DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE

BIOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

I

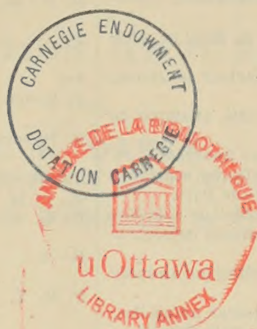

LISTE ET SIGNATURES DES PRINCIPAUX COLLABORATEURS

B. — BACHELET (Th.), professeur d'histoire au lycée et à l'École supérieure des sciences et des lettres de Rouen, bibliothécaire de la ville.
B. A. — BEAUBRUN-ARDOUIN, ancien ministre plénipotentiaire de la république d'Haïti, auteur des *Études sur l'histoire d'Haïti*.
B—D. — BÉNARD, professeur de philosophie au lycée Charlemagne.
BERT (Paul), professeur à la Faculté des sciences, ancien ministre de l'instruction publique, membre de l'Institut.
BLANCHÈRE (DE LA), ancien professeur d'histoire à l'École supérieure des sciences et des lettres d'Alger, directeur du musée de Tunis.
B. D'ANTY, attaché au consulat de France à Tien-Tsin.
F. B—R. — BOUILLIER (Francisque), inspecteur général honoraire de l'instruction publique, ancien directeur de l'École normale supérieure, membre de l'Institut.
F. B. — BOUQUET, agrégé des lettres, professeur au lycée et à l'École supérieure des sciences et des lettres de Rouen.
B—RE. — BRISBARRE, professeur de philosophie au collège Rollin.
E. B. — BUREAU (Le commandant), ancien professeur de géographie à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.
C—A. — CALFA (Le P.), mékhitariste arménien.
E. C. — CHASLES (Émile), inspecteur général de l'instruction publique pour les langues vivantes.
P. C. — CHÉRON, attaché à la Bibliothèque nationale.
CH. — CHÉRUEL, ancien professeur d'histoire, recteur honoraire, inspecteur général honoraire de l'instruction publique.
C—S. — COCHERIS, archiviste-paléographe, conservateur à la bibliothèque Mazarine, inspecteur général de l'instruction publique.
A. C. — CONSTANTIN, professeur d'histoire.
D—T—R. — DANTIER, professeur d'histoire.
D—G. — DAREMBERG, professeur à la Faculté de médecine de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine.
E. D—Y. — DARSY (E.), professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand.
D—R. — DELTOUR, inspecteur général de l'instruction publique.
D—S. — DELZONS, agrégé des lettres, professeur au lycée Saint-Louis.
G. D. — DEPPING, attaché à la Bibliothèque nationale.
E. D—S. — DESPOIS (Eugène), agrégé des lettres, bibliothécaire de la Sorbonne.
C. D—Y. — DÉZOBRY (Charles), auteur de *Rome au siècle d'Auguste*.
E. D. — DOTTAIN (E.), publiciste, rédacteur du *Journal des Débats*.
D. — DUGAT, membre de la Société asiatique de Paris.
D—IS. — DUPUIS, proviseur du lycée de Bourges.
D—ER. — DUVEYRIER, explorateur en Afrique, secrétaire de la Société de géographie de Paris.
L. E. — ÉTIENNE (Louis), ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris, ancien inspecteur de l'académie de Paris.
F—T. — FEUILLERET, professeur de rhétorique au lycée d'Angers.
F. — FOCILLON, professeur de sciences naturelles, directeur de l'école municipale Colbert, à Paris.
H. G—R. — GAUTIER (Hippolyte), publiciste.
A. G. — GEFFROY, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Paris, directeur de l'École française de Rome, membre de l'Institut.
J. G. — GIRARD (Jules), professeur à la Faculté des lettres de Paris, membre de l'Institut.
J. G. — GIRARDIN, professeur de chimie, ancien recteur de l'académie de Clermont, membre correspondant de l'Institut.
G—R. — GRUYER, ancien répétiteur à l'Institut agronomique de Versailles.
G—T. — GUIBOUT, professeur d'histoire au lycée Charlemagne.
G—E. — GUILLAUME (E.), membre de l'Institut.
HAILLECOURT, inspecteur honoraire d'académie.
G. H. — HAURIGOT (G.), homme de lettres.
F. H. — HÉMON (F.), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.
H. — HUBAULT, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand.
H. B. — HUILLARD-BRÉHOLLES, membre de l'Institut.
J. — JACOBS, publiciste, ancien élève de l'École des Chartes.
P. J. — JANET (Paul), professeur de philosophie à la Faculté des lettres, membre de l'Institut.
G. L.-G. — LACOUR-GAYOT, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis.
C. L. — LAMY, chimiste.
L. L—R. — LANIER, professeur d'histoire au lycée Janson de Sailly.
G. L. — LEGENTIL, professeur au lycée de Caen.
L—H. — LEHUGEUR, agrégé des lettres, professeur au lycée Louis-le-Grand.
L. — LEVASSEUR, professeur au Collège de France, membre de l'Institut.
L—Y. — LÉVY, inspecteur général de l'instruction publique pour les langues vivantes.
P. M. — MANTZ (P.), publiciste.
M—L. — MANUEL (E.), inspecteur général de l'instruction publique.
H. M. — MARTIN (Th.-Henri), professeur de littérature ancienne et doyen de la Faculté des lettres de Rennes, membre correspondant de l'Institut.
M—D. — MAYNARD (L'abbé), ancien professeur de rhétorique.
G. M. — MERLET, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.
A. M. — MICHIELS (Alfred), homme de lettres.
M—U. — MONTMAHOU (DE), inspecteur général de l'instruction publique.
M. — MORIN, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Rennes.
M. V—I. — MORINA-VANONI, professeur de langue et de littérature italiennes à Reggio de Calabre.
C. N. — NISARD (Charles), homme de lettres.
O. — OGER, maître de conférences d'histoire au collège Sainte-Barbe, à Paris.
P—T. — PASSERAT, professeur agrégé au lycée de Tours.
C. P. — PÉRIGOT (Charles), professeur d'histoire au lycée Saint-Louis.
M. P—T. — PETIT (Maxime), publiciste.
P—Y. — PEY, professeur de langue allemande au lycée Saint-Louis.
R. P—RE. — PEYRE (R.), professeur d'histoire au collège Stanislas, à Paris.
P. — PITARD, agrégé des lettres, ancien professeur au lycée Louis-le-Grand.
PL. — PLACHTA, professeur de littérature allemande.
J. R—CH. — REINACH (Joseph), publiciste, directeur de la *République française*.
S. R—CH. — REINACH (Salomon), conservateur adjoint du musée gallo-romain de Saint-Germain.
TH. R—CH. — REINACH (Th.), homme de lettres.
R. D. M. — RENAULT DU MOTHEY, docteur en médecine.
S. R. — ROGER (Seymour), agrégé des lettres, ancien professeur au lycée de Caen.
R—T. — ROUSSELOT, professeur de philosophie au lycée de Troyes.
S. R. T. — SAINT-RENÉ-TAILLANDIER, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Paris, membre de l'Académie française.
S. — SAUNIER, ancien professeur d'histoire au lycée de Tournon.
E. S. — SIMON (E.), homme de lettres.
J. S. — SIMON (Jules), ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris, ancien ministre de l'instruction publique, membre de l'Académie française.
E. T. — TALBOT, professeur de rhétorique au lycée Condorcet.
J. T. — TRAVERS, professeur honoraire de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Caen.
V. — VINCENT, professeur de mathématiques spéciales et de mécanique au lycée et à l'école supérieure des sciences et des lettres de Rouen.
W—L. — WAHL, professeur d'histoire au lycée Lakanal.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE

BIOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

DE MYTHOLOGIE

DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE COMPARÉE

DES ANTIQUITÉS ET DES INSTITUTIONS

GRECQUES, ROMAINES, FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

COMPRENANT :

BIOGRAPHIE :
La vie des hommes célèbres par leurs actions, leurs vertus, leurs écrits, leurs talents, ou fameux par leurs crimes;

HISTOIRE :
L'abrégé de l'histoire de tous les peuples; la chronologie des dynasties et des familles illustres, la relation des guerres, batailles, traités, révolutions religieuses ou politiques, etc.;

MYTHOLOGIE :
L'exposé des religions de l'antiquité, et des cultes anciens ou modernes, avec les rites, les fêtes, les mystères, les livres sacrés, etc.;

GÉOGRAPHIE :
La description de tous les lieux du Globe utiles à connaître pour l'histoire universelle, l'importance politique, industrielle et commerciale des empires, royaumes, provinces, villes, etc., et leur population; l'étude des plus célèbres monuments; la concordance des noms anciens et modernes, etc.;

ANTIQUITÉS ET INSTITUTIONS :
Le tableau des usages et des coutumes de tous les peuples, leurs constitutions, gouvernements, cérémonies publiques; leurs établissements religieux, civils, politiques, militaires, littéraires, etc.; les ordres monastiques et de chevalerie; les sectes religieuses, philosophiques; la nomenclature et l'histoire des charges, emplois, dignités religieuses, politiques, civiles, militaires, etc.

PAR

CH. DEZOBRY
AUTEUR
DE ROME AU SIÈCLE D'AUGUSTE

TH. BACHELET
AGRÉGÉ D'HISTOIRE
PROFESSEUR AU LYCÉE DE ROUEN

ÉDITION REVUE

PAR

M. E. DARSY
PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

Avec le concours d'une Société de Littérateurs, de Professeurs et de Savants.

PREMIÈRE PARTIE

PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

Tout exemplaire non revêtu de ma griffe sera réputé contrefait.

PRÉFACE

DE LA DIXIÈME ÉDITION

Ceux de nos lecteurs qui voudront bien prendre la peine de comparer cette édition à l'une des précédentes reconnaîtront, dès les premières pages, qu'il ne s'agit pas ici d'une simple réimpression.

Depuis trente ans, le Dictionnaire d'histoire et de biographie de MM. Dézobry et Bachelet n'a pas cessé d'être favorablement accueilli du public. Neuf éditions successives en démontrent, mieux qu'une longue préface, la valeur et l'utilité.

Cependant, malgré les corrections partielles et les améliorations apportées au texte primitif, malgré les Suppléments joints à chaque édition nouvelle, les graves événements survenus en Europe et dans le monde entier, la mort d'un grand nombre de personnages célèbres, les découvertes qui ont si prodigieusement élargi le domaine des sciences historiques et géographiques, rendaient nécessaires un remaniement d'ensemble et une refonte générale de l'ouvrage. C'est ce travail que nous avons entrepris et que nous soumettons à l'attention bienveillante et au jugement éclairé de nos lecteurs.

Notre tâche n'était pas facile, car nous avions à revoir, à corriger et à compléter un ouvrage qui renferme, en moins de trois mille pages, à peu près la matière de quarante volumes ordinaires. Dans ce cadre, que MM. Dézobry et Bachelet jugeaient à peine suffisant en 1857, nous avons dû faire entrer trente ans de l'histoire contemporaine. Il fallait ajouter beaucoup, en retranchant fort peu, et enrichir le Dictionnaire d'une multitude de faits et de renseignements devenus indispensables, sans dépasser les limites que nous imposaient la nature et le but même de l'ouvrage, sans oublier qu'il est et qu'il doit rester, suivant l'expression de ses auteurs, « un livre d'éducation en même temps qu'un livre de science ».

Toutes les parties du Dictionnaire ont été soumises à une revision sévère. Tous les articles, sans en excepter un seul, ont été contrôlés, modifiés ou remplacés, lorsqu'ils n'étaient plus en rapport avec l'état actuel de la science. Nous signalerons en particulier les articles relatifs aux institutions politiques, religieuses et militaires de l'antiquité et des temps modernes, à l'histoire de l'Orient, de la Grèce et de Rome, à l'archéologie et à l'épigraphie, à l'histoire des lettres et des arts, à la vie et aux voyages des grands explorateurs, à l'extension des relations commerciales et des

voies de communication, et au progrès de la colonisation européenne dans toutes les parties du monde. Pour tous les articles importants, les indications bibliographiques ont été presque entièrement renouvelées et mises au courant des publications les plus récentes.

Des collaborateurs distingués et d'une compétence indiscutable ont apporté à cette revision le précieux concours de leur savoir et de leur talent. Leurs articles sont signés : on trouvera leurs noms, avec les initiales adoptées pour chaque signature, dans la liste générale des collaborateurs du Dictionnaire. Nous acceptons, comme nos devanciers, la responsabilité des articles anonymes.

Comme eux aussi, nous faisons appel aux lecteurs éclairés qui s'intéresseraient à notre travail, et qui voudraient bien nous adresser leurs observations ou leurs rectifications. Il en sera tenu compte, autant que possible, soit dans une prochaine édition du Dictionnaire, soit dans les Suppléments, dont le premier paraît dès aujourd'hui.

Paris, novembre 1888.

E. Darsy.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Le Dictionnaire que nous publions est une encyclopédie véritable d'histoire et de géographie; il contient l'histoire des peuples anciens et des peuples modernes, la biographie des hommes célèbres, la chronologie, le tableau des religions et des cultes, l'archéologie, les institutions, les lois et les coutumes, la géographie physique, politique, industrielle et commerciale, la description des principaux monuments des diverses époques. Il donne au lecteur l'ensemble des connaissances indispensables pour l'étude ou la lecture des auteurs, une foule de renseignements exacts et choisis, des exposés et des jugements présentés avec ordre et netteté, et dans une proportion telle que l'esprit peut les saisir sans fatigue, et la mémoire les retenir aisément.

Notre livre n'est pas une compilation d'ouvrages déjà connus : tout en offrant la substance des meilleurs écrits publiés sur chaque matière, soit en français, soit dans les langues étrangères, il est plein de faits encore inconnus et d'aperçus originaux. Les statistiques officielles et les archives des principales villes de l'Europe ont été consultées, et, pour la géographie spécialement, nous avons souvent fait contrôler sur les lieux mêmes nos documents particuliers.

A la suite de la biographie des écrivains et dans tout ce qui tient à l'histoire générale ou même à certains points d'histoire locale, une partie bibliographique rappelle à l'homme d'étude les bons travaux, les meilleurs traités spéciaux, les éditions les plus estimées qu'il peut consulter dans ses recherches.

Nous avons voulu que notre Dictionnaire pût être pour l'homme du monde un manuel toujours facile à interroger sur toutes les parties des sciences historiques et géographiques, ainsi que sur l'histoire littéraire et sur celle des beaux-arts; que l'étudiant y trouvât les indications nécessaires pour ses études; enfin, l'homme de lettres et le savant, une sorte de mémento pour une foule de détails que la mémoire la plus heureuse ne fournit pas toujours avec la rapidité désirable.

Deux écueils étaient à éviter : trop ou trop peu de concision. Notre cadre est si vaste, si varié, que nous avions à nous défendre de faire un ouvrage extrêmement volumineux; d'autre part, une concision excessive pouvait nous empêcher d'être vraiment utiles et instructifs, nous réduire à des généralités, à des énonciations sèches et décharnées, insuffisantes à satisfaire la curiosité légitime du lecteur. Il fallait prendre un moyen terme : nous avons mesuré l'importance de nos articles à celle des hommes et des choses, ne ménageant pas l'espace aux hommes que leur génie élève au-dessus de la foule, ni aux événements qui ont eu ou qui conservent encore de l'influence dans le monde.

Il a été quelquefois fait exception au principe général pour la biographie contemporaine : il nous a paru qu'il fallait là plus de développement, parce que les hommes ou sont moins connus, ou bien ont dans l'opinion une importance que le temps diminuera peut-être; mais, en attendant, nous avons dû demeurer à la perspective de tout le monde.

Nous avons mis tous nos soins, dans la rédaction, à ne jamais nous écarter d'une véritable et sincère impartialité. Pour apprécier les hommes et les choses, nous avons

su, quand il le fallait, nous faire leurs contemporains, au lieu de les juger avec nos idées, et peut-être, à notre insu, avec nos passions d'aujourd'hui. Sur les questions délicates de biographie et d'histoire, une certaine réserve, que réclamaient le bon goût et les simples convenances, nous était imposée par la nature de ce Dictionnaire, livre d'éducation en même temps que livre de science.

Une entreprise aussi considérable eût été difficilement menée à bonne fin par un seul homme; nous avons sollicité le concours d'un grand nombre de savants et de littérateurs, en demandant à chacun les articles qui rentraient dans la spécialité de ses études et de ses goûts. C'était une voie plus longue et plus dispendieuse, mais plus sûre; chacun de nos collaborateurs a su rester original en exposant les découvertes des autres, parce qu'il les comprend et qu'elles sont en quelque sorte devenues siennes par affinité d'intelligence. Les membres du corps enseignant joignent le talent de l'exposition à l'esprit de recherche et d'analyse, et savent faire aimer la science en la vulgarisant; aussi forment-ils la majorité de nos collaborateurs, et nous aimons à leur témoigner toute notre reconnaissance de l'empressement et de la bonne grâce qu'ils ont mis à nous seconder.

Après dix années d'un travail continu, et grâce à une direction vigilante, l'œuvre collective de plus de soixante auteurs peut être présentée aux établissements d'instruction publique et aux gens du monde, avec le caractère d'unité et d'harmonie qui distinguerait une œuvre individuelle.

Beaucoup d'articles sont signés; nous donnons la liste des auteurs avec les initiales adoptées pour chaque signature, et nous acceptons la responsabilité des articles non signés.

Nous terminons en priant les personnes éclairées et bienveillantes qui s'intéresseraient à notre travail, de nous signaler les erreurs qu'elles y trouveraient; malgré nos soins incessants, nous n'avons pas la prétention de les avoir toutes évitées, dans une masse aussi prodigieuse de faits et de dates. Nous remercions par avance des communications par lesquelles on voudrait bien nous aider à rendre notre livre moins imparfait.

Paris, septembre 1857.

CHARLES DÉZOBRY ET BACHELET.

ABRÉVIATIONS

acad........	académie.
anc.........	ancien ou ancienne.
arrond., arr.	arrondissement.
auj.........	aujourd'hui.
bat.........	bataillons.
brg.........	bourg.
c...........	centigrade.
cant........	canton.
cap.........	capitale.
ch.-l.......	chef-lieu.
comm......	commerce.
dép.........	département.
dr..........	droite.
édit........	édition.
fabr.........	fabrique ou fabrication.
fl...........	fleuve.
g...........	gauche.
géogr.......	géographie ou géographique.
gvt.........	gouvernement.
hab.........	habitants.
hect.........	hectares.
kil..........	kilomètres ou kilogrammes.
lat..........	latitude.
long........	longitude.
m..........	mort.
mèt. ou m...	mètres.
mont.......	montagnes.
mss.........	manuscrits.
pl..........	planches.
pop.........	population.
princ........	principale.
prov........	province.
régim. ou rég.	régiment.
riv.........	rivière.
roy.........	royaume.
s.-préf......	sous-préfecture
superf. ou sup.	superficie.
v...........	ville.
vge.........	village.
vol.........	volume.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE BIOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

DE MYTHOLOGIE

DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, ETC.

A

AA, riv. de France (Pas-de-Calais), passe à Saint-Omer et finit dans la mer du N. à Gravelines. — riv. de Hollande, affluent de la Dommel, à Bois-le-Duc. — riv. de Hollande, sort des marais de Bourtange, sert de limite, dans son cours inférieur, entre la Hollande et l'empire d'Allemagne, et finit dans le golfe du Dollart. — riv. de Suisse, affluent de droite de l'Aare forme les lacs de Baldegg et d'Hallwill. — riv. de Suisse, forme les lacs de Lungern et de Sarnen, et tombe dans le lac de Lucerne. — riv. de Russie, appelée *Aa Livonienne*, passe à Wolmar et à Wenden, et se jette dans le golfe de Riga. — riv. de Russie, appelée *Balder Aa*, arrose Mitau, et finit dans la Dwina, au-dessous de Riga.

AA, ACH, AU, signifie, dans les langues issues du celtique, eau courante : *Aachen*, Aix-la-Chapelle; *Biberach, Treider-Aa*, etc.

AALBORG, v. de Danemark, dans le Stift ou diocèse administratif de son nom, principale ville du N.-E. du Jutland, sur la côte S. du Liimfjord, qui la met en communication avec le Cattégat. Collège, bibliothèque épiscopale, école de navigation. Transit. Exportation de peaux, suif, salaisons, eaux-de-vie de grain, duvet, etc. Aalborg fut prise par les Suédois en 1643 et 1658, et rendue par la paix de Rœskilde (1660); 14,152 hab.

AALEN, *Ala, Alena, Ola*, v. du Wurtemberg, dans le cercle du Jaxt, sur le Kocher, ville impériale jusqu'en 1802. Exploitation de fer et forges; lainages et tanneries.

A'ALI-PACHA (MÉHÉMET-EMIN), homme d'État turc, né en 1815 à Constantinople, m. en 1871. Ministre des affaires étrangères en 1846, il apaisa le différend gréco-turc en 1848, devint, en 1854, président du conseil du *tanzimat* ou des réformes. Après avoir représenté la Porte aux conférences de Vienne, en 1855, il devint grand vizir, et fut chargé d'appliquer les mesures décidées par le *hatti-chérif* du 18 février 1856 en faveur des chrétiens. Plénipotentiaire à Paris, il signa le traité qui mit fin à la guerre de Crimée.

AALTEN, brg de Hollande (Gueldre), à 34 kil. S.-E. de Zutphen ; 6,000 hab.

AARAU, v. de Suisse, capitale du canton d'Argovie, sur l'Aare. Fabr. de soie, indienne ; grand commerce de toiles. Bibliothèque importante par ses mss. La paix qui y fut conclue les 9 et 11 août 1712 termina la guerre du Toggenbourg entre les cantons; 5,400 hab.

AARBOURG, *Arlaburgum*, v. de Suisse (Argovie), au confluent de la Wigger et de l'Aare; château fort taillé dans le roc ; arsenal fédéral.

AARE, *Arula*, riv. de Suisse, la plus considérable après le Rhône et le Rhin. Sa source est dans les glaciers du Finster-Aar-Horn, à 1,900 mèt. (canton de Berne) au N.-O. du Saint-Gothard, près de la source du Rhône. Elle traverse, après Meyringen, les lacs de Brienz et de Thun, devient navigable, arrose Berne, Aarberg, Soleure, Aarau, et se jette dans le Rhin vis-à-vis de Waldshut. Affluents à droite : Emmen, Reuss, Limmat; à gauche : Saane, Thiele. Elle forme plusieurs chutes d'eau dans sa partie supérieure.

AARHUUS, v. de Danemark, sur la côte E. du Jutland, capitale du Stift ou diocèse administratif de son nom. Bon port, évêché luthérien, commerce maritime actif; exportation, beurre, eaux-de-vie de grain, blé, avoine, lainages, gants, etc. Belle cathédrale du XIIIe siècle; 24,831 hab.

AAROE, île des États prussiens (prov. de Slesvig-Holstein), dans le petit Belt ; 3 kil. sur 1 ; ne contient qu'un village de pêcheurs. Vis-à-vis, sur la côte, est situé Aaroesund, d'où part un paquebot pour Assens, en Fionie.

AARON, arrière-petit-fils de Lévi et frère aîné de Moïse, né en Egypte vers 1574 av. J.-C. Dieu l'appela pour aider Moïse à délivrer les Hébreux de la captivité d'Égypte. Voulant convaincre le Pharaon de la vérité de leur mission, les deux frères accomplirent plusieurs prodiges devant lui : à la voix de Moïse, la verge d'Aaron se changea en serpent, et les dix plaies ravagèrent l'Égypte. Le Pharaon, effrayé, consentit à laisser partir les Hébreux. Pendant les quarante jours que Moïse passa sur le Sinaï, Aaron, cédant aux prières et aux menaces du peuple, éleva le veau d'or, en imitation du bœuf qu'une partie des Hébreux avait adoré en Égypte, et le peuple révéra l'idole comme le dieu qui l'avait délivré de la captivité. Dieu pardonna à Aaron sa faute, il ne fut pas compris dans le massacre des impies. Premier grand prêtre des Juifs, le sacerdoce fut assuré à sa postérité. Ayant douté de la puissance de Dieu, il mourut avant d'entrer dans la Terre promise, à l'âge de 123 ans. L—H.

AARON D'ALEXANDRIE, prêtre chrétien et médecin du temps d'Héraclius, vers 620 ; auteur d'un traité de médecine ou *Pandectes*, écrit en syriaque. Il n'en reste que quelques fragments réunis par Sprengel dans le 2e volume de son histoire de la médecine. La petite vérole est mentionnée pour la première fois dans cet ouvrage.

AASI ou **ASY** (NAHR-EL-). *V.* ORONTE.

ABA, roi de Hongrie, beau-frère de St Étienne, monta sur le trône en 1041, après avoir renversé Pierre l'Allemand. Les Hongrois révoltés appelèrent contre lui l'empereur Henri III. Aba fut vaincu et massacré par ses sujets en 1044.

ABA ou **ABÆ**, v. de Phocide, au N.-E., sur le Céphise. Fondée, dit-on, par Abas, roi d'Argos, elle avait un oracle célèbre d'Apollon.

ABACUC. *V.* HABACUC.

ABAD Ier (MOHAMMED-ABOUL-CASSEM-BEN), premier roi maure de Séville, et de la dynastie des Abadites, fils d'un riche Syrien appelé Ismaël-ben-Abad. Il se déclara indépendant à la faveur des guerres civiles qui désolèrent l'Espagne sous le khalife Hescham II, vers l'année 1021. Il mourut en 1042, après avoir affermi sa puissance par son habile politique, plutôt que par ses victoires.

ABAD II (Abou-Amrou-ben), fils du précédent, régna de 1042 à 1069. Il ajouta aux États de son père Huelva, Carmona et Cordoue.

ABAD III (Mohammed-al-Motaded-Ben), fils d'Abad II, lui succéda en 1069. Il s'unit au roi de Castille Alphonse VI pour conquérir le royaume musulman de Tolède, dont la capitale resta au pouvoir des chrétiens (1080). Alarmé des progrès d'Alphonse, il appela d'Afrique le sultan du Maroc Youssouf, qui vainquit les Castillans, mais envoya Ben Abad prisonnier en Afrique (1091). Ce prince avait encouragé et cultivé lui-même la poésie lorsqu'il était sur le trône. On a de lui une élégie touchante sur sa captivité. Il mourut en 1095. Sa dynastie finit avec lui.

ABADÈS, ABADEHS, ABABDEH, peuplade arabe qui parcourt le désert depuis Kosséïr jusqu'aux frontières de la Nubie. Elle professe la religion mahométane, parle un arabe corrompu et fait le commerce d'esclaves, de séné, de gomme et de natron. Un de leurs cheïkhs réside à Louqsor. Les Abadès peuvent mettre 1,500 à 2,000 hommes sur pied. Ils escortent les caravanes; leur territoire renferme les mines d'émeraudes de Djebel-Zabarah. Ils ont montré quelque sympathie pour la France pendant l'expédition de 1798.

Du Bois-Aymé, *Mém. de la Commission française d'Égypte*, t. XI.

ABADIOTES. *V.* Abdiotes.

ABADIR ou **ABADDIR**, dans la mythologie grecque et romaine, pierre que Cybèle ou Ops fit avaler à son époux, Saturne, à la place de l'enfant qu'elle avait mis au monde. — *Abadir* (en phénicien, *père magnifique*), qualification des dieux du premier ordre chez les Carthaginois.

ABAFFI Ier (Michel), élu prince de Transylvanie en 1661, par l'influence de la Porte, qui l'opposait au candidat de l'Autriche, J. Kemeni. Celui-ci étant mort l'année suivante, Abaffi régna paisiblement jusqu'en 1681, où, allié des Hongrois, il déclara la guerre à l'Empereur; il conclut la paix après le siège de Vienne, en 1687, et mourut en 1690.

ABAFFI II (Michel), dernier prince de Transylvanie, fils du précédent, né en 1682. Protégé par l'empereur Léopold Ier, il conserva pendant quelques années sa principauté contre le comte de Tékéli, allié de la Porte; mais l'Empereur, mécontent de son mariage avec la fille de George Béthlen, comte de Transylvanie, le força à abdiquer en échange d'une pension annuelle; il mourut à Vienne en 1713. La Transylvanie est restée depuis à l'Autriche.

ABAI, très ancienne ville de Phocide, qui possédait un temple d'Apollon et un oracle.

Leake, *Northern Greece*, II, 163.

ABAILARD. *V.* Abélard.

ABAKAN, riv. de la Russie d'Asie, gouvt d'Iénisseisk, sort des monts Altaï, et se perd dans l'Iénisséï, à Oulianova.

ABAKANSK, brg et fort de Sibérie, gouvt d'Iénisseisk, à 210 kil. S. de Krasnoïarsk. Climat très tempéré; 2,000 hab. On trouve aux environs de curieux restes d'une civilisation primitive, tels que des tombeaux dans l'intérieur desquels on a découvert des ornements et des ustensiles d'or, d'argent, de cuivre et de fer, ainsi que des colonnes couvertes de caractères inconnus.

ABALAK, vge de la Russie d'Asie, à 20 kil. E. de Tobolsk; image miraculeuse de la Vierge et pèlerinage célèbre.

ABALIGETH, vge de Hongrie, dans le comitat de Baranya. Magnifique grotte à stalactites.

ABALLO, nom latin d'Avallon.

ABANÇAY, v. du Pérou, sur une rivière de son nom. Sucreries.

ABANCOURT (Charles-Xavier-Joseph de **FRANQUEVILLE** d'), né à Douai en 1758, neveu de M. de Calonne, ministre de la guerre du 20 juin au 10 août 1792, fut massacré à Versailles le 9 sept. de la même année.

ABANCOURT (François-Jean **WILLEMAIN** d'). *V.* Willemain.

ABANO, *Patavinæ Aquæ* ou *Aquæ-Aponi*, v. du roy. d'Italie (Vénétie), prov. de Padoue. Eaux et boues thermales, établissement de bains. Elle prétend, comme Padoue, à la gloire d'être la patrie de Tite-Live; 3,439 hab.

ABANO (Pierre d'). *V.* Pierre d'Abano.

ABANTES, anciens habitants de l'Eubée. Sous la conduite d'Elephenor, ils prirent part à la guerre de Troie (*Iliade*, II, 536).

ABANTIADES, nom donné aux descendants d'Abas (rois d'Argos), en particulier à son petit-fils Persée.

ABANTIDAS, tyran de Sicyone, usurpa le pouvoir en 264 av. J.-C., en tuant Clinias, père d'Aratus. C'était un prince lettré, qui assistait aux leçons de Dinias et d'Aristote le dialecticien. Il fut assassiné, et son père Pascas lui succéda.

ABAQUE, table de luxe ou échiquier. *V.* notre *Dict. des lettres*.

ABARBANEL. *V.* Abrabanel.

ABARCA (Don Joaquin), évêque de Léon, né en Aragon en 1780, m. en 1844, s'éleva en 1820 contre le rétablissement de la Constitution de 1812 et dirigea le parti *apostolique* en Aragon. Nommé évêque de Léon après le rétablissement de la royauté absolue, il prit part aux troubles qui éclatèrent à la mort de Ferdinand VII, et suivit Don Carlos en Portugal et en Angleterre. Chargé de porter au prétendant des secours offerts par les tories anglais, il fut arrêté en France, rentra pourtant dans les provinces basques, et dirigea le ministère de Don Carlos. Banni en février 1839, il vint en France, puis se réfugia près de Turin, dans un couvent de Lanzo, où il mourut.

ABARIM, chaîne de montagnes en Palestine, sur la rive orientale du Jourdain, au N.-E. de la mer Morte. Le Nébo, où Moïse mourut, en fait partie.

ABARIS, Scythe qui avait reçu d'Apollon une flèche d'or, sur laquelle il traversait les airs. Il rendait des oracles et guérissait des maladies. On place ce personnage fabuleux vers 570 av. J.-C. Suidas lui attribue plusieurs ouvrages apocryphes.

Zapf, *Disput. histor. de Abaride*, 1707. S. Re.

ABAS. 1. Railla Déméter (Cérès) errante, et fut changé par elle en lézard. — 2. Deuxième roi d'Argos, fonda Abas en Phocide, et l'Argos pélasgique en Thessalie. — 3. Sophiste grec d'époque inconnue, dont Photius a conservé quelques fragments.

Walz, *Rhæt. græc.*, VII, 203. S. Re.

ABAS, auteur de *Troica*, dont Servius a conservé un passage.

Servius, *Ad Æn.*, IX, 264. S. Re.

ABAS, roi d'Arménie, de la dynastie des Bagratides. Il régna de 928 à 951. Per, roi des Géorgiens, lui déclara la guerre, et lui fit dire qu'il viendrait consacrer la cathédrale de Kars selon les rites géorgiens. Abas le vainquit, l'amena prisonnier dans l'église qu'il voulait consacrer, et lui fit crever les yeux.

ABASCAL (Don José Fernando), né à Oviedo en 1743, m. à Madrid en 1821. En 1796, il fut nommé brigadier général et lieutenant du roi, à Cuba, d'où il fut appelé à l'intendance de la Nouvelle-Galice. En 1804, Charles IV le nomma vice-roi du Pérou, qu'il administra sagement. Quand les Français envahirent l'Espagne, Abascal se déclara pour Ferdinand VII et les Cortès, qui lui décernèrent le titre de marquis de la *Concorde espagnole du Pérou*. Il fut révoqué en 1816 par Ferdinand.

ABASCANTUS, médecin de Lyon, qui vivait au IIe siècle ap. J.-C.

ABASIE ou **ABAZIE**, anc. *Abacia*, contrée de la Russie d'Asie, s'étendant entre la mer Noire, au S.-O., et l'embouch. du Kouban, au N.-E, par 42° 30'-44° 45' lat. N., et 34° 48'-38° 21' long. E. Ses habitants, autrefois brigands, aujourd'hui pasteurs, ont une langue particulière et professent la religion musulmane. Les Grecs les appelaient *Achæi*, et les Romains *Abasgi*. Climat tempéré et sol fertile. Elle est divisée en *grande* et *petite* Abasie, séparées par le Caucase. L'Abasie appartint aux Romains, aux Persans, aux empereurs de Byzance, aux Turcs jusqu'en 1771. Vassale des Russes depuis 1809, soumise depuis 1830, elle est aujourd'hui partagée entre le district de Soukoum et celui de la mer Noire; env. 80,000 hab.

ABAUJ-VAR, comitat important de Hongrie (cercle en deçà de la Theiss); 2,872 kil. carrés; 166,000 hab.; ch.-l., *Kaschau*. Sol montagneux. Mines de fer, de cuivre, d'opale. Récolte de grains, fruits, vins de Tokay.

ABAUZIT (Firmin), né à Uzès en 1679, m. en 1767, d'une famille protestante, descendant d'un médecin arabe. Sa mère, emprisonnée après la révocation de l'édit de Nantes, le fit élever à Genève, où il apprit les langues anciennes, l'histoire naturelle, la physique, les mathématiques, l'astronomie, la géographie, l'histoire, les antiquités, la théologie; il voyagea en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, et fut lié avec Bayle, Basnage, Jurieu, Saint-Évremond, Newton, et Rousseau, qui a fait son éloge. Ses œuvres, publiées à Genève, en 1770, et à Amsterdam, en 1773, contiennent de bonnes dissertations sur quelques points de théologie, de littérature, d'antiquités, et surtout sur l'histoire de la ville et de l'État de Genève.

A. Sayous, *le Dix-huitième Siècle à l'étranger*, 1861, t. Ier. M.

ABAZÉES (du grec *abazein*, garder le silence), cérémonies muettes en l'honneur de Bacchus, instituées, dit-on, par un roi asiatique appelé Dionysios.

ABBADIE (Jacques), né à Nay en Béarn en 1657, m. en 1727 à Londres, célèbre théologien protestant, devint pasteur de l'Église française réformée, à Berlin, puis ministre de celle dite de Savoie, à Londres. Il a composé un grand nombre d'ouvrages; les plus connus sont:

La Vérité de la religion chrétienne, Rotterdam, 1684; *de la Divinité de Jésus-Christ*, Rott., 1689: Mme de Sévigné en fait souvent l'éloge; *l'Art de se connaître soi-même*, Rotterdam, 1692; le *Panégyrique de Marie, reine d'Angleterre*, et *l'Histoire de la grande conspiration d'Angleterre*, Londres, 1696, écrite par l'ordre de Guillaume III. M.

ABBAS, m. en 654, oncle de Mahomet, d'abord son en-

nemi, ensuite son disciple et son lieutenant dévoué. Il décida la conversion d'Abou Sofian, chef des Koréischites. Les musulmans le placent au premier rang de leurs docteurs et de leurs saints. Un de ses fils, Abdallah, fut l'ancêtre de la dynastie des Abbassides.

ABBAS Ier, dit **ABBAS** *le Grand*, 7e schah ou roi de Perse, de la dynastie des Sophis (*V. ce mot*), régna de 1589 à 1628. Il transféra sa résidence de Kazbin à Ispahan, qu'il embellit de plusieurs monuments magnifiques. Ses guerres contre les Turcs étendirent la domination des Persans à l'O. du Tigre et de l'Euphrate. Il s'unit aux Anglais pour reprendre l'île d'Ormuz aux Portugais, qui la possédaient depuis un siècle (1622). Plein de zèle pour la secte des Chyites, il accueillit pourtant avec bienveillance les missionnaires chrétiens. Ses cruautés ternirent sa gloire : il fit tuer son fils, Séfy Mirza, et fut dévoré de remords jusqu'à la fin de sa vie.

Voyages de Tavernier, éd. de 1810.

ABBAS II, schah de Perse de 1641 à 1666, resta en paix avec les Turcs et conquit le royaume de Candahar. Il se montra tolérant envers les chrétiens et accueillit avec distinction les voyageurs français Tavernier et Chardin. Mais l'ivresse le rendait cruel, et ses débauches abrégèrent ses jours.

ABBAS III, dernier roi de Perse de la dynastie des Sophis, proclamé en 1732, à l'âge de 8 mois. Il ne vécut que 4 ans sous la tutelle de l'ambitieux Nadir.

ABBAS-MIRZA, 3e fils du schah de Perse Feth-Ali, qui lui accorda le titre de prince héréditaire. Il combattit les Russes jusqu'au traité de Gulistan, en 1814, et les Turcs jusqu'à celui d'Erzeroum, en 1823. Après le traité de Tourkmantschaï (février 1828), les Russes envoyèrent à Téhéran une ambassade dont les membres furent assassinés dans une émeute. Abbas-Mirza se rendit à Saint-Pétersbourg et fit agréer à l'empereur Nicolas les excuses de Feth-Ali. Il mourut du choléra en 1833, avant son père.

ABBAS-PACHA, vice-roi d'Égypte de 1849 à 1853, petit-fils et successeur du célèbre Méhémet-Ali. Ce prince, ignorant et fanatique, se montra peu favorable aux Européens. E. D-Y.

ABBASSIDES, dynastie arabe fondée en Asie vers 750 par Aboul-Abbas-Assaffah, arrière-petit-fils d'Abbas, oncle de Mahomet; elle remplaça la dynastie des Ommiades. Son siège fut d'abord à Koufa, puis à Bagdad. Sous cette puissante dynastie, les Arabes joignirent à la gloire des armes l'éclat des sciences et des lettres. (*V.* Al-Manzor, Haroun-al-Raschid, Al-Mamoun.) Le déclin de cette dynastie date de la formation de nombreuses dynasties qui se déclarèrent indépendantes, et de l'introduction de soldats turcs dans les armées, dès 833. La volonté des khalifes ne disposait plus de l'empire, surtout depuis que l'un d'eux, Râdhi-Billah, eut créé la charge d'*Emir al omra* (chef des chefs), 934. Enfin Houlagou, petit-fils de Gengis-Khan, s'empara de Bagdad en 1258, et mit fin à la dynastie des Abbassides. Réfugiés en Égypte, et placés sous la protection des sultans mamelouks, les Abbassides portèrent encore le vain titre de khalifes. On compte 37 khalifes de cette famille. Le dernier, Motawakkel, abdiqua en faveur du sultan des Turcs Sélim Ier, en 1517, et mourut en 1538.

Quatremère, *Mém. historiques sur la dynastie des khalifes abbassides*, 1837. V.

ABBATE (Niccolo dell'), peintre, né à Modène en 1509 ou 1512, m. en 1571, se forma sous la direction de Raphaël et du Corrége, et réussit principalement dans la peinture à fresque. Ses meilleures œuvres sont à Bologne, entre autres, une *Adoration des bergers*, une *Naissance du Christ*, et une *Conversation musicale*. Emmené en France par le Primatice en 1552, il travailla aux fresques de la galerie d'Ulysse, dans le château de Fontainebleau; les aventures du roi d'Ithaque y étaient représentées en 58 tableaux.

ABBATIS VILLA, nom latin d'Abbeville.

ABBATUCCI (Charles), né à Zicavo, Corse, en 1771, m. en 1796, aide de camp de Pichegru en 1794, se signala en Hollande; puis, général de division, défendit Huningue contre les Autrichiens, et y fut tué à 26 ans.

ABBATUCCI (Jean-Charles), neveu du précédent, né en 1791, à Zicavo en Corse, m. en 1857, fut procureur du roi à Sartène en 1816, conseiller à la cour de Bastia, député de la Corse en 1830, président de chambre à la cour d'Orléans après la révolution de Juillet. Il s'associa au mouvement réformiste qui devait amener la chute de Louis-Philippe. Après la révolution de 1848, il passa à la cour de Paris, puis à la Cour de cassation, représenta le Loiret à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, fit partie de la *Commission consultative* de déc. 1851, et devint en 1852 sénateur et ministre de la justice.

ABBAYE, monastère où des religieux ou religieuses vivent réunis sous une même règle et sous l'autorité d'un *abbé* ou d'une *abbesse*.

ABBAYE (Prison de l'), située à Paris, près de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Construite en 1522 pour les gardes françaises, elle a été le théâtre des affreux massacres des 2 et 3 septembre 1792. On l'a démolie en 1854.

ABBÉ, c.-à-d. *père*, du mot hébreu *ab*, d'où les Chaldéens et les Syriens ont fait *abba*, et les Grecs *abbas*. Quand les monastères devinrent nombreux, les principaux furent seuls gouvernés par des abbés, et les autres par des *prieurs*. Dès le VIIe siècle, les abbés jouèrent un rôle important, même dans la société laïque. Quelques-uns portèrent la crosse et la mitre, et l'on en vit souvent combattre à côté des évêques dans les armées féodales. De très bonne heure on distingua les abbés en *réguliers* et *commendataires*. Les premiers, soumis à la règle de leur ordre, gouvernaient et administraient les monastères au spirituel comme au temporel. Les autres étaient des prêtres séculiers, des clercs, ou même des laïques tonsurés, qui devaient recevoir les ordres dans l'année, mais qui se soumettaient rarement à cette condition. Ils avaient les mêmes droits honorifiques et temporels que les abbés réguliers, mais sans aucun droit spirituel. L'abus des *commendes* fut surtout sensible en France après le Concordat de 1516, qui attribuait au roi la nomination aux abbayes. Au XVIIe siècle, et plus encore au XVIIIe, beaucoup de jeunes clercs ayant reçu seulement la tonsure et portant le costume des ecclésiastiques se faisaient appeler M. l'abbé, en attendant les bénéfices qu'ils espéraient obtenir.

ABBÉ DES BÉJAUNES, chef de la confrérie des étudiants nouvellement admis dans l'ancienne Université de Paris. (*V.* Béjaunes.)

ABBÉ DE LIESSE, chef d'une confrérie d'Arras, qui présidait aux divertissements du carnaval (XIVe et XVe siècles).

ABBÉ DU PEUPLE, magistrat civil de Gênes, dans les premiers temps de cette république.

ABBE ou **APPE**, du latin *abbas*, abbé; se retrouve dans plusieurs noms géographiques ; *Abbeville, Appeville, Appenzell, demeure de l'abbé*, etc.

ABBEOKUTA, v. d'Afrique (Guinée septentrionale), dépendant du pays d'Egba, à 90 kil. N. de Lagos, par 7° 30' lat. N. et 1° 4' long. E.; 10,000 hab. Fondée vers 1830 par les fugitifs d'Yarriba, après la destruction de ce royaume. Entourée d'un mur qui a 20 kilom. de développement. Commerce avec l'intérieur de l'Afrique et les factoreries anglaises de Whydah et de Lagos.

ABBEVILLE, *Abbatis Villa, Alba Villa*, s.-préf. (Somme), anc. cap. du Ponthieu, sur la Somme, à 175 kil. de Paris. Belle église de Saint-Wulfran. Autrefois place de guerre, déclassée en 1867. Statue du musicien Lesueur, né dans les environs. Tribun. de comm., inspection des douanes, entrepôt réel de marchandises ; musée d'antiquités et d'hist. naturelle; biblioth. Fabr. de tapis, moquette, draps, bonneteries, laines filées, doublures, siamoises, huile, savons ; carrosserie, chantier de construct. Patrie du géographe Sanson et de Millevoye; 19,388 hab. — Le mariage de Louis XII et de Marie d'Angleterre y fut célébré en 1514, et François Ier y eut, en 1527, une entrevue avec Wolsey, dans laquelle fut confirmée l'alliance entre l'Angleterre et la France. Abbeville été importante dès le moyen âge par son commerce et son industrie; elle a fait partie de la Hanse germanique.

ABBIATEGRASSO ou **BIAGRASSO**, ch.-l. d'arrond. du roy. d'Italie, prov. de Milan; 10,000 hab.

ABBON *le Courbe, Cernuus*, moine de Saint-Germain des Prés, né en Normandie vers 850, m. en 923, est connu par un poème divisé en trois livres *De Bello Parisiacæ urbis*. C'est un récit curieux du *siège de Paris par les Normands* (886-87) écrit par un témoin oculaire. Il a été traduit dans la collection de Mémoires de M. Guizot. E. D—Y.

ABBON (Saint), abbé de Fleury-sur-Loire, né près d'Orléans, assassiné à La Réole en 1002, fut le conseiller des rois Hugues et Robert. Ce dernier l'envoya deux fois à Rome comme ambassadeur auprès du pape Grégoire V. Parmi les écrits d'Abbon, on remarque :

Abrégé des vies des papes jusqu'à Grégoire Ier; Mayence, 1602; *Lettre apologétique aux rois Hugues et Robert contre Arnoul, év. d'Orléans*; *Lettre critique sur les cycles dionysiaques*, publiée par M. Varin. (*V. Bulletin des comités hist.*, avril 1849.) A. G.

ABBOT (Robert), théologien anglican, chapelain de Jacques Ier, qui le nomma en 1615 évêque de Salisbury. Il écrivit, pour réfuter Bellarmin et Suarès, un *Traité de la puissance suprême des rois*, Londres, 1619. E. D—Y.

ABBOT (George), prélat anglican, né en 1562, m. en 1633. Élève d'Oxford, puis prédicateur célèbre et vice-chancelier de cette Université en 1600, 1603 et 1605, il eut quelques querelles théologiques avec Laud, qu'il traitait de papiste. En 1609, il fut chargé de réorganiser l'épiscopat dans l'Écosse presbytérienne, et réussit. Ce succès enchanta le roi Jacques Ier qui, dès lors, consulta souvent Abbot, bien qu'il fût accusé de favoriser les doctrines des puritains. Évêque de Lichfield, puis de

Londres, en 1609, il devint, en 1611, archevêque de Cantorbery. Sincère, mais intolérant, Abbot a laissé une *Description du monde*, Londres, 1617; des *Lettres sur le concile de Trente*, 1705 (en anglais), etc. A. G.

ABBOTSFORD, célèbre résidence de Walter Scott depuis 1811, en Écosse (comté de Roxburg), sur la rive méridionale de la Tweed, près des abbayes de Melrose, de Jedburgh, etc.; ancien cloître dans une contrée charmante. Le château a été construit et admirablement décoré par W. Scott.

ABBT (Thomas), écrivain allemand, né à Ulm en 1738, m. en 1766, professeur de philosophie à Francfort-sur-l'Oder en 1760, puis de mathématiques à Rinteln, en Westphalie, et conseiller de cour du duc de Schaumbourg-Lippe. Il publia un ouvrage intitulé *de la Mort pour la patrie*, qui, pendant la guerre de Sept ans, excita le courage de ses concitoyens. Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque encore le traité *du Mérite*, traduit en français par M. Dubois, Berlin, 1870. Ses œuvres diverses, recueillies par M. Nicolaï, ont paru à Berlin et à Stettin, 1768-1781. Il écrivait avec finesse, imagination et esprit.

ABD signifie en arabe *esclave*, serviteur; abd-el-Kader, serviteur du Dieu puissant; abd-el-Latif, serviteur du Dieu clément; abd-er-Rhaman, serviteur du Dieu misécordieux.

ABD-ALLAH, fils d'Abd-el-Motaleb, chef de la tribu fameuse des Koréischites, et père de Mahomet. Les auteurs arabes, qui louent sa beauté et la pureté de ses mœurs, ont entouré de fables l'histoire de sa vie. Il ne laissa en mourant à son fils, âgé de 2 mois, qu'un mince héritage, 570.

ABD-ALLAH, oncle d'Aboul-Abbas, qui fut le premier khalife abbasside. Ses talents militaires contribuèrent à l'élévation de sa famille; mais il se déshonora par ses trahisons et sa cruauté envers les Ommiades vaincus. Après la mort de son neveu, il éleva contre Abou-Djafar des prétentions au khalifat, et fut tué dans un combat, en 755.

ABDALLAH-BEN-ZOBAÏR, s'empara de la Mecque, 680, et souleva contre les Ommiades l'Arabie, l'Irak Arabi et le Khorassan. Il fut vaincu et tué, 692, par Hégiage, général du khalife Abd-el-Mélek.

ABD-ALLAH, chef des Wahabites. (*V. ce mot.*)

ABDALONYME. *V.* Abdolonyme.

ABD-EL-AZIZ, second vice-roi arabe d'Espagne sous le khalifat de Soliman, s'empara en 713 des provinces de Murcie, de Jaën, de Grenade, de Tarragone, et en partie de celle de Carthagène; ses armées pénétrèrent jusqu'en France; mais, ayant aspiré au khalifat, il fut assassiné, 717.

ABD-EL-KADER, célèbre chef religieux et militaire des Arabes d'Algérie, né vers 1807 près de Mascara, m. en 1883. Son père, le marabout Sidi-Maheddin, le présenta en 1832 aux musulmans de Mascara comme un libérateur envoyé par Dieu pour chasser les Français. Il échoua dans une attaque contre la ville d'Oran, mais obtint du général Desmichels un traité qui le reconnaissait comme émir et lui livrait le monopole du commerce dans la province d'Oran. Une victoire remportée près de la Macta sur le général Trézel, 1835, vint encore accroître l'influence d'Ab-el-Kader, et l'expédition du maréchal Clausel n'eut d'autre résultat que l'occupation temporaire et la destruction de Mascara. Le traité de la Tafna, 1837, était encore plus avantageux pour l'émir que le traité Desmichels. (*V.* Algérie.) Tandis qu'il négociait avec le gouverneur et envoyait même un plénipotentiaire à Paris, il préparait tout pour un soulèvement général, qui éclata en 1839, et qui faillit entraîner la ruine de la domination française en Algérie. Le maréchal Bugeaud réussit pourtant, par une vigoureuse poursuite et des razzias multipliées, à détacher de lui la plupart des tribus. Le duc d'Aumale lui enleva sa *smala*, mai 1843, et il dut se réfugier au Maroc. La bataille de l'Isly, 1844, ne l'en fit pas sortir. Il se maintint trois ans dans ce pays, malgré l'empereur Abd-er-Rhaman, rentra en Algérie en 1847; mais, n'espérant plus échapper aux Français, qui gardaient les passages, il demanda l'*aman* et vint faire sa soumission à Sidi-Brahim entre les mains du général de Lamoricière, 24 janvier 1848. Bien qu'il eût demandé à être envoyé à Saint-Jean-d'Acre ou à Alexandrie, le gouvernement français l'interna à Toulon, à Pau, à Amboise. En 1853, Napoléon III lui rendit la liberté, et il alla se fixer à Brousse, puis à Damas, où il sauva un grand nombre de chrétiens, lors des massacres de Syrie, en 1860. En 1867, il fit un voyage à Paris et fut accueilli comme un ami de la France, pour laquelle il a témoigné jusqu'à sa mort une vive sympathie et un attachement sincère. E. D-y.

ABD-EL-LATIF, historien et médecin arabe, né en 1161 à Badgad, m. en 1231, protégé par Saladin. Deux ouvrages sur l'Égypte l'ont placé au premier rang des historiens orientaux; un seul, intitulé: *Instructions et réflexions sur les objets et les événements vus en Égypte*, a été traduit en français par M. Sylvestre de Sacy, Paris, 1810.

ABD-EL-MÉLEK, 5e khalife ommiade, 685-705. Sous son règne, Carthage fut enlevée aux Grecs par Hassan, 698, et la Mecque reprise à Abdallah par Hégiage, 692. Son avarice le rendit odieux; le premier il fit frapper de la monnaie arabe. D.

ABD-EL-MOTALEB, aïeul de Mahomet, chef des Koréischites, m. en 579, défendit avec succès la Mecque contre le négus d'Abyssinie Abrahah.

ABD-EL-MOUMEN, second roi de la secte des Almohades (*V. ce mot*), fils d'un potier, fut le disciple et le successeur de Mohammed-el-Mahadi. Il prit Oran, Fez, Tlemcen et Maroc en Afrique, Séville et Cordoue en Espagne. Il régna de 1130 à 1163 et eut son fils pour successeur.

ABDENAGO, nom chaldéen d'Azarias, l'un des trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise par ordre de Nabuchodonosor et miraculeusement sauvés.

ABDÉRAME (Abd-er-Rhaman), vice-roi d'Espagne en 730, sous le khalife Yézid, envahit l'Aquitaine avec une armée formidable, vainquit le duc Eudes sur la Dordogne et ravagea tout le pays jusqu'à la Loire. Charles-Martel l'arrêta entre Tours et Poitiers et lui livra une grande bataille (7 octobre 732). Les Arabes furent taillés en pièces et Abdérame périt dans l'action.

ABDÉRAME Ier *le Juste*, 1er khalife ommiade d'Espagne, 755-787, échappa à 19 ans au massacre de sa famille. Il était caché dans la Mauritanie, quand les Arabes d'Espagne l'appelèrent contre l'émir Youssouf. Il vainquit les partisans des Abbassides et fonda le khalifat de Cordoue. Pépin le Bref lui reprit Narbonne en 759; Charlemagne s'avança jusqu'à Saragosse en 779, mais sans rien garder de ses conquêtes. Abdérame rendit l'Espagne florissante; il construisit la grande mosquée de Cordoue, protégea les arts et les lettres, et fut lui-même un poète distingué.

ABDÉRAME II *le Victorieux*, 4e khalife ommiade d'Espagne, 822-852; il s'empara de Barcelone, chassa les pirates normands de ses côtes, attira près de lui les poètes et les philosophes de l'Orient, et rendit sa cour la plus brillante de l'Europe.

ABDÉRAME III, 8e khalife ommiade d'Espagne, 912-961. Son règne fut troublé par des guerres continuelles contre l'émir rebelle de Tolède, le sultan de Fez, le roi de Léon, Ramire II, et le comte de Castille, Fernand-Gonzalez. Il n'en déploya pas moins à sa cour un luxe prodigieux. Il prit le titre d'*Emir-al-Moumenin*, fonda une école de médecine, la plus ancienne de l'Europe, créa une marine, et fit alliance avec l'empereur Constantin Porphyrogénète.

ABDÉRAME IV, dernier khalife ommiade en Espagne, détrôné en 1008, après un règne de quelques mois.

ABDÈRE. 1. V. de Thrace à l'embouchure du Nestos, au moyen âge *Polystilo*, auj. *Bouloustra*. Patrie de Démocrite, Protagoras, Anaxarque. Les Abdéritains avaient la réputation d'être stupides. (K.-F. Hermann. Dissertat. réunies, p. 90-111.) — 2. Ville de la Bétique, entre Malaga et Carthagène, fondée par les Phéniciens. De La Bl—re.

ABDERUS, fils d'Hermès, fut mis en pièces par les cavales de Diomède qu'Hercule lui avait données pour poursuivre les Thraces. Hercule bâtit Abdère en son honneur.

ABDIAS, le 4e des 12 petits prophètes contemporains d'Ézéchias, roi de Juda. On a de lui un seul chapitre, où il annonce la ruine des Iduméens.

ABDIAS, auteur prétendu d'une *Histoire de la querelle apostolique*, publiée par Fabricius, *Codex apocryphus Nov. Testam.*, 1703, p. 402.

ABDIOTES ou **ABADIOTES**, pirates habitant 20 villages au S. de l'Ida, dans l'île de Crète, qu'ils prirent en 825 ap. J.-C. de concert avec les Sarrasins.

ABDOLONYME ou **ABDALONYME** (serviteur de Dieu), descendant des anciens rois de Sidon. Il était réduit à l'état de jardinier lorsque Alexandre, en 322, le fit roi de Sidon. Diodore l'appelle Ballonymus. S. Re.

ABDON, 11e juge d'Israël, de la tribu d'Ephraïm, en 1164 selon Usher, en 1220 selon l'*Art de vérifier les dates*; il gouverna pendant huit ans.

ABD-UL-AZIZ-KHAN, sultan des Turcs, né en 1830, m. en 1876. Deuxième fils de Mahmoud II, il fut élevé par un Français, et parut favorable aux idées modernes. Pendant le règne de son frère aîné, Abd-ul-Medjid, il vécut dans la retraite et fonda une ferme modèle près de Scutari. Les partisans des réformes mettaient en lui leur espoir, et tentèrent même de le placer sur le trône. Lors de son avènement, en 1861, il prodigua les promesses, accepta une réduction de la liste civile, confirma le hatti-chérif de Gulhané et le hatti-humayun de 1856, congédia le harem, et fit espérer l'ordre et l'économie dans les finances. Il se montra conciliant pour le règlement des affaires du Liban, conclut des traités de commerce avec l'Italie, la France et l'Angleterre, et comprima

l'insurrection du Monténégro en 1862. En 1866, il accorda à Ismaïl-Pacha, vice-roi d'Égypte, la succession en ligne directe. En 1867, il reconnut aux étrangers le droit de posséder des immeubles dans l'empire ottoman. Sa visite à l'Exposition universelle de Paris, son voyage en Angleterre, où on lui décerna le titre de bourgeois de Londres, la création d'un conseil d'État, d'un lycée français et d'un observatoire météorologique à Constantinople en 1868, la rédaction d'un code civil par la Cour suprême de l'empire en 1869, tout semblait annoncer qu'il entrait dans les voies de la civilisation occidentale. Mais les décrets de réforme demeurèrent lettre morte; l'impuissance militaire de la Turquie fut manifeste lorsque l'île de Candie se révolta (1866-1868); l'anarchie financière, développée par les prodigalités du sultan, par les dépenses de son sérail, des écuries, et surtout de la marine, devint effroyable. Une suite d'emprunts furent contractés au chiffre nominal de près de cinq milliards (les intérêts cessèrent bientôt d'être payés, *V.* Turquie). Une insurrection éclata dans l'Herzégovine. Les troupes n'étaient point parvenues à la vaincre, et les souverains de Russie, d'Allemagne et d'Autriche allaient envoyer un mémorandum, qui pouvait être suivi d'une intervention énergique, quand on apprit tout à coup que le sultan venait d'être renversé par une révolution de palais et remplacé par Mourad ou Amurat V, fils d'Abd-ul-Medjid. On apprit bientôt la nouvelle de sa mort. B.

ABD-UL-HAMID Ier, sultan ottoman, régna après son frère Mustapha, de 1774 à 1789. La défaite de son grand vizir Mossoum-Oglou, enveloppé par les Russes à Choumla, l'obligea à signer avec Catherine II la paix de Koutchouk-Kaïnardji, 1774. Après la conquête de la Crimée par les Russes, 1783, et le voyage triomphal de l'impératrice, le sultan lui déclara la guerre, 1788. Sa flotte fut détruite à l'embouchure du Dniéper. Il perdit les villes de Choczim et d'Oczakow et mourut de chagrin. D.

ABD-UL-MEDJID-KHAN, sultan des Turcs ottomans, né en 1823, m. en 1861, succéda à son père Mahmoud II, en 1839, au moment où l'empire était envahi par le pacha d'Égypte, Méhémet-Ali. Le traité du 15 juillet 1840, conclu par l'Angleterre, la Russie et l'Autriche, sans la participation de la France, arrêta Méhémet et sauva le sultan. Celui du 13 juillet 1841, auquel la France prit part, régla les droits de suzeraineté de la Porte sur l'Égypte. Cinq mois après être monté sur le trône, Abd-ul-Medjid avait donné le hatti-chérif de Gulhané (3 nov. 1839), qui fut le point de départ du *Tanzimat*. (*V. ce mot.*) En 1845, une insurrection éclata en Albanie, puis, en 1847, dans la Syrie, la Bosnie et le Monténégro. En 1848, le sultan, au risque de se brouiller avec l'Autriche et la Russie, refusa l'extradition des réfugiés hongrois et polonais. En 1850, poussé par la France et l'Angleterre, il proclama l'égalité des croyances devant la loi. La Russie ayant voulu se faire reconnaître comme protectrice des sujets grecs de la Porte, il repoussa énergiquement les prétentions de l'empereur Nicolas et se tourna vers la France et l'Angleterre, qui marchèrent au secours des Turcs, et firent la guerre de Crimée, terminée par la paix de Paris. (*V.* Crimée [Guerre de] et Paris [Traité de].) Il ne sut ni prévoir ni réprimer la conspiration qui éclata, en 1860, dans la Syrie, contre les chrétiens. (*V.* Syrie [Expédition de].) Son frère Abdul-Aziz lui succéda. B.

ABEILLAGE, droit qu'avait le seigneur féodal de prendre, dans les ruches de ses vassaux, une certaine quantité d'abeilles, de cire ou de miel; les essaims non poursuivis appartenaient au seigneur justicier.

ABEILLE (Gaspard, abbé), littérateur, né à Riez, en Provence, en 1648, m. en 1718, eut du succès à la cour comme bel esprit et diseur de bons mots, fut secrétaire du maréchal de Luxembourg, entra à l'Académie française en 1704, et devint secrétaire général de la province de Normandie. Il a composé plusieurs tragédies médiocres, auj. oubliées.

V. son *Éloge*, par d'Alembert.

ABEKEN (Guillaume-Louis-Albert-Rudolf), né à Osnabruck en 1813, m. en 1843, a laissé: *l'Italie centrale avant la domination romaine d'après ses monuments* (en allem.), Stuttg., 1843.

ABEL, 2e fils d'Adam, était pasteur; son frère aîné, Caïn, envieux de ses vertus, le tua, l'an 130 du monde. On croit qu'il ne fut point marié.

ABEL, roi de Danemark, 1250-1252, fils de Valdemar II, frère, meurtrier et successeur d'Éric VI (*V.* Éric), convoqua le premier au Parlement général les représentants des villes et cités. Les Frisons s'étant révoltés à l'occasion d'un impôt, Abel pénétra chez eux, tomba dans un marais et fut tué. Les bourgeois de Slesvig l'enterrèrent dans leur église; mais, selon la tradition, l'âme du fratricide gémissant la nuit, on l'ensevelit dans un marais près de Gottorp, où on croit le voir encore apparaître à cheval conduisant une chasse immense. A. G.

ABEL (Charles-Frédéric), né à Cœthen (Anhalt), en 1719, m. en 1787, musicien célèbre et le plus habile joueur de viole (*viola da gamba*) de son temps. Il étudia sous J.-Séb. Bach. Le duc d'York le fit nommer directeur de la chapelle de la reine d'Angleterre. Ses compositions instrumentales, remarquables par la pureté du chant et la correction de l'harmonie, sont tombées dans un injuste oubli. B.

ABEL (Nicolas-Henri), un des plus grands géomètres modernes, né en 1802 à Frindoë, sur la côte occidentale de la Norvège, m. en 1829. Après des études assez médiocres faites à Christiania, il déclara sa passion pour les mathématiques, à 16 ans. Voyageant aux frais du gouvernem. norvégien, il connut à Berlin M. Crelle et l'aida dans sa publication d'un journal pour les mathématiques transcendantes. Mais, pauvre et méconnu, et ne voyant pas accueillis ses mémoires admirés aujourd'hui des géomètres, il se retira auprès de sa mère, à Christiania. En vain MM. Lacroix, Legendre, Maurice et Poisson écrivirent en sa faveur au roi de Suède le 15 sept. 1828; Abel mourut misérable à 27 ans. Cette mort causa à toute l'Europe des regrets trop tardifs. Ses travaux sur les équations algébriques et sur les fonctions elliptiques, ont été publiés en partie dans les journaux de M. Crelle (*V.* le 10e vol.) et de M. Schumacher; ses écrits en français ont été publiés par son professeur Holmboe, 2 vol., Christiania, 1839. A. G.

ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis), peintre d'histoire, né à Valenciennes en 1785, m. en 1861, fut élève de David, et remporta le grand prix de Rome en 1811. Ses principaux ouvrages sont: *la Mort de Britannicus*, 1814; *St Étienne prêchant l'Évangile*, 1817, à l'église Saint-Étienne du Mont de Paris; *la Vierge au tombeau*, 1819, à Notre-Dame de Paris; *César allant au sénat le jour des ides de mars*, 1819, tableau brûlé au Palais-Royal, en 1848; *Joseph expliquant les songes*, 1822; *la Prise du Trocadéro*, 1824; *la Clémence de César; Ruth et Noémi, le Baptême de Clovis*, à la cathédrale de Reims; *Germanicus sur le champ de bataille de Teutbourg*, 1827; *St Pierre ressuscitant Tabita*, dans l'église de Saint-Pierre de Douai; *Achille de Harlay dans la journée des Barricades*, 1844, au musée de Versailles; *le Génie des Beaux-Arts les dirigeant vers le ciel*, au plafond de la bibliothèque du nouveau Louvre; 8 *grisailles* imitant des bas-reliefs, à la voûte de la grande salle de la Bourse de Paris; *Sujets de la vie de St Roch*, fresques, à l'église Saint-Sulpice de Paris. On lui doit un devant d'autel peint en émail sur lave de Volvic, à Sainte-Élisabeth de Paris; 14 tableaux pour la chapelle du Sacré-Cœur de la même ville; 22 pour la galerie de Diane au palais de Fontainebleau, etc. Il entra en 1835 à l'Institut (Académie des beaux-arts), où il succéda à Gros. B.

ABÉLARD ou **ABAILARD** (Pierre), né en 1079 au Pallet, près de Nantes, m. en 1142. Destiné par sa naissance à la carrière des armes, il préféra se consacrer aux luttes de la dialectique qui passionnaient alors les esprits. Dès l'âge de 16 ans, il va d'école en école, défiant et battant élèves et maîtres; à Paris, il se fait disciple de Guillaume de Champeaux, et devient bientôt pour son maître un terrible adversaire. Agé de 22 ans, il lui oppose une école établie d'abord à Melun, à Corbeil, puis à Paris et où afflue la jeunesse de toute l'Europe. C'était le moment de la querelle des *réalistes* et des *nominalistes;* Abélard paraît s'être placé entre les deux systèmes, et avoir soutenu que les idées générales ne sont ni de simples mots (*flatus vocis*), ni des êtres réels et indépendants, mais des conceptions fixes et nécessaires de l'esprit, système intermédiaire qu'on a nommé *conceptualisme*. Abélard fut distrait de ses goûts philosophiques par sa passion pour Héloïse, nièce du chanoine Fulbert. Il se fit confier l'éducation de la jeune fille, et, bien qu'il eût 39 ans, et elle 17, il lui inspira une vive passion et la séduisit; découverts, ils s'enfuirent en Bretagne. Abélard consentit à épouser secrètement Héloïse, mais l'envoya au monastère d'Argenteuil. Fulbert, irrité, se vengea par une cruelle mutilation. Héloïse prit le voile, et son époux entra dans le cloître de Saint-Denis. Mais bientôt il ouvre une nouvelle école, et, poursuivant l'application de la dialectique à la théologie, il donne un *Traité sur la Trinité*, qui fut condamné par le concile de Soissons, 1121. Repoussé de Saint-Denis, il se retira près de Nogent-sur-Seine, et se bâtit un ermitage qu'il nomma *Paraclet* (Consolateur). Une foule de disciples vinrent peupler cette nouvelle Thébaïde. Plus tard le Paraclet devint un couvent dont Héloïse fut l'abbesse. Au monastère de Saint-Gildas, près de Vannes, Abélard ne fut pas plus heureux qu'à Saint-Denis; il y voulut introduire des réformes, qui lui firent de violents ennemis. D'autres malheurs l'attendaient encore: accusé d'hérésie, il soutint au concile de Sens, 1140 devant le roi Louis VII, une lutte fameuse contre St Bernard qui, en portant la question sur le terrain de l'autorité, ferma la bouche au subtil dialecticien. Abélard, condamné par le concile et par le pape Innocent II, fut consolé par l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable,

qui le réconcilia avec St Bernard, et ses dernières années se passèrent dans les exercices de la piété. Ce qui fait la véritable importance d'Abélard, c'est qu'il commença à proclamer l'indépendance de la philosophie ; sans le savoir, il tend à en faire une puissance rivale de la religion ; c'était la conséquence inévitable de l'esprit de controverse qu'il voulait introduire dans les questions religieuses, et ce fut ce qui arma St Bernard contre lui. Ses œuvres ont été publiées à Paris, en 1616, par *Fr. d'Amboise,* 1 vol. in-4°. Le 5e vol. de Martène, *Thesaurus novus anecdotorum,* contient sa *Théologie chrétienne.* M. Cousin a publié en 1836 des traités inédits d'Abélard, *Dialectica, Sic et non,* etc., et, en 1850, le 1er vol. d'une édition complète de ses œuvres in-4°. Les lettres d'Héloïse et d'Abélard ont été souvent publiées à part. Les lettres d'Abélard, dans leur sévérité scolastique, font un contraste choquant avec la passion naïve et touchante de celles d'Héloïse. Ce recueil, devenu populaire au XVIIIe siècle par les vers de Pope et de ses imitateurs français, a été traduit en prose par dom Gervaise, 1723 et 1799, et par M. Oddoul, avec un *Essai historique* par M. et Mme Guizot, 1837, 2 vol., et 1853 en 1 vol.

Les travaux les plus importants sur Abélard sont ceux de M. Cousin dans ses *Fragments de philosophie scolastique,* 1840, et de M. de Remusat. *Abelard,* 1845. D—R.

ABELIN (JEAN-PHILIPPE), historien, né à Strasbourg, m. en 1646, a publié, sous le nom de Gottfried ou Gothofredus, une foule d'utiles écrits historiques: *Théâtre européen* (en allem.), Francf., 1662-1738, 12 vol. in-fol.; le 1er vol. est de lui ; c'est l'histoire de l'Europe de 1617 à 1629 ; les t. XVII, XVIII, XIX et XX du *Mercurius Gallo-Belgicus* (en lat.), histoire de l'Europe, surtout de la France et de la Hollande, de 1628 à 1636 ; le 12e vol. de l'*Histoire des Indes orientales* (en lat.), Francf., 1628.

ABELLA ou **AVELLA**, v. de l'anc. Italie (Campanie), auj. *Avella Vecchia.* Ses noisettes ou *avelines* étaient célèbres.

ABELLINUM, v. de l'Italie ancienne, chez les Hirpins, devint colonie romaine (tribu Galeria), et fit partie de la 1re région de l'Italie sous Auguste. Détruite par les Huns et les Lombards, elle a été remplacée par *Avellino ;* ses ruines sont à *Tripalda.* DE LA BL—RE.

ABELLIO, nom d'une divinité qu'on a identifiée à Apollon (nommé *Abelios* en Crète), mentionné dans des inscriptions découvertes à Comminges. Gruter, *Inscr.*, p. 37, 4. S. RE.

ABELLY ou **ABELLI** (LOUIS), théologien français, né en 1603, m. en 1691 curé de Saint-Josse, à Paris, puis évêque de Rodez, a laissé une *Vie de St Vincent de Paul,* réimprimée à Paris en 1823 ; un *Traité des hérésies,* et d'autres ouvrages en latin, entre autres la *Medulla theologica,* qui le fait appeler par Boileau le moelleux Abelly. Il combattit avec ardeur les jansénistes.

ABELONISTES, ABÉLITES, secte d'hérétiques qui faisaient vœu de chasteté dans le mariage. Ils parurent au IVe siècle ap. J.-C., habitaient un bourg près d'Hippone, et prirent leur nom de ce que, comme Abel, fils d'Adam, ils n'avaient point de postérité.

ABEN, signifie, dans les langues sémitiques, *fils.*

ABENAKIS, peuple indigène de l'Amérique du N. de la race des Algonquins. On en trouve, au N. des États-Unis, mélangés avec les Mohicans et les Mohawks, et au Canada.

ABENCÉRAGES, puissante tribu maure du royaume de Grenade. Le dernier roi, Boabdil, en massacra, dit-on, 36 dans l'Alhambra, vers l'an 1485, à l'instigation des Zégris, tribu rivale, qui accusaient l'Abencérage Aben-Hamad d'adultère avec la reine Duraxa ; le page de l'un d'eux put avertir et sauver les autres. Il n'est question de ce fait et des luttes entre les deux factions que dans le roman des *Guerres civiles de Grenade,* par Perez de Hita, Saragosse, 1595. On montre encore la salle du massacre. (*V. les Aventures du dernier Abencérage,* par Chateaubriand.) Conde, dans son *Histoire de la domination des Arabes en Espagne,* traite de fable ces récits.

ABEN-ESRA (RABBI ABRAHAM), savant rabbin espagnol, né à Tolède en 1119, m. à Rhodes en 1174, voyagea en France, en Angleterre, en Italie, en Grèce et en Palestine, sans interrompre ses études. La médecine, l'astronomie, la géométrie ne lui étaient pas moins familières que la philosophie et la théologie. Ses principaux ouvrages sont : *le Livre des êtres animés,* traité écrit en arabe, où il démontre l'existence de Dieu par l'organisation merveilleuse de ses créatures ; des *Commentaires* sur les différentes parties de la *Bible,* imprimés séparément à Naples, 1488, à Venise, à Paris, et sur le *Talmud ;* des *Traités d'astronomie et d'astrologie ;* des poésies en langue hébraïque, etc. Il montre dans ces divers ouvrages une indépendance d'esprit remarquable. D.

ABEN-HUMEYA, chef de l'insurrection des Maures de Grenade contre Philippe II, était né, vers 1520, d'une famille espagnole. Avant d'embrasser l'islamisme, il s'appelait Fernand de Valor, et avait été marchand de carmin. Trahi par l'un des siens, il fut étranglé en 1568.

ABENSBERG, *Abensperga, Abusena, Aventinum,* v. de Bavière, près de Ratisbonne et de l'embouchure de l'Abens, qui l'arrose, dans le Danube ; 1,886 hab. Anc. résidence des comtes d'Abensberg ; quelques restes de l'*Abusena* ou *Aventinum* des Romains. Victoire des Français sur les Autrichiens, le 20 avril 1809.

ABENSPERG ET TRAUN, maison comtale d'Autriche, remonte au XIVe siècle. Un seigneur de Traun se distingua à Crécy. Ferdinand III donna le titre de comte à Ernest de Traun, en 1653. Le comte Othon reçut de Léopold Ier, en 1705, la dignité de grand banneret de l'archiduché d'Autriche.

ABEONA, divinité romaine à qui l'on se recommandait en partant en voyage (*abire*). On se recommandait au retour à la déesse *Adeona* (*adire*). G. L.-G.

ABER, *ouverture,* préfixe de plusieurs noms géographiques anglais, indique la position à l'*embouchure* d'une rivière : ABERDEEN, embouchure de la Dee.

ABERBROTHWICK. *V.* ARBROATH.

ABERCONWAY, v. d'Angleterre. (*V.* CONWAY).

ABERCROMBY (RALPH), général anglais, né en 1734, d'une ancienne famille écossaise, acquit de bonne heure la réputation d'un officier habile et distingué. Il fut cependant malheureux dans presque toutes ses campagnes, en Flandre, 1793-94, en Hollande avec le duc d'York, 1795. Chargé, en 1801, de reprendre l'Égypte aux Français, il débarqua, le 8 mars, à Aboukir, mais fut blessé mortellement à la bataille de Canope, 21 mars 1801. Ses descendants portent le titre de baron.

ABERDALGIE, vge d'Écosse (comté de Perth), sur l'Earn, pêche considérable de saumon. Le 12 août 1332, Édouard III et John Baliol y vainquirent complètement le comte de Mar, régent d'Écosse ; c'est la bataille dite de Dupplin. 500 hab.

ABERDARE, v. d'Angleterre (comté de Clamorgan) dans le pays de Galles, 3,961 hab. en 1831 ; 6,417 en 1841 ; auj. 38,121, grâce à l'exploitation croissante de la houille et du fer.

ABERDEEN (GEORGE HAMILTON, VICOMTE GORDON, COMTE D'), homme d'État anglais, né à Édimbourg en 1784, mort en 1861, entra dans la vie politique comme pair électif d'Écosse en 1807, et fut chargé, en 1813, d'une mission auprès de la cour de Vienne, qu'il fit entrer dans la coalition contre la France. On l'envoya ensuite négocier un rapprochement entre l'Autriche et Murat, à qui l'on promettait d'échanger Naples contre d'autres États. Élevé à la pairie héréditaire, sous le nom de vicomte Gordon, il resta attaché au parti des tories, et combattit la politique de Caning, en s'opposant à l'émancipation des catholiques d'Irlande, à l'importation des grains étrangers, à la reconnaissance des républiques de l'Amérique espagnole. Ministre des affaires étrangères en 1828, il dut accomplir ou accepter des événements qu'il avait blâmés, tels que la ruine de la flotte turque à Navarin, l'intervention en Portugal, l'émancipation des catholiques, et ne reprit quelque faveur dans l'opinion qu'en reconnaissant le gouvernement fondé en France par la révolution de 1830. Quelque temps après, le comte Gray ayant été appelé au ministère, lord Aberdeen rentra dans l'opposition, et, par un changement de principes politiques, encouragea les prétentions de don Miguel en Portugal et de don Carlos en Espagne. Sa rentrée aux affaires comme ministre des colonies, en 1834-35, fut suivie d'un revirement en faveur des idées libérales, surtout en matière religieuse. De 1841 à 1846, lord Aberdeen renoua l'alliance française compromise par les affaires de Syrie, et, d'accord avec Guizot, maintint l'*entente cordiale,* malgré la question du droit de visite, et l'indemnité Pritchard, 1844 ; il tenta d'arrêter l'ambition des États-Unis, qui voulaient s'emparer du territoire de l'Orégon. A l'intérieur, il seconda Robert Peel dans ses réformes économiques. Vers la fin de 1852, il revint au pouvoir, et présida, en qualité de premier lord de la Trésorerie, un ministère de coalition, composé de whigs, de *peelites* et même de radicaux : après avoir conclu, en 1853, un traité d'alliance offensive et défensive avec la France, il fit avec répugnance la déclaration de guerre à la Russie en 1854, et se retira l'année suivante, quand le parlement eut imputé à la négligence du cabinet la mauvaise organisation de l'armée de Crimée. On lui a reproché ses variations par trop fréquentes et l'inconstance de sa politique. B.

ABERDEEN, v. d'Écosse, cap. du comté de ce nom, port à l'embouchure de la Dee, dans la mer du Nord ; principale ville du N. de l'Écosse ; évêchés anglican et catholique et Université (*Marishal college*) avec bibliothèque et musée ; observatoire. Elle est bâtie en granit sur un groupe de petites éminences. Elle existait au IIIe siècle ap. J.-C., et peut-être est-ce la *Devana,* de l'itinéraire d'Antonin. Cette ville reçut une charte de commune de Guillaume le Lion en 1179. Commerce et industrie très prospères, 44,800 hab. en 1831 ; 105,000 hab. en 1881. Fab. de cotonnades, fils, toiles, lainages, papiers, peignes de

corne et d'écaille, etc. Forges, construction de navires. Commerce de bestiaux. Exploitation de granit, pêche du saumon.

ABERDEEN (**VIEIL-**), *Old-Aberdeen,* berceau de cette ville, à 2 kil. de la ville nouvelle, possède une Université ou collège royal avec une belle bibliothèque; la cathédrale est fort ancienne.

ABERDEEN (COMTÉ D'), au N. de l'Écosse; superf, 5,101 kil. carrés; 244,603 hab. Mines de plomb.

ABERDOUR, vge d'Écosse (comté de Fife), port sur le golfe de Forth; 2,176 hab.; bains de mer très fréquentés; château, anc. résidence des Mortimer et des Douglas; auj. aux comtes de Morton.

ABERGAVENNY, anc. *Gobannium,* v. d'Angleterre, dans le comté de Monmouth, au confluent du Gavenny et de l'Usk; 4,803 hab.

ABERNETHY (JEAN), médecin et chirurgien anglais, né vers 1763 à Derby (Irlande), m. en 1831, fut chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Barthélemy à Londres. Il a le premier conçu et exécuté la ligature de l'artère iliaque externe, dans les anévrismes siégeant à l'origine de l'artère crurale. On lui doit:

Traité de physiologie, 1821; *Traité théorique et pratique de chirurgie,* 1830; *Œuvres chirurgicales et physiologiques,* 1831.

ABERYSTWITH, v. d'Angleterre (pays de Galles), comté de Cardigan, à l'embouchure de l'Ystwith; 6,898 hab. Petit port de commerce et bains de mer très fréquentés. Ruines d'une forteresse reconstruite sous Édouard I[er].

ABEZAN, 9e juge d'Israël, de 1182 à 1175 av. J.-C.

ABGAR ou **AVAC AIR**, c.-à-d. *grand homme,* roi arménien de Mésopotamie, de la race des Arschagouni (Arsacides), succéda à son père Arscham, un an avant la naissance de J.-C. Accusé auprès des Romains par Hérode, il lui fit la guerre, le vainquit et envoya à Marinus, gouverneur de la Palestine, des députés qui lui rapportèrent la nouvelle des miracles de J.-C. Abgar adressa une lettre au Sauveur en le priant de venir le guérir de la lèpre. J.-C. lui envoya son image accompagnée d'une lettre écrite par St Thomas, en lui annonçant qu'après son ascension, il enverrait un de ses disciples pour le guérir. Un des 70 disciples, Thadée, se rendit, en effet, à Édesse, capitale du roi d'Arménie; guérit Abgar et le baptisa. Ces détails, considérés comme apocryphes, se trouvent dans l'*Hist. ecclés.* d'Eusèbe, qui prétend les avoir tirés des archives d'Édesse. C—A.

ABGAR, savant arménien du XVIe siècle, secrétaire du patriarche Michel, qui l'envoya à Rome, 1563, auprès du pape Pie IV. Il composa, par ordre du pontife, un livre sur les croyances et la discipline ecclésiastique des Arméniens. Il ne reste de cet ouvrage que la traduction latine. Abgar voulut faire participer sa nation aux bienfaits de l'imprimerie. Il fit fondre par des artistes romains des caractères arméniens qui lui servirent à imprimer les psaumes, Venise, 1565, fig. On ne connaît que trois exemplaires de cette édition. C—A.

ABIA, roi impie de Juda, fils et successeur de Roboam, en 958, vainquit Jéroboam, roi d'Israël.

ABIA, nourrice d'Hyllus fils d'Hercule, construisit un temple d'Hercule à Ira, en Messénie.

ABIATHAR. *V.* DAVID et SALOMON.

ABIGAIL, femme juive; David pardonna en sa faveur à son mari Nabal, et, après la mort de Nabal, l'épousa, 1060 av. J.-C.

ABII, peuple scythe nomade, que Ptolémée place au delà de l'Imaüs (Turkestan). Homère les appelle les plus justes des hommes.

ABILA, ou **ABELLA**, ou **ABILA LYSANIÆ**, v. anc. d'Asie, dans la Tétrarchie d'Abilène en Cœlé-Syrie, détruite par les Arabes; ruines près de *Souk-Wadi-Razada.*

ABILA, v. de Palestine, différente de la précédente. Elle était située au delà du Jourdain, dans la partie de la Pérée appelée Décapole, au S. de l'Yermouk. Prise par Antiochus, roi de Syrie, elle reçut des Romains le titre de ville libre. Ses ruines portent aujourd'hui le nom d'*Abil.* C. P.

ABILDGAARD (NICOLAS-ABRAHAM), peintre danois, né à Copenhague en 1744, m. en 1809, a traité des sujets de l'histoire de Danemark dans des tableaux qui ornent le palais de Christiansborg. On a encore de lui un *Philoctète blessé* et un *Cupidon,* en Espagne; et à l'Acad. de Copenhague, *Socrate, Jupiter pesant la destinée des hommes,* et *l'Ombre de Culmin apparaissant à sa mère* (d'après Ossian). L'Angleterre a de lui 4 grands sujets tirés de Térence. Ses tableaux d'imagination sont mélancoliques et sombres; ceux d'histoire, au contraire, sont brillants, grandioses et d'un beau coloris. C'est le plus grand peintre du Danemark. A. G.

ABILÈNE. Ce pays, appelé ainsi de sa capitale, *Abila du Liban,* était gouverné, vers 40 av. J.-C., par Lysanias, fils de Ménéus, roi de Chalcis, l'un des petits États de la Syrie. C'est de ce prince que la ville fut appelée *Abila de Lysanias,* pour la distinguer d'une autre ville du même nom. Lysanias ayant été assassiné par ordre de Cléopâtre, qui reçut d'Antoine cette principauté, Auguste la donna à Hérode après la mort duquel elle passa à ses descendants, Philippe le Tétrarque et Agrippa. Placée ensuite sous l'administration romaine, son chef-lieu, Abila, devint le siège d'un évêché. C. P.

ABIMELECH, roi philistin du temps d'Abraham, enleva Sara, femme de ce patriarche, la croyant sa sœur; reconnaissant son erreur, il la lui rendit avec de grands présents; la même aventure arriva à son fils Abimélech au sujet de Rebecca, femme d'Isaac.

ABIMÉLECH, fils de Gédéon, devint juge d'Israël après avoir massacré ses 70 frères. Les habitants de Sichem, où il résidait, lassés de ses cruautés, le chassèrent. Abimélech s'empara de la ville et la détruisit. Il fut tué pendant un siège par une femme qui lui jeta une pierre sur la tête.

ABINGDON, v. d'Angleterre (comté de Berks), sur l'Isis. Grand marché aux grains; 5,799 hab.

ABIRON, lévite, conspira avec Coré et Dathan contre l'autorité de Moïse; la terre s'ouvrit sous leurs pas et les engloutit avec 250 de leurs complices.

ABISAG, vierge sunamite d'une grande beauté, que David prit pour épouse dans sa vieillesse.

ABISARES, prince indien au delà de l'Hydaspe, allié d'Alexandre qui agrandit ses États après la défaite de Porus.

ABITIANUS, auteur d'un traité de médecine grec publié par Ideler, *Physici et medici græci minores,* 1842. On a pensé que ce traité était traduit d'Avicenne, dont Abitianus serait le nom précisé.

ABLANCOURT (NICOLAS-PERROT D'), né à Châlons-sur-Marne en 1606, m. en 1664. Il renonça de bonne heure au barreau et à la fortune, se fit protestant et se consacra à la littérature. Ami de Patru, il était aussi désireux que lui de contribuer à l'épuration et au progrès de la langue française. Il rendit à cette langue quelques services en traduisant avec beaucoup de liberté un grand nombre d'ouvrages, presque tous grecs ou latins: l'*Octavius* de Minucius Felix, 1637; 4 *Oraisons* de Cicéron; les *Annales* de Tacite, 1640; *Histoires,* du même, 1651; les *Guerres d'Alexandre,* par Arrien, 1646; la *Retraite des Dix Mille,* de Xénophon, 1648; les *Commentaires* de César, 1650; les Histoires de Tacite, 1651; Lucien, 1654; Thucydide, et les *Helléniques* de Xénophon, 1662; *Apophthegmes des anciens,* 1664; les *Stratagèmes,* de Frontin, 1664; *Description de l'Afrique,* de l'Espagnol Marmol, 1667. Ces traductions, plus propres à plaire aux lecteurs qu'à leur faire comprendre les textes, furent nommées de *belles infidèles.* L'auteur fut membre de l'Académie française en 1637. Colbert le proposa comme historiographe à Louis XIV, qui lui refusa ce titre à cause de sa religion.

Hist. de l'Acad. franc., par Pellisson. J. T.

ABLAVIUS. 1. Ministre de Constantin le Grand, consul en 331. — 2. Écrivain d'époque inconnue, auteur d'une *Histoire des Goths,* dont Jornandès s'est servi. S. RE.

ABNER, général et cousin de Saül, fit donner, après la mort du roi, la couronne à Isboseth, fils de ce prince, puis passa dans le parti de David et l'aida à soumettre Israël. Joab, jaloux de sa faveur, l'assassina.

ABNOBA (MONT). Tacite y place les sources du Danube. C'est auj. le Schwarzwald ou forêt Noire. (*Voy. ce mot.*) Une Diane Abnoba y était adorée.

ABO (prononcez Obo), v. de Finlande, dans la Russie d'Europe, sur l'Aurajokki, près de son embouchure dans le golfe de Bothnie, fondée en 1157 par les Suédois, et cap. de la Finlande jusqu'au 27 mars 1812. Siège d'un archevêché luthérien et de l'une des deux éparchies grecques de la Finlande. Vaste port de comm.; fabr. de draps, quincaillerie, tannerie, etc.; gr. verrerie. Export. de beaux madriers de sapin. Le 4 septembre 1827, un incendie détruisit une partie de la ville, et les bâtiments de l'Université, fondée en 1640. L'Université a été transférée à Helsingfors, nouvelle capitale du pays; 23,242 hab. A. G.

ABO (TRAITÉ D'). Il mit fin à la guerre entre la Suède et la Russie en 1743. La Russie obtenait la cession d'une partie de la Finlande (province de Kymenegard, avec les villes et forteresses de Frédrikshamm, Vilmanstrand et Kyslat). La paix d'Abo fut complétée en 1746 par une alliance conclue entre les deux États à Saint-Pétersbourg. — Le reste de la Finlande, avec l'archipel d'Aland, fut acquis par les Russes en 1809. A. G.

ABO (GOUVERNEMENT D'), division administrative de l'empire russe, comprenant la Finlande propre et l'archipel d'Aland, 24,171 kil. carrés; 348,006 hab. Ch.-l. *Abo* (*V.* ci-dessus); v. princip., Bjorneborg et Nystad. E.-B.

ABOBRICA, v. de l'ancienne Gallécie, auj. *Bayona.*

ABOLLA, sorte de manteau attaché sur l'épaule ou sur la poitrine par un nœud ou une agrafe. Comme il tombait au-

tour du corps en laissant les bras libres, c'était un vêtement de campagne employé surtout par les soldats et avec lequel on les voit sur les bas-reliefs de la colonne Trajane. — Juvénal donne le nom de *grands manteaux* (*major abolla*) aux philosophes qui se drapaient dans ce vêtement. G. L.-G.

ABOMEY, v. de l'Afrique occid.; cap. du roy. de Dahomey et résidence du roi, à 160 kil. N. de la côte; 24,000 hab. (?) (*V.* DAHOMEY.)

ABONDANT, vge du dép. d'Eure-et-Loir, arrond. de Dreux : 870 habit. Beau château, fabrique de poteries renommées, terre à porcelaine.

ABONNES, nom par lequel on désignait, au moyen âge, les serfs qui, par privilège ou par rachat, avaient converti en une redevance d'argent leurs prestations, tailles et servitudes. L'*abonnement*, en substituant au régime du bon plaisir celui d'un contrat réciproque, fut un acheminement vers l'émancipation générale des serfs.

ABORIGÈNES (lat. *Aborigines*). Dénomination qui veut dire les *habitants primitifs du sol*, et peut naturellement, suivant les temps et les légendes, représenter des nations différentes. Suivant les derniers travaux de la critique, les Aborigènes de Caton auraient été les Sicules ou *Prisci Latini*. Ceux de Varron seraient les Sabins; il leur attribue dans le Latium 13 villes, dont la plupart sont impossibles à identifier; leur pays d'origine est la région montagneuse entre Reate et le lac Fucin. Bien entendu, il n'est fait aucune mention, aux époques historiques, d'un peuple portant ce nom. (*V.* AUTOCHTONES.) DE LA BL—RE.

ABORRAS ou **CHABORAS**, fl. de l'anc. Mésopotamie, affluent de l'Euphrate, à Circesium, auj. *Khabour*.

ABOTIS, v. de l'anc. Égypte supérieure; auj. *Abutitsch* ou *Aboutig*.

ABOU, signifie *père* en arabe: ABOU-Bekr, père de la jeune fille; ABOUlfeda, père de la vérité, etc.

ABOU-ABDALLAH, dernier roi maure de Grenade. (*V.* BOABDIL.)

ABOU-ARYCH, province ou État au N. du Yémen, près de la mer Rouge. Sol aride; cap., Abou-Arych, place forte, résidence du chérif; 7 ou 8,000 hab. en 1834.

ABOU-BEKR, premier khalife; il succéda à Mahomet en 632 de J.-C. Avant sa conversion à l'islamisme, il exerçait à la Mecque une sorte de magistrature criminelle; il était généralement aimé et estimé. Son nom était Abdel-Caba; mais ayant marié sa fille Aïescha à Mahomet, il fut appelé Abou-Bekr (*le père de la vierge*). Il suivit le Prophète à Médine, fut blessé auprès de lui au mont Ohud et se montra l'apôtre le plus zélé de la nouvelle religion. Mahomet le désigna avant de mourir pour faire la prière au peuple à sa place. A son avènement au khalifat, il comprima les soulèvements excités en Arabie par les faux prophètes. Son général, Khaled, vainquit l'imposteur Moçailama, s'empara de l'Irak persan, et conquit la Syrie jusqu'à Damas. Abou-Bekr réunit les fragments épars du Koran dans l'ordre où on les trouve encore aujourd'hui. Il mourut en 634, après avoir désigné Omar pour son successeur. D.

ABOU-DJAFAR ou **GIAFAR-EL-MANÇOUR**, c.-à-d. *l'Invincible*, 2e khalife abbasside, régna de 754 à 775. Lorsque son frère, Aboul-Abbas, mourut, il avait la charge de chef de la caravane des pèlerins de la Mecque (*émir-al-hadji*); il lui succéda; son oncle Abdallah-ben-Ali lui disputant le trône, il envoya contre lui le fameux général Abou-Moslem, qui remporta une victoire décisive, mais fut mis à mort par ordre du khalife. Il lutta contre les Ommiades et les Alides, perdit pendant quelque temps sa domination sur l'Afrique et pour toujours celle de l'Espagne, qui appartint désormais aux Ommiades. Il fit la conquête de l'Arménie, de la Cilicie et de la Cappadoce, s'empara de la Mélitène, comprima divers soulèvements survenus jusque dans sa propre résidence, la ville de Hachemia. En 762, il fonda Bagdad, la nouvelle capitale de l'empire musulman. Habile, courageux, instruit, mais avare, il protégea les sciences et les lettres, qui devaient briller d'un plus vif éclat sous ses successeurs Haroun-al-Raschid et Al-Mamoun. D.

ABOU-HANIFAH-EL-NOHMAN, jurisconsulte et théologien musulman, né à Koufah en 699, m. à Bagdad en 767, surnommé le grand Iman, est le fondateur de la 1re des quatre sectes orthodoxes, celle des Hanéfites. Bien qu'il fût attaché aux descendants d'Ali, le khalife Al-Manzor le ménagea longtemps à cause de ses vertus et de son immense érudition. Mais Abou-Hanifah ne voulut pas admettre la doctrine du khalife sur la prédestination; il refusa les fonctions de juge à Bagdad et désapprouva une condamnation à mort prononcée contre des habitants de Mossoul. Al-Manzor le fit jeter dans une prison où il relut, dit-on, 7,000 fois le Koran. Son tombeau est encore aujourd'hui visité par les pèlerins hanéfites. *V.*, sur les doctrines juridiques des Hanéfites, adoptées par les Turcs et la plupart des musulmans d'Asie, le *Tableau général de l'empire ottoman* de Mouradgea d'Ohsson, t. III, Paris, 1821. D.

ABOUKIR, *Canopus* ou *Thaposiris*, fort de la basse Égypte, au N.-E. d'Alexandrie, près duquel vivent une centaine de pauvres Arabes. Il y a un port et une vaste rade où la flotte française de l'amiral Brueix fut détruite le 1er août 1798 par l'amiral anglais Nelson. En 1799, victoire de Bonaparte sur les Turcs auprès du même lieu. Une armée anglaise, commandée par Sir Ralph Abercromby, y débarqua le 8 mars 1801. Le fort d'Aboukir a été occoupé par les Anglais en juillet 1882. G. D.

ABOUL-ABBAS, surnommé *El Saffah* (le bourreau, à cause de sa cruauté), était fils de Mohammed, arrière-petit-fils d'Abbas, oncle de Mahomet. Il fut le 1er khalife de la dynastie des Abbassides, grâce à l'émir Abd-Allah, son oncle, et au gouverneur du Khoraçân, Abou-Moslem, 752. Son avènement fut le signal d'une réaction sanglante contre les Ommiades. 90 chefs de cette famille furent massacrés dans un banquet auquel il les avait invités sous prétexte d'une réconciliation. Des révoltes éclatèrent : Aboul-Abbas les réprima avec une grande vigueur. Il mourut en 754 à Anbar, dont il avait fait sa capitale. E. D—Y.

ABOUL-CASSIM. *V.* ALBUCASIS et MICHEL DE LUNA.

ABOUL-FARAJI (GREGORIUS ALBUFARAJIUS) appelé aussi Bar Hebræus, célèbre historien, médecin et théologien, de la secte des nestoriens ou jacobites, né à Malatia (Mélitène), en 1226, m. en 1286, fut évêque de Gouba, archev. d'Alep et patriarche des jacobites. Il composa divers ouvrages de philosophie et de théologie; une histoire de sa vie; une *Chronique universelle* écrite en syriaque et allant de la création du monde à l'an 1284 ap. J.-C. Il la traduisit ensuite en arabe, en la complétant à l'aide de documents nouveaux. Elle a été publiée en syriaque, en arabe et en latin par Bruns et Kirsch, Leipzig, 1789; enfin une *Histoire ecclésiastique*. E. D—Y.

ABOUL-FARADJ-ALI, écrivain arabe, né à Ispahan en 897, m. en 967. Élevé à l'école de Bagdad, il se distingua surtout comme historien et comme poète. Il a recueilli dans son *Kitab-Alaghany*, ou Livre des Chansons, un grand nombre de poésies arabes, en y joignant des commentaires d'un grand intérêt historique. Cet ouvrage, découvert en Égypte lors de l'expédition française, existe en manuscrit à la Bibliothèque national.

Quatremère, *Mém. sur le Kitab-Alaghany*, dans le *Journal asiatique*.

ABOUL-FAZL (LE CHEIK ALAMY), écrivain indien, premier vizir et historiographe du Grand Mogol Akbar. Son crédit fut tel, qu'il excita la jalousie de l'héritier du trône, Sélym, qui le fit assassiner en 1608. Il a laissé une histoire intitulée *Akbar-Naméh* (livre d'Akbar) en 2 vol. in-fol.; l'*Ayïn-Akbéry* (Institutes d'Akbar), en 1 vol. in-fol. et qui se joint au précédent ouvrage; c'est une description exacte des 16 gouvernements de l'Hindoustan, faite sous la direction d'Aboul-Fazl; elle se termine par un exposé du brahmanisme.

Langles, *Recherches asiatiques*, et Gladwin, *Ayeen-Akbery*, Calcutta, 1783-6, et Londres, 1800. La 1re éd. est la meilleure.

ABOUL-FEDA, historien et géographe arabe, né à Damas vers 1273, d'une famille princière alliée à celle des Ayoubites, m. en 1331. Il prit une part active aux dernières guerres des croisades, à l'époque où les chrétiens furent définitivement chassés de la terre sainte. Il assista aux sièges de Markab, de Tripoli, de Saint-Jean-d'Acre, 1291, et combattit contre les Mongols. En 1310, le sultan d'Égypte, Naser-Mohammed, lui rendit la principauté de Hamah (anc. Epiphania), que sa famille avait autrefois possédée, avec le titre de mélek (roi). Aboul-Féda était aussi savant que brave. Deux ouvrages très importants lui ont valu en Europe une réputation méritée : 1° un *Abrégé de l'histoire du genre humain*, depuis l'origine du monde jusqu'à l'an 1328. Les 3 prem. parties (hist. des Juifs, des Perses, des Égyptiens, des Grecs et des Romains) ne sont qu'un résumé beaucoup trop succinct et rempli d'erreurs; les 2 dernières (les Arabes avant Mahomet et l'hist. des peuples musulmans) renferment, au contraire, de précieux détails et sont une des sources les plus utiles pour l'histoire de l'Orient; 2° une *Géographie*, ou Livre de la position des lieux, en 28 chap., compilation intéressante, malgré le manque de critique qui lui fait reproduire toutes les erreurs de ses devanciers.

L'hist. d'Aboul-Feda a été publiée et traduite en partie, en italien par Dobelius, Palerme, 1610; en latin par Reiske, Copenhague, 1789-94, et par Fleische, Leipzig, 1831; en français par Noel des Vergers (Vie de Mahomet), Paris, 1837; la géog. tout entière, en français, par M. Reinaud, Paris, 1848. D.

ABOULIOUN, lac de la Turquie d'Asie (Anatolie), au pied du mont Olympe, au S.-O. de Brousse; la plus grande de ses îles, nommée comme lui, passe pour l'ancienne *Apollonia ad Rhyndacum*.

ABOUSCHER ou **BOUSCHER**, angl. *Abushire*. 1. V. de Perse (Farsistan), port de commerce important sur le golfe Persique, à 390 kil. S.-S.-O. d'Ispahan; lat. N. 29°; long. E. 48° 28'. Factorerie anglaise. Export. de chevaux, cachemires, tapis, pierreries, parfums, etc.; 15,000 habitants. — 2. Nouvelle cap. du royaume de Ouadaï, fondée en 1873 et appelée Abechr par Nachtigal.

ABOUSIR, brg de la basse Égypte, sur une branche du Nil. Ruines d'un temple d'Isis.

ABOUTIG, anc. *Abotis*, brg de la haute Égypte, sur la r. g. du Nil. Évêché copte. Récolte d'opium estimé.

ABOVILLE (François-Marie, comte d'), né à Brest en 1730, m. en 1817, fit la campagne d'Amérique sous Rochambeau. Maréchal de camp en 1789, il protesta de son dévouement à l'Assemblée constituante en 1791, commanda en 1792 les armées du Nord et des Ardennes, et se déclara contre Dumouriez lors de sa défection. Inspecteur général de l'artillerie après le 18 brumaire et sénateur, il obtint en 1809 le gouvernement de Brest, adhéra en 1814 au rétablissement des Bourbons et devint pair de France; nommé à la même dignité par Napoléon, il refusa. On lui doit quelques inventions mécaniques, entre autres les roues à moyeux de métal dites *roues à voussoir*. — Ses deux fils, Augustin-Gabriel, né en 1773, m. en 1820, et Augustin-Marie, né en 1776, général de brigade après Wagram, et commandant de l'école de La Fère, succédèrent à leur père dans la pairie.

ABRABANEL, célèbre rabbin juif, né à Lisbonne en 1437, m. en 1508; dirigea les finances d'Alphonse V, roi de Portugal et de Ferdinand le Catholique. Chassé d'Espagne avec tous ses coreligionnaires, il se réfugia à Naples, en Sicile, à Corfou, et mourut à Venise. Très pieux et très instruit, il a laissé, entre autres ouvrages :

Commentaires (en hébreu) *sur la Bible*, Bâle, 1642; *Traité des Œuvres de Dieu*, Venise, 1592; *Recueil des Prophéties messianiques*, Amsterdam, 1644, etc.

ABRADATE, roi de Suse, allié des Assyriens contre Cyrus. Sa femme, Panthée, devint prisonnière de Cyrus, qui la traita honorablement; par reconnaissance, Abradate se joignit aux Perses, mais il fut tué dans la guerre contre les Lydiens. Panthée se donna la mort pour ne pas survivre à son époux.

Xenophon, *Cyrop.*, V et VI.

ABRAHAM, le plus célèbre des patriarches, père de la nation juive, naquit à Ur, en Chaldée, vers 2000 av. J.-C. Sur l'ordre du vrai Dieu, qu'il avait connu dès son enfance, il partit avec son père Tharé, idolâtre, et se rendit à Haran, en Mésopotamie, suivi de Sara, sa femme, et de Loth, son neveu; il erra ensuite dans divers pays, tant pour obéir aux ordres de Dieu que pour trouver des pâturages à ses troupeaux. Revenu à Sichem, il fut forcé, par suite d'une querelle entre des pasteurs, de se séparer de Loth, qui vint habiter Sodome. Abraham se retira dans la vallée de Mambré. Loth ayant été fait prisonnier par quatre rois, Abraham arma ses serviteurs, défit les vainqueurs, et délivra Loth. Comme il revenait de cette expédition, il rencontra Melchisédech, roi et pontife, qui le bénit au nom de Dieu. Déjà, dans plusieurs visions, Dieu lui avait promis de le rendre père d'un grand peuple auquel il donnerait la terre de Chanaan, de bénir en son nom toutes les nations de la terre, et, en signe de son alliance, il lui ordonnait de se circoncire lui et ses descendants. Cependant, Sara était stérile, et Abraham n'avait qu'un fils, Ismaël, d'une esclave nommée Agar; enfin des anges vinrent annoncer la naissance du fils promis. Sara avait 90 ans quand elle le mit au monde : il fut nommé Isaac. Lorsqu'il eut atteint l'âge de 25 ans, Dieu ordonna à Abraham de le lui sacrifier sur le mont Moria; le patriarche allait obéir, quand Dieu retint son bras, et substitua à l'enfant un bélier. Sara étant morte, Abraham épousa Céthura, dont il eut 6 enfants. Il mourut à 175 ans, et fut enseveli près de Sara. Le nom d'Abraham est resté célèbre dans tout l'Orient; les Arabes se glorifient de descendre de lui par Ismaël; le Coran parle de lui, et les musulmans le vénèrent comme les juifs et les chrétiens. M.

ABRAHAM, patriarche arménien, né en 1673, m. en 1749. D'abord moine à Sis, en Cilicie, il fut élu évêque de Trébizonde. Sa conversion au catholicisme lui attira des persécutions qui l'obligèrent à se réfugier au mont Liban, où il fonda le monastère de Saint-Sauveur. Il fit un voyage à Rome, et le pape Benoît XIV le nomma patriarche de Cilicie. C.-A.

ABRAHAM A SANCTA-CLARA ou **ULRICH MEGERLE**, moine augustin, né en 1642 dans le Wurtemberg, m. en 1709. Prédicateur de la cour à Vienne, de 1669 à 1709, il semait ses sermons de plaisanteries et de contes, et son extérieur bizarre cachait une profonde connaissance des hommes et un grand amour de la vérité.

ABRAHAM ECHELLENSIS. *V.* Echellensis.

ABRAHAMSON (Werner-Jean-Frédéric), écrivain danois, né en 1744, m. en 1812, a publié, avec Nyerup et Rhabek, un précieux *Recueil de chants danois du moyen âge* (en danois), 5 vol.; Copenhague, 1812.

ABRANTÈS (Don José, marquis d'), noble portugais, né en 1763 au château d'Abrantès, m. en 1827, était président du conseil de régence lors de l'invasion des Français. Envoyé auprès de Napoléon Ier en 1807, il fut retenu comme otage jusqu'en 1814, et occupa ses loisirs en écrivant des traités d'agriculture et de botanique. En 1824, il prit part aux intrigues qui amenèrent l'assassinat du marquis de Loulé, ami dévoué de Jean VI, et dut s'exiler en Italie. Lorsque don Pedro publia un décret d'amnistie générale en 1826, il voulut revenir en Portugal, fut repoussé, et alla mourir à Londres. C. P.

ABRANTÈS (Duc d'). *V.* Junot.

ABRANTÈS (Laure Permont, duchesse d'), née à Montpellier en 1784, m. en 1838. Elle épousa le général Junot qui revenait d'Égypte, le suivit dans ses campagnes, étudia et observa beaucoup, et, après la mort de son mari, en 1813, se dévoua à l'éducation de ses enfants. Des revers de fortune la déterminèrent à prendre la plume, et, en peu d'années, elle publia une foule de romans et de compositions historiques. Parmi tant de livres improvisés dans les 10 dernières années de Mme d'Abrantès, on remarque ses *Mémoires*, en 18 vol.

ABRANTÈS, v. de Portugal (prov. d'Estramadure), port sur la rive droite du Tage; 5,000 hab. Comm. actif de blé, d'huile et de fruits excellents. On y remarque le couvent et la belle église de Saint-Vincent.

ABRAXAS ou **BASILIDIENNES**, pierres gravées employées comme talismans par les gnostiques, et portant entre autres inscr. le mot *Abraxas*, c.-à-d., en lettres grecques, le chiffre 365, symbole de Dieu d'après Basilide.

Chabouillet, *Catal. des camées... de la Biblioth. impériale*, p. 282; Matter, *Hist. du gnosticisme*, 1844. S. Re.

ABRETTENE, petite contrée de Mysie, sur le Rhyndacus, auj. pays de Khoudavendiguiar (Turquie d'Asie).

ABRÉVIATIONS, chez les Romains. — 1° *Dans les manuscrits.* Il faut distinguer les *notes tironiennes* des *sigles* (de *sigilla*, dimin. de *signa*) ou abréviations proprement dites. Les notes tironiennes, en usage surtout avant le xe siècle ap. J.-C., étaient un système d'écriture tachygraphique, employé par les sténographes pour la transcription de livres entiers. Ces notes auraient été inventées par Tiron, affranchi de Cicéron. (*V. ce mot.*) Quant aux sigles, ils sont rares dans les très anciens mss; ces abréviations de lettres, qui sont fréquentes surtout dans les mss ecclésiastiques, sont la grande difficulté de la lecture, parce que beaucoup sont personnelles aux copistes. Un M initial peut signifier jusqu'à 90 mots différents. — 2° *Sur les monnaies.* Les plus anciennes monnaies ne contiennent aucune abréviation ni aucune légende. Plus tard, on trouve quelques lettres, soit une seule pour désigner un nom d'homme ou un nom de ville, soit plusieurs que l'usage rend d'une lecture facile; car elles sont les abréviations de titres connus ou de formules officielles. Consulter la liste ci-dessous. — 3° *Dans les inscriptions.* C'est là surtout que les abréviations, qui portent aussi le nom de *sigles*, sont particulièrement nombreuses. Presque toute espèce de mots y sont abrégés suivant la longueur de l'inscription et l'étroitesse de la pierre; en dehors de ces abréviations capricieuses, il y en a un très grand nombre dont la lecture est certaine, car elles étaient consacrées soit pour certains titres, pour certains noms historiques ou géographiques, soit pour des formules politiques, judiciaires ou religieuses. Le redoublement des lettres sur les inscriptions pour marquer le pluriel, comme coss pour *consulibus*, AVGGG pour *tres Augusti*, ne commence guère à être employé qu'après le milieu du IIe siècle de notre ère (règne d'Antonin le Pieux); on aurait trouvé *Coss* sur une inscription de Pompéi tracée à la pointe; mais l'usage général de ce redoublement des lettres ne s'introduisit que beaucoup plus tard dans les monuments publics.

Voici la liste des principaux sigles en usage à Rome chez les graveurs d'inscriptions ou de médailles (pour les abréviations numérales, *V.* Chiffres, Monnaies) :

A.	Aulus; annus; ante.
A. A. A. F. F.	Auro argento aere flando feriundo.
A. D.	Ante diem.
A. D. A.	Agris dandis adsignandis.
AED.	Ædilis.
A. N.	Auli nepos.
A. N. F. F.	Annum novum faustum felicem.
B.	Beneficiarius.
B. M.	Bene merenti; bonæ memoriæ.
B. R. P. N.	Bono reipublicæ natus.
C.	Caius; colonia; conjux.
Ɔ *ou* 7	Centuria; centurio.
C. A.	Curam agente.
C. E. B. Q	Cineres ejus bene quiescant.
C. L.	Mulieris libertus.

CL. V.	Clarissimus vir.
CON. KAR.	Conjugi carissimo, *ou* carissimæ.
CON. OB.	Constantinopoli obsignata.
COSS.	Consulibus.
CVR.	Curavit; curaverunt; curante; curantibus.
D.	Decreto; decurio; dedit; dies; divus.
D. D.	Decreto decurionum; dedit, dedicavit; domus divina.
D. D. P. P.	Decreto decurionum pecunia publica, *ou* permissu proconsulis.
D. E. R.	De ea re.
D. I. M.	Deo invicto Mithræ.
D. M.	Dis manibus.
D. M. S.	Dis manibus sacrum.
D. N.	Dominus noster.
D. P. S. F.	De pecunia sua fecit.
D. S. P.	De sua pecunia.
E. M. V.	Egregiæ memoriæ vir.
E. P. EQ. P.	Equo publico.
E. T. EX. TEST.	Ex testamento.
F.	Filius, filia.
F. C.	Faciendum curavit.
FL.	Flamen, Flavius.
FL. P.	Flamen perpetuus.
F. S. ET. S. L. L. P. Q. E.	Fecit sibi et suis libertis libertabus posterisque eorum.
G.	Gaius.
H. B. Q.	Hic bene quiescat.
H. M. H. N. S.	Hoc monumentum heredem non sequitur.
H. P.	Heres posuit.
H. S. E.	Hic situs est.
I. A. P.	In agro pedes.
I. F. P.	In fronte pedes.
IMP.	Imperator.
I. O. M.	Juppiter optimus maximus.
IVN. REG.	Juno regina.
K. S.	Carus suis.
L.	Legio; libertus; Lucius.
L. D. D. D.	Loco dato decurionum decreto.
M.	Marcus; memoriæ; menses; mille.
M. H. M.	Missus honesta missione.
M. C.	Mater castrorum.
M. P.	Millia passuum; monumentum posuit.
MVN.	Municipium.
N.	Nepos; numerus; nummus.
O.	Obiit, obitus.
OB. H.	Ob honorem.
O. E. B. Q.	Ossa ejus bene quiescant.
O. H. S. S.	Ossa hic sita sunt.
O. V. B. Q.	Ossa volo bene quiescant.
P.	Passus; pater; patronus; pedes; pius; posuit.
P. C.	Patronus civitatis, coloniæ; ponendum curavit.
P. M.	Pontifex maximus.
P. P.	Pater patriæ; pecunia publica; principibus.
P. P. F. C.	Pecunia publica faciundum curavit.
PR.	Præfectus; prætor; pridie.
PR. PR.	Præfectus prætorio.
P. S.	Pecunia sua.
Q.	Quæstor; Quintus.
Q. D. E. R. F. P.	Quid de ea re fieri placeret.
Q. M.	Qui militavit.
QQ.	Quinquennalis.
REST.	Restituit.
R. P.	Respublica.
S.	Sacrum; sententia; servus; sibi; Spurius; suus.
S. A. D.	Sub ascia dedicavit.
S. C.	Senatus consultum.
S. ET. S. L. P. Q. E.	Sibi et suis libertis libertabus posterisque eorum.
S. F.	Sacris faciundis.
SP.	Spurius.
S. P.	Sua pecunia; subpræfectus.
S. P. Q. R.	Senatus populusque Romanus.
S. S.	Senatus sententia; supra scriptus.
S. T. T. L.	Sit tibi terra levis.
T.	Testamentum; titulus; Titus.
T. F. I. H. F. C.	Testamento fieri jussit, heres faciundum curavit.
T. P.	Titulum posuit; tribunicia potestate.
TR. PL.	Tribunus plebis.
V. A.	Vixit annis.
V. C.	Vir clarissimus.
V. P.	Vivus posuit.
V. S. L. M.	Votum solvit libens merito.
HS.	Sestertius.
IIV.	Duumvir.
IIIVIR.	Triumvir.
XVIR.	Decemvir.
XX HER.	Vigesima hereditatum.

V. — 1° Carpentier, *Alphabetum Tironianum*, Paris, 1747; Tardif, *sur les Notes tironiennes*, Paris, 1852 (Mém. prés. par div. sav. à l'Ac. des inscr.); Wailly, *Elem. paleogr. lat.*; Graux, *Rev. critique*, 1880, II, p. 404. — 2° Marchand, *Legendes des monnaies romaines*, 1869. — 3° Les index des différents volumes du *Corpus inscr. lat.*, publié par l'Académie de Berlin et la liste a la fin du 2° vol. du recueil de Wilmanns, *Inscr. lat. in usum academicum*, 1873. G. L.-G.

ABRIAL (André-Joseph, comte), savant jurisconsulte, né en 1750 à Annonay, mort en 1828, avocat jusqu'à la réforme de Maupeou, géra un de nos comptoirs au Sénégal, revint en France, fut commissaire du roi et de la république au tribunal de cassation de 1791 à 1799. En 1799, il organisa à Naples le gouvernement républicain, devint ministre de la justice après le 18 brumaire, prit part à la discussion des codes et fut sénateur en 1802. Envoyé en 1808 en Piémont, à Gênes et à Milan pour y proclamer le *Code Napoléon*, il fut nommé comte à son retour. En 1814, le roi le nomma pair. — Son fils, né en 1783, m. en 1840, débuta comme auditeur au conseil d'État, fut préfet du Finistère en 1813, resta fidèle à Napoléon qui le nomma préfet du Gers en avril 1815. Remplacé lors de la 2° restauration, il succéda à son père dans la pairie.

ABRIL (Pedro-Simon), en latin *Aprilus*, grammairien espagnol, né vers 1530 à Alcoraz, près de Tolède; il enseigna les humanités et la philosophie à l'université de Saragosse. On a de lui :

Latini idiomatis docendi ac discendi methodus, 1561; *de Lingua Latina, vel de arte grammatica*, 1587; un *Traité de logique*, 1587; une *Grammaire grecque*, 1586; des traductions espagnoles d'Ésope, de la *Rhétorique*, de l'*Éthique* et de la *Politique* d'Aristote, de la *Médée* d'Euripide, de Térence, des *Lettres familières* et du premier *Discours contre Verrès* de Cicéron. V. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispana*, t. Ier (en lat.). B.

ABRINCATUI, nom latin d'Avranches.

ABROCOMAS, satrape d'Artaxerce Mnémon, ne réussit pas à arrêter la marche de Cyrus le Jeune et des Dix Mille.

ABRON. 1. Fils de l'orateur Lycurgue. — 2. Auteur attique qui écrivit sur les sacrifices et les fêtes. — 3. Grammairien, élève de Tryphon, qui enseigna à Rome sous les premiers Césars. S. R.

ABRONYCHUS, Athénien, commandait un vaisseau aux Thermopyles, pour établir la communication entre Léonidas et la flotte à Artemisium. S. R.

ABROTONUM, femme thrace, passait pour la mère de Thémistocle.

ABRUZZES (Les), contrée de l'Italie méridionale, au N.-E. de l'anc. roy. de Naples, baignée par l'Adriatique, traversée par la chaîne des Apennins. Elle renferme de belles forêts, de fertiles vallées; élève considérable de bestiaux, principalement de moutons; peu d'industrie. Les Abruzzes ont formé trois provinces : *Abruzze Citerieure; Abruzze Ultérieure 1re*, *Abruzze Ultérieure 2e*. Depuis 1864, ces prov. portent les noms de leurs ch.-l., Chieti, Teramo, Aquila. (*V. ces mots.*)

ABSALON, fils de David et de Maacha, se fit remarquer par sa beauté. Ayant assassiné Amnon, son frère, dans un festin, il abusa de la clémence de David pour conspirer contre lui, et le chassa de Jérusalem ; mais il fut vaincu à son tour dans la forêt d'Ephraïm, et réduit à prendre la fuite. Ses longs cheveux s'étant accrochés aux branches d'un arbre, Joab, son ennemi, le trouva dans cet état et le tua, en 1030 av. J.-C., malgré les ordres de David, qui pleura sa mort.

ABSALON ou **AXEL**, né en 1128, m. en 1201. Il fut élu évêque de Rœskilde en 1158, archevêque de Lund, en Scanie, et primat de Danemark, de Suède et de Norvège en 1178; ministre et général sous Valdemar Ier et Canut IV, il fut aussi législateur et protecteur des lettres. Il naquit au Seeland, d'une famille alliée au trône, et fit ses études à Paris. Pour délivrer le Danemark des pirates Vendes, il assiégea lui-même et prit Arkona, dans l'île de Rugen, abattit la statue colossale du dieu Svantevit, gardée par 300 guerriers, soumit les corsaires de Jomsborg (*V.* Palnatoke), et fonda ou restaura Dantzig. Il veilla sans relâche à la sûreté des côtes, et, en construisant, près d'un hameau nommé Hafn, un château fort, il posa les fondements de Copenhague. Il eut une grande part aux codes publiés par Valdemar Ier, et exhorta Saxo et Suénon Aggesen à écrire l'histoire. En 1184, sous Canut VI, Absalon vainquit encore le duc de Poméranie, excité par Frédéric Barberousse. Son *Testament*, dans *Langebeck*, tome V, est curieux pour l'histoire des mœurs. Sa vie a été écrite par Estrup; Soroe, 1826. A. G.

ABSARUM, fl. de l'anc. Colchide. (*V.* Apsarus.)

ABSTEMIUS. *V.* Astemio.

ABSYRTES, fils d'Æétès et frère de Médée; elle le tua et dispersa ses membres pour arrêter Æétès qui la poursuivait, lorsqu'elle s'enfuit avec Jason.

ABUDACNUS (Josephus-Barbatus), jésuite égyptien, né au Caire dans la 2e moitié du xvie siècle, a décrit les coutumes civiles et religieuses des coptes, dans son *Historia Jacobitarum*, Oxford, 1675, et Leyde, 1740.

ABUDIACUM ou **ABUZACUM**, v. de l'anc. Rhétie 2e ou Vindélicie, auj. Epfach, sur le Lech.

ABUS ou **ABA**. Auj. *Ala-dagh*. Ch. de montagne en Arménie, qui se termine au mont Ararat. — nom latin de l'Humber.

ABUSENA, v. de l'anc. Rétie 2e ou Vindélicie, aujourd. Abensberg.

ABYDENUS, historien grec d'époque inconnue, écrivit une histoire d'Assyrie dont on a retrouvé un fragment dans la traduction arménienne de la chronique d'Eusèbe.

V. les fragments de son histoire dans Richter, *Berosi Chaldæorum historiæ*, 1825.

ABYDOS, auj. *Nagara Bourum*, v. d'Asie Mineure, 40° 11' de lat. N., et 24° 4' de long. E., sur l'Hellespont, qui, à cet endroit, n'a que 2 kil. de largeur, vis-à-vis et un peu au S.-E. de Sestos, en Europe. Non loin s'élevait la tour d'où Héro se jeta dans la mer. C'est là que Xerxès passa le détroit sur un pont de bateaux.

ABYDOS, une des villes les plus importantes de l'ancienne Égypte, au N.-E. de Thèbes, sur la rive gauche du Nil, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines entre les villages d'*Arabat-el-Madfuneh* (la ville enterrée) et de *El-Kherbeh*. Elle était le centre du culte d'Osiris et possédait le tombeau de ce dieu. On y a découvert et exploré les restes de magnifiques monuments de Séti Ier et de Ramsès II; les plus remarquables sont le grand et le petit temple.

V. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. Ier.

ABYDOS (Tables d'). On donne ce nom à deux monuments de la chronologie égyptienne trouvés dans les ruines de cette ville. La première a été découverte en 1818 par M. Bankes. C'est une pierre divisée en 26 bandes verticales; on y lit, en hiéroglyphes, les noms des Pharaons jusqu'à Ramsès II, dont le nom revient à la fin de chaque ligne, comme pour indiquer sa supériorité sur tous ceux qui ont gouverné l'Égypte. Ce monument est auj. au Musée britannique, à Londres. (*V.* le *Journal des Savants* de mars 1845.) La seconde a été trouvée en 1864 par M. Dumichen dans le grand temple, que les fouilles dirigées par Mariette ont en partie déblayé. C'est une offrande faite à 75 rois, ses prédécesseurs, et à Osiris, par Séti Ier, 2e roi de la XIXe dynastie, et son fils Ramsès II. Cette nouvelle Table, beaucoup plus complète que l'ancienne, confirme en général les listes grecques de Manéthon et d'Ératosthènes, et est surtout précieuse pour la chronologie des six premières dynasties

V. *Zeitschrift für ægyptische Sprache und Alterthumskunde*, de Brugsch et Lepsius, nov.-déc. 1864, Berlin, où le monument est reproduit; et T. Devéria, *la Nouvelle Table d'Abydos comparée aux autres listes royales de l'anc. Egypte* (*Revue archéol.* de janv. 1865).

C. P. et E. D—y.

ABYLA, cap de l'Afrique, qui termine la presqu'île où se trouve *Ceuta*, anc. *Septem Fratres*. Avec le cap de Calpé, situé en face, en Espagne, il formait les Colonnes d'Hercule.

ABYSSINIE, *Habesch*, vaste contrée sur la côte orient. de l'Afrique, par 6° 16' latitude N. et 32° 41' long. E.; bornée par la Nubie et le Sennaar au N. et à l'O., le littoral de la mer Rouge à l'E., et le pays des Gallas au S.; 4,000,000 d'hab. (?). L'Abyssinie forme une succession de plateaux ou de terrasses étagées les unes au-dessus des autres jusqu'à 2 et 3,000 m., se liant au N. avec les hauteurs qui bordent la mer Rouge en Nubie et en Égypte, au S. avec les plateaux de Kafa et d'Enaréa, et offrant de grands escarpements du côté de Samhara et de l'Adel. De ces plateaux, parmi lesquels on distingue ceux de Samen, avec le m. Detjem, 4,600 m., de Lasta, de Godjam, s'élancent des montagnes isolées (*ambas*), en forme de pyramides, de piliers ou de tours, auxquelles on accède par des gradins taillés dans le roc ou par des échelles. Il y a aussi des roches basaltiques, figurant des orgues colossales. Au milieu des plateaux est le lac Tsana ou Dembéa, élevé de 1,800 mèt. au-dessus de la mer. Les plus grands cours d'eau de l'Abyssinie, l'Abaï (Bahr-el-Azrek ou Nil bleu), le Taccazzé, qui se réunit à l'Atbara, et le Marob ne sont pas navigables à cause de la rapidité de leur cours et des rochers qui encombrent leur lit. Le climat est très chaud dans les régions basses et orageux pendant la saison des pluies. — Les seules richesses minérales exploitées sont les sables aurifères et le sel fourni par les lacs. Le sol est fertile, surtout dans la région moyenne, autour du lac Tsana, où l'on cultive le froment, l'orge, la vigne, l'oranger, l'olivier et les arbres fruitiers d'Europe. En descendant vers la mer Rouge ou vers la Nubie, on trouve le dattier, les arbres à gomme, le cotonnier, le caféier, la canne à sucre, le dourah, le dagoussa, dont on fabrique une boisson. Des forêts épaisses de palmiers, d'ébéniers, de baobabs couvrent les flancs des montagnes et d'excellents pâturages nourrissent de belles races de chevaux, de bœufs et de moutons. Parmi les animaux sauvages, on rencontre l'éléphant, la girafe, les singes, le lion, le léopard, la panthère, l'hippopotame, le crocodile et des serpents énormes. Les sauterelles ravagent souvent ce pays.

Les Abyssins appartiennent à la race éthiopienne, mélangée de coptes et de nègres. Ils sont généralement chrétiens et se rattachent à l'Église copte. Leur patriarche, ou *abouna*, dépend du patriarche copte d'Alexandrie. Les mulsumans et les juifs sont pourtant assez nombreux. (*V.* Abyssinie dans notre *Dictionn. des lettres.*) Deux langues principales sont en usage: le *tigraï* et l'*amharna*; l'*agaou* est employé surtout par le peuple et paraît être l'idiome des anciens habitants du pays; le *ghez* est la langue religieuse et littéraire. (*V.* Éthiopiennes [Langues], dans notre *Dictionn. des lettres.*) Les Abyssins sont ordinairement doux et hospitaliers envers les étrangers, cruels pour leurs ennemis. La civilisation est restée stationnaire chez eux, l'industrie et le commerce n'ont pu se développer, faute de communications faciles et régulières avec l'Europe. Ils fabriquent des étoffes de coton et envoient par caravanes à Massouah ou à Souakim de l'or, de l'ivoire et des esclaves. — Le gouvernement est héréditaire dans une dynastie qui prétend descendre d'un fils de Salomon et de la reine de Saba. Le négous, roi ou empereur, commande à des princes vassaux qui lui envoient des présents et le suivent à la guerre. La loi civile est le *Fetha Keghest*, qui semble dérivé des lois romaines. Les divisions politiques du pays sont fréquemment changées par des révolutions; toutefois on distingue 3 grands États, le *Tigré*, l'*Amhara* et le *Choa*. *V. ces mots.*)

Dans l'antiquité, l'Abyssinie faisait partie de l'Éthiopie. (*V. ce mot.*) Le christianisme paraît avoir été apporté d'Égypte au IVe siècle par Frumentius, et il résista énergiquement à la propagande musulmane. Au temps des croisades, les rois d'Abyssinie eurent des relations assez fréquentes avec l'Europe. Les Portugais leur envoyèrent des ambassadeurs et des missionnaires, qui s'efforcèrent en vain de les convertir au catholicisme. Louis XIV leur envoya aussi une ambassade. En 1855, après une longue période d'anarchie, le négous Théodoros II réussit à se soumettre et à pacifier tout le pays. Mais, comme il retenait un certain nombre d'Européens, entre autres le consul anglais Cameron, l'Angleterre dirigea contre lui une expédition célèbre, en 1867-1868. Théodoros, forcé dans Magdala, se donna la mort, et les guerres civiles recommencèrent, jusqu'à l'avènement du négous Jean, en 1872. Depuis cette époque, l'Abyssinie a été presque constamment en guerre avec l'Égypte. Le négous réclame un port sur la mer Rouge et la cession des districts des Boghos, de Gallabat et de Menza du côté de la Nubie.

Des relations de voyages en Abyssinie ont été publiées par Bruce, Londres, 1804; Salt, Lond., 1809 et 1814; Pearce, Lond., 1831; Beke, dans le *Journal de la Soc. de geographie de Londres*, 1840-42-44; Rochet d'Héricourt, Paris, 1841-1846; Galinier, 1847; Heuglin, Gotha, 1857, et Iena, 1868 (en all.); Antoine et Arnauld d'Abbadie, dans le *Bulletin de la Société de geographie de Paris*, 1849; et Arnauld d'Abbadie, *Douze ans dans la haute Ethiopie*, 1868; F. de Lesseps, dans la *Nouvelle Revue*, mars 1884.

C. P. et E. D—y.

AC, *eau*, finale commune à un grand nombre de noms dans le midi de la France, et dérivée soit du celtique *aa*, soit du latin *aqua*.

ACACALLIS, fille de Minos, fut aimée d'Hermès et d'Apollon.

ACACE. 1. Rhéteur de Césarée auquel Libanius adressa plusieurs lettres. — 2. Évêque de Berrhœa en 378 ap. J.-C., prit part aux luttes théologiques de son temps et persécuta S. Jean Chrysostome. Il mourut en 437, à l'âge de 116 ans. — 3. Surnommé le *Borgne*, chef de la secte arienne des Acaciens, mort en 366 ap. J.-C. Il avait succédé à Eusèbe comme évêque de Césarée. — 4. Évêque de Constantinople, 471-489, fut excommunié en 484 par Félix II dans un concile de Rome. — 5. Évêque de Mélitène en 431, écrivit contre Nestorius.

S. Re.

ACACESIUM, ville d'Arcadie fondée par Acacus, fils de Lycaon.

ACACESIUS, surnom d'Hermès et de Prométhée, synonyme de bienfaisant.

ACADÉMIE, place au bord du Céphise, à 6 ou 8 stades de la porte Dipyle d'Athènes, plus tard employée comme gymnase. Cimon l'orna d'allées de platanes et d'oliviers. Il y avait un temple de Minerve et des autels des Muses, de Prométhée et d'Hercule. La course de la Lampadéphorie avait pour point de départ l'autel de Prométhée. Platon et ses successeurs enseignèrent dans les jardins de l'Académie, d'où le nom de *philosophie académique* donné à leur école. — Il y a trois doctrines académiques: celle de Speusippe et de Polémon; celle d'Arcésilas, au IIIe siècle av. J.-C; celle de Carnéade, au IIe siècle. (Leake, *Topographie d'Athènes*, 1841, p. 195.) — L'*Académie* était aussi le nom d'une célèbre villa de Cicéron, près du lac Averne, sur la route de Puteoli (Pouzzoles), qu'il avait ainsi appelée en l'honneur du jardin de Platon, et où il composa l'ouvrage de philosophie intitulé *les Académiques* (Pline, *Hist. nat.*, XXXI, III, 1). Cicéron avait aussi une *Académie* à Tusculum.

S. Re. et G. L.-G.

ACADÉMIE, société de savants, de poètes ou d'artistes. Dans l'antiquité, on peut citer la *Société des Soixante*, qui existait au IVe siècle av. J.-C.; la *Schola Poetarum* dont Martial parle souvent dans ses épigrammes. Au moyen âge, on compte beaucoup de ces sortes de réunions, dont le nombre ne fit que croître depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Les plus remarquables sont:

En France: l'*École du Palais*, où Charlemagne, Alcuin, Eginhard et d'autres personnages s'assemblaient et prenaient tous des noms empruntés à l'histoire sacrée ou profane; au XIe siècle, l'*Académie de l'Immaculée-Conception*, établie dans la paroisse de Saint-Jean de Rouen; la *Société de Caen*, ou Puy de la Conception; la *Confrérie du Puy*, à Amiens, XIVe siècle; les *Chambres de Rhétorique* de Valenciennes, 1229, de Douai, 1330; les *Cours d'Amour*, surtout celle de Charles VI, fondée sur l'humilité et la fidélité, et instituée en l'honneur des dames; le *Collège de la Gaie Science*, formé à Toulouse en 1323, avec l'approbation de Charles le Bel, supprimé en 1484, rétabli par Clémence Isaure sous le titre de *Jeux Floraux*, érigé en académie par Louis XIV en sept. 1696, supprimé en 1790, rétabli en 1806; l'*Acad. de Fourvière*, à Lyon, XVe siècle; la *Société d'Ant. Baïf*, à laquelle Charles IX et Henri III donnèrent le nom d'académie, 1570, et qui subsistait encore en 1584; la *Société de Valentin Conrart*, 1630, que le cardinal de Richelieu constitua en *Académie française*, par des lettres patentes du 2 janvier 1635; Conrart fut chargé de les rédiger; l'*Académie*

des inscriptions et belles-lettres, fondée en 1663 par Colbert, sous le titre d'*Acad. des inscriptions et des médailles*; elle prit, en 1716, le nom qu'elle porte auj.; l'*Académie des sciences*, fondée en 1666 par Colbert; l'*Académie de sculpture et de peinture*, par Mazarin, en 1648; l'*Académie d'architecture*, en 1671, par Colbert. Ces cinq Académies, supprimées en 1793, furent remplacées en 1795 par l'*Institut des sciences et des lettres*, dont l'idée première avait été fournie par Condorcet. Il était divisé en trois classes : 1° Sciences physiques et mathémathiques; 2° sciences morales et politiques; 3° littérature et beaux-arts. En 1816, il comprit: 1° Sciences physiques et mathématiques; 2° langue et littérature françaises; 3° langues et littératures anciennes; 4° beaux-arts. En 1816, les anc. Académies reprirent leurs noms, sans que l'Institut cessât d'exister. Enfin, en 1833, la classe des *sciences morales et politiques*, supprimée en 1803, fut rétablie sous le nom d'Académie.

Académie française. Elle fut fondée pour travailler à la perfection de la langue française; elle eut pour protecteurs Richelieu, le chancelier Séguier et enfin Louis XIV, en 1672. La 1re édition de son Dictionnaire date de 1694, et la 7e de 1877. Le nombre de ses membres est de 40. (*V*. Livet, *Hist. de l'Acad. française*.)

Académie des inscriptions et belles-lettres. L'objet de ses travaux est l'étude des langues tant anciennes que modernes, des antiquités et des monuments de toute nature dans leur rapport avec l'histoire. Elle publie des mémoires fort estimés, et continue les collections historiques commencées par les bénédictins, telles que : le *Recueil des historiens français* de dom Bouquet, l'*Histoire littéraire de la France, les Historiens des Croisades*, le *Recueil des Ordonnances des rois de France*. Elle a 40 membres.

Académies des sciences. Elle publie des mémoires sur toutes les parties des sciences naturelles, physiques et mathématiques, et admet dans son recueil les mémoires couronnés par elle et ceux des savants étrangers; cette Académie a 63 membres, plus 2 secrétaires perpétuels.

Académie des beaux-arts. Elle dirige les concours qui ont lieu pour les grands prix de peinture, sculpture, architecture, gravure et composition musicale, présente au ministre des candidats pour les places de professeurs aux écoles des beaux-arts de Paris et des départements; de directeur pour l'Académie de Rome, etc. Elle se compose de 40 membres, ainsi répartis : peintres, 14; sculpteurs, 8; architectes, 8; graveurs, 4; compositeurs de musique, 6, et, de plus, 1 secrétaire perpétuel.

Académie des sciences morales et politiques. Elle s'occupe des questions de philosophie, de morale, de législation, droit public, jurisprudence, économie politique, statistique, histoire générale; elle publie des mémoires. Le nombre de ses membres est de 50.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des Académies au scrutin secret. Outre les membres titulaires, les Académies des inscriptions, des sciences, des beaux-arts, des sciences morales et politiques, peuvent s'adjoindre un certain nombre de membres libres, d'associés étrangers et de correspondants. Toutes les classes de l'Institut proposent des sujets de concours et décernent des prix.

Académie de médecine. Elle fut instituée en 1820 pour répondre aux demandes du gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et particulièrement les épidémies, la vaccine, les remèdes nouveaux, etc. Elle se compose de médecins, de chirurgiens et de pharmaciens, et remplace la Société royale de médecine fondée en 1776 et supprimée en 1793, et l'Académie royale de chirurgie fondée en 1731 et dissoute en 1793. Elle publie des mémoires, un bulletin, et décerne des prix. Elle a 40 membres titulaires, plus des associés libres français et étrangers.

ACADÉMIES DÉPARTEMENTALES. *V*. SAVANTES (SOCIÉTÉS).

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES. L'Europe comptait dès le moyen âge un assez grand nombre d'associations littéraires ou artistiques, comme celles des *Meister-sænger* de Mayence, Nuremberg, Ulm et Augsbourg, XIVe-XVIe s., ou la *Société littéraire du Rhin*, 1480. Mais c'est seulement à l'époque de la Renaissance et surtout au XVIIe s. que se formèrent les véritables Académies. L'Acad. florentine *della Crusca*, 1582, publia dès 1612 la 1re édition de son Dictionnaire, qui fait autorité pour la langue italienne. En 1603, le marquis Cesi établit à Rome l'Acad. des *Lincei*, dont Galilée fut membre en 1657. Le cardinal Léopold de Médicis, fonda l'Acad. *del Cimento*, à Florence, pour l'étude des sciences. En 1690, Rome vit naître l'Acad. des *Arcades*, dont chaque membre dut prendre le nom d'un berger d'Arcadie. En Angleterre, la *Société Royale*, fondée à Oxford en 1645, transférée à Londres en 1660, fut bientôt illustrée par Newton. Les Allemands instituèrent à Nuremberg, en 1644, l'*Ordre des bergers et des fleurs de la Pegnitz*, et, à Hambourg, la *Société des beaux esprits allemands*. Le médecin Bausch institua vers 1652, à Schweinfurth, en Bavière, l'Acad. des *Curieux de la Nature*, qui fut nommée, en 1677, Acad. *Léopoldine*. Ces créations se multiplièrent au XVIIIe siècle, sous l'influence des idées françaises, et la plupart des nouvelles Académies furent organisées sur le modèle des nôtres. L'Académie des *sciences de Berlin*, fondée par Frédéric Ier, en 1700, a compté parmi ses membres Leibnitz, Euler et le Français Maupertuis. L'Acad. suédoise d'*Upsal*, pour l'étude des langues scandinaves, date de 1710, et, en 1739, *Stockholm* eut son Acad. des *sciences*. *Saint-Pétersbourg* avait déjà la sienne, fondée par Pierre le Grand dès 1724. En Espagne, le petit-fils de Louis XIV, Philippe V, créa en 1713 l'Acad. *royale espagnole* pour le perfectionnement de la langue castillane, et l'Académie d'*histoire*. On peut encore citer l'Acad. impériale des *sciences* de Vienne, fondée par François Ier; l'Acad. *hongroise de Pesth*, inaugurée en 1866; les Sociétés de *Gœttingue*, 1733, de *Munich*, 1760; l'Acad. de *Bruxelles*; la *Société des antiquaires du Nord*, de Copenhague. C.-S. et E. D—Y.

ACADÉMIE, circonscription administrative universitaire en France. Chaque Académie est administrée par un recteur, qui relève du ministre de l'instruction publique. (*V*. FRANCE et UNIVERSITÉ.)

ACADÉMIE DE FRANCE, à Rome. (*V*. ÉCOLES.)

ACADÉMIE. On appelait ainsi, au XVIIe et au XVIIIe siècle, des espèces de gymnases ou d'écoles militaires à l'usage de la jeune noblesse. Les *académistes* apprenaient l'équitation, le maniement des armes, la musique et les mathématiques. La plus ancienne et la plus renommée des Académies avait été établie dans le palais du Louvre par Pluvinel, écuyer de Henri IV. E. D—Y.

ACADEMUS, héros mythique de l'Attique, qui avait possédé le territoire appelé plus tard *Académie*. S. RE.

ACADIE, nom français de la NOUVELLE-ÉCOSSE. (*V*. ÉCOSSE [NOUVELLE].)

ACALANDRUS, nom ancien de LA SALANDRELLA.

ACAMAS. 1. Fils de Thésée et de Phèdre, un des Grecs qui combattirent devant Troie. Il mourut à Chypre, où le promontoire *Acamas* garda son nom. La tribu athénienne *Acamantis* prétendait également être nommée d'après Acamas. — 2. Guerrier troyen, fils d'Anténor. — 3. Chef thrace allié des Troyens, fut tué par Ajax, fils de Télamon. S. RE.

ACANTHE. 1. V. de l'anc. Chalcidique, sur l'isthme de la presqu'île Acté, colonie d'Andros; auj. *Erisso*. — 2. V. d'Égypte sur la r. g. du Nil au sud de Memphis; auj. *Dachour*, célèbre par un temple d'Osiris. — 3. V. de Carie, sur la presqu'île où était Cnide.

ACAPULCO, v. du Mexique, appartient à l'État de Guerrero, port sur le grand Océan, par 16°50' lat. N. et 102°6' long. O.; 3,000 hab. Climat malsain en été. Exportation assez peu active de cochenille, cacao, indigo, peaux, laines, bois de construction.

ACARNANIE, prov. de la Grèce ancienne, entre le golfe Ambracique, l'Épire, la mer Ionienne et l'Étolie, était habitée par des peuplades sauvages, différentes d'origine, mais confédérées et adonnées à la piraterie. En guerre constante avec l'Étolie, elle fut soumise par Antigone Doson, roi de Macédoine, 225; Rome la déclara libre en 196 et la comprit en 146 dans la province romaine d'Achaïe. Villes : Limnæ, Stratos, Actium. L'Acarnanie est comprise auj. dans le roy. de Grèce; ses habitants, les *Skipetars*, laissent la terre sans culture; le pays est plein de brigands. Pop., 200,000 hab. sous les Romains; auj. 138,000 hab., avec l'Étolie et 7,465 kil. carrés.

V. Heuzey, *le Mont Olympe et l'Acarnanie*, Paris, 1860. G. D.

ACASTUS, un des Argonautes, était fils de Pélias, roi d'Iolcos. Ses sœurs ayant massacré leur père, que Médée avait promis de ressusciter, il chassa Jason et Médée ainsi que ses sœurs et institua des jeux funèbres en l'honneur de son père.

ACCA LARENTIA ou **LAURENTIA**, femme du berger Faustulus qui nourrit et éleva Romulus et Remus. Selon une autre traditon (Macrobe, SAT., I, 10), c'était une courtisane qui vivait au temps de Romulus : son inconduite lui avait mérité le surnom de *lupa*, louve. Acca Larentia est la mère des Lares : ce qui explique le caractère funèbre de la fête que les Romains célébraient en son honneur chaque année au mois de décembre. (*V*. LARENTINALIA.) Ses douze fils auraient constitué le collège religieux des Frères Arvales. (*V*. ARVALES.)

V. Mommsen, *la Vraie et la Fausse Acca Laurentia*, dans les *Rom. Forschungen*, II. G. L.-G.

ACCARON, v. des Philistins, près de la mer.

ACCENSI. 1. Dans la constitution de Servius Tullius, les *accensi* étaient, d'après Niebuhr, des citoyens qui, n'atteignant pas le taux légal pour être compris dans les cinq classes, étaient répartis dans des divisions annexes. — 2. Soldats surnuméraires, attachés à une légion et remplaçant les légionnaires morts ou hors de combat. — 3. Soldats attachés au

service de la cavalerie. — 4. Ordonnances des officiers. — 5. Affranchis qui étaient à la disposition des consuls, des proconsuls, des préteurs, des dictateurs, des empereurs, faisant en quelque sorte fonction d'appariteurs. — 6. Les *accensi velati* étaient sous l'empire un collège de 100 membres se recrutant surtout dans la classe moyenne de la société romaine, et qui était chargé en échange de certains privilèges d'entretenir à ses frais les voies publiques.

Mommsen, *des Accensi velati*, dans les *Annali dell' Inst. arch.*, 1849, p. 209. G. L.-G.

ACCIAIUOLI (Les), famille florentine, originaire de Brixia, et qui tirait son nom de son commerce d'acier (*acciaio*). Riche à Florence, elle devint puissante à Naples avec le grand sénéchal Nicolas Acciaiuoli, 1310-66, qui se distingua par sa fidélité envers la reine Jeanne Ire, et surtout dans la Grèce, dont Rénier, neveu de Nicolas, acquit ou conquit la plus grande partie. Investi dès 1364 des seigneuries de Vostitza et de Corinthe, il parvint à s'en rendre maître, et prit encore aux aventuriers catalans le duché d'Athènes avec Thèbes, Argos, Mégare et Sparte. Diminuée par des partages et tombée de plus en plus sous la dépendance des Turcs, la principauté des Acciaiuoli fut détruite en 1456 par Mahomet II, qui prit Athènes en 1455, relégua le duc François à Thèbes, et l'y fit étrangler en 1458. R.

ACCIUS (L.) ou **ATTIUS**, poète tragique de la fin du IIe siècle av. J.-C., fils d'un affranchi, mourut à plus de 80ans. Cicéron rapporte qu'il eut dans sa jeunesse de fréquents entretiens avec lui. (*Brut.*, XXVIII.) Il fut recherché par les premiers personnages de Rome. Les fragments de ses tragédies témoignent de la vigueur et de l'élévation de son style dont Horace (*Ep.*, II, I, 55) avait déjà parlé. Il avait composé en prose un *Didascalicon*, et des *Annales* mêlées de vers.

Ribbeck, *Tragic. latin. Reliquiæ*; Madvig, *Commentatio de L. Attii Didascalicis*, 1831; G. Boissier, *le Poëte Attius, étude sur la tragédie latine pendant la république*, 1856. G. L.-G.

ACCOLADE, cérémonie usitée au moyen âge dans la réception d'un chevalier, et qui consistait à l'embrasser en lui passant les deux bras autour du cou (*ad collum*), avant de le frapper du plat de l'épée sur l'épaule ou sur la nuque, en prononçant quelques paroles sacramentelles.

ACCOLTI (Benoit), jurisconsulte et historien italien, né à Arezzo en 1415, m. en 1466, enseigna longtemps le droit à Florence, et fut, après Poggio, secrétaire de la république. Il publia avec son frère Léonard un récit de la 1re croisade (*De Bello a christianis contra barbaros gesto pro Christi sepulcro*), Venise, 1532, où le Tasse a pu puiser, et qui a été trad. en français, 1620; et un traité *Præstantia virorum sui ævi*, Parme, 1692. B.

ACCOLTI (Bernard), surnommé l'*Unique*, et **ACCOLTI** (François), fils du précédent, se sont rendus célèbres, le premier comme poète, le second comme jurisconsulte. Les œuvres de Bernard Accolti ont été publiées à Venise, 1519. François a laissé plusieurs ouvrages de droit, entre autres des *Consilia*, Pise, 1481, et des *Commentaires* sur le liv. II des *Decrétales*, Bologne, 1481. M.

ACCORDS (Tabourot, sieur des), procureur du roi au bailliage de Dijon, né en 1547, m. en 1590, publia d'abord quelques sonnets, 1572. Il en fit un entre autres qu'il signa de la devise de ses aïeux; *à tous accords*, et il l'adressa à la fille du président Bégat. Cette demoiselle, dans sa réponse, l'ayant qualifié de *seigneur des Accords*, il garda ce nom sous lequel il imprima ses autres ouvrages. La 1re éd. de ses *Bigarrures* est de Paris, 1582, et la plus récente de 1662. Il l'avait, dit-il, « bâtie pour se chatouiller soi-même et se faire rire le premier, et ensuite les autres. » Il y ajouta un 4e livre qui n'est précédé ni du 2e ni du 3e; il en donne pour raison que ce volume ne serait pas bien bigarré, s'il suivait la façon des écrivains ordinaires. Il traite des *rébus*, des *équivoques*, des *antistrophes*, des *acrostiches*, des *vers rétrogrades* et *léonins*, etc. Tout cela ne laisse pas d'être assez amusant. Le 4e livre est plus sérieux que le 1er; ainsi le voulait encore apparemment la loi de la bigarrure. Les *Touches* furent imprimées à Paris, en 1585. C'est un recueil de poésies ingénieuses, mais la plupart licencieuses. On a plusieurs autres ouvrages de sa façon, les uns sans nom, les autres sous des noms supposés, tels que celui de *J. Desplanches, libraire à Dijon*, sous lequel il publia en 1567, le livre intitulé *Synathrisie* ou *Recueil confus*. C. N.

ACCOUS, ch.-l. de cant. (B.-Pyrénées), arr. d'Oloron. Patrie du poète béarnais Despourrins. C'est peut-être l'*Aspa Luca* de l'Itinéraire d'Antonin.

ACCUM (Frédéric), chimiste allemand, né à Bückebourg en 1769, m. en 1838, alla en 1793 en Angleterre, où il professa, en 1801, la chimie et la minéralogie à Surrey-Institution. Il fut le premier qui appliqua le gaz hydrogène à l'éclairage, et s'associa à cette fin avec le marchand de gravures allemand Ackermann. (*V. ce nom.*) Parmi ses nombreux écrits le *Practical Treatise on gas-lights*, Lond., 1815, est le plus connu. Depuis 1822, il professa à l'Institut polytechnique de Berlin. E. S.

ACCURSE (François), jurisconsulte né à Florence en 1182, m. en 1260. Élève d'Azon de Bologne, il enseigna le droit romain dans cette ville et fut un des principaux rénovateurs des études juridiques au moyen âge. Avec lui commence la seconde période de la Renaissance inaugurée par Irnérius au XIIe siècle. Surnommé l'idole des jurisconsultes, il publia la *Glossa ordinaria*, ou commentaire suivi du code de Justinien, qui résume et complète les travaux des glossateurs de l'époque précédente. La meilleure éd. se trouve dans le *Corpus juris* imprimé à Lyon, 1627, 6 v. in-fol.

V. Panciroli, *De claris legum interpretibus*, II, 29. Ed. T.

ACENE, *Acæna*, mesure de longueur employée par les anciens Grecs. Elle valait 10 pieds grecs, ou 3m,08.

ACERBAS, prêtre tyrien d'Hercule, premier époux de Didon. Il est appelé *Sichæus* par Virgile et *Sicharbas* par Servius.

ACERENZA, anc. *Acherontia*, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 3,817 hab. Château et cathédrale. Ancienne forteresse de Totila, roi des Goths.

ACERNO, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Salerne. Évêché.

ACERRA, coffret à encens pour les sacrifices, chez les Romains. Il était de forme quadrangulaire, orné de quelques sculptures ou moulures, avait un couvercle à charnière, et posait sur quatre petits pieds, souvent façonnés en pieds de griffon. Il était de très médiocres proportions, et un enfant pouvait le tenir ouvert sans embarras. C. D—y.

ACERRA. On a prétendu que c'était aussi un autel portatif pour brûler des parfums devant les morts; Festus en parle seul. C. D—y.

ACERRA, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta), près de Naples; 12,000 hab. Vieille cité Osque, puis municipe romain (tribu *Falerna*), détruite par Annibal. — Autref. *Acerræ*, auj. *Gherra*, fbg de *Pizzighettone*, v. importante de la Gaule Cisalpine, qui défendait le passage de l'Adda. De la Bl—re.

ACERSECOMES, surnom d'Apollon (dont on ne coupe pas la chevelure).

ACESANDRE, hitorien grec d'époque inconnue, écrivit sur Cyrène et la Libye.

ACESAS, né à Salamine de Chypre vers le Ve siècle av. J.-C., artiste célèbre, ainsi que son fils Hélicon, pour ses tapisseries. Il fut le premier à faire un *peplos* pour la Minerve ou Athéné Poliade d'Athènes. S. Re.

ACESIAS, médecin grec, antérieur au Ve siècle av. J.-C., est connu par le dicton : *Acesias l'a guéri*, qui se disait lorsque l'état d'un malade avait empiré par suite d'un traitement. S. Re.

ACESINES. 1. Fl. de l'Inde anc., va se jeter avec l'Hydaspe dans l'Indus; auj. Tchenab. (*V.* Penjdab.) — 2. Auj. *Cantera*, riv. de Sicile, près de Tauromenium.

ACESIUS, surnom d'Apollon à Elis.

ACESTE, roi d'Acesta ou Ségeste en Sicile, fils du fleuve Crinise, reçut, selon Virgile (*Énéide*, V, 35), Énée en Sicile et fit ensevelir Anchise sous le mont Eryx.

ACESTODORUS, historien grec cité par Plutarque, avait écrit entre autres un récit de la bataille de Salamine.

ACESTOR. 1. Surnom d'Apollon. (*V.* Acesius.) — 2. Tragique d'Athènes, contemporain d'Aristophane. — 3. Sculpteur de Cnosse, vers 450 av. J.-C.

ACESTORIDES. 1. Corinthien, qui bannit Agathocle de Syracuse, en 317 av. J.-C. — 2. Compilateur d'époque inconnue, qui écrivit en quatre livres sur les mythes des différentes cités. S. Re.

ACETABULARII. *V.* Acetabulum.

ACETABULUM, originairement vase à vinaigre (*acetum*) était ou bien une mesure de capacité pour les matières sèches ou liquides, équivalant à 0,0684 de litre; ou bien un vase peu profond, de forme cylindrique. Certains *acetabula* étaient les gobelets dont se servaient les escamoteurs. G. L.-G.

ACHAB, roi d'Israël 907-898 av. J.-C., fils et successeur d'Amri. A la prière de sa femme, Jézabel, il dressa un autel à Baal, et les prédictions d'Élie ne le touchèrent pas. Pour agrandir ses jardins, il s'empara de la vigne de Naboth, contre lequel Jézabel suscita deux faux témoins pour le faire mourir. Achab fut tué dans une bataille contre le roi de Syrie. Les chiens léchèrent le sang de ses blessures.

ACHÆA. 1. Surnom de Déméter (Cérès) à Athènes; ce surnom, dont la forme primitive est *Achea*, ne signifie pas *Achéenne*, mais douloureuse (de *achos*, douleur.) — 2. Surnom de Minerve à Luceria, en Apulie. S. Re.

ACHÆUS. 1. Fils de Xuthus et Créuse, père des Achéens. — 2. Général de Séleucus Céraunus et d'Antiochus le Grand,

Il usurpa le titre de roi, fut vaincu et pris par Antiochus et mis à mort en 214 av. J.-C. — 3. Poète tragique, né à Érétrie, en Eubée, en 484 av. J.-C., concourut avec Sophocle et Euripide et écrivit des tragédies et des drames satiriques.

Les fragments qui restent de lui ont été publiés par Ulrichs, Bonn, 1834, et Hauck, *Trag. græc. Fragm.*, 1856. S. Re.

ACHAIE, nommée primitivement *Ægialos* ou *Ægialée*, c.-à-d. *rivage*, puis *Ionie*, petite contrée de l'ancienne Grèce, au N. du Péloponèse, sur la côte S. du golfe de Corinthe. Elle était divisée en 12 villes qui eurent successivement à leur tête Ægium et Hélice. Après la conquête romaine, en 146 av. J.-C., le nom d'Achaïe s'appliqua à toute la Grèce, excepté à la Thessalie et à l'Acarnanie. (*V.* Achéenne [Ligue].) C'était une province sénatoriale prétorienne. Tibère, en l'an 16 ap. J.-C. la fit impériale, mais Claude la rendit au sénat. Le gouverneur résidait à Corinthe. Néron, pour complaire aux Grecs, retira le proconsul et rendit aux cités l'indépendance nominale; mais Vespasien rétablit l'état provincial antérieur. L'Achaïe ne cessa plus d'être administrée par des gouverneurs romains. C'est auj., avec l'Élide, une nomarchie du roy. de Grèce, ayant Patras pour capitale. Produits agricoles; 5,074 k. carrés; 181,632 hab. De la Bl—re.

achaïe (Principauté d'), formée en 1205, lors de la 4e croisade, pour Guillaume de Champlitte, et comprenant l'anc. Péloponèse, avec le duché d'Athènes et de Thèbes pour fief principal. Un neveu de Villehardouin, successeur de Guillaume en 1206, y fonda une dynastie qui dura jusqu'à la destruction de l'empire grec.

V. Huillard-Bréholles, *Appendice II* à l'*Histoire des Croisades* de Michaud, t. IV.

ACHAINTRE (Nicolas-Louis), philologue, né à Paris en 1771, m. vers 1830, se consacra à l'enseignement. Il publia :

Horace, Juvénal, Perse, 1806-1812; *Cours d'humanités*, 13 vol.; la 1re traduction française de l'*Histoire de la guerre de Troie*, de Dictys de Crète, 1815; Horace, traduction de Batteux, augmentée d'un commentaire, 1823 : Perse, traduction de Sélis, revue et annotée.

ACHANTI, contrée d'Afrique. (*V.* Ashantee.)

ACHARD (Frédéric-Charles), chimiste, né à Berlin en 1754, d'origine française, m. à Berlin en 1821. Il appliqua le premier, en 1787, la découverte du sucre de betteraves, faite par Margraff, 1747, et reçut du roi de Prusse le domaine de Kunern (Silésie) pour y exploiter en grand cette nouvelle industrie. Il adapta la défécation à l'acide et la méthode des cristallisoirs. Achard fut membre de l'Académie de Berlin. (*V.* son *Traité sur le sucre européen*, trad. 1812.) C. L.

achard (Louis-Amédée-Eugène), romancier, né à Marseille en 1814, m. en 1875. Outre de nombreux articles dans la presse périodique, et surtout *Lettres parisiennes* dans l'*Époque* et l'*Assemblée nationale*, et les pièces qu'il écrivit pour divers théâtres, on a remarqué, parmi ses romans : *Belle-Rose*, 1847; *la Chasse royale*, 1849-50; *les Châteaux en Espagne*, 1854; *la Robe de Nessus*, 1854; *le Clos Pommier*, 1857; *les Misères d'un millionnaire*, 1861; *les Fourches Caudines*, 1866; *la Vie errante*, 1868, etc.

ACHARIUS (Éric), médecin et botaniste suédois, né à Gefle en 1757, m. à Wadstena en 1819. Élève d'Upsal, pauvre, mais laborieux, il fut un des disciples les plus distingués de Linné. L'Académie des sciences de Stockholm, appréciant ses talents dans le dessin et l'histoire naturelle, lui confia l'exécution des planches destinées aux ouvrages académiques. Au milieu de toutes ses occupations, il fréquentait les hôpitaux, se livrait à l'étude des sciences médicales, et se fit recevoir docteur à Lund, en 1782; il devint médecin distingué, et, en 1789, se rendit à Wadstena, en Ostrogothie, avec le titre de médecin de la province. Nommé, en 1796, membre de l'Académie, il fut chargé de la chaire de botanique en 1803. Il étudia les plantes cryptogames, et s'occupa surtout, pendant un grand nombre d'années, d'un travail sur les lichens, dont il fit une nouvelle distribution, trop subdivisée.

Cette classification a été publiée dans le *Lichenographiæ sueciæ prodromus*, 1798, Linkoeping; puis perfectionnée dans la *Methodus lichenum*, Stockholm, 1803; dans la *Lichenographia universalis*, Gœtting., 1810; enfin dans sa *Synopsis methodica lichenum*, Lund, 1814. F.

ACHARNÆ, dème de l'Attique, à 10 stades au N. d'Athènes. Les habitants, de robustes paysans, ont été dépeints par Aristophane dans sa comédie *les Acharniens*.

ACHARY, docteur musulman, chef de la secte des Achariens, né en 884 ap. J.-C., m. à Bagdad en 936. Il enseignait la prédestination absolue et l'action de Dieu par des causes générales. Dieu est, selon lui, auteur de toutes les actions des hommes, qui sont cependant libres de se porter vers les choses commandées ou défendues.

ACHAZ, roi de Juda, fils de Joathan, célèbre par son impiété; il adora le faux dieu Moloch, et fut puni par l'invasion des rois de Syrie et d'Israël. Délivré par Teglat-Phalazar, roi d'Assyrie, il recommença à outrager Dieu, et mourut détesté à Jérusalem, où l'on refusa de l'inhumer dans le sépulcre de ses pères; av. J.-C. 733-717. L—h.

ACHE, en grec *selinon*, en latin *apium*; c'était le céleri sauvage qui, pour la teinte sombre de son feuillage, servait aux anciens comme ornement dans les cérémonies funèbres; ils en faisaient des couronnes.

ACHÉENNE (Ligue). Vers 280 av. J.-C., selon Polybe, les 12 villes achéennes du N. du Péloponèse reprirent leur ancien gouvernement fédératif; tous les habitants nommaient 1 stratège (2 avant 256), 10 démiurges et 1 secrétaire; chaque ville, régie démocratiquement nommait des députés à l'assemblée générale qui se réunissait deux fois par an à Ægium. Aux triples prétentions de la Macédoine, de Sparte et des Étoliens contre la liberté de la Grèce, Aratus crut pouvoir opposer la ligue achéenne agrandie et régénérée; mais lui-même appela ensuite les Macédoniens contre Sparte, puis contre les Étoliens. Philopémen, puis Lycortas, relevèrent la ligue après lui, et tentèrent de la soustraire aux attaques des Romains; mais le sénat acheta les stratèges Diophane, Aristène, Callicrate (*V.* Métellus); les bannis Damocritus, Diœus et Critolaüs, devenus stratèges à leur tour, ayant soulevé leurs compatriotes, Métellus triompha à Scarphée et Mummius à Leucopetra. La ligue achéenne fut ainsi dissoute en même temps que la Grèce était réduite en prov. romaine, 146 av. J.-C. Les 12 villes de la ligue étaient, suivant Hérodote : Pellène, Ægira, Ægæ, Bura, Helice, Ægium, Rhypæ, Patræ, Pharæ, Olenus, Dyme, Tritæa. Polybe, au lieu de Rhypæ, nomme Ceryneia et Leontion.

Merleker, *Achaicorum*, libri III, 1837; Freeman, *Histoire du gouvernement fédéral*, I, 1863; Vischer, *Petits Écrits*, I, 534; Klatt, *Recherches sur l'histoire de la ligue achéenne*, 1878. A. G et S. Re.

ACHÉENS du Caucase. *V.* Abasie.

achéens, *Achaioi*, nom d'un peuple grec issu d'Achæus et qui s'applique dans Homère, comme les noms d'Argiens et de *Danaï*, à tout le peuple des Grecs.

ACHÉLOUS, auj. *Aspropotamo*, fl. de l'Épire, qui coulait entre l'Acarnanie et l'Étolie. C'est le fleuve le plus long de la Grèce. — Dans la mythologie, c'est un dieu fleuve, fils de l'Océan et de Téthys. Il disputa Déjanire à Hercule, fut vaincu plusieurs fois sous la forme d'un serpent ou d'un taureau. Hercule lui arracha même une de ses cornes qui, remplie par les nymphes de fleurs et de fruits, devint la *corne d'abondance*. On l'invoquait dans les serments. Dans toutes ses réponses, l'oracle de Dodone prescrivait des sacrifices à Achéloüs.

Sur les représentations d'Achéloüs dans l'art, *V.* Gerhard, *Dissert. académ.*, I, 123, 307; II, 519. S. Re.

ACHEM, ATCHEH ou **ATCHIN**, angl. *Acheen*, v. de l'île de Sumatra, cap. du roy. de son nom, port près de l'embouchure du fleuve Achem, sur la côte N.-O. de l'île; 5° 35' lat. N.; 93° 12' long. E. Elle a environ 40,000 habit. Résidence du sultan; commerce actif (or, cuivre, poivre, bétel) avec Singapore, Batavia, le Bengale, etc. — Le roy. d'Achem, qui comprend la pointe N.-O. de Sumatra, de Barus au cap Diamond en contournant la côte, a 2,000,000 d'hab., mahométans; pays riche et fertile (*V.* Sumatra); conquis en 1877, après une guerre difficile de 5 ans, par les Hollandais.

Dulaurier, *Journal asiatique*, 1831, t. VIII. C. P. et E. D—y.

ACHÉMÉNIDES, famille puissante chez les anciens Perses. Cyrus et Darius en étaient membres.

ACHENEAU, riv. de France (dép. de la Loire-Inférieure), affl. gauche de la Loire; prend sa source dans le lac de Grand-Lieu; elle est navigable dans tout son cours, de 21 kil. 500.

ACHENWALL (Godefroi), historien et économiste, né à Elbing, en Prusse, en 1719, m. en 1772. Il professa, à Marbourg et à Gœttingue, l'histoire, le droit et la statistique, dont il comprit un des premiers l'importance. On a de lui :

Éléments de statistique, 1749; *Esquisse de la diplomatie européenne*, 1756; *Hist. des États de l'Europe*, 1759; *Principes d'économie politique*, 1761. E. S.

ACHERLEY (Roger), écrivain anglais de la 1re moitié du xviiie siècle, auteur d'un traité intéressant de la constitution britannique, Londres, 1727.

ACHERON. Il y avait plusieurs cours d'eau ou *lacs* marécageux de ce nom, en Épire, en Élide, dans la Campanie, etc. Les poètes en ont fait un fleuve des enfers. Quelquefois il désigne les enfers mêmes.

ACHERUSIA, nom de plusieurs lacs et marais, que les anciens désignaient comme des ouvertures vers les régions infernales. Il y en avait : près d'Hermione, en Argolide; c'était par là qu'Hercule avait entraîné Cerbère hors des enfers. — En Campanie; c'est auj. le *Lago di Fusaro*. — En Épire, dans la Thesprotie, avec une grotte à laquelle s'attachait la même tradition; c'est auj. la *Gurla*, riv. de Souli. — En Égypte, près de Memphis. — En Bithynie, sur un promontoire voisin d'Héraclée.

ACHÉRY (Dom Jean-Luc d'), né à Saint-Quentin en 1609, m. à Paris en 1685, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur et bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, consacra plus de 50 années de sa vie à de patientes et labo-

rieuses recherches qui lui permirent de retrouver et de faire connaître un grand nombre de documents précieux pour l'hist. ecclésiastique du moyen âge. Il a publié l'*Épître catholique de St Barnabé*, 1645; la *Vie* et les *Œuvres de Lanfranc*, archev. de Cantorbéry, 1648; les *Œuvres de Guibert de Nogent*, 1651; les *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti* (avec dom Mabillon), 1668-1701, enfin le *Spicilegium* (glanures), ou collection d'actes des conciles, de lettres, de diplômes, de poésies et d'autres pièces curieuses tirées en grande partie des biblioth. de son ordre, Paris, 1655-77, 13 v. in 4°, ou 1723, 3 v. in-fol. E. D—Y.

V. Journal des Savants, fév. 1678.

ACHEUL (SAINT-), vge du département de la Somme, cant. et à 2 kil. d'Amiens. Ancienne abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, occupée avant la révolution par des chanoines de la congrégation de Sainte-Geneviève; les jésuites y avaient établi sous la restauration un célèbre collège fermé en 1828.

ACHEUS D'ERETRIE. *V.* ACHÆUS.

ACHIET-LE-GRAND, vge du Pas-de-Calais, cant. de Bapaume, 550 hab. Combat de 1871 entre les Français et les Allemands. E. B.

ACHILL, petite île à l'O. de l'Irlande, dont elle est séparée par un détroit. 6,000 hab.; elle dépend du comté de Mayo.

ACHILLAS, tuteur et général de Ptolémée XII d'Égypte, conseilla le meurtre de Pompée, qui se réfugiait en Égypte après Pharsale. Dans la guerre d'Alexandrie qui suivit, il fut assassiné par ordre d'Arsinoé, fille de Ptolémée (47 av. J.-C.).

ACHILLE, héros grec célèbre dans la guerre de Troie, fils de Pélée, roi des Myrmidons, et de Thétis, fille de Nérée. Phœnix lui enseigna l'éloquence et la guerre, et le centaure Chiron la médecine. Il se joignit à Agamemnon avec 50 vaisseaux. Favori de Minerve et de Junon, il fut devant Troie le rempart des Grecs, et détruisit beaucoup de villes voisines. Dans le butin de Thébé, ville de Cilicie, Chryséis, fille d'un prêtre d'Apollon, était échue à Agamemnon. Son père, Chrysès, invoqua son dieu et attira la peste sur les Grecs. Pour détourner le fléau, Achille fit rendre Chryséis; mais Agamemnon, irrité, ravit à Achille lui-même sa captive Briséis. Achille, furieux, veut tuer Agamemnon; Minerve l'en empêche; il faut même qu'il cède Briséis. Il s'abstient pendant plusieurs jours, pour se venger, de combattre les Troyens. Les défaites des Grecs décident Patrocle à revêtir les armes d'Achille et à combattre à la tête des Myrmidons; il est tué par Hector. Achille venge son ami en tuant Hector, dont il traîne trois fois le cadavre autour de Troie; il ne le rend qu'aux larmes de son père, le vieux Priam. Une flèche empêcha qu'Achille ne vît la chute de Troie. Voilà le récit d'Homère dans l'*Iliade*. Selon d'autres traditions, sa mère, en le trempant dans les eaux du Styx, l'avait rendu invulnérable, excepté au talon par lequel elle le tenait. Calchas ayant prédit qu'il périrait devant Troie, elle l'avait envoyé, déguisé en femme, sous le nom de Pyrrha, à la cour de Lycomède, dans l'île de Scyros. Il y eut un fils, Néoptolème ou Pyrrhus. Ulysse le découvrit dans cette cour en exposant devant lui, avec des bijoux, des armes, qu'il saisit avec un empressement par lequel il se trahit. C'est lui encore qui, fiancé à Iphigénie, fille d'Agamemnon, s'irrite, selon d'anciens récits, de ce qu'on abuse de son nom pour faire venir à Aulis, lieu du sacrifice de la jeune fille ordonné par les dieux, Iphigénie et Clytemnestre sa mère. Il meurt soit d'une flèche de Pâris dirigée par Apollon vers son talon, soit assassiné par Pâris, quand il allait épouser Polyxène, fille de Priam. Ses cendres sont déposées au promontoire de Sigée. — Stace et Gœthe ont écrit des *Achilléides*. Sur Achille, dans les œuvres d'art, voir le *Dict. de l'Acad. des beaux-arts*, t. Ier. Le prétendu *Achille Borghèse*, au Louvre, est en réalité un Mars.

ACHILLE TATIUS, d'Alexandrie, écrivain grec de la fin du IIIe siècle, composa un roman, *les Amours de Clitophon et de Leucippe*, qui ne manque ni d'intérêt ni d'élégance, et qui a été traduit par Clément, 1800. Suidas lui a attribué des ouvrages sur la sphère, l'étymologie, etc.

V. Erotici Scriptores. Bibl. gr.-lat. de Didot. P. T. et S. RE.

ACHILLEE, parent de Zénobie, se fit proclamer empereur en Syrie, sous Aurélien. Il fut obligé de se soumettre. (*V. Vopiscus Aurelian.*, 31.) Les événements paraissent s'être passés en 275 apr. J.-C. — gouverneur d'Égypte sous Dioclétien, se fit proclamer empereur à Alexandrie en 292. Il régna pendant quelque années, puis fut battu et tué dans Alexandrie. Sur ce personnage dont l'usurpation soulève des difficultés chronologiques et sur les médailles vraisemblablement fausses qui portent son nom, *V.* Eckhel, *Doct. num. vet.*, IV, p. 96-98. G. L.-G.

ACHILLEOS DROMOS, c.-à-d. *course d'Achille*, presqu'île à l'embouchure du Borysthène, où Achille avait fait célébrer des jeux; auj. presqu'île *Tendra*.

V. Périple de la mer Noire d'Arrien, dans les *Géogr. min.*, édit. Didot.

ACHILLES STATIUS. *V.* ESTAÇO.

ACHILLINI (ALEXANDRE), anatomiste et philosophe, né à Bologne en 1463, m. en 1512, étudia en France et en Italie, et enseigna la philosophie et l'anatomie à Bologne, puis à Padoue. Il resta toujours attaché à la philosophie d'Aristote et combattit la doctrine de Pomponace sur l'immortalité de l'âme. C'est un de ceux qui ont les premiers disséqué des cadavres humains. On cite parmi les ouvrages qui lui sont attribués les *Anatomicæ annotationes*, Bologne, 1520. Ses œuvres complètes ont été publiées à Venise en 1568 par P. de Monte sous ce titre : *De Subjecto medicinæ*. D—G.

ACHILLINI (CLAUDE), savant italien, né à Bologne en 1574, m. en 1640, était très versé dans la philosophie, la médecine, la théologie. Il enseigna le droit à Parme, à Ferrare et à Bologne. Il cultiva aussi la poésie : imitateur de Marini, il fut admiré en France au temps de Richelieu, qui le combla de ses dons. Ses œuvres complètes ont été publiées à Venise, 1650 et 1662. B.

ACHMET Ier, sultan ottoman, m. en 1617, succéda à son père Mahomet III, en 1603, à 15 ans. Il soutint les Hongrois révoltés contre l'Autriche, puis signa avec Rodolphe II la trêve de Komorn, 1606. Les pachas de l'Asie Mineure se révoltèrent et appelèrent le schah de Perse Abbas Ier, qui battit 3 fois l'armée turque. Achmet traita avec lui en 1615. Il fonda à Constantinople la mosquée qui porte son nom. D.

ACHMET II, sultan ottoman, successeur de Soliman III en 1691, m. en 1695. Son règne fut attristé par la défaite des Turcs à Szlankamen, où 25,000 hommes périrent avec le grand vizir Kiouprougli. Les Vénitiens occupèrent l'île de Chio qu'ils gardèrent jusqu'en 1696. Constantinople fut désolée par la peste, et Smyrne renversée par un tremblement de terre. E. D—Y.

ACHMET III, sultan ottoman, successeur de Mustapha III, en 1703, accueillit Charles XII à Bender, après la bataille de Poltava, 1709; il força Pierre le Grand à signer le traité du Pruth, 1711, et reprit la Morée aux Vénitiens. Mais les victoires du prince Eugène à Peterwardein, 1716, à Belgrade, 1717, amenèrent la conclusion du traité de Passarowitz, 1718. En Asie, les Turcs firent la guerre aux Persans et leur enlevèrent Hamadan et Tauris. Achmet était fort instruit : on lui doit l'établissement de la première imprimerie de Constantinople. Son avarice souleva contre lui le peuple et les janissaires, il fut déposé en 1730 et mourut en 1739. E. D—Y.

ACHRAF ou **ECHREF**, v. de Perse (prov. de Mazenderan), près de Farhâbâd, à 2 kil. de la mer Caspienne; ruines d'un palais d'Abbas II le Grand, qui y avait placé les chantiers de sa marine; ville déchue; 16,000 hab. environ.

ACIDALIE, fontaine près d'Orchomène, dans l'anc. Béotie, consacrée à Vénus et aux Grâces.

ACIDALIUS (VALENS), commentateur et poète latin, né protestant à Witstock, en Brandebourg, vers 1567, embrassa la religion catholique et mourut en 1595, par suite de trop d'assiduité au travail. On a de lui *Notes et Commentaires* sur Velleius Paterculus, Padoue, 1590; sur Quinte-Curce, Francfort, 1594; sur Plaute, Francfort, 1595 et 1607, et sur les Panégyriques anciens. *V.* les *Panegyrici veteres*, Utrecht, 1700. On y remarque une grande érudition, principalement dans les notes sur Plaute qu'il écrivit à 17 ou 18 ans; mais il y a plus d'abondance que de solidité. Ses poésies parurent à Liegnitz, 1603, puis à Francfort, 1612. Ce sont des odes, des vers épiques et des épigrammes. C. N.

ACILIA (GENS), famille romaine, très ancienne, qui fut divisée en plusieurs familles distinguées entre elles par le surnom. (*V.* ACILIUS.)

ACILIA (LOI). On connaît sous ce nom deux lois de la république romaine : 1° *Acilia lex de coloniis deducendis*, de 197 av. J.-C. (*V.* T.-Live, XXXII, XXIX); — 2° *Acilia lex repetundarum*. Sur cette loi relative aux procès de concussion, et sur sa date qui est discutée, *V. Orelli* dans l'*Index des lois* à la fin de son édit. de *Cicéron*. G. L.-G.

ACILIUS. *V.* ACILIA. Les principaux personnages ayant porté ce nom sont : C. ACILIUS, historien, qui écrivit en grec des Annales ou l'histoire de Rome depuis les origines jusqu'à son époque (environ 210 av. J.-C.). Un certain Claudius aurait traduit cet ouvrage en latin. (*V.* Krause. *Fragm. Hist. lat.*, p. 84-87.) — C. ACILIUS, soldat de César; dans un combat naval près de Marseille, il eut la main droite coupée; il sauta sur le vaisseau ennemi et se battit de la main gauche jusqu'à ce que les Romains fussent maîtres de l'équipage. (*V.* Valère Maxime, III, II, XXII.) — M'ACILIUS GLABRIO, consul en 191 av. J.-C. avec P. Cornelius Scipio Nasica; vainqueur d'Antiochus III le Grand, roi de Syrie, aux Thermopyles, et des Étoliens. Son fils lui avait fait élever la première statue dorée qu'on ait vue en Italie. (*V.* T.-Live, XL, XXXIV.) — M'ACILIUS GLABRIO, consul en 67 av. J.-C. avec C. Pison. C'est à lui que s'adresse le passage connu de Cicéron. (*Verr.*, II, XVII.) Il succéda à Lucullus, dans le gouvernement de la Bithynie et du Pont et dans la guerre contre Mithridate. — M'ACILIUS GLABRIO, consul en 91 ap. J.-C. avec le futur empereur Trajan. Ce serait

l'Acilius qui, au dire de Juvénal (IV, xcxiv), aurait simulé la folie comme Brutus pour échapper à la tyrannie de Domitien; cet empereur ne le fit pas moins mettre à mort. G. L.-G.

ACILIUS, riv. de Sicile. (*V.* ACINIOS.)

ACILLIO, nom latin d'AIGUILLON.

ACIMINCUM ou **ACAMINCUM**, v. anc. de la basse Pannonie, peut-être près de la ville actuelle de *Szlankamen* (Autriche-Hongrie), colonie romaine.

ACINCUM. *V.* AQUINCUM.

ACINIPO, v. de l'anc. Espagne bétique, auj. en ruines, près de *Ronda*.

ACINIOS, riv. de l'anc. Sicile, prend sa source au N. de l'Etna, et finit au N. de Catane. On le nommait aussi ACILIUS et ACIS.

ACI-REALE, peut-être l'anc. *Xiphonia*, v. de Sicile, prov. de Catane, au pied de l'Etna, et bâtie sur la lave; port à l'embouchure de l'Acis, dans la Méditerranée; 22,431 hab. Évêché, citadelle, eaux minérales. On montre aux environs la caverne de Polyphème et la grotte de Galatée. Comm. actif en vins, fruits, coton, cire et ouvrages de filigrane; ch.-l. d'un arr. de la prov. de Catane.

ACIS, berger de Sicile, aimé de Galatée. Polyphème, son rival, l'écrasa sous un rocher; les dieux le changèrent en fleuve.

ACIS. *V.* ACILIUS.

ACITODUNUM, v. de l'anc. Aquitaine, chez les Lémovices, auj. *Ahun*.

ACK (PAYS D'), *Pagus Agnensis*, dans l'anc. Bretagne, cap. Lesneven, arr. de Brest (Finistère).

ACKERMANN (JEAN-CHRISTIAN-THÉOPHILE), médecin, né à Zeulenrode dans le Vogtland en 1766, m. en 1801. Élève de Baldinger à Iéna, puis de Richter et Weisbey à Gœttingue il enseigna quelque temps à Halle, revint pratiquer la médecine dans sa patrie, et fut nommé professeur de chimie à Altdorf, où il enseigna la médecine jusqu'à sa mort. Il a traduit et propagé en Allemagne beaucoup de livres étrangers, entre autres les ouvrages de Tissot et de Romazzini; il a publié des commentaires sur plusieurs auteurs anciens et collaboré à l'édition de la *Bibliotheca græca* de Fabricius, publiée par Harles, Hambourg, 1790-1796. Il a publié une *Histoire de la médecine* (en latin), Nuremberg, 1792; un *Manuel de médecine militaire*.

ACKERMANN (RODOLPHE), publiciste et industriel, né en 1764 à Schneeberg (Saxe), mort en 1834, acquit à Paris et à Bruxelles une grande habileté dans l'art de la carrosserie. S'étant rendu à Londres, il ouvrit un magasin de gravures, dit *Depository of arts* (Dépôt des arts), qui eut une réputation européenne. Éditeur d'opuscules typographiques avec de remarquables gravures à l'aqua-tinta (*Microcosm of London, Histories of Westminster Abbey, Universities of Oxford and Cambrigde, Public schools*, etc.), il fonda, en 1823, ces *Annuals*, élégants almanachs de poche, connus sous le nom de *Forget-me-not* (ne m'oubliez pas). L'un des premiers il réussit à rendre imperméables les étoffes de laine et de fil, le feutre, le cuir, le papier. Le premier à Londres, il employa le gaz à l'éclairage de ses magasins. (*V.* ACCUM.)

ACOLHUACANS ou **ACOLHUES**, peuple qui occupa le Mexique avant les Aztèques. (*V. ce nom.*)

ACOMAT ou **ÉTIENNE**, fils d'un prince d'Esclavonie, vit son père épouser sa fiancée. Désespéré, il se retira en Turquie, se fit musulman, devint gendre et grand-vizir de Bajazet II, et se montra toujours favorable aux chrétiens. C'est lui qui fit permettre à Jean Lascaris de fouiller les bibliothèques de la Grèce devenue musulmane. Il mourut après 1511.

ACOMINAT. *V.* NICETAS.

ACONCAGUA, prov. de Chili, bornée à l'E. par les Andes, sol fertile. Ch.-l. San-Felipe-el-Real, v. de 9,422 hab., dans une riche vallée; aux environs, mines abondantes d'or, d'argent et de cuivre. La rivière d'Aconcagua, qui donne son nom à cette province et la divise en deux parties, sort des Andes et se jette dans le grand Océan; pop. de la prov., 135,323 hab.

ACONZ (ÉTIENNE-KOVER), archev. de Sunik et abbé général des mékhitaristes de Venise, né en Transylvanie, 1740, d'une noble famille arménienne, m. à Venise en 1824, très versé dans les lettres sacrées et profanes, il gouverna la congrégation pendant 24 ans. On a de lui:

Géographie universelle, Venise, 1802-16, 11 v.; *Traité historique de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1819-24, 7 v.; *Histoire des conciles œcuméniques*, abrégé de celle de Mansi. *V.* son *Éloge* par Mgr Pianton. Venise, 1825. C—A.

AÇORES, groupes d'îles dans l'océan Atlantique, en face de la côte N.-O. de l'Afrique, appartenant au Portugal, et formant un gouvernement. Elles sont comprises entre 36° 50' et 39° 44' de lat. N.; 27° 33' et 33° 40' de long. O. Superf., 2,388 kil. carrés; 259,800 habit. Ces îles, de formation volcanique, couvertes de montagnes de lave et sujettes à de fréquents tremblements de terre, sont: Florès, Corvo, Terceire, Saint-Georges, Pico, Fayal, Graciosa, Saint-Michel, et Sainte-Marie. Sol fertile: grains, oranges, citrons, vins excellents. Les Açores forment 3 départements: qui ont pour ch.-l.: Angra, (Terceire); Ponta-Delgada (Saint-Michel), et Horta (Fayal). Probablement connues des Arabes, retrouvées au XVe siècle, par un vaisseau flamand, et occupées par le Portugais Cabral, en 1432, elles étaient désertes et couvertes de forêts; il les fit défricher.

ACOSTA (EMMANUEL), jésuite portugais qui vivait au XVIe siècle. On a de lui une *Hist. des missions de son ordre* en Orient, trad. lat. du P. Maffeï, Dillingen, 1571.

ACOSTA (JOSEPH D'), jésuite espagnol, m. en 1600, provincial au Pérou et ensuite recteur à Salamanque, a laissé une *Hist. naturelle et morale des Indes* (en espagnol), Séville, 1591, in-4°, très estimée, et traduite en français par Rob. Regnault, 1598, 1606, 1616, et un traité *De promulgatione Evangelii apud Barbaros*, Salamanque, 1588, etc.

ACOSTA (URIEL), né à Oporto vers la fin du XVIe siècle, était fils d'un juif converti. Il abjura le catholicisme et se réfugia à Amsterdam où il revint à la religion de ses pères. Mais ses doctrines hétérodoxes et un traité qu'il publia contre l'immortalité de l'âme le firent exclure de la synagogue et même emprisonner par l'ordre des magistrats. Il se soumit à une pénitence publique, essaya de se venger en tuant un de ses ennemis et se brûla la cervelle en 1647. L'histoire de sa vie, écrite par lui-même, a été publiée et réfutée par Limborch, sous ce titre d'*Exemplar vitæ humanæ*, dans son *Amica Collatio*, Gouda, 1687. E. D—Y.

ACQUAPENDENTE, v. d'Italie (province de Rome); 6,000 hab. Évêché. Construite sur un rocher, d'où tombe une belle cascade.

ACQUAVIVA, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Bari; 7,000 hab. (*V.* AQUAVIVA.)

ACQUI, *Aquæ Statiellæ*, v. du roy. d'Italie, dans la prov. d'Alexandrie, sur la Bormida; 10,000 hab. Fabr. de soieries. Évêché; eaux thermales; ruines d'un aqueduc romain. Elle est défendue par une citadelle. Les Espagnols la prirent en 1745, les Piémontais en 1746; les Français y battirent les Autrichiens et les Piémontais en 1794; auj. ch.-l. d'arrondiss.

ACRA, ANKRAM ou **INKRAN**, v. maritime, capitale du roy. de son nom dans la Guinée supérieure sur la Côte d'Or, par 5° 35' lat. N.; 7° 12' long. O.; 12,000 hab. C'est le point le plus favorable au commerce sur cette côte; aussi les Anglais y ont des forts (*James-Fort, Christiansborg*), et, depuis 1872, *Crèvecœur*, acheté aux Hollandais.

ACRÆ, v. anc. de Sicile, au S.-O., près de la source de l'Anape, colonie de Syracuse; auj. *Palazzuolo*. — V. d'Étolie, situation incertaine.

ACRAGAS. 1. Fils de Jupiter et d'Astérope, fondateur d'Agrigente. — 2. Célèbre graveur ou ciseleur du Ve siècle av. J.-C. S. RE.

ACRAGAS, nom grec d'AGRIGENTE.

ACRAGAS ou **AGRAGAS**, riv. de Sicile, au pied des murs d'Agrigente. Ce n'est qu'un petit torrent encaissé dans de profondes ravines, auj. *Fiume di San Biago*.

ACRATOS ou **ACRATOPOTES** (buveur de vin pur), héros appartenant au cycle de Bacchus que l'on honorait en Attique.

ACRE, mesure de superficie employée autrefois en France et valant d'ordinaire un arpent et demi. Elle est encore usitée en Angleterre, où elle vaut, en mesures françaises, 40 ares 47 centiares, et en Écosse, où elle vaut 51 ares 42 centiares; en Irlande, où elle vaut 65 ares 54 centiares, et en Saxe, où elle vaut 55 ares 9 centiares.

ACRE ou **SAINT-JEAN-D'ACRE**, anc. *Acco* et *Ptolémaïs*, v. forte de la Turquie d'Asie, dans l'eyalet de Saïda, à 110 kil. N.-N.-O. de Jérusalem, au pied du Carmel, sur la Méditerranée et dans la baie de son nom par 32° 55' lat. N. et 32° 43' long. E.; entrepôt du commerce de coton de la Syrie; port assez bon, quoique en partie comblé. Cette ville, d'origine hébraïque ou phénicienne, s'appela d'abord Acco, et devint florissante sous la domination des Ptolémées d'Égypte, qui lui donnèrent le nom de Ptolémaïs. Sous les Romains, elle reçut une colonie; en 636, elle fut prise par les mahométans. Conquise par les chrétiens à la suite de la 1re croisade, 1104, et reprise par Saladin, elle fut rendue aux chrétiens en 1191, après un siège mémorable de 22 mois, par les deux rois Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion. Elle reçut alors le nom de Saint-Jean-d'Acre d'une magnifique église qu'y élevèrent les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et devint, pendant un siècle, le centre de la puissance et du commerce des chrétiens en Orient. Ruinée par les Turcs, elle se releva au XVIIIe siècle, sous le pacha Djezzar, et résista à Bonaparte en 1799. En 1832, elle fut prise par Ibrahim-Pacha, fils du

vice-roi d'Égypte, après un siège très meurtrier de 5 mois et demi, et la paix de Kutaya, 14 mai 1833, la donna au vice-roi avec toute la Syrie et l'Asie Mineure jusqu'au Taurus. Elle commençait à peine à se relever, quand elle fut bombardée par la flotte anglo-austro-turque, sous les ordres de Napier (4 nov. 1840). Méhémet-Ali perdit alors cette ville avec toute la Syrie; auj. 5,000 hab. en grande majorité musulmans.

ACRISIUS, arrière-petit-fils de Danaüs et frère jumeau de Prœtus, qu'il chassa du royaume d'Argos. Prœtus étant revenu avec les Lyciens et ayant pris Tirynthe, que les Cyclopes fortifièrent pour lui, les deux frères firent un partage; Acrisius reçut Argos. Il fut tué par son petit-fils Persée, fils de Danaé, sa fille. S. Re.

ACROCÉRAUNIENS (Monts), c.-à-d. sommets exposés à la foudre, auj. *monts de la Chimère,* chaîne de la Grèce occid., dans l'Épire, dont elle forme la côte abrupte. — Partie N.-E. du Caucase, sur la côte de la mer Caspienne.

ACROCORINTHE. *V.* Corinthe.

ACRON, héros étrusque, né à Cortone, fut tué par Mézence.

ACRON (Helenius), commentateur latin de la fin du IIe siècle, a laissé des commentaires sur Horace (publiés par Hantal, 1866), sur Térence et peut-être sur Perse. Les scolies sur Horace nous sont parvenues dans un remaniement du VIIe siècle. D—r et S. Re.

ACRON ou **AGRON**, médecin d'Agrigente, vivait au temps de la guerre de Péloponèse. C'est à lui que Plutarque attribue l'idée d'avoir fait allumer des feux dans les rues d'Athènes pendant la peste. Il était très orgueilleux, et s'attira par ses prétentions les railleries d'Empédocle.

ACROPOLE, c.-à-d. *ville haute,* citadelle. Celle d'Athènes, voisine de la colline de l'Aréopage, était l'Acropole par excellence. Pausanias l'a visitée et décrite: après un sentier sinueux, on traversait les Propylées, formant vestibule; à droite, on voyait le temple de la Victoire, d'où l'on dominait la mer; en face et sur le haut du plateau, le Parthénon, où se conservait le trésor public et la statue de Minerve, par Phidias, en or et en ivoire. A gauche du Parthénon étaient les temples d'Érechthée et de Minerve Poliade. Au bas de la citadelle étaient le théâtre de Bacchus et l'Odéon.

V. Beulé, *Acropole d'Athènes*, Paris, 1863; E. Burnouf, *l'Acropole*, 1877.

ACROPOLITE (George), né à Constantinople vers 1220, m. vers 1282. Après avoir été grand logothète ou premier ministre, il fut envoyé par Michel Paléologue vers Grégoire X pour négocier la réunion des Églises grecque et latine. Au concile de Lyon, 1274, il abjura le schisme au nom de l'empereur; mais cette réunion ne fut pas approuvée par ses concitoyens. Il a écrit une Chronique contenant l'histoire de l'empire grec de 1204 à 1261, dont nous n'avons peut-être qu'un abrégé. Il est publié dans la *Byzantine* de Bonn. — Son fils, Constantin, lui succéda comme grand logothète et persista dans le schisme. Il a écrit une *Vie de St Jean Damascène*, insérée dans les Bollandistes. S. Re.

ACTA. Ce mot était employé à Rome dans différentes acceptions, dont les principales sont les suivantes:

Acta diurna, publica, populi, urbana. Ces écrits, qu'il faut distinguer des Annales maximi et des Acta senatus (*V. ces mots*) rapportaient trois sortes de faits: 1° Les faits intéressant la chose publique (politique intérieure); 2° les faits relatifs à la famille impériale; 3° la chronique de Rome ou les «faits divers». Cette publication, d'un caractère beaucoup moins général que nos journaux, fut établie par Jules César d'une façon régulière pendant son premier consulat, en 59. Ces *Acta populi* ont peut-être disparu lors du transfert de l'empire à Constantinople.

Acta forensia, judiciorum. Les *Acta forensia* désignent dans la langue du droit romain les écrits privés destinés à constater les faits juridiques. Les *Acta judiciorum* s'appliquent aux actes relatifs à la juridiction des magistrats.

Acta militaria. C'étaient les registres où étaient inscrits dans chaque légion l'effectif, les congés, les comptes de chaque soldat. (Végèce, II, xix.)

Acta principis. Ce sont ou les actes accomplis par l'empereur en arrivant au principat (d'où l'expression *jurare in verba principis*), ou la relation écrite, faite par la chancellerie impériale, des actes publics de l'empereur.

Acta senatus. On désignait ainsi les procès-verbaux officiels des séances du sénat, publiés avec les documents officiels ou diplomatiques. Jules César régularisa aussi ce service, comme celui des *Acta diurna*. (Suét., *Cæs.*, xx.) Ces *Acta* ont été une source pour les auteurs de l'*Histoire Auguste*. (*V. ce mot.*)

V. Le Clerc, *des Journaux chez les Romains*, 1838; Hübner, *de Senatus populique Romani actis*, 1858, excellent travail. G. L.-G.

ACTE ADDITIONNEL AUX CONSTITUTIONS DE L'EMPIRE, loi du 22 avril 1815, que Napoléon Ier promulgua, à son retour de l'île d'Elbe, comme un supplément aux constitutions de l'Empire, bien qu'il n'y ressemblât en aucune façon. Il donnait de véritables garanties constitutionnelles: le pouvoir législatif était partagé entre l'Empereur, une Chambre des pairs héréditaire, et une Chambre des députés élue tous les 5 ans.

V. Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, t. XIX, et Benjamin Constant, *Mém. sur les Cent-jours*, 1829.

ACTE DES CORPORATIONS, bill décrété le 20 déc. 1661 par le parlement anglais, et suivant lequel nul ne pouvait être membre d'une corporation ou conseil municipal et même exercer un emploi séculier quelconque s'il n'avait, pendant l'année précédant son élection, reçu le sacrement suivant le rit de l'Église anglicane. A. G.

ACTE D'ÉTABLISSEMENT, bill du parlement anglais, (juin 1701), décrétant que nul ne pourrait monter sur le trône d'Angleterre s'il n'était protestant; que si la reine Anne, désignée pour succéder à Guillaume III, venait à mourir sans enfants, la couronne passerait à la branche protestante des Stuarts, dans la personne de Sophie, duchesse de Hanovre, petite-fille de Jacques Ier par sa mère, qui avait épousé Frédéric V, électeur palatin; que si un prince ayant des États hors des trois royaumes était appelé au trône, la nation ne pourrait être engagée dans aucune guerre relative à ces États; qu'aucun étranger ne pourrait ni remplir des fonctions publiques, ni recevoir de la couronne des donations; que tout membre des communes qui accepterait des fonctions ou une pension du roi serait soumis à la réélection. Ce bill, avec celui qui proscrivait les catholiques, était destiné à consolider la révolution de 1688.

ACTE D'HABEAS CORPUS. *V.* Habeas corpus.

ACTE D'INDEMNITÉ. C'est, chez les Anglais, la lettre de grâce octroyée à un condamné.

ACTE DE NAVIGATION, loi sur la navigation et le commerce maritime de l'Angleterre, que Cromwell fit voter par le parlement le 9 oct. 1651. Aucun navire ne pourrait faire le commerce avec les colonies anglaises ou le cabotage avec l'Angleterre si le propriétaire, le capitaine et les trois quarts des matelots n'étaient sujets de la Grande-Bretagne. Une foule de produits désignés ou d'articles de commerce ne pourraient être apportés en Angleterre que sur des navires anglais. Enfin les États européens ne pouvaient importer que des produits du sol ou de l'industrie du pays auquel appartenait le navire. Cette mesure politique, que les Hollandais furent obligés de reconnaître et d'accepter, à leur grand détriment, lors du traité de 1654, assura le monopole du commerce de la Grande-Bretagne à la marine anglaise. En 1661, on en suspendit les dispositions pour Hambourg, Brême, Dantzig, et pour Lübeck pendant une année seulement. L'Angleterre ne s'est relâchée de ces principes d'exclusion que longtemps après, lors de la révolution française. L'acte de navigation, modifié et adouci sous l'administration libérale de Canning et de Huskisson (*V. ces noms*), a été aboli au mois de juin 1849. A. G.

ACTE DE PROCLAMATION, acte par lequel les autorités anglaises reçoivent le droit d'interdire et de disperser toutes réunions et assemblées illégales ou dangereuses.

ACTE DU TEST. *V.* Test.

ACTE D'UNIFORMITÉ, bill du 19 mai 1662, par lequel le parlement anglais décréta que l'on ferait usage, dans tous les lieux du culte public en Angleterre, du livre de prières tel qu'il avait été rédigé par l'Église anglicane, et que tous les bénéficiers ecclésiastiques donneraient leur sincère assentiment à tout ce qui y était contenu et prescrit. Les ministres et professeurs n'ayant pas prêté le serment imposé ne pouvaient s'approcher à plus de 5 milles des lieux où ils avaient prêché et enseigné. A. G.

ACTE D'UNION, bill du parlement anglais qui proclama en 1800 l'union législative, c.-à-d. avec un seul et même parlement, à partir du 1er janvier 1801, de la Grande-Bretagne (Angleterre et Écosse) et de l'Irlande. L'abolition de ce bill (ou le *Rappel de l'Union*) a été vainement réclamée par Daniel O'Connell et l'est encore aujourd'hui par le parti des *nationalistes* irlandais.

ACTE CAPITULAIRE. Délibération prise dans un chapitre de chanoines ou de religieux.

ACTÉ, affranchie, fut préférée par Néron à Octavie. Elle survécut à l'empereur.

ACTÉ, nom ancien de l'Attique, ou, selon Suidas, du rivage seulement, *actè*, en grec, signifiant rivage.

ACTÉON, chasseur thébain, petit-fils de Cadmus, élève de Chiron. Il surprit Diane au bain, fut changé en cerf et déchiré par ses chiens. Selon Euripide, dans sa pièce des *Bacchantes*, il s'était proclamé plus habile chasseur que la déesse. Orchomène, en Béotie, lui rendait un culte particulier.

ACTES DES APOTRES, le 5e ouvrage du Nouveau

Testament. Il fut écrit en grec par St Luc, vers l'an 63, 64 ou 65 de J.-C., et rapporte presque tous les travaux des apôtres pour la propagation du christianisme, pendant une période de 29 à 30 ans. — nom donné, à un journal satirique et royaliste, au début de la révolution. (*V.* PELTIER.)

ACTES DIURNES. *V.* ACTA.

ACTIACUS, surnom d'Apollon adoré à Actium.

ACTIAQUE (ÈRE). *V.* ÈRE.

ACTIAQUES (JEUX). Jeux grecs célébrés en l'honneur d'Apollon sur le promontoire d'Actium. Auguste les renouvela en l'honneur de la victoire qu'il remporta en ce lieu. On les célébrait tous les 5 ans, le 2 sept., à l'anniversaire de la bataille d'Actium. Ils se composaient de concerts de musique, de jeux gymnastiques et de combats équestres. Les mêmes jeux furent aussi célébrés à Rome, tous les 5 ans, par les soins des 4 collèges sacerdotaux.

ACTINOMANCIE. C'était la divination par les étoiles.

ACTISANÈS, roi d'Éthiopie, conquit l'Égypte, selon Diodore, sous le règne d'Amasis.

ACTIUM, auj. *La Punta*, entre Azio, à l'E., et Prevesa, à l'O., v. et promontoire de Grèce, sur la côte occid., à l'extrémité N. de l'Acarnanie, à l'entrée du golfe Ambracique ou d'Arta, célèbre par la bataille navale du 2 sept. de l'an 31 av. J.-C., dans laquelle Octave battit Antoine et Cléopâtre. Octave, en mémoire de ce jour, fit agrandir le temple d'Apollon à Actium, construisit en face de l'anc. ville, sur la côte d'Épire, la brillante Nicopolis, et renouvela, en les rendant quinquennaux, les jeux actiaques, qui se célébraient tous les 3 ans en l'honneur d'Apollon.

ACTIUS, poète romain. (*V.* ACCIUS.)

ACTON (JOSEPH), né à Besançon, d'une famille irlandaise 1737, m. en 1808, alla chercher fortune en Italie; se distingua comme chef de l'escadre toscane dans l'expédition malheureuse des Espagnols contre Alger, en 1775; accepta peu après les offres de la cour de Naples, où il obtint, par l'intrigue plutôt que par le talent, la faveur du roi Ferdinand, et surtout celle de la reine Marie-Caroline (*V. ces noms*), et devint ministre de la marine, de la guerre, directeur des finances, et enfin, 1785, premier ministre, au moment même où Charles III d'Espagne, père de Ferdinand, exigeait son renvoi. Tout-puissant dès lors et étroitement lié avec lord Hamilton, ambassadeur d'Angleterre, il fut toujours hostile à la France, et même, après la paix (oct. 1796), il poussa, dès l'année suivante (avril et nov.), Ferdinand à entrer dans une nouvelle ligue contre elle, et à faire dans les États romains une invasion que Championnet, vainqueur des Napolitains, punit en fondant la république parthénopéenne (janv. 1799). Rentré à Naples avec Ferdinand, il fut, sur la demande de la France, écarté des affaires lors du traité de 1801, mais ne quitta définitivement le ministère qu'en 1803 pour se retirer en Sicile. R.

ACTOR, grand-père de Patrocle, d'où le nom d'ACTORIDES donné aux membres de cette famille. S. RE.

ACTUARIUS, médecin grec qui vivait vers la fin du XIII[e] siècle. Son vrai nom est JEAN, FILS DE ZACHARIE; mais il est plus connu sous celui d'*Actuarius*, titre de la plupart des médecins de la cour du Bas-Empire. On peut le considérer comme le dernier médecin grec et l'un des plus importants. Il paraît avoir le premier introduit en Europe l'usage des purgatifs doux (*casse, manne*, etc.).

Pour quelques parties de ses ouvrages, nous n'avons que des trad. latines: 1° *de Actionibus et affectibus spiritus animalis hujusque nutritione*, en 2 liv.; c'est un traité d'hygiène, publ. en grec, Leipzig, 1774; 2° *Methodus medendi et de medicamentis compositis*, en 8 liv.; publié en partie en grec par Ideler, *Physici et medici græci minores*, Berlin, 1841; 3° *de Urinis*, 7 liv.; en grec, collection d'Ideler. Les ouvrages d'Actuarius ont été réunis en latin: Paris, 1556; Lyon, 1556, et dans la collection des *Medicæ artis principes*, d'Estienne, 1567.

ACTUARIUS, greffier chargé de dresser sous la direction d'un *curator actorum* les *acta senatus* ou les *acta populi*. (*V. ces mots.*) — officier ou sous-officier chargé d'un service administratif auprès des armées, comme de la tenue des *acta militaria* (*V. ce mot*), et surtout du service des vivres. La fonction de ces officiers est réglée par une loi de Valentinien, Valens et Gratien. (*Cod. Just.*, XII, XXVIII.) G. L.-G.

ACTUS, mesure agraire des anciens. Il y avait l'actus carré de 120 pieds, ou 12 ares 64 centiares, et le petit actus de 120 pieds de long sur 4 de large, valant 42 centiares. — Voie agraire de la largeur d'un char, pour la circulation des chariots et des troupeaux. — sillon de 120 pieds de long (35[m],56) qu'un bœuf de labour traçait sans s'arrêter.

Hultsch, *Griechische und rœmische Metrologie*, 1862.

ACUMENUS, physicien d'Athènes, ami de Socrate.

ACUNA (CRISTOVAL D'), jésuite espagnol, vivait dans la première moitié du XVII[e] siècle. Il accompagna Texeira dans sa deuxième exploration du fleuve des Amazones, 1639, et écrivit en espagnol le récit de son voyage. Madrid, 1641, in-4°; trad. française, Paris, 1682; anglaise, par Markham, Londres, 1859. E. D—Y.

ACUNHA (MAISON D'). *V.* CUNHA.

ACUSILAUS, d'Argos, l'un des premiers historiens grecs, vivait dans la dernière partie du VI[e] siècle av. J.-C. Ce qui reste de ses *Généalogies* a été réuni par Sturz, 1787 et 1824, et dans les *Fragments des historiens grecs* de Didot. S. RE.

ACUTO (GIOVANNI). *V.* HAWKWOOD.

ADA, sœur de Mausole, fut reine de Carie, de 344-340, chassée du trône par son frère, elle fut rétablie en 334 par Alexandre.

ADAD REMMON OU **MAGEDDO**, v. de Judée (tribu de Manassé), au N.-O. de Samarie; Néchao, roi d'Égypte, y vainquit, vers 609 av. J.-C., Josias, roi de Juda. Les Romains la nommèrent Maximianopolis.

ADÆUS, de Macédoine, contemporain d'Alexandre, a laissé quelques épigrammes dans l'*Anthologie*. Un autre poète du même nom était natif de Mitylène.

ADALBÉRON, archev. de Reims en 969, m. en 988, chancelier de Lothaire et de Louis V, donna un grand renom aux écoles de Reims, qui furent dirigées par le savant Gerbert, son secrétaire et son ami. Il contribua à faire donner la couronne à Hugues Capet et le sacra en 987. E. D—Y.

ADALBÉRON (ASCELIN), évêque de Laon en 977, m. en 1030, élève de Gerbert dont il devint ensuite l'ennemi. Il livra à Hugues Capet son rival Charles, duc de Lorraine, et l'archev. de Reims, Arnoul. On a de lui un poème satirique dédié au roi Robert, Paris, 1663, et dans le tome X de D. Bouquet.

ADALBERT, nom de plusieurs marquis et ducs de Toscane au moyen âge. Le plus connu est Adalbert I[er], qui refusa de reconnaître Charles le Chauve comme empereur et fut excommunié par Jean VIII. E. D—Y.

ADALBERT (SAINT), évêque de Prague en 983, baptisa le prince des Hongrois, Geysa, prêcha l'Évangile en Pologne et en Prusse. Il souffrit le martyre à Fischhausen, sur les bords du Frisches Haff le 29 avril 997. On lui attribue le chant national des Polonais *Boga-Rodzica*.

ADALBERT, archev. de Brême, m. en 1072, disputa la régence à l'archev. de Cologne, Hannon, pendant la minorité de l'empereur Henri IV, et finit par l'emporter. Trop indulgent pour son pupille, il gouverna avec une rigueur impolitique et provoqua une révolte des Saxons. E. D—Y.

ADALGISE, fils de Didier, roi des Lombards, défendit Vérone contre Charlemagne, 774, et se réfugia à Constantinople. Il tenta de soulever l'Italie méridionale contre les Francs, mais fut vaincu et probablement mis à mort en 788.

ADALHARD, petit-fils de Charles Martel et cousin de Charlemagne, moine et abbé de Corbie, m. en 826, fut conseiller de Pépin roi d'Italie et disgracié avec son frère Wala à l'avènement de Louis le Débonnaire. Membre distingué de l'École palatine, il avait écrit un *Libellus de ordine Palatii*, dont l'archev. Hincmar cite de curieux fragments. On a de lui les Statuts de l'abbaye de Corbie, publiés par D. Luc d'Achéry.

V. sa *Vie*, par Paschase Ratbert, dans D. Bouquet, t. VI, et Himly, *Wala et Louis le Débonnaire*. E. D—Y.

ADALIA OU **SATALIEH**, anc. *Attalia* ou *Olbia*, v. fortifiée de la Turquie d'Asie; port sur la Méditerranée, dans le golfe de son nom, au S.-O. de l'eyalet de Konièh. Beaucoup de ruines de l'anc. Attalia, située sur la frontière de Pamphylie et fondée par Attale II, Philadelphe. M.

ADAM, premier homme et père du genre humain. Dieu le créa à son image et à sa ressemblance le 6[e] jour de la création; il forma son corps du limon de la terre (Adam veut dire en hébreu *homme* et *terre*), et le plaça dans le paradis terrestre en lui défendant de toucher aux fruits de l'arbre de la science du bien et du mal. Adam, entraîné par Ève, sa femme, désobéit, fut chassé du Paradis et assujetti à la mort, ainsi que toute sa race, infectée comme lui du péché originel, mais à qui Dieu promit un rédempteur. Il fut le père de Caïn, d'Abel, de Seth, ainsi que d'autres fils et filles dont la Genèse ne donne pas les noms. Il vécut 930 ans.

ADAM DE BRÊME, chanoine de Brême et directeur de l'école de cette ville, a composé une *Histoire ecclésiastique des églises de Hambourg et de Brême*, de 788 à 1072, en latin; Copenhague, 1579, in-4°; Helmstædt, 1670, in-4°. Nous n'avons pas de livre plus précieux sur l'histoire de l'établissement du christianisme dans le N. de l'Europe. Son style est simple et coulant, mais verbeux, et il semble, à son inexactitude, qu'il cite presque toujours de mémoire. Il avait fait très jeune un voyage en Danemark, où le roi Suénon Estrithson lui avait donné de curieux renseignements, d'après lesquels il écrivit son livre *de Situ Daniæ*, etc., Leyde, 1629.

V. Lindebrog, *Scriptores rerum germ. septentrionales*, Hamb., 1706. *V.* surtout Pertz, *Monumenta Germaniæ*, vol. IX. A. G.

ADAM (DE SAINT-VICTOR), théologien français, m. en 1177, a laissé une prose en l'honneur de la Sainte Vierge et

une curieuse épitaphe en vers latins, conservée jusqu'à la révolution dans le cloître de Saint-Victor de Paris.

ADAM, dit *l'Écossais* ou *le Prémontré*, religieux prémontré du XIIe siècle. St Norbert l'envoya enseigner et prêcher dans l'Écosse, sa patrie. Devenu évêque de Withern, il mourut en 1180. L'éd. de ses Œuv., Anvers, 1639, in-fol., contient des sermons, des traités dogmatiques et des lettres.

ADAM, abbé de Perseigne, dans le diocèse du Mans, vers 1180, d'abord bénédictin à Marmoutier, puis cistercien, fit un voyage à Rome avant 1195; prêcha en France la 4e croisade et fut admiré pour ses vertus. Il a laissé 28 lettres, publiées par Baluze et D. Martène, et plus de 200 sermons dont on n'a imprimé que ceux qui contiennent les éloges de la Vierge : *Adæ abbatis Perseniæ... Sermones*, 1662.

ADAM DE LA HALE, dit *le Boçu d'Arras*, trouvère français du XIIIe siècle, suivit à Naples Robert II, comte d'Artois, en 1282. Il composa pour les divertissements de la cour de Naples le *Jeu de Robin et de Marion*, pastorale, qui eut un grand succès. Il mourut à Naples vers 1287. On peut le compter parmi les créateurs du théâtre en France. Ses *Jeux* contiennent de vives saillies et des traits comiques. Son poème du *Roi de Sicile*, à la gloire de Charles d'Anjou, roi de Naples, s'arrête à l'arrivée du frère de St Louis à Rome. Il composait lui-même la musique de ses pièces.

Li Jus Adan (*le Jeu d'Adam*) a été publié par M. de Monmerqué dans les *Mélanges de la Société des Bibliophiles français*, Paris, 1828, ainsi que *Li Jus de Robin et de Marion*, 1822. *Li Congiés Adan d'Aras* se trouve dans les *Fabliaux* de Méon, Paris, 1808. Le poème *C'est le Roi de Sézile* est dans le t. VII des *Chroniques nationales françaises* de M. Buchon, Paris, 1828.

ADAM D'ORLETON, évêque d'Hereford, puis de Worcester, puis de Winchester, m. en 1375, vieux et aveugle, conseilla en termes équivoques le meurtre d'Édouard II.

ADAM (MAÎTRE). *V.* BILLAUT.

ADAM (JEAN), jésuite limousin, m. en 1684, prédicateur et écrivain médiocre, a laissé des sermons et des ouvrages de controverse contre les jansénistes et les protestants. Il prêcha le carême à la cour en 1656.

ADAM (LAMBERT-SIGISBERT), sculpteur, né à Nancy en 1700, m. en 1759, vint à Paris en 1719, obtint le prix en 1723 et alla 10 ans à Rome. Il y restaura avec succès 12 statues en marbre, dites *la famille de Lycomède*, récemment découvertes. On a de lui un groupe de *la Seine et la Marne* pour la cascade de Saint-Cloud, *Neptune et Amphitrite* pour le bassin de Neptune à Versailles, un *St Jérôme* auj. à Saint-Roch, etc. Il avait de la correction et de l'élégance, mais ne fut pas à l'abri du faux goût de son temps. — Son frère, NICOLAS-SÉBASTIEN, né à Nancy en 1705, m. en 1778, alla à Rome en 1726, fut reçu comme lui à l'Académie, et a laissé *le Martyre de Ste Victoire*, bas-relief en bronze, dans la chapelle de Versailles, un *Prométhée dévoré par le vautour*, au Louvre, etc.

ADAM (JACQUES), né à Vendôme en 1663, m. en 1735, fut présenté par Rollin à l'abbé Fleury qui l'associa à ses recherches historiques. Il devint précepteur, plus tard secrétaire des commandements du prince de Conti et membre de l'Académie française, 1723. Il a travaillé à la trad. de l'*Hist. universelle* de De Thou, 1734, à celle de la *Relation du cardinal de Tournon sur les missions en Chine*, Paris, 1733. On a encore de lui :

Mémoires de Montecuculli, trad. française, Amsterdam, 1734; sa traduction d'Athénée a été utilisée par Lefebvre de Villebrune, Paris, 1789-91. *V.* son Éloge par d'Alembert.

ADAM (ROBERT), architecte écossais, né en 1728 à Kirkaldy, m. en 1792. Architecte du roi en 1762 et membre de la Chambre des communes, il a construit à Édimbourg et à Glasgow, de concert avec son frère, beaucoup d'édifices plus remarquables par la distribution intérieure, et surtout les ornements, que par les grandes parties de l'architecture. On a d'eux à Londres toute une suite de maisons sur un plan uniforme, qui a conservé, en souvenir des deux frères, le nom d'*Adelphi*. Adam a publié la *Description des ruines du palais de l'empereur Dioclétien à Spalatro*, Londres, 1764. L'introduction est savante et bien écrite. Les dessins de ses ouvrages ont été gravés à Londres, 1778.

ADAM (ALEXANDRE), savant écossais, né en 1741, m. en 1809. Directeur de la haute école d'Édimbourg, il améliora les méthodes d'enseignement. On a de lui un *Précis de géogr. et d'hist.*, une *Grammaire latine*, 1772; un *Lexique latin*, 1805; un *Dictionnaire de biographie classique*, 1800, et un *Abrégé des antiquités romaines*, 1791, trad. en français par de Laubépin, Paris, 1818, ouvrage utile, mais trop incomplet, bien que surchargé de citations.

ADAM (ÉDOUARD-JEAN), né à Rouen en 1768, m. en 1807; chimiste-manufacturier, célèbre par la découverte qu'il fit d'un nouveau procédé pour distiller les vins, il a résolu ce problème toujours proposé avant son importante découverte : *Extraire du vin, par une seule et même opération, toutes ses parties spiritueuses, et en fixer le titre de spirituosité, selon les besoins du commerce*. Adam mourut, ruiné par la perte des procès qu'il eut à soutenir contre ses contrefacteurs. C. L.

ADAM (J.-LOUIS), célèbre pianiste, né à Müttersholtz (Alsace), vers 1760, m. en 1848, étudia sans maître, vint à Paris à 17 ans, et s'y fit connaître par des symphonies pour piano, harpe et violon. Professeur au Conservatoire en 1797, il eut pour élèves H. Lemoine, Mlle Beck, Kalkbrenner, etc.

ADAM (ADOLPHE-CHARLES), compositeur de musique, né à Paris en 1803, m. en 1856. Fils du pianiste Louis Adam, il fut élève de son père, de Reicha et de Boïeldieu. Il écrivit d'abord des fantaisies pour le piano et des airs de vaudevilles. Son premier ouvrage dramatique fut *Pierre et Catherine*, représenté en 1829 au théâtre de l'Opéra-Comique, dont le genre convenait mieux que tout autre à la nature de son talent. Il y obtint d'éclatants succès avec *le Chalet*, 1834; *le Postillon de Longjumeau*, 1836; *le Brasseur de Preston*, 1838, et, sans abandonner son théâtre favori, il fit jouer à l'Académie royale de musique les ballets de *Gizèle*, 1841; *la Jolie fille de Gand*, 1842; *le Diable à quatre*, 1845. Membre de l'Institut en 1844, il fonda, trois ans plus tard, un *Théâtre-Lyrique*, qui devait accueillir de préférence les ouvrages des jeunes compositeurs. L'essai réussit d'abord, mais Adam fut ruiné par la révolution de février 1848. Il rédigea la critique musicale au *Constitutionnel* et fut nommé en 1849 professeur de composition au Conservatoire. Ces nouvelles occupations ne l'empêchèrent pas de donner encore à l'Opéra-Comique *le Toréador* et *Giralda*, qui sont restés au répertoire; à l'Opéra, *la Filleule des fées* et *le Corsaire*; au nouveau Théâtre-Lyrique, *la Poupée de Nuremberg*, *le Bijou perdu* et *Si j'étais roi*. On peut encore citer les arrangements de *Richard Cœur de Lion*, 1841, et du *Déserteur*, 1842; la musique du drame *la Faridondaine*, et une opérette jouée aux Bouffes Parisiens, *les Pantins de Violette*, 1856. Il a laissé de nombreuses compositions pour le piano, pour les musiques militaires, des cantates, un *Noël* justement célèbre, un *Mois de Marie* et deux *Messes*, dont la seconde est fort remarquable. Ses articles de critique musicale ont été publiés sous ce titre : *Souvenirs d'un musicien*. La musique d'Adam n'est ni originale ni savante : elle manque parfois de distinction, jamais de facilité ni d'esprit. Elle n'est jamais ennuyeuse, c'est là surtout ce qui a valu à l'auteur un succès de popularité qui dure encore.

ADAM (ALBERT), peintre allemand, né à Nordlingen en 1785, m. en 1862, prit part à la campagne de 1809 contre l'Autriche, suivit le prince Eugène en Russie, et reparut, pour faire de nouvelles études sur les champs de bataille, auprès de Radetzki, en 1848-49. On cite ses batailles de la *Moskova*, de *Novare*, de *Custozza*, son *Assaut de Duppel*, une série de chevaux arabes pour le roi de Wurtemberg, 120 grandes lithographies publiées sous le titre de *Voyage pittoresque militaire*, un album de *Souvenirs de la campagne de l'armée autrichienne en Italie en 1848-49*, etc. B.

ADAM (JEAN-VICTOR), peintre, né à Paris, en 1801, d'un graveur estimé, m. en 1866, fut élève de Meynier et de Regnault. Ses œuvres les plus importantes, placées au musée de Versailles, sont : *l'Entrée des Français à Mayence*, *la Bataille de Castiglione*, *le Passage du fort de Bard*, et *la Bataille de Montebello*. Il eut aussi des succès dans la lithographie de genre.

ADAM (PIC D') ou **HAMATEL**, montagne de l'île de Ceylan, garnie de forêts et de précipices, dont la hauteur est de 2,227 m. A une époque de l'année, les populations y accourent en foule pour adorer Bouddha, qui de là s'envola aux cieux; on y conserve une pierre avec l'empreinte de son pied, selon les indigènes; de celui d'Adam ou de St Thomas, selon les chrétiens du pays. G. D.

ADAMA, v. de l'anc. Pentapole de Palestine, près de la mer Morte, retrouvée par l'expédition scientifique dirigée par M. de Saulcy, en 1850.

V. Voyage aux villes maudites Sodome, Gomorrhe, Seboïm, Adama, Zoar, par Ed. Delessert. Auj. *Souk-et-Thalmet*, d'après Saulcy.

ADAMANTIUS, juif d'Alexandrie, fut chassé de cette ville en 415 ap. J.-C., vint à Constantinople et y embrassa le christianisme. On a de lui un traité sur la *Physionomie* dédié à Constantin, gendre de Théodose le Grand. Il a été publié par Franz dans les *Scriptores physiognomiæ veteres*, 1780. S. RE.

ADAMAWA ou **ADAMAOUA**, contrée de l'Afrique centrale (Soudan), entre 7° et 11° lat. N., 9° et 13° long. E., bornée au N. par le Bornou, à l'E. par le Baghermi, à l'O. par le Haoussa, au S. par des pays encore inconnus. Elle est traversée vers le centre, de l'E. à l'O., par la Tchadda ou Binoué; le reste du pays est généralement montagneux, surtout au N., où le mont Alantika a plus de 2,700 m. Sol fertile en millet, arachide, sorgho; beaux pâturages. Le fond de la population est nègre; la principale tribu est celle des Batta. — Ce pays se nomma *Foumbina* jusqu'au commencement du XIXe siècle, o les princes fellatahs, Othman et son fils Bello, le soumirent et lui imposèrent, avec l'islamisme, le nom d'Adamawa. De-

puis la mort de Bello, 1832, le pays est à peu près indépendant sous son gouverneur, qui prend le titre de sultan. Cap. *Yola.*

V. Barth, *Travels*, II. C. P.

ADAMI (Leonardo), né à Bolsena en 1691, m. en 1719, servit quelque temps sur un corsaire français. Revenu dans sa patrie, il se livra avec ardeur à l'étude des langues anciennes et orientales, et devint bibliothécaire du cardinal Imperiali. Il a publié, à Rome, en 1716, le 1er v. d'une *Hist. de l'Arcadie* (en latin), et préparé deux éditions des *Œuvres de Libanius* et de *Jornandès*, qui sont restées manuscrites. E. D—y.

ADAMS (Guillaume), navigateur anglais, m. en 1620. S'étant embarqué comme pilote en 1598 sur la flotte de l'amiral hollandais Jacques de Mahn, destinée aux Moluques, mais bientôt dispersée par les orages, il aborda au Japon le 19 avril 1599, y fut emprisonné avec quelques-uns de ses compagnons; il parvint, par son intelligence et son habileté dans la pratique de divers arts, à gagner la faveur de l'empereur, et obtint pour les Hollandais la permission de commercer dans l'empire. Pendant longtemps il servit de pilote aux vaisseaux qui allaient dans les contrées voisines, mais il revenait toujours dans le Japon, où il jouissait d'une grande considération et où il possédait des terres.

V. le *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes Orientales.* V. aussi, dans le tome Ier du *Recueil* de Purchas, deux lettres où Adams raconte ses aventures, Londres, 1626.

ADAMS (Samuel), un des auteurs de la révolution des États-Unis de l'Amérique du N., né à Boston en sept. 1722, m. en 1803. Membre du Congrès général en 1774, il excita l'opposition contre les lois fiscales de l'Angleterre, et donna l'idée d'organiser des sociétés populaires en leur donnant un centre dans celle de Boston. Lors du combat de Lexington qui commença la révolution : « Quelle glorieuse matinée ! » s'écria-t-il, et il fut le premier à élever ses vues jusqu'à l'indépendance complète; il soutint vivement ce parti comme député du Massachusetts. Son ardeur ne s'accommodait pas de la prudence de Washington. Après avoir été un des auteurs de la constitution du Massachusetts, il devint membre du sénat, et resta défenseur ardent de la démocratie. Il vécut et mourut pauvre. Sa *Correspondance* avec le président John Adams a été publiée en 1800.

ADAMS (John), second président des États-Unis de l'Amérique du N., 1797-1801, né à Braintree (Massachusetts), en 1735, d'une famille puritaine qui avait quitté l'Angleterre en 1630. Député au Congrès en 1774, il proposa dès mai 1776 l'adoption du gouvernement républicain. Il fut envoyé en France en 1777 pour presser la conclusion d'un traité. Envoyé en Angleterre 3 ans après, il revint à Paris, où ses démêlés avec Franklin lui suscitèrent des embarras. Il réussit mieux en Hollande. On le revit en France, en 1782, et en 1785 à Londres, toujours comme envoyé de la nouvelle république. De retour en Amérique en 1787, il travailla avec Washington et le parti fédéraliste à faire modifier la constitution, devint vice-président, puis président. Jefferson ne l'emporta sur lui en 1801 que d'une voix. Il se retira dans son domaine de Quincy, près de Boston, n'ayant eu d'ennemis que les démocrates exagérés. Il y mourut le 4 juill. 1826, le même jour que Jefferson et le jour anniversaire de la déclaration d'indépendance. Il a laissé une *Hist. de la querelle entre la Grande-Bretagne et les colonies américaines; Défense de la constitution des États-Unis; Nécessité d'une balance entre les pouvoirs d'un gouvernement libre*, Londres, 1787; le même ouvrage parut à Londres en 1794, sous ce titre : *Hist. des principales républiques du monde;* traduct. française, Paris, 1792 — Son fils, John Quincy Adams, né en 1767, m. en 1848, fut le 6e président, 1825-29, après avoir été ministre des États-Unis à Berlin, à Vienne, en 1814, et à Londres. Il resta fidèle au parti fédéraliste et soutint toute sa vie la cause de l'abolition de l'esclavage. A. G.

ADAMS, v. des États-Unis (Massachusetts), pont naturel en marbre blanc sur l'Hodsak; carrières de marbre; 8,000 h.

ADAN ou **AZAN**, appel des musulmans à la prière, a lieu 5 fois par jour; le crieur qui l'annonce du haut des minarets porte le nom de muezzin (qui appelle). Voici la formule deux fois répétée : *Dieu est grand ! J'atteste qu'il n'y a de Dieu que le Dieu unique; j'atteste que Mahomet est l'apôtre de Dieu. La prière est préférable au sommeil. Venez à la prière.* D.

ADANA, v. de la Turquie d'Asie (Anatolie), par 36° 58' lat. N. et 32° 47' long. E., ch.-l. d'un livah de l'eyalet d'Alep, sur le Sihoun (*Sarus*), à 35 kil. de son embouchure dans la Méditerranée; 12,000 hab. qui émigrent en partie l'été à cause de l'insalubrité du climat. Quelques ruines antiques et un pont construit sous Justinien. Comm. de vins, grains, etc.

ADANA (Eyalet d'), gouvernement turc de l'Asie Mineure, comprend auj. la moitié orientale de la côte de l'Asie Mineure sur la Méditerranée, et l'intérieur jusqu'au Taurus au N. et à l'O. et le Liban à l'E.; la Méditerranée forme sur ses côtes le golfe d'Alexandrette, au S. Pays montagneux, riche en mines de cuivre, de fer et de plomb dans les hautes régions du Taurus, à Gullek et près d'Adana. Les vallées du Sihoun et du Djihoun sont plantées en sésame et en coton; la côte entre leurs embouchures est marécageuse et malsaine. Ce pays correspond presque exactement à l'ancienne Cilicie. Sup., 37,000 kil. carrés; pop., 335,000 habitants. Ch.-l., *Adana;* v. pr., Tarsous, Mersina, le meilleur port sur la côte orientale; Sélefké, Ermenek, à l'O. C. P.

ADANSON (Michel), naturaliste français, né à Aix en Provence, d'un père d'origine écossaise, en 1727, m. en 1806. A 21 ans, il entreprit au Sénégal un voyage scientifique, qui dura 5 ans. Membre de l'Académie des sciences en 1759, il repoussa par attachement à la France les offres de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre. La Révolution le ruina. Il supporta la misère sans se plaindre et sans interrompre ses études. En 1798, il fut appelé à l'Institut et reçut du Directoire une pension doublée sous l'Empire. Adanson travailla toute sa vie à établir une classification naturelle des végétaux : à l'aide de 65 systèmes artificiels, il distribua le règne végétal en 58 familles, d'après cette idée de rapprocher dans une même famille les genres qui seraient réunis le plus grand nombre de fois dans ces systèmes. Malheureusement il s'arrêta à ce dénombrement, et négligea l'appréciation et la subordination de ces caractères. Une orthographe nouvelle (botanike, filosofe, kelke) et une nomenclature barbare rendent difficile la lecture de son principal ouvrage : *Famille des plantes*, Paris, 1763, réimprimé en 1764 sous ce titre : *Méthode nouvelle pour apprendre à connaître les différentes familles des plantes*, Paris; on a encore de lui *Voyage au Sénégal* et *Hist. des coquillages*, Paris, 1757, pl.; des Mémoires, dans les *Mém. de l'Acad. des sc.*, années 1759 à 1779; des articles dans le supplém. de l'*Encyclopédie*, et un grand nombre de mss dont il donna le catalogue en 1775 : le plus important, 27 v. in-8°, a pour titre *Ordre universel de la nature;* c'est l'exposition incomplète de son système et de sa méthode de classification.

V. son *Éloge*, par Cuvier, 1807. F.

AD AQUAS, v. de l'anc. Lusitanie, auj. *Fuente Carcada.* — v. de l'anc. Dacie, auj. *Ferodo-Giœgi :* eaux chaudes. — Passeris, en Étrurie, auj. *Bagni Giaginelli.*

AD AQUILEJA, v. d'Etrurie, auj. *Insisa*, sur l'Arno.

AD ARAS, v. de Bétique, auj. *Venta de Arrecife.*

ADARE ou **ADAIR**, v. d'Irlande, comté de Limerick; 1,100 hab. Belles ruines.

ADASPIENS, *Adaspii*, peuple du Caucase, soumis par Alexandre le Grand.

AD CALEM, en Ombrie, auj. *Gagli.*

AD CASAS CÆSARIANAS, en Étrurie, auj. *San-Giovanni.*

AD CENTESIMUM, c.-à-d. près du 100e mille, v. du Picenum, sur le Tronto.

ADDA, *Addua*, riv. d'Italie, prend sa source près de Bormio (*V.* Adule), au sommet de la Valteline, passe à Sondrio, traverse le lac de Côme, devient navigable, passe à Lodi et se jette dans le Pô (rive gauche), à 8 kil. au-dessus de Crémone. Flaminius Nepos battit sur ses bords les Gaulois, 223 av. J.-C., et Théodoric y défit Odoacre, 490 ap. J.-C. — Sous Napoléon Ier, l'Adda donna son nom à un département du royaume d'Italie, ch.-l. Sondrio.

AD DECIMUM, v. de l'anc. Gaule Belgique, auj. *Detzen*, sur la Moselle.

ADDINGTON (Henri), vicomte Sidmouth, homme d'État anglais, né en 1755, m. en 1844, était fils d'un médecin. Il s'attacha de bonne heure et resta toujours fidèle au parti tory. Ami et condisciple de W. Pitt, il entra à la Chambre des communes en 1782, et devint président (*speaker*) de cette Assemblée en 1789. Quand Pitt dut abandonner le ministère, Georges III choisit Addington pour le remplacer, mars 1801. Il signa le traité d'Amiens en mars 1802, le rompit ou le laissa rompre en mai 1803, et provoqua par la faiblesse et les variations de sa politique extérieure, une coalition parlementaire devant laquelle il succomba, mai 1804. Cependant il gardait la confiance du roi, et Pitt, qui l'avait renversé, fut obligé de partager le pouvoir avec lui, en 1805. Il fut élevé à la pairie, mais ne put s'entendre avec Pitt. (*V.* Melville.) Il rentra au ministère avec Grenville et Fox, janv. 1806, et occupa de 1812 à 1822 le poste de secrétaire d'État de l'intérieur, sous l'administration de Lord Liverpool. Addington avait de l'éloquence et des talents pour l'administration, mais il n'avait ni la fermeté ni la décision nécessaires pour diriger un cabinet et lui assurer la majorité.

V. sa *Vie*, par G. Pellew (angl.).

ADDISON (Joseph), écrivain anglais, né en 1672, à Milston (Wiltshire), m. en 1719. Élève de l'université d'Oxford, il se distingua dès lors par la pureté de ses poésies latines. Ses protecteurs le firent ensuite voyager. La guerre de

la succession d'Espagne l'empêcha de résider longtemps en France; il habita un an à Blois, visita l'Italie, voyage qu'il a raconté, et revint en 1703 par la Suisse et l'Allemagne. Une ode sur la bataille de Blenheim, *the Campaign,* lui valut de lord Godolphin une place dont il avait besoin. Au retour du comte Halifax au ministère, il devint sous-secrétaire d'État, 1706, suivit le ministre en Hanovre, entra au parlement et fut premier secrétaire d'Irlande, 1708. Il tomba avec les whigs en 1710. Pourtant, à la mort de la reine Anne, on le revit secrétaire de la régence, et, en 1717, secrétaire d'État contre son gré. La maladie le força de renoncer à cet emploi, auquel il était peu propre, comme à tout autre, dès 1718. Il fut enseveli dans l'abbaye de Westminster. — Comme homme, il s'est montré peu généreux, cœur froid et ami des grands, mais pourtant d'une tenue assez sévère dans un temps relâché. Comme critique dans *le Spectateur,* dont le 8e vol. entre autres est entièrement de lui, dans le *Tattler* ou *Babillard,* le *Guardian* ou *Tuteur,* et le *Free-Holder* ou *Franc-Tenancier,* recueils qui répandaient le goût des appréciations littéraires, morales et politiques, il fut peut-être peu artiste, mais intelligible à tous et doué de beaucoup de sens. Comme écrivain, il vient après Pope. Ses drames, ses poésies et sa prose brillent moins par la verve que par l'élégance, la simplicité et une imagination suffisamment brillante, qui ont rendu son style classique. Si sa tragédie de *Caton,* 1713, a été tant applaudie, il faut se rappeler qu'il était whig, et que les tories eux-mêmes ne voulaient pas passer pour ennemis de la liberté; mais le *Caton* n'est pas un drame, c'est un poème dialogué. Sa comédie du *Tambour,* 1715, est spirituelle, mais de peu d'effet. Il n'a pas achevé une *Défense de la religion chrétienne.* Mais il a contribué à ramener l'attention des Anglais sur Milton, et a fondé chez eux la critique littéraire. *Le Spectateur* a été partiellement traduit en français par J.-P. Moët, 1754, le *Caton,* par Dubos, Guillemard et Deschamps, etc. A. G.

AD DUODECIMUM, v. du N. de l'anc. Italie chez les Taurins, auj. *Giaconera.*

AD DUODECIMUM, v. des Bataves, auj. *Dorst.*

AD DUODECIMUM, v. des Médiomatrices, en Gaule, auj. *Delme.*

ADEIMANTUS. 1. Adversaire de Thémistocle, chef du contingent corinthien à Salamine. — 2. Général athénien, fut pris à Ægospotamos, en 405, et seul épargné par les Spartiates. — 3. Frère de Platon. S. Re.

ADEL ou **ATHEL,** signifie noble dans les langues teutoniques. Ex.: Adelsberg; Edgar Atheling.

ADEL, nom donné au XVIe siècle par les Portugais à un royaume puissant de la côte orientale d'Afrique, sur l'océan Indien, qui s'étendait depuis Magadoxo et la côte d'Ajan jusqu'aux frontières de l'Abyssinie. Ce royaume n'existe plus, mais on a conservé le nom d'Adel à la partie de la côte située entre le détroit de Bab-el-Mandeb et le cap Guardafui, habitée par les Somaulis. V. princ. Zeïlah, anc. *Avalites portus,* et Berbera assez importante par sa position, occupées en 1875 par le vice-roi d'Égypte, Ismaïl.

Rochet d'Héricourt, *Voy. dans le pays d'Adel,* Paris, 1841.

ADELAAR (CORD SIVERTSEEN), illustre marin danois, né en 1622 à Brevig, en Norvège, m. en 1675. Matelot à 15 ans au service de la Hollande, il passa au service de Venise, traversa 67 galères turques et tua 5,000 h. de leurs équipages. Frédéric III le mit à la tête de la marine danoise en 1661. A. G.

ADELAÏDE (SAINTE), fille de Rodolphe II, roi de Bourgogne, née en 931, m. en 999, épousa à 16 ans Lothaire II, roi d'Italie. Elle devint veuve en 950, et l'usurpateur Bérenger II voulut la forcer à épouser son fils Adalbert, laid et difforme. Elle s'échappa de la prison où il l'avait jetée, trouva un refuge à Canossa, auprès du marquis d'Este, Azzo, et implora le secours d'Othon le Grand qui vint la délivrer et l'épousa, 951. Elle supporta avec beaucoup de patience l'inimitié et les intrigues de sa belle-fille Théophano, femme d'Othon II, et gouverna l'empire, après la mort de cette princesse, pendant la minorité d'Othon III. Adélaïde était belle et spirituelle; elle laissa une grande réputation de sagesse et de piété; fête, le 16 déc.

V. son *Éloge,* par Hroswitha, dans la collect. de Pertz; sa *Vie,* par saint Odilon dans le recueil des Bollandistes, et sa *Vie,* par Semeria, Turin 1842 (ital.). G.

ADÉLAÏDE (MADAME) de France, fille aînée de Louis XV et tante de Louis XVI, née en 1732, m. en 1800. En 1791, elle se retira avec sa sœur la princesse Victoire à Rome, à Naples, à Corfou et enfin à Trieste en 1799.

ADÉLAÏDE (EUGÉNIE-ADÉLAÏDE-LOUISE, MADAME), sœur du roi Louis-Philippe, née en 1777. Élevée par Mme de Genlis, elle habita la Suisse en 1793, la Bavière, l'Espagne en 1797, l'Angleterre en 1809, rentra en France en 1814 avec son frère, et fut dès lors sa conseillère de tous les instants. Elle mourut aux Tuileries, le 31 déc. 1847, quelques semaines avant la révolution du 24 février.

ADÉLAÏDE, capitale de la colonie anglaise de l'Australie méridionale, sur la côte orientale du vaste golfe Saint-Vincent, par 136° 15' long. E., et 34° 5' lat. S. Fondée en 1836; 38,479 hab. (1881); siège du gouvernement. Port à 15 kil. environ S.-S.-E. de la ville, à laquelle un chemin de fer le relie. Riches mines de cuivre découvertes aux environs en 1844.

ADÉLARD, moine bénédictin de Bath (Angleterre) à la fin du XIe siècle. Il traduisit de l'arabe en latin les *Éléments d'Euclide,* il composa un traité des *Sept Arts libéraux* et les *Perdifficiles quæstiones,* imprimé en 1472.

ADÉLIE, terre inhabitée découverte par Dumont d'Urville, en 1840, dans l'océan Antarctique, au S. de l'Australie, par 66° 30' de lat. S., 134°- 142° de long. E.

ADELON (NICOLAS-PHILIBERT), médecin, né à Dijon en 1782, m. en 1862, se voua spécialement à la physiologie, et soutint, en 1809, sa thèse de doctorat, *Sur les fonctions de la peau.* En 1818, il publia une *Analyse d'un cours du docteur Gall, ou Anatomie physiologique du cerveau d'après son système.* Il prit part à la rédaction de la *Biographie universelle* de Michaud, du *Dictionnaire des sciences médicales,* de la *Revue encyclopédique,* et du *Dictionnaire de médecine* de Panckoucke, et fut reçu à l'Académie de médecine en 1821. Au moment où il donnait son *Traité de la physiologie de l'homme* (1823-24), on l'admit comme agrégé à la Faculté de médecine, et, en 1826, il succéda à Royer-Collard dans la chaire de médecine légale. L'un des fondateurs des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale,* il publia avec Chaussier une édition du livre de Morgagni, *de Sedibus et Causis morborum,* 1822 et suiv.

ADELSBERG, vge de Carniole (États autrichiens), à 35 kil. E.-N.-E. de Trieste, sur le ch. de fer de Trieste à Vienne. Magnifique grotte à stalactites de plus de 2 kil. de long, terminée par un lac, et composée de 3 cavernes superposées. On la visite facilement; 1,700 hab.

ADELUNG (JEAN-CHRISTOPHE), savant linguiste, né en Poméranie, en 1732, m. en 1806. Professeur à Erfurth et à Leipzig, il devint, en 1787, bibliothécaire à Dresde. Son *Dict. grammatical critique du haut allemand,* Leipz., 1774-86, et 1793-1801, surpassa l'ouvrage anglais de Johnson, qu'il imitait. On a encore de lui: *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis,* Halle, 1772-84; *Hist. primitive des Allemands,* Leipz., 1806; *Mithridate, ou Tableau universel des langues, avec le Pater en 500 langues,* 4 vol., Berlin, 1806-17: la 1re partie, contenant les langues asiatiques, est seule de lui. (*V.* VATER.)

ADELUNG (FRÉDÉRIC D'), philologue, neveu de l'auteur du *Mithridate,* né à Stettin en 1768, m. en 1843, alla étudier à Rome les manuscrits du Vatican, publia à Kœnigsberg, 1796 et 1799, d'intéressantes notices sur les vieux poèmes allemands qu'il y avait découverts, suivit le comte Pahlen à Saint-Pétersbourg, dirigea pendant quelque temps le théâtre allemand de cette ville, donna des leçons aux grands-ducs Nicolas et Michel, devint conseiller d'État et président de l'Académie asiatique. On a de lui, entre autres ouvrages:

Rapports entre la langue russe et le sanscrit, Saint-Pétersbourg, 1815; *Essai sur la littérature de la langue sanscrite,* 1830, réédité en 1837 sous le titre de *Bibliotheca sanscrita.*

ADEN, presqu'île de l'Arabie (Yémen), sur la côte S.-S.-E., entre 12° 43' et 12° 55' lat. N., 42° 30' et 42° 47' long. E.; cédée, en 1839, à l'Angleterre. Sol stérile. — Cap. Aden, excellent port de relâche pour les bateaux à vapeur qui vont de Calcutta et Bombay à Suez de Suez, à la Réunion, et pour les navires qui font le commerce des Indes et de l'Abyssinie. Cette ville fut, dès le temps des Phéniciens, sous les Ptolémées, les Romains, et, au moyen âge, l'entrepôt du commerce des Indes; son importance diminua depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance, et sa ruine s'acheva dans les guerres des Turcs et des Portugais: elle s'est relevée sous la domination anglaise. Sa pop., qui était de 600 hab. en 1834, s'élevait, en 1881, à 34,860. Rendue imprenable par les Anglais, elle est le Gibraltar de la mer Rouge.

ADENEZ (ADAM), nommé quelquefois *le Roi,* ménestrel des cours de Flandre et de Brabant au XIIIe siècle. Il a remanié plusieurs des chansons de geste les plus célèbres, comme le *Roman de Guillaume au Court Nez,* le *Roman des enfances d'Ogier le Danois,* le *Roman de Pepin et de Berthe,* etc.

ADEONA, divinité romaine. (*V.* ABEONA.)

ADERBAIDJAN, prov. de Perse, tenant à l'Arménie russe au N., à l'Arménie et au Kourdistan turcs à l'O., à la mer Caspienne à l'E.; elle est montagneuse, assez bien arrosée et présente des vallées fertiles; 700,000 hab. Ch.-l., *Tauris.* Fer, cuivre, naphte, eaux thermales.

V. la carte de Kiepert, Berlin, 1862.

ADERNO, *Adranum,* v. de Sicile au pied de l'Etna, à 26 kil. N.-O. de Catane. Cascades du Simeto; 19,180 hab.

ADHED LEDINILLAH, dernier khalife fatimite d'Égypte, 1160-1171. Ce fut de son temps que les croisés entrèrent en

Égypte, et s'emparèrent du Caire. Le khalife implora le secours du sultan de Damas Noureddin Mahmoud, qui lui envoya 80,000 h. commandés par le fameux capitaine Açadeddin, oncle de Saladin. Les Francs ne l'attendirent pas, et se rembarquèrent. Açadeddin entra au Caire en 1168. Le khalife le reçut en libérateur, et le nomma 1er ministre. Açadeddin étant mort peu de temps après, Adhed donna sa charge à son neveu Saladin, fils d'Ayoub qui, après la mort du khalife, se rendit maître de l'Égypte, et y fit reconnaître le khalife abbasside Mosthadi.

V. *Bibl. des Croisades*, t. II. D.

ADHEMAR ou **AYMAR**, moine limousin, m. en 1030, est l'auteur d'une Chronique de la monarchie française depuis son origine jusqu'en 1029, insérée dans D. Bouquet, t. X.

ADHÉMAR DE MONTEIL, né probablement à Valence en Dauphiné, évêque du Puy en Velay, avait été soldat dans sa jeunesse. Urbain II le donna pour chef aux chrétiens dans la 1re croisade. Il mourut de la peste à Antioche en 1098.

ADHÉMAR (ALPHONSE-JOSEPH), mathématicien, né à Paris en 1797, m. en 1862, a laissé : *Cours de mathématiques à l'usage de l'ingénieur civil*, 1832-56; *Questions diverses*, 1841, ouvrage dans lequel se trouve la première idée d'un chemin de fer de ceinture pour Paris ; *les Révolutions de la mer*, 1842, où se trouve exposée la théorie des déluges périodiques.

ADHERBAL, général carthaginois, vainqueur du consul Claudius Pulcher, à Drépane, 249 av. J.-C., pendant la 1re guerre punique. — fils de Micipsa, roi de Numidie, assiégé dans Cirtha, et tué par Jugurtha, 112 av. J.-C.

AD HERCULEM, auj. *Livourne*.

AD HORREA, v. de la Gaule Narbonnaise, auj. *Auribeau* (Alpes-Maritimes).

ADIABÈNE, contrée de l'anc. Assyrie, à l'E. du Tigre, entre le Lycus et le Caprus, désignait quelquefois l'Assyrie, forma un royaume particulier, sous la protection des Parthes, et fut soumise quelques années par Trajan.

ADIGE, Atesius, anc. *Athesis;* allem., *Etsch*, fl. d'Italie, prend sa source dans les Alpes Rhétiques, près du col de Reschen (Tyrol); cours rapide du N. au S. de 318 kil., par Trente, Roveredo, Vérone et Legnago. Il finit dans l'Adriatique par plusieurs bras qui se réunissent avec ceux du Pô. — Ce fleuve a donné son nom à 2 départements du roy. d'Italie sous Napoléon Ier : 1° l'*Adige*, créé après le traité de Presbourg, 1805, avec l'ancien Véronais : ch.-l. *Vérone;* 2° le *Haut-Adige*, créé après la paix de Vienne, 1809, avec le Tyrol italien : ch.-l. *Trente*.

ADIMARI (ALESSANDRO), poète florentin, né en 1579, m. en 1649, a laissé une traduction élégante, mais trop peu fidèle des *Odes* de Pindare, Pise, 1631.

ADIMARI (LOUIS), poète, né à Naples en 1644, m. en 1708, a laissé un opéra intitulé : *Roberto;* des sonnets, des satires élégantes, mais parfois déclamatoires ; *Prose sacre*, recueil de morceaux en prose sur des sujets de piété. B.

ADIRONDACKS (MONTS), chaîne pittoresque et assez élevée qui traverse l'État de New-York (États-Unis), au N.-E., de la riv. Mohawk, au lac Champlain. E. D—Y.

ADIS, *Rhades*, v. de l'anc. Afrique, près de Carthage et du Bagradas; victoire de Régulus sur les Carthaginois, 256 av. J.-C.

ADJEM, c.-à-d. *étranger*, mot par lequel les Arabes désignent particulièrement les Persans et en général les autres peuples. Lorsque, au VIIe siècle, ils firent la conquête de la Médie, ils la nommèrent *Irack-Adjem*, pour la distinguer de l'*Irak-Arabi* (anc. Chaldée), habitée de tout temps par des nomades originaires de l'Arabie. Les sultans ottomans mettent parmi leurs titres celui de *sultan el-Arab u el-Adjem : Arab* désigne les musulmans dont la religion est originaire de l'Arabie, et *Adjem* les peuples d'une autre religion. (*V.* AZAM-OGLANS.)

ADJEMIR, angl. *Adjmere*, v. de l'Hindoustan anglais, dans l'anc. province de Radjepoutana, régulièrement construite, défendue par une forteresse redoutable. Ville réputée *sainte*, comme contenant le tombeau du saint musulman Khodja-Saied. Aux environs est le magnifique temple indou de Pooshkur; 34,000 hab.

AD JOVEM, v. de l'anc. Gaule, près de Toulouse, auj. *Guérin*.

ADLECTI. C'étaient, sous la république, les membres du sénat qui étaient pris dans l'ordre équestre à raison de l'insuffisance du nombre des patriciens. Sous l'empire, ce furent tous les citoyens que la faveur impériale appelait au sénat : ils étaient *adlecti inter consulares, prætorios ædilicios, quæstorios*, suivant que le prince les plaçait au sénat au rang des anciens consuls, des anciens préteurs, etc. (*V.* ADLECTIO.)

Marini, *Atti de' frat. Arvali*, p. 727. G. L.-G.

ADLECTIO, faveur impériale par laquelle un citoyen en dehors des règles ordinaires était appelé à faire partie du sénat de Rome. (*V.* ADLECTI.) Outre cette incorporation de divers citoyens dans le sénat, l'*adlectio* signifie aussi parfois l'introduction extraordinaire de citoyens dans le sénat d'un municipe ou l'admission d'un étranger à la cité (*adlectio inter cives*). G. L.-G.

ADLERCREUTZ (CHARLES-JEAN, COMTE), général suédois, né en 1757, m. en 1815. Caporal dans les dragons de Finlande à 13 ans, il devint capitaine, en 1788, et major en 1790. Après s'être distingué contre les Russes, il prit une part active à la révolution de 1809, et déclara lui-même à Gustave IV qu'il devait se retirer. A. G.

ADLERFELD (GUSTAVE), historien suédois, né en 1671, tué à Pultava en 1709. On a de lui une *Histoire militaire de Charles XII* (en allem. et en français), Amsterdam, 1740, et Paris, 1741, journal fidèle des opérations de l'armée suédoise.

ADLERSPARRE (GEORGE, COMTE), général suédois, né en 1760, m. en 1835. Déjà distingué par Gustave III, il quitta l'armée après la mort de ce prince et ne s'occupa plus que de littérature jusqu'en 1809. Il reprit alors du service dans la guerre contre les Danois et les Russes, puis se fit le chef avoué de la conspiration qui détrôna Gustave IV. Il a publié de 1787 à 1800 des *Mélanges littéraires*, et, en 1830, des *Documents pour servir à l'hist. de la Suède*. A. G.

ADMETE, roi de Phères, en Thessalie; il prit part à la chasse du sanglier de Calydon et à l'expédition des Argonautes; il donna l'hospitalité à Apollon exilé du ciel et lui confia ses troupeaux ; il eut pour femme Alceste. (*V. ce nom.*) S. RE.

ADMIRAL (H.), né en 1744 à Auzelles (Puy-de-Dôme), m. en 1794, tenta de tuer Collot-d'Herbois, et fut exécuté.

AD MONILIA, v. de l'anc. Ligurie, auj. *Moneglia*.

ADMONITION, sorte d'ostracisme qui excluait, pour toujours ou pour un temps, des fonctions publiques, à Florence, les familles ou les citoyens suspects de gibelinisme. Adoptée en 1354, cette loi reçut beaucoup d'applications dans les luttes de la seconde partie du XIVe siècle.

AD NONUM, v. de l'anc. Latium, sur la voie Appienne.

ADOLPHE DE NASSAU, empereur d'Allemagne, 1292-1298, né v. 1250, second fils du comte Walram de Nassau. Sans autres qualités éminentes que la bravoure militaire, il dut surtout son élection à la conduite hautaine d'Albert d'Autriche, son rival, et aux intrigues des électeurs de Cologne et de Mayence, qui se firent promettre par lui des villes et des territoires dont il ne pouvait guère disposer. N'ayant pas rempli ses engagements, il se vit bientôt abandonné. Il accepta des subsides d'argent du roi d'Angleterre, et déposséda en 1293 les fils du margrave de Thuringe. Ses ennemis s'armèrent de ces faits pour le faire mander devant le collège des électeurs. Il ne parut pas, et sa déchéance fut prononcée le 23 juin 1298. Dans la lutte qui suivit contre le nouvel empereur Albert d'Autriche, Adolphe fut tué à Gelheim, près de Worms, et, à ce qu'on prétend, de la main d'Albert lui-même.

Leuchs, *Adolphe de Nassau*, Augsbourg, 1798 (all.). E. S.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC, évêque de Lübeck, duc de Holstein-Gottorp, roi de Suède, né en 1710, m. en 1771. La Russie imposa son élection à la Suède en 1743 (*V.* ABO); il succéda à Frédéric Ier en 1751, tenta d'utiles réformes, mais vit son autorité amoindrie par la faction aristocratique des *Chapeaux*. (*V. ce mot.*) Il abdiqua en 1769, et reprit le pouvoir 8 jours après. Son fils Gustave III rétablit l'autorité royale. A. G.

ADOM, v. de Palestine, sur le Jourdain, et près de la mer Morte. Josué et les Hébreux y passèrent le fleuve à pied sec.

ADON (SAINT), archev. de Vienne en Dauphiné, né en 799, m. en 875, a composé un Martyrologe publié en 1613 et une Chronique universelle imprimée à Paris, dès 1561.

V. le *Recueil* de D. Bouquet.

ADONAI, un des noms qui désignaient Dieu chez les Juifs; il signifie *Seigneur, souverain Maître*.

ADONIAS, 4e fils de David, convoita la couronne de son frère Salomon. Celui-ci le fit mettre à mort comme traître, 1014 av. J.-C. L—H.

ADONIES, fêtes en l'honneur d'Adonis.

V. Raoul Rochette, *Mém. sur les jardins d'Adonis, Rev. archéol.*, 1851, p. 97.

ADONIS, célèbre par sa beauté, fut aimé de Vénus et tué à la chasse par un sanglier; Proserpine lui rendit la vie et lui permit de quitter six mois chaque année les enfers pour aller revoir Vénus. On a cherché dans cette fable une allégorie de l'hiver et de l'été. Les fêtes en l'honneur d'Adonis, dites Adonies, prirent naissance à Byblos, en Phénicie, et se répandirent dans la Grèce et dans l'Égypte, où elles se célébraient encore au Ve siècle; elles duraient deux jours ; le premier était consacré à pleurer la mort d'Adonis, et le second à se réjouir de sa résurrection. Les femmes seules y prenaient part.

Sur Adonis, dans les monuments : O. Jahn, *Annali del Inst.*, 1845; de Witte, même recueil, 1846, et *Nouv. Mémoires*, 1865. — Lenormant, *Adonis et Tammouz*, Florence, 1877. S. RE.

ADONIS, riv. de Syrie. (*V.* IBRAHIM [NAHR].)

ADONISÉDEC. *V.* JOSUÉ.

ADOPTIENS. *V.* FÉLIX, évêque d'Urgel.

ADOPTION. Chez les Romains, l'adoption, qui comprend l'adoption d'une personne *sui juris* ou l'*adrogatio* (*V. ce mot*) et l'adoption proprement dite d'une personne *alieni juris*, est l'acte par lequel un étranger, cognat ou non, est introduit dans une famille par la volonté du père de famille et placé par lui au rang de ses enfants. Tant que l'adoption dure, l'adopté perd tous les droits qui lui reviennent de sa famille naturelle pour prendre tous ceux que lui donne sa famille adoptive. L'adopté gardait son prénom, prenait le nom de sa nouvelle *gens*, et se formait un surnom en ajoutant la terminaison *anus* à son *gentilicium* de naissance. Ainsi Octave, ayant été adopté par César, prit le nom de C. Julius Cæsar Octavianus. L'adoption ne pouvait se faire qu'entre citoyens; elle n'était valable qu'après la déclaration des intéressés devant le préteur. — On pouvait aussi faire une adoption par testament: c'est l'*adoptio testamentaria*. Elle ne conférait à l'adopté que le droit de se faire le fils de l'adoptant. — La véritable adoption avait surtout une cause religieuse, empêcher que la religion du foyer (*sacra gentilicia*) ne se trouvât interrompue par l'extinction des membres de la famille naturelle. G. L.-G.

ADORF, v. du roy. de Saxe, cercle de Zwickau; 7,169 hab.

ADORNI, riche famille plébéienne qui, depuis le milieu du XIVe siècle jusque dans les commencements du XVIe, fut sans cesse en lutte, pour le gouvernement de Gênes, avec celle des Fregosi, et plongea ainsi la république dans une anarchie continuelle. GABRIEL ADORNO succéda en 1356 à Boccanegra. — ANTOINE, élu doge en 1384, offrit le protectorat de sa patrie à Charles VI, roi de France. — Les ADORNI, tour à tour exilés et rétablis, dominaient au nom du duc de Milan, quand Charles VIII, roi de France, fit son expédition d'Italie, 1494-95. Ils se soumirent à Louis XII, 1499, restèrent fidèles à sa cause, et quittèrent la ville avec ses troupes en 1513, pendant que les Fregosi y rentraient avec les Espagnols. Mais le doge Octavien Fregoso ayant conclu avec la France un traité qui le rendait gouverneur perpétuel au nom de François Ier, 1515, les Adorni s'appuyèrent sur l'Espagne, et recouvrèrent le dogat de 1522 à 1527, où la ville se soumit de nouveau à la France. En 1528, André Doria, alors allié de Charles-Quint, abolit les noms de ces deux familles.

V. Varese, *Storia della republica di Genova.* R.

ADOUR, *Atur, Aturus*, riv. de France, prend sa source au mont Tourmalet (H.-Pyrénées), se jette dans la baie de Biscaye, à 5 kil. N.-O. de Bayonne; traverse les départements des Landes et des Basses-Pyrénées; arrose la vallée de Campan, passe à Bagnères-de-Bigorre, Tarbes, Saint-Sever, où elle devient navigable, Dax, Bayonne, et reçoit la Midouze, le Luy, le Gave de Pau, la Nive; 335 kil.

ADOUSE, *Audus*, riv. d'Algérie, sort de l'Atlas, et finit dans la Méditerranée, près de Bougie. Cours de 200 kil.

ADOVA ou **ADOUEH**, v. d'Abyssinie, capit. du royaume de Tigré, près de l'anc. ville d'Axoum; 3,500 hab.; fabr. de tissus de coton; commerce de grains, bestiaux, esclaves.

ADRA, anc. *Abdera*, v. d'Espagne, port sur la Méditerranée, à l'embouchure de l'Adra; prov. d'Alméria. Exploit. de mines de plomb très riches; fonderies; récolte de cannes à sucre; 7,000 hab.

ADRAMITES, peuple de l'Arabie Heureuse, au S.

ADRAMITI, *Adramyttium*, v. de Turquie d'Asie (Anatolie), sur la côte orientale du golfe de ce nom, en face de Métélin (Lesbos), fondée par une colonie d'Athéniens; auj. très misérable.

ADRANUM, v. anc. de Sicile; auj. *Aderno*.

ADRAR, grande oasis, au nord du Sénégal, sur la route de l'Algérie, à 350 kil. environ de la mer, et 720 kil. de Saint-Louis; 400 kil. de long sur 100 de large. Beaucoup d'eau; blé, orge et dattes. Princip. villes: Ouadân, Chinguêti, Atar, El-Medoc, Osouft. Commerce avec le Sénégal et le centre de l'Afrique. Elle a un cheik unique, qui réside à *Ouadân*, ville de 7,000 habitants, arabes et berbers.

V. Revue algér. et coloniale, 1850-1860.

ADRASTE, roi d'Argos, entreprit de rétablir dans Thèbes, Polynice, son gendre. C'est la guerre dite des Sept-Chefs: Adraste, Polynice, Tydée, Amphiaraüs, Capanée, Hippomédon, Parthénopée (vers 1225 av. J.-C.). Étéocle et Polynice, frères et ennemis, se tuèrent l'un l'autre, Capanée fut foudroyé par Jupiter. Adraste appela les Athéniens contre Thèbes, qui fut prise, et, dix ans après, il excita encore contre cette ville les fils des héros qui y avaient succombé; ce sont les Épigones. Adraste perdit dans cette guerre son fils Égialée et mourut de chagrin à Mégare.

ADRASTE, d'Aphrodisias, en Carie, péripatéticien fidèle à la vraie doctrine d'Aristote, et mathématicien distingué, vivait entre l'époque de Néron et celle de Marc-Aurèle. Il avait écrit, tant sur la philosophie d'Aristote que sur celle de Platon, des traités et des commentaires dont il nous reste quelques fragments précieux. Il avait écrit aussi sur l'astronomie, et Théon de Smyrne nous a conservé des extraits fort étendus d'un de ses ouvr. astronomiques.

V. Th.-H. Martin, *Theonis Smyrnæi liber de Astronomia*, p. 74-9, Paris, 1849. Un ms. de Naples contient, sous le faux nom d'Adraste, des *Harmoniques*, qui ne sont autre chose que l'ouvrage de Manuel Bryenne, publié par Wallis. H. M.

ADRASTÉE, divinité de Mysie identifiée à Némésis.

V. Gaz. archéol., 1878, p. 105.

ADRETS (FRANÇOIS DE BEAUMONT, BARON DES), né aux Adrets, près de Grenoble, en 1513, se déclara pour Condé et les protestants contre le duc de Guise. Gouverneur du Dauphiné, il prit Valence, Lyon, Grenoble, Vienne, Orange, Montélimar, etc., substituant partout le prêche à la messe. Montbrison lui ayant résisté, il la noya dans le sang, et força les soldats catholiques à sauter du haut d'une tour. Son remplacement par Soubise, comme lieutenant de Condé, marqua la décadence de son crédit, qui avait duré 9 mois; il fut arrêté pendant qu'il négociait avec le duc de Nemours. L'édit de pacification d'Amboise, 1563, le délivra. Il se tourna ensuite contre les huguenots, mais avec moins d'ardeur. La Saint-Barthélemy lui enleva un fils. Il mourut catholique en 1586.

V. sa *Vie*, par Gui-Allard, Grenoble, 1675; par Martin, Grenoble, 1802. A. G.

ADRIA, anc. *Hadria* ou *Adria*, v. du royaume d'Italie (Vénétie), sur le canal Bianco, prov. de Rovigo; 7,169 hab.; évêché. Climat insalubre à cause des marais. Ruines remarquables. Une colonie étrusque la fonda au XIVe siècle av. J.-C. Elle était alors sur la mer Adriatique, qui lui doit son nom, et qui, par suite des atterrissements du Pô et de l'Adige, en est éloignée auj. de 20 kil. Des Étrusques, Adria passa aux Gaulois; les Romains s'en emparèrent vers 213 av. J.-C.

ADRIAN, v. des États-Unis (Michigan), près du lac Érié; 8,438 hab; commerce agricole.

ADRIANI (JEAN-BAPTISTE), secrétaire de la république florentine, né en 1513, m. en 1579, a laissé, outre les éloges funèbres de Charles V, de son frère Ferdinand et de Côme Ier de Médicis, une *Histoire de Florence*, depuis l'an 1536 où s'arrête Guichardin, jusqu'en 1574. Cet ouvrage, loué par de Thou, a été imprimé à Florence, 1583, et à Venise, 1587. E. D—Y.

ADRIANOPOLIS, nom latin d'ANDRINOPLE.

ADRIANSENS (EMMANUEL), luthiste fort habile, né à Anvers, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Les pièces qu'il a publiées sont remarquables. B.

ADRIATIQUE (MER), *Adriaticum mare*, portion de la mer Méditerranée, qui s'étend entre l'Italie, l'Illyrie et l'Albanie, sur une longueur de 750 kil., doit son nom à l'anc. ville d'Adria. Elle forme les golfes de Venise, de Manfredonia, de Trieste et de Fiume, et reçoit le Pô, l'Adige, la Brenta, la Piave, le Tagliamento, l'Izonzo, la Narenta, etc.; elle est plus profonde au centre qu'à son entrée; et ses eaux sont plus salées que celles de la Méditerranée. Vents dangereux du S.-E. en hiver. G. D.

ADRIATIQUE, dép. de l'ancien roy. d'Italie, formé en 1806 de l'ancien Dogado vénitien, et agrandi en 1807 de toutes les côtes depuis l'embouchure du Pô jusqu'à celle de l'Isonzo; ch.-l. *Venise*. C. P.

ADRIEN ou **HADRIEN** (P. ÆLIUS HADRIANUS), empereur romain, né à Rome d'une famille espagnole, 76 ap. J.-C., du cousin germain de Trajan, m. en 138; Trajan fut son tuteur et l'adopta; tribun légionnaire, puis questeur, consul, tribun du peuple, préteur, archonte d'Athènes, gouverneur de Syrie, il y apprit la mort de Trajan, se fit proclamer à Antioche, 11 août 117, et entra dans Rome en 118. De l'empire agrandi par Trajan, il ne garda que ce qu'il pouvait conserver, puis essaya d'en faire un tout homogène. Il ramena la frontière à l'Euphrate, rompit le pont de Trajan sur le Danube, repoussa les incursions des Alains, des Sarmates et des Daces, et soumit les Juifs révoltés sous Barcocab ou Barcoquibas. De 121 à 131, il visita les Gaules, la Germanie et la Gr.-Bretagne (où il construisit contre les Calédoniens un mur entre le golfe de Solway et les bouches de la Tyne), l'Espagne, la Mauritanie, l'Orient, Athènes, 125, l'Égypte, 132. Il rebâtit Jérusalem sous le nom d'Ælia Capitolina, construisit les arènes de Nîmes, le pont du Gard, son propre mausolée (auj. château Saint-Ange), et le pont qui le réunit à Rome. Il sculpta lui-même des statues et donna des plans d'édifices pour Rome et Athènes; sa villa de Tibur reproduisit les lieux et monuments célèbres, le Lycée, l'Académie, la vallée de Tempé, le Prytanée, le Pœcile, les Pyramides... et les lieux infernaux. Avide de science, il monta sur l'Etna pour observer la réfraction de la lumière solaire. Il régularisa l'administration, effaça les formes républicaines, divisa tous les offices en charges de l'État, du palais et de l'armée, donna celles de la cour aux

chevaliers, éloigna les affranchis, institua quatre chancelleries (*scrinia*), et fit des deux préfets du prétoire, avec l'autorité civile et militaire, une sorte de ministère supérieur. Comme Auguste, il forma un conseil secret (*consistorium*) des meilleurs jurisconsultes, qui fit oublier les décrets du sénat. L'*édit perpétuel,* composé par Salvius Julianus, de la réunion des anciens édits prétoriens, 131, servit de règle aux préteurs. Il épargna les chrétiens à la prière de St Quadrat et d'Aristide, favorisa les arts, les lettres, le commerce, l'industrie, rendit les esclaves justiciables non de leurs maîtres, mais des tribunaux, et ferma les *ergastula*. Après avoir adopté Lucius Vérus, puis Antonin, à condition qu'il adopterait Marc-Aurèle et le fils de Vérus, il se retira dans Tibur; là, dit-on, il étudia la magie, se livra aux débauches, devint irascible et cruel, et se laissa gouverner par Antinoüs, dont il fit un dieu après sa mort, en 132. Il lui éleva des temples, appela Antinoopolis la ville de Besa, en Thébaïde, vit au ciel l'étoile d'Antinoüs; ce culte dura jusqu'au temps de Valentinien. Adrien mourut à Baïa, d'un excès de table.

Dion, LXIX, Spartien, *Vita Hadriani*, dans l'*Hist. Auguste*. A. G.

ADRIEN Ier, pape de 772 à 795, fut l'allié et l'ami de Charlemagne, qu'il appela à son secours contre Didier, roi des Lombards. Sous son pontificat eut lieu le 2e concile de Nicée, 787. (*V.* son Épitaphe attribuée à Charlemagne et sa correspondance avec ce prince dans D. Bouquet, t. V.) E. D—Y.

ADRIEN II, pape de 867 à 872, déposa le patriarche Photius, premier auteur du schisme d'Orient et eut des démêlés avec Charles le Chauve.

ADRIEN III, pape de 884 à 885.

ADRIEN IV (NICOLAS BREAKSPEAR), le seul pape anglais, 1154 à 1159, né de parents très pauvres, devint abbé de Saint-Ruf, à Valence (Dauphiné), puis cardinal-évêque d'Albano, légat en Danemark et en Norvège, enfin pape. Il mécontenta les Romains par une sentence d'excommunication lancée contre les partisans d'Arnauld de Brescia (*V. ce nom*), et dut sortir de Rome. Frédéric Barberousse l'y ramena et reçut de ses mains la couronne impériale, 1155. Adrien soutint une guerre malheureuse contre Guillaume le Mauvais, roi normand des Deux-Siciles.

ADRIEN V, génois, neveu d'Innocent IV, fut pape un mois, 1276.

ADRIEN VI (ADRIEN BOEIJENS), né à Utrecht d'une famille obscure, 1459, m. en 1523, devint précepteur de Charles d'Autriche (Charles-Quint), qui le chargea deux fois, 1516 et 1520, de gouverner la monarchie espagnole en son absence, et, en 1522, le fit nommer pape malgré lui. Étranger par les habitudes comme par la naissance il déplut à Rome plus encore qu'en Espagne (*V.* COMUNEROS) : aux uns, parce que, savant linguiste et théologien, il dédaignait les poètes et les artistes; aux autres, parce que ses mœurs austères le poussaient à réformer les abus; les pauvres seuls l'aimaient pour sa charité. Il ne put amener la paix entre Charles-Quint et François Ier, qu'il aurait voulu réunir contre les Turcs. Lorsqu'il mourut, les Romains suspendirent une couronne à la porte de son médecin avec cette inscription : *Au sauveur de la ville*. R.

ADROGATION. Nom spécial donné à l'adoption des personnes *sui juris*. (*V.* ADOPTION.) Ce nom vient de ce qu'elle avait lieu au moyen d'une proposition de loi (*rogatio*) et d'une loi rendue dans les comices curiates. Sous l'empire, l'adrogation se faisait par une simple décision de l'empereur : c'est ainsi que Pison fut adopté par Galba. Sur les détails de la cérémonie d'adrogation. (*V.* Aulu-Gelle, V, XIX.) G. L.-G.

AD RUBRAS, v. de l'anc. Bétique, auj. *Cabezas Rubias*.

AD RUBRAS, rocher sur la voie Flaminia, un peu au-dessus du pont Milvius (*Ponte Molle*).

ADRUMÈTE. *V.* HADRUMÈTE.

ADRY (JEAN-FÉLICISSIME), bibliographe, né à Vincelotte en Bourgogne en 1749, m. en 1818. Oratorien, il professa la rhétorique à Troyes, et vint à Paris comme bibliothécaire de l'Oratoire. La révolution lui enleva cet emploi. On lui doit, outre ses articles dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, des éditions avec préface et notes estimées : des *Nouvelles* de Boccace, des *Fables* de La Fontaine, de *la Princesse de Clèves,* 1807, de *Télémaque,* 1811, etc. Il a laissé aussi : *Notice sur les imprimeurs de la famille des Elzevirs,* 1806; *Histoire littéraire de Port-Royal; Vie de Malebranche,* etc., etc. Parmi ses nombreux manuscrits inédits, on trouve un *Examen des caractères de La Bruyère* ou plutôt des clefs de cet ouvrage, extrait du livre intitulé : Q. B. V. (*Quod bene vertat*), analyse d'un livre du Suédois Wallin, publié en latin à Nuremberg, 1822, sur l'état des sciences et des lettres en France sous le régent.

AD STABULUM, v. anc. dans les Pyrénées, auj. *Boulon*.

AD TARUM, v. de l'anc. Gaule Cisalpine, auj. *Castel-Guelfo*.

AD TURREM, v. de l'anc. Gaule Narbonnaise, auj. *Tourves*.

AD TURRES, v. de l'anc. Espagne, auj. *Torrecillas*.

ADUATUCA ou **ATUATULA**, v. de la Gaule belgique, près de *Tongres*, en Limbourg, fondée par les Atuatiques, tribu qui occupait les deux rives de la Meuse vers son confluent avec la Sambre (province actuelle de Namur). Ils s'établirent sur le territoire des Éburons après que ceux-ci eurent été décimés par César. Vers le temps d'Ammien Marcellin, on les appelait Tungri.

ADULE, *mons Adula*. Ce nom désignait chez les anciens un groupe des Alpes où, suivant Strabon, le Rhin et l'Adda prennent leurs sources; mais la vraie source de l'Adda se trouvant dans les glaciers des Alpes rétiques, à la tête de la Valteline, Strabon prenait sans doute pour l'Adda la petite rivière S.-Giacomo qui descend du Splügen à la tête du lac de Côme. Ces sources de la fausse Adda sont réellement voisines de celles du bras appelé auj. *Rhin postérieur* (*Hinter-Rhein*), qui, coulant directement du S. au N., passait chez les anciens pour être la vraie source du fleuve. Le nom de mont Adule est donné auj. au groupe élevé qui domine les passages du Splügen et du Bernardino. A. G.

ADULIS ou **ADULES**, v. anc. et port du pays des Troglodytes, en Éthiopie, sur la côte O. de la mer Rouge, et reconnue à Zoula sur la côte O. de la baie d'Ansley, à 15° 13' lat. N. Ruines importantes. Elle fut fondée par des esclaves fugitifs d'Égypte, et devint le port d'Axoum sous les Romains. On y faisait le commerce d'ivoire, d'écaille et d'esclaves, et c'était une station pour les caravanes africaines. On appelle monument d'Adulis l'inscription grecque copiée au VIe s. ap. J.-C. par Cosmas Indicopleustès (dans le 2e livre de sa *Topographie chrétienne*). Elle couvrait un trône de marbre blanc existant à Axoum. La 1re partie de l'inscription rappelait que Ptolémée Évergète, 247-222, avait reçu des Arabes Troglodytes et des Éthiopiens des éléphants que son père et lui-même avaient pris à la chasse dans la région d'Adulis et racontait ses conquêtes et ses explorations. La 2e partie, en style direct, à la 1re personne, rapporte les conquêtes d'un roi anonyme d'Axoum en Arabie et en Éthiopie jusqu'à la frontière d'Égypte : on a reconnu que, suivant toute probabilité, ce n'est pas Ela Zan, qui a vécu au milieu du IVe siècle. Cosmas a mal à propos confondu ces deux inscriptions.

V. l'inscription dans les œuvres de Cosmas, dans la *Collectio nova patrum et script. græc.* de Montfaucon, 2e partie dans Fabricius, *Bibl. græc.*, IV, et dans le *Corp. Inscr. gr.* de Bœck, t. III, p. 515. DE LA BL—RE.

ÆA, v. de Colchide, sur une île formée par le Phase, à son embouchure.

ÆA, nom homérique de l'île fabuleuse de Circé, ou d'une autre qu'on identifie avec elle. Le mont Circello, qui portait le temple de Circé et la ville de Circeii, ne ressemble nullement à la description d'Homère; il est à l'extrémité S.-O. des marais Pontins. DE LA BL—RE.

AÈDES, chantres grecs de l'époque héroïque et homérique, chantaient les dieux et les héros. Orphée, Musée, les premiers Eumolpides, Olen, Thamyris, Démodocus, sont les aèdes les plus célèbres. P—T.

ÆDUI, peuple de l'anc. Gaule. (*V.* ÉDUENS.)

ÆGES, c.-à-d. les Chèvres, ville de l'anc. Macédoine, dans l'Émathie, nommée plus tard Édesse, anc. capitale du pays, au N.-O. de Pella. — v. d'Achaïe. (*V.* ÆGIRA.)

ÆGIALÉE ou **ÆGIALUS**, c.-à-d. rivage, nom primitif de l'Achaïe et de la Corinthie. — île située entre le Péloponèse et l'île de Crète.

ÆGIDIUS. *V.* EGIDIUS.

ÆGILA, v. de Laconie, était célèbre par un temple et des mystères de Cérès.

ÆGIMURE, île dans le golfe de Carthage, près du cap Bon; auj. l'ilot *Al-Djiamur*.

ÆGIRA, v. de l'anc. Grèce, en Achaïe, reçut les habitants de l'anc. ville d'Æges; auj. *Palæocastro*.

V. Leake, *Morea*, III, 387. S. RE.

ÆGIRCIUS, riv. de l'anc. Gaule; auj. *le Gers*.

ÆGIUM, v. de l'anc. Grèce (Achaïe), à l'extr. du golfe de Corinthe, et un des ch.-l. de la ligue achéenne. Elle avait plusieurs temples et de beaux monuments. Auj. *Vostiza*.

ÆGOS-POTAMOS, c.-à-d. Fleuve de la Chèvre, petit fleuve de l'anc. Chersonèse de Thrace, auj. *Galata*, célèbre par la victoire navale de Lysandre sur les Athéniens en 405 av. J.-C., qui mit fin à la guerre du Péloponèse.

ÆLANA. *V.* AKABAH.

ÆLIA CAPITOLINA, nom donné à Jérusalem par l'empereur Adrien. (*V.* ADRIEN et JÉRUSALEM.)

ÆLIUS GALLUS, préfet d'Égypte en 24 av. J.-C.; fut le premier général romain ayant fait une expédition en Arabie. Cette expédition, qui dura deux ans et fut interrompue par

une épidémie, est rapportée par Strabon, ami d'Ælius Gallus (II, v, xii, etc.) et par Pline. (*H. n.*, VI, xxxii, 17.) G. L.-G.

ÆNARIA, ou **PITHECUSÆ**, ou **INARIME**, île volcanique du golfe de Naples; auj. *Ischia*. Typhée, selon la Fable, y était enseveli. Sources chaudes. Elle fut occupée par les Syracusains au temps de Hiéron, puis par les Napolitains avant de passer sous la domination romaine. En 1302, une éruption de ses anciens volcans dura 2 mois et fit déserter l'île. — En 1883, la ville d'Ischia, ch.-l. de l'île, a été presque complètement détruite par un tremblement de terre.

ÆNEAS SYLVIUS. *V.* Pie II.

ÆNESIDÈME, philosophe pyrrhonien, de Gnosse, en Crète, vivait à l'époque de Cicéron dans Alexandrie; il reprit et étendit la doctrine sceptique presque oubliée. Des fragments de ses *Discours pyrrhoniens* ont été conservés par Photius et Sextus Empiricus

V. Saisset, *Ænésidème*, 1865.

ÆORA, fête athénienne en l'honneur d'Icarius et d'Érigone. On nommait aussi cette fête Alétis, d'un hymne qu'on y chantait, composé par Théodore de Colophon.

Gazette archéol., 1879, p. 88; Osann, 6e *Réunion des philologues allemands*, p. 225. S. Re.

ÆPINUS (François-Ulrich-Théodore), physicien, né en 1724 à Rostock (Mecklembourg-Schwerin), m. en 1802, professa la physique à l'Académie de Saint-Pétersbourg. Il s'est surtout occupé d'électricité et de magnétisme. On a de lui, en latin :

Essai sur la théorie de l'électricité et du magnétisme, Saint-Pétersbourg, 1759, abrégé par Haüy, Paris, 1787; *Reflexions sur la distribution de la chaleur sur la surface du globe*, traduit par Guill. Raoult, 1762, etc. D—s.

ÆRARIUM, Trésor public de l'anc. Rome. Il était dans le temple de Saturne, au bas du mont Capitolin.

ÆRARIUM MILITARE, Trésor spécial destiné à l'entretien des troupes et à la distribution de récompenses aux soldats. Cette caisse, instituée par Auguste l'an 6 ap. J.-C. était alimentée par divers impôts, dont le principal était le vingtième prélevé sur les héritages laissés par tout citoyen romain, ou *vicesima hereditatium*. G. L.-G.

ÆRARIUS, plébéien romain qui, chassé de sa centurie par les censeurs, perdait le droit de suffrage et le *jus honorum*, en restant contribuable.

ÆRIA, de l'anc. Gaule Narbonnaise, chez les Cavares; auj. probablement *Aurillac*, près Lers (Vaucluse).

ÆRMEL ou **ÆRMEL-SUND**, nom allemand du canal de la Manche.

ÆRODIUS. *V.* Ayraut.

AERSCHOOT, v. de Belgique (Brabant), 4,500 hab.; distilleries.

ÆSERNIA, v. de l'anc. Samnium; auj. *Isernia*.

ÆSIS, fleuve et ville de l'anc. Italie, en Ombrie; auj. *Esino* et *Insi*, sur la frontière du Picenum.

ÆSOPUS, célèbre acteur comique, vivait à Rome au Ier siècle avant l'ère chrétienne. Il eut Cicéron pour admirateur et pour élève, et laissa une fortune immense, malgré ses prodigalités. E. D—y.

AÈTES. *V.* Absyrte.

AÉTIUS, général romain, né d'une noble Italienne et de Gaudentius, de la race des Huns, et maître-général de la cavalerie. Aétius, placé dans les gardes du palais, fut donné en otage à Alaric, puis aux Huns; tous les honneurs lui furent ensuite accordés. Sa rivalité avec Boniface, comme lui favori de Placidie, finit par attirer les Vandales en Afrique; réconcilié avec l'impératrice, il vainquit les Francs de Clodion à Héléna (Vieil Hesdin). Lorsque Attila envahit la Gaule, ce fut Aétius qui réunit Bourguignons, Saxons, Alains, Francs et Visigoths, et battit les Huns à Châlons, 451. Il tenta l'année suivante d'organiser la défense de l'Italie, contre les Huns, mais Valentinien III égorgea de sa propre main ce défenseur de l'empire dont il était jaloux, 454.

V. Grégoire de Tours, II.

AÉTIUS, médecin, né à Amida, en Mésopotamie; il pratiqua au ve siècle de l'ère chrétienne à Alexandrie. C'est un des premiers médecins chrétiens. Ses ouvrages ne sont guère que des compilations tirées de ceux d'Hippocrate, de Galien et d'autres médecins antérieurs. La physiologie d'Aétius est obscure; sa pathologie, essentiellement fondée sur la nature des hommes. Cependant on trouve dans son livre la description de plusieurs procédés utiles, principalement au sujet des médicaments externes. Son grand ouvrage de médecine est divisé en 16 livres dont 8 seulement ont été imprimés en grec, Venise, 1534; Leipzig, 1754. Cet ouvrage a été traduit en grec par Cornaro, Bâle, 1533, pour les livres VIII-XIII, et Montano a complété la traduction, Bâle, 1542.

V. la collection *Medicæ artis principes*, d'H. Estienne. D—g.

AFER (Domitius), né à Nîmes en 16 av. J.-C., m. 59 ap., loué par Quintilien comme le plus grand orateur qu'il ait connu; mais, par avidité et par complaisance pour Tibère et pour Caligula, il consacra son éloquence à la délation, et mérita ainsi d'être flétri par Tacite. (*Annal.* IV, lvi.) D—r.

AFFÉAGEANT, dans l'ancien droit français, désignait le vassal qui aliénait une partie de son fief avec rétention de devoirs annuels, soit que l'objet de la rente dût être tenu en arrière-fief, soit qu'il dût être tenu en roture. On appelait *afféagement* ce genre d'aliénation.

AFFO (Ireneo), né à Busetto (duché de Parme) en 1742, m. en 1797, bibliothécaire du duc de Parme, professeur d'histoire à l'Université de la ville, a publié plusieurs ouvrages historiques et bibliographiques entre autres une *Hist. de Guastalla*, 4 vol. in-4°, et une *Hist. de Parme*, 4 vol. in-4°.

AFFORAGE ou **AFFERAGE**, droit payé au seigneur pour avoir la permission de vendre du vin et d'autres boissons sur son fief suivant la taxe établie par ses officiers. Plus tard le même mot désigna le prix fixé par l'autorité administrative à une chose vénale.

AFFRANCHI, ancien esclave rendu à la liberté et fait citoyen romain, mais avec la restriction complète ou partielle des droits de suffrage, d'honneurs, de milice et de mariage. Pour le droit de suffrage : il ne pouvait l'exercer que dans l'une des 4 tribus urbaines, dont les suffrages se comptaient collectivement; le droit d'honneurs (*jus honorum*), c.-à.-d. d'occuper une magistrature, lui était interdit; celui de milice également, excepté dans les cas extraordinaires, ou pour la marine; enfin celui de mariage ne pouvait s'exercer avec une Romaine d'origine libre. Les fils d'affranchis jouissaient du droit d'honneurs, et leurs petits-fils pouvaient devenir sénateurs. L'abus des affranchissements fit créer des catégories d'affranchis : Auguste en établit de droit romain et de droit latin; le mineur de 30 ans ne put être qu'affranchi latin, et l'esclave marqué fut *deditifius*. (*V. ce mot.*) Tibère créa des affranchis latins-juniens, qui étaient censés retomber dans l'esclavage en mourant, de sorte que leurs biens retournaient à leur maître, ou au fisc, à défaut du maître; à moins qu'ils n'eussent un enfant né depuis un an en légitime mariage. L'affranchi demeurait le client forcé de son maître, qui conservait toujours une part dans sa succession. Les affranchis furent souvent importants, quand ils eurent de puissants patrons; plusieurs amassèrent des richesses considérables. Justinien améliora la condition des affranchis, en établissant qu'il n'y en aurait qu'une sorte, comme dans l'origine, ceux de droit romain. Tout affranchi faisait précéder son nom de celui de son ancien maître, qu'il prenait, sans doute, pour prouver sa dépendance. Il portait le costume des citoyens; mais dans certaines cérémonies publiques sa coiffure devait indiquer sa condition. (*V.* Pileum.) — L'*affranchie* demeurait en tutelle, comme toutes les femmes, et son ancien maître était son tuteur et son héritier. Auguste donna aux affranchies mères de quatre enfants le droit de tester sans autorisation de tuteur, pour les 4 cinquièmes de leurs biens; le reste appartenait au tuteur. C. D—y.

AFFRANCHISSEMENT, mise en liberté d'un esclave par son maître. Il y avait chez les Romains le mode légal et le mode privé; le premier se divisait en trois sortes : la Baguette, le Cens, le Testament. — La Baguette : le maître conduisait son esclave devant un magistrat, de rang supérieur, lui posait la main sur la tête, ou telle autre partie du corps, et disait : « Je veux que cet homme soit libre. » Il le faisait tourner sur les talons, lui donnait un petit soufflet, et le lâchait. Le magistrat touchait 3 ou 4 fois la tête de l'esclave avec une baguette, et l'esclave était libre. — Le Cens : l'esclave qui, au moment du cens, allait, par ordre de son maître, se faire inscrire parmi les citoyens romains, devenait immédiatement libre. — Par Testament, directement ou par fidéicommis : tantôt le maître inscrivait dans son testament qu'il affranchissait tel de ses esclaves; tantôt il l'instituait son héritier ou le tuteur de ses enfants, et ce fait seul le faisait libre; tantôt il priait son héritier de l'affranchir à une époque plus ou moins éloignée, ou moyennant une somme à payer par l'esclave. — Affranchissement par mode privé : entre amis, par lettre, par la table. — Entre amis : le maître déclarait devant 5 témoins qu'il affranchissait son esclave. — Par lettre, c.-à-d. par une lettre signée du maître et de 5 témoins. — Par la table : un esclave devenait libre dès que son maître l'avait fait manger avec lui. — L'affranchissement légal faisait les affranchis citoyens romains ou latins; l'affranchissement privé ne les rendait que *dedititii*.

Affranchissement depuis le christianisme. Il y en eut encore divers modes, tels que : par tablettes, par testament, par denier, par prescription, par les armes, par édits royaux. — Par tablettes : il se faisait dans l'église; le maître conduisait son serf près de l'autel, et présentait à l'évêque des tablettes sur

lesquelles ce dernier faisait écrire l'acte d'affranchissement. Ces affranchis et leurs descendants demeuraient à perpétuité sous la protection de l'Église, et s'obligaient envers elle a quelques redevances et prestations. Un rescrit de Constantin, de l'an 316, consacra ce mode d'affranchissement. — Par testament : c'était un acte de libération inséré dans un testament. — Par denier : il se faisait au moyen d'un denier, symbole du rachat, que le maître présentait au magistrat devant lequel il conduisait son esclave. Il le laissait tomber en frappant sur la main de cet esclave, qui devenait affranchi. — Par prescription : une loi de Guillaume le Conquérant déclarait libre tout esclave qui avait passé un an et un jour dans l'enceinte d'une ville. — Par les armes : mode institué encore par Guillaume le Conquérant; le maître, en pleine assemblée d'hommes d'armes, posait la main droite sur son esclave, puis le lâchait en faisant le geste de le renvoyer, lui montrait les portes ouvertes, et lui donnait les armes des libres, c.-à-d. la lance et l'épée.— Par édits royaux : ce genre d'affranchissement commença dès le XII^e siècle; les princes ou rois déclaraient libres tous les serfs de leurs domaines, Philippe le Bel en 1311, et Louis X en 1315, affranchissant les leurs, condamnaient hautement l'esclavage, en déclarant que chacun naissait libre; néanmoins, au XVIII^e siècle, il y avait encore des serfs, particulièrement dans le diocèse de Saint-Claude, dans le Jura. Louis XVI affranchit ceux de ses domaines par un édit du 8 août 1779; l'abolition du servage en France fut ordonnée définitivement par un décret de l'Assemblée constituante, que Louis XVI sanctionna le 21 sept. 1789. L'affranchissement des esclaves noirs, voté par la Convention en 1794, par le parlement anglais en 1833, ne devint définitif pour les colonies françaises que par une loi de l'Assemblée nationale, en 1848. C. D—Y.

AFFRE (DENIS-AUGUSTE), archevêque de Paris, né en 1793 à Saint-Rome-de-Tarn, professeur de théologie au séminaire de Saint-Sulpice sous la Restauration, vicaire-général à Luçon en 1821, puis à Amiens et à Paris, 1834, devint archevêque de Paris en 1840. Le 25 juin 1848, voulant arrêter le sang qui coulait depuis quatre jours dans Paris, il se rendit aux barricades du faubourg Saint-Antoine, et y fut mortellement atteint d'une balle pendant qu'il suppliait les insurgés, de se rendre. Il a laissé un *Traité de l'administration temporelle des paroisses*, plusieurs écrits théologiques, et un *Essai sur les hiéroglyphes égyptiens*, Paris, 1834.

AFFRIQUE (SAINT-), sous-préf. (Aveyron). Église calviniste. Autrefois fortifiée, et l'une des places principales des calvinistes, elle fut prise et démantelée par Louis XIII en 1629. Toute son importance est auj. industrielle et commerciale. Fabr. de lainages, coton, etc.; 5,572 hab.

AFFRY (LOUIS-AUGUSTE-PHILIPPE, COMTE D') général et homme politique, né à Fribourg (Suisse) en 1745, m. en 1819. Son père était colonel des gardes-suisses sous Louis XV et sous Louis XVI, et lui-même était lieutenant général dans l'armée française, lorque les événements de 1792 l'obligèrent à retourner dans son pays. Il s'efforça d'apaiser les dissensions intérieures de la Suisse. Sa conduite à la fois digne et prudente pendant l'occupation française lui valut les éloges et la confiance du premier consul. En 1803, il devint avoyer du canton de Fribourg et exerça deux fois les fonctions de grand *landamman* ou président de la confédération, en 1803 et en 1809. E. D—Y.

AFGHANISTAN, contrée du centre de l'Asie entre le Turkestan, la Perse, le Béloutchistan et l'Hindoustan, et entre 29° et 35° lat. N.; 58° et 69° long. E.; 5,000,000 d'habitants (?); cap. *Kaboul*. L'Afghanistan forme un vaste amphithéâtre déterminé par les chaînes de montagnes qui montent vers le N.; la principale et la plus élevée est celle de l'Hindou-Kou, qui dépend de la grande chaîne de l'Himalaya et a plus de 6,000 m. Cette contrée est arrosée par le Kaboul, affluent du Sind, et par l'Hilmend, qui finit dans le lac Hamoun ou Zarch; le climat est généralement sec et très divers, selon les différentes hauteurs; la chaleur est excessive dans quelques vallées; le sol, généralement fertile, donne les productions les plus variées, vignes, maïs, blé, riz, coton, canne à sucre; les animaux féroces sont les tigres, les hyènes, les chacals, les loups, les ours; on y élève des chevaux d'une belle race, des ânes, des chameaux, des bœufs, des chèvres, des moutons, etc.

Deux races principales habitent ce pays : les *Afghans*, qui sont les habitants primitifs du pays et forment à peu près les 4 cinquièmes de la population, et les *Tadjicks*, d'origine persane. On compte environ 400 tribus réparties en 4 groupes, les *Douranis*, ce sont les plus civilisés; les *Bardouranis*; les *Kakers* et les *Ghildjis*; chaque tribu est divisée en familles, dont chacune a son chef particulier. La langue indigène est le *pouchtou*; on a quelques poèmes écrits dans cette langue, mais en général traduits du persan. Les Afghans sont mahométans, presque tous sunnites. Ils sont grands et bien faits; leurs traits ressemblent à ceux des Européens; ils sont agiles, braves, hospitaliers, mais vindicatifs et cruels. Leur commerce se fait plutôt avec le Turkestan et la Russie qu'avec l'Inde anglaise; ils exportent des chevaux et des chameaux, des laines, des fruits, de la garance, de l'assa fœtida, et importent des étoffes de soie et de coton, de l'ivoire et du sucre.

Les principales divisions politiques de l'Afghanistan sont: 1° le *Kaboulistan*, c. Kaboul; le roy. de *Kandahar*, avec les villes de Kandahar et de Ghazna; le roy. de *Hérat*. L'histoire de ce pays a été écrite en persan par Néamet-Ullah (XVII^e s.) et traduite en anglais par M. Dorn, Londres, 1829-34. Convertis à l'islamisme dès le VII^e siècle les Afghans obéirent successivement à la dynastie turque des Ghaznévides et à la dynastie nationale des Ghourides. Ils furent soumis par les Mongols au XIII^e siècle, et eurent pour maîtres jusqu'au XVIII^e siècle les empereurs de Delhi. Le Persan Nadir-Schah s'empara de l'Afghanistan en 1739. Mais, après sa mort, en 1747, un de ses lieutenants, Ahmed Schah, d'origine afghane et de la tribu des Douranis, se fit reconnaître émir à Kandahar par toutes les tribus du pays. Timour, fils d'Ahmed, transféra sa résidence à Kaboul, en 1773. Cet empire, encore très puissant dans les premières années du XIX^e siècle, fut bientôt affaibli par les guerres civiles, que la jalousie des Russes et des Anglais ne manqua pas d'envenimer. L'émir détrôné Schah-Soudja se réfugia dans l'Hindoustan. Son compétiteur, Dost-Mohammed (*V. ce mot*), s'étant allié à la Russie, les Anglais lui déclarèrent la guerre, l'emmenèrent prisonnier et rétablirent Schah-Soudja, 1839. Mais une révolution éclata à Kaboul. Le protégé des Anglais fut assassiné, et leur armée anéantie, 1842. Les généraux Pollock et Nott vengèrent l'honneur britannique et dévastèrent l'Afghanistan, sans chercher à s'y maintenir. Dost-Mohammed, mis en liberté, reprit le gouvernement et devint, en 1854, l'allié des Anglais contre les Russes. Son fils, Shere-Ali, ne suivit pas la même politique: il reçut un envoyé russe à Kaboul et refusa d'admettre un résident anglais. La guerre éclata en 1878: Shere-Ali s'enfuit dans le Turkestan russe et mourut bientôt après. Les Anglais lui donnèrent pour successeur son fils, Yakoub Khan, qui signa avec eux le traité de Gandamak. Mais les Afghans assassinèrent le major Cavagnari, chef de la mission anglaise, 3 sept. 1879. Aussitôt le général Stewart marcha sur Kandahar, tandis que le général Roberts entrait dans Kaboul, déposait Yakoub-Khan et repoussait toutes les attaques de l'ennemi dans ses retranchements de Sherpur. Stewart vint l'y rejoindre et installa comme émir Abd-er-Rhaman-Khan, 1880. Un frère de Yakoub-Khan, Ayoub, qui s'était réfugié à Hérat, souleva les tribus du N., mit en déroute à Maiwand l'armée du général Burrows, 27 juillet 1880, et fit le siège de Kandahar. Le général Roberts sauva cette ville par une marche rapide et gagna sur Ayoub la bataille de Mazra, 3 sept. Les Anglais évacuèrent alors l'Afghanistan. En juillet 1881, Ayoub reparut et s'empara de Kandahar, mais il fut battu près de cette ville par Abd-er-Rhaman, 22 octobre, et dut s'enfuir en Perse.

V., pour la géog. de l'Afghanistan, Elphinstone, *an Account of the kingdom of Caubul*, Londres, 1815; Stirling, *de l'État politique des pays entre l'Inde et la Perse* (angl.), 1835; Griffith, *Papiers posthumes*, Calcutta, 1847. C. P. et E. D—Y.

AFIOUM-KARA-HISSAR, *Château noir de l'opium*, v. de la Turquie d'Asie (Anatolie), anc. *Apamea Cibotus*. Sur le sommet de la montagne isolée, autour de laquelle la ville est bâtie, à 900 m. d'altitude, s'élève un vieux castel fortifié, à 290 kil. E. de Smyrne. Env. 50,000 hab. On récolte aux environs beaucoup d'opium. Fabr. d'armes.

AFRANCESADOS. *V.* JOSEPHINOS.

AFRANIUS (L.), poète comique romain, presque le contemporain de Térence, florissait vers 94 av. J.-C. Il écrivit des pièces à personnages romains (*fabulæ togatæ*), du genre de celles que les grammairiens appelaient *tabernariæ*. D'après Horace, il aurait été un imitateur heureux de Ménandre (EP., II, I); Quintilien (X, I, 100) lui reproche l'immoralité de ses sujets, tout en reconnaissant son talent.

Les fragments de ses œuvres se trouvent dans Ribbeck, *Comic. latin. reliquiæ*. *V.* Neukirch, *de Fabula togata Romanorum ac de L. Afranio*. G. L.-G.

AFRICANUS (SEXTUS-CÆCILIUS), jurisconsulte romain, vivait sous Adrien et Antonin, II^e siècle après J.-C. On trouve de lui, dans le Digeste, 131 fragm. souvent obscurs à force de concision. ED. T.

AFRICANUS (SEXTUS-JULIUS), écrivain chrétien du III^e siècle, né à Emmaüs, en Palestine. Ses concitoyens l'envoyèrent à Élagabal pour demander la permission de reconstruire leur ville. Sa *Chronographie* (grec), en 5 livres est perdue. Mais Eusèbe s'en est servi pour composer son *Epitome*, et les historiens byzantins nous ont conservé quelques fragments de l'ouvrage original. On lui attribue, en outre, les *Cestes*, espèce d'encyclopédie qui traitait de l'agriculture, de la physique, de la médecine et de l'art militaire.

V Thévenot, *Mathematici veteres*, Paris, 1694.

AFRICUS, nom latin du vent d'O.-S.-O.; violent et humide.

AFRIQUE, *Africa, Libya*, une des 5 parties du monde, bornée, au N., par le détroit de Gibraltar et la Méditerranée qui la séparent de l'Europe; à l'E., par l'isthme de Suez, la mer Rouge et l'océan Indien; au S. et à l'O., par l'Atlantique qui la sépare de l'Amérique. Elle forme une immense presqu'île jointe par l'isthme de Suez à l'Asie, et s'étendant du N. au S., du cap Blanc (Ras-el-Abiad), lat. N., 37° 19', au cap des Aiguilles (Agulhas), lat. S., 34° 51' (8,000 kil.), et de l'E. à l'O. du cap Guardafui, long. E. 48° 54, au cap Vert, long. O., 19° 53' (7,500 kilomètres). 30,000,000 kil. carrés; populat. 120,000,000 hab. (?). Les principaux golfes sont ceux de la Sidre et de Cabès, au N.; de Guinée, à l'O.; Arabique ou mer Rouge, au N.-E. Les principales îles: Açores, Madère, Canaries, du cap Vert, Fernando-Po, du Prince, Saint-Thomas, l'Ascension, Sainte-Hélène, dans l'océan Atlantique; Socotora, Seychelles, Comores, Madagascar, Mascareignes (Bourbon ou la Réunion, de France ou Maurice), dans la mer des Indes. On trouve les caps Bon, Blanc et Spartel, au N.; Vert, Palmas, Lopez à l'O.; de Bonne-Espérance et des Aiguilles, au S.; Delgado et Guardafui, à l'E. Les montagnes les plus très peu connus des Européens; monts Lupata, au S.-E.; connues sont: l'Atlas, au N.-O., les plateaux ou monts de Kong, entre le Soudan et la Guinée; les monts Komri ou de la Lune, à l'E.; d'Abyssinie, au N.-E.; de Madagascar, dans cette île. Les grands fleuves sont le Nil, qui se jette dans la Méditerranée; le Sénégal, la Gambie, l'Ogooué, le Niger, le Livingstone ou Congo, le fl. Orange, dans l'Atlantique; le Zambèze, dans l'océan Indien. Parmi les lacs, le lac Tchad, dans l'intérieur du Soudan; Dembéa ou Tsana, en Abyssinie; Albert, Victoria et Tanganyika, au centre; Nyassi, Chirwa au S.-E; et Ngami au sud. La plus grande partie du continent africain est située dans la zone torride. Toute la partie N., entre l'Atlas et le Soudan, est occupée par le Sahara, désert de sables et de rochers, interrompu seulement par quelques oasis, sillonné à l'E. par l'étroite, mais fertile vallée du Nil. Les richesses minérales sont peu connues: diamant (récemment découvert près de l'Orange); or, dans la vallée du Zambèze; fer, cuivre, sel, etc. La végétation présente des contrastes singuliers; elle devient magnifique entre les deux tropiques, dès que l'eau ne manque pas, et produit l'immense baobab, le dattier, le palmier, l'oranger, le citronnier, l'olivier, le papyrus, le caféier, la canne à sucre, le cotonnier, les bois de teinture, etc. Animaux: le gorille, l'éléphant, l'hippopotame, la girafe, le lion, le léopard, la panthère, l'hyène, le crocodile, le chacal, le loup, le chameau, le cheval; l'autruche, l'aigle, le vautour. Le commerce intérieur se fait par caravanes, et consiste en poudre d'or, cuivre, sel, ivoire, corail, gomme, dattes, plumes d'autruche, etc. L'Afrique était le principal marché d'esclaves pour les colonies européennes. De 1831 à 1841 inclusivement, 150 navires ont pris, sur la côte O., 327 marchands d'esclaves, avec 52,188 esclaves valant chacun 781 fr. On distingue parmi les populations de l'Afrique; les Hottentots et les Cafres, au S. et au S.-E; les nègres, au S.-O. et au centre; les Berbères et les Arabes au N.; les Abyssins; les Coptes en Égypte. Le fétichisme est la religion des nègres de l'Afrique méridionale. La secte chrétienne des jacobites domine en Abyssinie et comprend presque tous les chrétiens d'Égypte; le mahométisme dans tout le N.-O. y compris le Soudan. Les grandes divisions de l'Afrique sont indiquées par la configuration du sol: 1° Barbarie ou Maghreb: c'est la contrée au N. du Sahara, et à l'O. du 25° longit. E., qui comprend Maroc, Algérie, Tunis, Tripoli. 2° Sahara. 3° Région du Nil, c.-à-d., Égypte, Nubie, Sennaar, Kordofan, Darfour, et Abyssinie. 4° Soudan: c'est le pays au S. du Sahara, arrosé par le Sénégal, la Gambie, le Niger et les affluents du lac Tchad. 5° Guinée supér. et Guinée infér., ou Congo: c'est la côte de l'Atlantique. 6° Afrique intérieure: toute la contrée depuis le Tchad et le Niger jusqu'au Zambèze. 7° le Cap, les Hottentots, Natal, les États des Boers et la Cafrerie. 8° Afrique orientale, au N. du Zambèze jusqu'aux confins de l'Abyssinie, 8° Zanguebar, côte d'Ajan. 9° la région des grands lacs.

Histoire. La côte N. de l'Afrique, jusqu'au Sahara et à l'île d'Éléphantine, en Égypte, a seule fait partie du monde ancien. Les Phéniciens y ont fondé Carthage; les Grecs ont pénétré en Égypte au VII^e s. av. J.-C., et colonisé la Cyrénaïque: mais les voyages d'Hannon et la circumnavigation de Néchao laissèrent peu de traces. La fondation d'Alexandrie fut plus féconde: l'Égypte devint, sous les Ptolémées, puis sous les Romains, le centre du commerce avec l'Orient. Les Vandales, en 429, et la domination du Bas-Empire, en 534, firent place aux Arabes, au VII^e s., dont la civilisation poussa de profondes racines dans tout le N. de l'Afrique. Quand le Portugais Barthélemy Diaz eut, en 1486, découvert le Cap, doublé en 1497 par Gama, la forme réelle du continent africain fut connue. L'intérieur ne fut connu que beaucoup plus tard par l'expédition des Français en Égypte, et les voyages de Burckhardt, Caillaud et Bruce; par les missions portugaises pour l'Abyssinie, Mozambique et le Congo; par la fondation de la colonie hollandaise du Cap, en 1650, et par les travaux de l'*African association*. Pour l'O., Mungo-Park découvrit le Niger en 1795; Lander le descendit, 1830. Caillé visita Tombouctou, 1828. Ajoutez les voyages et les travaux de MM. d'Abbadie, d'Arnaud, Brun-Rollet, Barth et Vogel, Faidherbe, Livingstone, 1849-1873, Burton, Speke, Grant et Baker, dans la région des grands lacs; Rohlfs, dans le Soudan; Schweinfurth, dans le pays du Bahr-el-Ghazal; les trois voyages de Cameron, 1873-75, de Stanley, 1876-77, et de Serpa Pinto, en 1878, de Lenz, à travers le Sahara, 1880. Depuis 1830, la domination française s'est étendue sur l'Algérie, et depuis 1881 la France a le protectorat de la Tunisie. Elle possède encore la Sénégambie, l'île de la Réunion et revendique le protectorat de la côte N.-O. de Madagascar. — L'Angleterre a les gouvernements du Cap, avec Natal et le protectorat du Transvaal; de Sierra-Leone et Gambie, de Cape-Coast, de Maurice ou île de France, avec les Seychelles, de l'Ascension et de Sainte-Hélène. — Le Portugal a les Açores, Madère, les îles du cap Vert, les îles de Saint-Thomas et du Prince, vis-à-vis de la Guinée, la côte d'Angola et Mozambique. — L'Espagne a les Canaries; Ceuta, Alhucemas et Santa-Cruz, etc., sur la côte de Maroc; Annobon et Fernando-Po. — Les États-Unis, ont fondé sur la côte de Guinée la colonie de Libéria auj. république indépendante pour les esclaves affranchis. — Tripoli appartient aux Turcs. L'Égypte, vassale presque indépendante de la Porte, est occupée par les Anglais depuis 1882. — La république du Fleuve Orange, fondée par les Boers (*V. ce mot*), se défend avec peine contre les empiétements des Anglais, ses voisins. — Parmi les États indigènes, les plus importants sont le Maroc, au N.-O.; l'Abyssinie, au N.-E.; Zanzibar, au S.-E., et le roy. des Hovas, à Madagascar.

V. les cartes publiées à Berlin par Kiepert, et à Gotha par Stieler.

M. et E. D—Y.

AFRIQUE. Province romaine, créée en 146, après la chute de Carthage. Elle avait alors pour étendue celle du territoire que les Carthaginois possédaient en dernier lieu, c.-à-d. le pays entre la côte et une ligne allant de l'île de Tabarka au Djebel Ousselet et de celui-ci à Thenæ. Elle fut augmentée du royaume de Numidie, fort diminué, par Auguste, probablement en l'an 25 av. J.-C., et eut alors pour frontière vers l'ouest l'Ampsaga (Oued-el-Kebir), puis une ligne passant au N. de Mila, entre Djemila et Sétif, à l'O. de Zaya, au N. de Tubna; vers le S., les chotts, alors appelés *Tritonis palus*, et le désert; vers l'E., les autels des Philènes, qui la séparaient de la Cyrénaïque. Elle avait pour gouverneur un proconsul, dont la charge était réputée, avec celle de proconsul d'Asie, la plus haute dignité de l'empire après celle du préfet de la ville. Bien que province sénatoriale, l'Afrique avait une légion, cantonnée dans la Numidie. En dehors de ce district militaire, la province complait 3 diocèses: Carthage, Hippone (Bone) et Oea (Tripoli). Caligula décida en 37 que le légat de la légion dépendrait de l'empereur, et non plus du proconsul, et prépara ainsi la scission de la province. Cette scission, qui exista en fait depuis cette époque, fut définitivement sanctionnée, à ce que l'on croit, par Septime Sévère, en 193, et la Numidie forma désormais une province à part. (*V.* Numidie.) Lorsque Dioclétien subdivisa toutes les provinces de l'empire, les différents diocèses de l'Afrique devinrent autant de provinces séparées, savoir: Tripolitaine, Byzacène, Proconsulaire. Dans l'empire d'Occident, ces pays firent partie de la préfecture d'Italie, et le nom d'*Africa* fut celui d'un diocèse comprenant six ou sept provinces, sur les noms et limites desquelles on n'est pas d'accord, mais qui embrassaient tous les pays entre la Cyrénaïque et l'océan Atlantique. Les Vandales, ayant renversé la domination romaine (429-439), ne purent occuper en Afrique que l'ancienne Zeugitane, Césarée (Cherchell) et Septem (Ceuta); le reste du pays demeura indépendant, livré aux guerres et aux désordres. Justinien les chassa, reconquit tout le pays, et l'ancien diocèse d'Afrique redevint une préfecture de l'empire d'Orient. Au VII^e siècle, l'invasion arabe le détacha du monde romain et chrétien; Carthage fut prise et détruite pour la seconde fois en 698. De la Bl—re.

AGA ou **AGHA**, signifie en turc chef ou gardien. On donnait ce nom au commandant des Janissaires.

AGADÈS, *pagus Agathensis*, anc. pays du Languedoc, capitale *Agde* (Hérault). — ville d'Afrique. (*V.* Aghadès.)

AGADIR ou **SANTA-CRUZ**, ville et port d'Afrique (Maroc), sur l'Atlantique et à l'entrée du désert, à 210 kil. S.-O. de Maroc, appartint longtemps aux Portugais, qui lui donnèrent le nom de Santa-Cruz, fut prise par les Maures en 1536; centre d'un grand commerce, transféré auj. à Mogador;

600 hab. Cédée par le traité du 26 avril 1860 à l'Espagne, qui se prépare à l'occuper.

AGAG, roi des Amalécites, fut vaincu par Saül. Celui-ci, qui avait reçu l'ordre du Seigneur de ne montrer aucune pitié, épargna Agag et ce qu'il avait de plus précieux ; mais le prophète Samuel ayant reproché à Saül sa désobéissance, il massacra Agag.

AGAMÈDE, fils d'Erginos et frère de Trophonius. Architecte du temple de Delphes et du trésor du roi de Hyria en Béotie, il avait placé dans le mur extérieur de ce dernier édifice une pierre mobile par laquelle il entrait avec son frère et pillait le trésor. Le roi tendit des pièges où Agamède fut pris. Trophonius le décapita pour qu'on ne le soupçonnât pas lui-même après qu'on aurait reconnu son complice. En punition de ce crime, la terre l'engloutit, et à cet endroit s'éleva plus tard un temple où l'on invoquait Agamède.

AGAMEMNON, fils d'Atrée, roi de Mycènes, et frère de Ménélas. Chassé de son royaume par Thyeste et Égisthe, il vint à la cour de Tyndare, roi de Sparte, dont il épousa la fille Clytemnestre. Il en eut Iphigénie, Électre et Oreste. Ménélas épousa Hélène, sœur de Clytemnestre, et succéda à son beau-père, pendant qu'Agamemnon reprenait Mycènes et augmentait ses États. Les Grecs le nommèrent leur chef pour la guerre de Troie. Sur l'ordre des dieux expliqué par le devin Calchas, il sacrifia Iphigénie à Aulis et excita deux fois la colère d'Achille. (*V. ce nom.*) De retour dans son royaume, il fut assassiné par Clytemnestre et Égisthe; Oreste le vengea. (*V.* la trilogie d'Eschyle, l'*Orestie.*)

Sur les monuments représentant Agamemnon, *V.* Raoul Rochette, *Monum. inédits*, 1832, p. 140.

AGANIPPE, source du mont Hélicon, en Béotie, près de Thespies, consacrée aux Muses.

AGAPES (du grec *agapè*, mutuelle affection). C'étaient les repas en commun des premiers chrétiens, le soir, dans l'église, en mémoire du dernier repas de J.-C., lorsqu'il institua l'Eucharistie.

AGAPET Ier (Saint), pape, 535-536, fut envoyé inutilement par Théodat, roi des Ostrogoths, à Justinien pour le détourner d'attaquer l'Italie; il combattit les Eutychéens; fête, le 20 septembre.

AGAPÈTES, c.-à-d. en grec *bien-aimées*, nom donné, dans l'Église primitive, aux vierges, filles et parentes des apôtres et de leurs successeurs, et, en général, aux saintes filles qui se consacraient au service des ecclésiatiques par des motifs de piété.

AGAR, esclave égyptienne, puis femme d'Abraham ; elle en eut un fils, v. 1900 av. J.-C., Ismaël, que Sara, jalouse, fit chasser avec son fils au désert, après la naissance d'Isaac.

AGARDH (Charles-Adolphe), naturaliste suédois, né en 1785 à Bastad (Scanie), m. en 1859, devint professeur de mathématiques à l'université de Lund en 1807, de botanique et d'économie rurale en 1812. Il fut ordonné prêtre en 1816, député de son bailliage, évêque de Karlstad en 1834. Membre de la diète suédoise en 1839-40, il y demanda la suppression de la représentation par ordres. On a de lui, entre autres ouvrages :

Systema algarum, 1824 ; *Icones algarum Europæ*, 1828-1835 ; *Essai sur les principes fondamentaux de la physique végétale*, 1828 ; *Essai sur le développement intérieur des plantes*, 1829 ; *Traité de botanique*, 1830-31.

AGASIAS, nom de plusieurs sculpteurs d'Éphèse, dont l'un, fils de Dosithée, est l'auteur du *Lutteur Borghèse*, au Louvre. Il vivait au IIe siècle. Son petit-fils Agasias, fils de Ménophile, fit des statues à Délos ; l'une d'elles représentant un combattant agenouillé, a été retrouvée par nous en 1882.

V. Homolle, *Monuments grecs*, 1879. S. Re.

AGASSIZ (Louis), naturaliste suisse, né en 1807 à Orbe (canton de Vaud), m. en 1873, fit son éducation au gymnase de Biel et à l'académie de Lausanne, étudia les sciences médicales à Zurich, à Heidelberg et à Munich, fut nommé, en 1838, professeur d'histoire naturelle à Neufchâtel, reçut en 1839 le titre de membre correspondant de l'Institut de France, qu'il devait changer pour celui d'associé étranger en 1872, et partit en 1846 pour les États-Unis, où il accepta une place de professeur à New-Cambridge, près de Boston. Son premier ouvrage fut une description de 116 espèces de poissons que Spix avait rapportés du Brésil : *Pices... quos collegit in pingendos curavit Spix, descripsit Agassiz*, Munich, 1829-31, avec 96 pl. Il donna ensuite : *Histoire naturelle des poissons d'eau douce de l'Europe centrale* (avec Ch. Vogt), Neufchâtel, 1839-45 ; *Recherches sur les poissons fossiles* (avec Ch. Vogt et E. Desor), ibid., 1833-42 ; *Description des échinodermes fossiles de la Suisse*, ibid., 1839-42 ; *Monographie d'échinodermes vivants ou fossiles; Études critiques sur les mollusques fossiles*, ibid., 1840 ; *Mémoires sur les moules de mollusques*, 1840 ; *Monographie des poissons fossiles du vieux grès rouge du Devonshire*, 1844 ; *Bibliographie zoologique* (angl.), Londres, 1848-50 ; *Études sur les Glaciers*, Neufchâtel, 1840, ouvrage capital complété par le *Système glaciaire, ou Recherches sur les glaciers*, par L. Agassiz, A. Guyot et E. Desor. Agassiz a encore travaillé aux ouvrages suivants : *Zoologie générale*, Stuttgard, *Contributions to the natural History of the United States of America*, 1857-62, *Scientific Results of a journey in Brazil, Geology and physical Geography of Brazil*, Boston, 1870.

V. Blanchard, *un Naturaliste au dix-neuvième siècle*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet et 1er août 1875.

AGATHA, nom ancien d'Agde. (*V. ce mot.*)

AGATHANGE, secrétaire et historiographe du roi Tiridate (Dertad), auteur classique arménien du IVe siècle, célèbre par son *Histoire de l'Arménie*, dans laquelle il raconte la conversion du roi, la vie de St Grégoire l'Illuminateur et l'histoire de Ste Ripsime et de ses compagnes, Venise, 1835 ; trad. grecque dans la *Collection des Bollandistes*; trad. italienne publiée par les mékhitaristes de Venise avec des notes. C—a.

AGATHARCHIDE DE CNIDE, historien et géographe grec, tuteur de Ptolémée VIII, vers 117 av. J.-C. On a de lui des fragments de son livre, *de Mari Rubro*, en 3 liv., sur l'Égypte et les pays au S. de la mer Rouge, surtout l'Éthiopie, dont il connaissait la langue.

V. Geographi minores, édit. Ch. Muller, collect. Didot. S. Re.

AGATHARCHOS, peintre de Samos, et contemporain d'Eschyle, pour lequel il peignit des décors. Il est l'inventeur de la peinture décorative, et avait écrit un traité sur ce sujet. S. Re.

AGATHE (Sainte), vierge, né à Palerme ou à Catane; souffrit le martyre en Sicile en 251. Elle est particulièrement honorée à Palerme ; fête, le 5 février.

AGATHEMÈRE, géographe grec du IIIe siècle de notre ère. Il a laissé un abrégé de géographie en 2 livres, tiré en grande partie de Claude Ptolémée et de Strabon, et qui se trouve dans les *Geographi minores* d'Hudson. S. Re.

AGATHIAS, historien grec, continuateur de Procope, né à Myrina en Éolide, vers 536. Il cultiva d'abord la poésie à Alexandrie, d'où il revint à Constantinople en 554. Il composa des vers érotiques, dont le recueil, *Daphniaca*, forme 9 livres; 7 livres d'*épigrammes*, où il fit entrer plusieurs pièces de Paul le Silentiaire et de Macédonius, dont il paraît avoir brigué la faveur. Il se livra ensuite à l'étude des lois et écrivit l'*Histoire* de son temps, en 5 livres, qui comprend du règne de Justinien les années 553-559. Il est peu intelligent, et son style est inférieur à celui de Procope. L'édition *princeps* de son Histoire parut en 1594. Elle a été traduite en français par le président Cousin et publiée, en dernier lieu, par Niebuhr, dans la *Collection byzantine* (grec-latin), Bonn, 1828.

V. Teuffel, *Études*, p. 237. S. Re.

AGATHOCLE, fils d'un potier de Rhégium, né en 359, m. en 286 av. J.-C.; soldat à Syracuse, enrichi par un mariage, exilé par Sosistrate, comme partisan de la démocratie, il fut rappelé contre ce tyran et aspira lui-même à la tyrannie; nommé général malgré le sénat, il fit égorger 400 nobles, puis abdiqua ; c'était demander la couronne que les assassins lui décernèrent. Alors il abolit les dettes et partagea les terres, donna quelques lois sages et affranchit des Carthaginois presque toute la Sicile. Amilcar ayant remporté un succès à Himera, 310, il passe en Afrique, brûle ses vaisseaux, est partout vainqueur, pendant qu'Amilcar est battu et tué en Sicile. Il revient en Sicile, tout est soumis. Il retourne en Afrique ; il y est battu, fuit et laisse massacrer ses deux fils par ses soldats, qui traitent avec Carthage. De retour en Sicile, il massacre les Égestains révoltés et, dans Syracuse, les familles des soldats d'Afrique. Cependant Dinocrate s'avance contre lui ; Agathocle achète le secours de Carthage, en lui cédant ses anciennes possessions de Sicile, bat son ennemi et lui accorde son amitié, après avoir fait massacrer tous ses soldats. Il va soumettre le Brutium, piller les îles Lipariennes, échappe au retour à une effroyable tempête; empoisonné enfin par son petit-fils, il met fin à ses souffrances par le feu d'un bûcher. (*V.* son histoire dans Diodore et dans Justin.) A. G.

AGATHOCLE. 1. Ami de Philippe de Macédoine et père de Lysimaque. — 2. Fils de Lysimaque, vainquit Démétrius Poliorcète, 287, et fut assassiné par ordre de sa belle-mère, Arsinoé. — 3. Historien grec, écrivit l'histoire de Cyzique. Il y a d'autres écrivains du même nom. S. Re.

AGATHODÆMON, c.-à-d. *le dieu bon*, avait un temple en Arcadie. En son honneur, les Grecs buvaient une coupe de vin pur à la fin de chaque repas. (*V.* Gérhard, *Mem. de l'Acad. de Berlin*, 1847.) — Grec d'Alexandrie, qui dessina les cartes de la *Géographie* de Ptolémée. Les mss de Venise renferment des copies de ces cartes. — géographe grec d'Alexandrie, probablement disciple de Ptolémée, auteur de *Tables géographiques*. S. Re.

AGATHON D'ATHÈNES, poète tragique contemporain d'Alcibiade ; il ne reste de lui que les citations qu'en ont faites Aristote et Athénée. Il est question de lui dans *le Banquet*, de

Platon. Le premier, il écrivit une tragédie sur un sujet inventé par lui, *la Fleur*, et peut être considéré par là comme le père du drame moderne.

V. Ritschl, *Opuscula*, I, 411. P—T et S. RE.

AGATHON (SAINT), pape élu en 678 ou 679, né à Palerme, m. en 682. Sous son pontificat eut lieu à Constantinople le sixième concile œcuménique, où les monothélites furent condamnés. Fête, le 10 janvier.

AGATHYRSES, peuple sarmate, qui occupait, suivant Hérodote, la Transylvanie actuelle; ses coutumes étaient semblables à celles des Thraces. Comme d'autres peuples de Scythie et de Sarmatie, ils se tatouaient le visage et le corps. Les rivières des Karpathes leur apportaient de l'or dont ils fabriquaient des ustensiles. Niebuhr les assimile aux Gètes ou aux Daces.

AGAUNUM, v. de l'anc. Gaule, dans la Narbonnaise, chez les Nantuates; auj. *Saint-Maurice en Valais.*

AGAVE, fille de Cadmus et d'Harmonie. Ino ayant avec elle et Autonoé calomnié leur sœur, Sémélé, et Jupiter, Bacchus leur inspira une démence furieuse. Agavé, pendant une fête, déchira son fils Penthée, roi de Thèbes. Revenue à elle-même, elle s'enfuit jusqu'en Illyrie, dont elle tua plus tard le roi pour réunir ses États à ceux de Cadmus.

V. *les Bacchantes*, d'Euripide.

AGDE, anc. *Agatha* ou *Agathè Tukhè*, c.-à-d. *Bonne Fortune*, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Béziers, à l'intersection de l'Hérault avec le canal du Midi, et à 4 kil. de la mer; port spacieux; comm. de cabotage et pêche; 7,728 hab.; tribun. de commerce. Colonie des Grecs Phocéens de Marseille, très prospère sous la domination romaine. Alaric, roi des Visigoths, y convoqua un concile en 506. Pendant le moyen âge, cette ville fut cruellement éprouvée par la guerre des Albigeois, et, dans la suite, elle prit part à tous les soulèvements du Midi, jusqu'au XVI^e siècle.

AGEDINCUM ET NON **AGENDICUM**, auj. *Sens*, ch.-l. de la tribu des Senones au temps de César, plus tard d'une cité romaine comprise dans la Lyonnaise, et, au IV^e s., métropole de la Lyonnaise IV^e, sous le nom nouveau de *Senones*, emprunté à celui de l'anc. tribu. — On a qqf. identifié à tort Agedincum avec Provins. C. P.

AGELADAS, d'Argos, sculpteur célèbre, fut le maître de Phidias, Myron et Polyclète.

AGÉLÉIS OU **AGÉLIE**, c.-à-d. *qui conduit les peuples*, surnom de Minerve.

AGEN, *Aginnum*, ch.-l. du dép. de Lot-et-Garonne, à 651 kil. S.-S.-O. de Paris, sur la rive droite de la Garonne. On y remarque la cathédrale, la belle promenade du Gravier, un beau pont en pierre de 11 arches, un pont suspendu d'une seule travée de 170 mèt., et un beau pont-canal de 23 arches. Évêché, cour d'appel, lycée; commerce de vins, prunes, etc. Patrie de Joseph Scaliger, de Lacépède, et du poète Jasmin; 17,806 hab. Chef-lieu d'une cité gauloise sous les Romains. C'est en ce point que commence la navigation à vapeur sur la Garonne.

AGENDICUM, à tort pour AGEDINCUM. (*V. ce mot.*)

AGENOIS OU **AGÉNAIS**, *pagus Aginnensis* habité par les *Nitiobriges*, ancien petit pays de France, dans la province de Guyenne, formant auj. une grande partie du dépt de Lot-et-Garonne; avait pour capitale Agen. Il eut ses comtes héréditaires dès le IX^e siècle; passa sous la domination des ducs de Guyenne, comtes de Poitiers, jusqu'à Éléonore, dont le fils le donna à sa sœur Jeanne, épousant un comte de Toulouse; sous celle de Charles le Bel et de ses successeurs; le traité de Brétigny le donna aux rois d'Angleterre; l'hérésie des Albigeois, plus tard la réformation y trouvèrent de nombreux adhérents, et les guerres de religion l'ensanglantèrent. Charles IX donna l'Agénois en apanage à sa sœur Marguerite de Navarre; à la mort de cette princesse, en 1615, il revint à la couronne.

AGÉNOR, roi d'Argos, un des aïeux de Didon. — fils du Troyen Anténor et de Théano, un des plus vaillants héros de Troie; il atteignit Achille de sa lance; Apollon, pour le protéger contre la colère du héros, l'entoura d'un nuage, et, prenant lui-même la forme d'Agénor, il s'enfuit devant Achille afin de sauver les Troyens. Agénor fut tué par Néoptolème.

AGENT MUNICIPAL, nom donné, sous la Convention et le Directoire, à l'officier élu par les communes d'une population inférieure à 5,000 âmes, pour exercer les fonctions municipales.

AGER PUBLICUS, domaine de l'État à Rome, composé d'immeubles en principe inaliénables sans une autorisation du législateur, roi, sénat ou comices, suivant les époques. (*V.* AGRAIRES [LOIS] et AGRIMENSOR.) Ces domaines se composaient à l'origine de territoire conquis ou cédés par la formule de dédition ou des biens des condamnés à une peine capitale. Sous la république, l'*ager publicus* s'agrandit démesurément par suite des conquêtes : les testaments des rois contribuèrent à l'augmenter, comme celui d'Attale, roi de Pergame, mort en 135 av. J.-C. G. L.-G.

AGER ROMANUS. Territoire propre de la ville de Rome, pouvant seul pendant longtemps être possédé civilement. D'abord borné aux sept collines de Rome, ou *Septimontium*, il rayonna autour de Rome jusqu'aux villes alliées ou ennemies. Ses limites furent fixées exactement par Servius Tullius, et on donne encore aujourd'hui dans les environs de Rome à ce même territoire le nom de *agro romano.* G. L.-G.

AGES. Suivant Hésiode, il y a eu cinq âges ou époques, ou plutôt cinq races d'hommes. La *race d'or* vécut sous le gouvernement de Kronos ou Saturne, sans connaître la fatigue ni la douleur. La *race d'argent* mettait cent ans pour arriver à la jeunesse, puis sa vie était courte et affligée de maux. Les premiers étaient devenus après la mort les bons génies; ceux-ci furent les bienheureux du monde souterrain. Jupiter tira ensuite du tronc des frênes la *race d'airain*, violente et robuste, avec des armes d'airain. Mais la mort les vainquit. La *race de fer* est celle dont le poète fait partie; elle est venue après une race de héros demi-dieux, la *race héroïque* plus juste et meilleure, qu'a faite Jupiter en quatrième lieu; c'est celle qui a péri devant Troie. — Dans la suite, le souvenir et le prestige de l'âge héroïque s'affaiblissant, on ne compta plus que 4 âges. Ovide a représenté l'*âge d'or* sous Saturne, sans guerre ni travail; l'*âge d'argent* sous Jupiter; les saisons paraissent; il faut des maisons et une agriculture; l'*âge d'airain* avec la guerre; l'*âge de fer* avec les crimes; Astrée elle-même, après tous les autres dieux, quitte alors la terre.

Sur l'âge d'or. V. *Neue Jahrbücher*, 1879, 12^e liv.

AGÉSANDRE, sculpteur rhodien, vivait à la fin du III^e siècle av. J.-C. Pline l'Ancien (*H. n.*, XXXVI, V) a décrit le groupe du Laocoon auquel cet artiste travailla de concert avec Polydore et Athénodore. Ce groupe fut retrouvé en 1506 à Rome par Félix de Fredis.

AGÉSILAS II, roi de Sparte, 399-361. Un oracle avertissait Sparte de se garder d'un roi boiteux, et Agésilas l'était. Cependant Lysandre ayant expliqué cette expression par la prétendue illégitimité du neveu d'Agésilas, Léotychide, Agésilas devint l'un des deux rois. Appelé par les villes grecques d'Asie contre Artaxerce II, roi de Perse, il s'embarqua à Aulis, 396, se débarrassa de Lysandre, et conquit une grande partie de l'Asie Mineure; mais, rappelé en 394 pour défendre Sparte attaquée, il revint par la Macédoine, battit Béotiens, Argiens et Athéniens à Coronée, y fut blessé, vainquit les Corinthiens, secourut les Étoliens contre les Acarnaniens, mais fut battu par Épaminondas à Mantinée, 362. Il mourut au retour d'une expédition pour le roi d'Égypte contre le grand roi.

V. Plutarque, *Vie d'Agésilas.*

AGÉSIPOLIS, nom de trois rois de Sparte de la race des Agides. (*V.* SPARTE.)

AGGÉE, le 10^e des petits prophètes, revint de Babylone avec Zorobabel, après l'édit de Cyrus, 536 av. J.-C., contribua à la réédification du temple, et prédit qu'il serait illustré par la présence du Messie. L—H.

AGGER DE ROME, élévation de terre établie par le roi Servius pour former une partie de l'enceinte orientale de la ville, sur le mont Esquilin. L'agger s'étendait de la porte Colline à l'Esquiline, sur une longueur de de 1,480 m. Il avait 15 m. de large, était revêtu extérieurement d'un mur en pierres de taille épais de 4 m. 50, haut de 24 m., et protégé par un fossé de 30 m. de large sur 9 m. de profondeur. Tarquin le Superbe augmenta ou termina cette fortification, ce qui a fait conjecturer qu'il y avait l'agger de Servius et celui de Tarquin. Cet ouvrage des premiers siècles de Rome est encore très reconnaissable, bien qu'il soit dépouillé de son revêtement de pierre et que son fossé soit comblé. C. D—Y.

AGGERSHUUS, ancienne citadelle de Christiania, en Norvège, a donné son nom à l'*amt* ou bailliage dont Christiania est le ch.-l. et qui comprend Drammen et Kongsberg, ainsi qu'au *stift* ou diocèse.

AGHADÈS, v. d'Afrique, capit. de l'oasis d'Aïr ou Asben, au S. du Sahara, au S.-O. de la régence de Tripoli; 15,000 hab. Elle appartient aux Touaregs. Gr. entrepôt de commerce.

AGHAMAL (LE P. SUKIAS), Arménien mékhitariste de Venise, né à Schorot (Gr. Arménie) en 1738, m. en 1789 à Calcutta. C'était un mathématicien distingué. On a de lui: *Arithmétique*, Venise, 1781; *Calendrier astronomique universel*, etc. C—A.

AGIDES. *V.* EURYSTHÈNES.

AGILOLFINGES, nom de famille des premiers ducs de Bavière, dont Agilolf serait, d'après quelques-uns, la tige. L'histoire ne mentionne les Agilolfinges qu'à la fin du XI^e

siècle. Théodon Ier introduisit le christianisme en Bavière, 649. Ses petits-fils se partagèrent en 701 le pays. Dès lors commencèrent les luttes avec les Francs, qui finirent avec l'incorporation de la Bavière dans l'empire de Charlemagne, 788. Le dernier duc, Tassillon II, fut enfermé par Charlemagne dans un couvent. E. S.

AGILULF, 5e roi des Lombards, 590-615. Il était duc de Turin, quand Théodelinde, veuve d'Autharis, le fit roi en l'épousant. Elle le rendit favorable au catholicisme et le réconcilia avec le pape Grégoire le Grand. Il dompta l'aristocratie lombarde, prit à l'empire, avec le secours des Avares, Crémone, Mantoue et Padoue, et arrêta soit par un tribut, 605, soit par le mariage de son fils Adelvald avec la fille de Théodebert II, les invasions franques.

AGINCOURT. *V.* SEROUX D'AGINCOURT.

AGINNUM, nom latin d'AGEN.

AGIS, nom de quatre rois de Sparte :

AGIS Ier, fils et successeur d'Eurysthènes, régna vers 1060 av. J.-C.

AGIS II, fils et successeur d'Archidamus, régna de 427 à 400 av. J.-C., fit des guerres heureuses aux Argiens, aux Athéniens, aux Éléens, et mourut très vieux.

AGIS III, frère du précédent, régna de 346 à 337 av. J.-C., chercha à affranchir la Grèce du joug des Macédoniens, pendant l'expédition d'Alexandre contre les Perses, et périt dans une bataille contre Antipater, lieutenant d'Alexandre.

AGIS IV, fils d'Eudamidas, régna de l'an 244 à 239 av. J.-C., voulut réformer Sparte, qui n'avait plus que 700 citoyens, dont 100 propriétaires, les femmes, depuis l'éphore Épitadès, ayant accaparé presque tous les biens. Son oncle Agésilas, sa mère et l'éphore Lysandre le secondèrent; mais l'autre roi, Léonidas, élevé en Orient, le combattit. Agis proposait le partage des terres en 4,500 lots pour les Spartiates (on admettrait comme tels des habitants des pays voisins) et 15,000 lots laconiens; il fit d'abord décréter l'abolition des dettes; mais, pendant son expédition contre les Achéens, Agésilas, chef de son parti, le fit détester. Abandonné au retour, il se réfugia dans le temple de Minerve; Léonidas l'en tira par ruse, le fit condamner à être étranglé, et exécuter dans la prison.

AGLABITES, dynastie musulmane qui s'éleva sur les ruines du khalifat de Bagdad, occupa l'Afrique du N., résida à Kaïroan, et régna de 789 à 909.

AGLAE, c.-à-d. *pur éclat*. Une des trois Grâces.

AGLAOPHAMUS, personnage mythique, maître de Pythagore qu'il initia aux mystères. Son nom est le titre d'un ouvrage de Lobeck contre la Symbolique de Creuzer, 1829.

AGLAOPHON. Il semble qu'il y ait eu dans l'antiquité deux peintres de ce nom : l'un, né à Thasos, et qui vivait vers la LXXe olympiade, est le père et le maître de Polygnote; l'autre, petit-fils du précédent, était contemporain d'Alcibiade qu'il représenta couronné par les génies des jeux.

AGLIE, v. du roy. d'Italie, prov. de Turin, dans l'arrond. d'Ivrée; 1,995 hab. Château royal avec un musée d'antiquités trouvées à Tusculum.

AGLY, riv. de France. (*V.* GLY.)

AGNADEL, vge du roy. d'Italie, prov. de Crémone; 1,500 hab. Louis XII y battit les Vénitiens en 1509, et le duc de Vendôme le prince Eugène en 1705.

AGNAN (SAINT). *V.* AIGNAN.

AGNANO, *Anianus lacus*, anc. lac du r. d'Italie, à 8 k. de Naples; il a 3 kil. de tour, et pour lit le cratère d'un volcan éteint. Aux environs se trouve la grotte du Chien. Il est desséché depuis 1870.

AGNEAU PASCAL, nom donné par les Hébreux à l'agneau qu'ils immolaient le jour de la Pâque, en mémoire de la sortie d'Égypte. Il devait n'avoir qu'un an, être mâle et sans tache. On le mangeait à l'entrée de la nuit, avec du pain sans levain et des laitues sauvages. La manducation d'un agneau bénit, le jour de Pâques, se perpétua pendant quelques siècles chez les chrétiens; la cérémonie avait lieu à l'église, les évêques, les prêtres et les fidèles y participaient. A Rome, ce fut tantôt le pape, tantôt le plus jeune des cardinaux, qui bénit l'agneau. La coutume de manger un agneau pascal subsiste encore chez les Arméniens.

AGNELLO (JEAN), riche marchand de Pise, qui, en 1364, s'empara violemment du pouvoir souverain dans sa patrie. En 1368, il obtint de l'empereur Charles IV le titre de doge, et, la même année, fut chassé par les Pisans.

AGNÈS (SAINTE), souffrit le martyre, n'étant âgée que de 13 ans, sous Dioclétien, 303. St Augustin et St Ambroise ont écrit son panégyrique. Son martyre, célébré par Prudence (hymne XIV), a fourni le sujet de deux tableaux célèbres : l'un du Tintoret, l'autre du Dominiquin. Fête, le 21 janvier.

AGNÈS DE FRANCE, impératrice de Constantinople, sœur de Philippe-Auguste née en 1171, m. en 1220, épousa successivement Alexis II et Andronic Comnène.

AGNÈS DE MÉRANIE, reine de France, m. en 1201, fille de Berthold, duc de Meran en Tyrol. Philippe-Auguste répudia, pour l'épouser, Ingeburge de Danemark, 1196. De ce mariage naquirent Philippe Hurepel, comte de Boulogne, et Marie, qui épousa successivement Philippe, comte de Namur, et Henri, duc de Lorraine. Le pape Innocent III excommunia le roi de France, l'obligea à se séparer d'Agnès, mais déclara légitimes ses deux enfants. H. B.

AGNÈS D'AUTRICHE, fille de l'empereur Albert Ier, née en 1280, m. en 1354 ou 64, fut l'épouse du roi André III de Hongrie. Pour venger l'assassinat de son père, 1308, elle et Élisabeth, veuve de l'empereur, mirent à mort près de 1,000 personnes. E. S.

AGNÈS SOREL ou **SOREAU**, née en 1409, à Fromenteau, en Touraine, m. en 1450 au Mesnil, près Jumièges. Fille d'honneur d'Isabelle de Lorraine, femme de René d'Anjou, elle fut remarquée de Charles VII, devint dame d'honneur de la reine et favorite du roi. Suivant François Ier et Baïf, dont le témoignage peut être révoqué en doute, elle excita dans le caractère de Charles VII, en 1430, ce changement heureux qui détermina la défaite des Anglais. Elle reçut de Charles VII un château à Loches, le comté de Penthièvre en Bretagne, les seigneuries de Roquecesière, d'Issoudun, de Vernon-sur-Seine, enfin le château de Beauté, dans le bois de Vincennes, d'où son nom de *dame de Beauté*. Elle finit par être reléguée à Loches, où elle mourut, peut-être empoisonnée. On y montre son tombeau. Elle avait dans ses armes un sureau d'or.

AGNÈS (FILLES DE SAINTE-), société religieuse instituée en 1678, à Paris, pour l'instruction gratuite des jeunes filles pauvres, supprimée en 1790.

AGNESI (MARIA-GAËTANA D'), femme célèbre par ses vertus et par son savoir, née à Milan en 1718, m. en 1799. Fille d'un professeur de mathématiques, de Bologne, elle savait le latin à 9 ans, le grec à 11, et s'adonna ensuite à l'étude des langues orientales, de la géométrie et de la philosophie. En 1750, elle remplaça son père malade, avec la permission de Benoît XIV. Plus tard elle se fit religieuse. On a d'elle :

Propositiones philosophicæ, 1738, publiées par son père; *Istituzioni analitiche*, 1745, traduites en anglais, et en français par d'Anthelmy, avec des notes de Bossut, sous ce titre : *Traités élémentaires du calcul différentiel et du calcul intégral*, 1775. D—s.

AGNOLO (BACCIO D'), sculpteur et architecte de Florence, né en 1460, m. en 1543, réunissait dans son atelier Raphaël, Michel-Ange, etc. Il a construit le palais Bartolini et d'autres monuments à Florence, et ses sculptures en bois y décorent les palais Lanfredini, Taddei et Borgherini.

V. Vasari, *Vite de' Pittori*.

AGNOLO (GABRIEL D'), architecte de Naples, m. v. 1510, donna les dessins du palais Gravina, à Naples, et y bâtit les églises de Sainte-Marie-Égyptienne et de Saint-Joseph.

AGNOMEN. L'usage sous la république était de distinguer les hommes de la même famille par des prénoms différents; mais quand on se mit à donner à tous les fils le prénom même du père, on eut recours pour les distinguer à des *cognomina* ou surnoms différents; puis on employa plusieurs surnoms pour le même personnage : le deuxième de ces surnoms était l'*agnomen*. L'agnomen n'était d'abord pas très fréquent : il provenait soit d'une victoire (P. Cornelius Scipio Africanus), soit d'une adoption (Q. Fabius Maximus Æmilianus), soit d'un sobriquet populaire (P. Cornelius Lentulus Spinther). Sous l'empire, l'agnomen fut très employé. Isidore de Séville dit qu'on porte 4 noms, le *prænomen*, le *nomen*, le *cognomen* et l'*agnomen*.

V. Borghesi, *Œuvres*, III, p. 487-488. G. L.-G.

AGNONE, v. du roy. d'Italie (Campobasso); 7,147 hab. Fabr. d'objets de cuivre.

AGOAQUENTE, vge du Brésil, dans la prov. de Goyaz, à 280 kil. N.-E. de Villa-Boa, sur l'Almas, fondé en 1732 auprès d'une riche mine d'or; auj. peu important.

AGOBARD, archevêque de Lyon, né v. 779, probablement dans le diocèse de Trèves, m. en 840, fut un des chefs de la révolte contre Louis le Débonnaire, et lança contre la mauvaise administration de ce prince un manifeste intitulé *Flebilis epistola*, qui est un véritable acte d'accusation. Déposé au concile de Thionville, en 835, il suivit Lothaire en Italie, mais se réconcilia avec l'empereur et revint dans son diocèse. Il écrivit contre l'hérésiarque Félix, évêque d'Urgel; contre les juifs; contre le duel judiciaire et les épreuves autorisées par la loi des Burgondes. Ses œuvres ont été publiées en 1605 par Papirius Masson et par Baluze, avec des notes, en 1666.

V. D. Bouquet, VI, et Himby, *Wala et Louis le Debonnaire*. E. D—Y.

AGOGNA, riv. du roy. d'Italie, affl. du Pô, passe à Novare et Mortara. — dép. de l'ancien roy. d'Italie, sous Napoléon Ier, formé de l'ancien Novarais, avait pour ch.-l. *Novare*. Il correspond à la prov. de Novare.

AGON. C'était, chez les anciens Grecs, le dieu qui présidait aux luttes du Gymnase. Il avait une statue à Olympie.

V. de Witte, *Rev. archéol.*, 1868. S. Rb.

AGON, petit port de pêche du dép. de la Manche, arrond. de Coutances; 1,561 hab. — La foire d'Agon, établie par Jean-sans-Terre, rivalisait avec celle de Beaucaire; pillée plusieurs fois par les Anglais, elle fut réunie à celle de Guibray.

AGONALES, fête romaine en l'honneur de Janus. Elle revenait annuellement le 5 des ides de janvier (9 janv.). Numa l'avait instituée, et depuis, le roi des sacrifices fut chargé de la célébrer par l'immolation d'un bélier. — autre fête en l'honneur de Véjovis, annuelle aussi, et célébrée le 12 des calendes de juin (21 mai).

Huschke, *Das alte romische Jahr und seine Tage*, 1869. G. L.-G.

AGONIOS, surnom de Jupiter, de Neptune et de Mercure présidant aux luttes des Gymnases.

AGONIUS, divinité romaine qui présidait à presque tous les actes de la vie.

AGONOTHÈTES ou **ATHLOTHÈTES**, magistrats qui présidaient aux jeux chez les Grecs, veillaient à l'observation des règlements, faisaient les informations sur les athlètes, examinaient les pièces de théâtre. S. Rb.

AGORA, place publique, et marché, lieu ordinaire des assemblées du peuple. On voyait dans l'agora d'Athènes, outre la tribune des orateurs et les enceintes qui séparaient les diverses tribus, une pierre sacrée sur laquelle les Thesmothètes juraient d'observer les lois. Les juges, les orateurs et les témoins dans certaines causes prêtaient le même serment. Cette place était située dans le quartier du Céramique. Elle était ornée de plusieurs temples, tels que le Métroon ou temple de la Mère des Dieux, le Léocorion, construit en l'honneur des filles de Léos, qui s'étaient sacrifiées pour éloigner la peste d'Athènes, et le temple d'Éaque.

V. Dyer, *Ancient Athens*, 1874. Ch.

AGORÆOS. Surnom de Mercure, de Jupiter, de Minerve et de Diane présidant aux assemblées populaires, aux débats judiciaires, etc.

AGOSTA, *Augusta*, v. de Sicile et port sur la côte E., prov. de Syracuse; place forte, fondée au XIIIe s. par Frédéric II; prise et ruinée par les troupes de Charles d'Anjou, 1268; en 1693, un tremblement de terre la sépara du continent, auquel elle est réunie par des ponts-levis. Victoire navale de Duquesne sur Ruyter, 1676.

AGOSTIN (Michel), agronome espagnol, né près de Girone en 1650, m. v. 1690, introduisit dans l'agriculture espagnole la méthode d'expérience et d'observation. Il a laissé (en espagnol) un livre intitulé: *les Secrets de l'agriculture*, 1626 et 1781, avec une table des termes d'agriculture en 6 langues.

AGOSTINI (Nicolo degli), poète vénitien du XVIe siècle, a laissé une continuation du *Roland amoureux*, de Bojardo; un poème sur les guerres d'Italie, de 1509 à 1521; une traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, etc. B

AGOSTINI (Leonardo), célèbre antiquaire, né à Sienne, au XVIIe siècle. Alexandre VII le nomma inspecteur des monuments antiques. Il a laissé un grand ouvrage sur les pierres antiques: *Gemme antiche*, Rome, 1636-1657, et 1670, et une nouvelle édition de *la Sicile décrite par les médailles*, de Paruta, Rome, 1649, et Lyon, 1697. B.

AGOUB (Joseph), né au Caire en 1795, m. en 1832, vint en France en 1801, étudia au collège de Marseille, et fut nommé en 1820 professeur de langue arabe au collège Louis-le-Grand. Il avait préparé une traduction de Bidpaï. On a de lui une foule d'articles dans la *Revue encyclopédique*, le *Journal de la Société asiatique*, le *Bulletin* de Férussac, et quelques poésies. Ses œuvres ont été publiées en partie, 1835.

AGOULT (Marie de Flavigny, comtesse d'), femme de lettres, née en 1805, à Francfort-sur-le-Mein, m. en 1876, fit d'abord paraître, dans le journal *la Presse*, deux Nouvelles, et la critique des *Salons* de 1842 et 1843. Ses publications ultérieures portent le pseudonyme de *Daniel Stern*. Ce sont: des articles sur *Bettina d'Arnim* et sur *Henri Heine*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1844; des *Études politiques sur l'Allemagne*, dans la *Revue indépendante*, 1847; des *Lettres républicaines*, dans le *Courrier français*, 1848; *Essai sur la liberté, considérée comme principe et fin de l'activité humaine*, 1846; *Esquisses morales et politiques*, 1849; *Histoire de la révolution de 1848*.

AGOUT, riv. de France, affl. de g. du Tarn, passe à Castres et à Lavaur; 180 kil.

AGRAIRES (LOIS) ou **AGRARIÆ LEGES.** Elles réglaient la division, la colonisation, la limitation de l'*ager publicus* (*V. ce mot*); elles ne s'attaquaient donc pas à la propriété privée. Des *leges agrariæ* furent faites dès l'époque royale; car les deux *jugera* ou les 50 ares 57 centiares que Romulus avait attribués à chaque chef de famille étant devenus insuffisants, il fallut faire de nouvelles assignations de l'*ager publicus*. En 267 de Rome (486 av. J.-C.), Spurius Cassius, trois fois consul, vainqueur des Latins, des Sabins, des Herniques, proposa d'opérer entre les plébéiens un partage de l'*ager publicus* qu'il venait de conquérir, en augmentant cette portion de l'*ager publicus* des terres qui avaient été usurpées sur le domaine public. Le sénat se débarrassa de cette proposition en accusant le consul d'aspirer à la tyrannie, et il fut mis à mort. En 376 av. J.-C., à une époque où la misère des plébéiens avait été portée à son comble par les emprunts usuraires, C. Licinius Stolo, tribun du peuple, présenta un ensemble de trois projets de loi, l'un sur l'extinction des dettes, l'autre sur les comices, le troisième sur la limitation de l'*ager publicus* à 500 arpents. Réélu pour la dixième fois, il finit par faire adopter ses lois, en 366 av. J.-C. (T.-Live, VI, XXXV-XLII.) Sa loi agraire fut observée pendant près de deux siècles. Mais peu à peu le défaut de surveillance administrative favorisa une fraude qui consistait à réunir beaucoup de lots dans la même main: l'esprit des lois liciniennes fut faussé, en ce que là où l'on avait voulu avoir de petites cultures pour occuper un grand nombre de citoyens, il n'y eut plus que de grandes cultures faites par les esclaves. C'est pour remédier à ce mal que Tib. Gracchus proposa, en 133, sa loi *Sempronia*, que renouvela son frère C. Gracchus, en 122. (*V.* Gracques.) Postérieurement aux Gracques, les lois agraires les plus célèbres sont la loi Thoria de 111 av. J.-C., dont les monuments épigraphiques ont révélé des fragments; la loi Servilia en l'an 64, que fit rejeter l'éloquence de Cicéron; la loi Julia Campana, que César fit voter en 59, malgré l'énergique opposition de son collègue dans le consulat, Bibulus, et de Caton; la loi Antonia (44 av. J.-C.), qui fut la dernière. Sous l'empire, la question des *leges agrariæ* ne se représenta plus, les possesseurs de l'*ager publicus* en ayant été déclarés propriétaires par un édit de Domitien.

Giraud, *de la Propriété chez les Romains*, 1838; Laboulaye, *des Lois agraires*, dans la *Rev. de Législation*, 1846; Macé, *des Lois agraires chez les Romains*, 1846; Mommsen, *Corpus inscr. latin.*, I, p. 87-91. G. L.-G.

AGRAM (croate *Zagreb*), v. forte de Croatie, ch.-lieu du comitat d'Agram, siège du gouverneur, du commandant militaire et de la diète particulière de Croatie-Esclavonie, sur une hauteur dans une position pittoresque, à 2 kil. de la rive g. de la Save; 28,360 hab. Résidence du ban de Croatie; archevêché depuis 1853; haute cour de justice et cour d'appel pour la Slavonie et la Croatie; école académique, gymnase. On y remarque la cathédrale gothique et byzantine et le palais des États. Commerce important, entrepôt des sels, vins, grains et tabacs de la Hongrie. — Le comitat d'Agram, situé au S. de celui de Warasdin, a 4,302 kil. carrés, et 261,124 hab., la plupart catholiques.

AGRARIA ou **STATION AGRAIRE**, espèce de petit fort ou blockhaus construit en avant d'un camp pour le protéger. Les Romains en établissaient sur les frontières de l'empire. C. D—y.

AGRAULE, dème de l'anc. Attique, dans la tribu Érechthéide, au pied de l'Hymette, ainsi nommé d'Agraulos, fille de Cécrops; auj. probablement *Sainte-Syriani*.

AGRAULIA, fêtes en l'honneur d'Agraulos. (*V.* Mommsen, *Héortologie*, p. 437.)

AGRAULOS, fille d'Actæus, premier roi d'Athènes, épouse de Cécrops. — fille de la précédente, ayant ouvert un coffre où était Erichthonius, son frère, et que Minerve lui avait confié ainsi qu'à ses sœurs, avec défense de l'ouvrir, elle fut trahie par une corneille, et, frappée de frénésie, se précipita dans la mer. Suivant Hérodote, elle se dévoua volontairement pendant une guerre que soutenaient les Athéniens, et on lui éleva un temple dans lequel les jeunes Athéniens, armés de toutes pièces, devaient jurer de combattre pour la patrie jusqu'à la mort. S. Rb.

AGRAVIADOS ou **AGREVIADOS**, c.-à-d., en espagnol, *persécutés, mécontents*, nom donné, depuis le commencement du XVIIIe siècle, aux seigneurs espagnols qui, amis de la maison d'Autriche et hostiles aux rois de la maison de Bourbon, n'obtinrent pas de ces derniers la dignité de *grand d'Espagne*.

AGREDA (Marie d'), religieuse franciscaine, née à Agreda (Espagne) en 1602, m. en 1665, écrivit *la Mystique Cité de Dieu, ou l'histoire divine de la très Sainte Vierge Marie*, d'après les révélations qu'elle prétendait avoir reçues. Ce livre, condamné à Rome, a été censuré par la Sorbonne et vivement attaqué par Bossuet. E. D—y.

AGREDA, anc. *Ilurci*, v. d'Espagne, dans la prov. de Soria, au bord du Queylès. Fondée par les Ibériens, puis conquise et florissante sous les Romains, qui la nommèrent Gracchuris en l'honneur de Sempr. Gracchus. Le roi Don Sanche la reprit aux Arabes en 912; elle portait déjà le nom d'Agreda: 3,847 hab. Comm. de laines important.

AGREUS, c.-à-d. *le chasseur*. Surnom de Pan et d'Aristée.

AGRÈVE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Tournon, sur le mont Chiniac, église calviniste; comm. de grains, vins, fruits et bestiaux; 1,150 hab. En 1580, les protestants y soutinrent un siège après lequel la ville fut brûlée.

AGRIA, nom latin d'ERLAU, en Hongrie.

AGRIADÆ, dème de l'Attique, dans la tribu Hippothéontide.

AGRIANES, peuple péonien, habitait près des sources du Strymon.

AGRIANIA, fêtes en l'honneur des morts chez les anc. Agriens; jeux et combats chez les Thébains.

AGRIASPES OU **ARIASPES**, peuple de l'anc. Asie, dans la Drangiane.

AGRICOLA (CNEUS JULIUS), général romain sous Vespasien, Titus et Domitien, et beau-père de Tacite, qui a écrit son histoire. Né à Fréjus, il étudia à Marseille, se fit honorer et chérir comme questeur, tribun, préteur, sous Néron et Galba. Consul, il fut chargé sous Vespasien d'achever la conquête de la Bretagne; le premier, il pénétra par mer sur les côtes de l'Écosse, y accula les Bretons vaincus, malgré Galgacus, conquit les Orcades; il allait pénétrer en Irlande, quand il reçut de Domitien son rappel, 85; le jaloux César le fit, dit-on, empoisonner en 93; il était né en 37. Les uns voient dans l'ouvrage de Tacite sur son beau-père un éloge funèbre (*laudatio funebris*), les autres un livre d'histoire proprement dit.

C.-L. Ulrichs, *Commentatio de vita et honoribus Agricolæ*, 1868.

G. L.-G.

AGRICOLA (RODOLPHE), professeur de philosophie à Heidelberg, né à Bafflen, près de Groningue, en 1443, mort en 1485, a été un des plus savants hommes du XVe siècle. Après avoir été reçu maître ès arts à Louvain, il vint à Paris, puis à Ferrare, où il suivit le cours de littérature grecque de Théodore Gaza. Il refusa toute espèce de charges dans sa patrie, par amour des lettres, et ne se maria pas, par amour du repos. Ses œuvres ont été publiées à Cologne, 1539. L'une des plus remarquables est le traité *de Inventione dialectica;* il a laissé une excellente traduction de plusieurs morceaux de Platon et d'Isocrate. C. N.

AGRICOLA (GEORGE), né en 1494 à Chemnitz, en Saxe, m. en 1555. Son nom allemand est *Landmann.* Il ne cultiva la science hermétique que dans ses premières années, et son traité sur la pierre philosophale, 1531, fut regardé par lui-même comme un égarement de jeunesse. Plus tard il voyagea et se livra exclusivement à la métallurgie. Son livre *de Re metallica*, imprimé à Bâle, 1546-1556, est le premier ouvrage de ce genre que l'on connaisse; il étonne par la clarté des idées et l'exactitude des descriptions. Il s'attacha au duc Maurice de Saxe, et travailla dans les mines d'argent de Misnie. G—R.

AGRICOLA (J.-AMMONIUS), médecin allemand de la fin du XVe siècle, m. en 1570, fut l'un des meilleurs commentateurs d'Hippocrate et de Galien. Il a laissé quelques traités curieux et un discours, *de Præstantia corporis humani.*

AGRICOLA (JEAN), *magister Islebius*, né à Eisleben, en Saxe, en 1492, m. en 1566, un des plus actifs théologiens de la Réforme. Luther l'envoya prêcher à Francfort-sur-le-Mein. Il professa ensuite à Eisleben et à Wittemberg, et y fonda la secte des antinomiens. Il prêcha dans le Brandebourg, depuis 1538, et prit part à la rédaction de l'Intérim d'Augsbourg. (*V. ce mot.*) Outre ses ouvrages de théologie, très rares, on a de lui un excellent livre sur les proverbes allemands, Haguenau, 1529; Wittemberg, 1592.

AGRICOLA (JEAN-FRÉDÉRIC), compositeur de musique au service de Frédéric II, né en 1720 dans le duché de Gotha, m. en 1774, eut pour maîtres Séb. Bach et Quantz. Imitateur des Italiens de son temps, il écrivit presque tous ses opéras pour la célèbre cantatrice Molteni, qu'il avait épousée. B.

AGRIGAN OU **GRIGAN**, île de la Polynésie, une des Mariannes. Une colonie d'Anglo-Américains s'y est établie avec l'agrément des Espagnols.

AGRIGENTE, *Acragas*, v. anc. sur la côte S. de la Sicile, un peu au S.-E. de la moderne *Girgenti*, entre les fleuves Hypsas (auj. *Fiume Drago*) et Acragas (*F. di San-Biagio*); colonie dorienne venue de Gela, 582 av. J.-C.; florissante par le commerce et l'agriculture; patrie d'Empédocle; libre d'abord, elle fut ensuite gouvernée par le tyran Phalaris, 566-534, par le glorieux Théron, 488-472, et détruite par les Carthaginois en 405. Elle se releva et subit en 212 la domination romaine. De 827 à 1086, elle appartint aux Sarrasins, fut ensuite conquise par le comte normand Roger. Agrigente était fort grande et bâtie sur plusieurs collines. La plus haute portait la citadelle: c'est là qu'on a bâti Girgenti; elle avait de très beaux temples doriques, dont il reste des ruines considérables, entre autres ceux de Jupiter Olympien, de proportions colossales, de Junon Lacinienne, de la Concorde, d'Hercule, etc.

AGRIMENSOR, magistrat de l'ancienne Rome, dont les fonctions se confondaient avec celles de l'augure et furent entourées par l'aristocratie romaine d'un mystérieux respect. A la fois prêtre, militaire et géomètre, l'agrimensor vérifiait et sanctionnait au nom de l'État les partages de propriétés privées, les acquisitions et transformations du domaine public. Il consultait pour cela des rituels où tout était prévu et décrit d'avance. S'agissait-il de diviser le domaine public, il reconnaissait les 4 points cardinaux, traçait un quadrilatère par le milieu duquel, du S. au N., il tirait une ligne appelée *cardo maximus* à cause de sa direction vers le pôle (*cardo mundi*), et coupée à angle droit par une autre de l'E. à l'O. (*decumanus maximus*). Puis il marquait par une borne (*terminus medius*), le point d'intersection, traçait du S. au N. (*limites transversi*) et de l'E. à l'O. (*limites proversi*) deux systèmes de parallèles qui, en se croisant, formaient dans l'aire du grand quadrilatère, un certain nombre de carrés. Pendant que ces carrés ou lots (*ager limitatus*) étaient tirés au sort entre les colons ou vétérans, il réglait les cérémonies religieuses. Il déterminait l'étendue des champs qui, en dehors du grand quadrilatère, assigné aux colons, restaient au domaine de l'État (*ager publicus, subsecivus; loca relicta, extra clusa*). Sous l'empire, les *agrimensores* se firent jurisconsultes, ouvrirent des écoles. Ils exercèrent leur science dégénérée, mais toujours mystérieuse par ses formules, jusque dans le moyen âge. Au VIIe siècle ap. J.-C., quelques abréviateurs compilèrent certains ouvrages géodésiques de différentes époques. On a recueilli les fragments de cette compilation sous le titre de *Gromatici veteres* (*Groma* désignait une sorte de niveau), éd. Lachmann et Rudorff, Berlin, 1840-1852. A. G. et G. L.-G.

AGRIPPA (M. VIPSANIUS), né en 63, m. en 12 av. J.-C. D'une origine peu relevée, il devint par ses talents le second personnage de l'empire, épousa Marcella, nièce, puis Julia, fille de l'empereur Auguste, qu'il avait fait vaincre à Nauloque et à Actium. Général, puis conseiller de son maître, il protégea les arts, et Rome lui dut plusieurs aqueducs et le Panthéon. Il fut en quelque sorte le ministre des travaux publics de l'empereur. (*V.* PANTHÉON.) Il avait fait exposer à Rome sous le portique de Polla une grande carte du monde, résultat du travail des *mensores totius orbis* qu'il avait dirigé lui-même. (Dion Cass., LV, VIII.) Auguste l'avait adopté, ainsi que ses trois fils. (Frandsen, *M. V. Agrippa*, 1838.) G. L.-G.

AGRIPPA (HENRI-CORNEILLE), philosophe et alchimiste, né à Cologne en 1486, m. en 1535. Doué d'un talent supérieur, et d'une présomption plus grande encore; sa carrière fut toujours orageuse. Il fut tour à tour secrétaire de l'empereur Maximilien Ier, favori d'Antoine de Clèves, professeur à Dôle, à Pavie, à Londres, et syndic général de la ville de Metz, médecin de Louise de Savoie, mère de François Ier, et conseiller historiographe de Charles-Quint. Il attaqua avec violence les scolastiques et adopta les idées des philosophes hermétiques. Sa verve satirique n'épargna même pas ses bienfaiteurs; il s'attira tant d'ennemis qu'accusé de magie et forcé de fuir de toutes parts, il alla mourir misérablement à Grenoble. — Ses œuvres complètes ont été imprimées à Leyde, 1560 et 1600. (*V.* surtout *de Incertitudine et Vanitate scientiarum*, Anvers, 1530, trad. fr. par L. Turquet, 1682; *de Occulta Philosophia*, 1531, trad. fr. par Levasseur; *Declamatio de nobilitate et præcellentia feminei sexus*, Anvers, 1529.) G—R.

AGRIPPINE. La première Agrippine, fille de M. Vipsanius Agrippa et de Julie, devint femme de Germanicus. Elle était célèbre par sa beauté, sa chasteté et aussi par son caractère altier et inflexible. Elle avait montré son courage au milieu de la révolte des légions romaines et elle brava avec la même énergie la tyrannie de Tibère. Lorsque Germanicus eut péri en Syrie, victime de la haine secrète de Tibère et de la haine déclarée de Pison, elle rapporta ses cendres à Rome et demanda justice à l'empereur. Pison prévint sa vengeance en se tuant. Agrippine, poursuivie par la haine implacable de l'empereur, fut exilée dans l'île de Pandataria, où elle mourut en 33 ap. J.-C. Parmi les enfants qu'elle donna à Germanicus, les plus connus sont l'empereur Caïus (Caligula) et la seconde Agrippine ou Agrippine la Jeune (*minor*). (*V.* ci-dessous.) Le musée des Conservateurs au Capitole, à Rome, possède son monument funéraire avec cette inscription: *Ossa Agrippinæ M. Agrippæ f. divi Aug. neptis, uxoris Germanici Cæsaris, matris C. Cæsaris Aug. Germanici principis.* Cette pierre de forme cubique était sur une place de Rome, où elle servait au moyen âge au mesurage des sacs de blé. (*V.* Borghesi, *Œuvres*, VI, p. 210. *V.* dans Tacite, *Annales*, liv. II à V.) CH. et G. L.-G.

AGRIPPINE, fille de la précédente et de Germanicus, naquit dans la cité des Ubiens, auj. Cologne. Tibère lui donna pour mari Domitius Ahenobarbus, dont elle eut un fils qui fut Néron. Veuve de plusieurs maris, Agrippine épousa son oncle Claude, s'empara du pouvoir, et en profita pour écarter du trône Britannicus, fils de Claude, et y préparer l'avènement de Néron. Elle gagna Burrhus, préfet des gardes prétoriennes, et,

à la mort de Claude, qu'elle empoisonna, les prétoriens proclamèrent Néron; le sénat suivit leur exemple. Agrippine ne tarda pas à être victime de son ambition. Elle avait voulu prévenir le meurtre de Britannicus et conserver son ancien empire sur Néron; mais, fatigué de ses remontrances, Néron la fit périr. On tenta d'abord de la noyer; mais elle échappa aux projets des assassins. Néron envoya alors un centurion qui lui donna la mort, 59 ans ap. J.-C. Ch.

V. Tacite. *Annales.*

AGRON, roi d'Illyrie, soutint Démétrius II de Macédoine contre les Étoliens; et mourut de ses excès en 230 av. J.-C.

AGROTERA. Chasseresse, surnom de Diane.

AGROTÈS, c.-à-d. paysan et chasseur, surnom de Pan et d'Hermès (Mercure).

AGTELEK, vge de Hongrie, comitat de Gomor. Vaste caverne, explorée en 1785 par des savants de la Société royale de Londres; diverses grottes, couvertes de magnifiques stalactites, s'appellent la *Grande Église*, l'*Autel mosaïque*, la *Sainte Mère de Dieu*, le *Jardin des Plantes;* cette dernière a 300 m. de profondeur, 30 m. de longueur et 30 m. d'élévation.

AGUADO (Alexandre-Marie), banquier, né à Séville en 1784, m. en 1842, était d'une famille juive. Il servit dans les troupes du roi Joseph et devint aide de camp du maréchal Soult. Après 1815, il s'enrichit par le commerce et par la banque, négocia les emprunts de Ferdinand VII, et obtint, avec le titre de marquis de Las Marismas del Guadalquivir, d'importantes concessions de mines et de travaux publics, qui lui valurent plus de 60 millions. Il se fit naturaliser français. Sa galerie de tableaux a été gravée par Gavard, Paris, 1837-42.

AGUAQUENTE. *V.* Agoaquente.

AGUARICO, AHUARICO ou **RIO DEL ORO**, riv. de la rép. de l'Équateur; c'est l'une des branches qui forment le Napo; cours de 400 kil.; charrie des sables d'or.

AGUAS-CALIENTES, v. du Mexique, cap. d'un État du même nom (7,500 kil. car.; 140,000 hab.), à 435 kil. N.-O. de Mexico; 22,534 hab. Eaux thermales, manufact. de draps.

AGUILA (D'), officier du génie français, historien et astronome, m. en 1815. En 1770, il partit pour l'Amérique; visita la Suède et une partie de la Finlande et Saint-Pétersbourg. En 1774, il alla de Venise à Constantinople, et revint en France. Obligé de s'éloigner de nouveau en 1789, il partit pour la Suède peut-être avec une mission des princes français émigrés. Il rentra en France en 1802. Il a laissé une *Histoire des événements mémorables du règne de Gustave III.* Il s'y montre enthousiaste, mais assez exact.

AGUILAR DE LA FRONTERA, v. d'Espagne, dans la prov de Cordoue; 11,836 hab. Elle portait le nom de Poley et prit de son seigneur celui d'Aguilar, en 1257. Elle était sur la frontière du royaume mauresque et fortifiée.

AGYIEUS, c.-à-d. *qui se tient devant les portes.* Surnom d'Apollon, dieu tutélaire des rues, et nom des statues qu'on lui élevait aux portes des maisons.

AGYLLA, v. de l'anc. Étrurie. (*V.* Cære.)

AGYRIUM, v. de l'anc. Sicile, à l'E., sur le fl. Cyamo-Surus, auj. *Trachino;* patrie de l'historien Diodore. C'est auj. *San-Philippo d'Argiro.*

AHANTA, territoire d'Afrique, sur la côte de la Guinée supérieure, entre les rivières Ancobia et Suberin. Les habitants sont un des peuples les plus civilisés de toute cette contrée. Cap. Boussoua.

AHASVÉRUS, nom du Juif errant. (*V.* Juif errant.)

AHAUS, v. de Prusse (Westphalie), à 40 kil. de Munster; 1,717 hab. Château des princes de Salm-Kyrburg.

AHENOBARBUS, en latin *qui a la barbe couleur d'airain, rousse.* Surnom d'une des branches de la famille romaine des Domitius. Suétone donne l'origine légendaire de ce surnom. (*Nero*, I.) (*V.* Domitius.)

AHLWARDT (Chrétien-Guillaume), philologue allemand, né à Greifswald en 1760, m. en 1830. Il fut quatorze ans professeur et recteur du gymnase d'Oldenbourg, de 1797 à 1811, puis, à partir de 1818, professeur de littérature ancienne à Greifswald. Fort instruit dans l'étude des langues, il possédait surtout le gaélique et le portugais. Ses principaux ouvrages sont des traductions; entre autres :

Essai d'une nouvelle traduction d'Ossian, en vers allemands, Oldenbourg, avec une préface intéressante; *les Poésies d'Ossian, trad. du gaélique*, Leipzig, 1811; *Grammaire de la langue gaélique* dans les *Tables de comparaison des langues mères de l'Europe*, par Vater, Halle, 1822; *Essai pour l'éclaircissement du poème des Niebelungen*, dans les *Archives de l'Acad. de Greifswald*, t. Ier, etc.

AHMEDABAD, v. du N.-O. de l'Hindoustan anglais, présidence de Bombay; ch.-l. de district. Cap. d'un État indépendant et florissant au xve siècle, auj. bien déchue. Belles ruines; 116,873 hab.

AHMED-NAGOR ou **AHMED-NUGGUR**, v. de l'O. de l'Hindoustan anglais, présidence de Bombay, sur la Seyna. Ch.-l. de district; citadelle très forte. 32,841 hab; prise par Wellington en 1803.

AHMED-RESMY-HADJI, chancelier et ambassadeur de Mustapha III, m. v. 1788, envoyé vers l'impératrice Marie-Thérèse à Vienne en 1758, puis vers Frédéric le Grand en 1763. Ses relations curieuses ont été traduites en allemand et publiées par Nicolaï, avec des notes, Berlin, 1809.

AHMED-SCHAH-L'ABDALY, fondateur du royaume de Kandahar, m. en 1773. Issu d'une tribu des Afghans, il fut emprisonné par le gouverneur de Kandahar, et délivré par Nadir-Schah. Après l'assassinat de son bienfaiteur, il se fit reconnaître souverain des Afghans, à Kandahar et à Caboul, et envahit plusieurs fois l'Inde, 1756. Appelé en 1758 par les nababs de ce pays contre les Mahrattes, il les défit à Panipot, 1761; puis il châtia les Sikhes, qui avaient envahi le Lahore, et il conquit enfin le Kachemir. Son fils Timour lui succéda. (*V.* Afghanistan.)

AHRIMAN, principe du mal et des ténèbres, opposé, selon la religion des anciens Perses, à Ormuzd, principe du bien et de la lumière. Il devait être vaincu à la fin du monde et anéanti par Ormuzd. D.

AHRIMANS. *V.* Leudes.

AHRWEILER, v. des États prussiens (prov. Rhénane), sur l'Ahr, ch.-l. de cercle; 3,762 hab. Vins estimés.

AHSY. *V.* Oronte.

AHUN, *Acitodunum*, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. de Guéret, sur une montagne près de la Creuse; 1,047 habit. Mines de houille, fabr. de toiles. Ruines et restes d'une célèbre abbaye de l'ordre de Cluny, fondée en 977.

AÏ ou **AY**, *Aggeium*, ch.-l. de cant. (Marne), arr. de Reims, près de la Marne et sur la rive droite. Récolte de vins de Champagne mousseux des plus estimés; 4,007 hab.

AIAS, *Issus;* brg et port de Turquie d'Asie, de l'eyalet d'Adana, sur le golfe d'Alexandrette. Ruines antiques.

AIBAR ou **AYBAR**, v. d'Espagne, dans la vallée du même nom (prov. de Pampelune). Le roi Don Garcia y fut vaincu par les Maures, 885, et le roi de Castille, Jean Ier, y battit son fils Don Carlos révolté contre lui, 1451; pop. 1,400 hab.

AICHA ou **AIESCHA**, fille d'Abou-Bekr, épouse favorite de Mahomet; elle fut l'ennemie implacable d'Ali, qui la fit prisonnière à la *journée du Chameau.* (*V.* Ali.)

AIDES. On distinguait les *aides féodales* (*V.* Féodalité) et les *aides royales.* Jusqu'à Charles V, ces dernières furent des subsides demandés par le roi dans des circonstances extraordinaires, et votés par les réunions provinciales de nobles et de prélats, ou par les états généraux. Sous Charles V, ces impôts devinrent permanents; la perception en fut régularisée. Le mot *aides* ne désigna bientôt plus que quelques-uns des impôts appelés auj. *indirects* (sur les boissons, le tabac, les matières d'or et d'argent). Les ordonnances de 1680 et 1681 furent les lois organiques de la matière. On affermait ces droits d'aides pour un an ou deux à des fermiers généraux. Aides et fermiers ont été supprimés en 1790 et 1791. Ed. T.

AIDES (Cour des), cour souveraine qui jugeait en dernier ressort toutes les questions de tailles, aides et gabelles, et qui seule pouvait interpréter les ordonnances relatives à ces questions. Le principe de cette institution remonte à l'ordonnance du 28 déc. 1355, qui nomme des commissaires pour surveiller l'emploi du produit de l'aide concédé au roi Jean par les états généraux, et veut que ce qui *sera ordonné par eux, vaille et tienne comme arrêt du parlement.* Une ordonnance du 22 octob. 1425 l'érigea en cour souveraine. Il y en avait 13 avant 1789, celles : 1º de Paris, fondée en 1425; 2º de Montpellier, créée par Charles VII, en 1427, et réunie à la chambre des comptes de la même ville en 1695; 3º de Clermont-Ferrand, créée en 1551; 4º de Rouen, réunie à la chambre des comptes de la même ville en octobre 1705; 5º de Pau, créée par Louis XIII, en 1632, supprimée en 1663; 6º de Bordeaux, créée en 1637; 7º de Grenoble, établie par Louis XIII, à Vienne, en Dauphiné, en janvier 1638, et réunie par Louis XIV, au parlement de Grenoble en 1658; 8º de Montauban, d'abord établie à Cahors, en 1642, transférée à Montauban, en 1649, où elle ne fut définitivement constituée qu'en 1666; 9º d'Aix; 10º de Dijon; 11º de Rennes; 12º de Metz; 13º de Nancy. Avant 1789, la *Cour des aides* de Paris était composée de 10 présidents et de 52 conseillers partagés en 3 chambres, de 3 avocats généraux, d'un procureur général, de 4 substituts, de 2 greffiers en chef et d'un secrétaire. Les habits de cérémonie étaient, pour les présidents, la robe de velours noir; pour les conseillers, la robe écarlate. C—s

AÏDIN GHUZEL-HISSAR, anc. *Magnesia Meandri*, ville de la Turquie d'Asie (eyalet d'Aïdin); 30,000 hab. Entrepôt du commerce de l'Anatolie avec Smyrne. Fab. de cotonnades. Environs magnifiques. — Elle donne son nom à l'*eyalet d'Aïdin*, ch.-l. *Smyrne*, divisé en 5 livahs, et comprenant l'ancienne

Lydie, la Carie et le sud de la Phrygie. C'est la partie la plus fertile de l'Asie Mineure et qui possède les meilleurs ports. Sup., 51,688 kil. carrés; pop., 1,040,000 hab. C. P.

AIGLE, en blason le symbole de la royauté; les Perses, selon Xénophon, les portaient dans leurs enseignes, les Romains l'adoptèrent à l'époque du second consulat de Marius. — Les aigles romaines étaient d'argent ou d'or, fixées au haut d'une pique; elles avaient les ailes étendues et tenaient quelquefois un foudre dans leurs serres; au-dessous de l'aigle, on attachait des couronnes, et, sous l'empire, les portraits des empereurs. Constantin inventa l'aigle à deux têtes. Charlemagne et Napoléon Ier adoptèrent l'aigle romaine pour emblème. L'aigle fut aussi adoptée par l'ordre teutonique, les Hospitaliers de Jérusalem et la Pologne. L'Autriche, la Russie, la Prusse, etc., portent dans leurs armoiries l'aigle à deux têtes.

AIGLE BLANC (ORDRE DE L'), institué en Pologne, en 1325, par Vladislas VI; réuni aux ordres de Russie.

AIGLE D'ESTE (ORDRE DE L'), fondé par François V de Modène, en 1855; n'est plus reconnu en Italie.

AIGLE-D'OR (ORDRE DE L'), institué en Wurtemberg, en 1702, reconstitué en 1807. Auj. supprimé.

AIGLE-NOIR (ORDRE DE L') OU DE LA **FIDÉLITÉ**, ordre de chevalerie institué en Prusse, en 1701, par Frédéric Ier pour les grands du royaume.

AIGLE-ROUGE (ORDRE DE L'), institué en 1705, par George-Guillaume d'Anspach et Bayreuth, reconnu comme ordre prussien en 1777, modifié par les rois Frédéric-Guillaume III, Frédéric-Guillaume IV et par Guillaume Ier en 1861.

AIGNAN (SAINT), *Anianus*, évêque d'Orléans, m. en 453, défendit et sauva sa ville épiscopale assiégée par Attila en 451.

V. Grégoire de Tours, III.

AIGNAN (ÉTIENNE), homme de lettres, né à Beaugency en 1773, m. en 1824 à Paris. Aide des cérémonies sous Napoléon, membre de l'Académie française en 1814, il a laissé: *Bibliothèque étrangère*, 1823; des traductions de l'*Iliade*, de Pope, de Goldsmith; des tragédies médiocres, etc.

AIGNAN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. de Blois, sur la rive gauche du Cher; anc. ch.-l. d'un duché-pairie. Récolte de bons vins rouges dits *vins du Cher*; 2,597 hab.

AIGOUN, v. forte de l'empire chinois (Mandchourie), en mandchou *Saghalian-Oula-Khoton*, ville du Fleuve Noir, sur la rive dr. du Saghaliang ou Amour, près du confluent de la Zeya; 10 à 15,000 hab. Fondée en 1685, elle fut longtemps le ch.-l. de la Mandchourie, et n'est plus maintenant que celui d'un district. Commerce de pelleteries, thé, tabac. Dans cette ville fut conclu le traité du 16/28 mai 1858, confirmé par ceux de Tien-tsin, 13 juin 1858, et de Péking, 2 nov. 1860, qui valut à la Russie une extension de territoire au N. de l'Amour et à l'E. de l'Oussouri. C. P.

AIGRE, ch.-l. de canton (Charente), arr. de Ruffec; 1,448 hab. Eaux-de-vie.

AIGREFEUILLE, brg ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. de Rochefort; 1,561 hab.; bifurcation des chemins de fer de Poitiers à La Rochelle et de Poitiers à Rochefort.

AIGREFOIN (PLAINE D'), anc. pays de l'île de France; cap. Aigrefoin, dans le canton de Chevreuse (Seine-et-Oise).

AIGREMONT, vge (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 189 hab. Château autrefois très fort et souvent disputé.

AIGUEBELLE, *Aqua-Bella*, anc. *Carbonaria*; ch.-l. de cant. (Savoie) sur l'Arc, arr. de Saint-Jean-de-Maurienne; 1,009 hab. Érigé en principauté par Charles-Emmanuel.

AIGUEPERSE, *Aquæ-Sparsæ*, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom. Fabriques de toiles, chapeaux de feutre, chandelles; comm. de grains. Patrie de Delille; le chancelier de L'Hôpital naquit aux environs, au château de la Roche; 2,410 hab.

AIGUES OU **AIX**, du latin *aquæ*, eaux. Ex: Aigues-Mortes, Aix en Provence, Aix-les-Bains, Aix-la-Chapelle, etc.

AIGUES-MORTES, *Aquæ mortuæ*, c.-à-d. *eaux mortes* ou stagnantes, ch.-l. de cant. (Gard), ainsi nommée de ses marais, près desquels St Louis, en 1246, bâtit une *tour de Constance*, puis une ville forte, avec des agrandissements au port. Louis IX s'y embarqua en 1248 et 1269; 3,167 hab.; elle tire quelques revenus de la pêche; et surtout de l'exploitation des *salines de Peccais*, qui est très importante. Dès le temps de Charlemagne, la tour de Matafère s'élevait aux lieux où est auj. Aigues-Mortes. Charles-Quint y débarqua en 1538, et y eut une entrevue avec François Ier. (V. GRAU.) La côte n'a pas varié au S. d'Aigues-Mortes, mais son chenal et ses étangs se sont presque comblés malgré les travaux exécutés sous Louis XV.

V. *Histoire d'Aigues-Mortes*, par E. di Pietro, Paris, 1849, et *les Villes mortes du golfe de Lion*, par Lentheric. G. D.

AIGUES-MORTES, brg du dép. de la Gironde, à 222 m. N.-E. de La Brède, nommé dans les anciens pouillés *Coma*, nom que les dictionnaires traduisent par *endroit bas, marécageux*; traversé par une voie romaine, dont on voit des vestiges dans les bois de Tartas.

AIGUILLE (L'), montagne des Alpes du Dauphiné (dép. de l'Isère), s'élève à 2,097 mètres. Son sommet fut reconnu en 1492.

AIGUILLES (CAP DES) OU **AGULHAS**, extrémité S. de l'Afrique dans l'océan Antarctique, par 34° 51′ 15″ lat. S., et 17° 36′ 15″ long. E., à 130 kil. S.-E. du cap de Bonne-Espérance.

AIGUILLES, nom donné aux sommets des montagnes taillées en pointes aiguës et saillantes, par exemple l'*aiguille du Midi*, près de Chamounix, dans les Alpes.

AIGUILLON, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen, au confluent du Lot et de la Garonne. Ruines du château. Commerce de tabac, de vins, de chanvre, etc.; 1,993 hab. Vainement assiégée, en 1345, par Jean de Normandie (Jean II, le Bon). Prise par Duguesclin en 1370. (V. l'art. suivant.)

AIGUILLON, famille ducale française, tirait son nom du château et de la ville d'Aiguillon (Lot-et-Garonne). Richelieu acheta ce duché en 1638 pour sa nièce, Marie-Madeleine de Vignerod. Elle mourut en 1675, légua le duché à sa sœur Thérèse de Vignerod, et lui substitua son neveu, le marquis de Richelieu, dont le petit-fils fut déclaré duc d'Aiguillon par le parlement, en 1731. Le duché passa au fils de ce dernier. M.

AIGUILLON (ARMAND DE **VIGNEROD-DUPLESSIS-RICHELIEU**, DUC D'), né en 1720, m. en 1788. Blessé à Château-Dauphin, 1742, il fut gouverneur d'Alsace et de Bretagne; mais, pendant que les troupes de la province y repoussaient, en 1758, une attaque anglaise, il se tenait, dit-on, caché dans un moulin. Son fâcheux débat contre le parlement de Bretagne, dont il maltraita le procureur général, La Chalotais, lui devint dangereux; l'affaire, évoquée au parlement de Paris, eut une heureuse issue, grâce à Choiseul, son ennemi, et à la faveur de Mme Dubarry. Le roi vint le justifier dans un lit de justice, 1770. Il obtint la succession de Choiseul au ministère, 25 déc.; c'est à lui qu'il faut attribuer surtout la faiblesse de la politique française lors du partage de la Pologne. Peu de temps avant la mort de Louis XV, il réunit le département de la guerre à celui des affaires étrangères; mais, à l'avènement de Louis XVI, il fut remplacé par le comte de Vergennes. La reine Marie-Antoinette ne l'aimait pas, parce qu'il était opposé à l'alliance autrichienne. Il fut exilé en 1774. M.

AIGUILLON (ARMAND DE **VIGNEROD-DUPLESSIS**, DUC D'), fils du précédent, député de la noblesse d'Agen aux états généraux de 1789, se déclara avec éclat pour le tiers état, et fut le second à renoncer à ses privilèges; mais il dut émigrer, en 1792, après avoir commandé l'armée pendant peu de temps à la place de Custine; m. à Hambourg, en 1800. M.

AIKIN (JOHN), médecin et littérateur anglais, né, en 1747, dans le comté de Leicester, m. en 1822. Médecin à Yarmouth, il parla contre les actes qui excluaient les presbytériens des emplois publics, et s'établit à Londres, en 1792. Il dirigea, de 1796 à 1806, le *Monthly Magazine*, une biographie générale en 10 vol. in-4°, 1799-1815. On a de lui quelques écrits scientifiques, un *Essai sur la composition des chansons*, des *Pièces diverses en prose*, en collaboration avec sa sœur, miss Aikin (depuis Mme Barbauld), 1775, sur la littérature et la vie du monde, 1793-99. A. G.

AILATH. V. AKABAH.

AILE (*Ala*). On donnait, dans l'armée romaine, le nom d'*ailes* aux escadrons de cavalerie et même à des corps d'infanterie qui se plaçaient à droite et à gauche des légions, comme les ailes chez les oiseaux. Composées presque toujours d'auxiliaires étrangers, elles tiraient leur nom de la patrie de leurs soldats, ainsi *aile des Égyptiens, aile des Thraces*, etc. Ce sont les diplômes militaires (*V. ce mot*) qui ont surtout fait connaître ces corps secondaires des légions. G. L.-G.

AILHAUD (JEAN-GASPARD), médecin, né en 1674, à Lourmian (Provence), m. en 1756, doit sa célébrité à une poudre qui portait son nom. Dans son *Traité de l'origine des maladies*, qui décèle une profonde ignorance, il prétend guérir tous les maux à l'aide de sa poudre, dont la scammonée est la base. Il gagna des sommes immenses, et acheta la baronnie de Pellet.

AILLAS (PAYS D'), *Pagus Aliardensis*, pays de l'anc. Bazadais; cap. Aillas-le-Vieux, dans le cant. d'Auros (Gironde).

AILLY (PIERRE D'), théologien et cardinal, né à Compiègne en 1350, m. en 1420. Il publia de bonne heure des écrits philosophiques suivant les principes des nominaux. (V. NOMINAUX.) Grand maître du collège de Navarre, dont il avait été élève boursier, il forma Gerson et Clémengis. Au retour d'Avignon, où il était allé plaider devant Clément VI la cause de l'Université après l'affaire du schisme, il fut fait chancelier de l'Université, aumônier et confesseur de Charles VI. Nommé

par Benoît XIII évêque de Cambrai, il abandonna la cause de l'Université, fit instituer la fête de la Trinité, établir des théologaux dans toutes les cathédrales du royaume, et se distingua au concile de Pise en 1409 par ses efforts pour éteindre le schisme. Il devint cardinal deux ans après ; légat en Allemagne, il présida la 3e session du concile de Constance, soutint la supériorité des conciles sur le pape et la nécessité d'une réformation dans l'Église. S'étant démis de son évêché en 1411, il fut fait légat d'Avignon où il mourut. Son livre principal est : *le Livre sur la réformation de l'Église* (*Libellus de emendatione Ecclesiæ*), Paris, 1631. Il s'y élève contre la multiplicité des ordres mendiants et des fêtes, contre le luxe des prélats, etc. Ses traités et sermons ont été imprimés à Strasbourg en 1490. On l'avait surnommé *l'aigle des docteurs de la France* et *le marteau des hérétiques*.

V. Le Clerc, *Disc. sur les Lettres au XIVe s.*, 1865 ; L. Moland, *Origines littéraires de la France*.

AILLY, ALLY ou **ARLY** (Maison d'), famille protestante française qui tirait son nom de la terre d'Ailly-Haut-Clocher, en Picardie. Robert d'Ailly, vers 1090, en fut le chef. Louis et Charles d'Ailly suivirent Condé et périrent à la bataille de Saint-Denis, 1567. Philibert-Emmanuel, fils aîné de Charles, revint à la foi catholique, servit sous Henri IV contre la Ligue, et contribua à la reprise de Ham sur les Espagnols. Sa sœur Marguerite épousa en 1581 François de Coligny, seigneur de Châtillon, 4e fils de l'amiral. Les autres membres de la famille ne semblent pas avoir embrassé la réforme. — Le combat du vieux d'Ailly contre son fils, dans la *Henriade* (chap. VIII), est une fiction du poète.

AILLY (Phare de l'), dans le dép. de la Seine-Inférieure, arr. et à l'O. de Dieppe, élevé à l'extrémité du cap l'Ailly, en 1775 ; il a 93 mètres au-dessus du niveau de la mer.

AILMOUTH. *V.* Alnmouth.

AILSFORD, vge d'Angleterre (Kent), sur le Medway. Victoire d'Henghist sur les Bretons, 455.

AIMAR-VERNAI (Jacques), paysan de Saint-Véran, près Saint-Marcellin en Dauphiné, s'est rendu célèbre au XVIIe siècle, par l'usage de la baguette divinatoire. A l'aide de sa baguette de coudrier, il prétendait découvrir les eaux, les métaux, les maléfices, les voleurs et les assassins.

AIME, anc. *Axima* des Centrons dans les Alpes Grées; auj. ch.-l. de canton (Savoie) dans l'arrondissement de Moutiers, près de l'Isère; 794 hab. Ruines romaines.

AIMERIC (Le Père Mathieu), philologue, né en 1715 en Espagne, m. à Ferrare en 1799. On a de ce savant jésuite : *Specimen veteris romanæ litteraturæ deperditæ*... Ferrare, 1784. *Novum lexicum historicum antiquæ romanæ litteraturæ*... Bassano, 1787.

AIMERIC DE PÉGUILAIN, troubadour provençal du XIIIe siècle, né à Toulouse, vécut à la cour d'Alphonse IX, roi de Castille, chez Boniface III, de Montferrat, puis auprès des seigneurs d'Este. Il mourut vers 1255. Raynouard a publié 6 de ses poésies et des fragments de 8 autres.

AIMERIC DE SARLAT, troubadour provençal du XIIe siècle Il nous reste de lui trois pièces, recueillies par Raynouard : *Choix de poésies*... 1816-24.

AIMOIN, bénédictin du monastère de Fleury-sur-Loire, né à Villefranche, en Périgord, m. en 1008 ; a laissé une *Hist. des Français*, qui ne va que jusqu'à la 16e année de Clovis II, ouvrage peu exact, d'un style assez pur, et une vie de St Abbon, curieuse par les pièces originales qu'il y a insérées.

AIN, *Danus, Idanus*, petite riv. navigable de France, sort des monts du Jura, près de Nozeroi, passe à Champagnole, Port-de-la-Saisse, Pont-d'Ain, et se jette dans le Rhône à 28 kil. au-dessus de Lyon, après un cours de 190 kil. Affl. : à droite, la Valouse et le Suran ; à gauche, la Bienne et l'Albarine. G. D.

AIN (Dép. de l'), entre les dép. du Jura, au N. ; de l'Isère, au S. ; de Saône-et-Loire et du Rhône, à l'O. ; de Haute-Savoie et de Savoie, à l'Est. Superf., 5,798 kilom., carrés; 365,472 hab. ; ch.-l. Bourg. Ce dép., formé de la Bresse, du Bugey, du Valromey, du pays de Gex et de la principauté de Dombes, limité, à l'E. et au S., par le Rhône, par la Saône à l'O., arrosé par l'Ain, la Bienne, la Reyssouse, etc., a de nombreux étangs qui, la pêche faite, sont convertis en prairies. Récolte de vins estimés. Commerce de bestiaux, de poissons, de fromages. Industrie : laines, coton, draps, faïence. Peu de grains; de là l'émigration annuelle de 7 à 8,000 paysans. G. D.

AINESSE (Droit d'). Le privilège de l'aîné d'une famille dans l'héritage paternel doit avoir existé, au moins primitivement, chez les Hébreux, à en juger par l'histoire d'Esaü vendant son droit à Jacob pour un plat de lentilles. On n'en trouve pas trace chez les Grecs ni les Romains. Mais ce fut un droit inhérent à la féodalité du moyen âge, et un moyen pour elle de se mieux défendre par la concentration des ressources et des forces dans une seule main. Les cadets de famille cherchaient fortune avec leur épée, ou entraient dans les ordres ecclésiastiques ; les filles entraient au couvent. Le droit d'aînesse fut aboli en France par l'Assemblée constituante en 1790 ; on ne réserva le droit de primogéniture que pour la transmission du trône. Au temps du 1er Empire français, la création des *majorats* (*V. ce mot*) fut comme une résurrection passagère du droit d'aînesse. La Restauration échoua en 1826, quand elle essaya de le rétablir, la Chambre des pairs le rejeta.

AIN-MADHY, ksour (village fortifié) du Sahara algérien, à 64 kil. O. de Laghouat; 2,000 hab. Le marabout Redjini y soutint un siège contre Abd-el-Kader.

AINMÜLLER (Maximilien-Emmanuel), peintre, né à Munich en 1807, m. en 1864, entreprit de rendre à la peinture sur verre son ancienne splendeur. De 1826 à 1833, il restaura les vitraux de la cathédrale de Ratisbonne ; il exécuta ensuite ceux de Notre-Dame de Bon-Secours, à Au, faubourg de Munich. En 1848, on le chargea de rétablir les verrières de la cathédrale de Cologne. Ainmüller a aussi laissé des tableaux à l'huile estimés : *Notre-Dame de Munich, l'Église Saint-Marc à Venise, la Cathédrale d'Ulm, l'intérieur de la chapelle de Windsor, l'Abbaye de Westminster, l'Intérieur de l'église Saint-Étienne à Vienne.*

AÏNOS. On donne ce nom aux peuplades à demi sauvages qui habitent les îles au nord du Japon (Yezo, Kouriles, Saghalien, etc.). L'aïnos très velu, au teint blanc, aux traits réguliers, diffère essentiellement des peuples de race jaune qui l'entourent de toutes parts. Les Aïnos, qui tendent à disparaître (on en compte à peine 15,000 dans l'île de Yezo), occupaient à l'origine tout l'archipel japonais, peut-être même Formose. D'ailleurs on retrouve encore en Indo-Chine, sous les divers noms de Laos, Moïs, Stienhs, un type de populations que l'on serait tenté d'identifier avec les Aïnos. P. Bons d'Anty.

AINSA, v. d'Espagne, prov. d'Huesca, sur le Cinca ; 500 hab. Autrefois importante et résidence des rois de Sobrarbe.

AINSWORTH (Henri), théologien anglais, non conformiste, persécuté sous le règne d'Élisabeth, se réfugia en Hollande, où il mourut en 1629. Il a laissé des traductions et des commentaires sur la Bible.

AINSWORTH (Robert), grammairien anglais, né en 1660 à Woodyale (comté de Lancastre), m. en 1743. On lui doit un excellent dictionnaire latin-anglais, Londres, 1736.

AIN-TAB, anc. *Antiocha ad Taurum*, v. de la Turquie d'Asie, eyalet d'Alep ; 20,000 hab. (Mahométans, Kourdes, Arméniens et Grecs). Église arménienne ; mosquée ; château fort. Capitale d'un petit État au temps où la Syrie était prov. romaine ; Tamerlan la prit en 1400. Elle a été souvent dévastée par les tremblements de terre.

AIR. *V.* Asben.

AIRAIN DE CORINTHE. On disait, mais comme une fable plutôt que comme un fait, que, lors de l'incendie de Corinthe par Mummius, 146 av. J.-C., une foule de statues et des matières d'or et d'argent fondues par le feu se mêlèrent et produisirent un métal précieux qui reçut le nom d'airain de Corinthe. Il existait trois airains de ce nom, l'un blanc, approchant de l'éclat de l'argent; l'autre jaune comme de l'or; le 3e paraissant composé d'un égal mélange d'or, d'argent et de cuivre. Les amateurs de l'airain de Corinthe l'estimaient plus que l'or, et prétendaient le reconnaître au flair. Ce qui est certain, c'est que l'on ignorait la composition de ce précieux métal. C. D—y.

AIRDRIE, brg d'Écosse (comté de Lanark). Fab. de toile, cotonnades ; source minérale fréquentée ; exploitation de houille et de fer ; belles usines de Calder; 15,671 hab.

AIRE, *Aeria, Aria Atrebatum*, ch.-l. de canton (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer, sur la Lys ; église et beffroi remarquables. Fab. d'huile blanche, carreaux de faïence, lainages ; 5,058 hab. Cette ville se forma autour d'un château vers 630, et dépendit de la maison de Bourgogne ; elle fut prise par les Français en 1482 et 1641, reprise la même année par les Espagnols, prise par les Français en 1676, réunie à la France par le traité de Nimègue en 1678, reprise par les Impériaux en 1710, cédée définitivement à la France par la paix d'Utrecht, en 1713. M.

AIRE-SUR-L'ADOUR, *Vicus Julii, Aturæ*, ch.-l. de cant. (Landes), arr. de Saint-Sever, sur l'Adour. Évêché fondé au Ve siècle. Fab. de chapeaux ; 2,906 hab. Les Wisigoths s'emparèrent de cette ville au VIe siècle et Alaric II y résida.

AIRE, riv., prend sa source près de Ligny (Meuse), passe à Pierrefitte, Autrecourt, Varennes, Grandpré, et se jette dans l'Aisne au-dessus de Vouziers, après 80 kil. de cours.

AIREBAUDOUSE, famille noble et protestante du Languedoc, acquit au XVIe siècle la seigneurie d'Anduze. — Guy, seigneur d'Anduze, président de la chambre des comptes de

Montpellier, fut condamné à mort en 1569 par l'arrêt du parlement de Toulouse contre les protestants qui avaient pris part à la destruction du fort Saint-Pierre, dans la 2e guerre de religion. — JEAN-GUY, seigneur de Clairan, conseiller au présidial de Nîmes en 1566 fut premier consul de cette ville en 1575.

AIROLA, v. du roy. d'Italie, prov. de Bénévent; 5,010 hab. Anc. *Caudium.*

AIROLO, vge de Suisse (Tessin), sur la route et le chemin de fer du Saint-Gothard, à 6 kil. de l'hospice et sur la rive g. du Tessin, à 54 kil. N.-O. de Bellinzona; 1,724 hab. Les Français y furent battus par les Russes le 13 sept. 1799.

AISNE, *Axona*, riv. navigable de France, a sa source dans l'Argonne (Meuse), traverse les dép. de la Marne, des Ardennes et de l'Aisne, arrose Sainte-Menehould, Vouziers, Rethel, Soissons; reçoit à droite l'Aire, la Vaux, à gauche la Vesle, et se jette dans l'Oise à Compiègne; cours de 280 kil. Un canal la joint à la Marne et un autre à la Meuse. G. D.

AISNE (DÉP. DE L'), entre les dép. du Nord, au N.; de la Somme et de l'Oise, à l'O; de Seine-et-Marne, au S.; de la Marne et des Ardennes, à l'E. Ch.-l. Laon. Sup., 7,352 kil. carrés; pop., 556,891 hab. Ce dép., formé du Soissonnais, du Laonnais et du Vermandois, est arrosé par l'Aisne, l'Oise, la Marne, l'Ourcq, la Somme, la Vesle, et par les canaux de Saint-Quentin et Crozat; l'Escaut et la Sambre y prennent leur source; il est couvert de grands bois, comme ceux de Villers-Cotterets. Sol calcaire; au N., terrain montagneux; au S., plaines unies. Industrie très active : fabr. de tissus en coton, de batistes, de dentelles, de toiles de Thiérache, etc., sucre de betterave; manuf. de glaces de Saint-Gobain; verrerie de Follembray. Comm. important d'alun et de couperose. Culture du houblon, du lin, etc. Champs de pommiers près de Laon. On fabrique du cidre dans le N.

AÏSSÉ (MADEMOISELLE), née en 1693, m. en 1733, jeune Circassienne dont la destinée fit une héroïne des salons de la Régence. Achetée comme esclave à l'âge de 5 ans, amenée en France et élevée par le comte de Ferriol, ambassadeur français à Constantinople, puis jetée au milieu d'une société corrompue et entourée d'adorateurs, elle sut repousser les hommages du duc d'Orléans et céda avec une passion vive et sincère au chevalier d'Aydie. Le remords lui donna le courage de rompre cette liaison, mais la lutte abrégea sa vie. On a de Mlle Aïssé des *Lettres* à Mme Calandrini, renfermant de curieuses anecdotes sur Mmes de Tencin, du Deffand et sur le monde au milieu duquel elle vécut; à défaut de l'élégance du style, elles ont souvent le charme du naturel et l'éloquence du cœur. Elles ont été publiées d'abord seules, avec des notes de Voltaire, 1787, puis avec les lettres de Mmes de Villars, de La Fayette et de Tencin, 1806, enfin par M. Ravenel avec une notice de Sainte-Beuve, Paris, 1846. G. L.

AITON, historien arménien. (*V.* HÉTOUM.)

AIUS LOCUTIUS ou **LOQUENS**, c.-à-d. *Aius parlant.* Une voix surnaturelle avait annoncé aux Romains l'approche des Gaulois. On déifia cette voix sous le nom d'Aius, et on lui éleva un temple. (*V.* Cicéron, *Divin.*, I, LV; Plutarque, *Camille*, XXX.) L'autel d'Aius *locutius* était dans la 8e région de Rome. G. L.-G.

AIX. *V.* AIGUES.

AIX, *Aquæ Sextiæ*, s.-préf. (Bouches-du-Rhône), anc. capitale de la Provence, grande et vieille ville, à 28 kil. N. de Marseille, à 843 kil. de Paris. On y remarque la cathédrale, l'église Saint-Jean, des fontaines thermales. Archevêché, cour d'appel où sont portés les appels des tribunaux consulaires du Levant; trib. de comm. Facultés des lettres, de théologie et de droit, école des arts et métiers. Bibliothèque de plus de 100,000 vol. Collège. Centre le plus considérable de la fabrication des huiles de la Provence; commerce de vins, grains, fruits, fabrique de chapeaux, etc. Patrie de Tournefort, Vanloo, Adanson et Vauvenargues; 23,887 hab. — Le consul Sextius amena en ce lieu, 123 av. J.-C., une colonie romaine, et la nomma *Aquæ Sextiæ* de ses eaux minérales et de son propre nom. Défaite des Cimbres et des Teutons dans les plaines d'Aix, par Marius, 102 av. J.-C. Sous César, Aix devint municipe; son organisation romaine fut l'origine et la base des libertés qu'elle conserva jusqu'aux temps modernes. Les Wisigoths, les Bourguignons (Ve siècle), les Francs, les Lombards (VIe siècle), les Sarrasins (VIIIe siècle), la ravagèrent. Relevée au IXe siècle, elle devint la capitale de la Provence et la résidence de ses comtes. Raymond Bérenger III y fonda la première cour d'amour. A Aix se forma au moyen âge une cour élégante et lettrée où se polit la langue provençale. Le comte Louis III y fonda en 1413 une Université; René d'Anjou, dernier comte, de Provence, y institua, pour le jour de la Fête-Dieu, une procession allégorique. En 1481, Aix fut réunie avec la Provence à la couronne; Louis XII y créa un parlement, 1501. Le 25 juillet 1536, Charles-Quint s'en empara et s'y proclama roi d'Arles et de Provence, mais il dut l'évacuer deux mois après. Les querelles de religion, au XVIe siècle, y furent sanglantes; au XVIIIe, elle fut troublée par les premières agitations révolutionnaires.

AIX, île rocheuse hérissée de défenses formidables; elle forme avec l'île d'Oleron et l'embouchure de la Charente la rade de Rochefort.

AIX-EN-OTHE, ch.-l. de canton (Aube), arrond. de Troyes, près de la forêt d'Othe; bonneterie.

AIX-LA-CHAPELLE, en allem. *Aachen;* lat. *Aquis Granum*, grande et belle ville d'Allemagne (prov. prussienne du Rhin), dans une plaine, au centre d'un réseau de chemins de fer sur Liège, Cologne, Maëstricht, Anvers, Dusseldorf, etc.; à 653 kilom. O. de Berlin, et à 422 N.-E. de Paris. Tribunaux d'appel et de commerce; gymnase, chambre et école de commerce; 85,551 hab.; dont 16,000 protestants, et environ 500 juifs. Magnifique cathédrale, élevée par Charlemagne de 796 à 804 complétée au XIVe siècle, où l'on voit le tombeau de ce prince dans le chœur et ses reliques dans le trésor. (*V.* notre *Dictionn. des lettres et des beaux-arts.*) Bel hôtel de ville. — Fabr. de draps, aiguilles, épingles, dés à coudre, produits chimiques, bleu de Prusse; construction de machines, carrosserie, teintureries, grand comm. de laines, etc. Près de la ville, beaux bains d'eaux thermales ferrugineuses et sulfureuses. — Aix fut d'abord une station romaine; Serenus Granus, commandant pour Adrien, 124 ap. J.-C., l'agrandit. Les Huns la brûlèrent en 451. Charlemagne la releva de ses ruines vers 773, et en fit la capitale de son empire. Les empereurs d'Allemagne s'y firent couronner jusqu'au XIVe siècle. Elle était ville libre impériale. La translation à Francfort, en 1536, du couronnement de l'Empereur, les guerres de religion des XVIe et XVIIe siècles, lui firent perdre sa prospérité. Prise par les Français en 1792 et 1794, réunie à la France par les traités de Campo-Formio, 1797, et de Lunéville, 1801, elle devint le ch.-l. du départ. de la Roër. Les traités de Vienne, 1815, la donnèrent à la Prusse. — Aix-la-Chapelle vit conclure deux traités célèbres; le 1er, le 2 mai 1668, mit fin à la guerre de Dévolution : Louis XIV rendit la Franche-Comté, mais garda la Flandre; le 2e, le 18 oct. 1748, termina la guerre de la succession d'Autriche : la France restituait les Pays-Bas à l'Autriche, Berg-op-Zoom et Maëstricht aux Hollandais, la Savoie et Nice au roi de Sardaigne; don Philippe, fils de Philippe V, obtint les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla; le duc de Modène et Gênes, nos alliés, recouvrèrent leurs États. Le congrès d'Aix-la-Chapelle (30 sept.-21 nov. 1818), auquel assistaient les empereurs d'Autriche et de Russie et le roi de Prusse, régla le paiement des dernières contributions imposées à la France, et décida, grâce au duc de Richelieu l'évacuation du territoire français.

AIX-LA-CHAPELLE (RÉGENCE D'), une des cinq de la prov. rhénane (Prusse); ch.-l. Aix-la-Chapelle; 4,153 kil. car.; 524,097 hab. Divisée en 8 cercles.

AIX-LES-BAINS, anc. *Aquæ Gratianæ* ou *Aquæ Allobrogum*, ch.-l. de cant. (Savoie), arr. de Chambéry, à 570 kil. de Paris, et à 2 kil. de la rive orientale du lac du Bourget, dans une vallée de 8 kil. sur 2; 4,180 hab.; sources thermales sulfureuses déjà connues des Romains et auj. très fréquentées. Bel établissement de bains. Ruines d'un arc de triomphe consacré à Campanus et d'un temple de Diane.

AIXE, ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; fabr. de tuiles; 3,500 hab. Ville ancienne, château-fort célèbre dans les guerres du XIVe siècle contre les Anglais, maintenant en ruines

AJACCIO, *Adjasium*, ch.-l. du départ. de la Corse, sur la côte O. de l'île, 1,145 kil. de Paris, à 240 de Toulon; bâtie sur le versant d'une colline qui la domine et sur une langue de terre dont l'extrémité est occupée par une citadelle. Des jardins, des champs cultivés, l'environnent du côté de la terre; plus loin, des montagnes arrêtent le regard. A l'intérieur de la ville, les rues sont larges et régulières. Belle place du Diamant, dominant le golfe; jardin botanique; hôtel de la préf.; évêché; lycée; biblioth.; chantier de construction navale; pénitencier agricole; phare à l'entrée du golfe; port le plus vaste et le plus profond de l'île, mais dont le mouvement d'affaires est peu important. Comm. de vins, huiles, blés, bois, oranges, citrons, cire, suifs bruts, cuirs, pâtes, gibier; pêche de sardines, anchois, thons, corail. Statues de Napoléon Ier, du cardinal Fesch, du général Abbatucci; 16,550 hab. Napoléon Ier naquit à Ajaccio, où l'on montre encore sa maison.

AJAN (CÔTE D'), anc. *Azania*, région aride de l'E. de l'Afrique; occupée par les Somaulis, elle s'étend le long de la mer des Indes, du cap Guardafui à Magadoxo. Intérieur peu connu; commerce d'or, d'ambre et d'ivoire, encens et gomme arabique.

AJANSK, v. de Sibérie, sur la mer d'Okhotsk, à 370 kil. S.-O. de la ville de ce nom. C'est, depuis 1845, le centre de la Compagnie russe des fourrures, établie précédemment à Okhotsk.

AJAX, fils d'Oïlée, roi locrien. Il conduit 40 vaisseaux contre Troie, combat avec l'aide d'Ajax, fils de Télamon, et contribue à sauver le corps de Patrocle et les coursiers d'Achille. Dans les jeux des funérailles de Patrocle, il dispute le prix de la course à Ulysse; mais Minerve, son ennemie, l'empêche de vaincre. Elle lui suscite à son retour une tempête. Il se sauve sur un rocher et se vante d'échapper malgré les dieux; aussi Neptune l'engloutit avec le rocher. Héros des Locriens, il eut, après sa mort, sa place marquée et vide dans leurs rangs en face de l'ennemi, comme si son ombre eût combattu encore avec eux.

AJAX, fils de Télamon, roi de Salamine. Il alla contre Troie avec 12 vaisseaux. Il était invulnérable, un seul endroit excepté. Ayant disputé vainement à Ulysse les armes d'Achille, il fut pris d'une folie furieuse et massacra les troupeaux de l'armée, les prenant pour des guerriers. Revenu à lui, il se perça de son glaive. Voir l'*Ajax* de Sophocle.

AK, en langues tartares, veut dire *blanc :* AK-*ten*, montagne blanche.

AKABAH (GOLFE D'), ancien. *Sinus Ælaniticus*, situé sur la côte N.-O. d'Arabie, et formé par une branche de la mer Rouge; au sommet de ce golfe se trouve auj. un petit château fort du même nom appartenant aux Turcs, et où se reposent les caravanes qui vont à la Mecque. C'est sans doute l'anc. *Ælana* ou *Ailath*, d'où les navires de Salomon partaient pour Ophir.

AKAKIA, traduction en grec du nom de *Sans-Malice*, qui fut celui d'une famille de médecins français : — MARTIN, le premier qui prit le nom d'Akakia, naquit à Châlons en Champagne sous François I^{er}, et mourut en 1551. Il fut médecin de François Ier, professeur au collège de chirurgie, et représenta l'Université au concile de Trente; Clément Marot lui adressa des vers. Il a édité plusieurs ouvrages de Galien, et laissé quelques écrits. — MARTIN, fils du précédent, mort en 1588, fut professeur au collège de chirurgie et second médecin de Henri III. Il eut un fils nommé MARTIN comme lui, et professeur au Collège de chirurgie. — JEAN, fils de ce dernier, fut doyen de la Faculté de médecine en 1618, et médecin de Louis XIII; il mourut en 1630. — MARTIN, fils de Jean, professeur au collège de chirurgie en 1644, est connu par les démêlés qu'il eut avec la faculté de médecine.

AKBAR, empereur mogol, le plus grand souverain tartare de l'Hindoustan. Fils de l'empereur Houmajoun, né en 1542, mort en 1605, il succéda à son père en 1556. Après avoir reconquis ses provinces de Caboul, Lahore, Cachemire, révoltées, et triomphé de la puissance rivale de son tuteur Beyram, il transporta sa capitale d'Agrah à Lahore, conquit une partie du Dekkan, réorganisa son empire, répartit justement les impôts grâce à un cadastre général, fit adopter un système uniforme de poids et mesures, et une seule chronologie; *la grande ère* ou *ère d'Akbar* commença à partir de son avènement. Son empire produisait un revenu de 9,074,388,100 francs. Peu croyant dans le mahométisme, il s'instruisit des autres religions et en créa même une nouvelle. Enfin il protégea les savants et fit commencer une description de l'empire achevée sous son fils Djehanguyr.

V. *The ayeen Akberi*, trad. par Fr. Gladwin, Calcutta, 1782-86.

A KEMPIS (THOMAS), chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, vécut dans un monastère d'Anvers ou de Cologne, et mourut vers l'an 1471. On a plusieurs éditions des ouvrages qui lui sont attribués : *Soliloquia animæ, Hortulus rosarum, Vallis liliorum,* et surtout de l'admirable livre connu sous le nom d'*Imitation de Jésus-Christ.* A propos de l'édition de ce livre imprimé au Louvre en 1640, une controverse s'engagea entre les chanoines de Sainte-Geneviève et les Bénédictins, ces derniers refusant à Thomas A Kempis le titre d'auteur de l'*Imitation* pour en revêtir un certain Jean Gersen, abbé prétendu de Verceil. Un arrêt du parlement, rendu en 1652 en l'honneur de Thomas A Kempis, ne fit point cesser la querelle, qui ne s'éteignit que par la lassitude des deux partis. Le même ouvrage a été souvent, mais à tort, attribué à Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris.

V. *Œuvres posthumes de Mabillon*, t. Ier. H. B.

AKERBLAD (JEAN-DAVID), prononcez *Okerblad*, orientaliste suédois, né à Stockholm en 1763, m. à Rome en 1819. Après avoir visité la Palestine et la Troade comme secrétaire de l'ambassade de Suède en Turquie, il vint à Paris comme chargé d'affaires, donna peu après sa démission et vécut à Rome. On a de lui : *Inscriptionis Phœnicæ oxoniensis nova interpretatio,* Paris, 1802; *Lettre sur l'inscription égyptienne de Rosette,* à M. S. de Sacy, Paris, 1802; *Notice sur deux inscriptions runiques à Venise, et sur les Varanges,* avec les remarques de Villoison, etc. Akerblad a posé les principes que Champollion le jeune a développés ensuite. Il y a quelques lettres d'Akerblad dans la correspondance de P.-L. Courier. A. G.

AKHALTZIKH ou **AKISKA**, v. de Russie d'Asie, gouvt de Tiflis, près du Kour, autrefois capitale d'un pachalik turc, conquise par les Russes en 1829. On y remarque la belle mosquée du sultan Ahmed; 15,977 h.; forteresse importante.

AKHDAM, pluriel de *Khadem,* serviteur, nom donné à une caste du Yémen, analogue aux parias de l'Inde. On pense qu'ils représentent l'ancienne population himyarite ou homérite, réduite au servage par l'invasion conquérante des Arabes. Ils exercent les professions de domestiques, de barbiers, de musiciens, de bateleurs. Plusieurs hordes sont errantes comme nos bohémiens. E. R.

AK-HISSAR, *le château blanc,* v. de la Turquie d'Asie (eyalet d'Aïdin), sur le Kodos, à 100 kil. N.-E. de Smyrne; 15,000 habitants. Anc. *Tyatira* de Lydie, sur le Lycus, fondée ou agrandie par Séleucus Nicator, et célèbre par ses manuf. d'étoffes de pourpre. Elle fut l'une des premières villes où fut prêché le christianisme. Récolte de coton renommé; teintureries importantes.

AKHMIN ou **AKMYN**, v. de la haute Égypte, sur la rive droite du Nil, à 25 kil. N.-O. de Girgeh; 10,000 hab. Quelques ruines antiques. C'est l'anc. *Chemmis* appelée par les Grecs *Panopolis,* la ville de Pan. Ses habitants étaient tailleurs de pierre ou tisseurs. Patrie de Nonnus.

V. Saint-Genis, *Notices sur les restes de Chemmis,* dans la *Description de l'Egypte,* t. IV.

AKHMOUNEIN, v. d'Égypte, dans la province de Minyeh, sur le Bahr-Yousef; anc. *Hermopolis Magna.* On trouve aux environs la base d'une colonne portant le nom de Philippe Arrhidée, débris d'un portique couvert d'hiéroglyphes, décrit dans l'ouvrage de la commission d'Égypte.

AKHTAMAR, île du lac de Van (Turquie d'Asie), possède un monastère fondé en 653, résidence d'un des patriarches d'Arménie.

AKHTIRKA, v. de Russie, sur la rivière de ce nom, gvt de Kharkof, ch.-l. de district; 17,411 hab; fondée par les Polonais en 1641.

AKKERMAN, *Alba Julia* (slave *Bielgorodok*), v. forte de la Russie d'Europe (Bessarabie), petit port sur l'estuaire du Dniester; 29,609 hab. Exploitation des lacs salés; bons vins. Les Turcs et les Russes y signèrent, le 7 octobre 1826, un traité qui assurait l'autonomie des principautés de Moldavie, Valachie et Servie. Ce fut à la suite de la violation de ce traité par la Porte qu'éclata la guerre de 1828.

AKMOLINSK (TERRITOIRE D'), division politique de l'empire russe (Asie centrale), formée, en 1868, de la partie orientale du pays des Kirghiz de Sibérie, ou de la Horde moyenne et de quelques portions du gouvernement de Tobolsk; bornée au N. par ce gouv., à l'E. par le territoire de Semipalatinsk, au S. par les provinces de Semiretchensk et de Sir-Daria, à l'O. par la prov. de Tourgaï. Elle se compose des vastes steppes de l'Ichim, arrosées par ce fleuve au N. et par le Sari-sou et le lac Balkasch au S.: les plateaux qui s'étendent entre ces deux fleuves, ainsi que les vallées des cours d'eau, offrent des pâturages où les Kirghiz mènent leurs chevaux et leurs moutons. Superf., 545,339 kil. carrés; pop., 456,325 habit.; ch.-l., *Akmolinsk,* vers le centre, sur l'Ichim. C. P.

AKOUSCHA, petit pays et bourg de Russie dans les montagnes du Caucase; habités par les Lesghiz.

AK-SCHEHR, c.-à-d. *ville blanche,* autrefois cité considérable de la Turquie d'Asie (Konièh), répond à l'anc. *Antiochia ad Pisidiam,* ou peut-être à *Tyriænum.* Bajazet y mourut captif de Timour; 4,000 hab.

AK-SERAI, *Garsaura,* v. de la Turquie d'Asie (eyalet d'Angora), à l'O. de Kaisarièh, près d'un grand lac salé.

AKSOU, v. murée du Turkestan oriental, sur une rivière du même nom, à 400 kil. N.-E. d'Yarkand; 15,000 hab. Travail des métaux et des pierres dures, sellerie, cotonnades. Commerce de transit.

AKYAB, v. et port de l'Indo-Chine anglaise (Birmanie britannique), dans l'île d'Akyab; entrepôt principal du commerce de l'Aracan. Port vaste, sûr jusqu'à la mousson S.-O. Exportation de riz; 19,230 hab.

AL. C'est l'article arabe : AL-Koran, le Coran; AL-djezair, les îles; il est resté préfixe dans un grand nombre de dénominations espagnoles et portugaises : AL-cantara, le pont; AL-cazar, le palais.

ALA, v. des États autrichiens (Tyrol italien), sur l'Adige. Manuf. de velours, d'étoffes moirées et de soie; 4,21? hab.

ALABAMA, riv. navigable des États-Unis (État d'Alabama), formée du Coosa et du Tallapoosa, et se jetant dans le Tombigbee avec lequel elle forme la Mobile, affluent du golfe du Mexique.

ALABAMA, l'un des États-Unis de l'Amérique du N. (de-

puis 1819), sur le golfe du Mexique ; capitale, Montgomery. Superf., 135,232 kil. carrés ; pop., 1,262,505 hab. Arrosé par la Mobile, dont l'Alabama est un affluent, et le Tennessee. Culture de la canne à sucre, céréales, maïs, riz, patates, et surtout de très bon coton. Exploitation de fer et de houilles abondantes ; nombreuses manufactures.

ALABANDA, v. anc. de Carie, au S.-O. de l'Asie Mineure, non loin du fleuve Méandre ; florissante par le commerce et les arts, mais renommée pour ses mauvaises mœurs ; siège d'un *conventus juridicus* ou tribunal sous les Romains. Ruines imposantes auj. près de Carpusely. Une pierre qu'on trouvait aux environs était fusible, et les anciens en tiraient du verre.

ALABASTRON, v. de l'anc. Égypte, au pied des monts d'albâtre situés à l'E., le long du golfe Arabique.

ALACOQUE (Marguerite-Marie), mystique célèbre, née à Lauthecour, diocèse d'Autun, en 1647, m. en 1690. Elle fit profession le 6 novembre 1671, et reçut de J.-C., selon ses biographes, le don de prophétie, des révélations, des entretiens immédiats, etc. Elle écrivit *la Dévotion au Cœur de Jésus* qui contribua à faire instituer la fête du Sacré-Cœur. Plusieurs lettres et opuscules sont joints à sa vie, publiée par Languet, 1729. J. T.

ALA-DAGH, chaîne de montagnes de la Turquie d'Asie, projette à l'O. diverses branches, dont les unes vont se terminer sur les bords de la Méditerranée, et les autres sur ceux de l'Archipel. Elle répond à l'anc. Taurus.

ALADIN ou **ALA-EDDIN**, surnommé *le Vieux de la montagne*, prince des Assassins, vivait peut-être au XIIIe siècle. (*V.* Assassins.)

ALA-EDDIN, 8e sultan seldjoucide, m. en 1237, après un règne de 17 ans, célèbre comme philosophe, législateur et guerrier.

ALAGOAS, v. du Brésil, port sur l'océan Atlantique, chantiers de construction. Récolte de tabac très estimé, coton à sucre aux environs ; 14,000 hab. Chef-lieu de la province du même nom ; sup., 27,485 kil. carr. ; pop., 397,379 hab.

ALAIN-BLANCHART. On sait peu de choses sur cet homme qui appartenait au parti bourguignon et joua un rôle important en Normandie au commencement du XVe siècle. Capitaine des arbalétriers de Rouen, il se distingua en défendant cette place contre les Anglais, 1418-1419. Après la prise de la ville, il fut livré au dernier supplice. On lui attribue une parole sublime. D'autres prisonniers avaient racheté leur liberté : « Pour moi, dit-il, je n'ai pas d'or ; mais, si j'en avais, je ne voudrais pas racheter les Anglais de leur déshonneur. » Ch.

ALAIN DE L'ISLE, *de insulis* ou *insulensis*, surnommé *le Docteur universel ;* né en 1114, m. en 1203. Il occupa un rang distingué parmi les philosophes du moyen âge, et fut l'un des plus vastes génies du XIIe siècle. Après avoir enseigné la théologie à l'université de Paris, il vécut avec St Bernard dans l'abbaye de Clairvaux. Nommé évêque d'Auxerre, il préféra la retraite des moines de Cîteaux, où il pratiqua avec succès la science hermétique. Ses ouvrages, en prose et en vers, ont été recueillis par le P. Ch. de Visch, Anvers, 1654. G—R.

ALAINS, peuple barbare, de race scythique, envahit la Gaule en 406 avec les Bourguignons, les Vandales et les Suèves, passa de là en Espagne, et y fut exterminé par les Wisigoths. Ses débris se confondirent avec les Vandales.

ALAINS (Monts), *Alani montes*, autre nom du Caucase, où l'on croit retrouver auj. des restes des Alains dans une peuplade nommée par les Tartares *Edeki Alan*.

ALAIS, *Alesia Nova*, s.-préf. (Gard), v. anc., sur le Gardon, au pied des Cévennes ; fonderies, forges, fileries, commerce de soie grège très important ; aux environs ; grandes variété de richesses minérales ; mines de houille. École de mineurs ; 19,250 hab. — Autrefois place forte, elle joua un grand rôle dans les guerres religieuses du XVIe siècle. Prise par Louis XIII en 1629. La même année y fut signé le traité célèbre dit *Paix d'Alais*.

ALAISE, hameau à 25 k. S. de Besançon, près du Doubs. Beaucoup d'écrivains, parmi lesquels le duc d'Aumale dans une *Étude sur la 7e campagne de César*, y placent la ville forte d'Alésia, où fut assiégé et pris Vercingétorix ; on y a découvert de nombreux tombeaux gaulois, des armes, des travaux militaires et l'aspect des lieux et des noms ne concorde pas moins là qu'à Alise avec le texte de César. (*V.* Alise.)

ALALCOMENÆ, v. anc. de Béotie, au pied du mont Tilphossium, un peu à l'E. de Coronée et près du lac Copaïs ; célèbre par le culte de Minerve qui y était née, disait-on, et qui avait son temple à peu de distance de la ville, sur le Triton, affluent du lac. Sylla osa le premier la piller et enleva la statue de la déesse. Il y a des restes du péribole du temple près du village de Sulinari. — ville d'Ithaque du même nom.

ALAMAN (Lucas), homme d'État et historien mexicain, né vers 1775 à Mexico, m. en 1855, fut ministre des affaires étrangères sous le président Victoria. De 1829 à 1832, principal ministre de Bustamente, il développa l'industrie, l'agriculture et l'instruction populaire. Sa politique amena une rupture avec la France et le bombardement de Saint-Jean-d'Ulloa, en 1838. On a de lui : *Dissertations sur l'histoire du Mexique*, 1844-49 ; *Histoire du Mexique*, 1849-52.

ALAMANNI (Luigi), poète florentin, né en 1495, m. en 1556, conspira en 1522 contre le cardinal Jules de Médicis (plus tard Clément VII), et se réfugia à Venise, à Gênes, et par deux fois en France, où les bienfaits de François Ier le retinrent. Ce prince le chargea d'une ambassade auprès de Charles-Quint, en 1544. Henri II ne lui fut pas moins favorable, et le retint auprès de lui jusqu'à sa mort. Les principaux ouvrages d'Alamanni sont : un recueil d'églogues, d'élégies, d'hymnes et de fables ; une comédie en vers, *Flora ;* des sonnets imités de Pétrarque ; d'excellentes épigrammes ; une imitation de l'*Antigone* de Sophocle ; 12 satires, dont la couleur, toujours grave et sombre, dégénère en monotonie ; l'*Avarchide*, poème en 24 chants sur le siège de Bourges (*Avaricum*), copie servile de l'*Iliade ; Giron le Courtois*, poème chevaleresque long et ennuyeux ; *la Coltivazione*, poème didactique en 6 livres, imitation un peu froide, mais élégante, des *Géorgiques* de Virgile. Le style d'Alamanni, facile, pur et harmonieux, lui a valu une place parmi les classiques italiens de la Renaissance. B.

ALAMON, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, chez les Tricoriens ; auj. *Monestier d'Alamond*.

ALAMOS, v. du Mexique, au N.-O. de cet État, entre le Rio de Fuerte et le Rio Mayo ; 6,000 hab. Mines d'argent.

ALAMOUT, v. de Perse, à l'O. de Kazbin, anc. forteresse des Assassins. (*V.* Assassins.)

ALAN ou **ALLEN** (Guillaume), né à Rossall (Lancastre) en 1532, m. en 1594. Élève de l'université d'Oxford, il se distingua dès sa jeunesse par son zèle ardent pour le catholicisme et fut nommé chanoine d'York par Marie Tudor. Sous le règne protestant d'Élisabeth, il s'enfuit en Flandre, retourna bientôt en Angleterre, mais fut obligé de quitter définitivement son pays. Il s'établit à Malines, fit un voyage à Rome en 1567, et fonda, à son retour à Douai, pour l'éducation des catholiques anglais, un collège célèbre qui subsiste encore. Un autre collège fut installé à Reims. Quand Philippe II dirigea contre l'Angleterre l'*invincible Armada*, en 1588, Alan, qui venait d'être nommé cardinal par Sixte-Quint, écrivit un *Avertissement à la noblesse et au peuple d'Angleterre*. Philippe II l'en récompensa par l'archevêché de Malines, en 1591. Mais Alan ne retourna pas en Flandre et résida à Rome jusqu'à sa mort.

V. Fitzherbert, *Epitome vitæ cardinalis Alani*, 1608, et Lingard, *Hist. d'Angleterre*, t. VIII. E. D—y.

ALAND (Archipel d') prononcez *Oland*, dans la mer Baltique, composé de 60 îles habitées et de 200 îlots environ, à l'entrée du golfe de Bothnie ; il compte une population de 16,000 âmes, qui vit de la pêche ou du petit cabotage. Ce sont des rochers souvent arides, sur lesquels les moissons ne mûrissent pas toujours et où croissent seulement quelques pins, des aunes et des bouleaux. La principale île appelée Aland, a 36 kil. de long sur 28 de large : on y trouve, à Castelholm le château où fut emprisonné Éric XIV ; tout près se trouve Ekeroe, dont le couvent était célèbre au XVe siècle. Les autres îles sont Lemland, Lumparland, Kumlinge, Vordoe, etc. L'archipel entier passa de la Suède à la Russie en 1809. En 1854, une flotte anglo-française bombarda et détruisit la forteresse de *Bomarsund* (*V. ce mot*), qui commandait la passe de ce nom dans la partie orientale d'Aland.

ALANSON (Édouard), chirurgien, né en 1747, à Newton (Lancastre), m. en 1823, connu par le procédé qu'il imagina pour obtenir une plaie conique dans les amputations des membres. Il l'a décrit dans son ouvrage intitulé *Practical Observations*, etc. Londres, 1779. D—G.

ALAON IN VASCONIA, auj. Notre-Dame-d'Alaon, jadis monastère bénédictin du IXe siècle, dans le diocèse d'Urgel.

ALARCON (Hernando de), navigateur espagnol du XVIe siècle, explora en 1540 le g. de Californie ou mer Vermeille.

ALARCON Y MENDOZA (Juan-Ruiz de), poète comique espagnol, né à la fin du XVIe s. à Mexico, m. en 1639. Sa vie est peu connue. Il était contrefait et bossu. Il vint en Europe en 1622 et fut nommé rapporteur au conseil des Indes. Malgré les critiques injustes et les attaques passionnées dont il fut l'objet, Alarcon eut pour protecteurs Philippe IV et Olivarès. Parmi ses comédies publiées à Madrid en 1628 et à Barcelone en 1634, on cite la *Verdad sospechosa*, que Corneille a imitée dans *le Menteur*.

V. les hist. de la littérature espagnole de Puibusque et de Ticknor (angl.). V.

ALARCOS, v. voisine de Calatrava (Nouv.-Castille), prov. de Ciudad-Real. Yacoub, chef des Almohades, y défit Alphonse IX de Castille en 1195.

ALARIC Ier, roi des Wisigoths, envahit en 398 ap. J.-C. l'empire romain d'Orient, fut repoussé de Grèce par Stilicon, qui le battit encore en Italie, à Pollentia et à Vérone, 402. Il assiégea deux fois Rome, la pilla en 410, et mourut au S. de l'Italie, en 412, à Cosenza. Ses soldats l'ensevelirent dans le lit du Busento, dont ils détournèrent le cours, puis ramenèrent les eaux sur sa sépulture.

ALARIC II, roi des Wisigoths d'Espagne, 484-507, fils et successeur d'Euric, avait pour capitale Toulouse. C'est lui qui fit publier le recueil de lois connu sous son nom. (*V.* BRÉVIAIRE D'ALARIC.) Clovis attaqua Alaric, le battit et le tua à Vouillé, en 507.

ALASCHEIR, v. de Turquie d'Asie (ey. d'Aïdin) à 169 kil. de Smyrne par chemin de fer; 15,000 hab. Évêché grec. Cette ville est l'anc. *Philadelphia* des Grecs, siège d'une église fondée par les apôtres; on y trouve beaucoup de ruines antiques. Elle résista la dernière en Asie Mineure aux Turcs, et ne fut soumise que par Bajazet, 1390.

ALASKA, presqu'île de l'Amérique du N., très allongée vers l'O., se lie aux îles Aléoutiennes et ferme avec elles au S. le bassin de la mer de Behring.

ALASKA (TERRITOIRE D'), ancienne Amérique russe, vendue en 1867 aux États-Unis pour la somme de 7,200,000 dollars. La Compagnie américaine de l'Alaska, dont le siège est à San-Francisco, fait concurrence à la Compagnie anglaise de la baie d'Hudson pour l'exportation des fourrures; les côtes offrent d'excellentes pêches aux baleiniers. Superf., 373,293 kil. carrés; pop., 38,426 hab. C. P. et E. D—Y.

ALASSIO, v. et port du roy. d'Italie, sur la Méditerranée. Climat doux; 2,307 hab. (prov. de Gênes).

ALASTOR, c.-à-d. *Dieu vengeur*. Surnom de Jupiter et des Érinnyes. — génie vengeur, redoutable aux hommes, aux animaux et aux génies eux-mêmes. — compagnon de Sarpédon, tué par Ulysse. — un des 4 chevaux de Pluton.

ALA-TAU, nom donné à des montagnes de l'Asie centrale. On distingue: 1° L'*Ala-Tau Dzoungarien*, limite orientale du Turkestan russe, vers la Dzoungarie, au N. de l'Ili. Son nœud projette quatre rameaux : l'*Ala-Tau* propre au N.-E., le *Kopal* à l'O., l'*Alaman* et l'*Altyn-Ymel* au S.-O., le *Talki* à l'E.

ALATRI, anc. *Alatrium*, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome, évêché. Récolte de vins et d'olives. Anc. ville des Herniques; murs cyclopéens.

ALATYR, v. de Russie d'Europe, gvt de Simbirsk, au confluent de la rivière de son nom avec la Soura; 8,000 hab. Comm. de grains.

ALAUNA ET **ALAUNIUM**, v. de la Gaule, dans la 3e Lyonnaise; auj. *Lannion-sur-Mer*.

ALAUX (JEAN-PAUL), peintre, m. en 1853, cultiva la peinture de genre, mais s'est fait surtout connaître par une espèce de diorama d'intérieurs, qu'il appela *Néorama*, il plaçait le spectateur dans le tableau même et non en dehors.

ALAUX (JEAN), peintre, frère du précédent, né à Bordeaux, en 1786, m. en 1864, remporta en 1815 le grand prix à l'École des Beaux-Arts de Paris, devint directeur de l'École française à Rome en 1847, et fut admis à l'Institut en 1851. On a de lui : *la Justice veillant sur le repos du monde*; les *Batailles de Villaviciosa* et *de Denain, la Prise de Valenciennes, la Lecture du testament de Louis XIV*, etc., au musée de Versailles. B.

ALAVA, prov. d'Espagne, ch.-l. Vittoria, une des trois provinces basques, située dans les Pyrénées, entre les provinces de Biscaye, Guipuzcoa, Navarre, Logrono et Burgos; sup., 3,122 kil. carrés; pop., 94,607. Ce petit pays défendit longtemps son indépendance; la Castille y exerça depuis le XIIe siècle une domination souvent contestée. (*V.* BASQUES [PROVINCES].)

ALAVONA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Vascons; auj. *Allagon*.

ALAYA, anc. *Coracesium*, v. de Turquie d'Asie sur la Méditerranée, dans une situation très forte, déchue auj., et entourée de fortifications en ruines.

ALAZEA, fl. de Russie d'Asie (territ. d'Iakoutsk), affl. de l'océan Arctique; cours d'environ 580 kil.

ALB, dérivé d'*albus* (blanc), entre dans plusieurs composés d'origine latine. Ex. : ALBAN, ALBANO. On doit le reconnaître dans les noms français unis : Aube-rive, Aubin, Aubeterre, etc.

ALB OU **ALP**, signifie en celtique *montagne* et *pâturage*.

ALBA (MARC-DAVID), dit *la Source*, pasteur protestant, né à Angles (Languedoc) en 1762, guillotiné en 1793. Il était pasteur à Castres, quand le dép. du Tarn le nomma à l'Assemblée législative, où il proposa la mise en accusation de La Fayette. Réélu à la Convention, il vota pour la mort du roi et fut exécuté avec les Girondins. A. G.

ALBA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Bastitans, auj. *Abla*. — v. de l'anc. Tarraconaise, auj. *Alranna*. — AUGUSTA, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, auj. *Aulps*, près de la Durance. — DOCILIA, v. de l'anc. Ligurie, sur la côte, auj. *Arbazola*. — fl. de l'anc. Tarraconaise, *Sambroca* dans Ptolémée.

ALBA, anc. *Alba Pompeia*, v. du royaume d'Italie, sur le Tanaro; 6,555 hab. (prov. de Coni); évêché. — L'anc. Alba, fondée par Scipion l'Africain en Ligurie, fut colonisée par Pompée. Patrie de l'empereur Pertinax.

ALBA AUGUSTA, nom latin d'ALBI.

ALBA BULGARICA, nom latin de BELGRADE.

ALBA FUCENTIA, v. de l'anc. Italie, chez les Èques, puis soumise aux Marses, sur la voie *Valeria*, au pied du mont *Velino*, un peu au N. du lac Fucin. Les Romains y enfermaient leurs prisonniers d'État: Syphax, Persée, Bituitus, roi des Arvernes, etc. Les habitants s'appelaient *Albenses*, et non, comme ceux des autres villes nommées Alba, *Albani*. A présent ruinée, elle était sur une colline près d'Avezzano et de la vallée de Palenta. C'est dans cette vallée, au pied de la colline d'Alba, qu'eut lieu la bataille dite de Tagliacozzo. A une extrémité de la plaine de Palenta, on voit l'aqueduc de Claude.

ALBA GRÆCA, autre nom latin de BELGRADE.

ALBA HELVIA OU **HELVIORUM**, v. de l'anc. Gaule narbonnaise; auj. *Alps*, près de Viviers, ou *Aps*.

ALBA LONGA, ALBE-LA-LONGUE, appelée ainsi parce qu'elle s'étendait en longueur entre un sommet et un lac, la plus anc. v. de l'anc. Latium, fondée par Ascagne sur la rive orientale du *lacus Albanus*, au bas du versant N. du *mons Albanus* (*Monte Cavo*). Ses colonies avaient peuplé toute la contrée voisine. Elle exerçait une sorte d'hégémonie sur la confédération des villes latines, dont les assemblées se tenaient près de la fontaine *Ferentina*, auj. près de *Marino*. C'est de son sein que sortirent Romulus et Rémus. Les Romains la détruisirent complètement l'an 88 de Rome, vers 666 av. J.-C., sous le règne de Tullus Hostilius, 400 ans après sa fondation. A. G.

ALBA DE TORMÈS, v. d'Espagne, dans la prov. de Salamanque; 2,400 hab. Les Français y battirent les Espagnols en 1809, 25 nov.

ALBACETE, v. de l'E. de l'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom; 18,958 hab. Fabr. de quincaillerie, foires importantes. La prov. d'Albacète forme une partie de l'anc. royaume de Murcie; 15,465 kil. carrés; 222,736 hab.

ALBÆPETRÆ, auj. *Aubepierres*, monastère de l'ordre de Cîteaux, en 1149, dans le diocèse de Limoges.

ALBAMANIS, v. anc. des Bataves; auj. *Alfen*.

ALBAIN (MONT), *Albanus mons*. Célèbre montagne du Latium et la plus haute (960 mèt. au-dessus du niveau de la mer), à 20 kil. au S.-E. de Rome, près d'Albe-la-Longue. Ce mont était le centre de la confédération des peuples latins; il y avait au sommet un temple de Jupiter-Latial, où l'on célébrait les sacrifices des Féries latines. Les généraux auxquels on avait refusé le triomphe à Rome venaient quelquefois triompher au mont Albain. On voit encore des restes de l'antique voie pavée qui conduisait sur cette montagne. C'est auj. le *Monte Cavo*. Les ruines du temple de Jupiter Latialis qui mesuraient 75 m. de long sur 15 de large ont été démolies en 1783 sur l'ordre du cardinal d'York qui a fait construire à la place et avec ses débris un couvent de la Passion. C. D—Y et G. L.-G.

ALBAN (SAINT), premier martyr de la Grande-Bretagne, né à Vérulam, avait servi dans les armées romaines; il périt sous Dioclétien, vers 303. Fête le 22 juin.

ALBAN (SAINT-), OU PLUTÔT **SAINT-ALBANS**, brg d'Angleterre (comté de Hertford), sur la Muss, à 30 kil. N.-O. de Londres; 8,293 hab. Deux belles églises, celle de la célèbre abbaye élevée en 795 par Offa, qui y est enterré ainsi que l'historien Mathieu-Pâris, et celle de Saint-Michel avec le tombeau du chancelier Bacon. Aux environs, ruines de la *Verulamium* des Romains, où César battit les Bretons de Cassivellaun, et où Boadicée fit massacrer l'armée romaine. Henri VI y fut battu en 1455; Marguerite d'Anjou y défit Warwick en 1461.

ALBANE (FRANÇOIS-ALBANI, DIT L'), célèbre peintre, né à Bologne en 1578, m. en 1660, fut élève du Flamand Denis Calvaert, et entra ensuite dans l'école des Carrache. Il s'y lia avec le Dominiquin et le Guide, qui devint plus tard son ennemi acharné. L'Albane, après avoir joui d'une grande réputation, se vit méconnu dans sa vieillesse. Il exécuta quelques fresques à Bologne, et dans l'église Saint-Jacques des Espagnols à Rome d'après les cartons d'Annibal Carrache. Il fut surtout le peintre de l'idylle, des nymphes et des amours, et mérita le surnom d'*Anacréon de la peinture*; ses sujets, agréables et gracieux, pleins d'expression et de simplicité, sont placés dans des paysages d'une vérité incomparable. Il excelle à représenter les monuments d'architecture. Son dessin est ferme et irréprochable. On lui a reproché trop peu de variété dans l'invention. Ses principaux tableaux sont : *les Quatre Éléments*,

son chef-d'œuvre; *Vénus endormie, Diane au bain, Danaé couchée, Galatée sur la mer, Europe.* L'Albane a fait de brillants élèves, Sacchi, Cignani, Speranza, Mola di Lugano, etc. On a de lui aussi quelques écrits précieux pour la théorie de l'art. B.

ALBANI, famille italienne, originaire de l'Albanie, qu'elle quitta, lors de l'invasion des Turcs. Ses deux lignes sont devenues célèbres à Bergame et à Urbin. — JEAN-JÉROME ALBANI, né à Bergame en 1504, fut un savant jurisconsulte. Pie V le créa cardinal en 1570. — JEAN-FRANÇOIS ALBANI devint pape, en 1700, sous le nom de CLÉMENT XI. (*V. ce mot.*) — ANNIBAL, né à Urbin, en 1682, fut légat de Clément XI, à Vienne. Il mourut évêque d'Urbin, en 1751, laissant de belles collections qui passèrent au Vatican. — ALEXANDRE, son frère, né en 1692, m. en 1779, devint cardinal en 1721. Nonce à Vienne, il fut ensuite nommé ministre de Marie-Thérèse auprès du saint-siège. Il prit une part active à la politique de cette époque, et défendit la compagnie de Jésus. Il aimait les arts. Winckelmann, Marini, Zoega et Mengs contribuèrent à embellir ses collections d'art et d'antiquités dans la *Villa Albani,* qu'il fit construire vis-à-vis de la porte *Salaria.* — JEAN-FRANÇOIS, fils du précédent, né en 1720, cardinal à 27 ans, m. en 1803, ami des jésuites, il se prononça pour l'Autriche contre la France, quitta Rome en 1798 et n'y rentra qu'après l'élévation de Pie VII à laquelle il avait contribué. — JOSEPH, neveu du précédent, né en 1750, cardinal en 1809, m. en 1834. Ennemi des Français maîtres de l'Italie, il vécut à Vienne jusqu'en 1814. Il essaya vainement de réprimer les troubles de Bologne et des Légations, en 1831, et dut résigner ses emplois.

ALBANICÆ PYLÆ, nom anc. d'un défilé du Caucase, le même que les Portes Caspiennes. (*V. ce mot.*)

ALBANIE, nom ancien d'une contrée de l'Asie, à l'E. de la mer Caspienne, à l'O. de l'Ibérie et au N. des fleuves Cyrus et Araxe. C'est auj. le *Lezghistan,* le *Daghestan* et le *Chirwan.* Ce pays reçut des gouverneurs au temps de la domination romaine.

ALBANIE. Les Albans (de *alb* ou *alp,* montagne) étaient des tribus sauvages et féroces habitant les montagnes et les forêts de l'ancienne Calédonie ou Écosse. On donnait quelquefois le nom d'Albanie à toute la contrée.

ALBANIE, prov. du S.-O. de la Turquie d'Europe, bornée au N. par le Monténégro et la Bosnie, à l'E. par les eyalets de Perserin, Tricala et Saloniki, au S. par le royaume de Grèce, à l'O. par les mers Adriatique et Ionienne. Elle se divise, d'après les 4 tribus qui l'habitent, en 4 cercles différents par les mœurs et le climat : Dschegani ou Mirdita ; Tohkani ou Musahche ; Liapuri et Dschamuri. On distingue aussi l'Albanie supérieure, Illyrie romaine et pays des anc. Taulantiens, au N., de la basse Albanie, au S., Épire des Grecs et des Romains. Sur la frontière E., s'élèvent les monts Bora-Dagh et la chaîne du Pinde, d'ou sont formés et le Tschar-Dagh et les caps escarpés de la côte, comme les anc. monts Acrocérauniens, auj. mont Chimera. Fleuves principaux : Bojana, Drin, sortant des lacs de Scutari et d'Okhrida, Skombi, Semini, Voioussa, anciennement l'Aoüs, Arta, et Aspropotamo supérieur. Le lac de Janina forme un petit bassin intérieur. Beau climat, mais sol rocailleux et peu fertile. Au N., la culture se borne au maïs. L'Épire a des oliviers, des fruits, des bois de construction abondants, élève des vers à soie. — Les habitants de l'Albanie, au nombre de 1,500,000 environ, forment une population particulière, nommée quelquefois les *Arnautes* et dans la langue nationale les *Skipetars,* c.-à-d. montagnards. Ce sont les descendants des anciens Illyriens, mêlés avec des Grecs et des Slaves. Demi-barbares, pirates et brigands plus que laboureurs, ils ont entre eux de fréquentes querelles, et fournissent à l'armée turque d'excellents soldats quand ils ne lui font pas la guerre. Au XVe siècle, l'Albanie chrétienne a, sous le commandement de Skanderbeg, résisté glorieusement à l'invasion des Turcs, et protégé ainsi l'Europe ; mais la conquête ottomane a imposé à une partie des Albanais le mahométisme ; une autre partie a conservé le culte grec. Au N., dans la haute Albanie, les Mirdites, descendants des soldats de Skanderbeg, sont restés catholiques romains. Venise, grâce à l'affaiblissement de l'empire grec, occupa, de 1407 à 1421, Scutari, Durazzo, Delvigno, etc., perdit Scutari en 1479, Durazzo en 1502 ; mais la paix de Passarowitz confirma à cette république la possession de Cattaro, Parga, Prevesa, et lui donna Butrinto et Vonitza, 1718, qui vinrent aux Turcs après la chute de Venise, en 1797. Au S. du pays est la courageuse tribu de Suli, la clé de l'Épire, et célèbre par sa résistance contre Ali-Pacha. — L'Albanie actuelle forme les eyalets de Janina et de Monastir (en partie). Un district à l'E. de l'Arta a été cédé à la Grèce en 1881. Villes : les 3 ports de Durazzo, Avlona, et Parga ; puis Scutari, El-Bassan, Bérat, Ergir-Castri.

V. Cyprien-Robert, *les Slaves de la Turquie,* 1844 ; Hecquard, *l'Albanie,* 1859.

ALBANO, *Albanum,* v. du roy. d'Italie, dans la province de Rome, près du lac du même nom, sur l'emplacement d'une villa de Pompée ; elle possède diverses ruines antiques : celles dites du mausolée d'Ascagne et du mausolée dit des Horaces et des Curiaces ; enfin une belle cathédrale. On y remarque les palais Barberini et Orsini ; 5,000 hab. ; sériciculture, bon vin. — L'anc. Albe-la-Longue était en face d'Albano.

ALBANO (LAC D'), anc. *Albanus lacus,* lac d'Italie, dans la province de Rome (12 kil. de tour), occupant le cratère d'un volcan éteint, et s'écoulant par un émissaire souterrain creusé par les Romains pendant le siège de Véies. Il baignait l'antique Albe-la-Longue. Aujourd'hui, comme du temps des anciens Romains, ses bords charmants sont couverts de villas, parmi lesquelles on remarque, à Castel Gandolfo, un palais de plaisance du pape.

ALBANUS, fl. de l'Albanie asiatique, affl. de la mer Caspienne ; auj. *Samure* ou *Bilbana.*

ALBANY (DUCS D'). On connaît sous ce nom : le régent d'Écosse, sous son frère Robert III ; il mourut en 1420. — Le frère de Jacques III, roi d'Écosse, m. exilé en France en 1485. — JEAN, fils du précédent ; il suivit Louis XII à Gênes, fut nommé gouverneur d'Écosse en 1516, accompagna François Ier en Italie, et mourut en France en 1536. — Le prince LÉOPOLD, 4e fils de la reine Victoria, né en 1853, m. en 1884, portait le titre de duc d'Albany.

ALBANY (LOUISE-MARIE-CAROLINE DE STOLBERG, COMTESSE D'), née en 1753, à Mons, d'une famille allemande, épousa, en 1772, le prétendant Charles-Édouard (*V. ce mot*), qui prit le nom de comte d'Albany. Le caractère violent de ce prince détermina une séparation en 1780. Le prétendant étant mort en 1788, elle reçut de la cour de France une pension, survécut à la maison de Stuart, et mourut à Florence en 1824. Son nom et sa triste histoire ont été transmis à la postérité par Alfieri, qui avait conçu pour elle une passion profonde, et qui l'épousa secrètement.

ALBANY, ancien duché d'Écosse, formé, au N. de ce pays, des districts actuels de Athol, Breadalbane, Glenurchy et d'une partie de ceux de Perth, Inverness et Argyle, apanage ordinaire du 2e fils des rois d'Écosse.

ALBANY, district de la colonie anglaise du Cap, au S.-E. de l'Afrique. Climat sain, sol fertile. Cap. Graham. Pop., 16,264 hab., presque tous blancs.

ALBANY, v. des États-Unis, cap. de l'État de New-York ; port sur la rive dr. de l'Hudson. Arsenal, académie, musée géologique. Grand comm. de bois de construction, manufact. de tabacs, etc. Des canaux relient Albany avec le Mississipi, le Saint-Laurent, les lacs Champlain et Érié. Albany fut fondée par les Hollandais en 1625, prise en 1664 par les Anglais qui lui donnèrent son nom actuel, et incorporée à l'État de New-York, 1686 ; 90,000 hab. C'est à la navigation entre Albany et New-York que servit le premier bateau à vapeur public, le *North-River,* construit par Fulton, en 1807.

ALBANY (NEW-), v. des États-Unis (Indiana), sur la rive dr. de l'Ohio ; 15,396 hab. Chantiers de construct. pour bateaux à vapeur, fonderies de fer ; comm. actif.

ALBARRACIN, v. d'Espagne (Aragon), sur le Guadalaviar, au pied des monts d'Albarracin ; 2,500 hab. Évêché. Fab. de draps.

AL-BATEGNI (MOHAMMED-BEN-GEBER-BEN-SENAN-ABOU-ABDALLAH), en latin *Albatenius,* célèbre astronome arabe, né à Batan en Mésopotamie, m. en 929, gouverna la Syrie, et fit ses observations à Racca et à Antioche. Son ouvrage *de Scientia stellarum,* Nuremberg, 1537, représente l'ensemble des travaux de l'école de Bagdad. On n'en a qu'une traduction latine. Lalande faisait grande estime d'Albategni.

ALBAY, v. des Philippines, dans l'île de Luçon, en partie détruite, en 1814, par l'éruption du volcan le Majou ; 13,000 hab.

ALBE (FERDINAND ALVAREZ DE TOLÈDE, DUC D'), ainsi nommé du château d'*Alba,* en Espagne, homme d'État et général de Charles-Quint et de Philippe II ; né en 1508, m. en 1582. Il descendait d'une famille qui s'était depuis longtemps distinguée à la guerre ; il prit part, sous Charles-Quint, aux campagnes de Hongrie, aux expéditions de Tunis, d'Alger, et aux guerres de Navarre et de Catalogne, gagna sur l'électeur de Saxe la bataille de Muhlberg, 1547, et suivit Charles-Quint à Wittemberg. Après l'abdication de Charles-Quint, il garda le commandement en chef de l'armée de Philippe II en Italie et battit François de Guise à Civitella, 1557. Il vint comme ambassadeur à Paris en 1559. Lors de l'insurrection des Pays-Bas, il conseilla à Philippe de la réprimer par la force et eut en 1565 une entrevue célèbre avec Catherine de Médicis, à Bayonne. Nommé lieutenant du roi, dans les Pays-Bas, en 1567, il s'y rendit avec une armée considérable, et établit le fameux *Conseil de sang,* devant lequel tous les suspects furent traduits. Parmi ses victimes, se trouvent les comtes d'Egmont

et de Horn. Lui-même se vanta d'avoir fait exécuter 18,000 personnes. Vainqueur de Louis de Nassau, à Jemmingen, il se fit élever une statue de bronze dans la citadelle d'Anvers, mais il ne parvint pas à étouffer la révolte, et, par crainte de la disgrâce du roi, il demanda son rappel. Revenu en 1573 à Madrid, il vécut quelque temps en disgrâce pour avoir marié secrètement son fils contre la volonté du roi. Pendant la guerre de Portugal, Philippe le rappela au commandement. Le duc d'Albe chassa le prétendant don Antonio et conquis le pays entier, en 1581. Il s'y fit remarquer de nouveau par sa cruauté et ses exactions; pourtant Philippe n'osa pas ordonner des poursuites contre lui. Il mourut à Lisbonne. E. S.

ALBE ROYALE, v. de Hongrie. (*V.* STUHLWEISSEMBOURG.)

ALBECK, vge de Wurtemberg, près d'Ulm. Le général autrichien Mack y fut battu par les Français en 1805.

ALBEGMINA, part des dieux dans les sacrifices romains. C'étaient le crâne et les pieds de la victime; on les faisait brûler sur l'autel, et le reste des chairs se partageait entre les sacrificateurs. C. D—Y.

ALBEMARLE, *Alba Marla* ou *Alba Mala*, ancien nom d'AUMALE, en Normandie.

ALBEMARLE (DUC D'). *V.* MONK.

ALBEMARLE (COMTE D'). *V.* KEPPEL (VAN).

ALBENAS, famille noble et protestante, originaire de Nîmes, et en possession de la seigneurie de Gajan, diocèse d'Uzès, depuis 1524. La branche aînée s'est perpétuée jusqu'à nos jours; la branche cadette s'est éteinte en 1640. — JEAN POLDO ou PAUL D'ALBENAS, né à Nîmes en 1512, m. en 1563, avocat au parlement de Toulouse, conseiller du roi au siège présidial de Nîmes et Beaucaire, député de la noblesse de la sénéchaussée de Beaucaire aux états d'Orléans, en 1560, contribua à l'introduction du protestantisme à Nîmes. On lui doit une traduction française de l'*Histoire des Taborites* d'Æneas Sylvius, et un remarquable *Discours historial de l'antique cité de Nismes...*, Lyon, 1560. — JEAN-JOSEPH, né en 1761 à Sommières, m. en 1824, prit part à la guerre de l'Indépendance américaine. — Son fils aîné, LOUIS-EUGÈNE, né en 1787, a laissé des *Éphémérides militaires de 1792 à 1815*, Paris, 1818-20, 12 vol.

ALBENGA, *Album Ingaunum* ou *Albingaunum*, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Gênes, baignée d'un côté par la mer et de l'autre par la Centa. Évêché. Anc. capitale des *Ingauni*. Belles antiquités.

ALBENSIS PAGUS, nom latin du VIVARAIS.

ALBÈRES (MONTS), partie orientale des Pyrénées comprise entre le col de Bellegarde et celui de Banyuls. Les Français et les Espagnols s'y livrèrent de nombreux combats en 1794. E. B.

ALBERGATI CAPACELLI (FRANÇOIS, MARQUIS D'), littérateur italien, né à Boulogne en 1728, m. en 1804, établit un théâtre dans son palais. On le surnomme *le Garrick de l'Italie*. Le recueil de ses œuvres contient: des *Comédies*, correctement écrites, et qui attestent la connaissance des mœurs; des *Farces*, pleines de finesse et d'esprit. B.

ALBÉRIC Ier, seigneur italien. Sans fortune au commencement des guerres civiles entre Guido, duc de Spolète, et Bérenger, duc de Frioul, 888, il servit successivement l'un et l'autre, acquit le marquisat de Camérino et le duché de Spolète; épousa, vers 906, la trop fameuse Marozia, qui dominait à Rome, et devint maître d'une grande partie de l'Italie centrale. Après avoir pris part à l'expédition où Jean X chassa les Sarrasins de leur poste du Garigliano, 916, il appela contre ce pape les Hongrois en 925, et fut massacré à Orte par les Romains.

ALBÉRIC II, fils d'Albéric Ier et de Marozia, et frère du pape Jean XI, m. en 954: outragé par le troisième époux de sa mère, Hugues de Provence, roi d'Italie, il excita les Romains à la révolte, força Hugues à la fuite, enferma sa mère et son frère au château Saint-Ange, et gouverna Rome avec un pouvoir absolu, sous les noms de patrice et de consul, 932. Il légua cette puissance à son fils Octavien (Jean XII). (*V.* CRESCENTIUS.) R.

ALBÉRIC, chroniqueur du XIIIe siècle, passe, sur le seul titre de son livre, pour avoir été moine à l'abbaye de Trois-Fontaines, près de Châlons-sur-Marne; il s'appelle lui-même moine de Neumoutier, près de Huy, dans le diocèse de Liège, où sa chronique a été évidemment composée. C'est une compilation qui débute avec le commencement du monde et s'arrête en 1241. Elle donne de précieux renseignements sur les événements contemporains. L'édition donnée par Leibnitz dans les *Accessiones historiæ*, 1698, est incorrecte.

V. Histoire littéraire de France, t. XVIII, p. 279. H. B.

ALBÉRONI (JULES), ministre du roi d'Espagne Philippe V. Né en 1664 d'un jardinier de Fiorenzuola, m. en 1752, n'était qu'un petit abbé, lorsque son esprit et ses adulations le firent bien venir du duc de Vendôme, qui l'emmena avec lui en France, et de là en Espagne. Produit à la cour, il plut à la princesse des Ursins; et, nommé par son crédit agent du duc de Parme à Madrid, il lui proposa de remplacer la reine Marie-Gabrielle de Savoie, qui venait de mourir, par Élisabeth de Parme; celle-ci s'empressa de renvoyer Mme des Ursins, et donna toute sa confiance à l'ambitieux italien, 1714. Bientôt cardinal et premier ministre, 1717, il crut possible de relever l'Espagne de sa profonde décadence, et consacra à cette œuvre une activité impatiente et un travail infatigable. A l'intérieur, des réformes utiles, une marine créée, des manufactures établies, des canaux creusés, semblèrent justifier sa rapide fortune, dont malheureusement il n'usa au dehors que pour se lancer dans une entreprise gigantesque. Profitant du refus que faisait l'empereur de reconnaître Philippe V, il voulut rendre à la monarchie espagnole les possessions d'Italie que le traité d'Utrecht lui avait enlevées pour les donner à l'Autriche et à la Savoie. (*V.* SUCCESSION D'ESPAGNE.) Mais la triple et bientôt la quadruple alliance, 1717-18 (*V. ces mots*), la paix signée par Charles VI avec les Turcs à Passarowitz, juillet 1718, la tempête qui dispersa la flotte envoyée pour rétablir Jacques III, et la mort de Charles XII de Suède, déc. 1718; la découverte de la conspiration de Cellamare (*V.* CELLAMARE); enfin la destruction de la flotte espagnole par les Anglais, 1718, et la reprise de la Sicile et de la Sardaigne, un instant occupées, ruinèrent tous les projets d'Albéroni. Philippe V céda aux instances du duc d'Orléans et renvoya son ministre, 5 déc. 1719. Retiré en Italie, repoussé d'abord par le saint-siège, puis nommé par Clément XII légat de Ravenne, il conserva son esprit entreprenant, correspondit avec Voltaire, et tenta sans succès en 1739 d'annexer la république de Saint-Marin aux États pontificaux. R.

ALBERT Ier, duc d'Autriche et empereur d'Allemagne, 1298-1308, fils de Rodolphe Ier, né en 1248, m. en 1308. Il disputa l'empire à Adolphe de Nassau, se soumit, puis se révolta contre lui en 1298. Après la déposition d'Adolphe, il le tua à la bataille de Gelheim et fut élu ensuite. Déjà détesté dans ses États héréditaires (Autriche et Styrie), ses iniquités provoquèrent partout des révoltes. La Suisse se souleva, 1308, pour se rendre indépendante de la maison d'Autriche, et conserver ses privilèges de vassale immédiate de l'empire. C'est dans cette guerre qu'Albert fut assassiné au passage de la Reuss par des conjurés, à la tête desquels se trouvait son neveu Jean de Souabe, ou Jean le Parricide, dépouillé par lui de son patrimoine. E. S.

ALBERT II, duc d'Autriche, surnommé *le Sage*, 4e fils du roi Albert Ier, né en 1298, m. en 1358, prince instruit et prudent. Il refusa la couronne impériale que le pape Jean XXII lui offrit. Il ne réussit pas à soumettre les Suisses. E. S.

ALBERT III, duc d'Autriche, né en 1347, m. en 1395, fils du duc Albert II, consacra sa vie aux sciences et aux lettres, et fonda des chaires de mathématiques et de théologie à l'université de Vienne. E. S.

ALBERT IV, *le Pieux*, duc d'Autriche, né en 1379, m. en 1414, fils du précédent, vécut retiré du monde, fit le pèlerinage de la terre sainte, et se fit chartreux sous le nom de *frère Albert*. E. S.

ALBERT II, empereur d'Allemagne (comme duc d'Autriche Albert V), né en 1397, m. en 1439, épousa en 1422 Élisabeth, fille de l'empereur Sigismond, à qui il succéda en Hongrie, 1437, en Bohême, 1438; il reçut la même année la couronne impériale, qui resta constamment dans sa famille jusqu'en 1740. Il travailla sans beaucoup de succès à la paix dans l'empire, le divisa en cercles, et améliora la justice. Il mourut à la suite d'une campagne contre Amurat II. E. S.

ALBERT, archiduc d'Autriche, né en 1559, m. en 1621; 6e fils de Maximilien II. Élevé à la cour de Philippe II d'Espagne, il se voua à l'état ecclésiastique, fut nommé cardinal, 1577, archevêque de Tolède, 1584, vice-roi de Portugal, 1584 à 1596, enfin lieutenant du roi dans les Pays-Bas. Après avoir renoncé à la pourpre romaine, il épousa en 1598 Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II, et obtint, conjointement avec cette princesse, les Pays-Bas comme principauté vassale de l'Espagne. Vaincu par Maurice de Nassau, il conclut en 1609 un armistice avec la Hollande et mourut avant la reprise des hostilités. Son administration en Belgique fut sage et bienfaisante. E. S.

ALBERT DE MECKLEMBOURG, roi de Suède, 1363-89, m. en 1412, petit-fils par sa mère du roi Magnus II. Élu par les grands, mécontents de Magnus et de son fils Haquin, il les indisposa en introduisant des Allemands dans le sénat et l'armée, et en prenant le tiers des revenus des laïques et du clergé. Marguerite, reine de Danemark, appelée par eux, le battit à Falkœping, 1389; il fut prisonnier jusqu'en 1394, continua la guerre jusqu'à la mort de son fils Éric, puis abandonna tous ses droits et mourut dans un couvent du Mecklembourg. A. G.

ALBERT *l'Ours*, margrave, électeur et ancêtre des électeurs de Brandebourg, né en 1106, m. en 1170, prit parti pour l'empereur Conrad III contre les Guelfes, reçut le duché de Saxe enlevé à Henri le Superbe, 1138, mais fut obligé de le restituer à son fils Henri le Lion, 1142, il obtint seulement que son margraviat, qui jusqu'alors avait relevé de la Saxe, deviendrait un fief immédiat de l'empire. Il peupla ses États en y appelant des ouvriers étrangers, fonda Berlin et Francfort-sur-l'Oder, et mourut après un pèlerinage à Jérusalem. G.

ALBERT *l'Achille* ou *l'Ulysse* (ainsi nommé à cause de ses prouesses et de sa prudence dans les tournois), né en 1414, m. en 1486, électeur de Brandebourg, 1470-86, 3e fils de Frédéric Ier. Depuis la mort de son frère aîné, il ajouta les possessions de celui-ci en Franconie à sa propre principauté d'Anspach, et réunit ainsi tout l'héritage de son père entre ses mains. Il continua la guerre commencée par son frère Frédéric II contre la Poméranie, obtint le droit de suzeraineté et le droit de succession pour le cas de l'extinction de la dynastie des ducs de Poméranie. Il rendit une loi pour sa maison, en vertu de laquelle les Marches de Brandebourg devraient échoir en entier à l'électeur, tandis que les possessions de Franconie seraient gouvernées par deux princes de sa famille. E. S.

ALBERT DE BRANDEBOURG, né en 1489, m. en 1545, fils de Jean le Cicéron, électeur de Brandebourg, entra dans l'Église, fut nommé en 1513 archevêque de Magdebourg et administrateur de l'évêché de Halberstadt, en 1514 électeur et archevêque de Mayence. Très dévoué à la cour de Rome, il fut le premier des princes allemands à admettre les jésuites dans ses États. Il fit venir le célèbre Tetzel pour prêcher des indulgences, et se montra hostile à la Réforme. La nouvelle religion fit cependant de tels progrès dans le pays de Magdebourg, qu'Albert se vit forcé d'accorder à ses sujets, protestants, en 1514, le libre exercice de leur culte. E. S.

ALBERT DE BRANDEBOURG, grand maître de l'ordre teutonique et premier duc de Prusse, né en 1490, m. en 1568. Fils du margrave Frédéric d'Anspach-Baireuth. Élu en 1510 grand maître de l'ordre teutonique, après avoir lutté longtemps contre les Polonais, il embrassa le luthéranisme, se maria et se déclara duc de Prusse, sous la suzeraineté de la Pologne. Le 8 avril 1525, il prêta serment au roi Sigismond, à Cracovie. Il fonda, en 1543, l'université de Kœnigsberg et appela des savants allemands et polonais; mais il ne put mettre un terme aux dissensions qui désolèrent le pays jusqu'à sa mort. E. S.

ALBERT *le Belliqueux* ou *l'Alcibiade*, margrave de Brandebourg, né en 1522, m. en 1558, montra une rare valeur dans les armées de Charles-Quint contre la France, en 1544, contre les protestants d'Allemagne, en 1547; battu et pris par le duc Ernest de Brunswick, il fut détenu à Gotha jusqu'en 1552. Il prit ensuite le parti de la France, entra dans la ligue formée par Maurice, électeur de Saxe, contre Charles-Quint, et se fit payer de fortes sommes par les souverains ecclésiastiques, les évêques de Wurtzbourg et de Bamberg, prenant Spire, Worms, n'épargnant pas même ses alliés. Lors du siège de Metz, il se brouilla avec les Français, revint à Charles-Quint et commit de telles déprédations, que la chambre impériale le condamna à renoncer à ses usurpations sur les évêques. Son refus donna lieu à une ligue qui se forma sous la conduite de Maurice de Saxe. Albert fut défait dans une bataille acharnée, 1553, où Maurice fut blessé à mort, mis au ban de l'Empire et exilé. A. G.

ALBERT *le Dénaturé*, landgrave de Thuringe, épousa Marguerite, fille de l'empereur Frédéric II, puis voulut la faire périr au château de Wartbourg, près d'Eisenach. Marguerite s'échappa, et alla mourir dans un couvent à Francfort, en 1270. Albert mena une vie de débauches, fut en guerre avec son propre fils Frédéric le Mordu (*V. ce nom*), essaya de le déshériter en vendant ses domaines à l'empereur Adolphe de Nassau, et mourut de misère à Erfurth en 1314.

ALBERT (CASIMIR), duc de Saxe-Teschem, fils du roi de Pologne Auguste III, né près de Dresde en 1738, m. en 1822. Il épousa en 1766 l'archiduchesse Christine, fille de Marie-Thérèse. En 1792, il bombarda sans succès la ville de Lille, et fut battu à Jemmapes avec Beaulieu. Ses infirmités l'obligèrent à quitter le service. Il a fait construire à Vienne un magnifique aqueduc, dans le faubourg Maria-Hilf, et formé une précieuse galerie de tableaux et de gravures qui passa après sa mort à l'archiduc Charles.

ALBERT (FRANÇ.-ALBERT.-AUG.-CH.-EMMANUEL, dit *le Prince*), époux de Victoria, reine d'Angleterre, né en 1819, m. en 1861, était le 2e fils du duc de Saxe-Cobourg-Gotha. Son mariage eut lieu en 1840; il fut naturalisé Anglais, reçut les titres d'Altesse Royale, de feld-maréchal, de conseiller privé, et le parlement lui alloua une liste civile de 30,000 livres sterling (750,000 fr.). Plus tard, il devint colonel du 11e régiment de hussards, colonel des grenadiers de la garde, gouverneur de Windsor, chevalier de la Jarretière et de la Toison d'or, chancelier de l'université de Cambridge, grand maître des francs-maçons, président de la Société zoologique, etc. Il ne se mêla point aux intrigues des partis politiques, et jouit toujours d'une grande et légitime popularité. Il eut l'idée de la première Exposition universelle de Londres en 1851. On a publié quelques-unes de ses lettres, pleines d'aperçus ingénieux et de jugements très sensés sur les principaux personnages de son temps. B.

ALBERT D'AIX, chroniqueur, m. vers 1120, a laissé un récit de la première croisade, d'après des témoins oculaires. Ce livre, publié en 1584 sous le titre de *Chronicon Hierosolymitanum*, a été traduit en français dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'hist. de France*, par M. Guizot.

ALBERT DE BEHAM ou mieux **BOHEMUS**, né en Bavière, m. vers 1258, dut son surnom à son long séjour en Bohême et à sa connaissance de la langue de ce pays. D'abord avocat en cour de Rome, il devint archidiacre de Passau et fut choisi en 1239 par Grégoire IX pour faire exécuter en Allemagne la sentence d'excommunication contre Frédéric II. Il se distingua par son zèle à faire élire le fils du roi de Danemark à la place de Frédéric, mais la résistance de l'archevêque de Salzbourg et des prélats bavarois l'entraîna à des mesures violentes. Proscrit par Frédéric II, condamné à l'assemblée de Ratisbonne et abandonné par le duc de Bavière, il trouva un asile au château de Wasserburg d'où il continua à fulminer des sentences de déposition. Il se rendit à Lyon auprès d'Innocent IV en 1245, reparut en Bavière, et, chassé de nouveau, retourna à Lyon, d'où, soutenu par le pape, il agita encore l'Allemagne par ses lettres et ses négociations secrètes. En 1250, il fit déposer Rudiger, évêque de Passau, son principal ennemi, et mourut comblé d'honneurs vers 1258. Il a laissé des lettres et des notes curieuses dans deux manuscrits originaux dont divers extraits ont été donnés par Aventin.

V. Oefels, *Scriv. rer. Boic.*, t. Ier, p. 787, et M. Hœffer de Munich, *Kaiser Friedrich*, II, p. 391; *Bibliothèque de la Société litt. de Stuttgart*, t. XVI, 1847. H. B.

ALBERT *le Grand*, savant et philosophe scolastique, né en Souabe, 1193 ou 1205, de la famille des comtes de Bollstædt. Il étudia à Pavie, entra à 30 ans dans l'ordre de Saint-Dominique, professa la philosophie et les sciences à Paris, où son nom désigne encore une place et une rue au pied de la montagne de Sainte-Geneviève (place Maubert et rue Maître-Albert), puis à Cologne, et compta saint Thomas d'Aquin parmi ses élèves. Devenu provincial de son ordre, 1254, il se rendit à Rome pour défendre la cause des ordres mendiants attaqués par l'université de Paris. En 1259, il fut nommé évêque de Ratisbonne, se démit de cette dignité en 1262, et mourut à Cologne en 1280. — Homme universel, ses études avaient embrassé toutes les sciences. Ses contemporains le disaient: *magnus in magia, major in philosophia, maximus in theologia.* Il commenta et popularisa les œuvres d'Aristote. Il avait des connaissances précises sur les propriétés chimiques des pierres, des métaux et des sels. On a voulu en faire un magicien; mais il faut considérer comme apocryphes des livres écrits sous son nom, tels que le *Traité des Secrets du grand Albert*, qui lui est postérieur. Les ouvrages qui lui sont propres *de Mineralibus, de Animalibus*, etc., offrent au contraire plus de sagesse et de réserve qu'on n'en devrait attendre de l'époque.

V. ses *Œuvres*, recueillies par Jammy, Lyon, 1651, 21 vol. in-fol. G—R.

ALBERT (Paul), professeur et écrivain français, né à Thionville (Alsace-Lorraine), en 1827, m. en 1880. Élève du collège de Dieuze, du lycée Charlemagne et du collège Sainte-Barbe, il entra, en 1848, à l'École normale, où il eut pour camarades MM. Taine, About et Sarcey. En sortant de l'École il fut reçu agrégé des lettres, et professa la seconde et la rhétorique aux lycées de Clermont, d'Angoulême, de Périgueux et de Dijon. Deux thèses remarquables, sur *St Jean Chrysostôme* et sur la *Poésie chrétienne au quatrième siècle*, lui valurent, en 1859, le grade de docteur. Mais la hardiesse de son enseignement et sa prédilection marquée pour la littérature et les idées du XVIIIe siècle avaient alarmé le clergé et indisposé contre lui l'administration impériale. Il fut chargé, malgré lui, de la chaire de littérature ancienne à la faculté de Poitiers, revint à Paris en 1865, enseigna la rhétorique au lycée Charlemagne et la littérature à l'école militaire de Saint-Cyr. De 1866 à 1878, il fut maître de conférences de littérature ancienne à l'École normale, et, depuis 1878, professeur de littérature française au Collège de France. Paul Albert a été, avec MM. Egger, Duruy, Brissaud, Levasseur et Philipon, un des fondateurs de l'*Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles*, que M. Duruy, alors ministre, installa à la Sorbonne. Républicain et patriote, il fit bravement son devoir pendant le siège de Paris. Les funestes événements de la guerre de 1870-71 l'affectèrent profondément, sans rien lui enlever de son ardeur au travail, et de sa confiance dans les destinées

de la patrie. Lettré délicat, écrivain distingué, critique parfois sévère, mais toujours consciencieux et éclairé, il a laissé à ceux qui l'ont connu la réputation d'un homme d'esprit, mais surtout d'un homme de cœur.

On a de lui : *la Poésie, la Prose, la Littér. franç. au dix-septième siècle; la Littér. française au dix-huitième siècle; la Littér. franç. au dix-neuvième siècle; Variétés morales et littéraires, Poëtes et poésies, Racine, Diderot.* E. D—y.

ALBERT (Maison d'). Cette famille, d'origine florentine, vint s'établir dans le comtat Venaissin au commencement du xve siècle. — Thomas d'Albert, viguier du Pont-Saint-Esprit, fut panetier de Charles VII. — Léon d'Albert porta le premier le titre de seigneur de Luynes, et fut tué à Cérisoles, en 1544. — Honoré, fils de Léon, né v. 1540, m. en 1592, se distingua comme colonel au service de la France sous Charles IX et Henri III. Il est fait plusieurs fois mention de lui dans les lettres de Henri IV. — Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France. (*V.* Luynes [Charles-d'Albert de].) — De son mariage avec Marie de Rohan, fille du duc de Montbazon, il laissa Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, né en 1620, m. en 1690, qui vécut loin de la cour et contracta une étroite amitié avec les hommes les plus éminents de Port-Royal. Il travailla à la Bible de Lemaistre de Sacy et fut en commerce habituel avec Arnauld et Nicole. Ce fut pour l'instruction de son fils que fut faite la logique de Port-Royal. (*V.* Chevreuse.) — Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, arrière-petit-fils du précédent, né en 1695, m. en 1758. La reine Marie Leczinska entretint avec lui et sa femme une correspondance assidue. — Son petit-fils, Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes, né en 1758, m. en 1807, épousa Élisabeth-Josèphe de Montmorency-Laval. Député de la noblesse en 1789, le duc de Luynes prit part à toutes les mesures libérales de l'Assemblée constituante. Pendant la Terreur, il resta en France; l'estime et l'affection universelles le mirent à l'abri de la proscription. Il fut nommé sénateur en 1803. — Paul d'Albert, cardinal de Luynes, né en 1703, m. en 1788, second fils d'Honoré-Charles d'Albert, renonça à la carrière des armes pour embrasser l'état ecclésiastique. Il devint évêque de Bayeux, premier aumônier de la Dauphine, archevêque de Sens, et cardinal-prêtre du titre de saint Thomas in Parione. Membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, il rétablit l'Académie des belles-lettres de Caen, et fonda dans cette ville une bibliothèque publique. H. B.

ALBERT, ch.-l. de cant. (Somme), arr. de Péronne; portait autrefois le nom d'Ancre, changé en celui d'Albert lors de la chute de Concini, qui en était seigneur, 1617. Auj. ville industrielle : fabr. d'indiennes, papiers peints; blanchisseries, tanneries; commerce de grains et de bestiaux; 4,260 hab.

ALBERT-NYANZA, LOUTA-NZIGEH ou **MVOUTA-NZIGEH**, grand lac de l'Afrique équatoriale, signalé par Speke, dès 1862, exploré partiellement par S. Baker, en 1864. Stanley n'a pu en approcher, à cause de l'hostilité des indigènes. Le *Kari*, qui vient du lac Victoria, traverse le lac Albert vers son extrémité N., et en sort sous le nom de *Kir*. Le Kir est le cours supérieur du Nil Blanc. (*V.* Nil.) E. D—y.

ALBERTI (Léon-Baptiste), théologien, littérateur, architecte, peintre, sculpteur et mathématicien, né à Florence en 1404, m. en 1484, fut surnommé *le Vitruve moderne*. Sa passion pour les arts lui fit négliger ses fonctions sacerdotales; plusieurs monuments de Mantoue, de Rimini, de Florence et de Rome ont été construits sur ses dessins, et la plupart de ses écrits ont trait à la peinture, à la sculpture et à l'architecture. Les principaux sont *de Re ædificatoria*, Florence, 1485, trad. en français par J. Martin, Paris, 1553; deux traités sur la peinture et sur la sculpture; *Philodoxios*, comédie latine, Venise, 1528, publiée comme l'œuvre d'un ancien comique par Alde Manuce, qui s'y trompa; *Momus* ou *de Principe*, Rome, 1520; *Opera ethica*, Venise, 1568; un recueil de fables et d'apologues. Sa vie a été écrite par Pozzetti, Florence, 1739. C. N.

ALBERTI (Léandre), dominicain, né en 1479, m. en 1552, a laissé un ouvrage sur la vie des hommes illustres de son ordre, sous le titre de *de Viris illustribus ordinis Prædicatorum*, Bologne, 1517, une *Histoire de Bologne*, en ital., une partie seulement a été publiée, Bologne, 1541, et une *Description de toute l'Italie*, ital., mais entremêlée de latin et gâtée par les inventions de son confrère Annius de Viterbe, Bologne, 1550; Venise, 1561. C. N.

ALBERTI, famille florentine qui, sortie comme les Médicis des *arts majeurs* ou du gros négoce, se mit avec eux, à la fin du xive siècle, à la tête des *arts mineurs* ou du petit commerce et des artisans contre le parti aristocratique des Albizzi. Elle eut une grande part à la révolution qui, en 1378, leur enleva toute influence (*V.* Ciompi, Michel Lando, Médicis); mais, après qu'ils eurent repris le pouvoir en 1382, les Alberti furent successivement exilés, 1387 et années suivantes. Ils furent rappelés en 1435, peu après le retour des Médicis. R.

ALBERTI DI VILLANOVA (François d'), lexicographe, né à Nice en 1737, m. à Lucques en 1801; auteur d'un excellent dictionnaire français-italien et italien-français. Il a publié aussi un *Dizionario universale critico enciclopedico della lingua italiana*, 1797. B.

ALBERTINE (Ligne), branche cadette de la maison de Saxe, aujourd'hui dynastie régnante dans la Saxe royale. Ernest et Albert, fils de l'électeur Frédéric II de Saxe, s'étaient partagé la Saxe en 1485; c'est de là que datent les noms des deux lignes. La branche Ernestine, luthérienne, a conservé les duchés de Saxe. La branche Albertine est catholique depuis Auguste II. E. S.

ALBERTINELLI (Mariotto), peintre de Florence, né en 1474, mort en 1515, émule et condisciple de Fra Bartolomeo. Le Musée de Paris a de lui *St Jérôme et St Zénobe adorant l'enfant Jésus*.

ALBERTRANDY (Jean-Chrétien), historien polonais, né à Varsovie en 1731, m. en 1808. Il entra dans l'ordre des jésuites, fut chargé par le roi Stanislas-Auguste d'aller recueillir, à la bibliothèque du Vatican, puis en Suède, les documents relatifs à l'histoire de Pologne, et fut récompensé de ses peines par le titre de bibliothécaire royal et celui d'évêque de Zénopolis. Il a fondé à Varsovie la *Société des Amis des sciences*. Ses principaux ouvrages sont :

Annales de la république romaine, Varsovie, 1806; *Annales du royaume de Pologne*, 1768; *les Antiquités romaines éclaircies par les médailles*, 1805-8, *Histoire d'Étienne Bathory*, 1823 (en polonais).

ALBERTVILLE, s.-préf. de la Savoie, composée de 2 bourgs situés sur l'Arly, réunis par le roi Charles-Albert en 1835 : l'*Hôpital* riv. dr., *Conflans*, riv. g., autrefois fortifiée et célèbre dans les guerres de la Savoie. Position militaire très importante sur la frontière d'Italie. Elle est défendue par de nombreux ouvrages, forts, redoutes ou batteries, qui couronnent les hauteurs environnantes. E. B.

ALBI ou **ALBY**, *Albiga, Alba Augusta*, ch.-l. du dép. du Tarn, au milieu d'une belle plaine, sur la r. g. du Tarn. Belle promenade, dite le Vigan, où est la statue de La Peyrouse. Cathédrale, commencée vers 1277 et achevée en 1480. Archevêché, lycée, bibliothèque, musée. Comm. de grains, vins, toiles, pastel. Minoteries; 17,472 hab. Ville épiscopale dès le iiie siècle, elle eut un archevêché en 1678. Elle fut prise par les Sarrasins en 730, par Pépin le Bref en 765, érigée en comté en 781; elle passa au xe siècle dans la maison de Toulouse. Confisquée à la suite de la croisade contre les Albigeois, elle fut donnée à Simon de Montfort, revint à Louis VIII en 1226, retourna à la maison de Toulouse, en 1241, et revint à la couronne en 1284. M.

ALBIAC (Acace d'), sieur Du Plessis, poète français du milieu du xvie siècle, embrassa la Réforme, et, réfugié en Suisse, publia, outre une trad. en vers français du *Livre de Job*, 1552, une trad. des *Proverbes de Salomon* et de *l'Ecclésiaste*, mis en cantiques, le Mans, 1558, et *Divers cantiques*, Lyon, 1560. Rentré en France, après l'édit de janvier 1562, d'Albiac mourut probablement dans la 1re guerre de religion. A. G.

ALBIANUM, v. de l'anc. Rétie Ire, auj. *Allbach* en Tyrol.

ALBICI ou **ALBICŒCI**, petit peuple de la Gaule narbonnaise au temps de César, dans l'arr. actuel de Digne (Basses-Alpes), autour de *Reii Apollinares* (Riez), leur ch.-lieu.

ALBIGA, nom latin d'Albi.

ALBIGEOIS ou **CATHARES**, c.-à-d. *purs*, secte religieuse d'origine orientale, mélange d'éléments gnostiques, de principes manichéens, de prétentions et de cérémonies chrétiennes; son berceau fut dans les pays slaves; elle se répandit de là en Occident. Les relations commerciales entre les Slaves de la Dalmatie et les Italiens la firent pénétrer en Lombardie bien avant les croisades. La doctrine cathare primitive avait son établissement principal à *Tragurium* (auj. Trau), sur l'Adriatique, d'où elle gagna la péninsule italienne dès la fin du xe siècle. Secrètement introduite d'abord, elle apparut publiquement de 1030 à 1035, au château de Monteforte, près de Turin, qui devint sa capitale en Lombardie. L'archevêque de Milan, Héribert, assiégea les nouveaux sectaires et les fit brûler avec leur chef, Girard de Monteforte. Mais déjà le dualisme cathare était remonté de la Bulgarie en Hongrie, en Bohême et dans l'Allemagne du N., et, d'Italie, il était passé dans la France méridionale, où la civilisation, déjà brillante et la décadence religieuse du clergé catholique la firent adopter. Établis d'abord à Toulouse et à Albi (d'où le nom d'Albigeois), les cathares se répandirent, de 1000 à 1050, en Périgord, dans l'évêché de Limoges, dans la marche de Poitiers, à Orléans, en Champagne, à Montwimer; puis à Arras, Cambrai et Liège. Au xiie siècle, cette hérésie se joignit aux prédications vaudoises. Innocent III entreprit de la dompter. Les Albigeois attaquaient non seulement plusieurs dogmes de l'Église, mais les droits et l'existence même du saint-siège. Ils étaient protégés par les comtes de Toulouse, de Foix, de Béarn et le vi-

comte de Béziers. Après le meurtre du légat Pierre de Castelnau, 1208, une croisade fut dirigée contre eux, commandée par les légats, Milon, Arnaud Amalric, abbé de Cîteaux, et Simon, comte de Montfort. Les Français du N., ennemis acharnés des Provençaux, saccagèrent Béziers, Carcassonne, etc., battirent et tuèrent à Muret, 1213, le roi d'Aragon, Pierre II, auxiliaire du comte de Toulouse. Innnocent III, en 1215, fit donner le comté de Toulouse à l'ambitieux Simon de Montfort, et fonda, pour achever d'extirper l'hérésie, l'ordre des *Frères prêcheurs* ou *Dominicains*. (*V.* INQUISITION.) Simon périt en assiégeant Toulouse, sa nouvelle capitale, 1218. Raymond VI recouvra son comté; son fils dut en céder une partie au pouvoir royal qui, après une nouvelle croisade, faite en 1226 par Louis VIII, vit s'ouvrir devant lui cette belle France du Midi, jusque-là indépendante et fière d'une civilisation à part.

V. Fauriel, *Croisade contre les Albigeois*, Paris, 1838; Schmidt, *Hist. et doctrine de la secte des Cathares*, 1849. A. G.

ALBIGEOIS (L'), anc. pays de France, dans le Languedoc, entre les Cévennes, le Quercy, l'Armagnac et le Rouergue. Ch.-l. Albi; villes principales : Castres, Lavaur; auj. partie du dép. du Tarn.

ALBINGAUNUM, v. de Ligurie. (*V.* ALBENGA.)

ALBINIA, petit fl. de l'anc. Étrurie; auj. *Albenga*.

ALBINOVANUS (C. PEDO), poète du siècle d'Auguste, auteur présumé d'une *Élégie à Livie sur la mort de son fils Drusus;* cette pièce, quelquefois touchante, mais monotone par sa longueur (474 vers), est dans beaucoup d'éditions d'Ovide, à qui on l'attribue aussi. Outre une autre *Élégie sur la mort de Mécène,* nous avons encore d'Albinovanus un fragment de poème sur le voyage de Germanicus dans l'Océan du N., cité par Sénèque le Rhéteur (*Suas.*, I). Il resta l'ami fidèle d'Ovide, qui l'en remercie dans une des *Épîtres du Pont* (l. IV, x). Les fragments se trouvent dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, et dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire. D—R.

ALBINTEMELIUM, v. de l'anc. Ligurie. (*V.* VINTIMILLE.)

ALBINUS (DECIUS CLODIUS SEPTIMUS), général romain, commandait en Bretagne, lors du meurtre de Pertinax en 193 ap. J.-C. A la nouvelle que Didius Julianus avait acheté le trône aux prétoriens, il prit le titre d'empereur, en même temps que Pescennius Niger et Septime Sévère. Celui-ci l'endormit par des promesses, jusqu'à ce qu'il se fût débarrassé de Niger; puis il le vainquit près de Lyon, et le fit décapiter en 197.

ALBINUS. *V.* ALCUIN.

ALBINUS (BERNARD), dont le nom allemand est WEISS, *blanc,* l'un des médecins les plus considérés de son temps, né à Dessau, (duché d'Anhalt), en 1653, m. en 1721. Il se fit recevoir docteur à Leyde, en 1676, visita les Pays-Bas, la France et la Lorraine, et obtint, en 1680, une chaire de médecine à Francfort-sur-l'Oder. Il devint médecin des électeurs de Brandebourg, puis professeur à l'université de Leyde. Boerhaave a prononcé son éloge, et le dépeint comme un des médecins les plus habiles et les plus instruits qui aient jamais existé. On a de lui une quarantaine de dissertations et mémoires fort peu connus aujourd'hui. On peut citer cependant :

De Corpusculis in sanguine contentis, Francfort, 1688; *de Tarantulæ mira vi*, Francfort, 1691; *de Paracentesi thoracis et abdominis*, Francfort, 1687.

ALBINUS (BERNARD-SIGEFROI), anatomiste célèbre, fils du précédent, né en 1697 à Francfort-sur-l'Oder, m. en 1770. Elève de Boerhaave et surtout de Ruysch, dont il partagea les travaux, il fut professeur à l'université de Leyde pendant cinquante ans. Il fit faire de grands progrès à l'anatomie de l'homme. Ses ouvrages d'anatomie sont accompagnés de planches, chefs-d'œuvre d'iconographie. Les plus remarquables sont : 1° *Historia musculorum hominis,* Leyde, 1734-36, trad. en français par Tarin, Paris, 1753; 2° *Tabula vasis chyliferi*, etc., Leyde, 1751. D—G.

ALBINUS (CHRÉTIEN-BERNARD), frère du précédent né à Leyde en 1696, m. en 1752; reçu docteur en 1724, il fut nommé professeur de médecine à l'université d'Utrecht, et devint en 1750 député de cette ville aux états généraux. Il a laissé deux opuscules, dans lesquels il démontre combien il est utile d'ouvrir les cadavres pour s'éclairer sur les causes et les effets des maladies. D—G.

ALBION, géant, fils de Neptune, qui s'opposa à Hercule lors de son passage dans la Gaule narbonnaise. Hercule ayant épuisé ses flèches contre lui, Jupiter fit tomber une pluie de pierres qui écrasa le géant. Cette partie de la Gaule est restée depuis, selon la fable, jonchée de pierres. C'est la *Crau* d'auj., le *Lapideus Campus* des Romains.

ALBION, le plus ancien nom de la Grande-Bretagne (Angleterre et Ecosse). Il signifiait en celtique pays de montagnes (*alp* ou *alb*, montagne).

ALBION (L') ou **LE BION**, *pagus Albionensis,* anc. pays de la Provence; v. princip. : Saint-Christol-d'Albion, cant. de Sault (Vaucluse), Le-Revest-de-Bion, cant. de Banon (Basses-Alpes).

ALBION (NOUVELLE-). On appelait ainsi une vaste contrée de l'Amérique du Nord, sur l'océan Pacifique, de 43° à 48° lat. N., explorée par Vancouver en 1792. Francis Drake avait donné ce nom à toute la Californie et à une partie de la côte adjacente; auj. Orégon et Washington (États-Unis).

ALBIS (L'), montagne de la Suisse, située au S.-O. de Zurich, sur la rive gauche du Sihl, et parallèlement au lac de Zurich. Elle est célèbre dans les opérations de Masséna autour de Zurich, en 1799. E. B.

ALBIUM INGAUNORUM. *V.* ALBENGA.

ALBIUS (MONT), nom ancien des ALPES DINARIQUES.

ALBIVINSE, nom latin d'ALBI (Tarn). Les rois francs y battaient monnaie aux VIIIe et IXe siècles.

ALBIZZI, famille noble originaire d'Arezzo, qui dirigea le parti aristocratique à Florence, dans la seconde partie du XIVe et au commencement du XVe siècle. Privée de toute influence par la révolution de 1378 (*V.* CIOMPI, MICHEL LANDO, ALBERTI, MÉDICIS), elle reprit le pouvoir en 1381, gouverna avec éclat et vigueur, mais fut exilée après le triomphe de Cosme de Médicis, en 1434. R.

ALBOGALERUS. *V.* APEX.

ALBOIN, roi des Lombards, 561-573, fils d'Audouin, leur premier roi. Après avoir promis d'épouser une petite-fille de Clovis, il enleva Rosamonde, fille de Cunimond, roi des Gépides; mais, battu par celui-ci et forcé de lui rendre sa fille, il s'allia aux Avares, tua Cunimond, 567, et épousa sa fille. Maître du Norique et de la Pannonie, il franchit les Alpes, s'empara du nord de l'Italie jusqu'aux portes de Ravenne et de Rome sans une seule bataille, 568-571. Il prit pour capitale Pavie, dont le siège l'avait arrêté trois ans; mais, abandonné de 20,000 Saxons auxiliaires, il dut renoncer à conquérir la péninsule. A la fin d'une orgie, il força la reine à boire, dit la légende, dans le crâne de son père; Rosamonde indignée le fit assassiner par Hémilchide, son amant, et par le secrétaire Pérédée. A. G.

ALBON, v. du départ. de la Drôme. Ruines du château des comtes d'Albon, qui devinrent dauphins du Viennois; 1,327 hab.

ALBONA, v. de l'Autriche-Hongrie (littoral hongrois), près de Fiume; 2,084 hab.

ALBORNOZ (GILLES-ALVAREZ-CARILLO D'), prélat guerrier né à Cuenca (Espagne), m. en 1367, était archevêque de Tolède, lorsqu'à la bataille de Tarifa, 1340, il sauva la vie à Alphonse XI de Castille, en le détournant de faire, avec une faible escorte, une charge téméraire et inutile. Forcé de s'exiler sous Pierre le Cruel, il passa à Avignon, reçut la pourpre de Clément VI; légat d'Innocent VI et d'Urbain V, il replaça à force de talents et d'énergie, les États pontificaux d'Italie sous l'autorité du saint-siège, et prépara ainsi le retour des papes à Rome.

ALBOX, v. d'Espagne, prov. d'Almeria; 3,700 hab. Fabr. de couvertures et de toiles; moulins à huile.

ALBRECHTSBERGER (JEAN-GEORGE), organiste et compositeur, né à Klosterneubourg, en Autriche, en 1736, m. en 1809. Maître de chapelle de la cathédrale de Vienne, il donna une bonne *Méthode de composition* que Choron a trad. en français. Beethoven et Hummel furent ses élèves B.

ALBREDA, anc. comptoir français sur la rive dr. et près de l'embouch. de la Gambie, cédé à l'Angleterre en 1855, en échange du droit de comm. à l'embouch. du fleuve Saint-John, jusqu'à la baie et au fort de Portendik inclusivement.

ALBRET, anc. petit pays au N. de la Gascogne, auj. dans le dép. des Landes; capitale Albret, ou Labrit. Villes principales : Tartas, Nérac. — ALBRET (Seigneurie d'), *pagus leporetanus*, anc. pays de Gascogne; Nérac fut sa capitale après Labrit ou Albret.

ALBRET (MAISON D'). Elle tirait son origine d'Amanieu, sire d'Albret, m. en 1060. Au XIVe siècle, ARNAUD, sire d'Albret et vicomte de Tartas, épousa Marguerite de Bourbon, belle-sœur de Charles V, et fut grand chambellan. Son fils CHARLES, connétable en 1402, commanda en Guyenne contre les Anglais, combattit avec les Armagnacs et fut tué à la bataille d'Azincourt, 1415. Le 15e seigneur de la maison d'Albret, JEAN II, par son mariage avec Catherine de Foix en 1484, acquit le royaume de Navarre, le Béarn et Foix; mais, en 1512, Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne, lui enleva la partie de ses États située au midi des Pyrénées. HENRI II, fils aîné de Jean II, acquit les duchés d'Alençon et de Berri, les comtés d'Armagnac et de Rodez, fut fait prisonnier à la bataille de Pavie, 1525, épousa Marguerite de Valois l'année suivante, en eut la fameuse JEANNE D'ALBRET (*V.* JEANNE), et obtint en 1550 le titre de duc. Du mariage de Jeanne avec Antoine de Bourbon, duc de Vendôme (*V.* ANTOINE), naquit, en 1553, Henri IV, qui réunit le duché d'Albret à la couronne de France en 1607. Louis XIII réunit le Béarn et la basse Navarre (Saint-Jean-Pied-de-Port) en 1620. Louis XIV donna le duché d'Al-

bret en 1652 au duc de Bouillon, en échange des principautés de Sedan et de Raucourt. La ligne masculine de la maison d'Albret s'est éteinte en la personne de César-Phébus d'Albret, appelé d'abord Miossens, courtisan habile d'Anne d'Autriche et de Mazarin, ami de Ninon et de Mlle d'Aubigné, gouverneur de Guyenne, maréchal de France en 1654, m. en 1676. A. G.

ALBUCASIS (*Aboul-Kasem-Khalaf-ben-Abbas-al-Zaharavi*), médecin arabe, né à Zahara, près de Cordoue, m. l'an 485 de l'hégire, 1107. Il a reproduit dans ses ouvrages beaucoup d'idées anciennes, mais il a perfectionné la chirurgie et surtout les instruments; il était grand partisan de la cautérisation. Les auteurs qui l'ont suivi l'ont souvent cité comme autorité et lui ont fait beaucoup d'emprunts. On a de lui : 1° *Liber medicinæ theoricæ nec non practicæ,* traduit en latin par Riccius, Augsbourg, 1519; 2° *de Chirurgia,* éd. de Channing, Oxford, 1778. Le texte arabe y est accompagné d'une trad. latine et de la représentation des instruments. D—G.

ALBUCELLA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Vaccéens; auj. *Villa Fasila,* peut-être l'*Arbucale* prise par Annibal.

ALBUERA (LA) ou **ALBUHERA**, c.-à-d. *lagune d'eau douce,* vge d'Espagne, situé sur le ruisseau du même nom, au S.-E. de Badajoz. Bataille sanglante de 1811 dans laquelle le maréchal Soult fut vaincu par les Anglo-Espagnols. E. B.

ALBUFEIRA, v. de Portugal (Algarve), port profond et bien défendu sur l'océan Atlantique, à 25 kil. E. de Lagos; 2,800 hab.

ALBUFERA, lac marécageux de 44 kil. sur 5, à 15 kil. S. de Valence, en Espagne. Il est très poissonneux et peuplé d'un grand nombre d'oiseaux d'eau. En 1811, le maréchal Suchet livra dans les environs plusieurs combats aux Anglo-Espagnols pour s'emparer de Valence. Ces succès lui valurent le titre de *duc d'Albuféra* avec la propriété du domaine constitué par le lac et ses dépendances. (*V.* Suchet.)

ALBULA, nom primitif du Tibre. — petite riv. du Picenum, au N. du Truentus. — eaux sulfureuses près de Tibur, sortant du lac appelé auj. *Lago di Solfatara* et se jetant dans l'Anio. Elles sont froides à leur surface, et chaudes à une certaine profondeur. On voit encore auj. aux environs les ruines de thermes considérables, attribués à Agrippa. On les désignait souvent par le nom d'*Albula aquæ* ou par celui d'*Albunea.* — mont de Suisse, cant. des Grisons; 3,415 m. (le col, 2,313 m.); une pet. riv. du même nom en descend et va se jeter dans le Rhin à Thusis.

ALBUM. Muraille blanchie, sur laquelle les magistrats faisaient écrire, en grosses lettres, leurs édits. On s'en servait aussi pour les annonces de biens à vendre. Quand on voulait remplacer une vieille annonce par une nouvelle, on reblanchissait la muraille. Les Albums étaient disposés dans les endroits les plus fréquentés; on en a trouvé à l'une des portes de Pompéi. A Pompéi, dans la grande rue près du Forum, il y a un Album de 34 tables quadrangulaires oblongues, séparées chacune par un pilastre, et surmontées tour à tour d'un fronton et d'un frontispice. L'enduit était en stuc blanc. — Par extension, on appelait Album la liste de certains magistrats publiée sur l'Album : ainsi il y avait l'Album des sénateurs, l'Album du préteur, l'Album des juges, etc. C. D—Y.

ALBUM INGAUNUM. *V.* Albenga.

ALBUM INTEMELIUM. *V.* Vintimille.

ALBUNÉE, ALBUNA ou **ALBULA**, sibylle à qui les anciens avaient consacré, près de Tibur, un bois, une grotte, une source et un temple. Suivant Lactance, on avait trouvé dans le lit de cette rivière une statue de la nymphe tenant un livre à la main. Walckenaer pense que les anciens donnaient ce nom à la partie de l'Anio qui bouillonne dans la *Grotta di Nettuno,* à Tivoli. G. L.-G.

ALBUQUERQUE (Alphonse d') *le Grand,* navigateur portugais, né en 1453 à Villa-de-Ahandra, près de Lisbonne, d'une riche famille du royaume, m. à Goa en 1515. Il fut le principal fondateur de la puissance portugaise aux Indes. Parti pour ce pays, en 1506, avec Tristan d'Acunha, il fonda avec lui une forteresse dans l'île de Socotora, 1507; puis, avec six navires, alla saccager et presque détruire Mascate, 1507, soumettre Ormuz malgré sa flotte et ses armements formidables, 1508, et se rendre ainsi maître de la navigation du golfe Persique, comme, par Socotora, il surveillait la mer Rouge. L'abandon de quelques-uns de ses capitaines l'avait forcé de quitter Ormuz, lorsqu'il fut nommé vice-roi des Indes à la place de Fr. d'Almeida, qui ne lui céda qu'à grand'peine son commandement, 1509. Il prit alors, 1510, la ville musulmane de Goa, qui devint la capitale des établissements portugais; alla bombarder et assiéger Malacca, et ce centre commercial important, en dépit d'une artillerie considérable et de nombreux éléphants de guerre, tomba en son pouvoir, 1511, et lui ouvrit la communication avec les îles aux épices (Moluques), qu'il envoya aussitôt reconnaître. En 1514, il reprit Ormuz, et, pour ruiner l'Égypte, implacable ennemie du Portugal, il songeait à détourner, avec l'aide du négus d'Abyssinie, le cours du Nil dans la mer Rouge, lorsqu'un malentendu, à ce qu'il semble, amena sa mort. Lopo Soares d'Albergaria, dont il avait eu à se plaindre, ayant reçu le titre de capitaine général de Cochin (1515), il se crut disgracié, exclu du gouvernement de l'Inde, tandis qu'Emmanuel, une lettre le prouve, qui malheureusement fut écrite trop tard, 11 mars 1516, appréciait plus que jamais ses services. Le héros était mort à Goa, le 16 décembre 1515, admiré de tous et regretté des Indiens eux-mêmes. Les *Commentaires du grand Alphonse d'Alburquerque,* Lisb., 1576, ont été rédigés par son fils sur les documents originaux que le vice-roi expédiait à Emmanuel. La meilleure édition est celle de Lisbonne, 1774. R.

ALBUQUERQUE (Mathias d'). *V.* Jean IV.

ALBUQUERQUE, v. forte d'Espagne (Estrémadure), prov. de Badajoz; 7,500 hab.; vieux château.

ALBUQUERQUE, v. des États-Unis (Nouveau-Mexique), sur le Rio Grande del Norte; 1,307 hab.

ALBURNUS (Mons), dans l'anc. Lucanie, au-dessous de Pæstum, auj. *Monte di Postiglione.*

ALCACER DO SAL, anc. *Salacia,* brg de Portugal (Estrémadure), à 45 kil. S.-E. de Setubal. Château fort, salines.

ALCADE. Ce nom, emprunté aux Arabes (*Al Kaid, Al Kadi,* le gouverneur, le juge), a désigné de bonne heure en Espagne le magistrat chargé de rendre la justice dans une ville, et certains juges spéciaux. Aujourd'hui on le donne aux chefs des municipalités (*ayuntamientos*) correspondant à nos maires. R.

ALCADINO, médecin, né à Syracuse, vivait au commencement du XIIIe siècle; il enseigna à Salerne et fut attaché à la personne des empereurs Henri VI et Frédéric II. On a de lui un poème : *de Balneis puteolanis,* Naples, 1505-1587, souvent réimprimé. D—G.

ALCAFORADA (Marianne), religieuse portugaise de l'Alemtéjo, vers le milieu du XVIIe siècle; elle conçut pour un général français, Chamilly, une passion ardente qui lui inspira cinq lettres publiées en français, 1669, sous le titre de *Lettres portugaises.* On y a joint, dans la plupart des éditions, sept autres lettres, qui n'ont rien d'authentique. (*V.* la Notice bibliographique de l'édition de M. de Souza, Paris, 1824 et 1853.)

ALCALA-DE-HENARES, anc. *Complutum,* v. d'Espagne sur le Henares, dans la prov. de Madrid; 5,000 hab. Elle possédait une célèbre université fondée par Ximénès en 1498, auj. supprimée. On y remarque la cathédrale, le palais de l'archevêque de Tolède, le palais de l'anc. université, etc. Patrie de Cervantes et de Solis.

ALCALA-LA-REAL, v. d'Espagne, sur le Gualcoton, dans la prov. de Jaen; 6,848 hab. Elle possède une riche abbaye fondée en 1340 par le roi Alphonse XI. En 1810, le général Sébastiani y battit la cavalerie espagnole.

ALCAMÈNE, célèbre sculpteur de Lemnos, élève de Phidias. Il est l'auteur, selon Pausanias, d'un des frontons du temple de Jupiter à Olympie représentant la lutte des Centaures et des Lapithes. Ce fronton a été retrouvé presque en entier dans les fouilles de 1876. (*V.* Bœticher, *Olympia,* 1883.) La *Vénus aux Jardins,* à Athènes, serait, suivant quelques critiques, l'original de la *Vénus de Milo.* S. Re.

ALCAMO, v. de Sicile, ch.-l. d'arr. de la prov. de Trapani; fondée par les Sarrasins; 37,787 hab. Aux environs sont les belles ruines de l'ant. *Segesta.*

ALCANDRA, femme de Polybe, roi de Thèbes d'Égypte, fit don à Hélène d'un fuseau d'or et d'une corbeille d'argent.

ALCANDRE, Lycien tué par Ulysse devant Troie. — fils d'un roi des Molosses, Munichus. Des brigands l'ayant attaqué ainsi que son père, Jupiter changea toute la famille en oiseaux.

ALCANIZ, v. d'Espagne, prov. de Teruel (Aragon), défendue par un château en partie ruiné, mais qui fut très fort; 7,100 hab. Les Espagnols le reprirent aux Français en 1809.

ALCANTARA, v. forte d'Espagne, prov. de Caceres; 4,500 hab.; près de la frontière portugaise et sur le Tage. Les Arabes fondèrent cette ville sur les ruines de l'anc. ville romaine *Interamnium* et lui donnèrent son nom actuel, qui signifie *le pont;* elle leur fut enlevée en 1214 par Alphonse IX de Léon et devint le ch.-lieu de l'ordre militaire d'Alcantara. Un traité y fut conclu entre la Castille et le Portugal en 1479. Magnifiques couvents de Saint-Benoît et du Saint-Esprit, qui appartenaient aux chevaliers d'Alcantara, et aujourd'hui en partie ruinés. Pont de Trajan sur le Tage.

ALCANTARA (Ordre d'), un des 3 ordres religieux et militaires institués en Espagne contre les infidèles, fut fondé en 1156, par les frères Suéro et Gomez Fernando Barrientes sous le nom de Saint-Julien-du-Poirier, pour défendre la ville d'Al-

cantara. Confirmé par Alexandre III en 1177, il adopta la règle de St Benoît. Alphonse IX de Léon donna, en 1217, la ville et le château d'Alcantara à l'ordre de Calatrava, qui les céda à l'ordre de Saint-Julien, lequel releva désormais de celui de Calatrava en conservant ses statuts particuliers, et en prenant le nom d'Alcantara, 1221. En 1509, Ferdinand le Catholique réunit cette grande maîtrise à la couronne. En 1540, les chevaliers obtinrent la permission de se marier. L'ordre a été supprimé en 1835. Toutefois les chevaliers gardèrent leur titre et plusieurs chapitres furent encore tenus. Le concordat de 1851 reconnaît la réunion des ordres. Les chevaliers d'Alcantara portent une croix d'or verte fleurdelisée, et sur l'écusson de l'ordre on voit un poirier, qui en rappelle l'origine. D—T—R.

ALCANTARINES. *V.* Franciscains.

ALCATHOUS, fils de Pélops et roi de Mégare; après la mort d'un lion redoutable, Apollon l'aida à construire Mégare et la pierre sur laquelle le dieu posa sa lyre rendit par la suite des sons harmonieux.

ALCAVALA ou **ALCABALA.** C'était l'impôt le plus productif de l'Espagne sous Charles-Quint. Il obligeait chaque vendeur à payer au roi un maravédi (*V.* Maravédi) pour dix maravédis de prix d'achat. Il s'étendait aussi aux échanges. La loi n'en exemptait aucune ville, ni bourg, ni terre quelconque, ni chevalier, ni prêtre. Le duc d'Albe essaya vainement de l'introduire dans les Pays-Bas.

ALCAZAR DE SAN-JUAN, v. d'Espagne, dans la prov. de Ciudad-Real, anc. *Alcé*, conquise par Sempr. Gracchus, en 179 avant J.-C.; détruite pendant les guerres avec les Maures, relevée au XIIIe siècle par l'ordre de Saint-Jean; 7,540 hab.

ALCAZAR-EL-KEBIR, (*Alcasarium magnum*), v. du Maroc (Fez), à 25 kil., E. de Larrache; 8,000 hab. Il s'y livra en 1578 une bataille où périt Sébastien, roi de Portugal.

ALCAZAR-EL-SEGHIR (*Alcasarium parvum*), pet. v. forte du Maroc (Fez), entre Tanger et Ceuta, sur la côte, au lieu le plus étroit du détroit de Gibraltar.

ALCÉ. *V.* Alcazar de San-Juan.

ALCÉE, nom de plusieurs personnages : d'un fils de Persée, père d'Amphitryon et aïeul d'Hercule, qui prit lui-même le nom d'Alcide; — d'un fils d'Hercule; — d'un poète comique de Mitylène, rival d'Aristophane; — d'un poète messénien dont il y a 22 épigrammes dans l'*Anthologie*. S. Re.

ALCÉE DE MITYLÈNE, poète éolien du VIIe siècle av. J.-C., fut mêlé aux événements politiques de sa patrie, déchirée alors par trois factions : celle de l'aristocratie, dont il faisait partie; celle de la démocratie, et enfin celle de la tyrannie. Après avoir été banni par cette dernière faction, qui avait eu le dessus, il fut compris dans une amnistie générale, et vint mourir tranquillement à Mitylène. Il avait fait des satires politiques pleines d'âcreté, dont il reste fort peu de chose, ainsi que de ses chansons religieuses, guerrières, bachiques et amoureuses. A en juger par les éloges et les emprunts d'Horace (Odes, I, IX, XIV, XXIII, XXXVII; II, XIII), la perte de ses poésies est très regrettable. Elles se distinguaient par la vigueur des pensées, l'originalité de la forme et par leur ton vif et passionné. Alcée fut l'inventeur d'une nouvelle espèce de vers qui s'appela de son nom, alcaïque.

Bergk, *Poetæ lyrici Græci*, 1843 Léo Joubert, *Essais de critique*, 1863.
P—T et S. Re.

ALCESTE, femme d'Admète (*V. ce nom*), s'offrit aux Parques qui promettaient de prolonger la vie de son mari si quelqu'un se dévouait à sa place; mais Hercule, son hôte, alla l'arracher des enfers. (*V.* l'*Alceste* d'Euripide.) Racine avait commencé une tragédie sur ce sujet. Gluck a composé un opéra d'*Alceste*, qui est un de ses chefs-d'œuvre.

ALCIAT (André), jurisconsulte célèbre, né à Milan en 1492, d'un riche marchand, m. en 1550. Il fut, en 1521, professeur de droit à Avignon, puis à Bourges, où l'appela François Ier en 1529. Réclamé par François Sforza, il alla professer à Pavie, à Bologne, à Ferrare, où l'attirèrent les libéralités du duc Hercule d'Este, enfin de nouveau à Pavie, où il mourut. Charles-Quint l'avait fait comte palatin et sénateur, et le pape Paul III protonotaire. Comme jurisconsulte, Alciat ferme l'école des bartholistes et commence l'école célèbre à laquelle Cujas a donné son nom. Cette école pensait avec raison que les lois romaines ne pouvaient être bien entendues qu'avec le secours de l'histoire et de la littérature antiques. Les légistes attachés à la vieille école cherchèrent à entraver de mille obstacles le nouvel enseignement, qui néanmoins fit de rapides progrès; il ne prévalut généralement qu'à la fin du XVIIe siècle. Les œuvres complètes d'Alciat font 5 vol. in-fol., Lyon, 1560. Il a laissé un recueil poétique intitulé, *Emblemata*, petites pièces de vers latins sur des sujets moraux, Padoue, 1621. Ed. T.

ALCIBIADE, fils de Clinias, naquit à Athènes vers 450 av. J.-C. Élevé dans la maison de Périclès, son tuteur, il excella à la lutte, à la course, dans tous les exercices du corps, et se distingua de bonne heure par son esprit et sa beauté. Il fut aussi disciple de Socrate. Son éloquence entraîna les Athéniens dans des expéditions téméraires; il projetait la conquête de la Sicile, de l'Italie méridionale, et même de la côte d'Afrique. Il fit rompre la trêve de Nicias, conclue en 421 avec Sparte, et fit entreprendre l'expédition de Sicile. Une flotte puissante fut confiée à Nicias, Alcibiade et Lamachus. La veille du départ, les Hermès des rues d'Athènes furent mutilés. On attribua ce sacrilège à Alcibiade et à quelques jeunes gens, qu'on accusait aussi d'avoir parodié les mystères d'Éleusis. Alcibiade partit sous le poids de cette accusation. Peu de temps après, la galère sacrée le ramena à Athènes où il devait être jugé; mais il s'enfuit à Thurium, puis à Sparte. Là cet Athénien léger et voluptueux, se plia avec une merveilleuse facilité à l'austérité lacédémonienne, engagea Sparte à fortifier Décélie, dans l'Attique, à s'allier avec le roi de Perse et à envoyer Gylippe au secours des Syracusains. La jalousie d'Agis, roi de Sparte, le força de quitter cette ville; il se rendit en Asie Mineure, près du satrape Tissapherne. Il lui fit comprendre qu'il serait dangereux pour les Perses d'assurer le triomphe de Sparte, et il le détermina à adopter cette politique qui épuisait les Grecs en s'opposant au triomphe définitif de Sparte ou d'Athènes. Rappelé cependant par l'armée athénienne établie à Samos, il vainquit la flotte lacédémonienne près d'Abydos et de Cyzique, et, après avoir rendu l'empire de la mer aux Athéniens, il rentra triomphant à Athènes, où il obtint pour quelque temps une immense popularité. Il en partit bientôt avec une flotte considérable; mais un de ses lieutenants, Antiochus, ayant été vaincu, à la hauteur d'Éphèse, par la flotte lacédémonienne, il fut de nouveau disgracié; il se retira en Thrace, avertit inutilement les généraux athéniens des dangers qu'ils couraient à Ægos-Potamos et se retira ensuite en Phrygie, où Pharnabaze le fit assassiner, 404.

V. H. Houssaye, *Histoire d'Alcibiade*, 5e éd., 1882; *Iconographie d'Alcibiade*, dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1873, t. VIII, p. [illegible]73.
C. H. et S. Re.

ALCIDAMAS D'ÉLÉE, disciple de Gorgias, florissait vers 400 av. J.-C. Les deux harangues que nous avons sous son nom (*Accusation d'Ulysse contre Palamède* et *contre les sophistes*) ne sont pas du même auteur : la seconde est peut-être authentique. Elles ont été publiées dans les *Oratores attici* de Bekker et traduites par Auger.

V. Blass, *Hist. de l'éloquence attique* (en all.), 1865-7[illegible]. S. Re.

ALCIDE. *V.* Alcée.

ALCIMAQUE, c.-à-d. *forte dans le combat*, surnom de Pallas.

ALCIMÈDE, fille de Phylax, mère de Jason.

ALCIMÈNE, fils de Glaucus et frère de Bellérophon. Il avait aussi le nom de Déliade. — fils de Médée et de Jason, massacré par sa mère avec son frère Tisandre.

ALCINOÉ, fille du Corinthien Polybe. Elle avait un jour renvoyé une tisseuse, Nicandra, sans lui donner le salaire convenu. Minerve la punit en lui inspirant une passion violente pour le Samien Xanthus. Alcinoé abandonna pour le suivre son mari et ses enfants; mais, accablée de remords pendant la route, elle se précipita dans la mer.

ALCINOUS, petit-fils de Neptune et roi des Phéaciens, époux d'Arété et père de Nausicaa. Il accueillit Ulysse.

ALCINOUS, philosophe platonicien du IIe siècle ap. J.-C., a laissé une *Introduction à la philosophie de Platon*. La meilleure édition est celle de Heinsius réimprimée par Fischer, 1783. Combe-Dounous l'a trad. en français, Paris, 1800.

ALCIPHRON, écrivain grec du IIIe ou du IVe siècle ap. J.-C., composa, dans un style élégant et fleuri, mais déclamatoire et sans originalité, des lettres qu'il prête à des pêcheurs, à des parasites, à des femmes, etc. On y trouve des détails de mœurs précieux pour l'intelligence de l'histoire ancienne.

Edition critique par Meinecke, 1853; et dans les *Epistolographi græci*, coll. Didot; traduction française par Richard, 1785. P—T.

ALCIRA, anc. *Sueco*, v. d'Espagne, prov. de Valence, dans une île du Xucar. Commerce d'oies; 13,000 hab. Alliée des Carthaginois, elle déclina sous les Romains. Les Arabes la nommèrent *Aldjezireh* ou *Algezira*, c.-à-d. *l'île*.

ALCITHOÉ, fille de Mynias, sœur de Leucippe et d'Arsippe. Elles n'avaient pas pris part aux fêtes de Bacchus. Le dieu, pour les y forcer, les effraya en se métamorphosant en taureau, en lion, et en panthère, et du lait coulant des métiers où elles travaillaient. Elles tirèrent au sort à qui d'entre elles irait à la fête. Leucippe désignée devint furieuse et déchira son propre fils Hippasus. La même frénésie s'empara de ses sœurs. Mercure les changea en chauve-souris, en hibou et en chouette.

ALCMAN, poète grec, né en Lydie ou en Laconie, vivait à Sparte vers 650 av. J.-C. C'était un grand poète lyrique, et pourtant il est rarement cité par les anciens; Quintilien ne le nomme pas. Les courts fragments de ses œuvres, où la langue

dorienne a de la grâce et de la souplesse, ont été recueillis par Welcker, 1815, et Bergk, *Poetæ lyrici*, t. III. Un nouveau fragment a été trouvé en 1855 sur un papyrus d'Égypte auj. au Louvre.

V. Burette, *Mém. de l'Acad. des inscr.*, XIII; Niggemeyer, *de Alcmane poeta*, Munster, 1869, Spiess, *de Alcmanis dialecto*, dans les *Studien* de Curtius, t. X, p. 331. D—R et S. RE.

ALCMÈNE, femme d'Amphitryon et mère d'Hercule, qu'elle eut de Jupiter. Après la mort d'Amphitryon, elle épousa Rhadamante, fils de Jupiter. Lorsqu'elle mourut, Jupiter la fit conduire aux îles des Bienheureux. Elle était honorée à Thèbes et à Athènes.

V. Engelmann, *l'Alcmène d'Euripide*, 1881 (all.). P. et S. RE.

ALCMÉON, fils du devin Amphiaraüs et d'Ériphyle, tua sa mère pour venger son père, qui, trahi par elle, avait été forcé d'aller au siège de Thèbes, où il savait qu'il trouverait la mort. Alcméon, après ce meurtre, fut poursuivi par les Furies; Phégée, roi d'Arcadie, le purifia et lui donna en mariage sa fille Alphésibée, qu'il abandonna pour épouser Callirrhoé, princesse d'Épire. Il fut tué par les frères d'Alphésibée. M.

ALCMÉON, petit-fils de Nestor, fils de Nélée; chassé de Pylos en Messénie par les Doriens, il vint à Athènes vers 1100 av. J.-C. Il y devint la tige de la famille des ALCMÉONIDES, qui, jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse, occupa dans Athènes les principales dignités; mais Mégaclès étant devenu, par zèle pour l'aristocratie, le meurtrier de Cylon, lui et les siens furent chassés d'Athènes, 612 av. J.-C. Les Alcméonides revinrent bientôt; Alcméon, fils de Mégaclès, obtint de Crésus, à qui il avait expliqué un oracle de Delphes, de grandes richesses, et remporta une palme olympique. Mégaclès, fils de ce dernier, épousa Agariste, fille du puissant Sicyonien Clisthène. Il lutta contre Pisistrate. Ses fils furent Clisthène, le réformateur de la constitution athénienne, et Hippocrate. De ce dernier naquirent Mégaclès, père d'Isodicé, qui épousa Cimon, et Agariste, femme de Xanthippe et mère de Périclès. Le fils de Clisthène fut encore un Mégaclès, dont la fille, Dinomaché, eut de Clinias Alcibiade.

V., sur les Alcméonides, Vischer, *Petits écrits*, I, 382. M. et S. RE.

ALCOBAÇA, v. de Portugal (Estrémadure). Ancienne abbaye des Cisterciens, fondée par Alphonse I^er^ en 1170, ch.-lieu de l'ordre en Portugal. Fab. de tissus de coton; 2,000 hab. Tombeaux de plusieurs rois.

ALCOLEA, vge d'Espagne, dans la prov. de Cordoue, sur le Guadalquivir. Le général Dupont y battit les Espagnols en juin 1808. En 1868, le maréchal espagnol Serrano, soulevé contre le gouvernement, y remporta sur les troupes royales une victoire qui renversa Isabelle du trône. E. B.

ALCON, fils de Mars et l'un des chasseurs de Calydon. — fils d'Hippocoon et chasseur de Calydon, tué avec son père et ses frères par Hercule. — fils d'Érechthée, roi d'Athènes, père de l'Argonaute Phaléros, et habile archer. Un serpent s'étant roulé un jour autour de son jeune fils, il tua d'une flèche l'animal sans toucher l'enfant. — archer crétois, compagnon d'Hercule.

ALCORAN. *V.* CORAN.

ALCOY, v. d'Espagne, prov. d'Alicante; on y célèbre, le jour de la Saint-Georges, une fête curieuse, dans laquelle on simule le siège de la ville par les Maures; 25,000 hab. Fabr. de savons, papiers, etc.

ALCTER, c.-à-d. *préservateur*, du grec *alkein* ou *alalkein*, éloigner, écarter; surnom d'Esculape.

ALCUDIA, v. et port dans l'île de Majorque (Espagne); autrefois très florissante. Ses fortifications et une partie de ses édifices sont auj. en ruines; 1,146 hab.; pêche active du corail.

ALCUDIA (MANUEL **GODOÏ**, DUC D'). *V.* GODOÏ.

ALCUIN, né à York v. 725, m. en 804. Il étudia dans l'école fondée par Bède le Vénérable et devint habile dans toutes les sciences. Charlemagne le rencontra en Italie et voulut l'avoir à sa cour. Alcuin fut, sous le nom de Flaccus, un des principaux personnages de l'Académie palatine. Abbé de Ferrières, de Saint-Loup et de Saint-Martin de Tours, il défendit avec une modération remarquable la doctrine de l'Église catholique contre l'archevêque de Tolède Élipand, et conseilla à Charlemagne de traiter avec douceur les Avares nouvellement convertis. Il fonda des écoles, encouragea les copistes et travailla à réunir un grand nombre de manuscrits. Théologien, philosophe, grammairien, poète, mathématicien, astronome, il savait l'hébreu, le grec et le latin, et composa de nombreux ouvrages. Ses poésies sont assez remarquables et sa correspondance avec Charlemagne est curieuse pour l'histoire du temps.

Ses œuvres ont été publiées par Duchesne, Paris, 1617, et par Froben, Ratisbonne, 1777. V. Lorentz, *Vie d'Alcuin* (all.), 1829; l'*Hist. littéraire de la France*, IV; Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, II; F. Monnier, *Alcuin et son influence*; Hauréau, *Charlemagne et sa cour*. E. D—Y.

ALCYONE, fille d'Éole et Ægialé. Elle épousa Céyx. Orgueilleux tous deux, ils se nommaient mutuellement Jupiter et Junon; les dieux, irrités, les changèrent en oiseaux. Ovide et Virgile racontent d'eux que Céyx ayant fait naufrage en allant à Claros, Alcyone se jeta à la mer, et Thétis les changea en alcyons. Pendant que cet oiseau couve ses œufs, c.-à-d. pendant 7 jours avant et 7 jours après le jour le plus court de l'année, le calme règne, disait-on, sur la mer. M.

ALCYONÉE, géant qui attaqua Hercule lorsqu'il traversait l'isthme avec les bœufs de Géryon et fut écrasé par lui. — géant, fils d'Uranus et de la Terre. Ses 12 filles, les Alcyonides, se jetèrent à la mer après la mort de leur père. Amphitrite les changea en alcyons.

ALCYONIUS (SINUS), nom ancien de l'extrémité orientale du golfe de Corinthe. — (LACUS), lac de l'anc. Argolide, d'une profondeur inconnue, par lequel Bacchus descendit aux enfers pour aller chercher Sémélé.

ALDANE, riv. de la Russie d'Asie (Sibérie), affl. de la Léna, cours de 1,300 kil.; en grande partie navigable.

ALDE. *V.* MANUCE.

ALDEGONDE (SAINTE), née en 630, en Hainaut, d'une famille illustre, m. en 680 ou 684, prit le voile dans l'abbaye d'Hautmont, et fonda dans un lieu, jusque-là sauvage et inculte, sur les bords de la Sambre, le chapitre des chanoinesses de Maubeuge; fête, le 30 janvier.

ALDEGONDE (PHILIPPE DE **MARNIX**, BARON DE **SAINTE-**), né à Bruxelles en 1538, m. en 1598, fut intimement lié avec Calvin. A la révolte des Pays-Bas, en 1565, on le vit un des premiers auteurs du compromis de Bréda que rejeta Marguerite de Parme. Après l'arrivée du duc d'Albe, 1567, il s'enfuit en Allemagne, revint en 1572. Le prince d'Orange l'envoya cette même année aux états de Dordrecht. Il le chargea de négocier à Paris, à Londres, et, en 1578, à la diète d'Augsbourg. Il contribua beaucoup à l'érection de l'université de Leyde et à la pacification de Gand, 1576. Bourgmestre d'Anvers en 1584, il défendit la ville pendant 13 mois contre le prince de Parme, dut se rendre, se retira des affaires; reparut comme ambassadeur à Paris, en 1590, et vécut à Leyde, où il traduisit la Bible en hollandais. Marnix a laissé, outre des écrits de controverse, un traité *de l'Éducation des princes et des enfants* (en latin).

V. la thèse de M. Dreyss, Paris, 1859, et Quinet, *Marnix de Sainte-Aldegonde*, 1856. A. G.

ALDENHOVEN, brg de la Prusse rhénane, entre Juliers et Aix-la-Chapelle, sur un plateau qui commande la rive gauche de la Roër; 2,900 hab. Bataille du 1^er^ mars 1793, dans laquelle les Français (Valence) furent vaincus par les Autrichiens (Cobourg); bataille du 2 oct. 1794 *dite de la Roër*, dans laquelle Cobourg fut vaincu par Jourdan. E. B.

ALDERETE (DIEGO-GRACIAN DE), littérateur espagnol, du XVI^e^ siècle, secrétaire de Charles-Quint et de Philippe II, a laissé des traductions de Xénophon, de Thucydide, de Dion Chrysostome, d'Isocrate, des œuvres morales de Plutarque, etc. B.

ALDERETE. Deux frères, littérateurs espagnols ont porté ce nom. JOSEPH ALDERETE, né à Malaga en 1560, m. en 1616, recteur du collège des jésuites de Grenade. On a de lui un traité *de Religiosa disciplina tuenda*, et un écrit sur l'*Exemption des ordres religieux*. — BERNARD ALDERETE, chanoine de Cordoue, a laissé: *Origine y principio della lingua castellana*, 1606; *Varias antiguedades de Espana, Africa y otras provincias*, 1614, et quelques écrits théologiques. B.

ALDERMAN, en anglo-saxon *ancien;* c'était, chez les Anglo-Saxons, le titre du magistrat qui était à la tête du comté: les *aldermen* composaient l'Assemblée nationale ou *wittenagemot*. Après l'invasion danoise, les *iarls* ou *earls* (comtes), les remplacèrent. — Ce mot désigne auj., en Angleterre et aux États-Unis, certaines fonctions municipales. Les aldermen sont présidés par le maire ou le lord-maire, qui est choisi annuellement parmi eux.

ALDERNEY, nom anglais d'AURIGNY. (*V. ce mot.*)

ALDERSHOT, v. et paroisse d'Angleterre, dans le N.-E. du Hampshire; 21,682 hab. Camp permanent et champ de manœuvres des troupes anglaises.

AL-DJEZAIR, c.-à-d. *les îles*, nom arabe d'ALGER. — On donne ce nom à un gvt de la Turquie d'Asie, qui comprend les îles de l'Archipel.

ALDJUBAROTTA, brg de Portugal (Estrémadure). Jean I^er^ de Portugal y remporta une célèbre victoire sur Jean I^er^ de Castille (1385).

ALDO, nom latin de l'AUBE.

ALDOBRANDINI, famille célèbre de la Toscane, dont les principaux membres sont: SILVESTRE, jurisconsulte, né à Florence en 1499, m. à Rome en 1558, professeur à Pise, dépouillé de ses biens et exilé pour avoir pris parti contre les Médicis. — HIPPOLYTE, pape sous le nom de Clément VIII. (*V.* CLÉMENT VIII). — JEAN-GEORGES, prince de Rossano; sa

villa, sur le Quirinal à Rome, contenait les *Noces Aldobrandines*, célèbres fresques datant vraisemblablement d'Auguste, trouvées dans les thermes de Titus, et auj. placées au Vatican.

ALDROVANDI (ULYSSE), savant naturaliste italien, né à Bologne en 1522, m. en 1605. Observateur curieux, il fit plusieurs voyages à Rome, dont il décrivit les monuments et les antiquités; il alla en Espagne, revint à Padoue et à Bologne, où il étudia la jurisprudence et la théologie; il rencontra à Rome le Français Rondelet, et suivit ses recherches sur les poissons; dès lors, l'histoire naturelle fut son étude favorite. De retour à Bologne, il s'appliqua à la botanique, suivit, à Pise, les leçons de Ghini, se fit recevoir docteur en médecine à Bologne, en 1553, et y professa la logique, la philosophie et la botanique. Il devint aveugle en 1602. Son cabinet d'histoire naturelle était le plus considérable qu'il y eût alors, et sa bibliothèque immense. Il entretenait à ses frais des peintres et des graveurs sur bois pour ses travaux. Malgré les encouragements des papes, des cardinaux et des princes, il dissipa son patrimoine. Sa grande *Hist. naturelle,* renferme 13 vol. in-fol., dont les 4 premiers seuls parurent avant sa mort: c'est une compilation, où les descriptions et les recherches sérieuses sont mêlées à des fables absurdes. Le recueil des peintures qui ont servi pour les gravures de son ouvrage a été transporté, pendant la révolution, au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Montalban a donné, dans sa *Bibliothèque botanique,* une liste de ses traités inédits.

V. Journal des Savants, nov. 1668. F.

ALDSTONE-MOOR, v. d'Angleterre, comté de Cumberland, sur la Tyne; 6,858, hab. dans la paroisse, 1,650 dans la ville. Magnifiques environs. Mines de plomb appartenant à l'hôpital de Greenwich.

ALDUDES, brg du département des Basses-Pyrénées, arr. de Mauléon, canton de Saint-Étienne-de-Baigorry, sur la frontière d'Espagne, et sur un des passages en Espagne, forcé par les Français en 1794.

ALEA, en grec *cubos.* Les Romains et les Grecs désignaient par ces noms les jeux de hasard en général, et principalement les jeux de dés. (*V.* JEUX.)

ALEA, surnom sous lequel on adorait Minerve à Alea, en Arcadie, à Tégée et à Mantinée. Le temple qu'elle avait à Tégée, reconstruit par Scopas, vers 394 av. J.-C., était un des plus beaux du Péloponèse et jouissait du droit d'asile. Des fouilles faites en 1864 ont rendu au jour quelques sculptures des frontons.

ALEA, v. de l'anc. Thessalie. — v. de l'anc. Espagne Tarraconaise, chez les Carpétans; auj. *Alia.*

ALEANDRO (GERONIMO), archevêque de Brindes, et cardinal, né en Carniole en 1480, m. en 1542, vint en France en 1508, appelé par Louis XII. Il devint, à 28 ans. recteur de l'université de Paris, et on dit qu'à 17 il avait déjà professé les humanités. Quelques-uns lui attribuent l'honneur d'avoir établi l'imprimerie grecque à Paris. Il passa au service de l'évêque de Liége, Everard de la Marck, puis fut secrétaire de Léon X. Il succéda bientôt après à Acciaiuoli dans la charge de bibliothécaire du Vatican. Envoyé en Allemagne en qualité de nonce, 1520, il parla devant la diète de Worms contre Luther. Nonce auprès de François Ier, il fut fait prisonnier à Pavie, et racheta sa liberté. Dans une seconde ambassade en Allemagne, il s'efforça de dissuader Charles-Quint de faire une trêve avec les protestants de ce pays. Il remplit encore plusieurs nonciatures, et fut nommé cardinal par Paul III, en 1536. C. N.

ALEANDRO (JÉRÔME) *le Jeune,* de la même famille que le précédent, né en 1574, m. en 1629. A peine avait-il pris ses degrés de jurisconsulte, qu'il publia un *Commentaire sur les Institutes de Caius,* Venise, 1600. Il écrivit ensuite un traité sur la question des *Églises suburbicaires,* Paris, 1619; quelques *Explications* sur des antiques, très remarquables pour son temps, Rome, 1616; des poésies latines qu'on trouve dans l'édition des *Amalthées* de 1627, et des poésies italiennes. C. N.

ALEATORIUM, petit réduit où l'on jouait aux jeux de hasard, dans les grandes maisons, chez les Romains. Il y en avait plusieurs autour du sphéristère ou jeu de paume. C. D—Y.

ALEAUME (LOUIS), lieutenant général au bailliage d'Orléans, né à Verneuil, 1525, m. en 1596, est l'auteur de quelques médiocres poésies latines qui se trouvent au commencement des *Deliciæ poetarum Gallorum.* C. N.

ALECTA, nom latin d'ALET.

ALECTO, l'une des trois Furies; son nom, formé de l'*a* privatif et du verbe grec *lêgo,* je cesse, veut dire *infatigable.*

ALECTRYOMANCIE, divination par laquelle les anciens Grecs employaient un coq pour découvrir l'avenir ou savoir le passé. Après avoir tracé sur le sable les 24 lettres de l'alphabet et placé sur chacune un grain d'orge ou de froment, ils lançaient un coq préparé par des opérations magiques et réunissaient en mots les lettres auxquelles l'animal enlevait successivement les graines.

ALECTRYON, c'est-à-dire *coq,* serviteur de Mars, que ce dieu changea en coq, selon la fable, pour avoir mal fait sentinelle auprès de lui.

ALEGAMBE (PHILIPPE), écrivain religieux, né à Bruxelles, en 1592, m. en 1651. D'abord secrétaire du duc d'Ossuna, il entra dans l'ordre des jésuites, enseigna au collège de Gratz, en Styrie, et devint secrétaire du général de son ordre. On a de lui: *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu.* Anvers, 1643, travail commencé par le P. Ribadeneira, complété par le P. Southwell. E. D—Y.

ALÈGRE (YVES, BARON D'), général français, né dans la 2e moitié du XVe s., m. en 1512, originaire de l'Auvergne. Il se distingua dans les guerres d'Italie, sous Charles VIII et sous Louis XII, qui le nomma gouverneur du Milanais. Il fut tué à la bataille de Ravenne. E. D—Y.

ALÈGRE (YVES, MARQUIS D'), maréchal de France, né en 1653, m. en 1733. Il servit avec distinction, comme maréchal de camp, dans les armées d'Allemagne, 1703, fut nommé lieutenant général du Languedoc et ambassadeur en Angleterre, 1714, entra dans la conspiration de Cellamare pendant la régence, et ne fut fait maréchal de France qu'en 1724, après soixante ans de services, par le duc de Bourbon. G.

ALEIEN (CHAMP), plaine de l'anc. Lycie, sur la côte de Mallus, entre les fleuves Pyramus et Sarus, où Bellérophon, voulant s'élever à l'aide de Pégase, fut précipité par Jupiter, et devint boiteux et aveugle.

ALEKSOTA, vge de Pologne, sur le Niémen, où eut lieu le premier engagement de la campagne de 1812.

ALEMAN (MATHIEU), écrivain espagnol, né à Séville vers le milieu du XVIe siècle, mort vers 1620, plus fameux par son roman de *Guzman d'Alfarache* (1re édition, Anvers, 1583), que par la charge de surintendant et contrôleur des finances qu'il remplit sous Philippe II. Son roman eut rapidement 6 éditions en Espagne; la traduction de G. Chappuis, Paris, 1600, lui donna en France une égale célébrité. Il fut traduit encore par Chapelain, 1632, Gab. Brémond, 1696, et Le Sage, Paris, 1732 et 1772; mais ce dernier a fort embelli son modèle. C. N.

ALEMANNI ou **ALAMANNI,** c.-à-d. *tous les hommes* (*all,* tout; *man,* homme). C'est le nom donné primitivement à la confédération guerrière de plusieurs tribus allemandes, dont les principales étaient celles des Usipiens et des Tenctères, et qui paraissent pour la première fois au commencement du IIIe siècle après J.-C. sur le Mein. Caracalla, en 211, puis Alexandre Sévère, les combattirent les premiers. Maximin les repoussa en 236 au delà du Rhin, qu'ils avaient osé franchir. Ils revinrent en Gaule; Posthumus les battit, les poursuivit jusqu'en Germanie, et fortifia par des murs et des fossés la frontière romaine formée par les champs décumates; on en voit auj. des restes dans les retranchements de Pfœring sur le Danube, dans le mur qui s'étend à travers la principauté de Hohenlohe jusqu'à Jaxthausen et dans les palissades de la rive N. du Mein. (*V.* DIABLE [MUR DU].) Quoique repoussés par Probus en 282, les Allemands, pressés par les Burgundes, vinrent s'établir en deçà des fortifications romaines, depuis le Mein jusqu'au lac de Constance. Le césar Julien les vainquit. Ils s'adjoignirent, au Ve siècle, les Juthunges, puis se confondirent avec les Suèves, ou Souabes. Ils étaient désormais établis sur les bords du Rhin. Clovis les vainquit à Tolbiac, 496. La partie N. de leur territoire devint le domaine des rois francs; la partie méridionale fut le duché d'Alémannie, qui s'étendit jusqu'au Saint-Gothard, au S., jusqu'au Jura septentrional et aux Vosges, à l'O., jusqu'au Neckar, au N., et jusqu'au Lech, à l'E. A. G.

ALEMANNIE ou **ALAMANNIE.** *V.* SOUABE.

ALEMBERT (D'). *V.* DALEMBERT.

ALEMONA ou **ALIMONA,** déesse romaine, présidait au premier développement de l'enfant avant sa naissance.

ALEMTÉJO ou **ALENTÉJO,** c.-à-d. *au delà du Tage;* anc. prov. du Portugal, ch.-l. Évora; arrosée par le Tage et le Guadiana. Climat très chaud, beaucoup de marais. Récolte de blé, orge, riz, fruits. Élève des moutons; 367,169 hab., superf., 24,293 k. car. Auj. l'Alemtéjo forme les 3 districts d'Évora, de Beja et de Portalègre.

ALENÇON, *Alercium, Alentium, Alenconium,* ch.-l. du départ. de l'Orne, à 210 kil. O. de Paris, au confl. de la Sarthe et de la Briante, au milieu d'une plaine fertile entourée de collines boisées. Jolie ville, où l'on remarque l'église N.-Dame, édifice gothique commencé v. 1450, l'église Saint-Léonard, la préfecture, l'hôtel de ville, les halles aux grains et aux toiles, l'hôpital, la prison, une belle promenade. Trib. de commerce,

lycée, bibliohèque. Fabr. de dentelle, dite point d'Alençon développée par Colbert; draps, bougran, coutils, cuirs; teintureries, etc. Aux environs, minerai de fer, granit, quartz enfumé dit diamant d'Alençon. Patrie du médecin Desgenettes, des conventionnels Hébert et Dufriche-Valazé, du naturaliste La Billardière; 16,040 hab. — L'origine d'Alençon remonte au XIe siècle : Guillaume de Bellême, 3e comte d'Alençon, fit construire, en 1126, un château fort autour duquel se forma la ville. Il en reste trois vieilles tours, qui servent auj. de prison. Les bois, les hauteurs, les ruisseaux des environs, font de ce pays une région très favorable à la guerre de partisans. Les Vendéens s'y réfugièrent en 1793, après la bataille du Mans. Les corps francs de l'armée de la Loire y cherchèrent également un refuge après la bataille du Mans, en 1871, et furent vaincus par les Allemands près d'Alençon.

ALENÇON (COMTES ET DUCS D'). Le premier fut YVES, comte de Bellême, comte d'Alençon en 942. Les plus célèbres furent ROGER, de la maison de Montgomery, qui commandait l'avant-garde normande à la bataille d'Hastings. GUILLAUME III, mort en 1171, surnommé *Talvas*, comme l'un de ses ancêtres, Guillaume Ier, d'une sorte de bouclier qu'il portait; et ROBERT III, mort en 1218, qui se croisèrent. Philippe-Auguste réunit le comté d'Alençon à la couronne en 1221; St Louis le donna en apanage à PIERRE, son 5e fils, qui suivit son père à Tunis, et mourut à Salerne en 1284, en voulant venger les Vêpres siciliennes. Le comté retourna à la couronne, et Philippe IV le donna en 1293 à son frère, Charles de Valois, m. en 1325. — CHARLES II mourut à Crécy. Ce fut en sa faveur que le comté fut érigé en pairie en 1328. — CHARLES III se fit moine en 1359, et fut archevêque de Lyon en 1365. — PIERRE III mourut en 1404. — JEAN III prit le titre de duc à l'époque de l'érection d'Alençon en duché-pairie, 1er janv. 1415. Partisan des Armagnacs contre les Bourguignons, il mourut à Azincourt. — JEAN IV, 1415-1458, fut prisonnier des Anglais de 1424 à 1429, combattit avec Jeanne d'Arc, et déposa en sa faveur, lors du procès de revision en 1456. Arrêté comme ami des Anglais, il fut condamné à mort, 1458, mais emprisonné à Loches. Délivré par Louis XI, il conspira réellement cette fois en faveur d'Édouard IV, roi d'Angleterre, 1470, et mourut en prison en 1476. — RENÉ, son fils, fut de même prisonnier sous Louis XI, et recouvra ses biens sous Charles VIII; m. en 1492. — CHARLES VI, son fils, épousa Marguerite de Valois, combattit en Italie, 1507, 1509 et 1515. Beau-frère de François Ier, gouverneur de Normandie, Bretagne et Champagne, il prit la fuite à Pavie et mourut de chagrin à Lyon. Le roi laissa la jouissance du duché à Marguerite de Valois, après la mort de laquelle il fut réuni, 1549. — Catherine de Médicis fut duchesse d'Alençon de 1559 à 1566. En 1566, Charles IX donna ce duché, avec le comté de Perche, à son plus jeune frère, FRANÇOIS, qui l'occupa de 1566 à 1584. — Le duché fut de nouveau réuni, 9 août 1584. Henri IV le vendit en 1605 au duc de Wurtemberg. En 1612, Marie de Médicis remboursa la somme. Il fit partie de l'apanage de Gaston de France, duc d'Orléans et frère de Louis XIII. Après la mort de Gaston, 1660, Louis XIV donna le duché à sa cousine Élisabeth d'Orléans, duchesse de Guise, qui mourut en 1696; il fit retour une 3e fois à la couronne de France. Louis XIV le donna comme apanage, en mai 1710, à son petit-fils Charles, duc de Berry, mort en 1714. Le duché fut de nouveau réuni. En 1774, Louis XVI créa duc d'Alençon l'aîné de ses frères, depuis Louis XVIII. Le titre de duc d'Alençon est auj. porté par le deuxième fils du duc de Nemours.

ALENTEJO. *V.* ALEMTÉJO.

ALEOUTES ou **ALEOUTIENNES** (ILES), archipel du grand océan Boréal, formant un arc de cercle de la presqu'île d'Alaska en Amérique à celle du Kamtschatka en Asie. Elles se divisent en plusieurs groupes particuliers, qui sont : celui de Bering, des Aléoutes proprement dites, des Krisii ou des Rats, des Lisii ou des Renards, des Sémides, et enfin de Kodiak. Cette longue chaîne d'îles est généralement élevée. Côtes dangereuses; sol volcanique et peu fertile; fréquentes éruptions et tremblements de terre; 2,000 habitants, vivant de chasse et de pêche. Les premières de ces îles furent découvertes par Bering en 1741; elles appartinrent jusqu'en 1867 à la Russie, qui les vendit avec toutes ses possessions d'Amérique aux États-Unis. Comm. de pelleteries.

ALEP, en arabe *Haleb*, v. de Syrie, sur la rivière le Koïk; 70,000 hab. Cette ville occupe l'emplacement de l'anc. *Beroea* de la Bible; florissante sous les rois de Syrie, elle devint sous les Romains l'entrepôt du commerce de l'Orient et de l'Occident, sa splendeur ne fit que s'accroître sous les dominations successives des Sarrasins, des empereurs de Constantinople, et des Seldjoucides; Tamerlan s'en empara au XVe siècle, Sélim Ier en 1516. La découverte du cap de Bonne-Espérance porta un premier coup à son commerce; des pestes successives, particulièrement celle de 1796, diminuèrent sa population, qui s'était élevée à 200,000 hab.; le tremblement de terre de 1822 fit un monceau de ruines de ses maisons et de ses magnifiques monuments; elle s'est peu relevée de cet affreux désastre. Ibrahim-Pacha s'en empara en 1832. Elle est le ch.-l. d'un eyalet qui compte 730,000 hab., dont 638,000 musulmans, 30,000 Arméniens, 15,000 Grecs, 7,000 Juifs, etc.; l'aqueduc qui alimente les fontaines de la ville, construit par les Romains, est presque le seul monument de la ville ancienne. Comm. d'étoffes de soie et de coton, de brocarts d'or et d'argent, et surtout de châles et de mousselines de l'Inde. Elle a pour ports sur la Méditerranée : Alexandrette et Latakieh. (*V. ce mot.*)

ALER (PAUL), savant jésuite, né en 1656 à Saint-Vith, (Luxembourg), m. en 1727, professa la philosophie, la théologie, et les belles-lettres à Cologne, puis à Trèves. Il a laissé plusieurs ouvrages latins, sur la philosophie, la théologie et les lettres. Son *Gradus ad Parnassum*, Cologne, 1702, souvent réimprimé, est emprunté à des ouvrages analogues des jésuites français.

ALERIA, vge de Corse, sur la côte E. de l'île, près de l'embouchure du Tavignano et des ruines de l'antique *Aleria*, colonie phocéenne fondée en 564 av. J.-C.; ravagée par L. Scipion dans la première guerre punique, colonisée par Sylla. On y voit quelques ruines romaines; des fouilles ont fait découvrir des médailles, des camées, etc.; 1,000 hab. Aleria fut la capitale de l'île pendant toute l'époque romaine et une partie du moyen âge. Sol fertile, mais climat malsain.

ALÉRIONS. On nomme ainsi, en termes de blason, de petites aigles sans bec ni pattes, que l'on met dans les armoiries, et qui ont les ailes étendues. La maison de Lorraine portait dans les siennes trois alérions d'argent; celle de Montmorency en portait seize d'azur.

ALERTA, v. de l'anc. Gaule aquitaine; auj. *Étrechel*, sur l'Indre.

ALÈS ou **HALÈS** (PIERRE-ALEXANDRE), vicomte de CORBET, né en 1715, d'une ancienne famille de Touraine, m. vers la fin du XVIIIe siècle, suivit la carrière militaire, puis se livra à la culture des lettres. On a de lui: *de l'Origine du mal, ou Examen des principales difficultés de Bayle sur cette matière*, Paris, 1758, résumé des principales opinions émises sur le mal physique et le mal moral; *Recherches historiques sur l'ancienne gendarmerie française*, 1759; *Nouvelles observations sur les deux systèmes de la noblesse commerçante ou militaire*, 1758.

ALÈS, *Alesia, Usellis*, v. de l'île de Sardaigne (prov. de Cagliari), dans une position insalubre; 1,208 hab. Évêché, dont le titulaire réside à Villacidro. Belle cathédrale.

ALÈSE, *Alesum*, ancienne ville de la Sicile. On en voit encore des ruines dans le Val-di-Demone, près de Messine.

ALESCHKI, autrefois *Dnieprovsk*, v. de la Russie d'Europe (Tauride), sur un bras du Dniéper, vis-à-vis de Kherson. C'est l'*Élice*, ou *Olice* des marchands italiens du moyen âge; 8,484 hab.

ALESHAM OU MIEUX **AYLSHAM**, v. d'Angleterre (Norfolk), près de la Bure, au N. de Norwich. Fabr. de bas; 2,346 hab.

ALESIA. *V.* ALAISE et ALISE.

ALESIA NOVA, v. de Gaule, nom anc. d'ALAIS.

ALESIENSIS PAGUS, pays d'Alais, en Languedoc (Gard).

ALESIENSIS PAGUS, nom latin de l'AUXOIS.

ALESIO (MATHIEU-PIERRE), peintre et graveur, né à Rome, m. en 1600, élève de Michel-Ange, prit la manière de ce maître, voyagea en Espagne, se fixa à Séville, et peignit à fresque, dans la cathédrale de cette ville, un St Christophe gigantesque, qui excita l'admiration générale. Alesio a gravé à l'eau-forte plusieurs de ses propres dessins.

ALESIUM, nom latin d'ALAIS.

ALESSANDRI (FELICE), né à Rome en 1742, m. vers 1810, fit la musique de beaucoup d'opéras, que les contemporains critiquèrent avec acharnement. *Le Retour d'Ulysse* eut pourtant un éclatant succès au théâtre de Berlin, 1790.

ALESSANDRI (INNOCENZO), graveur, né à Venise vers 1742, monta un atelier, avec Pietro Scataglia, et fit paraître un grand nombre de planches, parmi lesquelles on remarque les figures allégoriques de l'Astronomie, la Musique, la Géométrie, et la Peinture, d'après Domenico Majotti.

ALESSANDRINI ou **ALEXANDRINI DE NEUSTAIN** (JULIO), médecin, né à Trente en 1506, m. en 1590, étudia à Padoue la littérature grecque et la médecine. Très grand partisan de Galien, il a écrit divers ouvrages, dont la plupart sont des commentaires sur les doctrines du célèbre médecin grec. Les principaux de ces ouvrages, tous en latin, et quelquefois en vers, sont : *Ant.-Argenterica pro Galeno*, Venise, 1552; *Salubrium, sive de sanitate tuenda*, libri XXX, Cologne, 1575; *Methodus medendi*, Venise, 1554; *Pædotrophia*, Zurich,

1559, traité méthodique, en vers, de l'éducation des enfants; *de Medicina et medico dialogus*, ibid., 1558. Alessandri passe pour être le premier qui, dans ses écrits, indiqua le rapport interne qui existe entre les affections de l'âme et l'organisation des corps; il fut médecin des empereurs Charles-Quint, Ferdinand Ier et Maximilien II; ce dernier le combla de biens et d'honneurs.

ALESSANDRO (Bartolo d'), architecte vénitien du XVIe siècle, passe pour avoir inventé la manière de soutenir les bâtiments en l'air pour les reprendre en sous-œuvre. Il restaura de cette manière le palais ducal de Venise, en 1602, et refit, dans la grande cour, les fondations de 70 grosses colonnes qui soutiennent ce bel édifice.

ALESSANDRO ALESSANDRI ou **ALEXANDER AB ALEXANDRO**, jurisconsulte napolitain, né d'une noble famille, à Naples, en 1461, m. vers 1523, exerça la profession d'avocat, et se livra à la culture des lettres. Il est connu par un ouvrage d'érudition philologique et archéologique, particulièrement sur les antiquités romaines, intitulé : *Genialium dierum*, libri VI, Rome, 1522, Paris, 1570, d'une science assez vaste, mais fort mêlée.

ALESSI (Galéas), illustre architecte, né à Pérouse en 1500, m. en 1572, étudia les mathématiques, puis fut entraîné par son goût vers l'architecture, et imita la manière de Michel-Ange. Il fut appelé à Gênes pour construire l'église de Sainte-Marie de Carignan, l'un des plus beaux monuments de cette ville, qui offre en petit le plan primitif de Saint-Pierre de Rome, de Michel-Ange; il construisit à Gênes la coupole de la cathédrale, en refit le chœur, édifia les palais Grimaldi et Pallavicini. On voit de lui, à Milan, le vaste et beau palais Marini, la façade de l'église Notre-Dame de San-Celso, et l'église de Saint-Victor *al Corpo*. Il a fourni des plans pour la France, l'Allemagne. L'Espagne lui doit le superbe monastère de l'Escurial, pour lequel ses plans furent préférés à ceux des meilleurs architectes de l'Europe.

ALESSIO, *Lissus* des Romains et *Akrolissos* des Grecs, v. et port de la Turquie d'Europe (Albanie), près de l'embouchure du Drin, au S. de Scutari. — Fondée par Denys, tyran de Syracuse, elle fut ensuite colonie romaine. On y voyait le tombeau du fameux Skanderbeg, m. dans cette ville en 1467.

ALESSIO PIEMONTESE, pharmacopole italien, connu par un livre latin des *Secrets*, Venise, 1555, et traduit en italien, ibid., 1557, ouvrage qui traite des drogues pharmaceutiques, des cosmétiques, des parfums, et de la toilette.

ALESTO, nom latin d'Alost, en Belgique. Les rois francs y battirent monnaie.

ALET ou **ALETH**, *Alecta*, v. du département de l'Aude, au pied des Pyrénées, sur la rive dr. de l'Aude, doit son origine à une anc. abbaye de l'ordre de Saint-Benoît. Fondée vers 813 par la femme de Béra, comte de Barcelone; évêché auj. supprimé, érigé en 1318; le janséniste Nicolas de Pavillon en fut évêque au XVIIe siècle. Il y a aux environs trois sources thermales ferrugineuses, et une source minérale froide, appelée les Eaux rouges déjà connue des Romains; 1,210 hab.
M.

ALET (Pays d'), *pagus Alectensis*, dans l'anc. Languedoc; capitale, Alet, arr. de Limoux (Aude).

ALET (Pays d'), *pagus Aletensis*, dans l'anc. Bretagne; capitale, Guich-Alet, près de Saint-Servan, arr. de Saint-Malo. L'évêché d'Alet était le même que celui de *Maclovium* (Saint-Malo).

ALÈTES, descendant d'Hercule, chassa de Corinthe la postérité de Sisyphe, et s'empara du trône. Un oracle lui avait prédit qu'il s'emparerait d'Athènes, pourvu que le roi de cette ville ne reçût dans cette guerre aucune blessure. Codrus (*V. ce mot.*), roi d'Athènes, l'ayant appris, se dévoua volontairement. Alors Alètes retourna à Corinthe, où ses descendants régnèrent durant cinq générations. — fils d'Icarios et frère de Pénélope. — fils d'Égisthe, fut tué par Oreste.

ALÈTHEIA, *Vérité*, déesse dont parle Lucien, et dont il place le temple dans la ville du Sommeil. C'est une allusion à la vérité des songes.

ALETIDES, sacrifices solennels faits par les Athéniens, en l'honneur d'Érigone, fille d'Icare ou Icarius (*V. ce nom*), nommée aussi *Alètis*. Son père, qui vivait du temps de Pandion II, roi d'Athènes, ayant appris aux bergers de l'Attique à faire du vin, ils s'enivrèrent, et, se croyant empoisonnés, dans leur ivresse ils tuèrent Icare. Bacchus, pour venger cette mort, envoya une peste qui ne cessa qu'après la punition des meurtriers. Cependant Érigone conçut une si vive douleur de la mort de son père Icare, qu'elle se pendit de désespoir. En mourant, elle pria les dieux de permettre que toutes les filles d'Athènes périssent comme elle, si leurs parents ne vengeaient la mort de son père. Les Athéniens ayant négligé cette vengeance pendant quelque temps les jeunes athéniennes furent saisies d'une sorte de fureur, et un grand nombre se donnèrent la mort. Alors on consulta l'oracle d'Apollon, qui ordonna d'apaiser les mânes d'Icare en instituant des fêtes qui furent nommées *Alètides*, du verbe *alaô*, j'erre, parce que la malheureuse Érigone erra longtemps avant de trouver le corps de son père. Ces fêtes se célébraient par des chants et par des exercices où les jeunes filles se balançaient à des cordes attachées à des arbres ou à des solives.

ALÆTIS, fête athénienne. (*V.* Æora.)

ALETIUM, v. de l'anc. Calabre; auj. *Lecce*.

ALETSCH (Glacier d'), le plus considérable de l'Europe centrale. Il s'étend à l'O. des sources du Rhône, dans les Alpes Bernoises, et mesure 11,000 hectares.

ALETUM, v. de l'anc. Gaule lyonnaise; auj. *Guich-Alet*, près de Saint-Servan. Ruines antiques.

ALEU ou **ALLEU**, *Allodium*, c.-à-d. *propriété entière, absolue* (*al*, tout; *od*, propriété). On appelait ainsi, chez les Francs, le domaine donné par le vainqueur, après la conquête, à ses principaux guerriers. Le propriétaire était libre et indépendant sur son aleu, et ne devait au roi que le service militaire, en cas de guerre défensive. L'aleu était au-dessus du bénéfice (*V. ce mot*), qui entraînait des redevances. Le nombre des aleux, difficiles à conserver pendant les violences de l'époque féodale, tendit à diminuer dès le IXe siècle, tandis que celui des fiefs protégés par le suzerain augmenta considérablement. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, il n'y avait déjà plus que des *francs-aleux*, mot qui désignait une terre, une seigneurie ou héritage indépendant de tout seigneur. Dans quelques provinces on distinguait le franc-aleu en *noble* et en *roturier* : le *noble* avait droit de justice censive et des fiefs mouvant de lui; le *roturier* n'avait ni justice ni fief.
A. G.

ALEUADES. Aleuas, surnommé *le Rouge*, héraclide de Thessalie, qui vivait après l'invasion des Héraclides dans le Péloponèse, fut le chef de cette famille, qui semble avoir formé en Thessalie un parti aristocratique invoquant des secours étrangers contre les autres familles du même pays. Lorsque, après la guerre des Perses, le Spartiate Léotychide fut envoyé pour châtier la défection des Thessaliens, il se laissa corrompre par les Aleuades, qui prirent alors une certaine supériorité. On voit vers 460-56 av. J.-C. un Aleuade du nom d'Oreste venir implorer Athènes pour le rétablir dans sa royauté en Thessalie. Mais le crédit des Aleuades fut presque détruit par celui de la dynastie des tyrans de Phères; Jason de Phères l'emporta sur l'Aleuade Medius vers 375 av. J.-C. Quelques Aleuades de Larisse finirent par appeler Alexandre II, roi de Macédoine, fils d'Amyntas; mais celui-ci garda pour lui-même le pouvoir. Le Thébain Pélopidas rendit, pour quelque temps, la liberté à la Thessalie; enfin Philippe de Macédoine imposa au pays des tétrarques dont quelques-uns furent encore des Aleuades.

V. Buttmann, *Mythologus*, II, p. 246.

ALEUROMANCIE, du grec *aleuron*, farine; *mantéia*, divination, sorte de divination qui se pratiquait, chez les anciens, au moyen de la farine de froment ou d'autres grains.

ALEUROMANTIS, surnom d'Apollon, qui rendait des oracles par l'aleuromancie.

ALEUS, fils de Nyctinus et roi d'Arcadie, fit bâtir le temple de Minerve Alea. (*V.* Alea.)

ALEWI (Alksaim-ben-Mohamed), né à Modain, fut élève d'Ademi, et continua des tables astronomiques commencées par son maître. Elles sont connues sous le titre de *Nazm-al-Ikd*, et passent pour l'ouvrage le plus complet et le plus exact sur le système astronomique indien, introduit chez les Arabes l'an 772 de J.-C. On y trouve le calcul de la précession et de la retardation des corps célestes.

ALEX, fl. de l'anc. Italie (Brutium), formant la frontière entre Rhegium et Locres; auj. *Allece*.

ALEX, vge de France (Haute-Savoie), arrond. d'Annecy, sur le Fier; 1,400 hab. Belle verrerie, cristallerie et manufacture de glaces.

ALEXANDER AB ALEXANDRO. *V.* Alessandro.

ALEXANDERSBAD, v. de la Bavière, près de Wunsiedel, au pied des monts Kœssein (Fichtelgebirge). Eaux minérales découvertes en 1734; établissement de bains fondé en 1782, par ordre du margrave Alexandre. Site charmant, entouré de jolies habitations. Près de là est le château de Luisenburg, ainsi nommé du séjour qu'y fit la reine Louise de Prusse, femme de Frédéric-Guillaume III.

ALEXANDRA, fille de Priam et d'Hécube, appelée plus souvent Cassandre. (*V.* Cassandre.)

ALEXANDRA, fille d'Hyrcan II, épousa Alexandre, fils d'Aristobule II, dont elle eut deux enfants, Aristobule et Mariamne. Après la mort de son beau-frère Antigone, elle força son gendre Hérode à nommer grand-prêtre son fils Aristobule, âgé de 17 ans. Elle voulut même faire proclamer roi ce dernier rejeton

de la race des Asmonéens; mais Hérode le fit périr; il fit mourir aussi Mariamne et Alexandra elle-même, qui voulait se rendre maîtresse du gouvernement, en 29 av. J.-C. — D'autres princesses juives ont porté ce nom d'ALEXANDRA. (V. SALOMÉ.)

ALEXANDRA, femme d'Alexandre Jannée.

I. EMPEREURS, ROIS ET PRINCES.

ALEXANDRE, nom commun à beaucoup de personnages célèbres. Le premier qui ait été appelé ainsi est Pâris, fils de Priam. Ce nom est formé de *alexô*, je repousse, je protège, et de *anêr*, homme; il veut dire *protecteur des hommes*.

ALEXANDRE, tyran de Phères, en Thessalie, en 370 av. J.-C. Arrivé au pouvoir par la violence, il le conserva de même, faisant enterrer vivants ou livrer aux bêtes ses ennemis. Les Aleuades de Larisse appelèrent contre lui Alexandre II, roi de Macédoine, puis les Thébains. Pélopidas, surpris et emprisonné par lui, fut délivré par l'approche d'Épaminondas, défit le tyran à Cynoscéphales, mais mourut dans son triomphe. Alexandre, affaibli par cette victoire, et n'osant plus faire la guerre sur terre, se fit pirate. Devenu odieux, même à sa famille, sa femme Thébé le fit tuer par ses frères, la nuit, pendant qu'il dormait, 357 av. J.-C.

ALEXANDRE Ier, roi de Macédoine, de 500 à 462 av. J.-C., marcha avec l'armée de Xerxès, lors de son invasion en Grèce. Néanmoins, secrètement attaché aux Grecs, la veille de la bataille de Platées, 479, il fit avertir Pausanias et Aristide des dispositions de Mardonius, général de Xerxès, et, pendant le combat, il passa parmi les Grecs. Il fut le premier roi de Macédoine qui se présenta aux jeux Olympiques. Pindare fut appelé à sa cour.

ALEXANDRE II, roi de Macédoine, 369-367, aida les Aleuades de Thessalie contre Alexandre, tyran de Phères, et s'empara de Larisse. A son tour, il eut besoin des secours de Pélopidas, contre des sujets révoltés. Peu de temps après, il périt assassiné par Ptolémée Alorités.

ALEXANDRE III, *le Grand*, roi de Macédoine, 336-323 av. J.-C., né à Pella, 356 av. J.-C., de Philippe et d'Olympias, le jour même où Érostrate brûlait le temple de Diane à Éphèse. Sa première éducation fut confiée à Léonidas, homme austère, parent d'Olympias, et à un courtisan, Lysimaque d'Acarnanie. A 13 ans, il eut pour maître Aristote, avec lequel il parcourut tout le cercle des connaissances humaines, sans en excepter la médecine. Le célèbre philosophe composa pour son élève un *Traité sur l'art de régner*, malheureusement perdu, et revit exprès le texte de l'*Iliade*, qui devint le livre chéri d'Alexandre. Jeune encore, le prince macédonien était animé d'une noble ambition; on lui demandait s'il concourrait aux Jeux Olympiques: « J'irais, dit-il, si je devais y trouver des rois pour rivaux. » Il pleurait en apprenant les succès multipliés de Philippe: « Mon père ne me laissera donc rien à faire! » s'écriait-il. Supérieur dans tous les exercices du corps, nul autre que lui ne put dompter le cheval Bucéphale, et, après cette difficile épreuve, son père lui dit en l'embrassant: « Mon fils, cherche un autre royaume, la Macédoine ne peut te contenir. » Pendant la guerre de Philippe contre Byzance, Alexandre, âgé de 16 ans seulement, prit en main la direction des affaires; les envoyés du roi de Perse admirèrent la précocité de son esprit. Bientôt après, il sauva la vie à son père dans un combat contre les Triballes. En 338, commandant à Chéronée une aile de l'armée macédonienne, il tailla en pièces le bataillon sacré des Thébains, et décida la victoire. On l'a accusé, sans aucune preuve, d'avoir trempé dans le meurtre de Philippe, pour venger Olympias, que ce prince avait répudiée afin d'épouser Cléopâtre, nièce d'Attale. — Monté sur le trône à 20 ans, Alexandre commença par punir les assassins de son père, fit tuer Attale, et laissa Olympias assouvir sa vengeance sur Cléopâtre. Philippe avait médité une expédition contre les Perses; Alexandre voulut l'accomplir; mais auparavant il raffermit la sûreté de ses frontières contre les Thraces et les Gètes au N., contre les Illyriens à l'O., s'allia, du côté de l'Adriatique, aux Celtes, qu'il croyait effrayés de son nom, mais qui « ne craignaient que la chute du ciel », et, avec une rapidité qui déconcertait ses ennemis, il se porta vers la Grèce, où Athènes et Thèbes, à la voix de Démosthènes, avaient pris les armes. En atteignant le sol de la Béotie, il disait: « Démosthènes m'appelait enfant, quand j'étais en Illyrie; adolescent, lorsque j'arrivai en Thessalie; je veux lui montrer, sous les murs d'Athènes, que je suis un homme. » Thèbes fut emportée d'assaut; Alexandre la ruina de fond en comble, moins la maison du poète Pindare, 335. Après la soumission d'Athènes, à laquelle il ne fit payer sa rébellion que de l'exil de Charidème, Alexandre se rendit à Corinthe, où il vit le philosophe Diogène (*V. ce nom*), y reçut des Grecs le titre de généralissime, et voulut consulter le dieu de Delphes sur l'expédition qu'il projetait de faire en Asie. La Pythie refusait de monter sur le trépied; comme il l'entraînait, elle s'écria: « Mon fils, rien ne peut te résister. » Sans demander d'autre oracle, il acheva ses préparatifs de guerre. Laissant à Antipater le gouvernement de la Macédoine, il partit de Pella, au commencement de l'année 334, avec 30,000 hommes d'infanterie, 4,500 de cavalerie, 70 talents (389,200 fr.), et des vivres pour un mois. Le passage d'Europe en Asie s'effectua sans obstacle à Sestos. Débarqué sur la plage de Troie, Alexandre couronna de fleurs le tombeau d'Achille, dont il descendait par sa mère, et offrit un sacrifice aux mânes de Priam, sans doute pour conjurer la haine du héros troyen. Épargnant la ville de Lampsaque, grâce à une ruse d'Anaximène (*V. ce nom*), il battit les satrapes d'Asie Mineure au passage du Granique, où Clitus lui sauva la vie. Il aurait pu, suivant le plan du jeune Cyrus et d'Agésilas, traverser l'Asie Mineure, et marcher droit à Babylone; il aima mieux occuper les places maritimes de l'Asie occidentale, tout à la fois pour que l'armée macédonienne pût recevoir par mer des renforts, et pour empêcher les Perses d'aller tenter, du côté de la Macédoine et de la Grèce, une dangereuse diversion. Alexandre entra en Lydie, détruisit l'oligarchie à Éphèse et dans les autres colonies ioniennes, prit Milet, puis Halicarnasse, vivement défendue par Memnon le Rhodien, et fut délivré de son seul adversaire redoutable par la mort de ce général devant Mytilène, au moment où il se préparait à attaquer la Macédoine. Maître de la Carie et vainqueur des Pisidiens, mais arrêté par la chaîne du Taurus, il remonta vers la Phrygie, occupa Celènes, frappa vivement les esprits en tranchant de son glaive, à Gordium, le *nœud gordien* (*V.* GORDIUS), reçut la soumission de la Cappadoce, et franchit les Portes de Cilicie, que les Perses avaient négligé de garder. Il tomba gravement malade à Tarse, pour s'être baigné, tout couvert de sueur dans les eaux froides du Cydnus. A peine guéri par son médecin Philippe d'Acarnanie (*V. ce mot*), il défit Darius à Issus, 333, respecta la famille de ce prince, qui était tombée entre ses mains et qu'il remit en liberté, envahit la Syrie, et, tandis que Parménion prenait à Damas les richesses du roi de Perse, il entra sans coup férir à Sidon, où il donna la royauté à Abdalonyme. Tyr ferma ses portes: Alexandre la prit au bout de sept mois, 332, après avoir jeté, sur le bras de mer qui la séparait du continent, une digue plusieurs fois renversée par les flots. Selon l'historien juif Josèphe, le conquérant macédonien se serait rendu à Jérusalem, où, solennellement accueilli par le grand prêtre Jaddus, il aurait lu avec admiration dans les livres saints la prophétie de ses exploits, et permis aux Hébreux de se gouverner d'après les lois de leurs ancêtres. C'est un fait que ne mentionnent pas les autres historiens. Alexandre, poursuivant l'exécution de son plan, se dirigea vers l'Égypte: Gaza, défendue par Bétis, l'arrêta pendant deux mois; suivant une tradition douteuse, il aurait, après la prise de la ville, traîné trois fois autour des murs le cadavre de Bétis, par imitation de la conduite d'Achille envers Hector au siège de Troie. Les Égyptiens, animés d'une haine violente contre les Perses depuis la conquête de Cambyse, accueillirent Alexandre avec empressement. Il jeta, dans leur pays, les fondements d'Alexandrie, comme un lien entre l'Orient et l'Occident, et alla visiter le temple d'Ammon, dont le grand prêtre l'appela fils de Jupiter. — Les provinces maritimes de la Perse étant subjuguées, Alexandre s'élança à la poursuite de Darius. Rejetant les propositions de ce prince, qui offrait de céder tout le pays compris entre l'Euphrate et l'Hellespont, il traversa de nouveau la Palestine et la Syrie, franchit l'Euphrate à Thapsaque, et gagna sur Darius, en 331, entre Arbèles et Gaugamèle, une bataille décisive. Il fit une entrée triomphale à Babylone, prit les trésors des rois de Perse à Suse, battit les Uxiens, se rendit maître de Pasargade, de Persépolis, dont il incendia le palais, et enfin d'Ecbatane. Pendant ce temps, Darius était assassiné dans sa fuite par Bessus, satrape de la Bactriane, 330: Alexandre courut sur les traces du meurtrier à travers la Parthie, la Drangiane, et l'Arachosie, l'atteignit en Bactriane, le livra à la famille de Darius, mit à sac la ville des Branchides, gagna une bataille sur les Scythes près de l'Iaxarte, se garda de pénétrer au milieu de leurs solitudes, et châtia Spitamène, révolté en Sogdiane, 329. — A cette partie glorieuse de la vie d'Alexandre succèdent de honteuses années: le conquérant semble subjugué par les mœurs énervantes de l'Orient; abandonnant le costume et les usages de la Grèce, il prend le diadème et l'habillement des rois de Perse, devient orgueilleux, défiant, cruel, donne le scandale d'une ivrognerie et d'une incontinence publiques, et exige qu'on se prosterne devant lui comme devant un dieu. Ce mépris pour les mœurs grecques, le meurtre de Clitus (*V. ce nom*), le supplice non mérité de Dymnus, d'Hermolaüs, de Philotas, de Callisthène attachés à sa cour, l'assassinat de Parménion, excitent dans l'armée un vif mécontentement. Pour l'apaiser, Alexandre entreprit la conquête de l'Inde, 327. Il s'empara d'Aornos, épargna Nysa en souvenir de Bacchus qui l'avait fondée, franchit l'Indus, reçut la soumission

de Taxile, battit Porus (*V. ce nom*) sur les bords de l'Hydaspe, fonda Nicée en mémoire de cette victoire, et Bucéphalie pour rappeler le souvenir de son cheval qu'il perdit, atteignit l'Acésine, puis Hydraotes, prit la ville des Oxydraques, mais fut arrêté sur l'Hyphase par ses troupes, qui refusaient de le suivre jusqu'au Gange. Douze autels, élevés aux douze grands dieux de la Grèce, marquèrent le terme de l'expédition. Deux mille bateaux, rassemblés ou construits sur l'Hydaspe, portèrent l'armée jusqu'à l'Indus; à l'attaque d'une ville des Malliens qu'on rencontra dans cette retraite, Alexandre, étant monté lui-même à l'assaut, courut risque de la vie. On descendit l'Indus jusqu'à Patala, et le spectacle du flux et du reflux de la mer Érythrée excita l'étonnement des Macédoniens. Tandis que Néarque (*V. ce nom*) explorait le littoral de cette mer jusqu'à l'embouchure de l'Euphrate, Alexandre, avec le gros de l'armée, traversa le pays des Orites et les déserts de la Gédrosie, où l'on eut à endurer la faim et la soif, retrouva l'abondance dans la Caramanie, mit à mort Orxines, satrape prévaricateur de la Perse, fit fuir, par cet acte de sévère justice, Harpalus, gouverneur de Babylone, et rentra dans cette ville, 324, où l'attendaient les députés de toutes les nations. + Les conquêtes d'Alexandre ont eu des résultats importants pour la civilisation : elles unirent l'Occident et l'Orient mais, en hellénisant l'Asie, soumirent le monde hellénique à l'influence pernicieuse des mœurs et des superstitions de l'Orient. Alexandre avait jeté sur sa route les fondements de plus de 70 villes, où des colonies, en assurant la soumission des vaincus, propageaient la langue et la civilisation de la Grèce. Trois siècles après, lors de la mort de Crassus, on jouait encore, chez les Parthes, des tragédies d'Euripide. Le mélange des races grecque et asiatique s'opéra par le mariage de plusieurs milliers de Macédoniens avec des filles de la Perse : Alexandre avait lui-même donné l'exemple, en épousant Statira, fille aînée de Darius, Parysatis, fille puînée d'Ochus, et Roxane, fille du satrape Oxyarte. Trente mille jeunes Perses, élevés dans les mœurs grecques, furent admis dans l'armée. « Il respecta, dit Montesquieu, les traditions anciennes, et tous les monuments de la gloire ou de la vanité des peuples... Peu de nations se soumirent à lui, sur les autels desquelles il ne fît des sacrifices. Il semblait qu'il n'eût conquis que pour être le monarque particulier de chaque nation, et le premier citoyen de chaque ville. » Il avait conçu de gigantesques projets : il voulait reconnaître les côtes de l'Arabie, fertiliser par l'irrigation les plaines de l'Assyrie et de la Babylonie, équiper 1,000 grands navires dans les ports de la Méditerranée pour porter la guerre dans les États de Carthage et en Ibérie, construire des temples splendides à Delphes, Dodone, Dion, Amphipolis, Cyrrha et Ilion, renfermer les cendres de son père dans un monument aussi élevé que les Pyramides d'Égypte, etc. La mort d'Alexandre, que précéda celle de son ami Héphestion (*V. ce nom*), a été rapportée à deux causes différentes : d'après une tradition, Antipater aurait fait périr son maître à l'aide d'un poison si violent et si subtil, qu'on ne pouvait le conserver que dans le sabot d'un cheval. L'opinion généralement admise est qu'Alexandre fut victime de ses propres excès : déjà épuisé par l'intempérance, il fit raison, dans un festin, à tous les convives, et voulut encore vider la coupe d'Hercule; une fièvre pernicieuse l'emporta, à l'âge de 32 ans et 8 mois. Sur son lit de mort, prévoyant les querelles des généraux pour sa succession, il avait annoncé qu'on lui ferait de sanglantes funérailles; et, comme on lui demandait à qui il laissait l'empire : « Au plus digne, » avait-il répondu. Il n'avait pas de successeur : Hercule, qu'il avait eu de Barsine, veuve de Memnon le Rhodien, n'était pas regardé comme un enfant légitime, et Roxane ne donna le jour à Alexandre Ægus que deux mois après la mort de son époux. D'après les dernières volontés du conquérant, son corps, embaumé, devait être transporté dans le temple de Jupiter Ammon; mais Ptolémée, l'un des généraux, comprit toute l'importance de ce dépôt précieux, et sut le réserver à l'Égypte. On l'y transporta sur un char funèbre tout à fait monumental, à la construction duquel l'inventeur, Hiéronyme, employa 2 ans, et dont Diodore de Sicile nous a conservé la description. Le corps, placé dans un cercueil d'or, fut d'abord porté de Babylone à Memphis, puis, sous Ptolémée Soter, à Alexandrie, dans le quartier du Bruchium, où l'on substitua un cercueil en verre à l'ancien. César et Auguste voulurent contempler les traits du conquérant, et le tombeau existait encore au temps d'Alexandre Sévère; mais, depuis cette époque, on ignore ce qu'il devint; à la fin du IVe siècle, St Jean Chrysostome en parlait comme d'un objet ignoré de son temps. — Trois artistes eurent seuls le droit, du vivant d'Alexandre, de représenter ses traits : Apelles, par la peinture; Lysippe, par la statuaire en airain; Pyrgotelès, par la gravure en pierres fines. Lysippe le représenta plusieurs fois en bronze. Il est le premier roi dont la monnaie ait reçu l'image; on l'y frappa non comme celle d'un prince, mais comme celle d'un dieu, du fils de Jupiter-Ammon, ou comme Hercule, empruntant ses traits, parce que ce dieu était l'auteur de la race de Caranus, fondateur du royaume de Macédoine. La tête d'Hercule, type constant des tétrachmes d'argent d'Alexandre, est celle de ce prince divinisé. Il y en a aussi où il est représenté avec la corne de bélier, symbole du fils de Jupiter-Ammon : ces médailles offrent un véritable portrait d'Alexandre. On trouve encore l'image du roi de Macédoine sur les médailles de Caracalla. Les médailles d'Alexandre servirent d'amulettes jusqu'au temps de St Jean Chrysostome. Le portrait le plus fidèle d'Alexandre paraît être un buste en marbre du musée du Louvre, malheureusement très endommagé : le héros a les cheveux relevés au-dessus du front, et retombant ensuite en formant un arc étroit. Cette coiffure caractérise les têtes d'Alexandre; elle se voit ordinairement aux têtes de Jupiter, et comme il voulait passer pour fils de ce dieu, on croit que c'est un type que Lysippe aura choisi avec intention pour les têtes de ce prince. Le buste appelé autre fois *Alexandre mourant*, au Vatican, représente un jeune Titan. Alexandre avait le visage régulier, le teint vermeil, le nez aquilin, les yeux grands et pleins de feu, les cheveux blonds et bouclés, la tête un peu penchée vers l'épaule gauche, la taille moyenne et svelte, le corps bien proportionné et vigoureux. Son souvenir s'est perpétué chez tous les peuples : *Iskander* est encore chanté par les poètes de l'Orient; au moyen âge, il inspira en Occident Lambert-li-Cors et Alexandre de Bernay.

Arrien remarque qu'Alexandre, moins heureux qu'Achille, n'a pas eu de poète ni d'historien hors ligne. Les mémoires de ses contemporains, Aristobule et Ptolémée Lagus, ont péri; mais Arrien s'en est servi. Son histoire est la meilleure que nous ayons conservée. Quinte-Curce n'est qu'un rhéteur; *Diodore* (liv. XVII) a travaillé sur des documents médiocres. Il y a des renseignements précieux, mêlés de fables dans la *Vie d'Alexandre* par Plutarque et dans Justin. Un *Itinéraire d'Alexandre* (du IIIe siècle ap. J.-C.) a peu de valeur : l'histoire du Pseudo-Callisthène, traduite en latin par Julius Valerius, est un roman.

Sainte-Croix, *Examen critique des anc. historiens d'Alexandre*, 1804; Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. X, c. XIII, XIV; Bury, *Vie d'Alexandre*, 1760; Williams, *Life and Actions of Alexander*, 1829; Droysen, *Histoire d'Alexandre* (en all.), 3e éd. 1880 (on en prépare une trad. française); Guillemin, *de Coloniis Urbibusque ab Alexandro... conditis*, 1847; E. Talbot, *Essai sur la légende d'Alexandre dans les romans français du douzième siècle*, 1850; Spiegel, *la Légende d'Alexandre en Orient* (all.), 1861. Sur les portraits d'Alexandre, V. Nane, *Zeitschrift f. Numismatik*, 1880. Sur ses monnaies, qui sont très communes, V. Müller, *Numismatique d'Alexandre*, 1855. B. et S. Rz.

ALEXANDRE ÆGUS, fils d'Alexandre le Grand et de Roxane. Il naquit l'an 323 avant J.-C., peu de temps après la mort de son père, et fut proclamé roi par l'armée macédonienne à Babylone. Il fut toujours en tutelle; Cassandre, fils d'Antipater, l'enferma avec sa mère dans Amphipolis, et finit par l'empoisonner en 311.

ALEXANDRE, 3e fils de Cassandre, partagea, de 297 à 294 av. J.-C., le trône de Macédoine avec son frère Antipater, après la mort de leur aîné, Philippe IV. Puis, pour échapper à ses embûches, il implora la protection de Démétrius Poliorcète et de Pyrrhus, roi d'Épire. Antipater, de son côté, appela son beau-père Lysimaque, roi de Thrace. Une réconciliation ayant eu lieu au moment où Démétrius arrivait avec des troupes, Alexandre chercha à se débarrasser de cet allié, et fut égorgé par son ordre. Il avait épousé Lysandra, fille de Ptolémée Ier.

ALEXANDRE, fils de Persée, dernier roi de Macédoine, fut pris avec son père à la bataille de Pydna, et conduit à Rome, où il parut, tout enfant, dans le triomphe de Paul-Émile, 585 de Rome, 168 av. J.-C. Il fut ensuite détenu dans la prison d'Albe, puis le sénat lui rendit la liberté. Il se fit greffier des magistrats d'Albe, et finit par exercer le métier de tourneur et d'ouvrier en airain.

ALEXANDRE, fils d'Amestris, reine d'Héraclée, et de Lysimaque, roi de Thrace, et ancien lieutenant d'Alexandre le Grand, s'enfuit pour éviter de périr comme son frère Agathocle, et se réfugia près de Séleucus Ier, roi de Syrie, qu'il excita à la guerre. Lysimaque ayant été tué à la bataille de Cyropédion, 282 av. J.-C., Alexandre ne put hériter de la Thrace. Prétendant au trône de Macédoine après la mort de Sosthènes, 278, il échoua de même dans cette entreprise.

ALEXANDRE Ier, *le Molosse*, roi d'Épire, m. vers 324 av. J.-C., était fils de Néoptolème et frère d'Olympias. Philippe le fit roi d'Épire. Un oracle lui avait prédit qu'il mourrait près de l'Achéron, fleuve d'Épire. Les Tarentins l'ayant appelé en Italie contre les Brutiens et les Lucaniens, il débarqua à Tarente l'an 415 de Rome, 338 av. J.-C., obtint d'abord de nombreux succès sur les peuples de l'Italie méridionale; vit les Romains rechercher son alliance, et fit avec eux un traité de paix et d'amitié. Ayant voulu asservir ses alliés, il se forma contre lui une confédération des principaux peuples de la Grande-Grèce, et attaqué de tous côtés par des forces supé-

rieures, il fut battu, et tué près d'un autre fleuve Achéron, l'an 429 de Rome, après une guerre de 14 années.

ALEXANDRE II, roi d'Épire, 272-242 av. J.-C., succéda à son père Pyrrhus, envahit la Macédoine pendant qu'Antigone Gonatas faisait la guerre aux Athéniens, mais fut chassé par Démétrius, roi de Macédoine, et perdit même un instant l'Épire, qu'il ne recouvra qu'avec l'aide des Acarnaniens. Il avait écrit sur la tactique un ouvrage qu'Arrien et Élien citent avec éloge, mais qui ne nous est pas parvenu.

ALEXANDRE Ier ET ALEXANDRE II, rois d'Égypte. (*V.* PTOLÉMÉE IX et PTOLÉMÉE X.)

ALEXANDRE BALA, fils prétendu d'Antiochus Épiphane, se rendit à Rome pour solliciter l'appui du sénat; il fut reconnu roi de Syrie par le peuple romain, revint dans ce royaume, réunit une armée nombreuse, fut soutenu par les ennemis de Démétrius, attaqua ce dernier, 150 av. J. C., le défit, le tua, et monta sur le trône. Ptolémée, roi d'Égypte, lui donna sa fille en mariage; mais Alexandre étant devenu un despote cruel et indolent, le fils de Démétrius réunit une armée, attaqua et vainquit Bala, qui s'enfuit, et fut poignardé par un chef arabe, chez lequel il s'était réfugié, 146 av. J.-C.

ALEXANDRE II, roi de Syrie, surnommé *Zabina*, c.-à-d., en syriaque, *esclave acheté*, était fils d'un fripier d'Alexandrie, et fut suscité par Ptolémée Physcon, roi d'Égypte, contre Démétrius Nicator, roi de Syrie. Il se fit passer pour le fils d'Alexandre Bala, dont il réclama l'héritage, parut à la tête d'une armée, vit le peuple se tourner vers lui, vainquit Démétrius, qui se réfugia à Tyr, où il périt assassiné, et monta sur le trône, 125 av. J.-C. Mais, n'ayant pas voulu payer le tribut à son protecteur, il fut renversé par lui, indigna les habitants d'Antioche en pillant les temples des dieux, fut chassé par eux, et tué par ordre du roi d'Égypte en 122.

ALEXANDRE JANNÉE, roi des Juifs, 106-79 av. J.-C., 3e fils de Jean Hyrcan, succéda à son frère Aristobule. Il profita des guerres civiles qui désolaient la Syrie pour l'envahir; bientôt, obligé de venir défendre son propre royaume contre Ptolémée Lathyre, roi d'Égypte, il fut battu sur le Jourdain, répara cette défaite, mais, de retour à Jérusalem, il vit ses propres sujets se révolter contre lui; il les combattit pendant 6 ans avec une incroyable cruauté, conquit beaucoup de places en Syrie, en Phénicie, en Arabie, et mourut d'intempérance. Il laissa deux fils, Hyrcan et Aristobule, et confia le gouvernement à sa veuve, Alexandra.

ALEXANDRE, prince de Judée, fils d'Aristobule II et petit-fils d'Alexandre Jannée, fut emmené captif à Rome avec sa famille par Pompée, en 63 av. J.-C., orna le triomphe de ce général, mais s'échappa vers 57. Il arma en Palestine quelques partisans contre Hyrcan, que Pompée avait mis sur le trône, et fut battu près de Jérusalem par Marc-Antoine, lieutenant de Gabinius, puis au pied du Thabor, 56. Il excita de nouveaux troubles après la mort de Crassus, 53, et fut contraint à la paix par Cassius. Au moment où éclata la guerre civile, il prit parti pour César, il fut pris par le gendre de Pompée, Metellus Scipion, qui le fit mettre à mort.

ALEXANDRE, prince byzantin, 3e fils de Basile le Macédonien, né vers 780 ap. J.-C., fut associé par son père à l'empire, partagea le pouvoir avec son frère Léon le Philosophe, et enfin régna seul en 911-912. Il s'abandonna à toutes ses passions, déposa Eutimius, patriarche de Constantinople, exila l'impératrice Zoé et son fils Constantin Porphyrogénète, et mourut d'un excès de table.

ALEXANDRE-SÉVÈRE. *V.* SÉVÈRE.

ALEXANDRE Ier, roi d'Écosse, de 1107 à 1124, fils de Malcolm III, fut surnommé *le Farouche*, à cause de sa violence et de ses cruautés. Il vainquit ses sujets rebelles, mit à mort leurs chefs, et finit par s'assurer un règne tranquille. Il termina, comme médiateur, une querelle entre Henri Ier, roi d'Angleterre, son allié, et les Irlandais.

ALEXANDRE II, roi d'Écosse, de 1214 à 1249, fils de Guillaume le Lion, naquit en 1198. S'alliant à Louis de France, qui disputait à Jean sans Terre le trône d'Angleterre, il porta la guerre en ce pays, et les pillages qu'il y exerça décidèrent Innocent III à mettre son royaume en interdit. En 1221, il se réconcilia avec Henri III, fils de Jean sans Terre, dont il épousa la sœur Jeanne. M.

ALEXANDRE III, roi d'Écosse, de 1249 à 1285, fils du précédent, né en 1240, succéda à son père à l'âge de 19 ans. Sa minorité fut troublée par les querelles des seigneurs, qui le tinrent longtemps comme en prison. En 1263, Haquin, roi de Norvège, qui avait des prétentions sur les îles occidentales de l'Écosse, fit une descente dans le royaume, le roi marcha à sa rencontre, et le défit à Largs. Haquin étant mort peu de temps après, son successeur fit avec l'Écosse un traité de paix et d'alliance. Alexandre périt à la chasse, regretté de ses sujets.

ALEXANDRE JAGELLON, grand-duc de Lithuanie, né en 1461, m. en 1506, fils de Casimir IV, fut élu roi de Pologne en 1501, à la place de Jean-Albert, son frère aîné; la Diète le préféra à un autre compétiteur, afin d'éteindre, en réunissant les deux peuples, des haines funestes qui divisaient la Lithuanie et la Pologne. Il repoussa Bogdan, palatin de Valachie, et les Tartares. Prince indolent, fastueux et faible, il eut pour successeur son jeune frère Sigismond. PL.

ALEXANDRE FARNÈSE. *V.* FARNÈSE.

ALEXANDRE DE MÉDICIS. *V.* MÉDICIS.

ALEXANDRE, tyran qui, l'an 308 de J.-C., usurpa la pourpre à Carthage. Il était alors légat du préfet de l'Afrique, et Maxence occupait le trône impérial. Alexandre fut vaincu et mis à mort en 311.

ALEXANDRE NEWSKI, héros moscovite, né en 1219, du grand-duc Jaroslav II, m. en 1263, gouvernait Novgorod la Grande, quand les Mongols envahirent la Russie. Attaqué par les Suédois, les Danois et les chevaliers de Livonie, qui voulaient profiter de la position malheureuse du pays, il leur résista avec des forces inférieures. En 1240, il remporta sur les bords de la Newa, une victoire signalée qui lui valut le surnom de Newski; en 1242, il gagna une seconde bataille près du lac Peipus, et contraignit ses adversaires à demander la paix. Grand-duc de Russie en 1252, il gouverna avec prudence et sagesse, bien que son pays fût alors sous la dépendance des Tartares, et emporta les regrets universels. L'Église russe le mit au nombre des saints. Il fut inhumé à Wladimir, dans la cathédrale de Notre-Dame; mais quand Pierre le Grand eut fondé Saint-Pétersbourg, il éleva dans les environs, à l'endroit même où Alexandre avait vaincu les Suédois, un vaste couvent, sous l'invocation de *St Alexandre Newski*, et, en 1714, y transporta les restes de ce héros, qu'on y conserve dans un somptueux mausolée en argent.

V. Karamzine, *Hist. de Russie*, t. IV.

ALEXANDRE NEWSKI (ORDRE DE SAINT), institué par Pierre le Grand en 1722. Il a pour insigne une croix émaillée avec des aigles d'or, suspendue à un ruban ponceau.

ALEXANDRE Ier PAULOVITCH, empereur de Russie, 1801-1825, né à Saint-Pétersbourg en 1777, m. en 1825. Fils de Paul Ier et de Marie Fedorovna, princesse de Wurtemberg. Grâce à son aïeule Catherine II, il eut pour gouverneur le comte Soltikoff et pour précepteur le colonel Laharpe, du pays de Vaud, en 1783. A 15 ans, il épousa une princesse de Bade, Élisabeth Alexeievna. A 24 ans, il prit la couronne, après la catastrophe qui précipita Paul Ier du trône. On l'a accusé, à tort, d'avoir autorisé le meurtre de l'infortuné souverain : il fut seulement instruit de la conspiration qui devait détrôner son père; il y consentit parce que Paul Ier, qui le détestait, avait résolu de l'enfermer avec sa mère dans une forteresse. Alexandre apporta aux affaires une instruction solide et variée, une générosité qui n'excluait pas l'ambition, un esprit de modération et de tolérance. Reprenant le système politique de Catherine II, Alexandre répara les injustices du règne précédent, rappela les exilés, et, héritier d'une autorité absolue, déclara, lors de son avènement, que les lois étaient le seul pouvoir légitime. Il abolit la censure et le tribunal secret, rétablit le comité des lois créé sous Catherine II, introduisit dans la gestion des affaires de l'État l'usage des comptes rendus publics, fit disparaître des institutions judiciaires la torture et la confiscation des biens héréditaires, désapprouva les ventes de serfs, interdit de les annoncer dans les journaux, et donna à la noblesse moscovite l'exemple de mœurs simples et aimables. Protecteur du commerce et de l'industrie, il multiplia les communications intérieures, rendit plus libre l'exercice des diverses professions, conclut des traités avec les puissances voisines, et développa les manufactures qui prirent un grand essor, et le pays put fournir d'abondants produits aux marchés de l'Europe. Les universités russes furent réorganisées, on en créa de nouvelles à Kherson et à Vilna, ainsi que 204 gymnases ou collèges, et 2,000 écoles primaires. Ces louables efforts, des voyages fréquents dans tout l'empire, une grande affabilité envers ses sujets, un attachement sincère aux pratiques de la religion valurent à Alexandre l'amour de la Russie, et attirèrent sur lui l'attention de l'Europe. Au début de son règne, Alexandre admirait et redoutait Bonaparte. Il signa un traité avec la France en 1801, et intervint, d'accord avec le 1er consul, dans le règlement des affaires d'Allemagne, 1803. Mais il s'effraya bientôt des envahissements successifs de la politique française, il prit le deuil du duc d'Enghien, et entra dans la 3e coalition avec l'Angleterre et l'Autriche, sans pouvoir décider la Prusse à se déclarer immédiatement contre Napoléon. Vaincu à Austerlitz, il ne signa pas la paix; ses armées arrivèrent trop tard pour prévenir le désastre des Prussiens à Iéna, 1806; elles perdirent les sanglantes batailles d'Eylau et de Friedland, 1807. L'entrevue des deux empereurs, sur un radeau, au milieu du Niémen, amena le traité de Tilsitt, 8 et 9 juillet, qui livrait la Prusse au vainqueur, mais créait une alliance étroite entre Alexandre et Napoléon.

La Russie adhéra au blocus continental (*V. ce mot*), et déclara la guerre à l'Angleterre. L'entrevue d'Erfurth resserra en apparence l'union des deux empereurs, 1808. Alexandre enleva la Finlande aux Suédois, avec le consentement de Napoléon. Il attaqua les Turcs sur le Danube et leur prit Silistrie, Routchouk, Giurgevo. Les préocupations de la politique et de la guerre n'empêchaient pas le tzar de réformer l'administration de son empire. Un ukase de 1810 établit 8 ministères, avec des attributions déterminées, un conseil de l'empire, pour préparer les lois et les règlements. Des mesures furent prises pour apporter un peu d'ordre dans les finances et fixer la valeur des monnaies; la magnifique église de N.-D. de Kasan, à Saint-Pétersboug, fut inaugurée. — Mais les souffrances imposées à la Russie par le blocus, l'abandon du projet de mariage entre Napoléon et une sœur d'Alexandre, l'annexion à la France du duché d'Oldenbourg, la politique hésitante de Napoléon à l'égard de la Pologne, son refus nettement formulé de laisser les Russes s'établir à Constantinople, déterminèrent un refroidissement, qui, en 1812, aboutit à une rupture. Lorsque Napoléon envahit la Russie, Alexandre fit prêcher la guerre sainte. Après la retraite désastreuse de l'armée française, il s'allia à la Prusse, lança de Varsovie un appel à tous les rois et promit aux peuples, par la déclaration de Kalisch, d'assurer leur indépendance, fin mars 1813. Les Français eurent d'abord l'avantage dans la campagne de Saxe, mais, après Leipzig, l'invasion commença. Alexandre signa le traité de Chaumont, le 1er mars 1814, pour prolonger et affermir la coalition. Il entra dans Paris avec ses alliés et logea chez M. de Talleyrand. Il eut une grande part aux dernières négociations suivies avec Napoléon et à la restauration de Louis XVIII, et il insista auprès de ce dernier pour qu'il promît à ses sujets un gouvernement constitutionnel. A Londres, où il se rendit ensuite, il reçut un accueil enthousiaste. Au congrès de Vienne, il ne put obtenir la reconstitution en sa faveur de l'ancien royaume de Pologne, il faillit même se brouiller avec l'Autriche et l'Angleterre, déc. 1814-janv. 1815. Il accepta cependant un nouveau partage, qui lui donna Varsovie. Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, Alexandre se joignit sans hésiter à la coalition, et passa 2 mois à Paris, après la bataille de Waterloo. Il contribua à adoucir pour nous les conditions du traité du 20 nov. 1815, et s'efforça vainement d'empêcher l'exécution de Labédoyère. Ce fut vers ce temps qu'il connut Mme de Krüdener (*V. ce nom*), dont les conversations et les exhortations mystiques laissèrent dans son esprit une impression profonde. Lorsqu'il eut rédigé le célèbre traité de la Sainte-Alliance (*V. ce mot*), le 26 sept. 1815, il le fit revoir et approuver par Mme de Krüdener. Il se laissa dès lors entraîner dans une sorte d'exaltation religieuse qui lui fit oublier ou condamner les tendances libérales du commencement de son règne. Il donna une constitution à la Pologne, mais accusa les Polonais d'ingratitude à la première velléité d'opposition; il favorisa pendant quelque temps la Société biblique, fondée par le prince Galitzine. Le gouvernement autocratique et l'orthodoxie nationale pouvaient seuls, à ses yeux, assurer le salut de la Russie: il bannit les jésuites, qu'il avait d'abord protégés, rétablit les rigueurs de la censure, n'accorda que rarement des passe-ports pour l'étranger et interdit les réunions de la franc-maçonnerie. Il prit part au congrès d'Aix-la-Chapelle, 1818, où il aida M. de Richelieu (*V. ce nom*) à obtenir l'évacuation anticipée du territoire français; de Troppau, 1820, où il appuya les mesures de rigueur proposées par M. de Metternich contre les révolutionnaires italiens; de Vérone, 1822, où il refusa toute assistance aux Grecs soulevés contre la Turquie. Cependant les médecins avaient conseillé à l'impératrice Élisabeth d'aller chercher le rétablissement de sa santé dans le sud de la Russie; Alexandre, atteint d'une profonde mélancolie, voulut l'accompagner. On parlait aussi de complots militaires contre sa personne, et l'on crut qu'il s'éloignait afin de n'être pas contraint d'agir avec trop de sévérité. Il partit avec le pressentiment de sa fin prochaine, et, en sortant de Saint-Pétersbourg, il fit arrêter sa voiture, pour contempler encore quelques instants cette belle capitale. Alexandre parcourait la Crimée, lorsqu'il fut atteint d'une fièvre endémique; il revint mourir à Taganrog. Peu de jours auparavant, il avait reçu les preuves d'une conspiration. « Que leur ai-je donc fait? » s'écria-t-il, et cette nouvelle hâta sa fin. On prétendit, sans preuves, qu'il avait été empoisonné.

V. Storck, *la Russie sous Alexandre Ier* (all.), Riga et Leipzig, 1803-1806; Alph. Rabbe, *Histoire d'Alexandre Ier, empereur de Russie;* Mme de Choiseul-Gouffier, *Mémoires historiques sur l'empereur Alexandre et la cour de Russie*, 1829; Schnitzler, *Histoire intime de la Russie*, 1847; Rambaud, *Hist. de Russie*, 1878. B. et E. D—Y.

ALEXANDRE II NICOLAIEWITCH, empereur de Russie, 2 mars 1855-13 mars 1881, né en 1818, du grand-duc Nicolas et de Charlotte de Prusse, petit-fils de Paul Ier, neveu de Frédéric-Guillaume IV et de Guillaume Ier. Élevé d'abord par sa mère, il eut pour gouverneur le général Morder, et pour précepteur le poète Joukowski. Premier aide de camp de son père, il dut le suivre partout, toujours en tenue et en représentation. Son éducation terminée, il épousa la princesse Marie de Hesse-Darmstadt en 1841. Pendant un voyage dans la Russie orientale en 1837, il avait obtenu la grâce de plusieurs exilés politiques. Chancelier de l'université de Finlande, il créa la chaire de langue et de littérature finnoises. Surintendant des écoles militaires, il s'intéressait aux études des élèves et à leur sort. Consulté lors des graves événements de 1853, il se prononça contre la guerre. Nicolas l'appelait, en raillant, « empereur constitutionnel. » « Le fardeau te sera lourd, » lui dit-il à son lit de mort.

La Russie salua Alexandre II avec confiance. Quand la ruine de Sébastopol, 8-9 sept., eut été vengée par la prise de Kars, 24 nov. 1855, le tzar accepta la médiation de l'Autriche, et signa le traité de Paris, 30 mars 1856. (*V.* Paris [Traités de].) La Russie allait « se recueillir ». Tandis qu'en Asie elle s'assurait la rive gauche et le bassin inférieur du Saghalien, 1858, et commençait, dans le Turkestan, ces lentes annexions, qui de la mer d'Aral devaient l'étendre jusqu'au plateau de Pamir, qu'elle soumettait toute la région du Caucase après la prise de Schamyl 1859, le prince Gortchakof, successeur de Nesselrode, observait envers les puissances de l'Europe occidentale une neutralité attentive. Il ménageait la France, prenait part à la convention qui consacrait l'union de la Valachie et de la Moldavie reconnaissait le royaume d'Italie, et profitait de la vogue du principe des nationalités pour appeler l'attention des puissances sur la situation de la Bosnie et de la Bulgarie.

A l'intérieur, l'empereur inaugura l'ère des réformes qui caractérisent la première partie de son règne, 1856-66. Il affranchit les universités de règlements surannés et vexatoires. Il restitua à des professeurs civils les chaires de l'École de droit et du lycée Alexandre. Il rendit aux Russes la liberté de voyager: cinquante mille passeports furent accordés en un an. Une amnistie conditionnelle permit le retour aux émigrés polonais de 1831. L'empereur se préoccupa des vices de l'administration. Il profita des révélations de la *littérature accusatrice* (*le Messager russe, le Contemporain*) et de la *littérature exilée* (Tourguenief, Hertzen) pour châtier les malversations et les abus de pouvoir.

Dès janvier 1877, en vue d'améliorer le sort des paysans, il instituait le comité dirigé par Orlof et Miloutine. Le manifeste du 3 mars 1861 prononça l'affranchissement de 48 millions de serfs. (*V.* Russie.) Cette révolution fortifia l'autonomie du *mir*, qui fut soustrait à toute ingérence seigneuriale; elle fit passer le paysan sous l'influence directe et exclusive de l'État. Il y eut quelques malentendus: dans la province de Kazan, il fallut réprimer un mouvement de paysans; ils entendaient par liberté le droit absolu à la terre qu'ils cultivaient. D'autre part, la noblesse, dépouillée, demanda à participer aux affaires publiques. A Tver, à Moscou, elle réclama la convocation d'états généraux, la liberté de la presse, la publicité du budget, de la procédure. C'est dans ces circonstances que les réformateurs arrivèrent au pouvoir: Valoujef au ministère de l'intérieur, Golovine à celui de l'instruction, Miloutine à celui de la guerre, Souwarow au poste de gouverneur de Saint-Pétersbourg, 1861-62. Le budget de 1862 fut publié, des réformes élaborées, promulguées, appliquées de 1862 à 1865. Pour la justice: débats publics et contradictoires, juges d'instruction, jury au criminel, tribunaux d'arrondissement, et, dans les cantons, juges de paix à juridiction civile et correctionnelle, élus par les propriétaires. Dans les provinces: conseils de district élus pour trois ans, chargés des routes, de l'hygiène, de l'éducation; conseil général, élu par les conseillers de district, avec la mission de préparer et de gérer le budget provincial. Dans l'armée: suppression des peines corporelles, réduction du service à quatre ans, part plus large faite au mérite, réforme de l'intendance, création de gymnases militaires. Le parti vieux russe désapprouvait ces mesures qu'il qualifiait de révolutionnaires. Les événements de Pologne allaient rendre à ce parti une influence aussi soudaine qu'inespérée.

Le retour des émigrés avait affaibli l'influence des patriotes modérés. La fidélité du tzar « à l'ordre établi par son père » avait désabusé les Polonais, qui attendaient d'Alexandre II le retour aux institutions de 1815. Le Congrès de Varsovie, oct. 1860, parut un défi. Des manifestations d'un caractère à la fois religieux et national furent brutalement réprimées par ordre de la police, oct. 1860, fév. 1861. L'indécision du tzar qui répondit à l'adresse des nobles par l'ukase du 26 mars, la proclamation de l'état de siège, 14 oct. 1861, les déportations les atteintes à la liberté de conscience l'enlèvement nocturne des recrues, nuit du 15 janvier 1863, déterminèrent en Pologne et en Lithuanie une insurrection qui émut l'Europe. L'alliance de la Prusse rendit inutiles les notes diplomatiques de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche, auxquelles le

prince Gortchakoff fit une réponse que lord Russell compara à un « soufflet ». La répression fut terrible, surtout en Lithuanie, où Mouravief arma les paysans contre les nobles. (*V.* POLOGNE.)

Le réveil du *polanisme* avait exaspéré l'opinion en Russie contre les ministres réformateurs. On fit un crime au grand-duc Constantin de sa modération en Pologne. On s'éleva contre le ministre des finances de Reutern, qui avait échoué dans la liquidation du papier-monnaie, contre Valoujef, dont les réformes empruntées à l'Occident troublaient l'État des tzars, contre Golovine, que l'on osa accuser de complicité avec les nihilistes, dont les progrès inquiétaient la cour. Après l'attentat de Karakosof, 16 avril 1866, la réaction l'emporta. Le parti national, dont le héros Mouravief allait bientôt finir mystérieusement, août, eut pour inspirateur le publiciste Katkof dont l'influence devint et resta toute-puissante. Golovine fut remplacé par le comte Tolstoï, qui mit en surveillance les universités. Le silence fut imposé aux nobles; on s'était contenté jusque-là d'annuler leurs vœux. Lorsque le Congrès ethnographique de Moscou se réunit, 1867, mêlant la polique à la science, Katkof annonça une « ère nouvelle », celle du panslavisme. Il glorifia la « vocation » de la Russie, la « mission d'Alexandre II, à qui il était réservé de « terrasser la révolution », prédiction à laquelle le pistolet de Berezowski faillit donner un sanglant démenti, 6 juin 1867. L'insurection en Sibérie des Polonais déportés, sept., servit de prétexte à de nouvelles violences : persécutions contre les catholiques de Pologne et de Lithuanie, suppression du conseil d'État de Varsovie, du nom même de Pologne. En 1868 disparut avec Valoujef le dernier espoir d'une politique libérale.

A l'extérieur, la création d'un gouvernement général du Turkestan, la vente de l'Amérique russe aux États-Unis, 1867, ne touchaient guère que l'Angleterre. La neutralité bienveillante qui permit le démembrement du Danemark, 1864, la destruction de la confédération germanique, l'annexion du Hanovre et les agrandissements de la Prusse, 1866, révélèrent l'entente du roi Guillaume et d'Alexandre II. L'entrevue d'Ems, juin 1870, et les faits qui suivirent levèrent tous les doutes à cet égard. L'attitude du tzar dans le conflit entre la Prusse et la France découragea toute médiation européenne. Le toast d'Alexandre en l'honneur de son oncle, 3 sept., avait froissé, dit-on, l'opinion de l'armée et de la société russes. Le tzar n'en reconnut pas moins l'empire d'Allemagne, 24 janv. 1871. Il obtint, en retour, à la conférence de Londres, la revision de l'article 2 du traité de Paris : la Russie put avoir une flotte dans la mer Noire, 13 mars. Puis, revenant à la politique d'Alexandre I^{er}, il forma avec les empereurs d'Allemagne et d'Autriche la fameuse alliance conservatrice des trois empereurs, 3-10 sept. 1872. La Russie avait repris sa place en Europe.

Le mariage de la fille unique d'Alexandre avec le prince Alfred, duc d'Édimbourg, janv. 1874, eut pour but de rapprocher les deux familles régnantes d'Angleterre et de Russie, au moment où l'expédition de Khiva et l'annexion déguisée du Khanat indisposaient la cour de Londres. Après avoir calmé les velléités belliqueuses de la Prusse à l'égard de la France, mai 1875, le tzar se concerta avec l'Autriche. Il lui laissa l'initiative de la note du 31 janvier 1876 sur les réformes demandées à la Turquie. Lorsque le sultan eut rejeté l'ultimatum des Bosniaques, que les Serbes eurent pris fait et cause pour eux, Alexandre laissa le général Tchernaïef, des officiers et des volontaires russes diriger la lutte contre les Turcs. Après la défaite des Serbes, le tzar s'assura la neutralité de la Prusse, 30 oct. 1876, et le général Ignatief devint menaçant, 1er nov. La note russe du 1er févr. 1877 mit l'Europe en demeure d'imposer au sultan l'adoption des vœux émis par la conférence de Constantinople, l'Europe restant divisée, le tzar déclara qu'il agirait en son nom, 24 avril. Il protesta de son désintéressement, rassura l'Angleterre, lui garantit la « sécurité de la route de l'Inde », 8 juin. Le 30 juin, le Danube fut franchi. Mais la guerre fut difficile et sanglante. (*V.* TURQUIE.) Les Russes remportèrent la victoire de Chipka, 1er août, et obtinrent le concours des Roumains. Vers le même temps, l'entrevue de Salzbourg prévenait une intervention austro-anglaise, 20 sept. La prise de Kars, nov., la capitulation de Plevna, 10 déc., la marche de Skobelef sur Constantinople provoquèrent l'envoi à Gallipoli de la flotte anglaise, dont les assurances formelles du tzar déterminèrent la retraite. Le 5 février 1878, l'armistice de Kesanlik fut suivi des préliminaires d'Andrinople, et la paix fut signée le 13 mars à San-Stefano. (*V. ce mot.*) L'Autriche protesta, l'Angleterre menaça, 14 mars. La Russie dut soumettre le traité de San-Stefano au congrès de Berlin, 13 juin. (*V.* BERLIN [TRAITÉ DE].) En Asie, la Russie garda Ardahan, Kars, Batoum. Mais en Orient elle rencontrait l'Angleterre. Lord Beaconsfield obtint l'île de Chypre, dont les Turcs cédèrent l'administration aux Anglais, et les Autrichiens occupèrent la Bosnie et l'Herzégovine. Dans ces conditions, le traité de Berlin, 13 juill., fut pour les Russes une déception et diminua leur influence en Orient. La diplomatie russe s'efforça de profiter des difficultés auxquelles donna lieu l'exécution du traité. Elle s'autorisa des troubles de la Roumélie pour prolonger l'occupation et tenta de profiter des embarras de la Bulgarie. Avant l'évacuation, elle obtint de la Turquie ruinée la reconnaissance d'une indemnité de guerre de 802 millions. Après l'évacuation, mai 1879, elle fit élire prince de Bulgarie Alexandre de Battenberg, neveu de la tzarine. Alexandre II répondit à l'occupation de Novi-Bazar par les Autrichiens et aux bravades des journaux anglais, en resserrant son alliance avec l'empereur d'Allemagne dans l'entrevue d'Alexandrowo, 10 sept. 1879.

A l'intérieur la société russe traversait une crise redoutable. La politique de réaction n'avait pas réussi. La noblesse, les fils des bourgeois, des marchands, des prêtres, reprochaient au gouvernement de n'accorder ni des réformes politiques, ni l'admission de tous à tous les emplois. Les petits nobles ruinés, les fonctionnaires des rangs inférieurs, les étudiants enrôlés de force, les paysans réfractaires au service, les déclassés, ceux qui avaient ou qui croyaient avoir à se plaindre, formaient un parti de mécontents qu'égarait l'active propagande des doctrines matérialistes et révolutionnaires. Les poursuites dirigées contre les disciples de Bakounine, les erreurs ou les excès dans la répression achevèrent d'exaspérer les haines. En 1878, de violentes manifestations troublèrent Kiev, Odessa, Kharkof, Saint-Pétersbourg, Moscou; elles furent suivies de nombreux exils en Sibérie. Les attentats se succédèrent contre le général Trepof, le chef des gendarmes de Kiev, le chef de la police secrète de l'empire. En 1879, le gouverneur de Kharkof, le colonel des gendarmes d'Odessa, un juif de Moscou, le général Drenteln, chef de la police, le gouverneur de Kiev, le maître de police d'Arkangelsk, furent frappés. Le 14 avril, Alexandre II échappait au revolver de Solowiew; le 3 décembre, près de Moscou, une nouvelle tentative était dirigée contre la personne du tzar. Le 17 février 1880, une mine pratiquée sous la salle à manger du Palais d'hiver tuait 8 soldats du régiment de Finlande, en blessait 50. Alexandre II parla de « poursuivre la révolution, de fortifier l'éducation religieuse et morale ». Dès 1878, à la suite de l'acquittement de Vera Zassoulitch, la compétence du jury avait été restreinte. On avait confié aux cours martiales le jugement des crimes commis contre les fonctionnaires; on avait multiplié les formalités pour l'obtention des passeports. En 1879, on créa à Saint-Pétersbourg, à Kharkof, à Odessa, des gouverneurs généraux investis, comme ceux de Moscou, de Kiev et de Varsovie, de pouvoirs extraordinaires, on astreignit les propriétaires, sous des peines graves, à entretenir des gardiens qui devaient jour et nuit surveiller les abords de la maison, épier les gens d'allure suspecte, empêcher l'affichage des placards révolutionnaires. Le gouvernement essaya d'obtenir des cabinets de l'Europe des mesures contre les nihilistes réfugiés. Il échoua en Suisse, en Angleterre, et, en 1880, en France, où l'extradition d'Hartmann lui fut refusée. Il institua, 26 févr. 1880, une commission exécutive supérieure, compétente pour tous les procès politiques, assurée du concours des autorités de tout ordre. La présidence fut donnée au général Loris Melikof, contre lequel un attentat fut immédiatement commis. Il échoua. La fermeté, la modération, le courage du général semblèrent imposer aux nihilistes. Le 30 août, la commission dictatoriale était dissoute, la haute police rattachée au ministère de l'intérieur, confié à Loris Melikof. Mais le « germe social morbide » se développait dans l'ombre. Le 13 mars 1881, Alexandre II revenait vers 2 heures de l'après-midi du Manège Michel au Palais d'hiver. Deux bombes furent lancées contre sa voiture, l'une par un jeune étudiant de 20 ans, Russakof. Blessé mortellement, l'empereur expirait à 3 heures et demie, sans avoir repris connaissance. Ainsi mourut, victime du sixième attentat dirigé contre lui, le prince que la Russie avait salué du nom de « tzar libérateur ».

De grands progrès se sont accomplis pendant ce règne de 26 ans. La distribution de la propriété foncière se trouve déjà modifiée en faveur des paysans et des colons dans la proportion de 1 à 30 pour 100. L'industrie s'est accrue, surtout l'exploitation de la houille, la métallurgie, l'orfèvrerie, la production du sucre. Si la Russie n'est encore qu'au 9^{e} rang pour le commerce maritime, sa navigation intérieure sur 37,000 kil. de fleuves et de canaux a pris une grande importance. Le réseau des chemins de fer, à peine ébauché par Nicolas I^{er}, a promptement dépassé 24,000 kil. 4 lignes dirigées du nord au sud permettent d'opérer, en arrière du point d'attaque, les concentrations nécessaires pour la défense de la Baltique et de la mer Noire; 4 lignes dirigées de l'est à l'ouest rendent possible le transport rapide de corps d'armée sur le Danube, sur les frontières de Prusse et d'Autriche. La marine militaire s'est relevée. Sébastopol a été reconstruit et la mer Noire a son

escadre. La Caspienne est devenue un lac russe où la Perse ne peut avoir de flotte. La mer d'Aral a ses canonnières et ses vapeurs qui remontent le Sir-Daria et qui se sont montrés à Koungrad, à Ourdjend. Le quadrilatère de Pologne (Ivangorod, Brzesck, Varsovie-Modlin et Zamosc) a transformé cette province, qui avance en coin entre l'Autriche et la Prusse, en un vaste camp retranché, aussi redoutable pour l'attaque que pour la défense. Une loi du 1er/13 janv. 1874 a rendu le service militaire obligatoire. La Russie a vu, sous Alexandre II, un progrès remarquable dans l'ordre intellectuel. On peut citer, dans le roman, les noms de Tourguenief, Goutcharow, Tolstoï; dans les sciences historiques, ceux de Pogodine, Rostamarof, Soloviev, Oustrielow, Galitzyne Kovalesky; dans les beaux-arts : Tchaïkovski, Rubinstein, Zarenko, Gay, Stérenberg, Kamensky, Piménef, Mikiéchine; dans les sciences proprement dites : Brandt, Gœppert, Jacobi, Kuppsfert, Engelhardt, Struve; et parmi les explorateurs : Middendorff, Kostenko, Tedcheuzo, Prjevalski. — Le successeur d'Alexandre II est Alexandre III, Alexandrovitch, né en 1845, marié en 1866 à Marie-Sophie-Frédérique Dagmar, fille du roi de Danemark.

V. Léouzon-le-Duc, *Alexandre II, Souvenirs*; Mackenzie Wallace, *la Russie*, 1877; de Molinari, *Lettres sur la Russie*, 1877; *la Société russe par un Russe*, 1877; Leroy-Beaulieu, *l'Empire des tzars et les Russes*; Leroy-Beaulieu, *un Homme d'État russe contemporain* (N. Milutine), *Revue des Deux-Mondes*, d'octobre, novembre, 1er décembre 1880, 15 février 1881; *l'Empereur Alexandre II et la mission du nouveau tzar* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1881); C. Rousset, *Histoire de la guerre de Crimée*, 1877; Albert Sorel, *Histoire du traité de Paris* 1873; J. Klaczko, *Deux Chanceliers*, 1876; Rambaud, *Histoire de la Russie*, 1878; Arnaudo, *le Nihilisme et les Nihilistes*, 1879; A. Daniel, *l'Année politique*, 1874-1881; *Histoire de la littérature contemporaine en Russie*, 1875. Elisée Reclus, *l'Europe scandinave et russe*, 1880; *l'Asie russe*, 1881. E. Bony.

II. Saints et papes.

ALEXANDRE (Saint), évêque de Jérusalem, m. en 251, succéda à Narcisse comme coadjuteur, protégea Origène, dont il avait été le condisciple, et l'ordonna prêtre, fut persécuté sous Alexandre Sévère, resta 7 ans en prison, éprouva une seconde persécution sous Décius, et mourut à Césarée. St Alexandre est le premier évêque qui ait été coadjuteur. Il laissa à Jérusalem une fort belle bibliothèque, consultée par Eusèbe. Fête, le 18 mars.

ALEXANDRE (Saint), patriarche d'Alexandrie, s'opposa avec vigueur à l'hérésie d'Arius, qu'il fit condamner dans un concile tenu à Alexandrie, en 320. Il mourut en 326, après avoir désigné pour son successeur St Athanase, son disciple, alors diacre au concile de Nicée. Fête, le 26 février.

ALEXANDRE Ier, pape de 108 à 117 de J.-C., subit, dit-on, le martyre. Les épîtres qu'on lui attribue ne sont pas authentiques.

ALEXANDRE II (Anselme de **BAGGIO**, évêque de Lucques), né à Milan, élu pape en 1061, selon le décret de Nicolas II, et par l'influence d'Hildebrand, sans que les cardinaux eussent consulté la cour impériale, m. en 1073. Godefroy le Barbu, marquis de Toscane, le protégea contre les tentatives de son rival Cadalous, et contre une invasion du Normand Richard de Capoue, 1065. Alexandre s'opposa au massacre des juifs, encouragea Guillaume le Conquérant à faire son expédition en Angleterre, 1066, et força Henri IV d'Allemagne à reprendre sa femme, Berthe de Suse, qu'il avait répudiée, 1068. R.

ALEXANDRE III (Roland de **BANDINELLI**), né à Sienne, pape de 1159 à 1181, d'abord professeur de théologie à Bologne, vit Frédéric Barberousse lui opposer successivement trois antipapes : Octavien (Victor IV), de la famille des comtes de Tusculum, nommé en même temps que lui par quelques cardinaux, m. en 1164; Guy de Crème (Pascal III), m. en 1168; Jean de Sturm en Hongrie (Calixte III), qui se soumit en 1178, mais auquel quelques schismatiques donnèrent encore un successeur, Lando-Sitino (Innocent III), enfermé en 1180 dans un monastère. Il fut l'allié des villes lombardes contre l'empereur, le chef des Guelfes contre les Gibelins, le *propugnateur de la liberté italienne*. Fugitif pendant sept ans, il trouva un asile à la cour de Louis VII, et posa, en 1163, la première pierre de N.-D. de Paris. Rentré à Rome en 1165 pour fuir encore en 1167, il vit triompher partout la ligue lombarde, née sous ses auspices, 1167. Frédéric fut forcé de s'humilier devant lui et de reconnaître l'indépendance des villes qui la composaient et de s'engager à rendre au saint-siège les biens allodiaux de la comtesse Mathilde, trêve de Venise, 1177. Alexandre, rappelé à Rome, n'y rentra qu'après avoir exigé la restitution de ses droits de souveraineté. Pour empêcher à l'avenir les élections d'antipapes, il fit porter par le 11e concile général de Latran, 1179, un décret qui attribuait aux seuls cardinaux la nomination du souverain pontife et exigeait les deux tiers des suffrages. Alexandre III réserva au pape la canonisation des saints, faite souvent jusque-là par les métropolitains.

V. Loredano, *Vie d'Alexandre III*, Venise, 1672 (ital.). R.

ALEXANDRE IV, Italien, neveu de Grégoire IX, pape de 1254 à 1261. Il chercha à achever la ruine du parti gibelin, et publia en 1255 une croisade contre ses derniers représentants. Il lutta sans succès contre Manfred, roi de Naples et envahisseur des terres de l'Église, et ce prince provoqua à Rome une sédition, qui força le pontife à s'exiler de 1257 à 1258. Mais la guerre faite à Eccelin le Féroce et à son frère Albéric, podestats de Vérone et de Trévise, amena la ruine complète de la maison gibeline de Romano, 1259-60. Sur la demande de St Louis, Alexandre IV établit des inquisiteurs en France, 1257, et défendit l'ordre des Dominicains contre les attaques des docteurs de Paris. R.

ALEXANDRE V (Pierre-Philargo), pape, de 1409 à 1410. Né à Candie en 1340, et mendiant dans son enfance, il fut recueilli par un cordelier, prit l'habit de cet ordre, et était archevêque de Milan lorsque, après la déposition du pape Grégoire XII et de l'antipape Benoît XIII, il fut élu par 24 cardinaux des deux obédiences. Sa nomination, loin de terminer le schisme, ne fit qu'ajouter un 3e prétendant. Il résidait à Bologne. R.

ALEXANDRE VI (Roderigo-Lenzuoli **BORGIA**), né à Xativa, près de Valence (Espagne), en 1431, pape de 1492 à 1503, était neveu de Calixte III, qui l'appela à Rome et le fit cardinal, en 1456. Roderigo Borgia aurait préféré la profession des armes; il était fort attaché à Rosa Vanozza, qui lui avait donné quatre fils et une fille. Cependant il travailla par sa piété apparente, ses largesses envers les pauvres et son désintéressement affecté, à se faire un parti dans le Sacré-Collège, et réussit à se faire élire pape après la mort d'Innocent VIII, en 1492. Rome et les États de l'Église, livrés aux brigandages et à l'oppression des grandes familles, avaient besoin d'un souverain habile et énergique. Alexandre VI possédait ces deux qualités. Mais, comme la plupart des princes contemporains, il les poussa jusqu'à la perfidie et à la cruauté. Il sacrifia à ses enfants les intérêts de l'Église et ceux de l'Italie. (*V.* Borgia.) Menacé dans le château Saint-Ange par Charles VIII, qui avait occupé Rome malgré lui, il abusa le roi de France par une feinte négociation (*V.* Gem et Borgia); il entra, en 1495, dans la ligue formée à Venise pour chasser les Français de l'Italie. Il changea de politique après l'avènement de Louis XII, il lui accorda l'annulation de son mariage avec Jeanne de France, et obtint du roi quelques troupes, à l'aide desquels son fils, César Borgia, soumit les seigneurs de la Romagne. Ses contemporains, surtout Guichardin, Paul Jove, et l'Allemand Burchard, ont accumulé contre Alexandre VI les accusations les plus graves, et les historiens ecclésiastiques conviennent qu'elles sont en partie méritées. Il y a pourtant une exagération manifeste et une invraisemblance trop choquante dans quelques-uns des crimes qu'on lui attribue, par exemple, la tentative d'empoisonnement dirigée contre le cardinal Corneto, qui aurait, par une erreur du maître d'hôtel amené la mort du pape lui-même.

V. *Vie d'Alexandre VI*, par Gordon, Londres, 1729, trad. en français, 1732.

ALEXANDRE VII (Fabio-Chigi), né à Sienne en 1599, pape de 1655 à 1667; condamna de nouveau, avec les 5 propositions extraites de Jansénius, ceux qui prétendaient qu'elles n'étaient pas contenues dans le livre de ce théologien, 1656. Il prescrivit l'emploi d'une formule de soumission, et finit par envoyer lui-même un formulaire, 15 fév. 1665. En 1661, le meurtre d'un page de l'ambassadeur français, duc de Créqui, tué par la garde corse du pape, fit naître de graves démêlés avec Louis XIV, qui exigea l'expulsion de cette troupe, et l'érection d'une pyramide rappelant l'outrage et la réparation, 1664. Savant et ami des lettres, Alexandre VII protégea aussi les arts; il acheva le collège de la Sapience et fit construire la colonnade de la place Saint-Pierre. R.

ALEXANDRE VIII (Ottoboni), né à Venise en 1610. Sous son pontificat 1689-1691, Louis XIV qui, dans ses luttes avec Innocent XI, avait saisi Avignon et le comtat Venaissin, les rendit au saint-siège, 1690, et reconnut l'abus des franchises. Mais le désaccord continua au sujet de la régale et des 4 articles de 1682, qu'Alexandre cassa et annula par la bulle *Inter multiplices*, 1690. Il fut l'allié des Vénitiens dans leur guerre contre les Turcs. R.

III. Écrivains, savants et poètes.

ALEXANDRE, surnommé *Ætolos*, de Pleuron en Étolie, poète tragique et élégiaque à Alexandrie sous Ptolémée II Philadelphe. Ses fragments ont été réunis par Cappellmann, 1830. (*V.* aussi Nauck, *Trag. Græc. fragm.*, p. 635.)

ALEXANDRE, rhéteur du IIe siècle, a laissé un écrit sur les *Figures*, imprimé dans Spengel, *Rhetores Græci*, t. III. (*V.* aussi Troebst, *Quæst. Hyperideæ*, 1881.)

ALEXANDRE D'ÉPHÈSE, dit *Lychnos*, historien et géographe, florissait vers 60 av. J.-C. Ses fragments ont été recueillis par Meineke, *Analecta Alexandrina*. S. Re.

ALEXANDRE POLYHISTOR. *V.* Polyhistor.

ALEXANDRE D'APHRODISIAS, en Carie, philosophe grec du IIIe siècle ap. J.-C., est regardé comme le restaurateur de la

véritable doctrine d'Aristote, qu'on avait altérée en y mêlant les préceptes des autres écoles. Contemporain de Septime Sévère, il enseigna à Alexandrie, et y forma une classe particulière d'interprètes de la philosophie d'Aristote, qui prirent de lui le nom d'Alexandrins. Il combattit la doctrine du fatalisme, comme inconciliable avec l'ordre moral. Ses principaux ouvrages ont été publiés par Orelli, 1824, et Bonitz, 1847.

V. Nourrisson, *Essai sur Al. d'Aphrodisias, suivi de la trad. du Traité du Destin*, 1870; Thurot, *Notices et Extraits des mss*, t. XXV, 1875 (Commentaire sur le *de Sensu*, d'Aristote, avec une étude sur Alexandre).

ALEXANDRE DE TRALLES, médecin qui vivait sous le règne de Justinien, né à Tralles, en Lydie; il vécut longtemps en Toscane et peut-être à Rome. C'est le médecin grec le plus estimé après Hippocrate, Galien et Arétée. Il était grand observateur, peu systématique; admirait Galien, qu'il a cependant combattu. Il était partisan de l'*expectation* en médecine, il donne néanmoins beaucoup de recettes et de formules, dont quelques-unes sont superstitieuses. Il s'élève contre l'abus de l'opium et des purgatifs violents. Son principal ouvrage est intitulé : *de Arte medicinæ*, libri XII. L'ouvrage d'Alexandre de Tralles se trouve dans *Artis medicæ principes*, édit. d'Estienne. Il a été publié, avec une traduction allemande et une introduction, par Puschmann, 1880. D—G et S. RE.

ALEXANDRE DE BERNAY ou **DE PARIS**, poète français du XIIe siècle, né à Bernay, en Normandie, a laissé plusieurs romans encore manuscrits : *Athis et Prophilias, Hélène, Brison*. Il a continué l'*Alexandriade* de Lambert-li-Cors, en vers nommés depuis *alexandrins*.

ALEXANDRE DE HALES, théologien, surnommé le *Docteur irréfragable*, m. en 1245. Né en Angleterre, il étudia à Paris, et entra en 1222 dans l'ordre des Frères mineurs. Il a laissé une *Somme de théologie*, dans laquelle il développe la doctrine scolastique; Nuremberg, 1482; Bâle, 1502. On lui attribue un *Commentaire sur la métaphysique d'Aristote*, Venise, 1575.

ALEXANDRE DE VILLEDIEU, de *Villa Dei*, né à Villedieu, en basse Normandie, a écrit, en 1209, une grammaire en vers léonins intitulée *Doctrinale puerorum*.

ALEXANDRE (NOEL), savant dominicain, né à Rouen en 1639, m. en. 1724. Zélé janséniste, il fut exilé à Châtellerault en 1709 pour avoir lutté contre la bulle *Unigenitus* et souscrit le fameux *Cas de conscience*. On lui doit une *Histoire ecclésiastique* en 24 vol., de 1676 à 1686; il y ajouta en 1689 une *Histoire de l'Ancien Testament*. Le tout a été réuni en 8 vol. in-fol., Venise, 1749. Un *Supplément* à cette histoire a paru à Venise, 1778, 2 vol. in-fol.

ALEXANDRE (DOM JACQUES), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Orléans en 1653, m. en 1734, se livra à l'étude des sciences exactes. Il est un des inventeurs des horloges à équation. Son *Traité général des horloges*, Paris, 1734, a été consulté avec fruit par Lepaute et Berthoud

ALEXANDRE (CHARLES), helléniste, né à Paris en 1797, m. en 1870, élève de l'École normale en 1814, professeur à Nancy, au collège de Saint-Louis de Paris, proviseur du collège Bourbon, inspecteur général de l'Université, entra à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1857. Il a publié : *Dictionnaire français-grec* (avec Planche et Defauconpret), 1824; *Dictionnaire grec-français*, 1830; *Oracula Sibyllina*, grec-latin, avec commentaires, 1841-1856. On lui doit aussi la partie de l'*Histoire naturelle* de Pline qui traite de la cosmologie, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire.

ALEXANDRE (ILE), dans le grand Océan austral, par 75° long. O. et 68° 45' lat. S. Découverte par les Russes en 1821.

ALEXANDRESCHATA ou **ALEXANDRIA ULTIMA**, c.-à-d. *la plus éloignée, la dernière ville* fondée par Alexandre le Grand chez les Scythes, sur l'Iaxarte, que les Grecs appelaient Tanaïs, au N.-E. de l'Asie; connue des anciens, et colonisée par des Macédoniens; auj. *Khodjend* ou *Marghinân*.

ALEXANDRETTE. *V.* ALEXANDRIE en Syrie.

ALEXANDRIE, en arabe *Iskendéryeh, Rakotis* des Pharaons, v. et port d'Égypte, ainsi appelée d'Alexandre le Grand, qui la fonda, en 331 av. J.-C., pour servir d'entrepôt entre l'Orient et l'Occident. Son corps y fut transporté par les soins de Ptolémée Ier. Lat. N., 31° 12' 53"; long. E., 27° 32' 35"; à 200 kil. du Caire, avec lequel elle communique par le canal Mahmoudiéh creusé en 1822, le Nil, et un chemin de fer construit en 1853. Elle est située sur la langue de terre qui sépare le lac *Marioul, Mareotis* des anciens, de la Méditerranée, et sur la presqu'île (anc. île *Pharos*), dont l'isthme est l'anc. môle des Ptolémées, à 3 jours de Brindisi, 5 jours de Marseille, 13 jours de Bombay. Le vieux port est à l'O., le nouveau à l'E. Les principaux monuments actuels sont le palais du vice-roi, l'arsenal maritime, le palais de Ras-et-Tin, construit par Méhémet-Ali, l'arsenal maritime dû à l'ingénieur français Cérizy, la douane, la mosquée d'Ibrahim; les ruines antiques sont les citernes, la colonne dite de Pompée, deux obélisques appelés *aiguilles de Cléopâtre*, les grottes de l'anc. Nécropole. — Entrepôt du commerce égyptien et d'une grande partie de celui de l'Arabie, de la Nubie, de l'Abyssinie, avec toute la Méditerranée, et surtout l'Angleterre. Alexandrie est desservie par les paquebots français de la Méditerranée; les paquebots du Lloyd autrichien la mettent en communication avec Trieste, Smyrne et Constantinople; les paquebots anglais de la malle des Indes y débarquent les voyageurs et les dépêches, qui sont transportés par chemin de fer à Suez. Transit considérable de marchandises, nombreux voyageurs, en destination des Indes, de la Chine et de l'Australie. L'ancienne ville, bâtie sur la langue de terre entre le lac et la mer était 6 fois plus grande que la ville actuelle, contenait 900,000 âmes, habitant le quartier Rakotis ou quartier du peuple, à l'O., et celui de Bruchion, à l'E., où s'élevaient le théâtre, le stade, la bibliothèque, le musée, etc. Le temple du Sérapéum, détruit sous Théodose, dominait toute la ville. — La prospérité d'Alexandrie se développa dès le règne des Ptolémées et continua sous la domination romaine. Elle fut l'entrepôt le plus actif du commerce, ses navires portaient à Rome les épices, les soieries, l'ivoire, les parfums, les pierres précieuses des Indes. Les Ptolémées en y fondant leur Musée ou Académie, et leur célèbre bibliothèque, en firent le centre d'une brillante civilisation. Différentes écoles de savants, de grammairiens, de poètes, de philosophes y fleurirent à partir du IIIe siècle av. J.-C. Les sciences y comptèrent Euclide, Archimède, Apollonius de Perga, Ptolémée, Ératosthène, Aristarque de Samos, Nicomaque, Hérophile, Zopyre, etc. Les principaux poètes alexandrins furent Apollonius de Rhodes, Lycophron, Aratus, Nicander, Euphorion, Callimaque, Théocrite, Philétas, Scymnus, sept tragiques, etc. La philosophie y fut un mélange des doctrines orientales avec les souvenirs de l'ancienne philosophie grecque, chez Ammonius Saccas, Plotin et Porphyre, Iamblique et Proclus, qui s'inspirèrent surtout de Pythagore, de Platon et des doctrines mystiques. C'est à Alexandrie que commença l'hérésie d'Arius, au IVe s. La science alexandrine conserva sa réputation jusqu'à l'époque des Arabes. Un instant occupée par le roi de Perse, Chosroès, en 616, Alexandrie fut prise, après 14 mois de siège, par Amrou, général du khalife Omar, en 640, mais il n'est pas vrai qu'il ait brûlé la fameuse bibliothèque. (*V.* OMAR.) La découverte d'un passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, ruina pour longtemps Alexandrie en détournant vers le S. le commerce de l'Orient. Les Français l'occupèrent de 1798 à 1801. Méhémet-Ali releva sa prospérité, y résida souvent et en fit une ville tout européenne en Égypte. Les fortifications dont il l'avait entourée ont été démolies en 1867, et remplacées par un système de forts détachés, dont l'idée première remonte au général français Friant. Les successeurs de Méhémet-Ali ont encore embelli Alexandrie. Un institut égyptien y a été créé en 1858. Cette ville a été bombardée par les Anglais, 11-12 juillet 1882. Le quartier européen a beaucoup souffert, et les magnifiques bâtiments qui entouraient la grande place Méhémet-Ali ont été presque entièrement détruits. Avant les derniers événements la pop. d'Alexandrie était de 212,000 hab., dont 47,000 européens. La valeur du commerce a été, en 1871, de 390,000,000 de fr. et le mouvement du port, en 1880, de 6,517 navires, dont 5,133 vap., jaugeant ensemble 2,592,000 tonneaux.

ALEXANDRIE (GUERRE D'), nom donné à la guerre que J. César eut à soutenir en Égypte après Pharsale, l'an 706 de Rome, 47 ans av. J.-C. Se faisant arbitre entre Cléopâtre et son frère Ptolémée Dionysos, il avait adjugé à la première le pouvoir souverain. Les habitants d'Alexandrie, soulevés par Photin et Achillas, chefs du parti de Ptolémée, assiégèrent dans un des quartiers de la ville César, qui n'avait avec lui que 4,000 hommes. Le général romain fut réduit à brûler sa flotte, pour qu'elle ne tombât pas au pouvoir des ennemis. Cet incendie communiqua le feu à la fameuse bibliothèque des Ptolémées, qui fut alors en partie détruite. César faillit perdre la vie en voulant s'emparer de l'île de Pharos : il se sauva à la nage, tenant d'une main, dit-on, le manuscrit de ses *Commentaires*. Des renforts ayant été envoyés par Mithridate de Pergame, César reprit l'avantage, et obligea les Alexandrins à capituler. Ptolémée avait péri dans le Nil; Cléopâtre resta maîtresse du trône. L'histoire de cette guerre, à la suite des *Commentaires* de César, passe pour être de son lieutenant A. Hirtius. B.

ALEXANDRIE (BIBLIOTHÈQUE, ÉCOLE D'). *V.* notre *Dictionnaire des lettres et des beaux-arts*.

ALEXANDRIE, nom de beaucoup de villes d'Asie, qu'Alexandre le Grand fonda ou qui reçurent des colonies macédoniennes, et contribuèrent à propager la civilisation grecque. Les principales étaient : ALEXANDRIE EN ARACHOSIE ou ALEXANDROPOLIS, sur l'Arachotus; peut-être *Kaboul*. — ALEXANDRIE EN ARYE OU DES ARYENS, auj. *Hérat*, sur la route des cara-

vanes vers l'Inde. — ALEXANDRIE EN BACTRIANE, auj. *Khoulm*, près de l'anc. *Bactra*. — ALEXANDRIE EN CARMANIE, auj. *Kerman*. — ALEXANDRIE DU CAUCASE, *ad Caucasum*, auj. *Kandahar*. — ALEXANDRIE DE MARGIANE, en deçà de l'Oxus, plus tard *Antioche*, auj. *Merou*. — ALEXANDRIE DE L'OXUS, *Oxiana*, auj. *Karschi*. — ALEXANDRIE DE SUSIANE, plus tard *Antioche*, puis *Charax*, près de l'embouchure du Tigre. — ALEXANDRIE EN SYRIE, *Alexandria minor*, auj. *Alexandrette* ou *Skanderoun*, ville de l'empire ottoman, en Syrie, qui sert de port à Alep. — ALEXANDRIE DE TROADE, au S. d'Ilium, sur la côte occidentale de l'Asie Mineure, en ruines auj., près d'Eskistambul.

ALEXANDRIE DE LA PAILLE, en italien *Alexandria della paglia*, v. forte du roy. d'Italie, chef-l. de la province du même nom. 30,761 hab. (62,464, avec la banlieue), sur le Tanaro; évêché, académie des *Immobili*, fondée en 1562; belle cathédrale. Place forte construite à la hâte, en bois et en chaume (d'où son nom), au XII^{e} siècle, par les habitants de Crémone et de Milan contre Frédéric Barberousse. Le pape Alexandre III l'érigea en évêché, et lui donna son nom. Défendu par une forte citadelle, elle domine les deux rivières du Tanaro et de la Bormida et commande le passage du Pô. Assiégée et prise plusieurs fois par les ducs de Milan, les Impériaux, et les Français; Bonaparte y conclut, après Marengo, un armistice avec le général Mélas, 15 juin 1800. Alexandrie devint le ch.-l. du dép. de Marengo; on l'entoura de nouvelles fortifications, détruites en 1815, relevées en 1856 et qui vont recevoir un développement considérable (1884).

ALEXANDRIE (PROVINCE D'), division du roy. d'Italie, formée d'une partie du Piémont et du Montferrat. Superf., 5,054 kil. carrés; pop., 683,361 habit. Couverte par les ramifications de l'Apennin dites *Collines de Montferrat*, au N. par le Pô, et coupée par ses nombreux affluents (la Bormida, le Tanaro, la Stura). Commerce de vins; sériciculture. La province a six arr. C. P.

ALEXANDROPOL ou **GOUMRI**, forteresse de la Russie, dans la Transcaucasie (province de Géorgie), sur la frontière turque. Elle est située sur un rocher, et renferme de nombreux approvisionnements de guerre. 20,600 hab.

ALEXANDROS, c.-à-d. *qui secourt les hommes*, surnom de Junon. Il y avait à Sicyone un temple à Héra-Alexandros, construit par Adraste.

ALEXANDROVSK, v. de la Russie d'Europe sur le Dniéper, dans le gvt d'Iékatérinoslav; 4,601 hab.; bâtie autour d'un vieux fort. Entrepôt de commerce; navigation active pour le transport des produits allant vers la mer Noire.

ALEXANDROVSK, v. de l'empire russe (Sibérie orient.), fondée en 1856 dans la baie de Castries, à 20 kil. du coude que forme l'Amour auprès du lac Kisi.

ALEXANOR, petit-fils d'Esculape et fils de Machaon, était révéré à Titane, en Sicyonie, où on lui sacrifiait après le coucher du soleil.

ALEXÉTOR ou **ALEXÉTER**, c.-à-d. *sauveur*, surnom de Jupiter.

ALEXICACOS, c.-à-d. *qui détourne le mal*, surnom de Jupiter et d'Apollon.

ALEXINATZ, v. près de la Morava bulgare, roy. de Serbie; 3,000 hab.; 66,426 dans l'arrondissement.

ALEXIS DE THURIUM, m. vers 290 av. J.-C., poète de la comédie moyenne, contemporain de Denys le Jeune et de Timoléon, avait composé 245 comédies, dont il ne reste que des fragments rassemblés par Hirschig, 1840, et Meineke, *Fragm. comic. græc.*, coll. Didot. P—T et S. RE.

ALEXIS (SAINT), né vers le milieu du IV^{e} siècle, d'une famille noble de Rome, s'enfuit de chez ses parents et passa sa vie dans la solitude et la pauvreté. Fête, le 17 juillet.

ALEXIS I^{er} COMNÈNE, empereur de Constantinople, 1081-1118. Neveu de l'empereur Isaac Comnène par Jean son père. La jalousie de Nicéphore Botoniate l'excita à la révolte. Il trouva l'empire sur le penchant de sa ruine, fut sauvé par la mort de Robert Guiscard, 1085, extermina les Petschénègues, après une guerre de 6 ans, 1085-1091. Il écrivit à Urbain II pour solliciter les secours de l'Occident, servit mal les croisés, mais profita de leurs succès pour reprendre aux Turcs Nicée et la partie occidentale de l'Asie Mineure. Son histoire a été écrite par sa fille Anne Comnène. (*V. ce nom.*) S.

ALEXIS II COMNÈNE, empereur de Constantinople, 1180-1183. Il avait 11 ans lorsqu'il succéda à son père Manuel. Son élévation était l'œuvre de son cousin Andronic Comnène, qui finit par l'étrangler. S.

ALEXIS III, *l'Ange*, empereur de Constantinople, 1195-1203, m. en 1210, avait renversé son frère Isaac l'Ange; mais fut plus indigne encore. Les croisés, conduits par son neveu Alexis, l'obligèrent de fuir de Constantinople. Le trône fut restitué à Isaac II, 1203. Alexis III finit par tomber entre les mains de son gendre Théodore Lascaris, qui l'enferma dans un monastère. S.

ALEXIS IV, *le Jeune*, empereur de Constantinople, 1203-1204. Il décida les croisés qui étaient devant Zara à entreprendre la délivrance de son père, Isaac II, aveuglé et retenu captif par son frère, Alexis III. Mais, lorsque Isaac eut été rétabli et couronné avec son fils, celui-ci, placé entre la jalousie de son père, les exigences des croisés et les mécontentements de ses sujets, fut étranglé par Alexis V Murzuphle. S.

ALEXIS V DUCAS, surnommé *Murzuphle* (dont les sourcils se joignent). Empereur de Constantinople, 1204, il profita des embarras d'Alexis IV pour le détrôner. Il l'étrangla, mais ne put défendre sa capitale contre les Français et les Vénitiens confédérés. Alexis V s'enfuit et alla retrouver Alexis III, qui lui fit crever les yeux. Livré à Baudouin, premier empereur latin, il fut précipité du haut de la colonne de Théodose, 1204. C.

ALEXIS I^{er} COMNÈNE, dit *le Grand*, empereur de Trébizonde. (*V.* TRÉBIZONDE.)

ALEXIS MIKAILOWITCH, tzar de Moscovie, né en 1629, m. en 1676, succéda à son père Michel, en 1645. Son règne fut troublé par des séditions intestines et par des guerres étrangères. Il vainquit les Cosaques et soutint contre la Pologne une longue guerre terminée par une paix qui lui assura Smolensk, la Kiovie et l'Ukraine. La guerre contre la Suède fut moins heureuse. Le sultan Mahomet IV ayant envahi la Pologne, Alexis secourut ce royaume, et remporta, avec Jean Sobieski, la victoire de Choczim sur les Turcs, 1674. Il promulgua le premier code russe *Oulojénié*, établit des manufactures de toile et de soie, fonda plusieurs villes et embellit Moscou. Il avait formé le projet d'avoir des flottes sur la mer Noire et la mer Caspienne. Il fut le père de Pierre I^{er}. PL.

ALEXIS PÉTROVITCH, fils de Pierre le Grand, né en 1690, m. en 1718, se montra opposé aux innovations de son père, qui l'obligea à épouser Charlotte de Wolfenbuttel, en 1711. Le tzar, ayant reçu la nouvelle d'un complot tramé contre lui par le prince héréditaire, le condamna à mort, avec les autres conjurés, mais le gracia ensuite. Alexis mourut dans sa prison, et l'on accusa son père de l'avoir empoisonné. PL.

ALEXISBAD, vge du duché d'Anhalt, dans la vallée de Selke, célèbre par ses sources ferrugineuses. Bains établis en 1811. Près de là est le Mægdesprung, forge très considérable.

ALFANI (ORAZIO DI PARIS), peintre italien, de l'école romaine, né à Pérouse v. 1510, m. en 1583; élève de son père, Domenico di Paris Alfani, condisciple et ami du Pérugin. Orazio imita souvent avec bonheur la manière de Raphaël. Le musée de Paris possède de lui un *Mariage mystique de Ste Catherine d'Alexandrie*. B.

ALFAQUINS, imans qui restèrent cachés en Espagne après l'expulsion de leurs compatriotes, et que l'on accusa d'attirer les chrétiens dans l'islamisme.

ALFARABI (ABOU-NASR-MOHAMMED-IBN-IARKANI), philosophe arabe né à Farab (Transoxiane), m. v. 950. Il se rendit à Bagdad, où il s'appliqua aux études philosophiques, vint à Alep, puis à Damas. Il vécut quelque temps à la cour du sultan de cette ville Seïf Eddoula. Il fut le maître d'Avicenne, commenta Aristote, et écrivit des traités estimés sur les principes de la nature, l'essence de l'âme, la logique et la musique. Son ouvrage le plus célèbre est une *Encyclopédie des sciences* (*Ihsa-el-olum*). La bibliothèque de l'Escurial conserve de lui un *Traité de musique*. Les originaux de ses ouvrages semblent perdus pour la plupart; mais il s'en trouve des versions hébraïques dans plusieurs bibliothèques. D.

ALFARO Y GOMEZ (JEAN DE), peintre espagnol, né à Cordoue en 1640, m. en 1680. Il étudia dans sa ville natale, sous la direction d'Antonio del Castillo, puis à Madrid, sous celle de Velasquez. Il a fait des tableaux d'histoire et des portraits; ses petites effigies à l'huile sont très estimées. Ce fut lui qui exécuta l'image de Calderon de la Barca, sur le tombeau du poète à Cordoue. Le manque d'imagination ou la paresse lui fit contracter la singulière habitude de copier des gravures au lieu d'inventer. Il était savant et poète. A. M.

ALFERGANI (MOHAMMED-BEN-KETYR) ou **ALFRAGAN**, astronome arabe, surnommé *Hacib*, c.-à-d. calculateur, né à Ferganah en Sogdiane, m. en 820, prit part à la revision des *Tables astronomiques* de Ptolémée, ordonnée par le khalife Al-Mamoun. Il a laissé un *Livre des mouvements célestes et de la science des étoiles*, trad. en latin par Golius, 1669; un traité sur l'astrolabe, et un autre sur l'horloge solaire.

ALFES ou **ELFES**, génies de la mythologie scandinave. Il y avait ceux de la lumière, ceux des ténèbres, etc.

ALFIDENA, anc. *Aufidena*, brg du roy. d'Italie (Abruzze ultérieure 2^{e}), près de Sulmone. Le consul Fulvius l'enleva aux Samnites l'an 451 de Rome, 299 av. J.-C.

ALFIERI (VICTOR, COMTE), poète tragique italien, né en 1749, à Asti, m. en 1803, appartenait à une famille noble et riche. Orphelin dès l'enfance, il entra au collège de Turin, 1758, où son éducation fut négligée, et commença l'étude du droit,

1763. Il visita l'Italie, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, les États scandinaves et l'Espagne. Il avait 26 ans, lorsque le désir de plaire à la comtesse d'Albany, femme du dernier des Stuarts, lui inspira du goût pour les lettres. Son ardeur au travail fut incroyable; il recommença toutes ses études. Plusieurs tragédies et des ouvrages en prose lui firent une grande renommée. La comtesse d'Albany devint veuve en 1788, il l'épousa et retourna en France, pour faire imprimer ses œuvres. La révolution du 10 août 1792 l'effraya, et il se réfugia à Florence où il mourut. Sa veuve fit faire une édition complète de ses œuvres en 35 vol. in-4°, Pise, 1805-1815. La *Vie d'Alfieri*, écrite par lui-même, a été publiée en français, ainsi que son *Traité de la tyrannie* et une partie de ses tragédies. Alfieri avait un cactère fier, impatient de toute gêne et de tout repos, un instinct d'indépendance qui lui faisait haïr la servitude et le despotisme. Ces dispositions, il les porta dans ses pièces. Il conçut un système dramatique contraire à celui de Métastase qu'il trouvait trop efféminé; il voulut rendre à la tragédie cette dignité que lui avaient donnée les Grecs et la consacrer aux intérêts de son siècle et de son pays. Imitateur, quoi qu'il dise, du théâtre français, il se soumet à la législation classique la plus rigoureuse. Simple à l'excès dans ses constructions, il admet peu les coups de scène, les surprises, les reconnaissances; éloquent et nerveux dans les passions fortes, parlant rarement au cœur, et plus orateur que poète, il proscrit les personnages subalternes, les amoureux inutiles, les confidents oiseux: l'action devient plus serrée, mais il y a plus de sécheresse et de raideur, et les monologues se multiplient. Le dialogue est rapide et précis, le style mâle et sans ornements, le rythme grave et sévère, la diction parfois dure et d'un laconisme prétentieux. Outre 21 tragédies, on a d'Alfieri: 6 comédies, où il met en scène son système de politique; 5 odes sur la liberté de l'Amérique; plus de 200 sonnets; quelques satires médiocres; *l'Étrurie vengée*, poème épique en 4 chants, dont le héros est Laurent de Médicis; plusieurs traductions d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane, de Virgile, de Salluste; divers discours et traités en prose, qui rappellent de loin Machiavel. B.

ALFORD, vge d'Écosse, sur la rive dr. du Don. Victoire de Montrose sur les *Covenanters*, 1645; pop., 1,396 habitants.

ALFORT, vge du dép. de la Seine, sur la rive g. de la Marne. École nationale vétérinaire fondée en 1766; bergerie de moutons mérinos, et jardin botanique; 1,015 hab.

ALFOUROUS, peuplades sauvages, de race incertaine, qui habitent les îles malaises, surtout Célèbes et les Moluques.

ALFRED *le Grand*, roi des Anglo-Saxons, 871-901. Né en 849 dans le Berkshire et petit-fils d'Egbert, il reçut une éducation soignée, visita la France et Rome et traita, dit-on, ses sujets avec dédain. Attaqué par les Danois, il ne fut pas secouru des siens et dut fuir. Il vécut quelque temps chez un pâtre. Cependant le joug danois se faisant détester des Anglo-Saxons, il se déguisa en barde, pénétra avec une harpe dans le camp des Danois, et examina leurs forces et leurs dispositions. Au retour, il convoqua ses amis à la Pierre d'Egbert, battit les Danois à Éthandun, 878, et reprit Londres. Il divisa le pays des Anglo-Saxons en comtés, districts et cantons; leur donna un code de lois civiles, des lois pénales, des institutions chrétiennes. Lui-même traduisit en anglo-saxon l'*Histoire ecclésiastique* de Bède, l'*Histoire* de Paul Orose, le livre de Boèce, *de la Consolation philosophique*, et quelques psaumes. Son *Testament* a été imprimé dans sa *Vie* par Asser.

V. *Vie d'Alfred*, par de Stolberg, trad. de l'allem. par W. Duckett; par M. G. Guizot, 1856. M.

ALGAJOLA, vge (Corse), au fond d'un petit golfe, arr. de Calvi. Vins, granits.

ALGARDE (ALESSANDRO **ALGARDI,** DIT L'), sculpteur et architecte, né à Bologne en 1593, m. en 1654, reçut les conseils de Louis Carrache, fut l'ami de l'Albane, mais imita surtout le Bernin. Ses principales statues sont *Attila, Léon XI* dans le Vatican, *St Philippe de Néri* dans l'église Sainte-Marie in Vallicella, et la statue colossale d'*Innocent X* au musée du Capitole. Il a construit à Rome la façade de Saint-Ignace, le maître-autel de Saint-Nicolas de Tolentin, et la villa Pamphili. Les ouvrages de l'Algarde sont soignés et finis; il a donné au marbre la souplesse de la chair et de l'étoffe; mais il recherche trop l'effet. Son meilleur ouvrage est *St Léon défendant à Attila de s'approcher de Rome*, bas-relief sous l'autel de Léon le Grand à Saint-Pierre. B.

ALGAROTTI (LE COMTE FRANÇOIS), littérateur italien, né à Venise en 1712, m. en 1764, étudia à Rome, à Venise, à Bologne, sous Eustache Manfredi et François Zanotti. Il fit des progrès rapides dans les mathématiques, l'astronomie, la philosophie, la physique, l'anatomie, et acquit autant de connaissances que de goût dans les arts. Fêté à Paris et à Londres par les savants, conseiller de l'électeur de Saxe roi de Pologne, Auguste III, il fut l'ami et le chambellan de Frédéric II. Ses œuvres ont été réunies en 17 vol. Venise, 1791-1794. On y remarque: *Le Newtonianisme des dames*, mal trad. en français, par Duperron de Castera, 1752; *Voyages en Russie*; *Essai sur la peinture*, trad. par Pingeron, 1769; des *Poésies* qui manquent d'inspiration, mais non d'éclat ni d'esprit. B.

ALGARVE, anc. prov. du Portugal, au S., auj. district de *Faro*. Superf., 4,834 kil. carrés; pop., 204,037 hab. Sol montagneux, peu fertile, vins estimés; ch.-l. Faro. — Soumise aux Arabes depuis le VIIIe siècle, l'Algarve ne passa sous la domination portugaise que sous Alphonse III, 1249-1253. L'intervention d'Alphonse X de Castille, 1253, lui en enleva une partie, et il la recouvra en 1264.

ALGER, v. du N. de l'Afrique, probablement Icosium des Romains, cap. de l'Algérie, port sur la Méditerranée, à 1,557 kil. de Paris, 767 S.-S.-E. de Marseille (trajet en 28 heures). Lat. N. 36° 47', long. E. 0° 44'. Située sur le penchant N. d'une colline de 118 mètres séparée de la mer par un étroit rivage qui fait partie du petit massif côtier du Sahel, derrière lequel se développe la plaine de la Métidja. La ville s'étend en amphithéâtre et en formant un triangle dont la base est la mer et dont le sommet est la citadelle ou Kasbah, dominée elle-même par le fort l'Empereur. La ville basse, tout européenne, renferme deux squares et de beaux quartiers neufs; le boulevard de la République, construit en terrasse sur la mer, forme une magnifique promenade d'où la vue s'étend sur toute la baie et jusqu'au Djurjura; la ville haute conserve ses rues étroites et tortueuses, ses maisons arabes avec leurs toits en terrasses, leurs murs blanchis à la chaux vive et leurs étroites fenêtres hermétiquement grillées. Port de 100 hectares, défendu par des jetées et pourvu de bassins de radoub. Une petite tribu berbère, les Beni-Mezrann, s'étant établie sur l'emplacement de l'ancien Icosium et sur les îlots voisins, la nouvelle ville reçut le nom de Djezaïr beni-Mezranna, c'est-à-dire les îlots des Beni-Mezrann, plus tard celui d'El-Djezaïr, d'où l'on a fait l'espagnol Argel, l'anglais Algiers, le français Alger. Alger est la résidence du gouverneur général de l'Algérie, chef-lieu du 19e corps d'armée et d'une division militaire, archevêché, cour d'appel pour l'Algérie et la Tunisie, tribunal de 1re instance, tribunal et chambre de commerce; académie universitaire; il y existe une banque avec succursales dans les principales villes et plusieurs autres établissements de crédit. Églises, mosquées, temples protestants et israélites. Écoles supérieures de médecine et de pharmacie, de droit, des lettres, des sciences; lycée, école secondaire de jeunes filles, nombreuses écoles primaires; bibliothèque-musée, nombreux journaux, grand théâtre; maisons de campagne dans les environs à Mustapha-inférieur et supérieur, à El-Biar, à Saint-Eugène; faubourgs industriels de Bab el-Oued, de l'Agha, de Mustapha-inférieur. Chemin de fer sur Oran, chemin de fer de l'Est algérien devant se prolonger sur Tizi-Ouzou et sur Constantine. Alger est un des principaux entrepôts du commerce et de la navigation de l'Algérie. Population en 1881, 71,000 habitants: 34,000 Français et israélites naturalisés, 21,500 étrangers européens et 15,500 indigènes musulmans; avec les communes adjacentes de Mustapha et de Saint-Eugène, qui peuvent être considérées comme de véritables faubourgs, l'agglomération algérienne compte environ 100,000 habitants. Distances: d'Alger à Aumale, 128 kil.; à Blida, 50; à Cherchell, 83; à Dellys, 66; à Médéa, 90; à Miliana, 118; à Orléansville, 210. (*V.* ALGÉRIE.) W—L.

ALGER (PROVINCE D') au centre de l'Algérie, entre celle d'Oran à l'O. et de Constantine à l'E. Superficie, 105,221 kil. carrés. Elle se divise en territoire civil ou département d'Alger, chef-lieu Alger; s.-préfectures: Tizi-Ouzou, Médéa, Miliana et Orléansville; et en territoire militaire ou division d'Alger, chefs-lieux de subdivisions: Aumale, Dellys, Médéa, Orléansville. Elle compte 76 communes de plein exercice et 25 communes mixtes. Population en 1881: 1,251,672, hab., dont 98,807 Français, 11,582 israélites naturalisés, 59,127 étrangers européens, 1,082,156 indigènes musulmans. W—L.

ALGÉRIE, colonie française et depuis 1848 territoire français de l'Afrique septentrionale, entre la régence de Tunis à l'E., l'empire du Maroc à l'O., le Sahara au S. et la Méditerranée au N.; à 568 kil. de la France par Port-Vendres et 760 par Marseille; à 200 de l'Espagne, 400 du détroit de Gibraltar et 710 de l'Italie; entre 4° 35' long. O. et 6° 17' long. E. Elle a du N. au S. 660 kil. et de l'E. à l'O. 1,000. Superf., environ 320,000 kil. carrés (sans le Sahara algérien), les 3/5 de celle de la France et 1,100 kil. de côtes. Dans le trajet de ses divers ports au continent européen, elle est à 320 kil. des îles Baléares, 300 de la Sardaigne, 760 de la Corse, 530 de la Sicile et 655 de Malte. — Ch.-lieu Alger. — L'Algérie est traversée par le système montagneux de l'Atlas, qui a ses points culminants au mont Chellia, 2,312 m., dans la chaîne de l'Aurès et au Lella Khedidja, 2,308 m., dans le Djurjura. La côte forme de l'O. à

l'E. les caps Figalo, Falcon, Ferrat, Carbon, Iv, Ténès, Caxine, Matifou, Bugiarone, de Fer, Rosa et Roux ; et les baies d'Oran, d'Arzeu, d'Alger, de Bougie, de Stora et de Bône. Les principaux cours d'eau sont de l'O. à l'E. : la Tafna, le Chélif, l'Harach, l'Isser, le Sébaou, le Sahel, l'Oued el-Kebir ou Rummel, la Seybouse, la Medjerda qui a presque tout son cours en Tunisie. — Climat très varié suivant les régions, mais en général assez salubre; la chaleur sèche domine surtout, quand souffle le siroco qui vient du Sahara. Le sol est fertile lorsque les pluies ne manquent pas ou que les irrigations sont possibles. Les principales productions sont : dans le nord, les céréales, la vigne, l'olivier, les légumes, les graines oléagineuses, le lin, la soie, le tabac; dans le sud, le palmier-dattier; on élève des chevaux, des ânes, des mulets, des bœufs, surtout des chameaux, des moutons et des chèvres. Forêts (2,360,000 hectares) donnant du bois pour constructions navales, menuiserie, ébénisterie et chauffage. Les côtes fournissent une pêche abondante et vers l'E. du corail. Le sol contient du fer en quantité, du plomb, du cuivre et de nombreuses sources thermales. 3 divisions naturelles s'y présentent : 1° le Tell, au N., région accidentée de plaines et de montagnes; 2° les hauts plateaux au milieu; 3° le Sahara versant S., sur la limite du grand désert.

Le territoire qui forme maintenant l'Algérie comprenait, sous la domination romaine, les provinces de Numidie, à l'E., de Mauritanie Césarienne et Sitifienne, à l'O., entre la Mauritanie Tingitane (Maroc) et la province d'Afrique proprement dite, où se trouvait Carthage (régence de Tunis); l'agriculture et la civilisation y prospéraient. Les Vandales l'occupèrent au milieu du v^e siècle; l'empire grec s'en empara en 534; les Arabes en firent la conquête dès la fin du VII^e siècle, mais ils n'y émigrèrent en masse qu'au XI^e siècle. Des révolutions fréquentes, des guerres dynastiques ou religieuses agitèrent alors toute l'Afrique septentrionale; les Aghlebites ou Aglabites, furent renversés par les Fathimites; les Almoravides, puis les Almohades formèrent un grand empire qui se démembra bientôt. Au commencement du XVI^e siècle, Ferdinand le Catholique et Ximénès, vainqueurs de l'islamisme en Espagne, voulurent le poursuivre en Afrique. Ils prirent en 1509 Oran et Bougie et établirent une garnison dans le port d'Alger. En 1514, le corsaire turc Aroudj Barberousse vint aider les Algériens contre les Espagnols; il se rendit maître d'Alger; son frère Khair-ed-din lui succéda; il enleva le fort espagnol du Penon et fit construire avec les matériaux provenant de la démolition la digue qui rattache l'îlot à Alger. Il fit hommage au sultan Sélim I^{er} et organisa d'une manière formidable la piraterie barbaresque, qui s'étendit bientôt à tout le littoral. En 1541, Charles-Quint en personne échoua devant Alger. L'Espagne n'occupa bientôt plus qu'Oran. Les excès des soldats turcs formant le corps des janissaires (*odjak*) qui remplacèrent le pacha par un *dey* (ou plutôt un *bey*) qu'ils nommaient eux-mêmes ne ralentirent pas les progrès de la piraterie. Chaque année des milliers d'esclaves étaient amenés à Alger; parmi eux Cervantès, St Vincent de Paul, Regnard. Louis XIV fit bombarder Alger le 25 juillet 1682, le 28 juin 1683 et le 26 juin 1687. Les attaques des flottes anglaise et hollandaise, en 1655, 1669 et 1670, ne servirent pas davantage; les Anglais conclurent même un traité avec le dey en 1662. Dès le commencement du XVIII^e siècle, le dey Baba-Ali s'était rendu indépendant de la Porte. L'Espagne reprit en 1732 Oran et l'occupa jusqu'en 1791. Une dernière expédition espagnole eut lieu en 1775. En 1815, les États-Unis envoyèrent une escadre contre Alger; en 1816, la flotte anglo-hollandaise de lord Exmouth procéda à un bombardement. Mais les pirateries continuèrent. En 1827, le consul français Deval ayant été insulté par le dey, Alger fut mis en état de blocus; le 14 juin 1830, une flotte, conduite par l'amiral Duperré, débarqua à Sidi-Ferruch une armée commandée par le maréchal de Bourmont; le 5 juillet, le dey capitula, et les troupes françaises firent leur entrée dans Alger.

Alors commença la domination française en Algérie. Les généraux Clausel, Berthezène, 1831, Savary, Voirol y commandèrent d'abord, prirent Oran, Bône, Bougie, et luttèrent contre les Arabes et les Kabyles. Dès 1834, l'Algérie reçut un gouverneur général. Ce poste fut occupé par Drouet d'Erlon du 28 sep. 1834 au 10 août 1835, le maréchal Clausel jusqu'en février 1837; le général Damrémont tué devant Constantine, 13 octobre 1837; le maréchal Valée jusqu'au 22 février 1841, le général depuis maréchal Bugeaud jusqu'en mai 1847, le duc d'Aumale, le général Cavaignac en févr. 1848, le général Changarnier en mai, le général Charon en septembre. Dès 1831, Abd-el-Kader s'était mis à la tête de la résistance dans l'ouest. Le traité de la Tafna, 30 mai 1837, le reconnut comme maître de l'ouest, du sud et du centre, à l'exception des villes d'Oran, d'Arzeu, de Mostaganem, de Mazagran, d'Alger avec Blida et Coléa, le Sahel et la Métidja. Il en profita pour organiser ses forces. La prise de Constantine, 3 avril 1837, avait entraîné la soumission de presque toute la province; mais, à la suite de l'expédition des Portes de fer exécutée par le maréchal Valée et le duc d'Orléans, Abd-el-Kader rompit la paix de la Tafna et saccagea la Métidja. Les Français étaient réduits à une défensive pénible, malgré de brillants épisodes comme celui de Mazagran (*V. ce mot*), quand l'arrivée du général Bugeaud changea la face des choses. Il poursuivit l'émir avec vigueur, obligea les tribus à se détacher de sa cause, lui enleva l'une après l'autre toutes ses places. Après la perte de sa Smala prise par le duc d'Aumale, Abd-el-Kader se réfugie au Maroc et l'entraîne à la guerre. Mais Bugeaud bat les Marocains à Isly, 14 août 1844, pendant que le prince de Joinville bombarde Tanger, 6 août, et Mogador, 10 août. Après plusieurs tentatives inutiles pour soulever encore l'Algérie, Abd-el-Kader, chassé du Maroc, se rend, déc. 1847. (*V.* ABD-EL-KADER.) La prise de Zaatcha, nov. 1849, celle de Laghouat, déc. 1852, suivies de la défaite du chérif d'Ouargla, 1853, et de l'occupation de Tuggurt, 1854, assurèrent la soumission du Sahara; la Kabylie fut également conquise après l'expédition de 1857, dirigée par le maréchal Randon. Les expéditions qui ont eu lieu depuis avaient pour but, comme celle de Beni-Snassen en 1859 et celle de l'Oued Guir en 1870, de pacifier la frontière du Maroc; ou bien elles ont été nécessitées en 1864, en 1871 et en 1881 par des insurrections presque toujours partielles.

Sous la domination turque, l'Algérie, gouvernée par un dey, formait 4 provinces, Alger, Titteri (au sud d'Alger), Oran et Constantine, les 3 dernières administrées par des beys. En 1843, elle fut partagée en 3 provinces, dans chacune desquelles un département fut organisé en 1848. La province comprenait un territoire civil sous l'autorité d'un préfet et un territoire militaire sous l'autorité du général commandant la division. Le territoire civil a été considérablement accru dans ces dernières années. Après l'essai d'un ministère de l'Algérie et des colonies tenté en 1858, on rétablit en 1860 le gouvernement général, qui fut successivement exercé par le maréchal Pélissier, 1860-64, par le maréchal Mac-Mahon, 1864-1870, par M. du Bouzet et M. Alexis Lambert avec le titre de commissaire extraordinaire, par l'amiral de Gueydon de 1871 à 1873, par le général Chanzy de 1873 à 1879, par M. Albert Grévy de 1879 à 1881, et par M. Tirman depuis 1881. Le gouverneur préside à l'administration civile et militaire. Le département ou territoire civil, administré par un préfet assisté d'un conseil général électif, se partage en arrondissements dirigés par des sous-préfets; l'arrondissement se divise en communes de plein exercice et en communes mixtes; la commune de plein exercice est celle où la population européenne est assez nombreuse pour former un groupe municipal, elle nomme son maire et son conseil municipal; la commune mixte en général assez vaste ne comprend guère que des habitants indigènes, elle est régie par un administrateur et une commission municipale nommés par l'autorité supérieure. Le territoire militaire ou de commandement se partage en subdivisions, comprenant elles-mêmes des cercles; chaque cercle forme en même temps une commune indigène. Le général de division au chef-lieu, les généraux de brigade dans les subdivisions, les commandants supérieurs dans les cercles dirigent l'administration avec le concours des bureaux arabes. Ces bureaux, composés d'officiers, sont chargés de mettre le commandement en rapport avec les chefs indigènes *bach-aghas* ou *khalifas, aghas, caids, cheiks* placés à la tête des groupes de tribus, des tribus et des *ferkas* ou fractions. En territoire civil, les anciens chefs sont mêlés à l'administration des communes mixtes en qualité d'adjoints indigènes. La justice est rendue par des juges de paix à compétence étendue, par des tribunaux de 1^{re} instance, par des cours d'assises et par la cour d'appel résidant à Alger. Les indigènes peuvent recourir à la juridiction des magistrats musulmans ou cadis avec droit d'appel devant la cour d'Alger. La colonisation, commencée par l'initiative privée au début même de la conquête, poursuivie avec beaucoup de tâtonnements par les divers gouverneurs, a reçu surtout une vive impulsion en 1848 où 42 villages furent créés, en 1851 où l'on en établit 12 autres et, après une longue interruption, dans la période de 1871 à 1879 où 198 villages ou hameaux ont été, soit créés, soit agrandis, et où 30,000 nouveaux habitants ont été installés. La population était, en 1881, de 3,310,412 habitants : 233,939 Français, 35,665 israélites naturalisés depuis 1870, 189,944 étrangers surtout Espagnols, Italiens, Maltais; 2,850,866 indigènes musulmans. L'Algérie a actuellement pour principales ressources la culture des céréales, celle des légumes verts (primeurs), de l'olivier, de l'oranger, celle de la vigne, qui prend chaque jour une plus grande extension; l'élevage des moutons fait surtout par les indigènes, l'exploitation des mines de fer, dont les principales sont celles de Mokta-el-Hadid, près de Bône, et de Beni-Saf, à l'O. d'Oran, des mines de cuivre, de plomb, etc., celles des carrières de marbre, des chênes-lièges dans les forêts, de l'alfa, qui croît spontanément sur les pla-

teaux et que l'industrie emploie pour la fabrication du papier. Le mouvement de la navigation était en 1879 de 334,369 tonnes; celui du commerce extérieur était en 1882, de 571 millions, dont 150 pour l'exportation, 411 pour l'importation. Les principaux articles d'exportation sont les céréales, les minerais, les bestiaux sur pied, les peaux, les laines, les alfas, les tabacs, les huiles, les vins. La plus grande partie des échanges se fait avec la France. L'Algérie possède un réseau de chemins de fer encore incomplet, mais qui compte déjà 1,571 kilomètres. Il est partagé entre les compagnies de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Ouest algérien, franco-algérienne, de l'Est algérien et de Bône à Guelma. Une ligne de 421 kil. va d'Alger à Oran, en passant par Maison-Carrée (embranch. à l'E. sur l'Alma et Ménerville, 54 kil.), Boufarik, Blidah, le col de Mouzaïa, El Affroun, Affreville, Orléansville et la vallée du Chélif, Relizanne, Perrégaux, Saint-Denis-du-Sig, Sainte-Barbe-du-Tlélat (embranch. au S. vers Sidi-Bel-Abbès et Sidi-Ali-ben-Youb, 83 kil.). Une autre, partant du port d'Arzeu, coupe la précédente à Perrégaux, et monte vers le S. par Tizi-Mascara et Franchetti jusqu'au plateau de Saïda, qui produit l'alfa; de là à Aïn-el-Hadjar, Kralfallah, El-Kreider, El-Biod et Méchéria, en passant au milieu des chotts, 352 kil. — De Philippeville, sur la Méditerranée, une ligne monte à Constantine, par le col des Oliviers, 87 kil. Les sections suivantes de la ligne d'Alger à Tunis sont en exploitation : El-Achir à Sétif, Saint-Donat, El-Guerrah, Kroub et Constantine, 238 kil., avec un embranch. de El-Guerrah à Batna, 81 kil.; de Kroub à Oued-Zenati, Hamman-Meskoutine, Guelma, Duvivier et Soukaras, 200 kil., d'où la ligne doit être reliée à celle qui joint Ghardimaou (frontière tunisienne) à Tunis. La ligne de Duvivier à Bône, 55 kil., suit la vallée de la Seybouse. Elle est rattachée à la métropole par deux lignes télégraphiques partant l'une d'Alger, l'autre de Bône et aboutissant toutes deux à Marseille. Des services réguliers de paquebots partant de Marseille et de Port-Vendres viennent aboutir à Alger, à Oran, à Philippeville et à Bône et relient entre eux les ports principaux. W—L.

ALGESIRAS, anc. *Julia transducta*, ville d'Espagne (prov. de Cadix), bon port fortifié sur le détroit de Gibraltar; 5,000 hab. Alphonse XI de Castille la prit aux Maures en 1344, après un siège de 19 mois, où les Maures employèrent le canon, encore inconnu de l'Europe. Ruines de fortifications romaines et arabes. Victoire navale des Français sur les Anglais en 1801.

ALGEZIRAH ou **AL-DJEZIREH**, anc. Mésopotamie (*V. ce mot*), contrée de la Turquie d'Asie, entre l'Euphrate et le Tigre. Villes principales Bagdad, Mossoul, Bassora, etc.

ALGHERO, v. forte de Sardaigne; port pour les petits bâtiments sur la côte O., prov. de Sassari; 8,769 hab.; cathédrale et belles grottes à stalactites dites de Neptune.

ALGIDE, *Algidus* ou *Algidum*, petite ville forte des Èques, dans l'ancien Latium, sur une des montagnes de ce nom, auj. ruinée. Près de la ville actuelle de Cava. M.

ALGIDE (Mont), chaîne de montagnes de l'ancien Latium, depuis Tusculum et Vélitres jusqu'à Préneste; escarpée, mais bien boisée et riche en pâturages; sanctuaire primitif du culte de Diane.

ALGOA (Baie d'), sur la côte S.-E. de l'Afrique au N.-E. du cap de Bonne-Espérance.

ALGONQUINS, peuple indien ou Peau-Rouge de l'Amérique septentrionale. Jadis puissant, auj. presque anéanti; il n'en reste que quelques tribus (Saulteux, Micmacs Montagnais) au Canada, et sur les frontières N.-O. des États-Unis, où ce peuple est souvent en guerre avec les Sioux. C. P.

ALGUAZIL, *al-ghazil*, l'archer, l'huissier, en arabe, agent inférieur de la justice en Espagne. On désignait aussi au moyen âge sous ce nom une sorte de grand prévôt du palais, et le nom d'*alguazil-mayor* est resté attaché comme désignation honorifique à certaines charges judiciaires. R.

AL-HAKEM Ier, khalife de Cordoue de 796 à 822, battit ses oncles Abdallah et Soliman près de Murcie, rejeta les comtes francs au delà des monts, mais ne put s'opposer aux succès de Louis, fils de Charlemagne, qui prit Tortose, Girone, Barcelone et soumit les Baléares. Il dut reconnaître les conquêtes du roi d'Aquitaine, 810. A l'intérieur, il comprima les révoltes de Tolède et de Cordoue. H.

AL-HAKEM II, khalife de Cordoue de 961 à 976, fils d'Abdérame III, reprit Zamora au roi de Léon Sanche le Gros. Son nom marque le moment le plus élevé de la civilisation des Arabes d'Espagne. H.

AL-HAKEM-BI-AMR-ALLAH, khalife fatimite d'Égypte, de 996 à 1020. Tyran cruel et farouche observateur des lois de Mahomet, il persécuta les juifs et les chrétiens, ne leur permit que le turban noir, fit arracher les vignes de l'Égypte, et périt assassiné. (*V.* Druses.)

V. sa Vie, par Makrisi, dans la *Chrestomathie arabe* de Sacy. D.

ALHAMA, c.-à-d. en arabe *le bain*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Grenade; 6,500 hab. Sources minérales. — v. d'Espagne, dans la prov. de Murcie; 7,000 hab. Eaux thermales. — vge d'Espagne (Aragon), anc. *Aquæ Bilbilitanorum*, dans la prov. de Saragosse; 600 hab. Eaux minérales.

ALHAMBRA, c'est-à-dire *le palais rouge*, dans la ville de Grenade, en Espagne, dans le quartier nommé Alhambra, sur la colline aride de la sierra del Sol, dominée par le Generalife, au milieu d'un pays brûlé par le soleil, mais dont le sommet a été transformé en de délicieux jardins, grâce aux eaux des fontaines qui allaient auparavant se jeter dans le Darro et le Xenil. C'était une vaste forteresse des rois maures de Grenade, couvrant toute la colline. Le plan en est conçu d'après les idées romaines; les cours, portiques, galeries et bains sont imités des palais de Justinien; les détails d'architecture y sont gothiques; les dessins des ornements peints aux plafonds sont ceux des toiles de l'Inde et de la Chine. Enfin l'on reconnaît dans la disposition et les figures des fontaines des souvenirs des monuments hébraïques et assyriens. Point de statues, selon le précepte de Mahomet. L'Alhambra, commencé par Abou-Abdallah ben Naser, au xiiie siècle, et achevé au xive, construit en briques revêtues d'arabesques en stuc, se compose de 5 cours entourées d'appartements (cours des Lions, ainsi nommée de son double bassin d'albâtre soutenu par 12 lions; cour des Abencérages, etc.); quelques parties sont ruinées, d'autres défigurées par de maladroites réparations. Charles-Quint a fait élever dans son enceinte un palais d'une architecture tout opposée à celle des constructions mauresques. L'extérieur de l'Alhambra, est sévère et fortifié; l'intérieur en est magnifique. (*V.* notre *Dictionn. des lettres et des beaux-arts.*) A. G.

ALHUCEMAS, l'un des ports ou présides appartenant aux Espagnols sur la côte du Maroc.

ALI, c.-à-d. *sublime*, 4e khalife arabe, cousin et gendre de Mahomet, fils d'Abou-Taleb, m. en 661, succéda à Othman en 656 de J.-C. Élevé par Mahomet, il crut un des premiers à son apostolat et le seconda puissamment dans l'établissement de l'islamisme. Grand guerrier, il fut surnommé *Açad Allah*, lion de Dieu. Au combat de Beder, ce fut celui qui déploya le plus de courage. Quelques jours avant cette expédition, il avait été fiancé avec Fatime, fille de Mahomet. A la prise de Khaybar, il fit des prodiges de valeur. Il acheva de soumettre les tribus de l'Yémen. A la mort de Mahomet, il se décida avec peine à reconnaître Abou-Bekr pour khalife. Élu après Othman, son règne fut rempli de troubles. Aiescha, veuve de Mahomet, accusée d'adultère, n'avait jamais pardonné à Ali d'avoir douté de sa vertu. De concert avec elle, Talha et Zobayr prirent les armes et lui livrèrent la bataille dite du chameau. Aiescha fut faite prisonnière. Il lui restait à vaincre un ennemi plus acharné, Moaviah, gouverneur de Syrie, qui avait soulevé les Syriens et formé une armée puissante commandée par Amrou, le vainqueur de l'Égypte. Ali lui livra bataille à Siffin. L'affaire ne fut pas décisive. D'autres combats s'engagèrent; dans le dernier, les Ommiades décimés allaient être anéantis lorsque, par le conseil d'Amrou, Moaviah fit arborer le Coran entre les deux armées. Les Alides refusèrent d'avancer, et la victoire leur échappa. Moaviah demanda que deux arbitres consultassent le Coran et la Sunna pour savoir lequel des deux prétendants avait mission de gouverner les fidèles. Ali consentit à cet arbitrage qui tourna contre lui. Moaviah fut proclamé khalife. Dès lors la plus grande partie des provinces soumises à l'islamisme obéirent à son rival. Cependant il détruisit, à la bataille de Nahrwan, les Khawaridj révoltés. Ces sectaires, appelés les indépendants, n'avaient voulu reconnaître pour khalife ni Moaviah ni Ali. Ali ne régnait plus de fait que sur une partie de la Mésopotamie et de la Perse, quand un fanatique des Khawaridj l'assassina à Koufah. Les musulmans regardent Ali comme un martyr et vont en pèlerinage à son tombeau. Il est resté le chef de la secte connue sous le nom de Chiites, opposée à celle d'Abou-Bekr, dont les partisans sont nommés Sunnites. Ali passe pour avoir été savant et éloquent. Mahomet disait : « Je suis la ville de la science et Ali en est la porte. » Il reste de lui quelques poésies arabes fort estimées sur des sujets de morale et de piété. Une partie a été traduite par Vattier, Paris, 1660. Le recueil complet de ses poésies a été publié en Égypte. Les sentences d'Ali ont été traduites en anglais.

V. Ockley, *History of the Saracens.* D.

ALI (Ibn-Youçouf-Ibn-Tachefin), prince Almoravide, 1106-1143, régna en Afrique, de l'Atlas à la Méditerranée, fonda la ville de Maroc, et étendit sa domination sur l'Andalousie, Grenade, Valence, une partie du Portugal, de l'Aragon et de la Catalogne. Pour donner une idée de sa puissance, les auteurs arabes disent qu'on faisait la prière en son nom dans 300,000 mosquées.

ALI, grand vizir ottoman, surnommé *Coummourdji*, charbonnier, fut l'adversaire de Charles XII, roi de Suède, fit échouer ses projets d'alliance avec Achmet III, le força à quit-

ter Bender, et périt, en 1716, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Peterwardein.

ALI-BEY, esclave amené de l'Abasie en Égypte, né en 1728, s'éleva peu à peu par ses talents militaires, usurpa l'autorité en 1766, se rendit indépendant de Constantinople, négocia avec Catherine II, et fit la conquête momentanée de la Mecque, des côtes de l'Arabie et de la Syrie. Au moment où il pensait à régénérer l'Égypte, il fut mis à mort par son lieutenant Mohammed-Bey, 1773.

ALI-BEY. *V.* BADIA Y LEBLICH.

ALI-MOEZZIN, capitan-pacha des Turcs, commanda la flotte de Sélim II, enleva aux Vénitiens l'île de Chypre, et périt à la bataille de Lépante, 1571.

ALI-PACHA (DE JANINA), né à Tebelen (Albanie), en 1741, m. en 1822; commença par être brigand, servit dans l'armée turque contre les Russes, et fut nommé pacha de Janina, en 1788. Il désola l'Albanie par ses crimes, massacra les habitants de Souli et amassa d'immenses richesses, qui excitèrent les convoitises du sultan. Il parvint à se maintenir, en s'appuyant tour à tour sur Napoléon et sur les Anglais, qui lui vendirent Parga. Il entretenait des relations avec les chefs chrétiens de l'Albanie et de la Grèce, qui espéraient l'avoir pour allié dans leur soulèvement contre la Porte. Mais le sultan Mahmoud envoya contre lui Kurchid-Pacha, qui l'assiégea dans Janina et le fit prisonnier par ruse. Ali fut tué en se défendant contre ceux qui venaient l'arrêter.

V. Pouqueville, *Voyage en Grèce*, 1822, 1827, et *Notice sur la fin tragique d'Ali, pacha de Janina*, 1822.

ALIACMON, petit-fils de Neptune; il fut tué dans une bataille. A cette nouvelle, son père Palestinus se précipita dans le fleuve de Conozos, qui prit de là le nom de Palestinos; ce fut plus tard le Strymon.

ALIÆI ou **ALALÆI INSULÆ**, petit archipel dans le golfe Arabique, non loin d'Adulis, en Éthiopie; peut-être auj. les îles *Dhalak* ou *Dessi.*

ALIAMET (JACQUES), né à Abbeville en 1726, m. à Paris en 1788, perfectionna la gravure à la pointe sèche, et a laissé de bonnes estampes d'après Bergen, Wouwermans, Vernet, etc. — Son frère, FRANÇOIS-GERMAIN, a gravé d'après quelques peintres anglais et lui est inférieur.

ALIBAUD, né en 1810, à Nîmes, attenta à la vie du roi Louis-Philippe dans la soirée du 25 juin 1836.

ALIBERT (JEAN-LOUIS), médecin, né à Villefranche (Aveyron) en 1766, m. à Paris en 1837; son goût le porta d'abord vers les études littéraires; il écrivit plusieurs poèmes, et étudia la philosophie sous Laromiguière; à l'âge de 26 ans, il entra dans la carrière médicale, où il eut de grands succès. Médecin de l'hôpital Saint-Louis, ses travaux et ses leçons sur les maladies de la peau lui firent une grande réputation; il fut nommé professeur à la faculté de médecine, premier médecin du roi, qui lui donna le titre de baron. Alibert était d'un caractère aimable; chez lui l'homme du monde l'emportait sur le savant; on trouve dans ses ouvrages l'esprit, le langage brillant qui firent son succès dans les salons. Son principal mérite est d'avoir le premier en France essayé de classer les maladies de la peau; cependant sa classification, fondée sur des apparences extérieures, ne peut plus se soutenir maintenant. Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque : *Descriptions des maladies de la peau*, 1806; *Précis historique et pratique sur les maladies de la peau*, 1810; *Physiologie des passions*, 1818; *Éloges historiques de Spallanzani, Galvani*, etc., 1806. D—G.

ALICANTE, anc. *Lucentum*, v. forte d'Espagne, port sur la Méditerranée; ch.-l. de la prov. de son nom, 34,926 hab. Importante dès l'antiquité, soumise aux Romains, aux Goths et aux Arabes, Alicante fut reprise à ces derniers par les Castillans en 1258; prise par l'archiduc Charles en 1706. Ce fut la dernière place qui capitula devant les Français en 1823. Fabr. de cordages de sparte. Musée de peinture intéressant. Comm. maritime important; exportation des vins célèbres du pays. Riches soufrières aux environs.

ALICANTE (PROVINCE D'), division administrative de l'Espagne, formée du S. de l'anc. roy. de Valence, 5,434 kil. carrés; 417,812 hab. Sol couvert par les ramifications de la Sierra d'Almanza, et arrosé par la Tarifa et la Segura; plaines fertiles sur les bords de la mer; beaux vignobles; riches salines d'Elche. C. P.

ALICATA, *Phintia* ou *Finzia*, v. forte de Sicile, port sur la Méditerranée, prov. de Girgenti; 15,867 hab.

ALICURI, *Ericusa*, l'une des îles LIPARI. (*V. ce mot.*)

ALIEN-BILL, *loi sur les étrangers*, mesure exceptionnelle et temporaire prise pour la première fois par le parlement anglais en 1793, sous l'administration de lord Granville, et renouvelée en 1802, 1803, 1816 et 1818, mais toujours pour une année seulement, sauf à être renouvelée, et permettant au gouvernement d'expulser les étrangers dont la présence en Angleterre paraît dangereuse.

ALIENI-FORUM, nom latin de FERRARE.

ALIFE, anc. *Allifæ*, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserte), climat très insalubre, ville tout à fait déchue; 2,829 hab.

ALIGHIERI. *V.* DANTE.

ALIGHOR, v. de l'Hindoustan anglais, ch.-l. du district de son nom, v. forte prise par les Anglais en 1803. C'est aujourd'hui une forteresse formidable; 58,539 hab.

ALIGNY (CLAUDE-FÉLIX-THÉODORE CARUELLE, DIT), peintre, né en 1798 à Chaumes (Nièvre), m. en 1871, élève de Regnault et de Watelet, se livra au paysage historique. Parmi ses œuvres, on remarque : *Daphnis et Chloé*, 1822; *Saül et la Pythonisse d'Endor*, 1827; *la Campagne de Rome*, 1839; *le Bon Samaritain*, 1844; *le Tombeau de Cécilia Metella*, 1861.

ALIGRE (ÉTIENNE D'), chancelier de France né à Chartres en 1559, m. en 1635, *l'un des plus honnêtes hommes de la robe.* Il fut garde des sceaux en 1624; mais Richelieu l'éloigna en 1626.

ALIGRE (ÉTIENNE D'), fils du précédent, né en 1592, m. en 1677; intendant en Languedoc et en Normandie, ambassadeur à Venise, et chancelier, 1674.

ALIGRE (ÉTIENNE-FRANÇOIS D'), de la famille du précédent, né en 1726, m. en 1798, premier président du parlement de Paris, en 1778, montra, lors de l'exil de la compagnie, en 1771, une grande sagesse; s'opposa, en 1788, à la convocation des états généraux, et donna sa démission après la prise de la Bastille. Sauvé par un de ses domestiques, il émigra, alla habiter Bruxelles et Londres, et mourut à Brunswick; en laissant dans les banques de Londres, de Venise et de Copenhague des sommes immenses. — Son fils, le marquis d'Aligre, a été pair de France sous la Restauration.

ALIMANIA, nom latin de la LIMAGNE.

ALIMENTARII (PUERI ET PUELLÆ). Ce service de l'assistance publique, par lequel des enfants étaient entretenus aux frais de l'État, sous l'empire romain, est connu par deux grandes inscriptions sur bronze, dites *tables alimentaires*, trouvées l'une près de Plaisance, à l'antique Veleia, l'autre à Campolattaro, près de Bénévent. Ce fut Trajan qui régularisa ce service et qui fut le véritable créateur de l'assistance publique officielle en Italie. Son système consistait dans une combinaison du crédit foncier avec l'assistance publique. L'empereur prêtait à 5 0/0 ou 2 1/2 0/0, suivant les pays, un capital considérable à 52 propriétaires : l'intérêt de cette somme, par le prêt de laquelle l'empereur vient au secours de la petite propriété, sert à assurer la nourriture des enfants pauvres. Cette institution alimentaire, qui avait des fonctionnaires spéciaux prospéra plus d'un siècle après Trajan. Antonin avait établi une pareille institution pour les filles, en leur donnant le nom de sa femme, *Puellæ Faustinianæ.*

V. Ern. Desjardins, *Disputatio histor. de tabulis alimentariis*, 1854; *Revue des Deux-Mondes*, 1879. G. L.-G.

ALINDA, v. forte de l'anc. Carie, au S.-E. de Stratonicée, auj. *Eski-Hissar.* Elle appartenait, lors de la conquête d'Alexandre, à la reine Ada, dont Alexandre laissa subsister la domination. C'est auj. *Moglah* ou *Mulla.*

ALINGAVIAS, nom latin de LANGEAIS. On y battait monnaie du v^{e} au ix^{e} siècle.

ALINGO, v. de l'anc. Aquitaine, chez les Bituriges Vivisques; auj. *Alençon* ou *Langon.*

ALIODRENSIS PAGUS, nom latin de l'anc. BRAY, cap. Dufay, près de Mortefontaine, cant. de Noailles (Oise).

ALIPI, port de l'Hindoustan (Travancore), 13,000 hab. Commerce de bois de construction, café, etc.

ALIPTES, personnage chargé, dans les gymnases, d'oindre et de frictionner les membres des lutteurs avant les exercices gymniques. Ces aliptes, qui avaient une certaine science médicale, ne doivent pas être confondus avec les esclaves chargés, dans les bains publics ordinaires, des frictions et des massages. G. L.-G.

ALISCA, v. de l'anc. Pannonie; auj. *Akalacz.*

ALISE ou **SAINTE-REINE**, *Alesia*, vge du dép. de la Côte-d'Or, à 10 kil. N.-E. de Semur. Sources thermales et bains, 757 hab. Près de là était une ville où Vercingétorix fut assiégé et pris avec toute son armée, en 52 av. J.-C. Les droits de cette ville ont été en quelque sorte officiellement reconnus par l'érection d'une grande statue de Vercingétorix, œuvre remarquable de M. Aimé Millet.

V. Napoléon III, *Hist. de J. César*, III, x; A. de Barthélemy, *Alesia, son véritable emplacement*, 1867.

ALISINCUM ou **ASILINCUM**, v. de l'anc. Gaule, chez les Éduens; auj. *Château-Chinon.*

ALISO ou **ELISO**, v. de l'anc. Germanie, forteresse construite l'an 2 av. J.-C. par Drusus, à l'embouchure de la riv. du même nom dans la Lippe. Prise par les Germains après la défaite de Varus, rétablie par les Romains l'an 15 ap. J.-C., de nouveau détruite et relevée. C'est peut-être auj. *Elsen*, près de Paderborn, sur la petite riv. d'Alme, ou bien *Hamm*, au

confluent de l'Hase et de la Lippe; ou *Wesel;* peut-être enfin *Liesborn*, au confluent de la Liese et de la Lippe.

ALISON (ARCHIBALD), historien et jurisconsulte anglais, né en 1792 à Henly, m. en 1867, fut avocat à Édimbourg, et, depuis 1834, shérif du comté de Lanark. Il a publié :

Voyages en France, 1816; *Principes de la loi criminelle d'Écosse*, Édimb., 1832, et *Pratique de la loi criminelle*, ibid., 1833, ouvrages qui font autorité; *Histoire de l'Europe, depuis le commencement de la révolution française jusqu'à la restauration des Bourbons*, Londres, 10e éd. 1861, 15 vol. *Essais*, 3 vol., recueil d'articles d'histoire contemporaine, de politique et d'économie sociale publiés dans le *Blackwood's Magazine*; des *Principes de la population*, contre la doctrine de Malthus; *Libre échange et protection*, 1844, en faveur du système protecteur : *l'Angleterre en 1815 et en 1845, ou une circulation suffisante et resserrée*, parallèle entre les deux époques au point de vue de la circulation monétaire; *Vie du duc de Marlborough*, 1847; *Histoire de l'Europe, depuis la chute de Napoléon jusqu'à l'avènement de Louis-Napoléon*, 1852-57. *Vies de lord Castlereagh et de Ch. Stewart*, 1862.

ALISTA, v. de l'anc. Corse, côte E.; auj. *Torre Alistro*.

ALISUM, v. de l'anc. Germanie. (*V.* ALISO.)

ALITES. Oiseaux qui, chez les Romains, faisaient auspice par leur vol.

ALIX, 4e fille de Thibaut IV, comte de Champagne, épouse de Louis VII et mère de Philippe-Auguste, régente en 1190, mourut à Paris en 1206.

ALJUBAROTA, brg de Portugal. (*V.* ALDJUBAROTTA.)

ALKENDI (ABOU-YOUÇOUF-YACOUB-BEN-ISHAK), surnommé *le Philosophe par excellence*, descendait de la famille Kenda, illustre parmi les Arabes. Il florissait sous les khalifes Mamoun et Motaçem; il mourut en 860. Très estimé comme traducteur et commentateur d'Aristote, il écrivit lui-même un nombre prodigieux de traités sur la philosophie, les mathématiques, la médecine, la politique, la musique. Ce vaste génie embrassait toutes les connaissances auxquelles l'esprit humain pût alors prétendre. On trouve le caractère de sa méthode dans celui de ses ouvrages où il tâche de prouver que l'on ne peut comprendre la philosophie sans la connaissance des mathématiques. On voit la liste de ses ouvrages donnée par Casiri dans sa *Biblioth. arab.-hisp.*, t. Ier, p. 353. D.

ALKMAAR, flam. *Alkmaer*, v. de Hollande, port sur le grand canal d'Amsterdam au Helder; 11,427 hab. Commerce considérable de fromages. S'étant donnée aux confédérés en 1573, elle repoussa vaillamment les Espagnols. En 1799, le duc d'York y signa, avec le général Brune, qui l'avait battu à Bergen et à Castricum, une capitulation pour l'évacuation de la Hollande.

ALKMAER (HENRI D'). *V.* BAUMANN.

ALLACCI (LEONE) ou **ALLATIUS** (LEO), garde de la bibliothèque du Vatican, né à Chio en 1586, d'une famille grecque, m. en 1669. Il était laborieux, infatigable, grand chercheur de manuscrits, doué d'une très grande mémoire, très propre à rassembler des matériaux, et digne par conséquent du poste qu'il occupait. Mais il avait peu de pénétration et de critique. Bien que né dans l'Église grecque, il attaqua vivement ses anciens coreligionnaires et fut d'un grand secours aux religieux de Port-Royal dans leur dispute avec Claude sur la croyance des Grecs à l'égard de l'Eucharistie. Ses ouvrages de théologie et de philologie sont très nombreux : on en peut voir la liste dans Nicéron et rectifiée dans Joly. Les principaux sont : *de Ecclesiæ occid. et orient. perpetua Consensione*, Cologne, 1648, dédié à Louis XIV; *de Patria Homeri*, Lyon, 1644; *de Engastrimytho*, en grec, sous le nom d'Eustathe, évêque d'Antioche, où il expose sa doctrine touchant la pythonisse qui fit voir l'ombre de Samuel, Lyon, 1629; *Apes urbanæ*, ou liste de tous les hommes de lettres florissant à Rome de 1630 à 1632, Rome, 1633 et 1711; *Dramaturgia*, ou liste des auteurs de théâtre et de leurs pièces, Rome, 1636, Venise, 1755; ces deux derniers très rares aujourd'hui et très curieux; enfin quelques poèmes grecs, dont un sur la naissance de Louis XIV, où il fait parler la Grèce, dans son livre *de Perpetua Consensione*. Il y a peu de critiques qui aient corrigé, expliqué et publié plus d'auteurs grecs ecclésiastiques et profanes, particulièrement de ceux qui ont écrit depuis l'établissement du christianisme jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. On en trouve la liste dans ses *Apes urbanæ*.

V. Fabricius, *Biblioth. gr.*, t. XI, 435. C. N.

ALLÆUE, anc. pays dans l'Artois. Villes principales : Fleurbaix, La Gorgue, Laventie, Sailly-sur-la-Lys (Pas-de-Calais).

ALLAGON, v. de l'anc. Espagne. (*V.* ALAVONA.)

ALLAH, nom de Dieu chez les Arabes. Il vient de l'article *al* et du mot *ilah*, qui signifie celui qui est adoré ou qui doit être adoré.

ALLAHABAD, v. de l'Hindoustan anglais, cap. de la prov. et du gouvern. de son nom ou des prov. N.-O., à 760 kil. N.-O. de Calcutta, au confluent du Gange et de la Djemnah; lat. N. 25° 27', long. E. 79° 30'; 150,378 hab. L'empereur Akbar y éleva en 1583 une forteresse dont les Anglais ont fait le principal arsenal et le dépôt militaire pour leurs provinces septentrionales. C'est de plus un grand centre de chemins de fer. Le confluent du Gange et de la Djemnah, auxquels se joint, selon la croyance du pays, un troisième cours d'eau souterrain, la Seresouati, a été de tout temps considéré par les Indiens comme un lieu sacré, et un nombre considérable de pèlerins y vient chaque année se purifier.

ALLAHABAD (GOUV. D'). *V.* NORD-OUEST (PROVINCES DU).

ALLAHIES. *V.* CORK.

ALLAINVAL (SOULAS D'), né à Chartres en 1700, m. à l'Hôtel-Dieu à Paris, pauvre comme il avait vécu, en 1753. Depuis 1725, il a donné à la Comédie française : *la Fausse Comtesse*, *l'École des Bourgeois*, son chef-d'œuvre, 1728, qui reparaît de temps à autre sur la scène, *les Réjouissances publiques*, *le Mari curieux;* au Théâtre-Italien : *l'Embarras des richesses*, etc.

ALLANCHE, ch.-l. de cant. (Cantal), arrond. de Murat. Fabr. de dentelles. Comm. de grains. Émigration annuelle de colporteurs.

ALLARD (JEAN-FRANÇOIS), général français, né à Saint-Tropez (Var) en 1785, m. en 1839. Aide de camp du maréchal Brune en 1815, il quitta la France après l'assassinat de son général, passa en Égypte, et de là en Perse, où Abbas-Mirza le nomma colonel dans son armée. Bientôt il entra au service de Rundjet-Singh, roi de Lahore, épousa une femme du pays et forma les troupes royales à la tactique européenne. Dans un voyage en France, 1835, il fit présent à la Biblioth. nationale d'une riche collection de médailles, et reçut du roi Louis-Philippe l'accueil le plus flatteur. B.

ALLAVA, fl. de l'anc. Sicile; auj. *Fiume di Calatabellota*. — v. sur le même fleuve; auj. *Ribera*.

ALLECO, nom latin de SAINT-MALO. On y battait monnaie du ve au ixe siècle.

ALLECTUS, aventurier, assassina en Grande-Bretagne l'usurpateur Carausius pour régner à sa place en 294, et fut lui-même vaincu et mis à mort par Constance Chlore, en 297.

V. Aur. Victor, *de Cæsarib.*, XXXIX; Eckhel, *Doct. num. vet.*, VII, p. 49. G. L.-G.

ALLÉGEANCE (SERMENT D'). C'est auj. le serment que prêtent les Anglais au roi; il engage à la fidélité ou *fealty*. Il fut introduit par Jacques Ier en 1606, après la conspiration des poudres. Les quakers, qui ne font pas de serments, sont tenus de faire une simple déclaration. Ce serment est différent du *Serment de suprématie* qu'on prête au souverain de l'Angleterre en sa qualité de chef de l'Église anglicane.

ALLEGHANY (MONTS), chaîne de montagnes de l'Amérique du N., dépendant du système des monts Apalaches. (*V. ce mot.*) Elle s'étend du S.-O. au N.-E, à travers les deux Virginies, le Maryland et la Pennsylvanie, entre la riv. James, le Potomac, la Susquehannah, à l'E., et les affl. de l'Ohio, à l'O. Sommets de 2,000 m. au plus, couverts d'une belle végétation. E. D—Y.

ALLEGHANY, riv. des États-Unis, prend sa source au N.-O. de la Pennsylvanie, près du lac Erié, et s'unit à Pittsbourg au Monongahéla pour former l'Ohio.

ALLEGHANY-CITY, ville industrielle de la Pennsylvanie (États-Unis), en face de Pittsbourg, dont elle est séparée par la riv. Alleghany, 78,682 hab. (*V.* PITTSBOURG.)

ALLEGRAIN (CHRISTOPHE-GABRIEL), sculpteur, né à Paris en 1710, m. en 1795, travailla pour Mme Du Barry. Le musée du Louvre a de lui le *Narcisse*, qui le fit entrer à l'Académie en 1751, une *Vénus entrant au bain* et *Diane*.

ALLÈGRE, ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. du Puy. Situation pittoresque au pied du dôme de Bar; 1,000 hab.

ALLEGRI (GREGORIO), compositeur de musique, né à Rome vers 1580, m. en 1640; de la famille du Corrége, élève de Jean-Marie Nanini, il fut attaché à la chapelle du pape. Son principal ouvrage est un *Miserere* à deux chœurs, composé vers 1629, et que l'on chante le vendredi saint à la chapelle Sixtine. Il était défendu d'en donner copie; Mozart écrivit de mémoire cet admirable psaume; Choron l'a publié dans sa Collection de musique classique.

ALLEGRI (ALEXANDRE), poète florentin du XVIe siècle, se distingua dans le genre burlesque. Ses *Rime piacevoli* n'ont été imprimées qu'après sa mort, avec d'autres pièces facétieuses. Il eut aussi du talent pour la poésie latine. B.

ALLEMAGNE (EMPIRE D'), en latin *Germania*, en allemand *Deutschland* ou *Deutsches Reich*, vaste contrée au centre de l'Europe, entre 47° 25'-55° 30' lat. N. et 3° 40'-20° 30' long. E. Elle a pour bornes : au N., la mer du Nord, le Danemark et la Baltique; à l'E., la Russie et la Pologne russe; au S.-E., les provinces autrichiennes de Gallicie, Silésie, Moravie, haute Autriche, Salzbourg; au S., le Tyrol (prov. autrichienne) et la Suisse; à l'O., la France, le Luxembourg, la Belgique et la Hollande.

Littoral. L'Allemagne est baignée au N.-O. par la mer du

Nord, dont les ports principaux sont Brême, sur le Weser, et Hambourg, sur l'Elbe; au N.-E., par la mer Baltique, où l'on trouve les ports de Kiel, de Lubeck, sur la Trave, de Stettin, sur l'Oder, de Dantzig, sur la Vistule, de Kœnigsberg, sur la Pregel, et de Memel.

Relief du sol; grandes divisions physiques. On peut diviser l'Allemagne en 3 grandes régions; la *haute Allemagne,* plateau accidenté et fertile, sillonné au centre par la vallée du Danube, s'appuyant au S. sur les ramifications des Alpes et s'étendant au N. jusqu'au plateau de Bohême et aux montagnes qui suivent la rive droite du Mein; la *basse Allemagne,* qui comprend toute la grande plaine inclinée vers la mer Baltique et la mer du Nord, dominée au S. et à l'O. par le massif important du Hartz, les monts de Westphalie et la forêt de Teutbourg; l'*Allemagne du Rhin,* comprenant la vallée de ce fleuve et le cours inférieur de la Moselle, entre la forêt Noire et le Taunus à l'E., les Vosges, le Hardt et l'Eifel à l'O.

Cours d'eau et lacs. Les fleuves les plus importants sont: 1° le Rhin, grossi de la Moselle, du Neckar, du Mein et de la Lippe; l'Ems; le Weser, qui reçoit l'Aller; l'Elbe, grossi de la Saale, du Havel et de la Sprée, tributaires de la mer du Nord; 2° l'Oder qui reçoit la Warta; la Vistule et le Niémen, tributaires de la mer Baltique; 3° le Danube, qui descend de la forêt Noire, reçoit l'Iller, le Lech, l'Isar, l'Inn, plus considérable que le fleuve principal, et va finir dans la mer Noire, après un cours de 2,800 kil. Tous les grands cours d'eau de l'Allemagne sont navigables; les routes fluviales les plus fréquentées sont celles du Rhin, de l'Elbe et du Danube. — Les principaux lacs sont, en Bavière, les lacs Chiem, Wurm et Ammer, le lac de Constance, dont la rive N. appartient tout entière à l'Allemagne, les lacs du Brandebourg, du Mecklembourg et de la Prusse orientale. — Pour plus de détails sur la géog. physique, pour le climat et les productions, *V. les noms des différents États.*

Géographie politique; divisions actuelles. L'empire d'Allemagne est une confédération formée des États suivants:

1.	Royaume de	Prusse	cap. Berlin
2.	—	Bavière	Munich.
3.	—	Saxe	Dresde.
4.	—	Wurtemberg	Stuttgard.
5.	Grand-duché de	Bade	Carlsruhe.
6.	—	Hesse	Darmstadt.
7.	—	Mecklembourg-Schwerin	Schwerin.
8.	—	Saxe-Weimar	Weimar.
9.	—	Mecklembourg-Strelitz	Neu-Strelitz.
10.	—	Oldenbourg	Oldenbourg.
11.	Duché de	Brunswick	Brunswick.
12.	—	Saxe-Meiningen	Meiningen.
13.	—	Saxe-Altenbourg	Altenbourg.
14.	—	Saxe-Cobourg-Gotha	Gotha et Cobourg.
15.	—	Anhalt	Dessau.
16.	Principauté de	Schwarzbourg-Rudolstadt	Rudolstadt.
17	—	Schwarzbourg-Sondershausen	Sondershausen.
18.	—	Waldeck	Arolsen.
19.	—	Reuss (ligne aînée)	Greitz.
20.	—	Reuss (ligne cadette)	Gera.
21.	—	Schaumbourg-Lippe	Buckebourg.
22.	—	Lippe-Detmold	Detmold.
23.	Ville libre de	Lubeck.	
24.	—	Brême.	
25.	—	Hambourg.	
26.	Alsace-Lorraine (pays d'empire, *Reichsland*).		Strasbourg.

Superficie; population. La sup. de l'empire est de 540,514 kil. carrés; la pop., de 45,234,061 hab., soit 84 par kil. carré, déc. 1880.

Prusse	348,253	kil. carrés et	27,279,111 hab.
Bavière	75,859	—	5,284,778
Saxe	14,992	—	2,972,805
Wurtemberg	19,503	—	1,971,118
Bade	15,081	—	1,570,254
Hesse	7,681	—	936,340
Mecklembourg-Schwerin	13,303	—	577,055
Alsace-Lorraine	14,508	—	1,566,670

Pour les autres États, *V. leurs noms dans le Dictionn.*

Cette population est presque entièrement de race allemande ou germanisée. On rencontre 3,300,000 personnes parlant d'autres langues que l'allemand, savoir: 2,450,000 Polonais, dans les provinces prussiennes de Posen et de Silésie; 140,000 Wendes, dans l'E. du royaume de Saxe; 50,000 Tchèques, dans la Silésie; 150,000 Lithuaniens, dans la partie orientale de la province de Prusse; 150,000 Danois, dans le Slesvig septentrional; 220,000 Français, dans l'Alsace-Lorraine.

Religions. On compte, en Allemagne, 28,318,000 protestants, évangéliques ou luthériens; 16,229,000 catholiques; 93,000 chrétiens dissidents; 561,000 israélites. Les catholiques sont en majorité dans la Bavière, le grand-duché de Bade et l'Alsace-Lorraine; ils forment une minorité considérable dans le Wurtemberg et la Hesse. Archevêchés à Cologne et Posen (Prusse), Fribourg-en-Brisgau (Bade), Munich et Bamberg (Bavière).

Gouvernement. La constitution de l'empire allemand, du 4 mai 1871, établit la dignité impériale héréditaire dans la maison royale de Prusse (Hohenzollern). L'empereur exerce le pouvoir exécutif avec l'assistance du chancelier de l'empire. — Le pouvoir législatif est partagé entre le conseil fédéral et le *Reichstag,* ou parlement de l'empire. Le chancelier préside le conseil fédéral où chacun des gouvernements confédérés est représenté par un ou plusieurs ministres plénipotentiaires, et possède un nombre de voix proportionnel à son importance. La Prusse en a 17, la Bavière 6, la Saxe 4, le Wurtemberg 4, Bade 3, la Hesse 3, le Mecklembourg 2, et les autres États chacun 1, soit 58 en tout. L'Alsace-Lorraine, administrée directement par le pouvoir impérial, n'a pas de représentant au conseil fédéral. — Le *Reichstag,* est élu par le suffrage universel et direct. Tout sujet allemand, âgé de 25 ans, est électeur; pour être éligible, il faut être né ou naturalisé depuis 3 ans au moins dans un des États de l'empire. La durée du mandat législatif est de 3 ans, et il y a un député par 100,000 hab. L'Alsace-Lorraine est représentée dans le Reichstag. Cette Assemblée peut être dissoute par l'empereur, qui doit en réunir une autre dans un délai de 3 mois. Chaque État conserve d'ailleurs ses institutions particulières, dont on trouvera le détail aux art. PRUSSE, BAVIÈRE, etc., du *Dictionn.* Mais le pouvoir central, impérial ou fédéral a seul qualité pour décider des questions suivantes: déclarations de guerre, traités de paix, traités de commerce, législation militaire et maritime, finances de l'empire, postes et télégraphes, chemins de fer d'intérêt général ou utiles à la défense du pays.

Tout Allemand capable de porter les armes est astreint au service militaire pendant 12 ans: 3 ans dans l'armée active, 4 dans la réserve, 5 dans la *landwehr,* ou armée territoriale. Le *landsturm* (levée en masse) doit comprendre, d'après la loi du 12 fév. 1875, tous les hommes en état de servir qui n'appartiennent ni à l'armée ni à la marine. Il ne peut être convoqué qui si le territoire de l'empire est envahi. Le contingent annuel est d'environ 143.000 h.

L'effectif de l'armée allemande est, en temps de paix, de 445,000 hommes ainsi répartis:

Infanterie (779 bataillons)	300,000 h.
Cavalerie (465 escadrons)	67,000
Artillerie (341 batteries)	53,000
Génie (21 bataillons)	11,000
Train (18 escadrons)	5,000

En temps de guerre, l'empire peut mettre sur pied, sans le landsturm, 1,519,000 hommes, avec 312,000 chevaux et 2,800 canons.

Le commandement en chef de l'armée appartient à l'empereur, roi de Prusse. Trois États seulement, la Bavière, le Wurtemberg et la Saxe, ont conservé une organisation militaire distincte, bien que dépendante, et ont des ministres de la guerre. Tous les autres ont confondu leurs contingents avec les troupes prussiennes. Outre la garde royale prussienne, en garnison à Berlin, on compte dans l'empire 17 corps d'armée.

Ier quartier général	Kœnigsberg (Prusse orientale et occidentale).
IIe	Stettin (Poméranie et Bromberg).
IIIe	Berlin (Brandebourg).
IVe	Magdebourg (prov. de Saxe, Saxe-Altenbourg, Reuss, Schwarzbourg).
Ve	Posen (Posen et Liegnitz).
VIe	Breslau (Breslau et Oppeln).
VIIe	Munster (Westphalie, partie de la Prov. rhénane, Lippe).
VIIIe	Coblence (prov. rhénane).
IXe	Altona (Slesvig-Holstein, Mecklembourg, villes hanséatiques).
Xe	Hanovre (Hanovre, Oldenbourg, Brunswick).
XIe	Cassel (prov. de Hesse-Nassau, Hesse, Saxe-Weimar, Cobourg et Meiningen.)
XIIe (saxon)	Dresde (roy. de Saxe).
XIIIe (wurtemberg)	Stuttgard (Wurtemberg).
XIVe	Carlsruhe (Bade).
XVe	Strasbourg (Alsace-Lorraine).
Ier corps bavarois	Munich (S. de la Bavière).
IIe	Wurzbourg (N. de la Bavière).

Marine. La flotte impériale comprenait, en 1883, 89 bâtiments (85 à vapeurs), dont 12 vaisseaux de combat cuirassés, portant 525 canons, avec une force de 153,000 chevaux-vapeur et 15,200 hommes d'équipage. Un bataillon d'infanterie de marine compte 1,100 hommes. Les ports militaires sont, pour la mer du Nord, Wilhelmshaven, dans la baie de Jahde, et, pour la Baltique, Kiel, au S.-E. du Jutland.

Budget de l'empire. Les dépenses de l'année 1883-84 se sont élevées à 708,667,000 fr., et elles ont été couvertes par des recettes égales. La dette consolidée montait en juillet 1883 à 440,000,000. Le premier emprunt contracté par l'empire date de 1877.

Industrie; commerce; voies de communication; marine marchande. Grâce aux mines du Harz et de l'Erz-Gebirge, aux bassins houillers de la Sarre, de la prov. du Rhin, de la Westphalie et de la Saxe, aux pâturages, qui nourrissent des moutons renommés pour leur laine, à l'abondance des matières premières, à la facilité des transports et à la modicité des salaires, l'industrie allemande a fait d'immenses progrès depuis quelques années et créé une concurrence redoutable à l'industrie française. Le commerce, favorisé par le développement du *Zollverein* (*V. ce mot*), s'est élevé, en 1881, à 7,188 millions, dont 3,580 millions pour l'importation, et 3,608 millions pour l'ex-

portation. 35,000 kil. de chemins de fer sillonnent l'empire en tous sens; il est traversé par les grandes voies d'intérêt européen, qui conduisent de Paris, Bruxelles, Amsterdam et Londres à Saint-Pétersbourg, par Cologne, Hanovre, Berlin et Kœnigsberg; à Vienne et à Constantinople, par Strasbourg, Carlsruhe, Stuttgard et Munich; par celles qui unissent la mer du Nord à la Méditerranée et à l'Adriatique, de Hambourg à Gênes, Rome et Naples, par le Saint-Gothard, ou à Trieste, par le Brenner. Les lignes télégraphiques ont 74,000 kil. de longueur. — Le mouvement des ports allemands a été, en 1881, de 102,600 navires, jaugeant 15,400,000 tonneaux. La marine marchande comprenait, en janv. 1882, 4,509 navires, dont 458 vapeurs, jaugeant ensemble 1,194,000 tonneaux, avec 9,156 hommes d'équipages.

Histoire. — 1° *Jusqu'à l'invasion des barbares.* Les Romains comprenaient sous le nom de Germanie toute la région qui s'étend depuis le Rhin, à l'O., le Danube, au S., jusqu'à la mer du Nord et la Baltique, au N. Leurs armées s'avancèrent jusqu'à l'Elbe, peut-être jusqu'à la Vistule, mais ne purent soumettre les habitants. Ils ne conservèrent qu'une bande de territoire comprise entre le Rhin moyen, le haut Danube, et une ligne fortifiée qui allait de Ratisbonne (*Regina Castra*), jusqu'au N. de l'embouchure du Mein. (*V.* DÉCUMATES [CHAMPS].) Lors de la migration des peuples barbares, au IVe s., les Germains franchirent en grand nombre les frontières du Rhin et du Danube. Les principales tribus ou confédérations de la Germanie étaient, au Ve s., les Frisons et les Saxons, au N., les Francs et les Alamans, à l'O., les Bavarois au S.-O., les Thuringiens, les Burgondes, les Lombards, au centre.

2° *Jusqu'à la déposition de Charles le Gros,* 887. A partir du VIe s., les Francs, établis dans la Gaule, étendirent leur domination sur la Germanie occidentale. Charlemagne soumit la Saxe, et porta jusqu'au delà de l'Elbe les limites de son empire. Il introduisit en Allemagne, avec les éléments du système féodal, la puissance temporelle du clergé. Le traité de Verdun, en 843, constitua, à l'E. du Rhin, un roy. de Germanie, dont Louis le Germanique, fils de Louis le Débonnaire, fut le premier roi. Ses fils le partagèrent en 3 royaumes, Saxe, Bavière, Alamannie ou Souabe, réunis ensuite par Charles le Gros.

3° *Jusqu'à l'avènement des Habsbourg,* 887-1273. Après la déposition de Charles le Gros, l'Allemagne fut encore gouvernée par des princes carolingiens jusqu'en 911. La royauté devint alors élective. Sous Conrad Ier, de Franconie, les Hongrois ravagèrent le pays. La maison de Saxe, de 919 à 1024, eut pour premier roi Henri Ier, le Fondateur, qui vainquit les Hongrois à Mersebourg, 933. Othon Ier le Grand se fit couronner roi d'Italie, en 951, et empereur à Rome, en 962. Avec lui commence le Saint-Empire romain germanique. — Conrad II fit monter sur le trône la maison de Franconie, 1024-1125, qui fut toute-puissante en Allemagne, et réunit le roy. d'Arles à ses possessions, sur Henri III le Noir. Mais Henri IV engagea contre le pape Grégoire VII, au sujet des investitures, la 1re guerre du Sacerdoce et de l'Empire, que son fils, Henri V, termina par le concordat de Worms, en 1122. — L'empereur saxon Lothaire de Supplinbourg eut pour successeur Conrad III, chef de la maison de Souabe ou de Hohenstaufen, 1137-1254. Frédéric Ier Barberousse combattit les Guelfes à la tête des Gibelins d'Allemagne et d'Italie et soutint contre Alexandre III la 2e guerre du Sacerdoce et de l'Empire. La 3e eut lieu sous Frédéric II, qui lutta contre Grégoire IX et fut déposé par Innocent IV, 1245. Depuis la mort de Conrad IV, en 1254, l'Allemagne fut livrée à une épouvantable anarchie (grand interrègne) jusqu'à l'élection de Rodolphe de Habsbourg, fondateur de la maison d'Autriche, en 1273.

4° *Jusqu'à l'avènement d'Albert II,* 1273-1438. Rodolphe, après avoir renoncé à l'Italie, rétablit l'autorité impériale en Allemagne, mais ne put rendre la couronne héréditaire dans sa maison. Sous Albert Ier, la Suisse se rendit indépendante, en 1308. Henri VII de Luxembourg échoua dans une expédition en Italie, et Louis V de Bavière trouva dans le pape Jean XXII, que soutenaient les rois de France, un redoutable adversaire. Clément VI fit élire à sa place Charles IV de Luxembourg, qui régla par la bulle d'or, 1356, la constitution de l'empire et les privilèges des électeurs. Tous ces princes se préoccupaient beaucoup moins de mettre fin aux guerres privées et de faire respecter l'autorité impériale que d'agrandir par confiscation ou par achats leurs domaines héréditaires. Wenceslas fut déposé en 1400, et l'empire eut 3 empereurs, tandis que l'Église avait 3 papes. Sigismond de Luxembourg s'efforça de mettre fin au schisme (concile de Constance, 1414), mais il eut beaucoup de peine à vaincre les Hussites de Bohême. A sa mort, les possessions de sa famille passèrent à la maison d'Autriche.

5° *Jusqu'à la dissolution de l'ancien empire germanique,* 1438-1806. Albert II d'Autriche inaugura le règne presque ininterrompu pendant 4 siècles de la maison de Habsbourg. Après le long règne de l'indolent Frédéric III, Maximilien Ier établit la Chambre impériale, 1495, partagea l'empire en 10 cercles, et intervint dans les guerres d'Italie. Charles-Quint releva la puissance impériale. Il dut pourtant signer la 1re capitulation d'empire, par laquelle il s'engageait à respecter les droits des électeurs et des princes, et son règne fut troublé depuis 1520 par les agitations de la Réforme. La paix d'Augsbourg termine la 1re guerre religieuse de l'Allemagne, 1555. Sous Ferdinand II, les conflits entre protestants et catholiques et l'ambition de l'empereur, qui voulait abaisser tous les princes de l'empire sous la domination de la maison d'Autriche, provoquèrent la guerre de Trente ans, 1618-1648. L'Allemagne entière fut dévastée et ensanglantée, jusqu'aux traités de Westphalie, qui reconnurent aux princes luthériens et calvinistes des droits égaux à ceux des princes catholiques. Le règne de Léopold Ier et les guerres soutenues contre Louis XIV n'eurent aucun résultat favorable pour l'empire, qui s'épuisa pour servir les intérêts particuliers de la maison d'Autriche dans la guerre de la Succession d'Espagne et dans les guerres contre les Turcs. Après la mort de Charles VI, et malgré sa Pragmatique Sanction de 1713, la plupart des princes allemands se liguèrent pour enlever à sa fille Marie-Thérèse les possessions héréditaires de la maison d'Autriche. L'électeur de Bavière, Charles-Albert, fut élu empereur, sous le nom de Charles VII, 1742, mais l'empire revint après lui à François Ier de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, 1745. La guerre de la succession d'Autriche, 1741-1748, et la guerre de Sept ans, 1756-1763, affaiblirent l'Autriche au profit de la Prusse, que l'empereur Léopold avait érigée en royaume, 1701, et qui devint, sous le roi Frédéric II, la 1re puissance militaire de l'Europe. Il opposa la ligue des princes (*Fürstenbund*) à l'empereur Joseph II, qui voulait s'emparer de la Bavière. — Quand la révolution française éclata, l'Autriche et la Prusse accueillirent les émigrés, et la guerre commença en 1792. La Prusse dut signer le traité de Bâle, dès 1795, l'Autriche subit les traités de Campo-Formio, 1797, et de Lunéville, 1801. La cession à la France de la rive gauche du Rhin amena, en 1803, un remaniement complet du territoire germanique. Presque toutes les principautés ecclésiastiques disparurent, et le nombre des princes immédiats et des villes libres fut considérablement réduit. (*V.* SÉCULARISATION et MÉDIATISATION.) La bataille d'Austerlitz et le traité de Presbourg amenèrent la dissolution de l'empire. François II abdiqua son titre électif d'empereur d'Allemagne et prit, avec l'assentiment de Napoléon, le titre héréditaire d'empereur d'Autriche, 1806.

Le Saint-Empire romain germanique était en réalité une confédération, qui ne laissait guère à l'empereur que le pouvoir exécutif. Après bien des contestations, la bulle d'or de Charles IV avait fixé à 7 le nombre des électeurs : c'étaient les 3 archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne; le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg, le comte palatin du Rhin et le roi de Bohême. Un 8e électorat fut créé pendant la guerre de Trente ans pour le duc de Bavière, et un 9e, en 1692, pour le duc de Hanovre. En 1777, le nombre des électeurs fut réduit à 8 par l'extinction de la famille des électeurs palatins. (*V.* ÉLECTEURS.) L'empereur, élu à Francfort, fut pendant longtemps couronné à Aix-la-Chapelle. Il portait le titre de roi des Romains, tant qu'il n'avait pas reçu la couronne impériale des mains du pape ou de son légat. Cette distinction tomba en désuétude après le règne de Charles-Quint, qui fut le dernier empereur sacré par un souverain pontife. — La diète, qui se réunit toujours à Ratisbonne depuis 1662, avait 2 sessions par an. Elle comprenait les 3 collèges, ou chambres des électeurs, des princes et des villes impériales. Le rapport rédigé par les 2 premiers et ratifié par l'empereur s'appelait conclusum, et l'on donnait le nom de recès (*recessus*) à l'ensemble des décisions prises par la diète pendant une session. La part de chaque État dans les dépenses générales de l'empire était fixée par une liste ou tableau appelé matricule.

ROIS D'ALLEMAGNE ET EMPEREURS DE 887 A 1806

CAROLINGIENS.

Arnulf roi d'Allemagne, 887, emp.	896- 899
Louis IV *l'Enfant*, roi d'Allemagne	899- 911

MAISON DE FRANCONIE.

Conrad Ier, roi	911- 919

MAISON DE SAXE.

Henri Ier *l'Oiseleur*, ou *le Fondateur*, roi	919- 936
Othon Ier *le Grand*, roi, 936, emp.	962- 973
Othon II	973- 983
Othon III	983-1002
Henri II le Saint	1002-1024

MAISON DE FRANCONIE.

Conrad II *le Salique*	1024-1039
Henri III	1039-1056
Henri IV	1056-1106
Rodolphe de Souabe, anti-emp.	1077-1080
Hermann de Luxembourg, anti-emp.	1081-1088
Conrad, fils de Henri IV, anti-emp.	1093
Henri V	1106-1125

MAISON DE SAXE.

Lothaire II de Supplinbourg	1125-1137

MAISON DE SOUABE OU DE HOHENSTAUFEN.

Conrad III	1137-1152
Frédéric Ier *Barberousse*	1152-1190
Henri VI	1190-1197
Philippe	1198-1208
Othon IV de *Brunswick*, anti-emp. 1198-1208, emp.	1208-1215
Frédéric II	1215-1250
Henri le Raspon de Thuringe, anti-emp.	1246-1247
Conrad IV	1250-1254
Guillaume de Hollande, anti-emp.	1247-1254

INTERRÈGNE.

Guillaume de Hollande, roi	1254-1256
Richard de Cornouailles, roi	1257-1272
Alphonse X de Castille, roi	1257-1273

MAISON DE HABSBOURG.

Rodolphe Ier de *Habsbourg*	1273-1291
Adolphe de *Nassau*	1292-1298
Albert Ier d'*Autriche*	1298-1308

MAISONS DE LUXEMBOURG ET DE BAVIÈRE.

Henri VII de Luxembourg	1308-1313
Louis V de Bavière	1314-1347
Frédéric le Bel d'Autriche, anti-emp., 1314-1325	1325-1330
Charles IV de Luxembourg	1347-1378
Gunther, comte de Schwarzbourg, anti-emp.	1347-1347
Wenceslas de Luxembourg	1378-1400
Robert, comte palatin. *de Bavière*	1400-1410
Josse de Moravie, anti-emp.	1410-1411
Sigismond de Luxembourg	1410-1437

MAISON D'AUTRICHE.

Albert II	1438-1439
Frédéric III	1439-1493
Maximilien Ier	1493-1519
Charles-Quint	1519-1556
Ferdinand Ier	1556-1564
Maximilien II	1564-1576
Rodolphe II	1576-1612
Mathias	1612-1619
Ferdinand II	1619-1637
Ferdinand III	1637-1657
Léopold Ier	1657-1705
Joseph Ier	1705-1711
Charles VI	1711-1740

MAISON DE BAVIÈRE.

Charles VII	1742-1745

MAISON D'AUTRICHE-LORRAINE.

François Ier	1745-1765
Joseph II	1765-1790
Léopold II	1790-1792
François II, dernier empereur d'Allemagne	1792-1806

6° *Jusqu'à l'établissement de la confédération germanique,* 1806-1815. Après la dissolution de l'ancien empire, Napoléon organisa la *Confédération du Rhin,* dont la diète siégeait à Francfort. Tous les princes dont les États étaient situés au S. du Mein furent obligés d'en faire partie, sous peine d'être *médiatisés.* La Prusse songeait à établir de son côté une confédération de l'Allemagne du Nord. La guerre de 1806 et le traité de Tilsitt, 1807, empêchèrent l'exécution de ce projet, démembrèrent la Prusse, et étendirent encore la confédération du Rhin. Elle comprenait alors le grand-duché de Francfort; les roy. de Westphalie, de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe, auquel était réuni le grand-duché de Varsovie; les grands-duchés de Bade, de Berg et Clèves, de Hesse-Darmstadt, de Wurzbourg; les duchés de Mecklembourg-Schwerin et Strélitz, les duchés saxons, les deux principautés de Hohenzollern et plusieurs États moins importants. Les Allemands supportaient avec impatience la domination de Napoléon, mal dissimulée sous le nom de protectorat. Leur hostilité se manifesta pendant la guerre contre l'Autriche, en 1809. L'enseignement des universités, les pamphlets patriotiques et surtout la propagande active des sociétés secrètes (*V.* TUGENDBUND), préparèrent le soulèvement général de 1813. La campagne de Saxe fut pour les Allemands la guerre de l'indépendance et ils appelèrent la bataille de Leipzig *la bataille des nations*. La confédération du Rhin s'écroula d'elle-même et le congrès de Vienne, nov. 1814-juin 1815, entreprit de donner à l'Allemagne une nouvelle constitution.

7° *Jusqu'à la dissolution de la Confédération germanique,* 1815-1866. Les Allemands attendaient du congrès une organisation simple et forte, qui, sans faire disparaître les anciens États, resserrerait les liens de la patrie allemande, assurerait la défense du pays, faciliterait les relations commerciales et accorderait aux peuples des libertés constitutionnelles. L'acte qui établissait la confédération germanique, 16 juin 1815, trompa toutes leurs espérances. Tous les territoires qui dépendaient autrefois de l'empire faisaient partie de cette confédération. Elle comprenait 35 États, parmi lesquels le Holstein-Lauenbourg, au Danemark, le Luxembourg et Limbourg, au roi des Pays-Bas. La diète, siégeant à Francfort, était composée des ministres des différents États. Elle délibérait, soit en conseil restreint, soit en assemblée plénière (*plenum*). Dans le premier cas, il y avait 17 votants : l'Autriche, la Prusse, les roy. de Bavière, Saxe, Hanovre et Wurtemberg; Bade, la Hesse grand-ducale, la Hesse électorale, Holstein-Lauenbourg et Luxembourg-Limbourg avaient chacun une voix; les autres États avaient des voix collectives. Le conseil restreint pouvait seul modifier l'acte de la confédération; il déclarait la guerre et adoptait les traités de paix à la majorité absolue des votants. Dans le *plenum*, les petits États avaient chacun une voix, les grands en avaient un nombre proportionnel à leur importance : 4 pour l'Autriche, 4 pour la Prusse. Le ministre d'Autriche présidait la diète; celui de Prusse avait le second rang. L'armée fédérale devait se composer des contingents de tous les États (696,000 hommes en 1865), mais elle ne reçut jamais une bonne organisation. Elle était partagée en 10 corps d'armée, et les villes de Landau, Luxembourg, Mayence, Rastadt et Ulm, occupées par des garnisons communes, étaient déclarées places fortes fédérales. — Cette organisation ne donnait à l'Allemagne ni unité, ni force militaire, ni liberté politique. Les sociétés secrètes se reformèrent; des manifestations, d'ailleurs peu redoutables, se produisirent, surtout dans les universités. Les congrès d'Aix-la-Chapelle, 1818, de Carlsbad, 1819, de Vienne, 1820, y répondirent par des mesures répressives, que la diète de Francfort fut chargée d'appliquer, et qui furent renouvelées après 1830. L'Autriche et son ministre Metternich portèrent surtout la responsabilité de cette politique réactionnaire, tandis que la Prusse rendait un véritable service à l'Allemagne en constituant l'Union douanière ou *Zollverein*, 1833. — Après la révolution de février 1848, les idées libérales et unitaires se manifestèrent avec tant de puissance et d'éclat, que la diète, mal soutenue, dut convoquer une Assemblée constituante à Francfort et abdiquer ses pouvoirs. L'Assemblée nomma l'archiduc Jean vicaire de l'empire, avec un ministère provisoire, 29 juin 1848, vota une constitution, 28 mars 1849, et offrit la couronne impériale à Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, qui la refusa. Des insurrections républicaines éclatèrent alors à Francfort, à Dresde, dans le grand-duché de Bade, la Bavière rhénane et la Prusse rhénane; elles furent promptement et durement réprimées. L'Autriche et la Prusse rappelèrent leurs députés du parlement de Francfort, qui essaya de se reconstituer à Stuttgard, mais fut dispersé par le roi de Wurtemberg. La Prusse tenta vainement de profiter de cette anarchie pour établir une Union restreinte. Une commission centrale fédérale, composée de 4 délégués autrichiens et prussiens, ne réussit pas mieux, et l'Autriche, avec l'appui des royaumes secondaires, restaura la confédération germanique et la diète de Francfort. La Prusse se résigna, mais garda rancune à l'Autriche, 1er mars 1851. — Pendant ces troubles intérieurs, l'Allemagne avait entrepris, de 1848 à 1851, une guerre contre Frédéric VII, roi de Danemark, au sujet des duchés de Holstein et de Slesvig. (*V.* SLESVIG-HOLSTEIN.)

La diète était retombée sous l'influence exclusive de l'Autriche et de la Prusse. Les États secondaires se plaignirent de l'effacement auquel ils étaient condamnés. Le Wurtemberg, la Bavière, la Saxe et la Hesse-Darmstadt essayèrent en vain de constituer une sorte de tiers parti dans la Confédération, en groupant les petits États en dehors des 2 grandes puissances. L'association du *National-Verein* demanda la revision du pacte fédéral, 1859. Enfin l'empereur d'Autriche, François-Joseph, convoqua à Francfort, en 1863, tous les princes confédérés; il proposa d'établir dans la Constitution fédérale la représentation des divers peuples, et de former un directoire exécutif de cinq membres, dont trois permanents, l'empereur d'Autriche président, le roi de Prusse et le roi de Bavière, et deux siégeant à tour de rôle, les rois de Wurtemberg, de Saxe et de Hanovre. Ce projet fut mal accueilli, et la Prusse refusa son concours. Le roi Guillaume Ier venait d'appeler au ministère le comte de Bismarck, 23 sept. 1862, et se préparait à venger les humiliations infligées à la Prusse en 1851.

La Diète et les États secondaires cherchèrent à se dédommager de leur impuissance intérieure, en engageant une nouvelle querelle avec le Danemark. Après avoir troublé ce pays pendant dix ans par des réclamations relatives aux duchés de l'Elbe (*V.* DANEMARK et SLESVIG-HOLSTEIN), la diète fit occuper le Holstein par un corps fédéral, et refusa de reconnaître pour souverain des duchés le nouveau roi de Danemark, Christian IX. La Prusse et l'Autriche intervinrent. Après s'être servis de la diète pour commencer la guerre, les deux gouvernements prirent à eux seuls la direction des hostilités et exclurent les troupes fédérales des duchés. La convention de Gastein, 14 août 1865, donnait le Lauenbourg à la Prusse, moyennant 7,075,000 fr. payés à l'Autriche; les deux autres duchés demeuraient dans la copossession ou *condominium,* l'Autriche administrant le Holstein, et la Prusse, le Slesvig, jusqu'à ce que le sort des duchés fût réglé; la Prusse se réservait le droit d'occuper Kiel, que l'on devait proposer à la diète comme port fédéral, et conservait deux routes militaires dans le Holstein.

De cette convention devaient sortir de graves complications.

La diète demanda vainement aux deux grandes puissances de reconnaître comme souverain des duchés Frédéric d'Augustenbourg. La Prusse répondit en proposant à ce prince des conditions de vassalité inacceptables, puis en faisant déclarer ses droits nuls par les jurisconsultes de la couronne, enfin en le menaçant d'arrestation s'il paraissait dans le Slesvig. L'Autriche suivait une politique contraire dans le Holstein, où elle tolérait la présence du duc d'Augustenbourg, et semblait disposée à reconnaître ses droits. La Prusse demanda l'éloignement du prétendant, et déclara que l'alliance intime des deux cours avait cessé. Des armements commencèrent en Autriche, en Saxe et en Bavière. Déjà la Prusse était décidée et prête à la guerre, assurée de la neutralité bienveillante de la Russie, de l'inaction systématique de l'Angleterre, de la non-intervention de la France, et du concours de l'Italie, à laquelle elle s'était engagée à procurer, en cas de victoire sur l'Autriche, la possession de la Vénétie. Le général de Gablenz ayant convoqué les états du Holstein, la Prusse envahit ce duché. L'Autriche déféra cette violence à la diète, et demanda l'intervention de la confédération, qui vota la mobilisation de l'armée fédérale. La Prusse déclara ne plus reconnaître la diète ni la confédération, 14 juin 1866.

La guerre eut lieu sur trois théâtres : à l'O. de l'Allemagne, entre la Prusse et les États secondaires restés fidèles à la confédération; en Bohême, entre l'Autriche et la Prusse; en Vénétie, entre l'Italie et l'Autriche. Dès le 15 juin, les troupes prussiennes envahirent la Saxe, le Hanovre, la Hesse électorale. La diète nomma le prince Charles de Bavière, vieillard de 71 ans, général en chef des troupes fédérales, 27 juin. Le 29, l'armée hanovrienne, enveloppée à Langensalza, capitula, et le roi Georges quitta le royaume. Du 2 au 14 juillet, le général prussien Vogel de Falkenstein battit Charles de Bavière et Alexandre de Hesse à Kissingen et à Aschaffenbourg, et força la diète de quitter Francfort, où il entra le 16. Le duché de Nassau et la Hesse-Darmstadt furent occupés du 17 au 20, les Badois et les Wurtembergeois défaits à Hundheim et à Bischofsheim le 23, les Bavarois à Uettingen et à Wurtzbourg du 26 au 27. Des traités séparés furent conclus à Berlin avec le Wurtemberg, 13 août, avec Bade le 17, avec la Bavière, avec la Hesse-Darmstadt, 3 sept., qui abandonne à la Prusse le droit de garnison dans Mayence. Ces États devaient entrer dans la nouvelle confédération de l'Allemagne du Nord. La diète fédérale, qui s'était retirée à Augsbourg, se déclara dissoute, 24 août. — En Bohême, le plan de campagne du général de Moltke était inspiré par les campagnes de Frédéric II dans la guerre de Sept ans. L'occupation de la Saxe, permit à l'armée prussienne de l'Elbe, sous Frédéric-Charles, de passer les défilés de Bohême, à la suite des troupes saxonnes, qui rejoignirent l'armée autrichienne commandée par Benedek. Celui-ci, au lieu de concentrer ses troupes, laissa battre des corps séparés, à Sichrow et à Podol, 26 juin. Le même jour, l'armée du prince royal de Prusse entrait par les défilés de Silésie et repoussait les Autrichiens à Nachod, à Trautenau, Skalitz, Gitschin. Enfin, le 3 juillet, Frédéric-Charles, vainqueur à Münchengrætz, attaquait Benedek à Sadowa, entre Josephstadt et Kœniggrætz. Les Autrichiens opposaient une résistance acharnée, malgré les terribles effets du fusil à aiguille, quand l'arrivée du prince royal, avec l'armée de Silésie, décida la victoire en faveur des Prussiens. Ceux-ci occupèrent Prague, toute la Bohême, la Moravie, et arrivèrent jusqu'à Lundenbourg, à 84 kil. de Vienne, dont la population refusait de se défendre. L'Autriche, malgré les succès remportés en Italie par l'archiduc Albert à Custozza, 24 juin, et par l'amiral Tegethoff à Lissa, 20 juillet, dut signer un armistice le 22, et des préliminaires de paix à Nikolsbourg, 26 juillet. Le traité définitif, signé à Prague le 10 août, reconnaissait la dissolution de la confédération germanique, la formation d'une confédération du Nord de l'Allemagne, sous la présidence de la Prusse, et autorisait les États situés au S. du Mein à s'unir entre eux et à s'allier avec la confédération du Nord. L'Autriche, exclue de l'Allemagne, abandonnait à la Prusse ses droits sur le Slesvig-Holstein, sauf une réserve illusoire en faveur des populations danoises du Slesvig septentrional. Elle payait une indemnité de guerre de 150 millions, et renonçait à la Vénétie, qui fut assurée à l'Italie par le traité de Vienne, 3 octobre.

8° *Jusqu'au rétablissement de l'empire germanique,* 1866-1871. La Prusse, qui s'était annexé le Hanovre, Hesse-Cassel, Hesse-Hombourg, Nassau, Francfort et les duchés de Slesvig-Holstein et Lauenbourg, organisa, dès le 18 janv. 1867 la confédération du Nord de l'Allemagne, qui comprenait, au N. du Mein, un territoire de 414,590 kil. carrés, et se divisait en 22 États : 1° Prusse; 2° roy. de Saxe; 3° grand-duché de Mecklembourg-Schwerin; 4° grand-duché de Saxe-Weimar; 5° grand-duché de Mecklembourg-Strélitz; 6° grand-duché d'Oldenbourg; 7° duché de Brunswick; 8° duché de Saxe-Meiningen; 9° duché de Saxe-Altenbourg; 10° duché de Saxe-Cobourg-Gotha; 11° duché d'Anhalt; 12° principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt; 13° principauté de Schwarzbourg-Sondershausen; 14° principauté de Waldeck; 15° principauté de Reuss (ligne aînée); 16° principauté de Reuss (ligne cadette); 17° principauté de Schaumbourg-Lippe; 18° principauté de Lippe-Detmold; 19° ville libre de Lubeck; 20° ville libre de Brême; 21° ville libre de Hambourg; 22° partie de la Hesse-Darmstadt située au N. du Mein. — La constitution fédérale était la même que celle qui régit actuellement l'empire, sauf 2 points : 1° le roi de Prusse portait le titre de président de la confédération du du Nord de l'Allemagne; 2° les États du S. ne faisant pas partie de la confédération, il n'y avait que 17 voix dans le conseil fédéral, les États du N. nommaient seuls des députés au parlement fédéral, qui se réunit pour la 1re fois, à Berlin, le 24 février 1867, et vota la constitution le 16 avril; l'armée, divisée en 13 corps, comptait 319,000 hommes en temps de paix, et pouvait être portée sur le pied de guerre à 977,000 hommes.

Restait à régler les relations de la confédération du Nord avec le roi des Pays-Bas, membre de l'ancienne confédération germanique pour le Limbourg et le Luxembourg, et avec les États de l'Allemagne du Sud. La France, qui n'avait pas vu sans inquiétude les agrandissements de la Prusse en Allemagne, avait essayé en vain de se faire céder à titre de compensation la rive gauche du Rhin, juin 1866. En fév. 1867, Napoléon III tenta, sans plus de succès, d'acheter le Luxembourg au roi des Pays-Bas. La Prusse s'y opposa, et la guerre parut près d'éclater. Cependant la conférence de Londres signa le traité du 11 mai, qui détachait le Luxembourg de l'Allemagne et le déclarait neutre. Les Prussiens évacuèrent la capitale, dont les fortifications furent démolies.

Pour l'Allemagne du Sud, des traités secrets de 1866, avoués seulement en 1867, avaient stipulé, en cas de guerre, la réunion des troupes de la Bavière, du Wurtemberg, de Bade et de Hesse-Darmstadt à l'armée de la confédération du Nord sous le commandement du roi de Prusse. Ces quatre États adoptèrent, dans la conférence de Stuttgard, 3 février, une organisation militaire uniforme, et conclurent une ligue pour leur défense commune. Deux de ces États, étaient de plus entraînés vers une union politique avec la Prusse, Bade, par les tendances prussiennes de la famille grand-ducale et du gouvernement, Hesse-Darmstadt par sa position bizarre, ses provinces situées au N. du Mein faisant partie de la confédération, et celles du S. en étant séparées. Au contraire, la Bavière, par crainte de perdre son importance politique, le Wurtemberg, à cause du caractère particulier de sa population souabe, résistaient à cet entraînement. Un progrès fut fait cependant vers l'union complète de l'Allemagne par la reconstitution du Zollverein et l'établissement du parlement douanier. Par conventions des 4, 7 et 8 juin, et traité du 8 juillet 1867, les mesures qui intéressaient le Zollverein devaient être décidées par le conseil fédéral du Zollverein et le parlement douanier, qui n'étaient autres que le conseil fédéral et le parlement fédéral du Nord auxquels les gouvernements du Sud envoyaient des ministres et les populations des députés. Le bureau central du Zollverein était remplacé par le comité permanent de comptabilité formé au sein du conseil fédéral du Zollverein. Il semblait donc facile de transformer cette union douanière en union politique, et de réunir sous la suprématie prussienne les deux parties de l'ancienne confédération.

C'est ce qui arriva par suite de la guerre entre la Prusse et la France en 1870. (*V.* Fʀᴀɴᴄᴇ.) Napoléon III fit connaître, par un manifeste adressé aux États de l'Allemagne du Sud, qu'il ne voulait faire la guerre qu'à la Prusse, et s'efforça trop tard de les détacher de cette puissance. Mais depuis 1866, un parti prussien s'était formé dans chacun de ces États, et les traités militaires de 1867 ne leur permettaient pas de rester neutres. La guerre fut, dès le début, défavorable à nos armes; les victoires de la Prusse à Wissembourg, à Wœrth, août, à Sedan, la prise de Strasbourg, sept., et de Metz, oct., la conquête du tiers de la France et l'investissement de Paris consolidèrent l'union militaire et firent l'unité politique. En décembre 1870, la proposition fut faite au parlement fédéral de rétablir pour le roi de Prusse la dignité impériale. Des traités furent signés dans ce but avec Bade et la Hesse, 15 nov., avec la Bavière, 23 nov., et le Wurtemberg, 25 nov. Le 18 janv. 1871, à Versailles, le roi de Prusse, Guillaume Ier, entouré d'un grand nombre de princes, se proclama empereur héréditaire d'Allemagne, et fut reconnu sans difficulté par tous les gouvernements.

9° *Depuis le rétablissement de l'empire.* Le traité de Francfort, du 10 mai 1871, céda à l'Allemagne l'Alsace et la partie N.-E. de la Lorraine, qui furent déclarées territoire d'empire. Depuis cette époque, les affaires intérieures et extérieures de l'Allemagne ont été constamment dirigées par M. de Bismarck, élevé à la dignité de prince le 22 mars 1871. A l'extérieur, il

a su maintenir, par sa politique hautaine, parfois brutale, mais toujours habile, la situation prépondérante que les derniers événements avaient assurée à l'Allemagne. Après s'être rapproché de l'Autriche et de la Russie (alliance des trois empereurs, sept. 1872), il a tout à coup et sans provocation menacé la France d'une nouvelle guerre, 1875. Contrarié dans ses projets par l'intervention pacifique d'Alexandre II, il s'est dédommagé en empêchant les Russes de conserver le fruit de leurs victoires sur les Turcs, et en se joignant à l'Angleterre pour leur imposer les conditions désavantageuses du traité de Berlin, 13 juillet 1878. Les relations ont été dès lors assez froides et souvent difficiles entre les deux empires, et surtout entre les deux peuples. En 1883, le prince de Bismarck a réussi à conclure avec l'Autriche et l'Italie une triple alliance, dont le but avoué est de maintenir la paix de l'Europe, mais dont les conditions ne sont qu'imparfaitement connues. En 1884, l'Allemagne a paru se rapprocher de la Russie. — A l'intérieur, M. de Bismarck a eu facilement raison des tendances particularistes, qui se sont manifestées à plusieurs reprises dans l'Allemagne du Sud, surtout en Bavière. Les gouvernements eux-mêmes l'y ont aidé. Il a été moins heureux dans sa campagne contre l'Église catholique (*Kulturkampf*, ou combat pour la civilisation), inaugurée en 1873 par les lois de mai. Après avoir destitué, emprisonné ou exilé les archevêques de Cologne et de Posen, les évêques de Paderborn, de Breslau, etc., le gouvernement prussien a dû se relâcher beaucoup de sa rigueur. Il a accrédité un ambassadeur auprès du Vatican, avril 1882, et, en 1883, le prince impérial d'Allemagne a, pendant son séjour à Rome, visité le pape Léon XIII. Ce changement de politique a enlevé à M. de Bismarck l'appui du parti national libéral, sans lui assurer le concours du centre ou des catholiques, qui réclament le rappel des évêques et l'abolition des lois de mai. Le Reichstag ayant repoussé plusieurs de ses propositions, le chancelier a obtenu de l'empereur Guillaume le rescrit du 4 janv. 1882, qui affirme le droit inaliénable du souverain d'intervenir dans les affaires et le gouvernement du pays. Il n'a pas complètement réussi cependant à faire agréer au parlement ses projets financiers et économiques, le budget voté pour 2 ans, la réforme des impôts, la création d'un conseil économique, les assurances pour les ouvriers. Ces dernières mesures, qualifiées de socialisme d'État, ont pour but de calmer l'agitation créée par le parti socialiste, nombreux et fortement organisé en Allemagne. Malgré ces concessions faites à leurs doctrines, les socialistes n'en ont pas moins été vigoureusement poursuivis. Leurs députés, Bebel et Liebknecht ont été emprisonnés, et après les attentats de Hœdel et de Nobiling contre l'empereur (11 mai 5-juin 1878), la ville de Berlin et le territoire environnant ont été soumis à un régime exceptionnel (petit état de siège), qui dure encore. C. P. et E. D—Y.

ALLEMAND (LE COMTE ZACHARIE-JACQUES-THÉODORE), vice-amiral français, né à Port-Louis en 1762, m. à Toulon en 1826. Il assista aux septs combats livrés par Suffren aux Anglais et y fut blessé. Lieutenant de frégate, il fit trois campagnes dans l'Inde, et devint sous-lieutenant de vaisseau en 1787. Partisan de la révolution, il devint lieutenant de vaisseau en 1792. Il combattit les Anglais comme capitaine et chef de division, fit la guerre à Toussaint Louverture, contribua à la prise de la Dominique en 1804, et fit éprouver après 1805, comme contre-amiral, des pertes cruelles aux Anglais. Vice-amiral en 1809, il commanda l'armée navale de la Méditerranée.

ALLEMOND-EN-OYSANS, brg du dép. de l'Isère, arrond. de Grenoble. Mines de plomb argentifère et fonderie; 1,188 hab.

ALLEN (THOMAS), mathématicien anglais, né en 1542 dans le comté de Stafford, m. en 1632. Sa science le fit accuser de sorcellerie. Collecteur infatigable de vieux mss, il est cité comme auteur de la *Bibliothèque Allenienne*. On a de lui seulement deux ouvrages sur Ptolémée.

ALLEN (GUILLAUME). *V.* ALAN.

ALLENT, né à Saint-Omer en 1772, m. en 1837. Simple canonnier au bombardement de Lille en 1792, il était lieutenant-colonel du génie quand sa santé le força à quitter ce corps, Napoléon l'appela au conseil d'État, et, pendant sa célèbre campagne de France, le donna pour conseil au roi Joseph. Il traça pour couvrir Paris le plan d'attaque et de défense de Marmont, et essaya d'organiser le service des gardes nationales. Sous-secrétaire d'État au département de la guerre, en 1817, il fut président du contentieux du conseil d'État en 1819, député du Pas-de-Calais en 1828, et pair de France en 1832.

ALLENTOWN, v. des États-Unis (Pennsylvanie), sur la riv. Lehigh, près de son confluent avec la Delaware; 13,884 hab., dont beaucoup d'allemands. Commerce de minerai de fer et de houille.

ALLER, riv. d'Allemagne; source en Prusse, près de Seehausen (Magdebourg); cours de 180 kil. au N.-O., par Vorsfelde, Gifhorn, Celle, où il devient navigable, Rethen, et Verden (Hanovre); puis il tombe dans le Weser. — Département de l'anc. roy. de Westphalie; ch.-l. Hanovre.

ALLERHEIM, vge de Bavière, à 30 kil. E. de Nordlingen. Victoire de Condé sur Mercy, le 3 août 1645.

ALLETZ (PONS-AUGUSTIN), né à Montpellier en 1703, m. en 1785. Oratorien, puis avocat, il a laissé d'utiles compilations : *Excerpta e Corn. Tacito*, 1756; *Dict. portatif des conciles*, 1758; *Selectæ Fabulæ ex libris... Ovidii*, 1762; l'*Esprit des journalistes de Trévoux*, 1772; l'*Esprit des journalistes de la Hollande*, 1777; *Victoires mémorables des Français*, 1754; *les Ornements de la mémoire, ou les Traits brillants des poètes français...*, 1749.

ALLEU. *V.* ALEU.

ALLEVARD, ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Grenoble, sur le Bréda. Aux environs sont les ruines du château où naquit Bayard. Mines de fer. Eaux sulfureuses estimées.

ALLIA, auj. *Aja*, riv. de l'anc. Italie, affluent du Tibre qui arrosait Crustumerium, à 16 kil. N.-E. de Rome. Les Romains y furent battus par les Gaulois en 390.

ALLIANCE (TRIPLE ET QUADRUPLE). On donne particulièrement le nom de *triple alliance :* 1° au traité de médiation conclu à La Haye entre les Provinces-Unies, l'Angleterre et la Suède, 23 janv. 1668, pour arrêter les conquêtes de Louis XIV dans les Pays-Bas; elle amena le traité d'Aix-la-Chapelle, 1668; — 2° à l'alliance signée à La Haye le 4 janv. 1717 par les représentants de George Ier d'Angleterre, des Provinces-Unies, et de Philippe d'Orléans, régent de France, dans le but de maintenir le traité d'Utrecht contre les prétentions du ministre d'Espagne Alberoni. Elle devint la quadruple alliance par l'accession de l'Autriche, 2 août 1718. Il y était convenu que l'Espagne abandonnerait la Sicile et la Sardaigne, qu'elle venait d'enlever, 1717-18, à l'empereur et au duc de Savoie, que ces îles seraient échangées entre ces deux princes, et qu'elle aurait en compensation l'expectative des duchés de Toscane et de Parme et Plaisance, assurée à don Carlos, fils de Philippe V, après l'extinction prochaine de la maison de Médicis, et de la postérité mâle des Farnèse. Alberoni fut renvoyé du ministère et de l'Espagne, 5 déc. 1719, et Philippe V, deux mois après, accéda aux conditions qu'on lui imposait. — On appelle encore quadruple alliance le traité d'avril 1834 entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et le Portugal, à l'effet de rétablir la paix dans la péninsule espagnole, en forçant don Carlos et don Miguel à la quitter; et le traité conclu à Londres en juillet 1840, à l'exclusion de la France, entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, pour enlever la Syrie au pacha d'Égypte, Méhémet-Ali. R.

ALLIANCE (SAINTE), ligue conclue à Paris le 26 septembre 1815 entre les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse, après la 2e abdication de Napoléon Ier. Le roi de Prusse en avait eu la première idée en 1813, mais ce fut Alexandre qui la rédigea. Le but avoué de cette convention était d'appliquer les maximes de l'Évangile aux relations des souverains entre eux et au gouvernement intérieur des différents États. Mais cette ligue fut en réalité dirigée contre la France, et elle se proposa surtout de combattre dans toute l'Europe le progrès des idées révolutionnaires. E. D—Y.

ALLIANCE (ANCIENNE ET NOUVELLE). On appelle ainsi dans le langage de l'Église l'alliance que Dieu contracta avec Abraham et sa descendance, et celle que Dieu a contractée avec l'assemblée des chrétiens.

ALLIER, *Elaver*, affluent de gauche de la Loire, dans laquelle il se jette au Bec d'Allier, à 5 kil. O. de Nevers, prend sa source au mont Belvezet (Lozère), arrose les dép. de la Lozère, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Allier, coule sur la limite du dép. du Cher, passe à Langogne, Langeac, Brioude, Brassac, Issoire, Vichy et Moulins, 375 kil. de cours. Affluents : la Dore, l'Alagnon et la Sioule. G. D.

ALLIER (DÉP. DE L'). Superf., 7,309 kil. carrés; pop., 416,759 hab.; ch.-l. Moulins. Formé du Bourbonnais, baigné par le Cher, la Sioule, l'Andelot, l'Allier et la Loire. Ce dép. produit du blé, du seigle, du fer, de la houille (à Commentry), du marbre, etc. Commerce de porcs, de moutons, de vins et bois de chêne. L'industrie consiste en usines de fer; fabr. de porcelaine, de faïence, chapelleries, bonneteries; deux canaux, le canal du Berry et le canal latéral à la Loire. Le sol est riche en sources thermales : Vichy, Néris, Bourbon-l'Archambault, Chambon. G. D.

ALLIFÆ, v. de l'anc. Italie, dans le Samnium, sur le Vulturne; auj. *Alife*.

ALLIX (PIERRE), savant controversiste protestant, né à Alençon en 1641, m. à Londres en 1717. Attaché en 1670 à l'église de Charenton, il se distingua dans la prédication, et travailla avec le ministre Claude à une nouvelle version française de la Bible. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Londres, et devint en 1690 chanoine et trésorier de la cathédrale de Salisbury. On a de lui : *Dissertatio de Trisagii*

origine, Rouen, 1674; des *Sermons*, Rotterdam, 1685; *Réflexions sur les 5 livres de Moïse*, Lond., 1687.

ALLIX (Jacques-Alexandre-François), général, né à Percy (Manche) en 1776, m. en 1836. Colonel à 20 ans, il prit part à la campagne de Marengo et à l'expédition de Saint-Domingue, s'attacha au roi Jérôme Bonaparte, qui le nomma comte de Freudenthal et lui fit une pension sur sa cassette; en 1814, il défendit contre les alliés la forêt de Fontainebleau et la ville de Sens, et, après Waterloo, fut chargé de fortifier Saint-Denis. Exilé par la Restauration, il fut rappelé en 1819. On lui doit un *Système d'artillerie de campagne*, Paris, 1827. B.

ALLOA, v. d'Ecosse, comté de Clackmannan, bon port au confl. de la Devon et du Forth; insdustrie et commerce actifs; distilleries, forges, brasseries, etc.; 9,362 hab. On y remarque les ruines d'un château des comtes de Mar du XIIIe siècle.

ALLOBROGES, peuple puissant de la province romaine dans la Gaule du temps de César, entre le Rhône et l'Isère (Savoie et partie N. des dép. de l'Isère et de la Drôme). Villes: Vienne, Genève, Grenoble (*Cularo*). Ce pays prit le nom de *Sapaudia* (Savoie) au milieu du IVe siècle.

ALLONVILLE (Armand-Octave-Marie, vicomte d'), général, né en 1809, m. en 1867, débuta au siège d'Anvers en 1832 comme aide de camp du général Rulhière, fit partie de l'armée d'Afrique, devint, en 1838, commandant des corps indigènes de la province d'Alger, se distingua devant Bougie, à l'affaire du Chéliff, au combat de Bourami, à Milianah, à la bataille d'Isly, et rentra en France pour être colonel du 5e hussards en 1847. Lors de la guerre de Crimée, en 1854, il commanda une brigade de chasseurs d'Afrique, et mérita le grade de général de division par sa conduite à Balaclava. Il devint président du comité de cavalerie et sénateur en 1865. B.

ALLORI (Alexandre), peintre, né à Florence en 1535, mort en 1607, reçut les premières leçons de son oncle Angelo Allori, dit le *Bronzino*, et étudia à Rome les monuments antiques et les ouvrages de Michel-Ange. Savant dans l'anatomie, il estima plus le dessin que la couleur. Il peignit à fresque, en détrempe, et à l'huile, traita divers genres, tableaux d'église, sujets mythologiques, portraits, et fournit des cartons pour les tapisseries que faisait exécuter le grand-duc François de Toscane. Ses chefs-d'œuvre sont le *Sacrifice d'Abraham* au musée de Florence, et la *Femme adultère* dans l'église du Saint-Esprit. B.

ALLORI (Christophe), peintre, fils du précédent, né à Florence en 1577, m. en 1619, est élève du Cigoli; il devint un des meilleurs coloristes de l'école florentine. On distingue ses tableaux de *Judith*, de *St François* et de *St Julien*. Ses figures ont beaucoup de relief; mais il a gâté ses ouvrages à force de chercher la perfection. B.

ALLOS, *Allostrum*, ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), sur le lac très poissonneux du même nom; arr. de Barcelonette.

ALLOWAY-KIRK, ruines voisines du village où Burns est né, à 3 kil. au S. d'Ayr, en Écosse. Il y a placé la scène d'un de ses poèmes. On y voit un monument en son honneur, et l'on y montre sa maison.

ALLOY ou **HALLOY**, pays de l'anc. Picardie; cap. Buire-en-Alloy, canton de Rue (Somme).

ALLSTETT, v. du duché de Saxe-Weimar; 3,021 hab. Haras. — Elle forme, avec un territoire de 5,000 hab., une enclave au centre de la régence prussienne de Mersebourg.

ALLSTON (Washington), médecin, poète et peintre américain, né en 1779 dans la Caroline du Sud, m. en 1843. Il vint en Angleterre étudier auprès de Fuseli et de B. West, mais se forma mieux encore par l'étude des grands tableaux du Louvre. On l'a surnommé *le Titien des États-Unis*. Ses meilleures toiles sont le *Songe de Jacob*, *Saül et la Sorcière d'Endor*, le *Festin de Balthazar*.

ALMA, riv. de Crimée, se jette dans la mer Noire, entre Eupatoria et Sébastopol. Sur ses bords, le maréchal Saint-Arnaud et lord Raglan défirent les Russes, commandés par le prince Menschikoff, le 20 septembre 1854.

ALMA-DAGH, nom moderne de l'Amanus. (*V. ce mot.*)

ALMADA, v. de Portugal (Estrémadure), à l'embouchure du Tage, sur la rive g., à 6 kilom. de Lisbonne; 6,000 hab. Vieux château, et forteresse de Saint-Sébastien à l'entrée du Tage.

ALMADEN, *Cetobriga*, v. d'Espagne, dans la province de Ciudad-Réal. Aux environs sont de célèbres et anciennes mines de mercure et de cinabre, une des richesses de l'Espagne; elles sont affermées par l'État; une école pratique des mines a été fondée dans la ville en 1835; 10,440 hab.

ALMADEN DE LA PLATA, anc. *Sisapo*, brg d'Espagne, prov. de Séville; 1,200 hab.

ALMAGRO, v. d'Espagne, prov. de Ciudal-Réal; grande fabrication de dentelles et blondes; 14,000 hab.

ALMAGRO (Diego d'), l'un des conquérants du Pérou, enfant trouvé, né v. 1475, à Aldea del Rey, m. en 1538. Il alla de bonne heure chercher fortune en Amérique, s'entendit dès 1524 avec Pizarre et Fernand de Luque pour conquérir le Pérou, échoua dans une première tentative (1524-27), recommencée en 1531, et contribua à la soumission de l'empire des Incas et à la mort du roi Atahualpa, 1533. (*V.* Atahualpa.) Nommé par Charles-Quint gouverneur ou *adelantado* de la partie méridionale, mais jaloux de Pizarre qui avait le nord et Cuzco, Almagro, après une tentative infructueuse sur le Chili, 1536, marcha sur Cuzco, et s'empara du gouvernement. Fait prisonnier par Pizarre, il fut étranglé dans sa prison, puis décapité publiquement, 1538. — Son fils, Diégo, fut mis, trois ans après, à la tête d'un soulèvement dans lequel Pizarre fut assassiné, 1541; mais il fut défait près de Chupas par Vaca de Castro, envoyé par Charles-Quint, et périt sur l'échafaud avec quarante de ses amis. R.

ALMAIN (Jacques), théologien, né à Sens, m. en 1515, professeur au collège de Navarre. Parmi ses œuvres, imprimées à Paris, 1517, on remarque un traité *de Auctoritate Ecclesiæ*, écrit en 1512 contre Thomas de Vio, qui fut depuis le cardinal Cajétan, et en réponse à son traité *de la Comparaison de l'autorité du pape et du concile* (de Pise). Cet ouvrage fut publié au nom de la faculté de théologie de Paris, sur l'invitation de Louis XII, pour répondre aux doctrines du pape Jules II relativement à l'origine de la puissance temporelle. R.

AL-MAMOUN, 7e khalife abbasside, fils d'Haroun-al-Raschid, né en 786, succéda en 813 à son frère Amyn, protégea les sciences et les lettres, fonda des académies, et fit traduire en arabe un grand nombre d'ouvrages grecs. Passionné pour l'astronomie, il ordonna de reviser les *Tables* de Ptolémée et de mesurer de nouveau l'obliquité de l'écliptique. Il fit aussi mesurer un degré du méridien dans la plaine de Singar, en Mésopotamie. Il mourut en 833, près de Tarse, au retour d'une expédition contre les Grecs, à qui il avait enlevé Candie. D.

ALMANACH, c.-à-d., en arabe, l'*action de compter*, tableau indiquant les divisions de l'année, mois, semaines, jours, avec les phases de la lune, les saisons, les fêtes religieuses, etc. L'usage des almanachs ou calendriers remonte chez tous les peuples à la plus haute antiquité. Construits à l'origine par les astronomes, ils continrent de bonne heure des prédictions d'astrologues, des avis et des conseils, et l'on en fit de petits livres pénétrant jusque dans les chaumières. En Allemagne, où l'on enseignait, avant l'imprimerie, l'almanach dans les écoles, on l'avait mis en vers barbares commençant par ces mots: *Cisio Janus*, qui devinrent synonymes du mot almanach. Au XVIIe siècle, quelques astrologues surent rendre leurs almanachs populaires: Moore en Angleterre et Mathieu Lænsberg à Liège. — L'*Almanach royal* de France, imaginé en 1683 par un sieur Laurent d'Houry, d'abord comme calendrier, avec les jours de départ des courriers, des principales foires, etc., donna, depuis 1699, les naissances des princes et princesses de l'Europe, et contint les listes des membres du clergé, de la magistrature, de l'armée, de l'administration, de l'instruction publique, etc.; cette année-là, il fut présenté à Louis XIV, et prit dès lors le nom d'*Almanach royal*. Les pays étrangers ont ainsi presque tous leur almanach royal, comme le *Royal Calender* d'Angleterre, etc. L'*Almanach de Gotha*, publié sans interruption depuis 1764, donne, dans deux éditions, l'une française, l'autre allemande, outre les généalogies des maisons souveraines princières et seigneuriales de l'Europe, des notices statistiques et économiques sur chaque État, et une Chronique de l'année. Pour les divisions de l'almanach grec, romain, juif, arabe, etc., *V.* Calendrier.

ALMANSA, v. d'Espagne, prov. d'Albacète; 7,000 hab. Les Franco-Espagnols, commandés par Berwick, y remportèrent sur les Anglais et leurs alliés, en 1707, une victoire qui rendit le trône à Philippe V.

AL-MANZOR ou **AL-MANSOUR**. *V.* Abou-Djafar-el-Mançour.

AL-MANZOR (Mohammed), Maure d'origine, fut pendant vingt et un ans, 976-997, le hadjeb ou premier ministre d'Hescham II, khalife de Cordoue, prit et rasa Léon, occupa Barcelone, chassa les chrétiens du Portugal, pénétra en Galice, emporta Saint-Jacques-de-Compostelle, garda les lignes de l'Èbre et du Duero, mais fut vaincu à Calatanazor par les forces réunies des rois de Navarre et de Léon et du comte de Castille, 997. Dans sa douleur, il se laissa mourir de faim. H.

ALMARAZ, brg d'Espagne, prov. de Cacérès. Beau pont sur le Tage. Victoire des Français sur les Anglo-Espagnols, en 1810.

ALMAZAN, v. d'Espagne (Vieille-Castille); 2,500 hab. Pont magnifique sur le Duero.

ALMEES, femmes de l'Inde, qui récitent en dansant des poésies, quelquefois improvisées.

ALMEIDA (François d'), né à Lisbonne, m. en 1510, premier vice-roi portugais des Indes, 1505-1509, frappa de terreur les Arabes de la côte orientale d'Afrique et les Indiens du Malabar ; il établit la puissance portugaise dans ces contrées. Une victoire décisive, remportée par lui près de Diu, en 1508, sur les flottes du soudan d'Égypte et des rois de Cambaye et de Guzerat, fut un coup mortel pour le commerce musulman dans l'Inde, et vengea la mort de son fils Laurent, qui, après la découverte de Madagascar et de Ceylan, avait péri dans un combat inégal livré aux vaisseaux égyptiens. Remplacé en 1509 par Albuquerque, il fut tué, en retournant en Europe, par les Cafres du Cap, 1510. R.

ALMEIDA-GARRETT (J.-B. d'), poète portugais, né à Oporto en 1799, m. en 1854. Après avoir débuté dans le genre classique par des tragédies de *Xerxès*, de *Lucrèce* et de *Mérope*, il se rattacha, par la tragédie de *Caton*, à l'école romantique. Dénoncé comme libéral en 1823, il dut se réfugier en Angleterre, puis en France, où il publia divers poèmes : *Camoens*, en 10 chants, 1825 ; *Dona Branca, ou la Conquête des Algarves*, 1826 ; *Adozinda*, 1828 ; et *Bernal-Francez*, 1829. Il prit part, en 1832, à l'expédition de Don Pedro, entra aux Cortès en 1836, et y fit preuve de talent oratoire. Dans le but de réformer le théâtre de son pays, il écrivit plusieurs drames, *Gil Vicente* (1838), *Dona Filippa de Vichena* (1840), *Alfageme de Santarem* (1841), *Frei Luiz de Souza* (1844). On lui doit encore un roman historique, l'*Arc de Sant' Anna* (1846), et un *Romanceiro*, ou recueil de chants populaires portugais, 1851-53. Ses œuvres complètes ont été publiées à Lisbonne, 1854-55, 16 vol.

ALMEIDA, v. forte de Portugal (Beira) ; 6,200 hab. Prise par les Espagnols en 1762 ; par Masséna en 1810, après qu'il eut battu les Anglais sous ses murs ; reprise par les Anglais en 1811.

ALMELO, v. de Hollande (Over-Yssel), sur le Vecht, jolie ville, surnommée *La Haye* de l'Over-Yssel. Fabr. de toiles et de cotonnades ; 4,132 hab.

ALMELOVEEN (Théodore d'), médecin, né en 1657 à Utrecht, m. en 1712. Neveu du célèbre imprimeur Jansson, il étudia la théologie, puis la médecine à Utrecht sous Jean Munniks, s'établit à Gouda, où il fonda une société savante, et fut nommé membre de l'Académie des Curieux de la nature. Il a publié beaucoup de commentaires sur les auteurs anciens ; un de ses principaux ouvrages est une histoire de la médecine ancienne, intitulé : *Inventa nova-antiqua*, etc., Amsterdam, 1684. D—g.

ALMENARA, v. d'Espagne, prov. de Lérida. Philippe V y fut battu par l'archiduc Charles, en 1710.

ALMERAS (Le baron Louis), général français, né en 1768 à Vienne en Dauphiné, m. à Bordeaux en 1828. Volontaire en 1792, il se distingua au siège de Toulon, suivit Bonaparte en Italie et en Égypte. Au retour, il reçut le commandement de l'île d'Elbe, combattit en Italie, puis sur le Danube, fut blessé à Wagram, à la Moscowa, et prisonnier en Crimée jusqu'après la chute de Napoléon. Il avait été nommé général de division en 1812. Le duc d'Angoulême lui confia le commandement de Bordeaux.

ALMERIA, anc. *Murgis* et *Portus Magnus*, v. d'Espagne, port sur la Méditerranée ; ch.-l. de la prov. de son nom. Évêché. Fonderies de plomb, fabr. de cordages de sparte ; comm. de soies, vins ; 40,338 hab. Cette ville devint en 1009 la capitale d'un petit royaume maure, qui fut conquis par Ferdinand le Catholique en 1489. — La province d'Almeria est formée d'une partie de l'anc. Andalousie, et compte 114 communes, 356,014 hab. ; superf., 8,552 kil. carrés.

ALMISSA, slave *Olmisch*, v. de Dalmatie, à 20 kil. E.-S. de Spalatro, sur l'Adriatique. Vins estimés. Ruines de la citadelle de Mirabella ; 800 hab.

ALMOGAVARES, milice d'aventuriers en Espagne, vivant de la guerre contre les Maures, sans institution régulière, et qui précéda l'établissement des ordres militaires. Ces soldats avaient pour armes une lance et un épieu, pour habits des peaux serrées autour du corps et des jambes, pour chaussure l'*abarca* nationale, pour coiffure un bonnet de cuir. Ils combattaient en appuyant leurs longues lances contre leur pied. Ils attendaient ainsi le choc de la cavalerie arabe, dirigeaient leurs coups contre le cheval et attaquaient ensuite le cavalier corps à corps. H.

ALMOHADES ou plus exactement **ALMOVAHEDDOUN**, c.-à-d. *Unitairiens*, association musulmane religieuse et militante, qui eut pour fondateur un Berbère nommé Abou-abd-allah-Mohammed, et dont le successeur Abd-el-Moumen fut le chef de la dynastie arabe des Almohades, qui régna sur la moitié de l'Espagne et toute l'Afrique, excepté l'Égypte, de 1130 à 1273 environ.

V. Dozy, *Histoire des Almohades* (en angl.), Leyde, 1848.

ALMON (Jean), écrivain et éditeur anglais, né à Liverpool en 1738, m. en 1805. A la mort de George II, il publia un *Examen du règne* qui réussit, puis, en 1761, un *Examen de l'administration de M. Pitt*. Ses *Anecdotes de la vie du comte de Chatham* ont été souvent réimprimées. Whig déclaré, il seconda les attaques de Wilkes contre lord Bute par son pamphlet *sur les Jurés et les Libelles*. Il fut cité en justice pour avoir vendu la *Lettre de Junius au Roi*. C'est lui qui fonda le *Parliamentary register*, recueil périodique subsistant encore aujourd'hui et consacré au compte rendu des débats des deux Chambres. On lui doit une bonne édition des *Lettres de Junius*, et la publication des écrits de J. Wilkes.

ALMON, ruisseau qui prenait sa source à 15 kil. S.-E. de Rome, et se perdait dans le Tibre à sa sortie de la ville. Il était consacré à Cybèle. C'est auj. l'*Aquataccio*. C. D—y.

ALMONACID DE TOLEDO, v. d'Espagne, dans la prov. de Tolède ; 817 hab. Les Français, commandés par Sébastiani, y vainquirent les Espagnols en 1809.

ALMONBURY, v. d'Angleterre, comté d'York, à 3 kil. S. de Huddersfield. Fabr. de cotons et de lainages ; 11,670 h.

ALMONDE (Philippe Van), vice-amiral hollandais, né en 1646, m. en 1711, prit part comme capitaine de vaisseau au combat naval des 11-14 juin 1668, délivra en 1672 Ruyter enveloppé par l'ennemi, seconda Tromp contre la marine suédoise, et décida peut-être la victoire des Anglais et des Hollandais à La Hogue, 1692. Ses heureux coups de main contre les galions espagnols venus des Indes achevèrent d'étendre sa renommée.

ALMONTE (Jean-Népomucène), général mexicain, né en 1804 à Valladolid, m. en 1869, fut élevé par le curé Morelos, et prit part à la guerre de l'indépendance. Il fit la campagne du Texas contre les États-Unis en 1836, en qualité d'aide de camp de Santa-Anna, devint ministre de la guerre sous la présidence de Bustamente, ministre plénipotentiaire à Washington, et figura encore dans la guerre contre les États-Unis en 1847. Ambassadeur à Paris en 1857, il fut révoqué en 1860 par le président Juarez, comme partisan de Miramon. Dès lors il poussa les gouvernements de France, d'Angleterre et d'Espagne à intervenir dans les affaires intérieures du Mexique. Il accompagna l'expédition française de 1862, tenta de se faire proclamer président et fit partie du gouvernement provisoire établi par le général Forey. Après l'élévation de Maximilien à l'empire, il accepta d'être ministre de sa maison et grand maréchal de sa cour. B.

ALMORA, v. de l'Hindoustan, prov. nord-ouest, ch.-l. du district de Kemaon, défendue par l'anc. citadelle de Gorkha, et prise par les Anglais en 1815. Commerce avec le Népaul ; 6,151 hab.

ALMORAVIDES, c.-à-d. *les Religieux*, tribu arabe qui soumit en 1050 Fez et le Maroc, puis le S. de l'Espagne vers la fin du XI[e] siècle. Ils en furent chassés par les Almohades au milieu du XII[e] siècle. (*V.* Aschbach, *Histoire de l'Espagne et du Portugal au temps des Almoravides et des Almohades* [en all.], Francf., 1833-37.)

ALNANDER (Jean), savant suédois, né à Norkœping à la fin du XVII[e] siècle, est connu par sa thèse sur l'histoire de l'imprimerie en Suède : *Historiola artis typographicæ in Suecia*, Upsal, 1722, Rostock, 1725. L'imprimerie fut introduite en Suède par l'Allemand Jean Snell ; son *Dialogus creaturarum moralizatus* date de 1483, Stockh. Wadstena eut une presse en 1495, Upsal en 1510 et Sœderkœping en 1523.

V. l'analyse du livre curieux d'Alnander dans les *Acta eruditor. Lipsiens., Supplem.*, t. VIII, p. 506. — *V.* aussi Schrœder, *Incunabula artis typographicæ in Suecia*, Upsal, 1842. A. G.

ALNE, *Aln*, riv. d'Angleterre. (*V.* Alnmouth).

ALNE (Abbaye d'), à 15 kil. de Charleroy, en ruines, dans une imposante solitude. Ses cloîtres étaient soutenus par 300 colonnes de marbres de diverses couleurs. On dit qu'un de ses abbés, Martin, perdit son abbaye pour avoir fait placer à la porte d'entrée ces mots : *Porta patens esto nulli. Claudatur honesto*. Le seigneur du village, indigné de ce point mal placé, l'aurait fait chasser, et de là serait venu le proverbe : *Faute d'un point Martin perdit son âne*.

ALNETUM, nom latin de Lannoy (Nord).

ALNISIUM, nom latin de l'Aunis.

ALNMOUTH, ou **ALEMOUTH**, ou **AILMOUTH**, brg d'Angleterre (Northumberland), à l'embouchure de l'Aln. Port et exportation de grains ; 700 hab.

ALNOE (prononcez *alneu*), île de Suède (Hernœsand) dans le golfe de Bothnie, près de la côte ; 30 kil. carrés. Fer et calcaire ; 700 hab.

ALNWICK, v. de l'Angleterre, une des v. pr. du comté de Northumberland, possède un magnifique château ancien, mais récemment réparé ; résidence des ducs de Northumberland. A l'entrée de la ville, une croix rappelle le meurtre du roi d'Écosse Malcolm III par un soldat en 1093 ; 6,218 hab.

ALŒUS, fils de Titan et de la Terre. Sa femme, Iphimédie, eut de Neptune deux fils, Othus et Éphialte, géants qui

furent appelés Aloïdes. Le premier osa aspirer à la main de Junon, l'autre à celle de Diane. Ils escaladèrent le ciel et gardèrent Mars prisonnier pendant 13 mois. Ils furent tués par Diane et Apollon. Virgile les place aux enfers. Diodore et Pausanias leur attribuent la fondation d'Ascra en Béotie et l'institution du culte des Muses sur l'Hélicon.

ALOIDES. *V.* ALŒUS.

ALOMPRA, ALOUNG P'HOURA ou **ALOMANDRAPRAOU**, chef de la dynastie actuelle des Birmans, né en 1710, m. en 1760. A 42 ans, connu sous le nom d'Aumdzea ou le Chasseur, de teint noir et d'un caractère impérieux et cruel, il chassa du roy. d'Ava les Péguans, qui l'avaient envahi. De Monchabou, où il résidait, Alompra dirigea la guerre pendant laquelle les Français, établis à Syriam, favorisèrent les Péguans, et les Anglais, établis à Negrais, les Birmans. L'avantage resta à Alompra, qui fonda sur le lieu même de son camp la ville de Rangoun, c.-à-d. *victoire complète.* En juillet 1756, Alompra s'empara de la factorerie française de Syriam, et la frégate *la Galatée,* envoyée par Dupleix, échoua par la trahison de son pilote birman à l'entrée de Rangoun. L'équipage presque entier comme les habitants de la factorerie furent mis à mort, et l'on voit encore près de Rangoun une pyramide et une croix sur leur tombe. Alompra soumit, en 1757, Martaban et tout le Pégu oriental. En octobre 1759, sur quelques soupçons de révolte, il massacra les Anglais de Negrais. Il assiégeait la capitale des Siamois quand la maladie le força de revenir vers Monchabou; il mourut en chemin. Son fils Namdodji-Prou lui succéda. — On a publié à Paris en 1818, sous le titre de *l'Usurpateur, ou Testament politique d'Alompra, empereur des Birmans,* un écrit qui est une allégorie sur le règne de Napoléon I^{er}. A. G.

ALONE ou **ALONIS**, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, colonie de Marseille; auj. *Benidorme.* — v. de l'anc. Grande-Bretagne, au S. du mur de Sévère; auj. *Keswick.*

ALONE ou **HALONE,** île de l'anc. Propontide (mer de Marmara), au S. de Proconèse; auj. *Alonia* (Turquie d'Asie).

ALOPA (LAURENT-FRANÇOIS D'), imprimeur, latiniste et helléniste distingué, naquit à Venise dans la 2^{e} moitié du XV^{e} siècle. Dans les éditions d'Alopa se trouvent pour la première fois les lettres majuscules. Avant lui la place était en blanc et la *capitale* s'exécutait à la main. On lui doit cinq éditions grecques; le fameux poète Lascaris lui confia l'impression de ses œuvres.

ALOPE, fut aimée de Neptune dont elle eut Hippothoüs. Son père la fit mettre à mort, mais Neptune la changea en fontaine.

V. Stephani, *le Mythe d'Alope,* dans *le Compte rendu de la Commission archéol. de Saint-Pétersbourg,* 1814, p. 160. S. RE.

ALOPECE, dème attique, à 2 kil. à l'E. d'Athènes, patrie d'Aristide et de Socrate.

ALOST (flam. *Aelst*), v. de Belgique (Flandre orientale), petit port sur la Dender; 20,982 hab. Ch.-l. d'arr. Prise et démantelée par Turenne en 1667. Grande école des enfants de troupe de l'armée belge. Fabr. de dentelles, comm. d'huiles, tissus de coton, etc.

ALOUPKA, vge de Crimée, sur le bord de la mer Noire, au S. de Simféropol, défendu par deux forts. On y voit un splendide château gothique, bâti par le prince Woronzoff.

ALP-ARSLAN, c.-à-d. *le Brave Lion,* sultan des Turcs Seldjoucides, m. en 1072, succéda en 1063 à son oncle Togrul-Beg. Il signala son avènement par des expéditions en Arménie et en Géorgie, puis il envahit l'Asie Mineure. L'empereur grec Romain Diogène obtint plusieurs avantages contre les Turcs. Mais, en 1071, il fut vaincu et fait prisonnier dans une grande bataille près de Mélozguerd, en Arménie. Cette victoire affermit la puissance des Turcs et leur ôta toute inquiétude de la part des Grecs. En 1072, après avoir soumis la plus grande partie du Kharizm, il passa l'Oxus à la tête de 200,000 hommes et s'empara de la citadelle de Berzem; il condamna à mort le gouverneur, mais fut poignardé par lui. Il est le premier de sa race qui ait embrassé l'islamisme. Les Orientaux vantent sa bravoure, sa générosité, sa dévotion et son zèle pour la religion musulmane. Son successeur fut son fils, Melekchah. D.

ALPES, *Alp,* enceltique, montagne, massif de montagnes, le principal de l'Europe. Il commence à l'O. de Savone, décrit un arc de cercle qui limite l'Italie à l'O., au N., et enferme le canton suisse du Tessin, et la province autrichienne du Tyrol italien. Il est hérissé de pics, d'aiguilles, de sommités, de 3,000 à 4,000 m., rempli de vastes glaciers, et couvert de neiges éternelles. Ses ramifications extérieures rayonnent dans les grands bassins du Rhône, du Rhin, et du Danube. La chaîne principale, qui a un développement d'environ 1,500 kil., se divise en : *Alpes Maritimes,* 180 kil., depuis le col d'Altare ou de Cadibone, près de Savone, jusqu'au mont Viso, 3,836 m.; on y trouve les cols de Tende et de l'Argentière; — *Cottiennes,* 110 kil., jusqu'au mont Cenis, avec le col du mont Genèvre; — *Grées,* 90 kil., jusqu'au mont Blanc 4,810 m., avec le petit Saint-Bernard; — *Pennines,* 160 kil., les plus élevées, jusqu'au Saint-Gothard, et contenant le col du grand Saint-Bernard, le Rosa, 4,638 m., le Cervin, 4,482 m., et le Simplon ou Monte-Leone, 3,518 m., avec le col du même nom; — *Centrales* ou *Lépontiennes,* jusqu'au mont Bernina, avec les cols du Saint-Gothard; du Bernardino et du Splugen; — *Rétiques* jusqu'au Pic des Trois-Seigneurs, contenant les cols de Rescha et du Brenner; enfin — *Carniques* et *Juliennes,* avec les cols de Tarvis, d'Adelsberg, etc. La limite des neiges éternelles dans les Alpes est environ de 2,700 m. Les principaux glaciers se trouvent dans les Alpes Pennines; la fameuse *mer de glace* est au pied du Mont-Blanc. On sait combien de peines a coûté à Annibal et à François I^{er} le passage des Alpes. Napoléon, après avoir franchi le grand Saint-Bernard, le 14 mai 1800, avec non moins de difficultés, fit ouvrir les admirables routes du Simplon, du mont Cenis et du mont Genèvre, pour relier étroitement l'Italie à la France. Depuis 1871, une voie ferrée traverse, au moyen d'un tunel, les Alpes au col du Fréjus, au S.-O. du mont Cenis; une autre ne tardera pas à être construite près du mont Genèvre; d'autres lignes franchissent la chaîne principale des Alpes, aux cols du Saint-Gothard, du Brenner, de Tarvis et d'Adelsberg. Les Alpes donnent naissance : au N. et à l'E., à l'Inn et aux grands affluents du Danube; au N., au Rhône et au Rhin; au S., au Pô, à l'Adige, aux fleuves de la Vénétie et à tous leurs affluents. Les ramifications des Alpes sont nombreuses. Deux d'entre elles en forment le prolongement naturel; ce sont l'*Apennin,* rattaché aux Alpes Maritimes vers le col de Cadibone, et les *Alpes Dinariques,* rattachées aux Alpes Juliennes. Ces dernières se séparent en 2 rameaux qui vont former au S. les montagnes de la Grèce, et à l'E. les monts Balkans. Du côté de l'Italie, les contreforts des Alpes sont : les *Alpes Cadoriques* ou *de Trente,* qui se détachent des Alpes Carniques, entre la Piave et l'Eisach; l'*Ortler,* rameau des Alpes Rétiques, entre l'Adige et l'Adda, formant les Alpes de la Valteline et les monts du Bergamasque, entre le haut Adda, les lacs de Come et d'Iséo, les monts du Brescian, entre l'Oglio et le lac de Garde, et le Monte Baldo, entre ce lac et l'Adige. — Du côté de la France, les Alpes projettent : 1° les *Alpes de Provence,* entre le Var et le Verdon, formant les *Alpines,* la *Sainte-Baume,* les montagnes des *Maures* et les monts de l'*Estérel;* 2° les *Alpes du Dauphiné,* qui partent du mont Tabor, et renferment, entre la Durance et l'Isère, les massifs de l'Oisans (mont Pelvoux), du Devoluy, du Vercors, et les monts Ventoux et Leberon, les cols du Lautaret, du Noyer et de la Croix-Haute; 3° les massifs des Dranses, des Bauges et de la Grande-Chartreuse, entre l'Isère et le Rhône. — Les contreforts qui s'étendent sur la Suisse et l'Allemagne sont : 1° les *Alpes Bernoises,* partant du Saint-Gothard dans la direction de l'E. à l'O., formant le Finster-Aar-Horn, le glacier d'Aletsch, la Jung-Frau et les monts Diablerets, et allant rejoindre, par le Jorat, les monts du Jura; 2° le *Crispalt,* que le Saint-Gothard projette vers le N., et qui s'étend entre la Reuss et le Rhin; 3° les *Alpes des Grisons, d'Algau* et *de Constance,* issues de la Maloïa, séparant le Rhin et les affluents de la rive droite du Danube, et desquelles se détache l'Innthal, entre l'Inn et le Lech; 4° les *Alpes Noriques,* qui partent du Dreiherrnspitz (Pic des Trois-Seigneurs) dans la direction du S.-O. au N.-E. jusqu'au Danube, ont pour point culminant le Gross-Glockner, 3,795 m., et forment les *Alpes de Salzbourg,* entre l'Inn et la Salza, les *Alpes de Styrie* entre la Muhr et l'Ens; les *Alpes de Carinthie,* entre la Muhr et la Drave; 5° les *Alpes de Croatie et d'Esclavonie,* entre la Drave et la Save.

ALPES (BASSES-), département du S.-E. de la France, ch.-l. Digne; situé dans l'anc. Provence. Superf., 6,954 kil. carrés; pop., 131,918 hab.; arrosé par la Durance, l'Ubaye, la Bléone et le Var, situé sur le versant méridional des Alpes et couvert en grande partie de montagnes dont le point culminant est le grand Rubren, 3,342 m. Quelques vallées fertiles, qui contrastent avec l'aridité ou les sombres forêts des Alpes. Céréales, vins, beaux pâturages. Élève considérable de bestiaux et de vers à soie. Exploitation de marbre. Fabrication de lainages et de tissus de soie.

ALPES (HAUTES-), départ. du S.-E. de la France, ch.-l. Gap, situé dans les anc. provinces du Dauphiné et de Provence. Superf., 5,589 kil. carrés; pop., 121,787 hab.; arrosé par la Durance, l'Isère, la Romanche, et couvert par le massif de l'Oisans, dont les points culminants sont : le pic des Ecrins ou des Arsines, 4,103 m.; le Pelvoux, 3,954 m.; la Meidje, 3,987 m., et par le versant occid. des Alpes Cottiennes. Vastes forêts sur les montagnes et neiges éternelles. Sol aride. Céréales, vins. Elève de porcs et de bestiaux. Exploit. de marbre et de serpentine. Fabr. de lainages, boissellerie, tissus de soie.

ALPES COTTIENNES, petite prov. de l'empire romain, sur

les deux revers des Alpes, de Briançon à Suse, et des sources du Var à celles de l'Isère, tirait son nom de Cottius, roi des *Segusini*, peuple des Alpes occidentales. Formée, l'an 65 de J.-C., par Néron, elle fut gouvernée par un procurateur ou un président, qui résidait à Suse. Au IVe siècle, sous Constantin, le versant occidental des Alpes au S. de Briançon fut rattaché aux Alpes-Maritimes, et la prov. des Alpes Cottiennes perdit une partie de son territoire, mais en restant dépendante de la préfecture et du diocèse d'Italie. C. P.

ALPES GRÉES ET NON GRECQUES, *Alpes Graiæ*, du celtique *Craig*, rocher, et non du latin *Graius*, une des 17 provinces romaines de la Gaule depuis la fin du IIIe s., entre la Grande-Séquanaise au N., la Viennoise à l'O., les Alpes Maritimes au S., et l'Italie à l'E.; habitée par les *Centrones* et les *Vallenses* (Nantuates, Séduniens, Véragres, etc.). Villes principales : *Octodurus* (Martigny) et *Darantasia* (Moutier-en-Tarentaise).

ALPES MARITIMES, prov. romaine de la Gaule, entre les Alpes Grées au N., la 2e Narbonaise à l'O., le golfe Ligustique au S., et l'Italie à l'E.; habitée par les *Caturiges;* villes principales : *Ebrodunum* (Embrun) et *Dinia* (Digne). — La Convention forma, avec l'anc. comté de Nice, la principauté de Monaco, et les pays situés sur la r. dr. de la Taggia, un dép. franç., ch.-l. Nice; rendu en 1814 à la Sardaigne, et à la France en 1860. (*V.* l'art. suivant.)

ALPES-MARITIMES, dép. du S.-E. de la France, formé, en 1860, de la partie occid. du comté de Nice, cédée par le roi de Sardaigne, et de l'arrond. de Grasse, détaché du dép. du Var, ch.-l. Nice. Sup., 3,916 kil. carrés; pop., 226,621 hab.; arrosé par le Var et la Tinéa; tout le N. est couvert par les ramifications des Alpes de Provence. Climat délicieux sur les côtes, qui produisent l'olivier, le citronnier et l'oranger. Culture importante de fleurs pour la parfumerie. E. D—Y.

ALPHÉE, chasseur, s'éprit de la nymphe Aréthuse. Poursuivie jusque dans l'île d'Ortygie, Aréthuse s'y vit changée en fontaine. Alphée fut lui-même changé en un fleuve de l'Élide, qui, par des conduits souterrains, allait mêler ses eaux à celles d'Aréthuse. — Le fleuve Alphée, aujourd'hui *Roufia*, disparaît plusieurs fois sous terre avant son embouchure, et l'on racontait que des objets jetés dans son cours reparaissaient dans la fontaine de Sicile, qui se troublait quand on sacrifiait des taureaux à Olympie. L—H.

ALPHÉSIBÉE. *V.* ALCMÉON et ÉRIPHYLE. — Une autre du même nom passait pour la mère d'Adonis.

ALPHITO, sorte de loup-garou dont on effrayait les enfants chez les Grecs.

ALPHITOMANCIE, du grec *alphiton*, farine d'orge, et *manteia*, divination. Ce genre de divination se pratiquait en faisant manger à celui qu'on soupçonnait d'un crime un morceau de gâteau fait avec de la farine d'orge; l'avaler sans peine était un indice d'innocence; le contraire était regardé comme une preuve de culpabilité.

ALPHONSE Ier, *le Batailleur*, roi d'Aragon et de Navarre, 1104-34, roi de Castille sous le titre d'Alphonse VII, 1109-14. Ce prince prit une part très active à la guerre sainte et augmenta son territoire des deux tiers. Il épousa en 1109 Dona Urraque, veuve de Raymond de Bourgogne, héritière du roi de Castille Alphonse, la répudia bientôt, mais perdit la Castille où un parti puissant défendait les droits de la reine et reconnaissait son fils Alphonse II. Alphonse Ier conserva toutefois quelques partisans, et tourna ses efforts contre les infidèles, après avoir réuni à l'Aragon le comté de Bézalu et celui de Cerdagne. Il emporta Tudela, 1114, Saragosse, dont il fit sa résidence, 1118, Tarragone, Dacora, etc., 1119-1121. Il s'avança jusqu'à Alcaraz, 1123, sortit, dit-on, vainqueur de 30 batailles, assiégea enfin Fraga, 1134, fut battu, et légua ses États aux Templiers. H.

ALPHONSE II, roi d'Aragon, 1162-1196, né en 1152 de Pétronille et de Raymond-Bérenger III. Sous le règne de ce prince, l'Aragon se trouve mêlé à l'histoire du midi de la France, à celle de la Navarre, et surtout à la guerre sainte. Il reprend, en 1167, la Provence sur le comte de Toulouse, hérite, en 1172, du Roussillon, pousse les Almohades jusqu'à Xativa, mais est rappelé par une irruption du roi de Navarre, qu'il contient par une ligue avec la Castille. Des démêlés avec les comtes de Toulouse, à l'occasion du Rouergue et du Gévaudan qu'ils réclamaient, du comté de Melgueil et du château d'Alboron, convoités par l'Aragon, remplissent les dernières années de ce règne. A sa mort, en 1196, Pierre, l'aîné de ses fils, lui succéda en Aragon, en Roussillon et en Catalogne; Alphonse, le 2e, eut le comté de Barcelone. H.

ALPHONSE III, *le Magnifique*, 1285-1291, roi d'Aragon, fils de Pierre III, s'empara de Majorque sur Jacques son oncle, allié de la France. En 1287, il signa les privilèges de l'Union, qui concédaient de grandes libertés à la nation. Il relâcha Charles II d'Anjou, lorsqu'il eut renoncé à la Sicile, et les princes de La Cerda, prétendants de Castille. Le traité de Tarascon arrêta les hostilités : Charles II garda le trône de Naples; Alphonse fut reconnu roi d'Aragon et l'investiture retirée à Charles de Valois. H.

ALPHONSE IV, *le Débonnaire*, roi d'Aragon, 1327-1336, succéda à son père, Jayme II. Une guerre contre Gênes au sujet de la Sardaigne favorisa les progrès de la marine des Catalans et des Aragonais. Profitant de la faiblesse du caractère d'Alphonse, les Cortès lui firent jurer de n'aliéner aucun domaine de la couronne, et son propre fils, don Pédro, se révolta. (*V.* PIERRE IV.)

ALPHONSE V, *le Magnanime*, né en 1384, m. en 1458, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile, monta sur le trône d'Aragon en 1416, après la mort de son père Ferdinand le Juste, infant de Castille. Maître de l'Aragon, de la Catalogne, du royaume de Valence, des Baléares, de la Sicile et de la Sardaigne, il attaqua en 1420 la Corse et en conquit une partie sur les Génois; appelé par Jeanne II de Naples contre Louis III d'Anjou, il le battit et prit plusieurs forteresses; mais il la vit bientôt appeler contre lui René d'Anjou; forcé de revenir en Espagne au secours de son frère le roi de Navarre, il évacua le royaume de Naples, pilla Marseille, qui appartenait au duc d'Anjou, imposa un tribut au royaume de Tunis, et voulut reprendre le royaume de Naples, 1435; fait prisonnier par les Génois et enfermé à Milan, il inspira au duc Philippe-Marie Visconti tant d'admiration par son caractère, qu'il obtint sa liberté sans rançon. C'est alors qu'il reconquit Naples, qui devint sa résidence, brillante par les lettres et les arts. Eugène IV l'en reconnut légitime souverain. De là, il combattit François Sforza, duc de Milan, les Florentins, les Génois et les Vénitiens. Gênes allait céder à ses troupes quand il mourut à Naples. Il laissa la Navarre à son frère Jean, et le royaume de Naples à Ferdinand, son fils naturel, légitimé par le pape.

ALPHONSE Ier, *le Catholique*, roi des Asturies de 739 à 757, gendre de Pélage, profita des dissensions des Arabes pour s'étendre jusqu'en Galice, en Léon et en Castille. H.

ALPHONSE II, *le Chaste*, roi des Asturies de 791 à 835, fils de Froïla, Ier succéda aux usurpateurs Aurelio et Bermudo, fut emprisonné dans un monastère à la suite d'une conspiration, établit sa cour à Oviédo, bâtit de nombreuses églises, fut l'allié de Charlemagne, abdiqua, et mourut en 842.

ALPHONSE III, *le Grand*, roi des Asturies de 866 à 910, succéda à Ordogno son père, eut à comprimer plusieurs révoltes, s'empara du royaume de Léon, fortifia Burgos contre les Maures, leur enleva Coïmbre, Lamégo, Viseu, Coria et Salamanque, reconstruisit Zamora, Toro, Simancas, dédia la célèbre église de Saint-Jacques-de-Compostelle, abdiqua et mourut en 912. On lui attribue une *Chronique* latine, traitant de l'histoire d'Espagne depuis l'invasion des Maures jusqu'en 856.

ALPHONSE IV, *le Moine*, roi de Léon et des Asturies de 924 à 927, petit-fils du précédent, succéda à Froïla II, son oncle, fut jeté dans un couvent par son frère Ramire, qui lui fit crever les yeux, et mourut en 933.

ALPHONSE V, roi de Castille et de Léon, de 999 à 1027, fit la guerre aux Maures en Portugal, et fut tué au siège de Viseu, en 1027.

ALPHONSE VI, roi de Castille et de Léon, de 1065 à 1109. Dépouillé par son frère Sanche de Castille, il s'enfuit chez les musulmans, recouvra Léon à la mort de Sanche en 1072, battit et fit prisonnier Garcie son autre frère, roi de Galice, et restaura ainsi la monarchie de Ferdinand Ier. Il l'agrandit bientôt par de nouvelles victoires, et Tolède lui ouvrit ses portes. Déconcerté par l'invasion des Almoravides que le Cid ne put arrêter, il fortifia par le mariage de ses filles son alliance avec l'Europe chrétienne. Vaincu à Uclès, où fut tué son fils unique, don Sanche, il ne put survivre à ce dernier coup. H.

ALPHONSE VII, roi de Castille. (*V.* ALPHONSE Ier, roi d'Aragon.)

ALPHONSE VIII, roi de Castille, de Léon et de Galice, de 1126 à 1157, fils d'Urraque et de Raymond de Bourgogne, roi de Galice en 1112, associé au gouvernement en 1122, répara les maux qu'avait laissés la mauvaise administration de sa mère, et se fit restituer les villes occupées par Alphonse Ier, son beau-père. En 1134, après la funeste bataille de Fraga, il secourut les rois de Navarre et d'Aragon, exigea en retour Saragosse et l'hommage de la Navarre, et se fit appeler empereur des Espagnes. Il prit sur les infidèles Calatrava et Alméria, battit les Almohades à Jaën, 1157. Sa fille avait épousé Louis VII, roi de France. H.

ALPHONSE IX, *le Noble* ou *le Bon*, roi de Castille, de 1158 à 1214. Les maisons de Castro et de Lara troublèrent sa minorité. Il conquit sur la Navarre les prov. d'Alava, de Biscaye et de Guipuzcoa. Vaincu par les Maures à Alarcos en 1195, il fut vainqueur à Tolosa avec les rois d'Aragon et de Navarre, 1212. H.

ALPHONSE X, *le Sage*, roi de Castille, 1254-1284. Très instruit, mais d'un caractère faible, et peu appliqué aux affaires, il fut appelé à l'empire par une partie des princes allemands, pendant que les autres proclamaient Richard de Cornouailles, 1257. Alphonse ne sortit pas de la Castille, mais il s'obstina à porter le titre de roi des Romains, même après l'élection de Rodolphe de Habsbourg, en 1273. La mort de son fils aîné, Ferdinand de La Cerda, en 1275, fut le signal d'une guerre civile qui dura jusqu'à la mort d'Alphonse X. Son second fils, Don Sanche, se révolta et fit alliance avec les Maures d'Espagne, auxquels Alphonse opposa le roi de Maroc. Il connaissait et appréciait la civilisation des Arabes, fit traduire plusieurs ouvrages et donna le 1er code espagnol (*las Siete Partidas*). On conserve de lui, à Tolède, en ms. un livre de cantiques en galicien. Il a écrit en castillan : le *Livre des complaintes*, 1282, pour se plaindre de son fils Don Sanche, et des grands, ses complices ; le *Livre du Trésor ou de la Pierre philosophale*. Enfin il fit rédiger les tables Alphonsines. (*V. ce mot.*) H. et E. D—Y.

ALPHONSE XI, roi de Castille de 1312 à 1350, s'efforça de contenir les nobles, le clergé et les communes par une sévérité impitoyable ; soutenu par les rois de Portugal et de Navarre, il livra aux Maures, en 1340, la célèbre bataille de Tarifa. Il fut emporté par la peste en assiégeant Gibraltar.

ALPHONSE Ier, *le Conquérant* (*el Conquistador*), premier roi de Portugal, né en 1109 d'Henri de Bourgogne, comte de Portugal, et de Thérèse de Castille, m. en 1185. Il n'avait que trois ans à la mort de son père, et il lui fallut la victoire de Saint-Mamète, près de Guimaraens, 1128, pour arracher la régence à sa mère. Maître des possessions paternelles, Alphonse les étendit par des conquêtes dans l'Estrémadure et l'Alemtéjo, et, au moment de livrer la bataille d'Ourique, où il allait vaincre cinq chefs musulmans, 1139, il reçut de son armée le titre de roi, que lui confirmèrent les Cortès de Lamego en 1143 et le pape Alexandre III en 1169. Devenu roi, il prit aux Maures des villes nouvelles, entre autres Santarem, 1147, Lisbonne, au siège de laquelle il fut secondé par une flotte de croisés du Nord, 1147, Evora, 1166. Enfin, secondé par son fils Sanche, il écarta du Portugal l'invasion des Almohades par la victoire de Santarem. R.

ALPHONSE II, *le Gros*, né en 1185, succéda en Portugal à son père, Sanche Ier, 1211-23. Sous son règne, les Portugais contribuèrent à la grande victoire de las Navas de Tolosa sur les Almohades, et, avec l'aide d'une armée de croisés, prirent l'importante place d'Alcacer-do-Sal, 1217. Il promulgua plusieurs lois pour protéger les droits civils des citoyens ; mais celles qui restreignaient les immunités de l'Église le brouillèrent avec son clergé. R.

ALPHONSE III, né d'Alphonse II en 1210, fut régent du Portugal après que son frère Sanche II, tyran débauché, eut été déposé par ses sujets, d'accord avec le pape Innocent IV, 1245, et devint roi à la mort de ce prince, 1248-1279. Il protégea le commerce et l'industrie, et fit sur les Maures, 1249-53, la conquête de l'Algarve, déjà soumis en partie par Sanche Ier, 1189. Son mariage avec une seconde femme avant la mort de la première, et des efforts pour diminuer les immunités du clergé, attirèrent sur lui plusieurs excommunications. R.

ALPHONSE IV, *le Brave*, né en 1291, roi de Portugal après son père Denys, 1325-1357. Fils rebelle, ennemi acharné de ses frères, il se montra père dénaturé en faisant égorger la malheureuse Inez de Castro, que son fils D. Pedro avait secrètement épousée. Le seul fait honorable de son règne est la part qu'il eut à la grande victoire de Tarifa ou du Salado, qui, en 1340, repoussa une nouvelle invasion des Mérinides du Maroc. (*V.* INEZ.) R.

ALPHONSE V, *l'Africain*, né en 1432, roi de Portugal après son père Edouard, 1438-81, ne gouverna par lui-même qu'en 1447. Trois faits résument son règne : son ingratitude envers le régent D. Pedro, son oncle et son beau-père, qui, après une excellente administration, fut indignement calomnié, forcé de prendre les armes pour se défendre, et tué à la bataille d'Alfarrobeira, près de Lisbonne, 1449 ; ses succès sur les Maures d'Afrique, la prise d'Arzile et Tanger, 1471 ; son intervention en Castille pour soutenir contre Isabelle et Ferdinand sa nièce Jeanne *la Beltranéja* ; vaincu à Toro, 1476, il renonça à la main de Jeanne et à la couronne de Castille en 1479. R.

ALPHONSE VI, roi de Portugal, né en 1643, succéda à son père Jean IV, 1656, sous la tutelle de sa mère, jusqu'en 1662. Faible d'intelligence, il fut obligé d'abdiquer, 1667, relégué aux Açores, et enfin emprisonné par les intrigues de son frère D. Pedro (*V.* PIERRE II), qui gouverna comme régent jusqu'à la mort d'Alphonse en 1683. Sous ce règne, les deux victoires d'Ameixial et de Montes-Claros ou Villaviciosa, 1663, 1665, forcèrent l'Espagne à reconnaître en 1668 l'indépendance du Portugal. Mais les conquêtes des Hollandais aux Indes, consacrées par le traité de la Haye en 1669, et la cession de Bombay à l'Angleterre, lors du mariage de l'infante Catherine, sœur d'Alphonse, avec Charles II, 1660, ne laissèrent plus aux Portugais qu'un petit nombre de positions en Asie. En Afrique, les deux dernières places portugaises du Maroc furent abandonnées, Tanger à l'Angleterre, et Ceuta à l'Espagne. R.

ALPHONSE Ier, roi de Naples, 1416-35 ; 1435-58. (*V.* ALPHONSE V, *le Magnanime*, roi d'Aragon.)

ALPHONSE II, roi de Naples, succéda à son père Ferdinand Ier en janvier 1494. Perfide, cruel et cupide, il eut à lutter tout ensemble contre le mécontentement de ses sujets et contre l'invasion des Français sous Charles VIII. Quand il vit ces derniers sur ses frontières, il abdiqua en faveur de son fils Ferdinand II, s'enfuit en Sicile, et y mourut dans la pénitence, 1495. R.

ALPHONSE (FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE, BARON D'), né en 1756 dans le Bourbonnais, m. en 1821, exerça avec prudence de hautes fonctions administratives à Moulins pendant la Terreur, devint membre du conseil des Anciens, montra quelque opposition au 18 brumaire, fit partie du Corps législatif ; passa en 1800 à la préfecture de l'Indre, puis à celle du Gard, et fit faire dans ces départ. des statistiques qui servirent de modèle aux travaux de ce genre. Chargé en 1810 de créer l'organisation administrative de la Hollande, il reçut les titres de maître des requêtes et de baron. Destitué par la Restauration, il fut nommé en 1819 député de l'Allier.

ALPHONSINES (TABLES), tables astronomiques que publia en 1252 Alphonse X de Castille. Il avait réuni quatre ans à Tolède pour les dresser les principaux astronomes chrétiens, juifs et arabes. Elles furent imprimées à Venise en 1483.

ALPICUS, domaine appartenant au fisc des rois francs au VIIe siècle ; auj. *Le Pecq*, près de Saint-Germain en Laye.

ALPIN (PROSPER), médecin et botaniste, né en 1553, à Marostica, dans l'État de Venise, m. en 1617 ; son goût pour la profession des armes dut céder à celui de son père, qui exerçait la médecine. Il étudia à Padoue, où il fut reçu docteur en médecine en 1568. Il se livra avec ardeur à la botanique, et se rendit en Égypte, en 1580, pour étudier les plantes de cette contrée. Nommé médecin de la flotte d'Espagne par Doria, il fut pourvu de la chaire de botanique à l'université de Padoue, et enrichit le jardin de cette ville des plantes qu'il avait rapportées d'Égypte. On lui attribue la première description du café, qu'il aurait observé au Caire ; mais il paraît positif que quelques années auparavant, 1582, pendant qu'il était encore en Égypte, Rauwolt avait mentionné cet arbrisseau et l'usage de son fruit en Arabie, où il avait fait un voyage. Alpin a laissé un assez grand nombre d'ouvrages curieux sur *la médecine, les plantes et l'histoire naturelle de l'Égypte, les plantes exotiques*, etc. ; mais il était médecin avant tout, et ses travaux en ce genre sont ce qu'il nous a laissé de plus précieux ; son traité *de Medicina methodica*, libri XIII, Padoue, 1611, est la meilleure source où l'on puisse étudier l'histoire de la doctrine de Thémison, dite secte des méthodistes, dont il se montre partisan. Le bel ouvrage : *de Præsagienda Vita et Morte ægrotantium*, Padoue, 1601, le range au nombre des médecins les plus éclairés et les plus judicieux de son temps ; c'est une compilation raisonnée des observations d'Hippocrate et de Gallien, mais qui, par le discernement avec lequel il les a coordonnées, a presque le mérite d'un ouvrage original. Boërhaave en a donné une édition à Leyde, en 1710. F.

ALPNACH, vge de Suisse (Unterwald), au bord d'un lac auquel il donne son nom, au pied du mont Pilate.

ALPSTEIN (L'), ramification des Alpes en Suisse, cant. de Saint-Gall et d'Appenzell. Son sommet le plus élevé, le *Sæntis*, a 2,504 m. de hauteur.

ALPUJARRAS OU **ALPUXARRAS**, montagnes d'Espagne dans la province de Grenade ; ramification méridionale de la Sierra-Nevada. Les sommets principaux y ont 1,600 m. C'est dans ces montagnes que les Maures, chassés de Grenade, se réfugièrent avant de passer en Afrique.

ALQUIER (CHARLES-JEAN-MARIE, BARON), né à Talmont, près des Sables-d'Olonne, en 1752, m. en 1826. Il fut avocat et procureur du roi à La Rochelle. Maire de cette ville, il fut député par le tiers état de l'Aunis aux états généraux de 1789, et s'y montra révolutionnaire. Président du tribunal criminel de Seine-et-Oise après la session de l'Assemblée constituante, il fut envoyé par ce département à la Convention, vota la mort de Louis XVI avec sursis, et se fit donner des missions qui l'éloignèrent pendant la Terreur. Secrétaire du conseil des Anciens, en 1795, il fut envoyé auprès de l'électeur de Bavière. Après le 18 brumaire, Bonaparte le nomma ambassadeur en Espagne, 1800, à Florence, 1801, à Naples, d'où il fit exiler le ministre Acton, à Rome, après le cardinal Fesch, en Suède en 1810, et de là à Copenhague. Faible et incertain à Rome, il se montra violent dans ces deux derniers États. Rappelé par Louis XVIII en 1814, il fut exilé comme régicide en 1816, et vécut à Vilvorde en Belgique juqu'à son rappel, en 1818.

ALRED, ALFRED OU **ALURED**, historien anglais,

m. en 1130, a laissé des *Annales*, en latin, contenant l'histoire des anciens Bretons, des Saxons et des Normands jusqu'en 1129. Elles ont été publiées à Oxford par Hearne, 1716, avec une préface. On a encore de lui : *Libertates ecclesiæ sancti Joannis de Beverlick*, etc., non imprimé.

ALSA, fl. de l'anc. Vénétie, à l'O. d'Aquilée, et se jetant dans les eaux des lagunes; auj. *Ausa*. Constantin le Jeune y fut tué dans une bataille contre son frère Constance.

ALSACE (Thomas-Louis de Hénin-Liétard, cardinal d'), né à Bruxelles, en 1680, m. en 1759. Il descendait de Thierry d'Alsace, comte de Flandre. Devenu l'aîné de sa famille par la mort de son frère Charles, prince de Chimay, archevêque de Malines, primat des Pays-Bas et cardinal, il transmit la principauté de Chimay à son frère puiné, Alexandre-Gabriel, gouverneur d'Oudenarde. Il était dans Bruxelles quand Louis XV y entra en vainqueur. On cite la digne harangue qu'il adressa au roi après s'être montré, pendant la défense, sujet zélé et pasteur charitable. Il laissa trois neveux ; Thomas-Alexandre-Marc d'Alsace, prince de Chimay, grand d'Espagne, capitaine des gardes de Stanislas de Pologne; Philippe-Gabriel-Maurice, héritier du précédent, m. en 1802; Charles-Alexandre-Marc-Marcellin, prince d'Hénin, maréchal de camp, exécuté en 1794.

ALSACE, en allemand *Elsass*, anc. prov. de France, entre le Rhin et les Vosges; cap. Strasbourg. C'était le pays des *Tribocci* et des *Rauraci*. La partie septentrionale s'appelait *Nordgau* (pays nord), et formait sous les Romains la Germanie 1re ; le sud ou *Sundgau* formait une partie de la Séquanaise. Le nom d'Alsace paraît au VIIe siècle ap. J.-C., et vient probablement de *El-Sass*, pays de l'El ou Ill. Quand l'empire romain fut dissous, l'Alsace fit partie de l'Alemannie (*V.* Alemannie); elle eut au VIIe siècle des ducs, puis des comtes, échut à Lothaire lors du partage de Verdun, 843, et fut réunie comme duché à la Souabe, domaine des Hohenstaufen. Ce duché s'éteignit en 1268, mais deux comtés d'Alsace, qui en relevaient, subsistèrent. Celui de haute Alsace fit partie des domaines de la maison de Habsbourg, puis d'Autriche. Gouvernée depuis 1268 par des officiers de l'empire, la haute Alsace fut donnée à la France par le traité de Westphalie, 1648. Louis XIV occupa en 1673 la partie l'évêché de Strasbourg située sur la rive g. du Rhin. Elle fut réunie par la paix de Ryswick, 1697, en même temps que la république de Strasbourg, ville impériale jusqu'en 1681. La révolution de 1789 ajouta certaines parties de la province qui étaient restées aux princes de Wurtemberg, de Deux-Ponts, de Bade etc. Landau, fortifiée par Vauban, fut cédée à la Bavière par le traité de Paris, 1815. L'Alsace a été enlevée à la France en 1871 par le traité de Francfort. (*V.* ci-après.)

ALSACE-LORRAINE, État de l'empire d'Allemagne; formé en 1871 de l'anc. départ. français du Bas-Rhin tout entier; de celui du Haut-Rhin, moins la moitié environ de l'arrondiss. de Belfort; des arrond. de Metz, Thionville et Sarreguemines (Moselle), de Château-Salins et Sarrebourg (Meurthe); de la presque totalité des cantons de Schirmeck et de Saales (Vosges). Sup., 14,508 kil. car.; pop., 1,566,670 h., dont 1,516,500 parlent la langue allemande, et comprenant : 1,204,100 catholiques, 285400 protestants, et le reste israélites. Il a été, à partir de 1874, représenté aux Chambres de l'empire; mais il est toujours gouverné au nom du pouvoir central par le chancelier de l'empire et administré depuis le 4 juillet 1879 par une autorité nouvelle, celle d'un gouverneur (*Statthalter*) assisté de ministres ou directeurs généraux, et résidant à Strasbourg, capit. de l'État; il a au-dessous de lui des présidents dans les 3 districts de basse Alsace, ch.-l. Strasbourg; haute Alsace, ch.-l. Colmar; Lorraine allemande, ch.-l. Metz. Les districts sont divisés en cercles régis par des directeurs. Ces cercles sont dans la haute Alsace : Altkirch, Mulhouse, Thann, Guebwiller, Colmar et Ribeauvillé ou Rappotsweiler; dans la basse Alsace : Schlestadt, Erstein, Molsheim, Strasbourg (2 cercles, ville et campagne), Haguenau, Saverne et Weissembourg; dans la Lorraine allemande : Sarrebourg, Château-Salins ou Salzbourg, Sarreguemines, Forbach, Boulay ou Bolchen, Thionville (Diedenhofen) et Metz (2 cercles, ville et campagne). Tribunaux de 1re instance (*Landgerichte*) à Colmar, Metz, Mulhouse, Sarreguemines, Strasbourg et Saverne; cour d'appel à Colmar, et, comme Cour suprême, le tribunal supérieur de l'empire, à Leipzig. Une Université allemande a été organisée à Strasbourg. Le culte catholique compte les deux évêchés de Metz et de Strasbourg; le culte évangélique a un directoire à Strasbourg; le culte réformé, 5 consistoires, à Markirch (Sainte-Marie-aux-Mines), Mulhouse, Bischwiller, Strasbourg et Metz; le culte israélite, des consistoires à Metz, Strasbourg et Colmar. C. P.

ALSADAMUS, mont. de l'anc. Trachonitide, dans le N. de l'Arabie; auj. *Djebel-Hauran*.

ALSEN ou **ALS**, île de la Baltique (États prussiens), séparés du Slesvig par un étroit passage dit *Als-Sund*. Superf., 19,200 hectares. Pop., 22,500 hab. Sol fertile. Ville principale, Sœnderborg.

ALSFELD, v. de Hesse-Darmstadt, sur la Schwalm; fab. de toiles, draps et lainages; 3,648 hab.

ALSIUM, auj. *S.-Marinella*, v. étrusque. (*V.* Cœre.)

ALSLEBEN, v. de Prusse (Saxe), sur la rive g. de la Saale. Château des ducs d'Anhalt-Dessau. 2,790 hab.

ALSLEBEN (GROSS-), brg du duché d'Anhalt, ch.-l. d'un *Amt* ou bailliage enclavé dans le territoire prussien, à 15 kil. N.-E. d'Halberstadt; 1,720 hab.

ALSO, signifie en hongrois *bas, inférieur* : Also-Kubin, etc.

ALSTAHOUG, v. de Norvège dans l'île d'Alsten. (*V.* ce nom.)

ALSTATTEN ou **ALTSTÆTTEN**, v. de Suisse, Saint-Gall, à 14 kil. de l'embouchure du Rhin dans le lac de Constance. Sources sulfureuses ; industrie active; fabr. de mousseline et broderies ; 7,575 hab.

ALSTEN, île de Norvège, Nordland, près de la côte; hautes montagnes ; celle des Sept-Sœurs a 1,340 mèt. On trouve dans cette île la petite ville d'Alstahoug.

ALSTER, petite riv. d'Allemagne, à peine navigable, affl. de droite de l'Elbe, à Hambourg; prend sa source dans le Holstein; cours de 40 kil.

ALSTRŒMER, nom d'une famille d'industriels suédois. Jonas Alstrœm, chef de cette famille, né en 1686, m. en juin 1761, ayant été s'établir en Angleterre, fit transporter en Suède, en 1715, 30 moutons anglais, et, en 1723, un grand nombre d'ouvriers et de machines. Il dota ainsi son pays de manufactures nouvelles, dont le berceau fut la petite ville d'Alingsæs, sa patrie. En 1754, la Suède avait 14,000 personnes occupées à la fabrication de la laine, et 18,000 en 1761. Alstrœm introduisit en Suède la culture du tabac et celle de la pomme de terre. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie des sciences de Suède. Anobli, il changer son nom en celui d'Alstrœmer. — De ses 4 fils, l'un, Patrik, m. en 1804, fonda en 1771 l'Académie de musique; Claude, m. en 1794, et Jean, m. en 1786, se distinguèrent dans les sciences et l'économie politique. A. G.

ALT, *vieux* en allemand. Ex. : Alt*kirch* ou Alten-*Kirchen*, vieille église ; Alten*bruck* ou Olden*brok*, vieux pont. — *Old* et *Oude* ont le même sens.

ALT. *V.* Aluta.

ALTA RIPA, v. anc. sur le Rhin, chez les Némètes, paraît avoir eu de l'importance à l'époque de Valentinien; auj. *Altrip*, près de Spire. — v. de l'anc. Pannonie, sur le Danube ; auj. *Tolna*.

ALTACCENSIS PAGUS, pays d'Artas, dans le Viennois ; cap. Artas, cant. de Saint-Jean-de-Bournay (Isère).

ALTAÏ (Monts), c'est-à-dire *monts d'or;* longue chaîne de montagnes en Asie, occupant une partie de la Sibérie mérid., de la Dzoungarie et de la Mongolie, s'étendant de l'O. à l'E. de la source de l'Irtych (Sibérie), jusqu'au lac Baïkal, entre 43°-52° lat. N., et 83°-98° long. E. Env. 1,200 kil. en longueur. On les a divisés en Grand Altaï au S., et Petit Altaï au N. ; et encore en monts Altaï proprement dits, entre l'Irtych et l'Obi, monts Koutznetzk, entre l'Obi et l'Iénisséi, et monts Sayansk, entre l'Iénisséi et le lac Baïkal. Ce sont pour la plupart des massifs arides, dont les principaux sommets atteignent 3,000 mètres. Ces montagnes sont peu connues; elles renferment des mines d'or et d'argent, dont quelques-unes sont exploitées par les Russes, surtout depuis 1747, dans l'arrondissement de Barnoul ou de Kolyvan-Voskresenk, entre l'Irtych et l'Obi. M.

ALTAMURA, v. du roy. d'Italie; ch.-l. d'arr. de la prov. de Bari ; fondée par l'empereur Frédéric II sur les ruines de l'anc. *Lupatia*. Magnifique cathédrale; 17,004 hab.

ALTAR, v. du Mexique, dans l'État de Sonora, sur la rivière de l'Ascension, à 235 kil. N.-O. d'Arispe.

ALTAVILLA, v. du royaume d'Italie, située dans la province et à 10 kil. N. d'Avellino ; 3,975 hab. Eaux minérales.

ALTDORF ou **ALTORF**, v. de Bavière, à 18 kil. S.-E. de Nuremberg ; jadis Université, réunie à celle d'Erlangen en 1809. Fabr. considérable de jouets et articles en bois ; 3,057 hab. Dépendance du Palatinat jusqu'en 1504, et de Nuremberg jusqu'en 1815, elle a été donnée à la Bavière par le traité de Vienne. — v. du Wurtemberg, près de Ravensbourg ; 3,080 hab. Son château de Weingarten était jadis une abbaye bénédictine, et sa belle église est visitée par de nombreux pèlerins. — vge du grand-duché de Bade ; beau château et riche jardin botanique ; 1,400 hab.

ALTDORF, v. de Suisse, ch.-l. du canton d'Uri, à 1 kil. du lac des Quatre-Cantons, près de la Reuss et au pied du Grünsberg ; pauvre et triste bourg connu depuis 744. On y voit un

fontaine à l'endroit où était, dit-on, le tilleul contre lequel on plaça le fils de Guillaume Tell, quand son père abattit la pomme de dessus sa tête. Auj. la station du ch. de fer du Saint-Gothard; 2,72i hab. M.

ALTDORFER (Albert), peintre de l'école allemande, et le principal élève d'Albert Dürer, né en 1488 à Altdorf, en Bavière, et non à Altdorf en Suisse, m. en 1538. Albert Dürer lui apprit non seulement l'art de peindre, mais encore l'art de graver. Il passa la plus grande partie de son existence à Ratisbonne, où il devint conseiller et architecte de la ville. Son meilleur tableau représente la *Victoire d'Alexandre le Grand sur Darius;* les guerriers sont vêtus comme au XVI^e siècle. On a encore de lui une *Vierge*, un *Ensevelissement du Christ*, l'*Histoire de Susanne*. On admire à Vienne sa *Naissance du Christ*. Les gravures d'Altdorfer ne sont pas aussi belles que ses peintures. A. M.

ALTELLUS, c.-à-d. *nourrisson de la terre*, surnom de Romulus.

ALTENA, v. de Prusse (Westphalie), sur la Lenne, affl. de la Ruhr. Forges et fabrication de fils de fer et d'acier; 7,791 hab.

ALTENBERG. *V.* Moresnet.

ALTENBOURG, v. d'Allemagne, cap. du duché de Saxe-Altenbourg. Ch.-l. de cercle; résidence ducale; gymnase; bibliothèque; grand commerce de bois; manufact. de tabacs; fabr. de porcelaine fine, faïence; filat. de coton, tanneries, etc.; 22,263 hab. — ville impériale, et capitale du pays de Pleisse, elle passa en 1308 aux margraves de Misnie, puis à la maison de Saxe. Le cercle administratif de Saxe-Altenbourg a 97,564 habit. C'est un pays fertile et très bien cultivé; il produit de la houille, de la terre à porcelaine et à poteries, etc. — vge de la basse Autriche, près de Hainbourg, sur le Danube. Eaux thermales sulfureuses. — vge de Hesse-Darmstadt, à 2 kil. d'Alsfeld; beau château; grande fabrication de draps. — brg de Hongrie (Wieselbourg), sur une île de la Leitha, à son embouchure dans le Danube. Son château fut une résidence royale.

ALTENBOURG (Duché de Saxe). *V.* Saxe.

ALTENDORF, vge de Bavière, sur la Regnitz. Victoire de Kléber sur les Autrichiens le 9 août 1796.

ALTENGAARD, brg de Norvège, à l'embouchure de l'Alten dans la mer du Nord; 2,000 hab. C'est le point le plus septentrional de l'Europe où la terre soit cultivée; elle y produit un peu d'orge.

ALTENGRAMM. *V.* Bergedorf.

ALTENKIRCHEN, brg de Prusse (prov. du Rhin), sur la Wied; 1,600 hab. Combats entre les Français et les Autrichiens en 1796. Marceau y fut tué le 16 sept.

ALTENSTEIN, château du duc de Saxe-Meiningen, près de Meiningen. St Boniface y prêcha (724 à 727) le christianisme. C'est aussi tout près de ce château que Luther fut pris pour être conduit à Wartbourg. E. S.

ALTENSTEIN (Charles, baron de Stein et d'), homme d'Etat prussien, né à Anspach en 1770, m. en 1840. Appelé en 1799 par le ministre de Hardenberg à Berlin, il prit part aux travaux de réorganisation de l'État, dirigea de 1810 à 1812 les finances, et fut nommé en 1817 ministre de l'instruction publique et des cultes. Dans cette position, il fonda l'université de Bonn et développa l'enseignement primaire. C'est lui qui appela à Berlin le philosophe Hegel. Dans le différend entre le gouvernement et l'Église catholique, il s'attira l'inimitié des catholiques rhénans. E. S.

ALTENZELLE, anc. abbaye de l'ordre de Cîteaux, sur la Mulde de Freiberg, près de Nossen (roy. de Saxe); fondée en 1162 par Othon le Riche, margrave de Misnie, elle devint célèbre par le zèle de ses religieux pour les sciences et les lettres. On y a rédigé des annales sous le titre de *Chronicon Vetero-Cellense*, que Mencken a insérées dans ses *Scriptores ver. German.*, t. II. L'abbaye fut sécularisée en 1544. On voit encore quelques tombeaux des descendants d'Othon le Riche.

ALTESSE, traduction du latin *celsitudo*, titre d'honneur donné, dans le cérémonial du Bas-Empire, au comte des largesses sacrées. Le nom d'altesse fut, en France, comme le titre de l'autorité souveraine du V^e au X^e siècle, où les rois et les évêques le reçurent. Au X^e, le nom de majesté commença d'être donné aux rois, qui cessèrent, dès le XVI^e, de se faire appeler altesses. Sous Henri III, lorsque le prince Henri I^{er} de Condé se rendit dans la Rochelle, les échevins et les consuls le traitèrent d'altesse. Le même titre fut donné, en 1582, au duc d'Anjou, élu souverain des États de Flandre. Au XVII^e siècle, il fut réservé aux membres de la famille royale. Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, prit, en 1630, le titre d'Altesse sérénissime, qu'il abandonna l'année suivante pour celui d'Altesse royale. Le prince de Condé, père du grand Condé, se qualifia, en 1632, d'Altesse sérénissime; l'usage s'établit d'appeler Altesses royales les princes de la famille royale, savoir: les enfants, petits-enfants et neveux du roi; à partir des petits-neveux, les membres des branches collatérales étaient qualifiés Altesses sérénissimes. A la restauration de 1814, Louis XVIII, n'accorda au duc d'Orléans, son cousin, que le sérénissime; mais Charles X, à son avènement, donna le titre d'Altesse royale à tous les membres de la famille d'Orléans. — Dans la parenté de Napoléon III, issue des frères et sœurs de Napoléon I^{er}, on distingua la famille impériale de la famille de l'empereur (statut du 21 juin 1853): la première comprit les descendants en ligne masculine du prince Jérôme et de la princesse Catherine de Wurtemberg; dans cette ligne était établie l'hérédité du trône, et les membres portèrent le titre d'Altesse impériale. — Le titre d'Altesse est usité dans un grand nombre de pays étrangers. La diète de l'ancienne confédération germanique l'a étendue en 1825 aux princes médiatisés de l'empire, qui conservent l'égalité de rang avec ceux des maisons actuellement régnantes. C. D—y.

ALTHÉE, fille de Thestius et d'Eurythémis, et femme d'Œneus, roi de Calydon. Elle eut plusieurs enfants, parmi lesquels Méléagre. Irritée de la mort de ses deux frères, tués par la main de son fils, vainqueur du sanglier de Calydon, elle jeta au feu le tison auquel était attaché la vie de Méléagre, et celui-ci expira quand le tison fut consumé. Althée se pendit de désespoir. Dans Homère, Althée maudit seulement son fils qui meurt aussitôt. P.

ALTHEN (Jean), agronome, né à Chaouc, en Perse, en 1709, m. en France en 1774. Fils d'un gouverneur de province, tombé dans l'esclavage par suite de la guerre, il s'évada et vint à Marseille, où il se fit catholique et se maria; ses efforts persévérants ne purent le tirer de la misère, mais ils transformèrent l'agriculture et enrichirent une de nos provinces. Il fut, l'agent le plus actif de l'implantation de la garance dans les États d'Avignon et le comtat Venaissin. Avignon lui a érigé en 1846 une statue sur le rocher de Notre-Dame de Doms. (*V. Notes sur Althen*, par M. Achard, Avignon, 1849.)

ALTHORP (Lord). *V.* Spencer.

ALTIAIA ou **ALCEIA**, brg de l'anc. Germanie, chez les Vangions; auj. *Alzei*, dans la Hesse-Darmstadt.

ALTIMURIUM, nom latin de Murviel (Hérault).

ALTIN, lac de Sibérie, dans le gvt de Tomsk; 120 kil. sur 40. Il est traversé par le Bia qui, en se réunissant avec le Katounka, forme l'Obi; il est appelé aussi Teletz.

ALTINA, v. de l'anc. Pannonie, près du Danube; auj. *Bataszek*.

ALTING (Menso), savant bourgmestre de Groningue, né en 1636, m. en 1713, a donné: *Notitia Germaniæ inferioris*, Amst., 1697, in-fol.; *Descriptio Frisiæ...*, ibid., 1701, in-fol.; enfin un *Commentaire sur la carte de Peutinger*, inédit. (*V* l'*Onomasticon* de Chr. Sax.)

ALTINUM, v de l'anc. Vénétie, sur le fleuve Silis; auj. *Altino;* 1,820 hab. Municipe très florissant à l'époque romaine, sur la route principale d'Italie en Orient, et dans une position favorable au commerce maritime. Elle communiquait avec Ravenne sans crainte des pirates, grâce aux lagunes et aux embouchures du Pô. C'était l'entrepôt du commerce entre l'Italie méridionale et les pays situés au N. Ses habitants se réfugièrent, lors de l'invasion d'Attila, dans les lagunes où s'éleva Venise.

ALTIOS, surnom de Jupiter qui avait un temple dans l'Altis, territoire sacré d'Olympie. (*V. ce mot.*)

ALTIS. *V.* Olympie.

ALTKIRCH, ch.-l. de cercle, au S. de l'Alsace, sur une hauteur dont la rivière d'Ill baigne le pied; anc. ch.-l. d'arr. du dép. du Haut-Rhin; 3,007 hab. Fondée au XIII^e siècle et dépendance du comté de Férette. Ruines du château des archiducs.

ALTMUHL, riv. de Bavière; source près de Rottenbourg; cours de 195 kil. à l'E. par Eichstett, Dietfurth et Kelheim, où elle tombe dans le Danube. Un canal construit par Louis I^{er}, roi de Bavière, en 1845, *Ludwigs-Kanal*, joint Bamberg sur la Regnitz à Dietfurth sur l'Altmühl, et établit une communication navigable projetée par Charlemagne entre le Rhin et le Danube.

ALTONA, v. des États prussiens (prov. de Slesvig-Holstein), ch.-l. de cercle dans la régence de Holstein; 91,047 hab. Avant 1864, Altona faisait partie du duché danois de Holstein, dont elle était la capitale. Observatoire célèbre. La ville est contiguë à celle de Hambourg, dont elle n'est séparée que par une chaussée bordée de maisons. Altona n'était qu'un village en 1602 et fut érigée en ville en 1664. Commerce important, fabriques de toiles à voiles et toiles cirées, soieries, cotonnades, papiers peints; manuf. de tabacs; distilleries; forges, chantiers de construction, etc. A. G.

ALTORF. *V.* Altdorf.

ALTRANSTADT, vge de Prusse (Saxe), à 15 kil. E. de Mersebourg. Célèbre par le séjour qu'y fit Charles XII en 1706

et 1707, et la paix qu'il y dicta le 24 sept. 1706 à Auguste II, obligé de renoncer à sa couronne de Pologne.

ALTRIP, v. d'Allemagne. (*V.* ALTA RIPA.)

ALTSTÆTTEN. *V.* ALSTATTEN.

ALUCA, v. de l'anc. Corse ; auj. *Lugo di Nazza.*

ALUMNI, nom que le droit romain donnait aux enfants libres qui, ayant été abandonnés ou exposés par leurs parents, étaient recueillis par des étrangers dont ils devenaient comme les enfants adoptifs, mais qui pouvaient aussi les élever dans l'esclavage. Le Digeste distingue nettement les *alumni* des *spurii.* (*V. ce mot.*) G. L.-G.

ALUMNUS, ALUMNA, c.-à-d. *nourricier* et *nourrice*, surnoms de Jupiter et de Cérès.

ALUNENSIS TRACTUS, nom latin de l'AUNIS.

ALUNNO (FRANÇOIS), philologue du XVe siècle, né à Ferrare, auteur de trois ouvrages curieux pour l'histoire de la langue italienne :

Observations sur Pétrarque, Venise, 1539; *Ricchezze della lingua italiana*, 1543; *la Fabbrica del mundo*, 1548. B.

ALUNNO (NICOLO), peintre de l'école romaine, de 1458 à 1492, né à Foligno, fut l'un des maîtres du Pérugin. Il a fait un grand nombre de tableaux dont les principaux, sont : la *Naissance de Jésus-Christ* dans l'église de Foligno, et une *Piété* dans l'église de Saint-François à Assise. Le Louvre a de lui 6 tableaux.

ALUNTIUM, v. de l'anc. Sicile, sur la côte N. ; près de la moderne *Caronia.*

ALUTA, lat. *Alto*, all. *Alt*, riv. de l'anc. Dacie. Elle naît en Transylvanie sur le revers N. des Karpathes, traverse cette chaîne dans un défilé de 40 kil. de long, appelé la *Tour Rouge*, entre en Roumanie, et finit dans le Danube entre Islatz et Nicopolis.

ALUTA, chaussure romaine, en peau de chèvre souple et douce, ordinairement noire pour les chevaliers, et blanche pour les femmes. Elle enfermait tout le pied, montait souvent jusqu'au milieu de la jambe en formant des plis, et se laçait par devant avec des bandelettes. Parfois elle était ornée, sur le cou-de-pied ou aux chevilles, de petites plaques rondes en métal ou en ivoire. C. D—Y.

ALVARADO (PIERRE D'), l'un des plus braves officiers de Cortez dans sa conquête du Mexique, 1518-21, fut laissé par lui à la garde de la capitale et de Montézuma prisonnier, pendant qu'il marchait contre Narvaez; eut, avec 150 hommes, à lutter contre tout un peuple, qu'il avait poussé à bout par sa cupidité et sa cruauté, et ne fut délivré que par le retour du général, avec lequel il quitta et reprit Mexico. Il obtint le gouvernement de Guatemala et fut tué dans une révolte des indigènes en 1541.

ALVARADO (ALPHONSE D'), lieutenant de Pizarre dans la conquête du Pérou, se prononça pour lui dans ses luttes contre les Almagro, contribua à la défaite du père, 1538, et, après l'assassinat de Pizarre, à celle du fils, 1542. Il mourut en 1553. R.

ALVARADO, v. du Mexique (Vera-Cruz), port sur l'Alvarado, près de son embouchure, dans le golfe du Mexique, à 65 kil. S.-S.-E. de Vera-Cruz; 6,000 hab.

ALVARENGA (MANOEL IGNACIO DA SILVA), poète brésilien, professeur de rhétorique à Rio-de-Janeiro, a publié à Lisbonne, en 1799, un volume de poésies assez remarquables. B.

ALVAREZ (FRANÇOIS), chapelain d'Emmanuel, roi de Portugal, publia, après une ambassade en Abyssinie (départ 1515, arrivée 1520, retour 1527), les premières notions précises sur cette contrée.

Il a publié en portugais *Verdadera informaçam das terras do Preste Joam*, Lisbonne, 1540, relation traduite en espagnol, en français, à Anvers, en 1558 (*Historiale description de l'Ethiopie*, Plantin), et en italien en 1563. R.

ALVAREZ (DON JOSÉ), sculpteur espagnol, né en 1768 à Priégo, prov. de Cordoue, m. à Madrid en 1827; étudia à Grenade, Madrid, Paris et Rome, obtint un prix de l'Institut de France, fut chargé par Napoléon Ier d'exécuter des bas-reliefs au Quirinal, et eut pour amis Canova et Thorwaldsen. L'Académie de Saint-Luc l'admit parmi ses membres. Une statue de *Ganymède*, en albâtre, le fit regarder comme le rival de Canova dans le style gracieux. On cite aussi un bel *Adonis*, en marbre.

ALVAREZ DE LUNA. *V.* LUNA.

ALVAREZ DO ORIENTE (FERNAND), poète portugais du XVIe siècle, né à Goa, passa toute sa vie dans les Indes.

On a de lui la *Lusitania transformada*, pastorale mêlée de prose et de vers, qu'on l'accuse d'avoir dérobée au Camoëns. R.

ALVERE (SAINTE-), ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Bergerac. Château en ruines.

ALVERNIA, vge de Toscane, près d'Arezzo. Monastère de franciscains fondé en 1218 par St François d'Assise et berceau de l'ordre.

ALVIANO (BARTHÉLEMY D') dit *l'Alviane*, se distingua, entre les capitaines italiens du XVIe siècle, par la hardiesse quelquefois téméraire de ses desseins et par sa promptitude à les exécuter. Né en 1455 d'une branche cadette ou bâtarde de la famille romaine des Orsini, il combattit pour elle César Borgia, se mit avec elle à la solde de l'Espagne, 1503, et aida Gonzalve de Cordoue à enlever aux Français le royaume de Naples. Séparé de lui en 1505, il tenta de rétablir Pierre II de Médicis à Florence, éprouva une défaite sanglante à la Tour San-Vincenzo, et entra définitivement au service de Venise, qui l'avait déjà eu pour général quelques années. Il la défendit contre l'empereur Maximilien, qu'il vainquit dans la vallée de Cadore, et à qui il prit Gœritz, Trieste, Fiume, 1508; puis contre Louis XII, qui le fit prisonnier à Agnadel, 1509. Rendu à la liberté quand Venise devint l'alliée de ce prince, 1513, il seconda ses tentatives pour reprendre le Milanais; mais, après la déroute des Français à Novare, il fut battu à l'Olmo, près de Vicence, 1513. En 1515, l'arrivée d'Alviano et de son avant-garde contribua, à Marignan, à décider la retraite des Suisses. R.

ALVIMARE (MARTIN-PIERRE D'), harpiste et compositeur de musique, né à Dreux, en 1772, m. en 1839, protégé par Marie-Antoinette, entra dans les gardes du corps, prit part à la défense des Tuileries au 10 août 1792, se cacha pendant la Terreur, fit partie de l'orchestre de l'Opéra, de la musique du premier Consul, et donna des leçons à la reine Hortense, dans les compositions de laquelle on lui attribua une large part. Il publia des morceaux pour son instrument et de nombreuses romances.

ALVINCZY ou **ALVINZY** (JOSEPH, BARON D'), feld-maréchal autrichien, né en 1726, au château d'Alvinzy (Transylvanie), m. en 1810. Il se distingua pendant la guerre de Sept ans aux affaires de Torgau, de Schweidnitz et de Tœplitz, s'appliqua à perfectionner la manœuvre des troupes autrichiennes, fut employé dans les guerres pour la succession de Bavière, contre les Turcs et contre la Belgique révoltée, prit part contre la France aux batailles de Nerwinde et de Hondschoote, 1793, aux sièges de Landrecies et de Charleroi, remplaça Wurmser en Italie, et perdit les batailles d'Arcole et de Rivoli, 1796-7. Injustement accusé d'incapacité et de trahison, il fut rappelé; plus tard, il devint conseiller intime et gouverneur de Hongrie. B.

ALVISET (DOM BENOÎT), savant bénédictin, né au commencement du XVIIe siècle à Besançon, m. en 1673. De l'abbaye de Favernay, il passa dans la congrégation du Mont-Cassin sous le nom de Virginius, et vint au monastère de Subiaco, où il composa son traité des privilèges religieux, intitulé: *Murenulæ sacræ vestis*, etc., Venise, 1661; Kempten, 1673; mis à l'index. — Dom ARSÈNE ALVISET, son frère, m. en 1698, a laissé un Commentaire manuscrit sur la règle de Saint-Benoît.

ALXINGER (JEAN-BAPTISTE D'), poète allemand, né à Vienne en 1755, m. en 1797, prit dans les leçons d'Eckhel le goût des modèles de l'antiquité.

Ses œuvres, recueillies en 10 vol., Vienne, 1810, contiennent des poésies diverses, une traduction du *Numa Pompilius* de Florian, et deux poëmes chevaleresques imités de Wieland, *Doolin de Mayence* et *Bliombéris.*

ALYATTE. Deux rois de Lydie ont porté ce nom : l'un, de la dynastie des Héraclides, régna de 761 à 747 av. J.-C.; l'autre, de la dynastie des Mermnades, 610-559, fut le père de Crésus, et eut une guerre à soutenir contre Cyaxare, roi des Mèdes; Hérodote parle de son tombeau près du lac de Gygès.

ALYPIUS D'ANTIOCHE, architecte et ingénieur du IVe siècle de notre ère, fut choisi par Julien l'Apostat pour réédifier le temple de Jérusalem. On croit qu'il est l'auteur d'une géographie, publiée en grec et en latin par Godefroy, Genève, 1625. S. RE.

ALYPIUS, musicographe grec, d'une époque incertaine. Il a laissé une *Introduction à la Musique*, publiée dans le recueil de Meibom, 1652. C'est par lui que nous connaissons les notes des anciens Grecs.

ALZEI, *Alceia*, v. d'Allemagne (Hesse-Darmstadt), à 35 kil. S.-O. de Mayence, sur la Selz; 5,240 hab.

ALZONNE, ch.-l. de canton (Aude), arr. de Carcassonne, autrefois fortifiée, prise 3 fois pendant les guerres de religion au XVIe siècle; 1,510 hab.

AMABLE (SAINT), curé à Riom vers la fin du Ve siècle et patron de cette ville. Fête, le 11 juin.

AMACK, en danois *Amager*, île danoise jointe à Copenhague par deux petits ponts et faisant partie de la ville; elle a 4 kil. de long sur 2 de large. Pop., 7,000 hab., descendant de 24 familles hollandaises appelées en 1516 par Christian II pour enseigner le jardinage aux Danois. C'est là que se fait encore l'approvisionnement des légumes pour la ville.

AMADIAH, v. forte de la Turquie d'Asie (Kourdistan), sur une montagne. Mosquée; couvent arménien. Célèbre tombeau de Mohammed Békir, visité par de nombreux pèlerins; 4,000 hab. La princ. d'Amadiah, autrefois État puissant et indépendant enclavé dans l'eyalet ottoman de Van, appartient toujours à un descendant d'Abbas.

AMADIS DE GAULE ou **DE GALLES**, héros d'un roman de chevalerie, en 24 liv., qui retrace les prouesses de ce fils de Périon, supposé roi de Gaule; Amadis, le chevalier du Lion, appelé aussi le beau Ténébreux, est un personnage imaginaire. Ses exploits ont lieu en Espagne, et 4 livres du roman lui sont consacrés; les suivants s'occupent de son fils Florisando, et d'autres Amadis, *Amadis de Grèce, Amadis de l'Astre* ou *de l'Étoile, Amadis de Trébizonde*. L'Amadis est en prose et fut composé vers le commencement du XIVe siècle. Le thème primitif vient du pays de Galles, d'où il a passé en France, puis en Espagne et en Portugal. Les 13 premiers livres de l'original sont en espagnol, et les autres en français. Les 14 premiers, de beaucoup les meilleurs, parurent à Séville en 1496, et à Paris, en 1500, in-fol., traduits par N. d'Herberay. Ce roman et ses suites ont fait les délices de l'Europe. Cervantes en parle souvent dans Don Quichotte.

V. E. Baret, *de l'Amadis de Gaule et de son influence sur la littérature et sur les mœurs au seizième et au dix-septième siècle*, Paris, 1853. J. T.

AMADOCA, v. de l'anc. Sarmatie européenne, sur le Borysthène (Dniéper), au N.-O. de la ville actuelle de *Nowo-Moskowsk*, dans le gvt d'Iékaterinoslaw, au S. de la Russie. Un peu à l'O. se trouvait, dans le gvt de Volhynie, le lac d'Amadoca, d'où sort l'Hypanis (*Bog*).

AMADOCI, peuple sarmate, dont le territoire, appelé *Amadocium*, comprenait les gvts russes de Kherson, Iékatérinoslaw, et Kharkow. — chaîne de montagnes de l'anc. Sarmatie européenne, au N.-E. de la Chersonèse taurique, dans le gvt du Charkow, au S. de la Russie.

AMAGETOBRIA, v. de l'anc. Gaule. (*V.* MAGETOBRIA.)

AMAKUSA, île et v. du Japon, à l'O. de l'île Kiou-Siou. Les jésuites y avaient un collège et une imprimerie.

AMAL (prononcez *omôl*), v. de Suède, sur un golfe du lac Wener. Port fondé en 1640. Exportat. de bois, goudron, fers, etc.

AMALAPOUR, v. de l'Hindoustan, présidence de Madras, sur un bras du Godavery. Fabr. de draps; 7,083 hab.

AMALARIC, roi des Wisigoths de 511 à 531, dut à l'intervention de Théodoric, roi des Ostrogoths d'Italie, son aïeul maternel, de conserver la Septimanie, au N. des Pyrénées, et de l'emporter sur Gésalic, fils naturel d'Alaric II. Amalaric s'allia aux rois francs en épousant leur sœur Clotilde, fille de Clovis; mais les mauvais traitements qu'il fit subir, comme arien, à cette princesse catholique, attirèrent contre lui Théodebert et surtout Childebert, qui dévasta la Septimanie et plus tard envahit l'Espagne. Les Goths poignardèrent leur roi à Barcelone. En ce prince finit la race des Amales. H.

AMALASONTE, reine des Ostrogoths, m. en 535. Fille de Théodoric le Grand et de la sœur de Clovis, Aldoflède, elle fut mariée à Euthéric, issu, comme elle, de la race royale des Amales. Après la mort de Théodoric, elle exerça la régence au nom de son fils Athalaric. Mais, comme elle méprisait l'ignorance et la grossièreté des nobles ostrogoths, ceux-ci lui enlevèrent la tutelle du jeune prince, qui ne tarda pas à mourir. Amalasonte, menacée à la fois par ses sujets et par l'empereur d'Orient Justinien, crut trouver un protecteur dans son cousin Théodat, à qui elle offrit de partager le pouvoir avec elle. Théodat, avare et perfide, n'accepta cette proposition que pour s'emparer des trésors d'Amalasonte. Il l'enferma dans une île du lac de Bolsena, et la fit étrangler au moment où elle se préparait à partir pour Constantinople.

V. Procope, *de Bello Gothico*, I. E. D—Y.

AMALÉCITES, peuple arabe, issu d'Amalec, petit-fils d'Ésaü, habitant dans l'Arabie Pétrée, entre l'Idumée, le pays des Philistins, l'Égypte et le désert de Sinaï; il fut ennemi des Juifs, dont il inquiétait sans cesse la frontière méridionale. Saül le défit plusieurs fois.

AMALES, famille illustre parmi les Goths, donna aux Ostrogoths Théodoric le Grand.

AMALFI, v. du royaume d'Italie, prov. de Salerne, port sur la Méditerranée; 6,500 hab. Archevêché. — Soumise d'abord au duc grec de Naples, mais déjà libre et florissante, prise en 838 par le duc de Bénévent, Amalfi s'affranchit en 839 du duché lombard et de l'empire grec et se gouverna en république, avec un chef électif annuel. Ce petit État, prit alors la plus grande part au commerce de l'Orient, et y eut partout des comptoirs aux Xe et XIe siècles. Guaimar IV, de Salerne, et Robert Guiscard, la forcèrent successivement, 1038, 1077, à les reconnaître pour ducs, mais en lui laissant ses privilèges, que le roi Roger II lui enleva, 1130, en même temps que les Pisans la saccageaient deux fois, 1135-37. Amalfi, depuis lors, ne fit que déchoir. En 1137, on trouva dans cette ville un exemplaire des *Pandectes*, auj. à Florence, qui donna une activité nouvelle à l'étude du droit romain. Flavio Gioia et Masaniello étaient d'Amalfi.

L'ancien code maritime d'Amalfi, en 66 articles, dit *Table amalfitaine*, adopté par un grand nombre de peuples maritimes au moyen âge, a été publié in-f° à Naples, 1844, par le prince d'Ardore, avec notes de L. et Sc. Volpicella : *Tavola e Consuetudini d'Amalfi*. Le ms. en est du Xe ou XIe siècle. Les *Coutumes* sont de 1274.

AMALLOBRIGA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez lez Vaccéens; auj. *Medina del Rio seco*. (*V. ce mot*.)

AMALRIC (ARNAUD), m. en 1225, un des chefs de la croisade contre les Albigeois, fut successivement abbé de Poblet en Catalogne, de Grandselve et de Cîteaux. Il accompagna Simon de Montfort dans le Midi, et mit en interdit les États de Raymond VI, comte de Toulouse. Il dirigea le siège de Béziers en 1209, il s'y montra déloyal et cruel, mais ne prononça pas le mot atroce qu'on lui a attribué: « Tuez-les tous; Dieu connaîtra les siens. » Nommé archevêque de Narbonne en 1212, il alla faire une expédition contre les Maures au delà des Pyrénées. Dans son humeur guerrière et turbulente, il outrepassa souvent les instructions d'Innocent III, se brouilla avec Simon de Montfort, et mourut détesté de tout le monde. On a conservé un assez grand nombre de ses lettres.

V. Hist. littér. de la France, t. XVII. B.

AMALRIC DE CHARTRES. *V.* AMAURI.

AMALTHÉE, nourrice de Jupiter. Quelquefois c'est une nymphe, fille du roi de Crète, Mélissus. Le plus souvent c'est une chèvre. Une de ses cornes, brisée et remplie de fruits par les nymphes, devint la corne d'abondance. Jupiter combattit les Titans, couvert de sa peau, qui devint son égide (*aïx*, chèvre). C'est en souvenir d'Amalthée que le nom de Chèvre a été donné à l'une des étoiles de la constellation boréale appelée le Cocher. — nom d'une sibylle. — titre d'un ouvrage célèbre de Bottiger sur la mythologie, 1820-25 (all.). R.

AMALTHÉE (LES TROIS FRÈRES), poètes latins distingués, nés au commencement du XVIe siècle en Frioul, et m., JÉRÔME en 1574, J.-BAPTISTE en 1575, et CORNEILLE en 1603, ont été l'objet de l'admiration de leurs contemporains. Jérôme fut professeur de médecine et de philosophie à Padoue; J.-Baptiste fut très savant dans les langues grecque et latine, passa toute sa vie à la cour de Rome, et servit les cardinaux qui assistèrent au concile de Trente en qualité de secrétaire; Corneille eut le même talent que ses frères pour la poésie latine. On fait grand cas du poème épique de Jérôme à la louange de Pie IV, du poème intitulé *Protée*, Venise, 1572, de Corneille, et de celui de J.-Baptiste, qui a pour titre *Lycidas*.

Ces poésies, imprimées à Venise en 1627, sous le titre de *Amaltheorum fratrum carmina*, réimprimées en 1689, à Amsterdam, se trouvent dans le tome Ier du *Deliciæ poetarum Latinorum Italorum*. V. Nicéron et Moréri. C. N.

AMAN, Amalécite favori d'Assuérus, roi de Perse. Le Juif Mardochée ayant refusé de se prosterner devant lui, Aman obtint du roi l'ordre de massacrer tous les Juifs du royaume; mais Esther le fit révoquer. Le nom de Mardochée, ayant rappelé au roi que ce vieillard avait découvert un complot formé à la cour, Assuérus demanda à son favori « ce qu'on devait faire pour l'homme que le roi voulait le plus honorer ». Aman, pensant qu'il s'agissait de lui-même, proposa que cet homme, vêtu de pourpre, fût promené à cheval, en triomphe, par le premier des grands de la cour. Aman dut conduire par la ville le cheval qui portait Mardochée. Peu de temps après, Aman, surpris aux genoux d'Esther, qu'il suppliait de ne pas le ruiner, fut pendu par ordre du roi, 508 av. J.-C.

AMAN, *sécurité, protection*, dérivé de l'arabe *amana*, être en sécurité. *Demander l'amân*, c'est se soumettre au vainqueur en implorant sa clémence ou en réclamant un sauf-conduit.

V. Journal asiatique, sept.-oct., 1851. D.

AMANAHEA ou **APOLLONIA**, v. d'Afrique (Guinée supérieure), sur la Côte d'Or. Fort et station anglaise.

AMANCE (PAYS D'), dans l'anc. Lorraine; v. princ., Pange, arr. de Metz; Coligny, Mont.

AMAND (SAINT), évêque de Bordeaux, sa patrie, en 402; il convertit et instruisit St Paulin, depuis évêque de Nole. L'histoire de sa démission en faveur de St Séverin de Cologne est apocryphe. Il ne nous reste rien de ses ouvrages. Fête, le 18 juin.

AMAND (SAINT), né en Bretagne en 589, m. en 679. Aquitain de naissance, moine pendant 15 ans à Bourges, évêque en 626, prêcha l'Évangile dans les pays de Gand et de Tournai, y fonda les monastères de Bladinberg, de Saint-Bavon et d'Elnon, auj. *Saint-Amand*, dép. du Nord. Il eut pour disciples St Bavon, St Flobert et St Hubert. Élu malgré lui évêque de Tongres, en 628, et de Maestricht, en 647, il reprit, malgré les instances du pape Martin Ier, ses missions chez les païens, mais revint mourir à Elnon.

Sa *Vie*, par Baudemont, est dans le recueil des Bollandistes.

AMAND (SAINT-), ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Valen-

ciennes, sur la Scarpe, se forma autour d'un monastère fondé au VIIe siècle, par St Amand; il ne reste de l'église abbatiale qu'une admirable façade; 10,574 hab. Culture du lin. A 4 kil. de la ville se trouvent les célèbres eaux et boues minérales de Saint-Amand, probablement connues des Romains. Dans une salle de l'établissement des bains, Dumouriez fit arrêter, le 2 avril 1793, les commissaires de la Convention.

AMAND-EN-PUISAYE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Cosne; poteries estimées; mines d'ocre; 1,443 hab. Beau château du XVIe siècle.

AMAND-MONTROND (SAINT-), s.-préf. (Cher), sur le Cher. Fondée au XVe siècle, elle est dominée par les ruines du château de Mont-Rond, qui fut démoli en partie en 1652. Comm. de bois, bestiaux, fers, laines, vins; 6,719 hab.

AMAND-TALENDE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont; élève de chevaux et d'abeilles; 1,416 hab.

AMANES PORTUS, nom latin de BILBAO.

AMANICÆ PYLÆ, les portes Amanéennes, en grec *Amanides pulai*. La Cilicie était séparée de la Syrie par le mont Amanus, qui s'étend entre le Taurus et le Liban, et les deux contrées communiquaient l'une avec l'autre par deux défilés connus sous le nom d'*Amanicæ* et de *Syriæ pylæ*. La première, qui mène vers l'Euphrate, est située entre Marrach et Aïntab; le second est près de la mer, et conduit d'Alexandrette à Antioche. C'est par ce dernier que passa Alexandre, après la bataille d'Issus.

AMANIENSES, les habitants de l'AMANUS. (*V. ce mot.*)

AMANTEA, v. du roy. d'Italie, située dans la prov. de Cosenza; port sur la Méditerranée et place forte, prise par les Français en 1806, malgré une défense obstinée; 1,152 hab.

AMANTES, en grec *Amantenoi*, dans Ptolémée, peuple de l'anc. Pannonie, avec une ville du même nom, près de la moderne *Agram*, sur la Save.

AMANUENSIS. C'était, chez les anciens Romains, l'esclave remplissant les fonctions de secrétaire. Des hommes libres étaient aussi chargés de ces fonctions. C'était l'esclave *a manu*. L'esclave *ad manum* était celui à qui l'on confiait les travaux manuels.

AMANUS, chaîne de montagnes de l'anc. Asie Mineure, au S.-E., relie la chaîne du Taurus à celle du Liban, auj. l'*Alma-Dagh*. Le chaînon du mont Piérius, qui s'en détache, entoure, à l'E., le golfe d'Issus. Le mont Amanus formait la limite entre la Syrie et la Cilicie, provinces que pillaient souvent les habitants de ces montagnes, les *Amanienses*.

AMAPALA, v. et port de la république de Honduras, sur l'océan Atlantique, ouvert au commerce international; 1,200 habitants.

AMAR (J.-P.), né à Grenoble v. 1750, m. en 1816. Avocat au parlement de cette ville, député à la Convention, il fut des plus exaltés dans le procès du roi et acharné contre les plus habiles orateurs et contre les généraux de nos armées; membre du comité de sûreté générale, il se montra ardent terroriste, et fut pourtant absous après le 9 thermidor. Accusé en 1797, comme complice de Babœuf, il fut acquité et vécut à Paris sans être inquiété. J. T.

AMARAL (J.-M. FERREIRA DO), gouverneur portugais de Macao, né en 1805, assassiné par les Chinois en 1849. Aspirant de marine, il se distingua lors de l'assaut d'Itaparica, dans la province de Bahia, et y perdit un bras, 1823. Officier, il servit dans la guerre civile auprès de sir Charles Napier. Par son courage héroïque, par sa générosité, par l'habileté de ses rapports avec les Chinois, il se montra le digne successeur des Gama et des Albuquerque. Sa mémoire est justement honorée par les habitants de Macao. A. G.

AMARANTE, v. de Portugal (prov. de Duero), sur le Tamego; 5,000 hab.

AMARANTI MONTES, chaînes de montagnes de l'ancienne Colchide, où le Phase prend sa source. Il y avait un peuple et une ville de ce nom qu'il faut peut-être reconnaître dans le nom moderne d'*Imireti* ou *Imérétie*.

AMARAPURA, v. de l'empire birman. (*V.* UMERAPURA.)

AMAR-DURIVIER (JEAN-AUGUSTIN), littérateur et philologue, né à Paris en 1765, m. en 1857, enseigna dans la congrégation des PP. de la Doctrine chrétienne jusqu'en 1791, prit part à la défense de Lyon en 1793, et devint, en 1803, conservateur de la bibliothèque Mazarine à Paris. On de lui :

Cours complet de rhétorique, 1804; *Bibliotheca rhetorum, auctore P. Le Jay e Societate Jesu*, editio nova, 1809; les *Comedies de Terence*, traduction de Lemonnier, revue et accompagnée de notes, 1812; *la Pharsale* de Lucain, traduction de Marmontel, revue et augmentee avec le suppl. de Th Mai, 1816; *Ovide* (I et II), dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 1820; *Œuvres complètes de J.-B. Rousseau, avec des notes critiques et un Essai historique*, 1820; *Conciones poeticæ græcæ, seu Orationes variæ e poetis græcis excerptæ*, 1823; *Narrations extraites des meilleurs poetes latins*, texte et traduction, 1834, etc. Amar a travaille a la *Biographie universelle* de Michaud.

AMARI FONTES ou **AMARI LACUS.** *V.* AMERS (LACS).

AMARIN (SAINT-) village de l'Alsace-Lorraine sur la Thur et au pied du col de Bussang; 2,243 hab.

AMARNA (TELL-EL-), vge de la moyenne Égypte, sur la rive dr. du Nil. Le roi Amenhotep IV avait fondé près de là une nouvelle capitale. De curieux monuments rappellent la révolution religieuse tentée par ce prince. (*V.* ÉGYPTE.) E. D—Y.

AMARYNCÉE, roi des Épéens à Élis, Augias l'associa au trône parce qu'il l'avait aidé contre Hercule. Son fils Diorès conduisit les Épéens devant Troie et fut tué par le Thrace Peiroos. S. RE.

AMARYNTHE, anc. vge de l'Eubée, près d'Érétrie. On y rendait un culte particulier à Diane, et les fêtes célébrées en l'honneur de cette déesse s'appelaient *Amarynthies* ou *Amarusies*.

AMASENUS, fl. de l'anc. Italie, dans le Latium, prend sa source dans les montagnes des Volsques, arrose Privernum, se joint à l'Ufens, et se perd par plusieurs bras dans les marais Pontins, puis dans la mer entre Circeii et Terracine; auj. *Amaseno*.

AMASIA ou **AMASEA**, anc. v. du Pont, sur l'Iris, auj. *Amasieh*, résidence des rois de Pont. On croit que les Romains lui laissèrent sa liberté jusqu'à Domitien. Patrie de Strabon, qui en a donné une description très complète. On y retrouve auj. beaucoup de ruines, tombeaux des princes de Pont, palais, murailles, etc.

AMASIA CATTORUM, nom latin de MARBOURG.

AMASIAS, roi de Juda, succéda à Joas, son père, en 839, assassiné v. 810 av. J.-C. Il fit avec succès la guerre aux Iduméens, mais souilla sa victoire en adoptant leurs dieux. Il marcha contre le roi d'Israël, Joas, qui le défit, et qui emporta à Samarie tous les trésors du temple.

AMASIEH, ville de la Turquie d'Asie (Sivas). — sur l'Iekil-Ermack, anc. *Iris*; 30,000 hab.; ch.-l. de livah; résidence d'un métropolitain grec. Mosquée et collège bâtis par Bajazet; château fort sur une hauteur des monts Djandik; ruines de l'antique Amasia. Grand commerce de soie, vins, grains, etc. Incendiée en partie en 1854.

AMASIS, roi d'Égypte, m. en 526 av. J.-C., d'abord simple soldat, détrôna le roi Apriès, grâce à une insurrection militaire, vers 559 av. J.-C. Il combattit les Arabes, conquit l'île de Chypre, et permit aux Grecs, pour se ménager leur appui, de s'établir à Naucratis; mais il dut promettre un tribut à Cyrus, roi des Perses. Ayant refusé la même soumission à Cambyse, fils de Cyrus, il engagea une guerre avec les Perses; ceux-ci étaient en marche lorsque Amasis mourut.

V. Hérodote II, 172; Diodore, I, 68. A. G.

AMASTRAH ou **AMASREH**, anc. *Sesamus et Amastris*, v. de la Turquie d'Asie (Kastamouni), port sur la mer Noire. Ancienne citadelle; ruines importantes. Mahomet II la prit aux Génois en 1459.

AMASTRIS, v. de la Paphlagonie, auj. *Amastrah*, sur la mer Noire, dans une petite péninsule, fondée par Amastris, nièce de Darius, dernier roi de Perse, et femme de Denys, tyran d'Héraclée, puis de Lysimaque. La péninsule comptait 4 autres places: Sésamus, Cytorus, Cromna (mentionnées dans l'*Iliade*), et Teion ou Téios, qui s'unirent à Amastris, dont le nom s'étendit à cette petite confédération; la citadelle était à Sésamus. Teion s'en sépara bientôt.

AMATA, épouse du roi Latinus. Après ses efforts désespérés pour empêcher Énée d'épouser Lavinie, elle se pendit dans son palais.

V. Virgile, *Æn.*, XII, 593 et suiv. G. L.-G.

AMATHONTE, vge de l'île de Chypre, sur la côte S., à 10 k. N.-E. de Limisso. Quelques ruines de l'anc. ville probablement la première colonie des Phéniciens dans l'île de Chypre, célèbre par le culte de Vénus et d'Adonis.

AMATHUSIA, surnom de Vénus adorée à Amathonte.

AMATI (ANDRÉ, ANTOINE ET JÉRÔME), luthiers établis à Crémone, célèbres pour la bonne qualité des instruments qui sont sortis de leurs ateliers. Les Amati vécurent aux XVIe et XVIIe siècles et travaillèrent pour Charles IX et Henri IV. B.

AMATITLAN, v. de l'Amérique centrale (Guatemala), près d'un lac de même nom; 8,000 hab. Culture de la cochenille; exploitation de sel. Eaux thermales.

AMAURI DE CHARTRES, hérétique du XIIIe siècle, annonçait que le règne du Père était passé, et que celui du Fils allait finir pour faire place à celui du Saint-Esprit.

AMAURY Ier, roi de Jérusalem, succéda à son père Baudouin III, 1165-1173. Après avoir conquis pour peu de temps l'Égypte, il fut attaqué par Saladin, devenu sultan d'Alep, et sollicita en vain les secours des Occidentaux. Baudouin IV, son fils, lui succéda.

AMAURY II DE LUSIGNAN, roi de Chypre, m. en 1205, couronné roi de Jérusalem à Saint-Jean-d'Acre, en 1194. Le royaume chrétien était réduit à cette possession. Amaury laissa Chypre à son fils Hugues, et le titre de reine de Jérusalem à

Marie, sa belle-fille. Il avait épousé Isabelle, veuve de Henri, comte de Champagne, roi titulaire de Jérusalem.

AMAURY. V. AMALRIC (ARNAUD).

AMAXICHI, *Amakhuki*, v. des îles Ioniennes, cap. de l'île Sainte-Maure, port sur l'étroit canal qui sépare cette île de la côte d'Albanie. Citadelle et fort Alexandre; évêché grec; 4,000 h.; presque ruinée en 1867 par un tremblem. de terre.

AMAZENA, petite rivière, venant de la vallée de Vallecorsa finissant dans les marais Pontins.

AMAZONAS, prov. du Brésil, au N.-O., détachée en 1858 de celle de Para. Bornée au N. par le Vénézuéla, à l'O. par la Nouvelle-Grenade, l'Équateur et le Pérou, au S. par la Bolivie et la prov. brésilienne de Matto-Grosso dont la Madeira la sépare, à l'E. par la prov. brésilienne de Para et par la Guyane anglaise. Forêts immenses, vastes plaines arrosées par la Madeira, le cours moyen des Amazones, le Rio-Negro, et leurs innombrables affluents. Ch.-l. Manaos. (*V. ce mot.*) Commerce de riz, gomme, caoutchouc, tabac, cacao. La superf. est évaluée à 1,897,020 kilom. carrés, et la population, à 69,942 habitants. C. P.

AMAZONAS, dép. du Pérou, au N.-E.; sillonné par des rameaux des Andes, et arrosé par trois bras des Amazones, le Marañon à l'O., le Rio-Huallaga au milieu, l'Ucayale à l'E. Sol fertile, mais habité surtout par des tribus indiennes peu soumises. 34,000 hab. Ch.-l. Chacapoyas.

AMAZONES, peuple mythique de femmes guerrières et conquérantes. On distingue 2 peuples ou 2 familles d'Amazones : les orientales, ou asiatiques; les occidentales, ou africaines. On voit les dernières subjuguer les Atlantes, les Numides, les Éthiopiens; entrer en Asie, et s'avancer jusqu'aux cimes du Taurus et au fleuve Caïcus. Les fameuses Gorgones leur résistent seules, et sont à la fin vaincues. Les Amazones asiatiques sont plus célèbres. Les traditions les font émigrer du Caucase dans l'Asie occidentale, passer dans les îles, et s'avancer jusque dans la Béotie et l'Attique. Sur les rives du Thermodon, près du Pont-Euxin, dans la Cappadoce, elles formaient un État dont la capitale était Thémiscyre. Les faits principaux de leur histoire sont : 1° leur défaite par Bellérophon, en Lycie; 2° leur guerre contre les princes phrygiens; 3° l'expédition d'Hercule contre elles; 4° l'invasion d'Hippolyte, leur reine, en Attique, et le combat contre Thésée; 5° la guerre de Troie, où elles prennent parti pour les Troyens, et dans laquelle Penthésilée périt sous les coups d'Achille; 6° leur expédition contre l'île de Leucé, dans le Pont-Euxin, où l'ombre d'Achille cause parmi elles une terreur panique. A partir de cette époque, on ne parle plus d'elles que pour les mettre un instant en présence d'Alexandre, qui a une entrevue, dit-on, avec leur reine, et de Pompée, qui la trouve dans l'armée de Mithridate. Elles passaient pour avoir fondé Smyrne, Éphèse, Cymé, Myrine et Paphos. Elles brûlaient, dit-on, la mamelle droite de leurs filles pour leur rendre plus facile l'exercice de l'arc. Elles portaient un bouclier en forme de croissant, une épée ou une hache, et une tunique courte avec une ceinture, ou bien les jambes couvertes d'anaxyrides. — Les statues d'amazones sont très nombreuses : il existe des copies romaines de celles de Phidias, de Crésilas et de Polyclète. Des batailles d'amazones sont représentées sur les bas-reliefs de Phigalri, du mausolée d'Halicarnasse, du temple d'Artémis à Magnésie, et sur beaucoup de sarcophages romains.

V. Kleissmann, *les Amazones dans l'art et la littérature attiques*, 1875. P. et S. RE.

AMAZONES (FLEUVE DES), nommé *Guiena* parmi les indigènes, *Maranham* ou *Marañon*, et *Amazone* parmi les Européens, à cause des femmes armées qu'eut à combattre l'explorateur Francisco Orellana, 1540; il traverse tout le continent de l'Amérique méridionale, de l'O. à l'E., et va se jeter dans l'océan Atlantique. Il sort du lac Lauricocha, dans les Andes (Pérou), district d'Huanuco, dép. de Junin, à 4,000 ou 4,350 m. d'altitude. On appelle ordinairement Amazone le cours inférieur à partir de l'embouchure du Rio Negro; Rio dos Solimões le cours moyen, entre l'embouchure de l'Ucayalé et celle du Rio Negro; le cours supérieur garde le nom de Marañon. Ses principaux affluents sont : à droite, le Javari, qui sépare le Pérou du Brésil; le Jurua et le Purus, la Madeira, qui vient de la Bolivie et du Pérou : le Topayos et le Xingu; à gauche, le Rio Negro et le Cassiquiare, qui le font communiquer avec l'Orénoque, le Pinchès, le Napo, le Putumayo et le Yapura. C'est le plus grand fleuve du monde; la vaste embouchure par laquelle il se jette dans l'océan Atlantique, sous l'Équateur, présente un delta qui rappelle celui du Nil. Son immense bassin comprend plus du quart de l'Amérique méridionale. La barre ou *pororoca* y est très violente, et se fait sentir à plus de 600 kil., jusqu'à Ovidos; la marée le remonte jusqu'à Santarem. — Vincent-Yanez Pinçon en découvrit l'embouchure vers 1500. La Condamine, en 1743 et 1744, a le premier fait bien connaître son cours, qui est probablement de 5,000 kil. C'est une admirable voie de communication qui n'est pas encore utilisée, bien que l'empereur du Brésil l'ait déclarée ouverte aux navires de toutes les nations.

V. Spix et Martius, *Reise in Brasilien*, Munich. 1831; abbé Durand, *Considérations générales sur l'Amazone*, dans le *Bullet. de la Société de Géog. de Paris*, nov. 1871, et la carte de Kiepert, dans le *Journal de la Société de Géog. de Berlin*, déc. 1867.

AMAZONIUS, mont de l'anc. Asie Mineure (Pont), près du Thermodon, et ancienne demeure des Amazones. Une ville, nommée Amazonium, est citée aussi dans cette contrée.

AMBACIA, AMBACIACO, AMBACIA-VICO, AMBACEA, ANBACIA, noms latins d'AMBOISE sur les monnaies du v^e au ix^e siècle.

AMBALEMA, v. des États-Unis de Colombie (Cundinamarca), sur la rive g. de la Magdalena; 10,000 hab. Culture du tabac.

AMBARRI, petit peuple de la Celtique, dans la Gaule de César, dans l'angle formé par la Saône et le Rhône (Bresse et Beaujolais), au S. des Séquanais. On trouve encore dans l'Ain deux communes du nom d'Ambérieux.

AMBARVALES, fête agreste consacrée à Mars, qui préside au renouvellement de la nature, et à Cérès. Elle revenait tous les ans au printemps, et consistait en une procession autour des champs, qui se terminait par le sacrifice d'un *Suovetaurile*. (*V.* SUOVETAURILIA.) C'était fête pour les agriculteurs et leurs bœufs. Les agriculteurs suivaient la procession, conduite par le chef de l'exploitation rurale. Les *ambarvalia* diffèrent du *sacrificium deæ Diæ* accompli à la même époque de l'année par les Arvales (*V. ce mot*), en ce que les *ambarvalia* étaient une cérémonie privée, célébrée par chaque propriétaire en particulier, tandis que le *sacrificium deæ Diæ* était une cérémonie officielle et publique célébrée par le collège des Arvales. Le but d'ailleurs était le même, demander au Ciel la fécondité de la terre. (*V.* AMBURBIAL.)

V. Marini, *Atti de' frat. Arvali*, p. 138. C. D—Y et G. L. G.

AMBATO, v. de la république de l'Équateur, à 75 kil. S. de Quito. Excellente cochenille.

AMBAZAC, ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 442 hab.; belle église romane.

AMBEANIS, AMBEANES, AMBIANIS CIVITAS, noms latins d'AMIENS sur les monnaies du v^e au ix^e siècle.

AMBERG, v. de Bavière, sur la Vils, affl. du Danube; 11,688 hab.; anciennes fortifications. Tribunaux, lycée, séminaire, gymnase, bibliothèque, arsenal. Ville bien bâtie : église de Saint-Martin, palais royal, hôtel de ville, magasin à sel, etc. Industrie, navigation et commerce actifs; manufactures royales d'armes et de porcelaines; fers, étains, draps, etc. Défaite des Français par les Autrichiens en 1796.

AMBÉRIEUX, ch.-l. de canton (Ain), arr. de Belley. Récolte de vins rouges. Fabr. de draps pour la troupe. — anc. pays des peuples gaulois appelés *Ambarri*.

AMBERT, s.-préf. (Puy-de-Dôme), au pied des montagnes près de la rive dr. de la Dore; collège. Fabr. de papiers, étamines, lacets, dentelles, etc. Anc. capit. du Livradois; elle soutint plusieurs sièges pendant les guerres de religion au xvi^e siècle. Les meilleurs fromages d'Auvergne se font à Ambert; 3,882 hab.

AMBEZ ou **AMBÈS** (**BEC D'**), pointe de terre, au confluent de la Garonne et de la Dordogne, à 22 kil. N. de Bordeaux. Vins rouges dits des Palus, dans un terrain d'alluvion. Le vge d'Ambès sur la rive gauche de la Dordogne a 1,040 hab.

AMBIANI, peuple de l'anc. Gaule (Belgique 2^e); v. princ., *Samarobriva*, probablement Bray-sur-Somme.

AMBIATINUS VICUS, brg du N.-E. de l'anc. Gaule, dans le pays des Trévires, au-dessus de Coblentz; patrie de Caligula; selon d'Anville, aux environs de la ville actuelle de Rense.

AMBIBARI, pays d'Avranches, peut-être le même peuple que les *Abrincatui*, dans l'anc. Gaule.

AMBIDRAVIC, peuplade de l'anc. Norique, dans les Alpes près des sources de la Drave.

AMBIGAT. *V.* BELLOVÈSE.

AMBILATRI, peuplade de l'anc. Gaule, au S. de la Loire, sur la côte de l'Aquitaine, vers Mirebeau (Vienne).

AMBILIATES, nom latin de LAMBALLE (Côtes-du-Nord).

AMBIORIX, roi des Éburons, peuple du N.-E. de l'anc. Gaule, défendit avec ardeur son pays contre la conquête de César, dont il battit les lieutenants Sabinus et Cotta, de concert avec Indutiomare, roi des Trévires; il allait triompher de Quintus Cicéron, quand César vint le repousser. Battu de nouveau par le conquérant, il se réfugia dans la forêt des Ardennes, où était sa forteresse, et y vécut longtemps dépouillé de son royaume et fugitif. La guerre qu'Ambiorix avait commencée contre César fut continuée par Vercingétorix. G. L.-G.

AMBISONTES, peuplade de l'anc. Norique, sur le cours supérieur de la Saltza.

AMBIVARETI. 1. Peuple de l'anc. Gaule, sous la clientèle des Éduens. Leur pays était probablement au N. de celui des Éduens. — 2. Peuple de l'anc. Gaule, à l'O. de la Meuse, dans le pays de Namur, et différent du précédent.

AMBIVARETUM IN ÆDUIS, nom latin de NEVERS.

AMBIZA, gouverneur de l'Espagne pour le khalife Yézid en 721, soumit tout le pays encore occupé par les Visigoths au N. de la Péninsule, s'avança en France jusqu'à Autun, forcé de reculer jusqu'à l'Aude, il fut battu et tué par Eudes, duc d'Aquitaine, 725. H.

AMBLESIDE, ville d'Angleterre, comté de Westmoreland, près de l'extrémité N. du lac Windermere; 1,988 hab. Mines de plomb et de cuivre. Près de là est Rydal Mount, résidence de Wordsworth. La vallée de Saint-Jean, entre Ambleside et Keswick au N., est renommée pour sa beauté.

AMBLETEUSE, v. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne; possédait un port excellent sur la Manche; Henri VIII s'en empara en 1544 et la fortifia, Henri II la reprit en 1549; Jacques II détrôné y débarqua en 1688; depuis lors, les sables envahirent le port. Napoléon, lors du camp de Boulogne, en 1804, y fit creuser un nouveau port qui a été abandonné.

AMBLÈVE, riv. de Belgique, affluent de l'Ourthe, a un cours sinueux à travers le plateau des Ardennes, et passe à Stavelot.

AMBOINE, île de la Malaisie hollandaise, la principale du groupe de son nom dans l'archipel des Moluques, située entre la Nouvelle-Guinée, à l'E., et Célèbes, à l'O.; superf., 530 kil. carrés; pop., 58,000 hab.; cap. Amboine ou Ambon, 13,000 hab.; résidence du gouverneur, et place très forte. Les Hollandais ont donné à cette île le monopole de la culture du giroflier, qu'ils ont détruit dans leurs autres possessions; la récolte des clous de girofle y suffit à la consommation de l'Europe; on y cultive aussi le sagou, le tapioca, l'indigo. La population est principalement composée de Malais, de Chinois, d'Européens, et des Alfourous, habitants primitifs de l'île, qui, refoulés dans les forêts, y vivent à l'état sauvage. Cette île fut découverte en 1515 par les Portugais, qui l'occupèrent en 1564; les Hollandais la prirent en 1605, les Anglais y eurent un comptoir de 1610 à 1622, et la possédèrent en entier de 1796 à 1801, et de 1810 à 1814. Le groupe d'Amboine comprend, outre Amboine, les petites îles de Ceram, Oma, Honimoa, Bourou, Noussa-Laout; pop. du groupe, 166,000 hab.

AMBOISE, *Ambacia*, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. de Tours, sur la rive g. de la Loire; fabr. et comm. d'aciers estimés, limes, draps, vins; 4,475 hab. Cette ville, dont les rues sont étroites et tortueuses, est dominée par un admirable château construit sur l'emplacement d'un fort romain, et date du VIIIe siècle; Charles VIII, Louis XII, François Ier l'agrandirent; Charles VIII y naquit et y mourut. Sous François II, Amboise fut ensanglantée par de nombreuses exécutions. (*V.* l'art. suivant.) Le château devint prison d'État; Abd-el-Kader y fut détenu de 1849 à 1853.

AMBOISE (CONJURATION D'), formée en 1560 par les *malcontents* de la noblesse de France, et les calvinistes, pour enlever le jeune roi, François II, à la maison de Guise, et s'emparer des princes de Lorraine. On devait arriver en armes sur Blois, où était la cour. Le vrai chef du complot était Condé. Le duc de Guise, averti par le traître Avenelle et par le cardinal Granvelle, emmena le roi à Amboise. Coligny et ses frères furent mandés à la cour. Condé y vint lui-même. La conspiration éclata, mais fut aussitôt réprimée par les supplices. La Renaudie, seigneur du Midi, qui avait tramé le complot, fut tué. Condé défia quiconque l'accuserait, et dut néanmoins s'éloigner. Les Guises triomphèrent.

AMBOISE (GEORGES, CARDINAL D'), né en 1460, mort en 1510. Évêque de Montauban à 14 ans, il devint aumônier de Louis XI, s'attacha au duc d'Orléans après la mort du roi, resta deux ans ans en prison sous la régence d'Anne de Beaujeu, et fut nommé archevêque de Narbonne, puis de Rouen en 1493, le duc d'Orléans étant alors gouverneur de la Normandie. Quand le prince devint roi sous le nom de Louis XII, d'Amboise reçut d'Alexandre VI le chapeau de cardinal, et devint premier ministre pour tout le règne. Vertueux, prudent, économe, il n'augmenta pas les impôts malgré les campagnes d'Italie. Après avoir sagement gouverné le Milanais, il réforma la législation et les finances. Légat du pape en France en même temps que ministre, il aspira au souverain pontificat après la mort d'Alexandre VI, en 1503, mais ne fut pas élu. Il accompagna Louis XII au siège de Gênes, en 1507.

V. Legendre, *Vie du cardinal d'Amboise*, Rouen, 1726.

AMBOLOGERE, du grec *ambolê*, retard, et *gêras*, vieillesse, qui retarde la vieillesse. Surnom de Vénus à Sparte.

AMBRA (FRANCESCO D'), littérateur florentin, mort en 1558, a laissé trois comédies remarquables par l'originalité de l'intrigue, par la correction et la vivacité du style; elle ont été souvent imprimées. (*V.* Ginguené, *Hist. littér.*, t. VI.) B.

AMBRACIE, v. de l'anc. Grèce, en Épire, au N. du golfe de son nom, auj. *d'Arta*. Fondée, selon la tradition, par Ambrax, fils de Thesprote, elle fut colonisée vers 660 av J.-C. par Corinthe. Sa position et son sol favorables la rendirent florissante; elle avait un temple de Minerve et un d'Esculape. Ravagée pendant la guerre du Péloponèse, elle devint la résidence de Pyrrhus, qui l'embellit. Prise par les Étoliens, puis par les Romains, elle tomba en décadence, et ses habitants allèrent peupler la nouvelle ville de Nicopolis.

AMBRESBURY, v. d'Angleterre. (*V.* AMESBURY.)

AMBRIM, île volcanique de l'Océanie (Mélanésie), dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides. Découverte par Bougainville en 1768.

AMBRIZ, petit port du Congo, occupé et fortifié par les Portugais.

AMBROISE (SAINT), docteur de l'Église latine, né vers 340, à Trèves, dans le palais de son père, préfet du prétoire des Gaules, m. en 397. Il fut gouverneur de la Ligurie. Milan, capitale de cette province, était divisée entre la foi de Nicée et l'arianisme; à la mort de l'archevêque arien Auxence, les deux partis se disputèrent violemment l'élection; Ambroise, renommé par sa douceur et sa justice, cherchait à les calmer; tout à coup un enfant s'écrie : *Ambroise, évêque!* Tous le nommèrent, et, malgré sa vive résistance, Ambroise, qui n'était encore que catéchumène, fut forcé d'accepter. Dès lors commence pour lui une vie remplie par les travaux et les devoirs de l'épiscopat; il lutta contre les ariens, et les fit condamner au concile d'Aquilée, malgré la protection que leur accordait l'impératrice Justine. Après la massacre de Thessalonique, il écrivit à Théodose une lettre pleine de modération et de force, et lui ferma l'entrée de l'église de Milan. En 395, il prononça l'oraison funèbre de ce prince. Parmi ses ouvrages, on remarque sa lettre à Valentinien contre Symmaque, qui demandait le rétablissement de l'autel de la Victoire, un *Traité sur les devoirs des prêtres*, etc. On y trouve de la fermeté, une âme vive et tendre, mais souvent aussi de la recherche et le faux goût du temps. St Ambroise créa le rit ambrosien, à Milan. Fête, le 5 avril.

La principale édition de ses œuvres est celle de Paris, 1686; il y a une traduction des *Devoirs* par l'abbé Bellegarde, 1691, sous ce titre : *Morale des ecclésiastiques. V.* Villemain, *l'Eloquence chrétienne au quatrième siècle*; de Broglie, *l'Eglise et l'Empire romain*, t. V et VI. D—R.

AMBROISIE, nourriture d'un goût et d'un parfum délicieux, réservée aux seuls habitants de l'Olympe. Elle donnait l'immortalité.

AMBROIX (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gard), arr. d'Alais; église calviniste; comm. de soie; 3,410 hab.

AMBRONS, peuple celtique, qui combattit avec les Cimbres et les Teutons contre Rome, et fut battu par Marius à Aix, 102 av. J.-C. Festus les place dans le pays d'Embrun.

AMBROSIEN (RIT). *V.* AMBROISE (SAINT).

AMBROSIENNE (BIBLIOTHÈQUE). *V.* BIBLIOTHÈQUES.

AMBROSII VICUS, nom latin d'AMESBURY.

AMBROSIUS AURELIANUS, roi des Bretons, né peu après le départ des Romains et d'origine romaine. Élevé dans l'Armorique, il vint combattre en 457 les Saxons, fut élu après Wortigern et repoussa Hengist. On prétend qu'il fut tué dans une bataille contre Cerdic en 508 et qu'Arthur fit sous lui ses premières armes.

AMBUBAJÆ, du syrien *abub* ou *anbub*, fifre; c'étaient des bayadères qui se montraient au Cirque de Rome et dansaient aux sons de la lyre, du fifre et du tambour. C. D—Y.

AMBURBIAL ou **AMBURBAL**, sacrifice purificatoire pour une ville, chez les Romains, lorsqu'il s'y était manifesté quelque prodige menaçant. Tous les collèges de prêtres faisaient une procession autour des murs de la ville, en conduisant un taureau, que l'on immolait ensuite comme victime expiatoire. C. D—Y.

AMÉDÉE. Plusieurs princes de Savoie ont porté ce nom. (*V.* SAVOIE.)

AMEILHON (HUBERT-PASCAL), érudit et historien né à Paris en 1730, m. en 1811, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. Dès 1766, son *Histoire du commerce et de la navigation des Égyptiens sous le règne des Ptolémées* fut couronnée par l'Académie des inscriptions, qui l'admit parmi ses membres et dont il a enrichi les *Mémoires*. Pendant la révolution, il fut chargé de grands dépôts littéraires qu'il réussit à protéger.

Il a continué l'*Histoire du Bas-Empire*, après la mort de Le Beau, et présenté à Bonaparte, au nom de l'Institut, les *Eclaircissements sur l'inscription trouvée à Rosette*, Paris, 1803. J. T.

AMEIPSIAS, poète comique contemporain d'Aristophane, qu'il vainquit deux fois. On a de lui quelques fragments dans le recueil de Meinecke. S. RE.

AMELAND, île de Hollande (Frise), dans la mer du Nord, à 8 kil. de la côte; 2,300 hab.

AMELGARD, prêtre à Liège vers la fin du xv^e siècle. On lui a longtemps attribué une histoire de Charles VII, et de Louis XI en latin, mais qui est de Basin. (*V.* Basin.) Il prit part, dit-on, à la revision du procès de Jeanne d'Arc, sur l'ordre de Charles VII.

V. Lelong, *Bibl. hist.*, II.

AMELIA, île des États-Unis (Floride), dans l'océan Atlantique, près de la côte; 23 kil. sur 6. Ch.-l. Fernandina, bon port.

AMELIA, anc. *Ameria*, v. du roy. d'Italie (Pérouse); 2,165 hab. C'était une cité importante de l'Ombrie, et la patrie du célèbre comédien Roscius, ami de Cicéron.

AMELIE (Anne), princesse de Prusse, sœur de Frédéric II, née en 1723, m. en 1787. Spirituelle et instruite, elle mit en musique avec beaucoup de talent *la Mort du Messie*, de Ramler, et se fit aimer par sa bienfaisance et sa piété.

AMÉLIE, duchesse de Saxe-Weimar, née en 1739, m. en 1807. Veuve à dix-neuf ans du duc Ernest-Auguste-Constantin, en 1758, après deux ans de mariage, elle répara, par une bonne administration, les maux causés par la guerre de Sept ans, attira à Weimar les hommes de lettres de l'Allemagne, Herder, Gœthe, Wieland, Bettinger, Musæus, et, dans les derniers temps, Schiller. Quand elle eut déposé le pouvoir entre les mains de son fils aîné, en 1775, elle conserva cet ascendant qu'elle avait su prendre, et un voyage qu'elle fit avec Gœthe en Italie, en 1788, augmenta encore son goût pour les arts.

AMÉLIE (Reine). *V.* Marie-Amélie.

AMÉLIE-LES-BAINS, vge du dépt des Pyrénées-Orientales. Eaux thermales sur la rive g. du Mondoni, au-dessus du Fort-les-Bains, construit par Louis XIV. Il s'appelait autrefois Arles-les-Bains. Son nom actuel lui vient du séjour qu'y fit la reine Marie-Amélie. — Forges à la catalane. Hôpital militaire; 1,009 hab. Pris par les Espagnols en 1793.

AMELOT DE LA HOUSSAYE (Nicolas), né à Orléans en 1634, m. à Paris en 1706. Secrétaire du président de Saint-André, ambassadeur de France à Venise, il a laissé:

Histoire du gouvernement de Venise, trad. de l'ital. de Marc Velserus, avec notes, Amst., 1705, ouvrage rempli de traits satiriques et curieux; *Histoire du concile de Trente*, traduction peu exacte de Sarpi; *le Prince*, trad. de Machiavel, 1683; *Tacite*, trad. des 9 premiers liv. des *Annales* par Amelot, le reste par Bruys; *Lettres du cardinal d'Ossat*, Amst., 1708; *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires*, 1722.

AMENDE HONORABLE. On appelait ainsi une réparation publique, à laquelle étaient condamnés les criminels de lèse-majesté, les séditieux, les sacrilèges, les blasphémateurs, les faussaires, les banqueroutiers frauduleux, les usuriers, les calomniateurs, etc., et qu'ils étaient tenus de faire à genoux, en chemise, la corde au cou. Deux princes y furent soumis, Louis le Débonnaire en 833, et Raymond VI, comte de Toulouse, en 1209. L'amende honorable, supprimée dans le Code pénal de 1791, reparut un instant, de 1825 à 1830, au sujet de la loi du sacrilège, mais ne fut jamais appliquée.

AMENOPHIS ou **AMEN-HOTEP**, nom de plusieurs rois de l'Égypte ancienne (18^e dynastie). Les plus célèbres sont Amen-hotep III et Amen-hotep IV ou Khoun-aten. (*V.* Égypte.)
E. D—y.

AMENTA (Nicolas), littérateur italien, né à Naples en 1659, m. en 1719, se distingua au barreau, et fit une étude approfondie de la langue toscane. On a de lui: sept comédies en prose, que l'on compte parmi les meilleures de son temps; quelques *Capitoli* ou pièces satiriques, des poésies diverses, des ouvrages sur la langue italienne.
B.

AMENTHES, **AMENTHIS** ou **AMENTI**, nom des enfers chez les anc. Égyptiens, Osiris en était le dieu; il y prononçait sur le sort des hommes, assisté des 42 juges infernaux.

AMENTUM, courroie fixée à un long javelot, et servant à le lancer à une très grande distance.
C. D—y.

AMERBACH (Jean), imprimeur, m. en 1528 à Bâle, où il était établi avec ses deux frères, est célèbre par son édition des œuvres de St Augustin, 1506, pour laquelle il inventa un caractère particulier qui porte encore le nom de *Saint-Augustin*. Son fils aîné, m. en 1562, professa 20 ans la jurisprudence à Bâle.
C. N.

AMERBACH (Vitus), professeur de philosophie à l'université d'Ingolstadt, né à Wendingen, en Bavière, vers 1487, m. en 1557, fut d'abord disciple de Luther et de Mélanchthon, mais revint à la religion catholique. Ce fut un des plus savants hommes de son siècle.

Il a laissé des notes et des commentaires sur quelques ouvrages de Cicéron et d'Ovide et sur l'*Art poétique* d'Horace; il traduisit en latin quelques discours de Démosthène et d'Isocrate, et les traités *de la Providence et de la Foi catholique*, de St Jean Chrysostome et de St Epiphane.
C. N.

AMERIA, cap. de l'Ombrie. (*V.* Amelia.)

AMERIC VESPUCE (Amerigo Vespucci), né à Florence d'une famille distinguée en 1451, y acquit de vastes connaissances scientifiques. Établi en Espagne dès 1490, il fut entraîné, en voyant le succès de Colomb, à abandonner le commerce pour les découvertes, et prit part, comme pilote et géographe, à plusieurs voyages dans le Nouveau-Monde. Il a même prétendu avoir fait avec l'Espagnol Ojéda, en 1497, une expédition où il aurait découvert le continent américain avant Colomb, qui n'y arriva qu'en 1498. Mais les historiens contemporains et les pièces authentiques conservées en Espagne ne placent qu'en 1499 ce voyage, où l'on reconnut, avec le golfe de Paria, quelques centaines de lieues de côtes. Quoi qu'il en soit de cette question, qui ne touche en rien à la gloire de Colomb, Améric dut à la publication de son journal et surtout à la *Cosmographiæ introductio* de Waldseemüller, Saint-Dié, 1507, l'honneur usurpé de donner son nom, au nouveau continent qui commença à être désigné sous le nom d'Amérique vers 1507. En 1501, il passa au service du roi de Portugal, Emmanuel, qui l'envoya, 1501-2, explorer les côtes du Brésil, découvert par Cabral en 1500. Il fit encore plusieurs voyages, soit pour le Portugal, soit pour l'Espagne, qui le rappela en 1506.

Son *Journal* de quatre de ses voyages, publié en italien, Vicence, 1507, a été traduit en français, Paris, 1519; en latin, Paris, 1532; Bâle, 1555. On a imprimé à Florence, en 1516, quelques-unes de ses lettres. L'abbé Bandini a donné aussi ses lettres avec une vie qui n'est qu'un panégyrique, Florence, 1745. Le P. Canovai a publié ses voyages et ses lettres avec un éloge, couronné par l'Académie de Florence, Florence, 1817. Enfin on a de M. le vicomte de Santarem des *Recherches historiques sur la découverte du Nouveau-Monde, et notamment sur les prétendues découvertes d'Améric Vespuce*, Paris, 1842.
R.

AMERIGHI. *V.* Caravage.

AMÉRIQUE, appelée aussi **NOUVEAU CONTINENT** ou **NOUVEAU MONDE.** C'est, après l'Asie, le plus grand des continents. Elle s'étend entre 71° 23′ lat. N. et 55° 58′ lat. S., sur une longueur de plus de 18,000 kil., et entre 37° 37′ long. O. et 170° 19′ long. E. L'Atlantique la sépare de l'Europe et de l'Afrique, à l'E.; le grand Océan, de l'Australie et de l'Asie, à l'O. Ses côtes septentrionales sont baignées par l'océan Glacial arctique. Elle a environ 38,000,000 de kil. carrés de superficie et 98,000,000 d'hab.

L'Amérique se divise en 2 continents presque égaux, 20 millions de kil. carrés pour celui du N., 18,000,000 pour celui du S.; la mer des Antilles les sépare; l'Amérique centrale et l'isthme de Panama les réunissent. L'Amérique septentrionale a des côtes découpées, comme celles de l'Europe, par de nombreuses péninsules et des baies profondes; l'Amérique méridionale est plus massive, comme tous les continents du S., et elle se termine par une pointe unique, qui correspond exactement à celle de l'Afrique.

L'Amérique du N., à laquelle on rattache le Groenland, l'Islande, et l'Amérique centrale a pour limite au S. le 8^e lat. N. Ses côtes présentent au N. la presqu'île Boothia et la baie d'Hudson; la mer de Baffin et le détroit de Davis la séparent au N.-E. du Groenland; sur l'océan Atlantique, on trouve le Labrador, séparé par le g. du Saint-Laurent du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, le cap Cod, la rade de New-York, les baies de Delaware, de Chesapeake, et la presqu'île de la Floride, qui ferme au N.-E. le g. du Mexique; sur le grand Océan, le g. de Californie, la rade de San-Francisco, la baie de Géorgie, la presqu'île d'Alaska, le cap du prince de Galles, sur le détroit de Bering, qui sépare l'Amérique de l'Asie; les principales îles sont, dans l'Atlantique, Terre-Neuve, Prince-Édouard, Cap-Breton et Bermudes; au S., les Lucayes, les grandes Antilles, Puerto-Rico, Haïti, Cuba et la Jamaïque, et la chaîne des petites Antilles, qui ferme à l'E. la mer de ce nom et va rejoindre la côte de l'Amérique du S.; dans le grand Océan, les îles Quadra et Vancouver et les îles Aléoutiennes. La chaîne des monts Apalaches à l'E., et l'immense plateau formé par les montagnes Rocheuses, à l'O., entourent la vaste région de plaines arrosées par le Mississipi, le Missouri, l'Ohio, l'Arkansas et leurs affluents. La partie E. est accidentée et fertile; le centre a des forêts, des pâturages et de belles cultures; à l'O., on trouve une zone de prairies stériles et désertes, mais au delà du plateau, la Californie présente des vallées admirables et d'une fertilité prodigieuse. Au N. de cette région, les grands lacs Supérieur, Michigan, Huron, Érié, Ontario (ces 2 derniers formant la cataracte du Niagara), se déchargent par le fl. Saint-Laurent. Encore plus au N. est la région boréale, territoires de chasse et prairies glacées, où l'on rencontre les lacs Winnipeg, Athabasca, de l'Esclave et du Grand Ours, et le grand fleuve Mackensie, qui s'écoule vers l'Océan arctique. L'Orégon ou Colombia, le Sacramento, et le Rio Colorado finissent dans le grand Océan.

L'Amérique du S. s'étend au N. jusqu'au 12° lat. N. Elle présente sur la mer des Antilles la pointe Gallinas, le g. et le lac Maracaïbo; sur l'Atlantique, les caps San-Roque, San-Thomé, l'estuaire du Rio de la Plata; au S., le cap Forward et le cap Horn dans la Terre de Feu; à l'O., sur le grand Océan,

le g. de Guayaquil. Les îles principales sont les Malouines ou Falkland, au S.-E., Juan-Fernandez et les îles Galápagos, à l'O. La chaîne volcanique des Andes suit la côte du Pacifique et se continue, à travers l'isthme de Panama, jusqu'au plateau du Mexique, où elle rejoint les montagnes Rocheuses; c'est, après l'Himalaya, la plus haute chaîne de montagnes du monde, mais elle ne présente nulle part de plateaux comparables à ceux de l'Amérique du N. A l'E., les montagnes encore mal connues du Brésil correspondent aux monts Apalaches. Entre ces deux systèmes s'étendent les plaines immenses et les forêts impénétrables au milieu desquelles coulent l'Orénoque au N., le fl. des Amazones à l'E., le Rio de la Plata au S. Tous les trois finissent dans l'Atlantique. La Magdalena, au N.-O., traverse une vallée étroite et resserrée entre les chaînes secondaires des Andes et se jette dans la mer des Antilles. Aucun cours d'eau important entre les Andes et le grand Océan; le lac Titicaca est le seul lac considérable : encore ne peut-il être comparé aux énormes masses d'eau douce de l'Amérique du N.

Le *climat* est très variable, selon les latitudes et les hauteurs. Les côtes de la mer des Antilles et la région N. de l'Amérique du S. sont chaudes, humides et très malsaines; la région boréale, au N.-O. de l'Amérique du N., est couverte de glaces éternelles et à peu près inhabitée. Le courant froid de Humboldt, venant du pôle S., longe les côtes du Chili et du Pérou et rend la température supportable; le Gulf-stream, sortant de la mer des Antilles, se dirige, au contraire, au N.-E., vers l'Europe, et la côte E. des États-Unis est longée par un courant froid venant du pôle N., qui rend le climat de Boston et de New-York beaucoup plus rigoureux que celui des ports européens situés sous la même latitude.

Les *productions* sont innombrables : blé, orge, maïs, forêts et pâturages au N., vignes dans la Californie; tabac, coton, sucre, café, cacao, quinquina, bois d'ébénisterie et de teinture au S. L'Amérique a peu de grands quadrupèdes, excepté le renne, l'élan, le bison, le cerf, le lynx, le jaguar et l'ours; beaucoup de serpents dans le S., des tortues énormes et des batraciens géants; des oiseaux de toute couleur et de tout plumage. Parmi les animaux utiles, les principales espèces indigènes sont le lama, qui sert de bête de somme dans la région des Andes, l'alpaca et la vigogne. L'élevage des bœufs et surtout des porcs est auj. une source de richesses considérables pour les États-Unis; les prairies du S., surtout les pampas de la Plata, nourrissent d'innombrables troupeaux de bœufs et de chevaux à demi sauvages. La pêche est très active et très fructueuse à Terre-Neuve, dans le g. du Saint-Laurent et sur les côtes des États-Unis. — On exploite des mines d'or, d'argent et de cuivre, les plus riches du monde, dans les États de Californie, Nevada, Colorado, au Mexique, au Pérou, au Chili; des mines de diamants au Brésil; le fer, la houille et le pétrole, dans le N.-E. des États-Unis.

Population. Les habitants primitifs du continent américain conservent le nom d'Indiens, que leur ont donné mal à propos les premiers navigateurs. Ils appartiennent à la race rouge : Iroquois, Hurons, Algonquins, Sioux, Pawnees, Creeks, Cherokees, Apaches, etc., dans l'Amérique du N., où leur race tend à disparaître, à mesure que s'étend la colonisation européenne; Aztèques au Mexique; Guaranis, Péruviens, Puelches, Araucaniens, etc., dans l'Amérique du S., où la race indienne, mieux traitée, s'est mélangée de bonne heure avec les races européennes, espagnole et portugaise.

Religions. Le catholicisme domine dans toute l'Amérique du S., au Mexique, dans l'Amérique centrale, les Antilles et la partie autrefois française du Canada; le protestantisme, aux États-Unis et dans le reste du Canada. Beaucoup d'indigènes, surtout dans l'Amérique du S., sont encore païens, ou mêlent aux pratiques chrétiennes leurs anciennes superstitions.

Histoire. Les Scandinaves, partis de l'Islande, arrivèrent au Groenland dès la fin du x^e s.; ils explorèrent le g. du Saint-Laurent, le Labrador, et fondèrent quelques établissements dont la trace se perd au milieu du xiv^e s. Le 12 oct. 1492, Christophe Colomb aborda à Guanahani, l'une des Lucayes. 40 ans plus tard, les Espagnols avaient pris possession des Antilles, du Mexique avec Cortez, du Pérou avec Pizarre, et de toute l'Amérique du S., sauf le Brésil, qui fut colonisé par les Portugais. Dans l'Amérique du N., les Français, conduits par Jacques Cartier, au xvi^e s., par Champlain, au $xvii^e$, occupèrent le Canada, qu'ils appelèrent la Nouvelle-France. Cavelier de La Salle explora la vallée du Mississipi, sous Louis XIV, et la Louisiane devint colonie française au commencement du $xviii^e$ s. Mais les Anglais, établis depuis 1627 sur la côte E. de l'Amérique du N., s'emparèrent du Canada pendant la guerre de Sept ans. Le soulèvement de leurs 13 colonies, en 1773, amena la fondation de la république des États-Unis, dont l'indépendance, proclamée en 1776, fut reconnue par le traité de Versailles en 1783. La France leur céda la Louisiane en 1803. Le Mexique et les colonies espagnoles de l'Amérique du S. se détachèrent de la métropole après une lutte acharnée, de 1808 à 1826. Le Brésil forma dès 1822, un empire indépendant du Portugal, sous un prince de la maison de Bragance. C'est le seul État monarchique du continent américain.

Division politique actuelle. 1° États indépendants : États-Unis de l'Amérique du N.; république du Mexique, — de Guatemala, — de Honduras, — de San-Salvador, — de Nicaragua, — de Costa-Rica, — d'Haïti, — de Saint-Domingue, — du Vénézuéla, — de Colombie, — de l'Équateur, — du Pérou, — de Bolivie, — du Chili, — Argentine, — du Paraguay, — de l'Uruguay; empire du Brésil.

2° Possessions européennes : aux Anglais, le Dominion of Canada, Terre-Neuve, les Bermudes, le Honduras britannique, la Jamaïque, Saint-Christophe ou Saint-Kitts, la Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Barbade, la Grenade, Tabago, la Trinité, etc., dans les Antilles (*V.* BRETAGNE ET IRLANDE [ROYAUME UNI DE GRANDE-]); la Guyane anglaise et les îles Falkland; — aux Espagnols, Cuba et Puerto Rico; — aux Français, Saint-Pierre et Miquelon, la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade, les Saintes, Saint-Martin, partagée avec la Hollande, Saint-Barthélemy, rachetée à la Suède en 1877, la Guyane française; — aux Hollandais, Saint-Eustache, Saba, Oruba, Buenair, Curaçao et la Guyane hollandaise; — aux Danois, Sainte-Croix, Saint-Thomas et Saint-Jean. M. et E. D—Y.

AMERS (LACS), *Grand* et *Petit, Amari fontes* ou *Amari lacus*, à l'E. du Delta, dans la basse Égypte, près de l'anc. Heroopolis, traversés par le canal de Suez, au S. d'Ismaïlia. Un temple de Sérapis se trouvait à l'extrémité N. de ces lacs. E. D—Y.

AMERSFOORT, v. de Hollande, dans la prov. d'Utrecht. Patrie de Jean Barneveldt; 13,578 hab.

AMERSHAM, v. d'Angleterre (comté de Buckingham); 2,816 hab. Fabr. de dentelles noires.

AMESBURY OU **AMBRESBURY**, *Ambrosii Vicus*, v. d'Angleterre, comté de Wilts, sur l'Avon. Ruines d'une abbaye bénédictine fondée en 880. Aux environs, monument préhistorique de Stonehenge. Addison naquit près de là, à Milston.

AMFREVILLE, nom célèbre dans la marine française; trois frères de ce nom se distinguèrent pendant le règne de Louis XIV et notamment à la Hogue en 1692.

AMHARA, division politique de l'Abyssinie (*V. ce mot*), s'étend autour du lac Tsana, entre le Tacazzé à l'O., et le Nil Bleu. Pays montueux où l'on remarque la haute montagne d'Amba-Goschen. Capit. Gondar.

AMHERST (JEFFERY, LORD), général anglais, né en 1717, m. en 1793. Il prit part aux batailles des guerres de la Succession d'Autriche et de Sept ans, commanda l'armée anglaise au Canada, en fut nommé gouverneur, en 1761, et entra à la Chambre des lords en 1776, comme baron de Holmesdale.

AMHERST (WILLIAM PITT, COMTE), neveu du précédent, né en 1773, m. en 1857, s'attacha au parti tory et lui resta constamment fidèle, il suivit la carrière diplomatique et remplit en Chine une mission sans résultat; à son retour, il fit naufrage, et eut à Sainte-Hélène une longue entrevue avec Napoléon. En 1823, il fut nommé gouverneur général des Indes orientales et soutint une guerre contre les Birmans.

AMHERST OU **AMHERST-TOWN**, v. forte de la Birmanie anglaise, ch.-l. du Martaban; port grand et sûr, sur le golfe de Martaban, au S. de l'embouchure du Salouen; 20,000 hab. Fondée en 1826 par les Anglais, elle est devenue une position militaire et commerciale importante.

AMHURST (NICOLAS), satirique anglais, né à Marden (Kent), en 1706, m. en 1742. Chassé du collège de Saint-Jean, à Oxford, il se vengea par deux poèmes satiriques : *Oculus Britanniæ*, 1724, et *Terræ filius*, 1726, curieux tableau d'Oxford. A Londres, il travailla avec lord Bolingbroke et Pulteney, comte de Bath, à une publication périodique, *the Craftsman, l'Artisan*, dirigée contre Robert Walpole, et qui eut un grand succès. Il mourut si pauvre, que Richard Franklin, son imprimeur, paya son cercueil.

V. encore ses *Mélanges*; une *Épître à sir J. Blount*, 1720; *le Général anglais*, à la louange de Malborough; *Strephon vengé*, satire contre Oxford, et *la Convocation*, satire contre le haut clergé. A. G.

AMICI (JEAN-BAPTISTE), savant italien, né à Modène en 1784, m. en 1863. D'ingénieur-architecte, il devint professeur de géométrie et d'algèbre. Directeur général des études dans le duché de Modène, il fut appelé, en 1831, à la direction de l'observatoire de Florence. Il fit preuve d'un génie particulier pour inventer ou perfectionner des instruments d'optique. En 1812, il composa un alliage très dur, susceptible d'un beau poli, et avec lequel on construisit des miroirs de télescope de $6^m,75$ de longueur sur $0^m,87$ de diamètre. Vers 1827, il fit des microscopes dioptriques (à six oculaires et trois objectifs),

qui ont conservé son nom. Il imagina six espèces différentes de *chambres claires*, pour les dessinateurs. On lui doit un appareil pour observer et mesurer tous les phénomènes de lumière polarisée. Enfin Amici est auteur d'observations intéressantes sur les étoiles doubles, sur les satellites de Jupiter, sur les diamètres équatorial et polaire du soleil, sur la circulation de la sève dans les végétaux, sur les animaux infusoires, sur la fécondation des plantes, etc.

V. Memorie della Societa Italiana, XVIII et XIX.

AMIDA, anc. v. de Mésopotamie ; auj. *Diarbékir*.

AMIENOIS, portion de la haute Picardie correspondant à l'ancien *Pagus Ambiani*, devenu ensuite une cité romaine avec son territoire, et plus tard un comté carolingien, puis un comté féodal, dont le chef releva de l'évêque d'Amiens jusqu'en 1193 ; le fief ayant passé en 1185 du comte de Flandre, Philippe d'Alsace, au roi Philippe-Auguste, l'évêque abandonna toute prétention à la suzeraineté sur un prince qui, par son rang, « ne devait ni ne pouvait, dit l'ordonnance royale, rendre hommage à personne. » Détaché du domaine et donné à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en 1435, à Charles le Téméraire en 1465, il revint à la royauté après diverses vicissitudes, en 1477. (*V. les villes de la Picardie et de la Somme.*) L'Amiénois, qui comprenait Amiens, Corbie, Doullens, Picquigny, Poix, Conty, etc., forme auj. la partie centrale du dépt de la Somme. R.

AMIENS, *Ambiani*, chef-l. du dép. de la Somme, à 131 kil. de Paris, sur la Somme, qui s'y divise en 11 canaux. Cette ville se compose de deux parties : la ville haute, bien construite et bien percée ; la ville basse, que Louis XI appelait sa *petite Venise*, ne contient que de vieilles constructions ; anc. capitale de la Picardie, elle est auj. démantelée ; de beaux boulevards ont remplacé les anciennes fortifications ; la citadelle seule existe encore. La cathédrale, dont Robert de Luzarches fut l'architecte, est une des plus belles de France ; commencée en 1220, elle ne fut achevée qu'en 1288 ; la flèche, de 70 mèt. de hauteur, ne fut construite qu'en 1529. On remarque encore l'hôtel de ville, commencé en 1600 ; le musée, élevé en 1855 ; le palais de justice ; les promenades des boulevards et de la Hotoie. Évêché, cour d'appel, lycée, église calviniste, bibliothèque. Trib. et chambre de commerce, succursale de la Banque de France. Nombreuses fabr. de toiles, de tissus de laine, de coton, mousselines, velours dits d'Utrecht pour meubles, serges, tapis, toiles peintes, fils, huiles, savons ; pâtés de canards renommés ; grand comm. de denrées colon. Patrie de Pierre l'Ermite, de Voiture, de Ducange, de D. Bouquet, de Gresset, de l'astronome Delambre, de Génin ; 66,896 hab. — Anc. cité des *Ambiani*, conquise par César et florissante sous les Romains ; le christianisme y fut apporté vers 304 par St Firmin ; au IXe siècle, Amiens fut ravagée par les Normands. Après une lutte de quelques années contre leur comte, les bourgeois, protégés par Louis le Gros, obtinrent en 1113 une commune confirmée en 1190. En 1185, l'Amiénois fut réuni à la couronne. La paix d'Arras, 1435, le donna au duc de Bourgogne ; Louis XI l'acquit définitivement en 1477. En 1588, Amiens embrassa le parti de la Ligue et ne se soumit à Henri IV qu'en 1592 ; les Espagnols s'en emparèrent par surprise en 1597, elle fut reprise la même année. Le 27 mars 1802 y fut signé un traité célèbre. (V. *l'art. suivant.*) Elle a été occupée par les Allemands en 1870.

AMIENS (Paix d'), signée le 25 mars 1802 entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande : l'Angleterre restituait ses conquêtes coloniales ; la France gardait ses conquêtes, mais devait évacuer les États de Rome et de Naples ; Malte devait être rendue aux chevaliers de Malte ; l'Égypte, à la Turquie ; l'Espagne et la Hollande rentraient en possession de leurs colonies, moins Ceylan et la Trinité.

AMILCAR ou **HAMILCAR**, général carthaginois, battu en Sicile par Gélon le jour même de la bataille de Salamine, 480 av. J.-C. Un autre officier du nom d'Amilcar fut envoyé contre Agathocle ; il assiégea vainement Syracuse, fut pris et mis à mort, 309 av. J.-C.

AMILCAR BARCA, père d'Annibal, combattit cinq ans Rome en Sicile (1re guerre punique), avant la victoire de Lutatius Catulus aux îles Égates. Il défendit Carthage contre les mercenaires révoltés, passa en Espagne, subjugua en partie cette contrée, et y fut tué, 228 av. J.-C. On dit qu'il avait fait jurer à son fils enfant une haine implacable aux Romains.

AMILCAR, fils de Bomilcar, combattit les Scipions en Espagne, et fut vaincu avec Asdrubal et Magon à Illiturgis, en Bétique, 215 av. J.-C.

AMIN (Al), 6e khalife abbasside, de 809 à 813, fils de Haroun-al-Raschid, fut détroné par son frère Al-Mamoun, et mis à mort par les soldats.

AMINA, royaume nègre de l'Afrique occidentale, sur la Côte d'Or (Guinée supérieure) ; cap Diabbie ; autrefois tributaire des Ashantees, indépendant depuis l'expédition anglaise de 1874.

AMIOT (Le Père), jésuite français, né à Toulon en 1718, m. en 1794 à Pékin. Missionnaire à Macao en 1750, et à Pékin en 1751, il ne quitta plus cette capitale. Savant distingué, on lui doit les renseignements les plus complets que l'on avait sur la Chine jusqu'à nos jours. Il a consigné ses observations dans des ouvrages fort précieux pour la connaissance des annales et des mœurs de la Chine ; ce sont :

Éloge de la ville de Moukden anc. patrie des Tatars Mandchoux, auj. maitres de la Chine, trad. d'un poème avec de curieuses notes, Paris, 1770 ; *Art militaire des Chinois*, 1772 ; *Lettres sur les caractères chinois* ; *de la Musique des Chinois, tant anciens que modernes* ; *Vie de Confucius*, la plus exacte qu'on ait ; *Dictionnaire tatar-mandchou-francais*, 1789, 3 vol. in-4o ; *Grammaire tatar-mandchou* ; *Lettres, notes*, etc. La plupart de ces mémoires sont réimprimes dans les 15 vol. in-4o des *Memoires concernant l'histoire, les sciences et les arts chez les Chinois*. (*V.* le t. X.) *V. Lettres édifiantes*, XXVIII.

AMIOT. *V.* Amyot.

AMIRAL, de l'arabe *Emir-al-Bahr*, commandant de la mer, désigne auj. le plus haut grade de l'armée de mer. Dans l'anc. France, c'était une des premières charges de la couronne ; l'amiral dirigeait, sous les ordres immédiats du roi, toutes les forces de mer. Richelieu supprima cette charge en 1626 ; Louis XIV la rétablit en 1669. Il y a eu en France 55 amiraux depuis Florent de Varennes sous Louis IX, jusqu'au duc de Penthièvre, dernier grand amiral de la monarchie ; l'Assemblée constituante supprima sa charge en 1791. Napoléon rétablit cette dignité pour Murat en 1805. Louis XVIII la confia, en 1814, au duc d'Angoulême, qui en a porté le titre jusqu'en 1830. Depuis ce temps, c'est un grade assimilé à celui de maréchal de France ; l'amiral met, à bord, son pavillon à la tête du grand mât. Il a sous ses ordres les vice-amiraux et les contre-amiraux. — Autrefois l'amiral de France recevait le dixième de toutes les prises faites sur mer ; il donnait des commissions de capitaines dans la marine marchande, et contresignait toutes les ordonnances royales relatives à la marine. — En Angleterre, le dernier grand amiral a été le duc de Clarence, en 1822. Cette charge est auj. partagée entre les membres du conseil de l'Amirauté, à la nomination du chef de l'État.

AMIRANTE, titre d'un des anc. grands officiers de la Castille, analogue à celui de grand amiral en France. Les rois, pour en diminuer l'autorité, créèrent deux amirantes, l'un dit de Séville, l'autre de Castille. Dans les derniers temps, la dignité d'amirante ne s'accorda qu'aux infants d'Espagne.

AMIRANTES, groupe de 11 îlots de la mer des Indes, dépendant de l'archipel des Seychelles. Peu peuplé.

AMIRAUTÉ. On donne ce nom, en Angleterre, à l'administration générale de la marine ; elle dirige les services et les travaux, et connaît de toutes les causes maritimes, au civil et au criminel, assistée toutefois d'un jury. Il y a aussi des cours de vice-amirauté, pour les colonies et les établissements d'outre-mer. — La France, avant 1789, avait une amirauté, juridiction spéciale attachée au service de mer. On distinguait 2 amirautés générales, à Paris, à Rouen, et un certain nombre d'amirautés particulières. A l'amirauté de Paris ressortissaient celles de Dunkerque, Calais, Boulogne, Abbeville, Bourg-d'Ault, Eu et Tréport, Saint-Valery-sur-Somme, les Sables-d'Olonne et La Rochelle. Les amirautés particulières qui ressortissaient à l'amirauté générale de Rouen étaient celles de Dieppe, Fécamp, Saint-Valery-en-Caux, le Havre, Caudebec et Quillebœuf, Touques, Dives, Honfleur, Grand-Camp, Harfleur, Caen, Carentan, Bayeux, la Hogue, Cherbourg, Coutances et Granville. Les appels des amirautés générales se relevaient aux parlements de Paris et de Rouen. Certains sièges particuliers d'amirauté ressortissaient directement aux parlements provinciaux. Ainsi, du parlement de Bretagne ou de Rennes relevaient les amirautés de Saint-Malo, Saint-Brieuc, Morlaix, Brest, Vannes, Quimper et Nantes ; du parlement de Bordeaux, celles de Bayonne, Bordeaux et Marennes ; du parlement de Toulouse, celles de Collioure, Narbonne, Cette, Agde, Aigues-Mortes et Mahon. La révolution de 1789 supprima la juridiction particulière de l'amirauté. Ce qu'on nomme aujourd'hui l'amirauté n'est qu'un conseil, créé en 1824 et présidé par le ministre de la marine.

AMIRAUTÉ (Ile de l'), île d'Amérique (États-Unis), dans le grand Océan, entre la côte américaine et l'archipel du Roi George, 100 kil. sur 30. Grandes forêts. Vancouver la découvrit en 1794.

AMIRAUTÉ (Iles de l'), archipel du grand Océan dans la Mélanésie, entre la Papouasie et la Nouvelle-Irlande. Environ 30 îles, dont la principale est celle de la Grande-Amirauté ; 90 kil. de long. Habitées par des noirs. Les Hollandais les découvrirent en 1616. Elles ont été visitées par Carteret, 1767, Maurelle, 1781, et d'Entrecasteaux, 1793.

AMIRDOLVAT ou **AMIR-EL-DOULAT**, médecin arménien distingué du XVe siècle, né à Amasie (Asie Mineure),

connaissait plusieurs langues, et avait étudié les livres des médecins les plus célèbres de l'antiquité. Après avoir longtemps voyagé, il se rendit à Constantinople, et à Philippopoli, où il composa, en 1476, son livre sur la médecine générale : *Inutile aux ignorants*, augmenté des maximes de célèbres médecins arabes, assyriens, grecs et arméniens. C—A.

AMIS. *V.* Quakers.

AMIS (Iles des). *V.* Tonga.

AMISIA, nom latin d'Emden.

AMISUS, nom latin de l'Ems.

AMISUS, auj. *Samsoun*, v. du Pont, au N. de l'Asie Mineure, sur un golfe du Pont-Euxin (mer Noire); peut-être colonie de Milet. Mithridate le Grand l'occupa et en fit une de ses résidences. Pillée par Lucullus et Pharnace, elle reprit quelque prospérité sous Auguste.

AMITERNUM, auj. *Amatrica*, très ancienne v. d'Italie, dans la Sabine, au N.-E. de Rome. Patrie de Salluste.

AMIX ou **MIXE** (La), pays de la basse Navarre, cap. Saint-Palais, arrond. de Mauléon (B.-Pyrénées).

AMLWEH, v. d'Angleterre et port sur la côte N. de l'île d'Anglesey, n'était qu'un vge de pêcheurs avant la découverte, 1768, des mines de cuivre voisines de la montagne de Parry. Ces mines ont donné jusqu'à 3,000,000 de kil. de métal pur par an; leur produit est bien diminué.

AMMIEN MARCELLIN, historien latin d'origine grecque, né à Antioche. Ayant embrassé dès son enfance le métier des armes, il accompagna l'empereur Constance en Italie, en Gaule, en Orient (353-361). Il suivit Julien dans une expédition contre la Perse. Dans les dernières années de sa vie, il se retira à Rome et y mourut sous le règne de Théodose, vers 390. — Son ouvrage historique était l'histoire de Rome depuis le principat de Nerva, 96 ap. J.-C., jusqu'à la mort de Valens, 378, pendant 282 ans. Des 31 livres de cette histoire, les 13 premiers sont perdus; le 14e commence à la 17e année du règne de Constance, c.-à-d. en 353 : 25 années seulement sont donc comprises dans les liv. XIV-XXXI. Le jugement qu'Ammien porte sur lui-même à la fin de son ouvrage est parfaitement exact. Son style se ressent, en effet, un peu de son caractère de soldat. Son impartialité et la modération de ses opinions ne permet pas de juger sûrement s'il était païen ou chrétien. Ammien avait largement puisé dans Ératosthènes, Ptolémée, Hérodien, et avait recueilli dans ses voyages des renseignements très exacts sur les pays qu'il avait parcourus.

La critique du texte d'Ammien laisse encore fort à désirer. (Consulter de préférence la dernière édit. de Teubner.) A. de Valois, Préface de son édition; Chifflet, *de Amm. Marcell. vita et libris rerum gestarum*; Michael, *die verlorenen Bücher Amm. Marcellini*, 1880. G. L.-G.

AMMIRATO (Scipion), publiciste italien, né en 1531, à Lecce, dans le roy. de Naples, m. à Florence en 1601, renonça à la jurisprudence pour les belles-lettres, et entra dans l'état ecclésiastique. Après une vie aventureuse, il s'attacha à Cosme Ier, grand-duc de Toscane, et fut pourvu d'un canonicat. On a de lui :

Discours sur Tacite, traduits en français, Lyon, 1619, bien inférieurs à ceux de Machiavel sur Tite-Live; des *Harangues* à divers princes, des lettres, des dialogues, des morceaux de philosophie morale, des poésies diverses; un *Traité sur les nobles familles napolitaines*; une *Histoire de Florence* en 35 livres, jusqu'en 1574; cet ouvrage, conçu d'après un plan étendu, contient de judicieux rapprochements avec l'histoire générale de l'Europe.

AMMON, dieu du Soleil, dont le culte avait pour siège principal Thèbes d'Égypte, puis la grande oasis appelée par les Grecs *Oasis de Jupiter Ammon*, auj. de *Syouah*, à 356 kil. S.-O. d'Alexandrie. On y voit les ruines du temple de Jupiter Ammon et la fontaine du Soleil. Les Grecs et les Romains, d'accord avec la tradition égyptienne, représentaient ce dieu avec une tête de bélier. Son oracle, très renommé, fut consulté par Alexandre.

AMMON, né, comme son frère Moab, de l'inceste de Loth avec ses filles, fut la tige des Ammonites.

AMMON ou **AMMAN**, la *Rabbath* de la Bible, puis *Philadelphia* des Grecs, v. ruinée et déserte dans la Syrie, à l'E. du Jourdain, et au N.-E. de la mer Morte. Cap. des Ammonites, prise par David, 1035 av. J.-C., comprise dans les royaumes d'Assyrie et de Perse, détruite pendant les guerres des successeurs d'Alexandre, relevée par Ptolémée Philadelphe, qui lui donna son nom. Ses magnifiques ruines de temples, de théâtres et de colonnades servent d'abri aux caravanes et de refuge aux troupeaux. Ézéchiel avait écrit : « J'abandonnerai Rabbath pour être la demeure des chameaux, et le pays des enfants d'Ammon pour être la retraite des bestiaux. » Auj. *Amman*.

AMMONIENS, peuple de l'anc. Arabie heureuse.

AMMONII PROMONTORIUM, cap. de l'anc. Arabie Heureuse, dans le pays des Homérites; auj. *cap Hardschah*.

AMMONITES, *Ammonitæ*, peuple infidèle issu d'Ammon, voisin des Hébreux, au S.-E. de la Palestine. Leur capitale était Rabbath-Ammon. Battus par Jephté, Saül et David; ils furent exterminés par Joab, général de ce dernier

AMMONIUS. 1. Grammairien d'Alexandrie, vers 400 ap. J.-C., écrivit un lexique de synonymes publié par Valckenaer, Leyde, 1739, et traduit par Pillon, 1824.—2. Professeur de philosophie à Alexandrie vers 500 ap. J.-C. Ses commentaires sur Porphyre et Aristote ont été partiellement publiés à Venise, 1503, et par Brandis dans le recueil des scholiastes d'Aristote. Sa *Vie d'Aristote* est insérée dans l'Aristote de Didot. S. Re.

AMMONIUS SACCAS, c.-à-d. *portefaix*, philosophe d'Alexandrie, regardé comme le fondateur du néoplatonisme alexandrin, naquit pauvre, et florissait vers 193 ap. J.-C. « Il n'y a qu'une vérité, disait-il : Aristote et Platon, qui sont les deux plus grands philosophes qui aient existé, ne doivent pas être loin de la vérité, ni par conséquent être éloignés l'un de l'autre; donc il faut concilier leurs doctrines. » Ses disciples furent Longin, Origène et Plotin. (*V.* Ammonius Saccas, par Dehaut, Brux., 1836.) S. Re.

AMNISTIE, en grec *amnesteia*, c.-à-d. l'action de ne pas se souvenir. Ce mot fut employé par les Grecs pour désigner l'oubli des peines infligées aux vaincus après l'expulsion des 30 tyrans d'Athènes, et lors de la réconciliation de l'aristocratie et du parti démocratique à Éleusis, en 403 av. J.-C. Le serment d'oubli nous a été conservé par Andocide. (*Myst.*, 90.) Les Trente furent seuls exceptés du décret d'amnistie, ainsi que les Dix qui leur avaient succédé. Ce mot est encore employé de nos jours dans la langue politique. L'amnistie diffère de la grâce en ce qu'elle fait disparaître toute trace de la condamnation. En France, Charles X, Louis-Philippe, Napoléon III, et le gouvt de la république, en 1880, ont accordé des amnisties.

AMNISUS, v. de l'anc. Crète, avec un temple à Ilithyie; port de la ville de Gnosse, sous Minos; aujourd'hui *Aminos*, sur le Cartero.

AMNON, fils aîné de David, outragea sa sœur Thamar, et fut puni de ce crime par son frère Absalon, qui le tua dans un festin, 1030 av. J.-C.

AMOGNES (Les), *pagus Amoniensis*, pays de l'ancien Nivernais; v. princ., Montigny (Nièvre), Amognes ou Cicogne.

AMOL ou **AMOU**, v. de Perse (prov. de Mazenderan), sur l'Herrouz, à 18 kil. de son embouchure dans la mer Caspienne; environ 10,000 hab. Belles ruines du palais de Schah-Abbas; mines de fer.

AMON, roi de Juda, 640-639, aussi impie que son père Manassé, fut assassiné par ses serviteurs.

AMON (Jean-André), compositeur, né à Bamberg en 1763, m. en 1825, prit des leçons de Sacchini. Excellent chef d'orchestre et professeur de chant, il a laissé de nombreux ouvrages de musique instrumentale.

AMONEBOURG, v. des États prussiens (Hesse), à 12 kil. E. de Marbourg; 1,150 hab. Les Français et les alliés s'y battaient en 1762, 21 sept., quand l'annonce des préliminaires de la paix arrêta le combat. Un monument perpétue ce souvenir.

AMONT (Bailliage d'), dans l'anc. Franche-Comté; cap. Gray-sur-Saône.

AMONTONS (Guillaume), physicien français, né à Paris en 1663, m. en 1705, était fils d'un avocat. Sourd à 15 ans, il se livra aux mathématiques. Il présenta en 1687, à l'Acad. des sciences, qui l'approuva, un nouvel hygromètre. On a de lui d'ingénieuses *Expériences sur une nouvelle clepsydre et sur les baromètres, les thermomètres et les hygromètres*, 1695. L'Acad. se l'associa en 1699. Il est le véritable inventeur des *télégraphes optiques*.

AMORBACH, v. de Bavière (basse Franconie); 2,385 hab. Son ancienne et riche abbaye des bénédictins est devenue l'une des résidences des princes de Leiningen.

AMORETTI (Charles, abbé), géographe et minéralogiste distingué, né près de Gênes en 1741, m. en 1816. Voué d'abord à l'état ecclésiastique, il embrassa la règle de Saint-Augustin, et devint professeur de droit canonique à l'académie de Parme; mais, dominé par son goût pour les sciences, il obtint sa sécularisation, et se livra surtout à l'étude des langues et de l'histoire naturelle. En parcourant les Alpes et l'Italie méridionale, il perfectionna ses connaissances en minéralogie et devint un des hommes les plus savants de son temps. Il fut membre de l'Institut d'Italie et du conseil des mines et chevalier de l'ordre de la Couronne de fer en 1805. Outre un grand nombre d'articles dans plusieurs recueils savants, et de traductions annotées, il a laissé en italien plusieurs écrits originaux, parmi lesquels nous citerons :

Histoire de Léonard de Vinci, Milan, 1794; *Voyage de Milan aux trois lacs*, voyage minéralogique; *de la Tourbe et de la Lignite*, Milan, 1810; *Recherche sur le charbon fossile*, Milan, 1811. F.

AMORGOS, une des Sporades, patrie de Simonide. Les villes étaient Minoa, Arcesine et Ægialé; elle était célèbre pour la fabrication d'étoffes fines. Dans les temps modernes, elle a

servi de repaire aux pirates. Sa capitale actuelle est Castro; 6,000 hab. Les ruines et les inscriptions s'y trouvent en abondance.

V. Ross, *Voy. dans les îles*, t. Ier et II, et *Inscr. Græc. ined.*, nos 112 et suiv. S. Re.

AMORIUM, v. de l'anc. Grande-Phrygie, au S.-E. de Pessinonte. On la rangea plus tard dans la Galatie salutaire; c'est, dit-on, la patrie d'Ésope; auj. *Sevrihissar*.

AMOROS Y ONDEANO (Don Francisco), colonel espagnol, né en 1770, m. en 1848. Après avoir servi en Espagne jusqu'au traité de Bâle, 1795, il fit agréer l'organisation d'un ministère de l'intérieur, qui n'existait pas en Espagne. On le chargea de l'établissement d'une institution militaire à Madrid d'après la méthode de Pestalozzi. En 1807, on lui confia l'éducation de l'infant d'Espagne, Don François de Paule. Attaché à Charles IV, il fut maltraité par Ferdinand VII, se déclara pour Joseph Bonaparte, qui le fit conseiller d'État, puis ministre de l'intérieur, de la police, et gouverneur des provinces de Madrid, d'Avila, d'Estrémadure et de la Manche. Au retour de Ferdinand VII, il vint se fixer en France, où il fit adopter, en 1818, par le gouvernement les institutions gymnastiques dont il avait fait, en 1807, d'heureux essais en Espagne. M.

AMORRHÉENS ou **AMORITES**, un des principaux peuples chananéens avant la conquête de la Palestine par les Hébreux. Ils habitaient en partie dans les montagnes de la tribu de Juda, en partie sur la côte O. de la mer Morte, au N. d'Arnon. Ils se soumirent presque sans résistance aux Hébreux.

AMOS, le 3e des 12 petits prophètes, était pasteur de la colline de Thécué, près de Jérusalem. Il exerça sa mission à Béthel, siège principal de l'idolâtrie, sous Jéroboam II, roi d'Israël, et Osias, roi de Juda.

AMOU-DARIA, anc. *Oxus*. (*V.* Djihoun.)

AMOU-DARIA (Territoire de l'), province de la Russie asiatique (Asie centrale, gvt général du Turkestan), formée, en 1874, d'une partie des territoires enlevés au khanat de Khiva et d'une portion de terrain au N.-E. jusqu'aux sables de Kizil-Koum et aux monts Ak-Tau. Il est borné à l'O. par l'Aral, le territoire transcaspien et le khanat de Khiva, au S. par ce khanat et celui de Boukhara, au N. par le territoire de Syr-Daria. Sa superficie est évaluée à 103,535 kil. carrés, et sa population à 222,000 habitants, en grande partie nomades, Ouzbeks et Kirghiz. Le pays est composé de plateaux assez élevés et fertiles à l'E., de plaines sablonneuses au centre, de lacs et de terrains marécageux sur les bords de l'Aral. La partie la plus importante est le delta de l'Amou-Daria, par lequel il commande Khiva. Là sont les principales villes, Koungrad et le fort récemment bâti de Petro-Alexandrowsk. C. P.

AMOUR, fl. d'Asie, appelé *Saghaliang-Oula*, fleuve Noir, par les Mandchous, et *Hé-long-Kiang*, fleuve du Serpent noir, par les Chinois; prend sa source aux monts Kentéi, par 48° 30' de lat. N., sous le nom de Kerouloun ou Argoun; il se dirige au S.-E., puis au N.-E., traverse le lac Xoulon ou Dalai, descend au N.-E., décrit un grand arc autour des monts Siolki, et, tournant au N.-E., va se jeter dans une baie du grand Océan fermée par l'île Tchoka. Son cours, d'environ 4,000 kil., est navigable dans presque toute son étendue; malgré son extrême rapidité, il se couvre de glaces en hiver. Ses affluents sont, sur la rive droite : l'Oussouri, le Soungari; sur la rive gauche : la Chillka. L'Amour et l'Oussouri séparent la Sibérie de l'empire chinois.

AMOUR (Territoire de l'), division administrative de la Sibérie, créée en 1858, après le traité d'Aïgoun avec la Chine; 449,500 kil. carrés, et 36,786 hab.

AMOUR (Saint-), ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Lons-le-Saulnier. Anc. seigneurie. Château en ruine. Exploitation de fer et forges; 1,911 hab.

AMOUS (Pays d'), *Amausus* ou *Amausensis pagus*, dans l'anc. Bourgogne et la Franche-Comté. Villes principales : Charnay-sur-Saône et Chazelles (Saône-et-Loire); Pontailler, arr. de Dijon; Saint-Julien (Jura).

AMOY, v. de Chine. (*V.* Emouy.)

AMPARLIERS. On appelait ainsi, au commencement du xive siècle, des défenseurs officieux devant le parlement de Paris. Leurs fonctions étaient les mêmes que celles des avocats.

AMPAZA, v. de l'Afrique orientale, sur la côte de Zanguebar, capitale d'un petit royaume du même nom. Comm. d'esclaves, de poudre d'or et d'ivoire.

AMPELIUS (Lucius), écrivain latin, probablement du ive siècle apr. J.-C., a laissé un petit écrit : *Liber memorialis*, souvent joint aux éditions de Florus, qui contient en 50 courts chapitres une sorte de memento d'histoire grecque et romaine. Traduit par M. Verger, dans la Bibliothèque latine française de Panckoucke, 2e série. On a supposé que cet écrivain pourrait être le même qu'un *Ampelius*, préfet de la ville en 375-372, dont parle, Ammien Marcellin, XXVIII, iv.

AMPELOS, personnification de la vigne, génie compagnon de Bacchus.

AMPELOS, v. et cap de l'anc. Crète, auj. *cap Salomon*. — v. et cap de la presqu'île de Sithonie, dans la Chalcidique (Macédoine). — montagne de l'île de Samos et v. de la côte occid. de la même île; auj. *capo Domenico*. — promontoire de la Cyrénaïque.

AMPELUSIA, promontoire de la côte O. de l'anc. Mauritanie, sur le détroit de Gadès, nommé par les indigènes Cotes ou Cotta; c'est peut-être le cap Soloeis d'Hérodote, auj. cap *Spartel*.

AMPÈRE (André-Marie), né à Lyon en 1775, m. en 1836. Son père, ancien négociant, fut guillotiné en 1793. Le jeune Ampère fut élevé à Poleymieux-lez-Mont-d'Or, près de Lyon, et n'eut d'autre maître que lui-même. La faculté qui se développa chez lui la première fut celle du calcul arithmétique; avant de connaître les chiffres, il faisait, à l'aide de cailloux, de longues opérations. Il dévora les 20 vol. in-folio de l'*Encyclopédie*. Il apprit le latin en quelques semaines pour lire Euler et Bernouilli, et s'appliqua à composer un dictionnaire et une grammaire de la langue primitive de l'humanité; il composa même un poème en cette langue. Les *Lettres sur la botanique*, de J.-J. Rousseau, et les vers d'Horace éveillèrent en lui le goût de la botanique et des poètes du siècle d'Auguste. Myope jusqu'à 19 ans, il rencontre par hasard un jeune homme atteint de la même infirmité; il lui emprunte ses lunettes, et, pour la première fois, comprend les merveilles de la lumière éclairant les montagnes et les forêts, l'éclat des fleurs, la beauté des campagnes, qui n'existaient pas pour lui auparavant. A 30 ans, après avoir étudié l'acoustique, il se trouve transporté dans un autre monde, à l'audition d'une mélodie de Glück. Enfin, en 1796, au milieu d'une herborisation, Ampère aperçoit deux jeunes filles qui font des bouquets; il ne les a jamais vues auparavant, et ne sait à quelle famille elles appartiennent; il n'en décide pas moins que l'une d'elles sera sa femme, et demande sa main le jour même. Ce fut trois ans après, en 1799, qu'il épousa Mlle Julie Carron. Ampère, sans fortune, avait dû choisir une profession. La famille de sa femme faillit faire de lui un commis négociant. On décida cependant qu'il suivrait la carrière des sciences. Il donna des leçons de mathématiques à Lyon, tout en lisant la *Chimie* de Lavoisier avant le lever du soleil. En 1801, il obtint la chaire de physique à l'école centrale du départ. de l'Ain, vint habiter à Bourg, et y composa, en même temps que des poésies agréables, des *Considérations sur la théorie mathématique du jeu*, Lyon, 1802, qui, appréciées par Lalande et Delambre, le firent nommer professeur de mathématiques au lycée de Lyon, puis répétiteur d'analyse à l'École polytechnique. Dès ce moment, tous ses travaux sont des progrès pour la science : recherches d'analyse mathématique transcendante, questions de la mécanique rationnelle, de l'optique, de la physique des gaz, et de la chimie moléculaire. Parmi ces études si diverses, l'électro-dynamisme, créé par Ampère, est sa principale découverte. En 1819, le physicien danois Œrsted, avait découvert l'action rotative qu'un fil métallique traversé par un courant d'électricité exerce sur l'aiguille aimantée; il avait trouvé l'électro-magnétisme. L'Académie des sciences de Paris connut ces admirables expériences en 1820. Sept jours après, Ampère découvrait un fait beaucoup plus général : il montrait que deux fils parcourus par l'électricité agissent l'un sur l'autre; il transforma sa conception en instruments susceptibles de faire voir en quels sens différents ces phénomènes pouvaient se produire, et ses expériences, dans lesquelles l'aimant ne jouait aucun rôle, s'appelèrent l'électro-dynamisme. Ces travaux le conduisirent à cette grande et féconde pensée de l'aimantation constante de la terre par la rotation en présence du soleil et par la prédominance momentanée successive de l'action calorifique de cet astre sur chacune des régions terrestres méridiennes au moment où elle vient à passer par son centre. Des conséquences nombreuses de sa découverte, il en est une magnifique, qui n'échappa pas à sa perspicacité : il énonça en 1822, dans un paragraphe de l'*Exposé des nouvelles découvertes sur le magnétisme et l'électricité*, par MM. Ampère et Babinet (rare, mais le paragraphe du *Télégraphe électro-magnétique* a été traduit en allemand), qu'on pourrait se servir de l'action de la pile sur l'aiguille aimantée pour transmettre des indications au loin; il avait eu ainsi la première idée du télégraphe électrique. — A côté de ces magnifiques travaux, on peut placer la grande tentative d'Ampère, savant et métaphysicien, connue sous le titre d'*Essai sur la philosophie des sciences, ou Exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines*, 1834. Il est arrivé à ce résultat, qu'il faudrait étudier 128 sciences différentes pour être au fait de l'ensemble des connaissances humaines; mais il a abusé de l'analyse en distinguant la *cœnolbologie*, la *cybernétique*, etc. — Beaucoup de candeur et de naïveté, une grande

timidité qui venait de l'inexpérience des usages du monde, une longue nostalgie après qu'il eut quitté Lyon, son peu de fortune, compromis par une bienfaisance sans limites et par de nouveaux instruments à construire, peu d'aptitude au professorat, qu'il lui fallut cependant accepter; un ardent amour du progrès libéral, souvent froissé par les événements dont il fut témoin, des préoccupations religieuses et des doutes qui le tourmentèrent profondément; l'habitude de la méditation au milieu des circonstances ordinaires de la vie, expliquent son caractère bizarre et ces distractions devenues proverbiales. Membre de l'Institut de France en 1814, des Sociétés royales de Londres et d'Édimbourg, des Académies de Berlin, de Stockholm, de Bruxelles, de Lisbonne; des Sociétés de Cambridge et de Genève, etc., Ampère fut professeur d'analyse à l'École polytechnique, de physique au Collège de France, membre du bureau consultatif des arts et manufactures, membre de la Légion d'honneur, inspecteur-général de l'Université. On a de lui :

1° Sur les mathématiques pures : *Démonstration de l'égalité de volume des polyèdres symétriques* (*Correspondance de l'Ecole polytechnique*, 6e numéro, 1806); *Recherches sur l'application des formules générales du calcul des variations aux problèmes de la mécanique.* (*Mém. des savants étrangers*, t. Ier, 1806); plusieurs Mémoires dans le *Journal de l'Ecole polytechnique*, 1806, 1808, 1815, 1820; *Traité de calcul différentiel et de calcul intégral*, sans titre, sans nom d'auteur et sans table. 2° Sur la chimie : trois Mémoires dans les *Annales de chimie*, 1814-16. 3° Sur la lumière : *Démonstration... des lois de la réfraction...* (*Mém. de l'Institut*, 1816); *Mém. sur la détermination de la surface courbe des ondes lumineuses...* (*Ann. de chimie*, 1828). 4° Sur l'électro-magnétisme : *Mém. sur l'action mutuelle des deux courants électriques*, etc. (*Ann. de chimie*, 1820); *Recueil d'observations électro-dynamiques* (*Journal de physique*, 1820); *Lettre sur l'état magnétique des corps qui transmettent un courant d'électricité* (*Ann. de chimie*, t. XVI); *Note sur un appareil...* (*Ann. de chimie*, t. XVIII); *Mém. sur la théorie mathém. des phénomènes électro-dynamiques...* (*Mém. de l'Acad. des sc.*, 1827); *Notice sur les expériences électro-magnétiques de MM. Ampère et Arago* (*Moniteur* du 25 mai 1822); *Notice sur une nouvelle expérience électro-magnétique* (*Ann. de chimie*, 1821); *Nouveau Mém. sur l'action mutuelle des courants électriques* (*Ann. de chimie*, 1823); *Mém. sur l'action exercée par un circuit électro-dynamique*, etc. (*Mém. de l'Acad. des sc.*, 1827), etc. 5° Sur la zoologie : *Considérations philosophiques sur la détermination du système solide et du système nerveux des animaux articulés* (*Ann. des sc. naturelles*, 1824). 6° *Essai sur la philosophie des sciences*, etc.

AMPÈRE (JEAN-JACQUES-ANTOINE), littérateur, fils du célèbre mathématicien (*V.* l'art. précédent), né à Lyon en 1800, m. en 1864, s'éprit d'une vive passion pour les littératures étrangères, seconda les premiers efforts du romantisme, et prit part à la rédaction du *Globe* et de *la Revue française*, hostiles au gouvernement de la Restauration. Au commencement de 1830, il fit un cours de littérature à l'Athénée de Marseille, et en publia la 1re leçon : *de l'Histoire de la poésie*. De retour à Paris après la révolution de Juillet, il suppléa à la Sorbonne Fauriel et Villemain, obtint en 1838 la chaire d'histoire de la littérature française au Collège de France, entra à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1842, et à l'Académie française en 1847. On a de lui :

Littérature et Voyages, 1833; *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle*, 1848; *Histoire de la formation de la langue française*, 1841; *la Grèce, Rome et Dante*, 1848; *l'Histoire romaine à Rome*, 1856, 4 vol.; *l'Empire romain à Rome*, 1865, 3 vol.; divers articles dans la *Revue des Deux-Mondes*. On a publié après sa mort : *la Science et les Lettres en Orient*, 1865.

AMPFING, vge de Bavière, à 10 kil. O. de Muhldorf; victoire de Louis V de Bavière sur Frédéric d'Autriche, 1322; combat entre les Autrichiens et les Français en 1800.

AMPHIALE, promontoire de l'anc. Attique, à l'O. de Corydallus. On s'y embarquait pour Salamine.

AMPHIARAUS, devin célèbre, fils d'Oïclès, ou d'Apollon et d'Hypermnestre, fut un des Argonautes. Gendre d'Adraste, roi d'Argos, il refusa de le suivre pour secourir Polynice, parce que, d'après l'oracle, il devait périr à Thèbes. Il se cacha, mais sa femme, Ériphyle, séduite par l'offre d'un collier, découvrit sa retraite, et il fut obligé de marcher contre Thèbes, où il fut englouti sous terre. Son fils Alémon le vengea en poignardant sa mère. On décerna à Amphiaraüs les honneurs divins, et un temple nommé *Amphiaraum* lui fut élevé près de la ville d'Orope, en Béotie, à la place même où il avait été englouti avec son char. On lui sacrifiait un bélier, sur la peau duquel on dormait pour recevoir en songe les réponses du dieu. Près de là était une source par laquelle il était revenu à la lumière.

V. Vinet, dans le *Dict. des Antiq.* de Saglio. L—B et S. RE.

AMPHICLÉE, v. de l'anc. Grèce, au N. de la Phocide, auj. en ruines, près d'Oglunitza. Elle porta pendant quelque temps le nom d'Ophitia. Elle avait un temple dédié à Bacchus, de qui les habitants de cette ville passaient pour avoir reçu le don de prescrire des remèdes de médecine pendant leur sommeil. A. G.

AMPHICTYON, fils de Deucalion et de Pyrrha, partagea avec son frère Hellen les États de son père, dont il eut l'Orient, et régna aux Thermopyles. Gendre de Cranaüs, il régna après lui sur l'Attique, 497 av. J.-C.

AMPHICTYONIS, surnom de Cérès, qui avait un temple à Anthéla, près des Thermopyles.

AMPHICTYONS, grand conseil qui remontait aux premiers temps de la Grèce; il est impossible de déterminer l'époque de son établissement : on l'attribue à Amphictyon. Douze peuples, qui tiennent tous à la Grèce primitive, les Thessaliens, les Béotiens, les Doriens, les Ioniens, les Perrhèbes, les Magnètes, les Locriens, les Œtéens, les Phtiotes, les Maliens, les Phocidiens et les Dolopes, envoyaient deux fois par an deux députés à l'assemblée générale, qui se tenait autrefois aux Thermopyles, près du temple de Cérès, et plus tard à Delphes. Ces députés avaient reçu le nom de pylagores, du lieu où ils se réunissaient primitivement. Les délibérations portaient principalement sur les cérémonies religieuses et les différends qui s'élevaient entre les villes amphictyoniques. Cette assemblée ne parvint jamais à devenir le centre de la Grèce et à en faire une république fédérative. Elle excita plusieurs guerres sacrées, dont l'une fournit à Philippe l'occasion d'intervenir dans les affaires de la Grèce et d'y prendre un ascendant redoutable. Aux jeux pythiques, les Amphictyons avaient le titre de juges. Outre la grande amphictyonie de Delphes, il y avait des amphictyonies secondaires à Délos pour les Cyclades, à Oncheste pour la Béotie, à Calaurie, où Athènes, Égine, Épidaure, Orchomène et d'autres villes envoyaient des députés, enfin dans l'Argolide.

V. Vischer, *Centralisation en Grèce* (all.), 1849; Freeman. *Federal governments*, 1872; Weil, *de Amphict. Delphicorum suffragiis*, 1872; Sauppe, *de Amphict. Delphica et hieromnemone attico*, 1879; Bürgel, *Amphictyonei*, 1881. CH. et S. RE.

AMPHIDROMIES, *Amphidromia*, fête que les Athéniens célébraient quand l'enfant nouveau-né recevait son nom, d'ordinaire le cinquième jour après sa naissance. On invitait à un repas du soir les parents du père et de la mère; les invités apportaient des cadeaux (*optèria*), la maison était ornée à l'extérieur de rameaux d'olivier pour un garçon, de guirlandes de laine pour une fille. L'enfant était porté autour du foyer et présenté ainsi aux dieux de la maison et de la famille; alors on lui donnait son nom, en prenant pour témoins tous les assistants. A. G.

AMPHILOQUE, fils d'Amphiaraüs et d'Ériphyle, et devin d'Argos, comme son père, prit part à la guerre de Troie, et fonda, avec le devin Mopsus, la ville de Mallus en Cilicie. Il se mêla aussi à la guerre des Épigones. Selon Thucydide, il fonda *Argos Amphilochium*, sur la côte E. du golfe Ambracique. Il eut des autels à Athènes et à Sparte, et un oracle à Mallus.

AMPHILOQUE (SAINT), se livra d'abord au barreau, devint évêque d'Icone au IVe siècle, se signala par son zèle contre les hérétiques, présida plusieurs conciles, et obtint de Théodose la condamnation des ariens. Fête, le 6 nov.

AMPHIMALLA, v. de l'anc. Crète, auj. *Almyrre* ou *Suda*.

AMPHIMALLE, manteau que les Romains portaient en hiver; il était muni de poils des deux côtés.

AMPHIMAQUE, chef des Cariens au siège de Troie et l'un des prétendants d'Hélène, fut tué par Hector ou précipité par Achille dans le Scamandre.

AMPHIMEDON, un des prétendants de Pénélope, fut tué par Télémaque. Agamemnon, autrefois son hôte, reconnut son ombre dans les enfers (*Odyssée*).

AMPHION, fils d'Antiope, reine de Thèbes, et de Jupiter, et frère de Zéthus. Les deux frères sont appelés dans Euripide « les Dioscures aux chevaux blancs ». Amphion, ayant reçu la lyre d'Apollon ou de Mercure, devint un poète harmonieux, et, lorsqu'il eut pris la ville de Thèbes et qu'il voulut l'entourer de murs, les pierres vinrent se placer d'elles-mêmes au son de sa lyre. (*V.* DIRCÉ.)

AMPHIPOLES, magistrats établis à Syracuse par Timoléon, après qu'il en eut chassé Denys le Tyran; ils gouvernèrent la ville près de 300 ans.

AMPHIPOLIS, v. anc. de Macédoine sur le Styrmon, près de son embouchure dans le lac Cercinitis et à 22 kil. de la mer; auj. le vge de *Néokhorio*, où l'on a trouvé quelques ruines; primitivement *Ennea-Odoi* ou les Neuf-Voies, colonisée par les Athéniens. Thucydide l'Historien, qui commandait alors la flotte athénienne, fut exilé pour n'avoir pas su la défendre contre les Spartiates. Amphipolis resta indépendante depuis 421 jusqu'en 358, où Philippe la prit d'assaut. Patrie de Zoïle le Grammairien. — La ville turque d'Iamboli est bâtie sur ses ruines. M.

AMPHIS, fils d'Amphicrate, poète de la comédie moyenne, avait écrit 26 pièces dont il reste quelques fragments dans le recueil de Meinecke.

AMPHISSA ou **SALONE**, v. de Grèce; évêché; près de l'embouchure de la riv. du même nom, où se trouve son port dit *porto di Salona;* 6,234 hab. Elle faisait autrefois partie de la Locride Ozole et était avec Naupacte une des capitales des Locriens. Les Amphissiens s'étant permis de labourer le territoire du temple de Delphes, les Amphictyons résolurent, à l'instigation de l'orateur athénien Eschine, qui était pylagore, une guerre sacrée contre Amphissa; le commandement en fut

confié à Philippe, roi de Macédoine, qui, malgré l'intervention d'Athènes, prit et rasa la ville, 340-339. Amphissa se releva et fournit 400 hoplites contre les Gaulois en 278. Auguste lui rendit son autonomie. M.

AMPHITHEÂTRE. Construction propre aux Romains, destinée à la célébration des jeux de gladiateurs, des chasses et parfois des naumachies. Les combats se donnaient sous la république, au *Forum boarium* et au *Forum romanum* : le peuple se pressait alentour sur des échafaudages en bois construits pour la circonstance. Le mot *Amphitheatrum*, qui se rencontre pour la première fois dans la latinité dans l'inscription d'Ancyre (*V.* ANCYRE), désigne un double théâtre, formé par la réunion de deux théâtres placés face à face. C. Statilius Taurus fit construire au Champ de Mars, l'an 30 av. J.-C., le 1er amphithéâtre de pierre qu'ait eu Rome. (*Dion Cass.*, LI, XXIII.) Détruit lors de l'incendie de Néron, ses ruines amoncelées formèrent la petite hauteur actuelle du Champ de Mars, qu'on appelle *Monte Citorio*. L'*amphitheatrum Castrense* (*V. ce mot*) fut le second. Vespasien construisit le grand amphithéâtre Flavien, aujourd'hui le *Colisée* (*V. ce mot*), que Titus inaugura en 80 ap. J.-C. Souvent on creusait les amphithéâtres dans le roc, sur la pente d'une montagne pour éviter les constructions de soutènement, toujours dispendieuses : ainsi à Sutri, à Syracuse, à Pola. Dans tout l'empire s'élevèrent des amphithéâtres à l'imitation de Rome; en Italie, il n'était si petite ville qui n'eût le sien; les plus célèbres parmi les cent environ que l'on connaît (on en trouve la liste dans Friedlander) sont celui de Vérone, en marbre blanc, pouvant contenir 22,000 spectateurs, de Nîmes, d'Arles, etc.; en Afrique, les légions en avaient construit un grand nombre. — Une arène presque toujours elliptique, une plate-forme élevée (*podium*), où s'asseyaient les personnages de distinction, des séries de gradins (*mæniana*), séparés par des terrasses ou *præcinctiones*; à chaque terrasse des ouvertures ou *vomitoria*, qui donnaient accès dans des corridors intérieurs; tout au haut des gradins, un portique circulaire, sous lequel se mettait la plèbe, et où se trouvaient des mâts servant à tendre par-dessus l'arène une tente de couleur ou *velarium* les jours de soleil, telles sont les principales dispositions architecturales que l'on rencontre dans tous les amphithéâtres.

V. J. Lipse, *de Amphitheatris*; Friedlander, *Darstellung aus der Litter. geschichte Roms*, t. II, p. 40 et suiv., 2e édit., 1867 (excellent). G. L.-G.

AMPHITRITE, déesse de la mer, fille de l'Océan, épouse de Neptune. On la représente ordinairement comme les Néréides, assise sur un dauphin ou un cheval marin.

AMPHITRYON, fils d'Alcée, roi de Tirynthe, épousa la fille du roi de Mycènes, Alcmène. Pendant qu'il combattait à la tête des Béotiens, des Locriens et des Phocidiens, Jupiter, empruntant ses traits, vint trouver Alcmène et lui annoncer la victoire. Alcmène l'accueillit comme son époux, méprise qui fut révélée par le devin Tirésias. Alcmène eut deux enfants : Hercule, fils de Jupiter, et Iphiclès, fils d'Amphitryon. Plaute, Rotrou et Molière ont mis ce sujet sur la scène.

AMPHORE. Vase de terre cuite à deux anses. Le corps en est cylindrique, le haut terminé par un col étroit, et le bas en cône pointu, de sorte que ce vase ne se tenait debout que lorsqu'il était enfoncé en terre. Les amphores servaient à conserver les liquides, tels que l'huile et surtout le vin. Il y en avait de capacités fort diverses; néanmoins l'amphore était un étalon de mesure de capacité; elle était le cube du pied romain, et sa contenance équivalait à 26 litres 12 millilitres. Les amphores les plus renommées venaient de Samos et de Chio; celles du pays des Sabins et de la Campanie étaient plus communes. Aux jeux panathénaïques, on donnait en prix des amphores ornées de peintures; nous en avons conservé un certain nombre, datées par le nom des archontes sous lesquels les jeux étaient célébrés. La plus connue est le vase dit *de Burgon*, au Musée britannique.

V. de Witte, *Annali del Instituto*, 1877. C. D—Y et S. RE.

AMPHRYSUS, petit fl. de l'anc. Grèce, en Thessalie, se jetait dans le golfe Pagasétique. Apollon, chassé du ciel, fit paître près de là les troupeaux d'Admète, d'où son surnom d'*Amphrysius*.

AMPHRYSUS ou **AMBRYSUS**, v. de l'anc. Grèce, en Phocide, au S. du Parnasse, auj. *Dystomo*, fortifiée par les Thébains dans la guerre contre Philippe.

AMPLEPUIS, brg du dép. du Rhône, arr. de Villefranche. Cotons filés, calicots. 2,267 hab.

AMPOULE, petit vase à col étroit, à large panse, pour contenir l'huile ou les parfums que les Romains emportaient aux bains publics. Il était de terre cuite ou d'albâtre. — vase de festin pour boire. C. D—Y.

AMPOULE (SAINTE). Lors du baptême de Clovis, comme la foule pressée empêchait le clerc qui apportait le saint chrême d'approcher, l'évêque pria, et soudain une colombe plus blanche que la neige lui apporta une autre fiole pleine d'une huile ou parfum si suave, que les assistants le respirèrent avec délices. Il n'en est question ni dans Grégoire de Tours, ni dans une longue lettre d'un contemporain sur les miracles de St Remi. Le premier qui en parle est Hincmar, archevêque de Reims au IXe siècle, en s'appuyant sur des traditions et des écrits antérieurs. L'ampoule, conservée précieusement à Reims, servit pour le sacre de nos rois jusqu'à la révolution. On croyait que le contenu diminuait quand la santé du roi s'affaiblissait. Elle fut brisée par le jacobin Rühl, en 1793; à l'époque du sacre de Charles X, on en reproduisit quelques parcelles, sauvées, dit-on, par un subterfuge. (*V.* SACRE.)

AMPOURDAN, pays de montagnes et de marais compris en grande partie dans la vallée du Ber (Espagne). Il est célèbre dans toutes les opérations militaires en Catalogne.

AMPSAGAS, fl. de l'anc. Afrique, sur la limite de la Numidie et de la Mauritanie Césarienne, passait à Cirtha (Constantine); c'est auj. *Oued-el-Kébir* ou *Oued-el-Rummel*.

AMPSAKIEH, nom moderne de la ville de LAMPSAQUE.

AMPSANCTI LACUS, petit lac de l'anc. Italie, dans le Samnium, exhalait des miasmes méphitiques; auj. *Lago d'Ansante* ou *Mefiti*. Près de là était un temple dédié à la déesse Méphitis, avec une caverne nommée auj. *Bocca del Lupo*, d'où sortaient des vapeurs suffocantes, et que les anciens regardaient comme un soupirail des enfers.

AMPURIAS, anc. *Emporiæ*, brg d'Espagne avec un port (Catologne), ancien ch.-l. de l'Ampourdan; 2,000 hab. De nombreuses et riches antiquités y ont été découvertes.

AMPSIVARII ou **ANSIVARII**, peuple de l'anc. Germanie, habitait sur le bas Ems, secourut les Romains contre les Chérusques, prit ensuite part à la révolte d'Arminius, et fut défait par Germanicus. Battu, vers 59 ap. J.-C., par les Chauques, il vint habiter les bords de l'Yssel. On le voit plus tard soumis aux Francs.

V. Tacite, *Ann.* XIII, LV.

AMPYX, sorte de diadème dont les femmes grecques ornaient leur front.

AMIR, poète et guerrier arabe, m. vers l'époque de l'hégire, composa une des sept *moallacahs*. (*V. ce mot.*) D.

AMRETSIR ou **UMRITSIR**, anc. *Tchak*, plus tard *Ram daspour*, v. des Indes, dans le Pendjab, sur le Nahr, canal dérivé du Ravi; autrefois cap. des Seikhs, dont elle est la cité sainte. Elle renferme le bassin de l'immortalité, dont les eaux effacent tous les péchés, et au centre duquel s'élève un temple magnifique, consacré à Gouron-Govind-Singh, guerrier, législateur, fondateur de la puissance des Seikhs, auteur du livre sacré de leurs lois religieuses et civiles conservé dans ce temple. La ville est peu régulière, quoique assez bien construite; entrepôt de sel gemme de Miâni; 152,000 hab. en 1881. M.

AMRI, roi d'Israël, 918-907 av. J.-C., proclamé au siège de Gebbéthon, sur la nouvelle que le roi Ela venait d'être assassiné par Zambri, général de la cavalerie. Il investit le meurtrier dans Thersa, et le força de se brûler avec sa famille. Un autre compétiteur, Thebni, lui disputa la couronne pendant 4 ans. Il bâtit Samarie, dont il fit sa capitale, et eut pour fils Achab.

AMROM, île du Slesvig, dans la mer du Nord, à 27 kilom. de la côte; superficie, 1,800 hect.; 1,000 hab., pêcheurs ou marins.

AMROU, général arabe, m. en 663. D'abord ennemi acharné de Mahomet, il fut gagné par l'éloquence du Coran et se convertit à l'islamisme. La conquête de l'Égypte, en 638-640, est son plus grand titre de gloire. Il y fonda le vieux Caire, fit creuser ou plutôt réparer le canal du Nil à la mer Rouge, conquit les pays voisins, et gouverna l'Égypte avec modération; le khalife Othman, le rappela. Il se déclara dès 646 pour Moaviah, de qui il reçut le gouvernement de l'Égypte, qu'il garda jusqu'à sa mort.

AMSCHASPANDS. Bons génies de la religion de Zoroastre, opposés aux Darvands ou Devs (Devas des Hindous).

AMSTADTEN ou **AMSTETTEN**, brg de la basse Autriche, sur l'Ips. Les Français y battirent les Autrichiens en 1805; 2,000 hab.

AMSTAG ou **AMSTEG**, vge de Suisse (Uri), sur la Reuss, sur la route et le ch. de fer du Saint-Gothard; 2[illegible]0 hab. On voit aux environs, des ruines que l'on dit être celles du *Zwing-Uri*, forteresse de Gessler.

AMSTEL, petite riv. de Hollande, affl. du golfe de l'Y; baigne Amsterdam qui lui doit son nom.

AMSTELODANUM, nom d'AMSTERDAM en latin moderne.

AMSTELVEEN, vge de la Hollande septent., dans l'arr. d'Amsterdam, près de l'Amstel; 4,550 hab.

AMSTERDAM, v. de la Hollande, cap. du roy des Pays-Bas (bien que le siège du gouvernement soit à La Haye). Port de mer sur le golfe de l'Y, à l'embouchure de l'Amstel, l'un

des plus grands et des plus sûrs de l'Europe, à 541 kil. de Paris. Construite au milieu de marécages, cette ville est bâtie en partie sur pilotis; un grand nombre de canaux, aux eaux dormantes, la traversent et la divisent en 90 îles réunies par environ 300 ponts; quelques larges rues, plantées d'arbres, et traversées par des canaux encombrés de navires, offrent un singulier aspect. On remarque l'ancienne maison de ville (*Stadhuis*), magnifique monument élevé de 1648 à 1665; l'église neuve et l'église vieille, la Bourse, le *Trippenhaus*, où se trouve le musée de peinture, l'arsenal, le pont sur l'Amstel, etc. Vastes chantiers pour la construction des navires. Institut des arts et des sciences, sociétés littéraires, Académie de musique, bibliothèque, école de marine, etc. Fabr. de cordages, savons, bijouterie, taille et commerce considérable de diamants; fonderies de fer, brasseries, raffineries de sucre, manufacture de tabacs. Patrie de Spinosa; 235,000 habit. en 1785; 350,201 hab. en 1882, dont 30,000 juifs. Jadis fortifiée, entourée de nouveaux ouvrages depuis 1868, Amsterdam peut encore être défendue par l'inondation du pays environnant. Simple village de pêcheurs au XIIe siècle, érigée en ville au XIIIe siècle, sa prospérité s'accrut depuis l'émancipation des Provinces-Unies. Quand les Hollandais eurent obtenu des Espagnols en 1648 la fermeture des bouches de l'Escaut, le commerce d'Amsterdam s'éleva au plus haut degré de prospérité. Amsterdam, où la tolérance religieuse amenait des étrangers de toutes les nations, devint une des villes les plus riches de l'Europe; les guerres de la fin du XVIIIe siècle, la conquête de la Hollande par la France, et surtout le blocus continental, ruinèrent son commerce tout maritime. Sa célèbre banque, fondée en 1609, cessa d'exister en 1796. En 1810, elle fut le ch.-l. du dép. français du Zuyderzée. Son commerce est auj. très important avec tous les ports du N. de l'Europe, l'Amérique, les Antilles, les Indes néerlandaises et la Chine. M.

AMSTERDAM (ILE D'), dans l'océan Glacial arctique, près de la côte N. du Spitzberg. C'est là qu'était, au XVIIe siècle, le village de Smeerenberg, station des baleiniers hollandais.

AMSTERDAM, île anglaise de la mer australe. (*V.* PAUL [SAINT-].)

AMSTERDAM (NOUVELLE-), v. et fort de la Guyane anglaise, avec un port, près de l'embouchure du fleuve Berbice; 3,000 hab. Fondée par les Hollandais, elle est aux Anglais depuis 1814.

AMT, division administrative du Danemark. Le royaume est divisé en 7 *stifter* ou diocèses et 18 *æmter*. Les æmter sont divisés en *herreder* subdivisés en *sognes*. Des divisions analogues existent en Norvège.

AMULETTES, du latin *amoliri*, écarter, éloigner, ou de l'arabe *hamalecth*, objet suspendu, préservatifs imaginaires, auxquels la crédulité attribuait la puissance de détourner les dangers, les sortilèges et les maladies. De ce genre étaient les figurines qu'on trouve dans les tombeaux égyptiens, les *phylactères* des Hébreux. Les Grecs firent usage de *bascania*, anneaux, colliers, herbes magiques, et ces pratiques superstitieuses se répandirent à Rome, surtout sous l'empire. Les amulettes furent très recherchées au moyen âge, entre autres les œufs de serpents. Auj. encore, les musulmans se couvrent de versets du Coran. Les fétiches, les *grisgris* des nègres, les *manitous* des sauvages de l'Amérique du N., les papiers mystérieux des Chinois, les sachets des Hindous, etc., sont autant d'amulettes. Sous ce nom d'*amuletum*, qui apparaît pour la première fois dans Pline (*Hist. nat.*, XXX, XV, 47), les Romains recherchaient certaines pierres auxquelles ils attribuaient des vertus mystérieuses, ainsi l'agate, le diamant, l'améthyste (qui empêche l'ivresse), le corail et l'ambre (*succinum*), que les anciens prenaient pour des minéraux. Parmi les animaux, l'hyène est celui dont les différentes parties, les dents, les nerfs, l'œil, etc., avaient le plus de propriétés magiques. Le caméléon est un animal très merveilleux : ainsi sa queue arrête la prolixité des écrivains. Les figurines des dieux, portées sur la personne, sculptées ou peintes sur les portes, les murs, les meubles, etc., étaient d'excellentes précautions contre le mauvais sort. G. L.-G.

AMULIUS, roi d'Albe-la-Longue, fils de Procas, s'empara du trône sur son frère aîné Numitor, dont il fit vestale la fille Rhéa Sylvia; mais celle-ci eut de Mars deux fils, Romulus et Rémus, qui tuèrent Amulius et replacèrent Numitor sur le trône, vers 751 av. J.-C.

AMURAT Ier ou MOURAD, 3e sultan ottoman, né en 1319, succéda à son père Orkhan de 1360 à 1389. Il s'empara d'Ancyre et, en 1362, d'Andrinople, qui devint sa capitale, fit des conquêtes rapides dans la Thrace, la Macédoine et l'Albanie; défit à Cassovo une armée de confédérés hongrois, valaques, dalmates et bulgares, commandés par Lazarus, despote de Serbie; mais, après sa victoire, il fut assassiné par un soldat serbe. Il avait gagné 37 batailles. Il acheva l'organisation des janissaires, 1362, institua la cavalerie des Spahis ou Sipahis, et créa la charge de grand vizir. Ce fut l'un des plus grands princes ottomans. D.

AMURAT II, sultan ottoman, dit *le Juste*, né en 1404, succéda à son père Mahomet Ier, de 1422 à 1451, fit pendre Mustapha, qui lui disputait le trône, en se disant frère de Bajazet. Jean Paléologue avait été l'instigateur de cette intrigue; pour s'en venger, Amurat dépouilla les Grecs de toutes les places qu'ils occupaient sur le Pont-Euxin, sur les côtes de la Thrace, dans la Macédoine, la Thessalie; ravagea le Péloponèse, s'empara de Smyrne et revint en Grèce, où il prit Thessalonique, 1429. Il fut vaincu plusieurs fois en Hongrie par Jean Hunyade; mais il battit à Varna, 1444, une armée de Hongrois, de Polonais et de Transylvaniens, commandée par le roi Ladislas. Skanderbeg, prince d'Albanie, arrêta ses succès. Il avait abdiqué plusieurs fois; mais les revers des Ottomans l'avaient toujours forcé de reprendre le pouvoir. D.

AMURAT III, succéda à son père Sélim II, de 1574 à 1595; il fit périr ses 5 frères, et laissa le soin des affaires à ses ministres. Les Turcs prirent Tauris aux Persans, battirent l'archiduc Mathias et s'emparèrent de Raab, en Hongrie, 1594; ils mirent sans succès le siège devant Komorn. Son règne fut celui des ambassades; l'avare sultan les encourageait comme branche de commerce. D.

AMURAT IV, surnommé *Al-Ghazi*, le Victorieux, succéda à Mustapha, son oncle, de 1623 à 1640; il réduisit les Druses révoltés, pacifia la Transylvanie et attaqua la Perse. Une maladie l'empêcha d'aller châtier les Cosaques, qui s'étaient emparés d'Azof. Il fit capituler Bagdad, 1638, et conclut la paix avec Venise. Tolérant pour l'usage du vin, il prohiba le tabac. Il avait rendu à l'empire ottoman une partie de sa force et de son éclat. D.

AMUSSAT (JEAN-ZULÉMA), chirurgien, né en 1796, à Saint-Maixent, m. en 1856, membre de l'Académie de médecine en 1826, imagina d'arrêter les hémorragies en tordant les artères, et signala le danger de l'introduction de l'air dans les veines.

AMYCLÆ, v. de l'anc. Grèce, en Laconie, à 4 kil. S.-E. de Sparte, auj. *Sclavo-chori*, fondée par le roi de Laconie Amyclas, fut la résidence de Tyndare et la patrie des Dioscures, d'Hélène et de Clytemnestre. Sans cesse inquiétés par les Spartiates, les Amycléens croyaient toujours à une invasion prochaine. Lassés de ces fausses nouvelles, ils firent une loi contre quiconque en répandrait de semblables, et furent surpris un jour par une attaque bien réelle dont personne n'osa donner le premier avis; d'où ce proverbe, que le silence avait perdu les Amycléens. Les Spartiates élevèrent à Amyclæ un temple à Jupiter. Au temps des Romains, cette ville appartint aux Eleuthéro-Laconiens. — Selon Pausanias, il y avait à Amyclæ une statue d'airain d'Apollon, qui remontait à la première époque de la sculpture grecque; elle était placée sur un trône orné de reliefs, sculpté à l'époque de Crésus par Bathyclès de Magnésie. Hyacinthe avait été enseveli au pied de la statue, et on y célébrait sur un autel les *Hyacinthies*.

V. une restitution de la statue et du trône dans Quatremère, *Jupiter Olympien*, 1814. A. G.

AMYCLÆ, v. de l'anc. Italie, dans le Latium, sur la mer Tyrrhénienne, un peu à l'E. de Terracine; ancienne colonie achéenne, tout à fait disparue au temps des Romains. Virgile (*Æn.*, X, 564) lui applique l'épithète de *tacitæ*, silencieuse, qui s'explique par l'histoire d'*Amyclæ* de Laconie. A. G.

AMYCUS, fils de Neptune, frère du roi des Bébrices en Bithynie, inventeur du ceste, défiait au combat tout étranger, et fut vaincu et tué par Pollux, qui l'attacha à un arbre (le *Laurus insana*). — fils de Priam et compagnon d'Énée, fut tué par Turnus.

AMYMONE. *V.* DANAUS.

AMYNANDRE, roi des Athamanes et allié des Romains contre Philippe III de Macédoine. Plus tard, il s'allia à Antiochus, perdit son royaume, 191, mais fut rétabli par les Étoliens en 189.

AMYNTAS, nom de plusieurs rois de Macédoine, peu connus pour la plupart. Amyntas III, père de Philippe et aïeul d'Alexandre, se montra politique profond, et prépara par son habileté la grandeur de la Macédoine, 396-370 av. J.-C.

AMYNTAS, guerrier macédonien, quitta son pays, poussé par sa haine contre Alexandre le Grand, et devint général et conseiller de Darius. Après la bataille d'Issus, il passa en Égypte avec 4,000 mercenaires grecs, mais il y fut tué vers 330. L—H.

AMYOT (JACQUES), né à Melun en 1513, de parents pauvres, m. en 1593, vint à Paris suivre les cours du collège de Navarre, se fit le domestique des étudiants riches, et, par une vie de privations et de persévérance, devint professeur de l'université de Bourges, Pendant les dix années qu'il occupa une chaire, il traduisit le roman grec d'Héliodore, *Théagène et Chariclée*, 1547, puis quelques *Vies des hommes illustres*, de Plutarque. François Ier, à qui l'auteur dédia ce second

essai, voulut que l'auteur continuât, et il lui donna l'abbaye de Bellozane, afin qu'il pût travailler à loisir. Plus tard Amyot suivit à Rome le cardinal de Tournon, qui l'envoya faire au concile de Trente quelques réclamations en faveur du roi de France; il rapporta de ce voyage un excellent texte de Plutarque. Henri II choisit Amyot pour précepteur de ses fils, et quand Charles IX monta sur le trône, il prit pour grand aumônier, 6 déc. 1560, celui qu'il appelait son maître. Devenu évêque d'Auxerre, 1570, et, sous Henri III, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, le traducteur de Plutarque acheva la grande tâche qu'il s'était imposée. Alors on connut pour la première fois cette prose large et souple, nombreuse et correcte, dotée des plus riches ornements par les langues latine et grecque, prose franche et naturelle, « où sont tous les magasins et tous les trésors du langage français, » comme a dit Vaugelas. Les dernières années d'Amyot furent attristées par des révoltes de ses diocésains.

Il avait traduit en français et publié, dès 1554, les livres XI à XVII de Diodore de Sicile; en 1559, les *Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, de Longus; cette même année, 1559, parurent en 2 vol. in-fol. les *Vies des hommes illustres, grecs et romains, comparées l'une avec l'autre, translatees du grec en français*; les *Œuvres morales de Plutarque* furent publiées en 1574, 6 vol. Les meilleures éditions des *Œuvres complètes* sont celles de Vascosan, in-8°; de Brothier et Vauvilliers, 1783-87, 22 vol.; de Clavier, 1801-6, 25 vol. Le *Projet de l'Eloquence royale*, composé pour Henri III, n'a été publié qu'en 1805. *V.* l'*Essai sur Amyot*, de M. de Blignières. J. T.

AMYRALDISTES. *V.* CAMÉRONIENS.

AMYRAUT (MOÏSE), théologien protestant, né à Bourgueil, en Touraine, en 1596, m. en 1664. Il fut ministre de Saint-Aignan, dans le Maine, et pasteur de Saumur en 1626. En 1631, député par la prov. d'Anjou au synode national de Charenton, il obtint que les députés du synode ne parlassent pas au roi à genoux. Richelieu lui fit l'honneur de le consulter sur son projet de réunion. Il fut reçu professeur à l'université de Saumur en 1633. Disciple de Caméron, il voulut concilier l'arminianisme et le gomarisme par son traité *de la Prédestination*, 1634. Attaqué par Du Moulin et Jurieu, il fut absous par les synodes. La prov. d'Anjou l'envoya encore, en 1659, au synode de Loudun. Moraliste et prédicateur distingué, il a laissé :

Traité des religions, contre ceux qui les estiment indifférentes, Saumur, 1631; *Discours sur l'état des fidèles après la mort*, ibid., 1646; *Apologie pour ceux de la religion*, ibid., 1647; *Discours de la souveraineté des rois*, Paris, 1650, où il s'élève contre l'exécution de Charles Ier; *Morale chrétienne*, Saumur, 1652-60, 6 vol.; *Vie de F. de La Noue*, Leyde, 1661. A. G.

AMYRTÉE, roi d'Egypte, né à Saïs, se rendit indépendant des Perses en 414 av. J.-C., et Darius II ne fit rien pour rétablir son autorité.

ANABAPTISTES, c.-à-d. *qui baptisent une seconde fois*, secte religieuse, qui prit naissance chez les protestants d'Allemagne. Dès 1523, Thomas Münzer, pasteur d'Altstedt, en Thuringe, dépassa Luther en prêchant l'indépendance absolue en matière religieuse, le danger des pratiques religieuses, l'inutilité du gouvernement civil et bientôt la communauté des biens. Ses partisans furent tous rebaptisés, à l'âge de raison, par de simples membres de la communauté. Les paysans de la Franconie et les mineurs du Harz s'étant révoltés contre leurs seigneurs, il courut les exciter par ses prédications et il fallut qu'une armée vînt les tailler en pièces, à Frankenhausen, 1525. Cette réforme prétendue s'introduisit à Munster, en Westphalie, en 1532. Jean Mathiesen et Jean Bockhold ou Jean de Leyde, garçon tailleur, furent reconnus comme prophètes, et le second se fit nommer roi. La prise de la ville par les troupes de l'évêque, mit fin à ses crimes et à ses débauches, 24 juin 1535. Mais les doctrines anabaptistes se répandirent dans le Holstein, la Frise, l'Alsace, la Suisse et la Souabe, et partout elles furent une occasion de révolte ouverte ou cachée contre les gouvernements et l'Église, et donnèrent lieu à des sectes particulières, comme le *chiliasme* de Melchior Hoffmann. Simonis Mennon, m. en 1561, réunit enfin les anabaptistes en une communauté, à laquelle il donna une doctrine et une discipline sévère. Les anabaptistes d'Allemagne et surtout de Hollande ont conservé de lui le nom de mennonites; les plus rigides furent ceux de Dantzig. On rencontre encore auj. aux États-Unis, en Hollande, en Suisse, en Alsace, et dans quelques parties de l'Allemagne, beaucoup d'anabaptistes, qui se distinguent seulement des autres églises protestantes par quelques coutumes particulières. (*V.* BAPTISTES.) A. G.

ANABARA, riv. de Sibérie, prend sa source dans le gvt d'Ienisseisk, coule du S. au N., et se jette dans l'Océan Glacial après un cours d'env. 600 kil.

ANABASE, c.-à-d. la *marche* ou l'*expédition en haut*, du du grec *anabainô*, du rivage vers le milieu ou le haut d'un pays, titre que Xénophon a donné à son récit de l'expédition du jeune Cyrus contre Artaxercès. Il y a ajouté la retraite des Dix-Mille, qu'on pourrait appeler la *Catabase*, c.-à-d. l'*expédition en bas*, le *retour vers les côtes*.

ANACALYPTERIA. On appelait ainsi dans l'antiquité le troisième jour après le mariage; alors l'épouse se montrait pour la première fois non voilée, et recevait les présents de ses amis et de son mari.

ANACAPRI, brg du roy. d'Italie dans l'île de Capri, sur un vaste plateau du mont Solario. On y arrive par un escalier de 552 marches taillées dans le roc.

ANACHARSIS, Scythe de nation, entreprit de visiter la Grèce et se rendit à Athènes, où il devint l'ami de Solon. Au milieu de ses voyages, il arriva à Cyzique, où, témoin de la célébration des mystères de la mère des dieux, il fit vœu d'importer ces rites dans sa patrie. Il revint, en effet, en Scythie et accomplit son serment; mais son frère Saulius, roi des Scythes, le tua pour cette impiété envers les dieux indigènes. La sagesse d'Anacharsis et ses maximes furent très célèbres dans l'antiquité. Les neuf lettres qui lui sont attribuées sont apocryphes. — *Le Jeune Anacharsis*, dont Barthélemy a raconté le voyage en Grèce, est un personnage de pure invention, descendant supposé du philosophe scythe. L—H.

ANACHORÈTE, du grec *anachorètès*, retiré, nom donné à des chrétiens qui vivaient solitaires, se livrant aux exercices de la plus austère piété. Selon l'exemple donné par le prophète Élie, l'apôtre St Jean-Baptiste, et Jésus-Christ lui-même, on vit de bonne heure, en Orient, de pieux personnages fuir le monde pour embrasser une vie exclusivement contemplative. (*V.* MOINES.) Le premier des anachorètes fut St Paul l'ermite, qui, en 250 ap. J.-C., alla se cacher dans les solitudes de la haute Égypte. Sa vie tout ascétique fut imitée par St Antoine, St Pacôme et St Hilarion. Telle fut l'origine du monachisme oriental, qui devait subir un changement notable, lorsque l'institution de St Pacôme (*V.* PACÔME) transforma les premiers anachorètes en cénobites. (*V. ce mot.*) Toutefois quelques hommes, désignés depuis sous le nom d'ermites, continuèrent de vivre seuls et à l'écart, en Orient surtout. D—T—R.

ANACLET Ier (SAINT), 3e pape, de 78 ou 79 à 91 de J.-C.; disciple de St Pierre, et honoré comme saint. (*V.* CLET.)

ANACLET II, antipape. (*V.* INNOCENT II.)

ANACRÉON, de Téos en Ionie, poète lyrique, né vers 558 av. J.-C., m. vers 475. On raconte qu'il vécut dans l'intimité de Polycrate, tyran de Samos, et qu'il mourut à Abdère, étranglé par un pépin de raisin à 85 ans. Ses poésies, qui célèbrent le plaisir, brillent surtout par l'enjouement et la grâce. Plusieurs de celles qui composent le recueil portant son nom sont des imitations postérieures.

Henri Estienne en donna la première édition, 1554; Rémi Belleau, 1556; Mme Dacier, en 1682, et beaucoup d'autres les traduisirent. Régnier-Desmarais, La Fontaine, Millevoye l'ont souvent imité. Traduction d'A. F.-Didot, avec 54 photographies d'après les compositions de Girodet, 1864. Les meilleures éd. sont celles de Bergk dans les *Poetæ Lyrici* et de Val. Rose, 1868. Cf. Welcker, *Petits écrits*, et C.-B. Stark, *Quæst. Anacreont.* P—T et S. RE.

ANACTORIUM, v. et promontoire de l'anc. Grèce, sur la côte O., avec un port construit par les Corinthiens; à l'entrée du golfe Ambracique, auj. *la Madonna*. Auguste, après Actium, en transporta les habitants à Nicopolis.

ANADYOMÈNE, c.-à-d., en grec, *qui s'élève des flots*, surnom de Vénus.

ANADYR, riv. de Sibérie, sort de l'extrémité orient. du lac de Youanko, dans les monts Stanovoï, et se jette dans la mer de Bering; cours de 1,300 kil.

ANAFESTO (PAUL-LUC), premier doge de Venise, 697-717, suspendit, par quelques succès, les pirateries des Slaves de la Dalmatie, et fit reconnaître par Luitprand, roi des Lombards, l'indépendance de la république. R.

ANAGNI, anc. *Anagnia*, v. d'Italie (prov. de Rome), sur le penchant d'une montagne; évêché; 6,760 hab. Patrie de Boniface VIII, qui y fut insulté et emprisonné par les envoyés de Philippe le Bel.

ANAGNOSTE, lecteur esclave qui, chez les Romains studieux, faisait la lecture pendant les repas. C. D—Y.

ANAGOGIES, fêtes qu'on célébrait annuellement à Eryx, pour implorer le retour de Vénus, émigrée en Libye pour 9 jours.

ANAGRAPHEUS, nom de magistrats extraordinaires, chargés à Athènes de rédiger et de faire inscrire des lois.

V. Schœll, dans les *Commentat. in honorem Momongenii*, 1878, p. 461.

ANAH, v. de la Turquie d'Asie. (*V.* ANNAH.)

ANAHUAC, plateau central du Mexique, habité, avant l'arrivée des Européens, par des peuples indigènes civilisés comme les Toltèques, les Chichimèques, les Acolhues, et surtout les Aztèques. Il s'étend du 17°, à partir des plaines de Tabasco et de Tehuantepec, au 21° latit. N., où il se perd dans la Sierra Madre.

ANAÏS (ANAÏS AUBERT, DITE), célèbre actrice de la Comédie française, née à Orléans en 1802, m. en 1871, débuta dès 1816 dans les rôles d'ingénues, et garda jusqu'à la

fin de sa carrière autant d'élégance que de naturel et de vérité. Des rivalités la firent passer au Gymnase, puis à l'Odéon, et elle ne rentra au Théâtre-Français comme sociétaire qu'en 1831. Elle prit sa retraite en 1851.

ANAÏTIQUE (Lac). En Asie, dans la Grande-Arménie, près de l'Euphrate. On trouvait dans ses environs d'excellents roseaux à écrire.

ANAÏTIS, surnom de Vénus Uranie chez les Arméniens, et de Diane chez les Lydiens.

ANAÏTIS, contrée de la Grande-Arménie, non loin des sources de l'Euphrate. Vénus y était adorée.

ANAMANS, *Anamani*, peuple de l'anc. Gaule cisalpine, entre les Liguriens Statielli et le Tarus (environs de Plaisance). On leur attribue la fondation de la ville que les Romains nommèrent, de sa belle situation, *Placentia* (Plaisance).

ANANIAS, l'un des trois jeunes Hébreux qui furent jetés dans la fournaise ardente pour n'avoir pas voulu adorer la statue de Nabuchodonosor; m. en 590 av. J.-C. — un des disciples de J.-C., résidant à Damas, baptisa Saul, qui, de persécuteur des chrétiens, devint sous son nouveau nom de St Paul, l'apôtre des Gentils. — grand prêtre des Juifs, persécuteur de St Paul, fut tué par des séditieux, dont son fils Éléazar était le chef.

ANANIE ou **ANANIAS**, un des premiers chrétiens de Jérusalem; ayant fait vœu de vendre son héritage et d'en apporter le produit à St Pierre, il détourna une partie de la somme. Interrogé par St Pierre, il persista dans son mensonge et fut frappé de mort subite, avec son épouse Saphire, complice de son crime. L—G.

ANANIOS, poète iambique, vivait vers 540 av. J.-C. On attribuait à ce poète ou à son contemporain Hipponax l'invention du vers scazon.

Ses fragments, ainsi que ceux d'Hipponax, ont été réunis par Welcker, 1817, et par Bergk, *Poet. lyrici*, 1843. S. Re.

ANANOCENSIS AGER, pays de l'anc. Viennois; cap. Argentaus.

ANAPA, v. de Russie (territ. du Kouban), avec un port sur la côte E. de la mer Noire. Forteresse élevée par les Turcs en 1784; prise par les Russes en 1791, 1807 et 1828; ils l'ont gardée depuis lors. 5,000 hab.

ANAPHE, auj. *Anafi*, une des îles Cyclades, à l'E. de Théra.

ANAPUS, riv. d'Acarnanie, affl. de l'Achéloüs. — fl. de Sicile, qui se jette, à travers des marais, dans la mer au S. de Syracuse; auj. *Anapo*.

ANAS, fl. de l'anc. Espagne. (*V.* Guadiana.)

ANASTASE Ier (Saint), pape de 398 à 401, réconcilia les Églises de Rome et d'Antioche après une séparation de 17 ans, et combattit les doctrines d'Origène. On a de lui plusieurs lettres. Fête, le 27 avril.

ANASTASE II, pape de 496 à 498, s'opposa aux Ariens, et écrivit à Clovis pour le féliciter de sa conversion.

ANASTASE III, pape de 911 à 913.

ANASTASE IV, pape de 1153 à 1154, favorisa l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, et s'illustra par sa charité pendant une famine. Il a laissé quelques lettres.

ANASTASE, antipape en 855. (*V.* Benoit III.)

ANASTASE (Saint), évêque d'Antioche en 561, combattit dans plusieurs ouvrages les hérétiques dits *Incorruptibles*.

ANASTASE (Saint) *le Sinaïte*, c.-à-d. moine du mont Sinaï, vers 678. Il reste de lui plusieurs ouvrages où il combat les eutychéens et d'autres hérétiques. On a de lui :

Guide du vrai chemin, Ingolstadt, 1606; *les 154 Questions et Reponses*, ibid., 1617; *Considérations sur l'Hexameron*, Londres, 1682; et des *Sermons*, Paris, 1618.

ANASTASE Ier, empereur d'Orient, 791-518. Né à Dyrrachium de parents obscurs, il s'était élevé à la charge de silentiaire du palais, et allait être nommé patriarche d'Alexandrie, lorsqu'il fut distingué par Ariane, femme de Zénon. Elle lui donna la pourpre après la mort de ce dernier, et l'épousa, quoiqu'il eût 60 ans. Son administration ne manqua pas de sagesse, et il protégea Constantinople par un mur de 18 pieds, (5m,84); chaud partisan d'Eutychès, persécuteur des orthodoxes, protecteur de la faction des bleus, tout cela lui suscita plusieurs révoltes sanglantes dans la ville, et la guerre de Vitalien, 514-515. Il vit les Perses, sous Cabadès, 502 et 505, et les Bulgares, en 499, 502 et 507, ravager l'empire. Sa flotte fut brûlée par Théodoric le Grand. S.

ANASTASE II, empereur d'Orient, 713-716, m. en 719; se nommait Arthémius, et s'était distingué comme secrétaire de Philippe-Bardanes. Après la déposition de ce dernier, le peuple de Constantinople lui donna la pourpre; mais l'armée lui opposa un certain Théodose; il céda et prit l'habit monastique; plus tard, il conspira avec les Bulgares contre Léon III; mais ses auxiliaires le livrèrent, et il fut décapité. S.

ANASTASE *le Bibliothécaire*, moine italien et bibliothécaire du Vatican, assistait, en 869, au 8e concile général, à Constantinople. Il traduisit du grec en latin les actes des 7e et 8e conciles. On a de lui, en outre :

Histoire ecclésiastique comprise dans la collection Byzantine, et une compilation des vies des papes jusqu'à Nicolas Ier (*Liber pontificalis*), insérée dans le 3e vol. de Muratori, avec de savantes dissertations.

ANASTASE (Hospitalières de Sainte-) ou **FILLES SAINT-GERVAIS**, religieuses de l'ordre de Saint-Augustin, devaient soigner les hommes malades, tandis que celles de l'hôpital Sainte-Catherine soignaient les femmes. Leur hôpital fut fondé à Paris en 1171, près de l'église Saint-Gervais. Il était administré par un procureur et par des frères, plus tard, à la fin du xive siècle, par des religieuses, sous la direction d'un procureur et d'un proviseur, enfin par une prieure perpétuelle. Leur chapelle fut dédiée en 1358. Elles achetèrent, en 1656, dans la rue Vieille-du-Temple un hôtel auj. remplacé par le marché des Blancs-Manteaux.

ANASTASIE (Sainte), martyre, d'une illustre famille de Rome, brûlée vive pendant la persécution de Dioclétien; fête, le 25 décembre. Une autre Ste Anastasie, instruite dans la foi par St Pierre et St Paul, souffrit le martyre sous Néron; fête, le 15 avril.

ANASTASIMOS, mot qui désigne le jour de Pâques dans l'Église grecque.

ANATHÈME, du grec *anathêma*, chose mise à part, séparée, placée en haut. Les auteurs profanes appellent ainsi l'offrande suspendue à la voûte, aux murs des temples, ou exposée sur les autels. Quelques Pères de l'Église ont aussi donné à ce mot le sens d'ex-voto. Chez les Hébreux, l'anathème était la chose exécrable, vouée à la haine ou à la mort, et, dans la langue ecclésiastique, ce mot s'entend de la sentence qui retranchait un pécheur de la société religieuse. (*V.* Excommunication.)

ANATILI, peuple de l'anc. Gaule, au S., dans la 1re Narbonnaise, faisait partie des Ligures transalpins; habitait vers les embouchures du Rhône; cap. *Tarasco* (Tarascon). *Arelate* (Arles) était sur son territoire.

ANATOCISME. Les Grecs nommaient ainsi, dans les prêts d'argent, les intérêts de la somme laissés, après leur échéance, par le créancier entre les mains du débiteur, et transformés en un capital productif à son tour d'intérêt. G. L.-G.

ANATOLE (Saint) **D'ALEXANDRIE**, évêque de Laodicée de 270 à 282 ap. J.-C.; célèbre pour sa science. Fête, le 3 juillet.

On n'a plus de lui que des fragm. d'un ouvrage en 10 liv., *Recherches arithmétiques*, et la traduction latine d'un autre, intitulé : *Canon paschalis*.

ANATOLIE ou **NATOLIE**, du grec *anatolè*, lever du soleil, c.-à.-d. le Levant ou l'Orient, partie occid. de l'anc. Asie Mineure, comprenant auj. 8 des eyalets de la Turquie d'Asie. Elle a 850 kil. de long., 350 de larg., 3,300 kil. de côtes. La chaîne du Taurus la parcourt à l'O. et au S., et offre au S. le Bouz-dagh (anc. *Tmolus* et *Sipylus*), et au N. le Keschilk-Dagh (anc. *Olympe*). Principaux cours d'eau : le Thermeh ou Carmili (anc. *Thermodon*), le Iékil-Ermak (anc. *Iris*), le Kizil-Ermak (anc. *Halys*), le Bartin (anc. *Parthenius*), le Sakaria (anc. *Sangarius*), finissant dans la mer Noire (anc. *Pont-Euxin*); l'Oustvola (anc. *Granique*), se jette dans la mer de Marmara (anc. *Propontide*); le Kirke-Keurler (anc. *Xanthe* ou *Scamandre*), qui baignait jadis les murs de Troie et se mêlait au Simoïs, auj. *Mendéré-Sou*, venu du mont Ida, se jette dans le détroit des Dardanelles (anc. *Hellespont*); le Bakir-Tchaï (anc. *Caïcus*), le Sarabat (anc. *Hermus*), qui reçoit le Pactole, le Koatchouk-Meinder (anc. *Caystre*), et le Meinder (anc. *Méandre*), se jetant dans l'Archipel; enfin le Xanthe de Lycie (auj. *Kodja*), le Capsi-Sou (anc. *Eurymédon*), et le Cydnus de Cilicie se jettent dans la Méditerranée, au S. — Climat tempéré; sol fertile, qui produit l'olivier, le tabac, la garance, le safran, le coton, le lin, le chanvre, l'indigo et le pavot; culture négligée; fréquentes famines; on récolte du miel et de la cire. Plusieurs mines, mal exploitées, donnent du cuivre (Tokat), du plomb, du fer, de l'alun; les carrières donnent le marbre, la pierre de taille, et une argile blanche nommée écume de mer. Élève de vers à soie, chevaux de belle race. Angora est célèbre par ses chèvres, ses chats et ses lapins. Fabrique importante de soieries, d'étoffes d'or et d'argent, de tissus de coton et de poil de chèvre. — Malgré les ravages des Turcs, qui l'ont occupée dès le xie siècle (*V.* Asie Mineure), l'Anatolie a conservé beaucoup de ruines magnifiques, surtout au S. du Taurus. (*V.* Fellows, *Voyages en Lycie*, Londres, 1843, etc.) — Elle est auj. divisée en 8 eyalets: 1° Kastamouni, cap. du même nom; 2° Khoudavenguiar, cap. Brousse; 3° Aïdin, cap. Smyrne; 4° Konièh, cap. Konièh, 5° Angora; 6° Siwas ou Roum, cap. Siwas; 7° Trébizonde, cap. du même nom; 8° les îles de Mételin (anc. *Lesbos*), de Chio, etc.

Descrip. hist. et géog. de l'Asie Mineure, par Vivien de Saint-Martin, 1845; *Klein Asien*, de Karl Ritter, Berlin, 1858-59; et la carte de Kiepert, Berlin, 1845.

ANAX, c.-à-d., en grec, *seigneur, patron*. Surnom des dieux en général. — Sous la forme plurielle, *anactes, anaces*, il désignait les Dioscures. Leur temple, à Athènes, était appelé *Anacteion*, et leurs fêtes *Anaceia*. A. G.

ANAXAGORE, philosophe ionien, né en 500 à Clazomène, m. en 428 av. J.-C., un des successeurs de Thalès, eut pour élèves à Athènes, où il enseigna 30 ans, Thémistocle, Thucydide, Périclès, Démocrite, Empédocle et Euripide. On lui doit la découverte de la cause des éclipses. Il enseigna que le soleil était un peu plus grand que le Péloponèse, et paraît être le premier qui prétendit que la lune est habitée. Le premier de l'école d'Ionie, il reconnut, outre la nécessité et le principe vital, un principe intelligent, *noos*, auquel il ne donnait pas toutefois le nom de dieu. Accusé d'impiété, il dut se retirer à Lampsaque, où il mourut à 72 ans.

V. *sur la Vie et la Doctrine d'Anaxagore*, par M. Zévort, 1844; ses fragments ont été rassemblés par Schaubach, 1827, et dans le recueil de Mullach, coll. Didot. D—s et S. Re.

ANAXANDRIDE, nom de plusieurs rois de Sparte. — poète de la comédie nouvelle, florissait vers 380 av. J.-C., à Athènes. Les fragments de ses pièces ont été réunis par Meinecke. S. Re.

ANAXARQUE D'ABDÈRE, élève de Démocrite, suivit Alexandre dans ses expéditions et ne le flatta jamais. On dit qu'après la mort de ce prince, il déplut par sa franchise à Nicocréon, tyran de Chypre, qui le fit piler dans un mortier. La morale d'Anaxarque était élevée; il plaçait le souverain bien dans la seule vertu.

ANAXIBIOS, amiral spartiate, fut vaincu par Iphicrate à Abydos, en 389 av. J.-C.

ANAXILAOS, tyran de Rhège, Messénien d'origine, s'empara de Zancle, y établit ses Messéniens fugitifs et l'appela *Messana* (Messine). Il mourut en 476 av. J.-C. — poète de la comédie nouvelle. — philosophe pythagoricien de l'époque d'Auguste, qui le chassa de l'Italie à cause de son charlatanisme. S. Re.

ANAXIMANDRE, philosophe ionien, né à Milet en 610, m. en 547, disciple et successeur de Thalès. L'infini était, selon lui, le principe de toutes choses. On lui doit des découvertes importantes en astronomie; il enseigna que la terre est un corps rond, et que la lune emprunte sa lumière du soleil. Il construisit à Lacédémone un gnomon, au moyen duquel il détermina l'obliquité de l'écliptique, les solstices et les équinoxes. On lui attribue aussi l'invention des globes célestes et des cartes géographiques.

V. Schleiermacher, *Œuvres complètes*, 1838, p. 171.

ANAXIMÈNES DE MILET, philosophe ionien, m. vers 480 av. J.-C.; fut disciple d'Anaximandre, à qui il succéda. L'air était, selon lui, le principe de toutes choses. Il inventa, selon Pline, les cadrans solaires, et plaça le premier cadran à Lacédémone. On attribue aussi cette invention à Anaximandre. D—s.

ANAXIMÈNES DE LAMPSAQUE, historien, vivait vers 365 av. J.-C.: il suivit pendant quelque temps Alexandre; on lui attribue une *Histoire de la Grèce* jusqu'à la bataille de Mantinée, et une *Rhétorique à Alexandre* attribuée aussi à Aristote. Alexandre ayant résolu de détruire Lampsaque, et prévoyant les supplications d'Anaximènes, avait juré de faire le contraire de ce que lui demanderait ce philosophe. Anaximènes le sut et demanda au vainqueur de détruire la ville. Alexandre se crut obligé par son serment.

La *Rhétorique* a été publiée par Spengel, 1847.

ANAXYRIDES, nom donné par Hérodote et Xénophon à de larges chausses en peau, portées par les Phrygiens, les Perses et autres peuples de l'Orient, et qui ne semblent autre chose que les *braccæ* trouvées par les Romains en Gaule.

ANAZARBA ou **ANABARZA**, auj. *Navazza* ou *Anzarba*, v. de l'anc. Cilicie propre ou *Campestris*, près du mont Anazarbe, près du fleuve Pyramus. Auguste lui donna le nom de *Cæsarea* l'an 19 av. J.-C. Florissante sous les empereurs, elle devint, au v^e^ siècle ap. J.-C., capitale de la Cilicie 2^e^, [illegible]rit de plusieurs tremblements de terre. Ses ruines, à 5[illegible] N.-E. d'Adana, près du Djihoun, en Turquie d'Asie, sont assez importantes. — patrie du médecin Dioscoride. Elle fut, au XII^e^ siècle, la capitale d'un royaume chrétien d'Arménie. Bohémond, prince d'Antioche, y fut défait par les Sarrasins en 1130.

ANBAR ou **PERI-SABOUR**, v. de la Turquie d'Asie, à 65 kil. O. de Bagdad, sur la r. g. de l'Euphrate. — v. du Turkestan (khanat de Khiva), avec une forteresse et une belle mosquée; env. 1,000 hab.

ANCACHS ou **HUAYLAS**, dép. du Pérou; 45,000 kil. car. et 317,000 hab.; ch.-l. Huaras.

ANCALITES, peuple de l'anc. Grande-Bretagne, à l'E., près des Trinobantes, peut-être dans le pays où est auj. la ville de Calthorpe (comté de Norfolk).

ANCELOT (JACQUES-ARSÈNE-POLYCARPE-FRANÇOIS), poète dramatique, né au Havre en 1794, m. en 1854. Attaché à l'administration de la marine, il sentit de bonne heure s'éveiller en lui la vocation littéraire. Il débuta par une tragédie de *Louis IX*, 1819, qui obtint un succès éclatant. Sa tragédie de *Fiesque*, 1824, lui valut la place de bibliothécaire de Monsieur, à l'Arsenal. *Marie de Brabant*, 1825, poème en 6 chants, réussit peu. En 1826, Ancelot suivit en Russie le maréchal Marmont, qui allait représenter la France au couronnement de Nicolas I^er^. Il tira de ce voyage: *Six mois en Russie*, 1827. Après son roman *l'Homme du monde*, 1827, il donna, au Théâtre-Français, *Olga*, 1828, et *Élisabeth d'Angleterre*, 1829, et à l'Odéon, *le Roi fainéant*, 1830. Après la révolution de 1830, Ancelot, demanda des ressources au théâtre; il écrivit seul ou en collaboration un grand nombre de vaudevilles. Ces œuvres légères, bien plus qu'une tragédie de *Maria Padilla*, 1838, le firent entrer à l'Académie française en 1841. Peu après, il fit paraître des *Épîtres familières*. Ancelot avait de l'esprit et de la finesse, mais il manquait de verve et d'entrain.

Parmi ses pièces, on distingue: *Un mariage d'amour, Léontine, la Fête de ma femme, le Favori, l'Espion du grand monde, la Jeunesse de Richelieu, une Dame de l'Empire, M^me^ du Châtelet, Heureuse comme une princesse*, etc. F—T.

ANCELOT (MARGUERITE-LOUISE-VIRGINIE CHARDON, DAME), femme du précédent, née à Dijon en 1792, m. en 1875, vint à Paris en 1804, se livra à la peinture, obtint des succès de salon par sa beauté et son esprit, et épousa Ancelot en 1818. A partir de 1830 surtout, elle travailla aux pièces de son mari. Son talent, un peu maniéré, ne manque pas d'élégance. Elle tint un des derniers grands salons littéraires de Paris. Le premier ouvrage auquel elle mit son nom est:

Les *Emprunts aux salons de Paris*, nouvelles. Au théâtre elle donna: *le Mariage raisonnable*, 1835; *Marie, ou les trois époques*, 1836; *Isabelle, ou Deux jours d'expérience*, 1838; *Clémence, ou la Fille de l'avocat*, 1839; *Marguerite*, 1840, etc. Parmi ses romans on a remarqué: *Gabrielle*, 1839; *Renée de Varville*, et *la Nièce du banquier*, 1853; *une Famille parisienne*, 1856; *les Salons de Paris*, 1857.

ANCENIS, s.-préf. (Loire-Inférieure), sur la r. dr. de la Loire, qui y devient souvent dangereuse par ses inondations. Elle communique, par un beau pont suspendu, avec le dép. de Maine-et-Loire; 5,177 hab. Tanneries; industrie agricole; comm. de grains, vins, etc. — Son château, sur la Loire, a été reconstruit en 1700. Il appartenait aux seigneurs de Béthune, et faisait d'Ancenis la clef de la Bretagne du côté de l'Anjou. Louis XI y conclut, en 1468, un traité avec François II, duc de Bretagne. Elle fut le théâtre de plusieurs combats pendant la guerre de la Vendée; Westermann y dispersa les restes d'une grande armée vendéenne, 1793. E. T.

ANCERVILLE, ch.-l. de canton. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc; 2,168 hab. Vins rouges et fabrication de kirschwasser.

ANCERVILLE-SUR-NIED, vge (Alsace-Lorraine); 504 hab.

ANCHIALE ou **ANCHIALUS**, anc. v. de Cilicie, à l'O. de l'embouchure du Cydnus, et à quelque distance de la mer. On la disait fondée par Sardanapale. Auj. *Matéra*.

ANCHIN, anc. abbaye bénédictine, fondée au XI^e^ siècle dans une île de la Scarpe, à 8 kil. au-dessous de Douai, a eu pour dernier abbé, en 1751, le cardinal d'York, de la maison de Stuart. (*V. l'Abbaye d'Anchin*, 1079-1792, par M. E.-A. Escallier, Lille, 1852.)

ANCHISE, prince troyen, fut aimé de Vénus, et eut pour fils Énée, qui, lors de l'incendie de Troie, sauva son vieux père en l'emportant sur ses épaules. On montrait son tombeau sur le mont Ida, en Arcadie, en Thrace, en Sicile. Selon Virgile, il mourut à Drépane, avant le départ d'Énée pour Carthage, et fut enseveli sur le mont Éryx.

ANCIACUM, nom latin d'ANCY-LE-FRANC.

ANCIENS ET MODERNES. La querelle littéraire des anciens et des modernes, suscitée par une réaction contre l'imitation de l'antiquité, agita toute la fin du XVII^e^ siècle. Desmarets, auteur d'un poème sur Clovis, irrité des mépris de Boileau, avait publié une *Comparaison de la langue et de la poésie française avec celle des Grecs et des Latins*, où il maltraitait Horace et Virgile. L'architecte Perrault fit paraître un *Parallèle des anciens et des modernes dans les arts et les sciences*, 1688, dialogue où il mettait Athènes au-dessous de Versailles, les anciens peintres au-dessous des peintres italiens, et traitait rudement Virgile, Horace et surtout Homère. La cause des anciens fut défendue par Boileau, La Fontaine, Fénelon, et par Port-Royal, sans compter Guy-Patin, qui s'habillait à l'antique, M. et M^me^ Dacier, etc. Les partisans des modernes avaient ainsi le malheur d'avoir contre eux tous ceux qu'ils auraient pu opposer avec quelque avantage aux anciens. La dispute dura fort longtemps, et l'on peut lui attribuer en partie l'affaiblissement des études classiques au XVIII^e^ siècle. Perrault ne savait pas le grec; Saint-Évremont ne voulait rien approuver qui n'eût le ton de la cour; La Motte défigurait Homère en le traduisant, et Fontenelle avait fait de trop

mauvais vers pour être bon juge en poésie. La discussion fut, du reste, mal dirigée, les uns voyant l'antiquité à travers de mauvaises traditions, les autres ne connaissant guère que la littérature française du XVII^e siècle.

V. H. Rigault. *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, 1857.

ANCILES, *ancilia*, boucliers sacrés, en airain, faits à l'image d'un bouclier tombé du ciel aux pieds de Numa, pendant qu'il offrait un sacrifice. Numa dit que, suivant une révélation de la nymphe Égérie, le salut de Rome était attaché à ce bouclier. Pour le garder, il créa le collège des Saliens (*V.* SALIENS), et fit faire 11 boucliers semblables, afin que les voleurs ne pussent reconnaître le vrai. Les anciles étaient déposés dans le temple de Mars Gradivus, et, une fois par an, les Saliens les montraient au peuple dans leurs processions. (*V.* SALIENS.) Ces boucliers étaient arrondis du haut et du bas avec une échancrure sur les côtés, d'où leur nom d'anciles. C. D—v.

ANCILLON, célèbre famille de protestants réfugiés :

ANCILLON (DAVID), né à Metz en 1617, m. à Berlin en 1692, pasteur à Meaux en 1641, puis à Metz jusqu'en 1685. Après la révocation de l'édit de Nantes, il devint pasteur à Hanau, près de Francfort-sur-le-Mein, puis à Berlin, 1686. Il a laissé quelques écrits.

ANCILLON (CHARLES), fils aîné du précédent, né à Metz en 1659, m. à Berlin en 1715, devint juge de la colonie française à Berlin, puis, en 1701, historiographe de Frédéric I^er : On a de lui :

Réflexions politiques, par lesquelles on fait voir que la persécution des réformés est contre les véritables intérêts de la France, Cologne, 1685 ; *L'Irrévocabilité de l'édit de Nantes...*, Amst., 1688 ; *la France intéressée à rétablir l'édit de Nantes*, Amst., 1690 ; *Hist. de l'établissement des François réfugiés dans les États de S. A. E. de Brandebourg*, Berlin, 1690 ; *Hist. de Soliman II*, Rott., 1700 ; *Mémoires concernant les vies et les ouvrages de plusieurs modernes célèbres dans la république des lettres*, Amst., 1709, avec les vies de Conrart, d'Herbelot, U. Chevreau, H. Justel, A. Baillet, des Aubery, etc.

ANCILLON (LOUIS-FRÉDÉRIC), petit-fils du précédent, pasteur, m. en 1814, a laissé :

Oraison funèbre de Frédéric II, 1786 ; *Éloge de Saumaise*, couronné par l'Académie de Dijon ; des Mémoires dans le *Recueil de l'Académie de Berlin*.

ANCILLON (JEAN-PIERRE-FRÉDÉRIC), fils du précédent né en 1766, à Berlin, m. en 1837. Pasteur lui-même, il devint professeur d'histoire à l'Académie militaire de Berlin, et secrétaire de l'Académie de Berlin de 1803 à 1814. Gouverneur du prince royal (le roi Frédéric-Guillaume IV) depuis 1810, il amena son élève à Paris en 1814 ; fut, à son tour, conseiller; puis, de 1831 à 1837, ministre des affaires étrangères.

Son *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe, depuis la fin du quinzième siècle*, 4 vol., 1803, est son meilleur ouvrage. L'auteur l'a traduit en allemand sous le titre de *Considérations générales sur l'histoire*. Son livre *sur l'Esprit des constitutions, et de son influence sur la législation*, 1825, a été traduit de l'allemand par M. Muteau ; Paris, 1850. Ses *Essais de philosophie, de politique et de littérature*, forment 4 vol. Paris 1832. *V.* son *Éloge*, par Mignet.

ANCILLON (DAVID), chef de la branche cadette des Ancillon, et frère de Charles, né à Metz en 1670, m. à Berlin, en 1723, étudia à Genève, puis à Francfort-sur-l'Oder. Reçu pasteur en 1689, il succéda à son père comme ministre ordinaire de l'Église française de Berlin. Plusieurs missions que lui confia Frédéric I^er en Angleterre, en Hollande et en Suisse, furent récompensées du titre de chapelain de la cour. Il accomplit encore, déguisé en officier prussien, sous le nom de Saint-Julien, une mission secrète en Pologne, en 1709.

ANCILLON (JOSEPH), frère du chef de cette famille, né à Metz en 1626, et m. à Berlin en 1719, peut être regardé comme le fondateur des justices françaises dans le Brandebourg. Il y fut remplacé comme juge par son neveu Charles. A. G.

ANCKARSTRŒM (JEAN-JACQUES), gentilhomme suédois, né en 1761, exécuté en 1792, assassin de Gustave III. Il voulait venger le pouvoir du sénat et de la noblesse renversé en 1772 et en 1789 au profit de la royauté. Il avait, en outre, conservé un ressentiment particulier, à la suite de la perte d'un procès où le roi était intervenu. Les jeunes comtes de Ribing et de Horn, et le colonel Lilliehorn furent ses complices : le sort le désigna pour frapper. Pendant un bal masqué, dans la nuit du 15 mars 1792, le comte de Horn ayant, pour signal, dit au roi : Bonjour, beau masque, Anckarstrœm blessa Gustave à mort d'un coup de pistolet. Il fut décapité après avoir été fouetté 3 jours. Ses complices furent bannis. Son fils et son frère ont pris le nom de Lœvenstrœm. A. G.

ANCKLAM, v. de Prusse (Poméranie); port sur la Baltique, à 4 kil. O. du Frische-Haff; 11,781 hab.

ANCÔNE, port du roy. d'Italie, sur l'Adriatique, place forte, capit. de la province de son nom; bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une colline; évêché. On y remarque la cathédrale, la Bourse, le grand lazaret, une jetée de 700 mèt. de long, sur laquelle est un bel arc honoraire élevé à Trajan; tanneries importantes et estimées; 28,557 hab.; commerce maritime actif et étendu. Elle fut fondée par les Syracusains vers 400 av. J.-C., et prise par les Romains, 268 av. J.-C.; Trajan fit construire son môle; les Lombards, puis les Sarrasins la ravagèrent; elle se gouverna en république libre jusqu'en 1532, et fut alors réunie aux États du pape; les Français la prirent en 1797, et les Russes en 1799; en 1809, elle devint ch.-l. du départ. du Métauro. En 1832, le gouvernement français fit occuper la forteresse par ses troupes, et ne l'évacua qu'en 1838. Ancône, révoltée contre le pape, a été bombardée en 1849 par les Autrichiens. En 1861, l'armée italienne, commandée par le général Cialdini, s'en est emparée.

ANCÔNE (PROV. D'), anc. *Marche d'Ancône*, division administrative du roy. d'Italie; superf., 1,907 kil. carrés; popul., 263,319 habit. Pays montagneux; sol fertile.

ANCRE, ch.-l. de cant. (Somme). (*V.* ALBERT.)

ANCRE (MARÉCHAL D'). *V.* CONCINI.

ANCRE (MARÉCHALE D'). *V.* GALIGAI.

ANCRUM, vge du S. de l'Écosse (comté de Roxburgh). Le comte d'Angus y défit les Anglais en 1545. Le poète Thomson vécut longtemps dans le presbytère de ce village. Près de là est *Mount-Teviot*, résidence du marquis de Lothian, comte d'Ancrum.

ANCUS MARTIUS, 4^e roi de Rome, de 641 à 617, av. J.-C., petit-fils de Numa, remit en honneur les institutions religieuses, vainquit les Latins et en transporta un grand nombre dans Rome. Il enferma dans la ville le mont Aventin et le Janicule, et jeta sur le Tibre, le pont Sublicius. Le port et la ville d'Ostie, et l'exploitation des salines voisines furent aussi ses œuvres.

ANCY-LE-FRANC, *Anciacum*, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. de Tonnerre, sur l'Armançon; 1,437 hab.; remarquable par un magnifique château qu'Antoine, duc de Clermont-Tonnerre, fit élever sur les dessins du Primatice; il fut acheté en 1688 par Louvois.

ANCYRE ou **ANCYRA**. *V.* ANGORA.

ANCYRE (INSCRIPTION OU MONUMENT D'), sommaire des principaux événements du principat d'Auguste, écrit par lui-même en style lapidaire. Il se composait de 6 tables d'airain, qui furent attachées à la base de son mausolée, à Rome. La ville d'Ancyre, en Galatie, fit copier cette inscription sur marbre, et la plaça dans un temple consacré à Rome et à Auguste. Cette copie a seule survécu au naufrage des temps; elle fut retrouvée en 1554, mais très incomplète. M. Perrot, en 1861, a découvert tout ce qui manquait.

V. Perrot et Guillaume, *Explorat. de la Galatie* ; Mommsen, *Res gestæ divi Augusti*, et notre *Dictionnaire des lettres et des beaux-arts*, au mot ANCYRE.

ANDABATE, gladiateur qui combattait les yeux couverts, en aveugle.

ANDALOUSIE, anc. division du roy. d'Espagne, comprenant tout le S. de la Péninsule, et formant, au temps de la domination arabe, les royaumes de Cordoue, Séville, Grenade et Jaen; auj., dans des limites plus étroites, capitainerie générale d'Espagne. Arrosée par le Guadalquivir et bornée au N. par la sierra Morena; elle comprend auj. les provinces de Huelva, Cadix, Séville, Cordoue et Jaen. Sa superficie est de 58,466 kilomètres carrés; sa population, de 1,981,923 habitants. Climat très chaud sur les côtes, tempéré dans les belles et fertiles vallées du bassin du Guadalquivir; les différences de température y permettent les cultures les plus variées, depuis les arbres des pays froids jusqu'aux fruits des tropiques; ses vignobles donnent les vins renommés de Xérès; oliviers, mûriers en abondance; beaucoup de mines, dont les plus riches sont les mines de plomb de Baeza. On y élève des chevaux estimés, descendant des chevaux arabes, et des bœufs et moutons de belle race. — L'Andalousie, nommée Bétique par les anciens, reçut quelques colonies phéniciennes; les Carthaginois s'en emparèrent au IV^e siècle; les Romains, en 205, en achevèrent la conquête, et s'y maintinrent, malgré de fréquentes révoltes, jusqu'au V^e siècle ap. J.-C.; elle fut envahie par les Vandales, puis par les Wisigoths; en 711, elle tomba au pouvoir des Arabes, le nom de Bétique fut remplacé par celui d'Andalousie. Les limites de l'Andalousie différèrent de celles de la Bétique; s'étendant plus à l'E., elle cessa de comprendre, à l'O., cette partie au S. du Guadiana nommée auj. Estrémadure. Sous la domination arabe, elle s'éleva à un degré de prospérité sans comparaison avec son état actuel. En 1492, la prise de Grenade, par Ferdinand le Catholique, acheva la réunion de l'Andalousie au roy. d'Espagne.

ANDAMAN (ILES), archipel du golfe de Bengale, à l'E., par 10° 25'-13° 34' lat. N., et 90°-92° long. E.; composé de huit îles; environ 2,000 hab., complètement sauvages, d'un caractère stupide et féroce. Côtes basses. Fortes moussons du S.-O. Les Anglais y ont fondé 3 établissements successifs de déportation : *Port-Chatham* et *Port-Cornwallis*, abandonnés pour leur insalubrité, *Port-Blair*, 1858, qui paraît réussir; env. 7,500 déportés du Bengale, et 1,400 hab. libres.

ANDANIA, v, de l'anc. Péloponèse, entre Messène et Mégalopolis, résidence des rois de Messénie et patrie d'Aristomène. Dans les environs se trouvait un bois de cyprès où Apollon, Hermès, Déméter (Cérès) et Cora et les Cabires étaient l'objet d'un culte mystérieux. On a trouvé à Andania une très longue inscription contenant des règlements au sujet de ces mystères; elle a été publiée et traduite par M. Foucart dans l'ouvrage de Lebas, *Inscr. du Péloponèse*, p. 161 et suiv. S. Re.

ANDAYE ou plutôt **HENDAYE**, vge (Basses-Pyrénées) dans l'arr. de Bayonne, sur la r. dr. de la Bidassoa; 1,453 hab. Fameuses eaux-de-vie.

ANDECAVI ou **ANDES**, peuple de l'anc. Gaule, dans la Lyonnaise 3e, au N. de la basse Loire et sur les deux rives de la Mayenne, entre les *Namnètes*, à l'O., et les *Turones*, à l'E. Leur territoire, qui a pris le nom d'Anjou, avait pour capitale *Andecavi*, appelée par les Romains *Juliomagus;* auj. *Angers*.

ANDECHS, anc. abbaye de Bénédictins, dans le district de Weilheim (Bavière). Ce fut le ch.-l. d'un comté célèbre au moyen âge et sur lequel régnèrent les ducs de Méranie.

ANDELLE, petite riv. de France passe à Fleury et à Romilly, affl. de la Seine à Pitres (Eure); source près de Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure). Cours de 60 kil.; flottable.

ANDELOT, ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. 1,014 hab. Les rois mérovingiens y avaient un palais où fut signé, en 587, un traité entre Childebert II, et Gontran, qui assurait aux leudes la possession viagère de leurs bénéfices.

ANDELYS (Les), *Andilegum*, s.-préf. (Eure), sur la Seine; 5,574 hab.; composée de deux petites villes appelées le Grand et le Petit-Andely. Un couvent fondé par Clotilde, femme de Clovis, donna naissance au Grand-Andely. Aujourd'hui encore on y remarque une fontaine de Sainte-Clotilde, qui attire de nombreux pèlerins. Le couvent d'Andely était si célèbre au VIIe siècle, qu'on y envoyait, d'après l'historien Bède, des jeunes filles nobles de la Grande-Bretagne. Le port du couvent sur la Seine devint le Petit-Andely. Ces deux villes, situées sur la frontière de la Normandie et du duché de France, furent souvent dévastées par la guerre. Non loin des Andelys se livra, en 1119, le combat de Bremule (et non Brenneville), dans lequel Louis le Gros faillit être fait prisonnier. Les Andelys étaient d'abord une ville ecclésiastique; mais, en 1197, Richard Cœur de Lion la reçut par suite d'un échange avec l'archevêque de Rouen. Son successeur, Jean sans Terre, accorda aux habitants des Andelys une charte de commune. En 1204, Philippe-Auguste s'empara de cette ville. Plusieurs fois prise et reprise pendant les guerres du XVe siècle, elle resta définitivement à Charles VII en 1449. Henri IV s'en empara sur la Ligue en 1591. — Commerce de blé, fab. de draps, filature de laine. Foire dite de Ste Clotilde. Patrie des trouvères Henri et Roger d'Andely, de l'érudit Adrien Turnèbe, de Nicolas Poussin, de l'aéronaute Blanchard et de l'ingénieur Brunel. — Aux environs, ruines du Château-Gaillard, célèbre forteresse construite l'an 1196, par Richard Cœur de Lion. Ch.

ANDEMATUNNUM ou **ANDOMATUNUM**, auj. *Langres*.

ANDENNE, v. de Belgique, sur la rive dr. de la Meuse, prov. de Namur, 6,600 hab.; possède un couvent de béguines fondé en 692 par Begga, femme de Pépin de Landen. Sa terre grasse ou *derle* sert à fabriquer des pipes et des faïences renommées.

ANDEOL (**BOURG-SAINT-**), v. du dép. de l'Ardèche, sur la rive dr. du Rhône, arr. de Privas, 4,313 hab. Entrepôt de grains. Culture de la vigne, mûriers, oliviers, etc. Beau temple romain, auj. église Saint-Andéol. St Andéol, venu de l'Asie Mineure dans les Gaules, vers le IIe siècle, y fut martyrisé à Gentibus, sur les bords du Rhône, son corps, enterré par une femme romaine, fut retrouvé au IXe siècle; Bernuine, évêque de Viviers fonda, pour l'y déposer, l'église de la petite ville, et la dédia à l'apôtre ionien. — Près de là est la fontaine minérale de Tournes, et une grotte que l'on croit avoir été un temple gaulois.

ANDERITIUM, anc. v. du territoire des *Parisii;* auj. *Andrésy*, au confluent de l'Oise et de la Seine. La *Notice de l'empire* nomme un *Præfectus classis Anderitianorum Parisiis*.

ANDERITUM, v. de l'anc. Aquitaine, chez les *Gabali* dans les Cévennes, auj. *Antérieux*.

ANDERLECHT, brg de Belgique, près de Bruxelles, 12,000 hab. Combat de 1792 entre les Français et les Autrichiens.

ANDERLONI (Pietro), graveur, né en 1784 à Santa-Eufemia, près de Brescia, m. en 1849, élève de Longhi, lui succéda en 1831 comme directeur de l'École de gravure de Milan, et devint un des premiers maîtres dans son art. B.

ANDERMATT ou **URSEREN**, vge de Suisse (Uri), sur la route et à 6 kil. N. du Saint-Gothard; 600 hab. On voit aux environs le *trou d'Uri*, passage creusé dans un rocher, et le *pont du Diable*, au-dessus d'un précipice profond où coule la Reuss.

ANDERNACH, *Antunnacum* ou *Anternacum*, v. de Prusse (prov. du Rhin), sur le Rhin, à 18 kil. N.-O. de Coblentz; 4,839 hab. Navigation importante de bois flottés. Anc. forteresse romaine. Magnifique église carlovingienne. Louis de Saxe, fils de Louis le Germanique, y battit son oncle Charles le Chauve en 876.

ANDERSEN (Hans-Christian), poète et romancier danois, né en 1805 à Odensee (Fionie), m. en 1875. Fils d'un cordonnier, il ne montra aucun goût pour les travaux manuels, voulut inutilement suivre la carrière du théâtre à Copenhague, et publia quelques pièces de vers, parmi lesquelles *l'Enfant mourant* obtint un grand succès; grâce aux libéralités du roi, il put faire des études classiques et se livrer à la poésie. Il donna successivement: *Voyage à pied à Amak*, 1829, satire littéraire; *Poésies*, 1830; *Fantaisies et Esquisses*, 1831. Après un voyage en Allemagne, la publication de ses *Esquisses de voyage*, 1832, lui valut un nouveau subside royal, à l'aide duquel il put visiter la France, la Suisse et l'Italie. Son meilleur roman, *l'Improvisateur*, 1834, trad. en français par Mme Lebrun, 1837, fut inspiré par son séjour en Italie. En 1840, il fit paraître un drame romantique, *le Mulâtre*, et un *Album sans dessins*. Un voyage en Orient lui fournit le sujet d'une nouvelle publication, *le Bazar d'un poète*, 1842. En butte à des inimitiés personnelles et à des jalousies littéraires, Andersen passa de nombreuses années hors de son pays. Dans l'intervalle de ses courses à travers le monde, il publia de nouveaux livres: *O.-T., ou la maison de réclusion d'Odensee*, 1835, et *Rien qu'un violoniste*, 1837, romans pleins d'originalité; *la Fleur du bonheur*, 1842, comédie sentimentale; *Récit de ma vie*, 1847; *Ahasvérus*, drame symbolique; *les Deux Baronnes*, roman emprunté aux mœurs nationales. Il s'occupait en même temps d'une édition générale de ses œuvres, qui parut à Leipzig, 1847-48, 35 vol. Sa popularité est surtout attachée aux *Contes*, traduits en français pour la plupart.

V. *Contes choisis*, 1855; *Livre d'images sans images*, 1859; *Nouveaux contes*, 1861; *Fantaisies danoises*, 1861.

ANDERSON (James), agronome écossais, né à Hermiston, près d'Edimbourg, en 1739, m. en 1808. Il a emprunté à la chimie des connaissances utiles pour l'agriculture.

Ses *Essais sur les plantations* ont paru en 1771. Il publia en 1791 un recueil hebdomadaire, *l'Abeille*, qui eut un grand succès. Les articles anonymes ou signés *Senex, Timothy, Hairbrain, Alcibiade*, sont de lui. En 1799, fixé près de Londres, il publia un autre recueil, *les Récréations d'agriculture*. V. encore ses articles dans *l'Encyclopédie britannique*, son *Traité pratique de chimie*, 1776; ses *Observations sur l'esclavage*, 1789; ses *Lettres à Washington*, 1800, etc.

ANDERSON. V. Andræ.

ANDES, petite v. de l'anc. Italie, auj. *Pietola*, près de Mantoue. Patrie de Virgile.

ANDES. V. Andecavi.

ANDES ou **CORDILLÈRES**, en espagnol *Cordillera* (c.-à-d. chaîne) *de los Andes*, immense chaîne de montagnes de l'Amérique du S., dont elle longe la côte occidentale depuis le cap Forward au S. jusqu'à l'isthme de Darien. Cette chaîne a environ 6,800 kil. de long; elle s'éloigne rarement du grand Océan de plus de 60 kil. La chaîne des Andes se divise en 6 parties: Andes de Patagonie, du Chili, de Bolivie, du Pérou, de l'Équateur et de la Colombie; dans les Andes du Chili se trouve le volcan d'Aconcagua qui a 6,894 m.; dans les Andes de la Bolivie, le plateau du Desaguadero, qui supporte les pics les plus élevés de la chaîne, le Nevado de Sorata, 6,488 m., le Nevado d'Illimani, 6,456 mèt. Le plateau de Quito, dans les Andes de l'Équateur, supporte le Chimboraço, 6,530 m., et le Cayambe Urcu, 5,954 m. La végétation des Andes est généralement très riche et très variée; les parties les plus élevées de la chaîne, étant situées dans la région de l'Équateur, offrent à leur base la végétation des tropiques, tandis que leurs cimes sont couvertes de neiges éternelles et que la flore de tous les climats couvre leurs flancs; aussi cette partie de l'Amérique est-elle la plus peuplée. Les Andes recèlent de grandes richesses minérales en or, argent, cuivre, etc.; beaucoup de mines sont exploitées. Ces montagnes n'offrent que des passages dangereux, élevés presque tous de 4,000 m., et praticables seulement pour les bêtes de somme. Cependant, en 1851, un chemin de fer a été construit au Chili, qui, joignant Santiago à Valparaiso, traverse par plusieurs tunnels des plateaux élevés. Des travaux ont été aussi exécutés au Pérou pour des chemins de fer dont plusieurs franchissent des passes élevées de plus de 3,000 m. Une ligne transcontinentale en construction doit relier Buenos-Ayres à Santiago.

ANDETRIUM, v. forte de l'anc. Dalmatie, peut-être auj. *Clissa*.

ANDIER DES ROCHES. V. Desroches.

ANDILEGUM, nom latin des Andelys.

ANDILLY, vge (Seine-et-Oise), dans la forêt de Montmorency. Patrie d'Arnaud d'Andilly. Site charmant.

ANDIRA ou **ANDERA,** v. de l'anc. Troade, avec un temple de Cybèle, la mère des dieux, qu'on y nommait *Anderena.* On y trouvait une pierre, qui, brûlée, dit Strabon, devenait du fer. Probablement cette pierre merveilleuse était la calamine ou zinc oxydé. A.—G.

ANDKOU ou **ANKOI,** ch.-l. d'un petit Khanat du Turkestan, dépendant de Kaboul; 30,000 hab.

ANDOCIDE, orateur distingué d'Athènes, naquit dans cette ville en 468 av. J.-C. Il fut un des négociateurs de la paix de Trente ans, 445. Enveloppé en 415 dans le procès intenté à Alcibiade, il renonça aux affaires publiques, et se livra au commerce maritime. Maltraité sous l'administration des Quatre-Cents, exilé par les Trente, rappelé après la rentrée de Thrasybule et accusé de nouveau par ses ennemis, il s'exila pour toujours. On a de lui :

Un *Plaidoyer sur les Mystères,* et trois autres discours importants. V. G. Perrot, *l'Éloquence à Athènes,* 1873. Andocide a été publié dans les *Oratores attici,* coll. Didot; par Blass, 1871 et 1880. Il a été traduit par Auger. P—t et S. Re.

ANDOLSHEIM, brg d'Allemagne (Alsace), cercle de Colmar; 1,039 hab.

ANDORRE (Vallée d'), entre la France et l'Espagne, dans les Pyrénées, versant méridional, 40 kil. du N. au S.; 32 de l'E. à l'O., 452 kil. carrés, 5,800 hab. Petite république sous la protection de la France et de l'évêque espagnol d'Urgel. Elle a 6 communes ou paroisses; ch.-l. Andorre, 600 hab., à 36 kil. de Foix, et 34 vges ou hameaux. Le gvt se compose d'un conseil de 24 consuls, élus par les paroisses et tenant 5 séances par an, et d'un syndic général élu pour 4 ans par les consuls, et chargé du pouvoir exécutif. La justice criminelle est rendue par 2 viguiers, juges nommés, l'un par le gvt français, l'autre par l'évêque d'Urgel et assistés de 2 consuls et d'un juge d'appel des causes civiles. Les viguiers délèguent la justice civile à des juges nommés par eux pour 3 ans. Les habitants payent une redevance annuelle de 460 fr. à l'évêque, de 960 à la France. — L'Andorre fut, dit-on, rendue indépendante par Charlemagne, sauf quelques droits féodaux, dont Louis le Débonnaire abandonna une partie à l'évêque d'Urgel. Louis lui donna la constitution qu'elle a aujourd'hui. Partagée et quelquefois disputée du IXe au XIIIe siècle, entre les évêques et les comtes d'Urgel, déclarée en 1278 seigneurie indivise de ces prélats et des comtes de Foix, Henri IV, et, par suite, les rois de France, acquirent une part de suzeraineté sur l'Andorre. L'Assemblée constituante y renonça en 1790. Napoléon Ier, à la demande des Andorrans, rétablit en 1806 l'ancien état de choses, et délégua, pour représenter la France le préfet de l'Ariège, remplacé depuis 1882 par le préfet des Pyrénées-Orientales.

ANDOVER, brg d'Angleterre (Hampshire), à 27 kil. N.-E. de Salisbury; 5,501 hab.

ANDOVER, v. des États-Unis (Massachusetts); 4,000 hab.; possède deux florissants établissements d'éducation : le séminaire théologique et le collège nommé *Philipp's academy.*

ANDRADA (Paiva de), poète portugais du XVIe siècle, est auteur d'une épopée latine assez curieuse, intitulée *Chaleidos,* dont la scène se passe aux Indes orientales. B.

ANDRADA (Antonio de), jésuite portugais, né vers 1580, m. en 1634, parcourut l'Asie. Son *Voyage au Thibet,* publié à Lisbonne en 1626, fut traduit en français deux ans après. B.

ANDRADA (Jacinthe Freire de), historien portugais, né à Béja en 1597, m. en 1657, abbé de Sainte-Marie-des-Champs, écrivit un petit poème sur les amours de Polyphème et de Galathée, où il raille l'enflure des imitateurs de Gongora. Il est encore l'auteur d'une *Vie de Jean de Castro,* le célèbre vice-roi des Indes. Cet ouvrage, malgré un peu de recherche et d'affectation, est regardé en Portugal comme un modèle du genre historique.

V. F. Denis, *Hist. litt. du Portugal et du Brésil.* B.

ANDRADA CAMINHA (Pedro de), poète portugais, m. en 1589, a laissé des églogues et des élégies très médiocres, des épîtres chaleureuses et énergiques, des épitaphes et des épigrammes pleines de goût. Ses œuvres complètes ont été publiées à Lisbonne en 1791. B.

ANDRADA E SYLVA (Bonifazio José da), célèbre naturaliste brésilien, né en 1765, m. en 1838, partit en 1790 pour visiter l'Europe, assista aux leçons de Lavoisier, Fourcroy, Chaptal, Laurent de Jussieu et Haüy à Paris; à celles d'Abraham Werner à Freiberg et de Volta à Pavie. De retour en Portugal, 1800, il accepta une chaire de métallurgie et de géognosie créée à son intention, puis l'inspection générale des mines, et dirigea la canalisation du Mondego. Après l'occupation française, contre laquelle il avait combattu, il s'occupa de procédés agronomiques. Secrétaire perpétuel de l'Acad. des sciences de Lisbonne depuis 1812, il retourna au Brésil en 1819. Deux ans après, il se distingua parmi ceux qui firent proclamer l'indépendance de ce pays: son zèle pour le parti démocratique dans l'assemblée de 1823, le fit déporter en France, où il s'occupa de poésie, il revit son pays en 1829, et fut chargé de l'éducation du jeune D. Pedro, auj. empereur du Brésil. Il n'a pas laissé d'ouvrages de longue haleine; ses écrits sont répandus dans les recueils scientifiques, surtout dans les *Mém. de l'Académie des sciences de Lisbonne,* t. V., la *Gazette de Dresde* et la *Revue scientifique de Genève.*

ANDRÆ ou **ANDERSON** (Laurent), né en Suède en 1482, m. en 1552, devint, en 1520, chancelier de Gustave Vasa. Nommé archidiacre d'Upsal, à son retour de Rome, il décida le roi à faire du luthéranisme la religion de l'État, dirigea les résolutions de la diète de Westeras, en 1527, et donna la première traduction suédoise du Nouveau Testament. Condamné en 1540 pour n'avoir pas dévoilé un complot contre Gustave, il racheta sa vie en payant rançon. A. G.

ANDRAL (Gabriel), médecin, né à Paris en 1797, mort en 1876, fut reçu docteur en 1821, agrégé de la Faculté en 1823, membre de l'Académie de médecine en 1824, eut la chaire d'hygiène à la Faculté en 1828, celle de pathologie interne en 1830, remplaça Broussais, en 1839, comme professeur de pathologie et de thérapeutique générales, et entra à l'Académie des sciences en 1843. Il était gendre de Royer-Collard.

Clinique médicale, 1824-27, refondue en 1840; *Précis d'anatomie pathologique,* 1829; *Cours de pathologie interne,* recueilli par Amédée Latour, 1836-37; *Notes et additions au Traité de l'auscultation médicale de Laënnec,* 1837; *Sur le traitement de la fièvre typhoïde par les purgatifs,* 1837; *Recherches sur les modifications de proportion de quelques principes du sang,* avec Cavaret et Delafond; *Essai d'hématologie pathologique,* 1843, etc.

ANDRÉ (Saint), apôtre, était, comme son frère St Pierre, un pêcheur du lac de Bethsaïde; il devint disciple de St Jean. St Pierre et lui furent les premiers que Jésus-Christ appela pour être ses apôtres. On croit qu'il souffrit le martyre à Patras, en Achaïe, où il était allé porter l'Évangile. St André est le patron de l'Écosse; fête, le 30 novembre. — Selon quelques récits, le proconsul d'Achaïe le fit attacher sur une croix ayant une forme particulière (*crux decussata*), celle d'un X, et l'on appliqua depuis à cette forme le nom de *croix de St-André.*

ANDRÉ Ier, roi de Hongrie vers 1047, cousin de St Étienne, força ses sujets à renoncer à l'idolâtrie pour embrasser le christianisme. Son frère Bela le détrôna vers 1061.

ANDRÉ II, *le Hiérosolymitain,* un des plus grands rois de Hongrie, fils de Bela III, succéda à son neveu Ladislas, 1205-1235. En 1217, il partit pour la croisade sur les galères de Venise, mais revint dès 1218 par l'Italie, où il épousa Béatrix, fille du marquis d'Este. De retour en Hongrie, il promulgua en 1222 la *Bulle d'or,* véritable droit public des Hongrois, qui confirmait les privilèges de la noblesse et du clergé. Pl.

ANDRÉ III, *le Vénitien,* petit-fils du précédent, né à Venise, roi de Hongrie de 1290 à 1301. En guerre avec le duc d'Autriche, il avait pour compétiteur Charles-Martel, fils de Charles II, roi de Naples, avec qui il dut partager l'autorité. Ils moururent tous les deux en 1301. Il fut le dernier roi de la famille de St Étienne. La couronne passa à la maison d'Anjou, régnante à Naples. Pl.

ANDRÉ DE HONGRIE, né en 1324, m. en 1345, 2e fils du roi de Hongrie Charobert, épousa, en 1343, la reine Jeanne Ire de Naples, qui refusa de lui accorder le titre de roi, et le fit étrangler à Aversa. E. D—y

ANDRÉ DEL SARTO, peintre florentin, dont le vrai nom était André Vannucci, fils d'un tailleur, d'où son surnom *del Sarto* (du tailleur), naquit à Florence en 1488, et mourut en 1530. Des maîtres grossiers lui apprirent les éléments de son art; il se forma lui-même en étudiant les cartons de la bataille d'Anghiari, dessinés par Léonard de Vinci et Michel-Ange, mais surtout les œuvres de Masaccio et du Ghirlandaio, plus en harmonie avec sa nature douce et affectueuse. La pureté de contours que l'on admire dans ses tableaux lui fit donner le nom d'*Andrea sans reproche.* A l'élégance des traits, ses figures joignent une expression douce, modeste et sensible. On lui reproche de manquer de force et de grandeur. François Ier l'appela près de lui, mai 1518; mais sa femme, lui ayant ordonné de revenir, 1519, le roi lui remit une somme considérable pour acheter et expédier en France des objets d'art. André oublia sa mission et dissipa pour plaire à sa femme l'argent qu'on lui avait confié. Il n'osa revenir en France, comme il l'avait juré sur l'Évangile, fut atteint de la peste, et sa femme l'abandonna. Le Louvre possède de lui une *Annonciation,* deux *Sainte Famille* et une belle *Charité.* Il faut voir à Rome ses peintures et surtout sa madone *del Sacco* dans le cloître de l'Annunziata; sa fresque *Jules César recevant les tributs des provinces* à Caïano; la *Cène,* fresque du monastère de San-Salvi, près de Florence; le *Sacrifice d'Abraham,* à Dresde, etc. A. M.

ANDRÉ ou **ANDREÆ** (Jean-Valentin), écrivain allemand, né dans le Wurtemberg en 1586, m. en 1654, aumônier du duc de Wurtemberg. Il employa son crédit pour améliorer

en Wurtemberg et en Brunswick l'état de l'instruction publique. Malgré l'autorité de Herder (dans le *Muséum allemand* de 1779), on l'a cru l'auteur ou le réorganisateur de l'ordre des Rose-croix.

V. de Murr, *sur la Véritable Origine des Rose-croix*, Sulzbach, 1803, et Buhle, *de Vera Origine... fratrum de Rosea-cruce...* Gœttingue, 1803, et en allemand, 1804. Il a laissé cent ouvrages, énumérés dans une brochure de M. Burk, Tubing., 1793. Les principaux sont (en latin) : *Invitation à la fraternité chrétienne*, Strasb., 1617, 1618 ; *Ménippe, centurie de dialogues satiriques*, 1617 ; *le Citoyen chrétien*, 1619, etc. Ses poésies, publiées par Herder, Leipz., 1786, et plusieurs livres en allemand, montrent un heureux emploi du dialecte de la Souabe, et font d'André un prédécesseur d'Opitz. V. son autobiographie, publiée à Winterthur, 1799. V. Hoszbach, *André et son temps* (all.), Berlin, 1819. A. G.

ANDRÉ (Yves-Marie, dit le Père), né à Châteaulin, en basse Bretagne, en 1675, m. en 1764. Entré aux Jésuites en 1693, il fut 39 ans professeur royal de mathématiques à Caen. La douce et profonde philosophie de son remarquable *Essai sur le beau*, 1741 et 1763, le fit connaître dès son début. Gallican, quoique jésuite, admirateur de St Augustin et de Malebranche, avec qui il correspondait, peu ami des querelles théologiques, il ne fut jamais en faveur, et se retira, après la destruction de son ordre, chez les chanoines réguliers de Caen.

On a de lui le *Traité de l'homme*, et beaucoup de manuscrits. V. l'édit. de ses œuvres par l'abbé Guyot, 1766, Paris, 5 vol., et celle de ses *Œuvres philosophiques*, par V. Cousin, 1 vol. V. Charma, *Documents sur le P. André*, Caen, 1844.

ANDRÉ (Jean), musicien, né à Offenbach sur le Rhin en 1741, m. en 1799, est auteur d'*Erwin et Elmire*, dont Gœthe avait fait les paroles. Il eut peu de science ; mais ses opéras se distinguent par la grâce, le naturel et la gaieté. Son fils, Jean-Antoine, mort en 1845, était possesseur de tous les manuscrits de Mozart. B.

ANDRÉ (Jules), peintre de paysages, né à Paris en 1804, m. en 1869, élève de Watelet, fut attaché de 1845 à 1856 à la manufacture de Sèvres. Parmi ses œuvres on cite : *les Bords de l'Ource*, 1835, un *Chemin des Landes, le Gué de Senac*, une *Vue du bas Meudon, l'Abreuvoir de l'Isle-Adam, le Bois de Sèvres, la Route de Ville-d'Avray, le Pont de Tauron, les Bords de la Vienne*, etc.

ANDRÉ (Ordre de Saint-), fondé par Pierre Ier de Russie en 1698. Les insignes en sont une croix émaillée en bleu, portant l'image du martyre de St André et surmontée d'une couronne impériale. Sur le revers est un aigle éployé. Le collier est formé de croix de St André et de couronnes impériales se succédant alternativement. Le cordon en est bleu.

ANDRÉ DU CHARDON (Ordre de Saint-), ordre de chevalerie écossais, fondé, dit-on, en 787, rétabli par Jacques V, en 1540, modifié par Jacques II d'Angleterre, en 1687, plus tard par Anne, George Ier, George IV, en 1827, et Guillaume IV en 1833.

ANDRÉ (Plaine ou campagne de Saint-), pays de l'anc. Normandie. Villes princ. : Saint-André et Verneuil (Eure).

ANDRÉ (Saint-), ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), arr. de Castellane, sur le Verdon. Pays abondant en fruits.

ANDRÉ (Saint-), v. des États Autrichiens (Hongrie), sur le Danube, dans le comitat de Pesth ; 4,683 hab. Vins dits *de Bude*.

ANDRÉ-D'APCHON (Saint-), brg (Loire), 1,531 hab. Eaux minérales de Saint-Alban. Ruines du château du maréchal de Saint-André, ministre d'Henri II.

ANDRÉ-DE-CUBZAC (Saint-), ch.-lieu de cant. (Gironde), sur la rive droite et à 4 kil. de la Dordogne. Restes d'un anc. château. Une foule de localités voisines sont mentionnées dans l'*Histoire des quatre fils Aymon*. 3,543 hab.

ANDRÉ-LA-MARCHE (Saint-), ch.-l. de cant. (Eure), arr. d'Évreux ; 1,511 hab. Toiles, cotonnades.

ANDRÉ-DE-VALBORGNE (Saint-), ch.-l. de cant. (Gard), sur le Gardon d'Anduze ; 1,775 hab. Filature de coton et de soie grège.

ANDRÉA, dit *Pisano*, sculpteur et architecte italien, né à Pise en 1270, m. en 1345, renonça l'un des premiers au style gothique, fut appelé à Gênes, où il exécuta la façade de Santa-Maria del Fiore ; à Florence, où il éleva les fortifications, cisela les portes du baptistère, et construisit le château de Scarperia sur les revers de l'Apennin.

ANDREANOFF (Iles), îles du grand Océan (États-Unis), dans l'archipel des Aléoutes ; il se compose d'un grand nombre d'ilots et de 14 îles principales. Nombreux volcans.

ANDREASBERG, v. des États prussiens (Hanovre), près Klausthal ; 3,359 hab. Exploit. d'argent, plomb, cuivre et fer ; depuis le xvie siècle, usine pour la fonte du minerai. Fabrication de dentelles et d'allumettes chimiques.

ANDREIA, nom donné en Crète aux banquets communs appelés Syssitia à Sparte.

V. Athénée, IV, xxi. S. Re.

ANDREINI (François), comédien célèbre, né à Pistoia au milieu du xvie siècle, excellait dans les rôles de capitans. Il publia quelques pièces et des dialogues en prose. Sa femme Isabelle, n. à Padoue en 1562, m. à Lyon en 1604, ne fut pas moins fameuse par son talent d'actrice que par ses poésies. B.

ANDREINI (Jean-Baptiste), fils des précédents, né à Florence en 1578, m. à Paris vers 1650, fut aussi poète et comédien. Il eut beaucoup de succès en France sous Louis XIII. On a de lui des tragédies, des comédies et des pastorales. Milton, voyageant en Italie, vit peut-être représenter son *Adamo*, où il aurait puisé, dit-on, l'idée de son *Paradis perdu*.

ANDRELINI (Publio Fausto), poète latin moderne, né à Forli vers le milieu du xve siècle, m. en 1518, obtint, dès l'âge de 22 ans, la couronne poétique à Rome. Attaché d'abord au cardinal de Gonzague, il vint à Paris en 1488, fut reçu professeur de l'Université, et jouit de la faveur de Charles VIII, de Louis XII, d'Anne de Bretagne et de François Ier. Tant qu'il vécut, il fut comblé d'éloges par Érasme, qui plus tard l'attaqua violemment. On a de lui :

Livia seu Amorum, lib. IV, Paris, 1492 ; *Elegiarum*, lib. III, Paris, 1494 ; *de Neapolitana Victoria*, Paris, 1496, en l'honneur de Charles VIII ; *de Secunda Victoria Neapolitana, a Ludovico XII reportata*, Paris, 1502 ; *de Regia in Genuenses victoria*, Paris, 1509 ; *Hecatodistichon*, Paris, 1512-13, distiques moraux trad. en vers français 1515 et 1604, etc.

ANDRÉOSSI (François), né à Paris en 1633, m. à Castelnaudary en 1688. Mathématicien et ingénieur, il fut employé par Riquet dans la construction du canal du Midi, et lui succéda comme directeur particulier de ce canal. Son arrière-petit-fils, le général Andréossi, a réclamé pour lui, dans son *Histoire du canal du Midi*, l'honneur d'avoir inventé et entrepris ce canal. MM. de Caraman, descendants de Riquet, ont répondu par l'*Histoire du canal du Languedoc*. Comparez Allent, *Histoire du corps impérial du génie*. On a de François Andréossi 2 cartes du canal, de 1669 et de 1682. Riquet se plaignit à Colbert de ce que la première de ces cartes divulguait ses secrets.

ANDRÉOSSI (Antoine-François, comte), lieutenant général français, né d'une famille italienne à Castelnaudary en 1761, m. en 1828. Après avoir fait toutes les campagnes de la révolution comme officier d'artillerie, il suivit Bonaparte en Égypte et en Syrie, et fut membre de l'Institut du Caire. Ses *Mémoires sur le Nil*, etc., font partie du travail de la commission d'Égypte. Chef d'état-major au 18 brumaire, il devint général, ambassadeur à Londres après le traité d'Amiens, puis à Vienne, et gouverneur de cette ville après Wagram, enfin envoyé à Constantinople. A son retour à Paris, il présenta à l'Institut de curieux mémoires d'hydrostatique, accepta la pairie après le 20 mars 1815, fut député après Waterloo vers Wellington, et se prononça pour le rappel immédiat des Bourbons. Toutefois il vécut loin des affaires, publia son *Voyage à l'embouchure de la mer Noire* en 1819, accepta la direction des subsistances militaires, fut de l'Académie des sciences en 1826 et député de l'Aude en 1827. On a de lui :

Histoire du canal du Midi (V. l'art. précédent), et *Mémoire sur les dépressions de la surface du globe*, 1826.

ANDREOZZI (Gaetano), compositeur de musique dramatique, né à Naples en 1763, m. en 1826, élève de Jomelli, avait de la facilité et du naturel. Ses opéras eurent beaucoup de succès. Il fut appelé à Saint-Pétersbourg par Catherine II, et eut plus tard pour élève la duchesse de Berry. B.

ANDRÈS (Jean), savant espagnol, né en 1740 à Planès (Espagne), mort à Rome en 1817, entra chez les jésuites. Expulsé d'Espagne avec son ordre, 1766, il alla se livrer à l'étude en Italie. Il devint bibliothécaire à Naples. Son grand ouvrage *dell' Origine, progresso e stato attuale d'ogni litteratura*, écrit dans un style élégant et pur, a nécessité d'immenses recherches. On lui doit encore un recueil de lettres, des traités sur la musique des Arabes, sur le culte d'Isis, sur la découverte de Pompéi et d'Herculanum, etc. B.

ANDREWS (Saint-), port et v. d'Écosse, sur la côte E. du comté de Fife ; 6,320 hab. Evêché anglican et archevêché catholique (uni à Édimbourg), ruines d'une belle cathédrale fondée en 1159, détruite en 1559 à la suite des prédications de J. Knox. Université fondée en 1411 ; collèges Saint-Léonard, 1521 ; Sainte-Marie, 1537 ; Saint-Salvator, 1455 ; le 1er et le 3e sont auj. réunis, et celui de Sainte-Marie est pour la théologie. Institution dite *Collège de Madras*, fondée par le Rév. Andrews. Le château, du xiie siècle, était sur un cap voisin. Jacques III y naquit. Fabr. de balles de paume.

ANDREZEL (Barthélemy-Philibert Picon, abbé d'), né à Salins en 1757, m. en 1825, fut vicaire général à Bordeaux, émigra en 1792, rentra en France sous le Consulat, et fut, de 1809 à 1824, inspecteur général de l'Université. Il a publié :

Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart, trad. de l'anglais de Fox, 1809.

ANDRIA, v. du roy. d'Italie (prov. de Bari) ; siège d'un évêché, avec une belle cathédrale ; 36,795 hab.

ANDRIEUX (Jean-Stanislas), né à Strasbourg en 1759, m. en 1833, poète et critique littéraire qui devait d'abord

être avocat, mais dont la république fit un juge au tribunal de cassation, le Directoire un membre du conseil des Cinq-Cents, le Consulat un tribun, enfin l'Empire et la Restauration un professeur, et qui, dans ces rôles divers, se montra toujours homme d'honneur, de talent et de courage, même au prix de sa fortune. La poésie le dédommagea de ses disgrâces politiques. Membre de la société d'Auteuil, il écrivit, entre ses deux amis, Picard et Collin d'Harleville, de spirituelles et élégantes comédies, dont une surtout est presque un chef-d'œuvre, *les Étourdis*, tableau de mœurs d'après nature, fait au sortir des bancs de l'école. Disciple de Voltaire, il rappela parfois la grâce piquante du maître dans ses contes en vers et en prose, parmi lesquels il faut citer *le Meunier de Sans-Souci*, et *le Procès du Sénat de Capoue*. Enfin, professeur de littérature au Collège de France, 1814, il fut, pendant plus de 18 ans, un critique aussi tolérant que judicieux, et un spirituel causeur « se faisant entendre, malgré sa faible voix, à force de se faire écouter ». Membre de l'Institut depuis 1795, il devint, en 1829, secrétaire perpétuel de l'Académie française. On a publié ses *Œuvres* en 2 éditions, de 1817 à 1823.

Ses principales comédies, toutes en vers, sont : *Anaximandre*, 1782, son début ; *les Etourdis*, 1787 ; *le Trésor*, et *la Soirée d'Auteuil*, 1804 ; *le Vieux fat*, 1810 ; *la Comédienne*, 1816. G. L.

ANDRINOPLE, anc. *Uscudama* des Thraces, puis *Adrianopolis*, en l'honneur d'Adrien ; en turc *Edirneh* et *Adranah* ; v. de la Turquie d'Europe, est située au confluent de l'Arda et de la Toundja dans la Maritza. Résidence d'un métropolitain grec et ch.-l. d'eyalet. Nombreuses écoles ; plusieurs belles mosquées (celles de Sélim II, de Bajazet II et d'Amurat Ier, sont les plus remarquables) ; bazars ; entres autres celui d'Ali-Pacha regardé comme un des plus beaux du monde ; caravansérails, aqueducs et fontaines, arsenal, fonderie de canons, etc. Industrie et comm. florissants : tissus de soie, laine, coton, tapis, eau de rose, maroquins, etc. ; 62,000 hab. (Turcs, Grecs, Bulgares, Arméniens et Juifs). C'est aux environs que Constantin vainquit Licinius en 323, et que mourut Valens, battu et brûlé par les Goths en 378. Prise par les Turcs en 1360, elle fut leur capitale de 1366 à 1453. Les Russes y entrèrent le 20 août 1829, et y signèrent, le 14 sept., un traité qui leur assurait les bouches du Danube et la protection des principautés danubiennes. La Russie renonçait à ses conquêtes en Europe ; le Pruth et le bas Danube continuaient à servir de limites ; la libre navigation des Dardanelles et du Bosphore était garantie pour toutes les nations ; l'indépendance politique de la Grèce était reconnue par la Porte. Andrinople a été de nouveau occupé par les Russes en 1878. C. P.

ANDRINOPLE (Eyalet d'), gvt général de la Turquie d'Europe entre celui de Salonique, à l'O., la prov. de Roumélie orientale, au N., les Dardanelles et la mer de Marmara, au S., la mer Noire, à l'E. Il correspond à peu près au sud de l'anc. Thrace. Le N.-E. et l'O. sont bornés par le Petit-Balkan et le Despoto-Dagh. Les plateaux de l'O. nourrissent beaucoup de chevaux, d'ânes et de moutons ; vastes forêts de mûriers et élevage de vers à soie, dont Andrinople est le principal marché ; culture du riz blanc et du coton dans la vallée de la Maritza ; du rosier pour la distillation de l'essence de roses ; manufacture de maroquins à Andrinople. Ch.-l. Andrinople. Ports principaux : Midis, Enos et Dédéagatch. C. P.

ANDRISCUS, aventurier qui se fit proclamer roi de Macédoine comme fils de Persée, en 152 av. J.-C. Le préteur Métellus le défit à la 2e bataille de Pydna, 148, et l'emmena à Rome pour son triomphe.

ANDROCLÈS, démagogue athénien, rival d'Alcibiade.

ANDROCLOS, esclave romain, condamné aux bêtes pour avoir fui dans les forêts, fut épargné par un lion auquel il avait ôté une épine du pied. L'empereur lui pardonna et lui donna le lion.

Cette histoire est racontée par Aulu-Gelle (*Noct. Att.*, V, xiv), qui l'avait empruntée à un contemporain de Tibère, témoin du fait, et par Elien (*Hist. anim.*, VII, xlviii). G. L.-G.

ANDROGÉE, fils de Minos et de Pasiphaé, ayant remporté tous les prix aux Panathénées, Égée, roi d'Athènes, le fit tuer par jalousie. Minos, pour le venger, déclara la guerre aux Athéniens, et ne leur accorda la paix qu'à condition qu'ils enverraient chaque année en Crète sept jeunes garçons et sept jeunes filles pour être livrés au Minotaure. L—h.

ANDROMAQUE, fille d'Eétion, roi de Thèbes en Cilicie, et femme d'Hector, fut inconsolable de la mort de son mari. Pyrrhus, après avoir précipité d'une tour de Troie son fils unique, Astyanax, l'emmena en Épire, l'épousa, et en eut trois fils ; puis il la répudia, et la donna en mariage à Hélénus, fils de Priam, avec lequel elle régna en Épire. — Euripide a laissé une tragédie d'*Andromaque*, dont le sujet est la jalousie d'Hermione, fille de Ménélas et d'Hélène, et épouse de Pyrrhus, contre Andromaque, dont Pyrrhus a un fils. N'ayant pu réussir à se défaire de la mère et de l'enfant, Hermione fuit avec Oreste, auquel elle a été jadis fiancée, et forme avec lui un complot contre la vie de Pyrrhus. Celui-ci est massacré à Delphes, au pied des autels. Racine a imité cette pièce en la modifiant profondément. P—t.

ANDROMAQUE *l'Ancien*, archiâtre ou 1er médecin de Néron, 54 à 68 de J.-C. ; Crétois, célèbre par l'invention de la thériaque, dont il a loué les propriétés dans un poème intitulé *Galènè*, calme, publié à Zurich en 1607, et à Nuremberg en 1754. Sa formule pour la composition de ce médicament a eu le plus grand succès, même dans les temps modernes, quoiqu'elle soit toute barbare.

ANDROMÈDE, fille de Cassiopée, reine d'Éthiopie. Celle-ci ayant voulu rivaliser de beauté avec les Néréides, Neptune envoya un monstre marin qui désola le pays. Ammon, consulté, répondit que le sacrifice d'Andromède au monstre mettrait fin à cette calamité. Céphée, père d'Andromède, y consentit ; mais Persée tua le monstre et la prit pour épouse. Minerve la plaça au nombre des astres. Corneille a composé une tragédie d'*Andromède*, 1650.

ANDRONIC Ier COMNÈNE, empereur d'Orient, 1183-1185 ; petit-fils d'Alexis Ier par son père Isaac, et né en 1110, il était dans l'exil, lorsqu'à l'avènement d'Alexis II il s'empara de la régence, 1182, puis du pouvoir, en assassinant le jeune prince. Pour accomplir des réformes, il commit d'abominables cruautés, tout en déployant beaucoup de fermeté contre les exactions des grands. Il fut renversé par Isaac l'Ange et périt d'un atroce supplice. Il fut le dernier empereur de la famille des Comnène. S.

ANDRONIC II PALÉOLOGUE, *l'Ancien*, empereur d'Orient, 1282-1328, m. en 1332, avait été associé à l'empire par son père Michel VIII dès 1273. Pendant un règne de 46 ans, il s'appliqua à détruire tout ce qu'avait fait son père pour l'union des Églises grecque et latine ; mais, tandis qu'il était absorbé dans les querelles religieuses, il laissa les Catalans et les Turcs ravager l'empire. Il fut renversé par son petit-fils Andronic III, et prit l'habit monastique sous le nom d'Antoine. S.

ANDRONIC III PALÉOLOGUE, *le Jeune*, empereur d'Orient, 1328-1341. Fils de Michel Paléologue et petit-fils d'Andronic II, il naquit vers 1295. En 1325, il renversa son aïeul qui l'avait associé au trône. Il trouva les affaires dans un état déplorable ; elles ne firent qu'empirer sous son règne. Il réunit à l'empire le despotat d'Épire, 1336 ; mais les Turcs Ottomans furent sous son règne plus puissants que jamais. S.

ANDRONIC IV PALÉOLOGUE, empereur d'Orient, 1377, fils aîné de Jean V. Son frère Manuel lui fut préféré comme héritier de l'empire, 1373. Il conspira contre son père et fut condamné à perdre la vue, 1375 ; l'exécution ayant été mal faite, il se saisit de son père et de ses frères avec l'aide des Génois, et fut proclamé empereur, 1377. Le sultan Amurat Ier, gagné par Jean V, rendit le trône à son père, et il acheva ses jours dans l'obscurité. S.

ANDRONICOS, philosophe péripatéticien de Rhodes, enseignait à Rome en 58 av. J.-C. Il écrivit un livre sur Aristote et mit en ordre les écrits d'Aristote et de Théophraste, qui avaient été apportés par Sylla à Rome en 84. S. Re.

ANDRONICOS CYRRHESTÈS, architecte ou astronome grec, né à Cyrrhus en Macédoine, vivait à la fin du iie siècle av. J.-C. Il a construit, à Athènes, la Tour des Vents, près de l'Agora.

ANDRONICUS (Livius), Grec de Tarente. Après la prise de cette ville, amené et vendu à Rome, il fut affranchi par son maître, Livius Salinator, qui lui confia l'éducation de ses fils. Il introduisit à Rome l'art grec, et ouvrit la voie au théâtre régulier et à l'épopée par ses leçons et ses traductions. C'est probablement en 240 av. J.-C. que, sur l'invitation des édiles, il donna sur le théâtre romain la première pièce régulière, comédie ou tragédie, traduite du grec. D'après les courts fragments conservés, la langue de Livius nous paraît bien grossière, quoique ses œuvres fussent apprises encore dans les écoles au temps d'Horace (*Ép.*, II, i). D'après Tite-Live (VII, ii), Livius Andronicus, qui jouait ses propres pièces, ayant eu la voix fatiguée, aurait placé auprès du joueur de flûte une esclave chargé de chanter le *canticum*. (*V. ce mot.*) C'est cette séparation du travail scénique qui aurait donné naissance à la pantomime.

V. G. Boissier, *Rev. archéol.*, 1861. G. L.-G.

ANDROS, île de Grèce, la plus septentrionale des Cyclades, à 21 kil. au S.-E. de Négrepont ; par 37° 50′ lat. N. Elle a 42 kil. sur 11 ; elle est montagneuse, mais avec des vallées fertiles ; récolte et exportation considérable de soie et de vins ; cap. Andros ; le port est à Gaurios ; 25,000 hab. Les anciens la nommaient quelquefois Hydrussa, à cause de ses eaux minérales, ou bien Antandros, ou Cauros, Epagris, Lasia, Nonagria. Colonisée par les Ioniens, Andros se joignit à Xerxès, roi de Perse, résista à Thémistocle, fut prise enfin par les

Athéniens, puis par les Macédoniens et par les Romains, qui la cédèrent à leur allié Attale, roi de Pergame. A la mort du dernier Attale, elle revint avec tout son héritage aux Romains.

V. Meyssonier, *Bull. de la Société de géographie*, 1870, p. 158; Miliaraki, *Andros et Ceos*, 1880.

ANDROSTHÈNES DE THASOS ou **D'AMPHIPOLIS**, fit la campagne d'Alexandre et écrivit une *Navigation de la mer Indienne* dont il reste des fragments. S. Re.

ANDROTION, élève d'Isocrate, contre lequel Démosthène a écrit un discours. Retiré à Mégare, Androtion écrivit une histoire de l'Attique dont les fragments ont été recueillis par Müller.

V. Müller, *Fragm. hist. Græc.*, I, 371. S. Re.

ANDROUET (Jacques), surnommé *du Cerceau*, de l'enseigne qui pendait à sa maison, architecte, né à Orléans ou à Paris vers 1530, m. en 1614. Ses principales constructions furent, à Paris, les hôtels de Carnavalet, de Bretonvilliers, de Sully; il fit pour Henri IV le plan des augmentations effectuées aux Tuileries, et de la 2e partie de la galerie du Louvre, mais ne termina pas ces bâtiments. Il a laissé :

Livre d'architecture, 1559, 1561, in-fo; *le Premier Volume des plus excellents bastiments de France* (il se dit vieux dans la préface), 1576, in-fo; *le Second Volume...*, 1579, in-fo; *le Livre des édifices antiques romains*, 1584, in-fo; *Plans et Dessins de Chantilly*, 1592, in-fo, à la bibliothèque Mazarine. La plupart des planches de ces recueils sont gravées par lui.

ANDROUET (J.-B.), fils du précédent, fut l'architecte du Pont-Neuf, à Paris.

V. Berty, *les Grands Architectes français de la Renaissance*, 1860.

ANDROUSSOW, petite v. de Russie (gvt de Mohilev); un traité y fut conclu en 1667 : la Pologne abandonna au tzar Alexis Smolensk, le duché de Sévérie, Tchernigow, et l'Ukraine jusqu'au Dniéper, garda la Livonie, les palatinats de Polotsk et de Vitebsk.

ANDRY (Nicolas), médecin, né à Lyon en 1658, m. en 1742, professeur et doyen de la faculté de Paris. Homme de talent, actif et ambitieux; célèbre surtout par l'opposition qu'il fit aux chirurgiens. Il critiqua amèrement les beaux ouvrages de J.-L. Petit. Nommé doyen de la Faculté, il s'unit aux médecins de la cour pour dominer ses collègues, qui le remplacèrent par Geoffroy. On a de lui beaucoup de mémoires. Il combattit les abus de la saignée. D—g.

ANDUJAR, anc. *Illiturgis* des Turdétans, v. d'Espagne, dans la prov. de Jaen, près du Guadalquivir; conquise sur les Arabes en 1224. Le général Dupont y établit son quartier général avant la bataille de Baylen. Le duc d'Angoulême y rendit le 7 août 1823 une ordonnance qui plaçait les tribunaux et la presse espagnole sous la surveillance des généraux français. Fabr. de faïence et de poterie, principalement de vases dits alcarazas. Pop. de la commune, 9,353 hab.

ANDUZE, ch.-l. de cant (Gard), arr. d'Alais, au pied des Cévennes, sur la r. dr. du Gardon d'Anduze. Fabr. de bonneterie; église calviniste; 5,110 hab. Aux environs, grotte curieuse par ses stalactites.

ANE (Fête de l'), cérémonie burlesque qui se célébrait dans les églises au moyen âge, et qu'on fait remonter jusqu'au IXe siècle. Elle avait lieu le jour de Noël à Rouen et à Sens, et le 14 janvier à Beauvais, où une jeune fille, montée sur un âne et tenant un enfant dans ses bras, pour représenter la fuite en Égypte, se rendait de la cathédrale à l'église Saint-Étienne. La jeune fille portait une chape d'or; l'âne était magnifiquement caparaçonné; le clergé les introduisait en pompe dans le sanctuaire, et, pendant l'office, les chants se terminaient toujours par ce cri 3 fois répété : Hi! han! Après l'épître, on chantait la prose de l'âne, qui commençait ainsi :

Hez, sire Ane, car chantez
Belle bouche rechignez,
Vous aurez du foin assez,
Et de l'avoine à plentez (en abondance).

Orientis partibus
Adventavit asinus
Pulcher et fortissimus,
Sarcinis aptissimus.

Ailleurs la fête avait lieu en l'honneur de l'ânesse de Balaam. Après le défilé des prophètes, on voyait Balaam, avec une immense paire d'éperons, monté sur un âne de bois dans lequel un homme parlait. Virgile figurait dans la cérémonie, comme prophète et traducteur des livres sibyllins. On conserve l'*Office de l'âne* dans la biblioth. de Sens.

ANEAU (Barptholemy [il écrivait ainsi son prénom]), en latin *Annulus*, poète français et latin, né à Bourges, massacré à Lyon comme protestant en juin 1565. Élève de Melchior Volmar à Bourges probablement condisciple d'Amyot, de Bèze et de Calvin, il ne paraît pas avoir jamais fait profession ouverte de protestantisme. Il enseigna la rhétorique au collège de la Trinité, à Lyon, en 1529, dirigea le collège jusqu'en 1550 et de 1558 à sa mort. Il fut tué par le peuple dans un tumulte causé par les querelles religieuses, parce que son collège avait été signalé comme un foyer d'hérésie. On a de lui :

Chant natal, contenant 7 Noelz, ung chant pastoural et ung chant royal avec un Mystère de la Nativité, Lyon, 1539, rare, mais analysé dans *la France protestante* de MM. Haag, Paris, 1853, *Lyon marchant, Satyre françoise sur la comparaison de Rohan, Lyon, Orléans*, etc., Lyon, 1542; Paris, 1831; petite pièce jouée comme la précédente par les élèves du collège de la Trinité; *Picta poesis*, Lyon, 1552, avec figures, et commentaires en vers grecs et surtout latins de divers emblèmes ou figures mythologiques; trad. en vers franç. par le même auteur, Lyon, 1552; c'est son meilleur ouvrage; une trad. de l'*Utopie* de Th. Moore, Lyon, 1559; *Alector, histoire fabuleuse*, Lyon, 1560.

ANEDA, nom d'Édimbourg en latin moderne.

ANEL (Dominique), chirurgien français, né à Toulouse en 1679, m. après 1722. On croit qu'il résida longtemps en Piémont. Il est connu pour avoir le premier traité les anévrismes par la ligature de l'artère au-dessus de la tumeur, méthode qu'on a faussement attribuée à Hunter, qui l'a perfectionnée. Anel a proposé pour la fistule lacrymale un procédé de traitement qui a reçu l'approbation de beaucoup de chirurgiens. Parmi les mémoires qu'il a publiés, il y en a trois sur ce sujet, intitulés :

Observation singulière sur la fistule lacrymale, etc., Turin, 1713; *Nouvelle méthode de guérir les fistules lacrymales*, Turin, 1714.

ANEMABOU, angl. *Annamabae*, v. de la Guinée supérieure, sur la Côte d'Or, dans l'anc. roy. des Fanti, à 16 kil. E. de Cape-Coast-Castle; 4,000 hab. Fort et établissement anglais avec un port; autrefois grand marché d'esclaves. En 1808, les Ashantee brûlèrent cette ville.

ANEMURIUM, le cap le plus méridional et le plus occidental de la Cilicie, avec une ville du même nom un peu au N.-E.; auj. *Anemour*. On y voit les ruines de deux théâtres, d'un aqueduc, etc.

ANERIO, nom de 2 compositeurs italiens : Félix, né à Rome vers 1560, qui succéda à Palestrina dans le service de la chapelle pontificale; et Jean-François, son frère, maître de chapelle de Sigismond III, roi de Pologne, de la cathédrale de Vérone et de Saint-Jean de Latran. B.

ANET, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux. Ruines du château d'Anet, qu'Henri II fit élever pour Diane de Poitiers; Philibert Delorme, Jean Goujon et Jean Cousin en furent les architectes et les décorateurs; la principale façade a été transportée au palais des Beaux-Arts, à Paris.

V. Al. Lenoir, *Rapport hist. sur le château d'Anet*, 1800.

ANFOSSI (Pascal), compositeur napolitain, né en 1736, m. en 1795. Ses contemporains l'opposèrent mal à propos à Piccini, son maître. Ses opéras sont oubliés. B.

ANGADREME (Sainte) ou **ANGADRISMA**, vierge chrétienne morte vers 690, la patronne de Beauvais. Pendant le siège de 1472, des jeunes filles de la ville portèrent sur les remparts sa châsse ou *fierte* vénérée, qui est devenue le palladium de la ville. Pendant la procession annuelle célébrée en son honneur et en mémoire de Jeanne Hachette, les jeunes filles de la ville mettent elles-mêmes le feu aux canons.

ANGARA. Deux rivières de ce nom se trouvent dans la Russie d'Asie : l'Angara Haute, affl. du lac Baïkal qui sort d'un pays montagneux; l'Angara Basse, qui sort du lac Baïkal, passe à Irkoutsk, forme la cascade de Chamansk, prend le nom de Toungouska, et se jette dans le Iénisséi, après un cours de 900 kil.; ses eaux sont d'une extrême limpidité.

ANGE (L'), nom d'une famille qui a donné trois empereurs à Constantinople : Isaac II, 1185-1195 et 1203-1204; Alexis III, 1195-1203, et Alexis IV. Cette famille devait sa fortune à Théodora, fille d'Alexis Comnène, qui avait épousé Constantin l'Ange, noble de Philadelphie. Jamais race de souverains ne fut plus stérile en vertus. — Un fils naturel de Jean l'Ange, frère d'Isaac II, fonda en 1204 le despotat d'Épire, qui a duré jusqu'en 1336.

ANGE-POLITIEN. V. Politien.

ANGE DE LA BROSSE, connu sous le nom de *Père Ange de Saint-Joseph*, carme déchaussé né à Toulouse en 1636, m. en 1697, missionnaire apostolique en Orient, supérieur des Carmes en Belgique, a laissé le *Gazophylacium linguæ Persarum*, Amst., 1684, ouvrage peu exact, et une *Pharmacopœa Persica*, traduction, qui lui a été contestée, 1681.

ANGE DE SAINTE-ROSALIE, augustin déchaussé de la maison des Petits-Pères, né à Blois en 1655, m. à Paris en 1726. Avec les matériaux que lui laissa le P. Anselme, et auxquels il ajouta ses travaux, il composa l'*Histoire de la maison de France et des grands officiers de la couronne*, 9 vol.; ouvrage diffus, mais fort utile, où Velly, Garnier et Hénault ont beaucoup puisé; et un *État de la France*, 5 vol., complété par les bénédictins de Saint-Maur, 1749, 6 vol.

ANGE (Chateau Saint-), *Castello S.-Angelo, moles Hadriani*, mausolée que l'empereur Adrien fit élever pour lui et sa famille sur la r. dr. du Tibre, à l'imitation du mausolée d'Auguste dans le champ de Mars, et qu'il fit relier à la r. g. par le *Pons Ælius*, auj. pont Saint-Ange. Ce mausolée, d'une hauteur totale de 50 m., fut achevé en 140 par Antonin le Pieux. Une construction cylindrique de 73 m. de diamètre en travertin, revêtue de marbres qui ont disparu, et qui était

ornée de statues à sa corniche supérieure, reposait sur une substruction quadrangulaire de 104 m. de côté. Les membres de la famille impériale qui furent enterrés dans ce monument sont connus par une série d'inscriptions. Lors du siège de Rome par la Goths, en 507, les Romains se servirent du mausolée comme d'une forteresse et firent pleuvoir sur les assiégeants les statues de la corniche. St Grégoire le Grand vit apparaître au sommet l'archange St Michel remettant l'épée au fourreau, lors d'une procession pour la cessation de la peste. Clément VII subit dans ce tombeau, transformé en forteresse, le siège de 1527. Au sujet du couronnement de ce mausolée dans l'antiquité, *V.* Panthéon.

V. pour les inscriptions funéraires. *Corp. insc. Lat.*, VI, 984-995. Rose, *Dissert. de mole Hadriani*, 1723; Fea, *sulle Rovine di Roma*, dans sa trad. de Winckelmann, t. III. G. L.-G.

ANGELI (Pietro degli), en latin *Bargæus*, poète latin moderne, né en 1517 à Barga (Toscane), m. en 1596. Après avoir accompagné des envoyés français qui faisaient copier pour François Ier des manuscrits à Venise et à Constantinople, il enseigna à Reggio de 1546 à 1549, et accepta de Cosme Ier de Médicis une chaire à l'université de Pise qu'il défendit, à la tête des étudiants, contre P. Strozzi en 1554. On a de lui : les *Oraisons funèbres* (en latin) *du roi de France Henri II, de Cosme et de Ferdinand de Médicis; Poemata omnia*, Rome, 1585, où se trouve un *Cynegeticon* ou poème sur la chasse estimé, et une *Syriade* en 12 liv., dont le sujet est le même que celui de la *Jérusalem délivrée*. B.

ANGÉLIQUE (La Mère). *V.* Arnauld et Port-Royal.

ANGÉLIQUES (Religieuses). *V.* Barnabites.

ANGELO-DEI-LOMBARDI (SAN-), v. du roy. d'Italie, prov. d'Avellino; évêché; 1,739 hab., ch.-l. d'arrondissement.

ANGELO-IN-VADO (SAN-), v. du roy. d'Italie (Pesaro-et-Urbino), au S.-O. d'Urbin; évêché; 2,098 hab.

ANGELORUM MONS, nom latin d'Engelberg.

ANGÉLUS, prière à la Sainte-Vierge, que l'on récite le matin, à midi et le soir. Son nom vient de ce qu'elle commence par les mots : *Angelus Domini*. On attribue généralement l'institution de l'angélus au pape Jean XXII, en 1316.

ANGELY (L'), fou de Louis XIII, avait suivi Condé en Flandre comme valet d'écurie, lui avait plu par son esprit, et était passé de là à la cour. D'une famille noble, mais pauvre, il se fit craindre, et amassa de grosses sommes. Boileau parle de lui dans sa première satire. (*V.* le *Menagiana*, de Bernard de la Monnoie, t. Ier.)

ANGENNES, ancienne famille française, originaire du Perche. Ses membres les plus connus sont : Jacques, seigneur de Rambouillet, m. en 1562, qui servit avec distinction sous François Ier et Henri II. — Parmi ses 9 fils, Charles, m. en 1587, évêque du Mans et ambassadeur de France à Rome; — Claude, évêque de Noyon, puis du Mans, très attaché à Henri III, m. en 1601; — François, chambellan du duc d'Alençon, ambassadeur en Suisse, d'abord favori de Catherine de Médicis, puis serviteur dévoué de Henri IV; il resta toujours protestant; — Charles, marquis de Rambouillet, en 1611, avait épousé, en 1600, Catherine de Vivonne; il fut le père de la célèbre Julie d'Angennes. (*V.* Rambouillet [Marquise de] et Montausier [Duchesse de].)

ANGERBOURG, v. de la Prusse orient., à 48 kil. S.-O. de Gumbinnen, ch.-l. de cercle, sur l'Angerap. École normale primaire. Pêche; fabr. de lainages; comm. de bois; 4,108 hab.

ANGERIACUM, nom latin de Saint-Jean-d'Angely.

ANGERMANIE, *Angermanland* (prononcez *onguermannland*), anc. prov. de Suède, au N. de Stockholm et de Gefle, au S. de la Bothnie et sur les côtes du golfe de Bothnie; superf., 20,574 kil. carrés; elle fait auj. partie du Nordland occidental. Cap. Hernœsand. C'est l'une des parties de la Suède les plus magnifiques pour les beautés naturelles; elle est arrosée par l'Angerman-Elf, qui lui donne son nom.

ANGERMUNDE, v. de la Prusse rhénane, au N. de Dusseldorf, sur l'Anger; 3,600 hab.

ANGERONA, déesse romaine, sur laquelle les opinions sont très différentes : son culte aurait pour origine la cessation d'une angine dont étaient frappés les Romains et leurs bestiaux; son nom aurait été aussi le nom caché de Rome qu'on ne devait pas révéler aux ennemis, ce qui expliquerait l'attitude de sa statue placée dans le temple de la déesse Volupia avec un doigt sur la bouche, pour recommander le silence. La concordance de sa fête (*angeronalia*) avec les *Divalia* le XII des kal. de janvier (21 décembre) peut faire penser que c'était la divinité honorée en l'honneur de l'accroissement des jours. G. L.-G.

ANGERS, anc. capitale de l'Anjou, ch.-l. du dép. de Maine-et-Loire, à 308 kil. de Paris, par le Mans; admirablement située, sur la Maine qui a en cet endroit la largeur d'un fleuve et y forme un port commode et très fréquenté, un peu au-dessous du confluent de la Mayenne et de la Sarthe, et à 8 kil. de l'embouchure de la Maine dans la Loire. La ville, bâtie en amphithéâtre, se divise en trois parties : la ville proprement dite, sur la rive gauche de la Maine, une partie sur une petite île, et le quartier nommé la Doutre, sur la rive droite; elle s'est beaucoup embellie, et l'anc. ville, sur la rive gauche de la Maine, pourrait seule mériter encore le surnom de *Ville noire;* les nouveaux quartiers sont remarquables par l'élégance de leur construction. Trois ponts réunissent les deux rives du fleuve, deux en pierre, un vieux, et un moderne dit la Basse-Chaîne; le troisième en fer, appelé la Haute-Chaîne. On remarque la cathédrale Saint-Maurice, beau monument qui conserve des parties des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles; l'église de la Trinité, en style roman du XIe siècle; la charmante église gothique de Saint-Serge, construite par le moine architecte Vulgrin, et dédiée en 1059; l'Hôtel-Dieu, fondé en 1155, par Henri II d'Angleterre; le château, commencé sous Philippe-Auguste et achevé par Louis IX; le Champ de Mars, auquel aboutit le Mail, la principale promenade de la ville. Évêché; cour d'appel; tribunal de comm., succursale de la Banque de France; lycée; École supér. des sciences et des lettres; École des arts et métiers, bibliothèque, musée de tableaux et d'antiquités; cabinet d'histoire naturelle et jardin botanique. Institut catholique. Près de là, célèbres carrières d'ardoises dont il se fait une exportation considérable; manufacture de toiles à voiles; fabr. de toiles; coutils. Comm. de vins blancs, dits vins d'Anjou, grains, légumes secs, etc. Patrie du roi René, du voyageur Bernier, de Gilles Ménage, de J.-F. Bodin, du statuaire David, etc.; 65,331 hab. — Angers existait du temps des Romains, qui la nommèrent *Juliomagus*, puis *Andegavia*. Les Saxons s'en emparèrent en 464; les rois francs en furent maîtres ensuite; Hastings, chef des Normands, la brûla en 845. Une armée de 90,000 Vendéens y fut défaite en 1793. Il s'est tenu dans cette ville neuf conciles, et les célèbres conférences connues sous le nom de Conférences d'Angers.

ANGERVILLE, v. du dép. de Seine-et-Oise, arr. d'Étampes. Fabr. de bas et de dentelles; comm. de grains, laines et bestiaux; 1,503 hab.

ANGES, du grec *angelos*, messager. La croyance aux anges, êtres intermédiaires entre l'homme et la Divinité, n'appartient pas exclusivement au christianisme. Tous les Juifs la pratiquaient, excepté les Saducéens : dans la Bible, on voit des anges se présenter à Abraham, lutter avec Jacob, arrêter Balaam, accompagner Tobie, etc. Les Perses ont eu leurs bons et leurs mauvais anges ou génies, les *Amschaspands* et les *Devs*. Des doctrines analogues se retrouvent dans les religions de l'Inde. Les mahométans honorent Gabriel, Azraël, etc.

ANGHIARI, vge du roy. d'Italie (Vénétie), sur l'Adige, à 5 kil. N.-O. de Legnano; 827 hab. Les Français y battirent les Autrichiens le 14 janv. 1797. — brg de Toscane, à 23 kil. N.-E. d'Arezzo; 1,435 hab. Victoire des Florentins, sur les Milanais en 1425, et des Milanais sur les Florentins en 1440.

ANGILBERT (Saint), noble franc, m. en 814, disciple d'Alcuin et membre de l'école du Palais, où il prenait le nom d'Homère; il fut élevé auprès de Charlemagne, qui lui fit épouser sa fille Berthe. Un de ses fils fut l'historien Nithard. S'étant fait moine à Saint-Riquier, il fut chargé de trois ambassades à Rome, fut pendant quelque temps ministre de Pépin, roi d'Italie, et devint abbé de son couvent.

V. D. Bouquet, et dom Ceillier, *Auteurs sacrés*, XVIII.

ANGITIA, divinité très peu connue des Marses, populations groupées autour du lac Fucin. Son temple se trouvait à la petite ville de Luco (*lucus*), où était son bois sacré : des ruines y ont été découvertes en 1808.

V. A. Geffroy, *Revue archéol.*, 1880. G. L.-G.

ANGIVILLER (Charles-Claude la Billarderie, comte d'), m. en 1810, directeur général des bâtiments, jardins et manufactures de Louis XVI, membre des Académies des sciences, de peinture et de sculpture, protecteur zélé des artistes, des savants et des gens de lettres. Son influence sur le roi, même en matière politique, était fort grande. Il continua les embellissements commencés par Buffon au Jardin des Plantes, et eut l'idée de réunir au Louvre les collections de peinture et de sculpture. Sa femme avait été dans l'intimité de Mme de Pompadour, et réunissait dans ses salons tous les hommes distingués. Accusé par Ch. de Lameth dans la Constituante d'avoir exagéré le compte de ses dépenses, il vit ses biens confisqués et dut émigrer en 1791. Son cabinet de minéralogie a été réuni au Muséum d'histoire naturelle de Paris. B.

ANGLADE, vge du dép. de la Gironde, arr. de Blaye; marais desséchés par les soins de M. le marquis de Lamoignon. Vestiges d'un vieux château, deux tumulus; 1,234 hab.

ANGLAISES (Religieuses), dites *de la Conception*. Elles

vinrent de Nieuport, en Flandre, à Paris en 1658, dans le faubourg Saint-Jacques, puis rue de Charenton, 1670. Leur couvent a été supprimé en 1790.

ANGLE, pays de l'anc. Artois, villes princ. : Sainte-Marie, Kerque, et Saint-Nicolas (Pas-de-Calais). — pays de l'anc. Champagne, villes princ. : Charmes, canton de Doulevent (H.-Marne); Sogny, canton de Heiltz-le-Maurupt (Marne).

ANGLES, peuple germanique qui habitait le S. du Slesvig actuel, d'où il alla envahir, en 547, à la suite des Saxons, le N. de la Grande-Bretagne. Les Angles fondèrent les quatre royaumes de Deïrie et Bernicie, 547, réunis en roy. de Northumberland, cap. York, 590; Est-Anglie, cap. Norwich, 571; Mercie, cap. Lincoln, 584. La Bretagne prit d'eux le nom d'Angleterre. (*V.* HEPTARCHIE.)

ANGLES, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Castres, sur la rive dr. du Tarn. Fabr. de draperies et cotonnades; 2,596 hab.

ANGLESEY (HENRI-WILLIAM **PAGET**, COMTE D'UXBRIDGE, MARQUIS D'), général anglais, né en 1768, m. en 1854, fit la campagne de 1793-94 en Flandre, commanda la cavalerie dans la guerre d'Espagne, et se distingua dans la retraite du général Moore. Il eut une jambe emportée à Waterloo, et reçut en 1815 le titre de marquis d'Anglesey. Sous l'administration de Canning, il succéda à Wellington, son ami, comme grand maître de l'artillerie. Lord lieutenant d'Irlande en 1828, il noua des relations avec O'Connell, dont il soutint la politique d'agitation en faveur du rappel, et fut destitué en 1829. Lord Grey lui rendit le gouvernement de l'Irlande, auquel il renonça en 1834. On le nomma en 1846 feld-maréchal. B.

ANGLESEY ou **ANGLESEA**, anc. *Mona, Anglorum insula*, île d'Angleterre, dans la mer d'Irlande, près de la côte de Galles, à laquelle elle est unie par un pont suspendu et un pont tubulaire jeté sur le détroit de Menai (*V.* MENAI); elle forme un comté de la principauté de Galles. Superf., 782 kil. carrés; 51,040 hab. Sol humide, légèrement ondulé et fertile. Peu d'industrie, quoique ses mines de cuivre des monts Pary, découvertes en 1768, aient été jusqu'en 1800 très productives. Exploitation de beaux marbres verts; fabr. d'étoffes de laine; exportation considérable de gros bétail. Cap. Beaumaris, sur la côte orientale; villes principales : Holyhead, Newborough, Llanerchymedd, et Amlwech. Appelée *Mona* ou *Moneg* par les anciens Bretons, les Romains s'en emparèrent sous Néron, mais elle ne leur fut entièrement soumise que par Agricola; pillée successivement par les Saxons et les Normands, elle tomba au pouvoir des Anglais sous Édouard Ier. Tacite en fait le sanctuaire des Druides; on y remarque, en effet, de nombreux vestiges qui leur sont attribués. B.

ANGLET, arr. de Bayonne (B.-Pyrénées), petit port de pêcheurs; 4,116 hab. Bons vins blancs.

ANGLETERRE, *England*, appelée autrefois *Bretagne*, *Anglia* au moyen âge, désignée aussi par le nom d'*Albion*, soit de ses côtes escarpées et crayeuses au S., près de Douvres, soit du celtique *alb* ou *alp*, montagne. C'est la plus grande et la plus peuplée des trois contrées qui composent le royaume uni de Grande-Bretagne et d'Irlande; elle comprend la partie S. de l'île de la Grande-Bretagne, entre 50° et 55° 48' lat. N., et entre 0° 45' et 8° long. O.; bornée au N. par l'Écosse, dont le golfe de Solway, les monts Cheviot et la Tweed la séparent; à l'E. par la mer du Nord; au S.-E. et au S. par le Pas-de-Calais et la Manche; à l'O. par l'océan Atlantique, le canal Saint-George et la mer d'Irlande. Superf., 150,697 kil. carrés, dont 19,069 pour le pays de Galles. Long., du N.-E. au S.-O., 691 kil.; larg. de l'E. à l'O., de 107 à 514 kil. Les principaux caps de l'Angleterre sont : le cap Flamborough au N.-E., Spurn au N. de l'Humber, Nord Foreland et Sud Foreland au S.-O.; Beachy au S., Lizard et Land's End au S.-O.; Saint-David et Holyhead à l'O. Les côtes d'Angleterre forment à l'E. l'embouchure de la Tees, celles de l'Humber, du Wash, embarrassées par les sables, enfin celle de la Tamise; à l'O., elles forment le canal de Bristol à l'embouchure de la Severn; les baies de Swansea, Caermarthen, Saint-Brides, Cardigan et Caernarvon sur les côtes du pays de Galles; l'embouchure de la Dee, la baie de Morecambe et le golfe de Solway; au S., la baie de Portsmouth, au N. de l'île de Wight, est la plus importante. C'est une excellente rade militaire. — Les îles sont : l'île Sheppey, un peu au S. de l'embouchure de la Tamise; l'île de Wight, voisine de la côte S.; l'île d'Anglesey, au N.-O. du pays de Galles, jointe au continent par un chemin de fer; et l'île de Man, dans la mer d'Irlande. — La principale chaîne de l'Angleterre, dite chaîne Pennine, continue les montagnes d'Écosse et va s'unir aux hautes terres du sud, après avoir formé, d'un côté, le bassin de la Tyne, de la Tees, de l'Humber où finit le Trent, du Wash et de la Tamise; de l'autre, celui de la Severn, de la Mersey et de l'Eden. De cette chaîne principale se détachent les monts Cumbriens, qui forment les vallées étroites parsemées de lacs comme ceux de Winander-Mere, d'Ulswater, Derven-Water, Butter-Mere, dont le paysage pittoresque a été célébré par les poètes *lakistes* Southey, Wordsworth, etc. Le système montagneux du S. a son centre dans le comté de Wilts, d'où sortent deux longues chaînes, celle de Devon et Cornouailles, granitique et stérile, excepté de Dartmoor à la mer, et celle qui traverse les comtés de Sussex, Surrey et Kent; une troisième, au N. de la Tamise, reçoit le nom de collines de Chiltern. Il faut ajouter le massif des monts Cambriens, qui couvre tout le pays de Galles à l'O. de l'Angleterre. Les monts Helwellyn, dans la chaîne Cumbrienne, Snowdon, 1,094 m., et Berwyn dans le pays de Galles, sont les plus élevés de toute l'Angleterre. — Sol marécageux à l'E., le centre, légèrement ondulé, offre les prairies du Cheshire et du Shropshire; le N. et l'O. sont montagneux. Le climat, humide, brumeux, mais égal et assez doux, à cause du voisinage de la mer, entretient une abondante végétation, sans que la vigne y puisse réussir; les pâturages sont magnifiques.

Population : évaluée à 2,150,000 hab., lors de la conquête normande en 1066; 5,000,000 en 1583, sous Élisabeth; 6,517,000 en 1750; 8,872,000 en 1801; 11,978,000 en 1821; 22,712,000 en 1851; 25,974,439 en 1881. — Pour les villes, la géog. politique, économique, et l'histoire, *V.* BRETAGNE (GRANDE-) et BRETAGNE ET D'IRLANDE (ROY. UNI DE GRANDE-).

ANGLETERRE (NOUVELLE-). On donne encore ce nom à la partie N.-E. des États-Unis d'Amérique du N. (Maine, Vermont, Connecticut, Rhode-Island, Massachusetts et New-Hampshire).

ANGLEUR, vge de Belgique, prov. et à 5 kil. S. de Liège. Fonderies et laminneries de zinc.

ANGLICANE (ÉGLISE), nom donné à l'Église qui domine en Angleterre depuis le XVIe siècle, époque où la réformation y fut introduite par Henri VIII. Ce prince s'était fait déclarer chef de l'Église d'Angleterre, mais ce fut seulement après le règne tout catholique de Marie que la réforme anglicane fut organisée définitivement par le bill des 39 articles, que la reine Élisabeth publia en 1562. L'Église anglicane admet en général les doctrines calvinistes, mais elle reconnaît l'institution de l'épiscopat, l'ordre hiérarchique du clergé, et conserve dans son rituel une certaine pompe extérieure. Elle a pour chef suprême le souverain, qui nomme aux sièges épiscopaux, veille au maintien de l'Église établie, et conserve le titre de *defensor fidei*. Quant à tout ce qui concerne le dogme, l'administration ecclésiastique et la discipline, la direction en est confiée aux archevêques, aux évêques et surtout aux deux *Convocations*, ou assemblées du clergé des 2 prov. de Cantorbéry et d'York, divisées chacune en chambre haute, ou des évêques, et chambre basse (doyens, archidiacres, députés des chapitres et du clergé de chaque diocèse). L'archev. de Cantorbéry porte le titre de primat de toute l'Angleterre et possède un revenu annuel de 375,000 francs. L'archev. d'York, primat d'Angleterre, et l'évêque de Londres ont chacun 250,000 francs. L'Église épiscopale d'Écosse se rattache à l'Église anglicane, ainsi que celle d'Irlande, qui a perdu en 1871 le titre et les privilèges d'Église établie. Malgré les efforts des rois pour maintenir l'entière domination de la religion de l'État, une foule d'Églises particulières se sont formées en Angleterre, et les persécutions contre les non-conformistes ont fait place à une entière tolérance. L'acte d'émancipation de 1829 a fait cesser l'exclusion qui fermait aux catholiques les portes de la représentation nationale. (*V.* RITUALISME.) A. D. et E. D—Y.

ANGLO-NORMANDES (ILES). C'est le groupe d'îles anglaises de Jersey, Guernesey Aurigny et Serk, situées à l'O. du Cotentin; 196 kil. carrés; 87,702 hab.

ANGLO-SAXONS, nom général désignant les peuples germaniques qui envahirent la Grande-Bretagne dès 449. C'étaient les Jutes, originaires du Jutland, les Angles et les Saxons. Après avoir fondé l'Heptarchie en Bretagne (*V.* HEPTARCHIE), ils reçurent le christianisme vers 600, par la mission du moine Augustin, sous le pontificat de Grégoire Ier. Ils l'adoptèrent avec ardeur; leurs monastères devinrent des foyers de civilisation, d'où sortirent des missionnaires comme St Boniface, qui alla évangéliser la Germanie restée païenne, et des savants ou des poètes comme Alcuin, que Charlemagne appela pour civiliser son empire. Vers 787, les Anglo-Saxons furent inquiétés par l'invasion des Danois, qui leur imposèrent quatre rois. (*V.* BRETAGNE [ROY. UNI DE GRANDE-].) Les efforts de leur roi Alfred le Grand, 871-900, furent impuissants à éloigner pour toujours ces ennemis païens, dont l'invasion consomma la décadence de la littérature anglo-saxonne illustrée par Bède le Vénérable, Alfred le Grand, etc. La dynastie des rois anglo-saxons fut remplacée, en 1066, après la conquête de Guillaume le Conquérant, par les rois normands. (*V.* Turner, *Histoire des Anglo-Saxons* [en anglais].) A. G.

ANGLORUM INSULA, nom latin d'ANGLESEY.

ANGLOTS (PORT DES), c.-à-d. *des Anglais*, ancien port

de la côte du dép. de la Gironde, probablement auj. *Grayan*, à 3,600 mètres O.-N.-O. de Saint-Vivien.

ANGO (Jean), né à Dieppe vers la fin du xve siècle, navigateur puis armateur, devint plus riche que beaucoup de princes de son temps, reçut dans son magnifique hôtel (détruit en 1694) François Ier, qui le nomma gouverneur de la ville. En 1530, les Portugais ayant en pleine paix attaqué et pris un de ses bâtiments, Ango arma une flottille qui vint bloquer Lisbonne et ravager la côte. Le roi de Portugal envoya un ambassadeur au roi de France, qui l'adressa aux bourgeois de Dieppe. Il ne tint pas à Ango que la France ne l'emportât dans les Indes sur les Portugais, et il seconda aussi les armements de François Ier contre l'Angleterre. Mais il étendit trop ses spéculations, et mourut de chagrin, presque ruiné, en 1551.

ANGOISSE, vge (Dordogne), arr. de Nontron; haut fourneau et forges; 1,140 hab.

ANGOLA, prov. coloniale administrative de Portugal, sur la côte O. de l'Afrique (côte d'Angola); environ 659,000 hab., dont 12,000 blancs. Les premiers établissements portugais dans ces contrées datent de 1485.

ANGOLA, roy. d'Afrique, dans la Guinée inférieure, entre les fleuves de Danda et Coanza, cap. Loanda; env. 560 kil. sur 100; les Portugais y possèdent des établissements. Pays montagneux, bien arrosé, sol fertile, végétation magnifique; env. 2,500,000 hab., assez intelligents et civilisés; leur culte est le fétichisme; les jésuites eurent autrefois dans ce pays des missions florissantes; il y reste à peine maintenant quelques familles chrétiennes. Comm. d'ivoire, d'or, de gomme, drogueries et fruits; il s'y faisait un grand commerce d'esclaves pour l'Amérique du Sud. M.

ANGORA, en turc *Engour*, anc. *Ancyra*, v. de la Turquie d'Asie, chef-lieu d'eyalet; commerce d'opium, de fruits excellents, de miel et de cire; 60,000 hab. Évêché métropolitain grec; fabr. d'étoffes très recherchées en poil de chèvres dites *angora*. *Ancyra*, déjà connue trois siècles av. J.-C., reçut de Caracalla le nom d'*Antonina*. Les Sarrasins la prirent au viie siècle. C'est aux environs que Tamerlan vainquit Bajazet, en 1402 (*V.* Ancyre.)

ANGORA (Eyalet d'), gvt général de la Turquie d'Asie remplaçant en partie celui de Bozoq. Il correspond à la plus grande partie de la Galatie ancienne et à la Cappadoce occidentale. Il occupe le N. du plateau central d'Asie Mineure, et renferme au S.-E. le point culminant de cette péninsule, le pic volcanique d'Ardjisch-Dagh (Argée); au S., il confine à la région des steppes et des lacs salés; il est arrosé par le cours supérieur du Sakaria (Sangarius), à l'O. et au centre, et à l'E. par le Kyzil-Ermak (Halys). Sol sujet aux tremblements de terre; céréales, riches pâturages; belles races de chevaux, d'ânes et de mulets; brebis et chèvres à laine fine, dites d'Angora. Superf., 69,379 kil. carrés; pop., 514,000 habitants. Ch.-l. Angora. C. P.

ANGORNOU. *V.* Engornou.

ANGOSTURA, c.-à-d. *le Détroit*, ou **NUEVA-GUYANA**; auj. *Ciudad-Bolivar*, v. de la république de Venezuela, sur l'Orénoque; 8,486 hab. en 1873. Évêché. Commerce de café, peaux, coton, indigo, cacao, tabac. C. P.

ANGOUA. *V.* Ava.

ANGOULÊME, *Inculisma*, *Ecolisma*, ch.-l. du dép. de la Charente, à 445 kil. de Paris; sur un plateau qui domine toute la contrée, près et sur la rive g. de la Charente; la ville est en général bien construite et s'élève à environ 100 mèt. au-dessus du niveau de la plaine. Angoulême a de nouveaux quartiers régulièrement bâtis, de jolies promenades, une cathédrale remarquable commencée en 1120; l'ancien château des comtes d'Angoulême est auj. démoli. Évêché; trib. de comm., succursale de la Banque de France; lycée; fabr. de serges, toiles métalliques, distilleries d'eau-de-vie, papeteries renommées, importante poudrerie; commerce actif. Patrie de Marguerite de Valois, de J.-L. de Balzac, des deux Saint-Gelais, de l'ingénieur Montalembert et de Ravaillac; 30,799 hab. Angoulême existait dès le temps des Romains; elle devint capit. de l'Angoumois; ses premiers comtes héréditaires paraissent au ixe siècle; elle obtint une commune en 1354; le traité de Brétigny, 1360, la livra aux Anglais; elle se révolta et revint à la couronne en 1373. Charles V, donna le comté d'Angoulême en apanage à son fils, Louis d'Orléans, qui le laissa à son second fils, Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, grand-père de François Ier. Ce roi porta le titre de comte d'Angoulême jusqu'à son avènement au trône, et érigea cette ville en duché en faveur de sa mère, Louise de Savoie. Angoulême fut plusieurs fois prise et saccagée pendant les guerres de religion. Le titre de duc d'Angoulême fut porté par un fils naturel de Charles IX, Charles de Valois, par son fils, et sous la Restauration par Louis de Bourbon, fils aîné de Charles X.

ANGOULÊME (Louis-Antoine de **BOURBON**, duc d'), né à Versailles, en 1775, m. en 1844, fils aîné du comte d'Artois (depuis Charles X), et de Marie-Thérèse de Savoie, ne reçut qu'une éducation médiocre, interrompue par l'émigration dès 1789. En 1799, il épousa, à Mittau, sa cousine, fille unique de Louis XVI. Au commencement de 1814, il quitta Hartwell pour l'Espagne, d'où il entretint des intelligences avec le Midi. Le 11 février, il adressa de Saint-Jean-de-Luz une proclamation aux Français, entra dans Bordeaux le 12 mars, et y tint un langage conciliant. Il fut colonel-général des cuirassiers et des dragons, puis amiral de France. Nommé lieutenant-général du royaume lors du débarquement de Napoléon à Cannes, il fut abandonné de ses troupes et fait prisonnier sur les bords du Rhône le 16 avril 1815. Embarqué à Cette par ordre de l'empereur, il se jeta en Espagne, d'où il cherchait encore à soulever le Midi, quand s'accomplit la seconde restauration. Généralissime de l'armée qui envahit l'Espagne en 1823. Il signala sa modération par l'ordonnance d'Andujar, s'empara du Trocadéro et força Cadix à capituler. Il prit le titre de dauphin le 16 sept. 1824, à l'avènement de son père au trône; mais, quoique assidu au conseil des ministres, il n'eut aucune influence. Très timide, très soumis aux volontés de son père, incapable de faire prévaloir ses opinions personnelles, il s'emporta contre le maréchal de Raguse à Saint-Cloud pendant les journées de juillet 1830, et le 2 août il signa, après Charles X, une abdication en faveur du duc de Bordeaux, puis partit pour l'exil, où il vécut, sous le nom de comte de Marnes, en Angleterre et en Autriche. J. T.

ANGOULÊME (Marie-Thérèse-Charlotte de **FRANCE**, duchesse d'), née à Versailles, en 1778, de Louis XVI et de Marie-Antoinette, m. à Frohsdorf en 1851, reçut en naissant le titre de *Madame Royale*. Après le 10 août 1792, elle entra au Temple pour partager la captivité de sa famille. En déc. 1795, le Directoire consentit à l'échanger contre les commissaires de la Convention que Dumouriez avait livrés à l'Autriche. Elle alla d'abord à Vienne; en 1798, elle rejoignit à Mittau, son oncle, Louis XVIII, et, l'année suivante, épousa son cousin, le duc d'Angoulême. La famille royale se fixa, en 1809, à Hartwell, en Angleterre. Revenue en France en 1814, la duchesse d'Angoulême était à Bordeaux lors du débarquement de l'empereur, 5 mars 1815, et elle chercha sans succès à y organiser la résistance; elle rentra à Paris en juillet 1815. Exilée de nouveau en 1830, elle prit après son veuvage, en 1844, le titre de comtesse de Marnes. M.

ANGOULEVENT (Nicolas **JOUBERT**, appelé quelquefois **IMBERT**, et connu sous le nom de sieur d'), avait, sous Henri IV, le titre de prince des sots ou de la sotie. Sans être attaché spécialement à la cour, il recevait une pension comme fou du roi.

V., sur son procès avec les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, les *Récréations historiques*, de Dreux du Radier.

ANGOUMOIS, anc. prov. de France, dépendait du gouvernement de Saintonge-et-Angoumois, et ressortissait au parlement de Paris. Cap. Angoulême; forme auj. le dép. de la Charente et une petite partie de celui de la Dordogne. L'Angoumois dépendait du territoire des *Santones*, compris sous Auguste dans l'Aquitaine; il fut conquis par les Visigoths en 419 et par les Francs en 507. Pépin, roi d'Aquitaine, l'érigea en comté d'Angoumois ou d'Angoulême, ixe siècle; ce ne fut qu'au xe siècle que Guillaume Taillefer, comte d'Angoulême, se rendit maître et propriétaire de son comté sous la suzeraineté de Guillaume Tête d'Étoupe, duc d'Aquitaine; pendant les xiie et xiiie siècles, l'Angoumois fut continuellement le théâtre de combats entre la France et l'Angleterre et ses comtes s'allièrent tantôt à un parti tantôt à l'autre; en 1217, le comté entra par mariage dans la famille de Lusignan; Philippe le Bel le réunit à la couronne; après la bataille de Poitiers, il fut cédé aux Anglais, reconquis par Charles V, et depuis lors il n'eut plus que des comtes apanagistes. Il fut troublé en 1548 par une insurrection populaire contre l'impôt de la gabelle. Vers le même temps, le protestantisme y fit de rapides progrès, et les luttes religieuses y devinrent violentes. Son commerce souffrit de la révocation de l'édit de Nantes.

ANGOXA (Iles), groupe sur la côte orientale de l'Afrique, dans le canal de Mozambique, vis-à-vis du district d'Angoxa, appartenant aux Portugais. Comm. de riz et d'ambre gris.

ANGRA, v. et port de l'île de Terceira, ch.-l. du dép. des Açores méridionales; place forte, évêché, arsenal; exportation de vins et grains; 11,070 hab. La prov. a 727 kil. carrés et 74,266 hab.

ANGRA-DOS-REIS, v. et port du Brésil, sur la baie de son nom, prov. de Rio-Janeiro. Comm. considérable en produits du sol. 3,000 hab.

ANGRIVARII, peuple de l'anc. Germanie, sur le Weser, au N. des Chérusques; leur pays (Brême, Verden, etc.) a pris au moyen âge le nom d'Angrie.

ANGUIER (François), sculpteur français, né à Eu en

1604, m. en 1669, a fait les mausolées du cardinal de Bérulle, de De Thou et d'Henri, duc de Montmorency, à Moulins, et un crucifix en marbre pour le maître-autel de la Sorbonne. Il travaillait un peu lourdement, mais avec habileté.

ANGUIER (Michel), frère du précédent, né à Eu en 1612, m. en 1686, a sculpté une Amphitrite pour Versailles; il est l'auteur des figures et bas-reliefs de la porte Saint-Denis, 1674, et du portail du Val-de-Grâce, ainsi que de la belle *Nativité* qui en décore le maître-autel; il a exécuté plusieurs tombeaux et des bustes.

ANGUILLA (Ile). *V.* Anguille.

ANGUILLARA (Giovanni-Andrea dell'), poète italien, né à Sutri en 1517, m. vers 1570, fut correcteur d'imprimerie. Sa traduction en vers des *Métamorphoses* d'Ovide lui valut une grande réputation. On a de lui quelques odes, quatre satires dans le genre burlesque, la traduction du premier livre de l'*Énéide*, et une mauvaise imitation de l'*Œdipe roi*, de Sophocle. B.

ANGUILLARA (Louis), médecin et botaniste, né vers le commencement du XVIe siècle à Anguillara (État de l'Église en 1570). Voulant connaître les plantes dont les auteurs grecs et latins ont parlé, il parcourut Chypre, Candie, la Grèce, l'Esclavonie, l'Italie, la Corse, la Sardaigne et les environs de Marseille. Les connaissances qu'il acquit dans ses voyages lui donnèrent une grande célébrité. En 1546, il fut appelé à Padoue pour y former et ensuite diriger le jardin botanique. En 1561, il se retira en France ou à Florence. Le seul ouvrage d'Anguillara, *sur les Simples*, Venise, 1561, se compose de 14 lettres sur la botanique, qui ont établi la réputation de l'auteur; il y indique une vingtaine de plantes nouvelles, dont les descriptions précises suffisent pour les faire reconnaître. On y trouve des passages en grec de Cratœvas, qu'il copia sur les manuscrits conservés dans la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, et qui sont les seuls de cet auteur que l'on connaisse. F.

ANGUILLE (Ile de l'), en esp. *Anguilla*, en angl. *Snake island*, île de la mer des Antilles, dans le groupe des Caraïbes, au N. (Antilles anglaises); 45 kil. sur 7. Sol bas et plat, dont les 9 dixièmes incultes; 2,773 hab. Ch.-l. Anguilla. Découverte en 1650 par les Anglais et colonisée par eux en 1666.

ANGUS ou **FORFAR**, comté d'Écosse. (*V.* Forfar.)

ANGUS (Williams), graveur anglais pour le paysage, m. en 1821. Il est surtout connu par une collection de *vues des résidences de la grande et de la petite noblesse.*

ANGUSTICLAVE, habit des chevaliers romains; tunique courte, étroite, sans ceinture, descendant vers le milieu de la cuisse, et ayant de petits bouts de manches qui couvraient l'arrière-bras jusqu'à la moitié. Elle s'ouvrait par devant; le long de chaque pan descendait une bande (*clavus*) étroite de pourpre, cousue sur la tunique, et qui lui donnait son nom. C. D—y.

ANHALT (Duché d'), État de l'empire d'Allemagne, enclavé dans les prov. prussiennes de Saxe et de Brandebourg, arrosé par l'Elbe, la Mulde, la Saale et son affl. la Bode; entre 51° 40' et 52° 7' lat. N., 8° 35' et 10° 16' long. E.; montagneux à l'O., sablonneux à l'E. de l'Elbe, le sol est fertile dans la partie centrale; belles récoltes de céréales; forêts étendues; beaux pâturages pour le gros bétail; commerce agricole. — Sup., 2,347 kil. carrés; pop., 232,592 hab., dont 4,541 catholiques et 1,752 israélites; cap. Dessau; v. principales Bernbourg et Zerbst; monarchie constitutionnelle: une diète de 36 membres. Le budget était de 22 millions pour 1883-84; les troupes d'Anhalt font partie du 4e corps de l'armée allemande. — Esico de Ballenstædt, vers 940, est regardé comme le fondateur de la maison d'Anhalt ou Ascanienne. (*V.* Ascanie), qui se divisa en trois branches, réunies en 1570. Un nouveau partage, en 1603, créa dans le duché d'Anhalt les États séparés de Dessau, Bernbourg, Cœthen et Zerbst. La ligne de Zerbst s'éteignit en 1793, celle de Cœthen en 1847, celle de Bernbourg en 1863. Leurs possessions ont été réunies à celles de la maison de Dessau auj. régnante. E. D—y.

ANHALT-BERNBOURG (Christian Ier, prince d'), né en 1568, m. en 1630, succéda en 1606 à Joachim-Ernest, son père. Il passa sa vie à voyager et à faire la guerre. En 1591, il amena en France au secours d'Henri IV une armée considérable; en 1619, il battit les comtes de Dampierre et de Bucquoi, et fut défait lui-même à la bataille de Prague, en 1620. L'année suivante, il fut mis au ban de l'empire par l'empereur Ferdinand II, avec lequel il ne tarda cependant pas à se réconcilier. Il eut pour fils: Christian, son successeur; Ernest, né en 1608, m. en 1632 de blessures reçues à la bataille de Lutzen; et Frédéric, né en 1613, m. en 1670, colonel d'un régiment de Hesse, et l'un des meilleurs chimistes de son époque.

ANHALT-CŒTHEN (Louis, prince d'), né en 1579, m. en 1650, fut un zélé protecteur des sciences et des lettres, le fondateur et le président de la Société des Fructifiants. Dans la guerre de Trente ans, il servit le parti des protestants, et fut nommé gouverneur des pays de Magdebourg et d'Halberstadt.

ANHALT-DESSAU (Léopold, prince d'), feld-maréchal de Prusse, né en 1676, m. en 1747, se signala dans la guerre de succession, sur le Rhin et en Italie, ensuite dans la campagne des Prussiens contre les Suédois, en Poméranie. En 1712, il fut créé feld-maréchal. Cette dernière dignité lui fut conférée aussi par l'empereur. Dans la guerre de Silésie, il remporta sur les Saxons et les Autrichiens la victoire décisive de Kesseldorf, 1745. Il est le fondateur de la nouvelle organisation de l'infanterie en Prusse. Le nom du Vieux Dessau (*der alte Dessauer*) est encore auj. populaire en Allemagne. E. S.

ANHALT-DESSAU (Princesse d'), nièce du roi Frédéric II de Prusse, très savante dans les sciences naturelles. Euler lui donna des leçons de physique et de philosophie, de 1760 à 1762; elles ont été publiées sous le titre de *Lettres à une princesse d'Allemagne.* E. S.

ANHALT-DESSAU (Léopold-Frédéric-François-Pierre, prince d'), petit-fils du feld-maréchal de ce nom, né en 1740, m. en 1817. Il embrassa la carrière militaire, mais, à cause de sa faible santé, la quitta plus tard, et se consacra au gouvernement de son pays. Ce dernier lui doit beaucoup d'améliorations pour les finances, des routes publiques et un grand nombre d'établissements scientifiques. Il fonda à Dessau le *Philanthropinum,* établissement d'éducation connu par les écrits de Basedow. Il entra dans la confédération du Rhin. E. S.

ANHALT-ZERBST (Chrétien-Auguste, prince d') général prussien, m. en 1747. Général-major, puis feld-maréchal de l'armée prussienne, il fut longtemps gouverneur de Stettin. De son mariage avec Jeanne-Élisabeth de Holstein-Gottorp naquit Sophie-Frédérique-Auguste, impératrice de Russie, sous le nom de Catherine II. E. D—y.

ANHOLT, île de Danemark, dans le Cattégat, dépendant du stift ou arr. d'Aarhuus; occupée par les Anglais en 1807 200 hab. pêcheurs; phare.

ANHOLT, v. de Prusse (Westphalie), au N. de Wesel, sur le vieil Yssel; 1,715 hab. Château, résidence des princes de Salm-Salm.

ANI ou **ANISI**, *Abnicum*, v. de la Russie d'Asie, à 40 kil. E. de Kars; cap. de l'Arménie au XIe siècle, très peuplée alors et florissante. Les Grecs la prirent en 1045, Alp-Arslan en 1064, et les Tartares en 1219. Un tremblement de terre la détruisit en 1313.

ANIAN (Détroit d'), nom donné au détroit d'Hudson par Gasp. Cortereal, qui le prit pour le passage de l'Atlantique dans le grand Océan, au N. de l'Amérique. Sur sa relation, on chercha ce passage pendant deux siècles; il n'a été découvert qu'en 1853.

ANIANE ou **SAINT-BENOIT-D'ANIANE**, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Montpellier; 3,492 hab.; anc. couvent du temps de Charlemagne changé en maison de détention.

ANIANUS, astronome et poète latin du XVe siècle. Il a fait un poème en vers léonins sur l'astronomie, intitulé: *Computus manualis magistri Aniani;* Strasb., 1488, et Paris, 1526. Il a composé ces vers si connus sur le zodiaque:

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces.

D—s.

ANIANUS. *V.* Agnano, Aignan et Anien.

ANICET, *Anicetus*, affranchi de Néron, préfet de la flotte de Misène, fit préparer le navire qui devait noyer Agrippine, conduisit contre elle les assassins envoyés par l'empereur, et aida Néron à faire condamner sa femme Octavie sur de fausses accusations; il fut plus tard exilé en Sardaigne, où il mourut.

V. Tacite, *Ann.*, XIV, III et suiv., LXII.

ANICET (Saint), *Anicetus*, syrien d'origine, 11e pape, de 157 à 168, paraît avoir souffert le martyre sous Marc-Aurèle. Fête, le 17 avril.

ANICHE, brg (Nord), arr., cant. de Douai; 5,484 hab. Importante exploitation de houille; verreries, fabrique de glaces; sucre de betteraves. E. B.

ANICIO VACETOS, nom latin du Puy-en-Velay sur les monnaies du Ve au IXe siècle.

ANICIUM ou **PODIUM**, auj. la ville du *Puy.*

ANIELLO (Thomas). *V.* Masaniello.

ANIEN, *Anianus*, jurisconsulte du Ve siècle ap. J.-C., composa, en 506, par ordre d'Alaric II, roi des Wisigoths d'Espagne, le *Code* dit *d'Alaric*, où il réduisit à 2 liv. les 4 liv. des *Institutes* de Caïus. Il publia, en outre, quelques fragments du Code grégorien et du Code théodosien.

ANIMUCCIA. Il y eut deux habiles compositeurs de ce nom au XVIe siècle: Jean, maître de chapelle du Vatican; il composa le premier les *laudi* ou hymnes à plusieurs parties

dans les oratorios; et PAUL, directeur de la musique de Saint-Jean de Latran. B.

ANIO, ET PLUS ANCIENNEMENT **ANIEN**, auj. *Teverone* ou *Aniene*, riv. de l'ancienne Italie, affluent du Tibre dans le Latium. Il a sa source dans les monts des Herniques, près de Treba (*Trevi*); recevait la Digentia, passait à Tibur (*Tivoli*); puis, se dirigeant vers le Tibre, où il se jetait à Antemnæ, à 4 kil. N.-E. de Rome, il formait la limite du Latium et de la Sabine. A Tibur, l'Anio avait une pente considérable, que les anciens avaient barrée de manière à produire une cascade de 50 m. de hauteur. En 1825, les eaux ruinèrent ce barrage, et emportèrent tout un quartier de Tivoli. On prit le parti de détourner le fleuve sur la droite, dans un canal souterrain, long de 294 m. et large de 25, que l'on creusa sous le monte Catillo. Ce beau travail fut achevé en 1835. Les eaux de l'Anio avaient été amenées à Rome par un aqueduc souterrain, construit en 272 av. J.-C. Le butin fait sur Pyrrhus servit à payer les frais de ce travail. La prise d'eau était en amont de Tivoli, et l'arrivée à la porte Esquiline. (*V.* AQUEDUCS.)

C. D—Y et G. L.-G.

ANISSON (LAURENT), imprimeur à Lyon en 1670, est célèbre par les ouvrages qu'il imprima. On peut citer entre autres la *Bibliothèque des pères*, Lyon, 1677, 27 vol. in-fol. — JEAN, son fils, lui succéda, et imprima le *Glossaire* grec de Ducange, 1688, 2 vol. in-fol. Il fut, en 1691, directeur de l'Imprimerie royale, charge dont il se démit en 1695 en faveur de son beau-frère Claude Rigaud. Député de la ville de Lyon au conseil de commerce de Paris, il mourut en 1721. — LOUIS-LAURENT, neveu de Jean, fut nommé directeur de l'Imprimerie royale, et mourut en 1761. — JACQUES, son frère, le remplaça dans la direction, et mourut en 1788.

ANISSON-DUPÉRON (ÉTIENNE-ALEXANDRE-JACQUES), né à Paris en 1748, exécuté le 25 avril 1794, fut nommé en 1783 directeur de l'Imprimerie royale, et conserva ces fonctions après la révolution. Forcé de les quitter après le 10 août, il fut arrêté en germinal an II, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Il est auteur d'un *Mémoire sur l'impression en lettres*, inséré dans le tome X des *Mémoires de mathématiques et de physique des savants étrangers*. — HIPPOLYTE, son fils, devint plus tard directeur de l'établissement que ses aïeux avaient illustré. C—S.

ANISSON-DUPÉRON (ALEXANDRE-JACQUES-LAURENT), pair de France, né en 1776, m. en 1852. Préfet de l'Arno en 1808, il fut directeur de l'Imprimerie impériale en 1809, et en sauva, après l'invasion de 1815, les beaux types orientaux qui y avaient été transportés de Rome et de Florence. Député en juin 1830, il accepta la révolution de juillet, représenta la Seine-Inférieure de 1833 à 1842, et fut élevé à la pairie en 1844. Il était partisan du libre échange.

On a de lui un *Essai sur les effets du Traité de Methuen et du Traité de 1786 entre l'Angleterre et la France*, etc.

ANISUS, fleuve de l'anc. Norique, auj. l'*Ens*.

ANIZY-LE-CHATEAU, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Laon, sur la Lette; 1,038 hab. Vieille église, beau château.

ANJOU (FRANÇOIS DE FRANCE, DUC D'), 4e fils de Henri II et de Catherine de Médicis, frère de François II, Charles IX et Henri III, né en 1554, m. en 1584, porta le titre de duc d'Alençon jusqu'à l'avènement de Henri III, jusqu'alors duc d'Anjou. On l'accusa d'avoir encouragé, en 1574, les projets du parti politique, qui voulait, disait-on, empêcher le retour de Henri III, alors en Pologne, et lui donner à lui-même la couronne, avec le concours des protestants. Son favori La Mole fut décapité, et lui-même emprisonné avec Henri de Navarre. Faible de caractère, il sembla vouloir marcher à la tête des protestants, qu'il abandonna, et il reçut en apanage par la paix de Loches le Berri, la Touraine et l'Anjou comme duché. Dans la guerre civile de 1576, il fut le chef nominal du parti catholique, devint ensuite le souverain passager des Pays-Bas révoltés, crut même épouser Élisabeth d'Angleterre, mais se fit chasser des Pays-Bas, qui l'avaient proclamé duc de Brabant, comte de Flandre, etc., en févr. 1582.

ANJOU, anc. province de la France, entre le Maine, la Bretagne, le Poitou et la Touraine, sur la basse Loire, forme auj. le département de Maine-et-Loire, et, dans les départements de la Mayenne, de la Sarthe et d'Indre-et-Loire, les arrondissements de Château-Gontier, La Flèche et (en partie) de Chinon. La cap. était Angers, sur la Maine ou basse Mayenne. Villes princ. : Château-Gontier, Brissac, Craon, Beaupréau, etc. — Des monuments dits druidiques, des restes de voies romaines et de nombreux châteaux féodaux, attestent l'anc. prospérité de l'Anjou. Le climat y est d'une douceur remarquable, et la flore très variée. Le sol y contient de riches gîtes ardoisiers. (*V.* MAINE-ET-LOIRE.) — L'Anjou a donné naissance à Jérôme Bignon, Jean Bodin, Ménage et Chassebœuf, qui, traduisant son nom en arabe, en a fait Volney. Habité d'abord par le peuple celtique des *Andecavi*, il fit partie, sous les Romains, de la 3e Lyonnaise. Lors de la décadence de l'empire romain, l'Anjou fit partie de la confédération armoricaine; conquis par le roi des Francs Childéric, il passa ensuite sous diverses dominations féodales. Au IXe siècle, un comte d'Anjou, Robert le Fort, bat les pirates normands à Brissarthe, 866, et fonde ainsi la puissance de sa famille, celle des Capétiens. Au XIIe siècle, c'est un comte d'Anjou et du Maine, Foulques V, qui seconde de ses armes les premiers progrès de la royauté sous Louis VI, et devient plus tard roi de Jérusalem, 1131. Son petit-fils, Henri Plantagenet, réunit à l'Anjou et au Maine la Touraine et la Normandie, et, en 1154, la couronne d'Angleterre; ayant épousé la reine Éléonore, il y ajouta toute l'Aquitaine. Mais les premières guerres entre Philippe-Auguste et l'Angleterre amenèrent la réunion de l'Anjou à la couronne, 1204. La famille des comtes d'Anjou finit donc à cette époque. Saint Louis donna cette province à son frère Charles en 1246. Avec ce prince, les Angevins allèrent en 1266 conquérir le royaume des Deux-Siciles. La Provence faisait partie des domaines de cette puissante famille, à qui les Vêpres siciliennes enlevèrent la Sicile en 1282. Charles II le Boiteux céda, en 1290, à son gendre Charles de Valois, fils du roi Philippe le Hardi, les comtés d'Anjou et du Maine. L'Anjou, ayant ainsi passé dans la maison de Valois, fut donné en apanage en 1356 à Louis, fils du roi Jean. Il devint duché-pairie en 1360. A Louis III succéda le bon duc René. Héritier, par son oncle et par sa femme, des duchés de Bar et de Lorraine, il se les vit enlever par Antoine, comte de Vaudemont, 1431. Un an après avoir pris possession du royaume de Naples conquis par Louis III, il en fut chassé par Alphonse d'Aragon. A sa mort, 1480, Louis XI réunit l'Anjou à la couronne, malgré les prétentions de René II, duc de Lorraine. Depuis lors, cette province ne fut plus qu'un titre d'apanage réservé aux fils puînés des rois de France, et son histoire se confond avec celle de la monarchie. Elle fut désolée par les guerres religieuses de 1560 à 1598 (une partie de la noblesse y était devenue calviniste), par les troubles de la Ligue en 1592, enfin, de 1793 à 1796, par les guerres vendéennes. De nombreuses abbayes bénédictines, entre autres celles de Saint-Maur (de Glannefeuille) et de Solesmes, l'ont illustrée. — Le titre de duc d'Anjou a été porté par Henri III avant son avènement au trône de France, par le 4e fils de Henri II, par deux fils de Louis XIV, et par celui de ses petits-fils qui devint Philippe V, roi d'Espagne. M.

ANJOU (VALLÉE D'), pays de l'anc. Anjou, entre l'Authion et la Loire. Villes princ., Rosiers, cant. de Saumur; Saint-Mathurin, cant. des Ponts-de-Cé.

ANJOUAN OU **JOHANNA**, île de l'océan Indien, une des Comores; 40 kil. sur 28; env. 20,000 hab. mahométans. Forme un petit État. Cap. Makhadou. Climat sain, sol accidenté et fertile.

ANKAIOS, Arcadien, participa à l'expédition des Argonautes et à la chasse de Calydon. — fils de Neptune, roi des Lélèges à Samos. Un devin lui avait prédit qu'il ne boirait pas le vin des vignes qu'il plantait. Plus tard, comme il raillait le devin en tenant sa coupe levée, le devin répondit par le proverbe « qu'il y a loin entre la coupe et les lèvres ». Un sanglier arriva tout à coup, le roi déposa sa coupe et fut tué par le sanglier. (Paus., VII, IV, 2.)

ANKARSTRŒM. *V.* ANCKARSTRŒM.

ANKLAM. *V.* ANCLAM.

ANKOBER, v. de l'Abyssinie, cap. du roy. de Choa; elle n'a qu'une seule rue; 10,000 hab.

ANKOBER (ROYAUME D'). *V.* CHOA.

ANKRAM. *V.* ACRA.

ANNA PERENNA, abandonna Tyr avec sa sœur Didon pour fonder Carthage. Menacée, après la mort de Didon, par Iarbas, elle se réfugia en Italie, chez Énée. Lavinie, jalouse, voulant la faire périr, elle en fut avertie par Didon, qui lui apparut en songe, et, en fuyant, pendant la nuit, elle tomba dans le fleuve Numicius dont elle devint la nymphe. Ovide raconte que les plébéiens de Rome s'étant retirés sur le mont Sacré, et souffrant de la disette, elle leur apparut sous la forme d'une vieille femme et leur distribua des vivres. Le peuple, de retour dans Rome, lui aurait élevé un temple par reconnaissance. Sa fête se célébrait aux ides de mars (15 mars) dans le bois qui lui était consacré près du Tibre. (*V.* Ovide. *Fastes*, III, 523 et suiv.) G. L.-G.

ANNABERG, v. de Saxe, sur la Selm, au pied du Pohlberg; 11,725 hab. Gymnase avec bibliothèque. Fabr. de passementerie, rubanerie, dentelles, tulles, soieries, etc.; mines d'argent et de fer, découvertes et exploitées dès 1491. L'église de Sainte-Anne, du commencement du XVIe siècle, y passe pour le temple protestant le plus richement décoré qu'on connaisse. — vge de Prusse (Silésie); 200 hab. Couvent de franciscains supprimé en 1810, pèlerinage renommé.

ANNAH, v. de Turquie d'Asie, dans l'eyalet de Bagdad, sur la rive dr. de l'Euphrate, sur la route des caravanes qui traversent le désert de Mésopotamie. Patrie du prophète Jérémie ; 4,000 hab. Saccagée par les Wahabites en 1807.

ANNALES (LEGES). Lois destinées à fixer les conditions d'âge requises pour briguer les charges publiques. Une des premières est la *lex Villia*, en 180 av. J.-C., qui aurait exigé (condition qui a été contestée) dix ans de service militaire, et de plus pour la questure, 31 ans ; pour l'édilité, 37 ; pour la préture, 40 ; pour le consulat, 43 ; un intervalle de deux ans, sauf exception, était exigé entre deux magistratures consécutives. Il y a aussi en 81 av. J.-C., sous la dictature de Sylla, la *lex Cornelia de magistratibus*. Sous l'empire, les conditions d'âge et la série des magistratures (*cursus honorum*) (*V.* CURSUS) furent réglées par une ordonnance d'Auguste.

V. Dio Cass., LII, xx ; Pardessus, *Mem. sur l'âge dans la législation romaine*, 1837 ; Nipperdey, *die Annales Leges*, 1865. G. L.-G.

ANNALES MAXIMI, livre officiel et public des événements mémorables de Rome, rédigé par les soins du grand pontife, *pontifex maximus*, et portant pour cela la qualification de *maximi*. Les pontifes chargés de dresser le calendrier, de constituer la liste des magistrats éponymes et de relever les faits les plus saillants, prenaient sur ce triple sujet des notes appelées *commentarii pontificum*, qui renfermaient des récits étendus. C'est au moyen de ces *commentarii* accumulés dans les archives que furent rédigées les *annales maximi* où les faits étaient énoncés dans une forme très brève et dans un style très sec. Servius (*ad Æn.*, I, 373, glose capitale) dit que cet ouvrage était divisé en 80 livres. Les *annales maximi* ne durent être rédigées qu'après l'an de Rome 628, ou 125 av. J.-C. Auparavant les événements étaient écrits sur la table blanchie, *album*, exposée dans la maison du grand pontife.

V. J.-V. Leclerc : *des Journaux chez les Romains et des Annales des pontifes*, Egger, *Mem. d'hist. ancienne*, p. 286 ; Hulleman, *Disput. critica de annalibus maximis*, 1855 ; Hubner, dans le *Iahrbuch* de Fleckeisen, vol. LXXIX. G. L.-G.

ANNAM. L'empire d'Annam occupe la partie orientale de la presqu'île indo-chinoise. Il s'étendait autrefois de la frontière méridionale de la Chine à l'extrémité S.-O. du delta du Mekong et comprenait trois régions figurant deux larges triangles, aux sommets tournés vers le sud, rattachés l'un à l'autre par un long et étroit ruban de terre. Depuis une vingtaine d'années, la région inférieure appartient à la France et forme la colonie appelée Cochinchine française (*V. ce mot*). Le nom d'Annam a toujours été plus particulièrement appliqué à la région centrale dont il est exclusivement question ici. Un mur, aujourd'hui en ruine, séparait le Tonkin de l'Annam proprement dit ; ce mur se trouve par 18° de latitude, entre les provinces de Kouan-Binh et de Ngê-An, mais les géographes étant d'accord pour placer cette dernière province dans l'Annam proprement dit, il faut remonter la frontière de 1° au nord et l'arrêter près de la ville de Bienn-Cheunn, par 19° de lat. Au sud, c'est-à-dire du côté de nos possessions, la frontière a été tracée des derniers contreforts des montagnes de l'Annam au cap Boke, 11° de lat., suivant une ligne perpendiculaire à l'équateur. La longueur du royaume est donc de 8° environ, sa plus grande largeur n'atteint pas même un degré. A l'O., il est borné par une chaîne de montagnes qui le séparent : 1° de territoires encore peu connus et occupés par des tribus indépendantes ; 2° des royaumes de Siam et du Cambodge ; de ce côté, les limites sont aussi fort incertaines. A l'E., l'Annam est baigné par la mer de Chine : les côtes figurent un demi-cercle dont la concavité est tournée vers l'O. Du golfe du Tonkin à Hué, elles sont basses et uniformes, mais cernées d'écueils que en rendent l'abord dangereux. L'aspect du pays dans cette région ne présente que des dunes de sables, le sol est peu fertile, la population très clairsemée ; les montagnes paraissent assez éloignées de la mer. Cependant la province de Ngê-An offre un sol accidenté, mais plutôt montueux que montagneux. A partir de Hué, la côte se relève et s'échancre ; elle abonde en excellents ports. On remarque le cap Lay, la baie de Choumay, la baie et le cap Tourane, le cap Hiep-Hoa, la baie de Quonil-Quonil, les caps Batongan, Tanquouane, San-ho, les baies de Camoung et Soun-day, le cap Varela, et les belles baies de Honkou, Binh-Kanh, Cameranh, celles plus petites de Vioung-Gang et Phan-Guinran, les caps Vert, Davdich, Pabaran, Kéga et Boke. Les îles sont peu nombreuses ; nous citerons les îles du Tigre, Coulao-Kium, Coulao-Rai, aux Buffles et les deux Poulo-Cecir. Dans cette région, les plaines sont considérablement rétrécies : les montagnes touchent presque à la mer et envoient jusqu'aux côtes de nombreux contreforts boisés. Le sol est très fertile ; c'est là que se trouvent les provinces les plus riches et les plus peuplées. Les fleuves de l'Annam prennent tous leur source dans la chaîne de montagnes qui borne ce royaume à l'O. et dont l'altitude varie de 2,000 à 800 m. La longueur des cours d'eau est peu considérable. Les principaux sont : le Soung-Ngoua, le Thruong-Thien (rivière de Hué) et le Soung-Giang ; on doit y ajouter la lagune de Cao-Haï qui, sur une longueur de 120 kil., reçoit les petites rivières qui viennent de la montagne et, du cap Long à la baie de Choumay, est navigable aux barques. Un système de canaux réunit tous les cours d'eau de l'Annam et forme ainsi un réseau dont l'agriculture et le commerce pourraient tirer le plus grand profit. Le climat de l'Annam est meilleur que celui de la Cochinchine française. Pendant la saison sèche (mai-octobre), la température s'élève souvent jusqu'à 40°, mais pendant le reste de l'année (saison des pluies), une sorte d'hiver s'établit, et la température descend, suivant la latitude, de 12° à 8°. Les productions consistent en bois précieux (ébène, aloès, agalloche, etc.), maïs, sucre, riz, cannelle, mûrier, café, résine, huile, ivoire, etc. L'industrie est peu développée et consiste surtout en manufactures de soieries. Le sol est, paraît-il, très riche et recèle des minerais de fer, de zinc, de plomb, de cuivre, d'argent et d'or, mais les mines ne sont pas exploitées. La population de l'Annam proprement dit ne s'élève guère à plus de 3 millions d'âmes ; ce chiffre ne peut être qu'approximatif, puisqu'il n'y a pas de recensement officiel dans le royaume. Les habitants n'appartiennent pas tous à la race annamite, laquelle paraît être un mélange des types chinois, cambodgiens, laos et malais ; beaucoup d'individus présentent les caractères de la race nègre. Ce sont probablement des descendants des tribus sauvages appelées Stiengs, Chans ou Moïs en Cochinchine, et chez lesquels certains explorateurs ont constaté un écartement assez considérable du gros orteil, qui rendrait le pied préhensile. Ce signe particulier se retrouve chez les Annamites et leur avait valu le sobriquet chinois de *Gino-Tchi*, « Pieds écartés, » sous lequel ils ont été pendant longtemps désignés. Au point de vue moral et intellectuel l'influence chinoise prédomine. La religion est un mélange des doctrines bouddhiques et des superstitions d'origine chinoise ; mais le peuple annamite, superstitieux à la surface, a un fond excessivement sceptique et même moqueur. L'organisation politique et administrative est calquée sur les institutions chinoises. Le roi (*Voua*) est un monarque absolu gouvernant sous le contrôle des lettrés : ceux-ci constituent une classe ou plutôt une caste dans la société, où ils ont réussi à accaparer tout le pouvoir. Ils pressurent le pays et empêchent par leurs exactions le développement de la richesse publique ; la misère du peuple est effrayante, quoique la vie soit à si bon marché qu'un homme peut vivre avec 30 centimes de notre monnaie par jour. Presque tout le commerce est entre les mains d'émigrants chinois, qui forment dans l'Annam de très puissantes corporations. Au point de vue territorial, l'Annam est divisé en 10 provinces ayant toutes à peu près la forme d'un quadrilatère plus ou moins régulier. Ce sont, du sud au nord : Binh-Thuan, Khanh-Hoa, Fou-Yên, Binh-Dinh, Kouang-Naï, Kouang-Nam, Kouang-Duc, Kouang-Tri, Kouang-Binh et Ngê-An. Toutes les provinces portent le nom de leur chef-lieu, sauf celles de Binh-Dinh, Kouang-Duc et Ngê-An qui ont pour chefs-lieux : Quin-Hône, Hué et Ha-Tinh. La capitale du royaume est Hué, ville de 30,000 âmes environ, dans une situation stratégique assez remarquable. Elle se trouve à 18 kil. environ de la mer, mais le fleuve qui la traverse a encore à cette distance 150 m. de largeur sur 8 de profondeur. Les seules villes importantes de l'Annam, en dehors de Hué, sont : Tourane, magnifique port de la province Kouang-Nam, avec 4,000 habitants et Quin-Hône, chef-lieu de Binh-Dinh, port ouvert au commerce étranger, et dans lequel nous avons un consul.

Le royaume d'Annam semble s'être formé à la suite d'invasions chinoises. A une certaine époque de leur histoire, les Annamites acquirent une véritable suprématie dans la presqu'île indo-chinoise et imposèrent même un tribut au Cambodge. Mais bientôt éclatèrent des luttes intestines. Deux dynasties se disputaient le trône et souvent se partageaient le pays. Dès l'origine de ces dissensions, les Chinois intervinrent dans l'Annam, et c'est même à cette intervention chinoise qu'est dû ce nom d'Annam (en chinois : *Ngan-Nan*, le Sud pacifié). La Chine exerçait ainsi de fait une sorte de protectorat sur ses voisins du sud et de là viennent ses prétentions récentes à une suzeraineté qu'aucun traité n'a cependant jamais formellement établie. En 1874, l'Annam avait accordé à la France certains droits parmi lesquels nous citerons celui-ci : en cas de révolte ou de troubles intérieurs dans l'Annam, la France devait être choisie comme arbitre, à l'exclusion de toute autre puissance. Enfin, le 25 août 1883, l'Annam s'est soumis, par un traité signé à Hué, au protectorat français et s'est interdit avec les puissances étrangères, *y compris la Chine*, aucune communication diplomatique, si ce n'est par notre intermédiaire. Ce même traité cède à la France la province de Binh-Thuanh ; l'Annam proprement dit ne comprendra plus que neuf provinces. En outre, les garnisons françaises occupent désormais la ville de Hué et la frontière méridionale du

Tonkin, et des agents de notre gouvernement résideront dans les concessions françaises de Quin-Hone, Tourane et Soun-Day, port nouvellement ouvert au commerce européen ; les douanes et les travaux publics de l'Annam sont soumis au contrôle de nos agents. En même temps, le gouvernement annamite en consentant au rappel des troupes qu'il avait dans le Tonkin, renonçait à tous ses droits sur cette contrée. Le protectorat de la France sur l'Annam a été reconnu par la Chine, traité de Tien-Tsin, du 11 mai 1884. P. BONS D'ANTY.

ANNAN, v. d'Écosse, sur la rive dr. du petit fleuve de son nom, à 2 kil. de son embouchure dans le golfe de Solway. Carrières ; pêcheries de saumon ; construction de navires ; bon port, exportation considérable de salaisons ; 3,177 hab.

ANNAPOLIS, v. de la Nouvelle-Écosse, l'un des plus beaux ports du monde, à l'embouchure de l'Annapolis dans la baie de Fundy, capit. de la Nouvelle-Écosse avant Halifax ; auj. tout à fait déchue ; environ 2,000 hab. C'est l'anc. *Port-Royal*, 1er établissement européen dans l'Amérique du N., fondé par les Français en 1604, cédé avec toute l'Acadie par le traité d'Utrecht, 1713.

ANNAPOLIS, v. des États-Unis, ch.-l. de l'État de Maryland, port à l'embouchure de la Severn dans la baie de Chesapeake ; siège du gouvernement ; banque, théâtre ; 5,744 hab.

ANNAT (FRANÇOIS), né à Rodez en 1607, m. en 1670, entra dans l'ordre des jésuites, et fut, depuis 1654, confesseur de Louis XIV. Les jansénistes n'eurent pas de plus ardent adversaire. Ce fut lui qui fit condamner en Sorbonne les deux propositions à l'occasion desquelles Pascal prit la plume, et c'est à lui que sont adressées les deux dernières *Provinciales*. Dans ses écrits polémiques, recueillis en 3 vol. in-4°, Paris, 1666, on remarque *le Rabat-joie des jansénistes*.

ANNATES, redevance imposée, d'après le revenu d'une année, à tous ceux qui étaient pourvus d'un bénéfice, et qu'ils devaient payer à l'autorité supérieure écclésiastique à l'occasion de leur nomination. Cet usage existait certainement dès le pontificat d'Alexandre IV. Clément V l'introduisit en Angleterre en 1305. Alexandre V y renonça au concile de Pise, 1409. Plusieurs fois confirmées et abolies en France, les annates disparurent en 1790. Depuis le concordat de 1801, on paie une modique somme à la cour de Rome pour l'expédition des bulles aux nouveaux évêques ou archevêques.

ANNE, en hébreu *Hanna*, gracieuse.

ANNE (SAINTE), épouse de St Joachim et mère de la Ste Vierge. Elle fut honorée dès les premiers siècles de l'Église. Fête, le 28 juillet.

ANNE DE RUSSIE, fille du duc Jaroslav, devint reine de France en épousant Henri Ier. Ce fut la mère de Philippe Ier.

ANNE COMNÈNE, fille de l'empereur d'Orient Alexis Ier et de l'impératrice Irène, née en 1083, m. en 1148. Elle épousa Nicéphore Bryenne et l'excita en vain à détrôner son frère Jean. D'une énergie toute virile, d'une instruction vraiment surprenante, Anne Comnène se consola de son inaction forcée en écrivant l'*Alexiade*, histoire de son père Alexis, un des meilleurs ouvrages de la collection byzantine. Le pédantisme et le mauvais goût qu'on lui a reprochés ne sont que les défauts de son temps.

La meilleure édition d'Anne, fait partie de la *Byzantine* de Bonn ; il en existe une bonne trad. par le président Cousin. Études sur Anne Comnène par Kaliadès. *Syllogue de Constantinople*, 1874, p. 102 ; par E. Oster, 1868, 1870, 1871 (trois programmes, en all., Rustadt) ; par Phil. Chasles, *Études*, t. Ier, p. 292. S. RE.

ANNE DE SAVOIE, née en 1320, m. en 1359, fille d'Amédée V, comte de Savoie, et femme d'Andronic le Jeune, empereur d'Orient, 1327, combattit, après la mort de son mari, le régent Cantacuzène, et, vaincue, se mêla aux querelles théologiques du Bas-Empire.

ANNE DE FRANCE, *dame de Beaujeu*, née en 1462, m. en 1522, fille aînée de Louis XI et de Charlotte de Savoie, et mariée à Pierre II, seigneur de Beaujeu, fut choisie par son père comme régente pendant la minorité de son frère Charles VII. Elle justifia ce choix, par son énergie et son habileté, combattit les prétentions des grands, entre autres du duc d'Orléans (plus tard Louis XII), qu'elle vainquit à Saint-Aubin-du-Cormier et qu'elle garda deux ans prisonnier à Bourges. Elle assembla les états généraux en 1484, et prépara la réunion de la Bretagne par le mariage de Charles VIII, en 1491. Elle fut la mère de Suzanne de Beaujeu, qui épousa le connétable de Bourbon.

ANNE DE BRETAGNE, reine de France, née à Nantes en 1476, fille du duc François II, se trouva unique héritière de la Bretagne à 14 ans. L'espérance d'un si riche mariage excita beaucoup d'intrigues : Maximilien d'Autriche, veuf de Marie de Bourgogne, épousa la jeune duchesse par procureur ; mais la régente Anne de Beaujeu fit déclarer cette union non valide, et renvoyer à Maximilien sa fille, fiancée à Charles VIII, qui épousa Anne de Bretagne, 6 déc. 1491, après l'avoir conquise en assiégeant Rennes. Anne gouverna sagement le royaume pendant l'expédition de Charles VIII en Italie, et, après la mort du roi, dont elle porta le deuil en noir (les reines l'avaient jusqu'alors porté en blanc), elle épousa, suivant les termes de son contrat, son successeur Louis XII, 8 janv. 1499. Les 3 fils qu'elle avait eus de son premier mariage étaient morts. Elle eut de Louis XII deux filles, Claude de France, qu'elle voulut marier à Charles d'Autriche, mais qui épousa le duc d'Angoulême, plus tard François Ier, et Renée, duchesse de Ferrare. Anne mourut à Blois, en 1514, et fut enterrée à Saint-Denis. A. G.

ANNE DE HONGRIE, fille de Ladislas VI, roi de Pologne, et sœur de Louis II, roi de Hongrie, épousa Ferdinand d'Autriche, à qui elle apporta les couronnes de Hongrie et de Bohême. Elle le fit sacrer à Albe-Royale en 1527. En 1529, elle défendit avec courage Vienne contre Soliman et le woyvode de Transylvanie. En 1538, un partage eut lieu entre Ferdinand et le woyvode ; c'est de cette époque que date la domination réelle de l'Autriche sur la Hongrie. Anne mourut à Prague en 1547. Elle fut l'aïeule de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche. PL.

ANNE D'AUTRICHE, née en 1602, m. le 20 janv. 1666, fille aînée de Philippe III, roi d'Espagne, épousa Louis XIII, roi de France, le 25 décembre 1615. Ce mariage, contraire à la politique de Henri IV, n'attira que des déboires à la reine. Richelieu, craignant l'influence de ses relations étrangères, l'impliqua dans la conspiration de Chalais, et la relégua comme prisonnière dans l'abbaye du Val-de-Grâce. La naissance de Louis XIV, le 5 septembre 1638, releva cependant son crédit, et elle devint régente après la mort du roi et du ministre. Regrettant Richelieu, qui l'avait persécutée, elle donna toute sa confiance à Mazarin, son successeur. C'est alors que les prétentions du parlement firent éclater les troubles de la Fronde. Anne d'Autriche résista et transmit à son fils un pouvoir intact. A. G.

ANNE, reine d'Angleterre, fille de Jacques II et d'Anne Hyde, née en 1664, régna du 8 mars 1702 au 1er août 1714. Élevée dans l'Église anglicane et zélée protestante, elle épousa, en 1683, le prince George, frère de Christian V, de Danemark. Appelée au trône après la mort de Guillaume III, marié à sa sœur aînée, Marie, elle se montra faible de caractère et d'esprit, et se laissa gouverner par les whigs, à la tête desquels étaient le comte et surtout la comtesse de Marlborough, et leurs gendres, lord Godolphin, grand trésorier, et lord Sunderland, secrétaire d'État. Les principaux événements extérieurs de son règne furent l'intervention glorieuse de l'Angleterre dans la guerre de la succession d'Espagne, qui amena les victoires de Marlborough à Hochstædt, Ramillies, Oudenarde et Malplaquet, 1709, la conquête de Gibraltar, 1704, etc., et la réunion de l'Écosse à l'Angleterre, 1707, pour former avec un seul parlement, où l'Écosse était représentée par 16 lords et 45 membres des communes, le royaume de la Grande-Bretagne. A l'intérieur, cette époque fut troublée par les intrigues, soit du parti jacobite, lorsque Jacques III ou le chevalier de Saint-George, frère de la reine, la pressant de lui destiner sa succession, voulant même avoir immédiatement la couronne d'Écosse, fit une invasion dans ce pays ; soit du parti whig, quand la disgrâce de la duchesse de Marlborough donna le pouvoir aux tories Bolingbroke, Oxford, Rochester, Buckingham et Granville. Les tories firent conclure la paix d'Utrecht, 1713, hostile à Jacques III, et favorable à la succession dans la ligne protestante de la descendance des Stuarts, c.-à-d. entre les mains de l'électrice douairière de Hanovre, Sophie, petite-fille de Jacques Ier. Anne mourut désolée de n'avoir pu laisser la couronne à son frère. Illustré par les poètes Prior, Pope, Swift, Addison, Congreve, Gay, Steele, Arbuthnot, Young, Thomson et lady Montague, ainsi que par l'éloquence parlementaire du duc d'Hamilton, de Bolingbroke, etc., le règne de la reine Anne a été une époque brillante pour la littérature anglaise. A. G.

ANNE DE CLÈVES, reine d'Anglelerre. (*V.* HENRI VIII.)

ANNE IVANOWNA, impératrice de Russie, née en 1693, m. en 1740. Fille d'Ivan, frère aîné de Pierre le Grand, et veuve du duc de Courlande, sans enfants, elle monta sur le trône en 1730 par les intrigues du chancelier Ostermann et des deux princes Dolgorouki ; ils la firent préférer aux filles de Pierre le Grand. Anne se fit reconnaître autocrate de toutes les Russies. Son favori Ernest-Jean de Biren, devenu duc de Courlande, fit exiler, rouer ou écarteler les Dolgorouki et leurs partisans, et gouverna en réalité pendant 10 ans. Le trône de Pologne fut assuré à Auguste III, et les armées russes, sous le commandement du brave Munnich, secoururent l'empereur Charles VI, battirent les Turcs, et saccagèrent la Crimée. Anne mourut après avoir désigné pour lui succéder Ivan Antonovitch, petit-fils de Catherine, fille de Pierre le Grand. PL.

ANNE PETROWNA, fille aînée de Pierre le Grand, née en 1706, épousa en 1725 le duc de Holstein-Gottorp, Charles-

Frédéric, dont elle eut Pierre III. Exilée par Menzikof, elle mourut à l'âge de 26 ans.

ANNE (Ordre de sainte-), institué le 14 fév. 1735 par Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, en l'honneur de sa femme Anne, fille de Pierre le Grand, et de l'impératrice Anne Ivanowna. Introduit en Russie, il n'y devint un ordre régulier qu'à l'avènement de Paul Ier, 1796. L'ordre comprend quatre classes. Son insigne est une croix à quatre branches et émaillée, suspendue à un ruban rouge liseré de jaune; au milieu de la plaque, que l'on porte à droite, est une croix rouge, avec cette devise :

Amantibus pietatem, justitiam, fidem.

La 4e classe, réservée aux soldats, a une croix plus simple.

ANNE (sainte-), mont près d'Alençon (Orne), où est une chapelle visitée par les malades.

ANNE D'AURAY (sainte-). *V.* Auray.

ANNEAU DE FER, insigne des citoyens romains, et plus tard, des seuls plébéiens. A l'époque des Gracques, les chevaliers-juges, établis l'an 630 de Rome, et qui n'allaient pas à la guerre, n'avaient que l'anneau de fer. On le portait au petit doigt de la main gauche. C. D—y.

ANNEAU D'OR, insigne des patriciens et des chevaliers, chez les anciens Romains. Il était uni et se portait au petit doigt de la main gauche. Les généraux pouvaient donner l'anneau d'or à des plébéiens, pour récompenser des actions d'éclat. C. D—y.

ANNECY, *Annecium* ou *Annesiacum*, ch.-l. du départ. de la Haute-Savoie, sur le joli lac du même nom; 10,976 hab. Évêché, bel hôtel de ville, bibliothèque, cathédrale du xvie siècle; église de la Visitation, où sont les reliques de St François de Sales. Patrie du pape d'Avignon Clément VII, de St François de Sales et de Berthollet. Filat. de coton; fabr. de soieries; tanneries. La ville est dominée par un château ruiné, anc. résidence des comtes de Genève.

ANNECY (Lac d'), situé au S. de la ville de ce nom; il a 14 kil. de long sur 1 à 3 de large, une profondeur moyenne de 30 mètres, et se déverse dans le Fier, affluent du Rhône.

ANNÉE. Le cours du soleil et celui de la lune ont donné naissance à deux sortes d'années : l'année solaire et l'année lunaire. Les Égyptiens et les Persans avaient une année solaire composée de 365 jours divisés en 12 mois de 30 jours, plus 5 jours intercalaires; tandis que l'année des Juifs était lunaire, de 12 mois alternativement de 30 et de 29 jours. L'ancienne année grecque était également lunaire. Chez les Romains, l'année de Romulus, commençant en mars, n'était que de 304 jours; Numa en fit une année de 12 mois lunaires, comprenant 355 jours. L'année julienne, introduite par Jules-César, est une année solaire de 365 jours pour les années communes, et de 366 pour les années bissextiles. Sur l'année romaine, *V.* L. Renier, *Mélanges épigraph.*, p. 245 et suiv. (*V.* Calendrier.) Suivie par toutes les nations chrétiennes ou du rit latin jusqu'en 1582, elle fut réformée par le pape Grégoire XIII. Comme elle était alors en avance de dix jours produits par l'excès accumulé des 11 minutes de l'année julienne sur l'année solaire véritable, on retrancha 10 jours au mois d'octobre de l'année 1582, et on décida pour l'avenir qu'on supprimerait les bissextes des années séculaires dont les deux derniers chiffres ne seraient pas exactement divisibles par 4. Telle fut l'année grégorienne. Cette réforme du calendrier ne fut admise par les Anglais qu'en 1752; la Russie, la Grèce, la Roumanie, la Serbie, le Montenegro ne l'ont point encore adoptée, et cette différence dans la supputation de l'année entre les peuples qui ont reçu le nouveau calendrier et ceux qui ne l'ont pas admis constitue ce qu'on appelle l'ancien et le nouveau style. — Le commencement de l'année a souvent varié en France même. En général, sous la 1re race, ce fut le 1er mai, jour où l'on passait les troupes en revue; sous la 2e race, ce fut le jour de Noël, au solstice d'hiver; sous la 3e race, le jour de Pâques. Un édit de Charles IX, en 1564, ordonna que l'année commencerait le 1er janvier. — La concordance de l'ère chrétienne avec les autres ères (*V.* Ères) est telle, que l'an 1884 de la première est : l'an 6597 de la période julienne, 2660 depuis la 1re olympiade, 2637 de la fondation de Rome selon Varron, 2631 depuis l'ère de Nabonassar, 5644 des Juifs (du 2 oct. 1883 au 19 sept. 1884), 1301 des mahométans (du 2 nov. 1883 au 20 oct. 1884).

ANNÉE CLIMATÉRIQUE, du grec *climax*, échelle. Les astrologues nommaient ainsi certaines périodes de l'âge de l'homme qu'ils prétendaient critiques pour la santé et la vie. On appelait grandes climatériques les 63e et 84e années, c.-à-d. qu'elles passaient pour être les plus critiques.

ANNÉE DE CONFUSION, nom donné à l'an 47 av. J.-C., 708 de Rome. César la fit de 445 jours, en ajoutant à l'année lunaire de 355 jours, usitée alors, 3 mois, dont l'un avait 23 jours et les autres 67, ce qui donna une année de 15 mois. Il rétablit ainsi la concordance des deux années solaire et civile.

ANNÉE DE MÉTON. *V.* Méton.

ANNÉE DE PROBATION. C'est l'année d'épreuve pendant le noviciat d'un religieux.

ANNÉE DU JUBILÉ. Les Juifs appelaient ainsi une année qui revenait tous les 50 ans. Ceux qui avaient renoncé à leur liberté en reprenaient alors l'usage, et ceux qui avaient été forcés d'aliéner leurs biens les recouvraient.

ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE, commençant à l'Avent, règle l'office divin suivant les différents jours et les fêtes. Son commencement est fixé au dimanche le plus voisin de la fête de Saint-André, 30 nov.

ANNÉE EMBOLISMIQUE. Les anciens Grecs, se servant de l'année lunaire de 354 jours, y ajoutaient, tous les deux ou trois ans, afin de se rapprocher de l'année solaire de 365 jours, un 13e mois, qu'ils appelaient *embolismœus*. L'année qui recevait cette addition s'appelait embolismique.

ANNÉE ÉMERGENTE. On nomme quelquefois ainsi l'époque à partir de laquelle chaque peuple commence à compter les années : comme la création, la naissance de J.-C., la fondation de Rome, etc.

ANNÉE GRECQUE, ROMAINE, RÉPUBLICAINE. *V.* Calendrier.

ANNÉE SABBATIQUE. Les Juifs appelaient ainsi chaque septième année, consacrée au repos. On laissait alors reposer la terre sans la cultiver, et l'on rendait la liberté aux esclaves.

ANNÉE SAINTE. C'est celle pendant laquelle s'ouvre le grand jubilé, à Rome, le jour de Noël, à vêpres, une fois tous les 25 ans.

ANNÉES SOTHIAQUES. *V.* Sothis.

ANNEMASSE, ch.-l. de cant. (Haute-Savoie), sur l'Arve, arr. de Saint-Julien; 576 hab. Tanneries.

ANNESE (Gennaro), ouvrier fourbisseur, devint, trois mois après la mort de Masaniello, le chef de la révolution napolitaine, et fit proclamer l'indépendance de Naples et la république, oct. 1647; mais, jaloux du duc de Guise, dont la puissance annulait la sienne, il traita avec les Espagnols, leur ouvrit les portes, avril 1648, et n'en fut pas moins exécuté par ordre de Philippe IV. (*V.* Don Juan.) R.

ANNESLEY (Arthur), comte d'Anglesey, écrivain anglais, né en 1614 à Dublin, m. en 1680, fit ses études à Oxford, étudia les lois à Lincoln's-Inn, et voyagea sur le continent. Tour à tour royaliste et républicain, il eut une grande influence à l'époque de la restauration.

Il avait écrit une *Histoire des troubles d'Irlande de 1641 à 1650*, qui a été perdue, et des *Mémoires*, Londres, 1693.

ANN HARBOR, v. de l'État de Michigan (États-Unis), sur la riv. Huron, affluent du lac Érié. Université fondée en 1837; bibliothèque et observatoire. Commerce agricole; 7,363 hab.

ANNIA REGILLA, femme d'Hérode Atticus (*V. ce nom*), divinisée par lui après sa mort.

ANNIBAL ou **HANNIBAL**, c.-à-d. *gracieux seigneur*, du phénicien *hanna*, grâce, et *baal*, seigneur.

ANNIBAL, fils de Giscon, suffète et général carthaginois, voulant venger la défaite de son grand-père Amilcar à Himera en Sicile, vint détruire Sélinonte et Himera. Pendant une campagne suivante, il mourut de la peste en assiégeant Agrigente, 406 av. J.-C.

ANNIBAL *l'Ancien*, amiral carthaginois, fut défait par Duilius, en 260 av. J.-C., dans une grande bataille navale près des côtes de la Sicile, pendant la 1re guerre punique. Battu de nouveau peu de temps après par les Romains, ses soldats eux-mêmes le mirent en croix, puis le lapidèrent.

ANNIBAL, général carthaginois, né en 247, m. en 183. A 9 ans, son père, Amilcar Barca, lui fit jurer haine aux Romains et l'emmena en Espagne de 238 à 229. Amilcar ayant été tué en 229, Asdrubal, son gendre, lui succéda, et Annibal revint en Afrique. Il reparut 4 ans après au milieu des soldats, qui croyaient retrouver en lui Amilcar lui-même. Après l'assassinat d'Asdrubal, 221, ils le mirent à leur tête; il avait 26 ans. Il remporta plusieurs victoires sur les Olcades et les Vaccéens, puis commença la 2e guerre punique, 219-202, en brûlant Sagonte, ville alliée des Romains. Rome mit sur pied trois armées pour les envoyer en Espagne, en Afrique, et dans la Gaule cisalpine; mais la dernière fut battue par les Gaulois, et les deux autres durent rebrousser chemin en apprenant l'arrivée subite d'Annibal en Italie. En effet, concevant le hardi dessein d'attaquer Rome chez elle, il était parti de Carthagène à la tête d'une armée de plus de 100,000 hommes, avait franchi les Pyrénées, le Rhône, et en quinze jours les Alpes, malgré la frayeur et l'étonnement de ses Africains, malgré l'hostilité des tribus gauloises, malgré les Volkes et les Allobroges, à travers les neiges et les glaces,

novembre 219. Il est difficile de décider où il traversa le Rhône, mais il paraît fort probable qu'il franchit les Alpes au mont Genèvre. Il descendit en Italie cinq mois après son départ de Carthagène, et il ne lui restait que 26,000 hommes. Il battit d'abord Scipion au Tessin, 218, puis, sur la Trébie, 218, l'autre consul, Sempronius. Le passage des Apennins fut difficile et pénible; quatre jours et quatre nuits, l'armée marcha dans l'eau des marais de Clusium, où Annibal, monté sur son dernier éléphant, perdit un œil. Flaminius observait sa marche; Annibal l'engagea dans un défilé, et le défit complètement près du lac Trasimène, 217. De là il transporta la guerre en Apulie; mais il faillit s'y épuiser en face du dictateur Fabius le Temporiseur. Mais la démocratie romaine fait remplacer ce prudent général par le consul Terentius Varron, qui est battu avec Paul-Émile à Cannes, 216. Cette victoire ouvrit à Annibal la grande Grèce; Capoue le reçut en vainqueur, et Tarente lui fut livrée. Il n'avait pas marché sur Rome, n'ayant, avec ses nouvelles recrues, que 36,000 hommes contre 50,000 qui étaient dans la ville, et n'étant pas secouru par les Italiens. Son armée ne s'amollit pas à Capoue; mais, abandonné par Carthage, il ne put garder Capoue, fut battu trois fois à Nole par Marcellus, perdit la Campanie et Tarente, que reprit Fabius. Quand il eut appris que son frère Asdrubal, qui venait à son secours avec une armée, avait été vaincu et tué à la bataille du Métaure, 207, il se retira dans le Brutium, où il se maintint encore 5 ans. Enfin Scipion ayant transporté la guerre en Afrique, Annibal fut rappelé par le sénat pour défendre Carthage. Il quitta l'Italie en frémissant, après avoir fait graver un sommaire de ses exploits dans le temple de Junon Lacinienne. (*V.* Lacinienne.) Il s'était maintenu presque sans secours pendant 16 ans contre toutes les forces des Romains. Il trouva en Afrique P. Cornélius Scipion, qui faisait trembler Carthage. Après avoir essayé de traiter avec lui, il accepta la bataille de Zama, où il fut complètement battu, 202 av. J.-C. Il força ensuite le sénat carthaginois de traiter enfin avec Rome, réforma les abus, empêcha les concussions devenues fréquentes dans l'administration de sa patrie; mais, poursuivi par la haine des Romains, il se vit réduit à fuir, demanda un asile au roi de Syrie Antiochus et l'excita contre Rome, puis à Prusias, roi de Bithynie, qui consentit à le livrer à ses infatigables ennemis. Annibal eut recours au poison qu'il portait toujours dans sa bague, afin de « délivrer les Romains de la terreur que leur inspirait un vieillard dont ils n'osaient pas même attendre la mort ». Il mourut ainsi à 64 ans, la même année que Scipion l'Africain et Philopémen. Les autorités principales sur Annibal sont: Polybe, Tite-Live, Appien et Népos: la vie d'Annibal par Plutarque ne nous est pas parvenue. Le poème de Silius Italicus n'est guère que du Tite-Live versifié.

Vaudoncourt, *Histoire des campagnes d'Annibal*, 3 vol., Milan, 1812; Rospatt, *Recherches sur les campagnes d'Annibal* (en all.), 1864; Susemihl, *Esquisses critiques sur l'hist. de la seconde guerre punique* (en all.), 1853; Hennebert, *Histoire d'Annibal*, 2 vol. avec Atlas, 1880; Maissiat, *Annibal en Gaule*, 1874; Sielniski, *des Dernières Années de la seconde guerre punique* (en all.), 1880. Sur le passage des Alpes par Annibal, *V. Revue critique*, t. XVI, p. 190, et Letronne, *Journ. des savants*, 1819.

A. G. et S. Re.

ANNIBALIEN, neveu et gendre du grand Constantin, devint roi de Pont, de Cappadoce, et d'Arménie. Il fut massacré par ses soldats après la mort de Constantin, à l'instigation de l'empereur Constance, son cousin, 338 ap. J.-C.

ANNICÉRIS DE CYRÈNE, se trouvait à Égine au moment où Denys le Jeune faisait vendre Platon comme esclave. Il l'acheta et le remit en liberté. — Un autre philosophe grec, de l'école cyrénaïque, vers 330 av. J.-C., admettait le plaisir comme souverain bien, recommandait néanmoins l'amitié, la reconnaissance, l'amour des parents et de la patrie.

ANNIUS DE VITERBE. Son vrai nom était Jean Nanni; né à Viterbe vers 1432, il entra fort jeune chez les dominicains, et devint maître du sacré palais sous Alexandre VI, en 1499. Il mourut à Rome en 1502, empoisonné, dit-on, par César Borgia, à qui il ne dissimulait pas la vérité. Savant même dans les langues orientales, il a publié: *Antiquitatum variarum*, volumina XVIII, Rome, 1498, in-fol., recueil d'anciens ouvrages, disait-il, retrouvés par lui, mais où il a crédulement accepté comme anciens, s'il ne les a composés lui-même, des morceaux modernes de différents auteurs inconnus.

ANNOBON, ANNABON ou **ANNABOA**, île du golfe de Guinée, en Afrique, par 1° 25′ lat. S. et 3° 59′ 7″ long. E.; 30 kil. de tour; 3,000 hab. Ch.-l. Annobon, sur la côte E. Cette île fut découverte le 1er janv. 1437 par les Portugais, qui la cédèrent à l'Espagne en 1778.

ANNON ou plutôt **HANNON** (Saint), archevêque de Cologne, m. en 1075, s'occupa de la réforme des monastères, en fonda plusieurs de chanoines réguliers et de bénédictins, seconda Grégoire VII dans la question du célibat des prêtres, fut chancelier de l'empereur Henri III, et exerça quelque temps la régence au nom du jeune Henri IV. On a un curieux panégyrique de ce saint, *Lobgesang auf den heiligen Anno*, composé vers 1190, et imprimé en 1639 et 1816. B.

ANNONAIRES (Villes et provinces). C'étaient celles qui étaient obligées de fournir des vivres à l'anc. Rome. (*V.* Annone.)

ANNONAY, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Tournon; au confl. de la Cance et de la Drôme; la ville a un aspect bizarre et irrégulier, qu'elle doit à sa situation sur le sommet et la pente de plusieurs coteaux, ainsi qu'au fond de quelques petits vallons. On y remarque le château, anc. résidence des princes de Soubise, l'église de Trachi et l'hôtel de ville; bibliothèque, cabinet d'histoire naturelle. Célèbres fabr. de papiers, filat. de soie, tanneries, nombreuses mégisseries, etc. Trib. de commerce. Patrie du jurisconsulte Abrial et des frères Montgolfier; 15,848 hab. Les Romains avaient à Annonay de grands magasins de blé; la ville fut plusieurs fois ruinée pendant les guerres du xvie siècle.

ANNONCIADES, nom commun à plusieurs ordres, religieux ou militaires, institués en l'honneur du mystère de l'Annonciation. On cite: 1° l'ordre des Servites (serviteurs de Marie), établi en 1232 par sept marchands florentins; 2° l'ordre de l'Annonciade de Savoie, établi en 1362 par Amédée VI, consacré en 1434 par le pape Félix V, primitivement duc de Savoie; cet ordre existe encore dans le roy. d'Italie; 3° les Annonciades de Bourges, instituées par Jeanne de Valois, fille de Louis XI, en l'honneur des dix vertus de la Vierge; 4° les Annonciades célestes, établies en 1604 à Gênes, par Maria-Vittoria Fornaro; les religieuses de cet ordre portaient le nom de Filles bleues, à cause de la couleur de leur manteau et de leur scapulaire. Elles vinrent s'établir à Paris, en 1622, rue Culture-Sainte-Catherine, dans l'hôtel de Damville, qui avait appartenu à la famille de Montmorency, et qu'elles achetèrent en 1626. Elles ont encore une maison à Saint-Denis; 5° la société ou archiconfrérie de l'Annonciade, fondée à Rome, en 1460, par le cardinal de Turrecremata, pour marier des filles pauvres. Les Annonciades du Saint-Esprit s'établirent à Paris, rue de Popincourt, en 1636.

ANNONCIATION (Fête de l'). Elle a été instituée en souvenir de la nouvelle que l'ange Gabriel apporta à la Ste Vierge du mystère de l'Incarnation. On la célèbre le 25 mars, dans l'Église grecque comme dans l'Église latine.

ANNONE, *annona*. Étymologiquement c'est le produit de la récolte de l'année (*annus*); mais le sens le plus commun est service des subsistances et approvisionnements de céréales en particulier pour la ville de Rome. La question vitale à Rome était celle de l'approvisionnement, par suite du nombre considérable d'habitants, et des conditions détestables auxquelles le travail des esclaves et les *latifundia* (grandes propriétés) avaient réduit l'agriculture en Italie. Sous la république, on fit faire des distributions de blé à un cours inférieur au cours normal. La *lex frumentaria* de C. Gracchus, en 123 av. J.-C., commença à régulariser ce service des distributions de blé à prix réduit. Auguste, à la fin de son règne, créa un véritable ministère chargé de la surveillance de cette administration: dès lors le *præfectus annonæ*, chargé de la *cura annonæ* et de la *cura frumenti*, eut sous ses ordres des *procuratores annonæ* dans les provinces dites frumentaires, et qui étaient comme les greniers du peuple romain, l'Afrique, la Sicile, surtout l'Égypte. Ce sont les périls de ces transports de blé par mer, alors que le moindre retard pouvait causer à Rome de terribles émeutes, si les greniers d'Ostie ou ceux que Galba avait fait construire aux bords du Tibre, au pied de l'Aventin, étaient vides, qui expliquent la responsabilité de ce préfet, et la phrase de Tibère: « *Vita populi romani quotidie per incerta maris ac tempestatum volvitur.* » Les distributions de blé gratuites à la plèbe urbaine furent changées par Aurélien, en 270, en distributions de pain; en 5 av. J.-C. il devait y avoir 320,000 personnes à Rome dont la subsistance n'était assurée que par cette charité officielle. Cette *plebs frumentaria* était dite *incisa frumento*. Le seul résultat de ce système fut de faire du paupérisme une véritable institution sociale. (*V.* Canon.) — L'importance de l'*annone* en avait fait faire une divinité: on connaît par les inscriptions des monuments élevés à l'*annona sancta, annona sacræ urbis*. L'*annona Augusti* se trouve représentée sur de nombreuses médailles impériales en compagnie de Cérès.

V. Naudet, *des Secours publics chez les Romains*, 1838; Hirschfeld, *die Getreideverwaltung in der romischen Kaiserzeit* (traité capital) dans le *Philologus* de 1870. G. L.-G.

ANNONE CIVIQUE, *annona civica*, service organisé dans les derniers temps de l'empire pour approvisionner Rome et Constantinople, en particulier pour nourrir les classes pauvres. — Annona militaris, portion de l'impôt direct en nature, destinée à l'entretien de l'armée. G. L.-G.

ANNOT, ch.-l. de canton (Basses-Alpes), arr. de Castellane; aux environs, curieuse grotte de Saint-Benoît.

ANNWEILER, v. de la Bavière rhénane, dans une gorge de la Queich; 2,905 hab. Aux environs est le château de Trifels, qui fut, dit-on, la prison de Richard Cœur de Lion, et où les empereurs déposaient les insignes et joyaux de leur couronne. Anc. ville impériale

ANOBLISSEMENT. *V.* Noblesse.

ANOPSHEHR, v. de l'Hindoustan anglais (province N.-O.), sur la riv. occidentale du Gange. Bien fortifiée et très peuplée; comm. de coton, indigo et sel. Elle appartient aux Anglais depuis 1801; 9,336 hab.

ANOSSI, contrée de l'île de Madagascar, s'étend depuis le Manatengha jusqu'à la rivière de Mandrera; elle est peu cultivée, mais riche en bois et en pâturages, habitée par les Alanosses, peuple indépendant.

ANQUETIL (Louis-Pierre), historien, né à Paris en 1723, m. en 1806. Ancien génovéfain, puis directeur du séminaire de Reims et du collège de Senlis, il était curé de la Villette, près Paris, lorsque la révolution éclata. Après une courte détention, il fut appelé à l'Institut et attaché au ministère des relations extérieures. Anquetil a beaucoup écrit, mais le mérite de quelques recherches curieuses et d'une clarté générale compensent faiblement la froideur de ses compilations. Ses principaux ouvrages sont: *Louis XIV, sa cour et le régent*, 1789, amas d'anecdotes sans liaison; *Précis de l'histoire universelle*, abrégé de l'*Histoire universelle des Anglais*, 1797, 9 vol.; *Histoire de France*, 1805, 14 vol. C'est à 80 ans qu'il entreprit ce long et ennuyeux ouvrage, après avoir publié successivement l'histoire de diverses périodes, et en particulier l'*Esprit de la Ligue*, sa meilleure production, 1767. Son *Histoire de Reims* contient d'importants documents.

ANQUETIL-DUPERRON (Abraham-Hyacinthe), frère de l'historien, savant orientaliste, né à Paris en 1731, m. en 1805. Après avoir fait ses études avec distinction, il étudia l'hébreu, l'arabe et le persan. Quelques indications sur un manuscrit du *Vendidad-Sadé*, l'un des livres sacrés de Zoroastre (alors à la biblioth. d'Oxford), lui inspirèrent le projet de parcourir l'Inde pour découvrir les livres sacrés des Parsis. N'ayant pas pu obtenir son passage sur un des vaisseaux destinés à une expédition pour cette contrée, il s'engagea comme soldat, fut libéré avant son départ, et partit de Lorient, 7 nov. 1754, avec un secours d'argent fourni par le roi, grâce à l'abbé Barthélemy. Il resta à Pondichéry le temps nécessaire pour apprendre le persan moderne, et se rendit à Chandernagor, où il espérait apprendre le sanscrit. La guerre se déclara entre la France et l'Angleterre, Chandernagor fut pris, et Anquetil revint par terre à Pondichéry, après cent jours de marche au milieu des plus grands dangers. Il avait visité toutes les pagodes et recueilli des renseignements utiles. Il se rendit ensuite à Surate, où il prit, auprès de quelques *destours* (prêtres parsis), une connaissance assez étendue du zend et du pehlvy. Après la prise de Pondichéry, il revint en France en 1762, avec 180 manuscrits, et fut nommé interprète pour les langues orientales, place dont il se démit bientôt, et membre de l'Académie des inscriptions. C'est un des hommes les plus érudits du XVIIIe siècle; il était d'un caractère ferme et indépendant, d'une sobriété et d'un désintéressement extrêmes.

Ses principaux ouvrages sont: traduction du *Zend-Avesta* (recueil des livres sacrés des Parsis), précédée d'un *Voyage aux Grandes-Indes*, Paris, 1771; *Legislation orientale*, Amsterdam, 1778; *Recherches historiques et géographiques, avec une lettre sur l'antiquité de l'Inde*, Berlin, 1786; *Traité de la dignité du commerce et de l'état du commerçant*, 1789; *l'Inde en rapport avec l'Europe*, avec une grande carte du pays, 1789, traduction latine faite du persan des *Oupanichat* (secrets qu'il ne faut pas révéler), extraits des Védas, Paris et Strasbourg, 1804. D.

ANQUISITIO, requête judiciaire dans la jurisprudence romaine. Elle énonçait la pénalité réclamée par un accusateur contre un accusé, dans les causes publiques, et s'énonçait de vive voix. C. D—y.

ANSANI (Giovanni), un des meilleurs ténors de l'Italie au XVIIIe siècle, avait une sûreté d'intonation fort rare, une grande puissance d'expression, et la plus belle méthode de chant. Il s'est aussi distingué comme compositeur de musique de chambre. B.

ANSANTO. *V.* Frigento.

ANSCHAIRE (Saint), *l'apôtre du Nord*, né en Picardie, en 801, m. à Brême en 861, fut élevé chez les bénédictins de Corbie, puis passa à Corvey, en Westphalie; en 821, il devint recteur de l'école du couvent; avec son ami Autbert, il suivit comme missionnaire le roi de Danemark Harald, qui venait d'être baptisé à Mayence, 827, réussit d'abord, et fonda une école chrétienne à Hadeby, aujourd. *Slesvig*; mais une révolte le força à fuir avec le roi, 828. Il revint avec des ambassadeurs de Biœrn, roi de Suède, qui avaient visité Louis le Débonnaire; les idoles consultées lui ayant été favorables, on lui permit de prêcher. Il convertit la Suède, bâtit une église, et regagna son cloître, 831. Le pape Grégoire IV le nomma premier archevêque de Hambourg, et le pape Pascal légat dans le Nord; en 845, son église fut pillée; lui-même s'échappa avec peine, presque nu, à Brême. L'évêque de Brême étant mort, le pape Nicolas Ier le nomma à ce siège, réuni à l'archevêché de Hambourg, et le mit plus tard au nombre des saints.

Il ne nous reste de lui que des lettres, et *Liber de vita et miraculis sancti Willehaldi*, Cologne, 1642. *V.* sa *Vie*, par Rembert, dans Langebek, ou dans Pertz. *Monum. hist. German.*, t. II; Kruse, *Vie d'Anschaire* (en allemand), Hanovre, 1824. A. G.

ANSE, *Asa Paulini* ou *Ansa*, ch.-l. de cant. (Rhône), arr. de Villefranche, sur l'Azergue, dans une situation charmante; 2,055 hab.; résidence royale au Xe siècle; il s'y est tenu plusieurs conciles.

ANSE (Pays d'), *Ansensis pagus*, dans l'anc. Lyonnais; cap. Anse.

ANSE (GRANDE-), brg de la Martinique, sur la côte N.; 4,500 hab. Sucreries nombreuses et importantes.

ANSEAUME, auteur dramatique, né à Paris, m. en 1784; d'abord souffleur du Théâtre-Italien, puis sous-directeur de l'Opéra-Comique. Ses œuvres ont eu quelque célébrité. De 1753 à 1772, ses pièces eurent l'honneur de l'Opéra-Comique, du théâtre de la Foire et de la Comédie italienne. Deux de ses opéras-comiques ont eu un succès prodigieux. *Les Deux Chasseurs et la Laitière*, 1763 (musique de Duni), fournit des airs pour les théâtres de vaudeville; le second, *le Tableau parlant*, 1769, est une spirituelle bouffonnerie et en même temps un chef-d'œuvre de Grétry.

ANSEDONIA, vge de Toscane, prov. d'Orbitello. On y voit des restes de *Cosa Volcientium*, v. anc. d'Étrurie et de belles murailles cyclopéennes très bien conservées.

ANSEGISE, abbé de Saint-Wandrille, directeur des travaux exécutés par Charlemagne à Aix-la-Chapelle, m. en 833, est célèbre pour avoir, le premier, formé, en 827, une collection de *Capitulaires* (*V. ce mot*), que continua Benoît, diacre de Mayence.

V. D. Bouquet, V et VI; Pertz, *Mon. Germ. hist.*, et l'édit. des *Capitulaires*, de Baluze. E. D—.

ANSÉGISE, archevêque de Sens en 871, m. en 882, fut chargé par Charles le Chauve d'aller plaider, auprès du pape Adrien II, ses droits à la possession de la Lotharingie par suite de la mort de Lothaire II, puis de demander pour lui à Jean VIII la couronne impériale. Il sacra, en 879, Louis III et Carloman.

ANSELME, comte de Ribemont, chroniqueur français, m. en 1099, assista à la croisade de 1095, et fut tué d'un coup de pierre au siège d'Arcos. Il a écrit deux *Relations des événements de la croisade*, dont il ne reste que la seconde.

ANSELME (Saint), archevêque de Cantorbéry sous les rois Guillaume II et Henri Ier, né à Aoste en 1033, m. en 1109. Il se fit bénédictin à l'abbaye du Bec en Normandie, et succéda à Lanfranc, son compatriote, sur le siège de Cantorbéry. Il fut souvent en lutte contre la royauté anglaise, soit pour défendre les privilèges de son église, soit pour détacher l'Angleterre du parti de l'anti-pape Clément III. Au concile de Bari, 1098, on le vit défendre la procession du Saint-Esprit contre les Grecs; se croyant sûr de l'appui de Rome, il tenta en vain d'assurer au clergé le droit de nommer exclusivement aux dignités ecclésiastiques sans hommage aux laïcs. Anselme, rebuté, vécut à Lyon jusqu'en 1100. Henri Ier le rappela. Mais il dut quitter encore l'Angleterre pour vivre dans l'abbaye du Bec. Zélé pour l'affranchissement de l'Église dans ses rapports avec l'État, St Anselme avait fait rigoureusement exécuter en Angleterre les décrets de Grégoire VII, pour observer la règle du célibat. Ses excellents écrits de métaphysique l'ont fait comparer à Platon et à St Augustin. Dans son *Monologium* et son *Proslogium*, il soutient que l'idée de l'être absolu peut être atteinte et démontrée par la raison, d'accord avec l'orthodoxie. C'est contre son idée fondamentale que Roscelin s'éleva, ce qui donna naissance à la querelle des réalistes et des nominalistes.

On a encore de St Anselme: *de la Trinité et de l'Incarnation du Verbe*, contre Roscelin; *de la Procession du Saint-Esprit*; *Dialogues sur la chute du diable*; 16 sermons, 74 prières, etc. *V.* l'édition de ses *Œuvres*, par D. Gabriel Gerberon, Paris, 1675, 1 vol. in-fol., et Venise, 1744, 2 vol. in-fol. *V.* l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX; *le Rationalisme chrétien à la fin du onzième siècle*, par M. Bouchitté, et *Vie de St Anselme*, par M. Ch. de Rémusat, 1 vol., Paris, 1852.

ANSELME DE LAON, célèbre théologien, surnommé *le Scolastique* ou *le Docteur des docteurs*, né à Laon, vers l'an 1030, m. en 1117, étudia sous St Anselme de Cantorbéry, et enseigna d'abord dans l'école de Paris, où il fit revivre l'étude des saintes Écritures. Il dirigea pendant 50 ans l'école de Laon avec un succès qui y attira des disciples de toutes les parties de l'Europe, Guillaume de Champeaux, Abélard, etc. Il refusa plusieurs fois l'épiscopat. Son meilleur ouvrage est une glose interlinéaire de l'Ancien et du Nouveau Testament.

V. Hist. littér. de la France, t. IX.

ANSELME DE SAINTE-MARIE (Pierre de Guibours,

DIT LE PÈRE), augustin déchaussé, né à Paris en 1625, y mourut en 1694. Il a laissé :

Histoire généalogique et chronologique de la maison de France et des grands officiers de la couronne, 1674, 2 vol. in-8°; continuée par Du Fourni, Ange de Sainte-Rosalie et Simplicien, 3e édit., en 9 vol. in-f°, 1726-33. On lui doit encore : *Science héraldique*, 1675, in-4°; *le Palais de l'honneur, contenant les généalogies des maisons de Lorraine et de Savoie*, 1663-68, in-4°; *le Palais de la gloire, contenant les généalogies des illustres maisons de France*, etc., 1664, in-4°; ces deux derniers ouvrages ont été réunis dans : *le Palais de l'honneur*, 1686, in-4°. J. T.

ANSELME (ANTOINE), né dans l'Armagnac en 1652, m. en 1377. Habile prédicateur, il reçut presque dès l'enfance le surnom de *Petit Prophète*, prêcha avec succès à Toulouse, puis à Paris où l'amena l'éducation du marquis d'Antin, fils du marquis de Montespan. En 1681, l'Académie française le choisit pour l'éloge de St Louis. Les paroisses étaient obligées de le retenir quatre ou cinq ans d'avance. Il prêcha plus de trente ans, devint, en 1710, membre associé de l'Académie des inscriptions, et se retira en 1724 dans l'abbaye de Saint-Sever, en Gascogne, que Louis XIV lui avait donnée, en 1699.

On a de lui des sermons, 1731; des dissertations, dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*; des odes, dans le *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse*, etc.

ANSELME (JACQUES-BERNARD-MODESTE D'), général, né à Apt en 1740, m. en 1812. Enseigne en 1752, major au régiment de Périgord en 1774, lieutenant-colonel au régiment de Soissonnais en 1777, maréchal de camp en 1791, lieutenant-général la même année, il fit en 1792 la conquête du comté de Nice. Nommé général en chef de l'armée d'Italie, il fut accusé de mollesse et suspendu de ses fonctions en décembre 1792. La Convention le décréta d'accusation le 14 février 1793; il publia des mémoires justificatifs, et sortit de prison après le 9 thermidor (27 juillet 1794).

ANSENSIS PAGUS, nom latin du pays d'ANSE.

ANSER, riv. d'Italie. (*V.* SERCHIO.)

ANSES D'ARLET (LES), brg de la Martinique, ch.-l. de cant., arr. et à 12 kil. S. de Fort-Royal, sur la côte S.-O. Récolte de café réputé le meilleur de l'île; 3,350 hab.

ANSHELMUS (THOMAS), imprimeur badois du commencement du XVIe siècle, s'établit successivement à Forchheim, à Tubingen et à Haguenau. De son temps, ses éditions étaient fort recherchées. C.—S.

ANSIVARII. *V.* AMPSIVARII.

ANSLO, v. anc. de Norvège, forme auj. un quartier de Christiania. (*V. ce mot.*)

ANSON (GEORGE, BARON SOMERTON), navigateur anglais, né en 1697, m. en 1762. De 1724 à 1735 il alla trois fois, avec les navires qu'il commandait, à la Caroline du S., et y bâtit une ville qui porte son nom. En 1738 et 1739, il se rendit en Guinée et en Amérique. Chargé de ruiner les colonies espagnoles, il partit d'Angleterre en 1740, prit Payta, puis Acapulco, s'empara du galion qui partait de cette ville pour l'Espagne, et revint en 1743. Sa victoire sur La Jonquière, en 1747, le fit pair d'Angleterre, puis, de 1751 à 1756, premier lord de l'amirauté. En 1758, il bloqua Brest et protégea la descente des Anglais à Saint-Malo et à Cherbourg. Anson était remarquable par sa connaissance de la tactique navale, par son sang-froid et ses sentiments d'humanité.

La relation de son *Voyage autour du monde*, rédigée par Walter, 1746, n'est point exacte. Elle a été trad. en français par Gua de Malves, Amsterdam, 1749, Paris, 1750.

ANSPACH BAYREUTH (CHRISTIAN-FRÉDÉRIC-CHARLES, MARGRAVE D'), né en 1736, m. en 1806, fils de la margrave d'Anspach, sœur de Frédéric II, roi de Prusse. Il épousa contre sa volonté une princesse de Saxe-Cobourg en 1754, succéda à son père en 1757, et hérita de la principauté de Bayreuth en 1769. Il voyagea, et, à son retour, il fit venir et conserva 17 ans à sa cour la célèbre actrice Clairon. Après la mort de sa femme, 1790, il se maria avec lady Craven, vendit ses deux principautés au roi de Prusse en 1791, et se retira en Angleterre. E. S.

ANSPACH (ÉLISABETH CRAVEN, MARGRAVE D'), fille du comte Berkeley, née en 1750, m. en 1828, mariée en 1767 à Guillaume comte de Craven, de qui elle se sépara en 1781. Elle visita toutes les cours d'Europe, et fit à Anspach la connaissance du margrave Frédéric, neveu de Frédéric le Grand, et l'épousa en 1790, après la mort de lord Craven. Ayant perdu son second mari, elle alla vivre en Italie.

Elle a publié en anglais : *Voyage à Constantinople par la Crimée*, 1789; des mémoires, trad. en fr. par Parisot, 1826, intéressants par les rapports qu'eut l'auteur avec différents monarques; enfin des vers français, des romans, et des pièces réunies dans le *Nouveau Théâtre d'Anspach*, publié par Asimond, 1789. E. S.

ANSPACH (JULES), homme politique belge, né en 1829, m. en 1879. Bourgmestre de Bruxelles depuis 1863, il contribua à la transformation de la ville et en fit une des plus brillantes capitales de l'Europe. Son administration libérale et habile maintint l'ordre dans la rue et rendit inoffensives les manifestations politiques. Ses concitoyens l'envoyèrent à la Chambre des représentants en 1866. Son nom a été donné à un des plus beaux boulevards de Bruxelles. F.

ANSPACH, PLUTÔT ANSBACH OU ONOLSBACH (forme ancienne), en latin *Onoldinum*, v. du roy. de Bavière, ch.-l. du cercle de Rezat ou de la Franconie moyenne, sur la Rezat; anc. résidence des margraves d'Anspach. Beau château royal, bibliothèque et galerie de tableaux. Industrie active; fabr. de cotons, étoffes de soie, tabac, parchemin, mosaïques, etc. Patrie du médecin Stahl et du poète Uz, à qui a été érigé un monument; 14,195 hab. presque tous protestants. — L'anc. principauté d'Anspach (300,000 hab.) passa de la domination des burgraves de Nuremberg sous celle des margraves de Brandebourg, et fut, en 1474, le partage de Frédéric, fils cadet d'Albert l'Achille et fondateur de la ligne franconienne de la maison de Brandebourg. Cette ligne se divisa en deux branches, Anspach et Bayreuth, réunies de nouveau après l'extinction de cette dernière, 1769. Christian-Frédéric (*V. ce nom*) vendit sa principauté le 2 déc. 1791 à Frédéric-Guillaume II de Prusse. Cédée à la Bavière en 1805, elle forme auj. le cercle de Franconie moyenne. (*V. ce mot.*) E. S.

ANSPESSADE OU **LANCEPESSADE**, de l'ital. *lansa spezzata*, lance rompue. On désignait ainsi dans l'ancienne armée française un fantassin qui aidait le caporal, et le remplaçait au besoin. Il était exempt de faction et recevait la haute-paie. Il y en avait 4 ou 5 dans chaque compagnie. Ce grade donné comme faveur aux cavaliers qui ne pouvaient plus faire leur service, fut supprimé en 1776.

ANSPRAND, Bavarois d'origine, né en 657, roi des Lombards en 712, malgré Ragimbert, duc de Turin, ne porta que 3 mois la couronne. Il fut le père de Luitprand.

ANTÆOPOLIS, v. de l'anc. haute Égypte, sur la r. dr. du Nil. Elle prit son nom d'Antée, vaincu par Hercule. On voit ses ruines auj. près du vge de Kau.

ANTAKIEH. *V.* ANTIOCHE.

ANTALCIDAS, général lacédémonien. Député vers le satrape Tiribaze, il conclut avec la Perse, en 387 av. J.-C., le honteux traité qui porte son nom : toutes les villes grecques d'Asie, avec Clazomène et Chypre, étaient abandonnées au grand roi, et, à l'exception de Lemnos, de Scyros, d'Imbros, qui restaient à Athènes; le roi ordonnait que toutes les villes de la Grèce fussent indépendantes les unes des autres. Pour elles, l'isolement devait être l'impuissance. Artarxerxès se réservait le droit, si quelque État grec troublait la paix, d'intervenir conjointement avec les Lacédémoniens. De retour à Sparte, Antalcidas fut éphore. Député de nouveau en Perse, quand Sparte était déchue, il fut méprisé, et, revenu en Grèce, il se laissa mourir de faim. L—H.

ANTANDROS, *Édomis, Cimmeris*, v. de la Turquie d'Asie (Anatolie), au pied de l'Ida, à l'embouchure du Cilléus; bon port sur le golfe d'Adramiti. C'est en ce lieu, faisant partie de l'anc. Mysie, que, dans l'*Énéide* (liv. III, 6), Énée construit sa flotte et s'embarque.

ANTAR, guerrier et poète arabe, auteur d'une Moallaka célèbre, était fils d'une esclave abyssinienne nommée Zébiba; son père, Cheddad, était un des chefs de la tribu d'Abs. Devenu libre, il s'illustra par ses exploits et son talent poétique. Comme il avait demandé en mariage sa cousine Ibla, son oncle Mâlik la lui promit; mais voulant se soustraire à une alliance avec le fils d'une esclave, il lui imposa des entreprises périlleuses dont il triompha, et il finit par épouser sa cousine. Il fut tué v. 615. — Ses aventures font le sujet d'un ouvrage intéressant et volumineux, connu sous le nom de *Roman d'Antar*; c'est l'Iliade de l'Arabie. Cet ouvrage offre une peinture fidèle des mœurs des Arabes du désert, et contient une foule de traditions historiques antérieures à Mahomet. L'auteur, Aboul-Moyyed-Ibn-Essâigh, vivait à la fin du XIe siècle, il a orné ce fond historique d'épisodes tirés de sa propre imagination.

V. le Civilisateur, de Lamartine, et son *Voyage en Orient*. MM. C. de Perceval, de Cardonne, Cherbonneau et l'auteur de cet article en ont donné des extraits dans le *Journal asiatique*; M. T. Hamilton a traduit en anglais le tiers de l'ouvrage, 4 vol. On trouve encore en Égypte et en Syrie, des *Antari*, dont la profession est de réciter des fragments de cet ouvrage dans les cafés. D.

ANTARADUS, v. de l'anc. Phénicie, au N. de la ville d'Aradus, à qui elle servait de port. Elle était nommée d'abord Carnus ou Carne; l'empereur Constance lui donna son nom. (*V.* ARADUS.)

ANTARCTIQUES (RÉGIONS) OU **TERRES AUSTRALES**, terres qui se trouvent au S. du 60° de lat. S. jusqu'au pôle antarctique. Parmi celles qui sont situées au S. de l'Amérique, on rencontre de l'E. à l'O.: les Orcades du Sud, découvertes par Powell en 1821-22; les Shetland du Sud, par Smith en 1819; les terres Joinville et Louis-Philippe, par Dumont d'Urville en 1838; la terre Palmer, par Palmer en 1822; la terre de Graham, par Biscoe en 1831-32; et les îles Alexandre Ier et Pierre Ier, par Bellinghausen en 1821. Elles sont inhabitables, couvertes d'énormes glaciers et de volcans. —

A l'O. de ces îles et sur une étendue de 100 degrés, il n'y a pas d'indices de terres. Mais au S. de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie jusqu'au S. de Madagascar s'étendent de longues suites de côtes reconnues à diverses époques, sans que l'on sache si elles sont isolées les unes des autres, ou si elles forment un continent austral. Ce sont: la Terre d'Enderby, découverte par Biscoe en 1831; les monts Termination, Knoss, Totteus et la Terre Sabrina, par Balleny en 1839; les côtes Clarie et Adélie, par Dumont d'Urville et l'Américain Wilkes en 1840-41; les trois îles Balleny, par ce dernier navigateur en 1839. Ces terres sont dans une direction uniforme de l'O. à l'E., presque sous le cercle polaire; à partir des îles Balleny s'étend dans la direction du S. au N., du 70° au 78° de lat. S., la grande terre Victoria, découverte par James Ross en 1841, bordée d'une chaîne de montagnes de 2,500 à 3,000 m., et terminée par les énormes glaciers-volcans Erebus et Terror. Toutes ces terres sont inhabitables à cause de la rigueur du climat, beaucoup plus rude vers le pôle sud que vers le pôle nord, sans doute parce que l'étendue des mers antarctiques ouvre un champ libre aux courants polaires et leur permet de pousser les glaces très loin vers le N. De là ces banquises ou bancs de glace fixe que l'on rencontre souvent jusqu'au 50° de lat. S., et les brouillards impénétrables qui ont souvent arrêté les marins. C. P.

ANTEAMBULO, client qui marchait en tête du cortège de son patron descendant du Forum.

ANTECESSOR, éclaireur dans une armée en marche; — professeur chargé d'enseigner le droit dans les écoles publiques établies à la fin de l'empire. G. L.-G.

ANTÉCHRIST, nom donné à l'ennemi du Christ; il viendra, selon certaines croyances appuyées sur quelques paroles de l'Apocalypse, se faire adorer sur la terre; il la remplira de crimes et d'impiété, et sera ensuite vaincu et tué, après un règne de trois ans et demi. Sa venue précédera et annoncera les derniers temps du monde.

ANTÉE, fils de Neptune et de la Terre, géant libyen qui prenait des forces nouvelles toutes les fois qu'il touchait la Terre sa mère. Hercule ne put le vaincre qu'en le soulevant en l'air et en l'étouffant dans ses bras. On montrait son tombeau à Tingis, en Mauritanie. S. Re.

ANTEIS, nom latin de Draguignan.

ANTEMNÆ, v. de l'anc. Latium, au confluent de l'Anio et du Tibre, à 4 kil. N.-E. de Rome. Les Antemnates, vaincus par Romulus, furent transférés à Rome.

ANTÉNOR, l'un des anciens ou gérontes de Troie, parent de Priam, entretint des intelligences avec les Grecs pendant le siège de Troie, et ouvrit même la porte au fameux cheval de bois. Après la ruine de Troie, il se réfugia en Italie, où il fonda Padoue avec les Hénètes, peuple de la Paphlagonie. L—H.

ANTEQUERA, anc. *Anticaria*, v. d'Espagne, dans la prov. de Malaga; 25,549 hab. Importante sous les Romains, elle reçut le titre de municipe. Les Maures la fortifièrent mais la perdirent en 1410, et les chrétiens les battirent encore sous ses murs en 1424. Aux environs sont les ruines de l'anc. *Singilis*.

ANTEROS, divinité du même genre qu'Eros, que l'on représente en lutte avec lui.

V. Héron de Villefosse dans la *Gazette archéol.*, 1878, p. 115. S. Re.

ANTES, une des branches de la nation des Slaves, comprenant les peuplades qui étaient en relation avec l'empire grec. D'après Jornandès, ils habitaient, au VIe siècle, le pays entre le Dniester et le Dniéper jusqu'à la mer Noire. Leur nom fut souvent employé comme synonyme de Wendes ou Vénèdes. Soumis aux Goths puis aux Huns, ils prirent, après Justinien, du service dans les troupes byzantines. Les Avares, les Bulgares et les Hongrois les exterminèrent; leur nom disparut au Xe siècle. B.

ANTESIGNANI, soldats d'une fidélité éprouvée que César, au commencement de la guerre civile, avait mis au premier rang (*ante signum*) pour que leur exemple entraînât les autres soldats dans l'attaque. César faisait manœuvrer ces soldats d'élite comme un corps distinct, en dehors de la légion.

V. Planer, *Cæsars Antesignanen*, 1880; *Rev. critique*, 1881, I, p. 402. G. L.-G.

ANTHEDON, v. de l'anc. Grèce, en Argolide, port sur le golfe Saronique. — v. et petit État indépendant de l'anc. Grèce, en Béotie, au pied du Messapius, port sur l'Euripe; auj. *Antedona* ou *Lukisi*. Ses habitants, thraces d'origine, se rattachaient à Glaucus, dieu de la mer; c'étaient des pêcheurs et des pirates. — v. et port au S. de l'anc. Palestine, près de Gaza. Hérode la nomma Agrippias.

ANTHÉLA, v. de l'anc. Thessalie, près du golfe Maliaque et des Thermopyles; temple de Cérès avec une amphictyonie.

ANTHÉLIENS (Dieux). Dieux qui, dans Athènes, avaient leurs statues placées devant les portes, et continuellement exposées à l'air.

ANTHEMA, danse par laquelle les Grecs célébraient autrefois la venue du printemps. Il y avait deux chœurs; l'un chantait: Où sont les roses, où sont les violettes, où est l'ache sombre? et l'autre chœur répondait: Voici les roses, etc.

ANTHÉMIUS, ministre de l'empire d'Orient, 408-414, consul en 405, administra l'empire pendant la minorité de Théodose II, et céda les affaires à Pulchérie, sœur de ce prince.

ANTHÉMIUS (Procope), fils du précédent, empereur d'Occident de 467 à 472. D'abord comte d'Illyrie, consul et général des troupes de l'Orient, il battit les Huns et les Goths, et fut désigné par Léon le Thrace pour régner à Rome, où le peuple et le sénat l'acclamèrent; mais Ricimer, auquel il avait marié sa fille, l'attaqua, malgré Léon, et le fit mettre à mort.

ANTHÉMIUS, mathématicien et architecte, né à Tralles en Lydie, vivait sous Justinien, vers 550. Il a construit la basilique de Sainte-Sophie à Constantinople. Il connut la force de la vapeur sans songer à l'utiliser. Il ne reste de lui qu'un fragment sur les miroirs ardents d'Archimède.

Procope, *de Ædificiis*, I, I; Agathias, I, V.

ANTHESPHORIES, fête des fleurs chez les anc. Grecs; consacrée en particulier à Cérès et à Proserpine, elle célébrait le retour de Proserpine vers sa mère au printemps. Dans le temple de Cérès, à Mégalopolis, deux jeunes filles étaient chargées d'apporter et de semer des fleurs. Les fleurs entraient encore dans le culte de Junon à Argos, et de Vénus à Cnosse. A. G.

ANTHESTÉRIES, fêtes en l'honneur de Bacchus, dans l'anc. Athènes. Elles duraient trois jours, les 11, 12 et 13 du mois anthestérion; chacun de ces jours avait un nom; le premier s'appelait *pithoigia*, ouverture de tonneaux, le second *khoes*, les bouteilles, et le troisième *khutroi*, les marmites.

V. Gerhard, *Dissertations académiques*, t. II, p. 148; *Gaz. archéol.*, 1879, p. 7. S. Re.

ANTHESTÉRION, mois de l'année athénienne, répondant à la deuxième moitié de février et à la première de mars. S. Re.

ANTHOINE (Nicolas), fanatique du XVIIe siècle, né à Briey en Lorraine, m. en 1632. Catholique et élève des jésuites, il embrassa le calvinisme à Metz, et résolut ensuite de professer le judaïsme. Les Juifs n'osèrent l'admettre parmi eux; il dissimula sa croyance, fut ministre à Divonne, dans le pays de Gex, mais perdit la raison, s'échappa pendant la nuit, et fut enfermé à l'hôpital de Genève. On procéda contre lui, il fut étranglé et brûlé.

ANTHOINE (Antoine-Ignace, baron de Saint-Joseph), né en 1749 à Embrun, m. en 1826. Chargé de la direction d'une maison de commerce à Constantinople, il proposa au comte de Saint-Priest, ambassadeur en Turquie, de nouer des relations avec la Russie par la mer Noire, 1781-83. La Russie lui permit de former à Cherson un établissement qui prospéra. Louis XVI lui accorda, en 1786, des lettres de noblesse. Anthoine se fixa à Marseille, où il se maria dans la famille Clary, et contribua à préserver Marseille de la famine en 1790. Il n'en fut pas moins exilé en 1793. Gênes lui servit de refuge; il rentra en France après la révolution, et refusa les honneurs auxquels pouvaient l'appeler son mérite et sa parenté avec Bernadotte. Maire de Marseille, de 1805 à 1813, il fit partie de la Chambre des représentants en 1815, après le retour de Napoléon.

Il a laissé un *Essai historique sur le commerce et la navigation de la mer Noire*, 1805, réimprimé en 1820.

ANTHOLOGIE, c.-à-d. *bouquet de fleurs*. On connaît particulièrement sous ce titre les recueils d'anciennes poésies grecques composés, l'un par Constantin Céphalas au Xe siècle, l'autre par Maxime Planude, moine de Constantinople au XIVe siècle. Le manuscrit du premier ne fut trouvé qu'en 1606, par Saumaise, à Heidelberg; il comprend plus de 700 épigrammes, maximes et épitaphes grecques, et environ 3,000 vers. La meilleure édition est celle de Jacobs, 13 vol. 1794-1814. Elle a été traduite en français par Dehèque, 1863. (*V.* Finsler, *Recherches critiques sur l'histoire de l'Anthologie,* 1876 [all.].) Il existe aussi une *Anthologie latine* recueillie par Joseph Scaliger, Burmann et autres latinistes. La meilleure édition est celle de Riese, 1869, qui a rejeté beaucoup de pièces apocryphes admises dans les recueils antérieurs de Burmann et Meyer. S. Re.

ANTHONY (SAINT-), ville des États-Unis (Minnesota), auj. annexée à Minnéapolis sur le Mississipi, à plus de 3,200 kil. de son embouchure, au-dessus des chutes de Saint-Antoine, où commence la navigation des bateaux à vapeur; 5,013 hab. E. B.

ANTI-BACCHIAS. *V.* Bacchias.

ANTIBES, ch.-l. de cant. (Alpes-Marit.), arr. de Grasse,

sur la Méditerranée. Place de guerre; port profond et d'un abord facile, protégé par une longue jetée. Phare de premier ordre sur la presqu'île de la Garoupe. Culture d'orangers, oliviers et tabacs; comm. considérable d'exportation; 6,850 hab. Cette ville fut fondée, dans la Gaule narbonnaise, *en face* de Nice (d'où son nom grec: *anti-polis*), par les Phocéens de Marseille, vers 340 av. J.-C.; les Romains, qui l'agrandirent et l'embellirent d'édifices dont il reste quelques ruines, y avaient une place d'armes et un arsenal maritime. Au VIe siècle, elle devint le siège d'un évêché transporté à Grasse en 1252; elle fut fortifiée par François Ier et Henri IV. Prise et pillée par Charles-Quint en 1536; vainement assiégée par les Impériaux en 1747.

ANTIBOUL (Charles-Louis), né à Saint-Tropez en 1752, exécuté en 1793, député du Var à la Convention, refusa de prendre la qualité de juge de Louis XVI, vota la détention; fut envoyé en Corse, puis décrété d'accusation et condamné à mort comme girondin.

ANTICARIA, v. de l'anc. Bétique; auj. *Antequera*.

ANTICLÉE, fille d'Autolycus et épouse de Laërte, fut mère d'Ulysse, et mourut, suivant Homère, du chagrin que lui causa la longue absence de son fils. Elle le retrouva aux enfers.

ANTICOSTI ou **DE L'ASSOMPTION** (Ile), dans l'Atlantique, à l'embouchure du Saint-Laurent et sur la côte du Labrador; entre 49° et 50° lat. N., et entre 64° 3' et 66° 55' long. O.; 180 kil. sur 64; 102 habit. (env. 5,000 pendant la pêche). On y a établi un dépôt de provisions et deux petits ports de sauvetage pour les pêcheurs de morues. Découverte en 1534 par Jacques Cartier, elle dépend auj. de la prov. de Québec (Dominion of Canada).

ANTICYRA, v. de l'anc. Phocide, sur une péninsule, dans le golfe de Crissa; auj. *Aspro-Spitia; Cyparisus* dans Homère. Détruite par Philippe de Macédoine dans la guerre sacrée; pillée par les Romains dans la première guerre de Macédoine, puis par les Étoliens. Quintus Flamininus en fit une de ses places fortes. Elle conserva quelque importance jusque dans le moyen âge. On y préparait l'ellébore, et l'on venait s'y faire guérir de la folie. — île de la mer Égée, dans le golfe Maliaque, entre l'Eubée et les côtes de Thessalie, produisait aussi de l'ellébore. — v. de Thessalie, près de l'embouchure du Sperchius.

ANTIDORE, nom d'un pain que, dans l'Église grecque, on bénit et l'on distribue au lieu de l'Eucharistie à ceux qui n'ont pas pu communier.

ANTIDOSE. Quand un citoyen athénien désigné pour une liturgie (*V. ce mot*) se croyait lésé au profit d'un autre plus riche, il avait le droit de la rejeter sur celui-là, ou, en cas de refus, de le forcer à l'échange.

V. la préface de M. Havet à la traduction par M. Cartelier du discours d'Isocrate sur l'*Antidose*, 1863; Bœckh, *Économie politique des Athéniens*, 2e éd., 1851. S. Re.

ANTIER (Benjamin **CHEVRILLON**, dit), auteur dramatique, né à Paris en 1787, m. en 1870, débuta, en 1818, par le vaudeville de *l'Habit de cour*. Il a écrit, seul ou en collaboration, plus de 80 pièces, vaudevilles ou drames.

On distingue: *l'Auberge des Adrets*, 1824, qui fut, grâce à Frédérick Lemaître, un des plus grands succès de l'époque; *l'Incendiaire*, 1831; *les Tours de Notre-Dame*, 1834; *la Reine d'un jour* et *Robert-Macaire*, 1836; *les Chiens du Saint-Bernard*, 1838.

ANTIETAM, riv. des États-Unis de l'Amérique du N., naît dans les Alleghanys en Pennsylvanie, et se jette dans le Potomac à Sharpsburg (Maryland); cours de 50 kil. Sur ses bords, Lee fut vaincu par Mac-Clellan, 16 et 17 sept. 1862.

ANTIGNAC (Antoine), né à Paris en 1761, m. en 1823, chansonnier fécond mais médiocre du *Caveau* et des banquets maçonniques; outre un volume de *Chansons et poésies diverses*, 1809, ses œuvres se trouvent dans tous les recueils de l'époque: *le Caveau moderne, le Chansonnier des Grâces*, etc. Trois fois seulement il aborda la politique: la première fois, à l'occasion du mariage de Napoléon, en 1810; la deuxième fois, pour chanter le retour des Bourbons, et la troisième, pour chanter celui de l'empereur.

ANTIGOA. *V.* Antigua.

ANTIGONE, fille d'Œdipe et de Jocaste, sœur d'Étéocle, de Polynice et d'Ismène; après avoir servi de guide à son père aveugle, elle ensevelit, malgré la défense du roi de Thèbes Créon, le corps de son frère Polynice. Créon ordonna qu'on l'enterrât toute vive, mais elle s'étrangla. Hémon, fils de Créon, qui l'aimait, se poignarda de douleur. Son histoire est le sujet de la tragédie de Sophocle, *Antigone*, où son caractère se peint tout entier dans ce vers: « Je suis née, non pour partager la haine, mais pour partager l'amour. »

ANTIGONE, fille de Cassandre, fut la seconde femme de Ptolémée fil de Lagus, fondateur de la dynastie des Ptolémées.

ANTIGONE, surnommé *le Cyclope*, un des généraux d'Alexandre, avait obtenu de ce prince le gouvernement de la Lydie et de la Phrygie. Après la mort du conquérant (323 av. J.-C.), il obtint d'être maintenu dans le gouvernement de ces provinces, auxquelles il ajouta même la Pamphylie. Il entra, avec son fils Démétrius Poliorcète, dans la coalition qui avait pour but de disputer à Perdiccas la puissance suprême. Antigone vainquit Eumène, qui combattait pour la cause de Perdiccas, et s'empara de la plus grande partie de l'Asie. Sa puissance excita les inquiétudes de Ptolémée, Cassandre, Séleucus et Lysimaque, qui formèrent une coalition contre lui. La guerre, suspendue par un traité en 311 av. J.-C., ne tarda pas à éclater de nouveau. Antigone voulut envahir l'Égypte, où régnait Ptolémée Soter, mais il fut vaincu, et, peu de temps après, en 301, il périt à la bataille d'Ipsus, en Phrygie, à l'âge de 84 ans.

V. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, 2e éd., 1880 (en all.).

ANTIGONE GONATAS, c.-à-d. *né à Goni* en Thessalie, vers 320, m. en 240, fils de Démétrius Poliorcète, fut roi de Macédoine, de 278 à 242. Vainqueur des Gaulois qui envahissaient tout le N. de la Grèce, Pyrrhus roi d'Épire, le détrôna de 274 à 273. Il reprit cependant en partie la domination de la Grèce, et s'empara même d'Athènes.

ANTIGONE DOSON, petit-fils de Démétrius Poliorcète, roi de Macédoine, de 232 à 221. Il combattit surtout contre les Lacédémonienns, défit Cléomène à Sellasie, prit la ville de Sparte, et maintint la suprématie de la Macédoine.

ANTIGONE, fils d'Aristobule II, roi des Juifs, fut emmené prisonnier à Rome, avec son père, par Pompée, l'an 61 av. J.-C. Délivré par César, mais n'ayant pu obtenir des Romains la couronnne, il se fit placer sur le trône par les Parthes. Il fut battu de verges et mis à mort par ordre d'Antoine. Il avait régné de l'an 40 à l'an 37, selon Dion Cassius, et de l'an 38 à l'an 35, selon Josèphe.

ANTIGONE DE CARYSTE, naturaliste et polygraphe du IIIe siècle av. J.-C.

On a perdu ses *Vies d'écrivains célèbres*, son *Histoire des animaux*, son poème d'*Antipater*; il reste de lui un *Recueil d'histoires merveilleuses*, publié par Berkmann, 1791, et Westermann, 1839.

ANTIGONIDE, tribu d'Athènes, formée en l'honneur d'Antigone, et ajoutée, ainsi que celle de Démétriade (en l'honneur de son fils), aux 10 anciennes. Elle s'appela plus tard Attalide.

ANTIGONIE, v. de l'anc. Syrie, sur l'Oronte; Antigone Ier en fit sa capitale. Séleucus en transféra les habitants à Antioche, fondée par lui dans le voisinage, ou, selon Diodore, à Séleucie. — nom donné à l'anc. Alexandrie de Troade, à l'anc. Nicée de Bithynie, etc.

ANTIGUA ou **ANTIGOA**, île de la mer et de l'archipel des Antilles (Antilles anglaises); 45 kil. sur 20; pop. (avec la Barboude), 35,244 hab., dont 33,000 nègres affranchis. Ch.-l., Johns-Town ou Saint-Jean, résidence du gouverneur, bon port sur la côte occidentale. Antigoa possède en outre un des meilleurs ports des Antilles, English-Harbour, au S. Sécheresses fréquentes; sol montueux; une partie très fertile, l'autre tout à fait inculte; culture du coton, sucre, anis, gingembre et tabac. Découverte par Christophe Colomb en 1493, et colonisée par les Anglais en 1632.

ANTI-LIBAN ou **SCHERKI**, chaîne orientale du Liban, en Turquie d'Asie, parcourt l'ouest de l'eyalet de Damas. La vallée qui sépare l'Anti-Liban du Liban, longue de 160 kil. environ, s'appelait autrefois Cœlésyrie, c.-à-d. Syrie creuse; auj. *El-Bekah*. (*V.* Liban.)

ANTILLES, le plus considérable des archipels connus, et le plus important, après les Iles Britanniques et le Japon, entre 10° et 27° lat. N., et 62° et 87° 20' long. O. Elles unissent les 2 Amériques, du cap Sable, au S. de la Floride à l'embouchure de l'Orénoque. Sup., 243,193 kil. carrés; pop., plus de 4,000,000 d'hab. Leur nom rappelle celui de l'île imaginaire d'Antilia, vainement recherchée par les navigateurs de la fin du XVe siècle. Elles ont été découvertes par Christophe Colomb.

Les Antilles se divisent en 4 groupes: 1° au N., les Lucayes ou îles Bahama (aux Anglais); 2° les Grandes Antilles qui sont, en allant de l'E. à l'O., Puerto-Rico (aux Espagnols), Haïti indépendante, Cuba (aux Espagnols), et plus au S., la Jamaïque (aux Angl.); 3° les Petites Antilles, appelées autrefois îles Caraïbes, du nom de leurs anciens habitants. Elles s'étendent du N. au S., en formant un arc de cercle, dont la convexité est tournée vers l'Atlantique. Les principales sont: les îles Vierges (Angl., Esp.) Saint-Thomas, Saint-Jean, Sainte-Croix (aux Danois), Anguilla (Angl.), Saint-Martin (Franç. et Holland.), Saint-Barthélemy (Fr.), la Barboude (Angl.), Saba, Saint-Eustache (Holl.), Saint-Christophe, Nevis, Antigua, Montserrat (Angl.), la Désirade, la Guadeloupe, les Saintes, Marie-Galante (Fr.), la Dominique (Angl.), la Martinique (Fr.), Sainte-Lucie, Saint-Vincent, les Grenadilles, la Grenade, la Barbade, Tabago, la Trinité (Angl.); 4° sur la côte du Venezuela, entre la Trinité et le g. de Maracaïbo, Margarita, Blanquilla, Tortuga, Orchilla (au Vene-

zuela), Buenayr, Curaçao, Oruba (Holland.). Le 3e groupe a été appelé îles du Vent par les Espagnols, qui ont donné au 4e le nom d'îles sous le Vent. Pour les Anglais, les îles du Vent (*Windward islands*) s'étendent au contraire de Tabago à la Martinique, et les îles sous le Vent (*Leeward*), au N. de la Martinique.

Les Antilles offrent d'admirables ports (la Havane, dans l'île de Cuba), mais elles sont souvent ravagées par les ouragans et les raz de marée pendant l'hivernage; le climat est chaud (temp. moy., 22° à 30°), humide et très insalubre, surtout de juillet à octobre, où sévissent des épidémies terribles de fièvre jaune. Le sol est en grande partie volcanique, les tremblements de terre sont fréquents. Les mines ont peu d'importance, mais la terre est d'une fécondité inépuisable : elle produit le sucre, le café, le cacao, le tabac, l'indigo, le coton, les épices, le coco, la réglisse, l'acajou, l'aloès, le bambou, le manioc, le maïs. Commerce très actif; communications faciles avec l'Europe et les États-Unis, par des lignes de paquebots anglais, français, allemands, espagnols et américains. Un câble télégraphique unit les Antilles à l'Europe et à l'Amérique centrale. E. D—Y.

ANTILLES (Mer des) ou des **CARAÏBES**, comprise entre les Antilles à l'E. et le continent américain à l'O., communique avec le golfe du Mexique au N.-O. par le canal du Yucatan et avec l'Atlantique à l'E. par 16 détroits principaux. Elle forme sur ses côtes méridionales les golfes de Maracaïbo et de Darien et la baie des Mosquitos, sur ses côtes occidentales le golfe de Honduras et la baie du Yucatan.

ANTILOQUE, fils de Nestor et d'Anaxibie ou d'Eurydice, est compté parmi les prétendants d'Hélène. Ami d'Achille, il prit part à la guerre de Troie, remporta un prix aux jeux funèbres des obsèques de Patrocle, et périt en défendant son vieux père contre l'Éthiopien Memnon ou contre Hector.

ANTIMAQUE, poète épique, né à Claros ou à Colophon, fut l'ami de Platon, dont il était l'aîné. Son poème épique, *la Thébaïde*, ainsi que son élégie *Lyde* sont perdus. Il est le précurseur des poètes alexandrins.

Ses fragments ont été réunis par Stoll, 1845, et à la suite de *l'Hésiode*, Didot. S. Re.

ANTIN (Louis-Antoine de **PARDAILLAN** de **GONDRIN**, marquis, puis duc d'), né en 1665, m. en 1736, fils de Mme et de M. de Montespan. Il fut élevé en Guyenne, au château de Bonnefons, par l'abbé Anselme, à Moulins, à Juilly et au collège Louis-le-Grand. Sous-lieutenant au régiment du roi en 1683, il épousa Mlle d'Uzès, petite-fille de Montausier, et fut fait colonel du nouveau régiment de l'Ile-de-France. Sa mère le fit nommer menin de Monseigneur. Il fut le modèle des courtisans. Lieutenant général en 1702, sa conduite suspecte à Ramillies le fit retrancher du service en avril 1707, mais la faveur de la cour lui revint bientôt; il reçut à Petit-Bourg, Monseigneur et même le roi. C'est dans cette occasion que le duc fit abattre en une nuit une allée d'arbres que le roi avait critiquée, parce qu'elle cachait la vue de la rivière. Peu de jours après cette visite, il eut le gouvernement de l'Orléanais, succéda à Mansart comme directeur des bâtiments, et garda cette charge jusqu'à sa mort; membre du conseil de régence, il fit à Pierre le Grand les honneurs de la capitale. On l'a accusé d'avoir fait ses affaires dans les opérations de Law.

Il a laissé des *Mémoires historiques* inédits. On a publié de lui, dans les *Mélanges de la Société des Bibliophiles*, 1822, une sorte d'examen de sa [illegible], mais curieux.

ANTIN, brg et seigneurie du Bigorre (H.-Pyrénées), appartenant depuis le XVIe siècle à la famille de Pardaillan; érigée en marquisat, 1612, et en duché, 1711.

ANTINOE, fille de Céphée, roi de Tégée. D'après un ordre de l'oracle, et conduite par un serpent, elle fonda la ville de Mantinée, où l'on éleva une colonne en son honneur.

ANTINOE, v. d'Égypte. (*V.* Antinoopolis.)

ANTINOMIENS (Secte des). *V.* Agricola (Jean).

ANTINOOPOLIS ou **ADRIANOPOLIS**, v. de l'anc. Égypte, sur la limite S. de l'Egypte moyenne ou Heptanomide, comprise plus tard dans la Thébaïde, sur la rive droite du Nil, construite par Hadrien sur l'emplacement de l'anc. ville de *Besa*. Ses ruines, appelées par les coptes Enseneh, sont près du village de Scheikh-Abadeh. (*V. Description de l'Égypte*, t. IV, p. 197).

ANTINOUS, esclave bithynien d'une grande beauté, favori d'Adrien, qu'il accompagna dans ses voyages; il se noya, selon les uns, dans le Nil, 130; selon d'autres, il se sacrifia pour faire réussir une opération magique, ou bien il se dévoua pour Adrien, qui croyait devoir offrir aux dieux une victime volontaire. (*V.*, sur le culte d'Antinoüs, le mot Adrien.) Les plus célèbres statues d'Antinoüs sont celle du Belvédère au Vatican, et celle du Capitole, dans la salle d'Hercule. On le trouve représenté sous les traits d'Aristée, de Bacchus, d'Osiris, etc. (*V.* Levezow, *sur Antinoüs*, 1808 [en all.].) A. G. et S. Re.

ANTIOCHE, en turc *Antakiêh*, anc. *Antiochia Epidaphnes*, v. de la Turquie d'Asie (Syrie), dans l'eyalet d'Alep, sur l'Aazi (anc. *Oronte*), à 35 kil. de la mer; petite ville assez pauvre, remplie de jardins, et occupant à peine la sixième partie de l'anc. cité, un tremblement de terre l'a détruite en partie en 1872; env. 15,000 hab., presque tous musulmans. Antioche fut fondée par Séleucus Nicator, et peuplée d'abord par une colonie d'Athéniens habitants de la ville d'Antigonie, rasée par Séleucus. Elle comprit quatre quartiers entourés de murs, les deux derniers bâtis par Séleucus Callinicos et par Antiochus Épiphane. Capitale de la Syrie et résidence des Séleucides, la reine de l'Orient, elle fut célèbre par sa magnificence, le luxe de ses habitants et leur amour pour le plaisir; elle comptait alors plus de 700,000 hab. Les environs de la ville étaient ravissants; à ses portes étaient les fontaines, le bois sacré de lauriers-roses de Daphné et le temple d'Apollon. Conquise par les Romains, 64 av. J.-C., Antonin le Pieux en fit une colonie avec les droits italiques. Le christianisme y fut prêché par les apôtres; les disciples de J.-C. y furent pour la première fois appelés chrétiens; il s'y tint dix conciles de 252 à 380, et au VIe siècle elle devint le siège d'un patriarchat, qui s'étendait sur la Syrie, la Mésopotamie et la Cilicie. Deux tremblements de terre, puis l'invasion des Perses sous Chosroès, ruinèrent la ville antique; elle fut rebâtie par Justinien, et prit le nom de Théopolis, qu'elle perdit bientôt. Les Sarrasins la prirent en 635. Reconquise au Xe siècle par l'empereur d'Orient Nicéphore Phocas, reprise par les mahométans, 1084, elle leur fut enlevée en 1098 par les croisés, et Bohémond, fils de Robert Guiscard, devint prince d'Antioche. La principauté subsista jusqu'en 1268. Baudouin VII fut son dernier prince. Elle appartint depuis lors aux musulmans, sous lesquels sa décadence fut rapide. Elle possède pourtant encore 14 mosquées, et fait un peu de commerce. — Patrie du poète Archias et de St Jean Chrysostome.

ANTIOCHE DE PISIDIE, v. anc. sur la frontière de Phrygie et de Pisidie, fondée par les habitants de Magnésie sur le Méandre; déclarée libre par les Romains après la paix de Magnésie, 190, colonie avec droit italique sous le nom de Césarée au temps d'Auguste; elle avait un temple dont les ruines ont été retrouvées, par Otto von Bichter et Arundel, à Jalowatsch.

ANTIOCHE (Pertuis d'), détroit entre les îles de Ré et d'Oleron, près de la côte occid. de la France.

ANTIOCHIA. Séleucus Nicator, roi de Syrie, fonda à lui seul 16 villes qu'il nomma ainsi en l'honneur d'Antiochus, son père. *Antiochia Epidaphnes*, c'est Antioche sur l'Oronte. — *ad Mæandrum*, en Carie, fondée par Antiochus Ier sur l'emplacement de l'anc. Pythopolis; ruines près d'*Ienischeir*. — *Margiana*, sur le Margus, fondée par Alexandre au N. de la Bactriane; auj. *Meru Schahhian*. — ou *Opis*, v. d'Assyrie, au confluent du Physcus et du Tigre; importante sous les khalifes arabes. — *Mygdoniæ*, en Mésopotamie; c'est la forteresse appelée auparavant Nisibe; auj. *Nisibin*. — *ad Taurum*, v. de Comagène, à l'O. de l'Euphrate; auj. *Aïn-Tab*. — *super Cragum* ou *Lamotis*, v. de la Cilicie Trachée, près de la mer; c'est l'Antiochette des croisades.

ANTIOCHIDE, une des tribus d'Athènes. Socrate en faisait partie.

ANTIOCHUS Ier, *Soter* (Sauveur), 2e roi séleucide de Syrie, 281-260 av. J.-C., fils de Séleucus Ier, qui lui avait confié la haute Asie, indigna ses sujets par son alliance avec Ptolémée Céraunus, assassin de son père; il sauva l'empire d'une invasion gauloise, grâce à ses éléphants, mais échoua contre le roi de Pergame et Ptolémée Philadelphe, et fut tué dans un combat près d'Éphèse.

ANTIOCHUS II, *Theos*, Dieu, ainsi appelé par les Milésiens, qu'il délivra de la tyrannie; 3e roi séleucide, 260-247 av. J.-C.; fils du précédent, il continua sans succès la guerre commencée par son père contre Ptolémée II, roi d'Égypte, et alarmé par les révoltes d'Arsace, chef des Parthes, 255, et de Théodote en Bactriane, il fit la paix en épousant Bérénice, fille de Ptolémée; il fut empoisonné par Laodice, sa première femme, qu'il avait répudiée pour épouser Bérénice et reprise après la mort de Ptolémée.

ANTIOCHUS III, *le Grand*, 6e roi séleucide, 222-186, frère et successeur de Séleucus III; il châtia d'abord de nombreuses révoltes, excepté celle d'Arsace et d'Euthydème, qu'il reconnut rois des Parthes et de Bactriane; battu par Ptolémée IV à Raphia en Palestine, 216, il ne put reprendre la Célésyrie, abandonna toutes ses conquêtes et conclut une trêve, dont il profita pour réparer ses forces. Il reprit les armes, battit Arsace, soumit l'Asie Mineure, s'avança jusque dans l'Inde, et rendit au royaume de Syrie son ancienne splendeur. Mais les Romains, vainqueurs de son allié Philippe, roi de Macédoine, réclamèrent de lui la liberté des villes grecques d'Asie; appelé par les Étoliens, excité par Annibal, il leur déclara la guerre et se fit battre aux Thermopyles, 191, puis à Magnésie

en Asie Mineure par L. Cornelius Scipion, 190; le traité qui suivit le relégua au delà du Taurus, et lui imposa un tribut énorme; afin de s'acquitter, il pilla le temple de Bélus, à Élymaïs, et fut assassiné pour cette impiété.

ANTIOCHUS IV, *Épiphane*, l'Illustre, puis *Épimane*, l'Insensé, 174-164, fils d'Antiochus le Grand, succéda en Syrie à son frère Séleucus IV; une première expédition lui ayant livré toute la basse Égypte, Rome intervint, et remit sur le trône Ptolémée Philométor. Il voulut faire embrasser la religion hellénique à ceux de ses sujets qui adoraient Zoroastre, et persécuta les Juifs. Pendant que la Perse et l'Arménie se révoltaient, Mathathias et Judas Machabée vengèrent, en soulevant leurs concitoyens, le meurtre des sept Machabées et du sage Éléazar. Il mourut dans des accès de frénésie à Tabes, en Perse.

ANTIOCHUS V, *Eupator*, fils du précédent, 164-162, monta sur le trône à 9 ans, laissa l'autorité à son général Lysias, fut battu en Judée par Judas Machabée, puis détrôné et tué par Démétrius son cousin.

ANTIOCHUS VI, *Dionysios* ou *Bacchus*, fils d'Alexandre Bala, fut élevé au trône de Syrie en 143 par Tryphon, et tué par lui l'année suivante.

ANTIOCHUS VII, *Sidètès*, chasseur. (*V.* DÉMÉTRIUS.)

ANTIOCHUS VIII, *Grypus*, au nez aquilin, fils de Démétrius II, Nicator, chassa en 122 l'usurpateur Alexandre Zebina, et mourut en 96 av. J.-C.

ANTIOCHUS IX, *Philopator*, APPELÉ AUSSI **DE CYZIQUE**, à cause de son séjour dans cette ville; après la mort de son père Antiochus Sidètès, il enleva la Cœlésyrie à son frère Antiochus Grypus, régna en 97 av. J.-C. sur toute la Syrie; mais, vaincu par son neveu Séleucus VI, il se donna la mort en 94.

ANTIOCHUS X, *Eusèbe* ou *le Pieux*, fils du précédent, détrôna Séleucus VI, en 94 av. J.-C.; mais deux fils de son ennemi le renversèrent en 92. Il mourut vers 75 chez les Parthes.

ANTIOCHUS XI, *Épiphane Philadelphe*, régna avec Philippe, son frère, après Séleucus VI, leur aîné, qui avait été brûlé vif dans Mopsueste et dont ils vengèrent la mort; il se noya dans l'Oronte, en 93 av. J.-C., après un combat contre Antiochus X.

ANTIOCHUS XII, *Dionysos* ou *Bacchus*, 5e fils d'Antiochus VIII, Grypus. Son frère Démétrius III ayant été pris par les Parthes, il monta sur le trône de Syrie; mais perdit la vie dans une lutte contre Arétas, chef arabe, 83 av. J.-C. Fatigués des rivalités des Séleucides, les Syriens se donnèrent à Tigrane, roi d'Arménie.

ANTIOCHUS XIII, *l'Asiatique*, fils d'Antiochus X, vécut, pendant la domination de Tigrane, en Cilicie (de là son surnom) et à Rome, 73 av. J.-C. Lucullus le rétablit en 68; mais Pompée ne lui laissa que la Comagène en 64, et réduisit la Syrie en province romaine.

ANTIOCHUS D'ASCALON, m. en 69 av. J.-C., l'un des derniers philosophes académiciens, et chef de l'école après Philon, son maître, eut pour élèves Varron et Cicéron, enseigna dans Athènes, Alexandrie et Rome. Il s'efforça de retirer la philosophie de l'académie des voies du scepticisme et de l'incliner vers le stoïcisme.

V. Chappuis, *de Antiochi Ascalonitæ vita et doctrina*, Paris, 1854.

ANTIOPE, aimée de Jupiter, eut deux fils jumeaux, Amphion et Zéthus. Dircé, femme de Lycus, roi de Thèbes, jalouse d'elle, l'ayant enfermée, ses liens se brisèrent d'eux-mêmes, et elle se réfugia près de ses fils, qui prirent Thèbes et tuèrent Dircé. Mais Bacchus lui inspira alors une démence furieuse, pendant laquelle elle parcourut toute la Grèce.

ANTIOPE, reine des Amazones, fut donnée à Thésée par Hercule vainqueur. Délaissée pour Phèdre, elle attaqua Thésée à la tête de ses Amazones. Elle eut pour fils Hippolyte ou Démophon.

ANTIOQUIA (SANTA-FÉ DE), v. de la Colombie, sur le Cauca. Évêché; elle donne son nom à un État de 57,800 kil. carrés, peuplé de 365,974 hab., dont le ch.-l. est Médellin. Ses habitants ont la réputation d'être les plus riches et les plus instruits de la Colombie.

ANTIPAPES, nom donné à ceux qui formèrent un schisme dans l'Église, en disputant le saint-siège à des papes canoniquement élus. Le *Dictionnaire de Trévoux* en compte 28, l'abbé de Vallemont, 32.

ANTIPAROS, anc. *Oliaros*, île de l'archipel grec, dans le groupe des Cyclades, en face de Paros, comme l'indique son nom; elle a 18 kil. du N. au S. Grotte à stalactites sans doute inconnue des anciens; elle est magnifique et se divise en plusieurs salles.

ANTIPAS (HÉRODE). *V.* HÉRODE.

ANTIPASCHA. C'est, dans l'Église grecque, le dimanche de Quasimodo, compté comme le 2e dimanche de Pâques. La semaine de Quasimodo se nomme antipascale.

ANTIPATER, un des lieutenants de Philippe et d'Alexandre, fut chargé par Alexandre du gouvernement de la Macédoine pendant que le conquérant envahissait l'Asie. Il réprima une révolte de la Thrace, et vainquit les Lacédémoniens, qui avaient pris les armes à l'instigation des Perses. Malgré ses services, Cratère fut envoyé pour le remplacer; mais Alexandre mourut avant l'exécution de cet ordre, et Antipater continua de gouverner la Macédoine et la Grèce. La Grèce s'étant soulevée à la voix de Démosthène, Antipater marcha contre les coalisés; mais, vaincu près de Lamia, il fut contraint de s'enfermer dans cette ville, 323 av. J.-C.; l'arrivée de Léonat et de Cratère le délivra, 322 av. J.-C. Antipater entra ensuite dans la coalition formée contre Perdiccas, 321 av. J.-C., pour empêcher ce général de s'emparer de la suprématie. Il passa en Asie, et lorsque Perdiccas eut succombé, Antipater, qui avait la tutelle de la famille d'Alexandre, fut regardé comme le premier des généraux. Il mourut dans un âge fort avancé, en 319 av. J.-C.

V. Droysen, *Hellenismus*, t. Ier. CH. et S. RE.

ANTIPATER, neveu du précédent, fils de Cassandre, devint roi de Macédoine en 296. Il fut détrôné par Démétrius Poliorcète et assassiné par Lysimaque, 287. S. RE.

ANTIPATER DE TARSE, philosophe stoïcien, ami de Caton d'Utique, vivait à Athènes en 44 av. J.-C. — DE SIDON, poète de l'*Anthologie*. — L. CÆLIUS ANTIPATER, historien, maître de L. Crassus, dédia à son ami Lælius une histoire de la seconde guerre punique dont Tite-Live s'est beaucoup servi. S. RE.

ANTIPATRIS, v. de l'anc. Judée, entre Jérusalem et Césarée, dans une belle et fertile contrée. Elle s'appela d'abord Chapharsaba ou Chapharsalama. Hérode l'agrandit et lui donna le nom de son père Antipater. Elle déchut bientôt.

ANTIPHANE, nom commun à quatre poètes comiques, dont le plus célèbre était d'Athènes et vivait au commencement du IVe siècle av. J.-C. Ses 260 comédies sont perdues, excepté quelques fragments recueillis par Meinecke.

ANTIPHATES, roi des Lestrygons qui brisèrent les vaisseaux d'Ulysse. — fils de Sarpédon, compagnon d'Énée, fut tué par Turnus. S. RE.

ANTIPHELLUS ou **HABESSUS**, auj. *Antifilo*, v. de l'anc. Lycie, sur un promontoire, port de l'anc. Phellus; ruines d'un théâtre, de plusieurs temples et édifices antiques, et surtout de nombreux tombeaux d'une architecture particulière.

ANTIPHILE, peintre grec, né en Égypte, contemporain et rival d'Apelle, qu'il tenta vainement de perdre en l'accusant de conspiration contre Ptolémée. Ses calomnies le firent emprisonner lui-même jusqu'à la fin de ses jours. Il inventa un genre de figures comiques appelées grylles, nom qui est resté aux grotesques de l'antiquité. Il florissait vers l'an 330 av. J.-C.

ANTIPHILE, général athénien en 323 av. J.-C., remporta une victoire sur Léonat dans la guerre Lamienne. — DE BYZANCE, auteur d'épigrammes du temps de Néron, dont il reste 40 petites pièces. (*Anthol. gr.*, XIII.) S. RE.

ANTIPHON, orateur grec, né en 479 av. J.-C. dans l'Attique, m. l'an 412, ouvrit à Athènes une école de rhétorique, et eut pour disciple Thucydide, qui a tracé de son maître un portrait remarquable (liv. VIII, ch. LXVIII). Antiphon fut aussi homme d'État; il commanda, pendant la guerre du Péloponèse, des forces athéniennes; il contribua à l'établissement de l'oligarchie des Quatre-Cents. Envoyé à Sparte pour y négocier la paix, il échoua, fut accusé de trahison, et condamné à mort, 411. Nous avons de lui 15 discours, dont 3 détachés, et relatifs à des affaires privées; les 12 autres se rapportent à des affaires imaginaires, et se groupent par 4 (accusation, défense, réplique de l'accusateur, réplique de l'accusé); ce sont de purs exercices de rhétorique. On ne trouve dans ces discours ni développements de passions ni effets de style; c'est un langage très simple, une argumentation toute nue.

Les discours d'Antiphon se trouvent dans les *Oratores Attici* de Bekker et de la coll. Didot. Blass, 1871, et Jernstedt, 1880, en ont donné de bonnes éditions. La traduction d'Auger est médiocre. *V.* Perrot, *les Orateurs attiques*, 1873 et Blass, *Hist. de l'éloquence attique*, 1869. D—R et S. RE.

ANTIPHON, sophiste, ennemi de Socrate. — poète tragique, vécut à Athènes d'abord, puis chez Denys le Tyran, qui le fit mettre à mort. S. RE.

ANTIPODES, du grec *pous*, pied; *anti*, à l'opposite; on appelle ainsi les habitants du globe diamétralement opposés les uns aux autres, c.-à-d. vivant aux deux pôles d'un même axe de la terre. Ils ont les nuits et les jours d'égale longueur, mais dans un ordre inverse. Il en est de même du lever du soleil et des saisons. Les antipodes de Paris sont situés par 49° lat. S., au S.-E. de la Nouvelle-Zélande.

ANTIPODES (ILES), découvertes en 1800, par Waterhouse, au S.-E. de la Nouvelle-Zélande. Elles sont inhabitées.

ANTIPOLIS, nom primitif d'ANTIBES.

ANTISANA, volcan des Andes péruviennes, dans la ré-

publique de l'Équateur, au S.-E. de Quito; 5,793 m. d'élévation. Un village du même nom est placé à une hauteur de 4,090 m.

ANTISIGNIA, lettre introduite par Claude dans l'alphabet latin pour rendre le son de *ps, bs*, du *psi* grec, ou peut-être de deux *ss*. (*V.* CLAUDE.) G. L.-G.

ANTISTHÈNES, philosophe grec, chef de l'école des Cyniques, né vers 424 à Athènes, m. à 72 ans. Né pauvre et obscur, disciple de Gorgias, puis admirateur de Socrate, il s'indigna contre la corruption du siècle, affecta un extérieur négligé, et professa une morale d'un rigorisme exagéré : « Je vois percer l'orgueil, lui disait Socrate, à travers les trous de ton manteau. » Le souverain bien était, suivant lui, le but de la destinée humaine, et ne consistait que dans la vertu. La vertu consistait elle-même dans la ressemblance avec Dieu. Or Dieu se suffit à lui-même. Pour s'élever jusqu'au souverain bien, il faut aussi se suffire à soi-même, s'affranchir de tout besoin, regarder tout comme indifférent, hors la vertu. Il manifestait un grand mépris pour les théories scientifiques, et n'admettait pas de vérités générales. Courageux et honnête, il s'éleva contre les accusateurs de Socrate; il mourut entre les bras de Diogène, son disciple.

On lui a attribué à tort deux déclamations, intitulées *Ajax* et *Ulysse*, qui se trouvent dans les *Orat. Attic.* de Reiske, t. VIII, et une lettre insérée dans les *Epistolographi* de Didot. Les fragments de ses œuvres philosophiques ont été réunis par Winkelmann, 1842 et Blass, 1881. V. Chappuis, *Antisthènes*, 1854; *Études sur la logique d'Antisthènes*, dans le recueil *Exercitationis... specimina*, Bonn, 1881.

ANTITAURUS, c.-à-d. *vis-à-vis du Taurus*, chaînes de montagnes de l'Asie Mineure, qui, partant du Taurus, en Arménie, traverse la Cappadoce et le milieu de la péninsule, parallèlement à la chaîne du Taurus; elle y prend les noms d'Ardjisch-Dagh, etc. (*V.* TAURUS.)

ANTITRINITAIRES. *V.* UNITAIRES.

ANTIUM, auj. *Torre* ou *Porto l'Anzio*, à 52 kil. S. de Rome, v. de l'anc. Latium sur un promontoire, fondée par un fils d'Ulysse et par Circé, selon la tradition, habitée d'abord sans doute par des pirates tyrrhéniens. Quoique faisant partie, dès le temps de Tarquin le Superbe, de la confédération latine, elle resta soumise aux Volsques, dont elle était une des capitales. Asile de Coriolan exilé, elle fut prise par Quinctius Capitolinus, 470 av. J.-C., et colonisée, mais dut renoncer à sa marine; les proues de ses navires (*rostra*) allèrent orner la tribune du Forum. Sa prospérité, même maritime et commerciale, se releva cependant vers la fin de la république, en même temps que les riches familles de Rome venaient y habiter dans de magnifiques palais. — Patrie de Néron et de Caligula. — Elle avait des temples de la Fortune et d'Esculape. Un peu à l'E. de la ville était le temple de Neptune avec l'anc. port, où se trouve auj. la petite ville de *Nettuno*. Il ne reste de l'antique Antium qu'une tour. Néron fonda devant Antium un port auj. à demi comblé, mais dont les restes attestent la magnificence, et qui devait être fort utile sur cette longue ligne sans ports, depuis Civita-Vecchia jusqu'à Terracine. C'est dans les ruines du palais de Néron qu'on a trouvé, en 1503, l'Apollon du Belvédère.

V. Lombardi, *Anzio antico e moderno*, Rome, 1875.

ANTIVARI, en turc *Bar*, v. forte du Monténégro à qui elle fut cédée en 1878 par le traité de Berlin; à 5 kil. de l'Adriatique, sur laquelle elle a un bon port; 4,000 hab. Archevêché. Commerce assez actif. E. B.

ANTOINE (**MARC-**). M. Antonius, orateur romain, aïeul du triumvir, né en 143 av. J.-C., fut questeur, préteur, puis consul en 99; il adopta le parti de Sylla, et fut victime des proscriptions de Marius, qui fit attacher sa tête aux rostres, 87. D'après Cicéron, son éloquence était surtout remarquable par les qualités de l'improvisation, la soudaineté, la souplesse, le verve; jamais il n'écrivait ses discours. Il est, avec Crassus, son contemporain et son rival, le principal personnage du dialogue de Cicéron *de Oratore*.

Les fragments de ses discours ont été réunis par Meyer, *Orat. Roman. fragmenta*, nº XLIV. *V.* Ellendt dans ses *Prolégom.* à son édit. du *Brutus*.

ANTOINE (**MARC-**), fils aîné du précédent et père du triumvir, échoua dans une guerre contre les pirates de la Crète.

ANTOINE (**MARC-**). M. Antonius, triumvir romain; né en 86, tribun en 50 av. J.-C.; il opposa son veto au sénatus-consulte qui privait César de son armée, et se réfugia dans le camp de ce général. Il l'accompagna et le servit avec zèle contre Pompée. César, dictateur en 48, le choisit pour maître de la cavalerie, et l'envoya à Rome gouverner pendant son absence. Antoine y combattit le tribun factieux Dolabella, mais indigna les bons citoyens par son orgueil et la dépravation de ses mœurs. Il épousa Fulvie, veuve de Clodius, femme ambitieuse et altière, et provoqua peut-être le poignard de Brutus et de Cassius, en plaçant à plusieurs reprises sur la tête de César, pendant la fête des Lupercales, une couronne que celui-ci repoussa. Après le meurtre de César, en 44, Antoine feignit d'abord de se réconcilier avec les meurtriers, puis se déclara son vengeur. Consul, et dépositaire du testament de César, il y inséra toutes les clauses qu'il voulut, nomma des magistrats et des sénateurs, rappela des bannis. L'arrivée du jeune Octave lui enleva son crédit. Il ne témoigna que mépris pour cet écolier, et partit à la tête d'une armée pour aller combattre Decimus Brutus, un des meurtriers de César, qui occupait la Gaule cisalpine. Mais Cicéron animait le sénat par ses discours contre Antoine, et les deux consuls Hirtius et Pansa le vainquirent près de Modène. Antoine s'enfuit au delà des Alpes, entraîna dans son parti l'armée de Lépide, et revint en Italie à la tête de 17 légions et de 10,000 hommes de cavalerie. Il se réconcilia avec Octave, général de l'armée du sénat depuis la mort d'Hirtius et de Pansa. Le second triumvirat fut formé entre Antoine, Octave et Lépide, dans une île du Reno, près de Bologne, 43. Antoine sacrifia son oncle maternel, L. César, et exigea la mort de Cicéron, dont la tête et la main droite furent livrées à ses outrages et à ceux de sa femme Fulvie, puis placées sur la tribune aux harangues. Cependant Brutus et Cassius, maîtres de la Macédoine et de la Syrie, forcèrent les triumvirs à passer en Orient. Antoine eut le principal honneur de la victoire de Philippes, 42. Dans le partage du monde que firent les triumvirs, l'Orient lui échut. Il parcourut la Grèce, se rendit en Asie, et s'y livra à des orgies continuelles. Il voulait punir Cléopâtre, qui avait, disait-on, secondé Brutus et Cassius. Mais la reine d'Égypte vint à sa rencontre jusqu'en Cilicie, le séduisit, et l'entraîna à Alexandrie. Il ne fut arraché de ce séjour que par la guerre de Pérouse; sa femme Fulvie et son frère L. Antonius avaient pris les armes contre Octave et soulevé une partie de l'Italie. Antoine se rendit à Brindes, et y conclut, en 39, un nouveau traité avec Octave. Fulvie venait de mourir. Antoine épousa Octavie, sœur d'Octave et veuve de Marcellus. Il retourna en Grèce, et se prépara à passer dans l'Asie ravagée par les Parthes. Déjà son lieutenant Ventidius avait remporté plusieurs victoires sur ce peuple; lui-même se rendit en Syrie; mais sa passion pour Cléopâtre se réveilla. Il l'appela auprès de lui, lui donna la Phénicie, la Célésyrie, la Judée, l'île de Chypre et une grande partie de la Cilicie. Il la quitta pour aller, avec 60,000 fantassins et 10,000 cavaliers, envahir le pays des Parthes, 36. Il entra dans la haute Médie ou Atropatène; pressé de terminer une guerre qui le séparait de Cléopâtre, il laissa en arrière les machines nécessaires pour l'attaque des places, souffrit de la famine, et dut battre en retraite. Pendant 27 jours, harcelé par les Barbares, il ramena son armée en livrant 18 combats jusqu'à l'Arménie. Il effaça la gloire de cette retraite en se livrant sans aucune retenue à sa passion pour Cléopâtre. Pendant qu'il défendait à sa femme Octavie de venir le rejoindre, il suivait Cléopâtre à Alexandrie, et donnait la Syrie et l'Arménie aux fils de Cléopâtre; il prit le costume oriental, se montra vêtu en Osiris, avec Cléopâtre en Isis, et on lui reprocha d'opposer Alexandrie à Rome, la capitale de l'Orient à celle de l'Occident. La guerre était inévitable entre les triumvirs. Elle éclata en 32, et fut terminée par une seule bataille navale livrée à Actium, 31. Cléopâtre donna le signal de la fuite, et entraîna avec elle 60 galères. Antoine la suivit, abandonnant sa flotte et son armée de terre. Ils se retirèrent en Égypte, et s'y livrèrent à la débauche en attendant le vainqueur, qui s'avançait. Octave arriva par la Syrie, prit Péluse et assiégea Alexandrie. Abandonné par une partie de ses troupes, trahi par Cléopâtre, qui s'était réfugiée dans une tour, Antoine se perça de son épée; puis, toujours dominé par sa folle passion, il se fit porter auprès de la reine d'Égypte, et expira sous ses yeux, 30 av. J.-C. Sa mémoire fut abolie par le sénat, qui proscrivit même (Plutarque, *Cicéron*, XLIX) le prénom *Marcus* dans la *gens Antonia*; cette dernière défense ne semble pas avoir été observée longtemps. CH. et G. L.-G.

ANTOINE (SAINT), surnommé *le Grand*, l'un des fondateurs du monachisme oriental, né en 251, à Côme, dans la haute Égypte, m. en 356. A 20 ans, pour appliquer ces paroles de l'Évangile : « Allez, vendez ce que vous avez, et donnez-en la valeur aux pauvres, » il distribua tout ce qu'il possédait, et se retira dans une profonde solitude, au delà du bras oriental du Nil. Sa réputation de sainteté attira auprès de lui un grand nombre de solitaires qui vinrent se placer sous sa direction, ce qui donna naissance au premier établissement monastique, dans un lieu appelé Faïoum, entre Memphis et Arsinoé. De là, St Antoine, recherchant un endroit plus désert encore, alla se fixer à Colzin (l'anc. *Héroopolis*), où de nouveaux disciples ne tardèrent pas à venir prendre pour modèle une vie entièrement consacrée au travail, à la prière et à la méditation. Deux fois, le pieux solitaire quitta sa retraite dans l'intérêt de la religion : d'abord en 311, pour encourager les fidèles d'Alexandrie à supporter courageusement la persécution suscitée par Maximin, et, plus tard, en 325, pour dé-

fendre la doctrine de Nicée et appuyer St Athanase. Rentré dans sa solitude, St Antoine ne cessa d'édifier par ses vertus les cénobites qui s'étaient fixés dans la Thébaïde. Il mourut à l'âge de 105 ans, entre les bras de ses deux disciples bien-aimés Macaire et Amathas. Fête, le 17 janv. — Ses continuelles tentations, racontées par la légende, et le porc, qu'il choisit pour compagnon, sont devenus populaires.

On a de lui 20 lettres, imprimées à Paris, en 1641; 7 paraissent authentiques. Une a été conservée par St Athanase: elle est adressée à Constantin. *V.* St Athanase, *Vie de St Antoine*, et St Jérome, *de Scriptoribus ecclesiasticis.* D—T—R.

ANTOINE DE PADOUE (Saint), né à Lisbonne en 1195, m. en 1231, entra d'abord dans l'ordre des chanoines réguliers, et ensuite dans celui des franciscains, en 1221. Il alla prêcher l'Évangile aux Maures d'Afrique; forcé de se rembarquer par une maladie, une tempête le jeta en Sicile, où il vit St François d'Assise. Il passa la fin de sa vie en Italie, prêchant avec une grande éloquence, et se retira à Padoue, où il mit la dernière main à ses sermons, imprimés à Venise, 1575, et à Paris, 1641. Fête, le 13 juin.

ANTOINE DE BOURBON, roi de Navarre, père de Henri IV, né en 1518, m. en 1562. Fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme et premier prince du sang, il épousa, en 1548, l'héritière de la Navarre et du Béarn, Jeanne d'Albret. (*V.* Jeanne.) Brave, mais peu résolu, il hésita entre les deux religions et les deux partis qui divisaient la France, laissa son frère, le prince de Condé, devenir le chef des huguenots, se contenta, pendant la minorité de Charles IX, du vain titre de lieutenant général, servit Catherine de Médicis et se rapprocha des catholiques, après le colloque de Poissy, 1561. Il s'associa au triumvirat de Guise, Montmorency et Saint-André, assista dans l'armée royale aux sièges de Blois, de Tours et de Rouen, où il fut blessé mortellement. A. G.

ANTOINE, grand prieur de Crato (ordre de Malte), né en 1531, m. en 1595, fils naturel de l'infant D. Luis, 2e fils d'Emmanuel le Fortuné. Prisonnier des Maures à Alcaçar-el-Kébir (*V.* Sébastien), en 1578, et racheté sans que sa naissance eût été connue, il se fit proclamer à la mort du roi-cardinal Henri, 1580, en même temps que Philippe II d'Espagne, chargeait le duc d'Albe de s'emparer du pays. Vaincu à Alcantara, et forcé de quitter le Portugal, il entreprit en vain, avec des secours de Catherine de Médicis, 1582, et d'Élisabeth, 1589, deux expéditions qui échouèrent. (*V.* Santa-Cruz.) R.

ANTOINE (Jacques-Denis), architecte français, né à Paris en 1733, m. en 1801, membre de l'Institut en 1799. On lui doit deux monuments de Paris, l'hôtel des Monnaies, qui se distingue moins par l'élégance que par la solidité de sa construction, et le Palais de justice, commencé par Desmaisons, mais dont Antoine fit l'escalier et la belle salle des Pas-Perdus. Madrid lui doit l'hôtel de Berwick, et Berne son hôtel des Monnaies. P. C.

ANTOINE (Clément-Théodore), roi de Saxe, né en 1755, m. sans enfants en 1836, passa sa jeunesse éloigné des affaires et de la cour, jusqu'à ce que la mort de son frère Frédéric-Auguste Ier, 5 mai 1827, l'appelât au trône. A la suite de la révolution de 1830, Antoine adopta son neveu, le prince Frédéric, pour co-régent, et donna une constitution à son peuple. Il était très aimé pour sa bonté et son affabilité. E. S.

ANTOINE DE LEBRIJA, écrivain espagnol. (*V.* Lebrija.)

ANTOINE (Chanoines réguliers de Saint-), congrégation de religieux fondée en 1070, par un gentilhomme dauphinois, nommé Gaston, à la suite d'un pèlerinage à Saint-Didier, près de Vienne, en Dauphiné, où les reliques de St Antoine avaient été transportées de Constantinople. Ces religieux étaient institués pour soigner les malades atteints du *feu Saint-Antoine.* Le prieuré fut érigé en abbaye par Boniface VIII; l'ordre fut approuvé au concile de Clermont, en 1095, et incorporé en 1777 dans l'ordre de Malte. Il subsista dans toute la France jusqu'à la révolution.

ANTOINE (Petit Saint-), maison de chanoines fondée à Paris, en 1361, pour secourir les malades atteints du *feu infernal,* ou *mal des Ardents.* Elle était située rue Saint-Antoine, et fut démolie en 1792.

ANTOINE (Abbaye de Saint-), fondée en 1198 à Paris, comme un refuge aux pauvres filles. L'église, construite au commencement du XIIIe siècle, et dédiée en 1233, était un monument gothique très estimé. En 1770, tous les bâtiments furent reconstruits sur les dessins de Lenoir, dit le Romain. L'abbaye a été supprimée en 1790, et les bâtiments transformés en hôpital.

ANTOINE (Porte Saint-), l'une des portes de l'ancien Paris, dans l'enceinte construite sous Charles V et Charles VI; elle était située rue Saint-Antoine, entre les rues Jean-Beausire, et des Tournelles; sous Henri II, elle fut reconstruite au delà des fossés de la Bastille, du côté du faubourg, et décorée d'un arc de triomphe sculpté par Jean Goujon; elle servit, en 1573, à l'entrée de Henri III, élu roi de Pologne. Elle fut restaurée en 1670, sur les dessins de F. Blondel, qui y ajouta une porte de chaque côté de la grande, et la décora d'emblèmes en l'honneur des victoires de Louis XIV. Elle a été démolie en 1778.

ANTOINE (Saint-), brg du dép. de l'Isère, arr. de Saint-Marcellin; 1,712 hab. Sur le Furant, au milieu des montagnes; il doit son origine à la célèbre abbaye de ce nom; l'église du monastère date du XIIIe siècle; elle est magnifique.

ANTOINE DE L'ISLE (Saint-), brg du dép. de la Gironde, dans le canton de Coutras. Tumulus nommé la Motte-Soudane.

ANTOINE (Saint-), en portugais *Saõ-Antaõ,* île de l'Atlantique, dans le groupe du Cap-Vert; 15,000 hab. Ch.-l. Saõ-Antaõ.

ANTOINE (Saint-) ou **SAN-ANTONIO**, cap à l'embouchure du Rio de la Plata dans l'Atlantique. — cap dans la Terre-de-Feu, entre les baies d'Arenas et de Santa-Catalina.

ANTOINETTE (Marie-), reine de France. (*V.* Marie-Antoinette.)

ANTOINETTE D'ORLÉANS, fille du duc de Longueville, m. en 1610, veuve de Charles de Gondi; en 1595, elle fonda, sous la direction du P. Joseph, la congrégation des Filles du Calvaire.

ANTOLINEZ (Joseph), paysagiste espagnol, né à Séville en 1639, où il apprit les éléments de son art, m. en 1676. Il continua ses études à Madrid dans l'atelier de François Rizi, et se distingua par le charme de sa couleur. Sa vanité et sa jalousie le rendaient très moqueur, et il n'épargnait point ses confrères. François Rizi obtint de l'alcade un ordre qui enjoignait à Antolinez de venir l'aider, sous peine d'une amende de 100 ducats. Les défauts de son caractère ne nuisaient pas à son talent; ses toiles sont recherchées par les amateurs. A. M.

ANTOLINEZ DE SARABIA (François), peintre espagnol, neveu du précédent, né à Séville en 1644, m. en 1700, étudia d'abord les lois; frappé par les compositions de Murillo, il apprit la peinture, et imita très habilement la manière de son maître. En 1672, il vint s'établir à Madrid, et vit mourir son oncle entre ses bras. Il avait la manie de cacher son talent d'artiste, de peindre en secret, et de vouloir passer pour *letrado,* homme de robe. Après avoir joué ce double rôle à Madrid, il revint à Séville, endossant tour à tour la casaque de l'artiste et la robe de l'avocat. Il fit alors un grand nombre de petits tableaux, qui se distinguent par leur couleur semblable à celle de Murillo, par l'invention et par la facilité du travail. A. M.

ANTOMMARCHI (C.-François), médecin, né en Corse en 1780, m. en 1838, était professeur d'anatomie à Florence quand il fut choisi par le cardinal Fesch pour être attaché au service de Napoléon Ier, prisonnier à Sainte-Hélène, en 1820. Honoré de la confiance de l'Empereur, il l'assista dans ses derniers moments, et refusa de signer le procès-verbal d'autopsie dressé par les chirurgiens anglais, 1821. De retour en Europe, il publia des *Mémoires sur les derniers moments de Napoléon,* Paris, 1825. En 1831, il se rendit en Pologne pour donner ses soins aux défenseurs de ce pays qu'il aimait, passa ensuite en Amérique, et mourut à Cuba.

ANTON (Conrad-Gottlob), érudit, né en Lusace, en 1745, m. à Wittemberg, en 1814, professeur de morale, puis de langues orientales à l'université de Wittemberg.

Il a publié: *Dissertatio de metro Hebræorum antiquo,* Leipz., 1770; *Essai de recherches sur les principales différences entre les langues orientales et occidentales,* etc. (allem.), Leipz., 1792, et un grand nombre de traductions et de commentaires.

ANTON (Charles-Gottlob), parent du précédent, né en Lusace en 1751, m. en 1818, à Gœrlitz, où il était avocat.

Il a publié: *Analogie des langues* (allem.), Leipz., 1774; *Mémoires diplomatiques pour l'histoire et la jurisprudence d'Allemagne,* 1777; *Essai d'une histoire de l'ordre des Templiers,* 1779, 1781; *Recherches sur la doctrine secrète et les usages des Templiers,* Dessau, 1782; *Histoire de l'économie rurale en Allemagne,* Gœrlitz, 1799-1802, etc.

ANTON-GIL, baie sur la côte E. de Madagascar. Climat malsain. Elle renferme Port-Choiseul, autrefois possédé par les Français, et abandonné.

ANTONELLE (Pierre-Antoine, marquis d'), né à Arles en 1747, m. en 1817. Ayant adopté les principes de la révolution, il les exposa dans son *Catéchisme du tiers état.* En 1791, il fut chargé d'aller à Avignon pour faciliter la réunion du Comtat à la France, et à Marseille pour y calmer les partis. Chef du jury du tribunal révolutionnaire, il eut part à la condamnation de Marie-Antoinette et des Girondins. Emprisonné par ordre du comité de salut public, il fut impliqué dans l'affaire de Babeuf, mais acquitté. Membre du conseil des Cinq-Cents en 1797 et 1799, exilé en 1800, il revint mourir dans sa patrie.

ANTONELLI (Giacomo), cardinal et homme d'État italien, né à Sonnino en 1806, mort en 1876, Il étudia au séminaire de Rome et se fit remarquer du pape Grégoire XVI. En 1845, il était trésorier des chambres apostoliques. Pie IX le fit cardinal en 1847. Il prit une part considérable au mouve-

ment libéral qui signala les débuts de ce règne; il présida le conseil d'État chargé de dresser le plan des réformes, et fit partie de la commission de constitution qui donna le *statut* du 14 mars 1848. Il présida encore le ministère qui envoya Durando contre les Autrichiens. Mais il ne put longtemps soutenir son programme et dut se retirer devant le ministère Mamiani. Il n'en garda pas moins une influence considérable dans les affaires, grâce à son ascendant personnel sur le pape, qu'il décida à fuir de Rome après l'assassinat de Rossi, et il dirigea dès lors la politique de résistance. Secrétaire d'État de la cour pontificale à Gaëte, il réclama le concours des puissances catholiques, et, de retour à Rome, organisa la répression. Il dirigea jusqu'à sa mort, avec une habileté tout italienne, la politique étrangère de la cour pontificale, sous le titre de secrétaire d'État.

ANTONELLO DE MESSINE, peintre, né en 1414, m. en 1496, passe pour avoir appris de Van-Eyck ou Jean de Bruges, dans un voyage en Flandre, l'art de la peinture à l'huile, inconnu en Italie. Il communiqua ce secret à Dominique de Venise, qui en fit part à Andrea del Castagno; celui-ci, pour s'approprier une si rare découverte, assassina Dominique : mais Antonello avait également instruit Pino de Messine. B.

ANTONIA *Major*, fille aînée du triumvir Marc-Antoine et d'Octavie, sœur d'Auguste; née en 39 av. J.-C. Elle eut de Domitius Ahenobarbus, entre autres enfants, Cn. Domitius, père de l'empereur Néron.

ANTONIA *Minor*, 2e fille de Marc-Antoine et d'Octavie, épousa Drusus, fils de Livie et frère de Tibère, et eut de lui 3 enfants : Germanicus, père de Caligula; Claude, empereur; Livie, fameuse par ses débauches. Ce fut elle qui découvrit à Tibère les desseins de Séjan. Elle fut, dit-on, empoisonnée par Caligula, l'an 38 de J.-C.

Le nouveau musée du Capitole renferme de cette princesse un très beau buste en marbre; *Boll. della com. arch. municip.*, Rome, 1877, p. 113.

G. L.-G.

ANTONIA, fille de l'empereur Claude, née vers l'an 35 ap. J.-C., fut impliquée dans la conspiration de Pison et mise à mort pour avoir refusé d'épouser Néron.

ANTONIN *le Pieux* (T. AURELIUS FULVUS BOIONIUS ARRIUS ANTONINUS PIUS), empereur romain, né à Lanuvium, 86 ap. J.-C., d'une famille originaire de Nîmes. Riche et vertueux, Adrien le fit questeur, préteur, puis, à 34 ans, consul; il retournait aux champs dans les intervalles. Adrien le mit au nombre des 4 consulaires qui se partageaient l'administration de la justice en Italie, l'envoya proconsul en Asie, enfin l'adopta, sans qu'il eût désiré l'empire, 138. Empereur, sa modération le rendait propre à continuer l'œuvre conservatrice d'Adrien. Aussi l'histoire de son règne fournit-elle peu de faits importants, si ce n'est une défense soigneuse des frontières, et, à l'intérieur, une administration réparatrice; il défendit qu'un accusé fût poursuivi deux fois pour le même fait, et qu'on déshéritât, au profit du trésor public, les enfants des citoyens Romains; il institua des asiles pour les orphelines, des traitements pour les professeurs qu'il envoya dans les provinces, protégea les chrétiens après l'apologie de Justin; il permit aux femmes accusées d'adultère de demander qu'on examinât la conduite de leurs maris, et s'affligea des désordres de sa femme Faustine. En Bretagne, il construisit, au N. du mur d'Adrien, un autre mur, de l'embouchure de l'Esk à celle de la Tweed; il repoussa quelques incursions de Barbares, détourna par une simple lettre les Parthes d'une guerre en Arménie, et fut choisi pour arbitre par les princes de l'Inde, de la Bactriane et de l'Hyrcanie. Après avoir adopté, selon l'ordre d'Adrien, L. Verus et M. Antoninus (Marc-Aurèle), il mourut, regretté, à Lorium, 161. On lui attribue, comme à Adrien, le bel aqueduc nommé Pont du Gard. Parmi les nombreux travaux publics qu'il fit faire à Rome, il faut mentionner le beau temple qu'il éleva au Forum en l'honneur de sa femme Faustine et où lui-même fut aussi honoré après sa mort (auj. *S.-Lorenzo in Miranda*.) (Sur la vraie colonne antonine, *V.* COLONNES.) Le nom d'Antonin parut, après un tel règne, si respectable, que ses successeurs voulurent le porter. Il n'est pas l'auteur de l'*Itinéraire* qui porte son nom. (*V.* ITINÉRAIRE.)

La *Vie* de cet empereur écrite par Capitolin, fait partie de l'*Histoire Auguste*. V. G. Lacour-Gayet, *Essai sur la vie et le règne d'A. le P.*

A. G. et G. L.-G.

ANTONIN (SAINT), né en 1389, m. en 1459, entra fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, devint supérieur général d'une congrégation réformée, soutint une controverse avec les Grecs au concile de Florence en 1446, fut nommé par Eugène VI archevêque de cette ville, se distingua par son zèle et par sa charité pendant la famine de 1448, et fut canonisé par Adrien VI en 1523. On a de lui, entre autres ouvrages, une *Chronique* latine (Venise, 1480), et une *Théologie morale* (ibid., 1477 et 1479). Fête, le 10 mai.

ANTONIN (SAINT-), ch.-l. de canton (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 4,924 hab. Fabr. de cuirs, cadis et étoffes de laine; pruneaux et genièvre. Patrie de Jean de la Valette, grand maître de l'ordre de Malte.

ANTONINS (LES), famille impériale dont les différents membres sont liés par l'adoption et qui comprend Nerva, Trajan, Adrien, Antonin le Pieux, Marc-Aurèle, L. Verus, Commode : cette époque fut l'âge d'or de l'empire. — On désigne aussi par là tous les empereurs qui ont adopté le surnom d'Antonin le Pieux. Ces empereurs, qui appartiennent à des familles très différentes et dont plusieurs n'ont souvent porté ce nom que par politique, malgré leur indignité, sont, après Antonin le Pieux, M. Aurelius Antoninus (Marc-Aurèle), L. Aurelius Verus Antoninus (le père de L. Verus), L. Aurelius Commodus Antoninus (L. Verus), M. Aurelius Antoninus Commodus (Commode), M. Aurelius Antoninus Caracallus (Caracalla), M. Aurelius Antoninus Heliogabalus (Héliogabale). Les Gordiens prirent aussi ce surnom. G. L.-G.

ANTONINUS LIBERALIS, grammairien grec, peut-être affranchi d'Antonin le Pieux, vers 147 ap. J.-C.

Il a laissé, sous le titre de *Recueil de métamorphoses*, un livre, puisé à des sources perdues aujourd'hui, et par conséquent très précieux pour les mythologues. Cet ouvrage a été publié, avec un commentaire important, par H. Verheyk, Leyde, 1774; par Koch, Leipzig, 1832.

ANTONIO (NICOLAS), bibliographe et littérateur espagnol, né à Séville en 1617, m. à Madrid en 1684, fut chanoine à Séville. Philippe IV le chargea d'affaires à Rome. On a de lui deux ouvrages importants pour l'histoire littéraire : *Bibliotheca Hispana vetus*, et *Bibliotheca Hispana nova*. B.

ANTONIO (SAN-), riv. de l'Amérique du N., dans le Texas; affluent du golfe de Mexique.

ANTONIO DE BEJAR (SAN-), v. du Texas, anc. capitale de cet État, sur le San-Antonio; 12,256 hab.

ANTONIUS MUSA, médecin d'Auguste. (*V.* MUSA.)

ANTONIUS PRIMUS, général habile et ambitieux, vivait sous Galba et sous Othon. S'étant déclaré pour Vespasien, il battit à Crémone et dans Rome les troupes de son rival; mais, supplanté dans la faveur du prince par Mucien, il se retira à Toulouse, sa ville natale, où il mourut en 99 ap. J.-C., en cultivant les lettres.

V. Tacite, *Histoires*, III et IV.

ANTONNE, vge (Dordogne), arr. de Périgueux; 900 hab. Patrie de Lagrange-Chancel.

ANTONY, vge du dép. de la Seine, arrond. de Sceaux, sur la Bièvre; 1,525 hab. Fabr. de bougies et de plâtre. Anc. seigneurie dépendant de l'abbaye de Saint-Germain des Prés.

ANTRAIGUES (EMMANUEL-LOUIS-HENRI DE LAUNAY, COMTE D'), né à Villeneuve-de-Berg, en 1755, m. en 1812, fut député de la noblesse aux états généraux de 1789, proposa à son ordre de renoncer aux privilèges pécuniaires en matières d'impôts, et appuya la déclaration des droits de l'homme. Il se rendit à Coblentz, fut envoyé en Italie par Louis XVIII, et se signala entre tous les émigrés par la violence de son langage contre-révolutionnaire. Arrêté par ordre de Bernadotte, il dut sa liberté aux démarches de sa femme, Mme Saint-Huberti, artiste de l'Opéra. En 1803, il fut appelé par la Russie comme conseiller de légation à Dresde. Il périt assassiné près de Londres.

ANTRAIGUES, ch.-l. de cant. (Ardèche), sur le sommet d'une énorme masse de lave, arrond de Privas; comm. de châtaignes; 1,495 hab.

ANTRAIN, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arrond. de Fougères, sur la rive droite du Couesnon; 1,582 hab. Tanneries, boissellerie et saboterie. Succès des Vendéens sur l'armée républicaine, 20 nov. 1793.

ANTRIM, v. d'Irlande, dans le comté de ce nom, sur le Six-Miles-Water, près de son embouchure dans le lac Neagh; 2,131 hab. Manuf. de papier, calicots et bonneterie. Près de là, Antrim-Castle, résidence de lord Massarene, et Shane's Castle, résidence des O'Neill. Autrefois siège d'un évêché.

ANTRIM (COMTÉ D'), au N.-E. de l'Irlande, dans l'Ulster, sur l'Atlantique; cap. Belfast, villes princ. : Carrickfergus, Lisburn, Ballymena, Larne; superf., 3,090 kil. carrés; 420,170 hab., sans compter Belfast et Carrickfergus. Sol marécageux au S.-O., montagneux au N. Des colonnes de basalte forment sur la côte N. la chaussée des Géants. Filatures nombreuses manuf. de coton; pêcheries de saumons.

ANTRUSTIONS, fidèles des rois barbares, ceux qui étaient dans la *truste*, ou compagnie spéciale du roi. Ils devaient le servir dans son palais et l'accompagner dans toutes ses guerres. On les désigne quelquefois sous le nom de *ministeriales*, ou officiers du roi. Ils recevaient, en récompense, des terres appelées bénéfices. Les Antrustions ont beaucoup de ressemblance avec les Leudes; seulement le nom d'Antrustions paraît réservé plus spécialement aux fidèles du roi. CH.

ANTUERPIA, nom d'ANVERS en latin moderne.

ANTUNNACUM, v. de l'anc. Germanie. (*V.* ANDERNACH.)

ANTWERP, nom anglais d'ANVERS.

ANTWERPEN, nom flamand et allemand d'ANVERS.

ANTYLLUS, chirurgien du IIIe siècle, du temps de Valérien. Nous ne le connaissons que par les citations qu'en font Oribase, Paul d'Égine, Avicenne, etc., qui l'estimaient beaucoup. Il donna des préceptes utiles sur la saignée, l'artériotomie, l'opération de la cataracte par extraction, la bronchotomie, etc. — Les fragments de cet auteur ont été réunis par Sprengel, Halle, 1799, in-4°. D—G.

ANUBIS, dieu de l'anc. Égypte, adoré d'abord sous la forme du chien, plus tard sous la forme humaine avec une tête de chien. Il présidait à l'approche de la mort, et accompagnait les défunts devant le tribunal d'Osiris.

ANULUS, poète français, du XVIe siècle. (*V.* ANEAU.)

ANURADHAPURA, vge de l'île de Ceylan, autrefois ville importante, qui fut pendant douze siècles la capitale de l'île entière, détruite par les Portugais. Belles ruines. Il paraît être l'*Anurogrammum* des anciens. L'an 543 av. J.-C., Wéjaja, fils d'un roi des régions du Gange, envahit la côte occid. de l'île, au lieu où s'élève auj. *Patlane*. Il y fonda le royaume de Canka, et son 3e successeur, Pandukabhaja, fixa sa résidence à Anuradhapura. Ce royaume se convertit au bouddhisme vers 300 av. J.-C.

ANVERS, en flam. *Antwerpen*, en latin *Antuerpia*, v. de Belgique, ch.-l. de la prov. de son nom. Place très forte; elle est couverte par un vaste camp retranché qui forme le réduit de la défense de la Belgique, à 354 kil. de Paris. Son port, admirablement aménagé sur la rive dr. de l'Escaut, reçoit par an environ 6,000 navires. Anvers possède de magnifiques églises : la cathédrale, où se trouve la *Descente de croix*, chef-d'œuvre de Rubens; les églises Saint-Jacques, où est le tombeau de Rubens; Saint-Paul et Saint-Augustin, qui renferment de beaux tableaux de ce peintre, de Van Dyck, etc. On remarque aussi : le Musée, très riche, particulièrement pour l'école flamande; l'hôtel de ville, de 1531; la Bourse; la maison des brasseurs. Académie royale des beaux-arts; Société anversoise de géographie; bibliothèque; arsenal; chantiers de construction. Industrie très active; fabr. de dentelles dites malines; soieries, mousselines, toiles cirées, draps; orfèvrerie, taille de diamants; filatures de coton; nombreuses raffineries de sucre, carrosserie, etc. Comm. maritime considérable. Patrie de Van Dyck, Téniers, Jordaëns, du graveur Édelinck, du géographe Ortelius, du philologue Jean Gruter, etc.; 175,636 hab. Il est parti d'Anvers, en 1882, 24,653 émigrants allemands surtout pour New-York. — Cette ville, très ancienne, était la cap. des *Ambivariti;* prise par les Normands au VIIIe siècle, très florissante dès le XIIIe, elle fit partie de la ligue hanséatique; elle compta jusqu'à 200,000 hab. Fortifiée en 1568 par le duc d'Albe pour donner à l'Espagne une grande place d'armes dans les Pays-Bas. Prise en 1585 par le duc de Parme après un blocus de 13 mois; le traité de Westphalie, 1648, qui fermait les bouches de l'Escaut, ruina le commerce d'Anvers; elle fut occupée par Louis XV, en 1746; en 1792, les Français prirent Anvers et rouvrirent l'Escaut; réunie à la France, 1795, elle devint le ch.-l. du départ. des Deux-Nèthes. Napoléon y fit faire d'immenses travaux; il voulait en faire un grand port militaire, « un pistolet dirigé sur la poitrine de l'Angleterre. » Elle fut assiégée par les Anglais en 1814, et défendue par Carnot. Lors de l'insurrection belge, 1830, la garnison hollandaise se retira dans la citadelle (aujourd'hui détruite), d'où elle bombarda la ville; après de longues négociations, les Français, commandés par le maréchal Gérard, intervinrent comme alliés des Belges et firent capituler la citadelle, 1832. — La province d'Anvers, division administrative, renferme 3 arrondissements: Anvers, Malines et Turnhout. Superf., 2,831 kil. carrés; pop., 590,267 hab.

ANVILLE (D'). *V.* D'ANVILLE.

ANWEILER. *V.* ANNWEILER.

ANXANUM, v. de l'anc. Italie, chez les Frentans, dans le Samnium, non loin de la côte de l'Adriatique; auj. *Lanciano Vecchio*.

ANXUR, anc. nom de TERRACINE.

ANYSIS, v. de l'anc. Égypte, patrie du roi aveugle Anysis, détrôné par Sabacon, roi d'Éthiopie. (*V.* Hérodote, II, 137-140.) — Un nome du Delta oriental portait aussi ce nom; auj. *Bahbeit*.

ANYTUS, fils d'un riche tanneur d'Athènes, se mit avec Thrasybule et Archinus à la tête du parti démocratique qui renversa les Trente; prit part à la condamnation de Socrate 400 av. J.-C. L'innocence du philosophe n'ayant pas tardé à être reconnue, Anytus, proscrit, se retira à Héraclée du Pont-Euxin, où il fut, dit-on, lapidé.

V. Fréret, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XLVII; Cobet, *Nov. Lect.*, 670-682.

ANZARBA. *V.* ANAZARBA.

ANZIANI, c.-à-d. *anciens*. Dans certaines villes italiennes, à Florence, de 1250 à 1260, à Pise, à Lucques, à Pistoia, à Gênes, on appela quelquefois ainsi, au XIIIe siècle et plus tard, les membres de la seigneurie chargée d'administrer la cité, soit seule, soit avec un capitaine du peuple. On donna le titre d'*anziano* perpétuel, à Milan, en 1265, à Napoléon Della Torre, qui le conserva jusqu'à ce que l'archevêque Othon Visconti, vainqueur des Torriani, fût nommé seigneur perpétuel, 1277. R.

ANZIKO, État du Soudan. (*V.* SALA.)

ANZIN, brg du départ. du Nord, à 2 kil. N.-O. de Valenciennes. Centre d'une très grande exploitation de houille, commencée en 1734, et qui comprend actuellement les territoires de Denain, Aniches, Somain, Anzin, Raismes, etc., jusqu'à Condé; elle occupe environ 8,000 ouvriers. Il y a 42 puits d'extraction. Usines à fer, forges, fonderies, etc.; verres à vitre et à bouteille; 9,000 hab.

ANZIO, brg d'Italie, province de Rome. Port sur la Méditerranée, avec un beau môle. Ruines de l'antique Antium. (*V.* ANTIUM.)

AOD ou **AHOD**, en hébreu *Ehud*, juge d'Israël, de 1496 à 1416 av. J.-C., de la tribu de Benjamin, délivra le peuple juif de la tyrannie d'Églon, roi des Moabites, en le frappant au cœur et en dispersant son armée.

AON, fils de Neptune, roi de Béotie, qui donna son nom à la plus ancienne population béotienne, les Aones. E. D—Y.

AONES, anc. habitants de la Béotie, appelée d'abord *Aonis*, ils furent dépossédés par les compagnons de Cadmus.

AONIDES, surnom des Muses, tiré des monts Aoniens en Béotie, où elles étaient honorées.

AORNE, c.-à-d. *sans oiseaux*, du grec *a* privatif, et *ornis*, oiseau, lac infect de l'anc. Grèce, en Épire. C'est ce nom que les Latins ont traduit par le mot Averne. — forteresse en Bactriane, que prit Alexandre. — forteresse aux sources de l'Indus (mont Azarneh?). S. RE.

AORNE, en sanscrit *Awarana*, mot très usité dans la nomenclature géographique de l'Inde sous ces formes : *Awar*, *Ore*, comme préfixe ou comme finale (Badjore, Radjore, etc.), et qui signifie *rocher fortifié*.

AOSTE ou **CITÉ D'AOSTE**, anc. *Augusta Prætoria*, ou *Augusta Salassiorum*, ou *Civitas Augusti*, v. du roy. d'Italie, dans la vallée de son nom, au confluent de la Doire et de la Butera, à l'ouverture des deux vallées du Grand et du Petit Saint-Bernard; 7,757 hab.; ch.-l. d'arr. de la prov. de Turin, évêché. On y remarque la cathédrale, l'église de Saint-Ours, l'hôtel de ville et de belles ruines romaines. Aoste fut colonisée, sous Auguste, après la destruction des Salasses par Terentius Varron. Patrie de St Anselme. — L'arrondissement d'Aoste, situé entre celui d'Ivrée et la Suisse, a 81,000 hab.; il s'appuie au N. sur les plus hauts massifs des Alpes. Fabr. d'aciers.

AOUDE, v. de l'Hindoustan. (*V.* OUDE.)

AOUDJELAH ou **AUDJILAH**, anc. *Augila*, oasis et v. de la régence de Tripoli, sur la route du Caire à Mourzouk, par 29° lat. N. et 19° long. E.; rues étroites et malpropres. L'oasis a une seconde ville, Djalo, et forme une province gouvernée par un bey dépendant du pacha de Tripoli. Ses habitants se livrent à l'agriculture et font le commerce d'esclaves. Le pays a été visité par M. de Beurmann, en 1862.

AOUS, fl. de l'anc. Grèce, en Illyrie ou Nouvelle-Épire, tombe dans l'Adriatique au S. d'Apollonie; auj. *Voïoussa* ou *Lao*.

AOUST (JEAN-MARIE, MARQUIS D'), né à Douai v. 1740, m. vers 1812. Député de la noblesse de Douai en 1789, puis du départ. du Nord à la Convention, il ne put sauver son fils de l'échafaud. Il fut, en 1795, commissaire du Directoire dans son départ., et maire de Quincy, après le 18 brumaire.

AOUST (EUSTACHE D'), fils aîné du précédent, né à Douai en 1763, exécuté en 1794, fit la campagne de 1792 comme aide de camp de Rochambeau, devint général de brigade en 1793, puis général de division. Battu en Espagne, il fut accusé par la Convention de trahison et d'incapacité.

AOUST-EN-DIOIS, anc. *Augusta Tricastinorum*, brg du dép. de la Drôme, arrond. de Die, cant. de Crest; sur la Drôme, à l'emplacement d'une colonie romaine fondée par Auguste. Moulins à huile, papeteries; comm. de vins; 1,218 hab.

AOÛT, le huitième mois de l'année selon notre calendrier : il était le sixième chez les Romains, qui l'appelaient *sextilis;* ce nom fut changé en celui d'*augustus*, en l'honneur de César Auguste.

AOÛT 1789 (**SÉANCE** ou **NUIT DU 4**), célèbre par les décrets de l'Assemblée constituante, qui établirent l'égalité de tous les Français. Le vicomte de Noailles vint, avant toute discussion, proposer les résolutions suivantes : la répartition proportionnelle de l'impôt sur toutes les classes de la nation;

la suppression des juridictions seigneuriales, des corvées, des droits de garenne, de colombier et de chasse, des mainmortes, des pensions obtenues sans titres; la faculté de racheter en argent les droits féodaux; la renonciation des provinces et des villes à leurs privilèges particuliers; l'admission de tous les citoyens aux emplois civils et militaires; la réformation des jurandes; l'établissement d'une justice gratuite, etc. Ces mesures furent acceptées dans un élan généreux par la noblesse et le clergé, et sanctionnées par le roi. B.

AOÛT 1792 (JOURNÉE DU 10). La résistance de Louis XVI aux décrets de l'Assemblée législative, qui ordonnaient la formation d'un camp de 20,000 hommes sous Paris et la déportation des prêtres réfractaires, le manifeste du duc de Brunswick au nom des puissances étrangères avec lesquelles on accusait le roi d'être en intelligence, les hésitations de l'Assemblée, qui n'osait ou ne voulait proclamer la déchéance de ce prince, amenèrent cette journée sanglante de la révolution. Santerre, Westermann, et Fournier l'Américain, à la tête des gardes nationaux des faubourgs, attaquèrent les Tuileries, défendues par 800 Suisses environ. Louis XVI refusa de se défendre, et se réfugia avec sa famille dans l'Assemblée législative. Celle-ci vota un décret qui suspendait les pouvoirs du roi, ordonnait un plan d'éducation pour le Dauphin, et convoquait une Convention nationale pour rédiger une nouvelle constitution. Roland, Clavière, Servan, les ministres girondins formèrent avec Danton, Monge et Lebrun un conseil exécutif. Louis XVI et sa famille furent enfermés au Temple par ordre de la Commune insurrectionnelle de Paris. L'Assemblée perdit alors toute influence. — Depuis la Terreur jusqu'à la fin du Directoire, l'anniversaire du 10 août fut célébré par des fêtes publiques.

APACHES, Indiens sauvages et brigands de l'Amérique du Nord (États-Unis), dans l'Arizona et le Nouveau-Mexique, entre le Gila, le Colorado et le Rio del Norte.

APALACHES (MONTS), montagnes de l'Amérique du N. à l'E. des États-Unis, entre le Mississipi et l'Atlantique. On leur donne souvent à tort le nom de monts Alleghany, qui désigne seulement la partie des Apalaches située dans les deux Virginies, le Maryland et le S. de la Pennsylvanie; parmi les massifs situés au N. de la Delaware, on doit citer les m. Adirondacks et les m. Catskill, que visitent chaque année un grand nombre d'habitants de New-York, les montagnes Blanches et les montagnes Vertes. — Les monts Apalaches ressemblent au Jura, et présentent, comme lui, des chaînons parallèles, dirigés du S.-O. au N.-E., entre lesquels les affluents de l'Ohio se sont frayés un passage. L'altitude des plus hauts sommets ne dépasse pas 2,000 m.; cette chaîne renferme d'abondantes richesses minérales, surtout de la houille et du fer. E. D—Y.

APALACHICOLA, riv. des États-Unis (Floride), se jette, en formant une grande baie, dans l'angle N.-E. du golfe du Mexique; cours de 110 kil. Formée par la réunion du Chattahochee, qui naît dans les monts Apalaches (cours de 640 kil.), et du Flint. A son embouchure est le port d'Apalachicola, d'où l'on exporte beaucoup de coton.

APAMÉE, nom de plusieurs villes de l'anc. Asie:

1° **APAMÉE-SUR-L'ORONTE,** ou **SUR-L'AXIUS,** cap. de la prov. d'Apamène, en Syrie, puis de la Syrie IIe; était au S. d'Antioche. Elle s'appela d'abord Pharnace, puis Pella, enfin, sous Séleucus Nicator, qui l'agrandit, la fortifia et y fit élever ses éléphants, Apamée, du nom de sa femme Apama. Elle était entre l'Oronte et un lac appelé auj. *Terimsy;* elle était célèbre par ses haras. Nommée au moyen âge *Afamiah* ou *Famieh.* On voit ses ruines au N. d'Hamah.

2° **APAMÉE-SUR-LE-MÉANDRE,** ou **APAMEA CIBOTUS,** ville commerçante de la Grande-Phrygie, dans une plaine arrosée par le Méandre; fondée par Séleucus Nicator, qui y transféra les habitants de Célènes. Auj. *Afium-Kara-Hissar,* château noir de l'Opium, ou *Ishaklé.*

3° **APAMÉE,** v. de Bithynie, non loin de Pruse, fondée par une colonie de Colophon sous le nom de Myrtea, agrandie par Prusias, dont la femme lui donna son nom; deux lieutenants de Lucullus s'en emparèrent en 75 av. J.-C., et elle devint colonie romaine. Auj. *Amapoli.*

4° **APAMÉE DE MÉSÈNE,** que Pline nomme *Digba,* v. de l'anc. Mésopotamie, située au S. de l'île de Mésène, au confluent du Tigre et de l'Euphrate. Auj. *Korna.*

5° **APAMÉE DE SITTACÈNE,** dans l'île de Mésène, à l'endroit où le canal royal venait s'unir au Tigre.

6° **APAMÉE,** cap. de la Mésopotamie, sur l'Euphrate, vis-à-vis de la ville de Zeugma, sur la rive gauche du fleuve, bâtie par Séleucus Nicator. Auj. *Rom-Kala.*

7° **APAMÉE RHAGIANE,** chez les Parthes, au S. des Portes Caspiennes.

APANAGE, du mot *apanare,* qui signifie donner le pain, en basse latinité. On appelait ainsi certaines provinces attribuées aux fils ou aux frères du roi de France, mais qui revenaient à la couronne, soit à leur mort, soit à l'extinction de leur descendance masculine. Les filles de France reçurent des apanages comme les fils jusqu'au temps de Philippe-Auguste. Depuis ce règne, elles ne reçurent plus qu'une dot en argent. En 1790, l'Assemblée constituante décréta que les fils de France seraient entretenus aux dépens de la liste civile jusqu'à l'âge de 25 ans; on devait alors leur constituer des rentes apanagères. Un sénatus-consulte du 30 janv. 1810 rétablit les apanages réels; mais ce ne furent plus toutefois que des revenus assurés par des domaines territoriaux, assujettis à toutes les charges de la propriété ordinaire. A. G.

APATURIES, fête athénienne qui durait trois jours, au mois de Pynnepsion, on y inscrivait dans les phratries les enfants nés pendant l'année. Le nom paraît dérivé du grec *ama* et *patoria,* réunion des phratries. S. RE.

APCHÉRON ou **OKORESSA,** presqu'île de la Russie d'Asie, à l'extrémité orientale du Caucase, et sur la mer Caspienne, à l'E. du gouvernement de Bakou. Son sol argileux et salin est couvert de nombreuses sources de naphte, qui font sa seule richesse, exhalaisons d'hydrogène carboné inflammable au contact de l'air; volcans vaseux.

APCHON, brg du dép. du Cantal, comm. de fromages; 753 hab. Ruines d'un vieux château qui domine la vallée de la Rue.

APEL (JEAN), réformateur allemand, né à Nuremberg en 1486, m. en 1536. Professeur à Wittemberg au temps de Luther et chanoine de Wurzbourg, il adopta les opinions nouvelles, épousa une religieuse, devint syndic de Nurembourg et conseiller de l'électeur de Brandebourg.

Il a écrit en latin une apologie de son mariage, avec une préface de Luther, Wittemberg, 1523; un dialogue sur les *Institutes,* Bâle, 1542, où il analyse le traité de droit romain intitulé: *Brachyloqus,* compilé, selon Savigny, au commencement du XIIe siècle par Irnerius. A. G.

APELLE, le plus grand peintre de l'antiquité, né à Cos, à Colophon ou à Éphèse, vers l'an 360 av. J.-C., étudia à l'école de Sicyone, puis reçut les leçons de Pamphile, alla en Macédoine, à la cour de Philippe et d'Alexandre, et visita à Rhodes l'atelier de Protogène. Invité à laisser son nom en l'absence de ce peintre, il dessina sur une petite table un contour au pinceau, à la délicatesse duquel Protogène, de retour, le reconnut. Protogène y inséra un second dessin plus léger, qu'Apelle surpassa par un troisième. Cette table orna longtemps le palais des Césars à Rome. Apelle séjourna aussi à Éphèse et à Rome. Le mérite de cet artiste était une grâce inimitable; il n'employait d'ordinaire que quatre couleurs, qu'il trouvait moyen d'harmoniser à l'aide d'un vernis. Il recherchait la critique, et exposait ses tableaux aux regards des passants, dont il recueillait les avis, caché derrière un rideau. On admirait d'Apelle, dans le temple d'Éphèse, l'*Alexandre tenant la foudre,* la *Vénus Anadyomène* à Cos et une peinture allégorique de *la Calomnie.* Il fit, après la mort d'Alexandre, 323 av. J.-C., plusieurs portraits du roi Antiochus, et mourut à Cos, laissant inachevée une *Vénus* que l'on n'osa pas terminer.

Henri Houssaye, *Apelle,* 1868; Wustmann, *Vie et œuvre d'Apelle,* 1870; Brunn, dans le 2e vol. du *Dictionnaire des artistes* de Meyer; Stephani, *Compte rendu de la commission impériale de Saint-Pétersbourg,* 1870 et 1871; Benndorf, *Mittheilungen* de l'Institut d'Athènes, t. Ier. S. RE.

APELLES, hérétique, disciple de Marcion, au IIe siècle ap. J.-C., fut chef de la secte des apellistes, qui rejetaient les livres de Moïse et ceux des Prophètes, et qui se distinguaient peu des marcionites.

APELLICON DE TÉOS, philosophe péripatéticien du Ier siècle av. J.-C., retrouva une partie des ouvrages d'Aristote. La riche bibliothèque qu'il avait formée, même en volant des dépôts publics, fut transportée à Rome par Sylla en 84 av. J.-C.

APENNINS, lat. *Apenninus mons,* du celtique *pen,* sommet, chaîne de montagnes qui commence au N. de Gênes, dans la dépression de Cadebone, où finissent les Alpes, et traverse toute l'Italie du N.-O. au S.-E. jusqu'à Venusia; là elle se sépare en deux branches, qui vont parcourir la terre d'Otrante à l'E. et les Calabres à l'O. Elle se divise en trois parties: l'Apennin septentrional, du col de Cadibone à la source du Tibre; l'Apennin central, du Monte-Cornaro au Monte-Velino; l'Apennin méridional, jusqu'au bassin de l'Ofanto, où il se bifurque. Cette longue chaîne, d'une hauteur moyenne de 1,000 à 1,200 m., forme d'abord la limite S. du bassin du Pô, puis la ligne de partage des eaux qui tombent dans l'Adriatique et de celles qui se dirigent vers la mer Tyrrhénienne. Ses principaux sommets sont: à l'E., le Vettore, 2,479 m. (anc. *Fiscellus*), au N. du fl. Tronto; le Palena (*Pulenus*), au N. du fl. Sangro (*Sagrus*); le Gargano, le Saint-Augustin (*Vultur*), au S. du fl. Ofanto (*Aufidus*); à l'O., l'Argentaro, au S. du fl. Ombrone; le Saint-Oreste (*Soracte*), sur la rive dr. du Tibre; le Massique, près de l'embouchure du Garigliano (*Liris*),

et au pied duquel était la campagne de Falerne, contiue, comme le Massique, par ses vins estimés des Romains; le Vésuve, près des rivages du golfe de Naples (anc. *Crater*), volcan célèbre, etc.; le Velino, au N.-O. du lac Fucin, et le Gran Sasso d'Italia, 2,900 m. Les sommets des Apennins sont stériles et nus, mais le versant est revêtu d'une végétation variée. Les parties méridionales offrent des traces de volcans éteints et des sources thermales, gazeuses et sulfureuses. Ailleurs on trouve des marbres. — Il y eut, sous Napoléon Ier, un dép. des Apennins, ch.-l. Chiavari, dont les trois arr. étaient Chiavari, Pontremoli et Sarzana. M. et E. B.

APENRADE, v. des États prussiens (prov. de Slesvig-Holstein), ch.-l. de cercle dans la régence de Slesvig sur le Petit-Belt; 6,142 hab. Anc. château de Brunland. Comm. de produits agricoles.

APER (M.), orateur latin, Gaulois d'origine, m. vers l'an 85 av. J.-C., vint à Rome dans sa jeunesse, s'y acquit un grand renom d'orateur, et fut sénateur, questeur, tribun et préteur. C'est un interlocuteur du dialogue *de Oratoribus*. D—R.

APER (ARRIUS). *V.* DIOCLÉTIEN.

APEX ou **ALBOGALERUS**, bonnet des flamines romains. Il était en peau de brebis blanche, surmonté d'une baguette qui lui avait valu son nom, et muni de rubans, *offendices*, pour le nouer sous le menton. C. D—Y.

APHAREE, fils du sophiste Hippias et fils adoptif d'Isocrate, orateur et poète tragique. Il composa 37 tragédies dont il ne reste rien. S. RE.

APHETOI HÈMERAI. On nommait ainsi les jours où le sénat et les tribunaux d'athènes ne siégeaient pas; c'étaient les jours de fête et les jours néfastes, entre autres les trois derniers de chaque mois. S. RE.

APHRODISIAS, v. de l'anc. Phrygie ou de la Carie, appelé d'abord Ninoé, puis Mégalopolis; auj. *Geira* ou *Keireh*. — île sur la côte de la Caramanie, d'abord Catea, auj. *Kœsch*. — île sur la côte de la Marmarique, avec un temple de Vénus; appelée aussi *Lœa*. — promontoire de Carie. — port de Cilicie, en face de Chypre: auj. *Porto-Cavaliere*. — v. du territoire de Cnide, en face de la côte de Carie. — v. d'Éthiopie.

APHRODISIES, fêtes en l'honneur de Vénus Aphrodite, célébrées surtout à Amathonte, Paphos et Corinthe.

APHRODISIUM, temple de Vénus dans le Latium. — vge d'Arcadie, à l'E. de Mégalopolis. — v. de Chypre, sur la côte N. — port de Numidie, près d'Hippo-regius; auj. *Bone* ou *El-Berber*. — port de l'Afrique proconsulaire près d'Hadrumète; auj. *Faradise*.

APHRODISIUS MONS, en Lusitanie, au N. du Tage.

APHRODITE, c.-à-d. *née de l'écume de la mer*, nom grec de VÉNUS.

APHRODITES PORTUS ou **HORMOS**, c.-à-d. *port de Vénus*. (*V.* MYOS-HORMOS.)

APHRODITOPOLIS, c.-à-d. *ville de Vénus*, v. de l'anc. Égypte moyenne, sur la rive dr. du Nil. Elle eut, vers la fin de l'empire, un évêché; auj. *Atfyh* ou *Atfych*, selon d'Anville; *Ed-Soph*, selon Richard. — v. de l'anc. Thébaïde, sur la rive g. et à quelque distance du Nil; auj. *Tachta*. — v. de la Thébaïde, auj. *Asfun*. — v. du Delta du Nil, entre Naucratis et Saïs, appelée par les Égyptiens Atarbechis (*Atar*, nom d'une déesse, et *Baki*, ville); auj. *Chybin-el-Koum*.

APHTHONIUS, rhéteur et fabuliste grec du IIIe siècle ap. J.-C., vivait à Antioche.

Nous avons de lui des exercices de rhétorique, *Progymnasmata*, ouvrage très estimé à l'époque de la Renaissance et publié par Waltz et Spengel dans les *Rhetores Græci*, par Petzholdt, 1839. Les 40 fables qu'on lui attribue sont des exercices d'école. S. RE.

APIA TELLUS, nom primitif du PÉLOPONÈSE. (*V.* APIS.)

APIATES, peuple de l'anc. Gaule, dans la vallée d'Aspe, *Aspa Luca*.

APICIUS (M. GAVIUS), gastronome du temps d'Auguste et de Tibère. Sénèque dit de lui: *Scientiam popinæ professus disciplina sua sæculum infecit.* (*Cons. ad Helv.*, X.) Après avoir perdu une grande fortune, il s'empoisonna pour ne pas mourir de faim, quoiqu'il possédât encore 250,000 fr. — Deux gourmands de l'époque de César et de Trajan portèrent aussi ce nom.

On a, sous le nom de Cœlius Apicius, un ouvrage sur l'art culinaire, *de Opsoniis et Condimentis, sive Arte coquinaria, libri X*, qui est vraisemblablement une compilation faite a une époque postérieure. — *V.* Dierbach. *Flora apiciana*, 1831, Heildelberg.

APIDANUS, fleuve de l'anc. Thessalie, affluent de l'Énipée à Pharsale.

APION, grammairien d'Alexandrie, du Ier siècle ap. J.-C., écrivit contre les Juifs une satire violente qui fut réfutée par Josèphe. Il n'en reste, comme de sa description de l'Égypte et de ses commentaires sur Homère, que des fragments.

V. Fragm. hist. Gr. de Didot. 1849 P—T et S. RE.

APIS, roi d'Argos, fils de Phoronée et de Laodicé. Le Péloponese fut appelé, de son nom, terre d'Apis, *Apia tellus*.

APIS, divinité adorée dans l'anc. Égypte sous la forme d'un bœuf noir marqué d'une tache blanche et carrée sur le front, et d'une marque blanche en forme de croissant sur le côté droit. Symbole de Phtah et d'Osiris; il était nourri à Memphis, y avait deux temples, et y rendait des oracles. Il était plus célèbre que les trois autres bœufs adorés au même titre en Égypte: Mnévis, Pacis et Onuphis. On l'enterrait magnifiquement dans le Sérapéum de Memphis, et l'on gravait son épitaphe sur une stèle. Un grand nombre de ces monuments ont été découverts, et plusieurs ont été décrits par Mariette-Pacha.

V. Mariette, dans l'*Athenæum français*, 1855, et le *Sérapéum de Memphis*, in-fol., 1858.

APIS, v. de l'anc. Marmarique, où l'on adorait spécialement le bœuf Apis, à l'O. de Parætonium. Ses ruines marquent auj. la frontière de l'Égypte et de Tripoli.

APLUSTRE, ornement de poupe des vaisseaux romains; grande planche découpée en quart de cercle, tournée vers l'intérieur du navire, et dont l'extrémité supérieure était taillée à peu près en forme de palme. C. D—Y.

APOCALYPSE, c.-à-d. *révélation*, du grec *apocalyptô*, je dévoile, livre du Nouveau Testament, écrit par St Jean vers l'an 68 ou 69 et renfermant les révélations qu'il eut dans l'île de Pathmos. On s'accorde à penser qu'elles concernaient l'abolition du culte des Juifs et la fin de leur existence politique, la destruction du paganisme dans l'empire romain et la ruine de cet empire, le triomphe du christianisme, le jugement dernier, la félicité des chrétiens dans le ciel.

APOCREOS, c.-à-d. *privation de chair*, époque de l'année qui, chez les chrétiens orientaux, correspond à nos jours gras, depuis le lundi de la Septuagésime jusqu'au dimanche suivant, jour de notre Sexagésime. On l'appelle ainsi parce que, après le dimanche qui la suit, on cesse de manger de la viande.

APOCRISIAIRE, du grec *apocrisis*, réponse; en latin *responsalis*. C'était, au temps du Bas-Empire, l'officier chargé de juger les différends entre les officiers du palais, de porter les messages, de faire connaître les réponses du prince. Plus tard il devint le chancelier ou garde des sceaux. A la cour pontificale, les apocrisiaires furent les nonces résidant auprès des princes catholiques: diacres ordinairement, ils ne prenaient rang qu'après les évêques. Du temps de Charlemagne, il y avait en France un apocrisiaire, dont les fonctions semblent avoir été celles de grand aumônier. B.

APODIPNE. C'est, dans l'Église grecque, ce qu'on appelle complies dans l'Église latine. Le mot signifie après souper, du grec *apo deipnou*, parce que cette partie de l'office se dit après le repas du soir.

APODYTÈRE, première salle d'un bain romain, dans laquelle on dépouillait ses vêtements; du grec *apodyô*, je dépouille.

APOLDA, v. du grand-duché de Saxe-Weimar; 12,427 hab. Sources minérales, fabr. de bas au métier.

APOLLINAIRE *l'Ancien*, rhéteur et grammairien d'Alexandrie du IVe siècle, fut ordonné prêtre chrétien à Laodicée; l'empereur Julien ayant interdit aux chrétiens l'étude des belles-lettres, il composa des ouvrages pour remplacer les auteurs profanes. Ce sont: les Évangiles en forme de dialogues, plusieurs livres de l'Ancien Testament mis en vers, une tragédie sur la Passion (insérée dans les œuvres de St Grégoire de Nazianze), etc.

APOLLINAIRE *le Jeune*, hérésiarque, fils du précédent, fut évêque de Laodicée; il enseignait que J.-C., en s'incarnant, avait pris une âme humaine sensitive, sans raison ni entendement. Cette doctrine fut condamnée dans le concile d'Alexandrie, en 362, et dans le 2e concile œcuménique de Constantinople, en 381. M.

APOLLINAIRE (SIDOINE). *V.* SIDOINE.

APOLLINAIRE (SAINT-), vge du dép. de la Côte-d'Or, près de Dijon. Presque détruit en 1513 par les Suisses, qui assiégeaient Dijon, et en 1632. Il reste de l'ancien château une belle tour carrée.

APOLLINAIRES (JEUX), fête en l'honneur d'Apollon chez les anc. Romains. On l'institua pendant la 2e guerre punique, l'an 358 de Rome, pour obtenir la victoire sur Annibal. D'abord annuelle, elle devint périodique l'an 544, se célébrait le III des nones de quintilis (5 juillet) par des jeux, des chasses du cirque, des jeux scéniques, et durait 8 jours. C. D—Y.

APOLLINE (SAINTE), vierge d'Alexandrie, souffrit le martyre sous l'empereur Philippe l'Arabe, l'an 248 ap. J.-C.; fête, le 9 février.

APOLLINOPOLIS MAGNA, c.-à-d. la *grande ville d'Apollon*, v. de l'anc. Égypte, cap. d'un nome de la Thébaïde, sur la rive g. du Nil. Ses habitants étaient ennemis du crocodile, que le reste de l'Égypte adorait. Vers la fin de l'empire

romain, elle eut un évêché, et reçut la 2e légion *Trajana*. C'est auj. *Edfou*, avec de magnifiques ruines.

APOLLINOPOLIS PARVA, dans la Thébaïde, sur la rive g. du Nil, entre Lycopolis et Hypsela ; auj. *Aboutig*.

APOLLINOPOLIS PARVA OU VICUS APOLLINIS, ET PLUS TARD MAXIMIANOPOLIS, v. de la Thébaïde, à peu de distance de Thèbes, sur la rive dr. du Nil, faisait le commerce avec Bérénice et Myos-Hormos ; c'est auj. *Kous*.

APOLLO, juif d'Alexandrie, se fit chrétien vers l'an 54 de J.-C., et acquit, par ses prédications à Éphèse et à Corinthe, une telle autorité, qu'on l'opposait à celle de St Pierre et de St Paul.

APOLLODORE, célèbre peintre athénien, qui vivait vers l'an 408 av. J.-C. Il connut le premier l'art de fondre et de dégrader les couleurs, et d'imiter l'effet des ombres portées. — poète tragique de Tarse. — poète comique de Carystos en Eubée, contemporain de Ménandre, ainsi qu'un autre poète du même nom, de Géla en Sicile. *L'Hécyre* et *le Phormion* de Térence sont imités des œuvres de l'un d'eux. — rhéteur de Pergame, né en 104 av. J.-C., fut le maître d'Octave, qui l'amena à Rome, où il fonda une école d'éloquence. S. Re.

APOLLODORE, grammairien d'Athènes, vers 140 av. J.-C., élève d'Aristarque.

On a de lui sa *Bibliothèque*, contenant l'histoire des dieux et héros grecs, trad. en franc. par Clavier, 1805, publiée par Heyne, 1803, et Bekker, 1854. Sa *Chronique* en vers, son *Commentaire* sur le 2e livre de l'Iliade, son *Traité des Dieux* en 24 livres sont perdus. Ses fragments sont réunis dans le Recueil de Muller, *Fragm. hist. Græc.*, I, 428. S. Re.

APOLLODORE, grand architecte, né à Damas, m. en 130 ap. J.-C. Il fut employé par Trajan, qui lui fit construire un grand nombre de monuments, entre autres un pont colossal sur le Danube, et, à Rome, le Forum de Trajan, la basilique Ulpia, et la colonne Trajane, chefs-d'œuvre d'architecture. Apollodore vécut aussi sous Adrien, qui, jaloux de ses talents, l'accusa de crimes imaginaires et le fit périr.

APOLLON, fils de Jupiter et de Latone, né, selon la tradition la plus connue, à Délos. Son nom veut probablement dire protecteur (*apelaunôn*, celui qui repousse); ses surnoms sont très nombreux. Quelques jours après sa naissance, il tue le serpent Python, qui persécutait sa mère. Plus tard, aidé de sa sœur Diane, il tue à coup de flèches Niobé et ses enfants. Il aima, dit la tradition, beaucoup de nymphes ou de mortelles, dont les plus connues sont : Daphné, qu'il sollicita en vain et métamorphosa en laurier; Cassandre, à laquelle il donna le don de prédire ; Clytie, changée en héliotrope, etc. Esculape et Phaéton sont au nombre de ses fils. Esculape ayant été foudroyé par Jupiter, Apollon, irrité, tua de ses flèches les Cyclopes qui fabriquaient la foudre et fut exilé du ciel par Jupiter. Il visita alors la Thessalie, et fit paître les troupeaux d'Admète, roi de Phères. C'est là sans doute que Mercure lui déroba ses bœufs, sa lyre et son carquois. On le fait aller aussi en Troade, où il bâtit avec Neptune les murs de Troie pour Laomédon, qui refusa le prix convenu. Pour se venger, il envoya une épidémie. — Apollon est le dieu du jour et du soleil, *Phœbus*. On sait l'histoire de Phaéton, son fils, auquel il confia pour un jour le char du soleil, et qui faillit embraser le monde. — Dieu de la musique et du chant, il jouait de la lyre aux banquets des dieux ; Pan, joueur de flûte, osa un jour le défier, et Midas, roi de Phrygie, pris pour juge entre eux, reçut des oreilles d'âne pour avoir préféré le satyre. Marsyas, autre satyre qui osa lutter contre Apollon, fut écorché vif. — Dieu de la poésie, il préside l'assemblée des Muses. — Il s'offre aussi avec le caractère de dieu vengeur ; comme tel, il a un carquois et des flèches. — Dieu médecin, on l'invoque dans les pestes. Dieu prophétique, il rend ses oracles, tantôt par l'organe d'une prêtresse, comme à Delphes ; ailleurs, comme à Claros, par des sources, dont l'eau inspirait ceux qui la buvaient. Son culte était très répandu dans toute la Grèce, dans les îles de la mer Égée, dans la Crète, dans l'Asie Mineure et surtout la Lycie. O. Müller a voulu reconnaître en lui le dieu dorien par excellence, distinct à l'origine de Phœbus. A Rome, il avait sur le mont Palatin un temple magnifique élevé par Auguste. Le palmier, l'olivier et le laurier, et, parmi les animaux, le cygne, le coq, l'épervier, le vautour et le loup, lui étaient consacrés. On célébrait les jeux Pythiques en son honneur et en commémoration de sa victoire sur le serpent Python. Il avait encore d'autres fêtes, comme les Daphnéphories, les Délies, les Hyacinthies, en souvenir du jeune Hyacinthe, qu'il avait aimé et qu'il tua par mégarde d'un coup de disque. A Rome, les jeux Séculaires lui étaient dédiés. Le plus célèbre de tous ses temples, qui étaient fort nombreux, était celui de Delphes. Le trépied fatidique (*cortina*), d'où parlait la pythie, était couvert de la peau du serpent Python. L'antiquité a fait d'Apollon le type idéal de la beauté et de la jeunesse. Des statues de ce dieu qui nous sont parvenues, la plus belle, sans contredit, est l'Apollon du Belvédère, ainsi nommé parce que cette statue, trouvée dans les ruines d'Antium, en 1503, fut placée dans le pavillon du Belvédère au Vatican. Le charmant *Apollon Sauroctone* est probablement une copie de Praxitèle. Munich possède une des plus anciennes statues grecques, l'*Apollon de Ténéa*. La statue colossale en airain qui était élevée en face de l'entrée du port de Rhodes, au fond du bassin des galères qui ne passaient pas dessous, comme on l'a dit à tort, était un Apollon.

V. Müller, *les Doriens*, t. II ; *Manuel de l'archéol. de l'art*, 359 ; Stoll et Gadechens, dans la 2e éd. du 1er vol. de la *Realencyclopædie* de Pauly ; G. Hermann, *de Apolline et Diana*, 1836 ; Stephani, *Apollon Boedromios*, 1860 ; Ronchaud, art. *Apollon* dans le *Dict. des antiq.*, de Saglio ; Schreiber, *Apollon Pythoktonos*, 1879. P. et S. Re.

APOLLONIA (Cap), sur la côte occident. de l'Afrique, par 4° 59′ lat. N. et 5° 30′ long. O.

APOLLONIA, v. d'Afrique. (*V.* Amanahea.)

APOLLONIA, v. de l'anc. Mysie, sur le fleuve Rhyndacus; elle appartint, sous l'empire romain, au *Conventus juridicus* d'Adramytte, auj. *Aboulioun*. — v. sur la limite de la Mysie et de la Lydie, entre Pergame et Sardes ; probablement la même qu'*Apollonos hierôn* et *Hiero-Cæsarea*. — v. de Macédoine, en Mygdonie, au S.-O. de Thessalonique ; auj. *Palæo-Chori*. — v. de Pisidie, appelée d'abord Mordiæum, renommée par ses coings (*Mordiana*). — v. de l'anc. Thrace, sur le Pont-Euxin, en partie dans une île ; auj. *Sizeboli*. — v. de Lycie, près d'Apamée. — v. de Palestine, entre Césarée et Joppé ; auj. *Arsouf*. — v. de Cyrénaïque, dans la Pentapole, port de Cyrène ; auj. *Sosusa* ou *Morza Suza*. — v. de Crète. — v. d'Illyrie, au S. chez les *Tautentii*, près de l'embouchure de l'Aoüs, était très célèbre par un oracle. Le propréteur Nævius y battit Philippe III, roi de Macédoine, 214 av. J.-C.

APOLLONIUS D'ALEXANDRIE, grammairien du IIe siècle ap. J.-C., est le premier écrivain grec qui ait composé une grammaire générale et philosophique. Il fut le père d'Hérodien l'Historien. Il était d'humeur chagrine, et on le surnommait *Dyscole* (*dyscolos*, qui a mal digéré).

Il nous reste de lui 4 écrits, sur le pronom, les adverbes, les conjonctions et la syntaxe. Priscien l'appelle *summus auctor grammaticæ*. V. M. Egger, *Apollonius Dyscole, Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité*, 1854, et la trad. allemande de sa syntaxe par Buttmann, 1878. Ses œuvres ont été publiées par Bekker, 1818, mais beaucoup mieux par Schneider et Uhlig, 1879. — Un autre Apollonius d'Alexandrie rédigea un *Lexicon homericum*, publié par Villoison en 1773 et par Bekker en 1833. P—r et S. Re.

APOLLONIUS DE PERGA, en Pamphylie, géomètre, élève d'Archimède, vivait à Alexandrie vers 205 av. J.-C. sous Ptolémée IV ; il a découvert les propriétés les plus belles des sections coniques. Il nous en a laissé un traité, en 8 liv., dont 4 restent en grec et 3 en arabe : la meilleure édit. est celle d'Oxford, in-fol., 1710, avec commentaires par Hallay. Il a composé d'autres ouvrages dont il reste des fragments dans les *Collections mathématiques* de Pappus et des traductions arabes. D—s et S. Re.

APOLLONIUS DE RHODES, poète épique grec, né à Alexandrie vers 276 av. J.-C., m. vers 186 ; il y étudia sous le célèbre poète Callimaque, qui paraît avoir été jaloux de lui après la publication de son poème sur l'*Expédition des Argonautes*. Peut-être, par suite de cette haine de Callimaque, tout-puissant auprès de Ptolémée Philadelphe, Apollonius se retira-t-il à Rhodes, où il ouvrit une école et obtint droit de cité. Plus tard, il revint à Alexandrie, et fut chargé de la direction de la fameuse bibliothèque de cette ville. Son poème, divisé en 4 chants, n'est qu'un long récit de l'expédition et du retour des Argonautes ; ce qui en fait la nouveauté et le mérite, c'est la peinture de l'amour de Médée pour Jason au 3e chant. Le premier, Apollonius a fait entrer dans l'épopée les développements de cette passion, et Virgile, en peignant Didon, a plus d'une fois imité le poète grec. Varron d'Atace avait traduit en latin Apollonius ; le poème de Valerius Flaccus est une imitation suivie d'Apollonius.

Il ne reste rien de ses poèmes sur les *fondations des villes* ni de ses épigrammes. *V.* les éditions de Brunck, 1780 ; Wellauer, 1828, Lehrs, dans la collection Didot et Merkel, 1854, avec les scolies, qui sont très importantes. La trad. de Caussin de Perceval a été réimprimée dans le *Panthéon littéraire*, 1838. — Couat, *la Poésie alexandrine*, 1882 ; Weichert, *Vie et Poèmes d'Apollonius*, 1821 ; Hemardinquer, *de Apoll. Rhodii Argonaut.*, 1872. D—r et S. Re.

APOLLONIUS DE RHODES, sculpteur grec, vivait vers 200 av. J.-C.; il a fait, de concert avec Tauriscus de Tralles, le fameux groupe appelé *Taureau Farnèse*, représentant Amphion et Zéthus attachant Dircé aux cornes d'un taureau sauvage. Ce groupe, médiocrement restauré par B. Bianchi, est auj. au musée de Naples.

APOLLONIUS MOLON, d'Alabanda en Carie, professa la rhétorique à Rhodes ; il eut pour élèves Cicéron et César. — Un autre Apollonius, de Myndos en Carie, écrivit sur les comètes. S. Re.

APOLLONIUS DE TYANE, philosophe et thaumaturge, né vers le commencement du Ier siècle de l'ère chrétienne, m. en 97 de J.-C., embrassa, dès l'âge de 16 ans, la règle sévère de Pythagore. Laissant croître ses cheveux, marchant pieds nus, vêtu simplement d'une toile, il s'érigea en réformateur, aban-

donna ses biens à son frère et aux pauvres, voyagea dans presque toutes les parties du monde connu, prêcha, guérit les malades, et fit de prétendus prodiges que les païens mirent en parallèle avec les miracles de J.-C. Néron le chassa de Rome. A son retour en Orient, il se lia avec Vespasien, dont il stimulait l'ambition, de même qu'à Cadix il avait poussé le gouvernement de cette ville à se soulever contre Néron, et qu'il s'efforça depuis de soulever tout le monde contre Domitien. Damis, son disciple et son compagnon de voyages, avait rassemblé sur lui des mémoires assez mal écrits. Ils tombèrent entre les mains de l'impératrice Julia, femme de Sévère, qui les donna à Philostrate. Celui-ci rédigea sur ces matériaux la vie d'Apollonius, qu'il remplit d'histoires fabuleuses, et qui servit depuis de guide à Nicomaque et à Tascius Victorianus, autres biographes de ce philosophe, contemporains d'Aurélien. De toutes ces vies, il ne nous reste que celle de Philostrate (en grec), trad. en français par Legrand d'Aussy, Paris, 1808, 2 vol. Apollonius a composé plusieurs écrits, dont Philostrate, Suidas et Eusèbe rapportent les titres.

Nous n'avons de lui qu'une *Apologie à Domitien* et 85 lettres qui sont dans Philostrate. — V. la monographie de Baur, dans le *Journal de théologie de Tubingue*, 1832. C. N. et S. Re.

APOLOGISTES ou **APOLOGÈTES**. On appelle ainsi les écrivains chrétiens des IIe et IIIe s. qui présentèrent aux empereurs des apologies de la religion. Il faut citer surtout parmi eux : St Justin, Quadrat, chef de l'Église d'Athènes, vers 126; Aristide d'Athènes; Ariston, vers 140; St Méliton, évêque de Sardes; St Apollinaire, gouverneur de l'Église d'Hiérapolis en Phrygie; Tatien, Athénagore, St Théophile, évêque d'Antioche; Hermias, etc., parmi les Grecs; et Tertullien, Minutius Félix, Arnobe, parmi les Latins. (*V. Corpus Apologetarum...*, par M. Otto, 1847-50, 5 vol., comprenant St Justin; *Tatiani oratio ad Græcos*, par M. Otto, Iéna, 1851.) A. G.

APOPHRADES HÉMÉRAI, jours néfastes chez les Grecs. (*V.* Aphetoi Hémérai.) S. Re.

APOSTOLE, *Apôtre*, nom donné par les écrivains français du moyen âge au pape, successeur de l'apôtre St Pierre.

APOSTOLE, tribut que les patriarches juifs faisaient lever dans les provinces par des receveurs appelés apostoles.

APOSTOLES, nom de dix magistrats athéniens qui surveillaient l'armement des trières.

APOSTOLI (François), né à Venise vers 1746. D'un esprit vif et d'un caractère romanesque, il visita l'Allemagne en écrivant quelques nouvelles, fut employé dans les bureaux de la secrétairerie d'État à Venise, se fit exiler à Corfou, devint consul de la république cisalpine à Ancône, et envoyé de la république de Saint-Marin près de Bonaparte, premier consul. Expulsé de France pour une lettre imprudente, il se fit, par besoin, espion des Autrichiens à Milan, retourna à Venise, où il écrivit quelques farces pour le théâtre, et mourut de faim en 1816. Il a laissé :

Lettres et Contes sentimentaux de George Wanderson, Augs., 1777, les contes sont en partie de Lozembrune, les lettres sont d'Apostoli; *Storia di Andrea; Sagezza della follia; Saggio per servire alla storia de' viaggi filosofici...*, Venise, 1782; *Lettere sirmiensi; Rappresentazione del secolo XVIII*, Milan, etc.

APOSTOLIQUE, c.-à-d. *qui vient des apôtres*. L'Église catholique est appelée apostolique. Le siège romain est dit siège apostolique, parce que St Pierre l'a fondé, et la bénédiction apostolique est celle que le pape distribue en qualité de successeur de cet apôtre. Le pape Sylvestre II conféra, en l'an 1000, au duc de Hongrie, Étienne Ier, qui avait prêché comme un apôtre le christianisme à ses sujets, le titre de roi apostolique, que tous les successeurs de ce prince ont porté. En 1758, Clément XIII renouvela le souvenir de cet événement en accordant à l'impératrice Marie-Thérèse et à ses descendants le titre de Majesté apostolique, dont on continue de se servir pour désigner les souverains autrichiens. On appelle encore apostoliques les documents émanés de l'autorité des papes, lettres, rescrits, privilèges, monitoires, jussions, grâces, nominations, constitutions ou jugements. Il y a quatre classes de lettres apostoliques : les bulles, les brefs, les *motu proprio* et les signatures de cour de Rome.

APOSTOLIQUE (Parti) en Espagne. C'était le parti ultra-catholique et absolutiste à l'époque de la Restauration. Il se forma, après la révolution de 1820, une junte apostolique, dont les chefs étaient surtout des prêtres réfugiés, et les soldats des contrebandiers et des brigands. Elle réclamait l'ancienne liberté espagnole, au lieu du libéralisme français. Dès 1822, les hostilités commencèrent contre le gouvernement; Quesada, chef du parti, battu, se réfugia en France. Ellio, regardé comme le chef de la contre-révolution à Valence, fut exécuté. Le parti apostolique constitua son gouvernement à Urgel, 15 août 1822, et s'entoura d'une armée de la foi. Bessières, Mata-Florida et le baron d'Eroles en étaient les principaux membres. Dispersé, ce gouvernement se reforma après l'entrée des Français en Espagne, 1823. Le 9 avril, Eguia, Eroles, Calderon et Erro formèrent une junte provisoire, qui fut représentée auprès de la régence constituée à Madrid par le duc d'Angoulême. Après le rétablissement du roi, la junte devint une *camarilla* influente, dirigée par le P. Cyrillo, Eguia, Mata-Florida et Calderon. Bessières se souleva en 1825 contre le ministère modéré de Zea; il fut exécuté. En 1826, les guérillas du curé Mérino renouvelèrent les troubles. Le parti apostolique souleva la Catalogne en 1827; il se confondit avec le parti carliste, après que la naissance d'une princesse (plus tard la reine Isabelle), en 1830, eut changé la question politique en une question d'hérédité. A. G.

APOSTOLIUS (Michel), né à Constantinople, m. vers 1480, vint en Italie après la prise de cette ville par les Turcs, 1453, puis en Crète, et fut un des laborieux copistes de manuscrits si utiles à cette époque. On a de lui beaucoup d'ouvrages mss.

APOTHECA, magasin à garder le vin chez les Romains. Il était dans un étage supérieur.

APOTHÉOSE, élévation d'un mortel au rang des dieux. Cérémonie en usage chez les Romains dès le temps de la république, mais dans les provinces seulement et pour les vivants : quand un proconsul avait rendu ses administrés heureux, ils lui élevaient un temple. Cette coutume se perpétua sous l'empire, et Auguste eut, de son vivant, des temples dans plusieurs provinces. L'apothéose, dans le sens de déification après la mort, fut pratiquée pour la première fois en faveur de Romulus, sous le nom de Quirinus; la seconde fois pour César, puis pour tous les empereurs ses successeurs. Le sénat, suprême régulateur de la religion, la décrétait, aussitôt après les funérailles, et comme une consécration de ce qui s'y était passé; en effet, aux funérailles, on avait commencé par la figurer comme un événement fortuit : un aigle, enfermé au sommet du bûcher, en avait été lâché au moment de l'inflammation, et, s'élevant dans les airs pour fuir ce tourbillon de fumée, il semblait s'envoler au ciel pour y porter l'âme de l'illustre mort. Cet acte est figuré sur les médailles et sur des bas-reliefs, où l'on voit l'empereur défunt porté sur un aigle aux ailes éployées. Un des bas-reliefs les plus remarquables, où la scène est représentée dans tous ses détails, est celui de la colonne d'Antonin le Pieux, conservé au Vatican dans le jardin de la Pegna : il est gravé dans Visconti, *Mus. P. Clem.*, t. V. pl. XXIX. Cette apothéose des personnages officiels était un développement de l'*héroïsation* du père de famille, qui après la mort devenait dieu pour sa *gens* sous le nom de lare. (*V. ce mot.*) Appliqué aux empereurs, ce culte eut des conséquences politiques très importantes, ainsi la création dans les provinces de toute une série de collèges sacerdotaux chargés de ce culte (*V.* Flamines), etc. C. D—y et G. L.-G.

APÔTRES, du grec *apo*, loin de, et *stellô*, j'envoie, c.-à-d. les envoyés. On désigne ainsi les 12 disciples du Christ, qu'il envoya prêcher son Évangile et propager la foi par toute la terre. C'était Pierre, André son frère, Jacques le Majeur, fils de Zébédée, Jean son frère, Barthélemy, Philippe, Thomas, Mathieu, Jacques le Mineur, fils d'Alphée, Jude ou Thadée, Simon, et Judas, remplacé après sa trahison par Mathias. St Paul est quelquefois compté parmi les disciples, avec le titre d'apôtre des Gentils (*gentes*, les nations), parce qu'il évangélisa beaucoup de païens. Ils sont les auteurs du symbole qui porte leur nom, et qui contient les principaux articles de la foi; cela paraît constant, bien que des novateurs l'aient nié. — La fête de tous les Apôtres se célébrait autrefois le 1er mai chez les Latins, et elle est encore célébrée le 30 juin chez les Grecs.

APÔTRES (Ordre des), fondé en 1260 par Gérard Sagarelli, de Parme. Imitant les apôtres de J.-C., ils voyageaient à pied, mendiant et prêchant. Supprimés en 1286, ils résistèrent; leur chef fut brûlé en 1300; ils continuèrent leurs excursions en dévastant le N. de l'Italie, et furent enfin presque anéantis dans une bataille près de Milan en 1307. L—r.

APPARITEURS. Ce mot générique comprenait tous les serviteurs des magistrats, moins les *servi publici*, c.-à-d. les *scribæ*, les *accensi*, les *lictores*, les *viatores*, les *præcones*. (*V. ces mots.*) Ces appariteurs, généralement pris parmi les affranchis, avaient un traitement.

V. Mommsem, *de Apparatoribus magistratuum Romanorum* dans le *Rheinisches Museum*, t. VI (nlle série). Cf. Borghesi, *Œuvres*, t. V, p. 537-549. G. L.-G.

APPEL, recours à un juge supérieur contre la décision d'un juge inférieur.

APPEL A ROME. Sous la république romaine, l'appel au peuple, réuni en comices, appartenait aux condamnés en matière criminelle. Horace, meurtrier de sa sœur, fut ainsi sauvé. Valerius Publicola fit consacrer le droit d'appel au peuple de toute sentence consulaire portant condamnation à mort ou aux

verges. En matière civile, l'appel était inconnu; il n'y avait pas de hiérarchie entre les divers magistrats chargés de rendre la justice (*V.* PRÉTEUR, ÉDILE); on ne pouvait appeler de l'un à l'autre; mais un tribun du peuple pouvait s'opposer par son *veto* à l'exécution d'un jugement. Sous l'empire, l'appel s'introduisit avec la hiérarchie judiciaire, et devint très compliqué après la réforme de Dioclétien.

APPEL AU MOYEN AGE. Sous Charlemagne, les *missi dominici* jugeaient les appels dans leurs tournées. Au commencement de la 3e race, les seigneurs féodaux s'érigent en juges souverains. Quand la royauté fut devenue plus forte, Philippe-Auguste établit qu'en cas de refus de justice de la part du seigneur, on pouvait se pourvoir devant le suzerain; tel est l'appel de défaut de droit. Quand le déni de justice provenait, non du seigneur, mais de ses hommes ou pairs, on appelait ceux-ci devant le seigneur, qui les condamnait à l'amende. Le duel judiciaire ne terminait plus toutes les affaires; quand il s'agissait, non d'une question de fait, mais d'une question de droit, la coutume décidait, non les armes. Dans d'autres cas encore, il n'y avait pas gage de bataille; la partie qui succombait pouvait fausser la cour, c.-à-d. l'accuser d'avoir jugé *déloyaument*. L'accusation était portée soit contre le seigneur, soit contre les pairs du fief; c'était l'appel pour faux jugement. Dans le premier cas, il y avait duel entre le seigneur et le condamné devant le suzerain; dans le second, duel successivement entre le condamné et tous les juges qui avaient opiné contre lui. Si le condamné était vainqueur, le jugement était déclaré faux et mauvais; s'il était vaincu, il était pendu, ou frappé de fortes amendes. Les condamnés à mort ne pouvaient pas fausser le jugement; car ils l'eussent toujours fait. Les vilains ne pouvaient pas fausser la cour de leur seigneur, parce qu'ils n'avaient pas plus que les serfs le droit de porter l'épée. Ce mode absurde et barbare paraît avoir subsisté de Hugues Capet à la fin du XIIIe siècle, et on en trouve encore des exemples dans le XIVe. — En 1260, Louis IX défendit le combat judiciaire dans ses domaines, et décida qu'on ne pourrait pas y fausser les jugements, mais seulement en demander l'amendement. Au combat, on substitua l'examen des moyens des parties. Cette sage réforme eut un résultat immense : beaucoup de seigneurs l'acceptèrent; le duel judiciaire fut remplacé par une procédure fondée sur l'examen des points en litige, et peu à peu les hommes de loi remplacèrent les seigneurs dans les cours. Les appels eurent lieu devant le seigneur suzerain, depuis le seigneur immédiatement au-dessus dans la hiérarchie, jusqu'au roi. Les parlements devinrent les grandes cours d'appel. Jusqu'au XVIe siècle, les juges dont le jugement avait été infirmé étaient condamnés à l'amende. — Par suite de la complication des pouvoirs judiciaires avant 1789, on pouvait être appelé à subir six degrés de juridiction : justice seigneuriale basse et moyenne, haute justice, prévôtés, bailliages, présidiaux, cours souveraines, etc. L'édit de 1749 chercha, en vain, à restreindre cette multiplicité. La révolution supprima tous ces tribunaux. ED. T.

APPEL CIRCULAIRE. On désignait ainsi le droit accordé aux justiciables par l'Assemblée constituante de se pourvoir contre l'arrêt d'un tribunal de district devant le tribunal d'un district voisin. E. D—Y.

APPEL COMME D'ABUS, recours exercé par l'autorité civile contre les actes de l'autorité ecclésiastique. Les jurisconsultes gallicans ont fait remonter cet usage jusqu'à Constantin. Il date en réalité du moyen âge, où le pouvoir laïque chercha d'abord à se défendre contre les empiétements de la juridiction ecclésiastique et ensuite à restreindre cette juridiction aux affaires d'ordre purement spirituel. Philippe-Auguste et Philippe le Bel appelèrent du jugement du pape au futur concile, mais c'est seulement à partir de Philippe VI que l'on voit les appels comme d'abus déférés au parlement, à la requête, soit des parties lésées, soit du procureur général. Les parlements firent souvent usage de cette procédure, surtout au XVIIIe siècle, dans les querelles du jansénisme. L'appel comme d'abus a été maintenu après la révolution, par les articles organiques, ou loi du 18 germinal an X (9 avril 1802). Il est auj. porté devant le conseil d'État. E. D—Y.

APPEL (COURS D'). *V.* JUSTICE.

APPELDOORN, vge de Hollande (Gueldre), arr. d'Arnheim; 1,853 hab. Papeteries aux environs.

APPENANS, vge (Doubs), arr. et à 18 kil. N.-E. de Baume-les-Dames. Exploit. de marbres.

APPENRODE, vge de Prusse (Hanovre), à 8 kil. O.-N. de Neustadt. Grotte dite *Kelle* (cave).

APPENZELL, canton de Suisse, le 13e de la confédération par son ordre d'admission, le 19e par son étendue et le 17e par sa pop.; 64,799 hab.; il est enclavé dans celui de Saint-Gall, et a 45 kil. sur 26; il forme les républiques indépendantes des Rhodes intérieures, au S.-E. (12,841 hab., catholiques; ch.-l. Appenzell), et des Rhodes extérieures, au N. et N.-O. (51,958 hab., protestants; ch.-l. alternativement Trogen et Hérisau). On y parle la langue allemande. Climat froid. Riches pâturages. Nombreuses et hautes montagnes, ramifications des Alpes. Fabr. de mousselines brodées, élève de bestiaux. Ce canton, après s'être affranchi de la domination de l'abbé de Saint-Gall, fut reçu en 1513 dans la confédération; ses deux républiques n'ont qu'une voix commune à la diète fédérale; 419 kil. carrés.

APPENZELL, *Abbatis cella*, v. de Suisse (Appenzell), ch.-l. des Rhodes intérieures, sur la rive g. de la Sitter; 3,686 hab. catholiques. Siège de l'assemblée générale du canton. Aux environs sont les bains fréquentés de Weissbad et l'anc. château fort de Clanx.

APPERT (CHARLES-NICOLAS), chimiste français, m. en 1840, inventeur d'un procédé au moyen duquel on conserve aux substances alimentaires leur fraîcheur, leur saveur et leur parfum. Ce procédé a donné lieu à une industrie utile aux marins. Appert commença ses recherches en 1796, et en fit constater le résultat à Brest par des expériences officielles, 1804. La Société d'encouragement lui décerna des médailles, 1816 et 1820, et un prix de 2,000 fr., 1822. Il obtint la médaille d'or à l'exposition des produits de l'industrie de 1827, et le rappel de cette médaille à celle de 1834.

On a de lui l'*Art de conserver toutes les substances animales et végétales*, 1810. C. L.

APPEVILLE, dit *Annebault*, brg du dép. de l'Eure, 1,771 hab. Restes du château d'Annebault, bâti sur pilotis, sur la Rille, par l'amiral d'Annebault, ministre de François Ier. Église remarquable du XVIe siècle.

APPIANI (ANDREA), peintre italien, né dans le Milanais en 1754, m. en 1818. Il étudia les ouvrages des maîtres à Parme, Bologne, Florence et Rome, acquit un grand talent dans la fresque, et reçut de Napoléon Ier, dont il a retracé les victoires dans le palais royal de Milan, le titre de peintre impérial et celui de membre de l'Institut d'Italie. Il a fait les portraits de presque toute la famille Bonaparte, de plusieurs généraux et ministres. On admire ses fresques de la coupole de Sainte-Marie à Milan. Son meilleur tableau à l'huile est *Vénus et l'Amour*, à la villa Sommariva du lac de Côme. B.

APPIEN D'ALEXANDRIE, historien grec du IIe siècle, vécut sous Trajan, Adrien, et Antonin, vint jeune à Rome, s'y distingua comme avocat, fut nommé surintendant du palais impérial, et plus tard procurateur du fisc en Égypte. Il a écrit en 24 livres une *Histoire romaine*, depuis les origines de Rome jusqu'à Trajan; nous avons les livres VI, VII, VIII, XI, XII, XIII, XVII et XXIII. Ceux des *Guerres civiles* (XIII-XVII) sont les plus précieux. Appien est généralement clair; il s'élève peu, et, pour cette raison, tombe rarement. Son ouvrage manque d'ensemble, parce qu'il raconte les événements, non par époque, mais par nations; mais il brille souvent par les détails, il est généralement digne de foi.

Il a été publié par Schweighæuser, 1785; Bekker, 1852; Dübner, dans la coll. Didot; Mendelssohn, 1879. La meilleure trad. française est celle de Combes-Dounous, 3 vol. 1808. *V.* Volgraff, *Plutarch and Appian*, 1880. P—T et S. RE.

APPIENNE (EAU). Le censeur Appius Claudius, en 312 av. J.-C., dota Rome de son premier aqueduc: cette eau avait sa prise à 11 kil. de Rome sur la voie Prénestine et arrivait par des conduits souterrains. (*V.* AQUEDUCS.) G. L.-G.

APPIENNE (VOIE). *V.* VOIES ROMAINES.

APPII FORUM, v. de l'anc. Latium, fondée au milieu des marais Pontins quand s'ouvrit la voie Appienne; il en reste quelques ruines près de San-Donato, à 55 kil. S. de Rome.

APPIUS CLAUDIUS. *V.* CLAUDIUS.

APPLEBY, v. d'Angleterre, cap. du comté de Westmoreland, sur l'Eden; 1,989 hab.; 2,509 dans la paroisse. Château très ancien, rebâti en 1686, auj. aux comtes de Thanet. Église reconstruite en 1655 par Lady Pembroke. Marché aux grains important.

APPLECROSS, vge d'Écosse (comté de Ross), dans une des plus belles parties des Highlands, avec une baie sur la côte occidentale en face de Skye, l'une des Hébrides. Les moines d'Iona y avaient fondé un monastère qu'on appela Applecross ou la Croix de la Pomme, parce que, disait-on, toutes les pommes qui croissaient dans le jardin des moines étaient marquées d'une croix. Il y a maintenant un beau château.

APPOIGNY, brg du dép. de l'Yonne; 1,590 hab. Source minérale ferrugineuse froide au bord de l'Yonne.

APPONYI (LE COMTE ANTOINE-RODOLPHE D'), diplomate autrichien, d'origine hongroise, né en 1782, mort en 1876, fut protégé par le prince de Metternich, et, après avoir été ministre d'Autriche à Florence, puis ambassadeur à Rome, jusqu'en 1824, à Londres, jusqu'en 1829. Il passa de là à Paris, où il résida jusqu'en 1849. Il reçut de nouveau l'ambassade de Londres en 1860, et, en 1864, représenta l'Autriche dans les conférences qui eurent pour objet de régler les questions soulevées par les guerres du Danemark.

APRAXINE (FÉDOR-MATVÉIEVITCH, COMTE), sénateur, conseiller privé et amiral, né en 1671, m. en 1728; il fut un des créateurs de la marine russe, suivit Pierre le Grand contre Charles XII, prit Viborg en Carélie, commanda en 1713 et 1714 la flotte destinée contre la Finlande, et sur laquelle Pierre lui-même servit comme contre-amiral. Ces deux campagnes valurent à la Russie les îles d'Aland. Mais deux condamnations, en 1715 et 1718, pour déprédations fiscales, furent à peine réparées par les nouveaux services d'Apraxine avant la paix de Nystadt. La campagne de Perse fut son dernier fait d'armes.
A. G.

APRAXINE (ÉTIENNE-FÉDOROWITCH, COMTE), m. en 1760, feld-maréchal des armées russes sous les ordres d'Elisabeth, servit d'abord contre les Turcs sous les ordres du maréchal Munnich, puis se montra l'ennemi acharné du parti prussien et du favori Lestocq. Commandant en chef pendant la guerre de Sept ans, 1756-63, il entra en Prusse, s'empara de Memel et gagna sur le général Lehwald la bataille de Jægerndorf, 1757. Une intrigue de cour et l'admiration du neveu de l'impératrice pour le roi Frédéric II l'empêchèrent de marcher sur Berlin, dont le chemin était ouvert; accusé de trahison, il finit ses jours en prison.

APREMONT, vge du dép. des Ardennes, cant. de Grandpré; 705 hab. Hauts fourneaux.

APREMONT-LA-FORÊT, vge du dép. de la Meuse, cant. de Saint-Mihiel; 649 hab. Autrefois ch.-l. d'un comté considérable de Lorraine.

APRÈS DE MANNEVILLETTE (JEAN-BAPTISTE-NICOLAS-DENIS D'), né au Havre en 1707, m. en 1780. Habile hydrographe et navigateur distingué, il rectifia les cartes des côtes d'Afrique, de Chine et de l'Inde, et publia lui-même de nouvelles et excellentes cartes pour la navigation dans ces parages, sous le titre de *Neptune oriental*, 1745.

La 2e édition de cet atlas, 1775, est plus considérable et corrigée avec soin. Il a laissé aussi : *Description et usage d'un nouvel instrument pour observer la longitude, appelé le quartier anglais*, augmenté par Bory, 1751.

APRIÈS, roi d'Égypte après son père Psammis, 594-569 av. J.-C., prit Sidon et Chypre, et fut déposé par ses sujets révoltés, qui lui substituèrent Amasis.

Hérodote, IV, CLIX.

APRILUS. *V.* ABRIL.

APS, vge (Ardèche), à 10 kil. N.-O. de Viviers, sur l'emplacement de l'antique *Alba Helviorum*, fut le siège primitif d'un évêché transporté en 311 à Viviers; 1,620 hab.

APSARUS, ABSARUS OU **ABSARUM**, rivière de l'anc. Colchide, affluent du Pont-Euxin.

APSINES DE GADARA, rhéteur à Athènes sous Maximin.

Il reste sous son nom une *Rhétorique* publiée par Bake, 1849, et par Waltz et Spengel dans les *Rhet. Græci*.
S. RE.

APT, *Apta Julia*, s.-préf. (Vaucluse), sur la rive g. du Calavon. Vieille cathédrale, et pont romain sur le Calavon, à 4 kil. de la ville. Fabr. de faïence, bougies, confiseries; comm. de truffes et fruits du Midi; 5,687 hab. C'est une des plus anciennes villes de la Gaule; elle était la capitale des *Vulgientes* quand César s'en empara, Ier siècle av. J.-C.

APUA, v. de l'anc. Étrurie. (*V.* PONTREMOLI.)

APULÉE OU MIEUX **APPULÉE** (LUCIUS), né à Madaure, en Afrique, vers 128 de J.-C., étudia la philosophie à Athènes, la jurisprudence à Rome, et fit de longs voyages, pendant lesquels, pour satisfaire aux tendances de son esprit, il se fit initier à divers mystères. A son retour, un riche mariage rétablit sa fortune, épuisée par ces voyages; accusé de s'être fait aimer par la magie, il se justifia par une *Apologie* que nous avons conservée. Outre le livre de mélanges intitulés *Florida* et plusieurs traités de philosophie ou de rhétorique, nous avons de lui *les Métamorphoses, ou l'Ane d'or*, roman bizarre qui doit à un admirateur l'épithète emphatique de son second titre. Dans cet ouvrage, imité du grec de Lucius de Patras, se trouve le charmant épisode de l'Amour et Psyché (liv. IV, V et VI), si connu par les vers de La Fontaine. Le style d'Apulée, souvent enflé et bizarre, est plein de mots et de tours barbares; habitué à l'idiome carthaginois, il avait appris le latin assez tard.

Ses œuvres ont été publiées dans la collection de Deux-Ponts, 1788; par Oudendorp, Ruhnkenius, et Bosscha, Leyde, 1786-1823, 3 vol. in-4o. Les meilleures éditions de l'*Apologia* et des *Florida* sont celles de Krueger, 1864, 1865. — Hildebrand, *Préface d une édition d'Apulée*, 1842.
D—R et S. RE.

APULEIA, nom d'une *gens* plébéienne chez les Romains : elle était divisée en 3 branches : les Pansa, les Décius, et les Saturninus.

APULIE OU **POUILLE**, *Puglia*, prov. de l'anc. Italie méridionale ou Grande-Grèce, sur l'Adriatique, au N. de la Lucanie, comprenait la Peucétie au S.-E., la Daunie au S.-O., occupées par des colonies grecques venues d'Arcadie et de Crète; ce pays était renommé pour ses belles laines. Villes princ. : Venusia, dans l'intérieur, fondée par Diomède, ainsi que Canusium, sur le fl. Aufidus; Salapia, près de la côte de l'Adriatique; Lucérie, dans l'intérieur, avec un temple à Minerve; Argos-Hippium, plus au N.-E. : Siponte près de la côte. Après avoir été soumise par les Romains, l'an 481 de Rome, 272 av. J.-C., l'Apulie forma avec la pointe S.-E. ou Calabre, la 4e questure provinciale (*V.* PROVINCES), instituée vers 256 pour veiller sur les secours en hommes et en argent que les alliés latins et italiens devaient à la république. Auguste en fit, avec la Campanie intérieure et la Calabre, la 2e région de l'Italie, et sous Adrien, l'Apulie-Calabre forma le 3e des quatre consulariats entre lesquels ce prince partagea la péninsule. Conservée lors de la réorganisation de l'empire au IVe siècle, elle fit partie du diocèse de Rome, dans la préfecture d'Italie, et l'empire d'Occident : Lucérie était sa métropole. Les Grecs, lors de la substitution des thèmes (*V. ce mot*) aux provinces firent de l'Apulie-Calabre le thème de Lombardie (Bari). Le nom d'Apulie reparut au XIe siècle dans celui de *Puglia*, la Pouille; le Normand Guillaume Bras-de-fer fut le premier comte de Pouille, 1043, titre changé en celui de duc de Pouille, par Robert Guiscard, 1058.
C. P.

APULUM OU **ALBA JULIA COLONIA**, v. de l'anc. Dacie, sur la Marisia; auj. *Karlsbourg*.

APURE, riv. de la république de Venezuela; cours de 600 kil.; passe à Obispos, San-Antonio, San-Fernando, et se jette dans l'Orénoque par plusieurs bouches. — Elle donne son nom à un État de la république. Vastes forêts; llanos immenses, arrosés par d'innombrables rivières : 48,945 kil. carrés; environ 18,000 hab. Ch.-l. San-Fernando.

APURIMAC, riv. du Pérou, a sa source au point de jonction des Andes du Pérou et des Andes du Chili, près d'Arequipa, par 16° lat. S.; elle se dirige successivement au N., au N.-E., au N.-O., puis encore au N.-E., et se réunit au Béni pour former l'Ucayale, par 10° 40' lat. S. : cours de 900 kil. — dép. du Pérou, créé en 1873. Il est borné par les dép. d'Ayacucho à l'O., d'Arequipa et de Puno au S., de Cuzco à l'E. et au N. Chef-lieu Abançay. Popul., 119,246 hab.
C. P.

AQUÆ, nom romain des anciennes villes d'eaux minérales.

AQUÆ, v. de l'anc. Pannonie, auj. *Baden*, près de Vienne. — ALBULÆ, auj. près de Tivoli. — ALLOBROGUM ou GRATIANÆ, auj. *Aix-les-Bains*, en Savoie. — ANGÆ, en Lucanie, auj. *Nicastro*. — APOLLINARES, en Étrurie, auj. *Bagni di Stigliano*. — AUGUSTÆ, ou TARBELLÆ, ou TARBELLICÆ, auj. *Dax*. — AURELLÆ, ou COLONIA AURELIA AQUENSIS, auj. *Baden-Baden*. — BALISSÆ, en Pannonie, auj. *Patraz*. — BILBILITANORUM, en Espagne, près de Bilbilis, auj. *Alhama*. — BORMONIS ou BORVONIS, en Gaule, auj. *Bourbon-l'Archambault* ou *Bourbonne-les-Bains*. — CALENTES, en Auvergne, auj. *Chaudesaigues*. — CALIDÆ, en Espagne tarraconaise, auj. *Bagnoles*; — v. de bains froids de l'anc. Afrique, près de Tunis, auj. *Hammam Gurbos*; — v. de bains de l'anc. Mauritanie césarienne, auj. *Hammam Meriga*, au S.-E. d'Alger; — v. de Numidie, au S.-O. de Theveste; — v. d'Asie Mineure, entre Iconium, Cibystra et Tyane; — ou CILINÆ, en Espagne tarraconnaise, auj. *Caldas del Rey*; — en Gaule, auj. *Vichy*; — ou SOLIS, en Grande-Bretagne, auj. *Bath* (comté de Somerset). — CONSORRANORUM, en Gaule, auj. *Ax*. — CONVENARUM, en Gaule, auj. *Bagnères-de-Bigorre*. — CUMANÆ, en Campanie, auj. *Baies*. — CUTILIÆ, eaux bitumineuses et pétrifiantes, nommées de l'anc. ville du Samnium Cotylia ou Cutilia, auj. *Città ducale*; l'ancien lac voisin de la ville est auj. le *lago di Contigliani*. — FLAVIÆ, en Espagne (Gallécie), auj. *Chaves*. — GRATIANÆ, auj. *Aix-les-Bains*, en Savoie. — HELVETICÆ ou VERBIGENÆ, Suisse, auj. *Baden*. — HIMERENSES ou THERMÆ, en Sicile, auj. *Termini*. — HYPSITANÆ, en Sardaigne. — JASÆ ou TERMÆ CONSTANTIANÆ, en Pannonie, près de Warasdin. — LABANÆ, en Latium, auj. *Bagni di Grotta Marozza*. — LABODES ou LARODES, ou THERMÆ SELINUNTINÆ, en Sicile, auj. *Sciacca*. — LEÆ, en Gallécie. — LESITANÆ, en Sardaigne, auj. *Benetutti*. — MATTIACÆ, en Germanie, auj. *Wiesbaden*. — MORTUÆ, auj. *Aigues-Mortes*. — MEAPOLITANÆ, en Sardaigne, auj. *Arbus*. — NERI, en Gaule, auj. *Néris*. — NISINEI, en Gaule, auj. *Bourbon-Lanci*. — ONESIORUM, auj. *Bagnères* ou *Baréges*. — ORIGINIS, en Gallécie, auj. *Banos de Bande*. — PANNONICÆ, auj. *Bade*, en Autriche. — PATAVINÆ ou APONI FONS, auj. *Abano*, près de Padoue. — PISANÆ, auj. *Bagni di San Giuliano*. — QUACERNORUM ou QUERQUERNÆ, en Gallécie, auj. *Fuente Caldonga*, près de San-Andrés de Zarragones. — SEGESTANÆ ou PINTIANE, près de l'anc. Ségeste, auj. *Baida*. — SEGESTE, en Gaule, auj. *Fontainebleau*. — SEGETE, en Gaule, auj. *Moingt de Montbrison*. — SEPTEM, réunion de sept bains d'Italie, autour de Reate. — SEXTIÆ, en Gaule, auj. *Aix*. — SICCÆ, au S. de Toulouse, auj. *Seiches*. — SPARSÆ, auj. *Aigueperse*. — STATIELLÆ, en Ligurie, auj. *Acqui*. — SULLANÆ, près de Capoue. — TACAPINÆ, en Afrique, auprès de la Petite-Syrte, auj. *El-Hamma*.

— Tauri, en Étrurie, auj. *Bagni di Vicarello*. (*V.* Vicarello.) — Voconiæ, en Catalogne, auj. *Caldes de Malavella*.

AQUAMABOU, territoire de la Guinée supérieure, appartenant au Dahomey.

AQUAPIM ou **AQUAPIEM**, État tributaire des Ashantee, dans l'Afrique occid., sur la côte d'Or (Guinée).

AQUARII SERVI, sorte de fontainiers ou esclaves publics chargés de tout ce qui regardait l'entretien des aqueducs et le service de la canalisation sous la direction des magistrats. (*V.* Aqueducs.) G. L.-G.

AQUAVIVA ou **ACQUAVIVA** (André-Mathieu d'), d'une famille illustre de Naples, né en 1466, m. vers 1520, prit parti pour Charles VIII, lors de l'expédition de ce prince en Italie, et plus tard combattit la domination espagnole ; pris par Gonzalve de Cordoue et conduit en Espagne, il s'y livra à l'étude, et publia des *Commentaires* sur les *Œuvres morales* de Plutarque. Rendu à sa patrie, il protégea et encouragea les lettres, et établit une imprimerie dans son palais. Il a laissé une ébauche d'*Encyclopédie*.

AQUAVIVA (Claude), célèbre général des jésuites, né en 1543, m. en 1615, succéda à François de Borgia en 1581. On lui doit l'ordonnance dite *Ratio studiorum*, Rome, 1586, qui rétablit la discipline dans l'ordre. Il obtint de Henri IV, en 1603, le retour des jésuites, proscrit depuis 1594 par le parlement de Paris, et, lors du crime de Ravaillac, protesta contre la théorie du régicide attribuée à certains de ses subordonnés.

AQUEDUCS. Ces constructions, soit souterraines, soit sur arcades, destinées à amener les eaux, peuvent être étudiées en grand détail à Rome, grâce aux ruines nombreuses qui subsistent encore, et à l'ouvrage de Frontin (*V. ce nom*) sur les aqueducs de Rome, sorte de rapport que cet ingénieur du service des eaux avait adressé à l'empereur Nerva. L'eau du Tibre, l'eau des puits, l'eau des sources naturelles, l'eau des citernes avaient été les différentes eaux potables que les Romains avaient eu d'abord à leur service ; mais le besoin d'une eau toujours propre et d'un débit régulier amena le censeur Appius Claudius à faire construire, en 442 de Rome, un premier aqueduc. (*V.* Appienne [Eau].) L'augmentation de la population en fit construire de nouveaux, ceux de l'Anio (*V. ce mot*), de l'eau *Marcia* en 608, de l'eau *Tepula* en 627, de l'eau *Julia* et de l'eau *Virgo*, construits par Agrippa en 729 et 732, de l'eau *Claudia*, de l'*Anio novus*, des eaux *Trajana*, *Antoniniana*, *Aureliana*, etc. — La longueur totale de tous ces aqueducs romains, mis pour la plupart hors de service lors des guerres civiles et des invasions du v^e^ et du vi^e^ siècle, était de 418 kil., dont 32 sur arcades : ils débitaient pour Rome ou sa campagne 24,500 *quinarii*. (*V. ce mot.*) — Les conduits pour les eaux étaient en plomb surtout pour les eaux potables, en terre pour les eaux d'arrosage ; ces conduits en plomb étaient estampillés des noms des propriétaires, ce qui a fourni de précieux renseignements pour la topographie romaine. Les arcades elles-mêmes étaient en travertin, plus souvent en briques. — Sous la république le service des eaux dépendait généralement des censeurs. Auguste réorganisa ou plutôt organisa cette administration, jusque-là assez rudimentaire, en créant les *curatores aquarum*. Claude fit quelques nouvelles réformes, et dès lors ce service fut un véritable ministère, puisque le bureau des *curatores aquarum* ou la *statio aquarum* comprenait : deux *adjutores*, un *procurator libertus Cæsaris*, un *tribunus aquarum*, des *architecti*, des *scribæ librarii*, deux *lictores*, des *præcones*, des *accensi*, la *familia aquaria publica*, c.-à-d. le corps d'ouvriers hydrauliciens par qui Agrippa avait fait exécuter ces grands travaux, et pour l'entretien desquels il avait probablement laissé une rente, et la *familia aquaria Cæsaris*, compagnie de 460 *aquarii* créée par Claude et entretenue par le fisc impérial. (*V.* Aquarii.) — La jurisprudence sur les aqueducs, comprenant la concession de l'eau aux particuliers, les formalités administratives et techniques pour établir la prise d'eau, les expropriations pour utilité publique, la servitude des terres traversées par les aqueducs et les droits des propriétaires riverains, les dépenses et les revenus du service, les sanctions pénales, etc., était réglée par une série de documents officiels, sénatus-consultes et autres que Frontin a réunis à la fin de ses Commentaires et dont l'ensemble constitue un véritable *corpus juris aquarum*. — Les provinces avaient des aqueducs non moins magnifiques que ceux de Rome : le célèbre pont du Gard faisait partie d'un aqueduc qui amenait les eaux à Nîmes.

V. Rondelet, *Commentaire de Frontin sur les aq. de Rome, suivi de la description des princ. aqueducs*, Paris, 1820 ; Lanciani, *i Comentari di Frontino intorno le acque e gli acquedotti*, Rome, 1880 (ouvrage capital).

G. L.-G.

AQUENSIS CIVITAS ou **AQUÆ TARBELLÆ**, auj. *Dax*. — ou Aquæ Aurellæ, auj. *Baden-Baden*. — ou Aquensis vicus ou Aquæ convenarum, auj. *Bagnères-de-Bigorre*.

AQUILA, architecte juif, né à Sinope, converti au christianisme en 129, fut envoyé par Adrien pour rebâtir Jérusalem sous le nom d'*Ælia capitolina*, revint au judaïsme, son attachement à l'astrologie judiciaire l'ayant fait menacer d'excommunication. Il composa, vers 138 ap. J.-C., une version grecque du texte de la Bible, où il cherche à contredire la version des Septante, et à détourner, dit Bossuet, le sens des passages favorables au christianisme.

AQUILA, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la province de son nom, sur l'Aterno ; 15,730 hab. Évêché ; comm. de safran. Fondée par Frédéric II en 1240, dévastée par plusieurs tremblements de terre ; autrefois fortifiée, elle n'a conservé qu'un petit fort. Prise par les Français en 1798. Les ruines d'*Amiternum*, patrie de Salluste, sont aux environs.

AQUILA (Province d'), division administrative du royaume d'Italie ; 6,511 kil. carr., 32,784 hab. Quatre arrond : Aquila, ch.-l. de la province, Avezzano, Citta Ducale, Sulmona. Cette province, qui a remplacé en 1864 l'Abbruzze ultérieure II^e^, est le N. de l'ancien Samnium, le pays des Marses et des Péligniens. Elle occupe à peu près le centre de la Péninsule, et le plus haut plateau de l'Apennin. Climat rigoureux, sol peu fertile. E. B.

AQUILÉE, v. des États autrichiens (Littoral), à 25 kil. S.-O. de Goritz, au fond de l'Adriatique, petit port de pêcheurs sur l'emplacement de l'antique Aquilée. — Aquilée fut fondée par les Romains en 182 av. J.-C., entre le *Sontius* (Isonzo) et le Natiso, à 70 stades de la côte ; un vol d'aigle lui fit donner son nom ; elle devint la capitale de la Vénétie ; située sur la voie Æmilia, les routes de Rétie, de Pannonie, d'Istrie et de Dalmatie s'y réunissaient, et elle était regardée comme la clef de l'Italie au N., et appelée seconde Rome. Elle arrêta, en 167 ap. J.-C., l'invasion des Alémans ; Maximin fut tué par les siens pendant qu'il l'assiégeait, 238 ap. J.-C. Elle faisait un commerce très étendu. Attila la prit et la détruisit en 452. Elle fut jusqu'en 1751 le siège d'un patriarcat : 130,000 hab. au temps d'Auguste ; auj. 1,500.

AQUILICES, sacrifices que les Romains faisaient à Jupiter lorsqu'ils voulaient avoir de la pluie.

AQUILIFER, porte-aigle dans une légion. C'était le primipilaire de la première cohorte. Il avait son casque couvert d'un mufle de lion, d'ours ou de loup, dont la peau lui tombait sur les épaules. C. D—y.

AQUILIUS (Manius), consul de Rome en 129 av. J.-C., acheva la guerre contre Aristonic. On dit qu'il soumit plusieurs villes de l'Asie Mineure en empoisonnant leurs fontaines. Il céda la Phrygie au roi de Pont, Mithridate V, dont il avait invoqué le secours. Accusé par P. Lentulus à son retour, il fut acquitté.

AQUILIUS NEPOS (Manius), consul de Rome en 101 av. J.-C., probablement fils du précédent, dirigea la guerre contre les esclaves en Sicile, lors de leur seconde révolte, sous Athénion ; il les réduisit surtout par la faim. Accusé de concussions par L. Fufius, il fut défendu par l'orateur Marc-Antoine, qui termina son plaidoyer en montrant les blessures que son client avait reçues en combattant. Envoyé en Asie, il rétablit, avec L. Cassius, Nicomède et Ariobarzane, rois de Bithynie et de Cappadoce, dépouillés par Mithridate lui-même, et fut battu à Prototachium. Mithridate, l'ayant fait prisonnier, le fit promener sur un âne, en le forçant à crier à tous qu'il était le Romain Aquilius ; puis il lui fit verser de l'or fondu dans la bouche, pour punir les Romains, disait-il, de leur cupidité.

AQUILIUS GALLUS (Caius), ami de Cicéron et préteur avec lui en 66 av. J.-C., était renommé pour son éloquence judiciaire et sa connaissance du droit, dans lequel il introduisit la célèbre formule *de Dolo malo*. Il était de l'école de Mucius Scævola.

AQUILON, vent de N.-N.-E. chez les Romains. Très froid en hiver.

AQUILONIA, v. du Samnium, célèbre par une victoire de Papirius Cursor sur les Samnites, 293 av. J.-C. ; auj. *Carbonara*.

AQUIN (Saint Thomas d'). *V.* Thomas.

AQUIN (D'), organiste. (*V.* Daquin.)

AQUINCUM, nom latin de Bude, en Hongrie.

AQUINO, anc. *Aquinum*, v. du roy. d'Italie (province de Caserta) ; 1,960 hab. ruines romaines. Patrie de Juvénal. St Thomas d'Aquin naquit près de là, à Rocca-Secca résidence actuelle de l'évêque d'Aquino.

AQUIS GRANUM, nom latin d'Aix-la-Chapelle.

AQUITAINE, c.-à-d. *pays des eaux*. Ce nom paraît pour la première fois dans César, qui désigne ainsi l'une des 3 divisions de la Gaule, en dehors de la province romaine. L'Aquitaine était comprise entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan, et renfermait des peuples ibères d'origine ; les *Lactorates*, auj. le N.-E. du départ. du Gers, v. Lactora, auj. *Lectoure ;* les *Élusates*, auj. le départ. du Gers et l'E. de celui des Landes, v. Eluza, auj. *Eauze ;* les *Ausci* (Auch) en dépendaient alors ;

les *Consoranni,* auj. le S. du départ. de l'Ariège, v. Consoranni, auj. *Conserans;* les *Convenæ,* auj. le S.-E. du départ. des Hautes-Pyrénées et le S.-O. du départ. de la Haute-Garonne, v. Lugdunum-Convenarum, auj. *Saint-Bertrand-de-Comminges;* les *Bigerriones,* auj. le départ. des Hautes-Pyrénées, v. Turba, auj. *Tarbes;* les *Sotiates,* auj. le S. du dép. de Lot-et-Garonne, v. Sotiates, auj. *Sos;* les *Vasates,* auj. le S.-E. du départ. de la Gironde, v. Cossio, puis Vasates, auj. *Bazas;* les *Tarbelli,* auj. l'O. des départ. des Landes et des Basses-Pyrénées, v. Aquæ Tarbellicæ, comme l'appelaient les Romains, auj. *Dax.* Cette partie de la Gaule fut conquise en 57 av. J.-C. par Crassus, lieutenant de César. Le nom d'Aquitaine s'appliqua dès le règne d'Auguste, 27 av. J.-C., au pays plus vaste qui s'étend entre la Loire, les Cévennes, les Pyrénées et l'océan Atlantique. Après la réforme de Dioclétien, l'Aquitaine forma 3 des 17 provinces de la Gaule : 1° l'Aquitaine Ire, Avaricum ou Bituriges, auj. *Bourges,* métropole. Cette province comprenait le Berry, une partie du Nivernais, le Bourbonnais, la Marche, le Limousin, l'Auvergne, le Rouergue, l'Albigeois, le Quercy, le Gévaudan et le Velay; 2° l'Aquitaine IIe, Burdigala, auj. *Bordeaux,* métropole; comprenant le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, le Périgord, l'Agénois, l'Angoumois et le Bordelais; 3° l'Aquitaine IIIe, Novempopulanie ou pays des neuf peuples; Eauze, et, à partir du IXe siècle, Auch, métropole; comprenant la Gascogne, le Bazadais, le Condomois, la Lomagne, l'Armagnac, le Comminges, le Conserans, le Bigorre, une partie du comté de Foix, le Béarn, les Landes, le Marsan, le Tursan, le Gabardan, le Labourd, le pays de Soules et la basse Navarre. — En 419, les Visigoths, venant d'Italie, s'emparèrent de l'Aquitaine et y fondèrent un royaume dont le premier roi fut Wallia; Clovis s'empara après Vouillé, 507, d'une grande partie de l'Aquitaine; Amalaric conserva cependant Narbonne et la Septimanie, qui fut conquise seulement par Pépin le Bref. L'Aquitaine, réunie au royaume des Francs, fut donnée en 628 au frère de Dagobert, Aribert; puis elle eut des ducs qui se prétendaient issus de la race mérovingienne, et qui se rendirent indépendants. Eudes, duc d'Aquitaine, repoussa les Arabes à la bataille de Toulouse, 721; Hunald et Waïfre refusèrent de se soumettre aux premiers Carlovingiens; Pépin le Bref ravagea et conquit l'Aquitaine en 768. Elle fut érigée en royaume pour Louis le Débonnaire en 781, pour son fils Pépin Ier en 817; Pépin II, fils du précédent, en 839; Charles le Chauve en 849; Charles, son fils, en 865; et Louis le Bègue, de 867 à 877. (*V.* Perroud, *le Premier Duché d'Aquitaine,* 1881.) La Marche d'Espagne en dépendait alors. En 877, l'Aquitaine fut érigée en duché en faveur de Rainulf, fils de Bernard, comte de Poitiers. Ce duché s'étendait entre l'Océan, le Rhône, la rive S. de la Loire et l'embouchure de la Gironde, et comprenait Poitiers, Bourges, Angoulême, Limoges et Clermont. La Guyenne et la Gascogne y furent réunies en 1052 avec Bordeaux et Auch. Le mariage d'Éléonore d'Aquitaine avec Louis VII réunit un instant ce vaste fief à la couronne. Quand ce mariage eut été annulé en 1152, Éléonore épousa Henri II Plantagenet, qui devint en 1154 roi d'Angleterre, et l'Aquitaine passa en la possession des Anglais. Louis VIII en conquit la partie septentrionale; mais, par le traité d'Abbeville, nov. 1259, Louis IX céda au roi d'Angleterre, pour être tenus en pairie sous le titre de duché d'Aquitaine (le nom de Guyene ou Guyenne, peut-être corruption d'Aquitaine, ne paraît que vers cette époque), Bordeaux, Bayonne, le Limousin, le Périgord, le Quercy et la Saintonge. Philippe III y joignit l'Agénois par le traité d'Amiens du 24 mai 1279. Le duché, confisqué en 1292, fut rendu en 1303 par Philippe IV. Il fut abandonné en toute souveraineté au roi d'Angleterre par le traité de Brétigny en 1360; confisqué de nouveau sur Édouard III par arrêt du 11 mai 1370. La Guyenne fut définitivement réunie à la France en 1453, après la bataille de Castillon, qui en avait chassé les Anglais. M.

ARA *le Beau,* prince arménien, de la dynastie des Haïganiens succéda à son père Aram. Suivant la légende, il fut protégé par Ninus, roi d'Assyrie, et se consacra tout entier à la prospérité de l'Arménie. La principale province de cette contrée, au nord du mont Massis, fut appelée de son nom Ararat, ainsi que la montagne elle-même. Sémiramis (*Schamiram*), éprise d'amour pour Ara, lui offrit sa main; et, sur son refus, marcha contre l'Arménie, ordonnant à ses généraux d'épargner les jours d'Ara. Mais celui-ci périt dans le combat, et Sémiramis resta maîtresse de l'Arménie. C—A.

ARA AMORIS, c.-à-d. *autel de l'amour,* nom ancien d'un promontoire de la côte d'Éthiopie sur le golfe Arabique ou mer Rouge; auj. *Mirza Mombarek.*

ARA BACCHI, nom latin de BACHARACH, v. de Prusse.

ARA PALLADIS, c.-à-d. *autel de Minerve,* île sur la côte de l'anc. Éthiopie, dans le golfe Arabique.

ARA UBIORUM, autel élevé par les Ubiens à Auguste tout auprès de Bonn. Une ville s'y forma; peut-être Bonn elle-même.

ARABAT (FLÈCHE D'), presqu'île qui se relie à la Crimée. (*V.* TOUKA.)

ARABIE, vaste contrée de l'Asie occidentale, entre 12° 40' et 34° 30' lat. N., et entre 30° et 58° long. E., bornée à l'O. par la mer Rouge, à l'E. par le golfe Persique et l'océan Indien, au S. par l'océan Indien. Au N., ses vastes déserts se confondent avec ceux de la Syrie. Tout le centre de cette presqu'île est une terre haute (*Nedjed*), immense plateau qu'entourent des plaines basses (*Tihâma*) plus ou moins étendues, formant au N. les vastes déserts d'El-Dahna jusqu'au g. Persique, sur les bords duquel on trouve la région d'El-Hedjer ou d'El-Haça, lisière étroite au pied des montagnes et sur tout le reste du littoral, notamment le long de la mer Rouge. On n'y trouve nul grand fleuve. Le climat, brûlant dans le Tihâma, est plus supportable dans le Nedjed, dont les cimes se couvrent de neige en hiver, et qui renferme quelques lacs. Dans les plaines basses règnent des vents pestilentiels, qui parfois étouffent l'homme, s'il n'en évite l'atteinte en se couchant à plat ventre contre terre; ce fléau, appelé *simoun* ou poison, est peu fréquent, et s'étend surtout sur les déserts du N. Pendant la saison des pluies, la végétation devient magnifique; elle est ensuite desséchée par la chaleur et les vents. — On estime la pop. à 12,000,000 d'hab. M. Behm réduit ce chiffre à 5,000,000. L'Arabie cultive beaucoup de plantes aromatiques et d'épices, le café, l'aloès, le baume, le coton, le cocotier, le grenadier, le maïs, etc. Le règne animal montre les mêmes genres, les mêmes espèces que l'Afrique. La race des chevaux de l'Arabie est la plus belle et la plus intelligente qui existe. On y trouve des chameaux, des buffles, des moutons à grosse queue, etc. Les déserts sont remplis d'animaux féroces et d'insectes malfaisants. L'Arabie appartient par tous ses caractères physiques au continent d'Afrique bien plutôt qu'à celui d'Asie. — Les Grecs et les Romains divisaient l'Arabie en Arabie Heureuse, Pétrée et Déserte, divisions inconnues des Arabes, qui la partagent ainsi : 1° Le *Berrya* (désert), entouré de toutes parts de terres habitées. 2° Le *Hedjaz* (terre du pèlerinage), comprenant l'Arabie Pétrée et une portion de l'Arabie Heureuse des anciens. La Mecque en est la capitale; c'est le centre religieux du monde musulman. Le Hedjaz est gouverné nominalement par le *chérif* de la Mecque, sous la protection des troupes ottomanes qui occupent le Yémen. Yatrib ou Médinat-el-Nabi (la ville du Prophète), est la 2e ville du Hedjaz. 3° Le Yémen répond à l'Arabie Heureuse, et occupe la région méridionale de la péninsule. On y trouve Mokha, célèbre par la qualité de son café, et, dans les montagnes (*Djebel*), Sana, capitale de tout le pays, et résidence du *wali* ottoman. Le Hadhramaout fait partie du Yémen. 4° L'Oman offre un État principal et plusieurs territoires distincts. On donne le nom d'iman de Maskate au souverain de l'État prépondérant, parce que c'est en ce port que viennent commercer les Européens; mais la capitale est Rostaq. 5° Le Bahreïn, appelé aussi Hedjer, Haça, gravier, n'est qu'une plage pierreuse le long de laquelle les villes paraissent clairsemées; on y voit le port d'El-Qâthif. 6° Le Nedjed occupe le centre de ces divisions territoriales. La capitale en est Déraya.

Histoire. L'Arabie est une des contrées dont la population remonte à la plus haute antiquité. On connaît mal les événements dont elle a été le théâtre jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Longtemps avant l'islamisme, les tribus arabes se divisaient en deux races. Les unes, plus anciennes, nées dans le Yémen, nommaient leur père Cahtân, le Yectan de la Bible; les autres, plus récentes, originaires du Hedjaz, appelaient leur auteur Adnân, qui était un rejeton d'Ismaël. La souveraineté du Yémen fut constituée par Himyar, arrière-petit-fils de Cahtân. La nation elle-même était connue sous le nom de Himyarites ou Homérites, *Toba* (successeur) était le titre d'un grand nombre de ces princes. Le pouvoir demeura dans cette maison jusqu'à la conquête du Yémen par les Abyssins, 570 ap. J.-C. Abraha, second prince de la dynastie chrétienne des Abyssins, résolut de détruire la Kaaba des Arabes; il marcha contre la Mecque; mais, selon la légende musulmane, l'éléphant qu'il montait refusa d'avancer, et son armée fut détruite. C'est de cette époque fameuse que date une des ères des Arabes, l'ère de l'éléphant. Il faut certainement placer au milieu de cette longue période, vers 120 ap. J.-C., la rupture de la digue de Mareb appelée Seyl-al-Arim, qui servait à retenir et à distribuer les eaux des torrents. Il en existe encore des ruines considérables. Ce déluge local amena la dispersion des Himyarites dans toute l'Arabie : les deux nouveaux royaumes de Hira dans l'Irak, de 195 à 633, et de Ghaçan en Syrie, de 205 à 637, ainsi que la principauté des Khozaïtes à la Mecque, durent leur origine à ces émigrés. Les Khozaïtes expulsèrent les Djorhomites, descendants d'Ismaël, et introduisirent dans la Kaaba le culte des idoles. Chefs du

culte et maîtres de la Mecque, ils se transmirent le pouvoir de père en fils; mais la famille des Koréischites le leur enleva vers 440. Mahomet appartenait aux Koréischites par une branche cadette. Il prêcha contre l'idolâtrie, et remplaça les croyances diverses qui se partageaient l'Arabie, par une seule religion dont il se dit le prophète, l'islamisme. (*V.* Mahomet et Islamisme.) Abou-bekr, Omar, Othman, Ali furent après lui khalifes électifs et résidèrent en Arabie. Les Ommiades transportèrent le siège du khalifat à Damas, et les Abbassides à Bagdad. Un grand nombre d'États se déclarèrent indépendants : les Aglabites à Kaïroan, 800, les Thoulounides, 883, puis les Fatimites en Égypte, 809. Les khalifes de Cordoue, se détachèrent, dès 756, de la domination centrale. Au xi^e siècle, les khalifats d'Orient et d'Occident furent définitivement démembrés. L'Arabie cessa d'être un centre politique, et ne brilla plus que par l'éclat de la Kaaba et le tombeau du prophète. Cependant au milieu du xviii^e siècle, le Nedjed devint un État politique, constitué par le génie guerrier et prophétique d'Abdoul-Wahab, fondateur de la secte des wahabites; ils soumirent une partie de l'Arabie; mais leurs succès furent arrêtés par Méhémet-Ali, qui les refoula dans leurs premières limites, de 1812 à 1818. L'Arabie est aujourd'hui indépendante, excepté le Yémen, qui appartient à la Turquie et le Hedjaz placé sous son protectorat.

Civilisation arabe. Les mathématiques, l'astronomie, la physique et la philosophie furent puisées par les Arabes à des sources étrangères; mais de nombreux ouvrages d'histoire, de géographie, de poésie et de philologie leur appartiennent en propre. Par leur intermédiaire, la médecine grecque, surtout Galien, régna sur l'Europe du xii^e au xvi^e siècle. On leur doit la connaissance des eaux distillées. Leurs principaux médecins furent: les deux Mesne, Jesu-Haly, Rhazès, les deux Sérapions, Isaac, Avicenne, Albucasis, Averroès. Ils traduisirent et commentèrent de bonne heure Euclide, Archimède, Apollonius et Ptolémée, en y ajoutant beaucoup d'éclaircissements tirés de leurs propres recherches. L'astronomie fut la science qu'ils affectionnèrent le plus. Le khalife Al-Mamoun, vers 840, ordonna de fabriquer des instruments d'après les dessins de Ptolémée, et les premières observations furent faites sous son règne. Le plus célèbre des astronomes arabes fut Mohammed-Ben-Geber-Al-Bategni. L'Europe ne leur doit pas, comme on l'a souvent répété, son système de numération. La philosophie s'introduisit chez les Arabes sous les Abbassides : Aristote a toujours été leur maître pour tout ce qui concerne les formes du raisonnement et la méthode. Les philosophes arabes célèbres sont : Al-Farabi, Al-Gazali, Al-Kendi, Avicenne, Averroès. Le bibliographe Hadji-Khalfa énumère 1,300 ouvrages d'histoire, dont une partie appartient à la littérature persane; l'Europe n'en connaît qu'un petit nombre. Pour ce qui concerne la géographie, les Arabes ont suivi en général la méthode de Ptolémée. Le nombre des grammairiens, des lexicographes, des commentateurs du Koran, et des scoliastes arabes est immense. L'ouvrage le plus important de jurisprudence est le *Guide* (*Hédâya*), traduit en anglais par Hamilton. — La poésie arabe prit son essor dans le siècle qui précéda Mahomet; des concours s'engageaient chaque année, à la foire d'Okâzh, entre les meilleurs poètes des tribus; les poésies qui avaient obtenu la palme étaient copiées en lettres d'or et suspendues aux portes de la Kaaba. Les sept auteurs des Moallaqât, d'autres poètes encore, tels que Kaab, Nabéga, Chanfara, n'ont été surpassés, au jugement d'un grand nombre d'Orientaux eux-mêmes, par aucun des poètes qui ont illustré les plus beaux siècles littéraires du khalifat. Beaucoup d'autres poèmes de cette époque, mais d'une moindre étendue, sont renfermés dans l'anthologie d'Abou-Témâm, intitulée *Hamaça.* Sous les khalifes Ommiades, trois poètes se rendirent célèbres, Akhtal, Farasdaq et Djerir; mais ce fut surtout sous les Abbassides que ce mouvement littéraire se développa. Alors on vit les Arabes arriver au plus haut point de civilisation. La poésie tomba dans une recherche de pensées et un luxe de mots qui constituent le caractère dominant des productions arabes modernes. La poésie dramatique n'a jamais été essayée par les Arabes; ils n'ont pas de poème épique proprement dit, quoique le célèbre *Roman d'Antar* (*V.* Antar) s'en rapproche beaucoup. Les *Maka-mat* (séances littéraires) de Hariri, regardées par les Arabes comme un chef-d'œuvre d'éloquence, et les *Mille et une nuits* ont rendu impérissable la renommée littéraire des Arabes. Quant aux arts, ils ne furent pas favorisés par le Koran, qui défendait de représenter aucune image d'êtres animés. Cependant l'architecture des Arabes a laissé de magnifiques monuments; ceux de l'Espagne sont les plus connus, sinon les plus remarquables. (*V.* Alhambra.) La musique eut quelque succès; plusieurs auteurs arabes ont écrit sur la théorie de cet art. (*V.* Alfarabi.)

Crichton, *Histoire de l'Arabie* (anglais), 1833; Noel des Vergers, *l'Arabie*, dans la collection de *l'Univers pittoresque*; C. Ritter, *l'Arabie* (allemand), Berlin, 1846-47; Halevy, *Mission archéologique dans le Yemen*, 1872.

D. et E. D—y.

Arabie (Prov. romaine d'), créée sous Trajan l'an 857 de Rome, 105 de J.-C., quand le gouverneur de Syrie, A. Cornélius Palma, eut soumis une partie des Arabes ou plutôt des Bédouins voisins de la Palestine. Elle comprenait le pays à moitié désert situé entre le nord de la mer Rouge et Damas, particulièrement les deux Idumées. (*V. ce mot.*) Au iv^e siècle, la partie méridionale fut appelée Palestine III^e ou Salutaire, et la province d'Arabie ne comprit plus que l'ancienne Pérée, avec Bostra pour capitale. Elle dépendait du diocèse d'Orient. C'est aujourd'hui le Haouran. (*V. ce mot.*)

ARABIQUE (Golfe). *V.* Rouge (Mer).

ARABITÆ ou **ARABITES**, tribu de la Gédrosie, habitait une contrée maritime située près de l'embouchure de l'Indus, c.-à-d. la partie S. du Lousistan, petite province du Beloutchistan, et une portion de la région maritime S.-O. du Sindhy, dans l'Hindoustan.

ARABKIR, anc. *Arabrace*, v. de la Turquie d'Asie, dans l'eyalet de Diarbékir; 25,000 hab. Ch.-l. de livah. Fabr. de tissus de coton.

ARABUS, fl. de la Gédrosie, qui séparait les *Arabitæ* des *Oritæ;* auj. *Arabah*, ou plus ordinairement *Pourâly,* se jette dans l'océan Indien à Soumiâny (Beloutchistan).

ARACAJU, v. du Brésil, ch.-l. de la prov. de Sergipe; sur le Cutinguiba, près de son embouchure; fab. de tuiles et de briques; 5,000 hab. E. D—y.

ARACAN ou **ARAKAN**, région occid. de l'Indo-Chine, dans la Birmanie anglaise, entre la rivière Nauf, les montagnes de Yeomandong, qui la séparent du royaume birman et le cap Négrais au S. Sol fertile, vastes forêts; culture du riz. Les anc. habitants du pays, les Yekeins ou Moghs, composent la moitié de la population; l'autre moitié est un mélange de Birmans, d'Indiens, de mahométans. L'Aracan forma un État libre jusqu'en 1783, et fut conquis alors par les Birmans, auxquels les Anglais l'enlevèrent en 1824; 438,000 hab.; v. principale: Arakan ou Myo-houng, bâtie autour d'un fort; ville déchue depuis la conquête des Birmans; comm. assez actif; ruines du palais des rois; 9,000 hab.

Aracan ou **Arakan** (Archipel d'), groupe d'îles dans le golfe du Bengale à l'E., sur la côte du pays d'Aracan. Les deux principales, Ramri et Tchedoba, renferment des volcans vaseux.

ARACATI, v. du Brésil, ch.-l. de la prov. de Ceara, sur la rive dr. du Jaguaribe, près de son embouchure; commerce de moutons et de cuirs; 9,000 hab.

ARACHNÉ, c.-à-d. *araignée*, fille d'Idmon, de la ville de Hypœpa en Lydie, elle osa défier Minerve dans l'art de tisser, et elle avait représenté sur la toile les amours des dieux. Minerve, de dépit à la vue de cet ouvrage, le déchira et frappa sa rivale; Arachné se pendit de désespoir, et fut changée en araignée.

Arachné (Mont), en Morée, près de la route de Nauplie à Épidaure. Au pied du mont, on voit un reste de pyramide de construction cyclopéenne, dont il se trouve plusieurs exemples en Argolide. C'est un curieux monument de l'âge héroïque empreint de l'influence égyptienne.

Gell, *Itinéraire de Grèce*, p. 102. A. G.

ARACHOSIE, prov. de l'anc. empire de Perse, au S.-E.; à l'O. de l'Inde; auj. partie du Caboul. Elle avait pour cap. Arachotos, sur la frontière S.-O. Alexandre la parcourut en se dirigeant vers l'Indus, et y fonda une Alexandrie (auj. *Skandarie*), sur le fl. Arachotos (auj. *Karé*).

ARACHTHUS, auj. *Arta*, fl. de l'anc. Épire, prend sa source dans le mont Lacmon qui fait partie de la chaîne du Pinde; il se jette au S. d'Ambracie dans le g. de ce nom. C'est le même fleuve que Tite-Live et Polybe nomment *Aretho.*

ARACKTSCHEIEF, général russe, né en 1769, m. en 1834, gouverneur de Saint-Pétersbourg sous Paul I^{er}. Ministre de la guerre sous Alexandre, il conçut ou mit le premier en pratique le plan d'organisation des colonies militaires, 1817. Il commença par établir des colonies d'infanterie sur les bords du Volkhow, et des colonies de cavalerie sur ceux de la Siguiska, du Bug et du Dniéper. Cet essai ne fut pas heureux.

ARAD, v. du roy. de Hongrie, formée de *O-Arad,* ou Vieil-Arad sur la rive dr. du Maros, ville ouverte et commerçante en grains, bétail et bois, avec un gymnase et un évêché grec-oriental, et de *Uj-Arad,* ou Nouvel-Arad, sur la rive gauche, place forte importante; pop., 35,556 hab. — Le comitat d'Arad, situé sur la frontière de Transylvanie, a 6,443 kil. car. de superf. et 322,104 hab. (Valaques, Hongrois, Allemands, Slaves.) Sol très accidenté et très fertile; mines de fer; de cuivre, et beaux marbres.

ARADUS, **ARVAD** ou **ARVADITE** des Hébreux, v. de l'anc. Phénicie, fondée par des exilés de Sidon, bâtie sur une île et sur la côte; très peuplée, quoique fort peu étendue. Elle eut primitivement des rois particuliers, et un territoire sur le continent, qui comprenait, entre autres villes, celle de

Marathus. Soumise aux rois égyptiens de la XVIII[e] dynastie, elle se révolta contre Toutmès III, et fut sévèrement châtiée, mais elle se releva et atteignit sa plus haute prospérité sous les Séleucides; elle jouissait alors du droit d'asile. Après la bataille de Philippes, elle soutint un siège qui la ruina presque entièrement. Sa ruine fut achevée par les Arabes de Moaviah. Antaradus lui servait de port; c'est auj. *Ruad.*

ARADUS ou **ARATHUS**, anc. nom d'une île du golfe Persique ; auj. *Arak,* une des îles Bahrein.

ARÆ FLAVIÆ, v. de l'anc. Germanie transrhénane, située probablement près de la ville actuelle de Rottweil ; ou peut-être aussi Blauberen, dans le royaume de Wurtemberg.

ARÆ GENUÆ, nom latin d'ARGENTAN.

ARÆ SESTIANÆ, trois autels élevés en l'honneur d'Auguste sur un promontoire de la Galécie, en Espagne, probablement auj. *Cabo Villano.*

ARAFAT ou **AARAFAT**, montagnes d'Arabie, à 24 kil. S.-E. de la Mekke. Les musulmans prétendent qu'Adam, conduit sur cette montagne par l'ange Gabriel, y retrouva Ève après 200 ans de séparation. Le mot *Arafat* signifie montagne de la reconnaissance. Les pèlerins viennent y faire leurs dévotions.

ARAGO (DOMINIQUE-FRANÇOIS), célèbre savant, né en 1786 à Estagel (Pyrénées-Orientales), m. en 1853. Après de sérieuses études au collège de Perpignan, il fut admis, à 17 ans, à l'École polytechnique, où il ne tarda pas à prendre le premier rang, et devint dans la suite secrétaire du Bureau des longitudes. En 1806, recommandé par Monge à l'empereur, il accompagna M. Biot, qui était chargé, avec les commissaires espagnols Chaix et Rodriguez, d'achever la mesure de l'arc du méridien terrestre, commencée par Delambre et Méchain de Dunkerque à Barcelone. Ils la continuèrent jusqu'aux îles Baléares. Quand la guerre d'Espagne éclata, en 1808, Arago faillit être victime de la fureur des Majorquains. Une frégate algérienne, qui transportait Arago à Marseille, fut capturée par un corsaire espagnol; on le conduisit au fort de Rosas, puis sur les pontons de Palamos. Rendu à la liberté, la tempête le poussa vers la côte de Bougie, et le dey d'Alger lui fit remplir les fonctions d'interprète sur un bateau pirate. L'intervention du consul français le délivra, et il put rentrer à Paris, en 1809, avec tous ses manuscrits. L'Académie des sciences, contrairement à l'usage, l'admit dans son sein à 23 ans, et Napoléon le nomma professeur à l'École polytechnique. Arago y enseigna l'analyse et la géodésie pendant plus de 20 ans. Quand l'empereur songeait, après Waterloo, à se rendre aux États-Unis, il eut l'idée de prendre Arago pour compagnon de voyage. Arago, ayant cessé de professer à l'École polytechnique, n'en continua pas moins de faire à l'Observatoire, dont il était directeur, des cours d'astronomie aussi élégants que substantiels; sa parole était claire, spirituelle, incisive. En 1830, il remplaça Fourier comme secrétaire perpétuel de l'Acad. pour les science mathématiques; ses *Éloges* sont des modèles de style et de narration. Ami des Humboldt, des Faraday, des Brewster, des Melloni, Arago fut membre de toutes les académies; il eut à celle de Berlin la place d'associé qu'avait occupée Volta; il succéda à Laplace dans la Société italienne. Honoré de tous les ordres, il ne tira vanité d'aucun. Après 1830, Arago devint homme politique : député des Pyrénées-Orientales, il siégea à l'extrême gauche; il prit la parole dans les questions de marine, d'enseignement public, de canaux, de chemins de fer, il fut l'orateur de l'opposition dans la question des forts détachés. Il défendit à la Chambre l'indépendance électorale et parlementaire. Membre du conseil général de la Seine, il en garda la présidence jusqu'en 1849. A la révolution de 1848, il fit partie du gouvernement provisoire, dirigea les ministères de la guerre et de la marine, entra dans la commission exécutive nommée par l'Assemblée constituante, et marcha aux barricades contre les insurgés de juin. Les fatigues des temps révolutionnaires brisèrent sa constitution physique, et portèrent atteinte à son énergie morale. Sur les bancs de l'Assemblée législative, il resta muet et abattu. Mais Arago fut jusqu'à la fin l'objet d'une vive et universelle sympathie. Il refusa de prêter serment au pouvoir de 1852, Napoléon III l'en dispensa. Comme savant, Arago a doté la physique de plusieurs belles découvertes. Il adopta avec ardeur la théorie des ondulations, d'après laquelle le phénomène de la vision est produit par les vibrations d'un fluide insaisissable, l'éther, qui transmet à la vue les ondes lumineuses, comme l'air transmet les sons à l'oreille : il montra que la lumière se meut moins vite dans le verre que dans l'air, et, par cette expérience, qui sert de base à la théorie des équivalents optiques, détruisit le système de Newton sur la lumière, c.-à-d. le système de l'émission, qui expliquait le phénomène de la lumière par une émanation directe des rayons lumineux. De concert avec Biot, il résolut une question astronomique importante, celle des réfractions atmosphériques. C'est encore lui qui a découvert la polarisation colorée; cette découverte le conduisit à l'invention d'un nouveau photomètre très précieux pour les expériences, et du polariscope, instrument destiné à distinguer la lumière polarisée de la lumière naturelle. En analysant la lumière du soleil avec cet ingénieux appareil, il put voir qu'elle n'émane pas d'une masse solide ou liquide incandescente, mais d'une enveloppe gazeuse. Les plus habiles physiciens avaient toujours regardé le phénomène de la scintillation des étoiles comme inexplicable : Arago a démontré qu'il fallait l'attribuer à l'interférence des rayons lumineux qui ont traversé des couches d'air de densité différente. Il soutint et propagea la belle découverte de Niepce et de Daguerre. Des appareils ingénieux servirent à Arago pour déterminer, avec une précision inconnue jusqu'à lui, les diamètres des planètes, en s'affranchissant d'une cause d'erreur regardée comme inévitable, l'irradiation, c.-à-d. l'écartement des rayons que lance le corps lumineux. Sur les pas d'Œrsted et d'Ampère, Arago s'occupa de l'électro-magnétisme, et ajouta des faits nouveaux à cette science. Pour la découverte du magnétisme par rotation, il reçut de la Société royale de Londres la médaille d'or de Copley. Arago a constaté que l'aiguille aimantée arriva, en 1816, aux dernières limites de son excursion occidentale, et qu'elle allait désormais marcher vers l'E. On lui doit de savoir que l'aiguille d'inclinaison est sujette à des variations diverses; que la force magnétique totale terrestre est en chaque lieu de la terre et toutes les 24 heures, sujette à une fluctuation régulière; que l'aiguille aimantée de Paris est influencée par des aurores boréales qui ne se montrent pas au-dessus de notre horizon; que les perturbations de l'aiguille aimantée se font sentir simultanément aux plus grandes distances. Enfin il fit, avec Dulong, d'importantes expériences pour vérifier la loi de Mariotte et connaître, jusqu'à des tensions très élevées, la liaison qu'il y a entre la force élastique de la vapeur d'eau et sa température. — Il rendit au moins autant de services par le talent avec lequel il sut populariser la science dans ses cours à l'Observatoire, dans ses comptes rendus académiques, et dans ses notices de l'*Annuaire du bureau des longitudes.*

Arago a enrichi de travaux précieux les *Mémoires de l'Académie des sciences*, les *Mémoires de la Société d'Arcueil,* où il eut pour collaborateurs Laplace, Berthollet, Chaptal, Humboldt, et les *Annales de physique et de chimie,* qu'il avait fondées avec Gay-Lussac. Les *Œuvres complètes* d'Arago ont été réunies par M. Barral, Paris, 1854-59, 16 vol. On distingue : *Mémoires sur les affinités des corps par la lumière, et particulièrement sur les forces réfringentes des différents gaz* (avec Biot), Paris 1806, *Mémoire sur une modification qu'éprouvent les rayons lumineux dans leur passage à travers certains corps diaphanes,* 1811; *Mémoire sur l'action que les rayons de lumière polarisés exercent les uns sur les autres,* avec Fresnel, 1819; *Recueil d'observations pour déterminer la variation de la pesanteur et des degres terrestres sur le prolongement du méridien de Paris* (avec Biot), 1821. L'*Annuaire du bureau des longitudes* contient, entre autres notices : *sur les Chronomètres,* 1824; *sur les Quantités de pluie qui tombent à diverses hauteurs,* 1824; *sur la Lune rousse,* 1827 et 1828; *de la Rosée,* 1827 et 1828; *sur les Explosions des machines à vapeur,* 1830; *sur les Etoiles multiples,* 1833; *sur les Puits artésiens,* 1835; *Notice sur les machines à vapeur,* 1836; *sur les Hiéroglyphes égyptiens,* 1836; *sur le Tonnerre,* 1838; *Notice sur Herschell,* etc. Parmi ses *Eloges historiques,* on remarque surtout ceux de Fourier, de James Watt, de Condorcet, de Carnot, d'Ampère, de Bailly, de Monge, etc. V. M. Audiganne, *François Arago, son génie et son influence,* 1857. B.

ARAGO (JACQUES-ÉTIENNE-VICTOR), littérateur, frère du célèbre astronome de ce nom, né à Estagel en 1790, m. en 1855, accompagna Freycinet en 1817 dans son voyage autour du monde. Bien qu'atteint de cécité en 1837, il continua de cultiver les lettres et de voyager.

Parmi ses pièces de théâtre, on cite : *le Noviciat diplomatique,* 1831; *le Cadet de Gascogne,* 1836; *l'Eclat de rire,* 1840. Il a donné un *Voyage autour du monde,* 1838-40, 5 vol.

ARAGON, riv. d'Espagne qui naît au Somport dans les Pyrénées; cours de 180 kil. au S., par Jacca et Sanguesa; affluents : la Cidagos et l'Arga, à droite. Elle finit dans l'Èbre, près d'Alfaro (prov. de Soria).

ARAGON, anc. roy. du N.-E. de l'Espagne, cap. Saragosse; formant depuis 1833 les prov. de Saragosse, Huesca, Téruel; bornée au N. par la France, dont elle est séparée par les Pyrénées, à l'E. par la Catalogne; au S. par la Catalogne et la Nouvelle-Castille; à l'O. par la Nouvelle et la Vieille-Castille et par la Navarre. Pays couvert en partie par les montagnes des Pyrénées; arrosé par l'Èbre et ses affluents, par le Tage et le Guadalaviar qui y ont leurs sources; superf., 46,565 kil. carrés. Pop., 734,685 hab. en 1833, 901,856 en 1883. — L'Aragon eut pour premiers hab. les Celtibères, fit partie de la Tarraconaise, sous la domination romaine, du roy. des Wisigoths au v[e] siècle, et passa sous l'empire des Arabes en 714. Au IX[e] siècle, l'Aragon forma un comté dépendant de la Navarre, et tirant son nom de la rivière qui passe près de Jacca, sa première capitale; mais il ne devint un royaume qu'après le partage des États de Sanche le Grand, roi de Navarre, entre ses 4 fils, 1034. Dès 1038, ce petit royaume, donné à Ramire, son fils naturel, s'augmenta de celui de Sobrarve et Ribagorza, et, s'étendant, sous cette première dynastie, jusqu'au delà de l'Èbre, transporta sa capitale à Huesca et à Saragosse, prises

aux musulmans en 1096 et en 1118. L'avènement de la dynastie de Barcelone, 1137, y ajouta le comté de ce nom en Catalogne, en deçà des Pyrénées, et, au delà, celui de Provence, que cette maison possédait depuis 1112, mais qui sortit de la branche aînée dès 1196 et de la famille en 1246. Les princes barcelonais acquirent par mariage ou héritage la seigneurie de Montpellier en 1204, le Roussillon et la Cerdagne en 1241, et par conquête les Baléares, prises aux Zeïrites de Tunis, 1229-35; le royaume de Valence, arraché aux Maures d'Espagne en 1238; la Sicile, révoltée contre la maison d'Anjou lors des Vêpres Siciliennes, 1282; une partie du royaume de Murcie, abandonnée par la Castille en 1305, et la Sardaigne, enlevée aux Pisans, 1323-26. Si les Baléares, avec Montpellier, le Roussillon et la Cerdagne, de 1262 à 1344, la Sicile de 1285 à 1409, passèrent à des branches cadettes, toutes ces possessions, quand la maison de Barcelone s'éteignit, 1410, étaient rattachées au royaume, sauf Montpellier, vendue à la France par le roi de Majorque Jayme II, 1349. La renonciation de St Louis à toute suzeraineté sur la Catalogne, la Cerdagne et le Roussillon, en échange de celle de Jayme Ier à tous les fiefs qu'il possédait dans le Languedoc, 1258, avait dégagé l'Aragon de la France, pour lui permettre de tourner ses regards du côté de l'Italie. La maison de Castille arrivée au trône d'Aragon en 1412, conquit de 1435 à 1443 le royaume de Naples, qui passa à une branche bâtarde à la mort d'Alphonse V, en 1458, mais fut reconquis par Ferdinand le Catholique en 1503. L'Aragon ne perdit que pour un moment le Roussillon et la Cerdagne, engagés à Louis XI en 1462, mais rendus par Charles VIII dès 1493. Avec Ferdinand, époux de l'héritière de Castille, 1469, conquérant de Grenade en 1492, et en 1512 de la Navarre, déjà deux fois réunie temporairement à l'Aragon, 1076-1134, 1458-79, finit l'histoire de ce royaume, et commence celle de la monarchie espagnole. Très libres sous leurs princes nationaux, les Aragonais avaient su conserver leurs privilèges ou *fueros;* leur esprit de résistance et leur entêtement avaient donné naissance au proverbe : « Donnez un clou à l'Aragonais, il l'enfoncera par la tête plutôt que par la pointe. » Et leur *justiza*, ou justicier, disait à chaque nouveau roi : « Nous qui, séparément, sommes autant que vous, et qui, réunis, pouvons plus que vous, nous vous faisons roi, à condition que vous garderez nos privilèges; sinon, non. » Le pays s'imposait lui-même et se gouvernait par ses Cortès. (*V. ce mot.*) Ces droits, mal observés par Philippe II, tombèrent en désuétude à partir de Philippe V, qui avait eu beaucoup de peine à se faire reconnaître par les Aragonais.

DYNASTIE DE NAVARRE.

Ramire Ier	1035-1063
Sanche-Ramirez	1063-1094
Pierre Ier	1094-1104
Alphonse Ier, *le Batailleur*	1104-1134
Ramire II, *le Moine*	1134-1137

DYNASTIE BARCELONAISE.

Pétronille, née de Ramire II, vers 1135, a seule, après son abdication, le titre de reine; mais Raymond Berenger, comte de Barcelone, son fiancé, 1137, puis son époux, 1151, gouverne en son nom, et à sa mort, 1162, le trône passe à leur fils.

Alphonse II	1162-1196
Pierre II	1196-1213
Jayme ou Jacques Ier, *le Conquérant*	1213-1276
Pierre III	1276-1285
Alphonse III, *le Magnifique*	1285-1291
Jayme II	1291-1327
Alphonse IV, *le Débonnaire*	1327-1336
Pierre IV	1336-1387
Jean Ier	1387-1395
Martin	1395-1410
Interrègne	1410-1412

DYNASTIE DE CASTILLE.

Ferdinand Ier	1412-1416
Alphonse V, *le Magnanime*	1416-1458
Jean II	1458-1479
Ferdinand *le Catholique*	1479-1516

Réunion de l'Aragon et de la Castille à l'avènement de Charles-Quint, 1516.

ARAGON (Canal d'), appelé aussi *canal Impérial*, commencé sous Charles-Quint en 1529, sur le territoire de Fontellas, à 4 kil. environ de Tudela, vers la frontière d'Aragon et de Navarre. Il s'étendit bientôt jusqu'à Saragosse, sur une longueur de 115 kil.; le travail fut interrompu, mais repris en 1780 par Charles III sur les plans du chanoine Pignatelli. Destiné à faire communiquer la Navarre avec la Méditerranée par l'Èbre, il est resté inachevé; mais, par ses irrigations, il a rendu 10,000 hectares de terrain à l'agriculture, avec le canal de Tauste, sur la rive g. de l'Èbre, de Saragosse à Aragon.

ARAGON (Tullie d'), femme poète et musicienne, née dans le royaume de Naples en 1510, m. en 1565. Elle vécut à Rome, puis à Venise et à Florence, partout fêtée. On a d'elle : *Rime*, Venise, 1547; *il Meschino*, Venise, 1560, poème en 36 chants, etc.

Tiraboschi. *Littér. ital.*, t. VII.

ARAGONA, v. de Sicile, prov. de Girgenti; 8,804 hab. Belle galerie de peinture et d'antiques. Aux environs est le volcan vaseux de Maccabula.

ARAGUARI, fl. de la Guyane, finit au N. de l'Amazone. Il arrose un pays marécageux et traverse un territoire, dont la France et le Brésil ont revendiqué la possession. E. D—y.

ARAGUAY ou **ARAGUAYA**, fl. du Brésil, appelé aussi *Rio-Grande* dans sa partie supérieure, prend sa source dans la chaîne Seiada, coule du S. au N., forme, vers le milieu de son cours, l'île Sainte-Anne, longue de plus de 350 kil. et se réunit au Tocantins; cours de 1,500 kil.; limite des prov. de Matto-Grosso et de Goyaz.

ARAKEL *l'Historien*, docteur arménien du XVIIe siècle, né à Tauris (Perse), connu par son *Histoire*, Amst., 1669, où il raconte les événements de son temps de 1601 à 1662. Son style est simple et naturel; il se montre toujours impartial. C—a.

ARAL (Mer ou lac d'), appelé jadis *mer Bleue* dans les annales russes, et auj. *lac de Kharism* ou *mer d'Ourghendj*, ou *lac de Khovaresm*, s'étend entre Khiva et le Turkestan russe, à 250 kil. E. de la mer Caspienne, entre 43° 30' et 46° 50' de lat. N., et entre 56° et 59° 40' de long. E.; il a 220 kil. environ de l'E. à l'O., et 500 du S.-O. au N.-E.; il reçoit l'Amou-Daria (*Oxus*) et le Syr-Daria (*Iaxarte*), à l'emb. duquel est le fort Araisk. Le niveau de ce lac est de 39 mètres au-dessus de celui de la mer Caspienne, avec laquelle il communiquait autrefois; il est poissonneux comme elle, ses bords sont également couverts de joncs, mais l'eau en est peu salée. Le lac d'Aral renferme un grand nombre d'îles, surtout dans sa partie S. Les anciens géographes, qui ne parlent jamais de ce lac, semblent le confondre avec la mer Caspienne. La Russie, qui a auj. soumis les Kirghiz-Kaïzaks entre son ancienne frontière (Orenbourg) et le lac Aral, possède tous les bords de ce lac; elle y entretient 6 petits vapeurs, et, par la conquête des villes de Taschkend et Khodjend, situées sur le cours moyen du Syr-Daria, au N. de Khiva et Boukhara, sur l'Amou-Daria ou ses affluents, elle s'est avancée au S.-E. de cette mer, jusqu'à Merv.

V. la carte de M. de Khanikoff, 1851, dans le *Bullet. de la Soc. de géogr. de Paris.* M. et E. D—v.

ARAM, c.-à-d. *grand, élevé.* Les premiers Hébreux appelaient ainsi la Syrie; ils étendirent cette désignation aux pays situés des deux côtés de l'Euphrate, en y ajoutant des noms secondaires; ainsi le vaste espace compris entre l'Euphrate et le Tigre s'appela l'Aram des deux fleuves, ce que les Grecs traduisirent par le nom de Mésopotamie.

ARAM, 5e fils de Sem d'après la Bible; c'est de lui que descendent les Araméens, ou habitants de la Syrie et de la Mésopotamie.

ARAM, un des plus vaillants princes de l'Arménie, de la dynastie des Haïganiens, contemporain de Ninus. Il défit Nioukar, prince de Médie, qui avait envahi l'Arménie, et l'amena à Armavir, où il le fit clouer par le front au sommet de la muraille. Vainqueur en Occident, Aram marcha contre Parscham, prince babylonien, le tua, soumit au tribut une grande partie de l'Assyrie, passa en Orient, et conquit la Cappadoce, où il laissa un gouverneur nommé Meschag, qui bâtit une ville du même nom, dont on a fait Majac ou Mazaca, ensuite Césarée. Ninus voulut venger sur Aram le meurtre de son aïeul Bélus, que Haïg avait autrefois tué. Mais, renonçant à ce projet, il envoya au prince arménien les insignes de la royauté. Aram étendit beaucoup les limites de l'Arménie pendant un règne d'environ 58 ans. C'est de son nom que les autres peuples appelèrent son pays Arménie au lieu de Haïsdan. (*V.* Haïg.) Il eut pour succcesseur son fils Ara le Beau. C—a.

ARAM (Eugène), savant anglais, né dans le comté d'York, fils d'un jardinier, m. en 1759. Il s'instruisit lui-même et enseigna à Londres. Il préparait un *Dictionnaire comparé des langues celtique, anglaise, latine, grecque et hébraïque*, quand on l'arrêta en 1758 comme assassin d'un cordonnier, Daniel Clarke, disparu depuis 13 ans. Convaincu de ce crime, qu'il avait commis par jalousie, il fut pendu à York.

ARAMÉENS. *V.* Aram.

ARAMON, ch.-l. de cant. (Gard), arr. de Nîmes, sur la rive dr. du Rhône; fabr. de salpêtre, de cordages et de poteries; 2,650 hab.

ARAMONT (Gabriel de Luez, baron d'), né à Nîmes, m. en 1553, ambassadeur de France à Constantinople en 1546. C'est lui qui fit conclure l'alliance entre Soliman II et le roi de France. Il suivit Soliman dans son expédition contre la Perse, et visita la Syrie, la Palestine et l'Égypte. Son secrétaire, Jean Chesneau, a écrit son voyage. Par suite d'un don particulier, d'Aramont possédait les îles d'Hyères.

ARAN (Iles d'). *V.* Arran.

ARAN (Val d'), vallée d'Espagne (Catalogne), l'une des plus élevées du versant N. des Pyrénées, sur la frontière de France (dép. de la Hte-Garonne et de l'Ariège), entre 42° 20' et 42° 50' lat. N., 1° 20' et 1° 40' long. O.; 55 kil. sur 40; 13,000

hab. Ch.-l. Viella. La Garonne et la Noguera y ont leurs sources sur les versants opposés. Cette vallée offre beaucoup de beautés naturelles, et élève de nombreux troupeaux. Sa situation sur la frontière en fit souvent le théâtre de la guerre, mais elle resta toujours fidèle à l'Espagne, qui la possède depuis 1192.

ARANDA (Emmanuel d'), né à Bruges en 1602, passa sa jeunesse en Espagne. Il retournait dans sa patrie, quand il fut pris et emmené esclave en Algérie. Il y resta deux ans. A son retour en Brabant, 1642, il écrivit en espagnol le récit de sa captivité (trad. en français), Paris, 1557; Bruxelles, 1656; Paris, 1665. Il vivait encore en 1671.

ARANDA (Don Pedro Pablo **Abaraca y Bolea**, comte d'), ministre espagnol, né à Saragosse, en 1718, d'une illustre famille de l'Aragon, m. en en 1799. Officier, puis ambassadeur à Dresde de 1758 à 1765, un instant capitaine général de Valence, la vigueur de son caractère le fit, lors de l'émeute dite des Chapeaux, 1766, appeler par Charles III au ministère et nommer président du conseil de Castille. Ami du duc de Choiseul, il y apporta l'esprit novateur du xviiie siècle. Les jésuites chassés, août 1767, la juridiction de l'Inquisition limitée, 1770, l'abus du droit d'asile réprimé, 1772, les couvents réformés, la population exactement recensée, 1768, la marine augmentée, Madrid embellie et mieux surveillée par la police, tels furent les actes principaux de son administration. Renversé en 1773, et nommé ambassadeur en France, il fut rappelé en 1784, et reparut un instant au ministère, mars-août 1792, avant le fameux Manuel Godoy. Il fut, bientôt après, exilé dans ses terres pour s'être énergiquement prononcé dans le conseil contre la guerre de France.

ARANDA DE DUERO, v. d'Espagne, dans la prov. de Burgos, sur la rive dr. du Duero; 4,500 hab.; vignobles renommés; comm. de vins.

ARANJUEZ, v. d'Espagne, sur la rive g. du Tage, au dessus de l'embouchure de Xarama; 10,000 hab. Magnifique château, avec des jardins délicieux, résidence de printemps de la cour d'Espagne, qui l'abandonne en été pour San-Ildefonso, dans le Guadarrama; il fut commencé en 1387 par le grand maître de l'ordre de Saint-Jacques. Sous Charles-Quint, le château d'Aranjuez entra dans le domaine royal; il fut reconstruit à diverses reprises : la chapelle publique est un édifice remarquable bâti par Philippe II, et renferme un beau tableau du Titien. Le 18 mars 1808, Aranjuez fut le théâtre d'une émeute contre le prince de la Paix, qui eut pour conséquence l'abdication de Charles IV en faveur de son fils Ferdinand VII. M.

ARANYOS, rivière de Transylvanie, affl. de la riv. dr. du Maros à Szent-Marton, après un cours de 150 kil. Elle roule des paillettes d'or.

ARANZI (Jules-César), *Arantius*, anatomiste, né en 1530 à Bologne, m. en 1589. Élève de Vésale, il enseigna l'anatomie à Bologne avec distinction. On lui doit des découvertes importantes sur le développement de l'embryon, sur l'anatomie de l'oreille, de l'œil et de ses muscles, et surtout les organes circulatoires. Il décrivit les valvules de l'aorte et de l'artère pulmonaire, et son nom est resté attaché aux petits tubercules qui les surmontent. Il s'occupa aussi de chirurgie.

Ses principaux ouvrages sont : *de Humano Fœtu opusculum*, Bologne, 1564; *Observationes anatomicæ*, Bâle, 1579; Venise, 1587; *de Tumoribus præter naturam*, Bologne, 1579; Venise, 1587. D—g.

ARAPILES (LOS), vge d'Espagne, près de Salamanque. Le 22 juillet 1810, Marmont y fut battu par Wellington. Les Anglais désignent cette bataille sous le nom de Salamanque. E. B.

ARAR ou **ARARIS**, anc. nom de la Saône.

ARARAT, auj. *Macis* ou *Agri Dagh*, montagne d'Arménie dont la plus haute cime s'élève à 5,350 m. Elle marque les trois frontières de la Russie, de la Turquie et de la Perse. Suivant la tradition, l'arche de Noé s'y arrêta. E. B.

ARAS, *Araxes* des anciens, riv. d'Arménie, affl. de droite du Kour. Sources, à 35 kil. S.-E. d'Erzeroum. Passe au pied de l'Ararat. Cours de 690 kil. Il forme la chute d'Arasbar, haute de 125 m. et sert en partie de frontière à la Russie d'Asie et à la Perse. — Ce fleuve, dont Virgile a dit qu'il ne supportait aucun pont, est traversé auj. par 3 ponts de pierre.

ARATOR, poète latin, né en Ligurie en 490 après J.-C., m. en 556. Secrétaire et intendant d'Athalaric, puis sous-diacre, il mit en vers latin les *Actes des Apôtres*, Venise, 1502.

ARATUS, né à Sicyone en 272 av. J.-C., m. en 213, échappa à 7 ans à Nicoclès, tyran de cette ville, meurtrier de son père, et grandit à Argos. Voyant tout le Péloponèse asservi à des tyrans, incapable de résister aux Étoliens et à la Macédoine, il résolut de sauver la Grèce par la ligue achéenne, renouvelée en 280. Il prit Sicyone avec quelques exilés (*V.* le beau récit de Plutarque, *Aratus*, v-x), et l'agrégea à la ligue, 251. Élu stratège en 250, réélu en 243, et secondé par Ptolémée Philadelphe, qu'il opposait au roi de Macédoine, il réunit Corinthe, Mégare, Trézène, Épidaure, soutint les Étoliens devenus ennemis de Démétrius II, et attira à lui l'Attique, Salamine, l'Arcadie, la Messénie, 229. La Laconie, la Béotie et la Locride restaient seules en dehors de la ligue, à qui son organisation fédérative et la constitution démocratique de chaque ville donnaient une grande force. Mais, en 224, les turbulents Étoliens s'étant ligués contre les Achéens avec Sparte réformée par Cléomène, Aratus fit nommer généralissime le roi de Macédoine lui-même, Antigone Doson, pour enlever ce titre à Cléomène. La victoire de Sellasie, 223, livra à Antigone Corinthe, Sparte, presque toute la Grèce. Nommé de nouveau stratège contre les Étoliens, et battu par eux à Caphies, 220, Aratus vit en même temps tomber son crédit. Philippe III, successeur d'Antigone, après avoir outragé le fils d'Aratus, fit donner un poison lent au père, puis au fils même, qui tomba en démence. Aratus fut plus homme d'État que guerrier, et manqua souvent de constance dans ses résolutions, quelquefois même de droiture dans sa conduite politique. Il avait laissé une histoire de son temps en plus de 30 liv., dont Plutarque a profité; elle se terminait par la relation de la bataille de Caphies. Polybe assure qu'il se montrait, dans ses récits, aussi clair que véridique.

V. ses fragments dans les *Fragm. histor. Græcor.* de Didot, t. IV, 21.

A. G. et S. Re.

ARATUS, poète physicien, né à Soles ou à Tarse en Cilicie vers 270 av. J.-C., composa pour Antigone Gonatas, roi de Macédoine, un poème où il exposa toutes les connaissances astronomiques de son temps. Ce poème est divisé en deux parties : *les Phénomènes*, où il décrit la sphère céleste, et *les Pronostics*, où il expose les signes physiques qui précèdent le beau et le mauvais temps. *Les Phénomènes* ont été trad. en vers latins par Cicéron dans sa jeunesse (nous avons une partie de ce travail, *de Nat. deor.*, II, xli), par Germanicus (il en existe des fragments), par Avienus, et commentés par Hipparque, Ératosthène et Théon.

Les meilleures éditions d'Aratus sont celles de Buttmann, 1826; Bekker, 1828, avec les Scolies, Dubner, dans les *Poet. Bucol.* de Didot. Halma en a publié une *Trad. française*, 1823. Schaubach, *de Arati interpret. Romanis*, 1817; Lœbe, *de Elocutione Arati*, 1863. D—s et S. Re.

ARAU, v. de Suisse. (*V.* Aarau.)

ARAUCANIE, contrée de l'Amérique méridionale, au S. du Chili, entre les Andes et l'océan Pacifique; par 36° 44' et 39° 50' de lat. S.; habitée par les Araucans, peuple indigène très belliqueux que n'ont jamais pu soumettre les Espagnols. Les Araucans forment une confédération de quatre États gouvernés par des chefs héréditaires; ils sont fiers d'avoir conservé leur indépendance, et sont toujours prêts à la défendre; ils s'occupent un peu d'agriculture, mais leur principale richesse consiste en troupeaux de bœufs, de vigognes et de chevaux. La guerre des Espagnols contre les Araucans au xvie siècle a fourni au poète Ercilla, qui y prit part, le sujet du poème célèbre de l'*Araucana* et celui du *Puren indomito* à Fr. Alvarez de Tolède.

ARAUCO, province du Chili, au S., entre celle de la Conception au N., l'Araucanie indépendante à l'E. et au S., et le grand Océan à l'O.; 21,000 kil. carr.; vallées fertiles en céréales et en légumes, belles forêts de noyers, houillères de Lota sur la côte. 56,708 hab. (1881). Ch.-l. Arauco. C. P.

ARAUCO, petite v. du Chili, avec un fort, à l'embouch. du Tucapel; destinée à former une barrière contre les incursions des Araucans.

ARAURIS, nom latin de l'Hérault.

ARAUSIO, v. de l'anc. Gaule, dans la Viennoise, chez les Cavares; auj. *Orange*.

ARAVALLI (Monts), chaîne importante du N.-O. de l'Hindoustan (Radjapoutana), formée de granit, de schistes et d'ardoises. Elle s'étend du S.-O. au N.-E., sur 500 kil. de longueur jusqu'auprès de Delhi. Altitude moyenne : 1,000 m. On y trouve de beaux marbres et des gisements d'or et d'argent non exploités. E. D—y.

ARAXES, rivière de la région caucasienne. (*V.* Aras.)

ARAXES, rivière de l'anc. Perse, prenait sa source dans la Parétacène, coulait du N.-O. au S.-E., passait près de Persépolis, recevait le Cyrus (auj. *Kour*), et se jetait dans le Médus, qui allait au golfe Persique. Aujourd'hui elle se nomme *Ab-i-bend-i-Emyr*, c.-à-d. rivière de la ligne du prince, et se perd dans le lac salé de Bachtegan.

ARBA. *V.* Isola-Grossa.

ARBACES, gouverneur des Mèdes, pour Sardanapale, roi d'Assyrie, s'unit à Bélésis, gouverneur de Babylone, pour détrôner son souverain, 789 av. J.-C. Il y réussit après deux ans de guerre; un débordement du Tigre, en renversant les murs de Ninive, lui facilita la prise de cette ville L'empire. fut partagé : Arbaces obtint la Médie avec le titre de roi; il établit sa résidence à Ecbatane, et régna 28 ans avec sagesse et modération, selon les écrivains classiques.

ARBALÉTRIERS. On parle pour la première fois de cette milice en France sous Louis le Gros; le 2e concile de Latran interdit l'arbalète comme une invention trop meurtrière. Richard Cœur de Lion et Philippe-Auguste n'en tinrent pas compte : les arbaletriers rendirent de grands services à la bataille de Bouvines, 1214. Ils eurent un grand maitre, et le dernier qui porta ce titre fut Aymar de Prie, m. en 1534. Les compagnies d'arbalétriers de Rouen, Tournai et Paris, servirent de modèle à celles qui se formèrent à Laon, Beauvais, Compiègne, Béthune, etc. On tenait à honneur d'entrer dans ces compagnies; Duguesclin était de celle de Rennes. Les changements introduits au xve siècle dans l'organisation militaire ne firent pas complètement disparaître l'arbalète; une compagnie fit merveille à Marignan; d'autres aidèrent Bayard à défendre Mézières; les arbaletriers de Crépy combattirent à Saint-Quentin; ceux de Montdidier repoussèrent Condé en 1653; les compagnies de Picardie prirent part, sous Louis XIV, aux sièges de Saint-Omer, Arras et Dunkerque. Il existe encore, surtout dans le N. de la France et en Belgique des sociétés d'arbalétriers. B.

ARBELA, vge de l'anc. Galilée, probablement la Beth-Arbel du prophète Osée. Près de là étaient des cavernes qui avaient été habitées et fortifiées. Hérode s'en empara. Josèphe lui-même s'en servit contre les Romains. C'est peut-être auj. le vge de *Kalat Ibn Maan.*

ARBÈLES, ou **ARBIL**, ou **ERBIL**, anc. *Arbela*, v. du Kurdistan turc, à 66 kil. E.-S.-E. de Mossoul; 5,000 hab. L'anc. Arbela était dans l'Adiabène orientale en Assyrie, au pied des monts Gordyens, entre le Lycus (Grand-Zab) et le Caprus (Petit-Zab). C'est auprès d'Arbèles que l'on place le lieu où Alexandre le Grand défit Darius III Codoman, en 331 av. J.-C., mais, selon le témoignage des voyageurs modernes, cette bataille eut lieu près du village de Gaugamèle, sur les bords du Bumadus, affl. du Lycus, entre Erbil et Mossoul.

Place, Notice *u Journal asiatique*, t. XX, p. 441.

ARBITRE, citoyen romain délégué par le préteur pour juger les causes dites de *bonne foi*. Il jugeait suivant son sentiment, sans s'astreindre à la législation écrite, et siégeait en public sur un banc et non sur un tribunal. C. D—Y.

ARBOGA, v. anc. de Suède; port sur la riv. d'Arboga, affl. du lac Mœlar, et près du canal d'Arboga, qui unit le lac Hielmar au Mœlar. Comm. actif des fers, cuivre et bois; 3,572 hab.

ARBOGAST (Louis-François-Antoine), géomètre français, né à Mutzig (Alsace), en 1759, m. en 1803, associé de l'Institut, recteur de l'université de Strasbourg, membre de l'Assemblée législative et de la Convention nationale. Il est connu par son *Calcul des dérivations*, Strasbourg, 1800.

ARBOGASTE, comte gaulois, général dans l'armée que Théodose amena au secours de Valentinien II contre l'usurpateur Maxime. Après avoir contribué au succès de la guerre, 388, Arbogaste resta en Gaule comme préfet du prétoire; menacé de perdre sa charge, il fit périr Valentinien et élire à sa place le rhéteur Eugène; malgré l'appui des païens, il ne put lutter contre Théodose, fut vaincu dans une grande bataille près d'Aquilée, et se donna la mort, 394.

ARBOIS, ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Poligny, 5,275 hab. Récolte et comm. considérable de vins blancs mousseux et de rouges estimés. Patrie de Pichegru. Autrefois place forte de la Franche-Comté; elle subit de nombreux sièges; fut prise par les Français en 1479, en 1595, en 1638, en 1674 et rasée. E. B.

ARBON, anc. *Arbor Felix*, v. de Suisse, cant. de Thurgovie, sur le lac de Constance, anc. château des évêques de Constance; quelques ruines antiques. 1,325 hab.

ARBORIO DE GATTINARA. V. Gattinara.

ARBORLOWE, vge d'Angleterre, dans le comté de Derby; monuments préhistoriques.

ARBRE GENEALOGIQUE ou **STEMMA**, arbre peint sur le mur de l'atrium d'une maison romaine, et pourvu de rameaux, dont chacun correspondait, dans un ordre chronologique, à un portrait de famille. C. D—Y.

ARBRES DE LA LIBERTE. V. Liberté.

ARBRESLE (L'), ch.-l. de cant. (Rhône), arr. de Lyon, au confl. de la Brevanne et de la Tardine; 3,326 hab. Vieille [illegible] ruiné. Fab. de soie.

ARBRISSEL, vge du dép. d'Ille-et-Vilaine près de Rennes; patrie de Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre et de l'abbaye de [illegible].

ARBROATH ou **ABROATH**, nommée autrefois *Aberbrothock*, c.-à-d. à l'embouchure du Brothwick, v. de l'E. de l'Écosse, comté de Forfar ou Angus; v. maritime avec [illegible]. Commerce considérable; manuf. de [illegible]; 20,169 hab. Ruines d'une magnifique abbaye fondée par Guillaume le Lion en 1178, dédiée à Thomas Becket, et détruite en 1560. Le dernier abbé fut le fameux cardinal Beaton, archevêque de Saint-Andrews. Il s'y tint un parlement en 1320. Près de là est le phare de Bell-Rock, le rocher de la cloche, à 18 kil. en mer.

ARBUCALE, v. de l'anc. Espagne. (V. Albucella.)

ARBUTHNOT (Jean), médecin et littérateur, né en 1658 à Arbuthnot, près de Montrose (Écosse), m. en 1734 ou 1735. Il enseigna les mathématiques à Londres, et se fit comme médecin une nombreuse clientèle, due surtout à son esprit et à la faveur du prince Georges de Danemark. Il devint médecin de la reine Anne et agrégé au collège des médecins de Londres. Il fut lié avec les hommes les plus distingués de son temps, Swift, Pope, Gay, Parnell, etc. Son ouvrage le plus important est celui où il démontre que l'étude des mathématiques habitue l'esprit à la vraie méthode applicable à toutes les sciences : *Essay on usefulness of mathematical learning*, Londres, 1700. Il a écrit beaucoup de satires, entre autres, en 1712, la spirituelle *Histoire de John Bull*, c. à-d. du peuple anglais (dénomination qui est restée en usage), roman très estimé en Angleterre, dirigé contre Marlborough et contre le parti de la guerre; et les *Mémoires de Martinus Scriblerus*, contre les érudits. Le premier de ces ouvrages a paru sous le nom de Swift (*V.* l'excellente édition de Swift avec commentaires de Walter Scott); le deuxième dans les œuvres de Pope.

V. ses *Œuvres*, Glasgow, 1751. D—G.

ARC, riv. de la Savoie, affl. de g. de l'Isère, à Chamousset; long. 150 kil., cours très rapide, inondations fréquentes et dangereuses; sa vallée est suivie par le chemin de fer de Paris à Turin.

ARC, riv. du départ. des Bouches-du-Rhône, affl. de l'étang de Berre, après un cours de 60 kil.; passe auprès d'Aix. Elle a des crues considérables. — rivière de la Savoie, affluent de g. de l'Isère, arrose Saint-Jean-de-Maurienne et Aiguebelle; 185 kil. de cours.

ARC (Pont de l'). C'est une immense arcade naturelle de 30 m. de haut et de 60 de long, qui traverse l'Ardèche à 20 kil. au-dessus de son embouchure dans le Rhône.

ARC (Jeanne d'). *V.* Jeanne.

ARC-EN-BARROIS, ch.-l. de cant. (Hte-Marne), sur l'Aujon, arr. de Chaumont; 1,282 hab. Château et domaine qui appartenaient à la maison d'Orléans.

ARC-SUR-TILLE, vge du dép. de la Côte-d'Or, arr. de Dijon; 973 hab. Carrières de marbre.

ARC DE TRIOMPHE. Ce monument, élevé chez les Romains en l'honneur d'un général victorieux, avait surtout un caractère commémoratif : il rappelait le triomphe plutôt qu'il n'avait été élevé pour le triomphe même; la plupart de ceux qui subsistent n'ont pu être exécutés entre les victoires d'un général et son entrée triomphale à Rome. Cette construction, essentiellement romaine, dont la Grèce n'a offert aucun exemple, est caractérisée par quelques traits généraux qui se retrouvent dans tous les arcs encore existants : au centre, une voûte en berceau, placée en travers de la voie publique, parfois deux voûtes latérales plus petites (arcs de Constantin et de Septime Sévère) sur l'archivolte de la porte centrale, deux victoires en bas-relief; au-dessus, dans l'attique, l'incription honorifique (arc de Titus : *Senatus Populusque Romanus divo Tito divi Vespasiani filio) Vespasiano Augusto*); au sommet, un char à 4 ou 6 chevaux sur lequel était la statue du vainqueur; sur les façades, des colonnes supportant l'entablement; et dans les intercolonnements, comme sur les voûtes, de très nombreux bas-reliefs représentant des prisonniers, les dépouilles et les armes de l'ennemi, le passage d'un fleuve par une armée, un combat, des scènes de triomphe, etc., et toujours relatifs à la guerre dont l'arc rappelait le souvenir. Parmi ces arcs dits de triomphe, il en était de purement honoraires, élevés par les provinces ou les villes, les particuliers ou les corporations, en reconnaissance de quelque grand travail d'utilité publique ou en témoignage de dévouement à l'empereur; de ce nombre sont à Rome l'arc de Gallien, le petit arc de Septime Sévère, dit des Orfèvres, parce qu'il lui fut élevé par la corporation des *Argentarii*, et qui a la forme non d'une voûte, mais d'une porte rectangulaire, l'arc de *Janus Quadrifons*, la porte Majeure, etc.; dans les provinces, les arcs d'Auguste à Rimini et à Suse, de Trajan à Ancône, l'arc d'Orange dit à tort de Marius (*V.* Orange), et beaucoup d'autres en France, à Carpentras, Saint-Rémy, etc., et en Espagne, en Afrique, en Syrie. Les arcs de triomphe proprement dits sont encore représentés à Rome par trois très beaux échantillons : 1° l'arc de Titus, élevé en mémoire de la prise de Jérusalem, au sommet de la voie sacrée (*summa sacra via*), d'une ordonnance très simple et très belle, et dont un des bas-reliefs intérieurs représente le défilé du cortège triomphal avec le chandelier à sept branches du temple de Jérusalem; 2° l'arc de Septime Sévère, sur la voie Sacrée, au pied du Capitole, rappelant les victoires sur les Parthes, et surchargé d'ornements et de bas-reliefs où l'on sent la décadence; 3° l'arc

de Constantin, élevé après sa victoire sur Maxence, entre le Palatin et le Colisée, d'une très belle ordonnance architecturale, mais dont les colonnes, bas-reliefs et d'autres détails de sculpture furent pris à un ancien arc élevé par Trajan.

V. Rossini, *gli Archi trionfali, onorarii e funebri degli antichi Romani*, Rome, 1836, in-fol. G. L.-G.

ARC DE TRIOMPHE CHEZ LES MODERNES. Les peuples modernes ont imité ce monument tout romain, pour consacrer aussi la gloire militaire. Louis XIV érigea ceux de la porte Saint-Denis et de la porte Saint-Martin, à Paris. Napoléon Ier décora Paris de deux arcs triomphaux, celui du Carrousel, et celui de l'Étoile, 1806. Le premier, imitation des plus beaux arcs antiques, est remarquable par l'élégance de son architecture; le deuxième, exécuté dans des proportions colossales, qui n'a été terminé qu'en 1836, sous le règne de Louis-Philippe Ier, est consacré à la gloire des armées françaises; les noms des généraux les plus célèbres de la République et de l'Empire sont inscrits sur ses murailles intérieures.

ARCA, toute espèce de coffre en métal ou en bois, et, dans le langage administratif, toute caisse publique : ainsi l'*arca municipalis* ou caisse communale, l'*arca præfecturæ* ou caisse de préfet du prétoire, l'*arca Galliarum* ou caisse de l'association religieuse des différentes provinces gauloises pour le culte de Rome et d'Auguste, l'*arca frumentaria* ou caisse du service de *l'Annona* (*V. ce mot*). (*V.* Arcarius.) G. L.-G.

ARCACHON (Bassin d'), situé sur la côte occidentale de la France, à l'O. du dép. de la Gironde; c'est le seul refuge des petits bâtiments sur cette côte, et il est d'une entrée difficile et dangereuse. En 1778, il y avait trois entrées; aujourd'hui celle de Karney subsiste seule. Le bassin a 50 kil. de tour, et 15,530 hect. de superf. Dans son intérieur se trouve l'île de La Teste ou des Oiseaux, 5 kil. de circonf., où l'on envoie paître les chevaux et les vaches. Il renferme un grand nombre de parcs aux huîtres, dont la production annuelle et très considérable. Il reçoit la Leyre. La Teste de Buch est sur la rive S. du bassin; la rive O. offre des dunes monotones: partout ailleurs on voit des villages et des bois. Des plantations unissent la forêt de La Teste à celle d'Arcachon. Quelques cabanes de pêcheurs, un établissement pour l'exploitation des pins du rivage, un établissement de bains de mer renommés, une longue rue bordée de petites maisons construites pour les baigneurs, une église et une chapelle composent le brg d'Arcachon, qui compte auj. 4,900 hab.

De Beaumont, *Arcachon, son bassin et les landes de Gascogne*, Genève, 1873.

ARCADELT (Jacques), un des plus savants musiciens du XVIe siècle, naquit dans les Pays-Bas. Après avoir fait partie de la chapelle pontificale, il entra au service du cardinal de Lorraine. On a de lui trois livres de messes, deux livres de madrigaux, et des chansons. B.

ARCADES (Académie des), fondée à Rome en 1690. (*V.* Académie.)

ARCADIA, v. de l'anc. Crète, alliée de Gnosse. — v. actuelle de la Morée. (*V.* Cyparisse.)

ARCADIE, prov. occupant le plateau central de l'anc. Péloponèse, entre l'Achaïe au N., l'Élide et la Messénie à l'O. et au S., la Laconie, l'Argolide et la Corinthie à l'E.; nommée primitivement Pélasgie, puis Arcadie, d'Arcas, fils de Callisto. Contrée montagneuse où se voyaient les pics du Lycée au S., et les monts Pholoé, le Ménale, etc. Nombreuses forêts. Vallées bien arrosées et célèbres pour leur belle nature. Peuple chasseur et pasteur, les Arcadiens adoraient surtout Pan et Diane, et leur pays passait pour l'asile de la paix et de la simplicité rustiques. Leurs villes principales étaient : Orchomène, Mantinée, Tégée, Caphyes et Mégalopolis, construite au temps d'Épaminondas. Le roi des Arcadiens, Aristocrate, ayant trahi les Messéniens, fut lapidé, et la royauté abolie vers 671 av. J.-C. Vers 232, l'Arcadie entra dans la ligue achéenne, à qui elle donna son plus illustre chef, Philopémen; elle suivit le sort de la Grèce soumise par les Romains en 146 av. J.-C., fit partie de l'empire d'Orient et de l'empire grec, passa à Venise après 1204, et tomba au pouvoir des Turcs en 1470. Elle forme auj. une nomarchie du royaume de Grèce, ch.-l. Tripolitza; 4,031 kil. carrés et 148,600 hab. formant 4 éparchies ou arrond.

ARCADIE, nom donné à une prov. de la moyenne Égypte au Ve siècle ap. J.-C., en l'honneur de l'empereur Arcadius.

ARCADIOPOLIS, v. de l'anc. Thrace, ainsi nommée par l'empereur Arcadius, qui la rétablit; auparavant *Bergula*; auj. *Dsjatal-Bourgas.*

ARCADIUS, fils de Théodose Ier, et 1er empereur d'Orient, 395-408; faible et vicieux, il laissa l'autorité à Rufin, à Gaïnas, à l'eunuque Eutrope et à l'impératrice Eudoxie, qui persécuta St Jean Chrysostome.

ARCAMBAL (Marquis d'). *V.* Des Lacs.

ARCANGUES, vge des B.-Pyrénées, arr. de Bayonne; 1,031 hab. Bataille de 1813 entre le maréchal Soult et Wellington. E. B.

ARCARIUS, personnage attaché soit à une des caisses du fisc (*V.* Arca), soit à la cassette des empereurs et des impératrices, soit à la caisse des particuliers. G. L.-G.

ARCAS, fils de Jupiter et de Callisto, et roi de la Pélasgie, qui prit de lui le nom d'Arcadie; il enseigna à ses sujets à cultiver la terre et à filer la laine. Il épousa la dryade Erato. Il fut métamorphosé en ours, ainsi que sa mère; tous deux furent transportés au ciel, où ils forment, selon la fable, la constellation de la Grande et de la Petite-Ourse.

ARCATE, v. de l'Inde. (*V.* Arcot.)

ARCENUM, nom latin de Bracciano.

ARCÈRE (Louis-Étienne), prêtre de l'Oratoire, né à Marseille en 1698, m. en 1792, se fixa en 1743 à La Rochelle.

On a de lui : l'*Histoire de La Rochelle et du pays d'Aunis*, 1756, ouvrage plein d'érudition, auquel le P. Jaillot a contribué; *Journal historique de la prise de Mahon*; *Mémoire apologétique de la révolution de Corse en 1760*; *Dissertation sur l'état de l'agriculture chez les Romains*, Paris, 1776. Ses manuscrits, en 4 vol. in-fol., sont à la biblioth. de Marseille.

ARCESILAS, *Arcesilaus*, philosophe grec, fondateur d'une seconde ou moyenne Académie, né à Pitane en Éolide en 316, m. en 241 av. J.-C., attaquait les systèmes épicurien et stoïcien, et niait la certitude des sensations, rappelant que l'apparence n'est pas toujours conforme à la réalité.

V. Geffers, *de Arcesila*, Gœttingue, 1841.

ARCHE D'ALLIANCE, coffre long de 45 pieds, garni d'or, fermé par un couvercle d'or appelé propitiatoire, et dans lequel les Juifs conservaient les tables de la loi, la verge d'Aaron et un vase rempli de la manne du désert. Ce coffre, construit au pied du Sinaï, était sacré pour les Juifs, qui attachaient à sa présence une vertu invincible. La tribu de Lévi en avait la garde. L'arche fut d'abord déposée à Silo, puis à Sion; elle fut portée de là dans le sanctuaire du temple par le roi Salomon, et Jérémie, pour la sauver des Babyloniens, la cacha dans une caverne, sur le mont Nébo, d'où on ne dit pas qu'elle soit sortie. On la portait dans les guerres. L—h.

ARCHE DE NOÉ, grand bâtiment flottant dans lequel Noé, d'après l'ordre de Dieu, plaça, avant le déluge, deux couples de chaque espèce d'animaux impurs et 7 d'animaux purs, pour en conserver la race. Moïse dit que l'arche avait 3 étages, et lui donne 300 coudées de long, 50 de large et 30 de haut. Selon Origène, St Augustin et St Grégoire, on mit 100 ans à la construire.

ARCHÉLAIS, v. de l'anc. Cappadoce; auj. *Akseraï*, sur le *Kizil-Hissar.*

ARCHÉLAUS, philosophe grec, né à Milet, disciple d'Anaxagore, vers 444 av. J.-C. Il enseigna à Athènes la doctrine ionienne, et fut surnommé le Physicien. Il eut Socrate pour disciple. Il soutenait que le juste et l'injuste ne sont point dans la nature, mais seulement dans la loi. D—s.

ARCHÉLAUS, roi de Macédoine, m. en 399, fils de Perdiccas II, usurpa le trône par le meurtre de plusieurs princes de sa famille; il attira auprès de lui Agathon et Euripide, fit peindre son palais par Zeuxis, et rendit sa cour très brillante. Il mourut assassiné.

ARCHÉLAUS, général de Mithridate, souleva la Grèce contre les Romains, mais fut vaincu par Sylla à Chéronée et à Orchomène, 87 av. J.-C.; étant devenu suspect à Mithridate, il se retira à Rome, où il mourut.

ARCHÉLAUS, fils du précédent. Pompée le fit pontife et roi de Comana dans le Pont; il épousa Bérénice, reine d'Égypte. Les Romains voulant rendre ce pays à Ptolémée Aulètes, qui avait été détrôné, Archélaüs périt en luttant contre eux. Son fils, pontife également, fut destitué par César en 47.

ARCHÉLAUS, petit-fils du précédent, fut fait roi de Cappadoce par Marc-Antoine; Tibère le dépouilla de son royaume; il mourut à Rome l'an 17 de J.-C.

ARCHÉLAUS, fils d'Hérode le Grand, roi de Judée, lui succéda l'an 1 de J.-C., mais ne régna que sur une partie de ses États. Devenu odieux par ses cruautés, il fut dépouillé de son royaume par Auguste et exilé à Vienne en Gaule, 6 ap. J.-C.

ARCHEMORE, fille de Lycurgue roi de Némée, en l'honneur duquel Amphiaraüs institua les jeux Néméens.

V. Gerhard, *Dissert. académiques*, t. Ier. S. Re.

ARCHÉMORE ou OPHELTÈ. *V.* Hypsipyle.

ARCHENA, v. d'Espagne dans la prov. de Murcie, sur la Ségura. Sources minérales et bains fréquentés; 2,000 hab.

ARCHENHOLZ (Jean-Guillaume d'), historien allemand, né à Dantzig en 1741, m. en 1812, entra dans l'armée prussienne en 1760, dut la quitter en 1763 à cause de sa passion pour le jeu, voyagea 16 ans en Europe, puis vécut de ses travaux littéraires à Dresde, à Leipzig, à Berlin et surtout à Hambourg. Il connaissait bien les langues, était observateur, et savait se plier au goût du jour; de là sa popularité. De 1782 à

1791, il fit paraître, en allemand, le recueil mensuel : *Littérature et statistique des nations* (*Litteratur und Vælkerkunde*). Son *Angleterre et Italie*, 1787, est partiale contre l'Italie. Ses *Annales de l'Angleterre*, depuis 1788 (20 vol., 1789-98), contiennent des erreurs. Il commença en 1787 (en anglais) le *Lycée* ... plus tard *Mercure anglais*), recueil périodique destiné à ... étudier la langue anglaise en Allemagne. Il publia ensuite : *Histoire de la guerre de Sept ans*, Berlin, 1793 et 1801 ; *Histoire d'Elisabeth*, 1792 ; *Conspiration de Fiesque ; Vie de Sixte V ; Histoire des Boucaniers ; Histoire de Christine de Suède ; Histoire de Gustave Vasa*, 1801. Il a traduit en allemand l'*Histoire de l'H... stan*, d'Orme, mais peu clairement et sans commentaires suffisants. Il publia aussi la *Minerve*, 1792, journal politique et historique, continué après lui et très important à consulter. A. G.

ARCHEPTOLEMOS, fils d'Hippodemos de Milet, le célèbre architecte, reçut le droit de cité à Athènes. S. Re.

ARCHERS (**FRANCS-**). Après avoir institué une cavalerie royale en 1439, Charles VII voulut organiser une infanterie analogue. Il créa le 28 août 1448, par l'ordonnance de Montils-lez-Tours, la milice des francs-archers. Il exigea que chaque paroisse fournît un archer par 50 feux, qui serait exempt de taille, et s'exercerait tous les dimanches à tirer de l'arc. Il devait porter un casque, un justaucorps en cuir matelassé de laine, une dague, une épée, un arc et une trousse pour 17 carrelets ou flèches. Mais ces paysans ne devinrent pas ainsi de bons soldats. Louis XI mit inutilement ces archers, qui devaient former un corps de 16,000 hommes, divisés en archers, arbalétriers et piquiers, sous les ordres de 4 capitaines généraux, qui étaient les baillis de Mantes et de Melun, le sénéchal de Beaucaire et le seigneur de l'Isle ; il ne put s'en servir, et les licencia en 1480. A. G.

ARCHESTRATE, poète didactique grec, de Géla en Sicile, vers le milieu du IVe siècle av. J.-C., voyagea pour étudier les produits destinés à la table, et consigna ses observations dans un poème intitulé *Gastrologie, Gastronomie* ou *Hédypathie*. Athénée nous a conservé 270 vers de ce poème, qu'Ennius avait traduit en vers latins.

ARCHEVÊQUE, chef et le premier des évêques d'une province ecclésiastique, dans l'ordre hiérarchique. Il a pour signe distinctif le pallium (*V. ce mot*). L'archevêque exerce une certaine juridiction sur les évêques ses suffragants, peut les interdire, juge les appels de leurs sentences, convoque et préside les conciles provinciaux. Le titre d'archevêque n'a point existé dès l'origine du christianisme. En Orient, St Athanase est le premier qui l'ait appliqué à son prédécesseur Alexandre, et on l'étendit peu à peu aux évêques de Jérusalem, de Constantinople, et des autres grandes villes, surtout des métropoles des prov. romaines. En Occident, Isidore de Séville est le premier qui en parle. On compte auj., dans l'Église catholique romaine, 149 sièges archiépiscopaux. Les Églises orientales, l'Église anglicane, les luthériens de Suède et de Finlande ont aussi des archevêques.

ARCHIAC (ÉTIENNE-JULES-ADOLPHE **DESMIER** DE **SAINT-SIMON**, VICOMTE D'), géologue, né à Reims en 1802, m. en 1868. Sorti de l'école de Saint-Cyr comme officier de cavalerie, il abandonna le service militaire après la révolution de 1830, afin de se livrer aux lettres et aux sciences. Il avait publié un roman historique, *Zizim, ou les Chevaliers de Rhodes*, ..., 1828. Ses recherches géologiques lui méritèrent d'être admis à l'Académie des sciences en 1857.

... œuvres : *Mémoires sur les sables et grès moyens* ..., dans le *Bulletin de la Société géologique*, 1837 ; *Discours sur* ... *phénomènes qui se sont manifestés à la surface du globe*, ... *géologique du département de l'Aisne*, dans les *Mém.* ... *géologique*, 1843 ; *Études sur la formation crétacée des versants* ... *du plateau central de la France*, dans les *Annales* ... *géologiques de Biarritz*, 1843, et les *Mém. de la Soc.* ...; *Études géologiques sur les départements de l'Aude et* ... *Pyrénées*, 1858 ; *Histoire des progrès de la géologie de* ..., 1847-60, 8 vol. ; *Cours de paléontologie stratigraphique*, ... *quaternaire et de l'ancienneté de l'homme*, 1863.

ARCHIAS, héraclide de Corinthe, bâtit Syracuse. S. Re.

ARCHIAS, Thébain, livra la Cadmée au Spartiate Phébidas, ... en récompense, polémarque de Thèbes. ... au milieu d'un festin, une lettre qui l'informait ... complot de Pélopidas, il la jeta, sans la lire, en disant : « À demain les affaires sérieuses. » Peu d'instants après, il fut ... avec ses complices par les conjurés, 478.

ARCHIAS (LICINIUS), poète grec, né à Antioche en Syrie vers 120 av. J.-C., vint à Rome, où il fut accueilli par Lucullus ... en Sicile. Il obtint droit de cité dans ... Rome ; mais un certain Gratius l'accusa ... ce dernier privilège. Cicéron défendit le ... qu'il était intimement lié depuis l'enfance, et écrivit ce beau discours *pro Archia*, où il a si bien exprimé son amour pour les lettres. Archias avait composé un poème sur le consulat de Cicéron. Nous n'avons de lui ou sous son nom que 35 épigrammes fort médiocres.

V. Brunck, *Analecta veterum poetarum Græcorum*, t. II, et l'éd. du discours de Cicéron, *pro Archia*, par E. Thomas, 1883.

ARCHIATRE, du grec *archê*, marquant la préséance, et *iatros*, médecin, dignité médicale établie sous les empereurs romains. Les attributions et les fonctions en sont peu connues ; mais on sait qu'elle donnait des privilèges considérables. Il y avait deux espèces d'archiâtres : les publics (*populares*) et ceux du palais (*sacri palatii*). Les premiers paraissent avoir exercé une autorité disciplinaire sur leurs collègues, formé des élèves en médecine, et traité gratuitement les malades indigents ; les seconds traitaient le prince, ou du moins les gens du palais. Cette dernière dignité existe encore ; elle est presque entièrement honorifique : c'est le *Leibartz* des Allemands. (*V.* Goldhorn, *de Archiatris Romanis*, 1841 ; Dr Briau, au mot *archiatri*, dans le *Dict. des antiq.* de Saglio.) Les médecins des papes avaient aussi, jusque dans ces derniers temps, le nom d'archiâtres. (*V.* Mendosio et Marini, *Arch. pontifici*, Rome, 1784.) D—G.

ARCHICHANCELIER, nom donné, dans l'ancien empire germanique, aux électeurs ecclésiastiques. L'électeur de Mayence était archichancelier du roy. de Germanie ; celui de Trèves, archichancelier du roy. d'Arles, et celui de Cologne, archichancelier du roy. d'Italie. — Napoléon Ier fit revivre ce titre en France. Parmi les grands dignitaires de l'Empire, il y avait : 1° l'archichancelier d'Empire (Cambacérès), président de la haute Cour impériale et des sections réunies du conseil d'État, chargé de la promulgation des lois et sénatus-consultes organiques, de la signature des nominations dans l'ordre judiciaire, et des actes de l'état civil de la famille impériale ; 2° l'archichancelier d'État (Eugène de Beauharnais), chargé de promulguer les déclarations de guerre, les traités de paix et d'alliance.

ARCHIDAMUS Ier, de la famille des Proclides, fut roi de Sparte après son père Anaxidamus ; il vivait après la 2e guerre de Messénie, terminée en 668 av. J.-C.

ARCHIDAMUS II, roi de Sparte, 469-427, petit-fils de Léotychide, et de la famille des Proclides, vainquit les Messéniens et les Hilotes, révoltés pendant un tremblement de terre, 465. Fortifiés sur le mont Ithôme, ils se défendirent dix ans (3e guerre de Messénie, 465-457) ; il prit part à la guerre du Péloponèse, envahit 2 fois l'Attique, et s'empara de Platées.

ARCHIDAMUS III, roi de Sparte, 361-338, s'allia aux Phocidiens dans la guerre sacrée contre les Thébains ; il passa en Italie pour secourir les Tarentins contre leurs voisins, et fut tué dans un combat.

ARCHIDAMUS IV, roi de Sparte, 296-261, fut vaincu en vue de Sparte par Démétrius, fils d'Antigone, 293 av. J.-C.

ARCHIDIACRE, titre ecclésiastique. Chef des diacres, l'archidiacre a, du Ier au VIIIe siècle, le gouvernement du clergé inférieur, la police de l'église et la direction de l'office divin ; il traduit les coupables au tribunal épiscopal et instruit les procès. Du XIe au XIIIe siècle, on le voit instituer les curés, installer les abbés, exercer une surveillance sur les paroisses, hôpitaux et monastères, administrer la justice ecclésiastique. Sa juridiction devient ordinaire et forme un nouveau degré ; il y a appel de ses tribunaux à ceux des évêques. Mais ce titre d'ordinaire consacrait l'infériorité de cette juridiction ; bientôt les évêques instituèrent les officiaux et les vicaires généraux au-dessus des archidiacres, dont la juridiction fut ainsi ruinée peu à peu. Le concile de Trente lui porta le dernier coup. Le Concordat en supprima les vestiges en France, et le nom seul s'en est conservé pour désigner certains dignitaires ecclésiastiques. L'archevêque de Paris a trois archidiacres, ceux de Notre-Dame, de Sainte-Geneviève et de Saint-Denis.

ARCHIDONA, v. d'Espagne, dans la prov. de Malaga ; 7,500 hab. Tunnel de 1,000 m. sur le chemin de fer de Bobadilla à Grenade. — v. de la république de l'Équateur ; 2,000 hab.

ARCHIDUC, titre exclusivement porté auj. par les princes et les princesses de la maison d'Autriche. Depuis 1156, on nomme ainsi les ducs régnants d'Autriche. Par la Bulle d'Or, 1356, ce titre devint héréditaire, mais il ne fut reconnu par les électeurs qu'en 1453. E. S.

ARCHIGALLE, chef du collège des Galles, prêtres de Cybèle. Sous les derniers empereurs romains, il était ... par un taurobole. Montfaucon et Winckelmann ont publié ... bas-reliefs représentant l'archigalle.

ARCHILOQUE DE PAROS, poète ionien, un des plus célèbres lyriques grecs, vécut au VIIe siècle av. J.-C. Il ... pour avoir été l'inventeur du genre satirique chez les ... perfectionna, s'il n'inventa pas, le vers iambique, fit ... formes dans la musique, et obtint un prix de musique ... poésie aux jeux Olympiques, où son *Hymne à Hercule* ... par lui-même, et regardé par les Grecs comme ...

d'œuvre, excita le plus vif enthousiasme. Sa mémoire fut honorée, et ses vers chantés dans les solennités publiques avec ceux d'Homère. Grand poète et grand écrivain, Archiloque se distingua malheureusement aussi par sa vie désordonnée, son humeur caustique et son caractère vindicatif. Un certain Lycambès lui ayant refusé, malgré sa promesse, la main de sa fille Néobule, le poète s'en vengea en diffamant audacieusement dans ses vers et le père et la fille, qui se pendirent de désespoir. Réduit à quitter Paros, il finit par y rentrer, et périt dans une guerre contre les Naxiens.

Ses fragments ont été réunis par Jacobs, *Anthol. gr.*, I, 40; Liebel, 2e éd. 1818; Bergk, *Poetæ lyrici*. V. *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. X.

P—T et S. RE.

ARCHIMAGIRUS, chef de cuisine chez les Romains.

ARCHIMANDRITE, du grec *archè*, marquant la préséance, et *mandra*, enclos, cloître, titre que porte chez les Grecs l'abbé d'un monastère de premier ordre, comme celui du mont Athos. C'est encore auj., en Orient, en Sicile, en Pologne, en Hongrie, etc., le titre du supérieur d'un ou de plusieurs couvents.

ARCHIMÈDE, l'un des plus grands géomètres qui aient existé, né à Syracuse en 287 av. J.-C., m. en 212. « Ceux qui sont en état de comprendre Archimède, disait Leibnitz, admirent moins les découvertes des plus grands hommes modernes. » Ses principales inventions ou découvertes sont : 1° la vis creuse dite vis d'Archimède (Diod., V, XXXVII), qu'il employa à dessécher les marais du Nil; 2° la création de l'hydrostatique, à l'occasion d'un problème qui lui fut proposé par Hiéron, roi de Syracuse, son parent, et dont la solution le transporta de joie, au point de parcourir Syracuse en criant : *Eurèka, eurèka!* J'ai trouvé! j'ai trouvé! 3° la théorie du levier : « Donnez-moi un point d'appui, disait-il, et je soulèverai le monde. » On lui attribue encore l'invention de la poulie mobile, des moufles, de la vis sans fin, des roues dentelées, de la sphère mouvante, de l'orgue mécanique. Il paraît avoir eu la première idée de la réfraction astronomique. Archimède inventa des machines de guerre pour la défense de Syracuse, assiégée par les Romains : tantôt il enlevait les vaisseaux à l'aide de puissants leviers armés de crampons, et les brisait contre les rochers; tantôt il les brûlait au moyen de miroirs ardents. Quand les Romains surprirent Syracuse après un siège de trois ans, leur général, Marcellus, plein d'admiration pour Archimède, ordonna de l'épargner; mais il fut tué par un soldat qui lui avait ordonné de le suivre, et auquel il ne se pressait pas d'obéir. Marcellus lui fit élever un tombeau sur lequel on grava une sphère inscrite dans un cylindre, en mémoire d'une de ses découvertes, et que plus tard Cicéron fit réparer. On a d'Archimède : *de la Mesure du cercle*, où il détermine le premier, au moyen de la méthode d'invention géométrique, dite méthode d'exhaustion, le rapport approché de la circonférence au diamètre; *de la Sphère et du Cylindre*, où il détermine le rapport de la surface et du volume de la sphère à la surface et au volume du cylindre circonscrit; *de la Quadrature de la parabole; des Sphéroïdes et des conoïdes; des Spirales*, ouvrages dont l'invention moderne du calcul différentiel et du calcul intégral a pleinement justifié les résultats; *des Centres de gravité des lignes et des plans; de l'Équilibre des corps plongés dans les fluides.*

Ses œuvres ont été traduites par Peyrard, avec commentaires, 1807, et 1808. L'édition du texte par Heiberg, 1881 et suiv., annule toutes les précédentes, dont celle de Torelli, 1793, était la meilleure. Heiberg, *Quæstiones Archimedeæ*, 1879.

D—s et S. RE.

ARCHIMIME, chef des mimes chez les anciens Grecs et Romains, ou acteur chargé des premiers rôles dans les drames mimiques. On employait des archimimes dans les funérailles pour imiter les gestes, la démarche et les manières du défunt.

ARCHINE, orateur athénien, combattit avec Thrasybule la tyrannie des Trente.

S. RE.

ARCHINE, mes. de longueur en Russie, valant $0^{m},711,19$; elle se divise en 16 *werscholls*. Il faut 1,500 archines pour faire 1 verste.

ARCHINTO (LE COMTE CHARLES), né à Milan en 1669 d'une famille ancienne et célèbre, m. en 1732; protecteur des sciences et des arts, et savant lui-même, il fonda dans son palais une Académie, et plus tard la célèbre Société palatine, réunion de grands seigneurs, qui aida à l'impression et à la publication d'ouvrages importants, entre autres celui de Muratori. (V. ARGELATI.) Archinto fut fait grand d'Espagne et chevalier de la Toison d'or; il laissa quelques ouvrages inédits.

ARCHIPEL, du grec *archè pelagos*, mer principale, anc. mer Egée, au N., mer Icarienne, mer de Myrtos et mer de Crète au S., mer formée par la Méditerranée, entre la Grèce à l'O., la Turquie d'Europe au N., et l'Anatolie (Turquie d'Asie) à l'E.; 600 kil. du N. au S., 400 kil. de l'E. à l'O. Elle communique avec la mer de Marmara par le détroit des Dardanelles. La navigation en est difficile, surtout en hiver, à cause des îles qui la parsèment. De nombreux ports offrant un asile aux petits navires, la piraterie est facile; aussi a-t-on appelé cette mer une forêt de larrons. L'Archipel comprend 80 îles, presque toutes célèbres dans l'antiquité. Les unes appartiennent au royaume actuel de Grèce : l'Eubée ou Négrepont, Skiro (*Scyros*), Seladromi ou Chelidromia (*Halonesos*), Scopelo (*Scopelos*), Skiatho (*Scyatos*); le groupe des Cyclades : Naxia (*Naxos*), Andro (*Andros*), Mikoni (*Myconos*), Amorgo (*Amorgos*), Zea (*Ceos*), Syra (*Syros*), Thermia (*Cythnos*), Paro (*Paros*), Milo (*Melos*), Nio (*Ios*), Santorin (*Thera*), Nanfi (*Anaphe*); plusieurs îles le long du littoral : Colouri (Salamine), Egine (Egine), Hydra (*Hydræa*), Spezzia (*Tiparenus*); — celles qui dépendent de la Turquie d'Europe sont, outre Candie, qui est hors de l'Archipel : Taso (*Thasos*), Samotraki (Samothrace), Imbro (*Imbros*), Stalimène (*Lemnos*). De la Turquie d'Asie dépendent : Metelin (*Lesbos*), Chio (*Chios*), Samos, Nicaria (*Icaria*), Patmo (*Pathmos*), Stanco (*Cos*), Rhodes et Scarpanto (*Carpathos*). (V. EGÉE (MER), CYCLADES, SPORADES.) Par analogie, on a donné le nom d'archipel à tout système d'îles groupées ensemble.

ARCHIPPOS, poète comique athénien, avait écrit une pièce satirique contre le goût des Athéniens pour le poisson. On lui attribuait les comédies qui portèrent à tort le nom d'Aristophane.

S. RE.

ARCHIPRÊTRE, prêtre qui, dans l'anc. Église exerçait sur les autres ecclésiastiques, un droit de surveillance, après l'évêque, qu'il pouvait remplacer en cas d'absence. Au VIe siècle, on créa des archiprêtres de ville ou doyens des curés, et des archiprêtres de campagne ou doyens ruraux. Paris avait, au moyen âge, deux archiprêtres : les curés des églises de Sainte-Madeleine en la Cité, et de Saint-Séverin. Auj. ce titre n'est plus qu'honorifique. On le donne au dignitaire du chapitre, qui fait fonction de curé dans une cathédrale.

A. G.

ARCHIPRIEUR, titre du grand maître des Templiers.

ARCHITRESORIER, un des grands dignitaires de l'Empire (Lebrun), sous Napoléon Ier. Il arrêtait chaque année le grand-livre de la dette publique, et visait les comptes des recettes et des dépenses avant qu'ils fussent soumis au chef de l'État.

ARCHIVES. Les anciens avaient reconnu le besoin de ces collections ou dépôts de documents manuscrits qui intéressent les familles, les villes, les provinces et les États. Il y en avait dans les temples chez les Grecs et les Romains. (Pour les archives publiques chez les Romains, V. TABULARIUM.) Les actes importants étaient réunis à Rome dans le temple de Saturne sur le mont Tarpéien, sous la garde des édiles. Les monastères furent, au moyen âge, de précieux dépôts. Il est rare que les archives des maisons souveraines et des villes remontent au delà du XIIIe siècle. L'ancien empire d'Allemagne avait ses archives dans 4 villes différentes, Vienne, Wetzlar, Ratisbonne et Mayence; ces dépôts, ainsi que celui de la Chambre impériale à Spire, s'appelaient voûtes. Ils n'ont été, du reste, conservés avec soin que depuis la fin du XVe siècle. Les villes impériales de Kempten et d'Ulm, ainsi que la maison de Brandebourg, eurent d'importantes archives. Celles d'Angleterre, à la Tour de Londres, intéressent même les autres nations. En France, Charlemagne ordonna, en 813, que les originaux des règlements des conciles seraient conservés dans le palais. Mais, longtemps encore, les archives suivirent les rois dans leurs voyages et à la guerre. Philippe-Auguste les laissa enlever en 1194 par Richard Cœur de Lion. Il fallut former un nouveau trésor des Chartes. L'organisation des archives n'a commencé réellement que sous Louis XIV : Baluze recueillit les capitulaires (*V. ce mot*), classa les manuscrits, et Louvois créa, en 1688, le dépôt de la guerre. Les autres ministères suivirent cet exemple. Les papiers de la maison du roi furent déposés au vieux Louvre en 1716. La révolution de 1789 centralisa les divers dépôts, et les rendit plus accessibles au public, tout en laissant au Palais de justice les archives domaniales et judiciaires, et aux ministères les collections utiles à leurs travaux. Les archives nationales, placées en 1790 aux Capucins de la rue Saint-Honoré à Paris, en 1792 aux Tuileries, en 1800 au Palais-Bourbon, sont depuis 1809 à l'hôtel Soubise. De curieux documents, encore inédits pour la plupart, se trouvent à Paris dans les archives des ministères de la marine et des affaires étrangères. Certaines villes des départements, Versailles, Rouen, Saint-Omer, Dijon, Lyon, Nantes, Toulouse, etc., ont de précieuses archives.

B.

ARCHONTES, du grec *archôn*, chef, principaux magistrats d'Athènes, d'abord perpétuels, puis décennaux, 752, et enfin annuels, 683. On fait remonter l'origine de l'archontat à la mort de Codrus; les descendants de ce roi furent nommés archontes à vie, et jusqu'en 752 l'archontat resta dans la famille des Codrides. En 752, l'archontat devint annuel et fut partagé entre 9 Athéniens. Pendant longtemps réservé aux Eupatrides, c.-à-d. aux membres des grandes familles, puis, de Solon jusqu'à Aristide, aux plus riches; l'archontat fut, par la

suite, accessible à tous les citoyens, excepté les infirmes. On a pensé que les archontes furent élus jusqu'en 490 av. J.-C., et plus tard désignés par le sort ; mais il est probable que ce dernier mode d'élection a toujours subsisté, avec cette réserve, qu'avant Aristide les noms mis dans l'urne étaient choisis d'avance, ce qui faisait du tirage au sort une institution aristocratique. Après Aristide, comme l'archontat n'est plus ni aristocratique ni démocratique, son importance se trouva réduite au profit des stratèges que le peuple pouvait élire. Clisthène permit d'appeler au peuple de leurs jugements, et leur autorité judiciaire fut limitée à la présidence des tribunaux. Chaque tribu fournissait un archonte, et la dixième le secrétaire du collège. A l'expiration de leur charge, les archontes entraient à l'Aréopage. Il y avait encore des archontes à Athènes, au [illegible] siècle ap. J.-C. La liste d'archontes la plus complète que nous ayons a été dressée, d'après les travaux de Clinton et de M. Dumont, à la fin des *Antiquités politiques de la Grèce*, de Hermann, édit. de 1875. L'archonte éponyme donnait son nom à l'année ; l'archonte roi était chargé du soin des sacrifices confiés jadis aux rois ; l'archonte polémarque avait l'administration militaire ; les six autres archontes, nommés thesmothètes ou législateurs, étaient chargés de la promulgation et de l'exécution des lois.

V. [illegible], *de la Constitution athénienne*, 1871 (all.) ; Lange, *Eponymes* [illegible], dans les *Studien* de Curtius, 1878 ; Michel, *l'Archontat*, 187[illegible] ; Dumont, *Arch. des missions*, 3e sér., t. Ier ; Gilbert, *Manuel des antiquités* [illegible] *de la Grèce*, 1881 (allem.). Sur la question de l'élection et du tirage au sort, V. Fustel de Coulanges, *la Cité antique* et *Rev. Archéol.*, 1878, combattu par Nicole, *Rev. de philol.*, 1881, et Caillemer, art. *Archontes* dans le *Dict. des antiq.*, de Saglio.

CH. et S. RE.

ARCHYTAS, philosophe pythagoricien, né à Tarente, dont il fut six fois élu chef, vers 440 av. J.-C., m. en 360 dans un naufrage sur les côtes de l'Apulie, était contemporain de Platon, qui suivit pendant quelque temps ses leçons et qu'il sauva de la colère de Denys le Tyran. On lui doit les premiers principes de la mécanique, et on lui attribue l'invention de la poulie, de la vis, de la crécelle, et la solution de plusieurs problèmes de géométrie. Il a écrit un traité *sur les Universaux*, *ou les Catégories*, et quelques autres ouvrages dont on a des fragments ; on en trouve un *sur la Sagesse* dans les *Opuscules mathématiques* de Thomas Gale. Archytas fut aussi astronome et bon général ; Horace lui a consacré une ode (I, 28).

Ses fragments sont réunis par Mullach, *Fragm. philos. Græc.*, t. Ier. V. [illegible], *de Archytæ Vita*, etc., 1833 ; Hartenstein, *de Archytæ Fragm. ph*[illegible]

D—s et S. RE.

ARCIMBALDI ou **ARCHENBALDI**, nom ancien de la ville de BOURBON-L'ARCHAMBAULT.

ARCIS-SUR-AUBE, *Arciaca*, s.-préf. du dép. de l'Aube, sur la rive g. de l'Aube qui y devient navigable. Presque détruite en 1814, elle a été reconstruite avec régularité. Fabr. de bonneterie en coton ; comm. de grains et de charbons. Patrie de Danton ; 2,850 hab. Ville très ancienne. Arcis était sans doute, sous les Romains, un établissement militaire important. Le 1er mars 1814, Napoléon y livra, avec des forces bien inférieures, un sanglant combat contre les alliés, et fut écrasé.

ARCO, en allemand *Arch*, v. des États autrichiens (Tyrol), cercle de Trente, près de Roveredo ; sur la Sarca ; 2,817 hab. Carrières de marbre ; récolte d'huile et de soie ; fruits renommés.

ARCOLE, brg du royaume d'Italie (Vénétie), à 25 kil. E.-S.-E. de Vérone, sur l'Alpone. Célèbre par la victoire des Français, commandés par Bonaparte et Augereau, sur les Autrichiens, 15, 16 et 17 nov. 1796.

ARCOLE (PONT D'), à Paris. Le 28 juillet 1830, un jeune homme, nommé d'Arcole, s'étant élancé, à la tête de plusieurs combattants qui se dirigeaient vers l'hôtel de ville, sur le pont, alors suspendu, construit en 1828, et nommé pont de la Grève, y fut tué, et l'on donna son nom au pont.

ARÇON (JEAN-CLAUDE-ELÉONORE **LEMICHAUD** D'), ingénieur, né en 1733 à Pontarlier, m. en 1800 ; suivit le maréchal de Broglie en 1780, et chercha les moyens d'enlever Gibraltar aux Anglais. Il inventa des batteries flottantes et incombustibles, qui furent admirées du défenseur de la place, Elliot, mais d'Arçon, mal secondé, n'eut pas réussi. Il s'était distingué dans la guerre de Sept ans, et surtout, en 1761, à la défense de Cassel.

[illegible] *correspondance sur l'art militaire*, *Considérations* [illegible] *sur les fortifications*, 17[illegible] ; [illegible] *l'art topographique* [illegible], Amst., 1773 ; *Correspondance sur l'art* [illegible], 17[illegible], etc.

ARCONA, cap de l'île de Rügen, sur la presqu'île de Wittow. [illegible] se trouve l'emplacement du temple de l'idole des Wendes, Swantewit. Valdemar Ier, roi de Danemark, s'empara de la forteresse qui le défendait, en 1168, et brûla le temple, dont il emporta les trésors. Un phare a été construit en [illegible], appelé auj. *Arcona* [illegible].

ARCOS (RODRIGUE PONCE DE **LÉON**, DUC D'), vice-roi de Naples en 1646, provoqua, dès l'année suivante, par ses exactions, l'insurrection de Masaniello. (*V. ce nom.*) Quand il se fut défait de ce dernier, il dut céder le pouvoir à D. Juan d'Autriche, 1648, et fut disgracié.

ARCOS DE LA FRONTERA, v. d'Espagne, autrefois fortifiée dans la prov. de Cadix, sur un rocher escarpé près de la rive dr. du Guadalete ; élève de chevaux estimés ; 12,000 hab.

ARCOT ou **ARCATE**, v. de l'Hindoustan anglais, présidence de Madras. C'était la cap. de l'anc. prov. de Karnatic ; en 1872, 10,988 hab., dont beaucoup de mahométans, parlant le dialecte *dekkanny* ou *hindoustani*. On y remarque une belle mosquée, la citadelle et les ruines du palais des Nababs. Elle appartint aux Français de 1751 à 1760 ; les Anglais la possèdent définitivement depuis 1801.

M.

ARCTINUS DE MILET, l'un des poètes cycliques de la Grèce, au VIIIe siècle av. J.-C., a composé deux épopées : une *Ethiopide*, en 5 chants, rapportant les exploits de Memnon, allié des Troyens, après la mort d'Hector ; et *la Destruction de Troie*, en 2 chants.

Les fragments d'Arctinus ont été publiés à la suite de l'*Homère* de la *Bibliothèque grecque-latine* de Didot.

ARCTIQUES (RÉGIONS), du grec *arctos*, ourse. On appelle ainsi les régions de la sphère terrestre comprises entre le pôle boréal, et un petit cercle distant de ce pôle de 23° 28', qu'on appelle cercle polaire arctique. La mer Glaciale arctique baigne les côtes septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Cette mer contient le Groënland, terre immense et désolée qui va du 60° lat. N. hors du cercle polaire, jusqu'à une distance inconnue dans le N., et qui forme, dans sa partie O., un des côtés du détroit de Davis et de la mer de Baffin ; on y trouve les îles du Spitzberg, la Nouvelle-Zemble, l'archipel de la Nouvelle-Sibérie et celui de Baffin-Parry. Elle communique avec l'océan Atlantique, et, par le détroit de Bering, avec le grand Océan boréal. Cette mer, où les glaces sont presque permanentes après 80°, est surtout fréquentée pour la pêche de la baleine ; mais l'objet principal des efforts des navigateurs qui explorèrent en tout temps les régions arctiques, fut la découverte d'un passage N.-O., c.-à-d. d'une communication entre l'océan Atlantique et le grand Océan ; ce passage important a été découvert en 1853 par Mac-Clure. C'est l'intérêt de la géographie, plutôt que celui du commerce, qui guidait Barentz en 1594, lord Mulgrave en 1777, Rossen 1818, Parry en 1821, et l'infortuné capitaine Franklin, mort le 11 juin 1847. L'Américain Hall s'est avancé jusqu'à 82° 16', en 1871, et le lieutenant Marckham, dans l'expédition de Nares, jusqu'à 83° 20' 26'', le 12 mai 1876.

ARCTOPOLIS, nom latin de BERNE et de BIÖRNBORG.

ARCTOPOLIS AD SALAM, nom latin de BERNBOURG-ANHALT.

ARCUEIL, anc. *Circus Julianus*, brg du dép. de la Seine, sur la Bièvre ; 5,299 hab. On y voit les ruines d'un aqueduc construit par l'empereur Julien pour amener les eaux de Rungis au palais des Thermes ; et, tout auprès, un très bel aqueduc en pierres de taille, de 390 m. de long et de 24 de hauteur, sur 5 arcades, élevé en 1613 sur les dessins de Debrosse, afin de conduire au palais du Luxembourg les eaux qui alimentent le quartier Saint-Jacques. Un autre aqueduc, construit de nos jours au-dessus du premier, amène à Paris les eaux de la Vanne. Berthollet habita Arcueil ; il y réunissait une société de chimistes qui ont publié les *Mémoires de la Société d'Arcueil*.

ARCULFE, évêque français du VIIe siècle, voyagea vers 690 en terre sainte et fut jeté par une tempête sur les côtes de la Grande-Bretagne. L'abbé Adamnan, qui le recueillit, a écrit la relation de ses voyages : *Libri de situ Terræ Sanctæ*. Ce curieux ouvrage a servi longtemps de guide aux pèlerins.

ARCY (PATRICE D'), né en Irlande en 1725, m. en 1779, vint à Paris à 14 ans, étudia les mathématiques sous Clairaut, et entra à l'Académie des sciences en 1749. Capitaine au régiment de Condé, colonel en 1757 et maréchal de camp en 1770, il publia en 1760 un *Essai sur l'artillerie*, Paris, et en 1765 un mémoire *sur la Durée de la sensation de la vue*. Condorcet a écrit son *Éloge*.

ARCY-SUR-CURE, brg du dép. de l'Yonne, arr. d'Auxerre, cant. de Vermanton ; 1,55[illegible] hab. Curieuses grottes à stalactites.

ARDA, riv. de la Turquie d'Europe, affl. de gauche de la Maritza, près d'Andrinople ; cours de 180 kil.

ARDABURIUS, général de Théodose II, commanda en 421 l'armée qui marcha contre les Perses, battit Narsès et l'assiégea dans Nisibe ; il soutint en Occident, 425, Valentinien III et sa mère Placidie contre l'usurpateur Jean, dont il s'empara, et contribua à l'élévation de Marcien.

ARDAGH, v. d'Irlande, comté de Longford ; 2,335 hab. Siège d'un évêché catholique et autrefois d'un évêché anglican.

ARDASCHÈS ou **ARTAXERXÈS Ier**, roi d'Arménie, m. en 90 av. J.-C., succéda à son père Arschag Ier, vers 1[illegible].

Il s'empara de la Perse, couronna Dicran II, son fils, roi d'Arménie, donna sa fille Ardaschama à Mithridate le Grand, et lui confia le gouvernement du Pont. Selon Moïse de Khoren, il aurait conquis l'Asie Mineure, la Thrace, la Grèce, défait les Lacédémoniens, soumis Thèbes et Babylone. Au comble de la gloire, il pleurait en s'écriant : « Malheur à ma gloire passagère ! » Il fut tué, dit-on, dans une révolte, de la main de ses propres soldats, après un règne d'environ 25 ans. C—A.

ARDASCHÈS ou **ARTAXERXÈS II**, roi d'Arménie, fils de Sanadroug, m. en 128 ap. J.-C. Échappé, grâce à Sempad, son tuteur, à l'extermination de sa race par Erouant, usurpateur du trône, 67 ap. J.-C., il se réfugia à la cour de Perse, et fut élevé parmi les princes. A l'âge de 18 ans, il rentra en Arménie, 88, remporta une victoire décisive sur Erouant, et fut proclamé roi. Pour apaiser les Romains, il leur paya un tribut double, vainquit les Alains, épousa Satinig, fille de leur roi, et réduisit les Caspiens. Après avoir fortifié son royaume, il refusa de payer aux Romains le tribut accoutumé, battit les troupes de Domitien dans la vallée de Posène, et, grâce à la bravoure de Sempad, les chassa de l'Arménie. Lors de l'expédition de Trajan en Asie, Ardaschès l'apaisa par un tribut et des présents. Il rebâtit la ville d'Ardaschad (Artaxata), l'orna de magnifiques palais et y transféra sa cour. Il facilita le commerce, protégea les arts et l'industrie, peupla l'Arménie par de nouvelles colonies et favorisa l'agriculture. Au dire de Moïse de Khoren, il ne resta pas dans toute l'Arménie, un empan de terre inculte. Ardaschès mourut regretté de tous ses sujets. C'est à lui surtout que l'Arménie doit le développement de sa civilisation. C—A.

ARDASCHIR ou **ARDASCHÈS**, dernier roi arménien, de la dynastie des Arsacides, succéda à son père Vramschabouh à l'âge de 18 ans, 413 ap. J.-C., et mourut en 428. L'irrégularité de ses mœurs éloigna bientôt de lui tous les satrapes, qui le dénoncèrent à Vram, roi des Perses. Celui-ci le détrôna et l'exila dans l'intérieur de la Perse. La dynastie des Arsacides avait duré 580 ans en Arménie. C—A.

ARDATOF, v. de Russie, ch.-l. du district de son nom, gvt de Nijni-Novgorod : 3,108 hab. — v. de Russie, ch.-l. du district de son nom, sur l'Alatyr, gvt de Simbirsk : 4,735 hab.

ARDEBIL, v. de Perse, à 170 kil. E. de Tauris, sur le Balouk-Tchaï ; 12,000 hab. On y remarque la citadelle, bâtie à la manière européenne, et le mausolée du cheik Sofi, fondateur de la dynastie des Sofis.

ARDÈCHE, riv. de France, dans le dép. de l'Ardèche ; redoutable par ses inondations ; elle sort des Cévennes, passe au pied d'Aubenas, et se jette dans le Rhône, à 2 kil. de Pont-Saint-Esprit. E. B.

ARDÈCHE (DÉP. DE L'), dans la partie S.-E. de la France ; ch.-l. Privas ; situé dans l'anc. Languedoc, et formé du Vivarais ; entre les dép. de la Haute-Loire et de la Loire au N.-O., de l'Isère au N., de la Drôme à l'E., du Gard au S., de la Lozère à l'O. ; superf., 5,526 kil. carrés ; pop., 376,867 hab. ; arrosé par le Rhône, qui le limite à l'E., l'Ardèche, la Loire et l'Allier, qui y ont leurs sources, et l'Ouvèze ; traversé par les montagnes du Vivarais, dont les points culminants sont le Mézenc, 1,754 m. ; le Gerbier-de-Jonc, 1,562 m., et le mont Tanargue, 1,528 m. — Culture de la vigne et du mûrier ; peu de céréales, fruits, marrons estimés, miel, récoltes de truffes ; exploit. de fer, antimoine, marbre et houille ; importante élève de vers à soie, grand comm. de soies filées ; fabr. de beaux papiers, lainages, chapeaux de paille et mégisseries. Eaux minérales à Vals et Saint-Laurent.

ARDÉCHYR-BABEGAN, nommé *Artaxerxès* par les historiens du Bas-Empire, fonda la dynastie des Sassanides et le second empire des Perses, détrôna le roi des Parthes, Artaban IV, et mourut vers 240. Il est l'auteur d'une *Histoire de sa vie* et d'un *Traité de morale*.

ARDÉE, *Ardea*, v. des Rutules, résidence de Turnus, au S.-E. de Rome, dans la partie marécageuse du Latium ; v. très anc. ; Tarquin le Superbe l'assiégea. Elle fut colonisée par les Romains en 443 av. J.-C. et dévastée dans la guerre du Samnium.

ARDÉE, *Ather dee*, v. de l'Irlande (comté de Louth, prov. de Leinster), sur le Dee ; 3,950 hab. Autrefois très forte et plusieurs fois assiégée ; son ancien château sert de palais de justice. Préparation de malt. Comm. de grains, farines.

ARDENNE, c.-à-d., en celtique, *forêt*, vaste région aride, de formation ardoisière, couverte de forêts, qui s'étend sur une longueur de 200 kil. entre les sources de l'Aisne et celles de la Roer. Elle est bornée au N. par la chaîne appelée Condroz, sur la rive dr. de la Meuse et par le Hainaut ; au N.-E. par les forêts et le plateau de l'Eifel, entre la Moselle, le Rhin et la Roer. La *Sylva Arduenna* des Romains commençait aux limites du Tournaisis et du pays rémois, et allait jusqu'au Rhin. Aujourd'hui la forêt des Ardennes n'occupe plus en France qu'une étendue d'env. 156,000 hect. On trouve dans l'Ardenne des *fagnes* ou fanges, *Veen* ou *Veenen*, plateaux marécageux absolument incultes, surtout au N.-E., à Montjoie, Malmédy et près de Spa ; des tourbes et des bruyères, mais surtout de riches ardoisières, inférieures cependant à celles de l'Anjou. (*V.* MAINE-ET-LOIRE [DÉP. DE].) Les principales sont : Fumay, sur la Meuse ; Deville, Monthermé, Rimogne, Couvin, Martelange et Vieil-Salm. Dès 1623, on exploitait à Fays-les-Veneurs, dans le Luxembourg, des ardoises qu'on envoyait jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle. A. G.

ARDENNES (DÉPART. DES), dans le N. de la France ; ch.-l. Mézières ; il est formé des anc. prov. de la haute Champagne, de la Thiérache et du Hainaut français ; situé entre les départ. de l'Aisne, à l'O., de la Marne, au S., de la Meuse, à l'E., et la Belgique, au N. Superf., 5,232 kil. carrés ; pop., 333,675 hab. Arrosé par la Meuse et ses affluents le Chiers et la Semoy, par l'Oise et l'Aisne. Sol fertile dans les vallées voisines de l'Aisne, nu et aride dans la partie S.-O., entrecoupé de montagnes peu élevées que couvre la forêt des Ardennes dans la région du N. ; les bois occupent le cinquième environ du départ. Exploit. de fer, ardoises estimées, marbre ; récolte d'écorces à tan ; élève de moutons d'une petite espèce, dont la chair et la laine sont renommées. Fabr. importante de draps, lainages, ferronnerie, quincaillerie, clouterie, céruse, colle, pipes en terre, verrerie.

ARDENTS (MAL DES), maladie déjà mentionnée dans Virgile sous le nom d'*ignis sacer*, et qui a été endémique, peut-être même épidémique en France au moyen âge. Elle a plusieurs fois ravagé Paris au XIIe siècle. On l'appelait aussi feu Saint-Antoine, parce qu'elle donna lieu à la fondation d'un ordre de ce nom. C'était une soif inextinguible.

ARDES, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire, sur la Couze, dans une contrée hérissée de roches volcaniques ; 1,412 hab. ; comm. de moutons et de laine.

ARDGLASS, v. d'Irlande, sur la mer d'Irlande, comté de Down, près de Downpatrick, autr. très forte et très commerçante, auj. petit port de pêche avec un établissement pour les bains de mer ; 1,865 hab.

ARDITE, historien arménien, d'abord prêtre païen, puis converti, et sacré évêque en 300 par St Grégoire l'Illuminateur, a écrit, selon Moïse de Khoren, l'histoire de ce patriarche, ainsi que celle de ses fils. Son ouvrage n'existe plus. C—A.

ARDJICH, anc. *Ardiscus*, v. du roy. de Roumanie, sur l'Ardjich, affl. du Danube.

ARDJICH-DAGH, nom moderne du MONT ARGÉE en Asie Mineure. (*V.* ARGÉE.)

ARDOCH, v. d'Ecosse (comté de Perth), 1,316 hab. ; remarquable par un camp romain très bien conservé. On retrouve à peu de distance les restes de trois camps attribués à Agricola, qui pouvaient, réunis, contenir env. 40,000 hommes.

ARDOIN ou **HARDWIG**, marquis d'Ivrée, couronné roi à Pavie par les Italiens qui refusaient de reconnaître l'empereur Henri II, 1002. Vaincu dans deux expéditions, 1004, 1013, il se retira dans une abbaye du Piémont, et y mourut, 1015.

ARDON, vge de Suisse. (*V.* ARDYES.)

ARDOUIN (ALEXIS-BEAUBRUN), historien et diplomate haïtien, né en 1796, m. en 1865, remplit, sous la présidence de Boyer, les fonctions du ministère public, devint sénateur, puis président du Sénat en 1839, et fut l'un des signataires du traité de 1838, entre la république d'Haïti et la France. Après la chute de Boyer, 1843, il fut jeté en prison par ordre d'Hérard. Ce nouveau président ayant été renversé, Ardouin devint ministre de la justice, de l'instruction publique et des cultes. En 1847, il contribua à l'élévation de Soulouque, qui le nomma ministre d'Haïti auprès du gouvernement français ; mais il donna sa démission en 1849 pour ne pas reconnaître l'Empire, et fut réintégré dans ses fonctions par le président Geffrard, en 1859.

On a de lui : *Géographie de l'île d'Haïti*, 1832 ; 2e édition, 1856 ; *Etudes sur l'histoire d'Haïti*, 1853-60, 11 vol.

ARDRAH ou **AZEM**, État de la Guinée supér., jadis puissant, auj. tributaire du Yarriba (un des premiers royaumes du Soudan). Sa cap., Alladah ou Azen, est nommée Ardrah par les Européens ; elle a, dit-on, 20,000 hab.

ARDRES, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer, sur le canal de son nom ; 2,223 hab. Aux environs eut lieu, en 1520, l'entrevue du camp du Drap d'or, entre François Ier et Henri VIII.

ARDROSSAN, v. d'Écosse et port sur le golfe de la Clyde ; fondée par le dernier lord Eglington pour devenir le port de Glasgow. Son commerce a pris une rapide extension, et elle a un bel établissement de bains de mer ; bateaux à vapeur pour Arran et Belfast ; 7,220 hab.

ARDUENNA SYLVA, la forêt des Ardennes, la plus

grande de la Gaule; elle s'étendait depuis l'Escaut et le pays des Rèmes jusqu'au Rhin, sur une longueur de plus de 200 kil. César lui attribue à tort une étendue de 500 milles. (V. ARDENNE.)

César, *de Bello Gall.*, V et VI; Tacite, *Ann.*, III, XLII. Strabon, IV, 194.

ARDWICK, faubourg de Manchester; filatures de coton et fab. de toiles; 28,066 hab.

ARDWROCK, château d'Écosse (Perth), près d'Inver; en ruines. Il fut détruit par la foudre en 1795. Le marquis de Montrose y fut enfermé, quand il fut pris par le laird d'Assynt, 1650.

ARDYENS, peuple de l'anc. Illyrie, faisant partie de la confédération des Dalmates, habitait vis-à-vis de l'île de Pharos. Il fut réduit sous la puissance des Romains par Démétrius de Pharos, qui avait trahi la cause de son pays.

ARDYES, peuple de l'anc. Gaule, habitait dans les Alpes Pennines, près des sources du Rhône; on trouve encore auj. dans le Valais, un vge nommé Ardon.

ARE, mesure agraire, équivalant à 100 mètres carrés, c.-à-d. à un carré de 10 mètres de côté.

ARE FRODE, ou *le Sage*, anc. chroniqueur scandinave, né en Islande en 1067, m. en 1148. De la race royale des Ynglings et ami du célèbre Sœmund, il avait le premier assigné des dates précises aux événements en partant d'un point fixe, l'occupation de l'Islande par les Norvégiens sous le roi Harald. Il nous reste de lui des fragments publiés sous le nom d'*Islendinga-Bok* et de *Landnama-Saga*, premiers monuments historiques écrits dans la vieille langue danoise ou *norse*, que l'Islande a conservée, et où l'on trouve peu d'art, mais de la naïveté et du patriotisme. Snorre Sturleson a beaucoup profité de ses recherches, et le loue comme historien véridique.

V. Vahlauf, *de Ario multiscio antiquissimo Islandorum historico*, Hafn. 1808. A. G.

AREA, emplacement d'un temple, et, plus ordinairement, place devant un temple. Généralement, place de médiocres proportions dans une ville.

ARECOMICI, peuple de la Gaule narbonnaise, partie des Volkes; occupait le pays entre l'Hérault et le Rhône; ch.-l. *Nemausus* (Nîmes). C. P.

ARED (EL-), chaîne de montagnes de l'Arabie, au centre.

AREDIUS (SANCTUS), nom latin de SAINT-YRIEIX.

AREFLUCTUS, nom latin d'HARFLEUR.

AREGIO (PAUL DE), peintre espagnol du XVIe siècle, probablement originaire de Valence, mais qui étudia à Florence dans l'atelier de Léonard de Vinci. En 1506, il peignit, avec François Neapoli, les divers sujets qui ornent les panneaux du maître-autel dans la cathédrale de Valence, et qui figurent six traits de l'histoire de la Vierge. L'épisode le plus remarquable est la *Mort de Marie*. Ses qualités sont la noblesse du caractère, la simplicité de la composition, la vigueur du dessin et la pureté des formes.

AREGISE Ier, fondateur du duché de Bénévent, 591-641, dont l'investiture lui fut donnée par Agilulf, roi des Lombards; il conquit Crotone sur les Grecs en 596.

ARÉGISE II, duc de Bénévent, 758-787, refusa de se soumettre à Charlemagne, et prit le titre de prince indépendant; après 13 ans de lutte, il fut obligé de se soumettre.

AREÏTHOOS, roi de Béotie, qui combattait avec une hache de fer, Lycurgue, roi d'Arcadie, le tua par surprise et lui enleva son arme. Il la légua à son serviteur Ereuthalion, qui fut tué par Nestor. S. RE.

ARELATE ou **ARELAS**, nom latin d'ARLES (celte *Arlaith*, marécage).

ARELAUNE, anc. nom de la forêt nommée auj. de Brotonne, sur la rive S. de la basse Seine, vis-à-vis de Jumièges.

ARÈNA (JOSEPH), né en Corse, adjudant général en 1793, député au conseil des Cinq-cents en 1797, se démit du grade de chef de brigade dans la gendarmerie après le 18 brumaire, fut accusé de complot contre le premier consul, arrêté le 10 oct. 1800 à l'Opéra, et condamné à mort le 30 janv. 1801 avec Ceracchi, Topino-Lebrun, Demerville et Diana.

ARÈNA (BARTHÉLEMY), frère du précédent, m. en 1829. Député à l'Assemblée législative, il embrassa ardemment les principes de la révolution, fut banni de Corse par suite de son hostilité contre le général Paoli, fit de l'opposition dans le conseil des Cinq-cents contre le Directoire, protesta contre le 18 brumaire, et se retira à Livourne. A. G.

ARENÆ OLONENSES, nom latin des SABLES-D'OLONNE.

ARENARIUS, ouvrier occupé dans les carrières de sable, etc., d'après Tertullien (*Pallium*, VI), maître d'arithmétique, qui enseignait à l'aide de l'abaque recouvert d'une très légère couche de sable (*arena*), sur laquelle il traçait les chiffres et les effaçait ensuite. G. L.-G.

ARENBERG, anc. famille d'Allemagne, ainsi nommée du bourg et du château du même nom situés dans la régence de Coblentz. Les possessions des burgraves d'Arenberg passèrent, au XVe siècle, aux comtes de La Marck, et, en 1547, aux seigneurs de Barbançon-Ligne, créés, en 1576, princes de l'Empire. PHILIPPE-CHARLES D'ARENBERG, 1612, fut le fondateur de la maison actuelle d'Arenberg. Sous son fils PHILIPPE-FRANÇOIS, le territoire d'Arenberg fut érigé en duché, 1644. Le traité de Lunéville enleva à cette famille ses possessions au delà du Rhin; elle en fut dédommagée en Westphalie, 1803. En 1810, le duché fut médiatisé. Il est auj. sous la souveraineté de la Prusse. La famille d'Arenberg possède en Belgique, près de Bruxelles, le magnifique château d'Enghien. E. S.

ARENBERG (LÉOPOLD-PHILIPPE-CHARLES-JOSEPH, DUC D'), né à Mons en 1690, m. en 1754, combattit en Hongrie sous le prince Eugène, puis en Flandre, et fut nommé gouverneur général des Pays-Bas. E. S.

ARENBERG (AUGUSTE-MARIE-RAYMOND, PRINCE D'), plus connu sous le nom de comte de La Marck, né à Bruxelles en 1753, m. en 1833, reçut de son oncle, le comte de La Marck, un régiment allemand au service français, avec lequel il fit la guerre de 1780 à 1782, dans les Indes occidentales. Au commencement de la révolution du Brabant, en 1789, il s'associa aux insurgés, mais s'en détacha bientôt, se lia avec Mirabeau, et lui servit d'intermédiaire dans ses relations avec la cour. Après la mort de Mirabeau, il alla en Autriche, comme général major, et revint finir ses jours en Belgique.

On a de lui : *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, pendant les années 1789-91, Paris, 1851. E. S.

ARENDAL, v. et port de Norvège, sur le Skager-Rack, à l'embouchure de la Nid, et bâtie sur des lagunes. Comm. de fer et de bois; 5,800 hab.

ARENDT (MARTIN-FRÉDÉRIC), voyageur et antiquaire, né à Altona en Holstein en 1769, m. en 1824. Ayant parcouru la Norvège comme botaniste, il s'adonna avec passion à l'étude des antiquités scandinaves, visita la Suède, et acquit une connaissance profonde des runes des IXe, Xe et XIe siècles; puis il parcourut à pied presque toute l'Europe, pour étudier l'ensemble des monuments païens. Son extérieur misérable et bizarre, son enthousiasme et ses recherches mystérieuses finirent par le faire prendre en Italie pour un *carbonaro*; et il eut à souffrir dans les prisons napolitaines. Rendu à la liberté, il retournait en Allemagne, quand la mort le surprit dans un village près de Venise. Ses papiers et collections ont été conservés à la bibl. royale de Copenhague. Il a donné dans le *Magasin encyclopédique* de Millin pour 1808 un précis de ses voyages et de ses travaux. Il a publié aussi en allemand une notice sur les idoles wendes du cabinet de Strelitz (*Grossherzogl.-Strelitziches Georgium*, etc., Minden, 1820). Mais il n'a pas fixé par la plume tous les résultats de ses immenses recherches. A. G.

ARÈNE, c.-à-d. *sable*. C'était, chez les Romains, la partie de l'amphithéâtre où se faisaient les combats des gladiateurs et des bêtes.

ARENENBERG, vge de Suisse (Thurgovie), sur le Rhin et à sa sortie du lac de Constance. Château qui appartint à la comtesse de Saint-Leu, ex-reine de Hollande. Louis-Napoléon, fils de cette princesse, le vendit en 1843, et, devenu empereur des Français, le racheta.

ARENSBERG ou **ARNSBERG**, v. de Prusse (Westphalie), ch.-l. de la régence et du cercle de son nom (jadis du duché de Westphalie), entourée par la Ruhr; 5,486 hab. Cour civile et criminelle, école d'agriculture, gymnase. — La régence d'Arensberg a 7,698 kil. carrés de superf., 981,741 hab., et est divisée en 14 cercles. Elle comprend l'anc. duché de Westphalie, le comté de La Marck, la principauté de Siegen, les baronnies de Wittgenstein et Hohenlinbourg, et les villes de Dortmund et de Lippstadt.

ARENSBOURG, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. de l'île d'Œsel (Livonie), port peu profond sur la côte S.; 3,290 hab. Export. de grains, bois de constr., suif, chanvre, etc. Prise par les Russes en 1710.

AREOPAGE, tribunal d'Athènes, tirait son nom de la colline de Mars, de *pagos*, colline, et *Arès*, Mars, située à l'ouest de l'Acropole, sur laquelle il siégeait. On en fait remonter l'origine aux temps mythologiques; Neptune y avait jugé Mars, meurtrier d'Halirrhotius, et Minerve y avait jugé Oreste. Le nombre de ses membres, qui étaient nommés à vie, n'était pas fixé et variait chaque année. Ce tribunal ne jugeait d'abord que les causes criminelles. Les avocats n'y étaient point admis, et chacun devait se défendre lui-même. Solon étendit les pouvoirs de ce tribunal et en fit un véritable conseil dirigeant, comme le sénat de Rome et de Sparte. Il était recruté par les archontes sortant de charge dont la conduite était irréprochable. La haute autorité de l'Aréopage était encore accrue par le culte des Erinnyes, les *Semnai Theai*, qui lui était confié. Cette assemblée subit des modifications comme toutes les institutions d'Athènes; elle perdit son caractère aristocratique, lors-

que les archontes purent être choisis indistinctement dans toutes les classes. A l'époque où Périclès commença à jouer un grand rôle, un de ses partisans, Ephialte, proposa une loi qui restreignait les attributions de l'Aréopage pour en donner une partie aux sept nomophylaques. Il n'est pas prouvé qu'il ait repris tout son pouvoir après la chute des Trente ; mais il est certain qu'il conserva toujours une grande autorité, puisque les Romains lui soumirent plusieurs fois des causes ambiguës. Le maintien de ses attributions religieuses est attesté par les Actes des Apôtres ; St Paul fut obligé d'exposer sa doctrine devant l'Aréopage.

V. Dugit, *Étude sur l'Aréopage athénien*, 1867 ; Wecklein, *l'Aréopage, les Ephètes et les Naucrares*, 1873 (all.) ; Lange, *les Ephètes et l'Aréopage avant Solon*, 1874 (all.) ; Caillemer, dans le *Dict. des antiq.* de Saglio.
Ch. et S. Re.

AREQUIPA, c.-à-d. *Eh bien! restez-y*, v. du Pérou, ch.-l. du dép. de son nom, dans la fertile vallée de Quilca, sur le Chile, au pied du mont Misti, et à 2,148 m. au-dessus de la mer ; 45,000 hab. avec la banlieue. Évêché. Cette ville fut fondée par Pizarre en 1536 ; elle est assez irrégulière, les constructions sont basses, par crainte des tremblements de terre fréquents, qui ont forcé les habitants à changer l'emplacement de leur cité détruite au XVIe siècle ; quelques monuments remarquables. Les révolutions politiques lui ont enlevé presque toute son industrie d'étoffes de laine et de coton. Son commerce est également déchu. — Le dépt d'Arequipa, dans la partie O. du Pérou, baigné à l'O. par le grand Océan, renferme plusieurs volcans ; capit. Arequipa ; villes principales, Islay, Arica, etc. ; population, 200,000 hab. Récolte de bons vins.

ARÈS, brg (Gironde) près de la Teste-de-Buch et du bassin d'Arcachon ; 1,209 hab. Dans le grand réservoir du château, on conserve une immense quantité de poissons, qui, dans les temps peu favorables à la pêche, alimentent le marché de Bordeaux.

ARÈS, nom grec du dieu appelé Mars par les Romains.

ARETALOGUS, nom de certains rhéteurs, qu'on a pris à tort pour des bouffons d'après Juvénal (xv, 15).

V. ce mot dans une inscription grecque de Délos, *Bull. Corresp. hellén.*, 1882, p. 327
S. Re.

ARETAS, roi de Cœlésyrie, m. en 79 av. J.-C. — roi des Nabatéens, fut vaincu par Pompée, en 64, mais renouvela plusieurs fois ses agressions contre les Romains. — roi des Nabatéens, se prit de querelle avec Hérode II Antipas et fut accusé par celui-ci devant Tibère. S. Re.

ARÈTE, fille de Denys l'Ancien, épousa son oncle Dion et fut précipitée dans la mer après la mort de celui-ci. S. Re.

ARETÉE DE CAPPADOCE, médecin grec de la fin du IIIe siècle ap. J.-C., pratiqua la féconde méthode d'observation tracée par Hippocrate, et mérita d'être rangé parmi les classiques en médecine. Ses œuvres sont divisées en 8 livres : 2 sur les causes des maladies aiguës ; 2 sur celles des maladies chroniques ; 2 sur la description des maladies aiguës ; 2 sur la description des maladies chroniques. L'exactitude, la précision, la sûreté des analyses, recommandent cet écrivain.

V. l'édition de Boerhave, 1735 ; Kuhn, *Collection des médecins grecs*, 1828, et Ermerins, 1847.
L—h et S. Re.

ARETHUSE, fille de Nérée et de Doris, et l'une des nymphes de Diane. Elle fut changée en fontaine. (*V.* Alphée.)

ARÉTHUSE, fontaine de Syracuse, dans le grand port ; elle sort d'un rocher vers la pointe S.-O. de l'île d'Ortygie, où est la ville moderne. Bien qu'entourée par la mer, elle donne un volume considérable d'eau douce.

ARÉTIN (Pierre), c.-à-d. *natif d'Arezzo*, renommé par ses écrits licencieux et satiriques, né en 1492, m. en 1557. Un sonnet contre les indulgences le contraignit de quitter sa patrie et d'aller à Pérouse, où il exerça la profession de relieur. En 1517, il se fixa à Rome, où Léon X l'employa, et où il connut Michel-Ange, le Titien, et Jules Romain. Il composa alors les 16 sonnets qui, joints à des figures peintes par ce dernier, et gravées par le fameux Marc-Antoine, de Bologne, le firent chasser de Rome. Il se réfugia à Milan ; mais, après la mort de Jean de Médicis, son protecteur, il se fixa à Venise, et y vécut du produit de sa plume. Il avait de l'esprit, de l'imagination, mais il n'en demeure pas moins le type des écrivains dignes du mépris universel. Il mérita d'être appelé le fléau des princes ; cependant, comme il était aussi lâche que cupide, il ne faisait ses exécutions que sur ceux qui avaient négligé de s'en racheter, ou qui faisaient mine d'avoir peur, et il flatta tour à tour François Ier et Charles-Quint. Malgré ses attaques contre le clergé, on ne trouve dans ses livres aucune preuve certaine d'athéisme. Il était si vaniteux, qu'il s'appelait lui-même le divin Arétin, et il osa solliciter de Jules III la dignité de cardinal. On a de lui un trop grand nombre d'écrits. Parmi ceux qu'on peut nommer et lire, on distingue quelques comédies, quelques dialogues, stances et sonnets ; la paraphrase des sept psaumes de la pénitence, imprimée après sa mort sous le nom de *Partenio Etiro*, Venise, 1534, anagramme de son nom, et deux fois traduite en français par J. de Vauzelles, Lyon, 1540, et par Fr. Rosset, Paris, 1605 ; le *Traité de l'Humanité du Fils de Dieu*, Venise, 1535, traduit en français par Jean de Vauzelles, vers 1549 ; 6 volumes de *Lettres*, Paris, 1609, qui font connaître l'histoire de sa vie. On lui a attribué mal à propos le fameux livre *de Tribus Impostoribus*. — Le prétendu portrait d'Arétin, par le Titien, qui est au Musée de Paris, ne ressemble pas aux médailles qui nous sont restées de ce poète.

Ginguené, *Hist. littér. de l'Italie*, t. VI.
C. N.

ARÉTIN. *V.* Accolti, Bruni et Gui.

AREUS, roi de Sparte, 310-265 av. J.-C., fut vaincu par les Etoliens à Cirrha, repoussa Pyrrhus qui menaçait Sparte, 272, et mourut à Corinthe en 265 dans la guerre contre Antigone Gonatas.

V. Droysen, *Hellenismus*, t. II.
S. Re.

AREVALO, v. d'Espagne, dans la prov. d'Avila, au confl. de l'Arevalillo et de l'Adaja. On y remarque plusieurs belles églises, dont une élevée sous l'empereur Constantin ; 4,200 hab. dans le commune.

AREVAQUES, peuple de l'anc. Espagne citérieure au S. de l'Ebre, au S.-E. des Vaccéens, qui avait pour capitale Numance, auj. détruite, près de Soria.

AREZZO (Guy d'). *V.* Guy.

AREZZO (Guittone d'), poète toscan, m. en 1294, fut un des fondateurs de la littérature italienne. Il était de l'ordre religieux et militaire des *Cavalieri gaudenti*. On a de lui 41 sonnets estimés par Dante et Pétrarque, 2 ballades, 3 canzones, et des lettres très curieuses comme monument primitif de la prose italienne.

AREZZO, anc. *Arretium*, v. du roy. d'Italie (Toscane), ch.-l. de la prov. de ce nom, dans la belle et fertile vallée de la Chiana, sur une colline ; 11,816 hab. Evêché. On y remarque la cathédrale, commencée au XIIIe siècle, l'église dite la Pieve, reconstruite par Vasari, et qui renferme son tombeau : le palais de la Fraternité, où se trouve le Musée d'antiquités ; les *logge*, superbes portiques des marchands, dont Vasari fut l'architecte. Arretium était une des métropoles de l'Étrurie. Patrie de Pétrarque, de Vasari, de Gui d'Arezzo, de l'Arétin et de Concini. Le château de Caprese, où naquit Michel-Ange, est aux environs.

AREZZO (Prov. d'), division du roy. d'Italie, formée du S.-E. de l'anc. Toscane ; 3,306 kil. carr. ; 234,645 hab. Ch.-l. Arezzo. Arrosée par le Tibre et l'Arno, et traversée au centre par le canal de la Chiana. Comm. de chanvre, soie, bétail, grains. C. P.

ARGA, riv. d'Espagne (Navarre) ; sources dans les Pyrénées, au N. de Pampelune ; arrose cette ville et Puente de la Reyna, se jette dans l'Aragon, près de son embouchure dans l'Èbre. 120 kil. de cours. E. B.

ARGAND (Aimé), physicien et chimiste, né à Genève vers le milieu du XVIIIe siècle, m. en 1803. Il inventa, vers 1782, les lampes à double courant d'air, auxquelles Quinquet, pharmacien de Soissons, a laissé son nom ; ce fut lui qui imagina de substituer aux mèches pleines, qui donnaient beaucoup de fumée et d'odeur et peu de lumière, des mèches tissues au métier en forme de cylindre creux. Quinquet eut seulement l'idée des cheminées de verre. B.

ARGÉE, nom de deux anciens rois de Macédoine. — fils de Ptolémée Lagus, tué par son frère Ptolémée Philadelphe.
S. Re.

ARGÉE (Mont), *Argæus mons*, auj. *Ardjich-Dagh*, montagne volcanique du S. de l'Asie Mineure, formée par une chaine du Taurus. Son sommet, à 15 kil. S. de Césarée en Cappadoce, haut de 3,841 m., est couvert de neiges éternelles, et l'on peut, dit-on, découvrir de là le Pont-Euxin et la Méditerranée.

ARGÉES, simulacres d'hommes, en osier, servant de victimes de substitution. Tous les ans, le 15 mai, le collège des Pontifes et celui des Vestales venaient précipiter dans le Tibre, du haut du pont Sublicius, 24 ou 30 de ces figures. On dit que les Aborigènes des bords du Tibre jetaient dans le fleuve tous les Grecs ou Argiens qui abordaient chez eux ; Hercule les fit renoncer à ces barbares sacrifices, et leur persuada le substituer des figures d'osier aux victimes humaines. — lieux consacré dans Rome, où l'on faisait des sacrifices institués par Numa.

V. Bouché-Leclercq, *les Pontifes de l'anc. Rome*, p. 278 et suiv.
C. D—y et G. L.-G.

ARGELANDER (Fréd.-Guill.-Auguste), astronome, né en 1799 à Memel (Prusse), mort en 1875. Élève de Bessel, il fut nommé directeur de l'observatoire d'Abo (Finlande) en 1823, passa en 1834 à Helsingfors, et devint professeur d'astronomie à Bonn en 1837. L'Institut de France lui donna, en 1850, le titre de membre correspondant.

Il a publié : *Uranometria nova*, Berlin, 1843, atlas des étoiles visibles à l'œil nu, avec l'indication de leurs grandeurs apparentes ; *Observations*

de l'observatoire de Bonn, 1846, où l'on trouve les positions de 22,000 étoiles.

ARGELÈS-DE-BIGORRE, s.-préf. (Hautes-Pyrénées), sur le [illegible] d'Azun, à l'entrée de la belle vallée de son nom; 1,7[illegible] hab.

ARGELÈS-SUR-MER, ch.-l. de cant. (Pyrénées-Orient.) arr. [illegible], sur la Massane, à 4 kil de la mer; 2,833 hab.

ARGELLATI (PHILIPPE), savant italien, né à Bologne en [illegible] 1755; il travailla avec Muratori au recueil célèbre des *S[illegible] rerum italicarum*. Les imprimeries d'Italie se trouvant insuffisantes pour un tel travail, ils s'adressèrent au [illegible] Archinto, qui, dans ce but, fonda à Milan la Société P[illegible], et mit ainsi à leur disposition une vaste imprimerie. Ar[illegible] édita plusieurs ouvrages anciens.

[illegible]: *Bibliotheca scriptorum Mediolanensium*, Milan, 1745, 2 [illegible]; *Bib[illegible] de' volgarizzatori italiani*, 5 vol. in-4°, 1767.

ARGELLATI (FRANÇOIS), fils du précédent, m. en 1754. Il a laissé quelques ouvrages de sciences, et un recueil de nouvelles sous le titre de *Decamerone*, imitation de Boccace.

ARGENS, *Argenteus fluvius*, riv. de France (Var), affluent de la Méditerranée; cours de 100 kil.; flottable pendant 62 kil., depuis le point où elle reçoit la Bresque.

ARGENS (JEAN-BAPTISTE DE **BOYER**, MARQUIS D'), né à Aix en Provence en 1704, m. en 1771. Fils du procureur général au parlement d'Aix, il entre à 15 ans dans l'armée pour échapper à la magistrature, et est envoyé, sur les instances de sa famille, à Constantinople, avec l'ambassadeur de France; il y court mille aventures; de retour, il se résigne au barreau, le quitte encore pour les armes; déshérité par son père, il se fait écrivain en Hollande. Ses *Lettres juives, chinoises et cabalistiques*, le firent accueillir à la cour de Frédéric II, où il devint chambellan, directeur général des belles-lettres de l'Académie, et favori; presque sexagénaire, il épousa une comédienne nommée Cochois. On a de lui des *Mémoires* forts peu exacts, et beaucoup d'écrits sceptiques, ingénieux, mais bizarres, et aujourd'hui justement oubliés.

V. A. Sayous, *Le Dix-huitième Siècle à l'étranger*.

ARGENSOLA. Deux poëtes espagnols, deux frères, ont porté ce nom. LUPERCIO-LEONARDO, né à Barbastro, en Aragon, en 1565, m. en 1613; d'abord secrétaire de l'impératrice Marie d'Autriche, qui s'était fixée en Espagne, il fut chargé de la direction de la guerre sous le comte de Lemos, vice-roi de Naples. Il écrivit 3 tragédies, que Cervantès admirait, des poésies lyriques, des épîtres et des satires à la manière d'Horace. BARTHÉLEMY-LEONARDO, né en 1566, m. en 1631, chanoine de Saragosse, cultiva les mêmes genres que son frère, et avec le même succès, écrivit une *Histoire de la conquête des Moluques*, 1609, et fut chargé par les états d'Aragon de continuer les *Annales* de Zurita. B.

ARGENSON (**VOYER** D'), famille originaire de Paulmy en Touraine. Argenson est une de ses propriétés, voisine de Chinon. — RENÉ DE VOYER, comte d'Argenson, fut chargé par Richelieu et Mazarin de plusieurs négociations, telles que la réunion de la Catalogne, en 1641. Il mourut en 1651, ambassadeur à Venise. Son fils lui succéda dans ce poste, et mourut en 1700. — MARC-RENÉ, fils du précédent, et filleul de la république de Venise, né en 1652, m. en 1721, fut lieutenant général au bailliage d'Angoulême, puis lieutenant général de la police à Paris, étendit et perfectionna cette administration nouvelle; il devint, en 1718, président du conseil des finances et garde des sceaux. Son opposition au système de Law l'obligea à quitter les finances, 5 janv. 1720, et les sceaux, 7 juin. — RENÉ-LOUIS, marquis D'ARGENSON, fils du précédent, né en 1694, m. en 1757, fut intendant du Hainaut de 1720 à 1724, ministre des affaires étrangères de 1744 à 1747. On l'appelait [illegible] d'Argenson la Bête. Ses écrits, d'une hardiesse poussée [illegible] au paradoxe, sont comme le prélude des livres de [illegible] et d'économie sociale qui parurent bientôt après en [illegible] nombre. On a de lui : *Considérations sur le gouvernement de la France*, 1764, 1784; *Essais...*, recueil d'anecdotes et [illegible], 1787, réimprimé avec une notice dans la *Collection [illegible] mémoires relatifs à la révolution*; *Mémoires et Journal [illegible]*, Paris, 1858, 3 vol. — MARC-PIERRE, comte D'ARGENSON, 2e [illegible] Marc-René, né en 1696, m. en 1764, fut lieutenant de [illegible] en 1720, intendant de Touraine, conseiller d'État et [illegible] de Paris en 1740, puis ministre de la guerre, 1742. Il [illegible] Louis XV à Fontenoy et à Lawfeld. On lui doit la fondation de l'[illegible] militaire, janv. 1751. L'Encyclopédie lui fut d[illegible]. [illegible] avec Machault en 1757, il ne revint que six ans [illegible] à Paris, où il mourut. — MARC-ANTOINE, marquis DE PAULMY, fils de René-Louis, m. en 1787, vendit au comte d'Artois sa riche bibliothèque, qui est auj. la bibliothèque de l'Arsenal. Il donna le plan de la bibliothèque universelle des [illegible], 1775-78, et entreprit seul les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, 65 vol. — MARC-RENÉ, marquis DE VOYER, fils de Marc-Pierre, né en 1722, m. en 1782, se distingua à Fontenoy, fut créé maréchal de camp en 1752, puis gouverneur de Vincennes, commandant en Saintonge, Poitou et Aunis, assainit les marais de Rochefort et fortifia l'île d'Aix. — MARC-RENÉ DE VOYER D'ARGENSON, né en 1771, m. en 1842, aide de camp de La Fayette, préfet des Deux-Nèthes en 1809, fut député du Bas-Rhin après 1815, puis de l'Eure et de la Vienne, et siégea toujours dans l'opposition avancée, même sous Louis-Philippe.

ARGENTAL (CHARLES-AUGUSTIN DE **FERRIOL**, COMTE D'), né à Paris en 1700, m. en 1788, fils d'un président au parlement de Metz, fut conseiller au parlement de Paris. Il jugeait avec beaucoup de tact les pièces de théâtre, et fut, pendant plus de 60 ans, consulté par Voltaire, qui lui envoyait ses ouvrages avant de les donner aux comédiens. On croit que *le Comte de Comminges*, roman attribué à Mme de Tencin, est de d'Argental, neveu de cette dame.

V. *Lettres inédites de Mme du Châtelet au comte d'Argental*, Paris, 1806.

ARGENTAN, *Arx Genuæ*, s.-préf. (Orne). Jolie ville, traversée par l'Orne. Collége; tanneries; dentelles dites point d'Alençon; comm. de chevaux, volailles, grains et cuirs; 5,888 hab.

ARGENTARII, banquiers et changeurs chez les Romains; ne doivent pas être confondus avec les *nummularii*. (*V. ce mot.*)

V. Kraut, *de Argentariis et Nummulariis*, Gœttingue, 1826. G. L.-G.

ARGENTARO ou **ARGENTALE**, mont d'Italie, en Toscane, près d'Orbitello et sur le bord de la mer; hauteur 636 m.

ARGENTARO, mont de la Turquie d'Europe (Roumélie), un des plus hauts massifs de la chaîne des Balkans; c'est l'anc. *Orbelus*; hauteur, environ 2,600 m.

ARGENTAT, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. de Tulle, sur la rive droite de la Dordogne, qu'on y traverse sur un beau pont suspendu. Récolte de vins liquoreux; comm. de bois et de houille; 3,380 hab.

ARGENTEA REGIO, c.-à-d. *pays d'argent*, nom que les anciens donnaient à la partie occidentale de l'Inde au delà du Gange; : la portion orientale était appelée pays des Sines.

ARGENTEUIL, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, dans une situation agréable sur la rive droite de la Seine. Plâtre; vignobles considérables d'espèce commune; comm. de figues; 8,990 hab. Ruines d'un couvent fondé au IXe siècle, et où Héloïse se retira. Belle église moderne.

ARGENTEUS FLUVIUS, c.-à-d. *fleuve d'argent*, nom ancien de la riv. ARGENS.

ARGENTIER, ancienne charge de la monarchie, consistant à tenir compte des habits et ornements que le roi faisait faire pour sa personne, pour sa chambre ou garde-robe, ou pour dons et présents. — Au moyen âge, on appelait encore de ce nom les changeurs.

ARGENTIÈRE (L'). *V.* LARGENTIÈRE.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE). *V.* PLATA (ÉTATS-UNIS DU RIO DE LA).

ARGENTOMAGUS, v. de l'anc. Gaule, dans l'Aquitaine Ire, chez les *Bituriges Cubi*; auj. *Argenton* (Indre).

ARGENTON-SUR-CREUSE, ch.-l. de cant. (Indre), arr. de Châteauroux. Ruines d'un château fort dont Henri IV s'empara en 1589. Fabr. de draps; exploit. de terre à poterie fine; 5,582 hab.

ARGENTON-LE-CHATEAU, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire. Autrefois seigneurie; elle appartint à Philippe de Comines, qui fit reconstruire le château. Elle fut brûlée pendant la guerre de la Vendée; le château a entièrement disparu; 1,125 hab.

ARGENTORATUM, nom latin de STRASBOURG.

ARGENTRE (BERTRAND D'), le plus célèbre jurisconsulte de l'anc. Bretagne, naquit à Vitré en 1519, fut en 1546, à 27 ans, sénéchal et président du présidial de Rennes, et mourut en 1590, pendant les troubles de la Ligue, après avoir été exilé l'année précédente de Rennes par le parti du roi comme suspect. Son commentaire latin de la coutume de Bretagne, à la réformation de laquelle il travailla, est un chef-d'œuvre d'une érudition profonde et d'un style énergique et hardi. D'Argentré est animé de l'esprit de résistance qui caractérisait la Bretagne. Il défend le vieux droit provincial et féodal contre les envahissements de l'esprit nouveau, dont son rival, Dumoulin, est un des chefs à cette époque. On a de lui une *Histoire de Bretagne*, 1582, très inférieure à ses écrits sur le droit. D'Argentré avait une telle réputation, qu'à son passage à Chateaubriant, en 1570, Charles IX le manda pour le voir.

La collection de ses *Œuvres* a été publiée en 1608 et 1612. E. T.

ARGENTRÉ, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. de Laval, sur une colline près de la Jouanne; carrières de marbre exploitées; 1,[illegible] hab.

ARGENTUARIA ou **ARGENTOVARIA**, v. de l'anc.

Gaule, dans la Séquanaise, chez les Rauraques; auj. *Colmar* (?), ou plus probablement *Artzheim* à 15 kil. de Colmar.

ARGHOUN, fils d'Houlagou, empereur des Mongols à Tauris, 1284-1291, laissa l'autorité à son favori Bouça, qui fut assassiné, et auquel succéda Saad-ed-Daulah, médecin juif, dont le gouvernement sage et modéré ne put désarmer la haine des grands, qui le firent mourir en 1290.

ARGIE, fille d'Adraste; elle fut mise à mort pour avoir, avec Antigone, sa belle-sœur, après la mort des 7 chefs devant Thèbes, enseveli, malgré la défense de Créon, le corps de son époux Polynice; les dieux la changèrent en fontaine.

ARGILÈTE, quartier de Rome situé au bas de l'extrémité S.-E. du mont Capitolin.

ARGINUSES, groupe de cinq petites îles de la mer Égée, entre la Mysie et l'île de Lesbos. Victoire navale des Athéniens sur les Spartiates, en 406 av. J.-C.

V. Herbst, *la Bataille des Arginuses*, 1855 (all.). S. Re.

ARGOLIDE, prov. de l'anc. Grèce; plaine fermée au N.-E. du Péloponèse par les monts de l'Arcadie à l'O., et par les hauteurs de Phlionte, de Cléones et de Corinthe au N., et qu'on étendait quelquefois du golfe Argolique au golfe Saronique, au N. de la Laconie et le long de la mer Égée. On y trouvait, auprès d'Argos, le marais de Lerne, devenu célèbre dans la Fable par l'Hydre aux neuf têtes, que combattit et que tua Hercule. L'Argolide était aussi arrosée par l'Inachus (auj. *Planitza*). Villes princip. : Argos, Mycènes, Tirynthe, Nauplie, Trézène, Hermione, Épidaure, Cléones. — Peuplée d'abord par les Pélasges, l'Argolide obéit successivement aux dynasties des Inachides, des Bélides (descendants de Danaüs), des Abantides (Persée, Sthénélus et Eurysthée) et des Atrides; elle se divisa de bonne heure en petits royaumes, qui plus tard formèrent autant de républiques. Lorsque les Héraclides reprirent le Péloponèse, elle fut donnée à Téménos. Sparte la conquit au VIe siècle av. J.-C., après avoir envahi la Messénie; en 233, la ligue achéenne se l'agrégea. L'Argolide passa sous la domination romaine, avec le reste de la Grèce, en 146. — Elle forme auj., avec la Corinthie, une prov. du roy. de Grèce; 5,243 kil. carrés, 136,081 hab.; 5 éparchies; ch.-l. Nauplie.

V. Al. Bertrand, *d'Athènes à Argos*, 1858; Curtius, *le Péloponèse*, 1851.

ARGONAUTES. Les héros grecs appelés Argonautes ou marins du vaisseau Argo étaient au nombre de 54 ou 56: Jason, roi d'Iolchos en Thessalie, Hercule, Pélée, Castor et Pollux, Admète, Télamon, Hylas, Lyncée, Orphée, etc., étaient les principaux. Ils partirent d'Iolchos, disent les traditions mythologiques, pour aller conquérir la toison d'or, que Phryxus et Hellé avaient enlevée de Thessalie. Ils traversèrent la mer Égée, le détroit auquel Hellé avait donné son nom (Hellespont), la Propontide, le Bosphore de Thrace, la mer Noire, et attaquèrent la Colchide, où régnait Æétès. Jason, secondé par Médée, fille d'Æétès, parvint à s'emparer de la toison d'or, et revint en Grèce. Il ramena avec lui Médée, qui, pour se venger de l'infidélité de Jason, égorgea ses fils sous ses yeux, et s'envola dans un char attelé de dragons. La poésie a plus d'une fois chanté les exploits des Argonautes et les fureurs de Médée. Apollonius de Rhodes, chez les Grecs, et Valerius Flaccus, chez les Latins, ont composé des *Argonautiques*. Médée a fourni des sujets de tragédie à Euripide, à Sénèque et à P. Corneille.

Vater, *l'Expéd. des Argonautes*, 1845 (all.); Stender, *Fable des Argonautes*, [illegible] (all.). Ch. et S. Re.

ARGONNE, contrée du N.-E. de la France, couverte autrefois de vastes forêts, dont une partie subsiste, entre Passavant (Marne) et Le Chêne-Populeux (Ardennes). Elle forme un petit plateau dans les départements de la Meuse et des Ardennes, et sépare le bassin de l'Aisne de celui de la Meuse. Célèbre par la campagne de sept. 1792, où Dumouriez, occupant les 5 passages du Chêne-Populeux, de la Croix-aux-Bois, de Grandpré, de la Chalade et des Islettes, qu'il appelait les Thermopyles de la France, sauva, par la victoire de Valmy près de Sainte-Menehould, la France de l'invasion prussienne.

ARGONNE (Noel, dit **Bonaventure** d'), né à Paris en 1634, m. en 1704. D'abord avocat, il entra dans l'ordre des Chartreux.

On a de lui : *Traité de la lecture des Pères de l'Église*, 2 parties, 1688, dont Mabillon fait un grand éloge; l'édition de 1697 est la meilleure; *Éducation, maximes et réflexions de M. de Moncade, avec un discours du Sel dans les ouvrages d'esprit*, 1691, in-12; *Mélanges d'histoire et de littérature, recueillis par Vigneul-Marville*, Rouen, 1699-1701, Paris, 1725 : recueil d'anecdotes curieuses.

ARGOS, nom qui signifiait, dans la langue des Macédoniens et des Thessaliens, une plaine. Homère appelle la Thessalie Argos pélasgique, et le Péloponèse, ou le royaume de Mycènes, ou la ville même d'Argos, Argos achéenne.

ARGOS, v. de l'anc. Grèce, sur les bords du fl. Inachus auj. *Planitza*), au pied de la colline Larissa. Elle était célèbre par son temple de Junon et par les excellents chevaux qu'on élevait sur son territoire. Fondée par Inachus vers le XIXe siècle av. J.-C., Argos appartint ensuite à ses descendants, aux Abantides, aux Atrides et aux Héraclides. La royauté y fut remplacée en 820 av. J.-C. par l'oligarchie. Sparte la soumit à son influence. Pendant l'invasion de Xerxès, les Argiens gardèrent une neutralité qui souleva la Grèce contre eux. Alliés des Athéniens pendant la guerre du Péloponèse, ils éprouvèrent une sanglante défaite à Mantinée en 418 av. J.-C. Quand la ligue achéenne essaya de sauver la Grèce menacée par la Macédoine et par Rome, Argos fut agrégée à la ligue, en 233; mais elle se vit occupée par les Macédoniens, opprimée par Nabis, tyran de Sparte et enfin soumise aux Romains, 146. Après avoir formé un fief du duché d'Athènes, à la suite du partage qu'amena la 4e croisade et au profit de la famille de Villehardouin, elle fut prise d'assaut en 1397 par le sultan Bajazet, reprise et presque ruinée par les Vénitiens en 1686, et reconquise par les Turcs en 1706. L'Acropole d'Argos offre des ruines de construction pélasgique. Argosa auj. 9,861 hab.

ARGOS AMPHILOCHIUM, auj. *Filoki*, v. de l'anc. Acarnanie, à l'O. de la Grèce, sur le golfe Ambracique, auj. d'Arta; fondée par Amphiloque ou par son frère Alcméon. Après la conquête romaine, elle fit partie de l'Épire.

ARGOS HIPPIUM, nommée depuis *Argyrippa*, auj. *Arpi*, v. de l'anc. Apulie, en Italie, au N.-E. de Lucérie, construite par Diomède, sur un terrain que lui céda le roi des Dauniens, délivré par lui de ses ennemis.

ARGOSTOLI, ch.-l. de l'île de Céphalonie (îles Ioniennes), sur la côte S.-O. Bon port. Archev. grec et évêché catholique romain, uni à Zante. 7,871 hab.

ARGOU (Gabriel), né dans le Vivarais, avocat au parlement de Paris en 1664, m. au commencement du XVIIIe siècle, est l'auteur d'un livre élémentaire très répandu, intitulé : *Institution au droit français*, publié par Boucher d'Argis, Paris, 1788. Il y résume et condense nettement les principes du droit français, tel que le travail des siècles antérieurs l'avait fait au XVIIe siècle, et exprime ainsi le mouvement vers l'unité, vers la fusion des divers éléments de l'ancienne France, qui se manifeste partout à cette époque.

ARGOUGES, brg du dép. de la Manche, 1,272 hab. Fabr. de toiles dites de Saint-Georges.

ARGOULETS, milice étrangère admise dans l'armée française sous Louis XI, et qui disparut à la fin du XVIe siècle. Ils étaient armés d'une escopette, d'un pistolet et de targes, et servaient à cheval. On ne sait si leur nom vient de ce que, originairement, c'étaient des Grecs de l'Argolide. Ménage le fait dériver d'*arcus*, arc. A Liège, on appelle encore aujourd'hui argoulets de mauvais fusils.

ARGOUN, branche principale du fl. Amour, en Chine, appelée aussi Kérouloun.

ARGOUT (Antoine-Maurice-Apollinaire, comte d'), homme politique et financier, né en 1782 au château de Vessilieux, près de la Tour-du-Pin (Isère), m. en 1858, fut, à 24 ans, receveur principal des droits réunis à Anvers, et, à 29 ans, inspecteur général; puis, de 1812 à 1814, directeur général de la navigation du Rhin. Il se tint à l'écart pendant la première Restauration, fut préfet des Basses-Pyrénées pendant les Cent-jours mais, devint, en 1817, préfet du Gard, conseiller d'État, et pair de France en 1819. Il appuya le ministère Martignac, 1828, blâma les ordonnances de juillet 1830, s'efforça d'en obtenir le retrait et apporta trop tard à Paris le consentement du vieux roi. Il se rallia à Louis-Philippe, devint ministre de la marine dans le cabinet Laffitte, et passa au commerce et aux travaux publics dans le ministère Casimir Périer. Il conserva ce poste dans le ministère Montalivet (11 octobre 1832), fut ministre de l'intérieur et des cultes de 1833 à 1834, devint gouverneur de la Banque de France, rentra dans le cabinet comme ministre des finances, en remplacement de Humann, et fit partie du ministère Thiers (1er mars 1840). Il reprit ensuite le gouvernement de la Banque qu'il a conservé jusqu'à sa mort. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, Louis-Napoléon le nomma membre de la commission consultative qui remplaça le conseil d'État, de la commission municipale de Paris, du conseil général de la Seine, président de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement et sénateur en 1852. Il était, depuis 1834, membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques. B.

ARGOVIA, nom latin de l'Argovie.

ARGOVIE, en all. *Aargau*, en latin *Argovia*, canton de la confédération suisse, cap. Aarau : il est le 10e par son étendue (1,404 kil. carrés), et le 5e par sa pop. (198,645 hab.) dont un peu plus de la moitié sont protestants et 1,541 juifs. L'Aar, la Reuss et la Limmat l'arrosent. On y parle la langue allemande. Sol très fertile et agriculture perfectionnée. Fabrication de tissus de coton, soie, fil, et de chapeaux de paille.

Par la constitution de 1831, le pouvoir législatif est confié au grand conseil, composé de 200 membres, moitié catholiques et moitié protestants, et le pouvoir exécutif à un conseil de régence composé de 8 membres et d'un président ou *Landamman*. Ce canton n'a été formé qu'en 1798; il se trouvait auparavant compris dans ceux de Berne et de Zurich. M.

ARGUE ou **ERGUE**, finale commune à plusieurs dénominations françaises, dérivant du latin *ager*, territoire. Ex. : [illegible]RGUES, *Cam*ARGUE; *Rou*ERGUE, champs des rouvres (chênes), etc.

ARGUELLES (AUGUSTIN), homme d'État espagnol, né à Ribadesella (Asturies) en 1775, m. en 1844. Chargé de missions en Portugal et à Londres, il fut élu député aux Cortès de 1812 à 1814. Rapporteur de la commission de la constitution, il fut surnommé, à cause de son éloquence, le divin, le Cicéron espagnol. Déporté à Ceuta par Ferdinand VII, en 1814, puis dans l'île de Cabrera, rappelé par la révolution de 1820, il fut pendant un an ministre de l'intérieur, et se montra royaliste modéré. Obligé de fuir en Angleterre, 1823, il ne revint en Espagne qu'après l'amnistie de 1832. Les Cortès le portèrent plusieurs fois à la présidence. Lors de l'élection d'un régent, il obtint, après Espartero, le plus grand nombre de voix. Peu de temps après, il fut nommé tuteur de la reine Isabelle, poste qu'il céda au duc de Baylen en 1843. B.

ARGUIN, île dans la baie de ce nom, formée par l'océan Atlantique, près de la côte du Sahara, en Afrique, au S. du cap Blanc, par 20° 27' lat. et 18° 57' long. O. Les Portugais, qui la découvrirent en 1452, les Hollandais et les Français y ont eu des établissements. Elle est entourée de récifs très dangereux; c'est là que périt la frégate *la Méduse*, le 2 juillet 1816.

ARGUS, surnommé *Panoptès*, c.-à-d. qui voit tout, prince argien, fils d'Agénor. Il était doué d'une force extraordinaire, et avait 100 yeux dispersés par tout le corps; 50 étaient ouverts, tandis que les 50 autres étaient fermés par le sommeil. Junon lui confia la garde d'Io. Mercure l'endormit au son de sa flûte, et, à l'aide de sa baguette, lui coupa la tête. Junon transporta ses yeux sur la queue du paon. (*V.* Panofka, *Acad. de Berlin*, 1838.) — fils de Jupiter et de Niobé, roi d'Argos. — fils de Phryxos, constructeur du vaisseau *Argo*, suivant quelques mythographes. S. RE.

ARGYLE, comté de l'Écosse, sur la côte occident.; capit. Inverary. Il comprend les îles Mull, Islay, Jura, Tiree, Coll, Iona, etc. Sup., 8,429 kil. carrés, dont un tiers pour les îles; pop., 75,679 hab. Sol montagneux et en partie stérile. Élève de bestiaux pour les marchés du sud; peu d'industrie; les développements de la navigation à vapeur y ont cependant fait faire quelques progrès en ce sens. Capitale, Inverary; villes princ. : Campbellton, Oban. Argyle donne le titre de duc au chef de la famille Campbell, qui siège dans la chambre des lords sous le titre anglais de baron Sundridge.

ARGYLE (**ARCHIBALD Ier**, MARQUIS D'), seigneur écossais, de l'illustre famille des Campbell, se rangea parmi les indépendants, se mit, en 1645, à la tête de 3,000 hommes pour agir contre les royalistes, fut surpris à Innerslocky par Montrose, et chercha son salut dans la fuite. Ami de Cromwell, il prit part à la condamnation de Charles Ier, et fut exécuté lors de la restauration, 1661.

ARGYLE (**ARCHIBALD II, LORD LORN**, COMTE D'), fils du précédent, fut le chef de l'insurrection des covenantaires écossais sous Jacques II, tenta lui-même une descente téméraire, de la Frise où il s'était retiré, en Écosse. Battu et fait prisonnier, il fut exécuté le 30 juin 1685. Ses deux fils, John et Charles, furent graciés, mais les biens confisqués ne leur furent pas rendus.

ARGYRASPIDES, c.-à-d. *qui portent un bouclier d'argent*, corps de fantassins d'élite, faisant partie de la garde d'Alexandre le Grand. Après la mort du conquérant, Antigone les dispersa. Par imitation, Alexandre Sévère institua une garde du même nom.

ARGYRIPPA. *V.* ARGOS HIPPIUM.

ARGYRO-CASTRO. *V.* ERGIR-KASTRI.

ARGYROPOULO (Jean), né à Constantinople, vint en Italie en 1434, m. en 1473. Côme et Pierre de Médicis le chargèrent d'enseigner à Florence la philosophie péripatéticienne; il eut pour élèves Laurent, fils de Pierre, et le célèbre Politien. Quand la peste ravagea Florence, il vint à Rome, où Reuchlin suivit ses leçons. Il mourut dans cette ville à 70 ans. Ses travaux, dont quelques-uns sont encore manuscrits, sont oubliés; mais il a rendu de grands services en préparant pour sa part le mouvement de la Renaissance.

ARIA ATREBATUM, nom latin d'AIRE. (*V. ce mot.*)

ARIA PALUS, lac de l'Arie, auj. *Hamoun*, comm. au S. avec le lac Zareh, presque desséché. Il reçoit l'Etymander (*Helmend*).

ARIABIGNES, frère de Xerxès, périt à Salamine.

ARIADNE, impératrice d'Orient, née en 474, fille de Léon Ier; elle n'est connue que par ses intrigues contre son mari Zénon l'Isaurien; l'historien Zonaras l'accuse même d'avoir fait enterrer Zénon tout vif, pour mettre à sa place Anastase Ier, 491, qu'elle épousa. Elle mourut en 515.

ARIANA, nom par lequel les anciens désignaient quelquefois la vaste région de l'Asie qui s'étend de l'Indus au Tigre, du golfe Persique et de l'océan Indien à la mer Caspienne et au Tanaïs.

ARIANE ou mieux **ARIADNE**, fille de Minos et de Pasiphaé. Elle donna à Thésée le fil à l'aide duquel il put sortir du labyrinthe, après avoir vaincu le Minotaure. Thésée l'enleva, puis la délaissa dans l'île de Naxos. Selon les uns, elle se précipita de désespoir dans la mer; selon d'autres, elle fut épousée par Bacchus. Ariane, endormie dans Naxos et surprise par Bacchus, est un des sujets favoris de la sculpture grecque; la prétendue Cléopâtre du Vatican est en réalité une Ariane.

Raoul-Rochette, *Monuments inédits*, 1832. S. RE.

ARIANISME. *V.* ARIUS.

ARIANO, ville du roy. d'Italie, dans la province d'Avellino, entre le Calore et le Tripaldo, dans les Apennins. Évêché; 14,500 hab. — v. du royaume d'Italie (Vénétie), située dans la province de Rovigo, au S.-E. d'Adria.

ARIARATHE, nom de plusieurs rois de Cappadoce. (*V.* CAPPADOCE.)

ARIAS (LE PÈRE FRANÇOIS), célèbre ascétique, né à Séville en 1553, m. en 1605. Il renonça à l'enseignement de la théologie pour se consacrer au service des prisonniers.

On a de lui des *Œuvres spirituelles*, trad. en français par le P. Belon, Lyon, 1740, recommandées par St François de Sales.

ARIAS MONTANUS (BENOÎT), philosophe espagnol, né en 1527 à Frexenal, près de Séville, m. en 1598. Après avoir étudié les langues grecque, latine et orientales, il visita l'Europe pour ajouter à ses connaissances, parut avec distinction au concile de Trente, puis s'enferma dans le cloître d'Aracena, en Andalousie. Philippe II le chargea d'une nouvelle édition de la Bible polyglotte, qui fut imprimée à Anvers, 1569-72. Arias augmenta cet ouvrage de *Paraphrases chaldaïques*, et de 9 livres d'*Antiquités juives*. Il reçut le titre de chapelain du roi. B.

ARIASPES. *V.* AGRIASPES.

ARIBERT Ier, roi des Lombards, 653-661, proscrivit l'arianisme, et laissa son royaume à ses deux fils, Pertharite et Gondebert.

ARIBERT II, roi des Lombards, 701-712, fit mourir Luitpert, dont son père Ragimbert avait usurpé la couronne; il se signala par ses cruautés, et fut détrôné par Ansprand.

ARICA, v. du Pérou sur l'océan Pacifique, dans le département d'Arequipa. Port d'un accès difficile, quoique le seul de cette côte. Comm. actif; export. d'or, d'argent, cuivre, étain, quinquina, laines, etc. Pop., 3 à 4,000 hab.

ARICH (**EL-**). *V.* ARISCH.

ARICIE, princesse athénienne, de la famille des Pallantides; Hippolyte, ressuscité par Esculape, l'épousa.

ARICIE, *Aricia*, v. ancienne du Latium, à 16 milles (23 kil.) au S. de Rome, sur la voie Appia. Elle était dans un fond, avec une citadelle sur le haut de la montagne; ruinée pendant le moyen âge. — *Aricia*, gros bourg du roy. d'Italie (prov. de Rome), bâti dans la citadelle de l'anc. *Aricie*. Église construite par le Bernin, et un beau château des princes Chigi. 2,061 hab.

ARIE, *Aria*, prov. de l'anc. Asie, au S.-E., bornée au N. par la Bactriane, à l'E. par la région du Paropamisus, à l'O. par le pays des Parthes, au S. par la Drangiane. Elle avait pour cap. Artacoana, sur le fleuve Arius (auj. *Hari-Roud*), lors de la conquête d'Alexandre, qui fonda sur le même fleuve, un peu plus au S., pour remplacer cette ville, celle d'Alexandrie des Ariens, auj. *Hérat*. Ce pays forme auj. le Khoraçan oriental et le Sedjestan.

ARIEE, ami de Cyrus le Jeune, commandait l'aile gauche des Grecs à Cunaxa, 401 av. J.-C. Après la mort de Cyrus, il prit la fuite, refusa l'empire, traça aux Grecs un plan de retraite, et les abandonna quand il eut obtenu du roi de Perse le pardon de sa rébellion. A. G.

ARIEGE, *Aurigera*, riv. de France, prend sa source dans les Pyrénées-Orientales, près du port de Framiquel, arrose les dép. de l'Ariège et de la Haute-Garonne, et se jette dans la Garonne à 8 kil. S. de Toulouse, après avoir baigné Tarascon, Foix, Pamiers, Saverdun, Cintegabelle, où elle devient navigable. Renommée pour ses truites et ses aloses. Elle roule un peu d'or, d'où son nom; cours de 157 kil., flottable sur 41 et navigable sur 12. Elle reçoit le Vicdessos et le Lers.

ARIÈGE (DÉP. DE L'), dans le S. de la France; ch.-l. Foix; formé de l'anc. comté de Foix, augmenté du Conserans (anc. pays de la Gascogne), et de quelques communes du Languedoc; arrosé par le Salat, l'Ariège et l'Ariz; lacs et étangs dans les montagnes; entièrement couvert par le versant septentrional des Pyrénées : point culminant, le Montcalm, 3,080 m.

Superf., 4,893 kil. carrés.; popul., 240,601 hab. Céréales, vins communs, fourrages, pâturages, élève de porcs, exploit. de fer, beaux marbres, albâtre, forges. — Eaux minérales à Ax, Ussat et Audinac.

ARIENS. *V.* ARIUS.

ARIGISE. *V.* ALLEGISE.

ARIMANE. *V.* AHRIMAN.

ARIMASPES, peuple de l'anc. Asie, dans la Scythie, au delà de l'Imaus. Ils n'avaient qu'un seul œil; ils combattaient sans cesse contre les Griffons, qui leur disputaient les paillettes d'or de l'Arismaspius, fleuve de leur pays. Eschyle (*Prom.*, 807) les fait vivre en Afrique.

ARIMATHIE, appelée aussi *Rama, Haramatham*, v. de l'anc. Palestine, près de Jérusalem, patrie de Joseph, disciple de J.-C. On la nomme auj., à cause du tombeau de Samuel, qu'on y aurait retrouvé, *Nebi-Sahamuil.*

ARIMINUM, nom ancien de RIMINI. (*V. ce mot.*)

ARINGHI (PAUL), prêtre de l'Oratoire, à Rome, où il mourut en 1676. Il est connu par une trad. latine de la *Roma sotterranea* de Bosio, qu'il accompagna de savants commentaires, Rome, 1651, 2 vol. in-fol., ou mieux : Cologne et Paris, 1659. Son ouvrage passait pour la meilleure description des catacombes; les travaux de M. de Rossi l'ont fait oublier.

ARINTHOD, ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Lons-le-Saulnier, ; élève et comm. de mulets; 1158 hab.

ARIOBARZANE, nom de plusieurs rois de Cappadoce. (*V.* CAPPADOCE.)

ARION DE MÉTHYMNE, célèbre lyrique grec, inventeur du dithyrambe, ou chant religieux en l'honneur de Bacchus, florissait vers 628-585 av. J.-C. L'hymne à Neptune qu'Élien cite sous son nom est apocryphe. Hérodote fait vivre Arion à la cour de Périandre, tyran de Corinthe. On raconte que, dans un voyage qu'il fit sur mer, les matelots, convoitant ses trésors, résolurent de le jeter à l'eau, et lui permirent seulement de jouer une dernière fois de la lyre avant sa mort; qu'un dauphin, attiré par l'harmonie, le reçut dans les flots, et le porta sain et sauf jusqu'au cap Ténare. Cette fable valut au dauphin l'honneur d'être rangé parmi les constellations. (*V.* Hérod., I, XXIV.) L—H et S. RE.

ARIOSTE (LUDOVICO **ARIOSTO**, DIT **L'**), célèbre poète italien, né en 1474 à Reggio de Modène, dont son père était gouverneur, mort en 1533, fut surnommé le divin. En sortant du collège de Ferrare, il étudia la jurisprudence. Renonçant à la carrière du droit, il s'attacha au cardinal Hippolyte d'Este et à son frère Alphonse, duc de Ferrare, qui ne l'enrichirent jamais. Nommé gouverneur d'un district de l'Apennin, il réussit à le délivrer des bandits qui l'infestaient. Il partageait son temps entre la poésie et les affaires. On a de lui : les *Capitoli amorosi*, recueil de gracieuses élégies; des sonnets charmants, à la manière de Pétrarque; des madrigaux et des chansons; cinq comédies, où les caractères, l'intrigue, les situations, le dialogue, sont également piquants, vrais et naturels; sept satires, qui l'ont fait surnommer l'*Horace italien*, bien qu'il n'ait pas la philosophie aimable de son modèle, et où brille un esprit doucement malin. Le grand ouvrage de l'Arioste est le *Roland furieux*, épopée romanesque en 46 chants, qui lui coûta plus de dix ans de travail : il la publia en 1516, sauf les 6 derniers chants, qui ne parurent qu'en 1532. Ce poème est une continuation de celui de Boïardo; mais il eut un bien autre succès. Trois événements le remplissent, la guerre imaginaire de Charlemagne contre les Sarrasins, la folie de Roland, les amours et le mariage de Roger et de Bradamante : ce dernier sujet ne suffit pas à donner de l'unité à l'œuvre entière qui manque d'un plan régulier. L'Arioste possède l'art de faire naître, d'interrompre, de reprendre, de développer une multitude d'épisodes plaisants ou tristes, gracieux ou terribles. La variété de ses personnages, de ses caractères, de ses situations et de ses descriptions, est infinie. La féerie orientale est heureusement fondue avec les fictions européennes. Malgré la licence de certains détails, le poème est plutôt libre qu'immoral. Tous les tons du style sont naturels à l'auteur, qui présente avec un égal bonheur les tableaux et les portraits les plus divers. La versification se distingue par la richesse, l'élégance et l'harmonie. Aucun poète n'a égalé l'Arioste en ce genre d'épopée. Le *Roland furieux* a été traduit en français par J.-B. Mirabaud, 1741; d'Ussieux, 1775; Tressan, 1780; Panckoucke et Framery; A. Mazuy, 1839; A. Delatour, 1842; Philippon de la Madeleine, 1843. On a aussi des traductions en vers par Creuzé de Lesser, Duvau de Chavagne, quelques fragments par Voltaire; Frenilly, Paris, 1833.

Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, Baruffaldi, *Vie de l'Arioste* (ital.), Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*, Brescia, 1753. B.

ARIOSTI (ATILIO), musicien de Bologne, né en 1660, m. vers 1740, eut une grande réputation au commencement du XVIIIe siècle; imitateur de Lulli, puis de Scarlatti, il perdit la faveur publique à la venue de Hændel. Il était habile exécutant sur le violoncelle et la viole d'amour. B.

ARIOVISTE, en all. *Ehrenfest*, fort en honneur, chef des Suèves, peuple de l'anc. Germanie. Appelé par les Séquanes, il envahit la Gaule. Les Éduens demandèrent le secours de César, qui saisit ce prétexte pour entrer dans le pays, et vainquit Arioviste près de Belfort, 58 av. J.-C.

César, *de Bello Gallico*, I, XXXI-LIII. Dion, XXXVIII. E. D—Y.

ARISCH (EL-), anc. *Rhinocolura*, vge de la basse Égypte, à l'embouchure du Torrent d'Égypte dans la Méditerranée; défendu par un château fort réparé par les Français, qui s'en emparèrent le 15 février 1799. La capitulation d'El-Arisch, signée par Kléber, en 1800, stipulait l'évacuation de l'Égypte par les Français.

ARISDAGUÈS LASDIVERTZI, ou **DE LASDIVERD**, auteur classique arménien du XIe siècle, connu par son *Histoire d'Arménie*, qui va de 985 à 1071. L'objet principal de cet ouvrage est le récit de la destruction d'Ani, ville très peuplée dans la prov. de Chirag (Grande-Arménie), par Alp-Arslan, sultan des Turcs Seldjoucides, 1064. Il a été publié à Venise, 1845. C—A.

ARISDAGUÈS *le Grammairien*, littérateur arménien du XIIIe siècle, a laissé un livre intitulé *Arts ou préceptes de bien écrire*. Il fut le premier qui composa un petit *Vocabulaire arménien.* C—A.

ARISPE, v. du Mexique (État de Sonora), 1,500 hab.; aux environs, riches mines d'or de Quitovac et Sonoitac, découvertes en 1836.

ARISTAGORAS DE MILET, gouverneur de sa ville natale pendant l'absence de son parent Histiée, 504 avant J.-C., entreprit de rétablir à Naxos le parti aristocratique expulsé par le peuple, et échoua. Il se révolta ensuite contre Darius Ier, alla chercher des secours en Grèce, fut repoussé à Sparte, mieux accueilli à Athènes; succombant en Ionie devant des forces supérieures, il s'enfuit vers la Thrace, où il fut tué, en 497.

ARISTARQUE DE TÉGÉE, tragique grec contemporain d'Euripide. Il écrivit 70 pièces.

ARISTARQUE DE SAMOS, astronome grec, disciple du péripatéticien Straton, florissait vers le milieu du IIIe siècle av. J.-C. Il est cité par Vitruve comme inventeur d'une espèce particulière de cadran solaire. Nous avons de lui un traité *sur les Grandeurs et les Distances du soleil et de la lune.* La méthode employée dans cet ouvrage est ingénieuse et théoriquement vraie, mais les conclusions en sont erronées, surtout en ce qui concerne le soleil, parce que l'auteur n'avait pas les moyens de trouver avec une exactitude suffisante les données expérimentales que cette méthode suppose. Dans quelque autre ouvrage, dont le titre même nous est inconnu, Aristarque avait présenté, à titre d'hypothèse, un système astronomique inconnu aux Pythagoriciens (*V.* PYTHAGORE, PYTHAGORICIENS et PHILOLAUS), et à Platon (*V.* PLATON), et qui, adopté plus tard par Séleucus de Babylone, n'est autre que celui de Copernic. Aristarque fut, pour cette hypothèse, accusé d'impiété par le stoïcien Cléanthe. Les meilleures éditions d'Aristarque sont celles de Wallis, avec trad. latine, 1688, Fortia d'Urban, avec scolies grecques, trad. latine et notes à la suite de son *Histoire* prétendue *d'Aristarque de Samos*, 1810, et Nizze, 1856. Une trad. en franç. de cet ouvrage a été publiée par Fortia d'Urban, 1823. Il ne faut pas être dupe d'une fraude littéraire de Roberval : *Aristarchus, de Mundi systemate..... interprete Robervallio*, 1644.

ARISTARQUE, célèbre critique alexandrin, né vers 180 av. J.-C. à Samothrace, fut disciple du grammairien Aristophane de Byzance; il se fixa de bonne heure à Alexandrie, devint précepteur des enfants de Ptolémée Philométor, et se fit un grand nom par ses travaux critiques sur Homère, dont il reste des fragments dans les scolies (*V.* VILLOISON). Il s'était attaché surtout à débarrasser ses poèmes de beaucoup de vers et d'expressions qui lui paraissaient interpolés. Malgré sa réputation de bon sens et de bon goût, il fut accusé d'être quelquefois tombé dans un excès de sévérité. Il avait fait également un travail d'interprétation et de critique sur Pindare, Archiloque, Eschyle, Aristophane, Aratus, etc. Son nom est devenu synonyme de bon, mais sévère critique. Aristarque, chassé d'Alexandrie par Ptolémée Physcon, qui persécutait les savants, mourut à Chypre âgé de 72 ans.

Lehrs, *de Aristarchi Studiis Homericis*, 2e éd., 1865 (un chef-d'œuvre); Pierron, préface de l'Homère, Hachette, 1869.

ARISTÉAS, sculpteur de Chypre, fit avec Papias deux statues de centaures qui, retrouvées à Tivoli, en 1736, ornent auj. le musée du Capitole. Winckelmann pense qu'il vivait sous Adrien.

ARISTÉE, fils d'Apollon et de la nymphe Cyrène; il apprit aux hommes à soigner les troupeaux, à cultiver l'olivier et à élever les abeilles; il épousa Autonoé, fille de Cadmus. Après la mort de son fils Actéon, il visita la Sardaigne et la

Thrace, et habita le mont Hémus, d'où il disparut miraculeusement.

V. Virgile, *Géorgiq.*, liv. IV.

ARISTÉE, poëte grec de Proconèse, vivait vers 580 av. J.-C. Il avait écrit les *Arimaspies*, poëme épique en 3 liv. sur la guerre des Arimaspes et des Griffons. Longin (*du Sublime*, X) en a rapporté 6 vers, traduits par Boileau. Tzetzès (*Chil.*, VII, 688) en a conservé 6 autres.

V. [illegible], *de Aristæo Proconesio*, 1862.

ARISTÉE, savant juif, vivait vers 280, et fut envoyé par Ptolémée II à Jérusalem, pour demander au grand prêtre Éléazar des savants pour traduire l'Ancien Testament en grec ; il fut un de ceux qui ont fait la *version des Septante*. Il existe, sous son nom, une prétendue *Histoire de la traduction des Septante* (gr.-lat.), Oxford, 1692.

ARISTÉNÈTE, sophiste et romancier grec du IVe siècle ap. J.-C., né à Nicée, ami de Libanius, est l'auteur supposé d'un recueil de 50 lettres érotiques écrites sans goût et sans naturel, mais qui offrent cependant quelques détails utiles sur les mœurs de l'ancienne Grèce. Il mourut dans le tremblement de terre de Nicomédie en 358.

Ses lettres ont été publiées par Boissonade, 1822, et dans les *Epistolographes* de la coll. Didot. P—T.

ARISTER, sorte de gâteau, composé des prémices du blé nouveau, et que l'on offrait aux dieux chez les anciens.

ARISTIDE, illustre Athénien, se distingua à la bataille de Marathon, 490, où il commandait une des ailes de l'armée, et fut chargé après la victoire de garder avec sa tribu les dépouilles conquises sur l'ennemi. Sa probité sévère lui acquit une grande réputation et lui mérita le nom de Juste. Thémistocle voulut se débarrasser d'un rival dangereux. Les Athéniens, fatigués de la vertu d'Aristide, le bannirent par l'ostracisme. On connaît la réponse de ce paysan, qui, interrogé sur la cause de sa haine contre Aristide, dit : « Je suis las de l'entendre nommer le Juste. » Aristide se vengea noblement de cette iniquité : à la veille de la bataille de Salamine, 480, il vint trouver Thémistocle et se réconcilia avec lui. L'année suivante, il combatit avec les Athéniens à la bataille de Platées, où ils triomphèrent des Perses. Stratège en 479, il voulut récompenser le peuple athénien de l'héroïsme avec lequel il avait combattu, et il fit décider qu'à l'avenir tous les citoyens pourraient être admis aux charges publiques, même à l'archontat. La confiance des Athéniens dans Aristide était si grande, que, Thémistocle ayant annoncé qu'il avait un projet très important pour la république, mais qu'il ne pouvait pas sans inconvénient le communiquer à l'Assemblée entière, le peuple désigna Aristide pour en prendre connaissance; celui-ci déclara que le projet était utile, mais injuste, et l'Assemblée le rejeta. Il s'agissait d'assurer la supériorité maritime d'Athènes en brûlant les vaisseaux des autres villes grecques, alors réunis dans le port de Gythion. Aristide parvint, par des voies meilleures, à assurer cette suprématie. Il obtint des alliés, fatigués de la hauteur de Pausanias, qu'ils formassent sous la suprématie d'Athènes une ligue pour la défense de la Grèce. Un trésor commun, déposé à Délos, devait servir à l'entretien d'une flotte. Aristide, chargé de répartir les contributions, montra, comme toujours, une sévère probité. Cet homme, qui avait manié les trésors de la Grèce, ne laissa pas de quoi payer les frais de sa sépulture, 467. Plutarque a écrit la vie d'Aristide. CH.

ARISTIDE DE THÈBES, peintre grec, florissait vers 360-330 av. J.-C. On vantait son habileté à représenter les passions. Un de ses élèves porta le même nom que lui. — sculpteur, élève de Polyclète, célèbre par ses statues de quadriges.

ARISTIDE (SAINT), philosophe athénien du IIe siècle ap. J.-C., présenta à l'empereur Adrien une apologie de la religion chrétienne, qui eut pour effet de faire cesser en partie la persécution. Cet ouvrage est perdu. Fête, le 31 août.

ARISTIDE (ÆLIUS), surnommé *Théodore*, célèbre rhéteur grec, disciple d'Hérode Atticus à Athènes, d'Aristoclès à Pergame, de Polémon à Smyrne, né en Bithynie l'an 129 ou 117 ap. J.-C., m. vers 189, voyagea en Asie, en Égypte, en Italie, en Grèce, en Éthiopie, et se fixa à Smyrne, où il fut prêtre d'Esculape et se distingua dans l'art de la parole. Les habitants de Smyrne lui élevèrent des statues pour avoir obtenu de Marc-Aurèle le rétablissement de leur ville après un tremblement de terre. On a surtout à louer, dans les 55 discours et les deux [illegible] qui nous restent de lui, le mérite de la forme. Ses discours présentent cependant un tableau curieux de l'état moral [illegible] au siècle des Antonins.

[illegible] sont celles de Jebb, 1722, et Dindorf, 1829. Elles [illegible] Masson : [illegible] [illegible] M[illegible] a [illegible] [illegible], 18[illegible]. [illegible], 1875 [illegible] ; [illegible], [illegible], 18[illegible].

ARISTIDE (QUINTILIEN), écrivain grec du IIe siècle ap. J.-C., [illegible] un traité *sur la Musique* en 3 liv., le plus important qui nous soit venu de l'antiquité; il y fait connaître les principes de l'harmonie et de la composition grecques, et toute la rythmique des anciens.

Ce traité a été publié par Meibomius, 1652, et par Westphal, 1861.

ARISTION, sophiste athénien, entraîna Athènes dans l'alliance de Mithridate contre les Romains, s'y fit nommer tyran, et la défendit contre Sylla, qui le fit mourir après la soumission de la ville, 86 av. J.-C.

ARISTIPPE, philosophe grec, né à Cyrène, florissait vers 390 av. J.-C. Envoyé par son père aux jeux Olympiques, il entendit parler de Socrate, et alla suivre ses leçons. A son tour fondateur d'une école dite cyrénaïque, il s'écarta des principes du maître. Pour Aristippe, la fin de l'homme, c'est la volupté présente, actuelle, et il accorde la supériorité au plaisir du corps sur le plaisir de l'esprit, ce qui distingue son école de l'épicuréisme. La vie qu'il mena à Syracuse auprès de Denis le Tyran, et à Corinthe auprès de Laïs, fut l'application de cette règle de conduite. Il mourut à Lipara, laissant l'héritage de sa philosophie à sa fille Areté. Quatre lettres, conservées sous son nom, sont apocryphes.

V. Thrige, *Res Cyrenensium*, 1828.

ARISTIPPE, surnommé *Métrodidacte*, c.-à-d. instruit par sa mère, la célèbre Areté, réduisit en système l'enseignement d'Aristippe de Cyrène, son aïeul.

V. Wieland, *Aristippe et quelques-uns de ses contemporains*, trad. en franç. par Coiffier, 18[illegible]5.

ARISTOBULE Ier, grand prêtre des Juifs, après son père Jean Hyrcan, prit le titre de roi, l'an 107 av. J.-C. Il soumit en partie les Ituriens, et leur fit embrasser la religion juive.

ARISTOBULE II, fils d'Alexandre Jannée, roi des Juifs, l'an 70 av. J.-C., détrôna son frère Hyrcan II. Les Romains ne le reconnurent pas; Pompée l'assiégea dans Jérusalem ; après trois mois, la ville fut forcée, en 63, et Aristobule orna le triomphe du vainqueur. César le remit en liberté, 50 av. J.-C., mais il fut assassiné sur la route de Judée par des partisans de Pompée.

ARISTOBULE, philosophe juif d'Alexandrie, florissant cent cinquante ans environ avant Jésus-Crist, passe pour le premier auteur des rapprochements entre les doctrines juives et les doctrines païennes. Il chercha à retrouver la tradition des livres sacrés dans les traditions et la philosophie des Grecs, à expliquer les Écritures par la mythologie, et la mythologie par les Écritures. Il alla dans ce dessein jusqu'à supposer des vers d'Orphée, de Linus, d'Homère et d'Hésiode.

V. Valckenaer, *Diatribe de Aristobulo*, 1806; Binde, *Études sur Aristobule*, 18[illegible], a l.).

ARISTOCLÈS DE MESSÈNE, philosophe péripatéticien, vivait au IIe siècle ap. J.-C. Il fut le précepteur de Septime Sévère. Il a composé : une *Rhétorique*, une *Éthique*, et une *Histoire des philosophes*, dont Eusèbe a conservé des fragments. — nom de plusieurs sculpteurs, dont l'un, qui vivait au Ve siècle av. J.-C., est l'auteur du bas-relief célèbre appelé *le Guerrier de Marathon*, au temple de Thésée à Athènes. — grammairien contemporain de Strabon. — sophiste du temps de Trajan. S. RE.

ARISTOCRATE, roi d'Arcadie, 680 av. J.-C. Il trahit les Messéniens, ses alliés, dans la guerre contre les Lacédémoniens, et fut lapidé par ses sujets, qui abolirent la royauté, 671 ou 668. — Un autre ARISTOCRATE, aïeul du précédent, avait régné en Arcadie vers 760 av. J.-C., et subi le même supplice. — Athénien contre lequel Démosthène écrivit un discours. — historien spartiate, écrivit un livre intitulé *Laconica*. — général athénien, qui fut mis à mort après la bataille des Arginuses. S. RE.

ARISTODÈME, fils d'Aristomaque, et de la famille des Héraclides, conquit le Péloponèse en 1104 av. J.-C. Il épousa Argia, et ses deux fils jumeaux, Proclès et Eurysthènes, régnèrent à Sparte. Il fut tué d'un coup de foudre à Naupacte selon les uns, à Delphes suivant les autres..

ARISTODÈME, élu roi de Messénie, 744-724 av. J.-C., après plusieurs victoires contre les Lacédémoniens pour l'indépendance de son pays. Il se tua sur le tombeau de sa fille, qu'il avait sacrifiée pour obéir à un oracle.

ARISTODÈME, historien grec dont M. Wescher a publié des fragments, *Annuaire de l'Assoc. des Études grecques*, 1860, et *Rev. Archéol.*, 1867. Wachsmuth a prétendu à tort, *Musée rhénan*, 1868, que ces fragments étaient l'œuvre d'un faussaire. S. RE.

ARISTOGITON, Athénien, conspira contre Hippias et Hipparque avec son ami Harmodius, pour venger l'outrage fait à la sœur de ce dernier. Harmodius fut tué après avoir égorgé Hipparque, 514. Aristogiton, arrêté et pressé par Hippias de nommer ses complices, désigna tous les amis du tyran ; « Il n'y a que toi, ajouta-t-il, qui mérites la mort. » On éleva dans la suite aux tyrannicides des statues dont il reste des copies. V. [illegible], *Hermès*, 1880.

ARISTOMAQUE, philosophe péripatéticien de Cilicie,

vivait dans le IIIe siècle av. J.-C.; il étudia l'histoire naturelle, en particulier les abeilles.

ARISTOMÈNE, roi et général des Messéniens, les excita à secouer le joug des Spartiates, 685 av. J.-C. Il combattit ce peuple avec des succès variés pendant onze ans. Fait prisonnier dans une incursion en Laconie et jeté dans un précipice, il se sauva comme par miracle; pris une seconde fois par des archers crétois, il s'échappa encore. Réduit enfin à se rendre et à sortir de la forteresse du mont Ira, faute de soldats et de vivres, 671, il vit la Messénie retomber dans l'esclavage, et se retira en Arcadie. De là il passa à Rhodes, où il périt.

ARISTONAUTÆ, ancien port de Pellène, en Achaïe.

ARISTONIC, fils naturel d'Eumène II, roi de Pergame, réclama, après la mort d'Attale III, qui avait institué les Romains ses héritiers, les États de son père. Il défit le consul P. Lic. Crassus, mais Perpenna le battit et le fit prisonnier; Manius Aquilius réduisit le royaume de Pergame en province romaine, 129 av. J.-C. Aristonic orna le triomphe d'Aquilius, et fut étranglé dans sa prison.

ARISTONIC D'ALEXANDRIE, grammairien contemporain de Strabon. Un opuscule de lui sur les *signes critiques de l'Iliade* a été publié par Friedlænder, 1853.

S. Re.

ARISTOPHANE, poète comique, né à Athènes vers 450 av. J.-C.; mort en 388, commença à se faire connaître en 427 par *les Dætaliens* (les convives), comédie que nous n'avons plus, et qui fut suivie en 426 par *les Babyloniens*, perdus également. Ses *Acharniens* (habitants du bourg d'Acharné, près d'Athènes) parurent sous un autre nom que le sien, 425, et conseillèrent aux Athéniens de cesser leurs guerres, en leur représentant les avantages de la paix. Dans la partie de la pièce appelée *Parabase*, le chœur, parlant au nom du poète, s'adresse au public et apprécie la politique du jour. La comédie, sous la plume d'Aristophane, prit place parmi les pouvoirs de l'État, et peut être comparée à la presse chez les peuples modernes. Il accusa surtout le démagogue Cléon dans sa pièce des *Chevaliers*, 424; aucun acteur n'ayant voulu représenter Cléon, alors tout-puissant, Aristophane prit lui-même le masque. Dans *les Nuées*, 423, il attaqua, au nom du bon sens, les sophistes qui corrompaient la morale par leurs subtilités, mais il se trompa en ne voyant dans Socrate que le plus rusé d'entre eux. *Les Guêpes*, 421, imitées par Racine dans *les Plaideurs*, raillent la passion des Athéniens pour les procès. *Les Oiseaux*, 414, sont une vive satire politique; *les Thesmophories*, 411, une satire littéraire dirigée contre Euripide, qu'il attaqua de nouveau dans *les Grenouilles*, 405. Dans ces comédies, Aristophane n'épargna ni le peuple, ni les hommes d'État ses contemporains, ni même les dieux. On croit que, vers 388, une loi fut portée défendant de nommer personne sur le théâtre. Aristophane composa alors *le Cocalus*, 387, auj. perdu, pièce exempte de toute allusion politique, et inaugura ainsi la comédie nouvelle. Si on ajoute *Lysistrate*, 411, *l'Assemblée des Femmes*, 392, et enfin le *Plutus*, 388 (nous avons perdu le 1er *Plutus*, qui est de 408), on aura la liste des pièces qui nous sont restées. On a, outre cela, de nombreux fragments d'Aristophane, qui avait composé 54 comédies. — Quoique *les Thesmophories*, par exemple, offrent un plan habile, une intrigue et un nœud bien formés, la comédie d'Aristophane n'est quelquefois qu'un dialogue satirique en vers, mêlé de chœurs, mais toujours plein de verve comique, d'élégance, et peinture fidèle des mœurs athéniennes.

Ses comédies ont été publiées par Brunck, 1783; Bergk, 2e éd., 1857; Meineke, 1860; Dindorf, 5e éd. 1869; Blaydes, 1880 et suiv. Il existe une bonne trad. française par M. Poyard, 1860. Les éditions spéciales des différentes comédies sont nombreuses: citons: *les Acharniens*, par [illegible], 1874; par Merry, 1880; *les Chevaliers*, par Velsen, 1869; *les Grenouilles*, par Paley, 1877; *les Thesmophories*, par Velsen, 1878; *les Nuées, les Oiseaux, les Chevaliers, les Grenouilles*, par Kock, 1862-1868; *les Nuées*, par Teuffel, 1867. La source principale du texte est un ms. de Ravenne écrit au XIe siècle, qui contient également de précieuses scolies (2e vol. de l'Aristophane Didot). V. Deschanel, *Aristophane*, 1867; Müller-Strübing, *Aristophane et la critique historique*, 1873 (all.); Arnold, *le Chœur dans Aristophane*, 1871 (all.); Backhuysen, *de Parodia in comœdiis Aristoph.*, Utrecht, 1877; Nægelsbach, *Théologie posthomérique*, 1861 (all.).

M. et S. Re.

ARISTOPHANE DE BYZANCE, grammairien grec, chargé de la direction de la bibliothèque d'Alexandrie sous Ptolémée III. On lui attribue l'invention des signes de la ponctuation et de l'accentuation grecques. Il s'occupa beaucoup de la critique dHomère et fut le maître d'Aristarque. On croit qu'il rédigea, de concert avec Aristarque, le *Canon* (ou *Catalogue des auteurs classiques*). Les fragments de son *Lexique* ont été rassemblés par Nauck, 1848.

P—t.

ARISTOPHON, orateur attique, proposa en 403 une loi qui réservait le droit de cité aux fils d'Athéniens et d'Athéniennes; cette loi devait s'appliquer à tous ceux nés après l'archontat d'Euclide. — orateur du temps de Démosthènes, qui employa Eschine comme scribe.

S. Re.

ARISTOS DE CHYPRE, historien d'Alexandre le Grand. — philosophe de l'Académie, ami de Cicéron et maître de M. Brutus. Il enseignait à Athènes.

S. Re.

ARISTOTE, philosophe grec, chef de l'école péripatéticienne, naquit à Stagire en Macédoine l'an 384 av. J.-C., de Nicomaque, médecin d'Amyntas III, père de Philippe. Destiné d'abord à la même carrière, mais orphelin à 15 ans, il se rendit à Atarné en Mysie, près de Proxène, ami de sa famille, puis à Athènes, 367, où il resta 20 ans. Il y suivit les leçons de Platon, ouvrit une école d'éloquence, et publia quelques ouvrages de rhétorique et d'érudition, auj. perdus. Platon étant mort en 347, Aristote se rendit près de son ami Hermias, devenu tyran d'Atarné. Bientôt Hermias fut livré par un traître à Artaxerxès, qui le fit périr. Aristote composa alors son bel hymne *A la Vertu*, en l'honneur d'Hermias, dont il épousa la sœur, nommée Pythias, et il se retira pendant quelque temps à Mytilène, 345. En 343, il fut appelé à diriger l'éducation d'Alexandre, alors âgé de 13 ans. Il paraît que, dès l'avènement de ce prince, en 336, Aristote alla se fixer à Athènes, tandis que Callisthène, son neveu et son ami, accompagna le conquérant jusqu'en Bactriane, où le prince, irrité de ses plaisanteries imprudentes, le fit mourir. La correspondance d'Aristote avec Callisthène, et surtout les envois précieux qu'Alexandre fit à son ancien précepteur, le mirent à même d'étendre ses connaissances en histoire naturelle. Sans doute, la mort de Callisthène dut amener entre Aristote et Alexandre un refroidissement, mais non une inimitié mortelle. Aristote enseigna à Athènes de 336 à 323. Ce fut alors qu'il publia ses principaux ouvrages, et qu'il acquit à sa philosophie la prédominance sur les écoles platonicienne et cynique. Il enseignait en se promenant dans les galeries du Lycée. De là le nom de sa doctrine (*peripatos*, promenade). Le matin, il donnait à ses disciples proprement dits un enseignement élevé, profond et sévèrement scientifique; le soir, il donnait à tous ceux qui voulaient l'entendre un enseignement plus élémentaire, plus accessible, et revêtu d'une forme plus brillante. La même division se reproduisait dans l'ensemble de ses ouvrages. Les uns, écrits uniquement en vue de la pensée et avec peu de soin de la forme, avaient besoin du développement oral pour être bien compris: ce sont ses ouvrages dits ésotériques ou acroamatiques, dont les plus importants nous restent. Les autres, écrits d'un style moins concis, plus clair, plus orné, et affectant de préférence la forme du dialogue, s'adressaient au commun des lecteurs: ce sont ses ouvrages dits exotériques, dont il ne nous reste rien. Après la mort d'Alexandre, les démagogues d'Athènes, irrités de l'attachement d'Aristote pour Philippe, pour Alexandre et pour Antipater, suscitèrent contre lui une persécution, dont le prétexte fut une accusation d'impiété. Aristote se retira à Chalcis en Eubée avec la plupart de ses disciples, et, peu de temps après, en 322, il y mourut d'une gastrite chronique. Pythias était morte depuis longtemps, et lui avait donné une fille, nommée aussi Pythias. Il laissait un fils, Nicomaque, qu'il avait eu d'Herpyllis de Stagire. Les citoyens de Stagire l'honorèrent comme un héros et célébrèrent des fêtes en son honneur. — La doctrine d'Aristote, bien qu'elle se présente comme une réaction contre le platonisme, y trouve cependant son point de départ et l'origine de ses principaux développements. Aristote s'est appliqué à résoudre, avec une méthode différente et plus sévère, les problèmes posés et discutés par Platon. Il rejette la doctrine platonicienne de la réminiscence et des idées. Il cherche dans la perception sensible et dans l'induction l'origine psychologique de nos connaissances. Mais il constate en nous l'intervention d'une faculté supérieure et divine, sans laquelle l'induction serait impossible, savoir, de la raison, qui atteint les vérités générales, tandis que la sensation ne donne que les vérités particulières. Aristote n'est donc ni sensualiste, ni idéaliste, puisqu'il attribue ainsi à nos connaissances une double origine. Il accorde aux notions fournies par les sens l'antériorité psychologique, mais aux notions intellectuelles l'antériorité logique et la supériorité. Son erreur en idéologie, c'est de n'avoir pas établi une distinction suffisante entre les notions abstraites contingentes et les principes nécessaires. Suivant Aristote, nos notions particulières et générales sont la matière de la science, mais la logique en est la forme: c'est par elle qu'on arrive à la démonstration, de telle sorte qu'elle est l'instrument commun, *organon*, de toutes les sciences. Or, pour Aristote, la logique n'est guère que l'art de la déduction, tandis qu'en réalité la logique doit comprendre: 1° la question de l'origine et de la légitimité de nos connaissances; 2° la question de la méthode, dont la déduction n'est que la 2e partie et la moins importante. Aristote en exagère la valeur, en raison du peu de place qu'il donne à l'induction, 1re partie de la méthode. Du reste, sa théorie du syllogisme déductif est un chef-d'œuvre de combinaison et d'analyse, quoiqu'elle ne soit pas à l'abri de tout reproche. — Pour Aristote, la philosophie embrasse toutes les sciences, excepté l'histoire, dont elle emprunte seulement le secours. Il divise les sciences

philosophiques en 2 classes principales : sciences spéculatives et sciences pratiques, ou bien en 3 classes : logique, physique et morale. Dans cette dernière division, la physique embrasse toutes les sciences spéculatives, et la morale toutes les sciences pratiques, excepté la logique. — Parmi les sciences spéculatives, Aristote donne la prééminence à la philosophie première, nommée métaphysique à cause de la place qu'elle occupe dans ses œuvres. La métaphysique d'Aristote est la science de l'être en soi, des principes et des causes premières de toute existence, la science du premier principe. Il distingue 4 espèces de principes ou de causes : 1° la matière (*substratum*), inerte et sans attributs, qui n'est qu'une possibilité indéfinie; 2° la forme, qui est l'essence, l'energie, la réalité vivante; 3° la cause efficiente, qui produit le changement par un effort ; 4° la cause finale, qui est le motif du changement. Pour lui, la philosophie seconde, c'est la physique, c.-à-d. la théorie générale des corps, qui se lie étroitement à la métaphysique. Par ces deux sciences, Aristote s'élève à la notion de l'Être suprême, seul acte pur, seule énergie sans matière, pensée immuable et infinie, cause première seule immobile. Mais c'est uniquement comme cause finale, et nullement comme cause efficiente, que le premier moteur agit sur le monde, qu'il ne connait même pas. C'est le monde qui, de lui-même, aspire éternellement vers la cause finale suprême, vers le bien absolu. Cette tendance vers le bien existe surtout dans l'éther, cinquième élément, premier moteur mobile, qui remplit les espaces au-dessus de la lune, et qui y produit les révolutions circulaires des astres, tandis que le monde sublunaire ne fait que participer un peu à cet ordre supérieur. — Le système astronomique d'Aristote est celui de Callippe, sauf une modification purement théorique et de nulle importance. (*V.* CALLIPPE.) — Sa physique considère dans les corps 3 principes : la matière, la forme et la privation. Ce 3e principe résulte de ce que la matière, susceptible de toutes les formes, est cependant privée de toutes, excepté de sa forme actuelle, qui exclut toutes les autres. La physique d'Aristote a pour but l'explication des formes diverses de la matière, et surtout du sec, de l'humide, du chaud et du froid, qualités primordiales qui, unies deux à deux, constituent les quatre éléments. Elle a pour conclusion l'explication du passage d'une forme à une autre, c.-à-d. du mouvement, qui suppose un premier moteur immobile. Sous le nom de mouvement, Aristote comprend le changement de qualité ou de grandeur, aussi bien que le changement de lieu. Dans cette explication générale des qualités et des phénomènes des corps, Aristote, supposant faussement que les lois de la nature sont nécessaires, s'efforce de les trouver *a priori*, par voie de déduction, en partant de quelques principes, arbitraires pour la plupart, obtenus par une induction hâtive et illégitime. Il en résulte que sa physique générale est très dogmatique et profondément erronée. — Les mêmes erreurs systématiques et la même méthode se reproduisent dans la partie théorique de sa cosmologie, de sa météorologie, de sa physiologie animale. Son traité sur les plantes est perdu et remplacé par un ouvrage apocryphe. Ses traités concernant la médecine n'existent plus. Il en est de même de son *Astronomie*, dont il donne seulement un court extrait dans *la Métaphysique*. Dans ces parties perdues de sa doctrine, on trouvait certainement le même caractère. Mais il a rendu à la science de la nature d'immenses services par la réunion patiente, la description, la comparaison et la classification des faits, en météorologie et surtout en zoologie. Il a créé l'anatomie comparée, pour laquelle il n'a eu ni maîtres, ni successeurs dignes de lui dans l'antiquité. C'est de nos jours seulement que justice a été rendue à cette partie de ses travaux. — Sa psychologie est tracée en vue de l'histoire naturelle. Elle n'a point pour objet spécialement l'âme humaine, mais en général le principe de la vie. En effet, l'âme est pour lui le principe de la vie : végétative chez la plante, végétative et sensitive chez l'animal. Chez l'homme seul, il y a de plus la vie intellectuelle. L'homme a une âme particulière qui, principe de la vie intellectuelle, pense Dieu et les vérités générales. Cette âme, immortelle, vient en nous du dehors : elle est Dieu venant penser d'une manière plus ou moins complète en chacun de nous, et nous constituant ainsi une participation plus ou moins grande au vrai bonheur, mais seulement pendant notre vie actuelle. Ainsi, de nos deux âmes, suivant Aristote, l'une nous est personnelle, mais elle est périssable; l'autre est impérissable, [illegible] l'est en dehors de notre personnalité. Aristote n'ad[illegible] plus la vraie doctrine de l'immortalité que celle de la Providence. Ce qu'il y a d'admirable dans sa psychologie et dans les petits traités qui s'y rattachent, c'est, d'une part, à côté de la description des phénomènes de la vie, l'étude de la [illegible], c.-à-d. l'analyse des sensations, des affections et [illegible] ; d'autre part, la constatation du rôle supérieur de l'entendement chez l'homme. Mais, n'ayant fait qu'entrevoir [illegible]nce, sans la reconnaître comme faculté une et [illegible] à tous les phénomènes du moi, d'une part, Aristote a méconnu l'unité de l'âme humaine, en faisant de la sensibilité et de l'entendement deux âmes séparées, dont chacune a spécialement conscience de ses phénomènes, en supposant même pour chacun des cinq sens une sensibilité spéciale douée de conscience, et en ajoutant seulement une sensibilité générale qui s'applique à ce qu'il y a de commun aux cinq ordres de phénomènes sensibles; d'autre part, il n'a pas remarqué l'activité propre de l'âme ; il a vu, d'un côté, la sensibilité passive, qui obéit à une impulsion externe ; d'un autre côté, l'entendement actif, mais qui, suivant lui, est Dieu présent en nous. Il a méconnu la volonté comme faculté spéciale : il en a fait seulement un résultat du fait intellectuel de la délibération. Mais heureusement, plus fidèle ici à l'observation qu'à sa théorie, il a constaté la liberté du fait volontaire. — Dans la science spéculative, Aristote n'avait pas négligé les mathématiques, qui considèrent abstractivement ce qu'il y a de stable dans les quantités corporelles. Il nous reste de lui peu de choses sur les mathématiques pures, mais un remarquable essai sur la théorie de la mécanique. — Quant aux sciences pratiques, celles que nous trouvons dans son encyclopédie sont la morale, la politique, la rhétorique et la poétique. Aristote a signalé l'entendement et le libre arbitre comme conditions de la morale. Mais, au lieu de s'adresser à l'entendement et à la conscience, qui lui auraient donné le devoir comme principe de la morale, il a demandé ce principe à l'empirisme, et il a cru le trouver dans le désir du bonheur. Suivant lui, le bonheur, et par conséquent le devoir de l'être intelligent, c'est de faire passer autant que possible toutes les facultés de la puissance à l'acte ; c'est de les développer complètement et simultanément. Ce développement des facultés doit résulter, non d'efforts isolés, mais d'une habitude durable, qui est la vertu. Aristote distingue des vertus intellectuelles et des vertus morales. Il fait consister toutes ces dernières dans un juste milieu entre deux excès contraires : ce qui exclut du nombre des vertus morales le désintéressement absolu et le dévoûment sans bornes. Pourtant sa morale se recommande par d'excellentes observations et de profondes analyses. — Sa politique est fondée de même empiriquement sur le principe de l'utile. Elle est la conclusion de sa morale, où il s'est proposé moins de donner des règles de conduite que de montrer quelles sont les qualités qu'il faut développer dans l'homme. Dans sa politique, il enseigne, d'une part, comment l'ordre social sert à ce développement; d'autre part, comment l'homme politique doit se conduire sous les diverses formes du gouvernement, pour en tirer le meilleur parti possible, et non pour les réformer. Il approuve l'esclavage, comme un fait utile et consacré par l'usage : il semble même le considérer comme un fait fondé sur la nature. Aristote érige ainsi en lois bien des faits condamnables. Mais ses observations sont singulièrement instructives. — Sa rhétorique est digne d'un grand philosophe : elle réalise les vues de Platon, en substituant aux artifices enseignés par les sophistes l'énumération et la critique des moyens de preuve pour les faits, l'analyse profonde des principes du juste, de l'utile et du beau, principes de tous les jugements des assemblées judiciaires, politiques ou autres, et l'analyse non moins profonde des sentiments, des passions et des divers caractères des hommes, et par conséquent des moyens divers par lesquels l'éloquence doit agir sur eux. La théorie du style oratoire y est tracée de main de maître, et l'élocution y est subordonnée, comme elle doit l'être, à la pensée, de même que l'emploi des passions y est subordonné à la preuve, ou, pour mieux dire, à l'emploi des motifs de probabilité, dont l'éloquence est habituellement obligée de se contenter. Enfin, la disposition des parties du discours y est traitée brièvement, mais avec l'indication de l'objet propre et des mérites de chaque partie. Pour le fond, cette rhétorique est supérieure à toute autre. Ce qui y manque, c'est une exposition plus claire, le charme de la diction, des observations pratiques et des exemples : mérites que l'on trouve chez Cicéron. — Dans la poétique d'Aristote, l'idéal manque : la poésie y est réduite à l'imitation ; mais cette imitation est relevée par le but que le philosophe lui assigne. On y trouve des observations justes et profondes sur la poésie en général, mais spécialement sur le drame tragique et sur l'épopée, objets presque uniques de cette esquisse évidemment incomplète. — On doit admirer un tel ensemble de travaux scientifiques pour quelques-uns desquels Aristote n'avait pas de prédécesseurs. Et pourtant ce rapide aperçu ne porte que sur les ouvrages qui nous restent de lui. Ses ouvrages perdus, dont nous avons les titres, sont très nombreux. Il faut ajouter qu'Aristote joint habituellement à l'exposé de ses théories la critique savante, mais quelquefois un peu partiale, des systèmes antérieurs. — Son école ne soutint pas sa doctrine à une pareille hauteur. Théophraste seul fut son digne continuateur. Aristote avait mis l'érudition au service de la science : les péripatéticiens négligèrent bientôt la science pour l'érudition, et se perdirent dans les détails, ou bien se bornèrent au rôle de commentateurs. La partie la plus

importante des ouvrages d'Aristote ne tarda pas à être fort négligée, même dans l'école d'Alexandrie. Cependant il n'est pas vrai qu'il n'eût pas été conservé de copies de ces ouvrages, ni qu'un exemplaire ayant passé de Théophraste à Nélée de Scepsis, caché par celui-ci dans une cave, et retrouvé 200 ans plus tard, dans un état déplorable, par Apellicon de Téos, soit l'unique source des manuscrits postérieurs. Sylla trouva ses œuvres à Athènes et les fit connaître à Rome. Andronicus de Rhodes s'appliqua à les réunir et à les élucider, et amena une renaissance durable du péripatétisme. En effet, à partir du Ier siècle av. J.-C. jusqu'au VIIIe de notre ère, les écrits d'Aristote eurent une suite non interrompue de commentateurs grecs, et ils furent étudiés en Grèce jusqu'en 1453. Mais, en Occident, la majeure partie de ses ouvrages fut oubliée de nouveau. Sa logique, imparfaitement connue, devint l'instrument de la théologie aussi bien que de la philosophie scolastique, dont le champ fut élargi à partir du XIIIe siècle, par la connaissance des travaux arabes et hébreux sur la philosophie d'Aristote. L'autorité presque sacrée d'un péripatétisme modifié par le christianisme se maintint, bien que contestée et en rivalité avec le platonisme, depuis la Renaissance, qui fit connaître les textes mêmes des deux grands philosophes grecs, jusqu'au moment où Descartes rendit définitivement à la philosophie son indépendance. Pourtant la philosophie moderne ne put se soustraire à l'influence légitime de ces deux grandes doctrines de l'antiquité. Le péripatétisme, trop décrié par la réaction platonicienne et par le cartésianisme, trop dédaigné par l'école de Bacon, et plus tard compromis par les faux éloges du sensualisme, a trouvé de nos jours une appréciation plus juste et plus complète. Aristote a repris la place glorieuse qui lui appartient dans l'histoire de la philosophie et des sciences naturelles. — Beaucoup d'ouvrages d'Aristote, par exemple, *la Métaphysique,* paraissent avoir été formés par lui en réunissant et en refondant plus ou moins des opuscules détachés, qu'il avait composés d'abord. Il y a des ouvrages auxquels il paraît avoir mis la dernière main; d'autres sont d'une rédaction plus ou moins ébauchée, par exemple, *la Poëtique* et même la *Rhétorique* en trois livres; d'autres ne sont que des fragments, comme l'opuscule intitulé à tort *sur Xénophane, Zénon et Gorgias,* et qui concerne en réalité Mélissus, Xénophane et Gorgias; le traité *des Vertus et des Vices,* recueil de fragments conservé par Stobée, etc. *La Grande Morale* et *la Morale à Eudème* ne sont pas du maître lui-même. D'autres paraissent interpolés, ainsi *les Problèmes, les Récits merveilleux, la Physiognomonique.* D'autres ont subi des altérations, par exemple, *la Politique* et le 7e livre de *la Physique,* œuvre probablement posthume. D'autres, enfin, ne sont pas d'Aristote; ainsi le traité *des Plantes,* en 2 liv., est, aussi bien sans doute que le traité *des Couleurs,* de Nicolas de Damas (le texte grec de ce traité est une trad. faite sur une trad. latine de la trad. arabe d'Isaac Ben-Honaïn). *L'Économique,* en 2 liv., est en partie de Théophraste, en partie (livre II) d'un auteur plus récent; ce n'est, du reste, qu'un extrait de *la Morale* et de *la Politique* d'Aristote. Le petit traité *sur le Souffle vital* est suspect. Si le traité *du Monde* n'est pas d'un stoïcien, qui aura fait des emprunts à Platon et à Aristote, et si la *Lettre à Alexandre,* qui le précède, n'a pas été fabriquée après coup, il faut dire que cet opuscule a été composé à une époque où la doctrine d'Aristote n'était encore ni arrêtée ni dégagée des doctrines d'Héraclite et de Platon. Quant à *la Rhétorique à Alexandre,* elle paraît être un supplément ajouté par Aristote à sa grande *Rhétorique* dans l'envoi qu'il en fit à Alexandre; ce supplément se compose d'un extrait de *la Rhétorique* d'Aristote *à Théodecte,* auj. perdue, et d'un manuel d'art oratoire appartenant à l'école de Corax.

Les meilleures éditions générales des œuvres d'Aristote sont celles de la collection Didot, par Bussemaker et Heitz, et celle de Berlin en 5 vol. contenant le texte grec avec variantes publié par Bekker, un choix de scolies par Brandis, les fragments réunis par Valentin Rose et un index par Bonitz, 1870. Une bibliographie très étendue d'Aristote se trouve dans l'*Hist. de philosophie* d'Ueberweg, 1876, p. 168.

TRADUCTIONS FRANÇAISES. — *Hist. des animaux,* par Camus, 1738; *Logique,* par B. Saint-Hilaire, 1844; *Métaphysique,* par Pierron et Zevort, 1840, et par Saint-Hilaire, 1878; *Morale et Politique,* par Thurot, 1823; *Politique,* par Thurot et Bastien, 1881, par Saint-Hilaire, 1874; *Poétique,* par Saint Hilaire, 1858; *Morale,* par le même, 1856; *Météorologie et traité du monde,* par le même, 1863; *du Ciel,* par le même, 1866; *Psychologie,* par le même, 1846; *Physique,* par le même, 1862; *Opuscules,* par le même, 1866; *Rhétorique,* par Bonafous, 1856, par Saint-Hilaire, 1870; *du Monde,* par Batteux, 1768; *Physiognomique,* par Jean Bien, 1553; *Problèmes,* par Zimara, 1587. Il existe une édition grecque-allemande d'Aristote publiée par Engelmann et une médiocre traduction anglaise par Taylor.

SCOLIASTES. — Les principaux sont Alexandre d'Aphrodisias, Simplicius, Themistius, Philoponus, etc. Outre le volume de Brandis, qui ne contient qu'un choix de scolies, 1837, l'Académie de Berlin publie une collection complète des scoliastes grecs d'Aristote (t. XI, 1882). V. Aussi Hoffmann, *Trad. syriennes et arabes d'Aristote,* 1871; Schneid. *Aristote dans la scolastique,* 1874; Stahr, *Histoire des écrits d'Aristote au moyen âge,* 1831; Jourdain, *Recherches crit. sur les trad. latines d'Aristote,* 1819.

BIOGRAPHIES D'ARISTOTE. — Buhle, *Vita Aristotelis, per annos digesta,* dans le 1er vol. de la Bipontine; Stahr, *Aristotelia,* 1830; Blakesley, *Vie d'Aristote,* 1839; Lewes, *Aristote,* 1864; Boeckh, *Hermias d'Atarnée,* t. VI des *Petits Écrits;* Zell, art. *Aristote,* dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber; Grote, *Aristote,* 2e édition, 1880. Les autorités anciennes sont surtout le liv. V de Diogène Laerce et un anonyme publié par Ménage, dans son édition sur Diogène.

OUVRAGES GÉNÉRAUX. — Biese, *la Philosophie d'Aristote,* 1835-42. Brandis, Aristote, 1853-57; Eucken, *Méthode d'Aristote,* 1872, Val. Rose, *de Aristot. librorum ordine et auctoritate,* 1854; *Aristoteles pseudepigraphus,* 1863; Ch. Thurot, *Études sur Aristote,* 1860.

ÉDITIONS PARTICULIÈRES ET COMMENTAIRES. — *Organon,* éd. Waitz, 1844-46; *Éthique,* éd. Grant, 1874; *Politique,* éd. Congreve, 1862, et Susemihl, 1882; *Économique,* éd. Susemihl, 1870; *Rhétorique,* éd. Spengel, 1867, et Cope, 1877; *Poétique,* éd. Vahlen, 1874, et Christ, 1878; *Physique,* éd. Prantl, 1879; *Histoire des animaux,* éd. Wimmer (avec trad. allem.), 1868; *de l'Âme,* éd. Trendelenburg, 1883; *Métaphysique,* éd. Bonitz, 1848-49; *Psychologie,* éd. Wallace, 1882; *Sophist. Elencha,* éd. Poste, 18.. ; *Éthique à Nicomaque* (avec un grand appareil critique), par Susemihl, 1880.

C.-L. Michelet, *Examen de la métaphysique,* 1836; Ravaisson, *Essai sur la métaph. d'Aristote,* 1837-46; Cousin, *de la Métaph. d'Aristote,* 1838; Vacherot, *Théorie des premiers principes d'après Aristote,* 1836; Jules Simon, *Théodicée de Platon et d'Aristote,* 1840; A. Nisard, *Examen des poétiques d'Aristote, d'Horace et de Boileau,* 1845; Havet, *de la Rhétorique d'Aristote,* Jacques, *sur Aristote considéré comme historien de la philosophie,* 1837; Janet, *Hist. de la science politique,* 1872; Carrière, *de Aristotele Platonis amico et censore,* 1837; Schlottmann, *l'Immortalité de l'âme dans Aristote,* 1873; Jul. Simon, *de Deo Aristotelis,* 1839; Ollé Laprune, *de Arist. Ethic. fundamento,* 188 . Sur la question si controversée de la *Katharsis,* dont la solution paraît avoir été fournie par M. Weil dès 1848, V. le résumé donné par Thurot, *Revue critique,* t. XVII, p. 112. La théorie de M. Weil est développée dans les *Mémoires de la 10e réunion des philologues allemands,* Bâle, 1848, p. 131. V. encore le *Philologus,* t. XXVII, nº 4, et le *Neue Jahrbücher* de 1877, où sont passées en revue les différentes opinions sur la *Katharsis.* H. M. et S. Re.

ARISTOXÈNE, philosophe et musicien grec, né à Tarente vers 350 av. J.-C., disciple d'Aristote. Il ne nous reste de ses nombreux écrits qu'une partie de son *Traité élémentaire du rythme,* publié par Morelli, 1785, et ses *Éléments harmoniques* en trois livres, dans le *Recueil des musiciens grecs* de Meibomius, Amsterdam, 1652, 2 vol. in-4º. C'est le plus ancien traité de musique qui soit parvenu jusqu'à nous; Aristoxène y attaque le système musical de Pythagore, qui s'en rapportait uniquement au calcul, au lieu de prendre l'oreille pour juge.

Les Harmoniques ont été publiés par Marquard, 1868, et traduits par Ruelle, 1870. D—s et S. Re.

ARITHMOMANCIE, du grec *arithmos,* nombre; *mantéia,* divination, art de deviner les événements d'après la valeur numérale des lettres d'un nom. Pour les Grecs, celui de deux combattants dont le nom renfermait le nombre le plus élevé devait remporter la victoire. Les Chaldéens, les Juifs, les musulmans ont pratiqué l'arithmomancie.

ARIUS, fameux hérésiarque, né en Cyrénaïque vers l'an 280 de J.-C., m. en 336; était, en 318, prêtre et chef d'une paroisse d'Alexandrie, lorsqu'il soutint contre St Alexandre, et plus tard contre St Athanase, évêques de cette ville, que Jésus-Christ est une créature parfaite et très semblable à Dieu, mais non Dieu lui-même. Il fut réfuté par St Athanase, condamné et banni par le concile œcuménique de Nicée, en 325, pour n'avoir point voulu reconnaître la consubstantialité des trois personnes de la sainte Trinité. Arius était poëte et musicien; à l'exemple des hérétiques Harmonius et Valentin, il avait mis sa doctrine en cantiques et même en chansons, et l'avait répandue dans le peuple. Soutenu par Eusèbe, évêque de Nicomédie, il réussit, au moyen d'une rétractation incomplète et équivoque, à se faire rappeler de l'exil par Constantin. Le jour même où il devait rentrer en triomphe à Constantinople, il mourut subitement. Ses partisans dirent qu'il avait été empoisonné, et ses adversaires virent dans sa mort un miracle. Sa doctrine, connue sous le nom d'arianisme, fit de grands progrès sous l'empereur Constance et sous Valens. Les évêques ariens étaient assidus à la cour, excitaient ou encourageaient les princes à intervenir dans les affaires de l'Église, et leur témoignaient en retour une complaisance que ceux-ci ne pouvaient trouver dans les évêques orthodoxes. Théodose confisqua les églises des ariens, et leur défendit de tenir des assemblées. Mais l'arianisme survécut à Théodose. Presque tous les peuples barbares, à l'exception des Francs, l'avaient embrassé. Au commencement du VIe siècle, Théodoric en Italie, Alaric dans la Gaule narbonnaise, l'Aquitaine et l'Espagne, les Suèves dans la Galice, les Bourguignons dans le S.-E. de la Gaule, les Vandales en Afrique, étaient ariens. Les évêques, défenseurs de l'unité catholique, finirent pourtant par triompher de cette hérésie. Le pape Grégoire le Grand la fit disparaître de l'Espagne à la fin du VIe siècle, et les conquêtes des Francs lui portèrent le dernier coup dans la Gaule méridionale et l'Italie; il disparut de l'Afrique avec les Vandales vaincus par Bélisaire.

Maimbourg, *Hist. de l'arianisme,* 1682; Starck, *Essai d'une hist. de l'arianisme,* 178. (all.). M.

ARIZONA, territoire des États-Unis d'Amérique, formé en 1863 de l'anc. district d'Arizona et de l'O. du Nouveau-Mexique; entre l'Utah au N., la Californie à l'O. et le Mexique au S.; sup., 292,709 kil. carrés; pop., 40,440 hab. Ch.-l. Prescott. Il est arrosé par le Colorado et son affluent le Gila et renferme de riches mines d'argent et de cuivre.

ARJUZANX, ch.-l. de cant. (Landes), arr. et à 36 kil. N.-O. de Mont-de-Marsan; bons vins; 750 hab.

ARKANSAS, riv. des États-Unis; source dans les mon-

tagnes Rocheuses; cours de 3,470 kil., presque entièrement navigable, arrose le Colorado, le Kansas, le territoire indien et l'Arkansas, où il se jette dans le Mississipi (rive droite), après avoir reçu le Canadian à droite, le Vert-de-Gris, le Neosho, le Petit-Illinois à gauche; il passe à Little-Rock, capit. de l'Arkansas.

ARKANSAS, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, capit. Little-Rock ou Arkopolis; v. principale: Davidsonville, sur le Big-Black-River. Cet État a pour limite à l'E. le Mississipi; il est arrosé, en outre, par l'Arkansas et le Red river (rivière Rouge). Il est montagneux et couvert de forêts à l'O. Sol fertile; céréales, coton. L'Arkansas fut érigé en territoire en 1819, et en État en 1836. Sup., 139,166 kil. carrés; pop., 802,525 hab. Cet État doit son nom à une peuplade indigène qui possédait le territoire avant les colons anglo-américains.

ARKHANGEL, en russe *Gorod Arkhangelskoï*, c.-à-d. la ville du couvent de l'archange; v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gvt de son nom; port militaire et de commerce, à 35 kil. et sur la rive dr. de l'embouch. de la Duna, dans la mer Blanche, par 64° 32' lat. N., et 38° 13' long. E.; presque entièrement bâtie en bois; son port, le plus important du N. de la Russie, est fermé par les glaces de sept. à juillet; mais, pendant 3 mois d'été, la navigation y est considérable. Exportation d'excellent sapin, blé, suif, étoupes, etc. Évêché russe, séminaire théologique, école de navigation, gymnase, comptoir de la Banque de Saint-Pétersbourg; 15,000 hab. — Cette ville fut fondée à la fin du XVI^e siècle, sur l'emplacement d'un entrepôt établi par les Anglais en 1553, après qu'ils eurent découvert l'embouchure de la Duna.

ARKHANGEL (GOUVERNEMENT D'), situé à l'extrémité N. de la Russie d'Europe; il est baigné par la mer Blanche et la mer Glaciale, dans laquelle il comprend les îles de la Nouvelle-Zemble, de Vaigatsch et de Kalgouef; superf., 858,560 kil. carrés; 311,673 hab. (Russes, Permiens, Samoïèdes et Lapons). La plus grande partie du sol est stérile et couverte de glaces pendant dix mois de l'année; au S., vastes pâturages et forêts de pins.

ARKHANGEL NOUVELLE-), v. du territoire d'Alaska, fondée par les Russes, port dans l'île et sur le détroit de Sitka; par 57° 3' lat. N., et 137° 36' long. O.; 1,000 hab. C'était le ch.-l. de l'Amérique russe. Comm. de pelleteries et de fourrures.

ARKIKO ou **ARKEEKO**, v. d'Abyssinie, petit port sur la mer Rouge, à 175 kil. N.-E. d'Axoum, par 15° 32' lat. N., et 37° 25' long. E.; elle est à l'Égypte, et fournit des vivres et de l'eau à Massouah.

ARKLOW, ville et port sur la côte E. de l'Irlande, à l'embouchure de l'Ovoca. Pêche active, surtout d'huîtres, qui s'exportent dans les parcs de Beaumaris et d'Anglesey; 5,800 hab. La ville, autrefois fortifiée, fut prise et démantelée par Cromwell en 1649.

ARKOPOLIS, v. des États-Unis. (*V.* LITTLE-ROCK.)

ARKWRIGHT (SIR RICHARD), mécanicien anglais, né à Preston (comté de Lancastre) en 1732, m. en 1792, inventeur de la *Mull-Jenny*, métier à filer le coton, qui a produit une révolution dans cette industrie. Il était le 13e enfant d'une pauvre famille. D'abord barbier à Manchester, il quitta cette profession pour s'occuper de mécanique. Il commença par chercher le mouvement perpétuel; heureusement pour lui, un horloger nommé Kay l'en détourna et l'engagea à s'occuper d'une machine à filer le coton, pour laquelle lui-même avait déjà fait quelques essais infructueux. Ils réunirent leurs efforts, et, en 1769, Arkwright fit paraître le premier métier à filer, et prit un brevet d'invention. Deux filatures furent montées, et prospérèrent au point d'exciter l'envie des autres fabricants; on contrefit sa machine, on lui en contesta l'invention, et il eut plusieurs procès à soutenir. Ses rivaux tentèrent de le ruiner, en se liguant pour n'acheter aucun des cotons filés à la mécanique. Arkwright vainquit cette coalition en homme de génie: encombré de ses propres produits, il résolut de les faire tisser, et créa de vastes fabriques de calicot, qui le rendirent l'un des plus riches manufacturiers de l'Angleterre. Arrivé à cette haute position, il fut fait, en 1786, grand sherif du comté de Derby, où il avait établi sa filature principale, à Crawford, et, la même année, élevé au rang de baronnet. Arkwright mourut à 59 ans, laissant à ses héritiers une fortune évaluée à plus de 12 millions de francs, et à son pays, ainsi qu'au monde industriel, un fonds inépuisable de richesse.

Revue d'Edimbourg, t. XCI (angl.).

ARLABURGUM, nom latin d'AARBOURG.

ARLANC, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), sur le penchant d'une montagne, au pied de laquelle coule la Dolore, arr. d'Ambert; 3,695 hab. Source d'eau minérale froide et ferrugineuse.

ARLBERG, c.-à-d. *montagne de l'Aigle*, montagne du Tyrol, faisant partie de la chaîne qui sépare la haute vallée de l'Inn de celle du Rhin. La grande route du Tyrol, en Suisse, passe au pied de l'Arlberg. Elle est auj. doublée par une voie ferrée qui passe en tunnel sous l'Arlberg. E. B.

ARLEBERGICA PROVINCIA, nom latin du VORARLBERG.

ARLEQUIN, personnage comique de la comédie italienne, dont on croit retrouver l'origine dans les pièces atellanes des Romains. (*V.* ATELLANES.) C'est le *Hanswurst* des Allemands. Ce nom vient d'un fameux comédien italien qui, venu à Paris sous Henri III, reçut de ses compagnons le nom d'*Harlequino* (petit Harlay), à cause de son intimité avec MM. de Harlay.

V. Génin, *des Variations du langage français*, 1845; Meyer, *Études sur le théâtre latin*, 1847, et notre *Diction. des lettres*.

ARLES, *Arelate*, *Constantina*, s.-préf. (Bouches-du-Rhône), sur la rive g. du Rhône et à 45 kil. de son embouchure. Petit port communiquant avec la Méditerranée par le canal d'Arles à Bouc. Trib. de commerce, quartier d'inscription maritime. Bibliothèque, archives, musée, collège, école de navigation; fabriq. de chapellerie, filat. de soie, construction de navires; comm. considérable de blé, vins, huiles, fruits, saucissons renommés, sel, soudes, laines et bétail; entrepôt du sel produit par les quatre salines de son territoire; cabotage très actif; dépôt d'étalons; 25,095 hab. Cette ville est très intéressante par ses monuments et ses ruines antiques. Le cimetière romain (Champs-Élysées ou *Aliscamps*), devenu pour les chrétiens une sépulture privilégiée, renfermait de curieux monuments de tous les âges; un grand nombre ont été détruits ou transportés dans les musées. On visite à Arles l'amphithéâtre ou arènes, laissé inachevé; quelques débris du théâtre, l'obélisque égyptien, la cathédrale, l'église Saint-Trophime et ses charmants cloîtres, l'abbaye de Montjour; l'hôtel de ville, construit par F. Mansard. La *Vénus d'Arles* fut trouvée dans cette ville en 1651, transportée à Versailles, et de là au musée du Louvre. Les Arlésiennes sont célèbres par leur beauté, par l'originalité et la richesse de leur costume. — Les origines d'Arles sont douteuses; un monument gaulois, construction souterraine, le Trou aux fées, confirme l'opinion qu'une cité gauloise aurait précédé la ville romaine; celle-ci existait au temps de Marius. Sous la domination romaine, la colonie d'Arles rivalisait déjà avec Marseille; elle s'étendit sur les deux rives du fleuve réunies par un pont de bateaux; de nombreux monuments l'embellirent, et elle fut surnommée la Rome gauloise; Constantin l'habita, et voulut qu'elle portât son nom. Sous Honorius, elle remplaça Trèves comme siège de la préfecture des Gaules. Son église fut fondée par St Trophime, que la tradition fait disciple des apôtres. En 314, il s'y tint un concile, où les donatistes furent condamnés. Au V^e siècle, les barbares la ravagèrent; Euric, roi des Wisigoths, en fit sa capitale; au VIII^e siècle, les Sarrasins y entrèrent; au IX^e, elle fut comprise dans le royaume de Bourgogne, qui devint au X^e le royaume d'Arles. Pendant toutes ces vicissitudes, la ville, gouvernée par son évêque, protégée par ses institutions municipales, conserva une indépendance presque complète. Au commencement du XII^e siècle, elle se constitua en république, mais dut souvent demander la protection des empereurs d'Allemagne et des comtes de Provence; après de sanglantes luttes, la république fut abolie, 1263. Arles se soumit à Charles d'Anjou, et devint française avec la Provence, en 1481.

V. Trichaud, *Itinéraire du visiteur*, Arles, 1859.

ARLES-SUR-TECH, ch.-l. de cant. (Pyrénées-Orientales), anc. v. au pied du Canigou, arr. de Céret. Belle église; sources minérales dans les environs; 2,462 hab.

ARLEUX, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Douai, sur un bras de la Sensée et près du canal de ce nom. Château fort où fut enfermé Charles le Mauvais; pris par les Français en 1645, démantelé par Villars en 1711. Patrie du jurisconsulte Merlin dit de Douai; 1,688 hab.

ARLINCOURT (VICTOR PRÉVOST, VICOMTE D'), poète et romancier, né au château de Mérantris, près de Versailles, en 1789, m. en 1856. A 20 ans ayant publié *une Matinée de Charlemagne*, poème allégorique où il comparait Napoléon I^er à Charlemagne, il fut nommé écuyer de Madame mère, et auditeur au conseil d'État. Il s'attacha ensuite aux Bourbons, et publia, en 1818, un poème épique en 24 chants, *la Caroléide*, dont le héros était encore Charlemagne, et qui fit du bruit à cause de l'étrangeté du plan et des bizarreries de la versification. Sa prose fut plus extraordinaire encore. Des inversions téméraires, des épithètes audacieuses, séduisirent le public d'alors. Ses principaux ouvrages sont des romans: *le Solitaire*, 1821, traduit dans six langues, *Le Renégat*, *Ipsiboé*, 1823, *l'Étrangère*, 1825, ne sont que des pastiches affaiblis du *Solitaire*, avec les mêmes invraisemblances, la même exagération de sentiments, peu de raison et de goût, mais quelque intérêt et de l'imagination. Depuis la révolution de 1830, les romans du vicomte d'Arlincourt ne furent que des pamphlets, où il s'attaquait à ses contemporains sous le nom de leurs ancêtres;

les Rebelles sous Charles V, Bannissement et retour de Charles VII, les Ecorcheurs, le Brasseur-roi, Double Reque, l'Herbagere. Après la révolution de 1848, il attaqua ouvertement la république dans deux brochures : *Dieu le veut !* et *l'Italie rouge.* — On a de lui, outre la *Caroléide,* un autre poème, *Ismaélie, ou l'Amour et la Mort,* et une tragédie, *le Siege de Paris,* 1827, où l'on trouve ce vers :

Mon pere, en ma prison, seul a manger m'apporte.

F—T.

ARLINGTON (COMTE D'). *V.* BENNET.

ARLON, *Orolanum,* v. de Belgique, ch.-l. de la prov. du Luxembourg belge, sur la Semoy. Fabr. d'étoffes de laines; comm. de fers et de grains; 6,300 hab. Victoire des Français sur les Impériaux, 1793. C'était le ch.-l. d'un comté, du pays des Ardennes, érigé en marquisat en 1103, réuni au Luxembourg en 1214. On y a trouvé des antiquités romaines.

ARLOTTO MAINARDO, écrivain et prêtre, né à Florence en 1395, m. en 1483. On a de lui : *Facezie piacevoli, fabule e motti del Piovano Arloto, prete Fiorentino,* Venise, 1520. Il a écrit en français : *Patron de l'honnête raillerie, contenant les brocards, bons mots,* etc., Paris, 1650. Il est moins connu comme écrivain que par ses plaisanteries et sa bonne humeur, qui amusèrent les cours d'Édouard IV d'Angleterre, d'Alphonse de Naples, et de René d'Anjou, comte de Provence.

ARLUNO (BERNARDIN), noble milanais, savant jurisconsulte, vivait à Milan de 1507 à 1537. On a de lui : *de la Guerre de Venise,* imprimé dans le *Trésor des Antiq. d'Italie,* t. V, p. 4, Leyde, in-fol. (en latin); l'impression n'a pas été finie : le ms. est à Milan dans la bibliothèque Ambrosienne, avec quelques ouvrages du même auteur. Il est érudit, exact en général, mais trop crédule.

ARLY (MAISON D'). *V.* AILLY.

ARMADA, mot espagnol, qui signifie *flotte de guerre,* appliqué spécialement à la flotte de 135 vaisseaux, décorée du titre d'invincible, que Philippe II envoya contre l'Angleterre en 1588. Restaurer dans l'île la foi catholique; punir Élisabeth de l'exécution récente de Marie Stuart, des agressions de ses marins, de l'appui qu'elle prêtait aux Pays-Bas révoltés; faire valoir les droits que Marie, prisonnière, avait légués au roi d'Espagne sur l'Écosse et sur l'Angleterre, tel était le but de cet armement formidable, projeté dès 1570. L'Armada partit du Tage avec 8,000 matelots et 19,000 soldats, auxquels devait se joindre, sur des bateaux plats, le duc de Parme avec 32,000 autres; elle fut assaillie par deux tempêtes (au cap Finisterre et près de Calais); harcelée sans cesse par les vaisseaux de l'ennemi, menacée par ses brûlots, elle ne put effectuer de descente en Angleterre, et le duc de Medina-Sidonia, qui la commandait, ne ramena que les débris de cette flotte.

R.

ARMAGH, *ard magha,* champ élevé; en latin *Regia;* v. d'Irlande, cap. du comté de ce nom, bâtie en marbre rouge sur le Callan, affluent du Blackwater; siège archiépiscopal du primat anglican d'Irlande et du primat catholique; biblioth. de 14,000 vol.; observatoire; comm. de blé, toiles, fils, grains; 12,654 hab. en 1841; 8,946 en 1871. Fondée, dit-on, par St Patrick en 450, avec une école qui fut célèbre au commencement du moyen âge, elle devint la métropole de l'Ulster en 1122. — Superf. du comté, 1,329 kil. carrés; pop. en 1871, 232,393 hab. Cap. Armagh. Pays généralement plat, montagneux au S.-O., arrosé par les riv. Callan, Blackwater, Bann et Newry-Water. Sol assez fertile; récolte de pommes de terre, avoine, lin et froment; manuf. de toiles.

ARMAGNAC, anc. pays de France, compris avec le comté de Fézenzac dans le duché de Gascogne, avait pour ch.-l. Lectoure; c'est auj. le dép. du Gers et une partie de ceux de Lot-et-Garonne et Haute-Garonne. Le comté date du milieu du Xe siècle : on voit les comtes d'Armagnac faire hommage, à la fin du XIIe siècle, aux comtes de Toulouse, puis aux rois d'Angleterre. Cette maison atteignit toute sa prospérité au XIVe siècle, comprenant alors les comtés de Charolais, de Comminges et de Rodez. Le comté fut confisqué et réuni à la couronne en 1481. Charles VIII le rendit en partie au comte Charles Ier, dont le petit-neveu et l'héritier, Charles, duc d'Alençon, épousa Marguerite, sœur de François Ier. Ce 23e comte d'Armagnac mourut sans enfants; son héritage passa en 1525 à Henri d'Albret, roi de Navarre, qui épousa sa veuve, puis à Henri IV, qui le réunit à la couronne, 1607. En 1645, Louis XIV donna ce comté à Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, dont la postérité l'a possédé jusqu'à la révolution.

ARMAGNAC (**BERNARD VII,** COMTE D'), né vers le milieu du XIVe siècle, succéda à son frère Jean III, en 1391. Après avoir fait la guerre aux Anglais en Guyenne, il devint, en 1410, le chef des partisans du duc d'Orléans, qui avait épousé sa fille, et donna ainsi son nom à l'une des factions qui déchirèrent la France sous Charles VI. Victorieux en 1413, il se fit nommer connétable en 1415, après Azincourt, s'empara des finances et du gouvernement de toutes les forteresses. Il se brouilla avec la reine Isabeau; celle-ci appela les Bourguignons. Périnet Leclerc leur ouvrit les portes de Paris, juin 1418. Le connétable fut livré et massacré par le peuple dans sa prison, et la plupart de ses partisans périrent avec lui.

ARMAGNAC (**JEAN V,** COMTE D'), petit-fils du précédent et fils de Jean IV, né vers 1420, m. en 1473. Sous Charles VII, il fut banni et dépouillé de ses biens par le parlement de Paris pour ses crimes de toute sorte, pour avoir épousé sa propre sœur, Isabelle, en fabriquant une fausse dispense pontificale, et surtout pour ses relations avec les Anglais. Il obtint son rappel et la restitution de ses biens sous Louis XI, en 1461, mais se révolta en 1465 et en 1469. Louis XI l'épargna d'abord, mais lorsque le comte livra les côtes de la Gascogne aux Anglais et celles du Languedoc aux Aragonais, le parlement le condamna à mort, et le roi envoya Dammartin contre lui. Le comte, chassé de ses châteaux et de ses villes, s'enfuit dans les montagnes du Guipuzcoa, où il tenait quelques fiefs du roi de Castille. Le cardinal Geoffredi, évêque d'Albi, l'assiégea deux mois dans Lectoure, où il fut tué par trahison. Son frère CHARLES, enveloppé dans la même condamnation, fut enfermé 14 ans à la Bastille, d'où il ne sortit que sous Charles VIII.

ARMAGNAC (JACQUES D'). *V.* NEMOURS.

ARMAGNAC (LOUIS D'). *V.* NEMOURS.

ARMAGNAC (GEORGES), né en 1501, m. en 1585, évêque de Rodez, et en même temps administrateur des évêchés de Vabres et de Lectoure, ambassadeur à Venise, à Rome, archevêque de Toulouse, et associé comme co-légat au cardinal de Bourbon, légat d'Avignon, conserva ce petit État au saint-siège au milieu des guerres civiles. Cardinal en 1544, il succéda à Félicien Capiton sur le siège archiépiscopal d'Avignon.

ARMAGNACS (GUERRE DES). *V.* CHARLES VI.

ARMANÇON, riv. de France, prend sa source près du vge d'Essey, au S. de Pouilly (Côte-d'Or), passe à Semur, Ancy-le-Franc, Tonnerre, Flogny, Saint-Florentin, Brienon, et se jette dans l'Yonne à la Roche, à 8 kil. S.-E. de Joigny (Yonne); flottable sur 100 kil., cours de 204 kil. E. B.

ARMAND (JACQUES), pasteur de l'Église wallonne de Hanau en 1762, et de l'Église réformée française de Francfort-sur-le-Mein, en 1765, a laissé des *Sermons,* à l'occasion de la paix de 1763, de la mort de l'empereur François Ier, etc.

A. G.

ARMANDI (PIERRE-DAMIEN), général, né en 1778, à Fusignano (Romagne), m. en 1855, fit ses premières armes sous Masséna à la défense de Gênes en 1799, prit part aux guerres de la République et de l'Empire, en Italie et en Allemagne, et se distingua à Wagram et à Bautzen. Après la chute de Napoléon Ier, il fut gouverneur des deux fils de Louis Bonaparte, figura dans les événements survenus en Italie en 1831, et dans ceux de 1848-49, où il organisa l'artillerie à Venise contre les Autrichiens. Napoléon III le nomma conservateur de la bibliothèque de Saint-Cloud. On lui doit une *Histoire militaire des éléphants,* depuis Alexandre jusqu'aux guerres des Anglais dans les Indes, Paris, 1843. B.

ARMATOLES OU **KLEPHTES.** On appelait ainsi des tribus chrétiennes et guerrières du N. de la Grèce, restées indépendantes après l'établissement de l'empire musulman en Europe. Le nom de klephte, signifiant voleur, leur était donné à cause de leurs pillages. Le nom d'Armatoles s'appliqua à ceux qui traitèrent avec la Porte. Ayant acquis par ces négociations le droit de former des milices, ils se répandirent dans toute la Grèce dès le commencement du XVIIe siècle, admirés pour leur courage, chantés par les poètes populaires, et redoutés des Turcs. Quand les Grecs se soulevèrent contre les Turcs, en 1821, ils étaient 12,000 en possession des principales forteresses, et ils servirent énergiquement la cause de l'indépendance. Leurs principaux chefs étaient : Eustrate, qui avait 500 hommes; Gogo, George Zongas, Saphakas, qui mourut devant Athènes en 1827; George Macry, avec 300 hommes; Karaiskakis, tué aussi devant Athènes en 1827; il avait à lui 600 hommes; Kalzodemos, tué à Missolonghi; Botzaris, le chef des Souliotes, etc. A. G.

ARMBRUSTER (JEAN-MICHEL), journaliste allemand, né à Sultz (Wurtemberg), en 1761, m. en 1817. Secrétaire de Lavater à Zurich, il fut quelque temps l'éditeur de la *Gazette de Zurich.* N'approuvant pas toutes les idées de Lavater, il s'établit à Constance et vécut de sa plume. Son journal *l'Ami du peuple* (en allem.), 1793-1799, montre son talent populaire. Son inimitié contre la France lui fit accorder une place en Autriche; il y publia en 1800 le journal *der redliche Schwabenbote.* Expulsé de Gunzburg par les Français, il alla à Vienne comme commissaire de police, secrétaire de la cour suprême de police et de censure en 1805, et rédigea la *Gazette de Vienne,* journal officiel. Il publia aussi le *Wanderer,* journal populaire. On l'encouragea à commencer, en 1809, les *Vaterlandische Blætter für*

den Œsterreichischen Kaiserstaat. Il se tua par suite d'embarras d'ar[illegible].

ARMELLINI (MARIANO), bénédictin, né à Ancône, m. en 173[illegible], a publié :

B[illegible] [illegible]edictino-Cassinensis, ou Notices de la vie et des ouvrages [illegible] *du Mont-C[illegible]ssin*, Assise, 1731-32, in-fol.; [illegible] *orum, episcoporum reformatorum et virorum sanc-* [illegible] *e congregatione Cassinensi*, Assise, 1733, in-fol., etc.

ARMELLINI (CHARLES), savant et homme politique, né à Ro[illegible] en 1777, m. en 1863, fut à 21 ans professeur de rhétorique et de littérature grecque au Collège romain, fonda une Ac[illegible]émie consacrée aux sciences naturelles, et cultiva également la poésie à l'Académie des Arcades. Nommé avocat consist[illegible]rial, il se livra désormais à la jurisprudence, devint membre de la Cour impériale de Rome sous la domination française, en 1809. Après le retour de Pie VII, il reçut le gouvernement des Marches, puis un siège au tribunal supérieur de Macerata. On le rappela à Rome, pour s'occuper de la rédaction d'un nouveau Code civil, et il réussit à faire conserver presque intégralement le Code de commerce français. Après l'avènement de Pie IX, en 1846, il fut chargé de préparer les réformes que consentait le pontife. Député en 1848, il accepta le ministère de l'intérieur après que le pape fut parti pour Gaëte, et, quand la république eut été proclamée, il fit partie du triumvirat avec Saffi et Mazzini. En 1849, la chute de la république l'obligea à se retirer à Bruxelles. B.

ARMENGAUD (JEAN-GERMAIN-DÉSIRÉ), artiste littérateur, né à Castres en 1797, m. en 1869, visita les musées et les galeries de l'Europe, et entreprit une série de publications à gravures d'une exécution remarquable. On a de lui :

Histoire des peintres de toutes les écoles depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, 1849 et suiv., ouvrage achevé par Ch. Blanc; *les Galeries publiques de l'Europe* (Italie), 1856 et suiv., 3 vol. in-4o; *les Chefs-d'œuvre de l'art chrétien*, 1858; *les Trésors de l'art*, 1859.

ARMENIACUS AGER, nom latin de l'ARMAGNAC.

ARMÉNIE, contrée de l'Asie occidentale, bornée au N. par la chaine du Caucase, à l'E. par la mer Caspienne, au S. par la Mésopotamie, et à l'O. par l'Euphrate; traversée par de hautes montagnes, telles que le grand et le petit Ararat, le Taurus, les Gortouk. Les monts appelés par les Turcs *Binguenl* donnent naissance à l'Euphrate, au Tigre, à l'Aras (Géhon) et au Djarakh (Phison); de là l'opinion qui place l'Éden ou paradis terrestre dans cette région. Le climat est généralement froid; cependant, dans les vallées et dans les plaines, l'air est plus tempéré, et le sol très fertile. On récolte en abondance toute espèce de grains, vins, fruits, tabac et coton. Les montagnes recèlent des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer et de plomb, peu exploitées, de magnifiques carrières de marbre et de jaspe. On trouve aussi du sel gemme, des sources de naphte, de l'arsenic sulfuré jaune, du bol d'Arménie, etc. Les races chevalines passent pour les meilleures de l'Asie occidentale. La cochenille est en grande quantité aux pieds de l'Ararat. La flore est très riche en Arménie, la manne qui s'y récolte est incomparablement meilleure que celle de l'Italie. L'Arménie est peuplée, en dehors des indigènes, de Turcs, Kurdes et Turcomans. Les Arméniens se distinguent par leur caractère grave, laborieux, intelligent, hospitalier, calculateur. Ils sont attachés aux traditions de leurs ancêtres et à leur gouvernement; ils sympathisent beaucoup avec les Européens, dont ils apprennent les langues et les manières avec facilité.

L'Arménie ancienne se divisait, d'après les géographes du pays, en quinze territoires (*Nahank*), chaque territoire en plusieurs provinces (*Cavar*). Ce sont les écrivains grecs et latins qui ont adopté la division en Grande et Petite-Arménie (*Armenia major, Armenia minor*). — Le nom de Petite-Arménie était donné aux prov. entre la rive occid. de l'Euphrate, le Pont, la Cappadocie et la Cilicie, sans doute à cause des colonies arméniennes établies depuis longtemps dans ces contrées. Elle eut pour capitale Anazarbe ou Césarée; on y trouve auj. les ruines d'Holmi, de Sélefké, Gorighos, Sébaste, Éleusis, Celenderis, Sis, Anazarbe, Missis (Mopsueste), Agée, Mallus (Ka[illegible]h), etc., qui ont été visitées par M. Victor Langlois en 1852-53. — On appelait Grande-Arménie l'Arménie proprement dite; les villes les plus célèbres étaient : Ardachad (*Ar[illegible]*), Armavir, Tvine, Ani, Tavrèje (*Tebriz* ou *Tauris*), [illegible], Kars, Van, Érivan, Nakhitchévan, Vagharchabad, Dicranaguerd (*Tigranocerta*), Medzpine (*Nisibis*), Édesse, Ga[illegible] (*Theodosiopolis*), etc.; la plupart ne présentent maintenant que des ruines ou de misérables villages.

Histoire. L'origine de la nation arménienne remonte jusqu'au déluge et à la tour de Babel; c'est ce qu'établit un monument historique, en partie conservé par Moïse de Khorène, auteur arménien du ve siècle. Haïg, fils de Thorgom, petit-fils de Noé, aurait été le premier chef de cette nation. Haïg échappa à l'obéissance de Nemrod (Bel ou Bélus), le tua dans un combat, régna dans les environs du lac de Van, nomma ses sujets Haïk et le pays Baïasdan ou pays des Haïk. Cette dénomination est conservée parmi les indigènes; le nom d'Arméniens leur a été donné par les étrangers, à la suite des conquêtes d'Aram, 5e successeur d'Haïg, vers le XIXe siècle av. J.-C. La plupart des princes de la dynastie haïguienne ou haïcane furent tributaires de l'Assyrie; mais, à la mort de Sardanapale, l'Arménie redevint indépendante. Vahé, dernier roi de cette 1re dynastie, marcha à la rencontre d'Alexandre et périt dans le combat. Son pays fut ainsi livré au conquérant, qui le fit administrer par un simple gouverneur. Arschag (Arsace), roi des Parthes, s'étant emparé de l'Arménie, en donna la royauté à son frère Vagharschag (Valarsace), dont les descendants repoussèrent plusieurs fois les Grecs au delà de l'Euphrate et résistèrent aux Romains; cependant la défaite de Dicran (Tigrane II) obligea les Arméniens à reconnaître l'autorité de ce peuple. Dertad (Tiridate), fils de Khosrov (Chosroès), roi d'Arménie qu'Ardachir, chef des rois Sassanides de la Perse, avait fait assassiner, fut placé sur le trône par ordre de Dioclétien. Il embrassa le christianisme avec tout son peuple, et laissa un royaume assez fort pour tenir tête à ses deux ennemis, l'empereur d'Orient et le roi de Perse. Cependant l'Arménie fut partagée entre ses puissants voisins, l'an 428. Dès lors la race des Arschagouni (Arsacides) cessa de régner sur ce pays, et le roi de Perse confia à un chef intitulé Marzban le gouvernement de sa conquête. A ces étrangers, qui épuisèrent le pays d'hommes et de richesses, succédèrent, en 632, les Osdigan, gouverneurs établis par les khalifes arabes; ceux-ci ajoutèrent à des vexations de toute espèce des persécutions religieuses; et les Arméniens, loin de recevoir des Grecs aucun secours, furent persécutés par eux comme hérétiques ou schismatiques. Au milieu de ces désastres, un prince de la race des Pacradouni (Bagratides), nommé Achod, fut en telle estime auprès de l'empereur grec et du khalife arabe, qu'il fut reconnu par eux roi d'Arménie en 859. Cette dynastie s'éteignit en 1079 avec Kakig II, assassiné par les Grecs; et l'Arménie, envahie par les Seldjoukides, puis par les hordes de Gengis-Khan, n'eut plus pour défendre sa nationalité qu'une petite principauté formée dans les gorges du Taurus et défendue par Roupen. Les princes issus de ce chef s'allièrent, pendant les croisades, aux princes d'Antioche, de Chypre et de l'Occident, et régnèrent dans la Cilicie pendant environ quatre siècles; le dernier, Léon VI, de la maison des Lusignan de Chypre, fut emmené par les Égyptiens au Caire; au bout de six ans, il put se réfugier en Europe. Il mourut à Paris, en 1393. L'Arménie, livrée, depuis cette époque, à toutes le atrocités des Tartares sous Timour-Leng (Tamerlan), et des Perses sous Schah-Abbas Ier, dépeuplée par de nombreuses migrations en Tartarie, en Turquie, en Perse, en Moldavie, en Autriche, en Pologne, en Italie, jusqu'en Hollande, et dans les Indes orientales, tomba en grande partie au pouvoir des Turcs ottomans. Depuis le commencement du XIXe siècle, les Russes, s'avançant peu à peu par la Géorgie, se sont emparés des provinces orientales qui étaient soumises à la Perse, ainsi que d'une notable partie de l'Arménie turque.

Langue. La langue arménienne est une des plus anciennes du globe; elle appartient à la famille des langues aryennes, dans lesquelles doivent être compris le zend et le sanscrit; mais elle ne dérive ni de l'un ni de l'autre, quoi qu'en disent certains orientalistes. On n'a essayé de la ranger parmi les langues sémitiques qu'en la confondant avec l'araméen. Malgré un grand nombre de termes étrangers qui se trouvent dans l'arménien, cette langue a toujours conservé un fonds original très remarquable. L'arménien se divise en ancien et en moderne, comme le grec. La langue moderne ou vulgaire se subdivise en plusieurs patois ou dialectes. Mais la langue ancienne ou littérale a un système grammatical bien établi, et c'est dans cette langue que sont écrits les meilleurs ouvrages anciens et modernes. L'alphabet arménien actuellement en usage a été inventé au commencement du ve siècle par le docteur Mesrob, et se compose de 36 lettres, auxquelles on ajouta, au XIIe siècle, l'*o* et l'*f*. Toutes ces lettres se tracent de gauche à droite, et leur orthographe est en harmonie avec la prononciation. La fréquence des aspirées, des sifflantes et des nasales, plus encore que l'abondance des consonnes de toutes nuances, rendent la langue arménienne peu agréable aux Européens; cependant, prononcée par les indigènes, elle ne manque pas d'une certaine harmonie sonore et variée. Les vers arméniens n'étaient pas autrefois rimés comme ils le sont ordinairement depuis le XIe siècle. Le rythme était fondé plutôt sur le nombre des syllabes que sur la valeur prosodique.

Littérature. De la littérature antérieure à l'introduction du christianisme en Arménie, nous n'avons que quelques chants populaires cités par Moïse de Khorène; ce qui subsiste de cette littérature date donc du IVe siècle. Les œuvres dont elle se compose ont presque toutes un caractère religieux;

l'histoire même y est traitée en général au point de vue moral et ecclésiastique. Plusieurs ouvrages, dont les originaux n'existent plus, ont été conservés par les traductions arméniennes. L'âge d'or de cette littérature est le v^e siècle : la traduction de l'Écriture sainte, exécutée avec un soin, une exactitude et une élégance admirables, en est le plus beau monument. Les traducteurs de la Bible, St Isaac et St Mesrob, sont considérés comme les pères de cette littérature ; viennent ensuite ceux de leurs élèves dont les écrits nous sont parvenus, tels que Gorioun, David le Philosophe, Eznig, Mambré, Elisée, Lazare de Parbe, Faustus de Byzance, et le célèbre Moïse de Khorène, historien d'un très grand mérite. Le temps qui s'écoula jusqu'au xii^e siècle est l'âge moyen de la littérature arménienne. Dans cet intervalle se distinguèrent Anania de Chirag, Jean *Catholicos*, surnommé l'Historien, Thomas Arzrouni, Léon le prêtre (*Ghevont Yeretz*), Grégoire de Nareg, Étienne Assoghig, Grégoire Makisdros, Nersès Glaietzi, surnommé *Chenorhali* (le Gracieux), Nersès de Lampron, Mathieu d'Édesse et Samuel d'Ani. Dans la dernière période sont compris Jean Vanagan, Jean le Diacre (*Sargavak*), Mekhitar Coche, Vartan de Partzerbert, Guiragos de Gandsag, Jean d'Erzenga, Étienne Orpélian, Thomas de Medzop, etc. — Dans les xiv^e, xv^e, xvi^e et xvii^e siècles, la littérature arménienne a été presque nulle ; on ne s'occupait guère que de la transcription des anciens ouvrages. Les imprimeries arméniennes, fondées dans quelques villes de l'Europe dès le milieu du xvi^e siècle, ne produisirent que quelques livres liturgiques ou bien des traductions de petits ouvrages latins. La langue était devenue presque méconnaissable, tant on avait bouleversé sa grammaire, en la remplaçant par celle de la basse latinité. C'est du commencement du xviii^e siècle que date l'ère nouvelle de la littérature arménienne, si féconde en résultats, grâce à l'abbé Mekhitar de Sébaste et de la société religieuse fondée par lui et appelée de son nom mékhitariste. (*V.* Mekhitar, Saint Lazare, etc.) Ces bénédictins de l'Orient, depuis un siècle et demi, travaillent avec succès à la régénération intellectuelle de leurs compatriotes. Les anciens manuscrits arméniens sont recherchés par eux dans tous les pays, achetés ou copiés, déposés dans leur bibliothèque, déchiffrés, collationnés, et publiés soigneusement. Ils ont attiré l'attention des savants de l'Europe sur leur pays ; et des arménistes distingués, après avoir profité des secours des mékhitaristes, s'occupent de cette littérature à Paris, à Vienne, à Bruxelles, à Berlin, à Munich, à Saint-Pétersbourg, etc. Les mékhitaristes ont contribué à faire connaître aux Européens les richesses de leur littérature ancienne, en publiant des ouvrages intéressants, des traductions en latin, en italien et en français. Mais leur principal but étant l'instruction et l'éducation de leurs compatriotes, ils sont devenus, pour ainsi dire, les pères de la littérature arménienne moderne ; le plus grand mérite de cette littérature consiste dans la pureté du langage, qui rappelle les meilleurs auteurs classiques de l'Arménie ancienne, et dans l'appropriation du goût, des idées, des termes scientifiques même des langues de l'Europe à la leur. Enfin, c'est par l'impulsion et le bon exemple des mékhitaristes que la nation arménienne possède actuellement des imprimeries dans presque toutes les villes où il y a des Arméniens ; des journaux littéraires et politiques en arménien paraissent à Venise, à Vienne, à Smyrne, à Constantinople, à Tiflis, à Calcutta ; un grand nombre d'écoles s'organisent tous les jours, et quelques collèges fondés à Moscou, à Paris et à Venise, donnent à la jeunesse arménienne, outre l'éducation nationale, une connaissance assez approfondie des langues de l'Europe, des sciences et des beaux-arts.

Religion. La religion primitive des habitants de l'Arménie était celle des anciens patriarches ; dans la suite, le sabéisme, le magisme, plus tard le polythéisme grec, y introduisirent leurs croyances. D'après une tradition du pays, Abgar, roi arsacide de l'Arménie, résidant à Édesse, correspondit avec J.-C. L'apôtre Thaddée, un des 72 disciples, se rendit dans cette ville, et convertit le roi avec la plupart des habitants de la capitale. Les successeurs d'Abgar, et avec eux une grande partie de leurs sujets, abandonnèrent l'Évangile pour les ténèbres de l'idolâtrie. Au commencement du iv^e siècle, St Grégoire, qui subit le martyre sur l'ordre du roi Dertad (Tiridate), le convertit à la religion chrétienne, qui devint dès lors la religion du pays. St Grégoire, surnommé *Loupavoritch* (Illuminateur) reçut à Césarée en Cappadoce le sacre épiscopal ; il se rendit à Rome, en compagnie de Tiridate, et, selon la tradition arménienne, il y fut accueilli très favorablement par Constantin et Sylvestre I^{er}. Le pape l'investit de la dignité patriarcale qui resta pendant quelque temps dans la famille de Grégoire, et passa ensuite à d'autres personnages élus par la nation et honorés du titre de *Catholicos* (patriarche universel de l'Arménie). Les patriarches résident à Etchmiadzine, près de l'emplacement de l'anc. *Vagharchabad*, non loin de l'Ararat.

Depuis la mort de St Grégoire, les patriarches de l'Arménie furent représentés dans les trois premiers conciles œcuméniques par leurs délégués. Mais ils ne purent se rendre au 4^e concile, réuni à Chalcédoine, à cause de la guerre que l'Arménie soutenait alors contre les Perses. Ils prêtèrent l'oreille aux insinuations de quelques Syriens partisans d'Eutychès, condamné par ce concile, et se laissèrent persuader que les Pères, en se déclarant formellement pour la doctrine des deux natures en J.-C., avaient admis en quelque sorte l'erreur de Nestorius qui distinguait dans J.-C. deux personnes. C'est ainsi que, pendant longtemps, les Arméniens, tout en condamnant les doctrines d'Eutychès, et en reconnaissant en J.-C. deux natures réunies inséparablement et sans confusion dans une seule personne, ne consentirent pas à admettre l'expression de deux natures, d'autant moins que dans leur langue le mot nature (*pnoutioun*) a pour première acception celle de personne. On voit combien se sont trompés les Grecs et les Latins lorsque, dans leurs écrits, ils ont attribué aux Arméniens le nom d'Eutychéens, ou de monophysites. Il y eut quelques négociations, en 1178, entre les Grecs et les Arméniens, pour la réunion des deux Églises ; mais la mort du patriarche arménien Narsès et de l'empereur Manuel Comnène les fit échouer. Dans la doctrine de la procession du Saint-Esprit, l'Église arménienne suivit les Pères de l'Église grecque, sans refuser d'admettre le sentiment des Pères latins ; mais elle ne consentit pas à l'addition du *filioque* au symbole. Au temps des croisades, les papes dans leurs lettres aux patriarches de l'Arménie, les leur demandaient que quelques réformes de discipline ; ils les engageaient, par exemple, à ajouter de l'eau dans le calice au lieu de célébrer la messe avec du vin pur seulement ; à fêter la naissance de J.-C. le 25 décembre au lieu du 6 janvier, etc. Cette prudence ne fut pas toujours imitée par les missionnaires latins, qui, avant et après le concile de Florence, s'établirent en diverses contrées de l'Arménie ; ils firent naître, d'abord dans le clergé, ensuite dans la nation, des querelles désastreuses, en déclarant suspects d'erreur et d'hérésie des usages innocents ou indifférents, pratiqués par l'Église arménienne depuis bien des siècles. Une partie de la nation ayant adopté complètement les rites de l'Église latine, se nomma catholique exclusivement, et repoussa la grande majorité en la qualifiant de schismatique et hérétique : de là des querelles et des haines. Les derniers prélats de Constantinople ont suscité de nos jours des persécutions terribles contre les catholiques ; le gouvernement turc, cédant aux sollicitations des puissances chrétiennes de l'Europe, consentit, en 1829, à séparer politiquement les deux populations, et à donner aux Arméniens catholiques un chef ou patriarche indépendant. Depuis quelques années, les protestants ont fait parmi les Arméniens quelques prosélytes ; ceux-ci, persécutés par le patriarche, ont obtenu de la Porte la permission d'avoir un chef particulier, avec le libre exercice de leur culte. La nation arménienne se trouve ainsi divisée, par rapport à la religion, en trois parties : grégorienne, c.-à-d. attachée aux usages de l'Église fondée par St Grégoire l'Illuminateur ; catholique (romaine), et protestante (évangélique-américaine). Le chef de la première, qui est la plus nombreuse (4,000,000 environ), réside à Etchmiadzine, dans l'Arménie russe, quoiqu'il existe un autre patriarche presque indépendant à Sis, anc. cap. du roy. de Cilicie. Le patriarche des catholiques (50,000) réside à Constantinople ; mais il existe au mont Liban un autre patriarche (*in partibus*), dont la juridiction s'étend sur la Syrie, la Cilicie, et une partie de l'Asie Mineure. Les protestants (4 à 5,000) ont leur chef à Constantinople.

Saint-Martin, *Mém. hist. et géogr. sur l'Arménie*, Paris, 1818. V. aussi Karl Ritter, dans l'*Erdkunde*, t. X, Berlin, 1843, et les cartes de Koch, Berlin 1850, et de Kiepert, Berlin, 1854. C—A.

ARMÉNIE (Prov. romaine d'). Les Romains distinguaient la Grande-Arménie (*Armenia major*), roy. de Tigrane, et la Petite-Arménie (*Armenia minor*), composée des cantons resserrés entre le haut Halys et l'Euphrate, depuis la réunion de ses bras principaux jusqu'aux défilés du Taurus. Toutes deux étaient, depuis les expéditions de Lucullus et de Pompée, sous la suzeraineté des Romains, avec des chefs particuliers. Trajan réduisit les deux Arménies en une seule province, avec Mélitène pour métropole. Mais Adrien permit à la Grande-Arménie de se choisir un roi, et conserva la Petite, qui devint la prov. romaine d'Arménie. Sous Dioclétien ou Constantin, il y eut l'Arménie I^{re}, formée de quelques cantons de la précédente et de la partie orientale de la Cappadoce, cap. Sébaste ; l'Arménie II^e, formée du reste de la Petite-Arménie, cap. Mélitène. Toutes deux dépendaient de la préfecture d'Orient et du diocèse du Pont. La Grande-Arménie ayant perdu son indépendance en 428, et ayant été partagée entre les empires romain et persan, Théodose II fit de la partie romaine une province spéciale, appelée comté d'Arménie, avec Théodosiopolis pour capitale, 441. Les guerres de Justinien reculèrent les frontières de

l'empereur, et, à sa mort, 565, nous voyons cinq provinces porter le nom d'Arménie : 1° Arménie Ire, cap. Sébaste; 2° Arménie IIe, cap. Mélitène; 3° le Pont-Polémoniaque avec le pays des Lazes, ou Arménie IIIe, cap. Trébizonde; 4° Grande-Arménie ou Arménie intérieure, cap. Théodosiopolis; 5° la Petite-Arménie, appelation transférée de la région à l'O. de l'Euphrate à la région E. du fleuve, et composée de cinq provinces : l'Anzitène, l'Ingilène, la Belabitène, la Sophène, la cinquième est inconnue. Les quatre premières dépendaient du diocèse du Pont, la cinquième de celui d'Orient. C. P.

ARMÉNIE PERSANE. *V.* Perse.

ARMÉNIE RUSSE. *V.* Russie.

ARMÉNIE TURQUE. *V.* Turquie.

ARMENTIÈRES, *Armentaria*, v. industrielle, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Lille, sur la rive dr. de la Lys, et près de la frontière de Belgique. Hospice d'aliénés; collège. Fabr. très considérable de grosse toile de lin écrue ou bleue, linge de table, dentelles, coutils, sucre indigène, huiles; blanchisseries, teintureries, brasseries, raffineries de sel, distilleries, briqueteries; 23,639 hab.

ARMET, casque léger et mince, sans ornements, sans visière ni gorgerin; les chevaliers du moyen âge le portaient hors de la mêlée, en place du heaume. On employa ce mot comme synonyme de bacinet, et, au XVIe siècle, pour désigner tout casque de guerre. B.

ARMIDE, personnage de *la Jérusalem délivrée*, du Tasse. Habile magicienne, Armide séduit Renaud, le plus brave des croisés, et elle le retient dans ses jardins enchantés. Renaud s'arrache de ces délices, rappelé par l'honneur et le devoir. Il y a deux célèbres opéras d'*Armide*, l'un de Glück et l'autre de Rossini.

ARMILLAIRE (Sphère), instrument composé de plusieurs cercles de métal, ou de bois, ou de carton, au centre desquels est placé un petit globe figurant la terre. De ces 10 cercles, il y en a 6 grands : l'horizon, le méridien, l'équateur, le zodiaque, qui renferme l'écliptique, et les deux colures; 4 petits : les 2 tropiques et les 2 cercles polaires. On attribue l'invention de cette sphère à Anaximandre; elle n'explique les mouvements et la position des corps célestes que dans l'hypothèse de Ptolémée, qui croyait la terre immobile au centre de l'univers.

ARMILUSTRE, fête purificatoire qui se célébrait à Rome le 19 octobre sur le mont Aventin. Ceux qui la célébraient étaient armés et dansaient au son des trompettes.

ARMINIENS ou **REMONTRANTS**, secte protestante en Hollande. *V.* Arminius (Jacques).

ARMINIUS, nom latin d'Hermann, chef des Chérusques. (*V.* Hermann.

ARMINIUS (Jacques) ou **HARMENSEN**, théologien protestant, né en 1560 à Oudewater, dans la Hollande méridionale, m. en 1609, fut, en 1587, ministre à Amsterdam, en 1603 professeur à Leyde, et enseigna la doctrine du pardon divin pour tous les repentants, contrairement à la doctrine de la prédestination des élus et des réprouvés soutenue par Calvin et par Gomar, autre professeur de Leyde. Il fut appuyé par Grotius, Jean de Barneveld, etc. Sa vie fut irréprochable, sa piété douce et sincère. Après sa mort, ses disciples adressèrent, en 1610, aux états de Hollande une remontrance, exposé de leur doctrine, d'où leur vient le nom de remontrants. Après bien des luttes, ils furent, par le synode de Dordrecht, 1618, exclus de la communauté synodale. Depuis 1630, ils jouissent d'une complète tolérance. Leur nombre est aujourd'hui de 5,000 en Hollande, de près de 700,000 de différentes sectes dans les États-Unis; il y en a aussi en Angleterre.

Les écrits d'Arminius ont été imprimés à Leyde, 1629. *V. sa vie* (en latin) par Brandt, Leyde, 1724.

ARMLEY, v. d'Angleterre, dans le comté d'York (West-Riding), sur l'Aire; 9,224 hab. Draperies et filatures de laine.

ARMOIRE DE FER, cachette pratiquée dans la muraille de l'un des corridors des Tuileries. Elle avait été faite par un ouvrier mécanicien, nommé Gamain, sous la direction de Louis XVI. Ce prince était enfermé au Temple, quand Gamain dénonça à la Convention l'existence de l'armoire de fer, nov. 1792. Une perquisition amena la saisie des papiers que contenait cette cachette; Mme Campan affirme que les pièces les plus importantes avaient été enlevées depuis longtemps; on n'y trouva qu'un registre secret des gratifications et des pensions accordées aux nobles, des adresses soumises au roi, des lettres de dévouement, un plan de séduction de l'Assemblée et quelques autres écrits compromettants pour plusieurs anciens députés de la Constituante. Après un rapport de Gohier, député d'Ille-et-Vilaine, ces pièces furent imprimées. B.

ARMOIRIES. *V.* Blason.

ARMORIQUE, c.-à-d., en celtique, *rivage*. Les anciens géographes désignaient ainsi la côte N.-O. de la Gaule, depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Loire, où l'on trouvait, au temps des Romains, les cités dites armoricaines, unies étroitement entre elles. Le nom s'étendait à toute la Bretagne actuelle. On l'appliqua même à une plus grande étendue de littoral; car la *Notitia dignitatum* attribue en outre au duc du littoral armoricain toutes les côtes entre la Loire et les Pyrénées. B.

ARMSTRONG (Jean), médecin et poète, né vers 1709 à Castleton en Écosse, m. en 1779. Il pratiqua peu la médecine, cependant il accompagna en 1760 l'armée d'Allemagne comme chirurgien. Il publia un poème remarquable sur l'hygiène, Londres, 1744, trad. en franç. par Monne, 1817. D—g.

ARMUYDEN. *V.* Arnemuiden.

ARMUZA, nom latin d'Ormuz.

ARNAC-POMPADOUR, vge de France (Corrèze), arr. de Brives; 1,356 hab. On voit aux environs l'anc. château de Pompadour, élevé au XIe siècle par Guy de Lastours. Louis XV le donna à Mme d'Étioles, qui prit le nom de marquise de Pompadour; après elle, il en gratifia Choiseul, qui y forma en 1763 un haras existant encore.

ARNAGE, brg du dép. de la Sarthe, sur la rive g. de la Sarthe, où se déchargent les marchandises venues d'Angers en remontant la rivière.

ARNAL (Étienne), acteur comique, né à Meulan en 1794, m. en 1872. Après s'être essayé sans succès dans la tragédie et dans les rôles amoureux, il ne trouva sa voie qu'à partir de 1827, où il fut engagé au théâtre du Vaudeville à Paris. Parmi les pièces qui mirent en relief son talent, on distingue : *le Mari de la dame de chœurs, les Cabinets particuliers, les Gants jaunes, Passé minuit, l'Homme blasé*, etc.

ARNALL (William), né en 1705, m. en 1751, écrivain politique sous le ministère de Robert Walpole, qu'il soutenait dans le journal *Free Briton* pour une pension de 4,000 liv. sterling par an. Il a laissé plusieurs pamphlets assez curieux. Pope l'a violemment attaqué dans *la Dunciade*.

ARNAUD (*Arnaldus* en lat.) **DE BRESCIA**, moine du XIIe siècle, disciple d'Abélard, acquit beaucoup d'influence dans sa patrie par l'éclat de sa prédication, et prétendit ramener dans le clergé la simplicité de l'Église primitive. Condamné par Innocent II et chassé de Brescia en 1139, il alla prêcher en France, d'où St Bernard le fit chasser, puis à Zurich. Il suscita des troubles à Rome sous les papes Innocent II et Lucius II. Ce dernier fut tué en essayant d'enlever le Capitole aux rebelles. Un gouvernement républicain fut installé en 1144, et le nouveau pape, Eugène III, fut chassé par les Romains malgré l'appui de St Bernard. Arnaud établit une république, un tribunat et un ordre équestre. Il rêva même un empire italien. Adrien IV appela l'empereur Frédéric Ier et Arnaud se réfugia en Toscane; mais les comtes de ce pays, vassaux de l'empire, qui avaient d'abord reçu l'ennemi des papes comme un apôtre, n'osèrent le défendre contre l'empereur, et livrèrent Arnaud. Conduit à Rome, il fut pendu et brûlé à l'insu du peuple, 1155.

Franke, *Arnold von Brescia*, Zurich, 1825 (allem.).

ARNAUD AMALRIC. *V.* Amalric.

ARNAUD DE VILLENEUVE, alchimiste du XIIIe siècle. Les uns le font naître à Villeneuve, près Montpellier, d'autres en Catalogne ou à Valence. Après avoir fait ses études à Paris, il professa avec beaucoup d'éclat la médecine à Montpellier, et fut médecin de Pierre III à Barcelone, de Charles II à Naples. Il n'est pas, comme on l'a prétendu, l'auteur de l'art de distiller, puisque Dioscoride donne une description de l'alambic; mais il fit connaître quelques-uns des produits les plus importants de la distillation; il n'a pas découvert l'alcool, il en a seulement fait l'histoire. On le donne comme ayant découvert l'essence de térébenthine. Il croyait posséder la pierre philosophale, et indique, pour faire de l'or, une recette inintelligible. Ses ouvrages témoignent d'une pharmacologie avancée pour ce temps, et de connaissances chimiques d'un grand intérêt : ils sont composés d'une foule de petits traités divisés en sections, d'un style aride et pauvre, qui les ferait prendre pour des résumés de ses leçons, faits par ses élèves. Il se piquait d'être théologien; mais son orthodoxie ayant été frappée de censure à Paris, pour avoir déclaré les œuvres de charité et de médecine plus agréables à Dieu que le sacrifice de la messe, il se retira en Sicile. Appelé près du pape Clément V pour le saigner, il mourut dans la traversée de Naples à Avignon, 1314. Ses œuvres ont été publiées à Lyon en 1504, à Bâle en 1515, à Lyon en 1520, et en 1532 avec une vie de l'auteur. G—r.

ARNAUD DE BACULARD. *V.* Baculard.

ARNAUD (L'abbé François), littérateur, né à Aubignac, près Carpentras, en 1721, m. en 1784, rédigea avec Suard, *le Journal étranger et la Gazette littéraire de l'Europe*, où l'on faisait connaître par des extraits raisonnés ou des traductions entières, les œuvres remarquables d'art, de sciences ou de lettres publiées en Europe. Ces journaux eurent une grande

vogue en 1760-61. Arnaud savait le grec et possédait plusieurs langues; abbé de Grandchamp, et bibliothécaire de Monsieur (depuis Louis XVIII), il fut de l'Académie française, 1762, et de celle des inscriptions, 1771. Lors de la grande querelle sur la musique, 1774-1780, il se fit le chef des gluckistes contre Marmontel et les piccinistes. Homme du monde plus encore qu'homme de lettres, son esprit lui valut beaucoup de succès dans les salons. On a recueilli ses *Œuvres*, Paris, 1808.

ARNAULD (Antoine), avocat, né à Paris en 1560, m. en 1619, était fils d'un avocat général de Catherine de Médicis. Il plaida en 1594 pour l'Université de Paris contre les jésuites, dont il était l'élève, et sa violente déclamation a été insérée par de Thou dans son *Histoire*. On a encore de lui : *le Franc et Véritable Discours au roi sur le rétablissement qui lui est demandé par les jésuites; Avis au roi pour bien régner*, 1615; *Première et Deuxième Philippiques contre le roi d'Espagne*, 1592. Il eut 20 enfants : 10 qui moururent en bas âge, 4 fils, et 6 filles qui furent toutes religieuses à Port-Royal, monastère dont il avait été comme le second fondateur.

ARNAULD D'ANDILLY (Robert), fils aîné du précédent, né à Paris en 1589. m. en 1674. Après avoir occupé des charges importantes et s'être fait estimer à la cour, il se retira, âgé de 55 ans, à Port-Royal des Champs, où il cultivait des espaliers que Louis XIV visita. Il y écrivit surtout des traductions des *Confessions* de St Augustin, de Josèphe, des *Vies des SS. Pères*, etc., et des *Mémoires*, publiés par l'abbé Goujet, ainsi que des *Œuvres chrétiennes*, en vers. Un *Journal inédit d'Arnauld d'Andilly* a été publié par M. A. Halphen.

ARNAULD (Antoine), théologien et philosophe, né à Paris en 1612, m. à Liège le 6 août 1694. Vingtième enfant de l'avocat Antoine, et le dixième de ceux qui survécurent, il aurait suivi la carrière du barreau, s'il n'en avait été détourné par sa mère, religieuse à Port-Royal depuis 1629. Il commença sa théologie en Sorbonne. Bachelier en 1635, il fit sa licence de 1638 à 1640, et reçut le bonnet de docteur en 1641. C'est dans l'intervalle de ces travaux qu'il fut converti, c'est-à-dire attiré au rigide christianisme des jansénistes, par M. de Saint-Cyran, alors prisonnier au donjon de Vincennes. Les paroles de sa mère mourante, 1641, lui firent un devoir de « se donner tout entier à la défense de la vérité, quand il irait de la perte de mille vies ». Les sérieuses études théologiques accomplies par Arnauld d'une manière éclatante, et l'engagement passionné que lui fit prendre sa mère, expliquent toute la carrière de ce puissant docteur; il fut le théologien militant de Port-Royal. Son début dans cette lutte qui devait durer un demi-siècle est le livre *de la Fréquente Communion*, écrit sous l'inspiration de M. de Saint-Cyran, et publié, août 1643, peu de temps avant la mort de ce dernier. L'*Augustinus* de Jansénius venait de paraître; le livre d'Arnaud est comme l'application des doctrines de l'évêque d'Ypres. L'ardent polémiste y attaque énergiquement la morale des jésuites et ce qui lui semble un criminel abus du sacrement le plus redoutable. La controverse que souleva cet ouvrage fut singulièrement vive. A partir de ce moment commence pour Arnauld une vie de luttes et de retraite. Dès 1644, il semble disparaître jusqu'en 1648, où on le retrouve écrivant sans bruit à Port-Royal des Champs. Les cinq propositions de Jansénius ayant été condamnées à Rome, juin 1653, la persécution de Port-Royal commença. A l'occasion d'un refus de sacrement fait à M. le duc de Liancourt, Arnaud avait publié sous forme de lettres (*Première Lettre à une personne de condition; Seconde Lettre à un duc et pair*, 1655) plusieurs écrits où il justifiait Jansénius. Ces lettres furent dénoncées à la faculté de théologie, et Arnauld, jugé solennellement dans une sorte de concile qui ne dura pas moins de deux mois, déc. 1655-janv. 1656, fut condamné et rayé de la liste des docteurs. De 1656 à la paix de l'Église, 1668, Arnauld, enfermé à Port-Royal, passe douze années dans le silence et la méditation. A cette époque se rattachent les ouvrages qu'il écrivit avec Nicole et Lancelot pour les écoles de Port-Royal (*la Grammaire*, 1660; *la Logique*, 1661), et qui seront toujours l'éternel honneur de cette communauté. Après la paix de l'Église, 1668, Arnauld tourne contre les calvinistes l'ardeur impétueuse de sa controverse; c'est alors qu'il publia ses principaux manifestes contre les dogmes et la morale du protestantisme (*la Perpétuité de la Foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie; le Renversement de la morale de Jésus-Christ par les calvinistes*, 1672; *l'Impiété de la morale des calvinistes*, 1675). Réduit à fuir en 1679, il se cacha quelque temps à Paris, puis se retira en Belgique, où il eut de vives luttes à soutenir contre les docteurs protestants. Il fut engagé bientôt dans de nouvelles controverses, 1680, au sujet du système de Malebranche sur la vision en Dieu. C'est à cette querelle philosophique que se rapporte le *Traité des vraies et des fausses idées*, 1683. — Par son talent de controverse, par la solidité de son jugement, par la profondeur de sa science, par l'héroïsme d'une vie toute consacrée à ce qu'il croyait la vérité, Arnauld a mérité le nom de Grand, que lui ont décerné ses amis et que lui a conservé l'histoire. Théologien du jansénisme, philosophe cartésien quoiqu'il ait fait de savantes objections aux *Méditations* de Descartes, écrivain plus fort que brillant, mais doué de qualités rares, il occupe une place éminente dans l'histoire littéraire du XVII^e siècle. Les plus grands génies de cette époque, Bossuet, Leibnitz, Racine, Boileau, ont été ses admirateurs et ses amis. Arnauld a beaucoup écrit.

Ses œuvres complètes ont été réunies à Lausanne par Du Pac de Bellegarde en 48 tomes et 45 vol. in-8°, 1775-1783. V. aussi sa *Vie*, par le père Quesnel, *le Nécrologe des principaux défenseurs et confesseurs de la vérité*, et Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II. S. R. T.

ARNAULD (La mère Marie-Angélique, **DE SAINTE-MADELEINE**, sœur d'Antoine Arnauld, née en 1591, m. en 1661. Abbesse de Port-Royal des Champs à 7 ans et demi, elle y rétablit plus tard la réforme de Cîteaux et l'esprit de l'institut de St Bernard. Elle transféra le monastère des Champs à Paris, et, quand le premier fut rétabli, elle accepta le gouvernement de tous les deux; elle-même s'était soumise à la direction de St François de Sales. Elle laissa une grande réputation d'esprit, de savoir et de sainteté. — Sa sœur, la mère Agnès, fut sa coadjutrice, et publia : *l'Image de la religieuse parfaite et imparfaite*, Paris, 1665; *le Chapelet secret du Saint-Sacrement*, 1663. On lui attribue : *les Constitutions de Port-Royal;* elle mourut à 77 ans, en 1671. — Leur nièce, la mère Angélique de Saint-Jean Arnauld, sœur du marquis de Pomponne, née en 1624, m. en 1684, fut abbesse, et eut une grande part au *Nécrologe de Port-Royal*. On a d'elle des *Relations*, des *Réflexions* et des *Conférences*, publiées par D. Clémencet, 1760.

ARNAULT (Antoine-Vincent), poète tragique, né à Paris en 1766, m. en 1834, fut d'abord attaché à la maison de Monsieur, depuis Louis XVIII. Il débuta, à 25 ans, par une tragédie de *Marius à Minturnes*, qui eut un grand succès. En 1792, il donna *Lucrèce*. Après les massacres de septembre, il passa en Angleterre, puis revint en France à la fin de 1793. Arrêté comme émigré, il fut mis en liberté comme homme de lettres. En 1797, il fut présenté au général Bonaparte, qui l'envoya organiser un gouvernement provisoire dans les îles Ioniennes. En 1800, il fut nommé chef de la division de l'instruction publique au ministère de l'intérieur, et plus tard conseiller et secrétaire de l'Université. Après l'abdication de Napoléon, Arnault se rallia aux Bourbons; mais comme il avait accepté la députation pendant les Cent-jours, la seconde Restauration l'exila et raya son nom de la liste de l'Institut, dont il faisait partie depuis 1796. Son exil cessa en 1819. Il rentra, en 1829, à l'Académie française, dont il devint secrétaire perpétuel en 1833. Les principaux ouvrages d'Arnault, outre les deux tragédies déjà nommées, sont : *Cincinnatus*, 1795; *Oscar*, 1796; *les Vénitiens*, 1799; *le Roi et le Laboureur*, 1802; *Germanicus*, 1817. Ces tragédies ne donnent à l'auteur qu'un rang secondaire. Sa réputation repose plutôt sur un recueil de *Fables* philosophiques et satiriques 1^re édit. en 4 livres, Paris, 1812; augmenté de 2 livres en 1825. On a encore d'Arnault : *Vie politique et militaire de Napoléon*, 3 vol. in-fol., fig.; et *Souvenirs d'un sexagénaire*, 4 vol. Paris, 1833, mémoires sur sa vie, et sur les hommes et les choses de son temps. Ses *Œuvres* font 8 vol. Paris, 1824-27.

ARNAULT (Lucien-Emile), auteur dramatique et administrateur, fils de Vincent-Antoine Arnault, né à Versailles en 1787, m. en 1863, dut à Lucien Bonaparte, son parrain, un avancement rapide dans la carrière administrative. Auditeur au conseil d'État en 1808, intendant de l'Istrie en 1810, sous-préfet de Châteauroux au retour des Bourbons, préfet de l'Ardèche pendant les Cent-jours, il accompagna son père dans l'exil après la 2^e Restauration. Depuis son retour en 1818 jusqu'à la révolution de 1830, il ne s'occupa que de travaux littéraires. Pendant le règne de Louis-Philippe, il fut préfet de Saône-et-Loire et de la Meurthe. La révolution de 1848 le rendit à la vie privée.

Les tragédies de Lucien Arnault sont : *Pierre de Portugal*, 1823; *Regulus*, 1825; *Pertinax, ou les Prétoriens*, 1828; *le Dernier Jour de Tibère*, 1828; *Catherine de Médicis aux états de Blois*, 1829; *Gustave-Adolphe, ou la bataille de Lutzen*, 1830. Arnauld collabora à la *Minerve* et à la *Biographie des contemporains*.

ARNAUTES. *V.* Albanie.

ARNAY-LE-DUC, *Arnacum*, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), sur l'Arroux, arr. de Beaune; 2,521 hab. Victoire de Coligny sur Cossé-Brissac en 1570. — Combat de 1870 entre les Français et les Allemands. E. B.

ARNDT (Ernest-Maurice), publiciste et poète allemand, né en 1779 à Schoritz (île de Rügen), m. en 1860, débuta par une série de volumes contenant les observations qu'il avait recueillies pendant ses voyages en Italie, en France, en Allemagne, 1797-98, et en Suède, 1806. Il publia en même temps : l'*Histoire du servage en Poméranie et à Rügen*, 1803, qui lui attira l'inimitié de la noblesse prussienne; et la *Germanie et l'Europe*, 1803, où, au milieu de beaucoup d'idées neuves sur

les arts, l'éducation, la tendance des esprits, il ne cache pas son antipathie contre la révolution française et Napoléon. En 1805, il fut nommé professeur d'histoire à l'université de Greifswald. En 1807, il donna *l'Esprit du temps*, où il dénonce aux Allemands les causes de leur nullité politique et les excite contre Napoléon. Obligé de fuir en Suède après Iéna, il revint en 1809, et reprit son enseignement ; puis, en 1812, alla en Russie, où il s'attacha au baron de Stein, qui le chargea d'enflammer le patriotisme allemand par ses pamphlets. Les plus célèbres sont : *le Rhin, fleuve, mais non pas frontière de l'Allemagne*, 1812 ; *le Catéchisme du soldat*, 1812 ; *la Landwehr et le Landsturm*, 1812. De ce temps datent aussi ses *Chants de guerre*, entre autres le *Chant funèbre de Schenkendorf*, les *Chants guerriers de Blücher et de Schill*, et *la Patrie de l'Allemand*, dont l'effet fut si profond, que les démocrates s'en souvenaient encore en 1848. Après la guerre, Arndt s'établit à Cologne, où il publia le journal *le Veilleur*, et fut nommé, en 1818, à la chaire d'histoire de l'université de Bonn. Mais la réaction contre le parti libéral lui enleva ses fonctions. Pendant sa retraite qui dura vingt ans, il écrivit : *Description et Histoire des îles écossaises et des Orcades*, 1826 ; *Chrétiens et Turcs*, 1828 ; *la Question des Pays-Bas et des provinces rhénanes*, 1831 ; *la Belgique et ce qui en dépend*, 1834 ; *Histoire de Suède sous Gustave III et Gustave IV Adolphe*, 1839. Arndt, réintégré dans sa chaire en 1840, publia : *Souvenirs de ma vie*, 1840 ; *Essais d'histoire comparée*, 1844 ; *Voyages sur le Rhin et sur l'Aar*, 1849. Il siégea, en 1848, comme député des provinces rhénanes, à l'Assemblée nationale de Francfort, et en sortit, en 1849, avec le parti constitutionnel, représenté par M. de Gagern. On a de lui, depuis cette époque, plusieurs brochures toujours animées d'un sentiment patriotique. Un choix de ses poésies a paru à Leipzig en 1850 ; son dernier recueil a été édité à Berlin en 1855. B.

ARNE (Thomas-Augustin), né à Londres en 1710, m. en 1778, est le musicien anglais le plus remarquable du XVIIIe siècle. Attaché au théâtre de Drury-Lane, il composa 23 opéras (*Rosamond, Tom Tumb, Comus*, etc.), qui obtinrent presque tous un succès mérité. Son hymne *Rule, Britannia*, est un des chants patriotiques de l'Angleterre. Ses oratorios n'ont pu rivaliser avec ceux de Hændel. B.

ARNE MAGNUSSON, *Arnas Magnæus*, historien érudit, né en 1663 en Islande, m. en 1730 à Copenhague, étudia à l'école de Skalholt, fut employé comme secrétaire par Bartholin, voyagea en 1694 en Allemagne, fut envoyé en Islande de 1702 à 1712, et nommé en 1713 professeur, en 1721 bibliothécaire de l'université de Copenhague. Il continua les travaux de Torfesen, recueillit, en voyageant en Islande, tous les documents qu'il put y découvrir, et transporta toutes ces richesses à Copenhague. Après des années passées à construire avec ces matériaux un monument, l'incendie de 1728 consuma son travail. Il légua sa fortune et 1,800 manuscrits à l'Université. Il a laissé une *Chronique des Danois*, Leipz., 1695, et une *Vie de Sæmund* (en tête de la traduction latine de l'*Edda*, 1787). Une commission, instituée en 1772 pour publier les anciens mss qu'il a donnés au Danemark, a déjà édité : *Orkneyinga Saga*, 1780, l'*Edda de Sæmund*, etc. A. G.

ARNEMUIDEN ou **ARMUYDEN**, v. de Hollande (Zélande), dans l'île de Walcheren ; port ensablé sur la côte E. ; 1,200 hab. Le premier navire hollandais allant aux Grandes-Indes partit de son port, jadis florisssant.

ARNHEIM, v. de Hollande, cap. de la prov. de Gueldre, sur la rive dr. du Rhin, au pied du mont Velun, autrefois place très forte ; prise par les Français en 1672, et par les Prussiens en 1813. Elle est aujourd'hui défendue par l'ouvrage d'Elden qui n'est qu'un fort d'arrêt. Comm. considérable de blé, avoine, colza, etc. ; transit ; navigation active. Briqueteries. Nombreuses fabriques de papier aux environs ; 43,870 hab. On remarque l'ancien palais ducal, et l'église de Saint-Eusèbe avec les tombeaux des ducs de Gueldre. E. B.

ARNHEIM (Terre d'), partie de la côte de l'Australie septentrionale, à l'O. et au S. du golfe de Carpentarie. L'établissement de Port-Raffles, que les Anglais y avaient formé, a été délaissé en 1826.

ARNIM, anc. famille allemande, appelée aussi *Arnheim* ou *Arnimb*, originaire de Hollande, remontant en Allemagne au XIIIe siècle, auj. fixée en Prusse ; elle a produit un grand nombre d'hommes d'État et de généraux. Il y a des comtes, des barons et des seigneurs d'Arnim. E. S.

ARNIM ou **ARNHEIM** (Jean-George d'), né en 1581 à Boitzenburg, m. en 1641. Colonel dans l'armée de Gustave-Adolphe, passa en 1621 au service de la Pologne, en 1626 à celui de Ferdinand II. Il entra en relation intime avec Wallenstein, qui l'envoya contre les Suédois et le fit nommer feld-maréchal. Mal payé par l'empereur, Arnim entra au service de l'électeur de Saxe, qu'il fit adhérer à l'alliance avec la Suède. Malgré ses victoires sur les Impériaux, il resta en correspondance avec Wallenstein, ce qui lui attira la méfiance de Gustave-Adolphe. Le chancelier Oxenstiern le fit arrêter en 1637 à son château de Boitzenburg et amener à Stockholm. Il se sauva de sa prison, 1638, et préparait une expédition contre la Suède, lorsque la mort le surprit à Dresde. Les soldats catholiques l'appelaient, à cause de sa sobriété, le capucin luthérien. E. S.

ARNIM (Louis-Achim d'), né à Berlin en 1781, m. en 1831, est l'écrivain le plus hardi de l'école romantique en Allemagne. Il prétendait, comme ses amis, relever le sentiment religieux par la poésie, et régénérer la poésie par le sentiment religieux ; cette tâche voulait une âme calme et sereine ; il y porta une imagination sombre et inquiète. Telle est l'explication de ses écrits ; il a déployé un talent rare et puissant, mais fiévreux, et qui n'est à l'aise qu'au milieu d'un monde de fantômes. Son drame *le Coq de bruyère*, ses romans *les Gardiens de la couronne, la Comtesse Dolorès, Isabelle d'Égypte*, dans lesquels il tient à la fois de Tieck et d'Hoffmann, révèlent, au milieu des inventions les plus étranges, une vraie nature de poète. Arnim avait beaucoup lu et voyagé ; il aimait passionnément l'Allemagne. Il a publié *le Jardin d'Hiver*, collection de nouvelles, 1809, et, de concert avec Clément de Brentano, le recueil de chants populaires intitulé *le Cor merveilleux de l'enfant*. Ses *Œuvres* ont été publiées à Berlin, 1839-44. S. R. T.

ARNIM (Élisabeth, comtesse d'), plus connue sous le nom de **BETTINA**, diminutif d'Élisabeth, femme de lettres, née à Francfort-sur-le-Mein en 1785, m. en 1859, épousa Louis-Achim d'Arnim (*V. plus haut*), et se fit une réputation par son imagination ardente et exaltée. Ses ouvrages se rapportent à peu près tous à sa vie intime. Pleine d'admiration pour Gœthe, elle entama une correspondance avec lui, et de là sortit le livre bizarre, publié après la mort de Gœthe sous le titre de *Correspondance de Gœthe avec un enfant*, Berlin, 1835. Mme d'Arnim a donné aussi sa *Correspondance avec Mme de Günderode*, 1840, lettres dans le genre de l'idylle, et les lettres du poète Clément Brentano, dont elle était la sœur, sous le titre de : *Couronne printanière de Clément Brentano, tressée à sa mémoire avec ses lettres de jeunesse*.

ARNIS, fête expiatoire célébrée à Argos.

ARNO, *Arnus*, riv. de Toscane, prend sa source au mont Falterona, passe à Prato-Vecchio, Florence, où un barrage lui donne l'apparence d'un grand fleuve et la rend navigable, Empoli et Pise, et se jette dans la Méditerranée par un canal de dérivation construit pour faciliter la navigation. Cours de 250 kil. ; navigable sur 130 kil. Affl. princ. : Ombrone, Nievole, Chiana, Pesa, Elsa, etc. L'Arno, qui n'est presque qu'un ruisseau en été, devient en hiver un torrent souvent terrible par ses inondations. — Sous Napoléon Ier, l'Arno donnait son nom à un dép. de l'empire français, ch.-l. Florence.

ARNOBE *l'Ancien*, apologiste de la religion chrétienne, maître de Lactance, né en Numidie à la fin du IIIe siècle ; professeur d'éloquence dans sa patrie, il se convertit, et composa un traité en 7 livres contre les Gentils, ouvrage remarquable surtout comme attaque envers le paganisme, dont Arnobe avait étudié la théologie avant sa conversion ; la meilleure édition est celle de Leyde, 1651, revue par Saumaise, qui a laissé un commentaire inachevé sur cet ouvrage. (*V.* le t. II des *Œuvres de St Hippolyte*, Hambourg, 1718, in-fol.) — Arnobe *le Jeune* vivait vers le milieu du Ve siècle. Il était, dit-on, moine de Lérins, ou, selon d'autres, un de ces prêtres de Marseille qui combattirent la doctrine de St Augustin. Il a laissé un *Commentaire sur les psaumes*.

ARNODES, de *arnos* et *ôdè*, rapsodes qui disputaient ou obtenaient un agneau pour prix du chant. S. Re.

ARNOLD DE WINKELRIED, héros suisse du XIVe siècle. A la bataille de Sempach, 6 juillet 1386, les chevaliers autrichiens formant une phalange impénétrable, il saisit une quantité de lances qui le blessèrent mortellement ; mais en les entraînant dans sa chute, il ouvrit une brèche aux Suisses, et leur procura la victoire.

J. de Muller, *Hist. de la Suisse*.

ARNOLD (Benoît), général américain, né en 1745 dans le Connecticut, m. en 1801, servit comme chef d'une compagnie de volontaires la cause de l'indépendance, mérita par sa bravoure d'être choisi par Washington pour l'un des chefs de l'expédition contre Québec, fut déféré à une cour martiale pour son arrogance et ses exactions, et condamné à être réprimandé par le commandant en chef. Cette humiliation et des embarras financiers l'engagèrent à trahir sa patrie ; commandant de la forteresse de West-Point, principale défense de la vallée de l'Hudson, il s'engagea à la livrer au général anglais Clinton moyennant 36,000 liv. sterl. ; ses menées alarmèrent Washington, qui les déjoua, et Arnold n'échappa au supplice qu'en se réfugiant dans le camp anglais, où il servit sans honneur et sans aucune considération. Il finit ses jours à Londres.

ARNOLD (Samuel), musicien renommé, né en Allemagne

en 1740, m. à Londres en 1802, fut engagé comme compositeur au théâtre de Covent-Garden. Il écrivit 55 operas, un grand nombre de pantomimes, odes, sérénades et farces. Ses œuvres de musique sacrée, et surtout deux oratorios, *la Guérison de Saül* et *la Résurrection,* sont bien supérieures. George III choisit Arnold pour éditer les ouvrages de Hændel, importante publication qui n'a pas été faite avec assez de soin. B.

ARNOLD (GEORGE-DANIEL), publiciste littérateur, né à Strasbourg en 1780, m. en 1829. Après de bonnes études au gymnase de sa ville natale et à Gœttingue, il fut appelé par Koch à Paris, où il se lia avec Fontanes, Pastoret et Chabot de l'Allier. Professeur de droit à Coblentz, puis à Strasbourg, il publia : *Elementa juris civilis Justinianei, cum codice Napoleoneo... collati,* 1812. On lui doit une *Notice sur les poètes alsaciens* (dans le *Magasin encycl.* de Millin), des poésies allemandes, et une comédie en dialecte strasbourgeois, le *Lundi de la Pentecôte,* peinture originale de la vie des anciens Alsaciens.

ARNOLDI (BARTHÉLEMY), né à Usingen, moine augustin à Erfurth, m. en 1532, fut un des plus habiles philosophes du XVI[e] siècle et l'avocat vigoureux de l'école scolastique. Luther fut son élève, puis son ami. Quand Luther revint en 1518 du congrès d'Erfurt, Arnoldi voyagea avec lui ; Luther ne put jamais convaincre son maître, qui finit par l'attaquer, surtout dans son *Sermo de sacerdotio,* d'où vint une longue série de controverses entre lui et Culsheimer, Lange, etc. En 1526, Arnoldi quitta Erfurt avec le reste du clergé catholique et se retira à Wurzbourg, d'où il vint en 1530 assister à la diète d'Augsbourg. Il retourna à Erfurt quand les catholiques y furent rétablis.

ARNOLFO DI LAPO, architecte et sculpteur italien, né en 1232, m. en 1300. Son père, auteur du plan de l'église Saint-François d'Assise, lui donna les premiers principes d'architecture ; il étudia le dessin sous Cimabué. Arnolfo réunit dans ses constructions l'élégance et la solidité ; son style marque le passage du style gothique à la renaissance du style antique. Il a bâti à Florence l'église Santa-Maria del Fiore, son chef-d'œuvre, achevée par Brunelleschi ; les murailles de Florence, la place des Prieurs et l'église Sainte-Croix.

ARNON (TORRENT D'), dans la Palestine, sort des monts de Galaad et finit dans la mer Morte, cours de 75 kil.

ARNON, petite riv. de France, affluent du Cher arrose les dép. de l'Allier et du Cher, et passe à Lignières, 3,105 hab., qui fut le berceau du calvinisme en France. E. B.

ARNOUL (SAINT), un des ancêtres de la race carolingienne, aïeul de Pépin d'Héristal, né vers 580, m. en 640, attaché d'abord à la cour de Théodebert II, roi d'Austrasie ; il fut nommé à l'évêché de Metz, après la mort de sa femme, en 614, aida le maire du palais, Pépin de Landen, dans le gouvernement du roy. d'Austrasie, et se retira dans les Vosges au monastère de Saint-Mort, fondé par son ami St Romanic.

V. Dom Calmet, *Hist. de Lorraine,* I.

ARNOUL ou **ARNULF,** fils naturel de Carloman, roi de Bavière, arrière-petit-fils de Charlemagne, né en 849, m. en 899. Duc de Carinthie depuis 876, il fut appelé, en 888, au trône de Germanie, après la déposition de Charles le Gros. Il battit les Normands près de Louvain, 891, mais ne put vaincre les Moraves qu'en appelant contre eux les Hongrois, 893. Il força les rois de France et de Bourgogne à lui rendre hommage, donna la Lorraine à son fils naturel Zwentibold, 895, et envahit deux fois l'Italie. Couronné empereur par le pape Formose, 896, il fut chassé l'année suivante, et le concile de Ravenne condamna son usurpation. G.

ARNOUL ou **ARNOLD,** dit *le Mauvais,* fils de Léopold, duc de Bavière, 907-937. A la mort de Louis l'Enfant, il refusa l'hommage à Conrad I[er], et prit le titre de roi, 911. Deux fois vaincu, il se retira chez les Hongrois qu'il ramena en Allemagne, 919, et ne fut soumis que par Henri le Fondateur. Il disputa sans succès l'Italie à Hugues de Provence, 934. G.

ARNOULD (MADELEINE-SOPHIE), célèbre actrice de l'Opéra, née à Paris en 1744, m. en 1803, débuta en 1757, et se retira en 1778. Sa voix touchante et son expression vraie lui valurent les éloges de Garrick. Elle dut sa réputation autant à ses bons mots qu'à ses talents. Elle joua surtout avec succès les rôles de Thélaïre dans *Castor et Pollux,* d'Éphise dans *Dardanus,* et d'*Iphigénie en Aulide.*

ARNOULD (EDMOND-NICOLAS), littérateur, né à Dieuze (Lorraine) en 1811, m. en 1861, enseigna, en 1843, la littérature française à la faculté des lettres de Strasbourg, et, en 1853, la littérature étrangère à la faculté des lettres de Paris.

On a de lui : *de Plokio Menandri,* et *sur la Comédie d'Aristophane,* 1842 (thèses) ; *de l'Invention originale,* 1849 ; *Essai d'une théorie du style,* 1851 ; *Influence de la littérature italienne sur la littérature française,* 1852. Il fit jouer à l'Odéon, en 1857, un drame, *Georges Dalton.* Ses essais poétiques ont été recueillis en 1862 sous le titre de *Sonnets et Poèmes.*

ARNOULT (JEAN-BAPTISTE), jésuite, né en 1689, et m. en 1753. On a de lui un recueil de proverbes français, italiens et espagnols, intitulé : *Traité de la prudence,* assez rare, Besançon, 1733, sous le nom d'Antoine Dumont. Il publia sous le même nom, en 1758, en latin, un traité *de la Grâce.* Le plus considérable de ses ouvrages est intitulé *le Précepteur,* contenant 8 traités sur la grammaire, la géographie, etc., Besançon, 1747. L'auteur attachait beaucoup d'importance à la réforme de notre orthographe.

ARNOULT (SAINT-), petite v. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet, près de la forêt des Ivelines ; [illegible] fortifiée ; église paroissiale remarquable par ses vitraux. Patrie de l'intrépide capitaine de vaisseau Hubert, m. à Trafalgar ; 1,311 hab.

ARNOUVILLE-LEZ-GONESSE, vge du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise. Domaine érigé en comté en 1757 en faveur de l'anc. garde des sceaux de Machault. Un village s'est formé autour du château et a reçu son nom actuel par ordonnance du 25 mai 1843 ; 400 hab.

ARNOUX (JEAN), jésuite, controversiste et prédicateur, né à Riom vers 1550, m. en 1636, prêcha à la cour et fut confesseur de Louis XIII, en 1617, après le P. Cotton.

Il a laissé : *Oraison funèbre de Henri IV,* Tournon, 1610. Le style en est pitoyable ; *Confession de foi de MM. les ministres [illegible] par leurs propres Bibles, avec réplique à [illegible] concerté, [illegible] et publiée par les quatre ministres de Charenton,* 1617.

ARNOUX (JEAN-CLAUDE), ingénieur, né au Cateau (Nord) en 1792, m. en 1866 ; élève de l'École polytechnique, abandonna l'artillerie en 1815 pour le génie civil, enseigna quelque temps à l'École centrale, et devint directeur des ateliers des Messageries générales. Inventeur des trains articulés de chemins de fer, qui permettent de parcourir des courbes de très petit rayon, il en fit l'application, sans beaucoup de succès, sur le chemin de Paris à Sceaux. Il construisit aussi des appareils pour transborder les diligences sur les chemins de fer.

ARNSBERG. *V.* ARENSBERG.

ARNSTADT, v. de la principauté de Schwarzbourg-Sondershausen, sur la Gera ; ch.-l. d'une prov. ; gymnase, école normale primaire ; com. considérable de grains et bois ; 10,516 hab. Château des princes de Schwarzbourg ; ruines du château de Kafernburg.

ARNTZENIUS, nom d'une famille hollandaise, célèbre dans l'histoire des lettres. JEAN, né à Wesel en 1702, m. en 1759, professeur à Nimègue et à Franeker, donna de savantes édit. d'*Aurelius Victor,* Amst., 1733, et du *Panégyrique de Trajan,* par Pline le Jeune, 1738. — Son frère OTHON, né en 1703, m. en 1763, professeur à Utrecht, à Delft et à Amsterdam, publia plusieurs ouvrages sur la littérature ancienne, et édita les *Distiques* de Dionysius Caton, Utrecht, 1745, et Amst., 1754. — JEAN-HENRI, fils de Jean, né à Nimègue en 1734, m. en 1797, professeur à Leuwarden, Zutphen, Groningue et Utrecht, donna les *Panegyrici veteres,* Utrecht, 1790. B.

ARNULF ou **ARNULPHE,** même nom qu'ARNOUL.

ARNUS, nom anc. de l'ARNO.

AROLÆBURGUM, nom latin d'AARBOURG.

AROLSEN, *Arothia,* v. d'Allemagne, cap. de la princip. de Waldeck-Pyrmont. Fabr. de lainages, tanneries ; beau château, résidence du prince ; 2,477 hab.

AROMATUM PROMONTORIUM, nom latin du cap GUARDAFUI.

ARONA, v. du royaume d'Italie, province de Novare ; port fortifié sur le lac Majeur ; 3,300 hab. Patrie de St Charles Borromée ; statue colossale élevée en son honneur, en 1697, sur une colline qui domine la ville ; les églises possèdent de beaux tableaux.

AROU ou **ARROU,** archipel de la Malaisie hollandaise, entre l'Australie et la Nouvelle-Guinée. Les Hollandais ont le ch.-l. de leurs établissements dans le bourg de Darjella ; 4 instituteurs représentent le gouvernement et remplissent les fonctions de pasteurs. Comm. de nids d'oiseaux, perles, oiseaux de paradis, etc.

AROUBA, ARUBA ou **ORUBA,** île de l'archipel des Antilles (îles sous le vent), à l'entrée du golfe de Maracaïbo ; 6,193 hab. Ch.-l. Oranjestadt. Pays montagneux ; grandes forêts ; aux Hollandais.

AROUDJ, ARUCH ou **AROUDS** (BABA), premier souverain turc d'Alger. (*V.* BARBEROUSSE.)

AROURA, mesure de longueur usitée chez les anciens Grecs et valant 50 pieds. Ce mot désigne encore une mesure de superficie de 2,500 pieds grecs carrés, le quart d'un plèthre, ou 2 ares 37 centiares.

ARPA ou **ARPHA,** une de ces petites divinités appelées *dii minorum gentium.*

ARPAD, chef des Hongrois depuis 894, né en 869, m. en 907, combattit pour l'empereur Arnoul contre les Moraves, puis s'empara, sous le règne de Louis l'Enfant, de la Pannonie, que son peuple garda. Les Hongrois donnèrent le nom d'Arpades à une dynastie de leurs rois, depuis St Étienne, vers l'an 1000, jusqu'à André III, m. en 1301.

ARPAGES, en latin *rapti*. On appelait ainsi, chez les anciens, les enfants morts au berceau ; chez les Romains, on ne faisait pas de funérailles aux arpages, on ne leur dressait ni tombeaux ni épitaphes ; dans la suite, on brûla les corps des enfants qui avaient vécu 40 jours. Chez les Grecs, on célébrait leurs funérailles au lever de l'aurore.

ARPAJON, appelée autrefois *Chatres*, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil. Halle très vaste ; comm. de grains, farines, volailles et bestiaux ; 2,799 hab.

ARPENT, anc. mesure de superficie, auj. remplacée par l'are. L'arpent de Paris renfermait 900 toises carrées (3,419 m. carrés), l'arpent royal des eaux et forêts, 1,344 toises carrées, ou 5,107 m. carrés. L'arpent métrique est la même chose que l'hectare, qui vaut 10,000 m. carrés. L'arpent romain (*jugerum*) valait 25 ares.

ARPHAXAD, fils de Sem, naquit deux ans après le déluge, et fut le père de Salé.

ARPHAXAD, roi de l'anc. Médie, cité dans le livre de Judith. Peut-être est-ce le même que Phraorte.

ARPI, v. de l'anc. Italie. (*V.* ARGOS HIPPIUM.)

ARPINO, anc. *Arpinum*, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserte) ; 11,535 hab. Collège Tulliano. Fondée par les Volsques, puis comprise dans le Samnium, elle devint municipe romain en 202 av. J.-C. — patrie de Marius et de Cicéron.

ARQUA ou **ARQUATO**, vge du roy. d'Italie (Vénétie), prov. de Padoue. On y voit la villa de Pétrarque et son tombeau.

ARQUEBUSIERS. On rapporte au règne de Charles VI l'invention de l'arquebuse, perfectionnée par d'Andelot. On appelait arquebusiers les soldats à pied ou à cheval qui en étaient armés. Comme l'arquebuse avait remplacé l'arc et l'arbalète, armes de l'infanterie légère, le nom d'arquebusiers devint synonyme de troupes légères. Des compagnies d'arquebusiers bourgeois se formèrent pour la défense des villes. B.

ARQUES, brg du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, au confl. de la Béthune et de l'Arques ; 961 hab. Curieuse église. Ce fut, pendant le moyen âge, le boulevard de la Normandie du côté du N. Ruines d'un anc. château fort, bâti contre les Normands. Victoire de Henri IV sur Mayenne, 21 sept. 1589.

ARQUES, riv. de France (Seine-Inférieure), formée de la Béthune, qui passe à Neufchâtel et à Arques ; de l'Eaulne et de la Varenne. Les 3 cours d'eau se réunissent près d'Arques et forment la rivière de ce nom qui se jette dans la mer à Dieppe. E. B.

ARQUIJAS, gorges de montagnes avec un petit ermitage, en Espagne, dans la prov. de Navarre, à peu de distance E. de la ville de Zuniga ; célèbre par deux avantages des Carlistes, commandés par Zumalacarregui, 12 déc. 1835 et 5 fév. 1836.

ARRABO ou **ARRABONA**, nom latin du RAAB.

ARRAIZ (AMADOR), théologien portugais, né en 1530, m. en 1600, chapelain du roi Sébastien, évêque de Portalègre sous Philippe II, a laissé des *Dialogues* restés classiques dans son pays, sur la morale et sur la Providence. B.

ARRAN, île d'Écosse (comté de Bute), près de l'emb. de la Clyde, ch.-l. Brodick. Très montagneuse au N. ; côtes escarpées, avec de bons ports ; culture du chanvre ; pêche aux harengs ; cristal de roche dit diamant d'Arran. Superf., 360 kil. carrés ; pop., 5,500 hab. Elle appartient presque entièrement, depuis 1815, au duc d'Hamilton, qui y a fait faire à l'agriculture de grands progrès ; on y remarque le château de Brodick, autrefois très fort, et résidence du duc. Arran aurait été le séjour d'Ossian dans ses dernières années. M.

ARRAN, nom de deux petits groupes d'îles, sur la côte d'Irlande, dans l'océan Atlantique : North-Arran ; pop., 1,000 hab., presque tous pêcheurs ; et South-Arran, à l'entrée de la baie de Galway ; agriculture et pêche active ; pop., 3,290 hab.

ARRAN (JAMES **HAMILTON**, COMTE D'), gouverneur d'Écosse sous la minorité de Marie Stuart, m. en 1570. Il refusa de livrer la reine au comte de Hertford, envoyé par Henri VIII, et fut battu par Somerset à Pinkencleugh. Les fautes de son gouvernement et son abjuration du protestantisme le réduisirent à céder la régence à la reine mère, sœur des Guises, en 1551. Il en fut récompensé par une pension du roi de France, avec le titre de duc de Châtellerault. Il intrigua encore, et espéra un instant la couronne d'Écosse.

ARRAN (JACQUES **STUART**, COMTE D'), favori de Jacques VI et fils cadet du comte d'Arran dont il prit les titres. Après avoir, en 1581, accusé de complicité dans le meurtre de Darnley le régent Morton, il succéda à son crédit, et gouverna l'Écosse avec Esmé Stuart, duc de Lennox. En 1582, une révolution chassa Lennox en France. Le comte d'Arran, un moment dépouillé du pouvoir, le reprit et l'exerça avec plus de rigueur. Il fut de nouveau renversé en 1585 et tué en 1596.

ARRAPOHES ou **GROS-VENTRES**, tribu indienne de l'Amérique du N. ; ses représentants sont auj. dispersés dans le territ. de Montana et dans le territ. indien (États-Unis).

ARRAS, *Nemetocenna*, *Nemetacum*, en flamand *Atrecht*, ch.-l. du dép. du Pas-de-Calais, à 192 kil. N. de Paris, dans une plaine, au confl. du Crinchon et de la Scarpe. Ancienne capitale de l'Artois. L'enceinte de la place est déclassée depuis 1874. La citadelle est conservée comme fort d'arrêt ; tribunal et chambre de commerce ; évêché ; collège, bibliothèque, musée, jardin botanique, société des sciences fondée en 1737. On y remarque la cathédrale, la chapelle du Saint-Sacrement, les casernes, l'hôtel de ville, bâti vers 1510, et 2 belles places, où sont conservées des constructions du style espagnol. Au moyen âge, Arras fabriquait des draps et des tapisseries renommés ; son industrie est importante aujourd'hui : fabriques de dentelles, bonneteries, pipes ; construction de machines, fonderies ; fabr. de sucre indigène, de chicorée, d'alcool de résidus de betteraves ; comm. considérable d'huile de colza, de grains, graines grasses, etc. ; 27,041 hab. Patrie de Maximilien et Joseph Robespierre, de Joseph Lebon et du naturaliste Palisot. Fondée probablement après la conquête romaine, cette ville était célèbre dès le IVe siècle par ses fabriques de tapis et d'étoffes de laine ; elle fut ruinée par Attila au Ve siècle, et par les Normands au XIe. Saint-Waast, VIe siècle, fut son premier évêque. Au Xe siècle, la ville était divisée en deux parties : la Cité, qui relevait de l'évêque et du roi de France ; la ville, qui appartenait à l'abbé de Saint-Waast et au comte de Flandre. Louis VIII confirma ses franchises. Arras avec tout l'Artois fut réuni à la Flandre, passa dans la maison de Bourgogne, puis, avec la succession de Bourgogne, à l'empire d'Allemagne et à l'Espagne. Arras fut assiégée par Charles VI en 1414. Louis XI s'en empara en 1477, chassa ses habitants et voulut lui ôter même son nom ; prise par les Impériaux en 1492, par le prince d'Orange en 1578, par les Français en 1640. Vainement assiégée par les Espagnols en 1654, et délivrée par Turenne. Cédée à la France par le traité de 1659, et fortifiée par Vauban en 1670. La terreur y fut organisée en 1793 par Joseph Lebon, et y fit un grand nombre de victimes.

ARRAS (TRAITÉS D'). Le premier fut signé le 4 sept. 1414, entre les Armagnacs et le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, qui s'engageait à ne contracter aucune alliance préjudiciable au roi Charles VI, et à ne pas venir à Paris sans y être mandé. — Le deuxième traité, du 21 sept. 1435, entre Charles VII et Philippe le Bon, fils de Jean sans Peur, mit fin à la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, et les réconcilia contre les Anglais : le roi cédait au duc de Bourgogne les comtés d'Auxerre et de Mâcon, Noyers et Salins, ainsi que les villes de la Somme (Roye, Montdidier, Péronne, etc.), rachetables moyennant 400,000 écus. — Le troisième traité, 23 déc. 1482, fut conclu entre Louis XI et Maximilien d'Autriche : la fille de l'archiduc devait épouser le dauphin et lui apporter en dot l'Artois et la Franche-Comté. B.

ARRAS (COLLÈGE D'), anc. collège de l'université de Paris, fondé à Paris, en 1332, par Nicolas le Caudrelier, abbé de Saint-Waast d'Arras, en faveur de pauvres écoliers du diocèse de ce nom ; établi rue Chartière, près le clos Bruneau, il fut transporté rue d'Arras, où il resta jusqu'à sa réunion avec le collège Louis-le-Grand, en 1763.

ARRASI, médecin arabe. (*V.* RHAZÈS.)

ARREAU, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre, jolie et anc. ville admirablement située, au confl. de la Neste et du Gave de Louron, dans une des belles vallées des Pyrénées. Entrepôt du comm. du val d'Arreau et de la vallée de Berdères ; 1,226 hab.

ARREBO (ANDERS), poète danois, né en 1587, m. en 1637, étudia à l'université de Copenhague, et devint prédicateur de la cour, puis à 30 ans évêque de Drontheim ; il se fit des ennemis, fut destitué, se retira à Malmœ, y traduisit les psaumes de David, 1624, et prit pour modèle de son *Hexèmeron ou les six jours de la Création, la Semaine* de Du Bartas. Son poème a de l'élégance, de l'harmonie, une grande variété et de la richesse d'images. A. G.

ARRÉE (MONTS), petite chaîne de montagnes granitiques en Bretagne ; elle borne au N. le bassin de l'Aulne et finit aux sources de l'Élorn par la montagne Saint-Éloy. Point culminant, 354 m.

ARRETIUM, auj. *Arrezzo*, cité de l'anc. Étrurie, très puissante, et l'une des douze de la confédération ; célèbre par ses ouvrages en terre, ses vins et une fontaine où l'on venait chercher des oracles ; elle fut très probablement la patrie de Mécène.

ARRHEPHORIE, fête de Minerve à Athènes au mois de scirophorion (juin-juillet), ainsi nommée de quatre jeunes filles dites arrhéphores ou errhéphores (porteuses de rosée), attachées au culte de Minerve sur l'Acropole. Deux d'entre elles commençaient la tunique que les femmes d'Athènes offraient à Minerve, aux Panathénées. Les deux autres, la nuit de la fête,

portaient sur leurs têtes des caisses dont elles ignoraient le contenu et les déposaient dans une grotte naturelle, près du temple de Vénus aux jardins. Elles recevaient en échange deux autres caisses mystérieuses, qu'elles rapportaient à l'Acropole. Ces cérémonies étaient en l'honneur de Minerve, déesse de la rosée nocturne fécondante.

V. Mommsen, *Heortologie*, 1864. S. Re.

ARRHIDEE, fils de Philippe de Macédoine et frère d'Alexandre le Grand, avait eu l'esprit affaibli par un poison qu'Olympias, disait-on, lui avait fait prendre. Après la mort d'Alexandre, il fut proclamé roi avec le fils du conquérant; il épousa Eurydice en 322 av. J.-C., tous deux furent tués en 317 par les ordres d'Olympias. — général d'Alexandre, fut nommé régent avec Pithon après la mort de Perdiccas, 321.

ARRIACA ou **CARACA**, nom latin de Guadalajara, v. d'Espagne.

ARRIE, dame romaine. (*V.* Pætus.)

ARRIEN, historien, philosophe et homme d'État, né en Bithynie, vers la fin du Ier siècle ap. J.-C., fut l'élève favori d'Épictète dont il publia les leçons. Les Athéniens l'en récompensèrent en lui donnant le droit de cité. En 124, Adrien le fit citoyen romain; il prit dès lors le prénom de Flavius. Préfet de Cappadoce en 136, il défit les Alains et obtint le consulat en 146. Depuis 120, il vécut retiré à Nicomédie, sa patrie. Arrien avait écrit les ouvrages suivants: 1° Les *Entretiens d'Épictète*, en 8 livres; 2° les *Conversations familières d'Épictète*, en 12 livres, dont quelques fragments seuls ont été conservés par Stobée; 3° le célèbre résumé de la philosophie de son maître appelé *Manuel d'Épictète*, commenté par Simplicius au VIe siècle, et dont il existe des paraphrases par des auteurs chrétiens; 4° une *Vie d'Épictète*, qui est perdue. Dans ces ouvrages philosophiques, Arrien se propose pour modèle Xénophon. Il l'a imité également, et souvent surpassé, dans ses autres écrits; 5° un traité *sur la Chasse*, supplément à l'ouvrage de Xénophon; 6° l'*Anabase d'Alexandre*, en 7 livres, le meilleur livre d'Arrien et la meilleure histoire d'Alexandre le Grand, au jugement même des anciens; 7° un livre sur l'Inde, *Indica*, faisant suite à l'*Anabase*, avec un *Périple du golfe Persique*; 8° un *Périple du Pont-Euxin*; 9° un ouvrage sur *la Tactique*, dont nous n'avons qu'une partie. Nous avons perdu l'*Histoire des successeurs d'Alexandre*, l'*Histoire de Bithynie*, l'*Histoire des Parthes*, l'*Histoire des Alains*, celles du *brigand Tilliborus, de Timoléon, de Dion*. Un fragment sur la *Manière de combattre les Alains* a été découvert à Milan au XVIIe siècle. — Le style d'Arrien est clair et correct, ses connaissances étendues et puisées aux meilleures sources; c'est un véritable historien, très supérieur, comme critique surtout, à ses contemporains.

Les œuvres complètes d'Arrien ont été publiées par Borhek, 1792-1811; l'*Anabase*, par Kruger, 1858, Sintenis, 1849, Abicht, 1876; le *Manuel d'Epictète*, par Thurot, 1874; les *Scripta minora* ont été réunis par Hercher, 1874. Le *Manuel* a été traduit par Thurot, 1874; les *Entretiens*, par Courdaveaux, 1862; l'*Anabase*, par Chaupard, 1802, réimprimée dans le *Panthéon littéraire*, 1842.

Ellendt, *de Arr. libr. reliquiis*, 1836; Chotard, *le Périple de la mer Noire*, par Arrien, 1860; Doulcet, *Quid Xenophonti debuerit Flavius Arrianus*, 1882. S. Re.

ARRIEN, poète grec qui, selon Suidas traduisit en vers grecs les *Géorgiques* de Virgile, et écrivit des poèmes épiques sur Alexandre et sur Attale. — historien grec, consul en 243, écrivit une histoire de Maximin et des Gordiens. — astronome grec, auteur d'un ouvrage sur les météores, dont Philipon a conservé un fragment dans son commentaire des *Météorologiques*, d'Aristote. S. Re.

ARRIÈRE-BAN. *V.* Ban.

ARRIÈRE-FIEFS. *V.* Fiefs.

ARRIGHI DE CASANOVA (Jean-Toussaint, duc de Padoue), général français, né à Corte (Corse), en 1778, m. en 1753, allié à la famille Bonaparte. Soldat à 16 ans, capitaine à 20, il fit la campagne d'Égypte, fut nommé chef d'escadron à Marengo, colonel et duc de Padoue. Il se signala à Austerlitz, Friedland, Essling, où il fut fait général de division, et à Wagram. Il combattit à Leipzig en 1813, et fit la campagne de France de 1814. Pair et gouverneur de la Corse pendant les Cent-jours, exilé après Waterloo, rappelé en 1820, il fut député de la Corse en 1848, sénateur et gouverneur des Invalides en 1852.

ARROBE, mesure de capacité en usage chez les Espagnols. L'*arroba mayor*, avec laquelle on mesure les vins et les eaux-de-vie, vaut 15 litres 98 centilitres; l'*arroba menor*, pour les huiles, vaut 12,3 litres. L'arrobe est aussi un poids de 11,5 kilog.; en Portugal, elle pèse 14,69 kilog.

ARRŒ, île de Danemark, située dans le Petit-Belt, au S. de l'île de Fionie; 53 kil. carrés; fertile et bien cultivée; 11,420 hab.; v. pr. Arrœskiobing, 1,700 hab.

ARRONDISSEMENT, subdivision d'un dép. en France, et siège d'une sous-préf., établie sous le Consulat, par la loi de 1800, le dép. du Rhône n'en a que 2; le dép. du N. en a 7.

ARROS (Bernard d'), baron protestant du Béarn, m. vers 1579, célèbre par sa valeur et sa fidélité à Jeanne d'Albret. Elle le chargea de faire échouer les projets de Henri II contre ses États. Lors de l'invasion de la Navarre et du Béarn par les troupes de Charles IX en 1569, d'Arros, lieutenant-général, défendit la forteresse de Navarreins, et fut secouru par Montgomery. A. G.

ARROUX, *Arrosius*, riv. de France, prend sa source dans l'étang de Mouillon (Côte-d'Or), passe à Arnay-le-Duc, à Autun, où elle est navigable, et se jette dans la Loire à Digoin, près de l'embouchure du canal du Centre. Cours de 120 kil; navigable sur 20 kil. Elle traverse une région montagneuse riche en mines de fer et de houille, et en carrières de pierre à bâtir. E. B.

ARROWSMITH (Aaron), cartographe anglais, né à Winston (Durham), en 1750, m. en 1823. Il fut quelques années hydrographe du roi. On a de lui plus de 130 cartes, dont la netteté lui valut une grande réputation, mais qui contiennent beaucoup d'erreurs.

ARS-EN-RÉ, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), sur la côte O. de l'île de Ré, arr. de La Rochelle; petit port; comm. de cabotage; 2,012 hab. Défaite du prince de Soubise en 1624.

ARSAC, brg du dép. de la Gironde, canton de Castelnau; vestiges d'une voie romaine connue sous le nom de *levée*, en gascon *lebade*. Bons vins rouges.

ARSACÈS, fondateur de la monarchie des Parthes en 255 av. J.-C. Indigné de la tyrannie de Phéréclès, qui gouvernait les provinces syriennes au delà de l'Euphrate, il excita ses compatriotes à secouer le joug d'Antiochus II, roi de Syrie, et devint leur roi. — La victoire de son frère Tiridate ou Arsacès II sur Séleucus Callinicus, assura l'existence du nouveau royaume. Il fut le chef de la dynastie des Arsacides. — Arsacès VI conquit une partie de la Bactriane et la Médie, pénétra, dit-on, dans l'Inde, fit prisonnier, en 137 av. J.-C., le roi de Syrie Démétrius Nicator, qu'il prit pour gendre; m. vers 136.

ARSACÈS ou **ARSCHAG**, roi d'Arménie, succéda à son père Vagharschag Ier vers 127 av. J.-C. Il établit de sages institutions, fit la guerre aux habitants du Pont, éleva une colonne au bord de la mer Noire, et y enfonça sa lance trempée dans le sang des reptiles. Cette colonne a été pendant longtemps adorée par les habitants du Pont, comme une œuvre divine. Il mourut en 114. — Un autre Arsacès, roi d'Arménie au IVe s. ap. J.-C., allié du roi de Perse Sapor II, le trahit deux fois en faveur des empereurs romains Constance et Julien, et mourut son prisonnier, en 363. C—a.

ARSACIDES, dynastie des rois parthes, fondée en 255 av. J.-C. par Arsacès, dont la souveraineté s'étendit entre l'Euphrate et l'Indus, la mer Caspienne et le golfe Persique, sur la Bactriane, les prov. de l'Inde septentrionale et les contrées entre la mer Noire et la mer Caspienne, habitées par les Alains, les Daces, les Massagètes et d'autres nations scythiques. Cette monarchie se divisait en quatre branches: la Perse, l'Arménie, la Bactriane et la Scythie; les trois dernières reconnaissaient la suprématie du royaume de Perse. Les Arsacides de Perse, après avoir dominé pendant 468 ans, furent dépossédés de la couronne par les Sassanides, l'an 226 de J.-C. Les Arsacides s'établirent en Arménie vers 150 av. J.-C., jusqu'en 428 ap. Les Arsacides de la Bactriane régnaient sur les régions limitrophes de l'Indus et sur les tribus saces, gètes, alaines, etc., répandues depuis les montagnes du Kandahar jusqu'aux bouches de ce fleuve. Ils soutinrent, après l'an 370 de J.-C., une guerre contre Sapor II, roi de Perse. L'époque de leur destruction est inconnue. La quatrième branche des Arsacides (Arsacides du Nord, roi des Scythes, des Alains, etc.) exerçait la suzeraineté sur les peuplades mèdes, indiennes, scythes et gètes, répandues dans ces contrées. Après l'expédition malheureuse de leur roi Sanésan, tué en Arménie, les Arsacides septentrionaux ont dû cesser de régner sur les Alains, vers 370. Les Huns détruisirent leur royaume. Les Alains se dispersèrent dans l'Inde, le Caucase et en Europe.

Rawlinson, *the Sixth great oriental Monarchy*, 1876; Schneiderwirth, *die Parther*, 1874. D. et S. Re.

ARSAMAS. *V.* Arzamas.

ARSACIDES (Iles des). *V.* Salomon (Iles de).

ARSAMOSATA, v. forte de l'anc. Arménie, entre l'Euphrate et les sources du Tigre, à l'E. de Mélitène, probablement capitale de la Sophène; auj. *Schemschath*.

ARSANIAS, riv. de la Grande-Arménie, nait aux monts Niphates et afflue dans l'Euphrate, rive g. Lucullus défit sur ses bords Mithridate et Tigrane, l'an 686 de Rome; auj. l'*Arsen*.

ARSENARIA, ou **ARSENNARIA**, ou **ARSINNA**, v. d'Afrique, colonie romaine dans la Mauritanie Césarienne; peut-être auj. *Arzew* (*Arzau* dans Edrisi).

ARSENARIUM, nom ancien du Cap Vert.

ARSENE (Saint), né à Rome en 350, m. en 445, gouver-

neur des enfants de Théodose le Grand, quitta secrètement la cour, et se retira dans le désert de Scété, en Égypte. Il passa 50 ans [illegible] dans la solitude ; fête, le 19 juillet.

ARSÈS, roi de Perse, 338-336 av. J.-C. L'Égyptien Bagoas le [illegible] sur le trône après avoir tué son père Artaxerxès Ochus, puis le tua lui-même.

ARSIA, petit fleuve, limite de l'anc. Italie, au N.-E., entre l'Istrie et l'Illyrie ; il se jetait dans le golfe Flanatique, formé par la mer Adriatique.

ARSILLE ou **ARZILAH**, v. de Maroc, et petit port de l'Atl[illegible] ; 1,000 hab.

ARSINOÉ, princesse égyptienne, fille de Ptolémée Lagus, épousa Lysimaque, roi de Thrace ; elle se retira dans Cassandrie, après la mort de son mari, y fut assiégée, 280 av J.-C., par Ptolémée Céraunus, qui lui proposa de l'épouser, l'exila en Samothrace lorsqu'elle y eut consenti, et fit massacrer ses enfants. Elle parvint à s'échapper, et épousa Ptolémée Philadelphe.

ARSINOÉ, princesse égyptienne, fille de Ptolémée Évergète, épousa Ptolémée Philopator, contribua au succès de la bataille de Raphia, et mourut assassinée par ordre de son mari.

ARSINOÉ, princesse égyptienne, fille de Ptolémée Aulètès, essaya d'usurper le trône d'Égypte sur sa sœur Cléopâtre, fut faite prisonnière par les Romains, et parut au triomphe de César ; elle fut renvoyée en Orient, où Antoine la fit mourir.

ARSINOÉ, v. de l'anc. Cilicie, port entre le cap Anemurium et Celenderis, auj. *Softa-Kalessi.* — v. de la côte N. de Chypre, entre le cap Acamas et Soloé. — port sur la côte O. de Chypre, près de Paphos, avec un temple et un bois sacré. — port sur la côte S.-E. de Chypre, entre Salamine et Leucolla. — v. de Cœlésyrie. — cap. du nome Arsinoïte dans l'Égypte moyenne, anc. *Crocodilopolis;* aujourd. *El-Fayoum.* — v. et port du nome Héroopolite, dans la basse Égypte, près de l'embouchure du canal des Ptolémées dans les lacs Amers, fondée par Ptolémée Philadelphe et nommée Arsinoé en l'honneur de sa sœur ; auj. *Adscherûd.* — v. du pays des Troglodytes, en Afrique, sur la côte O. de la mer Rouge, entre Philotera et Myos-Ormos. — v. d'Éthiopie, au N. de Dire, près du détroit de Bab-el-Mandeb. — Éphèse d'Ionie, Patara de Lycie et Teuchira de Cyrénaïque ont aussi porté le nom d'Arsinoé.

ARSISSA PALUS, ou **ARSESA**, ou **MANTIANE**, auj. lac de Van, avec la ville d'Ardschisch sur la riv. N. ; lac d'Arménie qui donnait son nom à la contrée.

ART ou **ARTH**, brg de Suisse (cant. de Schwitz), à l'extrémité S. du lac de Zug, et entre le Rigi et le Rossberg, donne son nom à une pittoresque vallée ; on y remarque une fontaine d'un seul bloc de granit ; chemin de fer pour l'ascension du mont Rigi ; 2,446 hab. catholiques.

ARTA (Golfe d'), anc. *Sinus Ambracius,* golfe de la mer Ionienne ; 40 kil. sur 15. C'est à l'entrée et sur la côte S. que se livra la bataille d'Actium, l'an 31 av. J.-C.

ARTA, anc. *Ambracie,* v. du roy. de Grèce (Albanie), près du confl. de la riv. et du golfe de son nom, cédée par les Turcs le 24 mai 1881 ; 8,000 hab. Évêché grec. Quelques ruines antiques.

ARTABAN, prince persan, fils d'Hystaspe, détourna vainement son frère Darius Ier de marcher contre les Scythes, et Xerxès, à qui son arbitrage avait donné le trône, d'attaquer les Grecs.

ARTABAN, d'Hyrcanie, capitaine des gardes et assassin de Xerxès, occupa le trône de Perse pendant six mois, et fut tué par Artaxerxès Longue-main, 471 av. J.-C.

ARTABAN Ier, roi des Parthes, de 216 à 196 av. J.-C., triompha d'Antiochus III, roi de Syrie, et lui imposa son alliance.

ARTABAN II, roi des Parthes, de 127 à 124 av. J.-C., périt en combattant les Scythes.

ARTABAN III, roi des Parthes, de l'an 18 à 44 ap. J.-C., détrôna Vononès avec le secours de Germanicus, se brouilla avec l'empereur Tibère, et eut à se défendre contre Tiridate, que ce prince lui opposait.

ARTABAN IV, roi des Parthes, de 216 à 226 ap. J.-C. Les Romains, conduits par Caracalla, ayant envahi et ravagé ses États, il se vengea par une guerre sanglante, et obligea l'empereur [illegible] à lui demander la paix. Il fut détrôné par les [illegible] révoltés sous Artaxerxès ; avec lui finit l'empire des Parthes.

ARTABAZANE, fils aîné de Darius, périt à Salamine. Justin. [illegible] S. Re.

ARTABAZE, général de Xerxès, combattit à Platées, se retira sur Byzance en passant le Strymon gelé, et fut l'intermédiaire du roi de Perse dans ses négociations avec Pausanias — satrape d'Ionie, se révolta contre Ochus en 358 av. J.-C., et fut obligé de se retirer en Macédoine ; rentré en grâce, il suivit Darius Codoman à la bataille d'Arbelles, et refusa de participer à la trahison de Bessus ; Alexandre le fit satrape de la Bactriane, en 330. Artabaze maria une de ses filles à Ptolémée, fils de Lagus, l'autre à Eumène de Cardie, et la troisième à Séleucus. S. Re.

ARTABAZE ou **ARDAVASD**, roi d'Arménie, de la dynastie des Arsacides, succéda à son père Tigrane le Grand, l'an 50 av. J.-C. Il se vit abandonné par l'armée à cause de ses excès, et les ennemis envahirent l'Arménie. Les Romains, sous la conduite d'Antoine le triumvir, s'emparèrent de la Syrie et de la Mésopotamie. Ardavasd fut contraint par les plaintes de la nation à prendre les armes, chassa les Romains de la Mésopotamie, mais ne put complètement les vaincre. Antoine, dans son expédition contre les Parthes, réclama le secours d'Ardavasd, qui le promit, tout en aidant secrètement les Parthes. Le triumvir, vaincu, s'enfuit en Égypte. Il revint en Arménie, attira dans son camp, Ardavasd, et l'emmena en Égypte avec ses deux fils. Lorsque, vaincu par Octave, il se donna la mort, Cléopâtre fit tomber la tête d'Ardavasd, l'an 30. C—a.

ARTABRUM PROMONTORIUM, cap au N.-O. de l'Espagne, auj. *Finistère.*

ARTACOANA, v. de l'anc. Perse, cap. de l'Arie, sur l'Arius ; peut-être auj. *Fouscheng* ou *Pouscheng.*

ARTÆI. Les anciens Perses se nommaient ainsi, d'où la Perse était quelquefois nommée Artæa. *Arta* signifiait en langue persane grand. Peut-être retrouve-t-on cette dénomination dans le nom moderne *Ardistân.*

ARTAGERA ou **ARTOGERASSA**, v. forte de l'anc. Arménie, au S., entre l'Euphrate et le Tigre. C'est là que C. César, petit-fils d'Auguste, fut blessé à mort ; les Romains rasèrent la forteresse pour le venger.

ARTAGNAN, anc. seigneurie du Bigorre (H.-Pyrénées), possédée par la maison de Montesquiou. (*V. ce nom.*)

ARTANISSA, v. de l'anc. Ibérie, entre le fleuve Cyrus et le Caucase ; auj. *Telawi.*

ARTAPHERNE, fils d'Hystaspe et frère de Darius Ier, fut gouverneur de Sardes, 506 av. J.-C. Il dénonça la conspiration d'Histiée de Milet. — Son fils dirigea avec Datis le Mède, la 2e expédition des Perses contre la Grèce, et fut battu à Marathon, en 490.

ARTARIA, célèbre éditeur de musique, né à Vienne, m. en 1799 ; il eut le premier l'idée de faire graver la musique. Ses éditions sont renommées pour leur correction.

ARTAUD (François), archéologue, né à Avignon en 1767, m. en 1838. Il s'occupa toute sa vie d'archéologie, et publia divers ouvrages dont les principaux sont : *Voyage dans les catacombes de Rome,* par un membre de l'Académie de Cortone, Paris, 1810 ; *Cabinet des antiquités du musée de Lyon,* 1816 ; *Mosaïques de Lyon et du midi de la France,* avec explications, in-fol., Paris, 1818, ouvrage inachevé. Artaud fut conservateur du musée de Lyon, et membre de l'Académie française.

ARTAUD DE MONTOR (le chevalier Alexis-François), né à Paris en 1772, m. en 1849. Il émigra en 1791 revint en France en 1802, fut secrétaire d'ambassade à Rome, puis chargé d'affaires à Florence. La Restauration l'employa également dans la diplomatie. Depuis 1830, il se voua tout à fait aux lettres. On lui doit :

Considérations sur l'état de la peinture en Italie, dans les quatre siècles qui ont précédé celui de Raphaël, 1808-12 ; une trad. de Dante, 1811 ; *Machiavel, son génie et ses erreurs,* 1833 ; *Histoire de Pie VII,* 1836 ; *Histoire des pontifes romains,* 1847-49, 8 vol., etc. B.

ARTAUD (Nicolas-Louis), littérateur, né à Paris en 1794, m. en 1861, élève de l'École normale, fut professeur au collège Louis-le-Grand. Mis en disponibilité, vers la fin de la Restauration, pour avoir écrit dans les journaux d'opposition, on le nomma, après 1830, inspecteur de l'Académie de Paris, puis inspecteur général de l'Université. Il reçut, en 1840, la mission d'organiser l'instruction publique en Algérie, et devint vice-recteur de l'Académie de Paris en 1858. On a de lui :

Essai littéraire sur le génie poétique au dix-neuvième siècle, 1825 ; une traduction des *Chants populaires des frontières méridionales de l'Écosse,* par Walter Scott, 1826 ; — des traductions de Sophocle, 1827 ; d'Aristophane, 1830 ; d'Euripide, 1842 ; de César, pour la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 1832 ; *Fragments pour servir à l'histoire de la comédie antique,* 1863 ; *Études sur la littérature depuis Homère jusqu'à l'école romantique,* 1863. B.

ARTAUNUM, forteresse de l'anc. Germanie, construite, par Drusus sur le Taunus, rebâtie par Germanicus.

ARTAXATA, ou **ARTAXIASATE**, ou **ARTASCHAD**, cap. de l'ancienne Grande-Arménie, sur l'Araxe, tirait son nom d'Artaxias, fondateur du royaume d'Arménie, et fut fondée après la défaite d'Antiochus par les Romains, brûlée par Corbulon, reconstruite par Tiridate sous le nom de *Neronia.* Elle existait encore au temps de Jovien. On trouve auj. ses ruines entre la forteresse Abbasabad et le confluent de l'Arpatschai dans l'Araxe.

ARTAXERXÈS ou **ARTAXERCE Ier**, surnommé *Longue-main,* roi de Perse, 471-424 av. J.-C., fit périr Artaban et

les autres assassins de son père Xerxès, et accueillit avec distinction Thémistocle proscrit. Il réduisit les Égyptiens révoltés; mais les Athéniens, leurs alliés, commandés par Cimon, s'emparèrent d'une partie de l'île de Chypre; il conclut avec eux un traité qui rendait libres les villes grecques de l'Asie, et défendait à ses satrapes d'approcher à plus de trois journées de la mer. Il est peut-être l'Assuérus de l'Écriture, époux d'Esther.

ARTAXERXÈS ou **ARTAXERCE II MNÉMON** (*à la bonne mémoire*), roi de Perse, 404-362, fils et successeur de Darius II, et petit-fils d'Artaxerxès Ier par sa mère Parysatis. Suivant Ctésias et Plutarque, il s'appela d'abord Arsacès. Nommé roi par Darius, malgré Parysatis, qui voulait mettre sur le trône son plus jeune fils Cyrus, il fut battu par ce prince, mais le tua à Cunaxa, 401. Outre la retraite des Dix Mille, il soutint une guerre contre Agésilas, 396, et accorda aux Spartiates le traité d'Antalcidas, 387. Il eut à comprimer les insurrections d'Évagoras, roi de Chypre, des satrapes Thyus et Aspis, de Datame, etc. Témoin des divisions de ses fils, il devint soupçonneux et cruel, et mourut, dit-on, de chagrin.

ARTAXERXÈS III ou **OCHUS**, fils d'Artaxerce Mnémon, lui succéda en 362 av. J.-C. Il réprima l'insurrection d'Artabaze en Ionie, conquit la Phénicie et l'Égypte révoltées; sa cruauté et ses profanations le firent détester. Il mourut assassiné par Bagoas, un des généraux qui avaient le plus contribué à la conquête de l'Égypte, 338.

ARTAXERXÈS, roi de Sassanides. (*V.* ARDÉCHYR.)

ARTAXERXÈS, nom de plusieurs rois d'Arménie. (*V.* ARDASCHÈS.)

ARTAXIAS ou **ARDASCHAS**, général d'Antiochus le Grand, qui lui confia, en 189 av. J.-C., le gouvernement de la Grande-Arménie. Il accueillit Annibal, bâtit par ses conseils Ardaschad (Artaxate), et en fit la capitale de toute l'Arménie, 187. Après la défaite d'Antiochus par les Romains, il fit alliance avec eux, prit le titre de roi, 180, et régna jusqu'en 159. C—A.

ARTEDI (PIERRE), médecin et naturaliste, né en 1705 dans la province d'Angermanland, en Suède, m. en 1735. Après avoir étudié à Upsal, il se lia avec Linné, et tous les deux réglèrent ensemble l'ordre de leurs travaux: Linné se chargea de la botanique, de l'entomologie et de l'ornithologie; Artedi se réserva l'histoire des poissons et des reptiles; les animaux supérieurs et la minéralogie devaient être traités en commun. Mais l'obligation de voyager pour se livrer à leurs travaux respectifs les éloigna momentanément. Ils se rejoignirent en 1735 à Leyde. Le naturaliste Séba, d'Amsterdam, s'occupait à composer un cabinet d'histoire naturelle, le plus riche qu'il y eût au monde; il appela auprès de lui Artedi; mais, un soir qu'il rentrait chez lui, Artedi tomba dans un des canaux d'Amsterdam et se noya. Linné voulut rendre un pieux hommage à la mémoire de son ami; il fit imprimer le *Traité des poissons* qu'il avait laissé, sous le titre d'*Ichthyologia*, Leyde, 1738, et l'accompagna d'une vie d'Artedi en latin. Cet ouvrage donne l'état complet de la science à cette époque; il est exposé avec goût et méthode. F.

ARTÉMIDORE, grammairien d'Alexandrie vers 230 av. J.-C., élève d'Aristophane de Byzance. Il écrivit sur le dialecte dorien. — géographe d'Éphèse vers 100 av. J.-C., décrivit ses voyages dans le Pont-Euxin, la Méditerranée et la mer Rouge; son *Périple* a été consulté par Strabon et par Pline. Nous en avons un extrait par Marcien d'Héraclée et d'autres fragments. (*V.* Stiehle, *Philologus*, XI, p. 193.) — D'ÉPHÈSE, surnommé *Daldien*, contemporain d'Adrien, a laissé un ouvrage en 5 livres sur l'interprétation des songes, intitulé *Oneirokritica*. Cet écrit, qui ne manque pas d'intérêt, a été traduit en français par Dumoulin, Rouen, 1644 (en allemand), par Krauss, 1881.

V. l'édit. de Hercher, 1864. S. RE.

ARTEMIS, nom grec de Diane. On célébrait, en l'honneur de cette déesse, surtout à Delphes et à Syracuse, des fêtes appelées Artémisies.

ARTEMISE, reine d'Halicarnasse, accompagna Xerxès contre les Grecs. Pendant le combat de Salamine, 480, poursuivie par un vaisseau athénien, elle coula à fond un vaisseau persan; les Grecs, la croyant de leur parti, cessèrent de la poursuivre. Xerxès dit à ce sujet que les hommes s'étaient conduits comme des femmes, et les femmes comme des hommes. Elle prit la ville de Latmus, et Xerxès lui confia ses enfants. Méprisée de Dardanus d'Abydos qu'elle aimait, elle lui creva les yeux pendant son sommeil, puis se précipita de regret du haut du rocher de Leucade.

ARTÉMISE II, reine d'Halicarnasse, célèbre par son attachement pour son époux Mausole. Lorsqu'il mourut, 355 av. J.-C., elle lui fit construire un tombeau magnifique connu sous le nom de mausolée, et que l'on a compté parmi les sept merveilles du monde. (*V.* MAUSOLÉE.) S. RE.

ARTEMISIUM PROMONTORIUM, cap au N. de l'Eubée; une partie de la flotte de Xerxès y fut détruite en 480 av. J.-C. par des tempêtes plus que par les escadres grecques.

ARTEMON, de Magnésie, écrivit un ouvrage sur *les Vertus des femmes*, dont il reste peut-être un extrait dans le *Tractatus de mulieribus* publié par Westermann. *Paradoxogr.*, p. 213. — DE CASSANDRIA, grammairien, auteur d'ouvrages cités par Athénée (xv, p. 694). — nom de plusieurs autres écrivains, d'un peintre et d'un sculpteur qui orna de statues le palais des Césars au Palatin. S. RE.

ARTÉMON ou **ARTÉMAS**, hérésiarque du IIIe siècle ap. J.-C.; il niait la divinité du Christ, et affirmait que c'était aussi la doctrine des apôtres. Ses partisans, appelés artémanites, furent condamnés au concile d'Antioche en 260.

ARTENAY, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. d'Orléans; 1,033 hab. Combat de 1870, qui eut pour résultat la prise d'Orléans par les Allemands. E. B.

ARTEPHIUS, philosophe hermétique vers 1130 ap. J.-C.; il composa son dernier ouvrage à l'âge, dit-il, de 1025 ans; il a laissé un *Traité sur la pierre philosophale*, traduit du latin par P. Arnauld, Paris, 1612, 1659, 1682, et plusieurs ouvrages d'alchimie.

ARTEVELD (JACQUES D'), né d'une famille noble, à Gand, vers 1290, avait voyagé en Orient avec Louis de France, fils de Philippe III. Il s'établit brasseur à Gand, et fut élu capitaine de la corporation, doyen des 51 autres métiers de la ville, chef des milices communales. Il jouissait parmi ses concitoyens, qui l'appelaient « le sage homme », de la réalité du pouvoir dont le comte de Flandre, Louis Ier de Nevers, n'avait que le titre. Placé entre la France, suzeraine du comté, et l'Angleterre, qui lui fournissait les laines, matière première de ses manufactures, il voulut conserver à la Flandre la liberté de son commerce, et chercha même à profiter des circonstances pour lui faire rendre Lille, Douai et Orchies, détachées depuis Philippe le Bel. Mais entraîné à prendre parti et penchant pour l'alliance anglaise sans vouloir briser le lien féodal, il conseilla à Édouard III, en 1340, de prendre le titre de roi de France, et songea plus tard, 1345, à faire passer le comté au prince de Galles, son fils. Luttant à l'intérieur contre des difficultés plus grandes encore, il voulut en vain mettre fin aux dissensions continuelles entre les villes rivales et entre les divers métiers, et fut tué dans une émeute, en 1345. — PHILIPPE, son fils, fut nommé à son tour, 1381, capitaine des Gantois, encore en lutte avec leur comte Louis II de Male, et se laissa entraîner à des violences par le parti des petits métiers et des chaperons blancs. Devenu régent et comme souverain de la Flandre, il vengea la mort de son père, prit Bruges, et fut tué à la bataille de Rosebecque, gagnée par Charles VI, 1382.

V. Froissart, *Chroniques*; de Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*. R.

ARTHUR ou **ARTUS**, prince de la Grande-Bretagne, *penteyrn* ou chef des Bretons en 516, dirigea la résistance nationale contre l'invasion des Anglo-Saxons, les vainquit à Badon-Hill, 520, rétablit le christianisme détruit par les païens envahisseurs, et conquit ensuite, dit-on, l'Irlande, les Orcades et même l'Islande. Il aurait gouverné paisiblement son vaste royaume pendant 12 ans, résidant à Caerléon dans le pays des Silures (pays de Galles), avec sa femme Genièvre, et aurait institué le fameux ordre des Chevaliers de la Table ronde, modèles de la chevalerie. Mais Arthur paraît avoir terminé sa vie, défait et blessé, dans l'île d'Avalon, au S.-O. de l'Angleterre, vers 542. Son histoire a été écrite par Turner dans l'*Histoire des Anglo-Saxons*, et le récit de ses exploits fabuleux se trouve dans Warton, *Histoire de la poésie anglaise*; Ellis, *Recueil de vieilles romances anglaises*, et Dunlop, *Histoire des fictions*, à la suite de Geoffroy de Monmouth. Le moyen âge a composé sur la légende d'Arthur et de son fidèle compagnon, l'enchanteur Merlin, les nombreux romans dits de la Table-Ronde (*V. ce mot*) et du Saint-Graal. (*V. ce mot.*)

V. Myvyrian Archæology of Wales, 1801; *the Mabinogion from the Llyfr Coch o Hergest*, 3 vol., Lond., 1839-1847. *V.* aussi les romans sur les compagnons d'Arthur: Perceval, Tristan et Iseult, Iwein, Erec, Wigalois, Wigamur, Gauriel et Lancelot. *V.* enfin de La Villemarqué, *Contes populaires des anc. Bretons*, 2 vol., Paris, 1842. A. G.

ARTHUR, duc de Bretagne, fils posthume de Geoffroy, 3e fils d'Henri II d'Angleterre et de Constance, héritière de Bretagne, né en 1187, fut proclamé duc à sa naissance; il devait devenir roi d'Angleterre après Richard son oncle, 1199; mais Jean sans Terre le fit prisonnier, et on croit qu'il le fit noyer à Rouen en 1202. Philippe-Auguste somma son rival de comparaître pour ce crime devant la cour des pairs, qui ordonna la confiscation des provinces françaises de Jean sans Terre. Philippe-Auguste se hâta d'occuper en 1204 et 1205 la Normandie, le Maine, l'Anjou et la Touraine.

ARTHUR, prince de Galles, fils aîné de Henri VII, né à Winchester en 1486. Le 14 novembre 1501, il épousa Ca-

[illegible] d'Aragon, fille de Ferdinand et d'Isabelle; mais ils fu[illegible] presque aussitôt; le prince dut aller résider au [illegible] de Ludlow pour gouverner les Marches de Galles. Il [illegible] en 1502. On voit son tombeau dans la cathé[illegible]ster. Le prince Henri, son frère (Henri VIII), é[illegible].

[illegible]TIBONITE, fl. d'Haïti, passe par le Mirebalais et se j[illegible] des Gonaïves, sur la côte O. de l'île; cours de [illegible].

ARTIGNY (Antoine Gachat d'), littérateur, né en 1706 à V[illegible], m. en 1778, fut chanoine dans sa ville n[illegible]. Il a laissé entre autres écrits :

[illegible] *de faits historiques et critiques*, L[illegible] vol.; *[illegible] Mémoires d'histoire, de critique et de* [illegible] Paris, 1749-56, 7 vol.

ARTILLERIE (Maître de l'), dignité créée par Louis XI en 14[illegible], [illegible] 7 personnages furent revêtus jusqu'en 1515. F[illegible] I^er^ substitua au titre de maître général celui de grand m[illegible], qui donnait l'autorité sur tous les travaux des cam[illegible] et des sièges. De 1515 à 1599, il y eut 10 grands maî[illegible] de l'artillerie. Henri IV fit de la grande maîtrise une charge de la couronne en faveur de Sully; Louvois en diminua beaucoup l'importance; le titre même fut supprimé ne 1755, et ses att[illegible] furent réunies au ministère de la guerre. B.

ARTIS (Gabriel d'), né à Millau vers 1650, m. en 1732. Ch[illegible] de France par la révocation de l'édit de Nantes, il devint pasteur à Berlin en 1685, souleva des disputes religieuses qui le firent suspendre, entreprit en 1693 en Hollande un journal hebdomadaire, qu'il continua à Hambourg en 1694 (4 vol.), passa au luthéranisme, et fut rétabli à Berlin en 1696. Suspendu de nouveau, il se rendit en Hollande, en Suède, en Angleterre, et remonta dans sa chaire de Berlin, qu'il ne quitta qu'en 1715. Il a laissé plusieurs ouvrages de polémique religieuse. A. G.

ARTOGERASSA, v. de l'anc. Arménie. (*V.* Artagera.)

ARTOIS, anc. prov. du N. de la France, bornée au N. par la Flandre, à l'E. par le Hainaut et la Flandre, à l'O. par le Pas-de-Calais, au S. par la Picardie, forme auj. presque tout le dép. du Pas-de-Calais. Sa cap. était Arras; ses villes princ., Hesdin, Bapaume, Saint-Pol, Béthune, Lens, Aire, et Saint-Omer, cap. de l'Artois *flamingant*. Habité anciennement par les *Atrébates*, d'où vient son nom, il fut compris par les Romains dans la II^e^ Belgique. Les Francs s'y établirent au v^e^ siècle, il fut donné en 863 à Judith, fille de Charles le Chauve, quand elle épousa Baudouin Bras de Fer, comte de Flandre. Réuni en 1180 à la couronne par le mariage de Philippe-Auguste avec Isabelle de Hainaut, il fut donné en 1236 par Louis IX à son frère Robert. En 1384, il fut réuni au duché de Bourgogne, par suite du mariage de Philippe le Hardi avec la comtesse Marguerite, fille du comte Louis de Male. C'est ainsi qu'il passa en 1477, avec une partie des États de Bourgogne, au pouvoir de la maison d'Autriche, à qui il fut enlevé en 1640, et réuni définitivement par le traité des Pyrénées, 1659. et par la paix de Nimègue, 1678, pour Aire et Saint-Omer. Le titre de comte d'Artois a été porté par plusieurs princes du sang, entre autres par le 3^e^ frère de Louis XVI (Charles X). Avant 1789. l'Artois était un pays d'États.

ARTOIS (Jacques **VAN**), peintre flamand, né à Bruxelles en [illegible], m. en 1665. On suppose qu'il fut le disciple de Jean W[illegible]; mais il forma lui-même son style par l'étude de la nature. On ne lui a pas rendu la justice qu'il mérite; la largeur de sa touche lui a peut-être nui auprès des personnes accoutumées aux détails de l'école hollandaise. Il distribue son coloris en grandes masses : ce coloris produit des effets doux et [illegible]. Nul n'a mieux su opposer l'eau, la verdure et le ciel. On trouve de lui des tableaux remarquables à Bruxelles, Malines, Gand et Dusseldorf. Il fut ami de Téniers, qui avait de lui une haute opinion et décorait souvent ses tableaux de petits personnages. A. M.

ARTOT (Joseph), violoniste, né à Bruxelles en 1815, m. en [illegible], élève de Kreutzer au Conservatoire de Paris, excellait à rendre les sentiments tendres et rêveurs. Il a publié plusieurs morceaux pour son instrument.

ARTS MAJEURS et **MINEURS**, nom donné, à Florence, aux corps d'arts et métiers, distingués en deux classes, selon leur importance. Organisés en 1266, ils furent d'abord au nombre de 12 : 7 arts majeurs (jurisconsultes, marchands de [illegible] étrangers, banquiers, fabricants de laine, médecins, [illegible] de soie et merciers, pelletiers) et 5 arts mineurs. Les premiers, qui formèrent une sorte d'aristocratie nouvelle [illegible], les gros du peuple, arrivèrent au gouvernement en 1282; les autres, portés bientôt au nombre de 14, et [illegible] 16 (1378-82), n'obtinrent les charges qu'en 13[illegible]. *V.* [illegible], Ciompi, Médicis. R.

ARTZHEIM, vge de la haute Alsace; peut-être l'anc. *Argentuaria*.

ARUBA. *V.* Arouba.

ARUCCIS, v. de l'anc. Espagne (Bétique); auj. *Moura* ou *Campo de Ourique*, en Portugal, prov. d'Alemtéjo.

ARUDIS ou **ARULIS**, v. de l'anc. Syrie, sur l'Euphrate, entre Zeugma et Samosate.

ARUDY, ch.-l. de canton (B.-Pyrénées), arr. d'Oloron, dans un pays fertile, près du gave d'Ossau; centre commercial des vallées et de la plaine; exploitation de carrières de marbres; 1,801 hab.

ARUERIS, dieu égyptien, fils d'Osiris et d'Isis, paraît être le même qu'Horus, et a été assimilé à l'Apollon des Grecs.

ARULA, nom latin de l'Aar, riv. de Suisse.

ARUNDEL (Thomas **HOWARD**, comte d'), maréchal d'Angleterre sous Jacques I^er^ et Charles I^er^, né vers 1580, artiste et antiquaire, dirigea, avec Inigo Jones, les embellissements de Westminster et de Lincoln's-Inn-Fields, à Londres, envoya à ses frais Evelyn à Rome et William Petty en Orient. Celui-ci rapporta de Paros, en 1627, les célèbres *marbres d'Arundel*, tables couvertes d'inscriptions grecques et de listes chronologiques, parmi lesquelles se trouva la fameuse *Chronique de Paros*, contenant les principaux événements de l'histoire grecque de 1582 av. J.-C. (fondation d'Athènes) à 264 av. J.-C. (la fin manque, depuis 354), ainsi que plusieurs traités relatifs à Priène, Magnésie et Smyrne. Exilé par la guerre civile en 1642, le comte d'Arundel laissa dans son palais de Lambeth, à Londres, sa collection de statues antiques, de marbres écrits, de sarcophages, etc.; il transporta ses diamants, ses pierres gravées et ses tableaux à Anvers; lui-même s'établit à Padoue et y mourut en 1646. Son fils aîné, Henri, et son autre fils, Guillaume, comte de Stafford, se partagèrent ce précieux héritage. L'aîné fit don, en 1667, à l'université d'Oxford de ses marbres écrits. Ils furent déchiffrés aussitôt après leur découverte par Selden, qui les traduisit et les commenta en 1629 : *Marmora Arundelliana...* Lond., in-4°.

La meilleure édition de ces marbres est celle de Chandler : *Marmora Oxoniensia*, Oxf., 1763, in-fol. La *Chronique de Paros* a été traduite par Scipion Maffei, Lenglet-Dufresnoy, Playfair et Robinson. *V. Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XXIII.

ARUNDEL, *Aruntina*, v. d'Angleterre (Sussex), port sur la rive dr. de l'Arun, à 5 kil. de son embouchure dans la Manche; 2,956 hab. Bains de mer Son château, très fort autrefois, appartient aux ducs de Norfolk.

ARUNS, frère de Tarquin le Superbe, eut pour femme Tullie, fille de Servius Tullius, qui le tua pour épouser Tarquin, 536 av. J.-C.

ARUNS, fils de Tarquin le Superbe, alla avec Brutus consulter l'oracle de Delphes, fut chassé de Rome avec sa famille. 509 av. J.-C.; il rencontra dans un combat Junius Brutus; ils se tuèrent mutuellement.

ARUPINUM, v. des Japodes, dans l'anc. Illyricum; auj. *Auersperg* ou *Mungava*.

ARUSENA, auj. *Abensberg*, en Bavière.

ARUSPICES, prêtres romains, qui interprétaient les foudres et observaient les entrailles des victimes. Les premiers étaient dits fulgurateurs, et les seconds extispices. Les aruspices assistaient les autres prêtres dans les sacrifices, et formaient un collège, qui avait un chef appelé grand aruspice. Romulus institua ces prêtres.

Clairin, *de Haruspicibus apud Romanos*, 1880. C. D—y et G. L.-G.

ARUSPICINE, science des aruspices, qui consistait dans l'observation des entrailles des victimes, pour y lire l'avenir, dans l'interprétation des foudres, et les prédictions tirées des prodiges. L'aruspicine était originaire d'Étrurie; elle avait été enseignée par Tagès, sorti miraculeusement de terre, sous le soc d'un laboureur. C. D—y.

ARVA ou **ARWE**, vge de Hongrie, sur la rive dr. de l'Arva, affl. du Waag, dominé par un vieux château très fort; a donné son nom à un comitat du cercle en deçà du Danube. Climat très froid; sol généralement stérile; vastes forêts; en 1869, 82,364 hab.; superf., 2,077 kil. carrés.

ARVALES (Frères), collège de 12 prêtres, remontant à Romulus, et devant son origine à l'association de ce prince avec les 11 fils d'Acca Laurentia. Les Arvales, réorganisés par Auguste, conservèrent sans altération jusqu'au III^e^ siècle du christianisme leurs rites datant de Numa. Ils célébraient chaque année une fête très compliquée de trois jours, en l'honneur d'une vieille divinité agricole, la *dea Dia*. Leur sanctuaire principal était à 5 milles de Rome, sur la r. dr. du Tibre. Les Arvales faisaient aussi des vœux pour l'empereur. On connaît très exactement les rites de leur culte, par les nombreux procès-verbaux de leurs réunions gravés sur pierre, et trouvés dans les ruines de leur temple; on en possède depuis l'an 14 ap. J.-C. jusqu'à l'an 238. On possède aussi le *carmen* ou prière sacrée, qu'ils chantaient en exécutant une danse champêtre : il nous a été conservé par une inscription du temps d'Héliogabale (218 ap. J.-C.). Ce texte, qui remontait au II^e^ siècle av. J.-C.,

et dont les formes archaïques n'étaient pas intelligibles aux Arvales, se composait de cinq versets en forme de litanie; on y invoquait pour la prospérité de l'agriculture des dieux de l'ancienne Italie, les *Lares*, *Marmar* ou *Mamers*, le dieu osque, le Mars latin *Berber*, et les *Semones* ou dieux des semailles.

Marini, *Atti e monumenti de' fratelli Arvali*, Rome, 1795, 2 vol. in-4° (capital). — Henzen, *Acta fratrum Arvalium*, Rome, 1874. — Sur le *Carmen*, Bréal, *Acad. des inscr.*, 30 janv. 1880, dans la *Rev. crit.* 1880, I, p. 125. G. L.-G.

ARVE, rivière de la Haute-Savoie, prend sa source au col de Balme, traverse la vallée de Chamounix, se jette dans le Rhône à 1 kil. au-dessous de Genève. Cours de 100 kil., très rapide; fréquents débordements.

ARVERNES, peuple de l'anc. Gaule, entre la Loire, les Cévennes, le Limousin et le Forez, c.-à-d. à peu près dans l'Auvergne actuelle (dép. du Cantal, Hte-Loire, Puy-de-Dôme et Allier). Vers 300 av. J.-C., il dominait sur les Vellaves (Vivarais) et les Helviens (Gévaudan). Son roi Bituit fut pris en combattant Rome pour les Allobroges, et mourut à Albe. Les Arvernes, alliés des Séquanes, appelèrent Arioviste, roi des Suèves, qui ne fit que piller la Gaule. Des troubles intérieurs agitaient l'Arvernie, quand César parut, appelé par les Éduens. Vercingétorix lutta en vain contre lui, et l'Arvernie passa sous la domination romaine. Son anc. cap., *Gergovie*, fut remplacée par *Nemausus* ou *Augustonemetum* (Clermont-Ferrand).

ARVERT, brg (Charente-Infér.), dans la presqu'île de son nom, canton de la Tremblade; 2,443 hab. Comm. de sardines.

ARVIENS, peuple de l'anc. Gaule, dans le Maine actuel. (*V.* Vagoritum.)

ARVIEUX (Laurent d'), né à Marseille en 1635, m. en 1702, suivit, en 1653, un de ses parents, consul à Saïda, séjourna 12 ans en Orient, apprit l'arabe, le persan, le turc, l'hébreu et le syriaque. Envoyé à Tunis, 1668, comme négociateur, il délivra 380 esclaves français. A Constantinople, 1672, il prit part au traité conclu entre la France et Mahomet IV. A son retour, il fut fait chevalier de Saint-Lazare et pourvu d'une pension. Il fut nommé plus tard consul à Alger, puis à Alep. La Roque a publié, avec des notes et une traduction de la description de l'Arabie d'Aboulféda, la *Relation d'un voyage* fait par d'Arvieux *vers le grand émir des Arabes du désert*, et un *Traité des mœurs et coutumes des Arabes*, 1717. Le P. Labat a publié ses *Mémoires*, 1735, 6 vol. Ils furent attaqués par les *Lettres de Hadji Mehemet Effendi*, Paris, 1735, attribuées à A. Pétis de la Croix. D.

ARYAS, en sanscrit, les nobles, nom donné au peuple antique qui habitait primitivement les hauts plateaux situés au N.-O. de l'Inde. Leurs migrations successives peuvent être rapportées à deux directions principales: au S.-E., vers le bassin de l'Indus, et où ils se répandirent dans l'Inde entière, et lui imposèrent leur religion, leur langue et leur organisation spéciale; au S.-O., vers le plateau de l'Iran, où ils formèrent les nations des Mèdes et des Perses, et entrèrent bientôt en lutte avec les Touraniens et les Kouschites. L'histoire primitive et la civilisation des Aryas nous sont en partie connus par les *Védas*, pour l'Inde, par le *Vendidad-Sadé*, pour l'Iran. De leurs croyances sont venues deux religions très différentes, le brahmanisme et la doctrine de Zoroastre, beaucoup plus rapprochée de leur ancienne religion.

V. Lassen, *Indische Alterthumskunde*, I, p. 526; Rhode, *die heilige Sage des Zendvolks*, et surtout Rawlinson, *the Five great Monarchies*, t. II. E. D—y.

ARYBALLE, petit vase à large panse et à col étroit.

ARYBBAS, descendant d'Achille, un des premiers rois et législateur des Molosses. — roi des Molosses, oncle d'Olympias, appela les Athéniens à son secours contre son neveu Alexandre d'Épire et Philippe, 343. Il mourut en exil. S. Re.

ARYCANDA, v. de l'anc. Lycie. Belles ruines antiques.

ARYMAGDUS, fl. de l'anc. Cilicie, entre Anemurium et Arsinoé; auj. *Onessy*.

ARZAMAS ou **ARSAMAS**, v. de Russie, dans le gvt et à 109 kil. S. de Nijni-Nowgorod; 10,517 hab.; fabr. de toiles et de cuirs.

ARZEN ou **ATRANUTZIN**, v. forte de l'anc. Grande-Arménie; auj. *Erzeroum*.

ARZEW ou mieux **ARZEU** dans la partie E. de la baie du même nom, ville et port du départ. d'Oran; l'ancien *Portus divini*, considéré comme le meilleur port naturel de l'Algérie. Salines importantes dans les environs. Tête de ligne du chemin de fer qui traverse les hauts plateaux et va jusqu'à Méchéria. On y embarque les alfas. 5,679 habitants. W—l.

ARZIGNANO, v. du roy. d'Italie (Vénétie), province de Vicence; 7,400 hab. Vins renommés.

ARZOUF, *Asor* de Salomon, anc. *Apollonia*, brg de Turquie d'Asie, en Syrie, dans l'eyalet de Saïda, sur la Méditerranée, au N de Jaffa.

ARZROUNI (Thomas), savant historien arménien du IXe siècle, composa, sur la prière de Kakik, une *Histoire* qui s'étend depuis les premiers descendants de Noé jusqu'en 936 de J.-C. Bien que consacrée spécialement à la gloire de l'illustre famille des Arzrouni, cette histoire comprend celle de la nation tout entière. C'est un ouvrage très estimé pour son impartialité, et pour la vivacité des descriptions. C—a.

AS, nom que donnaient les anciens Romains: 1° à une unité quelconque considérée comme divisible: *heres ex asse* signifiait héritier d'un bien. Quelle que fût l'unité qu'il représentât, l'as se divisait en 12 parties qu'on appelait onces, *unciæ*. Les fractions de l'as étaient le *deunx*, qui égalait 11 onces; le *dextans*, 10 onces; le *dodrans*, 9; le *bes*, 8; *septunx*, 7; le *semis* ou *semissis*, 6; le *quincunx*, 5; le *quadrans* ou *teruncius*, 4; le *triens*, 3; le *sextans*, 2; le *sexuncia* ou *sexunx*, demi-once, et enfin l'*once*; — 2° à l'unité de poids ou *livre* romaine (*as libralis*), qui valait de nos poids 3 hectogrammes 27 grammes 187 milligrammes; — 3° à une monnaie (*æs assignatum*, *libella*) que représenta primitivement une masse de cuivre du poids d'une livre. Servius Tullius battit le premier monnaie. Les multiples de l'as étaient le *dupondius*, qui valait 2 as; le *quatrussis*, 4; le *semissis*, qui était le demi-as, et le *triens*, quart d'as. L'as fut réduit à 2 onces en 264 av. J.-C., à 1 en 217, à une demi-once en 191. Jusqu'en 264 av. J.-C., il valut 8 centimes de notre monnaie, et, depuis lors, 6 centimes; 16 as faisaient un denier (96 centimes). Quand les monnaies devinrent communes à Rome, il fut remplacé par le sesterce.

Mommsen, *Histoire de la monnaie romaine* (trad. du duc de Blacas), t. Ier et II. C. D—y et G. L.-G.

ASA, roi de Juda, 944-904 av. J.-C., renversa les idoles, vainquit les Madianites et les Éthiopiens, mais s'allia à Ben-Hadad, roi de Syrie, contre Baasa, roi d'Israël, et emprisonna le prophète Ananus.

ASA PAULINI, plus tard **ANSA**, v. de l'anc. Gaule, près de Lyon; auj. *Anse*.

ASAAC, v. de l'anc. Asie, dans le pays des Parthes. Arsacès Ier s'y fit proclamer roi. Peut-être auj. *Asfeldn*.

ASABO, montagne de l'anc. Asie, sur la côte orientale de l'Arabie, dans la partie N. de l'Omân actuel; auj. *Cap Mussendom*.

ASANDRE. 1. Fils de Philotas, accompagna Alexandre en Asie, fut gouverneur de Carie, 323, combattit Antigone et finit par se soumettre à lui, 313. — 2. Général de Pharnace II, qu'il fit tuer après qu'il eut été vaincu par César. Attaqué à son tour par César, il fut déposé, mais Auguste le rétablit. S. Re.

ASANIDES. *V.* Bulgares.

ASAPH, de la tribu de Lévi, chantre de David. On lui attribue quelques psaumes; mais des interprètes pensent qu'il n'avait fait que les mettre en musique.

ASAPH (Saint), premier évêque de Saint-Asaph dans le comté de Flint, vers le VIIe siècle. On lui attribue: *Ordinationes Ecclesiæ sancti Asaphi; Vita sancti Kentigerni*.

ASAPH (**SAINT-**), bourg d'Angleterre (comté de Flint, pays de Galles), à 8 kil. N. de Denbigh, entre la Clwyd et l'Elwy; 1,900 hab. Évêché anglican.

ASAROTON, pavé de mosaïque où étaient figurés les reliefs d'un repas, ce qui lui donnait l'apparence d'un plancher *non balayé*. Celui qu'avait exécuté Sosos de Pergame était célèbre. S. Re.

ASBAMÆON, source consacrée à Jupiter Asbamæus ou gardien des serments, en Asie Mineure, près de Tyane.

ASBEN ou **AIR**, la plus vaste oasis du Sahara central, entre 16° et 20° lat. N. visitée pour la 1re fois par Barth, en 1850. C'est un pays montagneux, avec des vallées bien arrosées et fertiles, peuplé de *Goberaouas* (berbers mélangés de nègres et de *Kélouis* (Touaregs du S.) Ces derniers forment la race dominante; ils font le commerce du sel, qu'ils vont chercher tous les ans chez les Tibbous de Bilma, et dont ils approvisionnent le Sahara central. Principales villes: Aghadès, résidence du sultan, Tidik, Tintelloust et Tafidet.

V. Barth, *Travels and Discoveries*, IV. C. P. et E. D—y.

ASBERG ou **ASPERG**, brg de Wurtemberg; 2,390 hab. Anc. forteresse qui servait de prison militaire et d'État; à 3 kil. N.-O. de Ludwigsbourg.

ASBOLOS, centaure qui combattit contre les Lapithes aux noces de Pirithoüs et fut plus tard mis en croix par Hercule. S. Re.

ASCAGNE, *Ascanius* ou *Iulus*, fils d'Enée et de Créuse, se réfugia avec eux en Italie après l'incendie de Troie; il fut, après son père, roi de Lavinium, et fonda Albe-la-Longue vers l'an 1152 av. J.-C. Il régna 30 ans.

ASCALAPHOS, fils de Mars, roi d'Orchomène, argonaute, périt devant Troie. D'après d'autres légendes, il serait devenu roi de l'île d'Arétias dans le Pont-Euxin après la prise de Troie. — fils d'Achéron, qui fut transformé en hibou par Proserpine pour avoir témoigné contre elle. S. Re.

ASCALINGIUM, v. de l'anc. Germanie, chez les Ampsivariens; peut-être Minden sur le Weser.

ASCALON, auj. *Ascalân* en Syrie, v. de l'anc. Palestine, sur la Méditerranée; son sol produisait les échalottes, *ascaloniae cepae*. C'était une colonie de Tyr. D'abord aux Philistins, puis aux Juifs, aux Grecs, aux Romains, aux Arabes fatimites, les chrétiens y remportèrent une victoire lors de la 1re croisade, 1099, mais elle ne fut ville chrétienne qu'en 1153, sous le roi de Jérusalem Baudouin III. Saladin la reprit en 1187. Elle fut détruite par le sultan Bibars en 1270.

ASCANIA, une des îles Sporades. — petit pays de l'anc. Bithynie, près de Nicée. — lac de Bithynie, auj. *Is-Nik*. — lac de Phrygie ou de Pisidie, entre Sagalassus et Célènes; auj. *Burdur*.

ASCANIÆ INSULÆ, îles vis-à-vis de la côte de la Troade.

ASCANIE, en allem. *Askanien, Aschanien, Ascharien*, anc. comté dans le N. de l'Allemagne, berceau des princes d'Anhalt, autrefois comtes d'Ascharien, auj. faisant partie de la province prussienne de Saxe. Les restes du château d'Ascharien se trouvent sur le Wolfsberg, près d'Aschersleben. Le margrave Albert l'Ours, comte d'Ascanie, le laissa en héritage à son petit-fils Henri, premier prince d'Anhalt. Après l'extinction de la ligne d'Ascanie-Aschersleben, en 1315, les évêques de Halberstadt s'emparèrent de l'Ascanie et s'y maintinrent. En 1803, l'Ascanie fut cédée à la Prusse. Les ducs d'Anhalt ont conservé le titre et les armes des comtes d'Ascanie. E. S.

ASCAPHA, nom ancien d'ASCHAFFENBOURG.

ASCAROS, sculpteur de Thèbes, auteur d'une statue de Jupiter vouée par les Thessaliens à Olympie. S. RE.

ASCAUCALIS, v. de l'anc. Germanie, chez les Burgundes; auj. *Bromberg* (?).

ASCELIN ou **ANSELME** (NICOLAS), moine dominicain, envoyé en 1247 par le pape Innocent IV au khan des Mongols qui avaient ravagé l'Asie occidentale et la Russie; il visita la Syrie, la Mésopotamie et la Perse, et les rives orientales de la mer Caspienne. Des fragments de son journal nous ont été conservés dans le *Miroir historique* de Vincent de Beauvais, et trad. par Bergeron dans ses *Voyages en Tartarie*. Ils présentent peu d'intérêt.

ASCENSION (FÊTE DE L'), fête que l'on célèbre dans l'Église grecque, comme dans l'Église latine, quarante jours après Pâques, un jeudi, en l'honneur de l'élévation de N.-S. J.-C., quand il monta au ciel en présence de ses disciples, au mont des Oliviers.

ASCENSION, île de l'océan Atlantique, dépendant de l'Afrique, à 960 kil. N.-O. de celle de Sainte-Hélène, par 7° 55' lat. S. et par 16° 44' long. O.; 12 kil. sur 9; découverte par le portugais Jean de Nueva en 1501. Sol volcanique et stérile; inhabitée jusqu'en 1815; les Anglais pendant la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, y établirent le poste militaire de Georgetown; c'est auj. un lieu de relâche et d'approvisionnement. Climat très sain; parcs de tortues vertes; 27 hab. (1872).

ASCÈTES, du grec *askètès*, qui s'exerce, mot servant à désigner ceux des premiers chrétiens qui, par zèle religieux, s'exerçaient aux pratiques de la plus dure pénitence. Les ascètes vivaient retirés dans leurs maisons, où ils s'imposaient des jeûnes et des abstinences, passaient une partie des nuits à prier ou à lire l'Écriture, et dormaient sur la terre nue, le corps enveloppé d'un cilice. Au dehors, ils portaient une robe et un manteau de couleur foncée, assez semblable à celui des philosophes grecs, et allaient pieds nus. Tertullien, Origène, et plusieurs autres docteurs, devenus célèbres par leur science ou leurs vertus, avaient suivi le régime des ascètes, qu'il faut regarder comme une véritabe introduction à la vie monastique. — Depuis, on a désigné par ascétisme l'exercice excessif quelquefois même abusif des pratiques religieuses, et par auteurs ascétiques, ceux qui ont écrit sur ces matières. D—R.

ASCHAFFENBOURG, anc. *Ascapha*, v. de Bavière (Bas.-Franconie), sur la rive dr. du Mein, près de l'embouch. de l'Aschaff; 12,152 hab. Écoles académique et forestière, séminaire, gymnase, bibliothèque, musées; beau château royal de Johannisburg; églises et tombeaux remarquables. Industrie, navig. et comm. actifs.

ASCHAM (ROGER), un des classiques anglais, né en 1515, à Kirby-Wisk (Yorkshire), m. en 1568. Élève brillant de Cambridge, puis secrétaire latin d'Édouard VI, de la reine Marie et d'Élisabeth, il a laissé :

Rapport et discours sur les *affaires d'État d'Allemagne et la cour de l'empereur Charles*, 1550-2; des *Lettres* et des *Poésies* latines. Ses *Œuvres* ont été publiées en 1761, et en 1815.

ASCHARIENS, secte mahométane, fondée par Aschari ou Aboul-Hassan-Ali-ben-Ismaël, m. vers 950 à Bagdad, et favorable à la doctrine de la prédestination.

ASCHERSLEBEN, *Ascharia*, v. de Prusse (Saxe), sur l'Éine; 17,391 hab. Fabr. importante de lainages; anc. cap. du comté d'Ascanie.

ASCHOD *le Grand*, premier roi d'Arménie de la dynastie des *Pacradouni* ou Bagratides, m. en 890. Élevé en 859 à la dignité de gouverneur d'Arménie par le khalife de Bagdad, il s'efforça de réparer les maux de sa patrie. Les satrapes arméniens prièrent le khalife de leur donner Aschod pour roi. Aschod reçut du khalife une couronne et l'empereur grec Basile le Macédonien, Arsacide d'origine, lui en envoya une autre, 885. Aschod établit sa cour dans la ville de Pacaran, et donna tous ses soins à la prospérité de ses sujets. Il se rendit à Constantinople pour féliciter sur son avènement Léon le Philosophe. G—A.

ASCHOD II, surnommé *Ergat* (le Fer), roi d'Arménie après son père, Sempad Ier, en 914, m. en 927. Il marcha contre Yousouf, assassin de son père, et gouverneur d'Aderbadagan, mais finit par être victime, comme son père, de l'ambition des satrapes. Incapable d'arrêter les incursions de Yousouf, il se rendit à Constantinople, et, avec le secours de l'empereur Constantin Porphyrogénète, il rentra en Arménie, 921, battit Yousouf, fut reconnu par le khalife *schahenschah*, ou roi des rois, supérieur aux rois des Géorgiens, des Albaniens et des Circassiens. Mais, surpris par ses ennemis, il s'enferma dans une forteresse, d'où, menacé d'une trahison, il se réfugia dans l'île de Sevan, avec 70 hommes, poursuivit ses ennemis à coups de flèches et les chassa complètement. G—A.

ASCHOD III, surnommé *Oghormadz* (le Miséricordieux), fils et successeur d'Abas, m. en 977. Après 9 ans de luttes glorieuses, il chassa les ennemis du territoire. Les satrapes le couronnèrent roi de toute l'Arménie. Aschod battit et tua le traître Hamdoun, révolté contre le khalife; il reçut, en récompense, une couronne et des présents. Il choisit pour capitale Ani, qu'il embellit et fortifia. Il bâtit des écoles, des églises, des couvents, des asiles pour les pauvres et des hôpitaux, admit à sa table les pauvres et les malades. Il fut le père de son peuple, pour lequel il épuisa ses trésors.

ASCIA, nom donné à plusieurs instruments servant à couper, travailler le bois et la pierre, ou à remuer la chaux pendant la préparation du mortier. Une hache sur les tombeaux gaulois est très souvent représentée avec la formule *sub ascia dedicare*; le sens généralement adopté est faire la dédicace d'un tombeau neuf, qui est encore, pour ainsi dire, sous la hache du tailleur de pierre.

V. Spon, *Rech. d'antiq. de Lyon* (éd. L. Renier, 1858, p. 68). G. L.-G.

ASCIBURGIUM. Les historiens anciens nomment ainsi une ville de la rive gauche du Rhin, qui aurait été fondée par Ulysse, et qu'on a cru être Asburg. Ptolémée place une ville de ce nom sur la rive droite du Rhin, peut-être Duisbourg.

V. Hagenbuch, *de Asciburgio Ulixis*, Zurich, 1723, in 4°.

ASCIBURGIUS MONS, nom latin de la chaîne allemande des *Riesengebirge* ou monts des Géants. (*V.* RIESENGEBIRGE.)

ASCLEPIADE, poète lyrique grec, qui vivait après Alcée et Sappho, inventa l'espèce de vers qui porte son nom. Il y a dans l'*Anthologie* plus de quarante épigrammes qui portent le nom d'Asclépiade; quelques-unes sont l'œuvre d'Asclépiade de Samos, maître de Théocrite. Plusieurs poètes et grammairiens ont encore porté ce nom. S. RE.

ASCLÉPIADE, médecin né à Pruse, du temps de Mithridate Eupator, m. en 96 av. J.-C., vécut à Alexandrie, à Athènes, puis à Rome, où sa pratique médicale obtint le plus grand succès. Il attaqua les doctrines d'Hippocrate, se montra grand partisan des remèdes simples et ennemi de l'expectation; son principal moyen de traitement était une diététique minutieuse et très étudiée; mais il s'éleva contre l'abus de certains médicaments et surtout des purgatifs. On lui doit la distinction des maladies en aiguës et chroniques. Galien et Celse font son éloge. Asclépiade était orateur et philosophe, il partageait les doctrines atomiques et tâcha d'y rattacher la médecine.

Ses fragments ont été publiés par Gumpert. Le poème médical publié sous son nom par Welz, 1842, est apocryphe. D—G et S. RE.

ASCLÉPIADES, famille de médecins grecs que la tradition faisait descendre d'Esculape par son fils Podalyre. Ils fondèrent trois illustres écoles à Rhodes, à Cnide et à Cos. Le célèbre Hippocrate (deuxième du nom) était un Asclépiade; il a jeté un grand éclat sur l'école de Cos, dont ses ouvrages reproduisent les doctrines. Ses deux fils, Thessalus et Dracon, son gendre Polybe, furent ses disciples et ses successeurs. Après eux on cite encore quelques médecins, dont plusieurs se nommaient Hippocrate; puis l'école de Cos cessa de briller, et la famille des Asclépiades se dispersa de manière à ne plus laisser de trace.

Haeser, *Histoire de la médecine*, 1875 (all.); Harless, *de Medicis veteribus Asclepiadis dictis*, 1828. D—G et S. RE.

ASCLEPIODOTE, auteur d'une *Tactique* médiocre publiée par Koechly au 2e vol. de ses *Tacticiens grecs*. S. RE.

ASCLEPIOS, nom grec d'ESCULAPE. (*V.* ESCULAPE.)

ASCLEPIUS DE TRALLES, philosophe péripatéticien du VI^e siècle ap. J.-C., élève d'Ammonius fils d'Hermias. Il avait écrit, sur les 6 ou 7 premiers livres de *la Métaphysique* d'Aristote et sur *l'Arithmétique* de Nicomaque, des Commentaires publiés en partie seulement par Brandis, dans les *Scolies d'Aristote.*

V. Sainte-Croix, *Notice sur les ouvrages mss d'Asclepius*, dans le *Magasin encyclopédique*, 5e année, vol. III.

ASCOLI, anc. *Asculum Picenum*, v. forte du roy. d'Italie, sur le Tronto, à l'embouch. duquel est son port; ch.-l. de la prov. de son nom; 11,199 hab. Évêché. On y remarque l'église Saint-Grégoire, où l'on retrouve des vestiges d'un temple romain, et le palais *Auxianale.* — La prov. d'Ascoli a 2,096 kil. carr. et 203,000 hab. Culture de l'olivier.

ASCOLI DI SATRIANO, anc. *Asculum Apulum*, ville du roy. d'Italie (province de Foggia); évêché et belle cathédrale; 6,275 hab.

ASCOLIES (du grec *askolizein*, danser sur une outre), fête des Grecs en l'honneur de Bacchus. On sautait à cloche-pied sur une outre de peau de bouc, frottée d'huile et remplie de vin : celui qui avait l'adresse de s'y maintenir recevait l'outre pour prix. B.

ASCONA, v. de Suisse (Tessin), sur la rive dr. du lac Majeur; 940 hab., cath.; fabr. de dynamite.

ASCONIUS PEDIANUS (Q.), célèbre grammairien latin 3-88 ap. J.-C. Il naquit probablement à Padoue; sous les règnes de Claude et de Néron, sa réputation fut à son apogée; dans sa vieillesse, il fut frappé de cécité. Il se donna au commentaire des auteurs classiques, en particulier de Cicéron, Salluste et Virgile. On ne possède plus aujourd'hui, et encore en partie, que les commentaires historiques sur cinq discours de Cicéron. Le Pogge les copia en 1416 à Saint-Gall dans un manuscrit à présent disparu. Ces commentaires ont la plus grande importance au point de vue historique, pour la connaissance des institutions romaines, et au point de vue exégétique pour l'éclaircissement du texte de Cicéron; ils ont eux-mêmes une grande valeur littéraire. Ils ont été publiés avec le *Cicéron* de Orelli, Zurich, 1833.

Madvig., *de Q. Asconio Pediano et aliorum veterum interpretum in Cic. orationes commentariis, disp. critica*, Copenhague, 1828. G. L.-G.

ASCOT, vge du comté de Berks (Angleterre), à 48 kil. de Londres; célèbres courses de chevaux le 14 juin.

ASCRA, vge de l'anc. Béotie, au pied de l'Hélicon, près de Thespies; patrie d'Hésiode.

ASCRIVIUM, v. de l'anc. Dalmatie, auj. *Andritz* ou *Cattaro.*

ASCULUM, v. de l'anc. Italie; cap. des Picentins; municipe et colonie romaine; fut détruite dans la guerre sociale, puis reconstruite; auj. *Ascoli.* (*V. ce mot.*)

ASCULUM, v. d'Apulie, auj. *Ascoli di Satriano.* (*V. ce mot.*) Pyrrhus y remporta une victoire sanglante sur les Romains, 279 av. J.-C.

ASCURUM, v. de l'anc. Afrique, dans la Mauritanie Tingitane. Sa position est difficile à fixer.

ASDRUBAL, général carthaginois, surnommé *le Beau*, gendre d'Amilcar, lui succéda dans le commandement de l'armée d'Espagne; il soumit toute l'Espagne de l'Océan à l'Èbre; les traités conclus avec les Romains lui interdisaient de passer ce fleuve. Il gagna les sympathies de la nation espagnole, et bâtit au S.-E. *Carthago Nova* (Carthagène). Il périt assassiné par un esclave gaulois, en 223 av. J.-C.

ASDRUBAL BARCA, frère d'Annibal, commanda en Espagne, où il éprouva d'abord des revers; puis avec Massinissa, roi des Numides, il vainquit et tua les deux Scipions, 212 av. J.-C., et passa en Italie, à la tête de puissants renforts, pour secourir Annibal; il fut attaqué à l'improviste et vaincu, près du Métaure, par les consuls Livius Salinator et Claudius Néron; sa tête fut jetée dans le camp d'Annibal, 207.

ASDRUBAL, fils de Giscon, commanda l'armée d'Espagne après Asdrubal Barca; vaincu par Scipion, il se retira en Afrique, où il s'allia à Syphax, roi de Numidie, en lui donnant sa fille Sophonisbe. En 203, vaincu en Afrique, aux Grandes-Plaines, par Scipion, son camp et celui de Syphax furent brûlés. Mort vers 201 av. J.-C.

ASDRUBAL défendit Carthage contre Scipion Émilien; la ville étant prise, 146 av. J.-C., il se retrancha dans un temple, mais en sortit pour se rendre au vainqueur; sa femme, indignée, mit le feu au temple, et, ornée de ses plus riches vêtements, se jeta dans les flammes avec ses enfants.

ASDRUBALE (MONTE DE). On désignait quelquefois ainsi la ville de Fossombrone, en Italie.

ASEA, v. de l'anc. Grèce, en Arcadie, près de Mégalopolis, auj. *Asco* ou *Asea.*

ASELLI ou **ASELLIO** (GASPARDO), anatomiste, né à Crémone en 1581, m. à Milan en 1626. Il fut chirurgien des armées italiennes et professeur d'anatomie à Pavie. C'est lui qui, le premier, 23 juillet 1622, vit les vaisseaux chylifères en disséquant un chien qui venait de manger. Sa découverte, qu'il voulut, par une rare modestie, attribuer à Hippocrate, Platon, Aristote, resta d'abord inconnue; son ouvrage ne parut qu'après sa mort, 1627, et fut répandu par Gassendi. Il est intitulé : *de Lactibus seu lacteis venis*, etc., *dissertatio*, Milan; il a été reproduit plusieurs fois, entre autres dans le *Theatrum anatomicum* de Manget, 1635. D—G.

ASER, fils de Jacob et de Lia, a donné son nom à une des douze tribus des Israélites, située au N. de la Palestine, entre la Phénicie au N., la tribu d'Issachar au S., celle de Nephtali à l'E., et la Méditerranée à l'O.

ASER, v. de l'anc. Palestine, dans la tribu de Manassé.

ASERIA, v. de l'anc. Liburnie, près de la ville actuelle de *Benkovacz.*

ASES, nom qui désigne, chez les historiens scandinaves, les compagnons d'Odin, et, dans la mythologie du Nord, les 32 divinités formant la cour d'Odin : Thor, Balder, Freyr, Brage, Heimdall, Loke, etc., et les déesses Frigga, Géfion, Freia, etc. Ils habitaient l'Asgard, construite au centre du monde et dont le gardien, debout sur l'arc-en-ciel, était Heimdall. Le mot *Ase*, en gothique *Ans*, en saxon *Os*, se retrouve aujourd'hui dans beaucoup de noms propres, Oswald, Osmund, Oscar, Anselme, Anschaire, etc.

ASFELD (CLAUDE-FRANÇOIS **BIDAL**, CHEVALIER D'), maréchal de France, né en 1665, m. en 1743, s'acquit une grande réputation pour l'attaque et la défense des places, et se distingua surtout en Espagne, où il contribua à la victoire d'Almansa, 1707, et à la prise de Lérida, de Tortose et d'Alicante. Membre du conseil de régence et surintendant des fortifications, 1715, il ne fut maréchal de France qu'en 1734, sous le ministère de Fleury. G.

ASFELD, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Rethel, sur la riv. dr. de l'Aisne; 1,057 hab. C'est à Asfeld, jadis appelé Ecry, que les Normands furent battus, en 883. Belle église.

ASGARD. *V.* ASES.

ASGUERIAN (LE PÈRE **VERTANÈS**-), mékhitariste arménien, né à Constantinople en 1720, m. à Venise en 1810. Il traduisit en arménien une foule d'ouvrages, tels que l'*Histoire romaine* de Rollin, Venise, 1816; les 2 premiers volumes de l'*Histoire universelle* de dom Calmet; l'*Imitation de Jésus-Christ*, Venise, 1786; des *Sermons* pour toute l'année, publiés en partie en 1781; la *Philosophie morale* d'Emmanuel Tesaurus, Venise, 1793; un *Calendrier arménien ecclésiastique perpétuel*, Venise, 1782; la traduction latine de tous les livres composant l'office de la liturgie de l'Église arménienne, etc. C—A.

ASHANTEE ou **ACHANTI**, peuple nègre idolâtre de l'Afrique occidentale, dans la côte d'Or, près de l'établissement anglais de Cape-Coast-Castle. Les Aschantee ont fondé vers 1740 un puissant royaume, qui s'étend depuis le Rio Saint-André à l'O. jusqu'au Dahomey à l'E., depuis l'Océan au S. jusqu'au mont Larga au N. Il se compose de l'Achanti proprement dit, du Djouabin et de plusieurs États tributaires ou conquis. On évalue la pop. totale de cet empire à 1 million d'hab. Le sol est fertile et couvert d'une belle végétation, mais mal cultivé; il produit la canne à sucre, le palmier, le cotonnier, le tabac, les plantes aromatiques, etc. L'or y est abondant, mais exploité seulement par quelques étrangers. Bien qu'ils ne sachent pas fondre les métaux, les Ashantee fabriquent assez habilement les armes et ornent les étoffes travaillées par eux de plumes artistement disposées. Leur propreté les distingue des autres nègres. En 1824, le gouverneur de Cape-Coast, sir Mac Carthy, fut battu et tué par eux. Battus en 1826, ils furent soumis à une amende; Coumassie, la capitale, comptait 15,000 hab. avant d'être brûlée par les Anglais, 4 févr. 1874; par le traité du 13 févr., le roi des Ashantee perdit sa suzeraineté sur les États jadis ses tributaires.

V. Bowdich, *Mission from Cape-Coast-Castle to Ashantee*, London, 1819; trad. en franç.; Walckenaer, *Hist. des voyages*, t. XII.

ASHBURTON, v. d'Angleterre (comté de Devon), près de la Dart; 2,335 hab. Mines de cuivre et d'étain; ardoisières considérables.

ASHBY DE LA ZOUCH, v. d'Angleterre, dans le comté de Leicester; 7,302 hab. Importantes foires aux chevaux.

ASHFORD, v. d'Angleterre (comté de Kent), sur la Stour; 8,458 hab. Lainages.

ASHLEY COOPER. *V.* SHAFTESBURY.

ASHMOLE (ÉLIE), antiquaire anglais, naquit en 1617 à Lichfield, m. en 1692, fut en 1641 procureur à la cour des plaids communs, servit en 1644 dans l'armée royale, étudia l'alchimie, publia plusieurs ouvrages sur ce sujet, et, en 1672, son grand ouvrage : *Institutions, lois et cérémonies de l'ordre de la Jarretière*, in-fol. Charles II le nomma en 1660 héraut d'armes de Windsor. La Société royale de Londres l'avait admis comme membre en 1661. Il légua à l'Université d'Oxford,

outre la riche collection d'objets rares qui porte auj. son nom [illegible] en 1683, ses mss et sa bibliothèque.

ASHTON-UNDER-LYNE ou **ASHTON-CROSS**, v. d'Angleterre (comté de Lancastre), sur la Tame, près de Manchester; 31,984 hab.; manuf. de coton.

ASI ou **AZY** (**NAHR-EL-**), riv. de la Syrie (Turquie d'Asie), anc. *Oronte*, sort de l'Anti-Liban, arrose Hamah (anc. *Epiphania*), Antakieh ou Antioche, et finit dans la Méditerranée; cours, 250 kil. E. D—y.

ASIA, v. de l'anc. Asie, dans la Characène (Susiane), sur le Pasitigre, au N.-O. de Charax-Spasinu; auj. *Hawisah*.

ASIA PALUS, lac de l'anc. Mysie, près du Caystre.

ASIAGO, v. du roy. d'Italie (Vénétie), dans la province de Vicence; 5,423 hab. Fabr. de chapeaux de paille d'Italie. C'était le ch.-l. de la république des Sept-Communes.

ASIARQUE. C'était le prêtre suprême chargé de la direction des jeux dans la province romaine d'Asie. L'asiarque devait contribuer personnellement à l'éclat des fêtes qu'il présidait. Il y avait aussi des femmes revêtues de ce titre. On n'est pas sûr que l'asiarque soit distinct du grand prêtre d'Asie, qui présidait au culte de Rome et d'Auguste.

Voy. *Mémoire* de M. Waddington, *Voyage archéol.* de Lebas, part. V, explication de l'inscr. 885. S. Re.

ASIDO CÆSARIANA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), colonie romaine; auj. *Xerez de la Frontera*.

ASIE, la plus vaste des 5 parties du monde, au N.-E. de l'ancien continent, entre 1° 22' et 77° 30' lat. N. et 23° 44' et 187° 55' long. E. Sa plus grande largeur, du S. au N., entre le cap Romania et le cap Tchéliouskine, est d'environ 8,000 kil., et sa plus grande largeur, de l'O. à l'E., du cap Baba au détroit de Béring, d'environ 11,000 kil.; elle a une superf. d'environ 45,000 kil. carrés, et une population de plus de 700,000,000 d'hab.

L'Asie est baignée au N. par l'océan Glacial arctique, dont les côtes ont été reconnues de 1878 à 1879 par le baron Nordenskiœld; au N.-E. par le détroit et la mer de Béring; à l'E. et au S.-E. par le grand Océan; au S. par le détroit de Malacca ou de Singapore et la mer des Indes; au S.-O. par la mer Rouge, l'isthme et le canal de Suez, la Méditerranée, l'Archipel, les Dardanelles, la mer de Marmara, le Bosphore, la mer Noire et le Caucase; à l'O., l'Asie était autrefois séparée de l'Europe par un océan qui faisait communiquer la mer Noire avec la mer Caspienne, la mer d'Aral, le golfe de l'Obi et l'océan Arctique, les limites conventionnelles adoptées auj. sont le fleuve et les monts Ourals et la riv. de Kara.

Les côtes de l'océan Arctique sont les moins découpées : après la mer de Kara et les îles de la Nouvelle-Zemble, on rencontre le golfe de l'Obi, le cap Tchéliouskine, l'emb. de la Léna et l'archipel Liakhov ou de la Nouvelle-Sibérie; les côtes du Grand Océan présentent des golfes profonds, séparés par des presqu'îles et fermés par des archipels ou de grandes îles, le Kamtchatka, la mer d'Okhotsk, les îles Kouriles, l'archipel du Japon, la mer du Japon, la mer Jaune avec le golfe de Pe-tché-li, la Corée, la mer de Chine, les îles Formose et Haï-nan, les golfes du Tonkin et de Siam; les îles Philippines, Bornéo, Java et Sumatra, que les géographes français rattachent ordinairement à l'Océanie, complètent au S.-E. la barrière qui sépare les mers asiatiques du Grand Océan proprement dit. Dans la mer des Indes on trouve les 3 grandes presqu'îles de l'Indo-Chine et de Malacca, avec le cap Romania et l'île de Singapore, de l'Hindoustan, avec le cap Comorin et l'île de Ceylan, entre la mer du Bengale et la mer d'Oman, et de l'Arabie, entre le golfe Persique et la mer Rouge, dans laquelle on pénètre par le détroit de Bab-el-Mandeb; on a comparé ces presqu'îles aux 3 péninsules méridionales de l'Europe, Grèce, Italie et Espagne, de même qu'on a cherché à établir une ressemblance entre le Kamtchatka et la Scandinavie, le Japon et les Iles-Britanniques, la Corée et la Bretagne. Entre la Méditerranée et la mer Noire s'étend la grande presqu'île de l'Asie Mineure ou Anatolie, avec l'île de Chypre au S., Rhodes, Co, Samo, Chio, Lesbos ou Mételin, et Lemno à l'O.

Toute la partie centrale de l'Asie, grande au moins comme un tiers de l'Europe, est occupée par un vaste plateau, dont l'aspect et le climat varient en même temps que l'altitude, de 3,500 à 4,000 m. dans le Tibet, 1,200 à 1,300 m. dans le désert de Gobi, 200 à 300 m. dans les steppes des Kirghiz, qui descendent vers la mer Caspienne. Ce plateau se termine au S.-O. par le triple rempart des monts Kouen-Loun, Kara-Koroun et Himalaya, les plus hautes chaînes du globe (2,840 m. au mont Gaurishankar, Gaurishanta, ou Everest), tandis qu'il se ramifie au S.-E., en formant les monts des Laos, au N. de l'Indo-Chine, et à l'E. par les monts Chanyan-Alin, qui s'étendent vers la Corée et la Mandchourie; au N. du plateau, depuis le Kamtchatka et le détroit de Béring jusqu'au défilé célèbre de l'Hindou-Kousch, une chaîne en partie volcanique et renfermant de grandes richesses minérales prend tour à tour les noms de monts Altaï et de monts Thian-Chan. — Au delà des monts Bolor et du plateau de Pamir, cette chaîne se continue vers l'O. en formant le talus septentrional du plateau de l'Iran, et se rattache au N.-O. aux montagnes de l'Arménie, dominées par le mont Ararat et limitées du côté de l'Europe par la barrière élevée du Caucase. Le Taurus et l'Anti-Taurus soutiennent le plateau de l'Asie Mineure; le Liban et l'Anti-Liban, dirigés du N. au S., forment un plateau plus étroit et allongé, jusqu'à la dépression profonde dans laquelle se trouve la mer Morte (394 m. au-dessous de la Méditerranée). Au N.-E. du Caucase, le bassin de la mer Caspienne occupe le fond d'une autre dépression beaucoup plus étendue, mais beaucoup moins profonde (22 m. au-dessous de la mer Noire), qui sépare du grand plateau asiatique la longue chaîne de l'Oural, dirigée du S. au N. — A l'autre extrémité du continent, le centre de l'Arabie est occupé par un plateau mal connu, auquel on peut rattacher au N.-O. le mont Horeb et le mont Sinaï. La presqu'île indienne renferme dans sa partie méridionale le plateau relativement peu élevé du Dekkan, formé par les Ghats occidentales et orientales, au N. par les monts Vindyah et Aravalli, et séparé de l'Himalaya par les larges vallées du Sind ou Indus et du Gange.

Les grands fleuves de l'Asie prennent leurs sources autour du plateau central. On trouve au N. l'Ob ou Obi, grossi du Iénisseï, et la Léna, qui descendent vers l'océan Arctique; à l'E., l'Amour ou Sakhaliang, le Hoang-Ho ou fleuve Jaune, le Yang-tse-Kiang ou fleuve Bleu, le Si-Kiang, le Song-Kau ou fleuve Rouge, le Me-Kong ou Cambodge, le Me-nam ou rivière de Siam, qui finissent dans le Grand Océan; au S.-O., le Salouen, l'Iraouaddy, le Brahmapoutre, le Gange, tributaires de la mer du Bengale; le Sind ou Indus, qui se jette dans la mer d'Oman; le Tigre et l'Euphrate, qui sortent des montagnes de l'Arménie, et finissent dans le golfe Persique par une embouchure commune, le Chott-el-Arab; à l'O., dans la Méditerranée, le Nahr-el-Asi, anc. *Oronte*, et, dans la mer Noire, le Kizil-Irmak, anc. *Halys*. Parmi les bassins intérieurs, le plus étendu est celui de la mer Caspienne, qui reçoit l'Oural, au N., le Kour, grossi de l'Aras, au S.-O., et l'Atrek, au S.-E.; ensuite viennent ceux de la mer d'Aral, qui reçoit à l'E. l'Amou-Daria (Oxus) et le Syr-Daria (Iaxarte), des lacs Balkasch, qui reçoit l'Ili, et Baïkal, dans l'Asie centrale et la Sibérie; Lob-Noor, qui reçoit le Tarim; Koukhou-Nor, en Chine; Tengri-Noor, dans le Tibet; Ourmiah et Van, en Arménie; et enfin la mer Morte, où finit le Neshriat-el-Kébir (Jourdain), qui a traversé les lacs d'Houleh (Merom) et de Tibériade.

Tous les climats ont été observés en Asie : la région du N. est froide et glacée; la température la plus basse du globe paraît être celle de Werchoyantsk, au N. de Iakoutsk, dans le bassin de la Léna (50° au-dessous de 0° en janvier); au contraire, dans l'Inde et l'Indo-Chine, le thermomètre s'élève au-dessus de 55° pendant la saison des grandes chaleurs; le plateau central, où la pluie ne tombe presque jamais, subit un climat excessif, qui varie de + 37° en été à — 33° en hiver, dans le grand désert de Gobi. Stérile au N. et au centre, où les déserts alternent avec les steppes, l'Asie est d'une fertilité extraordinaire dans sa partie méridionale, surtout dans l'Inde, l'Indo-Chine et le S. de la Chine, où l'on cultive, avec les céréales d'Europe, le maïs, le riz, les épices, le café, le thé, la canne à sucre, le palmier à sucre, l'arachide, le sésame, le pavot à opium, le caoutchouc, l'indigo et les plantes tinctoriales, la casse, le séné, la rhubarbe, le camphre et les plantes médicinales, le coton, le jute, le china-grass, le mûrier pour les vers à soie, le tabac, le bétel et le mastic; des fruits de toute sorte, des bois de construction et d'ébénisterie, teck, santal, bambou. L'Asie Mineure, la Syrie et la Perse ont les cultures de l'Europe méridionale, blé, vigne, olivier, fleurs utilisées pour la préparation des parfums, et surtout de l'essence de roses. — Les animaux sauvages sont nombreux et redoutables : le lion, au S.-O., le tigre, au S.-E., la panthère et le léopard, que l'on dresse pour la chasse; l'ours, dans les montagnes, l'éléphant, le rhinocéros, les singes, les serpents, les crocodiles et les tortues, dans le S.; les animaux à fourrures dans le N. L'éléphant sert de bête de somme dans l'Inde et l'Indo-Chine, où il est admirablement dressé; le chameau, dans le centre; on élève des chevaux dans l'O., des bœufs à bosse, des chèvres et des moutons à grosse queue dans le centre; des rennes et des chiens dans le N. — L'Asie a d'importantes richesses minérales, qui sont en général peu et mal exploitées, faute surtout de voies de communication, on trouve l'or et l'argent dans la Sibérie et dans la Chine; le cuivre en Sibérie, dans le Japon, la Chine et l'Asie Mineure; le fer et la houille, dans la Sibérie, la Chine, l'Hindoustan et l'Asie Mineure; le diamant et les pierres précieuses, dans l'Hindoustan; le sel, dans l'Asie centrale, la Perse, l'Asie Mineure et la Chine. — L'industrie indigène n'est florissante que dans la Chine et le Japon. — Le commerce avec l'Europe est considérable : l'Asie échange ses productions na-

turelles contre les produits manufacturés et surtout les tissus de l'Angleterre. Les relations commerciales ont lieu surtout par mer; un seul chemin de fer unit l'Asie à l'Europe, c'est celui d'Iékaterinbourg à Perm, qui ne rejoint pas encore les lignes intérieures de la Russie. Deux grandes lignes sont projetées entre l'Europe et les Indes : l'une par les Anglais, de Constantinople à Bagdad et à Kuratchee, près de l'emb. du Sind; l'autre par les Russes, de Saint-Pétersbourg et de Moscou, par le Turkestan, à Peischawer, sur la riv. de Kaboul. Actuellement l'Asie ne compte que 17,282 kil. de voies ferrées, dont près de 16,000 pour l'Hindoustan. Une grande ligne télégraphique contourne l'Asie au S., jusqu'au Japon; une autre traverse toute l'Asie russe, de l'O. à l'E. jusqu'à Nikolaiewsk et à la mer d'Okhotsk.

Deux des grandes races humaines se partagent l'Asie, la race jaune, (race boréale du N., races turque, tartare, mongole, chinoise, japonaise, indo-chinoise et malaise), race blanche au S. et au S.-O. (races indoue, persane, arabe, syrienne, caucasienne). Mais les races indigènes subissent de plus en plus l'influence des Européens, qui dominent dès aujourd'hui sur plus d'un tiers du continent asiatique.

Les religions les plus répandues en Asie sont le bouddhisme, dans le Tibet, la Chine, le Japon, l'île de Ceylan, l'Indo-Chine, et parmi les tribus mongoles et tartares; la religion de Confucius et le culte des esprits parmi les classes supérieures des Chinois et des Japonais; le brahmanisme dans l'Hindoustan; l'islamisme dans la Turquie d'Asie, l'Arabie, la Perse, le Turkestan, l'Afghanistan, l'Hindoustan et le N.-O. de la Chine; les peuplades du N. professent encore la plus grossière idolâtrie : les chrétiens sont nombreux dans la Turquie d'Asie, l'Arménie et la Syrie; on en trouve aussi, grâce aux prédications des missionnaires, dans l'Hindoustan, l'Indo-Chine et la Chine.

Histoire. Une ligne tirée de la mer Caspienne à la presqu'île de Malacca indiquait assez exactement la limite des pays connus et anciens. Encore n'eurent-ils, malgré l'expédition d'Alexandre et les voyages des négociants grecs et romains, qu'une connaissance fort imparfaite de plusieurs des pays en deçà de cette ligne. Ils distinguaient les régions suivantes : Asie Mineure, Arménie, Parthie, Mésopotamie, Babylonie ou Chaldée, Assyrie, Syrie, Colchide, Arabie, Perse, Inde, Scythie ou Sarmatie. Ils connaissaient le Caucase, le Taurus, l'Ararat, le Paropamisus, l'Imaüs, l'Emodus, les chaînes du Liban, l'Oxus et l'Araxe, le Gange, l'Indus, l'Hydaspe, le Jourdain, le Tigre, l'Euphrate. L'Asie romaine comprit l'Asie Mineure et plus tard la Syrie. Les Romains ne réussirent jamais à établir une domination durable sur les bords de l'Euphrate et du Tigre, où ils eurent à combattre les Parthes et ensuite les Perses. A partir du VIIe siècle, les Arabes musulmans s'emparèrent de toute l'Asie occidentale, conquirent le Turkestan et s'avancèrent jusque sur le Gange. Mais le khalifat de Bagdad ne tarda pas à être démembré; au XIIIe siècle, la Chine fut conquise par les Mongols, que les Mandchous remplacèrent au XVIIe. Longtemps avant cette époque, des Européens, des missionnaires ambassadeurs, comme Jean du Plan Carpin et Rubruquis, ou des marchands, comme le Vénitien Marco-Polo (XIIIe siècle), avaient réussi à pénétrer jusque dans l'Asie orientale, et avaient donné de leurs voyages d'intéressantes relations. En 1498, le Portugais Vasco de Gama arriva aux Indes par la route, inconnue jusque-là, du cap de Bonne-Espérance, et ses successeurs étendirent leurs relations jusqu'en Chine et jusqu'au Japon. Les Portugais furent supplantés aux Indes par les Hollandais, qui ne purent s'y maintenir. Au XVIIIe siècle, les Français et les Anglais se disputèrent le commerce et la domination de cette riche contrée, que le traité de Paris abandonna à l'Angleterre, en 1763. Elle l'a gardée depuis plus d'un siècle, et la terrible insurrection de 1857 n'a servi qu'à consolider son empire. Mais les Anglais rencontrent en Asie la concurrence redoutable des Russes, qui, depuis 1584, mais surtout au XIXe siècle, ont occupé la Sibérie, l'Asie centrale, la plus grande partie du Turkestan, jusqu'à Merv, et les provinces arméniennes au S. du Caucase. Dans l'Asie orientale, les guerres et les traités de 1842 et de 1860 ont ouvert les principaux ports de la Chine au commerce de l'Europe et de l'Amérique. La révolution de 1868 au Japon a fait entrer ce pays dans les voies de la civilisation européenne. Enfin, depuis 1862, la France s'est établie dans la basse Cochinchine; elle a étendu son protectorat sur le roy. de Cambodge, sur le Tonkin dès 1874 et sur l'empire d'Annam en 1882. Par le traité de Tien-Tsin, du 11 mai 1884, la Chine a reconnu ses récentes acquisitions.

Division politique actuelle. 1° États indigènes : Turquie d'Asie, États de l'iman de Maskate, Perse, cap. Téhéran, Béloutchistan, cap. Kélat (soumis au protectorat de l'Angleterre), empire birman, roy. de Siam, cap. Bang-Kok, empire chinois, cap. Pékin, roy. de Corée, vassal à peu près indépendant de la Chine, cap. Séoul, empire du Japon, cap. Tokio (autrefois Yeddo). 2° Possessions européennes : Hindoustan anglais, avec le Barma (ou Birmanie britannique), Aden, Ceylan, Singapore et Hong-Kong : 2,408,576 kil. carrés, et plus de 250,000,000 d'hab; la Sibérie, l'Asie centrale, avec le Turkestan, et la Transcaucasie aux Russes : plus de 16,000,000 de kil. carrés, et 13,000,000 d'hab.; les comptoirs français des Indes, la Cochinchine française et les États protégés, Cambodge, Annam et Tonkin : près de 600,000 kil. carrés (?), et 21,300,000 hab.; dont 15,000,000 pour le Tonkin (*Journ. offic.* du 31 juillet 1882); Goa et les établissements des Portugais aux Indes, Macao : 3,360 kil. carrés et 620,000 hab. E. D—Y.

ASIE MINEURE, auj. *Anatolie*. Les Romains appelaient ainsi, par opposition à la haute Asie, c.-à-d. au reste du continent, la presqu'île qui s'avance à l'O. entre le Pont-Euxin ou mer Noire au N., la mer Egée ou Archipel à l'O., et la mer intérieure ou Méditerranée au S. Elle était traversée au S. et au centre par des chaînes du Taurus; ses principaux fleuves étaient l'Halys, qui la partageait presque en deux parties égales, et le Sangarius, au N., l'Hermus et le Méandre, à l'O., l'Eurymédon et le Cydnus, au S. Ses divisions principales étaient : à l'O., la Mysie, la Lydie, la Carie, la Phrygie et la Bithynie; au S., la Lycie, la Pamphylie, la Pisidie et la Cilicie; au N., la Paphlagonie et le Pont; au centre, la Galatie et la Cappadoce. Ses villes principales étaient : à l'O., Sardes, Magnésie, et les célèbres colonies grecques fondées sur la côte occidentale, depuis le XIIe siècle av. J.-C., par les Doriens, les Ioniens et les Éoliens, venus de la Grèce : Éphèse, Milet, Phocée, Lampsaque, Halicarnasse, Cnide, etc. Au N.-O. était l'anc. Troie; on y voyait aussi, au N., les colonies de Milet, Amisus, Sinope, Cerasunte, Trapezunte, Amasie, Nicée, Nicomédie; au centre, Ancyre, Apamée; au S., Tarse, Séleucie, etc. Parmi les îles de la mer Égée, Samos, Cos, Chios et Lesbos, à l'O.; Rhodes et Chypre, au S. — L'Asie Mineure, théâtre de la guerre de Troie, 1270 av. J.-C., puis couverte de colonies grecques, fut conquise par les Perses après la chute du royaume de Lydie, 548 av. J.-C. Les guerres médiques rendirent indépendante des Perses la côte occidentale, mais les Perses y rétablirent leur influence jusqu'à l'expédition d'Alexandre. Les Séleucides la laissèrent se diviser en une foule d'États : Pont, Cappadoce, Paphlagonie, royaume de Pergame, etc., qui tombèrent sous la domination des Romains à la suite de la défaite d'Antiochus à Magnésie, 189; la partie occidentale devint province romaine en 129 av. J.-C., le reste sous l'empire. Lors du démembrement de l'empire romain, l'Asie Mineure fit partie de l'empire d'Orient; elle fut conquise au VIIe siècle par les khalifes arabes, se morcela en plusieurs sultanies, et fut le berceau de l'empire fondé par les Turcs ottomans. (*V.* Anatolie.) C. P.

ASIE (Province romaine d'). Les Romains donnèrent le nom d'Asie à la première province qu'ils possédèrent sur ce continent, à l'ancien roy. de Pergame acquis par testament d'Attale III en 133 av. J.-C., et réduit définitivement en province en 129, après la défaite d'Aristonic. Cette province (métropole : Pergame) comprenait la Mysie, l'Éolide, la Lydie, l'Ionie, la Doride (moins Rhodes), la Carie (moins la Pérée des Rhodiens), la Grande et la Petite-Phrygie, la Pisidie : ces deux derniers pays furent attribués tantôt à la province d'Asie, tantôt à celle de Cilicie. Auguste la donna au sénat dans le partage des provinces. Après avoir été un instant diminuée de sa partie N., érigée en province spéciale par Vespasien sous le nom d'Hellespont (*V. ce mot*), elle recouvra son étendue première, et la conserva jusqu'aux démembrements opérés par Dioclétien et Constantin; la *Notice de l'empire* nous la montre très réduite, et comprise dans le diocèse d'Asie, dépendant de l'empire et de la préfecture d'Orient. Ce diocèse renfermait les provinces suivantes : Asie, dont le gouverneur portait le titre de proconsul, Hellespont, Iles, Pamphilie, Lycaonie, Pisidie, Phrygie Salutaire, Phrygie Pacatienne, Lycie, Carie, Lydie; Éphèse était alors la métropole de la prov. d'Asie. Le diocèse d'Asie correspond à l'eyalet turc d'Aïdin et à une partie de ceux de Khodawendiguiar et de Koniêh. C. P.

ASILE (Salles d'), établissements dans lesquels des enfants de 2 à 6 ans reçoivent gratuitement les premières notions de l'instruction religieuse, de la lecture, de l'écriture, du calcul verbal et du dessin linéaire. Les premiers établissements de ce genre ont été fondés à Rome, sous le nom d'écoles pies, par Calasanzio. Oberlin créa en France la première salle d'asile en 1769, au vge du Banc-de-la-Roche (Vosges), et la mit sous la direction de Louise Schœppler. Un essai de salle d'asile tenté à Paris, en 1801, par la marquise de Pastoret, ne réussit pas; ce ne fut qu'en 1825 que le peuple commença d'apprécier l'avantage des asiles. Une ordonnance de 1837 en régularisa l'établissement; on en comptait 269 à Paris, en 1880, avec 66,211 enfants. — En Angleterre, les salles d'asile existent depuis 1819; il y en a dans toute l'Europe, même en Turquie, dans l'Inde et dans la Perse. (*V.* Asyle.)

ASILE (Droit d'). *V.* Asyle.

ASILINCUM, v. de l'anc. Gaule, chez les Éduens; auj. *Château-Chinon*.

ASINARA, *Major Herculis insula*, île du roy. d'Italie, tout près de la côte N.-O. de Sardaigne. Superf., 102 kil. carrés. Ruinée par les guerres de Pise et de Gênes au moyen âge, elle n'a plus que 270 hab.; sol fertile, bons pâturages.

ASINARUS, auj. *Fiume di Noto*, fl. de l'anc. Sicile, affl. de la mer Ionienne, à l'E. Les Athéniens y subirent, en 413 av. J.-C., une défaite qui termina la malheureuse expédition de Sicile. Syracuse avait une fête des *Asinaries*.

ASINIUS POLLION. *V.* Pollion.

ASIOLI (Boniface), compositeur de musique, né en 1769 à Correggio (duché de Modène), m. en 1832, fut maître de chapelle dans sa ville natale, résida à Turin, et s'établit à Milan en 1799. Outre la musique d'église et de chambre, il a laissé des ouvrages théoriques importants: *Trattato d'armonia; Principi elementari; Preparazione al bel canto, contenente molti solfeggi d'armonia*, etc. B.

ASION-GABER, plus tard **BÉRÉNICE**, *Assyun* des écrivains arabes, v. de l'anc. Arabie (Hedjaz), sur le golfe Élanitique. Ses ruines subsistent entre Akaba et Kasr el Bedaouy. C'était le port d'où partaient les flottes de Salomon.

ASISIUM, v. de l'anc. Italie, dans l'Ombrie; auj. *Assise*.

ASMODÉE ou **ASCHMEDAI**, de l'hébreux *Samad*, destructeur, démon, mentionné dans le livre de Tobie et dans le Talmud.

ASMONÉENS, nom donné aux Machabées, originaires d'Asmon, v. de la tribu de Siméon.

ASNIÈRES, en latin *Asnieræ*, joli vge (Seine), sur la rive g. de la Seine, arr. de Saint-Denis, à 5 kil. de Paris; 8,278 hab. Au XIIIe siècle, les rois de France y avaient une maison royale.

ASOLA, v. forte du roy. d'Italie, prov. de Mantoue, sur la Chiese; 5,865 hab.

ASOLO, v. du roy. d'Italie (Vénétie), sur une hauteur, près de la source du Musone; 5,440 hab. Élève de vers à soie.

ASOPUS, v. et port de Laconie. Ruines au lieu appelé Blitra, sur la côte, près de la péninsule formée par le cap Xyli. — fleuve du Péloponèse, traversait la plaine du Sicyone et se jetait dans le golfe de Corinthe, auj. *Basilicos*. — fleuve de Béotie, issu du Cithéron, se jetait dans la mer d'Eubée; auj. *Asopo*. — fleuve de Thessalie, né au mont Œta, et tombant dans le golfe Maliaque.

ASOR, v. de Syrie; auj. *Arzouf*. (*V. ce mot*.)

ASPA, v. de l'anc. Asie, dans la Parthiène; peut-être Ispahan.

ASPA LUCA, v. de Gaule; auj. *Accous*.

ASPADANA, v. de l'anc. Asie, la même qu'Aspa.

ASPALATHOS, v. de l'anc. Illyrie; auj. *Spalatro*.

ASPAR, patrice et général de l'empire d'Orient au Ve s. ap. J.-C., Alain de naissance et arien de religion. Ce fut lui qui s'empara de l'usurpateur Jean, en 435. A la mort de Marcien, 457, il était le premier personnage de l'empire, et fit donner la pourpre à Léon le Thrace, ancien intendant de ses domaines; il conspira contre Léon et fut mis à mort en 471. S.

ASPARAGIUM, v. de l'anc. Illyrie; auj. *Iscarpar*.

ASPASIE DE MILET, femme célèbre à Athènes par sa beauté et son esprit, y enseigna l'éloquence, s'entoura de Socrate (*V.* le *Ménexène* de Platon), de Périclès, d'Alcibiade, etc. Les maris conduisaient leurs femmes à ses leçons. Périclès répudia sa femme pour l'épouser, et c'est elle, au dire d'Aristophane, qui suscita les guerres de Samos, de Mégare et du Péloponèse. Elle fut accusée d'impiété par les ennemis de Périclès, qui la défendit et la sauva. Après la mort de Périclès, elle se remaria à Lysiclès, riche marchand de bestiaux, qui, grâce à ses leçons, devint orateur habile et bientôt l'un des premiers personnages de la république.

V. Becq de Fouquières, *Aspasie de Milet*, 1872; Egger, *Journ. des savants*, 1872, p. [illegible]; Jacobs, *Écrits divers*, IV, p. 349.

ASPASIE, fille d'Hermotime de Phocée, était aimée de Cyrus le Jeune. Après Cunaxa, 401, elle tomba entre les mains d'Artaxerxès Mnémon, qu'elle captiva par ses charmes. Le fils d'Artaxerxès, Darius, en devint amoureux et fut mis à mort par son père. S. Re.

ASPAVIA, v. forte de l'anc. Espagne (Bétique); auj. *Espeja*.

ASPE (Vallée d'), *Aspallucensis vallis*, dans le dép. des B.-Pyrénées, commence à la source du Gave d'Aspe, dans les Pyrénées, et à l'extrême frontière de la France. Elle produit des bois de construction, qui descendent, par le Gave d'Aspe dans celui d'Oloron, et de là à Bayonne; 15 villages y vivent de leurs troupeaux. En 1794, un détachement espagnol qui venait pour s'emparer de la vallée fut battu à Aspe par les Français. E. B.

ASPE, v. d'Espagne, dans la prov. d'Alicante; 7,185 hab. Carrières de marbre.

ASPENDUS, v. anc. de Pamphylie, sur l'Eurymédon (*Capsi-Sou*), à quelque distance de son embouchure. Elle florissait sous les Séleucides. Ruines superbes, surtout un aqueduc haut de plus de 50 mètres et long de 1,410.

ASPERG. *V.* Asberg.

ASPERN (**GROSS-**), v. des États autrichiens, près du Danube, à 8 kil. E. de Vienne; 790 hab. Napoléon Ier y livra aux Autrichiens, en 1809, la bataille dite d'Essling.

ASPET, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; fabr. de peignes et ouvrages en buis; comm. considérable de porcs pour la France et l'Espagne; 2,591 hab.

ASPHALTITE (Lac). *V.* Morte (Mer).

ASPHODÈLE, plante semblable au lis, fréquente dans l'Europe du S., consacrée à Proserpine; on la plantait sur les tombeaux.

ASPINWALL. *V.* Colon.

ASPIRANT DE MARINE. Sous l'anc. monarchie française, il y avait des élèves de la marine; l'Assemblée nationale de 1792 remplaça ce titre par celui d'aspirant de marine. Le 3 brumaire an IV (25 octob. 1795), la Convention créa des aspirants de 1re classe, qui devaient avoir 15 à 20 ans d'âge, 24 mois de navigation effective, et une certaine instruction spéciale; et des aspirants de 2e classe, qui devaient avoir 12 ans, 16 au plus, 6 mois de navigation, et connaître l'arithmétique appliquée. En 1816, les aspirants redevinrent élèves de la marine; en 1848, on rétablit le nom d'aspirant.

ASPIS, ou **CLYPEA**, ou **TAPHITIS**, promontoire et v. de l'anc. Afrique (Byzacène), au S.-E. de Carthage, fondée par Agathocle, prise par les Romains dans la 1re guerre punique; auj. *Kalibia* ou *Clybea*. Elle tirait son nom de ce que la colline sur laquelle elle était bâtie avait la forme d'un bouclier.

ASPORDENUS (Mons), montagne escarpée et stérile de l'anc. Asie Mineure, près de Pergame, avec un sanctuaire à la mère des dieux.

ASPREMONT (D'). *V.* Orthez (Vicomte d').

ASPRIÈRES, ch.-l. de canton (Aveyron), arr. de Villefranche; 1,816 hab. Mines de zinc et de plomb.

ASPROPOTAMO, anc. *Achelous*, fl. de la Turquie d'Europe et de la Grèce, prend sa source à l'E. de Janina, et se jette dans la mer Ionienne à Trigardon; 225 kil. de cours.

ASPURGITAINS ou **ASPURGIENS**, anc. peuple des rives du Bosphore Cimmérien, habitait Asbourg (peut-être l'Asgard d'Odin). Les historiens du Nord, dans leurs efforts pour retrouver la première patrie des Ases au bord du Tanaïs, ont marqué la place de l'antique Asgard aux lieux où subsista le royaume des Aspurgitains. Des recherches plus modernes et un examen plus attentif des médailles scytho-grecques ont prouvé que les rois des Aspurgitains étaient sarmates, et par conséquent d'une race qui n'aurait rien de germanique. A. G.

ASSALINI (Pierre), médecin italien, né à Modène vers 1765, m. en 1840, suivit l'armée française en Égypte, et rendit de grands services pendant la peste de Jaffa; il observa la fièvre jaune à Cadix, la dysenterie et le mirage. Napoléon Ier le nomma premier chirurgien de la cour et chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Ambroise, à Milan; il publia, en 1803, des *Observations sur la peste*, et, en 1811, un ouvrage sur les maladies des yeux.

ASSAM, vaste territoire de l'Inde anglaise, à l'E., comprenant la vallée du Brahmapoutre, ayant au N. les montagnes de l'Himalaya qui le séparent du Tibet et du Boutan, à l'E. et au S. le Barma, à l'O. le Bengale. Capit. Djorhat. Sup., 120,018 k. carrés; pop. en 1880, 4,908,276 hab. Arrosé par le Brahmapoutre et par un grand nombre de rivières navigables. Climat très malsain, à cause de la chaleur et des inondations annuelles. Sol fertile; récolte de riz, graine de moutarde, coton, poivre, le meilleur thé de l'Inde dans les districts de Cachar et de Sylhet. Comm. de soie et de soieries fabriquées dans le pays, d'or, d'ivoire, etc. L'Assam est habité par des tribus demi-barbares, dont le culte est le brahmanisme. Cette province, cédée par les Birmans en 1826 et réunie d'abord au Bengale, forme depuis 1874 un gouv. particulier.

ASSARACUS, roi de Troie, fils de Tros, aïeul d'Anchise, XIVe av. J.-C.

ASSAR-HADDON, roi de Ninive en 707 av. J.-C., successeur de Sennachérib, rebâtit Babylone, détruite par son père, fit la conquête de l'Égypte, 672, vainquit Manassé roi de Juda, dispersa ce qui restait des dix tribus d'Israël, et les remplaça par des colonies asiatiques; c'est l'origine des Samaritains; il mourut vers 667.

ASSAROTTI (Octave-Jean-Baptiste), né à Gênes en 1753, m. en 1829, instituteur des sourds-muets. Destiné au droit, il entra dans l'ordre religieux des *Scuole Pie*, et donna des leçons publiques. L'archevêque de Gênes le chargea d'examiner le clergé de son diocèse; mais, en [illegible], en entendant parler de l'institution des sourds-muets de Paris, il se voua à

cette classe malheureuse. En 1805, Napoléon Ier convertit un couvent supprimé en institution des sourds-muets. L'institution fut complètement organisée en 1812. Assarotti modifiait sa méthode suivant chaque individu.

ASSAS (NICOLAS, CHEVALIER D'), né au Vigan. Capitaine au régiment d'Auvergne, il sauva par son dévouement l'armée française, qui allait être surprise près de Clostercamp, 16 octobre 1758 : sorti au point du jour pour inspecter les postes, il rencontra une division ennemie ; menacé de mort s'il donne l'alarme, d'Assas n'hésite pas et s'écrie : « A moi, Auvergne ! voilà les ennemis ! » et il tombe frappé à mort. La ville du Vigan lui a élevé une statue en 1830. A. G.

ASSASSINS, *Assissini, Assassini, Heississini,* nom donné, à l'époque des croisades, aux sectateurs d'Hassan. L'opinion la plus généralement adoptée fait venir ce nom du mot arabe *Haschich,* préparation faite avec des substances végétales, qui produit une sorte d'extase, dont la jouissance trop souvent répétée conduit au marasme et à la mort. Établis à Alamaout en Perse dès l'an 1090, les disciples d'Hassan s'emparèrent de Masyat, place située dans les montagnes de l'Anti-Liban, qui devint leur chef-lieu en Syrie. Ils se rendirent aussi redoutables aux chrétiens qu'aux musulmans, parce que, sur l'ordre de leur chef, ils allaient, sans hésiter, donner la mort aux rois, aux princes, à tous ceux qui étaient désignés à leurs coups. La préparation enivrante dont Hassan se servait pour exciter l'enthousiasme des assassins, resta longtemps un secret, et paraît avoir été apportée de l'Inde. Ces sectaires, appelés souvent ismaéliens dans les historiens orientaux, étaient les héritiers des doctrines ismaéliennes qu'on enseignait au Caire sous les Fatimites. Ils étaient partagés en trois classes : les *Daïs* ou maîtres, les *Refiks* ou compagnons, les *Fedavis* ou sacrés, c.-à-d. destinés au sacrifice de leur propre vie ou de la vie des autres. Au-dessus de ces trois catégories venaient les *Daïkebir* ou grands prieurs, et le *Scheik* ou grand maître, chef suprême. Hassan, fondateur de l'ordre, affecta toujours un grand zèle pour les pratiques extérieures du culte musulman ; il tint pendant 14 ans tous les palais de l'Asie sous la menace de son poignard ; ses deux fils et le prince de Mossoul furent ses plus illustres victimes ; Kia-Buzurgomide, son lieutenant, lui succéda, et fut la tige de la dynastie qui devait suivre. Mohammed succéda à son père ; son règne fut marqué par l'assassinat de deux khalifes. Hassan II, son fils et son successeur, déclara publiquement que la connaissance du sens allégorique des préceptes dispensait de l'observation du sens littéral ; il fut égorgé pour avoir dévoilé les secrets de l'ordre. Mohammed II fut assassiné, après 35 ans de règne, par son fils Dschelaleddin ; celui-ci rétablit chez les assassins le culte rigide qui fut observé par eux jusqu'à la destruction de leur puissance. En 1189, Alaeddin succéda à son père Dschelaleddin ; lâche et efféminé, il périt par ordre de son fils Rokneddin. En 1257, les assassins de la Perse furent exterminés par les Mongols, et leurs livres livrés aux flammes. Quelques années après, ceux de Syrie succombèrent sous les coups du sultan Bibars. Ils disparurent, mais leur souvenir est resté dans le terme qui flétrit partout l'homme coupable d'un meurtre prémédité.

Hammer, *Histoire des Assassins* (en allem.), Stuttgard et Tubingue, 1818. H. B.

ASSAZIE, fl. d'Afrique (Guinée supérieure), affl. du golfe de Guinée, au N. du cap Lopez ; reconnu jusqu'à 900 kil. de son embouchure.

ASSCHE, v. de Belgique (Brabant) ; 6,200 hab. Comm. de houblon ; brasseries.

ASSE, torrent du dép. des Basses-Alpes, affl. de g. de la Durance ; 80 kil. de cours ; crues redoutables. E. D—Y.

ASSECTATOR, client désœuvré, qui, dans l'anc. Rome, se faisait une occupation, un plaisir ou un devoir d'accompagner son patron en course par la ville, pendant l'époque d'une candidature. Une loi *Fabia de numero sectatorum* (66 av. J.-C.) et un sénatus-consulte (64 av. J.-C.) essayèrent en vain de diminuer le nombre des *assectatores.* C. D—Y et G. L.-G.

ASSELYN (JEAN), peintre flamand, né à Anvers en 1610, m. à Amsterdam en 1660, élève d'Isaïe Van de Velde selon les uns, de Jean Miel selon les autres. Il dessina un grand nombre de vues d'après nature dans les environs de Rome. Claude Lorrain fut l'artiste qu'il prit pour modèle pour le paysage ; mais quand il exécutait des batailles ou des morceaux d'histoire, il imitait le Bamboche. Ses tableaux sont souvent ornés de grandes ruines. Son coloris est clair et transparent, sa touche libre et ferme, sa lumière chaude ; il dessinait bien et savait disposer les figures. Le musée du Louvre possède de lui 4 bonnes toiles. A. M.

ASSEM-KALASSI, petite v. de la Turquie d'Asie, eyalet d'Aïdin, sur la Méditerranée. Belles ruines de l'anc. *Iassos.*

ASSEMANI (JOSEPH-SIMON), orientaliste, né en 1687 d'une famille maronite du Liban, m. en 1768. Dans ses voyages en Égypte et en Syrie, il réunit un grand nombre de mss orientaux pour la bibliothèque des papes, dont il était conservateur. Il a publié : *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana,* 4 vol. in-fol., Rome, 1719-28, contenant les mss syriaques du Vatican ; une édition des *Œuvres de St Ephrem,* en syriaque et en latin, 6 vol., Rome, 1732-46 ; *Kalendaria ecclesiæ universæ,* Rome, 1755-57 ; *Bibliotheca juris orientalis canonici et civilis,* 4 vol., Rome, 1762-4. Le cardinal A. Maï a publié quelques-uns de ses manuscrits. — JOSEPH-ÉLOI, son neveu, qui mourut en 1782, professeur de langues orientales à Rome, a laissé : *Codex liturgicus ecclesiæ universalis,* 13 vol., Rome, 1749-66 ; *de Catholicis seu Patriarchis Chaldæorum et Nestorianorum,* 5 vol., Rome, 1775. — SIMON, de la même famille, né à Tripoli de Syrie en 1752, élevé à Rome, bibliothécaire à Vienne, professeur de langues orientales à Padoue depuis 1785, m. en 1821, a laissé : *Saggio sull' origine degli Arabi,* Padoue, 1787 ; *Catalogo dei mss. orientali della bibliotheca Naniana,* Padoue, 1787 ; *Globus cœlestis Cufico-Arabicus,* Padoue, 1790, description d'un globe céleste du musée Borgia. — ÉTIENNE-ÉVODE, neveu de Joseph-Simon, et son successeur à la bibliothèque du Vatican, archevêque d'Apamée, m. en 1782, a donné : *Bibliothecæ medicco-laurentinæ et palatinæ codices mss. orientales,* Florence, 1742, et *Acta sanctorum martyrum,* Rome, 1748.

ASSEMBLEES DE CANTON, créées par la constitution de l'an X (1802), elles nommaient, au collège électoral d'arrondissement et au collège électoral de département, le nombre de membres qui leur était assigné en raison du chiffre des électeurs. Le président, nommé pour 5 ans par le premier consul, pouvait être renommé indéfiniment. L'assemblée de canton désignait 2 citoyens pour chaque place de juge de paix, et de suppléant de ce magistrat.

ASSEMBLÉES DU CLERGÉ. Sous l'ancienne monarchie française, le clergé avait des assemblées ordinaires et des assemblées extraordinaires. Tous les 10 ans, depuis 1606, il tenait une grande assemblée, dans laquelle il renouvelait le contrat passé avec le roi, en 1561, pour les décimes ordinaires, et votait la subvention extraordinaire, ou don gratuit. (*V.* DÉCIMES, DONS GRATUITS.) Cinq ans après la tenue de la grande assemblée, le clergé se réunissait en petite assemblée ou assemblée de comptes, pour entendre le rapport de ses agents généraux, et examiner les comptes de ses receveurs. Les grandes assemblées se composaient de quatre députés de chacune des 16 provinces ecclésiastiques de Lyon, Rouen, Tours, Sens, Paris, Reims, Bourges, Albi, Bordeaux, Auch, Narbonne, Toulouse, Vienne, Arles, Aix et Embrun (les autres provinces ecclésiastiques, Besançon et Cambrai, n'y étaient pas représentées, parce qu'elles ne faisaient pas partie du royaume quand la composition de ces assemblées fut régularisée, au XVIe siècle ; deux de ces députés étaient du 1er ordre (archevêques ou évêques) et deux du 2e (abbés ou prieurs). Les petites assemblées ne comprenaient que 2 députés de chaque province, un évêque et un ecclésiastique du second ordre. Ces députés étaient élus dans les assemblées provinciales du clergé. L'assemblée générale choisissait elle-même un président, un vice-président, un secrétaire et 2 promoteurs (un seul pour la petite assemblée). Les votes étaient comptés par province. Pour fixer le chiffre du don gratuit, il fallait une majorité de plus des 2 tiers, mais il était presque toujours voté à l'unanimité, sur la proposition des commissaires du roi. Les membres de l'assemblée étaient reçus à la cour en audience solennelle, et le président haranguait le roi. Bien que les députés fussent investis par leurs électeurs d'un pouvoir spécial pour décider des questions de doctrine ou de discipline, les assemblées ne s'occupaient le plus souvent que des questions d'administration et de finances intéressant l'ordre du clergé. Les assemblées extraordinaires étaient convoquées pour pourvoir aux besoins du royaume en cas de nécessité pressante. Louis XIV en réunit plusieurs pendant la guerre de la Succession d'Espagne.

ASSEMBLÉES COMMUNALES, nom donné, sous la constitution de l'an III (1795), aux assemblées chargées d'élire les administrateurs municipaux des communes de plus de 5,000 âmes, et l'agent municipal et son adjoint dans les autres communes.

ASSEMBLÉE NATIONALE. Dès 1787, à la première assemblée des notables, Lafayette avait demandé que le roi voulût bien convoquer mieux que les états généraux, une Assemblée nationale. Lorsque les états se réunirent à Versailles, le 5 mai 1789, le tiers, qui avait obtenu la double représentation, demanda que la vérification des pouvoirs fût faite en commun par les trois ordres. Les privilégiés s'y refusèrent, et, le 17 juin, les députés du tiers état, considérant qu'ils représentaient à eux seuls les 96 centièmes de la nation, se déclarèrent Assemblée nationale à la majorité de 491 voix contre 90. Le nom d'Assemblée nationale fut adopté sur la proposition d'un député du Berry, nommé Legrand, avocat à Châteauroux. Sieyès avait proposé la dénomination d'assemblée des

représentants connus et vérifiés de la nation française, et Mirabeau, celle de représentants du peuple français. Cependant le haut clergé et la noblesse résistaient encore. Le 20 juin, la salle des séances du tiers est fermée par ordre du roi; alors les députés se rendent avec leur président Bailly dans une salle de jeu de paume, où l'on jure de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Le 23 juin, le roi vient exposer un plan de réformes préparé par Necker; mais il veut que l'on conserve la distinction des trois ordres, et son plan est froidement accueilli. Il avait ordonné, en terminant, que l'on se séparât immédiatement; la noblesse et une partie du clergé s'étaient retirées; les autres députés restèrent à leurs places, silencieux, immobiles. Mirabeau répondit par une foudroyante apostrophe au maître des cérémonies M. de Dreux-Brézé, qui venait rappeler au président les ordres du roi. L'enthousiasme fut au comble; on déclara traître à la patrie quiconque tenterait de dissoudre l'assemblée, et le 27, Louis XVI lui-même engagea la noblesse à se réunir au tiers, mais ce fut seulement le 15 juillet, après la prise de la Bastille, qu'il consentit à donner à l'assemblée le titre d'Assemblée nationale. (*V. l'art. suivant.*)

ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE DE 1789. Le 20 juin 1789, les députés du tiers état avaient juré de ne pas se séparer et de se réunir partout où besoin serait, jusqu'à ce que la France eût une constitution. Les trois ordres, réunis le 27 juin (*V. l'art. précédent*), formèrent l'Assemblée nationale constituante. Pendant que ces événements s'accomplissaient à Versailles, l'agitation augmentait à Paris. Le renvoi de Necker, la formation d'un ministère hostile à la révolution, sous la présidence du vieux maréchal de Broglie, la concentration d'une armée sous Paris, amenèrent l'insurrection du 14 juillet et la prise de la Bastille. Louis XVI dut céder sur tous les points. Necker fut rappelé, Bailly devint maire de Paris, Lafayette commandant de la milice nationale; la cocarde tricolore fut adoptée. Dans la nuit du 4 août, l'assemblée, sur la proposition du vicomte de Noailles, vota avec des transports d'enthousiasme l'abolition de tous les privilèges, des droits féodaux et l'égalité de tous les Français. Louis XVI fut proclamé le restaurateur des libertés publiques. Mais le 1er octobre, l'appel du régiment de Flandre et le banquet que leur offrirent les gardes du corps furent le prétexte d'un nouveau soulèvement du peuple parisien, surexcité par la famine; le 5, Versailles est envahi; le 6, la foule pénètre dans le château, le roi et sa famille sont forcés de venir résider à Paris. De ce jour, la royauté fut captive. L'Assemblée siégea dès lors à Paris, d'abord à l'archevêché, puis aux Tuileries. La loi martiale, 21 octobre, lui rendit quelque sécurité, mais les événements l'entraînaient malgré elle. Les clubs et les journaux poussaient à la déchéance de la royauté et à la proclamation de la république. Les troubles des provinces n'étaient pas moins inquiétants que ceux de la capitale. La confiscation des biens du clergé, surtout le serment civique que l'on exigea des ecclésiastiques, provoquèrent des résistances auxquelles l'Assemblée répondit par des mesures de rigueur. Elle appela et réunit dans une fête commune, la fédération du 14 juillet 1790, les députations de toutes les villes, de toutes les gardes nationales de France et des divers corps de l'armée, qui vinrent saluer et reconnaître les principes de la révolution. Necker se retira, en sept. 1790. Mirabeau aurait voulu le remplacer: après s'être montré ardent révolutionnaire, il s'était rapproché de la cour, et avait vendu ses services à Louis XVI, sans lui vendre ses opinions. Mais il mourut le 2 avril 1791, et le roi, qui n'avait pas osé ou pas voulu suivre ses conseils, ne songea plus qu'à s'échapper de Paris. Il s'enfuit avec sa famille, dans la nuit du 20 au 21 juin 91; arrêté à Varennes, il fut de retour le 25, et fut suspendu de ses fonctions jusqu'à l'achèvement de la constitution, à laquelle Louis prêta serment le 13 sept. 1791. Le 30 du même mois, la Constituante se séparait pour faire place à l'Assemblée législative, dont aucun de ses membres ne devait faire partie.

L'Assemblée constituante avait rendu 2,500 lois ou décrets, parmi lesquels il faut citer: 1° la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui résume les principes de 1789: égalité devant la loi et devant l'impôt; admissibilité de tous les Français aux emplois publics; liberté individuelle, liberté religieuse, liberté de la presse, liberté du travail; sécurité garantie à tous les citoyens; inviolabilité de la propriété privée; droit de résistance légale à l'oppression; 2° la constitution politique de 1791: séparation du pouvoir exécutif, confié à un roi héréditaire, et du pouvoir législatif, attribué à une Assemblée unique et souveraine. *V.* CONSTITUTIONS. Mirabeau reprochait à cette constitution d'être trop républicaine pour une monarchie, ou, pour une république, d'avoir un roi de trop; 3° la division du territoire français en 83 départements et des départements en districts, cantons et municipalités ou communes, dans le but de faire disparaître toute trace des anciennes provinces et jusqu'au souvenir de l'époque féodale; 4° la prise de possession par l'État des domaines ecclésiastiques, déclarés propriétés nationales; l'émission d'un papier-monnaie, les assignats, garanti par les biens du clergé; la simplification du système financier (contributions directes et indirectes) remplaçant tous les impôts de l'ancien régime; 5° une nouvelle organisation judiciaire: un juge de paix par canton, un tribunal civil par district, un tribunal criminel assisté d'un jury par département, un tribunal de cassation pour toute la France; 6° la constitution civile du clergé (*V. ce mot*), qui détachait l'Église de France du saint-siège, et fut repoussée par la très grande majorité des ecclésiastiques; 7° l'abolition définitive des douanes intérieures, des corporations de métiers; le droit accordé aux inventeurs d'exploiter seuls leurs inventions, le droit de propriété littéraire assuré aux écrivains, etc. Parmi les réformes ou les créations de l'Assemblée constituante, beaucoup ont été depuis étendues ou restreintes, améliorées ou transformées. Elles ont trouvé, depuis 1789, des défenseurs énergiques et des adversaires passionnés; mais ceux-là même ont rarement attaqué et n'ont jamais pu sérieusement atteindre les deux principes qui résument toute l'œuvre de la Constituante: l'égalité civile et le gouvernement représentatif.

ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE DE 1791. Élue pour remplacer la Constituante, l'Assemblée législative se réunit le 1er octobre 1791. Composée de 745 membres, dont beaucoup n'avaient pas 30 ans, la Législative fut bientôt divisée en partis irréconciliables: les feuillants, qui siégeaient à droite, et ne voyaient de salut que dans la constitution; les girondins, qui siégeaient à gauche, préparaient l'avènement de la république qu'ils auraient voulu substituer à la monarchie pacifiquement et sans violence. Les montagnards, moins nombreux, mais plus résolus, devaient les entraîner et les dépasser. L'Assemblée vota trois décrets contre les frères du roi, les émigrés et les prêtres réfractaires. Elle se vengea du *veto* apporté par Louis XVI en renversant et en accusant ses ministres, mars 1792. Le roi les remplaça par un ministère girondin, dont le chef était Dumouriez. La guerre fut alors déclarée à l'Autriche, 20 avril, et à la Prusse. Quelques échecs au début augmentèrent la défiance et les rancunes de l'Assemblée, qui vota le licenciement de la garde du roi, la déportation des prêtres réfractaires et la formation d'un camp de 20,000 fédérés sous Paris. Le *veto* de Louis XVI et le renvoi des ministres Roland, Clavières et Servan provoquèrent la journée du 20 juin. (*V.* JUIN 1792.) Le 3e anniversaire de la Fédération amena dans Paris les plus ardents révolutionnaires et les plus zélés correspondants des jacobins, parmi lesquels se distinguaient ceux de Marseille et du Finistère. Après le manifeste du duc de Brunswick, 25 juillet, et la déclaration de la patrie en danger, les rassemblements se multiplièrent, des pétitions se signèrent pour demander la déchéance du roi: le 10 août, le château des Tuileries est attaqué et pris par la populace; le roi et sa famille se réfugient dans l'Assemblée, qui prononce la suspension du roi et la convocation d'une Convention nationale. La Commune fit enfermer Louis XVI et sa famille au Temple (*V.* AOUT 1792), et resta de fait maîtresse de la capitale. Elle imposa à l'Assemblée la création d'un premier tribunal révolutionnaire pour juger les conspirateurs du 10 août, c'est-à-dire les défenseurs du roi, 17 août; elle organisa les massacres de septembre dans les prisons, et, d'accord avec les Jacobins, elle fit nommer comme députés de Paris à la Convention les plus exaltés de ses partisans. L'Assemblée législative se sépara le 21 sept., sans avoir rien fait pour s'opposer à ces violences. La veille, Dumouriez avait sauvé la Champagne d'une invasion prussienne par la victoire de Valmy.

ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE DE 1848, élue par le suffrage universel, les 23 et 24 avril, après la révolution de Février. (*V. ce mot.*) La seule qualité de citoyen français donnait le droit d'éligibilité. Le nombre de ses membres, fixé par le gouvernement provisoire à raison de 1 par 40,000 habitants, fut de 900, rétribués à 25 fr. par jour. Elle siégea à Paris, au Palais-Bourbon, dans une salle provisoire construite au milieu de la cour. Sa 1re séance eu lieu le 4 mai 1848; elle renouvela la proclamation de la république, déjà faite par le gouvernement provisoire. Cette Assemblée s'occupa immédiatement des affaires politiques ou financières du pays: le 10 mai, elle élut une commission exécutive, composée de 5 membres, pour remplacer le gouvt provisoire, et, le 12, une commission de 18 membres pour préparer une constitution. Le 15 mai, des émeutiers, sous prétexte de réclamer le rétablissement de la Pologne, envahirent la salle des séances, et tentèrent de dissoudre l'Assemblée. La garde nationale les dispersa. Le 7 juin, elle vota une loi contre les attroupements; le 20, la discussion sur les ateliers nationaux (*V. ce mot*), amena la commission exécutive à prononcer leur dissolution. Cette mesure devient l'occasion ou le prétexte des sanglantes journées de Juin. (*V.* JUIN 1848.) — Le 28 juin, l'Assemblée trans-

fère le pouvoir exécutif au général Cavaignac, avec la présidence du conseil des ministres. — Du 5 sept. au 23 oct. le projet de la nouvelle constitution fut présenté et discuté. Le 4 nov., la constitution dite de 1848 est adoptée (*V.* Constitution de 1848), par 739 voix contre 30; les voix manquantes furent des abstentions. — Le 12 nov., le président de l'Assemblée, suivi de tous les députés, proclama la constitution sur la place de la Concorde; le 19, cette proclamation fut répétée dans les départements par les autorités locales. Le 10 déc., on connut officiellement le résultat des votes de la France pour l'élection du président de la république, et le prince Louis-Napoléon Bonaparte fut investi légalement de cette magistrature suprême. Le 18 janvier 1849, l'Assemblée choisit le vice-président de la république; le 27 mai, elle déclara sa mission finie, et céda la place à l'Assemblée législative.

ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE DE 1849, assemblée unique, instituée par la constitution de 1848 et réunissant le pouvoir législatif, le droit de déclarer la guerre, de ratifier les traités de paix et de nommer les conseillers d'État. Elle était permanente, et, quand elle s'ajournait, se faisait représenter par son bureau et 25 représentants. Le nombre de ses membres était de 750, élus par le suffrage universel, rétribués à 25 fr. par jour, et renouvelables intégralement tous les 3 ans. Elle se réunit le 28 mai 1849, et se montra dès l'abord beaucoup moins républicaine que la précédente. Ses principaux actes sont : en 1849, réintégration dans les cadres d'activité des officiers généraux de l'armée de terre mis à la retraite par le gouvt provisoire, août; vote des 300,000 fr. du douaire de la duchesse d'Orléans, octobre; rétablissement de l'impôt sur les boissons, décembre. En 1850, loi restrictive du suffrage universel, 31 mai; prorogation, pour une année, de la loi relative à la fermeture des clubs; lois sur le timbre des effets de commerce, sur la caisse des retraites des travailleurs, juin; sur le cautionnement des journaux et l'obligation de la signature à tout article de discussion politique, philosophique ou religieuse, juillet; rétablissement de la censure des théâtres, août; loi sur l'instruction publique favorable au clergé. — A l'extérieur, elle approuva l'expédition de Rome, 1849; et applaudit au rétablissement du pouvoir temporel du pape. — La majorité ne dissimulait pas ses préférences pour une restauration monarchique, et elle ne tarda pas à se brouiller avec le président, qui voulait la revision de la constitution dans le sens démocratique, et le rétablissement du suffrage universel. Un conflit ne pouvait tarder à éclater. Louis-Napoléon, menacé par les députés, prit les devants et fit le coup d'État du 2 décembre 1851. Il déclara l'Assemblée dissoute, fit arrêter les chefs de la majorité, et rétablit le sufrage universel. (*V.* Napoléon III.)

ASSEMBLÉE NATIONALE DE 1871. Elle fut élue le 8 février 1871, suivant les conditions de l'armistice signé à Versailles, le 28 janv., entre Jules Favre et M. de Bismarck. Sauf à Paris et dans quelques grandes villes, où les candidats révolutionnaires eurent la majorité, les électeurs envoyèrent à l'Assemblée des députés conservateurs, monarchistes et partisans de la paix. Thiers fut élu dans 26 départements, et, dès la première séance, nommé par l'Assemblée chef du pouvoir exécutif, 19 février. L'armistice avait été prolongé pour permettre de discuter les conditions de la paix. Les préliminaires furent signés à Versailles le 26 février, et ratifiés le 1er mars par l'Assemblée de Bordeaux; elle décida de transporter le siège de ses séances à Versailles, que les Allemands devaient évacuer. Elle n'y était pas encore installée, lorsqu'éclata à Paris la formidable insurrection de la Commune, 18 mars. (*V.* Commune de 1871.) Pendant qu'une armée, reconstituée à la hâte par Thiers et placée sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon, combattait les insurgés et entreprenait le siège de Paris, MM. Jules Favre et Pouyer-Quertier négociaient le traité de Francfort, conclu le 10 mai, et ratifié par l'Assemblée. Après la réduction du parti insurrectionnel, elle donna à Paris une nouvelle organisation. Un gouverneur militaire y fut établi; un préfet de la Seine replacé à la tête de l'administration civile, mais avec l'assistance d'un conseil municipal de 80 membres, 1 par quartier (élections du 23 juillet). L'Assemblée nationale changea le titre de chef du pouvoir exécutif que portait Thiers en celui de président de la république française. Ses pouvoirs devaient durer aussi longtemps que ceux de l'Assemblée elle-même. Thiers, pensant qu'il fallait à la France un gouvernement plus stable, demanda, dans son message du 13 octobre 1872, que l'Assemblée organisât définitivement la république. Les partis monarchistes irrités cherchèrent alors à le renverser. Profitant de la faute du parti radical qui avait fait nommer à Paris M. Barodet contre M. de Rémusat, ami personnel du président, 106 députés demandèrent que le gouvernement adoptât une mesure résolument conservatrice. L'Assemblée s'étant prononcée à une majorité de 16 voix contre Thiers, celui-ci donna sa démission, 24 mai 1873, et fut remplacé par le maréchal de Mac-Mahon; le duc de Broglie fut président du conseil.

Après l'évacuation du territoire français par les Allemands, 5 sept., la fusion, c'est-à-dire, la réconciliation opérée entre les deux branches de la maison de Bourbon (visite du comte de Paris au comte de Chambord, 5 août), fit espérer aux monarchistes, maîtres du pouvoir, le rétablissement de la royauté légitime. Mais le comte de Chambord ayant refusé d'accepter des conditions et surtout le drapeau tricolore, Mac-Mahon dut, comme Thiers, demander à l'Assemblée de donner au gouvernement un caractère de stabilité. Le 19 novembre, son titre et son pouvoir furent prorogés pour 7 ans, et, le 4 décembre, une commission de 30 membres chargée d'élaborer les lois constitutionnelles. Cependant l'inquiétude persistait dans le pays. Le septennat, était attaqué sans cesse par ceux mêmes qui l'avaient proclamé dans l'espérance qu'il céderait prochainement la place au gouvernement préféré par eux. Aussi, quand le ministère de Broglie essaya de présenter un projet de loi sur l'organisation d'une première Chambre, il fut renversé par la coalition des divers partis irrités contre lui, 16 mai 1874, et un nouveau cabinet constitué sous la présidence du général de Cissey, 23 mai. Une majorité nouvelle se forma des centres, de la droite et de la gauche modérées. En même temps, l'appel pressant fait par le président de la république à l'Assemblée (message de novembre 1874) pour le vote des lois constitutionnelles, amena enfin l'adoption de la constitution du 25 février 1875, complétée par la loi organique du 30 novembre, par la loi électorale et la loi sur la transmission des pouvoirs. (*V.* Constitution de 1875.) L'Assemblée se sépara après les élections de fév. 1876, cédant la place au Sénat et à la Chambre des députés.

Parmi les nombreuses lois votées par l'Assemblée nationale, et dont beaucoup ont été abrogées ou modifiées par les Assemblées suivantes, il faut rappeler la loi de 1872 sur le recrutement de l'armée, qui a établi en France le service militaire obligatoire, et la loi de 1875 sur l'instruction publique, qui accordait la liberté de l'enseignement à tous les degrés.

ASSEMBLÉE DES NOTABLES, réunion des trois ordres qui composaient jadis la nation française, c.-à-d. le clergé, la noblesse et le tiers état. Les rois de France convoquaient ces assemblées, suivant leur bon plaisir, en nommaient eux-mêmes les députés, dont les attributions consistaient à donner leur avis sur les questions que le roi leur soumettait. Louis XI les réunit plusieurs fois, de préférence aux états généraux. Les principales assemblées des notables furent celles de décembre 1527; du 5 janvier 1558, où la magistrature prit pour la première fois séance avec les trois ordres de l'État, sans se confondre avec eux : celles de 1596 et de 1617 à Rouen; de 1626 aux Tuileries, sous Richelieu, et surtout les deux du règne de Louis XVI. Le ministre Calonne imagina de faire supprimer une foule de privilèges par les privilégiés eux-mêmes. Le 29 décembre 1786, le roi convoqua les notables, qui se réunirent le 22 octobre 1787, au nombre de 144. Louis XVI ouvrit en personne cette assemblée; le contrôleur général exposa l'état des finances et du déficit, dont il ne craignit pas de grossir le chiffre. On se divisa en 7 bureaux et, le lendemain, Calonne présenta six mémoires sur l'établissement des assemblées provinciales, sur l'imposition territoriale, sur le remboursement des dettes du clergé, sur la réformation de la taille, sur le commerce des grains, sur la suppression de la corvée. Le 12 mars, il apporta huit autres mémoires sur des abus et sur des améliorations, mémoires dignes d'attention, de reconnaissance même, mais qui avaient le grand tort d'être l'ouvrage d'un ministre justement impopulaire. On applaudit à la création d'assemblées provinciales; on demanda que le tiers état fût représenté par un nombre de députés égal à celui du clergé et de la noblesse réunis; on fut d'accord avec le ministre sur la plupart des réformes; mais on insista pour avoir et l'on eut enfin communication des états du Trésor. Le ministre tomba, et son successeur, Loménie de Brienne, obtint tout ce qu'on avait refusé à Calonne. Le 25 mai, l'assemblée des notables fut close; le roi les remercia de leur docilité; le garde des sceaux, Lamoignon, fit le résumé de leurs travaux, et dit, entre autres choses : « Vous avez été le conseil de votre roi; vous avez préparé et facilité la révolution la plus désirable, etc. » Une révolution, en effet, était commencée. La seconde assemblée des notables eut lieu pendant le 2e ministère de Necker, pour consulter sur la forme de ces états; le roi l'ouvrit le 5 octobre 1788, la majorité des bureaux se prononça contre la double représentation du tiers, et elle fut dissoute le 12 décembre, au milieu des préoccupations publiques, dirigées toutes vers le mystérieux avenir que promettaient les états généraux.

J. T.

ASSEMBLÉES PRIMAIRES, nom donné par la constitution de 1791 aux réunions des citoyens qui devaient faire les élections au premier degré : elles furent chargées de nommer les

électeurs du second degré, qui élisaient les députés, les administrateurs et les juges. La constitution de l'an III (1795) conserva ces assemblées. En 1802, on les remplaça par les assemblées de canton (*V. ce mot.*)

ASSEMBLÉES PROVINCIALES, assemblées créées, sur la demande des notables convoqués à Versailles, par édit de Louis XVI, en date du 23 juin 1787 selon le plan de Calonne, appliqué par Brienne. Déjà, en 1780, sous le 1er ministère de Necker, il en avait été établi dans le Rouergue et le Berry. Elles se composaient de députés des trois ordres, renouvelés par quart tous les quatre ans; le président était pris dans la noblesse ou dans le clergé. Les députés des deux premiers ordres réunis ne pouvaient surpasser en nombre ceux du tiers état, et l'on votait par tête, en commençant tantôt par l'un, tantôt par l'autre des trois ordres. Les assemblées provinciales étaient chargées, sous l'autorité du roi et de son conseil, de répartir les impôts ; elles pouvaient adresser au gouvernement les représentations qu'elles jugeraient utiles à la province ou au royaume entier.

V. L. de Lavergne, *les Assemblées provinciales sous Louis XVI.*

ASSEN, v. de Hollande, ch.-l. de la prov. de Drenthe, la plus pauvre de la Hollande, jointe par un canal avec le Zuyderzée; 7,472 hab. Elle fut érigée en ville par le roi Louis Bonaparte. D. S.

ASSENS, v. de Danemark, sur la côte O. de l'île de Fionie, sur le Petit-Belt. Distilleries; grand comm. de céréales; port d'embarcation pour le Slesvig ou le Jutland; 3, 850 hab.

ASSER, docteur juif, né à Babylone en 353 après J.-C., m. en 427, vécut en Mésopotamie, et se distingua par ses vertus et son éloquence. Il composa *le Talmud de Babylone*. (*V.* Talmud.)

ASSER, moine de Saint-David (pays de Galles), m. en 910. Le seul ouvrage authentique d'Asser est la *Vie d'Alfred le Grand,* publiée à la suite de l'*Histoire de Walsingham,* 1574, par l'archevêque Parker, réimprimée à Oxford, 1603. Le Dr Gale lui attribue des *Annales Britannicæ.* A. G.

ASSESSEURS, jurisconsultes qui, chez les Romains, assistaient les magistrats de leurs avis dans les décisions à prendre, mais qui n'avaient par eux-mêmes aucune juridiction.

V. Roth, *de Assessoribus magistratuum Romanorum,* Leipzig, 1872.

ASSESSEURS. En France, gradués qui, avant 1789, servaient de conseil aux juges d'épée dans la maréchaussée, dans les bailliages et sénéchaussées.

ASSIENTO, en français *traité.* Ce nom désigne les traités conclus par l'Espagne en vue de permettre le monopole de la traite des nègres dans ses colonies d'Amérique, avec la Flandre sous Charles-Quint, avec Gênes en 1580, avec le Portugal en 1696, avec la Compagnie française de la Guinée en 1702, avec l'Angleterre lors de la paix d'Utrecht en 1713.

ASSIGNATS, papier-monnaie que les besoins de l'État firent créer en France dès 1790. Le gage de ce papier reposait sur une immense valeur, celle des biens nationaux; les assignats pouvaient se convertir en terre et devaient être brûlés à leur retour au Trésor. Mais les biens ne trouvant pas d'acquéreurs, les assignats furent vite dépréciés; le numéraire seul restait comme mesure réelle des valeurs. La Convention, forcée par la nécessité, ne mit point de bornes aux émissions, continuées par le conseil des Cinq-Cents. Enfin le 23 décemb. 1796, la planche des assignats fut brisée, après des créations successives s'élevant à plus de 42 milliards. Le Directoire essaya vainement de les remplacer par des mandats territoriaux. La liquidation, opérée à raison de 30 capitaux pour 1, échangea les assignats en circulation contre 800 millions de mandats : banqueroute déguisée, puisque le numéraire comparé au papier valait 330 pour 1. J. T.

ASSING (Rose-Marie), née Varnhagen von Ense, née à Dusseldorf en 1783, m. en 1840. Après avoir habité Strasbourg pendant la révolution, elle se fixa à Hambourg, épousa en 1816 Assing, médecin de Kœnigsberg, et y tint un salon littéraire renommé. Son mari a publié ses poésies, qui sont remarquables. Altona, 1841.

ASSINIBOINE, riv. de l'Amérique septentr. anglaise, affl. de g. de la riv. Rouge, à Winnipeg; cours d'env. 690 kil.; sur ses bords habitent des tribus d'Indiens dits Assiniboines.

ASSINIE, comptoir français sur la côte occidentale de l'Afrique (Guinée), à l'embouch. de la rivière de son nom. Il a été cédé à la France, en 1843, par les indigènes de la Côte d'or, et occupe l'emplacement d'un fort que la Compagnie des Indes occidentales avait bâti en 1700. La marine a retiré en 1871 les garnisons qui le protégeaient; mais la France s'est réservé la souveraineté du territoire. Commerce de poudre d'or et d'ivoire. C. P.

ASSISE, en italien *Assisi,* v. du royaume d'Italie, dans la prov. de Pérouse, sur le revers d'une montagne. Cathédrale magnifique avec église souterraine, bâtie presque entièrement de 1228 à 1230, renfermant le tombeau de St François d'Assise. On remarque encore un ancien temple de Minerve devenu l'église de Sainte-Marie de la Minerve, des aqueducs, des tombeaux et les restes d'un théâtre. Évêché. Fabr. de limes, râpes et aiguilles. Patrie de Métastase ; 3,300 hab.

ASSISES, *assisa* ou *assisia* en basse latinité, du latin *assidere,* s'asseoir auprès, désigne une assemblée de justice temporaire et périodique. On appelait ainsi au moyen âge soit les assemblées périodiques de justice, soit les ordonnances et règlements faits dans ces assemblées. Du temps de Charlemagne, les *missi dominici,* envoyés royaux, réunissaient quatre fois par an les comtes, évêques, leudes, magistrats des provinces où ils étaient envoyés, et tenaient des assises relatives à l'administration et à la justice. Les affaires les plus graves étaient envoyées aux assemblées générales du printemps. Lors de l'affermissement du pouvoir royal sous Philippe-Auguste et ses successeurs, les sénéchaux et baillis tinrent des assises dans l'étendue de leur juridiction; les prévôts et juges inférieurs étaient tenus de s'y rendre. Les baillis et les sénéchaux s'occupaient de la justice, de l'administration générale et de la perception des revenus du roi. Les assemblées ordinaires de justice s'appelaient *plaids* (*V.* Plaid), jours ordinaires, petites assises; les assemblées extraordinaires, grandes assises, grands plaids, ou simplement assises. La création des sièges présidiaux (*V.* Présidiaux), sous Henri II, remplaça ces assises, dont l'usage persista seulement dans quelques provinces. Les seigneurs féodaux avaient aussi des assises qu'ils présidaient eux-mêmes, mais où peu à peu ils se firent remplacer par des baillis et des sénéchaux. Le développement de la justice royale et du pouvoir des parlements, la réunion des provinces à la couronne, détruisit ces assises seigneuriales, et cette institution avait presque disparu lorsqu'elle fut abolie, en 1791.

En Angleterre, le roi Henri II est le fondateur de la grande assise, réunion de chevaliers qui pouvaient rendre témoignage des faits relatifs à la cause, et eut pour but de remplacer la procédure du duel judiciaire. Peu à peu cette assise se transforma en jury. Les personnes appelées ne furent plus seulement des témoins, mais des appréciateurs des faits. Cette forme se généralisa, elle est aujourd'hui le fondement de la justice civile et criminelle en Angleterre. (*V.* Bretagne [Grande-] et Jury.) — Aux États-Unis, le territoire est divisé en 9 cercles judiciaires, où les assises sont tenues 2 fois par an.

Ed. T. et E. D—y.

ASSISES (Cour d'). En France, la loi du 16 septembre 1791 créa des tribunaux criminels, dont les juges statuaient d'après la déclaration du jury. Ces tribunaux furent remplacés, en 1810, par des cours d'assises. Il y a une cour d'assises par département, siégeant ordinairement au chef-lieu du département et tenant au moins quatre sessions par an. Au chef-lieu de la cour d'appel, la cour d'assises est composée de trois conseillers de cette cour, dont l'un remplit les fonctions de président. A chaque session, un nouveau président et de nouveaux assesseurs sont nommés par le ministre de la justice. Le ministère public est rempli par un membre du parquet de la cour. — Dans les chefs-lieux où ne réside pas de cour d'appel, un conseiller de cette cour choisi par le ministre va présider les assises; il a pour assesseurs deux membres du tribunal de 1re instance du lieu; les fonctions du ministère public sont remplies par le procureur général ou par un membre du parquet du lieu. Ed. T. et E. D—y.

ASSISES DE JÉRUSALEM. Les ordonnances et règlements faits dans les anciennes assises étaient souvent appelés assises. On cite en Bretagne l'assise du comte Geoffroy et l'assise de Jean II. — Après la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon, les seigneurs qui restaient en Palestine se réunirent pour faire un règlement connu d'abord sous le nom de Lettres du Saint-Sépulcre, puis sous celui d'Assises de Jérusalem. Ces Assises sont le seul exemple que nous ayons d'une codification à cette époque, régie partout ailleurs par des coutumes non écrites. Godefroy de Bouillon enferma un exemplaire des Assises dans le trésor du Saint-Sépulcre. Sous ses successeurs, des modifications furent faites à ces règlements. Il paraît que sous Baudouin IV, dit le Lépreux, les bourgeois tinrent des assises et rédigèrent des ordonnances pour leur ordre. Le texte primitif des assises de la haute cour de Jérusalem du temps de Godefroy de Bouillon ne nous est pas parvenu, mais nous en avons les modifications ultérieures et les commentaires de Jean d'Ibelin, comte de Joppé, XIIIe et XIVe siècles, et de Philippe de Navarre. Ces commentaires, apportés en Chypre par les croisés, furent traduits en italien et transportés à Venise. En 1690, La Thaumassière publia les *Assises de Messire Jean d'Ibelin ;* de nos jours, M. V. Foucher en a publié une nouvelle édition, 1839, et plus récemment M. Beugnot, d'après une copie faite sur le manuscrit français de la bibliothèque de Venise, et déposée à la bibliothèque nationale à Paris, t. Ier,

1841; t. II, 1843. Ces lois, rédigées en français, sont un monument très curieux de la législation féodale au moyen âge.
Ed. T.

ASSISES DES EAUX ET FORÊTS. On appelait ainsi les séances que l'ordonnance de 1669 enjoignait aux officiers des eaux et forêts de tenir deux fois l'an pour donner des instructions, examiner la conduite des employés des forêts et juger les causes soumises à la juridiction des eaux et forêts. Ed. T.

ASSOGHIK ou **ASSOLIK** (Étienne), historien arménien du xe siècle. On a de lui une *Histoire* depuis l'origine de la nation jusqu'à l'an 1000 de J.-C. Son grand mérite est l'exactitude des dates.
C—a.

ASSOMPTION (Fête de). L'Église latine et l'Église grecque célèbrent, le 15 août, l'élévation ou assomption de la sainte Vierge au ciel.

ASSOMPTION, en portug. *Assumpçaõ,* v. de l'Amérique méridionale, cap. du Paraguay, sur la rive g. du Paraguay. Résidence du président; évêché. Fondée en 1535, ses constructions sont misérables et irrégulières; mais son territoire est fertile et bien cultivé. Comm. de pelleteries, tabac, maté ou thé du Paraguay, etc.; 16,000 hab. Elle a pour faubourg, sur la rive dr. du fl., la Villa Occidental ou Villa Hayes, ainsi nommée en l'honneur du président des États-Unis.

ASSOMPTION (**NOTRE-DAME-DE-L'**), v. du Brésil. (*V.* Ceara.

ASSOMPTION (Ile de l'). *V.* Anticosti et Mariannes.

ASSORUS, petite v. de l'anc. Sicile, entre Enna et Agyrium, auj. *Asaro.*

ASSOS, v. de l'anc. Mysie (Asie Mineure), sur le golfe d'Adramyttium, près du petit village de Beiram ou Behrem Kalesi; fondée par une colonie grecque, et patrie de Cléanthe le stoïcien; Aristote y séjourna quelque temps. Ses ruines sont très remarquables. Il n'en est point qui puissent donner une idée plus complète d'une ville grecque. On y voit les restes d'un temple très ancien, des tombeaux, des inscriptions, enfin un théâtre conservé presque en entier. Des fouilles entreprises à Assos en 1881 et 1882 par des savants américains ont donné des fragments nouveaux de la frise archaïque du temple, dont la plus grande partie a été rapportée au Louvre en 1838 par Raoul Rochette.

V. Clark, *Rapport sur les fouilles d'Assos* (avec une histoire de la ville), Boston, 1882.

ASSOUAN ou **AÇOUAN,** v. de la haute Égypte, sur la riv. dr. du Nil, près de ses derniers rapides, en descendant son cours à 932 kil. S. du Caire, par 30° 30′ long. E. et 24° 5′ lat. N.; elle est échelonnée sur un coteau planté de dattiers; 4,000 hab. arabes et cophtes. Près d'Assouan, on trouve sur un roc granitique beaucoup de vestiges de l'anc. *Syène,* où Juvénal fut exilé. Sur la rive opposée du fleuve, les Français battirent les Mamelouks en 1799, 16 mai. Le Nil forme en cet endroit l'île d'Assouan, *Éléphantine* des anciens, et, à 9 kil. plus au S., l'île de Philæ. (*V. ce mot.*)

ASSOUCY (D'). *V.* D'Assoucy.

ASSOUR ou **HACHOUR,** vge de Nubie, sur la rive dr. du Nil. Très belles ruines.

ASSUAY, prov. de la république de l'Équateur; 100,000 hab.; ch.-l. Cuenca. Situé sur la pente orientale des Andes, il renferme, à l'O., le *paramo* ou désert d'Assuay. Mines d'or, quinquina.

ASSUERUS, roi de Perse (peut-être le même que Darius Ier, Xerxès ou Artaxerxès Longuemain), rendit, grâce à Esther, un édit favorable aux Juifs.

ASSUR ou **ASSOUR,** signifie *heureux* en hébreu. C'est le nom du second fils de Sem; chassé par Nemrod des plaines de Sennaar, il s'établit à l'E. du Tigre, y fonda le royaume d'Assyrie et bâtit Ninive. Assur devint pour les Assyriens une divinité nationale, qu'ils confondirent avec le dieu Ilou des Chaldéens. On le représentait sous la figure d'un personnage ailé, quelquefois d'un oiseau planant dans les batailles au-dessus de la tête du roi. Son nom se retrouve en composition dans les noms de plusieurs des rois de Ninive, Assourbanibal, Assarhaddon, etc.
E. D—y.

ASSYRIE, contrée de l'Asie ancienne, arrosée par le cours moyen du Tigre, entre l'Arménie au N., la Mésopotamie au S.-O., la Chaldée au S.-E., et la Médie à l'E. Les écrivains grecs et romains ont étendu à tort le nom d'Assyrie à la Chaldée et même à la Mésopotamie. Stérile à l'O. du Tigre, l'Assyrie proprement dite était fertile et bien cultivée dans la région à l'E. du fleuve, où de nombreux canaux avaient été creusés. Elle possédait des villes importantes, dont les ruines ont été retrouvées de nos jours, bien qu'il ne soit pas toujours possible de les identifier. Les principales étaient Ninive (aujourd'hui Koyoundjik), Kalach (Nimroud), Dour-Saryukin (Khorsabad) et Arbèles. La population, de race sémitique, se trouva de bonne heure en rivalité avec les Kouschites de la Chaldée, malgré la communauté de religion. L'antagonisme de Ninive et de Babylone ne prit fin qu'après la ruine définitive de l'empire assyrien, en 625 (V. *l'article suivant.*

ASSYRIE (Empire d'). Suivant les légendes accréditées parmi les Perses et adoptées par les écrivains grecs, l'Assyrie aurait eu pour premiers souverains Bélus, Ninus, fondateur de Ninive, Sémiramis, qui bâtit Babylone et poussa ses conquêtes jusqu'à l'Indus (V. Fr. Lenormant, *la Légende de Sémiramis,* 1872), Ninyas, son fils, et plus tard Sardanapale, sous qui Ninive aurait été détruite, vers 789, par Bélésis, gouverneur de Babylone, et Arbacès, roi des Mèdes. La lecture des inscriptions cunéiformes et l'interprétation des textes assyriens, grâce aux travaux de Grotefend, de MM. Rawlinson, Hincks, Fox-Talbot, de Saulcy, Oppert et Ménant, ont substitué aux traditions fabuleuses une histoire, encore bien incomplète, mais fondée sur des données authentiques et appuyée sur des monuments. Après la fondation de Ninive par Assur, l'Assyrie fut gouvernée par des rois prêtres (*patis*), vassaux des rois chaldéens et tributaires des conquérants égyptiens de la dix-huitième dynastie. Leurs successeurs se rendirent indépendants. On place vers le xve siècle avant J.-C. l'établissement du premier empire d'Assyrie, qui subsista jusqu'au milieu du viiie. Au xiiie siècle, Téglath-Adar Ier s'empara de Babylone; au xiie, Téglath-Phalasar Ier ravagea l'Arménie, la Syrie, et soumit la plus grande partie de l'Asie occidentale. Mais les peuples vaincus se soulevèrent, et l'empire était en pleine décadence, lorsqu'il fut restauré par Bel-Katirasou, fondateur d'une nouvelle dynastie, vers 1020. Ses successeurs fixèrent leur résidence à Kalach. Assournazirbal, ixe siècle, recommença les guerres lointaines, et remporta de brillantes victoires, souillées par d'atroces cruautés. Salmanasar III vainquit à Karkar le roi d'Israël, Achab, et le roi de Syrie, Benhadar, 854; plus tard il prit et pilla Damas. Vers le milieu du viiie siècle, l'empire assyrien s'affaiblit de nouveau, sous des princes indolents ou incapables, dont l'histoire se trouve résumée dans la légende classique de Sardanapale. Mais il ne paraît pas que Ninive ait été détruite. L'avènement de Téglath-Phalasar II, 745, inaugure le second empire d'Assyrie, qui dure jusqu'en 625. Ce prince ramena à l'obéissance Nabonassar, roi de Babylone, et reçut l'hommage de 18 rois. Appelé par Achaz, roi de Juda, il ravagea le royaume d'Israël, transporta en Assyrie un grand nombre de ses captifs, et tua le roi de Damas, Razin, 732. Salmanasar V échoua contre Tyr; il assiégeait depuis deux ans Samarie, capitale des Israélites, lorsqu'il mourut, 721. Un de ses officiers, Saryukin ou Sargon, s'empara du trône, prit Samarie, et mit fin au royaume d'Israël. Il vainquit à Raphia, près de Gaza, le roi d'Égypte, Sabacon, châtia la révolte des Babyloniens, fonda une nouvelle capitale, Dour-Saryukin (Khorsabad), et mourut assassiné, 704. Son fils, Sennachérib, entreprit de nombreuses expéditions et se fit construire une flotte dans le golfe Persique par des ouvriers phéniciens, mais il éprouva un désastre complet dans ses attaques contre Jérusalem et contre l'Égypte. Il restaura Ninive et construisit un magnifique palais. Deux de ses fils l'assassinèrent dans le temple du dieu Nisroch. Un troisième, Assarhaddon, lui succéda, conquit le nord de l'Arabie, vainquit et emmena prisonnier Manassé, roi de Juda, et envahit l'Égypte, où il pilla Memphis et Thèbes, 672. Il abdiqua en faveur de son fils, Assourbanibal, qui reçut la soumission de Gygès, roi de Lydie, ravagea de nouveau l'Égypte et fit la conquête de la Susiane, ou pays d'Élam. Mais l'alliance du roi des Mèdes, Cyaxare, avec le gouverneur révolté de Babylone, Nabopolassar, amena la ruine de l'empire assyrien. Son dernier roi, Assourédiléli, se brûla lui-même, pour ne pas tomber aux mains des vainqueurs, et Ninive fut détruite de fond en comble, 625.

Les Assyriens étaient avant tout un peuple de soldats, braves et habiles dans l'art militaire, mais cruels envers les vaincus. Leurs rois n'étaient pas divinisés, comme les pharaons d'Égypte, mais ils exerçaient un pouvoir absolu. Le premier de leurs ministres était le *tartan,* ou général en chef. Ils distinguaient dans leur empire : 1° les Assyriens, leurs sujets directs, les plus maltraités de tous; 2° les provinces; 3° les royaumes vassaux ou tributaires. La religion et l'écriture des Assyriens avaient été empruntées par eux aux Chaldéens, dont la civilisation était beaucoup plus avancée. Cependant les fouilles et les recherches de MM. Botta, en 1846, et Layard, en 1849 et 1851, ont mis à découvert des monuments remarquables, des temples et surtout des palais, ornés de bas-reliefs représentant des batailles ou des chasses, etc., des statues de taureaux ailés à tête humaine, etc. Outre les inscriptions monumentales, on a trouvé à Koyoundjik de véritables manuscrits formés de tablettes d'argile couvertes de caractères cunéiformes.

V. G. Rawlinson, *the Five great Monarchies,* t. II; Oppert, *Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie;* Fr. Lenormant, *Histoire d'Orient,* t. II;

Menant, *Annales des rois d'Assyrie;* Oppert, *les Sargonides; Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne,* t. Ier; Perrot, *Hist. de l'Art dans l'antiquité,* t. II. E. D—y.

ASSYRIE (Province romaine d'), créée par Trajan, en 115. Adrien l'ayant rendue aux Parthes dès 117, on n'a aucun renseignement sur son étendue.

AST (George-Antoine-Frédéric), érudit et philosophe allemand, né à Gotha en 1778, m. en 1841, professeur à Landshut et à Munich, adopta et développa la philosophie de Schelling. Il a donné en allemand une *Vie de Platon,* une édition de ses œuvres avec trad. et commentaires, où se trouvent des vues neuves, des critiques ingénieuses, mais aussi des conjectures téméraires. On a de lui encore un *Lexicon Platonicum,* Leipz., 1834-39, et des écrits philosophiques. B.

ASTA POMPEIA, v. de l'anc. Gaule Cisalpine. (*V.* Asti.)

ASTA REGIA, v. de l'anc. Espagne, en Bétique, près de Gadès; colonie romaine; auj. *Mesa de Asta.*

ASTABÈNE, pays de l'anc. Asie (Perse), entre la Parthène, l'Hyrcanie et l'Arie; la capitale était *Asaac.*

ASTABORAS, fl. de l'anc. Afrique (Éthiopie), s'unit au Nil; auj. *Takazze* ou *Atbara.* (*V.* Atbara.)

ASTACANA, v. de l'anc. Bactriane; auj. *Atchunnoo.*

ASTACENUS (Sinus), golfe formé par la Propontide sur les côtes de l'anc. Bithynie, près de la v. d'Astacus, auj. golfe d'Ismid ou d'Iskimid.

ASTACURES, peuple de la région des Syrtes, dans l'anc. Afrique du N.

ASTACUS, v. de l'anc. Grèce (Acarnanie), avec un port, auj. *Dragomestre.* — v. de l'anc. Bithynie, colonie mégarienne, surnommée Olbia, détruite par Lysimaque; auj. *Juvadschik* ou *Ovadschik,* près d'Ismid (Nicomédie).

ASTAPA, auj. *Estepa la Vieja,* v. de l'anc. Espagne, en Bétique, assiégée par les Romains, pendant la seconde guerre punique; ses habitants, ne pouvant se défendre plus longtemps, incendièrent leur ville et se brûlèrent avec leurs familles et leurs richesses sur un immense bûcher.

ASTAPUS, ou **ASTASOBAS,** ou **ASTUSAPES,** fl. de l'anc. Afrique (Éthiopie), ou plutôt un des bras du Nil qui entourent l'île de Méroé; c'est auj. le Nil oriental ou *Bahr-el-Azrak.*

ASTARA, v. de Russie, dans le gouv. de Bakou (lieutenance générale du Caucase), à 3 kil. de l'embouchure de la rivière de son nom dans la mer Caspienne; petit port. Comm. de grains, fruits et soie. L'Astara sert de frontière entre la Russie et la Perse sur le littoral de la Caspienne. E. B.

ASTARAC, petit pays de Gascogne qui avait le titre de comté; cap. Mirande; auj. compris dans les dép. du Gers et des Hautes-Pyrénées.

ASTAROTH, v. de l'anc. Palestine, à l'E. du Jourdain, dans la demi-tribu de Manassé, une des cap. du royaume de Basan; auj. *Mezareib* ou *Torra.*

ASTARTÉ, divinité phénicienne; c'est l'*Astaroth* de l'Écriture sainte, la Vénus Uranie des Grecs. Ses plus beaux temples étaient à Hiéropolis et à Tyr.

V. Berger, *Gaz. archéol.,* 1880, p. 30.

ASTEMIO (Laurent), en latin *Abstemius,* fabuliste, né à Macerata (Ancône) vers la fin du xve siècle, professeur de littérature et bibliothécaire du duc d'Urbin, a laissé un *Hecatomythium,* recueil de 100 fables, en partie trad. du grec, en partie nouvelles, Venise, 1495; et un *Hecatomythium secundum,* Venise, 1499. Il en existe une trad. franc. par Pillot, Douai, 1814.

ASTENIDUM, nom latin de Stenay.

ASTER, habile archer d'Amphipolis, dont Philippe de Macédoine avait refusé les services. Au siège de Méthone par ce prince, Aster se vengea en lui crevant l'œil droit avec une flèche, où il avait écrit : « A l'œil droit de Philippe. » Le roi la lui renvoya avec ces mots : « Si Philippe prend la ville, Aster sera pendu. » La ville fut prise, et la menace accomplie.

ASTERABAD, v. de Perse, à 280 kil. N.-E. de Téhéran, sur le Gourgan, à 18 kil. de son embouchure dans la mer Caspienne. Manufacture de laine et de soie; garance très estimée; 12,000 hab. Ville autrefois importante, ruinée par Tamerlan.

ASTÈRE ou **ASTERIUS** (Saint), métropolitain d'Amasée, dans le Pont, gouvernait son Église vers 400 ap. J.-C. Il se montra très zélé pour la pureté de la foi et pour l'instruction des peuples. Il reste de lui douze homélies publiées à Anvers, 1608, et traduites en français par l'abbé de Bellegarde et par Maucroix, Paris, 1691.

ASTERIA, fille du Titan Cœus, sœur de Latone, fut transformée en caille, se précipita dans la mer Égée et devint une île nommée d'abord Asteria, puis Ortygia et Délos. S. Re.

ASTI, anc. *Asta Pompeia,* v. du roy. d'Italie, chef-lieu d'un arrondissem. de la prov. d'Alexandrie au confluent du Belbo et du Tanaro, entourée de vieilles murailles flanquées de cent tours aujourd'hui en ruines. Évêché, cathédrale gothique; comm. de vins rouges, blancs. Patrie d'Alfieri; 17,340 hab. — Cette ville, cap. au moyen âge d'une république indépendante, appartint au xive siècle au duché de Milan, fit partie de la dot de Valentine Visconti, femme du duc d'Orléans frère de Charles VI, resta sous la domination de princes français jusqu'en 1529, fut cédée à l'Empereur par le traité de Cambrai, puis réunie à la Savoie.

ASTICA, petit pays de l'anc. Thrace, au pied de l'Hémus, à quelque distance de la mer Noire, habité par les Astes, *Asti.*

ASTIER (Benoît-Charles), né en 1771 à Mont-Dauphin (H.-Alpes), m. en 1836, pharmacien militaire, fut longtemps sous les ordres du célèbre Parmentier, qui sut apprécier son savoir, son courage et sa probité. Il perfectionna l'œnologie, fit avec Wably et Sénillas une série d'expériences sur la germination, la fermentation et la putréfaction, qu'il reprit à Toulouse, dans les dernières années de sa vie. On attribue à Astier la première idée d'appliquer le sublimé corrosif à la conservation des bois de construction. C. L.

ASTIER (SAINT-), ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Périgueux, sur l'Isle; 2,961 hab. Ruines d'un château fort.

ASTIGI ou **ASTIGIS,** *Colonia Augusta firma,* v. de l'anc. Espagne, en Bétique, auj. *Ecija;* très importante sous les Romains, située sur le Singulis (*Xenil*), à peu de distance du Bætis (*Guadalquivir*), à la jonction des routes de Corduba (*Cordoue*), Emerita (*Mérida*), et Hispalis (*Séville*).

ASTLEY, vge d'Angleterre (comté de Warwick); 371 hab. Son château appartint au marquis de Dorset, père de Jane Grey. — brg du comté de Lancashire; fabr. de lainages; 2,030 hab.

ASTOLPHE, roi des Lombards, 749-756, envahit l'exarchat de Ravenne, et allait s'emparer des terres de l'Église, quand Pépin le Bref, à la prière du pape Étienne II, passa en Italie, battit Astolphe, et le força de rendre toutes les places dont il s'était emparé. A peine Pépin s'était-il retiré, qu'Astolphe envahit de nouveau les États du pape. Pépin revint, le défit encore, et donna au pape l'exarchat de Ravenne et la Pentapole.

ASTON (Antoine), acteur comique célèbre en Angleterre. Sa meilleure biographie est donnée par lui-même à la fin de son opéra du *Fou,* vers 1731. Il nous dit qu'il figura comme gentilhomme, avocat, poète, acteur, soldat, matelot et financier, en Angleterre, en Irlande, en Écosse, en Amérique et aux Indes occidentales. En 1717, il jouait au *Globe* et à *la Tête de Marlborough* (*Fleet Street*) tous les lundis, mercredis, et vendredis. Il représentait, avec sa femme et son fils, une sorte de pot-pourri (*medley*), mêlant plusieurs scènes de comédies et de farces. Dans son *Court supplément à Cibber,* contenant des biographies d'acteurs et d'actrices, imprimé après 1742, il dit qu'il monta sur la scène la dernière année du règne de Guillaume III (1702). A. G.

ASTOR (Jean-Jacob), négociant américain, né à Wallendorf (Allemagne) en 1763, m. en 1848. Orphelin et sans ressources, il se rendit aux États-Unis en 1784, acquit d'immenses capitaux par le trafic des fourrures avec les Indiens Mohawks, forma en 1809 la *Compagnie américaine des pelleteries,* et établit en 1811, sur la rive g. de la Colombia, le comptoir d'Astoria, ruiné par les Anglais en 1813. Il refit sa fortune et devint prodigieusement riche. Il a fondé par testament la bibliothèque de New-York, dite *Astor library.* B.

ASTORGA, anc. *Asturica Augusta,* v. d'Espagne, dans la prov. de Léon, entourée d'épaisses murailles; évêché; 4,810 hab. Elle était florissante sous les Romains, qui lui donnèrent le nom d'*Augusta.* Les Français, commandés par Junot, s'en emparèrent après un mois de siège, avril 1810; elle fut reprise par les Espagnols en 1811, par les Français la même année; ils en furent expulsés en 1812.

ASTRABACOS, héros local de Laconie, était l'objet d'un culte à Sparte. S. Re.

ASTRAGALE, terme d'architecture, emprunté au nom d'un osselet du talon, désigne la moulure qui termine le fût d'une colonne. G. L.-G.

ASTRAGALOMANCIE, du grec *astragalos,* osselet, et *manteia,* divination. C'était, dans l'antiquité et au moyen âge, la divination par des dés ou osselets marqués des lettres de l'alphabet, qu'on jetait au hasard : des lettres qui résultaient du coup, on formait la réponse. Avec de véritables dés, cette divination était la cubomancie. B.

ASTRAKHAN, v. de la Russie d'Europe, au S.-E., ch.-l. du gvt de son nom, port militaire et de commerce très fréquenté, dans une île du Volga (île Seitza), à 50 kil. de son embouch. dans la mer Caspienne, à 1,900 kil. E.-S.-E. de Saint-Pétersbourg. Archevêchés grec et arménien. Elle est irrégulièrement bâtie, la plus grande partie en bois, et entourée d'une vaste enceinte de briques; elle a 37 églises, 15 mosquées, 3 bazars (russe, hindou et asiatique), un beau palais archié-

piscopal, etc. Entrepôt du commerce entre la Russie, la Perse et l'Asie. Centre des gr. pêcheries de la Caspienne; fabr. de chagrin et maroquin renommés, lainages, soieries, etc. Aux environs, mûriers, pastèques, fruits, raisins et vins excellents; station de la flotte russe de la mer Caspienne; 47,839 hab. (Russes, Arméniens, Grecs, Persans, Hindous, Tatars et Allemands). Astrakhan fut la capitale d'un khanat des Tatars de la horde d'Or, auxquels Ivan Vasiliéwitch l'enleva en 1554. — Le gouvernement d'Astrakhan a 236,526 kil. carr., et 766,840 hab. Sol plat, formé en partie d'immenses plaines stériles, parcourues par des tribus de Kalmouks et de Kirghiz. Commerce de transit, de poissons et de bestiaux; climat très froid en hiver, et brûlant en été; lacs salés, produisant 175,000,000 de kilogr. de sel par an.

ASTREE, déesse de la Justice, fille de Titan Astræus et de Themis. Effrayée par les crimes des hommes, elle remonta au ciel, où elle forma le signe de la Vierge dans le Zodiaque.

ASTRONOME (L'), chroniqueur français du IXe siècle, que ses connaissances en astronomie ont fait désigner ainsi; il a laissé une *Vie de Louis le Débonnaire,* ouvrage curieux par l'exactitude des détails; le président Cousin en a donné une traduction dans le t. Ier de son *Histoire de l'empire d'Occident.*

ASTROS (PAUL-THÉRÈSE-DAVID D'), prélat français, né en 1772, m. en 1851, devint sous Napoléon chanoine de Paris. En 1809, le pape lui adressa le bref qui rappelait à Montefiascone le cardinal Maury, archevêque de Paris. Bien qu'il n'eût montré cet acte qu'à Portalis, il fut emprisonné à Vincennes jusqu'en 1814, accompagna Louis XVIII à Gand et fut nommé évêque de Bayonne, archevêque de Toulouse et de Narbonne en 1830, cardinal en 1850. Il a défendu les liturgies particulières contre Dom Guéranger, abbé de Solesmes, partisan de la liturgie romaine pour tous les diocèses.

ASTRUC (JEAN), médecin distingué, né à Sauve en Languedoc en 1684, m. en 1766. Professeur à Montpellier, puis au Collège de France et à la Faculté de Paris, premier médecin du roi de Pologne, et médecin consultant de Louis XV, il publia un grand nombre d'ouvrages de médecine, entre autres *Mémoires* sur la peste de Provence, 1722-25; *Traité des tumeurs et des ulcères,* quelques ouvrages de métaphysique *sur l'Immortalité de l'âme* et *sur l'Immatérialité de l'âme*, 1755. Doué d'une mémoire prodigieuse, mais d'un esprit froid et peu inventif, il suivit le système mécanique de Boerhaave, et ne contribua en rien à la révolution qui ramena la médecine aux principes d'Hippocrate. D—G.

ASTURA, village d'Italie, province de Rome, dans une île à l'embouchure du fl. du même nom; autrefois petite ville du Latium; Cicéron y avait une maison de campagne. Frédéric II la ruina en 1227.

ASTURICA AUGUSTA, v. de l'anc. Espagne (*V.* ASTORGA.)

ASTURIE ET GALLÉCIE (PROVINCE ROMAINE D'), partie N.-O. de l'Espagne Citérieure, habitée par des peuples gaulois et celtibériens (*Gallæci, Lucenses, Astures, Cantabri, Vaccæi*), qui furent soumis par Auguste, 26-21 avant J.-C. Cette contrée fut détachée de la province d'Espagne citérieure ou de la Tarraconaise sans doute par Vespasien, puisque des inscriptions nous font connaître un préfet de Gallécie sous Titus et un propréteur de la province d'Asturie et Gallécie sous Nerva et Trajan. Elle comprenait le pays au N. du Douro et le haut bassin de l'Èbre. Elle fit ensuite partie du diocèse d'Espagne et de la préfecture des Gaules, dans l'Empire d'Occident. Métropole, *Bracara Augusta* (Braga). C. P.

ASTURIES (LES), anc. principauté du N. de l'Espagne, formant auj. la prov. d'Oviédo; 10,595 kil. carr.; 578,089 hab.; ch.-l. Oviédo. Villes princip.: Gijon, Avilès. Climat sain, plus froid que dans le reste de l'Espagne; sol montagneux au S., fertile, avec de riches pâturages et de belles forêts; mines de cuivre, d'antimoine, de houille, etc.; marbres; eaux thermales. — Ce pays, habité autrefois par les Astures, forma, lorsque les Arabes eurent conquis l'Espagne, le petit État chrétien fondé par le chef wisigoth Pélage, qui, selon toute apparence, fut nommé roi après sa victoire de Covadonga, 719. Très resserré d'abord, il s'étendit sous ses huit premiers princes (Pélage, 719-37; Favila, 737-39; Alphonse Ier le Catholique, 739-57; Froïla Ier, 757-68; Aurélio, 768-74; Silo, 774-83; Mauregat, 783-88; Bermude Ier, 788-91), qui habitèrent tantôt à Cangas-de-Onis, tantôt à Pravia. Ce ne fut que sous le neuvième, Alphonse II, que le siège de la royauté fut transporté à Oviédo, fondée par Froïla Ier dès 761. (*V.* OVIÉDO, LÉON, ESPAGNE.) — Depuis Henriquez, fils de Jean Ier de Castille, 1388, l'héritier présomptif de la couronne d'Espagne porte le titre de prince ou princesse des Asturies. R.

ASTYAGE, roi des Mèdes vers 594 av. J.-C. Sa fille Mandane épousa le Perse Cambyse, et fut mère de Cyrus, qui, selon Hérodote, détrôna son grand-père. Selon Xénophon, ce fut après la mort de Cyaxare II, fils et successeur d'Astyage, que Cyrus hérita de la Médie.

ASTYANAX, fils d'Hector et d'Andromaque, devait, selon l'oracle, être, s'il vivait, le vengeur de Troie. Sa mère le cacha dans le tombeau d'Hector; mais il y fut découvert par Pyrrhus, qui le précipita du haut des murs de la ville. On dit aussi qu'il fut sauvé, et qu'il suivit Andromaque à la cour de Pyrrhus. L—H.

ASTYDAMAS, poète tragique d'Athènes au IVe siècle, connu seulement par des inscriptions.

V. Mittheilungen de l'Institut allemand d'Athènes, t. IIe. p. 115. S. RE.

ASTYDAMAS, nom de deux poètes tragiques d'Athènes. Le premier, neveu d'Eschyle, écrivit 240 tragédies: il reste de lui une épigramme. Son orgueil donna naissance au proverbe: « Tu te loues toi-même, comme Astydamas. » — Son fils composa aussi des tragédies.

V. Hauck. *Trag. Græc. fragm.*, p. 603 S. RE.

ASTYDAMIE, femme d'Acaste, roi d'Iolcos. Éprise pour Pélée d'une passion qu'elle ne put lui faire partager, elle le calomnia auprès de son épouse Antigone, qui se pendit de désespoir, et auprès d'Acaste qui chercha à le faire périr. Pélée détrôna Acaste, et ordonna la mort d'Astydamie.

ASTYNOMES, magistrats d'Athènes qui avaient soin des édifices et de tout ce qui regardait la police.

V. Bœckh, *Écon. polit. des Athéniens,* 2e éd. 1851, t. Ier. S. RE.

ASTYPALEE, une des îles Cyclades, au S.-E. du groupe; auj. *Stampalia.*

ASYCHIS, roi d'Égypte. Hérodote (II, CXXXVI) lui attribue la loi d'après laquelle ceux qui empruntaient de l'argent donnaient en gage la momie de leur père.

ASYLE. Chez les Grecs, le droit d'asyle était accordé soit à des personnes, — comme à des ambassadeurs, à des athlètes se rendant aux jeux, — soit aux enceintes sacrées de certains temples, notamment ceux de Claros, Didyme, Délos, Tégée, etc. Dans les deux cas, l'*asylia* conférait une immunité temporelle que l'on respectait scrupuleusement.

V. Jænisch, *de Græcorum Asylis,* 1868, et Caillemer, art. *Asylia* dans le *Dict. des antiq.* de Saglio. S. RE.

ASYLE, bois situé sur le mont Capitolin, dans l'*Intermontium.* Romulus y bâtit un temple dont il fit un asyle pour les suppliants, d'où le nom de ce bois. Le bois existait encore sous les derniers empereurs, mais ne servait plus d'asyle. Il occupait la partie occidentale de l'*intermontium,* qui est auj. la place moderne du Capitole, du côté du grand escalier.

ASYLE. La coutume qui attribuait chez les anciens, le droit d'asyle aux temples, aux statues des dieux, aux tombeaux et aux autels, passa dans le moyen âge chrétien. Les plus célèbres asyles du moyen âge furent, en Angleterre, Beverley; en France, les églises de Notre-Dame de Paris et de Saint-Martin de Tours. Ce droit, bienfaisant d'abord, offrit ensuite des dangers, en assurant l'impunité, non plus seulement aux faibles poursuivis par leurs ennemis, mais aux criminels que la justice voulait atteindre. Louis XII, en 1500, et François Ier, en 1539, l'abolirent en France. Il se maintint cependant jusqu'en 1789 pour la maison royale, les hôtels des ambassadeurs et l'hôtel du grand prieur de Malte.

V. Ch. de Beaurepaire, *Essai sur l'asyle religieux dans l'empire romain et la monarchie française* (dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* avril 1853). A. G.

ASYPHUS, montagne de l'anc. Afrique, en Libye, entre Ammonium et la mer Méditerranée; auj. *Djebel Djebir,* ou le mont *Gerdobah,* un peu plus au S.

ASYR, pays de l'Arabie, occupant un plateau montagneux entre le Hedjaz au N., l'Yémen au S., et le Nedjed à l'E., de 17° à 20° lat. N.; 100,000 hab., de la secte des Wahabites.

ATABEK, c.-à-d. *père du prince,* titre désignant au moyen âge certains émirs turcs soumis aux Seldjoucides. Devenus indépendants, ils fondèrent 4 dynasties dans l'Asie centrale: Irak, Farsistan, Aderbaïdjan et Laristan.

ATACAMA, départ. de la Bolivie ou haut Pérou. Ce n'est qu'un vaste désert de sables mouvants, parsemé de quelques terrains fertiles au N.; il y a des mines de cuivre et des eaux thermales; 5,273 hab.; villes principales: Cobija, seul port de mer de la république, et San-Francisco d'Atacama.

ATACAMA, prov. au N. du Chili. Culture de céréales; riches mines d'argent, de cuivre, de nitre. Sup., 100,728 kil. carrés; pop., 74,967 hab. en 1881. Ch.-l. *Copiapo* (San-Francisco de Selva), 12,000 hab.; v. princ., Puerto-Copiapo et Caldera. C. P.

ATACINI, peuple de l'anc. Gaule, au S.-E., entre les Volces Tectosages et les Volces Arécomiques, il était compris dans la province romaine, et habitait, sur les bords de l'*Atax* (Aude), le pays qui forme la plus grande partie des départements de l'Aude et de l'Herault.

ATAD, lieu à l'E. du Jourdain, où Joseph fit les funérailles de son père Jacob

ATAHUALPA ou **ATAHALIPA**, roi du Pérou, de la famille des Incas, venait de dépouiller son frère Huascar du royaume de Cuzco et de l'ajouter à celui de Quito, conquête paternelle qui lui était restée en partage, quand les Espagnols arrivèrent sous la conduite de Pizarre; celui-ci le fit prisonnier dans une entrevue, accepta de lui une rançon énorme; puis, d'accord avec Almagro, le fit juger, étrangler et brûler, bien qu'il eût demandé et reçu le baptême, 1533, comme coupable de fratricide, d'idolâtrie, de polygamie et de révolte contre le roi d'Espagne, « son légitime souverain. » R.

ATAIDE (Louis d'), comte d'Attouguia, vice-roi portugais des Indes, 1568-72, m. à Goa en 1581. Attaqué de toutes parts par les rois indiens confédérés, et assiégé même dans Goa, il se dégagea par d'éclatantes victoires.

ATALANTE *l'Arcadienne*, fille de Jasos. Rapide à la course, elle ordonna à ceux qui la demandaient en mariage de lutter avec elle; elle les poursuivait tout armée; la mort était le partage de celui qui se laissait atteindre, et la main d'Atalante devait être la récompense du vainqueur. Milanion seul, ayant reçu de Vénus des pommes d'or qu'il jeta par terre et qu'Atalante ramassa, réussit à la vaincre et l'épousa. — Une autre Atalante, Béotienne, épousa Hippomène. Sa légende est d'ailleurs à peu près la même. (*V.* aussi Méléagre.) S. Re.

ATALANTI ou **TALANTI**, v. de Grèce, sur le canal de son nom, qui la sépare de l'île de Négrepont; 1,263 hab. Évêché. C'est l'anc. *Oponte*.

ATARBECHIS, v. d'Égypte. (*V.* Aphroditopolis.)

ATAULPHE, beau-frère d'Alaric, roi des Wisigoths, auquel il succéda en 411 ap. J.-C.; il se proposa d'abord, disait-il, de changer la Romanie en Gothie, c.-à-d. de détruire l'empire romain; mais il devint l'allié d'Honorius contre les usurpateurs Jovin et Sébastien, et leur enleva l'Aquitaine et la Provence. Il avait épousé, le 1er janvier 414, à Narbonne, Placidie, fille de Théodose et sœur d'Honorius, qu'il avait emmenée captive après le sac de Rome sous Alaric. Il mourut assassiné par les Goths, à Barcelone, pendant qu'il préparait la conquête de l'Espagne, 415.

ATAX, nom latin de l'Aude.

ATBARA. *V.* Astaboras.

ATCHAFALAYA, fl. des États-Unis (Louisiane), bras occid. du Mississipi; cours de 310 kil.

ATCHIN. *V.* Achem.

ATÈ, du grec *atè*, personnification de l'aveuglement de l'esprit; fille de Jupiter, qui l'exila sur la terre, où elle sème la haine et la discorde; elle est suivie des Prières, *Litai*, qui réparent les maux qu'elle a faits.

Iliade, XIX, 91. Chez les tragiques, Atè est la vengeresse des crimes, semblable à Némésis. S. Re.

ATÉLEIS, nom que l'on donnait, dans l'anc. Athènes, aux citoyens qui étaient exempts de la plupart ou de la totalité des impositions, excepté la triérarchie. L'atélie était une haute distinction, donnée pour des services publics; elle se transmettait quelquefois aux enfants; les descendants d'Harmodius et d'Aristogiton en jouirent pendant plusieurs siècles.

V. les *Prolégomènes* de Wolf à son édition du discours de Démosthène contre Leptine, et Bœckh, *Écon. polit. des Athénien*, 2e éd., 1851. S. Re.

ATELIERS NATIONAUX. Après la révolution de février 1848, presque tous les travaux s'étant trouvés suspendus, le gouvernement provisoire ordonna, par décret du 27 février 1848, l'ouverture sur divers points de Paris et des environs, d'ateliers de terrassement, qu'on appela ateliers nationaux. Tous les ouvriers qui s'y présentaient recevaient un salaire de 2 fr. par jour. Cette création, naturellement temporaire, dégénéra promptement en abus; il y vint des gens de toute sorte, jusqu'à des artistes, et l'on y politiqua beaucoup plus que l'on n'y travailla. Il y avait de ces ateliers au Champ de Mars, à la plaine des Sablons, au parc de Monceaux. Au 30 mai 1848, leur effectif se composait de 115,000 hommes. Le gouvernement et l'Assemblée s'effrayèrent. Ces ateliers coûtaient au Trésor 3 millions de francs par mois environ: le 21 juin, la commission du pouvoir exécutif ordonna le licenciement des ateliers nationaux. Le 23 éclata la grande et sanglante insurrection de Juin, commencée par ces ateliers, qui ne furent vraiment dissous qu'après la victoire du parti de l'ordre. — Il y eut aussi des ateliers nationaux dans quelques grandes villes, notamment à Marseille et à Lyon. A Lyon, ces ateliers coûtèrent 1,652,000 fr., et les travaux qu'ils firent pendant toute la durée de leur existence furent évalués à 30,000 francs.

ATELLA, v. du pays des Osques. Son emplacement était à 12 kil. environ à l'E. de Capoue; aujourd. *Saint-Elpidio*. [illegible] Atella furent inventées les Atellanes (*V. l'art. suiv.*)

ATELLANES, *atellanæ fabulæ*, sorte de comédies populaires, ainsi nommées d'Atella, petite ville de Campanie où elles prirent naissance, dans le pays des Osques: aussi les appelait-on *osci ludi*. Ces pièces, dont Tite-Live raconte l'introduction à Rome (VII, ii) étaient jouées uniquement par la jeunesse romaine, sans que ses acteurs encourussent le mépris qui s'attachait aux histrions. Les Atellanes, dont la langue était le latin, malgré le nom de *osci ludi*, représentaient toujours certains personnages populaires, Maccus, Poppus, Dosennus dans le genre de Polichinelle et de Pantalon, etc., qui en seraient des descendants; improvisées d'abord, elles furent ensuite composées avec soin; on en possède ainsi de nombreux fragments que Ribbeck a réunis dans ses *Comic. latin. reliquiæ*, Leipzig, 1855. A l'époque de Cicéron, les Atellanes avaient perdu de leur crédit. (*Ep. ad. fam.*, IX, xvi.)

Munck, *de Fabulis atellanis*, 1840; E. Duméril, *Hist. de la comédie ancienne*, 1809. G. L.-G.

ATENOLPHE, usurpateur de la principauté de Capoue en 887; il conquit en 900 le duché de Bénévent; ses deux fils Aténolphe II et Landolphe, lui succédèrent conjointement en 910; ils se reconnurent dépendants de l'empereur d'Orient.

ATERGATIS ou **ATERGATA**, déesse des Syriens, avait la moitié du corps de femme et l'autre de poisson; peut-être la même divinité que Dercéto, ou bien Dagon, dont parle l'Écriture.

ATERNO ou **PESCARA**, anc. *Aternus*, riv. du roy. d'Italie, naît dans la province d'Aquila, arrose Aquila, Popoli et Pescara, et se jette dans l'Adriatique après un cours de 140 kil. Il séparait le pays des Vestins et celui des Marrucins, et fut au moyen âge la limite de l'empire de Charlemagne.

ATERNUM, v. et port de l'anc. Italie, commun aux Vestins, aux Marrucins et aux Péligniens; auj. *Pescara*, à l'embouchure de l'Aternus.

ATFYH ou **ATFIEH.** *V.* Aphroditopolis.

ATESTE, v. de l'anc. Italie, dans le pays des Vénètes, et colonie romaine selon Pline; auj. *Este*. (*V. ce mot.*)

ATH, v. de Belgique (Hainaut), sur la Dender; fabr. de toiles, dentelles, gants, etc.; comm. considérable de toiles de lin; 8,037 hab. Autrefois place forte; elle fut prise par Louis XIV en 1667, et par Catinat en 1697; rendue par la paix de Ryswick; reprise en 1745 par Louis XV, mais rendue par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. E. B.

ATHABASKA, grande riv. de l'Amérique du N. (Dominion of Canada), formée de la riv. de la Biche, qui descend du col Athabaska dans les montagnes Rocheuses, et de la riv. de l'Eau-Claire. Elle coule vers le N.-E., se jette dans le lac Athabaska (300 kil. de longueur, 25 de largeur), en sort sous le nom de riv. de l'Esclave (*Slave*), traverse le lac de l'Esclave, et prend le nom de Mackenzie. (*V. ce mot.*) On donne encore le nom d'Athabaskas à des tribus indiennes répandues dans la région N.-O. de l'Amérique anglaise. E. D—y.

ATHALARIC, roi des Ostrogoths en Italie, 526-534 ap. J.-C.; petit-fils de Théodoric le Grand. (*V.* Amalasonte.)

ATHALIE, reine de Juda, 907-870 av. J.-C.; fille d'Achab et de Jézabel, et épouse de Joram, roi de Juda, elle succéda à Ochozias, son fils, après avoir fait périr 42 enfants de ce roi. Un seul, Joas, fut sauvé, élevé secrètement dans le temple par le grand prêtre Joad, et proclamé la septième année du règne d'Athalie. Cette reine impie périt massacrée par le peuple, et les autels de Baal qu'elle avait relevés furent renversés.

ATAMAN ou **HETMAN.** *V.* Hetman.

ATHAMANIE, auj. *Ano-Vlakia*, pays de l'anc. Épire, au S., sur le versant occid. du Pinde. L'Achéloüs et probablement aussi l'Arachthus y prenaient leurs sources. La capitale était Argithea. Le peuple des Athamanes passait pour thessalien d'origine.

ATHAMAS, roi d'Orchomène en Béotie. De sa première femme Néphélé, il eut deux enfants: Phryxus et Hellé; de sa seconde femme Ino, il eut Léarque et Mélicerte. Une famine régnant en Béotie, Ino fit demander par l'oracle le sang de Phryxus et d'Hellé, enfants du premier lit; mais Jupiter envoya le bélier à la toison d'or, qui enleva dans les airs les deux enfants; Hellé tomba dans la mer et donna son nom à l'Hellespont; Phryxus arriva en Colchide. Cependant Athamas, pris d'une démence furieuse, écrasa son fils Léarque contre une muraille. Ino, pour échapper à sa fureur, s'élança dans les flots avec son fils Mélicerte, et tous deux devinrent divinités de la mer, l'une sous le nom de Leucothoé (*blanche déesse*), l'autre sous le nom de Palémon. Tous deux protégèrent les navigateurs. Dans l'*Odyssée*, Ino sauve Ulysse naufragé en lui donnant son voile (liv. V). Quant à Athamas, il quitta la Béotie, alla en Phthiotide, et y prit pour femme Thémisto, fille du roi lapithe Hypsée et sœur de la célèbre Cyrène. Il mourut sans enfants. Quelques-uns le changent en fleuve. L'histoire d'Athamas a beaucoup de variantes. Eschyle avait composé une tragédie d'*Athamas*, Sophocle deux *Athamas* et une *Ino*, Euripide un *Phryxus* et une *Ino*. Il reste quelques fragments d'une de ces tragédies d'Euripide. P.

ATHANAGIA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Ilergètes, au N. de l'Èbre; auj. *Ainsa* ou *Agramaut*.

ATHANAGILDE, 14e roi des Wisigoths de 554 à 567, fit de Tolède sa capitale, s'efforça d'enlever aux Grecs les villes qu'ils occupaient sur la côte orientale, et vit son alliance recherchée par les deux principaux chefs de la nation franque. Brunehaut et Galswinthe, ses deux filles, épousèrent en effet, en 597, Sigebert et Chilpéric. H.

ATHANAS, historien de Syracuse au IVe siècle av. J.-C., écrivit une histoire de l'époque de Dion en 13 livres.

V. Muller, *Frag. Hist. Græc.*, II, p. 81. S. Re.

ATHANASE (Saint), docteur et père de l'Église grecque, né à Alexandrie en 299, m. en 373. Il mena d'abord la vie ascétique auprès de St Antoine, brilla au concile de Nicée, 325, succéda comme patriarche d'Alexandrie à saint Alexandre, et combattit alors l'hérésie et le parti des Ariens. Soutenu, puis abandonné et déposé, puis rappelé par les empereurs et les conciles, il courut plusieurs fois de graves dangers, et mourut enfin paisiblement dans l'exercice de son épiscopat. C'est un des plus grands hommes de l'Église; il a laissé des écrits (en grec) composés dans la lutte et fort éloquents malgré leur simplicité, par exemple son *Apologie à l'empereur Constantin*.

Ses Œuvres ont été publiées par Montfaucon avec une traduction latine, Paris, 1698, et dans la *Patrologie grecque* de Migne.

ATHANATOI, c'est-à-dire *Immortels*, nom d'une phalange d'élite de 10,000 fantassins perses, qui combattirent aux Thermopyles. S. Re.

ATHAPASKA ou **ATHAPESKOW**. *V.* Athabaska.

ATHARRHABIS, v. de l'anc. Égypte. (*V.* Athribis.)

ATHELSTAN, 8e roi des Anglo-Saxons, de 925 à 941. Il guerroya sans cesse contre les Danois et leurs alliés, les Écossais et les petits princes de Galles et de Cornouailles. Il avait pour beaux-frères Othon Ier, Charles le Simple et Hugues le Grand. Il favorisa le clergé, fonda ou rétablit quelques monastères, et fit de sages lois.

ATHENAÏS, nom d'une tribu attique à l'époque d'Érichthonius. — épouse d'Ariobarzane II Philopator roi de Cappadoce. — fille du sophiste Léontios, nommée Eudoxie après sa conversion au christianisme. (*V.* Eudoxie.) S. Re.

ATHENAGORAS, philosophe grec du IIe siècle ap. J.-C. Converti au christianisme, il adressa à Marc-Aurèle et à son fils Commode une *Apologie pour les chrétiens*, pour les justifier des calomnies dont ils étaient l'objet. Cet écrit et sa *Résurrection des morts* ont été imprimés par Gessner, 1742, et traduits par Duferrier, 1773. S. Re.

ATHENEE, compilateur grec, de Naucratis en Égypte, vivait à la fin du IIe siècle et au commencement du IIIe ap. J.-C. Il enseigna, à Alexandrie et à Rome, la réthorique et la grammaire, et s'est rendu célèbre par un livre intitulé les *Deipnosophistes*, c.-à-d. le souper des savants. C'est un ouvrage précieux par les détails de mœurs et les citations étendues (au nombre de plus de 1,500) de grands écrivains et de poètes qui ne nous sont pas parvenus. Il comprenait 15 livres; il nous manque les 2 premiers, une partie du 3e et la plus grande partie du dernier.

Les meilleures éditions sont celles de Casaubon, 1600, Schweighæuser, 1801-1807, et Meinecke, 1858. Il y a une trad. française par Lefebvre de Villebrune, 1789-91. V. P.-L. Courier, *Essai sur Athénée*, dans le *Magasin encyclopédique* de 1802. P—t et S. Re.

ATHÉNÉE, ingénieur sicilien contemporain d'Archimède; on a de lui un opuscule sur les machines de guerre. S. Re.

ATHÉNÉE. On appelait ainsi, dans l'antiquité, un lieu consacré à Minerve, et servant aux réunions des poètes, des philosophes et des orateurs. L'empereur Adrien en fonda un à Rome sur le Capitole. — Chez les modernes, on a donné ce nom à quelques établissements où se font des cours publics de sciences et de littérature.

ATHÉNÉES, fête de Minerve. (*V.* Panathénées.)

ATHENES, ville célèbre de l'Attique. D'après la tradition répandue dans l'antiquité, elle doit son origine à une colonie égyptienne conduite par Cécrops. Les Cécropides fondèrent l'Acropole ou citadelle de la ville, qui s'appelait primitivement Cécropie, dans la partie orientale de la Grèce, à 4 kil. environ de la mer, par 37° 58' lat. N., 21° 25' long. E. Cécropie eut d'abord des rois; Codrus fut le dernier; vers 1132 av. J.-C. un des rois, Thésée, réunit 12 bourgades groupées autour de la ville, et en forma Athènes, qui prit son nom d'*Athènè* (Minerve), sa principale divinité. Elle eut pour législateurs Dracon et Solon, et, après l'usurpation des Pisistratides, 560-508, elle reçut de Clisthènes une organisation plus démocratique. Brûlée par Xerxès, elle se releva de ses ruines après le triomphe de la Grèce, auquel elle prit une grande part. Athènes avait deux ports, ceux de Munychie et de Phalère; Thémistocle, qui est le véritable créateur de la puissance maritime d'Athènes, ajouta le Pirée et forma le projet de rattacher ce port à la ville: il commença la construction des longs murs, qui furent continués par Cimon et achevés par Périclès. C'est pendant le temps des guerres médiques et de la domination de Périclès qu'Athènes prit tout son développement. Elle donna à la Grèce Miltiade, Aristide, Thémistocle, Cimon, Périclès, Eschyle, Sophocle, Euripide, Phidias, etc. Elle vit s'élever des monuments dont les ruines excitent encore l'admiration: le Parthénon ou temple d'Athènè (Minerve), orné des sculptures de Phidias; les Propylées ou colonnades qui menaient au Parthénon; le temple de Thésée, qui fut élevé lorsqu'on rapporta à Athènes les cendres de ce héros; le Pœcile, orné des tableaux des peintres les plus illustres; l'Odéon, les jardins de l'Académie, du Lycée, du Cynosarge. Athènes, selon Dion Chrysostome, eut 200 stades (37 kil.) de tour; on y compta 21,000 citoyens libres, 10,000 étrangers et 40,000 esclaves. Malheureusement les excès de la démocratie, la puissance du démagogue Cléon et du voluptueux Alcibiade, entraînèrent la décadence d'Athènes. Prise par Lysandre en 404, elle subit le joug des trente tyrans: elle reste encore cependant à la tête de la Grèce par les grands écrivains et les grands artistes qu'elle produit. Mais ce fut en vain qu'Athènes voulut lutter contre Philippe; elle fut vaincue à Chéronée, 338, et depuis cette époque elle perdit toute puissance politique. Asservie tour à tour par Cassandre, par Démétrius Poliorcète, par Philippe III et par les Romains, elle fut horriblement saccagée par Sylla, et ne conserva que la gloire littéraire: ses écoles étaient encore célèbres au IVe siècle de notre ère, et Julien venait y chercher les traditions de la philosophie platonicienne. Les Goths mêmes s'éloignèrent d'Athènes par respect pour son antique réputation. A l'époque de la 4e croisade, lorsque les Latins se partagèrent l'empire grec, 1204, Athènes devint la capitale d'un duché qui appartint d'abord à Othon de la Roche, et dans la suite à Gauthier de Brienne. Les Catalans s'en emparèrent au commencement du XIVe siècle. Athènes tomba, à la fin de ce siècle, au pouvoir des Acciajuoli, famille plébéienne de Florence, qui devint souveraine d'une partie de la Grèce. Elle forma un royaume qui comprenait Thèbes, Argos, Corinthe, Delphes et une partie de la Thessalie. Cet État fut détruit par Mahomet II, qui fit étrangler le dernier grand-duc, vers 1460. Athènes fut alors soumise aux Turcs, qui en restèrent maîtres jusqu'en 1827, époque où fut assurée la liberté de la Grèce. Athènes est, depuis 1832, la capitale de la Grèce et la résidence du roi et de la chambre. Tribunal de l'Aréopage (cour de cassation); université fondée en 1837; École française, créée en 1846; tribunal et chambre de commerce. Filatures de soie, commerce de vins, fruits, miel et cire de l'Hymette, huile, etc.; 75,000 hab. et 25,000 au Pirée; elle n'en avait que 12,000 en 1821. On y remarque le Parthénon, les Propylées, quelques colonnes du temple de Jupiter Olympien, la tribune du Pnyx (*V. ce mot*), où le peuple s'assemblait quelquefois, le temple de Thésée, la tour des Vents, le théâtre de Bacchus, etc., suffisants pour rendre présente la grandeur d'Athènes et attester la splendeur de l'architecture attique. Athènes est en communication avec la France par les paquebots à vapeur français, ligne de Constantinople. La ville moderne contient un très beau palais en marbre de style grec, l'Académie, et plusieurs musées d'antiquités dont les catalogues ont été rédigés par MM. de Sybel, Girard et Martha.

V. Leake, *Topographie d'Athènes* (en anglais), 1841; Forchhammer, *Topographie d'Athènes* (en allemand), 1841; un Mémoire de Letronne, dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, t. VI, nouvelle série; Breton, *Athènes*, 1868, Dyer, *Ancient Athens*, 1873, Wachsmuth, *Topographie d'Athènes*, 1874 (en all.), et la carte dressée par Curtius et Kaupert, 1880; Léon de Laborde, *Athènes aux quinzième, seizième et dix-septième siècles*, 1855. Lambros, *Athènes à la fin du douzième siècle*, 1878 (en grec). C. B. et S. Re.

ATHENION, commanda les esclaves révoltés contre les Romains dans l'anc. Sicile, battit pendant 4 ans plusieurs préteurs, et fut tué par le consul Aquilius, 101 av. J.-C.

ATHENODORE, lieutenant d'Alexandre, gouverneur de la Bactriane, prit le titre de roi pendant qu'Alexandre était dans l'Inde; il fut tué par un Grec.

ATHÉNODORE DE SOLES, stoïcien, disciple de Zénon.

ATHÉNODORE DE TARSE, dit *Cordylion*, philosophe stoïcien, intendant de la bibliothèque de Pergame. Il avait essayé de faire disparaître des écrits de Zénon et d'autres stoïciens quelques passages qui le choquaient. Il mourut dans la maison de Caton le Jeune, qui l'avait ramené à Rome, 70. S. Re.

ATHÉNODORE DE TARSE, fils de Sandon, célèbre philosophe stoïcien, né à Cana, près de Tarse en Cilicie, fut précepteur d'Octave à Apollonie, l'accompagna à Rome, devint son conseiller et son ami, et prépara par son heureuse influence le règne sage et brillant d'Auguste. Vers le commencement de ce règne, Athénodore, déjà vieux, obtint la permission de se retirer à Tarse, où, malgré les intrigues du poète Boëthus, il réussit à assurer la paix et à établir de bonnes lois. Il y mou-

rut à l'âge de 82 ans. Ses ouvrages de dialectique et de morale ne nous sont connus que par quelques citations. (V. Sévin, *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Athénodore* (*Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. XIII). Les fragments historiques d'Athénodore sont recueillis dans le t. III des *Historicorum Græcorum fragmenta* de la Biblioth. grecque de Didot. — Athénodore, chargé par Auguste de l'éducation de Claude, ne peut guère être le même que le précédent.

Sur d'autres personnes du même nom, V. Fabricius, *Biblioth. Gr.*, III, p. [illegible] S. Re.

ATHENODORE DE CLITORE, en Arcadie, statuaire, était élève de Polyclète.

ATHENODORE DE RHODES, statuaire, fit, avec Agésandre et Polydore, le groupe de Laocoon. (*V.* Agésandre.) H. M.

ATHENOPOLIS, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, colonie de Marseille, sur le golfe appelé auj. *de Grimaud*.

ATHERSTONE, v. d'Angleterre, comté de Warwick sur le canal de Coventry; 3,667 hab. 4 foires annuelles; à celle de septembre se fait un grand commerce de fromages. Manuf. de chapeaux.

ATHERTON, v. d'Angleterre. (*V.* Chowbent.)

ATHESIS, nom latin de l'Adige.

ATHINÉES, fête célébrée par les Libyens en l'honneur de Minerve, sur les bords du lac Triton où cette déesse avait aidé Persée à vaincre Gorgone. Ce nom paraît être une corruption d'*Athénées*.

ATHIS, ch.-l. de cant. (Orne), arr. de Domfront; 3,980 hab. Fabr. de draps. — ou Athis-Mons, joli vge du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Corbeil, anc. château; 910 hab.

ATHLÈTES, hommes qui, chez les Grecs, faisaient profession de combattre au pugilat, à la lutte, au disque, à la course à pied ou à cheval, dans les jeux publics. Leur nom venait d'*athleô*, je combats. A l'époque où les grands jeux, de la Grèce furent établis, il n'y avait pas encore d'athlètes de profession : les hommes les plus distingués prenaient part aux concours. La période des athlètes de métier commença vers l'époque de Socrate. Les athlètes se soumettaient à un régime spécial, à de nombreux exercices et à une alimentation forcée (*anagkophagia*). Le sort désignait comment les athlètes seraient commis ensemble, réglait les rangs dans la course, les appariait dans la lutte ou le pugilat. Ils combattaient nus, le corps frotté d'huile, et n'entraient en lice qu'après avoir entendu une petite exhortation des juges des jeux sous peine d'être exclus et frappés d'amende. Les récompenses des athlètes étaient, originairement des esclaves, des bœufs, des chevaux, des coupes, des armes, de l'argent monnayé, etc.; plus tard, ce furent de simples couronnes de feuillage avec une palme. Aux jeux Olympiques, les vainqueurs recevaient une couronne d'olivier sauvage; une de pin aux Isthmiques; une d'ache aux Néméens; une de laurier aux Pythiques. L'athlète vainqueur était accueilli dans son pays avec des marques d'honneur extraordinaires; il arrivait sur un char à quatre chevaux : ses concitoyens se portaient à sa rencontre et l'introduisaient dans la ville, non par l'une des portes, mais par une brèche ouverte dans les murs. On portait des flambeaux devant lui, et la journée se terminait ordinairement par des festins donnés aux dépens du public, ou bien offerts par ses amis. Les athlètes victorieux avaient la préséance dans les jeux publics, ils étaient dispensés des prestations et parfois même nourris aux frais de l'État; à Sparte, ils combattaient aux côtés du roi à la guerre; à Athènes, une loi de Solon assignait une somme de 500 drachmes (435 fr.) à chaque athlète victorieux aux jeux Olympiques; partout on inscrivait leurs noms dans les archives publiques, on les joignait au comput des olympiades : les poètes les célébraient, on leur dressait des statues, on gravait des inscriptions en leur honneur; les peuples enthousiastes leur décernèrent quelquefois les honneurs divins. Les représentations d'athlètes sont extrêmement nombreuses dans la statuaire et dans la peinture des vases; la coutume d'élever des statues aux athlètes eut une grande influence sur les progrès de la sculpture grecque, en l'obligeant à renoncer aux types traditionnels de l'art hiératique pour s'inspirer directement de la nature. Nous connaissons par d'excellentes copies le *Discobole* de Myron, le *Diadumène* de Polyclète, l'*Apoxyomène* de Lysippe, les *Lutteurs* de Céphisodote. Les têtes d'athlètes sont en général reconnaissables à leurs oreilles tuméfiées par les coups, particularité que l'art grec n'a pas dédaigné de reproduire.

[illegible], *Mém. de l'Acad. des inscr.*, I, p. 219; Krause, *Gymnastik des [illegible]*, 18[illegible]; Pinder, *le Pentathle*, 1867 (all.); Dumont, *Monum. grecs*, 18[illegible] S. Re.

ATHLÈTES A ROME. Le roi Ancus Marcius fit venir d'Étrurie les premiers athlètes qui parurent à Rome; les athlètes grecs n'y furent introduits que par Sylla, l'an 672, 81 av. J.-C., et depuis on les y conserva toujours; du moins il est probable que la dignité romaine dédaigna cette profession. Le musée de Saint-Jean de Latran, à Rome, possède une très grande mosaïque trouvée en 1824 dans les Thermes de Caracalla et, représentant 28 scènes de pugilat. G. L.-G.

ATHLIBIS, v. de l'anc. Égypte. (*V.* Athribis.)

ATHLONE, v. d'Irlande, sur les deux rives du Shannon, dont les parties guéables sont défendues depuis le XIIe siècle par des fortifications renouvelées au commencement du XIXe siècle; arsenal; sources ferrugineuses; 5,601 hab.

ATHLOTHÈTES. *V.* Agonothètes.

ATHOR, divinité égyptienne. (*V.* Hathor.)

ATHOS (Mont), en grec *Hagion Oros*, c.-à-d. montagne sainte; mont et promontoire de la Turquie (eyalet de Salonique), par 40° 10′ lat. N., et 22° 0′ 30″ long. E., sur la côte de N.-O. de l'Archipel, à l'extrémité S.-E. de la presqu'île de Salonique, anc. *Chalcidique*, entre le golfe de Monte-Santo et celui d'Orphano; il a 2,066 m. d'élévation. L'isthme qui le rattache au reste de la presqu'île est de 2 kil., et on y reconnaît les traces du canal creusé autrefois par Xerxès. — L'Athos est couvert de forêts, de vignobles, de bosquets d'orangers, de figuiers et de noisetiers. Son nom actuel de *Montagne Sainte* vient de ses 20 couvents de 6,000 moines grecs, bulgares, russes et serbes, qu'on voit souvent occupés, dans les forêts voisines, du travail de la récolte et de la fabrication du vin. Ces couvents, dont le nombre s'élevait autrefois jusqu'à 100, datent en partie du IVe siècle. Ils sont des séminaires pour le clergé grec; plusieurs ont des bibliothèques très riches en livres et en manuscrits; Minoïde Minas, Miller, Lambros y ont fait des découvertes importantes. Dans les églises on trouve quelques chefs-d'œuvre de l'art byzantin primitif, notamment du peintre Pansélinos. 8,000 pèlerins, environ, viennent tous les ans visiter les moines du mont Athos, et leur apporter des offrandes. Au centre de la presqu'île se trouve le bourg de Karyès, résidence d'un conseil administratif, financier et judiciaire, formé des représentants de tous les monastères, et qu'on nomme prothate. Là aussi se trouve un agha turc, qui exerce la police.

Chifflet et Neyrat, *le Mont Athos*, 1879; Duchesne et Bayet, *Mission au mont Athos*, 1876; Proust, *Tour du monde*, 1860, II, p. 103; Lambros, *Bibliothèques des couvents de l'Athos*, trad. en all. par Boltz, 1881. A. G. et S. Re.

ATHRIBIS, ou **ATHLIBIS,** ou **ATHARRHABIS,** v. de l'anc. Égypte, cap. du nome Athribite, dans la partie orientale de la basse Égypte, sur la rive orientale du *fluvius Athribicus*, auj. bouche de Damiette. C'est auj. *Atrib* ou *Trieb*.

ATHY, v. d'Irlande, cap. du comté de Kildare, dans le Leinster, à la jonction du Grand-Canal avec le Barrow, qui y devient navigable. Son anc. nom *Athlegar*, gué de l'Ouest, désignait sa position sur les confins du territoire anglais. Elle fut pillée par les Irlandais en 1308, brûlée par Ed. Bruce en 1315. Son fort, bâti en 1506, occupé par les Irlandais en 1648, se rendit au parlement en 1650; 4,500 hab. Commerce de beurre et de blé avec Dublin et Waterford.

ATIA ou **ATTIA,** nom d'une *gens* plébéienne à Rome. La mère d'Auguste en faisait partie.

ATILIA, nom d'une *gens* romaine, qui fut et demeura toujours plébéienne, sauf la branche des Longus.

ATIMIA. On appelait ainsi, à Athènes, la privation des droits civils, qui pouvait être partielle ou entière. C'était une des pénalités les plus sévères et il fallait le vote de 6,000 citoyens pour rendre ses droits à celui qui les avait perdus. L'atimie pouvait être aggravée par la confiscation des biens. A Sparte, l'atimie entière était le châtiment de ceux qui avaient fui devant l'ennemi ou commis des délits contre les mœurs.

Lelyveld, *de Infamia jure attico*, Amst., 1835; Caillemer, dans le *Dict. des antiq.* de Saglio. S. Re.

ATINA, anc. *Atinum*, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta); 2,121 hab. Autrefois siège d'un évêché, Atinum était une cité volsque déjà importante avant la fondation de Rome.

ATINATES, peuple de l'anc. Italie, faisant partie de la confédération des Marses, sur le Liris, dans le pays où est auj. *Città d'Antino*.

ATINUM. *V.* Atina.

ATLANTA, v. des États-Unis, capit. de la Géorgie; 21,789 hab. Marché pour les grains et le coton. Cette ville date de 1845.

ATLANTES, peuple de l'anc. Afrique, habitait la partie la plus orientale de l'Atlas. — habitants de l'Atlantide.

ATLANTES. On appelle ainsi, dans l'art grec, des figures d'hommes colossales qui supportent l'entablement à la manière de colonnes. Le Louvre possède 4 magnifiques Atlantes provenant de la villa Albani. Les Romains appelaient ces statues *télamones*. S. Re.

ATLANTIDE, île ou continent englouti autrefois par les eaux, selon une tradition répandue dans l'antiquité. Platon la décrit dans le *Timée* et le *Critias*; il la place dans la mer nommée peut-être de là Atlantique, et il dit que ses habitants

les Atlantes, avaient envahi une partie de l'Afrique et de l'Europe occidentale. Cette tradition d'origine égyptienne a beaucoup exercé la critique : on a vu successivement dans l'Atlantide l'Amérique, que les Phéniciens auraient découverte, les îles Fortunées, ou un véritable continent transatlantique, englouti à une époque très ancienne, dont les îles Fortunées seraient un reste.

Bailly, *Lettres sur l'Atlantide*, 1779; Nadaillac, *l'Amérique préhistorique*, 1882. S. Re.

ATLANTIDES, fille d'Atlas et d'Hespérie, nommées aussi Pléiades, furent enlevées par Busiris, roi d'Égypte, et délivrées par Hercule; de nouveau persécutées par Orion, elles furent changées en étoiles, et formèrent la constellation des Pléiades.

ATLANTIQUE (Océan), mer comprise entre l'Europe et l'Afrique à l'E. et l'Amérique à l'O.; elle se divise en trois zones : 1° l'océan Atlantique boréal, entre le cercle polaire boréal et le tropique du Cancer; 2° l'océan Atlantique équinoxial, entre les deux tropiques; 3° l'océan Atlantique austral, entre le tropique du Capricorne et le cercle polaire austral. L'océan Atlantique reçoit plusieurs dénominations empruntées aux contrées dont il baigne les côtes : il forme à l'E. le golfe de Guinée, la Méditerranée, le g. de Gascogne ou mer de France, la Manche, la mer d'Irlande, la mer du Nord, la mer Baltique, etc.; à l'O. le golfe du Mexique, la mer des Antilles, la mer d'Hudson, etc. Plusieurs grands courants parcourent l'Atlantique. Le courant, appelé Gulf-Stream, se forme dans le golfe du Mexique, débouche par le canal de Bahama, et se dirige du S.-O. au N.-E. en s'éloignant des côtes américaines; son bras principal va adoucir le climat de l'Irlande, des Orcades, des Shetland et de la Norvège. (*V.* Gulf-Stream.) Un autre courant, dit courant du Brésil, longe la côte de ce pays depuis le cap Saint-Roch jusqu'au 40° S., où il s'infléchit à l'E. vers le cap de Bonne-Espérance. En outre, deux courants froids arrivent, l'un du pôle nord, l'autre du pôle sud, amenant des blocs de glace jusqu'aux latitudes de New-York et de Buenos-Ayres.

ATLAS, roi de Mauritanie, fils de Japet et de Clymène, frère de Prométhée, fut changé en montagne et condamné à porter le ciel sur ses épaules, pour avoir pris le parti des Titans, ou pour avoir refusé l'hospitalité à Persée, sur la foi d'un oracle qui lui disait de se garder d'un fils de Jupiter. Cette fable fait peut-être allusion, au mont Atlas, situé dans ses États, et dont la cime, selon les anciens, touchait au ciel. Atlas a eu pour filles les Pléiades et les Hyades, la nymphe Calypso et les Hespérides. Virgile (*Énéide*, liv. VIII, 134) distingue trois Atlas, l'un de Mauritanie, qui est le plus célèbre, un autre d'Italie, père d'Électre, un troisième d'Arcadie, grand-père de Mercure. Atlas est représenté portant une sphère sur son dos et pliant sous l'effort.

Raoul Rochette, *Mém. sur les représentations figurées d'Atlas*, 1835; Panofka, même sujet, 1851. S. Re.

ATLAS. L'Atlas était connu des anciens, mais ils en faisaient une montagne isolée, et tellement élevée, qu'elle formait le pilier qui supporte le ciel; ils désignaient surtout sous ce nom la partie sud-ouest qui est en effet la plus imposante. On appelle aujourd'hui Atlas le système montagneux du nord-ouest de l'Afrique qui s'étend en longueur du golfe de Gabès à l'Atlantique et en largeur de la Méditerranée au Sahara, couvrant de ses ramifications la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. En Tunisie et dans l'est de l'Algérie, l'Atlas forme une seule masse à peine coupée par quelques plaines et quelques vallées, dont la plus remarquable est celle de la Medjerda; dans cette partie, l'élévation n'est pas considérable, les points culminants sont le Djebel Zaghouan, au sud de Tunis, 1,350 m., et le Mahouna après de Guelma (Algérie), 1,370 m. Puis l'Atlas se divise, enfermant entre ses deux branches, la région des hauts plateaux; la chaîne du nord parcourt le Tell algérien, elle atteint sa plus grande hauteur dans les massifs du Djurjura (Tella-Khedidja, 2,308 m.) et de l'Ouarensenis, 1,991 m.; elle se prolonge dans le Maroc jusqu'au détroit de Gibraltar par la chaîne du Rif parallèle au littoral et qui culmine au djebel Anna 2,200 m., La chaîne du sud, sous les noms d'Aurès (*V. ce mot*), de Djebel Amour, de Djebel Ksel, se dirige vers le sud-ouest; le Chellia dans l'Aurès a 2,312 m., le Rouïla dans le Ksel, 1,937 m. Elle entre alors au Maroc en se détournant vers l'ouest; au Djebel Aïachin, elle détache une haute ligne de faîte qui va rejoindre le Rif; elle reprend l'orientation du sud-ouest et forme le massif du Déren, où les neiges sont permanentes et où le mont Miltsin s'élève à 3,500 m. Le Deren se bifurque en deux rameaux, dont l'un, qui conserve son nom, va finir sur l'Atlantique au cap Chit à l'O., dont l'autre, appelé quelquefois Anti-Atlas, se prolonge au S.-O. jusqu'au cap Noun. L'Atlas algérien, le seul qui ait été sérieusement exploré, renferme en abondance le fer, le cuivre, le plomb, le plomb argentifère. W—l.

ATLAS MAJOR, nom latin du cap Bojador, en Afrique.

ATLAS MINOR, auj. le cap *Cantin*, en Afrique.

ATOSSA, fille de Cyrus, épousa successivement Cambyse son frère, Smerdis le Mage et Darius, fils d'Hystaspe, qu'elle excita à envahir la Grèce et dont elle eut deux fils, Xerxès et Artabazane. Elle est le principal personnage dans les *Perses* d'Eschyle.

V. *Étude sur Atossa, rapprochée de la Hutaoça de l'Avesta*, dans le t. XV. 1879. *des Blætter. f. d. Bayr. Gymnasialwesen.*

ATOUNIS ou **ANTOUNIS,** tribu arabe qui parcourt les déserts de l'Égypte orient. depuis l'isthme de Suez jusqu'à la vallée de Cosséïr. Son nom paraît venir de celui de St Antoine donné à une partie de ces déserts.

ATRAMENTUM, encre à écrire, chez les Romains; elle était faite avec de la suie de résine ou de bois résineux, broyée dans de l'eau gommée. — couleur pour les tableaux ou pour empreindre les murailles. C. D—y.

ATRANUTZIN, v. forte de l'anc. Grande-Arménie; auj. *Erzeroum.*

ATRATO, DARIEN ou **CHOCO,** fl. de la Nouvelle-Grenade, se jette dans la mer des Antilles au golfe de Darien; passe à Quibdo. Cours de 365 kil. Lavages d'or. On a proposé d'établir un canal entre ce fleuve et l'océan Pacifique. 4 projets principaux ont été présentés pour la construction d'un canal : 1° entre le bas Atrato et la baie de San Miguel, où finit le rio Tuyra; 2°, par le Truando, affluent de l'Atrato, jusqu'à la baie de Humboldt; 3° entre le moyen Atrato et la baie de Cupica; 4° entre l'Atrato supérieur et le rio San Juan, qui aboutit à la baie de Chirambira.

ATRÉBATES, peuple de l'anc. Gaule du N. (Belgique II^{e}), il occupait l'anc. Artois; leur capitale *Nemetacum*, qui a pris leur nom, est devenue Arras.

ATRECHT, nom flamand d'Arras.

ATREE, roi d'Argos, et de Mycènes, fils de Pélops, XIII^{e} siècle av. J.-C; son frère Thyeste ayant séduit sa femme Aërope, il le chassa de sa cour; puis, feignant une réconciliation, il lui servit dans un banquet les membres des enfants qu'il avait eus de la reine; plus tard Atrée, ayant une seconde fois Thyeste en son pouvoir, voulut le faire périr, par les mains d'Égisthe, fils inconnu de ce malheureux prince; Égisthe, prêt à consommer le crime, reconnut son père, et le vengea en tuant Atrée. Ni Homère ni Hésiode ne font mention de ces horribles légendes. Sophocle et Crébillon ont mis au théâtre l'histoire d'Atrée et de Thyeste. Ménélas et Agamemnon, petit-fils d'Atrée, sont souvent désignés sous le nom d'Atrides.

ATRI, anc. *Atria, Adria* ou *Hadria*, v. du roy. d'Italie, prov. de Téramo; 3,766 hab. On a attribué sa fondation à Denys le Tyran.

ATRIDES. *V.* Atrée.

ATRIENSIS. Esclave de l'atrium, chez les Romains. Il avait soin de l'argenterie, des tableaux et du mobilier en général. C'était un esclave de confiance. C. D—y.

ATRIUM, cour à l'entrée de toutes les maisons romaines, qui en formait le type caractéristique; espèce de cloître, entouré de bâtiments auxquels s'adossaient des portiques. L'atrium était modeste ou magnifique, suivant l'importance de la maison à laquelle il appartenait. Il y en avait de 4 sortes : le *Toscan*, formé par 4 poutres qui se croisaient à angles droits, avec leurs bouts scellés dans les murs environnants : au milieu, il restait une partie découverte; — le testudiné, formé d'un grand toit ressemblant à la carapace d'une tortue, d'où son nom : le jour passait en dessous; — le tétrastyle, ou à 4 colonnes : il ressemblait au toscan, excepté qu'au point d'intersection des poutres, une colonne les soutenait; — le corinthien, le plus vaste de tous, composé de portiques en colonnades d'ordre corinthien. — On appelait aussi atrium, une cour entourée de portiques devant un temple ou un édifice public. Il y avait, à Rome, l'*Atrium regium*, celui de *la Liberté*, *l'Auctionarium*, celui d'Aplolon palatin, etc. Ce dernier était le plus magnifique de tous. C. D—y

ATROPATÈNE, pays montagneux de l'anc. Médie à peu près l'*Aderbaidjan* actuel. Il prit son nom d'Atropatès, lieutenant d'Alexandre le Grand. (*V. l'art. suivant.*) La ville princip. était Gazaca, auj. *Tauris.*

ATROPATÈS, vaincu par Alexandre à Arbèles, fut nommé par lui satrape de Médie. Perdiccas épousa une de ses filles. La partie du pays où ses descendants devinrent princes indépendants prit le nom d'Atropatène S. Re.

ATROPOS. *V.* Moira.

ATTA (Titus Quinctius), poète comique de Rome, vers 100 av. J.-C. Horace en a parlé avec dédain (Ep. II, 1). Il est souvent cité par les grammariens.

ATTACUM, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Celtibériens; auj. *Ateca.*

ATTAIGNANT (Abbé de l'). *V.* L'Attaignant.

ATTALE, lieutenant de Philippe, roi de Macédoine, était oncle de Cléopâtre, que ce prince épousa après avoir répudié Olympias. Un outrage fait par lui au Macédonien Pausanias, et dont réparation fut refusée, fut la cause du meurtre de Philippe, 336 av. J.-C. Attale, soupçonné d'intrigues contre Alexandre, fut mis à mort.

ATTALE Ier, roi de Pergame, 241-197 av. J.-C., prit le titre de roi, après la victoire qu'il remporta sur les Galates. Il s'agrandit par ses conquêtes sur la Syrie, et fut le fidèle allié des Romains contre Philippe III de Macédoine. Il encouragea les sciences, les cultiva lui-même et fonda la bibliothèque de Pergame. C'est de son règne que date l'invention des étoffes attaliques, tapis tissus d'or. (*V.* Wegener, *de Aula Attalica*, 1836.) C'est en commémoration de la victoire d'Attale sur les Gaulois que fut bâti le magnifique autel de Pergame, dont les bas-reliefs ont été retrouvés en 1879 et transportés au musée de Berlin. (*V.* PERGAME.) Un groupe de statues qu'il fit élever aussi sur l'Acropole d'Athènes est connu en partie par des copies, notamment le *Gaulois mourant* (dit *le Gladiateur*) au Capitole, et le *Gaulois tuant sa femme* (dit *Arria et Pætus*) à la villa Ludovisi. A. G. et S. RE.

ATTALE II, *Philadelphe*, roi de Pergame, 157-137 av. J.-C., fils du précédent, après avoir fidèlement servi son frère Eumène, qui succéda à Attale Ier, prit la couronne à sa mort, en attendant la majorité de son neveu Attale III; il resta toujours l'allié des Romains, vainquit Prusias II, roi de Bithynie et fonda les villes d'Attalie et de Philadelphie. Comme Attale Ier, il fut un protecteur des arts et des lettres.

ATTALE III, *Philométor*, roi de Pergame, 137-133 av. J.-C., neveu du précédent, tomba, au commencement de son règne, dans une sorte de démence, et fit périr un grand nombre de ses amis, sous prétexte de venger sa mère Stratonice, morte, disait-il, victime de maléfices; puis, déchiré de remords, il négligea complètement son royaume; prenant les haillons de la misère, il travaillait lui-même à ses jardins. Il institua le peuple romain son héritier; ses immenses richesses sont devenues proverbiales.

ATTALE (FLAVIUS), sénateur, préfet de Rome, puis intendant des largesses sacrées, fut chargé en 409 par le sénat d'intervenir auprès d'Alaric, qui le fit nommer empereur et voulut être son maître des milices. C'était un jouet et un otage entre les mains d'Alaric, qui s'était emparé aussi de Placidie, sœur d'Honorius, pour forcer le véritable empereur à se soumettre. Détrôné par Alaric lui-même, Attale voulut échapper aux Goths et aux Romains. Pris par Honorius, il fut exposé dans une cérémonie triomphale aux huées du peuple; on lui coupa deux doigts de la main droite, et on le relégua dans l'île de Lipari avec une pension. A. G.

ATTALIA. *V.* ADALIA.

ATTALIATA ou **ATTALIOTA** (MICHEL), jurisconsulte et proconsul du Bas-Empire, vers 1070, sous le règne de Michel Ducas VII. Son poème sur le droit *Poièma nomicon* (*Opus de jure*) se trouve au t. II du *Jus Græco-Rom.* de Leunclavius.

ATTALIQUES (ÉTOFFES) ou **PHRYGIONIENNES**, tissus de laine brodée à l'aiguille, employés, à Rome, comme voiles de tentures et housses de lit. On les fabriquait en Phrygie, d'où le nom de phrygioniennes; celui d'attalique leur vient d'Attale Ier, roi de Pergame, qui en fit brocher en or. Ces étoffes furent introduites à Rome l'an 567; bien que les auteurs les désignent quelquefois sous le nom de *vestes Attalicæ* jamais les Romains n'en firent des habits. C. D—Y.

ATTANCOURT, vge de la Haute-Marne; arr. de Vassy, sur la Blaise. Eaux minérales ferrugineuses très fréquentées. Aux environs, on trouve des bois immenses et des usines considérables; 324 hab.

ATTER (LAC D'), dans la haute Autriche, le plus considérable [illegible] sinus de l'Ager, affl. de la Traun; sa superf. est de 2,170 hect.

ATTERBOM (PIERRE-DANIEL-AMÉDÉE), poète suédois, né en 1790 à Asko (Ostrogothie), mort en 1855, fonda à Upsal en 1807, sous le nom d'*Union de l'Aurore*, une société littéraire, dans le but d'affranchir la littérature suédoise de l'imitation française. De 1810 à 1813, il publia un journal, *le Phosphore*, pour propager les doctrines littéraires d'A.-W. Schlegel et la [illegible] de Schelling. Plus tard, il occupa à l'université [illegible] chaires d'histoire et de philosophie. Il a introduit [illegible] le genre du sonnet et les octaves. Ses poésies [illegible] de sentiment, de grâce et d'harmonie on cite de [illegible]. Il est aussi l'auteur de l'*Ile fortunée*, idylle [illegible] *l'Oiseau bleu*, fragment d'un grand drame romantique, et d'un ouvrage important pour l'histoire littéraire de la Suède, *les* [illegible] *Suèdes*, 1841-49. B.

ATTERBURY (FRANÇOIS), né en 1662, à Milton Keynes [illegible], m. en 1732, fut élevé à Oxford, entreprit [illegible] de Luther contre le catholique Walker, 1687; devint prédicateur à Londres, 1692, chapelain de Guillaume III, puis de la reine Anne, 1702; enfin évêque de Rochester, 1713; mais, depuis 1715, s'étant déclaré pour le prétendant, il s'attira la haine des wighs, fut mis à la Tour de Londres en 1722, comme coupable de haute trahison; déposé et banni en 1723, il mourut à Paris. Il a laissé des *Sermons* d'un style élégant et classique. Il prit une grande part à la querelle de Bentley et de Boyle, ainsi qu'au procès de Sacheverel, dont il composa en grande partie le discours devenu célèbre. A. G.

ATTHIS, s.-ent. *suggraphè*, nom commun de plusieurs histoires de l'Attique du IVe et du IIIe siècle av. J.-C. Les principaux auteurs d'*Atthides* sont Clitodème, Androtion, Phanodème, Démon et Philochore. Leurs fragments sont réunis par Müller, *Hist. Græc. fragm.*, t. Ier, p. 349 et suiv. S. RE.

ATTICHY, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Compiègne, sur l'Aisne; fabr. de bonneterie; comm. de grains: source d'eau minérale; 872 hab.

ATTICISME. De tous les dialectes de la Grèce, le dialecte attique fut parlé de préférence par les hommes instruits, et employé par les poètes et les littérateurs. Solon, les poètes comiques, les historiens, comme Thucydide et Xénophon, les philosophes, comme Platon et Aristote, écrivirent dans ce dialecte. Quand la domination macédonienne eut propagé dans une partie du monde connu l'idiome de la Grèce comme langage littéraire et politique, ce fut le dialecte attique qui forma le fond de cette langue. Toutefois beaucoup d'influences étrangères corrompirent sa pureté primitive, et c'est alors que les grammairiens firent de nombreux efforts pour ramener les écrivains à l'ancien et pur attique. Les anciens nommèrent ce dessein ATTICISME, et ATTICISTES ceux qui tentèrent de l'exécuter, comme Lucien, Longus, Aristide, Philostrate, etc. Les grammairiens ATTICISTES, comme Hérodien, Mœris, Phrynichus, Thomas Magister, dressèrent des listes de mots et d'expressions attiques. — On appelle auj. atticisme l'exquise politesse dans le style écrit ou parlé.

V. Mullach, *Histoire de la langue grecque*, 1865 (all.). A. G. et S. RE.

ATTICUS (T. POMPONIUS), ami de Cicéron, né à Rome en 110, m. en 33 av. J.-C. Ennemi de la politique, il se retira à Athènes, et ses goûts littéraires, son talent à parler le grec, lui valurent son surnom. Epicurien honorable, il se maintint auprès de tous les partis, resta lié avec Pompée et avec César, avec Antoine et avec Cicéron, avec Brutus et avec Octave, et montra, dans sa neutralité, assez de fermeté d'esprit et de dignité pour conserver l'estime de tous, sans se déclarer pour aucun. Mais indifférent aux changements politiques, il n'hésitait pas en présence des révolutions sociales; il se prononça ouvertement contre Catilina. Sa sœur épousa le frère de Cicéron, Quintus; sa fille fut femme d'Agrippa. Revenu à Rome après la fin des troubles, il se laissa mourir de faim pour échapper aux douleurs d'une maladie. Il avait composé un abrégé d'histoire universelle, embrassant 700 ans; un ouvrage en grec sur le consulat de Cicéron, et une série d'inscriptions pour les portraits des plus illustres Romains: c'est le premier ouvrage généalogique connu. Atticus était, en outre, un financier et un libraire bien connu par sa correspondance avec Cicéron. Les lettres de Cicéron *ad Atticum* forment un recueil en 16 livres, allant de 686 de Rome jusqu'à peu de temps avant la mort de l'orateur.

Hulleman, *Diatribe in T. Pomp. Att.*, 1838; G. Boissier, *Cicéron et ses amis* (capital). D—R et G. L.-G.

ATTICUS (TIBERIUS CLAUDIUS **HERODES**), rhéteur grec, né à Marathon vers 110 ap. J.-C., d'une riche et ancienne famille, m. vers 180. Son père avait légué en mourant une mine à chaque citoyen d'Athènes. Hérode Atticus étudia sous les principaux rhéteurs de son temps, Scopelianus, Favorinus, Secundus et Polémon, et fut lui-même précepteur de Marc-Aurèle et de Verus. Archonte en 137, consul en 143, il se retira de la vie politique, employa son immense richesse à de grandes constructions, comme un stade de marbre blanc, dont les restes subsistent, un magnifique théâtre, etc. Mais sa réputation comme rhéteur et orateur était surtout étendue; il avait ouvert une école d'où sortirent de nombreux élèves. Ses ouvrages ne nous sont pas parvenus. Quelques morceaux lui sont cependant attribués.

V. R. Fiorillo, *Herodis Attici quæ supersunt*, Leipzig, 1801; Burigny, *sur la vie d'Hérode Atticus*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, vol. XXX. Th. Heyse, *Saggio cronologico sulla vita d'Herode Attico*, dans les *Annales de l'Institut archéologique de Rome*. A. G.

ATTIDIUM, v. de l'anc. Italie, en Ombrie; auj. *Attigio*, dans les Apennins.

ATTIGNY, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Vouziers, sur l'Aisne et à la jonction du canal des Ardennes; fabrique de tuiles et de biscuits dits de Reims; comm. d'ardoises, houille et bois; 1,873 hab. Clovis II y fit bâtir vers 647, un palais qu'habitèrent souvent les rois de la première et de la seconde race. Le Saxon Witikind y reçut le baptême devant Charle-

magne, 786; Louis le Débonnaire y fit une pénitence publique, 822; il s'y tint des assemblées, des conciles en 765 et 870. Cette ville possède une belle église qui dépendait du palais.

ATTILA, roi des Huns vers 434 ap. J.-C., m. en 453, devint, par le meurtre de son frère Bléda, le seul chef de ce peuple; convoitant les riches dépouilles des provinces romaines, il résolut d'y entraîner ses hordes, et il feignit d'avoir trouvé une épée divine. La Germanie et la Scythie tombèrent en son pouvoir, et les empereurs d'Orient et d'Occident devinrent ses tributaires; avec 700,000 barbares il ravagea toutes les provinces romaines d'Orient jusqu'à l'Adriatique, et détruisit 70 villes; Théodose II, trois fois vaincu, n'obtint la paix qu'à force de présents et de soumission. Il tenta de faire assassiner Attila, qui dédaigna de se venger. (*V.* PRISCUS.) Appelé ensuite en Occident par le frère de Mérovée, par Genséric, roi des Vandales, et aussi, dit-on, par Honoria, sœur de Valentinien III, Attila envahit la Gaule, détruisit toutes les villes qui se trouvaient sur son passage, sauf Troyes, qui fut sauvée par son évêque St Loup, et Orléans, défendue par St Agnan. Aétius, général romain, Théodoric, roi des Wisigoths, Mérovée, chef des Francs, et tous les barbares déjà maîtres de ce pays, vinrent s'opposer à la dévastation des Huns; les deux armées se livrèrent, un peu au N.-E. de Châlons-sur-Marne, une sanglante bataille qui dura tout un jour, 451; Attila, vaincu, se retira dans son camp, se faisant un rempart de ses chariots; les vainqueurs n'osèrent l'attaquer, et Aétius facilita même sa retraite. Attila, l'année suivante, attaqua l'Italie et s'avança jusqu'à Milan; les habitants du nord de ce pays se réfugièrent dans les lagunes où s'éleva bientôt Venise; le pape Léon I^er^ envoyé par Valentinien III, arrêta le barbare aux portes de Mantoue; de retour en Hongrie, il méditait d'autres ravages, quand la mort le surprit au milieu de fêtes qu'il célébrait pour un nouveau mariage. Son immense empire disparut avec lui. Lui-même s'était nommé le fléau de Dieu, et disait que l'herbe ne pouvait croître où son cheval avait passé. Attila est un des héros du poème des *Nibelungen*. (*V. ce mot.*)

V. Amédée Thierry, *Histoire d'Attila et de ses successeurs*, Paris, 1856.

ATTINGHAUSEN, petit vge de Suisse, sur la rive g. de la Reuss, vis-à-vis d'Altdorf; 516 hab. Il donnait au moyen âge son nom à une famille célèbre qui s'éteignit en 1377.

ATTINIACUM, nom latin d'ATTIGNY.

ATTIQUE, prov. du S.-E. de l'anc. Grèce centrale, entre le golfe Saronique et la Mégaride à l'O., la Beotie au N., la mer de Myrtos au S. et la mer Égée à l'E. Sa capitale était Athènes. L'Attique occupait cette péninsule qui, comme un vaste rivage (en grec *actè*, d'où vient son nom), va se rétrécissant jusqu'au cap Sunium (*Colonna*). Ses principales montagnes étaient : le mont Hymette (*Marro-Vouni*), au S.-E., célèbre par le miel de ses abeilles; le mont Laurium (*Laurion*), au S., qui renfermait des mines d'argent, et le mont Pentélique (*Pentéli*), qui contenait des carrières de marbre. Les ruisseaux du Céphise et de l'Ilissus entouraient Athènes. L'Attique comprenait les tribus Acamanthide, Antiochide, Éantide, Attalide, Égéide, Érechthéide, Adrianide, Hippothoontide, Cécropide, Léontide, Énéide, Ptolémaïde et Pandionide. Après Athènes, les principales villes et bourgades étaient : Éleusis : (*Biola-Castro*) au N.-O., Phylé (*Argivo-Castro*), Marathon, au N.-E., Œnoé, Acharné, etc. — Le climat y était sec et chaud, et le sol ne produisait guère que des figues et des bois de lauriers. Habitée d'abord par les Hellènes Ioniens et puis par la colonie d'Ogygès. L'Attique porta les noms d'Ionie et d'Ogygie. — Elle forme auj., avec la Béotie, un nome ou province du royaume de Grèce; 6,306 kil. carrés et 165,364 hab.

Bursian, *Geographie de la Grèce*, t. I^er^, 1872; Isambert, *Itinéraire de l'Orient*, 1874; Kiepert, *Atlas von Hellas*, 1867-72. A. G. et S. Re.

ATTIQUE (PHILOSOPHIE). On appelle ainsi l'école de philosophie qui fut florissante à Athènes après Socrate. On comprend même en particulier sous ce nom l'école socratique, Socrate, Aristote, Platon, Antisthènes, Aristippe et Zénon ayant vécu et enseigné presque tous à Athènes.

ATTIRET (JEAN-DENIS), peintre, né à Dôle en 1702, m. en Chine en 1778, fit de bonnes études à Rome, entra dans l'ordre des jésuites, et accompagna les missionnaires à Pékin. Il y décora la chapelle des néophytes dans l'église française, fut créé mandarin, dignité qu'il refusa, et peintre de Kouang-Loung. Il orna le palais de cet empereur de plusieurs tableaux dont on trouve la description dans le *Journal des savants*, 1771. — Son cousin, CLAUDE-FRANÇOIS ATTIRET, né en 1757, m. en 1804, était un habile sculpteur. B.

ATTIUM, v. et promontoire de l'île de Corse; auj. *Ajaccio*.

ATTIUS. *V.* ACCIUS.

ATTOK, anc. *Taxila*, v. de l'Hindoustan (Pendjab), au confl. du Kaboul, sur la rive g. de l'Indus, v. très anc. et déchue, défendue par une citadelle élevée par Akbar. Le fleuve, dont la largeur y est de 200 m., offre, par la tranquillité de ses eaux, un passage facile. On pense que c'est là qu'Alexandre le traversa.

ATTORNEY. Il y a en Angleterre deux sortes d'avocats : les *Barristers*, qui plaident au tribunal, et, après eux, les *Attorneys*, qui, en rapports immédiats avec le client, ont seuls le droit de préparer les pièces du procès et de communiquer leurs instructions écrites aux Barristers. L'ATTORNEY GENERAL est un officier de l'ordre judiciaire choisi parmi les Barristers. Ses fonctions consistent à présenter les bills devant la cour de l'Échiquier, à instruire et à poursuivre pour la couronne, en matière civile; il est le seul représentant de la reine devant les tribunaux. Il y a des attorneys généraux, investis des mêmes fonctions, aux États-Unis, dans la rép. de Libéria et dans le roy. d'Hawaï. A. G.

ATTUARII OU **CHASSUARII**, peuple de l'anc. Germanie, le long de l'Eder, près du confl. de la Fulde et de la Werra.

ATUATIQUES ET **ATUATUCA.** *V.* ADUATUCA.

ATUEI, surnommée *Claritas Julia*, v. de l'anc. Espagne (Bétique), colonie romaine près d'Astigi; auj. *Espejo*.

ATURÆ OU **VICUS JULIUS**, v. de l'anc. Aquitaine, sur l'Adour; auj. *Aire*.

ATURIA, fl. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Vascons; auj. *Orua*.

ATURUS, nom latin de l'ADOUR.

ATVIDABERG, vge de Suède, près de Linkœping; importantes mines de cuivre, exploitées dès le XV^e^ siècle.

ATWELL (HUGUES), acteur anglais, m. en 1621, contemporain de Shakspeare, dans les pièces duquel il semble pourtant n'avoir pas joué. Il joua dans l'*Epicœne* de Ben Johnson en 1609, avec les *enfants des plaisirs* de la reine, et fort souvent à la cour.

ATWOOD (GEORGE), physicien anglais, né vers 1745, m. en 1807, professeur à l'université de Cambridge, où il avait achevé ses études, puis employé à Londres au ministère des finances. Il a imaginé une machine très ingénieuse, appelée *machine d'Atwood*, pour démontrer les lois de la chute des corps. On a de lui :

Analyse d'un cours de physique, 1784; *Traité sur le mouvement rectiligne et la rotation des corps*, 1784; et dans les *Philosophical Transactions*, *Theorie du mouvement des balanciers des horloges* (en angl.).

D—s.

ATWOOD (THOMAS), compositeur anglais, né en 1767, m. en 1838; fils d'un charbonnier, il prit le goût de la musique à la chapelle royale; le prince de Galles l'entendit, et l'envoya étudier à Naples, puis à Vienne. Nommé à son retour organiste de Saint-Paul, il a composé un grand nombre de morceaux de musique religieuse.

ATYS OU **ATTIS**, berger de Phrygie, fut aimé de Cybèle, qui le punit de son inconstance. Les légendes qui le concernent sont extrêmement variées. Les fêtes en son honneur se célébraient au printemps et avaient un caractère funèbre et orgiastique. L'art représente Atys en costume phrygien, avec une houlette et une flûte. On l'a rapproché d'Adonis et de Thamouz, le pasteur chaldéen.

V. *Gazette archéol.*, 1878, p. 165; Bœttiger, *Amalthea*, I, p. 353. S. Re.

ATYS, roi de Lydie au XVI^e^ siècle av. J.-C., chef de la dynastie des Atyades, qui régna de 1579 à 1292.

AUBAGNE, *Albanea, Albania*, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille. Bons vins blancs de liqueurs, vins rouges : excellents fruits; poteries, tuileries, tanneries, etc.; 8,027 hab.

AUBAINE (DROIT D'), *jus albanagii*. C'était le droit de s'approprier la succession des étrangers décédés dans le pays, à l'exclusion de tous les héritiers testamentaires et conventionnels, ainsi que des héritiers étrangers. Il a été exercé à peu près par tous les gouvernements. Du Cange dérive aubain de *advenæ*, d'autres de *alibi natus*. L'Assemblée constituante abolit le droit d'aubaine en 1790; le Code civil le rétablit contre les étrangers des pays où ce droit existait encore; la loi du 14 juillet 1819 l'abolit d'une manière définitive.

V. Gaschon, *Code diplomatique des Aubains*.

AUBAN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 534 hab. Aux environs est la Clue de Montauban, passage effrayant entre deux montagnes.

AUBE, *Alba*, riv. de France, prend sa source à Praslay (Haute-Marne), passe à Auberive, Clairvaux, Bar, Brienne, Arcis, où elle devient navigable, et se jette dans la Seine à Conflans, près Marcilly (Marne); 229 kil. de cours.

AUBE (DÉPART. DE L'), au N.-E. de la France, dans le bassin fluvial de la Seine, ch.-l. Troyes; situé dans les anc. prov. de Champagne et de Bourgogne. Superf., 6,001 kil. carrés.; pop., 255,326 hab. Arrosé par la Seine et l'Aube. Sol aride au N. et au N.-O., dans la partie dite Champagne Pouilleuse; fertile au S.-E.; céréales, vins de Champagne, miel. Industrie

active : bonneterie, draperie ; filatures de laine, de coton ; tanneries, tuileries.

AUBENAS, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Privas, sur une colline dont la base est baignée par l'Ardèche, riv. dr. Élève de vers à soie, récolte de fruits, marrons, truffes ; filat. et grand comm. de soies ouvrées et grèges ; autrefois place très forte du Vivarais, et célèbre dans les guerres du pays ; 7,781 hab. E. B.

AUBENTON (D'). *V.* DAUBENTON.

AUBER (DANIEL-FRANÇOIS-ESPRIT), compositeur de musique, né à Caen en 1784, pendant un voyage de ses parents, marchands d'estampes à Paris, m. en 1871. Il abandonna le commerce, auquel on le destinait, pour s'occuper de musique, et apprit le piano sous un maître auj. oublié, Ladurner. Il débuta par des romances, des quatuors, des concertos pour violoncelle qui furent publiés sous le nom de Lemare, mit en musique une vieille pièce, *Julie*, et composa un petit opéra pour le théâtre du prince de Chimay. Mais, comprenant que son éducation musicale était insuffisante, il prit des leçons de Cherubini, et écrivit diverses œuvres de musique religieuse, entre autres une messe à 4 voix, dont l'*Agnus* est devenu plus tard la prière de *la Muette de Portici*. En 1813, il débuta sans succès au théâtre Feydeau par *le Séjour militaire*. Un nouvel essai, *le Testament et les Billets doux*, 1819, ne réussit pas mieux. Puis s'ouvrit pour lui une longue carrière de succès rapides et brillants, presque tous à l'Opéra-Comique. La liste de ses pièces comprend : *la Bergère châtelaine*, 1820 ; *Emma*, 1821 ; *Leicester*, 1824, où l'on commence à sentir l'influence de Rossini, et qui est le début de sa longue collaboration avec Scribe ; *Vendôme en Espagne*, un acte, écrit en collaboration avec Hérold et Boïeldieu, à l'occasion du retour du duc d'Angoulême à Paris, 1823 ; *le Concert à la cour ; les Trois Gendres*, 1824, un acte, en collaboration avec Boïeldieu pour l'ouverture du théâtre de l'Odéon ; *le Maçon*, 1825 ; et *Fiorella*, 1826 ; *la Muette de Portici*, 1828, opéra resté justement populaire ; *la Fiancée*, 1829 ; *Fra Diavolo*, 1830 ; *le Dieu et la Bayadère*, opéra-ballet, 1830 ; *la Marquise de Brinvilliers*, en collaboration avec Batton, Berton, Cherubini, Paër, Boïeldieu, Blangini, Hérold, Carafa, 1831 ; *le Philtre*, opéra, 1831 ; *le Serment*, opéra, 1832 ; *Gustave III*, opéra, 1833 ; *Lestocq*, 1834 ; *le Cheval de bronze*, 1835 ; *Actéon, les Chaperons blancs*, et *l'Ambassadrice*, 1836 ; *le Domino noir*, 1837 ; *le Lac des fées*, opéra, 1839 ; *les Diamants de la couronne*, 1841 ; *la Part du Diable*, 1843 ; *la Sirène*, 1844 ; *Haydée*, 1847 ; *l'Enfant prodigue*, opéra, 1850 ; *Zerline ou la Corbeille d'oranges*, opéra, 1851 ; *Marco Spada*, 1853 ; *Jenny Bell*, 1855 ; *la Fiancée du roi de Garbe*, 1864 ; *le Premier Jour de bonheur*, 1868 ; *Rêve d'amour*, 1869. — Auber remplaça Gossec à l'Institut en 1829. Après la révolution de 1830, pour laquelle il composa le chant de *la Parisienne*, il devint directeur des concerts de la cour, succéda, en 1842, à Cherubini comme directeur du Conservatoire, et fut, depuis 1852, directeur de la musique de la chapelle impériale. Rossini, parlant des œuvres d'Auber, les appelait justement « de la petite musique écrite par un grand maître ». Si l'on excepte, en effet, *la Muette de Portici*, où il a rendu avec bonheur des situations dramatiques et fortes, Auber montra peu de force et de passion. Chef de l'école française après Boïeldieu et Hérold, il possède à un degré éminent les qualités du génie de sa nation, la clarté, l'esprit, le goût. Ses compositions ont du mouvement et du charme ; la mélodie est pure, abondante, gracieuse, rarement triviale ; l'orchestration, riche, sinon puissante, présente une variété infinie de nuances et une délicatesse exquise. B.

AUBERT (ANAÏS). *V.* ANAÏS.

AUBERT LE MIRE, savant jésuite, doyen de l'église d'Anvers, né en 1573, m. en 1646, fut un des fondateurs et des plus ardents promoteurs de l'enseignement des jésuites dans les universités des Pays-Bas. Il était grand ami de Juste Lipse, qu'il aida fort à rentrer dans le sein du catholicisme. On a de lui : *Elogia Belgica*, Anvers, 1602, 1609, où l'on voit qu'il a voulu plutôt louer que juger les écrivains ses compatriotes ; *Bibliotheca ecclesiastica*, in-fol., Anvers, 1639, qu'il a enrichie des recueils de Bellarmin et de Baronius ; un *Catalogue* assez curieux des manuscrits des bibliothèques des Pays-Bas.

[illegible] et Lenglet-Dufresnoy, *Catalogue des écrivains*. C. N.

AUBERT (L'ABBÉ JEAN-LOUIS), fabuliste, né en 1731, m. en 1814, débuta dans le *Mercure de France* par quelques fables ([illegible], *le Patriarche, les Fourmis*) qui lui valurent les éloges de Voltaire. Il fut aussi critique plein de goût. Professeur de littérature et directeur de la *Gazette de France*, il devint censeur royal. On a de lui : *Fables et œuvres diverses*, Paris, 1774. Ses *Fables* ont du naturel et de la grâce.

AUBERT DU BAYET (JEAN-BAPTISTE-ANNIBAL), général français, né à la Louisiane en 1759, m. en 1797, servit en Amérique sous Rochambeau et Lafayette ; il siégea à l'Assemblée législative ; combattit à Valmy, défendit Mayence avec Kléber, fut créé général de division à l'armée du Rhin ; sous la Convention, général de l'armée de la Vendée ; sous le Directoire, ministre de la guerre, puis ambassadeur à Constantinople, où il mourut.

AUBERT DE VITRY (FRANÇ.-JEAN-PHILIBERT), littérateur et économiste, né à Paris en 1765, m. en 1849, débuta dans les lettres par un ouvrage politique intitulé : *J.-J. Rousseau à l'Assemblée nationale*, 1789. En 1792, il publia des *Études sur l'éducation*. Des attaques contre les jacobins l'obligèrent de quitter Paris. Emprisonné jusqu'au 9 thermidor. Il occupa, sous le Directoire, des fonctions administratives en Belgique. Il fut chef de bureau au ministère de l'intérieur, à Paris, de 1813 à 1821. Il a publié :

Recherches sur les vraies causes de la misère et de la félicité publiques, ou de la Population et des Subsistances, 1815, où sont combattues les doctrines de Malthus ; *Essai sur les colonies militaires de la Russie*, 1826 ; des traductions des *Contes moraux de Mistress Opie*, 1818, et des *Mémoires de Gœthe*, 1823. B.

AUBERVILLIERS, ou **NOTRE-DAME-DES-VERTUS**, ou **LES VERTUS**, v. du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis. Pèlerinage autrefois très fréquenté. Culture considérable de légumes ; 14,340. hab.

AUBERY (ANTOINE), né à Paris en 1616, m. en 1695. Savant et laborieux, il a laissé : *Histoire générale des cardinaux*, 1642-49, 5 vol. in-4° ; *Histoire de Richelieu*, 1660, in-fol. ; *Mémoires pour l'histoire de Richelieu*, 1667 ; *Histoire de Mazarin*, 1695, peu exacte, mais où se trouvent des détails curieux ; *des Justes Prétentions du roi sur l'Empire*, Paris, 1667, in-4° ; cet ouvrage ayant excité les réclamations des princes allemands, Aubery fut enfermé quelque temps à la Bastille.

AUBERY DU MAURIER (BENJAMIN), ambassadeur de France en Hollande en 1613, et en Angleterre sous Élisabeth et Jacques Ier, m. en 1626. On a de lui :

Lettre au sujet du procès criminel fait à Barneveld en 1619 ; Instruction sur l'art de négocier..., impr. dans les *Mém.* de son fils, La Flèche, 1680.

AUBERY DU MAURIER (LOUIS), fils du précédent, historien, m. à la Fontaine-Saint-Martin en 1687. On a de lui :

Histoire de l'exécution de Cabrières et de Mérindol..., Paris, 1645 ; *Mém. pour servir à l'histoire de Hollande...*, La Flèche, 1680, et Paris, 1687, une 6e édition porte ce titre : *Histoire de Guillaume de Nassau...*, avec notes, par A. de La Houssaye, Lond. (Paris), 1754 ; enfin *Mém. de Hambourg, de Lubeck et de Holstein, du Danemark, de Suède et de Pologne* (posthume), Blois, 1735, La Haye, 1748.

AUBESPINE (CLAUDE DE L'), baron de Châteauneuf, m. en 1567, d'une famille noble de Bourgogne, diplomate, secrétaire d'État sous Henri II, François II et Charles IX, plénipotentiaire de la France au traité de Cateau-Cambrésis ; il assista à l'assemblée de Fontainebleau, 1560, et posséda toute la confiance de Catherine de Médicis.

AUBESPINE (CHARLES DE L'), marquis de Châteauneuf, né à Paris en 1580, m. en 1653, ambassadeur sous Louis XIII à Bruxelles et en Hollande, garde des sceaux en 1630 ; protégé de Richelieu, il opina pour la mort dans les procès de Marillac et de Montmorency ; néanmoins il fut disgracié en 1633, et resta en prison jusqu'à la mort du cardinal. Rappelé et disgracié de nouveau sous la régence d'Anne d'Autriche, il se jeta dans le parti de la Fronde.

AUBETERRE, ch.-l. de cant. (Charente), sur la Dronne, arr. de Barbezieux. On remarque l'église taillée dans le roc et un anc. château. Comm. considérable de blé ; 751 hab.

AUBETERRE (JOSEPH-HENRI **BOUCHARD** D'**ESPABÈS** D'), né en 1714, m. en 1788. Colonel à 24 ans, ambassadeur à Vienne, à Madrid et à Rome, il était lieutenant-général en 1758. Gouverneur de la Bretagne depuis 1775, il tint une conduite conciliante qui lui valut le bâton de maréchal en 1783.

AUBETTE, petite riv. du dép. de la Seine-Infér. se jette dans la Seine à Rouen. Eaux excellentes pour la teinture. Cours de 15 kil.

AUBIGNAC (FRANÇOIS **HÉDELIN**, ABBÉ D'), né à Paris en 1604, m. en 1676, débuta au barreau de Nemours, puis embrassa l'état ecclésiastique. Attaché au cardinal de Richelieu, qui lui confia l'éducation de son neveu, le duc de Fronsac, il fut pourvu de l'abbaye d'Aubignac puis de celle de Mainac. Il composa la *Pratique du Théâtre*, 1669, et 1715 ; ce n'est qu'un commentaire peu intelligent d'Aristote, qui eut une assez grande autorité. La tragédie de *Zénobie* prouva, dit Voltaire, que les connaissances ne donnent pas les talents. Ennemi de Corneille, qui n'avait pas fait mention de lui dans ses *Examens*, il attaqua Ménage dans un écrit intitulé *Térence justifié* ; il soutint un des premiers que les ouvrages d'Homère n'étaient qu'un recueil de poésies de divers temps et de divers auteurs. M.

AUBIGNÉ (THÉODORE-AGRIPPA D'), fils de Jean d'Aubigné, seigneur de Brie en Saintonge, et de damoiselle C. de Lestang, né à l'hôtel de Saint-Maury près de Pons en 1551, m. à Genève en 1630. Tout enfant, il apprit le latin, le grec et l'hébreu. A 8 ans et demi, il passe par Amboise, voit les conjurés à la potence, et, sur l'ordre de son père, il voue sa vie à la cause de ces martyrs, refuse de renoncer à sa religion, est con-

damné à mort et sauvé par un gentilhomme. A 13 ans, il se distingue au siège d'Orléans; il perd son père, et court à Genève étudier sous Théodore de Bèze, qu'il quitta pour aller combattre sous Condé et le roi de Navarre. Homme de plaisir comme de travail, il égaie la cour par l'invention de nouveaux divertissements, et compose une tragédie de *Circé*, représentée à la suite des noces de Joyeuse. Ami de Henri IV, ses bons mots et ses sarcasmes n'épargnent ni Henri ni la reine mère, et son implacable satire s'attaque à tous les vices comme à tous les travers de la cour. Sainte-Beuve l'appelle le Juvénal du XVIe siècle. Après avoir exposé vingt fois sa vie pour son maître dans les combats, d'Aubigné paya sa rude franchise par deux disgrâces qui le forcèrent de se retirer dans son gouvernement de Maillezais. Là il consacra ses loisirs à composer des ouvrages, dont le principal : *Histoire universelle depuis l'an 1550 jusqu'à l'an 1601*, Maillé (Saint-Jean-d'Angely), 1616-1620, 3 vol. in-fol., est plein de détails satiriques très piquants qui font oublier la sécheresse et la confusion de l'ensemble. La hardiesse de ce livre le fit condamner au feu par arrêt du 4 janvier 1620. L'auteur s'étant retiré à Genève, eut l'imprudence d'employer à la réparation des bastions de cette ville les matériaux d'une église. Ses ennemis le firent condamner à mort. C'était la quatrième fois qu'il encourait cette peine, *pour son honneur et son plaisir*, disait-il lui-même. Veuf de Suzanne de Lezay, et sous le coup de cette condamnation, il se remaria en 1622. On distingue parmi ses œuvres, outre son *Histoire universelle: les Tragiques*, satires au nombre de sept, intitulées *les Misères, les Princes, la Chambre dorée, les Feux, les Fers, les Vengeances*, et *le Jugement; les Aventures du baron de Fæneste; Confession catholique du sieur de Sancy; Lettres; Libre discours; Petites œuvres*, en prose et en vers; *Histoire secrète*, autobiographie. — L'un de ses fils, NATHAN D'AUBIGNÉ, médecin à Genève, y publia, en 1654, *Bibliotheca chemica*, etc. Un autre, Constant, fut le père de Mme de Maintenon.

V. A. Sayous, *Vie de d'Aubigné*; Postansque, *Th. Agrippa d'Aubigné, sa vie, ses œuvres et son parti*, Paris, 1855.

AUBIGNY (ROBERT STUART ou STEWARD, SEIGNEUR D'), d'une famille anglaise, fit les guerres d'Italie sous Charles VIII et Louis XII, reçut le gouvernement du Milanais en 1501, prit part au siège de Gênes en 1507, fut nommé commandant de la garde écossaise, 1512, maréchal de France, 1514, combattit à Marignan et à Pavie avec François Ier, et mourut en 1544.

AUBIGNY-EN-ARTOIS, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), sur la Scarpe, arr. de Saint-Pol. Fabr. de calicots; filatures de coton; 650 hab.

AUBIGNY-VILLE, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Sancerre, autrefois fortifiée. Brûlée par les Anglais sous le roi Jean. Érigée en duché-pairie en 1684 pour la duchesse de Portsmouth et le duc de Richmond, son fils. Grand comm. de laine blanche dite de Sologne; 2,542 hab.

AUBIN, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. de Villefranche. Grande exploit. de houille et usines métallurgiques; tout près de là, belle usine de Decazeville; alun et soufre; 9,864 hab.

AUBIN (SAINT-), v. d'Angleterre, dans l'île de Jersey; petit port sur la baie de son nom; importante forteresse du Château-Élisabeth; 2,000 hab.; commerce florissant.

AUBIN-DU-CORMIER (SAINT-), ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères, sur une colline, près de la forêt de son nom. Fabr. de cuirs et de poterie; éducation d'abeilles; comm. considérable de beurre frais, miel, cire, sel, etc.; 2,055 hab. Le duc d'Orléans, depuis Louis XII, y fut battu par la Trémouille en 1488.

AUBLET (JEAN-BAPTISTE-CHRISTOPHE, FUSÉE), botaniste et pharmacien, né à Salon en Provence, en 1720, m. en 1778. Après avoir étudié à Montpellier, il passa au service de l'Espagne et voyagea dans l'Amérique espagnole comme pharmacien; de retour en France, il fut envoyé à l'Ile-de-France en 1752 pour y établir une pharmacie et un jardin botanique; il eut des discussions avec le célèbre Poivre relativement à la naturalisation des arbres à épices, et revint en Europe au bout de 9 ans. Envoyé à la Guyane en 1762, il rassembla un herbier considérable, passa à Saint-Domingue, puis revint à Paris où, sur le conseil de Bernard de Jussieu, il publia ses *Plantes de la Guyane*, Paris, 1775, 4 vol. in-4°, dont 2 de planches; il y décrit près de 800 plantes, dont la moitié environ sont nouvelles, il les classe d'après la méthode de Linné : on regrette que les caractères des genres soient indiqués avec si peu d'exactitude, que quelques voyageurs ont pensé que plusieurs avaient été inventés à plaisir. Cependant il faut lui savoir gré d'avoir beaucoup enrichi nos catalogues de plantes. F.

AUBONNE, v. de Suisse (Vaud), sur une riv. du même nom, bâtie en amphithéâtre dans une situation charmante; pop., 1,730 hab. On y remarque l'anc. château de l'amiral Duquesne, et son tombeau dans l'église.

AUBRAC (MONTS D'), chaîne granitique qui se détache du mont Lozère et traverse le dép. de l'Aveyron. Gorges et précipices; paturâges et belles forêts.

AUBRAC, vge (Aveyron), arr. d'Espalion, au milieu des montagnes; 204 hab. Ruines de la célèbre abbaye ou domerie de l'ordre d'Aubrac. (V. *l'art. suivant*.)

AUBRAC (FRÈRES HOSPITALIERS D'), congrégation fondée en 1031, dans le diocèse de Rodez (Aveyron), par Adalard, comte de Flandre. Cet ordre se composait de chevaliers pour escorter les pèlerins, de prêtres pour le service de l'Église, de frères lais, qui avaient différentes fonctions de charité à remplir, et des donnés, qui avaient soin du temporel. On y vit même entrer des dames nobles pour se vouer au service des pèlerins et des voyageurs. Le supérieur s'appelait *dom*, d'où l'établissement se nommait domerie. Les richesses que l'ordre acquit amenèrent plus tard des désordres, et ces religieux furent remplacés, dans la 2e moitié du XVIIe siècle, par les chanoines réguliers de la Chancellade. D—T—R.

AUBRIET (CLAUDE), peintre d'histoire naturelle, né à Châlons-sur-Marne en 1651, m. en 1742. Il accompagna Tournefort dans le Levant, et dessina les figures de ce voyage, celles des *Éléments de botanique*, et de plusieurs autres ouvrages de Tournefort. Il remplaça Jean Joubert comme peintre au Jardin du roi, et donna de nombreuses collections de plantes, de coquillages, de poissons, de papillons et d'oiseaux soigneusement dessinés.

AUBRIOT ou **OBRYOT** (HUGUES), né à Dijon, m. en 1362, intendant des finances et prévôt de Paris sous Charles V; il fit construire la Bastille, le Petit-Châtelet, le Pont au Change et le Pont Saint-Michel, voûta les premiers égouts, réorganisa la milice bourgeoise, et réprima les désordres des étudiants. Accusé d'hérésie et d'impiété par l'Université, il fut enfermé à la Bastille; les Maillotins l'en tirèrent, en 1381, pour le mettre à leur tête; il échappa à ce poste dangereux, et retourna dans son pays.

AUBRY (FRANÇOIS), né à Paris en 1750, d'abord soldat, puis député du département du Gard à la Convention. Membre du comité de salut public en remplacement de Carnot, il exagéra la réaction thermidorienne, et destitua le général Bonaparte, comme ami des terroristes. Il entra au conseil des Cinq-Cents; et, après le coup d'État du 18 fructidor, il fut déporté à Cayenne, d'où il s'échappa; il mourut en Angleterre en 1802.

AUBRY (CLAUDE-CHARLES, BARON), général français, né à Bourg en Bresse, en 1775, servit avec distinction dans les armées du Nord et de la Moselle, fut envoyé à Saint-Domingue, et s'illustra à la bataille d'Essling. B.

AUBRY DE MONTDIDIER, chevalier français, assassiné par Richard de Macaire. Le meurtrier était inconnu; mais, depuis le crime, le chien d'Aubry ne cessait d'en poursuivre l'auteur, contre lequel s'élevèrent des soupçons. Charles V ordonna une sorte du duel entre Macaire et le chien. Le combat eut lieu dans l'île Notre-Dame, à Paris : le coupable succomba. La poésie a mis cette tradition en ballades et sur le théâtre, en France et en Allemagne. On place souvent cet épisode en 1371, mais il était déjà populaire un siècle auparavant : on le trouve dans la *Chronique* d'Albéric des Trois-Fontaines, qui finit en 1241. L'aventure est plus que douteuse. J. T.

AUBRYET (XAVIER), littérateur et romancier, né à Pierry, près d'Épernay (Marne), en 1827, m. en 1880. Petit-fils d'un auteur dramatique, il fut d'abord employé dans l'administration des finances. Mais ses goûts l'entraînaient vers la vie littéraire, et dès 1849 il collaborait au *Corsaire*, à *l'Artiste*, à *l'Illustration* et à une feuille politique, *l'Événement*. Il donna une causerie hebdomadaire à *la Presse*, partagea la direction de *l'Artiste* avec Ed. Houssaye. Il publia des articles de critique ou de fantaisie, des chroniques et des nouvelles au *Moniteur du soir*, puis au *Gaulois* et au *Paris-Journal* en 1870. Écrivain paradoxal avant tout, il fit de plus en plus une guerre littéraire aux idées du jour. Il aborda le théâtre en 1873, avec *le Docteur Molière*, en un acte. L'Académie lui décerna le prix Lambert; il avait été décoré en 1855. Devenu aveugle, il revint à la poésie et publia *le Triptyque*, malgré les cruelles souffrances d'une maladie nerveuse compliquée de paralysie. On a de lui, outre une foule de romans et d'articles, *les Idées justes et les idées fausses*, 1865; *la République rose*, 1872; *Philosophie mondaine*, 1875; *le Poème des mois républicains*, 1879.

AUBURN ou **LISHOY**, joli village d'Irlande, près d'Athlone, comté de Roscommon; Olivier Goldsmith l'a décrit et célébré dans son poème *the Deserted Village*. E. D—Y.

AUBURN, v. des États-Unis, dans l'État de New-York, à l'extrémité N. du lac Owas; 17,225 hab. Ville florissante : pénitencier établi en 1816, l'un des premiers où le travail en commun, l'isolement aux heures de repos, et le silence en tout temps, aient été introduits.

AUBUSSON, *Albucium*, s.-préf. (Creuse), dans une gorge

entourée de montagnes, sur la Creuse; fondée au VIII[e] siècle par les Sarrasins; trib. de 1[re] instance. Patrie de Pierre d'Aubusson, grand maître des chevaliers de Rhodes; il y eut un anc. château fort. La 1[re] ville de France pour la fabrication des tapis de luxe. Fabr. de draps communs, siamoises; teintureries, tanneries. Entrepôt de Limoges et de Clermont; comm. de sel; 6,8[illegible]7 hab.

AUBUSSON (PIERRE D'), grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et cardinal, né en 1[illegible]23, m. en 1503, se signala très jeune contre les Turcs en Hongrie; il revint en France, s'attacha au Dauphin (Louis XI) qu'il suivit au siège de Montereau et à la bataille de Saint-Jacques. Il entra dans l'ordre des chevaliers de Rhodes, et devint grand maître en 1[illegible]; en 1480, il soutint à Rhodes, contre Mahomet II, ce fameux siège, où, après deux mois, la flotte ottomane, forte de [illegible] vaisseaux et portant 100,000 hommes, fut forcée de se retirer. Aubusson accorda un asile à Zizim frère de Bajazet II; en 1489, il fut nommé cardinal et accepta le commandement de la croisade que préparait Charles VIII, mais qui n'eut pas lieu.

V. Bouhours, *Hist. de P. d'Aubusson*, Paris, 1676 et 1806 (avec addit.).

AUCH, *Augusta Auscorum*, très anc. v., ch.-l. du département du Gers, à 721 kil. S.-S.-O. de Paris; bâtie en amphithéâtre sur le revers d'un coteau et sur la rive g. du Gers, qui la divise en haute et en basse ville; communiquant par une rampe en pierre de 104 marches. Cathédrale, rebâtie de 1489 à 16[illegible], et célèbre par de beaux vitraux; église de l'Immaculée-Conception, du XIV[e] siècle; hôtel de la Préfecture; cours d'Étigny. Archevêché; tribunal de commerce; lycée, bibliothèque publique; musée de tableaux, d'antiques, etc. Fabr. d'étoffes de fil et de coton, cadis, burats et chapeaux. Comm. de vins, laines et eau-de-vie dites d'Armagnac, plumes. Patrie du duc de Roquelaure et de l'amiral Villaret de Joyeuse; 14,186 hab. — capitale des *Ausci*, peuple gaulois, elle fut soumise par Crassus (1[er] siècle av. J.-C.); son évêché, établi au IV[e] siècle, fut érigé en métropole en 879; ses prélats portèrent le titre de primats de la Novempopulanie jusqu'en 1789. Auch fut ravagée par les Vandales, 406; les Sarrasins, 732; et les Normands, 843; elle appartint aux ducs de Gascogne, puis aux comtes d'Armagnac, 1140-1484, fut réunie à la couronne par l'avènement de Henri IV au trône de France. Il est probable qu'elle ne perdit jamais son organisation municipale; ses coutumes furent confirmées et écrites en 1301.

V. l'*Hist. de la ville d'Auch*, par P. Lafforgue, Auch, 1851.

AUCHY-EN-BRAY, vge (Oise). Bataille entre Guillaume le Conquérant et son fils Robert Courte-Heuse, en 1077; 571 hab.

AUCKLAND. Sir Robert EDEN, baronnet d'Angleterre, porta le premier ce titre en 1672 et mourut en 1720. Son fils, sir JOHN, m. en 1728, et son petit-fils, sir ROBERT, m. en 1755, en héritèrent. Sir Robert eut quatre fils, dont l'aîné, sir John, fut baronnet d'Auckland, et le second, sir Robert, baronnet de Truir en 1766. — WILLIAM EDEN, lord AUCKLAND, troisième fils de sir Robert, est célèbre par ses missions diplomatiques en Amérique, en France, en Espagne, en Hollande. Né en 17[illegible], il devint avocat en 1769 et député de Woodstock. En 17[illegible], il fit partie, avec lord Carlisle, lord Howe, sir Henry Clinton et G. Johnstone, de la commission envoyée dans l'Amérique du N. pour traiter avec les colonies révoltées. De 1780 à 1782, il fut secrétaire d'État en Irlande, quand lord Carlisle y fut vice-roi. Envoyé auprès de la cour de Versailles en 1785, il y négocia le traité de commerce de 1786, si avantageux pour l'Angleterre. Il fut envoyé à la cour de Madrid en 1788, en Hollande en 1789, et revint en Angleterre en 1793. Il reprit son siège au parlement et occupa la direction générale des [illegible] de 1793 à 1801. Il mourut en 1814. Il avait reçu le titre de baron d'Auckland en 1793. Ses nombreux écrits ont trait aux affaires politiques auxquelles il prit part. — GEORGE EDEN, lord AUCKLAND, son fils, né en 1784, m. en 1849, fut en 1835 gouverneur général des Indes orientales, fit la guerre contre la Perse, en 1838, conclut une alliance avec Runjet Singh, et [illegible] it les Afghans. Il fut nommé en 1839 comte d'Auckland, [illegible] premier lord de la Trésorerie. A. G.

AUCKLAND, v. et port de la plus septentrionale des deux îles de la Nouvelle-Zélande; résidence du gouverneur et capitale de la colonie anglaise jusqu'en 1865; 30,952 hab.

AUCKLAND (ILES), en Océanie, par 51° lat S., au S. de la Nouvelle-Zélande; volcaniques, montagneuses et boisées, avec un beau et sain climat. Elles offrent de nombreuses espèces d'oiseaux et de poissons, et, sur leurs côtes, de bons mouillages. Elles ont été découvertes en 1806 par le capitaine [illegible] Priston, et occupées en 1840 par les Anglais pour la pêche de la baleine. A. G.

AUCTUM, sillon rempli de craie, en travers de l'arène d'un cirque romain, du côté des bornes, pour marquer l'endroit où finissait chaque course équestre, curule ou pédestre. C. D—Y.

AUCUN, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès, dans le val du même nom, surnommé l'Eden des Pyrénées; 470 hab.

AUDE, *Atax, Attagus*, riv. de France, prend sa source dans l'étang d'Aude, à 8 kil. N. de Montlouis (Pyrénées-Orient.), passe à Alet, Limoux, Carcassonne et se jette dans la Méditerranée au sud de l'étang de Vendres. Un canal, dérivé de cette rivière sous le nom de Robine, passe à Narbonne et va finir à La Nouvelle. Le cours de l'Aude est de 208 kil. Elle n'est que flottable. E. B.

AUDE (DÉP. DE L'), dans le S. de la France, ch.-l. Carcassonne; formé du Carcassez, du Lauraguais, du Rasez et du diocèse de Narbonne; arrosé par l'Aude, traversé par le canal du Midi, etc.; couvert au S. par les Pyrénées, au N. par les montagnes Noires, et de l'E. à l'O. par les montagnes secondaires des Corbières. Superf., 6,313 kil. carrés; pop., 327,942 hab. Sol fertile : blé, vins dont une partie est convertie en eau-de-vie; forêts; élève de moutons, d'abeilles; marbre. Fabr. de draps, aciers, peignes; salines importantes, minoteries; comm. de grains. Export. de vins, eau-de-vie, sel, soude, cuirs, fers, draperies pour le Levant, etc. Eaux minérales.

AUDE. V. OUDE.

AUDEBERT (JEAN-BAPTISTE), peintre et naturaliste, né à Rochefort en 1759, m. en 1800; il a laissé : *Histoire naturelle des Singes, des Makis et des Galéopithèques*, Paris, 1800; et *Histoire des Colibris, des Oiseaux-Mouches, des Jacamars et des Promerops*, Paris, 1802 (300 exemplaires), ouvrages remarquables par la science, par l'exactitude et la beauté des dessins, par la perfection de la gravure; Audebert, remplaça les couleurs à l'eau par celles à l'huile et réussit à imprimer l'or.

AUDENA, fleuve de l'anc. Italie supérieure; auj. *Avanto*.

AUDENARDE. V. OUDENARDE.

AUDENGE, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Bordeaux, au milieu de marais salants, près de l'embouchure de la Leyre, dans le bassin d'Arcachon. Ses landes contiennent deux tumulus et la petite chapelle Saint-Yves; 1,174 hab.

AUDH, royaume de l'Hindoustan anglais. (V. OUDE.)

AUDIERNE, petit port du Finistère, arr. de Quimper, au fond de la baie à laquelle il donne son nom et à l'embouchure du Goyen. Comm. de vins, farines et poissons secs; côtes dangereuses; 2,145 hab.

AUDIFFREDI (JEAN-BAPTISTE), érudit, mathématicien, naturaliste, astronome et bibliographe, né à Savigio près de Nice (Piémont) en 1714, m. en 1794. Dominicain du couvent de la Minerve à Rome, il fit de la bibliothèque de ce couvent un excellent *Catalogue*, 4 vol., Rome, 1761-88, imprimé seulement jusqu'à la lettre L. Il a laissé aussi un *Catalogue historique et critique des éditions romaines du quinzième siècle*, Rome, 1783. Ces ouvrages, écrits en latin, sont estimés des bibliographes.

AUDIGANNE (ARMAND), publiciste, né à Ancenis en 1814, m. en 1875, employé au ministère du commerce depuis 1840, a fait paraître :

Histoire électorale de la France depuis la convocation des états généraux de 1789, 1841; *l'Industrie française à l'Exposition de 1849*, 1850; *les Ouvriers en famille, ou Entretiens sur les devoirs et les droits des travailleurs*, 3[e] édit., 1858; *les Populations ouvrières et les Industries de la France dans le mouvement social du dix-neuvième siècle*, 18[illegible]; *l'Industrie contemporaine*, recueil d'articles sur l'Exposition de 18[illegible], 185[illegible]; *les Chemins de fer aujourd'hui et dans cent ans chez tous les peuples*, 1858; *les Ouvriers d'à présent*, 1865; *l'Économie de la paix et la Richesse des peuples*, 1866.

AUDIGUIER, (VITAL D'), seigneur de *la Menor*, né en Bourgogne vers 1565, assassiné à la suite d'une querelle de jeu en 1624, fut magistrat, militaire et littérateur; il traduisit de l'espagnol les nouvelles de Cervantès et les *Aventures de Lazarille de Tormès*. Il composa un ouvrage curieux selon Bayle : *le Vrai et Ancien Usage des duels*, Paris, 1617.

AUDIN (J.-M.-V.), écrivain catholique, né à Lyon en 1793, m. en 1851, dirigea à Paris une maison de librairie. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont presque tous sont des apologies historiques de l'Église catholique. On y trouve des recherches et des faits curieux, mais ils ont peu de valeur littéraire. Les principaux sont :

Essai sur le romantisme, 1822; *Histoire de la Saint-Barthélemy*, 1826; *Histoire de la vie, des ouvrages et des doctrines de Luther*, 1839; *Histoire de la vie, des ouvrages et des doctrines de Calvin*, 1841; *Histoire de Léon X et de son siècle*, 1844; *Histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre*, 1850. B.

AUDINAC, hameau du dép. de l'Ariège, arr. de Saint-Girons. Sources minérales; établissement de bains; 200 hab.

AUDINCOURT, ch.-l. de cant. (Doubs), sur le Doubs, arr. de Montbéliard; usine importante; 4,258 hab. Église consistoriale protestante.

AUDINOT (NICOLAS-MÉDARD), né à Bourmont (Haute-Marne), en 1732, m. en 1801, débuta à la Comédie-Italienne en 1764, et s'y distingua dans les rôles dits à tablier. Il quitta ses camarades pour établir, à la foire Saint-Germain, un théâtre de marionnettes, où l'on représentait des pièces spiri-

tuelles, assaisonnées de couplets satiriques. Audinot est auteur du *Tonnelier*, opéra comique qui eut un grand succès. Il passa de la foire Saint-Germain au boulevard du Temple, et remplaça les marionnettes par de petits acteurs, qui jouaient des bluettes et des pantomimes. Les acteurs grandirent, Audinot vieillit, son théâtre passa en d'autres mains et changea de genre : on y joua des mélodrames, qui ont fait la fortune de l'*Ambigu-Comique*, nom qu'Audinot avait donné à la salle qu'il avait fait construire en 1770. J. T.

AUDITEUR, nom donné avant la Révolution à certains magistrats d'ordre inférieur. Ceux du Châtelet de Paris connaissaient des affaires personnelles jusqu'à une valeur de 50 livres. Napoléon Ier créa, auprès des tribunaux, des juges-auditeurs et des conseillers-auditeurs, conservés par la Restauration et abolis sous Louis-Philippe.

AUDITEURS AU CONSEIL D'ÉTAT, fonctionnaires ainsi appelés parce qu'ils font une espèce de noviciat, pour s'instruire des affaires administratives. Ils sont admis à la préparation et à l'instruction des affaires, et ont voix consultative dans celles dont ils ont fait le rapport. — Les auditeurs au conseil d'État furent créés en 1803 par Napoléon Ier. La Restauration de 1814 les supprima ; Napoléon III les a réinstitués en 1852 et l'Assemblée nationale de 1871 les a maintenus.

AUDITEUR DE LA ROTE. *V.* ROTE.

AUDJILAH. *V.* AOUDJELAH.

AUDLEY (JAMES), né en 1314 à Heleigh (comté de Stafford), m. en 1386. Gouverneur de Berwick en 1342, il accompagna Édouard III en France, alla en Gascogne avec le comte de Derby, et se distingua à Poitiers en 1356. Le Prince Noir l'avait choisi avec Chandos pour son conseiller pendant la bataille, mais il demanda et obtint d'aller aux premiers rangs et blessa le maréchal d'Audeneham. Il accompagna encore Édouard en France en 1359, et fut un des commissaires pour la paix de 1360. La même année il fut fait constable de Gloucester. En 1361, il devint connétable d'Aquitaine pendant l'expédition du prince de Galles en Espagne, puis sénéchal du Poitou. Il fut un des premiers chevaliers de la Jarretière. A. G.

AUDLEY (THOMAS), homme d'État anglais, né en 1488, m. en 1544. Savant jurisconsulte, il devint *speaker* de la Chambre des communes, gagna la faveur de Henri VIII, et remplaça Thomas Morus, comme chancelier d'Angleterre. Il eut une grande part à la condamnation de son prédécesseur, seconda Henri VIII dans ses entreprises religieuses, et reçut de lui de riches bénéfices. E. D—Y.

AUDOENUS, nom latin de SAINT-OUEN.

AUDOMAROIS, nom des habitants de Saint-Omer.

AUDOUIN ou **ALDUIN,** 9e roi des Lombards établis sur l'Elbe, m. en 553, acheva la conquête de la Pannonie, battit les Gépides, et eut deux fils, dont l'aîné Alboin, fut le 1er roi des Lombards en Italie.

AUDOUIN (FRANÇOIS-XAVIER), économiste, né à Limoges en 1766, m. en 1837. On a de lui :

Du Commerce maritime, de son influence sur la force et la richesse des États, 1800 ; *Réflexions sur l'armement en course, sa législation et ses avantages*, an IX ; *Histoire de l'administration de la guerre*, 1811.

AUDOUIN (PIERRE), graveur au burin, élève de Beauvarlet, né à Paris en 1768, m. en 1822. Il eut une extrême facilité, et, en moins de 30 ans, il a donné près de 300 planches. Sa manière est large et ferme sans dureté.

AUDOUIN (JEAN-VICTOR), entomologiste, né à Paris en 1797, m. en 1841. Il abandonna le barreau pour l'histoire naturelle et la médecine, fut suppléant de Latreille au Muséum en 1824 et son successeur en 1833, sous-bibliothécaire de l'Institut, membre de l'Acad. des sciences en 1838 ; fonda avec MM. Dumas et Adolphe Brongniart les *Annales des sciences naturelles*, et fut un des créateurs de la Société entomologique de France. Il a laissé :

Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France, avec M. Milne Edwards, 1830 ; *Histoire des insectes nuisibles à la vigne*, avec MM. Milne Edwards et Blanchard ; une foule de notes et mémoires dans les *Annales des sciences naturelles*, les *Annales du Muséum*, les *Annales de la Société entomologique*, etc.

AUDOVÈRE, première femme de Chilpéric Ier, fut répudiée sous prétexte qu'elle avait tenu elle-même l'un de ses enfants sur les fonts baptismaux, et enfermée dans un monastère, où Frédégonde la fit mettre à mort. Ses trois fils, Théodebert, Mérovée, qui avait épousé Brunehaut, et Clovis eurent le même sort.

V. Aug. Thierry, *Récits des temps mérovingiens*.

AUDRAN, nom d'une famille parisienne, qui habita Lyon quelque temps et produisit plusieurs artistes célèbres : CLAUDE, né en 1597, m. en 1677, professeur de gravure à l'Académie de Lyon. — CHARLES, frère du précédent, graveur, né en 1594, m. en 1674, étudia à Paris, puis en Italie sous Cornelius Bloemaert ; il a gravé une grande quantité de tableaux du Titien, de l'Albane, d'André Sacchi, de Lesueur, etc. — GERMAIN, fils aîné de Claude, né en 1631, m. en 1710, travailla à Paris et à Lyon. — CLAUDE, fils du précédent, né en 1658, m. en 1734, fut l'élève et l'imitateur de Lebrun. — GÉRARD ou GIRARD, fils du graveur Claude, graveur à l'eau-forte et au burin, né à Lyon en 1640, m. à Paris en 1691. Élève de son père et de son oncle Charles, il travailla à Paris et à Rome, 1665-1668. Rappelé par Colbert, il fut nommé graveur pensionnaire du roi, et obtint le titre de conseiller de l'Académie royale de peinture, 1681. Ses premières pièces sont d'une raideur et d'une sécheresse désespérantes. Il paraît que c'est aux conseils de Carlo Maratti, de Ciro Ferri, et surtout à ceux de Charles Lebrun, qu'il fut redevable de cette manière originale, pittoresque et énergique qui distingue ses bonnes productions, et le place au nombre des premiers graveurs d'histoire. Un de ses frères, Claude était peintre. Outre les *Batailles d'Alexandre* d'après Lebrun, on doit à Gérard : *Recueil des proportions du corps humain*, *Martyre de St Laurent*, d'après Lesueur ; *la Femme adultère*, *l'Enlèvement de la Vérité*, d'après le Poussin, etc.

V. l'œuvre des Audran dans le *Manuel de l'amateur d'estampes*, par Ch. Leblanc, Paris, 1850.

AUDRUICQ, ch.-l. de canton (Pas-de-Calais, arrond. de Saint-Omer. Fabr. de dentelles ; 1,189 hab.

AUDRY DE PUYRAVEAU (PIERRE-FRANÇOIS), homme politique, né à Puyraveau en 1773. Député de Rochefort en 1822, il fit une opposition des plus vives au gouvernement de la Restauration, et prit une grande part à la révolution de juillet 1830. Sous Louis-Philippe, il vota avec les républicains, ne fut pas réélu, mais présida, comme doyen d'âge la 1re séance de l'Assemblée constituante, en 1848. E. D—Y.

AUDUBON (JEAN-JACQUES), ornithologiste célèbre, né en 1774 à la Nouvelle-Orléans, où son père, amiral français, ami de Washington, s'était retiré, m. en 1851 à New-York. Après avoir passé sa jeunesse dans la Louisiane, il vint à Paris, et suivit avec succès les leçons du peintre David. De retour en Amérique, il put vivre paisible dans son domaine de la Schuylkill en Pennsylvanie ; mais sa passion pour l'ornithologie lui inspira le désir d'étudier les oiseaux d'Amérique. Il partit, en 1810, pour le Kentucky, habita pendant vingt ans au milieu des bois et des montagnes, traversant les torrents et les fleuves, observant avec enthousiasme les mœurs et la vie de ses chers oiseaux. Il refusa de vendre ses dessins à Lucien Bonaparte, vint en Europe, fit la connaissance de Humboldt et de Cuvier, mit 14 ans à publier, à Édimbourg, puis à Londres, son magnifique ouvrage en 4 vol. in-fol., *the Birds of America*, avec de nombreuses gravures coloriées, dont le dessin était à lui seul une belle œuvre d'art, et dont le texte dénote un habile écrivain. Il publia en 1831, à Édimbourg, son *Ornithological biography*. De retour en Amérique en 1839, il travailla, avec ses deux fils et le Dr Bachmann, à un autre ouvrage, *the Quadrupeds of America*, New-York, 1850. A. G.

AUDUM, promontoire de l'anc. Mauritanie sitifienne ; auj. *cap Carbon*, non loin de l'embouchure du fleuve Audus, auj. *Summam-Bugia, Zowah* ou *Adouse*.

AUDUN-LE-ROMAN, ch.-l. de cant. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey ; sur la front. de la Lorraine allemande, 553 hab.

AUE, v. de Saxe, sur la Mulde ; 2,677 hab. Gisements de mica, les plus riches du monde ; terre à porcelaine de Weisse-Andreas, la seule autorisée ; elle fournit par an 1,200 quintaux à la manuf. de Meissen.

AUENBRUGGER (LÉOPOLD), médecin allemand, né en 1722 à Grætz en Styrie, m. en 1798, médecin de l'hôpital espagnol de Vienne, a inventé la méthode de percussion pour constater les maladies internes, répandue en France, par Corvisart, 1808, et perfectionnée par Laënnec.

AUERBACH (HENRI STRŒMER, DIT), médecin, né en 1482 à Auerbach en Bavière, m. en 1543, fut appelé pour professer la médecine à Leipzig par Georges le Barbu, duc de Saxe. Il y contruisit en 1530 de vastes bâtiments, à l'endroit même où la plus riche exhibition des foires de Leipzig attirait chaque année une foule innombrable. Dans ces bâtiments se trouve encore auj. une cave servant de taverne d'où, suivant la tradition, le docteur Faust s'envola, à cheval sur un tonneau plein. De vieilles fresques, peintes sur les murailles rappellent cet événement avec sa date, 1525.

AUERBACH, vge du grand-duché de Hesse ; 1,800 hab. Exploitation de calcaire, ruines d'un château fort. Château de *Furstenlager*, résidence d'été du grand-duc.

AUERSPERG, *Arupinum*, v. des États autrichiens (Carniole) ; 3,000 hab. Son château appartient à la famille des comtes d'Auersperg, grands chambellans et grands maréchaux héréditaires de la Carniole.

AUERSTÆDT, vge de Prusse (Saxe), à 11 kil. O. de Naumbourg ; 700 hab. Le même jour où Napoléon battait les Prussiens à Iéna, Davout remporta sur eux, 14 octobre 1806, une victoire qui lui valut le titre de duc d'Auerstædt.

AUERSWALD (Jean-Adolphe-Erdmann d'), général prussien, né en 1792 dans la Prusse orientale, m. en 1848, fit les campagnes de 1813, devint colonel en 1841, et, en 1846, major général. Connu comme libéral, il fut, en 1848, élu membre du parlement de Francfort. Lorsqu'à la suite de l'armistice de Malmoe, conclu par la Prusse avec le Danemark, et ratifié par le parlement le 18 septembre 1848, la ville de Francfort devint le théâtre d'une insurrection, Auerswald fut assassiné avec son collègue, le prince Lichnowsky. E. S.

AUFIDENA, v. de l'anc. Samnium, sur le fl. Sagrus, auj. ...

AUFIDENUM, v. de l'anc. Italie (Apulie), à l'embouchure de l'Aufidus; auj. *Torre del Ofanto*.

AUFIDUS, nom anc. du fl. Ofanto, en Italie.

AUGA, nom latin d'Eu, dép. de la Seine-Inférieure.

AUGE, *Saltus Augiæ*, pays de la basse Normandie, dans le dép. du Calvados, arrosé par la Touques. On l'appelle aussi val d'Auge. Jadis très boisé, il possède aujourd'hui de magnifiques herbages. Villes : Pont-l'Évêque, Touques. Trouville, Dives.

AUGE (**SAUT D'**) traduction du nom latin *Sultus Augiæ*. (*V.* Auge.

AUGER (Edmond), jésuite, fils d'un laboureur, né en 1515 à Allemans, près de Troyes, m. en 1591, se rendit à Rome en mendiant, se fit écrivain public au *Campo de' Fiori*, et entra chez les jésuites comme garçon de cuisine ; admis au noviciat par St Ignace, il se distingua par son talent pour la chaire. Lainez l'envoya comme missionnaire dans le midi de la France, où il convertit un grand nombre de protestants. Étant tombé au pouvoir du baron des Adrets, son éloquence lui sauva la vie. En 1575, il devint le confesseur de Henri III. Les Ligueurs l'obligèrent à quitter le roi, pour lequel il montra toujours le plus grand attachement; il se réfugia en Italie, et mourut à Côme. Il a laissé plusieurs ouvrages de piété.

AUGER (l'abbé Athanase), savant helléniste, né à Paris en 1734, m. en 1792, professeur de rhétorique à Rouen, et vicaire général de l'évêque de Lescar. Il refusa une cure avantageuse, afin de pouvoir se livrer à l'étude des langues anciennes, et surtout à la traduction de Démosthènes. Il était passionné pour les orateurs grecs, et donna la première traduction, en français, des *Œuvres complètes de Démosthènes et d'Eschine* 1777-1788. Il traduisit aussi les *Œuvres complètes d'Isocrate*, 1783 ; *de Lysias* ; *St Jean Chrysostome*, 1785 ; *Harangues tirées d'Hérodote, de Thucydide et de Xénophon*, 1788 ; *Homélies et Lettres de St Basile le Grand*, 1788 ; *Discours choisis de Cicéron*, 1787. Auger est un traducteur exact et correct, mais sa version ne reproduit rien de la vie, de la couleur et de la chaleur de l'original. Il a donné quelques ouvrages politiques, oubliés auj., et une œuvre originale, qui l'occupa plus de 30 ans, *de la Constitution des Romains sous les rois et au temps de la république*, 1792. Il était membre de l'Académie des inscriptions.

AUGER (Louis-Simon), littérateur, né à Paris en 1762, m. en 1829. Couronné par l'Académie pour plusieurs *Éloges*, il travailla au *Journal de l'Empire*, au *Mercure*, etc., publia des éditions de classiques français, entra à l'Académie française en 1816, et en devint secrétaire perpétuel. Les ouvrages d'Auger ont été recueillis sous le titre de *Mélanges philosophiques et littéraires*, Paris, 1828. Il a donné aussi les *Œuvres de Molière*, avec un commentaire trop superficiel, 1819-25.

AUGEREAU (Antoine), appelé aussi *Augerellus*, imprimeur-libraire à Paris en 1531, m. vers 1544, est un des premiers qui abandonnèrent les caractères gothiques en usage de son temps pour se servir de lettres romaines, dont il grava lui-même les poinçons. Panzer, dans ses *Annales typographiques*, donne la liste des principales éditions publiées par cet imprimeur. C—s.

AUGEREAU (Pierre-François-Charles), duc de Castiglione et maréchal d'Empire, fils d'un domestique et d'une fruitière, né à Paris en 1757, m. en 1816. Parti comme volontaire à l'armée du Midi, il devint général de brigade dès 1794, et en 1796 fut envoyé en Italie comme général de division. Il fut l'un des plus actifs et des plus intrépides compagnons de Bonaparte, au pont de Lodi, où il culbuta les Autrichiens; à Castiglione, qu'il enleva et défendit pendant deux jours contre des forces supérieures; au pont d'Arcole, où il suivit Bonaparte, un drapeau dans les mains, sous une pluie de mitraille. Bonaparte l'envoya au Directoire pour faire le coup d'État du 18 fructidor. Le Directoire l'envoya à l'armée de Rhin-et-Moselle, puis à Perpignan. Nommé membre du Conseil des Cinq-Cents en 1799, il se déclara contre, puis pour le 18 brumaire. Le premier consul lui fit commander l'armée de Hollande. Quand Napoléon fut empereur, Augereau reçut les titres de maréchal d'empire et de grand aigle de la Légion d'honneur. Il fit la campagne de 1805 en Autriche, et, l'année suivante, dans la guerre de Prusse, il déploya des talents qu'on n'avait pas soupçonnés, à Iéna, à Eylau surtout. Il éprouva des revers en Espagne, n'eut qu'un commandement inférieur dans la guerre de Russie, se distingua à Leipzig, mais, dans la campagne de 1814, n'obéit pas aux ordres de Napoléon, et se déclara ouvertement contre lui. Pair de France, en 1814, et commandant de la 14e division militaire, il fut accusé dans la 1re proclamation de l'Empereur, débarqué au golfe de Juan. Après avoir répondu par une proclamation royaliste, il offrit ses services à Napoléon qui n'en voulut pas. Il les offrit inutilement à Louis XVIII, qui l'employa seulement dans un conseil de guerre réuni pour juger le maréchal Ney. J. T.

AUGIA ALBA, v. de l'anc. Germanie; auj. *Weissenau*, près de Nuremberg.

AUGIA DOMINI, nom latin d'Hérisau, v. de Suisse.

AUGIA VIRGINUM, v. de l'anc. Helvétie ; auj. *Magdenau*, dans le cant. de Saint-Gall.

AUGIAS, roi d'Élide, un des Argonautes; il possédait des étables contenant 3,000 bœufs, et qui n'avaient pas été nettoyées depuis 30 ans. Il promit à Hercule le dixième de ses troupeaux, s'il se chargeait de ce travail. Hercule y réussit en détournant l'Alphée : le roi lui ayant refusé le prix convenu, le héros le tua et pilla sa ville d'Élis.

AUGILA, v. de l'anc. Afrique, dans la Libye intérieure, chez les Augiles. Les Nasamons y venaient en automne pour faire leur récolte de dattes ; auj. *Aoudjelah*.

AUGINUS (Mons), montagne de l'anc. Italie, dépendait du versant N. de l'Apennin ; auj. *Castello di Nigona*.

AUGMENTATION, nom d'une cour instituée en Angleterre dans la 27e année du règne de Henri VIII, pour défendre les intérêts de la couronne dans le partage des possessions qui lui étaient échues après la suppression des monastères.

AUGOYAT (Antoine-Marie), écrivain militaire, né à Mâcon en 1783, m. en 1864, élève de l'École polytechnique, servit dans l'arme du génie pendant le premier Empire, devint sous la Restauration, professeur de fortification à l'École d'application de Metz, et fut nommé, après la révolution de 1830, conservateur de la galerie des plans en relief à l'hôtel des Invalides de Paris. Outre des éditions d'ouvrages anciens et des traductions de livres étrangers, il a publié :

Précis des campagnes et des sièges d'Espagne et de Portugal, 1839 ; *Aperçu historique sur les fortifications*, 1858-64.

AUGSBOURG, *Augusta Vindelicorum*, v. de Bavière, ch.-l. du cercle de Souabe, au confl. du Lech et de la Vertach. Plusieurs de ses monuments sont des chefs-d'œuvre de l'architecture du moyen âge. Les places publiques sont presque toutes ornées de belles fontaines. Cathédrale avec des vitraux magnifiques ; hôtel de ville ; château royal, autrefois épiscopal ; riches collections d'antiquités romaines et de tableaux. Sociétés savantes. Bibliothèque de 125,000 vol. Grandes maisons de banque. Filat. de coton et de laine ; fabr. de tissus imprimés ; manufact. de tabacs ; 61,408 hab., dont 18,000 protestants. Patrie d'Holbein. — Augsbourg a été fondée par l'empereur Auguste, qui y établit une colonie l'an 13 av. J.-C. Au VIe siècle, elle fut incorporée dans l'empire franc, passa au XIIe siècle sous la domination des ducs de Souabe, acquit son indépendance en 1267, et fut créée ville impériale en 1276. Jusqu'à la fin du XVe siècle, Augsbourg était le centre du commerce entre le nord et le midi de l'Europe. Sous Maximilien, elle atteignit l'apogée de sa splendeur, avec la célèbre famille des Fugger. Depuis le XVIe siècle, plusieurs diètes importantes s'y sont tenues. A la diète de 1530, les protestants présentèrent la confession d'Augsbourg. En 1534 y fut conclue l'alliance d'Augsbourg entre François Ier et les princes protestants contre Charles Quint. En 1548, ce prince présenta à la diète l'intérim d'Augsbourg. En 1555, il y conclut la paix de Religion avec les luthériens à qui fut accordée la liberté de conscience. En 1686 s'y forma la ligue d'Augsbourg, composée de l'Autriche, de la plupart des États de l'Empire et de la Suède contre Louis XIV. En 1806, enfin, Augsbourg fut cédée à la Bavière. — L'évêché d'Augsbourg, autrefois territoire indépendant, remonte au VIe siècle. Depuis le XVe siècle, les évêques résidèrent à Dillingen. Il fut sécularisé en 1803, et fait auj. partie de la Bavière. E. S.

AUGSBOURG (Confession d'). *V.* Confession d'Augsbourg.

AUGSBOURG (Intérim d'), confession et constitution religieuse provisoires, que Charles-Quint tenta d'imposer à l'Allemagne, le 14 janv. 1548, dans le but d'amener la réconciliation des catholiques et des luthériens. L'intérim avait été rédigé par 2 catholiques, Julien de Pflug, évêque de Naumbourg, Michel Helding, vicaire général de Mayence, et un luthérien, Jean Agricola. (*V. ce nom.*) Il autorisait, sous certaines réserves, la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres. Mais l'intérim, condamné par le pape, repoussé par les catholiques, ne fut pas mieux accueilli par les luthériens. E. D—y.

AUGST, v. de Suisse (Bâle-Campagne), à 8 kil. N. de Liestal, près du Rhin; séparée en deux parties par l'Ergolz, l'une appartenant au canton de Bâle-Campagne, appelée *Basel-Augst*, 405 hab. protestants, l'autre argovienne, appelée *Kaiser-Augst*, 490 hab. catholiques. Culture du mûrier, élève de vers à soie. Le premier de ces deux villages est situé sur l'emplacement de l'anc. colonie romaine d'*Augusta Rauracorum*, fondée par L. Munatius Plancus, détruite par les Huns en 450.

V. *Recherches hist. sur les antiquités d'Augst*, par Kolb et Aubert-Parent. Reims, 1823.

AUGUIS (PIERRE-JEAN-BAPTISTE), homme politique, né à Melle en 1742, m. en 1810. Après avoir servi dans l'armée, il devint en 1790 président du tribunal de Melle, et fut député des Deux-Sèvres à la Législative et à la Convention. Il vota contre la peine de mort dans le procès de Louis XVI, et s'associa à la réaction thermidorienne en 1794. Membre du conseil des Anciens, sous le Directoire, il entra au corps Législatif et en fit partie jusqu'à sa mort. E. D—Y.

AUGUIS (PIERRE-RENÉ), littérateur, né à Melle en 1786, m. en 1846, se voua à l'enseignement des lettres, puis servit dans la marine hollandaise. Élu député en 1830, il siégea longtemps dans l'opposition.

Il publia : *Examen critique des lettres inédites de Voltaire à la comtesse de Lutzelbourg*, 1812; *sur les Monuments anciens et modernes de l'Hindoustan*, 1812; *Histoire de Catherine II, impératrice de Russie, et de Paul Ier, son fils*, 1813; *les Révélations indiscrètes du dix-huitième siècle*, 1814; *Correspondances de Louis XVIII avec le marquis de Favras* 1815; *du Génie de la langue française*, 1828; *Collection des poètes français depuis le onzième siècle jusqu'à Malherbe*, avec des notes savantes et curieuses. B.

AUGURALE, enceinte de 200 pieds carrés (60 m.), dans un camp romain, au milieu de laquelle on dressait la tente du général. Elle était entourée d'une palissade, et prenait son nom d'un autel devant lequel le général observait les augures. C. D—Y.

AUGURE, présage fourni par les chant des oiseaux. A Rome, les augures se prenaient vers minuit, dans l'enceinte du Pomœrium (*V.* POMŒRIUM), à l'entrée d'une tente. Le magistrat que les augures devaient intéresser les cherchait lui-même, accompagné d'un prêtre augure, qui faisait les cérémonies religieuses. Le consultant disait ce qui frappait sa vue ou son oreille, et l'augure prononçait. La divination augurale avait beaucoup perdu de son crédit vers la fin de la république; cependant on la conservait comme institution traditionnelle. C. D—Y.

AUGURE DU SALUT, *Augurium salutis*, Augure annuel, qui devait être pris à jour fixe, le lendemain de l'entrée en fonctions des nouveaux consuls, pour demander aux dieux le salut du peuple romain. Il fallait que ce jour-là Rome fût en paix avec toutes les nations; aussi cet augure fut-il rarement pris. C. D—Y et G. L.-G.

AUGURELLI (J.-AURELIO), poète lauréat de Rimini et alchimiste, né en 1441, m. en 1524, professa les belles-lettres à Trévise et à Venise. Il dédia un poème, *la Chrysopœia*, ou l'art de faire de l'or, à Léon X qui lui envoya en retour une bourse vide, avec cette devise : « Celui qui sait faire de l'or n'a besoin que d'une bourse pour l'y mettre. » Ce poème parut à Bâle, 1518, fut réimprimé dans le recueil de Mauget, et traduit en vers français par F. Habert, Lyon, 1548. G—R.

AUGURES, prêtres romains composant l'un des cinq grands collèges sacerdotaux (*V.* COLLÈGES SACERDOTAUX), chargés de l'observation et de l'interprétation des signes naturels appelés auspices, *auspicia*. (*V. ce mot.*) D'abord au nombre de 3, puis de 9, puis de 15, les augures ne pouvaient être que des patriciens se recrutant entre eux par cooptation. (*V. ce mot.*) A partir de la loi *Ogulnia*, 300 av. J.-C., cinq places furent réservées aux plébéiens, et à partir de la loi *Domitia*, 104, l'élection fut admise avec certaines réserves. Les augures étaient inamovibles; ils avaient pour costume la toge prétexte, et, dans l'exercice de leurs fonctions, ils tenaient un *lituus* de la main droite.

Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination dans l'antiquité* (excellent travail). 1879-82. G. L.-G.

AUGUSTA, v. des États-Unis (Géorgie), sur la Savannah, en face de Hambourg. Ville florissante; école de médecine, collège. Grand comm. de cotons et de tabac; 15,389 hab.

AUGUSTA, v. des États-Unis, cap. de l'État du Maine, sur la rive dr. du Kennebec. Port commerçant; 7,808 hab.

AUGUSTA, v. de l'anc. Cilicie, en Asie Mineure, au N. d'Adana, au S. de Castabala. — v. et port de la côte orientale de l'anc. Sicile; auj. *Agosta*, près de Syracuse. Victoire de Duquesne sur Ruyter en 1676.

AUGUSTA, OU **NEOMAGUS**, OU **NEODUNUM**, OU **NOVIODUNUM**, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, chez les *Tricastini*; auj. *Nyons* (Drôme).

AUGUSTA ÆDUORUM OU **AUGUSTODUNUM** v. forte de l'anc. Gaule, cap. des Ædui. (*V.* AUTUN.)

AUGUSTA ALLOBROGUM, nom latin de GENÈVE.

AUGUSTA ASTURICA, v. de l'anc. Espagne; auj. *Astorga*.

AUGUSTA AUSCORUM, v. de l'anc. Aquitaine, capit. des *Auscii*; auj. *Auch*.

AUGUSTA BRACARA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, auj. *Braga*.

AUGUSTA CÆSAREA, v. de l'anc. Espagne; auj. *Saragosse*.

AUGUSTA EMERITA, v. de l'anc. Lusitanie, sur l'Anas. Auguste y établit les vétérans des 5e et 10e légions; auj. *Merida*.

AUGUSTA FIRMA OU **ASTIGI**, v. de l'anc. Espagne, dans la Bétique, sur le Singalis; auj. *Ecija*.

AUGUSTA OU **JULIA GADITANA**, v. de l'anc. Espagne (Bétique); auj. *Cadix*.

AUGUSTA GEMELLA OU **TUCCI**, v. de l'anc. Espagne, dans la Bétique; auj. *Martos*.

AUGUSTA NEMETUM, v. de l'anc. Gaule (Germanie Ire); auj. *Spire*.

AUGUSTA PRÆTORIA OU **SALASSIORUM**, v. de l'anc. Gaule cisalpine; auj. *Aoste*.

AUGUSTA RAURACORUM OU **RAURICUM**, v. de l'anc. Séquanaise; auj. *Augst*. *V. ce mot.*

AUGUSTA SUESSONUM OU **SUESSIONUM**, v. de l'anc. Belgique; auj. *Soissons*.

AUGUSTA TAURINORUM, v. de la Gaule cisalpine; auj. *Turin*.

AGUSTA TREBA, v. du Latium, aux sources de l'Anio; auj. *Trevi*.

AUGUSTA TREVIRORUM, v. de l'anc. Germanie; auj. *Trèves*.

AUGUSTA TRICASTINORUM, v. de l'anc. Gaule, dans la Viennoise; auj. *Aoust-en-Diois* (Drôme).

AUGUSTA VAGIENNORUM, OU **SALUTIÆ**, OU **SALUTIUM**, v. de l'anc. Gaule cisalpine; auj, *Saluces*.

AUGUSTA VEROMANDUORUM, v. de l'anc. Belgique IIe; auj. *Vermand* (Aisne).

AUGUSTA VINDELICORUM, v. de Germanie; auj. *Augsbourg*.

AUGUSTA OU **DEA VOCONTIORUM**, v. de l'anc. Gaule, l'une des principales entre les 19 villes des Vocontii; auj. *Die*.

AUGUSTALES. Auguste ayant rétabli le culte antique des dieux Lares, en l'associant à celui du génie de sa famille, afin d'identifier par la similitude des rites les divinités nationales et ses divinités domestiques, institua des *magistri vicorum*, qui furent en même temps magistrats et prêtres de ces Lares-Augustes. Chaque quartier eut son édicule, où s'élevèrent les statues des Lares et du Génie de César. Au printemps et au mois d'août eurent lieu en l'honneur de ces Lares des fêtes solennelles. Deux ans après cette réforme municipale et religieuse, qui eut lieu l'an 7 av. J.-C., ce culte fut étendu à tout le monde romain. Dès lors il y eut dans chaque ville des magistrats appelés, non plus seulement *magistri vicorum* mais *magistri Larum Augustorum*, ou *Seviri* (ils étaient six), ou *Augustales*. Ils formaient un ordre analogue à l'ordre équestre, et participaient aux actes collectifs du gouvernement municipal. Quelquefois ils étaient les patrons des *collegia* ou corporations d'ouvriers. Ils se divisaient en *juniores* et *seniores;* devaient donner des fêtes, des repas, et même faire des distributions d'argent. L'ordre avait son *arca* ou trésor. Cette magistrature municipale avait droit de se recruter dans tous les rangs de la société; son institution était donc un pas vers l'égalité civile et une des plus curieuses phases de l'indépendance municipale. Elle tomba avec le paganisme.

Egger, *Examen crit. des historiens du siècle d'Aug.*, 1844; Zumpt, *de Augustalibus et seviris*, Berlin, 1846; Boissier, *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, t. Ier, ch. II, 1874. C. D—Y et G. L.-G.

AUGUSTALES, soldats joints par Auguste aux extraordinaires (*V.* EXTRAORDINAIRES), et chefs de files dans les combats. C. D—Y.

AUGUSTALES (*Augustalia*), fête instituée l'an 735 de Rome, 18 av. J.-C., et célébrée le 12 oct., pour perpétuer le souvenir du retour d'Auguste à Rome, après qu'il eut pacifié l'Orient.

AUGUSTALIS (PRÆFECTUS), gouverneur de l'Égypte sous la domination romaine. Il résidait à Alexandrie.

AUGUSTAMNIQUE. C'était, depuis le temps de Dioclétien ou de Constantin, la partie orientale de la basse Égypte, depuis la branche phatnitique du Nil jusqu'à la frontière arabe, administrée par un *corrector*. Après Théodose II, elle fut partagée en deux prov. du même nom, la 1re comprenant la côte sous un *corrector*, la 2e l'intérieur du pays sous un *dux* et plus tard un *præses*.

AUGUSTE. *Caius Julius Cæsar Octavius*, connu d'abord sous le nom d'Octave, naquit sous le consulat de Cicéron, l'an 63 av. J.-C. (691 de Rome), le 23 sept. Il était neveu de Jules César par sa mère Attia. Élevé à Rome, il étudiait l'éloquence à Apollonie, quand il apprit son adoption par César et le meurtre du dictateur, 44 ans av. J.-C. Octave n'avait que

19 ans; sa santé était frêle; il partit cependant pour aller recueillir son héritage. Antoine s'en était emparé et n'avait pas acquitté les legs de César au peuple. Octave vendit ses biens et en distribua l'argent pour accomplir les dernières volontés de son oncle. Il se concilia ainsi le peuple. Par Cicéron, qu'il appelait son père, il se conciliait le sénat. Il s'unit aux adversaires d'Antoine et le fit déclarer ennemi public. Antoine une fois abaissé, Octave se trouva à la tête de toutes les forces du sénat. Ce corps lui ayant refusé le consulat, il se rapprocha d'Antoine, et forma avec Lépide et lui le 2e triumvirat, 43 av. J.-C.; Octave sacrifiait Cicéron à Antoine. Il partit avec ses collègues contre Brutus et Cassius, qui furent défaits à Philippes, 42. Octave, malade, n'eut aucune part à la victoire, après laquelle les triumvirs se partagèrent le monde, Antoine eut l'Orient (Asie, Égypte, Grèce); Octave l'Occident (Italie, Gaule, Espagne), Lépide l'Afrique et la Sicile. Pendant qu'Antoine allait s'oublier près de Cléopâtre, Octave distribua en Italie des terres aux vétérans; 18 villes furent dépouillées de leur territoire. Fulvie, femme d'Antoine, souleva les Italiens dépossédés; ce fut la guerre de Pérouse, 41, soutenue par L. Antonius, frère d'Antoine. Rome fut un instant entre ses mains, mais Pérouse fut prise et détruite. Antoine venait de débarquer à Brindes; les vétérans imposèrent aux deux rivaux le traité de Brindes. La mort de Fulvie et le mariage d'Antoine avec Octavie, sœur d'Octave, semblèrent rapprocher les triumvirs. Restait Sextus Pompée, dont la flotte affamait Rome; le peuple força les triumvirs de traiter avec lui; le traité de Misène, 39, lui assura la Sicile, la Corse, la Sardaigne et l'Achaïe. Lépide fut relégué en Afrique. Antoine partit alors pour l'Orient, pendant qu'Octave méditait les moyens d'affermir sa puissance. Il devait avant tout détruire Sextus Pompée; son lieutenant Ménas fut acheté, et la flotte d'Octave, commandée par Agrippa, conquit la Sicile, après la bataille de Nauloque, 36; Sextus fut assassiné à Milet, 35. Lépide, qui avait contribué à sa défaite, ayant réclamé la Sicile, Octave lui enleva ses légions et l'Afrique, et le réduisit à la dignité de grand pontife. Après avoir terminé la guerre des pirates, Octave affermit sa domination dans l'Italie septent., où il fonda *Augusta Taurinorum* (Turin) et *Augusta Prætoria* (Aoste); il aguerrit ensuite son armée par la soumission de la Rétie, de la Dalmatie et de la Pannonie; la Numidie devint romaine, 35-32. Cependant Antoine échouait contre les Parthes, et indignait les Romains par sa passion insensée pour Cléopâtre. La répudiation d'Octavie fut une des causes de sa ruine. Octave le battit à Actium, 31, grâce à l'habileté d'Agrippa et à la fuite de Cléopâtre. Octave cingla vers l'Égypte, qu'il réduisit en province, et resta seul maître de l'empire par la mort de son rival, 30 av. J.-C. De retour à Rome en 29, il parut vouloir déposer toute autorité, consulta Agrippa et Mécène, et laissa ainsi quelque espoir aux amis de la république. Il repoussa le titre de roi et celui de *dominus*, et n'accepta que des dignités déjà consacrées par l'usage; mais il sut en tirer une puissance nouvelle : il fut *imperator* ou général suprême des armées; nommé préfet des mœurs, il eut le pouvoir des anciens censeurs et le droit de réformer le sénat; comme premier sénateur, il prit le nom de *princeps*, donné depuis longtemps au sénateur que les censeurs inscrivaient le premier sur la liste. En 27, le sénat lui donna le pouvoir proconsulaire, qui lui conférait le gouvernement des provinces et le nom d'Auguste. (*V.* l'article suivant.) L'autorité tribunitienne, qui lui fut accordée en 23, lui donnait le droit de convoquer le sénat et le peuple, d'opposer son veto à toutes les lois qu'il voudrait rejeter, et de couvrir sa personne d'une autorité inviolable et sacrée. En 22, il se fit accorder le soin de pourvoir aux approvisionnements de Rome; en 19, il obtint le pouvoir consulaire à vie, et dans la suite délégua une partie des fonctions consulaires à des consuls subrogés qu'il nommait quelquefois pour deux ans; en 13, à la mort de Lépide, il fut élu grand pontife. Le sénat lui décerna en l'an 8 la surveillance des voies romaines, et ce fut alors qu'il fit élever le milliaire doré, auquel venaient aboutir toutes les voies romaines, comme au centre même de l'empire. Ainsi Auguste, sans inventer aucun titre nouveau, parvint à concentrer toute la puissance entre ses mains et ménagea habilement la transition de la république à l'empire. Il maintint le sénat et les assemblées du peuple, mais il en disposa à son gré. Il épura trois fois le sénat, et, dans les dernières années de son règne, il établit un conseil privé *[illegible]torum principis*, composé des consuls, d'un magistrat de chaque ordre et de 15 sénateurs. Ce conseil finit par décider seul de presque toutes les affaires importantes. L'ordre des chevaliers fut conservé et obtint la plupart des charges financières dans les provinces. Quant au peuple, Auguste ne lui laissa qu'une ombre d'autorité : les candidats désignés par l'empereur étaient seuls nommés, ou les élections étaient annulées. Des distributions de blé et d'argent, les jeux du cirque, des spectacles de toute nature, suffisaient à la multitude.

Dans sa politique extérieure, Auguste se proposa la paix, et ne fit la guerre que pour assurer la tranquillité de l'empire. Il parcourut les Gaules, l'Espagne, où il dompta quelques peuplades dans les montagnes, et l'Afrique. En Orient, les Parthes lui rendirent les aigles enlevées à Crassus et lui abandonnèrent l'Arménie; une partie de l'Arabie fut soumise et l'Éthiopie vaincue. Ses beaux-fils, Drusus et Tibère, battirent les Germains. Après avoir pacifié l'univers, il ferma le temple de Janus, qui n'avait été fermé que deux fois avant lui, 1 av. J.-C. Il était alors au comble de la gloire. La civilisation de la Grèce et de l'Italie transformait la Gaule et l'Espagne et pénétrait jusqu'en Germanie. Les plus grands poètes de Rome, Horace et Virgile, chantaient ses louanges et célébraient le monde nouveau qu'il avait inauguré. Pollion, Ovide, Tibulle, Properce et bien d'autres écrivains éminents attestaient l'heureuse fécondité du génie romain. Des monuments s'élevaient de toutes parts; Auguste avait trouvé Rome bâtie de briques, comme il le disait lui-même, il la laissait de marbre. Le Panthéon d'Agrippa, les portiques d'Octavie et de Livie, le théâtre de Marcellus, l'amphithéâtre de Statilius Taurus, le mausolée même de l'empereur, presque tous les temples rebâtis ou restaurés justifiaient ces paroles. 28 légions couvraient les frontières; 5 flottes stationnant à Ravenne, à Misène, à Fréjus, à Boulogne et sur la mer Noire, assuraient la sécurité des mers; les cohortes prétoriennes, urbaines et les vigiles veillaient à la sûreté de Rome. Une famille nombreuse l'entourait. Il n'avait point eu d'enfants de sa dernière femme, Livie, et il avait perdu son neveu, Marcellus, qu'il avait adopté; mais Julie, née d'un mariage antérieur d'Auguste avec Scribonia, avait deux fils, Lucius et Caius, qui furent adoptés et désignés comme héritiers de l'empire. Il désarma ses ennemis par sa clémence. Les premiers conjurés Cœpio, Murena, Egnatius, etc., furent punis; mais Cinna obtint son pardon, et les conspirations cessèrent. — Des malheurs publics et des chagrins domestiques troublèrent cette prospérité dans les dernières années de sa vie. En Germanie, Varus, trompé par Hermann, fut taillé en pièces, 9 ap. J.-C., avec 3 légions dans la forêt de Teutbourg; on craignit un instant une invasion de l'empire, mais Tibère contint les Germains et défendit la frontière. A Rome, l'empereur perdit ses enfants d'adoption : Lucius et Caius périrent avant l'âge. Auguste, resté sans enfants, se vit contraint d'adopter le fils de Livie, Tibère, dont il redoutait la dissimulation et la cruauté; sa fille, Julie, qu'il avait fait épouser successivement à Marcellus, à Agrippa, enfin à Tibère, se livra à des désordres si scandaleux, qu'il fut obligé de la reléguer dans l'île de Pandataria. Auguste mourut à Nole, en Campanie, à l'âge de 76 ans, le 19 août, 14 ap. J.-C. (766 de Rome). On rapporte que, sur son lit de mort, il demanda à ses amis « s'il avait bien joué la farce de la vie », et que, sur leur réponse affirmative, il ajouta : « applaudissez donc. » (*V.* sur ce règne, Suétone, *les Douze Césars;* Dion Cassius, liv. LIII-VI; Velleius Paterculus et surtout les inscriptions et les fragments d'Auguste recueillis par Rutgers et publiés par Fabricius, Hambourg, 1727.) Auguste avait composé des mémoires malheureusement perdus. Il s'était aussi exercé dans la poésie; il avait composé des épigrammes, une tragédie d'*Ajax et Ulysse* et un poème sur la Sicile; tous ces ouvrages sont perdus. Nous avons de ce prince quelques vers sur l'*Énéide* qu'il sauva du feu auquel l'avait condamnée Virgile. (*V.* ANCYRE [MONUMENT D'].)

Examen critique des historiens de la vie et du règne d'Auguste, par M. Egger; *Rome au siècle d'Auguste*, C. Dezobry; le 3e volume des *Fasti Hellenici* de Clinton, etc. C. H. et G. L.-G.

AUGUSTE. Octave avait reçu du sénat le titre d'*Augustus* en 27 av. J.-C. Ce ne fut, à l'origine, qu'un surnom purement honorifique; mais, comme l'empereur régnant le portait seul, il devint en quelque sorte le titre impérial. (*V.* Fincke, *de Appellationibus Cæsarum honorificis*, 1867.) Les empereurs d'Orient continuèrent à porter le titre d'Auguste, en grec *Sebastos*. Léon III le donna à Charlemagne, lorsqu'il le couronna empereur d'Occident, et les souverains allemands le conservèrent.

G. L.-G. et E. D—Y.

AUGUSTE Ier, électeur de Saxe, 1553 à 1586, surnommé *le Pieux, l'œil, le cœur et la tête de l'empire*, né en 1526 à Freyberg. Zélé luthérien, il fit dresser en 1580 une formule de concorde, afin d'empêcher les scissions dans l'Église luthérienne, améliora l'administration publique et protégea l'industrie et l'agriculture et s'occupa aussi d'alchimie. C'est lui qui fit rejeter par tout le parti protestant à la diète d'Augsbourg le calendrier grégorien.

AUGUSTE II (FRÉDÉRIC) dit *le Fort*, électeur de Saxe et roi de Pologne, fils cadet de l'électeur Jean-Georges III, né à Dresde en 1670, succéda à son frère Georges IV en 1694. Après la mort de Jean Sobieski, il brigua la couronne de Pologne. Le prince de Conti fut élu, mais il arriva trop tard, et Auguste, qui avait abjuré le luthéranisme et gagné par ses lar-

gesses une partie de la noblesse polonaise, se fit couronner à Cracovie. Il s'allia avec Pierre le Grand contre Charles XII de Suède. Vaincu et humilié par ce dernier, il fut déposé par la diète, 1704, et Charles l'obligea à abdiquer par le traité d'Altranstadt, 1706. Après la défaite de Charles à Pultava, 1709, il retourna à Varsovie, où il mourut en 1733. E. S.

AUGUSTE III (FRÉDÉRIC), électeur de Saxe, fils du précédent, né en 1696, m. en 1763. Élevé dans le protestantisme, il se fit catholique à Bologne, 1712, succéda à son père en Saxe, et fut élu roi de Pologne à la fin de 1733. Avec tous les défauts de son père, sans ses qualités d'esprit, il s'occupa peu des affaires d'État, et vécut plus à Dresde qu'à Varsovie. Allié de Frédéric II contre Marie-Thérèse pendant la guerre de la succession d'Autriche, il s'allia à l'Autriche contre la Prusse pendant la guerre de Sept ans. Chassé deux fois de son pays par Frédéric, il ne retourna à Dresde qu'après la paix de Hubertsbourg. E. S.

AUGUSTE (ÉMILE-LÉOPOLD), duc de Saxe-Gotha et d'Altenbourg, fils du duc Ernest II et de la princesse Charlotte Amélie de Saxe-Meiningen, né en 1772, m. en 1822. Il épousa en 1797 la princesse Louise-Charlotte de Mecklembourg-Schwerin, et en 1800, la princesse Caroline-Amélie de Hesse-Cassel. Il prit le gouvernement en 1804, après la mort de son père, et l'exerça avec justice et avec douceur. Le pays profita de la bienveillance que lui accordait Napoléon I[er]. Il a laissé quelques écrits. (*V.* Eichstadt, *Memoria Augusti ducis Saxoniæ*, Gotha, 1823, 2e édit.) Son frère Frédéric IV, m. en 1825, fut le dernier duc de la ligne de Gotha.

AUGUSTE (FRÉDÉRIC-GUILLAUME-HENRI), prince de Prusse, né en 1790, et m. en 1843, fils du prince Auguste-Ferdinand, frère du grand Frédéric, m. en 1813. Élevé pour les armes, il commandait à Iéna un bataillon de grenadiers. Amené prisonnier en France, il résida à Nancy, puis à Soissons et à Paris. Général d'artillerie lors de la réorganisation de l'armée prussienne, il combattit à Dresde, Culm, Leipzig, Montmirail, Laon et Paris. En 1815 on lui confia tout le corps d'armée, et il dirigea les sièges de Maubeuge, Philippeville, Marienbourg, Longwy, Rocroi, Givet, Montmédy, Sedan et Mézières. Il reprit après la guerre le commandement de l'artillerie. Par héritage de son père et de son frère Louis-Ferdinand, m. à Saalfeld en 1806, il avait acquis la plus grande fortune privée des États prussiens (8 à 10 millions de thalers); elle échut à la couronne après que le prince eut contracté un mariage non approuvé par sa famille.

AUGUSTE (HISTOIRE), *Historia Augusta*, titre d'une collection biographique due à six compilateurs romains : Spartien, Lampride, Fl. Vopiscus, Trébellius Pollion, Gallicanus et J. Capitolinus. Elle contient la vie de 34 empereurs ou prétendants à l'empire, depuis Adrien jusqu'à la mort de Carus. C'est un ouvrage écrit sans goût et sans méthode, mais précieux par les détails qu'il renferme. Ce recueil a été composé sous Dioclétien. La meilleure édit. avec commentaire est celle de Saumaise et Casaubon, in-fol., Paris, 1620. La meilleure édit. critique est celle de H. Peter, Leipzig (chez Teubner), 1865, 2 vol. in-12. (*V.* MARIUS MAXIMUS.)

Dirksen, *die Scriptores Hist. Augustæ*, excellent travail, Leipzig, 1842; Peter, *Historia critica scriptorum H. st. Aug.*, 1860.

AUGUSTE D'OR, anc. monnaie d'or du royaume de Saxe. Elle valait cinq thalers ou un frédéric d'or de Prusse, ou 20 fr. 65 cent.

AUGUSTENBOURG (FAMILLE D'). En 1651, le duc Ernest Gunther de Slesvig-Holstein acheta du roi Frédéric III de Danemark le bailliage de Stavesbœll dans l'île d'Alsen, partie de l'anc. évêché de Slesvig et du bailliage de Schwabstedt; il y construisit un château qu'il appela Augustenbourg, du nom de sa femme. Ce château fut reconstruit en 1776. Le domaine ducal comprenait en outre les châteaux de Sonderbourg et de Gravenstein. — La ligne d'Augustenbourg est une subdivision de la ligne de Holstein-Sonderbourg, fondée en 1564 par le duc JEAN, frère de Frédéric II, roi de Danemark. Quatre fils du duc Jean fondèrent les lignes de Sonderbourg, Norbourg, Glücksbourg et Ploen. Les trois dernières s'éteignirent; mais la ligne des Sonderbourg se partagea de nouveau en six branches, dont les deux d'Augustenbourg et de Glücksbourg subsistent seules. La première fut fondée par le duc ERNEST-GUNTHER, né en 1609, m. en 1689, et se continua par FRÉDÉRIC-GUILLAUME, 1668-1714, CHRISTIAN-AUGUSTE, 1696-1754, FRÉDÉRIC-CHRISTIAN, 1721-1794, FRÉDÉRIC-CHRISTIAN, 1765-1814, jusqu'au duc CHRISTIAN-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né le 19 juillet 1798. Il a cédé ses prétentions sur le Slesvig-Holstein à son fils FRÉDÉRIC-CHRISTIAN-AUGUSTE, né en 1829, qui, après la mort du roi Frédéric VII de Danemark, 1863, a revendiqué ses droits de succession, auxquels son père avait cependant renoncé. Le frère du duc Christian-Charles, FRÉDÉRIC-ÉMILE-AUGUSTE, prince d'Augustenbourg, né en 1800, m. en 1865, a été en 1848 le chef de la révolte des duchés de Slesvig et de Holstein contre la domination danoise, révolte à laquelle le duc, son frère, a pris aussi une grande part.

AUGUSTENBOURG, v. de Prusse (Slesvig), sur la côte O. de l'île d'Alsen; 1,200 hab. Château des ducs d'Augustenbourg.

AUGUSTIN (SAINT), né à Tagaste, près d'Hippone, en 354, m. en 430. Son père, Patrice, était païen; sa mère, Monique, mise depuis au rang des saintes, était chrétienne, et s'efforça de communiquer à son fils sa tendre piété; mais Augustin, entraîné par l'ardeur de ses passions et la fougue de l'âge, tomba d'abord dans les plus grands désordres. Après neuf années d'erreur, chargé de professer à Milan l'éloquence qu'il avait déjà enseignée à Tagaste et à Carthage, il connut dans cette ville St Ambroise, dont les prédications l'arrachèrent à l'abîme de misère où il s'était plongé, et à l'hérésie des manichéens; le récit de cette conversion et des circonstances qui la décidèrent est un des plus beaux des *Confessions* de St Augustin (liv. VIII, ch. XI, XII). A l'âge de 32 ans, il se fit baptiser, et retourna en Afrique auprès de sa mère. Peu de temps après, malgré sa résistance, il fut ordonné prêtre par Valère, évêque d'Hippone, et chargé de la prédication, où son éloquence opéra des prodiges. En 395, il fut associé à Valère, puis lui succéda, et jusqu'à sa mort resta occupé de compositions théologiques, de prédications, de correspondances avec les empereurs, les papes et les évêques et de tout le monde catholique. Il mourut pendant le siège d'Hippone par les Vandales. On célèbre sa fête le 28 août. St Augustin est un de ces rares génies qui ont tout embrassé, métaphysique, morale, littérature, arts, histoire, antiquités, et partout il porte cette pénétration et cette vigueur qui s'allient chez lui à tant d'imagination et de verve passionnée; personne n'a mieux analysé les facultés de l'esprit humain, mieux approfondi les passions. Ses défauts sont ceux de son pays et de son siècle, l'affectation, la subtilité, la barbarie du langage; placé dans une autre civilisation, il eût été sans égal. Ses nombreux ouvrages renferment l'histoire de sa vie. Ses *Confessions* retracent ses erreurs et sa conversion; ses traités sur *la Grâce* et sur *le Libre Arbitre* nous montrent ses combats contre les donatistes et les pélagiens; ses *Sermons* et ses *Lettres* le peignent lui et son temps; *la Cité de Dieu*, chef-d'œuvre d'érudition et de génie, la plus noble peinture peut-être de la religion chrétienne, renferme presque toute sa doctrine.

Ses *Œuvres* ont été publiées par les bénédictins, 1679-1700, 11 vol. in-fol.; édit. réimpr. à Anvers, 1703, et à Paris, par les frères Gaume, 1835-40, 11 vol in-8°. En 1842, des *Sermons inédits*, trouvés au Mont-Cassin et à Florence, ont été publiés à Paris par l'abbé Caillau, 1 vol. in-fol., 1842. Les *Confessions* ont été traduites par Arnaud d'Andilly, 1649; Phil. Dubois, 1686; dom Martin, 1739, M. de Saint-Victor et M. Moreau, 1840. *La Cité de Dieu* a été traduite par de Ceriziers, in-fol., Paris, 1655; par Lambert; les *Lettres* et les *Sermons*, par Dubois. — V. Poujoulat, *Vie de St Augustin*, 1852, 2e édit.; Villemain, *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*, 1849. D—R.

AUGUSTIN (SAINT), apôtre de l'Angleterre, m. en 604 ou en 607. Il fut envoyé dans ce pays par le pape Grégoire le Grand; il commença à prêcher l'Évangile en 596; Ethelbert, roi de Kent, se convertit, et son exemple fut suivi par une grande partie de ses sujets; 10,000 personnes furent baptisées dans la Swale en un seul jour. St Augustin reçut du pape le pallium, avec mission de former 12 évêchés qui seraient sous sa dépendance; il fixa son siège à Cantorbéry. Fête, le 26 mai.

V. l'*Hist. d'Angleterre* de Lingard. M.

AUGUSTIN KÆSENBROT D'OLMUTZ, un des promoteurs de la Renaissance en Moravie, né à Olmütz en 1470, m. en 1513, étudia à l'université de Padoue et y devint docteur en droit. A son retour, il obtint des prébendes à Olmütz et à Brünn; secrétaire particulier du roi de Hongrie et de Bohême Vladislas, il fut mêlé aux affaires publiques. Parmi les savants qui l'entouraient, ses dédicaces et sa correspondance désignent Conrad Celtis, Jean Cuspinianus, Joachim Vadianus, Petreius Auerbach, Bohuslaus de Hassenstein, Stanislas et Jean Turzo, évêques d'Olmütz et de Breslau, André Stiborius, Jean Schlechta, Jean Sturnus et Ulrich de Hutten, qu'il assista de sa bourse en 1511, lors de son passage en Moravie. Augustin fonda la première société littéraire qu'ait possédée l'Autriche : *Sodalitas litteraria Danubiana*. On la trouve établie en 1490 à Bude, puis à Vienne. On conserve à Dresde une coupe d'or habilement ciselée offerte par Augustin à cette société. Les ouvrages d'Augustin sont un curieux commentaire de l'histoire politique et littéraire de son temps. Les principaux, outre ses poèmes et ses lettres, sont :

IV Epistolæ contra perfidiam Valdensium, 1500; *Series Episcoporum Olomucensium*, Vienne, 1511, Olmütz, 1550. — V. Behmius, *de Augustino Olmucensi et patera ejus aurea*, etc., Dresde et Leipzig, 1758.

AUGUSTIN (ANTOINE), archevêque de Tarragone, jurisconsulte, philologue et numismate, auditeur de la rote sous Paul III, né à Saragosse en 1516, m. en 1586. Il a laissé des ouvrages remarquables sur le droit civil, la littérature, les matières ecclésiastiques et la numismatique; l'un des premiers, il fit servir les antiquités romaines à l'intelligence du

droit romain. Ses œuvres de droit ont été publiées en 10 vol. in-4°, Lucques, 1765-74.

AUGUSTIN (J.-B.-JACQUES), peintre en émail et en miniature, né en 1759 à Saint-Dié, m. en 1832. Il vint à Paris en 1781, lutta contre le mauvais goût, et regénéra l'art presque oublié de Petitot. Ses miniatures se distinguent par la pureté du dessin, la vigueur du ton et la richesse du coloris. Ses plus beaux portraits sont ceux de Napoleon I^er, de Josephine, de Louis Bonaparte, de Caroline Murat, de Louis XVIII, du duc d'Angoulême, du peintre Girodet. B.

AUGUSTIN (**SAINT-**), v. des États-Unis (Floride), port sur l'Océan Atlantique; 1,717 hab. Climat très doux. La plus ancienne ville des États-Unis, fondée par les Espagnols; c'est là que fut signée, en 1821, la cession par l'Espagne de la Floride aux États-Unis.

AUGUSTIN (BAIE DE **SAINT-**), sur la côte O. de Madagascar, à l'embouch. du Darmouth. Bon mouillage.

AUGUSTIN (CAP **SAINT-**), à la pointe orientale du Brésil (Pernambouc), par 8° 30' lat. S., et 37° 18' long. O.

AUGUSTINES, religieuses instituées, dit-on, à Hippone, par St Augustin. Elles ont tiré leur règle de la 211^e lettre de ce Père. Ces sœurs remplacèrent à l'Hotel-Dieu de Paris, une association de frères et de sœurs formée, selon la tradition, par St Landry, et furent chargées plus tard de desservir l'hôpital Saint-Louis. — Les Augustines déchaussées, fondées en Espagne vers 1580, passèrent en Portugal en 1663. En 1603, la mère Marianne de Saint-Joseph établit les Augustines de récollection. D—T—R.

AUGUSTINS (LES), ordre religieux, composé primitivement d'ermites qui prétendaient, ainsi que les chanoines réguliers, avoir été fondés par St Augustin, évêque d'Hippone, bien qu'ils n'aient commencé à être connus que vers le XII^e siècle. Ce fut le pape Alexandre IV qui, en 1256, voulant réunir tous ces moines épars en Italie, les soumit à la règle de St Augustin (V. sa *Lettre 211*), et leur donna pour général Lanfranc Septala de Milan. Telle fut la véritable origine de cet ordre, qui n'eut pas d'abord de règle déterminée, dont les constitutions, rédigées en 1287, à Florence, furent plusieurs fois modifiées, mais qui, bientôt répandu dans toute l'Europe, forma un grand nombre de congrégations religieuses, et d'où sortit plus tard le célèbre Martin Luther. En 1556, Pie V, les classa parmi les 4 ordres mendiants, en leur assignant le dernier rang. Voués particulièrement à la prédication, les augustins portèrent l'Évangile jusqu'en Perse. A la fin du XVI^e siècle, une réforme s'opéra dans l'ordre par l'établissement des *Augustins déchaussés*, qui, institués en Portugal par le P. Thomas de Jésus, et approuvés au chapitre général de Tolède, en 1588, furent introduits en France par les Pères Hamet et Mathieu de Saint-François. En 1629, ces deux religieux, assistés par la munificence de Louis XIII, bâtirent à Paris, près la rue Notre-Dame-des-Victoires, un couvent qui fut désigné sous le nom des Petits-Pères, à cause de la petite taille de ses fondateurs. Deux autres couvents des Augustins existaient déjà à Paris: 1° les Grands-Augustins, établis dès 1259 sur l'emplacement où s'éleva plus tard le marché de la Vallée, et où se réunirent souvent les assemblées du parlement et des états généraux; 2° les Petits-Augustins, dont la maison, fondée en 1606, par Marguerite de Valois, est maintenant occupée par l'hôpital de la Charité. — Sur cet ordre religieux, consultez Le Mire, Hélyot, Maurolicus et le P. Augustin Lubin. — Les Augustins portaient dans l'origine le vêtement gris des Franciscains, ils prirent d'après les prescriptions de Grégoire IX, un vêtement noir ou blanc à manches larges, attaché autour du corps par une longue ceinture de cuir. En outre, ils devaient toujours porter un bâton long de 5 palmes, fait en forme de béquille; le pape Alexandre IV, en 1256, les en dispensa. D—T—R.

AUGUSTOBONA OU **TRICASSES**, dans l'anc. Lyonnaise IV, nom latin de TROYES en Champagne.

AUGUSTODUNUM, près de l'anc. *Bibracte*, cap. des Éduens, dans la Lyonnaise I^re; auj. *Autun*.

AUGUSTODURUM, v. de la Lyonnaise II^e; auj. *Bayeux*.

AUGUSTOMAGUS, v. de l'anc. Gaule (Belgique), chez les Silvanectes; auj. *Senlis*.

AUGUSTONEMETUM, v. de l'anc. Aquitaine I^re; auj. *Clermont-Ferrand*.

AUGUSTORITUM OU **LEMOVICES**, v. de l'anc. Aquitaine I^re; auj. *Limoges*.

AUGUSTOWO, v. de Russie (Pologne), ch.-l. du cercle de [illegible]ki, sur la Netta, près de la frontière allemande; fondée en 1557 par Sigismond-Auguste. Fabr. de toiles. Commerce de chevaux et de bétail; 9,354 hab. E. D—Y.

AUGUSTULE (ROMULUS-AUGUSTUS), appelé par dérision Augustule, dernier empereur romain d'Occident; son père, le Pannonien Oreste, patrice de Rome, le fit proclamer à Ravenne en 475; mais, l'année suivante, le chef des Hérules, Odoacre, s'empara du jeune empereur et de son père. Oreste fut décapité. Augustule fut relégué dans la villa de Lucullus, au cap Misène, avec un revenu de 6,000 livres d'or.

AUGUSTUS (FORT), en Écosse, comté d'Inverness, à l'extrémité occid. du Loch-Ness, sur le canal calédonien; bâti après l'insurrection de 1715, entre l'Oich et le Tarff; il peut loger 300 hommes, mais il n'est gardé que par 5 ou 6.

AUHAUSEN, vge de Bavière, sur la Wernitz; 400 hab. Célèbre par l'union évangélique qu'y conclurent les prostestants en 1608.

AUJON, petite riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Haute-Marne, passe à Arc en Barrois, Château-Vilain, Lonchamp, et se jette dans l'Aube près de Clairvaux; cours de 60 kil.

AULÆUM, voile qui dérobait la vue de l'avant-scène aux spectateurs, dans les théâtres romains, tant que le spectacle n'était pas commencé. Il était orné de peintures à personnages, et s'abaissait sous l'avant-scène. C. D—Y.

AULDEARN, vge d'Écosse, sur la route d'Aberdeen à Inverness; 1,600 hab.; célèbre par la bataille sanglante que s'y livrèrent, le 9 mai 1645, le marquis de Montrose, lieutenant général du roi, et les parlementaires. Montrose fut vainqueur.

AULERQUES, *Aulerci*, peuple de l'anc. Gaule, au N.-O. entre la Loire et la Seine. Les Cénomans (Maine actuel), les Eburovices (Évreux), les Brannovices (Brienne) et les Diablintes (Jubleins), faisaient partie de leur confédération.

AULICH (LOUIS), patriote hongrois, né à Presbourg en 1792, lieutenant-colonel dans l'armée autrichienne, au moment de l'insurrection de 1848. Ses succès sur les corps autrichiens de Schwartzenberg et de Simunich le firent nommer général. Il contribua aux revers qu'éprouva Windischgraetz et à la prise de Bude, devint ministre de la guerre, se rendit aux conférences ouvertes par Georgey à Arad avec les Russes, y fut saisi et pendu, le 6 octobre 1849.

AULIDE OU MIEUX **AULIS**, v. et port de l'anc. Grèce, en Béotie, sur un promontoire de la côte orientale, vis-à-vis de Chalcis en Eubée. C'est là que se réunit la flotte des Grecs avant son départ pour Troie et qu'Iphigénie fut sacrifiée. Il y avait un temple de Diane; c'est auj. *Vathi*.

AULIQUE (CONSEIL), proprement, conseil de la cour, *aula*, tribunal suprême, érigé en Allemagne par Maximilien I^er, en 1501, pour juger les causes de l'empereur. Il se composa plus tard d'un vice-chancelier, d'un président catholique et de 18 assesseurs, 9 catholiques et 9 protestants. Il siégeait dans la capitale de l'empire.

AULNAY-LES-BONDY, vge du dép. de Seine-et-Oise, sur le ch. de fer de Paris à Hirson; point de départ d'une petite ligne, qui rejoint la ligne de Paris-Strasbourg à Bondy.

AULNAY-SUR-ODON, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Vire. Comm. de moutons, laine et suif; 1,925 hab.

AULNE, riv. de France, prend sa source dans le dép. des Côtes-du-Nord, passe à Château-Neuf-du-Faou, à Châteaulin, à Port-Launay, et se jette dans la rade de Brest après un cours de 120 kil.

AULNES, du latin barbare *alunæ*, génies malfaisants de l'Allemagne; ils habitaient les campagnes, les fontaines, etc.

AULNOY (MARIE-CATHERINE-JUMELLE DE **BERNEVILLE**, COMTESSE D'), femme auteur née vers le milieu du XVII^e siècle, m. en 1705. Elle a laissé des *Mémoires de 1672 à 1679*, 2 vol. 1692, et quelques ouvrages à la fois historiques et romanesques, à peu près oubliés auj. Sa réputation reposa surtout sur des *Contes de Fées*, 1782, écrits avec naïveté et finesse, et sur un roman, *Hippolyte, comte de Douglas*.

AULNOYE, vge du dép. du Nord, arr. d'Avesnes; stat. importante où se rencontrent les chemins de fer de Paris à Bruxelles et à Cologne et de Lille à Charleville.

AULONA, v. de Turquie. (*V.* AVLONE.)

AULPS. *V.* AUPS.

AULT (**LE BOURG D'**), ch.-l. de cant. (Somme), arr. d'Abbeville, port de pêche sur la Manche. Fabr. considérables d'étaux, serrurerie, quincaillerie; 1,490 hab.

AULU-GELLE (*Aulus Gellius*), critique latin, vivait dans le II^e siècle sous Adrien, Antonin et Marc-Aurèle; il étudia à Rome, voyagea en Grèce, et, à son retour, obtint une place de centumvir. Nous avons de lui un ouvrage en 20 livres, intitulé *Nuits attiques*, parce qu'il avait été composé à Athènes pendant des soirées d'hiver. Il ne reste que les titres des chapitres du VIII^e livre. Grammaire, critique, histoire, biographie, antiquités, tout se trouve dans ce recueil surtout précieux par de nombreux fragments d'auteurs perdus, et notamment de Caton, de Caius Gracchus, de Cecilius, de Ménandre, de Varron, etc. Le style d'Aulu-Gelle est obscur, et plein d'archaïsmes et de néologismes; sa critique est judicieuse.

Édit. principales: Gronovius, Leyde, 1706; Deux-Ponts, 1784; A. Lion, Gœttingue, 1824. Il a été traduit en français par M. Verger, 1820; par

MM. de Chamont, Flambart et Busson, dans la *Biblioth. latine-française* de Panckoucke, 2e série, et par M. Jacquinet, 1853, collection Nisard. D—R.

AUMALE (CLAUDE Ier DE **LORRAINE**, DUC D'), m. en 1550, fils de René II, duc de Lorraine, lui succéda dans le comté d'Aumale, devint grand veneur à la cour de France, et combattit à Marignan, 1515. François Ier érigea ses terres de Guise et d'Aumale en duchés, et le nomma gouverneur de la Champagne. En 1542, il conquit le Luxembourg, et sauva Paris d'une invasion en 1544. C'est le chef de la maison de Guise, et le père du célèbre François de Guise.

AUMALE (CLAUDE II DE **LORRAINE**, DUC D'), 3e fils du précédent, né en 1526. Grand veneur de France et gouverneur de Bourgogne, il alla au secours de Metz, défendu par François de Guise, son frère, contre Charles-Quint en 1552. Il assista au combat de Renty, à la prise de Calais, 1558, aux batailles de Dreux, de Saint-Denis et de Moncontour. Persuadé que Coligny était l'auteur de la mort de François de Guise, il prit part à la Saint-Barthélemy, et fut tué au siège de La Rochelle, 1573.

AUMALE (**CHARLES** DE **LORRAINE**, DUC D'), fils du précédent, grand veneur de France, et l'un des plus ardents chefs de la Ligue. (*V.* LIGUE.) En 1589, les Seize (*V.* SEIZE) lui déférèrent le commandement de Paris. — En 1589-1590, il fut battu avec Mayenne aux journées d'Arques et Ivry, et défendit Paris contre Henri IV. Défait par Biron et chassé d'Amiens par les habitants, il appela les Espagnols en Picardie. Le parlement le déclara criminel de lèse-majesté, et il fut écartelé en effigie le 25 juillet 1595. Il mourut à Bruxelles en 1631.

AUMALE (**CLAUDE**, CHEVALIER D'), frère du précédent, né en 1563, m. en 1591, chevalier de Malte, ardent ligueur, se fit remarquer à la journée d'Arques, et fut tué en voulant enlever Saint-Denis à Henri IV.

AUMALE, autrefois *Albemarle*, ch.-l. de cant. (Seine-Infér.), arr. de Neufchâtel, près de la Bresle. Fabr. de draps, serges, blondes; filat. de laine, faïenceries, tanneries, fonderies de cloches; comm. de bestiaux, laines, toiles, etc.; 2,231 hab. Anc. abbaye bénédictine. Combat entre Henri IV et les Espagnols, 1592. Domaine concédé vers 1069 par le chapitre de Rouen à Eudes, fils du comte de Champagne, l'un des compagnons de Guillaume le Conquérant, érigé par lui en comté. Le comte d'Aumale ou d'Albemarle, comme disent les historiens anglais, étant mort en 1180, Philippe-Auguste s'empara du pays; Simon de Dammartin, chevalier français en fut investi. Le titre de duc d'Albemarle ne fut que nominal en Angleterre. Monk le porta. Il s'éteignit en 1688. Mais Guillaume III, en 1696, releva le titre de comte d'Albemarle, qui subsiste encore. — Jeanne, fille de Simon, porta le comté dans la maison de Castille; en 1340, un mariage le fit passer dans la maison d'Harcourt; il arriva en 1486 à René II de Lorraine, qui le laissa en 1508 à son fils Claude. Le comté devint duché en 1547. En 1631, Anne, fille du duc Charles, épousa Henri de Savoie, duc de Nemours, et cette maison posséda Aumale jusqu'en 1675, où il fut acheté par la couronne pour Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine. La petite-fille de ce prince, Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, ayant épousé en 1769 le duc d'Orléans, père du roi Louis-Philippe, le duché vint à la maison d'Orléans. Le titre de duc d'Aumale est porté par le 4e fils du roi Louis-Philippe.

AUMALE, v. de la prov. française d'Alger, sur le versant septent. du Djebel-Dira à 128 kil. S.-E. d'Alger, à 85 S. de Dellys; 6,242 hab. Ch.-l. de subdivision militaire de la prov. d'Alger. Fondée en 1846. W—L.

AUMÔNIER (**GRAND**), une des grandes dignités de la couronne de France. Sous les Mérovingiens, l'aumônier de la cour portait le nom d'apocrisiaire (*V. ce mot*), et, et sous les Carolingiens, celui d'archichapelain. François Ier créa la qualification de grand aumônier de France, pour remplacer celle d'aumônier du roi. Supprimée lors de la révolution cette dignité a été rétablie sous le 1er Empire, la Restauration et le 2e Empire. Parmi les personnages qui remplirent cette charge, on voit figurer Pierre d'Ailly, La Balue, Jacques Amyot, Duperron, le prince de Rohan, le cardinal Fesch, Mgr Darboy. B.

AUMONT, anc. famille française. JEAN III, sire d'Aumont, était à la bataille de Cassel en 1328. — PHILIPPE II, le Hutin, son petit-fils fut porte-oriflamme. — JACQUES, chambellan, fut tué à Nicopolis en 1396. — Son frère, JEAN IV, le Hutin, périt à Azincourt en 1415. — JEAN, né en 1522, fut pris et blessé à la bataille de Saint-Quentin, 1557, et combattit les Huguenots de 1562 à 1573. Maréchal de France en 1579, il essaya de sauver les Guises en 1588. On le surnommait le Franc Gaulois. Gouverneur de Champagne, puis de Bretagne pour Henri IV, il le soutint à Arques et à Ivry, et fut tué en 1595. — ANTOINE, son petit-fils, né en 1601, m. en 1669, combattit Turenne à Rethel en 1650, fut maréchal de France en 1651, gouverneur de Paris en 1662. — LOUIS-MARIE-VICTOR D'AUMONT et DE ROCHEBARON, né en 1632, m. en 1704, servit en Flandre, fut gouverneur du Boulonnais et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour la numismatique. — JACQUES D'AUMONT, né en 1732, m. en 1799, commandait une partie de la garde nationale parisienne, quand on enleva Louis XVI à Versailles, 5 oct. 1789. — LOUIS-MARIE-ALEXANDRE, d'abord duc de Villequier, frère du précédent, né en 1736, m. en 1814, fut député de la noblesse aux états généraux de 1789.

AUMONT, vge du dép. de l'Oise, arr. de Senlis; 306 hab. Exploitation de sable pour la manufacture de Saint-Gobain.

AUNAY. *V.* AULNAY

AUNE, anc. mesure de longueur qui a singulièrement varié; elle valait : à Paris, 1m.881; à Anvers, 0,694,3; à Londres, 1m.142,98 pour les toiles, et 0,699,6 pour les lainages; à Amsterdam, 0,687,81; à Berlin, 0,666, 9; à Vienne, 0,779,2; à Saint-Pétersbourg, 0,711,19; à Madrid, 0,835,5, etc.

AUNEAU, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres. Pèlerinage à la Fontaine de Saint-Maur; 1,806 hab. Ancienne seigneurie qui appartint au maréchal de Joyeuse. Victoire de Henri de Guise sur les Allemands, en 1587.

AUNEDONACUM, v. de l'anc. Gaule (Aquitaine), chez les Santons; auj. *Aulnay*.

AUNEUIL, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Beauvais. Ruines d'une anc. forteresse; patrie de Lebrun; 1,155 hab.

AUNIS, *Alunisium, tractus Alunensis*, province de l'anc. France, cap. La Rochelle; bornée au N. par la Sèvre Niortaise; à l'E. par le Poitou et la Saintonge; au S. par la Gironde; à l'O. par l'Atlantique où elle comprenait les îles de Ré, d'Oléron et d'Aix. — Les Romains comprirent les *Santones* de l'Aunis dans la IIe Aquitaine. Les Wisigoths prirent le pays; puis, en 507, les Francs le conquirent sur eux. Il suivit la fortune du Poitou jusqu'au xe siècle. En 1130, Guillaume X, duc d'Aquitaine, l'enleva à la famille de Mauléon. En 1137, Éléonore le porta à Louis VII, roi de France, et en 1152 à Henri II, roi d'Angleterre; elle y avait établi le Code maritime des jugements ou rôles d'Oléron. Depuis les incursions normandes, et dès 950, les Rochellois étaient puissants sur mer. (*V.* LA ROCHELLE.) En 1224, Louis VIII prit La Rochelle et confirma les privilèges accordés successivement par Guillaume X, Éléonore et Richard Cœur de Lion. Au traité de Brétigny, 1360, Jean rendit la province à l'Angleterre; mais les habitants, Français de cœur, chassèrent en 1371 les étrangers, et se donnèrent à Charles V. La Réforme, introduite dès le règne de François Ier, y devint très puissante; l'Aunis fut avec la région des Cévennes, le dernier foyer du parti protestant, qui n'y succomba qu'après la prise de La Rochelle par Richelieu, 1628. En 1666, Colbert fit commencer le port militaire de Rochefort. En 1694, La Rochelle eut une généralité. En 1790, l'Aunis devint la partie N.-O. du dép. de la Charente-Inférieure.

AUPS ou **AULPS**, *villa Alpium, Alba Augusta*, anc. ville au pied d'une montagne, ch.-l. de cant. (Var), arr. de Draguignan; 2,610 hab.

AURANITIDE, *Auranitis*, partie de la Palestine, dans la demi-tribu de Manassé, à l'E. du Jourdain, auj. le *Hauran*. Elle tirait son nom du mont ou de la ville d'Auran, mot qui signifie *trou* en hébreu.

AURASIUS (MONS). *V.* AURÈS (MONT).

AURAY, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. de Lorient, jolie petite ville traversée par le Loch et située dans une profonde baie; port d'une sûreté reconnue, pouvant recevoir des navires d'un fort tonnage; église de Saint-Gildas construite en pierres granitiques. Commerce de grains, beurre, miel et bestiaux; cabotage; 4,633 hab. Autrefois très florissante, lorsque les Danois, les Suédois et les Norvégiens venaient s'y approvisionner. Le 29 sept. 1364 y fut terminée la querelle entre Charles de Blois et Jean de Montfort qui se disputaient la succession de Bretagne. Ce dernier remporta la victoire. Charles de Blois fut tué, et Duguesclin obligé de se rendre au général anglais Jean Chandos. Combat de 1815 entre les chouans et les fédérés. A 4 kil. d'Auray se trouve la chapelle de Sainte-Anne, lieu de pèlerinage le plus célèbre de toute la Bretagne.

AURE (LE COMTE D'), né vers 1800, m. en 1853, écuyer en chef de l'école de Saumur, a publié :

Aperçu sur la situation des chevaux en France, 1826; *Traité d'équitation*, 1834; *de l'industrie chevaline en France*, 1840; *Cours d'équitation*, 1853; *Question chevaline*, 1850.

AURE (PAYS D'), *Aurensis vallis*, anc. vicomté de l'Armagnac, relevant des comtes de Bigorre; ch.-l. Arreou, brg de l'arr. de Bagnères (Hautes-Pyrénées).

AURE, petite riv. de France, dans le dép. du Calvados, arrose Bayeux, et disparaît à 4 kil. au-dessous de cette ville; une partie de ses eaux forme l'Aure inférieure qui finit dans la Vire; une autre sort de terre sur la plage de Port-en-Bessin. E. D—Y.

AUREA REGIO, c.-à-d. *le pays d'or ;* les anciens donnaient ce nom à une partie de l'Inde au delà du Gange.

AUREA VALLIS, nom latin d'Airvault (Deux-Sèvres).

AURÈLE MARC-. V. Marc-Aurèle.

AURELIA, nom d'une *gens* plébéienne à Rome, dont les branches portaient les noms de Cotta, Oreste et Scaurus. La mère de J. César et la femme de Catilina en faisaient partie.

AURELIACUM, nom latin d'Aurillac.

AURELIANI, peuple de l'anc. Gaule, dans la Lyonnaise IVe (auj. Orléanais, auj. département du Loiret et partie de celui de Loir-et-Cher). Leur capitale était *Genabum*, probablement Gien ; puis *Aurelianum*, ou Orléans.

AURELIEN (L. Domitius Aurelianus), empereur romain, 270-275, né en 212 à Sirmium, en Illyrie, d'un paysan qui occupait une petite ferme dans les terres d'Aurélius, riche sénateur. Enrôlé volontairement, il mérita le surnom de Fer en latin (*manus ad ferrum*), vainquit les Francs en Gaule en 241, devint inspecteur des camps romains, consul, épousa la riche Ulpia Severina, qui descendait de Trajan, et combattit les Goths sous Claude II, qui le désigna pour lui succéder. Il défit les Barbares, les Sarmates, les Goths, les Marcomans et les Vandales, triompha de l'usurpateur Tétricus, empereur des Gaules, et de la reine de Palmyre, Zénobie. Il persécuta les chrétiens. Mnesthée, un de ses affranchis, le fit assassiner quand il allait partir contre les Perses.

AURELIUS VICTOR (Sextus), historien romain, né en Afrique vers le milieu du IVe siècle de notre ère. Il fut consul, puis préfet de Rome, et resta toujours païen. On a de lui : *Origo gentis Romanæ*, en 34 chap., attribué aussi, mais sans preuves, à Cornelius Nepos, à Pline le Jeune, à Suétone ; *de Viris illustribus Romæ*, en 18 chap., d'Auguste à Julien ; *de Cæsaribus*, biographies très succinctes des empereurs, depuis Auguste jusqu'à Constance. Tous ces abrégés ont peu de mérite de style, mais la langue en est généralement assez claire.

Édit. Gruner, Cobourg, 1757 ; *Hist. Roman. script. minor.*, Deux-Ponts, 1789 ; trad. en français par Dubois, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série. D—B.

AURELLE DE PALADINES (Louis-Jean-Baptiste d'), général français, né à Malzieu en 1804, m. en 1877. Il fit sa carrière militaire en Afrique, d'où il revint, en 1851, général de brigade, commanda une division en Crimée et contribua puissamment à la victoire de l'Alma. En 1870, appelé au commandement de l'armée de la Loire, il rétablit la discipline et gagna sur les Bavarois la victoire de Coulmiers. Nommé général en chef de la garde nationale en mars 1871, il fut député à l'Assemblée nationale et sénateur inamovible en 1875.

AURENGABAD, c.-à-d. *ville du trône*, v. de l'Hindoustan, dans les États du Nizam, ch.-l. de la prov. de son nom (jadis de tout le Dekkan) ; 60,000 hab. (en 1856). Ville très grande, mais en ruines et déserte en partie. Elle ne fut bâtie qu'au milieu du XVIIe siècle, sur l'emplacement du village de Gourkah, par Aureng-Zeb, qui en avait fait sa capitale et y mourut en 1707. On y voit les ruines de son palais et d'un tombeau élevé à une de ses femmes, monuments remarquables. — La prov. d'Aurengabad, anc. prov. de l'Hindoustan, divisée aujourd'hui en prov. dépendant de la présidence anglaise de Bombay et prov. des États du Nizam renferme 6,000,000 d'hab., presque tous Mahrattes. Pays très fertile, traversé par la double chaîne des Ghattes, d'où coulent le Godavéry, la Bhyma et la Nyra. Culture du riz, du coton, de la canne, de l'indigo et d'excellents fruits.

AURENG-ZEB (Mohi-Ouddine-Mohammed-Alamguîr), empereur du Mogol de 1659 à 1707, né en 1619, s'empara du trône en faisant enfermer son père et périr ses deux frères. Son règne fut marqué par la conquête du Tibet, du Dekkan, du riche royaume de Golconde et de celui de Visapour ; à l'intérieur, par une sage administration ; le commerce et l'agriculture furent protégés, les formes de la justice abrégées, et la peine capitale prononcée contre ceux qui chercheraient à corrompre les juges. Aureng-Zeb eut à soutenir une longue guerre contre les Mahrattes, dont il triompha. Il fit périr plusieurs de ses fils révoltés contre lui, et unis à ses ennemis. Il se montra assez favorable aux Européens. M.

AURENSIS VALLIS, nom latin du pays d'Aure.

AUREOLUS (Manius Acilius), né dans la Dacie, avait été berger dans sa jeunesse, s'enrôla dans les armées romaines, devint général sous les empereurs Valérien et Gallien, se laissa proclamer empereur par ses soldats, disputa l'empire à Gallien et ensuite à Claude II, et fut vaincu et tué dans une bataille près de Milan, 268.

AURES, *Aurasius mons*, chaîne de l'Algérie, sépare le Tell du Sahara dans l'E. de la prov. de Constantine, à 160 kil. S. de Constantine. Le point culminant, le Chellia, 2,312 m., est le sommet le plus élevé de l'Algérie. Population presque exclusivement berbère. L'Aurès a été en 1879 le théâtre d'une insurrection peu redoutable. W—P.

AUREUS (Mons), montagne de l'anc. Corse, dans l'intérieur ; auj. *Monte d'Oro ;* 2,650 m.

AUREUS, monnaie romaine d'or, valant 25 deniers, et en francs, 27 fr. 95 c., sous César ; 26 fr. 89 c., sous Auguste ; 26 fr. 56 c., sous Tibère ; 26 fr. 35 c., sous Claude ; 25 fr. 42 c., sous Néron ; 24 fr. 93 c., de Galba aux Antonins.

V. Mommsen, *Hist. de la monnaie romaine*, trad. Blacas, t. III. C. D—y et G. L. G.

AURICH, v. des États prussiens (Hanovre), ch.-l. de régence ; 4,819 hab. Siège de l'assemblée des états ; cour d'appel ; gymnase et bibliothèque. La régence d'Aurich a 3,108 kil. carrés et 211,652 hab.

AURIGERA, nom latin de l'Ariège.

AURIGNAC, ch.-l. de cant. (H.-Garonne), arr. de Saint-Gaudens. Comm. de cuirs, laines et bestiaux ; 1,428 hab.

AURIGNY, en angl. *Alderney*, petite île d'Angleterre, dans la Manche, à 13 kil. O. de la côte de France, dont elle est séparée par le dangereux détroit dit Raz d'Aurigny ou de Blanchard. Fortifications formidables qui lui ont fait donner le surnom de *Gibraltar de la Manche*. Elle a 16 kil de tour. Ville du même nom, au centre de l'île. Air sain ; sol bien cultivé ; abondante récolte de grains ; 2,738 hab. E. B.

AURILLAC, *Aureliacum*, ch.-l. du dép. du Cantal à 584 kil. de Paris ; jolie ville, agréablement située sur la rive dr. de la Jordane ; rues assez mal percées, mais larges, propres, et arrosées par des ruisseaux d'eau courante. On y remarque le château Saint-Étienne, anc. habitation des comtes d'Auvergne ; les églises Saint-Géraud et Notre-Dame-des-Neiges, l'abbaye des Bénédictins. Collège. Fabr. de dentelles, sabots, chaudronnerie ; comm. considérable de fromages, chevaux, mulets, bestiaux, etc. Dépôt d'étalons. Patrie du pape Sylvestre II (Gerbert), dont on y voit la statue par David d'Angers, érigée en 1851 ; 13,727 hab. Cette ville se forma au VIIIe siècle autour d'un monastère fondé par St Géraud.

AURIOL, brg du dép. des Bouches-du-Rhône, arr. de Marseille. Exploit. de houille ; fabr. de carreaux à paver ; 4,692 hab. Dominé par les ruines d'un château du XIe siècle ; vestiges de villas romaines.

AURISPA (Jean), savant italien, né à Noto en Sicile vers 1369, m. en 1459. Il alla recueillir des mss grecs à Constantinople, fut appelé à Florence par Laurent de Médicis, se rendit ensuite à Ferrare, où il entra dans les ordres, et devint secrétaire des papes Eugène IV et Nicolas V. C'est un de ces érudits qui préparèrent la renaissance des lettres anciennes. B.

AURON, *Utrio, Olrio*, riv. de France, affl. du Cher, prend sa source au N. de Cerilly (Allier), passe à Dun-le-Bar, et à Bourges.

AURORA, v. des États-Unis (Illinois), au S.-O. de Chicago ; 11,162 hab ; commerce agricole.

AURORE, déesse, fille d'Hespérion, mère de Memnon et de Phaéton, des vents et des astres. On la représente couverte d'un voile, ouvrant avec ses doigts de rose les portes de l'Orient. Elle est l'avant-courrière du soleil.

Gerhard, *Dissert. académiques*, t. Ier, p. 143.

AUROS, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Bazas. Ruines d'un château appartenant à la maison de Foix ; 1,581 hab.

AURUM CORONARIUM. (*V.* Or.)

AURUM VICESIMARIUM. (*V.* Or.)

AURUNCI, peuple de l'anc. Italie. (*V. Ausones.*)

AUSA, v. de l'anc. Espagne, près de Tarragone ; auj. *Vic d'Osona*.

AUSA, fl. du N.-E. de l'Italie. (*V.* Alsa).

AUSARIA, v. de l'anc. Arabie, sur la côte orientale, entre le cap Syagros et le golfe Persique ; auj. *Sûr* ou *Bender-Sûr*.

AUSAVA (Vicus), v. de l'anc. Germanie, chez les Trévires, entre Trêves et Cologne ; auj. *Schonech*.

AUSCHISÆ ou **AUCHITÆ**, peuple de l'anc. Cyrénaïque, au S. de Barca.

AUSCHWITZ, en polonais *Oswieczim*, v. de Gallicie sur la Sola, affl. de la Vistule ; 3,863 hab. Ancien ch.-l. d'un duché polonais. Combat de 1866 entre les Autrichiens et les Prussiens. E. B.

AUSETANI, peuple de l'anc. Espagne tarraconaise, au N., avec la ville d'Ausa ; auj. *Vic d'Osona*.

AUSONE (Decimus Magnus), poète latin, né à Bordeaux en 309, m. vers 394 ; il quitta le barreau, et professa avec éclat dans sa ville natale la grammaire et l'éloquence. Valentinien, sur le bruit de son mérite, lui confia l'éducation de son fils Gratien, et il reçut depuis de ces deux empereurs les titres de comte de l'empire, de questeur, de préfet d'Italie, d'Afrique et des Gaules, et enfin de consul, 379. Ausone a fait des idylles, des églogues, des épîtres et des épigrammes ; c'est dans ce dernier genre, qu'il a le mieux réussi. Son idylle sur la Moselle renferme des tableaux gracieux ; il en est de même de la

3e idylle, *à sa Maison de campagne*; de la 6e, *l'Amour crucifié*; de la 14e, *les Roses*; mais en général sa poésie manque d'âme; son style est sec et dur, et quelques-unes de ses pièces pèchent contre la cadence. On ne sait s'il fut chrétien ou païen.

V. l'édition de Souchay, Paris, 1730; les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf; les traductions de l'abbé Jaubert, 1769, et de M. Corpet, Paris, 1843, dans la *Bibliothèque latine-française de Panckoucke*, 2e série; Demogeot, *Études historiques et littéraires sur Ausone*, Toulouse, 1837. D.-R.

AUSONES, peuple de l'anc. Italie, sur la côte occidentale, près des Volsques. Ils étaient d'origine osque ou opique, et leur pays s'appelait Ausonie ou *Opica*. On les appelait encore Aurunces. Leur capit. était Suessa Aurunca, auj. *Sessa*; l'Italie tout entière prenait quelquefois dans les poëtes le nom d'Ausonie ou d'*Opica*, parce qu'ils étaient de ses plus anciens habitants.

AUSPICES, *auspicia*, signes célestes se manifestant aux magistrats romains et observés par les augures (*V. ce mot*, pour garantir la validité des actes de la vie publique du peuple romain. Ils étaient divisés en majeurs (*maxima*) et en mineurs (*minora*), suivant que le droit d'observer ces signes célestes appartenait aux consuls, préteurs, dictateurs, proconsuls ou aux édiles curules et aux questeurs; ils étaient aussi *urbana* ou *bellica*, suivant qu'ils étaient consultés à Rome ou à l'armée. Ils étaient obligatoires pour la nomination d'un magistrat, son entrée en charge, la convocation des comices, le départ des armées. En tant que signes, les auspices comprenaient : 1° les *auspicia cœlestia*, comme les éclairs et les tonnerres, etc.; 2° les *signa ex avibus*, fournis par les oiseaux, dont on observait le vol ou le cri, comme le vautour, l'aigle, la buse, l'orfraie, la chouette, etc.; 3° les *auspicia pullaria*, tirés de la façon dont les poulets sacrés mangeaient leur nourriture, en usage surtout à l'armée; 4° les *auspicia pedestria*, d'après les mouvements des quadrupèdes ou des reptiles. Tous ces auspices devaient être observés d'après un formulaire très rigoureux dans un espace imaginaire tracé dans le ciel ou sur terre et appelé *templum*. (*V. ce mot.*)

Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination dans l'antiquité*, 1879-82. G. L.-G.

AUSSEE, brg des États autrichiens (Styrie), sur le Traun; 1,500 hab. Riche mine de sel gemme et de sulfate de soude.

AUSSIG, v. de Bohême, à 22 kil. N.-O. de Leitmeritz, au confl. de l'Elbe et de la Bilea; 10,940 hab. Vins estimés. Patrie du peintre Mengs; grand commerce de houille.

AUSTEN (JANE), née en 1775, m. en 1817, fille du recteur de Steventon (Hampshire), a écrit des romans dont Walter Scott faisait grand cas, et qui brillent par une vive sensibilité : *Sense and Sensibility*, *Pride and Prejudice*, *Emma*, etc.

AUSTER, nom latin du vent du S., violent, humide et très chaud.

AUSTERLITZ, en morave *Slawkow*, v. des États autrichiens (Moravie), sur la Littawa, à 15 kil. E.-S.-E. de Brünn; 3,450 hab. Beau château seigneurial des princes de Kaunitz-Rietberg. C'est à 5 kil. à l'O., sur les hauteurs du plateau de Pratzen, qu'eut lieu, le 2 décembre 1805, la célèbre bataille dite d'Austerlitz ou des Trois Empereurs, où Napoléon battit l'armée austro-russe, commandée par ses souverains eux-mêmes, François II et Alexandre Ier; cette victoire amena le traité de Presbourg, 26 décembre 1805.

AUSTIN, v. des États-Unis cap. du Texas, sur la rive g. du Colorado, à quelque distance de la mer et au centre de l'État; 4,428 hab. — v. du Minnesota, au S.-E. de cet État; 2,039 hab.

AUSTL (SAINT-) OU PLUTÔT **SAINT-AUSTELL**, v. d'Angleterre, dans le comté de Cornouailles, près de la baie de ce nom; siège d'une justice des mines. Exploit. de cuivre et d'étain à Polgooth et Crennis; grandes carrières de terre à foulon et à porcelaine; 3,803 hab.

AUSTRAL (GRAND OCÉAN). On appelle quelquefois de ce nom la mer qui s'étend entre le tropique du Capricorne et le cercle polaire austral; baigne les côtes méridionales de l'Afrique, de l'Australie et de l'Amérique, la Nouvelle-Zélande et un grand nombre de petites îles et de terres la plupart inhabitées.

AUSTRALASIE. *V.* MÉLANÉSIE et OCÉANIE.

AUSTRALIE, APPELÉE AUTREFOIS **NOUVELLE-HOLLANDE**, vaste continent dans l'Océanie, au S.-E. de l'Asie, entre 11° et 39° lat. S., et 111° et 152° long. E.; sa plus grande longueur de l'E. à l'O. est de 3,860 kil., sa plus grande largeur du N. au S. de 3,170; superf. évaluée à 7,633,000 kil. carrés. Les côtes offrent peu d'échancrures; les principales sont le vaste golfe de Carpentarie et celui de Cambridge au N., la baie des Chiens Marins à l'E., les golfes de Saint-Vincent et de Spencer au S. Les principales chaînes de montagnes connues sont, à l'E. et au S.-E., les Montagnes-Bleues ou Alpes australiennes (2,187 m. au mont Kosciusko, dans la Nouvelle-Galles du Sud); l'intérieur, longtemps inaccessible, commence à être connu par les voyages d'Eyre, 1842; de Sturt, 1845; de Leichhardt, 1844-47-48; de Babbage, 1856; des frères Grégory, 1848, 1852, 1855-56, 1858; et surtout celles de Burke et de Mac-Douall-Stuart, qui, en 1860-62, traversa tout le continent du S. au golfe de Carpentarie; il n'offre que de vastes plaines arides ou inondées, suivant les saisons; les vallées dans les montagnes sont seules fertiles; point de grands fleuves navigables; des torrents qui se perdent dans des lacs marécageux : Torrens, Gairdner, Eyre, Blanche, Gregory. Les principaux cours d'eau sont le Murray, le Darling, le Macquarie, le Lachlan, etc. Climat brûlant au N.; tempéré, avec des saisons peu marquées et des variations brusques, au S.; au S.-E., dans la Nouvelle-Galles du S., sécheresses de 6 ou 7 mois, souvent suivies de pluies violentes et continues. Sur 5,710 espèces indigènes de végétaux, 5,440 (eucalyptus), et sur 58 espèces indigènes de quadrupèdes, 46 sont particulières à l'Australie (kanguroo). Les Australiens ou noirs océaniens, de race mélanésienne, offrent un des types les plus misérables de l'espèce humaine; ils sont maigres, leur peau est d'un noir cuivré; ils ne portent habituellement aucun vêtement, construisent des huttes, vivent de la pêche et de la chasse. Les Européens ne se sont guère occupés de leur inspirer le goût de la civilisation; leur nombre décroît rapidement. Les premières richesses minérales découvertes furent le fer, le plomb, le cuivre et la houille. En juillet 1851, un certain Heargreaves découvrit l'or en Australie. Dès janvier 1852, on connut 26 gisements dans la Nouvelle-Galles du S. et à Port-Philip, au mont Alexander, à 50 kil. N. de Melbourne (prov. de Victoria); au mont Ballarat et à Ovens, sur la route de Sidney à Melbourne. La seule prov. de Victoria a fourni, pendant la première année d'exploitation, 253,128,300 francs. Une pareille découverte attira en Australie de nombreux émigrants; à la fin de 1852, il arrivait près de 5,000 hommes par semaine à Port-Melbourne. Les Anglais occupent une grande partie des côtes; leur premier établissement fut fondé à Sidney (Nouvelle-Galles du S.) en 1788; leurs colonies actuelles sont : l'Australie méridionale; l'Australie occidentale; la Nouvelle-Galles du Sud, qui a servi d'abord de lieu de déportation pour l'Angleterre; Victoria, à l'E. de l'Australie du S.; le Queensland (ci-dev. district Moreton-Bay) au N. de la Nouvelle-Galles du Sud. On y joint la Tasmanie ou Terre de Van-Diémen. La principale occupation des colons est la culture des céréales, du lin, du tabac, de l'indigo, des arbres fruitiers d'Europe, qui y réussissent très bien, et l'élève des bestiaux d'Europe qui, introduits en 1788 et soigneusement choisis, se sont multipliés d'une manière prodigieuse, principalement les moutons, dont la laine forme le grand objet de l'exportation. Les colonies australiennes ont auj. (avec la Tasmanie) une sup. d'environ 6,330,000 kil. carrés, une pop. de 2,532,698 hab., sans les indigènes, 8,738 kil. de chemins de fer et 47,359 kil. de lignes télégraphiques.

V. parmi les nombreux ouvrages publiés sur l'Australie, le *Journal de Mac-Douall-Stuart*, de 1858 à 1862 (in-8°), Londres, 1865; et la belle carte de Petermann, en 8 feuilles, Gotha, 1871, avec une notice de Meinecke.

AUSTRALIE MÉRIDIONALE, *South-Australia*, colonie anglaise sur le continent d'Australie, s'étendant sur la côte S., entre 128° et 139° de long. E., sur les golfes Spencer et Saint-Vincent; arrosée par le Murray; pop., 293,297 hab. Capit. Adélaïde. Fondée par une société particulière en 1829, reconnue par l'Angleterre en 1834, elle a un gouverneur, un conseil de 6 membres et un parlement. Exportation de céréales et de laine; cuivre, sel.

AUSTRALIE OCCIDENTALE, *West-Australia*, autrefois appelée *Swan-River* (rivière des Cygnes), colonie anglaise sur la côte O. du continent d'Australie, entre 14° et 35° lat. S., et 111° et 128° long. E.; cap. Perth; pop., 30,013 hab. Fondée en 1828, elle a un gouverneur, un conseil exécutif et une chambre de 21 membres.

AUSTRALIE SEPTENTRIONALE, colonie anglaise fondée en 1838 sur la côte N. du continent d'Australie, à l'O. du détroit de Torrès; ch.-l. Victoria. Elle est réunie, depuis 1863, à l'Australie méridionale.

AUSTRASIE, *ost reich*, c.-à-d. royaume de l'Est, par opposition à la Neustrie, *non royaume de l'Est*; royaume des Francs orientaux du VIe au VIIIe siècle, comprenait, outre la Thuringe, la Franconie, et l'Alémannie (Bade et Wurtemberg), les duchés de Bavière et de Frise, et les pays situés entre le Rhin, la Meuse et l'Escaut. La capitale était Metz. Thierry Ier, fils de Clovis, en fut le premier roi, 511-534; il eut pour successeurs : Théodebert Ier, 534-548; Théodebald, 548-555. Clotaire Ier réunit l'Austrasie aux autres royaumes de la Gaule franque; puis vinrent Sigebert Ier, 561-575; Childebert II, 575-596; Théodebert II, 596-612; Clotaire II et Dagobert l'ajoutèrent à leurs États et la transmirent à Sigebert II, 638-656; Childéric II, 656-673. Dès lors l'Austrasie chercha par des révoltes à assurer son indépendance, en mettant à sa tête des maires du palais de la famille d'Héristal. Pépin d'Hé-

ristal et Charles-Martel la gouvernèrent ainsi et combattirent la Neustrie sa rivale. Ils s'élevèrent à la suprême puissance que couronna l'élévation de Pépin le Bref au trône, en 752. A. G.

AUSTREBERTE (Sainte), née dans l'Artois en 633, m. en 703, parente de Dagobert. Prieure de l'abbaye du Port, près d'Abbeville, puis du monastère de Pavilly, elle reçut de St Ouen le titre d'abbesse.

AUSTRÈGUES, nom de certains arbitres institués en Allemagne, au commencement du xv^e siècle, par les princes, les prélats, les villes ou les chevaliers, pour vider les différends qui s'élevaient entre eux. La création de la Chambre impériale sous Maximilien I^er, ne les fit pas disparaître; et même, sous le régime de la confédératiou germanique, la diète nommait des instances austrégales ou commissions arbitrales, dont les décisions avaient force de chose jugée. B.

AUSTREMOINE (Saint), apôtre et premier évèque de l'Auvergne vers l'an 250 ap. J.-C. Il fut enterré, dit-on, à l'abbaye d'Issoire. Fête, le 1^er novembre.

AUSTRO-HONGROIS (Empire). *V.* Autriche-Hongrie.

AUSUGUM, v. de l'anc. Rétie, au S.; *Borgo de Valsugana.*

AUTARIATÆ, peuple de l'anc. Illyrie. Après s'être épuisé par de nombreuses guerres contre les Ardiéens, les Triballes, les Thraces et les Illyriens, il fut soumis par les Romains, et il était presque détruit à l'époque de Strabon. Salone était sa ville principale.

AUTERIVE, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. de Muret, sur l'Ariège. Fabr. de draps; 2,954 hab.

AUTEROCHE (Chappe d'). *V.* Chappe.

AUTESIODORUM, v. de l'anc. Gaule lyonnaise, chez les Sénonais; auj. *Auxerre.*

AUTEUIL, ci-devant vge du dép. de la Seine, sur une colline qui borde la rive dr. de la Seine et à l'entrée du bois de Boulogne; 6,343 hab. en 1859. Depuis 1860, Auteuil forme, avec Passy, le xvi^e arrond. municipal de Paris.

AUTHARIS, roi des Lombards, 584-590 ap. J.-C., arien, repoussa trois fois Childebert II, roi des Francs Austrasiens, allié de l'empereur grec Maurice, et poussa ses armées jusqu'à Reggio.

AUTHENTIQUES, recueil des Novelles de Justinien, publié vers 534, ainsi nommé de ce qu'il contient les constitutions qui abrogent les précédentes. La plus importante abolit le principe fondamental du droit antique en faisant disparaître les privilèges de l'agnation; c'est la CXVIII^e.

V. Corps civils. G. L.-G.

AUTHIE, petite riv. de France, passe à Doullens et à Auxy-le-Château, et se jette dans la Manche en séparant le dép. de la Somme de celui du Pas-de-Calais.

AUTHION, riv. de France, prend sa source dans les étangs d'Hommes et de Rillé (Indre-et-Loire), passe à Bourgueil, suit l'ancien lit de la Loire dans laquelle elle se jette à Saint-Aubin-des-Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire), r. dr. Elle porte le nom de Doile depuis sa source jusqu'au-dessous de Bourgueil; cours de 105 kil., navigable sur 42 kil.

AUTHON ou **AUTUN** (Jehan d'), religieux minime, chroniqueur de Louis XII, qu'il suivit dans tous ses voyages, né en Saintonge en 1466, m. en 1527.

On a de lui : *Annales du roi Louis XII de 1499 à 1508,* imprimées en partie en 1620, et complètement par le bibliophile Jacob. Paris, 1835.

AUTHON, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Nogent-le-Rotrou. Fabr. d'étamines; comm. de bestiaux; 1,421 hab.

AUTICHAMP (Jean-François-Thérèse-Louis de **BEAUMONT**, marquis d'), général français, né en 1738 à Angers, m. en 1831; aide de camp du maréchal de Broglie pendant la guerre de Sept ans, commandant de la gendarmerie de Lunéville en 1770; en 1789, il émigra à Turin, servit dans l'armée de Condé, puis dans l'armée russe, rentra en France à la fin de 1815, et reçut de Louis XVIII le grade de lieutenant général. En 1830, quoique âgé de 91 ans, il combattit pour Charles X.

AUTICHAMP (Charles de **BEAUMONT**, comte d'), neveu du général de ce nom (V. l'art. précédent), né en Anjou en 1770, m. en 1852. Fit partie de la garde constitutionnelle de Louis XVI, fut un des chefs de l'insurrection vendéenne, en prit la direction après la mort de Bonchamp et de Stofflet, et signa le traité de pacification avec Hoche. La Restauration le nomma pair de France.

AUTISSIODURUM. *V.* Autesiodorum.

AUTLAN, v. du Mexique (Jalisco); 4,000 hab. Culture de la canne à sucre, de la cochenille et du cacao. Commerce de sel.

AUTOCHTONES. *V.* Aborigènes.

AUTOCRATE, du grec *autocratôr,* celui qui règne de son propre droit. On donnait ce nom, chez les Athéniens, aux généraux qui, comme Aristide à Platées, Alcibiade, Nicias et Lamachos en Sicile, étaient dispensés de rendre compte de leur conduite à la fin de la campagne. Les empereurs Byzantins; s'en firent un titre, qui est encore porté par l'empereur de Russie.

AUTODAFÉ, c.-à-d. *acte de foi.* On appelait ainsi, en Espagne, la lecture solennelle des jugements de l'Inquisition, et l'exécution des peines prononcées aussitôt, sur son avis, par le juge royal : le bûcher pour les impénitents, le bûcher après strangulation pour les hérétiques relaps, bien que repentants. Outre les malheureux à qui la mort était réservée, d'autres accusés, condamnés à diverses peines (emprisonnement, austérités), et déclarés réconciliés, paraissaient dans ces tristes cérémonies. Les historiens de l'Inquisition distinguent les autodafés généraux, où se déployait une grande solennité et où figuraient un grand nombre de coupables : ceux-là avaient lieu surtout lors de l'avènement, du mariage ou de la naissance des princes, et faisaient en quelque sorte partie des fêtes publiques. — Les autodafés particuliers, plus fréquents et moins solennels, mais publics encore. — Les *autillos* ou petits autodafés : c'étaient ceux où le jugement était prononcé dans les salles mêmes de l'Inquisition, soit fermées, soit ouvertes. L'autodafé singulier était, comme son nom l'indique, celui d'un seul coupable. — Usités en Aragon dès le xiv^e siècle, les autodafés devinrent très fréquents dans toute la Péninsule après la réorganisation de l'Inquisition par Ferdinand le Catholique et Torquemada. Moins nombreux au xviii^e siècle, ils ne disparurent pas entièrement; les 152 autodafés (79 condamnés brûlés en personne et 73 en effigie) dont l'historien Llorente avait les notices sous les yeux, n'étaient qu'une faible partie de ceux qui eurent lieu sous Philippe V. Mais sous Ferdinand VI, il y en eut à peine quelques-uns, et le long règne de Charles III offre au plus 10 autodafés et 4 victimes livrées aux flammes. Ce sont les dernières. R.

AUTOLOLES, peuple gétule de l'anc. Afrique, sur la côte occid., au N. et au S. de l'Atlas. Ils avaient une ville d'Autolola, auj. peut-être *Agulon* ou *Aquilon.*

AUTOLYCUS, aïeul maternel d'Ulysse. Son habileté à voler les troupeaux le fit passer pour fils de Mercure. Il fut le maître d'Hercule dans l'art de la lutte. S. Re.

AUTOLYCUS, de Pitane en Éolide, maître du platonicien Arcésilas, florissait dans la seconde moitié du iv^e siècle av. J.-C. Nous avons de lui un petit traité *de la Sphère en mouvement,* et un traité en 2 livres *sur les Levers et les Couchers des astres,* opuscules élémentaires, qui, étrangers à la trigonométrie, alors inconnue, ne peuvent conduire à aucun calcul exact. Ils ont été publiés, avec traduction latine, par Dasypodius, dans les *Sphæricæ doctrinæ propositiones,* Strasbourg, 1572. Le dernier a été traduit en français par Forcadell, Paris, 1572. Outre les historiens de l'astronomie, *V.* Karpzov, *de Autolyco Pitanæo diatribe,* Leipzig, 1744. H. M.

AUTOMÉDON, conducteur du char d'Achille et de Pyrrhus. Son nom est devenu synonyme d'habile conducteur. (Homère, *Il.* IX, 209.) — poète grec dont il y a 12 épigrammes dans l'*Anthologie.*

AUTONOMIE, du grec *autos,* soi-même, et *nomos,* loi. L'autonomie était le droit de se gouverner d'après ses propres lois; ce mot désignait en même temps l'état des villes grecques et des villes conquises qui jouissaient de ce privilège sous l'empire romain. A ce privilège se joignait le droit de battre monnaie.

AUTRAN (Joseph), poète français, né à Marseille en 1814, mort en 1877. Il débuta par une ode à Lamartine, intitulée : *Départ pour l'Orient.* Une série de poèmes consciencieux lui ouvrit l'Académie française en 1868. Ses œuvres principales sont : *la Mer,* 1835; *les Poèmes de la mer,* 1861; un poème héroïque, *Milianah,* 1842; une tragédie, *la Fille d'Eschyle,* 1848.

AUTRICHE-HONGRIE ou **EMPIRE AUSTRO-HONGROIS,** en allem. *Œsterreichisch-Ungarisches Reich,* grand État de l'Europe centrale, entre 42° 10'-51° 2' lat. N., et 7° 10'-24° 14' long. E.; borné au N. par la Pologne russe, la Prusse, la Saxe; à l'O. par la Bavière, la Suisse; au S. par le roy. d'Italie et la mer Adriatique; à l'E. par la Turquie, la Serbie et la Roumanie. Sup., 622,175 kil. carrés; pop., 37,741,434 hab. en 1880. Cap. Vienne, pour l'empire d'Autriche; Buda-Pesth, pour le roy. de Hongrie.

L'empire austro-hongrois est ainsi divisé :

1° *Empire d'Autriche,* formé des provinces dites cisleithanes (en deçà de la Leitha, affl. de dr. du Danube :

1° Autriche au-dessous de l'Enns. ..	Vienne.
2° Autriche (au-dessus de l'Enns.	Linz.
3° Salzbourg............................	Salzbourg.
4° Styrie (*Steiermark*)	Gratz.
5° Carinthie (*Kærnthen*)	Klagenfurth.
6° Carniole (*Krain*)	Laybach.
7° Littoral...............................	Trieste.
8° Tyrol et Vorarlberg..................	Innspruck.
9° Bohême (*Bœhmen*)	Prague.
10° Moravie (*Mæhren*)	Brunn.

11° Silésie (*Schlesien*)	Troppau.
12° Gallicie	Lemberg ou Leopold.
13° Bukovine	Czernowitz.
14° Dalmatie	Zara.

2° *Royaume de Hongrie,* provinces transleithanes ou au delà de la Leitha :

15° Hongrie	Buda-Pesth
16° Transylvanie	Klausenbourg.
17° Fiume et territoire	Fiume.
18° Croatie-Esclavonie	Agram.

auxquelles il faut ajouter les 5 provinces turques de l'Herzégovine et de la Bosnie, occupées par l'Autriche en vertu du traité de Berlin, 1878; 1,340,000 hab.

L'empire austro-hongrois, couvert au S.-O. par les ramifications des Alpes, présente au N.-O. le plateau quadrangulaire de Bohême; à l'E., la plaine, très vaste et très unie, de la Hongrie est limitée par la chaîne des Karpathes, qui forme au S.-E. le plateau de Transylvanie. La plus grande partie de cet empire est arrosée par le Danube, depuis le confluent de l'Inn, jusqu'aux Portes de Fer, entre les Karpathes et les Balkans, et par les tributaires du Danube, à dr. l'Enns, la Leitha, le Raab, la Drave et la Save; à g. la March ou Morava, le Waag, le Gran, la Theiss, grossie du Szamos, du Koros et du Maros. Les principaux lacs se trouvent au S. du Danube, entre Vienne et Buda-Pesth : ce sont le lac de Neusiedl, auj. desséché et le lac Balaton (*Plattensee*). Pour les détails de la géog. physique, *V.* les noms de chacune des provinces.

Population. L'Autriche-Hongrie est habitée par un grand nombre de races différentes, dont la plus nombreuse est la race slave, environ 17,000,000 : Tchèques, Slovènes, Slovaques, Croates, Polonais; mais les deux races qui exercent la suprématie politique sont les Allemands, en Autriche, 9 millions 600,000, et les Magyars en Hongrie, 5,680,000. Ensuite viennent les Roumains, 3,000,000; les Italiens, 633,000; les Juifs 1,440,000; le reste Arméniens, Grecs, Albanais, Zingares, etc.

Religion. Il y a sept confessions chrétiennes différentes. On compte 26,545,000 catholiques romains, 4,033,000 catholiques grecs et arméniens unis; 2,927,000 grecs non unis, 3,611,000 protestants, 1,643,000 juifs; le reste dissidents. Il y a 11 archevêques et 39 évêques catholiques romains, 2 archevêques et 7 évêques catholiques grecs, 1 archevêque et 10 évêques grecs non unis, 1 archevêque arménien à Lemberg. Les luthériens ont, à Vienne, un consistoire supérieur, dont dépendent 8 surintendances et le consistoire d'Hermannstadt; les calvinistes, 8 surintendances et le consistoire de Klausenbourg, relevant du consistoire supérieur de Vienne.

Gouvernement. L'empereur gouverne les pays en deçà de la Leitha, par l'intermédiaire d'un ministre des pays en deçà de la Leitha, et avec le concours du conseil de l'empire, ou *Reichsrath.* Le conseil de l'empire est formé de deux Chambres, celle des seigneurs, comprenant la haute noblesse, à titre héréditaire, le haut clergé, et des membres nommés à vie par l'empereur, et la chambre des représentants élective. L'empereur gouverne les provinces au delà de la Leitha par l'intermédiaire d'un ministère hongrois et avec le concours de la diète hongroise. La Croatie-Esclavonie a un représentant spécial dans le ministère hongrois. La diète hongroise comprend les deux Chambres des magnats et des députés. — Enfin les affaires communes sont dirigées par un ministère de l'empire composé de trois ministres : le chancelier de l'empire (premier ministre), ministre des affaires étrangères et de la maison impériale, le ministre des finances et le ministre de la guerre. Ces affaires communes sont soumises au contrôle de deux délégations, l'une du conseil de l'empire, l'autre de la diète hongroise, siégeant à Vienne, mais délibérant séparément. En cas de désaccord entre ces deux délégations, on cherche à s'entendre par l'envoi de notes écrites, qui peut se répéter trois fois; si ce moyen échoue, l'une des deux délégations peut demander une assemblée plénière, où l'on vote sans délibérer. Si l'une des deux délégations compte plus de membres que l'autre, le sort élimine le nombre des personnes nécessaires pour qu'il y ait égalité. Au-dessous de ces grandes assemblées, chaque pays de la couronne garde sa diète provinciale, qui, dans les provinces en deçà de la Leitha, choisit dans son sein les députés au conseil de l'empire; pour la Diète hongroise, les élections sont faites directement dans chaque comitat. La Croatie-Esclavonie a une diète particulière, qui possède une certaine autonomie en matière d'administration locale. — Le revenu de l'Etat, était évalué, en 1883, à 2,115 millions de fr., et les dépenses à 2,340 millions; le capital de la dette à 10 milliards. L'armée, réorganisée en 1882, comprend 15 corps d'armée territoriaux, plus le corps d'occupation de la Bosnie (quartier-général à Séraiévo); 275,000 hommes et 50,000 chevaux, sur le pied de paix, sans la landwehr; sur le pied de guerre, elle pourrait être élevée à 1,057,000 hommes et 204,000 chevaux. La marine compte en tout 69 bâtiments avec 299 canons et 10,000 marins. — L'instruction publique, longtemps négligée, est auj. assez répandue. Il y a 7 universités : Vienne, Prague, Pesth, Lemberg, Olmütz, Gratz, Innspruck, dans le Tyrol; on compte un grand nombre d'établissements pour l'enseignement secondaire et l'enseignement industriel et commercial.

Productions, industrie, commerce. Le climat, en général très sain, varie dans les différentes provinces selon leur situation plus ou moins élevée. Le sol est presque partout fertile; la sériciculture, les pâturages et les mines y sont des sources de richesse. L'industrie, n'y est pas pourtant aussi développée que dans l'empire d'Allemagne. Les principaux articles d'exportation sont : les tissus de soie et de laine, les toiles, fils, cotonnades, et les verreries. Commerce très actif. Transit pour l'Orient très important. Des routes excellentes (celles du Stelvio et du Brenner ont une réputation universelle); un vaste réseau de chemins de fer, dont Vienne est le centre, rendent faciles les communications entre les provinces. De Vienne partent de grandes lignes ferrées : une allant par Bruck, Gratz et Laybach à Trieste, ou par Brück et Villach à Venise; la 2e va par Presbourg et Pesth à Orsova et Bukarest; la 3e détache une branche sur Dresde, au N.-O., par Brünn et Prague, puis une autre, par Olmütz vers la Silésie prussienne, Breslau, Berlin, Cracovie et Varsovie. Un chemin entre Trieste et Milan traverse la Vénétie; un autre va de Salzbourg à Vérone, et à Rome. Les lignes terminées ont une longueur de 19,735 kil. Des services de bateaux à vapeur partent de Trieste pour Venise, la Grèce, Constantinople et les Indes. L'effectif de la marine marchande était, en 1883, de 8,755 bâtiments, jaugeant 328,090 tonneaux. Le commerce avec l'étranger était évalué en 1881 à 1,675 millions pour l'importation, et 1,807 millions pour l'exportation; en 1882, le port franc de Trieste a importé pour 405 millions, et exporte pour 377 millions de fr. de marchandises.

AUTRICHE (Empire d'), nom donné, de 1806 à 1867, aux États héréditaires de la maison d'Autriche. (*V. l'art. précédent.*)

AUTRICHE (Histoire de l'). L'Autriche propre fut habitée originairement par les Taurisques, puis par les Noriques. Après la défaite de ces derniers par les Romains, 14 av. J.-C., le pays au N. du Danube passa aux Marcomans et aux Quades; une partie de la basse Autriche et de la Styrie, avec *Vindobona* (Vienne) appartinrent à la Pannonie; le reste de la basse Autriche et la Styrie, ainsi que la Carinthie et une partie de la Carniole, firent partie du Norique; le Tyrol fut compris dans la Rétie, etc. La grande migration des peuples changea tout; au VIIe siècle des tribus slaves envahirent ces provinces, jusqu'à ce qu'en 791, Charlemagne, après avoir refoulé les Avares jusqu'au delà du Raab, réunit à son empire le pays situé entre l'Enns et le confluent du Raab avec le Danube. Dès lors ce pays reçut le nom d'Avarie ou Marche orientale (*Austria*). Envahi en 900 par les Hongrois, il fut délivré par l'empereur Othon Ier après la bataille d'Augsbourg 955. Othon II nomma le comté Léopold Ier de Babenberg margrave d'Autriche en 983. Dans un document de 996 se trouve pour la première fois le nom des *Ostirrichi,* formé du mot *Austria.* La famille de Babenberg régna en Autriche pendant trois siècles. Le margrave Henri Jasomirgott obtint en 1156 le pays au-dessus de l'Enns, et en même temps les deux pays furent érigés par l'empereur Frédéric Ier en duché. Le duc Léopold V, 1177-1194, acquit la Styrie. En Léopold VI, qui réunit la Carniole à l'Autriche, s'éteignit la maison de Babenberg, 1246. La période de 1246 à 1282 s'appelle l'interrègne. D'abord l'Autriche fut gouvernée par un lieutenant de l'empereur, ensuite le margrave Hermann de Bade s'empara du pouvoir, enfin les États de l'Autriche et de la Styrie élurent Ottokar de Bohême duc d'Autriche et de Styrie, 1251. En 1262, Ottokar reçut du roi de Germanie Richard les deux duchés en fief. En 1269, les duchés de Carinthie, d'Istrie et de Frioul lui échurent en héritage. A l'avènement de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, Ottokar refusa de le reconnaître, fut vaincu, 1276, et succomba dans une bataille sur la March, 1278. Rodolphe de Habsbourg donna les duchés d'Autriche, de Styrie et de Carinthie en fief à ses fils Albert et Rodolphe, 1282. Ceux-ci, après avoir cédé la Carinthie au comte Meinhard de Tyrol, beau-père d'Albert, conclurent, en 1283, un traité par lequel Albert obtint l'Autriche, la Styrie et la Carniole, pendant que Rodolphe obtint le titre héréditaire de duc d'Autriche. Albert, roi des Romains en 1298, acquit en 1301 le margraviat de Souabe. La Suisse se révolta contre lui et recouvra son indépendance, 1308. Albert III se fit céder le Tyrol. En 1379, Albert III et Léopold III fondèrent les lignes d'Autriche et de Styrie; la première s'éteignit en 1457, et ses possessions échurent à la ligne de Styrie. Albert V d'Autriche réunit à la couronne d'Allemagne celles de Bohême et de Hongrie, 1438. Depuis ce temps jusqu'en 1806, la couronne d'Allemagne ne sortit qu'une fois de la maison d'Autriche. L'empereur Frédéric III obtint des princes de

l'empereur la reconnaissance du titre d'archiduc pour la maison d'Autriche. Cette maison est devenue puissante plutôt par ses alliances que par la conquête; un poète exprima heureusement cette vérité :

> Bella gerant alii; tu felix Austria, nube;
> Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Maximilien, par son mariage avec Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, acquit les Pays-Bas, 1477; il s'empara aussi du Tyrol bavarois, et le mariage de son fils Philippe le Beau avec Jeanne d'Espagne apporta dans la suite à Charles-Quint, fils de Philippe, la couronne de ce pays. Sous Ferdinand I^er^, les royaumes de Hongrie et de Bohême, qui avaient été séparés de l'Autriche après la mort d'Albert V, y furent réunis, ainsi que la Moravie, la Silésie et la Lusace, 152.. Ferdinand y ajouta les comtés de Bregenz, de Tengen et la ville de Constance. Par contre, il avait dû céder le Wurtemberg au duc Ulrich, 1534. Ses trois fils partagèrent l'Autriche en 1564, de manière qu'à Maximilien II, successeur de son père à l'empire, échurent l'Autriche, la Bohême et la Hongrie; à Ferdinand, l'Autriche antérieure et le Tyrol; à Charles, la Styrie, la Carinthie, la Carniole et Gœrtz. Après la mort de ce dernier, 1595, ses possessions retournèrent aux deux autres lignes. La maison d'Autriche avait pris pour devise les cinq voyelles A, E, I, O, U, c.-à-d. *Austriæ est imperare orbi universo;* mais la guerre de Trente ans lui coûta la Lusace abandonnée à la Saxe, 1635, et le traité de Westphalie, 1648, donna l'Alsace à la France. La Hongrie, dont la possession engagea l'Autriche pendant deux siècles dans des guerres sanglantes avec les Turcs, fut définitivement conquise et cruellement traitée par Léopold I^er^, 1687, qui en fit un royaume héréditaire, en y joignant la Transylvanie. La paix d'Utrecht, 1713, garantit à l'Autriche la possession des Pays-Bas, de Milan, de Naples et de la Sardaigne. Cette dernière fut échangée en 1720 contre la Sicile. Mais, dès 1738, Charles VI céda Naples et la Sicile à l'Espagne, et une petite partie du Milanais à la Sardaigne; en 1739, il dut restituer à la Porte Belgrade, la Serbie, la Valachie et la Bosnie occupées en partie depuis 1718. En échange de ces concessions, il obtint des autres puissances qu'elles reconnussent la pragmatique sanction de 1713, en vertu de laquelle la succession des États héréditaires d'Autriche était garantie à Marie-Thérèse, fille de Charles VI. Après ce dernier s'éteignit, 1740, la ligne mâle de la maison de Habsbourg. L'époux de Marie-Thérèse, François-Étienne, duc de Lorraine (comme empereur François I^er^), devint le fondateur de la maison actuellement régnante d'Autriche ou de Habsbourg-Lorraine. Après la mort de Charles VI, Frédéric II de Prusse éleva des prétentions sur la Silésie, qu'il obtint, à la suite de deux guerres dites de Silésie, 1742-1745. Marie-Thérèse céda, par le traité d'Aix-la-Chapelle, 1748, Parme, Plaisance et Guastalla à l'Espagne. Pour reconquérir la Silésie, elle engagea contre la Prusse la fameuse guerre de Sept ans, 1756-1763, mais la paix d'Hubertsbourg, donna la Silésie définitivement à cette dernière puissance. Par le premier partage de la Pologne, 1772, l'Autriche obtint la Gallicie et la Lodomirie. Joseph II fils aîné de Marie-Thérèse était devenu en 1765 empereur d'Allemagne. Il se fit céder la Bukovine par les Turcs, en 1773. Son frère Léopold avait hérité du grand-duché de Toscane. Le second fils de Léopold forma la branche de Toscane. Le duché de Modène entra dans la maison d'Autriche par le mariage du troisième fils de Marie-Thérèse avec l'héritière de la maison d'Este, et commença la branche de ce nom. Le règne de Joseph II fut marqué par un vaste système de réformes, qui échouèrent presque partout. (*V.* JOSEPH II.) Son successeur, Léopold II, signa en 1791 avec la Prusse la fameuse déclaration de Pilnitz, qui amena la guerre avec la France. Par le troisième partage de la Pologne, 1795, l'Autriche obtint la Gallicie occidentale et Cracovie. Les guerres de la Révolution et de l'Empire enlevèrent de vastes provinces à l'Autriche, traités de Campo-Formio, 1797; de Lunéville, 1801; de Presbourg, 1805; de Vienne, 1809. Elle les recouvra par les traités de 1815, et obtint le royaume lombard-vénitien. En 1804 déjà, François II avait adopté le titre d'empereur d'Autriche, qu'il conserva après avoir abdiqué, 1806, la dignité d'empereur d'Allemagne. Le reste de son règne se distingua par un système de gouvernement rigoureusement absolu, dont le représentant principal a été le prince de Metternich, chancelier de l'empire. On évita toute institution politique propre à rassembler les différentes nationalités et à centraliser l'opposition contre le gouvernement. La révolution de février 1848 ébranla ce système : une insurrection qui éclata à Vienne le 13 mars força le prince de Metternich à fuir; l'empereur dut promettre une constitution à ses États. A côté de ce mouvement libéral se manifestait un mouvement national : les Hongrois demandèrent leur émancipation du gouvernement central. En Hongrie même, les Slaves s'insurgèrent contre le nouveau gouvernement hongrois. En Bohême, les Tchèques s'opposèrent à la participation de leur pays aux tendances unitaires de l'Allemagne. Le royaume lombard-vénitien se souleva aussi et fut appuyé par la Sardaigne. Grâce aux nombreuses luttes de ces différentes nationalités entre elles, le gouvernement impérial resta vainqueur. La Lombardie fut soumise par Radetski après la défaite de l'armée piémontaise à Novare, mars 1849. L'insurrection hongroise, d'abord victorieuse, dut plier lorsque le tzar Nicolas envoya une armée au secours de l'empereur. En août 1849, le général hongrois Georgey déposa les armes devant les Russes. Dès lors la Hongrie fut tout à fait incorporée à la monarchie autrichienne. Dès le 1^er^ déc. 1848, l'empereur Ferdinand avait abdiqué en faveur de son neveu François-Joseph I^er^. Celui-ci déclara dissoute l'Assemblée convoquée à Vienne en mai 1848, puis transférée à Kremsier lors des troubles d'octobre; il octroya, le 4 mars 1849, une constitution, abolie le 20 août 1851, sans avoir été appliquée. Il garda le neutralité pendant la guerre de Crimée et proposa sa médiation, que la Russie accepta, en 1856. En 1859, la guerre éclata entre la France, alliée à la Sardaigne, et l'Autriche; celle-ci, battue à Montebello, Magenta, Marignan, Solferino, donna la Lombardie à la France, qui la céda à la Sardaigne. En 1866, victorieuse des Italiens à Custozza et à Lissa, mais battue en Allemagne par les Prussiens, elle céda la Vénétie à la France, qui la remit à l'Italie. A la suite de la guerre malheureuse de 1859, le déficit des finances et la crainte d'une banqueroute, la rigueur des réquisitions et des mesures militaires, les dissensions religieuses, la centralisation administrative, l'interdiction des idiomes nationaux au profit de l'allemand, avaient excité les plus vifs mécontentements dans toutes les provinces de l'empire, surtout dans la Hongrie et ses anciennes annexes. Le gouvt, pour détourner les périls qui le menaçaient, adjoignit d'abord au conseil de l'empire, dont les membres étaient nommés par le souverain, 38 personnes choisies par lui dans les diverses provinces, 5 mars 1860. On satisfit à peu près aux réclamations de cette assemblée, qui s'ouvrit le 31 mai, en publiant une patente impériale, 20 oct., qui substitua au gouvernement absolu de l'Autriche une monarchie limitée, et à l'ancien système de centralisation à outrance une certaine décentralisation administrative.

Le pouvoir législatif fut partagé entre le souverain et le conseil de l'empire pour les affaires d'intérêt général, entre le souverain et les diète de chaque province pour les affaires d'intérêt local. Le conseil de l'empire se composa de 100 membres, non compris ceux qui sont nommés à vie par le souverain; les autres furent nommés par les diètes provinciales. Les idiomes nationaux furent reconnus langues officielles dans chaque prov. Les diètes provinciales furent composées de députés des diverses classes de la population. Le pouvoir exécutif resta tout entier entre les mains de l'empereur et de ses ministres; mais le système d'administration centrale fut profondément modifié. Les attributions des ministères furent réparties entre deux autorités supérieures correspondant aux deux grandes divisions nouvelles de l'empire Ainsi la Hongrie et ses anciennes annexes, la Transylvanie, la Croatie-Esclavonie, la Voyvodie-Banat, formèrent la première grande division, que l'empereur gouverna, de concert avec les diètes provinciales, par l'intermédiaire des grandes autorités abolies en 1849 et rétablies alors, la chancellerie royale de Hongrie et la chancellerie aulique de Transylvanie résidant à Vienne, le gouverneur royal de Hongrie, et le palatin résidant à Bude. Furent également rétablies la curie royale ou table royale de Hongrie comme cour d'appel dans cette partie des États héréditaires, et la table septemvirale comme cour suprême. On rendit au pays la diète hongroise, telle qu'elle existait avant 1848, si ce n'est que l'on supprima la situation privilégiée de la noblesse, que l'on donna une représentation plus équitable aux villes, et que la diète n'eut autorité que pour les affaires intérieures du pays. L'ancienne organisation par comitats fut également rétablie; mais la Hongrie ne redevint pas un État distinct ayant pour roi l'empereur d'Autriche. — La deuxième grande division de l'empire comprit le reste des pays de la couronne, Allemands, Italiens, Slaves de Bohême et Polonais de Gallicie, et l'empereur les gouverna, de concert avec les diètes provinciales, par l'intermédiaire d'un ministre d'État. Le lien entre ces deux parties de la monarchie fut établi par le conseil de l'empire, ainsi que par les cinq ministres chargés des affaires générales et destinés à maintenir l'unité du gouvt et la centralisation politique.

Cette constitution, amalgame d'antiques institutions et de quelques principes de gouvernement moderne mécontenta tout le monde : la Hongrie était irritée de n'avoir pas obtenu l'union personnelle pure et simple; les autres provinces se plaignaient de l'importance exagérée donnée dans leurs diètes à l'aristocratie, et de la nullité d'un conseil de l'empire élu par de telles diètes et trop peu nombreux. Le gouvernement écouta ces demandes. Le ministre d'État, principal auteur de la pa-

tente du 20 oct., M. de Goluchowski, fut remplacé par un membre influent du parti allemand, M. de Schmerling, 13 déc. 1860), et par ses conseils fut publiée une nouvelle constitution, la loi fondamentale sur la représentation de l'empire, du 26 févr. 1861, qui régit l'Autriche jusqu'en 1865. En consacrant la décentralisation administrative et le respect des nationalités distinctes par le maintien des diètes provinciales, cette constitution augmenta la centralisation politique, et établit plus réellement le système constitutionnel. Le pouvoir législatif fut partagé entre l'empereur et le *Reichsrath* ou conseil de l'empire, composé d'une Chambre des seigneurs et d'une Chambre des députés. Étaient membres de la Chambre des seigneurs : 1° par droit de naissance, les princes majeurs de la maison impériale; 2° à titre héréditaire, les chefs majeurs des familles nobles possédant de grandes propriétés et auxquels l'empereur conférait cette dignité; 3° en raison de leur dignité ecclésiastique, tous les archevêques et évêques ayant titre de prince; 4° membres à vie, les hommes distingués dans l'État, l'Église, les sciences, etc., nommés par l'empereur. La Chambre des députés se composa de 343 personnes choisies par les diètes de chaque province parmi leurs propres membres. Les constitutions particulières des provinces furent fixées par des statuts provinciaux. Chaque pays de la couronne eut une diète composée des prélats et du recteur de l'université de la province, membres-nés de la diète, et de députés élus directement par les grands propriétaires, les chambres de commerce et les villes, et au second degré par les communes rurales. Aucune diète provinciale n'eut de droits particuliers; la seule différence consista dans le nombre des membres. La Vénétie ne reçut pas de statut : ses congrégations centrales, assemblées de chacune de ses délégations, lui tinrent lieu de diète; les Confins militaires restèrent en dehors du droit commun, soumis à leur législation particulière; la Hongrie, la Croatie-Esclavonie et la Transylvanie recouvrèrent leurs anciennes diètes, composées de deux Chambres, celle des magnats et celle des députés. — L'établissement toujours difficile d'un nouveau système de gvt fut aggravé dans l'empire par les luttes des nationalités si diverses qui le composent. Le conseil de l'empire, dans ses deux premières sessions, mai 1861 à déc. 1862, vota la plupart des lois organiques qui devaient compléter la constitution; mais il ne fut jamais qu'un conseil restreint de l'empire; car les diètes de Hongrie, de Croatie-Esclavonie, la Vénétie et le Tyrol italien, refusèrent d'y envoyer des députés, les deux premières réclamant énergiquement l'autonomie complète, la Vénétie persévérant dans sa haine contre l'Autriche tandis que le Tyrol, profondément dévoué à la maison de Habsbourg, repoussait les intitutions constitutionnelles.

De longues négociations traînèrent jusqu'en 1865 entre le gouvernement autrichien et la diète de Hongrie, conduite par le célèbre patriote Deak. Une première satisfaction fut donnée aux Hongrois par la démission du ministère de M. de Schmerling, chef du parti allemand et centralisateur, remplacé, le 27 juillet 1865, par le ministère Belcredi-Majlath, favorable aux idées de décentralisation. Ce ministère fit rendre le manifeste impérial du 20 septembre 1865, qui suspendait la constitution de 1861 jusqu'à ce que l'entente fût établie avec la diète hongroise. Toutes les diètes provinciales furent appelées à se prononcer, 10 nov., sur ce manifeste : les diètes slaves et hongroise y applaudirent; mais celles des pays allemands, qui perdaient leur prépondérance dans le gouvernement central, réclamèrent le maintien de l'ancienne constitution, et des actes d'hostilité eurent lieu dans les pays où deux nationalités étaient en présence, principalement en Bohême, entre les Tchèques et les Allemands. La guerre avec la Prusse surprit l'Autriche au milieu de ces difficultés, et le mécontentement public fut encore augmenté par les désastres de la campagne de Bohême. La désaffection était si vive dans les provinces allemandes, que, le gouvernement ayant ordonné, à l'arrivée des Prussiens devant Vienne, une levée de troupes dans les deux Autriches, la Styrie, la Carinthie et la Carniole, les populations de ces provinces firent des démonstrations contre cette mesure, 17 juillet 1866, ce qui contraignit le gouvernement à demander une suspension d'armes à Nikolsbourg, et à signer peu après le traité de Prague, 28 août. Le ministère fut modifié, 30 octobre, par l'entrée au service de l'Autriche de l'ancien ministre saxon, M. de Beust, qui s'attacha aussitôt à satisfaire complètement la Hongrie. L'entente fut établie par la nomination d'un ministère hongrois responsable devant la diète de Hongrie, 17 février 1867, et la sanction, avec quelques changements, des lois rendues par la diète de 1848, enfin par le couronnement de François-Joseph à Bude comme roi de Hongrie, 8 juin. Les négociations furent plus difficiles avec les autres provinces, allemandes et slaves, mécontentes des avantages accordés aux pays hongrois. La plupart de leurs diètes, réunies pour choisir des députés au conseil de l'empire restreint, c'est-à-dire ne représentant plus que la moitié occidentale de l'empire, refusèrent de le faire et furent dissoutes; elles ne se rendirent qu'après de nouvelles élections qui modifièrent leur esprit, et les deux Chambres du conseil de l'empire furent ouvertes le 20 mai 1867. Un ministère pour les pays non hongrois avait été nommé le 9 mars précédent. L'organisation du gouvernement ne fut complétée que le 30 juin; mais les Slaves ne se sont pas montrés satisfaits. Ils se plaignent, surtout dans la Bohême et la Croatie, d'être sacrifiés malgré leur nombre aux deux nationalités prépondérantes, Allemands et Madgyars, et les Allemands regrettent toujours le système centralisateur, qui faisait d'eux les maîtres de l'empire. Lorsque l'empire germanique fut rétabli au profit de la Prusse après la guerre de 1870-71 entre l'Allemagne et la France, l'Autriche se rapprocha du cabinet de Berlin et entra dans son système de politique extérieure, elle en fut récompensée en 1878, par l'occupation des deux provinces de Bosnie et d'Herzégovine enlevées à la Turquie après la guerre turco-russe. Aux termes du traité de Berlin, l'Autriche est chargée temporairement de l'administration de ces deux pays; mais cette occupation n'est qu'une annexion déguisée.

V. L. Léger, *Hist. de l'Autriche-Hongrie*. C. P., E. D—y et E. B.

AUTRICHE PROPRE, ancien archiduché, borné au N. par la Moravie et la Bohême, à l'E. par la Hongrie, au S. par Salzbourg, la Styrie et la Carinthie, à l'O. par le Tyrol et la Bavière. Elle est coupée par l'Enns en deux parties, formant les pays de la couronne autrichienne au-dessous et au-dessus de l'Enns. L'Autriche au-dessous de l'Enns ou basse Autriche ch.-l. Vienne, 19,768 kil. carrés et 2,330,621 hab., comprend 4 cercles, Manhartsberg supérieur et inférieur, et Wienerwald supérieur et inférieur. L'Autriche au-dessus de l'Enns ou haute Autriche, ch.-l. Linz; 11,982 kil. carrés et 759,620 hab., comprend 4 cercles, Mühl, Inn, Hausrück, Traun.

AUTRICHE (Cercle d'), l'une des grandes divisions politiques de l'anc. empire d'Allemagne établies par Maximilien Ier, était situé entre ceux de Bavière et de Souabe au N.-O., la Suisse à l'O., les États de Venise et l'Adriatique au S.-O. et au S., le roy. de Hongrie à l'E., la Bohême et la Moravie au N. Il comprenait 7 États : 1° l'Autriche, divisée en archiduché d'Autriche, Autriche intérieure (Styrie, Carinthie, Carniole, Frioul), Autriche supérieure (Tyrol et Vorarlberg), et Autriche inférieure (enclaves du cercle de Souabe, Brisgau, villes forestières, du haut Danube, Burgau, etc.); 2° et 3° les évêchés de Trente et de Brixen; 4° l'évêché de Coire en Suisse; 5° et 6° les domaines des ordres teutonique et de Malte; 7° la seigneurie de Trasp en Suisse. L'archiduc d'Autriche en était le seul directeur; mais la maison d'Autriche possédant ce cercle presque en entier, il n'y avait pas d'assemblée de cercle. Elle en devint encore plus complètement maîtresse par le recès de Ratisbonne, 1803, qui lui donna les évêchés de Trente et de Brixen, et elle en augmenta l'étendue en y incorporant Salzbourg et Berchtolsgaden, détachés du cercle de Bavière. Mais la paix de Presbourg, 26 déc. 1805, le diminua de l'Autriche inférieure, partagée entre Bade et le Wurtemberg, et de l'Autriche supérieure, donnée à la Bavière. Il cessa d'exister lorsque Napoléon Ier établit la confédération du Rhin en 1806. C. P.

AUTRICHE (Maison d'). V. Autriche (*Histoire*) et Habsbourg.

AUTRICUM, v. des Carnutes, auj. *Chartres*.

AUTUN, *Bibracte, Augustodunum, Augusta Æduorum*, s.-pr. (Saône-et-Loire), grande et très ancienne ville, sur une pente dont l'Arroux baigne le pied, rive g. La ville est divisée en trois parties; on remarque parmi ses monuments : les deux portes *Senonica* (auj. Porte d'Arroux) et *Lingonensis* (auj. Porte Saint-André), les ruines d'un théâtre, d'un amphithéâtre dit les caves Juliot (*caveæ Julii*), d'un aqueduc, de plusieurs temples; la belle mosaïque de Bellérophon, etc. Ses monuments chrétiens sont : la cathédrale de Saint-Celse et Saint-Nazaire, dont le chœur seul est achevé; les églises de Saint-Lazare et de Saint-Martin, anc. abbaye où est le tombeau de la reine Brunehaut. Évêché suffragant de Lyon, tribunal de commerce, grand et petit séminaires, collège; société d'antiquaires dite Eduenne, musée d'antiquités. Comm. de bois, de chevaux, de bestiaux et de grains; fabr. de tapis de pied en poil de bœuf, et d'huile de schiste; tanneries; 12,889 h. Autun occupe environ le tiers de l'emplacement de l'ancienne *Augustodunum*, dont l'enceinte se trouve tracée par les ruines de murs fortifiés. Auguste y fonda de nombreux monuments; son école de rhétorique était célèbre. Elle fut prise et pillée par Tétricus, relevée par Constantin. Le christianisme y parut peut-être dès le Ier siècle. En 177, St Symphorien y subit le martyre; dès le IVe siècle, Autun était le siège d'un évêché qui a été occupé par St Léger, l'adversaire d'Ebroïn, et, au XVIIIe siècle, par Talleyrand. Plusieurs fois ravagée par les Barbares, cette ville passa de la domination des Burgundes sous celle des Francs au VIe siècle, puis devint le ch.-l. d'un comté qui, depuis le Xe siècle, dépendit du duché de Bourgogne.

AUTUN (Collége d'), collége de l'anc. Université de Paris, fondé en 1341 par le cardinal Bertrandi, évêque d'Autun, était situé à Paris, rue Saint-André-des-Arts, nº 30. Il fut réuni au collége Louis-le-Grand en 1764, et démoli après 1812.

AUTUN (Jehan d'). *V.* Authon.

AUTUNOIS, pays de France, dans l'anc. prov. de Bourgogne, cap. Autun; villes princ. : Semur-en-Brionnais, Bourbon-Lancy; compris dans le dép. de Saône-et-Loire, il forme les arrondissements d'Autun et de Charolles.

AUTURA, nom latin de l'Eure.

AUVERGNE, *Arvernia*, prov. de l'anc. France, bornée au N. par le Bourbonnais et le Berry, au S. par le Rouergue et le Gévaudan, à l'E. par le Velay et le Forez, et à l'O. par le Quercy, la Marche et le Limousin. Sa cap. était Clermont-Ferrand, voisine de l'anc. *Gergovia*. Elle se divisait en basse Auvergne, au N. et à l'E. de la Rue; cap. Clermont, villes princ. : Thiers, Billom, Vic-le-Comte; Riom, Brioude, Aigueperse, etc.; la féconde Limagne y est comprise; et haute Auvergne, au S. de la Rue, cap. Saint-Flour; villes princ. : Chaudes-Aigues, Aurillac, etc. L'Auvergne forme auj. les dép. du Puy-de-Dôme et du Cantal, et une partie de celui de la Haute-Loire (arrond. de Brioude). Après que César eut soumis les Arvernes, ses premiers habitants, l'Auvergne, bien traitée par les Romains, adopta leur civilisation, et *Augustonemetum* (Clermont) devint une métropole. Austremoine et Nectaire y apportèrent le christianisme en 250. Sous Honorius, l'Auvergne fit partie de la Ire Aquitaine. Ravagée à la fin du IVe siècle par des usurpateurs, puis par les invasions germaniques, elle fut malgré elle cédée en 475 aux Wisigoths ariens par l'empereur Népos. Elle accepta difficilement ces nouveaux maîtres. Vainqueur en 507, Clovis envoya son fils Thierry ravager cette province. Il y revint et la ruina en 532. L'Auvergne appartint comme fief féodal à des comtes de Poitiers et de Toulouse. Devenue vicomté en 979 et vassale de la Guyenne, elle passa avec cette province sous la domination anglaise. En 1155, elle fut divisée. Le Dauphiné d'Auvergne (Vodable) dura jusqu'en 1428, où il passa par mariage dans la famille de Montpensier, branche de la maison de Bourbon. Le comté (Vic-le-Comte) fut confisqué et amoindri par Philippe-Auguste. Rétabli par St Louis, il se divisa en deux comtés. L'un, la Terre d'Auvergne (Riom), fut donné au frère du roi, Alphonse, puis comme duché à Jean, duc de Berry, mort en 1416; à Jean Ier, duc de Bourbon; confisqué en 1523, et réuni en 1531. L'autre passa par un mariage, vers la fin du XIVe siècle, avec le comté de Boulogne, à la maison de la Tour d'Auvergne; il fut légué en 1524 à Catherine de Médicis, donné par cette reine au duc d'Angoulême, Charles, fils de Charles IX, mais réclamé par Marguerite de Valois; celle-ci le céda au Dauphin (depuis Louis XIII), qui le réunit à la couronne, 1610. L'Auvergne fut dès lors un des gouvernements militaires de la France; elle dépendit de la généralité de Riom et du parlement de Paris; elle forma 2 sénéchaussées : Riom et Clermont; 5 bailliages : Saint-Flour, Aurillac, Salers, Vic, Montferrand; 2 évêchés : Saint-Flour et Clermont. Le droit écrit s'y conservait dans les fiefs ecclésiastiques, et le droit coutumier dans les seigneuries laïques. La coutume d'Auvergne fut rédigée en 1510. — L'Auvergne est la patrie de Grégoire de Tours, de Gerbert, de L'Hôpital, du chancelier Duprat, d'Anne Dubourg, de Pascal, Turenne, Delille, Desaix, etc.

AUVERGNE (Monts d'). *V.* Central (Massif).

AUVERGNE (**LA TOUR** d'). *V.* la Tour.

AUVERGNE (Antoine d'), musicien. (*V.* Dauvergne.)

AUVIGNY (Jean **DU CASTRE** d'), littérateur, né dans le Hainaut en 1712, entra dans les chevau-légers de la garde et fut tué en 1743 à Dettingen. On a de lui :

Histoire de France et *Histoire romaine*, par demandes et par réponses, Paris, 1750; *Histoire de la ville de Paris* jusqu'en 1730, Paris, 1735; les *Mémoires de Mme de Barneveld*, avec des portraits satiriques, revus par l'abbé Desfontaines, Paris, 1732; *Vies des hommes illustres de la France*, 1739-57, 21 vol.

AUVILLAR, ch.-l. de canton (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac, sur la rive g. de la Garonne, où elle a un port commercial. Fabrique de faïence; 1,706 hab.

AUXENNA, v. de l'anc. Gaule Belgique, chez les Remi; auj. [illegible]-*sur-l'Aisne*.

AUXERRE, *Autissiodurum, Autesiodorum, Vellaunodunum*, anc. cap. de l'Auxerrois, ch.-l. du dép. de l'Yonne, grande et anc. ville à 175 kil. S.-E. de Paris, au sommet et sur le penchant d'une colline qui s'abaisse jusqu'au bord de l'Yonne (rive g.). On y remarque la cathédrale de Saint-Étienne, commencée en 1215 et achevée au XVIe siècle, l'église Saint-Germain avec ses deux églises souterraines renfermant les tombeaux des anciens évêques, l'église Saint-Pierre. Très belles promenades autour de la ville. Récolte et comm. d'excellents vins rouges; bois de chauffage, tan, charbons, chanvre, exploit. d'ocre. Patrie de l'abbé Lebeuf, de Lacurne de Sainte-Palaye, du géomètre Fourier, etc.; 16,239 habitants. Tribunal de commerce, collége, biblioth. — Auxerre, comprise dans le pays des Sénonais, fut soumise par les Romains, saccagée par les Huns en 451, et conquise par les Francs, 486. Au VIIIe siècle, des comtes la gouvernèrent. Charles V la réunit à la couronne; Charles VII la donna au duc de Bourgogne par le traité d'Arras, 1435, et elle revint définitivement à la couronne sous Louis XI. Une charte d'affranchissement lui fut donnée en 1188, et confirmée en 1223.

AUXERROIS, anc. pays de France, dans la Bourgogne; cap Auxerre. Villes princ. : Cravant, Coulange-la-Vineuse, Seignelay, Vermanton. Il forme auj. la majeure partie de l'arr. d'Auxerre.

AUXIMUM, v. de l'anc. Italie, chez les Picentins, bien fortifiée au temps de Procope; auj. *Osimo*.

AUXILIAIRES, soldats étrangers à la solde des Romains, et n'ayant ni les mêmes armes, ni la même discipline. Il formaient les troupes légères de la légion, mais jamais en plus grand nombre que ce corps. Ils ne prêtaient pas le serment militaire, et un préfet les commandait. Les fantassins étaient divisés en cohortes (*V. ce mot*) et les cavaliers en ailes. (*V. ce mot.*) C. D—y.

AUXOIS, *Alsensis pagus*, pays de France dans l'anc. prov. de Bourgogne; cap. Semur. Villes : Noyers, Montbard, Pouilly, Avallon, Arnay-le-Duc, Saulieu. Au IXe siècle, c'était un comté, réuni au duché de Bourgogne en 1082; il forme auj. l'arr. d'Avallon (Yonne) et celui de Semur (Côte-d'Or).

AUXOIS (Mont), montagne de 418 m. d'altitude au N. de la Côte-d'Or, où s'élevait, selon toute apparence, l'*oppidum* gaulois d'Alesia. (*V.* Alise.)

AUXONNE, *Aussona*, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Dijon, sur la rive g. de la Saône; ville bien bâtie et bien percée; château construit par Louis XII et François Ier. Direction d'artillerie, place de guerre; arsenal de construction; magasins à poudre; casernes; biblioth. publique. Huileries; comm. de grains, vins, melons, etc.; 6,532 hab. Anc. cap. de l'Auxonnois, cédée à l'Espagne par le traité de Madrid, 1526, elle refusa de se rendre aux Espagnols, et, par une belle défense, les obligea à se retirer. Elle fut prise en 1586 par le duc de Guise, par les Autrichiens en 1814 et en 1815.

AUXONNOIS ou **COMTÉ D'AUXONNE**, pays de France, partie de l'anc. Bourgogne, dans le pays de Combrailles, cap. Auxonne. Le comté d'Auxonne dépendait de la comté de Bourgogne; mais conserva son parlement réuni au XVIIe siècle à celui de Dijon.

AUXUMUM, v. de l'anc. Éthiopie. (*V.* Axum.)

AUXY-LE-CHATEAU, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol, sur l'Authie, dans une contrée marécageuse; 3,171 hab.

AUZANCE, riv. de France, prend sa source dans le dép. des Deux-Sèvres, passe à Vouillé, Quinzay, Migné, et se jette dans le Clain au-dessous de Chasseneuil, après un cours de 40 kil.

AUZANCES, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. d'Aubusson. Comm. de toile, laines, plumes, cuirs, etc.; 1,246 hab.

AUZON, petite rivière de France, prend sa source près de Flassan (Vaucluse), passe à Carpentras, et se jette dans la Sorgues, au-dessus de Bédarrides. Cours de 40 kil.

AUZON, *Alzona*, ch.-l. de cant. (H.-Loire), arr. de Brioude, sur l'Allier. Eaux minérales; houille; 1,546 hab.

AUZOUT (Adrien), mathématicien, né à Rouen en 1630, m. en 1691, inventa en 1667 le micromètre à fils mobiles qui sert aux astronomes pour mesurer le diamètre apparent des corps célestes, et appliqua un télescope au quart de cercle astronomique. On a de lui, outre un *Traité du micromètre*, des *Lettres sur les grandes lunettes* et le *Voyage de Cassini*. Il fut de l'Académie des sciences. D—s.

AVA, ou **ANGOUA**, ou **RATNAPOURA**, v. de l'Indo-Chine, anc. cap. de l'empire birman jusqu'en 1783, et de 1822 à 1837, sur l'Iraouaddy; elle n'a jamais eu plus de 30,000 hab. Elle a un palais impérial, des arsenaux, des temples vastes, riches et surmontés de flèches blanches ou dorées. Auj. elle est dépeuplée et envahie par une végétation inculte. Elle est remplacée par Mandalay.

AVAILLES, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. de Civray, sur la rive g. de la Vienne. Eaux minérales froides; 2,195. hab.

AVALITÆ, peuple de l'anc. Afrique. (*V.* Avalites.)

AVALITES, v. et port de l'anc. Afrique, sur la côte E., sur les bords du *Sinus Avalites*, au S. du détroit de Bab-el-Mandeb; auj. *Zeilah*, dans le roy. d'Adel.

AVALLON, *Aballo, Abalium*, s.-préf. (Yonne), jolie ville s'élevant sur un rocher de granit, à l'entrée d'une riante vallée, sur la rive droite du Cousin. Collége. Cette ville embrassa le parti de la Ligue, et ne se soumit à Henri IV qu'en 1594. Bons vins rouges; draperies, merrains, feuillettes; comm. de grains; 5,930 hab.

AVALOS (Ferdinand-François d'), marquis de Pescara (en français Pescaire, l'un des meilleurs généraux de Charles-Quint, né en 1490 d'une famille illustre de Naples, originaire de Castille, m. en 1525. Il fit ses premières armes à Ravenne, 1512, où il fut fait prisonnier, et composa dans sa prison des poésies qu'il nomma *Dialogue de l'amour*, et qu'il dédia à sa femme Vittoria Colonna, poète comme lui. Pescaire se signala dans la campagne du Milanais; la prise de Milan, 1521, fut due à son audace; après la bataille de Pavie, à laquelle il eut la plus grande part, il devint généralissime des armées espagnoles. Les princes italiens lui offrirent le royaume de Naples; il avertit l'empereur de ces propositions. M.

AVALOS (Alphonse d'), marquis del Vasto appelé par les Français Duguast, neveu du précédent, m. en 1546, suivit son oncle à la Bicoque, où il fut blessé, le suivit en Provence, lui succéda en 1525, à la tête des armées de Charles-Quint, secourut Naples assiégée par Lautrec, 1528, combattit Soliman en Autriche, 1532, et accompagna Charles-Quint à Tunis. Au retour il fut nommé gouverneur du Milanais, où il se fit détester. On l'accuse d'avoir ordonné le meurtre de Fregoso et de Rincon, envoyés par François Ier vers Soliman. En 1543, il fit lever le siège de Nice au duc d'Enghien et à Barberousse, mais fut vaincu l'année suivante à Cérisoles.

AVANT-PARLIERS ou **AUS-PARLIERS**. *V.* Amparliers.

AVANT-SCÈNE, *proscenium*. Endroit du théâtre romain où jouaient les acteurs, plancher qui s'étendait depuis la scène (*V. ce mot*) jusqu'à l'orchestre. C'était toute la partie que les modernes appellent la scène. C. D—Y.

AVARAY (Famille de **BÉSIADE** d'), anc. famille du Béarn, connue dès le XIIIe siècle. Ses principaux membres sont Claude-Théophile, marquis d'Avaray, né en 1655, d'abord page de Monsieur, puis officier de cavalerie, qui contribua au gain de la bataille d'Almanza, 1707, fut ambassadeur en Suisse, et m. en 1745. — Claude-Antoine, petit-fils du précédent, né en 1740, député de la noblesse de l'Orléanais aux états de 1789 défendit les principes monarchiques, lieutenant général en 1814, pair de France en 1815, duc en 1817, il mourut en 1829. — Antoine-François, duc d'Avaray, fils du précédent, né en 1759, s'attacha au comte de Provence (Louis XVIII) pendant l'émigration, lui servit d'agent, et mourut dans l'île de Madère en 1811. B.

AVARES, peuple d'origine tartare, qui, dominant depuis le Ve siècle ap. J.-C. dans les environs des monts Altaï, fut détruit en partie par les Chinois en 552. Ceux qui échappèrent vinrent en Europe sous la conduite du khan Varkhouni, et s'établirent dans la Dacie en 558. Baïan, un de leurs chefs, conquit le royaume des Gépides, soumit les Tchèques ou Bohêmes, se rendit redoutable à l'empire grec, mais fut battu sous les murs de Constantinople par Héraclius en 626. Ses successeurs conquirent la Dalmatie, qu'ils perdirent en 640, pénétrèrent en Thuringe, en Italie, et dominèrent jusque sur les Slaves et les Bulgares. Mais ils perdirent peu à peu ces conquêtes, et furent soumis par Charlemagne.

V. l'*Hist. des Avares* d'Amédée Thierry. M.

AVARICUM ou **BITURIGES**, v. de l'anc. Gaule, dans l'Aquitaine Ire; auj. *Bourges.*

AVATSCHA, riv. de la Russie d'Asie (Kamtschatka), se jette dans le grand Océan par la baie de son nom, seul côté abordable des côtes du Kamtschatka. — v. forte de Russie à l'E. de l'embouch. de la riv. de son nom; principal port de la Russie dans le grand Océan, peu commerçant; elle s'appelle aussi *Petropaulovsk;* 1,100 hab. Ses fortifications furent en partie détruites par une escadre anglo-française en 1855. — volcan situé au N.-O. de la ville du même nom.

AVAUX (Claude de **MESME**, comte d'), maître des requêtes, conseiller d'État et surintendant des finances, né en 1596, m. en 1650. Ambassadeur à Venise, 1627, il fit secourir le duc de Nevers et empêcha une querelle avec Urbain VIII. Envoyé en Danemark, puis en Suède et en Pologne, il conclut entre ces deux derniers royaumes une trêve de 26 ans. Sa parole valait un serment; sa dignité, sa politesse, sa pénétration, sa facilité de style en allemand, en italien et en latin comme en français, étaient remarquables. Député en 1643, aux négociations de La Haye et de Westphalie, il concilia, à Osnabruck, les intérêts des Suédois et ceux de l'électeur de Brandebourg. Les intrigues de son collègue Servien, le firent destituer, après 20 ans de services et à la veille de conclure le traité. Exilé dans ses terres, il fut surintendant des finances. On a de lui :

Mémoires touchant les négociations du traité de paix à Munster, 1674; *Lettres de d'Avaux et de Servien*, 1650; *Exemplum litterarum ad seren. Daniæ regem script.*, Paris, 1642, in-fol.

AVAUX (Jean-Antoine, comte d'), petit-neveu du précédent, né en 1640, m. en 1709. Conseiller au parlement, maître des requêtes, conseiller d'État, puis ambassadeur à Venise, il négocia la paix de Nimègue, fut envoyé en Hollande, en Angleterre, puis en Suède, 1693, où il prépara la paix de Riswick. En 1701, il négocia avec la Hollande, et parvint à faire reconnaître Philippe V.

On a de lui *Négociations en Hollande*, 1752-53.

AVEBURY ou **ABURY**, vge d'Angleterre (comté de Wilts); 751 hab. Église très ancienne; monuments préhistoriques.

AVEDIK, patriarche arménien du XVIIe siècle, excita en 1701 une persécution contre les catholiques de Constantinople, fut déposé sur la plainte de l'ambassadeur français Ferriol. Pendant qu'on le conduisait dans l'île de Chio, lieu désigné pour son exil, il fut enlevé et enfermé dans la prison de Messine. Avedik est un des personnages en qui l'on a cru reconnaître le *Masque de fer.* (*V. ce mot.*)

V. Marius Topin, *le Masque de fer.* E.D—Y.

AVÉDIKIAN (Le P. Gabriel), mékhitariste arménien de Venise, né à Constantinople en 1751, m. à Venise en 1827; homme d'une vaste érudition, théologien et grammairien, il fit revivre dans ses écrits l'élégance et la pureté des classiques arméniens du Ve siècle. Il était membre de l'Académie catholique de Rome.

Parmi ses ouvrages arméniens on cite : *Commentaire sur les Epîtres de St Paul*, Venise, 1806-12; *Annotations des prières et des quatre homélies de St Grégoire Naregatzi*, Venise, 1801 et 1827; *Grammaire arménienne*, Venise, 1815; *Explication des hymnes de l'office arménien*, 1814; *Grammaire arménienne-italienne*, inédite; traduction de *la Cité de Dieu* de St Augustin, 1841; près de la 5e partie du grand *Dictionnaire arménien* publié à Venise en 1836; des *Méditations* pour les principales fêtes, 1836. Ses principaux ouvrages italiens sont : *Grammaire italienne-arménienne-turque*, 1792, rare; *Examen critico-apologétique des mss et livres ecclésiastiques arméniens; Traité sur Clément Galano; Réfutation des erreurs de quelques arméniens fanatiques;* deux *Dissertations*, l'une sur les monstres, et l'autre sur les prodiges opérés par Moïse en Égypte; *Dissertation sur la procession du Saint-Esprit du Père et du Fils*, démontrée par les saints Pères et par des conciles arméniens, Venise, 1824; traduction italienne de la *Liturgie arménienne*, Venise, 1827, etc. C—A.

AVÉE (SAINT-), vge du dép. du Morbihan, à 4 kil. de Vannes; 1,589 hab. Aux environs de la chapelle de Mangoër-Lorian, est une enceinte elliptique, reste d'une construction romaine ou celtique.

AVEIN, vge de Belgique (prov. de Liège), à 12 kil. S.-E. de Huy. Victoire des Français sur les Espagnols, en 1635.

AVEIRO (Alphonse d'), navigateur portugais, atteignit le royaume de Benin en 1484. R.

AVEIRO (Joseph **MASCARENHAS** et **LANCASTRE**, duc d'), né à Lisbonne en 1708, tout-puissant sous Jean V, tomba en disgrâce sous Joseph Ier, 1750; il ourdit contre le roi et son ministre, le marquis de Pombal, un complot qui eut un commencement d'exécution : deux conjurés blessèrent le roi dans sa voiture; les coupables furent découverts et condamnés au feu. Pombal saisit cette occasion de frapper l'aristocratie portugaise, et impliqua dans ce complot les jésuites. Aveiro fut roué et brûlé le 13 janvier 1759.

AVEIRO, *Averium, Talabrica*, v. de Portugal (ch.-l. de district, pr. de Basse-Beïra). Port à l'embouch. de la Vouga dans l'Atlantique, entouré de lagunes. Évêché; marais salants; pêche d'huîtres, sardines, etc.; 6,500 hab.

AVÉIS Ier, sultan de Bagdad, fils de Haçan-Buzurk, 2e prince de la dynastie des Ilkhaniens, monta sur le trône en 1336, conquit l'Aderbaidjan, Mossoul, Mardyn et les pays voisins, m. en 1374.

AVÉIS II, fils du précédent, monta sur le trône de Bagdad en 1381, après avoir fait périr son frère Hoceïn; il se rendit odieux par ses crimes, et le peuple appela Tamerlan, qui le détrôna en 1390; à l'aide d'une sédition, il reprit sa couronne, mais fut tué dans une bataille en 1410. Avec lui finit la dynastie des Ilkhaniens, remplacée par celle des Turcs du Mouton-Noir.

AVELLANEDA (Alonzo-Fernando de), écrivain espagnol du XVIe siècle, s'avisa de donner une seconde partie à Don Quichotte, dont Cervantès n'avait pas terminé l'histoire. Il fut vivement pris à partie par l'auteur. E. D—Y.

AVELLANEDA (Garcia d'), vice-roi espagnol de Naples, succéda, en 1653, au comte d'Oñate, repoussa une seconde tentative du duc de Guise sur Naples, en 1654, et devint, en 1659, conseiller de Philippe IV. E. D—Y.

AVELLA-VECCHIA, anc. *Abella*, v. du roy. d'Italie, (province d'Avellino), 5,200 hab. Quelques ruines. de l'anc. Avella.

AVELLINO, *Abellinum*, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, au pied du mont Vergine; 16,376 hab. Évêché; collège royal.

AVELLINO (Francesco), archéologue, né en 1788 à Naples, m. en 1850. En 1809, il fut chargé de l'éducation des enfants de Murat; professeur de langue grecque à l'université de Naples en 1815, il prit la chaire d'économie politique en 1820. Chargé de cataloguer les médailles du *Museo Borbonico*, il en devint directeur en 1839, et fut secrétaire perpétuel de l'*Academia Ercolanese.* Il fonda un *Giornale numismatico*, 1811, et le *Bolletino archeologico Napoletano*, 1843-48.

Outre ses *Opuscoli diversi*, Naples, 1831-36, on a de lui : une édition des

Captifs de Plaute avec commentaires, 1807; *del Æs grave del Museo Kircheriano*, 1839; *Descrizione di una casa disotterrata in Pompei*, 1840, etc.
B.

AVELLONI (Franç.-Ant.), auteur dramatique italien, né à Venise en 1756, m. à Rome en 1837, fut surnommé *il Poetino*. Attaché à diverses troupes de comédiens, il composa, dit-on, 600 pièces. Il prit Beaumarchais pour modèle, et tourna, comme lui, la moquerie des basses classes de la société contre la plus haute. B.

AVE-MARIA (Religieuses de l'), de l'ordre de Sainte-Claire, s'établirent à Paris, rue des Barrés, en 1471. En 1485, Charles VIII leur accorda deux tours dépendant de l'enceinte de Philippe-Auguste et la partie du mur de clôture qui joignait leur couvent. Elles ont été supprimées en 1790.

AVENAS, vge du dép. du Rhône, arr. de Villefranche; 286 hab. Église construite selon la tradition par Louis le Débonnaire, en souvenir de la défaite du traître Ganelon, qui aurait eu lieu près de ce village.

AVENAY, *Avennacum*, brg du dép. de la Marne, arr. de Reims; 1,036 hab.; au pied et à l'O. du Montaigu, restes d'un camp romain. Anc. abbaye bénédictine, fondée en 660 par St Gombert.

AVENCHES, en allem. *Wiflisburg*, v. de Suisse (cant. de Vaud), sur une colline, à 2 kil. du lac de Morat; 1,840 hab. C'est l'anc. *Aventicum*, fondée 589 ans av. J.-C. Célèbre sous les Gaulois, cap. des *Helvetii* sous les Romains, elle fut détruite par les Germains en 307, et par Attila en 447. En 1076, Burkhard, évêque de Lausanne, la releva avec l'aide de l'empereur Henri IV. Ruines intéressantes.

AVENDO, v. de l'anc. Illyrie, chez les Iapodes; auj. *Windisch-Gratz*.

AVÈNE ou **AVESNES**, joli brg (Hérault), arr. de Lodève. Sources thermales, bains; 1,084 hab.

AVENELLE (Pierre), avocat au parlement de Paris, révéla aux Guises, en 1560, la conjuration d'Amboise, dont il avait connu le secret par La Renaudie logé chez lui. Il fut récompensé par une charge de judicature en Lorraine et une somme de 12,000 livres.

AVENHEIM, vge d'Allemagne (Alsace), cercle de Strasbourg. Source d'eau minérale alcaline; 500 hab.

AVENIO, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, chez les Cavares, auj. *Avignon*.

AVENSAN, vge du dép. de la Gironde, près de Castelnau. Église romane remarquable; patrie de Pierre Berland, illustre archevêque de Bordeaux; 1,283 hab.

AVENT, nom qui désigna d'abord la naissance de J.-C. (*adventus*, l'arrivée); puis on nomma ainsi les quatre semaines qui précèdent Noël. En 581, on jeûna tous les jours à partir de la fête de St Martin, ce qui fit appeler l'Avent jeûne de St Martin. Aujourd'hui l'Avent commence au dimanche le plus proche de la fête de St André (30 novembre). Dans l'Église grecque, le carême avant Noël dure 6 semaines.

AVENTICUM, v. d'Helvétie. (*V.* Avenches.)

AVENTICUS (Lacus), nom latin du lac de Morat.

AVENTIN (Jean). *V.* Thurnmaier.

AVENTIN (Mont). *V.* Collines de Rome.

AVENTINUM, nom latin d'Abensberg, ville de Bavière.

AVEN-ZOAR, médecin arabe juif, né à Peñaflor en 1169, m. en 1261. Il entra au service du prince de Maroc, qui le combla d'honneurs. Aven-Zoar fut le maître d'Averroès; son fils, m. en 1216, fut un médecin célèbre. Il recommanda la méthode de l'observation, et unit à l'étude de la médecine celle de la chirurgie et de la pharmacie.

Il a laissé un livre intitulé *Teicyr* traduit en latin sous le titre de *Rectificatio medicationis et regiminis*, Venise, 1490, in-fol.; un *Traité de la guérison des maladies*, et deux *Traités des fièvres*, traduits en latin, Venise, [illegible].

AVERDY (Clément-Charles-François de L'), né à Paris en 1723, conseiller au parlement, appelé par Louis XV au contrôle général des finances, de 1763 à 1768 proposa des réformes qui ne furent pas appliquées. Il fut exécuté en 1793.
E. D—y.

AVERNE (Lac), situé au fond du golfe de Baia, à 15 kil. O. de Naples. Il occupe le cratère d'un ancien volcan, est de forme circulaire, et a 1 kil. 1/2 de diamètre environ. Ce lac était très célèbre dans l'antiquité; il exhalait une odeur méphitique qui faisait périr les oiseaux (d'où son nom, *aornos*, sans oiseaux), et qui l'avait fait désigner par les poètes comme l'entrée des Enfers. On voyait sur sa rive occidentale, l'entrée d'une grotte profonde, dite l'Antre de la Sibylle. Converti en port militaire depuis 1857.

AVERROES (Ibn Roschd), philosophe arabe, né à Cordoue v. 1120, m. à Maroc en 1198, fut kadi et médecin à la cour des Almohades. Célèbre au moyen âge comme médecin et commentateur d'Aristote, il a réuni dans une vaste encyclopédie ce que les Arabes possédaient de la science grecque. Sa théorie médicale est toute dans son Collyget (*Culliyyat*, généralités). Il composa sur Aristote 3 sortes de commentaires : le grand, le moyen, et les paraphrases ou analyses. Le grand, traduit en latin et en hébreu, lui a surtout valu le nom de commentateur, par lequel le désignent les scolastiques du second âge. Averroès inclinait au matérialisme et au panthéisme, et soutenait, comme presque tous les philosophes arabes, qu'il n'y a qu'un seul intellect pour tout le genre humain, que l'entendement s'opère par la *conjonction* avec l'être divin, et que les âmes particulières sont périssables. L'*averroïsme*, condamné en 1240, par l'université de Paris, trouva dans St Thomas un terrible adversaire. Il fut en vogue à la cour de l'empereur Frédéric II. On voit au Campo-Santo de Pise Averroès dans l'enfer, entre Mahomet et l'Antechrist. Un tableau de l'église Sainte-Catherine, dans la même ville, le montre terrassé par St Thomas. L'averroïsme reparut en Italie aux xv^e^ et xvi^e^ siècles (*V.* Alexandre d'Aphrodisias) et fut de nouveau, condamné par Léon X, en 1513.

V. la liste de ses ouvrages dans Casiri, *Bibl. arab.-hisp.* Renan, *Averroès et l'averroïsme*, 1852. E. R.

AVERRUNCI, dieux romains qui détournaient les maux (en vieux latin *averruncare*, détourner).

AVERSA, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta); 20,183 hab. Évêché. Hospice d'aliénés. Premier établissement des Normands dans le royaume de Naples, 1030. C'est dans cette ville que Jeanne de Naples fit étrangler son mari André, roi de Hongrie, 1345.

AVERTIN (SAINT-), vge du dép. d'Indre-et-Loire arr. de Tours; 1,700 hab.; sur le Cher. Sur ses rochers se trouvent les sources qui, par des canaux établis sous le lit du Cher, fournissent l'eau à la ville de Tours.

AVES, île de la mer des Antilles. (*V.* Oiseaux [Ile des].)

AVESNES, s.-préf. (Nord), sur l'Helpe-Majeure, place forte jusqu'en 1867. Fabr. de bonneterie, savon, raffineries de sel, scieries de marbre; comm. actif de grains, fruits, houblon, bois, cuirs, ardoises, etc.; collège, église avec une tour de 100 m. et un carillon remarquable; 4,636 hab. — Avesnes se forma au xi^e^ siècle autour d'un château fort. Les seigneurs d'Avesnes furent célèbres au moyen âge; la ville fut prise et ruinée par Louis XI en 1477, par les Espagnols en 1559; les Russes s'en emparèrent en 1814, et les Prussiens en 1815 à la suite de l'explosion d'une poudrière.

AVESNES-LE-COMTE, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol; sur l'Hèpre; fabr. de savon; 1,551 hab.

AVESTA ou **AFVESTAD**, brg de Suède, à 70 kil. S.-O. de Falun; 1,000 hab. Fonderies et usines à cuivre, établies en 1636, et où s'affine tout le cuivre des mines de Falun.

AVEU ou **ADVEU**, du latin *advotio*, action de se vouer à quelqu'un. C'était, d'après le droit féodal, la déclaration par laquelle une personne, stipulant pour elle et souvent aussi pour ses héritiers, se reconnaissait dans la dépendance et se mettait sous la protection du roi, d'un seigneur ou d'une communauté. L'aveu entraînait trois obligations : 1° de fidélité, à peine de félonie; 2° de service loyal, qui entraînait des redevances pécuniaires et le paiement d'impôts; 3° de devenir justiciable du seigneur avoué, sauf pour les procès criminels et ceux relatifs aux immeubles.

AVEYRON, anc. *Vermius*, riv. de France, prend sa source à 1 kil. S.-O. de Sévérac-le-Château (Aveyron), passe à Rodez, Villefranche, Négrepelisse, et se jette dans le Tarn entre Moissac et Montauban. Cours de 240 kil. E. B.

AVEYRON (Dép. de l'), dans le S. de la France; ch.-l. Rodez; formé du Rouergue, dans l'anc. prov. de Guyenne; superf., 8,743 kil. carrés; pop., 415,075 hab. Arrosé par le Lot, le Tarn, le Viaur, la Truyère et l'Aveyron; traversé par les ramifications des Cévennes et du Cantal (les monts de l'Espinouse, Garrigues, d'Aubrac). Sol fertile en quelques parties; blé, vins, fruits, chanvre; récolte de truffes; élevage de bestiaux, chevaux, mulets; exploitation de houille, fer, alun; fabr. de lainages, fers, cuirs, toiles, fromages, etc. Eaux minérales de Cransac.

AVEZAC-MACAYA (Marie-Armand-Pascal d'), géographe, né en 1799 à Bagnères-de-Bigorre, m. en 1875, employé au ministère de la marine, membre de la Société de géographie de Paris, et l'un des fondateurs de la Société ethnologique.

Outre les nombreux articles qu'il fournit au *Bulletin de la Société de géographie*, à l'*Encyclopédie des gens du monde*, à l'*Encyclopédie nouvelle*, aux *Annales des Voyages*, à la *Revue des Deux Mondes* et autres publications périodiques, on lui doit : *Essais historiques sur le Bigorre*, Bagnères, 1823; *Esquisse générale de l'Afrique*, 1837; *Dissertation sur le géographe latin Ethicus*, 1841; *Notice sur le pays et le peuple de Yebous*, 1845; *les Iles fantastiques de l'Océan occidental au moyen âge*, 1845; *Notice des découvertes faites au moyen âge dans l'océan Atlantique*, 1847; *les Voyages d'Améric Vespuce au compte de l'Espagne, et les mesures itinéraires employées par les marins espagnols et portugais des quinzième et seizième siècles*, 1858, etc.

AVEZZANO, v. du roy. d'Italie, dans la prov. d'Aquila, près du lac Fucino. Beau palais de la famille Colonna; 5,120 hab.

AVICENNE (IBN SINA), médecin et philosophe célèbre (son vrai nom est *Abou-Aly-Hocein*, né l'an 370 de l'hégire (980 ap. J.-C.), près de Chiraz en Perse, m. à Hamadan l'an 428 de l'hégire (1036). Il se distingua de bonne heure dans toutes les branches de la science, et fit un chemin rapide à la cour de Perse, où il devint médecin du roi et vizir. Doué d'un génie actif, de beaucoup d'imagination, il se livra sans mesure aux plaisirs; cependant il a laissé beaucoup d'ouvrages. Le principal, intitulé : *Libri quinque Canonis medicinæ*, Rome, 1593, in-fol. (en arabe), est en grande partie une compilation des ouvrages de Galien. Avicenne admet pour les différents organes du corps un grand nombre de facultés spéciales et de forces vitales souvent imaginaires. Sa pathologie est pleine de subtilités et d'explications hasardées; on lui doit d'avoir introduit l'usage de l'ambre et de beaucoup de médicaments aromatiques, d'avoir recommandé les purgatifs doux, tels que la manne, la casse, etc. Avicenne a été, jusqu'à l'époque de la renaissance des lettres, une autorité puissante en Europe; on l'a beaucoup commenté, et au XVII[e] siècle il servait encore de base à l'enseignement dans bien des universités, par exemple à Montpellier. Le *Canon* a été traduit un grand nombre de fois en latin, entre autres par Gérard de Crémone, Padoue, 1472, in-fol., éd. incomplète; Milan, 1473, in-fol.; Venise, 1523, avec commentaires, 5 vol. in-fol.; Bâle, 1556, in-fol. On l'a traduit en hébreu, Naples, 1492, in-fol. Plusieurs portions du *Canon* ont été imprimées à part. Dans son livre *de Conglutinatione lapidum*, Avicenne montre une grande puissance d'observation et de logique, donne les théories des soulèvements, du plutonisme et du neptunisme, et explique les terrains d'alluvion par l'effet d'un déluge universel.

V. Casiri, *Biblioth. arab.-hisp.* D—G.

AVIDIUS CASSIUS. *V.* CASSIUS.

AVIENUS (RUFUS FESTUS), né à Volsinies, en Étrurie, vécut vers 400 ap. J.-C., traduisit en vers latins les *Phénomènes* d'Aratus, et le *Periegesis* de Denys, sous le titre de *Descriptio orbis terræ;* son ouvrage le plus connu est un poème intitulé *Ora maritima,* peut-être imité de quelque écrivain carthaginois, et dont le premier livre nous reste seul.

V. le t. IV des *Geographi minores,* Oxford; le t. V des *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, et la *Bibliotheque latine* de Lemaire, *Poetæ minores,* t. V.

AVIGLIANA, v. du roy. d'Italie, prov. de Turin; 3,300 hab. Auprès est la belle église gothique de Rinverso.

AVIGLIANO, v. du roy. d'Italie, province de Potenza. Exploit. de marbres, élève de gros bétail; 16,000 hab.

AVIGNON, *Avenio,* ch.-l. du dép. de Vaucluse, capit. de l'anc. comtat Venaissin, sur la rive g. du Rhône, à 742 kil. de Paris. Archevêché; trib. et chambre de commerce, succursale de la Banque de France, lycée, biblioth., musées, jardin botanique. Culture et fabrication de la garance. (*V.* ALTHEN.) Fabr. d'indiennes, taffetas, filatures de soie; fonderies de cuivre, plomb, zinc, etc. Commerce de grains et de vins rouges estimés. Patrie de Mignard l'architecte, de Joseph Vernet, de Folard, de Fortia d'Urban, d'Artaud, etc. La forme de la ville est celle d'un ovale presque régulier; bien bâtie, mais avec des rues étroites; quais magnifiques sur le Rhône; remparts crénelés et garnis de tours carrées; ils ne sont plus que des promenades entourées d'élégants boulevards. Elle est traversée par une branche de la Sorgue, qui alimente beaucoup d'usines, et par un canal dérivé de la Durance. Les édifices principaux sont : la cathédrale, dite Notre-Dame-des-Doms, rebâtie, dit-on, par Charlemagne, sur le rocher des Doms, à une extrémité de la ville, et où les papes officiaient pendant leur séjour à Avignon : sur sa tour, statue colossale, en fonte de fer, de Marie Immaculée, érigée en 1859; l'église Saint-Agricol, avec le tombeau de l'architecte Mignard; l'église Saint-Pierre, rebâtie en 1358 (la façade en 1512; l'église Saint-Martial; le palais des Papes, sur le penchant méridional du rocher des Doms, monument fortifié du XIV[e] siècle; l'Hôtel-Dieu, fondé en 1353; le Musée, contenant des collections de statues, d'antiques, de tableaux, de médailles, etc., fondé par le médecin Calvet; le Musée d'histoire naturelle, fondé par Requien, etc.; 32,440 hab. — Avant les Romains, Avignon était la capitale des Cavares. Pline l'appelle ville latine, Ptolémée colonie romaine, Étienne de Byzance colonie marseillaise. Elle subit la domination des Bourguignons et des Ostrogoths. Clovis l'assiégea inutilement, en 500. Elle fit partie des États de Sigebert, roi d'Austrasie, fut prise deux fois par les Sarrasins, en 730 et 737, et délivrée deux fois par Charles Martel. Elle appartint au royaume d'Arles, 879, devint république, adhéra à l'hérésie albigeoise, et fut prise en 1226 par Louis VIII, qui la ruina. Elle rentra en 1251 sous la domination des comtes de Provence jusqu'en 1348, époque à laquelle Jeanne de Naples la vendit au pape Clément VI. Le saint-siège y fut transporté de 1309 à 1377, et, pendant le grand schisme, les papes français y résidèrent de 1378 à 1411. Les papes la gouvernèrent ensuite par leurs légats jusqu'à la révolution française. Le décret de réunion d'Avignon à la France fut voté le 14 septembre 1791, et confirmé par le traité de Tolentino, 19 février 1797. En 1815, le maréchal Brune y fut assassiné. Avignon et le Comtat formèrent d'abord deux districts unis, l'un au département des Bouches-du-Rhône, l'autre à celui de la Drôme; mais, en 1793, on en fit le département de Vaucluse, en détachant de ceux de la Drôme et des Bouches-du-Rhône les districts d'Orange et d'Apt. Il s'est tenu 21 conciles à Avignon, 1050 à 1725, et un concile provincial en 1849. Il y eut jadis une succursale des Invalides de Paris.

AVIGNON (COMTAT D'). *V.* COMTAT VENAISSIN.

AVIGNONET, v. du dép. de la H.-Garonne, près de Villefranche-de-Lauraguais. Des inquisiteurs y furent tués par les Albigeois, 1242, ce qui faillit amener une nouvelle croisade contre ces hérétiques; 1,857 hab.

AVILA (GILLES GONZALÈS D'), historiographe du roi de Castille, né en 1577 à Avila, m. en 1658, fut élevé à Rome; il a laissé :

Histoire des Antiquités de Salamanque, 1606; *Théâtre des grandeurs de Madrid,* 1625, in-fol.; *de la Vie et des Gestes de Henri III de Castille,* Madrid, 1638, in-fol.

AVILA (JEAN D'), né en 1500 dans la Nouvelle-Castille, m. en 1579; célèbre prédicateur et missionnaire, surnommé l'apôtre de l'Andalousie; ses œuvres spirituelles furent publiées pour la première fois à Madrid, 1618, avec sa *Vie* (en espagnol), par Martin Ruiz.

AVILA (SANCHE D'), évêque de Murcie, puis de Jaen et de Placentia; né en 1546; il a fait plusieurs ouvrages de piété; des *Sermons,* Baeza, 1611, et les *Vies de St Augustin et St Thomas,* manuscrites.

AVILA, *Albula,* v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom, sur l'Adaja affl. du Douro, au centre de montagnes élevées; 9,177 hab.; évêché; une belle cathédrale réédifiée en 1091-1107; célèbre autrefois par ses fabriques de draps. Il y avait une université, supprimée en 1811. Patrie de Ste Thérèse. — La prov. d'Avila, formée d'une partie de l'anc. prov. de Vieille-Castille, a 7,722 kil. carrés de superf. et 184,190 hab.

AVILA Y ZUNIGA (DON LOUIS D'), né vers 1500, diplomate, général et historien célèbre, fut envoyé par Charles-Quint comme ambassadeur près de Paul IV et de Pie IV pour les négociations du concile de Trente; témoin oculaire, il a laissé les *Commentaires de la guerre d'Allemagne faite par Charles V pendant les années 1546 et 1547,* Madrid, 1549 (en espagnol); ouvrage très estimé, trad. en français, Paris, 1672.

AVILER (AUGUSTIN-CHARLES D'), architecte, né à Paris en 1653, m. en 1700, étudia à Rome les monuments antiques. De retour en France, il travailla sous la direction de Mansard. En 1693, les états de Languedoc créèrent pour lui la place d'architecte de la province. Il a construit la porte du Peirou à Montpellier et le palais archiépiscopal de Toulouse. Nîmes, Béziers, Carcassonne, lui doivent plusieurs édifices. Son *Dictionnaire des termes de l'architecture civile et hydraulique,* 1738, est estimé. B.

AVILÈS, *Flavionavia,* v. d'Espagne (Oviédo), sur l'Avilès, affl. du golfe de Gascogne; quincaillerie de cuivre; 6,000 hab.

AVIOTH, vge du dép. de la Meuse, arr. de Montmédy; très belle église gothique; 287 hab.

AVIS OU **AVIZ**, v. de Portugal (Alemtejo), sur l'Avis; 1,500 hab.; ch.-l. de l'ordre militaire d'Avis.

AVIS (ORDRE DE SAINT-BENOIT D'), ordre fondé en Portugal, fut d'abord, sous le nom de nouvelle milice, une association militaire libre, établie à Mafra. En 1162, il reçut du saint-siège, sous le règne d'Alphonse I[er], une organisation régulière qui le rattachait à la congrégation de Cîteaux; chaque chevalier devait jurer de défendre l'Église catholique et de pratiquer la charité, l'hospitalité et la chasteté. Transféré à Évora, le siège de l'ordre fut définitivement établi au château d'Avis, qui reçut ce nom à cause de deux aigles que les chevaliers y avaient vus au moment où ils jetaient les fondements de cette forteresse. Après avoir rendu aux rois de Portugal des services signalés, l'ordre d'Avis eut de longs démêlés avec celui d'Alcantara, au grand maître duquel il refusa de se soumettre, et enfin, en 1550, il fut réuni par Jean III à la couronne dont il n'a plus été séparé. Les chevaliers portaient en cérémonie un grand manteau blanc, et sur le côté gauche ils avaient une croix verte fleurdelisée, au bas de laquelle étaient deux oiseaux. Cet ordre existe encore en Portugal. D—T—R.

AVIT (SAINT), *Alcimus Ecdicius Avitus,* sacré en 490 évêque de Vienne en Dauphiné, m. en 525; né d'une famille sénatoriale, sa science et ses vertus le firent estimer de Clovis encore idolâtre, et de Gondebaud, roi arien de Bourgogne, dont il convertit le fils Sigismond. La plus grande partie de ses ouvrages a été perdue; il reste des poèmes sur *la Création, le Péché originel, le Jugement de Dieu ou l'Expulsion du Paradis, le Déluge, le Passage de la mer Rouge, l'Éloge de la Virginité,* et des lettres

intéressantes. Les trois premiers poèmes rappellent plus d'une fois *le Paradis perdu* de Milton, sans qu'on puisse affirmer que ce dernier les ait connus. Les œuvres d'Avit ont été publiées par le P. Sirmond, Paris, 1643. M.

AVITUS (Flavius), empereur romain d'Occident de 455 à 456. Sidoine Apollinaire, son gendre, a raconté son histoire; quelques succès contre les Huns et les Saxons le firent estimer; préfet des Gaules sous Valentinien III, il succéda à l'empereur Maxime. Après 14 mois, il fut détrôné par le comte Ricimer, qui le battit près de Plaisance; il sauva sa vie en acceptant l'évêché de cette ville.

AVITUS (Saint). *V.* Avit.

AVIZE, ch.-l. de cant. (Marne), arr. d'Épernay. Comm. de vins de Champagne; magnifiques caves pour la conservation de ces vins; 2,155 habitants.

AVLONE, ou **AULONA**, ou **VALONE**, anc. *Aulon* des Grecs, v. de la Turquie (eyalet de Janina), bon port sur le golfe de son nom, dans l'Adriatique; 6,000 hab. Sol marécageux et climat insalubre.

AVOCAT. On appelle ainsi en France celui qui, moyennant certaines conditions de capacité et de moralité, a le droit de plaider pour autrui devant les tribunaux. On trouve chez presque tous les peuples des fonctions analogues à celles des avocats. En Judée, les parents, les amis de l'accusé pouvaient le défendre; en Égypte, la défense orale était remplacée par la défense écrite; l'Aréopage d'Athènes tenait ses séances la nuit, pour ne pas être ému par la vue des accusés. Chez les Grecs, l'éloquence judiciaire fut très développée. Les parties se faisaient accompagner à l'audience par des orateurs célèbres; Thémistocle, Aristide, Périclès, remplirent le rôle de défenseurs ou d'accusateurs. Plus tard les orateurs composèrent des défenses que les accusés prononçaient. Tous les citoyens, à l'exception de ceux déclarés infâmes, pouvaient remplir ces fonctions. Hypéride ayant déchiré en plaidant le voile qui couvrait la courtisane Phryné pour attendrir les juges par sa beauté, on fit à Athènes une loi pour réglementer la défense. Dans le principe les orateurs ne recevaient pas d'honoraires; Antiphon, maître de Thucydide, fut, dit-on, le premier qui en reçut, et cet usage s'introduisit alors. L'institution du ministère public (*V. ce mot*) n'existant pas, le rôle des orateurs judiciaires était plus étendu que de nos jours; ils pouvaient être chargés soit de l'accusation, soit de la défense. — A Rome, le mot *advocatus* (appelé à), d'où nous avons fait les mots avocat, avoué ou advoyer, ne paraît pas avoir été employé, dans les premiers siècles, dans le sens qu'il a reçu plus tard. Dans Plaute, ce nom est donné aux témoins appelés devant le juge pour déposer dans une affaire; il s'appliquait à tous ceux, parents, protecteurs, amis, témoins, qui étaient appelés par l'acusé et l'accompagnaient en justice. Dans l'origine, les patrons défendaient leurs clients. Les pontifes et les patriciens connaissant seuls la série des jours fastes, les mystères des actes et des formules sacramentelles pour la pratique des actions de la loi, le plébéien était forcé d'avoir recours à son patron, à un patricien, pour la direction de son procès; mais l'an 450 de Rome environ, Cn. Flavius divulgua ces mystères. Néanmoins, les patriciens versés dans la connaissance des lois fournirent encore un grand nombre de jurisconsultes que l'on consultait, dont l'avis était d'un grand poids, et qui influèrent considérablement sur la marche de la jurisprudence. Tous les hommes libres pouvaient plaider au barreau. Les hommes éloquents s'y exerçaient parce qu'il leur ouvrait l'entrée des plus hautes fonctions publiques. Sous l'empire, le rôle de l'avocat devint moins important; néanmoins l'éducation de la jeunesse était surtout dirigée de ce côté, et ce mode d'éducation a dû favoriser le système de délation et d'accusation qui se développa sous Tibère. Caligula eut la vanité de plaider. A cette époque le mot orateur devint moins fréquent. Sous les empereurs chrétiens, le nombre des avocats (*causidici, advocati, patroni*) fut limité; il était de 150 devant le préfet du prétoire, et de 80 devant le préfet de la ville. On exigea dès lors certaines conditions de capacité. Du temps d'Alexandre Sévère, les magistrats avaient déjà un droit disciplinaire sur les avocats. Originairement l'avocat étant le patron du plaideur, ne recevait de lui aucune rétribution; plus tard il y eut moins de désintéressement, et l'on régla les honoraires des avocats: Claude permit de recevoir jusqu'à 10,000 sesterces d'honoraires (env. 2,000 fr.). (*V.* l'ouvrage de Grellet-Dumazeau, *le Barreau romain; recherches d'études sur le barreau de Rome depuis son origine jusqu'à Justinien et particulièrement au temps de Cicéron*; Paris, 1858.

En France, pendant l'époque franco-romaine, le rôle des avocats diminua d'importance; la procédure féodale le rendait presque inutile; mais ils reparurent au XIII^e siècle avec la renaissance du droit romain et la justice royale. On les appelle alors plaideurs, conteurs, parliers, amparliers. St Louis, Philippe III, Charles le Bel, Philippe de Valois rendirent des ordonnances pour régler l'exercice de cette fonction. Les avocats devaient prêter serment sur les évangiles de ne se charger que de causes justes; leurs honoraires ne pouvaient excéder trente livres; l'origine du tableau qui contient les noms des avocats remonte à cette époque. Les personnes notées d'infamie ne pouvaient remplir cette fonction; c'est pour cela que le chancelier Poyet, ayant été dégradé de son titre de chancelier, ne put être admis à plaider. Louis XIV exclut les protestants du barreau. Depuis Charles VIII, la capacité était établie par un certain temps d'études dans une université, et par un certificat ou diplôme. Tous les ans, les avocats élisaient l'un d'eux chef de leur ordre sous le nom de bâtonnier. L'ordre des avocats fut supprimé avec les parlements par le décret du 2 sept. 1790. Ceux qui plaidaient devant les tribunaux prirent alors le nom de défenseurs officieux; la loi du 22 ventôse an XII (1804) rétablit les avocats; le décret du 14 déc. 1810 les réglementa. La Restauration fut sourde à leurs réclamations contre ce décret; le gouvernement du roi Louis-Philippe y a satisfait. Depuis la réorganisation de l'ordre en 1814, pour être avocat, il faut être licencié en droit, avoir prêté serment devant la cour d'appel, avoir été admis au stage par le conseil de l'ordre; après 3 ans de stage, on est inscrit au tableau. En Angleterre, les avocats se nomment *barristers*, et l'absence de codification rend leur rôle plus utile encore et plus important qu'en France.

V. Dialogue des avocats, par Ant. Loisel; *Histoire de l'ordre des avocats*, par Boucher d'Argis; *idem*, par Fournier; *Lettres sur la profession d'avocat*, par Dupin aîné, 1832. Ed. T.

AVOGADORS, magistrature vénitienne créée vers 1180 ou même, suivant d'autres, dès 864. Nommés pour 16 mois par le grand conseil sur la présentation du sénat, les 3 avogadors remplissaient, dans les tribunaux, les fonctions de ministère public. Dans le gouvernement, dépositaires et gardiens des lois, ils pouvaient, à trois reprises, opposer aux délibérations des conseils, aux séances desquels l'un d'eux assistait nécessairement, un *veto* d'un mois et un jour: après les 3 mois, ils nommaient eux-mêmes le corps auquel ils en appelaient; mais s'il s'agissait d'une décision du grand conseil, lui seul pouvait la réformer. Leur veto s'appliquait aussi à l'entrée en charge et aux actes des magistrats, qu'en certains cas ils suspendaient même de leurs fonctions. — L'établissement du conseil des Dix, au XV^e siècle, diminua l'autorité des avogadors. R.

AVOGADRO (Louis, comte d'), gentilhomme de Brescia, conspira en 1512 pour livrer aux Vénitiens cette ville dont les Français s'étaient emparés en 1509. Gaston de Foix arriva à temps pour prévenir cette trahison; Avogadro fut pris et mis à mort. C'est le sujet de la tragédie de *Gaston et Bayard* par Du Belloy.

AVOISE, brg du dép. de la Sarthe (Anjou), arrond. de La Flèche, au confluent de la Sarthe et de la rivière de Deuxfonts. Papeteries, comm. de fer, bois, ardoises; 998 hab. Ruines du château de Pescheseul, qu'habitait Charles IX pendant les chasses. Ancien manoir féodal, dit la Perrine de Cry, aux environs. Château de Dobert, au bord de la Vègre.

AVOLA, v. de Sicile, prov. de Syracuse; petit port sur la mer Ionienne. Comm. de vins et fruits excellents du pays; 11,842 hab.

AVOLD (SAINT-), v. d'Allemagne (Alsace-Lorraine), cercle de Sarreguemines, elle doit son origine à une abbaye de Saint-Nabor, dont on fit par corruption Saint-Avold. Fabr. de molletons, bleu de Prusse; teintureries, tanneries et chamoiseries; 2,715 hab. C'était au XIV^e siècle une place de quelque importance.

AVOLSHEIM, v. d'Allemagne (Alsace), sur la Brusche, cercle de Strasbourg; 688 hab. Église paroissiale fort ancienne.

AVON, du breton *afon*, eau; nom de plusieurs rivières: — riv. d'Angleterre, affl. de la Manche à Christ-Church. — riv. d'Angleterre, passe à Chippenham, Bath, Bristol, et se jette dans la Severn. — riv. d'Angleterre, arrose Warwick, Stratford, Evesham, et Tewkesbury, où elle se jette dans la Severn.

AVON, vge (Seine-et-Marne), à 10 kil. de Fontainebleau. Église très ancienne, où fut enterré Monaldeschi; 1,926 hab.

AVONGO, fl. d'Afrique, entre les deux Guinées, se jette dans l'Atlantique près et au N. du cap Lopez. Son cours est peu connu.

AVOUÉ. Lors de la destruction de l'empire romain par les Barbares, les églises et les monastères demandèrent ou prirent des défenseurs qu'on appela *advocati*. Il est parlé des avoués dans les lois Salique et Gombette, dans la loi des Lombards et dans les Capitulaires. On appelait encore les avoués: *Defensores ecclesiarum, tutores et actores, munburdi, pastores laici, causidici*. (*V.* Vidame.) Ils étaient choisis parmi les laïcs, soit par le pouvoir temporel, soit par l'abbé et les religieux, quelquefois par les patrons et fondateurs des églises.

Leurs fonctions consistaient non seulement à plaider les causes des églises auxquelles ils étaient attachés, mais à administrer leur temporel, à accepter les dons qui leur étaient faits, etc... Ils rendaient la justice dans les lieux où ce droit appartenait aux églises dont ils étaient avoués; quelquefois ils se battaient en duel pour les causes de ces églises, et menaient à la guerre les vassaux du monastère obligé de fournir des soldats à son suzerain. Des ducs, des rois eux-mêmes se déclarèrent avoués des églises qu'ils voulaient protéger. Ils avaient des droits et redevances en récompense de leurs services. Des villes et des communautés eurent aussi des avoués. Avec le développement de la civilisation, ces fonctions disparurent, la nécessité de la protection ne se faisant plus sentir. Les avoués n'existaient plus depuis longtemps, lorsqu'en 1790, l'Assemblée constituante donna ce nom à des officiers de justice destinés à remplacer les procureurs. Leurs fonctions furent, et sont encore, de faire la procédure judiciaire, de suivre l'instruction des procès et de laisser aux avocats les plaidoiries. Une loi du 3 brumaire an II les avait supprimés; une loi du 27 ventôse an VIII les rétablit. Ed. T.

AVOYE (Religieuses de **SAINTE-**), s'établirent à Paris en 1288, vers l'extrémité méridionale de la rue du Temple, à laquelle elles donnèrent leur nom, qui est celui d'une sainte canonisée en 1266 sous le nom de Ste Hedwige. Supprimées en 1790.

AVOYER, en allemand *vogt*, magistrat impérial, chargé au moyen âge de gouverner les cantons suisses. Les empereurs se faisaient représenter en Suisse par des avoyers. B.

AVRANCHES, *Ingena Abrincæ, Abrincatui*, sous-préf. (Manche), sur la rive g. de la Sée, à peu de distance de la mer, très jolie ville, à l'extrémité d'un coteau qui domine les alentours. Collège, bibliothèque, jardin des plantes; musée archéologique dans l'anc. palais épiscopal; il ne reste de la cathédrale qu'une pierre, où, dit-on, Henri II d'Angleterre aurait reçu l'absolution du meurtre de Thomas Becket. Anc. évêché, illustré par le savant Huet, et réuni en 1791 à celui de Coutances. Fabr. de clous, chaudronnerie, cordages, cuirs, tanneries. Entrepôt de tabacs. Marché à blés. Patrie du général Valhubert, dont on y voit la statue; 8,517 hab. — D'abord ville romaine, Avranches appartint aux Anglais au moyen âge; passa au XIVe siècle aux comtes d'Évreux, rois de Navarre, et fut réunie à la couronne en 1438. Henri IV en fit le siège en 1591.

AVRE, riv., affluent de l'Eure près de Montreuil. Source près de Tourouvre (Orne); cours de 45 kil. par Verneuil, Nonancourt et Ménil-sur-l'Estrée, où elle meut des papeteries mécaniques appartenant à MM. Firmin-Didot. — riv., affluent de la Somme au-dessus d'Amiens et qui passe à Roye; cours de 56 kil.

AVRICOURT, vge du dép. de l'Oise, à la source de l'Avre. Château construit en 1540; 290 hab.

AVRICOURT, vge de l'Alsace-Lorraine, cercle de Château-Salins, à la frontière de France et à l'extrémité du chemin de fer français de l'Est. Le traité de Francfort entre la France et l'Allemagne, le 10 mai 1871, avait adjugé à l'Allemagne la gare d'Avricourt : cette disposition gênant les communications entre cette gare et le chemin de fer français, 18 kil., qui la relie à Cirey-les-Forges, une convention, signée à Paris et à Metz le 24 et le 27 août 1872, et ratifiée par l'Assemblée nationale le 26 mars 1873, a rétrocédé cette gare à la France. Elle porte auj. le nom d'Igney-Avricourt. C. P.

AVRIGNY (Hyacinthe **ROBILLARD** d'), jésuite historien, né à Caen en 1675, m. en 1719, est célèbre par deux ouvrages imprimés après sa mort :

Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique depuis 1600 jusqu'à 1716, Paris, 1720; *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, de 1600 à 1716*, Paris, 1725.

AVRIGNY (Ch.-Joseph **LŒILLARD** d'), poète français, né vers 1760, à la Martinique, m. en 1823. Il a composé des *Poésies nationales* et une tragédie de *Jeanne d'Arc à Rouen*, 1819. Il a donné dans l'*Histoire de l'empire de Mysore*, par Michaud, un bon *Tableau historique des commencements et des progrès de la puissance britannique dans les Indes orientales*.

AVRIL, mois qui prend son nom du mot latin *aperire*, parce qu'à cette époque la végétation commence à s'ouvrir. C'était le 2e de l'anc. année romaine. La fête fixe de ce mois la plus célèbre est celle de St Marc, le 25; elle est appelée jour des croix noires, *crux*, en basse latinité, voulant dire procession, ou jour des litanies. Les fêtes mobiles qui précèdent Pâques ont pour la plupart des noms faciles à comprendre. Le mardi gras s'appelle *dies carnivora, lardarium*, etc. Le mercredi des Cendres se nomme *caput jejunii*. L'abstinence ne commençant avant le IXe siècle qu'au premier dimanche du carême, on appelait le mercredi des Cendres *carnisprivium novum;* le premier dimanche s'appelait par conséquent *carnisprivium vetus;* on l'appelait aussi *boherdicum*, à cause des joutes ou des combats aux bâtons (*bordes*) qui avaient lieu ce jour-là; ou dimanche des brandons ou des feux, *dominica brandonum, dies focorum*, à cause des feux qu'on allumait ce jour-là dans les campagnes. Le 4e dimanche s'appelait le dimanche des Fontaines, parce qu'anciennement on bénissait ce jour-là les fontaines; ou *dominica rosæ*, parce que ce jour-là le pape bénit une rose d'or. Le 5e dimanche était le dimanche repu, c.-à-d. caché, renfermé, *dominica reposita*, parce que ce jour-là les croix et les tableaux sont voilés. Le dimanche des Rameaux est appelé dans les chartes : *ramifera, palmifera, dominica olivarum;* dans les documents français : Pâques Fleuries, Branchériées, *Capitilarium*, parce qu'on lavait ce jour-là la tête des enfants destinés au baptême. On l'appelle aussi le dimanche avant que Dieu fût vendu, le dimanche de l'indulgence, ou *pascha competentium*, parce que dans l'ancien rite on faisait réciter le Symbole à ceux qui demandaient le baptême. La semaine sainte s'appelle *hebdomada crucis, hebdomada magna, hebdomada muta*, parce qu'on ne sonne pas les cloches; *hebdomada penosa*, etc. Le jeudi saint est dit *Jovis absoluti dies, cœna domini, feria alba*, etc. Le vendredi saint s'appelle le *verdi aoré* (vendredi adoré), *feria sexta major*, etc.; le samedi saint, *lamentationum dies, pasques neves* (pâques nouvelles), c.-à-d. le jour où commençait la nouvelle année, parce qu'à la messe solennelle de la nuit, après la bénédiction du cierge pascal, s'ouvrait la nouvelle année. La nuit du samedi au dimanche s'appelait *nox sacrata*. Le jour de Pâques s'appelait *dies dominica, solemnitas solemnitatum*, le grand dimanche, etc. Le jour de la Quasimodo (premier dimanche après Pâques) s'appelait *pascha clausum*, la close de Pâques. C—s.

AVRIL 1834 (JOURNÉES DES 13 ET 14), journées de guerre civile pendant lesquelles le parti républicain fut vaincu à Paris par le gouvernement de Louis-Philippe. Elles furent amenées par les poursuites dirigées contre quelques députés de l'extrême gauche, et par la loi contre les associations. Après la répression de l'insurrection, les chefs insurgés des différentes localités (Lyon, Saint-Étienne, Marseille, Besançon, Lunéville, etc.), au nombre de 121, furent traduits devant la Cour des pairs, et condamnés à diverses peines. Parmi eux on remarquait Godefroi Cavaignac, Lagrange, Guinard, Armand Marrast, Caussidière, etc.

AVRILLÉ, vge du dép. de la Vendée, arr. des Sables; 1,114 hab. Nombreuses pierres levées, dites druidiques, aux environs.

AVRILLON (Jean-Baptiste-Élie), religieux minime, né à Paris en 1652, m. en 1729, a laissé des sermons et des écrits ascétiques; on remarque surtout ses retraites pour le Carême et l'Avent, et le *Traité de l'amour de Dieu*.

AVRILLY, *Aprileium, Apriliacum*, vge du dép. de l'Eure. Jadis siège d'une anc. baronnie du bailliage d'Évreux. Ruines d'un château pris par Philippe-Auguste en 1199.

AWA, prov. du Japon, à l'E. de l'île de Sikok, cap. *Tokousima*.

AWADJI, île du Japon, entre Niphon, Sikok et Kiou Siou, cap. *Soumoto;* elle dépend de la prov. de Sikok, et a 566 kil. carrés.

AWAL, nom anglais de l'île de Bahreïn, sur la côte d'Arabie.

AWE, riv. d'Écosse (Argyle), affl. de l'Atlantique à Bunawe; elle forme le lac Awe, qui a 50 kil. sur 3.

AX, *Aquæ Consorranorum*, ch.-l. de cant. (Ariège), arr. de Foix, sur l'Ariège. Nombreuses sources d'eaux sulfureuses thermales, dont la température varie de + 23° à + 75° centig., établissement de bains très fréquenté; patrie du célèbre médecin Roussel; 1,695 hab.

AXAMENTA, chant des Saliens. Il venait d'*axare*, nommer, parce que le chant nommait successivement tous les dieux auxquels les Saliens s'adressaient. On l'attribuait à Numa, et jamais il ne fut changé, si bien que, du temps d'Auguste, et sans doute auparavant, les prêtres mêmes ne le comprenaient plus. C. D—y.

AXEL. *V.* Absalon.

AXEL, v. de Hollande (Zélande), à l'embouchure de l'Escaut occid.; 2,948 hab.

AXEWALLA, vge de Suède, près de Skara. Ruines de l'anc. fort et château royal du même nom.

AXIM, brg de la Guinée supérieure, dans le royaume d'Ahanta, à 45 kil. E. d'Apollonia, près du cap des Trois-Pointes, où se trouvait le comptoir hollandais de Saint-Antoine, aux Anglais depuis 1872.

AXIMA, nom ancien d'Aime.

AXINOMANTIA, divination par une hache suspendue (*Axinè*). Si la hache tournait pendant qu'on prononçait le nom d'un accusé, il était reconnu coupable. S. Re.

AXIUS, nom latin du Vardar.

AXMINSTER, v. d'Angleterre (dans le comté de Devon), sur l'Axe; tapis imitant ceux de Perse et de Turquie; 2,861 hab.

AXONA, nom latin de l'AISNE.

AXONES, tablettes de bois où étaient inscrites les lois de Solon. On les rapprochait en les dressant verticalement, de manière à former des colonnes carrées qui tournaient sur un pivot. D'abord placés sur l'Acropole, les axones furent transportés par Ephialte au marché; Plutarque en vit les débris au Prytanée. S. RE.

AXUM ou **AXOUM**, anc. *Auxumum*, v. d'Abyssinie, dans le roy. de Tigré, à 530 kil. E. de Sennaar; environ 600 maisons et 1,000 hab. Cette ville, dont les ruines attestent l'ancienne splendeur, fut la capitale d'un royaume du même nom, qui florissait par le commerce de l'ivoire dans les premiers siècles de notre ère, et dont le port principal était Adulis, sur la mer Rouge; le christianisme y fut introduit au IVe siècle; une inscription grecque, découverte dans l'église principale et copiée par Salt en 1813, a jeté quelque lumière sur l'histoire de ce royaume. Dans l'église d'Axum est la *Chronique d'Axum*, offrant l'histoire complète de l'Abyssinie, et dont Bruce a rapporté une copie en Europe. On voit au nord de la ville un obélisque sans hiéroglyphes.

AY, ch.-l. de canton (Marne). (*V.* AI.)

AYACUCHO, un des départements de la république du Pérou, ainsi nommé de la victoire que le général Sucre y remporta sur les Espagnols, en 1824. Il contient le lac Titicaca et le mont Illimani. Son ch.-l. est la Paz d'Ayacucho; pop. du dép., 142,205 hab.

AYACUCHO (**PAZ D'**). *V.* PAZ D'AYACUCHO.

AYALA (PEDRO **LOPEZ** D'), né en 1332 dans le roy. de Murcie, m. à Calahorra en 1407. Il combattit à Navarette, 1367, et à Aldjubarotta, 1385; fut ambassadeur de Henri de Transtamare auprès du roi de France Charles V, puis grand chambellan et chancelier sous Jean Ier. Outre une traduction de Tite-Live en espagnol, Salamanque, 1477, et quelques poésies, il a laissé une *Chronique des rois de Castille*, fort curieuse pour le règne de Pierre le Cruel, dont il raconte les crimes sans réflexions ni commentaires; ce livre n'en est pas moins un acte d'accusation terrible. B.

AYAMONTE, v. forte d'Espagne. prov. de Huelva, sur la Guadiana et à 2 kil. de son embouchure; 6,000 hab.; port de pêche et construction de barques.

AYAT, vge du dép. du Puy-de-Dôme arrond. de Riom; 567 hab. Le général Desaix est né dans un château du voisinage.

AYCARD (MARIE), homme de lettres, né à Marseille en 1794, m. en 1859. On a de lui une dizaine de romans, un recueil de *Ballades et chants populaires de la Provence*, 1826, des traductions d'ouvrages espagnols, et quelques vaudevilles.

AYDAT, vge du dép. du Puy-de-Dôme, arrond. de Clermont; 1,515 hab. Peut-être l'*Avitacum* dont Sidoine Apollinaire faisait ses délices. On voit dans l'église, à 4 mètres de haut, environ, un petit tombeau de cet écrivain. Restes d'une maison des Templiers. Joli lac de 6 kil. de tour aux environs.

AYEN, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. de Brives; 1,330 hab. — Autrefois chef-lieu d'un comté érigé en duché en faveur de Louis de Noailles en 1737. Il avait, avant la révolution, une riche collégiale et une commanderie de l'ordre de Malte. Anc. château. Mines de cuivre et de plomb argentifère.

AYLESBURY, v. d'Angleterre (Buckingham), dans la riche vallée de son nom. Bel hôtel de ville. Élève de canards pour Londres; 6,962 hab.

AYLESFORD, vge d'Angleterre (comté de Kent), sur la Medway; 1,300 hab. Bataille entre les Saxons et les Danois.

AYMAR DE MONTEIL. *V.* ADHÉMAR.

AYMAR-VERNAY. *V.* AIMAR.

AYMON (LES QUATRE FILS), guerriers d'une renommée populaire au moyen âge, et ne possédant en commun qu'un seul cheval nommé Bayard. Ces quatre frères, qui se révoltèrent contre Charlemagne, étaient Renaud, Adélare ou Alard, Guichard ou Guiscard, et Richard ou Richardet. Ils étaient fils d'Aymes ou Aymon (en langue d'oc *Almont*), duc de Dordogne selon les uns, prince des Ardennes selon les autres, Saxon d'origine, qui aurait reçu de Charlemagne le pays d'Alby. Le théâtre de leurs exploits est la forêt des Ardennes et le château de Montauban. Auj. encore, selon des traditions locales, on voit errer, la nuit, dans les Ardennes, le cheval Bayard. Leur histoire, racontée sérieusement par Froissart, n'est qu'une parcelle détachée du cycle carolingien. On a essayé assez mal à propos d'appliquer à des personnages historiques les actes des quatre fils Aymon : par exemple, on a voulu voir dans Alard le fameux Adalhard, abbé de Corbie. L'Arioste a donné à ces fables une immortalité poétique, en plaçant dans le *Roland furieux* Renaud de Montauban et sa sœur Bradamante. L'original français de l'histoire des quatre fils Aymon a été imprimé pour la première fois en 1493. Le récit populaire, parut à Anvers en 1619; c'est plutôt là que dans l'ouvrage précédent que Tieck a puisé l'édition allemande de la *Belle et divertissante histoire des quatre fils Aymon*. Il se peut qu'il y ait deux fables tirées d'un même fonds, la fable française et la fable germano-belge. A la première appartient l'ancien roman de Huon de Villeneuve, réédité à Paris, en 1829, par M. Brès.

V. Leon Gautier, les *Epopées françaises*.

AYMON (JEAN), docteur en théologie et jurisconsulte, né à Lyon ou en Dauphiné en 1661, m. après 1734. Curé à Grenoble, protonotaire apostolique, il abjura à Genève, se retira à Berne, puis en Hollande, et revint à Paris en 1706, à condition qu'il rentrerait dans l'Église catholique, mais il s'enfuit l'année suivante, redevint protestant et ministre à La Haye. On l'accusa d'avoir volé plusieurs manuscrits à la Bibliothèque du roi, parmi lesquels les *Actes du concile de Jérusalem* de 1672, imprimés à La Haye, 1708, sous le titre de *Monuments authentiques de la religion grecque*. Il a laissé quelques écrits satiriques : *Métamorphoses de la religion romaine*, La Haye, 1700; *Tableau de la cour de Rome*, La Haye, 1707.

AYOUBITES, c.-à-d. *enfants de Job*, dynastie musulmane qui régna sur l'Égypte, l'Arabie, la Syrie et la Mésopotamie. Elle fut fondée en 1171 sur les ruines du khalifat fatimite d'Égypte par Saladin, fils d'Ayoub; elle a formé 4 branches : celle d'Égypte, 1171-1254; la dynastie des Mameluks la remplaça; celle de l'Yémen, 1173-1229; celle de Damas, 1174-1258; celle d'Alep, 1183-1260. Les Tartares détruisirent ces deux dernières. Il y eut encore diverses branches à Hama, en Syrie, à Khélath, en Mésopotamie, etc.

AYOUN-MOUSA, c.-à.-d. *les sources de Moïse*, près du golfe et au S.-E. de Suez. C'est près de là, suivant les Arabes, que s'effectua le passage de la mer Rouge par les Hébreux.

AYR, en latin *Æra*, v. et port d'Écosse, cap. du comté de ce nom, sur l'Ayr, à son embouchure dans la Clyde, 8,264 hab.; 17,954 avec ses faubourgs Newton et Wallace-Town. Manuf. de cordages, tapis, cuirs, etc. Exportation de houille. Beaucoup de nouveaux édifices. A 3 kil. au S. est Alloway-Kirk, avec un monument en l'honneur de Burns. — Le comté d'Ayr occupe la vallée de la Clyde. Superf., 4,143 kil. carrés; 200,809 hab. Sol montagneux à l'E. et au S.-E., fertile au N. L'agriculture y a fait récemment de rapides progrès, par exemple, dans les domaines du duc de Portland. Fromages renommés à Dunlop. Vastes fonderies à Muirkirk; exportation de houille. Industrie des laines et cotons.

AYRAUT (PIERRE), *Petrus Ærodius*, jurisconsulte, né à Angers en 1536, m. en 1601. Élève de Duaren et de Cujas, il professa d'abord le droit dans sa ville natale, fut avocat au parlement de Paris, puis lieutenant criminel au présidial d'Angers; pendant les troubles religieux, il fut accusé de partialité en faveur des catholiques; mais son protecteur, le duc d'Anjou, depuis Henri III, le fit nommer maître des requêtes. Son fils étant entré malgré lui dans l'ordre des jésuites, ce chagrin abrégea ses jours. Il composa à cette occasion un traité estimé sur la puissance paternelle. Son principal ouvrage a pour titre : *de l'Ordre, formalité et instruction judiciaire dont les anciens Grecs et Romains ont usé ès accusations publiques, conféré au style et usage de notre France*, Angers, 1591; Paris, 1604. Cet ouvrage, dans lequel il critique les procédures introduites par le président Poyet, se fait remarquer par un esprit généreux; c'est une noble protestation, au milieu des troubles affreux des guerres religieuses, en faveur des formalités essentielles à la justice. Le 4e livre a pour titre : *des Procez faicts au cadavre, aux cendres, à la mémoire, aux bêtes brutes, choses inanimées*, etc. C'est d'Ayraut qu'est cette belle sentence : « Dénier la défense, c'est un crime; la donner, mais non pas libre, c'est tyrannie. » Ménage, son petit-fils, a écrit sa vie en latin, Paris, 1675. Les Œuvres complètes d'Ayraut ont paru à Lyon, 1642. ED. T.

AYRER (JACOB), poète dramatique allemand, m. vers 1605, notaire et procureur à Nuremberg. Une partie de ses œuvres fut publiée en 1618, in-fol., sous le titre d'*Opus theatricum*; ce recueil contient 30 comédies et tragédies, et 36 pièces facétieuses, dont les sujets sont tirés de Tite-Live, de Plaute, de Boccace, des chroniques et traditions populaires. C'est l'écrivain de cette époque qui approche le plus de Hans Sachs; son dialogue est souvent verbeux, et le bouffon se mêle au sérieux; mais il y a de la gaieté, le style est pur et nerveux. B.

AYUNTAMIENTO, nom donné en Espagne au pouvoir municipal dans les villes, et aux assemblées qui le représentent. Issus des institutions romaines, fortifiés pendant la longue lutte contre les Maures, les ayuntamientos acquirent d'autant plus d'influence que la noblesse ne refusa pas d'y entrer. Cette influence diminua après la révolte de J. de Padilla en 1521, et le gouvernement des Bourbons fit disparaître en Espagne la plupart des libertés municipales. Cependant le souvenir n'en resta pas moins vivant dans les esprits. Les Cortes de 1812 reprirent ces anciens principes, pour donner au pays des institutions plus démocratiques. Abolis par Ferdinand VII, réta-

blis par les Cortès en 1821, les ayuntamientos furent de nouveau détruits après l'expédition française. La constitution de 1837 rétablit les dispositions de 1812 : les ayuntamientos, présidés par les alcades, étaient issus du suffrage populaire et appelés aux plus hautes fonctions ; ils ne pouvaient être dissous qu'avec l'assentiment des Cortès ; les élections aux Cortès, le police, l'organisation des gardes nationales, l'assise et la levée des impôts, rentraient même dans leurs attributions. Un pareil excès de pouvoir ne tarda pas à amener des conflits avec le gouvernement. Le projet présenté aux Cortès en 1840, et de conception toute française, qui ne laissait aux ayuntamientos que la puissance municipale, et qui restreignait en même temps aux plus imposés le droit d'être électeurs, provoqua la révolte d'Espartero, amena la chute de la reine régente Marie-Christine, et ne reçut pas d'exécution. Mais la loi de 1844 qui reproduisait presque toutes les dispositions du projet de 1840, fut acceptée par le parti modéré et votée par les Cortès. A. G.

AYZAC, vge du dép. des H.-Pyrénées, arrond. d'Argelès ; 504 hab. Les montagnes voisines sont formées de marbre gris. Aux environs, au pied de la montagne d'Aysi, qui sépare le bassin de Vergoms de celui de Valsouriguère, on visite la grotte d'Ouzous, qui a servi jadis à la célébration du culte.

AZAFFI ou **ASFI**, v. du Maroc. (*V.* Saffi.)

AZAIS (Pierre-Hyacinthe), né à Sorèze, 1766, m. en 1845, auteur d'un système philosophique et physique qui fit grand bruit au commencement du XIX^e^ siècle, en prétendant expliquer par la loi des compensations toutes les vicissitudes des destinées humaines, et par la loi de l'équilibre tous les phénomènes de la nature et du monde. Le monde, suivant lui, obéissait à deux forces suprêmes, l'expansion et la compression, qui, par leur action et leur réaction incessantes, produisaient un équilibre et une harmonie universelle. La parole agréable du nouvel apôtre lui gagna beaucoup de disciples ; mais, avec une naïveté de conviction qui résista à toutes les épigrammes, Azaïs eut le tort de croire qu'il avait donné le dernier mot de la science, et, alliant le mysticisme aux principes de la philosophie du XVIII^e^ siècle, il fit de sa découverte un paradoxe tissu de subtilités souvent incohérentes. D'abord organiste comme son père, il était entré dans la congrégation de la doctrine chrétienne ; il en sortit pour venir à Paris prendre part aux événements de la révolution ; proscrit après le 18 fructidor, il resta caché pendant trois ans dans un hospice de sœurs de charité, et ce fut là qu'il conçut et élabora son système. L'Empire le fit professeur d'histoire au prytanée de Saint-Cyr, puis inspecteur de la librairie ; destitué en 1815, il devint publiciste et appliqua à la politique son optimisme philosophique ; il ne dédaigna pas d'être le collaborateur de sa femme pour continuer Berquin, sans trop de succès. C'était un homme d'un caractère fort honorable. Ses principaux ouvrages sont : *des Compensations dans les destinées humaines*, 1809 ; *Système universel*, 1810-12 ; *du Sort de l'homme dans toutes les conditions*, etc., 1821 ; *Cours de philosophie générale*, 1823-28 ; *Nouvel Ami des enfants*, 1816. On a avancé que le système des compensations n'était que la reproduction d'un ouvrage oublié, la *Balance universelle*, d'Antoine Lasalle. G. L.

AZAMOGLANS ou mieux **ADJEMI-OGHLANS**. On appelait ainsi les jeunes gens enlevés par les Turcs à leurs parents chrétiens pour recruter le corps des janissaires. En attendant leur admission dans cette milice, ils étaient employés à divers travaux dans les palais et les jardins du sultan. E. D—y.

AZAMORE, v. forte du Maroc, port d'accès difficile, à l'embouchure de l'Omm'er-Rbia dans l'Atlantique ; 1,000 hab.

AZANIA, nom anc. de la côte d'Ajan. (*V.* aussi Barbarie.)

AZARA (Don-Joseph-Nicolas d'), né en 1731 en Aragon m. en 1804, ambassadeur de Ferdinand VI, roi d'Espagne ; à Rome pendant 20 ans, y exerça une grande influence ; il aimait à s'entourer d'artistes ; il fit faire des fouilles à Tivoli et découvrit le buste d'Alexandre, dont il fit hommage à Napoléon, qui l'envoya au Musée de Paris ; il fut l'ami du cardinal de Bernis et du peintre Mengs, fut nommé ambassadeur en France, 1798, et disgracié en 1803 ; il traduisit en espagnol la *Vie de Cicéron*, par Middleton, Madrid, 1790.

AZARA (Don Félix d'), savant voyageur, frère du précédent, né en 1746, m. en 1811. On a de lui : *Essai sur l'histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay*, Paris, 1801 ; *Voyage dans l'Amérique méridionale*, de 1781 à 1801, Paris, 1809, et atlas, avec notes de Cuvier et Walckenaër.

AZARIAS ou **OSIAS**, 10^e^ roi de Juda, 802-752 av. J.-C. Vainqueur des Philistins, des Arabes et des Ammonites, il voulut faire l'office de grand sacrificateur, et fut frappé sur-le-champ de la lèpre.

AZAT-LE-RIS, vge du dép. de la Haute-Vienne, arrond. de Bellac ; 1,045 hab. Importante verrerie à bouteilles.

AZAY-LE-FERRON, brg du dép. de l'Indre (Berry), arrond. de Le Blanc ; 1,968 hab. Source thermale sulfureuse dite la Caillanterre.

AZAY-LE-RIDEAU, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon, sur l'Indre. Château bâti au XVI^e^ siècle et d'une architecture remarquable ; 2,160 hab.

AZEGLIO Massimo **TAPARELLI**, marquis d', littérateur et homme d'État italien, né à Turin en 1801, m. en 1866, servit dans la cavalerie piémontaise, vécut de 1821 à 1829 à Rome, où il s'occupa de peinture et de musique, et acquit un talent distingué. Après avoir épousé la fille de Manzoni, il se livra plus particulièrement à la littérature, et composa deux romans, que le public accueillit avec grande faveur : *Ettore Fieramosca*, 1833, et *Niccolo dei Lapi*, 1841. Placé, avec Balbo et Gioberti, à la tête du parti qui voulait reconstituer la nationalité italienne, il s'efforça dans un écrit intitulé : *les Derniers Événements de la Romagne*, 1846, de démontrer aux princes la nécessité des réformes libérales et d'une politique plus italienne. Après l'avènement de Pie IX, il retourna à Rome, et ne fut pas étranger, dit-on, aux mesures qu'adopta le pontife dans les premiers temps de son règne. En 1848, il partit avec les troupes pontificales qui devaient seconder Charles-Albert contre l'Autriche ; puis passa, après le rappel de ces troupes, dans l'armée vénitienne, et fut blessé au combat de Vicence. Député au parlement de Turin, il devint, en 1849, président du 1^er^ ministère de Victor-Emmanuel. Des différends avec le comte Cavour l'obligèrent de se retirer en 1852. Quand la guerre de l'indépendance éclata en 1859, il fut envoyé pour établir un gouvernement dans les Romagnes soulevées. Après la proclamation du royaume d'Italie, on le nomma sénateur et préfet de la province de Milan. Ses principales brochures politiques ont été réunies à Turin, 1851. B.

AZEM. *V.* Ardrah.

AZERAC, vge du dép. de la Dordogne, arrond. de Périgueux ; 1,352 hab. Grotte à stalactites de 200 m. de profondeur.

AZEVEDO (Antonio **ARAUJO** de), comte de Barca, homme d'État portugais, né en 1754, m. en 1817. Il concourut à la fondation de l'Académie des sciences de Lisbonne, 1779, se rendit à La Haye, en qualité de ministre plénipotentiaire, y forma une excellente bibliothèque, fut chargé de négocier à Paris la paix entre le Portugal et le Directoire en 1797, reçut ensuite les ambassades de Berlin et de Saint-Pétersbourg, et devint premier ministre de Jean VI, qu'il suivit au Brésil en 1807. Il emportait avec lui une typographie, une collection minéralogique, un laboratoire de chimie. Les soins du ministère de la marine, à Rio-Janeiro, puis du ministère des affaires étrangères, ne l'empêchèrent pas d'enseigner aux Brésiliens la fabrication de la porcelaine, de publier, sous le titre d'*Hortus Araujensis*, le catalogue des plantes de son jardin, de faire les premiers essais pour acclimater le thé au Brésil, et de fonder une École des beaux-arts. Il a laissé une *Apologie du Camoëns*, contre La Harpe, quelques traductions de Gray et de Dryden, une traduction des *Odes* d'Horace, et deux tragédies. B.

AZILAH. *V.* Arsille.

AZILLE, brg du dép. de l'Aude, arrond. de Carcassonne, 1,970 hab. Autrefois château et comté dépendant du diocèse de Narbonne, du parlement de Toulouse et de l'intendance de Montpellier.

AZINCOURT, Agincourt au moyen âge, brg du dép. du Pas-de-Calais, arrond. de Saint-Pol ; célèbre par la victoire de Henri V d'Angleterre sur les Français, le 25 octobre 1415 ; 423 hab.

AZIZ-BILLAH, 2^e^ khalife fatimite d'Égypte en 975 ; donna la conduite de ses affaires au général Djanher, qui avait été premier ministre de son père et qui s'était emparé de l'Égypte. Tolérant et ami de son peuple, il se maria à une chrétienne, dont les deux frères devinrent, l'un patriarche de Jérusalem, et l'autre d'Alexandrie. Il mourut en 996, laissant pour son successeur Hakem-bi-Amrallah. D.

AZNAR. *V.* Navarre.

AZNAVORIAN (Le P. Séraphin), mékhitariste arménien de Venise, né à Constantinople en 1791, où il mourut en 1842, a laissé deux excellentes traductions arméniennes du *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet, et des *Mœurs des Israélites* de Fleury. C—a.

AZON, jurisconsulte, m. vers 1200 ; il enseigna le droit à Bologne, puis à Montpellier, et fut rappelé à Bologne, où on lui a érigé un tombeau. Il a laissé une *Somme* ou abrégé du droit, et des *Gloses sur le Digeste et sur le Code*, Spire, 1482, ouvrages remarquables par une érudition profonde, et qui peuvent encore être consultés. Ed. T.

AZONES, nom donné, chez les anciens, aux dieux qui étaient reconnus et adorés par toutes les nations.

AZOTH, v. de l'anc. Palestine, chez les Philistins, sur la Méditerranée, à l'O. de Jérusalem ; auj. *Esdoud*.

AZOV, ou **AZOF**, ou **AZAK**, v. du S. de la Russie d'Europe (gvt d'Iekaterinoslav), sur la rive g. du Don, à 30 kil. de son embouchure dans la mer d'Azov; forteresses en ruines. C'est l'ancienne *Tanaïs*, bâtie par les Grecs. Les Génois s'en emparèrent après la prise de Constantinople par les croisés en 1204; elle devint dans leurs mains un grand entrepôt du commerce d'Orient. Prise et saccagée en 1410 par les Tartares, par les Russes en 1696, détruite en 1739, rendue aux Russes en 1774, elle a été reconstruite en 1769; mais son port étant fermé par les atterrissements du fleuve, elle a perdu toute importance commerciale; 16,791 hab.

AZOV (MER D') OU DE **ZABACHE**, anc. *Palus Mæotis*, sur la côte S. de la Russie d'Europe, se joint à la mer Noire par le détroit d'Ienikaleh, anc. *Bosphore Cimmérien*. Longueur, 445 kil.; largeur, 150; peu profonde et peu navigable. On la nommait dans l'antiquité *Mare putridum*, à cause de ses exhalaisons malsaines : la partie occidentale est seule putride. Mer très poissonneuse.

AZPEÏTIA, v. d'Espagne, dans la prov. de Guipuzcoa; 5,300 hab.; entourée de vieux murs, elle possède une belle église gothique. St Ignace de Loyola est né sur le territoire de cette ville, au château de Loyola, en 1491.

AZRAEL, ange de la mort chez les mahométans; il reçoit les âmes des hommes à leur dernier soupir.

AZTÈQUES, peuple qui habitait le Mexique lors de l'arrivée des Européens dans ce pays. Soumis dès le XIIIe siècle aux Acolhuas, dont le royaume prospère, nommé Acolhuacan, dans l'Anahuac septentrional, avait pour capitale Tezcuco, ils fondèrent, en 1325, la ville de Tenochtitlan, que les Européens nommèrent Mexico, du nom du dieu de la guerre, Mexitli. Alliés aux Toltèques, ils vainquirent les Tépanèques, leurs voisins, 1433-36. Sous le règne de Montezuma Ier, 1436-64, leur royaume allait jusqu'aux bords du golfe du Mexique, et, sous Montezuma II, à l'époque de la conquête européenne, jusqu'à la côte de l'Atlantique, et jusqu'à celle de la mer du Sud. Le courageux Ahuitzoll, leur roi de 1482 à 1502, alla même jusqu'aux extrémités des pays de Nicaragua et de Guatemala. Le roi était élu entre les proches parents du dernier roi par quatre nobles nommés à cet effet. Son autorité, à peu près absolue, était environnée de tout le luxe oriental. Le pouvoir judiciaire, complètement organisé, jouissait d'une véritable indépendance. La condition des esclaves était bien réglée et avec modération. De bonnes routes, des stations militaires, une armée brillante, assuraient enfin la puissance de ce peuple tout guerrier. — Des liens intimes unissaient leur constitution civile à leur religion : leur dieu suprême, invisible, était Taotl; au-dessous de lui, 13 divinités principales et 200 divinités inférieures; chacune avait son jour de fête. A leur tête se plaçait le dieu protecteur de la nation, le redoutable Huitzilopochtli. Ses temples étaient ornés avec luxe, ses autels arrosés du sang des prisonniers de guerre (20,000 par an aux XVe et XVIe siècles). Les morts étaient brûlés. Les Aztèques croyaient à une autre vie, à un paradis délicieux ou à une caverne obscure. Les classes sacerdotales exerçaient une influence presque sans bornes dans les rapports publics ou privés; ils élevaient les enfants; la vaste enceinte des Téocalis ou temples des dieux contenait une école, et témoigne que les fêtes religieuses étaient publiques. Le calendrier et la chronologie de ces peuples prouvent qu'ils avaient d'importantes connaissances en astronomie et en mathématiques. Leur année solaire, de 18 mois et 20 jours, était mieux calculée que celle des Grecs et des Romains. Ils paraissent avoir connu la cause des éclipses. L'agriculture était chez eux très respectée et entourée de pratiques religieuses. Ils savaient extraire l'argent et l'étain des mines de Tasco, le cuivre de celles de Zacotollan, l'or du sable des rivières. Ils ne connaissaient pas l'usage du fer, et y suppléaient par un alliage de cuivre et d'étain et par différentes sortes de pierres. Leurs sculptures en bois, leurs enluminures éclatantes et durables, leurs parures de plumes, prouvent leur industrie. Le commerce de métaux, d'esclaves, etc., était en honneur, et leurs caravanes pénétraient par tout l'Anahuac et dans les contrées voisines. Bien que la polygamie fût permise, les femmes étaient respectées en apparence. Les Aztèques étaient au plus haut point de leur prospérité, quand la conquête espagnole les fit disparaître à peu près entièrement. Leur civilisation, très avancée, était sans doute empruntée aux anciens Toltèques. Leur langue est encore parlée auj. On peut voir de curieux manuscrits, des peintures aztèques, etc., conservées à la bibliothèque de Dresde et reproduites dans le magnifique ouvrage in-folio de lord Kinsborough : *the Antiquities of Mexico*, 6 vol., Lond. 1830. E. G.

AZUN, jolie vallée du dép. des Hautes-Pyrénées (Bigorre), traversée par le gave d'Azun. A l'extrémité de la vallée se trouve un port ou passage en Espagne. Elle renferme 10 villages; elle débouche à l'O. dans celle d'Argelès. On visite, sur le chemin de la vallée aux Ferrières, le gouffre nommé Puits d'Aubes.

AZUNI (DOMINIQUE-ALBERT), érudit et historien, né en 1760, à Sassari en Sardaigne, m. en 1827, a publié :

Droit maritime de l'Europe, Paris, 1805; *Dizionario universale ragionato della giurisprudenza mercantile*, Nice, 1786-88; Livourne, 1822; *Histoire géographique, politique et naturelle de Sardaigne*, Paris, 1802; *Mémoires pour servir à l'histoire des voyages maritimes des anciens navigateurs de Marseille*, Gênes, 1813; *Recherches pour servir à l'histoire de la piraterie*, Gênes, 1816; *Système universel des armements en course et des corsaires en temps de guerre*, Gênes, 1817.

AZURARA (GOMEZ EANNEZ DE), chroniqueur portugais du XVe siècle, né à Azurara (Beïra), membre de l'ordre du Christ, fut chargé par Alphonse V, roi de Portugal, de former sa bibliothèque et d'écrire les chroniques du royaume. Sur la demande des Cortès, il détruisit, au dépôt de la Torre do Tombo, une foule de papiers qu'on jugeait inutiles, mais dont heureusement des copies avaient été prises. Son principal ouvrage est une *Chronique de Guinée*, imprimée à Paris, 1841, dont l'original est à la bibliothèque nationale. B.

AZY-LE-VIF, vge du dép. de la Nièvre, arrond. de Nevers; 884 hab. Forges et hauts fourneaux.

AZYME. Les Juifs appellent ainsi le pain sans levain qu'ils mangent pendant l'octave de Pâques, en souvenir de celui que mangèrent les Israélites à la sortie d'Égypte. C'est aussi le pain non levé que l'Église latine emploie dans l'Eucharistie, contrairement à l'usage de l'Église grecque qui se sert de pain levé. *Azymorum festum* signifie le jour de Pâques.

AZZANO, vge du roy. d'Italie (Vénétie), prov. de Vérone. Les Français y repoussèrent les Autrichiens en 1799.

AZZ-ED-DIN-BEY, fondateur de la première dynastie des Mamelouks d'Égypte en 1254. (*V.* BAHARITES.)

B

BAADER (FRANÇOIS-XAVIER), philosophe mystique, né à Munich en 1765, m. en 1841. Il étudia d'abord les sciences naturelles et ne s'adonna que plus tard aux spéculations de la pensée; son système présente un mélange extraordinaire de mysticisme et de saine critique; continuateur de Jacob Boehme, nourri des mystiques du moyen âge, initié aux rêveries de Paracelse, de Van Helmont, de Swedenborg, de Saint-Martin, il a pourtant combattu le panthéisme de Schelling et de Hegel avec un bon sens supérieur. Tous ses efforts tendaient à l'union de la philosophie et du catholicisme. Il fut nommé professeur à l'université de Munich, et l'on avait espéré qu'il viendrait en aide à cette restauration du moyen âge dont Munich était le foyer. C'était mal connaître l'indépendance de ses opinions politiques et religieuses; il inclinait, vers la fin de sa vie, à un catholicisme affranchi de la papauté et régi par des conciles, et mettait l'Église grecque au-dessus de l'Eglise romaine. Il est mort pourtant dans le sein du catholicisme. Ses principaux ouvrages sont :

Leçons sur la philosophie religieuse, 1827; *Leçons sur la dogmatique spéculative*, 1830; *de la Révolution du droit positif*, 1832; *Idée chrétienne de l'immortalité*, 1836. S. R. T.

BAAL ou **BEL**, dieu des Babyloniens, des Phéniciens et des Chananéens. Il était le grand dieu de Babylone, où on l'identifiait avec Mardouk ou Mérodac (la planète Jupiter). On lui associait la déesse Bélit ou Mylitta. A Tyr et surtout à Carthage, on lui offrait des victimes humaines. Le nom de BEL se retrouve dans ceux de BEL-*phegor*, BEL-*zebuth*, etc., et celui de BAAL dans les noms phéniciens et carthaginois : *Itho*-BAAL, *Anni*-BAL, *Asdru*-BAL, etc. E. D—Y.

BAALBEK. V. BALBEK.

BAAL-PHARASIM, v. de Palestine, près de Jérusalem. David y défit les Philistins.

BAAN (Jean Van), peintre de portraits, né à Harlem en 1633, m. en 1702. Son magnifique portrait de Jean de Witt, fut détruit à Dordrecht, lors du soulèvement populaire de 1672. Pendant la guerre de Hollande, il refusa de faire le portrait de Louis XIV. Charles II d'Angleterre et le grand-duc de Toscane l'appelèrent à leur cour.

BAASA, Israélite de la tribu d'Issachar, tua avec toute sa race le roi Nadab, dont il commandait les troupes, et usurpa le trône, 942 av. J.-C. Il s'abandonna à l'idolâtrie, se fit battre par Asa, roi de Juda, et se souilla du sang du prophète Jéhu. Il mourut en 919.

BAB, *porte, cour*, en arabe et en chaldéen. Ex: Bab-el-Mandeb, porte du deuil.

BABA, v. de la Turquie d'Asie (Anatolie), port sur l'archipel, à 120 kil. S.-S.-O. de Gallipoli; 4,000 hab. Coutellerie renommée (eyalet de Khoudavendiguiar).

BABA, signifie en turc *père;* c'est un mot employé par les enfants. En Turquie et en Perse, on l'ajoute au nom de certains prêtres respectés, par exemple de ceux qui se vouent à la vie ascétique, puis, par honneur, au nom d'un chef, etc.; ex : Baba-Nasibi, poète persan, m. en 1537.

BABA, imposteur turc, se fit passer pour prophète, dévasta l'Asie Mineure à la tête de ses sectaires, et périt avec eux, 1240 de J.-C., sous les coups des Seldjoucides et des chrétiens réunis.

BABA-ALI, dey d'Alger, de 1710 à 1718. Successeur d'Ibrahim, il envoya à Constantinople le pacha chargé du gouvernement de la régence, et obtint qu'il ne fût pas remplacé.

BABA-DAGH, v. forte de la Roumanie (Dobroudja), près de la mer Noire; fondée par Bajazet I^{er}; 10,000 hab.

BABBA, BABA ou **BABÆ**, v. de l'ancienne Mauritanie Tingitane, à l'E. du Lixus, entre Volubilis et Tingis, colonie romaine sous Auguste avec le nom de *Julia campestris.* C'est peut-être auj. la ville abandonnée de *Beni Teude,* sur le fleuve Guarga.

BABBAGE (Charles), mathématicien anglais, né en 1792 à Teignmouth, m. en 1871, fit ses études à Cambridge, où il devint professeur de 1828 à 1839, et reçut en 1844 le titre de membre correspondant de l'Institut de France. Il a publié des *Tables de logarithmes,* 3e édit. Londres, 1834, aussi remarquables par la commodité de leur disposition que par leur exactitude. Afin d'obtenir une correction absolue, il avait imaginé une machine pour calculer les nombres et pour les imprimer; mais l'énormité des frais le força de laisser cette œuvre inachevée. On a de lui dans les recueils scientifiques plusieurs travaux intéressants :

Sur les jeux de hasard, 1821; *Application de l'analyse à la recherche des théorèmes sur les lieux géométriques,* 1822; *Mesure des hauteurs par le baromètre,* 1824; *le Magnétisme par rotation,* 1825; *sur l'Application des machines à calculer,* 1825; *Rotations électriques et magnétiques,* 1826. On lui doit enfin : *Traité de l'économie des machines et des manufactures,* 1821, trad. française par Edouard Biot : *Etude comparative des diverses institutions d'assurances sur la vie,* 1826; *de la Decadence des sciences en Angleterre,* 1829; *l'Exposition en 1851, ou Vues sur l'industrie, la science et le gouvernement de l'Angleterre,* 1851; une autobiographie : *Passages de la vie d'un philosophe,* 1864.

BABEK, imposteur musulman, parut en Perse au VIII^e siècle ap. J.-C. Il professa une religion toute de plaisir. Ses adeptes commirent toutes sortes d'excès en Asie; après 20 ans de guerres, ils périrent avec leur chef sous le khalife Motassem, en 837.

BABEL, c.-à-d. *confusion.* Les descendants de Noé, devenus très nombreux dans la vallée de Sennaar, après le déluge, voulurent, avant de se séparer, construire une ville et une tour qui, s'élevant jusqu'au ciel, les mît à l'abri d'une nouvelle inondation; mais, quand la tour était encore inachevée, le Seigneur punit leur orgueil en confondant leurs langages. On pense que cette construction date du règne de Nemrod et eut lieu sur l'emplacement occupé depuis par la ville de Babylone.

BAB-EL-MANDEB (Détroit de), c.-à-d. *Porte du deuil,* en latin *Fauces rubri maris,* entre l'Arabie et l'Abyssinie, fait communiquer la mer Rouge et la mer d'Oman, par 12° 41' lat. N., et 41° 6' long. E. Sa largeur varie de 26 à 52 kil. Navigation dangereuse; de là son nom. Au milieu est l'île Périm, occupée par les Anglais depuis 1857.

BABENBERG (Comtes de), une des plus anciennes familles de l'Allemagne, ainsi nommée du château de Babenberg, près de Bamberg. Léopold I^{er} de Babenberg fut nommé margrave d'Autriche, 983. Sa ligne s'éteignit avec Frédéric le Belliqueux en 1246. E. S.

BABENHAUSEN, anc. seigneurie immédiate de l'Empire. Elle passa, au XVI^e siècle, aux comtes de Kirchberg, puis aux sires de Fœrber, aux barons de Rechberg, aux comtes de Fugger, et fut médiatisée en 1806. Elle appartient auj. à la Bavière.

BABEUF (François-Noel), né à Saint-Quentin en 1764, était commissaire à terrier en 1789. La haine de l'ancien régime lui inspira des idées démagogiques dont il jeta le germe dans un journal d'Amiens, le *Correspondant picard,* et qu'il développa dans le *Tribun du peuple ou le Défenseur de la liberté de la presse.* Babeuf signait ses articles : *Caius Gracchus, tribun du peuple.* Associé à quelques jacobins obscurs, il conspira contre le Directoire. Les directeurs devaient être mis à mort; les pauvres seraient logés dans les maisons des riches; la propriété serait abolie; l'État prendrait à sa charge l'établissement du *bonheur commun,* répartirait le travail entre tous et assurerait à tous les citoyens le logement et la nourriture. C'est ce qu'il appelait la *république des égaux.* Arrêté en mai 1796, il comparut avec plusieurs de ses complices devant la haute cour de Vendôme, et montra devant ses juges l'énergie et l'exaltation d'un fanatique. Babeuf et Darthé, l'un de ses coaccusés, furent condamnés à mort le 23 mai 1797. Tous deux essayèrent de se poignarder; mais ils n'en furent pas moins envoyés à l'échafaud. Outre ses journaux, Babeuf avait publié : *Cadastre perpétuel, ou Démonstration des procédés convenables à la formation de cet important ouvrage,* etc., Paris, 1789; *d'un Système de dépopulation, ou la Vie et les crimes de Carrier,* Paris, 1794. Buonarotti, l'un de ses sectateurs, a publié un livre apologétique, où se trouvent de curieux détails : *Conspiration pour l'égalité, dite de Babeuf, suivie du procès auquel elle donna lieu et des pièces justificatives,* Bruxelles, 1828.

V. Ed. Fleury, *Babeuf et le socialisme en 1796,* 1851; V. aussi les art. de M. Janet, sur Babeuf et sa doctrine, *Revue des Deux-Mondes,* 1880.

BABIA, divinité de l'anc. Syrie, adorée surtout à Damas; peut-être déesse de la jeunesse.

BABIN (François), théologien, né à Angers en 1651, m. en 1734, chanoine, grand vicaire et doyen de la faculté de théologie, a écrit les 18 premiers vol. des *Conférences d'Angers,* continuées par Audebois de Chalinière et plusieurs autres. Il a aussi publié : *Journal ou relation de ce qui s'est passé dans l'université d'Angers au sujet de la philosophie de Descartes,* 1679.

BABINE (République de). En 1568, un noble polonais, Pszonka, fonda sous ce nom, dans son domaine de Babine, près de Lublin, une société dans laquelle il n'admettait que ceux qui s'étaient distingués par quelque excentricité. Il envoyait des diplômes et distribuait des dignités dans sa république des fous.

BABINET (Jacques), physicien, né à Lusignan en 1794, m. en 1872, élève de l'École polytechnique, entra dans l'artillerie, qu'il abandonna pour l'enseignement, et fut professeur de mathématiques à Fontenay-le-Comte, de physique à Poitiers et au collège Saint-Louis à Paris. De 1825 à 1828, il fit à l'Athénée un cours de météorologie. Suppléant de Savary au collège de France en 1838, il remplaça Dulong à l'Académie des sciences en 1840, et fut nommé, en 1854, astronome adjoint au Bureau des longitudes. Il s'occupa beaucoup de l'optique dans ses rapports avec la minéralogie, du magnétisme et de la théorie de la chaleur. On lui doit un perfectionnement important de la machine pneumatique, un nouvel hygromètre d'absorption, le meilleur goniomètre connu pour déterminer les angles des cristaux, un nouveau système de projection, système homolographique, pour la construction des cartes de géographie. Il montra dans plusieurs publications périodiques un grand talent de vulgarisation. On a de lui :

Résumé de la physique des corps impondérables, 1825; *Résumé de la physique des corps pondérables,* 1825; *Mémoire sur la détermination de la masse de la planète Mercure,* 1825; *Recherches sur les couleurs des réseaux,* 1829; *Mémoire sur la détermination du magnétisme terrestre,* 1829; *Mémoire sur le cercle parhélique, les couronnes, l'arc-en-ciel,* etc., 1837; *Mémoire sur la double réfraction circulaire,* 1837; *Mémoire sur les caractères optiques des minéraux,* 1837; *Théorie des courants de la mer,* 1849; *sur le Rapport de la température avec le développement des plantes,* 1851; *Traité élémentaire de géométrie descriptive,* 1851; *sur la Pluie et les Inondations,* 1855; *Calculs appliqués aux sciences d'observation* (avec Du Heusel), 1857; *Nouveau Cours de géographie physique et politique,* 1859; *de la Télégraphie électrique,* 1861; *Etudes et lectures sur les sciences d'observation et sur leurs applications pratiques,* 1855-63, 7 vol.; *sur la Paragénie ou Propagation latérale de la lumière,* 1864, etc.

BABINGTON (Antoine), Anglais du comté de Derby, dévoué au catholicisme, trama un complot pour assassiner la reine Élisabeth, et écrivit à Marie Stuart, alors captive pour obtenir son assentiment. La correspondance, vraie ou supposée, fut saisie par Walsingham, et l'auteur envoyé au supplice, 20 sept. 1586.

BABO (Joseph-Marie), auteur dramatique allemand, né à Ehrenbreitstein en Prusse, 1756, m. en 1822. Il enseigna la philosophie à Munich et l'esthétique à Manheim. Plusieurs de ses pièces, *Otto de Wittelsbach, le Bonheur du citoyen,* eurent un légitime succès. Son théâtre a été publié à Berlin, 1793 et 1804.

BABOIS (Marguerite-Victoire), femme poète, née à Versailles en 1760, m. à Paris en 1839. On a d'elle les *Élégies maternelles,* 1805, et les *Élégies nationales* 1815, morceaux plus corrects qu'inspirés.

BABOLEIN (Saint), disciple de St Colomban à Luxeuil, et premier abbé de Saint-Maur-les-Fossés, m. vers 660; fête, le 26 juin.

BABOLNA, célèbre haras en Hongrie, à 16 kil. de Komorn ; on y élève environ 600 chevaux de race arabe. Il a été dévasté par les insurgés hongrois en 1849.

BABOUR ou **BABER** (Mohammed), descendant de Timour-Lenk, fondateur de l'empire musulman du Grand-Mogol, m. en 1530, régna d'abord à Samarcande, 1497, qu'il défendit contre les Uzbeks. Vaincu par eux, il se réfugia à Kaboul, et fit la conquête de l'Afghanistan tout entier. Une trahison lui livra Lahore, et la bataille de Paniput, en 1526, lui permit d'occuper Delhi. Il conquit les pays de Malwa et du Bengale, et laissa de curieux *Mémoires*, traduits en anglais par Erskine et Leydin, 1826. E. D—y.

BABOUVISTES, partisans de Babeuf. (*V. ce nom.*)

BABRIUS, fabuliste grec, dont on ne connaît ni le pays ni l'époque, mais qui paraît être du IIIe siècle ap. J.-C., a laissé un recueil de fables ésopiques en vers scazons, dont Minoïde Minas a retrouvé une partie dans un monastère du mont Athos en 1840. Ce sont les mêmes qu'Ignatius Magister, prélat grec du moyen âge, avait réduites en quatrains ; plusieurs de celles qui ont été réunies sous le faux nom de fables d'Esope n'en sont que des traductions en prose. Le style de Babrius ne manque pas d'élégance ; sa versification a cela de remarquable que l'avant-dernière syllabe de chaque vers porte l'accent.

Les fables ont été publiées par Boissonade, 1844 ; Lachmann, 1845 ; Schneidewin, 1853 ; Eberhard, 1875. Il y a des traductions françaises par Sommer, 1848 ; Tonain, 1846 (en vers) ; Maennel, *de Babrii ætate*, Philologus, t. XXIX ; Dareste, *Babrius et la fable grecque*, *Rev. des Deux-Mondes*, 1846. Sur les fables apocryphes attribuées à Babrius, V. Cobet, Mnemosyne, 1859 et 1860 ; Egger, *Mém. de littér. ancienne*, p. 507. 6 fables inédites ont été publiées par Knœll, Acad. de Vienne, 1879. S. Re.

BABUYANES, îles volcaniques de la Malaisie, dans l'archipel des Philippines, au N. de Luçon, par 19° lat. N. ; 2,000 hab., en grande partie chrétiens.

BABYLAS (Saint), martyr, évêque d'Antioche, périt pendant la persécution de Décius, vers 250 : fête, le 24 janvier ; St Chrysostome a fait son éloge.

BABYLONE, auj. *Babil*, capitale du royaume de Chaldée, fut fondée vers l'an 2680 av. J.-C. par Nemrod sur les deux rives de l'Euphrate, qui la traversait du N. au S. Les historiens grecs ont attribué à Sémiramis ses magnifiques monuments, qui dataient en réalité de Nabuchodonosor, les quais et le pont de l'Euphrate, un palais de 5 kil. de tour, des jardins suspendus et des murs d'enceinte hauts de 82 m., larges de 21, et d'un circuit de 80 kil. (*V.* Hérodote.) Elle fabriquait des tapis renommés. Les Juifs y furent envoyés captifs pendant 70 ans, de 606 à 536 ; ils furent délivrés par un édit de Cyrus, qui s'était emparé de la ville, en 538. Devenue l'une des capitales de la monarchie persane, Babylone fut la résidence du satrape du 9e gouvernement, mais vit commencer sa décadence ; Alexandre l'eût arrêtée en faisant de Babylone la capitale de son empire d'Asie ; mais il mourut dans cette ville en 323. Les Séleucides la négligèrent pour Séleucie, dont la construction se fit même avec les débris arrachés de Babylone. Ses ruines sont auj. près de la ville d'Hillah, fondée en 1101, par 32° 30′ de latitude N., et 42° 7′ de long. E. On y remarque le *Kasr* ou palais, le *Modsjalibe* ou la ruine, et le *Birs Nemroud* ou la tour de Nemrod.

BABYLONE (Empire de), fondé par Nemrod. Après avoir été démembré par des Arabes pasteurs ou nomades, qui lui imposèrent 6 rois choisis parmi eux, il fut soumis au premier empire d'Assyrie jusqu'au milieu du VIIIe siècle. Il forma sous Bélésis un Etat séparé, pour retomber sous la domination assyrienne en 680, mais les Babyloniens se révoltèrent continuellement contre les rois de Ninive, sous la conduite de leurs chefs religieux et nationaux. Nabopolassar les affranchit définitivement en 625, et régna jusqu'en 606. Il eut pour successeurs Nabuchodonosor II, le plus puissant roi de Babylone ; Evilmérodac, 562-560 ; Nériglissor, 560-555 ; Laborosoarchod, 555-554 ; et Labynit ou Balthasar, 554-538.

BABYLONE, v. anc. de la basse Égypte, sur la rive dr. du Nil, à quelque distance au-dessus de l'endroit où il se partage, à la naissance du grand canal qui va du Nil au golfe Arabique et non loin des pyramides. Sous Auguste, une des trois légions de l'Égypte y résidait. Construite par des Babyloniens captifs en Égypte, qui lui donnèrent le nom de leur patrie. En ruines près de Fostat ou Vieux-Caire.

BABYLONIE. *V.* Chaldée.

BABYRSA, v. forte de l'ancienne Grande-Arménie, trésor des rois Tigrane et Artavasde.

BABYTACE, v. de l'anc. Susiane, sur la r. g. du Tigre ; auj. *Wasit*.

BAC (Jean-Baptiste-Théodore), avocat, né à Limoges en 1809, m. en 1865, se fit une réputation comme défenseur de Mme Lafarge, accusée d'avoir empoisonné son mari, et comme membre de l'opposition démocratique sous Louis-Philippe. Nommé, après la révolution de 1848, commissaire du gouvernement provisoire dans le dép. de la Haute-Vienne, il fut élu membre de l'Assemblée constituante, où il siégea avec la Montagne. A l'Assemblée législative, il combattit la politique napoléonienne, et fut quelque temps éloigné de France après le coup d'Etat du 2 déc. 1851.

BACANÆ, v. de l'anc. Étrurie, auj. *Bocano*, sur un petit lac du même nom.

BACARAS. *V.* Bagradas.

BACASIS, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Jaccétans ; auj. *Manresa*.

BACATÆ, peuple de l'anc. Afrique, dans l'intérieur de la Marmarique, probablement le même que les Macetæ de Synésius.

BACATAIALI. *V.* Bactajalle.

BACCALAR Y SANNA (Vincent), né en Sardaigne de parents espagnols, m. à Madrid en 1726, général et homme d'État sous Charles II, se déclara pour Philippe V, et fut nommé par lui marquis de Saint-Philippe. Il a laissé :

Histoire de la monarchie des Hébreux (en latin), La Haye, 1727, trad. en français ; *Mémoires sur Philippe V* (de 1699 à 1725) (en espagnol), trad. par Demauve, Paris, 1759.

BACCALAURÉAT. *V.* Bachelier.

BACCARACH, v. de Prusse. (*V.* Bacharach.)

BACCARAT, *Burgaracum*, chef-lieu de canton (Meurthe-et-Moselle), arrond. de Lunéville, sur la Meurthe. Manuf. de cristaux, la première de France pour la quantité et la beauté de ses produits. Belle carrière de grès ; 5,128 hab.

BACCHANALES, *Bacchanalia*, fêtes célébrées dans l'anc. Rome d'abord chaque année, puis tous les mois, en l'honneur de Bacchus, à l'imitation des Dionysies grecques. Elles avaient lieu de nuit, au bruit éclatant des tambours et des cymbales phrygiennes. Les femmes seules y prenaient part primitivement ; mais vers 198 av. J.-C., des Campaniens et des Étrusques y furent admis et ajoutèrent aux transports délirants de ces fêtes les désordres de l'ivresse. L'an 566 de Rome, 187 av. J.-C., le Sénat abolit les Bacchanales, devenues un scandale honteux et criminel, sauf quelques pratiques inoffensives. Mais elles se renouvelèrent sous l'empire avec de plus grands excès encore. Une table de bronze, portant le sénatus-consulte contre les Bacchanales, a été trouvée par J.-B. Cigala, à Tiriolo, dans la Calabre, en 1640 ; elle est aujourd'hui à Vienne, en Autriche ; on en voit un fac-similé dans la *Nouvelle Diplomatique*, t. II. La meilleure édition s'en trouve dans le *Corpus inscript. latin.*, t. Ier.

Sur les Bacch. et leur histoire, *V.* Tite-Live, XXXIX, VIII-XIX.
A. G. et G. L.-G.

BACCHANTES, nom donné aux prêtresses de Bacchus et aux femmes non prêtresses qui, se mêlant aux premières, couraient les rues ou les campagnes avec des torches allumées, les cheveux épars ou couronnés de lierre et de pampres, le thyrse à la main, des grelots attachés à leurs vêtements, et poussant le cri d'*Évohé* ou *Eva*, consacré à Bacchus. On nommait aussi les femmes qui célébraient les mystères de Bacchus *Ménades*, *Thyades*, *Bassarides*, *Mimallonides*, *Edonides*, *Éléides*, *Éviades*, etc. Les nymphes nourrices de Bacchus, ou les femmes qui avaient suivi le dieu à la conquête des Indes, avaient été les premières bacchantes. — Titre d'une tragédie d'Euripide, qui a pour sujet le supplice de Penthée déchiré par les Ménades, pour s'être opposé à l'établissement du culte de Bacchus.

BACCHEIOS, c.-à-d. *bachique*, surnom sous lequel on adorait Bacchus à Corinthe et à Sicyone ; il y avait une statue de bois doré et la face peinte en rouge.

BACCHIADES ou **BACCHIDES**, famille de l'anc. Corinthe, issue de Bacchis, 5e roi de cette ville, et qui donna elle-même 7 rois au pays. Les 200 descendants de Bacchis, constitués en oligarchie, gouvernèrent ensuite Corinthe jusqu'en 658, époque à laquelle ils furent chassés et l'aristocratie abolie. Les Bacchiades s'établirent en Sicile et à Sparte. S. Re.

BACCHIAS et ANTIBACCHIAS, noms anciens de deux îles de la mer Rouge, non loin du port d'Adulis.

BACCHIDÈS, général de Démétrius Soter, roi de Syrie, et gouverneur de la Mésopotamie, au IIe siècle av. J.-C. Il vainquit et tua Judas Machabée, mais fut défait par Jonathas. — Un autre Bacchidès, eunuque et gouverneur de Sinope, fut chargé de tuer la femme et les enfants de Mithridate, après la défaite de ce prince par Lucullus.

BACCHIGLIONE, auj. *Medoacus minor*, rivière du roy. d'Italie, formé de plusieurs ruisseaux s'unissant au-dessus de Vicence qu'elle arrose, passe à Padoue et se perd près de Chioggia par deux bras, l'un dans l'Adriatique, l'autre dans la Brenta. — Elle donnait son nom à un dép. du roy. d'Italie, 1806-1814 ; ch.-l. Vicence.

BACCHIUM, nom d'une île située en face de Phocée et qui contenait beaucoup d'œuvres d'art. Auj. *Hagios Georgios*.

BACCHIUS *l'Ancien*, musicien grec du IIe siècle ap. J.-C.,

a laissé une *Introduction à l'étude de la musique*, publiée par Bellermann, 1841, et traduite par Vincent. Un autre ouvrage portant le même titre est attribué à Bacchius le Jeune et a été publié par Ruelle, 1875. S. RE.

BACCHUS, appelé aussi *Iacchos* dans les mystères, dieu du vin dans la mythologie grecque, né à Thèbes en Béotie, fils de Jupiter et de Sémélé. Il est élevé sur le mont Nysa (d'où le nom de *Dionysos*) par les nymphes auxquelles Mercure l'a confié. On lui fait parcourir l'Orient, accompagné d'un cortège de satyres et de ménades. Il fait la conquête des Indes, revient en Europe, trouve à Naxos Ariane, abandonnée par Thésée, et l'épouse; en Thrace, il frappe de cécité Lycurgue, qui a troublé la célébration de ses fêtes. A Thèbes, le roi Penthée, qui s'oppose à l'introduction de son culte, est déchiré sur le mont Cithéron. Les filles de Minée ou Minyas ne se rendent pas à ses fêtes; elles sont changées en chauves-souris. Dans la légende céleste, Bacchus combat contre les Titans, et, sous la forme d'un lion, il déchire Ahécus. Il est tué, selon d'autres, et rappelé à la vie par Jupiter. Son culte, venu de l'Orient, descendit en Grèce par le nord, et se répandit ensuite jusque dans Rome, où il fut reçu avec enthousiasme. Ses fêtes s'appelaient *Dionysiaques* en Grèce; *Bacchanales*, ou *Libérales*, à Rome. Il avait pour prêtresses les bacchantes, les ménades, les thyades. On représenta Bacchus tantôt sous la figure d'un beau jeune homme sans barbe, couronné de pampre, de lierre, ou de figuier, tantôt sous les traits d'un homme mûr, dans le costume asiatique. Sur son front s'élevaient souvent de petites cornes, symbole de force et de puissance; il est vetu d'une peau de panthère, chaussé de cothurnes de même peau, tient d'une main un thyrse, marque de royauté, et, de l'autre, des grappes de raisins ou une coupe en forme de corne. On le voit quelquefois à cheval sur un tonneau, ou assis sur un char attelé de 2 lions, 2 tigres ou 2 panthères.

Creuzer, *Symbolique*, t. III de la trad. Guigniant; Rolle, *Rech. sur le culte de Bacchus*, 1824; Millin, *Galerie mythologique*; Brown, *the Great dionysiac Myth.*, 1877. R. et S. RE.

BACCHYLIDE, poète lyrique grec du v^e siècle av. J.-C., neveu de Simonide, naquit dans l'île de Céos, et séjourna à la cour du roi de Syracuse, Hiéron I^er, qui, dit-on, le préférait à Pindare. Il composa des odes, des hymnes, des dithyrambes, des épigrammes, dans le dialecte dorien. Horace lui doit l'idée de son ode *Pastor quum traheret*.

Tout ce qui reste de Bacchylide a été recueilli par Neue, 1832; Bergk, 1843; Hartung, 1856, et trad. par Falconet dans le *Panthéon littéraire*. A. G. et S. RE.

BACCI ou **BACCIO** (ANDRÉ), en lat. *Baccius*, médecin, né à Milan dans le XVI^e siècle, m. en 1600 à Rome, où il enseignait la botanique. Très érudit, il vécut dans la pauvreté, puis devint médecin de Sixte V. On a de lui beaucoup d'ouvrages d'histoire naturelle, de médecine et d'archéologie. Son livre *de Naturali vinorum historia*, etc., Rome, 1596, in-fol., est rare maintenant. D—G.

BACCIARELLI (MARCELLIN), peintre italien, né à Rome en 1731, m. à Varsovie, 1818. Appelé en Saxe, 1753, il travailla aux dessins de l'œuvre gravée de la galerie de Dresde. En 1761, il fit les portraits de la famille impériale à Vienne. En 1765, le roi de Pologne Poniatowski lui donna la direction des beaux-arts dans ses États. Le château de Varsovie est plein des œuvres de Bacciarelli: on y voit les portraits des rois et des personnages célèbres de la Pologne, et plusieurs scènes de l'histoire de ce pays. B.

BACCIO DELLA PORTA, peintre célèbre, né à Savignano (Toscane), en 1469, m. en 1517, suivit les leçons de Rosselli, et étudia les ouvrages de Léonard de Vinci. Entraîné par les prédications de Savonarole, il s'attacha à lui. Il prit, en 1500, l'habit de dominicain au couvent de Prato, d'où il passa à celui de Saint-Marc, à Florence; de là le nom de *Fra Bartolomeo di San-Marco* ou du *Frate*, qu'on lui donne ordinairement. Après avoir renoncé quelque temps à la peinture, il fut en rapport avec Raphaël, quand celui-ci vint à Florence en 1504. Sa manière fut alors un peu modifiée: cette grandeur rude, cette énergique sublimité, cette élévation sévère qui le caractérisaient furent tempérées par la science du dessin et de l'exécution pratique; il gagna en charme et en souplesse. Fra Bartolomeo possède une belle façon de draper, une intelligence parfaite du clair-obscur, une rare puissance de coloris et de relief. Ses plus fameux tableaux sont: *Saint-Marc*, *le Christ ressuscité*, et une *Ste Famille*, au palais Pitti; *St Sébastien*, que les moines envoyèrent à François I^er, parce que l'admiration qu'il causait jetait le trouble dans leur couvent; *St Pierre et St Paul*, terminé par Raphaël au Quirinal; une *Assomption*, à Naples; *la Salutation angélique* et le *Mariage mystique de Ste Catherine*, au Louvre; et *le Jugement dernier*, fresque du cimetière de l'hôpital Santa-Maria-Nuova, à Florence. B.

BACCIO DA MONTE LUPO, sculpteur florentin, né vers 1445, m. vers 1533, parait avoir étudié sous Lorenzo Ghiberti. Il est surtout connu par ses beaux crucifix, en bois et en marbre, que l'on voit à Florence et à Lucques. — Son fils, RAPHAEL DA MONTE LUPO, m. à Orvieto, fut aussi un habile sculpteur. On lui doit le tombeau du pape Léon X dans l'église de Sainte-Marie-della-Minerva, et l'ange colossal qui a été depuis coulé en Bronze au château Saint-Ange. Michel-Ange l'employa aux travaux de Saint-Pierre. B.

BACCIO BANDINELLI. *V.* BANDINELLI.

BACCIOCHI (FELICE-PASQUALE), né en Corse en 1762, m. à Bologne en 1841. Il épousa en 1797 Elisa Bonaparte, sœur de Napoléon I^er, fut nommé sénateur en 1804, général, et prince de Lucques et Piombino en 1805. Les événements de 1814 lui enlevèrent sa principauté; il alla vivre en Autriche, puis à Bologne. Il eut deux fils: Jérôme-Charles, né en 1810, m. en 1830; et Napoléon-Frédéric, né en 1815, m. en 1835; et une fille, Napoléone-Élisa, née en 1806, mariée en 1824 au comte Camerata, m. en 1869.

BACCIUM, nom latin de BEX, en Suisse.

BACCUATES ou **BAQUATES**, anc. tribu de brigands établie vers la frontière actuelle du Maroc, dans la région des hauts plateaux.

BACELLAR. *V.* BARBOSA.

BACENIS SILVA, groupe de montagnes boisées, faisant partie des monts Hercyniens. Elle s'étendait des rives du Mein (entre Francfort et Wertheim) à celles de la Werra (entre Hildburghausen et Eschwege), et prend aujourd'hui les différents noms de Spessart, Vogelsgebirge, Hœhe-Rhœn, et monts de la Fulda.

BACH, *ruisseau, petite rivière*, en allemand. Ex.: Schwarzbach, rivière noire.

BACH, famille de musiciens, qui, dans le cours de 200 ans a donné à l'Allemagne plus de cinquante artistes; les plus fameux sont: JEAN-SÉBASTIEN-BACH, organiste et compositeur, né en 1685 à Eisenach, m. en 1750, à Leipzig, où il passa la meilleure partie de sa vie. Il fut successivement musicien de la cour de Weimar, 1703; organiste à Mulhausen, 1707; maître de chapelle du prince d'Anhalt-Cœthen, 1731; compositeur de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, 1737. Doué d'un prodigieux talent d'exécution sur l'orgue, il a laissé de nombreuses compositions qui se distinguent par l'élévation, l'originalité et la richesse des mélodies. On doit citer son recueil de 48 préludes et fugues pour le clavecin, une messe en *si mineur*, les oratorios de *la Nativité de J.-C.* et de *la Passion*. — GUILLAUME-FRIEDEMANN BACH, fils aîné de J.-Séb., né à Weimar en 1710, m. à Berlin en 1784, fut surnommé *Bach de Halle*, à cause du long séjour qu'il fit dans cette ville. C'était un profond harmoniste et un improvisateur plein de feu. On n'a publié de lui que 2 sonates et 12 polonaises. — CHARLES-PHILIPPE-EMMANUEL BACH, 2^e fils de J.-Séb., dit *Bach de Berlin*, né à Weimar en 1714, m. en 1788, fit partie pendant 29 ans de la musique de Frédéric II, et dirigea ensuite l'orchestre de Hambourg. Le nombre de ses compositions instrumentales et vocales est considérable: on remarque l'oratorio de *l'Ascension*. Il publia, en 1753, un *Essai sur l'art de toucher du clavecin*, qui eut un immense succès. — JEAN-CHRISTIAN BACH, autre fils de J.-Séb., né à Leipzig en 1735, m. en 1782, appelé *le Milanais* ou *l'Anglais*, parce qu'il fut organiste de la cathédrale de Milan, 1754, et maître de chapelle de la reine d'Angleterre, 1759. Il s'éloigna de l'école sévère de sa famille, visa à la popularité, et préféra la grâce à la force. Il a publié des opéras, dont un, *Amadis des Gaules*, a été gravé à Paris, et une foule de compositions pour le clavecin et d'autres instruments. B.

BACH (JEAN-AUGUSTE), jurisconsulte, né à Hohendorf, en Misnie, 1721, m. en 1759. Il professa à Leipzig depuis 1750. On a de lui:

Comment. de divo Trajano, sive de legibus Trajani, Leipz., 1747; *Hist. jurisprudentiæ romanæ*, 1756; *de Mysteriis Eleusiniis*, 1747; des edit. de l'*Economique*, de l'*Apologie*, de l'*Agésilas* et du *Banquet*, de Xenophon.

BACHARACH ou **BACCARACH**, v. de Prusse (prov. du Rhin), sur la rive g. du Rhin, à 35 kil. S.-E. de Coblentz; 1,690 hab. Ancien château des comtes palatins; ruines; ardoises, et bons vins. Son nom vient de *Bacchi Ara* (autel de Bacchus).

BACHAUMONT (FRANÇOIS LE COIGNEUX DE), né à Paris en 1624, m. en 1702, entra comme conseiller-clerc au parlement de Paris, où son père était président à mortier. Homme d'esprit et peu favorable à Mazarin, Bachaumont lança de bonnes épigrammes pendant la guerre de la Fronde. Il compara les champions aux écoliers qui s'amusent à fronder, fuient devant la police et recommencent dès qu'elle a disparu. Plus tard il se moqua des fureurs du parlement contre Mazarin, et vendit sa charge en 1653. La poésie lui servit de délassement, et il composa avec son ami Chapelle le spirituel

Voyage en Provence, publié à Utrecht, 1704, et dans les œuvres de Chapelle. V. l'édition de Ch. Nodier, 1825, et celle de Tenant de la Tour, 1854. J. T.

BACHAUMONT (LOUIS **PETIT** DE), né à Paris en 1690, mort en 1771; présida pendant bien des années à des conférences académiques qui se tenaient chez Mme Doublet. Là s'enregistraient les nouvelles politiques ou littéraires, les anecdotes philosophiques, théâtrales, etc. Bachaumont puisa à cette source, et redigea : *Memoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis MDCCLII jusqu'à nos jours*, Paris, 1771, 6 vol.; des continuateurs l'ont porté à 36 vol. in-12, finissant avec l'année 1787. M. Ravenel en a donné une édit. en 4 vol., Paris, 1830, et M. Barrière, une édit. abrégée, en 12 vol., Paris, 1846. J. T.

BACHE, petit pays de l'anc. Bourgogne; capitale Saint-Seine-en-Bache, canton de Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or).

BACHELET (JEAN-LOUIS-THÉODORE), professeur, né en 1820, à Pissy-Poville (Seine-Inférieure), m. à Rouen en 1879. Elève brillant du lycée de cette ville et de celui de Versailles, il entra à l'École normale supérieure en 1840. Il en sortit régent d'histoire et enseigna. de 1842 à 1845, dans les collèges du Havre, de Chartres et de Saint-Quentin. Agrégé d'histoire, en 1846, il professa successivement dans les lycées de Clermont-Ferrand, Douai, Coutances et Rouen, où il revint pour toujours en 1854. En 1855, nommé professeur d'histoire et de géographie à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres, nouvellement créée à Rouen, il occupa cette chaire, aussi bien que celle du lycée, avec un talent et un éclat remarquables jusqu'au 9 mars 1878, où sa santé l'obligea de prendre sa retraite. M. Bachelet était conservateur de la Bibliothèque publique de Rouen, depuis 1874. Malgré les travaux d'un double enseignement, il publia de nombreux ouvrages historiques : *Mahomet et les Arabes*, 1853; *les Français en Italie au seizième siècle*, 1853; *Ferdinand et Isabelle, rois catholiques d'Espagne*, 1857; *la Guerre de Cent ans*, 1859; *François Ier et son siècle; St Louis, roi de France;* ces deux derniers sous les noms de Bosquet et de A. Mignan. Ensuite, de 1870 à 1876, un cours d'histoire composé de : 1° *Histoire ancienne, grecque et romaine*, 1 v.; 2° *Histoire du moyen âge*, 1 v.; 3° *Histoire de France jusqu'en 1789*, 2 vol.; 4° *Histoire contemporaine, 1789 à nos jours*, 1 vol.; 5° *Histoire des temps modernes*, 1 vol.; sans parler de *Rouen-Guide*, 1876, et de plusieurs *Discours, E[illegible]s litteraires* et *Rapports*, comme membre de l'Académie de Rouen. Mais son œuvre capitale est d'avoir dirigé, avec M. Charles Dezobry, la publication du *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, qui porte leur nom, 1857, et celle du *Dictionnaire général des lettres, des beaux-arts et des sciences morales et politiques*, 1862-1863, pour lesquels il fournit un grand nombre d'articles sur les sujets les plus variés. Officier d'académie, en 1847, de l'instruction publique, en 1860, M. Bachelet fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1865, en récompense de ses succès dans l'enseignement et de ses nombreux travaux littéraires et historiques. F. B—T.

BACHELIER. Dans les premiers temps de la chevalerie, on distinguait les chevaliers bannerets des bacheliers ou bas chevaliers. Ceux-ci étaient les plus pauvres et n'avaient pour enseigne qu'un pennon en pointe. On appelait aussi bachelier le jeune noble qui n'avait pas encore le droit de bannière. Plus tard, ce mot signifia un jeune homme en général, comme *bachelette* signifiait une jeune fille. Il s'appliquait dans les anciennes universités de France, et s'applique aujourd'hui à celui qui a franchi le premier degré des facultés de lettres, de sciences, de droit ou de théologie, le baccalauréat (peut-être du latin *bacca, lauri*, baie de laurier, à cause de l'usage de couronner les vainqueurs). Ce titre est également en usage dans les universités étrangères. Avant 1789, les corporations d'arts et métiers avaient aussi leurs bacheliers, anciens maîtres du métier qu'on [illegible] aux jurés et syndics.

BACHELIER (JEAN-JACQUES), peintre, né en 1724, m. en 1807, reçu à l'Académie des beaux-arts en 1752, fut directeur de la manufacture de Sèvres. Il s'occupa de retrouver les procédés des anciens pour peindre à l'encaustique. Il fonda à ses frais, en 1765, une école gratuite de dessin pour les artisans.

BACHET DE MÉZIRIAC. *V.* MÉZIRIAC.

BACHI-BOUZOUKS. *V.* TURQUIE.

BACHINA. *V.* BACCHIUM.

BACHKIRS. *V.* BASKIRS.

BACHMANN (CHARLES-LOUIS), habile luthier de Berlin, né en 17[illegible], m. en 1800. Ses violons et ses violes sont fort recherchés en Allemagne : on lui doit l'invention des chevilles à vis. En 1770, il fonda, avec Benda, le concert des amateurs de Berlin. B.

BACICCIO (J.-B. **GAULLI**), peintre, né à Gênes en 1639, m. en 17[illegible], reçut les conseils du Bernin. Par sa protection, il fut chargé de décorer l'église de Jésus à Rome; c'est son œuvre capitale. Il réussit surtout dans le portrait; on a ceux des sept papes sous lesquels il vécut. Parmi ses grandes toiles, on remarque : la *Vierge avec son fils dans les bras*, à Saint-François-a-Ripa de Rome, et *St François Xavier mourant*, à Saint-André de Monte-Cavallo. B.

BACIS D'ELEON, en Béotie, auteur imaginaire d'une collection d'oracles, qui se répandirent en Grèce vers le VIe siècle av. J.-C. D'autres Bacis, prophètes également, auraient vécu en Arcadie et en Attique.

Gœtling, *de Bacide fatiloquo*, 1859. S. RE.

BACKHUYSEN ou **BAKHUYSEN** (LUDOLF), peintre hollandais, né en 1631 à Emden, m. en 1709. Jusqu'en 1650, il tint avec son frère les registres de sa commune. Envoyé à Amsterdam pour y apprendre le commerce, la vue du Zuyderzée, des navires et du port éveilla son génie. Ses premières esquisses ayant été bien payées, il entra dans l'atelier d'Everdingen, et devint un des plus habiles peintres de marine. Il s'aventurait sur une barque pour étudier les tempêtes. Pierre le Grand vint le voir dans son atelier; tous les princes recherchèrent ses tableaux. Les bourgmestres d'Amsterdam lui avaient commandé en 1665 une grande marine dont ils firent présent à Louis XIV. On a de lui cinq tableaux au Louvre. A. M.

BACKMEISTER (HARTMANN-LOUIS-CHRISTIAN), savant allemand né en 1736, m. en 1806. Directeur du collège allemand et membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, il a contribué aux progrès des sciences et des lettres en Russie.

On a de lui (en allem.) : *Histoire de la nation suédoise*, Leipz., 1767; *Abrégé de la géographie de l'empire russe*, St-Pétersb., 1773; *Recueil de mémoires et de pièces sur l'histoire de Pierre Ier*, Riga, 1785; *Bibliothèque russe*, St-Pétersb., 1777, 11 vol.

BACKNANG, v. du Wurtemberg, dans le cercle du Neckar; 4,475 hab. L'église renferme les tombeaux des premiers margraves de Bade.

BAC-NINH, ville fortifiée du Tonking, sur le fleuve Thaï-Binh, et sur une route qui conduit de Hanoï en Chine par Lang-Son et la passe de Bien-Cuong; prise par les Français le 12 mars 1884.

BACKWOODS, c.-à-d. *forêts en arrière*. Les habitants de la Nouvelle-Angleterre, dans l'Amérique du N., appelaient ainsi les vastes forêts et les immenses plaines qui se trouvaient à l'O. des Etats-Unis.

BACLER D'ALBE (LE BARON LOUIS-ALBERT-GHISLAIN), peintre et géographe, né à Saint-Pol (Pas-de-Calais) en 1762, m. en 1824, s'occupait des arts quand la Révolution éclata. Il devint capitaine d'artillerie, et Bonaparte, pendant le siège de Toulon, l'attacha à son état-major. Il prit part à la campagne d'Italie en 1796, et fut chargé, après la paix de Campo-Formio, de dresser la carte du théâtre de la guerre en 54 feuilles. Il devint général de brigade et chef du dépôt général de la guerre, 1813; la Restauration lui enleva cette place. Il a inséré, dans le *Mémorial topographique*, des dissertations sur la gravure des cartes, popularisé la lithographie en publiant plusieurs ouvrages sur la Suisse et l'Espagne, et formé les artistes du dépôt de la guerre. C'est lui qui a fait prévaloir la projection horizontale sur l'ancienne méthode perspective. Comme peintre, on lui doit d'excellentes gouaches, les *Batailles d'Arcole* et *d'Austerlitz*, et le *Pâris chez Œnone*, qui décorait la galerie de la Malmaison. (*V. Bulletin de la Société de géographie*, t. II.) B.

BACOLI, petit vge d'Italie. (*V.* BAULI.)

BACON (ROBERT), théologien anglais, né vers 1198, m. en 1248. Il étudia à Oxford et à Paris, et revint professer la théologie à Oxford. En 1233, à l'instigation de son protecteur St Edmond, il déclara au roi Henri III, dans un sermon hardi, les dangers de sa confiance dans le Poitevin Pierre des Roches, évêque de Winchester, et quelques favoris étrangers. En 1240, il entra dans l'ordre des frères prêcheurs, et écrivit quelques ouvrages théologiques. A. G.

BACON (ROGER), surnommé *le Docteur admirable*, né en 1214 à Ilchester dans le comté de Somerset, m. en 1294, étudia à Oxford, puis à Paris. En 1240, revenu en Angleterre, il se fit franciscain. Par l'étude de la nature, il découvrit certaines propriétés ou combinaisons des corps, ce qui le fit accuser de magie. Les moines de son ordre le dénoncèrent à Innocent IV; défense lui fut faite d'enseigner, et on le jeta même en prison. Le cardinal-évêque de Sabine, légat en Angleterre, étant devenu pape sous le nom de Clément IV, 1265, lui fit rendre la liberté. A la demande du général des franciscains, R. Bacon fut encore emprisonné sous Nicolas III. Supérieur à son siècle, il ne s'affranchit pas de tous les préjugés : il croyait à la pierre philosophale et à l'astrologie. Instruit en géographie et en astronomie, il reconnut les erreurs du calendrier julien, en donna la cause et les corrigea. Ses recherches l'ont conduit à des observations ingénieuses sur l'optique, la réfraction de

la lumière, la formation de l'arc-en-ciel, la grandeur apparente des objets, celle de la lune et du soleil à l'horizon; il a donné une description de la chambre noire et des miroirs ardents. On lui a même attribué à tort l'invention de la poudre à canon. Il connaissait à fond les langues latine, grecque, hébraïque, arabe, et recueillait à grands frais les précieux ouvrages de l'antiquité. Il aurait voulu faire brûler, disait-il, tous les livres d'Aristote, qui ne faisaient que « multiplier l'ignorance ». Ses principaux ouvrages, écrits en latin avec une élégance et une clarté peu communes de son temps, sont :

Opus majus, offert par lui au pape Clément IV, Lond., 1733; *Speculum alchemiæ*, Nuremb., 1614, in-4°, traduit en français par Girard de Tournus en 1557; un *Compendium* de théologie; *Epistola de secretis operibus artis et naturæ*, Hamb., 1618; un *Traité de perspective*; des traités sur la chimie, imprimés dans le *Thesaurus chemicus*, Francf., 1603, etc. Un nouvel ouvrage, *Opus tertium*, a été trouvé, en 1848, à la biblioth. de Douai. *V.* Charles, *Roger Bacon*, 1861. B.

BACON (NICOLAS), jurisconsulte anglais, né en 1510 à Chislehurst (Kent), d'une ancienne famille du Suffolk, père du célèbre François Bacon, m. en 1579. Il connut à Cambridge, Cecil (lord Burleigh) et Parker, archevêque de Canterbury. Il passa ensuite quelques années à Paris; de retour à Londres, il se voua au barreau. Lors de la Réformation, Henri VIII lui donna plusieurs domaines provenant du monastère de Saint-Edmund's-Bury (Suffolk) et le riche emploi de procureur de la cour des tutelles. Bacon fournit au roi le plan d'une école pour le droit. Son adresse l'ayant sauvé sous le règne de Marie, Élisabeth le créa chevalier, garde du grand sceau en 1558, et conseiller privé. Il eut une grande part à l'établissement de l'Église anglicane. Il se maintint par le crédit de ses parents Cecil, Hobby, Rowlet et Killigrew, contre Leicester, fut disgracié quelque temps, et ne se prononça pas nettement entre Marie Stuart et ses adversaires. Bacon fut surtout l'homme de son temps; *mediocria firma* était sa devise. A. G.

BACON (FRANÇOIS), célèbre philosophe, fils du précédent, né à Londres, en 1560, m. en 1626, étudia au collège de la Trinité, à Cambridge. Il suivit en France l'ambassadeur sir Amyas Paulet. A son retour, il obtint une charge d'avocat dans le conseil extraordinaire de la reine Élisabeth; quoique le ministre Cecil ne l'aimât pas, la protection du comte d'Essex lui valut une place de procureur général. Bacon oublia ce qu'il devait au comte, quand il parla contre lui dans le procès de haute trahison qui lui coûta la vie; les justifications qu'il publia ensuite ne firent pas oublier cette ingratitude, et Élisabeth ne lui en témoigna aucune reconnaissance. Mais Jacques Ier lui conféra, une pension de 60,000 liv. sterl. et enfin, en 1617, la place de grand chancelier, avec les titres de baron de Vérulam et de comte de Saint-Alban. Une intrigue de cour le fit accuser, en 1621, de corruption dans l'administration de la justice. Il avait profité d'abus passés à l'état de droits, mais dont le parlement voulait la réforme, et fut sacrifié. On l'engagea à céder devant l'orage en lui promettant que sa condamnation ne s'exécuterait pas. Il s'avoua coupable devant la Chambre des lords, fut condamné à une amende de 40,000 liv., à être enfermé à la Tour, et déclaré indigne de remplir aucune charge. Le roi lui ayant remis son amende et l'ayant bientôt relâché, il acheva sa vie dans la retraite et la pauvreté. Les travaux de Bacon le placent au nombre des génies les plus extraordinaires. Frappé des abus de la méthode syllogistique d'Aristote, instrument de discussions plutôt que de vérité, il apporta à la science une méthode nouvelle, l'étude de la nature, l'expérience fécondée par l'induction. Il entreprit un remaniement et une classification des connaissances humaines; mais, de cette grande œuvre, qu'il appelait *Instauratio magna*, il n'a publié que deux parties, le *de Dignitate et Augmentis scientiarum* et le *Novum Organum*. (*V.* notre *Diction. des lettres*, aux mots NOVUM ORGANUM et RESTAURATION [GR.] DES SCIENCES.) En métaphysique, il posa un principe que Locke et Condillac développèrent après lui, savoir, que rien n'est dans l'intelligence qui n'y soit arrivé par les sens. En physique, il entrevit l'élasticité et la pesanteur de l'air, que Galilée et Torricelli ont ensuite démontrées; il indiqua l'attraction des corps, qui fut l'idée mère du système de Newton. Il traita de l'histoire naturelle dans un ouvrage trad. en latin par Jacq. Grutes, sous le titre de *Sylva sylvarum*, Leyde, 1648. Dans son *Traité de la vie et de la mort*, il y a des aperçus curieux sur la physiologie. On admire la profondeur de ses idées, la finesse de son observation dans les *Aphorismes* et les *Essais de morale*. On a encore de lui des fragments sur l'histoire de Henri VII et de Henri VIII, une utopie philosophique sous le titre de *Nova Atlantis*, un ingénieux *Traité de la sagesse des anciens*, etc. Son style se distingue par l'élégance, la vivacité et la précision.

La meilleure édition des œuvres complètes de Bacon est celle de Londres, 1825-35, 17 vol. in-8°, avec la traduct. anglaise des ouvrages écrits en latin. Traduct. française par Lasalle, Dijon, 1799-1802, très inexacte; la même, revue, corrigée, avec une introduction par M. Riaux, Paris, 1843. M. Bouillet a donné : *Œuvres philosophiques de Bacon*, 1835. Il existe beaucoup de traductions des divers écrits. *V.* Luc, *Précis de la philosophie de Bacon*, 1802; Ch. de Rémusat, *Bacon, sa vie, son temps, sa philosophie, et son influence jusqu'à nos jours*, 1858; Dixon, *Biographie de Bacon d'après des pièces inédites* (en anglais), Londres, 1861.

BACONTHORP, ou **BACONDORP**, ou **BACON** (JEAN), surnommé *le Docteur résolu*, moine anglais, né vers la fin du XIIIe siècle à Baconthorp (Norfolk), m. à Londres en 1346. Après des études brillantes à Oxford, puis à Paris, il devint à son retour le 12e provincial des Carmes anglais, 1339. D'un esprit actif et d'un caractère résolu, il mécontenta l'Église en soutenant, à Rome même, la légitimité des mariages aux degrés probibés, puis se rétracta, et fut célébré comme un redoutable adversaire des Juifs, des Turcs et des hérétiques. Il a écrit en latin :

Commentaires ou Questions sur les quatre livres des Sentences (6 éditions), Milan, 1510-1611; Crémone, 1618; *Abrégé de la loi de Jésus-Christ*, etc., Venise, 1527. A. G.

BACQUEVILLE, ch.-l. de canton (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe, sur la Vienne; 2,520 hab. Fabr. de clous, briques; tanneries.

BACS, v. des États autrich. (Hongrie); 3,666 hab. Ruines d'un ancien château. — Le comitat de Bacs-Bodrog, rétabli en 1860, entre ceux de Torontal à l'E., de Czongrad et de Pesth au N., de Baranya à l'O., est fertile en céréales et en vins : 11,079 kil. carrés; 609,716 habitants.

BACTAJALLE, ou **BACATAIALI**, ou **CATHELA**, v. de l'anc. Syrie, dans la Cassiotide, entre Laodicée maritime et Antioche; peut-être auj. *Bahlulie*.

BACTRES ou **ZARIASPA**, cap. de la Bactriane, au pied du Paropamisus, sur le Bactrus, auj. *Balkh*, une des plus anciennes cités de l'Asie, *Omm-el-Bouldân*, la mère des villes, comme disent les Orientaux; elle fut la résidence des plus anciens rois de Perse. (*V.* BALKH.)

BACTRIANE, nom donné par les anciens à une portion de la haute Asie (auj. partie N. de l'Afghanistan). Elle était séparée de l'Inde au S. par le Paropamisus ou Caucase indien (*Hindou-Kousch*), de la Sogdiane au N. par l'Oxus (*Amou-Daria* ou *Djihoun*), de la Scythie à l'E. par les monts Imaüs (*Belour*), et touchait vers l'O. à la Margiane et aux Massagètes. Les habitants étaient de race aryenne; Ptolémée mentionne parmi les tribus les Salatares, les Zariaspes, les Tambyges, les Marycéens, les Tochares, d'où est venu le nom moderne de Tokharistan, etc. Villes : Bactres (*Balkh*), Aornos (*Talikhan*), Guria (*Gouroudja*). — La Bactriane, entrepôt de commerce entre la Chine et l'Inde d'une part, les pays riverains de la mer Caspienne, du Pont-Euxin et de la Méditerranée de l'autre, ne produisait par elle-même que le térébinthe et le laser, dont on tirait l'assa-fetida. Elle fut, à une époque très reculée, le centre d'un puissant empire des Aryens, qui s'étendait sur les pays voisins, et dont les traditions vantent la civilisation. Elle passait pour avoir été le berceau de la religion des Perses, et quelques auteurs y ont fait vivre Zoroastre vers l'an 2000 av. J.-C. Alexandre trouva néanmoins dans ce pays des coutumes barbares : les malades dont on désespérait et les vieillards étaient livrés à des chiens. La Bactriane longtemps soumise aux Assyriens, forma plus tard une satrapie de la monarchie persane. Alexandre y pénétra en poursuivant Bessus, y fonda 12 villes et y laissa 14,000 Grecs, élément d'une civilisation nouvelle. Après sa mort, la Bactriane fit partie de l'empire des Séleucides; en 255 av. J.-C., Théodote, qui en était gouverneur, se rendit indépendant d'Antiochus II Théos. L'État grec-bactrien qu'il fonda eut pour rois après lui : Théodote II, 243-221; Euthydème, 222-195, qui fut vaincu par Antiochus III le Grand; Démétrius, 195-181; Eucratidès Ier, 181-147, qui recula les frontières du royaume au delà du Paropamisus; Eucratidès II, 147-141, après lequel la domination grecque, détruite en Bactriane par les Parthes, se maintint, sous Ménandre et Hermæus, dans le pays situé entre le Kaboul et l'Indus, jusqu'en l'an 90. Alors elle fut renversée par la tribu scythique des Sakers. On a découvert, dans l'Afghanistan, des médailles de rois gréco-bactriens, avec des inscriptions en grec et en sanscrit déchiffrées par Prinsep.

V. Wilson, *Ariana antiqua*, Lond., 1841, et l'*Archéologie indienne* de Lassen, Bonn, 1849. B.

BACTRUS, l'une des rivières de la Bactriane, qui lui donnait son nom d'après Quinte-Curce. C'est auj. le *Déhas* ou *Balkhi-Déria*.

BACULAIRES, secte d'anabaptistes, qui enseignaient qu'il ne doit y avoir sur la terre ni procès, ni divisions, qu'on ne peut sans crime porter d'autres armes qu'un bâton (*baculus*), et qu'il n'est pas permis de repousser la force par la force. Ils se laissaient maltraiter et dépouiller.

BACULARD (FRANÇOIS-THOMAS **ARNAUD** ou **D'ARNAUD**), littérateur, né en 1718, m. en 1805. Dès l'âge de 9 ans, il composait des vers passables, et ce talent précoce lui valut la protection de Voltaire. Il devint le correspondant littéraire du roi de Prusse Frédéric II, puis se rendit à Berlin, où il fut nommé membre de l'Académie de cette ville. Il remplit, vers 1751, les fonctions de secrétaire de la légation française à

Dresde, et revint se fixer à Paris, où il cultiva exclusivement la littérature. Il vécut et mourut dans la gêne. Ses ouvrages, fort nombreux, sont à peu près oubliés aujourd'hui. Les principaux sont : le *Comte de Comminges*, *Euphémie* et *Fayel*, les *Épreuves du sentiment*, 1772-81 ; les *Délassements de l'homme sensible*, 1783-93, recueil d'anecdotes, de nouvelles et de contes fort lugubres ; *Histoire de M. et Mme de la Bédoyère*, roman, 1745, etc. C. N.

BACUNTIUS, fl. de l'anc. Germanie, dans la basse Pannonie, affl. de la Save à Sirmium ; auj. *Bossuth*.

BAD, *bain* en allemand ; entre dans le nom d'un grand nombre de villes connues par des bains d'eaux minérales. Ex. : BADEN-BADEN, BADENweiler et BADONviller, village des bains ; CarlsBAD, bains de Charles, etc.

BADAJOZ, *Pax Augusta* de Strabon (d'où, en espagnol, *Paz de Agosto*), *Colonia Placentia* de Pline, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom, et autrefois de l'Estrémadure, près de la frontière portugaise, sur la rive g. de la Guadiana. Place de guerre très forte ; évêché suffragant de Santiago ; belle cathédrale ; pont de 28 arches, et attribué aux Romains. Patrie du peintre Moralès. Comm. assez grand avec le Portugal, malgré une active contrebande. Pop., 22,965 hab. — Badajoz se forma autour d'une forteresse qui existait déjà sous les Romains. Elle fut la cap. d'un des petits États formés lors du démembrement du khalifat de Cordoue, 1031. Schabour-el-Farsy (Sapor le Persan) en était, dès 1020, le wali ou gouverneur indépendant, et il eut 4 successeurs. Bientôt tributaire de la Castille, cet État ne fut protégé contre les chrétiens que par l'invasion des Almoravides, 1094, qui lui coûta sa liberté. Badajoz fut enlevé aux Maures au XIIe siècle ; depuis lors, elle subit plusieurs sièges, et passa plusieurs fois de l'Espagne au Portugal. En 1661, Don Juan y battit les Portugais ; en 1709, le marquis de Bay y mit en déroute l'Anglais Galloway. Le 6 juin 1801, un traité y fut conclu, qui détachait l'Espagne et le Portugal de l'alliance anglaise au profit de la France. Elle se révolta contre les Français en 1808 et devint un des centres de la résistance ; le maréchal Soult la prit en 1811 ; les Anglais l'assiégèrent vainement la même année, mais la prirent le 6 avril 1812. — La prov. de Badajoz, qui forme une partie de l'anc. Estrémadure, est située sur la limite O. de l'Espagne ; 22,500 kil. carrés ; 432,809 hab.

BADAKSCHAN, v. d'Afghanistan au N.-E. de Balkh ; anc. capitale d'un khanat de son nom.

BADALOCCHIO (SISTO-ROSA), peintre et graveur italien, né à Parme, 1581, m. à Rome en 1647. Aide et élève d'Annibal Carrache et de Lanfranc, employé aussi par le Guide, le Dominiquin et l'Albane, il excella dans le dessin. Il a peint la coupole de Saint-Jean à Bologne, les *Travaux d'Hercule* au palais ducal de Modène, *St François recevant les stigmates* à la galerie de Parme. Il a gravé une partie de la galerie Farnèse avec Lanfranc, et six feuilles de la coupole du Corrège à Parme. B.

BADAMY ou **BADAUMY**, v. de l'Hindoustan anglais (présidence de Bombay), place de guerre très forte ; 2,500 hab. Les Anglais la prirent en 1818.

BADE (GRAND-DUCHÉ DE), en all. *Grossherzogthum von Baden*, un des États de l'empire d'Allemagne. Bornes : au N. et à l'E., la Bavière, le Wurtemberg, le pays prussien d'Hohenzollern et la Hesse-Darmstadt ; à l'O. et au S., le Rhin, qui le sépare du Palatinat, de l'Alsace et de la Suisse ; entre 47° 32'-46° 45' de lat. N., et 5° 11'-7° 32' de long. E. Ce pays est partout accidenté et pittoresque : les chaînes de l'Odenwald au N.-O., de la forêt Noire ou Schwarzwald à l'O. limitent la vallée proprement dite du Rhin ; les Alpes de Souabe ou Rauhe Alpen et les Alpes de Constance se détachent de la forêt Noire, et resserrent la vallée supérieure du Danube, qui forme la partie S.-E. du grand-duché. Tout le reste appartient au bassin du Rhin, depuis le lac de Constance jusqu'à 10 kil. au-dessous du confluent du Neckar. Superf., 15,081 kil. carrés ; pop., 1,570,254 hab., 992,938 catholiques, 600,000 protestants et 27,278 israélites. Monarchie constitutionnelle : la première Chambre comprend les princes de la famille régnante, les princes médiatisés, l'archevêque de Fribourg, les chefs du clergé protestant et les membres nommés pour deux ans par le grand-duc ; la seconde se compose de 22 députés des villes et de 41 des campagnes. Cap. Carlsruhe. Le grand-duché est divisé en 4 cercles : Constance, Fribourg, Carlsruhe et Mannheim. Les autres villes les plus remarquables sont Bade, Heidelberg, Rastatt et Pforzheim. Le budget est d'environ 100 millions ; la dette de 407 millions. Les troupes badoises appartiennent au 14e corps de l'armée allemande.

Le climat est doux, le sol fertile. Culture import. du tabac. Agriculture et horticulture fort développées ; mines de fer, de plomb, de sel et de houille. Près de 60 sources thermales, la plus renommée est celle de Baden-Baden. Industrie active de cotonnades, cuirs, bijouterie, pendules, papier, brasseries, cigares. Le grand-duché est traversé du N. au S. par le chemin de fer de Francfort à Bâle, passant par Mannheim, Heidelberg, Bruchsal, Carlsruhe, Durlach, Rastatt, Oos (emb. sur Bade), Appenweier, Fribourg (emb. sur Vieux-Brisach et Colmar), Mulheim (emb. sur Mulhouse) et Bâle ; de l'O. à l'E. par la grande ligne de Paris à Vienne, passant par Strasbourg, Kehl, Appenweier, Carlsruhe, Durlach, Pforzheim et Stuttgard, dans le Wurtemberg. De Pforzheim, une ligne secondaire importante se dirige au S.-E. vers Constance, par Rottweil, Immendingen, où elle passe le Danube, Singen et Radolfzell. — Le pays de Bade, autrefois habité par les Alamans, ensuite subjugué par les Francs, fut gouverné par des ducs, puis par des comtes. Berthold Ier, au Xe siècle, fit construire le château de Zæhringen dans le Brisgau. C'est de lui que descend la dynastie actuelle de Bade ; il reçut de Henri III le duché de Souabe, auquel ses descendants ajoutèrent le duché de Bourgogne. Après l'extinction de la ligne masculine, 1218, une portion de ces nouveaux domaines fut partagée entre deux filles du dernier duc Berthold V ; le reste revint à l'Empire. Le fils cadet de Berthold Ier, Hermann Ier, comte de Hochberg, prit le titre de margrave. Son fils, Hermann II, 1074, fut le premier margrave de Bade. Les petits-fils de celui-ci, Hermann IV et Henri, partagèrent le pays, 1190, et furent les fondateurs des branches de Bade et de Hochberg. Le margrave Frédéric, petit-fils de Hermann IV, est le même qui, en 1268, fut décapité à Naples avec Conradin. Christophe, m. en 1527, après avoir réuni toutes les possessions de sa famille, les partagea de nouveau entre ses trois fils, dont l'un mourut bientôt, pendant que les deux autres, Bernard et Ernest, fondèrent les lignes de Baden-Baden et de Baden-Durlach. Bernard introduisit la réformation dans son pays. Après l'extinction de cette branche, 1771, ses possessions furent réunies à celles de la maison de Baden-Durlach. Le margrave Charles-Frédéric prit, en 1803, le titre d'électeur, et, à la suite de son accession à la confédération du Rhin, 1806, celui de grand-duc. Le grand-duc se prononça au congrès de Vienne contre l'établissement du système représentatif. Les vœux de la population à cet égard s'exprimèrent cependant si vivement, que le grand-duc Charles-Louis-Frédéric fut obligé, en 1818, de donner une constitution, établissant l'indivisibilité du pays, et mise en outre, par le recès de Francfort, en 1819, sous la garantie de l'Autriche, de la Prusse, de l'Angleterre et de la Russie. L'histoire de Bade, depuis 1820, est signalée par des conflits continuels entre les Chambres et le gouvernement, qui n'appliquait pas loyalement la constitution. Le ministère Blittersdorf irrita le pays à un tel point, qu'après la révolution de 1848, le duché fut le théâtre de deux insurrections. La première, en avril 1848, fut bientôt réprimée ; la seconde, en mai 1849, fut beaucoup plus grave. Le grand-duc Léopold, ne se croyant plus en sûreté, quitta le pays ; l'armée se mit du côté de l'insurrection ; un gouvernement provisoire, sous la présidence de Brentano, s'établit à Carlsruhe, pourtant sans proclamer la république. L'intervention armée de la Prusse termina enfin l'insurrection et ramena le grand duc. Dans le conflit qui éclata en 1866 entre la Prusse et la diète de Francfort, le grand-duc Frédéric-Guillaume-Louis, gendre du roi Guillaume, se montra favorable à la politique prussienne. Il se retira le 2 août de la confédération germanique, et signa le 17 un traité d'alliance avec la Prusse, qu'il soutint dès le début de la guerre de 1870. Les Badois, commandés par le général Von Werder, eurent la plus grande part au bombardement de Strasbourg. Le grand-duc a consenti à faire entrer ses États dans le nouvel empire d'Allemagne par le traité du 15 nov. 1870. C. P. et E. D—Y.

BADE, *Baden-Baden*, c.-à-d. les bains, anc. *Colonia Aurelia Aquensis* ou *Aquæ Aureliæ*, v. du grand-duché de Bade, cercle de Carlsruhe, à 32 kil. N.-E. de Strasbourg, à l'entrée d'une des plus belles vallées de la forêt Noire, sur les bords du ruisseau de l'Oos, qui séparait au moyen âge le pays des Francs de celui des Alamans, et donna à cette partie du grand-duché actuel le nom d'Osgau ou Usgau. La beauté de sa situation et de ses environs, ses eaux thermales, ses salons de jeux, auj. fermés, y attiraient un grand nombre d'étrangers, parmi lesquels les Français étaient les plus nombreux avant la guerre de 1870. Les eaux de Bade furent connues des Romains, et on y a retrouvé des ruines de thermes antiques. On remarque encore dans cette ville le château grand-ducal, l'église avec les tombeaux des margraves, et les ruines de l'ancien château fort de Hohen-Baden. Pop. fixe, 11,923 hab.

BADE, anc. *Thermæ Cetiæ*, ou *Austriacæ*, *Aquæ Pannonicæ*, v. d'Autriche, à 27 kil. de Vienne, au pied du Weinberg ; pop. fixe, 10,430 hab. Eaux sulfureuses thermales très fréquentées. Château de plaisance de l'empereur, et aux environs le château de Weilburg bâti par l'archiduc Charles en 1820.

BADE-EN-ARGOVIE, *Thermæ*, ou *Aquæ Helveticæ*, ou *Verbigenæ*, petite ville de Suisse (canton d'Argovie), entourée de

murailles et resserrée dans un défilé étroit, sur la rive g. de la Limmat que traverse un pont couvert. Comm. de vins, transit considérable ; 3,412 hab. catholiques. Eaux thermales très fréquentées et connues des Romains, qui y bâtirent un fort, *Castellum Thermarum ;* ruines du château de Stein-zu-Baden. — De 1426 à 1712, elle fut le siège de la diète fédérale. En 1714, la paix y fut signée entre la France et l'Empire.

BADE, *Baden, Bains de Leuk* ou *de Louèche* ou *du Valais*, vge de Suisse, à 19 kil. E. de Louèche (Valais), au pied de la Gemmi. Eaux thermales et bains ; pop., 474 hab.

BADE (MARGRAVES D'). *V.* ZÆHRINGEN et BADE (GRAND-DUCHÉ DE).

BADE (GEORGE-FRÉDÉRIC, MARGRAVE DE), de la branche de Durlach, né en 1573, m. à Strasbourg, 1638. Il figura dans la guerre de Trente ans, entreprit de défendre le Palatinat abandonné par l'électeur Frédéric V, et perdit contre Tilly la bataille de Wimpfen. Chassé de ses États par les catholiques, il tenta le sort des armes en 1627, et fut battu par Wallenstein. B.

BADE (LOUIS-GUILLAUME, MARGRAVE DE), dit *le Prince de Bade,* général de l'Empire, né en 1655, à Paris, filleul de Louis XIV, m. à Rastadt en 1707. Il servit d'abord sous Montecuculli contre Turenne, ensuite sous le duc de Lorraine. Au siège de Vienne par les Turcs, 1683, il accourut pour réunir ses forces à celles du roi Sobieski et du duc de Lorraine. Il conserva ensuite le commandement de l'armée autrichienne, battit les Turcs à Nisch, 1689, à Szlankamen, 1691, et fit contre la France les campagnes de la 2e et de la 3e coalition. Villars le battit à Friedlingen, en 1702, et à Hochstett, en 1703.

BADENWEILER, vge du grand-duché de Bade, près de Fribourg ; sources thermales et bains fréquentés. Belles ruines de thermes romains dédiés à Diane *Abnoba.* Mines d'argent aux environs ; 490 hab.

BADERA, OU **BADINO**, OU **BADUN**, v. de l'anc. Gaule narbonnaise ; auj. *Basiège,* près de Toulouse.

BADIA, v. de l'anc. Lusitanie ; peut-être auj. *Badajoz.*

BADIA, en latin *Abbatia*, brg du royaume d'Italie (Vénétie), dans la prov. de Rovigo ; sur l'Adige : 5,900 hab. ; fab. de cuirs et de faïences.

BADIA-CALAVENA, brg du royaume d'Italie (Vénétie), dans la province de Vérone ; 2,300 hab. Exploitation de marbres.

BADIA-SAN-SALVATORE, brg du royaume d'Italie, dans la prov. de Sienne ; 2,818 hab. Autrefois riche abbaye, supprimée en 1782.

BADIA Y LEBLICH (DOMINGO), officier espagnol, né en 1766, dans la Biscaye, m. à Damas en 1818, voyagea en Afrique et en Arabie, se faisant passer pour musulman, sous le nom d'Ali-Bey. Joseph Bonaparte, devenu roi d'Espagne, employa ses services. Les voyages de Badia ont été publiés à Paris en 1814.

BADINO, v. de l'anc. Gaule. (*V.* BADERA.)

BADIUS (IODOCUS OU JOSSE), surnommé *Ascensius,* parce qu'il était d'Assche, près de Bruxelles ; célèbre imprimeur, né en 1462, m. en 1535, vint à Lyon, où il enseigna les langues grecque et latine, et s'établit à Paris, où il monta une imprimerie, connue sous le nom de *Prælum Ascensianum.* Il publia un grand nombre d'auteurs classiques, Cicéron, Aulu-Gelle, et quelques auteurs modernes, tels que Pétrarque, Politien, le Mantouan, qu'il enrichit de bonnes notes. On a de lui quelques opuscules, une *Vie de Thomas à Kempis; Navicula stultarum mulierum,* 1500, trad. en français par S. Droyn, Paris, 1502, in-4o ; *Navis stultifera collectanea,* en vers, 1513. Il fut l'occasion d'une véritable tempête soulevée parmi les gens de lettres contre Érasme, parce que celui-ci avait osé le comparer à Budé. Il eut pour gendres Robert Estienne, Michel Vascosan et J. de Roigny, tous trois célèbres imprimeurs. C. N.

BADIUS (CONRAD), fils du précédent, né à Paris vers 1510, m. à Genève en 1568, imprima d'abord à Paris ; mais, poursuivi comme protestant, il se retira à Genève, où après s'être associé à Jean Crespin, célèbre imprimeur, il finit par se joindre à Robert Estienne, son beau-frère, persécuté comme lui. Ils publièrent un grand nombre d'éditions fort estimées. Érudit distingué, il traduisit du latin en français l'*Alcoran des Cordeliers,* d'Érasme Alber, Genève, 1556, in-12. Il composa en vers *les Vertus de notre maître Nostradamus*, 1562, etc. C—s.

BADIZA, v. de l'anc. Bretagne (Angleterre) ; peut-être auj. *Bath.*

BADJA, v. d'Afrique (Tunisie). (*V.* BÉJA.)

BADOERO, nom d'une illustre famille vénitienne, dont le fondateur, Pierre, doge en 939, m. en 942, obtint de Bérenger II, roi d'Italie, la confirmation des libertés de sa patrie et le droit de battre monnaie.

BADONVILLER, anc. *Bodonis villare,* v. de France, (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville, sur la Blette. Fab. de poinçons et d'alènes ; cotons, bonneterie, etc. ; 1,762 hab.

BADUHENNE, *Badunennæ lucus,* anc. forêt mentionnée par Tacite dans le pays des Frisons : 900 Romains y furent massacrés à la fin du règne de Tibère ; peut-être auj. *Holtkade,* dans la Frise occidentale.

BADUN, v. de l'anc. Gaule. (*V.* BADERA.)

BADUS (LE), mont de Suisse, dans le canton des Grisons, nommé aussi Sixmadun, s'élève à une hauteur de 3,028 mèt. On jouit à son sommet d'une vue étendue sur les pics des Alpes.

BÆCULA OU **BÆTULA**, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Ausétans. Victoire de Scipion sur Magon et Massinissa, 208 av. J.-C.

BÆCYLA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), près des mines d'argent situées au N. du Bétis.

BÆDYI, peuple de l'anc. Espagne (Gallécie), près de la moderne Lugo.

BAELEN-LEZ-GHEEL, v. de Belgique (prov. d'Anvers), sur la Grande-Nèthe ; 3,469 hab. Draperies. — v. de Belgique (prov. de Liège), à 9 kil. N. de Verviers ; 2,780 hab. Grès.

BÆMI, peuple de l'anc. Germanie près du Danube, probablement une tribu de Marcomans.

BAENA, v. d'Espagne, dans la prov. de Cordoue ; pop., 11,600 hab. Salines aux environs.

BÆNISSEG (LA), mont de Suisse, canton de Berne ; 1,700 m. d'élévation.

BAERLE (GASPARD VAN). *V.* BARLÆUS.

BÆRUM, vge de Norvège, à 10 kil. O. de Christiania. Très anciennes forges ; scieries de planches.

BÆSIPPO, v. et port de l'anc. Espagne (Bétique), entre Gadès et le détroit d'Hercule ; auj. *Porto Barbato.*

BÆTICA, pays de l'anc. Espagne, parcouru par le *Bœtis* ou Guadalquivir. (*V.* BÉTIQUE.)

BÆTIS, nom latin du GUADALQUIVIR.

BÆTOGABRA, v. de l'anc. Judée, à l'O. d'Azoth ; auj. *Beit-Dsjibrim.*

BÆTULA. *V.* BÆCULA.

BÆTULO, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Lacétans ; auj. *Badelona,* près de Barcelone. — fleuve près de la ville précédente ; auj. *Besos.*

BAEZA, anc. *Beatia,* v. d'Espagne (Andalousie), dans la prov. de Jaen ; larges et belles rues ; cathédrale et colléges remarquables ; pop., 13,300 hab. Son évêché a été transféré, en 248, à Jaen, et son université supprimée en 1533. Elle était, au VIIIe siècle, la cap. d'un petit royaume arabe, et ne fut enlevée définitivement aux Maures qu'en 1227.

BAFFA, v. et port sur la côte S.-O. de l'île de Chypre, sur l'emplacement de l'ancienne *Paphos,* eut quelque importance pendant la domination des Vénitiens à Chypre, auj 1,000 hab. ; aux environs, cristal de roche dit diamant de Baffa.

BAFFIN (WILLIAM), célèbre pilote anglais, né vers 1584, m. en 1622. Il accompagna dans leurs voyages Hall, Hudson, Button, Gibbins, etc. Ce fut en 1615 et 1616 qu'il chercha un passage pour aller par le N. de l'Amérique dans le grand Océan. Il périt au siège d'Ormuz par les Anglais. Ses cartes sont perdues ; des fragments de son journal sont dans le recueil de Purchas. La baie qui porte son nom avait été découverte par Béars en 1562. B.

BAFFIN (BAIE OU MER DE), grand golfe ou mer dans l'océan Atlantique, s'étendant sur la côte N.-E. de l'Amérique du N., entre 68°-78° lat. N., et 55°-82° long. O. ; 1,500 kil. de long sur 550 dans sa plus grande largeur ; presque toujours couverte de glaces. Le détroit de Smith et le canal de Kennedy la font communiquer avec l'océan Arctique proprement dit le détroit de Lancastre-et-Barrow conduit à l'archipel arctique, celui de Davis à l'Atlantique, et ceux de Cumberland et d'Hudson à la mer d'Hudson. Quelques îles près des côtes, telles que Disco et Balesin, occupées par les Danois. Pêche de phoques et de baleines. Elle doit son nom au navigateur anglais qui la visita en 1616. Le capitaine Ross l'explora en 1818.

BAFFIN-PARRY (ARCHIPEL DE), terre de Baffin des anc. cartes. Les îles qu'il comprend (Cumberland, Southampton, Cockburn, Winter, Mansfield, James, Nouveau-Galloway, Somerset septentrional, etc.), situées entre les mers de Baffin et d'Hudson, ont été explorées par Parry, 1822-29.

BAFFO, fille d'un gouverneur vénitien de Corfou, fut prise en mer par les Turcs, devint la sultane favorite d'Amurat III en 1575, eut de ce prince Mahomet III, sous le règne duquel elle conserva son empire. Elle fut reléguée dans le vieux sérail par Achmet Ier en 1603.

BAFFO (GEORGES), sénateur vénitien, m. en 1768, de la même famille que la précédente, a laissé 4 vol. de poésies licencieuses. C'était pourtant un homme grave et respecté dans sa vie privée, honorable dans sa vie publique.

BAGACUM, v. de l'anc. Gaule Belgique. (*V.* BAVAY.)

BAGADAONIE, partie méridionale de l'anc. Cappadoce.

BAGAIS, v. de l'anc. Numidie, sur le fleuve Abigas qui [illegible] Aurès.

BAGARRIS (PIERRE-ANT. **BASCAS**, SIEUR DE), ar[illegible]e provençal, né vers 1565, fut appelé à Paris par Henri IV pour établir un cabinet de médailles et de pierres gravées. Ce projet n'eut pas de suite ; il publia néanmoins un curieux ouvrage, *la Nécessité de l'usage des médailles dans les mo[illegible]*, Paris, 1611.

BAGAUDES, du gaélique *bagad*, attroupement, paysans gau[illegible] révoltés contre Rome vers 270 ap. J.-C. Ils assiégèrent Autun sept mois et la saccagèrent. Aurélien et Probus les c[illegible]rent par la sévérité et par des bienfaits ; mais, accablés par Carin, ils se révoltèrent de nouveau sous Dioclétien, nommèrent deux chefs, Élien et Amandus, qui, dit-on, étaient chrétiens. L'empereur envoya contre eux son collègue Maximien, qui fit, dit la tradition, massacrer la légion thébaine, composée de chrétiens, pour avoir refusé de porter les armes contre eux. Après les avoir battus en Bourgogne, Maximien les écrasa dans un camp retranché près du confluent de la Marne et de la Seine, qu'on appela longtemps la fosse des Bagaudes; c'est auj. Saint-Maur-des-Fossés, dans la presqu'île de la Marne. On fait aussi remonter à cette révolte l'origine du nom de la place Baudoyer, située jadis derrière l'hôtel de ville, à Paris. L'insurrection, vaincue en rase campagne, se perpétua par de continuels brigandages. A. G.

BAGAUNENSIS PAGUS, nom latin du BAUNÉ.

BAGDAD, c.-à-d. *jardin* de l'ermite *Dad*, v. de Turquie d'Asie, cap. d'un eyalet du même nom, dans l'Irak-Arabi, sur les deux rives de l'Euphrate, avec un pont de bateaux, à 1,650 kil. S.-E. de Constantinople, à 300 du confluent du Tigre et de l'Euphrate; lat. N. 33° 19'; long. E., 42° 2'. Pop., plus de 100,000 âmes avant les ravages du choléra en 1831; auj. 60,000 dont 20,000 Arabes, Hindous, Afgans et Égyptiens y résidant pour leur commerce, persans, juifs et chrétiens arméniens. Ville fortifiée; siège d'un archevêché catholique. Centre d'un comm. actif avec la Perse, le Turkestan, l'Arabie et l'Inde. Navigation à vapeur sur le Tigre pour le commerce des Anglais entre Bagdad et Bassora. Coutellerie fabriquée avec l'acier de l'Inde et supérieure à celle de Damas. Fabr. de maroquins, soieries, indiennes, savon. Peu de monuments; il ne reste de ceux des khalifes que le tombeau de Zobéida, femme d'Haroun-al-Raschid, et les bâtiments de la Médressé ou collège fondée par Mostanser en 1223, qui servent aujourd'hui de caravansérail. — Fondée en 762 par le khalife Abou-Djafar-al-Manzor, entourée d'un mur de briques flanqué de 163 tours, embellie par Haroun-al-Raschid, Bagdad a été pendant 500 ans la capitale florissante par le commerce et les lettres du khalifat d'Orient. Prise par Houlagou, petit-fils de Gengis-Khan en 1258, et par Tamerlan en 1416, elle vint ensuite au pouvoir des schahs de Perse, puis des Turcs en 1638. Nadir-Schah tenta en vain de la reprendre au XVIIIe siècle.

V. Wellsted, *Travels to the city of Caliphs*, Lond., 1840; Petermann, *R[illegible] in Orient*, 1861; Clement, *Souvenirs d'un séjour en Mésopotamie*, 18[illegible].

BAGDAD (KHALIFAT DE). *V.* KHALIFES.

BAGDAD (EYALET DE), anc. Babylonie et partie de l'Assyrie et de la Mésopotamie; 1,603,000 hab. Kourdes et Arabes.

BAGE (ROBERT), romancier anglais, né en 1728 d'un papetier de Darley, près de Derby, m. en 1801, a écrit des romans dont le style est vif et les portraits bien tracés, mais où les questions morales et religieuses sont quelquefois traitées légèrement; tels sont *le Mont Heneth, Barham Downs, la Belle Syrienne, James Wallace, l'Homme tel qu'il est, l'Homme tel qu'il n'est pas*. Walter Scott a écrit sa biographie. A. G.

BAGE ou **BAGIS**, v. de l'anc. Lydie, sur l'Hermus.

BAGE-LE-CHATEL, autrefois BAUGÉ, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Bourg, à 403 kil. de Paris; anc. seigneurie et [illegible]; comm. de volailles et bétail; 727 hab. — A 2 kil., [illegible] bourg de Bagé-la-Ville; 2,000 hab.

BAGETTI (JOSEPH-PIERRE), artiste italien, né à Turin en 17[illegible], m. en 1831, mit ses talents au service de la France [illegible] conquête du Piémont en 1798. Clarke, ministre de la [illegible], le chargea de peindre les victoires des armées fran[illegible]; [illegible] de 100 aquarelles, auj. à la galerie de Fontaine[illegible] dépôt de la guerre, rappellent les campagnes de [illegible]. B.

BAGFORD (JEAN), bibliophile anglais, né à Londres en [illegible], m. en 1716. Tout à fait illettré, ne sachant pas même [illegible], il avait le goût des collections de livres rares, [illegible], etc., et il voyagea dans ce but pour des libraires [illegible]. Il avait projeté une *Histoire de l'im[illegible]*, [illegible] seul parut en 1707. On a de lui [illegible] sur les antiquités de Londres. Ses collec[illegible] British Museum, nos 5[illegible]-94, 5[illegible]-98. A. G.

BAGGESEN (JENS, c.-à-d. EMMANUEL), littérateur danois, né à Korsœr en 1764, m. en 1826, d'une famille pauvre, fut d'abord copiste. Ses premières poésies le firent accueillir de la haute société, qu'il flatta quelquefois. Son opéra d'*Ogier le Danois*, 1788, fut tué par la parodie d'Heiberg, *Ogier l'Allemand*. Il raconta dans son *Labyrinthe* ses voyages en Allemagne, en Suisse et à Paris, et publia, sous le titre de *Travaux de jeunesse*, un recueil de poésies. Professeur à l'université de Kiel et directeur du théâtre de Copenhague, il fit représenter un drame qu'on accueillit bien, et, pendant un nouveau voyage en Allemagne, de 1801 à 1806, composa une froide idylle intitulée *Parthénaïs* (trad. en français par Fauriel, 1810). Il revint un instant en Danemark, où il se déclara l'antagoniste outré de l'école romantique, et passa en France, où il osa écrire des strophes plaisantes sur le bombardement de Copenhague. Il voulut revoir sa patrie, mais mourut en route, à Hambourg. Sa prose et ses vers sont très purs; il a dans l'esprit quelque chose de Voltaire, de Wieland et de Sterne. A. G.

BAGHERME, v. d'Afrique. (*V.* MESNA.)

BAGHTCHE-SÉRAÏ ou **BAKTCHI-SÉRAÏ**, c.-à-d. *palais des jardins*, v. de la Russie d'Europe (Tauride), à 30 kil. S.-O. de Simféropol; 11,448 hab.; capit. de la Crimée sous les Khans Tartares, dont on y voit encore un palais très curieux.

BAGIRATHI, riv. qui sort des monts Himalaya, et, par sa réunion avec l'Alakananda, forme le Gange.

BAGISTANUS MONS, mont. de l'anc. Médie, coupé selon la tradition, par Sémiramis, auj. le mont *Bisoutoun*, entre Hamadan et Kermanschah. Alexandre visita cette contrée.

BAGLIONI, illustre famille de Pérouse, qui, comme tant d'autres dans les États de l'Église, devint, avec Jean-Paul Baglione, ancien gibelin et condottiere, souveraine dans cette ville forte vers la fin du XVe siècle. César Borgia en 1502 et Jules II en 1506 lui enlevèrent un pouvoir qu'il chercha à consolider par des massacres, mais il le ressaisit, en 1503 et 1513. En 1520, cité à comparaître devant Léon X pour des cruautés nouvelles et forcé par la torture d'avouer tous les crimes de sa vie, il fut décapité, et Pérouse fut soumise au pouvoir du saint-siège. — De ses fils, l'un, Astorre, au service des Vénitiens, se distingua à Chypre contre les Ottomans, qui le prirent et l'écorchèrent vif, 1571; un autre, Malatesta, rentra dans Pérouse en 1522, suivit les Florentins comme condottiere, et les trahit en 1530, pour faire reconnaître par Clément VII, sa souveraineté reconquise. R.

BAGLIVI (GEORGES), médecin célèbre, né à Raguse en 1669, m. en 1707. Il étudia d'abord à Salerne, puis parcourut l'Italie, et s'établit à Rome, où il obtint la chaire de médecine théorique, puis celle d'anatomie au collège de la Sapience; il se lia avec Malpighi et Pacchioni. Sa réputation comme professeur était très grande; il chercha à ramener la science dans le champ de l'observation, et établit par l'expérience beaucoup de règles sur le pronostic et la thérapeutique; en physiologie, il combattit les théories des galénistes sur les humeurs, auxquelles ces auteurs attribuaient une importance trop grande. Il eut le mérite d'avoir reconnu dans les solides les propriétés contractiles que Haller a mieux étudiées ensuite.

Ses œuvres complètes ont été publiées plusieurs fois sous le titre de : *Opera omnia medico-practica et anatomica*, Lyon, 1704; Paris, 1788, avec notes de Pinel. Le traité *de l'Accroissement de la médecine pratique* a été trad. par le Dr J. Boucher, Paris, 1851. D—G.

BAGN..., dérivé du latin *balneæ*, a formé le nom de villes connues par leurs sources minérales : Bagnères, Bagnoles, *Bagnarea, Bagno, Bagni*, etc.

BAGNACAVALLO, v. du roy. d'Italie, prov. de Ravenne, dans une belle situation, sur le Senio; 3,885 hab. Comm. de soie et de chanvre. Le peintre Bartolomeo Ramenghi, né en 1484, m. en 1542, a pris le nom de Bagnacavallo, sa patrie.

BAGNA-LOUKA. *V.* BANIALOUKA.

BAGNARA, v. du roy. d'Italie, dans la province de Reggio; petit port à l'entrée du détroit de Messine; 6,165 hab.

BAGNAREA, *Balnea regia*, c.-à-d. bains royaux, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome. Évêché; 1,975 hab.

BAGNE, de l'italien *bagno*, bain; nom donné d'abord aux prisons d'esclaves, parce que, dans celles de Constantinople, il y avait des bains, puis aux bâtiments où sont détenus les forçats. Les travaux du bagne (curage des ports, etc.) remplacèrent ceux des galères sous l'anc. monarchie. La France avait 4 bagnes : à Toulon, fondé en 1748; à Brest, 1750; à Rochefort, 1767, et à Lorient, réservé aux soldats insubordonnés. En 1852, sous la présidence de Louis-Napoléon, une colonie pénitentiaire fut créée à la Guyane, pour remplacer les bagnes, dont la pop. était d'env. 8,000 condamnés. Il y en avait à Alger, à Tunis et à Tripoli pour les prisonniers chrétiens. Venise et Gênes eurent autrefois, sur leurs galères, des *bonavoglia*, forçats volontaires. B.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE, en latin *Aquæ Convenarum*

ou *Vicus aquensis*, s.-préf. (H.-Pyrénées), à 826 kil. de Paris. Trib. de commerce; collège. Sources thermales connues des Romains (de 16-25 à 5° cent.). Les rois de Navarre y vinrent souvent. Beaucoup de malades et d'étrangers s'y rendent chaque année, attirés par les eaux et par l'admirable situation de la ville, sur la rive g. de l'Adour, au pied des Pyrénées et à l'entrée de la vallée de Campan. Pop. en 1884, 9,508 hab. Fabr. d'étoffes de laine ou crêpes dits barèges, etc. Salle de spectacle, anc. église de l'ordre de Malte. Promenades : Vignaux, les bains de Salut, Coustous, les allées de Maintenon, Campan, etc.

BAGNÈRES-DE-LUCHON, autrefois *Baicgnières*, en latin *Balneariæ Lixonienses*, ch.-l. de cant. (H.-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, à 891 kil. de Paris, près de la frontière d'Espagne, dans la belle vallée de Luchon, au milieu des Pyrénées, entre les riv. de l'Onc et de la Pique, à 612 m. au-dessus de la mer. Eaux thermales célèbres; bains très fréquentés; 4,012 hab.; de 6 à 7,000 pendant la saison d'été. On y remarque les allées plantées par l'intendant d'Étigny, qu'une route continue jusqu'au port de Venasque; l'allée de la Pique, près du torrent de ce nom. Les promenades des environs sont : les cascades de Montauban et du Juzet, l'allée des Soupirs, la Fonderie d'argent, la montagne de Superbagnères, le lac d'Oo, les lacs Glacés, les Quinze-Lacs, la moraine de Garen, etc. Aux environs, mines de plomb.

BAGNES, vge de Suisse (Valais), près de Martigny, sur la rive g. de la Dranse; 4,300 hab. catholiques. Sources minérales et bains. Désastreuse inondation en 1818.

BAGNEUX, vge (Seine), arr. et cant. de Sceaux à 8 kil. S. de Paris; 1,509 hab. Église du XIIIe siècle. Combat du 13 oct. 1870, pendant le siège de Paris, et monument commémoratif.

BAGNI DI SAN-GIULIANO, anc. *Aquæ Pisanæ*, ville du roy. d'Italie, à 6 kil. N.-E. de Pise. Eaux thermales; rétablie au XIIe siècle par la comtesse Mathilde; 1,017 hab.

BAGNO, v. du roy. d'Italie, prov. de Lucques, 775 hab. Ancien palais ducal, théâtre. Bains d'eaux thermales très fréquentés. — v. du roy. d'Italie, prov. de Florence; 7,500 hab. Sources thermales de Sainte-Agnès très anciennement connues et fréquentées.

BAGNOLES, vge du dép. de l'Orne, arrond. de Domfront; sources sulfureuses chaudes et sources ferrugineuses froides; bains fréquentés.

BAGNOLET, vge du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis, canton de Pantin, à 6 kil. N.-E. de Paris; carrières de plâtre. Culture du pêcher; 2,861 hab. Le duc d'Orléans (le régent) y eut un château qui n'existe plus.

BAGNOLS, *Balnea*, c.-à-d. bains, ch.-l. de cant. (Gard), arr. d'Uzès, sur la Cèze. Fabrique de soies grèges; 4,930 habit. Collège. Patrie de Rivarol.

BAGNOLS-LES-BAINS, *Balneolum*, vge de la Lozère, sur le Lot, arr. de Mende. Sources sulfureuses chaudes et établissement de bains; 416 hab.

BAGOAS, eunuque égyptien, favori du roi de Perse Artaxerxès Ochus. Il aida ce prince à conquérir l'Égypte, 354 av. J.-C.; puis il l'empoisonna, pour venger, dit Elien, la mort du bœuf Apis, 338. Il gouverna 2 ans au nom d'Arsès, fils d'Ochus, le fit périr à son tour, et éleva sur le trône Darius III Codoman. Celui-ci le força de boire un poison qui avait été préparé pour lui-même, 336. B.

BAGOLINO, brg du roy. d'Italie, dans la prov. de Brescia, sur le Caffaro; 3,800 habit. Usines métallurgiques; quincaillerie.

BAGOULET, petite riv. de la Turquie d'Asie, identifiée à tort avec l'anc. Pactole.

BAGRADAS, auj. *Medjerdah*, fleuve qui arrose le territoire de l'anc. Carthage. C'est le *Bacaràs* de Polybe. Régulus tua sur ses rives un énorme serpent dont la peau fut envoyée à Rome, 255 av. J.-C. (*V.* MEDJERDAH.) — fleuve frontière entre l'anc. Carmanie et la Perse, selon Ptolémée.

BAGRATIDES. *V.* PAGRATIDES.

BAGRATION (LE PRINCE PIERRE), né en Géorgie en 1765, m. en 1812, entra au service de la Russie comme sergent en 1782, et fit ses premières armes contre les peuplades du Caucase en 1783. Il se distingua dans la guerre de Pologne en qualité de colonel, 1788; accompagna en 1799 Souwaroff en Italie, s'empara de Brescia, remporta un avantage sur le général Sérurier, et obligea Moreau à se retirer. Disgracié par Paul Ier, il fut, en 1805, chargé du commandement de l'avant-garde de l'armée envoyée au secours des Autrichiens. Après la bataille d'Austerlitz, il se distingua par sa retraite. Nommé général de division, il combattit à Eylau, Heilsberg, Friedland assujettit la Finlande en 1809, commanda en Moldavie l'année suivante, et prit part en 1812 aux batailles de Smolensk et de la Moskowa, où il fut blessé mortellement. PL.

BAGUETTE DIVINATOIRE OU **MAGIQUE.** *V.* RABDOMANCHIE.

BAHAMA (ARCHIPEL DE) OU **LUCAYES** (ILES), en espagnol *los Cayos*, écueils, récifs, en anglais *Keys*, archipel de l'océan Atlantique, dans les Indes occidentales anglaises, à l'E. de Cuba et en avant du golfe du Mexique, entre 20° et 26° 50′ lat. N., il se compose de 29 îles, 661 îlots et 2,387 récifs, séparés par des canaux d'une navigation dangereuse; le grand banc de Bahama séparé de Cuba par le vieux canal de Bahama, et de la Floride par le nouveau canal de Bahama, supporte les îles Andrews, Isaac, Binini, les Berry, les îles Membres, Naranjos, Nouvelle-Providence (cap. Nassau, où est le siège du gouvernement), Exuma, Long-Island, l'île de Sel et l'île Verte. Le petit banc de Bahama, séparé de la Floride par le nouveau canal, et du grand banc par le canal Providence, supporte les îles de Grande-Bahama, une des plus grandes de l'archipel, d'Abaco, de Guana, et les îles Galapagos. Les principales îles sont, outre celles déjà nommées : Eleuthera, Cat-Island (île du Chat), probablement l'île de Guanahani, ou San-Salvador, la première terre du Nouveau-Monde, que découvrit Christophe Colomb, 12 octobre 1492,; Acklin et Inagua; superf. totale, 13,960 kil. carrés; pop., 43,521 hab., (1880). Récolte et comm. de cotons, bois de teinture, fruits, surtout oranges et ananas; éponges, sel. etc. Les Anglais établirent leurs premières colonies dans ces îles en 1629. Ils eurent plusieurs fois à les défendre contre les Espagnols et les Français, mais ils les ont définitivement acquises en 1783. Gouvt représentatif : un gouverneur et 2 chambres de 9 et de 28 membres.

BAHAMAN. *V.* BAHMAN.

BAHAR OU **BEHAR**, prov. de l'Hindoustan, auj. dans la présidence du Bengale, appartenant à l'Angleterre depuis 1765. Elle est arrosée par le Gange; cap. Patna. Sol très riche et industrie florissante; récolte d'opium estimé; indigo, sucre, bétel, tabac, riz, blé, maïs, coton. Fabr. de tissus de coton, tapis, essences, etc. Superf., 109,855 kil. carrés; pop., 19 millions 836,000 hab., les deux tiers hindous et un tiers mahométan; la prov. est divisée en 10 districts.

BAHAR, v. de l'Hindoustan anglais, dans la prov. de Bahar; en 1871, 44,295 hab.; ville déchue. — v. des prov. N.-O. de l'Hindoustan (anc. roy. d'Oude); 10,000 hab.

BAHARITES OU **MARINS**, première dynastie des Mamelouks d'Égypte, de 1254 ap. J.-C. à 1382. C'étaient des esclaves turcomans vendus par les Tartares à Malek-Saleh, sultan ayoubite, qui leur confia les forteresses voisines de la mer (*bahr*); plusieurs étant arrivés aux premières charges de l'État, ils s'emparèrent de l'autorité suprême et proclamèrent sultan un des leurs, Azzeddin-Bey, meurtrier du sultan Malek-Moadham, le vainqueur de St Louis. (*V.* MAMELOUKS.)

BAHAVALPOUR, *Daodpoutra*, anglais *Bahawulpoor*, État musulman de l'Hindoustan au S. du Pendjab, sur la Sutledje et le Tschenab; gouverné par un sultan, vassal de l'Angleterre. Capit. Bahavalpour, à 510 kil. O.-S.-O. de Delhi, à la jonction des routes de Bombay et de Calcutta pour le Kaboul. Comm. et manuf. de soieries; 20,000 hab.; l'État en a 500,000.

BAHIA, prov. du Brésil, cap. Bahia ou San-Salvador; située le long de l'océan Atlantique, sur la baie de Tous-les-Saints (*Bahia de Todos os Santos*), et baignée au N. par le San-Francisco. Gr. récolte de sucre; 426,427 kil. carr.; 1,655,403 hab. (1882).

BAHIA OU **SAN-SALVADOR**, v. forte du Brésil, cap. de la prov. du même nom, port sur le cap Saint-Antoine qui forme l'extrémité E. de la baie de Tous-les-Saints, dans une situation magnifique, à 1,350 kil. N.-E. de Rio-Janeiro; par 12° 58′ lat. S., et 40° 51′ long. O. Fondée en 1549 par le gouverneur portugais, Thomas de Souza, prise par les Hollandais, en 1624. C'est la seconde ville du Brésil et ce fut sa cap. jusqu'en 1763. La basse ville est mal bâtie et malsaine, mais très commerçante, la ville haute possède quelques beaux monuments : la cathédrale, en marbre apporté d'Europe, et 60 églises. Archev. Hôpital militaire, école de chirurgie, tribunal d'appel, Bourse, chantiers, arsenal maritime; hôtel des monnaies; fac. de médecine et de théologie, bibliothèque. Grand comm. de sucre, café, diamants, etc. 128,929 hab., les deux tiers mulâtres ou nègres. C. P. et E. D—Y.

BAHIOUDA, pays d'Afrique (Nubie méridionale), renfermé dans le coude que fait le Nil entre Khartoum et Vieux-Dongolah. Les Arabes Hassenieh et Hawawiv parcourent le Bahiouda avec leurs troupeaux; beaucoup d'animaux sauvages, lions, chacals, autruches, etc.; il a été exploré par M. de Heuglin en 1856. C. P.

BAHR-ABAD, contrée d'Arabie. (*V.* BARRIA.)

BAHRAM. *V.* VARANE.

BAHRDT (CHARLES-FRÉDÉRIC), théologien protestant, né en 1741 à Bischofswerda en Saxe, m. en 1792, professa la

théologie à Leipzig, Erfurt, Erlangen et Giessen. Son déisme et son inconduite le mirent partout en conflit avec le clergé. En 1779, il trouva un asile en Prusse, professa à Halle, et y publia plusieurs écrits qui lui attirèrent une condamnation à un an de prison à Magdebourg. Il retourna à Halle, où il établit une taverne. Ses ouvrages manquent de profondeur; on cite de lui :

Lettres sur la théologie systématique, 1770-72; *Désirs d'un patriote* [illegible], 17[illegible]; *Lettres* [illegible]*aires sur la Bible*, 1780; l'*Edit de religion*, où [illegible] sa passion de 1788; l'*Union allemande*, projet d'une association [illegible]euse; enfin sa *Vie, opinions et aventures*, 1790. E. S.

BAHREIN, AWAL, AOUAL ou **HADJAR**, archipel du golfe Persique, près de la côte d'Arabie, par 26° lat. N. et 48° 10' long. E. Iles principales : Bahreïn (qui a 40 kil. sur 10; 50,000 hab. avec deux villes : Manama et Tuffin), Maharak, Arad, Tarout, Tamahoy, etc. Pêche considérable de perles (pour 2 à 3 millions de francs annuellement) et commerce maritime assez actif. — Ces îles, dont les anciens ont parlé sous les noms de *Tylos* ou *Tyros*, *Arad* ou *Aradus*, furent occupées tour à tour par les Portugais, les Persans et les Arabes; elles étaient sous la dépendance d'un cheik wahabite, puis du sultan de Maskate, jusqu'en 1871, où elles furent nominalement réunies à la Turquie avec la côte d'El-Ahsa.

V. Pelly, dans l'*Année géogr.*, t. V.

BAHREÏN, nom donné tantôt à une partie, tantôt à la totalité du Lahsa, contrée d'Arabie.

BAHR-EL-ABIAD, c.-à-d. *fleuve blanc*, nom arabe du Nil dans la partie supérieure de son cours, jusqu'à sa jonction avec le Bahr-el-Azrag. (*V.* Nil.)

BAHR-EL-AZRAG, c.-à-d. *fleuve bleu*, anc. *Astapus*, riv. d'Abyssinie, traverse le lac Dembéa, arrose les pays de Godjam, de Damot, de Sennaar, forme plusieurs cascades dont une a 93 mèt. de hauteur, et se joint au Bahr-el-Abiad à Khartoum, après un cours évalué à 1,600 kil.

BAHR-EL-GHAZAL ou **NAM-AITH**, affluent du Nil Blanc, coule du S. au N., puis de l'O. à l'E. jusqu'au lac Nô, où il se jette après un cours marécageux d'environ 200 kil. Il a été exploré par Schweinfurth. C. P.

BAHR-SOUDAN, nom donné par les Arabes au lac Tchad. (*V. ce mot.*)

BAHUDA, nom indien d'une rivière qui est probablement l'*Hydaspe*.

BAI (Thomas), ténor et maître de chapelle du Vatican, né à Bologne, m. en 1714, est auteur d'un *Miserere*, chef-d'œuvre égal à celui d'Allegri. Choron l'a publié. B.

BAIÆ. *V.* Baies.

BAIAN, chef ou khan des Avares. (*V.* Avares.)

BAIARDI ou **BAIARDO** (Octave-Antoine), antiquaire napolitain, né vers 1690, m. vers 1765. Il fut chargé par le roi de Naples, Charles III, de la description des ruines d'Herculanum, exhumées en 1747; mais le prodrome de l'ouvrage lui demanda un temps si long, que le roi créa l'Académie Ercolanese pour lui confier ce travail. Baiardi publia :

Prodromo delle antichità d'Ercolano, 5 vol. in-4°, Naples, 1752-56. Il travailla aussi au grand ouvrage *le Antichità d'Ercolano*, 9 vol. in-f°, Naples, 1757-92.

BAIENNA, nom latin de Béné, dans le roy. d'Italie.

BAIER (J.-J.), médecin et naturaliste, né à Iéna en 1677, m. en 1735, a laissé une *Oryctographia Norica*, Nuremberg, 1708 et 1758, qui contient d'intéressantes observations sur les fossiles et les minéraux.

BAIES, anc. *Baiæ* ou *Aquæ Cumanæ*, en italien *Baja*, hameau du roy. d'Italie (prov. de Caserta), à 17 kil. S.-O. de Naples. Ses eaux thermales, la beauté du site, y attiraient les Romains sur l'arrière-saison; à la place des riches maisons de plaisance et des parcs délicieux, on ne voit que des ruines et des terrains incultes. Le climat est devenu très malsain. [illegible] d'un château fort construit par Charles-Quint; des [illegible]s de Vénus-Génitrix, de Diane-Lucifère, de Mercure; [illegible]ns de Néron, des villas de Cicéron, d'Agrippine, etc. B.

BAIF (Jean-Antoine de), fils de Lazare de Baïf, ambassadeur de France, qui a publié des livres savants *de Re vestiaria*, *de Re vascularia*, *de Re navali*, et des traductions en vers français de tragédies grecques, naquit à Venise en 1532, et m. en [illegible]. Il fut condisciple de Ronsard à l'école de Dorat, ne rêva, comme son ami, qu'innovations dans la langue et révolutions dans la littérature, débuta par des sonnets en l'honneur de [illegible] de Francine, s'occupa de vers métriques à la façon des anciens, et tenta des réformes orthographiques très bizarres. Il établit à Paris, dans sa maison du faub. Saint-Marceau, une Academie de beaux esprits et de musiciens, reconnue par Charles IX en 1570. Baïf a mérité la qualification de très mauvais poète, que lui a donnée le cardinal Du Perron. Ses œuvres, réunies sous le titre : *les Jeux et Passe-temps*, Paris, 1573, 2 vol. renferment des *Jeux*, des *Églogues* trad. du grec en vers métriques, une tragédie d'*Antigone* en vers de 5 pieds, *le Brave*, comédie en vers de 4 pieds. Baïf fut l'un des sept membres de la Pléiade. J. T.

BAIGNES, ch.-l. de cant. (Charente), arr. de Barbezieux; 2,227 hab. Restes d'un aqueduc, de bains antiques et d'une abbaye fondée par Charlemagne.

BAIGNEUR. On nommait ainsi, aux XVIe et XVIIe siècles, celui qui tenait une maison où l'on trouvait des bains raffinés, bains de vapeur, bains épilatoires, etc., et de somptueux appartements garnis. Son hôtel était une maison de plaisir pour les jeunes seigneurs; un hôtel proprement dit pour les gens de la haute société qui venaient s'y enfermer, la veille d'un départ, pour échapper aux visites et se préparer par le bain aux fatigues d'un voyage, ou bien pour se délasser au retour. Ces hôtels-bains étaient fort rares; on n'en comptait pas plus de deux à Paris, au XVIIe siècle, et la profession de baigneur ne pouvait s'exercer qu'avec un privilège spécial du roi, ou d'un des grands officiers de la cour.

BAIGNEUX-LES-JUIFS, *Balneola*, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon-sur-Seine; 405 hab. Dernier endroit qu'abandonnèrent les juifs chassés en 1431.

BAIGORRY, petit pays de l'anc. Navarre, arrosé par la Nive, et dont la capitale était Saint-Etienne-de-Baïgorry, arr. de Mauléon (B.-Pyrénées).

BAIKAL (Lac) en turc *Bei-Koul*, c.-à-d. mer riche, appelé aussi par les Russes *Sviatoï more*, mer sainte. Situé dans la Sibérie méridion. (gvt d'Irkoutsk) entre 51° 29', et 55° 40' de lat. N., 101° 30' et 107° 40' long. E., il a 660 kil. de longueur du S.-O. au N.-E., sur une largeur de 40 à 100 kil. Côtes escarpées et volcaniques; environ 31,400 kil. carrés. Eaux très profondes, d'une navigation dangereuse à cause des tempêtes, des écueils et des hauts-fonds, et cependant sillonnées de navires équipés par les marchands d'Irkoutsk. La navigation à vapeur a commencé sur ce lac dès 1845; le transport des marchandises se fait sur la glace pendant l'hiver. Pêche de l'*omoul*, sorte de hareng, et du *glomynca*, qui donne une huile excellente. Ce lac a des îles nombreuses dont la plus grande est Olkhon. Plusieurs riv., la Selenga, le Bargasine, s'y jettent; l'Angara ou Toungouska le traverse, et va finir dans l'Iénisseï. Des Russes, des Bourètes et des Toungouses habitent le littoral.

BAIKIE (William-Balfour), voyageur, né à Arbroath en Écosse en 1824, m. en 1864 à Sierra-Leone. Chargé en 1854 d'explorer le bassin du Niger inférieur ou Kouara, il remonta le premier la Tchadda ou Bé-Noué, et publia une relation de ce voyage : *Narrative of an exploring expedition, up the rivers Kwara and Binue*, Londres, 1856. Il retourna sur le Kouara en 1857, et y passa sept ans, fondant à Lukodja, au confluent du fleuve et de la Tchadda, un établissement pour le commerce de l'ivoire, étudiant les langues des naturels et en publiant des vocabulaires, enfin adressant sur la géographie physique et les productions de ces pays une foule de renseignements et des Mémoires publiés dans les recueils de la Société géographiques de Londres et dans les *Mittheilungen* allemands de Petermann. C. P.

BAILLÉE DES ROSES, redevance que payaient les pairs de France au parlement de Paris, en avril, mai et juin, au jour d'audience à la grand'chambre. Le parlement de Toulouse avait le même privilège. C'était à titre de suzeraineté et en tant que représentants du roi, au nom duquel les parlements rendaient la justice. Cet usage cessa vers la fin du XVIe siècle.

BAILLET (Adrien), né à La Neuville, près Beauvais, en 1649, m. en 1706, fut régent de collège, vicaire de campagne, et enfin bibliothécaire de M. de Lamoignon. Erudit sans style, Baillet a beaucoup écrit et n'est que fort peu lu. Parmi ses ouvrages on distingue : *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs*, 1685; réimprimé avec d'autres ouvrages de Baillet et les notes de La Monnoye, 1722, 7 vol. in-4°; *des Enfants devenus célèbres par leurs études et par leurs écrits*, 1688; *Vie de Descartes*, 2 vol. in-4°; *Histoire de Hollande*, sous le nom de La Neuville; *la Dévotion à la Ste Vierge*, 1694; *Vies des Saints*, 1701, 3 vol. in-fol.; *Histoires des fêtes mobiles*, etc., in-fol.; *Démêlés de Boniface VIII avec Philippe le Bel*, 1717; *Relation curieuse et nouvelle de Moscovie*. J. T.

BAILLEUL, anc. *Ad Lullia*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. d'Hazebrouck. Fabr. de fils, toiles, dentelles dites de Valenciennes; huile, sucre, etc.; 12,968 hab. Ville très ancienne et autrefois fortifiée.

BAILLEUL (Jacques-Charles), conventionnel, né en 1762 à Bretteville (Seine-Inférieure), m. en 1843, fut du parti de la Gironde, vota, dans le procès de Louis XVI, l'appel au peuple, la réclusion et la déportation à la paix, protesta contre le 31 mai, fut jeté en prison, sauvé par le 9 thermidor, fit mettre en liberté le peintre David, devint membre du comité de sûreté générale en 1795, entra au conseil des Cinq-Cents, au tribunat, et accepta, en 1804, la direction générale des droits réu-

nis dans la Somme. Sous la Restauration, il écrivit dans le *Journal du commerce*. Il a publié une réfutation du livre de Mme de Staël sur la *Révolution française*, 1822, et des *Etudes sur l'histoire de Napoléon*, 1839. B.

BAILLEUL, roi d'Écossse. (*V.* BALIOL.)

BAILLI. Les baillis en France étaient dans l'origine des officiers chargés de rendre la justice, de commander les armées, de percevoir les impôts et de veiller à tous les détails d'administration. Il y avait des baillis royaux dont les offices étaient nobles et d'épée, et des baillis seigneuriaux, dits de robe longue ou petits baillis. La première mention des baillis royaux se trouve dans le testament de Philippe-Auguste en 1190; à cette époque, ils recevaient les appels des vicomtes et prévôts, et leurs jugements étaient revisés par la cour du roi. St Louis institua quatre grands baillis royaux, deux pour le Midi (Mâcon, Saint-Pierre-le-Moustier) et deux pour le Nord (Saint-Quentin, Sens); ils recevaient et jugeaient les appels des tribunaux féodaux, et comparaissaient à leur tour devant le parlement pour rendre compte de leur conduite. Le titre de baillis a été donné jusqu'à la révolution à des officiers royaux dont l'autorité avait été diminuée et presque annulée par l'institution d'un grand nombre de charges nouvelles. Le nom de bailli fut donné, dans l'ordre de Malte, à une classe de dignitaires, supérieurs aux commandeurs, et inférieurs aux grands prieurs. CH.

BAILLIE (JOHN), orientaliste écossais, né à Inverness, en 1766, m. en 1823, entra en 1791 au service de la compagnie des Indes, enseigna l'arabe et le persan à Calcutta, et fut envoyé comme résident auprès du roi d'Oude. Il a publié et traduit plusieurs ouvrages arabes sur la grammaire et sur le droit. E. D—Y.

BAILLIE (MATTHEW), célèbre médecin anatomiste, né en Écosse en 1761, m. en 1823, neveu des deux Hunter, établit avec Cruikshank un cours d'anatomie à Londres, et y fonda aussi le cabinet d'anatomie pathologique. Il fut médecin de la princesse de Galles et de Georges III. Son *Manuel d'anatomie pathologique,* 1795, trad. en français par Ferral, 1803, et par Guerbois, 1815, renversa le système de Pitcairn. — Sa sœur, Johanna Baillie, née en 1762, m. en 1851, publia des ballades, un poème intitulé *Beacon*, et des essais dramatiques (*Series of plays on the passions*) pour lesquels W. Scott eut une véritable admiration.

BAILLON (EMMANUEL), naturaliste, m. à Abbeville en 1803, eut une correspondance active avec Buffon qui aimait à le consulter. La plupart des oiseaux de mer et de rivière qu'on voit au Muséum de Paris ont été préparés par lui. Son *Mémoire sur les causes du dépérissement des bois et le moyen d'y remédier* remporta le prix proposé par l'Assemblée constituante.

BAILLOT (PIERRE-MARIE-FRANÇOIS), violoniste célèbre, né à Passy, en 1771, m. à Paris en 1842, ami de Viotti, fut attaché au théâtre de Monsieur en 1791, professeur au Conservatoire dès 1795, et fit plus tard partie de la musique de Napoléon Ier et de la chapelle des Bourbons. Habile exécutant, il sut allier à une science profonde des règles une mélodie remplie de goût et de poésie. Il a publié, en 1801, avec Rode et Kreutzer, une *Méthode de violon,* rééditée en 1838, sous le nom d'*Art du Violon*. Ses *Exercices pour le violon* sont une suite de cet ouvrage. Il travailla, avec Levasseur, Catel et Baudiot, à une *École de violon* pour l'usage du Conservatoire. On a de lui un grand nombre de morceaux pour le même instrument. B.

BAILLOU (GUILLAUME DE), en latin *Ballonius,* médecin, né a Paris en 1538, m. en 1616. Professeur à la Faculté, dont il devint doyen en 1580, il se distingua par son courage dans une épidémie. Il connaissait bien les auteurs grecs, surtout Hippocrate qu'il prit pour modèle. Il contribua à faire sortir la médecine de la voie des spéculations des galénistes. On l'a surnommé le Sydenham français. Il se recommanda par son esprit observateur. Ses *Epidemicorum et ephemeridum libri II,* sont le premier ouvrage qui ait été publié sur les constitutions épidémiques.

Ses œuvres ont été recueillies par Thévart : *Ballonii opera medica omnia*, Paris, 1635, 4 vol. in-4° ; et par Tronchin, Genève, 1792. D—G.

BAILLY (JEAN-SILVAIN), né à Paris en 1736, guillotiné le 12 nov. 1793, fut destiné à la peinture par son père, garde des tableaux du roi. Des circonstances heureuses lui firent donner des leçons de mathématiques par Clairaut et Lacaille, et son goût pour les sciences se révéla. La poésie le tenta ; il fit deux tragédies à 16 ans. Dès 1763, il offrait à l'Académie des sciences un recueil d'*Observations lunaires;* en 1764, il publia un bon travail sur les *étoiles zodiacales,* et en 1766 son *Essai sur les satellites de Jupiter*. A 27 ans, il entra à l'Académie des sciences, et remporta de brillants succès dans les concours académiques ; de là ses éloges de Corneille, de Charles V, de Molière, de Leibnitz, de Lacaille, de Cook et de Gresset, imprimés, à l'exception des deux derniers, en 1770. Bailly réunit son double talent de savant et de littérateur pour élever un grand monument, l'*Histoire de l'astronomie ancienne et moderne,* 4 vol. in-4°, 1775-1785, complété par l'*Histoire de l'astronomie indienne et orientale*, 1 vol. in-4°, 1787. La valeur de cet ouvrage, il faut le dire, est affaiblie par des hypothèses hasardeuses, et le style a une fatigante prétention à l'éloquence. Des doutes élevés par Voltaire contre l'invention des sciences et des arts, attribuée par l'auteur à un peuple du Nord qui avait disparu de la terre, déterminèrent Bailly à publier en 1777 ses *Lettres sur l'origine des sciences,* et, en 1779, celles sur l'*Atlantide de Platon*. Bientôt, en admettant l'auteur, l'Académie des inscriptions récompensa le mérite de ses recherches, et l'Académie française celui de la forme et du style. Des rapports sur le mesmérisme et sur un projet d'hôpitaux avaient fait à Bailly le plus grand honneur, lorsqu'il fut élu membre des états généraux. Président du tiers état dans la célèbre séance du Jeu de paume, il devint maire de Paris après la prise de la Bastille. Entre la famine et l'émeute, sa tâche était à peu près impossible : il essaya pourtant de la remplir, risqua sa vie, mais conserva sa popularité jusqu'à la manifestation du 17 juillet 1791 au Champ de Mars. D'accord avec La Fayette, il proclama la loi martiale, et dispersa les rassemblements par la force. Le 18 novembre 1791, il remit ses pouvoirs à Pétion et rentra dans la vie privée. Retiré d'abord à Nantes, il crut trouver un plus sûr asile à Melun, près de son ami, le savant Laplace. Arrêté à son arrivée, il fut transféré à Paris, fut cité comme témoin à charge dans le procès de Marie-Antoinette, mais refusa de déposer contre elle, et montra une fermeté admirable dans sa propre défense. Condamné à mort, il supporta d'indignes outrages avec un courage héroïque : « Tu trembles, Bailly, » lui dit un de ses bourreaux. « C'est de froid, » répondit la victime. Bailly laissait quelques travaux manuscrits : de curieux *Mémoires* achevés par une autre main ; un *Essai sur les fables,* 1798 ; un *Recueil de pièces intéressantes sur les arts, les sciences et la littérature,* 1810. J. T.

BAILLY DE MONTHYON (FRANÇOIS-GÉDÉON, COMTE), général français, né à l'île Bourbon en 1776, m. en 1846. Il fit ses premières armes dans les armées de la Moselle et du Nord, 1793. Destitué par la Convention, il fut rappelé au service, et assista aux batailles de Marengo, Austerlitz, Smolensk et la Moskowa. Général de division en 1812, il fut encore présent à Lutzen et à Bautzen. En 1813-14, il remplaça le prince de Wagram comme major de la grande armée, fit la campagne de France, puis celle de Waterloo. Après 1830, il devint inspecteur général de l'infanterie, 1835, et pair de France, 1837. B.

BAILY (FRANCIS), savant anglais, né à Newbury en 1774, m. en 1844. Après avoir fait une grande fortune dans le commerce et la finance, il s'adonna tout entier à la science. L'amirauté le chargea de réorganiser le *Nautical Almanach ;* la Société astronomique de Londres, dont il rédigea les comptes rendus annuels, le prit pour président; l'Institut de France le nomma membre correspondant. Il a fixé le *yard,* unité de longueur, revisé le *Catalogue des étoiles,* et déterminé, d'une manière plus précise encore que Cavendish la densité de la terre.

BAILY (ÉDOUARD-HODGES), sculpteur anglais, né à Bristol en 1788, m. en 1867; élève de Flaxman, fut nommé, en 1822, membre de l'Académie royale des beaux-arts de Londres. Ses plus belles œuvres sont : *Hercule ramenant Alceste à son époux Admète*, 1810 ; *Eve à la fontaine*, 1813 ; *Hercule jetant Lycas à la mer* ; *Ève écoutant la voix* ; *Apollon vidant son carquois ; Jeune Fille se préparant pour le bain ; les Trois Grâces ; l'Amour maternel ; l'Etoile du matin ; la Nymphe endormie ; le Triomphe de la Grande-Bretagne*, ornementation colossale à la façade du palais Buckingham, à Londres ; la statue de Nelson, placée sur la colonne de Trafalgar-square. On lui doit aussi beaucoup de bustes.

BAIN (ORDRE DU), ordre institué en Angleterre par Henri IV lors de son sacre en 1399. Il le conféra à 36 écuyers qui s'étaient baignés de compagnie, après avoir veillé toute la nuit. Georges Ier en renouvela l'institution en 1725. En 1815, cet ordre fut destiné au mérite militaire et civil, et divisé en 3 classes : 72 grand'croix, 130 commandeurs et un nombre illimité de chevaliers. Le cordon de la 1re classe est un ruban rouge avec une médaille en or portant un sceptre entre une rose et un chardon, au milieu de 3 couronnes impériales, avec cette devise : *Tria juncta in uno*.

BAIN-DE-BRETAGNE, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon, 2,618 hab. Près de là se trouve la montagne de Poligny portant des traces volcaniques.

BAINI (L'ABBÉ JOSEPH), musicien italien, né à Rome en 1775, m. en 1844, fut directeur de la chapelle pontificale. Passionné pour le style et le genre de Palestrina, il écrivit une foule de compositions religieuses que ce maître n'aurait pas désavouées, entre autres un *Miserere* et un *Dies iræ ;* toutes sont restées mss. Il était aussi très versé dans l'archéologie musicale.

On lui doit : *Essai sur l'identité du rythme poétique et musical,* Flor.

1820, trad. en français par le comte de Saint-Leu : *Mémoires sur la vie et les [illegible] de Pie VI*, en italien, Rome, 1828, 2 vol in-4°. B.

BAINS CHEZ LES GRECS. Les œuvres d'Homère attestent que les bains étaient en usage dès les temps héroïques de la Grèce. Le bain précède le repas et délasse des fatigues du voyage. A Athènes, les bains chauds furent longtemps considérés comme portant à la mollesse, mais la mode en devint générale au IVe siècle. A côté des bains publics, il y avait des bains privés dans les maisons des riches. Les bains de vapeur et les douches étaient également connus. A Sparte, les bains chauds n'étaient permis qu'exceptionnellement. La disposition des bains en Grèce est éclaircie par un certain nombre de peintures de vases. (*V.* Saglio, art. *Balneum,* dans le *Dict. des antiquités* dont il est l'auteur.) S. Re.

BAINS CHEZ LES ROMAINS. Originairement il n'y eut à Rome que des établissements appelés *laveries,* où l'on se baignait tous les 9 jours, uniquement par propreté. On fit ensuite de ces lotions une recherche de plaisir, et des bains proprement dits furent construits dans les maisons de quelques riches. Après la conquête de l'Asie, et surtout de la Grèce, le luxe et la recherche pénétrèrent dans ces édifices : les bains se prirent à toutes les températures, depuis celle de l'eau froide jusqu'à celle de la vapeur presque brûlante, et les édifices que l'on y consacra durent être des constructions somptueuses et compliquées ; un bain se composait de cinq pièces principales et de plusieurs autres destinées au service. Il y avait : 1° l'*Apodyterium,* salle où les baigneurs se déshabillaient ; 2° le *Frigidarium,* salle du bain froid ; 3° le *Tepidarium,* salle du bain tiède ; 4° le *Sudatorium* ou *Caldarium,* salle pour le bain de vapeur ; 5° enfin l'*Unctorium,* salle pour se faire essuyer et parfumer après le bain. Certaines baignoires avaient de grands anneaux, au moyen desquels on les suspendait en l'air, afin qu'on joignît au plaisir du bain celui d'être bercé. Des auteurs composaient leurs ouvrages au bain. L'empereur Commode y mangeait. — En même temps que le luxe des bains prit naissance chez les particuliers, dans les premières années du VIIe siècle, on commença d'établir des bains publics pour l'usage du peuple. La rétribution n'était que d'un *quadrans* (1 cent. 1/4). Agrippa étant édile vers l'an 721 de R. (22 av. J.-C.), créa 170 bains publics ; c'étaient sans doute des établissements modestes, où l'on ne trouvait que le nécessaire pour la propreté ; mais plus tard, les empereurs bâtirent pour le peuple des bains complets, d'une magnificence toute royale, qu'on appela thermes (*V. ce mot*), parce qu'on y trouvait toutes les sortes de bains chauds. L'usage des bains devint tellement de première nécessité, que, sous Valentinien et Valens, Rome avait 12 grands établissements de thermes et 850 bains privés. C. D—y.

BAINS CHEZ LES MODERNES. L'usage des bains chauds cessa vers la fin du IVe ou du Ve siècle. On commença de le faire revivre dans les monastères. Un ancien moine en était spécialement chargé. On n'y pouvait aller que depuis prime jusqu'à complies. Ceux qui devaient le prendre se faisaient raser d'abord, puis se retiraient dans un petit réduit fermé d'un rideau, où il y avait une cuve appelée *tine,* dans laquelle ils se baignaient en silence. Une assemblée des principaux abbés de France, à Aix-la-Chapelle, en 817, décida que l'usage des bains dans les monastères dépendrait des prieurs. — Au XVIIe siècle, il y avait dans les villes des bains qu'on appelait étuves, ils étaient publics moyennant rétribution. Les grands avaient des salles de bains dans leurs hôtels. Il se forma aussi alors des établissements d'étuves publiques, tenus par une corporation dite des barbiers-étuvistes, puis quelques bains somptueux, pour la haute société. (*V.* Baigneur.) Dans le cours et vers la fin du XVIIIe siècle, les bains devinrent d'un usage général ; ils se sont encore multipliés depuis le commencement du XIXe surtout à Paris : on en établit sur la Seine, dans des bateaux. Des bains et lavoirs publics ont été créés dans plusieurs villes de France où la population ouvrière [illegible]. Ces établissements existent depuis longtemps en Angleterre. — Chez les musulmans, l'usage du bain est prescrit par le Koran dans des cas assez nombreux.

BAINS, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. d'Épinal. Sources [illegible]; fabr. de broderies, clouterie, kirschwasser, fers-[illegible] etc. ; 2,531 hab.

BAINS DE LOUÈCHE, v. de Suisse. (*V.* Bade.)

BAINS DU MONT-DORE, vge (Puy-de-Dôme), arr. d'Is[illegible]. (*V.* Mont-Dore.)

BAIONNETTE, sorte de poignard fort épais, un peu triangulaire, [illegible] de 60 centim. environ, qui s'ajuste au bout d'un [illegible] vient, dit-on, de Bayonne, où on l'inventa vers [illegible] 1671. Quelques régiments de l'armée française reçurent alors la baïonnette. Cette arme s'ajustait sur une tige de bois [illegible] dans le canon du fusil, de sorte qu'on ne pouvait plus tirer. En 1701 on inventa une douille à jour, qui permit de laisser libre l'ouverture du canon : dès lors le grand inconvénient de la baïonnette disparut, et sur la proposition de Vauban, en 1703, toute l'infanterie française en fut armée.

BAÏOQUE, anc. monnaie de cuivre dans les États de l'Église ; 100e partie d'un *scudo,* à peu près 5 centimes. — La baïoque ou *grano* de Naples équivalait à la 100e partie d'un ducat. Le *baiochello,* valait 2 baïoques.

BAIRAKTAR (Moustapha), vizir ottoman, né en 1755, m. le 15 nov. 1808, dans une révolte de janissaires, combattit les Russes en Moldavie et en Valachie, 1806-7. Sélim III, auquel il était attaché, ayant été renversé par Moustapha IV, il chassa ce nouveau sultan, et proclama Mahmoud II, frère de Sélim, 1808. Ses efforts pour supprimer les janissaires et les enrôler dans les corps soumis à la discipline européenne amenèrent l'insurrection dont il fut la victime. B.

BAIRAM ou **BEIRAM**, en turc *fête,* nom de deux grandes fêtes chez les musulmans. Des deux Baïrams, le premier est nommé *Id el-fitr,* fête de la rupture : il a lieu immédiatement après le jeûne du Ramadân, et dure trois jours ; le second appelé *Id el-Kébir,* grande fête, et *Kourban-baïram,* fête du sacrifice, parce qu'on immole des moutons pour les distribuer aux pauvres, se célèbre le 10 du mois de *zil-hidja,* mois du pèlerinage, 3e mois après le Ramadân ; ce Baïram dure quatre jours. Pendant ces fêtes, tout travail est suspendu, on se fait des visites et des cadeaux. D.

BAIREUTH ou **BAYREUTH**, v. de Bavière, ch.-l. du cercle de haute Franconie et de l'anc. principauté de Baireuth, sur le Mein Rouge, dans une contrée charmante et très fertile ; 22,072 hab. Beau château ; curieux théâtre construit pour la représentation des opéras de R. Wagner ; maison d'aliénés. Fabr. de draps, de cuirs et de parchemin. Aux environs, châteaux de l'Ermitage, de Sans-Pareil et de Fantaisie. Statue de Jean-Paul-Frédéric Richter, qui vécut à Baireuth de 1804 à 1825. E. S.

BAIREUTH, anc. principauté ou margraviat, aujourd'hui à la Bavière (haute Franconie), avait 223,000 hab. Au XIIIe siècle, les bourgeois de Nuremberg, et, après eux, une branche cadette de la maison de Brandebourg, furent maîtres de Baireuth, qui, en 1769, fut réuni à la principauté d'Anspach. Le prince Charles-Frédéric d'Anspach et de Baireuth abdiqua en 1791 en faveur du roi de Prusse qui, de son côté, dut céder ces États en 1806 et 1807 à Napoléon. Ce dernier les donna à la Bavière, à qui la paix de Vienne, 1809, les abandonna définitivement. Erlangen et Culmbach étaient les villes princip. du margraviat. E. S.

BAIREUTH (Sophie-Wilhelmine, margravine de), née à Potsdam en 1709, m. en 1758, eut beaucoup à souffrir, comme son frère le grand Frédéric, du caractère bizarre et emporté de Frédéric-Guillaume Ier. Elle épousa en 1731 l'héritier du margraviat de Baireuth. Cette princesse a laissé des *Mémoires* écrits en français, et qui s'étendent de 1706 à 1742. On ne les a publiés qu'en 1810 ; ils donnent de curieux détails sur la famille royale de Prusse et sur les principaux personnages du temps.

BAIROUT ou **BEYROUTH**, v. de la Turquie d'Asie (Syrie), sur une baie de la Méditerranée, cap. de l'eyalet de Saïda, à 100 kilom. O.-N.-O. de Damas, à laquelle une belle route la réunit. Évêchés grec et maronite. Rade foraine peu sûre en hiver ; 80,000 hab. Échelle du Liban, et ville la plus commerçante de la Syrie. Exportat. de soie, coton, sésame, huile, éponges, tabacs. — Bairout, anc. *Berytus,* fondée par les Phéniciens, et colonisée par les Romains sous Auguste, prit le nom de *Colonia Julia Felix,* devint très florissante et surtout célèbre par son école de droit, fut importante sous la domination sarrasine et plusieurs fois prise pendant les croisades ; les Vénitiens y eurent au moyen âge un comptoir qui fut ruiné par les Génois et le maréchal Boucicaut ; elle fut, au XVIIe siècle, la cap. de l'émir druse Fakr-ed-Din ; elle fut enfin bombardée et prise sur Méhémet-Ali par l'escadre anglo-autrichienne en 1840.

BAISE ou **BAYSE**, *Balisa*, riv. de France, prend sa source sur le plateau de Pinas, dans l'arr. d'Oloron (Basses-Pyrénées), passe à Mirande, Condom, Nérac, et se jette dans la Garonne vis-à-vis d'Aiguillon et près du confluent du Lot. Cours de 180 kil., en partie canalisé.

BAISE-MAINS. C'était, dans le régime féodal, un hommage du vassal au seigneur, avec redevance pécuniaire ou en denrées, lors du renouvellement d'un bail. Cérémonie longtemps conservée dans plusieurs cours d'Europe, notamment dans celle de Madrid.

BAISY-THY, vge de Belgique (Brabant), près de Nivelles ; 2,332 hab. Ruines du château où naquit Godefroy de Bouillon.

BAIUS ou **MICHEL DE BAY**, théologien célèbre, né en 1513 à Melin, dans le Hainaut, m. en 1589, professa depuis 1551 la théologie à Louvain et participa au concile de Trente.

Ses doctrines sur la grâce furent condamnées par la Sorbonne, en 1560, par Pie V, en 1567, et par Grégoire XIII, en 1579. Baïus se soumit par deux fois, et fit même une rétractation publique. Appuyé par la faculté de théologie de Louvain, il resta en fonctions, fut nommé chancelier de l'université et ensuite inquisiteur général des Pays-Bas. Ses opinions augustiniennes, appelées alors *baïanisme,* furent adoptées par les jansénistes. Ses écrits ont été publiés à Cologne, 1696. E. S.

BAJA, v. des États autrichiens (Hongrie, comitat de Bacs); 19,000 hab. Gr. marché de vins, grains, bois, laines; gymnase; chât. des princes de Grassalkovics.

BAJA. *V.* BAÏES.

BAJAZET Ier, en turc *Bayezid,* surnommé *Ilderim,* le foudre de guerre, sultan des Turcs Ottomans, succéda à son père Amurat, 1389. Il fit étrangler son frère puîné avec la corde d'un arc. Puis il châtia les princes tributaires de l'Asie Mineure qui s'étaient révoltés, envahit la Thrace, assiégea Constantinople, et contraignit l'empereur Manuel d'accorder aux Turcs un faubourg et une mosquée. Il vainquit à Nicopolis, 1396, Sigismond, roi de Hongrie, qui commandait une armée de croisés hongrois, polonais et français. Rappelé en Asie par l'invasion de Tamerlan, khan des Mongols, il perdit la bataille d'Angora, 16 juin 1401, et fut fait prisonnier. D'après une fausse tradition le vainqueur l'avait traité avec une grande cruauté, et enfermé dans une cage de fer. D'autres racontent que Bajazet mourut de maladie en 1403.

V. Hammer, *Hist. des Ottomans.*

BAJAZET II, succéda à son père Mahomet II en 1481, chassa de l'empire son frère Djem ou Zizim qui lui disputait le trône. Il soumit la Bosnie et la Croatie, mais fut battu en Syrie par les Mameloukès d'Égypte. Dans une guerre contre Venise, il prit Lépante, Modon et Coron. Une révolte des janissaires le renversa : il voulait pour successeur Achmet, son fils aîné; mais Sélim, son 2e fils, le fit empoisonner par un médecin juif, 1512. D.

BAJAZET, fils de Soliman Ier et de Roxelane, disputa le trône à son frère Sélim II, fut vaincu, livré par le roi de Perse, auprès duquel il s'était retiré, et étranglé, 1566.

BAJAZET, fils d'Achmet Ier et frère d'Amurat IV. Ce dernier, jaloux de ses brillantes qualités, le fit mettre à mort, 1635; Racine a tiré de cette histoire le sujet d'une tragédie.

BAJOCASSES, BAJOCÆ ou **BODIOCASSES**, peuple de l'anc. Gaule, Lyonnaise IIe, dans le pays qui forme auj. le dép. du Calvados. Leur cap. était *Augustodurum,* auj. *Bayeux.*

BAJOLA, v. de l'anc. *Illyricum,* auj. *Biebla.*

BAJULES. On appelait ainsi les précepteurs des enfants des empereurs grecs. Il y en avait un qui était chef des autres, et que l'on nommait grand bajule. Le premier bajule mentionné dans l'histoire byzantine date de Théodose le Jeune. Les bajules, selon Grégoire de Tours, existaient à la cour des rois mérovingiens, et Hincmar (*Ép.*, II, c. II), montre qu'il y en avait à la cour de Charlemagne.

BAKEL, v. d'Afrique (Sénégambie), sur la rive dr. du Sénégal et à 840 kil. de son embouchure, dans le Gadiaga (*V. ce mot* plus loin.) En 1819, la France acheta aux nègres Souinké l'emplacement du fort de Bakel, et paya un impôt annuel ou coutume : Bakel ne fut qu'une escale où les commerçants allaient chercher la gomme que leur apportaient les tribus maures des Douaich et des Azkeur. Le général Faidherbe profita des guerres civiles qui déchiraient le pays pour cesser de payer la coutume, et, en 1856, le village construit autour du fort fut déclaré possession française; il a 2,000 hab. L'arrond. de Bakel ou du Haut-du-fleuve en a 6,000; les postes de Matam, Médine, Senoudebou, Aroudou ou Makbana, en dépendent. C. P.

BAKER (GEOFFREY ET NON WALTER), moine d'Oseney, né à Swinbrook (Oxfordshire), traduisit en latin, sur la demande de l'auteur, en 1347, l'histoire d'Édouard Ier et d'Édouard II, écrite en français, sous ce dernier prince, par Thomas de la More.

BAKER (JOHN), homme d'État sous Henri VIII, Édouard VI et Marie, né dans le comté de Kent, m. en 1558, entra à la Chambre des communes vers 1528, devint président, puis attorney général et membre du conseil privé, enfin chancelier de l'Echiquier en 1545. Il refusa de signer le bill d'Édouard VI qui excluait du trône ses deux sœurs. A. G.

BAKER (RICHARD), né à Sissinghurst dans le comté de Kent en 1568, m. en 1645, juge de paix et shérif dans le comté d'Oxford, perdit sa fortune en aidant la famille de sa femme, et passa plusieurs années dans une prison, où il écrivit ses ouvrages. Les principaux sont :

Une *Chronique des rois d'Angleterre; Cato variegatus,* ou distiques moraux variés de Caton, en vers; une trad. des *Lettres de Balzac,* etc. A. G.

BAKER (ROBERT), voyageur anglais, m. en 1580, alla deux fois en Guinée, 1562 et 1563. Abandonné sur la côte après une tempête, il fut pris par deux vaisseaux français, traité en prisonnier, racheta sa liberté, et retourna en Angleterre. Il a écrit une relation de ses deux voyages, imprimée dans la collection d'Hakluyt. A. G.

BAKER (HENRI), naturaliste né à Londres, m. en 1774. Il se livra à la poésie et à l'éducation des sourds-muets, puis à l'étude de la nature. Il fonda à la Société royale, dont il était membre, une chaire d'anatomie et de chimie. Ses recherches sur la cristallisation se trouvent dans *the Microscope made easy,* Lond., 1743, trad. par le P. Pézenas, sous ce titre : *le Microscope mis à la portée de tout le monde,* 1754.

BAKER (MONT), montagne volcanique de l'Amérique du N., territ. de Washington (États-Unis); 3,235 m.

BAKEWELL, v. d'Angleterre, dans le comté de Derby; sur la Wye; 2,032 hab. Aux environs se trouvent le château de Chatsworth, appartenant au duc de Devonshire, l'un des plus beaux d'Angleterre; il est bâti sur l'emplacement de celui qui servit de prison à Marie Stuart, et fut achevé au XVIIIe siècle; et le Manoir de Haddon achevé au temps d'Élisabeth.

BAKHTCHISARAÏ. *V.* BAGHTCHÉ-SÉRAÏ.

BAKHUYSEN. *V.* BACKHUYSEN.

BAKKER (GERBRAND), né en 1771 à Enkhuysen (Hollande septentrionale), m. en 1828, professeur d'anatomie, de physiologie et de chirurgie à l'université de Groningue depuis 1811 a laissé, entre autres ouvrages estimés :

Oratio inauguralis de iis qui artis obstetriciæ utilitatem augere possunt, et gratum magis acceptumque reddere, Groningue, 1814; *Osteographia piscium, Gadi præsertim æglefini, comparata cum lampride guttato,* 1822; *de Natura hominis liber elementarius,* 1827.

BAKOU, v. forte de la Russie d'Asie, dans la péninsule d'Apchéron ou de Bakou, et sur la côte O. de la mer Caspienne. Bon port; 15,604 h., tête de ligne d'un ch. de fer qui se dirige vers Tiflis, Poti et Batoum. Grand commerce avec Astrakhan : naphte, safran, etc. Aux environs se trouvent des marais vaseux d'où sort un gaz qui s'enflamme au contact de l'air; ce phénomène y attire des pèlerins guèbres, adorateurs du feu. Bakou fut d'abord un khanat indépendant, subit ensuite le joug de la Perse, et passa aux Russes avec tout le Chirwan, par la paix de Goulistân, 1813. Auj. ch.-l. du gvt de son nom, qui a 40,186 kil. carrés et 571,747 hab.

BAKOWA, v. de Roumanie, dans la Moldavie, sur la Bistritz. Évêché catholique. Ville jadis florissante, aujourd'hui déchue.

BALA, v. d'Angleterre, dans la principauté de Galles (comté de Merioneth), sur la rive N. du lac de ce nom; 1,539 hab. Fabr. de bas et de gants tricotés.

BALA (ALEXANDRE). *V.* ALEXANDRE.

BALAAM, fameux devin, de Péthor en Mésopotamie, refusa d'obéir à Balac, roi des Moabites, qui lui ordonnait, au moment de combattre les Hébreux arrivés au Jourdain, d'aller lancer sur eux des imprécations. Il les bénit, au contraire, disant que son ânesse avait pris une voix humaine pour le détourner de ce voyage, et qu'un ange lui imposait la volonté du Seigneur. Mais il conseilla à Balac d'envoyer vers ses ennemis des femmes moabites et madianites, qui les corrompirent et les portèrent à l'idolâtrie. Tué par les Hébreux, vers 1489 av. J.-C.

BALACLAVA. *V.* BALAKLAVA.

BALADE, mouillage et vge de la Nouvelle-Calédonie, à la pointe N. de cette île, par 20° 15′ lat. S. et 161° 30′ long. E. reconnue par Cook, le 5 sept. 1774. C'est le premier point de l'île où les Français entrèrent en relations avec les indigènes; mais ce poste fut abandonné pour la situation plus avantageuse de Port-de-France ou Nouméa. (*V. ce mot.*) C. P.

BALAGAT, c.-à-d. *au delà des Ghattes,* en anglais *Balaghaut ceded districts,* prov. intérieure du S. de l'Hindoustan anglais, dans la présidence de Madras; cap Bellary; bornée par le territoire du Nizam au N., l'Arcot à l'E., le Maïssour au S. et le Dharwar à l'O.; arrosée par la Toombuddra, qui forme une partie de sa frontière N., 50,117 kil. carrés; 3,019,000 hab. Elle formait l'empire hindou de Karnatic. Climat tempéré : riz, grains, indigo, sucre, poivre, tabac. Cédée aux Anglais en 1800.

BALAGUER, en lat. *Bergusium,* v. forte d'Espagne, dans la prov. de Lérida, sur la Sègre; 5,130 hab.

BALAKLAVA, v. de Russie méridionale (Crimée), port sur la mer Noire, à 6 kil. S. de Sébastopol; le *Symbolon* des Grecs anciens, *Cembalo* des Génois, et, au temps de leur puissance, un de leurs comptoirs importants; tout à fait déchue; 750 hab. Bataille gagnée par les Franco-Anglais, le 25 octobre 1854.

BALAN, vge du dép. des Ardennes, arr. de Sedan. Industrie du fer. Combat désastreux pour les Français, du 1er sept. 1870.

BALANCE, emblème de la Justice (de Thémis ou Astrée) selon la mythologie, et septième signe du Zodiaque.

BALANEA ou **BALANEÆ**, v. maritime la plus méridionale de l'anc. Syrie, dépendit primitivement du territoire d'Aradus, et fut comprise par Justinien dans la province de Théodoriade. Auj. *Banias*.

BALARD ou **BALLARD** (ANTOINE-JÉRÔME), chimiste, né à Montpellier en 1802, mort en 1876, d'abord pharmacien, puis préparateur de chimie à la Faculté des sciences et professeur au collège royal de sa ville natale, appelé à Paris pour remplacer Thénard, il devint membre de l'Académie des sciences après la mort de Darcet en 1844, maître de conférences à l'École normale, et, en 1851, succéda à Pelouze au Collège de France. En 1868, il fut nommé inspecteur général de l'enseignement supérieur. On doit à Balard la découverte du brome en 1826. Ses travaux le conduisirent à extraire directement de l'eau de la mer le sulfate de soude, base de la fabrication de la soude factice, ainsi que des sels de potasse propres à être convertis en carbonate de potasse artificiel. De nombreux écrits de Balard sont insérés dans les *Annales de physique et de chimie* et dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*.

BALARUC, vge (Hérault), près de l'étang de Thau, arr. de Montpellier. Sources sulfureuses; 890 hab.

BALARUS, petit port de l'anc. *Brutium*, sur le détroit de Sicile.

BALASORE ou **BALASSOR**, *Valeswara*, v. maritime de l'Hindoustan, dans la présidence du Bengale (prov. d'Orissa), sur la rive S. du Boori-Balang; 18,263 hab. Ville déchue; possédait de riches factoreries portugaises, hollandaises et anglaises. Elle fait le petit commerce, et exporte surtout du riz pour Calcutta en hiver.

BALATON, all. *Platten*, lat. *Volceæ paludes*, lac de Hongrie, entouré de vastes marais; il communique avec le Danube par le Sio et le Sarviz; 80 kil. de longueur; 3 à 10 de large.; 19 à 22 m. de profondeur; 133 m. d'altitude.

BALBATRE (CLAUDE-LOUIS), organiste et compositeur médiocre, né à Dijon, 1729, m. à Paris, 1799. Élève et ami de Rameau, il obtint l'orgue de Saint-Roch et de Notre-Dame de Paris. Pendant la révolution, il excita l'enthousiasme par ses variations sur *la Bataille de Fleurus* et *la Marseillaise*. Il contribua à substituer le forte-piano au clavecin. B.

BALBEK ou **BAALBEK**, c.-à-d. *Cité du Soleil*, l'*Héliopolis* des Grecs, la *Baal-Ath* de Salomon; v. de Turquie d'Asie (Syrie), au pied de l'Anti-Liban, à 65 kil. N.-O. de Damas, à 210 kil. O.-S.-O. de Palmyre; florissante au temps des Antonins par le passage des caravanes, auj. presque dépeuplée; elle offre des ruines magnifiques, les plus belles après celles de Palmyre, en particulier les restes de trois temples de style corinthien dont les dimensions sont colossales. On a cru retrouver aussi quelques vestiges beaucoup plus anciens de constructions qu'il faudrait attribuer aux Juifs. Il paraît probable que l'empereur Antonin le Pieux construisit les grands temples de Balbek. Cette ville fut prise pendant les guerres des khalifes Ommiades et Abbassides au VIII^e^ siècle, et plusieurs fois pendant les croisades; Tamerlan la saccagea en 1400; un tremblement de terre acheva sa ruine en 1759; aujourd'hui comprise dans l'eyalet de Damas.

Volney, *Voyage en Syrie*, t. II; Waddington, *Voyage archéologique*; Lartet, dans le *Tour du monde* de 1882. C. P. et S. RE.

BALBES, famille puissante de Chieri dans le roy. d'Italie, prétendait remonter à un Romain du nom de Balbus; elle défendit son pays contre les souverains du Montferrat par une chaine de forteresses dites Tours des Balbes, mais succomba devant Frédéric Barberousse. Après la défaite de cet empereur devant Lignano, 1176, elle rendit la liberté à la république de Chieri, l'engagea à se soumettre à la Savoie en 1347, perdit toute importance au siècle suivant, et se confondit avec la famille de Berton, de laquelle descend la maison française de Crillon.

BALBI (JÉRÔME), littérateur vénitien, m. en 1525, suivit à Rome les leçons de Pomponio Leto, et vint à Paris, où il obtint une chaire dans l'Université. Des querelles avec d'autres professeurs l'obligèrent de passer en Angleterre, puis à Vienne, où Maximilien I^er^ lui donna une chaire de droit. Chargé par le roi de Hongrie, Ladislas, de l'éducation de ses enfants, il entra dans les ordres, et devint évêque de Gurck en Carinthie. On a de lui :

Des pièces insérées dans les *Deliciæ poetarum Ital.*, de Gruter; un curieux traité *de Coronatione principum*, Lyon, 1530; 4 livr. *de Rebus Turcicis*, imprimés avec le *Tract. de jure regni et imp. Romani* de Bebenberg, et dans la *Politica imperialis* de Goldast. B.

BALBI (LA COMTESSE DE), fille du marquis de Caumont La Force, et femme d'un noble génois, née en 1753, m. en 1832, est demeurée célèbre par son esprit, fut dame d'honneur de la comtesse de Provence, amie du comte (depuis Louis XVIII), émigra en Hollande, rentra à l'époque du Consulat, et, à la Restauration, obtint une pension du roi.

BALBI (ADRIEN), géographe, né à Venise en 1782, m. à Vienne en 1848. Professeur dans sa patrie, il épousa une actrice qu'il suivit en Portugal, 1820, s'établit ensuite à Paris jusqu'en 1832, et passa ses dernières années à Padoue. Ses principaux ouvrages sont : *Essai statistique sur le royaume de Portugal et d'Algarve, comparé aux autres États de l'Europe*, Paris, 1822 : on y remarque un chapitre historique sur la Lusitanie. *Atlas ethnographique du globe, ou classification des peuples anciens et modernes d'après leurs langues*, Paris, 1826; *Traité élémentaire de géographie*, 1830-31, en collaboration avec MM. La Renaudière et Huot; *Abrégé de géographie rédigé sur un plan nouveau*, 1832, traduit dans toutes les langues. Balbi savait résumer les travaux des philologues et des voyageurs; il a fondé l'étude de la géographie sur la distinction des bassins. B.

BALBIN, empereur romain en 238. (V. MAXIME-PUPIEN.)

BALBIS (J.-B.), savant botaniste piémontais, né à Moretta en 1765, m. en 1831. Il était conservateur au Jardin des Plantes de Turin, lorsque les événements politiques le forcèrent, en 1797, de se réfugier en France, où il fut employé comme médecin dans les hôpitaux des armées des Alpes et d'Italie. Après la bataille de Marengo, et fut nommé professeur de botanique à l'université de Turin. Par suite des événements de 1814, il perdit sa chaire, se retira d'abord à Paris, et obtint, en 1819, la direction du Jardin botanique de Lyon. Il demanda sa retraite en 1830, et retourna en Piémont. Il avait fondé à Lyon une Société linnéenne. Ses principaux ouvrages sont :

Enumeratio plantarum officinalium, Turin, 1804, *Flora Taurinensis*, Turin, 1806; *Materies medica*, Turin, 1811; *Flore lyonnaise*, Lyon, 1827-1828. F.

BALBO (CESARE, COMTE), homme d'État et écrivain italien, né à Turin en 1789, m. en 1853. Sous l'empire français, il fit partie des commissions chargées d'organiser la Toscane, les États de l'Église et les provinces illyriennes. Secrétaire de la légation sarde à Londres en 1815, il se retira des affaires en 1821, et s'adonna aux études historiques. Il rentra dans la politique par de nombreux articles dans le journal de Turin *Il Risorgimento*, et par la publication de ses *Speranze d'Italia*, 1843, qui devint le manifeste des libéraux modérés; il fut le chef de ce parti depuis 1847. En 1848, il attaqua vigoureusement le parti démocratique, mais se montra très ardent contre l'Autriche. Depuis ce moment, ses amis ont été souvent appelés à la direction des affaires en Sardaigne; il n'a été lui-même qu'un instant président du conseil des ministres.

On lui doit une *Histoire d'Italie*, qu'il n'a poussée que jusqu'au règne de Charlemagne, et un *Abrégé de l'histoire d'Italie jusqu'en 1815*. B.

BALBOA (VASCO-NUNEZ DE), aventurier espagnol, né à Xérès de los Caballeros vers 1475, m. en 1517, partit pour l'Amérique après avoir dissipé sa fortune. Devenu chef de la petite colonie de Sainte-Marie-de-Darien, il se mit à la recherche des pays riches en or, gravit les montagnes qui traversent l'isthme de Panama, et découvrit le grand Océan, 25 sept. 1513. A son retour, il fut mis à mort, par Pedrarias, son beau-père, que Ferdinand le Catholique avait nommé gouverneur du Darien, et qui convoitait tous les profits des nouvelles découvertes.

V. Washington Irving, *Voyages et découv. des compagnons de Colomb* (angl.). B.

BALBUENA (BERNARDO), poète espagnol, né à Valdepeñas en 1568, m. en 1627, évêque de Puerto-Rico. On a de lui quelques églogues en excellents vers, et deux épopées remarquables, *la Grandeur mexicaine*, 1604, et *Bernardo, ou la Victoire de Roncevaux*, 1624. B.

BALBUS (CORNELIUS), consul romain de l'année 40 av. J.-C., né à Gadès, triompha des Garamantes, l'an 21. Nous avons le discours que Cicéron prononça pour lui, quand on lui contesta le titre de citoyen romain.

BALDE (JACQUES), jésuite allemand, auteur de poésies latines et allemandes, né à Ensisheim en 1603, m. à Neubourg en 1668, excella dans le genre lyrique; il plut si fort aux protestants eux-mêmes, qu'ils l'appelèrent un peu emphatiquement l'*Horace de l'Allemagne*. Le plus remarquable de ses poèmes est l'*Urania*, poème élégiaque, dont Alexandre VII fut si charmé, qu'il fit présent à l'auteur d'une médaille d'or à son effigie.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Munich, 1729. Orelli en a donné une édition choisie, Zurich, 1805. C. N.

BALDE DE UBALDIS (PIERRE), jurisconsulte, né à Pérouse en 1324, m. en 1400, étudia sous Bartole contre lequel il plaida ensuite plusieurs causes, professa le droit à Pérouse, à Padoue et à Pavie. Il fut accusé d'avoir introduit la honteuse coutume de briguer des auditeurs à force de sollicitations. Mordu par son chien, il mourut d'hydrophobie. Ses *Œuvres* forment 3 vol. in-fol. Il y est trop sec sur le nécessaire, trop prolixe sur l'inutile, cite des lois qui n'ont pas trait à ce dont il s'agit, contredit les autres mal à propos, et se contredit sans cesse lui-même. C. N.

BALDEGG (Lac de), en Suisse, cant. de Lucerne; 516 mèt. au-dessus du niveau de la mer; 7 kil. de tour.

BALDER, dieu scandinave, fils d'Odin et de Frigga, était le plus beau des Ases; c'est l'Apollon de la mythologie du Nord. Tous les êtres de la nature avaient juré de ne pas lui nuire; mais l'aveugle Hoder, dieu du hasard, poussé par Lok, génie du mal, le frappa mortellement.

BALDERIC *le Rouge*, chroniqueur français, évêque de Noyon et de Tournay, m. en 1097, est auteur d'une curieuse *Chronique de Cambrai et d'Arras*, publ. en 1615, par Colvener, professeur à Douai, rééditée par M. Le Glay, 1834, et trad. en franç. par MM. Faverot et Petit, Valenciennes, 1836.

BALDERIC ou **BAUDRY**, chroniqueur français, né à Meung-sur-Loire, m. en 1130, évêque de Dol et abbé de Bourgueil en Anjou, a laissé: *Historiæ Hierosolymitanæ lib. IV*, récit de la première croisade de 1095 à 1099; cet ouvrage est dans le recueil de Bongars; *Vita Roberti de Arbrissello*, insérée dans le recueil de Bolland au 25 février; une lettre aux moines de Fécamp sur les mœurs des bas Bretons et les monastères d'Angleterre et de Normandie, insérée dans D. Bouquet; un poème inédit, *de Conquestu Angliæ*, dans les papiers de Duchesne, à la bibl. nationale. B.

BALDI (Bernardino), abbé de Guastalla, né à Urbin en 1553, m. en 1617, étudia à l'université de Padoue. Il fut théologien, mathématicien, philosophe, historien, géographe, antiquaire, orateur et poète. On a de lui, entre autres ouvrages: des Commentaires sur Vitruve, Augsb., 1612, et sur les *Problèmes de mécanique* d'Aristote, Mayence, 1621; des églogues et des sonnets estimables; une traduction en vers italiens des *Phénomènes* d'Aratus; un poème sur la *Navigation*, trop minutieux parfois, trop prosaïque dans les détails, mais exempt de bassesse et d'enflure, plein d'agréables descriptions, d'intéressants épisodes, et correctement écrit. B.

BALDINUCCI (Philippe), écrivain italien, né à Florence en 1624, m. en 1696, a laissé sur l'histoire de l'art deux ouvrages estimés.

Notizie de' professori del disegno, Florence, 1681-1728, et *Hist. de la gravure*, 1686.

BALDO (Monte), montagne du roy. d'Italie (Vénétie); elle s'étend sur 55 kil. entre le lac de Garda et l'Adige; hauteur, 2,228 m. Carrières de marbre et gisements de houille. Il renferme le plateau de Rivoli.

BALDUCCI (François), poète italien, né à Palerme, m. à Rome en 1642, rechercha la protection des grands, la perdit par son humeur, et vécut pauvre. Il excella dans le genre anacréontique. Crescimbeni assure qu'il fut le premier à composer des oratorios et des cantates. Ses *Rime* ont été publ. à Venise, 1655 et 1663. Ses *Canzoni siciliane* se trouvent dans les *Muse siciliane*, Palerme, 1647 et 1682. B.

BALDUNG (Jean), peintre et graveur sur bois, né en Souabe vers 1470, m. à Strasbourg en 1550. Ses tableaux dans la cathédrale de Fribourg sont remarquables par le coloris. On voit de ses œuvres au musée de Berlin et à la galerie de Carlsruhe. Parmi ses gravures, les plus curieuses sont *Bacchus ivre, Xanthippe à cheval sur Socrate*. B.

BALDUS, jurisconsulte italien né à Pérouse en 1327, m. à Paris en 1400. Il fut professeur de droit pendant 50 ans, et laissa des leçons et des commentaires autrefois très célèbres sur le droit romain et le droit canonique. E. D—y.

BALE, en allemand *Basel*, en latin et en italien *Basilea*, v. du N.-O. de la Suisse, un peu au-dessus du coude que fait le Rhin en sortant de Suisse, ch.-l. de l'anc. canton de Bâle et du nouveau canton de Bâle-ville, sur les deux rives du Rhin, qui sépare le petit Bâle à l'E., du grand Bâle à l'O., avec un beau pont de bois construit en 1226, au confluent de ce fleuve et de la Birse; à 525 kil. S.-E. de Paris. Pop., 61,399 hab., protestants, catholiques et 500 juifs. Anc. place forte. Université fondée en 1459 par Pie II, et réorganisée en 1817. École normale; gymnase; institut théologique de Frey et Grinæus; collège d'Érasme; bibliothèques et collections; la biblioth. de l'Université contient 4,000 mss et une collection de tableaux, notamment ceux d'Holbein. Anc. cathédrale gothique ou *Münster*, sur la rive g. du Rhin, du commencement du xi^e siècle; avec les tombeaux d'Érasme, d'Œcolampade, etc. (du chœur, un escalier conduit à la salle où se tint le concile de Bâle); église Saint-Martin, du v^e siècle; cloîtres de l'anc. couvent de Klingenthal (auj. caserne et magasin), où s'est conservée une copie de la danse macabre. — Bâle est un centre de commerce considérable avec la France, l'Allemagne et l'Italie. Fabr. de rubans et étoffes de soie, florissante surtout depuis l'émigration des protestants français réfugiés; tabacs, tanneries, papeteries, etc. — Patrie des Bernoulli, d'Euler, de Holbein, etc. — Bâle, forteresse bâtie par Valentinien, puissante après la destruction d'Augusta Rauracorum (Augst), siège primitif de l'évêché, était ville impériale quand elle se joignit à la Ligue helvétique en 1501. De 1806 à 1812 elle a été le siège des assemblées fédérales. Le fameux concile de Bâle (*V.* plus bas) s'y tint de 1431 à 1443. Près de là, à Saint-Jacques, les Français livrèrent bataille aux Suisses, en 1444. Traités entre la France et la Prusse, 5 avril, et entre la France et l'Espagne, 22 juillet 1795. La France acquérait par le premier traité les provinces prussiennes sur la rive g. du Rhin; par le second, elle restituait à l'Espagne ce qu'elle avait conquis au S. des Pyrénées, et recevait la partie espagnole de l'île Saint-Domingue. A. G.

BALE (Canton de), État de la confédération suisse, au N.-O., entre l'Alsace, le grand-duché de Bade et l'Argovie au N.; le canton de Soleure à l'E. et au S., et celui de Berne à l'O.; divisé depuis 1833 en deux cantons indépendants Bâle-Ville et Bâle-Campagne, ayant chacun une demi-voix à la diète fédérale.

BALE-VILLE (Canton de), en allemand *Basel-Stadt-Canton*, État de la confédération suisse; cap. Bâle. Il ne comprend que la ville de Bâle, sa banlieue et les 3 communes de Richen, Bettingen et Klein-Hüningen, sur la rive dr. du Rhin. Sup., 35 kil. carrés; pop., 65,101 hab., dont 44,236 protest. et 830 israélites. Le canton est gouverné par un Grand-Conseil de 119 membres élus pour 6 ans; ce Conseil élit 2 bourgmestres, qui sont alternativement en charge, chacun une année. Le Grand-Conseil nomme les députés à la diète fédérale. Le Petit-Conseil se compose des 2 bourgmestres et de 13 membres élus par le Grand-Conseil parmi ses membres.

BALE-CAMPAGNE (Canton de), en allemand *Basel-Landschaft* ou *Basel-Land-Canton*, État de la confédération suisse; cap. Liestal. Il comprend ce que l'anc. canton de Bâle possédait en dehors du canton actuel de Bâle-Ville. Sup., 421 kil. carrés; pop., 59,271 hab., dont 46,670 protest. Conseil national élu pour 6 ans, suivant le chiffre de la population. Conseil de gouvernement composé de 5 membres élus pour 4 ans par le Conseil national parmi tous les citoyens. A. G.

BALE (Concile de), célèbre concile œcuménique ou général, qui se tint à Bâle du 19 mai 1431 au mois de mai 1443; composé de 11 cardinaux, 3 patriarches, 12 archevêques, 110 évêques, 90 prélats mitrés, 6 princes séculiers, des envoyés de presque toutes les puissances et des universités de l'Europe. Son but était d'opérer la réforme de l'Église, de terminer le schisme des hussites, de réunir les deux Églises latine et grecque; il proclama la supériorité des conciles généraux sur les papes, régla ce qui concernait la liberté des élections, l'abolition des annates, des expectatives et réserves de bénéfices, prétendit déposer le pape Eugène IV, qui voulait substituer à ce concile celui de Ferrare en 1438, et élut pape Amédée, duc de Savoie (Félix V). (*V.* l'*Histoire* de ce concile par le P. Lenfant.) A. G.

BALE (Évêché de), anc. principauté ecclésiastique de l'empire germanique jusqu'en 1801. Créés princes par Charlemagne, princes de l'Empire par la Bulle d'or, 1356, les évêques de Bâle se retirèrent, lors de l'introduction de la Réforme, dans leurs riches domaines sur la rive gauche du Rhin. L'évêque de Bâle siégeait aux diètes de l'Empire, mais comme il était depuis 1580 l'allié des cantons catholiques de la Suisse, on rangeait ses États dans ce pays. En 1792, l'invasion française dans le pays de Porrentruy favorisa l'abolition de l'évêché, que ses habitants érigèrent en république de Rauracie; mais trois mois après, sur la demande même des habitants, ce pays fut réuni par la Convention à la France, mai 1793, et les districts de Délémont et de Porrentruy formèrent le département du Mont-Terrible. L'Erguel et le Val-Moutiers, demeurés d'abord intacts et indépendants en considération de leur alliance avec Berne, furent incorporés eux-mêmes au dép. du Mont-Terrible en mars 1797, époque de la réunion de Bienne à la France. Sous le Consulat, l'ancien évêché de Bâle, définitivement annexé par le traité de Lunéville, 1801, cessa de former un dép. et fut réuni au dép. du Haut-Rhin. Le congrès de Vienne l'adjugea à Berne, sauf 12 communes, qui furent données à Bâle et une enclave près de Lignières à Neuchâtel. L'acte de réunion fut signé à Bienne le 14 novembre 1815. L'évêché de Bâle s'appela dès lors Jura bernois. Il y a encore auj. un évêché de Bâle, mais qui, rétabli en 1828 et siégeant à Soleure, étend sa juridiction ecclésiastique sur les cantons de Soleure, Lucerne, Zug, et sur la partie catholique de ceux de Berne, d'Argovie, de Thurgovie et de Bâle. A. G.

BALE (John), en lat. *Baleus*, auteur anglais, né à Cove, dans le Suffolk en 1495, m. en 1553, nommé évêque d'Ossory en Irlande par Édouard VI en 1553. Il se réfugia à Bâle à l'avènement de Marie, et revint sous Élisabeth; le comte d'Essex le protégea contre les catholiques, dont il avait abjuré la foi. Mais il ne retourna pas dans son évêché, et obtint une prébende à la cathédrale de Canterbury. Son principal ouvrage est intitulé: *Illustrium majoris Britanniæ scriptorum... summarium*, Ipswich, 1549, réimpr. plusieurs fois. Quelques-uns de ses écrits polémiques semblent avoir été très populaires. Il a

laissé des pièces médiocres sur des sujets sacrés, tels que la prédication de St Jean, l'enfance, la tentation, la passion et la résurrection de J.-C. A. G.

BALEARES, groupe d'iles dans la Méditerranée, à l'E. de la côte d'Espagne, appartenant à ce royaume, dont elles forment une province dite Majorque ou des Baléares. Le groupe est composé des iles de Majorque, Minorque, Iviça, Formentera et Cabrera. La capitale du groupe est Palma. Climat sain et tempéré, sol très fertile, céréales, vins, olives, oranges, etc. Superf., 4,817 kil. carrés; pop., 289,035 hab. Ces îles, appelées d'abord Gymnésiennes, ou iles des hommes nus (Majorque et Minorque), et Pityuses, ou iles des pins (Iviça, Formentera, Cabrera), reçurent plus tard le nom de Baléares, à cause, dit-on, de l'adresse extraordinaire de ce peuple dans le maniement de la fronde (de *ballein*, lancer), ou parce que le culte de Baal y fut apporté par les Phéniciens. Colonisées, suivant Strabon, par des Grecs de Rhodes, elles furent conquises par les Carthaginois dès le VIIIe siècle av. J.-C., et par le consul romain Métellus le Baléarique, qui en extermina presque tous les habitants, en 123, et les remplaça par des Espagnols. Portus-Magonis (Mahon) et Palma, fondées, la première par les Carthaginois dans l'île de Minorque, la seconde par les Romains dans celle de Majorque, étaient les capitales de la province des Baléares, lorsque les Vandales les envahirent, 425-428 ap. J.-C. Enlevées à ceux-ci par les Grecs, 534, elles le furent aux Grecs par les Arabes, 798, et firent partie du khalifat de Cordoue. Charlemagne ne les en affranchit que temporairement, 790; et lorsqu'en 1031 le khalifat d'Espagne fut démembré, elles formaient, avec Denia, depuis 1016, un des petits royaumes qui s'élevèrent sur ses ruines. Elles obéirent à diverses dynasties musulmanes, et déjà les chrétiens les avaient attaquées sans succès durable (*V.* BARCELONE), lorsque de 1229 à 1235 Jayme Ier, roi d'Aragon, en fit la conquête. De 1262 à 1344, la concession faite par lui à Don Jayme, son fils puîné, les fit passer, avec Montpellier, le Roussillon et la Cerdagne, à trois rois d'une branche cadette (Jayme Ier, 1262-1311; Sanche, 1311-24; Jayme II, 1324-49), et l'alliance du premier de ces princes avec Philippe III de France, en guerre contre l'Aragon, ne lui enleva que temporairement ses États: conquis en 1285, ils lui furent restitués par les traités de Tarascon et d'Anagni, 1291-95, et rendus effectivement en 1298. Mais de 1343 à 1349, Jayme II perdit tous ses domaines, les Baléares furent conquises avec le Roussillon et la Cerdagne par Pierre IV d'Aragon, et Montpellier vendue à la France pour en obtenir quelques secours, qui n'aboutirent qu'à une nouvelle défaite. — Les Baléares ont, depuis lors, fait partie de la couronne d'Aragon, et Minorque seule en a été longtemps détachée au XVIIIe siècle, au profit des Anglais, de 1706 à 1783. Enlevée aux Anglais par la France dans la guerre de Sept ans, 1756 (*V.* RICHELIEU), elle leur fut rendue au traité de Paris, 1763. Mais, pendant la guerre d'Amérique, les flottes franco-espagnoles la prirent de nouveau en 1782, et le traité de Versailles la rendit décidément à l'Espagne. Les Anglais reprirent Minorque en 1798, mais la rendirent au traité d'Amiens en 1802. R.

BALÉARES (PROV. ROMAINE DES), une des sept du diocèse d'Espagne et de la préfecture des Gaules, fit partie de la Tarraconaise jusqu'à la fin du IVe siècle; érigée en province spéciale par Valentinien II, entre 385 et 390. C. P.

BALECHOU (JEAN-JACQUES), graveur, né à Arles en 171[illegible], m. en 1765, élève de Bernard Lépicié. Son chef-d'œuvre est le portrait en pied d'Auguste, roi de Pologne, dans la galerie de Dresde; accusé d'avoir vendu à son profit quelques-unes des premières épreuves, il fut rayé de la liste de l'Académie des beaux-arts. Balechou a gravé, d'après J. Vernet, les *Baigneuses*, le *Calme* et la *Tempête*, et une *sainte Geneviève* d'après Carle Vanloo. B.

BALEJANUM, v. de l'anc. Apulie; auj. *Barille*.

BALEN (HENRI VAN), peintre flamand, né à Anvers en 15[illegible], m. en 1632. Il fut le condisciple de Rubens, chez Adam Van [illegible]. En Italie, où il fit un long séjour, il dessina soigneusement les antiques et copia une foule de tableaux célèbres. Ses compositions originales eurent un grand succès. Il s'était formé une manière douce, agréable et fine; elle a quelque [illegible] avec celle des peintres hollandais Philippe Van Dyck, [illegible] Van der Werf et Van Limborch. La délicatesse de son [illegible] le rapprochant de Breughel de Velours, ils se sont [illegible] associés: leur dessin, leur touche et leur goût s'a[illegible] à merveille. Le musée du Louvre possède une de [illegible] faites en commun, *la déesse Uranie*. La tombe de Van [illegible], dans l'église de Saint-Jacques, à Anvers, est [illegible] *Résurrection* exécutée par lui, et de son portrait, dû au pinceau de Van Dyck son élève. A. M.

BALEUS. *V.* BALE (JOHN).

BALFE (MICHEL-WILLIAM), compositeur de musique, né en 1808 à Limerick (Irlande), m. en 1870. Il alla en Italie étudier la composition en 1825. L'année suivante, il fit représenter à Milan un ballet, *La Pérouse*, qui eut peu de succès. Engagé au Théâtre-Italien de Paris en 1827, il remplit des rôles de basse sous le nom de Balfi. De retour en Italie, il continua de chanter, tout en écrivant des opéras, *les Rivaux*, 1830; *un Avertissement*, 1832; *Henri IV*, 1833. Rentré à Londres, il abandonna la profession de chanteur, et composa les œuvres suivantes: *le Siège de la Rochelle*, 1835; *Manon Lescaut*, 1836; *Jane Grey*, 1837; *Falstaff*, 1838; *Jeanne d'Arc*, 1839. On n'a joué à Paris que *le Puits d'Amour*, 1843; *la Gipsy*, sous le titre de *la Bohémienne*, 1844; *les Quatre Fils Aymon*, 1844, *et l'Étoile de Séville*, 1846. Balfe donna encore *le Serf*, 1846; *le Mulâtre*, 1848; *Satanella*, 1859; *la Fille du Puritain*, 1862. Directeur du Théâtre-Italien de Londres depuis 1845, il publia, en 1852, des *Indispensable Studies for a soprano voice*, in-fol. Sa musique est bien écrite pour les voix; la mélodie en est facile et gracieuse, et l'orchestration bien entendue: mais l'originalité et la passion lui font défaut. B.

BALFOUR (JACQUES), jurisconsulte écossais, m. en 1583. Partisan de John Knox, il fut pris avec ce réformateur au château de Saint-Andrews par les Français auxiliaires du cardinal Beaton, 1547, et transporté sur le continent. Remis en liberté deux ans après, il se déclara catholique, et persécuta ses anciens coreligionnaires. En 1565, il devint membre du conseil privé de Marie Stuart. On l'accusa de complicité dans le meurtre de Darnley. Il assista à la bataille de Langside, 1568. Changeant encore de parti, il s'attacha au régent Murray pendant la captivité de la reine en Angleterre. On a de lui: *Practice of the law*, 1574. B.

BALFROUCH ou **BARFEROUCH**, c.-à-d. *lieu du marché*, v. de la Perse, dans la prov. de Mazendéran, à 140 kil. N.-E. de Téhéran, sur le Baboul ou Bawoul, près de son embouchure dans la mer Caspienne; très florissante; écoles renommées; beaux caravansérails et bazars; industrie et commerce importants; env. 50,000 hab.; grande export. de soie.

BALGENCIACUM, nom latin de BEAUGENCY.

BALGHASCH. *V.* BALKHACH.

BALGIACUM ET **BALGIUM**, noms latins de BAUGÉ (Maine-et-Loire).

BALI OU **PETITE JAVA**, île de la Malaisie hollandaise, séparée de Java par le détr. de Bali, et de Lombok par le détr. de Lombok. Sol volcanique, mais fertile: riz, maïs, coton, canne à sucre, etc. Superf., 5,800 kil. carrés; pop., environ 700,000 hab. La religion la plus répandue est le brahmanisme, l'île est partagée entre plusieurs chefs sur lesquels la Hollande cherche à faire prévaloir sa domination. En juin 1849, le principal chef, avec 30,000 hab., a été défait par les Hollandais, qui ont bâti le fort de Bléling.

BALIE, *balia*, puissance, autorité entière; nom donné, à partir du XIVe siècle, au pouvoir temporaire délégué quelquefois, dans les villes italiennes, à une autre ville ou à un individu pour faire cesser les luttes des partis. A Florence, dictature extraordinaire, pouvoir illimité, que l'on confiait pour un temps déterminé à un citoyen ou à une commission, parfois très nombreuse, placés, en cas de trouble, au-dessus des lois, pour sauver la république des dangers qui la menaçaient. Au temps des Médicis, dont le pouvoir, tout d'influence d'abord, s'appuyait sur les masses populaires (arts mineurs), des balies électives, disposant à leur gré des lois, des personnes et de la fortune publique, remplacèrent ou annulèrent fréquemment les anciennes magistratures, qu'on tirait au sort; elles devinrent le moyen permanent dont ils se servirent pour triompher de leurs adversaires et empêcher les dissensions intestines de recommencer. R.

BALIOL OU **BAILLEUL** (JEAN DE), baron anglais au XIIIe siècle, possédait de vastes domaines dans le N. de l'Angleterre et en Normandie. Sous le règne de Henri III, il fut shérif des comtés de Nottingham et de Derby. Lors de la révolte de Simon de Montfort, il se rangea sous l'étendard royal, et fut pris à la bataille de Lewes. Après s'être échappé, il fit tous ses efforts, de concert avec le roi d'Écosse Alexandre III, pour maintenir le pays dans sa fidélité au souverain. Le collège qui porte son nom à Oxford a été fondé par sa veuve. A. G.

BALIOL (JEAN), fils du précédent, fut un des 12 prétendants à la couronne d'Écosse après la mort d'Alexandre III et de sa petite-fille Marguerite de Norvège, comme descendant de David Ier par les femmes. Le roi d'Angleterre Édouard Ier, pris pour arbitre, se déclara en faveur de Baliol, qui lui fit hommage en 1292, et dont la complaisance souleva la fierté des Écossais. Honteux de son abaissement, Baliol rompit avec l'Angleterre, fit alliance avec Philippe le Bel en 1295, mais fut pris par Édouard à Dunbar, 1297. Il abdiqua, et, après une courte détention à la Tour de Londres, alla passer

le reste de ses jours dans la seigneurie de Château-Gaillard en Normandie, berceau de sa famille. Il mourut en 1305. B.

BALIOL (Édouard) devint roi d'Écosse, 32 ans après l'abdication de son père, 1331, et fut reconnu par le roi d'Angleterre Édouard III, qui le soutint contre David Bruce. Il paya cette protection en livrant les principales places de son royaume, lutta longtemps contre ses sujets, et finit par abdiquer en 1356. B.

BALIPATNA, v. de l'Inde anc. sur la côte O., probablement aux environs de Bombay.

BALISA, nom latin de la riv. de Baise.

BALISTA, montagne de l'anc. Ligurie; auj. *Baltignano.*

BALISTE, machine de guerre des Grecs et des Romains pour lancer des traits. C'était un bâti de charpente, avec des montants verticaux assemblés sur sa face par une double traverse horizontale. Deux gros écheveaux de nerfs tordus, fixés verticalement à l'une et à l'autre traverse, à quelque distance l'un de l'autre, formaient ses forces mouvantes. Dans chacun s'engageait l'extrémité d'un levier que la torsion des nerfs tenait écarté vers le dehors de la machine, tandis qu'à l'extrémité opposée était liée une corde d'arc. Plusieurs hommes bandaient cette corde au moyen d'un moulinet ou de moufles, et amenaient ainsi les leviers en position parallèle. Alors, dans une rigole de fer, allongée sous la corde, entre les deux écheveaux, on plaçait soit une grosse flèche munie d'ailerons de bois en guise de plumes, soit une poutrelle de bois; puis on lâchait la corde : les leviers se détendaient comme un arc, et le trait partait. Les balistes étaient machines de batailles ou de sièges, et, comme telles, plus ou moins puissantes : machines de batailles, elles étaient montées sur deux roues, ainsi qu'un chariot, et chaque centurie légionnaire en avait une, avec onze servants pour la manœuvrer; machines de sièges, on les établissait fermement à terre, et elles lançaient à 500 et 700 mètres de distance des poutrelles pesant jusqu'à 100 livres. Un modèle de baliste existe au musée gallo-romain de Saint-Germain. C. D—y.

BALIZE, v. de l'Amérique anglaise, ch.-l. de la colonie de Honduras, sur le fleuve Balize, à son embouchure sur la côte du Yucatan dans la baie de Honduras. Centre du commerce anglais avec l'Amérique centrale. Seule ville de la colonie; 6,614 hab. (*V.* Honduras Britannique.)

BALKANS ou **BALKHANS** (Monts), *Hæmus* des anciens, chaîne de montagnes de 775 kil. environ, traversant le N. de la Turquie d'Europe, et continuant, dans l'Europe orientale jusqu'au cap Emineh, sur la mer Noire, la chaîne des Alpes, à partir de la source de la Maritza, depuis 21° 25', jusqu'à 25° 33' de long. E. Elle est entre la princip. de Bulgarie au N., l'eyalet d'Andrinople et la prov. de Roumélie orientale à l'O. et au S.; l'Eri-Sou, 1,700 m., en est le point culminant. Une seule grande route, la *Porte trajane* ou de *Soulou-Derbend,* de Sophia à Philippopoli, ou de Vienne à Constantinople, traverse les Balkans : les autres passages, peu praticables, sont ceux de Choumla à Andrinople et Constantinople, de Kustendjé à Philippopoli, de Chipka à Kazanlick, de Stareka à Selimno (ou Porte-de-fer), et de Varna à Bourgas. De cette chaîne se détachent des contre-forts qui vont vers le S. et traversent toute la Grèce, le Despoto-Dagh (anc. *Rhodope,* l'Argentaro (anc. *Orbelus,* le Pinde, etc.

V. Campagnes des Russes dans la Turquie d'Europe, par le maréchal de Moltke (all.); trad. française par M. Demmler, Paris, 1854. C. P.

BALKH, anc. *Bactres*, v. du Khorassan oriental, cap. de la prov. du même nom, dépendant auj. de l'Afghanistan, sur l'Ardisiah ou rivière de Balkh, au sud de l'Amou-Daria. La ville moderne, ceinte de murailles, est entourée des ruines de l'anc. ville; 2,000 hab. Commerce de soieries. (*V.* Bactres.) — La prov. de Balkh, soumise, au xviie siècle, par les Grands-Mogols, au xviiie par les Afghans, en 1825, par Boukhara, fut reprise en 1872 par les Afghans; sa population, de près de 1 million d'habitants avant 1820, est à peine de 300,000 aujourd'hui. C. P.

BALKHACH, lac marécageux de la Russie d'Asie, entre les prov. de Semipolatinsk et de Semiretchensk; 550 kil. de longueur; 944 de circonférence. Il reçoit l'Ili, qui descend des monts Thian-Chan. E. D—y.

BALL (John), prêtre anglais, disciple de Wicleff, surnommé le *pauvre prêtre,* prêcha l'égalité du rang et des biens, se rendit très populaire, et fut emprisonné à Londres comme perturbateur public, en 1381. Ses partisans, au nombre de 100,000, marchèrent sur Londres en chantant : « Quand Adam labourait et Ève filait, qui donc était gentilhomme? » Ils s'emparèrent de la ville, tuèrent l'archevêque de Cantorbéry, et firent trembler le roi Richard II. Cette insurrection dura deux ans; enfin elle fut domptée, et Ball pris et exécuté.

BALLANCHE (Pierre-Simon), né à Lyon en 1776, m. en 1847, penseur mystique dont Chateaubriand a dit : « Ce génie théosophe ne nous laisse rien à envier à l'Allemagne et à l'Italie. » Après avoir dirigé un établissement de librairie et d'imprimerie, héritage de sa famille, il quitta Lyon en 1813 pour venir à Paris, où il eut pour amis Chateaubriand, Joubert, Mme de Staël, Mme Récamier. Profondément religieux, il avait débuté, quelques jours avant l'apparition du *Génie du Christianisme,* par un livre d'esthétique chrétienne, *du Sentiment dans ses rapports avec la littérature,* ébauche incohérente, que Ch. Nodier comparait à une ébauche de Michel-Ange, 1802. En 1808 parurent des *Fragments,* élégies en prose, souvenirs d'une jeunesse maladive et d'un amour malheureux; en 1815, *Antigone,* poème élégiaque qui personnifiait dans Œdipe et sa fille les misères humaines et la résignation religieuse; en 1818, un *Essai sur les institutions sociales,* qui avait pour but de concilier l'autorité et la liberté, en reconnaissant l'origine divine de la société, du langage et du pouvoir, mais en attribuant à l'homme la faculté d'un affranchissement progressif; en 1819, *le Vieillard et le jeune homme,* corollaire poétique de l'*Essai;* en 1820, l'*Homme sans nom,* sombre peinture des remords d'un régicide, où le mysticisme de l'auteur l'entraîne jusqu'au fatalisme; enfin des *Essais de Palingénésie sociale, Orphée,* la *Ville des expiations,* la *Vision d'Hebal,* poèmes symboliques, épisodes d'une vaste épopée cyclique qui, sous le nom de *Palingénésie sociale,* devait embrasser les destinées progressives de l'humanité se réhabilitant de sa déchéance primitive à travers des épreuves et des expiations providentielles. Ballanche ne put réaliser complètement cette conception à laquelle il appliqua toute la science d'un érudit, la logique d'un métaphysicien et les inspirations d'un hiérophante. Il a publié, en 1830 et 1832, ses œuvres réunies; le mysticisme symbolique dont elles sont enveloppées a toujours nui à leur popularité. Ballanche avait été appelé à l'Académie française en 1844. G. L.

BALLANTYNE (Jacques-Richard), orientaliste anglais, né en 1813 à Kelso (Écosse), m. en 1864, fut successivement professeur de langues orientales à l'Académie navale et militaire d'Édimbourg, directeur du collège de Bénarès, et bibliothécaire de l'Office des Indes orientales à Londres.

Il a publié : *Grammar of hindoostani language,* 1838; *Elements of hindi braj-bakha grammar,* 1839; *Grammar of mahratta language,* 1839; *Catechism of sanskrit grammar,* 1843; une traduction, avec commentaires, de la grammaire sanscrite intitulée *Laghu-Kaumudi,* 1849-52, 3 vol.; la traduction des principaux ouvrages des écoles Nyaya et Sankhya; divers traités de l'école Védanta; *Synopsis of science, in sanskrit and english,* 1856; *Christianity contrasted with hindu philosophy,* 1859, etc.

BALLARAT, v. de l'Australie (Victoria), fondée en 1856, à 150 kil. de Melbourne, dans une contrée riche en mines d'or; 37,260 hab. en 1881. E. D—y.

BALLENSTÆDT, v. du duché d'Anhalt; 4,613 hab. Beau château, résidence des ducs d'Anhalt-Bernbourg, et berceau de la famille ascanienne qui a donné des margraves au Brandebourg et des rois à la Saxe.

BALLEROY, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Bayeux. Blondes de soie. Comm. de bestiaux; 1,114 hab.

BALLES (Jeux de) chez les Romains. Il y avait l'*Arenaria,* la *Follis,* la *Trigonalis,* l'*Harpastum* et la *Paganica.* — l'*Arenaria* se jouait à deux personnes, qui peut-être la faisaient rebondir sur l'arène. — La *Follis,* appelée aussi *Folliculus,* était un petit ballon de peau gonflé de vent, que l'on poussait avec le poing. C'était la balle des vieillards et des enfants. — La *Trigonalis,* se nommait ainsi de ce qu'elle se jouait à trois personnes placées triangulairement. — L'*Harpastum,* balle fort petite, servait de prétexte à une lutte : les joueurs, partagés en deux camps, se tenaient à une assez grande distance d'une ligne tirée sur l'arène, où l'on posait la balle; à un signal donné chacun, s'élançait pour la saisir et la lancer jusqu'à la ligne extrême de ses adversaires. Les joueurs se poussaient et chassaient la balle dans la poussière, tâchant ainsi de s'empêcher les uns les autres de la prendre. — La *Paganica,* balle villageoise, était de peau, remplie de plume, mais foulée jusqu'à être très dure. On ignore comment elle se jouait; on croit que c'était une sorte de paume. C. D—y.

BALLESTEROS (François), général espagnol, né à Saragosse en 1770, m. en 1832; devint capitaine pendant la campagne de Catalogne, 1792-1795. Destitué en 1804 par suite d'une accusation calomnieuse de détournement, il fut nommé, par le prince de la Paix, chef des douaniers dans les Asturies. Pendant l'invasion des Français, en 1808, il combattit à Baylen; puis, élevé au grade de lieutenant général, il défendit l'Andalousie contre Soult et Mortier. Ses plaintes contre Wellington le firent destituer et exiler à Ceuta. En 1814, il abjura ses principes libéraux, et, l'année suivante, Ferdinand VII le nomma ministre de la guerre. Disgracié, il devint en 1823 un des chefs de l'insurrection espagnole, et commanda l'armée opposée au duc d'Angoulême; il capitula près de Grenade et se retira à Paris. B.

BALLESTEROS (Louis-Lopez), d'une autre famille que le précédent, né en Galice en 1778, m. en 1853, fut commissaire des guerres en 1808, puis directeur général des revenus pu-

blics, et, de 1825 à 1833, ministre des finances. Ce fut lui qui lança sur la place de Paris ces obligations espagnoles dont les détenteurs n'ont jamais pu recouvrer la valeur. Il fournit ainsi de l'argent à Ferdinand VII, à qui il donna d'ailleurs de bons conseils. Disgracié par Marie-Christine, il parvint plus tard à se faire nommer conseiller d'État, sénateur, et, en 1851, vice-président du conseil d'outre-mer. B.

BALLEYDIER (Alphonse), né à Lyon vers 1820, m. en 1859, a publié : *Histoire politique et militaire du peuple de Lyon, 1789-95*, Paris, 1845; *Histoire de la révolution de Rome*, 1851; *Hist. des révolutions de l'empire d'Autriche*, 1853, *Histoire de la guerre de Hongrie en 1853; Nicolas et la Russie*, 1857. Il a donné aussi divers recueils intitulés : *Veillées militaires*, 1854; *Veillées de famille*, 1855; *Veillées maritimes*, 1856.

BALLIN (Claude), orfèvre français, né à Paris en 1615, m. en 1678, étudia le dessin d'après les tableaux du Poussin. En 1672, à la mort de Varin, il fut nommé directeur du balancier des médailles. Les beaux ouvrages d'orfèvrerie qu'il exécuta furent fondus pour subvenir aux frais de la guerre de la succession d'Angleterre; on ne les connaît que par les dessins de Launay. Plusieurs églises de Paris ont de lui quelques pièces remarquables. P. C.

BALLINA, v. d'Irlande, comté de Mayo (Connaught); 5,843 hab., avec le vge d'Ardnaree qui en dépend. Pêcheries de saumons et d'anguilles; comm. de grains et salaisons.

BALLINASLOE, v. d'Irlande, dans le comté de Galway, sur le Suck; 5,052 hab. Vieux château autour duquel s'est formée la ville. Foire d'octobre importante pour la vente des bestiaux.

BALLISTE, un des tyrans qui prirent la pourpre sous Gallien, avait servi avec distinction contre les Perses au temps de Valérien. Il se fit proclamer à Émèse, et fut assassiné par un soldat, l'an 264 de J.-C.

BALLON, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. du Mans, sur l'Orne; fabr. de toiles; ruines d'un ancien château; 1,756 hab.

BALLON D'ALSACE, mont. des Vosges, près de la source de la Moselle, sur la frontière des dép. des Vosges et de la Haute-Saône; 1,250 m. d'élévation.

BALLON DE GUEBWILLER, montagne des Vosges (Alsace), la plus élevée de toute la chaîne, 1,426 m.

BALLON DE SERVANCE, montagne de la chaîne des Faucilles, 1,189 m.

BALLONIUS, médecin. (*V.* Baillou.)

BALLU (Belin de). *V.* Belin.

BALLY (Victor), médecin, né vers 1780 à Beaurepaire (Isère), m. en 1866, fit l'expédition de Saint-Domingue comme chef du service de santé, alla combattre, avec Pariset (*V. ce nom*), la fièvre jaune à Barcelone en 1821, et fut admis, à son retour, à l'Académie de médecine de Paris. Il a publié : *du Typhus d'Amérique*, 1814; *Coup d'œil sur l'histoire de la gymnastique*, 1817; *Etudes sur la choladrée lymphatique, ou choléra indien*, 1833-35; *Voyage d'Horace à travers les marais Pontins*, 1850; *Documents et mélanges*, 1855, etc.

BALLYCASTLE, v. maritime du N.-E. de l'Irlande, dans le comté d'Antrim (Ulster); 1,739 hab. Elle date du règne de Jacques Ier, et devint importante en 1770 par l'exploitation de mines de houille, auj. abandonnées. On a trouvé dans ces mines des excavations qui semblent remonter aux temps préhistoriques.

BALLYMENAGH, v. d'Irlande, comté d'Antrim (Ulster); fabr. de toiles; 7,931 hab.

BALLYSHANNON, v. d'Irlande, comté de Donegal (Ulster), sur l'Atlantique, à l'embouchure de l'Erne, qui y forme une belle cascade. Grande pêcherie de saumons et d'anguilles; 2,9[illegible] hab.

BALME, *grotte* en vieux français. De là Baume-les-Dames, Balme, où l'on remarque des grottes, etc.

BALME (La), vge du dép. de l'Isère, arr. de La Tour-du-Pin. Ruines du château des dauphins du Viennois : grotte curieuse, au fond de laquelle se trouve un petit lac; 649 hab.

BALME (Col de), entre la vallée de Chamonix (Savoie) et celle de Trient (haut Valais, Suisse), à la source de l'Arve; 2,204 m. d'élévation; passage très fréquenté, d'où l'on jouit d'une vue admirable.

BALMES (Jacques-Lucien), écrivain et philosophe espagnol, né à Vich en Catalogne en 1810, m. en 1848. Il fonda à Madrid un journal organe du parti religieux, *el Pensamientos de la Nacion*.

Ses [illegible] ouvrages sont : *Observations sur les biens du clergé*, 18[illegible]; [illegible], trad. en français sous le titre de *l'Art d'arriver au vrai*, 18[illegible]; [illegible] *fondamentale*, trad. 18[illegible]; *le Protestantisme et* [illegible] *comparés dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, [illegible] de Blanche-Raffin, *Jacq. Balmes, sa vie et ses ouvrages*, [illegible]

BALMORAL, résidence royale en Écosse, sur la rive droite de la Dee.

BALNEA, nom latin de Bagnoles et de Bagnols.

BALNEA REGIA, nom latin de Bagnarea.

BALNEARIÆ LIXONIENSES, nom latin de Bagnères-de-Luchon.

BALNEOLUM, nom latin de Bagnols-les-Bains.

BALSA, v. de l'anc. Lusitanie; auj. *Tavira*.

BALSAMO. *V.* Cagliostro.

BALSTHAL, brg de Suisse, cant. de Soleure, ch.-l. du district de ce nom; 1,260 hab. catholiques. Le Steinbach y forme une belle cascade. Industrie. Belles forges de Klus aux environs.

BALT ou **BELT** signifie *amas d'eau*. De là le nom de mer Baltique, celui des détroits grand et petit Belt, etc.

BALTA, autrefois *Jozefogrod*, v. commerçante de la Russie d'Europe (gvt. de Podolie), sur la Kodyma; 18,842 hab.

BALTADJI, c.-à-d. *porteur de haches*. On appelle ainsi chez les Turcs les employés inférieurs du sérail ou château du sultan : les portiers, les bostandjis ou jardiniers, les baltagis ou porteurs de haches, qui servent à fendre et à porter du bois, les cuisiniers, les bouchers, les confituriers, etc. C'étaient au XVIIe siècle de pauvres chrétiens de Morée et d'Albanie qu'on enlevait pour ces emplois.

BALTADJI-MOHAMMED, grand vizir du sultan, m. en 1712, commandait l'armée turque envoyée contre Pierre le Grand, et signa avec le tzar en 1711 le traité du Pruth, qui lui attira les reproches injurieux de Charles XII et causa sa disgrâce. E. D—y.

BALTARD (Louis-Pierre), architecte, peintre et graveur, né à Paris en 1765, m. en 1846. Élève de Peyre; professeur à l'École des beaux-arts depuis 1818, membre du conseil des bâtiments civils, il a construit les chapelles de Saint-Lazare et de Sainte-Pélagie à Paris, le Palais de justice de Lyon. Ses principaux ouvrages de gravure sont : *Paris et ses monuments*, 1803; *Écouen, Saint-Cloud et Fontainebleau, la colonne de la grande armée* (colonne Vendôme), 145 pl. gr. in-fol.; diverses planches dans le *Voyage dans la basse et la haute Égypte*, par Denon; le *Voyage en Espagne*, par A. de La Borde; le *Voyage à l'Oasis de Thèbes*, par Caillaud; les *Antiquités de la Nubie*, par Gau, etc. Baltard était un graveur plein d'habileté et de hardiesse, ses planches se distinguent par la pureté du dessin. On cite de lui : *Rebecca et Éliézer*, les *Aveugles de Jéricho, Saint-Jean baptisant sur les bords du Jourdain*, d'après Poussin et des portraits.

BALTARD (Victor), architecte, né à Paris en 1805, m. en 1874, était fils de Pierre-Louis Baltard. (*V. ce nom* à l'art. précéd.) Il remporta le grand prix de Rome en 1833 sur ce programme : *une École militaire*. Nommé, à son retour d'Italie, architecte du gouvernement et de la ville de Paris, il fit avec beaucoup d'intelligence les restaurations ou la décoration des églises Saint-Germain des Prés, Saint-Séverin et Saint-Eustache, puis acheva le nouvel hôtel du Timbre, commencé par P. Lelong. Les Halles centrales, qu'il commença avec Victor Callet, furent son plus bel ouvrage. Il a construit enfin l'église Saint-Augustin. Il est l'auteur d'une restauration du *Théâtre de Pompéi*, 1837, et d'une *Monographie de la villa Médicis*, 1847-1848. Il a aussi dessiné d'après nature les planches qui ornent les *Recherches sur les monuments de l'histoire des Normands et de la maison de Souabe dans l'Italie méridionale*, ouvrage publié par Huillard-Bréholles aux frais du duc de Luynes.

BALTCHIK, v. de la principauté de Bulgarie, à 26 kil. N.-E. de Varna, sur la mer Noire; 4,000 hab. Commerce de grains.

BALTES, c.-à-d. *hardis*, nom de la famille sacrée où les Wisigoths choisissaient leur rois. Les seigneurs de Baux, près d'Arles, prétendaient descendre des Baltes.

BALTEUS, terme d'architecture romaine : espèce de balcon dans tout le pourtour d'un amphithéâtre; c'était une muraille haute de 4 m. environ, qui, coupant les files de gradins en deux grandes divisions sur leur hauteur, formait dans le monument comme une ceinture ou un baudrier, d'où son nom. C. D—y.

BALTHASAR, dernier roi de Babylone, 554-538 av. J.-C., fils de Nabonid, et associé au trône du vivant de son père, défendit Babylone contre Cyrus, roi des Perses. Tandis qu'il profanait dans un festin les vases sacrés ravis par son aïeul au temple de Jérusalem, les mots hébreux *Mané, Thecel, Pharès*, mystérieusement tracés sur les murs du palais, lui annoncèrent, selon l'interprétation de Daniel, sa punition et sa mort. En effet, les assiégeants entrèrent dans Babylone; Balthasar fut massacré.

V. Hérodote, I, xc; Xénophon, VII, v. B.

BALTIA, nom qui s'appliquait autrefois soit à la Scandinavie, soit à une île de la mer du Nord sur les côtes de laquelle on recueillait le succin, et qu'on appelait aussi Abalus. C'était sans doute la côte prussienne de Pillau jusqu'au Curische Haff. Le nom de Baltia vient probablement de *belt*, ceinture ou golfe.

BALTIMORE (LORD **CECIL**, BARON **CALVERT**, COMTE), né dans le comté d'York, m. en 1676, fut membre du conseil privé et ministre d'État sous Jacques Ier. Il obtint de Charles Ier, par une charte du 20 juin 1632, une concession de terres au N. de la Virginie. 200 catholiques anglais y fondèrent la colonie du Maryland, ainsi nommée en l'honneur de la reine Henriette-Marie. Le nom du fondateur a été donné, au XVIIIe siècle, à une ville devenue auj. une des plus florissantes de l'Union américaine. E. D—Y.

BALTIMORE, vge maritime d'Irlande comté de Cork (Munster); 459 hab.

BALTIMORE, v. des États-Unis (Maryland), port fortifié, sûr et spacieux, sur le Patapsco, à 22 kil. de son embouchure dans la baie de Chesapeake, à 300 kil. S.-O. de New-York, à 150 S.-O. de Philadelphie, à 60 N.-E. de Washington; population : 13.000 hab., en 1790; 332,313 en 1880. Ville bien percée, bien bâtie. Archevêché catholique, évêché anglican; université, école de médecine, riche bibliothèque, musées, observatoire; pénitencier de l'État. On y remarque la cathédrale catholique, un des plus beaux édifices religieux des États-Unis, la colonne de Washington, le monument qui rappelle la défense de la ville contre les Anglais en 1814, l'hôtel de ville, la Bourse, etc. Chantiers de construction, fonderies de fer et de cuivre, ateliers de construction de machines à vapeur, moulins à farine, distilleries d'eau-de-vie, tanneries; fabriques de cotonnades, tabacs, chaussures, habits, etc. Commerce de grains, farines, tabac, coton, etc. Baltimore fut fondée en 1729. Elle prit une part glorieuse à la guerre de l'Indépendance, et le congrès, chassé de Philadelphie par l'approche des Anglais, vint y siéger en 1776. Elle n'était encore qu'un bourg en 1796. En 1831, le premier concile catholique tenu dans le nouveau monde se réunit à Baltimore.

BALTIONA, nom latin de BELLINZONA.

BALTIQUE (MER), *Sinus Codanus* ou *Pelagus Scythicum* des anciens, appelée par les Allemands *Ostsee,* ou mer Orientale, grand golfe formé par la mer du Nord, entre 53° 55′ et 65° 50′ lat. N.; et entre 7° 25′ et 28° long. E.; 1,500 kil. environ de longueur du N.-E. au S.-O.; 85 à 240 kil. de largeur. Comprise entre le Danemark, la Prusse, la Courlande, la Livonie, la Finlande et la Suède, elle communique avec le Cattégat et la mer du Nord par le détroit du Sund et par le Grand et le Petit-Belt. Elle forme trois grands golfes : ceux de Riga, de Finlande et de Bothnie. Elle reçoit les eaux de l'Oder, de la Vistule, de la Duna, de la Tornéa, de l'Uméa et du lac Mélar. Elle comprend les îles de Rugen, Bornholm, Œland, Gottland, Dago, Œsel, le groupe d'Aland et l'archipel danois. Elle baigne les villes de Saint-Pétersbourg, Stockholm, Copenhague, Riga, Kœnigsberg, Dantzig, Stralsund, Stettin et Lübeck; elle subit d'une manière insensible le mouvement du flux et du reflux de la mer du Nord. Ses eaux sont fort peu salées, surtout dans le fond de ses golfes, mais ses vagues brusques et précipitées et ses crues irrégulières, surtout en automne, y rendent la navigation dangereuse; on peut cependant évaluer à 4,500 par année le nombre des vaisseaux qui la traversent pour le commerce ou pour la pêche. On recueille sur ses côtes l'ambre jaune. Elle se couvre de glaces en hiver, et la navigation y est difficile ou impraticable du mois de décembre au mois d'avril. Elle fut entièrement glacée dans les années 1333, 1399, 1423 et 1429. Entre l'embouchure de la Vistule et du Niémen, le littoral, célèbre chez les anciens pour l'ambre, a subi au moyen âge une révolution complète. Sa géographie décrite dans le récit de la vie de St Adalbert (commencement du XIe siècle) n'est plus la même. Ce rivage a été englouti par un éboulement terrible, qui a entraîné aussi de larges pays aux bouches du Pregel et du Niémen; ailleurs, surtout au N., le fond s'élève, le volume de l'eau diminue : peu profonde, 20 à 230 m.; très poissonneuse : saumons, stræmling (sorte de hareng), phoques dans le golfe de Bothnie.

BALTIQUES (PROVINCES), nom sous lequel on désigne les prov. russes de Courlande, d'Esthonie et de Livonie.

BALTISCHPORT, vge de la Russie d'Europe, prov. d'Esthonie; 500 hab. Port très profond, mais trop ouvert, relié à Saint-Pétersbourg par un chemin de fer; export. de blés. E. D--Y.

BALTISTAN, ou **PETIT TIBET,** ou **BEDESTAN,** sur l'Indus supérieur, entre le Turkestan chinois au N. et le Cachemire au S.; 58,000 hab. de race mongole. Cap. Iscardo. Il est auj. tributaire des Anglais.

BALTUS (J.-FRANÇOIS), savant jésuite, né à Metz en 1667, m. en 1743, professa les belles-lettres à Dijon et la théologie à Strasbourg. On a de lui : *Réponse à l'Histoire des oracles* de Fontenelle, Strasbourg, 1708; *Défense des Sts Pères accusés de platonisme,* Paris 1711; *la Religion prouvée par l'accomplissement des prophéties,* Paris, 1728. — Son frère JACQUES, né en 1670, m. en 1760, a laissé des *Annales de Metz,* qui vont de 1724 à la fin de l'année 1755.

BALUE (JEAN DE LA), ministre de Louis XI, né en Poitou en 1421, m. à Ancône en 1491. Son père était meunier ou tailleur. Ayant pris les ordres, il s'attacha à Jacques Juvénal des Ursins, évêque de Poitiers, fut nommé son exécuteur testamentaire et frustra ses héritiers. Il commit ensuite des actes de simonie dans le diocèse d'Angers. Après un voyage à Rome, il alla à la cour de Louis XI, et fut nommé tour à tour conseiller au parlement, administrateur du collège de Navarre, des hôpitaux et des aumôneries, trésorier de l'épargne, secrétaire d'État et évêque d'Évreux. Il fut la cause de la mort de Charles de Melun, qui l'avait présenté au roi; il poussa Louis XI à abolir la pragmatique sanction, usa de son influence sur les Parisiens, afin qu'ils restassent fidèles pendant la ligue du Bien public; il se fit nommer évêque d'Angers à la place de Jean de Beauvau, son protecteur, et cardinal, en 1467, mais il livra les secrets du roi à Charles le Téméraire: et, après qu'on eut découvert sa perfidie, fut enfermé à Loches dans une de ces cages de fer qu'il avait, dit-on, inventées, 1469, ou au château d'Angers, où à Plessis-lès-Tours, peut-être dans ces diverses prisons successivement. Délivré en 1480, par les sollicitations de Sixte IV, il se retira à Rome, d'où il osa revenir en France avec le titre de légat, 1484. Il fut enfin évêque d'Albano, puis de Préneste. B.

BALUZE (ÉTIENNE), célèbre érudit, né à Tulle en 1630, m. à Paris en 1718, était d'une famille de robe. Après quelques études de droit, il se voua aux recherches historiques. Attaché à l'archevêque de Toulouse, De Marca, et à celui d'Auch, Lamothe-Houdancourt, il devint, en 1667, bibliothécaire de Colbert, et professeur de droit canon au Collège royal, 1670. Seignelay et Torcy furent ses protecteurs après Colbert. En 1707, son *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne,* où il louait la maison de Bouillon mal en cour à cette époque, le fit exiler de Paris, où il ne put revenir qu'en 1713. A sa mort, ses livres furent dispersés, selon son désir; mais le roi acheta ses manuscrits au nombre de 1,500, presque tous annotés de sa main : ils sont à la Bibliothèque nationale.

On a de Baluze, entre autres ouvrages : *Regum Francorum capitularia,* Paris, 1677, 2 vol. in-f°, réédité en 1780; *Epistolæ Innocentii papæ III,* Paris, 1683, 2 vol. in-f°; *Conciliorum nova collectio,* dont il n'a paru qu'un vol., 1683; les *Vies des papes d'Avignon,* 1693, 2 vol. in-4°, *Miscellanea,* 7 vol. in-8°, 1678-1715; une meilleure édition a été donnée par Mansi, Lucques, 1761, 4 vol. in-f°; des éditions de Salvien, Vincent de Lérins, Agobard, Leidrade, etc. B.

BALZAC (JEAN-LOUIS **GUEZ,** SEIGNEUR DE), né en 1597 à Angoulême, mort en 1654. Après avoir été employé à Rome par le cardinal Nogaret de la Valette, il vint à Paris, et fut présenté à Richelieu, qui lui donna un brevet de conseiller d'État avec 2,000 livres de pension. Bientôt les publications de Balzac le placèrent au premier rang des prosateurs ses contemporains. Notre langue doit à ses ouvrages une correction, une noblesse, une ampleur, une précision, une élégance, qu'elle avait ignorées jusqu'à lui. Ses pensées, souvent trop fines, trop ingénieuses, trop affectées, sont parfois neuves, mâles, énergiques, et d'une éloquence sans modèle. Son mérite lui attira tant de censeurs, qu'après avoir lutté un certain temps, il se retira, dit-on, par amour de la paix, dans une terre, aux bords de la Charente, où il mourut. Il légua, pour un prix d'éloquence, 2,000 livres à l'Académie française, dont il était membre, et 12,000 livres à l'hospice de sa ville natale. Ses œuvres se composent de *Lettres* nombreuses, de traités intitulés : *le Prince, Aristippe ou de la Cour, le Socrate chrétien, le Barbon;* d'*Œuvres diverses,* renfermant des discours et dissertations littéraires; d'*Entretiens,* de *Poésies latines,* etc. L'abbé Cassaigne a publié le tout en deux vol. in-f°, Paris, 1665. On doit à Mersan un volume des *Pensées* de Balzac avec des notes, et à M. Campenon un choix des lettres de cet écrivain, ainsi que de Voiture, de Boursault, etc.

V. *Œuvres choisies de Balzac,* publiées par Malitourne, avec une notice sur sa vie, 1823. J. T.

BALZAC (HONORÉ DE), né à Tours en 1799, mort en 1850, l'un des plus féconds et des plus remarquables romanciers contemporains. Il commença par publier, sous divers pseudonymes, une dizaine de romans médiocres. Ses premiers succès furent *le Dernier Chouan,* en 1829, et la *Physiologie du Mariage,* en 1831. Balzac est, en général, peintre exact et vrai de la société contemporaine, mais il se plaît trop ordinairement à la copier par ses côtés bas et répugnants et souvent même il a pris dans son imagination des tableaux donnés comme observation de mœurs. Son style est inégal, tantôt correct et coloré; tantôt plein d'incorrections, de bizarreries et de mauvais goût. Ses œuvres ont été conçues suivant le caprice ou l'inspiration du moment, sans plan arrêté d'avance. Il voulut, vers la fin de sa vie, leur donner une suite qu'elles n'ont point, et il les réunit sous le titre général de *Comédie humaine,* qu'il divisa en trois parties : 1° *Études de mœurs,* comprenant *Scènes de la vie privée, de la vie de province, de la vie parisienne;* 2° *Études philosophiques;* 3° *Études analytiques.* Ses principaux romans sont : *la Peau de Chagrin, Louis Lambert, le*

Médecin de Campagne, César Birotteau, le Père Goriot, la Femme de trente ans, l'Illustre Gaudissart, la Recherche de l'Absolu, Eugénie Grandet, où il a peint la vie d'un avare avec des traits quelquefois dignes de Molière, et *les Parents pauvres*, son dernier roman, et l'un des meilleurs. Il a donné au théâtre plusieurs comédies, dont une, *Mercadet*, a été reprise sans beaucoup de succès à la Comédie française. En 1848, Balzac épousa la comtesse polonaise Rzewuska. Il revint avec elle habiter la France, et succomba à une maladie de cœur.

BALZAC, vge du dép. de la Charente, arr. d'Angoulême, sur la Charente; 780 hab. Culture et commerce de safran. Château d'où le célèbre Guez de Balzac a pris son nom.

BAMBA ou **PAMBA**, petit Etat de la Nigritie méridionale, tributaire et au S.-O. du Congo; ch.-l. Bamba.

BAMBARA, roy. intérieur de l'Afrique occid., cap. Ségo; villes princip. : Djenné et Bammakou, où les Français ont construit un fort. Ses limites sont mal connues. On lui attribue 2,000,000 d'hab. noirs, dont les trois quarts esclaves. Le roi de Ségo a conclu un traité d'amitié avec la France. Ce pays est fertile, arrosé par le Niger, et produit des grains, du riz, du maïs, etc.; comm. d'esclaves, fers, ivoire, tissus de coton. L'islamisme y est répandu, mais le plus grand nombre des habitants appartient au fétichisme. C. P. et E. D—y.

BAMBERG, v. de Bavière (haute Franconie), sur la Regnitz et le canal Louis. Archevêché, autrefois évêché princier, 1007-1803, cour d'appel; jadis université, 1647-1803; écoles nombreuses; bibliothèque royale. Château et cathédrale remarquables. Pépinières et jardins potagers renommés; fabr. de draps, filat. de coton; chantiers de construction; navigation active; c'est une des villes les plus commerçantes de la Bavière; vins, fruits secs; fabr. de tabac; brasseries, etc.; 29,587 hab.

BAMBOCHE (Pierre de Laar, plus connu sous le nom de), peintre hollandais, né à Laaren, près de Naarden, en 1613, m. à Amsterdam en 1673 ou 1674. Très jeune encore, le désir de se perfectionner le conduisit à Rome, où il demeura seize ans. Il y acquit une grande réputation. Il passa ses dernières années à Haarlem. Les scènes traitées habituellement par lui étaient des kermesses, des chasses, des attaques de voleurs, des convois militaires, des joutes, des mascarades. Quoiqu'il peignît peu d'après nature, ses fonds, ses personnages et ses animaux sont d'une vérité extraordinaire. C'est de lui que vient le mot de *bambochade*, par lequel on désigne les tableaux qui se rapprochent des siens. Le Musée du Louvre possède deux ouvrages du Bamboche, *le Départ de l'hôtellerie*, et *un Pâtre jouant du chalumeau près d'une femme qui trait une vache*. A. M.

BAMBOUK, contrée d'Afrique, dans la Sénégambie, entre le Bafing et la Falémé. L'intérieur de ce pays est peu connu; le sol est accidenté, bien arrosé; malgré les chaleurs excessives et les pluies qui durent 4 mois, le climat est relativement sain. La végétation y est abondante, et l'on y trouve de riches gisements d'or et de fer. Les habitants, nègres de race mandingue, sont groupés dans des villages qui forment autant de républiques. Le principal est Farabana; on cite encore Sansanding, sur la Falémé. Les Portugais s'étaient établis dans ce pays au xv^e siècle, mais ils ne purent s'y maintenir. Les Français ont fait reconnaître leur protectorat aux principaux chefs du Bambouk, en 1858, et ils ont bâti un fort à Kenieba. E. D—y.

BAMIAN ou **BAUMIAN**, v. du roy. de Kaboul, ruinée par Gengiskhan, en 1221, surnommée la *Thèbes de l'Orient*. On y trouve beaucoup de ruines curieuses, mais particulièrement deux figures colossales, homme et femme, taillées dans le roc; la plus grande a près de 40 m. de hauteur; ce sont des idoles du culte de Bouddha.

BAMPTON ou **BATHAMPTON**, v. d'Angleterre (Devon), sur le Batham, non loin de son embouchure dans l'Exe; 1,111 hab. Autrefois plus importante. Bataille entre les Saxons et les Bretons, 614 ap. J.-C. Sources ferrugineuses.

BAMPTON-IN-THE-BUSH, v. d'Angleterre (Oxford), près de l'Isis. Fabr. de gants; 1,515 hab.

BAN, signifiait au moyen âge *proclamation*; *banner*, proclamer. Par extension, tout ce qui se proclamait était appelé *ban*; de là la diversité des sens de ce mot : bans de fauchaison, de moisson, de vendange, proclamations pour annoncer l'ouverture de la fauchaison, etc., qui, jusqu'en 1789, se faisaient au nom des seigneurs du lieu; bans de mariage, annonce, dans l'église, prescrite en 1563, par le concile de Trente, pendant trois dimanches consécutifs; elle fut admise en France par l'ordonnance de Blois de 1579, confirmée par Louis XIII en 1639. Mettre au ban de l'Empire dans l'ancienne constitution germanique, c'était déclarer un prince, une ville, déchus de leurs dignités, droits et privilèges; bannissement, parce qu'on proclamait l'exil; ban du roi, ou règlement proclamé au nom du roi; banalité, parce qu'on proclamait la défense de faire certains actes ailleurs que dans les lieux indiqués, de se servir d'un autre four que le four banal où le seigneur percevait un droit, etc.; banlieue, terrain dépendant de la ville et l'entourant, où l'on avait droit de proclamer comme dans la ville. Quelquefois ban signifie amende encourue pour violation d'une loi proclamée : payer le ban du roi est une expression que l'on trouve souvent dans les Capitulaires. Ban et arrière-ban signifient aussi réunion des vassaux et arrière-vassaux convoqués par le suzerain pour marcher contre l'ennemi. (*V. l'art. suivant.*) Ed. T. et E. D—y.

BAN et ARRIÈRE-BAN, *bannum* ou *heribannum*, et *retrobannum*, convocation, en cas de guerre, des nobles relevant de la couronne de France, avec un nombre de leurs vassaux proportionné à l'importance du fief, et armés et équipés. Le ban date des deux premières races des rois francs. Le temps du service était alors de 40 jours, et de six mois dans les expéditions lointaines. On n'y pouvait amener que des hommes libres, et quiconque ne se rendait pas à la convocation était condamné à l'amende de 60 sous d'or. Du xi^e au xiv^e siècle, les bannis convoqués pour un service hors du royaume ne pouvaient être retenus plus de 40 jours sous les armes; pour un service à l'intérieur, le roi les gardait tout le temps qu'il jugeait nécessaire à la défense du pays; mais, après 40 jours, il leur devait une solde d'indemnité. L'amende existait toujours pour les réfractaires; sous Philippe-Auguste, en 1214, elle était de 50 sous pour un baron, 10 pour un chevalier, et 2 sous 6 deniers pour un sergent ou écuyer. Elle s'accroissait, en outre, de l'équivalent de la dépense que chacun aurait faite pendant la durée du service requis, et qu'on évaluait ainsi : le baron, 100 sous par jour; le vassal banneret, 20; le chevalier, 10; et le sergent 5. En cas de dangers extraordinaires, le roi avait droit de demander des levées extraordinaires pour la défense du royaume. Ces levées étaient dites arrière-ban, et comprenaient tous les hommes valides de 18 à 60 ans. Ceux que des infirmités empêchaient de répondre à l'appel, ou qui se faisaient exempter, payaient une forte subvention en argent ou en nature. Les abbayes étaient rigoureusement soumises à cet impôt, qu'on appelait encore *hostilitium* et *carnaticum*, et le percevaient sur leurs tenanciers; en nature, c'étaient des chevaux, des bœufs, du menu bétail, des chariots, du vin, etc. L'*heribannum* finit par devenir un impôt fixe et perpétuel, exigé arbitrairement. Aux états généraux de 1355, les députés se plaignirent de cet abus, qui fut en partie réformé. Mais dès ce siècle même, et au xvi^e, on imagina, pour éluder les réclamations, de confondre le ban et l'arrière-ban comme une même chose, et cette signification se conserva toujours depuis; souvent même on se contenta de désigner par arrière-ban la convocation de tous les propriétaires de fiefs.

Sous Louis XIV, l'arrière-ban fut souvent convoqué à l'occasion des grandes guerres de ce roi. Il ne le fut, sous Louis XV, qu'en 1758, dans les seules provinces de Poitou, de Saintonge et d'Aunis, pour défendre les côtes, menacées par les Anglais. C'est probablement la dernière réunion de cette milice, dont plusieurs écrivains fixent à tort, la fin à l'année 1674. — En 1813, lorsque Napoléon dut se créer une nouvelle armée il ressuscita le nom de cette vieille institution du ban et de l'arrière-ban. Les gardes nationales de l'Empire furent organisées en 1^er ban et 2^e ban : le 1^er, composé des hommes non mariés, rejoignit l'armée active en Allemagne; le 2^e fit le service de l'intérieur.

V. J. Delalande, *Traité du ban et de l'arrière-ban*, Orléans, 1674; Gilles-André de la Roque, *Traité du ban et de l'arrière-ban, de son origine, de ses convocations anciennes et nouvelles*, Paris, 1676; Guérard, *Polyptyque d'Irminon*, Paris, 1836; l'abbé Lebeurier, *Rôle des taxes de l'arrière-ban du bailliage d'Evreux en 1562*, Paris, 1861. C. D—y.

BAN, du slave *pan*, seigneur, commandant d'une marche ou prov. frontière en Hongrie et dans l'E. de l'empire germanique, et, par conséquent, synonyme de margrave. Nommé par le roi, mais non à vie, le ban était l'égal du comte palatin, et jouissait d'une autorité presque absolue. Il y eut des bans de Dalmatie, de Servie, de Bosnie, de Valachie, de Bulgarie, de Slavonie et de Croatie.

BAN DE LA ROCHE, en all. *Steinthal*, vallée des Vosges, sur les confins de la Lorraine et de l'Alsace, à 30 kil. O.-S.-O. de Strasbourg, bornée au S. par le val de Villé, à l'E. par les pays d'Obernay et de Barr, à l'O. et au N. par la Brusche. Ce fut une principauté féodale, réunie à la France par le traité de Westphalie, 1648, mais étrangère à la civilisation jusqu'à la fin du siècle dernier, époque où le pasteur Oberlin, m. en 1828, tira les habitants d'un état presque sauvage.

BANABE, v. de l'anc. Mésopotamie, au S., sur l'Euphrate; auj. *Beniabe*.

BANASA, v. de l'anc. Mauritanie tingitane, sur le fleuve navigable de Subur, auj. *Sebu*. Auguste en fit une colonie romaine sous le nom de Valentia Banasa.

BANAT, prov. frontière administrée par un ban. Ce nom désigne dans l'empire d'Autriche une annexe de la Hongrie, le

banat de Temeswar compris entre le Maros, la Theiss, la Croatie-Slavonie et la Transylvanie. 1,232,000 hab. Roumains, Allemands, Slaves, etc. Divisé en 3 comitats (Témeswar, Torontal et Krassowa), le banat a été séparé en 1849 de la Hongrie, et sous le nom de banat de Temès, forma avec la Woiwodie serbe une prov. particulière jusqu'en 1860.

BANBURY, v. et paroisse d'Angleterre, dans le comté d'Oxford. Brasseries et fromages. Comm. de grains; 4,122 hab. Bataille en 1469 entre les partisans des maisons d'York et de Lancastre; ruines et antiquités.

BANC DU ROI ou **DE LA REINE**, une des divisions de la Cour suprême de justice en Angleterre, siège à Westminster. Il tire son nom de cette formule : *Coram ipso Rege,* qu'elle emploie dans ses actes, et de l'usage où étaient anciennement les rois d'y siéger en personne. Elle connaît de beaucoup de causes civiles et criminelles, des attentats contre la paix publique, etc. Il y a aussi en Irlande une cour du banc de la reine, siégeant à Dublin.

BANCA ou **BANKA**, île de la mer des Indes, archipel de la Sonde, à 18 kil. N.-E. de Sumatra, dont la sépare le détroit de son nom; 13,050 kil. car.; 61,270 hab. en 1869, indigènes, Malais et Chinois. Elle appartient depuis 1816 aux Hollandais; riches mines d'un étain très pur; cap. Muntok.

BANCAL DES ISSARTS (Jean-Henri), notaire, né en Auvergne, 1750, m. en 1826. Député du Puy-de-Dôme à la Convention, il s'opposa à la formation du comité de salut public, et fut un des commissaires envoyés par l'assemblée à l'armée du Nord pour arrêter Dumouriez. Ce général le livra, ainsi que ses collègues, aux Autrichiens, qui les échangèrent, 1795, contre la fille de Louis XVI. En 1796, Bancal entra au Conseil des Cinq-Cents, et en fut secrétaire. En 1797, il renonça aux affaires politiques. B.

BANCHI (Séraphin). *V.* Barrière.

BANDA (Iles), groupe de la mer et de l'archipel des Moluques, appartenant à la Hollande, entre 3° 50′ et 4° 40′ lat. S.; 126° 20′ et 127° 30′ long. E. Iles principales : Banda-Lantoir, Banda-Neira, où est le chef-lieu Nassau, Gounong-Api; superf., 22,647 kil. carrés; pop. 110,500 hab. Sol élevé et volcanique, souvent agité par des tremblements de terre. Récolte importante de muscades. Découvertes en 1512 par les Portugais, elles leur ont été enlevées en 1599 par les Hollandais, qui les possèdent encore.

BANDA, v. de l'Hindoustan (prov. nord-ouest), sur le Kiné, à 130 kil. O. d'Allahabad; très florissante depuis peu d'années. Récolte de coton estimé; 27,746 hab.

BANDA ORIENTAL. *V.* Uruguay.

BANDARRA (Gonzalo-Eannès), poète portugais, né à Villa de Trancoso, m. à Lisbonne en 1556, était savetier de profession. Ses prophéties sur l'avenir de son pays, analogues aux strophes de Nostradamus, soulevèrent contre lui l'inquisition; il figura comme pénitent dans un autodafé en 1541. Le Portugal étant tombé sous le joug des Espagnols, les poésies de Bandarra entretinrent le patriotisme. Sous Jean IV de Bragance, elles furent imprimées à Nantes, 1644, par les soins du marquis de Niza. B.

BANDE NOIRE, association formée en France, lors des ventes en masse des biens nationaux, vers 1797, et continuée jusqu'au règne de Louis XVIII, par des spéculateurs, qui achetaient les vieux monuments, les châteaux, afin de les démolir et d'en vendre les matériaux. Bande noire était une dénomination satirique.

BANDELKEND. *V.* Bundelkund.

BANDELLO (Mathieu), conteur italien, né en 1480 à Castelnuovo dans le Milanais, m. en 1561, se fit dominicain, enseigna les belles-lettres, à Mantoue et à Milan, et donna des leçons à Lucrèce de Gonzague. Il se réfugia en France, en 1525, après la conquête de la Lombardie par les Espagnols, et reçut diverses missions diplomatiques sous François Ier. En 1550, Henri II le nomma évêque d'Agen. On a de Bandello plusieurs chants à la louange de Lucrèce Gonzague, et un recueil de *Nouvelles,* 1554 et 1573 : P. Boaistuau et Belleforest les ont traduites en français, 1580. B.

BANDERALI (David), célèbre professeur de chant, né à Lodi en 1780, m. en 1849, abandonna le théâtre pour l'enseignement. Il était attaché au Conservatoire de musique de Paris.

BANDES MILITAIRES. *V.* Compagnies (Grandes), Routiers, Brabançons.

BANDES NOIRES, corps d'infanterie allemande, fourni à Louis XII par le duc de Gueldre, et ainsi nommé des bandes noires peintes sur leurs étendards. Il était composé de 6,000 hommes, et fut détruit à la bataille de Pavie. E. D—y.

BANDINELLI (Bartolomeo, et, par abréviation, Baccio), sculpteur, né à Florence en 1487, m. en 1559, fut placé dans l'école de Fr. Rustici, où il connut Léonard de Vinci. Ayant échoué dans la peinture, il étudia les ouvrages de Donatelloet de Verrochio. Il se crut l'égal de Michel-Ange, et lui voua une haine éternelle : aussi les disciples de cet homme de génie ont-ils cherché à rabaisser son adversaire; ils ne voient dans Bandinelli que fausse grandeur, exagération, enflure de style et mauvais goût. Mais, s'il est incorrect, il a de la vigueur; son dessin est savant, austère, énergique. On peut en juger par le *St Pierre* de la cathédrale de Florence, l'*Orphée* du palais Pitti, et surtout par le groupe d'*Hercule et Cacus*, œuvre vraiment remarquable, sur la place du Palais Vieux. On cite encore un *Mercure,* acheté par François Ier, et une très belle copie du *Laocoon,* endommagée dans l'incendie de la galerie de Florence en 1762. Une juste célébrité s'est attachée au dessin du *Massacre des Innocents,* que grava Marc-Antoine. Sainte-Marie des Fleurs, de Florence, a de Bandinelli des bas-reliefs qui ont été gravés par Raphaël Morghen. B.

BANDINI (Ange-Marie), savant florentin, né en 1726, m. en 1800, chanoine et conservateur de la bibliothèque Laurentienne, à Florence, a laissé :

Vie d'Améric Vespuce, 1745; *Spécimen de la littérature florentine au quinzième siècle*, 1747; *Catalogue des manuscrits grecs, latins et italiens de la bibliothèque Laurentine*, 1764-68, etc.

BANDJERMASSING, v. de l'île de Bornéo, au S.-E., cap. d'un sultan malais vassal de la Hollande. Elle est bâtie au milieu d'un marais, près de la mer; climat malsain. Le roy. de Bandjermassing a environ 120,000 hab. E. D—y.

BANDTKE (George-Samuel), historien et bibliographe, né à Lublin en 1768, m. en 1835, fut précepteur à Saint-Pétersbourg, devint, en 1798, professeur de langue polonaise au collège d'Élisabeth à Breslau, en 1804 recteur de l'école du Saint-Esprit, et passa en 1811 à l'université de Cracovie, en qualité de bibliothécaire et de professeur de bibliographie.

On a de lui : *Analectes historico-critiques pour servir à l'histoire de l'Europe orientale*, 1802; *Dictionnaire polonais-allemand*, 1806, 2 vol., *Grammaire polonaise à l'usage des Allemands*, 1808; *Événements de l'histoire polonaise*, 1810; *Histoire de l'imprimerie à Cracovie*, 1815; *Histoire de l'imprimerie en Pologne*, 1826. — Son frère, Jean-Vincent, né à Lublin en 1783, m. en 1851, professeur de droit à l'université de Varsovie et notaire du roy. de Pologne avant 1830, a publié : *Jus Culmense*, 1811; *Jus Polonicum*, 1831.

BANDOBENE, *Ouandabanda* de Ptolémée, contrée de l'anc. Asie, en Sogdiane, entre le Caucase indien et l'Imaüs; arrosée par le Choaspe (*Kaimeh*).

BANDON ou **BANDONBRIDGE**, v. d'Irlande, dans le comté de Cork, sur la rivière de Bandon; fondée en 1610; industrie et commerce; 6,131 hab.

BANDRITUM, v. de l'anc. Gaule lyonnaise, chez les Sénonais; auj. *Bonnard* ou *Pontigny*.

BANDURI (Anselme), savant bénédictin, né à Raguse en 1671, m. en 1743, vint étudier à Paris, où le grand-duc de Toscane pourvut à tous ses besoins. Il fut reçu, 1715, à l'Académie des inscriptions, et devint bibliothécaire du régent. Il a laissé deux ouvrages précieux : *Imperium orientale,* Paris, 1712, qui fait partie de la collection byzantine : c'est un ouvrage sur les antiquités de Constantinople; et *Numismata imperatorum Romanorum,* 1718, dont J. Tanini a publié un supplément, Rome, 1791, recueil de médailles des empereurs depuis Decius jusqu'au dernier Paléologue. L'abbé de La Barre, un de ses collègues à l'Académie, l'aida dans ses travaux. B.

BANDUSIE, fontaine de l'Apulie, célébrée par Horace. Il en reste des traces près de Palazzo, brg de la Basilicate, à 11 kil. environ de Venosa.

BANER (Jean-Gustafsson), général suédois, né en 1596 à Djursholm, près de Stockholm, m. en 1641; fit ses premières armes contre la Pologne et la Russie, et devint chambellan et conseiller du royaume, 1630. Il accompagna Gustave-Adolphe dans son expédition en Allemagne, commanda l'aile droite de l'armée à Breitenfeld, 1631, et prit Magdebourg, Donauwerth, Munich. En 1635, le chancelier Oxenstiern, régent de Suède, le nomma général en chef. Baner battit les Impériaux à Wittstock, 1636, fit une admirable retraite devant des forces supérieures, 1638, et gagna une autre bataille à Chemnitz, 1639; mais le siège de Ratisbonne ne réussit pas. Quelques-uns attribuent sa mort à un empoisonnement. On l'appelait le second Gustave, car il rappelait ce prince par ses qualités guerrières et même par les traits du visage. B.

BANFF, v. et port d'Écosse, cap. du comté de ce nom, à 200 kil. N. d'Édimbourg; 7,461 hab. Un pont sur le Doveron, à son embouchure dans le golfe de Murray, l'unit au bourg de Macduff. Elle envoie à Londres du hareng, du saumon et des bestiaux. Ruines d'un ancien château royal. — Le comté est au N.-E. de l'Écosse, sur le golfe de Murray; 1,777 kil. carrés; 62,023 hab. Sol montagneux. Riv. : Spey, Avon, Doveron. Ses manuf. de toile ont décliné.

BANGALORE, v. forte de l'Hindoustan occupée par les Anglais, dans l'État de Maïssour; 142,513 hab. Étoffes renommées de soie et de coton; citadelle avec un beau palais de Tippoo-Saheb. Elle a été fondée par Haïder-Ali. Climat très doux.

BANGKOK. *V.* BANKOK.

BANGOR, anc. *Benism*, v. d'Angleterre, dans le N. du pays de Galles, sur la baie de Beaumaris, dans le comté de Carnarvon; 9,859 hab. Située dans une belle vallée. Cathédrale datant de l'an 525; dans une des chapelles, le service se fait en langue gaélique. Près de la ville est le pont tubulaire de Menai. — brg d'Angleterre, dans le pays de Galles (comtés de Flint et de Denbigh), sur la Dee; 1,257 hab. Là se trouvait le célèbre monastère où 1,200 moines furent massacrés au VIIe siècle par les Saxons northumbriens; l'historien Gildas y fut moine. — v. et port d'Irlande (Ulster), dans le comté de Down, sur le lac de Belfast; 2,560 hab. Comm. de toiles et pêcheries; bains de mer. C'était autrefois un monastère célèbre, détruit par les Danois en 820. Près de là est un château du comte de Bangor. — ville des États-Unis (Maine), bon port sur le Penobscot, à 200 kil. N.-E. de Portland; 18,289 hab.; grand comm. de bois.

BANIALOUKA, v. de la Bosnie (Turquie d'Europe), occupée par les Autrichiens, sur la r. g. de la Verbaz, et sur un ch. de fer qui atteint la frontière autrichienne à Novi; elle a plus de 15,000 hab. E. D—Y.

BANIANA, v. de l'Espagne (anc. Bétique), à l'E. de Cordoue, auj. *Bannos*.

BANIANS, du sanscrit *banik*, marchand, nom d'une tribu de l'Hindoustan et appartenant à la caste des *Vaïscias*. Les Européens donnent souvent le nom de Banians, sans tenir compte de cette distinction ethnographique, aux marchands qui font le commerce en gros dans les villes de l'Inde occid., et vont en caravanes dans l'intérieur de l'Asie, et jusqu'aux frontières de la Chine et de la Russie.

BANIAS, anc. *Balanea*, v. de Syrie, à 100 kil. N.-E. de Tripoli. — v. de Syrie, anc. *Paneas* ou *Cæsarea Philippi*, à 60 kil. S.-O. de Damas; ruines d'un temple d'Auguste.

BANIER (ANTOINE), littérateur français, né à Dalet en Auvergne, 1673, m. en 1741. Il fut admis à l'Académie des inscriptions comme associé, 1716, et comme pensionnaire, 1728. On lui doit : *Explication historique des fables*, 1711; une trad. des *Métamorphoses d'Ovide*, 1732, ornée de magnifiques gravures par Bern. Picard; des éditions des *Voyages de Paul Lucas*, de l'*Histoire poétique* du P. Gautruche, et des *Mélanges d'histoire et de littérature* de Bonaventure d'Argonne. Il a travaillé aux *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde*, 1741.

BANIER, général suédois. (*V.* BANER.)

BANIM (JOHN), célèbre romancier irlandais, né en 1800, m. dans la misère en 1842, fut encouragé par W. Scott. Ses principaux ouvrages sont : *Tales of the O'Hara Family*, Lond., 1725-27; *the Battle of the Boyne*, 1828, et *the Denounced*, 1830, scènes du temps de Guillaume III, etc. Quoique Banim se complaise trop dans l'horrible et qu'il se laisse aller à des tirades politiques ou à des descriptions minutieuses, il a peint avec vigueur et vérité la nature demi-sauvage et les misères du paysan irlandais; ses livres ont produit une grande sensation en Angleterre.

BANKOK ou **BANGKOK,** c.-à-d. *ville des jardins*, v. d'Asie, cap. du roy. de Siam depuis 1768; port sur le Menam, à 32 kil. de son embouchure dans le golfe de Siam, par 13° 46' lat. N., et 98° 9' long. E.; debouché commode pour les produits de la Chine, des Philippines, du Japon et de tout l'orient de l'Asie. Pop., 404,000 h., dont 200,000 Chinois, 120,000 Siamois, 15,000 Malais, 15,000 Pégouans, 12,000 Annamites, 25,000 Laotiens, 3,000 Birmans, 4,000 chrétiens. Arsenal maritime; flotte de 14 vapeurs de guerre, construits et commandés par des Anglais. Exportation d'or, d'argent, d'étain, de fer, d'acier, d'agates et saphirs, d'arbres de fer et à vernis, de fruits, riz, gomme laque, etc.; 50 navires chargés de sucre partent chaque année pour Singapore et Bombay; les droits d'ancrage étant abaissés depuis 1851, et des traités conclus, les navires européens commencent à fréquenter cette ville. Le mouvement du port était en 1881 de 524 navires sortis (268 anglais), jaugeant 223,000 tonneaux et portant pour environ 50,000,000 de fr. de marchandises. Jadis les maisons de Bankok étaient construites sur les rives du Menam : depuis qu'elle a succédé à Juthia comme capitale, un roi de Siam, effrayé des invasions du choléra, a insisté pour que les habitants établissent leurs demeures sur le fleuve même, dans la pensée qu'elles seraient moins exposées. Il y a 70,000 maisons ou cabanes flottantes, rangées en double file, et attachées 6 par 6 environ au rivage. On ne trouve plus guère sur les bords du Menam que les habitations de la famille royale et des pagodes; celles-ci sont d'une grande magnificence, ornées de mosaïques en porcelaine, ivoire, or et argent. Palais du roi remarquable par son luxe et son élévation; 3 piliers élevés, ornés de pierres précieuses, surmontent les tombeaux de 3 rois de Siam célèbres par leur valeur dans les guerres contre les Birmans; magnifique temple de Bouddha.

BANKS (JOSEPH), naturaliste anglais, né à Londres en 1743, m. en 1820, conseiller privé du royaume, président de la Société royale de Londres, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, appartenait à une famille d'origine suédoise. Après avoir étudié à Oxford, il lut avec avidité les ouvrages de Linné et de Buffon; sa fortune lui permit d'entreprendre de lointains voyages pour former des collections : en 1763, il explora Terre-Neuve et le Labrador; de 1768 à 1771, il accompagna Cook et le Suédois Solander à Madère, aux îles du Cap-Vert, à Rio-Janeiro, en Patagonie et dans les archipels de l'océan Pacifique. En 1772, il se rendit aux Hébrides, découvrit la fameuse grotte de Staffa, et alla étudier l'Islande. Sa bibliothèque et ses collections étaient ouvertes aux savants de tous les pays, pour lesquels il se montra toujours obligeant et généreux. Il fit faire à ses frais des recherches pour retrouver La Pérouse. Le catalogue seul de ses livres, Lond., 1796-1800, est le monument bibliographique le plus complet qui existe pour l'histoire naturelle. Banks n'a écrit que des articles dans les recueils périodiques des sociétés savantes.

V. sa *Vie* (en anglais), par Andrew Duncan, Edimbourg, 1821, et son *Éloge* par Cuvier. F.

BANKS (TERRE DE), gr. île de l'océan Glacial arctique, entre l'île Melville et la terre Albert, reconnue par Parry, en 1820, et par Mac Clure, en 1850.

BANMO. *V.* BHAMO.

BANNER. *V.* BANER.

BANNERET. *V.* CHEVALERIE.

BANNIERE, sorte de drapeau inventé au moyen âge. Les bannières des chevaliers étaient carrées, attachées au bout et sur le côté d'une lance, comme les drapeaux modernes; l'écusson de leurs armes y était brodé ou peint. Les habitants des villes et des campagnes marchaient au combat sous la bannière de leurs paroisses : c'était d'abord une croix, à la barre horizontale de laquelle on suspendit ensuite une pièce d'étoffe, où était représenté le patron de la paroisse. Au XIe siècle, la bannière de France était une grande pièce de velours violet ou bleu, carrée, semée de fleurs de lis d'or, et suspendue à un grand mât fixé sur un char que traînaient des bœufs caparaçonnés. Dans la suite, rendue plus portative, elle fut confiée au grand chambellan. (*V.* ORIFLAMME ET CORNETTE.) On appelait encore bannières les compagnies formées par les vassaux des seigneurs bannerets. En 1447, le comte de Thouars commandait 32 bannières. B.

BANNOCKBURN, vge d'Écosse, dans le comté et à 5 kil. S. de Stirling, sur le Bannock, affluent du Forth, 2,565 hab. Manuf. de tartans, tapis, châles, etc. Célèbre victoire de Robert Bruce et des Écossais sur Édouard II et les Anglais, 24 juin 1314. Près de là, à *Sauchie Burn*, Jacques III d'Écosse fut défait et tué par son fils, 11 juin 1488.

BANQUES, de l'italien *banco*, le banc ou la table sur lesquels se plaçaient les *banchieri* qui faisaient le change, comme les *mensarii* de l'anc. Rome. L'Italie a devancé les autres pays dans la création des institutions de crédit. Dès 1171, la première banque fut fondée à Venise par l'aristocratie, afin d'attirer l'or et l'argent dont la république avait besoin pour ses guerres en Orient; elle fut supprimée en 1808. — Gênes suivit cet exemple en 1407; sa Banque de Saint-Georges, pillée par les Autrichiens, 1746, et par Masséna, 1800, garda néanmoins son antique réputation de probité; reconstituée en 1844, elle fut réunie en 1850 à celle de Turin, sous le nom de Banque nationale.

La France ne connut l'usage du crédit qu'à une époque assez récente. Les Juifs et les Lombards y furent les premiers banquiers. La banque de Lyon, fondée au XVe siècle, prêtait à 12 1/2 p.100. La banque de Law, à Paris (*V.* LAW), créée en 1716, devint, deux ans après, une institution publique, et aboutit, en 1720, à la ruine des finances de l'État et de 20,000 familles. La Caisse d'escompte de Paris, ouverte en 1776, dut fermer sous la république. Alors trois entreprises se formèrent : la Caisse des comptes courants, pour les banquiers; le Comptoir Jabach, pour les industriels, et la Caisse de commerce, pour les marchands. La Banque de France, créée par Bonaparte en 1800, les fit disparaître : son capital, de 30 millions au début, de 45 en 1803, fut élevé à 90 en 1806, mais resta à 67,900,000 fr., sans la réserve fixée en 1834 à 500,000 fr. de rente 5 p. 100. La Banque de France est administrée par un gouverneur, qu'assistent 2 sous-gouverneurs, 15 régents, et 3 censeurs. Elle escompte les lettres de change et autres effets de commerce, fait des avances sur les effets publics, sur lingots d'or et d'argent, tient une caisse de dépôts volontaires, se charge des recouvrements, reçoit en compte courant les sommes versées par des particuliers et des établissements publics, et paye les dispositions faites sur elle, émet des billets à vue et au porteur, des billets à ordre transmissibles par endossement, des billets payables dans ses succursales, etc. Plusieurs fois elle est venue en aide aux gouverne-

ments : ainsi elle avança 130 millions à l'État en 1830-1831 ; elle en prêta 40 à la Banque d'Angleterre en 1839. Ses affaires sont immenses : en 1864, ses opérations ont été de 7 milliards 909 millions. Lors de son établissement, elle reçut pour 15 ans le privilège exclusif d'émettre des billets ; ce privilège fut prorogé en 1806 jusqu'en 1843. La loi du 30 juin 1840 en augmenta la durée de 12 ou 24 ans, selon qu'il en serait ordonné avant la fin de 1855. Un décret du 3 mars 1852 l'étendit jusqu'à fin déc. 1867, et une loi du 9 juin 1857 jusqu'à fin déc. 1897. Les grandes banques départementales de Rouen, Bordeaux, Lyon, Marseille, Lille, Le Havre, Toulouse et Orléans ont été, en 1848, transformées en succursales de la Banque de France, qui a aussi créé des succursales à Montpellier, Saint-Étienne, Saint-Quentin, Reims, Avignon, Besançon, Angoulême, Grenoble, Clermont-Ferrand, Châteauroux, Caen, le Mans, Valenciennes, Rennes, Nîmes, Angers, Nevers, Nancy, etc. Une loi de 1852 a créé une banque particulière à l'Algérie. Il existe des banques coloniales à l'île de la Réunion, à la Guadeloupe, à la Martinique, et au Sénégal.

La banque, fondée à Barcelone vers la fin du XIVe siècle, ne paraît pas avoir prospéré. Ce fut seulement en 1782 que le gouvernement espagnol institua à Madrid la Banque de Saint-Charles ; cette banque, reconstituée en 1829 sous le nom de San-Fernando, a subi encore des réorganisations en 1849 et en 1851. Madrid possède en outre la Banque d'Isabelle II, 1844, la Banque de l'Union et la Banque du Fomento. Il y a des banques particulières à Cadix et à Barcelone.

Le Portugal n'a que la Banque nationale de Lisbonne, fondée en 1822, et la Banque commerciale d'Oporto, fondée en 1835.

La Banque d'Angleterre, la plus puissante du monde, se constitua en 1694 sur les plans de W. Paterson, et fit de bonne heure des avances considérables à l'État. Son capital était de 1,200,000 liv. sterl. à l'origine ; 5,058,547 liv. en 1708 ; 10,780,000 liv. en 1746 ; il est auj. de 14,553,000 livres ; le fonds de réserve est de 3,085,880 livres. Les actions valurent 6,980 fr., à la fin de 1880, et le dividende pour 1879-80, était de 240 fr. La Banque d'Angleterre est administrée par un gouverneur, un sous-gouverneur et un conseil de 24 membres. Elle a des succursales à Londres, Manchester, Liverpool, Birmingham, Bristol, Leeds, Plymouth, Newcastle, Hull et Portsmouth. — Des banques ont été organisées en Écosse par le gouvernement ; la plus ancienne est la Banque d'Écosse, dont la fondation remonte à 1695 ; son capital est de 4,500,000 liv. sterl., ainsi que celui de la Banque royale d'Écosse. Celui de la Compagnie linière anglaise n'est que de 500,000 liv. Ces trois banques sont également privilégiées. — La Banque d'Irlande, aujourd'hui au capital de 3 millions sterl., fut fondée en 1783. — Les Anglais ont établi des banques dans toutes leurs colonies. On n'en compte pas moins de dix au Cap. Dans l'Inde anglaise, on trouve les banques de Madras, d'Agra, de Singapore, la Banque du Bengale et la Banque commerciale de l'Inde à Calcutta, les banques de Bombay et des Indes-Orientales à Bombay. — L'Amérique anglaise a des banques à Québec, à Montréal et à Kingston, à Halifax, à Saint-John, pour le Nouveau-Brunswick, jusqu'à New-Westminster et dans l'île de Vancouver. On en a créé en Australie, à Sidney, à Melbourne, à Adélaïde, à Perth, à la Nouvelle-Zélande, etc.

La plus ancienne banque de la Hollande est celle d'Amsterdam, fondée en 1609 : le gouvernement n'intervint jamais dans son organisation, comme on le vit en France et en Angleterre. Elle a été remplacée en 1824 par la Banque des Pays-Bas, dont le capital est de 15 millions de florins. — L'Inde hollandaise a sa banque particulière à Batavia depuis 1829, avec succursales à Samarang et à Surabaya.

En Belgique, les principales banques de Bruxelles sont : la Société générale, 1822 ; la Banque de Belgique, 1835 ; la Banque nationale, 1850 ; la Caisse d'escompte, le Comptoir d'escompte. Anvers possède une Banque commerciale et une Société de commerce. Une Banque de Flandre existe à Gand depuis 1841.

En Danemark, la Banque de Copenhague, fondée par actions en 1736, fut administrée pour le compte de l'État depuis 1773, sans établir solidement son crédit. Transformée en Banque nationale en 1818, elle a formé des comptoirs à Rendsbourg et à Aarhuus. Copenhague a, de plus, une Caisse centrale ou banque de prêt depuis 1829.

Le gouvernement suédois fonda, en 1657, à Stockholm la Banque de la diète, qui possède des comptoirs de prêt à Gothembourg et à Malmœ. — La banque de Drontheim en Norvège, fondée en 1815, a établi des succursales à Christiania, Bergen, Christiansand, Drammen et Skeen.

Les principales banques de l'Autriche sont : la Banque de Vienne, établie en 1703, administrée pour le compte de l'État en 1714, réorganisée en 1816, ayant des succursales à Prague, Brunn, Troppau, Buda-Pesth, Temeswar, Kaschau, Kronstadt, Trieste, Inspruck, Grætz, Linz, Hermannstadt et Agram ; le *Monte civico commerciale*, caisse commerciale fondée à Trieste en 1843, avec un capital de 500,000 florins. — En Prusse, on cite la Banque de Prusse, fondée à Berlin en 1765, avec comptoirs, commandites ou agences à Breslau, Kœnigsberg, Dantzig, Stettin, Magdebourg, Munster, Cologne, Posen, Halle, Stralsund, Thorn, Elbing, Memel, Trèves, Coblentz, Aix-la-Chapelle, Minden, Dusseldorf, Erfurth, Francfort-sur-l'Oder, Liegnitz, Oppeln, Tilsitt, etc. — En Saxe : la Banque de Leipzig, créée en 1839 au capital de 1,500,000 thalers. — En Bavière : la Banque royale de Bavière, fondée en 1785, placée successivement à Ratisbonne, à Furth, à Nuremberg, et ayant des succursales à Anspach, Bamberg et Wurtzbourg ; la Caisse d'hypothèques et de change, créée en 1835 à Munich, avec succursale à Augsbourg. — Dans le Wurtemberg : la Banque royale, fondée à Stuttgard en 1802. — La Banque de Hambourg, fondée en 1619, est une des mieux administrées de l'Europe

La Suisse possède : la Banque de commerce, à Genève, fondée en 1846, au capital de 1,500,000 francs ; la Banque de Genève, en 1848, au capital de 3 millions de francs ; la Banque de Zurich, en 1837, au capital de 1 million de florins ; la Banque de Bâle, en 1844, au capital de 500,000 francs ; la Banque de Berne, purement urbaine, formée en 1833 au capital de 3 millions de francs ; la Caisse hypothécaire de Berne, au capital de 5 millions, en 1847 ; la Caisse cantonale de Vaud, à Lausanne, au capital de 2 millions, en 1846 ; la Banque de Saint-Gall, en 1837, au capital de 1 million de florins.

En Hongrie : la Banque de Pesth, fondée en 1842, au capital de 1 million de florins, souffrit considérablement des événements de 1848-1849. Elle a une succursale à Kaschau.

La Banque nationale de Pologne a été établie en 1828 ; son capital, de 10 millions de florins de Pologne à l'origine, fut élevé en 1841 à 53 millions.

En Russie, sous le règne de Catherine II, on fonda à Saint-Pétersbourg une Banque d'assignation, 1768, et une Banque de prêt et de dépôt, 1786 ; la Banque de commerce, qui date de 1818, a un capital de 30 millions de roubles, et des comptoirs à Moscou, Arkhangel, Odessa, Riga, Astrakhan, Kiew, Kharkof, Rybinsk, etc. Des banques particulières sont établies à Astrakhan, Toula, Helsingfors, etc.

En 1841, le gouvernement grec a constitué une Banque nationale, qui a un capital d'environ 4 millions de drachmes, et des succursales à Syra et à Patras.

Dans le nouveau monde, les plus grands établissements de crédit sont naturellement aux États-Unis de l'Amérique septentrionale. Après avoir eu des banques locales, on créa, en 1791, sous le nom de Banque des États-Unis, et au capital de 10 millions de dollars, une banque embrassant dans son cercle d'action toute l'Union. La guerre contre l'Angleterre l'ayant obligée de suspendre ses opérations, elle fut réorganisée en 1816 à Philadelphie, avec 25 succursales. Son privilège, qui expirait en 1836, ne fut point renouvelé ; alors elle continua ses affaires comme banque locale de Pennsylvanie jusqu'en 1842. La fièvre de la spéculation est immense aux États-Unis ; les propriétés des cultivateurs, marchands et ouvriers, les actions de chemins de fer, de canaux, sont engagées en garantie dans les banques, et subissent mille chances diverses. On comptait déjà 606 banques locales en 1834, 1848 et 1863. Les crises commerciales n'ont pu en diminuer le nombre, ni amortir le génie des entreprises aventureuses.

On trouve quelques banques dans l'Amérique du Sud : la Banque de Venezuela, fondée à Caracas en 1841 pour toute la Colombie ; la Banque de Bolivie, en 1844 ; la Banque du Chili, à Santiago, en 1825 ; la Banque de Rio-Janeiro, en 1838, tout à fait indépendante du gouvernement brésilien ; la Banque de Bahia, la Banque de la Guyane, établie à Georgetown en 1836 ; la Banque de Surinam. Il en existe enfin dans les Antilles : Banque de la Havane, fondée en 1847, à Cuba ; Banque de Saint-Thomas, en 1837 ; Banque de la Jamaïque, à Kingston. B.

BANQUET DE JUPITER, *Epulum Jovis*, banquet public servi dans le temple de Jupiter Capitolin aux sénateurs, aux chevaliers et aux grands magistrats à la suite des jeux Romains et des jeux Plébéiens. Le soin de ces banquets était confié aux septemvirs Épulons. C. D—Y.

BANQUETS PATRIOTIQUES. Ils datent de la révolution de 1789. Le premier, qui eut lieu dans le parc du château de la Muette, le 14 juillet 1790 (anniversaire de la prise de la Bastille), réunit tous les fédérés, c.-à-d. les députations de toutes les gardes nationales et de tous les corps de l'armée. Depuis cette époque, à chaque fête nationale, les Parisiens, attablés devant les maisons, firent des repas civiques et fraternels. L'usage des banquets survécut à la République : sous le 1er Empire français, on vit plusieurs fois d'anciens frères d'armes se réunir, et Napoléon Ier offrit de grands repas à sa

garde. Durant la Restauration, on cite le banquet offert aux 221 députés, dont l'*Adresse* semblait annoncer la révolution de Juillet 1830. Le règne de Louis-Philippe Ier vit se multiplier les banquets : on en donna aux élus de la couronne, de la garde nationale, de la Chambre, etc. En 1847, les banquets servirent de ralliement à tous les partis de l'opposition, et ce fut l'interdiction d'un banquet réformiste à Paris qui servit de prétexte à la révolution de Février 1848. B.

BANQUO. *V.* MACBETH.

BANSWARRA, v. de l'Hindoustan ; 35,000 hab. ; ch.-l. d'une principauté du même nom, vassale de l'Angleterre dans la prov. de Guzzerat (Bombay), à 130 kil. E. d'Ahmedagor.

BANTAM, v. de l'île de Java, cap. de l'anc. roy. de Bantam, auj. ch.-l. d'une résidence hollandaise bien déchue depuis la fondation de Batavia ; port ensablé et encombré de bancs de corail. Ce fut le premier établissement des Hollandais à Java, pour le commerce des épices, 1596.

BANTI (BRIGIDA-GEORGINA), célèbre cantatrice italienne, née à Crème en 1757, m. en 1806, chantait dans un café de Paris, lorsque, en 1778, le directeur de l'Opéra, Devismes, la produisit sur la scène. Elle obtint un succès prodigieux dans les principales villes de l'Europe, et fut surnommée *la virtuose du dix-septième siècle.*

BANTIA ou **BANTINI SALTUS,** v. de l'anc. Apulie, dans une contrée fort boisée ; auj. *S.-Maria-di-Vanze.*

BANTRY, v. d'Irlande, dans le comté de Cork, au fond de la baie de son nom ; 2,421 hab. La baie de Bantry, profonde, sûre, protégée par des montagnes et fermée par l'île de Bear, offre un des meilleurs havres de l'Europe ; elle fut en 1689 le théâtre d'un combat dont l'issue fut indécise entre les flottes française et anglaise ; en 1796, le général Hoche y tenta un débarquement.

BANYA, signifie *mine,* en hongrois, et entre dans la composition d'un grand nombre de noms de villes ou de villages.

BANYA (NAGY-), NEUSTADT ou **UJ-VAROS,** v. de Hongrie, comitat de Szathmar ; 9,082 hab. Siège d'une administration supérieure des mines et d'une monnaie. Mines d'or, d'argent, de cuivre et de plomb.

BANYULS-SUR-MER, brg (Pyrénées-Orient.), arr. de Céret ; 3,609 hab. Aux environs, vignobles qui fournissent les vins dits de Grenache et de Rancio.

BAOUR-LORMIAN (LOUIS-PIERRE-MARIE-FRANÇOIS), poète, né à Toulouse en 1770, m. en 1854. Après avoir publié, à 25 ans, une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée,* qui obtint peu de succès, il vint se fixer à Paris en 1795, et publia les *Trois mots,* satire contre les hommes du pouvoir et contre l'Institut ; il s'attaqua aussi à Lebrun et à Chénier. Une traduction en vers des *Poésies d'Ossian,* 1801, valut à Baour-Lormian la faveur du public, et mit l'ossianisme à la mode. Quand Young eut hérité en France de la vogue d'Ossian, il publia des *Veillées morales et poétiques,* 1811, où il adopta le genre funèbre. En 1807, il donna *Omasis, ou Joseph en Égypte,* tragédie sans action, mais qui réussit, grâce à la pompe, à l'harmonie et à l'élégance du style. Baour-Lormian chanta le *Rétablissement du culte,* les *Fêtes de l'hymen,* à propos du mariage de Napoléon Ier et de Marie-Louise ; en 1814, il célébrait encore Napoléon dans l'opéra de *l'Oriflamme,* écrit en société avec [illegible]. Il entra à l'Académie française pendant les Cent-jours, et [illegible], la même année, une traduction refaite de sa *Jérusalem délivrée,* qui fut alors accueillie avec faveur. Il publia encore [illegible] roman historique, *Duranti ou la Ligue en province,* 1828, et l'opéra d'*Alexandre à Babylone,* dont Lesueur composa la musique. En 1829, il fit paraître des *Légendes, Ballades et Fa*[illegible] qui eurent quelque succès. Dans ses dernières années, [illegible] et aveugle, il traduisit le poème de *Job,* et cette traduction, où il a su reproduire la couleur biblique, est peut-[illegible]eure de ses œuvres. F—T.

BAOUSK, vge de la Russie d'Europe, en Courlande, sur le [illegible] ; 4,240 hab. Victoire de Pierre le Grand sur l'armée [illegible] en 1705.

BAPAUME, *Bapalma,* ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), [illegible]. Fabr. de mousselines et de batistes, filatures de [illegible] 274 hab. Fortifications détruites en 1847. Elle obtint [illegible] charte de franchise en 1196, fut fortifiée en 1335, et de [illegible] par Charles-Quint. Assiégée et prise par les Arma[illegible] en 1414, par Louis XI en 1477, par le duc de Guise en [illegible] enfin par La Meilleraye en 1641, elle resta depuis lors à [illegible]. Combats, 2-3 janv. 1871, entre les Français et les [illegible].

BAPHOMET, du grec *baphè,* immersion, et *mètis,* sa[illegible] à des statuettes en pierre, hermaphrodites, [illegible] de serpents, de soleils, de lunes et d'au[illegible] symboliques, avec des inscriptions, la plupart [illegible] un rôle dans le baptême des gnosti[illegible]. M. de Hammer a soutenu que les Templiers adoraient [illegible].

BAPTES, prêtres de la déesse Cotytto dans l'antiquité, du grec *baptein,* se baigner ; ils se baignaient et se parfumaient avant la célébration de leurs mystères.

BAPTISTE *Aîné* (NICOLAS **ANSELME,** DIT), acteur célèbre, né à Bordeaux en 1761, m. en 1835. Il réussissait mieux dans la comédie et le drame que dans la tragédie, et excellait dans les rôles de pères et de raisonneurs. *Robert chef de brigands,* de Lamartellière, *le Glorieux,* de Destouches et *les Deux Frères,* de Kotzebue, étaient son triomphe. Il quitta le théâtre en 1827.

BAPTISTE *Cadet* (PAUL-EUSTACHE **ANSELME,** DIT), né à Grenoble en 1765, m. en 1839. Bon acteur comique, il créa le type des *Jocrisse,* fit le succès du *Sourd,* de Desforges, et réussit dans les rôles de Thomas Diafoirus, Basile, Brid'oison, l'Intimé, etc.

BAPTISTÈRE, lieu où l'on conserve l'eau pour baptiser. Sous les premiers empereurs chrétiens, on bâtit des édifices séparés des églises pour l'administration du baptême et appelés baptistères. Les baptistères avaient une forme octogone, avec un grand bassin au centre, dans lequel on descendait, le baptême étant un bain. Plus tard on substitua une cuve à ce bassin, puis une vasque, quand le baptême ne se donna plus que par ondoiement. Les plus beaux baptistères sont ceux de Sainte-Sophie, à Constantinople ; de Constantin, à Rome, près de Saint-Jean de Latran ; de Ravenne, bâti en 540 par St Orso ; de Florence et de Pise. Jusqu'à la fin du VIe siècle, les baptistères ont été construits en dehors des églises ; cependant on en établissait déjà dans le vestibule intérieur du temple. C. D—Y.

BAPTISTERIUM, grand bassin des bains publics ou privés des Romains, dans lequel plusieurs personnes à la fois pouvaient prendre le bain froid ou chaud. Il était circulaire ou demi-circulaire, et si grand, qu'on y pouvait nager. On nommait aussi *baptisterium* une cuve de bain en granit ou en marbre, une vraie baignoire. C. D—Y.

BAPTISTERIUM, nom de la fête de l'Épiphanie dans l'Église arménienne.

BAPTISTES, sectaires nombreux en Angleterre et aux États-Unis ; ainsi que les anabaptistes, ils ne croient pas à l'efficacité du baptême donné aux enfants, et ne l'administrent qu'aux adultes ; mais ils se séparent d'eux pour le reste des croyances. Ils formèrent leurs premières communautés au commencement du XVIIe siècle. Dès 1630, ils se divisaient en *particular* ou *antinomian baptists,* complètement fidèles à la doctrine de Calvin, et *universal* ou *arminian baptists,* s'en séparant sur le dogme de la prédestination. En 1671, Francis Bampfield fonda une 3e branche, les sabbathariens, qui substituent la célébration du samedi à celle du dimanche. On compte auj., en Angleterre seulement, 13 sectes différentes de baptistes.

BAQUATES. *V.* BACCUATES.

BAQUOY (PIERRE-CHARLES), graveur au burin, né à Paris en 1764, m. en 1829, fut maître de dessin à l'Institut de la marine et des colonies. Ses principaux ouvrages sont : *Fenelon secourant des blessés,* d'après Fragonard ; la *Condamnation de St Gervais et de St Protais,* d'après Lesueur ; c'est son chef-d'œuvre ; la *Mort d'Adonis,* d'après le Poussin. Il a fait aussi quelques sujets pour les œuvres de Gessner, de Voltaire, de Delille et de Berchoux. B.

BAR, brg de la Russie d'Europe (Podolie), à 80 kil. N. de Mohilew ; 8,100 hab. Les nobles polonais y signèrent, le 29 février 1768, la confédération de Bar, qui fut le signal de leur guerre d'indépendance contre la Russie.

BAR, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale) sur le Gange, à 3 kil. N.-E. de Bahar ; 11,050 hab. Très commerçante.

BAR (LE), ch.-l. de cant. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse ; 1,460 hab. Seigneurie érigée en comté sous François Ier.

BAR (COMTÉ OU DUCHÉ DE). *V.* BARROIS.

BAR-LE-DUC, *Barra, Barrum Ducis,* dite aussi **BAR-SUR-ORNAIN,** ch.-l. du départem. de la Meuse, à 254 kil. E. de Paris, sur le sommet et le penchant d'un coteau au bas duquel passent l'Ornain et le canal de la Marne au Rhin ; Trib. de commerce, lycée, bibliothèque. Comm. de vins, vinaigres, teintureries, confitures de groseilles renommées ; fabr. de toiles, bonneteries, siamoises, filatures de coton ; fabr. de corsets sans coutures, de compas ; ateliers de construction pour le chemin de fer. Succursale de la Banque de France. Patrie des maréchaux Oudinot et Exelmans ; on a élevé au premier une statue ; 16,728 hab. — Bar n'était encore qu'un village sans importance quand Frédéric Ier, duc de Mosellane, y fonda, au Xe siècle, une forteresse autour de laquelle se forma la ville haute, qui devint capitale du Barrois. Le château fut détruit en 1670, la terrasse existe encore.

BAR-SUR-AUBE, *Segessera, Barrum ad Albulam,* s.-préf. (Aube), à 1[illegible] m. d'altitude. Cette ville est dans une charmante situation, sur la rive dr. de l'Aube, mais [illegible]

et mal bâtie. Marchés considérables de céréales. Vins estimés; 4,521 hab. Les Romains bâtirent en ce lieu une forteresse. Au x^{e} siècle, Bar devint le ch.-l. d'un comté réuni à la Champagne vers 1095. Thibault IV y créa une foire franche qui fut importante au moyen âge; Louis XIII la supprima. Les bourgeois donnèrent leur ville au roi en 1328. Combat de 1814 entre les Français et les alliés.

BAR-SUR-ORNAIN. *V.* Bar-le-Duc.

BAR-SUR-SEINE, s.-préf. (Aube), sur la rive g. de la Seine. Ville fortifiée jusqu'à la fin du xvi^{e} siècle. Elle est bien bâtie, et possède une belle église gothique et de jolies promenades. Fabr. d'eaux-de-vie. Récolte et comm. de vins, chanvre, laine et bois; bonneterie, cuirs, etc.; 2,803 hab.

BARABA, vaste contrée marécageuse de la Sibérie, entre l'Obi, l'Irtysch et l'Altaï; 500 kil. de long.

BARABAS, insigne larron et meurtrier, que Pilate gracia, à la demande des Juifs, de préférence à J.-C.

BARABRAS, nom de deux tribus de la Nubie: l'une, à la frontière d'Égypte, de Syène à Wady-Halfa; l'autre, vers le confluent de l'Atbara avec le Nil, dans le pays de Barbar ou Berber. Ce dernier nom, ainsi que celui de Barabras, qui n'est que le pluriel de Berberi, indique que ces tribus, différentes du reste par leur langage et leur physionomie des peuplades nègres et arabes qui les entourent, appartiennent à la famille des Berbères, qui occupait, avant la conquête arabe, l'Afrique septentrionale et centrale. C. P.

BARAC. *V.* Débora.

BARAGUAY-D'HILLIERS (Louis), général français, né à Paris en 1764, m. à Berlin en 1813, était lieutenant au régiment d'Alsace à l'époque de la révolution. Aide de camp des généraux Crillon et de La Bourdonnaye, il fit la campagne du Palatinat. Général de brigade en 1793, il devint chef d'état major de Custine, et, pour l'avoir défendu devant le tribunal révolutionnaire, fut emprisonné. Délivré après le 9 thermidor, il commanda l'armée de Paris contre les insurgés du faubourg Saint-Antoine. Pendant la campagne d'Italie, 1796, il prit Bergame, et fit 4,000 prisonniers à Rivoli. Alors il fut nommé général de division et gouverneur de Venise. Il devait aller en Égypte; mais, chargé de porter les drapeaux des chevaliers de Malte au Directoire, il fut pris par les Anglais. Bientôt relâché, il passa à l'armée du Rhin, et contribua aux succès d'Engen et de Biberach; fit la campagne d'Austerlitz, comme colonel général des dragons; se signala, en 1809, à la bataille de Raab en Autriche; en 1810, envoyé en Espagne, prit Figuières. Il fit enfin la campagne de Russie, et périt des fatigues de la terrible retraite de Moscou.

BARAGUAY-D'HILLIERS (Achille), maréchal de France, fils du précédent, né à Paris en 1795, m. en 1878, perdit le poignet gauche à Leipzig, 1813, prit part à la guerre d'Espagne en 1823, à l'expédition d'Alger, 1830, servit en Algérie de 1841 à 1847; député du Doubs après 1848, un instant chef de l'armée de Paris, ensuite l'un des vice-présidents du Sénat. En 1854, il prit, assisté des Anglais, la forteresse de Bomarsund, dans l'île d'Aland, et fut nommé maréchal. En 1859, il battit les Autrichiens à Marignan.

BARANOW, brg des États autrichiens (Gallicie) sur la Vistule; 1,916 hab. Anc. château, bâti par Etienne Bathory. Charles-Gustave, roi de Suède, y battit les Polonais en 1656.

BARANTE (Amable-Guillaume-Prosper **BRUGIÈRE**, baron de), historien et publiciste, né à Riom en 1782, m. en 1866, fit ses premières études à l'École militaire d'Effiat, et entra à l'École polytechnique. Destiné à la carrière administrative, il était simple employé au ministère de l'intérieur, quand il commença d'écrire dans la *Décade philosophique*, et publia les *Lettres de M^{lle} Aïssé et de M^{mes} de la Fayette, Villars et de Tencin*, 1805. Auditeur au conseil d'État en 1806, chargé de missions en Allemagne, en Pologne et en Espagne, sous-préfet de Bressuire en 1807, préfet de la Vendée en 1809, il obtint un certain succès par son *Tableau de la littérature française pendant le dix-huitième siècle*, et fut nommé préfet de la Loire-Inférieure en 1813. A la première Restauration des Bourbons, il édita des *Mémoires de M^{me} de La Rochejaquelein*, et fut maintenu dans son poste, bien qu'une brochure intitulée: *des Divers Projets de constitution pour la France*, eût pu le compromettre. Mis à l'écart pendant les Cent-jours, il devint, au retour des Bourbons, conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'intérieur, et député du Puy-de-Dôme à la Chambre de 1815, où il se rangea parmi les défenseurs de la charte constitutionnelle. Directeur général des contributions indirectes en 1816, commissaire royal à la Chambre des députés en 1818, pair de France en 1819, il s'engagea de jour en jour plus avant dans l'opposition, combattit en particulier la loi du sacrilège, et consacra aux lettres les loisirs que lui laissaient les questions politiques. Il publia alors: *des Communes et de l'Aristocratie*, 1821, une traduction des *Œuvres complètes de Schiller*, 1821, 6 vol.; divers articles dans la *Biographie universelle* de Michaud; la traduction de quelques pièces dans la *Collection des théâtres étrangers*. Mais son ouvrage capital fut l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois*, 1824-28, 12 vol., qui lui ouvrit l'entrée de l'Académie française. De Barante accueillit avec empressement la révolution de 1830, conserva la pairie, fut nommé ambassadeur à Turin, et remplit les mêmes fonctions à Saint-Pétersbourg depuis 1835. A cette période de sa vie appartiennent les ouvrages suivants: *Mémoires historiques et littéraires*, 1836, réimpression d'articles insérés dans divers recueils; *Introduction à la Chronique du Religieux de Saint-Denis*, 1839; *Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*, 1849. La révolution de 1848 rendit de Barante à la vie privée, et il publia encore:

Questions constitutionnelles, 1849; *Notice sur le comte Mollien*, 1850; *Notice sur le comte A. de Saint-Priest*, 1852. *Histoire de la Convention nationale*, 1851-53; *Histoire du Directoire*, 1855; *Études historiques et biographiques*, 1857; *Études littéraires et historiques*, 1858; *Histoire de Jeanne d'Arc*, 1858; *le Parlement et la Fronde*, 1859; *Vie de Mathieu Molé*, 1859; *Vie politique de Royer-Collard, ses discours et ses écrits*, 1861.

BARANYA, comitat de Hongrie compris entre ceux de Tolna, de Bacs à l'E., de Somogy au N.-O. et la Drave au S.; 5,115 kil. carrés et 285,500 hab. Ch.-l. *Funfkirchen* ou Cinq-Eglises (cercle en deçà du Danube).

BARATARIA, île du golfe du Mexique, à l'entrée de la baie de son nom, aux États-Unis (Louisiane). Forteresse et bon port. Le lac du même nom, formé par le Mississipi, afflue dans la baie de Barataria.

BARATHA, v. de l'anc. Asie Mineure (Lycaonie), entre Iconium et Tyane, auj. *Bore*.

BARATHRE (*barathron*), gouffre profond en Attique, dans le dème Hippothoontide. On y jetait les condamnés à mort. Il avait un revêtement intérieur en pierres, entre les joints desquelles on avait scellé des lames et pointes de fer qui déchiraient le patient dans sa chute.

BARATIER (Jean-Philippe), enfant précoce, né en 1721 à Schwabach dans le margraviat d'Anspach, m. en 1740. Il savait, à 4 ans, lire et écrire en français et en allemand, et, à 5 ans, en latin. A 13 ans, il publiait son *Itinéraire de Benjamin de Tudèle*; à 14 ans, il était membre de l'Académie de Berlin. Les mathématiques, l'astronomie, les antiquités, lui étaient familières. Le grand Frédéric, à qui on le présenta, n'en fit pas plus de cas que d'une machine.

BARATINSKI (Eugène), célèbre poète russe, m. en 1844, ami et rival de Pouschkine. Ses poésies ont été publiées en 1833; on y remarque, entre autres, *la Bohémienne*, gracieux tableau des mœurs russes.

BARBACENA (Fehsberto-Caldeira-Brant, marquis de), diplomate brésilien, né à Sabora, 1772, m. en 1842. Ce fut lui qui négocia le traité de 1823, par lequel les deux couronnes de Portugal et de Brésil furent séparées. Ministre des finances, il importa au Brésil la première machine et le premier bâtiment à vapeur. B.

BARBACOAS, v. de l'Amérique du S. (Colombie), au confluent du Telembi et du Guaxi. Mines d'or aux environs (État de Cauca).

BARBADE (LA), *Barbados*, île de la mer et de l'archipel des Antilles (Antilles anglaises), la plus orientale des petites Antilles, par 13° 5' lat. N. et 62° 1' long. O.; 430 kil. carrés; 171,860 hab., dont 94,000 nègres émancipés. Ch.-l. Bridgetown, sur la côte S.-O. Climat moins humide que celui des autres Antilles; sol fertile en sucre; comm. de viandes salées. Découverte par les Portugais; elle fut la 1re col. des Anglais aux Antilles en 1624; ils en ont fait le ch.-l. du gvt de leurs Iles-du-Vent, et le ch.-l. militaire de leurs Petites-Antilles.

BARBALISSUS ou **BARBARISSUS,** v. forte de l'anc. Asie, en Syrie, dans la Chalybonitide, puis dans l'Euphratésienne, sur la rive dr. de l'Euphrate. Justinien la fit reconstruire; auj. *Bales* (?).

BARBANÇOIS (Charles-Hélion, marquis de), agronome distingué, né près de Châteauroux en 1760, m. en 1822. On lui doit l'introduction des mérinos d'Espagne dans le Berry, et de nombreux écrits sur l'agriculture.

BARBANÈGRE (le baron Joseph), général de brigade, né à Pontacq (Basses-Pyrénées) en 1772, m. en 1830, entra au service en 1793. A la tête du 48^{e} de ligne, il se distingua aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna et d'Eylau. Général sous les ordres de Davout, 1809, il combattit à Eckmühl, à Ratisbonne, et à Wagram. Pendant la retraite de Russie, sa brigade se couvrit de gloire à Krasnoë et au passage du Niémen. En 1813, il s'enferma dans Stettin, et ne rendit cette ville qu'après l'abdication de Napoléon. Son plus bel exploit est la défense d'Huningue, 1815, où, avec 135 hommes, il arrêta 25,000 Autrichiens, et ne capitula qu'après 12 jours de tranchée ouverte, et sa garnison étant réduite à 50 hommes. (*V.* Chambure.)

BARBARES, nom de mépris que donnaient, dans l'antiquité, les Grecs et les Romains à tous les étrangers, et par

lequel les modernes désignent les différents peuples qui envahirent et renversèrent l'empire romain. En ce dernier sens, le monde barbare comprenait surtout les régions situées au delà du Rhin, du Danube, de la mer Noire, du Caucase, de la mer Caspienne, et du Tigre. On rattache d'ordinaire les Barbares à trois races : 1° la race scythique ou tartare, qui s'étendait à l'E. du Volga et dans la haute Asie ; — 2° la race sarmatique ou slave, entre le Volga à l'E., la Vistule, l'Oder, le [illegible] et la Save à l'O. ; — 3° la race teutonique ou germanique, jusqu'au Rhin et à la mer du Nord.

Parmi les Scythes ou Tartares, on cite : les Alains et les Huns, qui pénétrèrent en Europe au IV^e^ siècle ; les Avares et les Bulgares, au VI^e^ siècle ; les Madgyars ou Hongrois, au IX^e^ ; les Turcs Seldjoukides, fondateurs d'un empire en Asie dans les premières années du XI^e^ ; les Mongols deux fois maîtres de l'Asie, sous Gengis-Khan à la fin du XII^e^, sous Tamerlan à la fin du XIV^e^ ; les Turcs Ottomans, qui commencèrent leurs invasions dans l'Asie occidentale en 1229, et s'établirent à Constantinople en 1453. Les peuples slaves, dont plusieurs ne devinrent importants qu'après Charlemagne, étaient les Serbes ou Sorabes, les Dalmates, les Croates, les Esclavons, etc., longtemps désignés par le nom général d'Antes ; les Moraves, puissants dans le centre de la région allemande aux IX^e^ et X^e^ siècles ; les Tchèques ou Bohèmes ; les Lekhes ou Polonais, etc. A la race germanique, la plus considérable de toutes dans l'histoire du moyen âge, appartenaient les Vendes ou Wendes, les Vandales, les Hérules, les Angles, les Saxons, les Frisons, les Thuringiens, les Burgondes ou Bourguignons, les Langobards ou Lombards, les Goths, enfin les confédérations des Francs et des Alamans.

Les Barbares du nord de l'Europe ont été poussés vers le Midi par la passion de la guerre et le goût des entreprises aventureuses ; par le désir, constant chez les peuples septentrionaux, de vivre sous un climat plus doux et sur des terres plus fertiles ; par l'appât du butin que devait donner le pillage des provinces romaines. Les chefs des Barbares se considérèrent aussi comme les instruments des vengeances divines ; Alaric, roi des Wisigoths, disait qu'une force secrète, irrésistible, l'entraînait vers Rome ; le roi des Huns, Attila, s'appelait « le fléau de Dieu, le marteau de l'univers » ; parmi les Vandales, Genséric ordonnait à son pilote, en partant d'Espagne, de faire voile « vers les peuples que Dieu voulait châtier ». — Bien que les frontières romaines aient été fréquemment attaquées dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, on [illegible] la grande invasion à la fin du IV^e^ siècle, lorsque l'arrivée des Huns sur le bas Danube détermina, en 376, les Wisigoths à pénétrer dans l'Empire d'Orient. Depuis cette époque, les tribus barbares, poussées les unes par les autres, se sont jetées sur le monde romain, et, au milieu de ses ruines, ont élevé des royaumes plus ou moins durables. Tels furent, en Italie, ceux des Hérules, des Ostrogoths et des Lombards ; en Espagne, ceux des Suèves et des Wisigoths ; en Afrique, ceux des Vandales ; en Gaule, ceux des Burgondes et des Francs ; en Grande-Bretagne, les États de l'heptarchie anglo-saxonne, etc.

Les invasions des Barbares ont produit des résultats déplorables : massacre des populations romaines, protégées toutefois [illegible] des chefs qui se convertirent à la foi catholique, par l'influence du clergé ; abandon de l'industrie et du commerce, à qui la sécurité faisait défaut ; dépérissement de l'agriculture, relevée cependant par les bénédictins, qui recueillirent également l'héritage des lettres antiques ; inhabileté ou désordre dans l'administration publique, à la place de la [illegible] que les Barbares eux-mêmes admiraient dans les institutions romaines ; des lois germaniques, aussi variées que les tribus, prenant place à côté du Code romain, qui avait [illegible] générale du monde ; des idiomes tudesques venant [illegible] la décomposition du latin, altéré déjà dans le langage [illegible] des provinces. — Mais les invasions ont eu aussi [illegible] conséquences heureuses : elles infusèrent à la so[illegible]ntique un sang nouveau qui la régénéra ; elles intro[illegible]nt dans le monde romain, une population jeune, éner[illegible] sans doute, plus capable du moins que les [illegible] de pratiquer les préceptes de la religion du [illegible] amenèrent au milieu d'une société où l'on ne [illegible]t que la vie de cité et le sacrifice du citoyen à l'État, [illegible] qui exagéraient le sentiment de la liberté indivi[illegible]. — Il faut ajouter que les mœurs et les institutions ap[illegible] par les Barbares contenaient en germe toute l'organi[illegible] du moyen âge : la distinction que l'invasion [illegible] les vainqueurs et les vaincus se perpétua dans [illegible] et des roturiers : les bénéfices, terres distri[illegible] par les chefs germains à leurs guerriers, devinrent, par [illegible] transformations, les fiefs des temps féodaux (V. [illegible]) : les rapports entre le chef de bande et ses leudes ou fidèles furent le modèle de ceux qui s'établirent plus tard entre le suzerain et ses vassaux. (V. LEUDES, FIEF, FÉODALITÉ, etc.) Enfin les invasions firent des conditions nouvelles à la royauté, qui reposa, pour longtemps, sur une libre élection (V. ROYAUTÉ, dans notre *Dictionnaire des lettres et des beaux-arts*) ; elles introduisirent dans la nouvelle organisation politique, par les assemblées de tribus déjà usitées chez les Germains, un élément démocratique (V. CHAMPS DE MARS, CHAMPS DE MAI) ; elles modifièrent gravement le système judiciaire par l'emploi des épreuves ou jugements de Dieu comme moyen de procédure, et de la compensation pécuniaire comme sanction pénale. (V. ÉPREUVES JUDICIAIRES, WEHRGELD.) B.

BARBARELLI, peintre. (V. GIORGIONE.)

BARBARESQUES, nom donné par les Européens à des peuples qui habitaient le N. de l'Afrique (Maroc, Algérie, Tunis et Tripoli), et qui se rendirent, depuis le XVI^e^ siècle, très redoutables par leurs pirateries. La conquête de l'Algérie par les Français en 1830 mit fin à leurs brigandages.

BARBARIANA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), près de la ville actuelle de *Ximena de la Frontera*. — v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Autrigons ; auj. *Arariana*.

BARBARIE ou **AZANIE**. Les anciens désignaient, en traduisant ainsi le mot arabe Ajan, ce qu'ils connaissaient de la côte E. de l'Afrique au S. du promontoire des Aromates (cap Guardafui). Ce pays fournissait de l'ivoire, des esclaves, etc. La principale place de commerce y était Rhapta, près du cap Formosa. La mer qui baignait cette côte s'appelait *mare barbaricum* ou *azanium*.

BARBARIE ou **ÉTATS BARBARESQUES**. On appelait ainsi une vaste région au N. de l'Afrique, entre le Sahara et la Méditerranée, l'Égypte et l'Atlantique ; comprenant le Maroc, l'Algérie, Tunis et Tripoli ; son nom vient de ses habitants primitifs, les Berbères. (V. BARBARESQUES.)

BARBARISSUS. V. BARBALISSUS.

BARBARIUM, promontoire de l'anc. Lusitanie ; auj. *Cap Espichel*.

BARBARO (JOSAPHAT), voyageur vénitien, m. en 1494, visita la Tartarie, la Perse et la Géorgie. La relation de ses voyages est du plus grand intérêt ; elle fut imprimée à Venise, 1543 et 1545. On la trouve aussi dans la collection de Ramusio et dans le *Rerum Persicarum historia* de Gender de Herolzberg. B.

BARBARO (FRANÇOIS), noble Vénitien, né vers 1398, m. en 1454, joignit à beaucoup de savoir une grande habileté politique. Gouverneur de Brescia, il défendit cette ville contre le duc de Milan, et malgré les divisions des assiégés, malgré la famine et la peste, il le força de se retirer après 3 ans de guerre. Il était disciple de Chrysoloras, mais il oublia, dit-on, tout son grec dans sa vieillesse. On lui attribue un livre *de Re uxoria*, Paris, 1513, traduit en français par Clément Joly, Paris, 1667, quelques harangues et quelques lettres imprimées dans divers recueils. C. N.

BARBARO (HERMOLAO), petit-fils du précédent, né à Venise en 1454, m. en 1493, fut un des plus savants hommes du XV^e^ siècle. Il était ambassadeur de la république auprès d'Innocent VIII, lorsque le patriarche d'Aquilée vint à mourir. Le pape lui conféra ce patriarcat. Hermolao, l'ayant accepté contre le gré du conseil des Dix, fut banni et mourut de la peste. C'est à tort qu'on a dit qu'il avait été cardinal. Ses principaux ouvrages sont : *Castigationes Plinianæ*, Rome, 1492, où il corrigea plus de cinq mille passages de Pline l'Ancien ; *de Re uxoria*, en vers latins, qu'il ne faut pas confondre avec le livre de son aïeul ; des traductions latines de Themistius, Venise, 1559, de Dioscoride, Venise, 1516, de la *Rhétorique* d'Aristote, Venise, 1530. C. N.

BARBARO (DANIEL), noble Vénitien, né en 1513, m. en 1569, très instruit dans la philosophie et les mathématiques, fut ambassadeur de Venise en Angleterre. Coadjuteur du patriarche d'Aquilée, il assista au concile de Trente, où il opina contre ceux qui demandaient la communion sous les deux espèces. Il publia des *Commentaires* sur Vitruve, Venise, 1556, une traduction italienne du même auteur ; *la Prattica della perspettiva*, Venise, 1568. C. N.

BARBAROUX (CHARLES-JEAN-MARIE), avocat et homme politique, né à Marseille en 1767, montra du goût pour les sciences, et composa un mémoire sur les volcans éteints des environs de Toulon. La révolution donna un autre cours à ses idées. Il publia *l'Observateur marseillais*, journal patriotique. Nommé secrétaire-greffier de la commune, sa ville natale l'envoya à Paris comme mandataire particulier pendant la Législative. Devenu l'ami de Roland, il crut aux projets de contre-révolution, et contribua avec ses Marseillais à la journée du 10 août. Bientôt il fut député à la Convention, où parmi les Girondins, il se distingua par sa haine pour les Montagnards. Dans le procès du roi, il vota la mort et l'appel au peuple. Il avait été secrétaire de la Convention, membre du

comité de constitution et du comité de salut public; il s'était opposé à la création du tribunal révolutionnaire et aux pouvoirs illimités donnés aux commissaires envoyés dans les départements; il avait violemment attaqué Robespierre, lorsqu'il fut proscrit après la journée du 31 mai. Il se retira à Caen avec plusieurs de ses amis, dont quelques-uns partirent avec lui pour la Gironde : là ils vécurent dans un souterrain qu'il fallut quitter pour Saint-Émilion, d'où les chassa l'annonce d'une visite domiciliaire. Ils n'avaient pas fait une lieue, qu'ils se crurent poursuivis, et que Barbaroux se tira un coup de pistolet dans la bouche. Comme le coup n'avait pas été mortel, il fut porté à Bordeaux et guillotiné le 25 juin 1794. Barbaroux s'était fait remarquer dans les matières d'administration générale et de commerce. Jeune, beau, éloquent, enthousiaste de liberté, il croyait à la république, qu'il voulait fonder sur l'amour de la patrie, le désintéressement et la vertu.

V. ses *Mémoires*, publiés par M. Ogé Barbaroux, son fils, Paris, 1822.
J. T.

BARBASTRO, v. d'Espagne dans la prov. d'Huesca; sur le Vero, affl. de la Cinca. Évêché, belle cathédrale. Pop. de la commune, 8,000 hab. Il s'y livra une bataille sanglante et indécise, le 2 juin 1837, entre les carlistes et les troupes de la reine.

BARBAULD (ANNA-LÆTITIA **AIKIN**), auteur anglais, née en 1743, m. en 1825. Son père, le docteur Aikin, ministre presbytérien dissident, lui fit étudier dans leur langue les auteurs anciens. En 1774, elle épousa Rochemont-Barbauld, issu de protestants français réfugiés en Angleterre, et dirigea pendant quelques années une pension au village de Palgrave. Elle publia un *Recueil de poésies*, qui eut un grand succès; des ouvrages pour l'enfance, dont *les Soirées au logis*, avec son frère John Aikin, traduites en français; plusieurs pamphlets politiques. Elle a encore édité des odes de Collins, la correspondance de Richardson, et une collection de romanciers anglais, 1811. Tous ses écrits annoncent de l'esprit et de l'instruction; le style en est clair et élégant. A. G.

BARBAULT (J.), peintre français du XVIIIe siècle. Il a publié : *les plus Beaux Monuments de Rome ancienne, ou Recueil des plus beaux morceaux de l'antiquité romaine*, Rome, 1761, avec un texte médiocre et court; *Recueil de divers monuments anciens en Italie*, Rome 1770; *Monuments antiques, ou collection choisie d'anciens bas-reliefs égyptiens, grecs, romains, étrusques*, Rome, 1783. La manière de Barbault se rapproche un peu de celle de Piranesi; il dessine à l'effet, et indique plutôt qu'il ne rend les détails.

BARBAZAN (ARNAULD-GUILHEM, BARON D'), un des capitaines de Charles VII, appartenait à une famille noble du Bigorre. Il fut appelé le chevalier sans reproche. Pendant les guerres des Armagnacs et des Bourguignons, il défendit Corbeil contre Jean sans Peur, 1417, et Melun contre les Anglais, 1420; obligé de se rendre, il subit une captivité de 8 ans au Château-Gaillard, d'où le tira Lahire. Vainqueur des Anglais à La Croisette, en Champagne, il eut le gouvernement de cette province. Mort en 1431 de blessures reçues dans un combat près de Nancy. Le roi fit déposer son corps à Saint-Denis.
B.

BARBAZAN (ÉTIENNE), érudit, né à Saint-Fargeau, près d'Auxerre, en 1696, m. en 1770, étudia surtout les auteurs français du moyen âge. Il a publié : *Fabliaux et contes francais des douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles*, Paris, 1756; l'*Ordène de chevalerie*, 1759; *le Castoiement, ou Instruction d'un père à son fils*, 1760, etc. Ces trois ouvrages ont été publiés ensemble par Méon, Paris, 1808. Les manuscrits de Barbazan, comprenant une portion de *Glossaire* de la langue française, sont à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. B.

BARBE (SAINTE), vierge et martyre. Elle mourut, selon les uns, à Nicomédie, en 235 ap. J.-C., sous l'empereur Maximin; selon d'autres, à Héliopolis, en 306, sous Galérius. C'est la patronne des canonniers et des sapeurs-pompiers. Fête, le 4 déc.

BARBE (SAINTE-), île du grand Océan, à l'O. de Bornéo.

BARBE (SAINTE-), collège fondé en 1430 à Paris, sur la montagne Sainte-Geneviève, par Jean Hubert, et dirigé par des religieux. Fermé à la révolution, il fut rouvert en 1798 par Victor de Lanneau. C'est aujourd'hui un florissant établissement d'instruction publique, qui s'est adjoint pour les plus jeunes enfants le collège de Sainte-Barbe des Champs, à Fontenay-aux-Roses. — Le collège municipal Rollin, à Paris, porta, sous la Restauration, le nom de Sainte-Barbe, parce qu'il était dirigé par d'anciens élèves de cette communauté.

BARBE (ILE). *V.* LYON.

BARBÉ-MARBOIS (FRANÇOIS, MARQUIS DE), né à Metz en 1745, m. en 1837, fut, avant la révolution, secrétaire de légation à Ratisbonne et à Dresde, chargé d'affaires en Saxe et en Bavière, consul général aux États-Unis et intendant de Saint-Domingue. En 1791, il accompagna M. de Noailles auprès de la diète de l'empire à Ratisbonne et à Vienne. Éloigné des affaires pendant la Terreur, il devint, en 1795, maire de Metz, membre et président du conseil des Anciens. Déporté, comme suspect de royalisme, à Cayenne et à Sinnamari après le 18 fructidor, il ne rentra en France qu'en 1800. Le consul Lebrun le fit entrer au conseil d'État, 1801, et Bonaparte le nomma ministre du Trésor. Disgracié en 1806, pour avoir été trop confiant avec des spéculateurs (*V.* OUVRARD), Napoléon le nomma premier président de la Cour des comptes en 1808, et sénateur en 1813. L'année suivante, il vota la déchéance de l'Empereur, et devint pair de France. Forcé de quitter Paris pendant les Cent-jours, il fut, en 1815, ministre de la justice, et reprit, en 1816, ses fonctions à la cour des comptes. Il eut sa retraite en 1834. Membre de l'Académie des inscriptions, il a écrit des mémoires sur les finances, l'économie rurale et les prisons, une *Histoire de la Louisiane*, Paris, 1829, et le *Journal d'un déporté non jugé*, 1834.

BARBEAU DU BARRAN, homme politique, né au Barran, près d'Auch, vers 1750, m. à Bâle en 1816, député du Gers à la Convention, vota la mort de Louis XVI, fit partie du comité de sûreté générale, et présida la société des Jacobins. Au 9 thermidor, il se prononça contre Robespierre, mais resta attaché au parti démagogique, et fut enfermé au château de Ham à la suite de l'insurrection du 1er prairial an III. L'amnistie de brumaire an VI lui rendit la liberté. En 1816, il fut atteint par la loi de bannissement des régicides. B.

BARBEAUX OU **BARBEL**, *Barbellum, Barbellæ, de Sacro-Portu*, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, dans la Brie, à 8 kil. S.-E. de Melun, fondée par Louis VII.

BARBENTANE, *Bellintum*, brg du du dép. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Arles; bons vins muscats; 2,947 hab.

BARBERI (GIOACHINO), célèbre mosaïste, né à Rome en 1774, m. en 1857. Parmi ses chefs-d'œuvre, on cite la copie de la mosaïque de Pompéi ou la *Bataille d'Alexandre contre Darius*, l'*Aurore*, et le *Crucifix* du Guide. B.

BARBERINI. *V.* URBAIN VIII et INNOCENT X.

BARBERINO (FRANÇOIS DE), poète lyrique toscan, né en 1264, m. en 1348, élève de Brunetto Latini, publia les *Documenti d'amore*, poème médiocre sur les vertus et leur récompense imprimé à Rome, en 1640. B.

BARBERINO-DI-MUGELLO, brg du roy. d'Italie, prov. de Florence; 9,400 hab. avec la commune. Aux environs, villa de Caggiolo, anc. résidence des Médicis.

BARBERINO DI VAL D'ELSA, brg du roy. d'Italie. Berceau de la famille Barberini; beau château royal; 9,500 hab.

BARBEROUSSE (FRÉDÉRIC). *V.* FRÉDÉRIC Ier, empereur d'Allemagne.

BARBEROUSSE (BABA-AROUDJI), né à Mételin en 1474, était fils d'un renégat sicilien, nommé Yacoub. Il commença, dès l'âge de 13 ans, le métier de pirate, et son intrépidité attira bientôt sous ses ordres une multitude d'aventuriers. A la tête de ses Turcs, il devint la terreur de la côte d'Afrique, perdit le bras gauche dans une tentative malheureuse contre Bougie, enleva Djidjelli aux Génois, Alger aux Arabes, 1516, défit les Espagnols envoyés contre lui par le cardinal Ximénès, prit Cherchell, Tenès, Tlemcen, mais fut tué sous les murs de cette ville par de nouvelles troupes espagnoles, 1518. B.

BARBEROUSSE (KHAIR-EDDYN), frère du précédent, né à Mételin vers 1476, mit ses États d'Alger sous la protection de Sélim Ier sultan des Turcs, 1520, afin d'obtenir des secours contre les Arabes et les Espagnols. Il organisa la piraterie sur une vaste échelle, fut nommé amiral des flottes de Soliman II, s'empara de Tunis, qu'il dut abandonner lors de l'expédition de Charles-Quint sur la côte d'Afrique 1535, mais conserva Bizerte. Il infesta les côtes de la Sicile, de la Calabre et de la Pouille, enleva aux Vénitiens Scyros, Pathmos, Paros et Egine, 1538, prit d'assaut Castel-Nuovo, 1539, battit une flotte chrétienne devant Candie, et aida les Français à bombarder Nice, 1543. Il mourut en 1545. B.

BARBÈS (ARMAND), né en 1809 à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), m. en 1870, fit ses premières études à Sorèze, son droit à Paris, et devint, après la révolution de 1830, un des chefs du parti républicain, dans lequel son ardeur, son énergie, sa fortune, lui donnèrent une grande influence. Membre de la *Société des Saisons*, et de la *Société des Droits de l'homme*, il fut emprisonné à la suite de l'insurrection d'avril 1834 et après l'attentat de Fieschi en 1835, mais deux fois mis en liberté, puis condamné à un an de prison pour fabrication clandestine de poudre. Organisateur, avec Blanqui, Martin Bernard et autres membres de la *Société des Familles* et de l'insurrection du 12 mai 1839, il fut condamné à mort par la Chambre des pairs comme coupable du meurtre du lieutenant Drouineau. Sa peine ayant été commuée en un emprisonnement perpétuel, qu'il subit à Doullens et à Nîmes, il dut

la liberté à la révolution de 1848, qui le nomma gouverneur du palais du Luxembourg, et colonel de la 12e légion de la garde nationale de Paris. Représentant de l'Aude à l'Assemblée constituante il prit part à l'attentat du 25 mai, fut condamné par la haute Cour de Bourges à la déportation, et simplement détenu. En 1854, il protesta contre la grâce que lui accorda Napoléon III, et alla vivre en Hollande. B.

BARBESIEUX. *V.* BARBEZIEUX.

BARBETS, nom donné aux protestants des Cévennes, et aux Vaudois du Dauphiné et du Piémont. Il leur venait de celui de barbes, par lequel ils désignaient leurs ministres. Après la révocation de l'édit de Nantes, Louis XIV força le duc de Savoie Victor-Amédée à les pourvuivre dans leurs montagnes. Catinat fut envoyé contre eux.

BARBEU-DUBOURG (JACQUES), médecin et botaniste, né à Mayence en 1709, m. à Paris en 1779, étudia le grec, l'hébreu, la littérature et l'histoire. Il fut en correspondance avec les savants du temps, surtout avec Bolingbroke et Franklin.

On a de lui : *le Botaniste français*, Paris, 1767, paraphrase de la *Philosophia botanica* de Linné. Il commença une *Gazette de medecine*. On lui doit une trad. des *Lettres* de Bolingbroke, et l'édition des *Œuvres de Franklin*, trad. par Lecuy, 1773. F.

BARBEYRAC (CHARLES), médecin, né à Céreste en Provence en 1629, m. à Montpellier en 1699. Il concourut à Montpellier pour une chaire de professeur, qu'il n'obtint pas parce qu'il était protestant. Sa grande réputation le fit nommer médecin du cardinal de Bouillon; ses idées semblent s'être rapprochées de celles de Sydenham. Il n'a laissé aucun ouvrage : ceux qu'on a imprimés sous son nom ne sont pas de lui. D—G.

BARBEYRAC (JEAN), neveu du précédent, né à Béziers en 1674, m. en 1744, professa les belles-lettres au collège français de Berlin, le droit et l'histoire à Lausanne, le droit public à Groningue, entra dans la Société royale des sciences de Prusse, et publia divers ouvrages, traductions, compilations, enrichis de notes souvent prolixes, mais instructives.

Il a donné, entre autres livres : *Traité du droit de la nature et des gens*; *des Devoirs de l'homme et du citoyen*, ouvrages traduits de Puffendorf; *du Pouvoir des souverains et de la liberte de conscience*, traduit de Noodt; *Supplément au grand corps diplomatique*; *Traite du droit de la guerre et de la paix*, traduit de Grotius; *Traite du jeu*; traduction de divers sermons de Tillotson; *Traité de la morale des Peres*. J. T.

BARBEZIEUX, ch.-l. d'arrond. (Charente). Ancienne seigneurie dépendante de celle de La Rochefoucauld, et qui passa dans la maison de Louvois. Vieux château. Manuf. de grosses toiles et fil de chanvre. Comm. de truffes et fromages, de grains, eaux-de-vie, bestiaux, volailles, etc.; 4,007 hab. Patrie d'E. Vinet.

BARBEZIEUX (LOUIS-FRANÇOIS-MARIE **LE TELLIER**, MARQUIS DE), fils du célèbre Louvois, né en 1668 à Paris, m. le 5 janv. 1701. Il succéda à son père dans le ministère de la guerre, montra beaucoup d'intelligence et un véritable talent d'administrateur, mais négligea trop souvent les affaires pour les plaisirs. G.

BARBIA, nom latin de BARBY.

BARBIE DU BOCAGE (JEAN-DENIS), géographe et philologue, né à Paris en 1760, m. en 1825, étudia au collège Mazarin, et fut l'unique élève de d'Anville. Il fit des cartes et des mémoires pour la publication du *Voyage en Grèce* de Choiseul-Gouffier, dressa l'atlas de l'*Anacharsis* de Barthélemy, enrichit de cartes les travaux de Sainte-Croix et les œuvres de Thucydide, de Xénophon, d'Arrien, de César, etc. Il fut nommé géographe du ministère des affaires étrangères, 1780, attaché au cabinet des médailles, 1785, conservateur à la Bibliothèque nationale, 1792, et professeur de géographie ancienne à la Faculté des lettres de Paris, 1809. Il fonda, en 1821, la Société de géographie. Le *Magasin encyclopédique*, le *Mémorial topographique* du dépôt de la guerre et les *Memoires de la Société des antiquaires* sont remplis de ses dissertations. Ses travaux ont jeté un grand jour sur l'histoire de la géographie anciennes. — Son fils, ALEXANDRE-FRÉDÉRIC, né en 1798, m. en 1834, est auteur d'un *Dictionnaire de la géographie de la Bible*. B.

BARBIER (EDMOND-JEAN-FRANÇOIS), avocat consultant au parlement de Paris, né à Paris en 1689, m. en 1771, a laissé : *Chronique de la régence et du regne de Louis XV, 1718-1763, ou Journal historique et anecdotique*, publié avec coupures, par A. de la Villegille, Paris, 1847-49, et complet, Paris, 1857, 8 vol. Ce journal comble une lacune entre Saint-Simon, qui s'arrête en 1723, et Bachaumont, qui commence en 1762, Il est précieux, pour l'histoire du parlement, de la justice et des mœurs, plus que pour celle des lettres. A. G.

BARBIER (ANTOINE-ALEXANDRE), savant bibliographe, né à Coulommiers en 1765, m. en 1825, fut curé constitutionnel de La Ferté-sous-Jouarre, puis enseigna les mathématiques et la géographie à Paris; il fut, en 1795, nommé membre de l'École normale, fit partie de la commission temporaire des arts, adjointe à celle de l'instruction publique et chargée par la Convention de recueillir dans les couvents supprimés, les livres et les objets d'arts, pour les placer dans les dépôts du gouvernement. Il découvrit 300 lettres de Huet, les manuscrits de Fénelon, forma les bibliothèques du Directoire et des Consuls, 1798, fut nommé bibliothécaire du Conseil d'État, 1800, de Napoléon Ier, 1807; créa de 1807 à 1813 les bibliothèques de Saint-Cloud, Compiègne, Fontainebleau, et en 1815 celle du Louvre. La place d'administrateur des bibliothèques de la couronne lui fut ôtée en 1822.

On lui doit, entre autres ouvrages : *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, Paris, 1806-9, 4 vol.; 2e édit., 1822-27; *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*, 1807; *Dissertation sur 60 traductions de l'Imitation de J.-C.*, 1819; une foule d'articles dans *le Mercure*, *le Magasin*, *la Revue encyclopedique*, etc.; des Catalogues raisonnés. *V.* la *Notice sur la vie de Barbier*, insérée par son fils dans le t. IV du *Dictionn. des ouvrages anonymes*.

BARBIER (HENRI-AUGUSTE), poète, né à Paris en 1805, m. à Nice en 1882. Fils d'un avoué et destiné à suivre la profession paternelle, il fit des études de droit, fut reçu licencié en 1828, et entra comme clerc dans l'étude de M. Fortuné Delavigne, frère de Casimir Delavigne, où il eut pour camarades MM. Jules et Natalis de Wailly, Louis Veuillot et le comédien Monrose. Le métier ne lui plaisait guère : il s'échappa et fit ses débuts dans la littérature par un roman historique en 2 vol., *les Mauvais Garçons* (avec Alph. Royer). Après la révolution de juillet 1830, l'avidité avec laquelle les vainqueurs se disputaient les places et les faveurs du gouvernement nouveau, révolta son âme généreuse et lui inspira l'admirable satire de *la Curée*, août 1830, qui révélait un grand poète. Son premier recueil, les *Iambes*, publié en 1831, est resté son chef-d'œuvre. *Le Lion*, *Quatre-vingt-treize*, *l'Émeute*, *la Popularité*, *l'Idole*, sont des œuvres fortes et franches, où l'on sent une indignation sincère, un libéralisme à toute épreuve et un patriotisme ardent. Le *Pianto*, publié d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, en 1833, à la suite d'un voyage en Italie, et *Lazare*, qu'il composa après un voyage en Angleterre, obtinrent encore un succès mérité. Il les réunit avec les *Iambes*, dans un recueil intitulé *Satires et poèmes*, 1837 et 1840. Il donna ensuite les *Chants civils et religieux*, 1841-43; *Satires dramatiques*, 1842; *Rimes héroïques*, 1843; *Rimes légères : Chansons et odelettes*, 1851, publiées sans nom d'auteur; les *Silves*, 1864, poème charmant, d'une inspiration délicate, mais que les lettrés seuls pouvaient apprécier. On a encore de lui : *Benvenuto Cellini*, opéra, avec L. de Wailly, 1838; une trad. en vers du *Jules César* de Shakspeare; *Trois passions*, nouvelle en prose, 1867; *Histoires de voyages*. Aussi modeste que désintéressé, Barbier ne rechercha jamais les emplois ni les honneurs. Il n'entra à l'Académie française qu'en 1869, en remplacement d'Empis, et fut reçu par Sylvestre de Sacy. Il ne fut nommé chevalier de la Légion d'honneur qu'en 1878.

V. son *Eloge*, par Mgr Perraud, son successeur a l'Académie française.

BARBIER D'AUCOUR (JEAN), avocat au parlement de Paris et critique célèbre, né à Langres en 1635, m. à Paris en 1694. Un barbarisme célèbre lui valut le surnom d'avocat *sacrus*. Élève des jésuites, il devint un de leurs adversaires et janséniste. Après son ouvrage : *Sentiments de Cléanthe sur les Entretiens d'Ariste et d'Eugène du P. Bouhours*, Paris, 1671, où il se montra critique judicieux, spirituel et hardi, il entra à l'Académie française en 1683. Ses autres œuvres : *les Gaudinettes*, *l'Onguent pour la brûlure*, *Apollon vendeur de Mithridate*, etc., sont des pamphlets contre les jésuites ou des critiques où il attaqua vivement Racine. Il eut une grande part à la rédaction du *Dictionnaire de l'Académie*.

BARBIERS A ROME. Les Romains commencèrent par porter les cheveux longs et toute la barbe; Varron (*de Re rust.*, II, XI, 10) citait comme témoignage les anciennes statues, « *quod plerœque habent capillum et barbam magnam.* » En 300 av. J.-C. (454 de R.), le premier barbier (*tonsor*) vint de Sicile à Rome; Scipion, le second Africain, aurait le premier fait usage d'un rasoir (*novacula*) tous les jours. Des jeunes élégants (*barbatuli juvenes*) conservèrent l'usage des favoris. Depuis le premier siècle une longue barbe (*intonsa barba*) fut considérée comme un signe de deuil; les philosophes laissaient croître la leur. Adrien ramena la mode des longues barbes : elle subsista jusqu'à Constantin; après lui, elle ne fut reprise que par Julien.

Borghesi, *Œuvres*, t. Ier, p. 93 et suiv.; II, p. 65-66. G. L.-G.

BARBIERS EN FRANCE. Dès le XIIIe siècle, ils formaient une corporation, et, dans le siècle suivant, ils avaient pour chef le *mire* ou barbier du roi, qui joua souvent un rôle important (Pierre de Labrosse sous Philippe le Hardi, Olivier Le Daim sous Louis XI). Leurs statuts et leur organisation furent plusieurs fois renouvelés, entre autres par Louis XI. En 1764, les barbiers furent constitués de nouveau en corps, moyennant une somme de 1,500 livres que chacun dut payer. Ils ne se bornaient pas à faire la barbe, ils exerçaient aussi un peu la médecine, et se chargeaient de saigner, purger, panser quelques blessures.

BARBIERI. *V.* GUERCHIN.

BARBITOS, instrument à cordes chez les anciens; les cordes en étaient longues et grosses. Athénée attribue l'invention du *barbitos* à Anacréon, Horace à Alcée, d'autres à Terpandre. Il est à la lyre ce que le violoncelle est au violon. S. RE.

BARBIUM, nom latin de BARBY.

BARBORA, v. de l'Afrique. (*V.* BERBERA.)

BARBOSA (PIERRE), jurisconsulte portugais, né près de Braga, m. en 1606, premier professeur de droit à l'université de Coïmbre, puis grand chancelier du royaume, protesta contre l'usurpation de la couronne de Portugal par Philippe II, On a de lui plusieurs traités et des commentaires de titres du *Digeste*. ED. T.

BARBOSA-BACELLAR (ANTONIO), littérateur portugais, né à Lisbonne en 1610, m. en 1663. Par quelques poésies gracieuses et touchantes, réunies dans le recueil intitulé : *Feniz renascida,* Lisb., 1716, il donna de telles espérances, qu'on l'appelait le Nouveau Virgile. Il enseigna le droit avec succès à Coïmbre. On lui doit une *Défense du droit de la maison de Bragance au trône de Portugal,* une *Relation de la guerre du Brésil,* Lisb., 1654. B.

BARBOSA MACHADO (DIÉGO), littérateur portugais, né à Lisbonne en 1682, m. vers 1770, a laissé un ouvrage très utile, *Bibliotheca Lusitana,* Lisb., 1741-59, 4 vol. in-fol.; c'est la vie des écrivains de son pays, avec les jugements qu'en ont portés les hommes les plus célèbres. La critique laisse à désirer. On lui doit aussi des *Mémoires pour l'histoire du roi Sébastien,* Lisb., 1741-51, 4 vol. in-fol. B.

BARBOTAN, vge du dép. du Gers, arrond. de Condom. Eaux et boues minérales assez renommées.

BARBOU, nom d'une famille célèbre d'imprimeurs. Le premier, Jean Barbou, établi à Lyon, donna, 1539, une édition très correcte, en caractères italiques, des œuvres de Cl. Marot. — Son fils HUGUES, s'établit à Limoges, 1580. — JEAN-JOSEPH, reçu libraire en 1704, s'établit à Paris. Un de ses neveux, JOSEPH-GÉRARD, continua la collection d'auteurs latins qui porte son nom, et qui fut commencée par Coustelier à l'instigation de Lenglet-Dufresnoy : cette collection, continuée après lui, compte 72 vol. in-12. C—s.

BARBOU-DESCOURIÈRES (GABRIEL), général français, né à Abbeville en 1761, m. à Paris en 1827. Il se distingua à Fleurus, à la prise de Valenciennes, 1794; à Bergen et à Castricum, 1799; reçut une division de l'armée de Boulogne, et succéda à Bernadotte dans le commandement de l'armée de Hanovre. Il fut pris à l'affaire de Baylen, 1808, défendit Venise contre l'archiduc Jean, 1809, et gouverna Ancône de 1810 à 1814. B.

BARBOUDE (LA), l'une des Antilles anglaises, 24 kil. sur 12; 813 hab. Pas de port; une rade à l'O. Sol bas, mais fertile en blé, coton, poivre et tabac. Occupée par les Anglais depuis 1628, elle dépend d'Antigua.

BARBOUR (JEAN), poète écossais, archidiacre d'Aberdeen, m. en 1396. Il avait étudié à Oxford, de 1357 à 1365. David Bruce, roi d'Écosse, lui donna une pension pour son poème héroïque : *Histoire de Robert Bruce, roi d'Écosse,* imprimé à Glasgow, 1671 (*V.* l'édition de Jamieson, Édimb., 1821). Barbour ne manque ni de vivacité ni de douceur, et il est bien instruit. Aujourd'hui encore le paysan écossais répète le chant qui célèbre son roi favori et l'honneur de l'Écosse. A. G.

BARBUTES, soldats mercenaires employés en Italie au XIVe siècle; ainsi nommés parce qu'ils portaient la *barbute* ou *barbue,* masque à barbe, propre à les déguiser quand ils commettaient des excès.

BARBY, *Barbia, Barbium,* v. de Prusse (Saxe), sur la rive g. de l'Elbe, un peu au-dessous de l'embouchure de la Saale; 5,073 hab. Fabr. de toiles et de draps. Les frères Moraves y avaient fondé en 1749 un établissement, transféré à Nieski. Érigée en comté en 1497.

BARCA (FAMILLE DE), maison puissante à Carthage pendant les guerres puniques; Amilcar en fut le chef, et elle compta parmi ses membres Annibal et Asdrubal. Acharnée contre Rome, elle eut pour adversaires les Hannon, partisans de la paix.

BARCA, BARKAH OU BARQUAH, anc. *Cyrénaïque, Libye extérieure* et *Marmarique,* contrée d'Afrique, sur les bords de la Méditerranée depuis l'Égypte à l'E., jusqu'au golfe de la Sidre à l'O.: bornée au S. par le Sahara oriental; 880 kil. de l'E. à l'O en suivant la côte, 600 en ligne droite. Sol élevé, pierreux et sablonneux, excepté quelques oasis, comme Syouah, Audjelah, Santarieh, Albaretoun. Vers le S., les monts Gerdobah offrent de délicieuses vallées. Villes principales : Benghazi, Derna, Barca, Lebdab, Grennah, etc. Climat sain et tempéré : rares cours d'eau. Riz, dattes, olives, safran; chevaux estimés. Pop., 100,000 hab., Arabes, Berbères, Bédouins nomades. Quelque commerce avec l'Égypte, le Fezzan et le Mourzouk. — Le pays de Barca, conquis en 643 par les Arabes sous le khalife Omar, et de nouveau en 648 sous Othman, obéit ensuite aux Thoulounides d'Égypte, aux Aglabites, aux Fatimites, aux Ayoubites, aux souverains de Tunis; il fait partie de l'eyalet turc de Tripoli dont il a été cependant séparé de 1871 à 1874. — Cette partie de l'Afrique a été explorée surtout par Cervelli, 1811, Della Cella, 1817, les frères Beechey, 1822, Barth, 1846, et Rohlfs, 1868.

BARCE, auj. *Barca,* v. de la Cyrénaïque, sur la Méditerranée, fondée au VIe siècle av. J.-C. Ce fut de ses ruines que Louis XIV fit tirer les marbres antiques dont on orna le château de Versailles et le grand Trianon.

BARCELONA LA NUEVA, v. du Venezuela, près de l'emb. du Neveri, ch.-l. d'un dép. de l'État de Bermudez, 7,674 hab. en 1873. E. D—Y.

BARCELONE, *Barcino, Faventia,* v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom et anc. cap. de la Catalogne, sur la Méditerranée, au N. et près de l'embouchure du Llobregat. Place très forte, défendue par une citadelle et les forts Pio, Atarazanas et Montjuich. Vaste port de guerre et de commerce; arsenal pour la marine. Pop., 249,106 hab. Évêché; établissements pour l'instruction publique et les arts; écoles d'artillerie et du génie; plusieurs beaux monuments, la cathédrale, XIVe siècle, le théâtre, et l'anc. palais des rois d'Aragon. Elle renfermait, avant la révolution d'Espagne de 1840, 45 couvents, dont plusieurs très beaux d'architecture, et la plupart consacrés aujourd'hui à divers services publics. Ateliers de construction de machines; Bourse; tribunal et chambre de commerce; consulat général de France. Centre du commerce de la Catalogne; exportation de vins et eaux-de-vie; elle fabrique des draps, des cotonnades, des toiles, des rubans, des chapeaux, des soieries, etc. Fonderie de canons; manufacture d'armes à feu et armes blanches. — Barcelone, selon l'opinion la plus probable, aurait été fondée par Amilcar Barca, d'où elle aurait pris le nom de Barcino; soumise aux Romains, aux Goths, Ve siècle, aux Sarrasins, VIIIe siècle, elle fut prise par Charlemagne en 801, et devint la cap. du comté de son nom. C'est à Barcelone que fut rédigé le plus ancien code de droit commercial et maritime. Conquise par les Français en 1640 et conservée jusqu'en 1652, en 1697 par Vendôme, en 1714 par Berwick, et en 1808; elle fut désolée en 1821 par la fièvre jaune, et en 1833, 1840, 1842 et 1856, par divers mouvements révolutionnaires.

BARCELONE (PROV. DE), division administrative de l'Espagne, formée du centre de la Catalogne, entre les provinces de Girone à l'E., de Lérida et de Tarragone à l'O., la Méditerranée au S., et les Pyrénées au N., 7,731 kil. carr.; 385,306 hab. Sol en grande partie montagneux (mont Serrat, ramification des Pyrénées); belles forêts; eaux minérales (Monistrol, val d'Ebron); mines de cuivre, zinc, manganèse, plomb, houille; céréales, fruits, garance, huile, vins; exportation de laines et de soie. G. P.

BARCELONE (COMTÉ DE) OU **CATALOGNE.** Fondé par Charlemagne 801 pour le goth Béra; devenu de 817 à 864 l'une des deux portions du duché de Septimanie, que posséda 24 ans, 820-844, Bernard de Gothie, le favori de Louis le Débonnaire; isolé de nouveau par Charles le Chauve en 864, en faveur de Wifred le Velu, qui obtint l'hérédité, cet État avait pour principaux vassaux les comtes de Roussillon, de Cerdagne, de Besalu, d'Urgel, et les puissants vicomtes de Carcassonne consentirent aussi au XIe siècle à lui prêter hommage. Les quatre derniers comtes de Barcelone s'appelèrent tous Raymond-Bérenger. Le troisième ajouta à ses domaines le comté de Provence, acquis en 1112, mais dont il fut forcé en 1125 d'abandonner une portion au comte de Toulouse (marquisat de Provence); il conquit aussi Majorque, vers 1114, avec l'aide des Génois et des Pisans, mais elle fut aussitôt reperdue. Le dernier fiança, 1137, puis épousa, 1151, Pétronille, fille et héritière de Ramire II d'Aragon. A sa mort, le trône passa à leur fils Alphonse II, 1162, et le comté de Barcelone ne fut plus qu'une province aragonaise, encore vassale toutefois, au moins de nom, de la couronne de France. En 1258, St Louis renonça à toute suzeraineté sur la Catalogne, la Cerdagne et le Roussillon. En 1642, les Catalans, révoltés contre l'Espagne reconnurent Louis XIII comme comte de Barcelone. Les Espagnols reprirent cette ville et toute la province en 1652.

BARCELONNETTE, sous-préf. (B.-Alpes), collège. Jolie ville au centre de la charmante vallée du même nom, sur la riv. dr. de l'Ubaye. Fabr. de petite draperie; commerce de blé, mulets, bœufs, moutons; environ 200 métiers à soie; 2,082 hab. Les habitants de la vallée émigrent dans les grandes villes. Patrie de l'orateur parlementaire Manuel. — Barcelonnette, fondée au XIIIe siècle par Raymond-Bérenger, comte de Provence, de la maison de Barcelone, appartint tour à

tour à la Savoie et à la France, qui la garda définitivement par le traité d'Utrecht, 1713.

BARCHOU DE PENHOEN (AUGUSTE-THÉODORE-HILAIRE, BARON), littérateur, né à Morlaix en 1801, m. en 1855, anc. capitaine au corps royal d'état-major, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, fut député du Finistère à l'Assemblée législative de 1849. On a de lui :

Souvenirs de l'expédition d'Afrique, 1832 ; *Destination de l'homme*, traduit de Fichte, 1833 et 1836 ; *Mémoire d'un officier d'état-major sur la guerre d'Alger*, 1835 ; *Guillaume d'Orange et Louis Philippe*, 1835 ; *Philosophie de Schelling*, 1833 ; *Histoire de la philosophie allemande depuis Leibnitz jusqu'à Hegel*, 1836 ; *Histoire de la conquête et de la fondation de l'empire anglais dans l'Inde*, 1841 ; *l'Inde sous la domination anglaise*, 18.. ; *Essai d'une philosophie de l'histoire*, 1854. B.

BARCHUSEN OU **BARCKHAUSEN** (JEAN-CONRAD), médecin allemand, né en 1666 à Horn en Westphalie, m. à Utrecht, 1723. Il se livra surtout à la chimie et à la pharmacie. Il a publié : *Synopsis pharmaceutica*, Francfort, 1690 ; *Historia medicinæ*, Amst., 1710 ; *Collectæ medicinæ practicæ generalis*, Amst., 1715. Barchusen, professeur à l'université d'Utrecht, eut pour rival le célèbre Boerhaave.

BARCINE (FAMILLE). *V.* BARCA.

BARCINO, nom anc. de BARCELONE.

BARCKHAUSEN. *V.* BARCHUSEN.

BARCLAY (ALEXANDRE), auteur anglais du XVIe siècle, m. en 1552, a rendu des services à la langue anglaise par quelques ouvrages originaux et par de nombreuses traductions. On connaît surtout sa *Navis stultifera* ou *la Nef des fous*, espèce de satire en prose et en vers, traduite ou plutôt imitée de Sébastien Brandt. J. T.

BARCLAY (GUILLAUME), né à Aberdeen en 1543, m. en 1605, étudia le droit à Bourges, sous Cujas, professa à Pont-à-Mousson et à Angers. Jurisconsulte éminent, il a commenté les *Pandectes* ; il a écrit sur le pouvoir des rois et des papes, et combattu les principes démocratiques soutenus par Buchanan et Languet, ainsi que les maximes ultramontaines de Bellarmin. J. T.

BARCLAY (JEAN), fils du précédent, né à Pont-à-Mousson en 1582, m. à Rome en 1621. Après plusieurs voyages, il passa en Angleterre, y obtint des emplois lucratifs, aida Jacques Ier dans la rédaction du *Funiculus triplex et Curriculus triplex*, publia les ouvrages de son père et les siens, provoqua la haine d'ennemis puissants, et, pour éviter les censures de Rome, alla trouver le pape Paul V, qui le traita avec distinction, et encouragea son zèle contre les protestants. Le plus connu de ses ouvrages est l'*Argenis*, roman allégorique où Richelieu croyait reconnaître sa politique.

On cite parmi ses autres productions, *Euphormionis Lusinini satyricon*, 1re partie, Londres, 1602 ; 2e partie, Paris, 1603 ; *Conspiratio Anglicana*, 1605 ; *Apologia Euphormionis*, 1610 ; *Poematum libri duo*, 1615. J. T.

BARCLAY (ROBERT), de la même famille que les précédents, né en 1648 à Gordonstown, comté de Marray, m. en 1690. Après une profonde étude du grec et de l'hébreu, il devint la plus ferme colonne de la secte des quakers. Il écrivit leur apologie dans un temps de persécution, fut jeté dans les prisons d'Aberdeen avec son père, et en sortit par l'entremise d'Élisabeth, princesse palatine du Rhin. Il croyait à une révélation immédiate de Dieu à chaque homme. Une raison assez sévère l'a guidé dans son *Apologie de la véritable théologie chrétienne*, le plus estimé de ses ouvrages. J. T.

BARCLAY DE TOLLY (LE PRINCE MICHEL), général russe, né, en 1755, d'un pasteur de la Livonie, originaire d'Écosse, m. en 1818. Il reçut une excellente éducation et obtint un avancement rapide dans la carrière des armes. En 1806, ses talents militaires lui avaient mérité le grade de général-major ; il fit les campagnes d'Allemagne et de Pologne, fut blessé à Eylau, et promu au rang de général d'infanterie après la campagne de Finlande en 1808. En 1810, il fut nommé ministre de la guerre. En 1812, on lui confia le commandement de la 1re armée de l'Ouest ; bien qu'on n'eût pas adopté son plan contre les Français, et que le czar Alexandre lui eût enlevé la direction des opérations militaires, il servit sous Koutousoff, et combattit avec l'aile droite des Russes à la Moskowa. En 1813, il figura à la bataille de Bautzen, fut placé à la tête des armées combinées de Prusse et de Russie, et commanda toute la campagne de 1814, après laquelle, il fut nommé feld-maréchal. En 1815, il revint avec l'armée russe jusqu'à Paris pour rétablir Louis XVIII sur le trône. Sans être un génie militaire du premier ordre, Barclay de Tolly fut certainement le premier parmi les officiers russes de son temps. PL.

BARCOVICUM. *V.* BERWICK-SUR-TWEED.

BARD, vge du roy. d'Italie, province de Turin, sur la Doire baltée. Fort qui défend la vallée d'Aoste ; il fut pris et démantelé par les Français en 1800, mais reconstruit en 1825 ; 440 hab.

BARDAJI Y AZARA (D. EUSEBIO DE), homme d'État espagnol, né en 1765 à Huete (prov. de Cuença), m. en 1844. Il rédigea, en 1808, les notes célèbres qui firent connaître à l'Europe ce qui s'était passé dans les conférences de Bayonne. En 1812, il alla négocier à Saint-Pétersbourg le traité de Veliki Lucki, par lequel la Russie reconnut la constitution votée par les Cortès de Cadix. Ambassadeur à Turin, il seconda la révolution qui y éclata en 1821. Il a été ministre des affaires étrangères en 1822 et 1836, et s'est montré favorable à la France. B.

BARDANES. *V.* PHILIPPIQUE et VARDANE.

BARDARIOTES, soldats perses de la garde des empereurs de Constantinople et gardiens de la porte du palais.

BARDAS, patrice de l'empire grec, fut d'abord un des tuteurs de son neveu le jeune Michel III, sous la régence de l'impératrice Théodora, 842-854. Ayant écarté peu à peu tous ses rivaux, il s'empara de la confiance de Michel, obligea Théodora de se retirer, et pendant douze ans, 854-866, exerça le souverain pouvoir. C'est lui qui, en donnant à Photius, 857, la place de patriarche de Constantinople, et en faisant déposer Ignace, prépara le schisme de l'Église grecque. Le Macédonien Basile le supplanta dans la faveur de Michel III, et l'assassina. S.

BARDAS-PHOCAS ET BARDAS-SCLEROS, deux généraux de l'empire grec, dont les destinées furent étrangement unies. Sous Zimiscès, Bardas-Phocas prend la pourpre, 970 : c'est Bardas-Scleros qui l'oblige à la soumission. Sous Basile II, Bardas-Scleros se révolte, et Bardas-Phocas, tiré d'un monastère, force Scleros à se réfugier à Bagdad, 976-980. Plus tard, ils se révoltèrent dans le même temps, 987-989 ; la mort surprit Phocas, et Scleros se soumit. S.

BARDAZAN, Syrien d'Édesse, vivait vers 210 ap. J.-C. Il a extrait des archives du temple d'Ani divers documents relatifs au culte païen qu'on y pratiquait. Il composa, en syriaque, une histoire des événements de son temps. Eusèbe de Césarée en fait mention dans son *Histoire ecclésiastique*, ainsi que Moïse de Khoren dans son *Histoire*. C—x.

BARDES, nom des poëtes chez les Gaëls et les Kymris dès la plus haute antiquité. Les Bardes, à la fois chanteurs et musiciens, récitaient dans les assemblées du peuple les traditions nationales, et, au foyer du chef, les traditions de la famille ; ils avaient mission d'exciter les guerriers à combattre, célébraient leur gloire après le succès, et distribuaient à tous le blâme et l'éloge avec la liberté que leur donnait leur caractère inviolable. Quelques-uns de ces chants populaires sont parvenus jusqu'à nous. Les Bardes, en chantant, s'accompagnaient de la *rotte*. (*V.* l'ouvrage intitulé : *Barzaz-Breiz* ou *Chants populaires de la Bretagne*, recueillis et publiés par M. de la Villemarqué.) La loi de Hoël-Dha, qui remonte au Xe siècle, fixe, en Bretagne, les priviléges du *bardd-teulu*, c.-à-d. barde de la cour, règle ses attributions, sa part du butin, le prix de ses odes guerrières ou religieuses. De grands concours de poésie, que l'érudit anglais Pennant compare aux assemblées Olympiques de la Grèce, offraient aux bardes en Angleterre l'occasion de signaler leur talent. Le prix était une harpe d'argent à neuf cordes. En Irlande, les Bardes jouaient un rôle important. Dans les vieilles traditions et jusqu'en 1633, nous les trouvons mêlés à l'histoire de cette contrée. Ils se montraient, les jours des batailles, marchant à la tête des armées, la harpe à la main, vêtus de robes blanches, longues et flottantes. En Écosse, on trouve aussi des rhapsodes et des bardes qui semblent se personnifier dans le célèbre Ossian. Suivant une tradition douteuse, Edouard Ier, vainqueur des Gallois en 1276, aurait fait massacrer tous les bardes du pays qui avaient encouragé la résistance des habitants. E. T.

BARDESANE, hérésiarque syrien du IIe siècle, contemporain de Marc-Aurèle, commença par être un des plus illustres défenseurs de la religion chrétienne. Eusèbe nous a conservé un long fragment de l'ouvrage où il combattait le destin ou la fatalité ; mais il tomba dans l'hérésie des Valentiniens, et admit plusieurs générations d'éons ou de génies ; l'explication qu'il donnait de l'origine du mal le conduisit aussi à nier que J.-C. eût pris un corps humain, et que nous devions ressusciter avec le corps que nous avons sur la terre. M.

BARDILI (CHRÉTIEN-GEOFFROI), philosophe wurtembergeois, né en 1761, m. en 1808, professeur à Stuttgard, essaya de déterminer la nature de l'absolu, que Kant avait déclaré introuvable. Son système, exposé dans la *Logique première*, Stuttg., 1800, fut soutenu par Reinhold, mais bientôt renversé par les critiques de Fichte et de Schelling.

BARDIN (JEAN), peintre, né à Montbard en 1732, m. en 1809, élève de Lagrenée et de Pierre, et maître de David et de Regnault, fut directeur de l'École des beaux-arts d'Orléans. On cite de lui : *Tullie faisant passer son char sur le corps de son père* ; *Ste Catherine au milieu des docteurs* ; *l'Exaltation de Ste Thérèse* ; une *Résurrection* ; *Andromaque pleurant sur les cendres d'Hector* ; *l'Enlèvement des Sabines* ; *le Massacre des Innocents*. (*V. l'art. suivant.*)

BARDIN (Étienne-Alexandre, baron), né à Paris en 1774, m. en 1840. Fils du peintre Jean Bardin, il fit les campagnes de 1792 à 1796 à l'armée du Nord, servit, de l'an VIII à l'an XII, aux armées de Sambre et Meuse et d'Italie, et prit part à la défense d'Ancône et de Gênes. Aide de camp de Junot en 1800, il fit la campagne de 1806 en Hollande, et assista à la reprise de Flessingue sur les Anglais, 1809. Colonel du régiment des pupilles de la garde impériale, qu'il avait organisé, 1811, il devint général de brigade en 1813, se distingua à la bataille de Dresde, puis à la défense d'Anvers, 1814. Il vécut dans la retraite depuis la Restauration. On lui doit un excellent *Manuel d'infanterie*, un *Dictionnaire de l'armée de terre, ou Recherches historiques sur l'art et les usages militaires des anciens et des modernes*. L'auteur travailla 30 ans à ce Dictionnaire, où il s'est proposé de faire un tableau général de la chose militaire, de résumer l'histoire des diverses milices, de retracer ce que la science des armes a été, ce qu'elle est, ce qu'elle pourrait être.

BARDNEY, vge d'Angleterre (Lincoln), sur le Witham; 1,460 hab. Ruines d'un abbaye de bénédictins fondée par le roi Ethelred, au VII^e siècle.

BARDON. *V.* Dandré-Bardon.

BARDSTOWN, v. industrielle des États-Unis (Kentucky). Évêché catholique; collège de Saint-Joseph; 5,190 hab.

BARDYLIS, tour à tour charbonnier, chef de voleurs et roi des Illyriens. Il défit et tua Perdicas III, roi de Macédoine, 360 av. J.-C., mais succomba lui-même, en défendant son pays contre Philippe, 359.

BAREBONE (*Praise God*, ou Louez Dieu), corroyeur anglais, dont le nom est resté à un parlement convoqué par Cromwell, 1653. C'était un fanatique de la secte des saints, qui auraient voulu gouverner le pays avec des maximes de l'Écriture, appliquer à l'Angleterre les lois de Moïse, abolir le clergé, les cours de justice, les universités, les impôts. Il tenta vainement de s'opposer à la restauration de Charles II. B.

BARÈGES ou **BARRÈGES**, petit hameau dans l'anc. Bigorre (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès, sur le Bastan, a 1,232 m. d'altitude. Eaux thermales sulfureuses très renommées. Au XVII^e siècle, M^me de Maintenon commença leur célébrité en y conduisant le duc de Maine, en 1675. Bel établissement de bains; les premiers y furent construits en 1735. La cascade de Gavarnie est à 4 kil. de là. La vallée de Barèges confine à l'E. à celles de Campan et d'Aure, au S. à celle de Brotou en Aragon; à l'O. aux montagnes de Cauterets; au N. à la vallée de Lavedan. Avec la vallée de Gavarnie, qui en dépend, elle a environ 6,000 hab. en 20 villages. On visite aux environs les Pics d'Ayré, de Lisse, du Midi de Bigorre, le Tourmalet, etc.

BAREILLY, v. forte de l'Inde anglaise (prov. du nord-ouest); 101,688 hab.; ch.-l. de district. Industrie active; collège anglais.

BARENTIN (Charles-Louis-François de), né en 1739, m. en 1819. Il fut avocat général au parlement de Paris, premier président de la cour des Aides, et, en 1788, garde des sceaux. Il prononça un discours à l'ouverture des états généraux de 1789, chercha vainement à concilier les partis, et fut dénoncé par Mirabeau comme un des plus dangereux conseillers de la couronne. Il émigra, revint après le 18 brumaire et vécut dans la retraite. A la Restauration, Louis XVIII le nomma chancelier honoraire. B.

BARENTIN, vge (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 3,172 hab. Filat. de coton; papeteries.

BARENTINUS, petit fleuve de l'anc. Brutium, qui s'unit au Crathis près de Cosenza; auj. *Arcente*.

BARENTON, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Mortain. Toiles, bestiaux, grains; 2,445 hab.

BARÈRE DE VIEUZAC (Bertrand), né à Tarbes, le 10 sept. 1755, m. en janv. 1841, eut des succès au barreau, devint conseiller à la sénéchaussée de Bigorre, qui le députa aux états généraux, choisit sa place au milieu des partisans d'une sage réforme, et rédigea une feuille assez impartiale : *le Point du Jour*, 21 vol. in-8°. Ses débuts à la tribune lui donnèrent le goût de la popularité; ce goût devint une passion qui, jointe à l'absence de courage, lui fit abandonner ses convictions, pour louvoyer et s'attacher ensuite aux chefs extrêmes quand ils eurent l'autorité. C'est ainsi qu'à la Convention, où il fut député des Hautes-Pyrénées, il colora d'un brillant vernis de rhéteur les motions les plus violentes des montagnards, et fut flétri du nom d'Anacréon de la guillotine. Sa lâcheté, qu'on a qualifiée de sanglante, éclata au jugement de Louis XVI : il admirait Malesherbes défendant son roi, et, président de l'Assemblée pendant son jugement, il l'appela Louis le Traître, vota pour la mort sans appel et sans sursis, et prononça ces terribles paroles : « L'arbre de la liberté ne croît qu'arrosé par le sang des tyrans. » Membre du comité de salut public, il attacha son nom à la plupart des mesures révolutionnaires, et fit décréter que « la Terreur était à l'ordre du jour ». « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas, » dit-il, en proposant des massacres. Son désir permanent de se ranger au parti du plus fort fut la source de ses tergiversations. Séide de Robespierre, il l'abandonna au moment opportun, et, le lendemain du 9 thermidor, il proposa une adresse au peuple contre le « monstre ». Décrété d'accusation le 12 vendémiaire an III, il fut proscrit, et, malgré son arrêt de déportation, nommé en l'an V membre du Corps législatif, qui le repoussa, mais en même temps abrogea le décret de déportation contre lui. Il vécut dans la retraite jusqu'en 1815, après le retour de Napoléon I^er; alors envoyé à la Chambre des députés, il s'y montra très modéré. Banni comme régicide par la loi dite d'amnistie, en 1816, il se réfugia en Belgique. Élu une dernière fois député après la révolution de 1830, la Chambre cassa l'élection pour vice de forme. Ses concitoyens utilisèrent sa vieille expérience dans le conseil général des Hautes-Pyrénées.

On a de lui : *Esprit des états généraux*, 1789; *Beautés poétiques d'Young*, 1804; *Histoire des révolutions de Naples*, 1806; *Voyage de Platon en Italie*, 1807; *les Veillées du Tasse*, 1808; *la Liberté des mers*, *Éloges académiques*. M. Carnot a publié beaucoup de morceaux extraits de ses papiers, sous le titre de *Mémoires de Barère*, Paris, 1842, 4 vol., avec une notice sur sa vie. J. T.

BARETONS (Vallée de), petit pays du Béarn, et dont la capitale était Aramitz, arrondissement d'Oloron (Basses-Pyrénées).

BARETOUN (AL-), *Parætonium*, v. de l'Égypte, sur la Méditerranée, sur la frontière du Barca. Ruines antiques.

BARETTI (Joseph), littérateur italien, né à Turin en 1716, m. en 1789, s'établit à Londres en 1751, et apprit si bien la langue anglaise, qu'il put en rédiger un *Dictionnaire*. On lui doit une traduction en vers de Corneille, Venise, 1748; une *Grammaire* italienne et anglaise; un journal écrit avec esprit, le *Fouet littéraire*, où il soutint Charles Gozzi contre Goldoni; une trad. en vers de l'*Art d'aimer* d'Ovide, etc. Il combattit les philosophes français. B.

BAREUTH. *V.* Baireuth.

BARFLEUR, *Barofluctum*, brg du dép. de la Manche, arr. de Valognes. Petit port sur la Manche, pouvant recevoir des bâtiments de 300 à 400 tonneaux. Phare magnifique dit de Gatteville; 1,070 hab. Huitrière de 8 kil. d'étendue, découverte en janv. 1850. — Barfleur fut une ville très importante au moyen âge; c'est là que Guillaume le Conquérant réunit sa flotte pour la conquête de l'Angleterre; à peu de distance, *la Blanche Nef* périt avec la famille de Henri I^er, fils de ce prince. (*V.* Gatteville.)

BARGÆUS. *V.* Angeli (Pietro degli).

BARGE, brg du royaume d'Italie, province de Coni; 9,190 hab. Ardoises.

BARGEMON, v. du dép. du Var, arr. de Draguignan; 1,648 hab. Patrie de Moréri.

BARGUILLIÈRE (Vallée de), petit pays du comté de Foix, et dont les lieux principaux étaient Besse et Brassac (Ariège).

BARGYLIA, ville de Carie sur le golfe d'Iassus. Elle fut cédée aux Romains en 197 av. J.-C. par Philippe III de Macédoine et déclarée libre. S. Re.

BARI, *Barium*, v. forte du roy. d'Italie; port ensablé sur l'Adriatique; ch.-l. de la province de Bari; archevêché; collège de nobles; prieuré de Saint-Nicolas, but de pèlerinage très fréquenté; 58,266 hab. Quelque industrie; liqueur renommée, dite *Stomatica di Santa Scolastica*. Commerce en grains, huile d'olive, vins et laines.

BARI (Province de), autrefois *Terre de Bari*, division administrative du roy. d'Italie, comprend une partie de l'anc. Apulie, est baignée à l'E. par l'Adriatique, traversée par une chaîne des Apennins, qui y forme le plateau de San-Agostino, et arrosée par l'Ofanto. Climat chaud, mais salubre; sol plat et très fertile; point de bois; vins et fruits renommés; magnifique race de moutons; salines et pêcheries. Étendue : 5,938 kil. carrés. Population, 280,000 hab. en 1793; auj. plus de 600,000.

BARIDUNUM, v. de l'anc. Dalmatie; auj. *Vertica*.

BARILE, brg du roy. d'Italie (prov. de Potenza); 3,827 hab. Colonie de Grecs établie au temps du Bas-Empire.

BARING (Francis), né en 1740 à Exeter, d'une famille originaire de Brême, m. en 1810, est le fondateur d'une des plus grandes maisons de banque de Londres et du monde entier. A la tête de l'aristocratie financière, il seconda avec ardeur la politique de Pitt.

BARING (Alexandre), 2^e fils du précédent, né en 1773, m. en 1848, membre du parlement depuis 1806, négocia le grand emprunt français au congrès d'Aix-la-Chapelle en 1819, fut nommé directeur des Monnaies et président du Bureau de

commerce en 1834, créé baron d'Ashburton par sir Robert Peel, en 1835, et régla en 1842 les différends survenus entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. B.

BARIS, v. de l'anc. Pisidie; auj. *Isbarteh*.

BARIUM, nom ancien de la ville de Bari.

BARJAC, ch.-l. de cant. (Gard), arr. d'Alais. Exploit. de houille; 2,407 hab.

BARJESU, en arabe *Elymas*, c.-à-d. magicien; faux prophète juif, qui s'opposa à la prédication de l'Évangile, et que St Paul priva de la vue, à Paphos.

BARJOLS, ch.-l. de cant. (Var), arr. de Brignoles. Récolte de figues, olives, etc.; fabr. de vermicelle et nougats; 2,746 hab.

BARKAH. V. Barca.

BARKANI ou **PARKANI**, v. de Hongrie (comitat de Komorn), au confluent du Danube et du Gran. Défaite des Turcs par les Impériaux en 1684.

BARKER (Edmond-Henri), célèbre philologue, né à Hollym (Yorkshire) en 1788, m. en 1839, osa le premier en Angleterre, dans ses *Classical Recreations*, 1812, traiter en langue vulgaire, et non en latin, les matières d'archéologie. Il donna une multitude d'éditions de classiques grecs et latins, inséra de savantes dissertations dans le *Classical Journal*, et traduisit en Anglais le *Catalogue des anciens artistes*, de Sillig, et la *Grammaire grecque* de Buttmann. Son plus grand travail fut une édition du *Thesaurus linguæ græcæ*, de H. Estienne, 1816-28, qu'il acheva malgré les attaques de Bloomfield et aux applaudissements des étrangers. B.

BARKIAROK, 4e prince de la dynastie des Seldjoukides de Perse, m. en 1104. Lors de la première croisade, il envoya contre les chrétiens, à Antioche, une armée conduite par Kerbogath; cet officier fut mis en déroute, 1098, par Godefroy de Bouillon, Bohémond et Tancrède.

BARKING, v. d'Angleterre (Essex); 12,525 hab. Culture de légumes pour l'approvisionnement de Londres. Ruines d'une abbaye baroniale de bénédictines fondée en 677.

BARKOK-DAHER, 1er sultan de la dynastie des Mamelucks-Bordjites en Égypte, fut élevé sur le trône en 1382, après la déposition de Hadji-Saleh, dernier sultan de la dynastie des Mamelucks-Baharites; mais, en 1389, son prédécesseur fut rétabli, puis céda de nouveau le trône à Barkok, qui affermit son autorité en Égypte et en Syrie. Il reçut de Bajazet Ier une ambassade avec de riches présents, fonda un collége au Caire, fit défricher le Fayoum, et mourut en 1399. B.

BARKOZEBA, imposteur juif qui se fit passer pour le Messie, sous l'empereur Adrien. Il réunit les Hébreux, dispersés dans le monde romain, fut battu par Julius Severus, et périt au milieu des tortures, vers 135 ap. J.-C.

G. Derenbourg, *Quelques Notes sur la guerre de Bar-Kôzéba*, dans les *Mémoires de l'École des hautes études*, 1878. S. Re.

BARLAAM, moine de l'ordre de Saint-Basile au xive siècle, né à Séminara, m. vers 1348, fut très instruit dans la littérature, la philosophie et la théologie. Chargé par l'empereur Andronic le Jeune, 1339, de négocier auprès de Benoît XII la réconciliation des Églises grecque et latine, il échoua complètement. Ses opinions sur la nature de la lumière dont J.-C. avait été environné sur le Thabor furent condamnées dans deux synodes grecs. Pétrarque, son ami, lui fit obtenir l'évêché de Gierace en Calabre. La gloire de Barlaam est d'avoir fait renaître en Italie l'étude de l'antiquité grecque, car ses ouvrages sont aujourd'hui oubliés.

V. Allatius, *de Ecclesia orientali*. B.

BARLÆUS (Gaspard **van Baerle**, en latin), né en 1584 à Anvers, m. en 1648, un des bons poètes latins du xviie siècle, fut ministre d'une église de village, sous-principal de collége et professeur de logique à l'université de Leyde. Déposé de ses fonctions de ministre pour avoir soutenu la doctrine des arminiens, il étudia la médecine, mais ne l'exerça point. En 1631, il fut appelé à la chaire de professeur de philosophie à Amsterdam.

On a de lui des ouvrages de controverse; des *Orationes*, 1632, in-fol., dont l'une en l'honneur du cardinal de Richelieu, qui la lui paya 5,000 écus; des *Poemata*, Amsterd., 1655; des lettres en latin, imprimées après sa mort, Amsterd., 1667, et une *Histoire du Brésil* (en latin) sous le gouvernement de Maurice de Nassau, Amsterd., 1647, in-fol. C. N.

BARLETTA (Fra Gabriele de), dominicain du xve siècle, jouit d'une grande réputation à Naples, où il attirait la foule par ses prédications burlesques. On disait : *Nescit prædicare, qui nescit barlettare*. Ses sermons ont été imprimés à Lyon, en 1536; ils sont du même genre que ceux de Menot et de Maillard.

BARLETTA, anc. *Barolum*, v. forte du roy. d'Italie (prov. de Bari), port sur l'Adriatique; 31,994 hab. Ch.-l. de district. On y remarque l'église et une statue colossale d'Héraclius. Comm. actif d'exportation. Sources salées aux environs. — Fondée au xie siècle par les Normands, elle devint au xve une des premières places fortes de l'Italie. Gonzalve de Cordoue y fut assiégé par les Français en 1502.

BARLOW (Joel), poète et écrivain politique américain, né à Reading en 1755, m. en Pologne en 1812. Pendant la guerre de l'Indépendance, il fut aumônier de régiment, et composa des chants nationaux. Puis il se fit libraire, avocat, agent de la Compagnie de l'Ohio, vint à Paris, où il se lia avec les girondins, spécula sur les assignats, occupa le poste de consul à Alger et à Tripoli, et ne retourna aux États-Unis qu'en 1805. En 1811, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Paris. Outre des brochures politiques, il a publié la *Colombiade*, œuvre en 10 chants, 1787, où la poésie est noyée dans les déclamations; *Hasty Pudding*, poème burlesque; une trad. anglaise des *Ruines*, de Volney, etc. B.

BARLOW (Peter), savant anglais, né à Norwich en 1785, m. en 1862, professeur à l'Académie royale militaire de Woolwich, se fit connaître comme mathématicien par des *Recherches élémentaires sur la théorie des nombres*, Londres, 1811; de *Nouvelles Tables mathématiques*, 1813; un *Nouveau Dictionnaire philosophique et mathématique*, 1814; et, comme physicien, par un *Essai sur les attractions magnétiques et sur les lois de l'électro-magnétisme terrestre*, 1820 et 1824. On lui doit des améliorations importantes dans la fabrication des télescopes achromatiques. Comme mécanicien, Barlow s'est spécialement occupé des chemins de fer; son *Traité des matériaux de construction* a été traduit dans toutes les langues de l'Europe. Il a laissé enfin un travail *sur les manufactures de la Grande-Bretagne*, 1837.

BARMA. V. Birmanie.

BARMECIDES, c.-à-d. *enfants de Barmek*, riche et noble famille du Khoraçân, qui s'attacha à la famille des Abbassides. Le premier connu est Khaled, vizir des khalifes Aboul-Abbas-al-Saffah et Abou-Djafar-el-Mansour, gouverneur de Mossoul, et chargé de l'éducation de Haroun-al-Raschid. Yahia, fils de Khaled, vizir à son tour en 786, contribua à la gloire du règne d'Haroun, en faisant fleurir l'agriculture, l'industrie, les lettres, les arts et les sciences. Il eut 2 enfants, qui le secondèrent dans l'administration, et qu'on appela les petits vizirs : le premier, Fadhl, illustre capitaine, gouverneur de l'Irak-Adjémi et du Tabaristan, vainquit les Alides, et dirigea la justice dans l'empire; le second, Djâfar (le Giafar des *Mille et une Nuits*), surintendant du palais, fut l'ami et le confident d'Haroun. En 803, après 17 années de puissance, les Barmécides furent renversés, Djâfar décapité à Anbar, Yahia et Fadhl jetés en prison à Racca en Mésopotamie, tous leurs parents ou amis enveloppés dans leur disgrâce. Cette catastrophe a été attribuée à la crainte que la popularité des Barmécides inspirait au khalife, à la protection dont ils avaient couvert un Alide destiné au supplice, ou à la témérité de Djâfar, qui avait séduit Abbassa, sœur d'Haroun. Leur souvenir est toujours populaire en Orient. La Harpe fit représenter une tragédie des *Barmécides* en 1778; il en existe une autre en allemand par M. de Hammer. B.

BARMEN, v. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Wüpper, et contiguë à Elberfeld, avec laquelle elle semble ne former qu'une seule ville; 95,941 hab. Industrie très florissante. Cette ville a été formée de la réunion des 7 villages compris dans la vallée de son nom. Tissus de coton, siamoises, soieries, velours, quincaillerie, blanchisseries.

BARMOUTH, v. d'Angleterre, dans le pays de Galles, comté de Merioneth sur la baie de Cardigan; 2,000 hab. Cabotage; bains de mer très fréquentés.

BARNABÉ (Saint), disciple de J.-C. Son nom signifie *fils de consolation*. Il naquit dans l'île de Chypre, d'une famille de la tribu de Lévi. L'Église de Jérusalem l'envoya à Antioche pour affermir les gentils nouvellement convertis. Il prêcha ensuite avec St Paul en Syrie, en Grèce, et tous deux méritèrent d'être appelés apôtres des gentils. Il alla aussi en Chypre, avec St Marc, et, suivant une tradition peu certaine, il périt à Salamine, lapidé par les Juifs. Les *Actes de l'Évangile* qui portent son nom sont peu certains; mais on regarde comme authentique une *Épître* sur la nécessité de renoncer aux rites et cérémonies mosaïques. Barnabé est l'apôtre de Milan. Fête le 11 juin.

BARNABITES, congrégation fondée en 1530, à Milan, par Antoine-Marie Zaccharia, Barthélemy Ferrari et Jacques Morigia, dans le but de prêcher, d'instruire la jeunesse, de faire des missions, etc. Outre les vœux communs aux différents ordres religieux, ils faisaient celui de ne pas rechercher les dignités de l'Église. Leur nom vient de ce qu'ils s'établirent d'abord dans une église de Saint-Barnabé. Approuvés en 1535 par le pape, qui leur donna le titre de chanoines réguliers de Saint-Paul, ils se répandirent en Italie, en Espagne, en Autriche, en Bohême. Henri IV les appela en France, 1608, où ils fondèrent des colléges et travaillèrent à la conversion des protestants. Le P. Nicéron est l'homme le plus célèbre qu'ils

aient produit. — A l'ordre de Saint-Barnabé appartiennent les religieuses angéliques, dites aussi guastallines, du nom de Louise Torrelli, comtesse de Guastalla, qui les a instituées. B.

BARNAOUL, v. de la Russie d'Asie, dans le gvt de Tomsk; 13,527 hab. Direction générale du district minier de l'Altaï; école des mines, observatoire, musée d'antiquités tchoudes et mongoles; fonderie impériale d'argent. Doit son origine à une usine fondée par Nikita Demidoff en 1730.

BARNARD-CASTLE, v. d'Angleterre, dans le comté de Durham, sur la Tees; 4,306 hab. Fabr. de tapis et chapeaux; marché aux grains. Ruines voisines d'une église, seuls restes de la ville de Markwood. Ancien château construit par Barnard, aïeul de J. Baliol.

BARNAUD (Nicolas), théologien protestant du XVIe siècle, né à Crest en Dauphiné, parcourut la France, la Suisse, l'Allemagne et l'Espagne, pour trouver la pierre philosophale; ses écrits d'alchimie sont dans le *Theatrum chemicum*, Strasb., 1659. Il est un de ceux auxquels on a attribué le livre *des Trois Imposteurs*, que personne n'a jamais vu. On suppose qu'il a pris le pseudonyme de Nic. de Montaud pour publier le *Miroir des Français*, 1582, tableau curieux de la France sous Henri III. B.

BARNAVE (Antoine-Pierre-Joseph-Marie), né à Grenoble, en 1761, m. en 1793, avocat au parlement de sa ville natale, à 22 ans, prononça, à la clôture des audiences, un discours *sur la nécessité de la division des pouvoirs dans le corps politique*. Député du Dauphiné aux états généraux, il se rangea parmi les constitutionnels, ennemis de la cour, et prit une grande influence dans l'Assemblée. Une fois, au milieu d'une discussion à propos du meurtre de Foulon, il s'oublia jusqu'à dire : « Le sang qui coule est-il donc si pur ? » Mot affreux, qu'il regretta toute sa vie, et que démentaient l'honnêteté et la générosité de son caractère. Son zèle ardent pour les idées nouvelles l'entraîna au delà du rôle qu'il s'était tracé, et son éloquence contribua à conduire la monarchie au bord de l'abîme, où elle tomba. Devenu le rival de Mirabeau, il crut reconnaître qu'il avait été trop loin ; envoyé comme un des commissaires de l'Assemblée pour ramener la famille royale, arrêtée à Varennes, la bonté du roi le toucha, les malheurs et les entretiens de la reine le séduisirent ; alors il revint complètement aux idées monarchiques modérées, entretint des relations indirectes avec Marie-Antoinette, et chercha, pendant tout l'hiver de 1791, à rapprocher les constitutionnels et la cour. Après la clôture de l'Assemblée constituante, en septembre 1791, il rentra dans ses foyers. Dénoncé à propos d'un écrit trouvé dans un des secrétaires du roi, il fut décrété d'accusation le 15 août 1792, et arrêté le 19. Détenu au fort Barraux, puis transféré à Paris en novembre 1793, et, pendant le voyage, prévoyant sa fin prochaine, il écrivit à ses sœurs une très belle lettre, où, « il parle, dit M. Sainte-Beuve, avec cet accent qui dénote l'intégrité morale conservée tout entière. » Devant le tribunal révolutionnaire, sa défense fut admirable; mais sa condamnation était résolue d'avance, et il fut envoyé à la mort. « Voilà donc, dit-il en arrivant à l'échafaud, le prix de ce que j'ai fait pour la liberté ! » Il périt à 32 ans. Remarquable surtout par l'argumentation, il laissait souvent la discussion se développer; puis, à la fin, il venait l'éclairer, la résumer, et fixait les incertitudes. Bien qu'il eût de la vigueur, il manquait d'éclat et d'enthousiasme, et ne s'éleva jamais à la hauteur de Mirabeau ; mais il fut, après lui, le plus grand orateur de l'Assemblée constituante. M. Bérenger a publié les *Œuvres de Barnave*, 4 vol., 1843. Elles ne renferment guère que des études, des réflexions sur la révolution, la politique, la morale et la littérature. C. D—y.

BARNE, v. de la Mœsie inférieure ; auj. *Varna*.

BARNES (Barnaby), poète anglais, né vers 1569, auteur de sonnets spirituels, de madrigaux, d'élégies, d'odes, etc.

BARNES (Joshua), érudit anglais, né à Londres en 1624, m. en 1715, professeur de grec à l'université de Cambridge, 1695, a laissé un poème sur les combats de coqs; *Gerania, ou la Découverte des Pygmées*, Londres, 1685, où l'on trouverait peut-être le type des Lilliputiens de Swift; une paraphrase de l'histoire d'Esther, en vers grecs, 1679; une *Histoire d'Édouard III*, 1688, pleine de recherches, etc. A. G.

BARNET, brg d'Angleterre (Hertford), 3,720 habit. Victoire d'Édouard d'York sur Warwick, qui y périt, en 1471; grand marché de bestiaux.

BARNEVELD (Jean van Olden), grand pensionnaire de Hollande, né à Amersfoord vers 1549, m. en 1619. Savant magistrat et habile négociateur, il fit échouer, en 1587, les desseins de Leicester, favori d'Élisabeth, qui convoitait la domination des Provinces-Unies ; alla en ambassade, 1598, auprès de Henri IV, pour le détourner de la paix avec l'Espagne ; aida le président Jeannin, ministre de France, 1609, à faire signer la trêve de douze ans qui consacrait l'indépendance de sa patrie; obtint de Jacques Ier la restitution de La Brille, de Flessingue et de Rameken, que retenait l'Angleterre, et fut le chef du parti républicain contre le stathouder Maurice de Nassau. La querelle des gomaristes et des arminiens, envenima la haine que Maurice et Barneveld ressentaient l'un pour l'autre. Le stathouder, ayant obtenu du synode de Dordrecht une condamnation contre les arminiens, envoya son ennemi à l'échafaud. B.

BARNEVELD, brg des Pays-Bas (Gueldre), 9,460 hab. Élève d'abeilles.

BARNEVELD, île dans le détroit de Magellan, au N. de la Terre-de-Feu. Découverte par les Hollandais en 1616.

BARNEVILLE, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Valognes; 906 hab. Comm. de céréales avec Jersey, Guernesey et Aurigny.

BARNSLEY, v. d'Angleterre, dans le comté d'York, sur la Dearne; 23,021 hab. Exploit. de houille. Fabr. de toiles de lin, blanchisseries, fonderies.

BARNSTAPLE, v. d'Angleterre, comté de Devon, et port sur la rive dr. de la Taw, près de son embouchure dans le canal de Bristol; industrie et commerce d'exportation. Ville très ancienne; 11,659 hab. — v. des États-Unis (Massachussets), port au fond de la baie du Cap-Cod; commerce actif; 4,790 hab. Salines aux environs.

BAROCCI (Fiori Federigo), dit *le Baroche*, peintre de l'école romaine, né à Urbin en 1528, m. le 31 sept. 1612. Son oncle, Bartolomeo Genga, lui fit beaucoup étudier les œuvres du Titien. Un extrême désir de voir les tableaux et les fresques de Raphaël le conduisit à Rome, en 1549. Après avoir terminé un certain nombre d'esquisses et obtenu l'approbation de Jean d'Udine et de Michel-Ange, il retourna dans sa patrie. Rappelé à Rome en 1560, il fut chargé par Pie IV d'orner le palais du Belvédère, conjointement avec Frédéric Zuccaro. Son habileté supérieure étonna les peintres romains. Les jaloux essayèrent de l'empoisonner. Pendant plusieurs années, il fut obligé de suspendre ses travaux. Plus tard, il ne put tenir sa palette plus de deux heures par jour. Ses tableaux se distinguent par la pureté du goût et la noblesse du style. Les principaux sont : *la Cene, St François stigmatisé, St Sébastien*, à Urbin; la *Descente de croix*, dans la cathédrale de Pérouse; *l'Annonciation*, à Lorette; le *Martyre de St Vital*, à Ravenne; *la Ste Famille*, à Naples; *une Communion* et *le Christ et Madeleine*, à Rome. Le musée du Louvre possède une *Madone, Ste Lucie* et *St Antoine*. A. M.

BAROCHE (Pierre-Jules), avocat et homme politique, né à Paris en 1802, m. en 1870. Reçu avocat dès 1823, il ne se fit un nom que dans l'affaire des mines de Saint-Bérain en 1838, et dans le procès intenté aux Messageries pour délit de coalition. Il plaida devant la Chambre des pairs pour Colombier, compromis dans l'affaire Quénisset en 1841, pour le régicide Henri en 1846, et pour le général Despans-Cubières en 1847. Elu bâtonnier de l'ordre en 1846, il fut député de la Charente-Inférieure en 1847, se rangea dans l'opposition dynastique, et signa, le 22 février 1848, l'acte d'accusation porté contre le ministère Guizot. A l'Assemblée constituante, après la chute de Louis-Philippe, il vota avec la droite, combattit le droit au travail, l'abolition de la peine de mort, la loi sur les incompatibilités, et soutint le système des deux Chambres. Après l'élection du 10 décembre, il s'attacha à Louis-Napoléon, fut nommé procureur général près la cour d'appel de Paris, et occupa en cette qualité le siège du ministère public dans le procès des accusés du 15 mai. Réélu en 1849 à l'Assemblée législative, il devint ministre de l'intérieur en 1850 : il obtint de l'Assemblée la suspension du droit de réunion, la faculté d'interdire les réunions électorales, le rétablissement du timbre sur les journaux et l'augmentation du cautionnement, la loi sur la déportation des condamnés politiques à Nouka-Hiva, et la loi du 31 mai restrictive du suffrage universel. Frappé d'un vote de défiance après la destitution du général Changarnier en 1851, il donna sa démission, mais rentra au pouvoir comme ministre des affaires étrangères. Il se retira, quand fut abrogée la loi du 31 mai, qu'il avait soutenue. Après le coup d'État du 2 décembre, il accepta la vice-présidence, puis la présidence du conseil d'État. En 1858, il fut nommé membre du conseil privé et de régence et, en 1860, ministre sans portefeuille. En cette qualité, il soutint au Corps législatif et au Sénat les actes de l'empire. En 1863, il prit le ministère de la justice et des cultes, et entra en 1864 au Sénat. Après la révolution du 4 septembre 1870, il alla mourir à Jersey. — Son fils, Ernest Baroche, commandant un bat. de la garde nat. mobile de la Seine, a été tué au combat du Bourget, pendant le siège de Paris. B.

BARODA ou **BRODERA**, v. de l'Hindoustan, à 378 kil. de Bombay; 140 à 150,000 hab.; cap. de la principauté de Guikovar. Commerce considérable.

BARŒUL, petit pays de l'anc. Flandre. Les lieux prin-

cipaux [illegible] et Marc-en-Barœul, cant. de Tourcoing, et Mons-en-[illegible] de Nord.

BAROFLUCTUM, nom latin de BARFLEUR.

BAROLUM, nom latin de BARLETTA.

BARON. Ce mot, en basse latinité *baro*, *barus*, signifiait homme, nulle idée de distinction n'y était d'abord attachée. A l'époque même où il signifia un seigneur puissant, il fut encore employé pour désigner le mari, par opposition à la femme. Sous le régime féodal, les grands vassaux, les pairs de France, furent appelés hauts barons, qu'ils fussent d'ailleurs comtes, ducs ou évêques. Les hommes qui, sur leurs terres, jouissaient des droits féodaux dans toute leur plénitude, étaient spécialement nommés barons; on en comptait [illegible] au temps de Philippe-Auguste. Le mot baronnie désignait l'étendue des possessions et de la juridiction d'un baron, ou bien l'assemblée des barons, ou encore la noblesse en général. Plus tard, dans la hiérarchie nobiliaire, le titre de baron fut inférieur à celui de comte. En Angleterre, on appela barons les pairs du royaume et les juges de la cour de l'Échiquier. Mais le titre de baron appartient proprement aux pairs, qui viennent après les vicomtes. B.

BARON (MICHEL **BOYRON**, DIT), né à Paris en 1653, m. en 1729, comédien, élève et ami de Molière. Il avait reçu tous les dons de la nature et les avait perfectionnés par l'art. Également supérieur dans la comédie et dans la tragédie, il abandonna le théâtre en 1691, encore dans la force de l'âge et du talent; 29 ans après, en 1720, il y reparut et excita de nouveau l'enthousiasme. On lui doit sept comédies, recueillies en 1759. *L'Homme à bonnes fortunes*, dont on prétend qu'il est l'original, est la plus célèbre. *L'Andrienne*, traduite de Térence, et *la Coquette*, ne sont pas non plus sans mérite. J. T.

BARON (HYACINTHE-THÉODORE), médecin, né à Paris en 1686, m. en 1758, doyen de la Faculté de 1730 à 1733, augmenta la bibliothèque de cet établissement, et contribua à la rédaction du *Codex medicamentarius*, 1732.

Il [illegible] *Compendiaria medicorum Parisiensium notitia*, 1752; *Quæstionum* [illegible] *series chronologica*, 1752; *Ritus, usus.. facultatis medicæ* [illegible] *Parisiensis*, etc. D. G.

BARON (HYACINTHE-THÉODORE), fils aîné du précédent, né en 1707, m. en 1787. Doyen de la Faculté de Paris, en 1752 et 1754, il s'occupa de la partie historique de la médecine.

BARON D'HÉNOUVILLE (THÉODORE), frère du précédent, chimiste, né en 1715, m. en 1768, élève de Rouelle et de Bourdelin. Il démontra la véritable nature du borax, et prépara le borate d'ammoniaque. Il a donné des éditions de la *Chimie* de Lémery et de la *Pharmacopée* de Fuller.

BARONI (ELEONORA), cantatrice italienne du XVII[e] siècle, fille de la belle Adriana de Mantoue. (*V.* le *Teatro della Gloria di Adriana*, Rome, 1623.) Elle reçut des hommages encore plus nombreux dans toutes les langues. (*V. Applausi poetici alle glorie della signora Leonora Baroni*, Rome, 1636.) Sa mère l'accompagnait de la lyre, et sa sœur de la harpe. Elle-même jouait du théorbe. A. G.

BARONIUS (CÉSAR), historien, né à Sora, dans le roy. de Naples, en 1538, m. en 1607, devint supérieur de la congrégation des prêtres de l'Oratoire, après Néri, qui l'avait fondée, confesseur du saint-père, protonotaire apostolique, cardinal et bibliothécaire du Vatican, deux fois il faillit être pape. Pendant les 27 dernières années de sa vie, il travailla aux *Annales ecclesiastici*, grand ouvrage qu'il poussa jusqu'à 1198, Rome, 1588-1607, 12 vol. in-fol. Les *Centuries* de Magdebourg présentaient l'histoire de l'Église sous un jour favorable au protestantisme; Baronius consacra un talent distingué et une immense érudition à prouver que la doctrine et la constitution du catholicisme furent invariables depuis le 1[er] siècle jusqu'à la réformation de Luther. Les *Annales ecclésiastiques* ont été continuées par Bzovius et par Raynaldus [illegible] 1565. La meilleure édition de ce corps d'histoire est celle de Lucques, 1738-87, 38 vol. in-fol. On y a fondu les diverses continuations, les 4 vol. in-fol. de critiques du franciscain Pagi, et l'on y joint souvent une introduction estimée : *T*[illegible]*nales sacri*, 4 vol. in-fol. J. T.

BARONNET, titre héréditaire particulier à la Grande-Bretagne, [illegible] créé en 1611 par Jacques I[er]. Chacun des grands [illegible] qui le reçurent eut à payer 2,000 liv. sterl. pour [illegible] chancellerie. Cette dignité a été accordée depuis aux [illegible] de toutes les professions, et les droits sont [illegible] à 100 liv. On comptait, en 1851, 695 baronnets d'Angleterre, 101 d'Écosse et 66 d'Irlande. Les baronnets ne [illegible] dans la Chambre des lords, et ne font pas partie [illegible]. Dans les cérémonies publiques ils prennent rang [illegible] fils cadets des barons. On leur donne le titre de sir, [illegible] toujours être suivi du nom de baptême, ex : sir Walter Scott. Leurs femmes ont la qualification de *lady*, qui [illegible] immédiatement le nom de famille. E. D—Y.

BARONNIES (LES), petit pays de l'anc. Lomagne, dont les lieux principaux étaient Castelmayran, cant. de Saint-Nicolas de la Grave (Tarn-et-Garonne), et Sérignac, cant. de Beaumont (*ib.*). — pays du haut Dauphiné (dép. de la Drôme), comprenant les 2 baronnies de Mévoillon et de Montauban; lieux principaux : les Buys, Nyons, Mérindol et Condorcet.

BAROTSCHE, BAROUTCH ou **BAROCHE**, anc. *Barygaza*, v. de l'Hindoustan anglais (Bombay), port sur la Nerbuddah, plus de 30,000 hab. Ville déchue; commerce encore considérable. Prise par les Anglais en 1772.

BAROTSE, contrée de l'Afrique australe, arrosée par le Zambèze, vers 16° lat. S. Le sol est fertile, mais le climat malsain.

BAROUIR, premier roi d'Arménie de la race de Haïg. Ayant aidé Varpaguès (Arbace) dans la conquête du royaume de Sardanapale, roi d'Assyrie, il fut récompensé de son dévouement par le titre de roi d'Arménie, vers 759 av. J.-C. Il régna environ 48 ans. C—A.

BAROUS, v. sur la côte O. de Sumatra, cap. des Battas. Marché pour le camphre, le benjoin et l'or.

BAROUSSE (VALLÉE DE), petit pays de l'anc. Nébousan, en Gascogne (Armagnac et Béarn), dont le bourg principal était Mauléon (H.-Pyrénées).

BAROUTCH, v. de l'Hindoustan anglais. (*V.* BAROTSCHE.)

BAROZZIO. *V.* VIGNOLE.

BARQUAH. *V.* BARCA.

BARQUISIMETO, v. de l'Amérique du Sud, rép. de Venezuela, ch.-l. d'un État du même nom; 28,978 hab.; fondé en 1552, sous le nom de Nueva Segovia. L'État de Barquisimeto a de belles forêts et cultive le tabac, l'indigo et le café. Superf. 19,110 kil. carrés; pop. 72,000 hab. E. D—Y.

BARR, v. d'Allemagne (Alsace), cercle de Schlestadt; 5,945 hab. Industrie active; commerce de vins, grains, eaux-de-vie. Aux environs se trouve la montagne de Hohenburg, ou Odilienberg, d'où la vue s'étend sur le cours du Rhin et les Alpes, et où l'on voit les ruines du château de Landsperg, celles dites Mur des Païens, bâti par les Romains, le monastère et la chapelle de Sainte-Odile, pèlerinage toujours vénéré.

BARRA ou **BARRAY**, île d'Écosse (comté d'Inverness), l'une des Hébrides, à 6 kil. S. de South-Uist; 12 kil. sur 3 à 6; 1,750 hab.

BARRA, brg du roy. d'Italie; 8,000 hab.; villas et maisons de campagne (prov. de Naples), à 6 kil. E. de Naples.

BARRA, État de la Nigritie occid., au N. de la Gambie; 200,000 hab. Cap. Barra-Idding.

BARRA DO RIO NEGRO, v. du Brésil. (*V.* MANAOS.)

BARRA DUCIS, nom latin de BAR-LE-DUC.

BARRABAND (PIERRE-PAUL), peintre d'oiseaux, né à Aubusson en 1767, m. en 1808, étudia sous Malaine, dessinateur des Gobelins. Le Vaillant le chargea de peindre les oiseaux d'Afrique, les perroquets et les oiseaux de paradis, et l'on ne saurait pousser plus loin la perfection. Barraband fut professeur à l'école des Arts de Lyon. Il a fourni des planches au Buffon publié par Sonnini, à l'*Histoire des insectes*, de Latreille, et à l'ouvrage de la commission d'Égypte. Il exécuta de nombreux dessins pour la manufacture de Sèvres, et décora la salle à manger du château de Saint-Cloud. B.

BARRABAS. *V.* BARABAS.

BARRAL (L'ABBÉ-PIERRE), littérateur, né à Grenoble, m. en 1772. Janséniste, il écrivit avec violence contre les ennemis de Port-Royal. On lui doit : *Dictionnaire historique, littéraire et critique des hommes célèbres*, 1758, 6 vol., consacré surtout à son parti; *Dictionnaire historique, géographique et moral de la Bible*, 1758; *Dictionnaire des antiquités romaines*, 1766, extrait de Pitiscus, etc. Il a édité les *Mém. hist. et littér.* de l'abbé Goujet, 1767.

BARRAL (LOUIS-MATHIAS, COMTE DE), prélat français, né en 1746, m. en 1816. Il était coadjuteur de l'évêque de Troyes, son oncle, quand la révolution éclata. Il refusa le serment à la constitution civile du clergé, et s'expatria. Lors du Concordat, il donna sa démission. Le premier consul lui donna l'évêché de Meaux. Sous l'Empire, M. de Barral devint archevêque de Tours, 1805, sénateur, 1806, et aumônier de Joséphine, dont il prononça l'oraison funèbre. Il officia à la messe qui eut lieu au Champ de mai, 1815. Louis XVIII, qui l'avait nommé pair de France lors de la première Restauration, le punit de sa fidélité, en le déclarant démissionnaire. B.

BARRANQUILLA, v. de l'Amérique du S., rép. de Colombie, État de Bolivar, sur la rive g. et à 20 kil. de l'embouchure de la riv. Magdalena. Fondée en 1629, elle est auj. une des villes les plus commerçantes de la Colombie; un ch. de fer de 28 kil. et plusieurs canaux naturels la relient au port de Sabanilla. E. D—Y.

BARRAS (PAUL-JEAN-FRANÇOIS-NICOLAS, COMTE DE), né à Fox-Amphoux (Var) en 1755, m. en 1829, partit sous-lieutenant pour l'Ile-de-France en 1775, alla dans l'Inde, servit sur l'escadre de Suffren, et revint capitaine. Ses dettes, conséquence

de ses mœurs, le jetèrent dans le parti révolutionnaire. Il se distingua parmi les assaillants à la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, et à l'attaque des Tuileries, le 10 août 1792. Membre de la Convention, il vota la mort du roi, alla comme commissaire à l'armée d'Italie et de Provence, pressa le siège de Toulon, où il connut le jeune Bonaparte, qui reprit cette ville aux Anglais, revint à Paris, se joignit aux thermidoriens pour renverser Robespierre, fut secrétaire, puis président de la Convention, puis membre du comité de salut public. Chargé du commandement de la force armée le 1er prairial et le 13 vendémiaire, il réprima, grâce à Bonaparte, l'insurrection dans cette dernière journée. Membre du Directoire, il ne montra ni honnêteté ni talent. Son influence fut grande du 18 fructidor an V au 30 prairial an VII; mais elle diminua, et le 18 brumaire, il envoya sa démission, se retira dans son château de Gros-Bois, ensuite à Bruxelles. En 1805, il s'établit à Marseille, fut de là envoyé à Rome, et, en 1814, il se retira en Provence, revint à Paris, et mourut à Chaillot. Il a publié ses *Mémoires*. J. T. et E. D—y.

BARRAULT (Émile), né à Paris en 1802, m. en 1869, fut un des apôtres du saint-simonisme. Après la dispersion de la secte, il se rendit en Orient pour y propager sa foi; mais la désillusion fut prompte. Les observations qu'il fit dans ses voyages ont du moins rempli plusieurs ouvrages intéressants : *Occident et Orient*, 1834; *Guerre ou paix en Orient*, 1836; *Histoire de la guerre de Méhémet-Ali en Syrie et en Asie Mineure*, 1836; *Deux Années de la guerre d'Orient*, 1840. Barrault fut représentant de l'Algérie à l'Assemblée législative en 1850. Il a pris part aux travaux préparatoires du percement de l'isthme de Suez.

BARRAUX, vge (Isère), arr. de Grenoble; le fort Barraux, à 5 kil. de la frontière de Savoie, fut bâti par Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et fut pris par le maréchal de Lesdiguières, 1598. C'est auj. une place de guerre de 4e classe; 1,406 hab.

BARRE (Joseph), historien français, né en 1692, m. en 1764. Il était chanoine régulier de Sainte-Geneviève et chancelier de l'université de Paris.

On lui doit : *Histoire générale d'Allemagne*, 1748, 11 vol. in-4°, ouvrage plein de recherches, mais aussi d'inexactitudes; *Vie du maréchal de Fabert*, 1752, curieuse, mais mal écrite.

BARRE (Le chevalier de la). *V.* Labarre.

BARRE (Jean-Jacques), graveur en médailles, né à Paris en 1793, m. en 1855, entra chez Tiolier, graveur de l'hôtel des Monnaies de Paris, et débuta par de nombreux ouvrages pour la *Galerie numismatique des grands hommes français*. Il exécuta la grande médaille du *Sacre de Charles X*, celles de *Boïeldieu* (pour la ville de Rouen), du docteur *Gall*, du comte *Pozzo di Borgo*, etc. C'est lui qui a gravé les médailles destinées à rappeler *l'Église Sainte-Geneviève rendue au culte*, l'inauguration des statues de *Louis XVI* à Montpellier, et de *Louis XIV* à Bordeaux, la *Visite de la famille d'Orléans à la Monnaie en 1834*, le *Retour des restes mortels de Napoléon*, etc. On lui doit enfin les poinçons de la garantie, les planches en taille de relief sur acier pour l'impression des billets de la Banque de France, la médaille du comité des arts et monuments historiques, les sceaux de l'État et de l'Assemblée nationale en 1848, les monnaies de Napoléon III, etc. Barre fut nommé graveur général des monnaies en 1842. Il a publié, en 1851, un savant *Rapport sur les procédés anciens et modernes du monnayage en France*. B.

BARRE, BARREAU. Dans l'ancien parlement de Paris, une barre de fer séparait les juges des avocats, et des plaideurs ou des accusés. Le banc des avocats, placé derrière la barre, était appelé le barreau. Pour plaider, ou pour répondre aux interrogations des juges, on comparaissait à la barre.

BARRE, ch.-l. de cant. (Lozère), arr. de Florac; 662 hab. Église calviniste.

BARRE-DE-MONT (LA), brg du dép. de la Vendée, petit port, sur un chenal de la baie de Bourgneuf; 1,452 hab.

BARRE (Pierre-Yves), auteur dramatique, né à Paris en 1749, m. en 1832, d'abord avocat au parlement de Paris, puis greffier à celui de Pau. Après 1789, il se mit à écrire pour le théâtre, et fit représenter, avec Pils, de petits tableaux champêtres : *les Amours d'été, les Vendangeurs, les Veilles villageoises*. En 1792, associé à Radet et Desfontaines, il fonda le théâtre du Vaudeville de la rue de Chartres, et le dirigea pendant 25 ans.

BARREAUX (Jacques Vallée, seigneur des). *V.* Des Barreaux.

BARRÈGES. *V.* Barèges.

BARRÊME (Val de), petit pays de l'anc. Provence et dont le lieu principal était Barrême, auj. ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), arr. de Digne, au confluent du Bliois et de la Clamane; 1,026 hab.

BARRÊME (François), arithméticien, né à Lyon, vers 1640, m. en 1703. Il publia plusieurs ouvrages d'arithmétique pratique, et entre autres *les Comptes faits du grand commerce...*, Paris, 1670. Ce livre a été si populaire, que le nom de l'auteur est devenu technique et proverbial.

BARRENSIS PAGUS, nom latin du Barrois.

BARRÈRE. *V.* Barère.

BARRESWIL (Charles-Louis), chimiste, né à Versailles en 1817, m. en 1870, étudia la chimie sous la direction de Robiquet, de Bussy et de Pelouze, et devint professeur à l'école Turgot et à l'École supérieure de commerce de Paris, commissaire-expert auprès du ministère de l'agriculture et du commerce. Outre des articles insérés dans le *Journal de pharmacie*, il adressa des mémoires à l'Académie des sciences. Il s'est occupé, avec Claude Bernard, de la digestion et de la production du sucre dans le foie. Ses travaux ont encore porté sur les couleurs et sur la fabrication de l'acide sulfurique. On lui doit : *Appendice à tous les traités d'analyse chimique* (avec Sobrero), 1848; *Chimie photographique* (avec Davanne), 1854 et 1858; *Dictionnaire de chimie* (avec Girard), 1861-64, 3 vol. Barreswil a fondé, en 1865, la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures.

BARRETO (Francisco de), gouverneur portugais dans les Indes, m. en 1574. Il ne fut pas étranger aux persécutions qu'eut à subir le Camoens. Ce fut sous ses ordres que les Portugais commencèrent la conquête du Monomotapa, 1569.

BARRETT (J.-J. de), laborieux traducteur, né à Condom en 1717, d'une famille qui avait suivi les Stuarts dans leur exil, m. à Paris en 1792, fut professeur et inspecteur à l'École militaire.

On a de lui les trad. de divers traités de Cicéron, les *Métamorphoses* d'Ovide; Tacite; l'*Histoire de Florence* de Machiavel; l'*Éloge de la folie* d'Érasme.

BARRIA ou **BAHR-ABAD**, partie centrale de l'Arabie, comprenant le Nedjed et les déserts voisins jusqu'à la Syrie et à l'Euphrate.

BARRICADES (JOURNÉES DES). On donne ce nom à deux insurrections de Paris : l'une, le 12 mai 1588, fut organisée par les Seize en faveur de Henri de Guise, et contre Henri III, qui fut obligé d'abandonner la ville; l'autre, les 25-26 août 1648, provoquée par l'arrestation de Novion de Blancmesnil, Charton et Broussel, conseillers au parlement, fut le signal des troubles de la Fronde. Le nom de barricades vient de ce que les révoltés barraient les rues avec des barriques, derrière lesquelles ils se retranchaient. B.

BARRICADES (Les), défilé du Piémont, situé sur la route de Barcelonnette à Coni par le col de l'Argentière et la vallée de la Stura. Passage de 6 m. environ entre deux montagnes escarpées avant d'arriver au village de Vinadio; forcé par le prince de Conti en 1742, et par le général Vaubois en 1794.

BARRIÈRE (Pierre), régicide, né à Orléans, fut d'abord batelier, puis soldat. Il conçut le projet d'assassiner Henri IV, 1593; il s'en ouvrit à un dominicain italien, Séraphin Banchi, dont les révélations sauvèrent le roi. Il fut rompu vif à Melun, après avoir soutenu jusqu'à la fin qu'il avait été poussé par Aubry, curé de Saint-André-des-Arcs, à Lyon, et par le P. Varade, recteur des jésuites de Paris. On offrit à Banchi l'évêché d'Angoulême; il n'accepta qu'une pension. B.

BARRIÈRE (Jean de la), né en 1544 à Saint-Céré en Quercy, m. à Rome en 1600, avait été nommé abbé de Feuillant, au diocèse de Rieux, 1562. Il réforma cette abbaye, et devint le chef de la congrégation des Feuillants, dont la règle fut approuvée par Sixte-Quint en 1586. Les ligueurs, qui le détestaient à cause de sa fidélité à Henri III, le desservirent auprès du pape, et il fut momentanément privé de son bénéfice.

BARRIÈRE (Jean-François), littérateur, né à Paris en 1786, m. en 1868, fut, de 1804 à 1848, attaché à la préfecture de la Seine, où il devint chef de division. Il a publié : *Tableaux de genre et d'histoire*, 1828; *la Cour et la Ville sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, 1829. Il a été l'éditeur des *Mémoires* de Mme de Campan, 1823, et de Loménie de Brienne, 1828, et a donné avec M. Berville une collection de *Mémoires relatifs à la Révolution française*, 1822, 47 vol. in-8°, puis une *Bibliothèque des Mémoires relatifs au dix-huitième siècle*, 1846 et suiv. Il a aussi travaillé à divers journaux, et principalement au *Journal des Débats*, où, jusqu'à ses derniers jours, il a fait de la critique littéraire en homme éclairé et bienveillant.

BARRIÈRE (Théodore), auteur dramatique, né à Paris en 1823, m. en 1877. D'abord employé au ministère de la guerre, sa vocation dramatique fut plutôt rebutée qu'encouragée par son père, dont les prétentions littéraires avaient été mal récompensées. Dès 1840, il donna au théâtre de la Renaissance *les Pages de Louis XII*, vaudeville médiocre, écrit en collaboration avec F. de Villeneuve. Son premier succès fut *la Vie de Bohème*, tirée du roman de Mürger (*V. ce nom*), et représentée aux Variétés, en 1849. *Le Piano de Berthe*, 1852, n'était encore qu'une bluette agréable. Le talent original de

Barrière, sa verve sceptique, railleuse et profondément morale se révélèrent dans *les Filles de marbre* (au Vaudeville, 1853). Le personnage de Desgenais, véritable personnification de l'auteur, produisit une impression très vive. *Les Parisiens de la décadence*, suite des *Filles de marbre*, 1854, furent moins bien accueillis. En 1856, Barrière donna, avec E. Capendu, *les Faux Bonshommes*, son chef-d'œuvre, une des comédies les plus remarquables du XIXe siècle; en 1860, à la Comédie française, *le Feu au couvent*, qui est resté au répertoire. On peut encore citer, parmi les œuvres nombreuses de cet écrivain, trop fécond pour avoir toujours donné la mesure de sa valeur, *Midi à quatorze heures* (Gymnase, 1851); *les Toilettes tapageuses*, avec Dumanoir (Gymnase, 1856); *l'Héritage de M. Plumet* et *Cendrillon* (Gymnase, 1858); *une Corneille qui abat des noix*, avec L. Thiboust (Palais-Royal, 1862); *Aux Crochets d'un gendre* (Palais-Royal, 1864); *les Brebis galeuses* (Vaudeville, 1867); *les Scandales d'hier* (Vaudeville, 1875), satire de la société actuelle, trop peu appréciée, peut-être parce qu'elle était trop vraie. Des embarras d'argent, des charges de famille courageusement acceptées obligèrent souvent Barrière à écrire trop vite, et à aborder tous les genres, même ceux auxquels il était le moins préparé. Il n'en reste pas moins, par la vigueur et l'originalité de son esprit, par l'intention morale de presque toutes ses pièces et par son respect pour la langue, un des auteurs les plus remarquables et les plus justement estimés de la littérature contemporaine. E. D—Y.

BARRIÈRE (TRAITÉS DE LA). Par un traité conclu le 29 janvier 1713, deux mois avant la paix d'Utrecht, Louis XIV accordait aux Hollandais comme *barrière* l'occupation des villes de Tournai, Ypres, Menin, Furnes, Warneton, Werwick, Comines, et du fort de Knock, qu'un traité de 1697, conclu avec l'Espagne, les autorisait à garder. Un second traité, négocié à Anvers avec l'empereur et les Hollandais, fut conclu le 15 nov. 1715. Son objet était de mettre la maison d'Autriche en possession des Pays-Bas, et d'accorder aux Hollandais le droit d'avoir garnison dans un certain nombre de places. Il fut décidé que l'empereur et les états généraux entretiendraient dans les Pays-Bas une armée de 30 à 35,000 hommes, et que la défense des villes de Namur, Tournai, Menin, Furnes, Ypres, Warneton, et du fort de Knock, serait uniquement confiée aux troupes de la république. A. G.

BARRISTERS. *V.* ATTORNEY.

BARROILHET (PAUL), artiste lyrique, né à Bayonne en 1805, m. en 1871, élève de Benderali au Conservatoire de Paris, chanta d'abord en Italie, où il créa des rôles dans *la Vestale*, de Mercadante; dans *le Siège de Calais* et *Robert d'Évreux*, de Donizetti. Engagé à l'Opéra de Paris en 1839, il eut de grands succès dans *la Favorite, Don Juan, Guillaume Tell, la Reine de Chypre* et *Charles VI*. Il renonça au théâtre en 1847. Sa voix de baryton avait une grande souplesse et une action pénétrante.

BARROIS, COMTÉ OU DUCHÉ DE BAR, *Barrensis pagus*, anc. pays de France (Lorraine), s'étendant depuis la Champagne jusqu'au delà de la Moselle, sur les deux rives de la Meuse; cap. Bar; villes princip., Saint-Mihiel, Pont-à-Mousson, Stainville, Commercy. Il a formé à peu près le dép. de la Meuse. Frédéric Ier de Mosellane en fut le premier duc, 941. Au XIe siècle, les seigneurs de Bar ne portèrent plus que le titre de comtes; ils reprirent celui de ducs vers 1354. En 1301, Henri III, duc de Bar, fait prisonnier par Philippe le Bel, lui fit hommage de la ville de Bar et de tout ce qu'il tenait en franc-alleu en deçà de la Meuse; c'est cette partie du Barrois qui forma le *Barrois mouvant*, à la suzeraineté duquel les rois de France ne cessèrent de prétendre. Mais les empereurs d'Allemagne donnèrent toujours l'investiture du marquisat ou margraviat de Pont-à-Mousson, érigé par l'empereur Charles IV en 1354, et qui formait une partie du Barrois non mouvant. En 1431, René d'Anjou réunit le duché de Bar à la Lorraine. En 1571, un traité entre Charles IX et le duc Charles III plaça le Barrois mouvant sous la juridiction du parlement de Paris.

BARROLLE OU BARROILLE, fief de l'anc. Forez, dont le bourg principal était Saint-Georges-de-Baroille, canton de Saint-Germain-Laval (Loire).

BARROS (JEAN DE), historien portugais, né à Viseu en [illegible], m. en 1570; page à la cour du roi Emmanuel, gouverneur des établissements de la Guinée, puis trésorier général des [illegible] sous Jean III. Dans sa jeunesse, 1520, il écrivit *Clarismond*, roman plus remarquable par le style que par l'invention et l'intérêt. L'ouvrage qui lui a valu le nom de Tite-Live portugais, est *l'Asie portugaise*, divisée en 4 décades ou séries de 10 livres; c'est l'histoire des découvertes et conquêtes des Portugais en Orient, de 1412 à 1526: elle fut continuée par Diogo de Couto. Barros est exact, curieux, instructif, quoique partial pour sa nation; son style, élégant et pur, contribua à fixer la langue. B.

BARROSO (MICHEL), peintre espagnol, né en 1538, à Consuegra, dans la Nouvelle-Castille, m. en 1590. Il étudia, à Madrid, dans l'atelier de Becerra. Dès ses débuts, il obtint d'éclatants succès. Philippe II le nomma peintre de la cour, en 1585; il le chargea d'orner une partie du cloître des Évangélistes, à l'Escurial. Barroso manque parfois de vigueur, et n'observe pas toujours fidèlement les lois du clair-obscur; mais il a un coloris splendide, qui rappelle celui du Baroche, et ses formes bien dessinées ont toute la grâce qu'on admire dans les tableaux du Corrège. Il connaissait l'architecture, la musique, le grec, le latin et plusieurs langues vivantes. A. M.

BARROT (CAMILLE-HYACINTHE-ODILON), homme d'État, né en 1791 à Villefort (Lozère), m. en 1873. Il fut, pendant la première Restauration, avocat aux conseils du roi et à la Cour de cassation. Après les Cent-jours, la réaction royaliste le poussa vers le parti libéral. En 1818, il défendit avec succès les protestants du Midi, qui n'avaient pas tapissé leurs maisons aux processions de la Fête-Dieu; ce fut alors qu'il prononça et soutint la phrase fameuse: « La loi doit être athée. » Il fut moins heureux lors de la conspiration de Belfort, et ne put sauver la tête du colonel Caron, 1822. Appelé à la présidence de la Société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, il fut, en juillet 1830, secrétaire de la commission municipale qui exerça pendant quelques jours les fonctions de gouvernement provisoire, détourna, dit-on, La Fayette d'accepter une présidence de république, et eut une grande influence sur l'adoption d'une royauté mitigée par des institutions libérales. Chargé d'accompagner Charles X et sa famille à Cherbourg, il fut, à son retour, nommé préfet de la Seine. Un conflit d'autorité avec Guizot, ministre de l'intérieur, faillit lui faire perdre sa fonction; il l'emporta, mais il dut donner sa démission après l'émeute de Saint-Germain-l'Auxerrois et le sac de l'archevêché, pendant lesquels il s'était tenu dans une inaction qu'on taxa de faiblesse ou même de connivence. Déjà député de l'Eure, il se fit dans la Chambre le chef de la gauche dynastique ou modérée. Adversaire du ministère Périer, il combattit l'hérédité de la pairie, proposa l'élection des maires par les conseils municipaux, se mêla activement aux discussions sur la revision du code pénal, et fit adopter par trois fois le rétablissement du divorce, toujours repoussé par la Chambre des pairs. Après la mort de Casimir Périer, 1832, il fut chargé, avec Cormenin, par les diverses fractions de la gauche, de rédiger un exposé de la situation politique et des griefs de l'opposition. La publication de ce compte rendu fut bientôt suivie de l'insurrection des 5 et 6 juin. Prévoyant la victoire du gouvernement, Barrot, Arago et Laffitte cherchèrent à négocier avec Louis-Philippe, mais furent éconduits. Barrot défendit devant les conseils de guerre quelques-uns des insurgés, et, en s'appuyant sur ce principe de la charte, que nul ne pouvait être distrait de ses juges naturels, il fit annuler par la Cour de cassation la mise en état de siège de la ville de Paris. Tout en affirmant sa foi monarchique, il continua son rôle de chef de l'opposition, combattit la loi de 1834 contre les associations, demanda l'amnistie en faveur des insurgés de Lyon, attaqua énergiquement les lois de septembre, 1835, la loi de disjonction, 1837, la loi de régence, 1843, se montra l'adversaire infatigable de Guizot depuis 1840, et soutint toutes les propositions de réforme électorale et parlementaire. En 1847, il donna, au Château-Rouge, le signal des banquets réformistes. Après l'interdiction du banquet du XIIe arrondissement, il n'alla pas au rendez-vous qu'il avait indiqué à la population de Paris, et se borna à porter à la Chambre un acte d'accusation contre le ministère. Ministre pendant quelques heures le 24 février 1848, il se vit débordé par le mouvement démocratique, et soutint inutilement, dans la Chambre envahie par la foule, la régence de la duchesse d'Orléans.

Député de l'Aisne à l'Assemblée constituante, il fit partie du comité chargé d'élaborer la constitution, et ne put faire prévaloir le système des deux Chambres. Il eut la présidence de la commission d'enquête sur les événements du 15 mai et du mois de juin. Après l'élection du 10 décembre, il accepta de Louis-Napoléon la présidence du ministère et les fonctions de garde des sceaux. Il soutint toutes les propositions qui hâtaient la dissolution de l'Assemblée, repoussa l'amnistie, supprima les clubs, restreignit le droit de réunion et la liberté de la presse, et prit la défense de l'expédition de Rome, 1849. Bientôt après, il fut congédié par Louis-Napoléon. Redevenu simple représentant, il prêta son concours dans l'Assemblée législative à la loi de 1850 sur l'instruction publique, à celle du 31 mai contre le suffrage universel, et prit part aux discussions sur la revision de la constitution. Le coup d'État du 2 décembre 1851 le fit rentrer dans la vie privée. Après la chute du second empire et la guerre contre la Prusse, il fut nommé vice-président du conseil d'État, 1871. On a de lui des mémoires posthumes, 1871-75. — Son frère, FERDINAND

Barrot, né en 1806, fut député sous Louis-Philippe et à l'Assemblée constituante de 1848, secrétaire général de la Présidence sous Louis-Napoléon, sénateur de l'empire en 1853 et grand référendaire du Sénat; m. en 1882. B.

BARROU (Le), *pagus Berrarensis*, petit pays de l'anc. Touraine, dont la capitale était Barrou, dans le canton de Pressigny-le-Grand (Indre-et-Loire).

BARROW (Détroit de), un des détroits du passage Nord-Ouest, entre ceux de Lancastre à l'est, de Melville à l'ouest, par 90°-100° env. long. O.; et 74°-75° lat. N. Découvert par E. Parry en 1819.

BARROW, riv. de l'Irlande; sources dans les monts Sliebh-Bloom; se jette dans l'Atlantique à Waterford; cours de 150 kil., presque entièrement navigable. — v. d'Angleterre (comté de Leicester), sur la Soar; 6,300 hab.

BARROW ou **BAROW**, nom que donnent les archéologues anglais aux anciens tertres funéraires (*tumuli*).

BARROW (Isaac), théologien et géomètre, né à Londres en 1630, m. en 1677. Après des voyages en France, en Italie et à Constantinople, il enseigna le grec à Cambridge, 1660, la philosophie à Gresham, et revint à Cambridge professer les mathématiques, 1664. En 1669, il céda sa chaire à Newton, son élève, dont il avait deviné le génie, devint chapelain de Charles II, 1670, et chancelier de l'université de Cambridge, 1675. On le regarde comme l'inventeur du triangle différentiel.

Ses *Lectiones geometricæ*, Londres, 1669, et ses *Lectiones opticæ*, Cambridge, 1674, sont des ouvrages estimés.

BARROW (John), compilateur anglais, a publié une *Histoire des découvertes des Européens dans les diverses parties du monde*, trad. en franç. par Targe, Paris, 1766, 12 vol., mais bientôt délaissée pour l'*Histoire des Voyages* de l'abbé Prévost.

BARROW (Sir John), savant voyageur anglais, né en 1764, m. en 1849. Fondateur et président de la Société géographique de Londres, secrétaire de l'Amirauté, il prêta un intelligent appui aux expéditions de Ross, de Parry et de Franklin; son nom a été donné à un détroit de l'Amérique.

Ses principaux ouvrages sont: *Voyage dans le sud de l'Afrique*, Lond.; *Vie d'Anson*, Lond., 1839; *Vie, voyages et exploits de Fr. Drake*, 1843; *Voyage à la Cochinchine*, trad. par Malte-Brun en 1807. Il a aussi laissé une histoire de sa vie, sous le titre d'*Autobiographic Memoir*, 1847.

BARRUEL (L'abbé Augustin), écrivain français, né en 1741, à Villeneuve-de-Berg, près de Viviers, m. en 1820. Membre de la société de Jésus, il quitta la France lors de la suppression de son ordre, 1763, et ne revint qu'en 1774. Adversaire ardent de la philosophie du XVIIIe siècle, il entreprit de la réfuter dans ses *Helviennes*, 1781. Il travailla avec Fréron à l'*Année littéraire*, rédigea le *Journal ecclésiastique*, émigra en Angleterre, 1792, d'où il lança ses *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, 1797. Bonaparte l'ayant nommé chanoine de Paris, il fit une apologie du Concordat intitulée *de l'Autorité du Pape*, 1803. Sous la Restauration, il renouvela ses attaques contre les principes de la Révolution. B.

BARRUEL DE BEAUVERT (Antoine-Joseph, comte), écrivain royaliste, né en 1756 à Bagnols (Gard), m. en 1817. Il était parent de Rivarol. Après la fuite de Louis XVI à Varennes, il fut du nombre de ceux qui s'offrirent pour être ses otages. Il travailla avec Peltier aux *Actes des Apôtres*, feuille monarchique, fut condamné à la déportation au 18 fructidor an V, mais échappa à la peine. Incarcéré pour une brochure contre le 18 brumaire, il dut sa délivrance à Joséphine. B.

BARRUM AD ALBULAM, nom latin de Bar-sur-Aube.

BARRUM DUCIS, nom latin de Bar-le-Duc.

BARRY (Gérald), appelé aussi *Giraldus Cambrensis*, né aux environs de Pembroke dans le pays de Galles, vers 1146, m. vers 1220. Il étudia à l'université de Paris et fut chapelain de Henri II, qui cependant lui refusa deux fois l'évêché de Saint-David, auquel le chapitre l'avait appelé. En 1188, il prêcha la croisade aux Gallois, et administra le royaume pendant l'absence de Richard Cœur de lion. Il a laissé: *Topographia Hiberniæ*, et *Historia vaticinalis de expugnatione Hiberniæ*, publiées par Camden, Francf., 1602; *Itinerarium Cambriæ; de Rebus a se gestis*, dans l'*Anglia sacra* de Warton; et une peinture des monastères du temps, sous le titre de *Ecclesiæ speculum*. Ce livre a sans doute donné naissance à la tradition qui lui prête cette addition aux litanies: *A monachorum malitia libera nos, Domine*. Le latin de Barry, un peu chargé d'ornements, est vif et pittoresque. A. G.

BARRY (Jacques), peintre, né à Cork (Irlande) en 1741, m. en 1806, fut protégé par Burke, aux frais duquel il alla passer quatre ans en France et en Italie. Nommé membre de l'Académie de peinture de Londres, il en fut rayé à cause de l'enthousiasme avec lequel il accueillit la révolution française. Il a été enterré à Saint-Paul. On cite, parmi ses toiles, une *Vénus*, qui a été gravée, la *Mort du général Wolf*, et un *Philoctète*, à Bologne. Barry a gravé la plupart de ses œuvres à l'eau-forte, et laissé quelques *Leçons sur la peinture*. B.

BARRY (Mme DU). V. Dubarry.

BARRY (Sir Charles), architecte, né en Irlande en 1795, m. en 1860, a construit les écoles de Birmingham, la galerie nationale de Bridgewater, le Reform club, et la bibliothèque du collège des chirurgiens à Londres. Son œuvre la plus importante est le nouveau parlement, à Westminster, édifice immense, d'architecture ogivale, commencé en 1836.

BARS (prononcez *barsch*), en allem. *Bremsenburg*, vge de Hongrie, dans le comitat du même nom, sur le Gran, affluent du Danube. Jadis ville libre.

BARS (Comitat de), prov. de Hongrie, ch.-l. Aranyos-Maroth; 267 kil. carrés; 140,900 hab., dont 80,100 Slaves, 46,800 Hongrois, 14,000 Allemands, et, pour la religion, 119,000 catholiques, 17,800 réformés, 3,400 protestants et 700 juifs. Pays riche, au midi, en produits agricoles, vins, etc. Exploit. autrefois plus importante d'or et d'argent, de cuivre, de fer, etc.

BARSABAS (Saint Joseph), frère de St Jacques le Mineur et de Thadée, avait été proposé aux apôtres pour remplacer Judas Iscariote; mais le sort tomba sur Mathias. Il fut évêque d'Éleuthéropolis en Palestine, et martyr. Fête, le 20 juillet.

BARSAC, vge (Gironde), arr. et à 30 kil. S.-E. de Bordeaux, sur la rive g. de la Garonne; vins blancs fins très estimés, dits de Graves; 2,876 hab.

BARSINE, fille d'Artabaze, fut mariée à Memnon le Rhodien. Après la mort de son époux, Alexandre la donna à Eumène de Cardie. — Une autre, fille de Darius, eut d'Alexandre un fils nommé Hercule. S. Re.

BART ou **BAERT** (Jean), célèbre marin français, né à Dunkerque en 1651, m. en 1702, était fils d'un pêcheur. Il servit d'abord sous Ruyter dans la marine de la Hollande; mais, quand Louis XIV déclara la guerre à ce pays, il arma un navire en course, et le roi lui donna une commission pour croiser dans la Méditerranée, puis l'éleva au grade de lieutenant de vaisseau. Fait prisonnier par les Anglais, à la suite d'un combat acharné, il s'échappa de Plymouth, avec le comte de Forbin, son compagnon d'armes, en 1689, et fut alors nommé capitaine de vaisseau. Il alla remercier Louis XIV à Versailles et plut au roi, malgré la brusquerie de sa parole et la rudesse de ses manières. De nouveaux succès lui valurent des lettres de noblesse et le titre de chef d'escadre, en 1697. Pendant la guerre de la 2e coalition, il avait brûlé plus de 80 navires anglais dans la Manche, rapporté de Newcastle un immense butin, et, après un combat où il tua de sa main un contre-amiral ennemi, fait entrer des vivres dans Dunkerque assiégé. La paix de Ryswick interrompit ses glorieuses croisières. Dunkerque lui a élevé, en 1845, une statue due au ciseau de David d'Angers.

V. Vanderest, *Histoire de Jean Bart*, 1841. B.

BARTAS (Guillaume de **SALLUSTE**, sieur du). V. Du Bartas.

BARTENSTEIN, v. de Prusse (Prusse orient.), près de Friedland; 6,460 hab. Fondée en 1332. — v. de Wurtemberg; 1,082 hab. Château, résidence des princes de Hohenlohe-Waldenburg-Bartenstein.

BARTFELD, en hongrois *Bartpha*, v. de Hongrie, à 30 kil. N. d'Eperiès; sources ferrugineuses et bains très fréquentés. Papeteries et forges; 5,303 hab. (Comitat de Saros.)

BARTH. *V.* Barthius.

BARTH (Henri), voyageur allemand, né à Hambourg en 1821, m. en 1865, fit son premier voyage en Afrique en 1845, explora les régences de Tripoli et de Tunis, ainsi que la Marmarique, gagna l'Égypte à travers le pays de Benghazi, et remonta la vallée du Nil jusqu'à Assouan. En 1846, il parcourut l'Asie Mineure et les grandes îles qui l'avoisinent, et, en 1847, la Grèce. De 1850 à 1854, associé avec Overweg et Richardson, il fit, au nom du gouvernement anglais, un second voyage en Afrique.

Il a publié, en allemand: *Exploration des côtes de la Méditerranée*, Berlin, 1849; et, en anglais: *Voyages et découvertes dans le nord et le centre de l'Afrique*, Londres, 1857.

BARTHE (Nicolas-Thomas), auteur dramatique, né à Marseille en 1734, m. en 1785. Il débuta par des pièces fugitives, au nombre desquelles on distingue *les Statuts de l'Opéra*, et une épître à Thomas *sur le Génie*. On n'a publié que ses *Œuvres choisies*, Paris, 1811, in-12. Une seule de ses comédies est restée au répertoire, *les Fausses Infidélités*, 1768, petit acte en vers, assez spirituel.

BARTHE (Félix), jurisconsulte, né à Narbonne en 1795, m. en 1863, fut avocat au barreau de Paris, se fit connaître dès 1820 comme défenseur de Gravier et Bouton, coupables d'avoir déposé un pétard à l'entrée des Tuileries; puis plaida dans l'affaire de la conspiration militaire de Belfort, et dans le

procès des quatre sergents de la Rochelle. Lors de la publication des ordonnances de juillet 1830, il figura parmi les plus ardents à défendre la liberté de la presse et à provoquer la lutte contre la branche aînée des Bourbons. Procureur du roi après la révolution, bientôt président de chambre à la cour royale de Paris, il fut député de cette ville, reçut le portefeuille de l'instruction publique, et devint ministre de la justice dans le cabinet Perier : on lui dut alors les lois du 31 août 1831 et du 17 janvier 1832, qui adoucirent le code pénal et la contrainte par corps. En 1834, il remplaça Barbé-Marbois comme premier président de la cour des comptes, et obtint un siège à la Chambre des pairs. Il rentra au ministère de la justice de 1837 à 1839. Éliminé de la cour des comptes en 1848, rentré en 1849, il fut nommé sénateur en 1852. B.

BARTHE-DE-NESTE (**LA**), ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. et à 18 kil. E. de Bagnères-de-Bigorre ; 767 hab.

BARTHÉLEMITES, confrérie de clercs séculiers, fondée à Salzbourg, en 1640, par Barthélemy Holghauser, prêtre d'Ingolstadt en Bavière, et confirmée par le pape en 1680. Ils se vouèrent à l'éducation des jeunes gens et des prêtres. Dès 1795, cette confrérie n'existait plus. E. S.

BARTHÉLEMY (SAINT), apôtre. On croit qu'il alla prêcher jusqu'à l'extrémité des Indes. A son retour, il porta l'Évangile en Phrygie, en Lycaonie, et subit le martyre en Arménie, où il fut écorché vif vers l'an 71. Fête, le 24 août. L'Évangile attribué par quelques hérétiques à St Barthélemy était apocryphe ; il a péri.

BARTHÉLEMY (PIERRE), prêtre de Marseille, prit part à la première croisade. Une légende raconte que St André lui apparut à Antioche, et lui indiqua une église où l'on trouverait, en fouillant la terre, la lance qui perça le côté de J.-C. ; la découverte du fer précieux, en ranimant les croisés, les fit triompher de leurs ennemis. Barthélemy, accusé d'imposture, subit l'épreuve du feu et succomba peu de jours après, 1099. B.

BARTHÉLEMY DES MARTYRS, ainsi appelé de l'église des Martyrs à Lisbonne, où il fut baptisé, né en 1514, m. en 1590, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, fut archevêque de Braga en 1559, et assista au concile de Trente. Clément XIV l'a béatifié, 1773.

Ses œuvres ont été publiées par le P. d'Inguimbert, Rome, 1734-35. Le *Stimulus pastorum* a été traduit en français sous le titre de : *Devoir des pasteurs*, par G. de Mello, Paris, 1672, et le *Compendium spiritualis doctrinae*, par Michel Godeau, 1699. V. la *Vie* de Barthelemy, par Lemaistre de Sacy, 1663.

BARTHÉLEMY (JEAN-JACQUES, ABBÉ), né à Cassis (Provence), en 1716, m. en 1795, fit sa théologie chez les jésuites pour entrer dans les ordres, reçut la tonsure, mais se tourna vers les lettres. A Marseille, un M. de Cary l'initia à la numismatique, et il y prit un goût très vif. Barthélemy vint à Paris en 1743, fit connaissance avec Gros de Boze, garde du cabinet des médailles de la bibliothèque du roi, fut nommé son adjoint en 1745, et lui succéda lorsqu'il mourut en 1753. Il voyagea en Italie, et visita Rome, Herculanum, Pompéi Sa vie laborieuse fut consacrée à l'érudition et au soin d'accroître le cabinet des médailles, dont il porta le nombre à 60,000 par de précieuses acquisitions. Membre de l'Académie des inscriptions dès 1747, Barthélemy fut reçu en 1789 à l'Académie française. Arrêté en 1793, et presque aussitôt remis en liberté, la Terreur attrista ses derniers jours. Il a laissé des monuments nombreux de son érudition, et surtout un livre qui lui a fait une réputation européenne, le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, 1788, 4 vol. in-8° et atlas, dont les meilleures éditions sont celles de 1799, 7 vol. in-8° et atlas in-4° ; de 1817, 7 vol. in-8° et atlas in-fol. ; de 1822, de 1824, même format. Le héros est un Scythe observateur et philosophe qui part de son pays en 363 et y rentre en 337 avant J.-C., après avoir visité Athènes et parcouru la Grèce. Revenant par l'Égypte et la Perse, il reçoit de Philotas, son ami, des lettres sur les affaires de la Grèce, qu'il a quittée. Cette forme romanesque qui initiait à l'histoire religieuse, civile, littéraire et philosophique de la nation la plus éclairée de l'antiquité, permettait d'exposer une foule de faits, de notions secondaires qui fatigueraient dans des traités. C'était d'ailleurs un moyen de ramener à l'érudition un siècle qui la prisait peu. Le profond savoir et le charme du style concilièrent à l'auteur les suffrages des gens de lettres et des gens du monde. Bien qu'on puisse lui reprocher trop d'admiration pour la législation de Lycurgue, trop d'indulgence pour les principes de certains philosophes, trop d'allusions aux temps modernes, et trop de pompe dans l'expression, le *Voyage d'Anacharsis* reste un ouvrage des plus remarquables qui aient été écrits dans notre langue. Milford (*Hist. de la Grèce*) a fait des récits de Barthélemy une critique sévère, mais juste. En tête de l'*Anacharsis* on trouve une intéressante notice que l'auteur écrivit lui-même deux ans avant sa mort. Il a publié aussi une foule de mémoires, dont la plus grande partie est dans le recueil de l'Académie des inscriptions. Les plus remarquables sont : *Reflexions sur l'alphabet et la langue de Palmyre*, 1754 ; *Explication de la mosaïque de Palestrine*, 1760 ; *Dissertation sur une inscription grecque relative aux finances d'Athènes*, 1792. Sainte-Croix a publié ses *Œuvres diverses*, 1798. *Carite et Polydore*, petit roman, avait paru en 1760. Sérieys a donné en 1802 un *Voyage en Italie*, d'après les lettres originales de Barthélemy. L'édition la plus complète des *Œuvres* est celle de Villenave, 1821. On y peut joindre la *Numismatique du Voyage du jeune Anacharsis*, publiée par Landon. J. T.

BARTHÉLEMY (LE MARQUIS FRANÇOIS DE), neveu du précédent, né à Aubagne en 1747, m. en 1830. Placé dans les bureaux du duc de Choiseul, il fut ensuite secrétaire de légation en Suisse, en Suède, en Angleterre, ministre plénipotentiaire en Suisse, 1792. En 1795, il négocia les traités de Bâle avec la Prusse, l'Espagne et la Hesse. En 1797, il fut élu membre du Directoire, et fut au 18 fructidor déporté à Sinnamari, d'où il s'enfuit aux États-Unis. Après le 18 brumaire, il revint en France, entra au Sénat, 1800, en devint vice-président, et reçut plus tard le titre de comte de l'Empire. En 1814, il abandonna Napoléon, fit partie de la commission chargée par Louis XVIII de rédiger la charte, et devint grand officier de la Légion d'honneur, marquis et pair de France. B.

BARTHÉLEMY (AUGUSTE-MARSEILLE), poète satirique, né à Marseille en 1796, m. en 1867. Élevé au collège de Juilly, à 17 ans il écrivit d'abord en faveur de la Restauration. Ses premières œuvres poétiques datent de 1825 ; il donna alors les *Sidiennes*, épîtres-satires ainsi nommées du sultan Sidi-Mahmoud, qu'il y fait parler ; se rattacha à l'opinion libérale, et publia de petits poèmes héroï-comiques contre les principaux ministres de Charles X : *la Villéliade*, 1826, en 6 chants, contre M. de Villèle ; *la Corbiéréide*, 1827, en 4 chants, contre M. de Corbière ; et la *Peyronnéide*, contre M. de Peyronnet. Ces ouvrages furent composés en collaboration avec Méry. En 1828, les deux poètes publièrent *Napoléon en Égypte*. Barthélemy alla à Vienne, pour en faire hommage au fils de Napoléon ; mais ne put parvenir jusqu'à lui. De retour en France, il publia sur ce jeune prince une épître intitulée : *le Fils de l'homme*, qui le fit condamner à la prison et à l'amende. Parmi les autres ouvrages de Barthélemy et Méry, il faut encore citer *la Némésis*, satire hebdomadaire contre les hommes et les choses politiques du temps. Elle parut de mars 1831 à avril 1832. Barthélemy la reprit en 1844, mais n'en donna que 24 numéros. Les *Douze Journées de la révolution*, qu'il publia en 1832, sont une suite de poèmes sur les principales scènes de la révolution française. On doit encore à Barthélemy une traduction en vers de l'*Énéide*, 1838.

BARTHÉLEMY (**SAINT-**), une des Antilles, ch.-l. Gustavia ; 25 kil. de tour. Bon port, mais d'un accès difficile. Bois précieux ; pas d'eau. A la France de 1648 à 1784, puis à la Suède, et depuis 1878 à la France ; 2,898 h.

BARTHÉLEMY-DE-GROUIN (**SAINT-**), brg du dép de l'Isère, arr. de Grenoble. Fontaine d'eau bouillante et facilement inflammable ; 703 hab.

BARTHÉLEMY (LA SAINT-), massacre des protestants en France, organisé par Catherine de Médicis, mère de Charles IX, le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy. Les protestants, irrités de la tentative de meurtre dirigée contre Coligny, menaçaient de le venger : on représenta à Charles IX que son autorité, que sa vie même exigeait un grand coup, et il consentit au massacre. Le signal en fut donné dans la nuit du 24 août, par la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois, la paroisse royale. Aussitôt des bandes, dirigées par Henri de Guise, Tavannes, le duc d'Aumale, etc., se portèrent dans toute la ville. Coligny, Caumont de La Force, La Rochefoucauld, Ant. de Clermont, de Piles et une foule d'autres, furent au nombre des victimes. Henri de Navarre et le prince de Condé n'échappèrent qu'en promettant d'abjurer ; Marguerite de Valois courut les plus grands périls. Les assassins ne respectèrent pas même les savants, et bien des vengeances particulières s'assouvirent : l'avocat Ferrières, l'historien La Place, le philosophe Ramus, furent tués. Les provinces eurent aussi leur Saint-Barthélemy ou *Matines parisiennes* ; on égorgea les calvinistes à Meaux, Orléans, Bourges, Troyes, Rouen, Saumur, Angers, la Charité, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Nevers, Tours, Poitiers, Condom, etc. On dit, sans aucune preuve, que plusieurs gouverneurs s'honorèrent en refusant d'exécuter les ordres de la cour : le comte de Tende, en Provence ; le marquis de Gordes, en Dauphiné ; Chabot-Charny, en Bourgogne ; le vicomte d'Orthez, à Bayonne. Mais Charles IX n'avait nulle part envoyé les ordres qu'on lui prête. Il accepta en plein parlement la responsabilité de ce massacre, et chargea les ambassadeurs français d'en informer officiellement les souverains auprès desquels ils étaient accrédités. Le nombre des morts dans toute la France a été porté, selon les histo-

riens, de 10,000 à 30,000; selon d'autres, à 2,000 à peine, chiffre encore énorme. La Saint-Barthélemy fit naître la 4e guerre de religion, et favorisa le développement du parti des politiques. (*V.* Politiques.)

V., sur la Saint-Barthélemy, les travaux récents de M. Wuttke, de lord Acton, de MM. Combes et H. Bordier, et *Trois Énigmes historiques*, de M. Loiseleur, Paris, 1882.

BARTHEZ (Paul-Joseph), médecin célèbre, né à Montpellier en 1734, m. à Paris en 1806. A vingt ans, il était docteur en médecine; il vint à Paris, où il se lia avec Falconnet, chirurgien du roi, d'Alembert, Mairan, Caylus et Barthélemy; il travailla au *Journal des Savants* et à l'*Encyclopédie*. En 1759, à la suite d'un brillant concours, il fut nommé professeur à Montpellier, où ses leçons lui attirèrent une grande réputation, mais où il ne sut pas se concilier l'affection de ses collègues. Il publia plusieurs mémoires de physiologie, qui furent amèrement critiqués et même accusés à Rome; puis, désirant revenir à Paris, il se fit recevoir bachelier en droit, obtint une charge de conseiller à la cour des Aides, et fut nommé médecin du duc d'Orléans, qui lui obtint une place de conseiller d'État. En 1789, il retourna dans le Midi, et fut chargé de donner des soins à beaucoup d'officiers malades; membre de l'Institut en l'an VIII, et médecin du gouvernement en 1802, il travailla à son livre sur les maladies goutteuses. Médecin consultant de Napoléon, membre de la Légion d'honneur et d'une foule d'académies, il mourut de la pierre, après beaucoup de souffrances. Ses principaux ouvrages sont: *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, Montpellier, 1778; *Nouvelle Mécanique des mouvements de l'homme et des animaux*, Carcassonne, 1798; *Traité des maladies goutteuses*, Paris, 1802. Barthez a remanié toute la science physiologique, en reconnaissant dans l'économie animale un principe distinct de la matière et qui l'anime; il l'appelle principe vital. D—g.

BARTHIUS (Gaspard de Barth, en latin), savant critique allemand, fils d'un conseiller de l'électeur de Brandebourg, né à Custrin en 1587, m. à Halle en 1658. A 9 ans, il récitait tout Térence par cœur, et à 12, il mit les *Psaumes* de David en vers latins.

Ses principaux ouvrages sont: ses *Petits Poèmes*, Wittemberg, 1607; *Zodiacus vitæ christianæ*, poème en 12 livres, Francf., 1623; des *Commentaires* très doctes sur Claudien, Hanovre, 1612; sur Rutilius, 1623; *Erotodidascalus*, trad. latine de la continuation de la *Diane*, de Montemayor, Hanau, 1625. C. N.

BARTHOLE ou **BARTOLE**, célèbre jurisconsulte, né en 1313 à Sasso-Ferrato (Ombrie), m. à Pérouse en 1356; docteur de l'université de Bologne, professeur de droit à Pise, puis à Pérouse, il fut député par cette ville auprès de l'empereur Charles IV. Il imprima un nouveau mouvement à l'étude du droit romain et forma école: dès lors il n'y eut plus d'*accursiens* (*V.* Accurse), il n'y eut que des *bartolistes*. Au lieu de se borner à des gloses, on fit des commentaires et des traités, et on introduisit dans les discussions la dialectique scolastique, l'abus des citations et une extrême subtilité. L'école de Bartole, à laquelle appartiennent Balde, Forcadel, Tiraqueau, etc., se complaît dans des distinctions, divisions et subdivisions puériles; elle appuie ses décisions beaucoup moins sur la discussion et l'étude des textes que sur l'autorité des interprètes précédents ou contemporains. Bartole eut longtemps une grande réputation à cause de son immense érudition et de ses travaux considérables; mais depuis Alciat et Cujas (*V. ces mots*), il est peu à peu tombé dans l'oubli. Un de ses ouvrages les plus bizarres est le *Procès de Satan contre la Vierge devant Jésus-Christ*.

V. M. Vidalin, *Étude sur Bartole*, 1856. Ed. T.

BARTHOLIN (Gaspard), savant Danois, né en 1585 à Malmoë, m. en 1629, enseigna la langue grecque, la médecine et la théologie à l'université de Copenhague. Ses *Institutiones anatomicæ*, Wittemb., 1611, servirent au xviie siècle de manuel dans beaucoup d'universités.

BARTHOLIN (Thomas), fils du précédent, anatomiste, né à Copenhague en 1619, m. en 1680. Il étudia en Hollande, à Paris, à Montpellier et à Padoue, où il fut désigné comme protecteur de la nation allemande à l'université. Reçu docteur à Bâle en 1645, il revint en Danemark, fut nommé professeur de mathématiques, puis d'anatomie, et doyen du collège des médecins, en 1654. Après un incendie qui détruisit sa bibliothèque et ses propriétés, il reçut, à l'occasion de ce malheur, des marques de l'estime générale; le roi Christian V le nomma son premier médecin. On a attribué à Bartholin la gloire d'avoir démontré l'existence des vaisseaux lymphatiques; mais il paraît qu'Olaüs Rudbeck les avait décrits avant lui. Il a contribué à détruire la doctrine de Galien au sujet du foie; il défendit la circulation du sang. Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque: *Anatomia ex Gasparis Bartholini institutionibus*, etc., Leyde, 1641, trad. en plusieurs langues; *de Armillis veterum*, 1647; *de Puerperio veterum*, 1675 et 1716; *Historiarum anat. et medicarum centuriæ*, Copenhague, 1654-61; *Epistolarum medicinalium centuriæ*, Copenhague, 1663, et un grand nombre de mémoires d'anatomie, de médecine, etc. D—g.

BARTIN, v. de Turquie d'Asie (Anatolie), sur le fleuve du même nom (anc. *Parthenius*), près de son embouchure dans la mer Noire; 10,000 hab. (eyalet de Kastamouni).

BARTOLI (Daniel), jésuite, né à Ferrare en 1608, m. à Rome en 1685, se livra d'abord à la prédication, puis composa des ouvrages qui attestent un savoir étendu. Ce sont: une *Histoire de la compagnie de Jésus*, trad. partiellement en latin par L. Jannin, Lyon, 1666-71; l'*Uomo di lettere*, trad. en français par le P. Livoy, 1769; l'*Ortografia italiana*, 1672. Toutes ses œuvres ont été recueillies à Turin, 1825, 12 vol.

BARTOLI (Pietro Santi), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Pérouse en 1635, m. à Rome en 1700, a gravé un nombre considérable de monuments antiques d'après ses propres dessins. Ses principaux ouvrages sont: *Admiranda Romanorum antiquitatum vestigia*, 1693; *le Antiche lucerne sepolcrali*, 1690; *Columna Trajana*, in-fol.; *Columna Antonina; Pitture antiche del sepolcro de Nosari*, 1680-1750; *Virgiliani codicis picturæ*, 1725-41. Comme peintre, il fut élève du Poussin, dont il copia souvent les tableaux avec succès; comme graveur, sa manière est souvent peu correcte, et manque d'élégance et de chaleur. B.

BARTOLINI (Lorenzo), célèbre sculpteur, né à Florence en 1776, m. en 1850. Il vint étudier à Paris dans l'atelier de Lemot. Denon et Regnault de Saint-Jean-d'Angely furent ses protecteurs; Napoléon Ier l'envoya fonder en 1808 une école de sculpture à Carrare. Bartolini devint sénateur de Toscane, professeur à l'Académie des beaux-arts de Florence, correspondant de l'Institut de France. Il a exécuté en France le buste de Napoléon, qui fut placé sur la porte du musée du Louvre; un bas-relief de la colonne Vendôme; les bustes de Méhul, Denon, Mme de Staël, Chérubini, C. Delavigne, etc. On lui doit le monument de lady Stratford-Canning dans la cathédrale de Lausanne; le groupe de la *Charité* au palais Pitti de Florence; les bustes de Rossini, Byron, Pie IX; une statue colossale de Napoléon, commencée pour la ville de Livourne, n'est pas sortie de son atelier. B.

BARTOLOMEO (Fra). *V.* Baccio della Porta.

BARTOLOZZI (François), graveur, né à Florence en 1725, m. en 1813. Ses ouvrages sont innombrables; c'est dans le pointillé qu'il excella. On vante surtout sa suite de portraits des personnages illustres du temps de Henri VIII, ses eaux-fortes d'après les Carrache et le Guerchin, la *Mort de lord Chatham*, d'après Coypel, et la *Lady and Child*. B.

BARTON (Élisabeth), appelée *la sainte Fille de Kent*. Pendant les négociations relatives au divorce de Henri VIII, elle prononça, dans des convulsions, des paroles qu'on donna pour inspirées. Elle montra une lettre écrite du ciel par la vierge Marie. Quelques fanatiques, l'imitant, prédirent que les chiens lècheraient le sang du roi, comme autrefois celui d'Achab. Warham, archevêque de Canterbury, chargea le moine Richard Masters de noter soigneusement ce que dirait E. Barton, dont les révélations étaient dirigées contre le roi et son projet de divorce. Ce prince, en 1534, envoya à l'échafaud la visionnaire et ses partisans. A. G.

BARTON-ON-HUMBER, v. d'Angleterre, dans le comté de Lincoln, sur l'Humber; briqueteries, tuileries, céréales, salines, fabriq. de cordages; 4,332 hab.

BARTSCH (J.-Adam de), dessinateur et graveur à l'eau-forte et au burin, né à Vienne (Autriche) en 1757, m. en 1820, fut membre de l'Académie des beaux-arts, et 1er garde de la Bibliothèque impériale. Il grava aussi à la manière noire avec beaucoup d'habileté. Le catalogue de son œuvre comprend 505 pièces. Lui-même a publié le catalogue de l'œuvre de Rembrandt, de Guido Reni, etc., et un important ouvrage intitulé: *le Peintre-graveur*, 1803-21, 21 vol. in-8°, avec 80 pl.

BARUCH, de la tribu de Juda, l'un des douze petits prophètes, disciple et secrétaire de Jérémie, vers l'an 606 av. J.-C., partagea ses persécutions. Le livre de Baruch, n'existant qu'en grec, n'a pas été reconnu par les Juifs comme canonique; mais il l'a été par les chrétiens. L—h.

BARUFFALDI (Jérôme), littérateur italien, né à Ferrare en 1675, m. en 1755, professeur de littérature et grand vicaire dans sa patrie, a laissé: *Dissertatio sur les poetes de Ferrare*, en latin, 1698; *Histoire de Ferrare*, de 1655 à 1700; *Il Grillo*, poème en 10 chants, 1738, etc. Il avait établi chez lui une académie sous le nom de *la Vigna*.

BARVICUM. *V.* Berwick-sur-Tweed.

BARWALDE, v. de Prusse (Brandebourg), sur le lac de son nom; 4,010 hab. Traité entre la France et Gustave-Adolphe, roi de Suède, en 1631.

BARYE (Antoine-Louis), sculpteur français, né à Paris en 1796, m. en 1875, était fils d'un orfèvre. Si l'on s'en rapporte à ses biographes les mieux informés, sa première éduca-

tion aurait été négligée : toute sa culture intellectuelle et la vaste instruction qu'il parvint à acquérir auraient été le fruit du travail persévérant de sa jeunesse, lorsqu'en 1812 il fut pris par la conscription et incorporé dans un bataillon du génie. Libéré du service militaire en 1814, ce fut seulement alors qu'il lui fut permis de suivre sa vocation et de s'appliquer à la sculpture : il avait 18 ans. A ce moment, Barye entra dans l'atelier de Bosio ; plus tard il fréquenta celui de Gros ; mais pour vivre il continuait à exercer sa première profession. Il voulut même, dans le principe, y rapporter ses nouvelles études, et, en 1819, il concourut pour le grand prix de gravure en médailles. Le sujet proposé était *Milon de Crotone la main ou les mains prises dans un arbre et attaqué par un lion*. Il est curieux de voir dès le début le jeune artiste mis dans la voie qui devait le conduire à s'occuper des animaux. Il ne semble pas cependant que dans le concours il se soit fait remarquer par ce côté. L'Académie des beaux-arts décerna à Barye une mention honorable, à raison de l'intelligence qu'il avait montrée dans les plans de sa composition et de la bonne exécution de son acier. L'année suivante, il monta en loge cette fois comme sculpteur. *Caïn maudit entendant la voix de l'Éternel*, tel était le programme donné aux concurrents. Barye obtint le second grand prix avec les observations suivantes inscrites au procès-verbal : « La pensée est parfaitement dans l'expression du sujet. Quoique la figure ne soit pas entièrement terminée, elle manifeste un grand sentiment de force et de vérité qui donne de belles espérances. » Après ce succès, Barye fut encore plusieurs fois admis en loge, mais finit par se retirer des concours. Il poursuivait encore le prix de Rome lorsqu'il commença à étudier sérieusement les animaux : les travaux qu'il exécuta dans ce genre lui étaient commandés par un orfèvre nommé Fauconnier. L'influence de Gros, si habile à peindre les chevaux, ne fut pas non plus étrangère à cette direction nouvelle donnée à son talent et dans laquelle le poussait un goût naturel. C'est de cette époque que datent les grandes études d'anatomie faites par Barye, ses observations persévérantes sur les mœurs et les mouvements des animaux, ses relevés géométraux exécutés sur les squelettes, sur les sujets morts et, quand il était possible, sur les sujets vivants, et enfin ses premiers essais de peinture.

En 1827, Barye débuta au Salon : il y envoya des bustes dont on n'a conservé qu'un vague souvenir. Mais en 1831 il exposa deux ouvrages qui furent très remarqués : une statue de *St Sébastien* et un groupe représentant un *Tigre dévorant un crocodile*. Ces morceaux obtinrent beaucoup de succès. Le Salon de 1833 marque dans la carrière de l'artiste une date mémorable. Déjà connu et comme entré en possession de lui-même, il y fit paraître des ouvrages nombreux et d'un caractère variés. C'étaient d'abord un buste du duc d'Orléans ; une statuette équestre de Charles VI dans la forêt du Mans ; un chevalier du XVe siècle ; puis le groupe d'un cerf terrassé par deux lévriers de grande taille ; un cheval renversé par un lion ; un ours de Russie et un ours des Alpes ; un combat entre deux ours ; un éléphant d'Asie ; et enfin le beau groupe du *Lion se préparant à écraser un serpent*. Des médaillons et de nombreuses aquarelles complétaient ce brillant envoi. Les sujets représentés par les aquarelles étaient empruntés à la vie des animaux les plus féroces : jaguars du Pérou, panthères des Indes et du Maroc, tigres du Bengale, etc. De la sorte le talent de Barye se manifestait dans sa fécondité et dans son originalité. Aussi le succès fut-il général et éclatant : le lion au serpent obtint aussitôt une célébrité que le temps a consacrée. C'est vers cette époque que Barye commença à s'occuper de l'exécution d'un surtout de table qui lui fut commandé par le duc d'Orléans. Les pièces principales de ce grand travail étaient des chasses, dont quatre à pied et cinq à cheval ; ces dernières représentaient des chasses au tigre, au taureau sauvage, à l'ours, au [illegible] à l'élan. La vente de la galerie du duc d'Orléans amena la dispersion de ces ouvrages, qui appartiennent maintenant à différents amateurs.

Le Salon de 1834 vit paraître, entre autres œuvres de Barye, une gazelle morte, un éléphant, une panthère et une [illegible], un ours dans son auge, le groupe du cerf et du lion, et des aquarelles. En 1835, on admira de l'artiste un *Tigre*, et en 1836 le *Lion au repos* qui, avec sa contre-partie, se voit à l'une des portes des Tuileries donnant sur le quai. A partir de cette époque jusqu'en 1850, Barye se tint à l'écart des expositions. Mais dans l'intervalle il exécuta des ouvrages excellents, tels que : *Angélique et Roger sur un hippogriffe*, un candélabre connu sous le nom de *Candelabre aux 9 figures*, un *Eléphant écrasant un tigre*. De plus, il arrêta un projet de couronnement de l'arc de l'Etoile, qui devait consister en un aigle de [illegible] mètres d'envergure, et il produisit un chef-d'œuvre : le groupe de *Thésée tuant le Minotaure*. Mais c'est de 1850 que datait le *Combat d'un Centaure et d'un Lapithe*, œuvre capitale commandée pour figurer au musée du Luxembourg, et le groupe du *Jaguar dévorant un lièvre*, qui fait déjà partie de cette collection.

Ce ne fut que tardivement, et vers la fin de sa carrière, que Barye se vit confier de grands travaux de décoration. On eut l'heureuse pensée de lui demander pour le nouveau Louvre les quatre groupes placés au-dessus des colonnes qui ornent le rez-de-chaussée de chacun des pavillons du centre. Ces beaux morceaux, qui se font pendants deux à deux, représentent d'un côté *la Paix* et *la Guerre*, de l'autre *l'Ordre* et *la Force*. Un peu plus tard, il eut à sculpter le fronton du pavillon Sully, et à exécuter en bas-relief la figure de Napoléon III à cheval, qui jusqu'en 1870 servit de frontispice au guichet du Carrousel sur le quai du Louvre. Un peu auparavant il avait été chargé par le prince Napoléon, qui élevait à Ajaccio un monument de famille, d'en faire le couronnement, qui était une statue équestre de Napoléon Ier. Ce n'était pas la première fois que Barye abordait cet ordre d'ouvrages qui résume toutes les difficultés de la statuaire. Les figures de Charles VII, de Gaston de Foix, du général Bonaparte et d'autres encore étaient déjà justement célèbres, et, quoique de petite dimension, elles témoignaient suffisamment, par la puissance du caractère et la force de l'exécution qui les distinguent, de la hauteur de talent, du génie du sculpteur. Tels furent, avec des groupes d'animaux pour le palais de Longchamp à Marseille, ses derniers grands travaux. Mais jusqu'à la fin de sa vie il se plut à exécuter, comme étude et comme délassement, des aquarelles et des peintures à l'huile. Des paysages empruntés presque toujours à la forêt de Fontainebleau y servent de cadres à des animaux exotiques dessinés en perfection. Le sentiment de l'artiste met en harmonie ces éléments si étrangers les uns aux autres dans une sorte de demi-jour ; il les enveloppe d'une couleur ardente qui dans les aquarelles surtout est claire et forte à la fois.

Barye était professeur de dessin du Muséum d'histoire naturelle depuis 1854 ; il avait été nommé officier de la Légion d'honneur à la suite de l'Exposition universelle de 1855, où il avait obtenu la médaille d'honneur pour les bronzes d'art ; il fut élu membre de l'Institut en 1868.

Lorsqu'on embrasse dans son ensemble cette carrière longue et si bien remplie, et quand on voit à combien de genres divers Barye s'est appliqué avec succès, on est frappé de la fécondité et de la variété de son génie. Hommes et animaux, statues, bas-reliefs et médaillons, figures équestres, ouvrages de petite dimension et œuvres décoratrices, il a tout abordé avec une élévation de sentiment et une étendue de savoir qui commandent le respect et appellent l'admiration. En même temps il s'est montré peintre dans une mesure remarquable. Epris de toute vérité, aussi profondément versé dans l'archéologie que dans les études anatomiques, et touché du puissant accent sculptural des œuvres de la haute antiquité non moins que de la perfection de l'organisme chez les êtres vivants, il a concilié dans ses ouvrages les extrêmes, il a rendu la réalité avec une sincérité absolue, donné à la nature qu'il passionnait la vie supérieure du symbole. A toute la science qu'un moderne peut recueillir grâce aux moyens d'observation que lui offrent nos galeries zoologiques, il a joint la grandeur et l'expression typique que les premiers artistes avaient instinctivement saisies et inscrites dans leurs œuvres avec une énergie de ciseau toujours imposante et souvent terrible.

Aussi la manière de procéder de Barye peut-elle être donnée comme un exemple. L'exposition des œuvres du maître, qui a eu lieu après sa mort, a bien fait connaître sa méthode. Ce sculpteur, que beaucoup se plaisent à regarder comme dominé par son imagination et soumis en aveugle au sentiment, nous est apparu comme un savant presque méticuleux, comme un serviteur de l'exactitude, comme un religieux de l'ordre naturel. On a constaté qu'après avoir arrêté la première donnée d'une composition, il ne la poursuivait qu'après avoir pris sur le squelette, et, quand il le pouvait sur le vif, des mesures d'ensemble ou de détail qu'il consignait sur des dessins cotés et qu'il reportait ensuite sur son ouvrage avec la conscience la plus parfaite. Ces documents de tant de portée ne seront point perdus, ils font aujourd'hui partie des collections de l'École des beaux-arts pour y servir à l'enseignement des jeunes artistes.

De l'accord de qualités si rares est résulté un ensemble d'œuvres que soutiennent toujours une inspiration élevée et une information exacte. Peut-être dira-t-on que parfois les surfaces sont un peu dépourvues de souplesse et portent quelque trace de rudesse archaïque. Mais avec quelle abondance de vie et quelle richesse de mouvement l'artiste ne fait-il pas respirer, frémir ses compositions ? Avec quelle prédilection savante ne met-il pas en jeu la caractéristique de chaque être qu'il représente ? Par lui la férocité générique des animaux est traduite pour chacun d'eux avec une observation singulièrement parfaite. Les félins, par exemple, en dévorant

leur proie, ramènent voluptueusement, semblent se caresser à la terre, frémissent de tout leur corps, se tordent dans la suprême jouissance de l'instinct assouvi. L'ours a sa bonhomie sournoise; le cheval a des allures plus relevées que de raison peut-être, mais rendues avec l'accentuation la plus propre à faire ressortir sa beauté. Nulle part on ne trouve la moindre tendance à vouloir prêter aux animaux des sentiments humains, à leur faire exprimer nos passions. Barye a su aussi représenter l'homme; il nous le montre dans l'équilibre de son énergie physique et de sa raison, calme et doué d'une force immense.

L'auteur de tant d'ouvrages vrais et profonds ne pouvait manquer de nous donner aussi le modèle d'un beau caractère; en lui la conscience de l'artiste était inséparable de la conscience de l'homme de bien; chez lui la vie de travail était soutenue par une vie sans reproche et par un esprit sans faiblesse. Rigide, comptant peu avec la popularité qui l'entourait et vers laquelle il n'avait jamais fait un pas, célèbre et fièrement modeste, d'un commerce égal et digne, Barye a vécu entouré de gloire et de respect; il s'est éteint au milieu des plus douces affections. Guillaume.

BARYGAZA, v. de l'Inde anc.; auj. *Barotsche*.

BAS ou **BATZ**, petite île de la Manche, à 28 kil. sur la côte N. de Roscoff (Finistère), arr. de Morlaix. Rocher de 4 kil. sur 3. Il y a 3 villages, 4 batteries et 2 forts; 5,000 hab., tous pêcheurs.

BAS-EMPIRE, nom donné à l'Empire d'Orient après Théodose le Grand.

V. l'*Histoire* de Lebeau et Ameilhon, Paris, 1759, 29 vol. in-12; nouv. édit. revue par Saint-Martin, 21 vol. in-8°, Paris, 1824-36.

BAS-EN-BASSET, ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux, sur la rive g. de la Loire; 3,067 hab.

BASAN (Pierre-François), graveur, né à Paris en 1723, m. en 1797. Son œuvre, 1762-79, compte 650 pièces. On lui doit un fort médiocre *Dictionnaire des graveurs anciens et modernes depuis l'origine de la gravure*, Paris, 1789.

BASAN, contrée de l'anc. Judée. (V. Batanée.)

BASANISTÈS. On appelait ainsi à Athènes ceux qui soumettaient les esclaves à la torture et estimaient ensuite le dommage qui en résultait pour eux. Les propriétaires des esclaves étaient indemnisés en conséquence par la partie opposée. S. Re.

BASCHI ou **BACHI**, groupe d'îles de l'archipel des Philippines, au N. de Luçon, entre 20° et 21° lat. N. Découvertes par Dampier. Elles appartiennent aux Espagnols.

BASECLES, brg de Belgique (Hainaut); 3,500 hab. Exploit. de calcaire bleu dit marbre de Basècles.

BASEDOW (Jean-Bernard), appelé aussi *Bassedau* ou *Bernard de Nordalbingen*, savant du xviii^e siècle, né à Hambourg en 1723, m. à Magdebourg en 1790. Professeur, dès 1753, à l'Académie des nobles de Seroé en Danemark, il en fut congédié à cause de ses opinions hétérodoxes. La lecture de l'*Émile* de Rousseau le poussa dans la carrière de la pédagogie. A l'aide de secours qu'il reçut de quelques princes et particuliers, il publia son *Traité élémentaire*, 3 vol., Altona, 1774, espèce d'*orbis pictus*, avec 100 planches par Chodowiecki, et qui a été trad. en français et en latin. Appelé en 1771 par le duc Léopold-Frédéric-François à Dessau, il y fonda en 1774 le *Philanthropinum*, établissement modèle d'éducation. Cependant son esprit inquiet et dominateur le mit bientôt en conflit avec ses collaborateurs; en 1778, il quitta Dessau pour se vouer entièrement à la publication d'écrits pédagogiques.

Parmi ses nombreux écrits, il faut citer : *Traité de philosophie pratique*, 2 vol., 1758; *Philalèthie, ou Considérations sur les vérités de la raison*, 1764; *Agathocrator, ou de l'Éducation des princes*, 1777. E. S.

BASEILHAC. V. Cosme.

BASEL, nom allemand de Bale en Suisse.

BASELICE, brg du roy. d'Italie; province de Bénévent; 4,000 hab.

BASENTINUS, fleuve de l'anc. Italie, auj. *Basiento*.

BASFOIN, près de Dinan en Bretagne; établissement d'aliénés tenus par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu.

BASIANA, v. de l'anc. basse Pannonie; auj. en ruine, près de Botaicza.

BASIENTO, *Basentinus*, riv. d'Italie, dans la province de Potenza; prend sa source près de Potenza et au lieu où s'élevait l'anc. *Métaponte*; se jette dans le golfe de Tarente.

BASIL... V. Vasil.

BASIL, nom anglais de Bale en Suisse.

BASILAN ou **BASSILAN**, île de l'Océanie, dans l'archipel de Soulou, au S.-O. de Mindanao: port de Malusa et de Goubavang. Riz et canne à sucre. Pirates châtiés par les Français en 1845; occupation espagnole en 1853; 600 hab.

BASILE (Saint), un des Pères de l'Église grecque, évêque de Césarée en Cappadoce, né dans cette ville en 329, m. le 1^er janvier 379. Après de fortes études dans sa patrie, il alla suivre à Constantinople les leçons de Libanius, puis se rendit à l'école d'Athènes, où il se lia d'amitié avec St Grégoire de Nazianze. De retour à Césarée, il ouvrit une école de rhétorique et se livra au barreau. Bientôt, ayant visité l'Égypte et l'Orient, il se retira dans une solitude du Pont, où St Grégoire vint partager ses études et ses travaux. Ordonné prêtre, 364, il combattit les ariens, que soutenait l'empereur Valens, fit ouvrir les greniers des riches pendant une famine pour nourrir les pauvres, et succéda à Eusèbe sur le siège de Césarée, 370. Inflexible aux menaces de Valens, intrépide devant le tribunal du préfet Modestus, il sut maintenir dans sa province l'intégrité de la foi. D'une inépuisable charité, il construisit des hôpitaux, et servit lui-même les pauvres et les lépreux. Après sa mort, son oraison funèbre fut prononcée par St Grégoire. Fête, le 14 juin. St Basile a laissé des homélies pleines d'onction évangélique; de savantes lettres sur une multitude de questions de doctrine, de discipline et de morale; 5 livres contre l'hérésiarque Eunomius; un commentaire sur Isaïe: l'*Hexameron, ou les Six jours de la création* racontés et expliqués. Passionné pour la littérature antique, il en recommande l'étude dans un traité *de la Lecture des auteurs profanes;* c'est là qu'il avait puisé lui-même la pureté de sa diction, la précision, la clarté, l'élégance de son style. — Les meilleures éditions de ses œuvres sont celles de D. Garnier et Maran, 1721-30, 3 vol. in-fol., et de Gaume, 4 vol. gr. in-8°, grec-latin, 1839. Ses lettres et sermons ont été trad. par l'abbé de Bellegarde, 1691 et 1693; sa *Morale*, par Leroy, 1663; l'*Hexameron*, les *Homélies* et les *Lettres choisies*, par l'abbé Auger, 1788; les *Ascétiques*, par Hermant, 1661, qui a aussi donné une *Vie* de St Basile, 1674. Une trad. des œuvres complètes a été publiée par M. Roustan, 1846, 12 vol. — V. Villemain, *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle;* Fialon, *Étude littéraire sur St Basile*, 1862. B. et S. Re.

BASILE (Ordre de Saint-), institué vers 357 dans le Pont, sur les bords de l'Iris. St Basile donna à ses moines une règle qui fut adoptée par tous les couvents de l'Orient; il leur recommanda la prière, la contemplation et l'extase, à la différence de St Benoît, qui imposa à ceux de l'Occident, avec les exercices de piété, le double travail de l'intelligence et des bras. La règle de Saint-Basile, adoptée au xi^e siècle dans quelques couvents d'Italie, fut réformée en 1579 par Grégoire XIII. Barletta et Bessarion étaient de cet ordre, du reste peu répandu en Occident. B.

BASILE I^er, *le Macédonien*, empereur grec, de 867 à 886. Sorti de la condition la plus humble, il acheta le pouvoir par l'intrigue, après la mort de Michel III, mais il l'exerça avec habileté. Il chassa Photius du siège patriarcal de Constantinople, qu'il rendit à Ignace, et convoqua à ce sujet le huitième concile général; pourtant il rétablit Photius après la mort d'Ignace, 877. Il détruisit Téphrice, le dernier asile des Pauliciens, 873; mais, malgré son courage et son succès contre les Sarrasins d'Asie et d'Afrique, il ne recouvra pas un pouce de terrain, et perdit même Syracuse, 880. Il entreprit la réforme des lois; les anciens monuments furent revus et corrigés; de ce travail sortit le recueil des *Basiliques*, en 60 livres, achevé par Léon VI. Basile a laissé aussi un petit ouvrage intitulé : *Avis de l'emp. Basile à Léon, son cher fils et collègue*, publié à Paris, 1584 (grec-latin), et trad. en franç. par Porcheron, 1590. Une autre rédaction a été imprimée par Maï, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. II, 1831. S. et S. Re.

BASILE II, empereur grec, de 976 à 1025; fils de Romain II, il ne lui succéda qu'après avoir subi la tutelle de Nicéphore Phocas et de Zimiscès, 963-976. Son frère Constantin VIII ne régna avec lui que de nom. Le règne de Basile II est un des plus longs du Bas-Empire. Il eut d'heureux résultats. Après avoir triomphé de la révolte de Bardas-Scléros, 976-980, et de Bardas-Phocas, 987-989, puis d'une dernière tentative de Scléros, 989, il se tourna contre les Bulgares. Il lui fallut plus de 20 ans de guerre pour les réduire, 996-1018. Il s'empara également de la Khazarie, 1016; mais déjà paraissaient en Italie les premières bandes normandes.

BASILEIA ou **BASILISSA**, c.-à-d. *Reine*, surnom de Vénus à Tarente, où l'on célébrait en son honneur la fête Basilinda.

BASILIA. C'est le nom que l'historien Timée donnait à l'île *Abalus* de Pythéas. C'était probablement la côte N.-E. de la Prusse actuelle ou Samogitie. — nom anc. de Bale en Suisse. — v. de l'anc. Gaule belgique, chez les *Remi*, entre les villes actuelles de Prosne et de Saint-Hilaire.

BASILICATE, anc. prov. du roy. d'Italie, au S. et sur le golfe de Tarente, appelée depuis 1864 prov. de Potenza; ch.-l., Potenza; v. princip. : Matera, Melfi et Lagonegro; 10,675 kil. carr., et 510,543 hab. Elle est divisée en 4 arrond. Rivières : le Bradano, le Basento et l'Agri. Climat tempéré;

sol montueux dans l'intérieur, plat sur les côtes, fertile, mais mal cultivé. Industrie et commerce presque nuls; elle comprend une partie de l'anc. Lucanie.

BASILICUS SINUS, golfe sur la côte de l'anc. Carie; au [illegible] *Grecia*.

BASILIDE, hérésiarque alexandrin, vivait au commencement du IIe siècle. Il chercha l'explication de l'origine du mal dans le monde, et se forma un système composé des principes de Pythagore, de ceux de Simon, des dogmes des chrétiens et de la croyance des juifs. Pour expliquer le combat de la raison et des passions, il supposait que nous avons deux âmes. Basilide est surtout connu par son fameux *Abraxas*, symbole ou talisman formé des lettres de l'alphabet grec dont la réunion exprime le nombre 365, qu'il croyait être le plus agréable à la divinité. Dans son *Antiquité expliquée*, t. II, p. 353, Montfaucon donne les effigies d'un très grand nombre de ces Abraxas. Basilide avait composé 24 livres sur l'Évangile, ainsi que des prophéties qu'il attribuait à un certain Barcobas ou Barcoph, personnage qui n'a jamais existé. Il fut réfuté par Agrippa, surnommé Castor. Son fils Isidore continua son hérésie. (*V.* ABRAXAS.) M. et S. RE.

BASILIDES, principale tribu des Jazyges, dans la Sarmatie d'Europe, près du Borysthène.

BASILIDIA, nom ancien d'une des îles Vulcaniennes voisines de la Sicile; auj. *Basiluzzo*, près de Strômboli.

BASILIDIENNES. *V.* ABRAXAS.

BASILINDA. *V.* BASILEIA.

BASILIO DA GAMA (JOSÉ), poète brésilien, né en 1740, m. en 1795, fut élevé par les jésuites et admis parmi eux. Après la suppression de l'ordre, il se rendit en Portugal, et devint secrétaire de Pombal. Dans un voyage à Rio-Janeiro, il fut l'un des fondateurs de la première académie brésilienne. Il a laissé des poésies lyriques et élégiaques, des sonnets, des épîtres, et une épopée l'*Uruguay*, qui a pour sujet la lutte des Portugais contre les indigènes du Paraguay en 1756 : les tableaux ont de la variété et de l'intérêt, le style est correct et élégant. B.

BASILIPPO, v. de l'anc. Espagne (Bétique), près de la moderne El Biso.

BASILIQUE, *basilica*, grand bâtiment public qui, chez les Romains, servait de rendez-vous d'affaires aux négociants, et, sous les empereurs, à dater d'Auguste, de lieu de séances aux tribunaux; aussi était-il toujours placé près d'un forum. C'était une grande galerie quadrangulaire, moitié ou deux tiers plus longue que large, et divisée en trois nefs par deux rangs de colonnes ou d'arcades superposées. La nef centrale avait toute la hauteur des deux ordres d'architecture; sur les latérales, moitié moins élevées, régnait une galerie haute. Rome emprunta l'idée des basiliques à la Macédoine; elle en prit aussi le nom, *basilikos* royal, ces salles faisant, dit-on, partie de la demeure des rois. La première basilique fut construite à Rome vers l'an 568, ou 185 av. J.-C., par Caton l'Ancien; on l'appela Porcia, du nom de race de son fondateur. Lorsque les basiliques furent affectées aux tribunaux, on modifia légèrement leur forme, en terminant l'une des extrémités par un hémicycle, pour le tribunal du juge. Depuis Caton jusqu'à Constantin. Rome n'eut guère que 8 basiliques bien connues : la *Porcia*, nommée plus haut; la *Fulvia*, bâtie par le censeur Fulvius en 573 ; la *Sempronia*, par le censeur Sempronius, l'an 583; l'*Æmilia*, par Æmilius Paulus, l'an 720; la *Julia*, par J. César; l'*Ulpia*, par Trajan; l'*Alexandrina*, par Alexandre Sévère; et la *Constantiniana*, par Constantin. Sous Valens et Valentinien, P. Victor n'en compte que onze. La plupart de ces édifices étaient construits avec une somptuosité et une magnificence extraordinaires. Il y avait aussi des basiliques dans les villes de province, et l'on en a retrouvé de très belles à Otricoli et à Pompéi. — Le nom de basilique fut aussi donné à des constructions analogues élevées dans les palais et les villas des empereurs et des particuliers. Des inscriptions mentionnent aussi des basiliques construites par des [illegible] auxiliaires, peut-être pour servir de manège et de [illegible] armes. Sur ces basiliques militaires, *V.* Borghesi, *Œuvres*, *IV*, p. 190.

[illegible] *Formæ urbis Romæ regionum XIV*, Berlin, 1864 (capital); cf. [illegible] *de l'art Basilicique*. C. D—Y et G. L.-G.

BASILIQUE CHRÉTIENNE, église construite sur le plan des anciennes basiliques impériales. Quand le christianisme put s'exercer publiquement, il choisit pour ses temples la forme de la basilique, comme la plus favorable aux cérémonies du culte, et la plus convenable, par ses vastes dimensions, pour recevoir un grand nombre de fidèles. L'hémicycle du fond devint la place de l'évêque et du clergé. En avant, on dressa l'autel. Les bas côtés furent fermés par des voiles, et destinés l'un aux hommes, l'autre aux femmes. On ajouta quelquefois à l'édifice une galerie transversale, un peu avant l'hémicycle, afin de donner à l'ensemble la forme d'une croix latine. Il y avait devant la basilique une cour entourée de portiques, dite *atrium* ou aître, qui servait de cimetière, et où les pénitents attendaient qu'il leur fût permis d'entrer dans l'église. Les premières basiliques furent construites à Rome par Constantin : ce sont celles de Saint-Jean de Latran, de Saint-Pierre et de Saint-Paul hors des murs. La première existe encore, bien défigurée par les constructions modernes; la seconde est remplacée par l'église actuelle de Saint-Pierre, et la troisième a été reconstruite à la suite d'un incendie arrivé en 1823. Rome contient aussi beaucoup de basiliques plus modernes, dont les plus belles sont celles de Sainte-Agnès et de Saint-Laurent, l'une et l'autre hors des murs, et surtout celle de Sainte-Marie-Majeure. On trouve à Paris quelques églises en forme de basiliques : les plus remarquables sont Saint-Vincent-de-Paul et Notre-Dame-de-Lorette. C. D—Y.

BASILIQUES, collection de lois romaines traduites en grec par l'empereur Léon le Philosophe, qui l'attribua à Basile le Macédonien, son père, d'où le nom de basiliques. Cette compilation se divise en 60 livres, et comprend les *Institutes*, le *Digeste*, le *Code* et les *Novelles de Justinien*, et quelques édits des autres empereurs.

BASILISENE, contrée de l'anc. Grande-Arménie, en face de la Petite-Arménie.

BASILISQUE, usurpateur de l'empire d'Orient, 475. Frère de Vérina, femme de Léon Ier, et oncle de Zénon l'Isaurien, il avait fait échouer, par trahison, l'expédition qu'il commandait contre Genséric, 468. Avec l'aide de Vérina, il renversa Zénon, 475; mais il se rendit odieux par son avarice, sa cruauté, son zèle pour la doctrine d'Eutychès. Les Grecs rappelèrent Zénon, 476, et Basilisque fut jeté avec sa famille dans un château de Cappadoce, où ils moururent de faim, 477. S.

BASILUZZO, une des îles Lipari.

BASIN (THOMAS), prélat français, né à Caudebec en 1412, m. en 1491. Après avoir étudié à Paris et à Louvain, et fait de nombreux voyages, il fut pourvu d'un canonicat à Rouen. Appelé à l'université de Caen pour enseigner le droit canon, il fut appelé à l'évêché de Lisieux, 1447. Membre du conseil privé de Charles VII, il fit partie de la commission chargée de réformer le jugement de Jeanne d'Arc. Louis XI le persécuta, pour être entré dans la ligue du bien public, et finit par lui arracher sa démission, 1474. Basin reçut du pape le titre d'archevêque de Césarée en Palestine et une modique pension. On lui doit un mémoire justificatif en faveur de Jeanne d'Arc, publié par Jules Quicherat, *Procès de la Pucelle;* et une *Histoire de Charles VII et de Louis XI* (en latin), ouvrage fort intéressant, longtemps attribué à Amelgard, et publié par le même, Paris, 1856.

V. encore Quicherat, *sur la Vie et les Ouvrages de Thomas Basin*, dans la Bibl. de l'école des chartes, t. III, p. 313.

BASINE. *V.* CHILDÉRIC Ier.

BASINGSTOKE, v. d'Angleterre (comté de Hants), à 25 kil. N.-O. de Winchester, sur le ch. de fer de Londres à Southampton; 5,574 hab. Comm. de grains, bois, charbons.

BASIRE (CLAUDE), conventionnel, né à Dijon en 1764, m. en 1794. A l'Assemblée législative, il vota la suppression des costumes religieux et la liberté des cultes, demanda la séquestration des biens des émigrés, et dénonça l'existence du comité autrichien. Il prit une part active aux journées du 20 juin et du 10 août 1792. A la Convention, il fit partie des Montagnards, dénonçat Brissot et Louvet, vota la mort de Louis XVI, fut membre du comité de sûreté générale, et fit voter la loi qui ordonnait le tutoiement. Il périt sur l'échafaud, comme coupable d'avoir falsifié un décret relatif à la liquidation de la Compagnie des Indes, bien qu'il eût lui-même dénoncé le crime. B.

BASKANIA, sorte de fascination exercée par le regard. Pour en conjurer les effets, on se servait d'amulettes et de formules magiques. S. RE.

BASKERVILLE (JOHN), imprimeur anglais, né en 1706 à Wolverley, m. en 1775 à Birmingham, fut d'abord maître d'école, puis typographe et fondeur, et acquit dans cette dernière carrière la plus grande renommée. Ses éditions sont remarquables par l'élégance des caractères et surtout par la beauté du papier : il inventa celui dit vélin. On estime particulièrement ses éditions de Virgile, 1756, et du Nouveau Testament, 1763. C—S.

BASKIRS ou **BACHKIRS**, peuplade de Russie, issue des Turcs, s'établit entre les riv. Belaïa, Kama, Volga et Oural, dans le gvt d'Orenbourg et celui de Perm. Leur langue est un dialecte turc, et ils sont mahométans. Ils vivent sous des tentes l'hiver, dans leurs villages, et campent l'été dans les steppes. Ils s'occupent de l'élève des bestiaux et des abeilles, possèdent beaucoup de chevaux, fournissent de la cavalerie à l'armée russe et gardent les frontières. Ils ne paient pas d'impôt; mais le gouvernement russe les oblige à se fournir de sel dans les magasins de la couronne. On en comptait 27,000 familles en 1770. PL.

BASNAGE DE BEAUVAL (Jacques), érudit français, né à Rouen en 1653, m. en 1723. Il étudia les auteurs grecs et latins à Saumur sous Tannegui Le Fèvre, et la théologie à Sedan sous Jurieu. Pasteur de l'Église réformée de Rouen, 1676, il se retira en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, 1685, et devint ministre d'une église à Rotterdam, puis à La Haye, 1709. La Hollande le chargea de conclure la triple alliance de 1717; le régent lui fit restituer ses biens de France. Basnage a laissé : *la Communion sainte*, Rotterd., 1688; *Histoire de la religion des Églises réformées*, Rotterd., 1690; *Traité de la conscience*, Amst., 1696; *Histoire de l'Église depuis J.-C. jusqu'à présent*, Rotterd., 1699; *Histoire de l'Anc. et du Nouv. Testament*, 1705; *Histoire des Juifs depuis J.-C. jusqu'à présent*, Rotterd., 1706; *Antiquités judaïques*, 1713; *Annales des Prov.-Unies*, 1716; *Dissert. historique sur les duels et les ordres de chevalerie*, Amst., 1720; *Histoire des ouvrages des savants*, recueil périodique, Rotterd., 1687-1709, 24 vol. in-12. — Son frère, Henri, né à Rouen en 1656, m. en 1710, réfugié comme lui en Hollande, travailla à l'*Histoire des ouvrages des savants*, publiée par le précédent, et qui est comme une suite aux *Nouvelles de la république des lettres* de Bayle. On lui doit encore une édition augmentée du *Dictionnaire* de Furetière, dont le *Dictionnaire* de Trévoux de 1704 n'est que la réimpression.

B.

BASOCHE ou **BAZOCHE.** Au commencement du XIVe siècle, il se forma à Paris entre les clercs du Châtelet et les gens de palais, une association qui, sous le nom de basoche, traduction burlesque de *basilica*, palais royal, devint un petit royaume dans le royaume, une corporation de plaisir, qui eut ses magistrats et ses lois, sa juridiction, ses privilèges, ses revues, ses monnaies, ses fêtes, son blason (l'écu royal d'azur à trois écritoires d'or), etc. Le roi de la basoche portait la toque surmontée d'une couronne; il rendait la justice deux fois par semaine, faisait une fois par an la revue de ses sujets dans le pré aux Clercs (aujourd'hui l'emplacement de la rue Jacob), et avait pour officiers le chancelier, les maîtres des requêtes, le référendaire, le grand aumônier, le procureur général, l'avocat du roi, le procureur de la communauté, 4 trésoriers, le greffier, 4 notaires, un 1er huissier, 8 huissiers ordinaires, et l'aumônier. Dans les jeux publics, le roi de la basoche avait une place d'honneur. L'histoire de son empire est liée à celle de notre théâtre. Ses sujets jouaient des farces, des soties, des moralités satiriques, où la verve des auteurs se donnait carrière aux dépens des grands personnages de l'État. Louis XII leur avait permis de jouer sur la table de marbre de la grand'salle du Palais. François Ier vit en 1538 une de leurs représentations; mais en 1540, elles leur furent interdites, et les basoches fondées en province s'éteignirent peu à peu comme celle de la capitale. Toutefois les derniers vestiges n'en ont disparu qu'à la révolution de 1789.

V. A. Fabre, *Études historiques sur les clercs de la bazoche*, Paris, 1856.

BASQUES. Ce peuple, dernier reste de l'antique race des Ibères, entre la France et l'Espagne, sur les deux versants des Pyrénées, a été appelé par les Romains *Cantaber* (*Khanta ber*, chanteur excellent), par les modernes *Basque, Vascon* (*basac-hos, bascos*, sauvages, montagnards), et se nomme lui-même *Escualdunac* (*escu*, main; *alde*, adroite; *dunac*, ceux qui ont). Il compte aujourd'hui environ 750,000 individus, répartis dans 4 provinces espagnoles, la Biscaye, le Guipuzcoa, l'Alava et la haute Navarre, et dans 3 provinces françaises, le Labourd, la basse Navarre et la Soule. Étranger à tout ce qui l'entoure, il a conservé son sang, ses mœurs, ses usages propres; les dominations carthaginoise, romaine, gothique, espagnole et française ont passé sur lui sans effacer ses caractères distinctifs. Les Basques sont excellents soldats, mais indisciplinés, querelleurs et vindicatifs, hospitaliers, passionnés pour la danse et la paume, corsaires et contrebandiers intrépides. Les premiers, du XIIe au XVIe siècle, ils ouvrirent le chemin des grandes pêches de la morue et de la baleine dans les mers du Canada et du Groënland. Leur langue, qu'ils appellent *euskaria*, était regardée par M. de Humboldt comme la plus remarquable de toutes celles qu'il connût; elle a 4 dialectes, le biscayen, le navarrais, le souletin et le labourdin; mais les monuments en sont rares. (*V.* la *Notitia utriusque Vasconiæ* d'Oïhénart, 1656; les *Proverbes et poésies basques* d'Oïhénart; *Études gramm. sur la langue euskarienne* par Th. d'Abbadie et J.-Aug. Chaho, Paris, 1840; *Poésies basques de Bern. Dechepare*, Bordeaux, 1847, etc.) Dès le temps de César, les Basques s'étaient avancés au N. des Pyrénées : les *Ausci* et les *Elusates* de la Gaule paraissent descendre d'eux. Vers 588 de J.-C., une portion occupa le pays jusqu'à l'Adour, la Vasconie ou Gascogne. Ils taillèrent en pièces les soldats de Charlemagne à Roncevaux, 778. Échappés à la conquête musulmane, ils dépendirent, plutôt de nom que de fait, du roy. des Asturies, et, dès le IXe siècle, eurent des comtes qui, en Navarre, devinrent bientôt des rois. (*V.* Biscaye et Navarre.) Pendant tout le moyen âge, les prov. basques furent des pays d'États, jouissant de grandes libertés; leurs *fueros* ou constitutions reposaient soit sur des chartes écrites, concédées par les rois, soit seulement par la coutume. Administrées par un *bilçar*, congrès de vieillards, chefs de familles, exemptes de toute espèce de recrutement, jugées d'après leurs coutumes, elles n'accordèrent aux rois d'Espagne et de France, leurs protecteurs et non leurs maîtres, que des dons gratuits. Les municipalités étaient mi-partie populaires, mi-partie héréditaires et aristocratiques. Chaque commune était représentée aux juntes ou assemblées générales, convoquées tous les ans. L'absolutisme royal n'avait point fait disparaître ces habitudes de liberté. Depuis 1845, les conseils de villes (*ayuntamientos*) devaient être élus selon la loi générale de l'Espagne : les prov. basques, attachées aux privilèges que leur assurait l'anc. régime, se sont opposées à cette nouvelle constitution, et ont embrassé avec ardeur le parti carliste. Mais à la suite de la dernière insurrection de 1873-76, elles furent dépouillées définitivement de leurs anciens privilèges.

V. *Sur l'Origine de la langue basque*, par Broca, 1875. B. et E. B.

BASS, îlot d'Écosse, à l'embouchure du Forth; ce n'est qu'un rocher inaccessible dans presque tout son contour; autrefois dominé par un château fort qui tint le dernier pour le prétendant en 1745. B. et E. B.

BASSAM (**GRAND-**), v. de la Nigritie maritime (Côte d'Ivoire), à l'O. de l'embouchure de l'Assinie; cap. d'un État auj. indép. des Ashantee, par 5° 11' lat. N. et 60° 3' long. O. Les Français y ont fondé en 1843 un établissement abandonné en 1871.

BASSAN, nom de plusieurs peintres italiens. François da Ponte, dit *le Bassan*, né à Vicence, m. en 1530, a laissé de bonnes fresques à Milan. — Jacques da Ponte, dit *le vieux Bassan*, né à Bassano en 1510, m. en 1592, étudia le Corrège, et peignit surtout le paysage et les animaux; le musée du Louvre a de lui : *le Christ porté au tombeau; l'Entrée des animaux dans l'Arche; Moïse frappant le rocher; l'Adoration des bergers*, et *Joseph d'Arimathie*. — François Bassan, né en 1548, m. en 1591, travailla au palais de Saint-Marc avec le Tintoret et sur les dessins du Véronèse; on voit au Louvre son tableau de *Jésus chez Marthe et Marie*. — Léandre Bassan, dit *le Chevalier*, né en 1560, m. en 1623, excella dans le portrait. Le Louvre possède de cet artiste *les Juifs surpris de la résurrection de Lazare*.

BASSANO, jolie v. du roy. d'Italie (Vénétie), sur la Brenta, prov. de Vicence; 13,250 hab. Fabr. de chapeaux de paille; comm. de soieries, draps, etc. Vins estimés aux environs. Anc. château du tyran Eccelino. Patrie de l'ingénieur Ferracina, qui a construit sur la Brenta le pont qui conduit à Venise. Bonaparte y remporta une victoire sur les Autrichiens, 7 septembre 1796.

BASSANO (Duc de). *V.* Maret.

BASSANO (Marquis de). *V.* Santa-Cruz.

BASSARABA. *V.* Bessaraba.

BASSAREUS, surnom de Bacchus, emprunté de Bassarus, brg de Lydie, où il avait un temple, ou bien de la robe bassaris (*V. l'art. suivant*) qu'il portait en voyage.

BASSARIDES ou **BASSARÆ**, nourrices de Bacchus, ou Bacchantes de l'anc. Thrace, vêtues sans doute, comme les Ménades, de la bassara ou bassaris, longue robe de diverses couleurs ou faite de peaux de renards.

BASSE-TERRE (**LA**), v. capitale de la Guadeloupe sur la côte S.-O. de l'île; divisée en deux parties par la Rivière-aux-Herbes; arr. de la Pointe-à-Pitre; 9,469 hab., non compris la garnison. Résidence du gouverneur. Évêché érigé en 1850. Cour d'appel, chambre de commerce et d'agriculture. La Basse-Terre fut fondée en 1635; le fort Richepanse et quelques batteries la défendent.

BASSE-TERRE (**LA**), ch.-l. de l'île de Saint-Christophe (Petites-Antilles anglaises), sur la côte S.-O.; 8,500 hab. Commerce actif de sucre, coton, gingembre.

BASSÉE (**LA**), ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Lille, sur le canal de la Haute-Deûle. Autrefois place forte, réunie à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, 1668. Industrie active; fabr. d'huile, bonneterie, briques, sucre, etc.; 3,415 hab.

BASSEIN, anc. *Byzantium*, v. de l'Hindoustan anglais, dans la présidence de Bombay, sur la mer des Indes. Prise en 1802 par les Anglais, qui y conclurent un traité qui anéantissait l'empire fédéral des Mahrattes.

BASSELIN (Olivier), chansonnier et foulon, né et m. à Vire au XVe siècle. Les vaux, situés près de sa ville natale, et où l'on étend encore, pour les faire sécher, les draps des fabriques établies sur la Vire et sur la Virène, retentirent de ses chants, qui en prirent le nom, et s'appelèrent *Vaux-de-Vire*, d'où beaucoup d'étymologistes font dériver vaudeville, L'ancien vaudeville diffère complètement, pour le fond, des *Vaux-de-Vire* de Basselin, recueil de chansons bachiques, im-

primées pour la première fois, avec de nombreuses altérations, par Jean Le Houx, 1610. Il en a paru de nos jours trois éditions : la 1re, Vire, 1811, publiée par Asselin ; la 2e, Caen, 1821, par L. Du Bois ; la 3e, Avranches, 1833, par J. Travers. J.-T.

BASSETORTE (Madeleine-Françoise), célèbre peintre de fleurs et d'oiseaux, née à Paris en 1701, m. en 1780, élève de Robert, succéda à Aubriet dans la place de peintre des jardins de Louis XV. Ses meilleures œuvres se trouvent dans la collection de plantes peintes sur vélin, commencée pour Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et qui est au Muséum d'histoire naturelle.

BASSEVILLE (Nic.-Jean **Hugon** ou **Husson** de), littérateur et diplomate, publia une *Mythologie,* 1784 ; des *Mémoires sur la révolution,* 1790 ; une *Vie du Genevois Lefort,* 1790, et un recueil de *Poésies fugitives ;* travailla au *Mercure national ;* fut nommé secrétaire d'ambassade à Naples, 1792, et périt assassiné par le peuple de Rome, 13 janv. 1793, pour avoir fait porter la cocarde tricolore à ses gens. La Convention adopta son fils, et plus tard le gouvernement français exigea de la cour pontificale une indemnité de 300,000 livres, 1797.

BASSET (**Le**), petit pays de l'anc. Velay, et dont le bourg principal était Bas-en-Basset, dans l'arr. d'Yssingeaux (Hte-Loire).

BASSIANA, v. de l'anc. Pannonie supérieure, au N.-E. de Sabarial ; auj. *Dobrinecz.* — v. de l'anc. Pannonie inférieure ; auj. *Also-Paltey.*

BASSIANUS. *V.* Caracalla et Héliogabale.

BASSIGNANA, brg du royaume d'Italie, voisin du confluent du Tanaro dans le Pô, sur la rive dr. du Pô ; 3,500 hab. Victoire des Français en 1745 et en 1799.

BASSIGNY (Le), *Pagus Bassiniacensis,* anc. petit pays de France, partie en Lorraine (ch.-l. Vaucouleurs), partie en Champagne (ch.-l. Chaumont) ; environ 80 kil. du N. au S., et 70 de l'E. à l'O. Ce sont auj. les arr. de Chaumont, Langres, Bar-sur-Aube et le canton de Gondrecourt.

BASSILAN. *V.* Basilan.

BASSOMPIERRE (François, baron de), maréchal de France, de la maison de Clèves, né au château d'Harouël en Lorraine, 1579, m. en 1646. Il se mit à la mode sous Henri IV et Louis XIII par sa bravoure, son esprit, son luxe et ses galanteries. Il fit la campagne de Savoie, 1602 ; servit dans l'armée impériale contre les Turcs, 1603 ; devint colonel général des Suisses, grand maître de l'artillerie, 1617 ; maréchal, 1622 ; ambassadeur en Espagne, 1623 ; assista au siège de La Rochelle, 1627-28, au combat du Pas-de-Suze, 1630 ; et, pour avoir comploté contre Richelieu, fut enfermé à la Bastille de 1631 à 1643. Il a laissé des *Mémoires* sur sa vie, de 1598 à 1631, précieux pour l'histoire du temps, et le récits de ses *Ambassades en Espagne, en Suisse et en Angleterre.* B.

BASSORA ou **BASRAH,** c.-à-d. *terrain pierreux,* v. de la Turquie d'Asie, ch.-l. d'un eyalet, port important sur la rive dr. du Chott-El-Arab, à 110 kil. de son embouchure dans le golfe Persique ; 10,000 hab., Arabes, Persans, Turcs, Juifs, Kourdes et Hindous. Ville fortifiée, immense, et en partie inhabitée ; climat malsain ; comm. considérable ; entrepôt du négoce de la Turquie avec la Perse, l'Inde et l'Asie orientale. Les Anglais y ont une factorerie depuis 1640 et ils exploitent la navigation à vapeur de l'Euphrate. On y fabrique beaucoup d'essence de roses. Elle fut fondée par Omar en 635, et a été depuis plusieurs fois disputée entre les Persans et les Turcs.

BASSOUTOS, peuplade de l'Afrique australe, entre la république du fleuve Orange et la colonie anglaise de Natal, sur les bords du Calédon et aux sources de l'Orange. Ils appartiennent à la famille des Betjouanas, et sont soumis depuis 1870 à la domination britannique. La superficie de leur pays est évaluée à 21,886 kil. carrés, et la population à 40,000 habitants. Quelques villages ont été fondés par les missionnaires protestants, Thaba Nschou et Thabe Bosio.

V. Casalis, *les Bassoutos,* Paris, 1859.

BASSUS (Lollius), poète grec du ier siècle de J.-C., né à Smyrne, avait fait un poème sur la mort de Germanicus. Il y a dix épigrammes de lui dans l'*Anthologie grecque.* Dans le même siècle vécurent trois auteurs latins de ce nom : Cæsius Bassus, auteur d'un poème *de Metris,* dont il nous reste un fragment (*Grammatici latini,* de Keis, t. VI). — Cn. Aufidius Bassus, qui avait retracé les guerres civiles et celles des Romains en Germanie ; ce dernier ouvrage fut continué par Pline l'Ancien. — Saleius Bassus, poète contemporain de Vespasien, auquel on a attribué le poème de l'*Etna,* imprimé avec les œuvres de Lucain. S. Re.

BASSUS (Cassianus). *V.* Cassianus.

BAST (Frédéric-Jacob), savant allemand, né en 1771 à Buchweiler, m. à Paris en 1811, fut conseiller de légation de Hesse-Darmstadt. Il mêla toujours les travaux de la science à ceux de la diplomatie, et fut au premier rang des philologues dans la critique verbale. Il avait étudié sous Griesbach et Schütz. On lui doit un commentaire sur *le Banquet* de Platon et une *Lettre critique* sur Aristénète, adressée à M. Boissonnade. E. S.

BAST (Martin-Jean de), antiquaire, né à Gand en 1753, m. en 1825. En 1789, il prit une part active à l'insurrection du Brabant. Il était membre de l'Institut des Pays-Bas, de l'Académie de Bruxelles et de la Société des antiquaires de France.

Ses principaux ouvrages sont : *Recueil d'antiquités romaines et gauloises,* Gand, 1804 et 1808 ; *Recherches historiques et littéraires sur les langues celtique, gauloise et tudesque,* 1815-16.

BASTA, BASTERTINI, v. et contrée de l'anc. Calabre ; auj. *Baste.*

BASTAN, v. de Turquie d'Asie (Anatolie), à 44 kil. S.-O. d'Amasieh ; anc. *Bithynium.*

BASTAN (Val de), vallée d'Espagne (Navarre), dans les montagnes des Pyrénées et sur la frontière de France (dép. des B.-Pyrénées) ; 40 kil. sur 20 ; arrosée par le cours supérieur de la Bidassoa ; 8,000 hab. Ch.-l. Elizondo. Victoire de Moncey sur les Espagnols en 1794. Le Bastan comprend également la partie espagnole du cours de la Nivelle.

BASTARD D'ESTANG (Dominique-François-Marie, comte de), magistrat français, né en 1783, m. en 1844 ; fut conseiller à la cour impériale de Paris, 1810 ; premier président à Lyon, 1815 ; pair de France, 1819 ; instruisit le procès de Louvel, assassin du duc de Berry, 1820 ; fit le rapport sur le procès des ministres de Charles X, 1830, et fut président de chambre à la cour de cassation.

BASTARD D'ESTANG (Henri-Bruno, vicomte de), frère du précédent, né en Paris en 1797, m. en 1875, conseiller à la cour de Paris depuis 1833, a publié :

Recherches sur l'ancien duché-pairie de Randan, 1830 ; *les Parlements de Toulouse,* 1854 ; *les Parlements de France, essai historique sur leurs usages, leur organisation,* etc., 1858 ; *la noblesse d'Armagnac en 1789,* 1862.

BASTARNES, peuplade d'origine gauloise, qui habita sans doute d'abord le pays des Scythes les bords du Dniester et les monts Carpathes ou Alpes bastarniques. Divisés alors en deux tribus : les Anthropophages ou Androphages, se nourrissant de chair humaine et ne reconnaissant aucune loi, et les Mélanchtènes, plus à l'E., qui devaient leur nom à la couleur noire de leurs vêtements. Vers la fin du iie siècle après J.-C., les Bastarnes, chassés par les Goths, vinrent attaquer la Dacie.

BASTELICA, ch.-l. de cant. (Corse), arr. ; 2,958 hab., élève de bétail, fromages, châtaignes.

BASTERNE, sorte de litière fermée, à l'usage des femmes, chez les anciens Romains. Elle avait des fenêtres munies de pierres spéculaires (le talc), et était portée par deux mulets, à l'aide de deux longs leviers accrochés à leurs flancs. Cette sorte de litière est décrite dans une épigramme de l'*Anthologie latine* (III, 183). C. D—y et G. L.-G.

BASTERNE, chariot tiré par deux bœufs et servant de voiture aux rois et aux reines de la race mérovingienne.

BASTI, v. de l'anc. Espagne, dans la Tarraconaise, chez les Bastitans ; auj. *Baza.*

BASTIA, *Mantinum,* s.-préf. (Corse), à 124 kil. N.-E. d'Ajaccio à 1,179 de Paris. Forte et ancienne ville, agréablement située dans un territoire fertile au bord de la mer, sur la côte orientale de l'île, en face de l'Italie. Elle est bâtie en amphithéâtre au milieu de jardins d'oliviers, d'orangers et de citronniers. Port très actif, à cause de la proximité de l'Italie ; mais peu commode et insuffisant. Cour d'appel et division militaire ; lycée, école d'hydrographie. Statue de Napoléon Ier érigée en 1854. Fabr. de pâtes d'Italie ; pêche de corail, tanneries, forges, savonneries. Comm. de cuirs, vins, huiles, etc. ; 17,572 hab. Ch.-l. du dép. du Golo, en 1793 ; siège du gvt et grand arsenal de l'île sous la domination génoise. Prise par les Anglais, 1745 et 1794.

BASTIAT (Frédéric), économiste distingué, né à Bayonne en 1801, m. à Rome en 1850, député des Landes après 1848. Il fut un des chefs de l'école du libre échange en France. Parmi ses écrits, on remarque : *Sophismes économiques,* vigoureuse attaque contre le système prohibitif, 1849 ; *Capital et rente,* brochure contre la gratuité du prêt, 1848 ; *Harmonies économiques,* où se trouve développée la théorie de la valeur, Paris, 1849, 5e édit., augmentée, 1859, etc. ; ses *Œuvres complètes* font 6 vol., Paris, 1852-55.

BASTIDE, en provençal *maison de campagne,* s'applique dans le Midi à un grand nombre de localités.

BASTIDE-MURAT (**La**) ou **FORTUNIÈRE,** ch.-l. de cant. (Lot), arr. de Gourdon, à 447 m. d'alt. ; 1,699 hab. Patrie de Joachim Murat.

BASTIDE (**Cenon La**), brg du dép. de la Gironde, sur la

Garonne, en face de Bordeaux, dont elle forme comme un faubourg. Vins connus sous le nom de vins de Queyries; 6,060 hab. (V. Bordeaux.)

BASTIDE CHINIAC (de La). V. Chiniac.

BASTIEN (J.-Fr.), libraire et éditeur, né à Paris en 1747, m. en 1824, a donné de bonnes éditions d'auteurs français, et publié: la *Nouvelle Maison rustique*, 1798; *Nouveau Manuel du jardinier*, 1827.

BASTILLE, nom de beaucoup de forteresses au moyen âge, a désigné spécialement celle fondée par Charles V, et finie par Charles VI, 1370 à 1382 au N.-E. de Paris, à l'entrée du faub. Saint-Antoine. Elle se composait de 8 tours rondes, très hautes, jointes par des massifs de même dimension, et était entourée d'un fossé marécageux revêtu de murailles. Elle faisait partie des fortifications de Paris. Les Anglais, battus par Charles VII, s'y réfugièrent, 3 avril 1436; Bussy-Leclerc y enferma le parlement, 1588; Henri IV y mit son épargne, et en donna le gouvernement à Sully; les frondeurs l'occupèrent du 13 janv. 1649 au 21 oct. 1651; enfin, au combat de la Porte-Saint-Antoine, 1652, le canon de la Bastille sauva seul Condé. La Bastille servit surtout de prison d'État. H. Aubriot, son fondateur; Jacques d'Armagnac, Chabot, Poyet, Anne Dubourg, Biron, Bassompierre, d'Ornano, Bussy-Rabutin, Lemaistre de Sacy, Fouquet, Pelisson, Voltaire, Marmontel, Latude, La Bourdonnais, Linguet, La Chalotais, etc., y furent enfermés. Mais, au XVIII[e] siècle, les prisonniers qu'on y envoyait, grands seigneurs ou gens de lettres, y menaient une existence assez douce et même assez agréable. Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris envahit et rasa la Bastille: son emplacement, en face de l'Arsenal, est occupé auj. par le bassin du canal Saint-Martin. (V. *Histoire de la Bastille*, par Arnould, A. de Pujol et A. Maquet, 1844, et l'excellent travail de M. Ravaisson, *Hist. de la Bastille*, 1866.) J. T.

BASTIMENTOS, îlots de la mer des Antilles, près de l'isthme de Panama; stériles et inhabités.

BASTION DE FRANCE (LE), vge d'Algérie (Constantine), près de la Calle, à 400 kil. E. d'Alger. La Compagnie française d'Afrique y avait construit en 1520 un bastion abandonné aujourd'hui.

BASTITANS, BASTETANS ou **BASTULES**, peuple de l'anc. Espagne, au S., sur la côte à l'E. de l'Anas (Guadiana) jusqu'à Gadès et Calpé. Ils semblent avoir été mêlés de Carthaginois. Ce sont peut-être les mêmes que les *Blastophœnices* d'Appien et les *Blastyri* de Marcien.

BASTOGNE, v. du Luxembourg belge; 2,675 hab. Comm. de grains et bestiaux. Possédée par les Français de 1684 à 1697.

BASTONNADE, peine correctionnelle et supplice capital militaires chez les Romains. La première consistait en quelques coups d'un bâton de vigne donnés par les centurions aux soldats, pour quelque faute légère; la seconde s'appliquait au soldat et même au tribun qui avait fui devant l'ennemi, ou quitté son drapeau, ou abandonné son poste, ou volé dans le camp, ou rendu un faux témoignage, ou commis une infamie, ou qui s'était fait reprendre trois fois de la même faute. Le général ou un tribun l'ordonnait, la légion l'exécutait: un tribun touchait le dos du condamné avec un bâton, puis tous les autres soldats le frappaient aussi avec des bâtons. Il mourait presque toujours dans ce supplice; s'il survivait, il était banni, et réputé infâme. — La bastonnade est encore auj. en usage chez les Turcs. C. D—y.

BASTULES. V. Bastitans.

BASVILLE, terre et seigneurie dans le pays chartrain à 26 kil. S.-O. de Paris; possédée autrefois par la famille de Lamoignon.

BATALHA, brg à 120 kil. de Lisbonne, 3,050 hab. Sources salées. Couvent de dominicains, fondé en 1388, sous l'invocation de *Santa-Maria da Vittoria*, par Jean I[er] de Portugal, en mémoire de sa victoire sur les Castillans à Aldjubarotta, et bâti par l'Irlandais Hatchett.

BATANEE, *Batanæa*, contrée de l'anc. Palestine, à l'E. du Jourdain, s'étendait du fleuve Jabbok au S., à l'Hermon (Anti-Liban) au N. Son nom primitif était Basan (*Basanitis*); la forme araméenne de *Batanæa* ne vint en usage qu'après la captivité de Babylone. Ce nom s'est conservé auj. sans correspondre à aucune division précise dans la désignation de *El Botthin*.

BATAVA CASTRA, v. de l'ancienne Germanie, en Vindélicie; auj. *Passau*.

BATAVE (République), du latin *Batavia*, nom que prit la Hollande, lorsqu'elle se constitua en république démocratique de 1795 à 1806. (V. Pays-Bas [Royaume des].) E. B.

BATAVES, peuple germanique qui habitait une partie de la Hollande actuelle, surtout l'île des Bataves. (*V. ce mot.*) Suivant Tacite, les Bataves sont de la race des Cattes, qu'ils quittèrent à cause de discordes intérieures. Après avoir vécu en paix avec César et Drusus, ils se montrèrent hostiles envers Tibère et Germanicus. Vaincus par ce dernier, ils furent dispensés de payer le tribut, et eurent seulement à envoyer des troupes auxiliaires, dont ils nommèrent eux-mêmes les chefs. Leur cavalerie était excellente. Pendant le règne de Vespasien, ils se révoltèrent, unis aux Belges sous Civilis, et imposèrent aux Romains les conditions de la paix. Adrien les soumit de nouveau. A la fin du III[e] siècle, les Francs saliens s'emparèrent de leur île. E. S.

BATAVES (Île des), auj. *Bommelar-Waard*, grande île triangulaire formée par le Wahal et la Meuse. E. S.

BATAVIA, v. cap. de l'île de Java et ch.-l. de tous les établissements hollandais de Malaisie, sur la côte N.-O. de l'île, à l'embouchure du Jakatra; port fortifié et défendu par une citadelle. Pop. sans la garnison: en 1824, 53,861 hab.; estimée en 1877 à 280,000, dont environ 3,500 Européens, 24,000 Javanais nègres, 33,000 Chinois, qui habitent en général la vieille ville. Résidence du gouverneur et centre de l'administration et de la justice des Indes néerlandaises, des industries, entre les mains des Chinois; immense commerce dont la prospérité s'accroît avec une extrême rapidité. L'exportation, de 37,160,000 florins en 1830, est auj. de 180,000,000: ses principaux objets sont le café, le riz, le sucre, l'indigo, les nids d'hirondelles, l'étain, les épices, etc. La ville ancienne est bâtie au milieu de marais et coupée de nombreux canaux; le général Dæendels a transporté, en 1808, le siège de la nouvelle ville sur l'emplacement dit Weltevreden; l'administration du baron Van Cappellen l'a assainie et embellie, et Batavia, pourvue d'un nouveau et vaste port, est auj. une des villes du monde le mieux disposées pour la vie orientale. Société des arts et des sciences fondée en 1777; théâtre presque toujours avec une troupe française); une imprimerie; deux cercles, de l'Harmonie et de la Concorde, etc. Fondée par les Hollandais en 1619, les Anglais la prirent en 1811 et l'occupèrent jusqu'en 1816.

BATAVODURUM, v. anc. du pays des Bataves, entre la Meuse et le Wahal, au N. de Batenbourg; auj. *Wyck-Dursted*.

BATAVORUM OPPIDUM, v. du pays des Bataves; auj. *Batenbourg*.

BATCHIAN, une des îles Moluques; cap. du même nom; 4,000 hab. Résidence d'un radjah vassal des Hollandais.

BATE (William), médecin anglais, né à Maidsmorton en 1608, m. en 1669. Il étudia à Oxford. Quoiqu'il eût été médecin de Charles I[er], et qu'il eût publié une *Apologie* de ce prince, il fut attaché au service de Cromwell: on l'accusa d'avoir hâté par le poison la mort du protecteur. Il fut aussi médecin de Charles II. On lui doit: *Pharmacopœa Bateana*, publié seulement en 1688.

BATES (John), musicien anglais, né en 1740 à Halifax, m. en 1799. Depuis 1784, il dirigea l'orchestre à l'anniversaire de Hændel. Il a laissé quelques opéras, des sonates pour piano, et un ouvrage théorique d'une grande célébrité, *on Harmonics*.

BATH, *Aquæ Solis*, bain ou eaux du Soleil, v. d'Angleterre, cap. du comté de Somerset, sur l'Avon, 51,814 hab.; plus environ 14,000 visiteurs en été. Belle ville entourée de collines et bâtie en pierres de taille. Belle église du XVI[e] siècle, théâtres, promenades, bazar, sociétés littéraires et artistiques, hôpital. Ruines d'un temple de Minerve. Sources chaudes exploitées depuis l'empereur romain Claude, et qui alimentent 5 établissements. Fabr. de lainages, papier. Bath donne le titre de marquis au chef de la famille Thynne. Évêché anglican uni à Wells.

BATH, v. des États-Unis (Maine), sur le Kennebeck; chantiers de construction; 7,371 hab. — Il y a des villes du même nom dans la Caroline du Nord, la Virginie et le New-York.

BATHAMPTON, v. d'Angleterre. (*V.* Bampton.)

BATHGATE, v. d'Écosse, comté de Linlithgow; 4,991 hab. Importantes foires aux bestiaux.

BATHILDE (Sainte), reine de France, m. en 680. Née en Angleterre, vendue par des pirates, elle était esclave d'Erkinoald, maire de Neustrie, quand le roi Clovis II l'épousa, 649. Après la mort de ce prince, 656, elle gouverna au nom de son fils Clotaire III; elle s'occupa de la réforme de l'Église et de l'abolition de l'esclavage, mais dut se retirer devant Ébroïn, 665; elle finit ses jours au monastère de Chelles, qu'elle avait fondé. Fête, le 30 janvier.

V. sa *Vie*, traduite par Arnauld d'Andilly.

BATHINUS, fleuve de l'anc. Dalmatie, auj. *Bedinga*.

BATHNA, v. d'Algérie. (*V.* Batna.)

BATHORI, brg de Hongrie, comitat de Szabolcs; 4,723 hab. Berceau de la famille Bathori.

BATHORI, famille noble de Transylvanie, qui a donné plusieurs woywodes (ducs) à cet État, et un roi à la Pologne.

L'un d'eux, palatin de Hongrie, périt à la bataille de Varna contre les Turcs, 1444. — ETIENNE né en 1532, devint prince de Transylvanie après Jean-Sigismond, 1571, et roi de Pologne après Henri de Valois, 1575. Il épousa la fille du dernier [illegible] des Jagellons, organisa les Cosaques de l'Ukraine pour les opposer aux Turcs et aux Russes, défit ces derniers [illegible], rendit la justice indépendante du pouvoir politique, [illegible] les nobles dans le respect dû aux lois, fonda l'académie de Vilna, et m. en 1586. — Son neveu, SIGISMOND, vendit [illegible] principauté de Transylvanie à l'empereur Rodolphe II, [illegible] quelques terres en Silésie, le chapeau de cardinal et une [illegible], 1596; il s'en repentit, fut battu avec les Turcs [illegible] appelés à son aide, demanda son pardon et mourut [illegible], 1613. — GABRIEL, frère de Sigismond, avait été re[illegible] Transylvanie, et avait accepté la suzeraineté de l'empereur Mathias; mais ses cruautés le rendirent odieux; il fut [illegible], 1613, et la principauté sortit de la famille de Ba[illegible]. PL.

BATHURIN ou **BATOURINE**, v. de la Russie d'Europe, dans le gvt et à l'E. de Tchernigow; ancienne résidence de l'Hetman des Cosaques. Saccagée par les Russes en 1708, après la révolte de Mazeppa; 5,000 hab.

BATHURST ou **BATHURST-TOWN**, v. de l'île Sainte-Marie (Sénégambie), ch.-l. des établissements anglais de la Gambie, fondée en 1816; 3,000 hab. — île au N. de l'Australie, près du golfe de Van-Diémen, séparée de l'île Melville par le détroit d'Apsley; v. Port-Cockburn ou Port-Raffles, fondée en 1824. — v. de l'Australie (Nouv.-Galles du S.), sur la rive g. du Macquarie, à l'O. des montagnes Bleues, mines d'or. — v. de l'Afrique australe, dans le gvt du Cap.

BATHURST (RALPH), médecin, poète et théologien anglais, né en 1620 dans le Northamptonshire, m. en 1704, étudia à Oxford, fut ordonné prêtre, et devint populaire comme médecin de la marine. Le duc de Devonshire le fit nommer doyen de Wells. Bathurst fut encore vice-chancelier de l'université d'Oxford, 1673. Il refusa l'évêché de Bristol, 1691. Savant dans les lettres classiques, il fit, en plusieurs occasions solennelles, des pièces remarquables en vers latins; on les trouve dans les *Analecta musarum Anglic.* Ses meilleurs écrits sont imprimés sous le titre de *Litterary remains* à la suite de sa vie par Warton, 1761. A. G.

BATHURST (ALLEN, COMTE), homme d'État anglais, né à Westminster en 1684, m. en 1775. Il fut membre de la chambre des lords et du conseil privé de George II, et combattit énergiquement Robert Walpole.

BATHURST (HENRI, LORD), né en 1762, m. en 1834. Honoré de la confiance de Georges IV, membre de la Commission des Indes, 1795, il fut, 1809, secrétaire d'État pour les colonies dans le ministère Castlereagh. Sous son administration, les Anglais fondèrent, dans la Sénégambie et en Australie, deux établissements qui portent son nom. Il fut un des plus ardents ennemis de Napoléon Ier. Il sortit du ministère en 1827, y rentra en 1828 avec le titre de président du conseil, et fut de nouveau renversé par le contre-coup de la révolution française de 1830. B.

BATHYCOLPOS PORTUS, golfe et port de l'anc. Bosphore de Thrace; auj. *Buyukdèré,* en Turquie.

BATHYLLE DE SAMOS, fameux par sa beauté. Le tyran Polycrate lui éleva une statue devant le temple de Junon, et Anacréon le chanta dans ses vers.

BATHYLLE, pantomime d'Alexandrie, rival de Pylade, excellait dans le genre comique. Il vint à Rome sous le règne d'Auguste; il était affranchi de Mécène.

BATHYLLE, poète latin des plus médiocres. Virgile, dont il s'était attribué les vers, le confondit par les vers *Sic vos non vobis.*

BATHYS, fleuve de l'anc. Sicile, sur la côte N.; auj. *Trimesino* ou *Jati.*

BATIE (CHATEAU DE **LA**), ancien domaine et résidence de la famille d'Urfé, à 18 kil. N. de Montbrison (Loire), sur les bords du Lignon. C'est un beau château de la Renaissance. [illegible] y est ornée de panneaux fort remarquables en marqueterie du XVIe siècle. Honoré d'Urfé composa son *Astrée* dans ce domaine.

BATIE-MONSALÉON ou **BATIE-NEUVE** (**LA**), vge (Htes-Alpes), [illegible] kil. E. de Gap; 299 hab. Dans la plaine de [illegible] était la ville romaine de *Mons Seleucus*, où l'empereur Constance battit Magnence en 353.

BATIGNOLLES-MONCEAUX, ancienne commune du dép. de la Seine, au N.-O. de Paris, auquel elle est réunie depuis 1860 (17e arrondissem.). C'est là qu'en 1814 se termina la résistance entre les armées étrangères, et la barrière de Clichy est célèbre par la défense des gardes nationaux de Paris que commandait le maréchal Moncey; 44,000 hab. en 1859.

BATINUM, fleuve de l'anc. Picenum; auj. *Salinello.*

BATNA, v. de la province de Constantine avec laquelle elle communique par un chemin de fer. V. industrieuse, 35,000 habitants. A peu de distance sont les ruines de Lambèse et la belle forêt de cèdres du Djebel Touggourt. W—L.

BATNÆ, PLUS TARD **BATHNÆ**, v. anc. de l'Osrhoène (Mésopotamie), près d'Édesse, fondée par les Macédoniens, conquise par Trajan. Elle avait tous les ans, au commencement de septembre, un grand marché où se rencontraient les marchandises de l'Inde et de la Syrie; auj. *Batan* ou *Seradsen.* — v. anc. de Syrie, dans la Cyrrhestique, entre *Beræa* (Alep) et *Hierapolis* (Membidsch), dans une contrée célèbre par ses beaux cyprès. On appelle encore auj. cette vallée *Batn* ou *Bathnan.*

BATOKA, contrée du centre de l'Afrique australe, par 16°-18° lat. S. et 23°-26° long. E., entre le Zambèze au S. et à l'E., et ses affluents le Kafné au N., le Madjila et les chutes Victoria à l'O. Il y a quelques années, les Batoka, peuple pasteur et agriculteur, furent chassés de ce pays par des peuplades du sud, les Matalébé. Le Batoka a été découvert par Livingstone en 1852. C. P.

BATON, nom de deux chefs qui conduisirent la révolte des Dalmates et des Pannoniens contre Rome, en 6 ap. J.-C. Après une longue résistance, Baton le Pannonien fut tué par Baton le Dalmate qui finit par se soumettre et se retira à Ravenne. S. RE.

BATON, signe de l'autorité dans tous les temps et chez tous les peuples; les pères de famille, les juges, les généraux d'armée, etc., le portèrent comme marque de distinction. On connaît la skytale des généraux spartiates, le caducée des ambassadeurs. Le bâton du consul romain était d'ivoire, celui du préteur était d'or; il y avait aussi le bâton augural terminé par un bec recourbé. La crosse ou bâton pastoral de l'évêque, le sceptre et la main de justice des rois, le bâton des maîtres d'hôtel, des capitaines des gardes et des exempts en France, celui des maréchaux, les masses des appariteurs, les verges des huissiers et des bedeaux, la canne du tambour-major, etc., sont autant de symboles de l'autorité. Le nom de bâtonnier, donné au chef de l'ordre des avocats, vient du bâton ou bannière de St Nicolas, que la confrérie des avocats de Paris, formée au XIVe siècle sous l'invocation de ce saint, portait dans les processions et déposait chez son doyen. B.

BATON-ROUGE, v. des États-Unis, anc. capitale de la Louisiane, sur le Mississipi, 6,948 hab. Arsenal, collège et pénitencier. A cause des fièvres, beaucoup de familles désertent la Nouvelle-Orléans l'été pour venir habiter Bâton-Rouge.

BATONI (POMPEO-GIROLAMO), peintre, né à Lucques en 1708, m. en 1786. Il ne reçut les leçons que d'artistes obscurs, et dut son talent à l'étude de l'antique et des œuvres de Raphaël, et surtout à une merveilleuse nature. Parmi ses tableaux, les plus célèbres sont : *St Celse,* dans l'église de ce nom à Rome; *la Chute de Simon le Magicien,* à la Chartreuse de la même ville; *le Martyre de St Barthelemy,* aux Olivétains de Lucques; *Ste Catherine,* à Sienne. Batoni fit aussi d'excellents portraits, tels que ceux de Joseph II et de Marie-Thérèse à Vienne. B.

BATONNIER. *V.* BATON.

BATOU-KHAN, fils de Touschi et petit-fils de Gengis-khan, m. en 1254, entreprit en 1235, sous le règne d'Octaï, une grande expédition contre l'Europe. Après avoir anéanti la nationalité des Polovtzi et des Bulgares, il envahit la Russie dont il subjugua les différents princes, et fit dévaster par ses lieutenants la Pologne, la Silésie et la Moravie. De là il passa dans la Hongrie, où les Mongols se signalèrent par d'affreux ravages. La terreur se répandit jusqu'au fond de la Suède et de l'Angleterre. Mais l'attitude énergique de l'empereur Frédéric II et quelques échecs éprouvés sur les bords du Danube par l'avant garde des Mongols, déterminèrent Batou à la retraite 1243. Il regagna, le palais de Seraï, près du Volga, qui devint le siège principal des souverains du Kaptschak ou de la Horde d'Or. La dynastie de Batou y régna pendant deux siècles jusqu'au jour où elle fut dépouillée par les Russes, à qui elle avait si longtemps donné des lois. H. B.

BATOUM, v. de la Russie d'Asie (territoire de Kars), acquise par le traité de Berlin, en 1878, port sur la mer Noire à l'embouchure du fleuve Batoum. Sol fertile; grenades, figues et raisins; 8,000 hab.

BATOURINE. *V.* BATHURIN.

BATROUN, anc. *Botrys*, brg de Turquie d'Asie, en Syrie; bonne rade sur la Méditerranée.

BATTAGLIA, vge du roy. d'Italie (Vénétie), sur un canal du même nom, prov. de Padoue. Bains d'eau minérale très fréquentés; 1,277 hab.

BATTAS, tribu malaise de Sumatra, autrefois de 300,000 âmes, mais bien réduite par ses guerres contre les Padris. Elle a une langue et une écriture particulières; chaque village a un *radah* ou chef héréditaire; culte des bons et des

mauvais génies; passion pour les combats de coqs. Les Battas sont anthropophages.

BATTERSEA, v. d'Angleterre (Surrey), sur la rive dr. de la Tamise, en face de Chelsea; un pont les réunit; c'est un faubourg de Londres, 5,540 hab. Asperges renommées. Parc.

BATTEUX (Charles), littérateur, né en 1713, près de Vouziers, m. en 1780. Il professa à Reims, au collège de Lisieux, puis à Paris, au collège de Navarre; et la philosophie grecque et latine au collège de France. Il fut admis à l'Académie des inscriptions, 1754, et à l'Académie française, 1761. Ses principaux ouvrages sont: *les Beaux-Arts réduits à un même principe,* Paris, 1747, ouvrage jugé fort diversement, et dans lequel l'auteur ramène tout à l'imitation de la nature; *Cours de belles-lettres,* 1765; *Traité de la construction oratoire,* 1763; ces trois écrits furent réunis sous le titre de *Principes de littérature,* 1774: l'auteur y expose les différents genres en vers et en prose, avec des exemples pris dans les littératures grecque, latine ou française, ouvrage précis, mais fort arriéré et écrit sèchement; *Histoires des causes premières,* 1769; *les Quatre Poétiques d'Aristote, d'Horace, de Vida et de Boileau,* 1771; *Cours d'études à l'usage des élèves de l'École militaire,* 45 vol. in-12, travail de commande, fait trop à la hâte et très médiocre.

BATTHYANI (Les), une des maisons les plus anciennes et les plus riches de la Hongrie. Ses membres furent élevés à la dignité de baron de l'Empire en 1585, à celle de comte en 1630; puis, dans la ligne aînée, à celle de prince en 1764. Parmi eux en distingue: François, né en 1497, m. en 1566, général en chef à la bataille de Mohacz contre les Turcs, 1526; — Charles, né en 1697, m. en 1772, qui prit part aux campagnes du prince Eugène sur le Rhin et contre les Turcs, et battit les Français et les Bavarois à Pfaffenhofen, 1745; — Louis, né à Presbourg en 1809, m. en 1849. Après avoir servi quelque temps, il étudia à fond l'histoire de son pays. Dès 1840, il figurait dans le parti libéral à la chambre des magnats. Il fut l'adversaire du chancelier Apponyi. Quand l'archiduc Étienne, son ami, prit la direction du ministère en 1848, il fit tous ses efforts pour maintenir l'union politique de la Hongrie et de l'Autriche. Le meurtre du comte Lambert ayant amené la dissolution de la diète hongroise, il se rendit à Vienne, essaya vainement de concilier les prétentions des partis, et prit les armes. Fait prisonnier à Pesth par les troupes de Windischgraetz, il fut condamné à mort et fusillé. B.

BATTIADES, nom donné aux Cyrénéens qui eurent Battus pour roi.

BATTICE, brg de Belgique, prov. de Liège, près de Verviers; 4,260 hab. Exploit. de houille, briqueteries, fab. de draps.

BATTIKALA, île de la mer des Indes, à l'E. de Ceylan.

BATTISTA (Spagnuoli), poète latin moderne, surnommé *le Mantouan,* né à Mantoue vers 1436, m. en 1516. Il fut général de l'ordre des Carmes. Ses œuvres, qui comprennent des églogues, un poème sur tous les saints fêtés dans l'année, des silves, des élégies, des épîtres morales, ont été publiées à Paris, 1513. Les églogues ont été traduites en français sous le titre de *Bucoliques,* par d'Amboise. Son mérite poétique a été singulièrement exagéré.

BATTISTA (Joseph), poète italien, né à Naples vers 1620, m. en 1675, à laissé des épigrammes latines, Venise, 1653; des poésie lyriques italiennes, une *Poétique,* Venise, 1676, estimée par Crescimbeni. C'était un homme savant, mais d'un goût peu sûr.

BATTLE, c.-à-d. *Bataille,* anc. *Epiton,* v. d'Angleterre, (Sussex), à 10 kil. N.-O. d'Hastings, sur l'emplacement du champ de bataille d'Hastings; 3,495 hab.; on y admire les ruines de la célèbre et riche abbaye de la Bataille (*Battle-Abbey*), fondée par Guillaume le Conquérant, en souvenir de sa victoire, et où se conservait le livre où furent écrits les noms de tous les chevaliers normands, ses compagnons d'armes, le *Doomsday-Book;* fabrique de poudre à canon.

BATTORI. *V.* Bathori.

BATTUECAS (LAS), nom de deux vallées dans la prov. d'Estrémadure, si profondément encaissées entre de hautes montagnes, qu'on les ignora, dit-on, pendant plusieurs siècles. Aux plus longs jours, le soleil n'y paraît que 4 heures sur l'horizon.

BATTUS, berger de Pylos, fut changé en pierre de touche par Mercure, pour avoir révélé, après avoir promis de garder le secret, l'endroit où ce dieu avait caché les troupeaux dérobés à Apollon. — de Théra, fonda Cyrène en Libye, 631 av. J.-C. Les rois de Cyrène ses successeurs portèrent le même nom. S. Re.

BATULUM, v. de l'anc. Campanie; auj. *Baja.*

BATUM, petit fleuve de l'anc. Lucanie; auj. *della Noce.*

BATYNE, vge de la Bulgarie sur la Danube, près de Routchouk. Victoire du général russe Kamenski sur les Turcs, en 1810.

BATZ ou **BOURG DE BATZ**, vge (Loire-Inférieure), près du Croisic, sur la côte, arr. de Saint-Nazaire. Les habitants, tous occupés à l'exploitation des marais salants, qui fournissent par an 17,000,000 de kilogr. de sel, ont conservé un costume (veste, braies, chapeau à la Henri IV, manteau à l'espagnole), et des usages particuliers et bizarres; curieuse église, avec une belle tour en granit de 60 m., qui sert de remarque aux marins. Menhir près de la mer; 1,175 hab.

BAUBO, servante d'Éleusis, qui dissipa, par ses plaisanteries, la tristesse de Cérès. Elle est représentée assise sur un porc. S. Re.

BAUBOLA. *V.* Bilbilis.

BAUCIS. *V.* Philémon.

BAUCIUM, nom latin des Baux.

BAUD, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. de Pontivy; 1,411 hab. Comm. de miel et de grains.

BAUDART (Wilhelm), un des traducteurs hollandais de la Bible, prédicateur à Zutphen, né à Deynze en 1564, m. en 1640. Zélé défenseur du calvinisme contre les catholiques et les arminiens, il fut désigné par le synode de Dordrecht, avec Bucer et Bogermann, pour traduire l'Ancien Testament. Il a écrit aussi *Horologium Belgicum,* ou alarme pour les Pays-Bas, contenant un récit des cruautés espagnoles; une *Description des combats, sièges et événements survenus dans les Pays-Bas* pendant la guerre d'Espagne, de 1589 à 1614, avec 285 gravures. A. G.

BAUDE (Jean-Jacques, baron), homme politique, né à Valence (Drôme) en 1792, m. en 1862, remplit, dans l'administration départementale, divers emplois jusqu'à la Restauration. Puis il s'occupa d'économie politique et de travaux publics, collabora au journal *le Temps,* et obtint, après 1830, un avancement rapide; en une seule année, il fut préfet de la Manche, directeur des ponts et chaussées, sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, et préfet de police. Sa faiblesse pendant l'émeute du 14 février 1831, où l'archevêché de Paris fut saccagé, lui fit perdre ce dernier emploi: néanmoins il devint conseiller d'État, et, jusqu'en 1846, le gouv. le soutint comme député de Roanne. Après la révolution de 1848, il rentra dans la vie privée. En 1856, il fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques.

On a de lui, entre autres écrits: *de la Navigation de la Loire au-dessus de Briare,* 1826; *l'Algérie,* 1841. B.

BAUDELOCQUE (Jean-Louis), accoucheur célèbre, né à Heilly (Picardie) en 1746, m. à Paris en 1810. Élève de son père, puis de Solayrès, il fut agrégé en 1776 au collège de chirurgie; chirurgien des hôpitaux de la Charité et de la Maternité, professeur de la faculté de médecine, premier accoucheur de l'impératrice Marie-Louise. Son principal ouvrage est intitulé: l'*Art des accouchements,* Paris, 1781, il figure encore parmi les livres classiques en ce genre. D—g.

BAUDELOT DE DAIRVAL (Ch.-César), antiquaire, né à Paris en 1648, m. en 1722, membre de l'Académie des inscriptions. On a de lui quelques dissertations et un livre *de l'Utilité des voyages,* 1685, dans lequel il montre une grande connaissance des monuments antiques. Il avait acquis à la mort de Thévenot les *marbres de Nointel,* qu'il légua à l'Académie, et qui sont aujourd'hui un des objets les plus précieux du musée du Louvre.

BAUDENS (Lucien-Jean-Baptiste), chirurgien, né à Aire en 1804, m. en 1858, servit dans les hôpitaux militaires, puis dans l'armée. Attaché à l'ambulance du quartier général lors de l'expédition contre Alger, il devint chirurgien-major en 1831, et professeur d'anatomie et de chirurgie opératoire à l'hôpital d'instruction d'Alger. Dans l'expédition de Constantine en 1836, il imagina de se servir des caisses à biscuit pour confectionner des appareils à fractures des membres inférieurs, et ce moyen perfectionné, devenu d'un usage presque général, a pris le nom d'appareil Baudens. En 1837, il reçut le grade de chirurgien principal. Professeur de clinique chirurgicale à l'hôpital de Lille en 1838, directeur de l'hôpital du Gros-Caillou en 1839, chirurgien principal du Val-de-Grâce en 1842, membre du conseil de santé des armées en 1845, inspecteur de ce service en 1850, il fut appelé, en 1854, à diriger le service médical pendant la guerre d'Orient.

Il a laissé: *Clinique des plaies d'armes à feu,* 1836, où il préconise le traitement par la glace; *Nouvelle Méthode des amputations,* 1842; *Leçons sur le strabisme et le bégayement, méthode ténotomique,* 1841, etc.

BAUDIER (Michel), historiographe de France sous Louis XIII, né en Languedoc vers 1589, m. en 1645. Il fut un des plus féconds écrivains du XVII^e siècle.

Ses principaux ouvrages, qui renferment des recherches intéressantes, sont: *Histoire de la guerre de Flandre, de 1559 à 1609,* Paris, 1618, trad. de l'Italien de Franc. Lanario; *Inventaire général de l'histoire des Turcs,* 1619; *Histoire générale de la religion des Turcs,* 1626; *Histoire de la cour du roi de Chine,* 1626; *Histoire de l'administration du cardinal d'Amboise,* 1634; *Histoire de l'administration de l'abbé Suger,* 1645; *Vie du cardinal de Ximenes,* 1635.

BAUDIN (Nicolas), navigateur, né dans l'île de Ré vers 1750, m. en 1803, servit d'abord dans la marine marchande,

puis, en 1786, dans la marine royale. On le chargea de deux voyages, l'un dans l'Inde, l'autre aux Antilles, pour faire des recherches sur l'histoire naturelle. Il alla, en 1802, explorer les côtes de l'Australie, visita particulièrement la baie des Chiens-Marins et le pays situé entre le détroit de Bass et l'extrémité orientale de la Terre de Nuytz. Une maladie l'enleva à l'île de France. Les résultats de cette exploration sont consignés dans le *Voyage aux terres australes*, de Péron, 1807. B.

BAUDIN (Jean-Baptiste), médecin et homme politique, né à Nantua (Ain), en 1805, entra dans la médecine militaire et fit une campagne en Afrique, 1837. Démissionnaire en 1839, il fut élu, en 1849, membre de l'Assemblée législative, où il siégea à gauche. Il tenta vainement d'organiser la résistance, lors du coup d'État de 1851, et fut tué sur une barricade du faubourg Saint-Antoine, le 4 décembre. E. D—y.

BAUDIN (Charles), né à Sedan en 1784, du conventionnel Baudin, des Ardennes, m. en 1854, entra à 15 ans dans la marine militaire. Il perdit le bras droit aux Indes, dans un combat contre les Anglais en 1808, passa lieutenant de vaisseau en 1809, capitaine de frégate en 1812, capitaine de vaisseau en 1814, et donna sa démission lors de la rentrée des Bourbons. Il fonda au Havre une maison de commerce; lors de la révolution de 1830, plusieurs faillites ayant ébranlé sa fortune, il reprit du service. Contre-amiral en 1838, il reçut la mission de venger les violences dont les négociants français souffraient au Mexique, et ruina le fort de Saint-Jean-d'Ulloa. Cet exploit lui valut le grade de vice-amiral. Baudin fut commandant en chef des forces navales de la France dans les mers de l'Amérique du Sud en 1840, préfet maritime à Toulon de 1841 à 1847, chef d'escadre de la Méditerranée après la révolution de 1848, inspecteur général des équipages de ligne et de la gendarmerie maritime, membre du conseil d'amirauté, vice-président du Bureau des longitudes, et il venait d'être nommé amiral, quand il mourut. B.

BAUDIS ou **BAUDISSEN** (Wolf-Heinrich de), m. en 1650, célèbre général dans la guerre de Trente ans, descendant d'une famille danoise, entra au service de son pays, et devint colonel. En 1626, il accompagna les troupes danoises qui envahissaient la Silésie et la Hongrie sous le duc Jean-Ernest de Weimar, remplaça ce prince dans le commandement, prit plusieurs villes de Silésie, et s'y établit jusqu'à ce qu'il en fut chassé par Wallenstein, 1627. Pendant la retraite, il fut battu à Mérode par les Impériaux. En 1628, général de la cavalerie suédoise sous Gustave-Adolphe, en Pologne, il prit une part honorable à plusieurs actions importantes. Il a figuré à la bataille de Breitenfeld, 1631. En 1632, il alla en mission diplomatique à Copenhague, fut nommé feld-maréchal, prit Marbourg, et recula cependant devant Papenheim. En 1633, rebuté par la négligence du conseil d'État de Suède pour ses services, il se retira de l'armée. En 1636, il accepta un commandement en Saxe contre le pays qu'il avait d'abord servi, et fut battu par les Suédois, à Domitz. Blessé au siège de Magdebourg, il fut ensuite employé dans la diplomatie par le roi de Pologne. A. G.

BAUDIUS (Dominique), professeur d'éloquence, puis d'histoire à Leyde, né à Lille, en 1561, m. en 1613, accompagna les ambassadeurs des États de Hollande en Angleterre, en 1581, puis vint en France, où il resta dix ans. Il y contracta des amitiés illustres, entre autres celle de Christophe de Harlay, qui, nommé par Henri IV son ambassadeur à Londres, en 1602, emmena Baudius avec lui. Depuis ce jour, il ne rêva qu'ambassades; il en sollicita sans cesse, mais ne réussit qu'à se faire moquer de lui. Esprit inquiet, ambitieux, aimant les plaisirs jusqu'au scandale, se louant avec une candeur voisine de l'effronterie, il ne laissa pas d'être un écrivain poli, élégant et spirituel. Il se peint lui-même dans ses *Lettres*, Leyde, 1650, Amsterd., 1654 et 1662; elles sont bien écrites, agréables à lire, mais lui font peu d'honneur. Ses poésies intitulées : *D. Baudii Amores*, furent imprimées à Leyde, 1587, et à Amsterdam, 1638. Il y en a de charmantes. C. N.

BAUDOBRIGA, ou **BONTOBRICE**, ou **BODOBRIA**, v. de l'anc. basse Germanie; auj. *Boppart*, sur le Rhin. — v. des Trévires, à l'E. de Trèves; auj. *Rüdelich* ou *Trarbach*.

BAUDOT DE JUILLY (Nicolas), littérateur, né à Vendôme en 1670, m. en 1759, a laissé des ouvrages historiques écrits avec art et méthode, et très judicieux :

Histoire de la conquête d'Angleterre par Guillaume duc de Normandie, 1701; *Histoire de Philippe-Auguste*, 1702; *Histoire de Charles VII*, 1697; il fit paraître sous le nom de Mlle de Lussan, des histoires de [illegible] Louis XI, 1756, et des *Révolutions de Naples*, 1757.

BAUDOUIN Ier, *Bras de Fer*, premier comte de Flandre, enleva Judith, fille de Charles le Chauve.

BAUDOUIN V, comte de Flandre, dit *de Lille*, ou *le Débonnaire*, m. en 1067, épousa la fille du roi Robert, et fut chargé de la régence du royaume de France pendant la minorité de Philippe Ier, 1060-1067. Une de ses filles épousa Guillaume le Conquérant.

BAUDOUIN VII, *à la hache*, comte de Flandre, connu par son impitoyable rigueur et sa justice farouche, soutint Louis le Gros dans sa guerre contre l'Angleterre, 1111-1119.

BAUDOUIN Ier, premier empereur latin de Constantinople, né à Valenciennes en 1171, m. en 1206. Comte de Flandre, sous le nom de Baudouin IX, il était un des princes croisés que le jeune Alexis l'Ange entraîna à la délivrance de son père, et il fut ensuite élu et couronné empereur de Romanie, 1204. Un soulèvement des Grecs, appuyé par Joannice, roi des Bulgares, qu'il avait offensé, l'obligea de faire le siège d'Andrinople, 1205, devant les murs de laquelle il fut défait et pris. Il mourut pendant sa captivité. S.

BAUDOUIN II, dernier empereur latin de Constantinople, né en 1217, m. en 1273. Il succéda à son frère Robert de Courtenay, 1228; mais comme il n'avait que onze ans, on lui donna pour régent Jean de Brienne, 1229-1237. Baudouin ne fut couronné qu'en 1259. Réduit à la pauvreté, il passa presque tout son règne à mendier des secours dans les cours de l'Occident, et à mettre en gage ses biens patrimoniaux. Il donna, en 1238, à St Louis la couronne d'épines pour laquelle fut construite la sainte Chapelle de Paris. Il assista aux conquêtes de Jean de Vatace, de Théodore II Lascaris, et de Michel Paléologue. Ce dernier entra dans Constantinople par surprise et l'incendia. Baudouin prit la fuite, et se réfugia en Italie, où il mourut oublié. S.

BAUDOUIN Ier, second roi de Jérusalem, frère et successeur de Godefroy de Bouillon, 1100-1118. Pendant la première croisade, il avait eu de violents démêlés avec Tancrède pour la possession de Tarse, et avait fondé le comté d'Édesse. Devenu roi, il fut battu à Rama par les infidèles, 1102; les repoussa à son tour devant Jaffa; prit Ptolémaïs, 1104, Béryte, 1109, et Sidon, 1110. B.

BAUDOUIN II, cousin du précédent, hérita de son comté d'Édesse, 1100, et de sa couronne de Jérusalem, 1118. Victorieux des musulmans sous les murs d'Antioche, il tomba entre leurs mains, 1124. Pendant sa captivité, les chrétiens prirent Tyr. Il mourut en 1131. B.

BAUDOUIN III, succéda à Foulques, son père, 1142-1163. Il laissa Zenghi, sultan d'Alep, s'emparer d'Édesse, que la seconde croisade, entreprise par l'empereur Conrad III et le roi de France Louis VII, ne put lui rendre. Il échoua avec ces deux princes devant Damas, 1148. Mais il fit la conquête d'Ascalon, 1153. B.

BAUDOUIN IV, fils et successeur d'Amaury, régna de 1173 à 1186. Vainqueur de Saladin à Rama, 1177, battu par lui près de Sidon, 1178, et sur les bords du Jourdain, 1179, il remporta encore un succès à Tibériade, 1182. Une lèpre dont il fut frappé le condamna à l'inaction. B.

BAUDOUIN (François), jurisconsulte, né à Arras en 1520, m. en 1573, professa le droit à Bourges, Paris, Strasbourg, Heidelberg, Angers. Il fut lié avec Calvin, refusa au duc d'Anjou, depuis Henri III, de faire l'apologie de la Saint-Barthélemy, et chercha en vain à rapprocher les catholiques et les huguenots. Heineccius a recueilli ses opuscules sur l'histoire, le droit, la théologie, dans la *Jurisprudentia Attica et Romana*, Leyde, 1770, et lui a consacré une ample notice. Ed. T.

BAUDOUIN (J.), fécond traducteur, né dans le Vivarais en 1590, m. en 1650, membre de l'Académie française, a traduit Tacite, Suétone, Xiphilin, le Tasse et les œuvres morales de Bacon. On lui doit aussi une *Iconologie*, 1636, et des *Emblèmes*, 1638.

BAUDRAND (Marie-Étienne-François-Henri, comte), général français, né à Besançon en 1774, m. en 1848. Il servit sous la république, dans les armées du Rhin, d'Angleterre, de Naples et d'Italie; fut directeur des fortifications à Corfou de 1808 à 1813; prit part, comme chef de l'état-major général du génie, à la bataille de Waterloo, 1815; devint général de brigade en 1821, lieutenant général et pair de France sous Louis-Philippe; figura, comme aide de camp du duc d'Orléans, au siège d'Anvers, 1832; et fut nommé, en 1837, gouverneur du comte de Paris, fils de ce prince. B.

BAUDRICOURT. *V.* Jeanne d'Arc.

BAUDRILLART (Jacques-Joseph), agronome, né en 1774 à Givron, m. en 1832, fit ses études au collège de Rethel. Après avoir suivi la carrière militaire de 1791 à 1801, il entra dans l'administration des forêts. Une nouvelle organisation administrative l'ayant fait déchoir du rang de chef de division auquel il était parvenu en 1819, il en conçut un chagrin profond qui hâta sa fin. Il a rédigé, avec MM. Doniol et Chanlaire, les *Annales forestières*, de 1808 à 1816, 8 vol. in-8°, et publié, entre autres ouvrages, un *Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches*. Paris, 1821-34, 10 vol. in-4°, et atlas, ouvrage capital. P.

BAUDRY. *V.* Balderic.

BAUDUEN, *Benduengium*, vge du dép. du Var, arr. de Draguignan, 730 hab. Reste d'une voie romaine de Fréjus à Riez. E. B.

BAUER (ADOLPHE-FÉLIX) ou **RODION CHRISTIANOWITCH**, né dans le Holstein vers 1667, général de cavalerie au service de Pierre le Grand contre Charles XII, était fils d'un paysan; il servit d'abord sous Frédéric, duc de Holstein, dans l'armée suédoise, où il se distingua, et passa en 1700 aux Russes. Nommé commandant d'un régiment de dragons, troupe récemment instituée en Russie, il contribua, en 1702, à la victoire de Dorpat et à la prise de Marienbourg; c'est là que sa bonne fortune lui fit prendre sous sa protection une pauvre orpheline, qui plus tard fut Catherine Ire. Après la campagne de Narva, 1704, il servit sous Shemeretiev en Courlande, 1705, et enleva Mittau. En Pologne, il remporta, avec le prince Mentchikoff, la victoire de Kalisch sur les Suédois, 13 octobre 1706. A Lesno, il décida encore la fortune en accourant au secours de Pierre le Grand contre Lœwenhaupt, général suédois; le czar appelait cette action, 1708, la *mère* de Poltava. A Poltava, 27 juin 1709, il commandait le flanc gauche des Russes. En 1710, il fut envoyé pour réduire Revel et d'autres places des bords de la Baltique. En 1712, il battit en Pologne les insurgés qu'avait armés Charles XII, et les força de se réfugier en Silésie. En 1717, il commandait la cavalerie dans l'Ukraine. On croit qu'il mourut à cette époque. La Russie lui doit la formation de sa cavalerie. A. G.

BAUGÉ, *Balgiacum*, *Balgium*, s.-préf. (Maine-et-Loire), sur la rive dr. du Couesnon, avec un beau pont. Tribun. de 1re instance; collège; 3,448 hab. Près de cette ville, le maréchal de La Fayette vainquit les Anglais en 1421. Foulques le Néra fonda cette ville au xe siècle, à l'endroit où est auj. *Baugé-le-Viel;* au xve siècle, René d'Anjou éleva à quelque distance un château autour duquel se forma la ville actuelle.

BAUGES (MONTS), massif de montagnes compris entre les lacs d'Annecy, du Bourget et l'Isère. Il est traversé vers son milieu par la rivière du Cheran, affl. du Fier. La principale localité de l'intérieur de ce massif est le Châtelard. E B.

BAUGY, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Bourges. Ruines d'un château fort; 1,615 hab.

BAUHIN (JEAN), né à Bâle en 1541, m. en 1613. Il étudia sous Fuchs à Tubingen, sous Gessner à Zurich, et sous Rondelet à Montpellier; enseigna la rhétorique à Bâle tout en exerçant la médecine, et devint médecin de la cour de Wurtemberg. Botaniste illustre, il composa un ouvrage qui fit longtemps autorité, et qu'on ne publia qu'après sa mort: *Historia plantarum universalis,* Yverdun, 1650-51.

BAUHIN (GASPARD), frère du précédent, né à Bâle en 1560, m. en 1624, enseigna le grec, la botanique et l'anatomie; devint un des médecins les plus illustres de son temps, et fut nommé professeur de médecine pratique et premier médecin de la ville de Bâle. Ses ouvrages, remarquables par l'érudition, l'esprit d'ordre et d'analyse, ne sont guère que des compilations; mais il a mis de la clarté dans les méthodes de classification et donné d'utiles nomenclatures. On distingue: *Theatrum anatomicum infinitis locis auctum,* Bâle, 1592, résumé des connaissances de l'époque; *Pinax theatri botanici,* 1596, qui renferme une synonymie exacte et complète. Le nom de *Bauhinie* est resté à un genre de plantes.

BAULI, brg composé de plusieurs villas romaines, entre Misène et Baïes, dans l'anc. Campanie. Hortensius y avait sa maison de campagne. Ce lieu s'appela plus tard *Baulia;* c'est auj. le vge de *Bacolo.*

BAULUS, surnom d'Hercule à Bauli, près de Baïes, où il avait un temple.

BAUMA, v. de Suisse, cant. de Zurich, sur la rive dr. de la Tœss. Ruines du château d'Alt-Landenberg; 2,963 hab. protestants.

BAUMAN (ILES), groupe dans le grand Océan, au N.-O. des îles de la Société. Découvertes par Roggeween en 1722.

BAUMANN, grotte dans le duché de Brunswick, près de Blankenburg; curieuse par ses stalactites; beaucoup d'ossements fossiles.

BAUMANN (NICOLAS), professeur d'histoire à Rostock, né vers 1450 à Wismar ou à Emden, m. en 1526, a été regardé comme l'auteur du poème satirique *Reinecke* (le Renard), que Gœthe a paraphrasé, et que d'autres attribuent à Henri d'Alkmaer, poète du xve siècle.

BAUME, du provençal *baoumo,* caverne. Nom donné à plusieurs localités du midi de la France.

BAUME (SAINTE-), montagne du dép. du Var, dont le plus haut sommet, le Saint-Pilon, s'élève à 1,001 m. de hauteur. Grotte pouvant contenir 1,500 personnes. Selon la tradition, Ste Madeleine y passa 33 ans. E. B.

BAUME-LES-DAMES, s.-préf. (Doubs), près du Doubs, sur la ligne du canal du Rhône au Rhin; collège; 2,762 hab. Possédait une riche abbaye de dames nobles de l'ordre de Saint Benoît, fondée vraisemblablement à la fin du viie siècle; son église, qui était d'une grande richesse, a été ruinée pendant la révolution, et sert auj. de halle au blé. Exportation de gypse.

BAUME-MONTREVEL (LE MARQUIS NICOLAS-AUGUSTE DE LA), maréchal de France, né en 1636, m. en 1716. Il se distingua à Senef, 1674, à Cassel, 1678, à Fleurus, 1690; fut nommé gouverneur du Languedoc, et combattit les camisards sans pouvoir les soumettre.

BAUMÉ (ANTOINE), pharmacien-chimiste, né à Senlis en 1728, m. en 1804, membre de l'Académie des sciences, puis associé de l'Institut de France. Il a rendu d'importants services à la chimie; on lui doit un grand nombre d'inventions utiles aux arts, l'aréomètre ou pèse-liqueur qui porte son nom; néanmoins il était fortement imbu des principes de Stahl, qu'il ne voulut jamais abandonner, et il résista toujours aux réformes, à la révolution opérée en chimie par les travaux de Lavoisier, Bayen, Berthollet, etc.

On a de lui plusieurs ouvrages qui ne sont plus au courant de la science, et un grand nombre d'articles dans le *Dictionnaire des arts et métiers;* ces ouvrages sont les suivants: *Plan d'un cours de chimie expérimentale,* Paris, 1757; *Dissertation sur l'éther,* Paris, 1757; *Manuel de chimie,* Paris, 1766; *Mém. sur les argiles,* Paris, 1770; *Chimie expérimentale et raisonnée,* Paris, 1773; *Élém. de pharm. théorique et pratique,* Paris, 1773; huit éditions consécutives; *Opusc. chim.,* Paris, 1798. C. L.

BAUMEISTER (FRÉD.-CHRISTIAN), savant allemand, né en 1708 près de Gotha, enseigna la philosophie à Wittemberg et à Gœrlitz, où il mourut en 1785. Il appartint aux écoles de Leibnitz et de Wolf.

Il a laissé: *Philosophia definitiva,* Wittemberg, 1735; *Institut. philosophiæ rationalis,* 1736; *Historia doctrinæ de mundo optimo,* Gœrlitz, 1741, etc. E. S.

BAUMGARTEN (ALEX.-GOTTLIEB), philosophe allemand, disciple de Wolf, né à Berlin en 1714, m. en 1762, professa d'abord à l'université de Halle, et depuis 1740 à celle de Francfort-sur-l'Oder. Il est le fondateur de l'esthétique comme système de la théorie du beau. Il en exposa la première idée dans un écrit intitulé: *Disputationes de nonnullis ad poema pertinentibus,* Halle, 1735. Son ouvrage principal est l'*Æsthetica* (le mot est de lui), Francf., 1750-58; la mort l'empêcha d'achever ce travail. Sa *Metaphysica,* Halle, 1739, est encore aujourd'hui un ouvrage très recherché. E. S.

BAUMGARTEN (SIGISM.-JACQUES), frère du précédent, né à Wolmirstædt en 1706, m. en 1757, fut un des théologiens protestants les plus célèbres du xviiie siècle; il professa à l'université de Halle la théologie, l'histoire et la littérature. Le monde savant lui doit, entre autres ouvrages, les *Notices sur la bibliothèque de Halle,* 8 vol., Halle, 1748-51, et *Renseignements sur des livres curieux,* 12 vol., Halle, 1752-57. C'est par lui que fut commencée la publication de l'*Histoire universelle,* dite de *Halle,* à laquelle travaillèrent Semler, Schlœzer, Engel, etc. E. S.

BAUMGARTEN-CRUSIUS (DETLEV-CHARLES-GUILLAUME), professeur et philologue, né à Dresde en 1746, m. en 1845, se fit remarquer par son patriotisme lors du soulèvement de l'Allemagne contre Napoléon Ier, et devint, en 1833, recteur de l'école de Meissen. On a de lui des éditions estimées de Xénophon, 1812; de Suétone, 1816-18; de l'*Odyssée,* d'Homère, 1822, etc.

BAUMGARTNER (LE BARON ANDRÉ DE), physicien et homme d'État autrichien, né en 1793 à Friedberg (Bohême), m. en 1865, fut nommé professeur de physique à Olmütz en 1817, à l'université de Vienne en 1823, et ouvrit dans cette ville des cours populaires de mécanique appliquée aux arts et à l'industrie. Sa santé l'obligeant de renoncer à l'enseignement, il dirigea tour à tour une fabrique de porcelaine, une manufacture de tabac, et une ligne de télégraphie électrique. En 1848, il devint ministre des travaux publics et des mines, accepta ensuite les simples fonctions de chef de division aux finances, et reprit le ministère des travaux publics et du commerce de 1851 à 1855. Il fut nommé, en 1860, président de l'Académie des sciences de Vienne.

On a de lui: *Aréométrie,* 1820; *la Mécanique dans ses applications aux arts et à l'industrie,* 1823; *Histoire naturelle,* 8e édit., [illegible]; *Journal de physique et de mathématiques,* 1826-37, 14 vol.; *Guide du chauffeur des machines à vapeur,* 1841.

BAUMHOLDER, nom de la principauté de LICHTENBERG avant 1789.

BAUMIAN. *V.* BAMIAN.

BAUNE, *Bagaunensis pagus,* petit pays de l'anc. Anjou; capitale Bauné, dans le canton de Seiche (Maine-et-Loire).

BAUPTOIS ou **BAUTOIS**, petit pays de l'anc. Normandie, dont les lieux principaux étaient: Prétot-en-Bautois, dans le canton de la Haye-du-Puits, les Montiers-en-Bautois et Baupte, dans le canton de Périers (Manche).

BAUR (FERDINAND-CHRISTIAN), théologien protestant, né

en 1792, mort en 1860, a été l'un des chefs de l'école de Tubingue, où il enseigna depuis 1826.

Ses principaux ouvrages sont : *Symbolique et Mythologie, ou la reli-[illegible] de l'antiquité*, 1824-25 ; *Gnosis chrétienne, ou Philosophie [illegible] chrétienne*, 1835 ; *St Paul, sa vie et ses œuvres, ses Épîtres [illegible]*, 1845 ; *Traité d'histoire dogmatique chrétienne*, 1847 ; *Re-[illegible] sur les Évangiles canoniques, leurs rapports, leur [illegible] caractères*, 1847 ; *l'Évangile de St Marc, son origine et [illegible]*, 1851 ; *le Christianisme et l'Église chrétienne durant les [illegible] siècles*, 1853.

BAUSCH (Jean-Laurent), médecin allemand, né à [illegible]urth en 1605, m. en 1665. Ses ouvrages sont ou-[illegible] il a fondé l'Académie des *Curieux de la nature*, 1[illegible] V. Académies.)

BAUSKE, brg de Russie d'Europe (Courlande), 4,240 hab. C[illegible] bâti par les chevaliers teutoniques en 1442.

BAUSSET (Louis-François de), prélat français, né à Pon-d[illegible] en 1748, m. en 1824. Évêque d'Alais en 1784 ; repré-s[illegible] Languedoc aux assemblées des notables de 1787-88 ; p[illegible]sta contre la constitution civile du clergé, 1791 ; fut in-c[illegible] en 1792 jusqu'au 9 thermidor ; entra au chapitre de S[illegible]-Denis, 1806, au conseil de l'Université, 1808, à la Cham-b[illegible] pairs, 1815, et à l'Académie française, 1816 ; et reçut le chapeau de cardinal, 1817. Il a laissé deux ouvrages impor-t[illegible] : *Histoire de Fénelon*, Versailles, 1808-1809, 2e édit., 1817, 3[illegible], 1850, avec des changements et des suppressions de l'[illegible] : *Histoire de Bossuet*, Paris, 1814. Ces deux ouvrages e[illegible] un grand succès. B.

BAUTA (Pierres de). On nomme ainsi, en Suède et en N[illegible], les monolithes de forme conique, de 4 à 10 m. de hauteur, élevés perpendiculairement à la mémoire des héros m[illegible] dans les combats. On en voit 40 sur le champ de ba-ta[illegible] Greby.

BAUTÆ, v. de l'anc. Gaule, chez les Allobroges ; auj. *Vieux-Annecy*.

BAUTAIN (L'abbé Louis-Eugène-Marie), philosophe et th[illegible]gien, né à Paris en 1796, m. en 1867, entra en 1813 à l'É[illegible] normale, où il eut pour maîtres Cousin et Jouffroy ; p[illegible] enseigna la philosophie au collège et à la Faculté des l[illegible] de Strasbourg. Ayant pris les ordres en 1828, il fut nommé chanoine, et directeur du petit séminaire de la même ville. Le décanat de la Faculté, qu'il reçut en 1838, ne fut pour lui qu'un titre ; il y renonça en 1849, pour prendre la di[illegible]on du collège de Juilly. Il devint, en outre, vicaire géné-ra[illegible] promoteur du diocèse de Paris. Prédicateur distingué, il a laissé, entre autres ouvrages :

[illegible] sur la morale de l'Évangile, comparée à la morale des phi-lo[illegible], 1827 ; *de l'Enseignement de la philosophie en France au dix-n[illegible] siècle*, 1833 ; *Réponse d'un chrétien aux Paroles d'un croyant [illegible]*, 1834 ; *Philosophie du christianisme*, 1835 ; *Psychologie [illegible]*, 1839 ; *Philosophie morale*, 1840 ; *la Religion et la Liberté [illegible] dans leurs rapports*, 1848 ; recueil de conférences faites à N[illegible] de Paris ; *la Morale de l'Évangile comparée aux divers sys-t[illegible]*, 1855, cours professé à la Sorbonne ; *l'Esprit humain et [illegible]s*, 1859 ; *la Conscience, ou la Règle des actions humaines*, 1[illegible] ; *[illegible]sophie des lois au point de vue chrétien*, 1864.

BAUTES, BAUTIS ou **BAUTISUS**, fleuve de l'anc. Sé[illegible] ; auj. *Hoang-Ho* (?).

BAUTOIS. *V.* Bauptois.

BAUTRU (Guillaume), comte de Serrant, bel esprit du XVIIe siècle, né à Angers en 1588, m. en 1664. Il fut protégé par Richelieu, Anne d'Autriche et Mazarin, et remplit les c[illegible] d'introducteur des ambassadeurs et de ministre plé-ni[illegible]ntiaire en Flandre, en Espagne, en Angleterre et en Savoie. Il fut un des premiers membres de l'Académie française, 1[illegible], bien qu'il ne reste de lui qu'une satire imprimée dans le *Cabinet satyrique*, Paris, 1666. Ménage et Costar admiraient s[illegible].

BAUTZEN ou **BUDISSIN**, v. du roy. de Saxe, ch.-l. de c[illegible], sur la Sprée, 17,436 hab. ; cour d'appel ; église Saint-P[illegible] ; château royal d'Ortenbourg. Fab. de toiles de lin, d[illegible], etc. Victoire de Napoléon Ier sur les Prussiens et [illegible] Russes, le 21 mai 1813.

BAUTZEN ou **BUDISSIN**, (Cercle de), un des 4 cercles du roy. de Saxe, entre celui de Dresde à l'O., la Silésie prus-s[illegible] au N. et à l'E., et la Bohême au S. Il est couvert au S. p[illegible]s ramifications des monts de Lusace, et formé au N. de va[illegible] plaines qu'arrosent la Sprée et l'Elster noir. Ch.-l. Bautzen ou Budissin. Superf., 2,499 kil. carrés ; 339,203 hab., d[illegible] environ 50,000 Lusaciens ou Wendes, de famille slave. C. P.

BAUVAIS (Louis-Jacques), premier général des affran-ch[illegible] Saint-Domingue, né à la Croix-des-Bouquets en 17[illegible], mort en 1800. Élevé en France au collège militaire de la Flèche, il servit comme volontaire sous le comte d'Estaing, dans la guerre d'Amérique. Lorsqu'éclata la révolution de son pa[illegible], sa modération le préserva d'excès contre les colons. En 1799, il ne voulut pas prendre part à la guerre civile qui eut lieu entre Toussaint Louverture et Rigaud ; il partit pour la France et périt en mer. B. A.

BAUX (Les), *Baucium*, vge (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles. Le comté de Baux était dès le XIe siècle une seigneurie libre, ne relevant que des empereurs ; les seigneurs de Baux furent vicomtes de Marseille, princes d'Orange ; ils possédaient 63 places fortes en Provence ; cette puissante maison finit en 1426. En 1642, Louis XIII donna ce comté à la maison de Monaco. Les belles ruines du château des comtes de Baux couvrent aujourd'hui un vaste espace ; quelques familles de mendiants, qui y trouvent un asile, forment toute la population du village ; 360 hab.

BAUZANUM, v. de l'anc. Rétie ; auj. *Botzen* ou *Bolzano*.

BAUZILLE DU PUTOIS (Saint-), brg de France (Hérault), arr. de Montpellier, sur l'Hérault, près de la vaste et très curieuse grotte dite Baume des Demoiselles ; 1,959 hab.

BAVAI, *Bagacum*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. d'Avesnes ; 1,851 hab. Antique cap. des Nerviens ; César s'en empara ; très florissante sous les Romains, elle fut ravagée par les Barbares et perdit toute importance. Elle possède les ruines d'un arc de triomphe, de temples, d'aqueducs, de thermes. Huit voies romaines, dites Chaussées de Brunehaut, se réunissaient à Bavai ; sept existent encore ; une petite colonne moderne a remplacé la colonne antique qui marquait leur point de réunion.

BAVIÈRE (Royaume de), *Bayern* en allem., le plus grand État de l'Allemagne du S., se compose de deux parties différentes : la partie orientale, la plus considérable, bornée au N. par le royaume de Saxe, les principautés de Reuss, les Saxes ducales et la province de Hesse-Nassau (Prusse) ; à l'E. et au S. par le Tyrol, le Salzbourg, l'Autriche et la Bohême ; à l'O. par la Hesse-Darmstadt, Bade et le Wurtemberg ; la partie occidentale, en deçà du Rhin, et appelée le Palatinat ou Bavière rhénane, bornée au N. par la Hesse grand-ducale et la Prusse rhénane, à l'E. par le grand-duché de Bade, au S. par l'Alsace, et à l'O. par la Prusse rhénane. Superf., 75,859 kil. carrés ; pop. (1880), 5,284,778 hab. Le royaume est divisé en 8 cercles :

Cercles.	*Chefs-lieux.*
Haute Bavière	Munich.
Basse Bavière	Landshut.
Palatinat	Spire.
Haut-Palatinat et Ratisbonne	Ratisbonne.
Haute Franconie	Baireuth.
Franconie moyenne	Anspach.
Basse Franconie et Aschaffenbourg	Wurzbourg.
Souabe et Neubourg	Augsbourg.

La Bavière est en partie très montagneuse. Les montagnes principales sont : au S., les Alpes ; au N., le Fichtelgebirge, le Steigerwald, la Rhœn et le Spessart ; et dans le Palatinat, le Haardt. Fleuves principaux : le Mein, le Danube et ses affluents, l'Altmühl, l'Iller, le Lech, la Regnitz, l'Inn et la Salza. Parmi les lacs nombreux, il faut citer ceux de Ammer, Staffel, Walchen, Würm, Tegern, Schlier, Chiem et Kœnigssee. Le climat est, à cause de l'élévation du sol, plus froid qu'au N. de l'Allemagne. Le sol, un des plus fertiles de l'Allemagne, produit des céréales, du houblon et du vin, du tabac ; riches forêts, mines de fer, de plomb, mercure, sel ; marbrières. Sources thermales : Rosenheim, Kissingen, Bruckenau, Kreuth, Alexandersbad, etc. L'orfèvrerie, les verreries, les instruments d'optique, les objets sculptés en bois et les jouets d'enfants (surtout ceux de Nuremberg) sont renommés en Europe. La bière de Bavière est la plus recherchée d'Allemagne, et s'exporte dans toute l'Europe. Il y a trois universités, savoir : Munich, Erlangen et Wurtzbourg ; des Académies des beaux-arts et des sciences à Munich et un grand nombre de gymnases et d'écoles primaires. On compte 3 millions 748,000 catholiques, 1,477,000 protestants, 53,000 israélites ; deux archevêchés : Munich et Bamberg ; six évêchés ; Eichstædt, Ratisbonne, Augsbourg, Passau, Wurtzbourg et Spire ; 133 couvents (74 de femmes). Le Danube et le Mein sont joints par le canal Louis. Il y a aussi des services de bateaux à vapeur sur ces fleuves. L'armée régulière s'élève à 94,994 hommes, sur le pied de guerre. Il faut y ajouter aussi une *landwehr*, armée et mobilisée, de 56,000 hommes ; enfin 5 forteresses, savoir : Landau, Germersheim, Ingolstadt, Wurtzbourg, Passau. Budget de 1883 : recettes, 285,881,000 francs ; dépenses, somme égale ; dette publique 1,459 millions de francs. Forme du gouvernement : monarchique constitutionnelle, deux chambres (députés et conseillers du royaume).

Histoire. Quelques historiens font les Celtes *Boii* aïeux des Bavarois ; d'autres veulent que les Celtes de l'Allemagne méridionale aient été remplacés, lors de la grande migration des peuples, par des peuplades germaniques. Vers la fin du Ve siècle naquirent des *Heruli*, *Rugii*, *Turcilingi* et *Skyri*, peut-être aussi des restes des vieux *Boii* et *Quades*, les *Bajoarii*, tribu indépendante comme les Francs et les Marcomans. Les *Bajoarii* ou *Bavarois* occupèrent le *Noricum*, dont Ratisbonne était le chef-lieu. Après la chute de l'empire des Ostrogoths, les Bava-

rois furent dépendants des rois francs d'Austrasie; ils conservèrent cependant quelques privilèges et le droit d'élire eux-mêmes leurs chefs et princes. Vers 556, les ducs Agilolfinges gouvernèrent les Bavarois et se maintinrent jusqu'à la fin du VIIIe siècle. Le règne de Tassilon Ier, 593, fut signalé par des guerres avec les Slaves et les Avares. Sous Garibald II, 630, les Bavarois reçurent du roi Dagobert les premières lois écrites. Odilon, beau-fils de Charles-Martel, prit le titre de roi, 743; Tassilon II, après avoir été obligé par Pépin le Bref de lui prêter serment de vasselage, 748, s'allia contre lui d'abord avec Didier, roi des Lombards, et le duc d'Aquitaine; ensuite, après la chute du royaume des Lombards, avec les Avares, contre Charlemagne. Vaincu par cet empereur, Tassilon fut enfermé dans un couvent avec sa famille, la dignité ducale fut abolie, 788, la domination des Francs établie, et l'administration des différents districts confiée à des comtes. En 799, la Bavière se forme et comprend, outre le territoire de ce nom, le Tyrol, Salzbourg, la plus grande partie de l'Autriche proprement dite, le haut Palatinat, Neubourg, Eichstædt, Anspach, Baireuth, Bamberg, Nuremberg, Weissenbourg, Nœrdlingen et Dinkelsbuhl. Louis le Débonnaire érige la Bavière en royaume et la donne à son fils aîné Lothaire, qui, en 817, la cède à Louis le Germanique. En 840, la Bavière comprenait aussi la Carinthie, la Carniole, l'Istrie, le Frioul, la Pannonie, la Bohême et la Moravie. Après l'extinction de la race des Carolingiens, 911, le margrave Arnulf II prit la dignité ducale, en s'appelant: « par la Providence de Dieu duc de Bavière et des pays circonvoisins. » Depuis ce temps, la Bavière fut le théâtre de nombreuses luttes intérieures, parmi lesquelles il faut signaler surtout la rébellion du comte palatin Arnould de Scheyern contre le duc Henri Ier. Un descendant d'Arnulf, le comte palatin Othon de Wittelsbach, reçut en 1180 la Bavière, dont la Styrie, les possessions de la famille des Guelfes et d'autres territoires considérables avaient été séparés. Othon est la tige de la dynastie actuelle de la Bavière. Lui et son fils Louis Ier agrandirent encore leurs possessions; le dernier reçut en 1231 le Palatinat en fief. Son successeur fut Othon l'illustre, comte palatin du Rhin, mort en 1253. Les fils de celui-ci, Louis et Henri, après avoir régné deux ans en commun, partagèrent le pays en 1255: Louis reçut la haute Bavière et le Palatinat du Rhin, avec la dignité d'électeur; Henri, la basse Bavière. Un des fils de Louis, Louis IV le Bavarois, empereur, conclut à Pavie un traité, 1329, en vertu duquel la dignité d'électeur devait alterner entre les deux lignes; mais la Bulle d'or de 1356 abolit cette disposition, et réserva l'électorat à la ligne palatine. Après l'extinction de la ligne de basse Bavière, Louis réunit toutes les possessions en sa main. Il donna à la Bavière un nouveau code. A sa mort, 1347, la Bavière comprit, outre d'autres acquisitions, le Brandebourg et les provinces de Hollande et de Zélande. Toutes ces possessions furent partagées entre les six fils de Louis, fondateurs de six lignes, dont cinq s'éteignirent bientôt. La ligne de Munich réunit alors la plupart de ces possessions éparses. Vers la fin du XIVe siècle se formèrent les assemblées des États, qui profitèrent des embarras pécuniaires des ducs pour faire accroître leurs privilèges. En 1506, les États de la haute et de la basse Bavière se réunirent en une seule diète, et, avec leur consentement, le duc Albert II, de la ligne de Munich, établit le droit de succession d'après la primogéniture. Pendant la guerre de Trente ans, les ducs de Bavière furent les soutiens les plus zélés de l'empereur contre la ligue protestante. Le duc Maximilien Ier reçut de Ferdinand II, en récompense de ses services, la dignité d'électeur, 1623. La paix de Westphalie confirma cette dignité pour la maison de Bavière, et lui assura en outre le haut Palatinat, mais en rendant une voix électorale au comte palatin. Les diètes de Bavière perdirent peu à peu leur puissance, et celle de 1669 transmit ses droits à un comité élu seulement pour 9 ans. L'électeur Maximilien-Emmanuel, déposé par l'empereur en 1706, pour sa participation à la guerre de succession d'Espagne, ne fut rétabli sur le trône que par la paix de Bade, 1714. Son successeur, Charles-Albert, éleva, en vertu d'un vieux pacte de mariage, après la mort de l'empereur Charles VI, des prétentions sur l'Autriche. Il prit la Bohême par la force des armes, s'appela archiduc d'Autriche, 1741, se fit prêter, comme roi de Bohême, le serment d'hommage à Prague, et fut même élu empereur sous le nom de Charles VII, 1742. Vaincu enfin par les armes de Charles de Lorraine, il dut abandonner la Bavière, et mourut avant la fin de la guerre, le 20 janvier 1745. Son fils Maximilien-Joseph III, après s'être réconcilié avec l'Autriche, 1745, et avoir reconnu la pragmatique sanction, fut réintégré dans ses possessions de Bavière. Avec lui s'éteignit, 30 décembre 1777, la ligne de Wittelsbach. La succession appartenait de droit à la maison palatine; mais l'Autriche prétendit à la basse Bavière, et allait appuyer sa demande par les armes, lorsque le prince palatin Charles-Théodore, très faible de caractère, souscrivit, 1778, un acte de renonciation à la Bavière. Cependant le duc de Deux-Ponts, successeur présomptif, ayant protesté, une guerre de succession, à laquelle prit part Frédéric II de Prusse, s'ensuivit et se termina, sans bataille, par le traité de Teschen, 13 mai 1779. En 1784, l'empereur Joseph II fit une nouvelle tentative, en proposant à l'électeur de céder à l'Autriche la Bavière contre les Pays-Bas autrichiens et le titre de roi de Bourgogne. Ce projet, favorisé par la Russie, échoua devant le refus de Charles-Théodore et les protestations de Frédéric II. Sous le règne de Charles-Théodore naquit en Bavière le fameux ordre des Illuminés, tandis que les jésuites gagnaient en influence. Pendant les guerres de la révolution française, le Palatinat et, depuis 1796, la Bavière elle-même servirent de champ de bataille. Par la paix de Lunéville, 1801, la Bavière céda ses possessions sur la rive gauche du Rhin; mais elle fut amplement dédommagée par d'autres acquisitions. Dans la guerre de 1805, l'électeur Maximilien-Joseph IV s'allia avec Napoléon Ier, alliance qui, aujourd'hui encore en Allemagne, est reprochée à la Bavière. La paix de Presbourg lui rapporta la plus grande partie du Tyrol et le titre de roi. Il entra le 12 juillet 1806 dans la confédération du Rhin, et ses troupes, unies avec l'armée française, prirent part aux campagnes de Prusse et de Russie. Après la bataille de Grossbeeren, il changea de politique: le 8 août 1813, il conclut, à Ried, avec l'Autriche un traité dans lequel cette dernière lui confirma toutes ses possessions. A la suite de ce traité, la Bavière s'unit avec les alliés contre la France. Par la paix de Paris, 1814, la Bavière perdit le Tyrol et le Vorarlberg; par un traité séparé, 1816, Salzbourg; par contre, elle reçut le cercle du Rhin et quelques territoires en Franconie. Le 26 mai 1818, le roi donna à son peuple une constitution, dont le libre développement fut empêché plus tard par la Chambre des pairs. A Maximilien-Joseph, appelé comme roi Maximilien Ier, succéda, le 13 octobre 1825, son fils Louis Ier. Son règne se signala d'abord par des réformes libérales, qu'étouffa bientôt une réaction complète. Munich doit au roi Louis un grand nombre de monuments et d'édifices, et les beaux-arts furent protégés par lui. Après la révolution de Février, le roi Louis abdiqua, le 21 mars 1848, en faveur de son fils aîné Maximilien II. Ce dernier règne s'est signalé par sa résistance contre toute centralisation de l'Allemagne. Le gouvernement bavarois a combattu la constitution de l'empire décrétée par le parlement de Francfort, puis le projet d'union allemande soutenu par la Prusse, enfin le projet d'un pouvoir fédéral exercé par la Prusse et l'Autriche. Ayant pris parti pour l'Autriche contre la Prusse en 1866, la Bavière a perdu les districts de Klausthal, d'Orb et de Gersfeld.

Après la dissolution de l'ancien empire germanique (traité de Prague), la Bavière resta hors de la confédération de l'Allemagne du Nord. Néanmoins elle ne tarda pas à se rapprocher de la Prusse, avec laquelle elle fit la guerre de 1870-71 contre la France. Actuellement elle fait partie du nouvel empire d'Allemagne, 18 janvier 1871.

SOUVERAINS DE LA BAVIÈRE.

1° DUCS AGILOLFINGES.

Garibald Ier	554-593
Tassilon Ier	593-610
Garibald II	610-640
Théodon Ier	640-680
Théodon II	680-700
Théodoald (en commun)	700-715
Grimoald (en commun)	700-728
Théodebert (en commun)	700-724
Hugibert	728-737
Odilon	737-748
Tassilon II	748-788

2° ROIS FRANCS.

Charlemagne	788-814
Louis *le Débonnaire* et Lothaire	814-817
Louis II *le Germanique*	817-876
Carloman	876-880
Louis III	880-882
Charles *le Gros*	882-887
Arnulf Ier de Carinthie	888-899
Louis IV *l'Enfant*	900-911

3° DUCS BAVAROIS.

Arnulf II *le Mauvais*	911-937
Eberhard	937-938
Berthold Ier	938-948

4° DUCS DE SAXE ET DE FRANCONIE.

Henri Ier	948-955
Henri II *le Querelleur*	955-967 et 985-995
Othon Ier de Souabe	974-978
Henri III	983-985
Henri IV	985-1004
Henri V	1004-1026
Henri VI	1026-1039
Henri VII	1039-1049
Conrad Ier	1049-1053
Henri VIII	1053-1056
Conrad II	1056
Agnès	1057-1061
Othon II	1061-1070

5° DUCS GUELFES (en allem. WELFES).

Welf Ier	1070-1101
Welf II	1101-1120
Henri IX	1120-1126
Henri X	1126-1139

6° DUCS AUTRICHIENS (maison de BABENBERG).

Léopold Ier	1139-1141
Henri XI	1141-1156

7° DUCS GUELFES.

Henri XII	1156-1180

8° MAISON DE WITTELSBACH (ducs).

Othon Ier	1180-1183
Louis Ier	1183-1231
Othon II l'Illustre	1231-1253
Henri XIII et Louis II	1253-1294
Louis III	1294-1347
Étienne Ier	1347-1378
Jean le Manich	1378-1397
Ernest et Guillaume Ier	1397-1438
Albert Ier	1438-1460
Jean et Sigismond	1460-1467
Albert II	1467-1508
Guillaume II et Louis	1508-1550
Albert III	1550-1579
Guillaume III	1579-1598

9° MAISON DE WITTELSBACH (électeurs).

Maximilien Ier, duc	1598-1623
— électeur	1623-1651
Ferdinand-Marie	1651-1679
Maximilien II Emmanuel	1679-1726
Charles-Albert	1726-1745
Maximilien III Joseph	1745-1777

10° MAISON PALATINE.

Charles-Théodore	1777-1799
Rois.	
Maximilien-Joseph (IV), électeur	1799-1806
— (Ier), roi	1806-1825
Louis Ier	1825-1848
Maximilien II	1848-1864
Louis II	1864

BAVIÈRE (CERCLE DE), l'une des grandes divisions politiques de l'anc. empire d'Allemagne, établies en 1500 par Maximilien Ier. Il se composait, à la fin du XVIIIe siècle, de vingt États divisés en deux bans. Le ban ecclésiastique comprenait : l'archevêché de Salzbourg, les évêchés de Freisingen, de Ratisbonne et de Passau, la prévôté de Berchtolsgaden et les trois abbayes princières de Saint-Emmeran, de haut et de bas Munster, dans la ville de Ratisbonne. Le ban séculier comprenait : le duché électoral et le Palatinat de Bavière, les duchés de Neubourg, de Soulzbach, le landgraviat de Leuchtenberg, les comtés de Haag, le Hohen-Waldeck, les seigneuries d'Ehrenfels, de Sulzburg et Pyrbaum, de Breiteneck (tous ces États à l'électeur de Bavière), les comtés de Sternstein, d'Ortenbourg, et la ville impériale de Ratisbonne. Il correspondait à la moitié environ du roy. actuel de Bavière (cercles de haute et basse Bavière et de haut Palatinat), et à la province autrichienne de Salzbourg. Il avait alternativement pour directeur l'archevêque de Salzbourg et l'électeur de Bavière; les assemblées du cercle se tenaient à Ratisbonne. Le recez de Ratisbonne, 1803, lui enleva Salzbourg et Berchtolsgaden; les évêchés de Freisingen et de Passau furent donnés à l'électeur de Bavière, et la ville et l'évêché de Ratisbonne devinrent un archevêché électoral. Ce cercle disparut comme tous les autres, en 1806, lors de l'établissement de la confédération du Rhin. C. P.

BAVIÈRE (CERCLE DE BASSE), division administrative du roy. de Bavière, anc. cercle du bas Danube. La partie au N. du Danube est couverte par les ramifications du Bœhmer-Wald appelées monts de Bavière (*Bayerischer-Wald*); forêts considérables ; mines de fer. La partie au S. du Danube se compose de vastes plaines arrosées par le Danube et ses affluents (Baber, Isar, Vils, Inn) ; pâturages ; céréales. Ce cercle, formé de la partie orientale de l'anc. électorat de Bavière et de l'évêché de Passau, a 10,759 kil. carrés, et 646,947 hab., dont 4,741 protestants ; le reste catholique. Il a pour ch.-l. Landshut. Cour d'appel et évêché à Passau. C. P.

BAVIÈRE (CERCLE DE HAUTE), division administrative du roy. de Bavière, anc. cercle de l'Isar. La partie méridionale, couverte par les ramifications des monts de l'Innthal et des Alpes salzbourgeoises, offre les lacs de Chiem, Würm, Ammer, Walchen, etc. ; grandes forêts ; beaux pâturages ; mines de cuivre ; riches salines. La partie centrale et septentrionale se compose de plaines arrosées par le Lech, la Paar, l'Ilm, l'Isar, l'Inn ; céréales, houblon. Ce cercle, formé de la partie méridionale de l'anc. électorat de Bavière, de l'évêché de Freisingen et de la prévôté ecclésiastique de Berchtolsgaden, a 16,725 kil. carrés, et 951,977 hab., dont 42,711 protestants et 4,343 juifs ; le reste, catholique. Il a pour ch.-l. Munich ; archevêché et cour d'appel à Munich. C. P.

BAVILLE. *V.* BASVILLE et LAMOIGNON.

BAVIUS (MARCUS), misérable versificateur romain qui, avec son contemporain Mævius, poursuivit d'absurdes critiques Horace et Virgile.

BAVO, nom anc. d'une île de la mer Adriatique, près de la côte de Dalmatie, en face de Tragurium; lieu de détention au temps des empereurs romains ; auj. *Bua.*

BAVOUX (FRANÇOIS-NICOLAS), jurisconsulte, né en 1774 à Saint-Claude (Jura), m. en 1848, professeur suppléant à l'École de droit de Paris en 1804, professeur de droit criminel en 1819, député de l'opposition libérale avant et après 1830, et enfin conseiller à la cour des comptes.

Il a publié, conjointement avec Loiseau : *Jurisprudence du Code civil, recueil des arrêts rendus par les cours d'appel et par celle de cassation depuis la promulgation de ce Code*, 1803-14, 22 vol. in-8° ; *le Praticien français*, 1806-07 ; *Jurisprudence des cours de cassation et d'appel sur la procedure civile et commerciale*, 1808-9. Il a donné seul : *Leçons préliminaires sur le Code penal, ou Examen de la législation criminelle*, 1821 ; *des Conflits, ou Empiétements de l'autorité administrative sur l'autorité judiciaire*, 1829, 2 vol. in-4° ; *Conseil d'Etat ; Conseil royal ; Chambre des pairs ; Venalite des charges ; Duel et Peine de mort*, 1838.

BAWR (ALEXANDRINE-SOPHIE **COURY** DE **CHAMPGRAND**, BARONNE DE), auteur dramatique et romancière, née à Stuttgard en 1776, de parents français, m. en 1861. Un premier mariage avec le comte de Saint-Simon, futur chef de la secte saint-simonienne, fut rompu en 1801 par le divorce ; elle épousa plus tard le baron de Bawr, officier russe, qui périt en 1812. Parmi ses ouvrages dramatiques, on cite : *Argent et Adresse*, 1802 ; *l'Argent du voyage*, 1809, et la *Suite d'un bal masqué*, 1813. On lui doit une petite *Histoire de la musique*. 1823. B.

BAXAS (CAP DAS), anc. *Noti cornu ;* promontoire de l'Afrique orient., sur la côte d'Ajan.

BAXTER (RICHARD), théologien anglais non conformiste, né en 1615 à Rowton, dans le comté de Shrop, m. en 1691 ; eut une éducation négligée. Il commença par diriger la petite école de Wroxeter, où il avait été élève, étudia la théologie, et, après avoir reçu l'ordination de l'évêque de Worcester, fut mis à la tête du collège de Dudley, 1638. En 1640, il fut appelé à la paroisse de Kidderminster. A l'époque de la guerre civile, il se déclara pour le parlement, devint le chapelain de son armée, mais repoussa les avances de Cromwell. Il fit avec plusieurs ministres une démarche auprès de Fairfax, afin d'empêcher l'usurpation du pouvoir par l'armée et les violences contre Charles Ier. Il regarda Cromwell comme un tyran, sans parler publiquement contre lui. Il prêcha en faveur du rappel de Charles II, refusa l'évêché de Hereford, et fut en butte aux persécutions, le reste de sa vie, pour n'avoir pas accepté le bill d'uniformité. Un système mixte d'opinions religieuses porta quelque temps le nom de baxtérianisme. Parmi les œuvres de Baxter on distingue une foule de livres pratiques pour la famille, et la *Concorde universelle*, 1658, ouvrage publié dans un but d'union entre toutes les églises chrétiennes. A. G.

BAXTER (WILLIAM), antiquaire et philologue, né en 1650, dans le comté de Shrop, m. en 1723 ; neveu du précédent. On lui doit des édit. d'Anacréon et d'Horace, persiflées par Wieland, et un *Glossarium antiquitatum Britannicorum*, dont il n'a fait que la lettre A.

BAYADÈRES, du portugais *bailadeira*, danseuse. Ce mot désigne certaines femmes de l'Inde qui s'adonnent au chant et à la pantomime. On en distingue 2 classes principales : les *devadacia*, c.-à-d. esclaves des dieux, choisies parmi les enfants non encore nubiles et sans défauts physiques des familles Vaiscias et Soudras, sont consacrées au service des temples, chantent et dansent dans les fêtes et les processions ; les *nati* ou *natsch*, parcourant librement le pays, sont appelées pour rehausser l'éclat des fêtes chez les particuliers ou pour amuser les étrangers.

BAYAMO (SAN-SALVADOR-DE-). *V.* SAN-SALVADOR.

BAYAN-KARA, chaîne de montagnes en Chine ; fait partie du massif de Kuen-Lun, vers les sources du Hoang-ho, et rejoint d'un côté les montagnes Thian-chan, de l'autre les monts du Tibet oriental.

BAYAN-OULA, chaîne de montagnes dans le Turkestan ; rameau de l'Ouloug-Dagh, couvrant le pays des Kirghiz-Kaïsaks.

BAYARD ou **BAYART** (PIERRE **DU TERRAIL**, SEIGNEUR DE), *le Chevalier sans peur et sans reproche*, né en 1476 au château de Bayard, dont il existe une ruine assez considérable, sur une colline près du village de Pontcharra, à 18 kil. N.-E. de Grenoble. Il entra, à l'âge de 13 ans, dans les pages de Charles Ier, duc de Savoie ; à 17 ans, il vainquit dans un tournoi le seigneur de Vaudrey, un des plus rudes champions de l'époque ; fut présenté par le duc à Charles VIII, le suivit dans son expédition contre Naples, et se distingua à la bataille de Fornoue, 1495. En 1499, il participa à la conquête du Milanais par Louis XII, et tua en combat singulier le capitaine espagnol Alonzo de Sotomayor. Pendant la guerre contre les Espagnols dans le royaume de Naples, 1503, il défendit presque à lui seul un pont sur le Garigliano. Il comprima la

révolte de Gênes, 1507; combattit à Agnadel, 1509; fut grièvement blessé à la prise de Brescia, 1512, mais préserva de toute insulte et du pillage la maison où il avait été recueilli et soigné. Prisonnier des Anglais à Guinegate, 1513, il recouvra la liberté sans rançon; arma François Ier chevalier après la victoire de Marignan, 1515; défendit victorieusement Mézières contre une armée de Charles-Quint, 1521; essuya un échec dans le Milanais, à Rebec, par la faute de l'amiral Bonnivet, et fut tué à Romagnano, sur la Sesia, en couvrant la retraite, 30 avril 1524. Les Impériaux transportèrent eux-mêmes solennellement son corps à Grenoble.

V., sur sa vie, la Chronique du *Loyal serviteur*, son secrétaire; *Vie et gestes du chevalier Bayard*, par Symphorien Champier; diverses histoires par Guyard de Berville, Paris, 1760; Ph. Cohen, Paris, 1821, etc.

B.

BAYARD (Jean-François), poète comique français, né à Charolles le 20 mars 1796, m. en 1853. Sa famille le destinait au barreau, et c'est dans l'étude d'un avoué qu'il sentit s'éveiller en lui le génie dramatique. Il écrivit en vers plusieurs de ses premiers ouvrages. Plus tard, il se livra presque exclusivement au genre du vaudeville; mais il fut du petit nombre des auteurs qui l'élevèrent au rang de la comédie. Ses principaux ouvrages sont: *la Reine de seize ans, Louise, ou la Réparation; Marie Mignot, le Gamin de Paris, la Marquise de Pretintailles, le Mari de la Dame de chœurs, le Père de la Débutante, les Premières armes de Richelieu, les Enfants de troupe, la Fille du Régiment, le Mari à la campagne, le Vicomte de Létorières, Indiana et Charlemagne, un Changement de main*, etc., etc. Il a donné seul au Théâtre-Français *le Château de cartes*, en 3 actes, et *un Ménage parisien*, en 5 actes, l'une et l'autre en vers. En 30 ans il donna plus de 225 ouvrages, qui presque tous furent heureux. Bien qu'il ait composé le plus grand nombre en collaboration avec divers auteurs, tous portent le cachet de ceux qu'il a faits seul: une très habile entente de la scène, un dialogue vif, spirituel, et un comique franc. Bayard était un esprit inventif, observateur et fécond, qui occupera une place distinguée dans l'histoire dramatique du siècle. Il a succombé peu de temps après avoir donné, *un Soufflet n'est jamais perdu*, et *un Fils de famille*. On a publié ses *Œuvres* en 12 vol., Paris, 1855-58.

C. D—y.

BAYARD (Col de), passage des Alpes du Dauphiné, à l'E. du massif du Dévoluy, traversé par la route de Grenoble à Gap, à 1,246 m. d'altitude.

E. D—y.

BAYARDS (LES), v. de Suisse, cant. de Neuchâtel; 1,010 m. d'altitude. On montre près de là la Combe à la Vuivra (*Hydra*, serpent), où Sulpicius Raimond, de Saint-Sulpice, tua, en 1283, un monstre redoutable.

BAYAZID. V. Bayézid.

BAYEN (Pierre), pharmacien-chimiste, membre de l'Institut national, né à Châlons-sur-Marne en 1725, m. en 1798; suivit, comme pharmacien en chef, l'expédition de Minorque en 1756, passa au même titre à l'armée d'Allemagne pendant la guerre de Sept ans, et y rendit les plus grands services. Il créa en quelque sorte la pharmacie militaire, et fut inspecteur des hôpitaux de l'armée. Chargé d'analyser les eaux minérales de la France, il a laissé divers ouvrages écrits avec beaucoup de méthode sur les eaux minérales, principalement celles de Barèges et de Bagnères-de-Luchon. Il s'occupa pendant plus de douze ans de l'analyse des minéraux, et fit de nombreux mémoires sur les marbres, serpentines, porphyres, ophites, granits, jaspes, schistes argileux, etc., insérés dans le *Recueil des savants étrangers*. Bayen souleva le premier, sur la doctrine de Stahl, le voile que déchira Lavoisier, en commençant à démontrer par l'expérience la fausseté de cette doctrine. On lui doit un grand travail sur l'étain, 1781, où il fit voir que la petite quantité d'arsenic contenue dans ce métal ne peut être nuisible dans les usages domestiques, comme l'avaient cru Markgraff et Henkel. On a de lui: *Opuscules chim.*, Paris, 1798.

C. L.

BAYER (Jean), astronome, né à Augsbourg à la fin du XVIe siècle, m. en 1660, célèbre par ses cartes sidérales. *L'Uranometria*, Augsb., 1603, en 51 cartes, fut publiée de nouveau en 1627, sous le titre de *Cœlum stellatum christianum*; dans cette édition, les noms empruntés au paganisme pour désigner les constellations sont remplacés par d'autres tirés de l'Écriture sainte.

BAYER (Théophile-Sigefroi), orientaliste, né à Kœnigsberg en 1694, m. à Saint-Pétersbourg en 1738.

Ses principaux ouvrages sont: *Musæum sinicum*, Petersb., 1730; *Historia Osrhoena et Edessena nummis illustrata*, Petersb., 1734; *Historia regni Græcorum bactriani*, Petersb., 1738, etc.

BAYEUX, *Bajocassium civitas, Augustodurum*, s.-préf. (Calvados), sur l'Aure. Évêché. Trib. de comm., collège, biblioth. Beaucoup de ses maisons sont dans le style ancien. On remarque sa belle cathédrale ogivale; l'hôtel de ville, autrefois palais épiscopal. Fabr. de dentelles et de blondes très renommées, et de porcelaine allant au feu, etc.; comm. de bétail, volaille, beurre d'Isigny, etc.; 8,500 hab. Cap. des Bajocasses, florissante sous les Romains; les Saxons s'en emparèrent probablement vers la fin du IIIe siècle, et s'y établirent, ainsi que dans le pays environnant dit pays bessin; quand plus tard y vint une colonie de Normands, les nouveaux venus, trouvant peu des anciens habitants saxons du pays, se confondirent avec eux; ils conservèrent ensemble leur idiome, leurs mœurs; la langue danoise était encore vulgaire à Bayeux au XIe siècle; mais, après la réunion de la Normandie à la France, Bayeux perdit son caractère exclusivement normand. On conserve à l'hôtel de ville une tapisserie d'un grand intérêt historique, qui représente la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant. Selon une tradition contestée, elle aurait été brodée par Mathilde, femme de Guillaume lui-même; il paraît du moins certain qu'elle est du XIe siècle; elle a 70 m. de long sur 50 cent. de hauteur, et représente 55 scènes différentes. Au-dessus de chacune d'elles se trouve une courte explication latine. — Patrie d'Alain Chartier, du peintre Robert Lefèvre.

BAYEUX (Collège de), fondé à Paris, vers le haut de la rue de la Harpe, en 1309, par Guillaume Bonnet, évêque de Bayeux, pour des écoliers des diocèses d'Angers et du Mans. Il fut réuni au collège Louis-le-Grand en 1763.

BAYEUX (Georges), littérateur, né à Caen vers 1752, m. en 1792, avocat à Caen et à Rouen, et premier commis des finances sous Necker. Pendant la révolution, il devint procureur général syndic du Calvados, et fut massacré comme complice de Montmorin et de Lessart. Il a donné une traduction des *Fastes*, d'Ovide, 1783-88, ouvrage remarquable surtout par des notes pleines d'érudition; des *Réflexions sur le règne de Trajan*, 1787, et des *Essais académiques*, 1785.

BAYÉZID, v. forte de l'Arménie turque, dans le vilayet de Van; fondée, dit-on, par Bajazet Ier, cédée aux Russes par le traité de San-Stefano, restituée aux Turcs par celui de Berlin, 1878; 12,000 hab.

BAYLE (Pierre), célèbre écrivain et critique français, né de parents protestants, au Carlat, dans le comté de Foix, le 18 nov. 1647, m. en 1706 à Rotterdam. Il étudia d'abord à Puylaurens, puis à Toulouse; là il suivit les leçons de philosophie des jésuites, conçut des doutes sur la vérité de la religion réformée, se crut dans l'erreur, et embrassa le catholicisme. M. Bertier, évêque de Rieux, pensant qu'après cette conversion le jeune Bayle n'avait plus rien à attendre de ses parents, se chargea de son entretien. Au bout de 18 mois, Bayle se repentit; il quitta secrètement Toulouse, abjura entre les mains d'un pasteur, 1670, et partit pour Genève. Il y fut précepteur des fils de M. de Normandie, syndic de la république. Il remplit les mêmes fonctions chez le comte de Dhona, à Coppet, chez MM. de Béringhen, à Paris, et chez un négociant de Rouen. La chaire de philosophie étant vacante à Sedan, il la disputa au concours, et l'emporta, 1675. Après la suppression de l'académie protestante de Sedan, 1681, il fut appelé à Rotterdam pour y professer la philosophie et l'histoire. Jurieu y vint à peu près en même temps que lui. Bayle avait déjà publié: 1° *Lettre sur les comètes*, qu'il refit depuis sous le titre de: *Pensées diverses à l'occasion de la comète de 1680*; 2° *Critique de l'histoire du calvinisme*, du P. Maimbourg. Ce dernier ouvrage eut le plus grand succès, et Jurieu, qui avait aussi publié une *Critique* de la même histoire, dont on avait peu parlé, ne pardonna jamais à Bayle de l'avoir fait oublier. En mars 1684, Bayle donna le premier numéro des *Nouvelles de la république des lettres*. Tombé malade en 1687, il abandonna ce travail, que Larroque continua. Au mois d'avril 1690 parut un écrit intitulé: *Avis important aux réfugiés*, etc. Ce livre contenait des remontrances un peu vives, mais très sages, adressées aux réfugiés français, sur ce que, par leurs intrigues, leurs libelles et leur état de conspiration flagrante contre le gouvernement français, ils étaient la cause du redoublement de persécutions auxquelles étaient en butte leurs coreligionnaires demeurés en France. On l'attribua à Pellisson, puis à Larroque. Mais, inspiré par sa jalousie contre Bayle, Jurieu devina qu'il en était l'auteur, et il le dénonça aux réfugiés. Bayle prétendit avoir été seulement l'éditeur du livre, dont le manuscrit lui avait été confié sous le secret; mais il ne nia jamais nettement qu'il l'eût écrit. Jurieu cita son rival devant le consistoire, pour répondre sur certaines hérésies contenues dans les *Pensées sur la comète*. Le consistoire était composé d'ennemis personnels de Bayle, n'entendant pas le français pour la plupart. Ils jugèrent Bayle sur des extraits de son livre traduits par Jurieu ou par ses amis, le condamnèrent et le déclarèrent déchu de son emploi de professeur, 1693. Il se livra tout entier à la composition d'un *Dictionnaire historique et critique*, qui a fait surtout sa réputation; il parut à Rotterdam, 1695-97, en 2 vol. in-fol. Cet ouvrage mérite des reproches assez graves au point de vue des doctrines. (V. notre *Dictionnaire des lettres*, au mot: Bayle [Dictionnaire de]). Bayle

passa les dernières années de sa vie dans des disputes avec J. Leclerc, sur les ***Natures plastiques et vitales,*** d'après le système de Cudworth ; avec M. King, archevêque de Cantorbéry, sur l'*[illegible]*; avec Jacquelot, chapelain du roi de Prusse, au sujet de sa *Dissertation sur l'existence de Dieu.* Esprit pénétrant, [illegible], dialecticien serré, très subtil quelquefois, mais [illegible] souple, vigoureux, indomptable, doué d'une mémoire prodigieuse, ayant une vaste lecture, Bayle s'est montré dans tous ses ouvrages érudit de premier ordre. L'écueil de tant de science, acquise par la recherche des erreurs d'autrui, était le pyrrhonisme : il perce en effet dans tous les écrits de Bayle ; aussi le regarde-t-on comme le précurseur de Voltaire.

[illegible] éditions du *Dictionnaire historique* sont : la 2e, de 1702, 3 [illegible], de 1720, et la [illegible], de 1740, 4 vol. in-fol. ; la dernière [illegible], est celle de M. Beuchot, Paris, 1821, 16 vol. in-8o. [illegible] écrit la *Vie de Bayle*, et recueilli ses *Œuvres diverses*, la Haye, 1727, 4 vol. in-fol. V. Lenient, *Études sur Bayle*, Paris, 1855. C. N.

BAYLE (Gaspard-Laurent), médecin, né en 1774 au Vernet, en Provence, mort en 1816, étudia la médecine à Montpellier, puis à Paris. En 1807, il fut nommé médecin de la Charité. C'était un excellent observateur, doué d'un bon jugement. Il a contribué à propager les études d'anatomie pathologique. Son principal ouvrage est un *Traité de la phtisie pulmonaire*, Paris, 1810. D—G.

BAYLE ou **BAILE**, nom donné au magistrat vénitien chargé de gouverner et de protéger ses compatriotes à Constantinople. On appelait aussi baile, dans le midi de la France, une sorte d'officier de police, ou même de juge, placé sous l'autorité des consuls ou jurats, quelquefois un appariteur, héraut ou crieur public.

BAYLEN, v. d'Espagne, dans la prov. de Jaen, au pied de la Sierra-Morena ; 7,500 hab. Célèbre par la capitulation que le général Dupont, après une bataille malheureuse, fut obligé de conclure, 22 juillet 1808, avec le général espagnol Castaños. (V. Dupont de l'Étang.)

BAYON, ch.-l. de cant. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville ; sur la rive dr. de la Moselle ; 1,004 hab. — brg du dép. de la Gironde, arr. de Blaye ; 1,131 hab. Bons vins rouges.

BAYONA ou **BAYONNE,** anc. *Abobrica,* petite v. d'Espagne (Galice), et port fortifié sur l'Atlantique (prov. de Pontevedra).

BAYONNE, du basque *Baïa-Ona,* bonne baie, probablement le *Lapurdum* des Romains, s.-préf. (B.-Pyrénées). Port sur l'Adour et à l'embouchure de la Nive, à 6 kil. de la mer. Trib. de comm., chambre et bourse de commerce, lycée ; direction des douanes ; évêché suffragant d'Auch ; place forte de 1re classe, bel arsenal militaire ; 27,416 hab. Bayonne est une ville à physionomie espagnole. La Nive la divise en deux quartiers dits le grand et le petit Bayonne, réunis par deux ponts de bois. Sur la rive droite de l'Adour, le quartier Saint-Esprit formait, avant 1857, un chef-lieu de canton du département des Landes. Là est une citadelle qui commande à la fois la ville, le port et la campagne. Fabrique et commerce d'eaux-de-vie ; chocolats et jambons renommés ; cabotage ; importations considérables pour l'Espagne ; armements pour la pêche de la baleine et de la morue. Patrie de l'abbé de Saint-Cyran, du chimiste Pelletier, de J. Laffitte. — Bayonne fut érigée en évêché en 900, gouvernée par des vicomtes jusqu'en [illegible], et réunie ensuite au duché de Guyenne. Charles VII la prit aux Anglais en 1451 ; elle résista aux Espagnols en [illegible] et en 1551, et à l'armée anglo-espagnole en 1814. Elle ne fut jamais prise. C'est, dit-on, dans cette ville que l'on inventa la baïonnette. (*V. ce mot.*)

BAY ([illegible] de). *V.* Baius.

BAYREUTH. *V.* Baireuth.

BAYSE. *V.* Baise.

BAZA, anc. *Basti,* v. d'Espagne, prov. de Grenade. Prise aux Maures après un long siége en 1489. Une division française [illegible] les Anglais et les Espagnols en 1810. Pop. de la [illegible] hab.

BAZADAIS, *Ager Vasatensis,* petit pays de l'anc. Guyenne [illegible] principaux étaient : Bazas, Langon, la [illegible], [illegible], Casteljaloux et Castelmoron. Il est auj. [illegible] de la Gironde et de Lot-et-Garonne.

BAZANCOURT (César, baron de), littérateur, né vers 18[illegible], m. en 1865, fut attaché à la bibliothèque de Compiègne. [illegible] les romans consacrés à la peinture des mœurs aristocratiques, il a laissé : *Histoire de la Sicile sous la domination des Normands*, 1846 ; *l'Expédition de Crimée jusqu'à la prise de Sébastopol*, 1857, 3e édit. ; *la Campagne d'Italie de 1859*, 1859-60 ; *les Expéditions de Chine et de Cochinchine*, 1861-62.

BAZANCOURT, vge (Marne), arr. de Reims ; 1,171 hab. [illegible] de laines cardées et peignées, la 1re de ce genre [illegible] en France.

BAZAR, nom donné en Turquie et en Perse aux marchés destinés à l'exposition et à la vente des produits. Il y en a à ciel ouvert, d'autres voûtés et à galeries couvertes. Les plus beaux sont celui de Constantinople, bâti par Mahomet II en 1462, et celui d'Ispahan, où 15,000 soldats pourraient aisément manœuvrer.

BAZARD (Armand), fondateur de la charbonnerie française, né à Paris en 1791, m. en 1832. Il prit part à la défense de Paris en 1815. Sous la Restauration, il fut du complot de Belfort, mais échappa à toutes les recherches de la police. Il adopta le saint-simonisme, se mit à le propager et en devint un des deux chefs ou papes. Après la révolution de 1830, il se brouilla avec Enfantin, son collègue, et l'ardeur de la querelle lui causa une attaque d'apoplexie, 1831. Il avait rédigé deux journaux de propagande, *le Producteur* et *l'Organisateur*.

BAZARDJIK, v. de la principauté de Bulgarie, 7,000 hab. Foire importante en avril. — v. de la Turquie d'Europe, dite aussi Tatar Bazardjik, dans la province de Roumélie orientale, sur la Maritza ; 10,000 hab. Foire considérable en juin et juillet. Aux environs, sources thermales. E. B.

BAZARIE, district de la Sogdiane, qui était, ainsi que nous le dit Quinte-Curce, couvert de parcs peuplés de bêtes fauves. C'est auj. ou le beau territoire de *Chehr-i-Sabz,* la ville verdoyante, au S.-S.-E. de Samarkand (Boukharie), ou celui qui entoure Beschagker, par 40° 40′ N., et 46° E.

BAZAS, *Cossio, Vasates,* ou *Vocates,* ou *Bazo-Vocates,* s.-préf. (Gironde), sur un rocher escarpé au pied duquel coule le Breuve. Antique cité des Vasates ; prise par Crassus, Ier siècle av. J.-C., ravagée par les Vandales en 408, par les Goths en 414, par les Normands en 853 ; elle devint siège d'évêché au VIe siècle ; Urbain II y prêcha la croisade en 1096, et St Bernard en 1145. Elle joua un rôle important dans les guerres de religion et pendant la Fronde. Cathédrale gothique du XIIe siècle ; source du Trou-d'Enfer, curieuse par ses incrustations. Fabr. importantes de cuirs ; cireries ; 5,073 hab.

BAZEILLES, vge du dép. des Ardennes, près de Sedan ; 1,758 hab. — Il fut horriblement maltraité pendant la bataille de Sedan en 1870, à cause de l'héroïque résistance du 12e corps français. Les Bavarois achevèrent sa ruine par l'incendie des maisons et l'égorgement des habitants. E. B.

BAZELE, brg de Belgique (Flandre orientale), sur l'Escaut ; 5,000 hab. Briqueteries considérables.

BAZHENOFF (Vasili-Ivanovitch), architecte russe, né à Moscou en 1737, m. en 1799, s'est illustré par la reconstruction du Kremlin sous Catherine II, et par la magnifique église de N.-D. de Kazan, à Saint-Pétersbourg.

BAZIN, historien et littérateur, né à Paris en 1797, m. en 1850. Il s'appelait *Anaïs de Roucou,* et prit le nom de Bazin, qui était celui de son père adoptif. Après de brillantes études, il entra dans les gardes du corps de Louis XVIII, en 1814 ; puis, en 1815, abandonna la carrière militaire pour celle du barreau. Il y réussit médiocrement, et finit par se livrer exclusivement à la littérature. Il a publié : 1o *la Cour de Marie de Médicis, mémoires d'un cadet de Gascogne,* 1830. C'est un roman historique sur le commencement du règne de Louis XIII ; 2o *l'Époque sans nom,* 1833, esquisses morales et satiriques de l'état de Paris après la révolution de juillet 1830 ; 3o *Histoire de France sous Louis XIII et sous le cardinal Mazarin,* 4 vol. in-8o, 1837-42. Cet ouvrage, intéressant et spirituel, est le véritable titre de gloire de Bazin et lui assure un rang distingué parmi les historiens. Il lui a valu le 2e prix Gobert, décerné par l'Académie française ; 4o *Études d'histoire et de biographie,* 1844, morceaux agréables et piquants, qui se rattachent plus ou moins à l'époque traitée par l'auteur dans l'ouvrage précédent.

BAZIN (Antoine-Pierre-Louis), sinologue, né à Saint-Brice (Seine-et-Oise) en 1799, m. en 1863, élève d'Abel Rémusat et de Stanislas Julien, professa à l'École des langues orientales.

Il a publié : *Théâtre chinois,* 1838 ; *le Siècle des Youen, ou Tableau historique de la littérature chinoise,* 1850 ; *Grammaire mandarine,* 1856 ; *la Chine moderne,* dans la collection de l'*Univers pittoresque,* de Didot, etc.

BAZIN (François-Emmanuel-Joseph), compositeur français, né à Marseille en 1819, mort en 1878. Il obtint en 1840 le grand prix de Rome avec sa cantate de *Loyse de Montfort,* qui fut, par une faveur exceptionnelle due au mérite de l'œuvre, représentée à l'Opéra. Il réussit dans l'opéra-comique, donna *Maître Pathelin* en 1856, et, en 1865, *le Voyage en Chine,* qui est resté au répertoire.

BAZIRA ou **BEZIRA,** v. forte de l'anc. Asie, dans la région du Paropamisus ; auj. *Badsjôr* ou *Bischore,* au N.-O. de *Peschawer.*

BAZIRE. *V.* Basire.

BAZOCHE. *V.* Basoche.

BAZOCHES, anc. *Basilica,* vge (Aisne), arr. de Soissons, 354 hab. Les préfets romains des Gaules y avaient un palais ;

BAZOGE (LA), brg (Sarthe), arr. du Mans; 1,805 hab. Exploitation de fer.

BAZOIS, petit pays de l'anc. Nivernais, et dont les lieux principaux étaient : Châtillon-en-Bazois, dans l'arr. de Château-Chinon; Moulins-Engilbert, et Mont-en-Bazois (Nièvre).

BEACHY ou **BEVEZIERS**, cap d'Angleterre (Sussex), sur la Manche. Victoire navale de Tourville sur les Anglais et les Hollandais le 10 juillet 1690.

BEARN, *Beneharnum*, ET **BASSE-NAVARRE**, *Navarra inferior*, l'un des 32 gouvernements militaires de l'anc. France; cap. Pau. Il est auj. compris dans les dép. des B.-Pyrénées et des Landes. Les Gaves de Pau et d'Oloron y portent à l'Adour leurs eaux torrentueuses. Au temps de César, ce pays était habité par les *Beneharni*, dont la ville, *Beneharnum*, a disparu. Les Romains le placèrent dans la Novempopulanie, ou III^e Aquitaine, et l'Église donna des évêques à Oloron, puis à Lescar. En 1527, Pau reçut de Henri d'Albret une chambre des comptes, en oct. 1620 un parlement, et en 1724, une université. — Les *Beneharni*, alliés à la grande famille des Aquitains, furent soumis par Rome avec elle. Les Vandales, les Alains, les Suèves, les Wisigoths, passèrent par leurs montagnes pour envahir l'Espagne; ces derniers s'y fixèrent au v^e siècle. Quand les Francs furent maîtres de la Gaule méridionale par la victoire de Vouillé, 507, les Wisigoths, refoulés, chassèrent de Pampelune et de Calahorra les Ibères, qui, sous le nom de Vascons (Vaccéens), vinrent s'établir dans le midi de l'Aquitaine. L'invasion dura jusqu'au temps de Dagobert, qui combattit et confina dans les pays de Soule et de Labourd les envahisseurs, dont les fils portent aujourd'hui le nom de Basques (*V. ce mot*). C'est au x^e siècle qu'on voit commencer, avec Centule I^{er}, 905, la dynastie des vicomtes héréditaires de Béarn, vassaux immédiats des comtes de Gascogne. A cette époque, le Béarn eut beaucoup à souffrir des incursions des Normands, qui, remontant l'Adour, pillèrent ou détruisirent Bayonne, Oloron et Beneharnum. Plus tard, la petite cour des vicomtes de Béarn rivalisa avec celle des ducs de Guyenne. Parmi eux on distingue Gaston IV, législateur et guerrier, qui prit une part glorieuse à la première croisade et combattit les Maures d'Espagne. Ses héritiers, ayant voulu porter l'hommage du Béarn aux rois d'Aragon, furent proscrits par des sujets jaloux de leur liberté, et, en 1173, commença la dynastie des Moncades, qui gouverna jusqu'en 1290. Elle rejeta l'alliance des Aragonais et des Anglais, maîtres de l'Aquitaine depuis 1152, pour la suzeraineté des souverains français, protecteurs et voisins moins immédiats. A la mort de Gaston VIII, Roger-Bernard, comte de Foix, lui succéda dans le titre de vicomte. La race des comtes de Foix fut célèbre; elle donna Gaston X Phébus, le héros du xiv^e siècle, l'hôte et le protecteur de Froissart; Gaston XII de Grailly, sous lequel Pau, fondé seulement depuis le x^e siècle, remplaça, en 1460, dans le titre de capitale, la ville d'Orthez; Gaston de Nemours, qui mourut à Ravenne. En 1485, le Béarn passa par alliance à Jean d'Albret. Henri II, successeur de celui-ci, fut l'ami et le compagnon d'armes de François I^{er}, dont, en 1526, il épousa la sœur, la célèbre Marguerite de Navarre, avec laquelle le protestantisme se répandit dans le Béarn. Marguerite eut une fille, Jeanne d'Albret, qui épousa Antoine, duc de Vendôme, chef de la maison de Bourbon, dont elle eut l'enfant qui fut Henri IV, 13 déc. 1553. Par l'avènement de Henri IV, le Béarn fut réuni à la France; mais les villes avaient leurs *fors* ou libertés; le pays possédait depuis 1309 le recueil des siens, il voulut continuer à vivre de sa vie indépendante et nationale; pour calmer les susceptibilités des États, il fallut que le roi gascon leur dit un jour : « Je ne donne pas le Béarn à la France, mais la France au Béarn. » L'édit de réunion ne fut promulgué que sous Louis XIII, en 1620. Plus d'une fois, même en 1789, le Béarn tenta de reconquérir son indépendance. — Le Béarn a produit Bernadotte, le médecin Antoine Bordeu et le général Barbanègre. Il exporte ses vins, ses viandes fumées, connues sous le nom de jambons de Bayonne; fait le commerce du fer, des toiles, des cotons filés et teints. Dans l'arr. d'Orthez, la ville de Salies exploite des salines considérables. Costumes, mœurs, langage, tout dans le Béarn a conservé la vieille originalité du moyen âge. Au milieu des races fières de leur indépendance, il en était une de parias et de proscrits, les Cagots (*caas goths*, chiens de Goths, selon Marca), qui étaient regardés comme un reste des Goths et des Sarrasins. (*V.* CAGOTS.)

BEARNECENSIS PAGUS, petit pays de l'anc. Gévaudan, autour de l'église de Saint-Martin, dite *Canonica*.

BÉAT (SAINT-), ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, au confluent de la Garonne et de la Pique; 998 hab. Marbre blanc, ardoises, crayons.

BEATIA ou **BATIA**, v. de l'anc. Espagne, en Bétique; auj. *Baeza*.

BÉATIFICATION, acte par lequel le pape déclare qu'il y a lieu de penser qu'une personne morte est au rang des bienheureux; il est permis alors d'exposer les reliques du défunt à la dévotion publique, et de lui chanter un office particulier, mais non de porter ces reliques en procession. Dans la canonisation (*V. ce mot*), le pape prononce en juge.

BEATON, BETON ou **BETHUNE** (JAMES), prélat et homme d'État écossais, m. en 1539. Prévôt de l'église collégiale de Bothwell en 1503, abbé de Dumferline et prieur de Whitern en 1504, grand trésorier de 1505 à 1508, évêque de Galloway et archevêque de Glasgow en 1508, il fit partie du conseil de régence après la mort de Jacques IV, à Flodden, 1513. Le duc d'Albany le fit chancelier, 1515, et lui donna, 1517, la présidence du conseil pendant son voyage en France. En 1522, Beaton devint archevêque de Saint-Andrews. Il s'opposa aux projets du roi d'Angleterre Henri VIII, qui voulait placer l'Écosse sous sa domination : mais, en 1525, la majorité de Jacques V ayant été proclamée par le parlement, il abandonna les sceaux. Ce fut lui qui condamna, 1528, Patrick Hamilton, premier martyr protestant en Écosse. Son dernier acte fut la célébration du mariage du roi avec Marie de Guise, 1538. A. G.

BEATON (David), neveu du précédent, né en 1494, m. en 1546. Il étudia à Saint-Andrews, puis à l'université de Paris, entra dans les ordres, mais resta en France comme résident écossais, 1519. En 1525, il fit partie du parlement comme abbé d'Arbroath. Jacques V, qui le nomma garde des sceaux, le chargea d'aller traiter avec François I^{er} contre Charles-Quint, 1528, et de négocier son mariage avec Madeleine, fille du roi de France, 1533. Celui-ci donna à Beaton l'évêché de Mirepoix. Le mariage n'ayant pas eu lieu, Beaton amena en Écosse une autre reine, Marie de Guise, 1538. Il succéda à son oncle sur le siège de Saint-Andrews, 1539, et reçut de Paul III le chapeau de cardinal. Ardent adversaire de la réforme, il s'adressa à la France, pendant la minorité de Marie Stuart, afin de protéger l'Écosse contre l'Angleterre, 1542, chassa John Knox de l'université de Saint-Andrews, et fit brûler plusieurs hérétiques. Des nobles, partisans de l'alliance anglaise et de la réformation, le poignardèrent dans son château. A. G.

BÉATRIX (SAINTE). Ayant donné la sépulture aux corps de ses frères St Simplice et St Faustin, martyrs sous Dioclétien, elle fut condamnée à mort, 303. Fête, le 29 juillet.

BÉATRIX DE BOURGOGNE, fille du comte Renaud, épousa, en 1156, l'empereur Frédéric I^{er} Barberousse, et lui apporta en dot la Bourgogne cisjurane et la Provence.

BÉATRIX DE PROVENCE, fille et héritière de Raymond-Bérenger IV, dernier comte de Provence. En 1245, elle épousa Charles d'Anjou, frère de St Louis. Elle lui apporta la Provence en dot, et le seconda utilement dans son expédition d'Italie.

BÉATRIX PORTINARI, née en 1264, m. en 1290, florentine que l'amour et les vers du Dante ont immortalisée.

BEATTIE (JAMES), poète et philosophe écossais, né dans le comté de Kincardine en 1735, m. en 1803. Fils d'un fermier, orphelin en 1742, il fit ses études comme boursier au collège Mareschal à Aberdeen, et fut encouragé par Th. Blackwell. Dès 1753, il publiait de petites pièces dans le *Scotch Magazine*. En 1760, il fut nommé professeur de philosophie morale et de logique à Aberdeen. Il devint l'ami de Reid, Campbell, Gray, Burke, et reçut de l'université d'Oxford le grade de docteur. Reynolds voulut faire son portrait. Ses dernières années furent attristées par la mort de ses deux fils et la démence de sa femme. Beattie a publié : *le Ménestrel*, poème justement célèbre, en 2 chants; *Essai sur la vérité*, 1770, dans lequel il veut substituer au scepticisme une conviction chaleureuse et féconde; *Essais sur la poésie et la musique*, 1776; *Éléments de science morale*, 1793, trad. en français par C. Mallet, Paris, 1840. Comme philosophe, Beattie est l'adversaire de l'école de Hume; il appartient à celle de Reid et de Dugald Stewart, popularisée en France par Royer-Collard et Jouffroy. A. G.

BEAUCAIRE, *Ugernum*, *Bellum Quadrum*, ch.-l. de cant. (Gard), arr. de Nîmes, sur la rive dr. du Rhône, à l'origine du canal d'Aigues-Mortes, et vis-à-vis de Tarascon; un beau pont de fer suspendu, de 450 mètres de longueur, réunit les deux villes. Il y a un collège depuis 1869. Là convergent le chemin de fer de Marseille, celui du Gard, le canal de Languedoc et le Rhône. Foire célèbre, qui commence le 21 juillet et finit le 28 à minuit. Elle fut établie par Raymond VII, comte de Toulouse, en 1217, et devint la plus importante de l'Europe; les marchands d'Espagne, d'Italie, de Turquie, de Grèce, d'Égypte et d'Asie y affluaient; elle est encore la plus considérable de France; 9,000 hab. Biblioth. publique. Ruines d'un anc. château, près duquel est un souterrain de 12 kil.

passant sous le Rhône. Autrefois place forte, l'une des plus importantes de la Provence, et célèbre dans les guerres religieuses du Midi. Démantelée par Richelieu en 1632.

BEAUCAIRE (Canal de), ouvert en 1773; 50,334 m. de long. Il fait partie de la ligne de jonction de la Garonne au Rhône, commence au Rhône près de Beaucaire, et se termine à Aigues-Mortes, où il débouche dans le canal de la Grande-Robine.

BEAUCAIRE DE PÉGUILLON (François), théologien, né en 1514 au château de Creste en Bourbonnais, m. en 1591. Le cardinal de Lorraine se démit en sa faveur de l'évêché de Metz, auquel il renonça à la suite de troubles excités par les calvinistes. Beaucaire figura au concile de Trente, où il soutint le gallicanisme et la nécessité d'une réforme dans l'Église. Il a laissé un ouvrage curieux, quoique partial : *Rerum Gallicarum commentaria ab anno 1561 ad annum 1580*, Lyon, 1665, in-fol. B.

BEAUCE, *Belsia* ou *Belsa*, anc. pays de France dans l'Orléanais et aujourd'hui compris dans les dép. d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher; cap. Chartres; villes princ. : Nogent-le-Roi, Maintenon, Bonneval. Sol très fertile, produisant un blé excellent. La Beauce embrassait le pays chartrain, le Dunois, le Vendômois, le Hurepoix, etc.

BEAUCHAMP (Val de), petit pays de l'anc. Dauphiné, dans le Gapençois, et dont le lieu principal était Aspres-les-Veynes, dans l'arr. de Gap (Hautes-Alpes).

BEAUCHAMPS (Pierre-François **GODARD** de), littérateur, né à Paris en 1689, m. en 1761. Outre des pièces de théâtre et des romans aujourd'hui oubliés, il a traduit du grec : *les Amours d'Ismène et d'Isménias*, par Eustathe, 1743; *les Amours de Rhadanthe et de Dosiclès*, par Prodrome, 1746; et publié : *Recherches sur les théâtres de France*, 1735; *Bibliothèque des théâtres*, 1746.

BEAUCHAMPS (Joseph), astronome, né à Vesoul en 1752, m. en 1801. Élève et ami de Lalande, il fit, avant la révolution, des voyages en Orient, dont les résultats furent consignés dans le *Journal des Savants*. En 1798, il travailla avec les membres de la commission d'Égypte. Chargé d'une mission secrète à Constantinople, il fut pris par les Anglais, livré au sultan et retenu captif jusqu'à sa mort.

BEAUCHAMPS (Alph. de), littérateur, né à Monaco en 1767, m. en 1832. Il était au service de la Sardaigne quand la révolution française éclata. Après avoir subi une détention de plusieurs mois pour avoir refusé de combattre la France, il vint à Paris, et fut employé dans les bureaux du comité de sûreté générale et dans ceux du ministère de la police. C'est là qu'il recueillit les matériaux d'une *Histoire de la Vendée*, 1806, ouvrage curieux, impartial et plein d'intérêt. Destitué par Fouché à cause de cette publication, il n'obtint qu'en 1811 une place dans les droits réunis ; elle lui fut enlevée en 1814.

Il a encore publié : *Histoire de la conquête et des révolutions du Pérou*, 1807 ; *Histoire des malheurs et de la captivité de Pie VII*, 1814 ; *Vie du général Moreau*, 1814 ; *Histoire du Brésil*, 1815 ; *Vie de Jules César*, 1823, etc.

BEAUCHÊNE, petit pays de l'anc. Dauphiné, dans le Gapençois, et dont les lieux principaux étaient Saint-Julien-en-Beauchêne, canton d'Aspres-les-Veynes, et Saint-André-en-Beauchêne, canton de La Faurie (Hautes Alpes).

BEAUCOURT, vge, territoire de Belfort, cant. de Delle; 4,505 hab. Importantes fabriques de mouvements de montres et de pendules, grosse horlogerie, peignes à tisser, quincailleries.

BEAUFICEL, petit pays de l'anc. Normandie, et dont le lieu principal était Beauficel, dans l'arr. de Mortain (Manche).

BEAUFORT (Henri de), prélat anglais, né à Beaufort en Anjou, m. en 1447. Frère de Henri IV, roi d'Angleterre, il reçut une forte éducation à Oxford et à Aix-la-Chapelle. Évêque de Lincoln en 1397, de Winchester en 1414, cardinal en 1426, il fut nommé légat du pape Martin V en Allemagne, et alla prêcher la croisade contre les hussites en Bohême, 1429. S'occupant aussi des affaires de France, il s'efforça de réconcilier les ducs de Bedford et de Bourgogne. En 1430, le jeune Henri VI fut couronné roi de France par ses mains dans Notre-Dame de Paris. Beaufort présida au supplice de Jeanne d'Arc, et il fit assassiner le duc de Glocester, son neveu. B.

BEAUFORT (Edmond), duc et comte de Dorset, essaya, après la mort du duc de Bedford, 1435, de devenir régent de France. On lui préféra Richard d'York : il arriva cependant à ses fins dix ans après ; mais la négligence qu'il apporta dans ses fonctions, et dont les Français profitèrent pour reprendre la Normandie, le fit jeter momentanément à la Tour, 1450. Au début de la guerre des Deux-Roses, il soutint la cause des Lancastre, et fut tué à Saint-Albans en 1455. B.

BEAUFORT (François de **VENDÔME**, duc de), fils de César de Vendôme, et petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né à Paris en 1616, m. en 1669. Sous le ministère de Richelieu, il se distingua à la bataille d'Avein, 1635, aux sièges de Corbie, 1636, de Hesdin, 1639, et d'Arras, 1640. Il s'enfuit en Angleterre au moment de la conspiration de Cinq-Mars, comme s'il en eût été complice. Pendant la régence d'Anne d'Autriche, il entra dans la cabale des Importants; enfermé à Vincennes, il s'en échappa en 1649. C'était le moment de la Fronde, dont il se déclara l'un des chefs; son genre d'influence, ses manières et son langage le firent surnommer le Roi des halles. Pendant la seconde Fronde, il se mit avec Condé contre la cour, tua en duel son beau-frère le duc de Nemours, 1652, et chercha ensuite à faire oublier sa révolte par une prompte soumission. En 1665, il fut chargé par Louis XIV d'une expédition contre les corsaires d'Alger, et occupa Djidjelli. En 1669, il mena des renforts aux Vénitiens assiégés par les Turcs dans Candie, et fut tué dans une sortie. B.

BEAUFORT (Louis de), historien, m. à Maestricht en 1795. Il fut gouverneur du prince de Hesse-Hombourg. Sa *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, Utrecht, 1738, ouvrage sage et de bon sens, contient à peu près tous les doutes que Niebuhr a développés dans son *Histoire romaine*. On lui doit encore : *Histoire de César Germanicus*, 1741 ; *la République romaine, ou Plan de l'ancien gouvernement de Rome*, La Haye, 1766, ouvrage exact et sagace, où il s'est beaucoup servi des travaux de Sigonius. B.

BEAUFORT (Henri-Ernest **GROUT**, chevalier de), voyageur français, né en 1798 à Aubevoye (Eure), m. en 1825. Élève de l'école de marine de Toulon, il parcourut le Levant et le Sénégal. En 1824-25, voulant continuer l'exploration de Mungo-Park, il visita la Gambie, le pays des Mandingues, le Bondou, le Karta, le Bambouk. Une fièvre l'enleva au moment où il allait se rendre à Tombouctou. B.

BEAUFORT (Vallée de), en Savoie, nommée dans sa partie supérieure vallée de Haute-Luce; s'ouvre dans la vallée d'Arly, près d'Albertville, et court dans la direction de l'E. jusqu'au col de la Sauce. On y pénètre par une gorge étroite, d'où sort le Doron, qui l'arrose. Saint-Maxime-de-Beaufort est le ch.-l. de la vallée; 2,410 hab.; ch.-l. de canton (Haute-Savoie), arr. d'Albertville. Comm. de bestiaux et fromages.

BEAUFORT, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé. Collège. Érigé en comté en 1340; le roi René l'acheta en 1469, et le laissa à sa femme Jeanne de Laval, à laquelle une statue a été érigée en 1841; ruines du château. Fabr. de toiles à voiles; comm. de blés, de chanvre, etc.; 4,960 hab.

BEAUFORT, ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Lons-le-Saulnier; 1,301 hab. Exploit. de pierres de taille.

BEAUFORT, baronnie en Artois, près d'Arras, existait dès le XII^e siècle; érigée en comté, 1733, en marquisat, 1735.

BEAUFORT-MONTMORENCY, seigneurie en Champagne, près de Châlons; érigée en duché par Henri IV, 1597, en faveur de Gabrielle d'Estrées.

BEAUGENCY, *Balgenciacum*, ch.-l. de cant. (Loiret), sur la Loire, arr. d'Orléans, sur la rive dr. de la Loire. On y remarque une tour très ancienne, dite tour de César, les ruines du château, l'hôtel de ville. Récolte de vins; 6 foires annuelles pour les grains, volailles, gibiers; 4,466 hab. Ville ancienne, où les rois carolingiens eurent un palais; un concile y prononça, 1152, le divorce de Louis VII et d'Éléonore d'Aquitaine; elle fut prise et pillée plusieurs fois par les Anglais; le duc d'Alençon et Jeanne d'Arc la leur reprirent en 1429; elle fut cruellement éprouvée pendant les guerres de religion. — Combat de 1870 entre l'armée de la Loire et les Allemands.

BEAUHARNAIS, famille noble de l'Orléanais, où l'on trouve, dès 1390, un comte Guillaume de Beauharnais. Un Jean de Beauharnais témoigna en faveur de Jeanne d'Arc. La terre de la Ferté-Aurain fut érigée en marquisat de la Ferté-Beauharnais, 1764.

BEAUHARNAIS (François, marquis de), né à La Rochelle le 12 août 1756, représenta la noblesse aux états généraux de 1789, émigra en 1792, fut major général dans l'armée de Condé, écrivit à la Convention pour défendre Louis XVI, et plus tard à Bonaparte pour qu'il rendît le trône aux Bourbons. Ayant reconnu l'empereur, il fut envoyé par lui en ambassade à Florence et à Madrid, puis exilé en Pologne, où il vécut jusqu'en 1814. La Restauration n'eut aucune faveur pour lui, et il mourut aveugle en 1823. De son mariage avec sa nièce Marie-Françoise de Beauharnais, il eut Émilie-Louise, mariée en 1802 au comte de La Valette, qu'elle devait sauver par un si beau dévouement.

BEAUHARNAIS (Alexandre, vicomte de), frère du précédent, né à la Martinique en 1760, député par la noblesse de la sénéchaussée de Blois aux états généraux de 1789, adopta les principes de la Révolution. Général en 1792, commandant l'armée du Rhin en mai 1793, et presque aussitôt appelé au ministère de la guerre, il le refusa. Les exigences des commissaires de la Convention le déterminèrent à résigner son

commandement. Il se retira dans sa terre, où il fut arrêté, et périt sur l'échafaud, 23 juillet 1794. Il avait épousé Mlle Tascher de la Pagerie, devenue depuis l'impératrice Joséphine (*V.* JOSÉPHINE); il en eut 2 enfants, le prince EUGÈNE et la reine HORTENSE. (*V. ces noms.*) J. T.

BEAUHARNAIS (FANNY, COMTESSE DE), née à Paris en 1738, m. en 1813, épousa un comte de Beauharnais, oncle de François et d'Alexandre, s'en sépara, voyagea, et vint à Paris ouvrir ses salons aux gens de lettres. Elle avait fait des vers à 10 ans, elle en fit le reste de ses jours, ainsi que des romans justement oubliés. Elle mit dans ses vers une philosophie douce et de la sensibilité; mais ses meilleures pièces ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre. J. T.

BEAUHARNAIS (CLAUDE, COMTE DE), fils de la précédente, et cousin germain de François et d'Alexandre, né en 1756, m. en 1819, chevalier d'honneur de l'impératrice Marie-Louise, fut pair de France sous la Restauration. Sa fille Stéphanie-Louise-Adrienne, fut mariée en 1806 au grand-duc de Bade Ch.-Louis-Frédéric, et tante de Napoléon III. — L'aînée des filles de la princesse Stéphanie épousa le prince Gustave Vasa, fils du roi de Suède Gustave IV; la 2e fut mariée au prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen. J. T.

BEAUJEU, *Bellojocus*, ch.-l. de cant. (Rhône), arr. de Villefranche, sur l'Ardière. Capitale de l'ancien Beaujolais; il y eut un château des sires de Beaujeu. Papeteries; fabr. de chapeaux; comm. de vins rouges estimés; 3,880 hab.

BEAUJEU (LA DAME DE). *V.* ANNE DE FRANCE.

BEAUJOLAIS, *Bellojocencis ager*, anc. pays de France, dans le Lyonnais, et ressortissant au parlement de Paris; il forme auj. une partie des dép. du Rhône et de la Loire. Cap. Beaujeu, puis Villefranche. Bérard Ier fut, vers 900, le premier sire de Beaujeu; en 1265, le Beaujolais passa par mariage à Renaud, comte du Forez, tige de la seconde maison; en 1400, il passa à la maison de Bourbon, dont un des descendants, Pierre II, sire de Beaujeu, épousa Anne, fille de Louis XI. Confisqué en 1523 sur le connétable de Bourbon, le Beaujolais fut donné à Louise de Savoie, puis réuni à la couronne en 1531; rendu en 1560 à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, il passa par mariage à Gaston d'Orléans, dont la fille, Mademoiselle, le légua à Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV; il resta comme apanage dans la maison d'Orléans. Le dernier comte de Beaujolais, frère du roi Louis-Philippe, mourut en Sicile en 1808.

BEAUJON (NICOLAS), philanthrope, né à Bordeaux en 1722, m. en 1799. Banquier de la cour, receveur général des finances de la généralité de Rouen, il fonda à Paris, 1784, l'hôpital qui porte son nom, dans le faubourg Saint-Honoré.

BEAUJOUR (LOUIS-AUGUSTE-FÉLIX), publiciste, né en 1763 à Fréjus, m. en 1836, fut, sous la République, secrétaire de légation à Munich et à Dresde, consul général en Grèce et en Suède, puis membre du tribunat et commissaire des relations commerciales aux États-Unis. La Restauration l'employa en Orient et le nomma baron, et il devint député de Marseille, puis pair de France sous Louis-Philippe.

On lui doit : *le Traité de Lunéville; le Traité d'Amiens; Expédition d'Annibal en Italie; Aperçu des États-Unis; Théorie des gouvernements*, 1824; *Tableau des révolutions de la France; Voyage dans l'empire ottoman.* B.

BEAULIEU (CAMUS DE VERNET, DIT DE), favori de Charles VII, m. en 1427. Simple écuyer du pays d'Auvergne, il succéda au seigneur de Giac dans les bonnes grâces du roi, et périt, comme lui, par les ordres du connétable Arthur de Richemont, après avoir été commandant des gardes, capitaine du château de Poitiers et directeur des finances.

BEAULIEU (SÉBASTIEN DE PONTAULT, SIEUR DE), premier ingénieur et maréchal des camps et armées de Louis XIV, m. en 1674. Il fut le créateur de la topographie militaire. Son ouvrage, connu sous le nom de *Grand Beaulieu*, donne la description de toutes les opérations depuis la bataille de Rocroi, 1643, jusqu'à la prise de Namur, 1692. Il est intitulé : *les Glorieuses Conquêtes de Louis le Grand.*

BEAULIEU (JEAN-PIERRE, BARON DE), général autrichien, né en 1725 à Lathuy en Brabant, m. à Lintz en 1819. Entré au service en 1743, capitaine d'infanterie en 1747, il fut, pendant la guerre de Sept ans, aide de camp de Daun, figura aux affaires de Kollin et de Hochkirchen, et gagna les grades de major, de lieutenant-colonel, avec le titre de baron. Colonel d'état-major en 1768, général-major en 1789, il combattit l'insurrection du Brabant. Dans la guerre contre la France, il gagna sur Jourdan la bataille d'Arlon, 1794. Moins heureux contre Bonaparte, il fut battu à Montenotte et à Lodi, 1796, et remplacé par Wurmser. B.

BEAULIEU (CLAUDE-FRANÇOIS), publiciste, né à Riom en 1754, m. en 1827. Il vint à Paris en 1782, où il s'occupa d'abord d'économie politique. Lorsque la révolution éclata, il se fit journaliste, et comme ses opinions étaient monarchiques, elles le firent incarcérer. La journée du 9 thermidor le sauva. Proscrit au 18 fructidor, il échappa à la déportation. Beaulieu est surtout connu aujourd'hui par une histoire intitulée : *Essais historiques sur les causes et les effets de la révolution française*, Paris, 1801-1803. C'est un ouvrage précieux, parce que l'auteur a vu une partie des événements qu'il raconte, et connu la plupart des acteurs de ce grand drame. Son ouvrage finit après la journée du 18 brumaire.

BEAULIEU, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. de Brive, sur la Dordogne, se forma au IXe siècle autour d'un monastère de bénédictins; église gothique remarquable. Récolte de vins rouges; 2,567 hab.

BEAULIEU, brg du dép. d'Indre-et-Loire, arr. de Loches; 1,642 hab. Agnès Sorel était dame de Beaulieu. — vge du Calvados, à 2 kil. de Caen; maison centrale de détention; 500 hab.

BEAULIEU, vge d'Angleterre (Hants), sur l'Exe; 1,300 hab. Ruines d'une abbaye de cisterciens fondée par Jean sans Terre en 1204.

BEAULNOIS OU **BEAUNOIS**, *Beluensis pagus*, petit pays de la Bourgogne, habité jadis par les *Ambarri*, auj. arr. de Beaune (Côte-d'Or). C'est son territoire qui produit les vins de Volnay, Pomard, Santenay, etc.

BEAUMANOIR (PHILIPPE DE), célèbre jurisconsulte, né en Picardie vers 1226, d'une famille noble. En 1273, il était bailli à Senlis; en 1280, à Clermont en Beauvoisis; il avait sans doute auparavant siégé au parlement. Il employa le droit réglementaire que les baillis s'étaient arrogé de réformer les abus, compléter et corriger la coutume. En 1288, il est sénéchal de Saintonge. En 1289, il est envoyé à Rome, on ne sait trop pour quel motif. En 1290, il reprend son siège au parlement. En 1291, il est envoyé à Saint-Quentin, pour prendre part à l'organisation de l'armée qui doit envahir la Flandre. En 1292, il est bailli de Tours. En 1293, il retourne à Senlis. En 1296, il n'existe plus. Il s'est surtout illustré par ses *Coutumes du Beauvoisis*, un des plus anciens, des plus curieux, des plus célèbres monuments du droit coutumier français. Il n'y traite pas seulement de la coutume du Beauvoisis, mais du droit qui est commun à toutes les coutumes de France. Il ne se borne pas à exposer la coutume, il la juge, la modifie avec une haute raison. Il est un des destructeurs de la féodalité, au moyen de l'extension du pouvoir royal; il combat habilement l'usage des guerres privées, cherche à établir les limites du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, rit de la sorcellerie et des jugements contre les animaux, reconnaît que selon le droit naturel chaque homme est libre, favorise l'acquisition des fiefs par les roturiers, nous transmet des renseignements curieux sur les vieilles associations agricoles, et ne recommande ni les épreuves judiciaires ni la question. Son livre peint parfaitement l'époque où la féodalité s'efface peu à peu, et où le pouvoir royal s'élève sur ses ruines. Les savants du XVIe siècle en faisaient le plus grand cas, et Montesquieu, qui le cite souvent, l'appelle « un admirable ouvrage ».

Il a été édité avec une excellente notice par M. Beugnot, 2 vol. in-8°, 1842 (Société de l'Histoire de France). ED. T.

BEAUMANOIR (JEAN, SIRE DE), célèbre chevalier breton, ami et compagnon d'armes de Duguesclin. Dans la guerre civile qui désola la Bretagne de 1341 à 1365, il embrassa le parti de Charles de Blois contre Jean de Montfort. Il se distingua à la bataille de La Roche-Derrien, 1347. Chargé de la défense du château de Josselin, il envoya un défi au gouverneur anglais de Ploërmel : de là le fameux combat des Trente, 27 mars 1351, où il fut grièvement blessé. En 1354, il alla en Angleterre négocier la mise en liberté de Charles de Blois. Il assista à la bataille d'Auray, 1364, où il fut fait prisonnier, et fut un des négociateurs de la paix de Guérande, 1365. B.

BEAUMANOIR (JEAN DE), maréchal de France. (*V.* LAVARDIN.)

BEAUMARCHAIS (PIERRE-AUGUSTIN CARON DE), né à Paris en 1732, m. en 1799. Fils d'un horloger, il acquit de bonne heure des connaissances rares, fit quelques découvertes en mécanique, et inventa une nouvelle espèce d'échappement. Son esprit vif et aventureux était destiné à des succès d'un autre genre. La musique l'introduisit à la cour : il donna des leçons de guitare aux filles de Louis XV, et, mis en relations avec le financier Pâris-Duverney, il gagna en peu de temps une fortune considérable par diverses opérations qu'il continua depuis. A l'époque de l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, il entreprit de grandes fournitures d'armes et de munitions pour les insurgés; mais cette opération ne fut pas avantageuse. Cette audace et cette habileté, qui lui avaient réussi dans les affaires, il la porta aussi dans les lettres; après avoir composé deux drames médiocres, *Eugénie*, 1767, et *les Deux Amis*, 1770, un procès avec les héritiers de Pâris-Duverney lui fournit l'occasion d'atteindre subitement à la célébrité, par des *Mémoires judiciaires contre les sieurs de*

Goëzman, Lablache, Marin et d'Arnaud, 1774 et 1775 : c'est un des plus curieux documents de la littérature et de l'esprit public dans la dernière période du XVIIIe siècle. Drame, roman, satire, tout y est; tantôt plaisant jusqu'à la bouffonnerie, tantôt sérieux jusqu'à l'éloquence, Beaumarchais fit d'une mince affaire de quelques louis une question de liberté publique. Par ce chef-d'œuvre de dialectique spirituelle et passionnée, il livra à la risée de l'Europe le parlement Maupeou. Néanmoins il perdit son procès. Excité par le succès de ses *Mémoires,* il créa une sorte de comédie nouvelle, bizarre, fantasque, satirique : le *Barbier de Séville* (en 4 actes en prose, 1775) et surtout le *Mariage de Figaro* (en 5 actes en prose, 1784) sont la vraie comédie de l'époque, l'image fébrile de la société française à la veille de la révolution. En 1785, Beaumarchais entreprit à ses frais la première édition des *Œuvres complètes de Voltaire,* dite édition de Kehl. En 1787, attaqué par le banquier Kornmann, dont il avait voulu séduire la femme, il ne retrouva pas dans sa défense les brillantes inspirations de ses premiers *Mémoires :* l'avocat de la partie adverse, Bergasse, esprit emphatique mais sévère, était plus redoutable que le conseiller Goëzman. La même année, il donna le médiocre opéra de *Tarare,* et, en 1792, le drame de *la Mère coupable.* Des mémoires intitulés : *les Six Époques,* 1793, racontent la vie de Beaumarchais au commencement de la révolution, les dangers qu'il courut, ses spéculations malheureuses et son emprisonnement à l'Abbaye, à la veille des massacres de septembre. Ses dernières années sont peu remplies, quoique la vieillesse ne lui eût infligé qu'une assez forte surdité.

Les *Œuvres complètes* de Beaumarchais ont été publiées en 1809, 7 vol. in-8o, et, en 1835, un seul vol. gr. in-8o. V. de Loménie, *Beaumarchais, sa vie et son temps.* S. R. T.

BEAUMARIS, v. et port d'Angleterre, au N.-E. de l'île et du comté d'Anglesey (principauté de Galles), à l'extrémité N. du détroit de Menai, à 8 kil. du pont de Menai; 2,291 hab. dans la paroisse. Jolie ville; restes d'un château, bâti, ainsi que la ville, en 1295, par Édouard Ier. Bains de mer fréquentés.

BEAUMELLE (ANGLIVIEL DE LA). *V.* LA BEAUMELLE.

BEAUMES-DE-VENISE (LES), ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. d'Orange; 1,646 hab. Bons vins muscats.

BEAUMETZ (BON-ALBERT **BRIOIS**, CHEVALIER DE), membre de l'Assemblée constituante, né à Arras, 1759, m. à Calcutta vers 1809. Premier président du conseil supérieur d'Arras, il fut député par la noblesse d'Artois aux états généraux, et se rangea dans le parti constitutionnel. Il fit décréter la publicité des débats judiciaires, l'abolition de la torture, appuya l'institution du jury; se prononça contre la vente des biens du clergé et l'éligibilité des juifs; fit accorder à Lagrange une pension de 6,000 livres, et soutint l'émission des assignats. En 1792, accusé de vouloir rétablir l'ancien gouvernement, il émigra.

BEAUMETZ-LES-LOGES, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 553 hab. Fabr. de sucre de betterave.

BEAUMONT (CHRISTOPHE DE), archevêque de Paris, né au château de La Roque en Périgord, en 1703, m. en 1781. Il fut chanoine de Lyon, évêque de Bayonne, archevêque de Vienne, et enfin de Paris, 1746, poste qu'il n'accepta que sur les instances réitérées de Louis XV. Sa vie fut une longue lutte : il soutint d'abord contre une partie du clergé la bulle *Unigenitus,* puis, aussi intraitable envers les philosophes qu'envers les jansénistes, il publia contre eux plusieurs mandements, un entre autres contre J.-J. Rousseau, qui y répondit par une lettre devenue célèbre. D'autres différends avec le parlement firent exiler le prélat à La Roque, à Conflans, à la Trappe. Si M. de Beaumont eut parfois une excessive rigueur de zèle, il n'en mérita pas moins une estime et une vénération générales, même de la part de ses ennemis. Il donna l'exemple de l'oubli des injures et de la charité. Il a laissé 4 vol. d'*Instructions pastorales,* pleines d'onction et de force. Son tombeau, détruit pendant la révolution, fut rétabli dans Notre-Dame en 1811. B.

BEAUMONT (CLAUDE-ÉTIENNE), architecte né à Besançon en 1757, m. en 1811. Il fut élève de Dumont. Attaché au bureau des domaines, il fut chargé de construire la salle destinée aux séances du tribunat; ce travail lui valut une mention du jury pour les prix décennaux. Quand Napoléon Ier eut l'idée d'achever l'édification de l'église de la Madeleine pour en faire un temple de la Gloire, les plans de Beaumont furent adoptés, il reçut une indemnité, mais ne fut pas chargé des travaux : le chagrin hâta sa mort.

BEAUMONT (LEPRÉVÔT DE). *V.* LEPRÉVÔT.

BEAUMONT (Mme LEPRINCE DE). *V.* LEPRINCE.

BEAUMONT (ÉON DE). *V.* ÉON.

BEAUMONT (ÉLIE DE). *V.* ÉLIE.

BEAUMONT (CLAUDIO-FRANCESCO), peintre, né à Turin en 1694, m. en 1767. Membre de l'Académie de Saint-Luc, peintre du roi Charles-Emmanuel, il s'est mis à la tête de l'école piémontaise. Son nom est resté à une galerie du palais de Turin, où il a peint l'histoire d'Énée. Ses meilleurs tableaux sont : *le Saint Sépulcre,* à l'église Sainte-Croix; *Saint Pierre,* aux Minimes; *le Jugement de Pâris* et *l'Enlèvement d'Hélène,* au palais royal. B.

BEAUMONT ET FLETCHER, poètes anglais; le premier, né dans le Leicestershire en 1585, m. en 1615; le second né près de Northampton en 1576, m. en 1625. Francis Beaumont et John Fletcher se lièrent à l'université de Cambridge, et travaillèrent en commun pour le théâtre. Il nous est parvenu, sous leurs noms, 10 tragédies, 25 comédies et une quinzaine de tragi-comédies, sans qu'on puisse distinguer la part de chacun d'eux : 13 d'entre elles paraissent cependant être l'œuvre particulière de Fletcher. Ils ont imité les pastorales italiennes et les intrigues espagnoles; leurs tragédies, trop sanglantes, mal ordonnées, sont pourtant les premières après celles de Shakspeare, auxquelles on les préféra. L'obscurité d'un texte, probablement altéré, et l'exposition grossière du vice empêchent ces ouvrages de revivre. Beaumont et Fletcher, fort supérieurs à leur époque, ont avancé la langue; ils ont fondé la comédie d'intrigue en Angleterre, celle de Wycherley, de Dryden, de Shadwell.

La meilleure édition de leurs œuvres est celle de Dyce, Lond., 1843. Quelques comédies ont été traduites en français dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers,* Paris, 1823. A. G.

BEAUMONT (GUSTAVE-AUGUSTE DE **LA BONNINIÈRE** DE), homme politique et littérateur, né en 1802 à Beaumont-la-Chartre (Sarthe), m. en 1866, fut depuis 1824 substitut du procureur du roi à Arcis-sur-Aube, à Versailles et à Paris. Chargé, en 1831, d'aller avec Alexis de Tocqueville étudier le système pénitentiaire aux États-Unis, il refusa, à son retour, de représenter le ministère public dans le procès de la baronne de Feuchères, et fut révoqué, 1832. Député de la Sarthe depuis 1839, il fit partie de l'opposition dynastique, s'occupa principalement des questions relatives aux chemins de fer et à l'Algérie, et demanda l'adjonction des capacités. Représentant à l'Assemblée constituante de 1848, dont il fut vice-président, il prit part à la rédaction de la constitution, vota avec les républicains modérés, reçut l'ambassade de Londres sous l'administration du général Cavaignac, l'abandonna lors de l'élection du prince Louis-Napoléon à la présidence, et, après avoir représenté quelque temps à Vienne le nouveau gouvernement, se sépara de la politique du prince. A l'Assemblée législative, il fit rapporter le décret de la mise en état de siège de Paris après l'émeute du 15 juin 1849. Arrêté avec les députés qui voulurent résister au coup d'État du 2 déc. 1851, il fut mis en liberté, et renonça à la vie publique. Il était membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1841.

Outre le *Traité du système pénitentiaire* qu'il publia avec A. de Tocqueville, 1833, on lui doit : *Marie, ou l'Esclavage aux États-Unis,* 1835; *l'Irlande sociale, politique et religieuse,* 1839.

BEAUMONT-VASSY (ÉDOUARD-FERDINAND DE **LA BONNINIÈRE**, VICOMTE DE), publiciste, cousin du précédent, né en 1816 au château de la Mothe-Souzay (Indre-et-Loire), m. en 1875, débuta par quelques romans aujourd'hui oubliés, puis se tourna vers l'histoire, et publia : *les Suédois depuis Charles XII jusqu'à Oscar Ier,* 1841; *Swedenborg, ou Stockholm en 1756,* 1842; *Histoire des États européens depuis le congrès de Vienne,* 1843-53, ouvrage inachevé, qui ne passe en revue que les Pays-Bas, la Suède, le Danemark, la Prusse, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie. Préfet de l'Aisne en 1851, maître des requêtes au conseil d'État de 1852 à 1855, il revint ensuite à ses travaux littéraires et fit paraître : *Histoire de mon temps,* 1855-58, ouvrage qui manque d'impartialité; *les Salons de Paris et la société parisienne sous Napoléon III,* 1868, etc. Dans l'intervalle de ces publications, il se jeta dans des opérations financières qui le firent condamner en justice.

BEAUMONT, petit pays de l'ancien Dauphiné et dont les lieux principaux étaient : Saint-Laurent-en-Beaumont, dans le canton de Corps, Saint-Michel-en-Beaumont, Quet-en-Beaumont (Isère).

BEAUMONT, petit pays de l'anc. Normandie, ayant pour lieux principaux : Neuville-en-Beaumont et Sortosville-en-Beaumont (Manche).

BEAUMONT, v. de Belgique (Hainaut), 2,051 hab. Exploitat. de très beau marbre.

BEAUMONT, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Bergerac. Bons vins rouges; 1,867 hab.

BEAUMONT, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Cherbourg; 665 hab. Clouterie, soude de varech.

BEAUMONT-DE-LOMAGNE, ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin, 4,513 hab. Patrie de Fermat.

BEAUMONT-EN-ARGONNE, vge (Ardennes), arr. de Sedan, 1,190 hab. Le 5e corps français (général de Failly), y fut surpris et mis en déroute par les Bavarois en 1870.

BEAUMONT-EN-AUGE, brg (Calvados), arr. de Pont-l'Évêque; 761 hab. Marché considérable de bestiaux.

BEAUMONT-LE-ROGER, ch.-l. de cant. (Eure), arr. de Bernay. Draps, toiles, verreries, blanchisseries, etc.; 1,984 hab.

BEAUMONT-SUR-OISE, petite v. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise. Salpêtrerie, tabletterie. Commerce de fromages de Brie, grains, farines; 2,696 hab.

BEAUMONT-SUR-SARTHE ou **LE-VICOMTE**, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de Mamers. Ancienne seigneurie fortifiée; érigée en duché-pairie en 1543. Comm. de grains, bestiaux, etc.; 2,028 hab.

BEAUNE, *Belna*, s.-préf. (Côte-d'Or), sur la Bouzoise. Tribunal de commerce, magnifique hôpital, collège, riche biblioth.; 11,421 hab. On y remarque l'église Notre-Dame, du XIVe siècle, et dont le beau portail est resté inachevé. Récolte de vins très estimés et commerce important des vins de toute la Bourgogne; pépinières d'arbres à fruits. Patrie de Monge, qui y a une statue. La côte beaunoise s'étend depuis Nuits jusqu'à la rivière de Dheune. Elle comprend les crus de Beaune, Volnay, Pomard, Corton, Meursault et Montrachet. — Beaune fut érigée en commune en 1203; les ligueurs s'en emparèrent, 1585; les habitants, révoltés contre eux, rendirent la ville à Henri IV en 1595.

BEAUNE-LA-ROLANDE, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. de Pithiviers, dépendait autrefois de l'abbaye de Saint-Denis. Récolte de safran et miel du Gâtinais, cire et vins; 1,967 hab. Combat de 1870 entre l'armée de la Loire et les Allemands.

BEAUNE (RENAUD DE), prélat français, né à Tours en 1527, m. en 1606, fut évêque de Mende, puis archevêque de Bourges, 1581, et présida les états de Blois en 1588. Il prit le parti de Henri IV à la conférence de Suresnes, contribua beaucoup à son abjuration, et lui donna une absolution publique dans l'église de Saint-Denis. Archevêque de Sens en 1602, il fut encore grand aumônier de France. Ce qui reste de ses discours et oraisons funèbres justifie la réputation qu'il eut comme orateur. B.

BEAUNE (JACQUES DE). *V.* SAMBLANÇAY.

BEAUNE (FLORIMOND DE), mathématicien célèbre, né à Blois en 1601, m. en 1652, se proposa d'éclaircir les endroits obscurs de la géométrie de Descartes. Il y a un problème qui porte encore son nom, et qui ne fut résolu que par Jean Bernoulli.

BEAUNOIR (ALEXANDRE-LOUIS-BERTRAND **ROBINEAU**, DIT), auteur dramatique, né à Paris en 1746, m. en 1823. Fils d'un riche notaire, il renonça à la fortune pour se lancer dans la littérature. Il fournit les petits théâtres de pièces légères et spirituelles, telles que *l'Amour quêteur*, 1777; *Jeannot*, 1780; *Jérôme Pointu*, 1781; *Fanfan et Colas*, 1794. A la révolution, il émigra en Belgique, puis en Russie, et Paul Ier lui donna la direction des théâtres de Saint-Pétersbourg, 1796. Il revint à Paris en 1801, célébra la gloire de l'empereur, et chanta, en 1814, le retour des Bourbons.

BEAUNOIS (LE). *V.* BEAULNOIS.

BEAUPLAN (AMÉDÉE-LOUIS-JOSEPH **ROUSSEAU** DE), compositeur de musique, né à Versailles en 1790, m. en 1853, se fit une grande réputation par ses romances, nocturnes et chansonnettes.

BEAUPRÉAU, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet. Victoire de l'armée vendéenne, 2 avril 1793. Filature de laine, teintureries; 3,926 hab.; anc. s.-préf. transférée à Cholet en 1857.

BEAURAIN (JEAN DE), ingénieur-géographe, né à Aix-en-Issart en 1696, m. en 1771. Le cardinal de Fleury l'employa plusieurs fois comme négociateur. Son principal ouvrage est la *Description topographique et militaire des campagnes de Luxembourg, de 1690 à 1694*, Paris, 1756, 3 vol. in-fol. — Son fils, qui porta les mêmes noms, a donné des cartes pour les campagnes de Condé et de Turenne, Paris, 1782, 2 vol. in-fol. B.

BEAUREGARD, vge (Ain), arr. de Trévoux. Autrefois capitale de la principauté des Dombes; 504 hab.

BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE, brg (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand; 414 hab. De son château, anc. résidence des évêques de Clermont, on découvre 116 villes et villages.

BEAUREGARD (JEAN-NICOLAS), jésuite prédicateur, né à Metz en 1731, m. en 1804. Il avait une éloquence triviale et fougueuse, mais forte et entraînante. Dans un sermon à Notre-Dame de Paris, il prédit la Révolution, qui l'obligea à se réfugier à Londres. Une *Analyse* de ses sermons été publiée à Lyon et à Paris, 1825.

BEAUREPAIRE (NICOLAS-JOSEPH), officier français, né à Coulommiers en 1740, commandant du 1er bataillon de Maine-et-Loire, fut chargé de défendre Verdun contre les Prussiens, 1792. Il reconnut avec tout son conseil que la défense était impossible, et se brûla la cervelle dans un accès de désespoir. Une légende se forma bien vite autour de son nom, et l'on raconta qu'il s'était tué plutôt que de se rendre. La Convention fit transporter son corps au Panthéon, et son nom fut donné à une rue de Paris. E. B.

BEAUSOBRE (ISAAC DE), théologien calviniste, né à Niort en 1659, m. à Berlin en 1738. D'une anc. famille du Limousin, il étudia la théologie à Saumur, fut ordonné par le synode de Loudun, 1683, et exerça le ministère à Châtillon-sur-Indre. Après la révocation de l'édit de Nantes, 1685, il se réfugia à Rotterdam, puis à Dessau. En 1694, il alla à Berlin, où il fut pasteur d'une église française, membre du consistoire royal et chapelain de la reine. Ses écrits attestent une érudition profonde et sagace. Le principal est l'*Histoire critique du manichéisme*, Amst., 1734-39, détachée d'une *Histoire de la réformation* qu'il n'eut pas le temps d'achever, mais que Pajon de Moncets publia à Berlin, 1785. B.

BEAUSOLEIL (JEAN **DU CHATELET**, BARON DE), minéralogiste et alchimiste allemand, né en Brabant vers 1578. Ayant étudié les sciences naturelles, il fit surtout des progrès rapides dans la métallurgie; malheureusement, il partageait certaines erreurs des alchimistes de son temps. Après plusieurs voyages destinés à connaître la nature de quelques mines, tant en France qu'en Allemagne, il s'était retiré en Bretagne; il y fut arrêté par ordre du cardinal de Richelieu, comme suspect de sorcellerie, et mourut misérablement à la Bastille en 1645; sa femme, Martine de Bertereau, partagea ses travaux et ses malheurs. On a de lui un opuscule intitulé: *Diorismus, id est definitio veræ philosophiæ de materia prima lapidis philosophalis*, Béziers, 1627, in-8° de 30 pages. Gabet l'a inséré dans les *Anciens minéralogistes de France*, t. Ier, avec une préface où il le venge du reproche de charlatanisme que lui font les *Dictionnaires universels*. F.

BEAUSSET (LE), ch.-l. de cant. (Var), arr. de Toulon. Récolte d'huile et de vins. Patrie de Portalis; 2,555 hab.

BEAUTE (CHATEAU DE), belle résidence royale et forteresse jusqu'au XVe siècle; construit par Charles V sur les bords de la Marne, près de Nogent; il était abattu dès le XVIIIe siècle.

BEAUTÉ (DAME DE). *V.* AGNÈS SOREL.

BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (CHARLES-FRANÇOIS), ingénieur-hydrographe, né en 1766 à Neuville-au-Pont, près de Sainte-Menehould, m. en 1854, fut amené à Paris en 1776 par le géographe Buache, son cousin. Il prit part, en 1785, aux travaux cartographiques du *Neptune de la Baltique*, sous la direction de Fleurieu, et reçut, en 1791, le titre de 1er ingénieur-géographe de l'expédition commandée par d'Entrecasteaux. (*V. ce nom.*) Il imagina, pendant cette expédition, à l'aide des relèvements astronomiques combinés avec ceux de la boussole, une nouvelle méthode hydrographique, qu'il a exposée dans un appendice au *Voyage de d'Entrecasteaux*, 1808, t. Ier; son nom fut donné à une île située entre l'archipel du Saint-Esprit et la Nouvelle-Calédonie. Il rentra en France en 1796, apportant une collection de cartes admirablement exécutées. Il termina le *Neptune de la Baltique*, et fut chargé de lever la carte hydrographique générale, pour le *Voyage autour du monde*, du capitaine Marchand. On le nomma, en 1798, sous-conservateur du Dépôt de la marine et des colonies, et dessinateur géographe de l'Institut. Chargé en même temps de graver l'Atlas du *Voyage de d'Entrecasteaux*, il travailla jusqu'en 1807 à ce magnifique ouvrage. Beautemps-Beaupré donna aussi, en 1804, un très beau plan de l'Escaut, et releva, en 1806, les côtes de l'Istrie et de la Dalmatie. Hydrographe sous-chef de la marine en 1804, membre de l'Institut (section de géographie et de navigation) en 1810, il parcourut en 1811 les côtes septentrionales de la mer d'Allemagne, en dressa les cartes, fut nommé ingénieur-hydrographe en chef en 1814, et fit encore partie du Bureau des longitudes. C'est sous sa direction que fut fait le *Pilote français*, grande et savante publication, 1844, 6 vol. B.

BEAUVAIS (GUILLAUME), savant numismate, né à Dunkerque en 1698, m. en 1773.

On a de lui deux ouvrages recherchés: *Histoire des empereurs romains par les médailles*, Paris, 1767; *Traité des finances et de la fausse monnaie des Romains*, Paris, 1740.

BEAUVAIS (J.-B.-CHARLES-MARIE DE), évêque de Senez, né à Cherbourg en 1731, m. en 1790. Il fit ses études au collège d'Harcourt, sous Lebeau, et se distingua de bonne heure comme prédicateur. Le caractère de son éloquence était la douceur et la persuasion. Il se démit de son évêché en 1783. Le clergé du bailliage de Paris le députa aux états généraux de 1789. On a publié les *Sermons, Panégyriques et Oraisons funèbres de l'abbé de Beauvais*, Paris, 1807; le plus beau morceau est l'*Oraison funèbre de Louis XV*, dont il avait publiquement censuré les désordres; mais on ne trouve pas dans ce recueil le *Panégyrique de saint Augustin* et un sermon *sur la Cène*, qui avaient produit le plus grand effet. B.

BEAUVAIS (VINCENT DE). *V.* VINCENT.

BEAUVAIS (CHARLES-THÉODORE), général et écrivain, né à Orléans en 1772, mort en 1830, entra au service comme simple

soldat, et était adjudant général en 1798. Il fit partie de l'expédition d'Égypte, se brouilla avec Bonaparte, et resta écarté de la carrière militaire pendant 11 ans. En 1809, Napoléon l'employa à Anvers, en Espagne, et en Allemagne dans la campagne de 1813. Beauvais était alors général de brigade. A la Restauration, il écrivit dans les journaux de l'opposition, et fut le rédacteur principal de l'ouvrage populaire intitulé : *Victoires et conquêtes des Français,* 1817 et suiv., 28 vol.

Il donna encore : *Correspondance officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte avec les cours étrangères...,* 1819-20, 7 vol. ; *Dictionnaire historique, ou Biographie universelle classique,* 1826-29, 6 vol.

BEAUVAIS, *Bellovaci, Cæsaromagus,* ch.-l. du dép. de l'Oise, sur le Thérain et l'Avelon. Évêché; tribunal de commerce, collège, bibliothèque. Manuf. nationale de tapis, fondée en 1664 et rivale des Gobelins; fab. de molletons, flanelles, toiles, poteries de grès, etc. Comm. de grains. Magnifique cathédrale du XIVe siècle, dont le chœur a donné lieu au proverbe : « Chœur de Beauvais, nef d'Amiens, portail de Reims ; » église Saint-Étienne, du XIe siècle; bel hôtel de ville; remparts convertis en promenades; ruines d'une abbaye dans le faubourg du Thil ou Saint-Lucien; maisons en bois curieusement sculptées. Patrie de Villiers de l'Ile-Adam, de Lenglet-Dufresnoy, de Restaut, de Vaillant, de Séroux d'Agincourt, etc.; 16,591, hab. — anc. cap. des *Bellovaci,* dans la Belgique Ire, Beauvais se soumit à César; au IXe siècle, elle fut plusieurs fois saccagée par les Normands, et se constitua en commune en 1099. Son évêque était le premier des comtes-pairs ecclésiastiques de France. En 1357, les troubles de la Jacquerie y prirent naissance. Pendant la guerre de Cent ans, elle se mit d'abord dans le parti anglo-bourguignon; ralliée à Charles VII et assiégée par les Anglais en 1433, elle dut son salut à Jean Lignière. En 1472, Charles le Téméraire tenta vainement de la prendre, les bourgeois la défendirent. Une jeune fille, Jeanne Lainé, surnommée depuis Hachette, de l'arme qu'elle portait, se distingua dans cette défense. On lui a élevé, en 1851, une statue de bronze sur la place de l'hôtel de ville. B.

BEAUVAIS-NANGIS (NICOLAS DE **BRICHANTEAU,** MARQUIS DE), né en 1582, au château de Nangis (Seine-et-Marne), m. vers 1656, prit part, sous Louis XIII, aux guerres contre les huguenots, devint maréchal de camp en 1627, gouverneur de Troyes en 1639 et de Laon en 1642.

V. ses *Mémoires,* publiés par Montmerqué et Taillandier, 1862.

BEAUVAISIS ou **BEAUVOISIS,** anc. petit pays de France; appartint au gouvernement de Picardie puis à celui de l'Ile-de-France. Il comprenait les comtés de Clermont et de Beaumont, les duchés-pairies de Fitz-James et de Boufflers.

BEAUVAL (BASNAGE DE). V. BASNAGE.

BEAUVALLET (PIERRE-NICOLAS), sculpteur, élève de Pajou, né au Havre en 1749, m. en 1828. Il fit sa réputation par les travaux de sculpture du château de Compiègne, 1784; il entra à l'Acad. de peinture et de sculpture, 1789; embrassa avec ardeur les principes de la révolution, et exécuta, avec une ressemblance parfaite, les bustes de Marat et de Chalier. Ce fut lui qui, le 9 thermidor, remit au conventionnel Lebas le pistolet dont il se servit pour se tuer. Il a laissé des statues de *Narcisse* et de *Pomone,* une *Suzanne au bain,* et le modèle en plâtre d'une statue de Moreau. B.

BEAUVARLET (JACQUES-FIRMIN), graveur, né à Abbeville en 1731, m. en 1797. Élève de Laurent Cars, il fut admis à l'Académie en 1776. Les quatre planches qu'il exécuta d'après Luc Jordaens, *la Lecture* et *la Conversation espagnole* d'après Carle Vanloo, sont bien supérieures à l'*Histoire d'Esther,* suite gravée sur les tableaux de Troy. B.

BEAUVAU ou **BEAUVEAU** (MAISON DE), ancienne famille qui se prétendait issue des ducs d'Anjou, et dont l'illustration remonte au XIe siècle. Elle s'établit plus tard en Lorraine. Parmi ses membres on cite : RENÉ, qui accompagna Charles d'Anjou dans la conquête du royaume de Naples, 1266, et devint son connétable; — JEAN IV, gouverneur du château d'Angers et chambellan de Louis XI; — PIERRE, qui servit Charles VII contre les Anglais, et mourut en 1453 à la bataille de Castillon; — HENRI, ambassadeur du duc de Lorraine à la cour de Rome, et qui écrivit une relation de ses campagnes en Allemagne et contre les Turcs, Nancy, 1616, in-4°; — MARC, prince de Craon et du Saint-Empire, grand d'Espagne, né en 1679, m. en 1754, gouverneur du duc François de Lorraine (depuis empereur), et administrateur du grand-duché de Toscane; — RENÉ-FRANÇOIS, né en 1664, m. en 1739; fut évêque de Bayonne, 1700, de Tournai, 1707, archevêque de Toulouse, 1713, et de Narbonne, 1719. Il montra son zèle et sa charité au siège de Tournai par le prince Eugène, et, quand la place eut été prise par les Impériaux, il refusa de chanter le *Te Deum.* Président des états du Languedoc pendant 20 ans, il encouragea la publication de l'*Histoire et description du Languedoc,* par les Bénédictins; — CHARLES-JUSTE, né à Lunéville en 1720, m. en 1793, fut aide de camp du maréchal de Belle-Isle dans la campagne de Bohême, 1741, monta un des premiers à l'assaut de Mahon, 1756, et servit à Corbach, 1760, sous le maréchal de Broglie. Gouverneur du Languedoc en 1763, de la Provence en 1782, maréchal de France en 1783, ministre de Louis XVI en 1789, il fut aussi membre de l'Acad. française depuis 1771; — MARC-ÉTIENNE-GABRIEL, neveu du précédent, grand d'Espagne, prince du Saint-Empire, né en 1773, m. en 1849, fut chambellan à la cour de Napoléon Ier, et sa femme dame d'honneur de Marie-Louise. Mis à l'écart sous la Restauration, il fut créé pair en 1831. — Son fils CHARLES-JUSTE-FRANÇOIS-VICTURNIEN, prince de Beauvau, né en 1793, officier de carabiniers dans la campagne de Russie, sénateur en 1852, est mort en 1864. B.

BEAUVAU ou **BEAUVEAU,** vge du dép. de Maine-et-Loire, arr. de Baugé; 350 hab.; seigneurie érigée en marquisat en 1664.

BEAUVERT (**BARRUEL** DE). V. BARRUEL.

BEAUVILLIERS (MARIE DE), fille d'un comte de Saint-Aignan, née en 1574, m. en 1656. Elle était à l'abbaye de Montmartre, lors du siège de Paris en 1590 : Henri IV, épris de sa beauté, la décida à quitter cette retraite, et l'installa au château de Senlis. Marie, bientôt abandonnée pour sa cousine germaine Gabrielle d'Estrées, retourna à Montmartre; le roi la nomma abbesse du couvent, 1597.

BEAUVILLIERS (FRANÇOIS-HONORAT DE), duc de Saint-Aignan, né en 1607, m. en 1687. Sous Louis XIII, il se distingua au siège de Landrecies, 1637; sous Louis XIV, il combattit les frondeurs, et fut nommé gouverneur de la Touraine. On le chargea de la direction des fêtes de la cour. Protecteur des gens de lettres, il fut membre de l'Acad. française.

BEAUVILLIERS (PAUL, DUC DE), fils du précédent, né en 1648, m. en 1714. Ses vertus et ses talents le firent choisir par Louis XIV pour président du conseil des finances, 1685, et pour gouverneur du duc de Bourgogne. Plus tard, le roi confia également à ses soins le duc d'Anjou (Philippe V) et le duc de Berri. Beauvilliers s'adjoignit Fénelon, et resta fidèle à son amitié lors de sa disgrâce. Ministre d'État en 1691, il fut d'avis de ne pas accepter pour le duc d'Anjou le testament de Charles II, 1700. B.

BEAUVOIR (ÉDOUARD **ROGER** DE **BULLY,** dit DE), littérateur, né à Paris en 1807, m. en 1866, fut un adepte enthousiaste de l'école romantique. Ses meilleurs romans sont : *l'Écolier de Cluny,* 1832; *le Café Procope,* 1835; *Histoires cavalières,* 1838; *le Chevalier de Saint-Georges,* 1840, d'où il a tiré un vaudeville en collaboration avec Mélesville; *la Lescombat,* 1841; *l'Hôtel Pimodan,* 1846. On lui doit plusieurs volumes de poésies, entre autres *la Cape et l'Épée,* 1837, et un mélodrame, *les Enfers de Paris* (avec Lambert Thiboust), 1853.

BEAUVOIR, anc. v. du Dauphiné, autrefois séjour des Dauphins, auj. ruinée.

BEAUVOIR-SUR-MER, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; port sur un canal de 4 kil. qui conduit à la mer, recevant des barques de 60 à 80 tonneaux; comm. de froment et de sel. Autrefois fortifié; assiégé par Henri IV en 1588; 2,436 hab.

BEAUVOIR-SUR-NIORT, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 519 hab. Vins blancs.

BEAUVOISIS. V. BEAUVAISIS.

BEAUZÉE (NICOLAS), grammairien français, né à Verdun en 1717, m. en 1789. Il fut professeur à l'École militaire, et remplaça Duclos à l'Acad. française. Sa réputation était européenne, et le grand Frédéric voulut l'attirer à Berlin; mais il refusa ses offres. On lui doit : une édit. augm. des *Synonymes* de Girard, 1770; des trad. exactes de Salluste, 1770, de Q.-Curce, 1789, et de l'*Imitation de J.-C.;* une *Grammaire générale,* 1767, dont la métaphysique est parfois obscure et subtile, mais où les principes sont exposés avec clarté, avec méthode et sous une forme agréable. Une grande rectitude de jugement et une rare finesse de conception sont les qualités distinctives du talent de Beauzée.

BEAVER (PHILIPPE), voyageur anglais, né en 1760, m. en 1813, tenta vainement d'établir une colonie dans l'île Boutama, sur la côte de Guinée.

BEAVERS ou **CASTORS,** peuplade de l'Amérique du N., sur les bords du lac de l'Esclave.

BEBE, nain du duc de Lorraine Stanislas Leckzinski, né dans les Vosges en 1739, m. en 1764. Son nom était Nicolas Ferry; sa taille, de 24 centimètres lors de sa naissance, ne dépassa point 70 centimètres. Son intelligence était bornée.

BEBEL ou **BEBELIUS** (HENRI), littérateur allemand, né vers 1442 à Justingen en Souabe, m. en 1516. Il étudia à Cracovie sous Laurentius Corvinus; enseigna à la haute école et au *Pædagogium* de Tubingue; voulut raviver l'étude de la littérature classique, et eut des querelles avec les lettrés d'alors, dont il attaquait le goût. L'empereur Maximilien Ier

lui décerna la couronne de poète. Sa mort fut pleurée en vers grecs par Mélanchthon, son premier élève.

On a de lui : *Facetiarum*, lib. III, Tubing., 1542 ; *Triumphus Veneris*, poeme en 6 livres, Tubing., 1508 ; *Opuscula Bebeliana*, Strasb., 1513. *V.* Zapf, *H. Bebel, sa vie et ses écrits* (en all.), Augsb., 1802. A. G.

BÉBIAN (Auguste), habile instituteur des sourds-muets, né à la Guadeloupe en 1789, m. en 1834. Filleul et élève de l'abbé Sicard, il dirigea l'Institution de Paris depuis 1817.

On lui doit : *Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel ; Éloge de l'abbé de l'Épée*, 1818, *Mimographie, ou Essai d'écriture mimique*, 1824 ; *Journal de l'instruction des sourds-muets et des aveugles*, 1826-27 ; *Manuel d'enseignement pratique*, 1827 ; *Lecture instantanée*, 1828.

BEBIANI, peuple de l'anc. Italie, dans le Samnium, ligure d'origine, près de la ville actuelle de Bioni.

BEBII MONTES, chaîne de montagnes de l'anc. Dalmatie, formant la limite orientale de cette province.

BÉBIR, v. des États autrichiens. (*V.* Gradiska.)

BÈBRE, riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Loire, au Puy de Montoncelle; affluent gauche de la Loire dans le dép. de l'Allier, après un cours de 108 kil. par La Palisse, Dompierre et Vaumas.

BÉBRYCES, peuple presque sauvage de l'anc. Espagne, au N.-O., sur la côte de l'Atlantique, habitait les deux versants des Pyrénées. — peuple que la Fable place dans l'anc. Bithynie, à l'E. du promontoire Posidium. Leur roi Amycus tua Pollux. Suivant Strabon, ils étaient Thraces d'origine.

BEC, terminaison géographique, venant du scandinave *beke*, ruisseau : Caudebec, Bolbec, Bec-Hellouin, Bec-Thomas, Holbec, etc.

BEC (LE), brg (Eure), arr. de Bernay ; 604 hab. Anc. abbaye de bénédictins, qui tirait son nom d'un ruisseau (*bec*, en langue normande) qui arrose la vallée; elle fut fondée en 1039 par Herluin ou Hellouin; elle dut sa principale illustration aux Italiens Lanfranc et St Anselme, qui vinrent s'y établir au XIe siècle, en firent l'école la plus célèbre de la Normandie, et devinrent tous les deux archevêques de Cantorbéry. Jusqu'à la révolution, le Bec fut une riche abbaye; le dernier abbé fut l'archevêque de Lyon, Marbeuf, nommé en 1788. Il ne reste de l'église qu'une grosse tour construite à la fin du XIe siècle. Les bâtiments élevés aux XVIIe et XVIIIe siècles pour l'habitation des moines servent maintenant de haras. L'histoire de l'abbaye du Bec a été écrite par un des moines, D. Bourget, à la fin du XVIIIe siècle, publiée en anglais et traduite dans les *Mémoires de la Société des antiquaires.* Ch.

BEC D'AMBEZ. *V.* Ambez.

BEC-DE-CORBIN, sorte de hallebarde courte ou de pertuisane dont le fer ressemblait au bec d'un corbeau. Une compagnie de cent gentilshommes au bec-de-corbin, préposés à la garde du roi, fut instituée en 1478, sous Louis XI. Ensuite il y en eut deux. Elles furent supprimées du temps de Louis XIV. Le duc de Lauzun en fut le dernier capitaine.

BECCARI (Agostino), inventeur du drame pastoral, né à Ferrare en 1510, m. en 1590, fit représenter, en 1554, *il Sacrifizio*, où l'on trouve des conversations langoureuses, d'une froideur insupportable, et une gaieté grossière. La musique des chœurs fut composée par Alfonso della Viola.

BECCARIA (J.-B.), physicien, né à Mondovi en 1716, m. en 1781, enseigna les lettres et la philosophie à Rome et à Palerme, puis la physique expérimentale à Turin. Ses recherches portèrent sur l'électricité. Son principal ouvrage, *dell' Elettricismo artifiziale*, Turin, 1772, fut trad. en anglais à la demande de Franklin.

BECCARIA (César Bonesana, marquis de), publiciste célèbre, né à Milan en 1738, m. en 1794. Élevé chez les jésuites de Parme, il se livra avec ardeur à l'étude des belles-lettres et des mathématiques. Bientôt la lecture des écrivains français du XVIIIe siècle tourna son esprit vers la philosophie. Il fut un des premiers membres de la société littéraire qui se forma à Milan sous le patronage du comte Firmiani, gouverneur autrichien de la Lombardie, pour l'étude de la législation et de l'économie sociale, et qui n'avait d'autres oracles que les philosophes français. Il participa à la rédaction du journal *le Café*, en 1764 et 1765, à l'exemple du *Spectateur* anglais, afin de répandre les nouvelles idées. En 1764, il publia l'ouvrage sur lequel repose sa réputation, un *Traité des délits et des peines*, 1 vol. in-8°. Dans ce livre, il s'attaque aux préjugés les plus anciens; flétrit les procédures secrètes, la torture, les supplices atroces; déclare la peine de mort inutile et barbare; demande l'abolition de la contrainte par corps, la proportionnalité des peines aux délits, la séparation du pouvoir judiciaire et du pouvoir législatif. Cet ouvrage excita à Paris l'enthousiasme des encyclopédistes; l'abbé Morellet le traduisit, Voltaire et Diderot le commentèrent; la société de Berne décerna une médaille à l'auteur. Mais en Italie, malgré 30 éditions successives, Beccaria fut exposé à des persécutions : on le dénonça à Venise comme ennemi de la religion et de l'autorité souveraine; et, à Milan, il fallut la protection de Firmiani pour empêcher ses ennemis de l'inquiéter. Il fit un voyage à Paris en 1766. De retour dans sa patrie, il refusa les offres de Catherine II, qui voulait l'attirer à Saint-Pétersbourg, et en fut récompensé par la création, en sa faveur, d'une chaire d'économie politique à Milan, en 1768. Ses leçons, publiées seulement en 1804, renferment les notions les plus saines sur la formation et la distribution des richesses. En 1771, Beccaria fut nommé membre du conseil suprême, et, en 1791, fit partie de la commission instituée pour la réforme des procédures civiles et criminelles; il écrivit à ce sujet plusieurs ouvrages importants. « Beccaria, dit M. Villemain, fut un cœur sensible et généreux, plutôt qu'un esprit pénétrant et profond ; un homme épris des idées neuves, plus capable de les discerner que de les produire lui-même... Une foule d'idées justes, sages, répandues dans son ouvrage, sont devenues populaires... ; mais aucune gloire de génie ne peut s'attacher au livre de Beccaria : on doit à l'auteur un souvenir éternel de reconnaissance. »

Les *Œuvres complètes* de Beccaria ont été publiées a Milan, 1821. Pour le *Traite des delits et des peines*, outre la trad. de Morellet, 1 vol. 1766, il y a encore celles de Chaillou de Lizy, 1773 ; Rœderer, 1797, Dufey, 1810 ; Collin de Plancy, 1823, avec des commentaires de Voltaire et des notes de Diderot ; de Faustin-Helie, Paris, 1836. Be.

BECCLES, v. d'Angleterre, comté de Suffolk, 4,844 hab. ; port sur la Wavenay, que remontent les bâtiments de 100 tonneaux.

BÉCÈDE (LA), petit pays de l'anc. Périgord, dans le Sarladais ; brg princ., La Sauvetat, dans le canton de Cadouin (Dordogne).

BECERRA (Gaspard), peintre, sculpteur et architecte espagnol, né à Baëza en 1520, m. en 1570. Fort jeune encore, il alla étudier en Italie sous la direction de Michel-Ange, qui l'employa plusieurs années aux travaux de Saint-Pierre. Vasari réclama son aide pour décorer les salles de la chancellerie romaine ; une *Nativité* de sa main fut mise en face d'un tableau de Daniel de Volterra, représentant le même sujet. Il dessina les planches que le docteur Valverde joignit à son ouvrage d'anatomie, en 1554. Revenu dans sa patrie, il fut nommé par Philippe II, peintre et sculpteur de la cour, 1562. L'Alcazar de Madrid et le palais du Pardo l'occupèrent longtemps. Comme peintre, on admire surtout dans ses œuvres la correction du dessin, la hardiesse des lignes, la vigueur de l'expression et l'éclat du coloris; ses statues passent pour être supérieures à ses tableaux. A. M.

BECERRA (Francisco), architecte espagnol du XVIe siècle, s'établit à la Puebla de los Angeles, au Mexique, et fut appelé à Lima en 1581. Il a construit les principaux monuments de ces deux villes. E. D—y.

BÉCHAMEIL (Louis de), marquis de Nointel, financier, m. très âgé en 1703. Il s'était enrichi dans les désordres de la Fronde, et s'est fait un nom dans l'histoire culinaire.

BECHER (Jean-Joachim), chimiste allemand, né à Spire en 1628, m. à Londres en 1685. Il parcourut successivement l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre. Il écrivit avec succès sur la théologie, la politique, l'histoire, la philologie, les mathématiques et la chimie. Parmi ses ouvrages, on cite son *Tripus Hermeticus fatidicus, pandens oracula chymica*, et surtout sa *Physica subterranea*, Francf., 1669, réimprimée et commentée par G. Stahl, Leipzig, 1735. Becher établit nettement la dissidence entre la philosophie scolastique et la chimie : « Bon péripatéticien, mauvais chimiste, et réciproquement, dit-il ; car la nature n'a rien de commun avec les imaginations dont la philosophie péripatétique se nourrit. » Il connut bien les faits, sut les classer avec méthode, et s'éleva souvent aux idées les plus nettes de la nature des réactions chimiques. Versé dans l'étude des langues, il publia une espèce de pasigraphie : *Character pro notitia linguarum universali*, Francf., 1661, très rare. G—r.

BÉCHEREL, ch.-l. de canton (Ille-et-Vilaine), arr. de Montfort-sur-Meu ; autrefois fortifié ; 740 hab. Près de là commence la lande d'Évran.

BÉCHIK-TÉKÉ, nom actuel du tombeau d'Achille.

BECHIN, v. des États autrichiens (Bohême), sur la Luschnitz ; 2,380 hab. Sources minérales.

BECHSTEIN (Jean-Mathieu), naturaliste allemand, né en 1757 à Waltershausen, duché de Saxe-Gotha, m. en 1822. Il fit ses études au gymnase de Gotha, puis suivit la théologie à l'université d'Iéna. Mais sa vocation l'entraîna vers l'étude des animaux et des plantes : il suivit avec ardeur toutes les chasses célèbres de l'Allemagne pour en observer les méthodes. Il ouvrit à ses frais, à Kemnote, une école forestière, et publia un journal intitulé *Diana*. En 1800, le duc Georges de Saxe-Meiningen le nomma directeur de son académie forestière de Dreissigacker, et mit à sa disposition des forêts, une ménagerie et une faisanderie. Plus de 400 élèves sont sortis de cette académie et ont répandu dans toute l'Allemagne les

connaissances qu'ils y avaient acquises. Bechstein a écrit 25 ouvrages sur l'histoire naturelle et la science forestière ; nous citerons :

Abbildungen naturhistorischer Gegenstande (Figures d'objets d'histoire naturelle), Leipzig, 1793-1810 ; *Naturgeschichte Deutschlands* (Histoire naturelle de l'Allemagne dans les trois regnes), Leipzig, 1801-1809. Il a traduit l'*Histoire naturelle des reptiles* de Lacepede. F.

BECHSTEIN (Ludwig), littérateur allemand, fils du précédent, né en 1801, m. en 1860.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Guirlande de sonnets*, 1828 ; *Livres de contes allemands*, 7e éd., 1844 ; *les Fils Aymon*, poème, 1830 ; *la Danse des morts*, poeme, 1831 ; *Histoires et Contes fantastiques*, 1833 ; *le Jour des princes*, roman historique, 1834 ; *le Trésor des traditions et les cycles traditionnels de la Thuringe*, 1835-38 ; *Poésies*, 1836 ; *l'Odyssee d'un musicien*, roman, 1836-37, 3 vol.; *le Pays natal et l'étranger*, suite d'histoires et de nouvelles, 1839 ; *Grumbach*, roman historique, 1839 ; *la Prédiction de la Libussa*, 2e édit., 1842 ; *Philidor, histoire de la vie d'un cure de campagne*, 1841 ; *Musee d'histoire, de littérature, d'art et d'antiquites*, 1842 ; *Vouloir et Devenir, ou les Burschenschaft de l'Allemagne et la vie de leurs membres*, 1850 ; *une Destinée obscure*, 1850.

BECH-TAMACK, c.-à-d. *les cinq embouchures*, contrée de la Russie d'Europe (gouvernement de Stavropol), ainsi nommé parce que la Malkha, le Bakzan, le Tchéghem et le Tchérek s'y réunissent au Térek.

BECH-TAU, c.-à-d. *les cinq montagnes*, anc. *Hippici montes*, partie N. de la chaîne du Caucase. On y trouve d'excellents chevaux et des eaux thermales sulfureuses.

BECK (Jean, baron de), général espagnol du XVIIe siècle, se distingua dans les Pays-Bas contre les Français, prit part à la bataille de Lens, en 1648, et mourut gouverneur du Luxembourg. E. D—y.

BECK (Chrétien-Daniel), philologue et historien allemand, né à Leipzig en 1757, m. en 1832. Élève de l'université de Leipzig, il enseigna l'exégèse, la philologie, l'archéologie, l'histoire, les langues grecque et latine, et devint directeur du gymnase philologique, 1809, conseiller aulique, et fut décoré de l'ordre saxon du Mérite civil.

On lui doit de bonnes éditions de Pindare, d'Apollonius, d'Aristophane, d'Euripide, de Calpurnius ; des traductions de l'*Histoire grecque*, de Goldsmith, et de l'*Histoire de la république romaine*, de Ferguson ; une *Histoire universelle* (en allemand), Leipzig, 1787-1806, qui s'arrête a la découverte de l'Amerique ; *Commentarii historici decretorum religionis christianæ et formulæ Lutheranæ*, Leipzig, 1800 ; les *Eléments archeologiques pour servir à la connaissance de l'art antique*, 1816 ; *Répertoire des litteratures modernes.*

BECKER (Charles-Frédéric), historien allemand, né à Berlin en 1777, m. en 1806 ; a laissé :

Narrations tirées de l'histoire ancienne, Halle, 1801 (en allemand); *Histoire universelle* (en allemand), Berlin, 1801-1805, 7e édit., Berlin, 1814, avec les suites et complements de Woltmann et Menzel.

BECKER (Guillaume-Gottlieb), archéologue et agronome, né en Saxe en 1763, m. en 1813. Après de nombreux voyages en Suisse, en Italie et en France, il devint conservateur des antiques à Dresde et conseiller de la cour.

Ses principaux ouvrages sont : *Manuel pour les amateurs de jardins* (en allemand), Leipzig, 1795-99 ; *Augusteum, ou Description des monuments antiques qui se trouvent à Dresde*, 1805-12, 3 vol. in-fol., avec 154 planches gravées.

BECKER (Léonard-Nicolas, comte de **MONS**), général français, né à Obernheim (Alsace) en 1770, m. en 1840, prit part à la bataille de Wattignies, à la guerre de Saint-Domingue ; fut nommé général de division après Austerlitz, comte de l'Empire en 1807, grand officier de la Légion d'honneur à Essling ; représenta le Puy-de-Dôme à la Chambre des députés en 1815, reçut du gouvt provisoire la mission d'accompagner l'empereur jusqu'à Rochefort, et devint pair de France en 1819. B.

BECKER (Nicolas), poète allemand, né en 1816, m. en 1845. Il donnait les plus grandes espérances, quand il fut enlevé prématurément. Ses Œuvres ont été publiées à Cologne, 1841. Il est l'auteur de l'*Hymne au Rhin*, 1840, auquel M. de Lamartine répondit par la *Marseillaise de la paix*.

BECKER (Guillaume-Adolphe), archéologue, né à Dresde en 1798, m. en 1846, fils de Guillaume-Gottlieb Becker (*V. ce mot*), fut co-recteur de l'École supérieure de Zerbst, en 1822, et professeur à l'université de Leipzig depuis 1836.

On a de lui : *de Comicis Romanorum Fabulis*, 1837 ; *Gallus, ou Scènes romaines du temps d'Auguste*, 1838 ; *Chariclès, ou Tableau des mœurs de l'antiquité grecque*, 1840 ; *Manuel d'archeologie romaine*, 1843 (ouvrage [illegible], achevé par Marcquardt).

BECKET (Thomas), archevêque de Canterbury, né à Londres en 1117, peut-être de race saxonne, m. en 1170, étudia tour à tour à Oxford, à Paris, à Bologne, et, après une jeunesse passée dans la dissipation, se voua tout à coup à l'état ecclésiastique, où, sans renoncer au luxe et aux plaisirs, il ne tarda pas à acquérir la plus haute influence. Elevé par la faveur de Henri II à la dignité de chancelier du royaume, de précepteur de son fils, puis à celle d'archevêque de Canterbury, 1162, Becket n'accepta ces fonctions que malgré lui, car il comprenait que ses nouveaux devoirs le mettraient en opposition avec le roi, son bienfaiteur. Henri ayant voulu, par les statuts de Clarendon, 1164, restreindre la juridiction du clergé, l'archevêque, qui avait, par crainte, approuvé ces statuts, se rétracta quand la cour de Rome eut refusé de les ratifier, et défendit avec ardeur les intérêts de l'Église d'Angleterre, dont il était le primat. Cette lutte violente, soutenue contre le souverain, le fit condamner par le synode de Northampton, 1165, comme coupable de haute trahison ; il se réfugia en France. Cinq années après, l'intervention de Louis VII parvint à le réconcilier avec Henri II. Il reprit possession de son siège, mais son premier acte fut de suspendre l'archev. d'York, qui avait consenti pendant son exil, à couronner le fils de Henri II. Le roi d'Angleterre, qui était alors en France, entra dans une violente colère, et, quatre chevaliers se rendirent à Canterbury pour tuer le prélat. A la nouvelle du meurtre commis en son nom, Henri II se hâta de le désavouer, et, menacé d'excommunication, il voulut faire amende honorable sur le tombeau de la victime. Alexandre III canonisa Thomas Becket en 1173. Dès 1221, sa chapelle particulière était un lieu de pèlerinage, et sa mémoire ne cessa d'être en grande vénération en Angleterre, jusqu'à l'époque de la réforme, où Henri VIII fit rayer son nom du calendrier et disperser ses cendres au vent, 1538. L'Église catholique continue de l'honorer le 29 décembre. La vie de Th. Becket, écrite par quatre auteurs différents, a été publiée en 1682, par le P. Christ. Lupe (Wolff), sous le titre de *Quadrilogus*, et l'abbé Mignot a écrit l'histoire de ses démêlés avec Henri II, 1756.

V. aussi la *Vie de Th. Becket*, par Bataille, Paris, 1843 ; par Robert, Limoges, 1844 ; *St Thomas Becket, sa vie et ses lettres*, d'après l'ouvrage du Rev. Giles, par Mgr Darboy, Paris, 1858. D—t—r.

BECKINGTON (Thomas), théologien et diplomate anglais, né vers 1385, m. en 1465. Il fut chancelier du duc de Glocester, et tuteur du roi Henri VI ; assista au congrès d'Arras, 1435 ; négocia le mariage de Henri VI avec une princesse d'Armagnac, et fut évêque de Bath et pair d'Angleterre.

BECKMANN (Jean), antiquaire et physicien, né à Hoya, dans le Hanovre, en 1739, m. en 1811. Destiné à l'état ecclésiastique, il abandonna cette carrière pour celle des sciences naturelles, qu'il cultiva concurremment avec les mathématiques et la philologie. Après avoir enseigné la physique et l'histoire naturelle au gymnase luthérien de Saint-Pétersbourg, 1763-1765, il fit le voyage de Suède pour étudier l'exploitation des mines, et suivit les leçons de Linné. Puis il visita les collections, les bibliothèques et les manufactures du Danemark, de Hambourg et des principales villes du Nord. Il fut nommé professeur de philosophie, 1766, puis d'économie rurale, 1770, à l'université de Gœttingue. Son enseignement fut dirigé vers l'application des sciences aux arts et à l'administration ; il publia des traités d'économie, de police, de finances, de technologie, de science commerciale. Il fit paraître à Leipzig, 1786-1805, ses *Notices sur l'histoire des découvertes dans les sciences et les arts* (horlogerie, distillation, éclairage, verrerie, teinture, savonnerie, étamage, etc.).

BECKWITH (George), général anglais, né en 1753, m. en 1823. Il entra au service en 1771, servit dans l'Amérique du Nord, et fut chargé, de 1787 à 1791, par lord Dorchester, d'une mission confidentielle aux États-Unis. Gouverneur des îles Bermudes en 1793, de Saint-Vincent en 1801, des Barbades en 1808, il enleva à la France la Martinique, 1809, et la Guadeloupe, 1810. En 1811, il résigna ses fonctions pour mauvaise santé. De 1816 à 1820, il commanda les troupes en Irlande. A. G.

BÉCLARD (Pierre-Augustin), médecin anatomiste, né à Angers en 1785, m. en 1825. Il fut chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, et professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Paris. On lui doit une édit. augm. de l'*Anatomie générale*, de Bichat, Paris, 1821 ; des *Éléments d'anatomie*, 1823, qui firent sa réputation ; et beaucoup d'articles d'anatomie dans le *Dictionnaire de médecine*. Béclard était doué de la conception la plus prompte et la plus étendue, et du jugement le plus sain et le plus méthodique.

BECQUEREL (Antoine-César), physicien français, né en 1788, m. en 1878. Officier du génie sous l'Empire, il quitta l'armée en 1814 et s'adonna aux recherches physiques. Membre de l'Académie des sciences en 1829, il fut nommé professeur de physique au Muséum en 1837. Il inventa, en 1837, des piles à courant constant, et fit paraître de nombreux travaux sur l'électricité. Appliquant l'électricité à la décomposition des composés terreux, il découvrit ou isola plusieurs corps simples, entre autres l'aluminium et le silicium. Il est un des créateurs de la dorure et de l'argenture chimiques. Il fut, par ses mémoires et ses rapports au conseil général du Loiret, un des plus actifs promoteurs de la mise en culture de la Sologne.

On a de lui : *Traité de l'electricite et du magnetisme*, 1833-40 ; *Traité de physique terrestre et de meteorologie*, 1847 ; *Traité des engrais organiques*; *Traite des climats et de l'influence des sols boisés et deboisés.*

BECQUEREL (Louis-Alfred), médecin, fils aîné du précédent, né à Paris en 1814, m. en 1862, reçu docteur en 1841, avec une thèse très remarquée *sur les Affections tuberculeuses et le carreau*, agrégé à l'École de médecine, membre du bureau

central des hôpitaux en 1848, médecin de la maison de Sainte-Perrine en 1851, a laissé :

Recherches cliniques sur la méningite des enfants, 1838; *Recherches anatomico-pathologiques sur la cirrhose du foie*, 1840; *Séméiotique des urines, ou Traité des signes fournis par les urines dans les maladies*, 1842; *Traité du bégayement et des moyens de le guérir*, 1844; *de l'Empirisme en médecine*, 1844; *Traité élémentaire d'Hygiène publique et privée*, 1854.

BECSKEREK (GROSS-), brg des États autrichiens (Hongrie), ch.-l. du comitat de Torontal, sur la Bega; 19,700 hab. Récolte de soie.

BECULA ou **BECULUM**, v. de l'anc. Espagne (Bétique); victoire de Scipion sur Asdrubal, 209 av. J.-C.

BEDA (Noel), théologien, né aux environs d'Avranches, m. en 1536, fut syndic de la faculté de théologie; il poursuivit avec une grande ardeur les doctrines protestantes, dénonça Robert Estienne, et finit par être enfermé au Mont-Saint-Michel, par arrêt du parlement de Paris. Parmi ses écrits les plus curieux, on cite :

Contra commentarios Fabri in Evangelia, libri II; *in Erasmi paraphrases*, 1526; *Apologia contra clandestinos lutheranos*, 1529, etc.

E. D—y.

BEDA, v. de l'anc. Gaule Belgique, au N. de Trèves; auj. *Bidbourg*.

BEDAJUM, v. de l'anc. Norique; auj. *Burghausen*.

BEDARIEUX, ch-l. de cant. (Hérault), arr. de Béziers, sur la rive g. de l'Orb. Collège; draps fins, savons, lainages, papier, bonneterie; industrie et commerce actifs; célèbre par l'insurrection qui y éclata après le 2 déc. 1851; 7,691 hab.

BEDARRIDES, *Bituritæ*, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. d'Avignon, sur l'Ouvèze; 1,892 hab.

BÈDE *le Vénérable*, moine et historien anglais, né en 673, à Wearmouth, dans le comté de Durham, m. v. 735, se livra avec ardeur à l'étude de toutes les sciences connues de son temps, et devint, par son érudition, l'une des premières célébrités de l'époque. Ordonné prêtre à 30 ans, il passa toute sa vie au monastère de Jarrow, où il composa plus de cinquante ouvrages sur les matières les plus diverses, pour l'instruction des religieux de son couvent. L'amour de la science et de la retraite l'empêcha d'accepter l'invitation que lui fit le pape Sergius Ier de venir à Rome. Il laissa, entre autres œuvres, un *Manuel de dialectique*, et l'*Histoire ecclésiastique des Anglais*, depuis l'arrivée de Jules César jusqu'à l'an 731, Paris, 1544; Cambridge, 1722, in-fol.; Lond., 1843-44. Le nom de Vénérable qu'on lui décerna après sa mort atteste ses talents et ses vertus. D—t—r.

BEDEAU (Marie-Alphonse), général, né en 1804, à Vertou, près de Nantes, m. en 1863, fit la campagne de Belgique en 1831-32 comme aide de camp des généraux Gérard et Schramm, fut envoyé en Algérie en 1836, se distingua au siège de Constantine, dans l'expédition de Cherchell, au col de Mouzaïa, à Médéah et à Milianah, prit une grande part à la conquête de la province de Tlemcen en 1842 et à la bataille de l'Isly en 1844, reçut le commandement de la province de Constantine, et figura encore dans l'expédition contre les Kabyles de Bougie en 1847. Il était à Paris lors de la révolution de 1848; mis à la tête de l'une des colonnes chargées de combattre les insurgés, il se tint dans une inaction qui lui attira les reproches publics du maréchal Bugeaud, mais qu'expliquaient des ordres formels. Le gouvernement provisoire lui donna le commandement de la place de Paris, puis celui d'une division de l'armée des Alpes. Député de la Loire-Inférieure à l'Assemblée constituante. Vice-président de cette assemblée, il participa à la répression de l'insurrection de juin, durant laquelle il fut blessé. Élu à l'Assemblée législative par le dép. de la Seine, il fut arrêté lors du coup d'État du 2 déc. 1851, et éloigné de France, où il ne voulut rentrer qu'après 1860. B.

BEDEAU, jadis sergent à verge dans les justices subalternes. L'anc. université de Paris avait aussi des bedeaux : c'étaient des huissiers porte-masses, au nombre de 14, qui marchaient devant le recteur et les facultés. — Bedeau est auj. un bas officier des églises. Dans la basse latinité, on appelait les bedeaux *bedelli*, corruption de *pedelli*, dérivé du latin *pedum*, bâton.

BEDER, contrée de l'Inde. (V. Bider.)

BEDERROIS ou **BÉZARÈS (LE)**, *Pagus Biterrensis*, petit pays de l'anc. Languedoc, autour de Béziers (Hérault).

BEDESIS, petit fleuve de l'anc. Italie, passant par Ravenne; auj. *Ronco*.

BEDFORD (Jean Plantagenet, duc de), de la branche royale de Lancastre, né en 1389, m. en 1435. Il était le 3e fils de Henri IV et le frère de Henri V. Gouverneur de Berwick et gardien des Marches d'Écosse, puis régent de France au nom de Henri VI, il affermit l'influence de l'Angleterre sur le continent par les victoires de Cravant-sur-Yonne, 1423, et de Verneuil, 1424. Mais l'apparition de Jeanne d'Arc lui suscita des difficultés dont il ne put triompher : il fallut lever le siège d'Orléans, 1429. Bedford a été un des ennemis les plus acharnés de la Pucelle; après l'avoir achetée à Jean de Luxembourg, il la traîna de prison en prison, et dirigea l'inique procédure dont elle fut victime, 1431. Il ne sut pas conserver l'alliance de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; et le rapprochement de ce prince avec Charles VII, avant même d'être consommé, lui montra la chute prochaine de la puissance anglaise en France. B.

BEDFORD, autrefois *Bedicanford* (de l'anglo-saxon *bedican*, fortifier, et *ford*, gué), v. d'Angleterre, cap. du comté de ce nom, sur l'Ouse, avec un beau pont à 5 arches, bâti en 1810; 16,850 hab. Une église normande, 3 gothiques. Nombreuses écoles, hôpital d'aliénés, vaste pénitencier. Jean Bunyan a écrit la 1re partie de son *Pilgrim's Progress* dans la prison de Bedford. Fabr. de paille tressée; comm. de houille, bois et fer. Bedford donne le titre de duc à la famille Russell. — Le comté a 1,195 kil. carrés, presque tout en culture, et 146,257 hab. Villes princip. : Biggleswade, Luton.

BEDFORD, v. des États-Unis (Pensylvanie); 2,500 hab. Sources minérales et bains fréquentés.

BEDFORD (NEW-), v. des États-Unis (Massachussetts), bon port sur l'océan Atlantique, 21,320 hab. Chantiers de construction; fabr. de bougies, tonnellerie, corderie. Pêche de la baleine.

BEDJAPOUR ou **VISAPOUR**, angl. *Bejapoor*, v. de l'Hindoustan, ch.-lieu d'un district anglais, dans le Dekkan; autref. cap. du royaume de son nom. Cette ville était fortifiée, très riche et florissante au xviie siècle, mais ruinée par les guerres, elle n'offre plus auj. qu'un vaste amas de ruines habitées par une population misérable et peu nombreuse. On admire les fortes murailles qui l'entouraient, le magnifique mausolée de Mohammed-Schah et celui d'Adil-Schah, les ruines d'innombrables mosquées, tombeaux, palais, etc. — La prov. de Bedjapour est baignée à l'O. par la mer des Indes. Sol très fertile. Industrie du coton, des armes, etc. Ce pays, subjugué par Aureng-Zeb et ensuite par les Mahrattes, fut partagé en 1818 entre les Anglais, le Nizam et le radjah de Sattarah, dont les États sont auj. réunis aux poss. anglaises. Les possess. portugaises de Goa font aussi partie de l'anc. roy. de Bedjapour.

BEDLAM (prononcez *bedlem*), corruption de Bethléem (comme Bicêtre l'est de Winchester). Célèbre hospice d'aliénés, à Londres, sur la rive dr. de la Tamise. Il contient 400 malades.

BEDMAR (Alphonse de la Cueva, marquis de), prélat et diplomate espagnol, né en 1572, m. en 1655. Ambassadeur de Philippe III près la république de Venise, il organisa, avec le duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, et Pedro de Tolède, gouverneur de Milan, une conspiration pour s'emparer de la ville, 1618. L'affaire n'ayant pas réussi, il dut s'éloigner précipitamment. On le nomma alors président du conseil en Flandre. Cardinal en 1622, il passa à l'évêché d'Oviédo. La conjuration des Espagnols contre Venise, racontée par Saint-Réal, a été niée par Naudé, Caprara et Grosley. Bedmar était un esprit très distingué, plein de pénétration et habitué à manier les affaires. B.

BEDNOR ou **NAGGOR**, v. du royaume indien de Maïssour, sur le Cheravotty; 15,000 hab. Dévastée par Haïder-Ali en 1763.

BÉDOUIN, brg (Vaucluse), arr. de Carpentras; 2,381 hab. Poterie dite de Bédouin. Incendié en 1794 par le représentant Maignet comme repaire d'aristocrates.

BEDOUINS ou **BEDAOUIS**, de l'arabe *bid*, désert, nom donné aux Arabes qui mènent la vie nomade en Syrie, en Égypte, dans les États barbaresques. Ils habitent sous des tentes au milieu du désert ou à la frontière des pays bien peuplés, vivent de l'élève du bétail et du brigandage, obéissent à des cheiks héréditaires, et fabriquent eux-mêmes les étoffes et les ustensiles dont ils ont besoin. Les Bédouins sont musulmans.

BÉDOYÈRE (LA). *V.* Labédoyère.

BEDR ou **BEDER**, vge d'Arabie (Hedjaz). Station des caravanes de Damas à la Mecque; récolte de baume. Victoire de Mahomet sur les Koréischites, en 624.

BÉDRESCHEIN, vge de la moyenne Égypte, à 16 kil. S. de Gizeh, sur la rive g. du Nil, près de l'anc. Memphis.

BEDRETTO (Val), en Suisse, cant. du Tessin, s'étend, sur un espace de 4 lieues, des frontières du Valais à Airolo.

BEDRIACUM, vge de l'anc. Italie septentrionale (Gaule cisalpine), entre Crémone et Vérone, célèbre par la bataille où les troupes de Vitellius battirent celles d'Othon, 69 ap. J.-C. Le parti de Vitellius y fut défait la même année par celui de Vespasien. C'est auj. *San-Lorenzo-Cuazzone*, selon Mannert; *Beverara*, selon Reichardt.

BEDUNENSES, peuple de l'anc. Espagne tarraconaise, avec la ville de Betunia ; auj. *Baneza*.

BEDWIN (GREAT-), v. d'Angleterre (Wilts); 2,068 hab. Très ancienne église ; ruines saxonnes du *Chisbury-Castle*.

BEECHER-STOWE (HARIETT), romancière américaine, née à Lichfield (Connecticut) en 1814, m. en 1872, était d'une famille zélée pour l'abolition de l'esclavage, et épousa Calvin Stowe, professeur de littérature biblique à Cincinnati, puis à Andover. Elle débuta dans les lettres par un recueil de contes et de nouvelles intitulé : *Fleurs de mai*, 1849. Deux ans après, elle publia *la Case de l'oncle Tom*, éloquent plaidoyer en faveur de la race noire ; plus de 300,000 exemplaires de ce livre furent vendus en une seule année, on en fit 20 éditions en Angleterre, et il fut traduit dans toutes les langues de l'Europe. La 1re trad. franç. est celle de La Bédollière, 1852. Mme Beecher-Stowe, accusée d'avoir inventé les faits, en établit la réalité dans sa *Clef de la Case de l'oncle Tom*, 1852. Elle a écrit encore : *Souvenirs heureux des pays étrangers*, Boston, 1854 ; *Dred, ou Histoire du grand marais maudit*, 1856 ; *la Fiancée du ministre*, 1860 ; *la Perle de l'île d'Orr*, 1861.

BEECHEY (FRÉDÉRIC-GUILLAUME), marin anglais, né en 1796, m. en 1856, accompagna Parry, en 1819, dans son voyage aux régions arctiques, reçut en 1821 la mission d'explorer les côtes septentrionales de l'Afrique à l'E. de Tripoli, et fit, de 1825 à 1828, deux voyages dans le grand Océan et au pôle nord.

Il a publié les relations de ses voyages en 1828 et en 1843 ; on a encore de lui 2 *Manuels* (anglais) *de botanique et de zoologie*.

BEEK (DAVID), peintre hollandais, né à Delft en 1621, m. en 1656. Élève de Van Dyck, il fut appelé en Angleterre par Charles Ier, qui le donna pour maître à ses enfants. Christine de Suède le fit venir à sa cour, et l'envoya peindre les personnages célèbres des États voisins. Ses portraits, dans le goût de Van Dyck sont répandus dans tous les musées.

BEELPHÉGOR. *V.* BELPHÉGOR.

BEELZÉBUTH. *V.* BELZÉBUTH.

BEER (FRÉDÉRIC-GUILLAUME), professeur de droit et d'archéologie à Erfurth, né à Anspach vers 1708, m. en 1760. Il fut membre de l'Académie électorale des sciences utiles, et de la Société des belles-lettres de Leipzig. On lui doit une *Comparaison des règnes des rois de Juda et d'Israël* (en all.), Leipz., 1751 ; des *Traités sur divers points de chronologie et d'histoire ancienne*, 1752-56, 3 vol. in-8° ; plusieurs mémoires envoyés à l'Acad. des sciences de Paris. A. G.

BEER (JOSEPH), musicien, né à Grünwald en Bohême, en 1744, m. en 1811. Il parvint au plus haut degré du talent sur la clarinette ; ce fut lui qui ajouta la cinquième clef à cet instrument.

BEER (GEORGES-JOSEPH), célèbre oculiste, né à Vienne en 1763, m. en 1821. Professeur à l'Institut clinique de Vienne, il a inventé plusieurs instruments et divers procédés opératoires. Ses écrits sur l'ophtalmiatrique, classiques en Allemagne, mériteraient d'être plus répandus en France.

BEER (MICHEL), poète dramatique, frère du précédent et du compositeur de musique Meyerbeer, né à Berlin en 1800, m. à Munich en 1833. Parmi ses pièces, celles qui eurent le plus de succès sont : *les Fiancés d'Aragon*, 1823 ; *le Paria*, 1826 ; *Struensée*, 1829 ; *l'Épée et la main*, 1832. Il écrivit aussi des poésies lyriques. Ses *Œuvres* ont été publiées à Leipzig en 1835.

BEER (GUILLAUME), astronome, né en 1797 à Berlin, m. en 1850. Après avoir fait les campagnes de 1813 à 1815, il dirigea les importants établissements commerciaux de son père, banquier à Berlin. Ses affaires ne l'empêchèrent pas de s'occuper des sciences exactes, surtout de l'astronomie et des mathématiques. Il construisit près de sa ville natale un observatoire, où il travailla en commun avec l'astronome Madler. Ils publièrent : *Observations physiologiques sur Mars*, 1830 ; *Mappa selenographica*, Berlin, 1836, carte très soigneusement projetée et aujourd'hui très rare dans le commerce ; *Sélénographie générale et comparative*, Berlin, 1831 ; Beer a pris aussi quelque part aux affaires publiques : depuis 1849, il était membre de la première chambre de Prusse. E. S.

BEER MEYER, *V.* MEYERBEER.

BEEREN (GROSS-), vge du roy. de Prusse (Brandebourg). Victoire de Bulow et de Bernadotte sur le maréchal Oudinot en 1813.

BEESKOW, v. de Prusse (Brandebourg), sur la Sprée ; 4,358 hab. Fabr. de draps.

BEETHOVEN (LOUIS VAN), compositeur célèbre, né à Bonn le 17 déc. 1770, m. à Vienne le 26 mars 1827. Fils d'un ténor à la chapelle de l'électeur de Cologne, il montra d'abord peu de goût pour la musique. Van der Eden et Neefe, qui furent tour à tour organistes de la cour, lui ayant donné des leçons, son génie s'éveilla par l'étude des œuvres de Bach et de Haendel. Sans avoir reçu de notions d'harmonie, il écrivit quelques inspirations, qu'il a reniées plus tard. En 1790, il se rendit à Vienne auprès de Mozart, dont il admirait les œuvres, et qui prédit, après l'avoir entendu improviser sur le piano, sa glorieuse destinée. Joseph Haydn et Albrechtsberger lui donnèrent aussi des conseils. Ses premières compositions, patronnées par le prince Lichnowski, donnèrent lieu à de vives querelles ; un parti lui opposa Wœlfl, dont le talent clair et méthodique frappait plus vivement la multitude. Pensionné par l'électeur de Cologne, Beethoven passa dix heureuses années, cherchant à imiter le style de Mozart. Mais, avec le XIXe siècle, commencèrent pour lui les rudes épreuves. La guerre ruina ses protecteurs ; il lui fallut travailler pour vivre ; ses deux frères, qui vinrent habiter à Vienne, ne cessèrent de le traverser. La surdité dont il fut atteint le rendit triste et morose, et agit sur son imagination, naturellement fantasque. En 1809, Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, lui offrit la direction de sa chapelle ; mais l'archiduc Rodolphe, le prince Lobkowitz et le comte de Kinsky ne voulurent pas laisser enlever à l'Autriche un artiste aussi éminent, et lui firent une pension de 4,000 florins. Beethoven se fixa dans la petite ville de Baden, près de Vienne, déménageant sans cesse pour éviter les visites, et n'admettant près de lui qu'un petit nombre d'amis. Les souverains qui vinrent au congrès de Vienne le comblèrent d'attentions délicates. Louis XVIII lui envoya de France une médaille d'or. Mais la faveur qui se portait déjà sur Rossini lui fut un nouveau motif de chagrin. Sa santé s'altéra, et il fut enlevé par une fluxion de poitrine, compliquée d'hydropisie. Vingt ans après, Bonn lui éleva une statue. — Beethoven a laissé 35 sonates pour piano, une foule de fantaisies, préludes, rondos, thèmes variés, duos, trios, quatuors, quintettes et concertos pour divers instruments ; dix ouvertures, dont celles d'*Egmont*, de *Coriolan*, de *Prométhée*, des *Ruines d'Athènes*. Son opéra de *Fidelio*, qui s'appela d'abord *Léonore*, 1805, est un des chefs-d'œuvre du théâtre allemand. Il a donné à l'Église deux messes et l'oratorio du *Christ au mont des Oliviers*, 1803. Parmi ses compositions pour le chant, on distingue la cantate d'*Adélaïde* et *le Cri de guerre de l'Autriche*, 1797. Mais c'est dans le genre de la symphonie que Beethoven est sans rival ; on a de lui 9 compositions de ce genre, remarquables par la hardiesse de la conception, la richesse de l'instrumentation et la beauté des combinaisons harmoniques ; la *Symphonie héroïque*, composée en 1802 en l'honneur de Bonaparte ; la 4e *Symphonie, en si bémol* ; la 5e, *en ut mineur* ; la 6e, ou *Symphonie pastorale*, sont les plus célèbres.

Le *Traité d'harmonie et de composition* de Beethoven (allem.), Vienne, 1831, a été traduit en français par Fétis, Paris, 1833. B.

BEFFARA (LOUIS-FRANÇOIS), littérateur français, né à Nonancourt (Eure) en 1751, m. en 1838, connu par d'utiles recherches sur Molière. Il a publié : *l'Esprit de Molière, ou choix de maximes et portraits... tirés de ses ouvrages*, 1777 ; *Dissertation sur J.-B. Poquelin de Molière*, 1821 ; *Maison natale de Molière*, 1835. Beffara a légué à la Biblioth. nationale de Paris les ouvrages manuscrits qu'il a composés sur les théâtres lyriques de la France et de l'étranger.

BEFFROI, *Berefridus, Belfragium, Bell fried*, etc. On appelait ainsi au moyen âge des tours mobiles qu'on employait dans les sièges de villes pour approcher des murailles à couvert ; mais ce nom fut surtout donné à des tours communales qu'on trouve depuis le XIe siècle dans le nord de la France, particulièrement dans l'Artois et la Flandre. C'était l'une des prérogatives de la commune d'élever un monument en commémoration de l'établissement des droits populaires, et d'y suspendre la bancloque (*campana banalis*), qui devait convoquer aux assemblées les échevins ou les bourgeois ; le rez-de-chaussée de ces tours servait au dépôt des lettres de franchise. Les communes s'appelant souvent ville de paix ou d'amitié, on croit que de là vint le nom de *Bell fried*, cloche de la paix. L'impatience d'ériger les beffrois aussitôt après l'octroi du droit de commune, les fit, dans beaucoup de villes, bâtir en bois, ce qui devint cause de leur ruine prématurée. Les Gantois, plus prévoyants, bâtirent un monument durable : ils fondèrent, en 1183, une tour majestueuse, conservée jusqu'à nos jours. Beaucoup d'hôtels de ville sont surmontés d'un beffroi, où veille un guetteur chargé de signaler les incendies ; la cloche annonce les élections, l'ouverture et la clôture des marchés, ou quelquefois l'heure du couvre-feu. S—L.

BEFFROY DE REIGNY (LOUIS-ABEL), auteur dramatique, né à Laon en 1757, m. en 1811. Élève au collège Louis-le-Grand, en même temps que C. Desmoulins et Robespierre, il fut quelque temps professeur au collège de Cambrai. Pendant la révolution, il fit jouer, sous le nom du *Cousin Jacques*, une foule de petites pièces, dont la plupart eurent un très grand succès de circonstance, telles que : *Nicodème dans la lune*, 1790 ; *le Club des bonnes gens*, et *Nicodème aux enfers*, 1791 ; *la Petite Nanette*, 1797. B.

BEG. *V.* BEY.

BÉGA, riv. de l'empire d'Autriche, au S. de la Hongrie,

dans le Banat, arrose les comitats de Krassowo, de Temès et de Torontal; divisée en plusieurs bras, dont l'un se jette, à Titel, dans la Theiss, et deux dans le Temès, à Modos et à Opova; cours de 170 kil.; un canal latéral, dit de la Béga, unit Temeswar à Neu Becskerek.

BÉGA (Corneille), peintre hollandais, né à Harlem en 1600, m. en 1664. Il fut le meilleur élève d'Adrien Van Ostade, qu'il prit constamment pour modèle. On retrouve chez lui plusieurs qualités de son maître: la transparence des lumières, l'intensité de la couleur, la fidèle imitation de la nature. Ses personnages sont presque toujours des paysans; ses fonds de tableaux, des salles de cabaret ou des sites peu variés. Il aimait aussi à peindre des laboratoires d'alchimistes. Le Louvre possède de lui *l'Intérieur d'un ménage rustique, l'Assemblée de buveurs*, et un *Chimiste dans son laboratoire*. Il a gravé quelques planches à l'eau-forte. A. M.

BÉGARDS, ou BÉGHARDS, ou FRÈRES DU LIBRE ESPRIT, secte d'hérétiques du XIIe siècle, qui s'établit dans le nord de la France, en Allemagne, et notamment sur les bords du Rhin. Elle recueillit et propagea, en les exagérant, les doctrines de Jean Scot Érigène, réprouvées par l'Église. Les bégards enseignaient que Dieu est tout, qu'il n'y a aucune différence entre Dieu et la créature, que la destinée de l'homme est de s'unir à Dieu, que, par cette union, l'homme devient Dieu lui-même; que dès lors il n'a plus à s'inquiéter des prescriptions de la loi humaine ou de la loi divine. Le concile de Vienne condamna les bégards, en 1342. A. G.

BEG-BAZAR, v. de Turquie d'Asie, près du confluent de l'Idou-Sou avec la Sakaria. Chèvres et moutons. (Eyalet d'Angora.) 4,000 hab.

BEGEMDER, contrée d'Abyssinie, partie de l'Amhara à l'E. Riche en productions minérales.

BEGER (Laurent), numismate, né en 1653 à Heidelberg, m. en 1705, fut bibliothécaire de l'électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg.

Parmi ses écrits, on cite: *Thesaurus ex thesauro palatino selectus seu Gemmæ*, 1685, in-fol.; *Thesaurus Brendenburgicus selectus*, 1696, in-fol.; *Spicilegium antiquitatis*, 1692, in-fol.; *Regum et imperatorum romanorum numismata*, 1710, in-fol.; *Numismata pontificum romanorum aliorumque rariora*, 1703, in-fol.

BEGERRI. *V.* Bigerriones.

BEGGENRIED, v. catholique de Suisse, cant. d'Unterwalden; sur le lac des Quatre-Cantons; 1,342 hab. C'était là que se réunissaient, pour traiter de leurs intérêts communs, les quatre cantons forestiers.

BEGIN (Louis-Jacques), chirurgien, né à Liège en 1793, m. en 1859, remplaça Larrey au conseil de santé des armées en 1842, et en devint président. Il a professé l'anatomie pathologique à la faculté de Strasbourg et au Val-de-Grâce. C'était un partisan passionné de Broussais. On lui doit: *Principes généraux de physiologie pathologique*, 1821; *Mémoire sur la gymnastique médicale*, 1823; *Nouveaux Éléments de médecine et de chirurgie opératoire*, 1824; *Traité de thérapeutique*, 1825; *sur les Déviations du rachis*, 1826; *Traité de physiologie pathologique*, 1828; *sur l'Œsophagotomie*, 1833; *Études sur le service de santé militaire en France*, 1849; *des Plaies d'armes à feu*, 1849. On a encore de lui des art. dans le *Dictionn. des sciences médicales*, de Panckoucke, et une édition annotée de la *Médecine opératoire*, de Sabatier.

BEGLER-BEG ou plutôt BEYLER-BEY, *seigneur des seigneurs*, titre ancien des gouverneurs généraux de l'empire turc. Celui de la Roumélie résidait à Sophia ou à Monastir; celui d'Anatolie, à Kutaya; celui de Syrie, à Damas. Les marques de leur dignité étaient trois queues de cheval, deux grands drapeaux et une musique militaire qui les accompagnait dans les marches solennelles. D.

BÉGUELIN (Nicolas de), physicien suisse, né en 1714, m. en 1789. Il étudia sous Bernoulli, entra au service de la Prusse, fut conseiller de légation à Dresde, et devint directeur de l'Académie de Berlin. Il a publié des mémoires sur la philosophie et sur la physique, lus à cette Académie, et un poème: *Wilhelmine, ou la Révolution de Hollande*, 1787.

BÉGUILLET (Edme), agronome, m. en 1785. Avocat à Dijon, puis notaire, correspondant de l'Acad. des inscriptions, a publié, entre autres ouvrages: *Œnologie*, Dijon, 1770; *Traité de la connaissance générale des grains*, 1775; *Traité général des subsistances*, 1782; *Hist. des guerres des deux Bourgognes sous Louis XIII et Louis XIV*, 1772; *Hist. de Paris et de ses monuments*, 1780, 2 vol. in-4°.

BEGUINAGES, communautés, habitations de béguines, femmes pieuses vivant en commun sous des règles monastiques sans prononcer de vœux. Quelques historiens en font remonter la fondation au VIIe siècle, et l'attribuent à la bienheureuse Begga, fille de Pépin de Landen, et femme d'Anségise, maire du palais; mais les couvents fondés par Begga étaient des communautés régulières. Les béguinages ont été institués à Liège, en 1184, par le prêtre Lambert Beggh ou Le Bègue. Pendant le XIIIe siècle, on en fonda en France et en Allemagne. Il y eut à Toulouse une maison de béguins, ouverte par Barthélemy Béchin. La conformité de nom les fit confondre avec les bégards, condamnés par l'Église. Les Allemands donnaient le nom de béguins ou péquins aux Albigeois qu'ils venaient combattre. Les béguines furent supprimées en France par Louis XI, et remplacées, pour les soins à donner aux malades, par les sœurs du tiers ordre de Saint-François; leur monastère de Paris était connu sous le nom de l'Avé-Maria. Les béguinages se sont maintenus dans la Flandre et les Pays-Bas jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; depuis il s'en est reformé deux en Belgique: le plus important à Gand, et l'autre à Tongres; ils forment une paroisse, avec un curé. Ces établissements étaient si nombreux que, dans certaines localités de la Flandre, le peuple appelle béguines toutes les religieuses. On en rencontre aussi en Allemagne.

V. Mosheim, *de Beghardis et Beguinabus*, Leipzig, 1790; Hallmann, *Recherches sur l'origine des béguines de Belgique* (en allemand), Berlin, 1856. B.

BÉGUINES. *V.* Béguinages.

BEHADER-KHAN, sultan des Mongols, né en 1302, monta sur le trône de Perse en 1317, fut en guerre avec les Uzbecks, et mourut en 1335. Avec lui finit la dynastie de Gengis-Khan en Perse.

BEHADER-SCHAH, fils d'Aureng-Zeb, empereur des Mongols en 1707, m. en 1712, eut à se défendre contre ses frères Aazem et Kambuksch; les Mahrattes, les princes Radjepoutes, les Seiks et les Omrâhs en profitèrent pour ébranler l'empire mongol.

BEHAIM (Michel), poète allemand, né en 1421 dans la seigneurie de Weinsberg, m. vers 1490, composa avec Mathis de Kemnath le poème héroïque de *Frédéric Ier*. Son *Livre des Viennois* a été publié à Vienne, 1843. Plusieurs de ses poèmes ont été insérés par Karajan dans ses *Recherches sur l'histoire de la littérature et de l'art national*, Vienne, 1848; ils sont d'un grand intérêt pour l'histoire de son temps.

BEHAIM (Martin), cosmographe allemand, né à Nuremberg en 1436, m. à Lisbonne en 1507. Négociant de son état, il se rendit en 1480 en Portugal, où il s'occupa de géographie et d'art nautique. En 1484, il accompagna le navigateur Diego Cam dans un voyage à la côte occidentale de l'Afrique jusqu'à l'embouchure du Congo. En 1486, il alla à Fayal, une des Açores. En 1491, il retourna à Nuremberg, où il exécuta un globe terrestre de 1 pied 8 pouces de diamètre, conservé encore auj. dans sa famille, et qui est un monument précieux des sciences géographiques de ce temps. En 1494, il retourna à Fayal, et de là revint à Lisbonne.

V. une *Histoire diplomatique du chevalier de Behaim*, par Murr (allem.), Nuremberg, 1778 et 1801, et des *Recherches critiques sur le chevalier de Behaim*, par A. de Humboldt, Berlin, 1836. E. S.

BEHAR, prov. de l'Inde. (*V.* Bahar.)

BEHEMOTH, animal mystérieux dont il est parlé dans le livre de Job. Selon les Pères de l'Église, c'est l'image du démon, du mal, de l'Antéchrist; suivant les rabbins, c'est un animal que Dieu réserve pour le festin des élus à la fin du monde.

BEHETRIA, une des deux classes de propriété féodale en Espagne. La Behetria, selon la définition des *Partidas*, est « une espèce d'héritage qui s'appartient à lui-même, en restant indépendant de celui qui l'occupe, et le propre de ce genre de domaine est de pouvoir se choisir le maître qu'il préfère et celui qui lui fait le plus de bien. » C'est donc une propriété privilégiée entre la *devisa* (franc-alleu) et le *solar*. H.

BÉHIER (Louis-Jules), médecin, né à Paris en 1813, m. en 1876, a été membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté, médecin des hôpitaux de la Charité et de la Pitié.

On a de lui: *Traité élémentaire de pathologie interne* (avec A. Hardy), 1844-58; *Etudes sur la maladie dite fièvre puerpérale*, 1858; *Conférences de clinique médicale*, 186..

BEHN (Aphara), femme de lettres, née à Canterbury vers 1640, m. en 1689, fille d'un gouverneur anglais de Surinam et épouse d'un négociant hollandais. Pendant un voyage à Anvers, elle découvrit le projet formé par les Hollandais de brûler la flotte anglaise dans la Tamise; mais Charles II dédaigna cet avertissement. Elle a laissé des poésies diverses, des pièces de théâtre, des trad. de l'*Histoire des oracles* et de la *Pluralité des mondes*, de Fontenelle, et des nouvelles, dont l'une, empruntée aux aventures du chef africain Oronoko, a été trad. en français par Laplace.

BEHNÉCÉ, anc. *Oxyrynchus*, v. de la moyenne Égypte, sur le canal de Joseph. On trouve encore des ruines des nombreux couvents qui s'y établirent au IVe siècle.

BEHOBIE, vge (B.-Pyrénées), arr. de Bayonne; 200 hab. Passage de France en Espagne. Il est sur la Bidassoa, à l'en-

droit où cette rivière sert de frontière entre la France et l'Espagne. Un pont en bois y donne passage à la grande route Paris-Madrid. E. B.

BEHRING ou, selon la véritable orthogr., **BERING** (Vitus), navigateur danois, né à Horsens dans le Jutland en 1680, m. en 1741. Employé comme capitaine à Cronstadt, dans la marine créée par Pierre le Grand, il dirigea ensuite une expédition scientifique au Kamtchatka, 1725, et reconnut la mer qui sépare le N. de l'Asie et l'Amérique. Son nom est resté à cette mer, ainsi qu'à une île où il périt de fatigues et de privations, pendant un second voyage.

BEHRING (Détroit de), détroit qui unit l'océan Pacifique et l'océan Glacial arctique, et sépare l'extrémité N.-E. de l'Asie (Sibérie) de l'extrémité N.-O. de l'Amérique (territoire d'Alaska); par 65° 52′ lat. N. et 171° 24′ long. O.; 200 kil. sur 92 dans sa moindre largeur; couvert chaque hiver de glaces qui ne fondent jamais complètement. Pêche de la baleine. Découvert en 1728 par Behring, il fut franchi pour la première fois par Cook en 1778. Une ancienne carte japonaise, très antérieure à la découverte de Behring, et maintenant au British-Museum, à Londres, en donne avec précision le contour.

BEHRING, île de l'océan Pacifique, la plus occidentale des Aléoutiennes; par 55° lat. N., 163° 10′ long. E.; montagneuse, stérile et inhabitée.

BEHRING (Mer de), s'étend entre le N.-O. de l'Amérique et le N.-E. de l'Asie; elle communique par le détroit de Behring avec l'océan Arctique, et est fermée au S. par les îles Aléoutiennes. On l'appelle encore mer du Kamtchatka.

BEILAN, v. de la Turquie d'Asie (Syrie), eyalet d'Adana, au S.-E. d'Alexandrette; 4,000 hab. Beau climat. Ibrahim-Pacha y battit les Turcs en 1832; sur la route conduisant de Syrie dans l'Anatolie par le défilé des Portes amaniques ou syriaques. E. B.

BEINE, petit pays de l'anc. Ile-de-France, dont le lieu principal était Neuville-en-Beine, canton de Chauny (Aisne).

BEIRA, grande prov. centrale du Portugal. Superf., 23,891 kil. carrés; pop., 1,377,432 hab.; arrosée par le Tage, le Mondego et le Douro; traversée par les montagnes d'Estrella. Sol peu fertile: vins, huiles, grains, châtaignes. Marbre et fer. Divisée, en 1835, en haut Beïra et bas Beïra; en 1867, en 6 districts: Aveiro, Coïmbre, Viseu, Guarda, Castello-Branco.

BEIRAM. *V.* Bairam.

BEIREIS (Gottfried-Christophe), médecin et chimiste allemand, né à Mulhouse en 1730, m. en 1809, professa la physique, la médecine et la chirurgie à Helmstedt, et devint médecin de la cour de Brunswick. Il fut célèbre par ses bizarreries, son charlatanisme et son existence mystérieuse. Il eut de belles collections de tableaux, d'objets de mécanique et d'histoire naturelle. On lui doit des perfectionnements dans la préparation du carmin et la fabrication du vinaigre.

BEIROUT. *V.* Bairout.

BEITH-EL-FAKIH, v. d'Arabie, dans l'Yémen (roy. de Sana). Défendue par une citadelle. Entrepôt des cafés renommés dits de Moka. Résidents européens: 8,000 hab.

BEJA, *Pax Julia*, v. de Portugal (Alemtéjo), 6,000 hab. Évêché; anc. murailles et tours, château fort; le distr. de Béja a 149,187 hab.

BÉJAR, v. d'Espagne, prov. de Salamanque, anc. comté et duché, appartint longtemps à la maison de Zuniga; le titre de duc de Béjar est auj. porté par le duc d'Ossuna; 10,685 hab. Draps et lainages; jambons renommés.

BÉJAR (San-Antonio de). *V.* Antonio.

BEJART, nom d'une famille célèbre de comédiens français au XVIIe siècle. — Jacques Béjart, né en 1622, m. en 1659, fit partie de la troupe de Molière, qui joua *l'Étourdi* à Lyon et *les Précieuses ridicules* à Béziers. — Son frère Louis Béjart, né en 1630, m. en 1678, lui fut bien supérieur; le rôle de La Flèche dans *l'Avare* était son triomphe. — Madeleine Béjart, sœur aînée des précédents, née en 1618, m. en 1672, remplissait les rôles de soubrette. — Armande Béjart, sœur cadette de Madeleine, m. en 1700, épousa Molière en 1662.

BEJAUNES. On appelait ainsi les jeunes étudiants. Ce nom était pris d'un terme de fauconnerie qui désigne un oiseau jeune et niais. Les anciens de la basoche forçaient les béjaunes à leur payer une bienvenue. (*V.* Abbé des béjaunes.)

BEKE (Charles **TILSTONE**), voyageur angl., né en 1800, m. en 1874, accompagna en 1843 le major Harris, chargé d'une mission en Abyssinie, et se mit à la recherche des sources du Nil. Le résultat de ses explorations a été publié dans les recueils des Sociétés de géographie de Londres et de Paris. Il a donné lui-même:

Origines biblicæ, or Researches on primordial history, Londres, 1834, résultats de ses premières études sur les races humaines; *Essay on the Nile and its tributaries*, 1847; *on the Sources of the Nile in the mountains of the Moon*, 1848; *on the Sources of the Nile*, 1849; *an Inquiry into A. d'Abbadie's journey to Kaffa*, 1850; *on the Geographical distribution of the languages of Abyssinia*, Edinb., 1849.

BÉKÈS (prononcez *békesch*) ou **BÉKESVAR**, v. de Hongrie, dans le comitat de ce nom (cercle au delà de la Theiss) au confluent du Blanc et du Noir Koros; 22,547 hab., la plup. protestants. Marchés à bétail et commerce de blé. Beau château du comte de Jos. Wenkheim. — Le comitat a pour ch.-l. Gyula, il a 2,950 kil. carrés, et 212,499 hab., dont 96,000 Magyars, 46,000 Slaves, 4,000 Allemands, 8,600 Roumains. Les protestants y sont en grande majorité.

BEKKER (Balthasar), théologien hollandais, né en 1634 à Metselawier, dans la Frise, m. en 1698. Il fut pasteur dans plusieurs endroits de la Hollande. Partisan de la philosophie de Descartes, il soutint qu'elle n'était pas inconciliable avec la théologie. Des catéchismes qu'il publia le firent accuser de socinianisme. Dans ses *Recherches sur les comètes*, Leuwarden, 1683, il combattit, comme Bayle, le préjugé relatif à l'influence pernicieuse des comètes. Son ouvrage le plus fameux est *le Monde enchanté*, trad. en français, Amst., 1694, où il voulut réfuter les opinions reçues au sujet du démon, des malins esprits et des sorciers, et qui lui attira des persécutions de toute sorte.

BEKKER (Élisabeth **WOLFF**, née), une des gloires de la littérature hollandaise, née à Flessingue en 1738, m. en 1804. Ses romans de *Cornélie Wildschut* et d'*Abraham Blankaart* sont au nombre des classiques, et se distinguent par la vérité des mœurs et l'intérêt des situations et des caractères. Ceux de *Sara Burgerhart* et de *Willem Leevend* ont été faits en collaboration avec Agathe Deken, née près d'Amsterdam en 1741, m. en 1804, et auteur de *Chansons à l'usage des campagnes*, 1782.

BEKTACH. *V. l'art. suiv.*

BEKTACHIS ou **BEIGTACHIS**, ordre de derviches turcs qui tirent leur nom de leur fondateur, Hadji-Bektach, au XIVe siècle, qui a le premier béni le corps nouvellement institué des janissaires. Ils vivent du travail de leurs mains et du produit des aumônes.

BEL. *V.* Baal et Bélus.

BÉLA ou **BEILA**, v. du Béloutchistan, ch.-l. de la prov de Lous, sur le Pourali; 25,000 hab.

BÉLA, nom du Soleil chez les anciens Laconiens.

BÉLA. Plusieurs rois de Hongrie ont porté ce nom. — Béla Ier succéda à son frère André Ier, et régna de 1061 à 1063; il affermit la religion chrétienne, récemment introduite en Hongrie. — Béla II, surnommé *l'Aveugle*, parce que son oncle Coloman lui avait fait crever les yeux dans sa jeunesse, remplaça Étienne II, son cousin germain, en 1131. Il s'adonna à l'ivrognerie, et mourut en 1141. — Béla III, successeur de son père Étienne III, 1174-96, épousa une sœur de Philippe-Auguste, roi de France; il fit strictement observer les lois. — Béla IV, fils d'André II, 1235-70, s'opposa avec fermeté aux empiétements du clergé et de la noblesse. Vaincu par les Mongols, il se retira momentanément en Dalmatie. Pl.

BÉLABRE, ch.-l. de cant. (Indre), arr. du Blanc: 2,105 hab.; forges et hauts fourneaux.

BELACI, une des villes de l'anc. royaume de Cottius, dans les Alpes, auprès de la ville actuelle de Beaulard; peut-être auj. *La Batie-Neuve*.

BELAD-EL-DJERID. *V.* Bilédulgérid.

BELAIA, riv. de Russie. (*V.* Bielaia.)

BELAIR (Alexandre-Julienne de), général français, né à Paris en 1747, m. en 1819. Après avoir servi quelque temps en Hollande, et travaillé en Prusse à la *Gazette de Berlin*, il vint à Paris, 1788. Nommé ingénieur en chef pour la défense de la ville, 1792, il proposa de convertir en canons les statues et les bronzes des jardins royaux, et en balles tous les plombs du château et du parc de Versailles. Il fit la campagne de 1793 dans l'armée du Nord, avec le grade de général de division. L'année suivante, il fut mis à la retraite. Il a écrit: *Nouvelle science des ingénieurs*, Berlin, 1787; *Eléments de fortification*, Paris, 1792. Dans d'autres ouvrages, relatifs à l'agriculture, il propose la création d'associations agricoles et de compagnies d'assurance. B.

BELASORE, v. de l'Hindoustan anglais. (*V.* Balasore.)

BELASPOUR, v. de l'Hindoustan anglais (Pendjab), 15,000 hab. Autrefois capitale d'un État qui appartient aux Anglais depuis 1822.

BELBEIS, v. de la basse Égypte, sur le canal de Ménedjeh, et sur la route de Syrie; fortifications peu importantes; relevée par le général Bonaparte; 5,000 hab.

BELCA ou **BELCIACUM**, v. de l'anc. Gaule, chez les Carnutes, sur la Loire; auj. *Bruay*.

BELCHITES, brg d'Espagne, prov. de Saragosse, sur l'Almonacid; 2,500 hab. Les Français, commandés par le maréchal Suchet, y battirent les Espagnols, 1809.

BELEM, faubg de Lisbonne. — v. du Brésil. (*V.* Para.)

BELEMINA, v. de l'anc. Laconie, au N.-O., arrosée par l'Eurotas: auj. *Belemia*.

BELENDI, peuple de l'anc. Gaule, aquitain d'orig., près de la ville actuelle de Belin, entre Bordeaux et Bayonne.

BÉLENUS, dieu de l'Illyrie, de la Norique, de certaines localités de la Gaule et de l'île de Bretagne. On le prenait en général pour le soleil, et les Romains l'assimilaient à Apollon.

BELENYES, brg de Hongrie, comitat de Bihar, sur le Koros Noir; 2,120 hab. Mines de fer et de cuivre; carrières de marbre noir.

BÉLÉSIS, roi chaldéen, souleva, selon les auteurs classiques, la Babylonie contre Sardanapale, et avec Arbacès, gouverneur des Mèdes, renversa le 1er empire d'Assyrie ou de Ninive. Il aurait régné jusqu'en 747. (*V.* Assyrie [Empire d'].)

BELESSICHARES, c.-à-d. *qui se complait en ses flèches*, un des surnoms d'Apollon.

BELESTA, brg (Ariège), arr. de Foix. Forges, scieries, exploit. de marbre. Aux environs est la source intermittente de Fontestorbe; 2,503 hab.

BELFAST, v. et port d'Irlande, dans le comté d'Antrim, dans la partie N.-E. de l'Ulster, à l'embouchure du Lagan, dans le golfe de Belfast ou Carrickfergus, à 20 kil. de la mer d'Irlande; 37,277 hab. en 1821, 208,122 en 1881, catholiques et protestants presbytériens presque en nombres égaux. Ancienne place forte. Prospérité croissante, grâce à la fabrication des fils et des tissus de lin et de coton; brasseries, fonderies, corderies, savons, tabacs, etc.; exportation en Amérique et en Orient. Églises et écoles nombreuses. Académie royale, sorte d'université. Paquebots pour Liverpool, Dublin et Glasgow. Canal entre le Lagan et le lac Neagh. Environs pittoresques. Résidence du marquis de Donegal, dont le fils aîné est comte de Belfast.

BELFAST, v. des États-Unis (Maine), port sur la baie de Penobscot; 5,278 hab. Commerce important.

BELFAUX, en allemand *Gumschen*, vge de Suisse (Fribourg), à 5 kil. de Fribourg; 350 hab. catholiques. Pèlerinage.

BELFORT ou **BEFORT**, v. de France, ch.-l. du territoire de son nom, sur la rive g. de la Savoureuse. Grande place de guerre, qui défend la trouée du même nom. Fortifiée par Vauban en 1687; bloquée par les alliés en 1814 et en 1815; vainement assiégée par les Prussiens en 1870-71, elle ne capitula qu'après la cessation des hostilités et sur l'ordre du gouvernement. Ses fortifications ont été augmentées récemment. Trib. de commerce, lycée, direction de douanes; le voisinage de l'Allemagne et de la Suisse la rend très commerçante. Tanneries, forges, tireries de fer, cireries, horlogeries, etc. Comm. d'entrepôt considérable; mines de fer aux environs. Le vieux château forme aujourd'hui la citadelle; 15,103 hab. Cette ville fut réunie, au XIVe siècle, au comté de Ferrette; prise par les Suédois en 1632 et 1634, par les Français en 1636, et réunie en 1648 à la France. En 1820 éclata à Belfort un complot libéral promptement étouffé. (*V.* Caron.)
E. B.

BELFORT (Collines de), ramifications détachées du ballon d'Alsace, vers le S.-E., et qui laissent entre les Vosges et le Jura un espace dépourvu de défenses naturelles qu'on appelle trouée de Belfort et qui établit une communication naturelle entre le bassin du Rhin et celui de la Saône. E. B.

BELFORT (Territoire de), partie de l'anc. départ. du Haut-Rhin demeurée à la France en 1871, se compose à peu près de la moitié occidentale de l'anc. arrond. de même nom, comprenant les cantons de Belfort, Delle et Giromagny, 21 communes du canton de Fontaine, 4 du canton de Massevaux et 3 de celui de Dannemarie (sans les chefs-lieux de ces derniers cantons); 610 kil. carrés; 74,244 hab. L'administrateur du territoire de Belfort a le rang et les attributions d'un préfet.

BELGAM, v. très forte de l'Hindoustan anglais (présid. de Bombay); 29,000 hab. Prise par les Anglais en 1818 (district de Darouar).

BELGICA, v. de l'anc. Gaule Belgique, non loin de Tolbiac; auj. peut-être *Gemünd* ou *Billich*.

BELGINUM, v. de l'anc. Pannonie inférieure, entre Coblentz et Trèves; auj. *Belch*.

BELGIOJOSO (Christine Trivulzio, princesse de), née en 1808, m. en 1871, s'occupa de politique avec ardeur, et fut la protectrice des Italiens inquiétés par l'Autriche. Ne pouvant se résigner à la domination étrangère, elle abandonna Milan en 1830, pour vivre à Paris. En 1843, elle fonda la *Gazzetta italiana*, et une revue hebdomadaire, l'*Ausonia*. En 1844, elle fit paraître une traduction française de la *Science nouvelle*, de Vico, et, en 1846, un *Essai sur la formation du dogme catholique*. Lors de l'insurrection de Milan en 1848, elle leva à ses frais un bataillon de volontaires. Le triomphe de l'Autriche l'obligea de rentrer en France. Ayant participé aux troubles de Rome en 1849, elle voyagea en Orient et écrivit le récit de ses voyages sous les titres d'*Emina*, 1856, et d'*Asie Mineure et Syrie*, 1858. Elle put retourner à Milan après la guerre de 1859, et y fonda le journal l'*Italia*. On lui doit encore: *Notions d'histoire à l'usage des enfants*, 1851; *Souvenirs d'exil*, qui parurent en 1850 dans le journal *le National*; plusieurs nouvelles insérées dans la *Revue des Deux Mondes*.

BELGIOJOSO, brg du roy. d'Italie, prov. de Pavie; 3,183 hab. Château des princes de Belgiojoso, où François Ier fut enfermé en 1525.

BELGIQUE (GAULE). César appelle ainsi toute la partie N.-E. de la Gaule, depuis la Seine jusqu'au Rhin. Cette division de la Gaule en Belgique, Celtique et Aquitaine était fondée sur la diversité d'origine des populations qui l'habitaient. Les Belges étaient une branche de la grande famille gauloise, arrivée après les Celtes, qui en dépendaient aussi; l'Aquitaine avait été peuplée par une race venue d'Ibérie. Selon le témoignage de César, les Belges surpassèrent en valeur les autres peuples de la Gaule en défendant contre lui leur liberté. Ils se divisaient, au temps de César, en plusieurs tribus : les Lingons (auj. le dép. de la Côte-d'Or, le S. de la Hte.-Marne, le S.-O. des Vosges et l'E. de l'Yonne); cap. *Andomatunum*, puis *Lingones*, auj. Langres; — les Leuques, *Leuci*, au N.-E. (auj. Vosges, S.-O. de Meurthe-et-Moselle); cap. *Tullum*, Toul; — les Triboques, *Triboci*, à l'E. (anc. dép. du Bas-Rhin); cap. *Argentoratum*, Strasbourg; — les Némètes, *Nemetes*, au N. (auj. Bavière rhénane); cap. *Noviomagus*, Spire; — les Vangions, au N.-O. (auj. le S. de la Hesse-Darmstadt, à l'O. du Rhin); cap. *Borbetomagus*, Worms; — les Caracates, au N. (le N. de la Hesse-Darmstadt, à l'O. du Rhin); cap. *Moguntiacum*, Mayence; — les Médiomatrices, *Mediomatrici*, au N. des Leuques (Lorraine allemande); cap. *Divodurum*, ensuite *Mediomatrici*, Metz; — les Véroduniens, *Verodunenses* (Meuse); cap. *Verodunum*, Verdun; — les Trévires, *Treveri*, (auj. grand-duché de Luxembourg); cap. *Treveri*, Trèves; — les Rèmes, *Remi* (Aube, S. de l'Aisne); cap. *Durocortorum*, puis *Remi*, Reims; — les *Catalauni*, cap. Châlons-sur-Marne; — les *Suessiones*, cap. Soissons; — les *Veliocasses*, cap. *Rotomagus*, Rouen; — les *Ambiani*, cap. Amiens; — les Atrebates (partie du Pas-de-Calais), cap. Arras; — les *Morini* (partie du Pas-de-Calais et du Nord), cap. Thérouanne; — les Nerviens (partie du dép. du Nord et du Hainaut), v. princip. *Bagacum*, Bavai; — les Éburons (prov. de Liège); — les Ubiens, cap. Cologne; — les Bataves (Betaw, en Hollande), etc. — Conquise par César en 57 av. J.-C., elle forma une prov. en 27; capit. Reims. Vers la fin du règne d'Auguste, les deux Germanies en sont détachées. A la fin du IIIe siècle, elle forme 2 provinces. (*V. l'art. suivant*.)

BELGIQUE Ire, une des 17 prov. de la Gaule à la fin de l'empire romain, partie centrale de la Gaule Belgique, entre la Germanie IIe au N., la Belgique IIe à l'O., la Lyonnaise et la Séquanaise au S., et la Germanie Ire à l'E. Capit. Trèves. Elle comprenait les Leuques, les Médiomatrices, les Trévires et les Véroduniens à l'O. Elle forme auj. les dép. français de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle, et une partie de la Prusse rhénane.

BELGIQUE IIe, prov. de la Gaule, formée de la partie N.-O. de la Gaule Belgique, entre la Germanie IIe et la mer du Nord au N., la Manche et la Lyonnaise IIe à l'O., les Lyonnaises IIe et IVe au S., et la Belgique Ire à l'E. Cap. *Remi*, auj. Reims. Elle comprenait les Nerviens, les Atrébates, les Ambiani, les Rèmes, les Morins, les Véromanduens, les Bellovaques, les Suessiones et les Catalauni. Ce sont auj. les Flandres belges, le Hainaut, les dép. français de l'Aisne, de l'Aube, de la Marne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.
A. G.

BELGIQUE (Royaume de), État de l'Europe centrale, entre la Hollande au N., la mer du Nord à l'O., la France au S., le Limbourg, le Luxembourg hollandais et la Prusse rhénane à l'E.; dans les bassins de la Meuse, de l'Escaut, et de l'Yser; capitale Bruxelles. Superf., 29,455 kil. carrés, dont environ 1,506,000 hect. de terres arables; 107,000 de vergers; 329,000 de pâturages; 558,000 de bois; 236,000 de bruyères. Pop., 5,585,846 hab. (le 7e de celle de la France); mélange de Flamands, Wallons, Hollandais, Allemands et Français; c'est en moyenne 190 hab. par kil. carré, tandis qu'en France la moyenne est de 71. La Belgique est généralement plate, excepté au S.-E., où le versant occidental du plateau des Ardennes accidente les prov. de Liège, de Namur et du Hainaut; le sol est bas, au point que, du côté de la mer du Nord, il faut d'immenses digues pour l'empêcher d'être submergé. Elle est arrosée par la Meuse, qui a pour affl. la Sambre, l'Ourthe et la Lesse; par l'Escaut et ses affl., la Lys, la Dender, le Rupel, formé de la Nèthe et de la Dyle; par l'Yser, grossi de l'Yperlé; climat tempéré, humide au N. et à l'O., sain, mais plus froid, à l'E. et au S.-E. Le pays est un des mieux cultivés de l'Europe; on y récolte tous les genres de céréales et de légumineuses, le chanvre, le lin, les plantes oléagineuses et

tinctoriales, les fruits, la chicorée, le houblon et le tabac, la vigne fournit de beau raisin de table, mais pas de vin ; élève du bétail, des abeilles et des vers à soie ; les chevaux du Luxembourg, les moutons de la Campine, les porcs des Ardennes, sont estimés. La pêche emploie environ 309 bâtiments et barques. L'horticulture rivalise avec celle de la Hollande. S'il y a peu de bois, la Belgique est dédommagée par la tourbe et la houille. Elle a de grandes richesses minérales : mines de plomb, de cuivre et de fer dans les prov. de Namur, de Liège, de Luxembourg et du Hainaut ; houillères célèbres de Liège, Charleroi et Mons ; ardoisières dans les Ardennes ; exploit. de porphyre et de marbre dans le Brabant et le Hainaut ; calamine, alun, vitriol, chaux, pierres à bâtir, pierres meulières, terre de pipe et de faïence ; eaux minérales à Spa.

D'une contrée si richement dotée par la nature, l'industrie humaine a su tirer un admirable parti. La culture du lin, à laquelle 41,000 hectares sont consacrés, produit par an 25 millions de kilogr., exportés en France, en Angleterre et en Hollande pour plus de 40 millions de fr. Courtrai, Roulers, Gand, Bruxelles, Alost, sont les centres de la fabr. des toiles, qui occupe 400,000 ouvriers. Les batistes et damassés de Bruges, les points ou dentelles de Bruxelles et de Malines sont justement célèbres. La corderie et les toiles à voile forment une importante industrie à Anvers, à Termonde et dans le Hainaut. Les plus grandes manufactures de cotonnades sont à Gand, Lokeren, Bruges, Courtrai, Malines, Anderlecht, Tournai et Anvers ; Gand livre chaque semaine à la consommation 80,000 kilogr. de fil ; la Flandre occidentale fournit par an 80,000 pièces de toiles de coton. L'industrie du coton emploie 170,000 ouvriers. La fabr. des draps, à Verviers surtout, à Liège, Limbourg ; des flanelles, étamines, serges et camelots à Hodimont, Stavelot et Tirlemont, occupe 45,000 ouvriers. La bonneterie occupe 50,000 ouvriers et 5,000 métiers. Il y a des manufactures de tapis à Bruxelles et à Tournai. On ne fait guère de soieries qu'à Anvers et à Lierre. Le Limbourg, Liège, Stavelot, Namur, Dinant, Bruges et Gand s'occupent de la préparation des cuirs et de la ganterie. Citons aussi : les ateliers de carrosserie de Bruxelles ; les raffineries de sucre d'Anvers, Bruges, Ostende, Gand, Mons et Louvain ; les vernisseries de Spa ; les fabriques de papier de Namur, Liège et Maschin ; celles de vitres et de bouteilles à Charleroi ; la miroiterie de Soignies ; les cristaux de Namur et de Val-Saint-Lambert ; la porcelaine et la faïence de Bruxelles, Tournai, Mons et Gand ; une foule d'imprimeries, des brasseries, des distilleries, etc.

Les gîtes houillers de la Belgique sont les plus admirables du continent. Il y a environ 400 fosses à charbon. Dans le bassin de Mons, on compte 110 à 120 couches de charbon disposées les unes au-dessus des autres, et toutes exploitées. Malgré l'immense consommation qui se fait sur place, dans les usines et pour les usages domestiques, la Belgique a exporté, en 1881, pour plus de 81,000,000 de fr. de houille. La production du fer occupe environ 120 hauts fourneaux. On fabrique les grosses pièces de fonte à Liège et à Malines, les machines à Gand, Bruxelles, Liège, Verviers, Charleroi, Seraing, Boussu et Tirlemont ; les armes à Liège, la coutellerie dans la province de Namur, le fer-blanc à Liège et à Huy, les instruments de chirurgie à Liège et à Bruxelles, le fil d'archal et de laiton à Liège et à Namur, les objets en zinc à Liège, les tuyaux de plomb à Gand, les aiguilles à Saint-Nicolas, la clouterie, les tôles et les cylindres à Liège et dans le Hainaut. L'usine d'Angleur, près de Liège, travaille le zinc, qu'on tire des mines d'Altenberg.

Le commerce intérieur est favorisé par de nombreuses voies de communication. Les grandes routes de l'État, provinciales et concédées, présentent une longueur de plus de 5,000 kil. La navigation naturelle des rivières s'étend sur un parcours de 940 kil. Les canaux ont un parcours de 550 kil. ; les principaux sont : le canal de la Campine, d'Anvers à Vanloo ; le canal de Liège, qui unit la Meuse à la Moselle ; celui de Charleroi à Bruxelles ; le canal de Terneuze, qui unit Gand à l'Escaut occidental ; le canal d'Ostende à Bruges et à Gand ; celui qui relie Bruxelles et Louvain avec le Rupel ; celui de Mons à Condé ; celui de la Liève, de Gand à Bruges ; ceux de Bruges à Nieuport, et de là sur Dunkerque et Calais. Bruxelles est le centre du réseau des chemins de fer (4,293 kil.) C'est le plus développé et l'un des mieux conçus qu'il y ait en Europe. Les télégraphes ont une longueur d'environ 9,000 kil. Le commerce extérieur de la Belgique s'est élevé, de 1835 à 1839, à 387 millions ; de 1845 à 1849, à 718 millions ; en 1881, à 2,930 millions, dont 1,629 millions pour l'import., et 1,302 millions pour l'exportation. La Belgique emprunte à l'étranger les cotons, laines, cuirs, indigo, bois de teinture, denrées coloniales, vins, etc., et lui expédie du fer, de la fonte, des machines, du zinc, des glaces et verreries, des lins et fils de lin, des tissus, des livres, etc. La France y trouve un débouché considérable pour ses tissus de soie, ses vins, ses grains, et ses ardoises du Nord. En 1882, la navigation belge possédait 57 bâtiments, dont 41 vap. jaugeant 77,800 tonneaux.

Le gouvernement de la Belgique est une monarchie constitutionnelle héréditaire dans la ligne masculine par ordre de primogéniture. Le corps législatif se compose de 2 chambres électives, le sénat et la chambre des représentants ; un ministère, responsable, est composé des départements de l'intérieur, des affaires étrangères, des finances, de la justice, des travaux publics, de la guerre, et de l'instruction publique. Le budget de 1880 était de 394,216,000 fr. pour les recettes, et de 382,919,000 fr. pour les dépenses ; la dette publique était, en 1883, de 1 milliard, 959,292,000 fr., et les frais annuels, de 96,519,000 fr. L'organisation judiciaire est la même qu'en France. L'armée est recrutée par engagements volontaires et par tirage au sort ; le remplacement est autorisé (loi du 18 sept. 1873). Elle comprend, sur le pied de paix, 19 rég. d'infanterie, 8 de cavalerie, 7 d'artillerie, 1 du génie, 1 bat. du train, en tout 46,272 hommes, 10,000 chevaux et 204 canons ; en temps de guerre l'armée active compterait 103,700 hommes, 13,800 chevaux et 240 canons. La garde civique active, ou garde nationale organisée, s'élève à 31,000 hommes. Il y a 2 command. militaires, à Anvers et à Bruxelles. Le camp de Beverloo, le polygone de Bræschat près d'Anvers, l'école pyrotechnique de Liège, et l'école militaire de Bruxelles sont ses moyens d'instruction. On distingue 2 chefs-lieux de commandements militaires, Anvers et Bruxelles. Il n'y a pas de marine militaire. Le royaume est divisé en 9 provinces, administrées par des gouverneurs, que secondent des conseils provinciaux, et subdivisées en districts, cantons et communes administrées par des bourgmestres, des échevins et des conseils communaux.

Provinces.	*Ch.-lieux.*
Anvers	Anvers.
Brabant	Bruxelles.
Flandre occidentale	Bruges.
Flandre orientale	Gand.
Hainaut	Mons.
Liège	Liège.
Limbourg	Hasselt.
Namur	Namur.
Luxembourg	Arlon.

La religion dominante est le catholicisme, mais tous les cultes sont tolérés. L'archevêque de Malines a 5 suffragants, les évêques de Bruges, Gand, Tournai, Namur et Liège. On ne compte guère que 15,000 protestants et 3,000 juifs. On parle flamand au N. et à l'O., français et wallon au S. ; le français est la langue des classes instruites et polies, et des autorités centrales de l'État. L'instruction publique est donnée par deux universités de l'État, à Gand et à Liège ; auxquelles sont jointes des écoles du génie et des mines, à Liège et à Mons ; des écoles d'hydrographie, à Anvers et à Ostende ; une école du commerce, à Bruxelles ; des athénées pour les belles-lettres, environ 50 écoles moyennes préparatoires et 2 écoles normales, à Lierre et à Nivelle. L'instruction primaire est obligatoire depuis 1879. L'enseignement libre est donné par l'université catholique de Louvain, l'université de Bruxelles, les collèges des jésuites à Gand, Alost, Namur, Brugelette, Bruxelles et Liège. Un Conservatoire royal de musique, à Bruxelles, jouit d'une grande renommée.

Histoire. La Belgique, habitée d'abord par les Celtes, fut ensuite occupée par les Belges, venus, selon l'opinion la plus probable, au IIe siècle av. J.-C. César la dompta en 57 ; Drusus et Germanicus y comprimèrent quelques soulèvements. Sur le passage des Francs, qui pénétrèrent dans la Gaule au temps de Clodion, elle fit partie de leur empire ; Tournai fut un de leurs premiers campements. Partagée, après Clovis, entre les royaumes de Neustrie et d'Austrasie, divisée entre la France et l'Allemagne depuis le traité de Verdun, 843, elle reçut, au milieu des bouleversements politiques, le christianisme des mains de St Éloi, St Amand, St Remacle, St Bavon, St Landoald, St Lambert, St Trond et St Ursmar. Les invasions des Normands au IXe siècle bouleversèrent le pays et troublèrent les croyances ; la Belgique ne rentra pleinement dans le concert de l'Église chrétienne qu'au XIe siècle ; les moines défrichèrent alors le sol, développèrent l'éducation, et travaillèrent à faire disparaître l'esclavage. Sous le régime féodal, la terre fut divisée entre une multitude de seigneurs, et les annales de la Belgique n'offrent, durant cette période, que des dates incertaines, des faits sans importance et sans liaison générale. Parmi les fiefs, on distinguait les duchés de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg ; les comtés de Flandre, de Hainaut et de Namur ; l'évêché de Liège, la seigneurie de Malines et enfin le marquisat d'Anvers. La plupart des maisons féodales luttaient pour défendre leur indépendance contre les souverains français. En même temps la bourgeoisie grandissait ; l'esprit démocratique animait les communes de Gand, Bruges, Ypres, Courtrai, assez puissantes,

au temps des Arteveld, pour lever des armées, pour lutter contre les comtes de Flandre et les rois de France, leurs suzerains; pour peser d'un grand poids dans la guerre de Cent ans, où les intérêts de leur commerce et de leur industrie les avaient engagées du côté de l'Angleterre. Dès le XIe siècle, les manufactures, les foires franches, les marchés, étaient nombreux en Belgique. A la fin du XIIe, l'uniformité des poids et mesures était établie; au XIIIe, les Flamands enseignaient à l'Angleterre l'art de tisser et de teindre les draps; Bruges était un entrepôt de la ligue hanséatique, et, au XIVe, les draps de Bruxelles et de Louvain alimentaient toute la France. Les vaisseaux d'Anvers transportaient au loin les produits de l'industrie. C'est en Belgique qu'on trouva le moyen de saler le hareng, l'art de fendre le fer en lames très minces, de tailler le diamant, les procédés de l'émailleur et de la peinture à l'huile, et qu'on inventa les horloges à carillon, les chariots à voile, les mortiers, etc.

Au milieu du XVe siècle, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, devint possesseur de toute la Belgique, excepté de l'évêché de Liège et de Stavelot, qui conservèrent encore une existence distincte pendant 4 siècles. Le mariage de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, avec l'archiduc Maximilien, la fit passer à la maison d'Autriche. Elle forma, dans l'Empire germanique, le cercle de Bourgogne. Après l'administration de Philippe le Beau, après celle de Marguerite, tante de Charles-Quint, elle devint province espagnole, en 1556. Philippe II la fit gouverner successivement par Philibert-Emmanuel, duc dépossédé de Savoie, et par Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint, qu'assistait un conseil composé de Guillaume de Nassau, des comtes d'Egmont et de Horn, de Granvelle, de Viglius, de Berlaimont, etc. Des persécutions contre les sectateurs de Luther et de Calvin, l'établissement de l'inquisition, la création de nouveaux évêchés en 1559, le maintien des troupes espagnoles dans les Pays-Bas contrairement aux lois, amenèrent la grande insurrection de 1566. La Belgique eut beaucoup à souffrir de la guerre à la fois politique et religieuse qui devait aboutir à la séparation des Provinces-Unies; le duc d'Albe et son conseil des troubles firent régner la terreur à Bruxelles. Néanmoins, les Belges, fermement attachés au catholicisme, n'allèrent point jusqu'au bout dans la séparation, et la crainte de l'ambition de la maison d'Orange les fit demeurer fidèles à l'Espagne. Ils obéirent aux gouverneurs espagnols Requesens, 1573-76, et Don Juan d'Autriche, 1576-78, puis se donnèrent à l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II, au duc d'Alençon, frère de Henri III, et à l'électeur Casimir. Alexandre Farnèse rétablit partout la domination de Philippe II; et eut pour successeurs Pierre-Ernest, comte de Mansfeld, 1592-94, les archiducs d'Autriche Ernest, 1594-95, et Albert. Celui-ci, en épousant l'infante Claire-Isabelle-Eugénie, reçut la Belgique comme principauté vassale de l'Espagne, mais elle rentra, faute d'héritiers, en 1633, sous la puissance de Philippe IV.

Depuis le XVIIe siècle, la Belgique a été le champ de bataille des puissances européennes; les troupes de Richelieu, de Louis XIV et de Louis XV y rencontrèrent souvent les Hollandais, les Impériaux et les Anglais. Abandonnée par l'Espagne à l'Autriche, lors du traité de Rastadt, 1714, elle se souleva en 1789 contre Joseph II, qui avait violé les lois fondamentales du Brabant. Quand la France eut déclaré la guerre à l'Autriche en 1792, la Belgique fut occupée : trois ans après, elle était réunie au territoire de la République. On en fit 9 départements : la Lys, l'Escaut, les Deux-Nèthes, la Dyle, la Meuse-Inférieure, l'Ourthe, Jemmapes, Sambre-et-Meuse et les Forêts. En 1815, les alliés la donnèrent à la Hollande, et de sa réunion avec ce pays se forma le royaume des Pays-Bas. La révolution française de 1830 eut son contre-coup en Belgique : le 26 août, Bruxelles se déclara en insurrection, entraîna les autres villes par son exemple, et établit un gouvernement provisoire. Un congrès national proclama l'indépendance du pays, prononça la déchéance de la maison d'Orange-Nassau, et vota une constitution. Le roi Louis-Philippe ayant refusé la couronne de Belgique, offerte au duc de Nemours, et fait écarter la candidature du duc de Leuchtenberg, fils du prince Eugène de Beauharnais, le prince Léopold de Saxe-Cobourg fut élu, et prêta serment à la constitution le 21 juillet 1832. La conférence de Londres reconnut le gouvernement nouveau, qui devait prendre à sa charge la portion de la dette des Pays-Bas afférente à son territoire. La prise de la citadelle d'Anvers par les Français, 1832, triompha des résistances de la Hollande. Le royaume de Belgique comprit la plus grande partie des anciens Pays-Bas autrichiens, le marquisat d'Anvers, l'évêché de Liège, les comtés de Flandre, de Hainaut et de Namur; une partie des duchés de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg; le petit duché de Bouillon de l'anc. gvt de Metz. Le mariage de Léopold avec Marie-Louise, fille aînée du roi Louis-Philippe, affermit encore son trône, que la chute de la maison d'Orléans, en 1848, n'a point ébranlé, grâce à la popularité et à la sagesse de Léopold Ier. La reine est morte en 1850, et Léopold, m. en 1865, a eu pour successeur son fils aîné, Léopold II, né en 1835. La Belgique vit heureuse et calme avec ses institutions constitutionnelles, sans autre agitation politique que la rivalité parlementaire des catholiques et des libéraux. Une compagnie a acheté en 1841, dans le Guatemala, le port et le district de Saint-Thomas, et cet essai de colonisation paraît réussir. Le roi Léopold II est un des promoteurs les plus dévoués des nouvelles découvertes en Afrique, et l'un des fondateurs de l'Association internationale africaine. B. et E. D—Y.

BELGIUM. César semble nommer ainsi la partie de la Gaule Belgique qui comprenait les Ambiani, les Atrébates, les Bellovaques, les Véliocasses, les Calerci et les Aulètes. A. G.

BELGIUS, chef gaulois, envahit la Macédoine, 280 av. J.-C., vainquit et tua le roi Ptolémée Céraunus.

BELGODÈRE, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Calvi, dans une situation riante et près de la mer; 938 hab. Huile, oranges, citrons, figues d'Inde.

BELGOROD. *V.* BIELGOROD.

BELGRAD, v. de Roumélie, la même que Bouiouk-Déré.

BELGRADE, *Bellogradia, Alba Græca, Alba Bulgarica*; en allem. *Griechisch-Weissenburg* (anc. *Singidunum*); v. forte et capitale du royaume de Servie; bon port sur le Danube; à l'embouch. de la Save, sur la frontière autrichienne, à 650 kil. N.-O. de Constantinople; 36,177 hab. Résidence du roi, du sénat, et des ministres étrangers. Cour de cassation; tribunal d'appel. Archevêché métropolitain de l'Église serbe et évêché cath. romain; place de guerre autrefois très forte, avec une citadelle et un triple fossé; nombreuses églises, arsenal, etc. Entrepôt principal du commerce avec l'Autriche et la Hongrie. Cette ville, importante comme boulevard de la Turquie, fut souvent disputée. Prise aux Hongrois par Soliman en 1522, elle fut reprise aux Turcs par les Impériaux en 1688, et à ceux-ci par les Turcs deux ans après. Enlevée en 1717 par le prince Eugène, après une célèbre victoire sur les Turcs, elle fut, en 1718, assurée à l'Autriche par le traité de Passarowitz; recouvrée en 1739 par la Turquie, en vertu d'un traité signé à Belgrade même, elle retomba encore aux mains des Autrichiens en 1790, mais revint aux Turcs par la paix de Sistova, 1791. Les Serbes, insurgés, s'en emparèrent en 1806, et elle ne fut reprise par les Turcs qu'en 1813. Sa forteresse seule a été occupée par eux jusqu'en 1867. Le cercle de Belgrade (dont la ville ne fait pas partie) a 82,151 hab.

BELGRADE (PAIX DE), conclue le 18 sept. 1739 entre la Turquie, l'Autriche et la Russie. L'Autriche restituait aux Turcs les parties de la Valachie et de la Serbie qui lui avaient été cédées par la paix de Passarowitz. La Russie rendit aussi ses conquêtes, et renonça à la navigation de la mer Noire. L'exécution de ces conditions était sous la garantie de la France, de l'Angleterre et de la Hollande.

BELGRAND. *V.* VAUBOIS.

BELGRAND (MARIE-FRANÇOIS-EUGÈNE), ingénieur français, né à Ervy (Aube) en 1810, m. à Paris en 1878. Il entra en 1829 à l'École polytechnique, et à celle des ponts et chaussées en 1831; il devint ingénieur en chef en 1858, et inspecteur général en 1874. Attaché au service hydrographique du bassin de Paris et plus spécialement, en 1856, à la direction des eaux et des égouts, il devint directeur de ce service en 1867. Météorologiste distingué, il organisa un réseau de stations hydrométriques propre à rendre de grands services aux riverains de la Seine pendant les inondations, par des indications d'une exactitude rigoureuse sur la crue de la Seine et de ses affluents. Élu membre libre de l'Académie des sciences le 28 août 1871, en remplacement de Duméril, il avait été promu commandeur de la Légion d'honneur le 22 janvier de la même année.

Il a publié : *Notes sur le puits de Passy*, 1862, 6 pl., et surtout deux grands ouvrages sur la Seine et les travaux souterrains de Paris : *la Seine, bassin parisien aux âges antéhistoriques*, 1869, in-4°, 79 pl., avec 2 atlas de géologie et de paléontologie comparées, ouvrages faisant partie de la magnifique collection l'*Histoire de Paris*; puis les *Travaux souterrains de Paris*, 1873, t. Ier, 73 planches; 1875, t. II, 12 planches et 3 atlas; 1877, t. III. E. D—Y.

BELIA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise; auj. *Belchite*.

BELIAL, idole des anciens Phéniciens, et, en particulier, des Sidoniens. (*V.* BAAL.)

BELIANDRUM, v. de l'anc. Norique; auj. *Velden*.

BELIDES, nom patronymique des Danaïdes, qui descendaient de Bélus; — des rois d'Argos descendant de Danaüs; — des fils de Bélus, tels que Lyncée et Palamède.

BÉLIDOR (BERNARD FOREST DE), général et ingénieur français, né en Catalogne en 1697, m. en 1761. Il fit la guerre dès l'âge de 15 ans; puis il fut nommé, par le régent, professeur à l'école d'artillerie de La Fère; ses leçons attirèrent beaucoup d'officiers étrangers. Il publia, en 1725, un *Cours*

de mathématiques, à l'usage de l'artillerie et du génie; en 1729, *la Science des ingénieurs dans la conduite des travaux de fortification;* en 1731, *le Bombardier français;* en 1735, un *Traité des fortifications.* Il suivit en Italie le prince de Conti dans ses campagnes de 1744 et 1746, et devint inspecteur de l'artillerie, puis membre de l'Académie des sciences. Bélidor fit sur la poudre à canon des expériences dont le résultat fut qu'on pouvait diminuer d'un tiers la charge sans diminuer l'effet obtenu. Son plus important ouvrage est l'*Architecture hydraulique,* 4 vol. in-4°. B.

BÉLIER, *aries,* machine de guerre des Romains et des Grecs, pour battre en brèche les murailles d'une ville assiégée. Elle se composait d'une forte poutre, armée, à l'une de ses extrémités, d'une tête de bélier en fer, qui formait la partie battante; à l'autre extrémité, munie d'un trélingage, à l'aide duquel on manœuvrait la pièce. Le bélier était dans un bâti de charpente appelé tortue, couvert de planches de toutes parts, recouvertes elles-mêmes de gazons ou de peaux fraîches, pour les défendre contre le feu que les assiégés cherchaient à y mettre. Les soldats qui manœuvraient le bélier se trouvaient ainsi à couvert. Suivant Vitruve, une poutre bélière devait peser 250,000 kilogr. On croit qu'il y avait des béliers suspendus à leur centre par des câbles, et que l'on balançait contre la muraille; et d'autres montés sur des coulisses de charpente, avec des galets, et qui se poussaient en ligne droite.

V. Huebner, *Anciens béliers,* dans l'*Hermès,* 1867, p. 450. C. D—Y.

BÉLIER, le 1[er] des signes du zodiaque; la mythologie fait de cette constellation soit la toison d'or enlevée par Jason, soit l'ornement de la poupe du vaisseau qui emporta Phryxus et Hellé vers l'Asie.

BELIN (Le), *pagus Bellinus,* petit pays de l'anc. Maine, et dont les lieux principaux étaient : Ruandin-en-Belin (dans le canton du Mans), Écomoy, Laigné-en-Belin, Moncé-en-Belin, Saint-Dié-en-Belin, Saint-Gervais-en-Belin, Saint-Ouen-en-Belin (Sarthe).

BELIN, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Bordeaux. Traces de voie romaine. On dit, sans preuves, que le fameux Prince Noir y naquit; 1,830 hab.

BELIN DE BALLU (Jacques-Nicolas), savant helléniste, né à Paris en 1753, m. à Saint-Pétersbourg en 1815. Conseiller à la cour des Monnaies, admis à l'Académie des inscriptions en 1787, professeur de langues anciennes à l'École centrale de Bordeaux pendant la révolution, directeur du Prytanée de Saint-Cyr en 1800, il accepta une place de professeur de littérature grecque à l'université que le tzar Alexandre I[er] venait de fonder à Kharkow. Il a publié des traductions françaises de l'*Hecube,* d'Euripide, 1783; du poème sur *la Chasse,* d'Oppien, 1787, et des *Œuvres complètes de Lucien,* Paris, 1789. Cette traduction est exacte, mais le style laisse beaucoup à désirer. Il donna aussi une *Histoire critique de l'éloquence chez les Grecs,* Paris, 1813.

BELINA, nom latin de Bilin, en Bohême.

BELISAIRE, général de l'empereur Justinien I[er], né vers 490 dans la Dardanie (diocèse de Dacie), m. en 565. Il fit partie de la garde de Justinien, et débuta, 523, dans la guerre contre les Perses. En 524, il devint gouverneur de Dara, qu'il défendit contre 40,000 ennemis; en 528, il fut nommé général des armées d'Orient. Malgré un échec près de Callinicum, en Mésopotamie, il amena les Perses à demander la paix, 531. L'impératrice Théodora lui fit épouser une de ses favorites, Antonine, fille d'un conducteur de chars. Après avoir affermi, en 532, l'autorité de Justinien, compromise à Constantinople par la sédition *Nika,* Bélisaire fut envoyé en Afrique, battit les Vandales à Tricaméron, s'empara de Carthage, fit prisonnier le roi Gélimer et réduisit pour la seconde fois l'Afrique en province romaine, 534. Puis il s'empara de la Sicile, attaqua les Ostrogoths en Italie, leur prit Naples, Rome, Ravenne, et envoya le roi Vitigès captif à Constantinople, 534-540. En butte aux calomnies des courtisans et aux soupçons de Justinien, il fut rappelé, mais alla repousser en Asie Mineure une invasion de Chosroës I[er], roi des Perses, 543. Pendant cette campagne, les Ostrogoths ressaisirent presque toute l'Italie. Bélisaire chassa de Rome leur nouveau roi, Totila, 547; mais, laissé sans ressources, il perdit courage et demanda son rappel, 548. Inactif pendant dix ans, il reprit les armes pour sauver Constantinople d'une invasion des Bulgares, 559. Les intrigues d'Antonine lui attirèrent une nouvelle disgrâce : il fut momentanément emprisonné, et eut ses biens confisqués, sous prétexte de conspiration contre la vie de l'empereur. Le récit d'après lequel Bélisaire, privé de la vue, par ordre de Justinien, aurait été réduit à mendier son pain, est de l'invention de Tzetzès, conteur de la fin du XII[e] siècle, ou peut-être d'un auteur anonyme du XI[e] siècle. Bélisaire fut un des plus habiles généraux de l'antiquité; il eut souvent à combattre des armées supérieures en nombre à la sienne, et les vainquit toujours. Justinien lui doit, à lui et à Narsès, toute la gloire militaire de son règne.

V. Procope, *de Bello Vandalico; de Bello Gothico,* passim. B.

BELISAMA ÆSTUARIUM, nom latin de l'embouchure de la Mersey, en Angleterre.

BELISMUM, nom latin de Bellesme.

BELL (Jean Adam **Schall de**), savant astronome et orientaliste, né à Cologne en 1591, m. en 1666, entra dans l'ordre des jésuites, 1611, et alla prêcher l'Évangile en Chine, 1620. Il réforma le calendrier chinois, écrivit en langue chinoise 150 dissertations sur des sujets astronomiques, fut nommé mandarin, et désigné par les Chinois sous le titre de *Maître des secrets célestes.* Pendant son séjour en Asie, il baptisa 20,000 néophytes.

BELL (Benjamin), chirurgien écossais, né en 1749 à Dumfries, m. en 1806, étudia sous Monro, et devint chirurgien en chef de l'hôpital d'Édimbourg. Ses ouvrages ont une grande valeur : *on the Theory and Management of ulcers,* Édimbourg, 1778, trad. en français par Bosquillon, Paris, 1788 et 1803, et par Adet et Lanigan, 1789; il y établit la méthode adoptée depuis par Lisfranc; *System of surgery,* 1782-87, trad. par Bosquillon, 1796.

BELL (John), chirurgien écossais, né à Édimbourg en 1763, m. à Rome en 1820. Après avoir complété ses études médicales par un voyage en Russie et dans le nord de l'Europe, il se livra à l'enseignement. Un des anatomistes les plus habiles de son temps, il était recherché pour toutes les opérations difficiles.

On a de lui : *Anatomie du corps humain* (en anglais), Londres, 1793-1802; *Principes de chirurgie,* 1801; *Discours sur la nature et le traitement des plaies,* Edimbourg, 1795.

BELL (Henri), mécanicien anglais, né à Torpichen en 1767, m. à Helensburgh en 1830. Il fut employé à Londres chez l'ingénieur Rennie. Ce fut lui qui, le premier en Europe, appliqua avec succès la vapeur à la navigation. Fulton l'avait devancé en Amérique.

BELL (André), propagateur de la méthode d'enseignement mutuel, né en 1753 à Saint-Andrews (Écosse), m. en 1832. Chapelain d'une église à Madras, il trouva, dit-on, cette méthode en usage parmi les Hindous, en fit l'application à des orphelins de l'asile militaire, et l'introduisit à Londres. On le récompensa par une prébende à Westminster. L'enseignement mutuel était, du reste, connu en Europe : recommandé, dès le XVI[e] siècle, par Érasme, il était pratiqué à Saint-Cyr sous M[me] de Maintenon, à Orléans et à l'hospice de la Pitié de Paris pendant le XVIII[e] siècle. En 1814, le comte de Laborde reprit en France la méthode de Bell, et elle s'étendit par les soins de MM. de La Rochefoucauld-Liancourt, Jomard, Francœur, de Gérando et l'abbé Gaultier. La Suisse, la Russie, l'Amérique l'adoptèrent également. B.

BELL (Charles), célèbre physiologiste, né à Édimbourg en 1774, m. en 1842. D'abord chirurgien dans l'armée anglaise pendant la campagne de Waterloo, 1815, il devint ensuite chirurgien de l'hôpital de Middlesex, professeur à l'école libre de Windmill-Street, aux universités de Londres, 1828, et d'Édimbourg, 1836. Il est célèbre par ses travaux sur le système nerveux, que MM. Flourens et Magendie ont continués en France; on les trouve dans ses *Essais d'anatomie expressive,* 1806; dans son *Système de médecine opératoire basé sur l'anatomie,* 1814, et dans un recueil trimestriel intitulé : *Observations de chirurgie, etc.* D—G.

BELL (Robert), littérateur anglais, né à Cork (Irlande) en 1800, m. en 1867, fonda à Londres, en 1840, avec Bulwer et Lardner, le *Monthly Chronicle.*

Il a publié : une *Histoire de Russie,* 1836-38, et les *Vies des poètes anglais,* 1839, qui font partie de l'*Encyclopedie* de Lardner; *Vie de Canning,* 1846; *Souvenirs de la guerre civile,* 1849; *Tableaux de voyages en France, en Belgique et en Hollande,* 1849, etc.

BELLA (Giano **della**), chef du parti démocratique à Florence, quoique lui-même issu de race noble, m. vers 1295. Par une espèce de loi martiale qu'il appela *ordinamento di giustizia,* il divisa les Florentins en 20 compagnies, dirigées chacune par un gonfalonier, et réunies sous un gonfalonier suprême. Le but de ces compagnies était de prêter main-forte à la justice, à laquelle les nobles échappaient par la violence, même pour les crimes les plus avérés. Bella exclut les nobles des fonctions publiques, à moins qu'ils ne se fissent inscrire dans quelque corps de métier.

BELLA (Stefano **della**), graveur italien, né à Florence en 1610, m. en 1664. Il se forma en copiant les estampes de Callot, dont il saisissait bien la manière. Pendant un séjour en France, il dessina pour Richelieu les conquêtes de Louis XIII, et composa le jeu de cartes qui devait faciliter à Louis XIV l'étude de l'histoire. Son œuvre comprend plus de 1,400 pièces : on y distingue une *Vue du Pont-Neuf, St Prosper, le Parnasse, le Reposoir, le Vase de Médicis.* B.

BELLAC, s.-préf. (Haute-Vienne), sur le penchant d'un

coteau rapide, sur la rive dr. du Vinçon. Fabr. de toiles, papier, draps, couvertures, chapeaux, cuirs; commerce de bois de chêne; vieux château transformé en maison d'arrêt; 3,400 hab.

BELLAGGIO, brg du roy. d'Italie, prov. de Côme, sur une langue de terre entre les lacs de Côme et de Lecco. Riches villas aux environs. 3,000 hab.

BELLAMY (JACQUES), poète hollandais, né en 1757 à Flessingue, m. en 1786. Après avoir publié, sous le pseudonyme de Zelandus, des *Chants de ma jeunesse*, Amst., 1772, dans le genre sentimental et anacréontique, il composa des *Chants patriotiques*, qui respirent le plus vif enthousiasme pour la liberté. Ses œuvres choisies ont été recueillies à Harlem, 1816 et 1826.

BELLAMY (ANNE-GEORGETTE), célèbre tragédienne anglaise, née à Fingal en 1731, m. en 1788. Elle eut de grands succès à côté de Garrick et de Kean. Elle a laissé des *Mémoires* intéressants, trad. en français par Benoist et Delamare, 1789, insérés dans la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique*, Paris, 1822.

BELLANGE (THIERRY), peintre, né à Nancy vers 1596, travailla, sous la direction de Vouet, aux châteaux du Luxembourg et de Saint-Germain. Charles III, duc de Lorraine, l'employa aux décorations de son palais. Une *Assomption* de Bellange, dans l'église des Minimes, à Nancy, est un véritable chef-d'œuvre.

BELLANGÉ (JOSEPH-LOUIS-HIPPOLYTE), peintre de batailles, né à Paris en 1800, m. en 1866, élève de Gros, a été conservateur du musée de Rouen. Par son talent et par son goût pour les scènes militaires, il s'est rapproché d'Horace Vernet, de Raffet et de Charlet. Parmi ses toiles, on remarque : *le Retour de l'île d'Elbe, l'Entrée des Français à Mons, le lendemain de la bataille de Jemmapes, la Bataille de Fleurus, le Passage du Mincio, la Prise de la lunette Saint-Laurent, la Bataille de Wagram, un Épisode de la bataille de Friedland, la Prise du Teniah de Mouzaia*, les *Batailles de la Corogne* et *d'Ocaña*, la *Bataille de l'Alma, Épisode de la prise de Malakoff, un Combat dans les rues de Magenta*, etc. Il peignit aussi des scènes de genre : *la Visite du curé, un Duel sous Richelieu, la Lutte militaire, le Coup de l'étrier, la Lecture, le Porte-Drapeau de la République, Deux Amis, Dernières Volontés*, etc. Bellangé rendait avec beaucoup de vérité les scènes et les habitudes militaires. Il a fait encore un grand nombre de dessins et de lithographies qui sont fort recherchés.

BELLANGER (FRANÇOIS-JOSEPH), architecte, né à Paris en 1744, m. en 1818. Architecte de la cour avant la Révolution, il éleva dans le bois de Boulogne, pour le comte d'Artois, le château de Bagatelle. En 1795, commissaire de la commune de Paris à la prison du Temple, il dessina le portrait de Louis XVII, reproduit en marbre par Beaumont. En 1812, il refit la coupole de la halle aux blés de Paris, en fer fondu couvert en cuivre, et donna les plans des abattoirs de Paris.

BELLANO, brg du roy. d'Italie, prov. de Côme, sur la rive E. du lac de Côme; autrefois entouré de murailles et ancienne résidence des archevêques de Milan. Aux environs est la belle cascade dite l'*Orrido di Bellano*, formée par le torrent de la Pioverna; plusieurs manufactures de soie; 2,600 hab.

BELLARIA, second service d'un festin chez les Romains, dessert en termes modernes. On y servait toutes sortes de fruits, du miel, de la graine de pavot blanc confite au miel, et des vins liquoreux. C. D—Y.

BELLARMIN (ROBERT), théologien italien, né en 1542 à Montepulciano, en Toscane, m. en 1621, entra chez les jésuites en 1560, étudia la théologie, les Pères, les conciles, l'hébreu, l'histoire et le droit canon; prêcha avec un grand succès dans plusieurs villes de l'Italie; enseigna la controverse dans le collège que venait de fonder Grégoire XIII; accompagna Cajetano, envoyé en France comme légat par Sixte V; fut cardinal en 1598, et archevêque de Capoue en 1601; se démit de ces dernières fonctions quand Paul V le nomma conservateur de la bibliothèque du Vatican; il serait devenu pape, assure-t-on, s'il n'eût pas été membre de la puissante compagnie de Jésus. Il laissa la réputation d'un controversiste aussi modéré que savant : « Une once de paix, disait-il, vaut mieux qu'une livre de victoire. » Son zèle pour les doctrines ultramontaines lui a attiré de vives attaques de la part des gallicans. Ses principaux ouvrages sont : *Disputationes de Controversiis fidei*, 1587; la meilleure édit. est celle de 1688, Paris, 4 vol. in-fol.; *Institutiones hebraicæ linguæ*, 1616; *Explanatio in psalmos*, 1611; *de Scriptoribus ecclesiasticis*, 1613, continué par le P. Oudin; *de Officiis episcoporum; de Ascensione mentis in Deum per scalas rerum creatarum*, traduit en français par Brignon, 1701; *Doctrina christiana*, le plus répandu. Bellarmin a trop loué ses propres actions dans une autobiographie qu'il adressa au fameux controversiste Eudæmon-Jean.

V. Frizon, *Vie du cardinal Bellarmin*, Nancy, 1708. J. T.

BELLART (NICOLAS-FRANÇOIS), magistrat, né à Paris en 1761, m. en 1826. Il débuta comme avocat en 1792. Son talent était si remarquable, que, l'année suivante, Tronchet le proposa à Louis XVI comme défenseur; sa jeunesse seule le fit écarter. Parmi les accusés qu'il défendit, on remarque la princesse de Rohan, les généraux Menou et Moreau. Membre du conseil général de la Seine, il témoigna souvent, dans des discours d'apparat, son admiration pour Napoléon Ier, et coopéra pourtant avec ardeur à sa déchéance. Procureur général à la cour de Paris sous Louis XVIII, il dressa l'acte d'accusation du maréchal Ney, et prononça le réquisitoire; il poursuivit avec rigueur et non sans habileté les journaux du parti libéral. On a publié ses *Œuvres complètes*, Paris, 1827-28. B.

BELLARY, v. de l'Hindoustan anglais (Pendjab), aujourd. presque ruinée. — v. de l'Hindoustan anglais, présid. de Madras. Forteresse; 52,000 hab.

BELLAS, v. de Portugal (Estrémadure), sur l'Ancelva, près de Lisbonne; 4,000 hab.; sources ferrugineuses renommées. Beau château.

BELLAY (GUILLAUME, JEAN, RENÉ, ET JOACHIM DU). *V.* DUBELLAY.

BELLE (CLÉM.-LOUIS-MARIANNE), peintre, né à Paris en 1722, m. en 1806. Élève de Lemoyne, il alla se perfectionner à Rome, entra à l'Académie de peinture en 1761, et fut inspecteur des Gobelins. Ses meilleurs ouvrages sont : *Ulysse reconnu par sa nourrice; l'Archange Michel vainqueur des anges rebelles; Psyché et l'Amour endormi*; un *Christ*, qu'il fit pour le parlement de Dijon; *la Réparation des saintes hosties* (dans l'église de Saint-Merry, à Paris), et un calque des fresques de Raphaël. — Son fils AUGUSTE, né à Paris en 1757, lui succéda aux Gobelins; ses tableaux les plus estimés sont : *Périclès et Anaxagore, la Paix, Agar dans le désert, Tobie béni par son père, le Mariage de Ruth et de Booz, Thésée retrouvant les armes de son père*, et *Diogène enseignant sur une place d'Athènes*. B.

BELLE (ÉTIENNE DE LA). *V.* BELLA (DELLA).

BELLE-ALLIANCE (LA), vge de Belgique, à 10 kil. S.-S.-E. de Bruxelles, sur le champ de bataille de Waterloo; les Prussiens donnent à la bataille de Waterloo le nom de bataille de la Belle-Alliance.

BELLEAU (RÉMY), né en 1528 à Nogent-le-Rotrou, m. en 1577, fut un des poètes de la pléiade française du XVIe siècle, et le précepteur de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf. Il commenta savamment Ronsard, qui le surnommait le peintre de la nature. Belleau eut en effet le tort de décrire les pierres précieuses, leurs propriétés physiques et leurs vertus occultes, avec une grande profusion de couleurs et d'images.

Les œuvres poétiques de Rémy Belleau ont été réimprimées à Rouen, 1604. Elles renferment : *les Amours et Nouveaux Eschanges des pierres precieuses; Discours de la Vanité, pris de l'Ecclesiaste; Eglogues sacrees; la Bergerie; les Apparences celestes d'Arat; les Odes d'Anacréon; Petites Inventions et autres poesies; la Reconnue*, comedie en 5 actes et en vers de 8 syllabes; un poëme macaronique : *de Bello huguenotico*, etc. J. T.

BELLECOUR (JEAN-CLAUDE GILLE, DIT COLSON DE), comédien célèbre, né à Paris en 1725, m. en 1778. Placé par sa famille dans l'atelier de Carle Vanloo, il renonça bientôt à la peinture pour le théâtre. Après quelques essais dans la tragédie, il fut effrayé des succès de Lekain, et adopta les premiers rôles de comédie. Il excellait dans *le Chevalier à la mode, le Distrait, le Joueur* et *l'Homme à bonnes fortunes*. — Sa femme était inimitable dans le rôle de Nicole du *Bourgeois gentilhomme*.

BELLEDONNE, montagne et massif granitique des Alpes du Dauphiné, entre l'Isère et la Romanche; on y trouve 2 pics de près de 3,000 m. E. D—Y.

BELLEFOREST (FRANÇOIS DE), littérateur fécond et médiocre, né à Sarzan en 1530, m. en 1583, étudia le droit et s'en dégoûta. Les frais de ses études furent payés par Marguerite de Navarre. Les succès de Ronsard lui firent composer une foule de poésies, et le besoin le mit aux gages des libraires. Il rédigea une cinquantaine d'ouvrages, dont beaucoup sont des in-folio. Son *Histoire des neuf rois de France qui ont porté le nom de Charles*, lui valut la place d'historiographe sous Henri III; mais l'inexactitude de ses récits la lui fit perdre, et il publia, pour vivre, une *Cosmographie*, in-fol.; les *Histoires tragiques, extraites des œuvres italiennes de Bandello*; les *Histoires prodigieuses, extraites de plusieurs fameux auteurs grecs et latins; Annales, ou Histoire générale de France*, 2 vol. in-fol. J. T.

BELLEGARDE, nom d'une ancienne famille noble, dont les deux membres les plus connus sont :

BELLEGARDE (ROGER DE SAINT-LARY DE), m. en 1579. Destiné à l'état ecclésiastique, son goût le porta vers la guerre, et il suivit en Piémont le maréchal de Termes, son grand-oncle. Produit par le comte de Retz à la cour de Catherine de Médicis, colonel de l'infanterie de Charles IX, comblé de grâces au point qu'on le surnomma le torrent de la faveur, il suivit en Pologne Henri III, alors duc d'Anjou, et, à son re-

tour, fut nommé maréchal de France. On accusa Catherine de l'avoir empoisonné.

BELLEGARDE (Roger de **Saint-Lary** et de **Termes**, duc de), né vers 1563, m. en 1646. Grand écuyer sous Henri III, il devint gouverneur de Bourgogne sous Henri IV, qui lui avait enlevé Gabrielle d'Estrées. En sa faveur, Louis XIII donna le nom de Bellegarde à la ville de Seurre, et l'érigea en duché-pairie, 1620. Bellegarde figura avec honneur à Arques, à Fontaine-Française, au siège de La Rochelle. Fort épris d'Anne d'Autriche, il fut disgracié par Richelieu, et se démit de sa charge de grand écuyer, 1639, en faveur de Cinq-Mars. B.

BELLEGARDE (Henri, comte de), général autrichien, né à Chambéry en 1755, m. en 1831. Issu d'une famille ancienne de Savoie, il servit en Italie sous l'archiduc Charles, dans les campagnes de 1792-95; conclut avec Bonaparte les préliminaires de Léoben, 1797; commanda en chef à la place de Mélas, 1800; fut investi de la présidence du conseil de guerre aulique, 1805; devint feld-maréchal et gouverneur de la Gallicie, 1806, et administra, pendant les années 1814 et 1815, les provinces autrichiennes en Italie, où il sut gagner l'affection des habitants. B.

BELLEGARDE, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. d'Aubusson; 728 hab. Comm. de chevaux et de cuirs. — ch.-l. de cant. (Loiret), arr. de Montargis; 1,213 hab.; comm. de safran, cire et miel.

BELLEGARDE, fort près de la frontière d'Espagne (Pyrénées-Orientales), sur la route de Perpignan à Figueras. Il intercepte cette route à son passage dans les Pyrénées, au col de Pertuis; reconstruit en 1676, sous Louis XIV, sur une montagne isolée, de 140 m. de hauteur. Pris par l'Espagnol Ricardos, 1793, et repris par Dugommier, 1794. E. B.

BELLE-ILE ou **BELLE-ISLE** (Charles-Louis-Auguste **Fouquet**, comte, puis duc de), petit-fils du surintendant Fouquet, né à Villefranche en 1684, m. en 1761. Dès 1709, il commandait un régiment de dragons au siège de Lille; il servit ensuite en Espagne. Négociateur aux conférences de Rastadt, 1714, gouverneur de Huningue, maréchal de camp en 1719, il participa à la prise de Saint-Sébastien et de Fontarabie. Lieutenant général en 1732, il servit sous Berwick dans la campagne de 1734. Après la paix de Vienne, il reçut le gouvernement de Metz et des Trois-Évêchés, puis le bâton de maréchal de France, 1740. Lors de la guerre de la succession d'Autriche, il fit donner l'empire à l'électeur de Bavière, Charles-Albert, sous le nom de Charles VII, marcha pour le soutenir avec une armée, 1741, s'empara de Prague; mais, forcé de reculer devant des forces supérieures, il fit une admirable retraite, 1742. Après avoir rempli plusieurs missions diplomatiques, il alla défendre le Dauphiné et la Provence contre les Piémontais et les Autrichiens, 1746. Duc et pair en 1748, membre de l'Académie française en 1749, il devint enfin ministre de la guerre, 1758, et fit d'utiles ordonnances pour la réforme de l'armée. — Son frère Louis-Charles-Armand Fouquet, chevalier, puis comte de Belle-Isle, né en 1693, fut tué en voulant forcer le col de l'Assiette, près d'Exilles, en 1747. (*V.* Gisors [Comte de].)

BELLE-ÎLE, île de l'Amérique septentrionale, dans l'océan Atlantique, entre le Labrador et la pointe N. de Terre-Neuve, vis-à-vis du cap Charles; dans le détroit de Belle-Ile, à 20 kil. du continent; 30 kil. de tour. — autre île, au S.-E. de Terre-Neuve, dans la baie de la Conception.

BELLE-ÎLE-EN-MER ou, primitivement, **GUEDEL**, *Calonesos, Pulchra insula*, île de l'océan Atlantique, sur la côte de Bretagne, dépendance du dép. du Morbihan. Superf., 87 kil. carrés, 48 de circonférence; entourée de rochers. Territoire fertile, bons pâturages, climat doux, sources excellentes; 10,804 hab.; ch.-l. Le Palais, petit port d'échouage, sur la côte N.-E. Élève de chevaux, immense exportation de homards. Il y a au Palais une citadelle qui a servi de prison d'État depuis 1848, et dans la commune de Bangor, sur la côte S.-O., un phare de premier ordre. — Au XVIe siècle, Belle-Ile appartenait à l'abbaye de Quimperlé. Sous Charles IX, les moines l'échangèrent avec le maréchal de Retz, amiral de Bretagne, qui y fit construire une forteresse. Le célèbre Fouquet acheta Belle-Ile en 1658, et la fit fortifier. Le maréchal de Belle-Ile, son héritier, la rendit, en 1718, au régent Philippe d'Orléans, en échange de divers autres biens. Les Anglais s'en emparèrent en 1761, et la restituèrent en 1763.

V. Saint-Paris, *Hist. de Belle-Ile-en-Mer*, Lorient, 1870.

BELLE-ÎLE-EN-TERRE, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 1,920. hab. Forges.

BELLENGER (François), littérateur normand, né en 1688, m. à Paris en 1749, a publié une traduction française assez exacte de Denys d'Halicarnasse, 1723 et 1807, et, sous le pseudonyme de Van der Meulen, des *Essais de critique* sur les ouvrages de Rollin, sur les traducteurs d'Hérodote et sur le Dictionnaire de La Martinière, Amst., 1740.

BELLENZ, nom allemand de Bellinzona.

BELLE PROVENÇALE (La). *V.* Ganges.

BELLER, ou **BELIER**, ou **RAM** (Jean), imprimeur flamand du XVIe siècle, m. en 1595, passe pour le meilleur imprimeur d'Anvers après Plantin. Il a composé un dictionnaire latin, et un dictionnaire latin-espagnol. La beauté du caractère dont il se servit, et la finesse du papier, ont fait rechercher ses éditions. C—s.

BELLÉROPHON, héros fabuleux de la Grèce. Il était fils de Glaucus, roi de Corinthe, et petit-fils de Sisyphe : il s'appelait Hipponoüs; mais, après avoir tué par mégarde son frère Belleros, il fut nommé Bellérophon, c.-à-d. meurtrier de Belleros. Réfugié à la cour de Prœtus, roi d'Argos, il fut accusé faussement par Anteia, femme de ce prince, d'avoir voulu la séduire. Prœtus envoya Bellérophon à son beau-père Iobatès, roi de Lycie, avec des tablettes fermées contenant l'ordre de tuer le porteur. Bellérophon, protégé par Minerve, qui lui amena le cheval Pégase, triompha des périls auxquels Iobatès l'exposa, tua la Chimère, dompta les Solymes et les Amazones. Iobatès, reconnaissant qu'il était de la race des dieux, lui donna sa fille en mariage, et partagea le trône avec lui. Il était surtout honoré à Corinthe.

V. Fischer, *Bellérophon*, Leipzig, 1831. B. et S. Re.

BELLEROSE (Pierre **Le Messier**, dit), célèbre comédien de l'hôtel de Bourgogne, m. en 1670. On pense qu'il créa le rôle de *Cinna*. Richelieu, qui avait pour lui une grande estime, lui fit présent d'un magnifique costume pour jouer *le Menteur*.

BELLESME ou **BELLÊME**, *Bellisma, Bellismum*, ch.-l. de cant. (Orne), arr. de Mortagne, près de la forêt de son nom; 3,200 hab.; v. autrefois très forte, et capitale de la vicomté de Bellesme et de tout le Perche. Henri Ier d'Angleterre la prit en 1114, St Louis en 1228, les Bourguignons en 1413, les Anglais en 1424, Jean II, duc d'Alençon, en 1449. Filat. de coton, toiles, etc. On trouve dans la forêt deux sources minérales froides, découvertes en 1607 et nommées La Herse.

BELLEVAL (Pierre **Richer** de), médecin et botaniste, né à Châlons-sur-Marne en 1558, m. en 1622. Henri IV ayant appris que la jeunesse de l'école de Montpellier allait compléter ses études à Padoue, à Pise, à Bologne, où l'on avait fondé des jardins botaniques, résolut d'en créer un à Montpellier. Belleval obtint la direction de cet établissement, et on créa pour lui une chaire de botanique et d'anatomie, 1596. Le goût qu'il avait pour la botanique, et les soins qu'exigeaient la création et la direction du jardin botanique prenant tout son temps, il refusa d'enseigner l'anatomie, malgré les sommations de la Faculté et la suppression de son traitement. Ses principaux ouvrages sont : *Onomatologia, seu nomenclatura stirpium horti regii Monspeliensis*, Montpellier, 1598, avec 25 planches; *Recherche des plantes du Languedoc*, Montpellier, 1603, in-4°. Il avait projeté un grand ouvrage sur les plantes du Languedoc; 400 planches qu'il avait fait graver, et dont Tournefort et Linné font l'éloge, ont été presque toutes perdues. Belleval doit être mis au nombre des fondateurs de la botanique : il fut le premier qui envisagea cette science d'une manière générale, sans avoir égard aux propriétés médicinales des plantes. F.

BELLEVILLE, *Savegium, Saviæ*, puis Poitronville (le nom de Belleville paraît sous Charles VI), anc. bourg de l'arr. de Saint-Denis (Seine), joignant Paris à l'E.-N.-E. et depuis 1860 partie du XIXe arrond. de cette ville. Fab. de châles, produits chimiques, savons, cuirs, vernis. Popul. en 1831, 8,000 hab.; en 1860, lors de sa réunion à Paris, 58,000. Belleville est à 128 mèt. au-dessus du niveau de la mer, sur la pente O. du plateau de Romainville.

BELLEVILLE-SUR-SAÔNE, ch.-l. de cant. (Rhône), arr. de Villefranche, avait une abbaye de chanoines de Saint-Augustin. Récolte de vins; 3,364 hab.

BELLEVILLE (Henri **Legrand**, dit). *V.* Turlupin.

BELLEVUE, joli vge (Seine-et-Oise), commune de Meudon, à 9 kil. S.-O. de Paris; on y voyait autrefois un château bâti par Mme de Pompadour en 1748; 4,600 hab. — nom des châteaux du landgrave de Hesse-Cassel, près de Cassel; du roi de Wurtemberg, à 4 kil. de Stuttgard; du prince de Reuss, entre Lohenstein et Ebersdorf, et du roi de Prusse, près de Berlin, sur la rive g. de la Sprée.

BELLEVUE-LES-BAINS, nom républicain de Bourbon-Lancy. (*V. ce mot.*)

BELLEY, *Bellitium*, s.-préf. (Ain). Évêché; direction des douanes; bibliothèque. Située entre deux coteaux sur le Furant, à 6 kil. du Rhône, cette ville eut, dès le Ve siècle, des évêques qui reçurent de l'empereur Frédéric Barberousse le titre de princes de l'empire. Belley était la capitale du Bugey; on y remarque la cathédrale, le palais épiscopal et quelques ruines romaines. Patrie de Brillat-Savarin. Élève de vers à

soie; comm. de bois de construction, etc.; 4,970 hab. Aux environs on admire les ruines de Châtillanet, le lac d'Ambléon, la cascade de Glandieux, la cataracte de Servérieux, etc.

BELLEYME (Louis Marie de), magistrat, né à Paris en 1787, m. en 1862, fut substitut du procureur du roi à Corbeil en 1814, procureur du roi à Pontoise en 1816 et à Versailles en 1819, juge d'instruction à Paris en 1820, vice-président en 1824, procureur du roi en 1826. Appelé en 1827 au poste de préfet de police, il imposa un uniforme aux agents, créa les sergents de ville et le service des omnibus. Nommé président du tribunal de 1re instance en 1828, député de la Dordogne en 1829, de Paris en 1831, et de Ribérac en 1834, il entra à la Cour de cassation en 1857.

On a de lui deux recueils importants : *Ordonnances du président du tribunal civil de la Seine*, 1837, in-8°; *Ordonnances sur requêtes et sur référés*, 3e édit., 1856.

BELLIARD (Auguste-Daniel, comte), général français, né à Fontenay-le-Comte en 1769, m. à Bruxelles en 1832. Chef d'état-major de Dumouriez, il se distingua à Jemmapes. D'abord emprisonné comme suspect, il suivit Hoche en Vendée. Placé sous les ordres de Bonaparte, il combattit à Castiglione, à Vérone, à Caldiero, 1796, et fut nommé général après l'affaire d'Arcole. En 1798, il prit Civita-Vecchia; puis il fit partie de l'expédition d'Égypte, où il figura glorieusement dans toutes les rencontres. Il était aux campagnes d'Austerlitz, 1805; d'Iéna, 1806; d'Eylau et de Friedland, 1807; pendant la guerre d'Espagne, 1808, il fut gouverneur de Madrid. En 1812, il se fit remarquer à Smolensk, à la Moskowa, à Mojaïsk; en 1813, à Dresde et à Leipzig; en 1814, à Craonne et devant Paris. Il accepta la pairie à la première Restauration, en fut privé à la seconde, pour être retourné à Napoléon pendant les Cent-jours, et fut réintégré en 1819. Il accueillit favorablement la révolution de 1830, fut envoyé comme ambassadeur à Bruxelles, après la révolution belge de 1830, et signa le traité qui séparait la Belgique de la Hollande. On a de lui des *Mémoires* publiés par un de ses aides de camp, Paris, 1842. B.

BELLIÈVRE, nom d'une illustre famille, originaire de Lyon, et dont le membre le plus célèbre fut Pomponne de Bellièvre, né en 1529, m. en 1607. Deux fois ambassadeur en Suisse sous Charles IX, il accompagna le duc d'Anjou en Pologne, 1573; devint surintendant des finances, 1575; fut envoyé par Henri III auprès d'Élisabeth pour demander la liberté de Marie Stuart, 1586; reçut la mission d'aller à Soissons porter au duc de Guise la défense de venir à Paris avant la journée des Barricades, 1588, et fut exilé pour s'en être mal acquitté; rentra en grâce sous Henri IV; fut un des négociateurs de la paix de Vervins, et remplaça Hurault de Chiverny comme chancelier de France, 1599. B.

BELLIJOCUS, nom latin de Beaujeu.

BELLILOCUS, nom latin de Bewdley.

BELLIN (Jacques-Nicolas), ingénieur-géographe, né à Paris en 1703, m. en 1772. Deux ouvrages qu'il fit pour le service de la marine ont été fort utiles au XVIIIe siècle, ce sont *le Neptune français*, 1753, in-fol., et l'*Hydrographie française*, 1756, avec 80 cartes, auj. fort arriérées.

BELLINI (Les), famille de peintres vénitiens. Le premier, Jacques Bellini, m. en 1470, eut pour maître Gentile da Fabriano : le temps a détruit presque toutes ses productions. — Gentile et Jean, ses deux fils, ont entraîné l'école vénitienne d'un pas rapide vers la perfection. Gentile, né en 1421, m. en 1501, montrait un goût particulier pour l'étude de la théorie : la réflexion l'emportait souvent chez lui sur l'imagination; son attachement aux formes régulières l'attirait vers l'antiquité. Plus vif, plus passionné, Jean Bellini, m. vers 1516, concentra toutes ses forces dans la pratique. Jeune, il ne connaissait que la détrempe et les naïves combinaisons d'un art primitif; vieux, il employait toutes les ressources de la peinture à l'huile et mettait en usage toute la science moderne. Il avait 75 ans lorsque le Giorgione, par ses innovations, recula les limites et agrandit les ressources de son art. Jean Bellini fit usage de ses procédés; il sembla commencer une seconde existence, et entassa chefs-d'œuvre sur chefs-d'œuvre. Les plus célèbres sont : *St Zacharie et la Vierge sur son trône*, dans l'église Saint-Zacharie de Venise; une *Bacchanale*, à laquelle le Titien mit la dernière main, et *le Sauveur donnant la bénédiction*, au musée de Dresde. A. M.

BELLINI (Laurent), anatomiste, né à Florence en 1643, m. en 1704. Il se fit remarquer de bonne heure par le duc Ferdinand II, qui le protégea toujours. Élève de Borelli et de Redi, Bellini, âgé de 20 ans, professa d'abord la médecine, puis l'anatomie. Il devint médecin du grand-duc Cosme III. Il a fait faire des progrès à l'anatomie; un de ses meilleurs travaux est un *Mémoire sur la structure des reins*, Florence, 1562, in-4°. On a réuni ses ouvrages sous le titre de *Opera omnia*, Venise, 1704 et 1747, in-4°. D—G.

BELLINI (Vincenzo), célèbre compositeur de musique, né à Catane en 1805, m. à Puteaux, près de Paris, en 1835. Admis au Conservatoire de Naples en 1819, il reçut les leçons du contrapontiste Zingarelli, dont il ne dut guère profiter; car son génie ne le portait pas vers les combinaisons harmoniques, et ses premières œuvres (15 symphonies, 3 messes, 12 psaumes, etc.) furent un travail stérile pour lui. Sa vocation se révéla dans la musique dramatique par le petit opéra *Andelsone Salvina*, joué en 1825 dans l'intérieur du Conservatoire, et par la cantate d'*Ismène*. La pièce de *Bianca et Fernando*, 1826, eut un grand succès. *Le Pirate*, 1827, *la Straniera*, 1829, furent aussi bien accueillis. L'échec de *Zaïre* fut glorieusement réparé dans *i Capuletti ed i Montecchi*, 1830; *la Sonnambula* et *Norma*, 1831. De même, *i Puritani*, 1834, consolèrent l'auteur de la froideur avec laquelle *Beatrice di Tenda* avait été reçue l'année précédente. Bellini eut le bonheur de trouver un librettiste comme Felice Romani, et surtout des interprètes tels que Rubini, Lablache, Tamburini, Mmes Pasta, Malibran et Grisi. Ce ne fut point un grand harmoniste, un savant compositeur : faible dans l'harmonie et l'orchestration, embarrassé pour conduire et développer les morceaux d'ensemble, il eut néanmoins des dons naturels et précieux qui feront vivre ses œuvres : ses chants, d'une forme et d'une couleur nouvelles, ont un caractère élégiaque, une teinte de mélancolie douce, rêveuse et plaintive. La mélodie, toujours distinguée, exprime la passion naïve et tendre; il y règne une grâce, une fraîcheur indéfinissable. Dans certaines scènes de *la Sonnambula* et de *Norma*, le pathétique est poussé à un degré merveilleux, que ne semblait pas comporter l'inspiration ordinaire de Bellini. B.

BELLINTUM, v. de l'anc. Gaule Narbonnaise, entre Avignon et Tarascon ; auj. *Barbentane*.

BELLINUS PAGUS, nom latin du Belin.

BELLINZONA, *Baltiona*, *Bilitio*, *Berinzona*, en allem. *Bellenz*, v. de Suisse, l'un des 3 ch.-l. du cant. du Tessin, sur la rive g. du Tessin, et sur le ch. de fer du Saint-Gothard; par 46° 6' lat. N., et 6° 21' long. E.; défendue par 3 anciennes forteresses, à l'entrée de la vallée de Riviera, qui ouvre le passage en Italie par le Saint-Gothard; 2,501 hab. Comm. d'entrepôt actif. On remarque sa belle église. La plaine qu'elle occupe fit partie des *Campi Canini* des Romains. Prise par les Milanais en 1242, par les soldats d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald, elle fut réunie en 1798 au canton du Tessin.

BELLISMA, nom latin de Bellesme.

BELLITAS, nom latin de Beauté, sur la Marne.

BELLITIUM, nom latin de Belley.

BELLMANN (Charles-Michel), l'Anacréon suédois, né à Stockholm en 1740, m. en 1795, a laissé sous le titre d'*Épîtres de Fredmann*, 1790, des recueils de chansons et d'idylles que son style original et ses allusions rendent à peu près intraduisibles. Il en composa lui-même la musique, pleine de verve et de sensibilité. Gustave III lui accorda une faveur marquée. Ses autres écrits, des poésies religieuses, une traduction des fables de Gellert, 1793, etc., sont loin d'égaler le mérite de ses chansons. Un buste lui a été élevé en 1829 dans le beau parc voisin de Stockholm; une société dite *de Bellmann* y vient, chaque année, célébrer sa fête. A. G.

BELLO (Francesco), poète italien, surnommé *il Cieco* ou *l'Aveugle de Ferrare*, composa, pour amuser la cour de Mantoue, un poème romanesque en 45 livres, *le Mambrino*, qui ne fut publié qu'après sa mort, en 1497. Il y chante les aventures de Renaud et des autres paladins de Charlemagne. On y trouve de l'imagination et beaucoup de verve, mais des épisodes licencieux et un style âpre et inégal. B.

BELLOC (Jean-Louis), médecin, né à Saint-Maurin, près d'Agen, en 1730, m. en 1807. Il étudia à Montpellier, puis à Paris, et revint à Agen, où il enseigna l'anatomie; l'Académie de chirurgie lui donna deux fois le prix au concours. C'est lui qui a inventé une sonde destinée à opérer le tamponnement des fosses nasales. On a de lui plusieurs mémoires insérés dans le recueil de l'Académie de chirurgie et un *Cours de médecine légale*, Paris, an X et 1819. D—G.

BELLOC (Jean-Hilaire), peintre, né à Nantes en 1787, m. en 1866, élève de Regnault, a été, 1830 à 1864, directeur de l'École municipale de dessin, de sculpture et d'architecture de Paris. Outre un grand nombre de portraits, il a laissé : *la Mort de Gaul, ami d'Ossian*, 1810; *St Jean précurseur*, 1826; *la mort de St Louis*, 1830. — Sa femme, Louise Swanton, née à La Rochelle en 1796, s'est fait connaître par de nombreuses traductions de l'anglais, et par des ouvrages destinés aux enfants.

BELLOCASSES, peuple de l'anc. Gaule. (*V.* Véliocasses.)

BELLOGRADIA, nom latin de Belgrade.

BELLOGUET (Dominique-François-Louis, baron Roget de), érudit, né en 1796 à Bergheim (Alsace), m. en 1872,

servit pendant la campagne de France en 1814, fit la guerre d'Espagne en 1823, prit sa retraite en 1834, et se livra aux études archéologiques.

Il a publié : *Questions bourguignonnes*, 1846, où il traite de l'origine et des migrations des Burgondes ; *Carte du premier royaume de Bourgogne*, avec commentaire, 1848 ; *Origines dijonnaises*, 1851 ; *Ethnogénie gauloise*, mémoires sur les Cimmériens, les Ligures et les anciens Celtes, 1858-73.

BELLOJOCENSIS PAGUS, nom latin du BEAUJOLAIS.

BELLONAIRES, *bellonarii*, prêtres de Bellone, qui faisaient à leur déesse des libations de leur propre sang, en se taillant les épaules et les bras avec un glaive qu'ils tenaient de chaque main. C. D—Y.

BELLONE, déesse de la guerre, symbole de la fureur des combats, sœur, épouse ou fille de Mars, dont elle conduit le char. Les Grecs l'appelaient Enyo, et les poètes lui donnent pour attributs une lance et un fouet. Les prêtres de Bellone exerçaient une influence presque souveraine dans les deux Comana, villes de Cappadoce et de Pont. Son temple, à Rome, servait de lieu d'audience au sénat pour les ambassadeurs étrangers.

Tiesler, *de Bellonæ Cultu et Sacris*, Berlin, 1842. B. et G. L.-G.

BELLORI (JEAN-PIERRE), antiquaire italien, né à Rome en 1615, m. en 1696. La reine Christine de Suède le nomma inspecteur de sa bibliothèque et de son cabinet d'antiques, et Clément X lui donna le titre d'*Antiquario di Roma*. Ses principaux ouvrages sont : *Icones et segmenta illustrium e marmore tabularum quæ Romæ extant*, in-fol., 1645 ; *le Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti moderni*, in-4°, 1672 ; *Fragmenta vestigii veteris Romæ ex lapidibus Farnesianis in lucem edita*, in-fol., 1673 ; *Veterum illustr. philosophorum, poetarum, rhetorum et oratorum imagines*, in-fol., 1685 ; *Veteres Arcus Augustorum triumphis insignes*, in-fol., 1660 ; *Admiranda romanor. antiquitatum ac vet. sculpturæ vestigia*, in-fol., 1693 ; *gli Antichi Sepolcri*, 1704 ; *Columna Antoniniana*, in-fol., 1704 ; *le Pitture antiche delle grotte di Roma, e del sepolcro de' Nasoni*, in-fol., 1706. Tous ces ouvrages sont accompagnés d'un texte estimable, mais qui ne présente ni de profondes recherches ni des idées originales.

BELLOSTE (AUGUSTIN), chirurgien, né à Paris en 1654, m. en 1730. Il pratiqua son art à Paris jusqu'au moment où Victor-Amédée, roi de Sardaigne, le nomma chirurgien de sa mère et l'attira à Turin. Il a contribué à propager des procédés utiles ; il a combattu la méthode des pansements trop fréquents dans les plaies. On a de lui un ouvrage intitulé : *le Chirurgien de l'hôpital*, Paris, 1696 et 1716, traduit en anglais, en allemand. — Il n'a pas inventé, mais seulement recommandé les pilules mercurielles qui portent le nom de Belloste. D—G.

BELLOT (JOSEPH-RENÉ), marin français, né à Paris en 1826, m. en 1853, obtint de faire partie d'une expédition que Lady Franklin envoyait à la recherche de son mari dans les mers du Nord, 1851, fut nommé lieutenant de vaisseau pendant son absence, 1852, et périt par accident au milieu des glaces, dans un 2e voyage. Les Anglais lui ont érigé un trophée de bronze dans le musée de Londres, et un obélisque de granit sur le quai de l'hôtel des Invalides de la marine à Greenwich. On lui a aussi élevé une statue à Rochefort. Son nom a été donné à un détroit situé entre le North-Somerset et la presqu'île Boothia, ainsi qu'à un cap au N.-E. de la terre du Prince-de-Galles.

BELLOVACI, peuple de la Gaule (Belgique IIe), sur les confins de la Lyonnaise IIe ; c'est auj. le Beauvaisis. La capitale s'appelait aussi *Bellovaci*, plus tard *Cæsaromagus*, auj. *Beauvais*.

BELLOVÈSE, chef gaulois, neveu d'Ambigat, roi des Bituriges, émigra en Italie avec une colonie de ses compatriotes, vers le temps de Tarquin l'Ancien, 587 av. J.-C. ; il y jeta les fondements de *Mediolanum*, auj. Milan. Depuis cette époque, la vallée du Pô s'appela Gaule cisalpine. D'autres Gaulois, conduits par Sigovèse, cousin de Bellovèse, allèrent, dit-on, s'établir dans la vallée du Danube, où des tribus celtiques habitaient déjà depuis longtemps.

BELLOY (JEAN-BAPTISTE DE), prélat français, né près de Senlis en 1709, m. en 1808. Vicaire général et archidiacre de Beauvais, il fut nommé, 1751, évêque de Glandèves, remplaça Belsunce à Marseille, 1757, et montra la même charité. Après le concordat, le premier consul le nomma archevêque de Paris, 1802, et obtint pour lui le chapeau de cardinal, 1803. Il s'était distingué par sa modération dans l'assemblée du clergé de 1755, comme pour apaiser les dissensions causées par la bulle *Unigenitus*. B.

BELLOY (DE), poète dramatique. (*V.* DEBELLOY.)

BELLOY (DE), jurisconsulte. (*V.* DEBELLOY.)

BELLOY, seigneurie du Beauvaisis, à 3 kil. N.-O. de Compiègne ; érigée en baronnie en 1646, et en comté en 1653.

BELL-ROCK, c.-à-d. *rocher de la Cloche*. Rocher dangereux sur le comté de Forfar (Écosse), près de l'embouchure du Tay, à 18 kil. S.-E. d'Aberbrothok. Un phare de 115 pieds d'élévation y a été construit par Stevenson, de 1806 à 1811.

BELLUM QUADRUM, nom latin de BEAUCAIRE.

BELLUNE (DUC DE). *V.* VICTOR (MARÉCHAL).

BELLUNE, *Belunum*, ville du roy. d'Italie (Vénétie) ; sur la rive droite de la Piave ; ch.-l. de province. Place de guerre entourée de vieilles murailles. On y remarque l'aqueduc qui amène les eaux dans la ville, le palais de la préture, etc. Comm. de bois, vins, fruits. Fabr. de soieries, ouvrages en paille, tanneries ; 14,000 hab. — La province de Bellune a 3,270 kil. carrés ; 175,282 hab. Sol montagneux, couvert par les ramifications des Alpes (3,324 m. à la Marmolata), et arrosé par la Piave supérieure. Nombreuses forêts, entre autres le *Bosco di Cansiglio*, la plus grande de la haute Italie ; comm. de bois ; vignobles, arbres fruitiers ; mines de fer et de cuivre ; forges, filatures de soie. C. P.

BELMAS (LOUIS, BARON DE), prélat français, né à Montréal (Aude) en 1757, m. en 1841. Il enseigna au séminaire de Carcassonne les libertés de l'Église gallicane, prêta le serment à la constitution civile du clergé, mais protégea contre l'exaltation des esprits les prêtres insermentés, devint évêque de Carcassonne en 1801, de Cambrai en 1802. Lors du sacre de Napoléon Ier, il signa devant le pape une formule de rétractation ; néanmoins le siège épiscopal de Cambrai ne fut érigé en archevêché qu'après sa mort. B.

BELMONT, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique, sur le Rance ; 1,745 hab. Petit séminaire. Ancienne collégiale. L'église paroissiale a un beau clocher à flèche d'une construction hardie.

BELMONTE, v. et port du Brésil (province de Bahia), sur l'océan Atlantique. — v. d'Espagne, dans la province de Cuenca ; 3,300 hab. — brg du roy. d'Italie (Calabre citér.), sur le bord de la mer, dans une situation charmante ; 3,700 hab.

BELNENSIS PAGUS, nom latin du pays de BEAUNE.

BELŒIL, brg de Belgique (Hainaut) ; 2,580 hab. Château des princes de Ligne.

BELOE-MORE, nom russe de la MER BLANCHE.

BELOGRADUM, nom latin de BIELGOROD.

BÉLOMANCIE, du grec *bélos*, flèche ; *mantéia*, divination ; genre de divination employé par les Chaldéens, les Scythes, les Slaves et les Germains. Selon les uns, on regardait dans le fer poli d'une flèche ce que l'on voulait apprendre du sort ; selon les autres, plusieurs flèches étaient lancées en l'air, et on tirait de l'endroit où elles tombaient un augure favorable ou défavorable. Les Arabes et les Turcs ont aussi employé la bélomancie.

BELON, v. ruinée de l'anc. Espagne (Bétique), appelée autr. *Belonia*, sur le fleuve du même nom, auj. *Barbate*, et sur le détroit d'Hercule. On s'y embarquait pour Tingis en Mauritanie, et c'était un port assez commerçant.

BELON (PIERRE), botaniste et médecin, né dans le Maine vers 1517, m. en 1564. Le cardinal de Tournon lui fournit les moyens de s'appliquer à l'étude et de se rendre en Orient. Il partit en 1546, parcourut l'Italie, la Turquie, la Grèce, l'Égypte, la Palestine, l'Asie Mineure ; après trois ans d'absence il revint dans sa patrie, riche d'une collection précieuse. En 1557, il fit un second voyage en Italie, en Savoie, en Dauphiné, en Auvergne ; à son retour, il s'était établi au château de Madrid, où Charles IX lui avait donné un logement, lorsqu'il fut assassiné par des voleurs dans le bois de Boulogne. On l'a accusé faussement d'avoir soustrait une partie des écrits de Pierres-Gilles d'Albi et de les avoir publiés sous son nom. (*V.* les *Mémoires* de Niceron, t. XXIV.) Les ouvrages les plus remarquables de Belon sont : *Histoire naturelle des estranges poissons marins*, Paris, 1551, in-4° ; *de Aquatilibus*, libri duo, Paris, 1553, in-8° oblong, dont il publia trois traductions avec changements et additions considérables en 1555 ; *Histoire de la nature des oiseaux*, 1555, in-fol. ; c'est le plus ancien traité d'ornithologie que nous ayons ; Buffon l'a cité fréquemment ; *de Arboribus coniferis, resiniferis, aliisque nonnullis sempiterna fronte virentibus*, Paris, 1553, in-4°. L'auteur fait preuve d'une grande variété de connaissances et d'un grand amour de la vérité ; doué d'un rare talent d'observation, d'un remarquable esprit d'analyse, Belon doit être considéré comme un des écrivains les plus distingués du XVIe siècle, comme un des fondateurs de l'histoire naturelle, et le créateur de l'anatomie comparée ; c'est dans son histoire des poissons, et surtout dans celle des oiseaux, qu'on trouve pour la première fois des notions sur l'anatomie de ces animaux, qu'il compare à celle de l'homme. F.

BELOUR, chaîne de montagnes. (*V.* BOLOR.)

BELOUTCHISTAN OU MIEUX **BALOUCHISTAN**, *Gedrosia* et *Drangiana* des anciens ; État de l'Asie méridionale, baigné par l'océan Indien ; capitale Kélat ; ayant la province anglaise de Sindhy à l'E., le roy. d'Afghanistan au N., et la Perse à l'O. ; long. de l'E. à l'O., 500 kil. ; larg., 550. Pop., 2,000,000 d'hab. Pays montagneux et élevé, appartenant en

grande partie au plateau de la Perse; au N. et au N.-E. s'étend le vaste désert de sable du Béloutchistan; arrosé par des cours d'eau peu importants, qui restent généralement à sec en été; sol peu fertile, vastes plaines, quelques forêts; les saisons s'y succèdent à peu près comme en France, mais les chaleurs y sont excessives. — Ce pays, tributaire du Kaboul jusqu'en 1738, forme une sorte de confédération; il se divise en 6 contrées : le Saravan, le Katch-Gandava, ou Cutch-Gundava, le Djalavan, le Lous, le Mekran oriental et au N. le désert; ces contrées se partagent en districts, gouvernés par des chefs ou Serdars qui reconnaissent l'autorité du chef suprême établi à Kélat et lui paient un tribut; quelques-uns cependant se sont rendus complètement indépendants. Les habitants, presque tous indigènes, appartiennent à deux nations : les Béloutchis à l'O., et les Brahouis à l'E. Ces peuples sont demi-barbares et professent l'islamisme. La Perse leur a enlevé le Mekran occident. et le Kouhistan. L'Angleterre a un résident et une garnison à Kélat. Elle occupe presque entièrement la province de Katch-Guandava.

V. Ferrier, *Voyages en Perse, dans l'Afghanistan, le Béloutchistan*, 1860; *from the Indus to the Tigris*, par Bellew, Londres, 187¼.

BELOVAR, v. forte de l'Autriche-Hongrie (prov. de Croatie-Esclavonie); 2,150 hab. On y remarque deux belles églises et des moulineries de soie; ch.-l. du comitat de son nom; 160,000 hab.

BELPBERG (Le), mont de Suisse, cant. de Berne; 923 m. d'élévation. Belle vue sur le lac de Thun et les environs.

BELPER, v. d'Angleterre, dans le comté de Derby, sur le Derwent. Cette ville a acquis depuis peu d'années toute son importance; fabr. de cotonnades, soieries, poteries; exploit. de houille, 8,527 hab.

BELPHÉGOR, divinité des Moabites, des Madianites et des Ammonites. Son nom vient, dit-on, de Baal et du mont Phégor, où l'on célébrait des mystères en son honneur.

BELSIA, nom latin de la Beauce.

BELSINUM, v. de l'anc. Espagne, chez les Celtibériens, auj. *Vivel,* dans la prov. de Castellon. — v. de l'anc. Gaule (Aquitaine), chez les Ausci; auj. *Masseure.*

BELSINUM, nom anc. de Borja.

BELSUNCE DE CASTEL-MORON (Henri-François-Xavier de), né au château de la Force, en Périgord, en 1671, m. en 1755, sortit de chez les jésuites pour être grand vicaire d'Agen. Évêque de Marseille en 1709, il s'immortalisa par son zèle et son dévouement lorsque la peste ravageait cette ville en 1720 et 1721. Il parcourait les rues, déterminait les habitants aux plus généreux sacrifices, portait de toutes parts les secours spirituels et temporels, encourageant plus encore par son exemple que par ses discours. Son héroïsme est le sujet d'un petit poème de Millevoye. En vain lui offrit-on plus tard l'évêché de Laon et l'archevêché de Bordeaux : il voulut rester à Marseille. On lui conféra la riche abbaye de Saint-Arnould à Metz, et Clément XII lui envoya le *pallium.* Il se signala par un zèle ardent et parfois peu mesuré contre les jansénistes.

On a de lui : *l'Antiquité de la ville de Marseille et la succession de ses évêques*, 3 vol. in-4°, 1747-51; *Instructions pastorales*, etc. On a publié à Metz, en 1822, ses *Œuvres choisies.* J. T.

BELSUNCE, anc. vicomté de la Basse-Navarre, à 15 kil. O. de Pau.

BELT, c.-à-d. *ceinture,* nom des deux détroits de l'archipel danois qui font communiquer la mer Baltique au Cattégat : le Grand-Belt, situé entre les îles Fionie et Seeland, long de 60 kil. et large au plus de 28, et le Petit-Belt, entre le Jutland et l'île Fionie, dont la moindre largeur est de 650 mètres et la longueur, de 65 kil.; les glaces en rendent la navigation impossible en hiver. Charles X Gustave, roi de Suède, traversa avec son armée le Petit et le Grand-Belt en janvier 1658 pour aller assiéger Copenhague, et combattit sur la glace même contre les Danois.

BELTRANEJA (LA). *V.* Cueva (Beltram de la).

BELUD-EL-DJÉRID. *V.* Bilédulgérid.

BELUNUM, v. d'une peuplade de l'anc. Vénétie; auj. *Bellune.*

BELUS ou **PAGIDA**, fleuve de l'anc. Phénicie, sort du lac Cendebea ou Centenia au pied du mont Carmel, et se jette dans la mer près de Saint-Jean-d'Acre. Son sable servit aux Phéniciens à fabriquer pour la première fois le verre.

BELUS, chef assyrien, vers l'an 2000 av. J.-C., délivra d'une invasion d'Arabes la région du Tigre et de l'Euphrate. On lui rendit les honneurs divins. Ninus était, dit-on, son fils.

BELVEDERE, brg du roy. d'Italie (province de Cosenza), sur la mer; 2,278 hab. Vins et raisins secs. — brg de Saxe-Weimar, près de Weimar. Château des grands-ducs. — pavillon du Vatican, élevé par l'architecte Bramante, et où se trouve l'*Apollon* dit *du Belvédère.*

BELVÈS, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Sarlat, sur la Dordogne; 2,386 hab. Fabr. d'huile de noix, de papiers, toiles, etc. Fours à chaux, à tuiles, etc.

BELZÉBUTH, divinité des Syriens. Son principal temple était à Accaron; les Hébreux s'y rendirent quelquefois, pour interroger le dieu sur l'avenir. (*V.* Baal.)

BELZONI (Jean-Baptiste), célèbre voyageur, né à Padoue en 1778, m. en 1823. Abandonnant l'Italie pendant l'occupation française, il se rendit à Londres, 1803, se fit acteur, et étudia l'hydraulique. Il voyagea ensuite en Espagne, en Portugal, à Malte. De 1815 à 1819, il résida en Égypte, où il exerça d'abord la profession de danseur; puis, se consacrant à l'exploration des monuments, il ouvrit plusieurs tombeaux des rois de Thèbes et le temple d'Ibsamboul, envoya au musée britannique le buste de Jupiter Ammon, visita Bérénice, découvrit les mines d'émeraudes de Zoubara, et fit une excursion à l'oasis d'Ammon. La relation de ces voyages fut publiée à Londres en 1821. Belzoni voulait aller dans le royaume de Benin et de là à Tombouctou; mais une dysenterie l'enleva sur la route. B.

BELZUNCE. *V.* Belsunce.

BEM (Joseph), général polonais, né en 1795 à Tarnow, en Gallicie, m. en 1850. Il fit comme lieutenant la campagne de Russie en 1812, sous les ordres de Davout et de Macdonald; capitaine en 1819 et professeur à l'école d'artillerie de Varsovie, il introduisit dans l'armée polonaise les fusées à la Congrève. Démissionnaire, et jeté en prison comme insubordonné, il se livra tout entier à l'étude. Il prit le commandement de l'artillerie lors de l'insurrection de la Pologne en 1830; après la défaite, il se réfugia en France. Bientôt il dirigea en Portugal une expédition qui ne réussit point. En 1848, il essaya d'organiser l'insurrection de Vienne, et se joignit aux Hongrois soulevés contre l'Autriche : il prit Hermannstadt et Kronstadt, chassa Puchner du Banat et de la Valachie, mais fut écrasé par des forces supérieures à Schœssbourg, 1849. Rappelé par le dictateur Kossuth en Hongrie, il assista à la déroute de Temeswar. Réfugié en Turquie, il embrassa l'islamisme, reçut la dignité de pacha avec le nom de *Mourad,* et aida à la répression des excès commis dans Alep contre les chrétiens. B.

BEMBO (Pierre), cardinal et écrivain fameux, né à Venise en 1470, d'une famille noble, m. en 1547, étudia d'abord à Florence. Il alla ensuite en Sicile et y apprit le grec sous Constantin Lascaris. Il parut bientôt après à la cour de Ferrare et à celle d'Urbin. Il avait 40 ans lorsque Léon X le fit son secrétaire pour les lettres latines conjointement avec Sadolet. A la mort de ce pape, il se retira à Venise, où il fut garde de la bibliothèque de Saint-Marc; Paul III le fit cardinal en 1539. C'était un des écrivains italiens les plus purs de son temps, qualité à laquelle il a manqué peut-être un peu de grandeur et d'élévation. Quant à son style latin, il se régla si scrupuleusement sur celui de Cicéron, qu'il imita cet orateur jusque dans la poésie. C'est à cette superstition littéraire qu'il faut attribuer l'application qu'il faisait, aux choses du christianisme, des termes empruntés aux cultes païens. C'est par la même raison qu'il traitait avec mépris le latin des *Epîtres* de St Paul, qu'il appelait *epistolaccie,* et qu'il ne lisait pas son bréviaire en cette langue, de peur de gâter son style. On peut lui reprocher des mœurs trop faciles, qui ont passé dans quelques-uns de ses écrits. Ses ouvrages principaux sont : *gli Azolani,* Venise, 1505, 1re édition, récits galants, ainsi nommés du château d'Azolo, où il les composa, traduits en Français par Jean Martin, Paris, 1545; *Historiæ Venetæ,* XII libri, écrits par ordre du sénat de Venise, 1551; *Rime,* Venise, 1530, in-4°. Ses œuvres complètes, tant latines qu'italiennes, ont été imprimées pour la première fois à Bâle, 1567, et la dernière fois à Venise, 1729. C. N.

BEN, ou **EBN**, ou **IBN**, signifie en arabe *fils.* Ce mot fait souvent partie des noms propres arabes. Le pluriel *Beni,* en tête d'un nom propre, sert à désigner les membres d'une même tribu ou d'une même famille. D.

BEN ou **PEN**, mot celtique signifiant pointe ou sommet, qui se retrouve dans beaucoup de noms géographiques; ex : Ben-Lomond, Ben-Nevis, etc.

BENACUS LACUS, lac de l'anc. Italie septentrionale dans la Gaule cisalpine; auj. *lac de Garda.*

BENADAD, nom de trois rois de Syrie, 10 siècles av. J.-C. Le 1er vint au secours d'Asa, roi de Juda, contre Baasa, roi d'Israël. Le 2e battit Achab, roi d'Israël, et assiégea son successeur Joram dans Samarie, que sauvèrent les miracles d'Élisée. Le 3e fut vaincu par Joas, roi de Juda.

BEN-AKNOUN, vge d'Algérie, dans la commune d'El-Biar; on y a transporté, en 1845, un établissement d'orphelins fondé par le P. Brumault, près d'Alger, et contenant 317 orphelins soumis à l'éducation agricole. Cet établissement a une succursale à Bouffarick.

BENALCAZAR (Sébastien de), aventurier espagnol, né en Estrémadure, m. en 1550, prit part à la conquête du Pérou par Pizarre, fut nommé gouverneur de Quito, et occupa le Popayan, où il fonda Guayaquil.

BENALGIÆ, nom latin du pays de Benauges.

BENARÈS, en sanscrit *Casi* ou *Cachi* et *Waranasi*, v. de l'Hindoustan anglais (prov. du N.-O.), à 770 kil. N.-O. de Calcutta, par ch. de fer, sur la rive g. du Gange; 207,570 hab., dont 60,000 mahométans; les Européens résident à une petite distance de la ville, à Séroli. C'est la plus riche et la plus sainte des villes des Hindous, dont la croyance est qu'elle n'est pas sur la surface de la terre, mais sur les pointes du trident de Siva, et qu'elle fut primitivement bâtie en or; ch.-l. de prov. et de district. Siège principal de la littérature brahmanique, en même temps que métropole religieuse de l'Inde. Célèbre université hindoue; collège anglais; observatoire hindou, bâti avant la conquête musulmane par le rajah Jeh-Singh. Nombreux temples, mosquées (la plus remarquable est celle d'Aureng-Zeb). On y compte environ 8,000 maisons de brahmanes vivant d'aumônes. Entrepôt de tous les produits de l'Inde, le premier de l'Asie pour le commerce des diamants; fabr. de soieries, lainages, jouets d'enfants, etc. Cédée aux Anglais en 1775 par le nabab d'Aoude. — La prov. de Bénarès, une des 7 prov. du N.-O., est partagée en 6 distr., comprenant 37,500 kil. carrés et 8,178,145 hab.

BENATEK, vge de Bohême, cercle de Bunzlau sur la rive dr. de l'Iser; 1,500 hab. Beau château du XVI^{e} siècle, où demeura l'astronome Tycho-Brahé.

BENAUGES, *Benalgiæ* ou *pagus Benaugensis*, petit pays de l'ancien Bordelais, et dont les lieux principaux étaient : Cadillac, Cantois, Castelviel, Targon et Arbis. Il est compris auj. dans le dép. de la Gironde.

BENAVENTE, v. d'Espagne dans la prov. de Zamora; titre de duché donné en 1398 à la famille Pimentel; il appartient auj. au duc d'Ossuna. Pop. de la comm. : 4,535 hab. Monastère de hiéronymites.

BENBOW (John), amiral anglais, né vers 1650, m. en 1702. Il est surtout connu par le bombardement de Saint-Malo, 1693, par le blocus de Dunkerque au temps de Jean Bart, et par son combat à la Barbade, 1701, contre l'escadre française commandée par Ducasse.

BENCI (François), jésuite italien, né en 1542, m. en 1594, fut élève de Marc-Antoine Muret. Il était bon orateur et bon poète latin. On trouve dans Moréri la liste de ses ouvrages.

Les plus remarquables sont : *Orationes XXVI*, Rome, 1590; *Poemata*, ibid., même année; et les *Harangues* et les *Poésies*, imprimées ensemble, Ingolstadt, 1599. C. N.

BENCOULEN ou **BEN-KOULEN**, v. de l'île de Sumatra, sur la côte O.; un des principaux établissements des Hollandais dans cette île; 6,000 hab., dont un grand nombre de Chinois. Climat très insalubre; comm. de café, sucre, etc. Cédée aux Hollandais en 1824 par les Anglais, qui s'y étaient établis en 1685 et avaient bâti le port Marlborough; ch.-l. d'une résidence hollandaise de 140,126 hab.

BENDA (Franz), musicien de Bohême, né en 1709, m. en 1788. Il est le fondateur d'une école célèbre de violon. — Son frère, Georges Benda, né en 1722, m. en 1795, composa de gracieux opéras, au nombre desquels on remarque *Ariane à Naxos*. — Frédéric-Louis Benda, fils de Georges, né à Gotha en 1746, m. en 1792, a fait un opéra du *Barbier de Séville*, et des cantates. B.

BENDAVID (Lazare), philosophe et mathématicien, né à Berlin en 1762, de parents juifs, m. en 1832. Il fit des leçons à Vienne sur la philosophie de Kant. On a de lui :

Essai sur le plaisir, 1794; *Leçons sur la critique de la raison pure*, 1795 et 1802; *Leçons sur la critique de la raison pratique*, 1796; *Essais d'esthétique*, 1798.

BENDELKEND. *V.* Bundelkund.

BENDER ou **BENDERY**, en moldave *Teckin* ou *Tigino*, v. forte de la Russie d'Europe (Bessarabie), sur le Dniester; 24,500 hab. arméniens, tartares, moldaves et juifs. Comm. important. Fabr. de papier et fonderies. La vieille ville turque au N. de la forteresse, est auj. à peu près abandonnée. C'est au petit village de Varnitza, aux environs, que Charles XII, qui s'y était retiré après la bataille de Pultava, soutint, le 1er févr. 1713, avec 300 Suédois et quelques Polonais, puis avec 30 hommes enfermés dans sa petite maison, un siège bizarre, inutile et meurtrier, contre 8,000 Turcs, qui ne triomphèrent de lui qu'à l'aide de l'incendie. C'est ce que les Suédois appellent la *Calabalique*. Prise par les Russes en 1770, et rendue aux Turcs en 1774; reprise par les Russes en 1789 et rendue de nouveau; reprise en 1800, Bender fut assurée à la Russie avec toute la Bessarabie par la paix de Bukharest, 1802.

BENDER-ABBASSY. *V.* Goumroun.

BENDER-BOUSCHER, v. de Perse, la même qu'Abouscher.

BENDIS, déesse de la lune chez les Thraces; son culte, importé dans l'Attique, y fut confondu avec celui d'Artémis. On célébrait dans le Pirée en son honneur, au mois de thargélion, une fête appelée *Bendideia*.

BENDUENGIUM, nom latin de Baudun.

BENE (Citta di), *Augusta Vagiennorum*, puis *Baienna*, v. du roy. d'Italie, prov. de Coni, arr. de Mondovi, entre la Stura et le Tanaro; 1,839 hab. Les Français la prirent en 1796.

BENEDEK (Louis de), général autrichien, né à Œdenbourg (Hongrie), en 1804, lieutenant-colonel en 1843, il pacifia la Gallicie révoltée, fit en 1848 la campagne d'Italie, sous Radetski, et combattit ensuite les insurgés hongrois. En 1866, il commandait l'armée autrichienne, opposée aux Prussiens en Bohême; il ne sut pas leur fermer l'entrée de ce pays, et fut vaincu par eux à Sadowa, 5 juillet.

BENEDETTE (LE). *V.* Castiglione.

BENEDETTI (Alexandre), médecin, né à Lignano, en Vénétie, m. en 1525. Il voyagea en Grèce et servit comme médecin dans les armées vénitiennes; instruit et connaissant les auteurs anciens, il contribua à tirer la médecine de la barbarie du moyen âge.

Parmi ses ouvrages, on remarque : *de Omnium morborum Signis*, Venise, 1533, et Bâle, 1539, in-fol. D—G.

BENEDETTI (J.-B.), mathématicien, né à Venise, m. en 1590, élève de Tartaglia. Il publia une remarquable *Théorie de la chute des graves*; dans ses *Spéculations*, publiées en latin à Turin, 1585, il fonda la géométrie analytique, émit une foule d'idées saines en physique, et combattit les erreurs des péripatéticiens.

V. Libri, *Histoire des sciences mathématiques*, t. III.

BENEDETTO DA MAJANO, sculpteur florentin, né en 1444, m. en 1498. Florence est pleine de ses œuvres; on distingue les magnifiques armoires de la sacristie et le portrait du Giotto à la cathédrale, et la chaire de Sainte-Croix.

BÉNÉDICTINS (Ordre des). Il fut fondé au VI^{e} siècle par St Benoît de Nursia, qui en établit le siège principal à l'abbaye du Mont-Cassin. (*V. ce mot.*) Selon la règle du fondateur, écrite dans le but de réunir les membres épars du corps monastique en Occident, les bénédictins, après les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, devaient partager leur temps entre la prière, le travail des mains et la culture de leur intelligence. Comme cette règle était, selon l'expression du pape Grégoire le Grand, rédigée dans l'esprit de la plus sage mesure, elle reçut bientôt dans tout l'Occident une heureuse application, et en France, où elle remplaça les institutions de Cassien et de Colomban, elle ne tarda pas à régir les monastères de Fleury-sur-Loire, de Tours, de Corbie, de Reims et de Saint-Bertin. Introduit en Germanie, l'ordre de Saint-Benoît y fut surtout célèbre par les abbayes de Fulda, de Salzbourg, de Reichenau, de Prum, de Ratisbonne, de Hirschau, de Brême, de même qu'en Angleterre il vit fleurir celles de Canterbury, d'York, de Westminster et de Saint-Alban. Devenus possesseurs des terres immenses qu'ils avaient défrichées, et cultivant tout à la fois avec succès le domaine de l'art et celui de la science, les bénédictins acquirent des richesses et une influence qui devaient inévitablement engendrer des abus; de là des réformes rendues nécessaires pour leur ordre, et dont les plus remarquables furent celles de St Benoît d'Aniane, conseiller de Louis le Débonnaire, au IX^{e} siècle, d'Eudes de Cluny au X^{e}, celle de Robert de Champagne, qui, en 1098, donna naissance à la congrégation de Cîteaux. Il y eut aussi dans le même temps la congrégation de Sauve-Mayor, près de Bordeaux; celle des Chartreux, en Dauphiné; celle de Grandmont, dans le Limousin. Au XII^{e} siècle s'élevèrent les maisons de Fontevrault et de Clairvaux; au XIII^{e}, celles de Vallombreuse, en Dauphiné; du Val-des-Choux, près de Dijon; du Val-des-Écoliers, près de Langres. Enfin de l'ordre de Saint-Benoît sortirent : 1° la communauté de Sainte-Justine de Padoue, formée en 1504; 2° celle de Saint-Vanne de Verdun, établie en 1600; 3° celle de Saint-Maur, instituée en 1627, dont le chef-lieu fut l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris, et à laquelle le cardinal de Richelieu, partisan de l'unité en toutes choses, obligea tous les couvents bénédictins du royaume de se rattacher. Les feuillants, institués au XVI^{e} siècle, s'établirent à Paris en 1687. Les camaldules, les célestins, etc., se rattachent encore à l'ordre de Saint-Benoît. — Le Dom (*Dominus*), qui précède le nom des bénédictins, était adopté par eux comme un signe de la noblesse de leur congrégation. — Aucun ordre religieux ne donna à l'Église ni au monde savant plus de personnages célèbres; suivant le calcul de Fessler, il a fourni 24 papes, 200 cardinaux, 1,600 archevêques, 4,000 évêques, 1,500 saints canonisés et 5,000 bienheureux, 43 empereurs, 44 rois, 15,700 écrivains. La seule congrégation des bénédictins français de Saint-Maur a mis au jour, entre autres ouvrages de haute érudition : *Gallia Christiana*; *Annales ord. S. Bened.*; *Acta sanctorum*; *Art de vérifier les dates*; *Histoire littéraire de la France*; *Spicilegium*; *Historiens de*

la France; Monuments de la France; de Re diplomatica; Histoire de Paris; enfin les belles éditions des Pères de l'Église, in-fol. Avant 1789, les bénédictins dirigeaient 6 écoles célèbres, Sorrèze, Rebain, Beaumont, Pont-Levoy, Dôle, et Auxerre. Leur ordre avait au XVe siècle plus de 15,000 maisons; la Réforme ne lui en laissa que 5,000. De ses nombreux couvents, les plus remarquables sont les abbayes du Mont-Cassin, de la Cava et de Monte-Vergine en Italie; de Mont-Serrat et de Valladolid en Espagne; de Saint-Florian en Autriche, et de Martinsberg en Hongrie. En France, il fut supprimé par décret de l'Assemblée constituante, 19 juin 1790. De nos jours D. Guéranger, abbé de Solesmes, a fait revivre la congrégation des bénédictins français. — Les bénédictins portent une robe d'étoffe commune et de couleur foncée, attachée aux reins avec une ceinture grossière; un scapulaire sur les épaules, avec capuchon couvrant leur tête rasée. Ceux du Mont-Cassin conservèrent la robe et le scapulaire de drap noir; ceux de Cîteaux et de Clairvaux adoptèrent la robe blanche, avec scapulaire noir (si ce n'est en officiant). De là les dénominations de bénédictins noirs et bénédictins blancs. — Les religieuses qui suivirent la règle de Saint-Benoît s'appelèrent bénédictines; leurs plus anciens couvents furent celui de Sainte-Croix de Poitiers, fondé en 544 par Radegonde, femme de Clotaire Ier, et celui de Chelles, construit vers 670 par Bathilde, veuve de Clovis II. Il y en eut à Montmartre, à la Trinité de Caen, à Saintes. On trouvait à Paris avant 1789 les bénédictines de la Ville-l'Évêque, au coin des rues de Suresne et de la Madeleine; les bénédictines anglaises, au faub. Saint-Marcel; les bénédictines de Notre-Dame de Liesse (auj. hôpital Necker); et les bénédictines de Notre-Dame de Consolation, rue du Cherche-Midi. Leur costume est la robe noire et le scapulaire noir.

Sur les bénédictins, leur fondateur et leur règle, *V.* Montalembert, *les Moines d'Occident.* D—T—R.

BENEDIX (JULIEN-RODERICH), auteur dramatique allemand, né à Leipzig en 1811, m. en 1873. Après avoir été acteur comique et chanteur dans diverses troupes, il dirigea les théâtres de Wesel, d'Elberfeld et de Cologne. Ses comédies et ses drames ont été réunis sous le titre de *Recueil d'œuvres dramatiques,* Leipzig, 1846-51. Il a publié en outre : *Légendes populaires allemandes,* Wesel, 1839-40, un récit de la guerre de l'indépendance allemande intitulé : *1813, 1814 et 1815,* 1841; *Scènes de la vie des comédiens,* Leipzig, 1847.

BENEFICE, *beneficium,* promotion à un grade dans la milice, faite chez les Romains en faveur d'un soldat ou d'un officier par un général, un gouverneur de province, ou un empereur. — concessions de terres aux soldats vétérans et, plus tard, aux barbares à la solde de l'empire. — exemption de charges, concession gratuite d'eau des aqueducs publics, enfin don de tout ce que l'empereur détachait de son domaine. (*V,* BÉNÉFICIAIRE.) C. D—Y.

BÉNÉFICE, nom que portait, après l'invasion barbare, la terre donnée par les rois ou les chefs de guerre à leurs leudes (*V.* LEUDES), en récompense de leurs services; elle tenait lieu des haches d'armes et des chevaux que distribuaient les anciens Germains. Le possesseur de bénéfice était astreint au service militaire et à des redevances en argent ou en nature. La terre bénéficiaire, d'abord amovible et temporairement concédée, devint bientôt viagère, puis héréditaire; la prescription trentenaire de Clotaire Ier, 560, le traité d'Andelot, 587, la constitution de Paris, 614, le capitulaire de Kiersy-sur-Oise, 877, et plus encore la longue possession et la force aidèrent à cette transformation. Au IXe siècle, le nom de bénéfice fut remplacé par celui de fief. (*V. ce mot.*)

BÉNÉFICE. Dans la langue de l'Église, ce mot désigne un archevêché, un évêché, une cure, un canonicat, un diaconat, une prébende, une abbaye, un prieuré. Les 6 premiers étaient dits bénéfices sacerdotaux; ils avaient charge d'âmes. Les 2 derniers n'étaient souvent que des bénéfices simples, n'entraînant que les obligations du bréviaire. Le Concordat de 1516 réservait le tiers de ceux-ci aux gradués. Les titres de bachelier, de licencié et de docteur en théologie ne supposaient nécessairement ni les vœux ni les ordres ecclésiastiques; mais les gradués qui se mariaient renonçaient par cela même à tout bénéfice, excepté le cas des indultaires (*V.* INDULTAIRES) du parlement de Paris. En général, les bénéfices non consistoriaux (c.-à-d. que le pape ne conférait pas en consistoire, comme il conférait les archevêchés, évêchés et un petit nombre de grandes abbayes) étaient à la nomination des évêques du diocèse, ainsi que les bénéfices simples. Quelques provinces, la Bretagne, le Roussillon, les Trois-Évêchés, étaient exemptées du privilège des gradués. On appelait, avant 1789, feuille des bénéfices, la liste des bénéfices vacants à la nomination du roi. Les bénéfices ecclésiastiques furent supprimés en France par un décret de l'Assemblée constituante, le 2 novembre 1789. Ils subsistent dans d'autres pays, même protestants, comme l'Angleterre, où les doyens, les chanoines et les curés de l'Église établie conservent des revenus considérables. B.

BÉNÉFICE DE CLERGIE, immunité ecclésiastique en vertu de laquelle les évêques, en France et en Angleterre, pouvaient réclamer comme clerc tout condamné à mort qui savait lire, et l'employer dans leur diocèse; il n'y avait d'exception que pour le crime de haute trahison envers le roi. — Les membres des universités, maîtres ou écoliers, jouissaient aussi du bénéfice de clergie, c.-à-d. qu'ils étaient exempts de la juridiction civile séculière et ne pouvaient être traduits que devant les tribunaux ecclésiastiques. B.

BENEFICIAIRE, *beneficiarius,* soldat qui, par une faveur spéciale obtenue d'un officier supérieur, ordinairement le général gouverneur de la province consulaire ou prétorienne, où résidait l'armée, était exempt du service et remplissait à peu près les fonctions d'officier d'ordonnance; aussi faisait-il suivre son titre du nom de l'officier à qui il devait ce privilège; ainsi : *beneficiarius consulis* ou *beneficiarius legati* BF. LEG. en style épigraphique). G. L.-G.

BENEHARNUM, v. de l'anc. Novempopulanie, dans le S.-O. de la Gaule, chez les *Tarbelli;* auj. *Navarreins.* Peut-être est-ce son nom qu'on retrouve dans le nom moderne de Béarn.

BÉNÉVENT, *Beneventum,* v. forte d'Italie, anc. délégation pontificale enclavée dans le roy. de Naples; aujourd'hui ch.-l. d'une prov. du roy. d'Italie; au confluent du Sabbato et du Calore; 17,406 hab. Archevêché érigé en 969. On y remarque la cathédrale, le bel arc de triomphe de Trajan (*Porta Aurea*). — Fondée, dit-on, par l'Étolien Diomède, après la guerre de Troie, cette ville grecque porta d'abord le nom grec de *Maloeis* ou *Maloentos,* riche en troupeaux; et elle appartint plus tard aux Hirpins, l'un des peuples de la confédération samnite. En 269 av. J.-C., les Romains prirent et colonisèrent cette place, sous les murs de laquelle ils venaient de battre Pyrrhus, 275; mais trouvant son nom latin de mauvais présage (*Malus Eventus*), ils l'appelèrent *Beneventum.* Elle fut saccagée par le Goth Totila en 545, prise par le roi lombard Autharis en 589, ou peut-être même par Alboin dès 568; et c'est alors que naquit le duché de Bénévent. A demi indépendant des rois lombards, et souvent en guerre avec les Grecs, dont il coupait les dernières possessions italiennes en deux parties, ce duché dut, après la chute du royaume lombard, 774, se reconnaître tributaire de Charlemagne, 782-787; mais il s'affranchit, sous ses successeurs, de la suprématie carlovingienne. En 840, il fut démembré en duché de Bénévent et duché de Salerne; le comte de Capoue, qui en relevait, s'arrogea l'indépendance. Souvent attaqué par les Sarrasins, et toujours en lutte avec l'empire d'Orient, le duché de Bénévent fut donné en 1051 par l'empereur Henri III au pape Léon IX, son cousin, mais resta cependant à ses princes, sous la suzeraineté du saint-siège. En 1077, le Normand Robert Guiscard s'empara du duché, et laissa la ville au pape. En 1266, Charles d'Anjou battit son rival, Manfred, à la Grandella, près de Bénévent. En 1806, cette ville fut donnée par Napoléon Ier à Talleyrand, avec le titre de prince de Bénévent; elle fut rendue au saint-siège en 1814, et réunie au roy. d'Italie en 1860. La prov. de Bénévent a 1,751 kil. carr.; 232,000 hab. Sillonnée par l'Apennin, et arrosée par le Calore. Céréales, olives, vins. R. et C. P.

BÉNÉVENT-L'ABBAYE, ch.-l. de cant. (Creuse), arrond. de Bourganeuf. Comm. de peaux; fabr. de belles poteries de grès; 1,712 hab.

BENEVOLENCES. Les Anglais nomment ainsi des contributions, primitivement volontaires, qui devinrent, sous Édouard IV, des impôts forcés et abusifs. Richard III dut y renoncer par suite de l'indignation du parlement, mais Henri VII y eut souvent recours.

BENEVOLI (HORACE), compositeur né à Rome en 1602, m. en 1672. Il fut maître de chapelle à Saint-Louis des Français, à Sainte-Marie Majeure et au Vatican. Il eut l'art d'écrire pour un très grand nombre de voix.

BENEZECH (PIERRE), homme d'État, né à Montpellier en 1745, fut ministre de l'intérieur sous le Directoire, conseiller d'État sous le Consulat, et préfet colonial à Saint-Domingue, où il mourut en 1802.

BENEZET (SAINT), m. vers 1184. C'était un pauvre berger de la vallée de Maurienne. Une tradition très populaire en Provence lui attribue la construction de l'ancien pont d'Avignon, ruiné en 1669.

BENEZET (ANTOINE), philanthrope, né en 1713, d'une famille protestante de Saint-Quentin, réfugiée à Londres, m. en 1784. Il prit un des premiers la défense de la liberté des nègres, dans sa *Relation hist. de la Guinée,* 1762, et dans son *Tableau de l'état misérable des nègres,* 1767. Il fonda et dirigea à Philadelphie une école pour l'instruction des noirs.

BENFELD, v. d'Allemagne (Alsace), cercle de Schlestadt; sur l'Ill; 2,635 hab. Fabrique de tôles; savons renommés.

BENGALE, prov. de l'anc. empire du Mogol, dans l'Hindoustan, auj. appartenant à l'Angleterre et comprise dans la présidence du Bengale. Ch.-l. Calcutta. Superf., 233,000 kil. carrés; 37,000,000 d'hab. Sol d'une extrême fertilité, arrosé par le Gange, le Brahmapoutra et leurs affluents. Climat très chaud, très humide et malsain; culture du riz, céréales, cannes à sucre, tabac, opium. Industrie active : élève de vers à soie; tissus de coton et de soie. — Conquis en 1203 par les Afghans, le Bengale devint, en 1340, un royaume indépendant, et fut soumis en 1558 au sultan de Delhi; les Anglais s'en emparèrent en 1765. La langue du Bengale est le bengali, dérivé du sanscrit.

BENGALE (PRÉSIDENCE DU) OU DE **CALCUTTA,** grande division de l'Hindoustan anglais; capitale Calcutta. Elle s'étend du pied de l'Himalaya aux bouches du Mahanaddy. Jadis elle comprenait deux grands gvts : le Bengale propre, et la vice-présidence d'Agra. Depuis que ce pays est passé de la souveraineté de la compagnie sous l'autorité directe de la couronne, 1858, la prés. du Bengale se compose des 6 prov. de Calcutta, Burdwan, Radjshahi, Kouch-Béhar, Dakka, Chittagong, subdivisées en 30 districts et 80 sous-districts. Sup., 410,744 kil. carrés; pop., 64,277,000 hab. L'anc. prés. du Bengale a formé, outre la prés. act., les gvts des prov. N.-O., 1858, de Birmanie, des prov. centrales, 1862, du Penjab, de l'Assam et de l'Oude.

BENGALE (GOLFE DU), formé par la mer des Indes, par 78°-96° long. E., 8°-23° lat. N.; s'étend entre le Bengale au N., l'Indo-Chine angl. à l'E., où il forme le golfe de Martaban, et les côtes d'Orissa et de Coromandel à l'O. Il reçoit au N. les eaux réunies du Gange et du Brahmapoutra; à l'E. l'Arakan, l'Iraouaddy et le Salouen; à l'O. le Godavery et la Krichna. Iles principales : les îles Andaman et Nicobar, vers la côte E.; Ceylan, à la pointe S.-O.; un grand nombre de petites îles, comme Poulo-Pinang ou Prince-de-Galles, l'archipel de Mergui, etc. C'est le *Gangeticus sinus* des anciens. Sa longueur est d'environ 1,600 kil., sa plus grande largeur de 1,900 kil. M—N.

BENGAZY OU **BENGHAZY,** v. de l'eyalet de Tripoli; port ensablé sur la côte E. du golfe de la Sidre; 6 ou 7,000 hab. C'est l'anc. *Bérénice,* l'une des 5 villes de la Pentapole, aux environs de laquelle on place le fameux Jardin des Hespérides. On ne voit aucune ruine apparente de ville antique; mais des fouilles peu profondes en mettraient à découvert de nombreux vestiges; ch.-l. de la prov. de Barkah; commerce de laine et de blé.

BENGUELA, contrée de la Guinée méridion., entre l'Angola et le Matamba, le désert, le pays des Cimbébas et l'Atlantique; elle a environ 730 kil. sur 450, et comprend le roy. de son nom, avec beaucoup de tribus indépendantes. Les Portugais y possèdent de nombreux établissements maritimes. Ce pays, malsain sur les côtes, insoumis et peu connu à l'intérieur, possède une végétation très riche et de grandes richesses minérales, entre autres une mine de salpêtre. On rencontre à Benguéla de grands troupeaux de moutons et de chèvres. Ses habitants sont des plus barbares de l'Afrique. Beaucoup sont anthropophages.

V. Ladislaus Magyar, *Reisen in Süd Afrika,* trad. allem., Pesth, 1859.

BENGUELA OU **SAN-FILIPPO-DE-BENGUELA,** v. du Benguéla, dans la Guinée inférieure, sur l'océan Atlantique, autrefois grand marché d'esclaves; 1,500 hab. Ch.-l. des établissements portugais de ce pays, lieu de déportation.

BENGUELA-LA-VELHA, port sur l'Atlantique, à 150 kil. N. de la précédente.

BEN-HADAD. *V.* BENADAD.

BENI (PAUL), littérateur italien, né à Candie vers 1552, m. en 1625. Il se faisait appeler *Eugubinus,* parce qu'il fut élevé à Gubbio, en Italie (prov. de Pérouse). Ses écrits soulevèrent de vives controverses; dans une *Comparaison d'Homère, de Virgile et du Tasse,* Padoue, 1607, in-4°, il soutint la supériorité de l'auteur de la *Jérusalem;* dans l'*Anti-Crusca,* 1612, il défendit encore le Tasse contre l'Académie de la Crusca, dont il critiqua amèrement le *Vocabulaire,* et ne ménagea ni Dante ni Boccace; dans ses 4 liv. *de Historia conscribenda,* Venise, 1614, il s'en prit à Tite-Live. Il a laissé aussi des commentaires sur le *Timée,* de Platon, sur la *Poétique,* d'Aristote, sur la *Jérusalem,* etc. B.

BENI OU **BENY,** *fils* en arabe. (*V.* BEN.)

BENI OU **VENI,** grande riv. de l'Amérique du S.; cours de 1,500 kil. Elle reçoit, par la riv. de la Paz, les eaux du lac de Titicaca, se joint à la Madeira et arrose la Bolivie.

BENI, dép. du N. de la Bolivie, formé de plaines souvent inondées par le Beni, le Guapore, le Mamore, etc.; ch.-l. Trinidad : 430,000 kil. carrés; 53,973 hab., sans compter environ 100,000 Indiens insoumis de la nation des Moxos. C. P.

BENI-HASSAN, vge d'Égypte, au S. de Minyéh, sur le Nil; hypogées ou grottes pleines d'anc. peintures égyptiennes. Inscription très ancienne et très curieuse du règne d'Osortasen Ier (XIIe dynastie). E. D—Y.

BENIGNE (SAINT), apôtre de la Bourgogne, martyrisé à Dijon vers 179. Il était, dit-on, disciple de St Polycarpe. Fête, le 1er novembre.

BENIN, v. capitale du roy. de son nom, dans la Guinée supérieure, sur la Formose (bras du Niger); à 130 kil. de l'Atlantique; 15,000 hab. Commerce important; ville plus régulière et plus commerçante que les autres villes nègres de la côte. Le royaume de Benin s'étend sur la côte N. du golfe de Guinée, entre 4° et 9° de lat. N. environ. Découvert par le Portugais J. d'Aveiro en 1484. On le croit très peuplé. Ses hab. sont des nègres fétichistes. Les sacrifices humains y sont en usage, et il s'y fait encore un grand commerce d'esclaves pour l'intérieur de l'Afrique. Le voyageur Belzoni, parti pour explorer ce pays peu connu, mourut en 1823 près de Benin.

BENINCARLO, v. d'Espagne, prov. de Castellon-de-la-Plana, sur la Méditerranée; assiégée par Cabrera en 1838. Commerce de vins. Pop. de la commune : 6,060 hab.

BENINCORI (ANGE-MARIE), compositeur italien, né à Brescia en 1770, m. en 1821. Élève de Rolla pour le violon, et de Cimarosa pour la composition, il eut peu de succès au théâtre; ce fut lui qui termina *Aladin* ou *la Lampe merveilleuse,* opéra que Nicolo laissait inachevé. B.

BENIN-D'AZY (SAINT-), ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Nevers; 1,937 hab. Forges.

BENIOWSKI (MAURICE-AUGUSTE DE), aventurier hongrois, né en 1741, à Verbova, m. en 1786. Il fut un des chefs de la confédération de Bar, formée en Pologne contre la Russie, 1768, et tomba au pouvoir des Russes, qui l'exilèrent au Kamtchatka. Il s'en échappa, 1771, en enlevant Aphanasia, fille du gouverneur Niloff, gagna Formose, Macao, puis la France, et alla fonder une colonie à Madagascar, 1774. Mécontent du ministère français, il organisa en Angleterre et en Amérique une expédition pour conquérir cette île, et fut tué dans un engagement. Ses *Voyages et Mémoires,* écrits en français par lui-même, ont été publiés à Paris, 1791. Kotzebue a mis en scène Beniowski, dont les aventures font également le sujet d'un opéra-comique de Duval et Boïeldieu. B.

BENI-SOUEYF OU **BENISUEFF,** v. d'Égypte, ch.-l. d'une prov., sur la rive g. du Nil; place de garnison; comm. actif; entrepôt des produits du Fayoum; 5,000 hab. Le général Desaix y battit les mamelucks en 1799.

BENIVIENI (ANTOINE), médecin de Florence, m. en 1502. Sa vie est peu connue; on sait qu'il fut lié avec Marsile Ficin et Ange Politien; c'était un bon observateur, qui chercha à tirer la médecine des théories des arabistes.

On n'a de lui qu'un ouvrage : *de Abditis nonnullis ac mirandis Morborum et sanationum causis,* Florence, 1506 et 1507, in-4°. D—G.

BENJAMIN, le 12e et dernier des enfants de Jacob, né à Bethléem, vers l'an 2300 av. J.-C. Rachel mourut en le mettant au monde. Jacob, envoyant ses autres fils en Égypte pour chercher du blé pendant une famine, le retint seul auprès de lui. La Genèse (XXXV, sqq.) raconte comment Joseph, ministre de Pharaon, le fit venir et l'accueillit avec une grande joie. Le nom de Benjamin fut donné à une tribu de la Palestine, située entre celles de Juda au S., de Dan à l'O., d'Ephraïm au N., et le Jourdain à l'E. Villes : Jérusalem, Jéricho, Béthel et Gabaon.

BENJAMIN (SAINT), martyr en Perse en 424. Fête, le 31 mars.

BENJAMIN DE TUDELA, voyageur juif, fils d'un rabbin, vivait au XIIe siècle à Tudela, en Navarre. Il parcourut, de 1156 ou 1160 à 1173, la plus grande partie du monde connu, la France, l'Italie, l'empire grec, la Syrie, la Phénicie, la Palestine, la Mésopotamie, la Perse, peut-être même l'Éthiopie, et l'Égypte. La relation de ses voyages, imprimée en hébreu, Constantinople, 1543, a été traduite inexactement en latin, Leyde, 1633; et en français, Amsterd., 1734, traduction réimprimée 2 fois à Paris, en 1830 et 1855. R.

BENJAMIN CONSTANT. *V.* CONSTANT.

BENJERMASSING, v. de l'île Bornéo, sur la côte S.-E., près de l'embouchure d'une riv. de même nom, où est Tiebonje, son port. Forteresse hollandaise. Comm. actif avec la Chine; export. de diamants, or, camphre, poivre; ch.-l. de la résidence de la côte E. et S.; 869,763 hab.

BEN-JOHNSON OU **BEN-JONSON.** *V.* JOHNSON.

BENKEN, petite v. de Suisse, cant. de Zurich, sur le flanc méridional d'un coteau couvert de vignes; 590 hab. réformés. En 1799, les armées française, russe et autrichienne se livrèrent deux combats dans les environs.

BENKENDORF, famille russe d'origine allemande, appartenant auj. à la noblesse de Livonie. Ses plus illustres membres sont : LOUIS-ERNEST, général de cavalerie saxon, né à Anspach en 1711, m. en 1801, se signala par sa bravoure dans les guerres de Silésie et de Sept ans, surtout à Kesseldorf

et à Kollin. — **Alexandre**, né en Esthonie en 1784, m. en 1844, prit part aux campagnes de l'armée russe en Allemagne et en France. Lors de la rébellion militaire qui eut lieu en 1825, il donna des preuves de dévouement à l'empereur Nicolas Ier, qui le nomma son aide de camp, chef de la gendarmerie, commandant du quartier général impérial, directeur de la police à la chancellerie, comte et sénateur. E. S. et B.

BENKOULEN. *V.* Bencoulen.

BEN-LOMOND, montagne d'Écosse (comté de Stirling), à l'extrémité S.-O. des Grampians, à l'E. du lac Lomond. La vue s'étend de là sur l'Atlantique, Édimbourg et Glasgow; 972 mèt. de hauteur.

BEN MAC DHUI, montagne d'Écosse (comté d'Aberdeen), dans le massif de Cairn Gorm, au N. des mts Grampians; 1,309 m. d'altitude. E. D—y.

BENNAVENTUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Cornavii, auj. *Daventry,* dans le comté de Northampton.

BENNE, petit pays de l'anc. Gascogne, et dont les lieux principaux étaient : Castets, dans l'arr. de Dax, et Magesc, dans le canton de Soustons (Landes).

BENNET (Henri), comte d'Arlington, ministre d'État et pair d'Angleterre, né en 1618 à Arlington (Middlesex), m. en 1685. Il combattit pour la cause de Charles Ier, émigra après la guerre civile, revint avec Charles II, fit partie, en 1670, du ministère de la *Cabal,* et fut nommé lord-chambellan, en 1674. On a de lui un recueil de lettres, 1701. B.

BENNETT (Agnès-Maria), romancière anglaise, née vers 1760, m. à Brighton en 1808. On a traduit en français plusieurs de ses ouvrages :

Anna, ou Mémoires d'une héritière galloise ; la Jeune Mendiante et ses bienfaiteurs ; Agnès de Courcy ; Aventures à l'étranger ; Henri Bennett et Julie Johnson ; l'Orpheline du presbytère ; Beauté et Laideur, etc.

BENNETT (William **Sterndale**), pianiste et compositeur anglais, né en 1816 à Sheffield, m. en 1875, fit ses premières études musicales dans sa ville natale, suivit les cours de l'université de Cambridge et ceux de l'Académie royale de Londres, et reçut des leçons de Moschelès. Ayant connu Mendelssohn à Londres, il le suivit en Allemagne, et compléta sous sa direction ses études de composition. A son retour, en 1838, il se livra avec succès à l'enseignement. En 1858, on le nomma professeur à Cambridge. Il a composé une méthode de piano, plusieurs concertos et autres pièces pour cet instrument, beaucoup de mélodies et de chansons, plusieurs morceaux de musique religieuse, un ballet intitulé : *les Naïades,* et divers opéras, *la Nymphe de la forêt, Parisina, les Joyeuses commères de Windsor,* etc.

BEN-NEVIS, mont. d'Écosse (comté d'Inverness), dans la chaîne des Grampians, près du loch Linnhe; 1,342 m. d'élévation. C'est le point culminant de la Grande-Bretagne.

BENNINGSEN (Levin-Aug.-Théophile, comte de), général russe, né à Brunswick en 1745, entra en 1759 au service de la Russie. Il se signala contre les Polonais et contre les Persans, et était en grande faveur auprès de Catherine II. Il fut un des chefs de la conspiration contre Paul Ier. Sous Alexandre, il obtint le commandement de l'armée du Nord, 1805. En 1807, il perdit la bataille d'Eylau et donna sa démission, qui ne fut pas acceptée par l'empereur. Dans la campagne de 1812, il battit Murat à Woronowa. En 1813, il commanda la réserve en Saxe, et prit une part active à la bataille de Leipzig. Il mourut aveugle, en 1826, dans sa terre en Hanovre. E. S.

BENNINGTON, v. des États-Unis (Vermont), sur le Hoosic; 2,501 hab. Défaite des Anglais par le général Stark, 16 août 1777.

BENNON (Saint), évêque de Misnie, en Saxe, né en 1011 à Hildesheim, m. en 1107. Il embrassa d'abord le parti de l'empereur Henri IV contre Grégoire VII, et se déclara ensuite en faveur du pape. En 1523, il fut canonisé par Adrien VI.

BENOIST, trouvère anglo-normand du xiie siècle, contemporain et rival de Wace. Il a laissé une *Chronique des ducs de Normandie,* en 46,000 vers de 8 syllabes, depuis les premières invasions normandes jusqu'à 1137, publiée par Fr. Michel, Paris, 1836-38. Quelques critiques ont pensé qu'il était le même que Benoît de Sainte-Maure, auteur d'un long *Roman de Troie.* On l'a confondu aussi avec un autre Benoit qui écrivit une *Vie de Th. Becket.* A. G.

BENOISTON DE CHATEAUNEUF (Louis-François), littérateur et économiste, né à Paris en 1776, m. en 1856, suivit d'abord la carrière médicale, et occupa ensuite un emploi au Trésor.

Il a laissé : *Précis historique des guerres des Sarrasins dans les Gaules,* 1810 ; *Essai sur les poètes français aux douzième, treizième et quatorzième siècles,* 1815 ; *Recherches sur les consommations de la ville de Paris,* 1817 ; *Considérations sur les enfants trouvés,* 1824, etc.

BENOIT (Saint), *Benedictus,* né en 480 à Nursia, en Ombrie, d'une famille noble et chrétienne, m. en 543. Il étudia d'abord à Rome, où, dès l'âge de 17 ans, le spectacle de la corruption païenne lui inspira le dégoût du monde. Il se retira dans la solitude de *Sublaqueum* (auj. *Subiaco*), à 40 milles de Rome. Il y demeura trois ans inconnu; la réputation de ses vertus attira autour de lui de nombreux disciples. La persécution le menaçant, il quitta le pays, et alla, en 529, fonder au mont Cassin (*V. ce mot*) l'ordre célèbre qui, de son nom, fut appelé ordre des Bénédictins (*V. ce mot*). Totila, roi des Ostrogoths, vint l'y visiter, et ne s'offensa pas des reproches qu'il lui adressa au sujet de son arianisme et de ses désordres. St Benoit, dont les disciples Maur et Placide avaient déjà, de son vivant, fondé des monastères bénédictins en France et en Sicile, mourut au mont Cassin. Fête, le 21 mars. Sa règle, accompagnée d'un commentaire par D. Calmet, a été publiée en 1734, Paris, 2 vol. in-4°, et sa vie a été écrite par D. Mège, 1690, in-4°.

V. Montalembert, *les Moines d'Occident.* D—t—r.

BENOÎT D'ANIANE (Saint), réformateur de la discipline monastique, né en Languedoc vers 750, m. en 820. Fils d'Aigulfe, comte de Maguelonne, il avait été échanson de Pépin et de Charlemagne. En 774, il quitta la cour, et se retira dans l'abbaye de Saint-Seine. Il fonda, en 780, à Aniane (Hérault), un monastère de bénédictins réformés, et fit adopter sa réforme en Provence et en Languedoc. Louis le Débonnaire le chargea de l'inspection de toutes les abbayes de l'empire, et voulant l'avoir toujours près de lui, lui fit bâtir le monastère d'Inde, près d'Aix-la-Chapelle, 807, pour la réformation des bénéficiers et des moines. Fête, le 12 février.

Il reste de lui : *Codex regularum,* Paris, 1663 ; *Concordantia regularum,* Paris, 1638 ; opuscules contre Félix, évêque hérétique d'Urgel.

BENOÎT LÉVITA. *V.* Décrétales.

BENOÎT Ier, pape surnommé *Bonose,* de 574 à 578. Il consola Rome de la famine et prit pour conseiller Anicius Gregorius, qui fut plus tard le pape St Grégoire le Grand.

BENOÎT II (Saint), pape de 684 à 685, répara les églises de Saint-Pierre, de Saint-Valentin et Sainte-Marie.

BENOÎT III, pape de 855 à 858. Élu malgré Lothaire et Louis le Germanique, il fut assailli dans Rome par l'antipape Anastase, cardinal-prêtre du titre de Saint-Marcel, mais bientôt délivré par le peuple. C'est avant lui qu'on a placé la fable de la papesse Jeanne. Sous son pontificat, le denier de St Pierre fut établi dans le royaume d'Essex, en Angleterre.

BENOÎT IV, pape de 900 à 903. Il fut impuissant à corriger les mœurs dépravées de son temps.

BENOÎT V, pape de 964 à 965. Assiégé dans Rome et pris par l'empereur Othon le Grand, qui lui opposait Léon VIII, il mourut captif à Hambourg.

BENOÎT VI, pape de 972 à 974, fut renversé par l'antipape Boniface VII, et étranglé dans le château Saint-Ange.

BENOÎT VII, pape de 975 à 984, eut aussi à lutter contre l'antipape Boniface VII et contre les simoniaques.

BENOÎT VIII, pape de 1012 à 1024, chassé par un antipape nommé Grégoire, fut réintégré par l'empereur Henri II. Il repoussa une incursion des Sarrasins, s'appuya sur les Allemands et sur les aventuriers normands pour contenir les Grecs du midi de l'Italie, et rendit des ordonnances contre le mariage des prêtres.

BENOÎT IX, fils d'Albéric, comte de Tusculum et neveu des papes Benoit VIII et Jean XIX, avait à peine 12 ans quand le crédit et l'or de sa famille l'élevèrent sur le saint-siège, 1033. Chassé deux fois pour ses déportements et deux fois rétabli, 1038, 1044, il abandonna le pontificat en 1045, le reprit pourtant à la mort de Clément II, 1047, y renonça l'année suivante, et mourut pénitent vers 1054. (*V.* Grégoire vi, Sylvestre iii et Jean xx, antipapes.) R.

BENOÎT X (Jean, évêque de Vellétri, surnommé *Mincio* ou Stupide). Placé sur le saint-siège par une troupe de factieux à la mort d'Étienne IX, 1058, il y renonça de lui-même au bout de 10 mois, 1059. Il a, bien qu'à tort, un rang numérique dans la suite des papes de ce nom. R.

BENOÎT XI (Saint), né à Trévise en 1240, m. en 1304. Fils d'un berger, il devint général des frères prêcheurs, puis pape de 1303 à 1304. Par amour pour la paix, qu'il aurait voulu faire régner dans toute l'Europe, il rendit aux Colonna une partie de leurs possessions, et leva toutes les excommunications prononcées dans les démêlés de Boniface VIII avec la France, mais en exceptant Sciarra Colonna et Nogaret, par qui il fut peut-être empoisonné. Canonisé par Benoit XIV. R.

BENOÎT XII (Jacques de **Novellès**, surnommé *Fournier*), né à Saverdun, dans le comté de Foix, 3e pape d'Avignon, 1334-42. Il songea à retourner dans ses États; mais les dissensions qui les déchiraient et la ruine presque complète de l'autorité pontificale dans la plupart des villes le forcèrent à rester en France. Les menaces de Philippe VI et l'opposition des cardinaux français, en l'empêchant de se réconcilier avec l'empereur Louis V, poussèrent l'Allemagne, 1338, à une dé-

claration solennelle contre les prétentions que Jean XXII avait récemment renouvelées. (V. PRAGMATIQUE.) Benoît XII put du moins se signaler par son horreur du népotisme, par ses excellents choix dans les nominations ecclésiastiques et par une réforme des ordres de Cîteaux et de Saint-Augustin. Il construisit la partie septentr. du palais des papes à Avignon. R.

BENOÎT XIII (PIERRE DE **LUNA**), antipape, né d'une illustre famille d'Aragon vers 1334, fut élu par les cardinaux d'Avignon à la mort de l'antipape Clément VII, 1394. Bien qu'avant son élection il se fût engagé à travailler à l'extinction du schisme, fallût-il abandonner le pontificat, rien ne put le faire renoncer à sa dignité, une fois obtenue. Les prières des princes et de l'Église, le retrait d'obédience que décidèrent tour à tour les assemblées du clergé français, l'université de Paris, 1398, 1406, 1408, le roi Charles VI, de 1398 à 1403; le siège d'Avignon que vint faire, pour l'y contraindre, le maréchal de Boucicaut, 1398-99, et la demi-captivité où on le retint ensuite 4 ans dans cette ville, 1399-1403; l'abandon de ses cardinaux eux-mêmes, qui se joignirent à ceux de Rome, lorsqu'en 1408 une nouvelle expédition de Boucicaut l'eut forcé à fuir en Catalogne, puis à Perpignan; la déposition et l'excommunication prononcées contre lui aux conciles de Pise et de Constance, 1409, 1417, tout échoua devant l'inflexible entêtement du vieillard. Retiré à Peñiscola, où Alphonse V d'Aragon lui avait donné un asile, il soutint ses prétentions jusqu'à la dernière heure; mais quand il mourut, en 1424, tous ses partisans l'avaient abandonné, et il n'avait plus que deux cardinaux dans son obédience. R.

BENOÎT XIII (PIERRE-FRANÇOIS **ORSINI**), né à Gravina en 1649, pape de 1724 à 1730. Modèle de toutes les vertus, mais presque octogénaire, il abandonna les affaires au cardinal Coscia, de Bénévent, dont les rapines augmentèrent encore les anciennes dettes de l'État et mécontentèrent les Romains. R.

BENOÎT XIV (PROSPER **LAMBERTINI**), né à Bologne en 1675, pape de 1740 à 1758. Très instruit, spirituel, modéré et ami de la paix, il fit à plusieurs cours catholiques quelques concessions sur des points disciplinaires; mais, défenseur de la pureté du dogme, il confirma en 1756 la bulle *Unigenitus*. (V. CLÉMENT XI.) Quand il mourut, il venait, à la demande du ministre Pombal, de charger le cardinal Saldanha d'inspecter et de réformer les maisons portugaises des jésuites, 1758. Il améliora l'état des finances pontificales, embellit Rome, protégea le commerce, l'agriculture, les arts et les lettres; il a laissé lui-même de savantes et volumineuses productions. R.

BENOÎT (RENÉ), théologien, né à Savenières près d'Angers en 1521, m. en 1608. Une trad. de la Bible qu'il publia, 1566, fut censurée par la Sorbonne et par Grégoire XIII comme entachée de calvinisme. Il n'en devint pas moins doyen de la faculté de théologie de Paris et curé de Saint-Eustache. Henri IV, à la conversion duquel il avait contribué, le prit pour confesseur, mais ne put lui obtenir les bulles pour l'évêché de Troyes. Benoît fut appelé le pape des halles, à cause de son influence sur les marchandes de sa paroisse. B.

BENOÎT (MICHEL), missionnaire jésuite, né à Autun en 1715, m. à Péking en 1774. Il introduisit en Chine l'usage des jets d'eau et les applications diverses de l'hydraulique, le télescope à réflexion, la machine pneumatique, la gravure au burin et à l'eau-forte, les presses en taille douce; corrigea les cartes de l'empire, et fit exécuter, par ordre de Kien-Loung, une grande carte de la Chine en 104 feuilles.

BENOÎT (**SAINT-**), v. et port sur la côte S.-E. de l'île de la Réunion, et à l'embouchure de la riv. des Marsouins; 20,000 hab., en majorité nègres et mulâtres.

BENOÎT-DU-SALUT (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Indre), arr. de Le Blanc; 1,078 hab. Forges.

BENOÎT-SUR-LOIRE (**SAINT-**). V. FLEURY-SUR-LOIRE.

BENOÎT (VAL), *vallis Bodonensis*, petit pays de l'anc. Dauphiné, et dont les lieux principaux étaient : Sainte-Jalle, Montréal et Curnier (Drôme).

BENOUE, ET NON **TCHADDA**, grand affl. g. du Kouara ou Niger ; elle coule au S. du lac Tchad, traverse l'Adamaoua, où elle a des crues de 15 m. ; elle se confond avec le Kouara au-dessus d'Igbébé. Son cours a été en partie reconnu par Barth, et exploré sur une longueur de 600 kil. par Baikie, en 1854.

V. le résumé de ce voyage dans le t. XXV des *Mém. de la Soc. roy. de géogr. de Londres*. E. D—Y.

BENOUVILLE (LÉON-FRANÇOIS), peintre d'histoire, né à Paris en 1821, m. en 1859, élève de Picot, remporta le grand prix de Rome en 1845. Ses principales œuvres sont : *la Mort de St François d'Assise*, 1853, au musée du Luxembourg; les *Martyrs chrétiens entrant dans le cirque*, 1855; *les Deux Pigeons*, et *Raphaël rencontrant la Fornarina*, 1857; *Sainte Claire recevant le corps de Saint François d'Assise*, et *Jeanne d'Arc*, 1859, tableaux auxquels il n'a pu mettre la dernière main. Sa manière est austère et sobre. — Son frère, JEAN-ACHILLE, né en 1815, est un peintre de paysages distingué; il a remporté, la même année que Léon, le grand prix de Rome.

BENOZZO GOZZOLI. V. GOZZOLI.

BENPOUR OU **BUGPOUR**, v. forte de la Perse, ch.-l. de la prov. de Kouhistan, au milieu d'un pays désert et stérile.

BENSERADE (ISAAC DE), né en 1613, non à Lyons-la-Forêt, mais à Paris, m. en 1691, débuta par de mauvaises pièces de théâtre : *Cléopâtre, la Mort d'Achille, Iphis et Jante, Gustave, Méléagre*, imprimées in-4° de 1636 à 1641. Son ingénieuse facilité à composer des vers pour Louis XIV et pour les personnes qui figuraient dans les ballets royaux en fit le poète de la cour. Son sonnet sur *Job*, comparé à celui de Voiture sur *Uranie*, eut l'honneur d'exciter une guerre littéraire qui partagea la France en deux camps. L'Académie française reçut Benserade en 1674, et, deux ans après, il publia *les Métamorphoses d'Ovide en rondeaux*, in-4°, 1676, œuvre au-dessous de toute critique. L'auteur donna ses dernières années à la religion. On a fait un choix des *Œuvres* de ce bel esprit, justement oublié, Paris, 1697. J. T.

BENSLEY (THOMAS), célèbre typographe anglais, m. en 1833. Il appliqua le premier la presse mécanique à l'impression du journal le *Times*, 1814. Les plus beaux ouvrages sortis de ses mains sont la Bible de Macklin, l'édit. de luxe de Hume et le Shakspeare in-8°.

BENTHAM (JÉRÉMIE), publiciste, né à Londres en 1748, m. en 1832. Il était fils d'un attorney, et étudia au collège de Westminster, puis à l'université d'Oxford. Dès l'âge de 12 ans, il avait lu le livre de *l'Esprit*, d'Helvétius, et il n'eut jamais d'autre philosophie. Pour lui, l'intérêt est le seul mobile de nos actions, et le seul principe du législateur doit être l'utilité générale : principe généralement vrai, si on ne lui donne pas pour base, comme fit Bentham, l'égoïsme, mais la loi morale. Tous les raisonnements de Bentham supposent cette loi, et ce n'est que par une contradiction et une confusion perpétuelles qu'il prétend tirer son principe de la doctrine de l'intérêt. Métaphysicien et psychologue médiocre, Bentham a une valeur incontestable comme publiciste. Esprit vigoureux et indépendant, n'acceptant d'autre autorité que celle de la raison, il combat victorieusement les sophismes législatifs de bien des publicistes et des jurisconsultes; il attaque la législation anglaise, qui s'appuie sur la coutume et dont les vices le révoltent, aussi bien que les jurisconsultes asservis au texte du droit romain. Bentham fut imbu des principes qui devaient enfanter la Révolution française; c'est à la France qu'il destina la plupart de ses travaux. Il soumit à l'Assemblée constituante une foule d'idées nouvelles et justes sur l'organisation judiciaire, les colonies et les impôts. Il reçut de la Convention le titre de citoyen français; mais il n'eut aucune influence au milieu de la précipitation des événements. La Pologne, la Russie, les États-Unis, furent alors l'objet de ses études et de ses plans; il leur proposa la confection d'un code général et des améliorations dans l'instruction publique. Selon lui, tout gouvernement a quatre buts principaux : s'occuper de la subsistance, favoriser l'abondance, procurer la sûreté, tendre à l'égalité. Tous les écrits de Bentham contiennent des vues profondes dont on peut encore aujourd'hui tirer un excellent parti, et jettent une vive lumière sur toutes les parties de la science du droit. M. Dumont, de Genève, en a édité et traduit une partie. Les plus remarquables sont : *Théorie des peines et récompenses; Traité de législation civile et pénale; Traité des preuves judiciaires; de l'Organisation judiciaire et de la codification; Déontologie, ou Science de la morale*. Bentham, voulant encore être utile après sa mort, ordonna que son corps fût livré à la dissection. Sur sa philosophie, V. Jouffroy, *Cours de droit naturel*, t. II. ED. T.

V. A. Blondeau, *Notice sur les ouvrages et sur la personne de Bentham*.

BENTHEIM, v. du roy. de Prusse (prov. de Hanovre), cercle d'Osnabrück ; 2,200 hab. Cour criminelle et d'appel civil. Château fort. Aux environs, bains d'eaux sulfureuses. Prise par les Français en 1760 et 1799. — Le comté de Bentheim, situé sur la frontière hollandaise et prussienne de Westphalie, a 45 kil. sur 30, et environ 35,000 hab. parlant hollandais, presque tous calvinistes. Une grande portion du sol est occupée par des pâturages, des marais et des tourbières. Ce pays, l'un des démembrements du premier comté de Bentheim, qui était jadis État d'empire, et qui fut partagé, en 1421, entre les trois maisons de Bentheim proprement dite, de Tecklembourg et de Steinfurth, fut engagé pour 30 ans, en 1753, au Hanovre. N'ayant point été remboursé en 1783, le Hanovre conserva son gage; mais Napoléon Ier le rendit au comte, 1804, puis le donna, en 1806, au grand-duc de Berg, et le réunit au dép. français de la Lippe, en 1810. Les traités de 1815 le restituèrent au Hanovre, moins le Steinfurth, qui

échut à la Prusse, déjà maîtresse du Tecklembourg depuis 1706. En 1817, le roi de Prusse nomma princes les comtes de Bentheim.

BENTINCK (John-William), favori de Guillaume III, né en 1648, dans l'Over-Yssel, m. en 1709. Il fut créé comte de Portland après la révolution de 1688, puis pair d'Angleterre. Il signa avec Boufflers le traité de 1697, que les plénipotentiaires de Ryswick n'eurent qu'à ratifier, et fut ambassadeur à la cour de France. On l'enterra à Westminster, à côté de son maître. B.

BENTINCK (William-Henri **CAVENDISH**), duc de Portland, arrière-petit-fils du précédent, né à Oxford en 1738, m. en 1809. Entré à la Chambre des lords, 1762, il fut un des membres les plus actifs de l'opposition. En 1765, fait lord-chambellan dans le ministère Rockingham, il devint plus tard, malgré un procès qu'il eut avec la couronne au sujet de la forêt d'Inglewood, gouverneur de l'Irlande. En 1783, il fut chef du ministère dit de la coalition, et tomba la même année. Après être rentré dans l'opposition, il accepta encore le poste de secrétaire d'État de l'intérieur, 1794, et devint président du conseil après la retraite de Pitt, 1801. Il est un de ceux auxquels on a attribué les fameuses *Lettres de Junius*. B.

BENTINCK (William-Charles **CAVENDISH**), second fils du précédent, né en 1775, m. en 1839. Dès l'âge de 29 ans, il était gouverneur de Madras. De retour en Europe, il remplit plusieurs missions diplomatiques, imposa au roy. des Deux-Siciles la constitution libérale de 1812, souleva les Italiens contre la France en 1814, et, bien que désavoué pour avoir promis l'indépendance aux Génois, il accepta de lord Castlereagh le poste de ministre près du saint-siège. En 1827, il fut nommé gouverneur général de l'Inde, poste qu'il conserva jusqu'en 1833 ; il réussit à faire disparaître l'usage qui obligeait les veuves de ce pays à se brûler sur le corps de leur mari. B.

BENTINCK (Georges-Fréd. **CAVENDISH**), fils cadet du précédent, né en 1802, m. en 1848. Attaché en qualité de secrétaire particulier à G. Canning, qui avait épousé une sœur de sa tante, il entra à la Chambre des communes. Possesseur d'un des plus beaux haras de l'Angleterre, il s'adonna à la passion des courses ; il ne jouait qu'un rôle fort secondaire en politique, lorsqu'en 1845 la question des céréales agita vivement le pays. Robert Peel s'étant déclaré, par crainte de la famine, contre la loi restrictive de l'importation des grains, Bentinck se mit à la tête du parti protectionniste. Sa lutte contre le ministre fut mémorable, mais n'empêcha pas les réformes. Il se vengea en faisant repousser le bill destiné à soumettre l'Irlande à un régime très sévère de police, ce qui amena la retraite de Robert Peel. Il battit lord John Russell sur la proposition de l'égalité des droits à imposer aux sucres étrangers et anglais. B.

BENTIVOGLIO, famille souveraine à Bologne. Elle prétendait sans aucune vraisemblance descendre d'Enzio, fils naturel de Frédéric II. Dès la fin du xiv^e siècle, elle avait déjà une grande influence, lorsque Jean, son chef, se fit proclamer seigneur avec l'aide de Galéas Visconti, duc de Milan, 1400. Toujours hostiles aux papes, soutenus par les Visconti, lorsque ceux-ci espéraient en faire des instruments dociles, et d'autres fois en lutte avec eux ; deux fois renversés par eux, 1402, 1442, et deux fois rétablis, 1438, 1443, les Bentivogli perdirent leur puissance au commencement du xvi^e siècle. Attaqués par Jules II, qui, avec l'aide de Louis XII, força Jean II Bentivoglio à lui livrer Bologne, 1506, ils ne furent rétablis par les Français, devenus alors les ennemis du pape, que pour être accablés de nouveau par la sainte ligue, 1512. Ils se réfugièrent à Mantoue et à Ferrare. — Plusieurs personnages de cette famille se sont distingués dans les lettres, notamment Hercule, 1512-73, l'un des meilleurs poètes italiens du xvi^e siècle, que ses satires et ses comédies (Venise, 1633 ; Paris, 1719) ont fait parfois rapprocher de l'Arioste ; — le cardinal Guido Bentivoglio, 1579-1644, historien distingué, auteur d'une *Histoire des guerres civiles de Flandre*, en italien, Cologne, 1632-39, traduite en français par Loiseau, Paris, 1760 ; de lettres charmantes de naturel et de facilité, Cologne, 1631, trad. par Biagioli, Paris, 1807 ; d'une *Relation* de son ambassade en Flandre, Anvers, 1629 ; Cologne, 1630 ; Paris, 1631 ; de *Mémoires* publiés après sa mort, Amsterdam et Venise, 1648, et traduits par de Vayrac, Paris, 1713 ; ses œuvres ont été réunies à Milan, 1806-1807. R.

BENTLEY (Richard), philologue anglais, né à Oulton (Yorkshire), d'un artisan, en 1662, m. en 1742. Sorti de Cambridge en 1682, il fut maître d'école, précepteur, puis chapelain de l'évêque de Worcester. Une épître latine au docteur Mill *sur le Chronicon de J. Malala*, 1691, découvrit son talent en érudition et en critique ; ses huit sermons pour la fondation de Robert Boyle (*V.* Boyle) montrèrent son élévation d'esprit. Chanoine de Worcester, de 1693 à 1700, bibliothécaire de Saint-James en 1693, il publia en 1697, à la suite des *Réflexions de Wotton sur l'érudition*, sa *Dissertation sur les Epitres de Thémistocle, de Socrate, d'Euripide, de Phalaris et sur les fables d'Esope*, ouvrages dont il contestait l'authenticité. Il s'attaquait surtout aux *Lettres de Phalaris*, dont l'éditeur, Ch. Boyle, comte d'Orrery, avait, en 1697, attaqué la science et même le caractère de Bentley. Boyle, de concert avec les principaux d'Oxford, Atterbury surtout, publia *Boyle contre Bentley*, 1698, et s'attira la célèbre réplique *Bentley contre Boyle*, 1699. Swift, Pope, Middleton, etc., prirent parti pour Boyle ; Bentley soutint une cause excellente par une science, une netteté, une vivacité d'esprit incroyables et par une redoutable ironie. Cette querelle tenait d'ailleurs à celle des anciens et des modernes. Wotton, partisan des modernes, avait publié la 1^re édition de ses *Réflexions* en 1694, contre l'*Essai* de Temple, qui était lui-même une réponse au *Parallèle* de Perrault, paru en 1687. *La Bataille des livres* de Swift, 1704, a clos le débat. Maître du collège de la Trinité à Cambridge, 1700, et archidiacre d'Ely, 1701, Bentley se fit encore des ennemis par sa sévérité contre les abus ; il rejeta la juridiction de l'évêque d'Ely, qui voulait le déposer ; une assemblée de l'université de Cambridge le dépouilla de ses degrés en 1718, mais la cour du banc du roi le rétablit en 1728. Il avait cependant continué ses travaux, aimant surtout à restituer, un peu hardiment, les fragments du théâtre ancien.

On a de lui : *Observations sur les deux premières pièces d'Aristophane*, Amst., 1710 ; *sur Menandre et Philemon*, par Phileleutherus Lipsiensis, Utrecht, 1710 ; une célèbre édition d'Horace, 1711 ; des éditions de Térence et de Phèdre, 1727 ; du *Paradis Perdu* (avec corrections bizarres), 1732 ; de Manilius, 1739 ; de Lucain (posthume), 1760 ; des remarques (en anglais) sur le discours de Collins *sur la Liberté de penser*, 1723, trad. par A. de La Chapelle, sous le titre de : *Friponnerie laïque des prétendus esprits forts d'Angleterre*, Amsterdam, 1838. *V. the Life of R. Bentley*, par J. H. Monk, Londres, 1830. A. G.

BENTZEL-STERNAU (Christian-Ernest comte de), littérateur allemand, né à Mayence en 1767, m. en 1850. C'est un humoriste profond, original, plein de finesse et d'esprit parfois sentencieux et obscur.

On a de lui : *Nouvelles pour le cœur*, 1795-96 ; *le Veau d'or*, 1802 ; *Esprits vivifiants des archives de Klarfeldt*, 1804 ; *Entretien dans le labyrinthe*, 1805 ; *Protée*, 1808 ; *Lettres écrites par les Pygmées*, roman satirique, 1808 ; *Telania*, 1807 ; *Morphée, ou l'empire des songes*, 1808 ; *l'Hôte de pierre*, 1808 ; *Blanc et noir*, comédie, 1826 ; *Théâtre de la cour de Barataria*, recueil de proverbes dramatiques, 1828 ; *A moi le monde*, comédie, 1831 ; *l'Esprit de Canova*, drame, 1839 ; *les Dernières Feuilles de figuier*, drame, 1840.

BENVENUTI (Pietro), peintre, né à Arezzo en 1769, m. en 1844. Il est le chef de l'école moderne de Toscane ; son style est noble et élevé, son dessin pur et correct, son coloris chaleureux. Ses travaux à la coupole de la chapelle des Médicis ont un mérite supérieur. On cite encore une *Judith*, à la cathédrale d'Arezzo, et le *Salon d'Hercule*, au palais Pitti de Florence. B.

BENVENUTO CELLINI. *V.* Cellini.

BENZENBERG (Jean-Frédéric), né en 1777 à Schœller près d'Elberfeld, m. en 1846. Professeur de physique et d'astronomie à Dusseldorf, il a fondé, dans cette ville, une école d'arpentage, et, aux environs, un observatoire. Le gouvern. de Bavière lui confia la direction du cadastre qui fut entrepris en 1807. On lui doit : *Manuel de géométrie*, 1810 ; *Essais sur la rotation de la terre*, 1845 ; *des Étoiles filantes*, 1839. Comme publiciste, Benzenberg soutint le gouvernement représentatif, l'égalité devant la loi, et la liberté des cultes.

Il a publié (en allemand) : *du Commerce, de l'Industrie, des Impôts et des Douanes*, 1819 ; *de l'Organisation provinciale*, 1822 ; *des Finances de la Prusse*, 1820 ; *de la Constitution des Etats allemands*, 1845.

BÉOTIE, contrée de l'anc. Grèce centrale (auj. partie de la Livadie), bornée au N. par la Phocide et la Locride opontienne, à l'O. par la mer des Alcyons et la Phocide, au S. par Mégaride et l'Attique, à l'E. par le détroit de l'Euripe, qui la sépare de l'Eubée. Montagnes : le Parnès (Ozia ou Nozéa), le Cithéron (Elatea), l'Hélicon (Palæo-Vouno ou Zagora), le Libethrus, etc. Rivières : l'Asope (Asopo), tributaire de la mer Égée ; le Permesse et le Céphise (Mavronero), qui se rendent au lac Copaïs (Topolias) ; les ruisseaux d'Aganippe et d'Hippocrène, consacrés aux Muses. Le pays est montagneux, le climat relativement froid et l'air pur au N. ; on y trouvait du marbre, de l'argile et du fer ; les plaines du S. sont fertiles en blé, vins et fruits, mais sujettes aux tremblements de terre, aux brouillards épais et malsains, à une atmosphère chargée, qui valut sans doute aux Béotiens leur injuste réputation de lourdeur et de grossièreté : Pindare, Hésiode, Corinne, Épaminondas, Pélopidas et Plutarque étaient originaires de la Béotie. Villes principales : Thèbes, capitale ; Platées, Thespies, Orchomène, Chéronée, Coronée, Leuctres, Haliarte, Lébadée, Ascra, Delium, Aulis, Tanagre, Anthédon, Oncheste, Orope, etc. — Les habitants primitifs de la Béotie. Aones, Hyantes, Lélèges, étaient de race pélasgique. Ils furent subjugués par la tribu hellénique des Éoliens, venue de Thessalie, et se confondirent avec elle. Des Thraces paraissent être venus

aussi au milieu d'eux. Le pays se nommait d'abord Ogygia (du nom d'Ogygès, qui avait aussi régné sur l'Attique), lorsque Cadmus et quelques Phéniciens s'y établirent. La dynastie de rois fondée par Cadmus compta Labdacus, Amphion, Laïus, Œdipe, Étéocle, Créon, Thersandre, etc. La royauté ayant été abolie au XII[e] siècle av. J.-C., 14 villes formèrent une ligue béotienne, à la tête de laquelle fut un archonte; un corps délibérant, composé de 4 sénats, siégea à Thèbes; le pouvoir exécutif fut confié à des béotarques annuels, élus par l'assemblée du peuple dans les différentes villes. Pendant les guerres médiques, les villes de Béotie, excepté Thespies et Platées, tinrent une conduite équivoque; puis leur jalousie contre Athènes les porta à seconder les projets de Sparte, par laquelle elles furent bientôt asservies. Pélopidas et Épaminondas ne donnèrent à leur patrie qu'un éclat momentané; après eux, la Béotie tomba dans une complète obscurité, et ne fit plus que subir toutes les tyrannies qui s'imposèrent à la Grèce. La Béotie forme auj. une prov. du roy. de Grèce réunie à l'Attique. (V. *ce mot.*)

V. Kopp. *Hist. Reipubl. Bœotorum*, Groningue, 1836.

BERAIN (SAINT-), brg du dép. de Saône-et-Loire, arr. de Chalon-sur-Saône, Verrerie, houille; 1,306 hab.

BERANGER (JEAN-PIERRE DE), célèbre chansonnier, né à Paris en 1780, m. en 1857. Son père était teneur de livres. Après une enfance un peu vagabonde, Béranger fut placé à Péronne chez un imprimeur, qui lui apprit l'orthographe et les premières règles de la versification. De retour à Paris, en 1796, tout plein de rêves poétiques, il luttait contre la misère. En 1805, il imagina d'envoyer ses poésies à Lucien Bonaparte. Celui-ci le prit sous sa protection, et lui abandonna le traitement qu'il recevait comme membre de l'Institut. Le poète n'oublia jamais son bienfaiteur, et en 1833, il lui dédiait son dernier recueil de poésies. En 1809, sur la recommandation d'Arnault, il entra, en qualité de commis expéditionnaire, au secrétariat de l'Université, où il resta 12 ans. Ce fut alors qu'il se livra sans réserve à ses goûts poétiques. Il tourna ses vues vers la chanson, et les membres du Caveau ne tardèrent pas à saluer comme un maître l'auteur de *Roger Bontemps*, du *Grenier*, des *Vieux habits*, du *Sénateur*, du *Roi d'Yvetot*, etc., chansons du genre de Collé. A la fin de l'empire, les désastres de la France inspirèrent à Béranger des chants pleins de patriotisme. Immédiatement après Waterloo, il publia *l'Habit de cour, le Marquis de Carabas, la Marquise de Prétintaille*, protestation contre les prétentions des émigrés; *Paillasse*, contre la versatilité politique de quelques poètes; *l'Enfant de bonne maison, le Vilain, le Ventru, le Nouveau Diogène*, puis *le Prince de Navarre, Mon âme, la Sainte-Alliance des peuples, le Vieux Drapeau, l'Orage, les Deux Cousins*, sur le dévouement des gens de cour; *la Vivandière, les Adieux à la gloire, les Enfants de la France, le Champ d'asile*, où il glorifie les vieux soldats du 1[er] empire; *le Cinq mai*, sur la mort de Napoléon I[er]. Destitué de son modique emploi en 1821, poursuivi devant la cour d'assises de la Seine sous la prévention d'outrage à la morale publique et religieuse, et d'offense envers la personne du roi, Béranger fut condamné à l'emprisonnement et à une amende de 10,000 fr. A l'audience même, on avait copié et distribué ses *Adieux à la campagne*, chanson qu'il fit sur sa captivité. Il continua de chanter dans sa prison, et ce fut à Sainte-Pélagie qu'il écrivit plusieurs de ses chansons les plus remarquables. Remis en liberté, il publia des *Chansons nouvelles*, 1825, toujours dans la couleur politique opposée à la Restauration. On trouve dans ce recueil plusieurs chansons vraiment belles, telles que *le Vieux Sergent, les Esclaves gaulois, le Voyage imaginaire*, etc. Dans des *Chansons inédites*, 1828, la justice trouva encore matière à procès : Béranger subit une nouvelle condamnation pour les chansons *l'Ange gardien, le Sacre de Charles le Simple, le Petit Homme rouge, les Infiniment petits ou la Gérontocratie, Denys maître d'école, le Vieux Caporal*, etc. L'amende à laquelle on le condamna fut couverte par une souscription nationale. A la révolution de juillet 1830, il ne voulut accepter ni place ni pension. En 1833, il publia un autre recueil de chansons antérieures presque toutes à 1830. Quand arriva la révolution de 1848, nommé membre de la commission des récompenses nationales, envoyé malgré lui, par les électeurs de Paris, à l'Assemblée constituante, il n'accepta ce mandat que peu de jours, et donna sa démission. Napoléon III fit faire ses funérailles aux frais de l'État. Peu de mois après la mort de Béranger, on a publié deux volumes de lui : *Dernières Chansons*, 1834-1851, et *Ma Biographie*, Paris.

BERAR, État de l'Hindoustan, appartenant aux Anglais, dans le Dekkan (provinces centrales), entre celle de Madras et les États du Nizam. Pop., 2,231,565 hab. Villes principales : [illegible]pour et Ellichpour. Sol fertile, riches récoltes de grains. Les Anglais s'emparèrent du roy. de Bérar en 1817, et le rendirent en 1829 au radjah, moyennant un tribut annuel de [illegible] lacs de roupies (environ 2,000,000 de fr.), une réduction de son armée permanente, etc. Ils l'ont définitivement occupé en 1853.

BERARD (AUGUSTE-SIMON-LOUIS), ingénieur et industriel, né à Paris en 1783, m. en 1849, élève de l'École polytechnique, fut auditeur au conseil d'État en 1810, et, en 1814, maître des requêtes. Il organisa la 1[re] compagnie d'éclairage au gaz à Paris, dirigea les travaux du canal Saint-Martin, et créa une maison de banque pour aider aux travaux publics en 1824. Député de Seine-et-Oise en 1827, il siégea dans les rangs de l'opposition modérée, mais joua un rôle important dans la révolution de 1830 : ce fut chez lui que les députés se réunirent pour protester contre les ordonnances de Charles X; il fut membre de la commission qui fit accepter au duc d'Orléans les fonctions de lieutenant général du royaume, provoqua la déchéance de Charles X et la royauté de la branche cadette des Bourbons, et fit adopter la charte de 1830. Il devint directeur général des ponts et chaussées et des mines, et accepta, en 1839, la place de receveur général du Cher.

BÉRARD (JOSEPH-FRÉDÉRIC), médecin, né à Montpellier en 1789, m. en 1828, vint à Paris prendre part à la direction du *Dictionnaire des sciences médicales*, retourna à Montpellier en 1816, et y fit, jusqu'en 1823, des cours particuliers de thérapeutique. Il publia une *Histoire des doctrines de l'école de Montpellier*, dans laquelle il préconisait les opinions de Barthez et de Bordeu, une édition des *Maladies chroniques* de Dumas, et une réfutation des doctrines de Cabanis, intitulée : *Doctrine du rapport du physique et du moral*, 1823. Puis il accompagna de notes une lettre inédite de ce philosophe *sur les Causes premières*. On le nomma professeur d'hygiène à la faculté de médecine de Montpellier. Il a laissé un ouvrage posthume : *l'Esprit des doctrines médicales de Montpellier*, 1830.

BÉRARD (AUGUSTE), chirurgien, né en 1802 à Varrains, près de Saumur, m. en 1846, obtint en 1830 la première place de professeur agrégé en chirurgie à la Faculté de Paris, fut le fondateur de la Société de chirurgie, membre de l'Académie de médecine, et, en 1842, professeur de clinique chirurgicale.

On a de lui : *de la Luxation spontanée de l'occipital sur l'atlas, et de l'atlas sur l'axis*, 1830; *des Corps étrangers introduits dans les voies aériennes*, 1830; *des Causes qui s'opposent à la consolidation des fractures*, 1833; *sur le Diagnostic chirurgical, ses ressources, ses incertitudes et ses erreurs*, 1836; *Structure du poumon*, 1836; *des Maladies de la région parotidienne*, 1841; *sur les Tumeurs de la mamelle*, 1842; de nombreux articles dans le *Répertoire des sciences médicales; Compendium de chirurgie pratique* (avec Denonvilliers), etc.

BÉRARD (PIERRE-HONORÉ), médecin, frère du précédent, né en 1792, à Lichtenberg (Alsace), m. en 1869, professeur à la Faculté de médecine en 1831, doyen de cette faculté en 1846 et en 1848, membre de l'Académie de médecine en 1849, et de la Société de chirurgie en 1852, inspecteur général de l'enseignement supérieur pour la médecine, a publié une édition des *Nouveaux Éléments de physiologie*, de Richerand, 1832; *Éloge de Broussais*, 1836; des articles dans le *Répertoire des sciences médicales; Cours de physiologie*, 1848-53.

BERARDIER (L'ABBÉ DENIS), proviseur du collège Louis-le-Grand, né à Quimper en 1729, m. en 1794, fut nommé député suppléant du clergé aux états de 1789, s'opposa à la constitution civile du clergé, et refusa l'évêché de Quimper, auquel il fut appelé par l'élection. Il fut protégé, aux journées de septembre et pendant la Terreur, par Camille Desmoulins et Robespierre, ses anciens élèves. On a de lui : *l'Église constitutionnelle confondue par elle-même; les Principes de la foi sur le gouvernement de l'Église.* — Il ne faut pas le confondre avec BÉRARDIER DE BATAUT (Franç.-Jos.), professeur de l'université de Paris, né en 1720, m. en 1794, auteur d'un bon *Précis de l'histoire universelle*, 1766; d'un *Essai sur le récit*, 1776, et d'une trad. de *l'Anti-Lucrèce*, en vers français, 1786.

BERAT, v. de la Turquie d'Europe (Albanie), eyalet de Janina, sur le Beratino ou Ergent, et défendue par une citadelle très forte; 12,000 hab. Archevêché grec.

BERAUD (LAURENT), savant jésuite, né à Lyon en 1703, m. en 1777. Directeur de l'observatoire de Lyon, il fut un digne précurseur de Bossut, Lalande et Montucla. Il a laissé une *Physique des corps animés*, Paris, 1755, et des *Mémoires* insérés dans divers recueils.

BERAULT-BERCASTEL (ANTOINE-HENRI), littérateur, né à Briey (Meurthe-et-Moselle), en 1722, m. vers 1794. Il fut successivement jésuite, curé d'Omerville dans le diocèse de Rouen, et chanoine de Noyon. On a de lui des poèmes justement oubliés; une traduction des *Voyages récréatifs*, de Quévédo, et une *Histoire de l'Église*, Paris, 1778-90, 24 vol. in-12. Cet ouvrage n'est pas sans mérite, bien qu'il ne soit souvent qu'un abrégé de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. M. Henrion l'a revu, refondu, continué jusqu'au pontificat de Grégoire XVI, et publié en 12 vol. in-8°.

BERAUN, v. de Bohême, sur la Beraun; 4,585 hab. Ch.-l. de cercle. Houillères et carrières de marbre.

BERBER, v. de Nubie, sur la riv. dr. du Nil, au N. du

confluent de l'Atbara. Point de départ des caravanes qui vont rejoindre la mer Rouge au port de Souakim. (*V.* Égypte.) E. B.

BERBERA ou **BARBORA**, v. de l'Afrique orientale, dans le pays des Somaulis, sur le golfe d'Aden. Grand marché de septembre en avril. Export. de café, bestiaux, gomme, parfums, poudre d'or, ivoire; import. de métaux, tissus, riz, etc., nomb. maisons anglaises de commerce.

BERBERS ou **BERBÈRES**, nom sous lequel on désigne diverses portions de la population aborigène de la *Barbarie*, sur la côte septentrionale de l'Afrique. On le fait venir soit du nom de *barbaroi*, que les Grecs donnaient aux peuples dont l'idiome différait du leur, et qui fut adopté par les Romains, soit de l'arabe *ber* (racine de *bariet*, désert), ou enfin de *berberat* (mélange de sons confus), à cause de leur langage. Des traditions fabuleuses rattachent aussi l'origine des Berbères à un certain Berr, venu de Syrie. Leurs signes caractéristiques sont une figure ovale, des traits arrondis, un front étroit, des yeux foncés, des cheveux noirs et rudes, un teint olivâtre. Ils vivent dans des cabanes, et se livrent à l'agriculture et au commerce. Leur langue, qui se parle encore sans mélange étranger dans l'île de Zerbi ou Djerba, est en usage depuis les frontières de l'Égypte et de la petite Oasis jusqu'à l'Atlantique et aux Canaries, et depuis les chaînes les plus septentrionales de l'Atlas jusqu'au S. du Sahara. On distingue plusieurs rameaux dans la famille berbère : 1° les Amazighs ou Schellouhs (nobles, libres), à l'O., dans le Maroc; 2° les Kabyles ou Kobaïls (pluriel de *Kabyléh*, tribu), dans les montagnes de l'Algérie et de la Tunisie; 3° les Tibbous, entre le Fezzan et l'Égypte; 4° les Touaregs, dans la partie du Sahara comprise entre le Maroc, le Fezzan et le Soudan. B.

V. Ibn-Khaldoun, *Hist. des Berbers*, trad. de M. de Slane, Alger, 1852.

BERBICE, prov. de la Guyane anglaise, ch.-l. New-Amsterdam; arrosée par le fleuve Berbice. Superf., 65,000 kil. carrés; pop., 21,589 hab. : dont 570 blancs, 1,651 hommes libres de couleur, 19,359 nègres affranchis.

BERBRUGGER (Louis-Adrien), littérateur, né à Paris en 1801, m. en 1869, fut élève de l'École des chartes. Après s'être fait propagateur des idées phalanstériennes dans des leçons publiques, réunies ensuite sous le titre de *Conférences sur la théorie sociétaire de Ch. Fourier*, Lyon, 1833, il accompagna en Algérie, en qualité de secrétaire, le maréchal Clausel, en rapporta une foule de documents archéologiques et de manuscrits arabes, fut nommé conservateur de la bibliothèque d'Alger, et devint, en 1839, membre correspondant de l'Académie des inscriptions.

Outre des Mémoires insérés dans le grand ouvrage intitulé : *Exploration scientifique de l'Algerie*, il a publié : *Cours de langue espagnole*, 1825; *Nouveau Dictionnaire espagnol et français*, 1829; *Relation de l'expedition de Mascara*, 1836; *Voyage au camp d'Abd-el-Kader*, 1839; *l'Algérie pittoresque, historique et monumentale*, 1832-45, avec pl. in-fol.; *Negociations avec Abd-el-Kader*, 1843; *Projet d'explorations dans la seconde ligne des oasis algeriennes*, 1850; *la Grande-Kabylie sous les Romains*, 1853; *les Epoques militaires de la Grande-Kabylie*, 1857; *du Meilleur Système pour l'exploration de l'Afrique centrale*, 1860; *le Penon d'Alger, ou les Origines du gouvernement turc en Algerie*, 1860; *les Puits artésiens des oasis méridionales de l'Algérie*, 1861; *les Colonnes d'Hercule, Excursion à Tanger, Gibraltar*, etc., 1863.

BERCETUM, v. de l'anc. Gaule cisalpine; auj. *Berceto*, sur le versant N. de l'Apennin.

BERCH (Charles-Reinhold), antiquaire suédois, né en 1706, m. en 1777, fut conseiller de la chancellerie.

Ses principaux ouvrages sont : *Catalogue des portraits des rois, reines, grands officiers, clergé, savants, etc., de Suède*, Upsal, 1767; *Liste des médailles frappées sous Christine.*

BERCHEM, vge de Belgique, formant un faubourg au S. d'Anvers, fut le quartier général de l'armée française en 1832. Château du XIe siècle; 5,600 hab.

BERCHEM et non **BERGHEM** (Nicolas), un des peintres les plus célèbres de l'école hollandaise, né à Harlem en 1624, m. en 1683. Il fréquenta successivement les ateliers de Jean Van Goyen, de Nicolas Mogaërt, de François de Grebber, de Jean Wils et de J.-B. Weeninx; il eut la gloire de surpasser tous ses maîtres. Il a peint le portrait et l'histoire de grandeur naturelle, et exécuté, dans de plus petites proportions, des batailles, des plages, des scènes de pillage. Mais ce qu'il représentait le mieux, c'était la nature calme et poétique. Il savait en reproduire tous les aspects et tous les objets, depuis les herbes jusqu'aux montagnes, depuis les cailloux des premiers plans jusqu'aux vapeurs lointaines. L'expression générale est celle du repos et de la solitude. Quoiqu'il soignât beaucoup ses tableaux, rien n'y annonce la lenteur ou la difficulté du travail; on admire la finesse et l'harmonie de sa couleur. Le musée de La Haye renferme quatre toiles de Berchem, celui d'Amsterdam sept, et la collection du Louvre onze. A. M.

BERCHOUX (Joseph), né à Lay, près de Saint-Symphorien (Loire), en 1765, m. en 1839, fut tour à tour juge de paix, soldat, poète, et débuta dans les lettres par une satire : *Qui me délivrera des Grecs et des Romains?* En 1800, il publia *la Gastronomie*, spirituel badinage où l'on trouve des vers bien frappés; *la Danse, ou les Dieux de l'Opéra; Voltaire, ou le Triomphe de la philosophie moderne; l'Art politique* et quelques autres ouvrages, poèmes moitié plaisants, moitié satiriques, sont loin d'avoir ajouté à la réputation de Berchoux, qui n'était pas assez poète pour donner à ces œuvres légères le premier mérite qu'on y cherche, celui du style. J. T.

BERCHTESGADEN ou **BERCHTOLSGADEN**, petite v. de Bavière (cercle de haute Bavière), au milieu des Alpes, sur l'Achen; 1,816 hab. Château royal. Exploit. de salines très importantes, de plomb et de zinc. Fabr. renommée d'ouvrages en bois, en os et en ivoire. Ch.-l. d'une anc. principauté qui a appartenu à l'Autriche de 1805 à 1810.

BERCKHEIM (Frédéric-Sigismond, baron de), général français, né à Ribeauvillier (Alsace) en 1775, m. en 1819. Il figura avec honneur aux batailles de Friedland, d'Eckmühl, d'Essling, de Wagram. Lors de l'invasion de la France, il défendit l'Alsace avec une héroïque opiniâtreté. Sous la Restauration, il fut deux fois député de l'opposition. B.

BERCORATES, peuple de l'anc. Gaule, en Aquitaine, au pied des Pyrénées, peut-être auj. *Bergerac.*

BERCY, anc. bourg, au S.-E. de Paris et contigu à cette ville, sur la rive dr. de la Seine, célèbre par son entrepôt pour les vins. Annexé à Paris (XIIe arrond.) depuis 1860; 14,495 hab. lors de l'annexion.

BERDIANSK, v. de la Russie d'Europe (Tauride); bon port sur la mer d'Azow; 12,500 hab. Export. de blé, graine de lin, chanvre, laine.

BERDITCHEF, v. de la Russie d'Europe (gvt de Kiew), 56,980 hab., dont beaucoup de juifs; 4 foires annuelles (mars, juin, août et novembre). On y vend annuellement 100 à 150 mille chevaux. Une image miraculeuse de la Vierge y attire de nombreux pèlerins.

BERDOAN. *V.* Bourdouan.

BERECHIA, nom latin de Beregh, en Hongrie.

BERECYNTES, *Berecyntæ*, peuple de l'anc. Phrygie, donnait son nom à un petit pays sur la frontière de la Carie et de la Lydie. Les poètes employaient souvent le mot *Berecyntius* pour *Phrygius.* — Les habitants de Sinope nommaient *Berecyntias* le vent d'est.

BERECYNTIA, surnom de Cybèle, adorée chez les Bérécyntes.

BERÉE. *V.* Beroea.

BEREGH, *Bereghia, Berechia*, brg de Hongrie, dans le comitat de son nom; 1,650 hab. Le comitat de Beregh, au S. de la Gallicie, a 2,870 kil. carrés et 159,225 hab., dont 64,000 Magyares, 68,000 Ruthènes, 3,000 Allemands et 615 Slaves, et, pour les religions : 12,650 catholiques romains, 70,100 catholiques grecs, 46,000 réformés, 5,600 juifs et 600 luthériens. Le ch.-l. est Munkacs. Montagneux et froid au N., le pays produit au S. de bons vins.

BEREGH-SZASZ, v. de Hongrie, sur la Borsova (comitat de Beregh); 6,300 hab.

BERELIDES (Iles), nom ancien des petites îles nommées auj. *il Toro* et *la Bacca*, près de la côte S. de la Sardaigne.

BERENGARIO (Jacques), appelé d'ordinaire *Bérenger*, anatomiste du XVIe siècle, né à Carpi, près de Modène. On ignore les dates de sa naissance et de sa mort. Protégé par Alberto Pio, seigneur de Carpi, il devint professeur à Pavie, puis à Bologne; il s'établit enfin à Ferrare vers 1527 et y mourut. Il fut un des premiers restaurateurs de l'anatomie moderne; au lieu de copier Galien, comme ses contemporains, il disséqua des corps humains. Il introduisit l'usage des figures, et on en trouve beaucoup dans son livre d'anatomie intitulé : *Isagogæ breves... in anatomiam corporis humani*, Bologne, 1514, in-4°, et Strasbourg, 1530. Son traité des fractures du crâne est une reproduction des idées des Arabes. D—g.

BÉRENGER Ier, fils d'Évrard, duc de Frioul, et petit-fils de Louis le Débonnaire par sa mère Gisèle, a été roi d'Italie, en 888, après la déposition de Charles le Gros, empereur en 915; il mourut en 924. Son règne ne fut qu'une lutte continuelle contre les Hongrois, qui envahirent à plusieurs reprises l'Italie, et surtout contre les nombreux compétiteurs qui lui disputèrent la couronne : Guido, duc de Spolète, 889; Arnulf, roi de Germanie, 895; Lambert, fils de Guido, 896; Louis III de Provence, à qui il fit crever les yeux, 900-905, et enfin Rodolphe II de Bourgogne, 923. Vaincu et réfugié à Vérone, il y fut assassiné par un noble, Flambert, qu'il avait comblé de ses bienfaits. G.

BÉRENGER II, roi d'Italie, fils d'Adalbert, marquis d'Ivrée, et petit-fils, par sa mère, de Bérenger Ier. Persécuté par Hugues, roi d'Italie, il se sauva en Allemagne, 940, en revint avec une armée, 945, et le força d'abdiquer en faveur de son fils Lothaire, qu'il fit bientôt périr, 950. Il voulut forcer Adélaïde, veuve du jeune roi, à épouser son fils Adalbert; mais

elle parvint à s'échapper, et offrit sa main à Othon le Grand, roi de Germanie, qui envahit l'Italie. Bérenger perdit une première fois sa couronne, 952, la recouvra sous la condition de l'hommage féodal, la perdit dans une nouvelle guerre, 961, et mourut prisonnier à Bamberg, 966. G.

BÉRENGER, hérésiarque, né à Tours en 998, m. en 1088, étudia à Chartres sous Fulbert, enseigna dans les écoles publiques de Saint-Martin de Tours, fut trésorier de l'église de cette ville, et continua d'y résider après avoir reçu le titre d'archidiacre d'Angers. Ayant attaqué les mystères de l'eucharistie et de la transsubstantiation, il fut combattu par Abbon et Lanfranc; les conciles de Verceil, de Tours et de Paris le condamnèrent. Alors il abjura son erreur et brûla ses écrits; mais il ne tarda pas à protester contre sa rétractation. Il se repentit sincèrement, après avoir été condamné au concile de Rome, convoqué en 1079 par Grégoire VII, et se retira dans l'île de Saint-Côme, près de Tours, où il mourut. On trouve dans la collection des PP. d'Achéry et Martenne ce qui nous reste de ses ouvrages. D'autres écrits, retrouvés à Wolfenbuttel, ont été publiés par Vischer, Berlin, 1834. M.

BÉRENGER (LAURENT-PIERRE), littérateur, né à Riez en 1749, m. en 1822. Avant la révolution, il fut professeur de rhétorique à Orléans, instituteur chez le duc de Valentinois, et censeur royal. En 1796, il fut nommé correspondant de l'Institut. Il devint professeur à l'école centrale et au lycée de Lyon, puis inspecteur de l'Académie de cette ville. Il est l'auteur, entre autres ouvrages, d'un livre souvent réimprimé, quoique assez mal fait, *la Morale en action*, dont la première édition est de 1783.

BÉRENGER (LE COMTE JEAN), homme politique, né près de Grenoble en 1767, m. en 1845, fut membre du conseil des Cinq-Cents en 1797. Après la journée du 30 prairial an VII (18 juin 1799), il défendit les directeurs Merlin, La Reveillère-Lepeaux et Rewbell, qu'on voulait mettre en accusation. Il contribua au coup d'État du 18 brumaire, fit partie du tribunat et du conseil d'administration de la guerre, devint directeur de la caisse d'amortissement et comte de l'Empire. Sous la Restauration, il eut quelque temps la direction générale des impôts indirects.

BÉRENGER DE LA DRÔME (ALPHONSE-MARIE-MARCELLIN-THOMAS), magistrat et jurisconsulte, né à Valence en 1785, m. en 1866, fut conseiller-auditeur à la cour de Grenoble en 1808, et avocat général en 1811. Député pendant les Cent-jours, ce fut sur sa proposition que la Chambre, après l'abdication de Napoléon Ier, reconnut Napoléon II. Écarté par la Restauration, il se livra à des travaux de jurisprudence jusqu'en 1827, où il reparut à la Chambre dans les rangs des libéraux. Après la révolution de 1830, il fut chargé, avec Persil et Madier de Montjau, de soutenir l'accusation dans le procès des ministres de Charles X, et se rattacha au parti de Casimir Périer. Conseiller à la Cour de cassation en 1831, admis à l'Académie des sciences morales et politiques en 1832, il prit part à la revision du code pénal et à la réforme des prisons, et entra à la Chambre des pairs en 1839. A la suite de la révolution de 1848, il devint président de chambre à la Cour de cassation, et présida la haute cour de justice par qui furent jugés, à Bourges, les accusés du 15 mai, et à Versailles, ceux du 13 juin.

On lui doit : une traduction des *Novelles de Justinien*, 1810-11, 2 vol. in-4°, et 10 vol. in-12; *de la Religion dans ses rapports avec l'eloquence*, 1813; *de la Justice criminelle en France, d'après les lois permanentes, les lois d'exception et les doctrines des tribunaux*, 1818; *Rapport sur le système pénitentiaire*, 1836; une édition des *Œuvres de Barnave*, 1843; *Appréciation du système pénitentiaire en Angleterre et en France*, 1852; *de la Répression pénale, de ses formes et de ses effets*, 1855. B.

BERENGÈRE, reine de Castille et femme d'Alphonse VIII. Attaquée dans Tolède par les musulmans en 1139, elle parut sur les remparts, et traita de lâches ceux qui ne rougissaient pas d'assiéger une femme, dont l'époux les attendaient à Oreja. Les Maures s'éloignèrent par galanterie. Elle mourut en 1159.

BÉRENGÈRE, fille d'Alphonse III, roi de Castille, m. en 1244, épousa le roi de Léon, Alphonse IX, qui la répudia en 1209 sous prétexte de parenté. Elle rentra en Castille, où elle fut nommée régente par les états durant la minorité de son frère Henri Ier; le comte de Lara, en faveur duquel elle abandonna cette fonction, la bannit. Elle succéda à Henri, en 1217, et céda le trône à son fils aîné Ferdinand.

BERÉNICE, nom de plusieurs reines et princesses de l'antiquité. Les plus connues sont :

BÉRÉNICE, nièce d'Antipater, épousa Ptolémée Soter, roi d'Égypte, et en eut Ptolémée Philadelphe, qui hérita de la couronne, au détriment des fils d'un premier lit.

BÉRÉNICE, fille de Ptolémée Philadelphe, épousa Antiochus Théos, roi de Syrie, et fut assassinée avec son époux par une rivale, Laodice, 217 av. J.-C.

BÉRÉNICE, autre fille de Ptolémée Philadelphe, épousa son frère germain Ptolémée Évergète, et partagea le trône avec lui. Elle eut un fils, Ptolémée Philopator, qui la fit périr. Ce fut elle qui consacra sa chevelure à Vénus, pour obtenir que son mari revînt heureusement d'une expédition en Syrie; l'astronome Conon publia par flatterie que cette chevelure avait été changée en astre, et on donna le nom de chevelure de Bérénice à une constellation nouvellement découverte. C'est ce qui fournit à Callimaque le sujet d'un poème auj. perdu, et trad. par Catulle.

BÉRÉNICE, fille de Ptolémée Aulètès, et sœur aînée de la fameuse Cléopâtre, fit étrangler son mari Séleucus, et épousa Archélaüs, nommé par Pompée prêtre-roi de Comana. Son père la fit aussitôt mourir, 58 av. J.-C.

BÉRÉNICE, fille d'Agrippa Ier, roi de Judée, née l'an 28 de J.-C. Elle épousa d'abord son oncle Hérode, roi de Chalcis, puis Polémon, roi de Cilicie. Ce dernier, qui s'était fait juif pour elle, la répudia à cause de ses débordements. Quand Titus fit la guerre aux Juifs, elle sut l'attirer à elle, mais ne put le décider à la prendre pour femme. La séparation des deux amants est un sujet que Corneille et Racine ont traité, à la prière d'Henriette d'Orléans. — Plusieurs prétendent que la Bérénice aimée par Titus était une nièce de la fille d'Agrippa, et la chronologie semble justifier cette opinion. B.

BÉRÉNICE, v. de l'anc. Arabie, sur le golfe Élanitique, la même qu'Azion-Gaber, auj. *Akaba*. — v. commerçante de l'anc. Égypte supérieure, sur le golfe Arabique, au fond du golfe Impur, *Acathartos Kolpos, Foul bay* des Anglais; elle n'avait pas de port, mais elle était importante pour le commerce de l'Arabie et de l'Inde, à cause de la route ouverte de là à Coptos par Ptolémée II Philadelphe. Ce roi lui donna le nom de sa mère. Quelques ruines auj. auprès du cap Bennas. — v. ancienne, sur le détroit nommé par les anciens *Fauces Rubri maris* (Bab-el-Mandeb). Elle avait le surnom d'Épi-Dires. — v. anc. du pays des Troglodytes, au S.-E. de l'Égypte, sur la mer Rouge; mines d'or; auj. *Ollaki* (?). — v. de l'anc. Pentapole de Libye. (*V.* BENGAZY.)

BERESFORD, nom d'une des plus anciennes familles d'Angleterre, tiré d'un château du Straffordshire. Le plus célèbre membre de cette famille fut William Carr, vicomte Beresford. Il entra au service comme enseigne en 1785, servit jusqu'en 1790 dans la Nouvelle-Écosse, prit part aux expéditions des Anglais contre Toulon et en Corse, alla en 1795 aux Indes occidentales, en 1799 aux Indes orientales, et contribua à la conquête du cap de Bonne-Espérance. Il dirigea en 1805 une expédition contre Buénos-Ayres. En 1808, appelé à un commandement en Portugal, il régla les stipulations de la convention de Cintra, passa ensuite en Espagne, et assista à l'affaire de la Corogne. En 1809, nommé feld-maréchal et généralissime de l'armée portugaise, il battit le général Loyson sur le Douro supérieur, et le maréchal Soult à Albuera. Il reçut les titres de duc d'Elvas et de marquis de Campo-Mayor. En 1817, il comprima l'insurrection excitée à Rio-Janeiro par le général Freyre. A la suite de la révolution de 1820, on s'opposa à son débarquement, et on lui retira son traitement de feld-maréchal. Promu à la pairie d'Angleterre en 1814, Beresford fut créé vicomte en 1823, et nommé, en 1828, commandant de l'artillerie.

BERESFORD (ILES), sur la côte N.-O. de l'Amérique septentrionale, au N.-O. de Quadra-et-Vancouver.

BERETTINI, peintre. (*V.* CORTONE.)

BÉREZINA, riv. de la Russie d'Europe (gvt de Minsk), se réunit au Dniéper après 525 kil. de cours. Célèbre par le passage de Charles XII, au gué de Stoudianka, près Borisof, 29 juin 1708, et par le désastre des Français pendant la retraite de la campagne de Russie près du même gué, le 26 novembre 1812.

BÉRÉZINA (CANAL DE LA), en Pologne, exécuté par le gouvernement russe. Il part de la rivière Bérézina, traverse le lac de Lepel et aboutit à la rivière Ula. Il unit ainsi le Dniéper à la Duna.

BÉRÉZOV, v. de Russie, gvt de Perm, à 15 kil. N.-E. d'Iékatérinbourg, sur le versant E. de l'Oural; mine d'or très riche. — v. de Sibérie, sur le petit Obi, gvt de Tobolsk; 1,500 hab. Les ours y sont vendus comme bétail sur le marché.

BÉRÉZOWSKI (MAXIME-SOZONOVITCH), compositeur de musique, né en 1745 à Glouchkoff (Russie), fit partie de la chapelle de l'impératrice Élisabeth, qui l'envoya se perfectionner à Bologne auprès de Martini. Ses compositions, du genre religieux, rappellent, par leur simplicité et leur expression profonde, celles de son compatriote Bortniansky. B.

BERG, *montagne* en allemand. Ex. : *Kœnigs*BERG montagne du roi, *Schnee*BERG, montagne de neige.

BERG (DUCHÉ DE), ancien État de l'empire d'Allemagne (cercle du Bas-Rhin). Villes princip. : Dusseldorf, Elberfeld,

Barmen. Au XIIe siècle, il fut gouverné par des comtes de la maison d'Altena, échut en 1348 aux comtes de Juliers, et fut érigé en duché par l'empereur Wenceslas. En 1624, il passa à la maison de Neubourg. En 1806, il fut cédé à Napoléon Ier, et érigé par celui-ci en grand-duché en faveur de Joachim Murat. Il fut divisé en dép. du Rhin, de la Sieg, de la Roër et de l'Ems, et comprit 15,000 kil. carrés avec 900,000 hab. Quand Murat fut appelé au trône de Naples, 1808, Napoléon promit le grand-duché de Berg à son neveu Louis-Napoléon, fils de Louis, roi de Hollande. Les traités de 1815 le rendirent à la Bavière, qui le céda à la Prusse, en échange des margraviats d'Anspach et de Bayreuth. Il fait auj. partie de la Prusse rhénane. E. S. et E. D—Y.

BERGA, v. d'Espagne, dans la prov. de Barcelone. Prise par les troupes constitutionnelles après une victoire sur les carlistes commandés par Cabrera, le 4 juillet 1840.

BERGAMASQUE. *V.* BERGAME.

BERGAME, anc. *Bergomum*, v. forte du roy. d'Italie, entre les lacs de Côme et d'Iseo; 35,865 hab. Ch.-lieu de province; évêché; bibliothèque. La ville, bâtie en amphithéâtre, fut fortifiée par les Vénitiens; elle possède une école de sculpture et de peinture fondée par le comte Carrare; deux belles églises, la cathédrale et Sainte-Marie Majeure; un palais de justice; un vaste monument, *la Fiera*, renfermant 600 boutiques, centre de la foire annuelle de Saint-Barthélemy, où se fait un grand commerce de soieries et de draps. Quelques personnages bouffons de la comédie italienne, Arlequin, Truffaldin, Pantalon, etc., parlent le dialecte trivial des habitants du Bergamasque. Patrie de Bernardo Tasso, père du Tasse, de Maffei, Tiraboschi et Donizetti. Bergame eut ses seigneurs particuliers depuis le XIIe siècle; elle se donna aux Vénitiens en 1447. Les Français la prirent en 1509 et en 1796. En 1805, lors de la création du royaume d'Italie par Napoléon Ier, elle fut érigée en chef-lieu du département du Serio. —La prov. de Bergame est formée du centre de la Lombardie. Sa partie septentrionale est couverte des ramifications des Alpes de la Valteline; le sud forme une plaine fertile inclinée vers le Pô, arrosée par l'Adda, le Brembo, le Serio, le lac d'Iseo, et coupée de canaux d'irrigation. Exploitation de cuivre, plomb, fer, marbre, plâtre, lignite; grand commerce de soie, huile et vins. Ch.-l. Bergame. Trois arrond. Superf., 2,816 kil., carrés; 368,152 hab. C. P.

BERGARA ou **VERGARA**, brg d'Espagne, prov. de Guipuzcoa; pop. de la commune, 7,000 hab. Célèbre par le traité conclu en 1839, qui mit fin à la guerre civile; les deux armées, conduites, celle de la reine par Espartero et celle des carlistes par le général Maroto, s'y réunirent pour n'en plus former qu'une. A la suite de ce traité, Don Carlos et les généraux qui refusèrent de reconnaître la reine et la constitution quittèrent l'Espagne.

BERGASSE (NICOLAS), né à Lyon en 1750, m. en 1832, s'annonça comme un avocat distingué, et se fit un nom par sa défense de Kornmann contre Beaumarchais. Élu aux états généraux par le tiers état de Lyon, il refusa de prêter serment aux bases de la constitution, et renonça à son mandat en octobre 1789. Dès lors, publiciste frondeur, il écrivit des brochures, et fit inutilement passer de bons avis à Louis XVI. Arrêté en 1793, le 9 thermidor le sauva. Il vécut dans la retraite jusqu'en 1814, et s'occupa beaucoup du mesmérisme, qui avait déjà attiré son attention dès 1784, où il publia : *Théorie du monde et des choses animées, suivant les principes de Mesmer*, in-fol. En 1817, il fit imprimer : *Essai sur la loi, sur la souveraineté et sur la liberté de manifester sa pensée, ou sur la liberté de la presse*, in-8°; et, en 1821, l'*Essai sur la propriété*, pour lequel il fut traduit devant les assises, qui l'acquittèrent. Il attaquait dans cet écrit la validité de la vente des biens nationaux. Bergasse travaillait à un grand ouvrage sur la morale religieuse, lorsque la mort le frappa. J. T.

BERGEDORF, territoire situé à l'E. de Hambourg et appart. jadis en commun aux villes libres de Hambourg et Lübeck; il dépend de Hambourg depuis 1867; 13,000 hab. Il comprend : 1° la petite ville de Bergedorf; 4,000 hab.; 2° les quatre villages de Neuengramm, Altengramm, Kirchwærder et Kurslack, connus sous le nom des Quatre-Terres, *Vierlande*; 3° la paroisse de Geesthacht, tout entourée par le Lauenbourg. Les Vierlænder s'occupent exclusivement de la culture des fruits et des légumes, qu'ils viennent vendre à Hambourg et qu'ils exportent jusqu'en Angleterre.

BERGELL. *V.* BREGAGLIA.

BERGEN, v. de Prusse (Hesse-Nassau); 2,838 hab. Les Français y battirent les Prussiens en 1759. — vge de Hollande (Hollande septentrionale), près d'Alkmaar; 1,270 hab. Une armée anglo-russe y fut battue le 19 sept. 1799 par les Français. — v. de Prusse (Poméranie), dans l'île de Rugen, sur la côte N. Ch.-l. de cette île et du cercle de son nom; 3,591 hab. Fabr. de draps et distilleries.

BERGEN, *Berga*, v. de Norvège, sur un golfe (Bergens-Vaag) formé par l'Atlantique. Pop., 33,830 hab. Ville forte, port militaire, excellent pour les gros navires, mais d'un accès difficile; évêché luthérien et cour d'appel; gymnase; école de navigation; chantiers de constructions maritimes; plusieurs bibliothèques; théâtre. Grande exportation de morue et de harengs. Chantiers de bois de construction. Toutes les maisons sont en bois, et la ville a souvent été incendiée. — Patrie du célèbre auteur comique Holberg. — Fondée par le roi Olaf Kyrre vers 1070, elle fut longtemps la capitale de la Norvège. Son château de Bergenhuus fut, jusqu'à l'union de Calmar, la résidence des rois du pays. Elle était, avant la Réformation, le siège d'un archevêché catholique; en 1164 s'y tint le premier concile de Norvège. Elle fut, avec Londres, Bruges, Anvers et Novgorod, une des premières villes de la ligue hanséatique, au XIIIe siècle. Vers la fin du XVIe siècle, le bailli de la couronne, Walkendorf, en chassa les marchands étrangers, et y construisit une citadelle redoutable qui porte encore son nom. Cependant les hanséates y possédèrent longtemps encore un quartier. Auj. le commerce de Bergen est très considérable; il consiste surtout dans l'exploitation des pêcheries du N. et dans l'exportation du poisson sec, harengs salés, huile de morue, suifs, résine, goudron, bois, etc. — Le stift, ou diocèse de Bergen, a 38,511 kil. carrés et 284,000 hab. Il se divise en 3 *amter* ou bailliages : Bergen ville; Nordre Bergenhuus, 18,378 kil. carrés et 86,000 hab.; Sondre Bergenhuus, 15,120 kil. carrés et 119,000 hab.

BERGER DE XIVREY (JULES), érudit, né à Versailles en 1801, m. en 1863, se fit connaître d'abord par une traduction en prose de la *Batrachomyomachie*, Paris, 1823, suivie de *la Guerre comique*, ancienne imitation en vers burlesques du même poème. Il travailla à divers journaux pour la partie littéraire, puis publia : *Traité de la prononciation grecque moderne*, 1828; *Recherches sur les sources antiques de la littérature française*, 1829; *Traditions tératologiques, ou Récits de l'antiquité et du moyen âge, en Occident, sur quelques points de la Fable, du merveilleux et de l'histoire naturelle*, 1836, d'après des manuscrits inédits; *Essais d'appréciations historiques, ou Examen de quelques points de philologie, de géographie, d'archéologie et d'histoire*, 1837. Berger de Xivrey fut élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1839. Il a publié, dans les *Documents inédits sur l'histoire de France*, les tomes Ier à VI des *Lettres missives de Henri IV*, 1843-53, in-4°. On lui doit encore une très belle édition latine des *Fables de Phèdre*, 1830. C. D—Y.

BERGERAC (SAVINIEN-CYRANO DE), né à Paris, non à Bergerac, en 1619, m. en 1655, fut militaire, duelliste et débauché. Blessé dans une bataille, il se voua aux lettres, et jeta dans ses écrits cette effervescence originale et indépendante qui l'avait emporté jeune à une foule d'excès. On a de lui : une tragédie, *Agrippine*, où l'on trouve quelques scènes vraiment tragiques et de beaux vers; une comédie en prose, *le Pédant joué*, où Molière a pris deux bonnes scènes qu'il a mises dans *les Fourberies de Scapin*; un amusant *Voyage dans la lune*; une *Histoire comique des États et empires du soleil*, ouvrages pleins de raison et d'extravagances, qui ont pu inspirer Fontenelle, Swift et Voltaire.

Ses œuvres compl. ont été publiées en 1741. Les *Œuvres comiques galantes et littéraires* ont été données par M. P. Lacroix, avec notes, Paris, 1858, in-16. J. T.

BERGERAC, *Bergeracum*, s.-préf. (Dordogne), au milieu d'une vaste et fertile plaine, sur la rive dr. de la Dordogne. Trib., collège; église calviniste. Cette ville, plusieurs fois soumise par les Anglais, fut réunie définitivement à la France en 1450, et devint, au XVIe siècle, une des places fortes des calvinistes; ses fortifications furent rasées sous Louis XIII. Comm. actif : faïence, pierres meulières, excellents vins, eaux-de-vie, grains, truffes, etc. Patrie du duc de Biron; 12,000 hab.

BERGÈRE DE CREST (ISABEAU VINCENT, DITE LA), fanatique du Dauphiné, d'une famille protestante, se dit inspirée et fit des prophéties. L'intendant de la province la fit arrêter en 1686, et on l'oublia.

BERGERON (NICOLAS), jurisconsulte et historien, né à Béthisy, dans le Valois, au milieu du XVIe siècle. On a de lui : *Sommaire des temps*, Paris, 1562, premier exemple des tables synchroniques; *le Valois royal*, 1583, histoire fort bien accueillie de la maison de Valois; des poésies grecques, latines et françaises. On croit qu'il aida Dumoulin dans son *Commentaire sur la coutume de Paris*. B.

BERGERON (PIERRE), fils du précédent, m. à Paris en 1637, abandonna le barreau pour les voyages.

Il a laissé plusieurs ouvrages curieux : *Traité de la navigation et des voyages de découvertes et conquêtes modernes*, 1629; *Histoire de la découverte des Canaries par Jean de Bethencourt*, 1630; et publié une traduction des *Voyages en Tartarie*, de Rubruquis, Plan-Carpin, Ascelin et autres, insérée dans la collection de Van der Aa, Leyde, 1729, 2 vol. in-4°, avec un *Traité des Tartares* et un *Abrégé de l'histoire des Sarrasins*. B.

BERGHEIM, v. d'Allemagne (Alsace), cercle de Colmar,

dominée par l'antique château de Reichenberg. Fabr. de tissus de coton; 3,075 hab. — v. du roy. de Prusse (prov. rhénane), anc. *Tiberiacum*, sur l'Erft; 1,235 hab. Mines de houille.

BERGHEM, peintre. (*V.* BERCHEM.)

BERGI, île nommée par Pline (*H. N.*, IV, XVI) et située dans l'extrême nord de l'Europe; on a prétendu l'identifier avec Bergen sur la côte O. de la Norvège.

BERGIDUM FLAVIUM, v. de l'anc. Espagne Tarraconaise; auj. *Castro de la Ventosa*, près de Villafranca.

BERGIER (NICOLAS), antiquaire, né à Reims en 1567, m. en 1623. Il fut professeur de droit et syndic de sa ville natale, et publia divers ouvrages, à peu près oubliés auj., excepté une *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, qu'il donna en 1622, in-4°. L'édit. de 1728 contient la carte de Peutinger, 2 vol. in-4°, Bruxelles. Bergier est diffus à force de vouloir être complet; mais son livre est intéressant et a pu être utile pour la géographie historique de l'empire romain. Il a été traduit en latin dans le t. X du *Thesaurus antiquitatum Romanorum*, de Grævius. C. D—Y.

BERGIER (NICOLAS-SYLVESTRE), théologien, né en 1718, à Darney, en Lorraine, m. à Paris en 1790, professeur de théologie et principal du collège de Besançon, chanoine de Paris, et associé de l'Académie des inscriptions. Ses ouvrages, dirigés contre les philosophes du XVIIIe siècle, sont :

Certitude des preuves du christianisme, 1768, réfutation de l'*Examen des apologistes de la religion chretienne*, par Burigny, à laquelle Voltaire repondit par les *Conseils raisonnables à un theologien; Apologie de la religion chrétienne*, 1769, réponse au *Christianisme dévoilé*, du baron d'Holbach: *Examen du matérialisme*, 1771, réfutation du *Système de la nature*, du même auteur; *le Deisme réfuté par lui-même*, 1765, examen des idees de J.-J. Rousseau. On doit encore a Bergier, une trad. estimee d'Hésiode; *Eléments primitifs des langues*, 1764; *l'Origine des dieux du paganisme et le sens des fables découvert*, 1767; *les Principes de métaphysique*, qui font partie du cours d'études a l'usage de l'Ecole militaire; un *Dictionnaire théologique*, 3 vol. in-4°, dans la collection de l'*Encyclopédie methodique*; et un *Traité historique et dogmatique de la vraie religion*, 1780, 12 vol. B.

BERGINE, v. de l'anc. Gaule Narbonnaise, sur la côte; auj. *Berre*.

BERGINTRUM, v. de l'anc. Gaule Narbonnaise, chez les Centrons; auj. *Bellantro* ou *Saint-Maurice*.

BERGMANN (TORBERN-OLOF), célèbre chimiste suédois, né en 1735 dans la Westrogothie, m. en 1784. Il a professé avec éclat l'histoire naturelle en 1758, les mathématiques en 1761, la chimie et la métallurgie en 1767. Il réforma la minéralogie en la fondant sur la composition chimique des corps. Sous le nom d'acide saccharin, il découvrit, en 1776, dans l'action de l'acide nitrique sur le sucre, l'acide que Scheele trouva, en 1784, dans l'oseille (acide oxalique). C'est aussi à Bergmann que l'on doit la grande extension que prit en minéralogie l'usage du chalumeau : cet instrument devint entre ses mains un moyen précieux de reconnaître de très petites quantités de matière métallique. Il publia sur ce sujet un traité latin intitulé : *Comment. de tubo ferruminatorio ejusdemque usu in explorandis corporibus, præsertim mineralibus*, Vindobonæ, 1779. Il fit des études sur la forme des cristaux, donna l'histoire complète de l'acide aérien (gaz acide carbonique), trouva des formules générales pour analyser les minéraux par voie humide, imagina la théorie des attractions électives. Mais il adopta les erreurs de Scheele sur le phlogistique. En histoire naturelle, on lui doit de curieuses recherches sur les sangsues, et une classification des insectes. Ses travaux portèrent encore sur les phénomènes du crépuscule, les aurores boréales, l'attraction générale. Condorcet et Vicq-d'Azyr ont fait son éloge.

Une grande partie des ouvrages de Bergmann a ete publiee sous ce titre : *Opusc. physica et chemica*, Ulm, 1779-1790, trad. en partie par Guyton-Morveau, 1780. On a encore de lui : *Description phys. du globe terrestre*, 1770 et 1774 (en suédois); *Manuel du mineralogiste*, trad. par Mongez, Paris, 1784; *Analyse du fer*, trad. par Grignon, 1783; *Memoire sur le gaz*, trad. par Vicot, Lausanne, 1782; *Traité des affinités*, trad. par Bonjour, Paris, 1788. C. L.

BERGOMUM, v. de l'anc. Italie septentr., dans la Gaule cisalpine, chez les Orobiens; auj. *Bergame*. (*V. ce mot.*)

BERG-OP-ZOOM, v. de Hollande (Brabant septentrional), sur le canal de Zoom et près de l'Escaut; 8,350 hab. Église de Sainte-Gertrude. Pêche et salaison des anchois. Place de guerre très forte jadis, déclassée en 1867. Elle est située au milieu de marais. Fondée en 1287, elle soutint contre les Espagnols deux sièges célèbres, en 1588 contre le duc de Parme, et en 1622 contre le marquis de Spinola; fortifiée de nouveau par Cohorn en 1700, elle fut prise en 1747 par les Français; en 1814 une garnison française la défendit contre les Anglais.

BERGOU, région d'Afrique. (*V.* OUADAY.)

BERGUES-SAINT-WINOC, en flam. *Berghen*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Dunkerque et à la réunion des canaux de Furnes, de Dunkerque et de Saint-Omer. Place de guerre de 1re classe. Grand commerce de grains, bestiaux, beurre, etc.; 5,700 hab. Elle doit son origine au château de Berg, où se retira St Winoc en 902. Baudouin II, comte de Flandre, la fortifia. Baudouin IV y construisit une abbaye, qu'un incendie détruisit avec la ville en 1083. En 1206, Bergues était déjà florissante par ses manufactures de toiles et de draps. Robert II, comte d'Artois, la prit en 1297; les Flamands s'y établirent au commencement du XIVe siècle. Prise d'assaut par les Français en 1383 et en 1558, elle fut relevée par Philippe II, roi d'Espagne. Prise de nouveau par les Français en 1658, rendue en 1659, elle céda enfin à un assaut de Louis XIV et fut assurée à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle. Elle a été depuis fortifiée par Vauban. Inutilement assiégée par les Anglais en 1793.

BERGULA ET, PLUS TARD, **ARCADIOPOLIS**, v. de l'anc. Thrace, auj. *Dsjatal Borgas*.

BERGUSIUM, v. de l'anc. Gaule, au S.-E., chez les Allobroges; auj. *Bourgoin* (Isère). — v. anc. d'Espagne, dans la Tarraconaise, sur le Sicoris; chez les Ilergètes, auj. *Balaguer*.

BERGZABERN, v. de Bavière (Palatinat), au pied du Hardt; 2,285 hab.; fab. d'huiles et de tabac; bons vins.

BERIA. *V.* BEROEA.

BERIGARD OU **BEAUREGARD** (CLAUDE GUILLERMET, SEIGNEUR DE), savant français, né à Moulins en 1578, m. en 1664, enseigna la philosophie à Pise et à Padoue. On a de lui : *Dubitationes in dialogum Galilæi pro terræ immobilitate*, 1632, in-4°; *Circulus Pisanus*, 1643, espèce de commentaire sur la physique d'Aristote.

BERING. *V.* BEHRING.

BERINGHEN (JACQUES-LOUIS, MARQUIS DE), premier écuyer de Louis XIV, né à Paris en 1651, m. en 1723. Courtisan habile et instruit, il se distingua par son goût éclairé pour les arts et réunit une belle collection de gravures. En 1708, il fut enlevé près du pont de Sèvres, par une troupe de Hollandais et de protestants français, qui prirent sa voiture pour celle du Dauphin, mais délivré au bout de quelques heures. E. D—Y.

BERINGTON (JOSEPH), historien anglais, né vers 1760 dans le Shropshire, m. en 1827. Il était catholique, et exerça les fonctions sacerdotales en France pendant 20 ans.

On lui doit : une *Histoire littéraire du moyen âge*, trad. en français par Boulard, 1814-16; une *Vie d'Héloïse et d'Abélard;* et une *Histoire du règne de Henri II, de Richard et de Jean, ses fils.*

BERINZONA, nom latin de BELLINZONA.

BERIOT (CHARLES-AUGUSTE DE), violoniste belge, né à Louvain en 1802, m. en 1870, il prit des leçons de Baillot à Paris, et, après avoir acquis une grande réputation dans les concerts en France et en Angleterre, fut attaché à la musique de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas. Ayant perdu sa place à la révolution de 1830, il entreprit des excursions artistiques, épousa Mme Malibran en 1836, se fixa à Bruxelles en 1837, et y fut, de 1841 à 1852, professeur au Conservatoire. Son jeu était remarquable d'ampleur et d'expression; il obtenait une rare pureté dans les sons harmoniques. Il a écrit des airs variés, des concertos, des études, des fantaisies, ainsi que des duos pour piano et violon. Parmi ses élèves, on remarque Vieuxtemps, Ghys, Prume, Kontsky et Léonard.

BERISA, OU **BERISSA**, OU **VERISA**, v. de l'anc. Asie Mineure, dans l'intérieur du Pont, rangée plus tard dans la Petite-Arménie et, depuis Justinien, dans la Ire Arménie; entre Sébastopolis et Sébastia. Siège d'un ancien évêché. Peut-être auj. *Tokat*, au N.-O. de Sivas.

BERJA, v. d'Espagne, prov. d'Alméria; éprouva un violent tremblement de terre en 1804. Pop. de la comm., 8,709 hab.

BERKELEY (GEORGE), prélat et philosophe anglais, né à Kilkrin, en Irlande, en 1684, m. en 1753. Après avoir étudié à Dublin, il fit plusieurs voyages sur le continent comme secrétaire et chapelain d'ambassade, puis comme précepteur. Il eut à Paris une entrevue et une discussion philosophique des plus animées avec le P. Malebranche. Il s'établit ensuite à Dublin, où il prit le grade de docteur en théologie. Nommé doyen de Derry, 1724, il abandonna cette position pour se rendre à Rhode-Island, 1728, où il croyait convertir et civiliser des sauvages. L'argent lui ayant manqué, il revint en Angleterre, 1732, et fut promu à l'évêché de Cloyne. Il était l'ami de Steele, de Swift et de Pope. Ses œuvres ont été publiées à Londres, 1784, 2 vol. in-4°; on y remarque les *Principes de la connaissance humaine* et les *Dialogues entre Hylas et Philonoüs*, où il professe la doctrine du scepticisme en matière de perception extérieure. Non seulement il doute des révélations des sens; mais, admettant que l'esprit, être immatériel, ne peut percevoir les objets matériels, il soutient que nous n'avons que les idées de ces objets, et, par conséquent, que le monde extérieur n'existe réellement pas.

Parmi les autres ouvrages de Berkeley, on doit citer : la *Théorie de la vision*, 1708; *Discours en faveur de l'obeissance passive*, 1712; *de Motu*, 1721; *Essais sur les moyens de prévenir la ruine de la Grande-Bretagne*, 1721; *Alciphron, ou le Petit Philosophe*, 1732, trad. franç. 1734; *l'Analyste*, 1734; *le Questionneur*, où il discute la situation et les besoins de l'Irlande, 1735; des *Lettres*, publiées dans la correspondance de Pope, etc. B.

BERKELEY, v. d'Angleterre, comté de Glocester, près de

la rive g. de la Severn; 1,161 hab. On y remarque le château de Berkeley, bâti vers 1150, parfaitement conservé, et l'un des plus beaux de ce temps en Angleterre. On croit que c'est là qu'Édouard II fut assassiné. Patrie de Jenner.

BERKEN. *V.* Berquen.

BERKHEY (Jean **LEFRANCQ VAN**), poète et naturaliste hollandais, né à Leyde en 1729, m. en 1812, fut professeur à l'université de sa ville natale. Ses principaux ouvrages sont :

Expositio characteristica florum qui dicuntur compositi, 1761 ; *Histoire naturelle de la Hollande*, 1769, ouvrage traduit et abrégé en français sous le titre d'*Histoire géographique, physique, naturelle et civile de la Hollande*, 1781 ; *les Adieux d'un père*, poème patriotique, 1782; *Poésies posthumes*, 1813.

BERKHEYDEN (Gérard), peintre hollandais, né en 1645, à Harlem, m. en 1693. Il s'est rendu célèbre par l'habile manière dont il a su copier les rues, les places, les canaux, les monuments des villes néerlandaises. Son travail, d'une minutie étonnante, n'égale pourtant point la finesse de Van der Heyden, qu'il a imité. Son frère, Job, né en 1628, m. en 1698, l'aidait souvent, et l'on estime surtout les ouvrages qu'ils ont exécutés ensemble. Le Louvre a deux tableaux de Gérard et un de Job Berkheyden. A. M.

BERKS, comté du centre de l'Angleterre ; superf., 182 kil. carrés; pop., 196,473 hab. Sol boisé. La Tamise le limite au N. et y reçoit le Kennet et le Loddon. Le S.-E. et l'E. sont occupés par la forêt et le parc de Windsor. Élève de porcs. Peu d'industrie. Capit., Reading. Villes principales : Windsor, Wallingford, Abingdon, Newbury.

BERLAIMONT, ch.-l. de cant. (Nord), arr. d'Avesnes, sur la Sambre; 2,681 hab. Fabr. de poteries; hauts fourneaux.

BERLAND (Pierre), prélat instruit et bienfaisant, né à Avensan, dans le Médoc, vers la fin du XIVe siècle, m. à Bordeaux en 1457. Archevêque de Bordeaux en 1430, il fit ériger en 1441 un clocher isolé qui porte auj. son nom (Pey-Berland). Il obtint la même année d'Eugène IV l'institution d'une université à Bordeaux, et se retira en 1456 dans le séminaire de Saint-Raphaël.

BERLICHINGEN, vge de Wurtemberg, sur le Iaxt; 1,400 hab. On y voit les ruines du château de Gœtz de Berlichingen, célèbre par le drame de Gœthe.

BERLICHINGEN (Gœtz ou Godefroy de), dit *Main de fer*, vaillant chevalier du XVIe siècle, né à Jaxthausen, en Wurtemberg, vers 1480, m. en 1562, servit d'abord l'électeur Frédéric de Brandebourg, ensuite Albert V de Bavière dans la guerre contre Rupert du Palatinat. Au siège de Landshut, il perdit la main droite, qu'il remplaça par une main de fer. Plus tard il prit part à la guerre entre Ulric de Wurtemberg et la ligue de Souabe, ainsi qu'à la guerre des paysans. Dans cette dernière, il fut fait prisonnier et resta en captivité jusqu'à la dissolution de la ligue. Il a écrit lui-même ses aventures (2e édit., Nuremberg, 1775); ce livre donne un excellent tableau des mœurs de cette époque. Gœthe en a tiré le sujet d'un de ses plus beaux drames. E. S.

BERLIER (Théophile, comte), jurisconsulte et homme politique, né à Dijon en 1761, m. en 1844. Député de la Côte-d'Or à la Convention, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Après le 9 thermidor, il proposa de supprimer le tribunal révolutionnaire, fut nommé président de la Convention et membre du comité de salut public. Membre du conseil des Cinq-Cents, il contribua au 18 brumaire, et entra au conseil d'État, où ses connaissances furent utiles pour la rédaction des nouveaux codes. Banni en 1816, il ne revint en France qu'après 1830.

On lui doit un : *Précis historique sur l'anc. Gaule avant César*, Bruxelles, 1822; *Guerres des Gaules*, trad. des *Commentaires* de César, avec beaucoup de notes histor., géogr., etc., Paris, 1825. B.

BERLIN, *Berolinum*, cap. de la Prusse et de l'Allemagne, formant un gvt dans la prov. de Brandebourg et la régence de Potsdam, à 1,070 kil. N.-E. et 24 heures de Paris, sur la Sprée, par 52° 30′ lat. N., et 11° 3′ de long. E. Son origine ne peut être fixée avec certitude : elle date peut-être, non pas d'Albert l'Ours, comme on l'a cru longtemps, mais du margrave Albert II (1200-1220). A la fin du XIIIe siècle, Berlin, alors située sur la rive dr. de la Sprée, était la rivale de Cologne, ville bâtie sur la rive gauche. En 1307, les deux villes se réunirent en une seule; cependant l'électeur Frédéric II les sépara de nouveau, 1442, dépouilla Berlin de ses libertés presque républicaines, et y construisit un château pour mieux contenir la ville rebelle. Son successeur, Jean le Cicéron, y transféra sa résidence, 1495, jusque-là à Spandau. Depuis ce temps, Berlin est restée la résidence de tous les souverains de l'électorat et plus tard du royaume. L'électeur Fréd.-Guillaume, 1640-88, fut le premier qui élargit et embellit la ville; les quartiers Dorotheenstadt et Friedrichswerder sont son œuvre. Sous son fils Frédéric III, qui réunit définitivement Berlin et Cologne, 1709, s'éleva le quartier Friedrichstadt; Frédéric-Guillaume Ier créa ceux de Sophienstadt, Kœnigstadt et Stralauerviertel. Frédéric le Grand rasa les fortifications, embellit la ville par de nombreux monuments, et y attira beaucoup de savants et d'industriels étrangers. Berlin fut occupée dans la guerre de Sept ans par les Croates, 1757, et par les Russes, 1760, en 1806 par l'armée française. Fréd.-Guillaume III, à qui elle doit la plupart de ses monuments modernes, lui donna en 1808 une nouvelle organisation municipale et y fonda une université, 1809. Berlin est devenue depuis une des grandes capitales de l'Europe et le centre intellectuel de l'Allemagne. Pop. : 12,000 hab. en 1640; 90,000 en 1727; 145,000 en 1786; 524,945 en 1864, après l'annexion des faub. Moabit, Wedding et Schœneberg; 1,122,330 en 1880. Parmi les rues, on remarque la grande rue Frédéric, longue de 4 kil.; la rue *Unter den Linden* (sous les Tilleuls), ornée de 4 rangs d'arbres ; la *Kœnigstrasse* (rue Royale), grande artère de la cité. On compte 23 églises : celles de Sainte-Marie et de Saint-Nicolas se distinguent par leur antiquité, 1250 et 1220. Parmi les édifices publics, on remarque le Château royal, résidence de la cour; le Palais royal, résidence du feu roi Frédéric-Guillaume III; le château royal de Bellevue; le palais de Monbijou ; le palais du prince de Prusse ; l'Arsenal, où l'on voit une collection d'armes anciennes; l'hôtel des Invalides, pour 300 soldats et 12 officiers; le bel hospice de la Charité; le théâtre royal du grand Opéra, détruit en 1843 par un incendie, et reconstruit depuis d'après l'ancien plan; le Théâtre national; les Musées des tableaux et des antiques, où l'ordre chronologique observé dans l'exposition facilite l'étude de l'histoire des arts; le nouveau Musée avec le Musée égyptien et les antiquités prussiennes; la porte de Brandebourg, sur laquelle est placé le char de victoire, enlevé en 1806, par Napoléon Ier et ramené de Paris en 1814; le monument de la Victoire, érigé après la guerre de 1870. L'université de Berlin compte 1,800 étudiants, avec des Musées de zoologie et de minéralogie, et a eu parmi ses professeurs anciens ou actuels les philosophes Fichte, Schleiermacher, A. Wolf, Steffens, Hegel, Gans, Schelling et Michelet; le théologien Twesten; les historiens Ranke et Raumer; le géographe Carl Ritter; les archéologues Tœlken, Gerhard et Waagen; les légistes Stahl et Heffter; les philologues Bopp, Bœckh, Zumpt, Lachmann, Jacob Grimm et Guillaume Grimm; les naturalistes Al. de Humboldt, Dove, Mitscherlich, Lichtenstein et Link; les médecins Müller, Schœnlein, Langenbeck; une Académie des sciences et des beaux-arts, fondée en 1700 à Leibnitz; une Académie de musique; une Académie des sciences mécaniques et d'architecture; 27 bibliothèques publiques; 90 sociétés savantes, littéraires ou artistiques, beaucoup d'établissements d'instruction. Les promenades les plus belles sont : le parc *Thiergarten*, près de la porte de Brandebourg; le jardin zoologique; le jardin botanique; le jardin du château de Monbijou; le Friedrichshain. Patrie de Frédéric le Grand, Baumgarten, Fr. Ancillon, Tieck, Alexandre de Humboldt, Meyerbeer, etc. La ville est gérée par un bourgmestre, un adjoint et 22 échevins, avec un conseil municipal de 101 membres élus pour 6 ans par tous les habitants à domicile fixe. Le conseil municipal nomme le bourgmestre pour 12 ans, l'adjoint et les échevins pour 6 ans. Fabr. de châles, tissus imprimés, ustensiles de fer-blanc vernissés, papeterie ouvrée, bonneterie, galons, tabletterie. Grand commerce de laines; fonderies de fer, manufact. de tabac; carrosserie, librairie, faïence, produits chimiques, etc. Manufact. royale de porcelaine. Chemin de fer métropolitain. E. S.

BERLINES, voitures à 4 roues, inventées à Berlin, pendant le XVIIe siècle, par Chiese, architecte de l'électeur de Brandebourg.

BERLINGHIERI (André **VACCA**), célèbre chirurgien, né à Pise en 1772, m. en 1826, suivit en Angleterre les leçons de Hunter et de Bell, en France celles de Pelletan, Baudelocque, Boyer et Dubois. En 1803, il fut mis à la tête de l'école de clinique externe de Pise. On lui doit des instruments utiles pour l'opération de la taille, pour l'œsophagotomie, le trichiasis, le traitement de la fistule lacrymale et de la fracture du col du fémur, etc. Entre autres ouvrages, il a laissé :

Réflexions sur le Traité de chirurgie de Bell, en ital., Pise, 1793; *Méthode de traitement pour le trichiasis*, 1825, trad. dans les *Archives génér. de médecine*, t. IX; deux *Mémoires sur l'extraction de la pierre*, 1821, trad. en français, par Blaquière et par Morin, etc.

BERLINGUES, petit groupe d'îles, dans l'océan Atlantique, sur la côte du Portugal (Estrémadure), défendues par un fort.

BERLIOZ (Hector), compositeur de musique, né en 1803 à la Côte-Saint-André (Isère), m. en 1869, abandonna ses études médicales à Paris pour entrer au Conservatoire de musique en 1826, et reçut les leçons de Lesueur et de Reicha. Une *Messe* à 4 voix avec chœurs et orchestre, les ouvertures de *Waverley* et des *Francs-Juges*, une *Symphonie fantastique* sur la *Tempête*, de Shakspeare, et des scènes de *Faust*, attirèrent sur

lui l'attention, et annoncèrent ses prétentions de rénovateur de la musique. Chef d'une école romantique, il attribuait à la musique une puissance expressive sans limites, et voulait rendre, à l'aide des seules ressources de la mélodie et de l'instrumentation, les sentiments et les idées. Ayant obtenu le grand prix de composition musicale en 1830, avec une cantate intitulée *Sardanapale,* il écrivit, avant de partir pour l'Italie, une *Symphonie funèbre et triomphale* en l'honneur des victimes de la révolution de Juillet. Pendant son séjour à Rome, il mit en musique la *Ballade du pêcheur,* de Gœthe, et le chœur des Ombres d'*Hamlet,* et composa les ouvertures du *Roi Lear* et de *Rob-Roy.* A son retour, en 1832, il fit entendre *le Retour à la vie,* symphonie dans laquelle il s'était vu obligé, contrairement à son système, d'intercaler des passages parlés, afin de rendre sa pensée intelligible. Malgré son insuccès, une symphonie d'*Harold,* 1833, qu'il appela *mélologue* ou mélange de musique et de discours, et une messe de *Requiem* pour les obsèques de Damrémont, 1836, achevèrent d'établir sa réputation. Il donna successivement : *Benvenuto Cellini,* grand opéra en 2 actes, qui ne réussit point, 1838; *Roméo et Juliette,* symphonie qui eut au contraire un succès d'enthousiasme, 1839; *Symphonie funèbre et triomphale,* écrite pour l'inauguration de la colonne de Juillet en 1840; *le Carnaval romain,* ouverture, 1843; *Hymne à la France,* exécuté dans la salle de l'Exposition de l'industrie en 1844; *la Damnation de Faust,* légende en 4 parties, 1846; *l'Enfance du Christ,* trilogie sacrée, 1854; *Te Deum,* à 2 chœurs, 1856; *Beatrice et Benedict,* opéra de genre, qui servit à inaugurer la salle de spectacle de Bade, 1862; *les Troyens à Carthage,* opéra en 5 actes, joué sans succès au Théâtre-Lyrique de Paris. Berlioz avait écrit aussi le libretto de ces deux derniers ouvrages, ainsi que le texte de *Faust* et de *l'Enfance du Christ.* Il a laissé diverses compositions pour le chant (*Irlande, le Cinq Mai, les Nuits d'été, Sara la baigneuse, la Captive, Tristia, Feuillets d'album,* etc.), et ajouté des récitatifs au *Freyschütz* de Weber. Critique musical au *Journal des Débats* depuis 1835, il a écrit des feuilletons pleins d'esprit, de verve et bons sens, et les ouvrages suivants : *Traité d'instrumentation et d'orchestration modernes,* 1844; *Voyage musical en Allemagne et en Italie,* études sur Beethoven, Glück et Weber, 1845; *les Soirées de l'orchestre,* 1853; *les Grotesques de la musique,* 1859; *A travers chants,* 1862. Bibliothécaire du Conservatoire en 1839, il remplaça Adam à l'Institut en 1856. Berlioz est mort trop tôt pour assister au triomphe que la révolution survenue dans le goût musical devait de nos jours assurer à plusieurs de ses œuvres. *La Damnation de Faust* surtout a été bien des fois acclamée et redemandée dans nos concerts populaires. B.

BERMÉO, brg d'Espagne, prov. de Bilbao, près de l'embouchure de la rivière de son nom, dans la baie de Biscaye; 4,500 hab. Patrie d'Alonzo de Ercilla.

BERMONTAIS, petit pays de l'anc. Marche, et dont le lieu principal était La Celle-Bermontaise, dans le canton d'Aubusson (Creuse).

BERMUDE. Trois rois des Asturies et de Léon portèrent ce nom. BERMUDE Ier, surnommé *le Diacre,* régna de 788 à 791, et restitua la couronne à Alphonse II, au détriment duquel il avait été proclamé. — BERMUDE II, m. en 999, vainquit son cousin Ramire III, qui lui disputait le trône, fut battu par Almanzor, chef des Maures, mais remporta avec les Castillans et les Navarrais la victoire d'Osma ou Calatanazor. — BERMUDE III, de 1027 à 1037, fut dépouillé d'une partie de ses États par Sanche le Grand, roi de Navarre, après la mort duquel il périt à Carion, dans une bataille contre les Navarrais et les Castillans. Avec lui finit la postérité de Pélage. B.

BERMUDES (LES), archipel de l'océan Atlantique, dépendant de l'Amérique du Nord, au N.-E. des Antilles, à 950 kil. E. de la côte de la Caroline du Sud, par 31° 53'-32° 20' lat. N. et 66° 54'-67° 14' long. O., et formant un gouvernement des possessions anglaises. Environ 300 îles et îlots, dont les principales sont : Bermude, cette île contient Hamilton, ch.-l. de l'archipel; Saint-Georges (avec une ville du même nom, la [illegible]nde du groupe); Somerset, Saint-David, Ireland, etc.; [illegible] hab., dont 5,000 blancs. Entourées de récifs, les Bermudes ne sont séparées les unes des autres que par d'étroits canaux; leur climat est chaud et salubre, et le sol très fertile dans quelques-unes. Récoltes d'arrow-root, café, coton, sucre, etc.; pêche de la baleine. Les Anglais en ont fait une position militaire très forte, et y envoient des condamnés. Commerce actif avec les Antilles et l'Amérique. Elles furent découvertes en 1522 par l'Espagnol Bermudez; l'Anglais Somers, qui y fit naufrage en 1609, en commença la colonisation.

V. [illegible] *Bermuda,* Londres, 1860, et la carte publiée en 1872, Londres [illegible]

BERMUDEZ (JEAN), médecin portugais, m. en 1575, accompagna une ambassade du roi Emmanuel en Abyssinie, et gagna les bonnes grâces du négus de ce pays, qui le créa patriarche d'Éthiopie. La relation imprimée de ses voyages, dédiée au roi Sébastien, 1565, est conservée aux Archives de Lisbonne. B.

BERMUDEZ (GERONIMO), poète et dominicain espagnol du XVIe siècle, né en Galice, professeur de théologie à Salamanque, composa la *Esperodia,* 1589, poème dont le duc d'Albe est le héros; on a de lui, sous le pseudonyme d'Antonio de Silva, deux tragédies sur Inès de Castro, à la manière antique, avec chœurs. B.

BERN, petit pays de l'anc. Gascogne, et dont le lieu principal était Biscarosse, dans le canton de Parentis (Landes).

BERN (DIETRICH DE). C'est le nom donné dans les *Niebelungen* à Théodoric, roi des Ostrogoths de Vérone.

BERNABEI (JOSEPH-HERCULE), compositeur de musique, né à Caprarola, m. à Munich en 1690. Élève de Benevoli, il fut maître de chapelle à Saint-Jean-de-Latran et à Saint-Louis-des-Français. Il a laissé deux opéras. Sa musique religieuse est savante, mais trop prétentieuse. B.

BERNACCHI (ANTOINE), chanteur, né à Bologne vers 1700, m. vers 1750. Élève de Pistocchi, il fut appelé le roi des chanteurs; mais il abandonna la manière de son maître, et introduisit dans le chant les *gorgheggi* ou roulades. B.

BERNACUM, nom latin de BERNAY.

BERNADOTTE. *V.* CHARLES XIV, roi de Suède.

BERNARD, fils illégitime de Pépin et petit-fils de Charlemagne, qui lui laissa, après la mort de son père, en 812, le gouvernement du royaume d'Italie. Le partage de 817, sous Louis le Débonnaire attribua l'Italie à Lothaire. Bernard essaya de soulever les Italiens, et marcha contre son oncle. Abandonné des siens, il vint se livrer lui-même à Louis le Débonnaire, qui lui fit crever les yeux. Bernard mourut des suites de ce supplice, 818. E. D—Y.

BERNARD, duc de Septimanie, ministre et favori de Louis le Débonnaire et de sa seconde femme Judith, s'entendit avec l'impératrice pour remanier le partage de 817 au profit du jeune Charles, fils de cette princesse, qui fut créé en 829 roi d'Alemannie ou de Souabe. Les trois fils nés du premier mariage de l'empereur se révoltèrent, 830. Bernard dut se retirer en Septimanie. Il assista, sans y prendre part, à la bataille de Fontanet, en 841, rendit hommage à Charles le Chauve, mais conspira contre lui. Ce prince le fit mettre à mort, en 844, dans l'église de Saint-Sernin, à Toulouse. E. D—Y.

BERNARD DEL CARPIO, héros légendaire de l'Espagne, au IXe siècle. Les romances le disent issu d'un mariage secret entre D. Sanche Diaz, comte de Saldaña, et Chimène, sœur d'Alphonse le Chaste, mariage que ce roi ne pardonna jamais. Le comte fut jeté dans les cachots du château de Luna et eut les yeux crevés. Vainement, pour le délivrer, Bernard s'imposa toutes sortes de travaux; les conquêtes qu'il fit furent usurpées par Alphonse, qui ne lui rendit que le cadavre du malheureux vieillard. De là une alliance de Bernard avec les Maures pour se venger. Plus tard il se ligua encore avec eux pour défendre contre Charlemagne l'indépendance de l'Espagne, et triompha de Roland à Roncevaux. B.

BERNARD DE MENTHON (SAINT), né en 923, près d'Annecy, d'une illustre famille, m. en 1008. Touché des maux et des dangers que les pèlerins avaient à souffrir dans le passage des Alpes, il fonda les hospices du grand et du petit Saint-Bernard, dont il confia le soin à des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Fête, le 15 juin.

BERNARD (SAINT), né en 1091, au village de Fontaine, près de Dijon, d'une famille noble, m. en 1153. Son ardente piété le jeta, dès l'âge de 22 ans, dans la vie monastique, et son exemple y entraîna ses cinq frères et un grand nombre de ses parents et de ses amis. Il était entré à Cîteaux; mais il fonda bientôt à Clairvaux, dans un désert connu sous le nom de vallée d'Absinthe, un autre couvent dont la règle inflexible fut étendue par lui à 72 monastères qu'il créa en France, en Espagne, en Italie, et jusque dans la Suède et le Danemark. Mais l'influence de ses vertus et de son génie ne se renferma pas dans les cloîtres : combattre les hérésies, apaiser les schismes, diriger les conciles, conseiller et parfois réprimander les papes, négocier pour les princes, tel fut le rôle de ce simple moine, qui fut longtemps le véritable chef du monde chrétien. En 1130, choisi comme arbitre entre deux papes, Innocent II et Anaclet, il se prononça pour Innocent, et sa décision fut reconnue par l'Église, par la France, l'Allemagne et l'Italie; il acheva par ses conseils et son éloquence de ramener les schismatiques. Il attaqua avec vigueur les doctrines d'Abélard, qu'il fit condamner au concile de Sens : il avait vu la portée des tentatives de cet esprit hardi, qui, en discutant le dogme, ouvrait la porte au libre examen. Il combattit les erreurs de Pierre de Bruys, d'Arnaud de Brescia, de Gilbert de la Porée, et d'autres novateurs. Il prêcha à Vézelay, en 1146, la seconde croisade : lui-même raconte dans ses lettres l'effet merveilleux de ses prédications, qui chan-

geaient en déserts les villes et les châteaux. Il n'eut pas moins de succès en Allemagne, où des populations qui n'entendaient pas sa langue furent néanmoins remuées par son éloquence. En même temps, il empêchait le massacre des Juifs, prêché par le moine Rodolphe comme préparation à la croisade. Le mauvais succès de l'expédition valut à St Bernard d'amers reproches, auxquels il répond dans son *Apologie*. Il mourut peu d'années après, épuisé par ses austérités et ses fatigues. Vingt ans plus tard, il fut canonisé par le pape Alexandre III. Sa fête est le 20 août. On a de St Bernard plus de 400 lettres, adressées à des religieux, des évêques, des papes, des princes et des grands; 340 sermons, 12 traités théologiques ou moraux. Son style, souvent barbare et plein de locutions bibliques, est remarquable par la vigueur et l'imagination; ses sermons sont plutôt des chapitres de morale que des discours; nous n'avons malheureusement pas les harangues pour la croisade, les seules qu'il ait prononcées en langue vulgaire; là surtout on retrouverait cette éloquence pathétique qui entraînait tout.

La meilleure édition de ses œuvres est celle de Mabillon, 1690, 2 vol. in-fol., réimprimée par Gaume, Paris, 1835-40, 4 vol. in-8°. La plupart de ses ouvrages ont été traduits en français. — V. Montalembert, *Hist. de St Bernard;* Abel Desjardins, *Etudes sur St Bernard*, Dijon, 1845; l'*Hist. littér. de la France*, t. XIII (rédigé par Daunou), où l'on trouve le catalogue de ses œuvres et l'indication des ouvrages publiés sur sa vie et ses travaux. D—T—R.

BERNARD DE CHARTRES, philosophe et théologien du XII^e siècle. Il dirigeait avec éclat l'école de Chartres. M. Cousin a retrouvé à la Bibliothèque impériale le manuscrit où sa doctrine est exposée; c'est un développement du platonisme alexandrin de Jean de Salisbury.

BERNARD DE VENTADOUR, troubadour du XII^e siècle, fut admis à la cour d'Éléonore de Guyenne, et à celle de Raymond V, comte de Toulouse. On a de lui quelques *tensons* et environ cinquante *canzones*. Pétrarque le mentionne avec éloge.

BERNARD *le Trésorier*, nom donné par le traducteur Pepino à l'auteur d'une continuation française de Guillaume de Tyr, *Histoire des Croisades*. Le texte original, publié par D. Martenne (*Amplissima collect.*, t. V), a été réimprimé plus correctement par M. Guizot dans le t. XIX de la *Coll. des Mémoires relat. à l'hist. de France*. Cette chronique, qui s'arrête à 1230 dans la traduction de Pepino, éditée par Muratori, va généralement jusqu'à 1275 dans les textes français publiés ou inédits. Ces textes, très nombreux et qui diffèrent sensiblement, semblent pourtant avoir pour base une rédaction primitive altérée par les copistes. M. de Mas-Latrie a publié en 1871 la *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, où sont résumées les opinions des érudits sur ce problème d'histoire littéraire.

BERNARD PTOLOMEI (SAINT), né à Sienne en 1272, m. en 1348, est le fondateur des Olivétains, moines qui suivent la règle de Saint-Benoît et portent l'habit blanc.

BERNARD *le Teutonique*, habile organiste du XV^e siècle, fut attaché à l'église Saint-Marc de Venise. Il est l'inventeur des pédales de l'orgue; on cite pourtant un Brabançon, Louis Van Valbeke, qui, au siècle précédent, aurait imaginé de jouer d'un instrument avec les pieds.

BERNARD *le Trévisan*, alchimiste, né à Padoue en 1406, m. en 1490. Il était comte et riche. Sans grande science personnelle, il passa 58 ans à chercher la pierre philosophale, se laissa exploiter par tous les charlatans de son siècle, et dissipa sa fortune en voyages et en vaines recherches. Réduit à la misère, il se retira dans l'île de Rhodes, où il crut découvrir le secret du grand œuvre dans cet adage du maître de l'art sacré : « Nature s'esjouit de sa nature, et nature contient nature, » c.-à-d. pour faire de l'or, il faut de l'or. Ses principaux ouvrages, écrits en français ou en latin, sont : *de Chemia; Traité de la nature de l'œuf des philosophes; le Très Grand secret des philosophes*, où il raconte sa vie et ses malheurs. G—R.

BERNARD (ÉTIENNE), avocat au parlement de Dijon, né en cette ville, en 1553, m. en 1609. Il fut député du tiers état de Bourgogne aux états de Blois, 1588. Deux ans après, il devint maire de Dijon et conseiller au parlement, entra dans la Ligue, et soutint Mayenne. Rallié à Henri IV, il fut chargé de ramener Marseille à l'obéissance, et reçut, en récompense, la place de lieutenant général du bailliage de Chalon-sur-Saône. Certaines éditions de la *Satire Ménippée* contiennent un écrit de lui : *Discours de ce qui advint à Blois jusqu'à la mort des Guises*. B.

BERNARD (CLAUDE), dit *le pauvre Prêtre* ou *le P. Bernard*, fils du précédent, né à Dijon en 1588, m. en 1641. Entré dans les ordres, il se consacra au service des pauvres, des malades et des condamnés, dans l'Hôtel-Dieu de Paris et à la Charité. Il employa en aumônes un héritage de 400,000 livres, et refusa toute dignité ecclésiastique.

BERNARD, duc de Saxe-Weimar, un des généraux les plus célèbres de la guerre de Trente ans, né à Weimar en 1604. Il embrassa la cause du protestantisme, combattit dans les batailles de Wimpfen et de Stadtlohn, 1622, prit ensuite du service en Hollande, puis dans l'armée danoise, sous le margrave de Bade-Durlach. En 1628, il retourna à Weimar, et obtint plusieurs fois des missions diplomatiques auprès du prince d'Orange et des cours électorales. A l'arrivée de Gustave-Adolphe, il fut un des premiers à s'associer à ses armes. Il fit de brillantes actions à l'affaire de Werben, aux sièges de Wurtzbourg et de Mannheim. A Lutzen, 1632, il guida l'aile gauche des Suédois, et prit le commandement en chef après la mort de Gustave-Adolphe. En 1634, il perdit la bataille de Nordlingen, qu'il avait engagée malgré les conseils de Horn. Abandonné des Suédois, il accepta les propositions de la cour de France, et signa un traité avec Richelieu, 1635. Il conquit l'Alsace sur les Impériaux, et remporta en 1637 une victoire décisive à Rhinfeld. En 1638, il prit Brisach et sollicita vainement de Richelieu la cession du landgraviat d'Alsace, que le cardinal considérait déjà comme terre française. Après avoir occupé la haute Bourgogne, il entrait en Bavière, lorsque la mort le surprit à Neubourg-sur-le-Rhin, le 8 juillet 1639. Selon quelques-uns, il aurait été empoisonné. Ses restes furent transportés à Weimar. E. S.

BERNARD (SALOMON), dit *le petit Bernard*, graveur sur bois, né à Lyon au commencement du XVI^e siècle, était élève de Jean Cousin. Les 250 figures qu'il fit pour la Bible de Lyon sont le plus bel ouvrage de cet artiste distingué; on cite aussi celles des *Métamorphoses*, d'Ovide.

BERNARD (SAMUEL), peintre et graveur, né à Paris en 1615, m. en 1687. Élève de Vouet, il fut professeur à l'Académie de peinture en 1655. Il a laissé des miniatures et des gouaches estimées, et gravé *Attila* d'après Raphaël; *J.-C. en croix, l'Ensevelissement* et *l'Ascension*, d'après Philippe de Champaigne; *la Fuite en Égypte*, d'après le Guide. P. C.

BERNARD (SAMUEL), célèbre banquier, fils du précédent, né à Paris en 1651, m. en 1739. Il était d'une famille protestante, et non israélite. Le ministre de Louis XIV, Chamillard, fit souvent appel à ses services. Louis XIV et Louis XV lui témoignèrent une bienveillance intéressée. Il fut anobli en échange des millions qu'il avait prêtés à l'État dans des circonstances difficiles. Samuel Bernard était d'ailleurs un homme bienfaisant et charitable, qui secourut souvent des misères imméritées. E. D—Y.

BERNARD (ÉDOUARD), astronome, philologue et critique anglais, né en 1638, dans le comté de Northampton, m. en 1697, professeur à Oxford, était très estimé du savant Huet.

Il a laissé : *Traité sur les anciens poids et mesures*, 1688; *Etymologicum britannicum*, 1689; *Inscriptiones græcæ Palmyrenorum*, 1689; une foule de dissertations dans les *Transactions philosophiques* de Londres.

BERNARD (CATHERINE), parente des deux Corneille, née à Rouen en 1662, m. à Paris en 1712. Amie de Fontenelle, pensionnée par la chancelière de Pontchartrain, et ensuite par Louis XIV. Elle composa des poésies couronnées par l'Académie française et par celle des jeux Floraux. Elle donna au théâtre un *Brutus*, 1690, qui n'est pas sans mérite. Elle a fait aussi des romans.

BERNARD (JACQUES), littérateur, né à Nyons en Dauphiné, en 1658, m. en 1718. Calviniste, il émigra après la révocation de l'édit de Nantes, fonda à La Haye une école pour les belles-lettres, la philosophie et les mathématiques, continua la *Bibliothèque universelle* de Le Clerc et la *République des lettres* de Bayle, travailla au supplément du *Dictionnaire* de Moréri, et publia un *Recueil des traités de paix* depuis l'an 536 de J.-C., La Haye, 1700, 4 vol. in-fol.; *Actes et Mémoires de la paix de Ryswick*, 1725.

BERNARD (JEAN-FRÉDÉRIC), libraire et littérateur d'Amsterdam, m. en 1752, a publié un important ouvrage : *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples*, 1723-43, 9 vol. in-fol., avec fig. de Bernard Picart; reproduit en France par Banier, 1741, et augmenté par Prudhomme, 1807-10.

BERNARD (GENTIL-). *V.* GENTIL-BERNARD.

BERNARD (JEAN-ÉTIENNE), médecin et philologue allemand, d'origine française, né à Hanovre en 1718, m. à Arnheim en 1793, est surtout connu par la réimpr. des *Petits Médecins grecs*, devenue fort rare.

On lui doit encore : *Demetrii Pepagomeni de podagra*, Leyde, 1743; *Psellus de lapidum virtutibus*, 1745; *Palladii de febribus concisa synopsis*, 1745; *Synesius de febribus*, Amst., 1749; *Thomas magister de vocibus atticis*, Leyde, 1757; *Theophrasti Nonni epitome de curatione morborum*, Amst., 1794.

BERNARD (PONS-JOSEPH), savant mathématicien, né en 1748 à Trans, près de Draguignan, m. en 1816. Il enseigna la philosophie et les mathématiques chez les oratoriens; fut directeur de l'observatoire de Marseille et correspondant de l'Institut; il reçut de l'Académie des sciences la mission de faire des observations nouvelles sur les satellites de Saturne, et dirigea les travaux entrepris pour encaisser le lit de la Durance et faciliter la navigation du Rhône depuis Arles jusqu'à la mer. On lui doit : *Nouveaux principes d'hydraulique*, Paris,

1787, traduit en allemand par Langsdorf, 1790, et de précieux mémoires sur l'histoire naturelle du dép. du Var.

BERNARD (Thomas), philanthrope et publiciste anglais, né à Lincoln en 1750, m. en 1818. Il améliora l'établissement des enfants trouvés à Londres, constitua la Société pour l'amélioration des classes pauvres, appela l'attention publique sur le sort des aveugles, des ramoneurs, des enfants employés dans les filatures, et favorisa la propagation de la vaccine. On lui doit la fondation de l'Institut royal d'Albemarle-Street, et la Galerie britannique pour les tableaux et dessins des vieux maîtres anglais.

BERNARD (Simon), général du génie, né à Dôle en 1779, m. en 1839. Il étudia sous Lagrange, Laplace, Haüy, Berthollet, Chaptal, Fourcroy et Monge. Il servit dans l'armée du Rhin, devint aide de camp de Napoléon Ier et chef de son cabinet topographique, combattit à Waterloo, et, sous la Restauration, alla rejoindre Lafayette aux États-Unis. Il y fut chargé d'élever des fortifications et de construire des routes et des canaux. De retour en France après 1830, il fut aide de camp de Louis-Philippe, et ministre de la guerre en 1836. B.

BERNARD (Ch.-Bern. **DUGRAIL DE LA VILLETTE**, dit Charles de), romancier, né à Besançon en 1805, m. en 1850. Par ses écrits insérés dans les journaux et les revues depuis 1830, il se fit une place honorable dans la littérature. *La Femme de 40 ans, la Peau du lion, Gerfaut, les Ailes d'Icare, l'Anneau d'argent, la Cinquantaine, l'Homme sérieux*, sont ses œuvres les plus distinguées. On y remarque des tableaux bien observés, une allure vive, un style facile et simple.

BERNARD (Claude), le plus illustre des physiologistes du xixe siècle, membre de l'Institut (Académie des sciences en 1854, Académie française en 1868) professeur à la Sorbonne, 1854-1868, au Collège de France, 1855, et au Muséum d'histoire naturelle, 1868, né à Saint-Julien, près Villefranche (Rhône), le 12 juillet 1813, mort à Paris le 11 février 1878. — L'œuvre de Claude Bernard est immense; elle a transformé la physiologie, la pathologie, la toxicologie, la thérapeutique. En ce vaste domaine, il a fait œuvre à la fois d'inventeur, de fondateur et de législateur; et il faut l'envisager sous ces trois points de vue. Ses découvertes sont trop nombreuses pour pouvoir même être énumérées ici. Un exemple fera voir la forte logique qui préside à leur enchaînement. En 1845, Claude Bernard voit que le sucre de canne n'est absorbé par l'intestin qu'après avoir été transformé en glycose. Aussi est-ce seulement du glycose qu'on trouve dans le sang. En 1848, il montre qu'une partie de ce glycose du sang vient d'une autre source que les aliments. Enfin il arrive à prouver que cette source est le foie, où le sucre se forme aux dépens d'une sorte d'amidon; c'est là la découverte fameuse de la glycogénie hépatique, qui suscita pendant plusieurs années des polémiques passionnées. Claude Bernard généralisa le fait et montra que tous les tissus animaux en voie de formation contiennent du glycogène. Ces réactions chimiques intenses développent une telle quantité de chaleur, que le foie est le lieu le plus chaud de l'organisme, et que le sang qui en sort a une température supérieure à celle du sang artériel. Du reste, le sang veineux, en général, est plus chaud que le sang artériel, lorsqu'on prend les précautions nécessaires pour éviter le refroidissement extérieur. Ainsi l'origine de la chaleur animale n'est pas, comme on le croyait depuis Lavoisier, dans les oxydations pulmonaires, mais dans l'espèce de fermentation qui constitue la nutrition des tissus, et surtout dans la glycogénie et les autres actes chimiques du foie. — Quand la production du sucre hépatique s'exagère, le sang en contient une proportion trop forte, et le rein l'excrète aussitôt : de là le diabète sucré. Or cette exagération peut être obtenue, entre autres moyens, par la piqûre d'un certain point de la moelle allongée.

Comment cette excitation peut-elle aller, si loin de là, commander une exagération dans la production du sucre? Une autre grande découverte va l'expliquer. Si l'on coupe un filet du nerf sympathique, la région dans laquelle il se distribuait rougit et s'échauffe. Ce nerf commande ainsi à la circulation en faisant varier le calibre des petites artérioles par ses filets vaso-moteurs; et Claude Bernard montra plus tard que ceux-ci contiennent à la fois des filets contracteurs et des filets dilatateurs. L'action à distance sur le foie se trouve ainsi expliquée. — Le système nerveux commande donc non seulement aux mouvements généraux, mais à la circulation, à la calorification, aux sécrétions, à la nutrition. Les actes réflexes peuvent donc avoir pour résultat non seulement des mouvements, mais des anémies, des congestions, des inflammations. On devine aisément la série des conséquences de ces découvertes fondamentales, et cet exemple suffit pour montrer la puissance de déduction en même temps que le génie d'invention du physiologiste expérimentateur.

L'ensemble des travaux de Claude Bernard l'amena à la conception de la physiologie générale. Le premier il l'isola réellement comme science, la séparant à la fois de la médecine et de l'anatomie. Peu soucieuse des mécanismes particuliers qui changent suivant les êtres, elle étudie les phénomènes généraux de la vie, et elle retrouve une unité saisissante dissimulée sous une variété infinie. Elle s'applique à connaître les actes physico-chimiques qui se passent dans les profondeurs du corps, les propriétés communes aux divers éléments anatomiques (cellules diverses, fibres musculaires, filets nerveux, etc.), et les qualités particulières à chacun d'eux. Les découvertes franchirent les limites artificielles des classifications des naturalistes, et Claude Bernard en arriva, à la fin de sa vie, à faire des leçons sur les phénomènes communs aux plantes et aux animaux. Cette science nouvelle, Claude Bernard la sépare du groupe des sciences contemplatives ou d'observation, pour la placer à côté de la physique et de la chimie, parmi les sciences expérimentales, agissantes ou, suivant son expression, « conquérantes de la nature ».

Mais pour qu'elle méritât ce titre, il fallait qu'elle fût sûre d'elle-même. Or, au moment où Claude Bernard apparut, le scepticisme de Magendie n'avait pu triompher des doctrines de Bichat, qui enseignaient que, « quand la vie intervient, on a beau être dans des conditions identiques, les résultats peuvent être différents. » (Gerdy.) Claude Bernard substitua à ces idées antiscientifiques la doctrine de la corrélation nécessaire des antécédents avec les conséquents, de la certitude ou, comme il dit lui-même, du déterminisme : il n'y a pas plus de spontanéité dans la matière vivante que dans la matière morte. Le développement de ces vérités a surtout occupé la deuxième partie de la vie de Claude Bernard. Mais il ne consentit jamais à s'enrôler sous une bannière philosophique quelconque; « il faut, disait-il, briser les entraves des systèmes comme on briserait les chaînes d'un esclavage intellectuel. »

En résumé, en dehors de ses admirables découvertes, il fit dans le domaine de la science générale œuvre de fondateur. Avant lui, la physiologie s'appelait scepticisme, la médecine empirisme, la physiologie générale rêveries; il semble que des siècles se soient écoulés. Deux mots résument son œuvre tout entière : « Il ne fait pas, a dit Royer, de la médecine; il fait la médecine. » « Claude Bernard, a dit Pasteur, n'est pas un physiologiste, c'est la physiologie. »

Les premiers travaux de Claude Bernard datent de 1843 (*Recherches sur la corde du tympan, du Suc gastrique* [thèse de doctorat]). Puis viennent, pour ne citer que les principaux : *sur le Nerf spinal et le pneumogastrique*, 1844; *sur le Suc pancréatique; sur le Sucre du foie*, 1848; *sur le Curare*, 1849; *Influence du Sympathique sur la calorification*, 1850; *sur les Glandes salivaires*, 1853; *sur une nouvelle Fonction du foie* (thèse de doctorat ès sciences), 1852. A partir de cette époque, toutes ses découvertes sont publiées dans ses 18 vol. de *Leçons* : 1° *Leçons de physiologie expérimentale, appliquées à la médecine*, 2 vol., 1855-56; 2° *sur les Effets des substances toxiques et médicamenteuses*, 1 vol., 1857; 3° *sur la Physiologie et la Pathologie du système nerveux*, 2 vol., 1858; 4° *sur les Liquides de l'organisme*, 2 vol., 1859; 5° *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, 1 vol., 1865; 6° *Leçons sur les propriétés des tissus vivants*, 1 vol., 1866; 7° *de la Physiologie générale*, 1 vol., 1872; 8° *Pathologie expérimentale*, 1 vol., 1872; 9° *sur les Anesthésiques et l'asphyxie*, 1 vol., 1875; 10° *sur la Chaleur animale*, 1 vol., 1876; 11° *sur le Diabète*, 1 vol., 1877; 12° *la Science expérimentale*, 1 vol., 1878; 13° *Phénomène de la vie commune aux animaux et aux végétaux*, 2 vol., 1878-79; 14° *Physiologie opératoire*, 1 vol., 1879. Tous les travaux de Claude Bernard ont été énumérés et classés dans un ouvrage intitulé : *l'Œuvre de Claude Bernard*, Paris, J.-B. Baillière, 1881.
Paul Bert.

BERNARD (GRAND SAINT-), anc. *Penninus Mons* et *Mons Jovis*, montagne de Suisse (Valais), dans les Alpes Pennines, sur la frontière du roy. d'Italie; elle renferme le col ou passage du même nom (2,472 m. de hauteur), qui est compris entre le mont Mort (2,866 m.) à l'E. et le mont Chenalette (2,889 m.) à l'O.; passage très fréquenté, quoique dangereux et même impraticable en hiver. On y monte en 5 heures par la vallée d'Entremont, qui part de Martigny. Aux bords d'un petit lac entouré de pics escarpés et des neiges éternelles des pics du Velan, du Pain-de-Sucre et du Chenalette, avec un froid constant de 20 à 22° en hiver, se trouve le couvent de Saint-Bernard, fondé vers 982, à la place d'un autel de Jupiter, par St Bernard de Menthon. Ses religieux, au nombre de 20 à 30 et de l'ordre de Saint-Augustin, desservent l'hospice destiné à recevoir les voyageurs, qu'ils vont chercher s'ils sont égarés dans les neiges; des chiens d'une espèce particulière et d'un instinct admirable, nommés marons, aident les religieux dits maroniers à retrouver les sentiers cachés par la neige. L'hospice du Saint-Bernard reçoit depuis 1760 un don annuel du gouvernement français. — Les armées romaines franchirent souvent ce passage. Charlemagne le traversa en 773; Frédéric Barberousse en 1166; Bonaparte, à la tête de 30,000 hommes, le franchit, 15-21 mai 1800, avec de la cavalerie et de l'artillerie; devenu Napoléon Ier, il fit de grands dons au couvent, et fit élever dans l'église un monument à la mémoire de Desaix.

BERNARD (PETIT SAINT-), montagne des Alpes Grées (dép. de la Savoie), au S.-O. du Grand Saint-Bernard, entre l'arrondiss. de Moutiers et la vallée d'Aoste; passage très facile, conduisant de la vallée de l'Isère à celle de la Doire. Couvent

du même ordre que celui du Grand Saint-Bernard, fondé de même par Bernard de Menthon, et hospice pour les voyageurs, à 2,186 m. au-dessus de la mer.

BERNARD-CASTLE. *V.* Barnard-Castle.

BERNARDES (Diego), poète portugais, surnommé *le Prince de la poésie,* né vers 1540 à Ponte de Barca (entre Douro et Minho), m. en 1596, fut secrétaire d'ambassade auprès de Philippe II, puis suivit le roi Sébastien en Afrique, et fut fait prisonnier à la bataille d'Alcazarquivir. Ses œuvres, recueillies en 1596 sous le nom de *O Lyma* (le fleuve qu'il a chanté), comprennent 20 églogues et 33 épîtres; elles brillent par la pureté du style et l'élégance des formes poétiques. B.

BERNARDI (Joseph-Elzéar-Dominique), légiste français, né à Montjeu, en Provence, en 1751, m. en 1824. Ennemi de la révolution, arrêté en 1793, il fut sauvé par l'insurrection fédéraliste, émigra et ne revint qu'après le 9 thermidor. Il fit partie du conseil des Cinq-cents, et, sous Napoléon Ier, devint chef de division au ministère de la justice. L'Académie des inscriptions le reçut parmi ses membres.

On lui doit : *Essai sur les révolutions du droit français,* 1783 : *de l'Origine et des Progrès de la législation française,* 1817 ; une restitution et traduction de la *République* de Cicéron, etc.

BERNARDIN (Saint), né à Sienne, d'une famille illustre, en 1380, m. en 1444. Il prit l'habit de Saint-François, et fit éclater sa charité pendant la peste qui ravagea Sienne en 1400. Il s'adonna à la prédication, et fut aussi admiré pour son éloquence que pour ses vertus; il opéra un grand nombre de conversions, rétablit la paix dans plusieurs villes troublées par les querelles des Guelfes et des Gibelins, et réforma son ordre sous le nom d'étroite observance. Fête, le 20 mai.

Ses œuvres ont été publiées à Venise, 1591, 4 vol. in-4°, et à Paris, 1636, 5 vol. in-fol.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. *V.* Saint-Pierre.

BERNARDINO (Le), allem. *Bernhardin,* passage des Alpes, dans le cant. des Grisons (Suisse); 2,063 m. au-dessus du niveau de la mer; occupé en partie par le lac Mœsola, d'où sort la Mœsa. Il réunit, par une route praticable aux voitures, Gênes et Turin à la Suisse et à l'Allemagne occid.; c'est un des passages des Alpes les plus anciennement connus; mais la route actuelle, qui unit Coire à Bellinzona, n'a été construite que de 1819 à 1823. Le général Lecourbe le traversa plusieurs fois pendant la campagne de 1799 contre les Autrichiens.

BERNARDINS, ordre dont le premier fondateur fut St Robert, abbé de Molême, qui vint, en 1098, s'établir à Cîteaux, ce qui fit d'abord appeler cisterciens les religieux de cette congrégation. Réformés par St Bernard, qui contribua puissamment à la gloire et à l'extension de l'ordre, ils prirent le nom de bernardins, sans abandonner la règle de St Benoît. Leur costume ordinaire se compose d'une robe blanche et d'un scapulaire noir, et lorsqu'ils officient, ils portent une tunique blanche fort large, appelée coule, avec un capuchon de même couleur. Les bernardins, qui, comme les bénédictins, se livraient aux travaux scientifiques et littéraires, se répandirent beaucoup en France, et y donnèrent naissance aux feuillants. Le couvent de bernardins, où se tinrent tant d'assemblées importantes de l'université de Paris, est devenu l'entrepôt des huiles. D—t—r.

BERNARDINES ou **CLAIRETTES**, congrégation de religieuses, fondée à Villetun, au commencement du xiie siècle, par Ste Hourbelle, qui leur donna la règle de Cîteaux avant qu'elles suivissent la réforme de St Bernard. L'ordre des bernardines devint riche et nombreux; leur principale occupation était l'éducation des jeunes filles. Comme les bernardins, elles portent un vêtement blanc, avec la coule à larges manches. Les maisons les plus célèbres qu'elles occupèrent furent celles de Port-Royal et du faubourg Saint-Antoine, à Paris. La plus importante est auj. le pensionnat de N.-D. de la Plaine, à Esquermes (Lille). D—t—r.

BERNAUER (Agnès), femme célèbre par sa beauté et sa mort tragique. Fille d'un barbier d'Augsbourg, elle inspira une vive passion au duc Albert de Bavière, qui l'épousa malgré son père Ernest. Celui-ci la fit noyer dans le Danube, en 1435. Le malheureux amour d'Agnès et d'Albert, longtemps populaire en Bavière, a servi de sujet à plusieurs poètes tragiques. B.

BERNAY, *Bernacum,* s.-préf. (Eure), sur la rive g. de la Charentonne. Trib. de comm.; collège. Cette ville possédait une riche abbaye fondée au xie siècle par Judith, femme de Richard II, duc de Normandie. L'église, seule conservée et très remarquable, sert auj. de halle aux grains; deux autres églises, Sainte-Croix et Notre-Dame, des xve et xvie siècles, sont intéressantes. Grande foire, dite foire fleurie, pour les chevaux, la plus importante de France. Manuf. de draps, flanelles, toiles de lin, percales, etc. Comm. de papier, de fer, de grains, de bestiaux, cuir, bougie, lin, fil, toiles et rubans de fil; 7,643 hab.

BERNBOURG, *Ursopolis, Arctopolis ad Salam,* v. du duché d'Anhalt, anc. cap. de l'Anhalt-Bernbourg, sur les deux rives de la Saale; 16,935 hab. Gymnase; château ducal. Industrie, commerce et navigation actifs; fonderie de fer, chaudronnerie, fabr. de sucre de betteraves, poteries, tabacs, etc.

BERNCASTEL ou **BERNKASTEL,** *Tabernarum castellum* ou *Tabernæ Mosellanicæ,* v. de la Prusse rhénane, sur la Moselle, régence de Trèves; 2,460 hab., gr. manufacture de tabac. Mines de cuivre aux environs. Ruines d'un anc. château construit en 1277 par l'archevêque de Finstingen.

BERNE, en latin *Arctopolis,* c.-à-d. ville de l'Ours, en allem. *Bern,* capitale fédérale de la Suisse depuis 1848; 44,087 hab. en grande majorité protestants. Université fondée en 1834; écoles militaire, des métiers, etc.; hôtel des monnaies, arsenal, jardin botanique, observatoire, musée, riche bibliothèque. Jolie ville, dans une situation admirable, sur une presqu'île de l'Aar, avec le beau pont de la Nydeck, 1844; on y remarque la cathédrale, dite le Munster, la belle promenade de la Plate-Forme, d'où l'on jouit d'une vue magnifique. Fabr. de chapeaux de paille fins, taffetas pour parapluies, cotonnade. Poudreries renommées. — Berne fut fondée et érigée en ville en 1191, par le duc Berthold V de Zæhringen; elle devint ville libre impériale en 1218; admise dans la confédération helvétique en 1353, elle en fut la capitale de 1799 à 1803. L'étendard de la ville, qui figura si glorieusement dans les guerres que soutint la Suisse pour sa liberté, représente un ours, parce que le duc Berthold V avait tué un ours (*Bær* en allemand, d'où Berne), sur le lieu même des fortifications. Patrie de Bonstetten, de Haller et de Stapfer.

BERNE, canton du N.-O. de la Suisse, capit. Berne; le premier par sa superficie, le premier par sa pop., ayant au N.-O. la France pour frontière (Doubs, Belfort) et l'Alsace; au N. le canton de Bâle-Campagne; à l'E., les cantons de Soleure, Argovie, Lucerne, Unterwald et Uri; au S., le Valais; à l'O., Fribourg et Neuchâtel. Superf., 6,889 kil. carr.; pop., 532,164 hab., dont 65,828 catholiques, 1,316 juifs et 463,163 protestants. Pays très montagneux, traversé au N. par les Alpes bernoises (points culminants : le Finster-Aar-Horn, 4,275 mèt.; le Schreck-Horn, et la Jung-Frau, 4,175 mèt.); arrosé par l'Aar, le Doubs, etc.; il renferme les 4 lacs de Neuchâtel, Bienne, Thun et Brienz, les belles vallées de la Simmen, de Lauterbrunnen, du Grindelwald, d'Hasli, et la fertile plaine d'Interlaken. Récolte de grains, vins, et élève de bétail, la principale richesse des habitants; mines de fer. Fabr. de toiles, lainages, horlogerie, etc. Le canton de Berne est le 8e par l'ordre de son admission dans la confédération helvétique; il y entra en 1353. En 1415, il s'agrandit, par conquête, de l'Argovie; il reçut la réforme en 1528, et s'empara du pays de Vaud en 1536. En 1798, les populations qui lui étaient soumises s'étant déclarées indépendantes, Berne perdit l'Argovie, le pays de Vaud, la vallée de Moutiers, etc. La constitution actuelle du canton date du 31 juillet 1846. La constitution fédérale de 1848 a décidé que le siège du gouvernement, qui était transporté tantôt à Berne, tantôt à Zurich, tantôt à Lucerne, serait fixé à Berne, devenue ville fédérale et capitale de la Suisse. Le gouvernement est représentatif, composé d'une seule chambre dite grand-conseil (*Grosse-Rath*), de 240 membres, élus par le suffrage universel, et qui nomment chaque année leur président ou *Landamman,* premier magistrat du pays, et d'un conseil de régence, ayant le pouvoir exécutif, tiré du grand-conseil, nommé par lui, et composé d'un président nommé *Schultheiss* ou avoyer, avec 16 membres. L'allemand est généralement parlé dans ce canton.

BERNER (Frédéric-Guillaume), né en 1780, m. en 1827, est une des gloires de la musique moderne en Silésie. Organiste à Breslau, il a formé les plus brillants improvisateurs contemporains, Kœhler, Zœllner, et Adolphe Hesse.

BERNETTI (Thomas), cardinal et homme d'État, né à Fermo en 1779, m. en 1852. Il fut un des 13 cardinaux qui refusèrent d'assister au mariage de Napoléon Ier et de Marie-Louise. Après les événements de 1815, il réorganisa l'administration des États romains, fut employé à diverses missions diplomatiques, coopéra au Concordat de 1827 avec les Pays-Bas, et fut chargé de la délimitation des terres de l'Église du côté des Deux-Siciles. En 1849, il suivit Pie IX à Gaëte, et se retira ensuite à Fermo, où il mourut. Il a laissé la réputation d'un politique habile et éclairé.

BERNI (Francesco), poète italien, né en 1490 à Lamporecchio, entre Florence et Pistoia, m. en 1536, embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine de la cathédrale de Florence. Il fut empoisonné par le duc Alexandre de Médicis, dont il avait refusé de faire périr le cousin, le cardinal Hippolyte. Berni excella dans le genre burlesque, qu'on a depuis nommé en Italie genre *bernesque,* et fut chef d'école. Il mit dans ses vers satiriques beaucoup d'originalité, de naturel et de piquant. Ses mœurs sont aimables et faciles, sa moquerie

élégante et légère; mais il tombe souvent dans la licence. Chez lui, la versification est d'une facture agréable, et le rythme plein de grâce. Berni a refait le *Roland amoureux* de Bojardo, qui, par cette heureuse transformation, se trouve être la seconde épopée chevaleresque de l'Italie : laissant à son devancier tout le mérite de l'invention, il a revêtu ses idées d'un style plus gai, plus libre, plus harmonieux. B.

BERNICIE, anc. roy. de la Grande-Bretagne, au N. du mur de Septime Sévère, dans le Northumberland actuel. Unie à la Déira, elle forma le roy. de Northumberland, un des 7 États de l'heptarchie anglo-saxonne, en 590.

BERNIER (François), voyageur français, né à Angers vers 1625, m. à Paris en 1688. Il parcourut la Syrie, l'Égypte, l'Inde, et devint médecin d'Aureng-Zeb. Il était lié avec Ninon de Lenclos, Mme de la Sablière, La Fontaine, Chapelle, Saint-Évremond, Gassendi, Molière et Boileau. On lui doit : *Histoire de la dernière révolution du Grand-Mogol*, Paris, 1670 ; *Voyages*, 1670 ; *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, 1678.

BERNIER (Jean), médecin, né à Blois en 1622, m. en 1698. On a de lui une *Histoire de Blois*, Paris, 1682, in-4°, pleine d'erreurs; des *Essais de médecine*, 1689, réimpr. sous le titre de : *Histoire chronologique de la médecine et des médecins*, 1695 et 1714, où l'on trouve des recherches très curieuses, mais faites sans choix ; un *Anti-Menagiana*, 1693, et des remarques sur Rabelais, 1697. L'esprit caustique de l'auteur nuit à la valeur de tous ces ouvrages.

BERNIER (Nic.), musicien, né à Mantes en 1664, m. en 1734. Il fut maître de la sainte Chapelle et de la chapelle du roi. Bien qu'il eût reçu des leçons de Caldara, et qu'il passât pour le plus habile compositeur de son temps, son style est froid et lourd, sa manière incorrecte. Ses cantates, sur des paroles de J.-B. Rousseau, et son *Miserere*, sont ses meilleures œuvres. B.

BERNIER (Étienne-Alexandre), né à Daon (Mayenne) en 1762, m. en 1806. Curé de Saint-Laud à Angers lors de la révolution, il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, et fut l'âme de l'insurrection vendéenne, dont il dirigea le conseil. On le vit tour à tour avec Stofflet et d'Autichamp. Quand les succès de Hoche ne lui laissèrent plus d'espoir, il sut faire à temps sa soumission. Employé ensuite aux négociations du Concordat, il fut nommé évêque d'Orléans en 1802. B.

BERNINA (Mont), montagne de Suisse, dans le canton des Grisons, et dont le pic est des plus élevés des Alpes Rétiques ; il domine les glaciers de Roseg, Tchierva et Morteratsch, et s'élève à 4,052 m. au-dessus du niveau de la mer. Glacier magnifique ; la première ascension en a été faite, le 10 oct. 1850, par MM. Coaz et Tscharvar, deux Suisses. Dans la montagne se trouve une gorge qui fait communiquer la haute Engadine avec la Valteline; c'est le passage de la vallée de Poschiavo, à une hauteur de 2,333 m., très fréquenté par les voitures légères et les piétons.

BERNINI (Giovanni-Lorenzo), dit *le cavalier Bernin*, célèbre artiste, né à Naples en 1598, m. en 1680, s'exerça dans la peinture, la statuaire et l'architecture. Sa réputation fut immense, et on le surnomma le Michel-Ange moderne. Le pape Paul V le créa chevalier; Urbain VIII, Innocent X, Clément IX, le comblèrent de faveurs; il fut l'objet des attentions de Christine de Suède pendant son séjour à Rome. Charles Ier d'Angleterre lui commanda sa statue; Mazarin voulut l'attirer en France. Le Bernin ne vint à Paris qu'en 1665, sur l'invitation de Louis XIV, qui désirait le consulter au sujet de la restauration du Louvre : ses plans auraient nécessité la destruction de tout l'édifice, le roi adopta ceux de Perrault. Le Bernin retourna à Rome, et laissa une fortune de plus de 3 millions; il fut enterré à Sainte-Marie Majeure. La plupart de ses tableaux sont dans les palais Barberini et Ghisi. Parmi ses ouvrages de sculpture, les plus connus sont les statues de *Constantin* et de *Longin*, à Saint-Pierre de Rome ; le groupe de *Sainte Thérèse avec l'Ange*, à Sainte-Marie de la Victoire ; le groupe d'*Apollon et Daphné*, celui d'*Énée et Anchise*, la statue équestre de Louis XIV, dont on a fait un Curtius près de la pièce d'eau des Suisses, à Versailles. Son ciseau est d'une habileté incomparable, et il fait des chefs-d'œuvre de grâce et d'exécution : mais les conceptions sont sans pureté ni convenance, et l'on trouve partout, jusque dans les sujets sacrés, l'expression la plus sensuelle. L'artiste substitue souvent la richesse à la correction ; en voulant exagérer la grâce, il a rencontré l'afféterie. En architecture, le Bernin a fait des œuvres remarquables : telles sont, à Rome, les fontaines de la place Barberini et de la place Navone ; le noviciat des jésuites, à Monte-Cavallo ; les palais Barberini, Odescalchi et Ludovisi ; le grand escalier du Vatican, les tombeaux d'Urbain VIII et d'Alexandre VII ; il a imaginé le baldaquin en bronze et la chaire de Saint-Pierre, ainsi que la colonnade circulaire sur la place qui précède cette basilique. Ses principaux élèves furent Mattia Rossi et C. Fontana. Le Bernin s'occupa aussi des sciences exactes ; il inventa plusieurs machines, entre autres celles qui servaient à Rome à frapper la monnaie. B.

BERNIS (François-Joachim de Pierres, cardinal de), né à Saint-Marcel-de-l'Ardèche en 1715, d'une famille d'anc. noblesse, m. en 1794, vint très jeune encore à Paris, avec le titre d'abbé, et se fit remarquer par un esprit enjoué, un caractère égal et sûr, et une physionomie agréable. De petits vers à Mme de Pompadour lui valurent, avec les éloges ironiques de Voltaire, qui l'appelait Babet la bouquetière, une pension de 1,500 liv. sur la cassette du roi, un modeste logement aux Tuileries, et, dès 1744, un fauteuil à l'Académie française. Il débuta dans la carrière politique par l'ambassade de Venise, 1752, qui était alors une espèce de sinécure. Rappelé en 1755, il fut chargé de conclure secrètement le fameux traité de Versailles, 1756, entre la France et l'Autriche, puis devint ministre d'État en janvier 1757, et ministre des affaires étrangères la même année. Effrayé des sacrifices que l'alliance autrichienne imposait à la France, il ne voulut pas renouveler le traité de Versailles, en 1758, renonça à la direction des affaires étrangères, et fit agréer au roi pour son successeur le duc de Choiseul, en restant lui-même ministre d'État. Il avait, dans le même temps, reçu le chapeau de cardinal. Les deux ministres furent en désaccord au bout d'un mois, et le roi écarta Bernis. Nommé archevêque d'Albi, 1764, il rentra dans les affaires par l'ambassade de Rome, 1769, où il marqua son habileté dans deux conclaves. En 1791, ayant refusé de prêter le serment constitutionnel, il perdit son poste, 100,000 fr. de traitement environ, et continua de rester à Rome, où il mourut pauvre et honoré. Les *Œuvres* de Bernis ont été souvent imprimées. On y trouve un poème posthume en 10 chants, *la Religion vengée*, qui n'est guère qu'un long plaidoyer, peu poétique, contre les athées et les déistes. On a encore de Bernis *Correspondance avec Pâris-Duverney, de 1752 à 1769*, 1790, et *avec Voltaire*, 1799. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1878. Ils présentent de l'intérêt et peuvent servir dans une certaine mesure à réhabiliter leur auteur.

BERNON, noble Bourguignon, fondateur de l'abbaye de Cluny, m. en 927. Il fut disciple d'Hincmar.

BERNOULLI et non **BERNOUILLI**, nom d'une famille suisse, originaire d'Anvers, et qui a produit des savants distingués. Les principaux sont :

BERNOULLI (Jacques), né à Bâle en 1654, m. en 1705. Professeur de mathématiques à l'université de Bâle, associé des Académies de Paris et de Berlin, il développa, dans les *Acta eruditorum*, de Leipzig, la théorie et les applications du calcul différentiel et intégral ; fit de curieuses recherches sur la théorie des courbes et la mécanique rationnelle ; découvrit les propriétés des *Nombres de Bernoulli* dans la théorie du développement en séries, et posa dans son *Ars conjectandi*, Bâle, 1713, in-4°, les fondements de la théorie des probabilités. Cet ouvrage a été trad. en français par Vastel, Paris, 1801. Il soutint, contrairement à l'opinion commune, que les comètes sont, non des météores, mais des astres permanents dont le cours est réglé. Les œuvres mêlées de Jacques Bernoulli ont été publiées à Genève, 1745, 2 vol. in-4°.

BERNOULLI (Jean), frère du précédent, né à Bâle en 1667, m. en 1748. Il professa les mathématiques à Groningue, 1695, puis à Bâle, 1705, et fut associé des Académies de Paris, de Londres, de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Les contemporains le mettaient à côté de Newton et de Leibnitz ; il s'occupa avec succès du calcul différentiel et intégral, découvrit le calcul exponentiel et la méthode pour intégrer les fractions rationnelles, et eut de vives querelles scientifiques avec son frère Jacques, avec Côtes, Taylor, Keil, Hartzoeker. Ami constant de Leibnitz, il eut Euler pour élève. Ses œuvres, où l'on remarque une *Physique céleste*, dans les principes de Descartes, et un beau traité *sur l'Art de la navigation*, ont été publiées à Lausanne et à Genève, 1742, 4 vol. in-4°.

BERNOULLI (Nicolas), neveu des précédents, né à Bâle en 1687, m. en 1759, enseigna les mathématiques à Padoue, la logique et le droit à Bâle. Dans une thèse *sur les Absents*, il proposa d'appliquer à cette question de jurisprudence le calcul des probabilités.

BERNOULLI (Daniel), un des fils de Jean, né à Groningue en 1700, m. en 1782. Il enseigna à Saint-Pétersbourg et à Groningue, fut dix fois couronné par l'Académie des sciences de Paris, et se montra le digne émule de Clairaut, d'Euler et de d'Alembert. Il cultiva, comme tous les membres de sa famille, le calcul des probabilités ; mais il ne fut pas comme eux l'adversaire des doctrines newtoniennes, et soutint, au contraire, la théorie du système du monde fondée sur la loi de gravitation. Il cultiva la physique aussi bien que les mathématiques ; son *Hydrodynamique*, Strasbourg, 1738, est le premier ouvrage sur cette matière.

BERNSTEIN (GEORGE-HENRI), orientaliste allemand, né en 1787 à Kospeda, près d'Iéna, m. en 1860, obtint dès 1812 une chaire de littérature orientale à Berlin, servit dans les corps francs en 1813 et 1814, et, après avoir voyagé en Hollande et en Angleterre, reprit son enseignement de 1821 à 1836.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *de Initiis et Originibus religionum in Oriente dispersarum*, 1817; une édition de l'*Hitopadesa* (en sanscrit), 1823; *Grammaire et Chrestomathie arabes*, 1817; *Lexique syriaque*, 1832-1837.

BERNSTORF (JEAN-HARTWIG-ERNEST, COMTE DE), ministre danois, « l'oracle danois », comme l'appelait Frédéric le Grand, né à Hanovre en 1712, m. en 1772. Entré de bonne heure dans la diplomatie danoise, il y rendit d'importants services; Christian VII le fit comte. La puissance de Struensée l'éloigna en 1770. Rappelé, il allait partir de Hambourg quand il mourut. Il avait créé la marine marchande du Danemark, fondé une société d'agriculture, envoyé Niebuhr en Arabie, donné asile à Klopstock, élevé un grand hôpital à Copenhague, répandu d'immenses aumônes et donné un utile exemple en affranchissant ses paysans du servage. A. G.

BERNSTORF (ANDRÉ-PIERRE, COMTE DE), neveu du précédent, ministre de Danemark, né en 1735 dans le Brunswick-Lunebourg, m. en 1797. Éloigné des affaires pendant la puissance de Struensée, il arriva, après sa chute, au ministère. Il renouvela les traités avec la Suède et l'Angleterre, fit à la Suède, en 1778, la première proposition d'une neutralité armée. Comme ses vues ne s'accordaient pas avec celles de la reine veuve et du ministre Guldberg, il se retira en 1780, et fut rappelé en 1784. Il réforma les finances, et hâta l'abolition du servage en Slesvig et Holstein. Protecteur des libertés civiles, il ne mit aucune entrave à la presse, et le Danemark devint le refuge des écrivains allemands persécutés. Il favorisa de même le commerce, la marine, l'agriculture et l'industrie. A. G.

BERNSTORF (CHRISTIAN, COMTE DE), fils du précédent, né à Copenhague en 1769, m. à Berlin en 1835. D'abord ambassadeur à Berlin et à Stockholm, il fut ministre des affaires étrangères, en 1797, et observa la neutralité. Copenhague n'en fut pas moins bombardée par les Anglais en 1807. Bernstorf fut ambassadeur à Paris en 1811, représentant du Danemark au congrès de Vienne, et dut signer la cession de la Norvège à la Suède, 1815. En 1818, il passa au service du roi de Prusse, qui le nomma son ministre des affaires étrangères, et assista aux congrès d'Aix-la-Chapelle, de Carlsbad, de Laybach et de Vérone.

BEROALDE (MATHIEU), professeur d'hébreu à Orléans, né à Saint-Denis (Seine), m. vers 1584, fut ministre de l'Évangile à Genève, et y enseigna la philosophie en 1576. Il fit aussi des cours d'histoire à Sedan. Il publia un *Chronicon sacræ Scripturæ*, Paris, 1575, in-fol., où il prétend qu'il ne faut suivre d'autre guide dans la doctrine des temps que les écrits inspirés par Dieu, c'est pourquoi il a effacé de la liste des rois de Perse Cambyse et Darius, sous prétexte que ces noms ne sont pas dans l'Écriture. C. N.

BEROALDO (PHILIPPE), dit *l'Ancien*, littérateur italien, né en 1453, m. en 1505, fut qualifié, par Pic de La Mirandole, de bibliothèque vivante. Sa passion était de donner le jour aux auteurs les plus obscurs de l'antiquité; sa manière d'écrire s'en ressentit; elle est un peu hérissée et sauvage. Il professa les belles-lettres à Bologne, fut député du Sénat près d'Alexandre VI, et secrétaire de la république pendant plusieurs années.

Ses principaux ouvrages sont : *C. Plinii Hist. natur.*, avec notes, Paris, 1476, in fol., et 1516, in-fol.; *Commentaria in Catullum, Propertium, etc.*, Bologne, 1487, in-fol., et Paris, 1604, in-fol.; id. *in Apulei asinum*, Venise, 1504; *Orationes et poemata*, in-4º, Lyon, 1492, et Paris, 1515, in-4º. Trois de ses discours intitulés *Anticategoriæ* ont été traduits en français par Calvy de La Fontaine, Paris, 1556. C. N.

BÉROALDO (PHILIPPE), dit *le Jeune*, neveu du précédent, né en 1472, m. en 1518, fut professeur de belles-lettres à Rome, secrétaire de Léon X, et bibliothécaire du Vatican.

On a de lui des *Castigationes in Cornelium Celsum* et des poésies latines, odes, épigrammes, etc., Rome, 1530, in-4º. Il a aussi donné une édition des cinq premiers livres des *Annales*, de Tacite, Rome, 1515, in-fol., Paris, 1608, in-fol. C. N.

BERŒA, v. de l'anc. Macédoine, dans l'Émathie, au S.-O. de Pella; fondée par la nymphe Berœa, fille de Bérès, fils lui-même de Macédon, dans une contrée montagneuse et bien arrosée. Elle fut prise par les Athéniens pendant la guerre du Péloponèse. Après la bataille de Pydna, 168, elle fut la première à se rendre aux Romains. Sous Dioclétien, elle fut rangée dans la Macédoine première. L'Évangile y fut prêché par St Paul en 49-65 ap. J.-C. Occupée par les Slaves, puis par les Bulgares, un tremblement de terre la ruina presque en 904. En 1204 elle fit partie du royaume latin de Thessalonique. Enfin elle tomba au pouvoir des Turcs en 1397. Son nom est devenu au moyen âge *Verre, Veria;* puis en turc *Karaferja*. — v. intérieure de l'anc. Thrace, auj. *Beria* ou *Berrhœa*, au N.-O. d'Andrinople. — v. de l'anc. Syrie cyrrhestique, agrandie par Séleucus Nicator, nommée par *Chelbon* dans Ézéchiel, *Chalep* chez les Byzantins; auj. *Aleppo* ou *Halep*. Peut-être est-ce la même que la *Chalybon* de Ptolémée.

BEROLINUM, nom latin de BERLIN.

BEROSE, historien chaldéen de la fin du IVe siècle av. J.-C., avait composé en grec, d'après les monuments authentiques, une histoire complète de son pays, auj. perdue. Josèphe en a tiré parti pour ses *Antiquités*. Les fragments qui en restent jettent une lumière vive, bien que passagère, sur l'état des monarchies qui, antérieurement à Cyrus, s'étaient formées sur les bords du Tigre et de l'Euphrate; ils ont été publiés dans les *Frag. historicorum* de Didot. L'histoire, en 5 livres, publiée au XVIe siècle par Annius de Viterbe, était apocryphe. Bérose, distingué aussi comme astronome, inventa une nouvelle espèce de cadran solaire.

E. Havet, *Mémoire sur la date des écrits qui portent le nom de Bérose et de Manethon*, 1874; Lenormant, *Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose*, 1871. B. et S. Rz.

BERQUIN (LOUIS), gentilhomme de l'Artois, né vers 1490, que Badius appelait le plus savant de la noblesse, s'est rendu célèbre par son zèle pour le luthéranisme. Dès 1523, dénoncé au parlement, il fut condamné à faire abjuration publique, et, sur son refus, jeté en prison. Mis en liberté par François Ier, il se retira à Amiens, où il continua à écrire en faveur du protestantisme. Un autre arrêt du parlement le frappa, 1526, et il en fut encore garanti par le roi. De nouvelles attaques contre le catholicisme, que ne purent empêcher les avis d'Erasme son ami, le firent brûler en place de Grève, le 22 avril 1529. B.

BERQUIN (ARNAUD), né à Langoiran (Gironde) vers 1749, m. en 1791, se fit connaître par un recueil d'*Idylles et Romances*, 1775, où l'on trouve de la grâce et du sentiment. La même année, ses *Tableaux anglais* réussirent, et bientôt, traduisant, imitant, s'appropriant les productions allemandes de Weisse et d'autres auteurs étrangers, il composa ce recueil de dialogues, de scènes, de récits, intitulé *l'Ami des enfants*. Cet ouvrage obtint un très vif succès, qu'il méritait en partie, par l'intention toute morale de l'auteur et par l'affection sincère qu'il y montre pour ses jeunes lecteurs. Mais on y trouve trop peu d'imagination et de variété dans les récits, trop d'affectation dans le style, qui vise pourtant au naturel. Le prix que l'Académie française devait décerner, en 1784, au livre le plus utile qui eût paru dans l'année, fut donné à *l'Ami des enfants*. On doit à Berquin : *Lectures pour les enfants; l'Ami de l'adolescence; Bibliothèque des villages; Introduction familière à la connaissance de la nature*, trad. libre de miss Trimmer; *le Livre de famille, ou Journal des enfants; le Petit Grandisson; Sandfort et Merton*. Berquin travailla au *Moniteur universel* et à la *Feuille villageoise*; il avait été proposé pour instituteur du prince royal, lorsqu'il mourut.

L'édition originale de ses œuvres est en 60 vol. in-18; une des meilleures est celle de Léonard, Paris, 1803, 20 vol. in-18. J. T.

BERR (ISAAC), philanthrope et publiciste, né à Nancy en 1743, m. en 1828, a contribué à faire reconnaître aux israélites les droits de citoyens français. E. D—Y.

BERRAVENSIS PAGUS, nom latin du BARROU.

BERRA (LA), all. *Birrenberg*, ramification des Alpes, de forme conique, s'étend dans le canton de Fribourg, le long de la rive dr. de la Sarine, entre la Jogne et la Gérine, qui dans le pays s'appellent les *Fritte*; 1,776 m. au-dessus de la mer.

BERRE, autrefois *Cadarose, Bergine* des anciens, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix et sur l'étang de Berre; 2,036 hab. Récolte d'amandes, de figues dites marseillaises, et d'huiles fines dites huiles d'Aix. L'étang ou lagune de Berre, à l'E. des Bouches-du-Rhône, a 20 kil. de long sur 12 de large, 160 kil. carrés; il communique avec la mer par une ouverture naturelle appelée *grau*, dans laquelle on a pratiqué artificiellement le canal de Caronte ou des Martigues, qui finit dans la mer au port de Bouc. A l'entrée du canal, du côté de l'étang de Berre, se trouvent Les Martigues, ville composée de 3 parties séparées par de petits bras de mer, espèce de rivières salées, peu profondes, qu'on traverse sur des ponts. Pêche abondante, et exploitation de sel sur ses bords. E. B.

BERRIAT. *V.* BERRYAT.

BERRUER (PIERRE-FRANÇOIS), sculpteur, né à Paris en 1733, m. en 1797, membre de l'Acad. des beaux-arts, 1770. Ses principaux ouvrages sont : la statue de *Ste Hélène*, à l'église de Montreuil-Versailles; 2 bas-reliefs à la façade de l'École de médecine de Paris; la statue colossale de *la Force*, au palais de justice; le buste de *Destouches*, au Théâtre-Français; les statues de *Polymnie, Thalie, Melpomène* et *Terpsichore*, au théâtre de Bordeaux; le bas-relief de *l'Annonciation*, à la cathédrale de Chartres, etc. B.

BERRUGUETE (ALPHONSE), peintre, sculpteur et ar-

chitecte espagnol, né à Paredes de Nava, près de Valladolid, vers 1480, m. en 1561. Son père, Pierre Berruguete, lui enseigna les éléments de son art. Il alla ensuite en Italie, où il se trouvait en 1503, et choisit pour maître Michel-Ange, qui l'emmena à Rome. Il habita ensuite Florence, et y termina une toile de Filippo Lippi. Revenu en Espagne, il attira bientôt l'attention de Charles-Quint, qui le nomma peintre et sculpteur de la cour, et le chargea de nombreux travaux pour l'Alcazar de Madrid et pour le palais de Grenade. Ce fut lui qui, dans la cathédrale de Tolède, exécuta toutes les sculptures du chœur. Grâce à son activité, il devint si riche, qu'il acheta de Philippe II, en 1559, la seigneurie de Ventosa. Les connaisseurs préfèrent ses tableaux à ses œuvres d'architecture, et ses sculptures à ses tableaux. On admire dans ses statues la correction du dessin, la noblesse du caractère, un emploi sage et modéré des détails anatomiques et des draperies qui accusent parfaitement les formes du corps. Presque toutes les grandes villes espagnoles renferment de ses ouvrages. A. M.

BERRUYER (Joseph-Isaac), jésuite, né à Rouen en 1681, m. en 1758. Il a publié une *Histoire du peuple de Dieu*, 1728, 14 vol. in-4°. Les condamnations dont la frappèrent les évêques de Montpellier et de Soissons, l'assemblée du clergé à Conflans, la Sorbonne, et les papes Benoît XIV et Clément XIII, lui firent un succès peu mérité.

BERRUYER (Jean-François), général français, né à Lyon en 1737, m. en 1804, fit la guerre de Sept ans contre la Prusse, puis celle de Corse. En 1793, il commanda les troupes rassemblées près de Paris par la Convention, puis celles dirigées contre la Vendée; suspendu après sa défaite à Saumur, il devint, sous le Directoire et resta jusqu'à sa mort commandant des Invalides, 1796.

BERRY (Jean, duc de), 3e fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes en 1340, m. en 1416. Il porta d'abord le titre de comte de Poitou. Il assista à la bataille de Poitiers, 1356; fut envoyé comme otage en Angleterre après la paix de Brétigny, 1360; commanda en Guyenne contre le Prince Noir, et prit Limoges, Poitiers, Thouars, La Rochelle, 1372; fit partie, à la mort de Charles V, 1380, du conseil qui gouvernait au nom de Charles VI, et se chargea de l'administration du Languedoc. Un de ses favoris, Jean Béthisac, ruinant cette province par ses exactions, le jeune roi voulut examiner les faits par lui-même, reprit le Languedoc au duc de Berry, et fit brûler Béthisac, 1389. Quand Charles VI devint fou, 1392, le duc ressaisit le pouvoir, et se fit détester, au point que les Parisiens démolirent son hôtel de Nesle et brûlèrent son château de Bicêtre, 1411. En 1412, il fut le chef nominal du parti d'Orléans, offrit de livrer la Guyenne aux Anglais, mais dut signer avec le duc de Bourgogne le traité de Bourges. Sa statue authentique est dans la crypte de la cathédrale de cette ville. B.

BERRY (Charles, duc de), petit-fils de Louis XIV, et 3e fils du grand Dauphin, né en 1686, m. en 1714. Il ne joua aucun rôle politique et ne se distingua que par sa timidité.

BERRY (Marie-Louise-Élisabeth d'**ORLÉANS**, duchesse de), femme du précédent, fille aînée de Philippe d'Orléans, depuis régent, née en 1695, m. en 1719. Elle reçut une fort mauvaise éducation. On la connut à la cour sous le nom de Mademoiselle, jusqu'à son mariage avec le duc de Berry, 1710, qui se conclut malgré les répugnances de Louis XIV et de Mme de Maintenon. Elle mena une vie pleine de scandales, fut soupçonnée d'avoir empoisonné la duchesse de Bourgogne et aussi le duc de Berry; se livra, sous la régence de son père, à toutes les orgies. Elle mourut à la suite d'un souper à Meudon, et personne n'osa prononcer son oraison funèbre. B.

BERRY (Charles-Ferdinand d'**ARTOIS**, duc de), 2e fils du comte d'Artois (Charles X), né à Versailles le 24 janvier 1778, suivit sa famille dans l'émigration. Il fit ses premières armes au siège de Thionville, 1792, et servit dans l'armée de Condé, de 1794 à 1797. Il épousa secrètement, à Londres, miss Brown; mais ce mariage, désapprouvé par Louis XVIII, fut annulé. Rentré en France à la Restauration, il épousa, 1816, la princesse Caroline de Naples. Le 13 février 1820, il fut assassiné, à la sortie de l'Opéra, par Louvel, qui voulait éteindre en lui la race des Bourbons; avant d'expirer, il demanda la grâce de son meurtrier. Il a laissé deux filles de miss Brown, mariées, l'une au marquis de Charette, l'autre au prince de Faucigny; il eut de la princesse Caroline une fille, Louise-Marie-Thérèse, née en 1819, mariée en 1845 à Ferdinand-Charles, prince de Lucques, depuis duc de Parme, et un fils posthume, le duc de Bordeaux ou comte de Chambord (*V.* Chambord). Le duc de Berry, d'un caractère franc et loyal, malgré sa brusquerie et ses emportements, fut, sous Louis XVIII, le moins impopulaire des princes de sa famille. B.

BERRY (Marie-Caroline-Ferdinande-Louise de **BOURBON**, duchesse de), née en 1798, de François Ier, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Clémentine d'Autriche, m. en 1870, épousa en 1816 le duc de Berry, neveu de Louis XVIII. De ce mariage naquirent, en 1819, Louise-Marie-Thérèse (qui devint duchesse de Parme en 1845), et, en 1820, sept mois et demi après l'assassinat du duc, Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné, duc de Bordeaux, appelé comte de Chambord après 1830. (*V.* Chambord [Comte de].) La duchesse de Berry, dont l'éducation avait été négligée, plaisait par la grâce et l'affabilité de ses manières : amie des plaisirs et du monde, elle protégea le théâtre, surtout le Gymnase, qui prit en 1824 le nom de théâtre de Madame, et donna des fêtes brillantes au pavillon Marsan et dans son château de Rosny. A la suite de la révolution de Juillet, elle accompagna Charles X à Holy-Rood, se rendit ensuite en Italie malgré le vieux roi, et, trompée par les illusions des légitimistes de France, malgré les avertissements de Berryer, elle vint débarquer en 1832 à Marseille. Le mouvement n'ayant pas réussi, elle partit sous un déguisement pour la Vendée, qu'elle espérait soulever contre Louis-Philippe. Là, au lieu d'une guerre civile, on n'eut qu'une échauffourée sans aucune chance de succès. La duchesse, traquée de toutes parts, réussit à se cacher pendant cinq mois à Nantes. Un juif converti au catholicisme, Deutz, qui était mêlé au complot légitimiste, révéla à M. Thiers le secret de sa retraite. On la découvrit dans un réduit pratiqué derrière la plaque tournante d'une cheminée, et elle fut conduite à la citadelle de Blaye, sous la garde du colonel Chousserie et plus tard du général Bugeaud. Elle y mit au monde une fille, fruit d'une liaison avec le comte de Mesnard, son premier écuyer. La duchesse, que le gouvernement de Juillet ne jugea plus dangereuse, fut remise en liberté. Elle épousa alors, à Rome, le comte de Lucchesi-Palli, 1833. Repoussée de la cour de Charles X, en Autriche, elle se vit enlever la direction de l'éducation de son fils, et vécut dans la retraite à Gratz et à Brunsee (Styrie), au milieu de sa nouvelle famille. Un instant, cependant, un rapprochement avait eu lieu, et elle put visiter les Bourbons à Léoben. Le comte de Lucchesi-Palli, plus tard duc della Grazia, dont elle a eu plusieurs enfants, est mort en 1864.

BERRY, anc. prov. du centre de la France; cap. Bourges; divisée par le Cher en deux parties : le haut et le bas Berry, correspondant à peu près aux deux dép. actuels du Cher et de l'Indre. Le haut Berry comprenait les villes de Bourges, Sancerre, Dun-le-Roi, Vierzon et la petite principauté d'Henrichemont; le bas Berry, qu'on divisait en pays de Brenne, Champagne et Bois-Chaud, comprenait Châteauroux, Issoudun, Argenton, La Châtre, Le Blanc. Le Berry n'a pas de montagnes, mais seulement des coteaux élevés de 25 à 40 m. et s'abaissant en pentes douces; le cours des rivières y est lent et régulier; les principales sont : le Cher, l'Indre, l'Allier, la Creuse et la Loire. Le sol, très varié, bas et marécageux à l'O. de Châteauroux dans la Brenne, est fertile en beaucoup d'endroits. Les vins du Cher et les laines du Berry sont estimés. — Les Bituriges, puissant peuple des Gaules, habitaient le pays qui forma le Berry; *Avaricum* (Bourges) était leur capitale; ils opposèrent une résistance héroïque à César, et brûlèrent leur pays pour arrêter les Romains; Avaricum, seule épargnée, fut prise. Au IIIe siècle, Bourges ou *Avaricum* devint le siège d'un archevêché. Les Wisigoths s'emparèrent du Berry en 475, et en furent expulsés par les Francs, 507; Clovis et ses successeurs donnèrent le gouvernement du Berry à des comtes amovibles, qui se rendirent héréditaires au IXe siècle en 1095, le Berry fut réuni à la couronne, dont relevèrent immédiatement les anciens arrière-fiefs, tels que la vicomté de Bourges, qui ne fut réunie qu'en 1103. En 1360, Jean II le Bon l'érigea en duché-pairie en faveur de Jean, son troisième fils; il revint à la couronne en 1416; Charles VII en investit son second fils, 1453, qui l'échangea contre la Normandie, 1465; Louis XI le constitua en apanage pour François son second fils, puis pour Jeanne sa fille; il fut successivement donné à Marguerite sœur de François Ier, à Marguerite sœur d'Henri II, et à Louise de Lorraine, veuve d'Henri III. Le titre de ce duché fut porté par Charles petit-fils de Louis XIV, et sa veuve, Élisabeth d'Orléans; par Louis de France (Louis XVI); par le fils puîné de Charles X, m. en 1820, et par sa veuve. (*V. les art. précéd.*)

Raynal, *Histoire du Berry*, 1846.

BERRY (Canal du). Il se détache du canal latéral à la Loire, un peu au-dessous de Nevers, passe à Bourges et à Vierzon (Cher), envoie un embranchement à Montluçon (Allier), et se confond avec le Cher dans le dép. de Loir-et-Cher; 320 kil. de long. Il abrège la navigation entre la vallée supérieure et la vallée inférieure de la Loire.

BERRYAT-SAINT-PRIX (Jacques), jurisconsulte, né à Grenoble en 1769, m. en 1845, servit dans les armées pendant les premiers temps de la Révolution; devint professeur de législation à l'École centrale de l'Isère, 1796; professeur de procédure à l'École de droit de Grenoble, 1805, et à la Fa-

culté de Paris, 1819; membre de l'Académie des sciences morales, 1840.

Il a publié : *Cours de législation*, 1803-4; *Cours de procédure*, 1808-10; *Cours de droit criminel*, 1817; *Histoire du droit romain, suivie de l'histoire de Cujas*, 1821; des opuscules dans divers recueils; une bonne édition de Boileau, avec notes historiq. et littér.; *Jeanne d'Arc* (avec M. Champollion-Figeac), 1817; des *Mémoires* dans les recueils de l'Académie des sciences morales et de la Société des antiquaires, dans le *Magasin encyclopédique* et la *Revue de législation*.

BERRYER (Pierre-Nicolas), avocat et jurisconsulte, né à Sainte-Menehould en 1757, m. en 1841. Les causes qui l'ont illustré sont celles du général Moreau, du maréchal Ney, 1815, et de Fauche-Borel, 1816. Il a laissé des *Souvenirs*, curieux pour l'histoire du barreau, 1839. — Pour son fils aîné, *V. l'art. suivant*. Un autre de ses fils, Hippolyte-Nicolas, général de brigade, est mort en 1857.

BERRYER (Pierre-Antoine), avocat et célèbre orateur politique, né à Paris en 1790, m. en 1868, fit ses études chez les oratoriens de Juilly, et eut d'abord la pensée de prendre les ordres sacrés. Son père le décida à faire son droit, et il débuta au barreau dès l'âge de 21 ans. Adversaire du régime impérial, il s'engagea dans les volontaires royaux quand Napoléon Ier partit de l'île d'Elbe, et suivit Louis XVIII à Gand. Néanmoins, après 1815, la générosité de son caractère le porta à prêter le concours de son talent aux généraux poursuivis à raison de leur conduite pendant les Cent-jours : adjoint à son père et à Dupin aîné dans le procès du maréchal Ney, il défendit seul les généraux Debelle et Cambronne, et s'attira, pour quelques-unes de ses doctrines, un avertissement du conseil de l'ordre des avocats. Ami dévoué de la monarchie, il aurait voulu la conciliation de ses droits avec le développement régulier des principes de 1789, et témoignait en toutes circonstances son honnêteté politique et son libéralisme. Aussi le gouvernement ne lui pardonna guère ses plaidoyers en faveur de la liberté de la presse dans les procès du *Journal des Débats*, du *Drapeau blanc* et de la *Quotidienne*, et le tint constamment à l'écart. Le procès en diffamation intenté par les héritiers La Chalotais au journal ministériel l'*Étoile*, les nombreux litiges auxquels donna lieu le retour des émigrés dont la Révolution avait confisqué les biens, les procès des banquiers Séguin et Ouvrard, celui de Lamennais en 1826, établirent solidement sa réputation. Député du Puy en 1830, il attaqua avec vigueur l'adresse des 221. M. de Polignac lui fit des avances, qu'il repoussa. Après la chute de Charles X, au lieu d'imiter les légitimistes qui se retiraient de l'arène politique, il voulut rester à la Chambre comme champion de la cause vaincue, et prêta serment au nouveau gouvernement. Sans ambition, sans intérêt dans les luttes parlementaires, il devait tirer profit des fautes d'autrui et en assurer le bénéfice à son opinion, ne croyant pas toutefois à la possibilité de restaurer le passé. Il prit une part active à la revision de la charte, réclama l'application du jury aux délits de presse, la réduction du droit de timbre sur les journaux, l'abolition du cens électoral, la nomination des maires par les électeurs, la liberté d'association, etc., parla en faveur de l'hérédité de la pairie, pour le maintien de l'anniversaire du 21 janvier, et combattit la loi de bannissement des Bourbons, ainsi que les projets présentés relativement au mariage des prêtres et au rétablissement du divorce. Lors du soulèvement tenté dans la Vendée par la duchesse de Berry, 1832, il se rendit auprès d'elle, ne put la détourner de ses projets, et fut traduit, à cause de cette démarche, devant la cour d'assises de Blois, qui l'acquitta. Dans la session de 1833, Berryer reparut à la tribune pour demander l'élargissement de la duchesse. Peu de temps après, il défendit avec éclat Chateaubriand devant la cour d'assises de la Seine. Berryer combattit la loi sur les associations, les lois dites de septembre en 1835, la loi de disjonction en 1837, l'indemnité américaine, repoussa l'abolition de l'esclavage comme prématurée, en 1838, et prit part à la coalition parlementaire de 1839 contre M. Molé. En 1840, il fut l'avocat du prince Louis-Napoléon devant la Cour des pairs, après la tentative de Boulogne. Un voyage à Goritz en 1836 auprès de Charles X avait déjà déplu au gouvernement de Juillet, lorsque Berryer se rendit à Londres en 1843 avec d'autres notabilités du parti légitimiste, pour saluer le comte de Chambord du titre de roi de France : ce pèlerinage de Belgrave-Square fut flétri par la Chambre des députés. Après la chute de Louis-Philippe, Berryer fut député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée constituante de 1848 et à l'Assemblée législative de 1849 : il n'y traita que des questions de finances et d'administration. Après le coup d'État de 1851, il fit partie de la réunion du 10e arrondissement, qui proclama, mais en vain, la déchéance de Louis-Napoléon, puis rentra dans la vie privée. Ses électeurs le renvoyèrent au Corps législatif en 1863, où il ne se montra pas indigne de son ancienne réputation. Berryer était un orateur d'une vaste intelligence et d'une imagination brillante, toujours écouté, même de ses adversaires : il avait la spontanéité de l'inspiration, l'élévation des idées, la véhémence des mouvements, la noblesse du langage, une voix à la fois sonore et sympathique. En 1854, il remplaça le comte de Saint-Priest à l'Académie française. Un monument lui a été élevé au palais de justice de Paris. B.

BERSABA, v. de l'anc. Palestine, dans la tribu de Juda, sur la frontière S.; auj. *Szabea*. Abraham y fit alliance avec Abimélech, roi des Philistins.

BERSCH, v. d'Alsace. (*V.* Bœrsch.)

BERSELLO, v. du duché de Modène. (*V.* Brescello.)

BERSERKER. On appelait ainsi le champion scandinave animé d'une fureur guerrière. On croyait que le Berserker était, par la magie, capable d'avaler des charbons ardents, de traverser les flammes. Les Berserkers tuaient leurs gens en mer, débarquaient dans quelque lieu désert, et combattaient les flots, les bois, les rochers; ils attaquaient indifféremment ennemis et amis, et leur frénésie, respectée comme surnaturelle, ne provoquait pas de représailles. A. G.

BERSOT (Pierre-Auguste), est né à Surgères (Charente-Inférieure), en 1816, mais il a passé toute sa jeunesse à Bordeaux, où sa famille s'était fixée. Son père était suisse et protestant; sa mère était française et catholique. Il fut placé quelque temps chez les maristes de Bordeaux, puis au collège royal, et il y était maître d'études quand il fut reçu à l'École normale en 1836. Il en sortit trois ans après, avec le titre d'agrégé de philosophie. Il fut envoyé, comme professeur de philosophie, à Rennes. En 1840, M. Cousin en entrant dans le cabinet du 1er mars, s'entoura de philosophes; il eut pour secrétaire général M. Barthélemy Saint-Hilaire, pour chef de cabinet M. Ravaisson, et M. Bersot pour secrétaire particulier. A la chute du ministère, Bersot obtint la place qu'il désirait le plus. Il fut chargé de l'enseignement de la philosophie au collège royal de Bordeaux, et il ne tarda pas à s'y faire aimer et estimer de tout le monde.

Malheureusement, le P. Lacordaire, alors dans toute la ferveur de son apostolat, vint faire des conférences à Bordeaux; il y obtint comme partout un succès immense; mais Bersot, qui n'était ni enthousiaste, ni romantique, ni catholique, publia quelques articles de controverse, mesurée dans la forme, très vive pour le fond, en visant plus loin que la personne du prédicateur. On fut contraint de le déplacer, et pour que ce déplacement, qui était pour lui une contrariété, ne fût pas en même temps une disgrâce, on le nomma professeur à la faculté de Dijon. Il fallait être docteur pour occuper définitivement cette chaire; il subit ses thèses avec un brillant succès, mais il se trouvait comme exilé dans une faculté; tous ses goûts le portaient vers l'enseignement secondaire; la place de professeur de philosophie était vacante au collège de Versailles; il la demanda et l'obtint. C'est là que le trouva le coup d'État de 1851.

On exigea le serment des professeurs. Bersot refusa de le prêter, et toute sa carrière se trouva brisée. Il ne demanda rien à personne, quoiqu'il n'eût aucune ressource, et vécut pauvrement en donnant quelques leçons, jusqu'au moment où M. Saint-Marc Girardin, qui l'avait pris en grande amitié, le fit entrer au *Journal des Débats*. La collaboration de Bersot ne fut pas très active, mais elle fut très remarquée et très digne de l'être. Il traita les questions d'enseignement, de philosophie, et quelquefois de politique générale, avec une grande indépendance, une parfaite lucidité de jugement, et dans un style très pur, très simple, où abondaient les traits d'esprit et les fines remarques, et les preuves d'une érudition étendue et solide. En 1866, il succéda à M. Gustave de Beaumont comme membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Après les événements de 1870, M. Jules Simon, qui avait été son professeur à l'École normale, et qui était resté son ami, l'appela à la direction de l'École normale, où il a laissé des souvenirs ineffaçables.

Il est mort le 31 janvier 1880, des suites d'un cancer, dont on l'avait cru guéri une première fois. Pendant cette longue et cruelle maladie, il ne cessa pas un instant de s'occuper de tous les détails de l'école, il n'abandonna point ses propres travaux, et ne changea rien à ses relations. Jamais il ne fit entendre une plainte. Il reçut ses amis et ses parents le 31 janvier avec sa tranquillité et sa douceur ordinaires; aucun d'eux ne soupçonna qu'il les quittait pour toujours et qu'il le savait. Il mourut dans la nuit. On trouva sur son bureau quelques lettres qu'il avait préparées pour ses amis les plus intimes, et dans lesquelles il leur disait adieu, en les remerciant de leur affection.

On a de lui sa thèse *sur la Providence*, qu'il a remaniée plus tard, et dont il a fait un ouvrage important, publié en 1852; *du Spiritualisme et de la Nature*, 1836; *Mesmer et le Magnétisme animal*, qui avait paru d'abord dans la Bibliothèque des Chemins de fer; plusieurs volumes composés avec ses articles de la *Liberté de penser* et du *Journal des Débats;* des rapports

très intéressants sur l'École normale. Ses amis et ses condisciples ont fait une souscription après sa mort pour qu'un volume de mélanges, soigneusement extrait de ses ouvrages par M. Schérer, son ami, fût donné, chaque année, aux élèves sortant de l'École.

V. son *Éloge* par M. Havet, dans le *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'École normale*, 1881. J. S.

BERSURIA, nom latin de BRESSUIRE.

BERTALL (CHARLES-ALBERT D'ARNOUX, DIT), anagramme d'Albert que lui indiqua Balzac, protecteur de ses débuts, dessinateur satirique, né à Paris en 1820, m. en 1882. Fils d'Urbain d'Arnoux, ancien commissaire des guerres, il fut destiné à l'École polytechnique, mais ses goûts le poussèrent vers la peinture, qu'il étudia quelque temps chez Drolling. Ses aptitudes le cantonnèrent plus modestement dans le dessin dit d'illustration et surtout dans la caricature, où il fit preuve de grande verve satirique. Ses premiers essais datent de 1843 : *les Omnibus*, revue comique, texte et dessins; avec Gavarni, *le Diable à Paris; les Petites misères de la vie conjugale*, avec texte de Balzac; *le Cahier des charges des chemins de fer*, mordante satire; *la Physiologie du goût; Paris en l'an 3000; Types de la Comédie humaine de Balzac; Bibliothèque des enfants*, 1848, collection Hetzel. Le *Journal pour rire, l'Illustration*, le *Magasin pittoresque*, le *Musée des familles*, la *Semaine des enfants*, le *Journal pour tous*, en un mot toute la presse illustrée est remplie de ses dessins, faits d'une pointe un peu sèche, mais habile, nette et finement chargée. En 1871, Bertall, qui ne s'était jamais mêlé de politique, attaqua vivement la Commune de Paris dans les premiers numéros du *Grelot*. En 1873, il publia, texte et dessins, *la Comédie de notre temps*; en 1874, seconde série, suivie d'une troisième sous le titre : *la Vie hors de chez soi*, 1875; en 1876, *les Contes de ma mère*; en 1877, *la Vigne*.

BERTAUT (JEAN), né à Caen en 1552, m. en 1611, précepteur du duc d'Angoulême, puis secrétaire et lecteur de Henri III, 1er aumônier de Marie de Médicis en 1594, évêque de Séez en 1606, dut sa fortune à son talent poétique. Admirateur de Ronsard, il fut moins aventureux dans son style, mais non pas retenu par l'exemple de sa chute, comme l'a prétendu Boileau. Plus sensible que Malherbe, il dut à son cœur quelques vers simples, à son esprit quelques vers ingénieux, qui indiquèrent la vraie route à suivre pour le perfectionnement de la langue française. Ses *Sermons sur les principales fêtes de l'année*, 1613, sont loin de valoir ses *Œuvres poétiques*, dont les meilleures éditions sont celles de 1620 et de 1633. J. T.

BERTAUT, fondateur de l'école du violoncelle en France, né à Valenciennes au commencement du XVIIIe siècle, m. en 1756. Il a eu pour élèves Cupis, les deux Janson et Duport l'aîné.

BERTAUX (DUPLESSIS), dessinateur et graveur au burin, m. en 1815, se forma en étudiant l'œuvre de Callot. Il grava la plupart des planches du *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non. Parmi ses estampes qui eurent le plus de succès, on cite : *les Scènes de la Révolution, les Métiers et les Cris de Paris, les Portraits des acteurs du théâtre de la République*, et *les Campagnes de Napoléon en Italie*, d'après Carle Vernet.

BERTHAULD (PIERRE), oratorien, né à Sens vers 1600, m. en 1681, enseigna la rhétorique au collège de Marseille. On a de lui le *Florus Gallicus* et le *Florus Francicus*, abrégés d'histoire qu'on a vus longtemps dans les collèges. — Un autre abbé Berthauld a donné un curieux système de lecture dans son *Quadrille des enfants*, 1743.

BERTHAULT (LOUIS-MARTIN), architecte, né à Paris vers 1771, m. en 1823, se fit un nom par son habileté à dessiner des jardins anglais. Le succès de ses travaux à la Malmaison lui fit obtenir la place d'architecte du château de Compiègne. Plus tard, il fut chargé de construire, à Rome, le palais et le parc qui devaient servir de séjour au fils de l'empereur; les événements de 1814 empêchèrent l'exécution de ses plans. On doit à Berthauld les parcs d'Armonvillers, de Bâville, de Château-Margaux, de Condé, de Fontenay-sous-Brice, de la Jonchère, de Navarre, de Pontchartrain, du Raincy et de Saint-Leu. B.

BERTHE, nom de plusieurs reines de France. Ce sont : BERTHE *aux grands pieds*, femme de Pépin le Bref, célèbre dans les poèmes chevaleresques du moyen âge. Elle s'efforça de réconcilier ses deux fils, Charles et Carloman. — BERTHE DE BOURGOGNE, première femme du roi Robert, dont le mariage fut cassé par Grégoire V, pour cause de parenté. — BERTHE DE HOLLANDE, femme de Philippe Ier, répudiée par ce prince, qui voulait épouser Bertrade de Montfort, femme du comte d'Anjou.

BERTHÉLEMY (JEAN-SIMON), peintre d'histoire, né à Laon en 1743, m. en 1811, élève de Noël Hallé, remporta le grand prix, et fut envoyé à Rome. Il entra à l'Académie des beaux-arts en 1781, pour un tableau du *Siège de Calais*. Plusieurs plafonds de Fontainebleau, du Muséum et du Luxembourg ont été peints par lui; il réussissait surtout dans ce genre, qui exige une connaissance spéciale de la perspective. Son *Siège de Calais* a été gravé par Asselin. B.

BERTHELIER (PHILIBERT), né à Genève vers 1470, m. en 1519, se fit reconnaître bourgeois de Fribourg, pour mieux défendre l'indépendance de sa patrie contre le duc Charles III de Savoie et l'évêque de Genève. Il assura à ses concitoyens l'alliance du canton de Fribourg, mais ne put empêcher la prise de Genève par l'évêque, le 20 août 1519. Berthelier fut alors condamné à mort et décapité. E. D—Y.

BERTHELOT (N.), poète satirique du commencement du XVIIe siècle. Ami de Régnier, il fut, comme lui, en guerre avec Malherbe. Il n'a publié que *les Soupirs amoureux*, Paris, 1646. Ses autres morceaux ont été insérés dans le *Cabinet satirique*, 1666.

BERTHELOT (CLAUDE-FRANÇOIS), ingénieur-mécanicien, né en Franche-Comté en 1718, m. en 1800, composa, pour l'École militaire, où il était professeur, un *Cours de mathématiques*, Paris, 1762 et 1773; inventa des moulins à bras, dont quelques-uns furent placés à la maison de Bicêtre, et un affût, adopté pour le service des côtes et des places de guerre sous le nom d'affût de Gribeauval. Son plus important ouvrage est *la Mécanique appliquée aux arts, aux manufactures, à l'agriculture et à la guerre*, 1792, avec 132 pl.

BERTHEREAU (GEORGES-FRANÇOIS), savant bénédictin, né à Bellesme en 1732, m. en 1794, professeur de grec et d'hébreu aux abbayes de Saint-Lucien de Beauvais et de Saint-Denis, fit de nombreux extraits des manuscrits arabes pour une histoire des croisades, qu'il n'a pas publiée. Ses papiers sont à la Bibliothèque nationale.

BERTHEZÈNE (PIERRE), général français, né à Vandargues (Hérault) en 1775, m. en 1847. Il s'enrôla, en 1793, dans l'armée des Pyrénées-Orientales, se distingua au siège de Toulon, et fit les campagnes d'Italie. Colonel en 1807, baron de l'Empire après l'affaire d'Heilsberg, blessé à Eckmühl, il fut nommé général de brigade après Wagram, commanda les grenadiers de la garde en Russie, et devint général de division après Lutzen et Bautzen, 1813. Fait prisonnier à Dresde, il ne revint en France qu'après l'abdication de Napoléon, reprit du service pendant les Cent-jours, et se distingua à Fleurus et sous les murs de Paris. Obligé de fuir en Belgique lors de la 2e Restauration, il fut rappelé par Gouvion Saint-Cyr. Lors de l'expédition d'Alger en 1830, il enleva les batteries de Sidi-Ferruch, et gagna la bataille de Staouéli. En 1831, il devint gouverneur général de l'Algérie, et fut pair de France en 1832. Il a laissé des *Souvenirs militaires de la République et de l'Empire*, publiés par son fils, Paris, 1855. B.

BERTHIER (GUILLAUME-FRANÇOIS), célèbre jésuite, né à Issoudun en 1704, m. en 1782. Il professa les humanités à Blois, la philosophie à Rennes et à Rouen, la théologie à Paris; rédigea le *Journal de Trévoux* de 1745 à 1763, et participa à l'éducation de Louis XVI; il se retira à Offenbourg après la suppression de son ordre, mais rentra en France 10 ans plus tard. Il a publié une *Réfutation du Contrat social* et continué l'*Histoire de l'Église gallicane*, du P. Longueval.

BERTHIER OU, MIEUX, **BERTIER DE SAUVIGNY** (LOUIS-BÉNIGNE-FRANÇOIS), né vers 1742, m. en 1789, intendant de la généralité de Paris, fut, avec son beau-père Foulon, une des premières victimes de la Révolution : à la suite de la prise de la Bastille, la populace l'enleva de l'hôtel de ville, le massacra et lui arracha le cœur.

BERTHIER (J.-B.), ingénieur, né à Tonnerre en 1721, m. en 1804, suivit le maréchal de Belle-Isle dans ses campagnes, construisit à Versailles les hôtels de la guerre, de la marine et des affaires étrangères, exécuta la carte des chasses du roi, chef-d'œuvre de topographie, et dirigea le corps des ingénieurs-géographes des armées.

BERTHIER (ALEXANDRE, PRINCE DE WAGRAM), fils du précédent, né à Versailles en 1753, m. le 1er juin 1815, fit ses premières armes dans la guerre d'Amérique, et fut nommé, en 1789, major général de la garde nationale de Versailles. Après avoir été chef d'état-major de Luckner, il prit part aux guerres de la Vendée, et, promu au grade de général de division, suivit Bonaparte en Italie, où il se distingua à Millesimo, à Lodi, à Rivoli, etc. Il apporta au Directoire le traité de Campo-Formio, et, pendant que Bonaparte était au congrès de Rastadt, il alla proclamer à Rome la république. Après avoir fait la campagne d'Égypte et contribué au 18 brumaire, il fut ministre de la guerre, et bientôt général en chef de l'armée d'Italie. Le reste de sa carrière militaire est lié à l'histoire des campagnes de l'empereur. Berthier avait la confiance de Napoléon Ier, qui lui fit partager sa fortune : il le nomma maréchal de l'Empire, prince de Neuchâtel et de

Valengin, grand veneur, vice-connétable, etc., et ne s'arrêta dans ses dons qu'alors qu'il lui fut impossible d'y ajouter. Mais leur amitié ne tarda pas à se refroidir : l'empereur n'aspirait qu'à de nouvelles conquêtes, son lieutenant qu'au repos. De là le rôle de Berthier en 1814 : il signa l'acte de déchéance, présenta les maréchaux à Louis XVIII au palais de Compiègne, fut nommé pair de France et commandant d'une compagnie de gardes du corps. Au retour de Napoléon, il prit le parti de se retirer à Bamberg, où l'on dit qu'il fut tué par des gens masqués. Berthier fut un excellent major général pour exécuter ce que l'empereur ordonnait. Il a publié : *Relation de la bataille de Marengo*, Paris, an XIV, avec cartes ; *Relation des campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie*, Paris, 1800. On a imprimé à Paris, en 1826, les *Mémoires d'A. Berthier, prince de Neuchâtel et de Wagram*. — Son fils, NAPOLÉON-LOUIS-JOSEPH-ALEXANDRE, né à Paris en 1810, pair de France par droit héréditaire, refusa de prendre part aux débats du procès fait au prince Louis-Napoléon en 1840. J. T.

BERTHIER (PIERRE), minéralogiste, né à Nemours en 1772, m. en 1861, élève de l'École polytechnique, fut ingénieur des mines à Nevers dès 1801, devint en 1816 professeur de docimasie à l'École des mines de Paris, puis inspecteur général des mines. Il entra à l'Académie des sciences en 1827.

Outre de nombreux travaux insérés dans le *Journal* et les *Annales des mines*, dans les *Annales de physique et de chimie*, il a laissé un *Traité des essais par la voie sèche*, 1833, 11 vol.

BERTHOD (ANSELME), bénédictin, né en Franche-Comté en 1733, m. à Bruxelles en 1788. Bibliothécaire de Besançon, il fit connaître un certain nombre de papiers de Granvelle, des empereurs et des rois d'Espagne, et classa les curieuses archives de l'archevêché. Le gouvernement le chargea de parcourir la Belgique pour recueillir les documents sur l'histoire de France. L'empereur Joseph II lui confia ensuite la continuation des *Acta sanctorum*, de Bollandus. B.

BERTHOLD. *V.* ZÆHRINGEN.

BERTHOLD, abbé du couvent de Loccum, dans la basse Saxe, évangélisa les Livoniens. Ceux-ci refusant de se convertir, il amena contre eux une troupe de croisés, et fut tué dans le combat, 1198.

BERTHOLDSDORF, vge de Saxe (haute Lusace), près de Budissin. Consistoire central des frères moraves : 2,000 hab. — v. de la basse Autriche ; 3,260 hab. ; bons vins ; ruines d'un anc. château.

BERTHOLLET (CLAUDE-LOUIS, COMTE), célèbre chimiste, né en 1748 à Talloire, près d'Annecy, d'une famille originaire de France, m. en 1822. Il exerça la médecine avant de se livrer à l'étude de la chimie, aux progrès de laquelle il contribua puissamment par ses travaux. Il devint membre de l'Académie des sciences, 1780, puis de l'Institut, 1795, commissaire pour la direction des teintures, 1784, membre de la commission des monnaies, de celle de l'agriculture et des arts, 1792, professeur de chimie aux Écoles normale et polytechnique, 1794. Il concourut avec Lavoisier, Guyton de Morveau et Fourcroy, à constituer la nomenclature chimique. La Convention le chargea, avec Monge, de diriger la fabrication de la poudre, et le Directoire le désigna pour recueillir les objets d'art conquis en Italie. En Égypte, où il accompagna Bonaparte, il fit d'importantes recherches sur le natron, 1799. Napoléon Ier le nomma grand officier de la Légion d'honneur, et sénateur en 1805 ; cependant, en 1814, Berthollet vota la déchéance de son bienfaiteur et devint pair sous la Restauration. Il fonda la Société chimique d'Arcueil, cette célèbre retraite de ses vieux jours, où il vivait entouré d'élèves distingués, au nombre desquels on compte Gay-Lussac et Thénard, qu'il associait à ses travaux. La carrière de Berthollet fut signalée par d'importantes découvertes : celle des propriétés décolorantes du chlore et leur application au blanchiment des toiles (longtemps même on appela, dans les fabriques, berthollimètre l'instrument employé pour évaluer la force du chlore et des chlorures décolorants) ; l'emploi du charbon pour purifier l'eau ; la découverte de l'argent fulminant (ammoniure ou amidure d'argent), de la poudre détonante de chlorate de potasse. Il fit des recherches sur l'acide prussique, l'ammoniaque, l'hydrogène sulfuré, la teinture. Outre un grand nombre de mémoires insérés dans les *Annales de chimie*, dont il fut l'un des rédacteurs, dans les *Mémoires de l'Institut, de la Société d'Arcueil*, et autres revues scientifiques de l'époque, on a de Berthollet les ouvrages suivants : *Éléments de l'art de la teinture*, 1791 et 1804, traduits en anglais et en allemand ; *Recherches sur les lois de l'affinité*, 1801 ; *Discours préliminaires et notes* à la trad. française du *Système de chimie*, de Thompson, 9 vol., 1809 ; *Cours de chimie des substances animales*, imprimé dans le *Journal de l'École polytechnique ; Statique chimique*, 1803. Ce dernier ouvrage, que les Anglais, les Allemands et les Italiens s'empressèrent de s'approprier, est l'œuvre capitale de Berthollet, et l'un de ceux qui honorent le plus la chimie française. Berthollet en avait conçu les bases pendant la campagne d'Égypte ; les idées y sont belles, mais l'exposition est confuse et embarrassée ; on y trouve consignées de remarquables observations sur les doubles décompositions, observations qui, depuis, ont été étendues et formulées sous le nom de lois de Berthollet. C. L.

BERTHOLON (PIERRE), médecin, né à Lyon en 1742, m. en 1800. Ami de Franklin, il étudia l'électricité, et imagina une doctrine médicale bizarre, d'après laquelle les maladies étaient divisées en électriques et non électriques ; Trootswyck l'a réfutée.

Ses principaux ouvrages sont : *de l'Électricité du corps humain*, Paris 1781 ; *de l'Électricité des végétaux*, 1783 ; *de l'Électricité des météores*, 1787.

BERTHOUD (FERDINAND), horloger suisse, né en 1727 à Planchemont (Neuchâtel), m. en 1807. Il vint à Paris en 1745, inventa l'horloge marine pour connaître la longitude en mer, et fut nommé horloger-mécanicien de la marine, puis membre de l'Institut, 1795. Il a laissé : l'*Art de conduire et de régler les pendules et les montres*, 1759 ; *Histoire de la mesure du temps par les horloges*, 1802 ; *Essais sur l'horlogerie*, 1765, 38 planch. ; *Traité des horloges marines*, 1773, 27 planch. ; *Traité des montres à longitude*, 1792. — Son neveu, LOUIS, m. à Argenteuil en 1813, inventa les châssis de compensation, et fit d'excellentes montres marines.

BERTHOUD ou **BURGDORF**, v. de Suisse, sur la rive g. de l'Emmen, cant. de Berne ; 5,700 hab. Bains d'eaux minérales ; commerce actif de toiles et fromages de l'Emmenthal. Autrefois place importante, elle appartint aux ducs de Zæhringen, puis aux comtes de Kybourg, qui la vendirent aux Bernois en 1384. Pestalozzi y avait établi son institution.

BERTIER DE SAUVIGNY. *V.* BERTHIER.

BERTIN (SAINT), religieux de Saint-Colomban, né en 610 à Constance, en Suisse, m. en 709, fut disciple de St Omer, et abbé du monastère de Sithieu, que St Omer avait fondé. L'abbaye prit plus tard le nom de Saint-Bertin. Fête, le 5 sept.

BERTIN (NICOLAS), peintre, né à Paris en 1667, m. en 1736, reçut les premières leçons de son frère, qui était sculpteur. Il étudia sous Jouvenet et Bon Boullongne. Il alla à Rome, aux frais du roi, en qualité de grand prix. Reçu à l'Académie des beaux-arts en 1703, nommé professeur en 1715, il refusa la place de directeur de l'Académie de Rome, que lui offrait le duc d'Antin. Ses meilleurs tableaux sont : *St Philippe baptisant l'eunuque de la reine Candace*, et *Hercule délivrant Prométhée*. On en trouve plusieurs au palais de Trianon. B.

BERTIN (ANTOINE), poète, né à l'île Bourbon le 10 octobre 1752, m. en 1790, vint en France pour son éducation, et devint capitaine de cavalerie. Il a publié, en 1780, *les Amours*, élégies où il y a de l'esprit et parfois un certain éclat d'expression ; mais Bertin, qui n'avait pas en lui la vraie source des beaux vers, traduisait les anciens, et empruntait à Tibulle, à Properce, à Ovide, les sentiments qu'il voulait exprimer. Une édition des *Œuvres complètes* de Bertin a été donnée à Paris, 1824. En 1789, Bertin quitta la France, et mourut à Saint-Domingue l'année suivante.

BERTIN (EXUPÈRE-JOSEPH), célèbre anatomiste, né en 1712 à Tremblai, en Bretagne, m. en 1781. Il fut quelque temps médecin des princes de Moldavie. Outre des mémoires insérés dans le *Recueil de l'Académie des sciences*, il a donné un *Traité d'ostéologie*, 1754.

BERTIN (HENRI-LÉONARD-J.-B.), né dans le Périgord en 1719, m. vers 1792, fut successivement intendant du Roussillon, puis de Lyon, lieutenant général de police à Paris, 1757, et contrôleur général des finances, 1759. Il quitta ce poste en 1763, et fut directeur de l'agriculture jusqu'en 1784. C'est lui qui eut l'idée d'établir à Paris un dépôt général des chartes, et de faire rechercher tous les documents inédits relatifs à l'histoire de France. Il contribua aux développements de la manufacture de Sèvres, à l'établissement de l'École vétérinaire de Lyon et de diverses sociétés d'agriculture. Il fut membre honoraire de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres. B.

BERTIN (THÉODORE-PIERRE), traducteur, né près de Provins en 1775, m. en 1819. Il introduisit en France la sténographie, inventée par Taylor en Angleterre, et fut attaché, en qualité de sténographe, aux assemblées législatives.

On lui doit : des trad. de la *Vie de Bacon*, par Mallet, et des *Satires*, d'Young ; *Système universel et complet de sténographie*, 1792.

BERTIN (JEAN-VICTOR), peintre de paysages historiques, né à Paris en 1775, m. en 1842. Élève de Valenciennes, il a formé à son tour Michallon, Coignet, Boisselier, etc. Parmi ses productions, nous citerons une *Fête du dieu Pan*, une *Offrande à Vénus*, *Cicéron à son retour d'exil*, la *Fuite d'Angélique*, une *Fête de Bacchus*, *Napoléon arrivant à Ettlingen*, etc. Bertin manque d'imagination, mais se distingue par la correction du dessin, la sévérité des lignes, l'harmonie du coloris. B.

BERTIN (LOUIS-FRANÇOIS), PLUS CONNU SOUS LE NOM DE

BERTIN *l'Aîné*, publiciste, né à Paris en 1766, m. en 1841. Il accueillit avec joie la révolution de 1789, mais condamna les excès du parti révolutionnaire. Il le combattit dans la presse périodique, et lui fit une guerre acharnée à partir de 1793. Après le 18 brumaire an VIII, il fonda un journal devenu depuis justement célèbre, le *Journal des Débats*. Bertin, impliqué dans une conspiration royaliste, 1800, fut détenu au Temple, et, l'année suivante, déporté à l'île d'Elbe. Revenu à Paris, où le gouvernement toléra sa présence, 1805, il reprit la direction de son journal. Six ans après, il en fut arbitrairement dépossédé, et la feuille, sous une autre direction, prit le titre de *Journal de l'Empire*. En 1814, Bertin recouvra sa propriété, à laquelle il rendit l'ancien titre de *Journal des Débats*. Pendant les Cent-jours, il suivit Louis XVIII à Gand, et, rentré en France, soutint la Restauration jusqu'en 1824 : il se sépara de M. de Villèle avec Chateaubriand. Après 1830, il se rallia au gouvernement de Louis-Philippe. Bertin eut par son journal une influence très grande sur l'opinion publique. Son caractère, son goût pour les arts et les artistes, contribuèrent à faire de lui un personnage influent, dont le souvenir se rattachera toujours à l'histoire politique du temps.

BERTIN DE VAUX (Louis-François), publiciste, frère du précédent, né à Paris en 1771, m. en 1842, et l'un des fondateurs du *Journal des Débats*, à la direction duquel il prit une part active. En 1801, détourné de la politique par les persécutions que le journal eut à souffrir, il fonda une maison de banque, devint juge, puis vice-président du tribunal de commerce de Paris. Il se déclara pour la Restauration en 1814, suivit le roi à Gand, devint député en 1815, puis secrétaire général du ministère de la police, fonctions qu'il garda deux ans. Réélu député en 1820, nommé conseiller d'État en 1827, il donna sa démission en 1829, à l'avènement du ministère Polignac. En 1830, il vota la célèbre adresse au roi, qui provoqua les ordonnances de juillet. Bertin se rallia à la monarchie de Louis-Philippe, rentra au conseil d'État, reçut du gouvernement des missions en Hollande, 1830, et en Angleterre, et fut élevé à la pairie en 1832.

BERTIN (Louis-Marie-Armand), fils de Bertin l'aîné, né à Paris en 1801, m. en janvier, 1854. Il entra, en 1820, à la rédaction du *Journal des Débats*, puis devint secrétaire d'ambassade à Londres, sous Chateaubriand. A la mort de son père, il prit la rédaction en chef du *Journal des Débats*, et le maintint au rang élevé qu'il occupe encore auj. dans la presse périodique.

BERTIN (Édouard-François), peintre et publiciste, 2e fils de Bertin l'aîné, né à Paris en 1797, m. en 1871, fut élève de Girodet pour l'histoire, et de Bidault pour le paysage. Il fut inspecteur des beaux-arts sous Louis-Philippe. Parmi ses tableaux, on cite : *Vue de la forêt de Fontainebleau*, au musée du Luxembourg; *Vue des Apennins*, au musée de Montpellier; *la Tentation du Christ*, 1842, dans l'église Saint-Thomas d'Aquin; *les Sources de l'Alphée*, 1853. Sous le titre de *Souvenirs de voyages*, il a publié une suite de dessins représentant des sites de la France, de l'Italie, de la Grèce, de la Turquie et de l'Égypte. En 1854, il prit la direction politique et littéraire du *Journal des Débats*.

BERTINAZZI (Ch.-Antoine), comédien, né à Turin en 1710, m. à Paris en 1783, remplit, sous le nom de Carlin, les rôles d'Arlequin depuis 1741. On a de lui une comédie, *les Métamorphoses d'Arlequin*, 1763. Il eut une vogue immense, par la fécondité de ses spirituelles improvisations. On a publié une *Correspondance de Carlin avec Ganganelli*, qui est une pure invention. B.

BERTINORO, anc. *Brictinorium*, v. du roy. d'Italie, prov. de F[illegible], sur le Ronco; évêché; 1,532 hab. Vins estimés.

BERTIUS (Pierre), cosmographe, né à Beveren, en [illegible], en 1565, m. en 1629, professa les mathématiques à Leyde, et organisa la bibliothèque de cette ville. Il voyagea avec son ami Juste Lipse en Allemagne, en Pologne et en Russie. Convaincu d'arminianisme, il fut obligé de quitter la Hollande, 1620, passa en France, où il se fit catholique, et fut nommé historiographe de Louis XIII.

On a de lui : un *Traité de l'ordre et de l'usage d'une bibliothèque* (en latin), Leyde, [illegible], in-4°, avec le catalogue de celle de cette ville; *Theatrum geographiæ veteris*, 2 vol. in-fol., 1619, Elzevir, compilation fort [illegible] des ouvrages de Ptolémée, de l'*Itinéraire d'Antonin*, de la *No-*[illegible], de la *Table de Peutinger*; *Tabulæ geographicæ*, Ams[illegible], 1616; *Commentarii rerum Germanicarum*, ibid., in-4°, [illegible] in-12, etc. C. N.

BERTOLA DI GEORGI (Aurelio), poète italien, né à Rimini, en 1752, m. en 1798, fut un des premiers à faire connaître la littérature allemande au delà des Alpes. Ses *Fables*, où il imite Gessner, ont de la grâce et de la simplicité; les sentiments sont délicats et tendres, parfois un peu affectés.

On a [illegible] *sur la poésie allemande*, Naples, 1779; *Essai sur* [illegible], Lucques, 1784.

BERTON (Pierre-Montan), né à Paris en 1727, m. en 1780, surintendant de la musique de Louis XV, était directeur de l'Opéra, lorsque Gluck et Piccini se firent connaître. On doit à ses talents et à son activité la réputation que l'orchestre de l'Opéra de Paris s'est acquise en Europe. Berton a composé la musique d'*Érosine*, 1764, et le divertissement de *Cythère assiégée*, 1775. Une chaconne célèbre porte son nom. B.

BERTON (Henri-Montan), compositeur de musique, fils du précédent, né à Paris en 1767, m. en 1844. Il reçut des leçons de Sacchini, et se fit connaître par des oratorios exécutés aux concerts spirituels. Ses premiers opéras sont complètement oubliés; mais *Montano et Stéphanie*, 1798; *le Délire*, 1801; *le Concert interrompu*, 1802; *Aline, reine de Golconde*, 1803; *la Romance*, 1804; *les Maris garçons*, 1806; *Françoise de Foix*, 1809, l'ont placé au rang des meilleurs maîtres français. Paesiello était un de ses modèles de prédilection. La musique de Berton affecte les formes italiennes; les mélodies sont gracieuses, spirituelles, expressives; l'instrumentation brille plutôt par la clarté que par la science. Berton fut professeur d'harmonie et de composition au Conservatoire, 1796, directeur de l'Opéra italien, 1806, et membre de l'Institut, 1815; il a laissé un *Traité de l'harmonie*. — Son fils, Henri, auteur de *Ninette à la cour*, fut enlevé par le choléra en 1832. B.

BERTON (J.-B.), général français, né en 1769 à Francheval, près de Sedan, fit, sous la République, les premières campagnes des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, se distingua à Austerlitz et à Friedland; fut attaché aux états-majors de Bernadotte et de Victor; suivit Sébastiani en Espagne, et s'illustra aux affaires de Talavera, d'Almonacid et d'Ocana; prit Malaga, dont il fut nommé gouverneur; et assista aux batailles de Toulouse et de Waterloo. Rayé des contrôles de l'armée par la Restauration, impliqué dans la conspiration de Saumur, il fut condamné à mort, et exécuté le 5 oct. 1822. On a de lui un *Précis historique de la bataille de Waterloo*, Paris, 1818. B.

BERTRADE DE MONFORT, femme de Foulques le Réchin, comte d'Anjou, fut enlevée par le roi Philippe Ier, 1092. Les excommunications des conciles d'Autun, 1094, et de Clermont-Ferrand, 1095, ne purent déterminer ce prince à se séparer d'elle. Après la mort de Philippe, Bertrade se retira dans un couvent, où elle mourut en 1118.

BERTRAND ou **BERTRANDI** (Pierre), jurisconsulte du xive siècle, né à Annonay, m. à Avignon en 1349. Il professa le droit civil et canonique à Avignon, Montpellier, Orléans et Paris; il fut chanoine et doyen du Puy, conseiller-clerc au parlement de Paris, chancelier de la reine Jeanne de Bourgogne, évêque de Nevers, puis d'Autun, et cardinal. Il fonda à Paris le collège d'Autun. Il est surtout fameux pour avoir défendu, dans les conférences de Vincennes, 1329, de concert avec Pierre de Roger, archevêque de Sens et plus tard pape sous le nom de Clément VI, la juridiction ecclésiastique, attaquée par Pierre de Cugnières, avocat du roi Philippe de Valois. Il a laissé une relation latine de ces conférences. B.

BERTRAND (Philippe), sculpteur, né à Paris en 1664, m. en 1724, exécuta les bas-reliefs de la porte triomphale élevée à Montpellier en l'honneur de Louis XIV. Son groupe, en bronze, l'*Enlèvement d'Hélène*, le fit recevoir à l'Académie des beaux-arts en 1701. Il a fait *la Force* et *la Justice* pour le chœur de Notre-Dame de Paris; *l'Air*, pour le palais de Trianon; *St Satyrus*, aux Invalides de Paris. B.

BERTRAND (Philippe), ingénieur, né près de Sens en 1730, m. en 1811. Abusant de mémoires et de plans présentés par un officier du génie nommé Labiche, qu'il avait été chargé d'examiner et qu'il fit écarter, il les reproduisit pour son compte, et proposa d'établir la navigation du Doubs à la Saône au moyen d'un canal de Dôle à Saint-Jean-de-Losne, et celle du Rhône au Rhin par la rivière du Doubs. Il dirigea l'exécution du 1er canal de 1783 à 1790; celle du 2e n'a été terminée qu'en 1832.

BERTRAND (L'abbé), astronome, né à Autun en 1755, m. en 1792, seconda les travaux aérostatiques de Guyton de Morveau, détermina la position des principales villes de la Bourgogne, réduisit les étoiles cataloguées par Mayer, et en calcula les longitudes. Il mourut au cap de Bonne-Espérance.

BERTRAND (Alexandre), médecin magnétiseur, né à Rennes en 1795, m. en 1831. Reçu à l'École polytechnique en 1814, il renonça aux carrières dont elle ouvre l'accès, afin de ne pas dépendre de la Restauration, et étudia la médecine. Attiré par les phénomènes du magnétisme et du somnambulisme, qu'il rapportait à un état particulier nommé extase, il exposa dans des cours publics, malgré les railleries et les attaques, les phénomènes qu'il avait constatés. Le *Traité du somnambulisme*, 1823, fut le résultat de cet enseignement : l'auteur admet les faits évidents, mais ne les rapporte pas à la volonté du magnétiseur, ni au fluide mesmérien, ni à un influx nerveux. Son livre *du Magnétisme animal en France*, 1827, combattit également les explications controuvées; sa doc-

trine particulière devait être exposée dans un grand ouvrage sur *l'Extase*, en 8 vol., et expliquer les faits merveilleux attribués jusque-là à une intervention surnaturelle. Il n'eut pas le temps de le publier, et l'article inséré, en 1829, dans l'*Encyclopédie progressive*, ne concerne qu'une des facultés de l'extase, l'inspiration. Bertrand fut l'un des fondateurs du journal *le Globe*, en 1825; il y rédigea la partie scientifique, et inaugura le compte rendu des séances des Académies. Il attaqua avec une grande vigueur le système de Broussais. Ami de Fourier, il popularisa ses recherches sur la chaleur et l'aida dans la rédaction des *Éloges* des académiciens.

On lui doit des *Lettres sur les révolutions du globe*, Paris, 1824, et des *Lettres sur la physique*, Paris, 1825. B.

BERTRAND (Henri-Gratien, comte), général français, né à Châteauroux en 1773, m. en 1844, était à Paris en 1792, et, le 10 août, il défendit les Tuileries comme garde national. Entré dans l'arme du génie, il concourut à la fondation de l'École polytechnique, puis suivit Bonaparte en Égypte, et ne le quitta plus. Son intrépidité à Aboukir le fit choisir pour aide de camp du général. Plus tard, ses services furent récompensés par la charge de grand maréchal du palais, après Duroc. Il se couvrit de gloire à Austerlitz, Friedland, Wagram, Lutzen, Bautzen, Leipzig, Montmirail. Témoin de l'abdication de Fontainebleau, il suivit Napoléon à l'île d'Elbe. Fidèle encore, après Waterloo, à sa mauvaise fortune, il l'accompagna à Sainte-Hélène, d'où il revint après avoir recueilli son dernier soupir. Le jugement qui l'avait condamné à mort, le 7 mai 1816, fut annulé en 1821. Rentré en France, il vécut dans la retraite. Après la révolution de 1830, nommé député de Châteauroux, il soutint dans la Chambre les opinions libérales, et défendit les droits de l'anc. armée. Il assista, en 1840, à la rentrée triomphale des restes de Napoléon. Une statue lui a été élevée en 1854 dans sa ville natale. Ses fils ont publié en 1847 un ouvrage écrit à Sainte-Hélène sous la dictée de Napoléon : *Campagne d'Egypte et de Syrie*, 2 vol. et atlas. J. T.

BERTRAND DE MOLLEVILLE (Antoine-François, marquis de), né à Toulouse en 1744, m. en 1818. Il fut maître des requêtes en 1774, et intendant de Bretagne en 1784. Chargé en 1788 de dissoudre le parlement de Rennes, il courut risque de la vie dans une émeute populaire. Louis XVI l'appela au ministère de la marine en 1791. Son hostilité bien connue aux principes de la révolution excita contre lui l'Assemblée législative. Obligé de donner sa démission, il devint le directeur d'une police secrète chargée de surveiller les républicains, et d'influencer la garde nationale et les sections. Carra le dénonça au club des Jacobins. Décrété d'accusation en 1792, Bertrand parvint à gagner l'Angleterre; il ne rentra en France qu'après 1815, et la Restauration l'oublia. On lui doit une *Histoire de la révolution de France*, Paris, 1800-1803, 14 vol., partiale, mais utile à consulter; une *Histoire d'Angleterre*, Paris, 1815; et des *Mémoires* sur la fin du règne de Louis XVI, 1816. B.

BERTRAND-DE-COMINGES (SAINT-), *Lugdunum Convenarum*, ch.-l. de cant. (Hte-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; ancienne cité romaine, fondée peut-être par Pompée; citadelle ruinée au VI^e siècle; l'évêque St Bertrand la releva vers 1085, et lui donna son nom. Elle devint la cap. du comté de Cominges; 641 hab. On y remarque une cathédrale gothique, un musée pyrénéen, et la grotte Gorgas. Carrières de marbre.

BERTUCH (Frédéric-Justin), littérateur allemand, né à Weimar en 1748, m. en 1822. Elève de l'université d'Iéna, il composa quelques poésies, puis s'occupa de faire connaître à son pays les littératures étrangères. Il traduisit l'ouvrage de Marmontel : *de la Poésie dramatique;* le *Don Quichotte*, avec la continuation d'Avellaneda; publia, avec Seckendorf et Zanthier, le *Magasin de la littérature espagnole et portugaise*, 1780-1782; rédigea un *Manuel de la langue espagnole*, Leipzig, 1790; donna l'idée de la *Bibliothèque bleue de toutes les nations*, Gotha, 1790-1800, collection de contes de fées; fonda, avec Wieland et Schütz, le *Journal général de la littérature*, et, avec le baron de Zach, l'*Institut géographique de Weimar*, et les *Éphémérides géographiques*, etc.

BÉRULLE (Pierre de), né au château de Sérilly, dans les environs de Troyes, en 1575, m. en 1629. Aussi distingué par son caractère doux et conciliant que par sa ferveur religieuse et l'étendue de son savoir, il seconda le cardinal Du Perron dans ses controverses avec les protestants; triompha de grands obstacles pour établir en France les carmélites et pour y fonder la congrégation de l'Oratoire; prit une part honorable aux affaires de l'État, négocia la paix de Monçon avec l'Espagne, et avec Rome la dispense pour le mariage de Henriette de France et du prince de Galles, qui était protestant; fut nommé cardinal en 1627, puis ministre d'État, et quitta les affaires par suite des dégoûts que lui suscita Richelieu. Ami des lettres, Bérulle encouragea Lejay à publier sa *Bible polyglotte*, et à y faire entrer le *Pentateuque samaritain*, récemment apporté de Constantinople. Il protégea Descartes.

V. Nourrisson, *le Cardinal de Bérulle, sa vie et ses écrits*, 2e édit., 1859, in-12; ses *Œuvres complètes*, édit. Migne, 1856. J. T.

BERVIC (Charles-Clément **BALVAY**, dit), célèbre graveur au burin, né à Paris en 1756, m. en 1822, élève de Georges Wille, rompit avec les traditions du XVIII^e siècle, et transporta dans la gravure les idées de Vien et de David. Son goût est pur, et son dessin sévère. Ses œuvres les plus belles sont : le *Laocoon;* le portrait de *Louis XVI*, 1790, d'après Callet; *St Jean dans le désert*, d'après Raphaël, pour le musée de Florence; *l'Éducation d'Achille*, d'après Regnault; *l'enlèvement de Déjanire*, d'après le Guide, qui obtint le grand prix décennal en 1810, etc. Bervic fut membre de l'Institut en 1803. On lui doit de bons portraits de Michel Letellier, de Linné, du comte de Vergennes, etc. B.

BERVILLE (Saint-Albin), magistrat et littérateur, né à Amiens en 1788, m. en 1868, se fit inscrire au tableau des avocats de Paris en 1816, et acquit une grande réputation d'éloquence et de libéralisme dans divers procès politiques, en défendant P.-L. Courier en 1821 et Béranger en 1822. Après la révolution de 1830, il devint premier avocat général à la cour royale, et président en 1853. Député de Seine-et-Oise depuis 1838, il représenta encore ce départ. à l'Assemblée constituante de 1848. Les principaux plaidoyers de Berville ont été recueillis dans le *Barreau français*, de Panckoucke, et dans les *Annales du barreau français*, de Warée. Il a collaboré à des journaux politiques, à des recueils juridiques et littéraires, et publié : *Éloge de Delille*, 1817; *Éloge de Rollin*, 1818, couronné par l'Académie française; une édition des *Œuvres de Pothier*, 1821 et suiv., 26 vol.; *Fragments oratoires et littéraires*, 1845; un recueil de vers sous le titre de *Mélodies amiénoises*, 1853.

BERWICK (NORTH-), v. et port d'Écosse (comté de Haddington), sur la rive dr. et à l'entrée du golfe du Forth ou d'Édimbourg; 1,420 hab. Commerce de blé. Bains de mer. Aux environs est le château de Tantallan, anc. forteresse des Douglas, détruite en 1689 par les Covenanters.

BERWICK-SUR-TWEED, *Barvicum, Barcovicum, Tuesis*, cité-comté d'Angleterre (comté de Northumberland), port fortifié sur la rive dr. et à l'embouchure de la Tweed; 13,282 hab. Un pont de pierre du temps de Charles I^er la joint à ses faubourgs Tweedmouth et Spittal. Église gothique bâtie sous la république; hôpital, théâtre, etc. Fonderie de machines à vapeur. Plusieurs houillères. Comm. avec la Norvège et la Baltique. Exportation de produits agricoles, laines, bières, houille, etc., pour Londres, Leith, Newcastle, Hull. Pêche de saumons dans la Tweed. Jadis port très important d'Écosse, et château fort souvent pris et repris, Berwick fut cédée à l'Angleterre en 1502, et quelque temps ville libre.

BERWICK (Comté de), forme l'extrémité S.-E. de l'Écosse; il a à l'E. la mer du Nord, au S. et à l'O. les comtés de Northumberland, d'Édimbourg et Haddington. Cap. Greenlaw. Une partie s'appelait autrefois *Merse*, c.-à.-d. marche ou frontière. Superficie, 1,202 kil. carrés; pop., 36,486 hab.

BERWICK ou **BARWICK** (Jacques **FITZ-JAMES**, duc de), fils naturel du roi d'Angleterre Jacques II et d'Arabella Churchill, sœur de Marlborough, né en 1670, maréchal de France en 1706, m. en 1734. Après l'avènement de Guillaume d'Orange, 1688, il vint s'établir en France avec son père, et s'y fit naturaliser. Il servit avec distinction dans les Pays-Bas, et parvint bientôt au commandement des armées, remporta la brillante victoire d'Almanza en Espagne, 1707, mais fut moins heureux dans les Pays-Bas. Après la mort de Louis XIV, il entra au conseil de régence, commanda les troupes dans la guerre que le régent fit à Philippe V, roi d'Espagne, et s'empara de Fontarabie et de Saint-Sébastien, 1719. Il prit part à plusieurs complots en faveur des Stuarts, se rendit même à Londres, et termina sa carrière par le siège de Philipsbourg, où il fut tué d'un boulet de canon, dans la guerre de la succession de Pologne. On a de lui des *Mémoires* instructifs, publiés en 1778 par son petit-fils et par l'abbé Hook. Montesquieu dont il était l'ami, a écrit son éloge. G.

BERYTUS, v. et port de l'anc. Phénicie, à l'embouchure de Magoras, auj. *Nahr Beirut*, entre Byblos et Sidon. Détruite par Tryphon au II^e siècle av. J.-C., elle fut rétablie par M. Agrippa sous Auguste, reçut deux légions de vétérans, et devint colonie romaine avec droit italique, sous le nom de *Julia Augusta Felix*. Sous Claude, le roi Agrippa l'embellit d'un théâtre, de bains et de portiques. Elle reçut le nom d'*Antoniniana* sous Caracalla. Plus tard elle se distingua par une école importante pour les lettres, les sciences et surtout pour le droit. Théodose II l'éleva au rang de métropole. (*V.* Bairout.)

BERZELIUS (Jean-Jacques), célèbre chimiste suédois, né en 1779 à Westerlœsa, près de Linkœping (Ostro-Gothie), où son père était chapelain, m. en 1848. Après avoir étudié

la médecine et les sciences naturelles à l'université d'Upsal, il se consacra à la chimie, sous le patronage de Gahn. Aide-médecin aux bains de Medewi, il publia ses premiers ouvrages : *Nova Analysis aquarum Medwiensium*, Upsal, 1800; *de Electricitatis galvanicæ in corpora organica effectu*, 1802. Reçu docteur en médecine, il fut nommé professeur adjoint pour la médecine et la pharmacie à Stockholm, et, tout en s'occupant de pratique, donna des leçons publiques et particulières. Professeur titulaire en 1806, il fonda, l'année suivante, avec d'autres médecins, la Société médicale de Suède. Membre de l'Académie des sciences de Stockholm en 1808, président de cette Académie dès 1810, il remplit les fonctions de secrétaire perpétuel depuis 1818 jusqu'à sa mort. En 1819, il fit un voyage à Paris, où il captiva tout le monde par son affabilité, et noua des relations durables avec Berthollet, Laplace, Gay-Lussac, Fresnel, Dulong, Ampère, Arago, etc. Anobli dès 1818 par Charles XIV, créé baron en 1835, sénateur en 1838, il était associé de l'Institut de France depuis 1822. — Berzélius est un des fondateurs de la chimie moderne, dont il a éclairé et enrichi presque toutes les parties; ses travaux se distinguent par la précision, l'exactitude, la sagacité, et la recherche constante des applications utiles. L'un des premiers, il tira un grand parti du système électro-chimique, en appliquant la pile galvanique à l'analyse des corps : ainsi il détermina l'influence qu'elle exerce sur les sels, et ses recherches acquirent un intérêt inattendu par la décomposition des alcalis et des terres qu'opéra Davy. En rangeant les corps simples dans l'ordre de leurs intensités électriques il les divisa en électro-positifs et en électro-négatifs. Proust n'admettait que deux combinaisons possibles entre les mêmes corps, tandis que Berthollet supposait la matière susceptible de combinaisons en nombre illimité : Berzélius, par l'analyse d'un nombre infini de composés, confirma, en l'étendant un peu, la théorie du premier. Il reconnut les combinaisons du soufre avec le phosphore. Personne n'employa de méthodes d'analyse plus parfaites; le chalumeau devint entre ses mains un moyen exact d'analyser les substances inorganiques. Il soumit à une revision judicieuse la théorie atomistique. De moitié avec Hisinger, il découvrit l'oxyde d'un nouveau métal qu'il appela cerium; il découvrit encore le selenium en traitant la pyrite de Fahlun, puis le thorium, et constata la présence du lithium dans les eaux de Carlsbad. En décomposant le premier divers oxydes, il isola le calcium, le baryum, le strontium, le tantale, le silicium, le vanadium et le zirconium. Il donnait pour base aux classifications de la minéralogie les propriétés chimiques, et non les caractères physiques des corps. Sa nomenclature chimique, attaquable en quelques points, obtint une grande vogue, surtout dans le nord de l'Europe. — Berzélius a beaucoup écrit, et peu de chimistes ont publié un aussi grand nombre de mémoires. La plupart ont été trad. en franç. dans les *Annales de chimie*.

Ses ouvrages principaux sont : *sur les Eaux minérales artificielles*, 1803; *Mémoires de physique, de chimie et de minéralogie*, en collaboration avec Hisinger et autres savants, Stockholm, 1806-1818, 6 vol.; *Recherches sur les effets du galvanisme*; *Recherches de chimie animale*, 18.., 2 vol.; *Essai sur la théorie des proportions chimiques et sur l'influence chimique de l'électricité*, trad. en franç. par Fresnel, 1812; *Coup d'œil sur la composition des fluides animaux*, 1812; *Nouveau système de minéralogie*; *Coup d'œil sur les progrès et l'état présent de la chimie animale*, 1815; *Traité de l'emploi du chalumeau en chimie et en minéralogie*, trad. par Fresnel, 1821; *Traité de chimie*, résumé des travaux de toute sa vie, trad. sur la 5e édition par Hœfer et Esslinger, 1846-1850, 6 vol. Enfin, de 1821 à 1848, il rédigea un *Rapport annuel des progrès de la chimie et de la minéralogie*, 27 vol. B.

BESALU, v. d'Espagne, province de Girone, sur la Fluvia. Ch.-l. d'un comté au XIe siècle; 2,000 hab.

BESANÇON, *Vesontio, Bisontium*, en allem. *Bizanz*, ch.-l. du dép. du Doubs, anc. cap. de la Franche-Comté, dans une vallée sur le Doubs, qui l'entoure presque entièrement; à 407 kil. de Paris. Place de guerre de 1re classe, défendue par une citadelle, l'un des plus beaux ouvrages de Vauban, et par une ceinture de forts détachés. Quartier général du 7e corps d'armée. Ville bien bâtie et bien percée; archevêché; église consistoriale calviniste; cour d'appel; tribun. de commerce. Facultés des lettres et des sciences, école de médecine, école d'artillerie; lycée, bibliothèque; musées d'antiques et de peintures. Dépôt d'étalons. Parmi les monuments on remarque : la cathédrale, édifice du XIe siècle; l'église Sainte-Madeleine; la préfecture, bâtie en 1697; l'ancien palais du cardinal de Granvelle, l'hôpital Saint-Jacques; un beau pont, en partie de construction romaine; belles halles; les ruines romaines d'un aqueduc, d'un arc de triomphe et d'un amphithéâtre. Grande fabrique d'horlogerie, scieries mécaniques; entrepôt réel de marchandises; succursale de la Banque de France; commerce de vins. — Patrie de Granvelle, Mairet, Chifflet, Pâris, J.-B. Bullet, Suard, Droz, Ch. Nodier et de M. Victor Hugo; 54,404 hab. — Besançon, ancienne cité des Séquanais, se soumit à César l'an 58 av. J.-C. Elle fut florissante sous la domination romaine et devint métropole de la grande Séquanaise. Plusieurs fois ruinée par les Allemands, elle fut, au XIIe siècle, réunie avec le roy. d'Arles à l'empire d'Allemagne. Frédéric Ier l'érigea en ville libre impériale, et y tint des diètes en 1162, 1178, etc.; elle devint siège d'un archevêché princier occupé en 1584 par Granvelle, ministre de Charles-Quint et de Philippe II. Granvelle y créa une université. Besançon, soumise à l'Espagne en 1648, fut prise en 1668 et 1674 par Louis XIV, et définitivement acquise à la France avec la Franche-Comté par le traité de Nimègue, 1678. Le parlement de Dôle y fut transféré.

BESANT, *Byzantinus, Byzantium, Besantum*, monnaie d'or, frappée d'abord par les empereurs de Byzance, et fort usitée en Europe aux XIIe et XIIIe siècles; il fut d'usage en France de présenter 13 de ces byzantins à la messe du sacre des rois. Des besants d'argent, *byzantii albi*, circulèrent dans l'île de Chypre. On n'est pas bien fixé sur la valeur du besant : Joinville estimant à 500,000 livres les 200,000 besants demandés pour la rançon de St Louis, le besant vaudrait en monnaie d'aujourd'hui environ 45 fr. Mais sa valeur a beaucoup varié, et, selon d'autres estimations, serait descendue à 18 fr., à 6 fr., etc.

BESANT, terme de blason, pièce circulaire, d'or ou d'argent, que des chevaliers, qui avaient fait le voyage de la terre sainte, faisaient peindre sur leurs écus.

BESBICUS, petite île de la Propontide, à l'E. de Cyzique, vis-à-vis de l'embouchure du Rhyndacus; auj. *Kalolimno* ou *Kalonymo*.

BESEDA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Castellans; auj. *San-Juan-de-las-Badesas*.

BESENVAL (Jean-Victor), colonel des gardes suisses au service de la France, fut envoyé par Louis XIV, en 1707, auprès du roi de Suède Charles XII, pour l'amener à une ligue avec la France contre l'Angleterre. Le cabinet anglais fit partir Marlborough pour traverser cette négociation. On a regardé Besenval comme le premier auteur des plans attribués ensuite au baron de Gœrtz et au cardinal Albéroni. B.

BESENVAL (Pierre-Victor, baron de), fils du précédent, né à Soleure en 1722, m. à Paris en 1792, aide de camp du maréchal de Broglie pendant la campagne de 1742 en Bohême, et du duc d'Orléans pendant celle de 1757, se trouva aux combats d'Hastenbeck, de Fillingshausen et de Closter-camp; commandant, puis inspecteur des gardes suisses en 1762, lieutenant-colonel de ce régiment en 1767, il était lieutenant général et chef d'un corps de troupes autour de Paris en 1789. Ne voulant pas se compromettre, il chercha à fuir, fut arrêté, traduit au tribunal du Châtelet, et déclaré innocent. Il est plus connu par des *Mémoires* que le vicomte de Ségur a publiés, Paris, 1805-1807, 4 vol., et que sa famille a désavoués à tort : c'est un recueil d'anecdotes souvent scandaleuses. Ils offrent une peinture fort curieuse de la société française à la fin du XVIIIe siècle. B.

BESIADE (Famille de). *V.* Avaray.

BESIDIÆ, v. de l'anc. Italie (Brutium); auj. *Bisignano*.

BESIGHEIM, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Neckar), sur le Neckar; 1,441 hab. Vignobles estimés; restes de deux tours romaines.

BESIKA (Baie de), mouillage à l'entrée des Dardanelles, à 48 heures de mer du port de Constantinople dit la Corne-d'Or. La flotte anglaise l'a occupé en 1853 et en 1877.

BESKOW (Bernard, baron de), littérateur et poète suédois, né à Stockholm en 1796, m. en 1868, fut secrétaire particulier du prince royal Oscar en 1824, directeur du théâtre royal en 1831, maréchal du palais en 1833, et, la même année, secrétaire perpétuel de l'Académie de Suède, dont il était membre depuis 1826. On a de lui : un poème intitulé *Charles XII*, 1819; diverses tragédies, parmi lesquelles on remarque *Éric XIV*, *Torkel-Knutson*, *Birger*, *Gustave-Adolphe*, réunies sous le titre d'*Études dramatiques*, 1836-37; *Ryno*, opéra dont le prince royal fit la musique; *Impressions de voyages*, 1832-33; *Souvenirs*, 1860. Il a inséré dans les *Mémoires de l'Académie d'Upsal*, en 1850, un travail en français : *de l'Influence de la littérature ancienne sur le caractère de la Révolution de 1789*.

BESME ou **BEHME**, assassin de Coligny, était né en Bohême et s'appelait Dianowitz. Il entra au service des ducs de Guise. Plus tard, il fut fait prisonnier par les protestants de la Saintonge, et tué en 1575. E. S.

BESNARD (Pierre-Joachim), ingénieur, né à Rennes en 1741, m. en 1806, dirigea beaucoup de travaux en Bretagne, le redressement de la tour de Saint-Louis à Brest, la construction des fontaines de Landerneau, etc. Il eut part aux plans pour la réunion de la Loire à la Vilaine, de la Vilaine au Blavet, et du Blavet à l'Aulne.

BESPLAS (Joseph-Marie-Anne Gros, abbé de), né à Castelnaudary en 1734, m. à Paris en 1783. Aumônier du comte de Provence (plus tard Louis XVIII), il combattit la philosophie du XVIIIe siècle. De tous ses écrits, qui lui don-

nèrent une grande réputation, on peut citer le *Traité des causes du bonheur public*, 1763, et l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, 1778.

BESSAPARA, v. intérieure de l'anc. Thrace, chez les Bessi; auj. *Tatar-Bazardjick*.

BESSARABA, famille qui a laissé son nom au pays compris entre le Dniester et le Pruth, et fourni à la Valachie beaucoup de woïvodes. Ses membres principaux sont : RODOLPHE, dit *le Noir*, m. en 1265; il fonda la principauté de Valachie aux dépens des Hongrois, pendant l'invasion de Batou-Khan, bâtit Bucharest, et donna à ses sujets des lois empreintes de l'esprit aristocratique et féodal. — MIRCE, woïvode de 1383 à 1418, guerroya contre les Bulgares et les Turcs, assista à la bataille de Cassovo, et subit, en 1393, un traité qui constituait la Valachie vassale et tributaire de Bajazet Ier; il s'en affranchit en 1398. — MICHEL, dit *le Brave*, woïvode de 1592 à 1601, s'allia, afin d'affranchir son pays de la domination ottomane, avec Sigismond Bathori, woïvode de Transylvanie. et l'empereur Rodolphe II; puis il profita de l'abdication de Sigismond pour s'emparer de la Transylvanie, mais succomba devant une coalition de l'Autriche et de la Pologne. —MATHIEU, de 1633 à 1654, ranima en Valachie le sentiment presque éteint de la nationalité, mais sans pouvoir recouvrer une complète indépendance vis-à-vis de la Turquie. — CONSTANTIN, woïvode de 1688 à 1714, tint une conduite équivoque entre les Autrichiens, les Russes et les Turcs, qu'il trahissait tour à tour, fut arrêté à Bucharest, et décapité à Constantinople. B.

BESSARABIE, une des prov. méridionales de la Russie d'Europe. Superf., 36,780 kil. carrès.; pop., 1,078,932 hab., Russes, Roumains, Serbes, Grecs, Bulgares, Arméniens, Allemands et Juifs. Ch.-l. Kichinew. Sol fertile : blé noir, froment, orge, millet, maïs, chanvre, lin, tabac; vins assez estimés, fruits de toute espèce. Élève considérable de bétail, et surtout de moutons, abeilles et vers à soie. Exploitation importante de sel dans les lacs. Pêche au hareng et à l'esturgeon. Exportation de laines, cuirs, peaux, suif, beurre, fromages et bétail. Colonies agricoles, bulgares et allemandes, sur le Pruth. — Anc. partie de la Dacie Trajane, la Bessarabie subit tour à tour le joug des Goths, des Huns, des Avares, des Petchénègues, fut conquise par les Turcs en 1484, et cédée aux Russes en vertu du traité de Bucharest en 1812. Le traité de Paris, en 1856, enleva aux Russes, pour le donner à la Moldavie, le distr. d'Ismaïl et le pays entre le Pruth infér. et l'Yalpouk. Le traité de Berlin, en 1878, a rendu à la Russie la frontière du Pruth et du Danube jusqu'à la mer Noire, en suivant le bras septentr. du fleuve, ou Kilia. B. et E. D—Y.

BESSARION (JEAN), né à Trébizonde en 1395, m. à Ravenne en 1472, passa 21 ans dans un monastère du Péloponèse, fut fait évêque de Nicée, en 1438, par Jean Paléologue, qui l'envoya au concile de Florence, pour aider à la réunion de l'Église grecque et de l'Église latine. Le pape Eugène IV le nomma cardinal-prêtre, et le fixa ainsi en Italie, où sa maison fut le rendez-vous de tous ceux qui cultivaient les lettres. Pie II lui conféra, en 1463, le titre de patriarche de Constantinople. Peu s'en fallut qu'il ne succédât aux papes Nicolas V et Paul II. Il fut chargé de quatre ambassades difficiles : la dernière, en France, ne lui réussit pas, et l'on croit qu'elle hâta sa mort. Il légua sa bibliothèque à Venise, et laissa des traités philosophiques, des discours et des lettres, dont on voit le détail dans Fabricius. On cite sa traduction latine des *Mémoires sur Socrate*, par Xénophon, Louvain, 1533; celle de la *Métaphysique d'Aristote*, Paris, 1516; le traité *Contra calumniatores Platonis*, imprimé pour la première fois à Rome en 1469; *Orationes de bello Turcis inferendo*, Paris, 1417. La grande gloire du savant Bessarion est d'avoir puissamment contribué à la renaissance des lettres en Europe.

V. Vast, *le Cardinal Bessarion*. J. T.

BESSE, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire, au milieu des montagnes; 1,945 hab. Près de là est le lac Pavin, qui occupe le cratère d'un anc. volcan.

BESSE-SUR-BRAYE, brg (Sarthe), arr. de Saint-Calais. Fabr. de bougies et de siamoises; 2,282 hab.

BESSEGES, ville (Gard), arr. d'Alais, sur la rive dr. de la Cèze; 10,668 hab. Mines de fer et de houille. Vastes établissements métallurgiques. Manuf. de verres à vitres.

BESSEL (FRÉDÉRIC-GUILLAUME), astronome allemand, né à Minden en 1784, m. en 1846, élève d'Olbers, présida à la construction de l'observatoire de Kœnigsberg. Il était associé de l'Académie des sciences de Paris. Parmi ses travaux, on distingue : *Recherches sur la longueur du pendule simple à secondes*, Berl., 1828; *Observations astronomiques*, de 1815 à 1835; *Mesure d'un degré dans la Prusse orientale*, 1838; *Recherches faites de 1835 à 1838 pour établir l'unité de mesures en Prusse; Lectures populaires*. Dans ce dernier ouvrage, Bessel annonçait, dès 1840, la planète Neptune par des considérations qui aidèrent M. Leverrier à la trouver.

BESSI, peuple sauvage, de l'anc. Thrace, habitait le mont Rhodope et l'Hémus oriental jusqu'au Pont-Euxin. Leur ville principale était Bessapara.

BESSIÈRES (JEAN-BAPTISTE), général français, né à Prayssac, dans le Lot, en 1768, m. en 1813, servit comme simple soldat dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, 1791; devint capitaine dans l'armée des Pyrénées; servit en Italie, et mérita, par sa conduite à Roveredo et à Rivoli, d'être choisi par Bonaparte pour commander ses guides; partit, avec le titre de général de brigade, pour la campagne d'Égypte, où il se signala devant Saint-Jean-d'Acre et à Aboukir; seconda le coup d'État du 18 brumaire; décida par une charge de cavalerie la victoire de Marengo; fut nommé maréchal de l'empire en 1804; se distingua aux journées d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland; passa en Espagne, 1808, où il gagna les batailles de Médina-del-Rio-Seco, de Burgos et de Somo-Sierra; fut élevé à la dignité de duc d'Istrie; combattit à Ebersberg, à Essling, à Wagram, 1809; retourna en Espagne avec Masséna en 1811; fit la campagne de Russie, et fut tué d'un coup de canon la veille de la bataille de Lutzen. On lui a élevé une statue à Prayssac, en 1845. B.

BESSIN (LE), *Bagasinus* ou *Bajocencis pagus*, petit pays de l'anc. basse Normandie, ch.-l. Bayeux; divisé en Bessin proprement dit, Bocage, et Campagne de Caen; villes princip. : Saint-Lô, Isigny, Port-en-Bessin; habité par les Bajocasses au temps de César, compris ensuite dans la IIe Lyonnaise, il est auj. réparti entre les dép. de la Manche et du Calvados.

BESSUS, satrape de la Bactriane, 337 av. J.-C., assassina Darius III, roi de Perse, après la bataille d'Arbelles, afin de se rendre indépendant. Alexandre le poursuivit, le fit prisonnier, et le livra à un frère de Darius, qui l'écartela.

BESSYNGA, v. commerçante de l'anc. Inde, au delà du Gange, à l'embouchure du fleuve Bessyngas, dans le Sarabacus ou Sabaricus; peut-être auj. le g. de Martaban.

BESTIA DESELUTTA, OU **BESTIGIA DASELENGA**, OU **ABESTE**, OU **PARABESTE**, v. de l'anc. Asie, en Arachosie, sur le fleuve Étymander (auj. *Helmend*); auj. *Bost*, dans l'Afghanistan.

BESTIAIRES, gladiateurs romains qui combattaient dans l'arène contre des bêtes féroces. Ils avaient la tête nue, et pour tout vêtement, une légère tunique serrée sur les hanches; pour chaussure, des bottines laissant à nu la partie inférieure du pied et montant jusqu'à la moitié de la jambe. Les uns étaient armés d'épées courtes et de petits boucliers ronds, ou simplement d'une épée; les autres de faux, d'épieux, pour attaquer et se défendre contre les bêtes de grande taille, lions, taureaux, éléphants, léopards, etc.; les autres de javelots, d'arcs, de flèches, pour atteindre les animaux légers; les autres enfin de *gæsa* ou d'épieux d'argent, magnificence qui s'introduisit sous l'édilité de Jules César, et se répandit jusque dans les simples municipes. Les bestiaires étaient en général des transfuges ou des fuyards des armées romaines, des prisonniers de guerre. Quelquefois des malheureux se louaient pour ces combats; ils étaient notés d'infamie. A. G.

BESTIAIRES, poèmes du moyen âge, écrits en vers français, et contenant des descriptions de quadrupèdes, accompagnées d'explications, dont le but était de rappeler aux fidèles quelques vérités morales ou religieuses. Il y avait aussi sur les oiseaux, les reptiles, les poissons, des poèmes du même genre appelés volucraires et lapidaires.

V. *le Bestiaire divin* de Guillaume, clerc de Normandie, par M. Hippeau, 1852.

BESTOUTCHEF-RUMINE (MICHEL-PÉTROVITCH), gentilhomme russe, d'une famille anglaise naturalisée en Russie au XVe siècle, né en 1683, m. en 1760, fut ambassadeur de Pierre le Grand à Stockholm, grand maréchal de la cour sous Élisabeth, et ambassadeur à Paris depuis 1756. Sa femme, qui était entrée dans un complot contre la tzarine, reçut le knout, eut la langue coupée, et fut envoyée en Sibérie. B.

BESTOUTCHEF-RUMINE (ALEXIS-PÉTROVITCH), frère du précédent, né à Moscou en 1693, m. en 1766, accompagna Pierre le Grand dans son voyage en Angleterre; passa quelque temps au service de Georges Ier; fut ministre résident de Russie à Hambourg et à Copenhague sous la tzarine Anne; entra, sur la recommandation de Biren, au conseil privé; fut sénateur et chancelier sous Élisabeth; négocia la paix d'Abo avec la Suède; fit entrer la Russie dans les coalitions européennes contre Marie-Thérèse d'Autriche et contre Frédéric; renversa le favori d'Élisabeth, Lestocq, et tomba à son tour sous l'inculpation de trahison, 1758; enfin, rentra en grâce sous Catherine II. B.

BESTOUTCHEF-RUMINE (MICHEL), lieutenant au régiment de Poltava, provoqua et dirigea avec Mourawief l'insurrection militaire contre l'empereur Nicolas dans le sud de la Rus-

sie. 1825. Pris les armes à la main, il fut fusillé, le 25 juillet 1826. B.

BESTOUTCHEF (ALEXANDRE), romancier russe, né en 1795, était aide de camp du duc Alexandre de Wurtemberg. Impliqué dans une conspiration contre Nicolas I^er^, 1825, il fut dégradé et envoyé en Sibérie. Amnistié plus tard, il servit dans l'armée du Caucase, et y périt en 1837. Il a publié, en 1823, l'*Étoile polaire*, le premier almanach populaire qu'on ait vu en Russie. Parmi ses œuvres, qui ont paru à Saint-Pétersbourg, 1840, on remarque *Mullah-Nur* et *Ammaleth-Beg*, romans, où la vie du soldat russe est bien dépeinte, quoique l'élément comique dégénère en farce de mauvais goût. B.

BESYCHIDES, prêtres d'un temple élevé à Athènes aux Furies, près de l'Aréopage, sur les conseils d'Épiménide le Crétois.

BETANCURIA. *V.* BÉTHENCOURT.

BETANZOS, *Flavium Brigantum*, v. d'Espagne, province de La Corogne, près de la baie du même nom; 1,800 hab.

BETASII, peuple de l'anc. Gaule Belgique, près des Tungri, aux environs de la ville actuelle de *Beetz*.

BETAU ou **BETAW**, anc. île des Bataves, île formée par le Wahal et le Rhin, dans la prov. hollandaise de Gueldre.

BETERA, nom latin de BÉZIERS.

BETH, signifie *maison* en hébreu. On le reconnaît dans Bethléem, Béthanie, etc.

BETHABE, v. de l'anc. Assyrie, au N., célèbre au moyen âge par un grand couvent nestorien.

BETHANIE, brg de l'anc. Palestine, dans la tribu de Benjamin, près de Jérusalem, au pied du mont des Oliviers; séjour de Lazare et des sœurs Marthe et Marie. L'impératrice Hélène y construisit une église. C'est auj. *El-Asarije*.

BETHEL, v. de l'anc. Palestine, au N. de Jérusalem, dans la tribu de Benjamin. C'est là que Dieu apparut à Abraham et à Jacob, et que moururent Rachel et Débora.

BETHENCOURT, vge et seigneurie de Normandie, à 6 kil. N.-E. d'Eu.

BÉTHENCOURT (JEAN DE), gentilhomme normand, m. à Granville en 1425. Il était baron de Saint-Martin-le-Gaillard, dans le comté d'Eu, et chambellan du roi Charles VI. Ayant obtenu de son parent Robert de Braquemont la cession des droits qui lui avaient été concédés sur les Canaries par Henri III, roi de Castille, comme prix de ses services dans une guerre contre le Portugal, il partit de La Rochelle, en 1402, avec quelques aventuriers, et alla occuper les îles de Lancerota, Fortaventure, Palma, etc. En 1406, il en laissa le gouvernement à son neveu Maciot de Béthencourt. Il y a encore à Fortaventure une ville de Santa-Maria de *Betancuria*. *Voy.* la relation de P. Bontier et de J. Leverrier, témoins oculaires, publiée par Bergeron, 1630, et par M. Gravier, 1874. B.

BÉTHENCOURT Y MOLINA (AUGUSTIN DE), ingénieur espagnol, né à Ténériffe en 1760, m. à Saint-Pétersbourg en 1826, correspondant de l'Institut de France, donna à l'École des ponts et chaussées de Paris le modèle d'une nouvelle écluse approuvée par Monge, Bossut et de Prony; éleva, en 1818, à Nijni-Novgorod, les bâtiments où l'empereur Alexandre transporta la foire de Makarief, et créa pour la Russie le corps des ingénieurs-hydrauliciens. On a de lui : *Mémoire sur la force expansive de la vapeur de l'eau*, 1790; *Essai sur la composition des machines*, 1808, etc.

BETHHORON. Deux villes de ce nom, distinguées par le nom de *supérieure* et *inférieure*, étaient situées dans l'anc. Palestine, au N. E. de Jérusalem. C'est près de là que Josué battit les rois chananéens, et Judas Machabée les généraux syriens Séron et Nicanor. C'est auj. *Bethur*.

BETHISAC. *V.* BERRY (JEAN, DUC DE).

BETHISY (EUGÈNE-EUSTACHE, COMTE DE), général français, né en 1739 à Moutiers, m. en 1823, servit dans l'île de Minorque sous le duc de Richelieu, 1756, fit les campagnes en Allemagne pendant la guerre de Sept ans, se distingua à la bataille de Johannisberg, 1762, émigra en 1791, fit partie de l'armée de Condé, rentra en France à la Restauration, et fut gouverneur des Tuileries.

BETHISY DE MÉZIÈRES (EUGÈNE-MARIE DE), général, né en 1656, m. en 1721, se distingua à Fleurus et à Steinkerque, sous le maréchal de Luxembourg; à la Marsaille, sous Catinat; prit part à la bataille d'Hochstædt, 1704, et couvrit la retraite de la maison du roi à l'affaire de Ramillies, 1706. B.

BETHLEEM, nommé primitivement Ephrata, vge de l'anc. Palestine, dans la tribu de Juda, à deux heures au S. de Jérusalem, lieu de naissance de David et de Jésus-Christ; auj. *Beit el Lahm* en Syrie; 3,000 hab. On y voit de nos jours un couvent et une église construite sur le lieu même où naquit le Sauveur. — Un ordre de Notre-Dame de Bethléem fut institué en 1459 par Pie II, pour défendre Lemnos contre les Turcs, et disparut après la perte de cette île. Des moines bethléémites, vêtus comme les dominicains, avec une croix rouge sur la poitrine, existèrent à Cambridge au XIII^e^ siècle. Une congrégation du même nom, consacrée au service des malades et à l'instruction, se répandit dans le Guatemala, le Mexique et le Pérou; elle fut fondée en 1660 par Pierre de Béthencourt, approuvée par Innocent XI en 1687, par Clément XI en 1707, et suivit la règle de Saint-Augustin.

BETHLÉEM, faub. de Clamecy, avait, avant 1790, un siège épiscopal dont l'origine remontait au temps des croisades.

BETHLÉEM, v. des États-Unis (Pennsylvanie), fondée en 1741; 4,512 hab. Pensionnat dirigé par les frères Moraves. — v. des États-Unis (New-York), sur l'Hudson, à 12 kil. S.-O. d'Albany; 7,000 hab.

BETHLÉEM. *V.* BEDLAM.

BETHLEN-GABOR, gentilhomme de Transylvanie, né en 1580, se fit proclamer woïvode après Gabriel Bathori, 1613. Avec l'appui des Turcs, il s'empara aussi de la Hongrie, 1618. Au commencement de la guerre de Trente ans, il soutint la Bohême révoltée contre l'Autriche, et menaça Vienne; l'empereur Ferdinand II parvint à l'éloigner par des promesses, 1620. Il fit encore deux invasions en Moravie, 1623 et 1626, et m. en 1629. B.

BETHMONT (EUGÈNE), avocat, né à Paris en 1804, m. en 1860, commença sa réputation dans les procès de cours d'assises et les procès de presse en police correctionnelle. Député de Paris en 1842, il prit part aux discussions sur les brevets d'invention, les prisons, les chemins de fer, les caisses d'épargne, etc., et se montra partisan de la réforme électorale. Il était, depuis 1846, député de La Rochelle, lorsqu'il signa, en 1848, l'acte de mise en accusation du ministère Guizot. Après Février, le gouvernement provisoire l'appela au ministère de l'agriculture et du commerce, puis à celui de la justice; le mandat de représentant à l'Assemblée constituante de 1848 lui fut conféré par les électeurs de la Seine, de la Charente-Inférieure et de l'Indre. L'Assemblée le désigna pour faire partie du conseil d'État, où il fut président de la section d'administration, puis du comité des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. Il fut aussi délégué près du conseil supérieur de l'instruction publique. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il reprit sa place au barreau de Paris, et fut bâtonnier en 1854. B.

BETHSABÉE. *V.* DAVID.

BETHSAMÈS, v. de l'anc. Palestine, dont quelques hab. furent frappés de mort au temps d'Héli, pour avoir, contrairement à l'ordre de Dieu, jeté des regards indiscrets sur l'Arche d'alliance, restituée par les Philistins.

BETHSURA, v. de l'anc. Judée, dans la tribu de Juda, près de l'Hébron; place très forte.

BÉTHULIE, v. de l'anc. Judée, dans la tribu de Zabulon, au N.-E., célèbre par le siège qu'en fit Holopherne, qui fut tué par Judith.

BETHUNE (CHAROST-). *V.* CHAROST.

BÉTHUNE (FAMILLE DE). Cette maison, originaire de l'Artois, remonte à 970. Elle s'est divisée, vers l'an 1000, en deux branches principales, les Béthune et les sires de Carency. La première a donné QUESNES ou CONON DE BÉTHUNE, poète, orateur et compagnon d'armes de Villehardouin dans la 4^e^ croisade; le grand Sully, ministre d'Henri IV; les rameaux d'Orival, de Selles, de Chabris, de Charost; en 1808, les terres et le nom de Sully ont passé, par donation, au comte de Béthune de Saint-Venant, cadet de la branche de Carency, qui s'est appelée ensuite Desplanques, et enfin Hesdigneul. Elle a été reconnue authentiquement par sentence de l'élection d'Artois en 1720, et par les ducs de Sully et de Charost en 1777 et 1789.

BÉTHUNE (PHILIPPE DE), comte de Selles, né en 1561, m. en 1649, frère puîné du célèbre Sully, eut une grande réputation comme diplomate. Il fut envoyé par Henri IV en Écosse et à Rome, par Louis XIII à Vienne et à divers États italiens; il fut gouverneur de Gaston d'Orléans. On a de lui *Observations et maximes pouvant servir au maniement des affaires publiques*. — Son fils, HIPPOLYTE, né en 1603, m. en 1665, légua à Louis XIV 2,500 manuscrits qui forment le fonds de Béthune à la Bibliothèque nationale de Paris; son petit-fils, FRANÇOIS-GASTON, m. en 1692, fut ambassadeur en Pologne et en Suède.

BÉTHUNE (LOUIS DE), comte de Charost, 4^e^ fils de Philippe de Béthune, né en 1605, m. en 1681, obtint l'érection de sa terre en duché-pairie, 1672.

BÉTHUNE (ARMAND-JOSEPH DUC DE CHAROST, DE), né à Versailles en 1738, m. en 1800, reçut pendant la révolution le titre de Père de l'humanité souffrante. Durant la guerre de la succession d'Autriche, il établit un hôpital militaire à Francfort. En 1758, il donna son argenterie à la Monnaie. Il fonda à Ancenis des ateliers pour les anciens soldats, pensionna de

pauvres officiers, établit des écoles, et ouvrit des routes en Bretagne. On lui doit de nombreuses institutions de bienfaisance. Il établit en Picardie des prix pour la culture, le desséchement des marais et la guérison des épizooties. Il améliora dans le Midi la construction des moulins à vent, l'exploitation des forges et les prairies artificielles. Il introduisit dans le Berry la culture du lin, de la rhubarbe, de la garance et du tabac. Il proposa à l'abbé Terray un plan pour rembourser la dette publique. Bien avant 1789, il avait aboli sur ses terres les droits seigneuriaux. Envoyé à l'Assemblée des notables, 1788, il se prononça pour l'égale répartition des charges publiques sur toutes les classes. Maire d'un arrondissement de Paris en 1799, il périt victime de son dévouement en soignant les sourds-muets attaqués de la petite vérole.

Ses écrits ont été publiés sous le titre de : *Vues générales sur l'organisation de l'instruction rurale*, 1795. B.

BÉTHUNE, s.-préf. (Pas-de-Calais), sur un plateau baigné par la Lawe et sur le canal d'Aire à La Bassée, qui y forme un beau bassin et favorise les exportations par eau. Collège. C'est à Béthune qu'ont été percés les premiers puits artésiens. Anc. seigneurie et place forte de l'Artois ; ses franchises communales furent confirmées en 1219. Gaston d'Orléans la prit en 1645 ; réunie à la France en 1678, le prince Eugène la reprit en 1710 ; le traité d'Utrecht, 1713, la rendit à la France. Raffineries de sel et de sucre ; fabr. de draps ; comm. considérable en lin, toiles, fil, graines, etc. ; 10,000 hab.

BETIQUE, *Bœtica*, une des 3 grandes divisions de l'anc. Espagne, ainsi nommée du fleuve Bétis qui la traversait de l'E. à l'O. dans toute son étendue ; bornée au N. et à l'O. par l'*Anas* (Guadiana), au S. par le détroit de Gadès et l'Atlantique, à l'E. par la Méditerranée. C'est auj. à peu près l'Andalousie et le roy. de Grenade. Principaux peuples : les Turdules au N., les Béturiens au N.-O., les Turdétans à l'O. et au S., les Bastules au S., les Bastitans à l'E. Elle fut d'abord exploitée par les Phéniciens, puis par les Carthaginois, fut conquise par les Romains pendant la 2e guerre punique, et fit partie de la prov. d'Espagne ultérieure. Auguste l'en sépara en 26, et la donna au sénat. V. princip. : Corduba, Hispalis, Italica, Gadès, Carteia, Malaca, Munda. B.

BETIRÆ, nom latin de Béziers.

BETIS, gouverneur de Gaza pour Darius III, roi de Perse. Il défendit la ville pendant deux mois contre Alexandre le Grand.

BÉTIS, fleuve de l'anc. Espagne ; auj. le *Guadalquivir*.

BETJOUANAS ou **BETSCHOUANAS**, peuple de l'Afrique australe, entre le désert de Kalahari et les montagnes de la côte S.-E., dans le pays arrosé par le Malopo et le Limpopo ; grands villages de Nouveau-Litakou et de Kolobeng, stations des missionnaires anglais du Cap, qui cherchent à les civiliser. Les voyages de Livingstone, 1841-56, ont fait connaître leur pays.

V. Frédoux, *Bullet. de la Soc. de géogr.*, nov. 1857. C. P.

BETLIS. *V.* Bidlis.

BETMALE (Vallée de), petit pays de l'anc. comté de Foix, dans le Conserans ; le lieu principal était Arrien-de-Betmale, dans le cant. de Castillon (Ariège).

BETTEMBOURG, ville du grand-duché de Luxembourg, sur l'Alzette ; 1,200 hab. Château.

BETTERTON (Thomas), célèbre acteur anglais, né à Londres en 1635, m. en 1710, faisait partie de la troupe de Davenant. Il fut envoyé en France par Charles II pour se perfectionner, et rapporta l'usage des décorations mobiles. Il excellait dans les pièces de Shakspeare. On lui attribue quelques comédies, dont *la Veuve amoureuse*, imitation de *Georges Dandin*.

BETTINA D'ARNIM. *V.* Arnim.

BETTINELLI (Xavier), littérateur italien, né à Mantoue en 1718, m. en 1808, entra chez les jésuites, et enseigna les humanités à Brescia et à Venise. Après avoir dirigé le collège des nobles à Parme, il visita l'Allemagne et la France, et se lia avec Voltaire. Le recueil de ses *Œuvres*, Venise, 1801, 24 vol., contient des *Discours philosophiques ;* des tragédies ; un *Discours sur l'enthousiasme pour les beaux-arts ;* des *Dialogues sur l'amour ;* les *Lettres de Virgile aux Arcades*, trad. en français par Pommereul ; la *Résurrection de l'Italie*, tableau de la renaissance des lettres et des mœurs, etc. B.

BETULÉ, v. de l'anc. Espagne. (*V.* Bæcula.)

BETURIE, partie N.-O. de l'anc. Bétique, sur l'Anas (Guadiana) ; contrée peu fertile.

BETYLES, du grec *baitulia*, pierres en forme de coin ou de cône allongé, que les Phéniciens, les Hébreux, les Grecs et les Romains révéraient comme des symboles divins. On les dressait sur les lieux élevés, on les couronnait, on s'agenouillait devant elles en leur adressant des prières. Il y en avait une près du temple de Delphes qui passait pour être la pierre que Saturne avait dévorée ; on la frottait d'huile chaque jour et on l'enveloppait aux jours de fête de laine non apprêtée. On a pensé que les bétyles avaient été primitivement des aérolithes, adorés comme ayant une âme : *Lithoi empsuchoi*.

Dalberg, *Ueber meteorcultus der Alten*, 1811 ; Boesigk, *de Bætyliis*, 1854 ; Lenormant, dans le *Dict. des antiq.* de Saglio, au mot Bætylia. S. Re.

BEUCHOT (Adrien-Jean-Quentin), bibliographe, né à Paris en 1773, m. en 1851. Après s'être essayé dans la littérature légère et avoir publié, en 1808, le *Nouvel Almanach des Muses*, il coopéra à la *Biographie* de Michaud et à la *Biographie des hommes vivants*, et donna des éditions des *Œuv. complètes de Voltaire*, 1829-1834, 70 vol., et du Dictionn. de Bayle, 1821, 16 vol. Il a dirigé, de 1811 à 1847, la *Bibliographie de la France, ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, et fut bibliothécaire de la Chambre des députés, de 1834 à 1850.

BEUCINUM, nom latin de Butzow.

BEUDANT (François-Sulpice), minéralogiste et physicien, né à Paris en 1787, m. en 1850, fut successivement répétiteur à l'École normale, professeur aux lycées d'Avignon et de Marseille, à la Faculté des sciences de Paris, où il succéda à Haüy, qui avait été son maître, membre de l'Académie des sciences, et inspecteur général de l'Université. On a de lui : *Voyage minéralogique et géologique en Hongrie pendant l'année 1818*, 3 vol. in-4°, atlas, Paris, 1822, ouvrage très savant sur la plus riche des contrées minéralogiques ; *Traité élémentaire de physique ; Traité élémentaire de minéralogie ; Éléments de grammaire française*, 1841 ; *Cours élémentaire de minéralogie et de géologie*, 1841 ; d'importantes recherches cristallographiques, insérées dans les *Annales des mines ;* quelques études sur les mollusques dans les *Annales du Muséum ;* divers travaux dans les *Annales de chimie*, le *Journal de physique* et les *Mémoires de l'Académie des sciences*. Beudant a marqué profondément son passage dans les études minéralogiques : il ramena cette science à l'observation des caractères physiques et chimiques, de là naquirent de beaux travaux sur les rapports de la composition chimique avec la forme cristalline, et sur les phénomènes de l'isomorphisme. Il proposa une classification naturelle des minéraux ; cette tentative fut moins heureuse. A. F.

BEUF, terminaison géographique qui se rencontre surtout en Normandie, probablement du danois *boe*, demeure (prononcez *beu*). On trouve Marbo pour Marbeuf, Penteboe pour Paimbeuf, etc.

BEUGNOT (Jacques-Claude, comte), né à Bar-sur-Aube en 1761, m. en 1835. Au moment de la révolution, il était lieutenant général du présidial de Bar. En 1790, il devint procureur général syndic du dép. de l'Aube ; en 1791, membre de l'Assemblée législative, où il siégea avec le parti constitutionnel. Incarcéré à la Force sous la Terreur, il y resta jusqu'au 9 thermidor. Après le 18 brumaire, il fut attaché à Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur. Préfet de la Seine-Inférieure jusqu'en 1806, appelé au conseil d'État, ministre des finances du roi de Westphalie en 1807, administrateur du grand-duché de Berg-et-Clèves en 1808, préfet du Nord en 1813, il reçut du gouvernement provisoire de 1814 le portefeuille de l'intérieur, et de Louis XVIII la direction générale de la police, puis le ministère de la marine. Pendant les Cent-jours, il suivit le roi à Gand. Au retour des Bourbons, il fut directeur général des postes. Député de la Hte-Marne, puis de la Seine-Inférieure, il siégea entre les libéraux et les ultras, et donna sa démission en 1824. Quelques jours avant la révolution de 1830 il fut nommé pair de France et directeur général des manufactures et du commerce. Il a laissé des *Mémoires*, publiés en partie dans les écrits périodiques, et en totalité en 1866.

BEUGNOT (Arthur-Auguste, comte), fils de l'homme d'État de ce nom, né en 1797 à Bar-sur-Aube, m. en 1865, fut quelque temps avocat près la cour royale de Paris, puis se livra à des travaux d'érudition qui lui ouvrirent l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1831. Il devint en 1841 membre de la Chambre des pairs, réclama la liberté d'enseignement, et fut député de la Hte-Marne à l'Assemblée législative de 1849.

Il a publié : *Essai sur les institutions de St Louis*, 1821 ; *les Juifs d'Occident, ou Recherches sur l'état civil, le commerce et la littérature des Juifs pendant le moyen âge*, 1824. *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, 1835 ; *Coutume du Beauvoisis*, 1842 ; *les Olim, ou registres des arrêts rendus par la Cour du roi*, 1840-48 ; une edition des *Assises de Jerusalem*, 1848-49, etc.

BEUKELS ou **BEUCKELZ** (Guillaume), pêcheur hollandais, né à Biervliet (Zélande) vers 1340, m. en 1397, inventa, suivant l'opinion vulgaire, l'art de saler et d'encaquer le hareng ; mais il ne put qu'introduire ces procédés dans son pays, car ils étaient connus en France dès le XIIe siècle. Charles-Quint lui fit élever un magnifique tombeau.

V. *Annal. maritim.*, 1827, p. 329.

BEULÉ (Charles-Ernest), archéologue, né à Saumur, en 1826, m. en 1874, fut élève de l'École normale supérieure,

professeur de rhétorique à Moulins, puis envoyé à l'École française d'Athènes. Les fouilles qu'il fit exécuter aux propylées de l'Acropole attirèrent sur lui l'attention du monde savant. Après son retour, il fut nommé professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale en 1854, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1860, et secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts en 1862. On a de lui : *les Arts et la Poésie à Sparte sous la législation de Lycurgue*, 1853 ; *les Frontons du Parthénon*, broch., 1854 ; *l'Acropole d'Athènes*, 1854 ; *Études sur le Péloponèse*, 1855 ; *les Temples de Syracuse*, 1856 ; *les Monnaies d'Athènes*, 1858 ; *l'Architecture au siècle de Pisistrate*, 1860 ; *Éloge d'Horace Vernet*, 1863 ; *Éloge d'Hipp. Flandrin*, 1864 ; *Histoire de la sculpture avant Phidias*, 1864 ; *Éloge de Meyerbeer*, 1865 ; *Auguste, sa famille et ses amis*, 1867 ; *Tibère et l'héritage d'Auguste*, 1868. Les deux derniers ouvrages sont pleins d'attaques contre le despotisme et d'allusions, qui étaient une critique du gouvernement de Napoléon III. Nommé député de Maine-et-Loire à l'Assemblée nationale de 1871, Beulé siégea à droite et fut ministre de l'intérieur dans le cabinet formé le 24 mai 1873, après la chute de M. Thiers, et présidé par M. le duc de Broglie.

BEURNONVILLE (PIERRE RIEL DE), maréchal de France, né à Champignoles (Aube) en 1752, m. en 1821. Il fit ses premières armes dans l'île de France et à Bourbon, et servit dans l'Inde sous le bailli de Suffren. Destitué arbitrairement, il embrassa les idées de 89 : fut aide de camp colonel près de Luckner, 1792 ; prit part aux batailles de Valmy et de Jemmapes ; ministre de la guerre, il fut envoyé auprès de Dumouriez et livré par lui aux Autrichiens ; il commanda, après sa délivrance, les armées de Sambre-et-Meuse et de Hollande ; représenta la France à Berlin et à Madrid pendant le Consulat ; et fut nommé, sous l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur, sénateur et comte. Il n'en appuya pas moins l'acte de déchéance de Napoléon Ier, fut l'un des cinq membres du gouvernement provisoire formé par le Sénat, s'opposa à la proclamation de Napoléon II sous la régence de Marie-Louise, et demanda le rappel des Bourbons. La première Restauration le fit ministre d'État et pair ; la seconde, membre du conseil privé et maréchal de France, 1816. B.

BEUTHEN, v. de Prusse (Silésie), sur la rive g. de l'Oder ; ch.-l. de la seigneurie de Karolath-Beuthen ; 3,825 hab. Fabr. de poterie.

BEUTHEN (OBER), v. de Prusse (Silésie) ; 19,367 hab. Forges et mines de houille.

BEUVRAY (MONT), un des sommets des monts du Morvan, 810 m. ; regardé comme l'emplacement probable de l'anc. *Bibracte*, place forte des Éduens ; ruines gauloises. E. D—Y.

BEUVRON, riv. de France, affl. de gauche de l'Yonne à Clamecy (Nièvre), cours de 40 kil. — riv. qui se jette dans la Loire, cours de 125 kil. par Chaon, La Motte-Beuvron, Neuvy, Bracieux et Candé. — terre et seigneurie de Normandie près de Lisieux.

BEVAGNA, brg du roy. d'Ital. (Pérouse), sur le Clituno ; 4,500 hab. C'est l'anc. *Mevania*.

BEVELAND, nom de deux îles de Hollande (prov. de Zélande), dans le delta de l'Escaut : Noord-Beveland, 12 kil. sur 5 ; et Zuid-Beveland, 35 kil. sur 17, très fertile avec la v. de *Goes* ; elles furent en partie submergées par la mer en 1532.

BEVEREN, brg de Belgique (Flandre orient.) ; 7,200 hab. Fabr. active de dentelles.

BEVERINI (BARTHÉLEMY), poète italien, né à Lucques en 1629, m. en 1686, a laissé une traduction de l'*Énéide* plus fidèle que celle d'Annibal Caro.

On a de lui encore : *Sæculum niveum ; Roma virginea ; Dies niveus*, 1650-52 ; *Rime*, 1666 et 1666 ; *Carminum lib. VII*, Lucques, 1674.

BEVERLEY (JEAN DE), archevêque d'York, m. en 721, maître de Bède le Vénérable, fonda à Beverley un collège pour les prêtres réguliers. Un synode, en 1416, institua une fête le jour de sa mort.

BEVERLEY, v. d'Angleterre, dans le comté d'York, près de Hull ; 10,218 hab. Gr. comm. de blés. Magnifique église gothique dite le *Minster*, dépendante autrefois d'un monastère du IXe siècle, autour duquel se forma la ville.

BEVERLY, v. des États-Unis (Massachussets), sur l'Atlantique ; manuf. import. ; pont de 500 m., en face de Salem ; 6,500 hab.

BEVERN, brg du duché de Brunswick ; 1,974 hab. Ruines du château d'Eberstein.

BEVERNINCK (JÉROME VAN), négociateur hollandais, dit *le Pacificateur*, né en 1614, m. en 1690. Les Provinces-Unies l'employèrent en 1667 à Bréda, en 1668 à Aix-la-Chapelle, en 1678 à Nimègue. Louis XIV le combla d'honneurs, et l'université de Leyde le prit pour curateur. Sur ses vieux jours, il s'occupa de botanique ; on lui doit l'introduction en Europe de la capucine à grande fleur. Il publia les *Centuries des plantes rares*, Dantzig, 1678.

BÉVY (CHARLES-JOSEPH), bénédictin de Saint-Maur, né près d'Orléans en 1738, m. en 1830, fut, sous la Restauration, aumônier et bibliothécaire du ministère de la guerre.

On lui doit plusieurs ouvrages curieux : *Histoire des inaugurations des rois, empereurs et autres souverains de l'univers*, Paris, 1776 ; *Histoire de la noblesse*, 1791 ; *Unique origine des rois de France*, 1814.

BEWDLEY, *Bellilocus*, v. d'Angleterre, comté de Worcester, sur la Severn ; 3,021 hab. Église bâtie par Henri VII. Comm. de sel, cuirs, etc.

BEWICK (THOMAS), célèbre graveur sur bois et dessinateur d'animaux, né dans le Northumberland en 1753, m. en 1828. Il remit en vigueur le procédé des hachures croisées, auquel on avait renoncé à cause de sa difficulté, et substitua l'usage du bois de bout au bois de fil. Parmi les livres qu'il illustra, on cite le *Traité de navigation* de Hutton, et les *Fables* de Gay. Il publia une *Histoire générale des quadrupèdes*, 1787-1790, dont le succès fut immense. Le *Bœuf gras*, de Whitley, et un *Taureau sauvage* sont ses meilleures gravures.

BEX, *Baccium*, brg de Suisse (cant. de Vaud), sur l'Avençon, et au débouché du col de Cheville ; dominé à l'E. par le vieux château de Duin, que les Bernois démantelèrent en 1465 ; 3,880 hab. Sources sulfureuses et bains. Salines découvertes en 1554 ; elles ont appartenu à la famille Zobel d'Augsbourg, puis à Berne en 1685 ; elles sont, depuis 1798, la propriété du cant. de Vaud ; la fabrication dépasse 40,000 quintaux.

BEXON (GABR.-LÉOP.-CH.-AMÉ), naturaliste, né à Remiremont en 1748, m. en 1784, collaborateur et ami de Buffon, publia :

Catéchisme d'agriculture, Paris, 1773 ; *Système de la fertilisation des terres*, 1773 et 1797. Il avait entrepris une *Histoire de Lorraine* ; le 1er vol. seul a paru, 1777.

BEY, signifie en turc *seigneur* ; c'est un titre d'honneur qui s'ajoute au nom propre et qui se donne, en Orient, aux chefs de districts, aux fils de pachas, aux capitaines de navires, et même à des chrétiens recommandables par leurs services ou leurs talents. Dans la hiérarchie militaire, il correspond au grade de colonel, et il est inférieur à celui de pacha. La Porte donnait le titre de bey aux hospodars de Valachie et de Moldavie ; leurs enfants étaient simplement beyezadé, c.-à-d. fils de bey. Le souverain de Tunis porte encore ce titre ; celui de Tripoli l'eut jusqu'en 1835. Avant la conquête de l'Algérie par la France, les gouverneurs de Constantine, d'Oran et de Tittery, soumis au dey d'Alger, le possédaient également.

BEYAH, riv. de l'Hindoustan, anc. *Zadrus*, sort de l'Himalaya, dans le défilé de Botang, au pays de Koullou, et se réunit au Sutledje ; cours de 500 kil. C. P.

BEYERLAND, île de Hollande (prov. de Hollande mérid.), formée par la Meuse ; renfermant Nieuw-Beyerland, 1,000 hab., et Oud-Beyerland, 3,000 hab.

BEYLE (HENRI), plus connu sous le pseudonyme de *Stendhal*, critique et romancier, né à Grenoble en 1783, m. en 1842, écrivain d'un esprit original, mais porté à l'ironie et au paradoxe. Attaché par la protection du comte Daru à l'intendance de la maison de Napoléon Ier, il parcourut l'Europe à la suite des armées françaises. Après 1814, il chercha une compensation à la ruine de ses espérances administratives dans l'étude et les voyages. Après 1830, il fut nommé consul à Trieste, puis à Civita-Vecchia. Ses principaux titres littéraires sont : *Vies de Haydn, Mozart et Métastase*, 1817, en partie trad. de l'ital. et de l'allem. ; *Histoire de la peinture en Italie*, 1817 ; *Rome, Naples et Florence*, 1817 et 1826 ; *Vie de Rossini*, 1824, apologie du grand compositeur ; *Racine et Shakespeare*, 1823-25, brochure en faveur du romantisme ; *Promenades dans Rome*, 1829 ; *le Rouge et le Noir*, 1831 ; *la Chartreuse de Parme*, 1839, tableau des mœurs italiennes au commencement du XIXe siècle. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Paris en 1854. G. L.

BEYROUTH. *V.* BAIROUT.

BEZARDE, en syriaque *Beth-Zabda* ou *Phœnica*, v. forte de l'anc. Mésopotamie, sur la rive g. du Tigre, près d'Amida, chez les Zabdiceni. Conquise en 361 ap. J.-C., par Sapor, elle fut donnée à la Perse par Jovien en 363. La ville actuelle de *Djezirat*, dans une île du Tigre, est située en face de l'emplacement de cette ancienne ville.

BÈZABÈS. *V.* BÉDERROIS.

BEZBORODKO (ALEXANDRE), homme d'État russe, né en 1742, m. en 1799. Après avoir servi quelque temps, il entra dans la chancellerie impériale. Ministre de l'intérieur sous Catherine II, en 1780, secret adversaire de Potemkin, il fut le signataire du traité d'Iassy, 1792. Paul Ier le nomma chancelier de l'empire en 1797. La galerie qu'il avait formée à Saint-Pétersbourg fait encore l'admiration des étrangers. B.

BÈZE (THÉODORE DE), un des chefs de la réformation calviniste, né à Vézelay (Yonne) en 1519, m. en 1605, s'occupa de poésie en faisant son droit à Orléans, et publia en 1548 un recueil intitulé : *Poemata juvenilia*. Bientôt il courut à Genève,

où il se maria et abjura sa religion. Professeur de grec à Lausanne, il publia *Abraham sacrifiant*, tragédie, 1550, qui eut un grand succès. Une traduction du Nouveau Testament, 1556, accrut sa réputation. Ministre à 40 ans, il devint l'un des principaux chefs des protestants en France, figura comme tel au colloque de Poissy, succéda à Calvin, mort en 1564; dirigea l'Académie de Genève; présida, en 1571, le synode national de La Rochelle, et mourut à Genève, après avoir organisé l'Académie de cette ville, et donné, dans sa longue carrière, une foule de livres, dissertations, histoires, pamphlets ou apologies. De Bèze eut l'intolérance des partis religieux de son temps; il ne craignit pas d'approuver publiquement le supplice de Servet.

Le plus remarquable de ses ouvrages est une *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France, depuis l'an 1521 jusqu'en 1563*, Anvers (Genève), 1580. V. le travail de Baum, Leipz., 1852 (en allemand). J. T.

BÈZE, brg (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 1,045 hab. Usines à fer et acier.

BEZENVAL. V. Besenval.

BEZIERS, *Julia Biterra, Biterra Septimanorum, Betiræ, Betera, Bæterræ*, s.-préf. (Hérault), sur l'Orb, à l'intersection du canal du Midi. Trib. de commerce, collège, bibliothèque. — Conquise par les Romains vers 120 av. J.-C., J. César y envoya, en 52, une colonie de vétérans de la 7e légion, qui donna à cette ville le nom de *Biterra Septimanorum* ou *Julia Biterra;* Tibère l'embellit; les Wisigoths la prirent, vers 450, et les Sarrasins en 720; Charles Martel les en chassa en 736, et rasa la ville; elle se releva et passa aux mains de Pépin le Bref. Béziers embrassa le parti des Albigeois, fut prise et saccagée par Simon de Montfort en 1209. La vicomté de Béziers resta à Simon de Montfort, et ne fut réunie à la couronne qu'en 1269. La citadelle fut détruite en 1633. Béziers est renommée pour la beauté de sa position sur une colline élevée, la douceur de son climat. La ville est mal bâtie; on y remarque la cathédrale de Saint-Nazaire, les restes d'un amphithéâtre romain, de belles promenades, un pont-canal, etc. Patrie de Pellisson, de Mairan, de Riquet, dont on y voit la statue, du P. Vanière, etc. Récolte de vins rouges estimés; comm. d'eaux-de-vie, cuirs, laines, produits chimiques; raffinerie de soufre; 38,227 hab. Avant 1790, il y avait un évêché.

BEZONS (Jacques Bazin, seigneur de), maréchal de France, né en 1645, m. en 1733. Il fit ses premières armes en Portugal sous Schomberg, 1667; participa à l'expédition de Candie, 1668, et à la guerre de Hollande, 1672; fut blessé à Senef, 1674; assista aux bat. de Steinkerque, 1692, et de Nerwinde, 1693; prit Tortose, 1708; et fut nommé maréchal de France, 1709. Placé à la tête de l'armée du Rhin en 1710, il prit Landau, 1713. Après la mort de Louis XIV, il fut membre du conseil de régence. B.

BEZONS, vge (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la rive dr. de la Seine; 1,580 hab. Foires très fréquentées.

BEZOUT (Étienne), mathématicien, né à Nemours en 1730, m. en 1783. Admis à l'Académie des sciences en 1758, nommé examinateur des gardes de la marine en 1763, et de l'artillerie en 1768, il publia: *Cours de mathématiques à l'usage des gardes de la marine*, 1764, réédité depuis avec les applications nécessaires aux officiers d'artillerie; *Théorie des équations algébriques*, 1779. Bezout est un mathématicien populaire; il a essayé quelquefois, pour se mettre à la portée des jeunes esprits, de négliger la rigueur des démonstrations, qui sont indispensables dans l'enseignement des sciences exactes.

BEZZUOLI (Giuseppe), peintre, né à Florence en 1784, m. en 1855. Ses principaux ouvrages se trouvent dans sa ville natale; ce sont: au palais Borghèse, deux plafonds représentant la *Toilette de Vénus*, et *Vénus enlevant Ascagne;* à Saint-Remy, *le Baptême de Clovis;* à la maison Villani, une *Madone* à fresque; au palais Pitti, *l'Entrée de Charles VIII à Florence.*

BHADRINATH, vge de l'Hindoustan anglais, dans les provinces N.-O., à 100 kil. de Serinagor: peuplé de brahmanes; plus de 50,000 pèlerins visitent chaque année son temple.

BHAGHAVAD-GITA. V. Puranas.

BHAGHAVAT *le Bienheureux*. C'est le titre sous lequel est souvent désigné Çâkyamuni. On n'accorde ce titre, aussi usité chez les bouddhistes que chez les brahmanes, qu'au Bouddha ou à l'être qui, devant bientôt le devenir, a rempli les devoirs de l'aumône et des autres perfections supérieures, et se trouve complètement éclairé. Les autres Bouddhas, méritant ce nom après s'être instruits par leurs efforts individuels, ne sont pas Bhaghavats. A. G.

BHAMO ou **BÂMO**, v. de l'empire Birman, sur l'Iraouaddy; 2,000 maisons; la 3e ville de l'empire, entrepôt de commerce avec la Chine.

BHARTRIHARI, célèbre poète indien, du Ier siècle av. J.-C. Son nom figure en tête d'une collection de 300 sentences, espèce d'anthologie que M. de Bohlen a publiée, Berlin, 1833, puis trad. en vers, Hambourg, 1835. On en connaissait une partie par l'ouvrage d'Abraham Roger: *Porte ouverte pour arriver à la connaissance du paganisme*, Nuremberg, 1653; Herder les a imitées dans ses *Zerstreuten Blættern.*

BHATGONG ou **DHARMAPATAN**, v. de l'Hindoustan (roy. de Népaul); résidence favorite des brahmanes; 12,000 hab.

BHAVANI. V. Siva.

BHAVANI-KODAL, v. de l'Hindoustan anglais (présid. de Madras), au confluent du Kavéry et du Bhavani. Temples fameux de Vichnou et de Siva; 6,776 hab.

BHAWALPOUR. V. Bahavolpour.

BHEGVOR, riv. du Béloutchistan, se jette dans la mer d'Oman; cours de 600 kil.

BHERTPOUR. V. Bhurtpore.

BHILS, peuple anc. de l'Hindoustan, qui se trouve surtout dans le N.-O., entre les Ghâts de l'O. et les monts Aravalli. Ils se distinguent de la race indienne par leur aspect physique, leur langage et leurs superstitions particulières. E. D—y.

BHOPAL, v. de l'Hindoustan, ch.-l. d'un État du même nom qu'arrose la Nerbuddah et qu'habitaient autrefois les Pindarris, peuple de brigands; résidence d'un radjah, tributaire des Anglais; l'État est peuplé d'environ 1,200,000 hab.

BHOUDJ, v. de l'Hindoustan, dans le pays de Kotch, au N.-O.; ch.-l. d'une princip. indigène; 20,000 hab.

BHURTPORE ou **BHERTPOUR**, État du N. de l'Hindoustan, cap. Bhurtpore, fortifications rasées par les Anglais en 1826; l'État, peuplé de 743,710 habitants, est gouverné par un radjah sous la protection de l'Angleterre depuis 1826.

BIAFRA, roy. de l'Afrique occidentale, dans la Guinée, sur la côte E. de la baie de son nom, entre le roy. d'Ouari et la côte de Gabon. — La baie de Biafra, à l'E. et la plus profonde du golfe de Guinée, est comprise entre les caps Formose et Lopez, et renferme les îles de San-Thomé, Principe et Fernando-Po.

BIAGIOLI (Nicolas-Josaphat), littérateur italien, né en 1768 à Vezzano, près de Gênes, m. en 1830. Quand les Romains établirent la république sous la protection des armées françaises, il fut nommé préfet. Obligé par les événements de chercher un asile à Paris, 1799, il ouvrit des cours de langue et de littérature italiennes.

On lui doit une *Grammaire italienne*, 1805; un *Traité de la poésie italienne*, 1808; des éditions estimées de Dante, Pétrarque, Michel-Ange. B.

BIAGRASSO, brg d'Italie. (V. Abbiategrasso.)

BIALA, v. des États autrichiens (Cracovie), sur la Biala, affluent de la Vistule; 6,535 hab. — V. de la Russie d'Europe (Pologne), gvt de Siedlce; 6,660 hab. Beau château des Radziwil.

BIALOWICZA, grande forêt en Lithuanie, dans le gvt de Grodno, entre le Boug et la ville d'Isla, 31 myriam. sur 27. C'est là seulement et dans les marais boisés du Caucase que l'on trouve encore l'auroch.

BIALYSTOK ou **BIELOSTOK**, v. de Russie (Pologne), gvt de Grodno; sur la Bialy; 17,658 hab. Industrie et commerce actifs. On y remarque un beau château dit le Versailles de la Pologne, autrefois aux comtes Branicki.

BIANA, v. de l'Hindoustan anglais, dans la province d'Agra. Autrefois cap. des Radjepouts; v. déchue.

BIANCHI (J.-B.), médecin, né à Turin en 1681, m. en 1761. Il se distingua tellement, qu'à peine docteur, il fut nommé inspecteur des hôpitaux de Milan; il enseigna l'anatomie avec un grand succès à l'université de Turin. Le génie ardent de Bianchi l'a souvent entraîné dans des erreurs et des inexactitudes. Son grand mérite est d'avoir cultivé l'étude de l'anatomie pathologique; mais Morgagni a attaqué avec raison plusieurs points de son ouvrage.

Parmi les livres qu'il a publiés, on remarque: *Historia hepatica*, Turin, 1710, et Genève, 1725. D—g.

BIANCHI (Jean), médecin et naturaliste italien, plus connu sous le nom de *Janus Plancus*, né à Rimini en 1693, m. en 1775. Il forma un très beau cabinet d'histoire naturelle. Il a écrit un assez grand nombre d'ouvrages, dont le principal est *de Monstris ac Rebus monstrosis*, Venise, 1749. F.

BIANCHI (Isidore), littérateur, né à Crémone en 1733, m. en 1807, entra chez les camaldules, enseigna à Ravenne, à Montréal et à Crémone, et fonda un journal: *Notizie de' Letterati.* On a de lui des *Lettres* pleines d'intérêt sur l'état des sciences et des arts en Danemark.

BIANCHI (François), compositeur dramatique très fécond, né en 1752, m. en 1811, fut maître de chapelle à Crémone, sa patrie; il imita Paisiello et Cimarosa. *Le Déserteur, Castor et Pollux*, et *Mérope* sont ses meilleurs ouvrages.

BIANCHI-GIOVINI (Ange-Aurèle), littérateur italien, né

en 1800 à Côme, m. en 1862, fit une guerre acharnée à la domination autrichienne en Italie et au pouvoir temporel de la papauté.

Il a publié, en italien : *Biographie de Fra P. Sarpi*, 1836; *Pontificat de Grégoire le Grand*, 1844; *Dictionnaire historique et philologique de la Bible*, 1845; *Idées sur la décadence de l'empire romain en Occident*, 1846; *Histoire des Lombards*, 1848; *Histoire des papes*, 1852 et suiv., 12 vol.; *Critique des Évangiles*, 1853; *l'Autriche en Italie*, trad. en franç. par Mme Camille Lebrun, 1854, etc.

BIANCHINI (FRANÇOIS), astronome et antiquaire, né à Vérone, en 1662, m. à Rome en 1729, fut comblé de faveurs par les papes Alexandre VIII, Clément XI et Innocent XIII, fit partie d'une commission chargée de la réforme du calendrier, dressa un gnomon dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges, à Rome, perfectionna la machine qui sert à corriger les imperfections des tubes dans les lunettes du plus grand foyer, tira une ligne méridienne en Italie d'une mer à l'autre, et fit de curieuses découvertes sur les taches de Vénus.

On a de lui quelques poésies, des mémoires insérés dans les *Acta eruditorum* de Leipzig et dans le recueil de l'Académie des sciences de Paris, *Hesperi et Phosphori nova phænomena*, Rome, 1728, in-fol.; *Astronomicæ ac geographicæ observationes*, Vérone, 1737, in-fol.; *Istoria universale provata con monumenti*, Rome, 1697, in-4o; une édition de l'*Histoire pontificale*, d'Anastase le Bibliothécaire, achevée par son neveu Joseph Bianchini; *Camera ed iscrizioni sepolcrali de' liberti, servi ed uficiali della casa d'Augusto, scoperti nella via Appia*..., Rome, 1727, in-fol.; *del Palazzo de' Cesari*, Vérone, 1738, in-fol., ouvrage posthume, etc. B.

BIANCHO (ANDRÉ), géographe vénitien du XVe siècle, a laissé un recueil précieux de cartes hydrographiques antérieur à la découverte du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique.

BIARCEUS, c.-à-d. *qui subvient aux besoins de la vie*, un des surnoms de Bacchus.

BIARD (AUGUSTE-FRANÇOIS), peintre français, né en 1798 à Lyon, m. à Fontainebleau en 1882, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, puis suivit les cours de l'École lyonnaise sous Revoil et Richard. Il se mit ensuite à voyager; visita, en 1827, Malte, Chypre, la Syrie, Alexandrie, parcourut les principales contrées de l'Europe, alla jusqu'en Laponie et au Spitzberg, et vint se fixer à Paris en 1835, où il était déjà connu par un tableau devenu promptement populaire : *les Enfants perdus dans une forêt*, 1828. Il a exposé depuis une *Famille de mendiants*; la *Diseuse de bonne aventure*; *Concert de fellahs*, toiles acquises par sa ville natale; *Attaque de brigands*, acheté par la duchesse de Berry; les *Comédiens ambulants*, au Luxembourg; le *Vent du désert*, au musée de Nîmes; le *Baptême sous la ligne, le Bon Gendarme*, la *Traite des nègres*, la *Garde nationale de campagne*, *Branle-bas de combat*, à l'empereur de Russie; *les Honneurs partagés, Duquesne délivrant les captifs d'Alger, le Désert*, qui fut au château de Saint-Cloud; la *Sortie d'un bal masqué*, l'*Embarcation attaquée par des ours blancs*, 1831 à 1840; la *Chasse aux rennes, Du Couédic recevant les adieux de son équipage en 1780*, la *Pêche aux morses*, acheté par Louis-Philippe; une *Aurore boréale au Spitzberg, Jane Shore, Gulliver dans l'île des Géants*, 1841-1852; le *Salon du comte de Nieuwerkerke*, 1855; le *Bombardement de Bomarsund, le Mal de mer, un Bal à bord d'une corvette anglaise*, etc., 1856-1859; *la Chasse aux esclaves fugitifs, la Prière dans les bois, le Naturaliste, Comment on voyage en Amérique, Portrait de don Pedro II*, 1862; *Emménagement d'esclaves à bord d'un négrier, la Bourse à Paris*, un *Plaidoyer en province*, 1863; *Épisode de la fête de l'Être suprême le 20 prairial 1794, un Portrait*, 1864; *le Pont d'une frégate à vapeur pendant le combat* (Expos. univ. 1867); les *Pêcheuses de la rivière de Sagüasson*, un *Portrait*, 1868; *Mort de Dupetit-Thouars à la bataille d'Aboukir, Passagers incommodés par les moustiques*, 1869; *Capture d'un vaisseau anglais par le chevalier de Forbin*, 1870; *Épisode de la bataille d'Aboukir, Traversée orageuse*, 1872; *Ouverture de la chasse à Coursuisson*, 1873; *les Convives en retard*, 1874; *le Vengeur*, 1875; *Appartement à louer, Maison de campagne à louer*, 1876; *Compartiment de dames seules*, 1877. Biard a obtenu deux secondes médailles en 1828 et 1848, une première en 1836 et la croix de la Légion d'honneur en juin 1838. Il a publié dans le *Tour du Monde*, en 1861, puis en volume la relation d'un *Voyage au Brésil*, avec de nombreux dessins, 1862.

BIARMIE. *V.* PERMIE.

BIARQUE, du grec *bios*, vie; *archè*, commandement; nom donné dans l'empire byzantin, à l'anc. *præfectus annonæ* de Rome.

BIARRITZ, v. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne, sur le golfe de Gascogne, à plus de 30 m. au-dessus du niveau de la mer. Établissement de bains très fréquenté. Climat sain. Joli château de plaisance créé par Napoléon III, et appelé villa Eugénie, du nom de l'impératrice; 5,597 habitants.

BIAS, l'un des sept sages de la Grèce, né à Priène en Ionie vers 570 av. J.-C. Fort instruit dans les lois de sa patrie, il plaidait pour ses amis devant les tribunaux, ou leur servait d'arbitre, mais ne soutenait jamais une cause injuste. Quand Cyrus attaqua Crésus, il conseilla aux Ioniens de se retirer en Sardaigne; ils ne l'écoutèrent pas, et furent soumis par les Perses. Les seuls habitants de Priène émigrèrent; mais Bias ne les suivit point. Plutarque, Diogène, Laërce et Stobée nous ont conservé des fragments qui attestent sa sagesse. Il avait fait un poème sur les moyens de rendre l'Ionie heureuse et florissante.

Ses fragments ont été recueillis dans les *Poetæ lyrici*, de Bergk. B. et S. RE.

BIASCA, vge de Suisse, cant. du Tessin, ancien bourg très riche, détruit à deux reprises par les inondations de 1514 et 1745; 2,035 hab. catholiques.

BIATIA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, sur le Bétis, chez les Orétans; auj. *Banza*.

BIBAN-EL-MOLOUK, en arabe les *Portes des rois*, vge de la r. g. du Nil, au N.-O. de Gournah, sur l'emplacement d'un faub. ou d'une nécropole de l'anc. Thèbes; tombeaux curieux de rois égyptiens. E. D—Y.

BIBANS (DÉFILÉ DES) OU DES **PORTES DE FER**, gorge étroite, resserrée entre de hautes murailles de rochers, et dans laquelle passe la route de Constantine à Alger par Sétif et le pays de Beni-Mansour. Au fond de la gorge coule l'Oued-Meklou; franchie en 1839 par l'armée française, sous la conduite du maréchal Valée et du duc d'Orléans. E. B.

BIBARS BONDOKDAR, 4e sultan de la dynastie des Mameluks-Baharites en Égypte, assassina Koutouz et se fit proclamer à sa place, 1260. Il reçut la dignité de sultan d'un prince abbasside, Ahmed (Mostansser-Billah), auquel il laissait le vain titre de khalife. Bibars remporta 3 victoires sur les Tartares, leur prit Alep, et perdit Damas, qu'il recouvra après la mort d'Houlagou. Il combattit avec succès les Francs établis en Syrie, leur enleva Césarée, Jaffa et Antioche, mais échoua devant Saint-Jean-d'Acre. Il fit deux expéditions en Arménie et en Anatolie, et envoya une armée en Nubie. Il fut empoisonné en 1277. — Un autre Bibars déposa, en 1309, Nasser-Mohammed, 9e sultan, et fut mis à mort en 1310. D.

BIBBIENA (BERNARD DOVIZIO DE), né en 1479, m. en 1520, fut instruit par ordre de Laurent de Médicis, et devint secrétaire de Léon X, qui le nomma cardinal, 1513. On a de lui quelques poésies, et la comédie de la *Calandra*, jouée à Venise en 1508, et plus tard devant la cour pontificale; c'est une imitation des *Ménechmes*, de Plaute; il y a des effets plaisants, mais aussi des scènes licencieuses.

BIBBIENA, nom qu'une famille de peintres italiens emprunta à un bourg de Toscane. Le premier, JEAN-MARIE GALLI, dit *Bibbiena le Vieux*, né à Bibbiena en 1625, m. en 1665, fut élève de l'Albane, et sut imiter, à s'y méprendre, ses ouvrages. Il eut deux fils : FRANÇOIS, né à Bologne en 1656, m. en 1729, architecte du théâtre de Vérone; FERDINAND, né à Bologne en 1657, m. en 1743, architecte du théâtre de Prague. Tous deux excellèrent dans la peinture des décors de théâtre.

BIBBIENA, *Biblena* en latin, brg du roy. d'Italie, prov. d'Arezzo, près de l'Arno; 3,500 hab. Foires importantes.

BIBERACH, v. de Wurtemberg (cercle du Danube), sur la Riss; anc. murailles; bel hôtel de ville. Grand commerce de grains; peaux mégissées et pelleteries. Patrie de Wieland; 7,736 hab. Anc. ville libre impériale de Souabe. Les Français y battirent les Autrichiens le 2 octobre 1796 et le 9 mai 1800. Elle fut, en 1803, donnée au duché de Bade, et au Wurtemberg en 1806.

BIBERICH. *V.* BIEBRICH.

BIBESIA. C'était, chez les anciens Romains, la déesse du boire, comme Édésia était celle du manger.

BIBIANE (SAINTE), romaine martyrisée sous l'empereur Julien, l'an 363 de J.-C. Les chrétiens érigèrent à Rome, sur son tombeau, une chapelle qui est devenue l'église de Sainte-Marie Majeure. Fête, le 2 décembre.

BIBISCUM, v. de l'anc. Helvétie. (*V.* VEVAY.)

BIBLE, du grec *biblion*, livre, nom sous lequel on désigne, depuis St Jean Chrysostome, la collection des saintes Écritures. La Bible contient deux parties fort inégales, l'Ancien et le Nouveau Testament, c.-à-d. l'ancienne et la nouvelle alliance entre Dieu et les hommes. La première, composée de livres écrits av. J.-C., renferme l'histoire de la création du monde de la chute de l'homme, du déluge, de la dispersion du genre humain, des patriarches et des Juifs, la loi de Moïse, divers traités de morale, etc.; la deuxième comprend les livres écrits depuis la mort de J.-C., par ses apôtres ou ses disciples. — Il existe une division ancienne de l'Ancien Testament, en 3 parties : la Loi, les Prophètes, et les Écritures. La Loi comprend les 5 livres de Moïse ou Pentateuque, c.-à-d. la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. Les Prophètes se partagent en anciens (ce sont les livres de Josué, des Juges, de Samuel et des Rois) et nouveaux; ces derniers se subdivisent en grands prophètes (Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel) et petits prophètes. Les Écritures comprennent les Hagiographes, le livre de Job, les Proverbes, les Psaumes,

le Cantique des cantiques, l'Ecclésiaste, Ruth, Jérémie, Esther, etc. Dans l'Ancien Testament, l'Église catholique regarde comme apocryphes le livre d'Enoch, les liv. III et IV d'Esdras, les liv. III et IV des Macchabées. Les juifs et les protestants rejettent encore les livres de Tobie et de Judith, la Sagesse, l'Ecclésiastique, le livre de Baruch, quelques parties de celui d'Esther, les histoires de Suzanne, des trois jeunes hébreux, des idoles de Bel et de Dagon, les liv. Ier et II des Macchabées. — Le Nouveau Testament est la collection des ouvrages qui datent des premières années du christianisme, et qui ont trait à l'histoire ainsi qu'aux dogmes de la religion chrétienne. On considère comme canoniques, dans l'Église catholique, les Évangiles de St Mathieu, de St Marc, de St Luc et de St Jean, les Actes des apôtres, 14 Epitres de St Paul, quelques Épitres de St Pierre, de St Jacques et de St Jude, et l'Apocalypse de St Jean. On rejette l'Épitre de St Barnabé, les Épitres de St Paul aux Laodicéens et à Sénèque, la lettre de J.-C. à Abgar, plusieurs faux Évangiles, etc. — Le Nouveau Testament fut écrit presque tout entier en grec; l'Ancien, en hébreu. Sous le règne de Ptolémée Philadelphe, IIIe siècle av. J.-C., les Septante le traduisirent en grec. Au IVe siècle, St Jérôme traduisit toute la Bible en latin; c'est ce qu'on nomme la Vulgate. B.

BIBLENA, nom latin de BIBBIENA.

BIBLIANDER (THÉODORE) ou **BUCHMANN**, théologien, né en 1504, m. en 1564, fut professeur de théologie à Zurich. Comme il différa, dans la question de la grâce, de la doctrine reçue par les protestants, il fut suspendu de ses fonctions.

On a de lui : une traduction latine du Koran ; *la Vie de Mahomet et de ses successeurs*, Zurich, 1543 ; un traité : *de Ratione communi omnium linguarum et litterarum*, 1548.

BIBLIOMANCIE. On appelait ainsi au moyen âge la divination par la Bible.

BIBLIOTHECAIRE, titre donné originairement à un ecclésiastique chargé d'administrer le temporel d'un monastère, ou de tenir les actes des conciles, d'expédier les lettres et les diplômes; c'était un des offices de l'Église romaine. Vers la fin du XIIe siècle, le mot fut appliqué aussi aux gardes des bibliothèques, et ce dernier sens a fini par prévaloir. — chez les Romains. (*V.* BIBLIOTHÈQUES ROMAINES.)

BIBLIOTHÈQUES. — BIBLIOTHÈQUES DANS L'ANTIQUITÉ. — *Bibliothèques chez les Juifs.* La 1re biblioth. fut composée de copies des livres de la Bible; elle était gardée dans le temple de Jérusalem. Après la captivité de Babylone, Néhémias, aidé d'Esdras, reforma une biblioth. sacrée, composée des livres de Moïse, de ceux des Rois et des Prophètes. Outre la bibliothèque du Temple, chaque synagogue avait la sienne, où l'on allait publiquement lire les saintes Écritures. Toutes ces biblioth. périrent lors de la conquête et de la ruine de Jérusalem par les Romains.

Bibliothèques chez les Chaldéens, les Phéniciens et les Égyptiens. Les Assyriens et les Chaldéens avaient sans doute des bibliothèques; une seule, celle de Koyoundjik, a été retrouvée et étudiée. Suivant les historiens classiques, la plus anc. biblioth. d'Égypte aurait été fondée par le roi Osymandias, qui n'a jamais existé. Memphis en avait une, dans le temple de Phtah; mais la seule que nous connaissions par les récits authentiques des anciens fut celle des Ptolémées à Alexandrie : Ptolémée-Soter la commença avec 54,800 vol.; puis la porta à 100,000, et, suivant d'autres, à 200,000 vol. Sous ses successeurs elle s'éleva à 700,000 vol. Un incendie la détruisit lors de la conquête de l'Égypte par César. Une nouvelle biblioth., refaite dans le Sérapeum, devint aussi fort importante. Les Sarrasins la détruisirent, et, par ordre d'Omar, les livres qui la composaient auraient servi, selon une tradition très répandue, mais fausse, à chauffer les bains d'Alexandrie pendant 6 mois.

Bibliothèque de l'Asie Mineure et de la Perse. Les rois Eumène II et Attale II fondèrent à Pergame une biblioth. qui rivalisait avec celle d'Alexandrie. Elle avait plus de 200,000 vol., et c'est pour la fabrication de ses livres qu'on inventa le parchemin. (*V. ce mot.*) — Suse, en Perse, eut aussi une biblioth. considérable.

Bibliothèques grecques. La 1re biblioth. publique fut établie dans Athènes, par Pisistrate. Au IIe siècle, Adrien en fonda une près du Parthénon. Il y en eut d'autres encore dans la même ville, ainsi qu'à Cnide, Héraclée, etc.

Bibliothèques romaines. Asinius Pollion établit à Rome la 1re biblioth. publique, sur le mont Aventin, dans l'Atrium de la Liberté. — Auguste fonda la 2e biblioth. publique, sur le mont Palatin, vis-à-vis du temple d'Apollon; elle fut appelée Palatine, de sa situation. On dut encore à ce prince la bibliothèque Octavienne, située à l'extrémité du Portique d'Octavie, à Rome; la 4e biblioth. fut celle du Temple de la Paix; Vespasien la créa. Trajan institua la 5e, qu'il appela Ulpienne, de son nom de race ; elle était au fond du magnifique Forum de cet empereur. Enfin Simonicus, précepteur de l'empereur Gordien, fonda encore une splendide bibliothèque à Rome. Elle contenait 80,000 vol. Au IVe siècle, Rome avait 29 biblioth. publiques; leurs noms ne sont point tous parvenus jusqu'à nous. — On donnait le nom de *a bibliotheca* ou *bibliothecarius* aux conservateurs et surveillants de bibliothèques, qui étaient généralement des affranchis; on connait un *procurator bibliothecarum Græcarum et Latinarum ab epistolis Græcis* (*Corp. Inscr. Lat.*, III, 431) et un *épistatès*, surveillant, du musée d'Alexandrie et des bibliothèques romaines à Rome, qui fut C. Julius Vestinus, l'ancien précepteur d'Adrien (*V. Corp. Inscr. Græc.*, 5900 ; Giraud, *sur les Livres dans l'antiq., particul. chez les Romains*, Paris, 1840; Michaut, *Pauca de bibliothecis apud veteres quum publicis tum privatis*, Paris, 1876.)

Bibliothèques du Bas-Empire. Lorsque les chrétiens commencèrent à professer leur culte publiquement, ils eurent des bibliothèques; on en cite une célèbre, fondée à Césarée par Jules l'Africain, et deux autres, l'une à Hippone, l'autre à Antioche. Il y avait alors une biblioth. dans chaque église, pour ceux qui étudiaient. Dioclétien les fit brûler toutes, lors de sa célèbre persécution contre les chrétiens. Constantin, ayant embrassé le christianisme, fonda dans sa ville de Constantinople une biblioth. qui n'eut d'abord que 6,000 vol., mais qui s'accrut sous ses successeurs; du temps de l'empereur Basile, elle avait 120,000 vol. Les iconoclastes la brûlèrent. Julien l'Apostat établit une 2e biblioth. à Constantinople, et une autre à Antioche. L'invasion des barbares ruina toutes les bibliothèques. Quand le calme fut revenu, le pape Hilaire Ier fonda 2 biblioth. dans l'église Saint-Étienne, à Rome, et le pape Zacharie Ier rétablit celle de Saint-Pierre. Charlemagne en créa plusieurs en Allemagne, et une dans son palais d'Aix-la-Chapelle. — Il ne faut pas s'abuser sur l'importance des bibliothèques qui précédèrent l'invention de l'imprimerie : la biblioth. des Ptolémées, avec ses 200,000 vol., ne contenait pas plus de matières qu'une de nos bonnes bibliothèques privées.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES EN FRANCE. Il y eut de bonne heure en France des biblioth. dépendant des cathédrales : les livres étaient enchaînés ou enfermés dans des cages pour qu'on pût les consulter, mais non les emporter. Un premier essai date du XIIIe siècle; on le doit à Louis IX, qui fit transcrire des exemplaires de l'Écriture sainte, des Pères, et d'autres ouvrages, et en forma une collection qu'il mit à la disposition des savants, et même des étudiants ; mais à sa mort il la détruisit en la partageant entre divers monastères. — Philippe le Bel refit une collection semblable, qui fut dispersée après lui. — Charles V commença, en 1377, la bibliothèque devenue depuis si célèbre sous le nom de Bibliothèque royale. Elle se composait, en 1425, de 823 manuscrits, renfermés au Louvre dans une tour dite tour de la Librairie. En 1429, Bedford s'en empara et la transporta en Angleterre. Sous Louis XI, la Bibliothèque royale était refaite, et elle s'augmenta successivement de celles des ducs de Bourgogne, de Louis de Bruges, de celles de Naples, de Pavie, dont s'emparèrent Charles VIII et Louis XII, enfin de la bibliothèque de Fontainebleau, fondée par François Ier.

La Biblioth. royale était alors déposée aux châteaux de Blois et de Fontainebleau. Sous Henri IV on la transféra à Paris, au collège de Clermont, auj. lycée Louis-le-Grand. Elle fut ensuite placée au couvent des cordeliers, dépendant auj. de l'École de médecine ; puis rue de la Harpe ; puis rue Vivienne, en 1666; enfin rue de Richelieu, en 1721, à l'hôtel de Nevers, partie de l'anc. palais Mazarin. Elle prit des développements immenses, grâce à Colbert et à Louvois, mais ne devint publique qu'en 1735; c'est la plus grande qui existe et qui ait existé. Elle possède aujourd. plus de 2,500,000 imprimés, 200,000 mss, 200,000 médailles, une précieuse collection d'estampes et de cartes géographiques.

Bibliothèque de Sainte-Geneviève. Fondée en 1624, par le cardinal de La Rochefoucauld, dans l'anc. couvent des génovéfains, auj. le lycée Henri IV; devenue propriété nationale en 1790 ; transférée en 1850 dans un local bâti exprès sur la place du Panthéon ; 175,000 vol. et 3,000 mss.

Bibliothèque Mazarine. Le cardinal Mazarin la créa dans son palais, rue de Richelieu, en 1644 ou 1648, et la légua au collège de son nom, auj. palais de l'Institut, où elle fut transférée en 1688; 150,000 vol. et 6,000 mss. Elle fut la 1re bibliothèque ouverte en France au public.

Bibliothèque de l'Arsenal. C'était originairement la bibliothèque du marquis de Paulmy ; en 1785, Monsieur, comte d'Artois, depuis Charles X, l'acheta, et elle prit le nom de Bibliothèque de Monsieur; 200,000 vol. et 8,000 mss, et la collection de tous les journaux. C'est la plus importante après la Bibliothèque nationale.

Bibliothèque de l'Institut. Son premier fonds fut fait en 1795 avec celui de la bibliothèque de la Ville. Elle est au palais de l'Institut, réservée pour l'usage de ce corps savant, mais ou-

verte aux personnes présentées par un membre de l'Institut, 120,000 vol.

Bibliothèque de la Sorbonne. Elle a été créée en 1765, et fut appelée successivement Bibliothèque de l'Université de Paris et du Collège Louis-le-Grand, du Prytanée français, de l'Université de France, de l'Académie de Paris, et enfin de la Sorbonne, de l'édifice où elle est établie depuis 1825; 125,000 vol. et 900 mss.

Bibliothèque de la Ville. Elle doit encore son origine à un don de bibliothèque privée fait à la ville en 1759. Placée rue Pavée, au Marais, elle fut ouverte en 1763. On la donna à l'Institut en 1795, et, la même année, on commença d'en composer une autre. Brûlée avec l'hôtel de ville en 1871, elle a été reconstituée à l'hôtel Carnavalet, et compte déjà 50,000 vol. et 30,000 estampes.

Bibliothèques diverses. On en compte encore dans Paris plus de trente publiques ou à demi publiques; les principales sont celles du Sénat, 20,000 vol.; de la Chambre des députés, 50,000 vol.; de l'École de Médecine, 60,000 vol.; du Muséum d'histoire naturelle, 80,000 vol.; de la Cour de cassation, 40,000 vol.; des Invalides, 26,000 vol.; du Dépôt de la marine, 25,000 vol.; du Ministère des Affaires étrangères, 20,000 vol.; du Ministère de la Guerre, 20,000 vol.; du Conservatoire des arts et métiers, 30,000 vol.; de l'Opéra, 6,000 vol. et 60,000 estampes, etc.

Parmi les bibliothèques des départements, les plus riches en mss sont celles d'Aix, Arras, Avignon, Besançon, Bordeaux, Boulogne, Caen, Carpentras, Chartres, Clermont, Dijon, Dôle, Douai, Grenoble, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nîmes, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Soissons, Saint-Omer, Toulouse, Tours, Troyes et Versailles.

Les bibliothèques étrangères les plus célèbres se trouvent en Allemagne, en Angleterre, en Italie et en Espagne. En Allemagne, Berlin, Gœttingue, Wolfenbuttel, Munich, Dresde, Leipzig, Tubingen, Cassel, Heidelberg, Kœnigsberg et Breslau possèdent d'innombrables imprimés et de précieux mss. En Angleterre, la biblioth. du *British museum* est une des plus riches du monde en documents inédits; à Oxford, la biblioth. rendue publique dès le XIVe siècle par le chancelier Richard de Bury, évêque de Durham, fut enrichie, en 1440, par Humphrey, duc de Glocester, et surtout, en 1597, par Thomas Bodley, dont elle a pris le nom (biblioth. bodléienne); on peut encore citer celles de la Trinité, à Cambridge, d'Édimbourg et de Dublin. En Italie, la biblioth. du Vatican renferme d'inappréciables trésors et réserve aux érudits d'incalculables découvertes. Le pape Léon XIII en a facilité l'accès.

Les autres biblioth. de Rome, Angelica, de la Minerve, Victor-Emmanuel (autrefois du collège romain), celle de Naples, de Florence, de Gênes, de Pavie, la biblioth. ambrosienne de Milan, doivent encore être mentionnées. L'Espagne a la biblioth. de l'Escurial, la biblioth. royale de Madrid et celle de Saint-Isidore.

A cette liste, forcément très incomplète, il convient d'ajouter les biblioth. de Vienne, Prague et Buda-Pesth, dans l'empire austro-hongrois; de Bruxelles, où la biblioth. de Bourgogne est riche en mss historiques; de Louvain, de Gand et de Liège, en Belgique; de la Haye, de Leyde et d'Utrecht, dans les Pays-Bas; de Copenhague, en Danemark; d'Upsal, en Suède; de Saint-Pétersbourg, en Russie; de Genève, de Berne, de Bâle et de Zurich, en Suisse; les 4 grandes biblioth. de Lisbonne, en Portugal; en Grèce, celles d'Athènes; en Turquie, les collections encore imparfaitement explorées du mont Athos, et les 35 biblioth. publiques de Constantinople, riches en documents arabes, turcs et persans.

Hors d'Europe, on ne peut guère citer que les grandes biblioth. des États-Unis, celles de New-York, dont l'*Astor library* est la plus connue; de Washington, de Philadelphie, de Boston, de Cambridge (Massachussets), d'Albany, de Spring Arbor; celle de Mexico, pour l'hist. de l'Amérique espagnole; celles de Batavia, dans les Indes néerlandaises; de Sidney et de Melbourne, en Australie; de Calcutta, de Madras et de Bombay, dans l'Hindoustan.

BIBLIOTHÈQUE BLEUE, nom que tirent du papier bleu dont ils étaient traditionnellement couverts les contes les plus populaires de l'Europe moderne, qui ont subi, à travers les siècles du moyen âge, plusieurs métamorphoses et de profondes altérations. Le mélange de la féerie armoricaine avec la mythologie d'Odin, les relations avec les Arabes, le contact avec l'Orient dans les croisades, le goût du merveilleux joint à l'ignorance, l'institution de la chevalerie, donnèrent lieu à ces créations hardies qui s'épanouirent en poèmes, et se transformèrent en romans de chevalerie, comme les *Amadis*, ou en petits contes, comme *Peau d'Ane* et les *Contes de ma mère l'Oye*. Les contes et romans qui ont encore le plus de succès, dans cette collection, sont, outre les *Contes de Perrault*, réimprimés plus de 500 fois en 150 ans: *Robert le Diable, Richard sans Peur, les Quatre fils Aymon, Jean de Calais, Fortunatus, Jean de Paris, Geneviève de Brabant, la Belle Hélène de Constantinople*, etc. J. T.

BIBRACTE ou **AUGUSTODUNUM**, v. de l'anc. Gaule, cap. des *Ædui*, auj. *Autun*. (V. AUTUN.)

BIBRAX, v. de la Gaule Belgique, chez les *Remi;* auj. *Bièvre*, près de l'Aisne, ou *Vieux-Laon*.

BIBROCI, anc. peuple de la Grande-Bretagne, dont le territoire forme auj. les comtés de Sussex et de Surrey, et une partie de ceux de Kent et de Berks.

BIBULUS (M. CALPURNIUS), consul romain de l'an 59 av. J.-C. Soutenu par l'aristocratie sénatoriale, il combattit les mesures démocratiques proposées par son collègue César, et voulut empêcher le peuple de les voter, en déclarant fériés tous les jours de son consulat. On ne tint pas compte de son opposition, et il jouit de si peu d'influence, que les plaisants, par allusion aux deux prénoms de César, désignèrent cette année-là sous le nom des consuls *Caïus* et *Julius* César. B.

BIC ou **SAINTE-CÉCILE-DE-BIC**, port de la prov. de Québec (*Dominion of Canada*), comm. de bois; 3,000 hab.

BICANERE ou **BIKANER**, État de l'Hindoustan, dans la prov. de Radjepoutana. Sup., 45,800 kil. carrés. Sol sablonneux et aride. Ch.-l. Bicanere, soumise à un radjah tributaire des Anglais depuis 1818; pop. de l'État, env. 300,000 hab. La cap. Bicanere a 60,000 hab.

BICÊTRE-GENTILLY, brg du département de la Seine, arr. de Sceaux, à 2 kil. S. de Paris; 10,378 hab. Il tire son nom d'un anc. château, bâti au XIIIe siècle par Jean, évêque de Winchester. Sous Charles VI, Jean, duc de Berry, le fit reconstruire avec magnificence; les Bourguignons le saccagèrent en 1411. Sous Louis XIII, on en fit un asile pour les soldats infirmes, jusqu'au moment où Louis XIV fonda l'hôtel des Invalides. Dès lors, on y enferma des mendiants, des vagabonds et des aliénés, quelquefois les condamnés à mort ou aux galères. Sous Louis-Philippe, tout l'établissement a été transformé en hospice. On y admire un puits construit de 1733 à 1735 sur les dessins de Boffrand; l'eau en est tirée par deux seaux contenant chacun près de 270 litres et alimentant un vaste réservoir de 10,728 hectol.: 24 aveugles ou idiots font mouvoir cette machine. La population de l'hospice est d'environ 4,000 individus. B.

BICHAT (MARIE-FRANÇOIS-XAVIER), anatomiste et médecin, né en 1771 à Thoirette, en Bresse, m. en 1802, d'une fièvre typhoïde contractée dans son amphithéâtre. Il étudia à Lyon sous Marc-Antoine Petit, puis à Paris, où il vint, en 1793, se placer parmi les élèves de Desault; celui-ci le traita comme son fils, et l'associa à plusieurs de ses travaux. En 1797, Bichat commença à faire des cours publics d'anatomie, qui lui attirèrent une réputation européenne. Il fut médecin de l'Hôtel-Dieu à 29 ans; sa vie, si courte, a été remplie par des travaux qui lui ont valu un nom immortel, et dont il a consigné les résultats dans divers ouvrages, dont les principaux sont: 1° *Traité des membranes*, Paris, 1800 et 1816, 1837, avec notes de M. Magendie, ouvrage fondu depuis dans l'*Anatomie générale;* Bichat y compare les diverses membranes du corps humain, et les classe en divers groupes d'après leurs caractères anatomiques et leurs propriétés vitales; 2° *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, Paris, 1800, 1827, avec notes de M. Magendie; cet ouvrage est destiné principalement à exposer une physiologie fondée sur l'action des forces vitales; Bichat distingue la vie animale d'avec la vie organique, et montre comment ces deux vies agissent sur tels ou tels organes; ses doctrines ont été fortement attaquées, mais l'ouvrage est plein d'idées ingénieuses, et admirablement écrit; 3° *Anatomie générale*, Paris, 1801, et 1819, avec notes de M. Maingault; et 1821, avec notes de Béclard. Dans ce livre, Bichat cherche à appliquer ses idées des propriétés vitales à la classification des tissus en plusieurs systèmes; c'est de tous ses ouvrages celui qui a eu le plus d'influence sur son époque; 4° *Anatomie descriptive*, Paris, 1801-1803; Bichat n'en a fait que les deux premiers vol. et une partie du 3e, le reste est de Roux et Buisson. En 1859, une statue de bronze a été élevée à Bichat dans la cour de l'École de médecine de Paris. D—G.

BICINA, nom latin de BITCHE (Lorraine allemande).

BICLINIUM, salle de festin à deux lits. Ordinairement les salles de festin étaient à trois lits; mais nous voyons par Plaute que dans le VIe siècle de Rome on se servait souvent de *biclinia*. C. D—Y.

BICOQUE (LA), en italien *Bicocca*, vge du roy. d'Italie, prov. de Milan. Victoire des Impériaux sur les Français, commandés par Lautrec, 1522.

BICORNIGER ou **BICORNIS**, c.-à-d. *à deux cornes*, un des surnoms de Bacchus.

BIDACHE, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. de

Bayonne, sur la Bidouze. Exploitation de pierres de taille; 2,596 hab.

BIDASSOA, anc. *Vidassus* ou *Bidossa*, peut-être aussi *Magrada*, riv. qui descend, par 2 sources, du mont Haura et du col de Maya, sur la frontière franco-espagnole, coule ensuite entre la France (Basses-Pyrénées) et l'Espagne (Guipuzcoa), et se jette, après un cours de 70 kil., dans le golfe de Gascogne près de Fontarabie (Espagne), en servant de frontière entre la France et l'Espagne. Elle forme, non loin de son embouchure, l'île des Faisans, où fut conclu en 1659 le traité des Pyrénées. (*V.*, sur cette rivière, un *Mémoire* par M. Génestet de Chairac, 1849.) E. B.

BIDAULT (Joseph-Xavier), peintre de paysages, né à Carpentras en 1758, m. en 1846, remplaça Prudhon à l'Académie des beaux-arts. Il excellait à ordonner ses tableaux, mais avait peu de sentiment poétique; ses paysages sont animés de figures mythologiques ou historiques. On distingue *la Gorge d'Allevard, le Lac Majeur, la Vue de Tivoli, la Plaine d'Ivry, la Vue d'Ermenonville, la Fontaine de Vaucluse*.

BIDAUX, soldats d'infanterie pendant le moyen âge, appelés ainsi de ce qu'ils étaient armés de deux dards. On les nommait aussi quelquefois pitauds, sans doute par corruption de bidaux.

BIDDLE (Nicolas), financier américain, né à Philadelphie en 1786, m. en 1844. Après avoir suivi les ambassadeurs de son pays à Paris et à Londres, il fonda en 1808, avec Dennie, une feuille démocratique (*Portfolio*), fit partie en 1810-11 de la législature, où il soutint les idées de Henry Clay, devint directeur, 1819, et président, 1821, de la Banque des États-Unis, dont il releva le crédit; essaya de faire marcher cette banque après que le général Jackson lui eut enlevé les fonds de l'État, mais en la transformant en banque provinciale de Pennsylvanie : il aboutit à une énorme faillite en 1840. Les tribunaux le jugèrent innocent, mais il resta l'objet de l'exécration populaire. B.

BIDEFORD, v. d'Angleterre, dans le comté de Devon, communiquant avec la mer par l'estuaire de la Taw; 6,969 hab. Pont de 24 arches; cordages et toiles à voiles; chantiers de construction. Commerce maritime; importation des tabacs d'Amérique; pêche de la morue. — v. des États-Unis (Maine), sur le Saco; 10,282 hab.

BIDENS. Hoyau de fer à deux pointes pour défoncer la terre, surtout dans les vignes.

BIDENTAL, lieu frappé de la foudre, et, pour ce motif, consacré aux dieux, particulièrement à Jupiter. On le purifiait en y sacrifiant une brebis de 2 ans, *bidens*, puis on l'entourait d'une muraille. Un aruspice ou un pontife, et, plus tard, des prêtres spéciaux appelés *bidentales* y pratiquaient les expiations. C. D—y.

BIDEOI (même racine que *videre*), nom de magistrats spartiates chargés de la surveillance de la jeunesse. S. Re.

BIDER, BEDER ou **BAYDER**, v. forte de l'Hindoustan (Nizam); fabr. d'armes. Anc. capitale d'un État indépendant du même nom, arrosé par le Godavery, et auj. compris dans le Nizam.

BIDIS, petite ville de l'anc. Sicile, à l'O. de Syracuse, sur l'emplacement de l'église actuelle de *San-Giovanni di Bidini*.

BIDISCUM, nom latin de Bitche. (*V. ce mot.*)

BIDJANAGOR, BISNAGAR ou **BICHNAGAR**, angl. *Bijanagur*, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), en ruines et presque inhabitée, autrefois capitale d'un puissant État et l'une des plus riches et des plus vastes villes de l'Inde. Elle fut détruite en 1564.

BIDJNI ou **BISNI**, v. de l'Hindoustan, résidence d'un radjah tributaire des Anglais depuis 1785, et cap. d'un État de son nom qu'arrose le Brahmapoutra.

BIDLIS ou **BETLIS**, v. forte de la Turquie d'Asie dans l'eyalet de Van; 15,000 hab. Château fort, anc. résidence des khans. Tabac, armes, et bijouterie.

BIDOSSA, nom latin de la Bidassoa.

BIDOU (Charles-François), né à Écos (Eure), en 1756, m. en 1824, a laissé : *Guide d'une mère pour l'éducation de ses enfants*, 2e édition, 1805, recueil qui n'est pas sans quelque mérite.

BIDOUZE, riv. de France (Basses-Pyrénées), prend sa source dans les Pyrénées, au pic des Arbailles, arrose Saint-Palais, Bidache, et se jette dans l'Adour, rive gauche; cours de 80 kil. E. B.

BIDPAY. *V.* Pilpay.

BIDRUNTUM. *V.* Bitonto.

BIDSCHOW (NEU-), v. des États autrichiens (Bohême), cercle de Gitschin, sur la Cydlina; 5,855 hab.

BIDUCESII, peuple de la Gaule, dans l'Armorique (Lyonnaise IIIe), auj. dans le dép. des Côtes-du-Nord, diocèse de Biduc ou Saint-Brieuc.

BIEBRICH ou **BIBERICH**, brg de Prusse (Hesse), sur la rive dr. du Rhin; 6,690 hab. Beau château, anc. résidence des ducs de Nassau. École de sous-officiers de l'armée prussienne. E. B.

BIEDENKOFF, v. de la Hesse-Darmstadt, près de la Lahn; 3,200 hab. Draperies.

BIEL, ou **BEL**, ou **BIELI** (russe), ou **BIALY** (polonais), c.-à-d. *blanc*, entre dans la formation de plusieurs noms géographiques : Belgrade, *ville blanche*, Bielgorod, etc.

BIEL, v. et lac de Suisse. (*V.* Bienne.)

BIEL (Grotte de), dans le mont Bielstein, sur la rive dr. de la Bode (duché de Brunswick); 11 salles séparées, pleines de stalactites. C'est dans cette région sans doute qu'était adorée l'idole de Biel, détruite par St Boniface.

BIEL (Gabriel), professeur de théologie et de philosophie à Tubingue, né en 1420 à Spire, m. en 1495. Dans les disputes des réalistes avec les nominalistes, il se déclara pour les derniers. Il a publié : *Collectorium super libros Sententiarum G. Occami*, 1500, et un grand nombre d'écrits théologiques. S. E.

BIELA (Guillaume, baron de), astronome allemand, né en 1782 à Rossla (Prusse), m. en 1856. Ce fut en servant dans l'armée autrichienne qu'il s'occupa d'astronomie. Il a découvert une comète qui porte son nom, et dont les éléments ont été calculés par Gambart.

BIELAIA ou **BELAIA**, riv. de la Russie d'Europe, affl. de la Kama, a sa source dans l'Oural, passe à Sterlitamak et Oufa; cours de 900 kil., navigable sur 400.

BIELCA, nom latin de Bielsk.

BIELEF, v. de la Russie d'Europe, gvt de Toula, sur l'Oka; 8,640 hab. Commerce de cuirs et de suif.

BIELEFELD, v. de Prusse (Westphalie), sur le Lutterbach; 30,679 hab. Ch.-l. de cercle; jadis capitale du comté de Ravensberg; industrie très active des toiles de lin dites de Ravensberg. Anc. ville hanséatique.

BIELGOROD ou **BELGOROD**, *Belogradum*, v. de la Russie d'Europe (Koursk), sur le Donetz; commerce de fruits; 16,097 hab.

BIELGORODOK, v. de Russie. (*V.* Akkerman.)

BIELITZ, v. des États autrichiens (Silésie), sur la Biala; 10,721 hab. Douane. Draps, toiles, vins, sel, etc. Beau château des princes de Sulkowsky, ducs de Bielitz.

BIELLA, *Bugella*, v. du roy. d'Italie, arr. de Novare, sur le Cervo; 9,335 hab. Évêché suffragant de Verceil. Vins estimés. A 10 kil. de là est le monastère d'Oropa, but de nombreux pèlerinages.

BIELO-OZERO, c.-à-d. *lac blanc*; lac de la Russie d'Europe, dans le gvt de Novgorod; 1,126 kil. carrés, reçoit la Kovja et la Kéma, et donne naissance à la Cheksna. Sur ses bords est la v. de Bielozersk, autrefois capitale d'une princip. de ce nom; 4,754 hab., canal jusqu'au lac Onega.

BIELOWITZ, ou **BIELOWICE**, ou **BILLEWICZE**, petite ville et château de la Russie d'Europe (gvt de Kowno), à 2 kil. S.-E. de Rosienie, l'anc. capitale de la Samogitie.

BIELSK, *Bielca*, v. de Russie d'Europe, sur la Biala, gouv. de Kowno; 3,985 hab. Les Polonais y battirent les Russes en 1831. C'est là que se tint, en 1564, le congrès qui précéda l'union de la Lithuanie et de la Pologne.

BIELSKI (Martin), écrivain polonais, né vers 1495, m. en 1575, a laissé deux poèmes satiriques très curieux : *Seym Majowy*, Cracovie, 1590, où il décrit les déchirements de la Hongrie, et prédit à sa patrie le même sort; et *Seym Niewiesci*, 1595, où il peint l'état déplorable de la Pologne. Un autre livre, *Sprawa rycerska*, 1569, a un grand intérêt historique; le système militaire de la Pologne et des États voisins s'y trouve exposé. Enfin sa *Kronika swiata*, 1550 et 1554, est le 1er livre historique de la littérature polonaise. B.

BIEN PUBLIC (Ligue du). On donne ce nom à une confédération formée, en 1465, contre Louis XI, par François II, duc de Bretagne; Pierre, duc de Bourbon; Charles de Berry, frère du roi; Dunois, comte de Longueville; Charles, comte de Charollais; Jean de Calabre, fils de René d'Anjou; les comtes d'Armagnac et de Dammartin; le comte de Saint-Pol, etc. Ces seigneurs cachaient leur ambition *sous couleur du bien public*. Louis XI s'appuya sur la bourgeoisie, surtout celle de Paris, opposa le comte de Foix au comte d'Armagnac, le comte du Maine au duc de Bretagne, battit le duc de Bourbon près de Moulins, revint vers sa capitale, et livra au comte de Charollais la bataille indécise de Montlhéry. Les traités de Conflans et de Saint-Maur mirent fin à la lutte; le peuple appela ligue du mal public cette coalition féodale. B.

BIENAIMÉ (Pierre-Théodore), architecte, né à Amiens en 1765, m. en 1826. Il reconstruisit, en 1797, la salle Favart, à Paris, suivit Élisa Bonaparte en Toscane en 1808, revint en France deux mois après, fut chargé de restaurer les thermes de Julien après 1815, et commença en 1823 la restauration de l'église Saint-Germain des Prés.

BIENBOSCUM, nom latin du BIESBOSCH.

BIENNE ou **BIEL**, v. de Suisse, dans le canton de Berne, sur le lac de son nom; 8,113 hab. Probablement l'anc. *Petinesca;* industrie et commerce actifs. Les comtes de Neuchâtel et les évêques de Bâle y exercèrent successivement les fonctions d'avoué de l'Empire. Elle embrassa la réformation en 1528, et se constitua en république florissante par ses libertés commerciales. Réunie à la France, de 1797 à 1815, et alors l'un des ch.-l. de cant. du Haut-Rhin, elle a été incorporée en 1814 au cant. de Berne.

BIENNE (LAC DE), en all. *Bieler See;* il s'étend au pied de la chaîne du Jura, au S.-O. de la ville de son nom, dans la direction du S.-O. au N.-E., et communique, par la Thiele, avec celui de Neuchâtel. Restes d'habitations lacustres. Au milieu est la petite île de Saint-Pierre, illustrée par le séjour de J.-J. Rousseau en 1765; superf., 42 kil. carrés.

BIENNE, riv. de France, affl. gauche de l'Ain; cours de 72 kil.; transporte les bois expédiés pour Lyon.

BIENS NATIONAUX, nom par lequel on désignait en France deux sortes de biens mis à la disposition de l'État dans le cours de la révolution : 1° ceux du clergé, mis en vente en vertu des décrets de l'Assemblée constituante des 13 mai et 16 juillet 1790; 2° ceux des émigrés, vendus en vertu d'un décret de l'Assemblée législative du 2 septembre 1792. Dans les actes de vente notariés, on distinguait les immeubles en biens nationaux ou biens patrimoniaux. Sous le règne de Charles X, la loi du 27 avril 1825 ayant accordé un milliard d'indemnité aux anciens propriétaires des biens confisqués pour cause d'émigration ou de condamnation révolutionnaire, il fut interdit de se servir dans les actes publics des dénominations ci-dessus.

BIERIA, nom latin du pays de BIERRE.

BIERLING (FRÉD.-GUILL.), théologien et prédicateur célèbre, né en 1676, à Magdebourg, m. en 1728, enseigna la théologie à Rinteln. Il entretint une correspondance fréquente avec Leibnitz, et écrivit un grand nombre de dissertations, dont la plus connue porte ce titre : *de Pyrrhonismo historico*, Leipz., 1724. E. S.

BIERRE (PAYS OU FORÊT DE), *Bieria*, petit pays de l'anc. Gâtinais, où se trouvaient Fontainebleau, Saint-Martin-en-Bierre et Villiers-en-Bierre (Seine-et-Marne).

BIERVLIET ou **NIEUWE-BIERVLIET**, v. de Hollande occidentale (Zélande), sur la rive g. de l'Escaut et près de son embouchure; autrefois fortifiée. Patrie de G. Beukels; 2,094 hab.

BIESBOSCH, *Bienboscum, Juncorum sylva*, vaste marais (200 kil. carr.) à l'embouchure de la Meuse en Hollande, et comprenant environ 120 îles ou îlots; il fut formé subitement le 19 nov. 1421, par une inondation qui engloutit 72 villages; aujourd. presque desséché et très fertile. E. B.

BIESLES, brg du dép. de la Haute-Marne, arr. de Chaumont; 1,353 hab. Fabr. active de coutellerie.

BIET (LÉON-MARIE-DIEUDONNÉ), architecte, né à Paris en 1785, m. en 1857. Ses travaux principaux sont l'escalier de la bibliothèque Mazarine, et la maison dite de François I^{er}, aux Champs-Élysées.

Il a publié avec Tardieu, Grillon et Gourlier : *Choix d'édifices publics projetés et construits en France depuis le commencement du dix-neuvième siècle*, 18[illegible]-50, 3 vol. in-fol.

BIÈVRE (LA) ou **RIVIÈRE DES GOBELINS**, petite riv. de France, prend sa source à 4 kil. S.-O. de Versailles (Seine-et-Oise), et traverse les quartiers S.-E. de Paris, où son lit est canalisé; et, après un cours de 40 kil., se perd dans un égout de Paris, près de la partie E. du Jardin des Plantes. Ses eaux, excellentes pour la teinturerie, alimentent un grand nombre d'usines et de manufactures, principalement celles de toiles peintes de Jouy, et, dans Paris, la célèbre manufacture de tapis des Gobelins.

BIÈVRES, vge (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la Bièvre, et dans la charmante vallée du même nom; 977 hab.

BIÈVRES ou **BIÈVRE** (**MARÉCHAL**, MARQUIS DE), né en 1[illegible]7, petit-fils de Georges Maréchal, premier chirurgien de Louis XIV, m. à Spa en 1789. Il s'est fait un nom par son esprit, par ses bons mots, qui furent recueillis et publiés après sa mort sous le titre de *Bievriana*. Il donna, en 1783, *le Séducteur*, comédie en 5 actes et en vers, où il y a de l'élégance et du talent de style. Entre autres ouvrages de lui, on recherche l'*Almanach des calembours*, 1771, et les *Amours de l'ange Lure et de la fée Lure*, 1772.

BIEZ (**OUDARD DU**). *V.* DU BIEZ.

BIFORMIS (en grec *dimorphos*), c.-à-d. à double forme, surnom de Bacchus, représenté sous les traits d'un jeune enfant et d'un guerrier barbu. (*V.* Gerhard, *Arch. Zeitung*, 185[illegible].) S. RE.

BIGA. Char attelé de deux chevaux, dans les courses du cirque, à Rome. Au musée de sculpture du Vatican, on voit un magnifique char à deux chevaux, le tout en marbre, qui a donné son nom à la salle (salle *del biga*). G. L.-G.

BIGATUS, denier du temps de la république romaine, et ainsi nommé de ce que son revers portait l'empreinte d'un biga, sur lequel étaient Diane ou les Dioscures. Les Germains recherchaient particulièrement ces monnaies, comme en témoignent Tacite (*de Mor. Germ., V*) et les nombreux *bigati* trouvés en Germanie. G. L.-G.

BIGERRA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Orétans; auj. *Becerra* ou *Bogara*.

BIGERRIONES ou **BEGERRI**, peuple de l'anc. Gaule, près des Tarbelli; leur princip. ville était *Turba* (Tarbes); leur territoire est auj. le Bigorre.

BIGGLESWAD, v. et paroisse d'Angleterre, comté de Bedford, sur l'Ivel; 4,244 hab. Grandes foires à bétail et marchés aux grains, commerce important de bois et de charbon. E. B.

BIG-HORN, riv. des États-Unies (Dakotah), source dans un massif du même nom (montagnes Rocheuses); cours de 1,200 kil. à l'E. et au N.; se jette dans le Yellow-Stone, au Fort-Manuel.

BIGLAND (JOHN), historien anglais, né à Skirlaugh (York) en 1750, m. en 1832, remplissait les fonctions de maître d'école de village.

Ses principaux ouvrages sont : *Histoire d'Espagne*, trad. en français par Bory de Saint-Vincent, 1823-24; *Précis de l'histoire polit. et milit. de l'Europe depuis* 1783, trad. par Mac-Carthy, 1819.

BIGNAN (ANNE), littérateur, né à Lyon en 1795, m. en 1861, traduisit Homère en vers, et Hésiode en prose. On lui doit aussi un poème en 6 chants, *Napoléon en Russie*, 1839, et des pièces de poésie formant les recueils suivants : *Poésies*, 1828; *Mélodies françaises*, 1833; *Académiques*, pièces couronnées par les Académies, 1837; *Œuvres poétiques*, 1846; *Poèmes évangéliques*, 1850. En prose, il a écrit quelques romans : *une Fantaisie de Louis XIV*, 1833; *Louis XV et le cardinal de Fleury*, 1834; *l'Échafaud*, sorte de plaidoyer contre la peine de mort, etc.

BIGNON (JÉRÔME), célèbre magistrat, né à Paris en 1589, m. en 1656. A peine âgé de 10 ans, il publia sa *Chorographie de la terre sainte*, 1600. Henri IV, émerveillé de cette précocité, le plaça auprès du duc de Vendôme, son fils naturel, pour lequel fut écrit le *Discours de la ville de Rome*, 1604, puis le donna comme précepteur au Dauphin. Après un voyage en Italie, Bignon se livra au barreau, fut nommé avocat général au grand conseil en 1620, conseiller d'État presque aussitôt, avocat général au parlement de Paris de 1626 à 1641, et bibliothécaire du roi. On lui doit : *Traité sommaire de l'élection des papes*, 1605, produit d'une érudition peu commune; *de l'Excellence des rois et du royaume de France*, 1610; la publication des *Formules de Marculfe*, 1613, qui lui valut le surnom de *Varron français*. Richelieu disait qu'il ne connaissait que trois savants en Europe, Grotius, Saumaise et Bignon. B.

BIGNON (JEAN-PAUL), petit-fils du précédent, né à Paris en 1662, m. en 1743, fut membre de la congrégation de l'Oratoire, prédicateur et bibliothécaire du roi, abbé de Saint-Quentin, et fit partie de l'Acad. française. Il a coopéré au *Journal des Savants*, et protégé Tournefort, qui donna le nom de *Bignonia* à une plante d'Amérique. On lui doit une *Description du sacre de Louis XV*, et de bonnes *Explications historiques* des médailles du règne de Louis XIV. B.

BIGNON (LOUIS-PIERRE-ÉDOUARD, BARON), né en 1771, à la Meilleraye (Seine-Inférieure), m. en 1841, échappa aux soupçons des comités révolutionnaires en servant dans l'armée. De 1797 à 1801, il fut secrétaire de légation en Suisse, en Savoie et en Prusse. Chargé d'affaires à Berlin en 1802, ministre plénipotentiaire à Cassel de 1804 à 1806, il eut, après Iéna, l'administration des finances de la Prusse jusqu'à la fin de 1808. Ministre plénipotentiaire auprès du grand-duc de Bade, en 1809, puis administrateur de l'Autriche, il partit ensuite pour la Pologne, où il resta pendant trois ans. Prisonnier de Schwartzenberg, il fut relâché, et vint à Paris en décembre 1813, annoncer la défection de Murat. Il s'éloigna de la scène politique, y reparut pendant les Cent-jours, et signa, comme chargé du portefeuille des affaires étrangères, la convention du 3 juillet 1815 avec les étrangers. Député en 1817, il siégea à gauche. En août 1830, il fut, pendant quelques jours, délégué à l'instruction publique, et du 10 août au 2 novembre suivant, fit partie du conseil des ministres. Pair de France en 1837, il s'occupa jusqu'à sa mort d'une *Histoire de France sous Napoléon*, dont il ne put achever le 11^e volume : les dix premiers avaient paru de 1829 à 1838. L'ouvrage, qui est une apologie et le plus souvent un panégyrique, a été porté à 14 par M. Ernouf. On sait qu'il fut entrepris pour répondre au vœu exprimé par le testament de Napoléon, qui légua 100,000 fr. à Bignon, pour écrire « l'histoire de notre diplomatie depuis le 18 brumaire ».

On a de lui encore : *Coup d'œil sur les démêlés des cours de Bavière et de Bade*, 1818; *des Proscriptions*, 1820; *les Cabinets et les Peuples*, 1822;

et quelques autres brochures de circonstance. *V.* M. Mignet, *Notices historiques*, t. II. J. T.

BIGOIGNE (Pierre), sculpteur français du xvi^e siècle, l'un des auteurs du magnifique tombeau de François I^er dans l'église abbatiale de Saint-Denis (Seine).

BIGORRE (Comté de), anc. pays de France, dans la Gascogne, entre l'Armagnac, le Nébouzan, l'Astarac et le Béarn; formant auj. la presque totalité du dép. des Hautes-Pyrénées; avait pour cap. Tarbes, et pour villes princ. : Lourdes, Luz, Campan, Vic, Cauterets, Bagnères, Barèges, Saint-Sever, etc. Habité avant la conquête romaine par les *Bigerriones*, d'où vint son nom, il fut érigé en comté en 819, réuni à la couronne en 1292; Charles VII le donna, en 1425, au comte de Foix; il passa ensuite à la maison d'Albret; Henri IV le réunit à la couronne en 1607.

BIGOT (Émery), érudit, né à Rouen en 1626, m. en 1689. Il forma une riche bibliothèque où il réunissait chaque semaine les gens de lettres, fut en rapport avec la plupart des savants de l'Europe, et publia la *Vie de St Chrysostome*, par Palladius, qu'il avait découverte à Florence. Sa correspondance est précieuse pour l'histoire littéraire.

BIGOT DE MOROGUES (Pierre-Marie-Sébastien, baron), minéralogiste, géologue, économiste et agronome, né à Orléans en 1776, m. en 1840, étudia à l'École des mines, sous Vauquelin et Haüy. Les principaux résultats des voyages qu'il fit, avec le comte de Tristan, son beau-frère, en Bretagne, dans les Vosges, le Jura, la Suisse et la Savoie, furent publiés dans le *Journal des mines* et les *Annales du Muséum*. En 1812, il donna son mémoire sur les aérolithes, l'un des premiers qui aient paru sur ce sujet. Puis il démontra, par une série d'écrits estimés, la possibilité d'améliorer la Sologne. En 1815, dans son opuscule : *de l'Influence de la forme du gouvernement*, etc., il soutint la nécessité de se rallier aux idées constitutionnelles. Dans un autre ouvrage, *la Noblesse constitutionnelle*, 1825, il avança que l'hérédité ne peut conserver les honneurs sans le mérite personnel. On lui doit encore : *Politique religieuse et philosophique*, 1827; *Politique basée sur la morale*, 1834, livres où il montre que la révolution et les institutions de 1789, avec l'extension dont elles sont susceptibles, sont le résultat des progrès des sociétés religieuses et politiques. Bigot fut nommé pair de France en 1835. Le *Cours complet d'agriculture* a été publié presque complètement sous sa direction. B.

BIGOT DE PRÉAMENEU (Félix-Julien-Jean), né à Rennes en 1747, m. en 1825. Avocat au parlement de Paris avant la révolution, il fut élu juge du 4^e arrondissement en 1790, et membre de l'Assemblée législative en 1791. Sa modération l'ayant rendu suspect, il se cacha jusqu'au 18 brumaire. Nommé conseiller d'État, il fut, avec Portalis, Tronchet et Malleville, membre de la commission chargée de rédiger le code civil. Napoléon le fit comte de l'empire en 1804, et ministre des cultes en 1808. Bigot fut de l'Académie française. B.

BIHAIN, vge de Belgique (Luxembourg); 900 hab. Pierres à rasoir très estimées.

BIHAR, comitat de Hongrie (cercle au delà de la Theiss). Superf., 19,919 kil. carrés; 499,385 hab.; ch.-l. Gross-Wardein. Mines d'argent et de cuivre; vastes forêts, marbres. De 1849 à 1860, il a été divisé en deux comitats, Nord-Bihar, ch.-l. Debreczin; Sud-Bihar, ch.-l. Gross-Wardein. — brg de Hongrie, à 20 kil. N.-O. de Gross-Wardein, a donné son nom au comitat. C. P.

BIJANAGUR. *V.* Bidjanagor.

BIJUGAS (Iles). *V.* Bissagos.

BIKANIR ou **BIKANERE.** *V.* Bicanere.

BILBAO, *Flaviobriga, Amanes portus*, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Biscaye. Port sur l'Ansa, à 8 kil. de son embouchure, à Portugalète. Pop., 18,000 hab., 32,000 avec les faubourgs. Belle ville, riche par son commerce maritime; ancienne, mais presque détruite, elle fut rebâtie en 1300; elle reçut alors de grands privilèges, et devint capitale de la Biscaye. Son commerce prit une rapide extension, et, au xv^e siècle, le célèbre tribunal de commerce dit *Consultado* y fut transféré. Elle fut prise par les Français en 1695, 1808 et 1809; assiégée 3 fois par les carlistes, Espartero la délivra en 1836, et remporta une victoire sous ses murs (24 déc.); assiégée de nouveau pendant l'insurrection carliste de 1874, elle fut délivrée par le maréchal Serrano. École pour former des gardiens de phares. Commerce d'entrepôt de laines, de grains, de fruits, etc. E. B.

BILBILIS, v. de l'anc. Espagne, chez les Celtibériens, dans la Tarraconaise, sur le Salo; auj. *Baubola*, près de Calatayud. Patrie de Martial. On donnait aussi ce nom au fleuve Salo; auj. *Xalon*.

BILDERDIGK (Guill.), poète hollandais, né à Amsterdam en 1756, m. en 1831. Il fut d'abord avocat, et écrivit des *Observationes et emendationes juris*. Attaché à la maison d'Orange, il émigra, en 1795, voyagea en Allemagne, et alla ouvrir, en 1800, à Londres, des cours de littérature comparée. Il revint en Hollande en 1806; le roi Louis Bonaparte le choisit pour son professeur de langue hollandaise, et le nomma à l'Institut de Hollande. Bilderdigk s'est essayé dans tous les genres, et ses compatriotes le placent à côté de Schiller, de Gœthe et de Byron. Il a laissé : des pièces fugitives; un poème didactique sur l'astronomie; des tragédies, dont un *Cinna*, d'après Corneille, et une *Iphigénie*, d'après Racine; des imitations ou traductions de poètes grecs et latins; quelques morceaux politiques et patriotiques; un poème épique, *la Destruction du premier monde*; une traduction des poésies d'Ossian; une imitation de l'*Homme des champs*, de Delille; une bonne *Grammaire hollandaise*; un *Traité de botanique*, trad. en français par M. Mirbel, etc. B.

BILEDULGERID, BELAD-EL-DJÉRID ou **BÉLUD-EL-DJERID**, c.-à-d. *terre des palmiers*, contrée de l'Afrique septentrionale, entre la chaîne de l'Atlas au N., le Sahara au S., le Maroc à l'O., le Fezzan et le territoire du Tripoli à l'E.; 240 myriam. sur 80. Pays aride, peu cultivé, traversé par quelques ruisseaux d'eau saumâtre, habité par des Arabes, des Berbères et des Nègres. On y recueille des dattes, de l'orge et les fruits tropicaux. Villes : Tafilet, Gadamès, que visitent les caravanes de Tripoli, de Tunis, de Fez, de Maroc et de Tombouctou.

BILFINGER (George-Bernard), théologien du xviii^e siècle, de l'école de Leibnitz et de Wolf, né en 1693 à Cannstadt, m. en 1750, enseigna la philosophie et la théologie à Saint-Pétersbourg et à Tubingue. On a de lui : *de Triplici rerum cognitione*, 1722; *de Harmonia animi et corporis hum.*, 1723; *de Origine et permissione mali*, 1724; *Dilucidationes de Deo*, 1725; *Nouveau système de fortification*, 1733 et 1734. Pour une nouvelle invention dans la fortification, il remporta un prix à Saint-Pétersbourg, et un à l'Académie des sciences de Paris, pour un traité *sur la Cause de la pesanteur*. E. S.

BILIARSK, v. de Russie d'Europe, gouvt de Kazan; 3,500 hab. Aux environs, ruines considérables de l'anc. *Biliar*, ville tartare.

BILIN, *Bylina, Belina*, v. de Bohême, sur la Bila; 4,286 hab. Beau château des princes de Lobkowitz, construit en 1680. Sources minérales renommées; fabriq. de magnésie (cercle de Saatz).

BILITIO, nom latin de Bellinzona.

BILL, mot qu'on fait dériver du latin *libellus*, et par lequel on désigne en Angleterre tout projet de loi, tout engagement écrit.

BILL DES SIX ARTICLES. Bill publié, en 1539, par Henri VIII, roi d'Angleterre, avec l'approbation du parlement. Il ordonnait de croire à la présence réelle, de communier sous une seule espèce, prescrivait le vœu de chasteté et le célibat des prêtres, la confession auriculaire et les messes privées. La négation du premier article était punie du feu; l'infraction aux cinq autres entraînait la confiscation et l'emprisonnement pour la première fois, et la peine de mort en cas de récidive. Henri VIII avait rendu ce bill en sa qualité de chef suprême de l'Église, comme il s'intitulait depuis 1534. A. G.

BILL DES TRENTE-NEUF ARTICLES. Ce bill célèbre, publié l'an 1562 en Angleterre, avec l'approbation du parlement et des deux convocations de Canterbury et d'York, a fondé définitivement l'Eglise anglicane. Aux termes de ce bill, le latin fait place à une liturgie en langue anglaise. Les ornements catholiques sont enlevés des églises; les autels sont supprimés, ainsi que l'usage de l'encens, des cierges et de l'eau bénite. Des insignes sacerdotaux, le surplis et l'étole sont seuls conservés. Les articles condamnent les doctrines du purgatoire, des indulgences, de l'adoration des reliques et images et de l'invocation des saints. Le culte de la Vierge est aboli. Les sacrements sont réduits à deux : le baptême et l'eucharistie. La confirmation, l'ordre et le mariage subsistent, mais comme pratiques édifiantes. La confession auriculaire est laissée à la discrétion de chacun. Dans l'eucharistie, les Anglicans entendent que le corps de J.-C. est donné et reçu d'une manière seulement spirituelle et céleste; ils nient absolument, comme les calvinistes, la présence réelle. Laïques et prêtres doivent, suivant eux, communier sous les deux espèces. Le célibat des prêtres est aboli. La hiérarchie ecclésiastique est conservée, mais avec le roi au sommet et non plus le pape. (*V.* Ritualisme.) A. G.

BILLARD (Charles-Michel), médecin, né en 1800, m. en 1832, étudia à l'école secondaire d'Angers et à Paris. Il a traduit les *Principes de chimie* de Thomson, Paris, 1825; *les Leçons sur les maladies des yeux*, de Lawrence, 1830, et écrit deux ouvrages estimés : *Traité de la membrane muqueuse intestinale*, 1825; *Traité des maladies des enfants*, 1828 et 1833. D—g.

BILLAUD-VARENNES (J.-Nicolas), né à La Rochelle en 1760 ou 1762, m. en 1819, d'abord oratorien, professa au collège de Juilly, perdit sa place et vint se marier à Paris, où il se fit connaître par des brochures politiques et par une diatribe contre le gouvernement, *le Despotisme des ministres.* Ses opinions s'exaltèrent avec les progrès de la révolution. Jacobin très actif, il fut l'un des auteurs du 10 août, l'un des organisateurs des massacres de septembre. Substitut de la Commune, il conseilla les mesures les plus sanguinaires. Dans le procès de Louis XVI, il s'opposa à ce que des pièces utiles à la défense du roi lui fussent communiquées, et vota pour la mort dans les 24 heures. Il prit une part active à la lutte qui s'engagea entre la Montagne et la Gironde, et fut membre du comité de salut public. Sur sa motion, la Convention arrêta que, pour fêter l'anniversaire de la mort de Louis XVI, elle assisterait en corps à la fête de l'abolition de la royauté. Ses missions dans les départements y mirent, selon son expression, « la Terreur à l'ordre du jour. » Ardent à chercher des victimes, il fit envoyer au tribunal révolutionnaire le duc d'Orléans, Marie-Antoinette, et une foule de personnages que la prison aurait dû mettre à l'abri de la guillotine et des fureurs populaires. Dans la journée du 9 thermidor, il attaqua Robespierre, lutta vainement ensuite contre la réaction thermidorienne, et fut condamné à la déportation. Il est mort à Port-au-Prince. Ses *Mémoires,* 1821, sont apocryphes. J. T.

BILLAUT (Adam), dit *Maître Adam,* né à Nevers, où il mourut en 1662, était menuisier, et assez poète pour attirer sur lui l'attention des gens de lettres, des grands seigneurs et les grâces de Richelieu. On profana pour lui le nom de Virgile en l'appelant le Virgile au rabot. Il donna le nom de *Chevilles, Vilebrequin, Rabot,* à ses trois recueils divers, dont les deux premiers seulement furent publiés, *les Chevilles,* en 1644, in-4°; le *Vilebrequin,* en 1662, in-12. On a retenu sa chanson : *Aussitôt que la lumière;* son rondeau : *Pour te guérir de cette sciatique,* etc. Ses *Œuvres,* incorrectes, mais pleines de verve, ont été réimprimées en 1806. On en a donné une édition de luxe à Nevers, 1842.

BILLAULT (Auguste-Adolphe-Marie), avocat, et homme politique, né à Vannes en 1805, m. en 1863, était avocat à Nantes, lorsqu'aux élections générales de 1837, les collèges électoraux de Nantes, de Paimbœuf et d'Ancenis l'envoyèrent à la Chambre des députés. Il opta pour Ancenis, et prit rang dans l'opposition. En mars 1840, à la formation du cabinet Thiers, il devint sous-secrétaire d'État au ministère du commerce et de l'agriculture. Ce cabinet ayant été remplacé par le cabinet Guizot, octobre 1840, Billault rentra dans l'opposition. Occupant une position mixte entre la gauche et le centre gauche, il combattit en 1846 les mariages espagnols. A la révolution de 1848, le départem. de la Loire-Inférieure l'envoya à l'Assemblée constituante. Il échoua aux élections de 1849 pour l'Assemblée législative, et se fit alors inscrire au barreau de Paris. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, le prince Louis-Napoléon le nomma président du Corps législatif; il l'appela, en 1852, au ministère de l'intérieur, le nomma en 1860 ministre sans portefeuille, chargé de soutenir les débats devant les deux Chambres, et, en 1863, ministre d'État. Billault a montré un remarquable talent d'orateur et d'homme d'État. La ville de Nantes lui a élevé une statue en 1867 et l'a renversée en 1870.

Les *Œuvres* de Billault ont été publiées en 1864.

BILLECOCQ (J.-B.-Louis-Joseph), avocat célèbre du barreau de Paris, né en 1765, m. en 1829, cultiva la littérature en même temps que le droit. Il traduisit les relations de plusieurs voyageurs anglais (Irwin, Meares), le *Voyage de Néarque,* du Dr Vincent, et *la Conjuration de Catilina,* de Salluste; écrivit des poésies latines et des brochures politiques; et réfuta avec autant de talent que de patriotisme la lettre par laquelle Wellington avait voulu justifier la spoliation du musée de Paris. Comme avocat, il brilla dans la défense du marquis de Rivière, accusé de complicité avec Cadoudal; il rétablit les conférences judiciaires pour les jeunes avocats. Il a été l'un des fondateurs de la Société pour l'amélioration du sort des prisonniers. B.

BILLEWICZE. *V.* Bielowitz.

BILLINGTON (Élisabeth **WEISCHSEL**, mistriss), cantatrice, née à Londres en 1769, m. près de Venise en 1818. Elle dut aux leçons de Sacchini ses premiers succès. Elle jouait tour à tour à Covent-Garden et à Drury-Lane.

BILLITON, île de la Malaisie, dans l'Archipel de la Sonde, au S.-O. de Bornéo; entre cette île et Sumatra, appartenant à la Hollande depuis 1822. Superf., 6,652 kil. carrés. Pop., 26,160 hab. Bois précieux, mines de fer et d'étain.

BILLOM, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont. Très anc. ville, autrefois place forte et siège d'une université, qui, fondée en 1455, devint en 1555 un collège de jésuites. Fabr. de toiles, poteries en terre rouge dites de Billom; élève d'abeilles : 4,211 hab.

BILLUART (Charles-René), théologien et prédicateur, né à Revin (Ardennes) en 1685, m. en 1757, entra dans l'ordre des Dominicains, et professa la philosophie à Douai. Prieur du couvent de Revin en 1721, il fut, en 1728, élu provincial de la province de Sainte-Rose.

Son principal ouvrage est un cours de théologie publié sous ce titre : *Summa sancti Thomæ hodiernis Academiarum moribus accomodata, sive Cursus theologiæ juxta ordinem et litteram Divi Thomæ...,* Liege, 1746-51, 29 vol. in-8°, réimprimé a Wurtzbourg, 1758, 4 vol. in-fol., ou 19 vol. in-8°, sous le titre de : *Cursus theologiæ universalis, cum supplemento,* et à Paris, 1828, 20 vol. in-8°.

BILLY (Le), petit pays de l'anc. Bourbonnais, où se trouvaient Billy, dans le canton de Varennes, Saint-Didier-en-Billy et Billezois (Allier).

BILLY, brg (Allier), arr. de La Palisse; 1,000 hab.; ancienne et puissante châtellenie; vieux château appartenant, au XVIIIe siècle, aux ducs de Montmorency.

BILMA, v. du Sahara, dans le désert de son nom, à 650 kil. S.-E. de Mourzouk, à 800 N.-E. de Bournou; habitée par des Berbères Tibbous. Mines de sel gemme.

BILSA ou **BHILSA**, v. de l'Hindoustan, sur la rive dr. du Betwa (affl. de la Djoumnah); 30,000 hab. Défendue par un mur de pierres muni de tours carrées, et par un fossé. Tabac très estimé.

BILSEN, v. de Belgique (Limbourg), sur la Demer; 3,175 hab. Eaux minérales ferrugineuses.

BILSTON, v. d'Angleterre (comté de Stafford); 24,188 hab. Ville très florissante; elle doit sa récente prospérité aux riches mines de houille et de fer exploitées dans ses environs, et à l'ouverture de canaux qui la mettent en rapport avec Londres, Liverpool, Bristol, Hull, etc. Aux environs, au vge de Bradley, est une mine de houille embrasée depuis plus de 60 ans.

BIMAH, v. de la Malaisie, ch.-l. d'un petit État dans l'île Sumbava; soumise aux Hollandais. Exportation de riz, d'arachides et de chevaux.

BINCHE, v. de Belgique (Hainaut), sur la Haine. Cordonnerie; broderie sur tulle; 6,347 hab.

BINDA ou **LAMNÉE**, riv. de l'ancienne Inde, en deçà du Gange; auj. *Nerbuddah.*

BINDRABUND, v. de l'Hindoustan anglais, provinces du N.-O., sur le Djemna. Célèbre temple de Krischna, lieu de pèlerinage; 20,350 hab.

BINEAU (Jean-Martial), ingénieur et homme d'État, né en 1805 à Gennes (Maine-et-Loire), m. en 1855. En sortant de l'École polytechnique, il entra à l'École des mines, 1826, et devint ingénieur en 1830, ingénieur en chef en 1840. Il a publié, dans les *Annales des mines : Rapport sur l'emploi de la tourbe pour le puddlage de la fonte et le travail du fer au four à reverbère,* 1835; *Mémoires sur les procédés mis en usage pour remplacer, dans les hauts fourneaux et les feux d'affinerie, le charbon de bois par le bois vert desséché ou torréfié,* 1838; *Rapport sur les procédés qui ont été imaginés pour franchir à grande vitesse les courbes de petit rayon,* 1841. Auteur encore d'un remarquable ouvrage intitulé : *Chemins de fer d'Angleterre,* 1840, il dirigea la partie des chemins de fer près du ministère des travaux publics. De 1841 à 1848, il représenta à la Chambre des députés le département de Maine-et-Loire. Après la révolution de 1848, il fut nommé à l'Assemblée constituante. En 1849, il devint ministre des travaux publics; c'est à lui que Paris dut les grandes voies macadamisées. Ministre des finances en 1852, il signala son administration par deux grandes mesures, la conversion de la rente 5 pour 100 en 4 1/2 en mars 1852, et l'emprunt national de 250 millions en mars 1854. B.

BINET (René), un des derniers recteurs de l'anc. université de Paris, né près de Beauvais en 1732, m. en 1812. Il fut proviseur du lycée Bonaparte.

On lui doit une *Histoire de la décadence des mœurs chez les Romains,* Paris, 1795; et des traductions, en prose, d'Horace, 1783; de Virgile, 1805; de Valère-Maxime, 1796, et de plusieurs discours de Cicéron.

BINET (Jacques-Philippe-Marie), mathématicien et astronome, né à Rennes en 1786, m. en 1856, entra à l'École polytechnique en 1804, y devint répétiteur de géométrie descriptive en 1808, et, plus tard, y enseigna la mécanique. En 1823, il remplaça Delambre dans la chaire d'astronomie du Collège de France, puis devint inspecteur général des études, mais perdit ces dernières fonctions en 1830. En 1843, il entra à l'Académie des sciences. Il n'a publié que des mémoires sur les parties élevées des mathématiques et sur l'astronomie; on les trouve pour la plupart dans le *Journal de l'École polytechnique,* cahiers 16, 17, 18, 19, 20, 27 et 28; quelques-uns sont insérés dans le *Journal de mathématiques* de Liouville.

BINGEN, *Bingium,* v. de la Hesse-Darmstadt (prov. du Rhin), à l'embouchure de la Nahe dans le Rhin, et frontière de la Hesse du côté de la prov. rhénane de Prusse. A l'entrée de la gorge étroite dans laquelle les massifs du Taunus et du

Hunsrück resserrent le Rhin jusqu'à Coblentz, le lit du fleuve est traversé, en face de Bingen, à l'endroit dit *Binger-Loch*, trou de Bingen, par des rochers qui en rendaient la navigation impossible; au xv^{e} siècle un passage fut ouvert, mais il offrait de grands dangers; des travaux, achevés en 1833, l'ont rendu facile. On remarque dans une petite île les ruines du château dit *La Souris*, célèbre par les traditions populaires qui s'y rattachent. Bingen offre l'un des points les plus pittoresques des bords du Rhin; cette ville fut fondée par Drusus; l'empereur Julien l'embellit, et on y trouve encore quelques ruines romaines. Comm. actif de transit, de vins et blés; 6,390 hab.

BINGLEY, le Garrick de la scène hollandaise, né à Rotterdam en 1755, m. à La Haye en 1818. Bien que la tragédie fût le genre le plus favorable à son talent, il créa avec succès plusieurs rôles comiques.

BINGLEY, v. d'Angleterre, dans le comté d'York, sur une hauteur, au bord de l'Aire; 9,062 hab.

BINIC, bg du dép. des Côtes-du-Nord, port sur la Manche, important pour la pêche de la morue et celle de la baleine; arr. de Saint-Brieuc; 2,457 hab.

BINTANG, île de l'archipel de la Sonde, dans la Malaisie, à l'extrémité S. de la presqu'île de Malacca; 28 kil. sur 15; 25,236 hab., dont 13,000 Chinois. Elle appart. aux Hollandais. Ch.-l. Riouv, avec un port franc. Commerce de poivre, de gambier ou terre japonique.

BIOBIO, riv. de l'Amérique du S., sort des Andes, jadis frontière du Chili et de l'Araucanie, se jette dans l'océan Pacifique.

BIODOTOS, c.-à-d. *celui qui subvient à la vie*, un des surnoms d'Apollon.

BION (Le), pays de l'anc. Provence. (*V.* Albion.)

BION. Plusieurs hommes célèbres de l'antiquité ont porté ce nom. On cite : 1° un mathématicien d'Abdère, disciple de Démocrite, le premier qui ait dit qu'en certains pays il y a 6 mois de nuit et 6 mois de jour; 2° un philosophe grec de la secte des cyniques, originaire des bords du Borysthène; d'un esprit satirique, surtout à l'égard des superstitions, il fut accusé d'athéisme; Stobée a conservé de lui quelques fragments; 3° un médecin de Soli, en Cilicie, cité par Pline, et qui avait écrit sur les vertus et les usages des plantes, mais dont il ne reste presque rien.

BION, poète bucolique grec du III^{e} siècle av. J.-C., originaire de Smyrne, vécut en Sicile, où il mourut empoisonné. Il reste de lui, soit complètes, soit par fragments, 17 idylles écrites en dorien; on distingue *l'Amour fugitif*, et le chant funèbre en l'honneur d'Adonis. Ses poésies, souvent publiées avec celles de Théocrite et de Moschus, ont été traduites par Leconte de Lisle, 1869.

BION (Nicolas), cosmographe, m. en 1733, ingénieur de Louis XIV pour les instruments de mathématiques, a laissé deux ouvrages estimés : *Usage des globes céleste et terrestre*, Paris, 1699; *Traité de la construction et des usages des instruments de mathématiques*, 1732.

BIONDO. *V.* Flavio.

BIORNBOURG ou **BJORNEBORG**, v. de Russie (Finlande); port à l'embouchure du Kumo dans le golfe de Bothnie; 7,346 hab. Commerce actif de bois et goudron. Fabr. de toiles; tanneries, etc.

BIOT (Jean-Baptiste), physicien, chimiste et mathématicien, né à Paris en 1774, m. en 1862, s'engagea dans l'artillerie, puis se fit recevoir à l'École polytechnique, et alla professer à l'École centrale de Beauvais. Il fut appelé à Paris, en 1800, pour occuper la chaire de physique générale et de mathématiques au Collège de France. Admis à l'Observatoire et au Bureau des longitudes en 1804, il fit partie, en 1806, de la commission qui termina, en Espagne, la mesure de l'arc du méridien terrestre, commencée par Delambre et Méchain. Il fut chargé du rapport à l'Institut sur cette opération en 1808, puis en fit le sujet d'un mémoire sous le titre de *Recueil d'observations géodésiques, astronomiques et physiques, exécutées par ordre du Bureau des longitudes de France, en Espagne, en France, en Angleterre et en Écosse, pour déterminer la variation de la pesanteur et des degrés terrestres sur le prolongement du méridien de Paris*, 1821. Admis à l'Académie des sciences en 1808, on le nomma, en 1809, professeur d'astronomie physique à la Faculté des sciences. Biot savait écrire avec intérêt, et ce talent lui valut son admission à l'Académie française en 1856.

Un de ses premiers ouvrages fut une *Analyse du Traité de mécanique céleste de Laplace*, 1801. Il donna ensuite : *Traité analytique des courbes et des surfaces du second degré*, 1802, qu'on a réimprimé sous le titre d'*Essai de géométrie analytique appliquée aux courbes et surfaces du second ordre*, *Essai sur l'histoire des sciences depuis la Révolution française*, 1803; *Traité élémentaire d'astronomie physique*, 1805, 3e édit., 1850, 6 vol. avec atlas; *Recherches sur les réfractions ordinaires qui ont lieu près de l'horizon*, 1810; *Tables barométriques portatives*, 1811; *Recherches expérimentales et mathématiques sur les mouvements des molécules de la lumière autour de leur centre de gravité*, 1814, idée dont il tira, en 1833, une ingénieuse application à l'industrie, dans un *Mémoire sur un caractère optique à l'aide duquel on reconnaît immédiatement les sucs végétaux qui peuvent donner des sucres analogues au sucre de canne, et ceux qui ne peuvent donner que du sucre analogue au sucre de raisin*; *Traité de physique expérimentale et mathématique*, 1816; *Recherches sur plusieurs points de l'astronomie égyptienne appliqués aux monuments astronomiques trouvés en Égypte*, 1823; *Précis de physique expérimentale*, 3e édition, 1825; *Notions élémentaires de statique*, 1828; *Recherches sur la polarité de la lumière; sur l'astronomie chez les anciens*, etc. Biot a donné la plupart de ses *Mémoires scientifiques* dans les *Mémoires de la Société d'Arcueil*, dans ceux de l'Académie des sciences, dans le *Journal des savants*, dont il fut un des directeurs, dans les *Annales de physique et de chimie*, etc. Il a fourni beaucoup d'articles sur les savants à la *Biographie universelle* de Michaud.

BIOT (Édouard-Constant), fils du précédent, né à Paris en 1803, m. en 1850, élève de l'École polytechnique, membre de l'Académie des inscriptions en 1847. Il fut un des premiers en France à démontrer les avantages des chemins de fer, et publia un *Manuel du constructeur de chemins de fer*, 1834. Bientôt il s'adonna aux recherches historiques, et devint habile sinologue.

On a de lui : *de l'Abolition de l'esclavage ancien en Occident*, 1840, livre couronné par l'Académie des sciences morales et politiques; *Dictionnaire des villes et arrondissements de l'empire chinois*, 1845; une foule de *Mémoires* dans le *Journal asiatique* et le *Journal des savants*.

BIPONTUM, nom de la ville de Deux-Ponts en latin moderne.

BIR, signifie *puits* en hébreu et en arabe; il se joint à divers noms de stations dans les déserts de l'anc. Lybie et de la Syrie.

BIR ou **BIRADSJIK**, anc. *Birtha*, v. de la Turquie d'Asie, eyalet d'Alep et sur l'Euphrate, avec des fortifications en ruines; 2,000 maisons en 1859, d'après Petermann.

BIRAGUE (René de), né à Milan en 1507, d'une famille attachée à la France, m. en 1583, fut obligé de fuir sa patrie pour éviter la colère du duc François-Marie Sforza. François I^{er} le fit conseiller au parlement de Paris, puis surintendant de la justice, et président au sénat de Turin. Henri II lui donna le gouvernement du Lyonnais, et l'envoya au concile de Trente. Birague, confident de Catherine de Médicis, devint garde des sceaux sous Charles IX, en 1570, membre du conseil secret qui décida la Saint-Barthélemy, et chancelier en 1573 après L'Hôpital. Sous Henri III, il se fit prêtre, et fut nommé évêque de Lavaur, puis cardinal en 1578. B.

BIRAN, petite v. du dép. du Gers, arr. et à 15 kil. N.-O. d'Auch; 1,058 hab. Anc. baronnie de l'Armagnac, érigée en marquisat en 1630.

BIRAN (Maine de). *V.* Maine de Biran.

BIRCH (Thomas), historien anglais, né à Londres en 1705, m. en 1766. Attaché d'abord à la secte des quakers, il entra ensuite dans les ordres ecclésiastiques et fut ministre de plusieurs paroisses. Il devint membre de la Société royale de Londres et de celle des Antiquaires, et conservateur au Muséum britannique.

On lui doit : *Dictionnaire général, historique et critique*, 1734-43, 10 vol. in-fol., traduction de celui de Bayle, mais fort augmentée; *Esquisses biographiques sur des personnages distingués*, 1752; *Mémoires du règne d'Élisabeth*, 1754, 2 vol. in-4°; *Histoire de la Société royale de Londres*, 1756-57, 4 vol. in-4°. B.

BIRCOFELDA, nom latin de Birkenfeld.

BIRD (William), un des grands musiciens de l'Angleterre, né vers 1546, m. en 1623. Il fut organiste de la cathédrale de Lincoln, puis de la chapelle royale, conjointement avec Tallis, son maître, et composa des morceaux remarquables de musique religieuse. B.

BIRÈME, *biremis*, navire de guerre des anciens, à deux rangs de rames superposés, sans autre moyen de marche. Sa proue était armée d'un rostre d'airain; à la poupe, s'élevait une espèce de tente ou de loge pour le pilote. On disposait des tours mobiles sur les birèmes armées pour le combat. C. D—y.

BIREN (Ernest-Jean de), né en 1690 en Courlande, m. en 1772. Fils d'un palefrenier ou d'un paysan, il remplissait des emplois serviles dans le palais de la duchesse Anne de Courlande. Distingué par cette princesse, il devint son favori, son conseiller, et le maître de la Russie quand Anne parvint au trône : elle le fit duc de Courlande; il multiplia les exils et les supplices, et s'attira la haine publique. Anne, en mourant, laissa le trône à son petit-neveu Ivan, et donna la régence à Biren. Celui-ci fut renversé après vingt-deux jours de gouvernement, par un complot qu'avait tramé le maréchal Munnich, et exilé en Sibérie, où il resta un an. Rappelé par Élisabeth, il recouvra ses biens sous Catherine II. Il se faisait appeler Biron, et portait les armes de cette illustre famille de France. Pl.

BIRGER DE BIELBO, *Iarl*, ou comte du palais, régent de Suède, 1250-66, né vers 1210, de la famille des Folkungars. Illustré par la soumission et la conservation de la Finlande, il aspira au trône vacant après la mort de son beau-frère Éric le Bègue, et ne fut que régent sous Valdemar I^{er}, son fils. Il triompha des prétendants, fonda Stockholm et la cathédrale d'Upsal, avec des architectes français; il abolit l'esclavage, les ordalies, permit aux femmes d'hériter, établit la sûreté publique; mais, appuyé d'une bulle pontificale, il par-

tagea par testament le royaume entre ses fils, donnant le trône à l'aîné, des duchés aux trois autres, ce qui fit renaître les guerres civiles. A. G.

BIRGER, roi de Suède, 1290-1321, petit-fils du précédent, né en 1280 de Magnus Ladulas, régna d'abord paisiblement, puis fut réduit, par l'aristocratie, à partager ses États avec ses frères Éric et Waldemar, les fit eux-mêmes mourir de faim; détrôné, il se réfugia en Danemark, pendant que son fils Magnus était décapité. A. G.

BIRKADEM, vge dans la banlieue d'Alger, créé en 1841; sur la route d'Alger à Blidah; 2,870 hab. Son nom signifie *puits de la negresse.*

BIRKENFELD, *Bircofelda,* v. du grand-duché d'Oldenbourg, près de la Nahe; 2,500 hab. Anc. château. Ch.-l. d'une principauté de son nom; 502 kil. carrés, et 38,685 hab., dont 30,000 protestants; enclavée entre la Prusse, prov. rhénane, et le duché de Hesse-Nassau, et qui, après avoir appartenu à la maison de Wittelsbach, fut réunie à la France (dép. de la Sarre), 1796-1814, à la Prusse, 1814-1815, et donnée par le traité de Vienne au duché d'Oldenbourg.

BIRKENHEAD, v. d'Angleterre, sur la rive g. de la Mersey et en face de Liverpool (comté de Chester); ville tout à fait nouvelle; ce n'était qu'un bourg de 200 hab. en 1821; bâtie par une association de spéculateurs sur un plan régulier, et destinée à pouvoir contenir 100,000 hab.; elle en a auj. 84,006. Vastes docks.

BIRKET-EL-HADJI, c.-à-d. *lac des Pèlerins*, dans la basse Égypte; 15 kil. sur 10.

BIRKET-EL-KÉROUN, lac de la moyenne Égypte, communiquant par un canal avec le Nil; on croit qu'il alimentait l'ancien lac *Mœris*. (*V. ce mot.*)

BIRKHILL. *V.* CRATHY.

BIRKSTEIN ou **BURGSTEIN**, vge de Bohême, ch.-l. de la seigneurie de son nom, 1,000 hab. Grande manufacture de glaces. Dans ce vge et aux environs se trouvent les plus anciennes et les principales manufactures de cristaux de Bohême.

BIRIUM, v. de l'anc. Italie, dans le Latium; auj. *Pimpinara.*

BIRMAN (EMPIRE) ou D'**AVA**, État de l'Asie, dans la partie occidentale de la presqu'île de l'Indo-Chine; capitale, Manddalay; ville principale, Umerapura, autrefois siège du gouvernement: borné au N. par le Tibet, à l'E. par la Chine et le royaume de Siam, au S. et à l'O. par les provinces anglaises de Pégou, d'Arakan et d'Assam. Superficie, environ 500,000 kilomètres carrés; population, 4,000,000 d'habitants. Traversé par les ramifications des montagnes du Tibet, arrosé par l'Iraouaddy et le Salouen, qui forme sa limite orientale. Climat généralement salubre; richesses métalliques mal exploitées; sol fertile et flore très riche; thé, riz, froment, tabac, indigo; vastes forêts de tek (bois de construction précieux pour la marine). Parmi les animaux sauvages: les éléphants, le rhinocéros, le sanglier, le tigre, l'antilope, les singes, les perroquets, les crocodiles, dans l'Iraouaddy, etc. Le Birman est habité par plusieurs tribus; les principales sont les Birmans et les Pégouans, maîtres de tout le pays jusqu'en 1753, où Alompra, en les soumettant, fonda l'empire birman. La religion est le bouddhisme; ces peuples ont atteint un certain degré de civilisation, sont robustes et intelligents; mais la fertilité extrême du sol et les exactions du gouvernement sur tous ceux qui acquièrent quelques richesses entretiennent la paresse et la pauvreté. L'agriculture est très négligée, l'industrie presque nulle. Le gouvernement est une monarchie héréditaire et despotique; le peuple est esclave, l'administration en grand désordre; les gouverneurs de provinces et les *talapoins* ou prêtres pillent et rançonnent le pays. Le 10e des produits du sol et du commerce appartient au souverain. Au XVIIIe siècle, l'empire birman était l'État le plus puissant de l'Indo-Chine; après une guerre contre l'Angleterre, 1824-25, il dut céder, par le traité de Yandabo, 1826, une partie de son territoire (les prov. d'Arakan, Yé, Tavoy, Mergui, Assam, Yunlan, Cassay, etc.) à la Compagnie anglaise des Indes; payer [illegible]00 de roupies comme indemnité, et accepter près de son gouvernement la présence d'un résident anglais, qui fut retiré en 1840. En juin 1851, une rupture nouvelle a éclaté, et une armée anglaise est entrée sur le territoire birman. (*V. l'art. suivant.*)

BIRMANIE BRITANNIQUE, BARMA ou **BURMA** (COMMISSARIAT DE LA), gouvernement des Indes anglaises créé en 1862; il comprend la côte occident. de l'Indo-Chine conquise sur les Birmans en 1825 et 1852, et s'étend sur le golfe du Bengale, du 22° au 10° lat. N. Il est séparé de l'empire Birman par les monts Jomadong, et du roy. de Siam par une partie du Salouen, dont il renferme tout le cours inférieur, ainsi que celui de l'Iraouaddy. Les provinces qui le composent, Arakan, Pégou, Martaban, Tenasserim, produisent en abondance le riz et le coton; les montagnes donnent les métaux précieux et le bois de tek; plusieurs ports importants: Akyab, Rangoun, ch.-l. du commissariat, Martaban, Moulmein, Amherst, Mergui. Il est administré par un commissaire en chef subordonné au gouverneur général; il est partagé en 3 divisions: d'Arakan (4 districts), de Pégou (5 districts) et de Tenasserim (6 districts). Superf. 225,891 kil. carr.; 3,736,771 hab. C. P.

BIRMINGHAM, l'une des principales villes manufacturières de l'Angleterre, au centre, dans le comté de Warwick. Avec les vges voisins d'Ashton, Edgbaston, etc., la pop. est de 408,532 hab. (1882). Elle en avait 4,000 en 1690; 60,000 en 1801; 106,000 en 1821. Située aux bords de la Rea, et sur le versant oriental d'une triple colline, salubre, malgré le nuage de fumée de houille qui l'enveloppe, elle est construite en briques et n'a de belles rues que dans la haute ville. Églises Saint-Philippe, Saint-George et Saint-Martin. Collège de la reine; théâtre, 1821; hôtel de ville en marbre d'Anglesea, avec de magnifiques orgues, et où se tient tous les trois ans un festival musical. Évêché catholique et cathédrale consacrée en 1838. Nombreuses écoles. Société des arts, exposition annuelle de peinture; bibliothèque publique. — La prospérité commerciale de cette ville date du XVIIIe siècle; mais ce n'est qu'au XIXe qu'elle prit une rapide extension, due à l'exploitation de son immense bassin houiller et de ses riches mines de fer. Birmingham possède plus de 200 industries différentes: fabr. d'épingles, aiguilles, plumes d'acier, portecrayons d'argent; ouvrages de papier mâché, verre à vitre, serrurerie, et les plus énormes machines à vapeur. On voit dans son faubourg de Soho d'immenses fonderies établies par Boulton et le célèbre Watt. Pendant les guerres de la révolution française, Birmingham fournissait au gouvernement anglais 14,500 fusils par semaine. Une machine à battre la monnaie frappe 30 à 40,000 pièces par heure. On évalue la valeur totale de la fabrication de Birmingham à 400 millions. Beaucoup de villes dans les environs. En 1791, une émeute y brûla la bibliothèque du Dr Priestley. En 1839, une révolte chartiste y éclata.

BIRNBAUM, v. des États prussiens, dans la prov. de Posen; sur la Wartha; ch.-l. de cercle; 3,200 hab.

BIRNIE, contrée d'Afrique. (*V.* BORNOU.)

BIRON, petit vge du dép. de la Dordogne, arr. de Bergerac. Ancienne baronnie érigée en duché-pairie par Henri IV en faveur du maréchal de Biron. Beau château et tombeau du maréchal de Biron; 504 hab. Patrie de Bernard de Palissy.

BIRON, nom appartenant à l'ancienne et illustre famille de GONTAUT, dont les principaux membres sont:

BIRON (JEAN DE **GONTAUT**, BARON DE), gentilhomme de la chambre de François Ier, fut chargé de négociations auprès de Charles-Quint, combattit à La Bicoque, à Pavie, au siège de Metz, et mourut des blessures reçues à la bataille de Saint-Quentin, 1557. B.

BIRON (ARMAND DE **GONTAUT**, BARON DE), fils du précédent, né en 1524, fut élevé parmi les pages de Marguerite de Navarre. Il servit en Piémont sous le maréchal de Brissac; figura, dans l'armée catholique, aux journées de Dreux, de Saint-Denis et de Moncontour; fut créé grand-maître de l'artillerie, 1569; négocia avec les huguenots la paix *boiteuse et mal assise* de Saint-Germain, 1570; reçut le bâton de maréchal de France en 1577; exerça divers commandements en Guyenne et dans les Pays-Bas; fut un des premiers à reconnaître Henri IV, qu'il dissuada de passer en Angleterre; contribua aux victoires d'Arques et d'Ivry, et fut tué au siège d'Épernay, 1592. Il fut le parrain du cardinal de Richelieu. B.

BIRON (CHARLES DE **GONTAUT**, DUC DE), fils du précédent, né en 1562, fut l'ami de Henri IV. Il se fit une brillante réputation aux batailles d'Arques et d'Ivry, aux sièges de Paris et de Rouen et au combat d'Aumale; fut nommé amiral de France en 1592, maréchal en 1594, gouverneur de la Bourgogne en 1595; servit aux sièges d'Amiens et de La Fère; fut créé duc et pair en 1598, et représenta la France comme ambassadeur auprès d'Élisabeth et des cantons suisses. Ingrat envers Henri IV, qui l'avait comblé de faveurs et lui avait sauvé la vie au combat de Fontaine-Française, il trama avec la Savoie et l'Espagne un complot qui eût amené le démembrement de la France. Le roi lui pardonna une première fois; mais Biron ourdit de nouvelles intrigues, dont les preuves furent livrées par Lafin, un de ses agents. Henri était encore disposé à l'indulgence, pourvu que le coupable fît le sincère aveu de son crime. Biron, persistant à nier tout, fut abandonné à la justice, et décapité dans la cour de la Bastille, 31 juillet 1602. B.

BIRON (ARMAND-LOUIS DE **GONTAUT**, DUC DE), né en 1747, m. en 1793, fut connu jusqu'en 1788 sous le nom de duc de Lauzun. Après une jeunesse très dissipée, il alla combattre en Amérique pour la cause de l'indépendance. Député de la noblesse du Quercy aux états généraux de 1789, il se déclara

contre la cour, et devint le confident et l'agent secret du duc d'Orléans. Il servit la république en Corse, en Savoie et en Vendée, et n'en fut pas moins condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Il a laissé des *Mémoires*, qui ont été publiés en 1822.

BIROS (Vallée de), petit pays de l'anc. comté de Foix, dans le Conserans, où se trouvait Sentein, arr. de Saint-Girons (Ariège).

BIRR, v. d'Irlande, ch.-l. du comté du Roi (*King's county*), prov. de Leinster; sur la Little-Brosna; 6,336 hab. Au VIe siècle, on l'appelait Biorra; au IXe, c'était la forteresse des O'Carrol. En 1620, Jacques Ier la donna à W. Parson, d'où elle se nomma Parson's-Town. Le château est la résidence de lord Ross, qui y a fait fondre, polir et poser un télescope réflecteur d'une grandeur prodigieuse.

BIRRETUS, bonnet noir et pointu en forme de cône, que portaient les Grecs du Bas-Empire, et même les empereurs de ce temps. Il était de lin. C. D—y.

BIRRUS, vêtement en laine grossière, de couleur rousse, qui ne fut en usage que sous l'Empire; sorte de *lacerna* (*V. ce mot*), d'un genre plus grossier, on l'employait comme pardessus les jours de mauvais temps; il était garni d'un capuchon. G. L.-G.

BIRTHA, v. de l'anc. Asie, dans l'Osrhoène, sur l'Euphrate; auj. *Bir* ou *Biradsjik*.

BISACCIA, v. du royaume d'Italie, prov. d'Avellino; 5,342 hab. Évêché.

BISALTIA, région de l'anc. Macédoine, au N., sur les confins de la Thrace, arrosée par le Strymon. Célèbre dans l'antiquité par ses richesses minérales.

BISANTHE. *V.* Rodosto.

BISANZ, nom allemand de Besançon.

BISCAYE, en esp. *Vizcaya*, prov. du N. de l'Espagne et l'une des trois prov. basques autrefois privilégiées; ayant au N. l'Océan, à l'E. la prov. de Guipuzcoa, au S. celle d'Alava, au S. et à l'O. l'anc. roy. de Vieille-Castille; cap. Bilbao (*V. ce mot*). Superf., 2,197 kil. carrés; pop., 187,628 hab. Sol peu fertile, couvert par les montagnes des Pyrénées; côtes très échancrées. Mines de fer et nombreuses fonderies. — La Biscaye eut les mêmes destinées que les autres prov. basques (*V.* Basques) jusqu'au IXe siècle. Les comtes que l'histoire nous montre dans ce pays depuis cette époque conservèrent toujours une grande indépendance vis-à-vis des rois des Asturies et de Castille, et apportèrent la même énergie à soutenir devant eux leurs privilèges qu'à défendre leur sol contre les musulmans. En 1370, Henri II de Transtamare hérita de ce comté à la mort de son frère Tello, qui le devait lui-même à un mariage; il le donna à son fils Jean; mais l'avènement de celui-ci (Jean Ier) au trône de Castille, en 1379, le réunit définitivement au domaine royal. Fiers de leurs *fueros*, les Biscayens les virent respectés par tous les rois. De 1833 à 1839, ils soutinrent don Carlos contre la reine Isabelle II, par attachement à ces vieilles libertés, que le prétendant promettait de conserver, tandis que le gouvernement constitutionnel voulait les assujettir au régime nouveau donné à l'Espagne entière.

BISCAYE (Golfe de). *V.* Gascogne (Golfe de).

BISCAYE (NOUVELLE-), anc. province du Mexique, comprise auj. dans l'État de Durango.

BISCEGLIE, v. du royaume d'Italie (prov. de Bari), petit port sur l'Adriatique; 19,007 hab. Évêché; vins estimés.

BISCHHEIM, *pagus de Bischoffsheim*, c.-à-d. *demeure de l'évêque*, petit pays de l'ancienne Alsace, dans le Nordgau; avait pour ch.-l. Bischheim, cercle de Strasbourg; 4,112 hab.

BISCHOF (en allemand) et **BISHOP** (en anglais), ou, par abréviation, **BISCH**, signifie évêque : Bischofsheim, résidence de l'évêque; Bishop's Castle, château de l'évêque, Bischweiler, villa de l'évêque, etc.

BISCHOF (Nicolas), en latin *Episcopius*, célèbre imprimeur de Bâle, né à Weissembourg vers la fin du XVe siècle. A la mort du fameux Jean Froben, 1527, dont il avait épousé la fille, il s'associa avec Jérôme, son beau-frère, et entreprit la collection des Pères grecs, en commençant par les œuvres de St Basile. On ne connaît pas l'époque de sa mort. C—s.

BISCHOFSTEIN, v. des États prussiens (Prusse orient.); 3,472 hab. Distilleries, brasseries.

BISCHOFZELL, v. de Suisse (Thurgovie); à la jonction de la Sitter et de la Thur; 1,630 hab. Église collégiale de Saint-Pélage, bâtie au XIIe siècle; ruines d'un château du même temps.

BISCHWILLER ou **BISCHWEILER**, *Bischofsweiler*, *Episcopi villa* en latin, c.-à-d. villa de l'évêque, v. d'Allemagne (Alsace-Lorraine), cercle d'Haguenau, sur la Moder. Église protestante; ville autrefois fortifiée. Filat. de laine; fabr. de draps, savons, etc.; 9,230 hab.

BISELLIUM, siège à l'usage des magistrats coloniaux et municipaux, à peu près comme la chaise curule pour les grands magistrats romains. Les décurions (sénateurs des colonies et des municipes) accordaient, avec le consentement du peuple, l'honneur du *bisellium* pour des services publics, c.-à-d. le droit de s'en servir dans les spectacles. Ce siège était une espèce de banc, assez long pour deux personnes, bien qu'il ne servit que pour une seule; un *bisellium* trouvé à Pompéi a 54 centimètres de long. Il est en bronze, avec des pieds richement tournés, et l'on mettait un coussin dessus pour s'y asseoir. Celui qui recevait cet honneur est appelé dans les inscriptions *bisellarius*. C. D—y et G. L.-G.

BISHOP (Henri ROWLEY), compositeur de musique anglais, né en 1782 à Londres, m. en 1855, avait fait exécuter déjà plusieurs ballets, quand un opéra, *la Fiancée circassienne*, 1809, commença sa réputation. De 1810 à 1824, il dirigea la musique de Covent-Garden, et produisit une soixantaine de pièces, écrites avec trop de rapidité, et où l'on sent l'imitation étrangère. Un *Aladin*, qu'il voulut opposer, en 1826, à l'*Oberon* de Weber, n'ayant pas eu de succès, il renonça à la musique dramatique.

BISHOP'S CASTLE, paroisse et v. d'Angleterre (comté de Shrewsbury); 2,100 hab. Quelques vestiges du château des évêques de Hereford. Foires à bestiaux.

BISHOP'S WALTAM, v. d'Angleterre (Hants), non loin de Winchester; 2,000 hab. Importantes tanneries. Ruines d'un anc. château des évêques de Winchester.

BISHOP'S WEARMOUTH, ville d'Angleterre. (*V.* Wearmouth.)

BISIGNANO, *Besidiæ*, v. du royaume d'Italie, prov. de Cosenza; 4,120 hab. Évêché.

BISKRA ou **BISKARA**, oasis et v. de l'Algérie (prov. de Constantine), à 34° 51′ de lat. N., à 3° 20′ de long. E., à 240 kil. S.-O. de Constantine, à 369 S.-E. d'Alger, à l'entrée du Sahara, à l'extrémité N.-E. de la ligne d'oasis des Ziban. Plantations de palmiers avec quelques arbres fruitiers et quelques céréales. La température n'y descend guère au-dessous de +6° centigr., en été elle atteint et dépasse souvent +45°. Autour du fort Saint-Germain se groupe la ville française; dans les villages de l'oasis sont répandus les cultivateurs ksouriens ou sahariens sédentaires. Le marché de Biskra est fréquenté par les nomades, qui viennent y échanger leur tissus, laines, plumes, œufs d'autruche, contre du blé et des dattes. Biskra est aussi le but de nombreux touristes européens. Beaucoup de ses habitants et de ceux des oasis voisines émigrent à Alger, et sous le nom de Biskris y font le métier de portefaix. C'est le ch.-l. d'une commune de plein exercice et d'un cercle dépendant de la subdivision de Batna; 2,703 hab. W—l.

BISMARCK (Fréd.-Guill., comte de), écrivain militaire allemand, né en 1783 à Windheim (Westphalie), m. en 1860. entra dans l'armée du Hanovre en 1796, dans celle du Wurtemberg en 1807, combattit sous Napoléon Ier, se distingua à la bataille de la Moskowa, fut pris à Leipzig, et, le Wurtemberg ayant fait défection, vint en France avec les armées de la coalition.

Ses ouvrages font autorité; ce sont : *Cours de tactique pour la cavalerie*, 1818, trad. en français; *Éléments des manœuvres pour un régiment de cavalerie*, 1819; *Instructions sur le service de campagne pour les tirailleurs et les cavaliers*, 1820; *le Général d'après les modèles de l'antiquité*, 1820; *Système de la cavalerie*, 1823; *Bibliothèque du cavalier*, 1825-31, etc.

BISNAGAR. *V.* Bidjanagor.

BISNI. *V.* Bidjni.

BISONTIUM, nom de Besançon en latin moderne.

BISOUTOUN ou **BEHISTOUN**, montagne du Kourdistan, près de Kirmanschach; le *Bagistanon* de Diodore; sur un de ses côtés, qui s'élève perpendiculairement à plus de 400 mèt., est une inscription en caractères cunéiformes, dans laquelle le roi de Perse Darius Ier remercie les dieux des 19 victoires qu'il a remportées sur les rebelles de son empire. On y remarque aussi des œuvres de sculpture attribuées tantôt à Sémiramis, tantôt aux Sassanides. En 1846, le major anglais Rawlinson, au service de la Compagnie des Indes, a découvert, et rapporté au règne de Darius, un grand relief représentant une figure mythologique, un roi, des captifs, avec 16 inscriptions cunéiformes.

V. Revue germanique, janvier 1862.

BISSAGOS ou **BIJUGAS**, en portugais *Bissaos*, groupe d'îles de l'océan Atlantique, à l'O. de l'Afrique, entre le cap Rouge et le cap Verga, près de la côte de Sénégambie; 16 îles principales : Bissao, Bulama, dans lesquelles les Portugais ont des établissements; Cavallo, Formosa, Yate, Mauterre, etc. Des bancs de sable en rendent l'approche dangereuse. Habitants grands, robustes, belliqueux. On croit que les Normands s'y établirent; les Français fondèrent à Bissao, en 1685, un établissement, renouvelé en 1700, et bientôt perdu.

BISSAYAS (Iles). *V.* Philippines.

BISSEXTE et **BISSEXTILE**, jour intercalé, tous les

quatre ans, dans le mois de février de l'année julienne. On le plaçait après le 6 des calendes de mars (24 février) en bissant ce jour (*bissexto kalendas*), d'où viennent les noms de bissexte (*bissextum*) pour le jour d'intercalation, et de bissextile (*bissextilis*) pour l'année où il tombait. La superstition antique considérait comme malheureuses les années bissextiles.

V. L. Renier, *Mel. d'épigraphie*, p. 250. D—y et G. L.-G.

BISSON (Henri), enseigne de vaisseau, né à Guéménée (Morbihan) en 1796. Il servait, en 1827, sous l'amiral de Rigny, dans l'archipel de la Grèce. Chargé de commander le *Panayoli*, brick grec qu'on avait capturé, il fut assailli par de nombreux pirates dans l'île de Stampalie; ne pouvant plus défendre son bâtiment envahi, il se fit sauter avec tous ceux qu'il contenait, 6 nov. Le gouvernement accorda une pension à sa sœur, et le corps de la marine lui a fait élever une statue à Lorient.

BISTONES, peuple de l'anc. Thrace, sur la mer Égée, près d'Abdère, au S. du mont Rhodope. Leur territoire avait reçu plusieurs colonies grecques : Dicée, Ismaron, Parthénion, Phalésine, Maronée, etc.

BISTONIS, lac de l'anc. Thrace, chez les Bistones; auj. *Lagos Buru*.

BISTRITZ, v. des États autrichiens (Transylvanie) sur la Bistritz; 7,212 hab.; ch.-l. d'un district du pays des Saxons; elle fut, 1851-60, celui d'un des 10 cercles de la Transylvanie, plus étendu vers le S. que l'anc. district; filatures et tanneries. Exploitation des forêts et des minéraux; élève de bétail; superficie du district, 717 kil. carr.; 26,357 hab.

BISTRITZ (NEU-) v. de Bohême, (cercle de Badweiss); 3,800 hab. Usines à fer aux environs.

BISTRITZ-AM-HOSTEIN, v. des États autrichiens (Moravie), sur la Bistritza, 2,225 hab. Ch.-l. d'une seigneurie et château. Pèlerinage.

BITAUBÉ (Paul-Jérémie), né à Kœnigsberg en 1732, d'une famille de réfugiés français, m. en 1808, débuta dans les lettres par une traduction libre de l'*Iliade*, Berlin, 1762. Il vint en France et perfectionna son travail. L'*Iliade* entière parut en 1780, et l'*Odyssée* en 1785. Dans ces deux traductions, on reconnait toujours le français d'un Prussien. Il y a de la bonhomie et de la naïveté; la marche et les formes de la phrase grecque sont conservées : mais on cherche en vain la majesté et l'éloquence du modèle, la richesse et la rapidité de son style. *Joseph*, imité de la Bible, et *les Bataves*, deux poèmes en prose, furent bien accueillis, malgré leurs nombreux défauts; *Hermann et Dorothée*, de Gœthe, passa par le français de Bitaubé, qui a fait aussi un *Examen de la profession de foi du Vicaire savoyard*, et un morceau : *de l'Influence des belles-lettres sur la philosophie*. Ces trois ouvrages ne se trouvent pas dans ses *Œuvres*, Paris, 1804. L'auteur, associé étranger de l'Acad. des inscriptions, fut membre de l'Institut lors de l'organisation de ce corps. J. T.

BITCHE, *Bicina, Bidiscum*, v. d'Allemagne (Alsace-Lorraine); 3,025 hab.; place de guerre de 4e classe défendant les défilés des Vosges, importante dès le XIIe siècle; attaquée vainement par les Prussiens le 15 oct., puis par les Autrichiens le 17 nov. 1793. Belle défense en 1870-71. (Un vge d'Algérie, El-Kseur, a reçu le nom de Bitche.) Allumettes chimiques; riches forêts et verreries considérables aux environs. Patrie du général Bizot.

BITERRA SEPTIMANORUM, nom latin de Béziers.

BITHYNIE, contrée du N.-O. de l'anc. Asie Mineure; appelée aussi Bébrycie, à cause des Bébryces qui l'habitaient. Riv. : le Sangarius, le Rhyndacus et le Parthenius. Villes princ. : Pruse, Nicée, Nicomédie, Héraclée, Chalcédoine. — Occupée primitivement par les Bébryces, les Mygdones, les Maryandines, etc., qui semblent originaires de la Thrace, la Bithynie fut soumise par Crésus, roi de Lydie, vers 560 av. J.-C., passa, au temps de Cyrus, sous le joug des Perses, et forma, avec la Phrygie, la Paphlagonie et la côte de l'Hellespont, une satrapie qui eut pour cap. Dascilium, tout en ayant des chefs presque indépendants. Soumise de nom à Alexandre, elle échappa à toutes les tentatives des Séleucides; mais ses rois subirent l'influence romaine. Léguée au sénat par Nicomède III en 75, elle devint province romaine. Dévastée par les Goths sous Valérien, 260 ap. J.-C., elle fut, depuis Dioclétien, une des 7 provinces du diocèse du Pont. Dans l'empire grec, elle forma 2 provinces séparées par le Sangarius, la Bithynie propre à l'O., et l'Honoriade à l'E. Les Seldjoukides en furent maîtres de 1074 à 1097. Pendant la durée de l'empire latin à Constantinople, 1204-61, Nicée servit de capitale à une dynastie grecque. En 1298, Othman envahit la Bithynie, et Pruse fut la résidence des sultans ottomans de 1328 à 1453. La Bithynie est auj. comprise dans les eyalets de Kastamouni et de Khoudavendiguiar. B.

BITHYNIUM, v. de l'anc. Asie Mineure, en Bithynie, chez les Mariandynes. Elle reçut de l'empereur Claude le nom de Claudiopolis, et elle fut en faveur auprès d'Adrien, parce qu'Antinoüs y était né; aussi la trouve-t-on quelquefois nommée Hadriana. Sous Théodose II, elle devint la capitale de la prov. Honoriade, avec laquelle elle passa, sous Justinien, dans la dépendance de la Paphlagonie. Selon Pausanias, ses premiers habitants étaient venus de Mantinée en Arcadie. C'est auj. la ville de *Bastan*.

BITON. V. Cléobis.

BITON, mathématicien grec du IIIe siècle av. J.-C. (?), a laissé un *Traité des machines de guerre*, qui se trouve dans les *Mathematici veteres*, 1693, et a été réédité par Wescher, 1867.

BITONTO, anc. *Butuntum*, ou *Bidruntum* ou *Ager Bolontinus*, v. du roy. d'Italie (prov. de Bari), anc. Calabre; 22,726 hab. Évêché, belle cathédrale. Bons vins dits de Zagarello. Victoire des Espagnols sur les Autrichiens, 1734.

BITSCHWILLER ou **BITSCHWEILER**, v. d'Allemagne (Alsace), cercle de Thann; 2,830 hab.; fonderies; tissage de coton.

BITTERFELD, v. des États prussiens (Saxe), près de Mersebourg; 5,693 hab. Fondée par une colonie flamande.

BITURIGES, peuple de l'anc. Gaule (Aquitaine), divisé en 2 branches : 1° les Bituriges Cubiens, dans l'Aquitaine Ire, entre les Lemovices au S. et les Auréliens au N.; ch.-l. *Avaricum* ou Bituriges (Bourges); leur pays forma depuis le Berry et une partie du Bourbonnais; — 2° les Bituriges Vivisques, colonie des précédents, dans l'Aquitaine IIe, au S. des Santons et à l'O. des Pétrocoriens; ch.-l. *Burdigala* (Bordeaux); leur pays est compris auj. dans le dép. de la Gironde.

BITURITÆ, nom latin de Bédarrides.

BITZIUS (Alfred), littérateur suisse, connu sous le pseudonyme de *Jérémie Gotthelf*, né en 1797 à Murten (Fribourg), m. en 1854, s'est fait une réputation populaire en Allemagne par des ouvrages où il a peint les classes laborieuses de son pays.

Les principaux sont : *le Miroir des paysans*, 1836; *les Souffrances et les Joies d'un maître d'école*, 1838; *Dursli le buveur d'eau-de-vie*, 1840; *Usli valet de ferme*, 1841; *Tableaux et légendes de la Suisse*, 1842-46; *Comment Anna Bocbi fait son ménage*, 1843; *le Jour de payement*, 1846; *Kœthi la grand'mère*, 1848; *Usli fermier*, 1848; *Récits et tableaux de la vie du peuple en Suisse*, 1852-55.

BIVAR (Rodrigue de). V. Cid (Le).

BIXIO (Jacques-Alexandre), agronome et homme politique, né en 1808 à Chiavari (anc. départ. des Apennins), m. en 1865, étudia la médecine, fonda, avec Buloz, en 1831, la *Revue des Deux-Mondes*, et seul, en 1837, le *Journal d'agriculture pratique*, et publia encore, depuis 1844, la *Maison rustique du dix-neuvième siècle*, un *Almanach du jardinier*, un *Almanach du cultivateur et du vigneron*, et un *Annuaire de l'horticulteur*. Lors de la reconstitution du collège Sainte-Barbe, il fut un des fondateurs et administrateurs de cet établissement. Sa participation à la rédaction du *National* lui ouvrit la carrière politique en 1848 : après s'être opposé à la proclamation de la république, il accepta du gouvernement provisoire une place de chef de cabinet et une mission à Turin. Député du Doubs à l'Assemblée constituante, blessé dans les journées de juin, il fut élevé à la vice-présidence de l'Assemblée, et eut, pendant quelques jours, au début de la présidence de Louis-Napoléon, le ministère de l'agriculture et du commerce. Il combattit la politique présidentielle, et fut arrêté lors du coup d'État de 1851. Depuis cette époque, il ne s'occupa que de diriger une librairie d'agriculture, et prit part à l'administration de plusieurs compagnies de chemins de fer. B.

BIZE, brg (Aude), arr. de Narbonne, sur la Cesse; 1,419 hab. Manuf. de draps autrefois renommée.

BIZERTE, v. de l'État de Tunis, place forte et port sur une lagune du golfe de son nom; 10,900 hab. C'est l'anc. *Hippo-Zarytos, Zarrhytus* ou *Diarrhytus* des Romains, dont le port était un des meilleurs et des plus commerçants de la côte d'Afrique. Les Français l'occupent depuis 1881.

BIZET (Alexandre-César-Léopold, dit Georges), compositeur de musique, né à Paris en 1838, étudia le piano avec Marmontel, l'orgue avec Benoît, le contre-point et la fugue avec Zimmermann, la composition avec Halévy. Il avait déjà fait représenter *le Docteur Miracle*, 1857, lorsque sa cantate de *Clovis et Clotilde* lui valut le grand prix de Rome, 1858. Après son retour d'Italie, il donna *les Pêcheurs de perles*, 1863, qui obtinrent peu de succès; *la Jolie fille de Perth*, 1867, où les critiques signalèrent un acte vraiment remarquable. *Djamileh* ne réussit pas, mais la musique charmante qu'il avait composée pour *l'Arlésienne*, 1872, survécut au drame qu'elle devait accompagner. Enfin le 3 mars 1875, le jour même où Bizet était nommé chevalier de la Légion d'honneur, l'Opéra-Comique donnait la première représentation de *Carmen*, son chef-d'œuvre, dont la musique, si brillante, si colorée et si personnelle, fut justement admirée des amateurs et réunit la presque unanimité des suffrages de la critique. Toutefois la pièce eut d'abord peu de succès : le livret, emprunté à une

nouvelle de Mérimée, avait effrayé par ses hardiesses le public ordinaire de l'Opéra-Comique. Il a fallu attendre huit ans pour que Carmen, représentée et applaudie sur toutes les grandes scènes de l'Europe et de l'Amérique, reparût sur le théâtre où elle avait été jouée pour la première fois. La reprise du 21 avril 1883 fut un véritable triomphe pour l'œuvre et pour l'auteur. Malheureusement Bizet n'a pu assister à ce juste retour de la faveur publique. Il était mort en 1875, dans toute la force de l'âge et du talent. On a encore de lui l'ouverture de *Patrie; le Pianiste chanteur,* transcriptions pour piano des œuvres célèbres des maîtres italiens, allemands et français; les 3e et 4e séries de l'*Art du chant,* de Thalberg; des mélodies pour chant et piano; diverses œuvres originales et des transcriptions pour piano. E. D—Y.

BIZIA, v. de l'anc. Thrace, près de l'embouchure du Salmydesse, dans le Pont-Euxin; auj. *Visa.*

BIZOT (Michel-Brice), général du génie, né à Bitche en 1795, m. en 1855, élève de l'École polytechnique, prit part à la défense de Metz, sous les ordres de Rogniat, en 1814, et à celle de Besançon, sous les ordres de Jourdan, en 1815; fut nommé capitaine du génie en 1821, fit la guerre d'Espagne en 1823, fut employé successivement à Strasbourg, à Belfort, à Bitche et à Paris; alla dans la province d'Oran en qualité de chef de bataillon en 1839, servit sous le maréchal Valée et les généraux Bugeaud et Lamoricière, devint directeur des fortifications à Constantine, avec le grade de lieutenant-colonel, en 1849, colonel et directeur des fortifications de Blidah en 1850, général de brigade en 1852, puis commandant de l'École polytechnique, et, en 1854, fut appelé à commander les troupes du génie pendant la guerre de Crimée. Il dirigea les travaux du siège de Sébastopol, mais fut tué dans une tranchée. B.

BIZY. *V.* Vernon.

BJŒRNSTJERNA (Magnus-Frédéric-Ferdinand), écrivain et homme d'État suédois, né à Dresde en 1779, m. à Stockholm en 1847. Élevé en Allemagne, où son père était secrétaire de légation, il servit dans la guerre de Finlande. En 1809, il fut envoyé en mission secrète auprès de Napoléon Ier; en 1812, il alla négocier à Londres la vente de l'île de la Guadeloupe. En 1813, il reprit du service dans les armées, et assista aux affaires de Grossbeeren, de Dennewitz et de Leipzig; il négocia la reddition de Lubeck, de Hambourg et de Maëstricht; fit partie du corps de troupes chargé de faire passer la Norvège sous les lois de la Suède; fut créé baron en 1815, lieutenant général en 1820, comte en 1826, et resta à Londres comme ambassadeur de 1828 à 1846.

On a de lui : *Théogonie, philosophie et cosmogonie des Hindous* (en allemand), 1843. B.

BJORNEBORG. *V.* Biornbourg.

BLABIA, nom latin du Blavet.

BLACAS D'AULPS, famille très ancienne, ainsi nommée du château d'Aulps (Var). Elle a fourni au XIIe siècle un Blacas, dit le grand Guerrier, renommé à la cour d'Alphonse II et de Raymond Bérenger, comtes de Provence. Il mourut dans un voyage à Rome en 1235. On lui attribue quelques *tensons,* qui ne lui donnent pas un rang distingué parmi les troubadours. Sordello de Mantoue a célébré sa mémoire par un beau chant funèbre. On donne comme fils ou petit-fils de ce Blacas : 1° Blacasset de Blacas, qui suivit Charles d'Anjou à la conquête de Naples, et composa un poème *de la Manière de bien guerroyer;* 2° Guillaume de Blacas, l'un des preux que Charles d'Anjou choisit pour combattre en champ clos les guerriers de Pierre III d'Aragon, en 1283; cette lutte n'eut pas lieu. B.

BLACAS D'AULPS (Pierre-Louis-Jean-Casimir, duc de), né en 1770, de la famille précédente, m. en 1839, émigra en 1790, et revint servir quelque temps en Vendée. Il s'attacha à la fortune du comte de Lille (Louis XVIII), alla demander pour lui un asile à Saint-Pétersbourg, et le suivit plus tard en Angleterre. A la Restauration de 1814, il fut nommé ministre de la maison du roi, secrétaire d'État, grand maître de la garde-robe et intendant général des bâtiments de la couronne. Lorsqu'il était ministre de la maison du roi, il créa le musée égyptien du Louvre. Pendant les Cent-jours, il accompagna Louis XVIII à Gand. En 1815, il entra à la Chambre des pairs; le roi l'envoya à Naples pour négocier le mariage du duc de Berry avec la princesse Caroline des Deux-Siciles, 1816, et à Rome pour conclure le Concordat de 1817. Ambassadeur à Naples de 1823 à 1830, il suivit Charles X dans son exil. Grand amateur des arts, il se fit une riche collection d'antiquités, qui a été décrite en partie par M. Reinaud (*Monuments musulmans du cabinet de M. de Blacas,* Paris, 1828). Associé libre des Académies des inscriptions et des beaux-arts, il fut le protecteur zélé de Champollion le jeune. B.

BLACHE (Jean-Gaston-Marie), médecin, né à Senlis en 1799, m. en 1871, se fit connaître dès 1822 par un *Mémoire sur la coqueluche,* devint médecin à l'hôpital Cochin de Paris, d'où il passa à celui des Enfants, et fut nommé membre de l'Académie de médecine en 1855. Ses travaux sur les maladies des enfants ont été insérés dans le *Bulletin* de cette compagnie et dans les journaux médicaux.

BLACK (Joseph), chimiste, que Fourcroy appelait le Nestor de la révolution chimique, né en 1728 à Bordeaux, de parents écossais, m. en 1799. Il étudia la médecine sous le célèbre Cullen, qu'il remplaça à Glasgow en 1756, et à Édimbourg en 1765. Son enseignement propagea le goût de la chimie dans la Grande-Bretagne. L'Académie des sciences de Paris le nomma membre étranger. On doit à Black deux découvertes capitales, l'une sur la nature des alcalis carbonatés et des alcalis caustiques, l'autre sur la chaleur latente. Il a déterminé la nature de la magnésie. Ses *Leçons de chimie* ont été publiées en anglais, Édimb., 1803. James Watt a été son élève.

BLACK, *noir* en anglais ; Black-*River,* rivière noire, etc.

BLACKBURN, v. d'Angleterre (Lancastre); pop., 106,460 hab. Cette ville s'est formée autour d'un manoir donné par Guillaume le Conquérant à Ibbert de Lacy. C'est auj. une ville industrielle très importante, centre, depuis 1812, d'une grande fabrication de tissus de coton. L'ouvrier Hargraves y inventa, en 1768, la machine dite *Spining-Jenny* (Jenny la fileuse), qui fit faire un si grand progrès à cette fabrication.

BLACKBURNE (François), théologien anglican, né en 1705 à Richmond (Yorkshire), m. en 1787, soutint la cause de la liberté religieuse. Il a laissé plusieurs écrits sur la controverse et la tolérance.

BLACKLOCK (Thomas), poète écossais, né en 1721 à Annan, comté de Dumfries, m. en 1791, devint aveugle dès l'âge de 6 mois; il ne s'en livra pas moins à l'étude, fut reçu docteur en théologie, et se fit une réputation comme prédicateur.

On a de lui des *Poésies* estimées, 1756, et deux *Discours sur l'esprit et les preuves du christianisme,* 1768.

BLACKMORE (Richard), médecin de Guillaume III et de la reine Anne, né vers 1658, m. en 1729, cultiva la littérature. Il a composé des poèmes médiocres et diffus, *le Prince Arthur, le roi Arthur, la Création;* ce dernier était pourtant admiré par Addison et Johnson. On a comparé Blackmore à Chapelain. Il attira sur lui les sarcasmes de Steele, de Swift et de Pope.

BLACK-ROCK, v. d'Irlande, à 7 kil. S.-E. de Dublin; 8,100 hab. Bains de mer très fréquentés.

BLACKSTONE (Sir William), célèbre jurisconsulte, né à Londres en 1723, m. en 1780. Malgré un goût très vif pour la poésie, il se livra à l'étude du droit; manquant du talent de l'élocution, il ne réussit point comme avocat, se retira à Oxford, et ouvrit le premier des cours très suivis sur le droit civil et politique anglais, 1753. Ses leçons furent publiées sous le titre de *Commentaires sur les lois d'Angleterre;* on reconnaît qu'il a pris Montesquieu pour modèle. Il ne se borne pas à l'explication des lois, il en fait connaître l'esprit. Défenseur des prérogatives de la couronne, intolérant en religion, il trouva un adversaire vigoureux dans Jérémie Bentham. En 1761, il fut élu membre de la Chambre des communes; mais il y parla peu, n'exerça aucune influence, et fut attaqué dans les lettres de Junius.

La meilleure édition des *Commentaires* est celle de Londres, 1809; ils ont été trad. en français par Chompré, Paris, 1823. B.

BLACKWALL, v. d'Angleterre (Middlesex), à l'E. de Londres, et à l'embouchure de la Lea dans la Tamise (rive g.). Docks des Indes orientales et des Indes occidentales.

BLACKWATER, riv. d'Angleterre (Essex), se jette dans la baie de son nom; cours de 70 kil. — riv. d'Irlande : 1° au S., comtés de Cork et Waterford; 2° à l'E. affl. de la Boyne, comté de Meath; 3° au N., affl. du lac Nough, comtés de Monaghan et d'Armagh.

BLACKWELL (Alexandre), savant écossais, né à Aberdeen, exerça la médecine à Édimbourg, établit une imprimerie à Londres, fut incarcéré pour dettes, puis se rendit en Suède, où il dessécha des marais d'après l'ordre du gouvernement, et périt sur l'échafaud, 9 août 1746, à la suite d'une conspiration qui devait changer l'ordre de succession établi par les états en 1743. Le nom de sa femme, Élisabeth Blackwell, est resté à un *Herbier curieux,* Lond., 1737-39, 2 vol. in-fol., avec 500 pl. qu'elle grava et enlumina elle-même; les noms des plantes y sont en plusieurs langues, avec l'indication de leurs usages en pharmacie. Cet ouvrage, très augmenté, a été trad. en Allemand par Trew sous le nom de *Herbarium Blackwellianum.* Un genre de plantes de la famille des rosacées se nomme *Blackwellia.* B.

BLACKWELL (Thomas), littérateur écossais, né à Aberdeen en 1701, m. en 1757, enseigna la langue grecque dans sa ville natale.

Il a publié : *Recherches sur la vie et les écrits d'Homère,* 1735, trad. en français par Quatremère de Roissy, Paris, 1799; *Lettres sur la mytholo-*

gée, 1748, trad. par Eidous, 1779; *Mémoires de la cour d'Auguste*, 1752-57, mal trad. par Fentry, 1768. B.

BLACKWOOD (Adam), savant écossais, né à Dumferline en 1539, m. en 1613, vint étudier en France sous Adrien Turnèbe et Jean Daurat, professa la philosophie à Paris, et, sur la recommandation de Marie Stuart, dont il avait négocié le mariage avec le Dauphin, obtint une charge de conseiller au présidial de Poitiers. Ses œuvres, contenant des poésies latines, des traités contre Buchanan, etc., ont été éditées par Gabriel Naudé, Paris, 1644.

BLACKWOOD (Henri), amiral anglais, né en 1770, m. en 1832, entra au service à l'âge de 11 ans, gagna tous ses grades dans les guerres contre la république française, se distingua devant Malte, 1800, à la bataille de Trafalgar, 1805, devant Toulon, Brest et Rochefort, reçut le titre d'amiral en 1814, ramena en France Louis XVIII et sa famille, commanda en 1819 les forces navales de l'Angleterre dans les Indes orientales, puis la station de Chatham de 1827 à 1830. B.

BLACQUE (Alexandre), publiciste, né à Paris en 1794, m. en 1837 à Malte, a joui d'une grande popularité en Turquie. Comprenant que, pour arrêter la marche des Russes, il fallait civiliser l'empire ottoman, il se voua tout entier à cette œuvre. Fondateur du *Courrier de Smyrne*, puis du *Moniteur ottoman*, il démasqua les envahisseurs de la Russie, encouragea à la résistance le sultan Mahmoud et son ministre Khosrew-Pacha, et indiqua les moyens propres à régénérer la Turquie. B.

BLÆSUS (Junius), général romain, parent de Séjan, ne put empêcher la révolte des légions de Pannonie contre Tibère. Nommé gouverneur d'Afrique, il comprima l'insurrection de Tacfarinas. Il est le dernier à qui les empereurs romains aient accordé le triomphe. La disgrâce de Séjan lui fit perdre ses honneurs, et il se tua l'an 36 de J.-C.

BLAEUW (Guillaume), en latin *Cæsius*, imprimeur-géographe, né en 1571 à Alkmaar, m. en 1638. Élève de Tycho-Brahe, il rendit de grands services à la science par la confection de globes terrestres et célestes surpassant en précision ce qu'on avait fait jusqu'alors, et par la publication de cartes très soignées. On lui doit : *Novus Atlas*, 6 vol., 1634; *Theatrum urbium et munimentorum*, 1619; *Theatrum mundi*, Amst., 1663-67, 14 vol. in-fol.

BLAEUW (Jean), fils du précédent, né à Amsterdam, m. en 1680, fit de grands voyages, et exécuta aussi de précieux travaux. Ce sont : *Atlas major*, 1662, 11 vol.; une foule de planches topographiques et de vues de villes, sous le nom de *Théâtres de Belgique*, 1649; *d'Italie*, 1663; *de Naples et de Sicile*, 1663; *de la Savoie et du Piémont*, 1682.

BLAGOWCHENSK ou **BLAGOVERSKCHENSK**, ville de l'empire russe (Sibérie orientale), ch.-l. de la prov. de l'Amour, sur la rive dr. de ce fleuve, en face d'Aïgoun, près du confluent de la Zeya; 3,107 hab. Foires pour la vente du poisson, des grains, des nattes, des fourrures. C. P.

BLAIGUES (Le) ou **BLAYEZ**, *pagus Blaviensis*, petit pays de l'anc. Bordelais, autour de Blaye (Gironde); appartenait à une branche cadette des comtes d'Angoulême.

BLAIN, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire, à peu de distance de la belle forêt du Gâvre, sur le canal de Nantes à Brest. Tanneries, laines et cuirs; charbons de bois. Bataille, en 834, entre Renault, comte d'Herbauge, et Lambert, comte de Nantes. Quelques ruines d'un ancien château fort commencé en 1108, par Alain Fergant, démoli en 1629; tour du Connétable, élevée en 1380 par Olivier de Clisson. Voies romaines; 6,807 hab.

BLAINVILLE (Henri-Marie **DUCROTAY** de), célèbre naturaliste, né à Arques en 1777, m. en 1850. Élève de Cuvier, puis son suppléant au Collège de France et au Muséum d'histoire naturelle, il lui succéda dans ce dernier établissement, après y avoir occupé la chaire de conchyliologie, laissée vacante par la mort de Lamark. En 1812, il avait été nommé professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Paris, et, en 1825, l'Académie des sciences le choisit pour remplacer Lacépède. Les travaux de Blainville ont embrassé la classification zoologique, l'anatomie comparée, la philosophie de l'histoire naturelle; ils le placent sur la même ligne que Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, parmi les plus illustres naturalistes du XIXe siècle. Ses idées sur l'unité organique en anatomie comparée, sur l'unité zoologique, sur l'unité de création, sont des conceptions de premier ordre, mais que des circonstances indépendantes de leur valeur scientifique ont empêché d'être généralement comprises. A part quelques disciples d'une persévérance et d'un talent incontestables, Blainville n'a point fait école : d'un caractère intraitable, il ne pouvait avoir ni maître ni élèves. Parmi ses immenses travaux, on doit citer sa collaboration au *Grand Dictionnaire des sciences naturelles*, et principalement ses articles sur les mollusques et sur les rayonnés, qui plus tard, réunis en corps de volume, ont formé le *Manuel de malacologie et de conchyliologie*, 1825, et celui *d'actinologie et de zoologie*, 1834. Il a laissé un *Prodrome d'une nouvelle distribution du règne animal*, 1816, où il propose une classification fondée sur la structure comparée du squelette; *de l'Organisation des animaux*, 1822, traité inachevé; *Ostéographie*, 1839, livre malheureusement resté incomplet, mais qui n'en est pas moins un des plus importants que nous ayons sur cette matière. MM. Hollard et Maupied ont publié, l'un ses leçons sur la *Physiologie générale et comparée*, l'autre celles sur les *Principes fondamentaux de zoologie*. Ce dernier ouvrage est l'un des plus beaux titres de gloire de Blainville. Comme professeur, de Blainville s'était placé au premier rang par la netteté de ses idées, par l'ardeur et la puissance de ses convictions, et surtout peut-être par l'art merveilleux avec lequel il se servait du dessin pour traduire sa pensée sous la forme la plus saisissante.

BLAINVILLE, v. de Meurthe-et-Mos., arr. de Lunéville; 1,037 hab.; sur la voie ferrée Paris-Strasbourg. Embranchement de la ligne d'Épinal et Lyon. E. B.

BLAIR (Robert), pasteur d'un village près d'Édimbourg, né en 1700, m. en 1746, est connu par un poème intitulé : *le Tombeau*, 1743, d'un style noble et grave. Blair était bon prédicateur et savant naturaliste. A. G.

BLAIR (John), chronologiste et géographe écossais, m. en 1783, membre de la Société royale de Londres et de celle des Antiquaires, chapelain de la princesse douairière de Galles, maître de mathématiques du duc d'York, a publié, en 1754, des *Tables chronologiques*, trad. en français et continuées par Chantreau, 1795.

BLAIR (Hugues), prédicateur et critique écossais, né à Édimbourg en 1718, m. en 1800. Ministre presbytérien dès 1742, premier pasteur de la cathédrale d'Édimbourg en 1758, il ouvrit, en 1759, un cours public sur la théorie de l'éloquence; on créa pour lui, en 1762, une chaire de rhétorique et de belles-lettres. Il fut le fondateur de la *Revue d'Édimbourg*. Ses *Leçons de littérature, ou Cours de belles-lettres*, ont été trad. en français par Cantwell, Paris, 1797, et mieux par Prévost, 2e édit., 1821. Elles ont de l'attrait et contiennent d'excellentes observations pratiques. Ses *Sermons*, fort estimés des Anglais, ont été trad. par Frossard, Lyon, 1784, et par l'abbé de Tressan, Paris, 1807; les discussions métaphysiques en sont écartées, pour faire place aux leçons de morale. En cela l'auteur se rapproche de Massillon, l'orateur français qu'il aimait le plus. Blair, encourageant les travaux de Macpherson, a écrit un traité pour soutenir l'authenticité des poèmes d'Ossian, 1763. Robertson n'écrivit rien sans le lui soumettre. Blair avait le goût pur, et une grande justesse de vues. Son style, élégant et correct, ne s'éleva jamais au pathétique. B.

BLAIR-ATHOL, vge d'Écosse (Perth); 2,400 hab. Beau château des ducs d'Athol.

BLAISE (La), riv. de France; source à Gillancourt (Hte-Marne); cours de 70 kil. par Vassy et Éclaron; elle se joint à la Marne près de Vitry (Marne); met en mouvement de nombreuses usines à fer; arrose une fertile vallée.

BLAISE (Saint), évêque de Sébaste en Arménie, martyrisé sous Licinius, en 316. Les cardeurs l'ont pris pour patron, parce que les bourreaux le déchirèrent avec des peignes de fer. Fête, le 3 février. Ce fut longtemps un usage de bénir du sel et du pain le jour de Saint-Blaise, pour obtenir la guérison des maladies des enfants et des bestiaux. Les *Actes* de ce saint, écrits en grec, ne paraissent pas authentiques. St Blaise a été le patron de la république de Raguse, ainsi que de l'Arménie sous les rois de la maison de Lusignan, qui fondèrent un ordre de Saint-Blaise. Cet ordre comprenait des laïques chargés de combattre pour la religion catholique, et des prêtres qui la propageaient; ils suivaient la règle de Saint-Basile : le costume était une robe blanche, avec une croix rouge au milieu de laquelle était l'image de St Blaise. B.

BLAISOIS ou **BLESOIS**, *Blesensis pagus*, anc. petit pays de France, dans l'Orléanais; cap. Blois. Villes : Romorantin, Chambord, Mer, Auj. compris dans le dép. de Loir-et-Cher.

BLAISY ou **BLÉSY**, petit pays de l'anc. Champagne, où se trouvaient Chapelle-en-Blaisy et La Mothe-en-Blésy (Haute-Marne).

BLAISY-BAS, vge du dép. de la Côte-d'Or, arr. et à 43 kil. de Dijon, à 27 par le chemin de fer; 500 hab. Sur le chemin de fer de Paris à Lyon; tunnel de 4,100 mèt. de long.

BLAKE (Robert), amiral anglais, né en 1599 à Bridgewater, m. en 1657. Il embrassa le parti des Indépendants, qui le firent nommer au parlement en 1640. Pendant la guerre civile, il servit le long-parlement, défendit Bristol, prit Taunton et Dunster. Comme il avait désapprouvé le procès de Charles Ier, Cromwell l'éloigna en le nommant amiral, sans qu'il connût la mer, 1649. Il poursuivit sur les côtes du Portugal les princes Rupert et Maurice, brûla leurs navires à

Carthagène et à Malaga, et enleva les îles Scilly et de Guernesey aux royalistes. En 1652, la guerre ayant éclaté avec la Hollande, il se trouva aux prises avec Ruyter et Tromp, se soutint dans la rade de Douvres, mais fut battu aux sables de Goodwin. En 1653, il prit sa revanche à Portland et à North-Foreland. En 1654, il protégea dans la Méditerranée le commerce anglais contre les corsaires de Tunis, Tripoli et Alger. Dans une guerre avec l'Espagne, il alla bloquer Cadix, 1656, et ramena à Plymouth deux escadres espagnoles chargées de trésors. Cromwell le fit enterrer à Westminster, dans la chapelle de Henri VII; mais Charles II ordonna plus tard d'enlever son corps du milieu des sépultures royales. B.

BLAKE (Joachim), général espagnol, né à Velez-Malaga en 1759, d'une famille irlandaise, m. en 1827. Major et brigadier dans la guerre contre la France en 1793, il commandait à la Corogne en 1808. Placé à la tête de l'armée de Galice, il fit sa jonction avec La Cuesta, qui commandait en Castille, et perdit contre Bessières la bataille de Medina del Rio-Seco; il fit du moins une retraite habile vers les montagnes. Reprenant l'offensive après l'affaire de Baylen, il se fit battre encore près d'Espinosa avec son collègue La Romana. Aussi malheureux à l'armée d'Aragon et de Catalogne, il essuya une défaite à Murviedro, se laissa prendre dans Valence et fut envoyé à Vincennes. Délivré en 1814, il vint prendre la direction du corps du génie militaire; mais le concours qu'il prêta à la révolution libérale de 1820 amena sa disgrâce.

BLAKE (William), graveur, peintre et poète, né à Londres en 1757, m. en 1828. Fils d'un bonnetier, il cultiva la poésie et le dessin, et fréquenta les ateliers de Flaxman et de Fuseli. Ayant ouvert un magasin d'estampes après la mort de son père, il travailla lui-même avec une ardeur telle, qu'il tomba dans de véritables hallucinations, sous l'empire desquelles il composait : ainsi s'expliquent les scènes étranges qu'il produisit. On lui doit : *les Chants de l'innocence et de l'expérience,* 62 scènes de la vie humaine, exposées à la fois par la poésie et par le dessin; *les Portes du paradis,* 16 dessins; *les Inventions du livre de Job; les Prophéties sur l'avenir de l'Europe et de l'Amérique; le Pèlerinage de Canterbury; la Jérusalem;* des gravures pour les *Nuits,* d'Young, etc. B.

BLAMONT, ch.-l. de cant. (Doubs). arr. de Montbéliard. Anc. seigneurie, était défendue par un fort qui fut détruit par les Autrichiens en 1814; 694 hab. Église consistoriale protestante.

BLAMONT, *Albimontium,* ch.-l. de cant. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville. Autrefois fortifié et aux princes de Salm-Salm. Industrie active : tannerie, quincaillerie, fabr. de toiles, draps, etc. Patrie de Régnier, duc de Massa; 2,337 habitants.

BLAMONT (François Colin de), surintendant de la musique de Louis XV, né à Versailles en 1690, m. en 1760, composa un grand nombre de ballets. Les *Fêtes grecques et romaines,* 1753, eurent beaucoup de succès, ainsi que *Circé,* cantate de J.-B. Rousseau.

BLAMONTOIS (Le), *Albechowa* ou *pagus Albensis,* petit pays de l'anc. Lorraine, où se trouvait Blamont (Meurthe).

BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles, dit Charles), écrivain et critique d'art, né à Tarbes en 1814, m. à Paris en 1882. Ses débuts dans la vie furent difficiles; arrivé à Paris avec son frère Louis et sans ressources, il entra en apprentissage chez un graveur d'estampes; il y apprit le dessin; son goût pour le beau se développa et il devint bien vite un admirateur de Rembrandt, dont il voulut imiter les eaux-fortes. Il fit un portrait de Guizot pour illustrer l'*Histoire de Dix ans* de son frère, puis quelques autres portraits. Mais tout en gravant au burin ou à l'eau-forte avec un certain talent, il sentait que ce n'était pas là sa vocation. Son frère étant rédacteur en chef du journal *le Bon Sens,* il y fit le compte rendu du salon. Ce fut son début dans la carrière d'écrivain et de critique. Il entra en relations avec des journalistes de l'opposition, mais son caractère modéré l'empêcha de prendre entièrement leurs idées révolutionnaires; du reste son goût le portait de préférence vers les arts, dont il s'occupait spécialement. Mais il abandonna le burin pour prendre la plume, écrivit dans la *Revue du Progrès,* dans le *Courrier Français* et enfin dans *l'Artiste.* En 1845, il fit paraître le tome Ier (le seul qui ait paru) de l'*Histoire des peintres au dix-neuvième siècle.* A la révolution de 1848, il fut nommé directeur des beaux-arts. Sa nomination surprit bien des gens, mais on s'aperçut bien vite qu'il en était digne : il y rendit de grands services, et se montra administrateur éclairé, juste et bon. L'Assemblée voulait, par économie, diminuer le personnel du musée du Louvre; il l'empêcha, en prenant lui-même la parole en qualité de commissaire du gouvernement. Il quitta la direction des beaux-arts après le coup d'État de 1851, emportant les sympathies de tous. Travailleur infatigable, il reprit la plume et publia : *les Trésors de l'art à l'exposition de Manchester,* 1851; *Histoire des peintres de toutes les écoles depuis la Renaissance jusqu'à nos jours,* parue en livraisons (nos 1 à 450 de 1853 à 1865; nos 461 à 630 de 1866 à 1875), ouvrage capital. En 1853, il donna *l'Œuvre de Rembrandt,* 100 planches avec une introduction et un commentaire; *les Peintres des fêtes galantes,* Watteau, Lancret, Pater, Boucher; *Grandville,* en 1855; en 1857, *de Paris à Venise;* le *Trésor de la curiosité,* 1857-58; l'*Œuvre complète de Rembrandt,* 1859-61; la *Grammaire des arts du dessin,* 1867, ouvrage qui fait autorité, complétée par la *Grammaire des arts décoratifs.* En 1870, il revint à la direction des beaux-arts, qu'il garda jusqu'en 1873. Il voulut organiser un musée des copies. Ce projet, qui reçut un commencement d'exécution, fut vivement critiqué et abandonné par son successeur. Ses occupations ne l'empêchèrent pas de faire paraître, en 1870, *Ingres, sa vie et ses ouvrages;* en 1871, *le Cabinet de M. Thiers,* réimpression d'articles parus dans la *Gazette des beaux-arts,* qu'il avait fondée et dirigée jusqu'en 1870. Après sa retraite, il donna encore *l'Art dans la parure et dans le vêtement,* 1875; *les Artistes de mon temps,* 1876. Charles Blanc, créé chevalier de la Légion d'honneur en 1872, fut élu membre de l'Académie française en 1876, en remplacement de M. de Carné, et nommé, en 1878, professeur d'esthétique et d'histoire de l'art. Outre les ouvrages cités, on a encore de lui un grand nombre d'articles remarquables disséminés dans les journaux, et surtout dans *le Temps,* où il fit le compte rendu du salon avec autant de mesure que de compétence.

BLANC (Jean-Joseph-Louis), historien, publiciste, député, né en 1813 à Madrid, où son père, originaire de Rodez et beau-frère de Pozzo di Borgo, était inspecteur général des finances sous le roi Joseph; m. en 1882; fut d'abord précepteur, puis journaliste. Ses débuts dans la vie, à Paris, furent pénibles. Son père ruiné, sa mère morte, Louis Blanc connut les privations. Plus d'une fois il feignit d'avoir pris ses repas au dehors, pour laisser sa part à son frère, moins robuste. En 1834, il devint journaliste, collabora à *la Nouvelle Minerve,* de Sarrant jeune; au *Bon Sens,* de Cauchois-Lemaire, et fonda, cinq ans après, la *Revue du Progrès,* où il exposa ses idées sur l'*Organisation du travail;* il y déclarait la guerre à l'individualisme et à la libre concurrence, qu'il appelait anarchie industrielle; il y remédiait par l'intervention de l'État, qui devait mettre fin à ces combats égoïstes, en se faisant capitaliste au profit du prolétariat, et en réglant l'atelier social, de façon que la solidarité y régnât, que la concurrence y fut éteinte par l'égalité des salaires, que les salaires y fussent suivant les besoins, le travail suivant les forces. Cette doctrine fit grand bruit. En cette même année, 1840, fut commencée l'*Histoire de dix ans,* à laquelle on reprocha d'être plutôt un pamphlet, et, en 1847, l'*Histoire de la Révolution française,* partiale aussi, qui arrivait comme le précurseur d'une révolution nouvelle, celle de 1848. Louis Blanc avait pris une part active à la campagne des banquets. L'avènement de la seconde république le trouva principal rédacteur de la *Réforme,* où l'avait fait entrer Godefroy Cavaignac et où il continuait de préconiser son système social. Le jeune écrivain fut admis dans le gouvernement provisoire, où il représentait, avec l'ouvrier Albert, l'élément socialiste, qu'on voulait alors ménager. On le nomma président d'une commission pour les travailleurs, qui siégea au Luxembourg, appelant les délégués des ouvriers à ses discussions; celles-ci, que lui-même nomma « les assises de la faim », demeurèrent stériles. Chacun y fut nourri d'illusions. Comme premier essai, Louis Blanc obtint du gouvernement un décret qui abolit le marchandage et réduisit d'une heure la journée de travail : trop peu, au gré des ouvriers; trop, au gré des patrons. Beaucoup d'ateliers se fermèrent ou furent désertés. Se voyant aux prises avec des difficultés insurmontables, non prévues par lui, le réformateur, découragé, se rejeta sur un second essai qui ne fut pas plus heureux : le décret portant création, à Paris, de douze bureaux pour l'offre et la demande ne reçut même pas un commencement d'exécution. On se heurtait à d'interminables désaccords. Les questions descendant ainsi du haut des nues, pour se noyer dans les détails pratiques, cela n'allait pas au tempérament de Louis Blanc, fait pour les idées abstraites; il transmit le soin de mûrir les problèmes à un comité de dix ouvriers et de dix patrons, qu'il fit élire; et au lieu des séances ouvrières, il ne tint plus au Luxembourg que des conciliabules d'amis, dont l'objet devint purement politique : retarder les élections et prolonger le gouvernement provisoire. Aussi passe-t-il pour avoir poussé à la manifestation du 17 mars. Cependant les élections, dont il se méfiait, se firent : celles de Paris et celles de la Corse l'envoyèrent à l'Assemblée constituante; mais il y resta peu. Accueilli avec une défaveur marquée par cette assemblée, qui lui refusa un ministère du progrès, il y fut même accusé plus tard de complicité dans les troubles du 15 mai et abandonné aux poursuites du parquet, auxquelles il se déroba en prenant asile à Londres.

Ainsi exilé dès avant 1851, bien avant que le retour de l'empire eût donné un second motif à cet exil, Louis Blanc ne put que reprendre à l'étranger sa plume d'historien et de journaliste. Il acheva son *Histoire de la Révolution.* Il envoya à divers journaux de France, au *Courrier de Paris* en 1857, puis au *Temps,* des correspondances d'un haut intérêt, où son esprit d'observation, secondé par une forme littéraire admirable d'éclat, apparaît mûri par la disgrâce. Elles ont été publiées depuis lors en volume. Rien d'attachant comme ces *Lettres sur l'Angleterre.* En 1869, l'empire se faisant libéral, des amis poussèrent Louis Blanc à se porter candidat; il répondit non, et ne rentra en France qu'avec la république, en 1870. A Paris, où le tint enfermé le siège mis par les Allemands, une sorte de respect populaire environnait ce vétéran du socialisme; il fut parmi les élus de la capitale, en février 1871, celui qui obtint le plus de voix. Devant l'Assemblée, il affirma tout d'abord ce qu'on a appelé par ironie le droit divin de la république, la république s'imposant, disait-il, « comme la forme nécessaire de la souveraineté nationale ». Mais il désapprouva l'insurrection de la Commune parisienne au 18 mars, et il chercha à s'interposer pour éviter l'effusion du sang français. Il vota l'abrogation des lois qui frappaient d'exil les anciennes familles royales. Il parla pour le retour des pouvoirs à Paris. Son opposition aux lois constitutionnelles fut très remarquée. Elle ne l'empêcha pas d'être élu député en 1876 et aux élections suivantes. Orateur plein d'élévation, il savait se faire écouter même de ses adversaires. Plusieurs fois encore, il a recherché à travers la France l'occasion de réveiller, à l'aide de cette parole magistrale, l'enthousiasme des réunions ouvrières pour un système social dont il n'indiquait pas assez les moyens pratiques. Il fut à la fin de sa vie frappé dans ses affections les plus chères. Après sa femme (Christina Groh) morte en 1876, il perdit encore son frère Charles. Alors lui-même abattu déclina lentement et s'en alla s'éteindre à Cannes. La Chambre mit ses funérailles aux frais de l'État. Louis Blanc était, au physique, très petit. « Son visage et sa taille, a dit Henri Martin, étaient presque d'un enfant; son esprit et sa volonté, d'un homme! Sa direction intellectuelle, c'était la recherche de la justice absolue dans la société. Ce fut là sa force, son honneur et son péril. » Son péril, en ce que rien n'est résulté de cet apostolat si brillant. Un tel idéal était trop loin des réalisations possibles. H. G.

BLANC, monnaie dont on attribue l'établissement à St Louis ou à Philippe-Auguste, et qui fut très répandue à partir du XIV^e siècle. Ce n'était d'abord autre chose que le gros tournois d'argent ou 12 deniers; mais elle subit bientôt tant d'altérations, qu'il serait impossible de lui donner une valeur constante. A une certaine époque, on distingua le grand blanc valant 10 deniers, et le petit blanc valant 6 deniers. L'expression de six blancs, employée naguère encore pour dire deux sous et demi ou 30 deniers, indique que le blanc valut en dernier lieu 5 deniers.

BLANC (CAP), *Raz-el-Abiad,* anc. *Candidum Promontorium,* cap de la Tunisie, près et au N.-O. de Bizerte. — cap de l'Afrique occid. sur l'océan Atlantique, sur la côte du Sahara. C'est le point le plus occid. de l'Afrique après le cap Vert. Les Portugais l'atteignirent en 1441.

BLANC (FLEUVE) ou **BAHR-EL-ABIAD.** *V.* NIL.

BLANC (MONT), le pic le plus élevé des Alpes et de toutes les montagnes de l'Europe, entre les vallées de Chamonix et d'Entrèves; 4,810 mèt. d'élévation. Ce mont a été gravi pour la 1^{re} fois par le guide J. Balmat et le docteur Paccard en 1786, puis par de Saussure en 1787. Il faut 17 heures pour y monter et 8 pour en descendre. — Il y eut, sous Napoléon I^{er}, un département du Mont-Blanc, formé de la Savoie, ch.-l. Chambéry.

BLANC (LE), *Oblincum,* s.-préf. (Indre), sur la Creuse. Jolie ville, autrefois très forte, défendue par trois châteaux dont il reste quelques vestiges. Filatures de laines, tanneries; comm. de bois et de fers; 6,122 hab.

BLANCHARD (JACQUES), peintre, né à Paris en 1600, m. en 1638, étudia en Italie les ouvrages du Titien, du Tintoret et de Paul Véronèse, et devint excellent coloriste. Ses chefs-d'œuvre sont : *la Descente du Saint-Esprit* et *St André à genoux devant sa croix,* pour Notre-Dame de Paris.

BLANCHARD (FRANÇOIS), aéronaute, né aux Andelys en 1753, m. à Paris en 1809, fit 60 ascensions. Il traversa la Manche de Douvres à Calais, 1785. On lui doit l'invention du parachute, revendiquée à tort par Garnerin. — Sa femme, aussi intrépide que lui, périt en 1819, à sa 67^e ascension, par l'incendie de son ballon au jardin de Tivoli à Paris.

BLANCHART (ALAIN). *V.* ALAIN BLANCHART.

BLANCHE (MER), *Sinus Granvicus,* en russe *Beloe-more,* grand golfe formé par l'océan Glacial arctique, sur la côte septentrionale de la Russie d'Europe, dans le gouvernement d'Arkhangel. Cette mer baigne au N.-O. les côtes de la Laponie, où elle forme le golfe de Kandalaskaïa; ses eaux peu salées, comme toutes celles qui avoisinent les pôles, restent gelées pendant six mois de l'année. Elle reçoit trois fleuves considérables : la Mezen, l'Onéga et la Duna, qui forment trois petits golfes. Le commerce de la mer Blanche se fait à Arkhangel. Pêcheries abondantes. On ne peut naviguer que depuis le commencement de juillet jusqu'au milieu d'octobre. Côte bordée de nombreux îlots. Des canaux, qui unissent la Duna au Volga, ce fleuve à la Duna méridionale, celle-ci au Dniéper, joignent la mer Blanche à la Caspienne, à la Baltique et à la mer Noire.

BLANCHE (RIVIÈRE-), *White-River,* nom de deux rivières de l'Amérique septentrionale : l'une, affluent du Missouri; l'autre, formant deux bras qui se jettent dans le Mississipi et dans l'Arkansas.

BLANCHE DE BOURBON, fille de Pierre I^{er}, duc de Bourbon, née vers 1338, épousa, à 15 ans, en 1353, Pierre le Cruel, roi de Castille. Abandonnée le lendemain de ses noces, sacrifiée à Maria de Padilla, accusée de complot, elle subit un long emprisonnement à Tolède, puis à Medina-Sidonia, et périt par le poison, 1361. Sa mort fut le prétexte de l'expédition de Duguesclin contre Pierre le Cruel. Plusieurs poètes espagnols ont chanté ses malheurs.

V. Ticknor, *Hist. de la litt. espagnole,* t. I^{er} (angl.).

BLANCHE DE BOURGOGNE, fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, et de Mahaut, comtesse d'Artois. Elle épousa, en 1308, Charles, comte de la Marche, qui fut roi de France sous le nom de Charles le Bel. Les débauches auxquelles elle se livra dans la tour de Nesle, avec sa sœur aînée Jeanne, femme de Philippe le Long, et sa belle-sœur Marguerite, femme de Louis le Hutin, la firent enfermer au château Gaillard. Elle expia ensuite ses désordres à l'abbaye de Maubuisson, où elle mourut en 1325.

BLANCHE DE CASTILLE, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, et d'Éléonore d'Angleterre, née en 1186, m. en 1252, fut mariée en 1200 à Louis, depuis roi de France sous le nom de Louis VIII. De cette union naquirent onze enfants, dont Louis IX était l'aîné. Investie de la régence en 1226 par le testament de Louis VIII, Blanche eut à lutter contre une ligue féodale composée des plus puissants barons; elle réussit à détacher de leur parti Thibaut, comte de Champagne, qui témoignait pour elle une passion romanesque, et réduisit les autres isolément. Elle imposa au comte de Toulouse les traités de Meaux et de Paris, 1229; mit fin à la longue guerre des Albigeois, rattacha le Languedoc au domaine royal et fit épouser à son fils Alphonse de Poitiers Jeanne, unique héritière du comté de Toulouse. Elle maria un autre de ses fils, Charles, comte d'Anjou, à Béatrix, héritière de la Provence, et Louis IX à Marguerite, sœur de Béatrix. Au milieu des soins de la politique, elle ne négligeait rien pour l'éducation de son fils Louis IX, dont elle sut faire un chevalier, un roi, un chrétien; elle lui inspira les sentiments d'une vive piété, lui répétant souvent qu'elle aimerait mieux le voir mort que de le savoir en état de péché mortel. Lorsque Louis partit pour la croisade en 1248, il laissa à sa mère la régence du royaume, qu'elle gouverna avec autant de sagesse que par le passé. Elle mourut à Paris, à l'âge de 66 ans, pendant le séjour de son fils en Palestine, et fut enterrée à l'abbaye de Maubuisson qu'elle avait fondée. H. B.

BLANCHE DE NAVARRE, fille de Charles III, le Noble, roi de Navarre, lui succéda en 1425, et mourut en 1441. De son mariage avec Jean II d'Aragon, qu'elle avait associé au trône, étaient nés un fils, Don Carlos (*V. ce mot*), et une fille, nommée Blanche. (*V. l'art. suivant.*)

BLANCHE DE NAVARRE, fille de la précédente et de Jean II d'Aragon, épousa en 1440 Henri IV, roi de Castille. Ce mariage fut annulé par Nicolas V, en 1453. Elle se retira en Aragon, où elle fut cruellement traitée par son père et sa belle-mère Jeanne Henriquez. En 1461 la mort de son frère Don Carlos appelait Blanche au trône de Navarre : Jean II la livra à sa sœur cadette, Léonore, comtesse de Foix, qui la fit empoisonner. E. D—Y.

BLANCHES (MONTAGNES), *White-Mountains,* montagnes pittoresques des États-Unis de l'Amérique du N., dans le New-Hampshire, au N. du lac Winnipiseogee, à l'E. du Merrimac. Le point le plus élevé est le mont Washington, 2,133 m., fréquemment visité par les touristes. E. D—Y.

BLANCHET (PIERRE), poète français, né à Poitiers vers 1459, m. en 1519, composa des lais, des rondeaux, etc., et des farces satiriques que jouaient les clercs de la Basoche; il ne reste rien de ses œuvres. On lui attribue, sans preuves, la farce de *l'Avocat Patelin,* rajeunie par Brueys en 1706. (*V.*, dans notre *Dictionn. des lettres,* l'art. PATELIN.)

BLANCHET (THOMAS), peintre, né à Paris en 1617, m. en 1689, membre de l'Académie depuis 1676, eut pour maîtres et pour amis le Poussin, l'Albane et André Sacchi. Il peignit à Lyon le plafond de la grande salle de l'hôtel de ville, que

détruisit l'incendie de 1674. Le siège de 1793 anéantit la plupart de ses autres ouvrages. Blanchet possédait à un degré éminent le dessin, l'expression et le coloris. Il était aussi bon peintre de portraits.

BLANCHET (François), né en 1707 à Angerville, m. en 1784, est connu par deux ouvrages : *Variétés morales et amusantes*, 1784; *Apologues et contes orientaux*, 1785 et 1840. On y trouve de l'esprit, de l'instruction, des choses finement écrites.

BLANCHET (Alexandre-Paul-Louis), médecin, né en 1819 à Saint-Lô, m. en 1867, fut, depuis 1847, chirurgien de l'Institution des sourds-muets à Paris. Le premier, il essaya avec succès d'appliquer la musique au développement de l'audition chez les sourds-muets, et parvint à les faire parler et converser.

On a de lui : *la Surdi-mutité, traité philosophique et médical*, 1849; *Manuel pour l'enseignement des aveugles*, 1866; *Manuel pour l'enseignement des sourds-muets*, 1866, etc.

BLANCMESNIL, magistrat. (*V.* Potier.)

BLANCS-BATTUS. *V.* Flagellants.

BLANCS ET BLEUS, dénominations employées sous la première république française pour désigner ceux qui arborèrent en Vendée le drapeau blanc de la royauté, et les soldats républicains, à cause de la couleur de leur habit.

BLANCS ET NOIRS, noms qui, de Pistoia, où ils désignaient les deux partis qu'avait formés, en se divisant, 1296, la maison puissante des Cancellieri, passèrent à Lucques par imitation, et à Florence quand les Florentins eurent été appelés à prendre comme pacificateurs la seigneurie ou balie de Pistoia, 1300. Ceux-ci ordonnèrent aux chefs des deux factions de quitter leur ville et de venir à Florence; mais la famille noble des Donati embrassa le parti des Noirs, ses hôtes; les Cerchi, bourgeois enrichis, en firent autant pour les Blancs; et le parti Guelfe, récemment vainqueur des Gibelins, se déchira dans des luttes sanglantes, que Boniface VIII essaya en vain d'apaiser. Persécuté et exilé bientôt par les Noirs, 1301, le parti des Blancs se rapprocha des Gibelins et se confondit avec eux. Dante et le père de Pétrarque furent frappés comme Blancs d'une sentence d'exil en 1302.

BLANCS-MANTEAUX, nom donné, à cause de leur costume, aux servites ou serviteurs de la Vierge, ordre institué à Marseille, sous la règle de St Augustin, en 1252, et approuvé par Alexandre IV en 1257. Ils s'établirent à Paris, rue de la Vieille-Parcheminerie, qui prit alors le nom de rue des Blancs-Manteaux. L'ordre fut aboli par le 2e concile de Lyon en 1274, et leur maison de Paris donnée aux guillemites. (*V. ce mot.*)

BLANDA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Lacétans; auj. *Blanès.* — v. de l'anc. Italie, en Lucanie; auj. *San-Biasio.*

BLANDFORD, v. d'Angleterre (Dorset), sur la Stour; 4,011 hab. Marché aux chevaux et courses aux environs à Tarent-Monkton. Fabr. de dentelles renommées.

BLANDIN (Phil.-Fréd.), chirurgien, né à Aubigny (Cher) en 1798, m. en 1849. Élève de Roux, Marjolin et Béclard, il devint professeur de médecine opératoire à la faculté de Paris après Richerand, chirurgien de l'Hôtel-Dieu après Breschet, membre de l'Académie de médecine, et médecin consultant du roi Louis-Philippe. Les pertes que lui fit éprouver la révolution de 1848 lui causèrent un chagrin mortel.

On lui doit des *Commentaires sur l'Anatomie de Bichat*, 1830, et une *Anatomie descriptive*, 1838, où se trouvent des observations nouvelles sur les nerfs et les glandes.

BLANDONA, v. de l'anc. Liburnie; c'est aujourd'hui *Torre-Biline.*

BLANDUSIE. *V.* Bandusie.

BLANDRATA (Georges), médecin, né vers 1520, dans le marquisat de Saluces, m. vers 1590, abjura la religion catholique, et se fit tour à tour luthérien, calviniste, arien et socinien. Poursuivi par l'inquisition de Pavie, il se réfugia à Genève, 1556, d'où Calvin l'expulsa; il fut accueilli en Pologne, devint médecin d'Étienne Bathori et fonda une secte d'unitaires.

BLANGINI (Joseph-Marc-Marie-Félix), compositeur de musique, né à Turin en 1781, m. en 1841; Il vint à Paris en 1799. Maître de chapelle du roi de Bavière en 1805, directeur de la musique de la princesse Borghèse, sœur de Napoléon Ier, en 1806, de celle du roi de Westphalie en 1809, il revint en France en 1814. Sous la Restauration et jusqu'en 1830, il fut surintendant honoraire et compositeur de la musique du roi et professeur de chant au Conservatoire de musique de Paris. B.

BLANGY, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. de Neuchâtel, sur la Bresle; 1,606 hab. Fabr. de savons.

BLANKENBERGHE, v. maritime de Belgique (Flandre occid.); autrefois vge de pêcheurs, c'est auj., avec Ostende, la station de bains de mer la plus fréquentée et la plus élégante de la Belgique; 2,800 hab.

BLANKENBOURG, v. du duché de Brunswick, au pied du Hartz; 4,519 hab. Château ducal. Aux environs, exploitation de fers, marbres, ocre, etc.; — v. de la principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt, sur la Schwarza; bains; contrée pittoresque.

BLANQUEFORT, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Bordeaux. Récolte de vins blancs et rouges recherchés; 2,747 hab. — La juridiction de cette anc. seigneurie comprenait une grande partie du Médoc et se prolongeait jusqu'au bassin d'Arcachon. Elle date du XIe siècle; elle fut vendue vers 1272 à Édouard Ier d'Angleterre. Dernière place anglaise en Guyenne, elle fut prise par Dunois peu après la bataille de Castillon, 1453. Ruines d'un château du XIIIe siècle : quelques débris romains et un tumulus.

BLANQUET DU CHAYLA (Armand-Simon-Marie de), vice-amiral, né à Marvejols (Lozère) en 1759, m. en 1826. Entré au service à 16 ans, il était contre-amiral à Aboukir, où il déploya un courage héroïque et fut dangereusement blessé. Mis à la retraite en 1803, il fut nommé vice-amiral par la Restauration. E. D—y.

BLANQUI (Jérôme-Adolphe), célèbre économiste, né à Nice en 1798, m. en 1854. Il commença ses études dans sa ville natale, et les termina avec distinction à Paris. Répétiteur à l'institution Massin, il se livrait aux sciences médicales et à la chimie, quand J.-B. Say le prit pour disciple. Il étudia les économistes, et se mit à voyager, afin d'observer les procédés de l'industrie, la législation des douanes, l'organisation des prisons, des secours publics, etc. A 19 ans, il publiait une brochure *sur le Concordat.* Un *Voyage d'un jeune Français en Angleterre*, 1824; un cours à l'Athénée sur l'*Histoire de la civilisation industrielle des nations européennes*, 1825; un *Voyage à Madrid*, un *Précis élémentaire de l'économie politique* et un *Résumé de l'Histoire du commerce et de l'industrie*, 1826, attirèrent sur lui l'attention des savants. Nommé professeur d'histoire et d'économie industrielle à l'École spéciale du commerce, qu'il dirigea depuis 1830, il publia une *Histoire de l'Exposition de l'industrie française en 1827*, succéda à son maître, en 1833, dans sa chaire d'économie politique au Conservatoire des Arts et Métiers, et entra à l'Institut (Acad. des sciences morales) en 1838. Il fut député de Bordeaux de 1846 à 1848. Il s'occupait d'un ouvrage *sur les Populations rurales de la France*, quand la mort le surprit. Blanqui, un des fondateurs du *Journal des Économistes*, appartient à l'école de la liberté commerciale : économiste essentiellement pratique, professeur ardent et fécond, il s'est fait remarquer, dans ses cours comme dans ses écrits, par la clarté de son exposition, la justesse de ses vues, l'impartialité de ses jugements. Il a soutenu l'enseignement industriel contre l'enseignement universitaire, et mis ses heureuses saillies d'esprit au service de toutes ses doctrines.

Outre de nombreux articles insérés dans les journaux et les revues, il a écrit : *Histoire de l'économie politique en Europe, depuis les anciens jusqu'à nos jours*, 1837-1842, son ouvrage capital; *Rapport sur l'état économique et moral de la Corse*, 1838; *Rapport sur la situation économique de nos possessions dans le N. de l'Afrique*, 1840; *Considérations sur l'état social des populations de la Turquie d'Europe*, 1841; *des Notices* sur Huskisson, Say, etc.; un travail *sur les Classes ouvrières de la France*, 1848; *Rapport sur l'exposition universelle de Londres*, 1851.

BLANQUI (Louis-Auguste), révolutionnaire français, frère du précédent, né à Puget-Théniers (Alpes-Maritimes), en 1805, m. le 1er janvier 1881. Il suivit à Paris les cours de droit et de médecine après avoir été précepteur particulier. Sa passion pour la politique le jeta de bonne heure dans les affiliations secrètes. Blessé dans l'affaire de la rue Saint-Denis en 1827. Il eut part depuis à toutes les conspirations et à toutes les émeutes. Il reprit les armes aux journées de 1830 et fut décoré de la croix de Juillet. Compris dans le procès des dix-neuf, il se défendit lui-même, fut acquitté, mais condamné à une année de prison pour délit d'audience. Il était à la tête des émeutiers qui prirent les armes au 12 mai 1839 avec Barbès et Martin-Bernard. L'émeute fut vaincue, et Blanqui se cacha pendant six mois, puis fut découvert et condamné à mort. Sa peine fut commuée en prison perpétuelle. Aussitôt après le 24 février 1848 Blanqui accourut pour surveiller et menacer le gouvernement provisoire. Au 15 mai il était à la tête de la foule qui envahit la salle des séances de l'Assemblée nationale, il monta à la tribune et réclama la reconstitution de la Pologne. Il fut poursuivi et arrêté; la haute Cour de Bourges le condamna à 10 ans de prison, qu'il fit à Belle-Isle, puis en Corse. L'amnistie de 1859 lui rendit la liberté. Au mois de mars 1861, il fut arrêté au retour de Londres, sous l'inculpation de société secrète, et condamné à 4 ans de prison, 16 juin. A la nouvelle de la révolution du 4 septembre 1870, il vint à Paris et y fonda le journal *la Patrie en danger.* Il fut nommé chef du 169e bataillon (Montmartre). Au 31 octobre, il fut pendant quelques heures membre du comité de salut public, ordonna l'arrestation des-

membres du gouvernement de la Défense nationale, tenta de s'emparer de la préfecture de police ; mais à l'arrivée des bataillons de l'ordre il fut arrêté par le 17e, puis relâché. Il cessa la publication de son journal le 6 décembre, faute de ressources. A l'insurrection du 18 mars, il fut nommé membre de la Commune par 14,953 suffrages. Mais il était prisonnier à Versailles, et M. Thiers refusa de l'échanger contre l'archevêque de Paris, prisonnier de la Commune. Traduit devant le 4e conseil de guerre, et déjà condamné à mort par contumace pour séquestration d'un capitaine de la garde nationale, il eut à répondre de l'accusation d'excitation à la guerre civile, et fut condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée. A cause du mauvais état de sa santé, il subit sa peine à la maison centrale de Clairvaux. Le 20 avril 1879, il fut élu député à Bordeaux ; mais comme il était inéligible, l'élection fut annulée par la Chambre, 3 juin. Il ne fut pas compris dans l'amnistie, mais seulement gracié, le 9 juin, ce qui le maintenait dans sa situation d'inéligible. Il fonda alors à Paris un journal : *Ni Dieu ni maître*, qui n'eut aucun succès et cessa bientôt de paraître.

BLANSKO, brg des États autrichiens (Moravie) ; 2,545 hab. Riche exploit. de fer ; importantes usines à fer, construction de machines, fonderies.

BLANZAC, ch.-l. de cant. (Charente), arr. d'Angoulême, sur le Nay ; 893 hab. Vins rouges ; comm. de bestiaux.

BLANZY, brg (Saône-et-Loire), arr. d'Autun. Gr. exploitation de houille ; verrerie ; 3,695 hab.

BLARRU, BLARU ou **BLANRUPT** (Pierre de), chanoine de Saint-Dié et poète latin, né à Pairis (haute Alsace) en 1437, m. en 1505. On a de lui un curieux poème, *la Nancéide*, imprimé en 1518 à Saint-Nicolas-du-Port. Il y raconte, avec plus d'exactitude que de verve poétique, la défaite et la mort de Charles le Téméraire, en 1477. E. D—y.

BLAS (SAN-), v. du Mexique (Jalisco), à l'embouchure du Rio-Grande dans l'océan Pacifique. Port et arsenal maritime.

BLASIMON, brg du dép. de la Gironde, arr. de La Réole ; anc. abbaye bénédictine et anc. château de la maison de Bouillon ; 1,068 hab.

BLASON ou **ART HÉRALDIQUE.** On appelle ainsi la connaissance et l'explication méthodique des armoiries. Le mot vient de l'anglais *blasing*, publication, ou de l'allemand *blasen*, sonner du cor, parce que c'était au son du cor que le page ou l'écuyer d'un chevalier signalait son arrivée dans un tournoi, et que les hérauts d'armes, en introduisant le combattant dans l'enceinte, faisaient connaître la forme et la qualité de ses armoiries. Il ne faut pas confondre avec les armoiries certains emblèmes nationaux, tels que la chouette des Athéniens, l'effigie de la Mort adoptée par les Thraces, l'aigle des Romains, le buste de cheval des Carthaginois, l'épée des Celtes, le serpent des druides surmonté d'un gui de chêne, le coursier des Saxons, le lion des Francs, l'ours des Goths, etc. Les armoiries sont des signes personnels de noblesse figurés sur les bannières, les boucliers, les sceaux, les cottes d'armes, les monnaies, les tombeaux, les tours et les murailles des châteaux. Leur invention est contemporaine de celle des joutes et des tournois, et l'on ne peut guère la faire remonter avec certitude au delà du xe siècle ; elles acquirent une grande importance au temps des croisades et de la chevalerie. — Trois éléments constituent le blason : l'*écu*, les *émaux* et les *pièces et meubles*. L'*écu* a d'ordinaire la forme d'un carré long, terminé à sa partie inférieure par une pointe peu saillante ; les écus en bannière, c.-à-d. sans pointe ou carrés, sont très rares. On distingue dans l'écu : 1° le parti, qui le coupe horizontalement en 2 parties égales ; 2° le coupé, qui le scinde verticalement ; 3° le tranché et le taillé, qui le traversent de lignes diagonales de droite à gauche et de gauche à droite. De cette division résultent les quartiers. — On donne le nom d'*émaux* aux métaux, couleurs et fourrures qui servent à caractériser le champ de l'écu. Le blason emploie deux métaux (l'or et l'argent), cinq couleurs (azur ou bleu, gueules ou rouge, sinople ou vert, pourpre ou violet, sable ou noir), et deux fourrures (vair ou petit-gris et hermine). Les émaux sont figurés par certaines hachures et lignes convenues, sans le secours de la peinture : ainsi l'azur, par des hachures horizontales ; les gueules, par des hachures perpendiculaires, etc. La science héraldique attribuait aux émaux un certain langage : l'or exprimait richesse, force, foi, pureté, constance ; l'argent, innocence, franchise, loyauté ; le vair et l'hermine, grandeur, autorité, empire ; l'azur, majesté, beauté, sérénité ; le sable, affliction, science, modestie ; le pourpre, dignité, souveraineté, puissance. — Les *pièces* étaient au nombre de neuf : le chef, partie supérieure de l'écu ; la face, bande posée horizontalement sur l'écu ; le pal, qui occupe perpendiculairement le milieu de l'écu ; la croix, formée par le croisement du pal sur la face ; la bande et la barre, bandes qui inclinent à droite ou à gauche ; le chevron, le sautoir et le canton. — Sous le nom de *meubles*, on comprend les figures peintes ordinairement avec les émaux, telles que des licornes d'azur, des croix d'or, des tours d'argent, des ours de sable, etc., images rappelant par allégorie quelque fait glorieux ou offrant un rapport de consonance entre le nom du seigneur et celui de l'objet représenté. — A l'écu, aux émaux, aux pièces et meubles, il faut ajouter les *ornements extérieurs*. Ce sont : 1° les timbres, placés immédiatement au-dessus de l'écu, et comprenant les casques, les cimiers, les couronnes de rois, ducs, marquis, comtes, etc. ; 2° les lambrequins, bandes d'étoffes ou rubans qui s'enroulent autour du timbre ; 3° les tenants et supports, figures d'hommes ou d'animaux placées des deux côtés de l'écu et supportant le timbre ; 4° la devise et le cri de guerre, qui se lisent ordinairement au-dessous de l'écu et au-dessus du timbre.

Les armoiries étaient de plusieurs espèces : on en avait pour les dignités et les terres que l'on possédait, pour les sociétés ou communautés dont on faisait partie, enfin pour sa famille. Ainsi un évêque mettait dans ses armes celles de son père, plus une mitre ou une crosse, et encore la couronne dont son évêché lui donnait le titre. Les armoiries de famille se distinguaient : 1° en parlantes, c.-à-d. faisant allusion au nom, comme le créquier (arbuste épineux) de la maison de Créqui ; les chabots (poissons) de la maison de Chabot ; les maillets de la maison de Mailly ; 2° positives, comprenant les armoiries primordiales, historiques et traditionnelles ; 3° pures ou pleines, celles que portent les aînés de famille ; 4° brisées, celles des cadets, différenciées par l'addition d'une brisure ou de quelque meuble étranger ; 5° chargées, celles où l'on a ajouté quelque pièce en mémoire d'une alliance illustre ou d'une action éclatante.

C'est en France que l'art héraldique a été le plus cultivé. La dépréciation des armoiries commença au xvie siècle, dès que les caprices de la faveur flétrirent ces distinctions en les prodiguant. La bourgeoisie acheta le droit de porter des emblèmes ; les conseillers, les échevins, les secrétaires du roi, les trésoriers de France, etc., eurent leurs armoiries. Louis XIV concéda des brevets à raison de 20 fr. Avant 1789, il n'y eut que les signes de certaines dignités, comme le bâton des maréchaux de France, l'ancre des amiraux, les masses du chancelier, les clefs du grand chambellan, les drapeaux des colonels généraux, le chapeau rouge des cardinaux, le chapeau vert, la croix, la mitre et la crosse des archevêques et évêques, qui ne furent pas usurpés. — Le blason est toujours en pleine vigueur chez les Anglais ; leurs emblèmes sont tous de concession ou d'hérédité, et, à l'aide de nombreuses brisures, on reconnaît chaque famille, chaque branche, chaque individu même selon l'ordre de primogéniture. B.

BLASTO-PHÉNICIENS. *V.* Bastitans.

BLASTURES. *V.* Bastitans.

BLAUBEUREN, *Aræ Flaviæ*, v. de Wurtemberg, sur le Blau ; 2,375 hab. Beaux restes d'une abbaye. Victoire des Français sur les Autrichiens en 1800.

BLAVET, *Blabia*, riv. de France, prend sa source dans l'étang de Blavet (Côtes-du-Nord), passe à Pontivy, Hennebont, Lorient, et se jette dans l'Atlantique à Port-Louis, après avoir reçu le Scorf ; cours de 145 kil. ; canalisée, entre Pontivy et Hennebont, elle forme un embranchement du canal de Nantes à Brest.

BLAVET (Michel), musicien, né à Besançon en 1700, m. en 1768. Il fut très habile sur la flûte, et le grand Frédéric, après l'avoir entendu, essaya de l'attirer à Berlin.

BLAVIA, v. de l'anc. Gaule, chez les Santons ; auj. *Blaye*.

BLAVIENSIS PAGUS, nom latin du Blayez.

BLAWYL, nom allemand de Blois.

BLAYE (prononcer *blaille*), *Blavia*, s.-préf. (Gironde) ; port sur la rive dr. de la Gironde, large en cet endroit de 4 kil. Place de guerre de 4e classe. Trib. de comm. ; état-major de place ; hospice ; école d'hydrographie ; station de pilotes ; collège ; 4,522 hab. Construction pour le cabotage. Exportation de vins, eaux-de-vie, bois, etc. — Anc. et forte ville maritime avec une belle rade. — Station militaire des Romains à l'entrée du pays des Santons, elle était fortifiée au moyen âge. En 1652 et 1658, Vauban y construisit la citadelle actuelle. Il y reste les ruines d'un petit couvent de franciscains et les quatre tours de l'anc. château. L'antique église Saint-Romain, bâtie hors des murs, et disparue en 1652, renfermait, selon les chroniques, les restes de Caribert, m. en 567, et du fameux Roland. Comme toutes les villes de l'anc. Aquitaine, Blaye eut ses franchises, ses jurats électifs. Ces institutions disparurent après l'expulsion des Anglais, 1453. Claude de Saint-Simon, écuyer de Louis XIII, en fut gouverneur. En 1832-33, la duchesse de Berry y fut retenue 8 mois prisonnière. Le pâté de Blaye est un îlot de la Gironde, sur lequel fut bâti en 1689 le fort Saint-Simon.

BLAYEZ. *V.* Blaiguès (Le).

BLAZE (Henri-Sébastien), compositeur de musique, né à Cavaillon (Vaucluse) en 1763, m. en 1833. Ses œuvres obtinrent de brillants succès aux concerts de Marseille. Il a écrit des romances, des sonates, des duos pour harpe et violon, un opéra de *Sémiramis* non représenté, une messe à 3 voix, un *Requiem* pour les funérailles du duc de Montebello. Il n'en exerça pas moins la profession de notaire à Avignon. (*V. l'art. suiv.*)

BLAZE (François-Henri-Joseph **Blaze**, dit **Castil-**), compositeur de musique et littérateur, né en 1784 à Cavaillon (Vaucluse), m. en 1857, a popularisé par ses traductions les opéras de Mozart, de Weber et de Rossini. En appliquant à des sujets connus, par une méthode assez bizarre, la musique de divers auteurs, à laquelle se mêlait la sienne, il fit aussi des opéras intitulés : *les Folies amoureuses, la Fausse Agnès, la Forêt de Sénart, la Marquise de Brinvilliers, la Partie de chasse de Henri IV,* et *M. de Pourceaugnac.*

Parmi ses livres, on remarque : *l'Opéra en France,* 1820 ; *Dictionnaire de musique moderne,* 1831 ; *la Chapelle-musique des rois de France,* 1832 ; *la Danse et les Ballets,* 1838 ; *le Piano,* 1840 ; *Molière musicien,* 1852 ; *l'Académie royale de musique,* 1855.

BLÉCOURT, vge du dép. de la Haute-Marne. Église du xiii^{e} siècle ; la nef est du style romano-byzantin ; anc. lieu de pèlerinage, voisin de l'abbaye de Saint-Urbain.

BLEIBERG, brg des États autrichiens (Carinthie) ; 4,061 hab. Riches mines de plomb.

BLEKINGE, lœn ou prov. méridionale de Suède. Cap. Carlskrona. Villes princ. Carlshamm et Sœlfvitsborg. Superf., 3,010 kil. carr. Pop., 138,733 hab. — Cette province est montagneuse et contient encore un assez grand nombre de forêts. On y trouve beaucoup de lacs poissonneux, unis par des rivières canalisées. L'aspect du pays est pittoresque, le climat généralement doux. Pêcheurs sur la côte et dans les îles qui en dépendent, les habitants se livrent, dans les villes et les campagnes intérieures, à l'agriculture et au soin des troupeaux. C'est dans cette province qu'est situé le fameux rocher de Runamo, où le savant Finn Magnussen a déchiffré une inscription runique. A. G.

BLEMMYES, peuple de l'anc. Éthiopie, au S. et à l'O. de l'Égypte, dont ils inquiétaient les frontières. Denys le Périégète les place sur la côte occid. de l'Afrique, près des sources du Nil, et les dit nègres. Méla et Pline les rangent parmi les populations imaginaires du centre de l'Afrique, comme les Atlantes, les Gamphasantes, etc., et les décrivent sans tête, avec des yeux et une bouche sur la poitrine. Ptolémée les place vers les sources orientales du Nil. Les Romains n'eurent de rapports directs avec eux que sous le règne de Décius, 250 ap. J.-C. Plusieurs Blemmyes parurent au triomphe d'Aurélien, après la défaite de Zénobie. Peut-être la population actuelle des Barabras, dans la même contrée, descend-elle de ces Blemmyes. A. G.

BLENDIUM, v. et port de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Cantabres ; auj. *Santander* ou *Blencia.*

BLÉNEAU, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. de Joigny, sur le Loing ; 2,018 hab. Victoire de Condé sur Hocquincourt, pendant la Fronde, 1652.

BLENHEIM ou **BLINDHEIM**, petit vge de Bavière (cercle de Souabe), sur le Danube ; 612 hab. Aux environs est Hochstædt, célèbre par la victoire de Marlborough et du prince Eugène sur les Bavarois et les Français, commandés par Tallard, Marsin et l'électeur de Bavière, le 13 août 1704. (*V.* Hochstædt.)

BLENHEIM-PARK, vge d'Angleterre (Oxford) ; fait partie du domaine et du château de Blenheim, construit à la suite d'un vote du parlement par l'architecte sir John Vanbrugh, et donné au duc de Marlborough après sa victoire de Blenheim, aux environs de Woodstock, que la reine Anne ajouta à ce magnifique présent. On y voit une colonne surmontée d'une statue de Marlborough en général romain, un buste colossal de Louis XIV enlevé à la ville de Tournai, des sculptures, des tableaux et des tapisseries.

BLÉONE, riv. de France, affluent g. de la Durance, passe près de Digne ; cours de 70 kil.

BLERA, v. de l'anc. Étrurie, près de Tarquinies ; auj. *Bieda.* — v. de l'anc. Apulie, auprès de la ville actuelle de *Gravina.*

BLÉRÉ, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. de Tours, sur la rive g. du Cher ; 3,675 hab. Récolte de vins rouges.

BLESENSIS PAGUS, nom latin du pays de Blois.

BLESINUM, v. de l'anc. Corse ; auj. *Vescovato.*

BLÉSOIS, anc. pays de *Blois.* (*V.* Blaisois.)

BLESSIG (Jean-Laurent), théologien protestant, né à Strasbourg en 1747, m. en 1816. Après avoir étudié la théologie, les langues grecque, latine et sémitiques, la philosophie et l'histoire, il visita avec Brunck, 1772, l'Allemagne et les Pays-Bas. En Suisse, il se lia avec Lavater. Il fut nommé en 1781, prédicateur au Temple-Neuf de Strasbourg, et professeur de théologie, 1783. Jeté en prison et exilé en 1793, il devint, en l'an X, membre du directoire et du consistoire général des protestants de la confession d'Augsbourg en France. Il a laissé des *Leçons de psychologie pratique,* et des *Sermons* en allemand. Un discours qu'il prononça en français, à la translation du corps du maréchal de Saxe, eut une grande célébrité. B.

BLESSINGTON (Lady **Powell Gardener**, comtesse de), née dans le comté de Waterford, en 1789, m. à Paris en 1849. Célèbre par la grâce et la finesse de son esprit, amie de Byron, de Dickens, de Bulwer, du comte d'Orsay et de la famille Bonaparte, elle ouvrit ses brillants salons aux gens de lettres. Écrivain elle-même, elle a inséré de nombreux articles dans les *magazines* et les revues, et publié plusieurs romans où sont peints les cercles aristocratiques de l'Angleterre.

Nous citerons parmi ses œuvres : *la Lanterne magique,* 1829 ; *Esquisses de voyages en Belgique,* 1832 ; *Conversations avec lord Byron,* 1834 ; *les Victimes de la société,* 1837 ; *les Loisirs d'une femme en France et en Italie,* 1840.

BLESTIUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Silures, près de la ville actuelle de Monmouth, au N.-O. de Londres.

BLESUM, nom latin de Blois.

BLESY. *V.* Blaisy.

BLETISA, v. de l'anc. Lusitanie, chez les Vettons ; auj. *Ledesma.*

BLETTERANS, ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Lons-le-Saulnier, sur la Seille. Comm. de grains, bétail, gibier, volailles, planches de sapin ; marché de poissons d'étang ; 1,308 hab.

BLETTERIE (J.-P. René de **La**). *V.* La Bletterie.

BLEU (Fleuve). *V.* Bahr-el-Azrek et Yang-tsé-Kiang.

BLEU (Lac), dans le dép. des Hautes-Pyrénées, à 1,958 m. d'altitude ; il a 100 m. de profondeur, et sert, au moyen d'un canal souterrain, à arroser la plaine du Bigorre. E. D.—y.

BLEUE (Mer), nom donné quelquefois à la mer Orientale. (*V. ce mot.*)

BLEUES (Montagnes), *Blue ridge,* chaîne orientale des monts Alleghany, s'étendant du S.-O. au N.-E., à travers la Caroline du Nord, la Virginie, le Maryland et la Pennsylvanie ; sommet princip., le mont Otterpike, 1,300 m. ; elles sont traversées par la James river, le Potomac, la Susquehanna, la Shuylkill, et finissent sur la rive dr. de la Delaware. — chaîne escarpée sur la côte orientale du continent australien, entre Sidney et Bathurst ; traversée par 2 routes, le défilé du Mont-York, découvert en 1813, et celui de Bell, découvert en 1822 ; 1,000 m. d'élévation. — chaîne qui traverse la Jamaïque de l'E. à l'O. ; plus grande hauteur, 2,000 m.

BLEUS. *V.* Blancs et Bleus.

BLEUS ET LES VERTS (**LES**), en latin *Veneti* et *Prasini,* factions à Constantinople, ainsi nommées des couleurs adoptées par les conducteurs de chars pour lesquels elles se déclaraient au Cirque. Justinien ayant pris parti pour les Bleus, 532, il en résulta une sédition formidable, qui avait également pour cause les exactions du préfet du prétoire Jean et du questeur Tribonien. On l'appelle *sédition Nika,* à cause du cri de ralliement des rebelles (*nika,* sois vainqueur). Bélisaire et le préfet d'Illyrie Mundus assurèrent le triomphe de Justinien par le massacre de 30,000 Verts ; Hypatius, que ceux-ci avaient proclamé empereur, fut décapité. B.

BLICHER (Steen-Steensen), poète et romancier danois, né dans le Jutland en 1782, m. en 1848, a été appelé *le Walter Scott danois.* Après avoir débuté par une traduction d'Ossian, il publia des poésies, des nouvelles, des contes humoristiques, empreints de vigueur et d'originalité, dans un style précis et dramatique.

Ses œuvres ont été réunies à Copenhague, 1847-48.

BLIDAH, v. d'Algérie, dans la prov. et à 51 kil. S. d'Alger, à l'extrémité de la plaine de la Mitidja et au pied du mont des Beni-Salah, 1,640 m. ; trib. de 1re inst. ; haras national ; anc. ville mauresque protégée par un mur d'enceinte ; église catholique, mosquées, casernes, théâtre, hôpital, promenade des Oliviers ; autour de la ville, minoteries, jardins célèbres plantés d'orangers et de citronniers. Marchés fréquentés, grande exportation d'oranges, pâtes, farines, bestiaux. Station du chemin de fer d'Alger à Oran. Climat salubre, eaux pures et fraîches de l'Oued-el-Kebir ; 20,427 habitants. Blidah fut prise par les Français en 1830 et occupée depuis 1838. W—l.

BLIGH (William), navigateur anglais, né en 1753, m. en 1817. Il a découvert en 1788, au S. de la Nouvelle-Zélande, un groupe d'îlots arides, qu'il appela îles de Bounty, du nom de son navire ; en 1789, dans l'archipel de Viti, un autre groupe dit îles de Bligh ; en 1791, l'île du Lagon et l'archipel du duc de Clarence.

Son *Voyage dans la mer du Sud* a été trad. en français par Soulès, Paris, 1792.

BLIGNY-SUR-OUCHE, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 1,300 hab. Grains et toiles.

BLIN (SAINT-), anc. *Britinniaca Curtis*, ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 596 hab. Jadis célèbre prieuré bénédictin.

BLIN DE SAINMORE (ADRIEN-MICHEL-HYACINTHE), littérateur, né à Paris en 1733, m. en 1807, fut, avant la Révolution, censeur royal, garde des archives, secrétaire et historiographe du roi. En 1800, on le nomma conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris.

Outre des héroïdes et des épîtres en vers, il a laissé une *Histoire de Russie*, Amst., 1798-99.

BLINDHEIM, v. de Bavière. (*V.* BLENHEIM.)

BLOCH (MARC-ÉLIÉZER), médecin et naturaliste juif, né à Anspach en 1723, m. en 1799, exerça son art à Berlin. La sience lui doit *l'Histoire naturelle générale et particulière des poissons*, Berlin, 1785, 12 vol. in-4°, en allemand, trad. en français par Lavaux, en 12 vol. in-fol. Cette traduction, réimprimée en 1795 avec 432 planches enluminées, forme un des plus beaux ouvrages d'histoire naturelle.

On a encore de Bloch un *Traité sur la génération des vers des intestins et sur les moyens de les détruire*, Berlin, 1782.

BLOCKSBERG. *V.* BROCKEN.

BLOCUS CONTINENTAL. On appelle ainsi un ensemble de mesures prises par Napoléon Ier pour isoler l'Angleterre du continent et ruiner son commerce. L'amirauté anglaise avait introduit dans le droit maritime le blocus fictif ou sur le papier. Par le décret de Berlin, 21 nov. 1806, les Iles-Britanniques furent déclarées en état de blocus : toute relation, toute correspondance étaient interdites avec ces îles; toute marchandise anglaise trouvée dans les pays occupés par l'armée française serait saisie; tout sujet anglais voyageant sur le continent devait être prisonnier de guerre; toute lettre écrite à un Anglais ou en anglais serait détruite à la poste; enfin tous les ports de l'empire et des États alliés étaient fermés aux navires arrivant directement d'un port anglais ou d'une colonie anglaise. Le gouvernement britannique répondit en décrétant que tout navire neutre serait tenu de relâcher dans un port anglais et d'y acquitter un droit égal à 25 p. 100 de sa cargaison. Napoléon rendit alors le décret de Milan, déc. 1807, par lequel tout navire neutre qui se serait soumis à cette exigence, était déclaré dénationalisé et de bonne prise. Le blocus ne produisit pas l'effet qu'en attendait l'empereur. L'Europe et même la France n'étaient pas en état de se passer des produits coloniaux, que la marine anglaise, maîtresse de la mer, pouvait seule importer; l'industrie française ne pouvait se développer assez vite, malgré les efforts parfois heureux de Napoléon, pour suffire aux besoins de toute l'Europe. Les Anglais organisèrent la contrebande à Heligoland, en Portugal, aux Açores, à Gibraltar, partout où les armées françaises n'étaient pas. Napoléon lui-même dut l'autoriser dans certains cas, et accorder aux négociants français des licences, qu'il leur vendait à un prix exorbitant. Les Français se résignaient, dans l'espoir de ruiner l'Angleterre, à subir les privations que leur imposait ce système. Mais il n'en était pas de même des autres peuples, qui souffraient sans compensation. Le blocus fut une des causes qui entraînèrent Napoléon dans les entreprises les plus désastreuses de son règne : la guerre d'Espagne et la guerre de Russie. E. D—Y.

BLOEMAERT (ABRAHAM), peintre de l'école flamande, né en 1565 à Gorcum, m. en 1647, réussissait dans le paysage, et entendait bien le coloris. On cite de lui une grande toile mythologique, *la Mort des fils de Niobé*.

BLOEMAERT (CORNEILLE), fils du précédent, graveur, né à Utrecht en 1603, mort à Rome en 1680. Il vint à Paris en 1630. Ses morceaux les plus estimés sont une *Sainte Famille* d'après Annibal Carrache, *Méléagre* d'après Rubens, une *Adoration des bergers* d'après le Cortone. Il a fondé une école célèbre, d'où sortirent Natalis, Poilly, etc.

BLOEMEN (JEAN-FRANÇOIS VAN), peintre, né à Anvers en 1656, m. à Rome en 1740. On ignore quel maître lui donna des leçons. Jeune encore, il visita l'Italie, et se fixa dans la ville de Rome, qu'il ne quitta plus. Il étudiait tour à tour les paysages des environs et les tableaux des grands maîtres qu'ils avaient inspirés. Son premier style ressemble à celui de Van der Kabel, et son dernier à la manière du Poussin. Mais la nature lui servait surtout de modèle : les sites de Tivoli et des alentours obtinrent constamment sa préférence. Il inondait ses tableaux de lumière. On le surnomma l'*Orizzonte*, à cause de l'habileté extraordinaire qu'il déployait dans ses perspectives. On loue aussi la pureté de son dessin et l'harmonie de sa couleur. Le musée du Louvre a de lui 6 tableaux. A. M.

BLOIS, *Blesæ, Blesum*, ch.-l. du département de Loir-et-Cher; évêché; tribunal de commerce; bourse de commerce, bibliothèque, collège, école normale primaire; dépôt d'étalons; 20,515 hab. Blois est bâti en amphithéâtre sur la rive dr. de la Loire, sur le penchant d'un coteau. Elle se divise en haute et basse ville : la haute ville, partie la plus ancienne, est mal bâtie; beaucoup de ses rues sont inaccessibles aux voitures. La basse ville se compose d'un beau quai le long de la Loire. Un grand pont de pierre, bâti en 1717, la met en communication avec le faub. de Vienne. On remarque, dans la haute ville, le château, la cathédrale, bâtie par Mansard, le palais épiscopal, bâti par Gabriel, la préfecture, de belles promenades, un aqueduc romain. Comm. de vins, eaux-de-vie, vinaigres, bois. Patrie de Louis XII, de Papin, dont on y voit la maison et la statue, et de Jean Bernier. — Blois, anc. cap. du Blaisois, fut d'abord gouvernée par des comtes; le duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII, l'acheta en 1491; il fit reconstruire la partie E. du château, qui devint le séjour favori des rois de France jusqu'à Henri III. François Ier l'augmenta de toute la partie septentrionale. Les états généraux s'y assemblèrent deux fois : en 1576 (l'édit de pacification y fut révoqué, et Henri III, ne pouvant s'opposer à la Ligue, s'en déclara le chef) et en 1588 (c'est pendant cette session qu'Henri III fit assassiner dans une des salles du château le duc de Guise et son frère). En 1619, Marie de Médicis, prisonnière au château de Blois, s'en échappa la nuit. Blois fut donnée à Gaston d'Orléans, qui entreprit de reconstruire entièrement le château; heureusement il ne put achever son œuvre, qui eût détruit toutes les admirables constructions de Louis XII et de François Ier. En 1814, lors de l'invasion étrangère, l'impératrice Marie-Louise et le conseil de régence se retirèrent dans cette ville. L'aile du château bâtie par François Ier a été récemment réparée avec une grande perfection par M. Duban. Le château est classé parmi les monuments historiques.

BLOIS (LE), *pagus Blesensis*, petit pays de l'anc. Lorraine, où se trouvaient Broussey-en-Blois, Nives-en-Blois, Rozières-en-Blois (Meuse).

BLOMFIELD (ÉDOUARD-VALENTIN), philologue, né en 1788 à Bury-Saint-Edmunds (Suffolk), m. en 1816, fit d'abord paraître, dans le *Museum criticum*, d'intéressantes observations sur la littérature allemande. On le nomma prédicateur à l'église Sainte-Marie de Cambridge, et, depuis cette époque, il traduisit le *Dictionnaire grec-allemand* de Schneider et la *Grammaire grecque* de Matthiæ. — Son frère aîné, CHARLES-JAMES, né en 1785, évêque de Chester en 1824, de Londres en 1828, m. en 1857, fut un philologue plus distingué encore.

Il a donné des éditions du *Prométhée* d'Eschyle, 1810; des *Sept chefs contre Thèbes*, 1812; des *Perses*, 1814; des *Choephores*, 1824; de l'*Agamemnon*, 1825; des *Œuvres de Callimaque*, 1815; et publié les *Musæ Cantabrigenses* (avec T. Rennel), les *Posthumous Tracts of Porson* (avec Monk), 1812; et les *Adversaria Porsoni*, 1814.

BLONDEAU (J.-B. ANTOINE-HYACINTHE), jurisconsulte, né à Namur en 1784, m. en 1854, rencontra aux écoles de droit de Strasbourg et de Paris, où il fut professeur suppléant, une vive opposition à cause de son dédain pour les opinions juridiques admises sans examen, n'obtint une chaire à Paris qu'en 1819, et fut doyen de la faculté de cette ville de 1830 à 1844. Il fit aussi partie du conseil royal de l'instruction publique, et fut membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques.

On a de lui : *Tableaux synoptiques du droit romain, suivant la législation de Justinien*, 1811 et 1813; *Tableaux synoptiques du droit privé*, 1818; *Esquisses d'un traité sur les obligations solidaires*, 1819; une traduction française des *Institutes* de Justinien, 1839; *Chrestomathie, ou Choix de textes pour un cours élémentaire du droit privé des Romains*, 1839 et 1843; *Traité de la séparation des patrimoines*, 1840; *Essais de législation et de jurisprudence*, 1850, etc. Blondeau fut un des fondateurs et rédacteurs de la *Thémis, ou la Bibliothèque du jurisconsulte*, 1820-30, 10 vol.

BLONDEL, poète du XIIe siècle, né à Nesle en Picardie, s'attacha à Richard Cœur de lion, roi d'Angleterre, et devint son favori. L'anecdote d'après laquelle il aurait retrouvé le prince captif en chantant une de ses chansons dans toutes les parties de l'Allemagne, n'a rien d'authentique; elle a fourni à Sedaine le sujet d'un opéra comique célèbre. Les chansons de Blondel, conservées à la Bibliothèque nationale et à celle de l'Arsenal à Paris, ne justifient pas la célébrité que cet opéra lui a donnée.

BLONDEL (ROBERT), poète, historien et moraliste, né vers 1390, d'une famille noble de la Normandie, m. en 1461. Il quitta son pays lorsque le roi d'Angleterre Henri V l'envahit, en 1415. Reçu maître ès arts à Orléans ou à Angers, il publia en 1420 la *Complainte des bons Français*. A l'époque où il écrivit l'*Oratio historialis*, 1449, il était précepteur de François, comte d'Étampes, fils de Richard de Bretagne et de Marguerite d'Orléans. On a aussi de lui ms. l'*Assertio Normanniæ*, faite par l'ordre de Charles VII en 1460. Blondel fut encore précepteur de Charles, duc de Berry, 2e fils de Charles VII. Il traduisit enfin pour la reine Marie d'Anjou les *Douze Périls d'enfer*, ms. à la Bibliothèque nationale de Paris. A. G.

BLONDEL (FRANÇOIS), architecte français, né en 1618 à Ribemont (Aisne), m. en 1686. Il commença par voyager en Suède, en Laponie, en Allemagne, en Italie et en Égypte; fut

chargé d'une négociation importante à Constantinople, puis nommé professeur de mathématiques du Dauphin, professeur de belles-lettres au Collège de France; il ne devint architecte que par occasion : ses talents se révélèrent en 1665, époque où il fut chargé de construire un pont sur la Charente. En 1669, le roi ordonna que les monuments de Paris seraient désormais exécutés sur les plans de Blondel; c'est ainsi qu'il construisit les portes Saint-Antoine et Saint-Bernard, auj. détruites, et qu'en 1680 il éleva la porte Saint-Denis, dont les inscriptions mêmes sont de lui, les sculptures de Girardon et de Michel Anguier. On lui doit aussi la Corderie de Rochefort. Blondel entra à l'Académie des sciences en 1669, et devint directeur et professeur de l'Académie d'architecture, créée en 1671.

Il a publié : *Comparaison de Pindare et d'Horace*, 1673; *Cours d'architecture*, in-fol., 1675, reimp. en 1698, 2 vol. in-fol., excellent ouvrage; *Resolution des quatre principaux problemes d'architecture*, in-fol., 1673; *Histoire du calendrier romain*, 1682; *l'Art de jeter les bombes*, 1683, *Nouvelle Maniere de fortifier les places*, 1683 : ces deux derniers ouvrages lui valurent le grade de maréchal de camp; *Cours de mathematiques... enseignees au Dauphin*, 1683.

BLONDEL (Jacques-François), architecte, neveu du précédent, né à Rome en 1705, m. en 1774. On lui doit l'hôtel de ville, le palais épiscopal et le portail de la cathédrale de Metz; le palais archiépiscopal de Cambrai. Il professa l'architecture à Paris avec le plus grand succès, et composa des ouvrages très estimés, qui sont : *Architecture française*, 1772, 4 vol. in-fol.; *Cours d'architecture civile*, 1771-73, 9 vol. dont 3 de planches, ouvrage terminé par Patte (*V. ce nom*); *de la Distribution des maisons de plaisance*, 1737, 2 vol. in-4°. Blondel grava lui-même plusieurs planches de son *Cours d'architecture*.

BLONDEL (Merry-Joseph), peintre d'histoire, né à Paris en 1781, m. en 1853. Élève de Regnault, il remporta le grand prix en 1803, et fut reçu à l'Institut en 1832, en remplacement de Lethière. Ses plus belles œuvres sont : *Philippe-Auguste à Bouvines*, 1819, dans la galerie du Palais-Royal; *la Chute d'Icare* et *Éole déchaînant les vents contre la flotte troyenne*, dans le grand escalier du musée du Louvre; le plafond de la salle de Henri II, au Louvre; *la Justice qui protège le Commerce;* 6 bas-reliefs en grisailles, à la Bourse de Paris; le salon de la galerie de Diane, à Fontainebleau; *Homère dans Athènes* et *Zénobie sur les bords de l'Araxe*, au Luxembourg; *la Remise de Ptolémaïs à Philippe-Auguste*, à Versailles.

BLOOMFIELD (Robert), poète anglais, né à Honington (Suffolk) en 1766, m. en 1823, fut cordonnier. Il composa *le Valet de fermier*, comparé par certains critiques aux *Saisons* de Thompson, des *Contes et Chansons champêtres*, 1802; l'*Histoire du chapeau neuf du petit Davy*, trad. par T.-P. Bertin, 1818. *Le Valet de fermier* a été traduit par E.-F. Allard, 1800.

BLOSSEVILLE (Jules-Alphonse-René **PORET**, baron de), navigateur, né à Rouen en 1802, fit plusieurs voyages à Cayenne, à la Martinique, au Brésil, et prit part, sous les ordres de Duperrey, à l'expédition scientifique de *la Coquille*, de 1822 à 1825. Il visita les mers de l'Inde, de la Chine, en 1827, et s'embarqua en 1833 pour la côte d'Islande et du Groenland; les glaces l'obligèrent de relâcher à Vapna-fiord; il en repartit, et l'on n'a plus entendu parler de lui.

On a de lui des Mémoires sur la marine et la géographie, dans les *Annales maritimes* et dans les *Nouvelles Annales des voyages*, de 1826 à 1832.

BLOSSEVILLE-BONSECOURS, vge (Seine-Inférieure), arr. et à 3 kil. S.-E. de Rouen, sur une hauteur qui domine la rive dr. de la Seine; 1,510 hab. Remarquable église Notre-Dame, en style gothique, de construction récente; lieu de pèlerinage très fréquenté.

BLOUET (Guillaume-Abel), architecte, né en 1795, à Passy, m. en 1853, fils d'un artisan, et lui-même ouvrier mécanicien. Il entra à 18 ans dans l'atelier de l'architecte Delespine, remporta le grand prix d'architecture, 1821; alla à Rome, d'où il envoya, 1826, la *Restauration des thermes d'Antonin Caracalla*, beau et savant travail, avec 10 pl. au trait, gr. in-fol., Paris, 1828-30. Il dirigea la partie artistique de l'expédition de Morée, 1829, sur laquelle il publia : *Architecture, sculpture, inscriptions et vues du Péloponèse*, Paris, 1831-39, in-fol. Envoyé en Amérique, 1836, pour y étudier les pénitenciers, il publia à son retour : *Rapports sur les pénitenciers des États-Unis*, Paris, 1837, in-fol., 14 pl. contenant les plans généraux des principales prisons d'Amérique. Cet ouvrage le fit nommer inspecteur général des prisons de France. Il a encore donné : *Projet de prison cellulaire pour 558 condamnés, précédé d'observations sur le système pénitentiaire*, Paris, 1843, in-fol., 6 pl. Blouet fut chargé de terminer l'arc de triomphe de l'Étoile, à Paris, 1831; devint directeur des travaux du palais de Fontainebleau, 1840, et professeur à l'École des beaux-arts de Paris, 1846; il revisa l'*Art de bâtir* de Rondelet, et le compléta par un supplément, Paris, 1847, 100 pl. Il fut nommé membre de l'Institut en 1850.

V. Notice sur Blouet, par Halévy, Paris, 1856. C. D—y.

BLOUNT (Charles), déiste anglais, né en 1654, m. en 1693, publia un exposé des opinions des anciens sur l'état de l'âme après la mort, dans un livre intitulé *Anima mundi*, 1769, qui excita de grands scandales, attaqua la légitimité du vote qui appelait au trône Guillaume et Marie, et finit par se brûler la cervelle.

BLUCHER (Gebhard-Leberecht de), prince de Wahlstadt, feld-maréchal général de Prusse, né en 1742 à Rostock en Mecklembourg, m. en 1819. A l'ouverture de la guerre de Sept ans, il entra au service de la Suède, et fut fait prisonnier par les hussards prussiens du régiment Belling, dont le chef le détermina à passer du côté de la Prusse, 1760. Blucher fut nommé lieutenant de ce même régiment. Mais, après avoir longtemps espéré son avancement au grade de chef d'escadron, et voyant un autre officier promu à sa place, il demanda son congé, 1772. Plus tard il supplia le roi de le réintégrer, mais en vain. Après la mort de Frédéric II seulement ses vœux furent exaucés. Dans les campagnes de 1793 et 1794, il se montra excellent officier de cavalerie. Après la bataille d'Auerstædt, en 1806, il seconda mal le prince de Hohenlohe, dont il connaissait l'incapacité. Dans les campagnes de 1812 et 1813, il commanda en chef l'armée prussienne et un corps d'armée russe, aux batailles de la Katzbach et de Leipzig, entra en France en 1814, fut vainqueur à la Rothière, à Laon et prit part à la bataille de Paris. Le roi le créa prince de Wahlstadt. Dans la campagne de 1815, il perdit la bataille de Ligny, où il faillit être fait prisonnier. A Waterloo, il vint au secours du duc de Wellington, décida ainsi l'issue douteuse de la bataille, et fit une seconde entrée à Paris. Après la paix, il se retira dans ses terres en Silésie. La rapidité de ses mouvements lui avait fait donner le surnom de maréchal *Vorwærts* (en avant). On lui a élevé des monuments à Berlin, Rostock et Breslau.

E. S.

BLUCHER, v. de Prusse. (*V.* Buderich.)

BLUDENZ, petite v. d'Autriche (Tyrol), située sur la rive droite de l'Ill, à la base du Katzenkopf, et dominée par le vieux château de la famille Sternbach; 2,466 hab.

BLUM (Robert), homme politique, né à Cologne en 1807, m. en 1848, traversa les positions les plus obscures avant de devenir rédacteur du *Dictionnaire théâtral*, Altenbourg et Leipzig, 1839-42, 7 vol. Engagé de bonne heure dans les sociétés politiques, il fonda à Leipzig, en 1840, l'Association de Schiller et écrivit les *Feuilles patriotiques saxonnes*, fut un des zélés partisans du mouvement catholico-allemand en 1845, établit en 1847 une librairie qui publia l'*Arbre de Noel*, biographies des libéraux allemands, et se mit à la tête de la démocratie saxonne en 1848. Envoyé aux Assemblées de Francfort et de Leipzig, il fit preuve d'un certain talent oratoire, se mêla aux événements de Vienne, fut pris et fusillé par les Autrichiens, le 9 novembre.

BLUMAUER (Aloys), poète allemand, né à Steyer en Autriche en 1755, m. à Vienne en 1798, faisait partie de la compagnie de Jésus; après la suppression de son ordre, il se mit à la tête d'une librairie. Il a composé une *Enéide travestie*, Vienne, 1784, ouvrage plein de verve satirique, gâtée par des trivialités de mauvais goût. Il est aussi l'auteur d'une tragédie estimable, *Erwin de Steinheim*, et de diverses *Poesies* publiées par Müller, Leipzig, 1801.

BLUMENBACH (Jean-Frédéric), célèbre naturaliste, né à Gotha en 1752, m. en 1840. Élève de l'université d'Iéna, docteur en médecine en 1775, professeur à Gœttingue en 1776, il s'occupa d'histoire naturelle, d'anatomie comparée, de physiologie et d'histoire de médecine. Dans son livre *de Generis humani varietate nativa*, 1775 et 1794, in-4°, il divise l'espèce humaine en cinq races : la caucasienne, la mongole, la nègre, l'américaine et la malaise; classification établie sur l'étude du crâne dans ses *Decades VIII craniorum diversarum gentium*, 1790-1828, in-4°. Bien avant Cuvier, il avait rattaché l'histoire naturelle à l'anatomie comparée, pensant qu'on ne peut connaître la nature et les affinités des animaux que par l'étude de leur structure intérieure. Cette étude l'amena à publier un *Manuel d'anatomie comparée*, 1805 et 1815, in-8°. Dans son *Specimen physiologiæ comparatæ*, 1787 et 1789, in-4°, il compara les animaux à sang chaud et à sang froid, ovipares et vivipares, et fit une multitude d'observations neuves. Son *Manuel d'histoire naturelle*, trad. en franç. par Artaud, Metz, 1803, est auj. insuffisant.

On lui doit encore : *Institutiones physiologicæ et pathologicæ*, 1787 et 1798; *Introductio ad historiam medicinæ litterariam*, 1786; *Bibliothèque médicale*, 1793-95. Blumenbach était associé de l'Institut de France. — *V.* son *Panégyrique* par Marx, Gœttingue, 1840; et son *Eloge* par Flourens, 1846.

BLUNTSCHLI (Jean-Gaspard), jurisconsulte et homme d'État, né à Zurich en 1808, m. à Heidelberg en 1881. Il alla suivre à Berlin les leçons de Savigny et de Niebuhr et prit en 1831 le grade de docteur en droit. Il devint, en 1836, professeur à l'université de Zurich. Tour à tour conseiller d'État, membre du Directoire fédéral, député à la diète, Bluntschli

prit une part active aux querelles politiques qui troublèrent la Suisse de 1830 à 1848. Il s'établit ensuite dans le grand-duché de Bade, professa le droit public à l'université de Heidelberg et fut élu membre de la Chambre des députés.

Ses principaux ouvrages (en allemand) sont : *Histoire politique et juridique de la ville et du territoire de Zurich*, 1838 ; *les Nouvelles Écoles des jurisconsultes allemands*, 1841 ; *les Trois Pays d'Uri, de Schwitz et d'Unterwalden*, 1857 ; *Histoire de la république de Zurich ; Droit politique général*, Munich, 1860 ; *Droit moderne de la guerre*, 1866 ; *Théorie de l'État moderne*, 1875. E. D—Y.

BLYTH, v. d'Angleterre (Nottingham) ; 3,700 hab. Autrefois prieuré de bénédictins.

BLYTH SOUTH-), v. et port d'Angleterre (Northumberland), sur le Blyth ; 2,918 hab. Chantiers de construction. Commerce de houille ; en face est *North-Blyth*, vge de pêcheurs.

BOABDIL ou **ABOU-ABDALLAH**, dernier roi maure de Grenade, dépouilla de l'autorité son père Muley-Hassan en 1481. Vaincu et pris par les troupes de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, il se reconnut tributaire. Une agression sur le territoire des chrétiens amena une nouvelle guerre : Grenade fut prise en 1492. Boabdil versait des larmes, en contemplant du haut d'une colline cette ville qu'il fallait quitter : « Pleure comme une femme, lui dit sa mère, Aïescha, le trône que tu n'as pas su défendre en homme. » La colline a conservé le nom de Soupir du Maure. Boabdil ne put se résigner à vivre en sujet dans un pays où il avait été roi : il passa en Afrique, et périt en combattant pour le roi de Fez contre celui de Maroc. B.

BOADICEE, reine des Icènes, peuple du N.-O. de l'anc. Angleterre ; son mari, en mourant, déclara les Romains ses héritiers ; mais elle souleva son peuple, et prit Camalodunum ; battue par Suetonius Paullinus, 61, elle mourut de chagrin ou s'empoisonna.

V. Tacite, *Annales*, XIV ; *Agricola*, XV et suiv. ; Dion, l. XII. A. G.

BOAGRIUS ou **MANES**, fleuve ou torrent de l'anc. Locride, va se jeter à Thronium dans le golfe Maliaque ; auj. *Terremoto*.

BOAISTUAU ou **BOISTUAU DE LAUNAY** (Pierre), littérateur, né à Nantes vers 1500, m. en 1566. On a de lui : *le Théâtre du monde*, 1584 et suiv., qui traite des misères humaines et de la dignité de l'homme ; *les Histoires tragiques*, 1568 et suiv. ; recueil de nouvelles traduites de Bandello, et auxquelles Belleforest en a ajouté plusieurs : l'une d'elles est l'original de *Roméo et Juliette* de Shakspeare, une autre a servi de canevas à Voltaire pour sa tragédie d'*Artémise*. Boaistuau a aussi extrait de plusieurs auteurs 40 *Histoires prodigieuses*, 1561, augmentées par Claude de Tesserand, R. Heyer, Jean de Marconvelle et Belleforest.

V. La Croix du Maine et Verdier, *Biblioth. française*.

BOANDUS, nom latin de la Boyne.

BOANIPOUR, v. de l'Hindoustan anglais (présid. de Calcutta). Foire où viennent 100,000 personnes, et où il se fait pour 4,000,000 de roupies d'affaires.

BOARIS, nom anc. d'une petite île de la Sardaigne ; auj. *Santa-Maddalena*.

BOARIUM (**FORUM**). *V.* Forum.

BOAULIA. *V.* Bauli.

BOA-VISTA, c.-à-d. *Bonne-vue*, île du groupe des îles du Cap-Vert, la plus orientale et la première vue par les Portugais lors de la découverte de cet archipel en 1450 ; 3,000 hab.

BOBBIO, *Bobium*, v. du roy. d'Italie, prov. de Pavie, sur la Trebbia. Évêché ; 4,675 hab. Elle s'est formée autour du célèbre monastère fondé en 612 par St Colomban, abbé de Luxeuil. Dès 1742 l'Autriche l'avait cédée à la Sardaigne.

BOBER, riv. de Prusse ; source au village de son nom (Silésie), dans le Riesengebirge ; cours de 190 kil. par Liebau, Lœwenberg, Bunzlau, Naumbourg, Bobersberg et Crossen, où elle se joint à l'Oder (riv. g.).

BOBIUM. *V.* Bobbio.

BOBRUISK, v. forte de la Russie d'Europe, gvt de Minsk, sur la Bérézina ; station des paquebots à vapeur qui parcourent le Dnieper et la Bérézina ; 40,079 hab. Les Français l'assiégèrent vainement en 1812.

BOCAGE (Pierre-Martinien **TOUSEZ**, dit), acteur, né à Rouen en 1801, m. en 1862, a été l'interprète préféré des dramaturges de l'école romantique. Les pièces où il obtint le plus de succès sont : *l'Incendiaire, Antony, Marion Delorme, la Tour de Nesle, Thérèsa, Angèle, Pinto, la Vénitienne, les Sept Infants de Lara, Riche et Pauvre, Don Juan de Marana*.

BOCAGE (Le), petit pays de la basse Normandie, ch.-l. Vire ; compris auj. dans le dép. du Calvados. C'est de là que le linge ouvré qui se fait dans cette région s'appelle *bocage*. — pays de l'anc. Poitou formant la partie la plus accidentée du plateau de Gâtine ; v. princip. Clisson, Maulevrier, Tiffauges ; auj. dans le dép. de la Vendée. Il est célèbre par le rôle que jouèrent ses habitants, dans les guerres civiles de la fin du siècle dernier. Les bois et les taillis ont disparu, et le pays est sillonné de routes construites sous Louis-Philippe et admirablement entretenues.

BOCAGE, terme géographique. (*V.* Bosc.)

BOCAGE (**BARBIÉ DU**). *V.* Barbié.

BOCANA SYLVA, nom latin de Buchau, v. de Wurtemberg.

BOCCA-DI-LUPO, *gueule de loup*, nom en italien moderne du défilé des Thermopyles.

BOCCACE (Giovanni **BOCCACCIO**, dit), célèbre auteur italien, dont la famille était originaire de Certaldo en Toscane, naquit en 1313, d'une union illégitime, à Paris, où son père était venu pour des affaires de commerce, ou peut-être à Florence ; m. à Certaldo en 1375. N'ayant aucun goût pour le négoce, il étudia, malgré sa famille, le droit, le latin et le grec ; la vue des triomphes de Pétrarque à Naples, où on l'avait placé chez un marchand, fit décidément de lui un littérateur et un poète. Après la mort de son père, il se fixa à Florence, et cette ville lui confia plus d'une fois des missions diplomatiques. Il avait fait beaucoup de vers italiens dans sa jeunesse ; il les brûla lorsqu'il eut vu ceux de Pétrarque. Il composa dans l'âge mur *la Théséide*, épopée en 12 chants et en octaves sur l'amour d'Archytas et de Palémon pour l'Amazone Émilie au temps de Thésée, où l'on trouve le premier exemple de l'*ottava rima ;* et ensuite *Il Filostrato*, sur les amours de Troïlus et de Criséida, plein de réminiscences homériques. Dans *la Vision amoureuse*, poème en *terza rima*, il feint que le triomphe de la Sagesse, de la Gloire, de la Richesse, de la Fortune et de l'Amour s'offre à ses yeux dans le temple de la Félicité. Le *Nimfale Fiesolano* est consacré à déplorer les amours infortunées d'Africus et de Menzola. Tous ces poèmes valent plus par le style que par la conception. La prose devait être pour Boccace un meilleur titre de gloire. Dans le *Filocopo*, inspiré par un vieux poème chevaleresque, il raconte avec un peu de prolixité et d'emphase les aventures de Florio et de Blanchefleur ; l'*Amorosa Fiammetta* est un autre roman, où l'on pense qu'il s'est mis lui-même en scène ; le *Corbaccio* ou *Labyrinthe d'amour* est une diatribe violente contre les femmes ; dans *Admète*, pastorale mélangée de prose et de vers, sept nymphes de l'Étrurie racontent leurs amours. Le plus célèbre des ouvrages de Boccace est le *Décaméron*, recueil de cent nouvelles, où Shakspeare, La Fontaine, Voltaire et Dryden ont puisé ; il le composa, dit-on, sur la demande de la fille naturelle de Robert, roi de Naples, celle qu'il appelle Fiammetta. Mais on n'est même pas certain que cette Fiammetta ait jamais existé. Le *Décaméron*, peinture fidèle des mœurs licencieuses de l'époque et surtout du pays, fut pour la prose italienne ce qu'étaient *la Divine Comédie* et les sonnets de Pétrarque pour la poésie : la langue prit des mouvements variés, du nombre, de la grâce ; elle devint riche, abondante, harmonieuse ; l'épisode de la peste de Florence a été souvent comparé à la peste d'Athènes décrite par Thucydide. La nouvelle de *Griselidis* a été imitée dans toutes les langues. Boccace, grand admirateur du Dante, a écrit sa *Vie ;* nommé le 1er à la chaire que les Florentins fondèrent pour l'interprétation de *la Divine Comédie*, il avait entrepris un commentaire de ce poème que la mort l'empêcha d'achever, mais dont une partie a été publiée à Naples, 1724. On doit aussi le compter parmi ceux qui ranimèrent en Italie le goût des lettres anciennes : il entretint pendant 3 ans Léonce Pilate de Thessalonique, qui lui expliquait l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et il dépensa sa fortune à faire copier des mss grecs et latins.

Parmi les traités qu'il composa en latin, on distingue : *de Genealogia deorum*, le plus ancien recueil des notions mythologiques éparses dans les écrits des anciens ; *de montium, sylvarum, lacuum, fluviorum, stagnorum et marium Nominibus ; de Casibus virorum et feminarum illustrium ; de Claris Mulieribus*, etc. On a aussi de lui 16 églogues, dans les *Bucolicorum auctores*, Bâle, 1546. La meilleure édition complète de Boccace est celle de Florence, 17 vol., 1827 et suiv. Plusieurs de ses ouvrages ont été trad. en français : la *Généalogie des dieux* et le *de Casibus virorum*, par Claude Wittard, Paris, 1578 ; le *de Claris Mulieribus*, par Ant. Ridolfi, Lyon, 1551 ; la *Théséide*, par D. C. C., Paris, 1597 ; le *Nimfale Fiesolano*, par Guercin du Crest, Lyon, 1556 ; le *Filocopo*, par Sevin, Paris, 1542, et par Jacques Vincent, Paris, 1554 ; l'*Amorosa Fiammetta*, par Chappuys, Paris, 1585 ; le *Labyrinthe d'amour*, par Belleforest, Paris, 1571 ; le *Décaméron*, par Ant. Le Maçon, Paris, 1545 ; par Sabatier de Castres, 1779 ; par Mirabeau, 1802. B.

BOCCADOR (Dominique), dit *Cortone*, architecte italien, donna les plans et fit les constructions de l'anc. hôtel de ville de Paris, en 1533. C'était la partie centrale de la façade sur la place de Grève. Cette façade a été heureusement reproduite dans la reconstruction de l'édifice, après l'incendie de 1871.

BOCCAGE (Marie-Anne **LEPAGE**, femme **FIQUET DU**), poète, née à Rouen en 1710, m. en 1802. Veuve de bonne heure, elle alla se fixer à Paris, où elle devint célèbre. Voltaire et Fontenelle prônèrent ses œuvres ; elle fut reçue aux Académies de Rouen, de Lyon, de Bologne, de Padoue et de Rome. Elle a laissé de faibles imitations du *Paradis perdu* de Milton, et de la *Mort d'Abel* de Gessner ; un poème en 10 chants, *la Colombiade ;* une mauvaise tragédie *les Amazones*, et des let-

très intéressantes adressées à sa sœur, Mme Duperron, pendant ses voyages en Italie, en Angleterre et en Hollande.

BOCCAGE (Manuel-Maria **barbosa du**), poète portugais, d'origine française, né à Sétubal en 1771, m. à Lisbonne en 1805, visita les Indes et la Chine, et fut toujours malheureux. Improvisateur populaire, il a l'harmonie des mots, la science du rythme et du langage. Dans l'églogue, le sonnet et l'épître, il montre de la sensibilité. Il s'est essayé aussi dans la tragédie.

Ses œuvres ont été recueillies, Lisb., 1796-1805. B.

BOCCALINI (Trajano), auteur satirique italien, né à Lorette en 1556, m. en 1613, fut chargé d'un gouvernement dans les États de l'Église et se retira ensuite à Venise. On a de lui de nombreux écrits contre les Espagnols, des commentaires sur Tacite, Genève, 1609, et les *Nouvelles du Parnasse,* Venise, 1612-13, dont la *Pietra del paragone* (la pierre de touche), Venise, 1615, n'est qu'une sorte d'épisode ou de supplément. Boccalini mêle de l'enjouement à sa satire; ses remarques sont fines, ses critiques judicieuses, son style clair et coulant. B.

BOCCANERA, nom d'une illustre famille de Gênes. — Guillaume Boccanera, quoique patricien, se mit à la tête du parti démocratique, renversa la noblesse, et gouverna, avec le titre de capitaine du peuple, de 1257 à 1262; son orgueil le fit déposer. — Son petit-fils, Simon Boccanera, fut le 1er doge de Gênes, 1339. Assiégé dans la ville par les Doria, les Spinola, les Grimaldi et les Fieschi exilés, 1347, il se réfugia à Pise, ne ressaisit le pouvoir qu'en 1356, et fut empoisonné dans un banquet en 1363. Sous son administration, les Génois soumirent l'île de Chio, et repoussèrent les Tartares qui avaient attaqué la colonie de Caffa. — Gilles Boccanera, frère de Simon, secourut Alphonse XI, roi de Castille, contre les Maures, gagna deux batailles navales en vue de Gibraltar, contribua à la prise d'Algésiras, 1344, et fut nommé amiral de Castille et comte de Palma. Sous le roi Henri II, il battit une flotte portugaise à l'embouchure du Tage; puis il vainquit, pour le compte de la France, les Anglais près de La Rochelle, 1372. — Baptiste Boccanera, fils de Simon, poussa à la révolte les Génois qui s'étaient donnés à Charles VI, roi de France, et fut décapité par ordre du maréchal Boucicaut, 1401.

BOCCHERINI (Luigi), compositeur de musique, né à Lucques en 1740, m. à Madrid en 1806. Il passa presque toute sa vie à la cour d'Espagne, mais n'en mourut pas moins dans la misère. Ses compositions instrumentales, remplies de simplicité naïve et de mélancolie, font pressentir Haydn. Il fut le premier qui donna un caractère fixe au trio, et il servit de modèle à Cramer, Pugnani et Viotti; dans le quatuor, il fut suivi par Pleyel, Haydn, Mozart et Beethoven; dans le quintette, il n'a de rival que Mozart. Son *Stabat,* d'un caractère éminemment religieux, a fait dire que, si Dieu voulait entendre de la musique, il choisirait celle de Boccherini.

V. une Notice sur sa vie et ses ouvrages par L. Picot, Paris, 1851. B.

BOCCHETTA (LA) ou **LA BOQUETTE,** défilé des Apennins, conduisant de la Lombardie vers Gênes, et protégé par 3 redoutes; il donne passage à la grande route de Gênes à Alexandrie par Gavi et Novi. E. B.

BOCCHORIS ou **BOKENRANW,** roi d'Égypte de la vingt-quatrième dynastie, régnait à Saïs, dans la basse Égypte, pendant que les Éthiopiens occupaient le reste du pays. Il chercha à s'affranchir de la domination étrangère, mais fut assiégé dans Saïs par le roi éthiopien Sabacon, pris et brûlé vif après 7 ans de règne, fin du VIIIe siècle av. J.-C. Les écrivains grecs vantent la sagesse et les vertus de Bocchoris.

Hérodote, II; Diodore, I, LXV, XCXV; Élien, *Hist. anim.*, XII, III; Athénée, X, 13. E. D—Y.

BOCCHUS, roi de Mauritanie, prit les armes pour soutenir son gendre Jugurtha contre les Romains. Deux fois vaincu par Marius, il traita avec Sylla, questeur de ce général, 106 av. J.-C. Pour prix de cette trahison, il reçut le pays des Massésyliens.

BOCCONE (Paolo), célèbre naturaliste sicilien, né à Palerme en 1633, m. en 1704, parcourut l'Italie, la France, la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre, pour rechercher des plantes et entrer en relation avec les savants, fut professeur à Padoue, et finit par entrer, sous le nom de Silvio, dans l'ordre de Cîteaux.

Son principal ouvrage est intitulé : *Icones et descriptiones variarum plantarum Siciliæ, Melitæ, Galliæ et Italiæ,* Lyon et Oxford, 1674, 52 planches.

BOCCONIO (Marino), conspirateur vénitien. Voyant le grand conseil de Venise incliner vers une aristocratie héréditaire, il trama un complot pour rétablir l'égalité, et périt en 1299, grâce à la vigilance du doge Pierre Gradenigo.

BOCHART (Samuel), ministre protestant et savant orientaliste, neveu par sa mère du célèbre Pierre Dumoulin, né à Rouen en 1599, m. en 1667 d'une attaque d'apoplexie, en discutant dans l'Académie de cette ville avec le docte Huet. Il alla d'abord à Stockholm, où il avait été appelé par une lettre écrite de la main de la reine Christine. Il y resta peu de temps. De retour en France, il fut nommé pasteur à Caen. Il fit quelques ouvrages de controverse qui sont oubliés; mais sa *Géographie sacrée,* 1646, 1re édit., et Leipzig, 1793-96, 3 vol. in-4°, tient un rang distingué parmi les ouvrages où l'érudition étonne autant qu'elle instruit. Il crut avoir retrouvé la langue carthaginoise, en interprétant le passage célèbre du *Pœnulus* de Plaute. Sa science dans les idiomes de l'Orient finit par l'aveugler lui-même au point qu'il donnait puérilement des étymologies hébraïques, syriaques ou arabes à la plupart des mots des autres langues.

Ses œuvres complètes ont été imprimées à Leyde en 1712.3 vol. in-fol. On y remarque son *Hierozoicon,* traité sur les animaux mentionnés dans l'Écriture sainte, publié sépar. à Londres, en 1663, à Francfort, en 1675 C. N.

BOCHART DE SARON (J.-B.-Gaspard), premier président au parlement de Paris, né dans cette ville en 1730, m. sur l'échafaud en 1794. Habile mathématicien et astronome distingué, membre de l'Académie des sciences en 1779, il fit imprimer à ses frais le bel ouvrage de Laplace, *Théorie du mouvement elliptique et de la figure de la terre.*

BOCHNIA, v. des États autrichiens (Gallicie); 8,040 hab. Riches mines de sel gemme connues depuis le XIIIe siècle.

BOCHOLT, v. du roy. de Prusse (Westphalie), sur l'Aa; 6,954 hab. Belle église gothique; château des princes de Salm-Salm. Usines à fer aux environs; victoire de Charlemagne sur les Saxons, 779.

BOCHSA (Robert-Nicolas-Charles), musicien, né à Montmédy en 1789, m. en 1856, élève de Catel, donna, de 1813 à 1816, à l'Opéra-Comique plusieurs ouvrages, dont un seul, *la Lettre de change,* est resté longtemps au répertoire. Il eut une grande réputation comme harpiste.

BOCK (Jérome), nommé aussi **TRAGOS**, traduction de son nom en grec, *Le Bouc* en français, né en 1498 à Heidesbach dans le bas Palatinat, m. en 1554. Après avoir été maître d'école à Deux-Ponts, il se fit recevoir médecin. Ayant embrassé la réforme de Luther, il devint ministre à Hornbach. Les troubles religieux l'obligèrent de se retirer à Saarbruck, où il devint médecin du comte de Nassau; au bout de deux ans, il put revenir à Hornbach. Avant lui, on ne connaissait les plantes que par les noms qu'on trouvait dans les livres, ou par la tradition; on les classait par ordre alphabétique. Bock, voulant étudier la nature, parcourut les Ardennes, les Vosges, le Jura, la Suisse, les bords du Rhin, et rapporta une riche moisson de plantes de toute espèce. Il examina, compara, fit des rapprochements, et jeta les premiers fondements d'une méthode naturelle; on trouve dans ses classes des groupes déjà bien étudiés, tels que les labiées et presque toutes les crucifères. Ses descriptions sont parfois obscures, les détails scientifiques souvent noyés dans un luxe d'érudition trop recherchée; il a peut-être mis une trop grande importance à rapprocher les végétaux de l'Allemagne de ceux de la Grèce, décrits par Dioscoride et Théophraste; malgré ces défauts, il ne doit pas moins être regardé comme un des pères de la botanique.

Son livre, qui parut d'abord sous le titre de *Nouvel Herbier des plantes qui croissent en Allemagne,* 1539, in-f°, Strasbourg, reçut ensuite des accroissements considérables. La meilleure édition est celle de 1595 Les figures ont paru sous ce titre : *Vivæ atque ad vivum expressæ imagines omnium herbarum,* Strasbourg, 1550, in-4°. Cet ouvrage a été traduit en latin par Kyber sous ce titre : *Hieronymi Tragi de stirpium, maxime earum quæ in Germania nostra nascuntur,* etc., Strasbourg, 1552, in-4°.

BOCKOLD. *V.* Jean de Leyde.

BOCOGNANO, ch.-l. de cant. (Corse), brg situé dans une contrée fertile, arr. d'Ajaccio, sur la route de Bastia; 1,627 hab. Élève de bétail.

BOCSKAI (Étienne), chef d'une insurrection hongroise contre l'Autriche, de 1604 à 1606. Il refusa le titre de roi que lui offrait le sultan Achmet Ier; mais il obtint de l'empereur Rodolphe, par la médiation de l'archiduc Mathias, la paix de Vienne, qui assurait à la Hongrie la liberté des cultes.

BOCTHOR (Ellious), orientaliste égyptien, né à Syout en 1784, m. à Paris en 1821. Il vint en France après l'expédition d'Égypte, et enseigna l'arabe à l'école des langues orientales.

Le *Dictionnaire arabe et français* qu'il avait rédigé a été publié par M. Caussin de Perceval, 1828.

BOCZA, brg de Hongrie; 1,200 hab. Aux environs, fonderie royale de cuivre de Maluszina.

BODAMI CASTRUM. *V.* Bodmann.

BODE (Jean Elert), astronome, né à Hambourg en 1747, m. à Berlin en 1826. Élève de Busch, il a dirigé pendant 50 ans l'observatoire de cette ville. On connaît sous le nom de loi de Bode une loi selon laquelle les intervalles des orbites des planètes vont à peu près en doublant à mesure que l'on s'éloigne du soleil; elle avait été déjà entrevue par Képler.

On a de Bode : un *Manuel d'astronomie,* Berlin, 1822, fort répandu

en Allemagne; un *Atlas céleste* en 20 feuilles, où sont marquées les positions de 17,240 étoiles; des *Éphémérides astronomiques* depuis 1776, en 54 vol., continuées par Encke sous le titre d'*Annales astronomiques de Berlin*; des *Considérations générales sur l'univers*, etc.

BODE, riv. d'Allemagne, affluent g. de la Saale; sources dans le Hartz; cours de 165 kil. par Quedlinburg (Saxe prussienne).

BODEL (Jean), trouvère, vivait vers 1250 à Arras, qu'il dut quitter, atteint de la lèpre, dont il mourut. M. Francisque Michel a publié pour la première fois (Paris, 1839, 2 vol.) sa *Chanson des Saxons*, récit romanesque, à la manière de l'Arioste. On a de lui un morceau sur la vie de St Nicolas, évêque de Myre. A. G.

BODEN-SEE, nom allemand du lac de Constance.

BODENSTEIN, brg d'Autriche. (*V.* Pottenstein.)

BODILON. *V.* Childéric II.

BODIN (Jean), publiciste, né à Angers en 1590, m. en 1596, étudia le droit et l'enseigna quelque temps à Toulouse. Il vint à Paris, échoua au barreau, et se livra aux sciences et aux lettres. Savant et spirituel, il plut à Henri III, perdit ensuite ses bonnes grâces, et s'attacha au frère du roi, François, duc d'Alençon et d'Anjou. Celui-ci l'emmena dans ses voyages, et Bodin ne put voir sans amour-propre qu'on expliquait à Cambridge l'ouvrage qu'il avait publié sur *la République*, Paris, 1577, in-fol. Député aux états de Blois par le tiers état, il y fit de l'opposition, et perdit une place de procureur du roi qu'il avait à Laon. En 1589, il souleva cette ville contre Henri IV, en détermina plus tard la soumission, et y mourut de la peste. Bodin est le père de la science politique en France, le chef de l'école constitutionnelle et le précurseur de Montesquieu. *La République* (ce mot est pris ici dans son vieux sens, et signifie administration de la chose publique) eut un grand succès dans toute l'Europe. C'est un livre savant, mais peu méthodique. L'opinion de l'auteur est favorable à la monarchie; seulement il réclame l'intervention du peuple en matière d'impôt, et oppose à l'absolutisme les droits de la conscience. Longtemps avant Montesquieu, il avait pensé qu'il faut accommoder les lois aux caractères de la nation, et que ces caractères dépendent beaucoup de la température et de la situation du pays que cette nation habite. Bodin a traduit lui-même en latin son ouvrage, 1586. Parmi ses autres publications figurent la *Démonomanie*, 1581, et le *Theatrum universæ naturæ*, 1596, où il montre une grande foi dans la magie.

V. Bodin et son temps, par H. Baudrillart. Paris, 1853. J. T.

BODIN (Félix), littérateur, né à Saumur en 1795, m. à Paris en 1837, écrivit dans les feuilles périodiques de l'opposition pendant la Restauration. On lui doit la première idée des *Résumés historiques*, dont il commença la publication par un *Résumé de l'histoire de France*, 1821, et un *Résumé de l'histoire d'Angleterre*, 1823, et aussi des *Études historiques sur les assemblées représentatives*, 1824. Un fait curieux, c'est que l'éditeur de l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers ne se chargea de cette œuvre qu'à la condition que Bodin y ferait une préface.

BODINCOMAGUS, nom anc. de Casal, v. d'Italie.

BODINCUS ou **BODENCUS**, nom primitif du Pô.

BODIOCASSES. *V.* Bajocasses.

BODIONTICI ou **BODIONTII**, peuple de l'anc. Gaule narbonnaise, dans les Alpes; cap. *Dinia* (Digne).

BODLEY (Thomas), gentilhomme anglais, né à Exeter en 1544, m. en 1612. Il étudia à Genève, où sa famille, attachée au protestantisme, avait cherché un refuge pendant le règne de Marie Tudor. Sous Élisabeth, il fut chargé de plusieurs ambassades en Danemark, en France et en Hollande. Ayant éprouvé une disgrâce, 1597, il se retira à Oxford. Il légua à l'université de cette ville 24,000 ouvrages précieux qu'il avait réunis; c'est ce qu'on nomme encore aujourd'hui la Bibliothèque Bodléienne.

Ses lettres ont été publiées par Hearne, sous le titre de *Reliquiæ Bodleianæ*, Lond., 1703.

BODMANN, *Bodami Castrum*, vge du grand-duché de Bade, sur le lac de Constance; 850 hab. Vieux château en ruine, où résidaient les lieutenants des rois carolingiens.

BODMANN-SEE, nom allemand du lac de Constance.

BODMER (Jean-Jacques), né à Greifensee en 1698, m. en 1783, était fils d'un pasteur, et fit ses études au gymnase de Zurich. A 27 ans, il fut chargé d'enseigner l'histoire de la Suisse, et, dix ans plus tard, 1735, il était membre du grand conseil. Son rôle est considérable dans la littérature allemande; poète froid, mais critique enthousiaste, il a donné aux lettres une impulsion féconde. C'est lui qui, le premier, aidé de son compatriote et ami Breitinger, combattit l'imitation des écrivains français, et rappela les Allemands à leurs traditions nationales. Il publia les *Minnesinger*, traduisit Milton, fit enfin pour la poésie épique et lyrique ce que Lessing fit plus tard pour le théâtre en popularisant l'étude et l'admiration de Shakspeare. Ses chants, inspirés de la Bible, ses *Poésies patriarcales*, qu'on voulut opposer à *la Messiade* de Klopstock, eurent peu de succès. Le plus long de ses poèmes, *la Noachide*, 1752, contient quelques gracieux passages idylliques. Ses meilleurs travaux sont la traduction de Milton, qui provoqua les attaques de Gottsched, et amena l'éclatante rupture de la jeune école avec le réformateur littéraire de Leipzig; la collection des *Minnesinger*, publiés avec Breitinger; la *Bibliothèque helvétique*, 1735; les *Lettres critiques*, 1746, et un *Recueil d'anciennes poésies anglaises et souabes*, 1780. S. R. T.

BODMER (Georges), mécanicien et industriel suisse, né à Zurich en 1786, m. en 1864. En 1805, il perfectionna les machines pour la filature du coton. En 1808, il construisit un canon rayé se chargeant par la culasse, destiné à lancer des grenades qui faisaient explosion en touchant le but. Établi depuis 1809 à Saint-Blaise (Bade), il y créa une filature et des ateliers pour la construction des machines; en 1816, le grand-duc de Bade le nomma directeur de ses fabriques d'armes à feu. De retour en Suisse en 1822, Bodmer établit des filatures dans le canton d'Argovie. Il résida en Angleterre de 1825 à 1847 : les roues à engrenage, les locomotives, les machines à tourner, à forer, à laminer, les machines à vapeur de la marine, etc., furent perfectionnées alors par lui. Il s'occupa dans ses dernières années de la construction des chemins de fer autrichiens.

BODMIN ou **BOSUENNA**, par. et v. d'Angleterre (Cornouailles); manuf. de chaussures; 4,672 hab. Très florissante sous la domination saxonne, elle fut en 905 le siège d'un évêché transféré depuis à Exeter.

BODOBRIA. *V.* Baudobriga.

BODONENSIS VALLIS, nom latin du val Benoit.

BODONI (J.-B.), célèbre typographe, né en 1740 à Saluces, m. en 1813 à Padoue, directeur de l'imprimerie ducale de Parme. On lui doit plusieurs éditions de classiques latins, qui passent à juste titre pour des chefs-d'œuvre de typographie. Il édita aussi les œuvres de Condillac, 1775. La cour d'Espagne, mécontente de quelques passages que contenait cet ouvrage, en demanda la suppression au duc de Parme, qui l'accorda. Heureusement on avait déjà vendu plusieurs exemplaires, qui servirent à la réimpression de *Deux-Ponts*, sous le nom de *Parme*, 1776, 16 vol. En 1782, la vente de l'édition primitive fut permise. Bodoni a donné d'admirables éditions d'Anacréon et d'Homère. Il a laissé un excellent *Manuel typographique*. C—s.

BODONIS VILLARE, nom latin de Badonviller.

BODONITZA, anc. *Opus* ou *Thronium* (?), brg de la Grèce moderne (Béotie), au débouché des Thermopyles; appelé au moyen âge *la Bondenice*; il est voisin du défilé de Clissoura ou la Closure, à travers lequel on se rend, par le mont Callidrome, de Locride en Doride. Ch.-l. d'un marquisat dans l'empire latin de 1204.

BODOTRIE, *Bodotria æstuarium*, auj. golfe de *Forth*. On place sur ses bords le *Trutulensis Portus*, où aborda Agricola.

BODROG-KERESZTUR, v. de Hongrie (comitat de Zemplin), sur le Bodrog, à 5 kil. N.-O. de Tokai; 4,500 hab. Vins vendus sous le nom de Tokai.

BODROUN. *V.* Boudroum.

BODUNNI, anc. peuple de la Grande-Bretagne, appelé Dobuniens par Ptolémée; auj. comté de Worcester, et partie de ceux de Glocester et d'Oxford.

BOE (François de **LE**), en latin *Sylvius*, anatomiste, né en 1614 à Hanau, m. en 1672. Il fut reçu docteur en médecine à Bâle en 1637, voyagea en Hollande, en France, en Angleterre; s'établit à Amsterdam où il pratiqua la médecine avec succès, et fut nommé professeur de médecine à Leyde en 1658, puis recteur. Il se livra à l'enseignement clinique et à celui de l'anatomie pathologique, mais se laissa aller à des théories empruntées en partie à Van Helmont. Son système de médecine, entièrement chimique, était fondé sur les propriétés acides, alcalines des humeurs, dont l'âcreté était la source de beaucoup de maladies. Comme anatomiste, on lui doit plusieurs découvertes, entre autres celle de l'os lenticulaire; il décrivit mieux que ses devanciers les sinus cérébraux, les ventricules, etc. Il est le premier sur le continent qui ait adopté les idées de Harvey sur la circulation.

Ses travaux anatomiques sont résumés dans son ouvrage intitulé : *Disputationum medicarum decas*, publié en plusieurs fragments, Leyde, 1659-1660; Amsterdam, 1663. Ses ouvrages de médecine ont été réunis sous le titre de : *Opera medica*, Amsterdam, 1679; et Genève, 1731, in-fol. D—g.

BOEÆ, v. de Laconie, auj. *Vatika*. Pausanias y signale plusieurs temples. S. Re.

BŒBE, v. de l'anc. Thessalie, dans la Pélasgiotide, sur la côte occid. du lac. Bœbéis; auj. *Bio*.

BOÈCE, en latin **BOETIUS** ou **BOETHIUS** (Anicius-Manlius-Torquatus-Severinus), philosophe et homme d'É-

tat, né à Rome entre 470 et 475, d'une famille illustre, m. en 524, alla finir ses études à Athènes sous Proclus. De retour à Rome, il fut élevé aux premières dignités du palais par Théodoric, roi d'Italie, et fut nommé deux fois consul dans les années 510 et 511. Administrateur vigilant, il contribua aux réformes opérées par le roi des Ostrogoths ; mais, plus tard, la vengeance de ses ennemis lui attira la disgrâce du prince, qui, mécontent des remontrances de Boèce au sujet des persécutions contre les catholiques, le fit emprisonner à Pavie. Impliqué dans un complot, et accusé d'intelligences avec l'empereur grec Justin, Boèce fut condamné à mort, et périt dans d'horribles tortures. Dans sa prison, il avait composé le traité qui a le plus contribué à sa réputation : *de Consolatione philosophica*, dialogue en prose et en vers, où l'auteur, parlant de la Providence, s'élève à une grande hauteur de pensées et de sentiments. On a encore de lui plusieurs compositions philosophiques, des traductions avec commentaires des *Traités de dialectique* d'Aristote, un *Commentaire sur les Topiques* de Cicéron, ouvrages qui ont été longtemps adoptés pour l'enseignement scolastique au moyen âge. Il fit aussi des instruments de musique et de mathématiques, dont il envoya quelques-uns à Clotaire, roi de France. On a cru jusqu'à nos jours qu'il était chrétien : le contraire semble être démontré.

V. Judicis, traduction française de la *Consolation philosophique de Boèce*, Paris, 1861 ; Ch. Jourdain, *de l'Origine des traditions sur le christianisme de Boèce*, Paris, 1861. Les meilleures éditions des œuvres de Boèce sont celles de Venise, 1491 ; de Bâle, 1570, in-fol. ; de Leyde, *cum notis varior.*, 1671 ; de Glasgow, 1751. Le livre de *la Consolation*, trad. en anglo-saxon par Alfred le Grand, en grec par Maxime Planude, fut aussi commenté par Asser et par St Thomas. On cite une traduction française de Boèce par Jean de Meung. D—T—R.

BŒCKH (Auguste), célèbre philologue allemand, né à Carlsruhe en 1785, m. en 1867, fit ses premières études au gymnase de sa ville natale, alla en 1803 suivre les cours de F.-A. Wolf à l'université de Halle, et entra, en 1806, au séminaire philologique de Berlin. L'année suivante, il fut nommé professeur à Heidelberg. Ses premiers travaux furent : *Commentatio in Platonis qui vulgo fertur Minoem*, Halle, 1806 ; *Græcæ tragœdiæ principum, Æschyli, Sophoclis, Euripidis, num ea quæ supersunt et genuina omnia sint*, Heidelb., 1898; *de la Mesure des vers dans Pindare*, en allem., Berlin, 1806 ; *Simonis Socratici, ut videtur, dialogi IV*, Heidelb., 1810 ; *de Platonis systemate cœlestium et de vera indole astronomiæ Philolaicæ*, ibid. ; *de Platonica corporis mundani fabrica*, ibid. ; *Observationes criticæ in Pindaris primum Olympicum carmen*, ibid., 1811. Appelé, en 1811, à la nouvelle université de Berlin pour y occuper la chaire d'éloquence et de littérature anciennes, il entra, en 1814, à l'Académie royale, dont il fut le secrétaire depuis 1834, il devint en outre directeur du séminaire philologique et du séminaire pédagogique. L'Académie des inscriptions de France le nomma associé étranger en 1831. Son enseignement eut une influence considérable. Bœckh opéra une véritable révolution dans la philologie et l'archéologie : au lieu de se borner à des critiques grammaticales, il envisagea la philologie au point de vue de l'histoire, et la fit servir à la connaissance de la vie des anciens peuples.

Bœckh a laissé des publications importantes : une édition de *Pindare*, Leipz., 1811 22 ; *Economie politique des Athéniens*, Berlin, 1817 (ouvrage capital), trad. en franç. par Laligant, 1828, et réédité en 1851-52 ; on y a fait entrer les *Recherches métrologiques sur les poids, les mesures et les monnaies de l'antiquité*, 1838, et les *Documents sur l'organisation de la marine attique*, 1840 ; *Développement de la doctrine du pythagoricien Philolaüs* (en allem.), avec des fragments de cet auteur, 1819 ; *de la Critique des poésies de Pindare* (en allem.), 1825 ; *Leibnitz et les Académies de l'Allemagne* (en allem.), 1835 ; *d'Alembert et Frédéric le Grand, ou les Rapports entre la science et l'Etat* (en allemand), 1838 ; *Oraison funèbre de Frédéric-Guillaume III*, 1840 ; une édition de l'*Antigone* de Sophocle, avec traduction et notes, 1843 ; *les Rapports entre la science et la vie*, 1845 ; *Manethon et la période sothiaque*, 1845 ; *Recherches sur le système cosmique de Platon*, 1852 ; *les Cycles lunaires des Grecs*, 1855 ; *Etudes epigraphico-chronologiques*, 1856 ; *Corpus inscriptionum Græcarum*, 1824-62, 4 vol. in 4o, ouvrage continué par Franz et Kirchhoff ; *le Cycle solaire quadriennal des anciens*, 1863. Les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, la *Revue des sciences historiques*, les *Programmes universitaires* de Berlin, les *Dissertations* de la Société philologique, etc., contiennent d'autres écrits de Bœckh. Un choix de ses discours a été donné par Ascherson, Leipz., 1856-59. B.

BŒCLER (Jean-Henri), célèbre érudit, né à Cronheim (Franconie) en 1611, m. en 1692, enseignait l'éloquence dès l'âge de 20 ans, à Strasbourg. La reine Christine lui donna une chaire à l'université d'Upsal, et le nomma son historiographe. Plus tard, il revint enseigner l'histoire à Strasbourg.

Ses principaux ouvrages sont : *de Jure Galliæ in Lotharingiam*, Strasb., 1663 ; *Diss. de scriptoribus Græcis et Latinis*, 1674, inséré dans les *Antiq. Græcæ* de Gronovius ; *Historia univ. ab orbe condito ad J.-C. nativitatem*, 1680 ; *Notitia sacri imperii Romani*, 1681 ; *Historia univ. IV sæculorum post Christum*, 1699 ; divers morceaux réunis par J.-A. Fabricius, Strasb., 1712, 4 vol. in-4o ; des éditions annotées d'*Hérodien*, 1644 ; *Suétone*, 1647 ; *Manilius*, 1655 ; *Térence*, 1656 ; *Cornelius Nepos*, 1665 ; *Polybe*, 1666, etc. C.

BOEDROMIA, fêtes en l'honneur d'Apollon chez les Athéniens. On les célébrait le 6e jour du mois Boédromion, anniversaire de la victoire de Thésée sur les Amazones.

BOEDROMION, nom du 3e mois de l'année athénienne, correspondant à septembre-octobre.

BOEDROMIOS, c.-à-d. *qui vient en aide*, surnom d'Apollon chez les Athéniens.

BOEHM ou **BOEHME** (Jacob), appelé aussi *Philosophus Teutonicus*, théosophe célèbre, né en 1575 près de Goerlitz, m. en 1624, était fils d'un paysan. Il apprit d'abord le métier de cordonnier, mais son imagination le poussa à écrire les révélations divines dont il se crut inspiré. Ses nombreux ouvrages trahissent son ignorance. Les plus remarquables sont : *Aurora, les Trois Principes de l'essence divine, la Triple Vie* (trad. en français par Saint-Martin). L'édition la plus complète de ses œuvres a été publiée en 10 vol. à Amsterdam, 1730. On a une biographie de Boehm par son disciple Abraham de Frankenberg, 1652. E. S.

BŒHMER (Just Henning), savant jurisconsulte, né à Hanovre en 1674, m. en 1749, professeur à l'université de Halle. Ses principaux écrits sont : *Introduction au droit public universel* (en latin), 1709, qui donne l'état du droit public au XIIIe siècle, et que les ouvrages du baron de Wolf et de Vattel ont seuls surpassé ; *Institution du droit canonique*, 1748, où il discute les textes des fameuses *Décrétales*.

BŒHMER (George-Rodolphe), professeur de botanique et d'anatomie à l'université de Wittemberg, né à Liegnitz en 1723, mort en 1803, était élève de Ludwig. Ses ouvrages renferment des vues neuves, et attestent un profond savoir, un rare talent d'observation, un esprit juste et méthodique. Son nom a été donné à un genre de la famille des orties.

Ses ouvrages sont : *Bibliotheca scriptorum historiæ naturalis*, Leipz., 1785-89, 9 vol. in-4o ; *Histoire technique des plantes employées ou à employer dans les métiers, les arts et les manufactures*, Leipz., 1794 (en all.).

BŒHMER (Jean-Frédéric), historien allemand, né en 1795 à Francfort-sur-le Mein, m. en 1863, conservateur de la bibliothèque de sa ville natale depuis 1830.

Il a publié : *Documents relatifs à l'histoire des rois et des empereurs, depuis Conrad Ier jusqu'à Henri VII*, 1831 ; *les Lois de l'Empire de 900 à 1400*, 1832 ; *Documents relatifs à l'histoire des Carolingiens*, 1833 ; *Recueil diplomatique de la ville libre de Francfort*, 1836 ; *Documents relatifs à Louis de Bavière, Frédéric le Beau et Jean de Bohême*, 1839, avec suppléments en 1841 et 1846 ; *Chronique de l'Empire de 1246 à 1313*, avec supplément en 1849 ; *Chroniques de l'Empire de 1196 à 1254*, 1847-49 ; *Choniques de la maison de Wittelsbach, 1180-1330*, 1854 ; *Fontes rerum Germanicarum*, 1843 53.

BŒHMERWALD, c.-à-d. *forêt de Bohême*, chaîne de montagnes de l'Allemagne centrale, qui s'étend, dans la direction du N.-O. au S.-E., sur la limite de la Bohême et de la Bavière, entre le Fichtelgebirge à l'O. et les monts de Moravie à l'E. Elle sépare le bassin de l'Elbe de celui du Danube, et tire son nom des forêts qui la couvrent. Points principaux : le Gross-Arber, 1,473 m. ; le Rachelberg, 1,400 m. ; le Kubani, 1,330 m. ; le Plœckenstein, 1,310 m. ; le Dreissesselberg, 1,200 m. ; le Schwarzenberg, 1,070 m. ; le Blanskerwald, 1,050 m. L'Eger, la Moldau, la Naab, la Regen, le Chambach, l'Ilz descendent du Bœhmerwald. Sur une longueur de 185 kil., cette chaîne, âpre et inaccessible, ne présente qu'un petit nombre de passages difficiles ; ce sont : les défilés de Frauenberg, entre Pilsen et Nuremberg ; de Waldmünchen, entre Pilsen et Ratisbonne ; d'Eisenstein, entre Pilsen et Passau ; de Philippsreuth, entre Passau et Budweiss. Cependant plusieurs chemins de fer la traversent. B.

BOEN, ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Montbrison, sur le Lignon. Bons vins rouges. Patrie de l'abbé Terray. Papeterie ; cartons pour les métiers à la Jacquart ; 2,399 hab.

BOEO (Cap), à la pointe O. de la Sicile, à 2 kil. O. de Marsala ; c'est l'anc. *Lilybæum promontorium*, l'un des trois caps qui firent donner à la Sicile le nom de Trinacrie.

BOERHAAVE (Hermann), célèbre médecin, né à Voorhout, près de Leyde, en 1668, m. en 1738. Fils d'un pasteur et destiné à l'état ecclésiastique, il suivit à Leyde les cours de théologie. Mais il fut entraîné par son goût pour la médecine, et étudia cette science dans Hippocrate, Vésale, Bartholin, Ruysch et Sydenham. Reçu docteur en 1693, il devint lecteur de médecine théorique à l'université de Leyde, 1701 ; professeur de botanique et de médecine, 1709 ; de médecine pratique et de chimie, et recteur, 1714. Comme praticien et comme maître, il jouit d'une immense réputation. En médecine, après avoir quelque temps suivi la méthode expérimentale d'Hippocrate, Boerhaave substitua trop souvent à la simple observation des faits les calculs et les applications exagérées de la mécanique, les lois encore mal établies de la physique ou de la chimie. Il fut le véritable fondateur de l'enseignement clinique, le seul connu des anciens et que les modernes avaient oublié. L'anatomie, qu'il avait étudiée dans des livres surannés, et non par la dissection, est la partie faible de ses ouvrages. Ses services en chimie ont été moins contestés qu'en médecine : il rendit cette science claire et positive ; il réussit à décomposer le sang, le lait et tous les fluides animaux. Sa doctrine chimique a été pourtant renversée par Fourcroy et Lavoisier. Comme botaniste, il enrichit le jardin de Leyde d'un grand nombre de plantes, décrivit de nouvelles espèces, forma plu-

sieurs genres nouveaux, et encouragea Linné. Le botaniste Vaillant lui a dédié un genre nouveau, le *Boerhaavia*.

Les principaux ouvrages de Boerhaave sont : *Institutiones medicæ*, Leyde, 1708, et *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis*, 1709, trad. tous deux en français par Lamettrie ; *Index plantarum*, Leyde, 1710 et 1720, in-4° : *Elementa chemiæ*, trad. par Allamand, Paris, 1754, 6 vol. Il a aussi publié des ouvrages inédits, tels que : le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, Leyde, 1727, in-fol. ; l'*Histoire physique de la mer* de Marsigli ; la *Biblia naturæ* de Swammerdam, et donné de bonnes éditions d'*Arctee*, Leyde, 1731 ; de l'*Historia insectorum* de Swammerdam, Amsterdam, 1737, 2 vol. in-fol. ; des œuvres de Vésale, Bartholin Prosper Alpin, Bellini, Eustachi, etc. Ses élèves publièrent sous son nom *Methodus discendi medicinam*, revu par Haller, 1751. B.

BOERNE (Louis), pseudonyme de *Loeb* Baruch, écrivain israélite et l'un des chefs du libéralisme allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1784, m. à Paris en 1837. De 1815 à 1830, il combattit la réaction absolutiste dans des articles humoristiques pleins de verve et d'esprit. En 1830, il vient en France, et publie ses *Lettres de Paris* qui attestent, à côté d'excellents passages, les opinions nettement révolutionnaires de l'auteur. Il parut revenir dans la suite à des idées plus modérées. Louis Boerne a exercé une influence considérable sur l'esprit allemand ; comme écrivain, il se rattache à Jean-Paul Richter, non par le style, mais par l'inspiration et l'humour. S. R. T.

BOERS, c.-à-d. *paysans*, nom donné dans la colonie du Cap aux habitants d'origine hollandaise. Ils sont divisés en vignerons, agriculteurs et pasteurs. Ce sont des Boers qui ont fondé Port-Natal. (*V.* Orange et Transvaal.)

BOESSET (Antoine), sieur de Villedieu, intendant de la musique de Louis XIII, né vers 1585, m. en 1643, jouit d'une grande célébrité en France, à cause de ses airs de cour et de ses ballets.

BOETHOS, artiste grec du IIe siècle av. J.-C., auteur du groupe de l'*Enfant à l'Oie*. S. Re.

BOETIE (Étienne de la). *V.* La Boétie.

BŒTTCHER ou **BŒTTGER** (Jean-Frédéric), fondateur de la manufacture royale des porcelaines de Saxe, né en 1685 à Schleitz en Voigtland. D'un caractère ardent et superstitieux, il se livra avec ardeur aux sciences occultes. On le voit errant et indécis, élève en pharmacie chez Zorn, puis fuyant sa patrie et se réfugiant en Saxe, où le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume Ier, qui voulait lui arracher ses prétendus secrets, le fit poursuivre ; mais l'électeur Frédéric-Auguste Ier, roi de Pologne, garda pour lui ce fabricant d'or. Bœttger commença à perdre ses illusions, lorsque Ischirman lui montra un but plus réalisable. Il s'agissait de fabriquer en Europe une poterie dure et translucide, analogue à la porcelaine de Chine et du Japon importée 200 ans auparavant par les Portugais. En 1709, Bœttger découvrit le kaolin d'Ane, par le plus singulier hasard, dans une terre séchée et pulvérisée dont on avait poudré sa perruque en guise de farine de froment. Il trouva dans cette terre ce qu'il cherchait depuis longtemps, la base de la pâte à porcelaine. Il fabriqua les premières porcelaines qui furent faites en Europe, et fonda la célèbre manufacture de Meissen. G—r.

BŒTTIGER (Charles-Auguste), savant archéologue et littérateur, né à Reichenbach (Saxe) en 1760, m. en 1835. Il fut recteur à Guben, 1784, et à Bautzen, 1790 ; directeur du gymnase de Weimar en 1791, conseiller de cour et directeur des études de la maison des pages à Dresde en 1804, directeur de l'école militaire et inspecteur des musées d'antiques en 1814, associé de l'Institut de France en 1832. Il a dispersé son érudition dans une foule de recueils périodiques : ainsi, de 1795 à 1803, il publia le *Journal du luxe et de la mode*, sous le pseudonyme de Bertuch ; de 1797 à 1809, il travailla, beaucoup plus que Wieland, son associé, au *Nouveau Mercure allemand ;* il rédigea ensuite *Londres et Paris ;* collabora, de 1796 à 1806, à la *Gazette universelle* de Posselt ; il édita avec H. Meyer les *Cahiers archéologiques* et le *Musée archéologique ;* puis seul, le *Journal des notices artistiques*, et *Amalthée ou l'archéologie et l'art*, 1821-28. Ses travaux particuliers les plus importants sont : *Sabine ou la matinée d'une dame romaine à sa toilette, à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne*, Leipzig, 1803 ; Bœttiger a cherché à dramatiser son sujet afin de le rendre plus intéressant ; l'ouvrage a été trad. en français par Clapier ; *les Noces aldobrandines*, Dresde, 1810 ; *Idées sur l'archéologie de la peinture*, 1811 ; *Leçons sur la galerie des antiques de Dresde*, 1814 ; *Cours et Mémoires d'archéologie*, Leipzig, 1817 ; *Éclaircissements cosmographiques sur le monde ancien*, 1818 ; *Idées sur la mythologie de l'Art*, le 2e vol. a été édité par Sillig, Dresde, 1836.

BŒTTIGER (Charles-Guillaume), historien allemand, né en 1790 à Bautzen, m. en 1862, fils du précédent, fut professeur à Leipzig en 1819, et à Erlangen depuis 1821.

Il a publié : *Biographie de Henri le Lion*, Hanovre, 1819 ; *Histoire de l'électorat et du royaume de Saxe*, Hambourg, 1830-31 ; *Histoire de Bavière*, 2e édit., 1837 ; *Manuel de l'histoire d'Allemagne*, 1838 ; *Histoire universelle*, 11e édit., Erlangen, 1849 ; *Histoire du peuple et du territoire allemand*, 3e édit., Stuttgard ; *Histoire universelle sous forme de biographies*, Berlin, 1839-46 ; *Histoire générale de 1815 à 1860*, Francf., 1854.

BŒTZBERG (Le), *mons Vocetius*, montagne de Suisse (Argovie) ; 9,600 m. de long sur 4,800 de large ; traversée par une route construite en 1780. Cécina et la légion *Rapax* y défirent les Helvètes, l'an 69 de l'ère chrétienne.

BŒUF GRAS. *V.* Fête du Bœuf gras.

BOEUM, v. de l'anc. Grèce, faisait partie de la tétrapole dorienne ; près de la moderne Astaco. Sa position serait difficile à fixer exactement.

BOFFRAND (Germain), architecte et ingénieur des ponts et chaussées, né à Nantes en 1667, m. en 1754, avait étudié la sculpture sous Girardon. Il fut ensuite élève de J.-H. Mansard, et se proposa toujours Palladio pour modèle. Mais il ne sut pas lutter contre le mauvais goût de son temps, il entra à l'Académie d'architecture en 1719. En 1720, il restaura le palais du Petit-Bourbon, à Paris, auj. le Petit-Luxembourg ; en 1737, il fut chargé de la décoration intérieure de l'hôtel de Soubise (palais des Archives, à Paris). On lui doit aussi les hôtels de Guerchy, de Voyer, de Duras, de Tingry ; la porte de l'hôtel de Villars ; l'hôpital des Enfants trouvés ; le puits de Bicêtre ; le pont de Sens ; les châteaux de Lunéville et de Harroné en Lorraine ; celui de Bossette, près de Melun ; le palais de Nancy ; la résidence de Wurtzbourg, et le château de la Favorite près de Mayence.

On cite, parmi ses ouvrages sur son art, le *Livre d'Architecture*, Paris, 1745, in-fol. B.

BOG, riv. (*V.* Boug.)

BOGAERT (Van den). *V.* Desjardins.

BOGDAN, princes moldaves. (*V.* Moldavie.)

BOGDANOVITCH (Hippolyte-Fedorovitch), poète russe, né en 1743, m. en 1803. Il abandonna les mathématiques pour les lettres, et fut inspecteur de l'université de Moscou, puis secrétaire de légation à Dresde, et président de la commission des archives de Russie. Il a laissé deux ouvrages en prose, la trad. des *Révolutions romaines* de Vertot, un recueil des *Proverbes russes*, et un poème de *Psyché*, imité en grande partie d'Apulée et de La Fontaine, mais où il y a, dans le début, des allégories satiriques.

BOGENHAUSEN, vge de Bavière, sur l'Isar, à 3 kil. de Munich, magnifique observatoire royal sous 48° 8′ lat. N., et 9° 16′ long. E. ; 970 hab.

BOGENSIS PAGUS, petit pays de l'anc. Bordelais, où se trouvaient La Teste de Buch, Cazau et Sanguinet (Gironde).

BOGESUND, v. de Suède. (*V.* Ulricehamn.)

BOGHAR, petite ville d'Algérie, prov. d'Alger. Fortifiée par Abd-el-Kader en 1839, incendiée en 1841 par le général Baraguay-d'Hilliers, elle a été relevée par les Français. Marché important pour les laines. 1,550 hab., dont 400 Européens.

BOGLIPOUR, v. de l'Hindoustan. (*V.* Monghir.)

BOGOMILES, du slavon *bog*, dieu, *milvi*, avoir pitié, hérétiques de Bulgarie, venus de Constantinople au commencement du XIIe siècle. Ils niaient la Trinité, l'institution des sacrements, l'ordination des prêtres, la résurrection des corps, n'avaient d'autre prière que l'oraison dominicale, et voulaient rester indépendants de tous les devoirs de l'homme, même de celui du travail. Leur chef, le médecin Basile, fut brûlé vif en 1118, par l'ordre de l'empereur Alexis Comnène.

BOGORIS, roi des Bulgares, voulut déclarer la guerre à Théodora, qui gouvernait l'empire grec au nom de son fils Michel. La princesse l'en détourna par la persuasion et lui envoya un évêque qui le convertit même au christianisme, 861. Il adopta le schisme de Photius, et mourut en 896. Pl.

BOGOS, peuple du N.-E. de l'Afrique, non loin des côtes de la mer Rouge, par 15° 30′ et 16° lat. N., 36° et 36° 30′ long. E. ; entre le Habab au N., le Meusa à l'E., l'Abyssinie au S., et la prov. nubienne de Barka à l'O. ; 25 à 30,000 âmes. Le pays est arrosé par le Barka et son affluent l'Aïn-Saba. Les Bogos, descendus des Abyssins qui habitent les sources de l'Atbara, formaient une république de pasteurs et d'agriculteurs ; ville princ., Kéren. Ils ont été soumis en 1874 par les troupes du vice-roi d'Égypte, et leur pays fait partie du gouvernement égyptien des Côtes de la mer Rouge. Les lazaristes ont établi une mission à Kéren, pour soutenir le christianisme, professé par la population, contre les prédications des musulmans. (*V.* Égypte.) C. P.

BOGOTA ou **SANTA-FÉ-DE-BOGOTA**, v. capitale de la Colombie (autref. Nouvelle-Grenade), dans l'Amérique du Sud, sur le Bogota, affluent de la Magdalena, à 750 kil. N.-E. de Quito ; 40,883 hab. Archevêché, université, bibliothèque, musée, jardin botanique, observatoire, hôtel des monnaies. Climat doux et salubre. Bâtie en 1538, elle a été en 1811 la capitale de la Nouvelle-Grenade espagnole et le siège du Congrès ; puis, à l'exemple de Vénézuéla, elle a proclamé la république le 12 novembre, a été prise par les Espagnols en juin 1816, délivrée par Bolivar le 10 août 1819, et est devenue la capitale de la confédér. colombienne jusqu'à la division de la Colombie en trois États, 1831. Fréquents tremblements de terre.

BOGUSLAWSKI (Adalbert), auteur dramatique et acteur polonais, né en 1752, m. en 1828. Nommé directeur du théâtre royal de Varsovie par Poniatowski, il traduisit les pièces françaises, anglaises, allemandes, italiennes et espagnoles les plus estimées. Il transporta sur la scène polonaise la musique italienne. Il fonda, en 1809, une école dramatique à Varsovie.

Ses *Œuvres*, où l'on remarque une histoire complète du théâtre polonais, forment 15 vol.

BOGUSLAWSKI (Louis), astronome distingué, né à Magdebourg en 1789, m. en 1851, élève de Bode et directeur de l'observatoire de Breslau. Il a découvert, en 1834, une comète qui porte son nom.

BOHAIN, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Saint-Quentin. Ruines du château du connétable de Saint-Pol. Fabr. de châles, gazes, mérinos, horlogerie; 6,005 hab.

BOHÊME, en latin *Boiohemum*, en allem. *Bœhmen*, contrée de l'Europe centrale, anc. royaume, et auj. partie des États autrichiens. Superf., 51,942 kil. carrés. Pop., 5,597,281 hab., Tchèques et Allemands. Cap., Prague. La Bohême forme un plateau élevé, enfermé par une ceinture continue de montagnes : l'Erzgebirge au N.-O., le Bœhmerwald à l'O., les monts de Moravie au S.-E., et le Riesengebirge au N.-E. Ses principaux cours d'eau sont l'Elbe, qui y prend sa source, avec ses affluents l'Iser, la Moldau, grossie elle-même de la Beraun et de la Sazawa, l'Eger et la Bila. Climat salubre et froid, plus doux au centre et au N. que dans le midi; la neige couvre presque toute l'année les plus hauts sommets du Riesengebirge. L'Erzgebirge et les contreforts du Fichtelgebirge renferment de nombreuses mines et carrières : argent, plomb, fer, houille, tourbe, bismuth, zinc, alun, marbres, albâtre, pierres de taille, pierres meulières et à aiguiser, terre à porcelaine et à faïence, quartz, grenats, diverses espèces de pierres précieuses, etc. La Bohême a des sources minérales renommées, à Carlsbad, Marienbad, Tœplitz, Sedlitz. Le sol est boisé sur les montagnes, et fertile, surtout dans les vallées de l'Eger et de l'Elbe; il produit les céréales et des fruits en abondance, les plantes oléagineuses et potagères, du lin, du tabac, d'excellent houblon, peu de vin, mais il est estimé. Excellents pâturages; mais l'élève des chevaux et du bétail est négligée pour celle de la volaille, des abeilles et des vers à soie. Dans la région du N., industrie très active : fils, toiles, qui passent pour les plus belles de l'Europe, cotons, draps et tissus de laine, bonneterie, teinturerie, orfèvrerie, dentelles, articles en fer, glaces, verrerie, papier, ouvrages en bois, porcelaine; tanneries, brasseries, produits chimiques; nombreuses sucreries de betteraves, et distilleries d'eau-de-vie de grain et de pomme de terre. Le commerce consiste dans l'exportation des produits du sol et de l'industrie, l'importation des denrées coloniales, huiles, vins, sel, etc.

La Bohême forme un des gouvernements de la monarchie autrichienne; elle a le titre de royaume et certains privilèges politiques particuliers. L'empereur d'Autriche porte le nom de roi de Bohême, et doit être couronné à Prague; à l'extinction de la dynastie régnante, les États ont le droit de désigner un nouveau souverain. La diète a pour attributions de répartir et de percevoir l'impôt. La Bohême était naguère divisée en 16 *Kreis* ou cercles avec des ch.-l. du même nom. Auj. on a adopté une division en 13 cercles, ceux de Prague, Eger, Saatz, Pisek, Pilsen, Budweiss, Leitmeritz, Jungbunzlau, Gitschin, Kœnigsgrætz, Chrudim, Czaslau, Tabor, subdivisés en 207 bailliages. La justice est rendue par une cour suprême à Prague, 13 tribunaux provinciaux, 43 tribunaux collégiaux ou de district, et 210 tribunaux de cercle. — La religion catholique est dominante; elle a un archevêché à Prague, et trois évêchés à Leitmeritz, Kœnigsgrætz et Budweiss : les autres cultes sont tolérés, et on compte environ 140,000 hussites, luthériens, calvinistes, frères moraves, et 90,000 juifs. L'instruction publique est très avancée : elle est donnée par l'université de Prague, les séminaires épiscopaux, les écoles philosophiques de Leitomisch, Budweiss et Pilsen, 22 gymnases, enfin par 3,500 écoles primaires. Il y a une école normale, un institut polytechnique, un Conservatoire de musique à Prague, des écoles polytechniques à Reichenberg et à Rakonitz, des écoles d'agriculture à Tetschen et à Libingitz.

Histoire. La Bohême eut pour premiers habitants connus les *Boii*, peuple celtique. Au temps d'Auguste, la tribu germanique des Marcomans les chassa, et occupa le pays jusqu'au VIIe siècle de l'ère chrétienne, époque où elle fut dépossédée à son tour par les Tchèques, d'origine slave. Ceux-ci fondèrent un grand nombre de petits États, qui furent réunis en un seul, au siècle suivant, par Przémysl, premier duc héréditaire de Bohême. Charlemagne vainquit les Tchèques, et les rendit tributaires sans pouvoir les soumettre définitivement. Le christianisme fut prêché au milieu d'eux vers la fin du IXe siècle, sous Borziwog Ier. Sans cesse en lutte, soit avec la Pologne, soit avec les empereurs d'Allemagne, les descendants de Przémysl obtinrent de Henri IV, en 1092, l'érection de leur duché en royaume. La royauté fut élective jusqu'en 1230, puis héréditaire. Dans l'empire germanique, le roi de Bohême devint un des sept électeurs. Il tenait sous sa domination la Moravie, la Lusace et la Silésie. La maison d'Autriche, dès son origine, se déclara l'ennemie de la Bohême : la lutte entre Rodolphe de Habsbourg et Ottokar II, au XIIIe siècle, tourna au détriment de ce dernier. Néanmoins, quand la dynastie royale de Bohême s'éteignit en 1306, l'Autriche, à qui l'avènement de Rodolphe d'Autriche, puis de Henri de Carinthie, pouvait faire concevoir quelques espérances, vit passer la couronne entre les mains des princes de Luxembourg, qui la gardèrent jusqu'en 1437. C'est l'époque la plus brillante de l'histoire de la Bohême. Charles IV obtint du pape l'érection en archev. du siège épiscopal de Prague, et fonda dans cette ville une université sur le modèle de celle de Paris, 1347. A la fin de cette dynastie, la Bohême embrassa les erreurs de Jean Huss et de son disciple Jérôme de Prague; rebelle aux censures du concile de Constance, 1415, elle soutint une guerre sanglante, sous Jean Ziska et Procope. Après la guerre des Hussites, elle passa par mariage à Albert d'Autriche; Ladislas, fils de ce prince, étant mort sans enfants, 1457, un gentilhomme bohémien, Georges Podiébrad, fut élu roi par les états. La couronne fut ensuite portée par des princes polonais, de la famille des Jagellons, 1471-1526. Enfin, sous Ferdinand d'Autriche, frère de Charles-Quint, la Bohême perdit sa nationalité; le trône fut déclaré, en 1547, héréditaire dans la maison d'Autriche. Une seule fois les Bohémiens cherchèrent à recouvrer leur indépendance : ce fut au début de la guerre de 30 ans, lorsqu'après la défénestration de *Prague* (*V*. Défénestration), ils élurent roi l'électeur palatin Frédéric V. L'insurrection de la Bohême fut comprimée dès 1621, mais ce pays servit souvent de champ de bataille aux puissances belligérantes, et Prague fut le théâtre du dernier événement militaire de la lutte, 1648.

SOUVERAINS DE BOHÊME.

Przémysl, duc vers	722	Frédéric	1178
....		Conrad II	1190
Borziwog, duc en	894	Wenceslas II	1191
Spitihnew Ier	902	Henri-Brzetislas	1193
Wratislas Ier	907	Wladislas III	1196
Wenceslas Ier	916	Ottokar Ier	1197
Boleslas Ier	936	Wenceslas III, *le Borgne*	1230
Boleslas II	967	Ottokar II	1253
Boleslas III, *l'Aveugle*	999	Wenceslas IV	1278
Jaromir	1002	Wenceslas V	1305
Udalrich	1012	Rodolphe d'Autriche	1306
Brzetislas Ier	1037	Henri de Carinthie	1307
Spitihnew II	1055	Jean de Luxembourg	1310
Wratislas II, duc en 1061, roi		Charles IV, *empereur*	1346
en	1092	Wenceslas VI, *id.*	1378
Conrad Ier, roi en	1092	Sigismond, *id.*	1419
Brzetislas II	1093	Albert d'Autriche	1438
Borziwog II	1100	Ladislas *le Posthume*	1440
Swatopulk	1107	Georges Podiébrad	1458
Wladislas Ier	1109	Ladislas II	1471
Sobeslas Ier	1125	Louis	1516
Wladislas II	1140	Ferdinand Ier d'Autriche	1526
Sobeslas II	1174		

Au XVIIIe siècle, la Bohême eut cruellement à souffrir des guerres de la succession d'Autriche, de 1741 à 1745, et de Sept ans, 1756-63. En 1813, pendant la campagne de Napoléon en Saxe, Prague fut désignée pour être le siège d'un congrès qui ne se réunit pas. L'armée que l'Autriche mit alors en campagne contre la France porta le nom d'armée de Bohême. En 1848, un conflit armé éclata dans la ville de Prague entre les Tchèques et les Allemands. Un congrès des Slaves se réunit à Prague le 31 mai, mais on ne put s'entendre, et, le 15 juin, les Autrichiens rentrèrent dans la ville, après l'avoir bombardée. Enfin, en 1866, la Bohême a été le théâtre de la lutte décisive entre l'Autriche et la Prusse. La bat. de Sadowa, 3 juillet, fut suivie du traité de Prague, 23 août, qui excluait l'Autriche de l'Allemagne. Les querelles des nationalités en Bohême ne sont pas encore apaisées, malgré d'importantes concessions faites aux Tchèques par le gouv. autrichien.

B. et E. D—y.

BOHÊME (Frères de). *V*. Moraves (Frères).

BOHÊME (Monts de). *V*. Bœhmerwald.

BOHEMIENS, ou **GITANOS**, ou **ZINGARI**, population d'origine hindoue, auj. dispersée dans plusieurs contrées de l'Europe et y vivant avec des coutumes et un langage à part. Lors de l'invasion de Tamerlan dans l'Inde au commencement du XVe siècle, les trois castes supérieures souffrirent, mais sans se détacher du sol natal. Les Indiens des castes inférieures, au contraire, prirent la fuite. Quelques-uns se dirigèrent vers l'Orient, et l'on en trouve encore, sur la côte du Malabar, qui vivent en pirates. D'autres errèrent en Perse et dans le Turkestan. Une partie, poussés sans doute par les Ottomans, parurent en Europe en 1417, dans la Moldavie et la Valachie; on les vit en 1418 en Suisse, en 1422 en Italie, en

1427 en France, en 1447 en Espagne, en 1514 en Suède. De nouvelles recherches font remonter une émigration des Parias de l'Inde à une époque plus reculée. Firdousi en parlerait dès l'an 420, et ils se seraient répandus dans l'Europe orientale dès 1250. Paris leur ferma ses portes ; mais on leur assigna pour asile La Chapelle, près de Saint-Denis, où la curiosité attirait vers eux une foule de gens, de qui ils obtenaient de l'argent en leur disant la bonne aventure. L'évêque les expulsa ; mais ils continuèrent à errer dans le pays, bien que François I^er^ les bannît, sous peine de galères. On finit par mettre à la chaîne, sans autre forme de procès, en vertu d'un édit de 1612, ceux qu'on pouvait arrêter. Les états généraux d'Orléans, 1560, les proscrivirent. Le nom de Zingari les désigne généralement. On les appelle particulièrement *Bohémiens* en France, *Tartares* dans le nord, *Gypsies* ou Égyptiens en Angleterre, *Cairds* en Écosse, *Aramis*, c.-à-d. voleurs, chez les Arabes, *Tziganes, Pharaohnepek* ou peuple de Pharaon en Hongrie, *Heidenen* ou païens en Hollande, *Gitanos* ou malicieux en Espagne, *Ciganos* en Portugal, *Fante* ou mendiants en Norvège, *Zigeunes* en Lithuanie, *Luris* en Perse, *Gyphtoi* en Grèce. Ils furent exilés d'Espagne en 1492 et, un siècle après, par le concile de Tarragone ; d'Angleterre sous Henri VIII, en 1531, et sous Élisabeth ; Charles-Quint tenta inutilement de les faire disparaître de l'Allemagne. Quelques tribus se sont établies en Transylvanie, en Valachie, en Lithuanie, mais sans adopter la civilisation qui les entoure. On croit en avoir compté 50,000 en Espagne, 54,000 en Hongrie, 104,000 en Transylvanie, 792,000 dans le reste de l'Europe, 400,000 en Afrique, 20,000 dans l'Océanie, 1,500,000 dans l'Inde, 2,000,000 dans le reste de l'Asie ; en tout, 4,920,000. Il y a là sans doute de l'exagération. Ils sont très nombreux et redoutés aujourd'hui même en Norvège. Les efforts de Joseph II et de la Société biblique de Londres n'ont pas réussi à civiliser ces ennemis des institutions et des mœurs de l'Europe moderne. Leur physionomie tout asiatique, leur saleté habituelle, leur habitude du vol et du vice, leur prétendue magie, tout contribue à les rendre encore effrayants pour les populations des campagnes. Leur langage offre beaucoup de ressemblance avec le sanscrit, et, chose singulière, il s'est conservé le même pour toutes ces tribus éparses dans les parties les plus diverses de l'Europe. Leurs croyances religieuses semblent se rattacher aux anciens cultes de l'Inde.

V. *Histoire des Bohémiens*, trad. de l'allemand de Grellmann par M. J., Paris, 1810 ; Borrow, *the Zincali, or Account of the Gypsies in Spain*, Lond., 1841 ; Bataillard, *de l'Apparition des Bohemiens en Europe*, Paris, 1844 ; Eilert Sundt, *Essai sur les Fante de Norvège* (en danois), Christiania, 1850 ; A.-F. Pott., *les Zigeuner en Europe et en Asie* (en allemand), Halle, 1844-45 ; et les ouvrages de Tetzner, Gratlunder, Heister, etc. A. G.

BOHÉMOND, fils du Normand Robert Guiscard et de sa première femme Alberade, mourut en 1111. Il prit une part glorieuse aux expéditions de son père contre l'empire grec. Réduit à la principauté de Tarente, il se joignit à la première croisade, contribua puissamment à la prise d'Antioche, et se fit donner la principauté de cette ville, 1098. Fait prisonnier par un émir turcoman, il s'échappa à la suite d'aventures romanesques, revint en Italie, et passa de là en France, où il épousa, en 1106, Constance, fille du roi Philippe. Après avoir guerroyé quelque temps en Italie et en Grèce, il mourut dans la Pouille, au moment où il allait retourner à Antioche, dont il avait laissé le gouvernement à son cousin Tancrède. On voit encore à Canosa son tombeau, œuvre remarquable de l'architecture byzantine. Bohémond joignit à une valeur éclatante beaucoup d'ambition, de duplicité et d'astuce. H. B.

BOHOL, île de la Malaisie espagnole, dans l'archipel des Philippines. (*V.* Bojol.)

BOHRAS, sectaires musulmans. (*V.* Bourhanpour.)

BOHUS-LÆN, prov. de Suède (Gothie), sur les bords du Skager-Rack. Superf., 5,101 kil. carrés ; pop., 266,096 hab. Ch.-l. Göteborg. La forteresse de Bohus-Slot, jadis importante comme lieu de péage, est auj. en ruine.

BOÏARD, de *boi*, bataille, titre ancien donné en Russie à tout possesseur de fief, seigneur ou sénateur. Les boïards formaient jadis le 1^er^ ordre dans l'État, possédaient seuls les hautes dignités militaires et civiles. Leur influence a été annulée par Pierre le Grand. On donnait aussi le nom de Boïards aux nobles de la Valachie et de la Moldavie. Pl.

BOIARDO ou **BOJARDO** (Matteo-Maria), comte de Scandiano, courtisan du duc Hercule I^er^ de Ferrare, gouverneur de Reggio, né vers 1434, m. en 1494, occupe un rang distingué parmi les poètes italiens. Ses canzones et ses sonnets, quoique gracieux, pèchent par la forme. Il composa, d'après Lucien, une comédie de *Timon*. Son grand ouvrage, le *Roland amoureux*, poème romanesque en 79 chants, est tiré de la chronique fabuleuse de Turpin : les inventions en sont riches et nobles, les événements naturellement amenés, les épisodes déroulés sans confusion, les caractères présentés avec art. Les noms de certains personnages, Sacripant, Rodomont, etc., sont restés des types. Mais le style de Boïardo est rude et inégal. Le *Roland amoureux* a été augmenté de quelques livres par un poète médiocre, Agostini, puis retouché par Demenichi ; Berni l'a refondu, et son ouvrage est plus lu que l'ancien. Le poème de l'Arioste lui fait suite, et l'a fait oublier. Nous avons une traduction française de l'*Orlando innamorato*, celle de Lesage, 1717. Boïardo fut aussi un philosophe érudit ; il traduisit en italien Hérodote et l'*Ane d'or* d'Apulée.

V. Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, t. III et IV.

BOICHOT (Guillaume), sculpteur, né à Chalon-sur-Saône en 1738, m. en 1814, étudia en Italie, fut reçu à l'Académie des beaux-arts, 1789, et nommé plus tard correspondant de l'Institut. Ses meilleurs ouvrages sont : le magnifique bas-relief du maître-autel dans l'église de Montmartre ; celui du porche de Sainte-Geneviève ; la statue de St Roch à l'église de ce nom, à Paris ; l'*Hercule assis* qui figurait autrefois sous le portique du Panthéon ; les bas-reliefs de la porte centrale de l'arc du Carrousel ; les bustes de Denon, de Bernardin de Saint-Pierre et de Michel-Ange, etc. Il a dessiné des vignettes pour le Théocrite, l'Hérodote, le Thucydide et le Xénophon de Gail. B.

BOIELDIEU (François-Adrien), compositeur de musique dramatique, né à Rouen en 1775, m. en 1834, commença sa réputation par des romances charmantes, que le célèbre Garat chantait dans les salons. Il avait obtenu plusieurs succès au théâtre, quand des chagrins domestiques l'obligèrent de quitter Paris en 1803 ; maître de chapelle de l'empereur Alexandre jusqu'en 1811, il revint en France, et contribua à la vogue de l'Opéra-Comique avec Méhul, Catel et Nicolo. Ses principaux ouvrages sont : *la Famille suisse*, 1796 ; *Zoraïme et Zulnare*, 1798 ; *le Calife de Bagdad*, 1799 ; *Beniowsky*, 1800 ; *Ma tante Aurore*, 1802 ; *Jean de Paris*, 1812 ; *le Nouveau Seigneur de village*, 1813 ; *la Fête du village voisin*, 1816 ; *le Chaperon rouge*, 1818 ; *les Voitures versées*, 1820 ; *la Dame blanche*, 1825, son plus grand succès, le plus populaire peut-être des opéras comiques français, et *les Deux Nuits*, 1829. Les chœurs d'Athalie, composés à Saint-Pétersbourg, ont été chantés pour la première fois à Paris en 1838. Boïeldieu fut nommé membre de l'Institut en 1817. Il appartient à l'école mélodique ; sa musique facile, légère, spirituelle, que soutient une instrumentation savante sans vacarme, n'exclut pas la force dramatique. Zimmermann, Fétis, Adolphe Adam et Théodore Labarre sont des élèves de Boïeldieu. — Son fils, Adrien, m. en 1883, a fait représenter *Marguerite, l'Aïeule, le Bouquet de l'Infante, la Butte des moulins*. B.

BOIENS, *Boii*, peuple gaulois divisé en plusieurs branches : — 1° les Boïens de la Gaule, dans la Lyonnaise I^re^, entre la Loire et l'Allier, et dans la Novempopulanie, plus tard pays de Buch ; — 2° les Boïens d'Italie, établis dans la Gaule Cisalpine, 6 siècles av. J.-C., entre le Pô au N. et l'Étrurie au S. ; ch.-l. Bononia, soumis par les Romains, l'an 193, après la mort de leur chef Boiorix ; — 3° les Boïens de Germanie, appelés encore *Boioarii, Baiuarii, Baiubari*, et voisins des Suèves ; établis dans le *Boiohemum* (Bohême), ils en furent chassés par les Marcomans, allèrent plus à l'O., et occupèrent la *Boiaria* ou *Boaria* (Bavière). — Les *Tolistoboii* de l'Asie Mineure (Galatie) appartenaient sans doute aussi au peuple des Boïens. B.

BOIGNE (Benoît **Leborgne**, comte de), né à Chambéry en 1741, m. en 1830. Après avoir servi en France et en Russie, il passa dans l'Inde, 1786, fut nommé général en chef des troupes du prince mahratte Sindiah, et l'aida à fonder un vaste empire. Il revint en Europe, 1794, avec une immense fortune, qu'il employa à doter sa patrie de fondations utiles et durables.

BOILEAU (Étienne), ou **BOILESVE**, ou **BOYLEAUX**, prévôt de Paris vers 1254, m. en 1270. Fait prisonnier avec Louis IX en 1250, il racheta sa liberté, et reçut au retour la première magistrature de Paris. La prévôté, qui comprenait la justice, la police et l'administration, avait été jusqu'alors vénale et mal exercée. Boileau fut sévère et redouté ; il réprima les abus, rétablit les revenus royaux, mit de l'ordre dans les corporations d'arts et métiers, et fit rédiger leurs coutumes et règlements, les octrois perçus à Paris et les diverses juridictions de la ville dans un registre, document précieux, publié pour la première fois en entier par M. Depping en 1837, avec une introduction et des notes, dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, in-4°. A. G.

BOILEAU (Nicolas), surnommé *Despréaux*, né le 1^er^ nov. 1636 à Paris (et non à Crosnes, comme le veut l'opinion commune), m. le 13 mars 1711. Il était fils de Gilles Boileau, greffier de la grand'chambre du parlement de Paris, et fut destiné de bonne heure à la chicane, qu'il a si vivement personnifiée dans *le Lutrin*. Cet esprit élevé et droit, passionné pour les lettres, ne pouvait se laisser emprisonner dans de telles entraves. Ni la jurisprudence ni la théologie, qui occupèrent les premières années de sa jeunesse, ne réussirent à le détourner de sa voca-

tion; il devait donner à la France un poète, le grand poète de la raison enjouée et du bon sens supérieur. Il s'essaya d'abord dans la satire : la première et la sixième, terminées dès 1660, coururent manuscrites par le monde, et obtinrent un succès qui l'engagea irrévocablement dans la carrière poétique. Il avait 30 ans lorsqu'il publia son premier recueil, composé du *Discours au roi* et des huit premières *Satires*, 1666. Deux ans plus tard, la neuvième parut, accompagnée du *Discours* où l'auteur revendique énergiquement son droit et justifie ses hardiesses : « Les livres, avait-il dit, deviendront-ils désormais un asile inviolable où toutes les sottises auront droit de bourgeoisie ? » Il prouva qu'il n'en serait pas ainsi, et en livrant au ridicule les méchants poètes qui corrompaient le goût public, en ruinant pour jamais l'autorité illégitime de Chapelain, il vint en aide à Molière, et prépara les triomphes de Racine. En 1673, il publia l'*Art poétique*, poème où il donne avec une précision et une élégance incomparables les règles de cet art suprême défiguré alors par tant de médiocres écrivains. Ferme et sensé comme la raison elle-même, aussi varié que les sujets dont il parle, joignant l'exemple au précepte, et l'histoire littéraire à l'exposition des idées, l'auteur a fait de ce livre un chef-d'œuvre, dont quelques jugements contestables et une omission, peut-être un oubli (la fable et La Fontaine), ne diminuent pas l'autorité. Dans des *Épîtres*, composées et publiées à d'assez longs intervalles, de 1669 à 1695, nous trouvons le poète avec toute la maturité de sa raison et toute la force de son talent. La première *Épître au roi* sur les avantages de la paix, *la Fausse honte*, le *Passage du Rhin*, *les Plaisirs de la campagne*, l'*Épître à Racine*, l'*Épître à M. le marquis de Seignelay*, sont autant de monuments immortels. Les trois dernières, remplies encore de beautés de détail, se ressentent du déclin de l'âge. *Le Lutrin*, poème héroï-comique, est la création la plus originale de Boileau, et le plus accompli de ses ouvrages par la grâce, l'enjouement et l'habileté merveilleuse du style : on voudrait seulement voir cette perfection de l'art consacrée à un sujet plus important; le travail ici est supérieur à la matière, et le poète, dont le goût sévère a rendu tant de services, a peut-être ouvert par cet exemple une direction regrettable. Les quatre premiers chants furent composés de 1672 à 1674, les deux derniers de 1681 à 1683. Boileau a laissé des *Épigrammes*, des *Odes*, des *Stances*, qui ne doivent être citées que pour mémoire. Quant à ses écrits en prose, le principal est la traduction du *Traité du sublime* de Longin, qui parut en 1673; les autres sont des opuscules : les *Réflexions critiques*, le *Dialogue des héros de roman*, *l'Arrêt burlesque*; mais on y trouve toujours le critique supérieur, le disciple intelligent de l'antiquité, l'esprit noble et sensé qui a conservé toute sa vie un sentiment si haut de la dignité morale des lettres. Boileau était l'ami de Racine, de Molière, de M. de Lamoignon, de M. de Montausier, de Condé, de La Rochefoucauld ; Louis XIV l'aimait et le protégeait. Boileau fut reçu à l'Académie française en 1684. Dans la fameuse querelle sur les Anciens et les Modernes, il se fit, avec M^me^ Dacier, le champion de l'antiquité contre Ch. Perrault, Boisrobert, Lamotte, etc.

Les meilleures éditions de ses œuvres sont celles de Brossette, Amsterdam, 1718; de Saint-Marc, 1747; de Daunou, 1809 et 1825; de Berriat-Saint-Prix, 1830. Il y a une édition conforme au texte de Berriat, et suivie du *Bolæana*, Paris, 1860. — *V.* aussi les *Éloges* de Boileau par d'Alembert; Daunou, 1787, Auger, 1805, V. Fabre, 1805. S. R. T.

BOILEAU (Gilles), frère aîné du précédent, né en 1631, m. en 1669, membre de l'Académie française, contrôleur de l'argenterie, eut de la facilité pour faire des vers médiocres, et fut constamment brouillé avec Nicolas, dont il était jaloux. Il a laissé des traductions du *Tableau de Cebès*, du *Manuel* d'Épictète, et de Diogène Laërce, qui valent mieux que ses poésies.

BOILEAU (Jacques), frère des précédents, né en 1635, m. en 1716, docteur en Sorbonne et chanoine de la sainte Chapelle en 1694, a laissé en latin des écrits curieux sur l'histoire ou la discipline de l'Église : *Recherches sur la résidence des chanoines; Recherches sur les habits des prêtres; Histoire des flagellants; Histoire de la confession auriculaire*, etc. Très érudit, mais trop porté à faire la satire de ses contemporains, il se cacha souvent sous les pseudonymes de Marcellus Ancyranus, Claudius Fonteius, Jacques Barnabé, etc.

BOILESVE (Étienne). *V.* Boileau (Étienne).

BOILLY (Louis-Léopold), né en 1761 à la Bassée (Nord), m. en 1830, peintre de genre et de portraits. Il excella surtout à représenter les scènes populaires avec beaucoup de vérité et de verve; on cite entre autres le *Théâtre de Polichinelle, les Femmes se battent, le Boulevard du Temple.*

BOINDIN (Nicolas), littérateur, né à Paris en 1676, m. en 1751, membre de l'Académie des inscriptions, faisait profession d'athéisme. Maltraité dans les fameux couplets de 1710, attribués à J.-B. Rousseau, il se brouilla avec Saurin et Lamotte, qu'il croyait en être les auteurs, et fut pris à partie par Voltaire. Ses œuvres, publiées en 1753, contiennent des pièces de théâtre (*le Port de mer* est longtemps resté à la scène), et des dissertations académiques sur le théâtre des anciens, les tribus et les noms des Romains, les sons de la langue française, etc.

BOINEBURG, ancienne famille d'Allemagne, ainsi appelée du nom d'un château de la Hesse. Parmi ses membres on distingue : Curt, officier des troupes de Frondsberg et du connétable de Bourbon au siège de Rome, 1527, puis général de Charles-Quint dans les guerres contre les Turcs et contre la ligue de Smalkalde; m. en 1567. — Jean-Christian, né en 1622 à Eisenach, m. à Mayence en 1672, diplomate au service de l'électeur de Mayence ; il eut Leibnitz pour secrétaire ; on a de ses lettres dans le *Commercium epistolicum Leibnitianum* de Gruber, 1745. E. S.

BOINVILLIERS (Jean-Étienne-Judith **FORESTIER**, dit), grammairien, né à Versailles en 1764, m. en 1830. Il fut professeur de belles-lettres à l'école centrale de Beauvais, censeur dans les lycées de Rouen et d'Orléans, inspecteur de l'académie de Douai, et correspondant de l'Institut. Il a publié une *Grammaire raisonnée de la langue française*, 1803; une *Grammaire latine*, des *Dictionnaires*, des traductions et éditions médiocres d'auteurs latins. Il aborda aussi la scène, mais sans succè.

BOIOARII. *V.* Boïens.

BOIODURUM, v. de l'anc. Germanie méridionale, dans le Norique, en face de *Batava Castra* (Passau), au confluent de l'Inn avec le Danube; auj. *Innstadt*.

BOIORUM AGER, nom latin du Captalat de Buch.

BOIS (Le), petit pays de l'anc. Poitou, où se trouvait Villers-en-Bois (Deux-Sèvres).

BOISARD (J.-J.-F.-M.), fabuliste, né à Caen en 1744, m. en 1833. Avant la Révolution, il fut secrétaire du comte de Provence (Louis XVIII); mais depuis 1789 il vécut oublié et malheureux. Il a laissé, en divers recueils, un millier de fables, la plupart de son invention, parmi lesquelles plusieurs sont intéressantes et bien faites.

BOISBELLE (Souveraineté de). *V.* Henrichemont.

BOISÉ (Le), petit pays de l'anc. Poitou, où se trouvait Pont-en-Boisé (Indre-et-Loire).

BOISFREMONT (Charles de), peintre, m. en 1838, ancien chevalier de Malte et page de Louis XVI, se fit artiste par nécessité, et passa en Amérique pendant la Révolution. A son retour en France, il se mit à imiter la manière de Prudhon. C'est à lui qu'on doit les procédés à l'aide desquels on est parvenu à rétablir et à conserver les peintures anciennes de Versailles. Ses principaux ouvrages sont : la *Mort d'Abel*; la *Descente d'Orphée aux enfers*; la *Clémence de Napoléon envers la princesse de Hatzfeld*, tableau exécuté en tapisserie aux Gobelins; l'*Éducation de Jupiter sur le mont Ida*, plafond du pavillon de Marsan; *la Samaritaine* et la *Mort de Cléopâtre*, au musée de Rouen. B.

BOISGELIN DE CUCÉ (Jean-de-Dieu-Raymond de), prélat français, né à Rennes en 1732, m. en 1804. Grand vicaire de Poitiers, évêque de Lavaur, archevêque d'Aix, président des états de Provence, membre de l'assemblée des notables en 1787, il fut député du clergé aux états généraux de 89, où il vota pour l'abolition des privilèges féodaux et la répartition égale de l'impôt et fut même élu président de l'Assemblée. Il offrit au nom du clergé de souscrire un emprunt de 400 millions; émigra en Angleterre après la constitution civile du clergé; revint à l'époque du concordat, et fut nommé archevêque de Tours, 1802, puis cardinal. Son séjour en Provence a laissé d'excellents souvenirs; un canal porte son nom. Il cultivait les lettres avec succès, et remplaça Voisenon à l'Académie française, 1776. On lui doit une trad. en vers des *Héroïdes* d'Ovide, 1786; les oraisons funèbres de Stanislas, roi de Pologne; du dauphin, fils de Louis XV, et de la dauphine; le discours du sacre de Louis XVI, etc. B.

BOISGUILLEBERT (Pierre **LE PESANT**, sieur de), lieutenant général au bailliage de Rouen, m. en 1714, est un des plus anciens économistes. Son principal ouvrage, le *Détail de la France*, 1697, a été réimprimé à Bruxelles, 1712, sous le titre de : *Testament politique du maréchal de Vauban* (dont il était parent). Frappé de la misère du peuple, l'auteur en signale la cause dans le mauvais système d'administration, qui tarit les sources de la richesse publique. Il s'élève vivement contre les tailles, les aides et les douanes, dont il demande la suppression, et réclame la liberté absolue du commerce des grains. Peu après parurent quelques opuscules, notamment le *Traité sur les grains*, et une *Dissertation sur la richesse*; puis, en 1707, le *Factum de la France*, où l'auteur proposait de remplacer les aides et les douanes par une capitation générale du dixième du revenu des meubles et immeubles. Ce petit ouvrage, suivi du *Supplément au Détail de la France*, valut à Boisguillebert un exil en Auvergne.

On a encore de Boisguillebert : les traductions de l'*Histoire de Dion*

Cassius abrégée par Xiphilin, Paris, 1674, et de l'*Histoire d'Hérodien*, 1675; une nouvelle historique intitulée : *Marie Stuart*, 1675. Ses œuvres d'économie ont été publiées par Eugène Dain, *Collection des économistes financiers*, Paris, 1843. V. Blanqui, *Hist de l'économie politique*. Bu.

BOIS-LE-DUC, en flam. *S' Bosch*, en holl. *Hertogen-Bosch* ou *Im-Bosch*, en allem *Herzogen-Busch*, en latin *Boscoducum* et *Silva Ducis*, v. du roy. des Pays-Bas, ch.-l. de la province du Brabant septentrional, au confluent de la Dommel et de l'Aa, et dans une contrée facile à inonder. Autrefois place très forte, l'une des plus considérables de l'Europe, aujourd'hui déclassée. Jolie ville, entrecoupée de canaux; on y remarque l'hôtel de ville, la cathédrale et l'église Saint-Jean, du XIII[e] siècle; célèbres ateliers d'instruments de musique; fabr. d'épingles et de toiles de Hollande; 25,124 hab. Évêché catholique. Quartier général de la 3[e] div. militaire. Fondée en 1184, prise par les Allemands après un long siège en 1629, et occupée par les Français de 1794 à 1814. Patrie de S' Gravesande.

BOISMONT (Nicolas **THYREL** de), prédicateur distingué, né près de Rouen en 1715, m. en 1786. Il fut admis à l'Académie française en 1755. Dans ses *Œuvres*, publiées en 1805, on distingue les oraisons funèbres de Marie Leczinska, de Louis XV et de Marie-Thérèse. Un sermon de charité, qu'il prêcha en 1782, produisit une quête de 150,000 liv.; avec cette somme fut bâti l'hospice de Montrouge.

BOISMORAND (l'abbé Claude-Joseph **CHÉRON** de), né à Quimper en 1680, m. en 1740, connu par sa manie de jurer et sa passion pour le jeu, professa la rhétorique chez les jésuites de Rennes, mais sortit bientôt de cet ordre. Pendant les querelles du jansénisme, il composait contre les jésuites des mémoires qu'il attribuait aux jansénistes, et se faisait payer pour y répondre.

On a de lui : *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, 1733 : *Histoire amoureuse et tragique des princesses de Bourgogne*, La Haye, 1720, *Vie de Crillon*, 1757, attribuée par quelques-uns a M[lle] de Lussan

BOISROBERT (François **LE MÉTEL**, sieur de), abbé et poète, né à Caen vers 1592, m. en 1662. Il fut d'abord avocat. Dans un voyage en Italie, son esprit et sa verve plaisante amusèrent Urbain VIII, qui lui donna un prieuré en Bretagne. Il fut pourvu d'un canonicat à Rouen. Richelieu se l'attacha, lui fit don de l'abbaye de Châtillon-sur-Seine, d'une place de conseiller d'État, et l'employa, avec d'autres gens de lettres, à la composition des œuvres dramatiques dont il aimait à être cru l'auteur. Le voyant toujours demander pour lui et les autres, il l'appelait l'ardent solliciteur des Muses incommodées. Boisrobert perdit au jeu presque tout ce qu'il avait. Il fut un des premiers membres de l'Académie française, qui tint d'abord ses séances chez lui.

On a de lui : 18 pièces de théâtre, comédies, tragédies, ou tragi-comédies oubliées; un roman, *Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orasie*, 1629; des *Epîtres* familières, où il y a de la facilité et quelque esprit, 1647, et des *Nouvelles héroïques et amoureuses*, 1657. B.

BOIS SACRÉS. Ce fut l'usage, dès la plus haute antiquité, de consacrer au culte certains bois, d'y offrir des sacrifices, d'orner de bandelettes les arbres comme les statues des dieux. Jupiter avait la forêt de Dodone; Apollon, un bois près de Claros en Ionie; Esculape eut le sien près d'Épidaure; Vulcain, sur le mont Etna. Dans Rome même, du temps des empereurs, il y avait encore des bois sacrés : le bois de l'Asyle sur le mont Capitolin; le bois de Vesta, près du Forum; de Strenia, à la naissance de la voie Sacrée; de Saturne, au mont Aventin; de Libitine, au mont Cœlius; de Mars, dans le Champ de Mars; de Lucine, dans le même Champ; des Furies, au bas du Janicule, etc. Autour de la ville étaient les bois d'Égérie et des Muses, sur la voie Appienne; de Diane, sur le chemin d'Aricie; de Laverne, près de la voie Salaria.

BOISSARD (J.-J.), antiquaire et poète, né à Besançon en 1528, m. en 1602. Après des voyages en Italie, en Grèce et en Allemagne, il alla s'établir à Metz.

On a de lui : *Habitus variarum gentium*, Metz, 1581, in-fol., avec fig.; *Emblemata latina*, Franc., 1593, in-4°, avec fig.; *Urbis Romæ topographia et antiquitatum...*, 1597-1602, 2 vol. in-fol., Francf.; *de Divinatione et magicis præstigiis*, Oppenheim, 1615; *Parnassus biceps*, Francf., 1627, ouvr. posthumes.

BOISSEAU, anc. mesure de capacité, variable selon les divers pays. Celui de Paris (13 litres actuels) se divisait en quatre quarts ou 16 litrons; c'était le tiers du minot, le 6[e] de la mine, le 12[e] du setier, et la 144[e] partie du muid. Le boisseau de Châlons était plus petit d'un 8[e], celui de Nogent le double de celui de Paris, etc.

BOISSERÉE (Melchior), artiste et antiquaire, né à Cologne en 1786, m. en 1851. Il entreprit, avec son frère Sulpice et avec J.-B. Bertram (m. en 1841), une collection de tableaux des anciens maîtres allemands; tous trois y consacrèrent 20 ans de travaux et leur fortune. Cette collection, à l'exception d'une quarantaine de toiles données à la chapelle de Saint-Maurice à Nuremberg, fut cédée en 1827 au roi de Bavière; elle est aujourd'hui dans la pinacothèque de Munich. Boisserée en lithographia les tableaux, et les publia en 38 livraisons, 1834. Il trouva ensuite un procédé pour peindre sur verre avec le pinceau, et appliqua ce nouvel art à la reproduction des meilleurs tableaux de son ancienne collection et de quelques chefs-d'œuvre de l'école italienne; cette galerie est à Bonn. — Sulpice, son frère, né à Cologne en 1783, a publié 2 grands ouvrages : *Histoire et description de la cathédrale de Cologne*, 1823-32, superbe travail dont les dessins, exécutés par Quaglio, Fuchs et Molla, furent gravés par Leisnier, Duttenhofer, Darnstedt, Geissler et Rauch; *Monuments de l'architecture dans le Bas-Rhin, du septième au treizième siècle*, 72 pl., in-fol. 1830-33.

BOISSIEU (Jean-Jacques de), graveur, né à Lyon en 1736, m. en 1810, étudia le dessin sous Frontier, et se forma par l'étude des tableaux de l'école hollandaise et flamande. Il alla s'exercer en Italie à reproduire les chefs-d'œuvre de l'architecture antique et moderne, et reçut les conseils de Winckelmann. Il devint un des plus habiles graveurs à l'eau-forte, à laquelle il joignit un mélange de pointe sèche et de roulette. Ses gravures, au nombre de 107, sont des paysages de sa composition, des vues d'Italie, des copies de tableaux flamands. On estime particulièrement ses gravures d'après Ruysdaël, sa *Porte de Vaise*, ses *Petits maçons*. Il a laissé une multitude de dessins au lavis, de paysages au crayon, de portraits à la sanguine, tous très recherchés. MM. de Forbin, Granet, Grosbon, Revoil, Richard, ont profité de ses leçons. B.

BOISSONADE DE FONTARABIE (Jean-François), helléniste, né à Paris en 1774, d'une famille noble de Gascogne, m. en 1857. Il venait de terminer ses études au collège d'Harcourt, lorsqu'il fut attaché, en 1792, au ministère des affaires étrangères, alors dirigé par Dumouriez. Destitué en 1795, il occupa quelque temps, sous le Consulat, le poste de secrétaire général de la Haute-Marne. Mais il renonça bientôt à la carrière administrative pour suivre l'inclination qui l'entraînait vers l'érudition et la littérature. En 1798 il écrivait déjà dans le *Magasin encyclopédique*. En 1802, il publia des *Lettres inédites de Voltaire à Frédéric II*, et donna des articles de critique fort remarqués dans le *Mercure* et dans le *Journal de l'Empire*. Il se signala comme helléniste et comme philologue en publiant le texte des *Héroïques* de Philostrate, accompagné d'un savant commentaire, 1806, fut adjoint à Larcher comme professeur de littérature grecque à la faculté de Paris, nommé titulaire en 1813, et entra la même année à l'Académie des inscriptions. Il remplaça Gail au Collège de France en 1829. Son enseignement, continué pendant plus de 40 ans, a eu la plus heureuse influence pour le progrès des études grecques. Obligeant envers ses confrères, poli et mesuré dans la critique, Boissonade était un causeur aimable et un écrivain spirituel. Quelques-unes de ses lettres ont été publiées dans la correspondance de Paul-Louis Courier.

On a de lui, outre les ouvrages déja cités : *Marini Vita Procli* (grec-latin), 1814; *Tiberius rhetor de figuris altera parte auctior, una cum Rufi Arte rhetorica*, 1815; *L. Holstenii Epistolæ..., accedit commentatio epigraphica in inscriptionem Actiacam*, 1817; *Nicetæ Eugeniani narratio amatoria et Constantini Manassis fragmenta* (grec-latin), 1819; *Herodiani Partitiones*, 1819; *Ex Procli scholiis in Cratylum Platonis excerpta*, 1820; *Eunapii Vitæ sophistarum*, 1822; *Aristæneti Epistolæ* (grec-latin), 1822; la version grecque des *Métamorphoses* d'Ovide par Planude, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 1822; *Sylloge Poetarum græcorum*, 1823-26, 24 vol. in-32; *Novum Testamentum* (en grec), 1823, 2 vol. in-32; *de Syntipa et Cyri filio Andreopuli narratio*, 1828; *Anecdota Græca*, 1829-33; *Theophylacti Simocattæ quæstiones physicæ et epistolæ*, 1835; *Æneas Gazæus et Zacharias Mitylenæus de immortalitate animæ* (grec-latin), 1836; *Michael Psellus de operatione dæmonum, accedunt inedita opuscula Pselli*, 1838; *Philostrati epistolæ*, 1842; *Anecdota nova* 1844; *Babrii fabulæ*, édition princeps (grec-latin), 1844; *Choricii Gazæi orationes, declamationes, fragmenta*, 1846; *G. Pachymeris declamationes XIII, etc.*, 1848; *Tzetzæ Allegoriæ Iliadis et Pselli allegoriæ*, 1851. Boissonade a contribué, en outre, a l'édition de *Grégoire de Corinthe*, donnée par G.-H. Schæfer, a l'*Athénée* de Schweighaeuser, à l'*Euripide* de Matthiæ, et aux éditions du *Thesaurus linguæ Græcæ* de H. Estienne publiées a Londres par Valpy, et a Paris par MM F.-Didot. Il a inséré d'importantes dissertations dans le *Classical Journal* de Valpy, dans les *Litterarische Analecten* de Wolf, et dans les tomes X, XI et XII des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*. Il revisa enfin la dernière partie de la 2[e] édit. du *Dictionnaire de la langue francaise* de Laveaux, 1828. Il a collaboré au *Moniteur universel*, au *Magasin encyclopédique* de Millin, a la *Biographie universelle* de Michaud, a la *Biographie des hommes vivants*, etc. On lui doit encore des éditions des *Œuvres de Bertin*, 1824; des *Aventures de Telemaque*, 1824; des *Œuvres choisies de Parny*, 1827. Enfin, Boissonade est l'auteur de la traduction anonyme du *Goupillon*, poème héroi-comique du Portugais Antonio Diniz, 1828. V. une *Notice* sur sa vie, par M. Egger, dans les *Mém. de litterature ancienne*, 1862. M. F. Colincamp a publié, sous le titre de *Critique littéraire sous le premier Empire*, un recueil d'articles de Boissonade, 1863 B. et E. D—y.

BOISSY (Louis de), auteur comique, né à Vic (Auvergne) en 1694, m. en 1758. Il remplaça Destouches à l'Académie française, 1754, et obtint le privilège du *Mercure de France*. La plupart de ses comédies sont oubliées; parmi les moins faibles, *l'Impatient*, *le Babillard*, *le Français à Londres*, *le Sage étourdi*, *les Dehors trompeurs ou l'Homme du jour*, ont des détails comiques; mais la conception en est faible, le style négligé. Après la représentation des *Dehors trompeurs*, son meilleur ouvrage, en 1740, il entra à l'Académie française.

BOISSY D'ANGLAS (François-Antoine), né à Saint-Jean

la-Chambre (Ardèche) en 1756, m. en 1826, n'était occupé que de sciences et de belles-lettres, lorsqu'en 1789 le tiers état d'Annonay le députa aux états généraux. Il n'eut pas d'abord la modération qui l'a distingué dans la suite de sa carrière, et sembla vouloir faire de la monarchie française une république protestante. Pendant l'Assemblée législative, il remplit les fonctions de procureur-syndic dans l'Ardèche, qui l'élut membre de la Convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota la détention, puis l'appel au peuple, la déportation, enfin le sursis. Il ne reparut à la tribune qu'après le 9 thermidor. Nommé membre du comité de salut public, il montra beaucoup de sagesse; mais chargé de l'approvisionnement de Paris dans un temps de disette, il fut désigné comme un ennemi au peuple irrité. La journée du 12 germinal an III révéla son grand caractère, que montra davantage encore celle du 1er prairial. Les faubourgs avaient envahi l'Assemblée; le président fatigué appela au fauteuil Boissy d'Anglas, qui déploya une intrépidité admirable. Les fusils dirigés contre sa poitrine ne purent l'intimider. On massacre Féraud, on présente sa tête au bout d'une pique; l'inflexible président salue cette tête avec respect, et rien ne peut lui faire quitter son siège. Enfin la force armée disperse les insurgés. Le sang-froid de Boissy d'Anglas avait sauvé la Convention. Boissy passa ensuite au conseil des Cinq-Cents. Condamné à la déportation après le 18 fructidor, il fut appelé, après le 18 brumaire, au tribunat, puis au sénat de l'empire avec le titre de comte, à la Chambre des pairs en 1814, à une mission de commissaire extraordinaire dans le Midi pendant les Cent-jours. Réintégré en 1819 dans les honneurs de la pairie qu'on lui avait enlevés, il défendit avec fermeté la loi des élections, le jury, la liberté de la presse, et s'éleva avec chaleur contre la loterie. Outre ses brochures politiques de la Révolution, il a publié : *Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes*, 1819-21 ; *Études littéraires et poétiques d'un vieillard*, 1825. — Un de ses fils, FRANÇOIS-ANTOINE, comte de BOISSY D'ANGLAS, né à Nîmes en 1781, ancien conseiller d'État, préfet de la Charente et de la Charente-Inférieure, pair de France en 1827, est mort en 1850. J. T.

BOISSY-SAINT-LÉGER, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil; 867 hab. Beau château de Gros-Bois.

BOISTE (PIERRE-CLAUDE-VICTOIRE), né à Paris en 1765, m. en 1824, consacra sa vie à la littérature et se distingua comme lexicographe. Il a publié : *l'Univers délivré*, 1801, narration épique en prose; *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne*, 1806, ouvrage médiocre; *Dictionnaire de littérature et d'éloquence*, 1821-24; *Grammaire universelle; Dictionnaire universel de la langue française*. Ce dernier ouvrage obtint beaucoup de succès; de 1800, date de la 1re édition, à 1844, il a eu onze éditions. C'est tout à la fois un traité de grammaire et d'orthographe, un manuel de vieux langage et de néologie : on y trouve l'analyse et la critique des Dictionnaires de l'Académie, de Furetière, de Trévoux, avec des traités des synonymes, des tropes, de la versification, etc. L'auteur a voulu faire de son livre une espèce d'encyclopédie philologique; mais il ne choisit pas toujours bien ses autorités, et son travail n'a fait faire aucun progrès à la lexicographie. J. T.

BOISTUAU. *V.* BOAISTUAU.

BOISY. *V.* GOUFFIER.

BOITARD (ÉDOUARD), jurisconsulte, né à Paris en 1804, m. en 1835, professeur suppléant à la Faculté de droit de Paris en 1833. Outre une traduction de *Justin* (avec Pierrot), 1833-34, on lui doit : *Code de procédure civile*, 1837; *Code d'instruction criminelle*, 1839. Ces deux ouvrages sont un recueil de ses leçons fait par G. de Linage.

BOITARD (PIERRE), naturaliste et agronome, né à Mâcon en 1789, m. en 1859. Après avoir écrit dans le *Journal des Débats* des articles de critique dramatique et d'art, il collabora à l'*Encyclopédie des dames*, dirigea la publication des *Manuels Roret*, dont il publia un certain nombre sous le pseudonyme de Verardi, créa successivement le *Journal des Jardins* et le *Journal de Flore*, et travailla au *Journal des connaissances utiles*, ainsi qu'à la *Revue progressive d'agriculture, de jardinage, d'économie rurale et domestique*.

On a de lui : *la Botanique des dames*, 1821 ; *le Cabinet d'histoire naturelle*, 1821 ; *Histoire naturelle des oiseaux de proie d'Europe*, 1824 ; *les Pigeons de volière et de colombier*, 1824; *Galerie pittoresque d'histoire naturelle*, 2e édit., 1837 ; *le Jardin des plantes, description et mœurs des Mammifères de la ménagerie et du Muséum d'histoire naturelle*, 1841 ; *Essai sur la composition et l'ornement des jardins*, 1823 ; réédité sous le titre d'*Art de composer et de décorer les jardins*, 1834 ; *le Jardinier des fenêtres, des appartements et des petits jardins*, 1823 ; *Annuaire du jardinier et de l'agronome*, 1825 à 1832 ; *Traité des prairies naturelles et artificielles*, 1827 ; *Traité de la culture des mûriers et des vers à soie*, 1828 ; *Traité de la culture des fleurs et arbustes d'agrément*, 1855, etc.

BOITZENBOURG, v. d'Allemagne, dans le Mecklembourg-Schwerin; sur l'Elbe, à l'embouchure de la Boitze. Industrie, navigation et commerce actifs. Foires aux laines; 3,655 hab.

BOIVIN (JEAN), dit *de Villeneuve*, érudit, né en 1663, m en 1726. Il fut garde de la bibliothèque du roi, 1692; membre de l'Académie des inscriptions et professeur de grec au Collège royal, 1705; il remplaça Huet à l'Académie française, 1721. Il a publié : *Mathematici veteres*, 1693; *Histoire byzantine* de Nicéphore Grégoras, 1702; des dissertations dans le recueil de l'Académie des inscriptions, des poésies oubliées.

BOIZOT (LOUIS-SIMON), sculpteur, né à Paris en 1743, m. en 1809, remporta le grand prix, et alla compléter ses études en Italie. A son retour, il devint membre de l'Académie des beaux-arts, 1778, professeur adjoint en 1785, professeur à l'École impériale, 1806, et dessinateur aux manufactures de Sèvres et des Gobelins. On lui doit : la statue en pied de Louis XV, à Brest; le *Baptême de Jésus*, bas-relief au baptistère de Saint-Sulpice, à Paris; la statue de Racine, dans le vestibule de l'Institut; les figures de la colonne du Châtelet, à Paris, et la *Victoire* dorée qui la surmonte; les statues de J. Vernet, Joubert et Daubenton, etc. Boizot a aussi donné les modèles de 25 panneaux pour la colonne de la place Vendôme, à Paris. B.

BOJADOR, *Atlas major*, cap de la côte occidentale de l'Afrique (Sahara) sur l'Atlantique; lat. N. 26° 7'; long. O. 16° 49'. Il fut jusque vers le milieu du XVe siècle, la limite de la navigation vers le sud; les Portugais le doublèrent pour la première fois en 1433.

BOJANO, anc. *Bovianum*, v. du roy. d'Italie (prov. de Campobasso), sur le Tiferno. Évêché; 3,250 hab.

BOJARDO. *V.* BOÏARDO.

BOJOL ou **BOHOL**, île espagnole de la Malaisie, dans l'archipel des Philippines, découverte par Magellan en 1521; 3,078 kil. carrés; 284,000 hab. E. D—Y.

BOL (FERDINAND), habile peintre de l'école hollandaise, né vers 1610 à Dordrecht, m. en 1681, élève de Rembrandt. Ses portraits, pleins de naturel, se distinguent par la vigueur du ton. On a de lui aussi des eaux-fortes très estimées.

BOLAN, défilé dans le Béloutchistan, conduisant du Sind septentrional à Kandahar et à Ghaznah; la riv. Bolan y prend sa source; formé par la vallée du Bolan. Franchi par les Anglais en 1859, auj. occupé et fortifié par eux. E. B.

BOLBEC, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. du Havre, sur une petite rivière du même nom. Église consistoriale calviniste. Industrie considérable; filatures, calicots, indiennes, mouchoirs, draps, flanelle, couvertures, blanchisseries, etc.; 11,105 hab. En 1765, un incendie y consuma 868 maisons.

BOLBITINE. v. de l'anc. Égypte inférieure, sur une branche du Nil qui prenait le même nom; auj. *Raschid* ou *Rosette*.

BOLCHEN. *V.* BOULAY.

BOLECHOW, brg des États autrichiens (Gallicie); 4,037 hab., la plupart juifs. Sources salées. Aux environs, couvent de *Hoszow*, lieu de pèlerinage.

BOLERIUM, cap à l'extrémité S.-O. de la Grande-Bretagne; auj. *Land's-End*.

BOLESLAS. Cinq ducs ou rois de Pologne ont porté ce nom.

BOLESLAS Ier, *le Grand*, né en 967, succéda au duc Mieczyslas, son père, 992, et m. en 1025. Il organisa le premier une armée régulière, s'empara de la Silésie, et poussa ses conquêtes jusqu'au Danube et à la Theiss. Allié de l'empereur Othon III, il reçut de ce prince le titre de roi. Après la mort d'Othon, il enleva la Lusace, la Misnie et la Moravie à son successeur Henri II, battit les Poméraniens, et conquit une grande partie de la Russie. Il protégea les arts et les sciences, et appela des bénédictins pour propager l'instruction.

BOLESLAS II, *le Hardi*, succéda à Casimir Ier, 1058, n'ayant encore que 16 ans, et m. en 1090. Il vainquit les Hongrois, les Bohémiens et les Russes. Excommunié, puis déposé par Grégoire VII, pour avoir fait périr un évêque, il se retira au couvent de Villach en Carinthie, où il fit le service de cuisinier.

BOLESLAS III, *Krzywousty*, c.-à-d. *bouche de travers*, succéda à son père Wladislas Ier, 1102, et m. en 1139. Dans ses premières années, il eut à lutter contre son frère naturel Zbigniew jusqu'en 1107, puis contre l'empereur et le roi de Bohême. Après avoir triomphé dans 47 rencontres, il vit toutes ses armées battues par les Russes.

BOLESLAS IV, *le Frisé*, 2e fils du précédent, fit déposer son frère aîné Wladislas II en 1146, et régna à sa place. Il subjugua les Prussiens, et mourut à Cracovie, 1173.

BOLESLAS V, *le Chaste*, successeur de Leszek Bialy, de 1227 à 1289, laissa les Tartares dévaster son royaume. PL.

BOLEYN (ANNE DE), APPELÉE IMPROPREMENT **BOULEN**, fille de Thomas de Boleyn, et petite-fille, par sa mère, du duc de Norfolk, née vers 1500, m. sur l'échafaud en 1536. Elle passa ses premières années en France, où elle avait accompagné Marie d'Angleterre, qui épousa Louis XII, et tint une conduite assez scandaleuse à la cour. De retour dans son pays,

elle fut attachée comme fille d'honneur à la reine Catherine d'Aragon, inspira une vive passion à Henri VIII, et le poussa à divorcer. L'opposition du pape Clément VII irrita vivement le roi. Tous ceux qui s'opposèrent au divorce, Wolsey, Morus, Fisher (*V. ces noms*), expièrent cruellement leur résistance. L'archevêque de Cantorbéry, Cranmer, qui devait sa dignité à la favorite, ayant prononcé le divorce, Anne de Boleyn devint reine, 1533. Elle fut la mère de la célèbre Élisabeth. Son règne dura peu; elle fut supplantée par une de ses filles d'honneur, Jeanne Seymour, Henri la fit accuser d'adultère et d'inceste; elle fut condamnée et décapitée. B.

BOLGARY, v. de la Russie d'Europe, gvt de Kasan, près du Volga; 900 hab. Curieux restes d'une anc. capitale des Bulgares.

BOLI, v. de la Turquie d'Asie (Kastamouni); 10,000 hab. Eaux minérales fréquentées. Aux environs sont les ruines de l'anc. *Hadrianopolis*.

BOLINA, v. de l'anc. Grèce, en Achaïe, sur un ruisseau nommé *Bolinæus;* en ruines au temps de Pausanias; Auguste avait transporté ses habitants à Patras.

BOLINGBROKE, v. d'Angleterre, comté de Lincoln; 725 hab. Patrie de Henri IV d'Angleterre.

BOLINGBROKE (Henri **SAINT-JOHN**, lord et vicomte de), homme d'État et écrivain anglais, né en 1678 à Battersea (Surrey), m. en 1751. Après une jeunesse dissipée, il entra dans les affaires. Nommé membre de la chambre des communes, 1700, il s'attacha au parti tory. En 1704, il arriva au pouvoir comme secrétaire au dép. de la marine et de la guerre. Renversé par les whigs en 1708, il rentra au ministère deux ans après, lors de la chute de Marlborough, à laquelle il avait contribué. Ce fut lui qui poussa le gouvernement de la reine Anne à signer la paix d'Utrecht, 1713. Disgracié à l'avènement de George I^er^, accusé de trahison, proscrit par le parlement et dépouillé de ses biens, il se réfugia en France : le ressentiment le porta à se rendre à Commercy auprès du prétendant Jacques III, et à lui servir d'intermédiaire à la cour de Versailles. Bientôt, voyant l'impuissance du parti jacobite, desservi d'ailleurs auprès du prince, il sollicita de George I^er^ son rappel, qu'il n'obtint qu'en 1723. Pendant son exil, il avait épousé la marquise de la Villatte, nièce de M^me^ de Maintenon. De retour en Angleterre, silencieusement établi dans le Middlesex, il écrivit des pamphlets et des articles de journaux contre le ministère Walpole. Puis, fatigué de cette lutte inutile, il se retira encore en France, à Fontainebleau, 1736, qu'il abandonna au bout de deux ans. Comme homme politique, il fut ambitieux, irascible, vindicatif; il avait montré le caractère le plus équivoque. Bolingbroke a été l'ami de Prior, de Swift et de Pope; il fournit, dit-on, à ce dernier le plan de son *Essai sur l'homme*. Ses œuvres ont été réunies par Mallet, 1754, et réimpr. à Londres, 1809; on y remarque les *Réflexions sur l'exil*, l'*Idée d'un roi patriote*, la *Dissertation sur les partis*, et les *Lettres*, qui ont été trad. en français. Bolingbroke fut le précurseur de Voltaire et des Encyclopédistes; il a attaqué la véracité de l'histoire biblique, et du Pentateuque, qu'il assimile au *Don Quichotte;* il a nié l'immortalité de l'âme et la Providence, rejeté les livres de St Paul comme un ramas de doctrines impies, repoussé toute religion révélée; il a appelé de ses vœux la polygamie. Ses doctrines ont été condamnées en Angleterre comme contraires à la religion, à la morale et à l'État. B.

BOLIVAR (Simon), surnommé *el Liberador*, né à Caracas en 1783, m. le 17 décembre 1830, a été le héros de l'Amérique du S. et le fondateur de son indépendance. Après avoir étudié en Espagne, il visita la France, l'Italie et les États-Unis. De retour dans son pays, il affranchit les nègres employés sur les domaines de sa famille. Quand la guerre de l'indépendance éclata, 1811, il servit sous les ordres de Miranda en qualité de colonel, dirigea les opérations après la captivité de ce dernier, et chassa l'Espagnol Monteverde de tout le Vénézuéla, 1813. Pendant quelques années, les ravages des esclaves et des brigands lancés sur le pays par les Espagnols arrêtèrent les progrès de l'insurrection, et Bolivar, calomnié par quelques-uns des siens, accusé d'ambition, découragé, se retira à la Jamaïque, ensuite à Haïti. On le vit reparaître à la fin de 1816; il battit le général Morillo, balaya 300 lieues de pays, et, en 1819, réunit le Vénézuéla et la Nouvelle-Grenade en une seule république, sous le nom de Colombie, dont il eut la présidence avec un pouvoir dictatorial. La victoire de Boyaca sur des troupes arrivées d'Espagne affermit le nouveau gouvernement. L'isthme de Panama proclama aussi son indépendance, 1821. En 1822, Bolivar fit soulever le Pérou, et fonda au S. de ce pays l'État qui prit le nom de Bolivie; mais la guerre ne fut terminée qu'après les batailles de Junin et d'Ayacucho, 1824. Bolivar eût préféré à la république qu'on avait proclamée un régime moins contraire aux habitudes et aux souvenirs hispano-américains; son vœu secret était la fondation d'un vaste empire. Mais il fut débordé par ses officiers, par ses amis mêmes; des envieux qu'il ne put apaiser par plusieurs abdications, l'accusèrent d'aspirer à la couronne; il faillit être assassiné plusieurs fois, et le chagrin hâta sa mort. B.

BOLIVAR (Ciudad-), ou simplement **BOLIVAR**, v. d'Amérique. (*V.* Angostura.)

BOLIVAR (État de), l'un des États confédérés de la Colombie, dans le nord de cette république, il est arrosé par la Magdalena, par son affluent le San-Jorge et par le Sina. Vastes plaines au N., ramifications extrêmes de la Cordillère au S. Cap. Carthagène; villes princ. : Mompox et Sabanilla. Sup., 55,000 kil. carrés; pop., 241,704 hab. — Le territ. de Bolivar, peuplé de 7,750 hab., détaché de l'État de Santander, a été réuni à ce même État en 1881. C. P.

BOLIVAR (État de), division politique du Vénézuéla, dans la Guyane, créée en 1881; sup., 28,079 kil. carrés., 54,422 hab. E. D—y.

BOLIVIE ou **HAUT-PÉROU**, État de l'Amérique méridionale; borné au N. par le Pérou, à l'E. par le Brésil et la république du Paraguay, au S. par la confédération de la Plata et le Chili, à l'O. par l'océan Pacifique et le Pérou; superf., 1,297,255 kil. carrés; pop., 2,325,000 hab. (1880): Indiens civilisés, hommes de couleur, Espagnols, environ 245,000 Indiens sauvages. Cap. Chuquisaca. Traversée à l'O. par la chaîne des Andes, où se trouvent le Nevado de Sorata, 7,896 m., et l'Illimani, 7,506 m., la Bolivie forme un plateau élevé, qui sert de point de partage aux eaux de l'Amérique du S. et sépare ce continent en deux bassins, celui de l'Amazone et celui de la Plata : au premier appartient la Madeira, affl. de l'Amazone, et formée elle-même du Beni et du Mamore; au second, le Paraguay et le Pilcomayo, affl. de la Plata. Du côté de l'O., le lac Titicaca reçoit le Desaguadero. Au N. s'étendent les lagunes marécageuses de Cuyababas, et au S.-O. le désert d'Atacama. Le climat, froid dans les régions montagneuses, chaud dans les parties basses, est en général insalubre. Sol fertile, mais en partie couvert de pampas et de forêts vierges, inondé par les pluies d'avril à octobre, bouleversé par de violents ouragans et des tremblements de terre; riche en bois de construction et de teinture, café, coton, canne à sucre, cacao, riz, maïs, vanille, fruits tropicaux, arbre à gomme élastique, pomme de terre, plantes médicinales (quinquina, salsepareille), etc. Les jaguars, les léopards, les singes, les reptiles, les insectes venimeux, peuplent les forêts. Le chinchilla ne se trouve qu'en Bolivie. Les animaux domestiques sont le bœuf et le mulet dans les plaines, la vigogne, le lama et l'alpaca dans les montagnes. Mines d'argent de Potosi, autrefois importantes; riches mines de cuivre; tissus de laine et de coton, verreries, parures en plumes. Le manque de navigation sur les rivières, de routes à l'intérieur et de ports sur l'Océan, rend le commerce très difficile. — La Bolivie est une république, dont le président est élu pour 4 ans; ses revenus atteignent environ 17,000,000 de francs; les dépenses sont de 24,000,000. L'armée est de 2,000 soldats et environ 1,000 officiers. La religion catholique domine; il y a un archevêché à Charcas ou La Plata, et des évêchés à La Paz, à Santa-Cruz et à Cochabamba. Université à Chuquisaca et plusieurs collèges. La république est divisée en 9 dépts : Chuquisaca, La Paz de Ayacucho, Oruro, Potosi, Cochabamba, Santa-Cruz, Tarija, Beni et Atacama ou Littoral, qui touche à la mer; ch.-l. Cobija. Le haut Pérou fit partie de la vice-royauté espagnole de Lima jusqu'en 1778, puis de celle de Buénos-Ayres. En 1808, les habitants de La Paz tentèrent de secouer le joug de l'Espagne, et, depuis cette époque, le pays fut le théâtre d'une guerre sanglante. Bolivar envoya aux insurgés le général Sucre, dont une brillante victoire près d'Ayacucho, 10 décembre 1824, termina la lutte. Un congrès, réuni à Chuquisaca, constitua le haut Pérou en république indépendante, 6 août 1825, sous le nom de Bolivie. Mais les troupes colombiennes furent éloignées par jalousie, et Sucre obligé de renoncer à la présidence, 1828. Après le général Velasco, que le congrès déposa, et le général Blanco, qui fut tué dans une révolte, la présidence fut déférée à Santa-Cruz, 1829. Celui-ci promulgua un code, régularisa les finances, et fit la conquête du bas Pérou, qu'il réunit à la Bolivie, 1835-39; mais, lorsqu'il eut été battu par les Chiliens et expulsé, Velasco, Gamarra, Ballivian, se disputèrent la présidence pendant plusieurs années. Le général Belzu, présid. de 1850 à 1855, régla la question irritante des limites du haut et du bas Pérou; le port d'Arica fut commun aux deux républiques. En 1864 le général Mariano Melgarejo s'empara de la présidence. Son gouvernement fut attaqué par de nombreuses conspirations. En 1879, la Bolivie s'allia au Pérou contre les Chiliens, qui occupèrent le littoral et obligèrent le général Campero à signer le traité du 17 janvier 1882. Une partie du dép. d'Atacama a été cédée au Chili. B. et E. D—y.

BOLKHOF, v. de la Russie d'Europe, gvt d'Orel; 20,807 hab. Comm. de chanvre, suif et cuirs.

BOLL, v. de Suisse, (*V.* BULLE).

BOLLAND (JEAN), en latin *Bollandus*, savant jésuite, né à Julemont (Belgique) en 1596, m. en 1665, travailla dès 1630, un an après la mort du P. Héribert Rossweyde (*V.* BOLLANDISTES), à la collection des *Actes des saints*. Il eut pour 1er collaborateur le P. Godefroy Henschen, à partir de 1635. Il mourut avant d'achever les vies des saints du mois de mars. Sa biographie se trouve dans le t. LXII de la collection.

BOLLANDISTES. Nom donné à des jésuites d'Anvers qui travaillaient à la collection des *Actes* des vies des saints. Cet ouvrage colossal, connu sous le nom d'*Acta Sanctorum*, a été conçu par le P. Héribert Rossweyde, d'Utrecht, jésuite de la maison professe d'Anvers, dans un projet imprimé à Anvers sous ce titre : *Fasti Sanctorum quorum vitæ in belgicis bibliothecis asservantur*, in-8°. Commencé par Jean Bolland, qui publia, en 1643 et 1658, les vies des saints de janvier et de février, il fut continué par Godefroy Henschen, Daniel Papebroch, Fr. Baert, Conrad Jauning, Pien, Cuyper, Du Sollier, Bosch et d'autres. Les travaux des bollandistes, interrompus lors de la suppression des jésuites, furent repris en 1779, et de nouveau interrompus en 1794, lors de l'entrée des troupes françaises en Belgique. Leur collection formait 53 vol. in-fol., dont le dernier avait paru en 1794. Le gouvernement belge l'a fait continuer par les jésuites; un 54e vol. a été publié à Bruxelles en 1845, et d'autres plus récemment. L'édition de Venise, 42 vol., 1734 et suiv., est bien moins estimée, et n'a point été continuée au delà du 15 septembre. Une nouvelle édition a été commencée à Paris in-fol.

V. *Etudes sur la collection des Actes des Saints par les RR. PP: Bollandistes* ..., par le cardinal Pitra, Paris, 1850. C—s.

BOLLÈNE, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. d'Orange. Filat. de soies; 5,700 hab.

BOLLWILLER, vge d'Allemagne (Alsace). Belle pépinière d'arbres et de vignes; 1,440 hab.

BOLOGNE, en italien *Bologna*, anc. *Bononia*, anc. v. des États de l'Église, auj. ch.-l. d'une province du roy. d'Italie, sur un canal, entre le Reno et la Savena; 103,998 hab. Place de guerre. Archevêché; université très célèbre, qui doit son origine à une école de droit fondée par Théodose II en 425 et relevée par Charlemagne. Principaux monuments : la cathédrale, l'église Sainte-Pétrone, où se trouve la méridienne tracée par Cassini; le sanctuaire de la Madona di San-Luca, uni à la ville par une galerie couverte de 640 arcades; l'hôtel de ville; une fontaine avec la statue de Neptune, par Jean de Bologne; les tours penchées Asinelli et Garisenda, du XIIe siècle; les palais Caprara et Ranuzzi. Magnifiques collections d'art, comme la galerie de l'Académie de peinture, où se trouvent la *Ste Cécile* de Raphaël, la *Ste Agnès* du Dominiquin, l'*Assomption* d'Ann. Carrache, etc. C'est au XVIe siècle que les Carrache fondèrent à Bologne l'école célèbre dont ils furent les premières gloires. Bien que son université n'ait plus son ancien éclat, Bologne est toujours un des premiers centres littéraires et scientifiques d'Italie; sa bibliothèque est très riche. Fabr. de soieries, gazes, velours, chapeaux de paille, fleurs artificielles, liqueurs, crème de tartre, etc. — Anc. ville étrusque sous le nom de *Felsina*, occupée par la tribu gauloise des Boii (d'où son nom de Bononia), elle reçut en 190 av. J.-C. une colonie romaine. Comprise au VIIIe siècle dans le domaine de l'Église, elle s'en sépara en 962 pour former une république indépendante; en 1513 elle se soumit au pape, et conserva des privilèges particuliers jusqu'à la conquête française, 1796. Rendue au pape en 1815, deux révoltes libérales y éclatèrent en 1831; à la suite de la guerre de 1859, elle fut annexée au roy. d'Italie. — Patrie de Benoît XIV et de sept autres papes, de Galvani, de Marsigli, du Guide, du Dominiquin, de l'Albane et des trois Carrache.

BOLOGNE (PROV. DE), division du roy. d'Italie, formée de l'ouest de l'anc. légation pontificale de la Romagne; 3,631 kil. carrés; 439,232 hab. La partie méridionale, adossée à l'Apennin, est montagneuse; le Nord est une plaine fertile, arrosée par le Reno, l'Idice, la Quaderna, le Santerno. Commerce de bestiaux, surtout de porcs; céréales. Ch.-l. Bologne. Trois arrond. : Bologne, Imola, Vergate. C. P.

BOLOGNE (JEAN DE). *V.* JEAN DE BOLOGNE.

BOLOGNE, *pagus Boloniensis*, petit pays de l'anc. Champagne, où se trouvait Bologne (Haute-Marne), à 12 kil. de Chaumont-en-Bassigny.

BOLOGNESE (LE). *V.* GRIMALDI.

BOLONAIS, petit pays d'Italie, territoire de la ville de Bologne, réuni aux États de l'Église en 1513; il forma sous Napoléon Ier le départ. du Reno et une partie de celui du Panaro, et de 1815 à 1859, la légation de Bologne. (*V.* BOLOGNE [PROVINCE DE].)

BOLOR ou **BOLOUR**, chaîne de mont. dans l'Asie centrale, forme le versant occid. du plateau de Pamir. Ce massif n'a pas encore été exploré : il est traversé par une route de caravanes. E. D—Y.

BOLSEC (JÉRÔME-HERMÈS), calviniste, né à Paris, m. à Lyon en 1585. Après avoir été aumônier de la duchesse de Ferrare, il embrassa le protestantisme, se fit médecin, et se maria deux fois. A la suite d'une querelle avec Calvin sur la prédestination, il fut emprisonné, puis banni de Genève et de Berne. Ainsi s'expliquent les invectives dont sont remplies les *Histoires* de Calvin et de Th. de Bèze, qu'il publia en 1577 et 1580.

BOLSENA, v. du roy. d'Italie, près du lac de son nom, prov. de Rome; 2,800 hab. C'est l'anc. cité étrusque de *Volsinium* ou *Valsinies*. Les Romains la prirent en 266 av. J.-C. Patrie de Séjan. On y remarque les ruines d'un temple étrusque et quelques autres antiquités. C'est là que s'accomplit le miracle célèbre qui fait le sujet d'une des *Stanze* de Raphaël : un prêtre incrédule célébrant la messe vit l'hostie se couvrir de gouttes de sang. — Le lac de Bolsena verse par la Marta ses eaux dans la Méditerranée; il a 100 kil. carrés. Sa profondeur est d'environ 90 m. On y remarque les petites îles de la Bisentina et de la Martana; il est poissonneux; ses environs sont insalubres.

BOLSWARD ou **BOLSWERT**, v. de Hollande (Frise); 5,181 hab. Bel hôtel de ville. Ancienne ville hanséatique.

BOLSWERT (BOECE), graveur au burin, dont le nom était ADAMS, né vers 1580 à Bolswert en Frise, m. en 1634, a imité le style de Bloëmaert. Son œuvre, qui contient plus de 100 pièces, comprend, d'après Rubens, *la Cène*, *la Résurrection de Lazare*, *le Christ entre les deux larrons*, *le Jugement de Salomon*. — Son frère, SCHELTE, eut un talent au moins égal au sien; Rubens lui-même retouchait souvent les épreuves de ses planches, et c'est d'après Van Dick et lui que Schelte a surtout gravé. On admire *l'Assomption* et la *Ste Cécile*, d'après Rubens, *le Couronnement d'épines* et *le Crucifiement* ou *le Christ à l'éponge*, d'après Van Dick, *le Roi boit*, d'après Jordaens. B.

BOLTON ou **BOLTON-LE-MOORS**, v. d'Angleterre, comté de Lancastre; populat. municipale, 106,767 hab.; sur la Croale. Fabr. très import. de tissus de coton, puis de velours, lainages, toiles de lin; scieries mécaniques, fonderies pour les machines à vapeur et les métiers, etc.; exploitation de houille aux environs. Centre d'un important réseau de chem. de fer et de canaux.

BOLTON-CASTLE, vge d'Angleterre (York). Ruines d'un château où Marie Stuart fut enfermée.

BOLZANO (BERNARD), philosophe et théologien, né à Prague en 1781, m. en 1848. Professeur de théologie à l'université de sa ville natale dès l'âge de 24 ans, il fut destitué, en 1820, comme partisan des doctrines de Schelling, et vécut dans la retraite.

On a de lui : *Traité de théologie*, 1834, publié par ses élèves : *Athanasia, ou Preuves de l'immortalité de l'âme*, 2e édition, 1838; *Enseignement scientifique, ou Essai d'un nouvel exposé de la Logique*, 1837; *Discours d'édification à la jeunesse académique*, 2e édit., 1839; *Manuel de la religion chrétienne catholique*, 1840; *Traité d'esthétique*, 1843-49. Après sa mort, on a publié : *Qu'est-ce que la Philosophie?* 1849, et le *Petit livre d'édification*, 1850.

BOLZANO. *V.* BOTZEN.

BOMARSUND, forteresse de l'île d'Aland, sur la côte S., au fond de la baie de Lumpar. Bombardée, prise et détruite par les Anglais et les Français le 13 août 1854.

BOMBA, vge du roy. d'Italie (Abruzze citérieure); sur une colline, près du Sangro; 3,179 hab. Ruines de constructions cyclopéennes.

BOMBARDIERS, nom donné en France aux hommes préposés au service des canons ou bombardes, puis des mortiers. Ce furent d'abord des Italiens. Louvois en forma deux compagnies en 1671, les augmenta en 1684, et en fit, deux ans après, le *régiment royal des bombardiers*. On les réunit en 1720 à l'artillerie. B.

BOMBAY, en portugais *Boa-Bahia*, bonne baie, v. de l'Inde anglaise, capit. de la présidence de ce nom, dans une île de 28 kil. de circonférence, près de la côte de Concan, et dans la mer d'Oman; par 18° 3' lat. N., et 70° 28' long. E.; à 2,260 kil. S.-O. de Calcutta par ch. de fer; pop., 235,000 hab. en 1833, 773,196 en 1881. Port franc, vaste et sûr, avec docks et chantiers. Place de guerre; siège d'une vice-amirauté. Évêché anglican; 2 vicariats apostoliques (Nord et Sud). Bombay fait un commerce annuel de 1,300 millions de francs; c'est la première ville de l'Inde pour la richesse des échanges; elle est reliée par des paquebots à vapeur avec Aden, Suez et l'Europe; Ceylan, la Chine et le Japon. Des chem. de fer l'unissent à Calcutta et à Madras. Export., pour la Chine, d'opium, de perles et de bois de sandal; pour l'Europe, de soies de Chine, ivoire, épices, etc. Construction de navires en bois de teck. L'ancienne ville, ou le Fort, est encore le centre du commerce, mais n'a plus que fort peu d'hab.; la

population européenne s'est établie dans les nouveaux quartiers de Malabar-hill, Parell, Byculla et Coloba; les indigènes sont entassés dans la Ville noire, au N. du Fort. Riche jardin botanique, collège, sociétés savantes. Hôpitaux pour les animaux. Climat insalubre, au point qu'on l'a nommée le *tombeau des Européens*. Fondée par les Portugais, cédée aux Anglais en 1661, et occupée par eux en 1664. C'est, après Madras, la plus ancienne de leurs possessions dans les Indes. — La présidence de Bombay a 496,578 kil. carrés et 23,359,937 hab. Les principales cultures sont le riz, le coton, le café. Le siège de la présidence avait été Surate jusqu'en 1683.

BOMBELLES (Famille de). Cette famille, d'origine portugaise, s'est établie en France, d'où elle passa en Autriche. On compte parmi ses membres : Henri-François, comte de Bombelles, né en 1680, qui se distingua à Friedlingen, Oudenarde et Malplaquet, fit la campagne de Hongrie contre les Turcs, 1717, dirigea l'éducation du petit-fils du Régent, commanda le fort de Bitche, où les habitants lui ont élevé un monument, m. en 1760. — Marc-Marie, marquis de Bombelles, fils du précédent, né à Bitche en 1744, émigra en 1790, servit dans l'armée de Condé, entra dans les ordres, fut aumônier de la duchesse de Berry en 1816, évêque d'Amiens en 1819, et mourut à Paris en 1722. — Louis-Philippe, comte de Bombelles, fils du précédent, né à Ratisbonne en 1780, m. à Vienne en 1843, suivit la carrière diplomatique en Autriche, fut chargé, en 1813, de détacher le Danemark de la cause de Napoléon. Un de ses fils, Henri-François, né en 1789, m. en 1850, a été gouverneur de l'empereur actuel François-Joseph. B.

BOMBELLI (Raphael), mathématicien du XVIe siècle, né à Bologne, publia, en 1572, un *Traité d'algèbre* qui a beaucoup contribué aux progrès de la science; on y trouve l'exposé méthodique des connaissances qu'on avait alors, des démonstrations rigoureuses et complètes, des notations qui permettent d'effectuer facilement les calculs, une bonne exposition du calcul des radicaux, une méthode nette pour extraire la racine cubique d'un binome réel ou imaginaire, une heureuse application de la théorie des quantités imaginaires.

BOMBERG (Daniel), né à Anvers au commencement du XVIe siècle, m. en 1549, est célèbre par ses impressions hébraïques. Les ouvrages les plus remarquables qui sont sortis de ses presses sont : la *Concordance hébraïque*, d'Isaac Nathan, 1524; une *Bible* en hébreu, 1526; le *Talmud*, 12 vol. in-fol., qu'il entreprit en 1520, dont il fit trois éditions, et qui lui coûta 300,000 écus et 15 ans de travaux. Ce typographe se ruina en dépensant, dit-on, plus de 3 millions pour l'impression des ouvrages qu'il édita. C—s.

BOMILCAR, général carthaginois, qui usurpa le pouvoir souverain, lors de l'invasion d'Agathocle, 308 av. J.-C., et qui fut ensuite renversé et mis en croix. — Un autre Bomilcar amena des renforts à Annibal après la bataille de Cannes, mais n'osa secourir Syracuse, assiégée par Marcellus, 212. — Un troisième, favori de Jugurtha, assassina Massiva dans Rome, 110 av. J.-C., trahit ensuite son maître pour les Romains, et fut mis à mort par lui en 107. B.

BOMIUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Silures, près de la ville actuelle de Bridgend.

BOMIUS MONS. Les anciens appelaient ainsi une partie du versant occidental du mont Œta, en Etolie. Les habitants de cette région étaient appelés *Bomienses*.

BOMMEL ou **ZALT-BOMMEL**, v. de Hollande (Gueldre); sur la rive g. du Wahal, et dans une île fortifiée, le Bommeler Waari, anc. *Insula Batavorum*, formée par le Wahal et la Meuse; port ensablé. Prise par les Français en 1672; 5,139 hab.

BOMMIÈRES (Les), petit pays de l'anc. Berry, autour de Condé-en-Bommières (Indre).

BOMONIQUES, du grec *bômos*, autel, et *nikè*, victoire; nom donné à Sparte aux enfants qui, dans les sacrifices de Diane, rivalisaient à qui recevrait le plus de coups de fouet sans se plaindre.

BON (Cap), cap sur la côte N.-E. de la Tunisie; par 37° 4' 45'' de lat. N., et 8° 44' de long. E.

BON (Louis-André), général français, né à Romans en 1758, m. en 1799. Après avoir fait une partie de la guerre d'Amérique, il servit sous Dugommier aux Pyrénées, 1792, sous Augereau en Italie, 1793, et sous Bonaparte. Il alla en Egypte, où il se distingua devant Alexandrie, détermina la prise du Caire et la victoire du Mont-Thabor, prit Gaza et Jaffa, et fut tué devant Saint-Jean-d'Acre. B.

BONA (Jean), écrivain ascétique, né à Mondovi en 1609, m. en 1674. Il fut général des feuillants, 1651, et cardinal, 1669. Parmi ses ouvrages, publiés à Turin, 1747, 4 vol. in-fol., on remarque *Manuductio ad cœlum*, traduit en français par Lambert et par Leduc; *de Principiis vitæ christianæ*, traduit par le président Cousin et par l'abbé Goujet.

BONAC (Jean-Louis d'Usson, marquis de), né vers 1672, m. en 1738, servit en Danemark et en Hollande, fut envoyé par Louis XIV auprès de Charles XII, roi de Suède, et de Stanislas, roi de Pologne, devint ambassadeur à Constantinople en 1716, obtint le rétablissement et la restauration du Saint-Sépulcre, fut choisi pour médiateur entre les Turcs et les Russes à l'occasion de la guerre que Pierre le Grand faisait aux Persans, et détermina le sultan à envoyer en France une ambassade solennelle, la première qu'on y ait vue, 1722. B.

BONACOSSI, nom d'une puissante famille de Mantoue, dont 4 membres exercèrent l'autorité souveraine : *Pinamonte*, de 1272 à 1293, se mit à la tête des Gibelins; *Bardellone*, son fils, de 1293 à 1299, chef des Guelfes; *Bottesella*, neveu de Bardellone, revint au parti gibelin, de 1299 à 1310, et fut remplacé par son frère *Passerino*, de 1310 à 1328. Celui-ci fut vicaire impérial au nom de Henri VII, et périt dans une sédition.

BONAFOUS (Mathieu), agronome, né à Lyon en 1794, m. en 1852, a laissé un excellent traité sur le maïs (gr. in-fol.), un autre sur le riz. Il fut surtout le continuateur et comme l'élève de Dandolo dans la sériciculture. Il a écrit un *Traité des mûriers et des vers à soie*.

BONAIRE, ou **BON-AIR**, ou **BUEN-AYRE**, île hollandaise de l'archipel des Antilles, à 45 kil. E. de Curaçao; 30 kil. sur 6; riche en bois de construction; 3,750 hab. Ch.-l. Bonaire, avec un bon port.

BONALD (Louis-Gabriel-Ambroise, vicomte de), né près de Millau (Aveyron) en 1754, m. en 1840, le plus célèbre représentant des doctrines monarchiques et religieuses de la Restauration, comme philosophe, publiciste et orateur parlementaire. Émigré en 1791, il ne revint en France qu'à la proclamation de l'Empire, et rédigea le *Mercure*, avec Chateaubriand et Fiévée. Ami de M. de Fontanes, il accepta une place de conseiller de l'Université impériale, 1810. Député de 1815 à 1822, pair de France, 1823, et membre de l'Académie française dès 1816, il défendit avec un zèle souvent excessif le trône et l'autel, appuya fortement la loi du sacrilège en 1825, et combattit toujours la liberté de la presse. La révolution de 1830 mit fin à sa carrière politique. Philosophe, il a défendu le spiritualisme contre l'école sensualiste, et c'est lui qui a donné cette définition célèbre : « L'homme est une intelligence servie par des organes. » M. de Bonald est surtout un publiciste, mais il a voulu asseoir ses doctrines politiques sur une base philosophique, la théorie métaphysique du langage : il considère le langage comme antérieur à la pensée, ce qu'il formule ainsi : « L'homme pense sa parole avant de parler sa pensée. » Il en conclut que la parole, n'ayant pu être inventée par l'homme, est d'institution divine : Dieu l'a enseignée lui-même, et avec elle toutes les vérités qui servent de base à la morale, à la religion et aux institutions sociales; de là un système à la fois théocratique et monarchique fondé sur une législation dont Dieu est l'auteur, qui doit servir de modèle à tous les gouvernements, et dans lequel il assimile le pouvoir social à l'autorité du père de famille. Cette doctrine qui, suivant ses adversaires, semblait tendre à ramener le XIXe siècle à la royauté et à la foi du moyen âge, fut exposée par lui dans un grand ouvrage intitulé : *la Législation primitive*, Paris, 1802. Les autres principaux ouvrages de M. de Bonald sont : *Théorie du pouvoir politique et religieux*, qui fut son début, Constance, 1796; *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales*, 1818; *Mélanges littéraires, politiques et philosophiques*. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies en 12 vol., Paris, 1817-19. — De son mariage avec une proche parente du chevalier d'Assas, M. de Bonald eut 4 fils : Henri, journaliste légitimiste et religieux, m. en 1846; Victor, auteur d'une *Géologie de Moïse*; René, qui fut préfet de l'Aveyron par intérim en 1817, pendant le procès de Fualdès; et Louis-Jacques-Maurice, né en 1787, archevêque de Lyon, cardinal et sénateur, m. en 1870.

BONAMY (Pierre-Nicolas), né à Louvres en 1694, m. en 1770. Bibliothécaire et historiographe de la ville de Paris, membre de l'Académie des inscriptions, 1727, il a inséré dans le recueil de cette compagnie beaucoup de mémoires intéressants sur les antiquités de Paris et sur l'histoire de la Gaule.

BONAMY (Charles-Auguste-J.-B.-Louis-Joseph), général français, né à Fontenay-le-Comte (Vendée), en 1764, m. en 1830, s'enrôla en 1791, fit les campagnes de Champagne et de Belgique sous Dumouriez, de Vendée sous Marceau, et chef d'état-major de Kléber, se distingua au siège de Mayence, 1795. Il suivit Championnet à Rome et à Naples, 1798, fut impliqué dans sa disgrâce, reparut à Marengo, fut criblé de blessures et fait prisonnier à la Moskowa, et ne revint qu'en 1814 en France, où la Restauration ne l'employa pas. B.

BONANNI. *V.* Buonanni.

BONANNO, architecte, né à Pise pendant le XIIe siècle.

Il commença en 1174, avec Guillaume d'Inspruck, la célèbre tour penchée de Pise.

BONAPARTE (MAISON DES). Le nom de cette famille, dont les armes consistent en un râteau et des fleurs de lis d'or, s'écrivait indifféremment *Buonaparte* ou *Bonaparte,* avant que Napoléon Ier en fixât l'orthographe. Les Bonaparte ont joué un rôle distingué dans les annales de l'Italie. Dès 1183, un JEAN BONAPARTE, de Trévise, figure dans les négociations de Constance. Au XIIIe siècle, on distinguait 3 branches de cette famille : 1° la branche de Trévise, qui fournit plusieurs podestats à Vérone, et s'éteignit en 1397 avec SERVADIUS BONAPARTE, prieur des chevaliers *Gaudenti;* 2° la branche de Florence, à laquelle se rattachèrent les Bonaparte de San-Miniato al-Tedesco, et qui finit, vers 1570, dans la personne de JEAN BONAPARTE, gentilhomme attaché aux Orsini; 3° la branche de Sarzane, dans le territoire de Gênes, la seule survivante, et dont un membre, LOUIS-MARIE-FORTUNÉ BONAPARTE, se fixa à Ajaccio en 1612. La famille Bonaparte était inscrite à Venise sur le *Livre d'Or.* Un portrait de la galerie des Médicis représente une Bonaparte mariée à un membre de cette famille. JACQUES BONAPARTE est souvent désigné comme l'auteur d'une relation du sac de Rome en 1527; plusieurs fois imprimée et trad. en français, Paris, 1809, et Florence, 1830 (par le frère de Napoléon III). NICOLAS BONAPARTE de San-Miniato publia à Florence, en 1592, une pièce intéressante, *la Vedova* (la Veuve), *commedia facetissima,* réimprimée à Paris, 1803.

BONAPARTE (CHARLES-MARIE), descendant du Bonaparte qui s'établit en Corse, né en 1746, m. à Montpellier en 1785. Il étudia à Rome et à Pise, fut nommé assesseur à la juridiction d'Ajaccio, épousa, en 1767, Lætitia Ramolino (*V.* LÆTITIA), fut le compagnon d'armes de Paoli (*V. ce nom*), et voulut le suivre dans son exil, mais en fut empêché par son oncle, l'archidiacre Lucien Bonaparte; il eut de son mariage avec Lætitia cinq fils et trois filles, savoir : — I. JOSEPH BONAPARTE (*V.* JOSEPH); de son mariage avec Mlle Clary, de Marseille, il eut deux filles : 1° *Zénaïde-Charlotte-Julie,* née à Paris en 1801, m. en 1854, mariée en 1822 à son cousin Charles-Lucien-Jules-Laurent Bonaparte, prince de Canino et Musignano, fils aîné de Lucien Bonaparte; 2° *Charlotte,* née en 1802, mariée à son cousin Charles-Napoléon-Louis, 2e fils de Louis Bonaparte, veuve en 1831, m. en 1839. — II. NAPOLÉON BONAPARTE. (*V.* NAPOLÉON Ier.) — III. MARIE-ANNE-ÉLISA BONAPARTE (*V.* ÉLISA); de son mariage avec le prince Bacciochi (*V. ce nom*) naquirent : 1° *Napoleone-Élisa,* née en 1806, mariée en 1824 au comte Camerata, d'une grande maison d'Italie; faisait partie de la famille civile de Napoléon III; son fils unique est mort en 1853; 2° *Jérôme-Charles* BACCIOCHI, né en 1810, m. en 1830; 3° *Napoléon-Frédéric* BACCIOCHI, né en 1815, m. à Rome en 1833. — IV. LUCIEN BONAPARTE. (*V.* LUCIEN.) Il eut d'un premier mariage avec Christine Boyer : 1° *Charlotte,* née en 1796, mariée à don Mario, prince Gabrielli, dont elle a eu un fils et trois filles; 2° *Christine-Egypta,* née en 1798, mariée d'abord à un Suédois, le comte Posse, divorcée, remariée en 1824 à lord Dudley-Stuart, m. en 1847. — Du second mariage de Lucien avec Alexandrine-Laurence de Bleschamp, veuve de l'agent de change Jouberthon, sont issus : 1° *Charles-Lucien-Jules-Laurent,* prince de Canino et de Musignano, né à Paris en 1803, m. en 1857, marié à sa cousine Zénaïde, 1822, fille de Joseph, dont il a eu 10 enfants; président de l'Assemblée constituante romaine en 1848; naturaliste distingué, correspondant de l'Institut de France, membre des Académies de Saint-Pétersbourg, Berlin, Bruxelles, La Haye et Londres, auteur de la *Faune italienne,* fondateur des congrès scientifiques d'Italie. Le fils aîné de Charles-Lucien, *Lucien,* né à Rome en 1828, est cardinal depuis 1868; 2° *Lætitia,* née à Milan en 1804, épouse séparée de l'Irlandais Thomas Wyse, membre du parlement d'Angleterre; 3° *Jeanne,* née à Rome en 1806, mariée au marquis Honorati, m. en 1828, laissant une fille, *Clélie;* 4° *Paul,* m. à la Spezzia d'un accident, 1827, sur le vaisseau de l'amiral Cochrane; 5° *Louis-Lucien,* né en janvier 1813, représentant du peuple en 1849; 6° *Pierre-Napoléon,* né à Rome en 1815, chef de bataillon à la légion étrangère en Algérie, représentant du peuple après 1848; en 1870 il tua le journaliste Victor Noir, fut jugé par la haute cour et acquitté; m. en 1881; 7° *Antoine,* né à Tusculum en 1816, représentant en 1849; 8° *Alexandrine-Marie,* née à Rome en 1818, mariée au comte Valentini de Canino; 9° *Constance,* née à Bologne en 1823, religieuse au Sacré-Cœur, à Rome. — Lucien avait encore adopté Anne Jouberthon, fille du premier mari de sa seconde femme; il la maria au prince Ercolani, dont elle fut bientôt veuve. Le 1er mariage de Lucien n'ayant pas été autorisé par Napoléon Ier, la princesse Charlotte fut exclue de la famille impériale. — V. LOUIS BONAPARTE. (*V.* LOUIS.) Il eut d'Hortense-Eugénie de Beauharnais (*V.* HORTENSE) trois enfants : 1° *Napoléon-Charles,* né en 1802, m. en 1807; 2° *Charles-Napoléon-Louis,* né en 1804, grand-duc de Berg et de Clèves, marié à sa cousine Charlotte, fille de Joseph, mort à Forli en 1831; 3° *Charles-Louis-Napoléon.* (*V.* NAPOLÉON III.) — VI. MARIE-PAULINE BONAPARTE (*V.* PAULINE), mariée au général Leclerc, dont elle eut un fils, *Napoléon,* qui mourut au berceau; puis au prince Camille Borghèse, duc de Guastalla. — VII. MARIE-ANNONCIADE-CAROLINE BONAPARTE. (*V.* CAROLINE.) Elle épousa Joachim Murat (*V.* MURAT), et devint mère de : 1° *Napoléon-Achille-Charles-Louis* MURAT, né en 1801, m. en 1847, auteur d'une *Exposition des principes du gouvernement républicain,* Paris, 1833; 2° *Lætitia-Josèphe,* née en 1802, mariée au comte Pepoli, à Bologne; 3° *Lucien-Ch.-Jos.-Franç.-Napoléon* MURAT, né en 1803, représentant du peuple après 1848; 4° *Louise-Julie-Caroline,* née en 1805, mariée au comte Rasponi, à Ravenne. — VIII. JÉRÔME BONAPARTE, né à Ajaccio en décembre 1784, m. en 1860, roi de Westphalie du 1er décembre 1807 au 26 octobre 1813, prince de Montfort après 1814, gouverneur des Invalides et maréchal de France sous la présidence de son neveu. Il épousa en 1803, à Baltimore, Mlle Paterson, et eut de ce mariage un fils, qui ne put entrer dans la famille impériale. D'une seconde union, 1807, avec Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée, princesse royale de Wurtemberg, m. en 1838, sont issus : 1° *Jérôme-Napoléon,* né à Trieste en 1814, m. en 1847, colonel au service de son oncle le roi de Wurtemberg; 2° *Mathilde-Lætitia-Wilhelmine,* née à Trieste en 1820, mariée en 1840 au prince Anatole Demidoff de San-Donato, veuve en 1870; 3° *Napoléon-Joseph-Charles-Paul,* né à Trieste en 1821, ancien capitaine au service du roi de Wurtemberg, représentant du peuple en 1848, un moment ambassadeur de France à Madrid, et depuis prince *Napoléon,* marié en 1859 à la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel II; de ce mariage sont nés : 1° *Napoléon-Victor,* en 1862; *Napoléon-Louis,* en 1864; *Marie-Lætitia,* en 1866. B.

BONARD (LOUIS-ADOLPHE), marin français, né à Cherbourg en 1805, m. en 1867, fut élève de l'École polytechnique. Après avoir commandé la station navale de l'Océanie, gouverné la Guyane, exercé les fonctions de major général à Brest, dirigé à la fois les deux stations de l'Amérique occidentale et de l'Océanie, il fut envoyé en Cochinchine en 1861. Il prit Bien-Hoa et Vinh-Long, imposa la paix à l'empereur Tu-Duc, et reçut le grade de vice-amiral.

BONARELLI. *V.* ROVÈRE.

BONAVENTURE (JEAN DE FIDANZA, DIT SAINT), un des plus célèbres philosophes scolastiques, né en 1221 en Toscane, m. en 1274, entra dans l'ordre de Saint-François, 1248; obtint une chaire de théologie à Paris, 1253; fut élu, en 1256, général de son ordre. Les qualités dont il fit preuve lui donnèrent un tel renom de sagesse, qu'après la mort de Clément IV les cardinaux s'engagèrent à lui donner pour successeur le personnage que le général des franciscains leur désignerait. St Bonaventure se prononça pour Thibaut, depuis pape sous le nom de Grégoire X, et fut lui-même nommé évêque d'Albano, et enfin cardinal par ce souverain pontife. Envoyé comme légat du saint-siège au concile de Lyon, il mourut dans cette ville. Pour honorer sa mémoire, le pape, accompagné d'un cortège de rois et de cardinaux, voulut assister à ses funérailles. La fête de ce saint, que Sixte-Quint a placé, comme sixième en rang, parmi les docteurs de l'Église, se célèbre le 14 juillet. Le mysticisme répandu dans les ouvrages de ce grand théologien et l'élévation de ses pensées lui ont valu le titre de docteur séraphique.

Il a laissé un Commentaire sur *le Livre des Sentences,* de Pierre Lombard; des cantiques, des livres de piété, parmi lesquels on distingue *Biblia pauperum,* et des traités d'exégèse, dont les plus remarquables sont le *Breviloquium* et le *Centiloquium.* Ses œuvres forment 7 vol. in-fol., Rome, 1588-1596, ou 14 vol. in-4°, Venise, 1751. D—T—R.

BONAVENTURE (PHILIPPE), architecte au XIVe siècle, né à Paris, éleva la cathédrale de Milan, qui fut continuée par un autre Français, Mignot, de Paris.

BONCENNE (PIERRE), jurisconsulte, né à Poitiers en 1775, m. en 1840, fut nommé professeur suppléant à la faculté de droit de Poitiers en 1806. Député de la Vienne pendant les Cent-jours, il obtint par concours, en 1822, la chaire de procédure civile.

On a de lui : *Théorie de la procédure civile,* 1828-34, ouvrage refondu et continué par Bourbeau, 1837-47.

BONCHAMP (CHARLES-MELCHIOR-ARTUS, MARQUIS DE), chef vendéen, né en 1759 dans l'Anjou, m. en 1793, fit ses premières armes en Amérique, et donna sa démission de capitaine au régiment d'Aquitaine en 1791. Il fut choisi avec d'Elbée pour commander les Vendéens insurgés, et contribua à la prise de Bressuire et de Thouars. Blessé mortellement à l'affaire de Chollet, 17 octobre 1793, il fit donner la vie et la liberté à 5,000 prisonniers républicains enfermés dans l'église de Saint-Florent-le-Vieil. Un sarcophage en marbre noir, sculpté par David, lui est consacré dans cette église depuis 1825.

— La marquise de Bonchamp, m. à Paris en 1845, a laissé des *Mémoires*. A. G.

BONCHAMPS, vge du dép. de la Mayenne, arr. de Laval; 1,182 hab. Exploit. de beaux marbres gris, dits petit-gris.

BONCONICA, v. de l'anc. Germanie supérieure, sur la rive g. du Rhin, dans le pays des *Vangiones;* auj. *Oppenheim*, près de Mayence.

BOND (JEAN), philologue anglais, né en 1550, m. en 1612, fut recteur de l'école de Taunton pendant 20 ans, puis exerça la médecine. On a de lui un *Horace*, Londres, 1614 (1re édit.), Leyde, 1630-68, et un *Perse*, Amsterdam, 1645, l'un et l'autre avec des notes marginales. Ces deux ouvrages sont encore recherchés malgré l'insuffisance du commentaire.

BONDI (CLÉMENT), poète italien, né en 1742 à Mazzano dans le duché de Parme, m. à Vienne en 1821, était jésuite, et rentra dans le monde par suite de l'abolition de son ordre. L'archiduc Ferdinand le nomma son bibliothécaire à Brunn en 1795, et le chargea de l'éducation de son fils (depuis duc de Modène). En 1816, il devint professeur d'histoire et de littérature de l'impératrice. Il a laissé des traductions de Virgile et d'Ovide, et deux volumes de poèmes badins, épithalames, couplets, sonnets, canzones, etc. On l'a appelé le Delille de l'Italie. Une édition de luxe de ses poésies a paru à Vienne en 1808. B.

BONDOU, royaume de l'Afrique occidentale, dans la Sénégambie; capit. Boulibané; pays peu connu; superf. évaluée à 12,000 kil.; popul., de 1,500,000 à 2,000,000. Climat salubre et végétation très riche; les habitants, de la famille des Foulahs, sont pour la plupart musulmans. Agriculture; troupeaux de gros bétail et chevaux; coton, indigo.

BONDUES, brg du dép. du Nord, arr. de Lille. Fabr. d'huile et de sucre indigène; 3,289 hab. Fort récemment construit.

BONDY (PIERRE-MARIE **TAILLEPIED**, COMTE DE), né à Paris en 1766, m. en 1847. D'une famille de financiers, il fut nommé en 1792 directeur des assignats, et donna sa démission après le 10 août. Retiré des affaires jusqu'à l'Empire, il reçut de Napoléon Ier les fonctions de chambellan et le titre de comte. Préfet du Rhône de 1812 à 1814, il dessécha les marais de Perrache, et embellit Lyon d'un magnifique quartier. Préfet de la Seine pendant les Cent-jours, député de l'Indre sous la Restauration, il vota l'adresse des 221 en 1830, reprit un instant la place de préfet de la Seine en 1831, et entra, la même année, à la Chambre des pairs. M. de Bondy fut attaché à la personne de Marie-Amélie, et eut l'intendance de la liste civile pendant les ministères de M. de Montalivet. B.

BONDY, vge du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis, sur le canal de l'Ourcq; 2,018 hab. La forêt voisine fut longtemps célèbre comme repaire de voleurs.

BÔNE, anc. *Hippone* ou *Hippo-Regius*, v. de la province de Constantine; par 5° 25' long. E. et 36° 25' lat. N.; à 156 kil. N.-E. de Constantine, à 440 kil. E. d'Alger; port sur la Méditerranée, entre les caps Rosa et de Garde, à l'embouchure de la Seybouse, sablonneuse et peu profonde. Ch.-l. d'une sous-préfecture, d'une subdivision militaire, tribunal de 1re instance, tribunal de commerce, justice de paix, collège. Bône fut fondée à la fin du VIIe siècle, sur les ruines d'Hippone; la Compagnie française d'Afrique y eut un comptoir depuis Louis XIV jusqu'en 1789. L'occupation militaire date de 1832. La ville a été assainie et considérablement agrandie; c'est une des plus belles de l'Algérie; les plaines environnantes, couvertes de marais, ont été desséchées et fertilisées; le lac Fetzara a été aussi presque entièrement desséché. Bône communique par le chemin de fer avec Guelma, avec Constantine et sera bientôt reliée à Tunis; une petite voie ferrée va de Bône aux mines de fer de Mokta-el-Hadid. Exportation de minerai, de blé, cuirs, cire, etc.; 21,974 habitants. W—L.

BONER (ULRICH), fabuliste allemand du XIVe siècle, de l'ordre des frères prêcheurs, vécut à Berne. Son recueil de fables, intitulé *la Pierre précieuse*, Bamberg, 1461, est le 1er livre imprimé en Allemagne, et l'un des plus rares incunables, puisqu'on n'en connaît que l'exemplaire de Wolfenbuttel. Il en existe des éditions données à Zurich, 1757, et à Berlin, 1816.

BO'NESS. *V.* BORROWSTONNESS.

BONET, BONNET OU **BONNOR** (HONORÉ), prosateur de la fin du XIVe siècle, était prieur de Salon, en Provence. Il fut un des commissaires chargés, en 1390, d'aller en Guyenne et en Languedoc réparer les dommages commis par le duc de Guyenne. Il dédia à Charles VI son *Arbre des batailles*, plusieurs fois imprimé aux XVe et XVIe siècles. La Société des Bibliophiles français a publié en 1845 l'*Apparition de Jehan de Meun*, où sont dépeints les malheurs du royaume. A. G.

BONET (GUILLAUME), évêque de Bayeux en 1306, m. vers 1312, fut un des commissaires nommés par le pape pour instruire le procès des Templiers. Il fonda, 1309, le collège de Bayeux, dans l'université de Paris, pour des boursiers de son diocèse et de ceux du Mans et d'Angers.

BONFADIO (JACQUES), littérateur italien, né dans le Brescian vers 1500, m. en 1559, a traduit avec vigueur le plaidoyer de Cicéron pour Milon, et laissé des *Lettres* estimées pour la pureté du style. Il eut à Gênes une chaire de philosophie, et fut chargé d'écrire en latin l'histoire de la république, publiée à Pavie, 1586, in-4°; il fit aussi des vers latins et italiens. B.

BONFINIUS (ANTOINE), historien, né à Ascoli en 1427, m. en 1502, fut appelé à la cour de Mathias Corvin. Il écrivit, sur l'ordre de ce prince, une *Histoire de Hongrie*, en latin, qui va jusqu'en 1475, et que continua Sambucus.

La meilleure édition est celle de Leipzig, 1771.

BONGARS (JACQUES), historien et critique latin estimé, né en 1546 à Orléans, m. en 1612, était calviniste. Il fut conseiller et maître de l'hôtel de Henri IV, qui le chargea, près des cours d'Allemagne, de différentes négociations dont il se tira avec honneur.

Ses principaux ouvrages sont : *Gesta Dei per Francos* (titre emprunté à Guibert de Nogent), ou récit des Croisades, Hanau, 1611, in-fol.; Strasbourg, 1660; *Epistolæ*, Leyde, 1641, trad. en français par MM. de Port-Royal, sous le nom de l'abbé de Brianville, Paris, 1668; La Haye, 1695; une édition de *Justin*, avec des notes, Paris, 1581 et 1610; *Collectio Hungaricarum rerum scriptorum*, Francf., 1600, in-fol. C. N.

BONHOMME (COL DU), passage des Alpes, entre les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie; altitude, 2,340 mèt. Il renferme un sentier assez difficile conduisant de Sallanches (vallée de l'Arve) à Saint-Maurice (vallée de l'Isère).

BONI (ROYAUME DE), État indigène dans l'île Célèbes, sur la baie de son nom et sur la côte E. de l'île; environ 9,600 kil. carrés et 200,000 hab.; cap. Bayoa; allié des Hollandais. (*V.* CÉLÈBES.)

BONIFACE (LE COMTE), général de l'empire d'Occident, né en Thrace, défendit Marseille contre Ataulf et le blessa à la tête, 413. Gouverneur de l'Afrique sous Honorius et Valentinien III, il fut disgracié par suite d'une intrigue d'Aétius, et se vengea en appelant les Vandales dans sa province, 429. Ramené à son devoir par St Augustin, il défendit inutilement Hippone contre Genséric. Rentré en grâce auprès de Placidie, il reçut les charges de patrice et de maître de la milice, enlevées à Aétius : celui-ci prit les armes; Boniface le vainquit, mais il mourut bientôt après, 432. B.

BONIFACE (SAINT), dont le vrai nom était WINFRIED, né vers 680 dans le Devonshire, en Angleterre, m. en 755. Désireux de répandre le christianisme parmi les barbares, il demanda et obtint du pape Grégoire II des pouvoirs pour prêcher en Germanie. Vers 716, il commença ses prédications en Frise; puis il parcourut la Saxe, la Thuringe, la Hesse, la Bavière, abattant les sanctuaires des païens, élevant des églises, fondant des écoles. Nommé évêque en 723, légat du saint-siège en 738, archevêque de Mayence et primat de Germanie en 751, il organisa les évêchés de Passau, Freisingen, Ratisbonne, Salzbourg, Erfurth, Burabourg, Wurtzbourg, Eichstædt, etc. Il tint plusieurs synodes en France, notamment ceux de Leptines et de Soissons, pour rétablir l'ordre, la discipline et la science dans le clergé; il sacra Pépin le Bref, qui avait favorisé ses missions, et reçut le martyre dans la Frise avec 53 de ses compagnons. Son corps fut porté à l'abbaye de Fulde, qu'il avait fondée. L'Église l'a inscrit au nombre des saints : fête, le 5 juin. On a de St Boniface des *Sermons* et des *Lettres*, publiés par Serrarius, 1605, in-4°. B.

BONIFACE Ier (SAINT), pape de 418 à 422, eut pour compétiteur Eulalius, que protégeait le préfet Symmaque, et fut reconnu par un concile. Il termina un différend entre le saint-siège et le patriarche de Constantinople, au sujet de la juridiction sur les églises d'Illyrie. St Augustin lui dédia ses 4 livres contre les Pélagiens. Fête, le 25 oct.

BONIFACE II, pape de 530 à 532, eut pour concurrent Dioscore, qui mourut quelques jours après.

BONIFACE III, 607-608, obtint de l'empereur grec Phocas que le patriarche de Constantinople ne porterait plus le titre d'évêque universel, qui appartiendrait seulement à l'évêque de Rome.

BONIFACE IV, 608-614, reçut de Phocas le Panthéon, qu'il consacra sous le nom de Sainte-Marie de la Rotonde.

BONIFACE V, 617-625, défendit aux juges de poursuivre ceux qui se mettraient sous la protection des églises.

BONIFACE VI, fut pape 15 jours, en 896.

BONIFACE VII, pape de 974 à 985, irrégulièrement élu, fut accusé de la mort de ses prédécesseurs Benoît VI et Jean XIV.

BONIFACE VIII (BENOÎT **GAETANI**), né à Anagni, élu en 1294, eut un pontificat très agité. Dans ses États, il eut à combattre les Colonna, qui méconnaissaient la validité de son

élection et lui déniaient le titre de pape : tous leurs châteaux leur furent enlevés, leur forteresse de Palestrina assiégée et détruite, et eux-mêmes forcés de faire amende honorable, 1297-98. Très instruit dans le droit canonique, mais absolu et opiniâtre, il adopta et soutint avec une grande énergie les idées et les prétentions de Grégoire VII et d'Innocent III. Non content d'intervenir dans les États regardés comme fiefs de l'Église romaine, d'excommunier Frédéric d'Aragon, qui, malgré le traité d'Anagni, conservait la Sicile, 1296, il refusa, en 1298, de reconnaître comme roi d'Allemagne Albert d'Autriche, que les électeurs avaient nommé après avoir déposé Adolphe de Nassau, et ne confirma son élection, 1303, qu'en lui rappelant « qu'il tenait sa royauté des mains de l'Église, et que le pape était libre de disposer de son trône. » En France, défenseur inflexible des immunités et de la juridiction de l'Église, il eut avec Philippe le Bel de violents démêlés, 1296-1303. Philippe finit par envoyer en Italie, avec quelques troupes, un de ses légistes, Nogaret, pour enlever le pape et l'amener à Lyon, où il serait jugé par un concile général; et Boniface, par délier de leur serment de fidélité les sujets du roi de France. Arrêté à Anagni par Nogaret et Sciarra Colonna (*V. ces noms*), il fut délivré trois jours après par le peuple de cette ville et conduit à Rome; mais il mourut au bout d'un mois, non pas d'une sorte de rage, comme on l'a dit, mais de l'ébranlement terrible qu'avaient excité ces violences dans le corps d'un vieillard octogénaire, après avoir récité, selon l'usage des souverains pontifes, tous les articles de foi en présence de huit cardinaux, 1303. Il continua le recueil des *Décrétales*, commencé par Grégoire X, en publiant le *Sexte*, ou 6e livre, 1298. C'est à lui qu'on attribue l'institution du jubilé centenaire (bulle de 1299), bien qu'il n'ait fait que régulariser un usage plus ancien. C'est sous lui enfin que fut canonisé St Louis, en 1298. R.

BONIFACE IX (Pierre Tomacelli), napolitain, succéda à Urbain VI à Rome, 1389-1404, tandis que les antipapes Clément VII, puis Benoît XIII, résidaient à Avignon. Il reconnut Ladislas de Naples, 1390. Bien qu'un ancien usage accordât une contribution pécuniaire à la cour de Rome et aux métropolitains pour la confirmation et le sacre des évêques, et à ceux-ci pour la nomination aux bénéfices, on regarde ce pape comme l'instituteur des Annates, parce qu'il fixa pour toujours à la moitié des revenus de la première année la rétribution dévolue à Rome pour la concession des prélatures et des bénéfices. R.

BONIFACE. Trois marquis et ducs de Toscane ont porté ce nom. Boniface Ier, 813-823, était d'origine bavaroise. Boniface II, son fils, qui lui succéda, défendit, pour Louis le Débonnaire, la Corse contre les Sarrasins, et fit une descente en Afrique. Boniface III, 1027-1052, père de la grande comtesse Mathilde, soutint l'empereur Henri II contre l'usurpateur Ardouin, lorsqu'il n'était encore que marquis de Mantoue.

BONIFACIO, *Marianum* (?), v. forte de Corse, ch.-l. de cant., arr. de Sartène; bon port sur le détroit de Bonifacio, en face de la Sardaigne. On y pêche du corail, du thon, des huîtres; 3,166 hab. Fondée en 830 par un seigneur pisan nommé Bonifacio, elle tomba au pouvoir des Génois en 1195, et fut prise en 1554 par les Turcs et les Français alliés. On y remarque l'église Sainte-Marie Majeure, les casernes. Phare près du port.

BONIFACIO (Détroit de), anc. *Taphros*, en ital. *Bocche di Bonifacio*; il sépare, par une distance qui n'est quelquefois que de 12 kil., la Corse au N. et la Sardaigne au S. Ses nombreux écueils le rendent dangereux. La frégate française *la Sémillante* s'y perdit corps et biens en 1855. A l'entrée orientale sont les îles Bucinari ou Madeleine, *Insulæ cuniculariæ* des anciens, que les Italiens appellent *Isole intermedie*.

BONIFAZIO, peintre de l'école vénitienne, né vers 1491, m. en 1553. Le musée du Louvre a de lui : la *Résurrection de Lazare* et *la Sainte Famille*, tableaux remarquables, que surpasse encore celui des *Marchands chassés du Temple*, au palais ducal de Venise.

BONIN (Iles). *V.* Moumin-Sima.

BONINGTON (Richard Parkes), peintre, né près de Nottingham en 1801, m. en 1828, fut amené de bonne heure en France. Il visita les côtes de la Méditerranée, les Alpes suisses et l'Italie. Son horreur pour les règles et les types convenus le rattache à l'école romantique en peinture. Négligeant l'histoire, il s'est essayé dans tous les genres, marines, paysages, monuments d'architecture, scènes d'intérieur. Il a laissé des aquarelles estimées. Parmi ses œuvres nombreuses, on distingue la *Vue du grand canal de Venise*, le *Tombeau de St Omer*, le *Turc au repos*, les *Vues de Boulogne*, les *Vues pittoresques d'Écosse*, un *Recueil de fragments*, et les planches du *Voyage pittoresque* de MM. Taylor, Nodier et de Cailleux. B.

BONINI (Girolamo), peintre, né à Ancône, florissait vers 1660. Élève et imitateur de l'Albane, il l'aida dans ses peintures de la salle Farnèse, à Bologne. Le musée du Louvre a de lui un *Christ adoré par les anges*, *par St Sébastien et St Bonaventure*.

BONIVARD (François de), chroniqueur genevois, né en 1494 d'une famille noble de la Bresse, m. en 1571; il obtint à 16 ans un prieuré dans un faubourg de Genève. Ennemi du duc de Savoie, Charles III, qui convoitait la possession de Genève, et devenu protestant, il fut pris et jeté par ses ordres dans les souterrains du château de Chillon, 1530. C'est de son histoire que s'est inspiré lord Byron. Délivré six ans après, il rentra dans Genève, et se maria quatre fois. De 1546 à 1552, par ordre de la Seigneurie, il composa les *Chroniques de Genève*, depuis les Romains jusqu'en 1530, impr. en 2 tomes à Genève, 1831. On a de lui, à la bibliothèque de Genève, en manuscr. : *de la Noblesse; le Traité de l'ancienne et nouvelle police de Genève*, récit des luttes qui amenèrent le triomphe de Calvin; *l'Avis et Devis de la source de l'idolâtrie et de la tyrannie papales*, pamphlet violent, avec de curieux détails biographiques sur onze papes du XVIe siècle; *l'Avis et Devis des difformes réformateurs*, 1563; des poésies, etc. Ses écrits sont plus remarquables par l'esprit, le bon sens, la vive et bouffonne expression que par l'exacte véracité. A. G.

BONJEAN (Louis-Bernard), magistrat et homme politique, né en 1804 à Valence (Drôme), m. en 1871, étudia le droit à Paris, y fit des cours particuliers pendant quelques années, prit part à la révolution de 1830, acheta une charge d'avocat à la Cour de cassation en 1837, fut député de la Drôme à l'Assemblée constituante de 1848, devint avocat général à la Cour de cassation en 1850, ministre de l'agriculture et du commerce en 1851, conseiller d'État en 1852, sénateur en 1855, premier président de la cour impériale de Riom en 1863. Appelé ensuite à la Cour de cassation, il se distingua par son libéralisme. Compris parmi les otages que la Commune de Paris fit arrêter en 1871, il fut fusillé avec Mgr Darboy à la prison de la Roquette, au moment de l'entrée des troupes victorieuses dans la ville.

Il a publié : une édition, avec traduction, des *Institutes* de Justinien (avec Blondeau), 1839; *Traité des actions*, 1841-44; *Corps diplomatique*, 1845, ouvrage inachevé; *Encyclopédie des lois*, interrompue par la révolution de 1848; *Socialisme et sens commun*, 1849. B.

BONJOUR (Casimir), poète comique, né en 1795 à Clermont (Meuse), m. en 1856, entra à l'École normale, fut successivement professeur en province, répétiteur à Paris, et employé au ministère des finances. Il fit représenter plusieurs comédies en vers, auj. oubliées : *la Mère rivale*, 1821; *l'Éducation, ou les Deux Cousines*, 1823; *le Mari à bonnes fortunes*, 1824; *Naissance, Fortune et Mérite*, 1831; *le Presbytère*, 1833; *le Bachelier de Ségovie*, 1834. Après la révolution de 1830, C. Bonjour obtint la place d'inspecteur des études à l'école militaire de La Flèche, et fut plus tard conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, de Paris. Il publia encore un roman assez remarquable, *le Malheur du riche et le Bonheur du pauvre*, 1836.

BONN, *Bonna ad Rhenum*, v. des États prussiens (prov. rhénane), dans la régence de Cologne, sur la rive g. du Rhin. Évêché catholique, université fondée en 1786, Académie Léopoldine de naturalistes, biblioth., conseil supérieur des mines, riches collections scientifiques, jardin botanique, observatoire. Fabr. de soieries, savon, tabac, vitriol. On remarque l'anc. palais des électeurs de Cologne, la cathédrale, l'hôtel de ville; 31,510 hab., dont 2,500 protestants et 500 juifs. Patrie de Beethoven, à qui une statue a été élevée en 1845. — Bonn doit son origine à un château fort bâti par les Romains; détruite au IVe siècle, rebâtie par l'empereur Julien, elle souffrit des invasions des Huns, des Saxons et des Normands. Les électeurs de Cologne y résidèrent de 1273 à 1794; prise par le grand électeur en 1689, par Marlborough en 1703. Ses fortifications ont été détruites en 1717.

BONN, *Aquæ bonæ*, vge de Suisse, dans le canton de Fribourg, sur la Sarine. Eaux sulfureuses.

BONNARD (Bernard, chevalier de), poète, né à Semur en 1744, m. en 1784, officier d'artillerie, mestre de camp, avait été placé auprès des enfants du duc d'Orléans. Il se retira quand on l'eut mis sous la direction de Mme de Genlis.

On a de lui des *Poésies diverses*, 1791.

BONNARD (Jacques-Charles), architecte, né à Paris en 1765, m. en 1818; formé à l'école classique de Renard, il obtint le grand prix d'architecture, et alla à Rome, où il retrouva six aqueducs antiques. En 1789, il fut chargé, avec son maître, de restaurer le château des Tuileries. Il émigra en 1792, revint en France sous l'Empire, succéda à Bernard dans la place d'architecte du ministère des affaires étrangères, et ce fut sur ses plans que s'éleva le palais du quai d'Orsay, à Paris, achevé seulement en 1838. B.

BONNAUD (Jacques-Philippe), général français, né en

1757, m. en 1797, entra au service en 1776, fut attaché, en qualité de général de division, à l'armée du Nord, 1792, défit le duc d'York à Roubaix et à Lannoy, concourut à la conquête de la Hollande par Pichegru, fit une courte campagne en Vendée avec le général Hoche, passa à l'armée de Sambre-et-Meuse et mourut à Bonn, d'une blessure reçue à Giessen. B.

BONNECHOSE (François-Paul-Émile **BOISNORMAND** de), littérateur, né en 1801 à Leyerdorp (Hollande), d'un gentilhomme français émigré, m. en 1875, servit sous la Restauration comme officier d'état-major, et abandonna la carrière des armes en 1829 pour la place de bibliothécaire du palais de Saint-Cloud. Il avait déjà fait représenter une tragédie de *Rosemonde*, 1826. En 1833, l'Académie française couronna son poème sur *la Mort de Bailly*. En 1834, parut son *Histoire de France*, bon résumé, souvent réimprimé. Il publia ensuite: *Christophe Sauval, ou la Société en France sous la Restauration*, 1836; *Histoire sacrée*, 1838; *Géographie*, avec cartes de Dussieux, 1840; *les Réformateurs avant la Réforme du seizième siècle*, *Gerson, Jean Huss et le concile de Constance*, 1844. Bonnechose fut nommé, sous Louis-Philippe, bibliothécaire des palais de Versailles et de Trianon. Ses derniers et ses plus importants ouvrages sont une *Histoire des quatre conquêtes de l'Angleterre*, 2 vol., et une *Histoire d'Angleterre*, 1858-59, 4 vol. B.

BONNECHOSE (Henri-Marie-Gaston de), prélat français, frère du précédent, né à Paris en 1800, m. en 1883, fut d'abord avocat général à la cour royale de Besançon, entra dans les ordres après 1830, enseigna l'éloquence sacrée à Besançon, et devint, en 1844, supérieur de Saint-Louis des Français, à Rome. Évêque de Carcassonne en 1847, il se déclara hautement en faveur de Louis-Napoléon, fut nommé évêque d'Évreux en 1854, archev. de Rouen en 1858, cardinal et sénateur en 1863. E. D—y.

BONNECORSE (Balthazar de), poète médiocre de Marseille, m. en 1706, consul de France au Caire et à Seïd, dédia au duc de Vivonne sa *Montre d'amour*, Paris, 1666, que Boileau a fait figurer dans sa bataille du *Lutrin*, et voulut se venger du satirique par la parodie du *Lutrigot*, Marseille, 1686. Une 2e partie de la *Montre* parut en 1671, sous le titre de : *la Boîte et le Miroir*.

BONNE DÉESSE, *Bona Dea*, divinité romaine dont le nom reste incertain. Les anciens l'ont prise pour Cybèle, Ops, Vesta, Rhéa, Proserpine, la Terre, Maïa, Fauna, Sémélé, Hécate, Médée, etc. Selon Varron et Lactance, c'était Fauna ou Fatua, fille de Faunus, protectrice des animaux. Les Grecs la nommaient Gynécie, déesse des femmes. Ses mystères se célébraient à Rome le 1er mai, pendant la nuit. Les hommes en étaient exclus; Clodius osa s'y introduire. Le culte de la Bonne Déesse, institué vraisemblablement en l'honneur d'une chaste divinité du Latium, devint, sous les empereurs, une occasion de désordres, flétris par Juvénal (Sat. II, 83; VI, 314). La Bonne Déesse était représentée portant une couronne murale et traînée sur un char par des lions. La *Bona Dea* avait la garde des greniers publics.

Gehrard, *Über Agatho-daemon und Bona Dea*, Berlin, 1868. B. et G. L.-G.

BONNEFOND (Jean-Claude), peintre de genre, né à Lyon vers 1790, m. en 1860, se consacra depuis 1831, à la direction de l'école de peinture de Lyon. Ses principales œuvres sont : *les Petits Savoyards*, 1817; *le Maréchal ferrant*, 1822; *la Chambre à louer*, 1824; *Bergères dans la campagne de Rome*, 1827; *Portrait de Jacquart*, 1834.

Il a publié : *de l'État actuel de la peinture en France, comparé à ce qu'elle était au quinzième et au seizième siècle*, 1835.

BONNER (Edmond), théologien anglais, né à Honley (Worcester), m. en 1569, s'acquit la faveur du cardinal Wolsey, fut employé à des négociations auprès de Clément VII, François Ier et Charles-Quint, devint chapelain de Henri VIII et évêque de Londres, soutint la royauté contre le saint-siège, et cependant, accusé de froideur, fut déposé et emprisonné. Élargi sous Marie Tudor, il fut jeté en prison, comme catholique, par ordre d'Élisabeth. B.

BONNET (Théophile), médecin, né à Genève en 1620, m. en 1689, est le véritable créateur de l'anatomie pathologique. Son livre intitulé : *Sepulcretum, sive Anatomia practica, ex cadaveribus morbo denatis*, Genève, 1679, et Lyon, 1700, a préparé la voie à Morgagni.

On lui doit encore : *Pharos medicorum*, Genève, 1688, abrégé des œuvres de Baillou; *Mercurius compilatus*, 1682, dictionnaire de médecine pratique, etc.

BONNET (Pierre), médecin de la duchesse de Bourgogne, né à Paris en 1635, m. en 1708. Il continua les recherches de son oncle, l'abbé Bourdelot, sur la musique, mais n'eut pas le temps de publier le résultat de ses travaux. Ce fut son frère, Jacques Bonnet, qui édita l'*Histoire de la musique et de ses effets*, Paris, 1715, le premier ouvrage de ce genre en France, oublié depuis la publication des livres de Blainville et de Kalkbrenner.

BONNET (Charles), philosophe et naturaliste, né en 1720 à Genève, d'une famille riche et importante, m. en 1793. La lecture du *Spectacle de la nature*, de Pluche, et plus tard les ouvrages de Réaumur, le détournèrent du droit vers l'histoire naturelle. Il puisa dans la *Biblia naturæ* de Swammerdam, et dans l'*Anatomie des plantes*, de Malpighi, les vraies méthodes pour tirer tout le parti possible de ses recherches. A 20 ans, il avait fait sa belle découverte sur la reproduction des pucerons. Il répéta les observations de Trembley, qui venait de découvrir la propriété merveilleuse qu'ont les polypes de reproduire à l'infini les parties qui ont été coupées; il étendit même ces expériences sur beaucoup de vers et d'insectes qui jouissent des mêmes propriétés. Il fit voir que les stigmates des insectes sont les orifices de leurs organes respiratoires, et donna une anatomie plus complète du ténia. Il consigna le résultat de tous ces travaux dans son *Traité d'insectologie*, Paris, 1745, 2 parties. Son ouvrage : *de l'Usage des feuilles*, renferme ses découvertes sur la physiologie végétale, et en particulier sur les feuilles, dont il fait connaître les fonctions. Bonnet aurait sans doute poursuivi ses recherches dans cette direction; mais l'usage du microscope avait tellement affaibli sa vue, qu'il fut obligé d'y renoncer. L'activité de son esprit se tourna alors vers la philosophie générale; dans son *Essai de psychologie*, Londres, 1754, son *Essai analytique des facultés de l'âme*, Copenhague, 1760, 1769, et sa *Palingénésie philosophique*, Genève, 1769 et 1770, il discute les questions soulevées tant de fois par les philosophes au sujet de l'âme des animaux; il montre, par la distribution inégale des maux de ce monde, la nécessité d'un complément dans une autre vie. Il n'en excepte aucun des êtres vivants, et va jusqu'à prétendre que, dans cette nouvelle vie, chaque être sera plus parfait qu'il n'était auparavant. Du reste, il établit entre l'âme et l'organisme un rapport tel, que les modifications de la partie spirituelle de l'homme sont liées à des changements correspondants dans le cerveau. Dans son *Essai analytique*, il cherche, comme Condillac, à déterminer, par le raisonnement, ce qui arriverait à un être adulte, que l'on animerait par degrés, en lui communiquant toutes les sensations l'une après l'autre. Ses *Recherches sur les preuves du christianisme*, Genève, 1770 et 1771, prouvent que Bonnet fut religieux; il y démontre l'excellence du christianisme et la nécessité d'une révélation. Deux autres ouvrages forment le complément de ses travaux scientifiques : ses *Considérations sur les corps organisés*, Amst., 1762 et 1776, où il cherche surtout à établir, d'après l'autorité de Spallanzani et de Haller, son système favori de la préexistence des germes; et sa *Contemplation de la nature*, Amst., 1764 et 1765, où il s'élève aux plus hautes régions de la philosophie. Bonnet ne quitta jamais sa patrie, où il mourut, après avoir mis la dernière main à la collection complète de ses *Œuvres d'histoire naturelle et de philosophie*, Neuchâtel, 1779-1783.

V. une thèse sur Bonnet, par Alb. Lemoine, Paris, 1850. F.

BONNET (Louis-Ferdinand), avocat célèbre, né à Paris en 1760, m. en 1839. Dans le fameux procès Kornmann, il gagna la cause de Mme Kornmann. Sa défense du général Moreau, en 1804, est son plus beau titre de gloire. Il fut nommé d'office pour défendre l'assassin Louvel. Après avoir représenté Paris à la Chambre des députés en 1820 et 1824, il entra à la Cour de cassation, 1826.

Ses principaux discours ont été publiés dans les *Annales du barreau français*.

BONNET (Guy-Joseph), général haïtien, né à Léogane en 1773, m. en 1843. Il fut aide de camp de Rigaud, qui l'envoya en mission à Paris auprès du Directoire, 1797. Plus tard, il prit part à la révolution de son pays, où il exerça une grande influence par sa capacité politique et militaire. Il fut sénateur et secrétaire d'État. B. A.

BONNET. *V.* aussi Bonet.

BONNET (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, dans le Champsaur, sur le Drac; 1,670 hab. Fabr. de grosse draperie. Source d'eaux minérales sulfureuses.

BONNET-DE-JOUX (**SAINT-**), ch.-lieu de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 1,610 hab. Exploitation de pierres de taille.

BONNET-LA-RIVIÈRE (**SAINT-**), vge du dép. de la Haute-Vienne, arr. de Limoges; 1,355 hab. Mine de fer et forges.

BONNET-LE-CHATEAU (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Montbrison, sur l'emplacement de l'anc. forteresse romaine de *Castrum Vari;* autrefois fortifiée; belle église gothique; 2,351 hab. Fabr. de serrurerie commune. Commerce de bois de construction.

BONNET-LE-DÉSERT (**SAINT-**), vge du dép. de l'Allier, arr. de Montluçon, sur la Sologne; 2,054 hab. Hauts fourneaux; importantes usines à fer.

BONNET, signe du doctorat et de la maîtrise dans les uni-

versités de France. C'était, pour celui qui l'avait reçu, une sorte d'affranchissement des maîtres dont il dépendait auparavant comme écolier.

BONNET VERT, insigne du débiteur insolvable dès 1580 au moins. Le débiteur pouvait demeurer libre après avoir fait cession de ses biens à ses créanciers, mais il devait, en public, porter toujours un bonnet vert.

BONNET ROUGE, coiffure républicaine de 1793, dont on décora l'image de la Liberté, et qui était, avec la carmagnole, le signe distinctif du citoyen. Selon les uns, c'était une réminiscence du bonnet phrygien, signe de l'affranchissement des esclaves en Grèce et à Rome; selon les autres, il n'était autre chose que la coiffure empruntée aux montagnards catalans des Pyrénées orientales par les premières bandes marseillaises qui vinrent à Paris; on y voit à tort le bonnet du bagne que portèrent, à leur retour à Paris, 40 Suisses du régiment de Châteauvieux, condamnés aux galères à la suite des événements de Nancy et graciés par l'Assemblée législative. B.

BONNET (Guerre de), nom donné, à la fin du règne de Louis XIV et sous la régence, a une longue et ridicule querelle entre les ducs et pairs et les parlements. Il s'agis sait de savoir si, quand les ducs et pairs siégeaient au parlement, le président devait se découvrir en demandant leur avis.

BONNÉTABLE, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de Mamers; 4,658 hab. Château gothique.

BONNETS (Faction des). V. Chapeaux.

BONNEVAL (Claude-Alexandre, comte de), aventurier célèbre, né en 1675, cadet d'une ancienne famille du Limousin, m. en 1747. Parent de l'amiral de Tourville, il se distingua aux batailles de Dieppe et de la Hogue. Il servit à Fleurus et à Nerwinden sous Luxembourg, en Italie sous Catinat, Villeroy et Vendôme; après avoir offensé Chamillart, il passa dans l'armée impériale, sous les ordres du prince Eugène de Savoie, 1706, et combattit contre la France à Turin, en Provence, en Dauphiné et en Flandre; il montra de vrais talents militaires, fut nommé membre du Conseil aulique, 1715, contribua à la victoire de Peterwardein sur les Turcs, et à la prise de Temeswar, 1716; s'enfuit en Turquie après avoir insulté le prince Eugène, embrassa l'islamisme, 1730, devint pacha sous le nom d'Achmet, et voulut, en vain, introduire dans l'armée ottomane la tactique européenne. Ses *Mémoires* sont apocryphes. B.

BONNEVAL, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun, sur le Loir; autrefois fortifié; possède une belle église; 3,398 hab. Fabr. de coton et lainages.

BONNEVILLE (Nicolas de), publiciste, né à Évreux en 1760, m. en 1828. Il fit paraître, en collaboration avec Friedel, le *Nouveau théâtre allemand*, Paris, 1782-85, puis un choix de romans allemands, et, conjointement avec Letourneur, une trad. de Shakspeare. Pendant la Révolution, il fonda plusieurs feuilles politiques : *le Cercle social, le Tribun du peuple, la Bouche de fer*. On lui attribue l'idée de la formation de la garde nationale. Son modérantisme le fit incarcérer après la chute des Girondins. Il s'attira des poursuites sous l'Empire par son esprit d'opposition, et se fit libraire. Il a laissé une *Histoire de l'Europe moderne*, 1789-1792. B.

BONNEVILLE, ch.-l. d'arrond. du dép. de Haute-Savoie, sur l'Arve; 2,247 hab. Anc. ch.-l. du Faucigny.

BONNIER D'ARCO (Ange-Élisabeth-Louis-Antoine), né en 1750 à Montpellier, et président de la cour des aides de cette ville, membre de l'Assemblée législative, de la Convention. Il vota la mort de Louis XVI, fut envoyé par le Directoire, comme plénipotentiaire, au congrès de Rastadt, et fut assassiné avec Roberjot, un de ses collègues, 1799. Il a laissé des *Recherches historiques et politiques sur Malte*, 1798. B.

BONNIÈRES, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Mantes, sur la rive g. de la Seine, et sur le chemin de fer de Paris à Rouen; 930 hab. Près de là est le grand tunnel de Rolleboise.

BONNIVET (Guillaume **GOUFFIER**, seigneur de), né vers 1488, m. en 1525, amiral de France, favori de François Ier, se fit connaître au siège de Gênes, 1507, et à la journée des Éperons, 1513. Nommé amiral après l'affaire de Marignan, 1515, il fut envoyé en ambassade en Angleterre, 1519, où il gagna Wolsey et l'amena à l'alliance française, et en Allemagne, où il essaya vainement d'obtenir pour son maître le titre d'empereur après la mort de Maximilien. Dans la 1re guerre contre Charles-Quint, il commanda l'armée de Guyenne, 1521, et prit Fontarabie; uni à Louise de Savoie, il servit sa haine contre le connétable de Bourbon. Envoyé en Italie, 1523, il ne fit que des fautes, et fut blessé pendant la retraite sur les bords de la Sesia. Ses funestes conseils amenèrent la déroute de Pavie, 1525, où il périt en combattant bravement. La Bibliothèque nationale conserve 2 vol. de lettres mss qu'il avait écrites lors de son ambassade à Londres. B.

BONNY, v. de la Guinée septentrionale (roy. de Benin), dans le delta du Niger; 6,000 hab. Commerce très important d'exportation d'huile de palme.

BONŒIL ou **BONNEUIL**, architecte français du XIIIe siècle, travailla d'abord à Notre-Dame de Paris, et se rendit en Suède, 1287, pour bâtir la cathédrale d'Upsal. B.

BONONE (Carlo), peintre, dit le *Carrache de Ferrare*, né en 1569, m. en 1632, imita les Carrache, le Corrège et Paul Véronèse. Son chef-d'œuvre est le *Festin d'Assuérus*, au couvent de Saint-Jean, à Ravenne. Les fresques dont il a orné, à Ferrare, l'église de Santa-Maria-in-Vado excitaient l'admiration du Guerchin. B.

BONONIA, nom ancien de Bologne, en Italie, et de Boulogne, en France.

BONOSUS (Quintus), officier romain, né en Espagne, lieutenant de l'empereur Probus, en Gaule, se fit proclamer César en 280, essuya une défaite, et se pendit de désespoir, à Cologne.

BONPLAND (Aimé), voyageur naturaliste, né à La Rochelle en 1773, m. à Santa-Anna, au Brésil, en 1858, servit quelque temps comme chirurgien dans la marine, et, s'étant lié avec Alex. de Humboldt, l'accompagna dans son grand voyage scientifique aux régions équinoxiales du nouveau monde. Il en rapporta 6,000 plantes inconnues en Europe, décrivit leurs caractères scientifiques et leurs propriétés, et fit présent de sa collection au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Napoléon Ier le récompensa par une pension, et, peu après, par la place d'intendant des cultures de la Malmaison, qu'il garda jusqu'à la mort de l'impératrice Joséphine, en 1814. Alors il fit des préparatifs pour une longue excursion en Amérique, et débarqua à Buénos-Ayres vers la fin de 1816. Nommé professeur d'histoire naturelle par le gouvernement, il ne tarda pas à résigner cette place, et se mit en route pour les Andes. Arrivé sur un territoire voisin du Paraguay, il fut enlevé par ordre du dictateur Francia, interné dans le territoire de Santa-Maria, 1821. Il ne recouvra la liberté qu'en 1832, se retira au Brésil, et vint habiter San-Borja, sur la frontière du pays.

Il a publie : *Plantes équinoxiales*, 1805 et suiv., 2 vol. in-fol., et 140 pl. : *Monographie des Mélastomées*, 1806 et suiv., 2 vol. in-fol., et 120 pl.; *Description des plantes rares de Navarre et de la Malmaison*, 1813, in-fol., et 64 pl.; — en collaboration avec M. de Humboldt : *Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent*, 1815 et suiv., 12 vol. et cartes; *Vues des Cordillères et monuments des peuples indigènes de l'Amérique*, 1816, 2 vol., et atlas de 19 planches.; — avec de Humboldt et Kunth : *Mimosées et autres plantes legumineuses du nouveau continent*, 1819 et suiv., in-fol., et 60 pl.; *Nova genera et species plantarum*, 1815 et suiv., 7 vol. in-fol.

BONPOUR, v. forte du Béloutchistan, à l'E. du grand désert de son nom.

BONS-FRÈRES, BONS-FILS ou **BONS-FIEUX**, congrégation de religieux hospitaliers fondée en 1615, à Armentières, par cinq ouvriers qui se vouèrent au service des malades et des aliénés. A l'exemple des hospitaliers établis à Madrid, vers la fin du siècle précédent, par Bernardin d'Obrégon, ils se rattachèrent, en 1626, au tiers ordre de Saint-François, et adoptèrent l'habit de drap gris avec un gros cordon blanc pour ceinture. Soumis en 1671 à la juridiction des récollets, ils préférèrent se placer sous celle des évêques, et formèrent en France un assez grand nombre d'établissements désignés sous le nom de familles. Leur règle était sévère; ils couchaient sur la paille, se levaient au milieu de la nuit, et ne devaient jamais porter de linge en toile. Ils servaient dans les hôpitaux, soignaient les malades à domicile et se chargeaient d'instruire la jeunesse. D—T—R.

BONS-HOMMES ou **PRUD'HOMMES**, nom donné à Florence à la classe moyenne, qui, à partir de 1250, grandit sans cesse aux dépens des nobles, et obtint dans le gouvernement une part de plus en plus grande.

BONS-HOMMES, religieux augustins établis en Angleterre, en 1259, par le prince Edmond; leur costume était bleu. Ce nom fut aussi donné en France à des minimes établis, sur le penchant de la côte de Nigeon et de Chaillot, alors faub. de Paris, appelée longtemps montagne des Bons-Hommes, dans un manoir dont Anne de Bretagne leur fit présent.

BONSTETTEN (Charles-Victor de), littérateur, né à Berne en 1745, m. en 1832, fut le disciple de Charles Bonnet. De 1775 à 1796, il occupa des fonctions dans la magistrature. Les troubles de Berne l'engagèrent à émigrer, 1798. Il fit des voyages en Italie et en Danemark, et retourna en 1802 à Genève.

Parmi ses nombreux écrits, nous citons : *l'Ermite*, 1792, *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Enéide*, Genève, an XIII (1804), ouvrage plein d'observations justes, et écrit avec la passion du savant et de l'artiste; *Recherches sur l'imagination*, 1807; *Etude de l'homme*, 1821; *Souvenirs*, Genève, 1831; commencement de *Mémoires* non achevés, etc.

BONTEMPS (Pierre), sculpteur français du XVIe siècle, a fait une grande partie du tombeau de François Ier, dans

l'église abbatiale de Saint-Denis, c.-à-d. la statue du roi et de Claude sa femme, celles du Dauphin François, de Charles d'Orléans et de Charlotte de France, et les bas-reliefs représentant les victoires de Marignan et de Cérisoles. On lui doit aussi les statues de Louis XII et d'Anne de Bretagne. B.

BONTOBRICE, ancien nom de BOPPART, sur le Rhin.

BONUS EVENTUS, *le Bon Succès*, divinité romaine, dont on portait l'image sur des pierres gravées, en forme d'amulettes. Il avait dans le Capitole 2 statues, l'une de Praxitèle, l'autre d'Euphranor. On le représentait sur un char traîné par des dragons, tenant une coupe de la main droite, et, de l'autre, des pavots et des épis. B.

BONZAC, brg du dép. de la Gironde, à 4,430 m. S.-S.-O. de Guitres; 522 hab. Château de la Grave, embelli par M. le duc Decazes, avec des cultures exotiques.

BONZES, nom générique donné par les Européens aux prêtres de la Chine, de la Cochinchine et du Japon, sans distinction de sectes. Ces prêtres se donnent pour fondateur un certain Xaca, qui aurait introduit la véritable religion dans les Indes. Il leur est interdit de tuer aucune créature vivante, de voler, de mentir, de boire du vin; la chasteté leur est rigoureusement imposée. En mourant ils se revêtent de papier et de lettres de change pour l'autre monde. Il en est parmi eux qui forment une véritable congrégation militaire, très aguerrie, et qui habitent à eux seuls des villes entières. La plupart vivent dans les bois, les déserts et les campagnes. Ils se livrent à la prière, à la pénitence, à la magie ou à la mendicité. Ils ont toujours les cheveux et la barbe rasés et la tête nue. Des femmes, appelées Bonzies, ont formé des espèces de couvents. B.

BOOM, v. de Belgique, dans la prov. d'Anvers, sur le Rupel, qui y est large de 262 m. Magnifique pont tournant, inauguré en 1853. Industrie active; briqueteries, tuileries, chantiers de constructions maritimes; 10,500 hab.

BOÔNAI, citoyens d'Athènes chargés d'acheter les bœufs pour les sacrifices et les repas publics. S. RE.

BOOPIS, c.-à-d. *aux yeux de bœuf*, aux yeux grands et bleus, surnom de Junon dans Homère.

BOOTES, *Bubulcus*, le bouvier, constellation voisine de la Grande-Ourse, nommée aussi *Arcturos, Arctophylax*, c.-à-d. gardien de l'Ourse. C'est Arcas selon les uns, Icarius selon les autres.

BOOTH (FÉLIX), manufacturier anglais, né en 1775, m. en 1850, paya les frais de la 2e expédition du capitaine Ross, 1829, qui l'a immortalisé. (*V. l'article suivant.*)

BOOTHIA, presqu'île qui forme l'extrémité N. de l'Amérique septentrionale, dans l'océan Glacial arctique, entre 94°-98° long. O. et 69° 30'-72° lat. N.; J. Ross, dans son 2e voyage, 1829-33, y découvrit le pôle magnétique. C. P.

BOOZ. *V.* RUTH.

BOPP (FRANZ), célèbre philologue, né à Mayence en 1791, m. en 1867, fit ses premières études à Aschaffenbourg, où le professeur Windischmann lui inspira le goût des littératures orientales. Grâce à une pension du roi de Bavière, il se rendit à Paris en 1812, pour s'appliquer aux langues indiennes, à l'arabe et au persan, et suivit pendant cinq ans les leçons de Chézy et de Sylvestre de Sacy. Il séjourna ensuite à Londres et à Gœttingue, et fut nommé, en 1821, professeur de sanscrit à l'université de Berlin. En 1857, l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'admit parmi ses associés étrangers.

Il a publié et traduit quelques épisodes du *Mahabharata*, savoir : *Nalus, carmen sanscriticum*, Londres, 1819, 2e édit., Berlin, 1832; *Voyage d'Arjouna au ciel d'Indra*, 1824; *Diluvium, cum tribus aliis Mahabharati episodiis*, 1829. Ses principaux ouvrages, presque tous écrits en allemand, sont : *le Système de la conjugaison du sanscrit, comparé avec celui des langues grecque, latine, persane et germanique*, Francf., 1816, in-8o; *Système complet de la langue sanscrite*, Berlin, 1827, in-4o; *Grammatica critica linguæ sanscritæ*, ibid., 1829-32, in-8o; *Glossarium sanscritum*, 1830, 3e édit., 1840-47; *Précis de la Grammaire critique de la langue sanscrite*, 1834 et 1845; *les Langues celtiques*, 1839; *des Rapports des langues malayo-polynésiennes avec les langues indo-germaniques*, 1841; *des Membres caucasiens du système des langues européennes*, 1847; *Système comparé d'accentuation*, 1854; *de l'Albanais dans ses rapports d'affinité*, 1855. Son travail capital est la *Grammaire comparée des langues indo-européennes, comprenant le sanscrit, le zend, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand*, 1832-52, 6 part., in-4o, et 2e édit., comprenant l'arménien, 1856-61, 3 vol.; une traduction française de cet ouvrage a été publiée par Bréal, 1866 et suiv.

BOPPARD, anc. *Baudobriga, Bontobrice* ou *Bodobria*, v. de Prusse (prov. du Rhin), sur la rive g. du Rhin; 5,000 hab. Anc. ville libre impériale.

BORAES, v. de Suède, prov. d'Elfsborg; 3,200 hab. Toiles et lainages. Sources minérales très fréquentées.

BORAK, c'est le nom du cheval qui transporta, selon le Koran, Mahomet à travers les airs, en une seule nuit, jusqu'à Jérusalem, puis dans les cieux.

BORBETOMAGUS ou **VANGIONES**, et plus tard **WORMATIA**, v. de l'anc. Germanie, chez les Vangions, sur la rive g. du Rhin; auj. *Worms*.

BORBONENSIS AGER, nom latin du BOURBONNAIS.

BORBONIA, nom latin de BOURBONNE-LES-BAINS.

BORBONIUM ANSELMIUM, nom latin de BOURBON-LANCY.

BORCANI, v. et peuple de l'anc. Italie, dans l'Apulie ou le Samnium; auj. *Citta Borella.*

BORCE, vge du dép. des B.-Pyrénées, arr. et à 30 kil. S.-O. d'Oloron, sur le gave d'Aspe; 539 hab. Exploit. de beaux marbres aux environs.

BORCETTE ou **BURTSCHEID**, v. de Prusse (prov. du Rhin), à 2 kil. S.-E. d'Aix-la-Chapelle; 10,081 hab. Anc. abbaye de Cisterciens supprimée en 1802; bains très fréquentés d'eaux minérales et sulfureuses. Industrie active : draps et quincaillerie fine.

BORCOBE, v. de l'anc. Petite-Scythie, sur le Danube; auj. *Tak-four ghœl.*

BORCOVICUS, forteresse faisant partie du mur de Sévère, au N. de l'anc. Grande-Bretagne; auj. *Housesteeds.*

BORDA (JEAN-CHARLES), savant français, né à Dax en 1733, m. à Paris en 1799. Associé de l'Académie des sciences en 1756, après un *Mémoire sur le mouvement des projectiles*, il fit la campagne de 1757 en qualité d'aide de camp du maréchal de Maillebois. Quittant l'armée de terre pour la marine, il servit comme capitaine sous le comte d'Estaing dans la guerre d'Amérique. En 1787, il perfectionna l'invention de Tobie Mayer, et enrichit ainsi l'art nautique et l'astronomie du cercle répétiteur, auquel son nom est resté. Il réforma les pompes des vaisseaux, apprit aux marins à se servir des instruments à réflexion pour le relèvement astronomique des côtes, et fit adopter l'idée de donner une même forme à tous les bâtiments du même rang. Chargé par l'Assemblée constituante, avec Delambre et Méchain, de la mesure du méridien entre Dunkerque et Barcelone, pour l'établissement du nouveau système métrique, il inventa des procédés pour la mesure des bases géodésiques et pour la réduction des observations du pendule. En physique, on lui doit de savants mémoires sur la résistance des fluides et sur les moteurs hydrauliques, la méthode des doubles pesées, une boussole pour mesurer l'inclinaison du courant magnétique, le moyen d'apprécier l'intensité magnétique de la terre, etc. Borda, un des plus grands géomètres français, est un de ceux qui ont le plus contribué aux progrès de l'art nautique. Il a laissé une excellente carte des Canaries, dressée après une exploration de ces îles. B.

BORDAGE ou **BORDELAGE**, droit sur une Borde. (*V.* BORDIER.)

BORDAS-DEMOULIN (JEAN-BAPTISTE), philosophe, né à Montagnac-la-Crempse (Dordogne) en 1798, m. en 1859, a laissé : *Lettres sur l'éclectisme et le doctrinarisme*, 1833; *Éloge de Pascal*, 1842; *Histoire critique du cartésianisme*, 1843; *Mélanges philosophiques et religieux*, 1846; *Essais de réforme catholique*, 1856, etc. Il prétendait concilier les conséquences politiques et sociales de la révolution française avec les traditions religieuses du gallicanisme.

BORDE (LOUIS), mécanicien, né à Lyon en 1700, m. en 1747. On lui doit des perfectionnements au cabestan, d'ingénieux supports pour les grandes lunettes astronomiques, un diviseur mécanique employé dans l'horlogerie, une machine pour le perfectionnement des verres et miroirs, et les moulins à hélice ou à queue sur le Rhône.

BORDEAUX, *Burdigala*, ch.-l. du dép. de la Gironde, à 578 kil. S.-O. de Paris, sur la r. gauche de la Garonne, à 96 kil. de l'emb. de ce fleuve dans l'Atlantique, et 26 kil en amont du Bec-d'Ambès. Anc., grande et très belle ville maritime, bien percée, splendidement bâtie, autrefois capitale de la Guyenne et du Bordelais; 221,305 hab. Archevêché; cour d'appel, tribunal, chambre et bourse de commerce; succursale de la Banque de France; ch.-l. du 18e corps d'armée depuis 1872, direction des douanes; manuf. de tabac. Facultés de théologie, des sciences, des lettres et de médecine; lycée; musée, bibliothèque publique. Bordeaux se déploie sur une longueur de plus de 4 kil., suivant la courbure du fleuve, qui forme un port pour 1,000 à 1,200 navires du plus fort tonnage, le fleuve ayant 6 mèt. de profondeur, et 12 mèt. dans les hautes marées. Il y a la ville ancienne et la ville neuve : celle-ci date de la dernière moitié du XVIIIe siècle, et fut tracée et construite par M. de Tourny, intendant de la Guyenne sous Louis XVI; on y remarque les Chartrons, le Chapeau-Rouge, les allées et le cours de Tourny, où l'on voyait une statue de Napoléon III, par Debay, élevée en 1858; les fossés de l'Intendance, et les Quinconces, magnifique promenade qui domine le port. Les principaux monuments sont : la ruine d'un amphithéâtre romain du IIIe siècle, dit palais Gallien; la cathédrale, commencée au XIIIe siècle et finie au XVIe; les églises Saint-Seurin, Sainte-Croix, Saint-Michel, Notre-Dame; le Palais de justice, l'Hôtel de ville, la Bourse, la douane; le grand théâtre; un magnifique pont de pierre et de briques

construit de 1811 à 1821, long de 486 mètres, et joignant Bordeaux à son faub. de La Bastide, sur la rive dr. de la Garonne, et un pont de fer unissant les réseaux de Paris-Orléans et du Midi. Commerce considérable : denrées coloniales, métaux, houilles d'Angleterre, bois de construction du Nord, vinaigres ; fabrique de porcelaine tendre, raffineries de sucre, chantiers de construction, carrosserie, pêche de la morue ; exportation de grains, eaux-de-vie, anisette, produits manufacturés, et surtout vins renommés. Les crus des vins de Bordeaux sont situés dans le département de la Gironde et dans toute l'anc. Guyenne ; ils se divisent en 6 classes : 1° vins rouges de Médoc, qui sont les plus renommés ; 2° vins blancs des Graves, des vignobles de ce nom, au S. de Bordeaux ; 3° vins des Palus, rouges et blancs, des vignobles situés aux bords de la Garonne et de la Dordogne ; celui dit de Montferrant ; 4° vins des côtes qui bordent la Garonne et la Gironde, de Langon à Blaye ; 5° et 6° vins des Terres-Fortes et d'Entre-deux-Mers, au N.-O. du Médoc. Sous le rapport de la qualité, il y a cinq classes de vins rouges : la 1re comprend les crus tout à fait supérieurs de Laffitte, Latour, Château-Margaux, et Haut-Brion. La 2e comprend Rozan, Gorce, Berille, Larose, Brane-Mouton, Pichon-Longueville, et Calon. Parmi les vins blancs on distingue deux classes : les Graves et les vins de la rive gauche de la Garonne, Sauternes, Bommes, Barsac, Preignac et Langon. — Bordeaux, la *Burdigala* des Celtes, la *Civitas Biturigum* des Romains, fut la capitale de la 2e Aquitaine ; plus tard elle fut la capitale du duché de Guyenne et en partagea les destinées. (V. GUYENNE.) Patrie de St Paulin, d'Ausone, de Carle Vernet, de Gensonné, de Boyer-Fonfrède, de Lainé, du violoniste Rode, du général de Nansouty, de Martignac, de de Sèze, etc.

BORDELAIS, *Burdigalensis ager*, anc. pays de France, dans la Guyenne ; cap. Bordeaux ; villes : Libourne, Bourg, Fronsac, Blaye, Coutras, Lesparre ; compris auj. dans les dép. de la Gironde et des Landes. Il se composait du Bordelais propre, du Médoc, des Landes de Bordeaux, des pays de Buch, de Born, de Marensin, du comté de Benauge, du pays d'Entre-deux-Mers, du Fronsadais, du Cubzaguès, du Bourgès, du pays de Libourne, du Blayès et du Vitrezay.

BORDERIE, poète normand, né en 1507, élève de Clément Marot, publia, en réponse à *la Parfaite Amye*, d'Antoine d'Héroët, *l'Amye de court*, qui eut une grande vogue, justifiée par la grâce et la gaieté de l'auteur. Il a laissé un autre poème, le *Voyage à Constantinople*.

BORDESOULLE (ÉTIENNE TARDIF DE POMMEROUX DE), général, né en 1771 à Luzerets (Indre), m. en 1837. Il fit toutes les campagnes de la Révolution depuis 1792, fut nommé colonel après Austerlitz, général de brigade après Friedland, contribua à la victoire de Médellin en Espagne, 1809, et, pendant la campagne de Russie, prit Mohilew, et se distingua à Smolensk, à la Moskowa, à Krasnoë, baron de l'Empire et général de division en 1812, il fit des prodiges de valeur à Lutzen, Bautzen, Dresde, Leipzig et Hanau, s'illustra encore durant la campagne de France, 1814, se soumit aux Bourbons, sous lesquels il organisa la cavalerie de la garde royale, fut gouverneur de l'École polytechnique, 1822, commandant de la garde dans la guerre d'Espagne, et pair de France, 1823. B.

BORDEU (THÉOPHILE DE), médecin célèbre, né le 22 février 1722 à Iseste, en Béarn, m. en 1776. Il étudia à Montpellier, où il se distingua de bonne heure par des travaux d'anatomie ; en 1749, il vint étudier à Paris sous Jean-Louis Petit ; il retourna dans son pays, fut nommé correspondant de l'Académie des sciences, revint à Paris en 1752, se fit recevoir docteur et médecin adjoint à la Charité. Il parvint au plus haut rang parmi les médecins de Paris. Physiologiste illustre, il s'attacha à combattre les doctrines mécaniques de Boërhaave et à les remplacer par une physiologie vitaliste. En anatomie, il a étudié les tissus et ouvert la voie à Bichat.

Parmi ses ouvrages on remarque les suivants : *Recherches anatomiques sur les diverses positions des glandes*, Paris, 1752 ; *Recherches sur le tissu muqueux et l'organe cellulaire*, Paris, 1767. Ses ouvrages ont été réunis en grande partie par Richerand, sous le titre de : *Œuvres complètes de Bordeu*, Paris, 1818. D—G.

BORDIER, nom donné au moyen âge au métayer d'une borde ou borderie, petite ferme soumise à des redevances. En Angleterre, les *bordarii* formaient une classe distincte des serfs et des vilains ; suivant le Grand-Terrier, leur nom vient de bord, petite pièce de terre.

BORDING (ANDERS), poète danois et professeur de théologie à Ribe, né en 1619, m. en 1677. En 1666, le roi lui confia la rédaction du *Mercure danois*, qu'il continua jusqu'à sa mort. Ce premier journal politique du Danemark était écrit en vers, demi-feuille in-4° par mois. Avec sa rare facilité, sa verve abondante et légère, il trouva le temps de chanter encore les jours de naissance, les jours de mariage et de mort de tous ses parents et amis. Les derniers vers qu'il écrivit dans le *Mercure* annonçaient la prise de Saint-Omer par les Français. Ses œuvres forment 2 vol. in-4°, 1735 ; la 2e partie contient le *Mercure*. A. G.

BORDONE (PARIS), peintre italien, né à Trévise vers 1500, m. en 1570, élève du Titien et du Giorgione, se créa pourtant un style original. Le musée du Louvre posséda quelque temps son fameux tableau de *l'Anneau de Saint-Marc*, qui est au musée de Venise ; il a encore *Vertumne et Pomone*. Bordone vint à la cour de François Ier, qui le combla de biens. B.

BORE (CATHERINE DE), femme de Luther, née en Saxe en 1499, m. en 1552. Elle fut religieuse dans le couvent de Nimptschen près de Grimma. Luther l'enleva du couvent en 1523 et l'épousa en 1525. Elle mourut à Torgau, dans un état voisin de l'indigence.

BOREAL (OCÉAN). On appelle quelquefois ainsi une des trois subdivisions des océans Pacifique et Atlantique, du cercle polaire arctique au tropique du Cancer. Dans le premier, il baigne l'Asie, l'Amérique septentrionale et quelques-unes des îles de l'Océanie. Entre l'Amérique et l'Europe, dans le second, il baigne l'Islande, les îles Britanniques, etc.

BORÉASMES, fêtes célébrées à Athènes dans un temple au bord de l'Ilissus, en l'honneur de Borée, qui avait dispersé de son souffle la flotte des Perses au pied du mont Athos. Ceux qui y présidaient se nommaient boréastes. Les habitants de Thurium avaient aussi des boréasmes, parce que le dieu avait détruit par une tempête les vaisseaux de Denys le Tyran, leur ennemi ; ainsi que les Mégalopolitains, parce que Borée avait anéanti les machines d'Agis, roi de Sparte, qui les assiégeait. B.

BORÉE, du grec *boros*, celui qui dévore, dieu du vent du N., fils d'Astræus, l'un des Titans, et de l'Aurore, suivant Hésiode. Les anciens plaçaient sa demeure en Thrace ; les monuments le représentent sous les traits d'un vieillard, parfois avec des queues de serpent au lieu de jambes. Borée enleva Orythie, fille d'Érechthée, roi d'Athènes ; les brises (*Auræ*) passaient pour ses filles. La Tour des Vents, à Athènes, nous a conservé l'image de Borée. B.

BOREK, v. des États prussiens (prov. de Posen) ; 2,000 hab. Pèlerinage célèbre à une image miraculeuse de la Vierge.

BOREL (PIERRE), médecin, né à Castres en 1620, m. en 1689, associé de l'Académie des sciences.

On a de lui : *de Vero telescopii Inventore*, La Haye, 1651, in-4° ; *Trésor des recherches et des antiquités gauloises*, Paris, 1655, in-4° ; un *Discours prouvant la pluralité des mondes*, 1657 ; une *Vie de Descartes* (en latin), etc.

BORELLI (JEAN-ALPHONSE), physiologiste, né à Naples en 1608, m. en 1679. Sa vie est peu connue ; on sait qu'il enseigna à Florence, à Pise, et qu'il mourut à Rome chez les religieux des Écoles pies. Mathématicien et physicien distingué, il s'attacha à soumettre beaucoup de phénomènes de la vie aux lois mécaniques, et devint le chef des iatro-mécaniciens. Il a poussé trop loin l'application de la statique et de la dynamique ; mais il a bien étudié les mouvements musculaires, reconnu que les muscles déployaient beaucoup de force, et calculé les obstacles apportés à cette force par la disposition anatomique. Il a vu le premier que les os étaient des leviers.

Son ouvrage le plus remarquable est intitulé : *de Motu animalium*, Rome, 1680-1681, in-4°, et La Haye, 1743, in-4°. Il se trouve dans la *Bibl. anat.* de Manget. D—G.

BOREUM, cap et port de l'anc. Cyrénaïque, à l'entrée orientale de la Grande-Syrte et sur la frontière de la Pentapole cyrénaïque. — v. de l'anc. Afrique, sur la côte de la Grande-Syrte, au S. du cap Boreum, habitée surtout par des juifs, avec un temple attribué au roi Salomon, que Justinien, changea en une église chrétienne. — promontoire de l'anc. Taprobane (Ceylan).

BOREUS, port de l'anc. île Ténédos, avec une rivière du même nom.

BOREUS (MONS), mont. de l'anc. Grèce, sur la frontière de l'Arcadie et de la Laconie, à l'E. de Megalopolis.

BORG. V. BOROUGH.

BORGA (prononcez *Borgo*), ville de Russie, dans la Finlande ; 3,120 hab. Petit port sur le Borgo, près de son embouchure dans le golfe de Finlande. Comm. de toiles. Évêché luthérien.

BORGELLA (JÉRÔME-MAXIMILIEN), général haïtien, né à Port-au-Prince en 1773, m. en 1844. Il succéda à Rigaud en 1811, et se soumit à Pétion en 1812, pour mettre un terme à leurs dissensions. Des commandements importants lui furent confiés par le président Boyer, auquel il resta fidèle. B. A.

BORGHESE. Cette famille romaine, originaire de Sienne, occupa dès le milieu du XVe siècle le premier rang dans l'État pontifical ; mais c'est surtout sous le pape Paul V (Camille Borghèse, 1605-21), qui combla sa famille d'honneurs et de richesses, qu'elle acquit dans Rome l'éclat qu'elle a gardé depuis. Elle se distingua en tout temps par son amour pour

les arts, et les galeries connues sous le nom de Villa-Borghèse sont célèbres dans l'Europe entière. L'un de ses membres, Camille, de bonne heure partisan de la révolution française, épousa, en 1803, la seconde sœur de Napoléon, Marie-Pauline Bonaparte, veuve du général Leclerc (*V.* PAULINE); il suivit son beau-frère dans les campagnes d'Autriche et de Prusse, 1805, 1806, devint ensuite gouverneur du Piémont, et en 1814 se retira à Florence, où il mourut en 1832. Il avait cédé à la France, pour 8,000,000 de fr., une grande partie de sa précieuse collection de sculptures antiques, et ces trésors (près de 290) sont restés au Louvre. Le *Gladiateur* est le plus connu. — La Villa-Borghèse est située à Rome, près de la *Porta del Popolo;* le palais principal fut bâti sur les plans de J. Vasanzio; les jardins furent dessinés par Dominique Savino de Monte Pulciano. R.

BORGHESI (BARTOLOMMEO, COMTE), célèbre numismate et épigraphiste, né à Savignano, près de Rimini, en 1781, m. en 1860. En 1818, il commença la publication d'un travail très important sur les fastes consulaires. Les événements politiques de 1821 étant venus le troubler dans ses études, il alla chercher la tranquillité dans la petite république de Saint-Marin, dont il se fit recevoir citoyen, et y acheva ses *Nuovi Frammenti de' Fasti consolari Capitolini illustrati.* Il fournit beaucoup d'articles à divers journaux ou recueils périodiques, tels que, à Rome, le *Giornale arcadico,* les *Annali dell' Instituto di correspondenza archeologica,* et le *Bullettino* du même recueil; à Naples, le *Bullettino archeologico neapolitano;* à Turin, les *Mémoires de l'Académie des sciences,* etc. Borghesi a fait, par la numismatique et l'épigraphie, une foule de découvertes concernant particulièrement l'histoire et les institutions de l'antiquité romaine. Par ordre de Napoléon III, on a commencé à Paris, à l'imprimerie nationale, une collection très précieuse des *Œuvres de Borghesi,* que M. A. Desjardins a été chargé de réunir.

BORGHETTO, v. du royaume d'Italie, prov. de Brescia, sur la rive droite du Mincio; 4,187 hab. Les Français y battirent les Autrichiens, 28 mai 1796.

BORGHINI (RAPHAEL), littérateur italien, né à Florence, publia, en 1584, *Il Riposo,* traité sur la peinture, dont on vante le style. Il est aussi l'auteur de deux comédies, et de la *Diana pietosa,* drame pastoral.

BORGHOLM, v. de Suède, ch.-l. et sur la côte O. de l'île d'Œland. Anc. château fort; fondée en 1816; 500 hab.

BORGIA. Famille célèbre, originaire d'Espagne, mais dont une branche s'établit à Rome sous le pontificat de Calixte III (Alph. Borgia); outre ce pape et Alexandre VI, elle fournit à l'histoire :

BORGIA (CÉSAR), 2e fils naturel de Roderic Borgia (depuis Alexandre VI) et de Vanozza, amené d'Espagne à Rome par son père, fut créé cardinal en 1492, mais quitta bientôt la pourpre pour l'épée, reçut de Louis XII de France, en 1498, le duché de Valentinois, en échange de la bulle de divorce qu'il lui apportait, et épousa une sœur de Jean d'Albret, roi de Navarre. Ambitieux jusqu'à sacrifier à son jaloux amour de la domination son frère le duc de Gandia (Espagne), 1497, son beau-frère Alphonse de Bisceglia, 1501, il fut l'instrument odieux qu'employa Alexandre VI pour reprendre les États pontificaux aux seigneurs qui s'étaient érigés en despotes indépendants dans presque toutes les villes. Actif et rusé, sans loyauté, sans humanité, admiré de Machiavel, tous les crimes lui furent bons pour arriver à ses fins. S'alliant aux uns pour dépouiller les autres, se tournant ensuite contre ses amis de la veille et les écrasant à leur tour, les attirant, quand ils voulurent se liguer pour lui résister, dans le plus perfide guet-apens, et les faisant étrangler sans pitié par le bourreau, qu'il menait toujours à sa suite (massacre de Sinigaglia, 1502), il se rendit maître de presque toute la Romagne, dont son père l'avait nommé duc en 1501, du duché d'Urbin, de certaines villes de la Marche d'Ancône et du duché de Spolète. Mais la mort d'Alexandre et l'élection de Jules II, ennemi des Borgia, 1503, ruinèrent sa puissance; arrêté par ordre du pape, il ne fut rendu à la liberté qu'en remettant toutes ses forteresses au saint-siège; envoyé prisonnier en Espagne par Gonzalve de Cordoue, à qui il s'était confié, il s'échappa au bout de deux ans, se réfugia chez son beau-frère de Navarre, et périt en 1507 en combattant pour lui contre des vassaux rebelles.

BORGIA (LUCRÈCE), sœur de César, épousa successivement J. Sforza, seigneur de Pesaro, 1492; Alph. de Bisceglia, fils naturel d'Alphonse II de Naples, 1498; Alph. d'Este, fils du duc de Ferrare et plus tard duc lui-même, 1501. Elle survécut à toute sa famille. Monstre de débauche, suivant les uns, elle est vantée par les autres comme un modèle de vertu, et l'Arioste, qu'elle protégeait, il est vrai, comme beaucoup d'autres écrivains, la met, pour l'honnêteté de ses mœurs, au-dessus de la Lucrèce romaine, au même rang que toutes les femmes célèbres de l'histoire ou de la fable. Roscoë a composé sur ce problème historique une dissertation favorable à Lucrèce Borgia (*Vie de Léon X,* t. Ier). *V.* aussi les curieuses études de M. Gregorovius sur la famille des Borgia.

BORGIA (SAINT-FRANÇOIS DE), né en Espagne, 1510, riche et d'une famille illustre, renonça au monde, et fut le 3e général des jésuites, 1565-72. Il fut canonisé en 1671. Fête, le 10 octobre. Le fameux duc de Lerme était son petit-fils. R.

BORGIA ou **BORJA** (FRANÇOIS), prince de Squillace, arrière-petit-fils d'Alexandre VI, descendant, par sa mère, de Ferdinand le Catholique, vice-roi du Pérou en 1614, m. à Madrid en 1658. Ses contemporains le flattèrent, en le nommant le prince des poètes espagnols : ce fut un adversaire du gongorisme, un esprit sage et modeste, mais sans verve. Ses romances sont estimables; son poème épique de *Naples reconquise* est des plus médiocres. B.

BORGIA (STEFANO), antiquaire, né à Velletri en 1731, m. à Lyon en 1804. Nommé gouverneur de Bénévent par Benoît XIV, puis secrétaire de la congrégation des missions étrangères, et cardinal par Pie VI, il administra les États romains en 1797 au nom du pape, et fut un instant arrêté lors de la proclamation de la république. En 1800, il reçut la mission de réorganiser le gouvernement pontifical. Son musée de Velletri, riche en monuments égyptiens et indiens, lui coûta des sommes énormes; il vendit ses bijoux et sa vaisselle pour en faire imprimer la description.

Entre autres écrits il a laissé : *Istoria della città di Benevento,* 1763-69, 3 vol. in-4°; *Istoria del dominio temporale della Sede apostolica nelle Due Sicilie,* 1788. B.

BORGIA, v. du roy. d'Italie, province de Catanzaro; 3,907 hab.; ruinée par un tremblement de terre en 1783.

BORGO-SAN-DALMAZZO, brg du roy. d'Italie, prov. de Coni, près de la Stura; 4,000 hab. Abbaye de bénédictins.

BORGO-SAN-DONNINO, *Julia Chrysopolis* ou *Fidentia,* v. forte du royaume d'Italie, prov. de Parme; évêché; ancien palais ducal; 10,000 hab., avec la commune.

BORGO-SAN-LORENZO, v. du roy. d'Italie, prov. de Florence, sur la Sieve; 11,500 hab. Foires importantes.

BORGO-SAN-SEPOLCRO, v. du roy. d'Italie, prov. d'Arezzo; 3,586 hab. Évêché. Usines à fer et clouteries importantes.

BORGOGNOGNE (AMBROGIO), peintre italien du XVIe siècle, appartient à l'école milanaise. Ses fresques de la Chartreuse de Pavie, celles de San-Simpliciano, à Milan, et son *Portement de croix,* dans l'église Saint-Ambroise de cette ville, font de lui un grand maître. Il unit à la grandeur du caractère une naïveté et une expression qui ne tombent jamais dans le naturalisme. B.

BORGOU, pays d'Afrique (Soudan central), entre le Kouara ou Niger à l'E. et 1° long. O. de Paris à l'O. et entre 9°-11° lat. N. Appelé aussi Mobba ou Barba. Montagneux et arrosé par de petits affluents du Niger, il produit en abondance natron, sel, coton, gomme, riz; divisé en plusieurs petits États (Niky, Biama, Boussa, le plus important), soumis nominalement aux Fellatahs. Il a été parcouru par Mungo-Park, 1805, Clapperton, 1825-27, et Lander, 1825-28 et 1830-32. C. P.

BORIES (JEAN-FRANÇOIS-LOUIS-LECLERC), sergent-major au 45e régiment de ligne, né en 1795, entra, avec Raoulx, Goubin et Pommiers, sergents comme lui, dans la conspiration dite de La Rochelle contre les Bourbons. Tous les quatre furent jugés à Paris par un jury spécial, condamnés, et exécutés place St Jacques, le 20 sept. 1822.

BORINAGE, petit pays de Belgique, dans le Hainaut, formant un vaste et riche bassin houiller; il comprend les communes de Jemmapes, Quaregnon, Hornu, Wasmes, Pâturages, Flénu, Frameries, etc.

BORINGIA, nom latin de l'île de BORNHOLM.

BORIS GODUNOF. *V.* GODUNOF.

BORISSOF, petite v. de la Russie d'Europe, sur la rive g. de la Bérézina, gvt de Minsk, au N.-O. de Mohilew; 6,000 hab. C'est aux environs, au vge de Stoudianka, que l'armée française opéra, les 26 et 27 nov. 1812, le désastreux passage de la Bérézina.

BORISSOGLIEBSK, v. industrielle de la Russie d'Europe, gvt de Tambow; fonderies, fabr. de draps; 10,000 hab.

BORJA, *Belsinum,* v. d'Espagne (Aragon), prov. de Saragosse; 5,500 hab. Berceau de la célèbre famille, devenue italienne, des Borja ou Borgia.

BORKEN, v. des États prussiens (Westphalie), sur l'Aa; 2,961 hab. Toiles.

BORKUM, anc. *Byrchanis, Burchana* ou *Fabaria* (à cause d'une fève sauvage qu'elle produisait), île de la mer du Nord, à l'embouchure de l'Ems, à 30 kil. de la côte de Prusse (prov. de Hanovre), dont elle dépend; 22 kil. de tour; 575 habitants, marins ou pêcheurs. Sol bas; phare. Découverte et conquise autrefois par Drusus.

BORMANUM, v. de l'anc. Dacie; auj. *Borszod.*

BORMIDA, riv. du roy. d'Italie, formée à Bistagno (Acqui) de la réunion de la Bormida orientale et de la Bormida occidentale, qui sortent des Apennins ; cours de 146 kil. ; passe à Acqui, à Alexandrie et se jette dans le Tanaro, sur la rive droite, près de Bassignana.

BORMIO, en allem. *Worms*, v. du roy. d'Italie, près de l'Adda, prov. de Sondrio ; 1,700 hab. Victoire du général Dessolles sur les Autrichiens, 26 mars 1799. Eaux minérales ; miel estimé.

BORMONIS AQUÆ, nom latin de BOURBON-L'ARCHAMBAULT et de BOURBONNE-LES-BAINS.

BORN (BERTRAND DE), troubadour et guerrier du XII[e] siècle, eut toujours à la main la lyre ou l'épée. Vicomte et seigneur de Hautefort, dans le diocèse de Périgueux, il combattit son frère Constantin, forma une ligue contre Richard, comte de Poitou, fils de Henri II, roi d'Angleterre, alors en possession de la Guyenne, fut vaincu, reçut son pardon, et se jeta sur les terres des alliés qui l'avaient abandonné. Plus tard, il attira sur lui les vengeances de Henri II, et fut pris dans son château. Son humeur belliqueuse et son esprit satirique se donnèrent longtemps carrière ; mais enfin il chercha le repos, et mourut dans un cloître. On a de lui des sirventes, parmi lesquels il s'en trouve de son fils, qui fut tué probablement à la bataille de Bouvines, dans l'armée de Philippe-Auguste.
J. T.

BORN (IGNACE, BARON DE), célèbre minéralogiste allemand, né en 1742 à Karlsbourg en Transylvanie, m. en 1791. Élève des jésuites, il entra dans leur ordre, mais le quitta bientôt pour aller à Prague étudier le droit ; il ne tarda pas à renoncer à la jurisprudence pour se livrer à l'étude de l'histoire naturelle. Nommé, en 1770, assesseur à la direction des monnaies et des mines, à Prague, l'impératrice Marie-Thérèse l'appela à Vienne, en 1776, pour mettre en ordre et décrire le cabinet impérial d'histoire naturelle ; il publia la 1[re] partie de ce travail, contenant les testacés, en 1778, in-fol., sous le titre de : *Index rerum naturalium Musæi Cæsarei Vindobonensis*. On a de lui encore : *Lithophylacium Bornianum, sive index fossilium*, Prague, 1772-75 ; un ouvrage (en allemand) sur *l'Amalgamation*, traduit en français sous le titre de : *Méthode d'extraire les métaux parfaits des minerais et autres substances métalliques, par le mercure*, Vienne, 1788. C'est de Born qui a introduit en Europe et perfectionné ce procédé d'extraire les métaux précieux, usité depuis longtemps en Amérique. On lui a attribué une satire contre les moines, composée sous les auspices de Joseph II, intitulée : *Joannis Physiophili specimen monachologiæ, methodo Linnæana*, Vienne, 1783, et imitée par Broussonet, sous le pseudonyme de *Jean d'Antimoine*, dans l'*Essai sur l'histoire naturelle de quelques espèces de moines*, 1784. F.

BORN (LE), *pagus Burnensis*, petit pays de l'anc. Gascogne, qui comprenait Parentis-en-Born et Saint-Julien-en-Born (Landes).

BORNEO, grande île de la Malaisie (archipel de la Sonde), entre les 4° 11' lat. S., et 7° 6' lat. N., et les 106° 40' et 117° long. E. ; bornée au S. par la mer de la Sonde, à l'E. par le détroit de Macassar et la mer de Célèbes, au N. par la mer de Mindoro, et à l'O. par la mer de Chine ; coupée en deux par l'équateur ; arrosée par le Benjermassing, le Pontianak et le Barito ou Kahayan. Superf., 749,000 kil. carrés ; pop., 2,500,000 hab. (Malais, Papous, Chinois, Dayaks, Hindous, Arabes). Le centre, montagneux, est encore peu connu ; le plus haut sommet est le Kini-Balou, 4,000 m. Climat chaud, humide et malsain, surtout à l'époque des pluies, qui tombent continuellement de novembre à mai ; la dysenterie, les fièvres, la jaunisse, le choléra, sont des maladies régnantes. Végétation très riche : bois de fer, gutta-percha, bois d'ébène, muscadier, camphrier, cannellier, sagou, poivre, gingembre, riz, coton, bambou. Mines d'or, d'antimoine, d'étain, de charbon ; cristaux et diamants. Côtes basses, sans ports, envahies par les palétuviers, excepté la côte septentrionale. L'île de Bornéo renferme les États indépendants de Bornéo au N.-O., de Soulou au N.-E., des Dayaks au centre. Les possessions hollandaises forment deux résidences ou provinces, celle de l'O., ch.-l. Pontianak, et celle de l'E., ch.-l. Benjermassing. Les Hollandais ont, en outre, de petites garnisons à Benjermassing, Pontianak, Koti, Sambass, etc. Le sultan de Bornéo a cédé, en 1841, le territoire de Sarawak à un Anglais, sir James Brooke, dont les descendants règnent encore auj. (*V.* SARAWAK). La capitale de l'île, Bornéo, sur une rivière du même nom, a 30,000 hab., et fait un grand commerce avec Singapour. — Bornéo fut découverte en 1521 par les Espagnols de Magellan ; les Portugais y formèrent, en 1690, quelques établissements peu durables ; les Hollandais conclurent, en 1643, un traité de commerce avec les indigènes, et établirent des factoreries à Tatas et à Pontianak ; les Anglais, après d'inutiles tentatives, en 1702 et 1774, pour fonder des comptoirs, ont bombardé Bornéo en 1846, et se sont fait céder l'île imp. de Labuan, à l'entrée de la baie de Bornéo. Les voyages récents du major Hennerici, du major Müller, et d'O. de Kessel ont répandu quelques lumières sur l'intérieur de l'île. Des colonies chinoises, à Taijkonk, à l'embouchure du Sambass, à Pamangkat, ont voulu se révolter contre les Hollandais qui les avaient accueillies : ceux-ci, aidés par les chefs indigènes de Sambass et de Pontianak, les ont soumis, 1860, après une guerre courte, mais sanglante.

BORNHŒVED ou **BORNHŒFT**, vge des États prussiens, prov. de Holstein. Au moyen âge, les prélats, les chevaliers et les villes du Holstein y tenaient leurs diètes. Victoire des Danois sur les Suédois, 6 décembre 1813.

BORNHOLM, *Boringia*, île du Danemark, dans la mer Baltique, à la pointe S.-E. de la Suède, 39 kil. sur 18. Superf., 583 kil. carrés ; pop., 31,894 hab. Côtes escarpées, d'un abord difficile à cause des bancs de sable et des brisants. Sol fertile au S. ; le N. n'est qu'une lande stérile, appelée Longmark. Pêche de saumons ; bonne terre à porcelaine ; pierre à bâtir. Ch.-l. Rœnne ou Rottum, sur la côte O. ; 6,000 hab. Ruines du château d'Hammerhuus sur la côte N. — A l'E. de Bornholm sont les îles Frederiksholm, avec un phare, Græsholm, Exteholm ou Christiansoe.

BORNOU, BOURNOU ou **BIRNIE**, roy. de l'Afrique centrale, dans le Soudan, peu connu, situé approximativement entre 11° et 15° lat. N., 7° et 14° long. E. ; pays plat, arrosé par le Yéou et le Schâry ; au centre se trouve le lac Tchad ; climat très chaud ; sol fertile, maïs, millet, riz, coton, indigo ; bêtes féroces et reptiles ; habité par les Schouas, musulmans, Arabes d'origine et race dominante, et par les Kanourys, nègres fétichistes. Commerce d'esclaves, poudre d'or, civette. Superf., 8,500 myriam. carrés ; pop., 1,200,000 hab. Cap. Kouka ou Koukaoua.

V. Barth, *Travels*, 1857, et surtout G. Rohlfs, *Reise durch Afrika*, dans les *Mittheilungen*, de Petermann, 1867, p. 372.

BORNY, vge d'Allemagne (Alsace-Lorraine), à 4 kil. de Metz ; 700 hab. Bataille entre les Français et les Allemands, 14 août 1870.

BORO-BUDOR, v. en ruines dans l'île de Java, près du confluent de l'Ello et du Progo. On y remarque un temple de Bouddha, qui remonte, dit-on, au X[e] siècle.

BORODINO, vge de la Russie d'Europe, gvt et à 115 kil. O.-S.-O. de Moscou ; sur la Kologa ; Napoléon gagna dans les environs la bat. de la Moskowa, à laquelle les Russes donnent le nom de bat. de Borodino, 7 sept. 1812.

BORON, v. de l'anc. Italie, dans la Ligurie, auj. *Modrone*.

BOROSA. *V.* CHICLANA.

BOROUGH, en anglais, comme *Burg* en allemand et *Borg* dans les langues du Nord, signifie forteresse, puis bourg. C'est la finale de beaucoup de noms géographiques. On appelle souvent *Borough* la ville de Southwark, située sur la r. dr. de la Tamise, en face de la Cité de Londres.

BOROUGHBRIDGE, v. d'Angleterre, comté d'York, sur l'Ure ; comm. de quincaillerie ; 1,000 hab. Édouard II y défit le comte de Lancastre en 1322. Aux environs, ruines romaines.

BOROVSK, v. de la Russie d'Europe, sur la Protva, gvt de Kalouga ; 9,200 hab. Aux environs, riche couvent de Pafnoutief-Borovski, fondé en 1444.

BORRI (CHRISTOPHE), jésuite milanais, m. en 1632, porta l'Évangile en Cochinchine ; la relation de son voyage a été publiée à Rome, 1631, et traduite en français par le P. Antoine de la Croix. Il enseigna les mathématiques à Lisbonne, mais fut ensuite exclu de l'ordre.

BORRI (JOSEPH-FRANÇOIS), en latin *Burrhus*, chimiste et sectaire, né à Milan en 1627, m. en 1685. Condamné par l'inquisition, il s'enfuit en Suède, où la reine Christine l'employa à chercher la pierre philosophale. Étant venu en Allemagne, il fut livré par l'empereur Léopold au saint-siège, qui le fit enfermer au château Saint-Ange.

On a imprimé la *Clef du cabinet de Borri* (en ital.), Cologne, 1681.

BORROMÉE (SAINT CHARLES), cardinal, archevêque de Milan, né au château d'Arone en 1538, d'une des plus illustres familles de Lombardie, m. en 1584. Destiné, dès son enfance, à l'état ecclésiastique, il en eut toute la vocation ; son oncle, le pape Pie IV, le fit, à 23 ans, archevêque de Milan et cardinal. L'intelligence supérieure du jeune Borromée et ses admirables vertus le rendaient digne d'une situation si éminente. Le jeune prélat anima de sa piété et de son zèle le concile de Trente, hâta ses travaux, et sous sa direction fut rédigé le célèbre *Catéchisme*, dit *de Trente*, *Romain* ou *ad parochos*. Borromée aimait aussi les lettres : il avait fondé au Vatican une Académie d'ecclésiastiques et de laïques, destinée à favoriser le progrès des bonnes études. En 1565, il quitta la cour de Rome pour aller résider dans son diocèse ; ses discours, l'exemple de ses vertus, son caractère énergique, opérèrent dans le clergé et les communautés religieuses une réforme salutaire. Il fonda des séminaires, des hôpitaux, des écoles, et

donna à chaque établissement des statuts précis. Pendant la peste qui ravagea Milan, 1576, il se dévoua au service des malades et des mourants. Il vendit jusqu'au mobilier de son palais pour secourir les pauvres. Tant de travaux, joints à d'excessives austérités, abrégèrent sa vie : il mourut à l'âge de 46 ans, le 4 novembre, jour qui, depuis sa canonisation, faite par Paul V en 1610, est devenu celui de sa fête. Il a laissé des *Actes synodaux*, des *Sermons*, des *Lettres*, et des *Conférences* qu'il fit à son académie du Vatican. Ils ont été recueillis en 1699, 2 vol. in-fol., Milan; et en 1747, 6 vol. in-fol., Milan. Une statue colossale en cuivre, haute de 21m,50 lui a été élevée à Arona, en 1697.

V. Godeau. *Vie de Charles Borromée*, 1748.

BORROMÉE (Frédéric), cousin du précédent, né en 1564, archevêque de Milan en 1595, m. en 1631, fonda la bibliothèque ambrosienne, s'illustra par son dévouement pendant la peste, et dépensa plus d'un million pour soulager ses diocésains. Manzoni fait de lui un admirable portrait dans son roman : *i Promessi sposi*. E. D—y.

BORROMÉES (Iles), *Insulæ cuniculares*, petit groupe de quatre îles d'un aspect délicieux dans le lac Majeur (roy. d'Italie); ce sont, du N. au S. : Isolino (petite île), nommée aussi San-Giovanni et San-Michele, à très peu de distance de la rive, du côté de Pallanza. — Isola Madre (île Mère ou de Saint-Victor), au centre du lac, couverte d'orangers, d'arbres et d'arbustes des climats chauds. — L'Isella ou Isola dei Piscatori (île des Pêcheurs), n'a qu'un demi-mille carré de superficie et contient néanmoins une population de 200 pêcheurs; sa petite église sert de paroisse aux îles Borromées. — Isola Bella (île Belle); au N. de l'île s'élève le palais; la partie S. présente dix jardins d'un terrain artificiel, formé de terrasses superposées en amphithéâtre. — Il y a deux siècles, ces îles n'étaient que des rochers nus et stériles; leur étonnante métamorphose est due à Vitaliano Borromée, en 1671.

BORROMINI (François), architecte italien, né en 1599 à Bissone, près de Côme, m. en 1667. Élève de Maderno, il se fit le rival du Bernin, et lui disputa tous les travaux. Son école a suivi les inspirations d'une imagination déréglée : on lui doit ces colonnes torses et ventrues, ces chapiteaux à volutes renversées, ces entablements ondulés, ces frontons brisés, ces balustrades à facettes, dont on trouve tant d'exemples à Rome, aux églises Saint-André-des-Buissons, de la Providence, des Sept-Douleurs; aux palais Panfili, Colligola, et Falconieri, élevés en tout ou en partie par Borromini. Son *Œuvre* a été publiée, Rome, 1727, in-fol. B.

BORROWDALE, vge d'Angleterre (Cumberland), 400 hab. Très riche exploit. de plombagine.

BORROWSTONNESS ou **BORNESS**, v. d'Écosse et port à l'embouchure du Forth (rive dr.); exploit. de houille et salines; pêche de la baleine et du hareng; 4,990 hab. Aux environs est le château de Kinnell-House, aux ducs d'Hamilton.

BORSA, vge des États autrichiens (Hongrie); 5,053 hab. Mines de plomb argentifère et de cuivre; comitat de Marmaros, aux sources de la Theiss.

BORSCHOD ou **BORSZOD**, comitat de Hongrie, dans le cercle en deçà de la Theiss. Superf., 3,543 kil. carrés. Population, 95,037 hab. Ch.-l., Miskolez. Céréales et vins estimés.

BORSIERI DE KANILFELD (Jean-Baptiste), médecin, né à Trente en 1725, m. en 1785. Il étudia à Bologne et à Parme, et se distingua, ayant à peine 20 ans, en triomphant d'une épidémie à Faënza. Il fut nommé professeur à Pavie en 1769, où il fonda la clinique, puis premier médecin de la cour de Milan.

Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres : *Institutiones medicinæ practicæ*, Milan, 1785-1789, et Leipzig, 1798. D—g.

BORSIPPA, v. de l'anc. Babylonie, au S. de Babylone, sur un canal dérivé de l'Euphrate, au N. du lac Bahr-i-Nedjib; elle était célèbre par ses fabr. de toiles et par une école d'astronomes, de magiciens et de prêtres chaldéens à qui elle avait donné son nom; auj. *Koufa*. (?)

BORSZOD. *V.* Borschod.

BORT, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. d'Ussel; 3,092 hab. Exploit. de plomb argentifère à Ribeyrolles. Patrie de Marmontel.

BORTINÆ, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Ilergètes, auj. *Tormos*.

BORTNIANSKY (Dmitri Stephanowitch), compositeur de musique, né en 1751 à Gloukhow, dans le gvt de Tchernigow, m. en 1825, étudia, sous Galuppi, à la chapelle impériale de Saint-Pétersbourg. En 1768, il fut envoyé en Italie par Catherine II, et ne revint qu'en 1779. On le nomma directeur de la chapelle de la cour en 1796. Il a composé 35 concerts religieux à quatre parties, et 10 à huit parties, et 1 liturgie à trois voix; des chants d'église; un grand nombre d'hymnes et de cantates. B.

BORUSSI, peuple sarmate de l'anc. Europe, dont le pays est devenu la Prusse.

BORVONIS AQUÆ, nom latin de Bourbon-l'Archambault et de Bourbonne-les-Bains. (*V.* Bormonis aquæ.)

BORY DE SAINT-VINCENT (J.-B.-Marie-Georges), naturaliste, géographe et militaire distingué, né à Agen en 1780, m. en 1846. Ses premiers travaux le firent désigner comme naturaliste dans l'expédition du capitaine Baudin, 1800; employé à l'état-major de l'île de France, il dressa une magnifique carte de l'île Bourbon. De retour en France, 1802, il publia un *Essai sur les îles Fortunées et l'antique Atlantide*, Paris, 1803, in-4°, et un *Voyage dans les îles d'Afrique*, 1804, ce qui lui valut le titre de correspondant de l'Institut. Sous l'Empire, il servit dans les états-majors de Davout, de Ney et de Soult. Proscrit de 1815 à 1820, il vécut dans les carrières des environs de Maëstricht, où il étudia ces vastes cryptes, et en fit l'histoire dans un livre intitulé : *Voyage souterrain*, 1823. Il visita Berlin, Magdebourg, Aix-la-Chapelle, Bruxelles, et publia, avec deux savants de cette ville, les *Annales générales des sciences physiques*, 8 vol. En 1829, il fut nommé chef de l'expédition scientifique de Morée. En 1830, il devint chef du bureau historique au Dépôt de la guerre.

On lui doit encore un *Guide du voyageur en Espagne*; un résumé de la géographie de ce pays; des mémoires insérés dans le *Recueil de Capelle et Villers*, dans les *Annales du Muséum*, dans le *Journal des voyages* de Maltebrun, dans les *Nouvelles Annales* d'Eyriès et Maltebrun; une *Histoire des animaux microscopiques*, et une foule d'articles dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*. B.

BORYSTHÈNE, fleuve de la Sarmatie d'Europe, auj. *Dniéper*. Hérodote (IV, liii) a fait une description charmante de son cours, de la fécondité de ses bords, de la richesse de ses eaux. La langue de terre située entre l'Hypanis et le Borysthène était le promontoire d'Hippolaüs; les Grecs l'appelaient l'éperon du navire de la terre (à cause de sa forme). (*V.* Dniéper.)

BOS (Lambert), savant critique, né en 1670 à Workum, en Frise, m. en 1717, enseigna le grec à l'université de Franeker (Friro).

On lui doit : *Ellipses Græcæ*, 1702, ouvrage classique, dont la meilleure édition est celle de Leipzig, 1808, avec les notes de Schæfer; *Antiquitatum Græcarum descriptio brevis*, 1714, trad. en français, avec les commentaires de Leisner, par Lagrange, Paris, 1769; *Regulæ præcipuæ accentuum*, 1715; une bonne édition de la version grecque des Septante, etc.

BOSA, v. de Sardaigne, sur le golfe de son nom, à l'O. de l'île, à l'embouchure du Terno; vieilles fortifications. Évêché; 6,685 hab. Lieu malsain. Corail aux environs.

BOSC, mot saxon, usité dans les dénominations géographiques, signifie bois, bocage, bosquet. On trouve ainsi Colbosc, Millebosc, Bosc-Bérenger, Bosc-Roger, etc., en Normandie; le Bocage normand, vendéen.

BOSC D'ANTIC (Paul), médecin de Louis XV, né en Languedoc en 1726, m. en 1784. Il étudia la physique avec l'abbé Nollet, l'histoire naturelle avec Réaumur, et fut désigné, 1755, par l'Académie des sciences, pour relever la manufacture de Saint-Gobain. Il perfectionna la fabrication des glaces et du verre; ses écrits sur l'art de la verrerie ont été publiés à Paris, 1780.

BOSC (Louis-Augustin-Guillaume), naturaliste, fils du précédent, né à Paris en 1759, m. en 1828, secrétaire des postes de 1784 à 1788, directeur de cette administration sous le ministère de Roland, il perdit ses fonctions pendant la Terreur, et se réfugia dans un ermitage de la forêt de Montmorency, où il cacha plusieurs de ses amis proscrits. Sous le Directoire, il fut envoyé comme consul aux États-Unis; à son retour, il visita le nord de l'Espagne. Il avait rapporté de ses voyages des collections considérables, qu'il abandonna aux savants : les insectes à Fabricius, les reptiles à Latreille, les poissons à Lacépède. Nommé administrateur des hôpitaux et des prisons de Paris, il n'en fut pas moins chargé d'une mission scientifique en Suisse et en Italie, d'où il rapporta des collections qui enrichirent le Muséum d'histoire naturelle de Paris. En 1803, il fut chargé de la place d'inspecteur des pépinières et jardins de Versailles. Appelé à l'Institut en 1806, il entra au conseil d'agriculture et au jury de l'École vétérinaire d'Alfort. Enfin, en 1825, il eut la chaire de culture au Jardin des plantes de Paris. Bosc possédait de nombreuses connaissances dans les différentes parties des sciences naturelles, mais il a consacré surtout, avec beaucoup de succès, ses travaux à la culture des pépinières et des arbres fruitiers.

Outre un grand nombre d'excellents mémoires publiés dans les recueils scientifiques, il a écrit : *Histoire naturelle des coquilles*, Paris, 1801; *Histoire naturelle des vers*, Paris, 1801; *Histoire naturelle des crustacés*, Paris, 1802, ouvrages faisant partie des suites à Buffon. D'autres études sont insérées dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle appliquée*, Paris, 1803 et 1804, 24 vol., ou 1806 et 1819 36 vol., et dans le *Nouveau Cours complet d'agriculture*, Paris, 1821 et 1823, 16 vol. F.

BOSCAN ALMOGAVER (Juan), poète espagnol, né en 1485, m. en 1543, appartenait à une famille patricienne de Barcelone. Il servit et voyagea en Italie, et fut un des institu-

teurs du fameux duc d'Albe. Boscan, avec son ami Garcilaso de la Vega, opéra une réforme dans la poésie. Après avoir écrit dans l'ancien goût castillan, il composa des sonnets, des chansons, des odes, des madrigaux, à l'imitation de Pétrarque, et tempéra le génie espagnol par la douceur et la grâce du genre italien. Modifiant la versification même, il substitua aux *redondillas* de 6 et de 8 syllabes, aux *versos de arte mayor* de 12, le vers héroïque italien de 5 ïambes ou hendécasyllabe. Le 3e livre des poésies de Boscan contient un poème d'*Héro et Léandre*, imité de Musée. Les œuvres de Boscan sont ordinairement jointes à celles de Garcilaso dans les éditions anciennes. La 1re parait être celle de Barcelone, 1543, in-4° (goth.), réimprimée à Lisbonne la même année. Beaucoup d'autres ont été publiées dans le XVIe siècle, en Espagne, à Anvers et en Italie. B.

BOSCH (Jérome), peintre hollandais, né à Bois-le-Duc vers 1470, m. en 1518. La nature lui avait donné un goût prononcé pour le fantastique. Il aimait à représenter des spectres, des visions, les abîmes de l'enfer, qu'il égayait de scènes burlesques; il figurait encore très habilement des incendies nocturnes. Ses procédés sont ceux de l'école bourgeoise, mais son dessin est plus libre, et il manie plus hardiment la couleur. Il avait l'habitude de peindre sur une impression blanche, ce qui donnait à son coloris de la transparence et de la vivacité. L'église Saint-Jean, à Bois-le-Duc, renfermait un grand nombre de ses tableaux; les chanoines les emportèrent lorsque Frédéric-Henri s'empara de la ville, et on ne sait ce qu'ils sont devenus. La galerie de Vienne possède de Bosch 3 morceaux remarquables. A. M.

BOSCH (Jérome de), bon poète latin, né à Amsterdam en 1740, m. en 1811. Il étudia sous Pierre Burmann, Wittenbach, Ruhnkenius et Van Heusde. Il fut secrétaire de la ville d'Amsterdam, 1773, curateur de l'université de Leyde, 1778, et un des premiers membres de l'Institut fondé par le roi Louis Bonaparte.

Ses poésies ont été publiées à Leyde, 1803 et 1808. Il édita à Utrecht, 1795-1810, l'*Anthologie grecque*, avec la trad. latine de Grotius, 5 vol. in-4°, dont le dernier a été publié en 1822 par David Van Lennep.

BOSCH (S'). *V.* Bois-le-Duc.

BOSCHIMANS. *V.* Bosjesmans.

BOSCO-MARENGO, v. du roy. d'Italie, prov. d'Alexandrie; 3,800 hab. Patrie de Pie V. Le monastère de Sainte-Croix renferme des tableaux remarquables.

BOSCODUCUM, nom latin de Bois-le-Duc.

BOSCOVICH (Roger-Joseph), savant jésuite, né à Raguse en 1711, m. en 1787. Professeur de mathématiques au Collège romain, 1740, puis à Pavie, chargé par la cour de Rome et la république de Lucques de plusieurs missions scientifiques ou diplomatiques, fondateur de l'observatoire de Milan, il fut appelé à Paris, 1773, pour diriger l'optique de la marine. Lié avec les savants de la France et de l'Angleterre, il propagea en Italie les doctrines de Newton. Ses principaux ouvrages sont : *de Macularibus solis*, Rome, 1736, où se trouve pour la première fois la solution géométrique du problème de l'équateur d'une planète, déterminée par trois observations d'une tache : *Philosophiæ naturalis theoria*, Vienne, 1759, où il cherche à concilier Leibnitz et Newton; *Journal d'un voyage à Constantinople*, trad. en français par Hennin, 1772; *de Solis ac lunæ defectibus*, poème en 6 chants, trad. par Barruel, 1779, qui le place au rang des meilleurs poètes latins modernes; *Opera ad opticam et astronomiam pertinentia*, Bassano, 1785, 5 vol. in-4°; *Théorie de la philosophie naturelle réduite à une seule loi*, où il prétend expliquer tous les phénomènes par des points physiques, doués de forces attractives et répulsives. Boscovich a construit la carte trigonométrique des États de l'Église et publié un projet pour assainir les marais Pontins et dégager le port de Terracine. B.

BOSIO (Antoine), antiquaire, m. en 1629, connu pas un grand travail sur les catacombes de Rome, intitulé : *Roma sotterranea*, qu'il laissa imparfait, bien qu'il y eût travaillé 35 ans, Rome, 1632, in-fol. Cet ouvrage renferme une quantité de faits curieux. Il a été traduit en latin par Aringhi, qui l'a amélioré. (*V.* Aringhi.)

BOSIO (François-Joseph), sculpteur, né à Monaco en 1768, m. en 1845, étudia son art à l'école de Pajou. Après avoir suivi pendant quelque temps la carrière des armes, il visita les principales villes d'Italie, étudiant l'art antique et l'art italien, et vint se fixer à Paris en 1808. Protégé par Denon, il devint le sculpteur favori de Napoléon Ier. A cette époque de sa vie appartiennent 40 bustes des principaux personnages de la cour, les statues de *l'Amour lançant des traits, l'Amour séduisant l'Innocence, Hercule terrassant Achéloüs*, dans le jardin des Tuileries, *l'Aristée* qui est dans un escalier du Louvre, et 20 bas-reliefs de la colonne Vendôme. Bosio fut nommé membre de l'Institut en 1816. Parmi les ouvrages dont il fut chargé sous la Restauration, on cite la statue équestre en bronze de Louis XIV, à la place des Victoires, à Paris; le quadrige qui devait décorer l'arc de triomphe du Carrousel; la statue du duc d'Enghien, à Vincennes; celle de Montyon, au péristyle de l'Hôtel-Dieu de Paris; les figures de la *France* et de la *Fidélité* au monument de Malesherbes, dans le Palais de justice; le groupe de *Louis XVI et l'Ange*, dans la chapelle expiatoire consacrée à la mémoire de ce roi, dans la rue d'Anjou, à Paris; *l'Henri IV enfant* du château de Pau, etc. Bosio compte parmi ses élèves Marochetti, Dantan, Raggi, Desprez. B.

BOSJESMANS ou **BOSCHIMANS**, c.-à-d. *hommes des buissons*, du hollandais *bosge*, buisson; peuple de l'Afrique australe (Hottentotie), au N. du Cap, sur le haut Orange. Ils sont petits, d'une laideur repoussante, sauvages et abrutis, assez agiles pour dépasser à la course les antilopes et les chevaux. Ils vivent de chasse, de sauterelles, de fourmis, se couvrent de peaux de mouton et de cheval, et se nomment eux-mêmes *Saans*. B.

BOSKOWITZ, v. des États autrichiens (Moravie), sur la Biela; 5,575 hab., dont 2,000 juifs. Aux environs, exploitation d'alun, et beau château des comtes de Dietrichstein.

BOSMOREAU, vge du dép. de la Creuse, arr. de Bourganeuf, sur le Thorion; 507 hab. Exploit. de houille.

BOSNA, riv. de la Turquie d'Europe, formée près de Bosna-Séraï, et se jetant dans la Save après un cours de 170 kil.; elle donne son nom à la Bosnie, qu'elle arrose.

BOSNA-SÉRAÏ, SÉRAÏO, SERAIEVO ou **SARAIEVO**, v. de la Turquie d'Europe occupée par les Autrichiens, sur la Migliazza; 60,000 hab.; ch.-l. de la Bosnie; château fort. On y remarque le palais ou Sérail (Séraï) bâti par Mahomet II, plusieurs mosquées et bazars. Industrie active; fabr. d'armes, de quincaillerie, de cuirs. Entrepôt du commerce entre le S. de l'Allemagne, la Dalmatie, la Croatie et la Turquie. Ch. de fer pour Zenica, Brod, Dalia, Buda-Pesth et Szegedin.

BOSNIAQUES, nom d'un corps de cavalerie légère organisé en Prusse, en 1745, par Frédéric II, pour l'opposer aux Cosaques. A la paix de Tilsitt, ils ont été remplacés par les hulans.

BOSNIE, en latin *Bosnia*, prov. de la Turquie d'Europe, à l'extrémité N.-O. de l'empire, sur la frontière des États autrichiens et du Monténégro; les Autrichiens l'occupent et l'administrent depuis le traité de Berlin, 13 juillet 1878; cap. Bosna-Séraï ou Seraïevo. Elle comprend la Bosnie propre, le sandjak de Novi-Bazar, la Croatie turque et l'Herzégovine. Superficie, environ 6,000 kil. carrés; populat. 1,326,440 hab. (1879), dont environ 448,000 musulmans, 496,000 chrétiens grecs, 209,000 cath. romains, le reste juifs, bohémiens et arméniens. La Bosnie est traversée par les Alpes Dinariques du N.-O. au S.-E. (le mont Dormitor atteint 2,600 m.), et arrosée par la Save et ses affluents, Bosna, Verbatz, et par la Narenta. Air sain, climat tempéré. On y trouve de vastes forêts et de beaux pâturages, où l'on élève beaucoup de bestiaux, des moutons dont la laine est renommée, des chevaux d'une belle race; l'agriculture est peu avancée, et l'industrie très bornée; elle renferme beaucoup de mines d'or, d'argent, de fer, etc.; très peu sont exploitées. Le commerce y est assez actif malgré la difficulté des transports, les routes n'étant guère praticables que pour les bêtes de somme. — Dans l'antiquité, la Bosnie faisait partie de la Pannonie : au moyen âge, après avoir appartenu à l'empire d'Orient, elle forma un État particulier; après une guerre de 17 ans, les Turcs s'en emparèrent en 1480; le traité de Berlin a autorisé l'Autriche à l'occuper indéfiniment. (*V.* Autriche-Hongrie.) Elle a reçu, le 4 août 1882, un règlement d'administration provisoire, et elle est placée sous la surveillance d'un général autrichien résidant à Bosna-Séraï.

V. Pricot de Sainte-Marie, *de Seraievo à Tachlidja*, dans le *Bullet. de la Société de géogr. de Paris*, mai 1868. et les cartes de Kiepert, Weimar, 1851, et de Roskiewicz, Vienne, 1865. G. P. et E. D—y.

BOSON, beau-frère de Charles le Chauve et duc de Milan, enleva Hermengarde, fille de l'empereur Louis II, et se fit proclamer roi d'Arles et de Provence dans l'assemblée de Mantaille, 879. Il mourut en 888 Son État a été appelé plus tard royaume de Bourgogne Cisjurane.

BOSPHORE, en grec *passage du bœuf*, appellation générique pour tous les bras de mer qu'un bœuf pouvait traverser à la nage; selon d'autres, nom particulier rappelant la fuite d'Io, changée en génisse. Les anciens distinguaient : 1° le Bosphore de Thrace, auj. *canal de Constantinople*, entre le Pont-Euxin (mer Noire) et la Propontide (mer de Marmara); 2° le Bosphore Cimmérien, auj. *détroit d'Iénikaleh, de Zabache, de Taman*, ou *de Kertch*, entre le Palus Mæotis (mer d'Azov) et le Pont-Euxin. Le canal de Constantinople est long de 31 kil. sur la côte d'Europe, 38 sur la côte d'Asie, large de 550 à 3,200 m.; sa profondeur varie de 27 à 52 m.; il y règne un courant constant, très rapide et très profond, de la mer Noire à la mer de Marmara.

V. la carte de M. de Moltke, Berlin, 1846 et celle de Kiepert, Berlin, 1853.

BOSPHORE (Roy. du), anc. État séparé en deux par le Bosphore Cimmérien, et s'étendant dans la Sarmatie d'Europe et d'Asie. Capit. Bosphore ou Panticapée; villes principales : Olbia, Carcina ou Necro-Pilæ, Cherson, Théodosie, Taphræ, Phanagorie, Tanaïs, Cimméris. — Ce royaume eut des rois particuliers depuis le vᵉ siècle av. J.-C. Mithridate le conquit en 108. Les Romains le donnèrent à son fils Pharnace, à qui César l'enleva. Les Goths le détruisirent au IIIᵉ siècle ap. J.-C. B.

BOSQUET (Franç. du), savant prélat, né à Narbonne en 1605, m. en 1676, devint évêque de Lodève, 1650, et de Montpellier, 1657.

On lui doit : *Michaëlis Pselli synopsis legum*, Paris, 1632; *Ecclesiæ Gallicanæ historiarum liber primus*, 1633; *Specimen iconis historicæ cardinalis Mazarini*, 1660; et une *Histoire des papes d'Avignon* (en latin).

BOSQUET (Pierre-François-Joseph), maréchal de France, né à Mont-de-Marsan en 1810, m. en 1861, élève de l'École polytechnique, entra dans l'artillerie. Envoyé en Algérie en 1834, il y resta jusqu'en 1853, et se distingua particulièrement aux combats de Sidi-Lakhdar et de l'Oued-Melah, 1841, dans une campagne contre la tribu des Flittas, 1843, lors de l'insurrection dans l'Ouarnseris, 1848, et pendant la guerre de la grande Kabylie, 1851. Il était parvenu au grade de général de division, quand on le rappela en France. Pendant la guerre de Crimée, il décida du succès de la bataille de l'Alma, 1854, reçut le commandement du corps d'observation qui devait protéger les opérations du siège de Sébastopol, prit une part brillante à la victoire d'Inkermann, ainsi qu'à l'enlèvement de plusieurs ouvrages de la forteresse russe, et, au dernier assaut, fut atteint d'un éclat d'obus qui l'obligea de renoncer au service actif. En 1856, il fut nommé sénateur, puis maréchal de France. B.

BOSQUILLON (Édouard-François-Marie), médecin, né à Paris en 1744, m. en 1816, a passé sa vie à publier des traductions et à étudier les médecins anciens, surtout Hippocrate. Il fut professeur de langue et de philosophie grecques au Collège de France, censeur royal, et médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Les principaux ouvrages qu'il a publiés sont : *Traduction des Aphorismes et Prognostics d'Hippocrate*, 1784; *Traduction des Éléments de médecine de Cullen*, 1785, avec une bonne préface sur l'histoire de la médecine; *Traduction du traité des Ulcères de B. Bell*, 1788, etc. D—G.

BOSRA. *V.* Bostra.

BOSSE (Abraham), habile graveur à l'eau-forte, né à Tours en 1602, m. en 1676. Élève de Callot, dont il imita la manière, il entra à l'Académie des beaux-arts en 1651, et y fut professeur de perspective. Parmi ses estampes on cite *les Heures du jour, les Quatre Saisons, les Cinq Sens* et un *Recueil d'estampes pour servir à l'histoire des plantes*, 3,119 pl. exécutées, par ordre de Louis XIV, d'après les peintures de Robert.

Bosse a publié : *le Moyen universel de pratiquer la perspective*, 1653; *Traité de la manière de dessiner les ordres d'architecture*, 1664; *Traité des diverses manières de graver en taille-douce*, 1645 et 1701, ouvrage fort estimé, réédité en 1758 par Cochin. B.

BOSSI (Joseph-Charles-Aurèle, baron de), poète lyrique, né à Turin en 1758, m. à Paris en 1823. Il fut employé dans la diplomatie sarde à Berlin, à Saint-Pétersbourg et auprès du général Bonaparte. Membre du gouvernement que Joubert établit en Piémont, il fut partisan de la réunion de ce pays à la France. Préfet de l'Ain en 1805, baron de l'Empire et préfet de la Manche de 1810 à 1815, il rentra dans la vie privée sous la Restauration. Parmi ses poèmes on distingue *la Hollande pacifiée*, un Éloge de Joseph II et de ses réformes, et *Oromasia*, tableau des principaux événements de la révolution française. B.

BOSSI (Giuseppe), peintre italien, né en 1777 dans le Milanais, m. en 1815, ami de Canova, président des Académies de Milan, de Venise et de Bologne. Pendant la vice-royauté du prince Eugène, il fit établir des pensions pour entretenir à Rome les meilleurs élèves de l'Académie de Milan, et fonda l'école de mosaïque. Il exécuta un admirable dessin de *la Cène* de Léonard de Vinci (au musée de Milan), et écrivit au sujet de ce tableau un ouvrage d'érudition. B.

BOSSIÈRE, vge de Belgique, prov. de Namur; 600 hab. Exploitation de beaux marbres noirs.

BOSSINEY, vge d'Angleterre (Cornouailles), sur le canal de Bristol; 1,000 hab. Aux environs, ruines d'un château où naquit, dit-on, le roi Arthur.

BOSSU (Le). *V.* Lebossu.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), fils d'un avocat au parlement de Bourgogne, né à Dijon le 27 septembre 1627, m. à Paris le 12 avril 1704, fut placé chez les jésuites de Dijon, où il resta jusqu'à l'âge de 15 ans. C'est là qu'il fut surpris un jour par ses maîtres, les yeux en pleurs, la tête penchée sur la Bible, révélant ainsi une aptitude singulièrement précoce à comprendre le sublime et à s'en émouvoir. Cependant, malgré cette ardeur et cet élan naturels, nul ne se soumettait avec autant de cœur aux obligations et aux devoirs de la vie d'écolier, et ses camarades, jouant sur son nom, avaient remarqué sa régularité laborieuse et sa constance à tracer son sillon (*bos suetus*), accord déjà clair et frappant d'inspiration et de raison, d'enthousiasme et de méthode, qui fut le caractère de tous ses ouvrages et de toute sa vie. Les jésuites auraient voulu assurer à leur institut cet enfant de génie; mais les familles de robe étant généralement attachées à l'enseignement universitaire, on l'envoya faire à Paris sa philosophie et sa théologie au collège de Navarre, l'école de la noblesse française. Il y resta dix ans, de 1642 à 1652, et il put y puiser ces traditions de foi religieuse et monarchique dont il devait être le plus ferme et le plus zélé défenseur. Corneille était alors dans toute sa gloire, et l'on assure qu'il alla plus d'une fois l'entendre au théâtre. Il prêcha son premier sermon chez Mᵐᵉ de Rambouillet, où l'avait mené Arnauld. Il n'avait que 16 ans, et comme cette espèce d'épreuve eut lieu à une heure fort avancée de la nuit, le bel esprit Voiture dit qu'il n'avait jamais entendu prêcher ni si tôt ni si tard. Bossuet prit ses grades le 25 janvier 1648; il soutint sa thèse de théologie devant Condé, auquel il l'avait dédiée, et qui se sentit pris d'envie d'argumenter contre lui. En 1649, comme membre de la confrérie du Rosaire, il avait composé un panégyrique de la sainte Vierge; prêtre et docteur en 1652, il aurait pu être grand maître de Navarre, et ses supérieurs le pressaient de monter dans les chaires de Paris; mais, voulant rester libre et solitaire, il partit pour Metz. Chanoine, puis archidiacre et doyen, ce fut là qu'il commença son rôle de controversiste, et publia, en 1655, son premier ouvrage, la *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferry*, ministre protestant, qui n'en demeura pas moins son ami; il y fit aussi ses premiers sermons. Enfin, le 10 mars 1657, il prêchait à Paris pour la première fois, au couvent de Saint-Thomas-d'Aquin. Il continua de se faire entendre à la cour et à la ville pendant treize ans, de 1657 à 1670, et obtint un succès qui allait jusqu'à l'admiration. Ses *Sermons* témoignent de la plus heureuse fécondité; ils ont, dans la pensée comme dans l'expression, une grâce particulière de jeunesse, de fraîcheur et de nouveauté. A ce moment heureux de sa carrière, on aime en lui le jeune prêtre plein de charité et de zèle. Il sut relever le genre du panégyrique. L'éloge étant là un devoir, et ne pouvant pas être une flatterie, il s'y sentait sans doute plus à l'aise que dans ces oraisons funèbres qu'il composa un peu malgré lui. De cette époque néanmoins date celle de Henriette-Marie de France, reine de la Grande-Bretagne, à laquelle il s'était pour ainsi dire préparé par les éloges moins connus du P. Bourgoing, supérieur général de l'Oratoire, de Mᵐᵉ Yolande de Monterby, abbesse des bernardines, d'Henri de Gournay et de Nicolas Cornet, grand maître du collège de Navarre. Bossuet venait d'être nommé évêque de Condom, 1669; il se démit de son siège lorsqu'en 1670, après la mort du président de Périgny, Louis XIV lui confia l'éducation du Dauphin. Cette importante fonction l'occupa jusqu'en 1679. Il a tracé le plan de cette éducation dans une belle *Lettre à Innocent XI*, écrite en latin. Il composa pour son royal élève le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, où il étonne par l'étendue de ses connaissances en anatomie et en physiologie, et se montre cartésien indépendant; il fit aussi une *Logique*, des *Réflexions sur la Morale d'Aristote*, les *Traités du libre arbitre et de la concupiscence*. Enfin il écrivit pour le jeune prince le *Discours sur l'histoire universelle*, où il est tour à tour narrateur rapide dans la première partie, théologien sublime dans la seconde, politique éloquent dans la troisième. Ce discours, qui devait s'étendre jusqu'au règne de Louis XIV, s'arrête à celui de Charlemagne, et la continuation imprimée en 1806 n'est qu'un recueil de notes; c'est ainsi qu'on a donné sous le nom d'*Histoire de France* un recueil de rédactions que composait le Dauphin. A côté du *Discours sur l'histoire universelle* se place la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, qui y tient par des liens étroits; les princes, en effet, y sont considérés comme les ministres inviolables de cette même Providence qui gouverne le monde, et par là la foi politique de Bossuet se rattache à sa foi religieuse. Au milieu de tant de travaux, il faut placer l'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*, 1670, et l'*Exposition de la foi catholique*, 1671, qui arracha Turenne à la religion protestante, ainsi que Dangeau, Mˡˡᵉ de Duras et d'autres. C'est une exposition simple, claire et précise de la doctrine de l'Église romaine. La même année, Bossuet entrait à l'Académie française, et en 1678 la conférence avec le ministre Claude prouvait qu'il était en état de s'acquérir une nouvelle gloire comme défenseur de la foi et lumière de l'Église de France. Quand l'éducation du Dauphin fut terminée, Louis XIV nomma Bossuet premier aumônier de la Dauphine, 1680, et l'appela, en 1681, au siège épiscopal de Meaux, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Dans la grande assemblée du clergé, en 1681, à propos de la régale (*V. ce mot*), il fut chargé de faire le discours solennel d'ouverture, et prononça le *Sermon sur*

l'unité de l'Église. Il rédigea les quatre articles de la déclaration du clergé de France de 1682. (*V.* Déclaration.) La même année il publia le *Traité de la communion sous les deux espèces,* puis, outre le *Catéchisme de Meaux,* deux livres admirables adressés aux religieuses d'un couvent de la même ville, les *Méditations sur l'Évangile,* où il développe les grandes vérités que la philosophie païenne avait méconnues ou altérées, et que Jésus-Christ est venu apprendre aux hommes, et les *Élévations sur les mystères,* où il considère la religion depuis son origine, et dans tous ses âges, jusqu'à la venue du Sauveur. Il prononça dans le même temps ses dernières oraisons funèbres, celles de la reine Marie-Thérèse, 1683; de la princesse Palatine, 1685; de Michel Letellier, 1686, et du prince de Condé, 1687, monuments uniques de haute et de sincère éloquence, dans un genre où il n'avait pas eu de modèle et où il est resté inimitable. Deux grandes controverses remplirent la fin de sa vie, l'une contre le protestantisme, l'autre contre le quiétisme. L'*Histoire des variations des Églises protestantes* parut en 1690, et fut suivi d'une *Défense* en 1693. La Réformation n'osant pas encore avouer que, puisqu'elle est fondée sur la liberté, sa nature est de changer sans cesse, son terrible adversaire lui opposa l'immutabilité et la perpétuité de la foi catholique, qu'il a déjà prouvée dans un autre ouvrage qui se rattache à celui-ci : l'*Exposition de la foi catholique.* « L'*Histoire des variations,* dit M. Villemain, est le chef-d'œuvre de la méthode parfaite, et de la parole précise et simple, dans l'orateur qui a le plus d'enthousiasme et de génie. » En 1694, il trouva le temps de composer les *Maximes sur la Comédie,* où, au point de vue du dogme catholique et de la morale chrétienne, il condamne le théâtre, en se montrant bien sévère pour les personnes, entre autres pour Molière. En 1697, l'affaire du quiétisme lui donna lieu de composer divers écrits de théologie polémique, principalement l'*Instruction sur les états d'oraison,* la *Relation sur le quiétisme,* 1698, où il lutte contre Fénelon, entraîné par le zèle trop ardent de Mme Guyon à soutenir la doctrine dangereuse de l'amour pur, qui n'irait à rien moins qu'à rendre le culte et les œuvres inutiles au salut. A ces nombreux et importants ouvrages de Bossuet, il faut joindre une immense *Correspondance* entretenue avec toutes sortes de personnes, et particulièrement, de 1692 à 1701, avec Leibnitz, dans le but de réunir le protestantisme au catholicisme; effort malheureusement inutile, mais qui n'en est pas moins glorieux pour le prêtre aussi bien que pour le philosophe. Jamais vie ne fut plus et mieux remplie que celle de Bossuet : à la fois théologien, prêtre, orateur, historien, politique, partout et toujours il est supérieur par la droiture et l'honneur, comme par la science, le bon sens, l'éloquence et le talent littéraire; et c'est encore le moindre mérite de ce grand homme d'avoir été le plus grand écrivain de son temps. Les éditions complètes de ses œuvres sont celles de Paris, 1743-53, 20 vol. in-4°; 1772-88 (publ. par Dom Deforis, qui, le premier, a tiré d'un injuste oubli les sermons de Bossuet), 19 vol. in-4°; Versailles, 1815-19, 43 vol. in-8°; Paris, 1825, 60 vol. in-12, et celle de M. Lachat, 1861. Ses œuvres choisies ont été publiées à Versailles, 1815-19, 17 vol. in-8°, et 1821-22, 26 vol. in-8°; à Paris, 1822-23, 21 vol. in-8°. Un bon nombre des ouvrages de Bossuet n'ont paru qu'après sa mort, entre autres ses *Sermons,* en 1772. (*V. plus haut*). Parmi les Éloges de Bossuet, on distingue celui que Dalembert a écrit, et deux morceaux académiques de MM. Patin et Saint-Marc-Girardin.

Il existe une *Vie de Bossuet* par Burigny, oubliée depuis l'*Histoire de Bossuet* par le cardinal de Bausset, 1814 et 1819, 4 vol. V. Bonnel, *de la Controverse de Bossuet et de Fénelon sur le quiétisme,* Paris, 1850; l'abbé Vaillant, *Études sur les Sermons de Bossuet, d'après les manuscrits,* 1851; Nourisson, *Essai sur la philosophie de Bossuet,* Paris, 1852; A. Floquet, *Études sur la vie de Bossuet,* de 1627 à 1670, Paris, 1855-56, 3 vol. et 1864; Delondre, *Doctrine philosophique de Bossuet sur la connaissance de Dieu,* Paris, 1855; l'abbé Le Dieu, *Mémoires et journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet,* Paris, 1856-57, 4 vol.; Gandar, *Bossuet orateur,* 1868; Hurel, *les Orateurs sacrés sous le règne de Louis XIV,* 1872. La plupart des manuscrits de Bossuet sont à la Bibliothèque nationale de Paris.

G—t.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), neveu du précédent, né en 1664, m. en 1743, suivit à Rome les intérêts de son oncle, durant l'affaire du quiétisme. Nommé évêque de Troyes en 1716, il se démit de son siège en 1742. On lui doit la publication de quelques-uns des ouvrages posthumes de Bossuet.

BOSSUT (Charles), géomètre, né en 1730 près de Lyon, m. en 1814. Remarqué par Clairaut, d'Alembert et Camus, il fut nommé professeur de mathématiques à l'école du génie de Mézières, 1752, d'hydrodynamique au Louvre, membre de l'Académie des sciences, 1768, et examinateur des élèves du génie, 1786. La Révolution lui enleva ses emplois; il vécut alors dans la retraite, puis fut appelé à l'Institut lors de sa création, et nommé examinateur à l'École polytechnique. On lui doit : *Traité élémentaire de mécanique et de dynamique,* 1763; *Cours de mathématiques,* 1795-1801, 7 vol.; *Histoire générale des mathématiques,* 1810, 2 vol.; et une édition des œuvres de Pascal. Les ouvrages de Bossut, par leur forme simple, ont popularisé les travaux de la science.

BOSTAN (EL-), anc. *Comana de Cappadoce,* v. de la Turquie d'Asie (eyalet d'Adana), au pied du Taurus, sur le Sihoun (anc. *Sarus*); 9,000 hab.

BOSTANDJI, du mot persan *boustân,* jardin, et de la terminaison turque *dji,* qui indique la profession. Jardinier en général; se dit aussi des jardiniers enrégimentés du sérail.

D.

BOSTAR, général carthaginois, fut chargé, avec Amilcar et Asdrubal, de repousser l'invasion de Régulus. Il perdit la bataille d'Adis, et fut pris, 256 av. J.-C. — commandant des mercenaires de Carthage, lors de leur révolte en Sardaigne, en 240. — envoyé d'Annibal auprès de Philippe III, roi de Macédoine, 215.

BOSTON, v. d'Angleterre, dans le comté de Lincoln, port sur le Witham, à 8 kil. de la mer; comm. actif. Autrefois ville hanséatique; belle église de Saint-Botolf, construite en 1309, et surmontée d'un phare; 14,526 hab. Grand commerce de bois du Nord et de charbon.

BOSTON, v. des États-Unis, cap. de l'État de Massachussetts, à 744 kil. N.-E. de Washington, à 378 N.-E. de New-York, sur une presqu'île et à l'embouchure du Charles-River, dans la baie de Massachussetts; par 42° 22' lat. N. et 73° 24' long. O.; 362,839 hab. Archev. catholique. Port vaste et sûr, un des premiers des États-Unis pour le commerce, qui a reçu, en 1871, 7,090 navires au long cours. Service régulier de paquebots pour l'Angleterre et l'Allemagne. Export. de salaisons de porc, bœuf et poisson, d'articles manufacturés; importation de coton, laines, soieries, etc. Commerce de transit entre l'Europe et les États-Unis; grande export. de glace, non seulement dans les États du S., mais pour l'Amérique du S., les Indes, la Chine, etc. Boston est célèbre pour ses établissements littéraires, scientifiques et d'instruction; athénée, biblioth. de 274,000 vol., musée, observatoire. Le quartier central de la ville est bâti dans une île, réunie aux autres quartiers par des ponts gigantesques. Boston a pour faubourgs Chelsea, 21,782 hab., et Cambridge, 52,669 hab., où se trouve l'université d'Harvard, célèbre pour l'étude de la médecine. — Boston, fondée en 1630, par des puritains venus de Boston d'Angleterre, fut le premier foyer de la guerre de l'indépendance, en 1773; après un siège mémorable, Washington s'en empara en 1776; aux environs fut livrée, 17 juin 1775, la bataille de Bunker's-Hill. Franklin y naquit en 1706.

BOSTRA ou **BOSRA**, v. de Turquie d'Asie (Syrie). — L'anc. Bostra était la capitale de l'Idumée; elle devint sous Trajan la capitale de la prov. romaine d'Arabie. Trajan l'embellit, et Bostra compta dès lors les années d'après une ère particulière, à partir de l'an 105 ap. J.-C. Elle devint colonie romaine sous Alexandre Sévère. Depuis le règne de l'empereur Philippe, qui y était né, elle porta le titre de métropole. Elle fut ensuite siège d'un évêché, puis d'un archevêché. Ruinée en 1180 pendant les croisades, elle offre auj. de magnifiques débris; env. 200 hab.

BOSUENNA. *V.* Bodmin.

BOSWORTH, v. d'Angleterre, dans le comté de Leicester; 1,049 hab. Elle est célèbre par la bataille livrée aux environs, 22 août 1485, dans laquelle Richard III perdit la couronne et la vie, et qui amena l'avènement de Henri VII Tudor.

BOTALLI (Léonard), en français Botal, anatomiste du XVIe siècle, né à Asti (Piémont), élève de Lanfranc et de Fallopia, vint à Paris, et devint premier médecin de Charles IX et de Henri III. Il propagea en France l'usage de la saignée dont il était grand partisan, et dont il abusait sur l'autorité d'Avicenne.

Il a publié plusieurs ouvrages recueillis sous le titre de : *Opera omnia,* Leyde, 1660.

D—g.

BOTANOMANCIE, du grec *botanê,* herbe, et *mantéia,* divination, art de prédire l'avenir au moyen de feuilles de figuier, bruyère, verveine, sauge, etc., que l'on exposait au vent, après les avoir chargées de caractères. On assemblait celles qui n'avaient pas été emportées, et on formait des mots avec les lettres qu'elles portaient.

BOTANY-BAY, baie du grand Océan, sur la côte S.-E. de l'Australie, dans la Nouv.-Galles du Sud; découverte par Cook en 1770; ainsi nommée par J. Banks à cause des richesses botaniques qu'il y trouva. Les Anglais, conduits par Phillipp, établirent sur ses bords, en 1787, une colonie pénale, transportée bientôt plus au N., sur la baie de Jackson, mais qu'on a longtemps désignée sous le nom de colonie de Botany-Bay. (*V.* Australie.)

BOTH (Jean et André), peintres hollandais, nés à Utrecht vers 1610. Leur père, qui était peintre verrier, les plaça chez Abraham Bloëmaert. Jeunes encore, ils se rendirent en France et de là en Italie. Ne craignant pas d'engager une lutte avec Claude Lorrain et le Bamboche, ils composèrent des tableaux

qui, sous le rapport de la vérité, de l'effet pittoresque et de la lumière, le cédaient peu aux ouvrages du premier, tandis que les figures éclipsaient les personnages du second. Jean exécutait d'ordinaire les fonds, les arbres, les paysages, et André les animait de gracieux épisodes. André Both s'étant noyé par accident à Venise, 1650, son frère, abattu par le chagrin, ne lui survécut pas longtemps. On attribue à Jean 14 gravures, et 10 à André. Presque toutes les collections publiques de l'Europe contiennent de leurs ouvrages. A. M.

BOTHNIE. *V.* Botnie.

BOTHOA. *V.* Saint-Nicolas-du-Pelem.

BOTHWELL, vge d'Écosse (comté de Lanark), sur la rive dr. de la Clyde; 1,210 hab. Victoire de Monmouth, général de Charles II, sur les Covenantaires écossais, 22 juin 1679. Anc. château fort aux environs; château moderne des Douglas.

BOTHWELL (James **HEPHBURN**, comte de), seigneur écossais. Il commanda le meurtre de Henri Darnley, époux de Marie Stuart, enleva ensuite cette reine et l'épousa, 1567. Cette union ayant soulevé les Écossais, Bothwell, obligé de fuir, gagna les Orcades, puis la Norvège, et mourut misérablement en 1577, dans la forteresse de Malmœ.

BOTN ou **BODEN**, signifie, dans les langues germaniques, *fond* ou *profondeur;* de là les noms de Botnie, de Bodensee, nom allemand du lac de Constance, etc.

BOTNIE (Golfe de), formé de la partie septentrionale de la mer Baltique, entre la Russie (Finlande) à l'E. et la prov. suédoise de Norrland à l'O.; il a environ 600 kil. de long sur 190 de large. Les îles d'Aland marquent la limite entre ce golfe et la mer Baltique. Navigation peu sûre; rivages couverts de glaces de novembre à mai. Les rivières Tornéa et Uméa s'y jettent. L'eau se retire de jour en jour des côtes de la Suède, le sol de ce pays s'exhaussant par des causes encore inconnues. B.

BOTNIE, anc. prov. de la monarchie suédoise; depuis 1809, elle est partagée en Botnie russe, à l'E. de la Tornéa et du golfe de Botnie, faisant partie du grand-duché de Finlande, et Botnie suédoise, formant 2 *læn* ou départements du Norrland : 1° Wester-Botten, ch.-l. Uméa; 59,098 kil. carrés, et 109,203 hab.; 2° Norr-Botten, ch.-l. Pitea; 106,818 kil. carrés et 92,660 hab.

BOTOCOUDOS, peuplade indigène de l'Amérique du S., dans les forêts vierges du Brésil, entre le Rio-Dolce et le Rio-Pardo. Ils vont nus, se percent les lèvres et les oreilles pour y introduire des disques de bois comme ornements (d'où leur nom, en portugais, *batoque,* bonde de tonneau), et sont rebelles à la civilisation. Quelques-uns habitent 3 villages bâtis pour eux, en 1824, par le gouvernement brésilien.

BOTOCZANY, ville de la Roumanie (Moldavie); 39,941 hab., Grecs, Arméniens et Bohémiens. Comm. de vins avec l'Allemagne. Foires très importantes.

BOTONTINUS AGER. *V.* Bitonto.

BOTRYOCHAITES, c.-à-d. *dont la chevelure est ornée de raisins,* un des surnoms de Bacchus.

BOTRYS, v. anc. de Phénicie, sur la Méditerranée, au N. de Byblos, repaire des pirates du Liban. Un tremblement de terre la renversa du temps de Justinien; auj. *Batroun.*

BOTT (Jean de), architecte français, né en 1670, m. à Dresde en 1745, abandonna sa patrie lors de la révocation de l'édit de Nantes; il fut chargé par Frédéric Ier, roi de Prusse, de construire l'arsenal de Berlin. Sous le règne de Frédéric-Guillaume Ier, il dirigea la construction des fortifications de Wesel. B.

BOTTA (Charles-Joseph-Guillaume), historien, né à Saint-Georges en Piémont en 1766, m. à Paris en 1837. Mêlé aux événements politiques de l'Italie, il fut arrêté en 1792, et exilé en 1794. Réfugié en France, il fut employé comme médecin aux armées des Alpes et d'Italie, et accompagna en 1798 l'expédition francaise qui occupa les îles Ioniennes. De retour en Italie, il fit partie du gouvernement provisoire que le général Joubert avait établi, 1799. Après la réunion du Piémont à la France, en 1803, Botta fut nommé membre du Corps législatif par les électeurs du dép. de la Doire. Après la chute de l'Empire, il fut nommé recteur des Académies de Nancy et de Rouen, et destitué en 1822. Il refusa, en 1830, les offres du gouvernement, qui lui proposait de reprendre des fonctions universitaires.

Ses principaux ouvrages sont : *Histoire naturelle de Corfou*, Milan, an VII (en italien); *Histoire de la guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique*, 1809, en italien, traduit en français en 1812; *Histoire d'Italie de 1789 à 1814*, Paris, 1824, qui parut en même temps en italien et en français; *Continuation de l'Histoire d'Italie de Guichardin*, 10 vol. (en italien). Ch.

BOTTA (Paul-Émile), voyageur et archéologue, fils du précédent, né en 1794, m. en 1870, étudia la médecine, et fit, de 1826 à 1829, un voyage autour du monde, durant lequel il recueillit un grand nombre d'objets d'histoire naturelle. Il entra ensuite au service de Méhémet-Ali, et accompagna l'expédition du Sennaar, 1830-1833, d'où il rapporta de riches collections zoologiques. Nommé consul de France à Alexandrie, il entreprit une exploration dont il rendit compte sous ce titre : *Relation d'un voyage dans l'Yémen, entrepris en 1837 pour le Muséum d'histoire naturelle de Paris,* 1841. Agent consulaire à Mossoul, il commença, en 1843, près de Khorsabad, sur l'emplacement présumé de l'ancienne Ninive, des fouilles qui mirent au jour un grand nombre de monuments assyriens. Son travail fut continué par une commission scientifique, puis par Layard, et les résultats en furent consignés dans le grand ouvrage intitulé : *Monuments de Ninive,* Paris, 1849-58, 5 vol. in-fol., dont une partie avait déjà paru en 1848, sous le titre d'*Inscriptions découvertes à Khorsabad.* Botta, revenu à Paris dès 1846, y publia un *Mémoire sur l'écriture cunéiforme assyrienne,* 1848. Il fut nommé consul général à Bagdad en 1852, à Jérusalem en 1854, et à Tripoli en 1857.

BOTTARI (Jean-Gaétan), savant prélat, né à Florence en 1689, m. à Rome en 1775, directeur de l'imprimerie ducale de Toscane, custode de la bibliothèque Vaticane. Il a refondu le vocabulaire de la Crusca, terminé l'édition du *Virgile du Vatican,* et publié, entre autres ouvrages, le *Musée Capitolin,* 1741-50, 2 vol. in-fol.; *Sculptures et peintures sacrées des cimetières de Rome,* etc., 3 vol. in-fol., 1737-53. C'est l'ouvrage de Bosio, *Roma sotterranea,* refait, et meilleur pour la description des peintures et des sarcophages.

BOTTÉE DE TOULMON (Jean-Joseph-Auguste), né à Laon en 1764, m. en 1816, administrateur général des poudres et salpêtres sous la Convention, enseigna à l'Ecole polytechnique depuis 1812, et établit la poudrerie de Maromme, près de Rouen. Il est l'inventeur d'une éprouvette hydrostatique pour déterminer la force explosive de la poudre. On lui doit : *Art de fabriquer la poudre à canon* (avec Briffault), 1812; *Art du salpêtrier,* 1812. — Son fils Auguste, né à Paris en 1797, m. en 1850, s'occupa de musique; élève de Chérubini et de Reicha, bibliothécaire du Conservatoire depuis 1831, il écrivit de nombreuses brochures sur l'archéologie musicale. B.

BOTTESFORD, vge et paroisse d'Angleterre, dans le comté de Leicester, sur le Devon; 1,350 hab. Tombeaux des comtes et ducs de Rutland.

BOTTIÆA ou **BOTTIÆIS**, contrée de l'anc. Macédoine, sur la rive dr. de l'Axius inférieur. Ses villes principales étaient Pella et Ichnœ.

BOTTICELLI (Alessandro **FILIPPI**, dit Sandro), peintre et graveur, né à Florence en 1447, m. en 1515, prit le nom d'un orfèvre chez lequel il avait été en apprentissage. Il étudia la peinture sous Lippi. Ses tableaux ont une profonde originalité; l'un des premiers, il introduisit dans l'art moderne l'allégorie et les mythes antiques. On cite comme ses plus belles œuvres des fresques dans la chapelle Sixtine, au Vatican; la *Nativité* de la collection d'Young Ottley, à Londres; la *Madone couronnée* et la *Vénus* de la galerie des Uffizi, à Florence. Le Louvre a de lui *la Vierge et l'enfant Jésus,* et *la Vierge, l'enfant Jésus et St Jean.* Botticelli exécuta aussi une édition de *l'Enfer,* du Dante, avec des planches. B.

BOTTOM, vge d'Angleterre, à 10 kil. de Londres. Lieu célèbre par les exploits des premiers boxeurs anglais.

BOTURINI (Lorenzo Benaduci), savant du XVIIIe siècle, né à Milan, d'une ancienne famille, résida à Madrid. Il passa huit ans dans la Nouvelle-Espagne, vécut avec les indigènes, amassa de nombreuses cartes hiéroglyphiques sur coton, sur peau ou sur du papier de fibres de maguey, et des mss indiens écrits après la conquête; mais cette précieuse collection, confisquée par le gouvernement même, se perdit par négligence. De retour à Madrid, Boturini devint historiographe général des Indes. Il a composé l'*Idée d'une nouvelle histoire générale de l'Amérique septentrionale,* ouvrage mal distribué, mais très savant et rempli de curieux détails et de rêveries creuses. A. G.

BOTZARIS (Marco), un des héros de la Grèce moderne, né en Albanie en 1789, fit ses premières armes dans une insurrection contre la Porte, 1806. Il passa ensuite au service de la France. La révolution de 1820 le trouva prêt : nommé stratège ou général dans la Grèce occidentale, il prit aux Turcs Reniassa, Placa, et combattit vaillamment à la journée de Pesta, 1822, et au défilé de Crioneros. S'étant jeté dans Missolonghi, il fit avec 240 hommes une sortie pendant la nuit, pénétra dans les lignes turques, massacra un grand nombre d'ennemis, mais reçut une blessure mortelle, 20 août 1823. B.

BOTZEN ou **BOLZANO**, anc. *Pons Drusi, Bauzanum,* v. des États autrichiens (Tyrol), au confl. de l'Eisach et de la Talfer. Belle cathédrale de Saint-Jean, palais de l'archiduc Rénier, hôtel de l'ordre Teutonique. Fabr. de soieries, tabletterie; teintureries, tanneries. Foires importantes; entrepôt

d'un commerce important entre l'Italie et l'Allemagne, par le chemin de fer de Vérone à Inspruck ; 10,000 hab.

BOUC. *V.* PORT DE BOUC.

BOUCANIERS, de *boucan*, grille de bois pour fumer la viande, aventuriers français, la plupart normands, qui, vers la fin du XVIe siècle, allèrent s'établir dans l'île espagnole de Saint-Domingue ; ils vivaient en boucanant, c.-à-d. en mangeant rôties les chairs des bœufs sauvages qu'ils pouvaient tuer, et dont ils préparaient les peaux pour les vendre en Europe. Ils appelaient boucans des terres défrichées où ils boucanaient la viande sur des claies, comme les sauvages d'Amérique ; il y avait autour quelques baraques, dans lesquelles ils vivaient en complète communauté. Leurs principaux boucans étaient la presqu'île de Samana, la Petite-Ile, le Port-Margot, la Savane brûlée, etc. Les Espagnols de Saint-Domingue, puis une armée régulière envoyée de Madrid, furent complètement battus par eux, et leur firent alors une terrible guerre d'escarmouches qui força à s'établir dans l'île, pour la défricher, ceux qui ne se rangèrent pas parmi les flibustiers. Ces hommes avaient ouvert le chemin de Saint-Domingue à la France, qui les reconnut et leur envoya un gouverneur en 1665. (*V.* OGERON.) A. G.

BOUC ÉMISSAIRE. *V.* EXPIATIONS (FÊTE DES).

BOUCHAIN, *Buchanium*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Valenciennes, sur l'Escaut et au confluent de la Sensée. Place forte de 2e classe ; ses environs peuvent être facilement inondés ; 1,600 hab. Brasseries, raffineries. Autrefois capitale du petit comté d'Ostrevent, qui dépendait des comtes de Hainaut. Le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, s'en empara en 1676 ; le traité de Nimègue la réunit à la France ; le duc de Marlborough la prit en 1711, et les Français la reprirent l'année suivante. Aux environs se trouvaient les retranchements du *camp de César*, célèbres dans la campagne de 1793.

BOUCHARD (ALAIN), avocat au parlement de Rennes, a donné le premier une histoire complète de la Bretagne, sous le titre de : *Grandes chroniques de Bretaigne*, in-fol., Paris, 1514.

BOUCHARDON (EDME), sculpteur français, né à Chaumont (Haute-Marne) en 1698, m. en 1762. Élève de Coustou le jeune, il eut le grand prix en 1722, et se rendit en Italie, où il exécuta divers travaux particuliers. Rappelé en 1732, il fut sculpteur ordinaire du roi, membre de l'Académie en 1745, professeur en 1746. Il a dessiné les planches du *Traité d'anatomie* de Huguier, et du *Traité des pierres gravées*, de Mariette. On a de lui la Vierge, le Christ, 6 apôtres et 2 anges, à Saint-Sulpice de Paris ; la belle fontaine de la rue de Grenelle, 1746 ; le bas-relief de St Charles, à la chapelle du château de Versailles, et le bassin de Neptune, dans le parc du même château. Sa statue équestre en bronze de Louis XV, sur la place de ce nom, a été détruite en 1792 ; le cheval était un chef-d'œuvre. Bouchardon fut un sculpteur exact, un dessinateur correct et sévère ; ses ouvrages sont agréables, bien qu'un peu froids. (*V.* Carnandet, *Notice sur Bouchardon*, 1855.) P. C.

BOUCHARDY (JOSEPH), auteur dramatique, né à Paris en 1810, m. en 1870, étudia d'abord la gravure, publia quelques planches à l'aqua-tinta, inventa le physionotrace, puis se livra, depuis 1836, à la littérature dramatique. Ses drames témoignent d'une certaine habileté scénique, et ont obtenu un grand succès dans les théâtres du boulevard : *Gaspardo le pêcheur*, 1837 : *le Sonneur de Saint-Paul*, 1838 ; *Lazare le Pâtre*, 1840 ; *les Enfants trouvés*, 1843 ; *Bertram le matelot*, 1847 ; *la Croix de Saint-Jacques*, 1850 ; *Jean le cocher*, 1853 ; *Micaël l'esclave*, 1859, ne sont pas encore oubliés.

BOUCHAUD (MATHIEU-ANTOINE), né à Paris en 1719, m. en 1804 ; membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur du droit de la nature et des gens au Collège de France lors de la création de cette chaire, 1774, il coopéra à la rédaction de l'*Encyclopédie*. Il a publié, entre autres ouvrages : *Recherches sur la police des Romains concernant les grands chemins, les rues et les marchés*, Paris, 1784 ; ce livre est en grande partie emprunté à celui de l'Allemand Everard Otto sur la même matière ; et *Commentaire sur la loi des Douze Tables*, 1787, in-4°, réimprimé avec des additions considérables en 1803, 2 vol. in-4°. L'auteur donne le texte de la loi des Douze Tables, déjà restitué avant lui par plusieurs savants, et l'accompagne d'un long commentaire. ED. T.

BOUCHE DE LA VÉRITÉ, *Bocca della verita*, masque antique, sculpté en bas-relief dans une dalle de marbre rougeâtre, dont la bouche et les yeux sont ouverts et percés. On croit qu'il servait comme de grille pour une bouche d'égout. On le voit à Rome, sous le portique de l'église Sainte-Marie-in-Cosmedin, au milieu du Vélabre. Son nom lui vient d'un vieux conte populaire, d'après lequel la bouche béante du masque se ferme sur la main de la personne qui l'y met en disant quelque chose de contraire à la vérité. C. D—Y.

BOUCHER (JEAN), fougueux ligueur, né à Paris en 1551, m. en 1646. Il fut recteur de l'université de Paris, prieur de la Sorbonne et curé de Saint-Benoit. Trompette de sédition, il fit sonner le tocsin de son église pour soulever le peuple contre Henri III, 1588, applaudit publiquement au meurtre de ce prince, et répandit des libelles contre Henri IV, dont la clémence le sauva plus tard. Après avoir obtenu la vie et la liberté, il se retira à Tournai, où Philippe II lui donna un canonicat et d'où il continua sa guerre d'invectives et de calomnies.

Entre autres libelles il a écrit : *Histoire tragique et mémorable de Gaverston*, 1588, satire d'une allégorie transparente contre le duc d'Epernon ; *de Justa Henrici III abdicatione*, 1589 ; *Sermons de la simulée conversion et nullité de la prétendue absolution de Henri de Bourbon* ; *Apologie de Jean Châtel*, imprimée en 1595 et 1620. — *V.* Ch. Labitte, *de la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, Paris, 1841. B.

BOUCHER (FRANÇOIS), peintre, né à Paris en 1703, m. en 1770. Élève de Lemoine, il obtint, en 1725, le prix de Rome, devint membre de l'Académie en 1734, et premier peintre du roi à la mort de Carle Vanloo. Boucher fut le grand maître de l'école maniérée et affadie du XVIIIe siècle. Il gaspilla un incontestable talent à satisfaire, avec une incroyable facilité, tous les caprices de la mode et des mœurs du temps. Il a fait mille tableaux et dix mille dessins. Le Louvre a quelques tableaux de lui, mais de ses plus mauvais, sauf le *Bain de Diane*. P. C.

BOUCHER D'ARGIS (ANTOINE-GASPARD), né à Lyon en 1708, m. en 1780, avocat, conseiller au conseil souverain de Dombes en 1753, ensuite au Châtelet de Paris, est auteur d'une *Histoire abrégée de l'ordre des avocats*, fort répandue, et de diverses publications empreintes d'un fort esprit de jansénisme.

BOUCHER D'ARGIS (ANDRÉ-JEAN), fils du précédent, né à Paris en 1751, avocat, puis conseiller au Châtelet, dénonça un des premiers les feuilles de Marat, et fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, en 1794. Ses écrits, entre autres les *Observations sur les lois criminelles de France*, 1781, et la *Bienfaisance de l'ordre judiciaire*, 1788, sont pleins de vues philanthropiques. ED. S.

BOUCHER DE CRÈVECŒUR DE PERTHES (JACQUES), littérateur et antiquaire célèbre, né à Rethel en 1788, m. en 1865, a écrit : *Opinion de M. Christophe, vigneron, sur les prohibitions et la liberté du commerce*, 1831-34, 4 parties, l'un des premiers ouvrages français en faveur du libre échange ; *de la Création*, 1839-41, 5 vol., essai sur l'origine et la progression des êtres ; *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, 1847 ; *Hommes et choses*, 1851, 4 vol., dictionnaire des passions et des sentiments ; *Voyage à Constantinople et en Grèce*, 1856, 2 vol. ; *Voyage en Danemark*, 1858 ; *Voyage en Russie*, 1859 ; *Voyage en Espagne et en Algérie*, 1859. On lui doit aussi des Mémoires sur les antiquités de la Picardie. C'est lui qui découvrit, en 1863, la mâchoire du Moulin-Quignon, près d'Abbeville, objet de tant de controverses. Il a été un des fondateurs de l'archéologie préhistorique.

BOUCHERAT (LOUIS), magistrat, né à Paris en 1616, m. en 1699. Il fut intendant de Guyenne, de Languedoc, de Picardie, de Champagne, commissaire du roi aux états de Bretagne, membre du conseil des finances, 1667, et enfin chancelier de France, 1685. Il mit à exécution la révocation de l'édit de Nantes, signée par son prédécesseur Le Tellier. B.

BOUCHERIE, petit pays de l'anc. Berry, autour de Saint-Christophe (Indre).

BOUCHERS, célèbre corporation de Paris, organisée suivant les coutumes des *Boarii* ou *Pecuarii* de l'empire romain. Elle élisait à vie un maître, dont la juridiction particulière ne fut réunie au Châtelet qu'en 1673. La Grande-Boucherie de Paris, établie d'abord sur la place du parvis Notre-Dame, fut ensuite transportée près du Grand-Châtelet, non loin de l'endroit où la tour Saint-Jacques-la-Boucherie en perpétue le souvenir ; le droit lui appartenait d'autoriser celles qui s'établissaient en d'autres lieux. Il y en avait une importante dans le quartier de Sainte-Geneviève. Sous Charles VI, les bouchers, et, à leur tête, les Legoix, les Saint-Yon, les Thibert, prirent une part active à la querelle des Armagnacs et des Bourguignons ; Caboche, un écorcheur, devint le chef de la populace parisienne. En 1587, Henri III donna aux bouchers de Paris des statuts, qui ont subsisté jusqu'en 1789. B.

BOUCHES-DE-L'ELBE, dép. français sous Napoléon Ier ; formé d'une partie de la basse Saxe. Ch.-l. Hambourg ; arr. : Hambourg, Lubeck, Lunebourg et Stade.

BOUCHES-DE-L'ESCAUT, dép. français sous Napoléon Ier ; formé de la Zélande. Ch.-l. Middelbourg ; arr. : Middelbourg, Goes et Zierickzée.

BOUCHES-DE-LA-MEUSE, dép. français sous Napoléon Ier ; formé de la Hollande méridionale. Ch.-l. La Haye, arr. : La Haye, Dordrecht, Rotterdam et Middelharnis.

BOUCHES-DU-RHIN, dép. français sous Napoléon Ier; formé du Brabant hollandais. Ch.-l. Bois-le-Duc; arr. : Bois-le-Duc, Eindhoven et Nimègue.

BOUCHES-DU-RHÔNE, dép. du S. de la France, ch.-l. Marseille; situé dans l'ancienne Provence, baigné par la Méditerranée au S. Superf., 5,104 kil. carrés; pop., 589,028 hab. Arrosé par le Rhône, l'Arc, et la Durance; au S., lagunes, dont les principales sont les étangs de Berre, de Galéjon, de Ligagnau, de Landré, de Baux, de Mevrane et de Valcarès; à l'O. et au S.-O., plaines basses et alluvionales de la Crau et de la Camargue; il est traversé par les Alpines et la chaîne de l'Étoile. Climat très chaud, malsain dans les parties basses; sol aride, peu de blé, vignes donnant de bons vins liquoreux; oliviers, mûriers, figuiers, écorces à tan; grands troupeaux de moutons émigrant en été dans les départements voisins; vers à soie, élève de porcs. Exploitation de lignite, sel et marbre; industrie active : eaux-de-vie, liqueurs, vinaigre, essences, savons, lainages, bonneteries. Culture du tabac. Commerce considérable d'exportation; 5 ports de mer. Il forme les diocèses d'Aix et de Marseille, ressortit à la cour d'appel d'Aix, et dépend de l'académie d'Aix et du XVe corps d'armée.

BOUCHES-DU-WESER, dép. français sous Napoléon Ier; formé d'une partie de la basse Saxe. Ch.-l. Brême; arr.: Brême, Bremerlehe, Nienbourg et Oldenbourg.

BOUCHES-DE-L'YSSEL, dép. français sous Napoléon Ier; formé de la prov. hollandaise d'Over-Yssel. Ch.-l. Zwolle; arr.: Zwolle, Almeloo et Deventer.

BOUCHET (Jean), né à Poitiers en 1476, m. en 1550. Au milieu des embarras d'une charge de procureur, il fit constamment des vers. Parmi ses poésies, on distingue : *les Regnards traversant les voies périlleuses de ce monde*, qui n'est pas, comme on l'a dit, une trad. de l'ouvrage de Séb. Brandt; *l'Amoureux transy, le Chapelet des princes;* le *Panégyrique de Louis de La Trémouille,* mélange de prose et de vers, intéressant par quelques détails historiques. Bouchet fut aussi historien; il a laissé : *Anciennes et modernes généalogies des rois de France; Annales d'Aquitaine et antiquités du Poitou,* ouvrages où se trouvent des renseignements curieux et positifs au milieu d'incroyables naïvetés et de grossières erreurs. B.

BOUCHET (Claude-Antoine), célèbre chirurgien, né à Lyon en 1785, m. en 1839, dirigea l'Hôtel-Dieu de sa ville natale depuis 1812. La chirurgie lui doit beaucoup de procédés nouveaux d'opération. Pour ne pas quitter Lyon, il refusa la place de médecin de Napoléon Ier.

BOUCHET (Frédéric-Jules), architecte, né à Paris en 1799, m. en 1859, élève de Percier, fut employé successivement en qualité d'inspecteur à la Bibliothèque royale, 1829, à la Cour de cassation, 1833, et au tombeau de Napoléon Ier dans l'église des Invalides. On le nomma, en 1850, membre de la commission de l'École des beaux-arts, et, en 1854, professeur de travaux graphiques à l'École centrale. Bouchet fut surtout dessinateur antiquaire.

Il a laissé plusieurs ouvrages remarquables : *Vues et plan de la villa Pia,* 1836; *les Thermes de Pompéi,* 1850; *Compositions antiques,* dessins d'imagination sur les villes et les habitations des anciens, 1850; *le Laurentin, maison de campagne de Pline le consul, restituée d'après sa lettre à Gallus,* 1852; *Exercices du dessin linéaire,* 1854.

BOUCHET (Le), hameau du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 120 hab. Importante poudrerie de l'État.

BOUCHOTTE (J.-B.-Noel), né à Metz en 1754, m. en 1840, était capitaine de cavalerie quand la Révolution éclata. Ardent pour les idées nouvelles, il fut bientôt élevé au grade de colonel. La Convention le nomma ministre de la guerre, à la place de Beurnonville, que Dumouriez avait livré aux Autrichiens, 1793. Il fut plusieurs fois mis en accusation; on le relâcha pendant la réaction thermidorienne, et il renonça à la vie politique.

BOUCICAUT (Jean le Maingre, sire de), né à Tours en 1364, m. en 1421, fut admis par Charles V au nombre des compagnons du jeune Dauphin, fit ses premières armes sous Duguesclin, combattit à côté de Charles VI à Rosebecque, 1382; alla en Prusse guerroyer avec les chevaliers teutoniques; devint maréchal de France, 1391; accompagna le duc Jean de Nevers dans sa croisade contre Bajazet Ier, et tomba au pouvoir des Turcs à la bataille de Nicopoli, 1396. Racheté par Charles VI, il alla défendre contre les Turcs l'empire de Constantinople, reçut le gouvernement de Gênes, qui venait de se donner à la France, 1401; prit part à l'affaire d'Azincourt, 1415, y fut fait prisonnier, et mourut en Angleterre. Les *Mémoires du sire de Boucicaut* ont été écrits sous ses yeux, et publiés pour la première fois en 1620, par Th. Godefroy. B.

BOUCLIER CHEZ LES GRECS. C'est la plus ancienne arme défensive mentionnée par les écrivains. Les boucliers étaient originairement d'osier; puis on les fit de planches de figuier, de peuplier, de saule, de hêtre, ou de tel autre bois léger, recouvertes d'un cuir de bœuf. Le milieu était garni d'une plaque de métal, saillante, capable de résister aux plus forts coups. Les boucliers étaient ronds, ovales ou hexagones, mais plus ordinairement ovales ou ronds. On croit que leur hauteur était de 1 mètre ou 1m,20; originairement on les portait suspendus au cou, au moyen d'une longue courroie qu'une boucle permettait d'allonger à volonté. Plus tard, on les rendit plus utiles en les attachant au bras gauche, ou moyen d'une bride et d'une poignée à l'intérieur. La bride était dans la partie la plus rapprochée du corps, et le bras du guerrier s'y engageait jusqu'au coude; la poignée, placée vers l'extrémité opposée, recevait la main, qui la saisissait pour assujettir l'arme. Les boucliers étaient quelquefois sculptés comme des objets d'art; certains avaient une tête de Méduse au centre, ou une massue, ou quelque figure emblématique. Dans ce cas les boucliers devaient être en cuivre, mais en cuivre repoussé, car il fallait avant tout qu'ils fussent légers pour être maniables. Un guerrier devait toujours, sous peine d'infamie, rapporter son bouclier du combat ou, s'il était trop gravement blessé, être rapporté dessus, ce qui prouve que cette arme avait une grande surface. Les boucliers décrits dans l'*Iliade* et dans l'*Énéide* sont des imaginations poétiques; mais les coupes ciselées trouvées à Palestrine et à Chypre présentent des suites de dessins qui rappellent la description d'Homère. (*V.* Brum, *Mém. de l'Acad. de Munich,* 1868; Clermont-Ganneau, *la Coupe de Palestrine,* 1878.)

BOUCLIER CHEZ LES ANCIENS ROMAINS. Il fut en partie imité du bouclier grec; sa forme était quadrangulaire, ovale ou ronde, et, suivant l'une ou l'autre de ces formes, il s'appelait *scutum, parma* ou *clypeus.* (*V. ces mots.*) Les soldats, en marche, portaient leur bouclier sur le dos pour se délasser le bras. C'était une honte de perdre son bouclier.

C. D—y et S. Re.

BOUCLIER VOTIF, bouclier d'airain, d'argent ou doré, que l'on dédiait dans un temple, une basilique, un atrium privé, comme monument de famille, trophée de victoire, ou simple ornement. L'an de Rome 259, le consul Appius Claudius imagina, le premier, de dédier, dans le temple de Bellone, une série de boucliers portant les portraits de ses ancêtres. Cet exemple fut plusieurs fois imité depuis. C. D—y.

BOUDDHA. C'était, dans l'Inde ancienne, un titre ascétique auquel quelques êtres privilégiés étaient appelés par une prédestination que rendait seule efficace une longue suite de bonnes œuvres accomplies ici-bas. Bouddha signifiait savant ou éclairé, c.-à-d. possédant l'extrême et parfaite science. Le Bouddha humain qui devint le fondateur du bouddhisme vécut au viie siècle av. J.-C. Il s'appelait Siddhârtha, et avait été surnommé Çakya. (*V. ce mot.*) A. G.

BOUDDHISME. Le bouddhisme est une des religions de l'Inde ancienne; c'est encore aujourd'hui celle de 150 millions d'hommes dans l'île de Ceylan, l'Indo-Chine, une partie de l'Hindoustan, la Chine et le Japon. Elle a été fondée par Çakya, dont la naissance doit être sans doute placée au viie siècle av. J.-C. A son origine, ce fut une religion hétérodoxe par rapport au brahmanisme qui régnait dans l'Inde, et en face duquel elle refusait de reconnaître l'autorité des Védas. Çakya, étant parvenu à la perfection de la science, mérita le titre de Bouddha, c'est-à-dire l'éclairé ou le savant; de là le nom de sa religion. Après avoir pris naissance et avoir fleuri dans l'Inde pendant douze siècles malgré les efforts du brahmanisme, le bouddhisme, qui avait commencé dès le iiie siècle av. J.-C. à se répandre au dehors, se vit presque entièrement banni de l'Inde vers le xive siècle de notre ère. Transporté à des époques diverses dans l'île de Ceylan et dans l'empire birman au S., dans la Chine et le Japon à l'E., dans le Tibet et chez les Mongols au N., il jeta chez ces peuples de profondes racines qu'on y retrouve encore aujourd'hui. Le Nirvâna, c.-à-d. la délivrance ou le salut, voilà le but suprême que le fondateur du bouddhisme a proposé aux efforts des hommes. Pour le théiste, c'est l'absorption de la vie individuelle en Dieu; pour l'athée, c'est l'absorption dans le néant. L'axiome que tout composé est périssable, fondamental dans toutes les écoles bouddhiques, reconstitue sans cesse cette unité divine vers laquelle tend le système tout entier, et dont le dogme mettait le bouddhisme en opposition avec le brahmanisme, fécond en idoles. D'ailleurs le monde visible est dans un perpétuel changement; la mort succède à la vie et la vie à la mort; l'homme, aussi bien que tout ce qui l'entoure, roule dans le cercle éternel de la transmigration; il passe successivement par toutes les formes de la vie, depuis les plus élémentaires jusqu'aux plus parfaites; la place qu'il occupe dans l'échelle des êtres vivants dépend du mérite des actions qu'il accomplit en ce monde; ainsi l'homme vertueux renaîtra avec un corps divin, le coupable avec un corps de damné; les récompenses du ciel et les châtiments de l'enfer n'ont qu'une durée limitée comme tout ce qui est dans le monde; le temps épuise le mérite des bonnes actions comme il efface la faute des mauvaises; la loi fatale du changement ramène sur la terre le dieu et le damné,

pour les mettre de nouveau à l'épreuve et leur faire parcourir une suite nouvelle de transformations. L'espérance apportée par Çakya, c'était de pouvoir échapper à la loi de transmigration en entrant dans le Nirvâna, dans l'anéantissement. Le signe définitif de cet anéantissement, c'est la mort; mais un signe précurseur annonce dès cette vie l'homme prédestiné à cette suprême délivrance; c'est la possession d'une science illimitée, se traduisant par la pratique des six perfections transcendantes : l'aumône, la morale, la science, l'énergie, la patience et la charité. Le bouddhisme proclamait tous les hommes égaux sous le rapport religieux. Il suffisait de se sentir de la foi dans le Bouddha et de lui déclarer la volonté de le suivre, pour devenir un de ses prêtres. La nouvelle religion employait la prédication, inconnue dans l'Inde avant elle, et mettant à la portée de tous, sans aucune distinction de castes, ses enseignements. — Le bouddhisme ne fut, dans sa première période, qu'un ensemble de règles fort simples de morale, prêchées aux plus pauvres des Indiens comme à ceux des premières castes; puis vint une seconde époque pendant laquelle la contemplation et d'innombrables inventions théologiques développèrent tout un dogme bouddhique. La première période comprend les quatre siècles qui suivirent la mort de Çakya. La seconde s'étend jusqu'à son expulsion de l'Inde, vers le XIVe siècle ap. J.-C. Depuis ce temps, le bouddhisme, exilé dans les pays voisins de l'Inde, s'est modifié selon les idées religieuses de chacune de ces contrées. Le brahmanisme, vaincu par lui au VIIe siècle av. J.-C., avait pris sa revanche au XIVe de notre ère et l'avait chassé de l'Inde; mais, quoique victorieux, il conserva la trace de son asservissement passager, en restant revêtu de certaines formes bouddhiques. — La collection des livres bouddhiques se compose principalement de deux grands recueils : le *Gandjour*, 108 vol. in-fol., et le *Dandjour*, 240 vol. in-fol. Notre Bibliothèque nationale possède les deux. Le second recueil, publié à Pékin, a été payé par la France 40,000 fr. Les beaux travaux d'Eugène Burnouf, d'où cette analyse est tirée, seront désormais la base de toute étude sur le bouddhisme. Son *Introduction à l'histoire du bouddhisme indien*, 1844, in-4°, donne un admirable résumé de la doctrine contenue dans les livres sacrés de l'Inde conservés en langue sanscrite dans le Népaul. A. G.

BOUDET (Jean-Pierre), pharmacien, né à Reims en 1748, m. en 1828, membre de l'Institut d'Égypte et de l'Académie de médecine, un des fondateurs de la Société de pharmacie. Il commença par occuper à Reims une chaire de chimie appliquée aux arts; en 1793, il fut envoyé par le comité de salut public pour inspecter, dans les dép. de l'Est, l'extraction des salpêtres et la fabrication de la poudre à canon. En Égypte, il eut, sous Kléber, la direction supérieure de la pharmacie de la marine. Il devint pharmacien de l'hôpital de la Charité, puis pharmacien principal du camp de Bruges. Après les campagnes d'Autriche et de Prusse, il reprit sa place à la Charité, et s'en démit au bout de quelques années. Boudet a coopéré à la rédaction du *Code pharmaceutique*, à l'usage des hôpitaux civils; du *Bulletin* et du *Journal de pharmacie*.

On a de lui : *Mémoire sur le phosphore*, Paris, 1815, in-4°; *Note sur l'art de la verrerie, né en Égypte*, 1824; *Lettre sur les eaux de Gaildorff, en Allemagne*; des travaux sur la *fabrication du bleu de Prusse*, sur la *préparation des peaux* et l'*extraction du pastel en Égypte*. C. L.

BOUDET (Jean-Pierre), pharmacien, neveu du précédent, né à Paris en 1778, m. en 1849. Il s'est particulièrement occupé des embaumements. On lui doit l'analyse de la racine d'Eupatoire d'Avicenne, 1811; la publication d'un procédé de raffinage du sucre dans les petites fabrications, 1813; un mémoire sur l'éther phosphorique, inséré dans les *Annales de chimie;* une thèse, 1815, sur les combinaisons et quelques propriétés du phosphore. Boudet fut membre de l'Académie de médecine et de la Société de pharmacie de Paris. C. L.

BOUDET (Jean, comte), général français, né à Bordeaux en 1760, m. en 1809, se distingua, sous la République, à l'armée des Pyrénées-Orientales et au siège de Toulon, fit la guerre aux Anglais dans les Antilles, repoussa, après son retour, les Anglo-Russes à Castricum, 1798, combattit sous Desaix à Marengo, fit partie de l'expédition du général Leclerc contre Saint-Domingue, et joua un rôle décisif aux batailles d'Essling et de Gross-Aspern. Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile. B.

BOUDOT (Jean Ier), imprimeur du roi et de l'Académie des sciences, m. en 1706, a publié en 1704 un *Dictionnaire latin-français*, en 1 vol. in-8°, qui a été en usage dans les collèges jusqu'au commencement du XIXe siècle. C'était l'abrégé d'un dictionnaire manuscrit en 14 vol. in-4°, composé par Nicolas Blondeau, inspecteur de l'imprimerie de Trévoux. — Boudot (Jean II), né à Paris en 1685, m. en 1754, fils du précédent, passe pour un des meilleurs bibliographes de son temps : les catalogues qu'il a publiés, entre autres celui de M. de Boze, Paris, 1745, sont fort estimés. — Boudot (Pierre-Jean), né à Paris en 1689, m. en 1771, frère du précédent, fut censeur royal, secrétaire interprète du régiment d'infanterie irlandaise de Lally, et attaché à la bibliothèque du roi, dont il rédigea le catalogue avec l'abbé Sallier. Stanislas de Pologne le choisit pour son correspondant. Boudot publia en 1768, en société avec L.-F.-C. Marin, la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, 3 vol., attribuée au duc de La Vallière. On a dit qu'il avait collaboré à l'ouvrage du président Hénault. C—s.

BOUDROUM, BOUDROUN ou **BODROUN**, anc. *Halicarnasse*, v. de la Turquie d'Asie (Anatolie), petit port sur l'Archipel, et en face de l'île de Cos; à 150 kil. S. de Smyrne; 11,000 hab. Anc. château des chevaliers de Rhodes, auj. citadelle. Quelques ruines de l'antique Halicarnasse (dans le Sandjak de Mentesche, eyalet d'Aidin) et du Mausolée, où M. Newton a fait d'importantes découvertes. (*V.* Halicarnasse.)

BOUDRY, petite v. de Suisse, canton de Neuchâtel; 1,700 hab. Patrie de Marat.

BOUÈRE, petit pays de l'anc. Anjou, qui comprenait Grez-en-Bouère et Bouère, auj. dans l'arr. de Château-Gontier (Mayenne).

BOUET-WILLAUMEZ (Louis-Édouard, comte), marin français, né en 1808, m. en 1871, fut attaché en qualité de lieutenant à la station navale de la Plata en 1835, reçut en 1838 la mission de relever les côtes de l'Afrique occidentale, prit part, en 1844, au bombardement de Mogador, et, nommé capitaine de vaisseau, prit le gouvernement des possessions du Sénégal jusqu'en 1847. Élevé au grade de contre-amiral en 1854, il fit partie de l'expédition de Crimée, après laquelle il devint préfet maritime à Cherbourg. Promu vice-amiral en 1860, il passa en 1861 à la préfecture de Toulon, puis commanda l'escadre cuirassée d'évolution dans la Méditerranée. En 1870, il dirigea la flotte envoyée dans la Baltique pour inquiéter les côtes de la Prusse.

On a de lui : *Description nautique des côtes comprises entre le Sénégal et l'équateur*, 1848; *Campagne aux côtes occidentales d'Afrique*, 1850; *la Flotte française et les Colonies*, 1852; *Batailles de terre et de mer*, 1855; *Tactique supplémentaire à l'usage d'une flotte cuirassée*, 1865; *Observations relatives à la constitution des colonies*, 1866. B.

BOUEXIÈRE (LA), vge du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Rennes; 2,560 hab. Forges.

BOUFFARICK ou **BOUFARIK**, v. d'Algérie, dans la province et à 37 kil. S.-S.-O. d'Alger, au centre de la Mitidja; autrefois entourée de marais pestilentiels qui ont été desséchés, aujourd'hui parfaitement salubre. Tabacs, céréales, marché à bestiaux le plus fréquenté des environs d'Alger. Station de chemin de fer d'Alger à Oran; 7,660 hab. W—l.

BOUFFLERS (Louis-François, marquis et duc de), né en 1644, d'une ancienne famille de Picardie; maréchal de France en 1693, m. en 1711. Il fit ses premières armes sous Turenne et Luxembourg, assista à la bataille de Fleurus, prit Furnes, et ne parvint au commandement que dans un âge avancé. Il est surtout célèbre par la défense héroïque de Namur contre le prince d'Orange, 1695, et de Lille contre le prince Eugène et Marlborough, 1708, ce qui lui valut le titre de duc et pair. L'année suivante, il commanda à Malplaquet, sous le maréchal de Villars, et fit la retraite en bon ordre, 1709. Officier distingué plutôt que grand général, il est resté justement populaire pour sa modestie, son désintéressement, son amour du bien public et sa bonté envers les soldats. G.

BOUFFLERS (Stanislas, chevalier de), né à Nancy en 1738, m. en 1815, poète gentilhomme que La Harpe a surnommé le plus errant des chevaliers, parce qu'il ne cessa de promener par le monde sa destinée capricieuse avec sa bonne mine, ses saillies et ses petits vers; tour à tour abbé de salon, soldat philosophe, courtisan frondeur, toujours poète gracieux et spirituel. Il avait été élevé à l'école de Voltaire et de la marquise de Boufflers, sa mère, qui faisait les honneurs de la cour du roi Stanislas, à Lunéville. Sa jeunesse se prolongea pendant 50 ans, jusqu'au jour où il entra à l'Académie française, 1788, après avoir été maréchal de camp et gouverneur du Sénégal, place où il montra des talents administratifs. Alors tout changea : académicien, homme de lettres et marquis, il se maria, fut député aux états généraux et à l'Assemblée constituante, émigra, et ne rentra en France qu'en 1800. Alors, las et désabusé, il vint se reposer et achever sa vie dans une de ses terres, au milieu de ses blés, qu'il appelait ses dernières poésies. Les œuvres de Boufflers se composent de *Poésies* érotiques et fugitives; de *contes* en prose, parmi lesquels on remarque : *Aline, reine de Golconde*, 1761; de *Lettres sur la Suisse*, etc. Ce sont les badinages légers et brillants d'un bel esprit plutôt que d'un poète; souvent la liberté y va jusqu'à la licence. Vers la fin de sa vie, Boufflers publia un médiocre traité du *Libre arbitre*. Les meilleures éditions de ses œuvres sont celles de 1813 et de 1828. G. L.

BOUFFLERS-ROUVREL (Marie-Charlotte-Hippolyte, comtesse de), née à Paris en 1725, m. vers 1800. Elle fit aux

gens de lettres les honneurs des salons du Temple. Elle a laissé des lettres très remarquables, imprimées dans la *Vie et Correspondance de David Hume*, Édimbourg, 1846.

BOUFFLERS, terre et seigneurie du Beauvaisis, auj. dans l'arr. de Beauvais; érigée en comté en 1640, en marquisat, puis en duché en 1695, en pairie en 1708. Elle s'appelait d'abord Cagny.

BOUG, en allem. **BUG**, en polonais **BOG**, riv. d'Europe. Sources près de Harbuzow (Galicie autrichienne); cours de 700 kil. au N. et à l'O.; affl. de la Vistule (rive dr.) à Modlin ou Novo Georgiewsk, à 25 kil. N.-O. de Varsovie. Navigable depuis Oustiloug, c.-à-d. sur 500 kil. Le Boug reçoit le Moukkavetz et la Narew, dont il conserve le nom sur sa rive droite jusqu'à son embouchure dans la Vistule.

BOUG, BOG ou **BUG**, anc. *Hypanis*, riv. de Russie, affluent de dr. du Dniéper, près de son embouchure, au-dessous de Kherson. Sources à 8 kil. S.-O. de Staro-Constantinow (Volhynie); cours de 750 kil.; passe à Nicolaïew, où il reçoit l'Ingoul; navigation entravée par des bancs de sable et des rapides.

BOUGAINVILLE (JEAN-PIERRE), littérateur, né à Paris en 1722, m. en 1763, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et membre de l'Académie française.

On a de lui une trad. de l'*Anti-Lucrèce*, du cardinal de Polignac, 1749; un *Parallèle de l'expédition d'Alexandre dans les Indes avec celle de Thamas Kouli-Khan*, 1752; un traité des *Droits des métropoles grecques sur les colonies, et devoirs des colonies envers les métropoles*, 1745; divers mémoires dans le recueil de l'Académie des inscriptions.

BOUGAINVILLE (LOUIS-ANTOINE DE), célèbre navigateur, né à Paris en 1729, m. en 1811. Destiné au barreau, il quitta cette carrière pour celle des armes, devint aide de camp de Chevert en 1754, secrétaire d'ambassade à Londres, puis capitaine de dragons et aide de camp de Montcalm au Canada. En 1758 il vint à Paris et sollicita vainement des secours qui pouvaient encore sauver la colonie. Il retourna auprès de son général et prit une part glorieuse aux derniers événements de la guerre. Après la paix de 1763, il se tourna vers la marine, reçut commission de fonder, avec des armateurs de Saint-Malo, un établissement aux îles Malouines, et exécuta, de 1766 à 1769, un voyage autour du monde, dans lequel il explora les îles Pomotou ou Archipel dangereux, Taïti, les îles Hamoa, qu'il appela îles des Navigateurs, les Grandes-Cyclades, nommées plus tard Nouvelles-Hébrides, l'archipel Salomon, et quelques points de la Nouvelle-Irlande et de la Nouvelle-Guinée. Pendant la guerre d'Amérique, il commanda une division de la flotte du comte de Grasse. Promu au grade de chef d'escadre en 1779, à celui de maréchal de camp en 1780, il fut chargé, en 1790, du commandement de la flotte de Brest, mais il donna sa démission. Il entra dans la section de géographie de l'Institut et au Bureau des longitudes, 1796, et fut créé sénateur et comte de l'Empire. On lui doit un *Traité du calcul intégral*, 1752, 2 vol. in-4°, et la relation de son *Voyage autour du monde*, 1771, in-4°, et 1772. Cet ouvrage, écrit avec facilité, eut d'autant plus de succès que c'était le premier voyage de ce genre fait par un Français. B.

BOUGAINVILLE, île de l'Océanie, dans le grand Océan équinoxial, une des principales de l'archipel Salomon (Polynésie), découverte par Bougainville en 1768; accès difficile; elle est peuplée et cultivée. Le pic Balbi y atteint 3,223 m.

BOUGEANT (GUILLAUME-HYACINTHE), né à Quimper en 1690, m. en 1743, entra chez les jésuites, professa dans plusieurs de leurs collèges, et publia, en 1739 : *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, agréable badinage qui fut traduit en Allemagne et en Angleterre, mais qui fit enfermer son auteur. Bougeant s'était déjà exercé contre les adversaires de la bulle *Unigenitus* dans trois pièces de théâtre : *la Femme docteur, le Saint déniché, les Quakers français*, 1732; il avait fait le *Voyage merveilleux du prince Fanférédin dans la Romancie*, 1735, et l'*Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie*, 1727, lorsqu'il mit la dernière main à l'*Histoire du traité de Westphalie*, 2 vol. in-4° et 4 vol. in-12. Cet ouvrage, qui lui donna une place honorable parmi nos historiens, parut en 1744. J. T.

BOUGIE, l'ancienne *Saldæ*, en arabe *Bedjaïa*, v. d'Algérie, dans la prov. et à 229 kil. N.-O. de Constantine, 200 E. d'Alger, par 36° 46' 34" lat. N. et 2° 44' 36" long. E.; port spacieux et sûr à l'O. d'une baie formée par la Méditerranée entre les caps Cavallo et Carbon; à l'embouchure de la Soummam ou oued Sahel. La place, bâtie en amphithéâtre sur le flanc du mont Gouraya, est défendue par les forts d'Abd-el-Kader, de la Kasbah et du Gouraya. Sous-préfecture, tribunal de 1re instance, commerce d'huiles, grains, cires, laines, etc. Centre assez important à l'époque romaine, Bougie arriva à une grande prospérité au moyen âge, sous la domination arabe. Elle fut prise par les Espagnols en 1509, fortifiée par Charles-Quint en 1541, reprise par les Turcs en 1552. Elle déclina rapidement; en 1833 quand le général Trézel s'en empara, elle n'était plus qu'un amas de ruines. Elle s'est relevée sous la domination française, sans avoir repris cependant toute son ancienne importance. Population, 4,185 habitants. W—L.

BOUGIVAL, vge (Seine-et-Oise), sur la rive g. de la Seine, arr. de Versailles, à 18 kil. de Paris; dans une charmante situation. Belles maisons de campagne; 2,309 hab.

BOUGUER (PIERRE), géomètre-hydrographe et astronome, né au Croisic en 1698, m. en 1758, membre de l'Académie des sciences, fut choisi, en 1736, avec Godin et La Condamine, pour aller à l'équateur déterminer la figure de la terre, tandis que Maupertuis, Clairaut, Camus et Lemonnier se rendaient en Laponie. On lui doit : *Mémoire sur la mâture des vaisseaux*, 1727; *de la Gradation de la lumière*, 1729; *Méthode d'observer sur mer la hauteur des astres*, 1729; *Traité d'optique*, 1729; *Manière d'observer en mer la déclinaison de la boussole*, 1731; *la Construction du navire*, 1746; *Théorie de la figure de la terre*, 1747 (avec La Condamine); *Traité de la navigation*, 1753; *la Manœuvre des vaisseaux*, 1757. Bouguer a inventé l'héliomètre, au moyen duquel on mesure de petits angles avec une extrême précision. Il constata le premier la déviation que l'attraction des montagnes fait éprouver au pendule, et fut le créateur de la photométrie.

BOUHIER (JEAN), né à Dijon en 1673, m. en 1746, se livra à l'étude du droit et à celle des langues, et devint président à mortier en 1704. Jurisconsulte fort éclairé et littérateur érudit, il entra à l'Académie française en 1727, et eut pour ami l'abbé d'Olivet. (*V. ce nom.*) Il a beaucoup écrit en prose et beaucoup trop en vers; sa poésie n'est que la facilité à soumettre à la mesure l'expression de ses pensées; sa prose est lourde, mais on la lit avec intérêt, parce qu'elle est instructive.

De ses nombreux ouvrages, on peut citer : *Œuvres de jurisprudence*, 2 vol. in-fol., qui contiennent la *Coutume de Bourgogne*, et qui devaient avoir 6 vol.; *sur les Thérapeutes; Remarques sur le* de natura Deorum *et sur les Catilinaires de Cicéron; Traduction des Tusculanes III et V; Remarques sur les Tusculanes*, 1737; *Poème de Pétrone sur la guerre civile*, etc. (en vers français); *les Amours d'Énée et de Didon*, et autres poésies, etc.; *Recherches sur Hérodote*, in-4°. V. des Guerrois, *le Président Bouhier*, Paris, 1855. J. T.

BOUHOURS (DOMINIQUE), né à Paris en 1628, m. en 1702, entra fort jeune chez les jésuites, professa la rhétorique à Tours, fut chargé de l'éducation des princes de Longueville et de Seignelay, fils de Colbert, et s'occupa toute sa vie de grammaire, de belles-lettres et de religion. Bouhours était minutieux dans ses critiques; toutefois ses remarques conduisent à une juste appréciation des beautés et des défauts qu'offrent les ouvrages anciens et modernes; la plupart seraient lues encore avec fruit par la jeunesse. Ses principaux écrits sont : *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, ouvrage de critique, spirituel, mais fort mêlé, qui fut vivement attaqué par Barbier d'Aucour; *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, 1687; *Doutes sur la langue française*, 1675; *Nouvelles Remarques sur la langue française*, 1675; *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes, Histoire de P. d'Aubusson, grand maître de Rhodes; Vies de St Ignace et de St François-Xavier; Pensées ingénieuses des Pères de l'Église; Nouveau Testament*, traduit selon la Vulgate.

BOUIDES ou **DAILAMITES**, dynastie persane qui s'éleva dans l'Irak-Adjémi en 932, pendant que les Samanides régnaient sur le Mavérannahr et le Khoraçân. Son nom vient de Bouiah, simple pêcheur de la prov. de Daïlem; il se disait issu des anciens rois de Perse. Ses trois fils, Imad-Eddaoula, Moezz-Eddaoula, Rokn-Eddaoula, parvinrent aux grades les plus élevés de la milice, et Imad-Eddaoula fonda la dynastie. Elle comprend 17 princes, qui firent la conquête de l'Irak, du Fars, du Kerman, du Khouzistan, du Ghilan, du Tabaristan, etc. Ils se rendirent maîtres du khalifat, et ne laissèrent au khalife qu'une juridiction purement spirituelle. Cette dynastie était divisée en deux branches, dont l'une régna dans l'Irak-Adjémi, de 932 à 1029, et fut remplacée par les Ghaznévides; et l'autre, dans le Fars ou Perse proprement dite, de 933 à 1055; elle fut remplacée par les Seldjoukides. D.

BOUILHET (LOUIS), poète et auteur dramatique, né en 1824 à Cany (Seine-Infér.), m. en 1869, fit ses études à Rouen, et débuta, en 1853, par une étude antique, *Melænis, conte romain*. Il réussit surtout dans le genre lyrique, où il s'efforçait d'imiter Victor Hugo, Lamartine ou Musset; bon nombre de ses essais furent réunis en 1859 sous le titre d'*Astragales, festons et poésies*. Une œuvre bizarre, *les Fossiles, scènes de la nature antédiluvienne*, ne réussit pas. Bouilhet aborda le théâtre en 1856 par un drame en vers, *Mme de Montarcy*, dont plusieurs passages, animés du souffle lyrique, firent le succès. Un nouveau drame, *Hélène Peyron*, 1858, obtint un prix de l'Académie française. *L'Oncle Million*, comédie également en vers, 1860, contient plusieurs scènes d'un bon comique. Mais *Dolorès*, drame en vers, 1862, et *Faustine*, drame en prose, 1864, reçurent un assez froid accueil. Bouilhet se releva dans une nouvelle pièce en vers, *la Conjuration d'Amboise*, 1866, où

l'on trouve plus d'action que dans ses autres pièces, mais encore trop de monologues et de tirades lyriques. L'année suivante, il fut nommé bibliothécaire de la ville de Rouen. On a de lui un drame posthume, *Mlle Aïssé*, 1871.

BOUILLE (LA), brg (Seine-Inférieure), arr. de Rouen, sur la rive g. de la Seine, au pied d'une montagne près de la forêt de La Londe; petit port de cabotage; promenade favorite des hab. de Rouen; 556 hab. Près de là sont quelques ruines d'un château dit de Robert le Diable; combat de 1870 et monument commémoratif.

BOUILLE (François-Claude-Amour, marquis de), général, né au château de Cluzel, en Auvergne, en 1739, m. à Londres en 1800. Il prit part à la guerre de Sept ans, contribua au gain de la bataille de Grünberg; fut nommé gouverneur de la Guadeloupe, 1768, et des îles du Vent, 1777; se signala, dans la guerre de l'indépendance américaine, par la conquête de la Dominique, Tabago, Saint-Eustache et Saint-Christophe; reçut le grade de lieutenant général en 1784; fit partie de l'Assemblée des notables; devint gouverneur des Trois-Évêchés, de l'Alsace et de la Franche-Comté, général en chef de l'armée de la Meuse, Sarre et Moselle en 1790; fit respecter la discipline à Metz et à Nancy par des actes de vigueur; et vit ses mesures, pour la fuite de Louis XVI, déconcertées par l'arrestation de ce prince à Varennes, 1791. Il se réfugia à Coblentz, écrivit à l'Assemblée pour revendiquer toute la responsabilité de la fuite du roi, et fit des démarches sans effet auprès de la Suède et de la Russie pour arriver à la délivrance du roi. Après avoir servi dans l'armée de Condé, puis dans celle du duc d'York en 1793, il alla finir ses jours en Angleterre. Il a laissé des *Mémoires* intéressants et consciencieusement écrits *sur la Révolution française*, Paris, 1801, 2 vol.

V. un Essai sur sa vie par son petit-fils, René de Bouillé, 1853. B.

BOUILLÉ (Louis-Joseph-Amour, marquis de), fils du précédent, né à Saint-Pierre de la Martinique en 1769, m. en 1850. Après avoir été aide de camp de Gustave III, roi de Suède, il servit dans l'armée de Condé, puis au siège de Mayence parmi les Prussiens, et en Vendée parmi les Anglais. Profitant de l'amnistie de 1802, il rentra en France, prit part aux campagnes de Naples et d'Allemagne, et fut chef d'état-major de Sébastiani en Espagne, où il se distingua aux affaires de Ciudad-Real et d'Almonacid. Les Bourbons, en le nommant lieutenant général, le mirent à la retraite. On a de lui une curieuse relation de l'évasion de Louis XVI, dont il avait été témoin; des commentaires sur le *Traité du Prince*, de Machiavel, et sur l'*Anti-Machiavel*, de Frédéric II, et la *Vie du prince Henri de Prusse*, 1809. — Sa femme fut dame du palais de Marie-Louise. Son fils, René, officier de cavalerie jusqu'en 1826, puis chargé de missions diplomatiques, rentra dans la vie privée en 1833; il a publié des fables, des poésies diverses, une histoire des ducs de Guise et la biographie de son aïeul. B.

BOUILLÉ-LORET, vge du dép. des Deux-Sèvres, arr. de Bressuire; 1,178 hab. Vins rouges.

BOUILLET (Marie-Nicolas), lexicographe et professeur de philosophie, né à Paris en 1798, m. en 1864, fut élève de l'École normale, professeur dans divers collèges, et de 1840 à 1849, proviseur du collège Bourbon (lycée Condorcet). Mis à la retraite en 1849, il devint inspecteur de l'Académie de Paris en 1851, et inspecteur général des études en 1862. Il a donné, dans la *Bibliothèque latine*, de Lemaire, les éditions des œuvres philosophiques de Cicéron et de celles de Sénèque; une édition des *Œuvres philosophiques de Bacon*, 1834-35; une traduction des *Ennéades*, de Plotin, 1847 et suiv.; *Dictionnaire classique de l'antiquité sacrée et profane*, 1829, 2 vol. in-8°; *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, 1842, gr. in-8°; *Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts*, 1857, gr. in-8°. Après sa mort, on a publié un *Atlas* qu'il avait préparé, 1865, gr. in-8°.

BOUILLIARD (Jacques), graveur, né à Versailles en 1744, m. en 1806, membre de l'Académie des beaux-arts, contribua puissamment à la restauration de la gravure en France. On lui doit la fameuse collection du Palais-Royal. Ses ouvrages les plus estimés sont: *Apollon et Daphné*, d'après Michel Vanloo, et *Borée* et *Orythie*, d'après Vincent. B.

BOUILLON, *Bullio* et *Bullionum* en latin, *Buglione* en italien, v. de Belgique (Luxembourg), à 15 kil. N.-E. de la v. française de Sedan, sur la Semoy, dans une gorge des Ardennes; 3,000 hab. Elle est défendue par un château fort, anc. château des ducs de Bouillon, qui servit de prison d'État sous Napoléon Ier. Autrefois cap. du duché de son nom, Bouillon fut vendu par Godefroy de Bouillon aux évêques de Liège; ceux-ci en furent dépouillés en 1484 par les seigneurs de La Marck, qui se virent plus tard obligés de le rendre aux évêques; ils conservèrent le titre de ducs de Bouillon, qui passa par mariage dans la maison de la Tour-d'Auvergne; plusieurs princes de cette famille le portèrent. Louis XIV prit Bouillon en 1676, et, après la paix de Nimègue, rendit le duché de Bouillon aux descendants de Turenne, qui, sous la protection de la France, le gardèrent jusqu'à la Révolution. Le territoire de Bouillon fut donné aux Pays-Bas par le traité de 1815.

BOUILLON (Godefroy de). V. Godefroy.

BOUILLON (Première maison de). V. La Marck.

BOUILLON (Deuxième maison de). V. La Tour.

BOUILLON (Duchesse de). V. Mancini.

BOUILLON (Pierre), peintre et graveur, né à Thiviers (Dordogne) en 1777, m. en 1831, remporta le grand prix de peinture en 1797. Il est l'auteur du célèbre ouvrage de chalcographie, le *Musée des antiques*, texte de M. de Saint-Victor, 3 vol. in-fol., publié de 1810 à 1825.

BOUILLON-LAGRANGE (Edme-J.-B.), chimiste, né à Paris en 1764, m. en 1844. Il commença ses études médicales sous Desault; mais son goût pour les sciences chimiques le porta vers la pharmacie, qu'il étudia sous Demachy et Rouelle. Il fut nommé, en 1788, professeur de chimie au Collège de pharmacie. Fourcroy lui confia une partie du cours qu'il faisait à l'Athénée, et l'associa à ses travaux. Chargé, comme pharmacien-major, d'un service important dans l'organisation des hôpitaux de l'armée en 1793, Bouillon fut ensuite essayeur à l'agence des poudres et salpêtres, chef des travaux chimiques et répétiteur de chimie de l'École polytechnique, professeur de physique et de chimie à l'École centrale du Panthéon, dont il devint un des administrateurs. En l'an XIII, il fut nommé professeur au lycée Napoléon. Depuis 1806, il fut médecin de l'impératrice Joséphine, à laquelle il resta constamment attaché. Sous la Restauration, il fut tour à tour professeur, secrétaire et directeur de l'École de pharmacie, membre honoraire de l'Académie de médecine; enfin, en 1836, il devint membre du conseil de salubrité. Bouillon-Lagrange entreprit et publia l'analyse d'une foule de substances employées en médecine (styrax, séné, ambre gris, aloès, safran, tannin, agarics, etc.), différents mémoires sur les acides subérique et camphorique, sur l'eau de mer, sur les transformations de la fécule en une matière gommeuse, à l'aide d'une légère torréfaction, dans le *Journ. de physique* de Delamétherie, dans celui de la *Société des pharmaciens de Paris*, dans les *Annales de chimie* et dans le *Journal de pharmacie*. On a de lui un *Manuel du pharmacien* et un *Manuel de chimie*, ouvrages pleins de méthode et de clarté. Son *Manuel de chimie*, ouvrage classique, sert de transition entre le *Système des connaissances chimiques*, de Fourcroy, et le *Traité de chimie* de M. Thénard. C. L.

BOUILLY (Jean-Nicolas), né à Tours en 1763, m. en 1842, était avocat à Paris à l'époque de la Révolution. Il se lia avec Barnave et Mirabeau, et fit éclater ses sentiments patriotiques dans son 1er opéra-comique, *Pierre le Grand*, 1790. Il accepta des fonctions publiques dans des temps difficiles, et s'efforça de combattre également l'anarchie et les partisans de l'ancien régime. Après le 9 thermidor, il entra dans la commission d'instruction publique et s'occupa de l'organisation des écoles primaires. A partir de 1800, Bouilly s'est consacré à la littérature, et surtout à la littérature dramatique, où il a obtenu des succès nombreux. Nous citerons son drame de *l'Abbé de l'Épée*, 1800; sa comédie de *Madame de Sévigné*, 1805; ses opéras-comiques de *les Deux Journées*, *Une folie*, *Fanchon la vielleuse*. Il a réussi également comme moraliste, et les familles lui doivent: *Contes à ma fille*, 1809; *Conseils à ma fille*, 1811; *les Jeunes Femmes*; *les Mères de famille*; *Contes aux enfants de France*; *les Encouragements de la jeunesse*, etc. Ces ouvrages, pour l'enfance, respirent une morale pure; mais la composition est faible, le style souvent prétentieux, et l'auteur tombe dans la sensiblerie. En 1836, il publia, sous le titre de *mes Récapitulations*, des mémoires et des souvenirs de sa vie. J. T.

BOUILLY, ch.-l. de cant. (Aube), arr. de Troyes; 741 hab. Vins rouges.

BOUIN, petite île de France (Vendée), arr. des Sables, au fond de la baie de Bourgneuf, séparée de la côte au S. et à l'E. par un canal très étroit, qu'on a coupé par une chaussée. Superf., 300 hect.; pop., 2,844 hab.; au centre se trouvent le bourg et le petit port de Bouin. Bons pâturages, marais salants très productifs, au moyen de quatre canaux qui traversent l'île; commerce de cabotage et pêche.

BOUIOUK-DÉREH. V. Buiukdéré.

BOUKHARA, c.-à-d. *trésor de science*, v. d'Asie, cap. de la Boukharie, au confl. du Waskan et du Zer-Afchan, à 350 kil. O. de Samarkand; 8,000 maisons et 70,000 hab. Ville entourée de murailles, irrégulière, aux rues si étroites, que les chameaux ne peuvent passer dans toutes; elle contient un grand nombre de bazars, 360 mosquées et 61 écoles, mais aucun monument remarquable, sauf le vaste palais fortifié (*Ark*) où réside le khan. Ses environs sont beaux et fertiles. Centre du commerce de tout l'État. Considérée longtemps comme le foyer

de la science et de l'érudition musulmanes, Boukhara, malgré ses nombreuses écoles ou médressés, ne mérite plus cette réputation. Elle renferme les tombeaux de plusieurs saints mahométans. Cette ville, très ancienne, fut occupée par les Arabes en 705; résidence de la dynastie des Samanides, elle fut brûlée, puis rebâtie par Gengis-Khan. Elle devint la capitale de l'État en 1505, à l'avènement de la dynastie des Uzbegs. (*V.* BOUKHARIE.)

BOUKHAREST, v. de la Valachie. (*V.* BUKAREST.)

BOUKHARIE (GRANDE-) ou **KHANAT DE BOUKHARA**, anc. *Sogdiane*, État de l'Asie centrale, dans la Tartarie; limites peu arrêtées; entre 37° et 42° lat. N., 60° et 65° long. E.; cap. jadis Samarkand, auj. Boukhara; v. princip. : Karché et Karakeul. Popul. en partie nomade, évaluée à 2,400,000 hab. Sol montagneux à l'E. et au S., généralement sablonneux et stérile, excepté aux bords des rivières (le Djihoun, le Zer-Afchan) et dans les terrains arrosés par les nombreux canaux d'irrigation. Climat tempéré; agriculture assez avancée; peu d'industrie; tissus de coton, soie, poil de chèvre; peaux de chagrin, coutellerie; quelque commerce par caravanes avec la Russie, les Indes, la Chine. Les habitants se divisent en un grand nombre de nations : les aborigènes, qui portent le nom de Tadjiks; les Uzbegs, qui sont la nation dominante; les Arabes; les Persans, presque tous esclaves; les Kalmouks; les Bohémiens, en partie établis dans les villes; ils s'occupent de trafic, de médecine, et disent la bonne aventure; les Kirghiz, peuple nomade, errant dans les steppes du Nord, etc. La religion générale est l'islamisme. Le gouvernement de la Boukharie est une monarchie absolue et héréditaire; le souverain, qui portait le titre de khan, a pris celui d'Émir-al-Moumenim, ou prince des Croyants. Il est vassal de la Russie depuis 1868. — La Grande-Boukharie a successivement appartenu aux Perses, aux Macédoniens, aux rois de Bactriane; les Turcs l'ont conquise au IVe siècle, les Chinois au VIIe, les Arabes en 705, les Turcs Seldjoukides en 1037, les Mongols en 1210, Tamerlan en 1383, les Uzbegs en 1505.

V. Meyendorf, *Voyage d'Orenbourg à Boukhara*, Paris, 1826; A. Vambéry, *Travels in central Asia*, Londres, 1864; trad. franç. 1865.

BOUKHARIE (PETITE-). C'est la province chinoise de Turkestan. (*V. ce mot.*)

BOULAINVILLIERS (HENRI, COMTE DE), historien, né en 1658 à Saint-Saire (Seine-Infér.), m. en 1722. On lui doit : *Histoire de l'ancien gouvernement de France*, La Haye, 1727; *Histoire de la pairie de France et du parlement de Paris*, Lond., 1733. Esprit systématique, étrange, paradoxal, rarement profond, il voit dans la féodalité le chef-d'œuvre de l'esprit humain, et développe un système faux sur les commencements de la monarchie française. Boulainvilliers commença une *Vie de Mahomet*, où il envisage ce personnage comme un grand homme suscité par la Providence. Il écrivit enfin une *Analyse* et une *Réfutation* de Spinosa, et un *Traité des trois imposteurs*. ED. T.

BOULAK, v. de la basse Égypte, sur la rive dr. du Nil, l'un des faubourgs et des ports du Caire, dont elle n'est séparée que par des jardins; 18,800 hab. Elle fut incendiée par les Français en 1799 et reconstruite par Méhémet-Ali, qui y fonda une école pour les sciences et les lettres, et plusieurs grands établissements industriels. Musée des antiquités égyptiennes créé par Mariette.

BOULANGER (JULES-CÉSAR), en latin *Bulengerus*, archéologue, né à Loudun (Vienne) en 1558, m. en 1628, fut élevé et professa chez les jésuites.

Ses principaux ouvrages sont : *de Spoliis bellicis, trophæis, arcubus, triumphalibus*, 1601; *de Imperatore et Imperio Romano, magistratibus, officiis* ..., 1618; *de Conviviis, ludis privatis ac domesticis veterum; pictura, plastice, statuaria*, 1627, etc. Ses traités ont été insérés dans le *Thesaurus antiquitatum Romanarum* de Grævius, où l'on trouve encore de lui : t. VIII, *de Tributis ac Vectigalibus populi Romani*; t. IX, *de Circo Romano, ludisque circensibus; de Venatione circi et amphitheatri ac theatro.*

BOULANGER (JEAN), graveur, né à Amiens en 1607, m. vers 1680, peut être regardé, avec Morin, comme l'inventeur de la gravure au pointillé. Ses estampes sont des reproductions de tableaux de Philippe de Champaigne, de Mignard, de Léonard de Vinci, de Raphaël. B.

BOULANGER (NICOLAS-ANTOINE), littérateur, né à Paris en 1722, m. en 1759, d'abord ingénieur des ponts et chaussées, il étudia les langues anciennes et orientales. Ses écrits, qui n'ont pas été publiés de son vivant, ont été remaniés, et n'avaient peut-être pas le caractère profondément antireligieux qu'on leur a donné; les principaux sont : *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, 1761; *l'Antiquité dévoilée par ses usages*, 1766. Boulanger cherche à expliquer par des symboles astronomiques, et par la terreur qu'inspira le déluge, l'origine des superstitions et des cultes. Cet ouvrage, fut publié et remanié par le baron d'Holbach. On a mis sous le nom de Boulanger *le Christianisme dévoilé*, et d'autres ouvrages qui ne sont pas de lui. Il a fourni quelques articles à *l'Encyclopédie*.

BOULANGER (LOUIS), peintre, né en 1806 à Verceil (Piémont), de parents français, m. en 1867, élève de Lethière et d'Achille Devéria, fut directeur de l'École des beaux-arts de Dijon depuis 1860. Ses principaux tableaux sont : *Mazeppa*, 1828, au musée de Rouen; *le Triomphe de Pétrarque*, 1836; *St Jérôme et les Romains fugitifs*, 1855; *Lazarille et le Mendiant*, 1857; *Don Quichotte et les chevriers, Othello, Macbeth*, 1859.

BOULANGERS. — *Chez les Romains.* Les boulangers à Rome formaient un collège spécial, le *collegium* ou *corpus pistorum* ou encore *corpus pistorum siliginariorum*; ils avaient un *patronus* et dépendaient du préfet de l'annone. Leur collège, institué vraisemblablement par Auguste, reçut une nouvelle organisation de Trajan; cet empereur, dans une constitution adressée à un préfet de l'annone, fixa à 100 le nombre des *pistores* et leur accorda le privilège d'être exempts des tutelles. Ostie possédait un collège semblable, mais ne jouissant pas des mêmes exemptions. (*V.* Borghesi, *Œuvres*, III, p. 133 et 134.)

En France. A l'origine on les appela panetiers, parce qu'ils fabriquèrent le pain; ou talmeliers, parce qu'ils se servaient de tamis pour passer la farine; enfin, boulens et boulangers, parce qu'ils tournaient le pain en boule. St Louis donna au grand panetier de France la maîtrise des boulangers, avec juridiction sur eux. Cette maîtrise dura jusqu'à l'an 1711, qu'elle passa au prévôt de Paris et au lieutenant général de police. Les boulangers formaient une corporation où, pour être reçu maître, il fallait prouver cinq ans d'apprentissage, ou quatre ans de compagnonnage, ou être fils de maître. Avant la Révolution, il y avait 4 sortes de boulangers : ceux des villes, ceux des faubourgs et banlieues, les privilégiés et les forains : les privilégiés étaient ceux qui suivaient la cour, ou demeuraient dans des lieux de franchise; les forains, ceux qui, le samedi de chaque semaine, avaient droit de venir vendre du pain aux halles de Paris. Parmi ceux-ci, les boulangers de Gonesse étaient renommés. La suppression des corps de métiers, en 1790, atteignit les boulangers; mais ils demeurèrent soumis à l'inspection de l'autorité municipale. En 1802, le gouvernement reconstitua les boulangers de Paris en une corporation, qui exista jusqu'en 1863. Leur nombre était de 601, divisés en 4 classes, avec 4 syndics, élus par 48 électeurs présidés par le préfet de police. La corporation était assujettie à avoir toujours, tant chez les boulangers qu'aux greniers d'abondance, un approvisionnement de 127,609 quintaux métriques de farine, équivalant à la consommation de Paris pendant un mois environ.

BOULARD (ANTOINE-MARC-HENRI), bibliophile, né à Paris en 1754, m. en 1825, abandonna le notariat pour les lettres. Il a traduit l'*Histoire littéraire du moyen âge*, par Harris, 1786, et l'*Histoire littéraire des quatorze premiers siècles de l'ère chrétienne*, par Berington, 1814-26. — Un autre BOULARD, imprimeur-libraire, né vers 1750, m. vers 1809, publia un *Traité de bibliographie*, Paris, 1804.

BOULAY ou **BOLCHEN**, v. d'Alsace-Lorraine, à 25 kil. N.-E. de Metz. Quincaillerie, tissus de coton, produits chimiques, cuir verni; 2,900 hab.

BOULAY DE LA MEURTHE (ANTOINE-JACQUES-CLAUDE-JOSEPH), homme d'État, né en 1761 à Chaumouzey (Vosges), m. en 1840. Avocat à Paris au moment de la Révolution, il partit comme volontaire en 1792. Président du tribunal civil et accusateur public à Nancy après le 9 thermidor, député de la Meurthe au conseil des Cinq-Cents, il combattit énergiquement les royalistes, et, au 18 brumaire, suivit la fortune de Bonaparte. Il devint président de la section de législation au conseil d'État, contribua ainsi à la rédaction du code civil, et fut chargé de régler ce qui concernait les biens nationaux. Destitué en 1814, il fut ministre d'État pendant les Cent-jours, et prit part à la rédaction de l'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire*. Exilé en 1815 par la 2e Restauration, il ne rentra en France qu'en 1819. On lui doit : *Essai sur les causes qui amenèrent la république en Angleterre*, Paris, an VII; *Tableau des règnes de Charles II et de Jacques II*, 1818, ouvrages qui contenaient des allusions aux affaires du temps.

BOULAY DE LA MEURTHE (HENRI-GEORGES), fils du précédent, né en 1797, m. en 1859, fut colonel d'une légion de la garde nationale de Paris, de 1830 à 1848, député de la Meurthe en 1837, membre du conseil général de la Seine en 1838, député des Vosges en 1842, jusqu'à la révolution de fév. 1848. Cette même année, ses commettants l'envoyèrent à l'Assemblée constituante, qui l'élut, en 1849, un des 3 candidats à la vice-présidence de la république. Il fut choisi par Louis-Napoléon, qui, après l'établissement du 2e Empire, le créa sénateur en 1852.

BOULAY-PATY (PIERRE-SÉBASTIEN), jurisconsulte, né près de Châteaubriant en 1763, m. en 1830. Commissaire national à Paimbœuf, il défendit cette ville contre les Vendéens,

et osa résister à Carrier. Il fut député au conseil des Cinq-Cents, prit part au coup d'État parlementaire du 30 prairial an VII, qui élimina du Directoire La Révellière-Lépeaux et Merlin, fit une vive opposition au 18 brumaire, et devint néanmoins conseiller à la cour impériale de Rennes en 1811. Il s'occupa beaucoup de la législation sur la marine et le commerce.

On lui doit : *Cours de droit commercial maritime*, 1821 ; *Traité des faillites et des banqueroutes*, 1825.

BOULAY-PATY (Évariste), avocat et poète, fils du précédent, né à Donges (Loire-Inférieure) en 1804, m. en 1864, fut attaché au duc d'Orléans et nommé bibliothécaire du Palais-Royal.

Ses principaux ouvrages sont *le Charme*, poème couronné par l'Acad. des jeux Floraux, 1825 ; *Odes nationales*, 1830 ; un poème sur *l'Arc de triomphe de l'Étoile*, couronné par l'Académie française, 1837 ; *Sonnets de la vie humaine*, qui lui ont valu un prix Monthyon.

BOULDUC (Gilles-François), chimiste français, né à Paris en 1675, m. en 1742, fut démonstrateur au Jardin du roi.

BOULE (André-Charles), sculpteur ébéniste, né à Paris en 1642, m. en 1732, s'est rendu célèbre dans la fabrication des meubles de luxe, qu'il ornait de bronzes élégants et de riches mosaïques. Il y apporta une science profonde du dessin et un goût parfait. Louis XIV le nomma graveur ordinaire du sceau. Les meubles de Boule sont encore recherchés. B.

BOULÉE. *V.* Boullée.

BOULEN (Anne de). *V.* Boleyn.

BOULGARINE (Thadée), romancier polonais, ne en Lithuanie en 1789, m. en 1859, servit dans l'armée russe jusqu'en 1809. A cette époque, il passa en France, fut incorporé dans la cavalerie polonaise, et ne quitta le service qu'en 1814, après la chute de Napoléon Ier. Alors il se rendit à Varsovie, où il étudia la langue russe, puis se fixa à Saint-Pétersbourg, où il donna, dans le journal *l'Abeille russe*, des articles de littérature et des tableaux de mœurs qui furent remarqués. Boulgarine est surtout connu par quelques romans : *le Gil Blas russe*, traduit en français, 1829 ; *Pètre Ivanovitch*, trad. en français, 1832, suite de l'ouvrage précédent ; *le Faux Démétrius*, roman historique, bien étudié, sur la Russie au commencement du XVIIe siècle, trad. en français, 1832.

BOULLANGER (André), moine augustin, dit *le Petit Père André*, né à Paris en 1578, m. en 1657, prédicateur connu par ses trivialités et son mauvais goût. Il n'est resté de lui qu'une oraison funèbre de Marie de Lorraine, abbesse de Chelles, 1621.

BOULLAY (Félix-Polydore), pharmacien, né à Paris en 1806, m. en 1835. Élève de M. Dumas, il devint bientôt son collaborateur, et entreprit avec lui des travaux sur les éthers, riches d'idées neuves et hardies. C'est au milieu de ces recherches qu'il fut enlevé à la science par le malheureux accident (brûlure d'éther) qui causa sa mort 4 ans plus tard. Ses travaux, insérés dans les *Annales de chimie et de physique* et dans le *Journ. de pharmacie*, sont : un mémoire sur les *iodures doubles* (1827) ; des dissert. sur le *volume des atomes* et sur les *acides ulmique* et *azulmique* ; une thèse sur le *danger des modifications successivement introduites dans les formules et les pratiques de la pharmacie* ; un mémoire sur l'*aconit et ses préparations*. Il a étendu et perfectionné l'usage de la méthode de déplacement, employée en pharmacie. C. L.

BOULLÉE ou **BOULÉE** (Étienne-Louis), architecte, né à Paris en 1728, m. en 1799, élève de Lejai, se mit à la tête de la réaction contre le genre contourné du temps de Louis XV, et opéra une réforme, en même temps que David dans la peinture. Il fit prévaloir le goût de l'antique, la sévérité des formes, la sobriété d'ornements. On lui doit l'hôtel de Brunoy, aux Champs-Élysées, à Paris ; le château de Tessé, à Chaville ; celui de Chanvri, à Montmorency, et celui du Péreux. Il entra à l'Académie d'architecture en 1762. Brongniart, Chalgrin, Durand et de Gisors furent ses élèves. B.

BOULLÉE (Aimé-Augustin), né à Bourg (Ain) en 1795, m. en 1870. Il était procureur du roi à Mâcon au moment de la révolution de 1830 ; révoqué alors de ses fonctions, il se livra aux travaux historiques.

On lui doit : *Histoire de Démosthène*, Paris, 1824, et 2e édit., 1867 ; *Notice sur M. Poivre et sur M. Dupont de Nemours*, 1835 ; *Histoire de la vie et des ouvrages du chancelier d'Aguesseau*, 1835 et 1849 ; *Histoire de France pendant la dernière année de la Restauration*, 1839 ; *Notice sur le général La Fayette*, 1841 ; *les États de Blois de 1588*, Lyon, 1844 ; *Histoire complète des états généraux et autres assemblées représentatives de la France depuis 1302 jusqu'en 1626*, Paris, 1845 ; *Essai sur la vie et les ouvrages de Portalis*, 1859 ; *Biographies contemporaines*, 1863.

BOULLIAU (Ismael), né à Loudun en 1605, m. en 1694. Savant dans l'histoire et les mathématiques, il eut, comme tant d'autres esprits au XVIIe siècle, la faiblesse de croire à l'astrologie et de prédire l'avenir. Dans quelques écrits sur l'astronomie, il défendit le mouvement de la terre, qui avait encore des adversaires. Il est le premier qui ait donné une explication raisonnable du changement de lumière observé dans quelques étoiles, par une révolution sur leur axe. Newton lui attribue la loi du carré des distances.

BOULLIER (David-Renaud), pasteur à Amsterdam et à Londres, né à Utrecht en 1699, d'une famille d'origine française, m. en 1759, fut un des adversaires des idées du XVIIIe siècle.

Il a écrit une critique des *Lettres philosophiques* de Voltaire, 1754 ; un *Essai sur l'âme des bêtes*, 1727 ; des *Lettres sur les vrais principes de la religion*, 1741 ; une *Exposition de la Trinité*, etc.

BOULLIOT (J.-B.-Joseph), né à Philippeville en 1750, m. en 1833, entra dans les ordres, prêta serment à la constitution civile du clergé, et fut grand-vicaire de Gobel (évêque de Paris). Il se rétracta lors du Concordat et fut nommé curé des Mureaux, près de Meulan, aumônier de la maison des Loges et enfin curé du Mesnil (Seine-et-Oise). Il est auteur d'une *Biographie ardennaise*, Paris, 1830, l'une des meilleures biographies locales. B.

BOULLONGNE (Bon), peintre français, né à Paris en 1649, m. en 1717. Élève de son père Louis, dont Notre-Dame de Paris possède quelques tableaux, et envoyé à Rome, il étudia le Corrège, les Carrache, le Guide, et le Dominiquin. De retour en France, il fut admis à l'Académie, 1677. Il travailla pour Versailles et Trianon, et peignit à fresque, aux Invalides, les chapelles de Saint-Jérôme et de Saint-Ambroise. Le Louvre a de lui le *Combat d'Hercule contre les Centaures*, une *Annonciation de la Vierge*, et *St Benoît ressuscitant un enfant*. Boullongne dessinait bien et avait un coloris vigoureux. Il eut pour élèves Cazes, Santerre, Sylvestre, N. Bertin.

BOULLONGNE (Louis), peintre, frère du précédent, né à Paris en 1654, m. en 1733, obtint le grand prix à 18 ans, fut reçu à l'Académie en 1681, et devint, en 1725, premier peintre du roi. Il compte parmi les bons artistes de l'école française. Ses plus beaux tableaux sont : la *Présentation de J.-C. au temple*, à Notre-Dame de Paris ; *l'Annonciation* et *l'Assomption*, à la chapelle du palais de Versailles. P. C.

BOULOGNE (Étienne-Antoine de), prélat français, né à Avignon en 1747, m. en 1825. Son goût pour la prédication se déclara de bonne heure. Il vint à Paris en 1774, remporta en 1778 le prix proposé pour l'éloge du Dauphin, fit le panégyrique de St Louis, devant les académiciens, dans l'église de l'Oratoire, et prêcha devant Louis XVI en 1783 et 1787. Arrêté trois fois pendant la Révolution pour avoir combattu la constitution civile du clergé, il reprit ses prédications après le Concordat ; fut nommé aumônier de Napoléon Ier en 1806, évêque de Troyes en 1808 ; il tomba en disgrâce lors du concile de 1811, fut enfermé à Vincennes et donna sa démission, que Pie VII n'accepta pas ; il reçut de Louis XVIII l'archevêché de Vienne, qu'il ne put occuper, 1817, et la dignité de pair de France, 1823. Ses œuvres (8 vol. in-8°) contiennent des mandements, panégyriques, sermons, oraisons funèbres, dont celle du duc de Berry, etc. Il écrivit aussi dans divers journaux. Boulogne, émule de Maury, fut un des bons orateurs de la chaire à son époque. B.

BOULOGNE-SUR-MER, *Bononia* et *Gessoriacum*, s.-préf. (Pas-de-Calais), à 254 kil. N.-N.-O. de Paris, par 50° 43' lat. N., et 0° 43' long. O. Port de mer à l'embouchure de la Liane, dans la Manche. Place de guerre de 2e classe ; trib. de comm. ; chambre et bourse de comm. ; direction des douanes, collège, biblioth., école d'hydrographie, bel établissem. de bains de mer ; 44,842 hab., dont beaucoup d'Anglais. Transit important ; nombreux armements pour la pêche du hareng, du maquereau et de la morue. Fabr. de plumes métalliques, boutons, ciment ; scieries, carrosserie, etc. Boulogne se divise en ville haute et ville basse ; la ville haute, la *Bononia* des Romains, dans une situation magnifique, a plusieurs monuments, dont les plus remarquables sont : l'hôtel de ville, bâti sur l'emplacement du palais des comtes de Boulogne, où naquit Godefroy de Bouillon ; la tour du beffroi, monument du XIIIe siècle ; le vieux château, construit par Philippe Hurepel, en 1231 ; le chœur de l'église Saint-Thomas ; la nouvelle église Notre-Dame. La ville basse, *Gessoriacum*, comprend le port, protégé par deux longues jetées, et des établissements de commerce. Port très fréquenté par les voyageurs qui se rendent en Angleterre ; services réguliers de bateaux à vapeur pour Folkestone (30 kil., traversée en 1 h. et demie). Patrie de Daunou, Cuvelier, Alfred de Musset, Sainte-Beuve, Sauvage, inventeur de l'hélice, et Mariette. — Boulogne fut fondée par les Romains, 50 av. J.-C. Les empereurs Claude et Adrien s'y embarquèrent pour passer en Grande-Bretagne ; Constantin y séjourna deux fois ; Charlemagne la fortifia ; les Normands la saccagèrent. Dès le IXe siècle, le Boulonais, dont Boulogne était la capitale, eut ses comtes héréditaires ; Philippe le Bon, duc de Bourgogne, s'en empara en 1430 ; Louis XI le reprit en 1477, et donna ce comté à la Vierge, dont une image miraculeuse était conservée dans l'église de Boulogne ; il se reconnut son vassal, et tous les rois de France, jusqu'à Louis XV, prê-

tèrent, par eux-mêmes ou par procuration, hommage dans l'église de Notre-Dame de Boulogne. Henri VIII s'empara de cette ville en 1544, malgré les efforts du brave maire Antoine Eurvin; les Anglais enlevèrent alors la Vierge miraculeuse, arrivée dans le port de Boulogne sous Dagobert. On voit encore aujourd'hui dans la cathédrale de Canterbury le buffet d'orgues de Boulogne aux tuyaux d'argent, qu'ils emportèrent de même. La Vierge revint miraculeusement, dit-on, en 1550, d'Angleterre à Boulogne, où on la retrouva en 1607 dans le puits d'Honvault. Boulogne fut rendue à la France en 1550. En 1801, Bonaparte, voulant tenter une expédition en Angleterre, fit commencer de grands armements à Boulogne; après la rupture de la paix d'Amiens, 1802, les travaux reprirent avec une nouvelle ardeur. Napoléon I^er^ vint trois fois au camp de Boulogne, et y fit, le 15 août 1804, la seconde distribution des croix de la Légion d'honneur; une nouvelle coalition de l'Autriche et de la Russie contre la France et la défaite de Trafalgar obligèrent l'Empereur de tourner ses armes vers l'Allemagne; alors le camp de Boulogne fut levé, le 24 août 1805. Une colonne, érigée à quelque distance de la ville, en vue des côtes de l'Angleterre, rappelle le souvenir de ce projet d'invasion. (*V.* COLONNES.)

BOULOGNE, brg (Seine), arr. de Saint-Denis, à 9 kil. O. de Paris, sur la rive dr. de la Seine, en face de Saint-Cloud; 25,615 hab. Nombreux établissements de blanchisseurs de linge. Entre ce bourg, qui s'appela Menus-lez-Saint-Cloud jusqu'au XIV^e^ siècle, et Paris se trouve l'anc. bois de Rouverai, auj. bois de Boulogne, de 900 hectares, une des promenades les plus fréquentées de Paris; il renfermait autrefois le château de Madrid, bâti par François I^er^ et démoli sous Louis XVIII, ceux de la Muette, de Bagatelle et le monastère de Longchamps. En 1852, il a été concédé à la ville de Paris et transformé, en 1853, en superbe parc.

BOULOIRE, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de Saint-Calais; 2,200 hab. Toiles.

BOULONAIS. Ancien comté, borné au N. par le Calaisis, le comté de Guines et l'Ardrésis (pays reconquis du XVI^e^ siècle), à l'E. par l'Artois, au S. par le Ponthieu, à l'O. par l'Océan, et comprenant Boulogne, Étaples, Ambleteuse. Compris dans la basse Picardie, il forma pourtant jusqu'en 1790 un petit gouvernement distinct, et compose aujourd'hui la plus grande partie de l'arrondissement de Boulogne, dans le Pas-de-Calais. — Habité d'abord par les Morins, ce pays fut, sous les Romains, compris dans la Belgique II^e^, passa aux Francs, avant Clovis, et fit partie de la Neustrie. Sous les successeurs de Charlemagne, il obéissait au comte de Ponthieu; Helgaud I^er^ le donna à son gendre Hernequin, et ainsi fut créé, avant 882, le comté de Boulogne. Disputé entre les comtes de Ponthieu et ceux de Flandre, il resta aux premiers en 965, et c'est de cette famille que naquit, au XI^e^ siècle, Godefroy de Bouillon. Par mariage ou par achat, il passa successivement à diverses maisons; et l'on peut remarquer, parmi les comtes de Boulogne qui durent ce titre à des mariages, Étienne de Blois, qui fut roi d'Angleterre de 1135 à 1154; — Renaud de Dammartin, prisonnier de Philippe-Auguste à Bouvines, 1214; — Philippe Hurepel, qui lutta contre sa belle-sœur, Blanche de Castille, pendant la minorité de St Louis, son neveu. Vers 1430, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, l'enleva à la maison d'Auvergne; au traité d'Arras, 1435, il s'en fit confirmer la possession par Charles VII, et son fils, Charles le Téméraire, quand il mourut, venait de faire rédiger la coutume du Boulonais, 1477. Louis XI le rendit à la maison d'Auvergne, qui le lui céda en échange du comté de Lauraguais (pays de Castelnaudary), 1478. Pour s'affranchir de la suzeraineté de l'Artois, Louis, en vertu de son autorité royale, déclara la sainte Vierge seule souveraine du comté de Boulogne. (*V.* BOULOGNE.) R.

BOULTON (MATHIEU), mécanicien, né à Birmingham en 1728, m. à Soho en 1809. Son nom est associé à celui de Watt, dont il encouragea les travaux. Borné d'abord à la fabrication de la quincaillerie, il établit, en 1769, une fabrique de machines à vapeur et créa, à Smetwick, près de Soho, une célèbre fonderie pour les pièces de ces appareils.

BOUNAR-BASCHI, v. et collines de la Turquie d'Asie, au N.-O. de l'Anatolie, sur le Scamandre. Nombreuses ruines antiques. C'est l'emplacement de l'ancienne Troie, suivant Welcker et M. Georges Perrot. Beaucoup de sources tièdes.

BOUNDI, v. de l'Hindoustan, cap. de l'État de son nom. Place forte. Le petit État de Boundi (224,000 h.), voisin du Scindiah, est gouverné par un radjah, soumis depuis 1818 à la protection de l'Angleterre.

BOUQUENON, v. d'Allemagne. (*V.* SAAR-UNION.)

BOUQUET (DOM MARTIN), bénédictin de Saint-Maur, né à Amiens en 1685, m. en 1754. Bibliothécaire à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, il se démit de sa place pour se livrer à l'étude avec plus de liberté. Après avoir aidé Montfaucon dans quelques-uns de ses travaux, il entreprit de publier la collection des historiens des Gaules et de la France, vaste projet conçu par Colbert dès 1676, repris par Le Tellier et d'Aguesseau, et que Mabillon avait jugé au-dessus de ses forces. A partir de 1738 jusqu'à sa mort, il édita 8 vol. des *Rerum Gallicarum et Francicarum scriptores*. Cette admirable collection fut continuée au XVIII^e^ siècle par d'autres bénédictins, Haudiguier, d'Antine, Poirier, Précieux, Clément, Housseau, Brial, et, depuis la Révolution, par les membres de l'Académie des inscriptions. B.

BOURBON (ILE). *V.* RÉUNION (ILE DE LA).

BOURBON (LAC). *V.* WINNIPEG.

BOURBON-LANCY, *Aquæ Nisinei, Borbonium Anselmium,* ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles. Anc. baronnie, confisquée sur le connétable de Bourbon par François I^er^. Eaux thermales célèbres du temps des Romains; nombreuses et riches antiquités. Établissement de bains fréquenté; 3,228 hab. Pendant la Révolution de 1789, on la nomma Bellevue-les-Bains. Peut-être son nom de Lancy, qu'on écrivait jadis l'Ansi, venait-il d'un comte de Bourbon nommé Anselme.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT, *Arcimbaldi, Aquæ Borvonis* ou *Bormonis,* ch.-l. de cant. (Allier), arr. de Moulins. Eaux thermales; grand hospice; 3,784 hab. Une branche cadette des Capétiens y résida, et en prit le nom de Bourbons. M^me^ de Montespan y mourut. Pendant la révolution de 1789, Bourbon-l'Archambault s'appela Bourges-les-Bains. Au-dessus de la ville s'élèvent les magnifiques ruines du château, forteresse féodale commencée au XIII^e^ siècle et achevée au XV^e^.

BOURBON-VENDÉE, nom donné en 1815 au ch.-l. du dép. de la Vendée, Napoléon-Vendée, bâti en 1805 sur les ruines de l'anc. forteresse de La Roche-sur-Yon. (*V. ce nom.*)

BOURBON (THÉATRE DU PETIT-), célèbre pour avoir été occupé par Molière. Il était situé à Paris tout près du Louvre, sur le quai, vers Saint-Germain l'Auxerrois. Ce fut là qu'Henri III fit venir les comédiens de Venise dits *Gli Gelosi,* et que l'on donna les ballets de Balthazar de Beaujoyeulx. Mazarin embellit ce théâtre, où furent joués les premiers opéras; on y représenta l'*Andromède* de Corneille. Louis XIV le donna à Molière en 1658. Deux ans après, il fut démoli pour faire place à la partie sud de la colonnade du Louvre. B.

BOURBON (MAISONS DE). Plusieurs familles nobles, princières et royales, ont porté ce titre, emprunté au Bourbonnais, qu'elles possédèrent en fief ou en apanage.

BOURBON (PREMIÈRE MAISON DE), dite **BOURBON L'ANCIEN.** La plus ancienne maison de Bourbon se faisait remonter jusqu'à Childebrand, frère puîné de Charles Martel, et dont le fils Nibelong aurait eu deux enfants : 1° Théodebert, père de Robert le Fort (bisaïeul de Hugues Capet); 2° Childebrand II, souche des sires de Bourbon, dont l'origine se confondrait ainsi avec celle des Carolingiens et des Capétiens. Mais le premier Bourbon authentique est AYMAR ou Adhémar, qualifié comte dans une charte de 913, par laquelle Charles le Simple lui fait don de certaines terres du Berry, de l'Auvergne et de l'Autunois. Le nom d'Archambault, que portèrent plusieurs de ses successeurs, fut ajouté à celui de leur fief principal, dont le chef-lieu s'est toujours appelé Bourbon-l'Archambault. Une branche collatérale dite de Bourbon-Lancy, commença à la fin du X^e^ siècle et finit au XIV^e^. Les sires de Bourbon furent constamment en hostilité avec les bénédictins de Souvigny, dont ils avaient fondé l'abbaye. ARCHAMBAULT V s'attaqua même à la cour de Rome, en faisant jeter en prison le légat Hugues de Die, archevêque de Lyon; ce qui lui attira les censures du concile de Clermont-Ferrand, 1095. ARCHAMBAULT VII accompagna Louis le Jeune à la 2^e^ croisade. La première maison de Bourbon s'est éteinte, en 1200, avec ARCHAMBAULT VIII, gardien des terres et forteresses de Philippe-Auguste en Auvergne; il ne laissa qu'une fille, Mahaut ou Mathilde, mariée à Guy II de Dampierre, seigneur de Saint-Dizier. De cette union naquit ARCHAMBAULT IX, qui commença, en 1218, une nouvelle maison de Bourbon. B.

BOURBON (SECONDE MAISON DE), dite **BOURBON-DAMPIERRE.** ARCHAMBAULT IX, *le Grand,* fondateur de cette maison, périt, en 1242, à la bataille de Taillebourg; c'est à lui que la ville de Gannat dut son affranchissement. Son fils, ARCHAMBAULT X, suivit St Louis dans sa 1^re^ croisade, et mourut en Chypre, 1219. Des mariages portèrent alors la sirerie de Bourbon à la maison de Bourgogne, jusqu'en 1283, époque où Béatrix, qui avait épousé le 6^e^ fils de St Louis, Robert, comte de Clermont (Beauvaisis), en hérita. B.

BOURBON (TROISIÈME MAISON, OU MAISON CAPÉTIENNE DE). Elle commence, en 1310, avec LOUIS I^er^, fils de Robert et de Béatrix; après la mort de son père, 1318, il réunit le comté de Clermont au Bourbonnais, qui fut érigé en duché-pairie par Charles IV le Bel, en 1327 (*V. son article ci-après*). Louis I^er^

eut 2 fils : Pierre, sire de Bourbon, et Jacques, comte de la Marche, qui furent la tige des deux branches suivantes :

Branche aînée. PIERRE Ier, 1341-1356, combattit à Crécy, et fut tué à Poitiers. Parmi ses filles, l'une, Jeanne, épousa le roi Charles V ; une autre, Blanche de Bourbon (*V.* BLANCHE), fut mariée à Pierre le Cruel, roi de Castille. — LOUIS II (*V. son article ci-après*), de 1356 à 1410. — JEAN Ier, 1410-1434, fut du parti des Armagnacs, tomba au pouvoir des Anglais à la bataille d'Azincourt, et subit une captivité de 18 ans à Londres. Son 3e fils, Louis, fut la tige de la famille de Montpensier. (*V. ce mot.*) — CHARLES Ier, 1434-1456, soutint la cause de Charles VII contre les Bourguignons et les Anglais, prit part à la défense d'Orléans avec Dunois, et fut un des négociateurs de la paix d'Arras, 1435, mais aussi un des complices de la Praguerie, 1439, dont son frère naturel, Alexandre, bâtard de Bourbon, porta la peine. — JEAN II, 1456-1488, un des membres de la ligue du Bien public contre Louis XI, et connétable sous Charles VIII. Un de ses neveux a été la tige des Bourbons-Busset en Auvergne. — PIERRE II, 1488-1503, frère du précédent, marié avec Anne de Beaujeu, fille de Louis XI. Il ne laissa qu'une fille, Suzanne : elle porta les titres et les domaines de la maison de Bourbon à la famille de Montpensier, en épousant son cousin Charles, qui fut le célèbre connétable de Bourbon (*V. son article ci-après*), avec lequel finit la branche aînée des ducs de Bourbon, en 1527.

Branche cadette. JACQUES Ier, comte de la Marche, 1341-1361, fut pris par les Anglais à la bataille de Poitiers, et périt en combattant les Grandes-Compagnies qui infestaient le royaume. — JEAN Ier, 1361-1393, devint comte de Vendôme par mariage. Un de ses frères fut le chef des Bourbons-Préaux, et un de ses fils commença les Bourbons-Carency. — JACQUES II, 1393-1438, mourut sans enfants mâles; il laissa à sa fille le comté de la Marche, qu'elle porta à la maison d'Armagnac, mais qui devait revenir bientôt à la branche aînée de Bourbon ; et il transmit le comté de Vendôme à son frère Louis, 1438-1446, chef de la famille de Bourbon-Vendôme. — JEAN II, de 1446 à 1478. — FRANÇOIS, de 1478 à 1495. — CHARLES, 1495-1537, en faveur duquel le comté de Vendôme fut érigé en duché par François Ier, et qui devint chef de toute la maison de Bourbon par la mort du fameux connétable de Bourbon. — ANTOINE, 1537-1562 (*V.* ANTOINE), roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret. (*V.* JEANNE.) Il eut, entre autres frères, François, comte d'Enghien (*V.* ENGHIEN); Charles, cardinal de Bourbon (*V. l'article ci-après*); Louis, prince de Condé, tige des maisons de Condé, de Conti et de Soissons. (*V. ces noms.*) De son mariage avec Jeanne d'Albret naquirent Catherine de Bourbon (*V.* CATHERINE) et Henri de Bourbon, qui fut roi sous le nom de Henri IV.

BOURBON (MAISON ROYALE DE). Henri IV est la tige des Bourbons de France, d'Espagne, de Naples et de Parme.

Bourbons de France. HENRI IV, roi de 1589 à 1610. Il eut : 1° De Marie de Médicis : Louis XIII ; Gaston d'Orléans (*V.* ORLÉANS); Élisabeth, née en 1602, mariée à Philippe IV, roi d'Espagne; Christine, mariée à Victor-Amédée Ier (*V.* CHRISTINE); Henriette-Marie (*V.* HENRIETTE), mariée à Charles Ier d'Angleterre. — 2° De Gabrielle d'Estrées : César, duc de Vendôme (*V.* VENDÔME); Alexandre, dit le chevalier de Vendôme, né en 1598, m. en 1629; Catherine-Henriette, légitimée, mariée à Charles II de Lorraine, duc d'Elbeuf, et m. en 1663. — 3° De la marquise de Verneuil : Henri, né en 1601, m. en 1680, évêque de Metz ; Gabrielle-Angélique, légitimée, mariée au duc d'Épernon, et m. en 1627. — 4° De la comtesse de Moret : Antoine, né en 1607, m. en 1632. — 5° De Charlotte des Essarts : Jeanne-Baptiste, légitimée, morte en 1670, abbesse de Fontevrault; Marie-Henriette, m. en 1629, abbesse de Chelles.

LOUIS XIII, roi de 1610 à 1643. Il eut d'Anne d'Autriche 2 fils, Louis XIV et Philippe d'Orléans, tige de la branche cadette de la maison royale de Bourbon. (*V.* ORLÉANS.)

LOUIS XIV, roi de 1643 à 1715. Il eut : 1° De Marie-Thérèse : Louis (*V. ce nom*), dit le grand Dauphin. — 2° De la duchesse de La Vallière : Louis, comte de Vermandois (*V.* VERMANDOIS); Marie-Anne, duchesse de La Vallière-Vaujour, née en 1666, légitimée en 1667, mariée au prince de Conti, Louis-Armand de Bourbon, et m. en 1685. — 3° De Mme de Montespan : Louis-Auguste, duc du Maine (*V.* MAINE); Louis-César, comte du Vexin, né en 1672, légitimé en 1675, m. en 1683, abbé de Saint-Denis; Louis-Alexandre, comte de Toulouse (*V.* TOULOUSE) et tige de la branche de Penthièvre (*V. ce mot*); Louise-Françoise, dite Mlle de Nantes, née en 1673, légitimée, mariée en 1685 au prince Louis de Condé, et m. en 1743; Louise-Marie, dite Mlle de Tours, m. en 1681; Françoise-Marie, dite Mlle de Blois, né en 1677, légitimée en 1681, mariée à Philippe d'Orléans, depuis régent du royaume et m. en 1749.

LOUIS, le grand Dauphin, eut 3 enfants de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière : Louis, duc de Bourgogne (*V.* BOURGOGNE); Philippe, duc d'Anjou, chef des Bourbons d'Espagne; Charles, duc de Berry. (*V.* BERRY.)

LOUIS, duc de Bourgogne, puis Dauphin, eut 3 enfants de Marie-Adélaïde de Savoie : un duc de Bretagne, m. en 1705 au berceau; Louis, duc de Bretagne, né en 1707, déclaré Dauphin après la mort de son père, en 1712, et m. la même année.

LOUIS, duc d'Anjou, depuis Louis XV.

LOUIS XV, roi de 1715 à 1774, eut de Marie Leczinska : Louis, Dauphin (*V.* LOUIS); Louise-Élisabeth, née en 1727, m. en 1759, mariée à l'infant d'Espagne Philippe, duc de Parme; Anne-Henriette, née en 1727, m. en 1752; Marie-Adélaïde, née en 1732, m. en 1800; Marie-Louise-Thérèse-Victoire, née en 1733, m. en 1799 ; Sophie-Philippine-Élisabeth-Justine, née en 1734, m. en 1782; Louise-Marie, née en 1737, m. en 1787.

LOUIS, Dauphin, eut : 1° De Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaëlle, fille de Philippe V, roi d'Espagne : Marie-Thérèse, dite Madame, née en 1746, m. en 1748. — 2° De Marie-Josèphe de Saxe : Louis-Joseph-Xavier, duc de Bourgogne, né en 1751, m. en 1761 ; Xavier-Marie-Joseph, duc d'Aquitaine, né en 1753, m. en 1754 ; Louis-Auguste, duc de Berry, depuis Louis XVI ; Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, depuis Louis XVIII, ; Charles-Philippe, comte d'Artois, depuis Charles X ; Marie-Zéphirine, dite Madame, née en 1750, m. en 1755 ; Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière, dite Madame Clotilde, née en 1759, m. en 1802, mariée à Charles-Emmanuel-Ferdinand, roi de Sardaigne; Philippine-Marie-Hélène-Élisabeth, dite Madame Élisabeth. (*V. ce nom.*)

LOUIS XVI, roi de 1774 à 1793. Il eut de Marie-Antoinette : Louis-Joseph-François-Xavier, Dauphin, né en 1785, m. en 1789; Louis-Charles, duc de Normandie, Dauphin en 1789, appelé ensuite Louis XVII ; Marie-Thérèse-Charlotte, dite Madame Royale, née en 1778, mariée en 1799 à son cousin le duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois.

LOUIS XVII, né en 1785, m. au Temple en 1795, sans avoir régné.

LOUIS XVIII, roi de 1814 à 1824, m. sans enfants.

CHARLES X, roi de 1824 à 1830, eut de Marie-Thérèse de Savoie : Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême (*V.* ANGOULÊME), m. sans enfants, et Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry (*V.* BERRY). Ce dernier eut de Marie-Caroline-Thérèse des Deux-Siciles : Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, né en 1820, et Louise-Marie-Thérèse d'Artois, née en 1819, mariée en 1845 au duc de Parme, m. en 1864.

HENRI, duc de Bordeaux, comte de Chambord (*V.* CHAMBORD), marié en 1846 à Marie-Thérèse de Modène, m. sans enfants en 1883. Avec lui s'est éteinte la branche aînée des Bourbons de France. Pour la branche cadette, *V.* ORLÉANS.

Bourbons d'Espagne. Cette branche est issue de Philippe d'Anjou, 2e fils du grand Dauphin et petit-fils de Louis XIV. Elle comprend :

PHILIPPE V, roi de 1700 à 1746. Il eut : 1° De Marie-Louise-Gabrielle de Savoie : Louis, qui fut roi en 1723-24, pendant une abdication momentanée de son père; et Ferdinand, prince des Asturies, depuis Ferdinand VI. — 2° D'Élisabeth de Parme : Charles, depuis Charles III; Philippe, chef de la branche des Bourbons de Parme, etc.

FERDINAND VI, roi de 1746 à 1759, m. sans enfants.

CHARLES III, roi de 1759 à 1788, eut de Marie-Amélie de Saxe : Philippe, exclu du trône à cause de ses infirmités ; Charles, depuis Charles IV; Ferdinand, chef des Bourbons des Deux-Siciles ; Marie-Louise, née en 1745, mariée à l'empereur Léopold II.

CHARLES IV, roi de 1788 à 1808, eut de Marie-Louise de Parme : Ferdinand-Marie-François de Paule, depuis Ferdinand VII; Charles-Marie-Isidore, dit Don Carlos, né en 1788, père de 4 fils ; François de Paule-Antoine-Marie, né en 1794, père de 3 enfants mâles et de 3 filles; Charlotte-Joachime (*V. ce nom*) ; Marie-Louise-Joséphine, née en 1782, mariée à Louis de Parme, roi d'Étrurie ; Marie-Isabelle, née en 1789, mariée à François Ier des Deux-Siciles.

FERDINAND VII, roi de 1814 à 1832, eut de Marie-Christine des Deux-Siciles, le 10 octobre 1830, Isabelle II, reine de 1833 à 1868, et Luisa-Fernanda, mariée, en 1846, au duc de Montpensier. Le fils d'Isabelle II, ALPHONSE XII, est roi d'Espagne depuis 1874.

Bourbons des Deux-Siciles. Cette branche commença, en 1738, avec Charles VII, fils de Philippe V d'Espagne, qui, appelé par la mort de son frère Ferdinand II en Espagne, y régna avec le titre de Charles III. Les Deux-Siciles passèrent à l'un de ses fils, 1759.

FERDINAND Ier, roi de 1759 à 1806, et de 1815 à 1825. Il eut de Marie-Caroline d'Autriche : François Ier, qui lui succéda; Léopold-Joseph-Michel, prince de Salerne, né en 1790,

époux de Marie-Clémentine, fille de l'empereur François Ier; Marie-Thérèse-Caroline, 2e femme de l'empereur François Ier; Louise-Amélie, femme de Ferdinand III, grand-duc de Toscane; Marie-Christine, née en 1779, mariée, en 1827, à Charles-Félix, roi de Sardaigne; Marie-Amélie, née en 1782, mariée à Louis-Philippe d'Orléans, et reine des Français; Marie-Antoinette, mariée, en 1802, au prince des Asturies, depuis Ferdinand VII d'Espagne; et François, qui fut roi des Deux-Siciles.

François Ier, roi de 1825 à 1830. Il eut : 1° De Marie-Clémentine d'Autriche : Caroline-Ferdinande-Louise, née le 5 novembre 1798, mariée, en 1816, au duc de Berry, — 2° De Marie-Isabelle d'Espagne : Ferdinand-Charles, depuis Ferdinand II; Charles-Ferdinand, prince de Capoue, né en 1811; Léopold-Benjamin, comte de Syracuse, né en 1813; Antoine-Pascal, comte de Lecce, né en 1816; Louis-Charles-Marie-Joseph, comte d'Aquila, né en 1824; François de Paule-Louis-Emmanuel, comte de Trapani, né en 1827; Carlotta (*V. ce nom*); Marie-Christine, née en 1806, mariée, en 1829, à Ferdinand VII, roi d'Espagne; Marie-Antoinette, née en 1814; Marie-Amélie, née en 1818; Caroline-Ferdinande, née en 1820.

Ferdinand II, né le 12 janvier 1810, m. le 22 mai 1859, roi en 1830, marié, en 1831, à Marie-Christine de Savoie, puis à Marie-Thérèse-Isabelle d'Autriche. Il eut : François II, roi en 1859, renversé en 1860; Louis-Marie, comte de Trani; Alphonse-Marie, comte de Caserta.

Bourbons de Parme. Cette maison ducale commença en 1748 avec Philippe, un des fils de Philippe V d'Espagne. Elle a été renversée en 1859, et comprend :

Philippe, de 1748 à 1765; il eut de Louise-Élisabeth, fille de Louis XV : Ferdinand, qui lui succéda; Isabelle, née en 1741, mariée à l'empereur Joseph II; Louise-Marie-Thérèse, née en 1751, mariée à Charles IV d'Espagne.

Ferdinand, de 1765 à 1801; il eut de Marie-Amélie-Antoinette, sœur de l'empereur François II, un fils et 3 filles.

Louis, de 1801 à 1803, époux de Marie-Louise, fille de Charles IV d'Espagne, et créé roi d'Étrurie par Napoléon Ier.

Charles-Louis, de 1803 à 1807, dépossédé par Napoléon Ier, puis prince de Lucques en 1814, et de Parme en 1847. Ferdinand-Charles, qu'il eut en 1823 d'une princesse de Sardaigne, a épousé, en 1845, la sœur du comte de Chambord, et pris possession de la couronne ducale en 1849; assassiné en 1854; son fils Robert a été renversé en 1859.

BOURBON (Louis Ier, duc de), dit *le Grand* et *le Boiteux*, fils de Robert de Clermont et de Béatrix de Bourgogne, né en 1279, se signala aux affaires de Furnes, 1297, de Courtrai, 1302, et de Mons-en-Pévèle, 1304. Philippe le Bel l'investit de la charge de grand chambrier de France, l'une des 5 premières de la couronne, qui fut dès lors héréditaire dans la maison de Bourbon. Louis régna sur le Bourbonnais après la mort de sa mère, 1310, et sur le comté de Clermont après celle de son père, 1318. Partisan de la loi salique pour la couronne, il reçut de Charles IV le titre de duc et pair et le comté de la Marche, 1327, se distingua à la bataille de Cassel contre les Flamands, et mourut en 1341. B.

BOURBON (Louis II, duc de), dit *le Bon*, né 1337, succéda à son père Pierre Ier en 1356. Il fut retenu 8 ans en Angleterre, comme otage du traité de Brétigny. De retour en France, il institua pour la noblesse de ses domaines l'ordre de l'Écu d'or, et servit contre les Anglais, avec Duguesclin, son ami, en Anjou, en Saintonge, en Guyenne et en Auvergne. Durant la minorité de Charles VI, Louis II, oncle maternel de ce prince, fut chargé de l'administration avec les ducs de Bourgogne, de Berry et d'Anjou. Après s'être illustré à Rosebecque, 1382, il prit la direction d'une croisade au profit des Génois contre les Sarrasins, atteignit les pirates de Tunis, de Bougie et de Tlemcen, et les obligea de remettre en liberté leurs captifs, 1390. Il mourut à Moulins en 1410, universellement regretté. B.

BOURBON (Charles, duc de), connu sous le nom de *connétable de Bourbon*, né en 1489, était fils de Gilbert, comte de Montpensier, et de Claire de Gonzague. Il épousa, en 1505, sa cousine Suzanne, fille de Pierre II, duc de Bourbon, et acquit ainsi de vastes domaines. Il fit ses premières armes au siège de Gênes, 1507, décida par son intrépidité le succès de la journée d'Agnadel, 1509, sauva la Bourgogne ouverte aux étrangers par la défaite de La Trémouille à Novare, 1513, reçut de François Ier l'épée de connétable, et fit voir à Marignan, 1515, qu'il en était digne. Bientôt en butte aux persécutions de la reine mère, Louise de Savoie, dont il avait refusé la main, privé du commandement de l'avant-garde, qui était un des privilèges de sa charge, dans la campagne des Pays-Bas, 1521, menacé, par un procès inique, d'une complète spoliation après la mort de sa femme, il entra dans les desseins de Charles-Quint, qui tendaient à démembrer le royaume, et, se voyant découvert, sans appui parmi ses vassaux, passa à l'ennemi en 1523. A la tête des troupes impériales, il chassa Bonnivet de l'Italie, reçut les reproches de Bayard mourant, pénétra en Provence, où il fit en vain le siège de Marseille, 1524, et contribua à la bataille de Pavie, 1525. Méprisé des Espagnols qu'il servait, repoussé avec persévérance par François Ier, malgré le traité de Madrid, il lança, sur les alliés de la France en Italie, des bandes indisciplinées, à la tête desquelles il fut tué en donnant l'assaut à Rome, 6 mai 1527. Ses domaines, confisqués, furent réunis à la couronne. B.

BOURBON (Antoine de). *V.* Antoine.

BOURBON (Charles, cardinal de), frère d'Antoine de Bourbon, et oncle de Henri IV, né en 1523, fut archevêque de Rouen. Quand Henri III eut perdu son dernier héritier direct par la mort de son frère le duc d'Alençon, 1584, les ligueurs donnèrent le titre de roi au cardinal de Bourbon, ne voulant pas accepter Henri de Navarre, qui était huguenot. Après l'assassinat de Henri de Guise, à Blois, 1588, Henri III fit arrêter le cardinal, au nom duquel certains parlements rendaient déjà leurs arrêts, mais qui n'avait d'ailleurs ni ambition ni talents. Celui-ci était encore captif dans le château de Fontenay-le-Comte lorsqu'on le proclama, à Paris, sous le nom de Charles X, après le meurtre du roi, et il mourut sans avoir recouvré la liberté, 1590. B.

BOURBON (Louis-Henri, duc de). *V.* Condé.

BOURBON (Louis-Henri-Joseph, duc de). *V.* Condé.

BOURBON (Nicolas), dit *l'Ancien*, poète latin, fils d'un forgeron, précepteur de Jeanne d'Albret, né à Vendeuvre, en Champagne, en 1503, m. en 1550, a laissé 8 livres d'épigrammes intitulées : *Nugæ*, Paris, 1533, parmi lesquelles on en trouve peu de bonnes; une *Pædologia*, Lyon, 1536, ou distiques moraux, qui ont été honorés des commentaires d'un certain Jean Descaures, d'Amiens, Paris, 1571.

BOURBON (Nicolas), dit *le Jeune*, neveu du précédent, mais fort supérieur à lui, né à Bar-sur-Aube en 1574, m. en 1644, fut professeur de rhétorique dans plusieurs collèges de Paris, membre de l'Académie française, entra à l'Oratoire. Il eut le malheur de préférer Lucain et Claudien à Virgile, ce qui ne l'empêcha pas d'être estimé de son vivant le meilleur poète latin de son siècle. Seul Balzac paraît n'avoir pas été de cet avis. Ses poésies ont été imprimées pour la première fois à Paris en 1630, sous le titre de *Poematia*, et réimprimées en 1651-54, avec augmentations. La pièce relative au meurtre d'Henri IV, *Diræ in parricidam*, est son chef-d'œuvre. C. N.

BOURBONNAIS, *Borbonensis Ager*, anc. prov. du centre de la France, formant auj. le dép. de l'Allier et une partie de ceux du Puy-de-Dôme, de la Creuse et du Cher. Cap. Moulins; villes princip. : Gannat, Vichy, Bourbon-l'Archambault, La Palisse, Néris, Souvigny, Saint-Amand, Montluçon. C'était, avant les Romains, le pays des *Ædui* et d'une partie des *Bituriges Cubi*.

BOURBONNE-LES-BAINS, *Borbonia, Aquæ Bormonis* ou *Borvonis*, ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. de Langres, au confluent de la Borne et de l'Apance. Eaux thermales très connues des Romains et très fréquentées aujourd'hui. Établissement de bains appartenant à l'État. Hôpital militaire fondé par Louis XV. Ruines de constructions romaines et d'un château fort du VIIe siècle.

BOURBOTTE (Pierre), une des plus tristes célébrités de la révolution française, né à Vaux, près d'Avallon, en 1763. Député de l'Yonne à la Convention en 1792, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, s'opposa à ce que les complices des massacres de septembre fussent recherchés, demanda la mise en jugement de la reine, déploya une violence inouïe dans la Vendée, où il devait surveiller les chefs militaires, défendit Carrier, fut arrêté à la journée du 1er prairial, condamné à mort, 13 juin 1795, et chercha inutilement, en se frappant d'un coup de couteau, à échapper à la guillotine. B.

BOURBOURG ou **BOURBOURG-VILLE**, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Dunkerque, sur le canal de son nom qui joint Dunkerque à l'Aa; autrefois fortifié; possédait une abbaye de dames nobles; 2,477 hab. Industrie active : savons, huiles, sucres, etc. Tout auprès se trouve le brg dit Bourbourg-Campagne, qui a 4,295 hab.

BOURCHERESSE, *Brocariaca* ou *Bruchariacum*, domaine des rois mérovingiens en Bourgogne, entre Chalon et Autun.

BOURCIER (François-Antoine), général français, né en 1760 près de Phalsbourg, m. en 1828, fit partie de l'état-major de Custine en 1792, devint, l'année suivante, général de brigade et chef d'état-major de l'armée du Rhin, général de division en 1794, servit sous Moreau, fit les campagnes de Suisse et de Naples, combattit à Elchingen, Ulm, Austerlitz, Iéna, Wagram, essaya de rétablir la cavalerie après les désastres de Russie, et fut député sous la Restauration. B.

BOURDALOUE (Louis), né à Bourges, d'une famille considérable, le 28 août 1632, m. à Paris le 13 mai 1704. Il entra à 16 ans chez les jésuites, y fit de solides études, et après avoir

prêché quelques années en province, avec le plus grand succès, il fut appelé comme prédicateur à Paris, en 1670. Bossuet prêchait depuis douze ans; il aborda moins souvent la chaire, et laissa la première place à Bourdaloue. Bourdaloue est le prédicateur par excellence : s'il n'a pas la sublimité de Bossuet, le charme infini de Fénelon, l'heureuse abondance de l'auteur du *Petit Carême,* personne n'a plus de force, plus de logique, un raisonnement plus serré, une éloquence plus virile; on peut citer comme son chef-d'œuvre la 1re partie du sermon sur la Passion, où il prouve que la mort du Fils de Dieu est le triomphe de la puissance. Il débuta à Paris dans la plus brillante période du siècle de Louis XIV : les plus grands poètes charmaient cette société qu'illustraient déjà tant de victoires; Bourdaloue parut, et porta, avec une autorité inflexible, les avertissements de la loi chrétienne au milieu de ce monde enivré de plaisirs. Ce soin du perfectionnement moral, qui est un des traits les plus beaux du siècle de Louis XIV, on peut l'attribuer en partie à Bourdaloue et à l'influence de cette prédication infatigable. « Il bannit de la chaire ces pensées frivoles, plus propres pour des discours académiques que pour instruire les peuples; il en retrancha ces longues dissertations de théologie qui ennuient les auditeurs et qui ne servent qu'à remplir le vide des sermons; il établit les vérités de la religion solidement, et jamais personne n'a su comme lui tirer de ces vérités des conséquences utiles aux auditeurs. » Ces paroles de Chr.-Fr. de Lamoignon, fils du premier président, résument l'opinion du xviie siècle sur ce grand prédicateur, bien que Fénelon, dans ses *Dialogues sur l'éloquence,* l'ait sévèrement traité. Son style est grave, élevé, sans emphase ni obscurité; aussi réussit-il devant un auditoire de campagnards autant que devant la cour. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il reçut une mission en Languedoc, et obtint un immense succès. Ses *Panégyriques* et ses *Oraisons funèbres* sont médiocres. Il y a d'admirables choses dans ses *Pensées.* Bourdaloue était doué d'un extérieur plein de dignité; il avait la voix harmonieuse et sonore, le débit rapide, animé et plein d'âme. Modeste, bon, austère, il comprenait la nature humaine, et, comme prêtre, on le trouvait aussi indulgent que le permettaient ses devoirs sacrés.

Les œuvres de Bourdaloue ont été recueillies en 14 vol., Paris, 1707; 17 vol., 1822-26; et 3 vol., 1834. Les *Sermons inédits,* publiés dès 1810 et réimprimés en 1823, sont apocryphes. S. R. T.

BOURDEAUX (Val de), petit pays de l'anc. Diois, autour de Bourdeaux, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Die, sur le Roubion; 827 hab.

BOURDEILLES, village (Dordogne), arr. de Périgueux, sur la Dronne; 1,386 hab. Belles ruines d'un château. Anc. seigneurie de la famille de Bourdeilles, et patrie de Pierre de Bourdeilles, connu sous le nom de Brantôme.

BOURDIGNÉ (Charles de), poète français du xvie siècle, né à Angers, s'est fait un nom par sa *Légende de Pierre Faifeu,* composée de 49 contes. Il est un de ceux qui, les premiers, ont alterné assez régulièrement les rimes masculines et féminines.

BOURDIN (Maurice), né en Limousin, m. en 1122, s'insinua dans la faveur de Bernard, archevêque de Tolède, obtint l'évêché de Coïmbre et l'archevêché de Braga, et s'attacha à la fortune de l'empereur Henri V, dont il flatta les passions et la haine contre Pascal II. Après l'avoir couronné malgré la défense du pape, il ne craignit pas de se faire introniser par lui sur le siège pontifical, au mépris des droits du pape légitime Gélase II, 1118. L'élévation scandaleuse de cet antipape, qui se faisait appeler Grégoire VIII, ne dura que trois ans. Calixte II, successeur de Gélase, l'assiégea dans Sutri, le prit et le relégua au monastère de la Cava, où Bourdin finit ses jours dans la pénitence. H. B.

BOURDIN (Gilles), savant jurisconsulte, né à Paris en 1517, m. en 1570, fut procureur général au parlement de Paris.

On a de lui un commentaire estimé sur les *Thesmophories* d'Aristophane; des *Mémoires sur les libertés de l'Eglise gallicane,* ms. du fonds Dupuy; *Paraphrasis in constitutiones regias anno 1539 editas,* trad. en franç. par Fontanon, 1606.

BOURDON (Sébastien), peintre, né à Montpellier en 1621, m. en 1671. Il alla étudier en Italie les œuvres de Claude Lorrain, du Caravage et du Bamboche. De retour en France, il fit, pour Notre-Dame de Paris, le *Crucifiement de St Pierre,* qui est aujourd'hui au Louvre. Pendant la Fronde, il voyagea en Suède, où la reine Christine le nomma son premier peintre. Il revint l'année suivante. Il fut de l'Académie lors de sa fondation. La galerie de l'hôtel Bretonvilliers, gravée par Fiquet, était une de ses œuvres principales; on cite encore un *Christ mort aux pieds de la Vierge,* le *Martyre de St Protais,* une *Halte de bohémiens,* et d'estimables eaux-fortes. P. C.

BOURDON DE L'OISE (François-Louis), procureur au parlement de Paris, né près de Compiègne, m. en 1797, embrassa avec ardeur la cause de la Révolution, prit une part active à la journée du 10 août 1792, fut député de l'Oise à la Convention, vota la mort de Louis XVI sans sursis ni appel, dénonça les Girondins et soutint la Terreur, puis se tourna contre Danton et Robespierre, à cause des excès commis en Vendée, et, après le 9 thermidor, devint aussi violent réacteur qu'il avait été furieux révolutionnaire. Membre du conseil des Cinq-Cents, il fit une grande fortune en spéculant sur les assignats et les biens nationaux, demanda le rappel de la loi d'exil portée contre les nobles, et devint l'ennemi de tout ce qui était ou paraissait républicain. Le Directoire le déporta le 18 fructidor an V (4 sept. 1797), et il mourut à Sinnamari. B.

BOURDON DE LA CROSNIÈRE (Léonard-Jean-Joseph), conventionnel, né en 1758 à Longué-au-Perche (Orne), m. en 1815. Il dirigeait une maison d'éducation à Paris lors de la Révolution. Député du Loiret, soupçonné de complicité dans les journées de septembre, il montra dans le procès du roi une impatience furieuse. Quand le corps de Marat fut porté au Panthéon, il dirigea la cérémonie. Après avoir soutenu Robespierre, il se tourna contre lui au 9 thermidor, et conduisit avec Barras la garde nationale contre l'hôtel de ville. Arrêté pour participation au mouvement insurrectionnel du 12 germinal (1er avril 1795), il profita de l'amnistie du 25 octobre, et fut employé comme agent du Directoire à Hambourg, d'où il fit expulser les émigrés. C'est lui qui avait fondé, en 1793, l'École des élèves de la patrie. B.

BOURDON DE VATRY (Marc-Antoine), frère du précédent, né à Paris en 1761, m. en 1828, fut secrétaire de l'amiral de Grasse pendant la guerre d'Amérique, entra dans l'administration de la marine après 89, devint même ministre après Bruix, par l'appui de Sieyès, mais il fut remplacé dans ce poste après le 18 brumaire. Cependant il rentra aux affaires, et fut ordonnateur général des mers du Nord à Anvers, préfet maritime à Lorient et au Havre, préfet de Vaucluse, de Maine-et-Loire et de l'Isère, directeur du personnel de la marine et intendant des armées navales. Il se retira lors de la Restauration. On lui doit les ponts de la Durance et du Rhône, le lycée d'Avignon, la réparation de la levée de la Loire et des ponts de Cé. Gênes lui a élevé une statue pour les travaux qu'il y fit exécuter. B.

BOURDON (Louis-Pierre-Marie), mathématicien, né à Alençon en 1779, m. en 1854, élève de l'École polytechnique, fut professeur au Prytanée militaire de Compiègne, puis à l'école de Saint-Cyr, au lycée Charlemagne et au lycée Napoléon, devint inspecteur de l'Académie de Paris en 1821, examinateur d'admission à l'École polytechnique et aux écoles spéciales du gouvernement en 1827, inspecteur général en 1835, enfin membre du conseil royal de l'Université. Il a publié : *Éléments d'arithmétique,* 1821; *Éléments d'algèbre,* 1825; *Application de l'algèbre à la géométrie,* 1824, etc. Dans ces ouvrages, il s'est efforcé de rendre la science accessible aux intelligences les plus vulgaires.

BOURDONNAIS, BOURDONNAYE (De LA). *V.* La Bourdonnais, La Bourdonnaye.

BOURDOUAN ou **BERDOAN,** en angl. *Burdwan,* v. de l'Hindoustan anglais (présidence du Bengale); 32,000 hab. Autrefois capitale de l'Etat indépendant de son nom, cédé aux Anglais en 1760. Comm. d'indigo, coton, canne à sucre.

BOURES (Guerre des). On a traduit quelquefois ainsi le mot allemand *Bauernkrieg,* guerre des paysans de Souabe et de Thuringe révoltés au xvie siècle. (*V.* Munzer.)

BOURET, fameux financier du xviiie siècle, mort en 1777, devint fermier général, trésorier de France, etc. Il dépensa une fortune de 42 millions en prodigalités, quelquefois généreuses, plus souvent orgueilleuses, et aima particulièrement le luxe de la table. Dans sa jeunesse, Bouret fit des vers, qui parurent sous le titre de *Poésies diverses du sieur D***,* 1718, et furent réimprimées avec additions sous celui de *Recueil de poésies diverses,* 1733.

BOURÈTES, BOURIATES ou **BOUROUTS,** peuplade mongole nomade en Sibérie (Irkoutsk et Transbaïkalie). Soumis aux Russes depuis 1644; ils sont au nombre de 180,000 environ, et pratiquent le bouddhisme ou le chamanisme.

BOURG-EN-BRESSE, *Burgus Segusianorum,* ch.-l. du dép. de l'Ain, sur la rive g. de la Reyssouse; lycée, biblioth., musée. Comm. de grains, bestiaux, poulardes. Pas d'industrie; 15,692 hab. Bourg possède une belle église de Notre-Dame, autrefois cathédrale, des statues élevées au général Joubert et à Bichat, nés dans les environs. Hors des murs de la ville s'élève la magnifique église gothique de Notre-Dame de Brou. (*V.* Brou.) Patrie de l'astronome Lalande. Cette ville devint la capitale de la Bresse au xiiie siècle, lorsque ce pays passa dans la maison de Savoie. (*V.* Bresse.) Henri IV l'assiégea et la prit en 1600-1601.

BOURG (Le), petit pays de l'anc. Anjou, autour de Saint-Cyr-en-Bourg, cant. de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

BOURG-ARGENTAL, ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Saint-

Étienne, sur la Déaume; 3,664 hab. Moulineries de soie, blanchisseries.

BOURG-DIEU. *V.* Déols.

BOURG D'OISANS, ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Grenoble, à l'entrée de la pittoresque vallée de la Romanche. Mines de plomb argentifère et de cristal de roche; 2,658 hab. Aux environs, oratoire très vénéré de Saint-Nicolas.

BOURG-DU-PÉAGE, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Valence, sur la riv. g. de l'Isère, en face de Romans, avec lequel il communique par un pont de pierre. Un droit de péage sur le pont qui traverse l'Isère dès le XII^e siècle a été l'origine du bourg, de son nom primitif de *Péage-Pisauçon* et de son nom actuel. Culture du mûrier; filage de soie; 4,830 hab.

BOURG-L'ABBÉ. *V.* Lô (Saint-).

BOURG-LA-REINE, brg (Seine), arr. de Sceaux, près de la Bièvre; entre ce bourg et Sceaux se tenait, chaque lundi, un grand marché au bétail. Fabr. de faïence commune. Culture import. de rosiers; 2,700 hab.

BOURG-LASTIC, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand; 1,743 hab. Houille, fer et antimoine.

BOURG-LEZ-VALENCE (LE), brg (Drôme), arr. de Valence, dont il forme comme un faubourg, sur la rive gauche du Rhône; 3,757 hab. Eglise qu'on fait remonter à Charlemagne.

BOURG-SAINT-ANDÉOL. *V.* Andéol.

BOURG-SAINT-MAURICE, ch.-l. de cant. (Savoie), arr. de Moutiers, près de l'Isère et au pied du col du petit Saint-Bernard; 2,569 hab. E. B.

BOURG-SUR-GIRONDE ou **BOURG-SUR-MER**, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 13 kil. S.-S.-E. de Blaye. Port sur la Dordogne, près de son confluent avec la Garonne; 2,864 hab. Cap. de l'anc. Bourgès, fondé par Ponce Paulin, aïeul de St Paulin, évêque de Nole. Pris et repris par les Anglais, il fut pillé et incendié par les protestants en 1562. Louis XIV y résida en 1650, et l'église possède encore le devant d'autel qu'y broda la reine mère. Bourg avait au XIV^e siècle de grands privilèges et la grande foire de Troque-Sel; le Limousin, l'Auvergne et l'Agénois ne pouvaient acheter du sel qu'à Bourg. Bourg eut une abbaye bénédictine en 821, puis des récollets et des ursulines. Anc. maison de plaisance des archevêques de Bordeaux. Archives curieuses.

BOURG (Hubert du). *V.* Hubert.

BOURG (Anne du). *V.* Dubourg.

BOURGACHARD, brg du dép. de l'Eure, arr. de Pont-Audemer; 1,164 hab. Aux environs, dans le château d'Authonne, bel établissement agricole, haras, bergerie de mérinos. Combat de 1870 entre les Français et les Allemands.

BOURGANEUF, s.-préf. (Creuse), fabr. de papiers, manuf. de porcelaine; 3,620 hab. Au XV^e siècle, Pierre d'Aubusson, grand maître de Malte et prieur de Bourganeuf, envoya dans cette ville Zizim, frère de Bajazet II, et l'y garda prisonnier plusieurs années.

BOURGAS, v. de la Turquie (Roumélie orientale), au fond du golfe de son nom sur la mer Noire, à 110 kil. N.-E. d'Andrinople. Port le plus important pour le commerce de la Roumélie. Export. de blé, orge, maïs, laine, eau de rose, etc.; 5,000 hab.; c'est peut-être l'anc. *Debeltos* ou *Develtus*.

BOURGELAT (Claude), fondateur des écoles vétérinaires et créateur de l'hippiatrique en France, né à Lyon en 1712, m. en 1779. Il établit la première école vétérinaire dans sa ville natale, 1762.

On a de lui : *Traité de cavalerie*, Lausanne, 1747; *Nouveaux principes sur la connaissance et sur la médecine des chevaux*, Lyon, 1750-53; *Éléments de l'art vétérinaire*, Lyon, 1765, et Paris, 1805; *Traité de la conformation extérieure du cheval*, 1776. Il écrivit dans l'*Encyclopédie méthodique*.

BOURGEOIS (Dominique-François), ingénieur mécanicien, né en 1698 près de Pontarlier, m. en 1781, revendiqua l'invention du canard artificiel de Vaucanson, s'occupa de l'éclairage des grandes villes, et exécuta, en 1778, un fanal pour le port de Saint-Pétersbourg.

BOURGEOIS (Charles-Guillaume-Alexandre), peintre en miniature, né à Amiens en 1759, m. en 1832. Il imagina de suppléer l'outre-mer par le bleu de cobalt, et trouva un carmin tiré de la garance.

On a de lui : *Manuel d'optique expérimentale, à l'usage des artistes et* [illegible], Paris, 1821.

BOURGEOIS (Auguste-Anicet), auteur dramatique, né à Paris en [illegible], m. en 1871, a écrit, seul ou en collaboration, près de deux cents ouvrages. Il a donné, au théâtre du Vaudeville : avec Ancelot, *Père et parrain*, 1834; avec Vanderburch, *Mathieu Laensberg*, 1829, et *Cotillon III, ou Louis XV chez Mme Du Barry*, 1831; avec Lockroy, *Pourquoi*, 1833, et *Passé minuit*, 1839; avec Decourcelle, *la Joie de la maison*, 1853; — au Palais-Royal : avec Dumanoir, *la Savonnette impériale*, et *la Fiole de Cagliostro*, 1835; avec Brisebarre, *Pascal et Chambord*, 1839; avec Labiche, *l'Avare en gants jaunes*, 1858; — aux Variétés : avec Lockroy, *les Trois Épiciers*, 1840, et *le Maître d'école*, 1841; avec Lafont, *la Petite Fadette*, 1850; — au Gymnase avec Brisebarre, *la Vie en partie double*, 1846, et *le Premier Coup de canif*, 1848; avec Decourcelle, *les Petites Lâchetés*, 1857. Dans le genre du drame, il a composé seul *la Vénitienne*, 1834; et *la Mendiante*, 1852; avec Victor Ducange, *Charlotte Corday*, 1827; avec Pixérécourt, *Latude*, 1834; avec Francis Cornu, *les Chouans, ou Coblentz et Quiberon; Robespierre, ou le 9 thermidor*, 1841, *Héloïse et Abeilard*, 1846; avec Lockroy, *Périnet Leclerc*, 1832; avec Maillan, *la Nonne sanglante*, 1835; avec Dennery, *la Dame de Saint-Tropez*, 1844, *les Sept Péchés capitaux*, 1848, *le Médecin des enfants*, 1855; avec Dugué, *les Fugitifs*, 1858; avec Michel Masson, *Atar-Gull*, 1832, *les Orphelins du pont Notre-Dame*, 1849, *Marianne*, 1850, *la Dame de la halle*, 1852, et *le Pendu*, 1854. Enfin il a collaboré à des pièces militaires et à des féeries, telles que *les Pilules du Diable*, son plus grand succès, 1842.

BOURGEOIS DU ROI. On nommait ainsi, dans l'anc. France, des habitants qui avaient un privilège pour plaider seulement à la juridiction royale et décliner celle des seigneurs.

BOURGEOISIE. Après l'invasion des Gaules au V^e siècle, chaque chef germain eut son *burg* ou château fort; les agglomérations de maisons placées à l'abri de ce château prirent le nom de bourgs, et leurs habitants celui de bourgeois. Le titre de bourgeois fut donné d'abord indistinctement à quiconque demeurait dans les bourgs ou villages, soit ouverts, soit fermés; plus tard, les bourgs fermés étant devenus des villes, il ne servit plus qu'à en distinguer les citoyens des gens de la campagne, comme il distingua aussi quelquefois les roturiers des nobles; enfin, lorsque ces lieux obtinrent des privilèges, il s'appliqua, dans un sens de plus en plus restreint, aux individus privilégiés, à l'exclusion de tous les autres. Cette dernière acception s'était de bonne heure sans doute appliquée au mot bourgeoisie, *burgesia*, bien qu'il eût désigné d'abord, tantôt le territoire lui-même, tantôt une redevance qui lui était imposée. Les origines de la bourgeoisie sont fort obscures, et il faudrait les chercher, du V^e au X^e siècle, d'un côté, dans les formes de municipalité libre, reste de la société romaine; de l'autre, dans les éléments nouveaux d'indépendance et de liberté apportés par la société barbare. A la fin du X^e siècle, au moment de l'établissement du système féodal, les invasions des Normands et l'absence de toute autorité protectrice rendent à la fois plus faciles et plus nécessaires les associations indépendantes de tous ceux qui n'étaient défendus ni, comme le clergé, par un caractère sacré, ni, comme les riches propriétaires, par des fossés et des murailles. Toutefois, cette classe intermédiaire entre la classe des vilains et celle des seigneurs de fiefs, n'acquit une réelle importance qu'à partir du règne de Louis le Gros et de l'érection des communes. Ses privilèges consistaient en exemptions de certaines charges et redevances et en droits particuliers; aussi, n'était pas bourgeois qui voulait. Il fallait pour cela : 1° être de condition libre ou affranchi; 2° être associé à un corps de bourgeois, peu importe que ce fût au corps des habitants d'une ville de simple bourgeoisie, d'une ville de commune ou d'un ancien municipe; 3° avoir dans un lieu déterminé un domicile réel et continu. Le domicile momentané ou même purement fictif ne devint suffisant que lorsque les rois, pour affaiblir le pouvoir des seigneurs de fiefs, eurent établi cette espèce de bourgeoisie personnelle qu'on nomma bourgeoisie du roi. On pouvait, en effet, devenir bourgeois du roi sans cesser d'habiter les terres d'un seigneur particulier, et l'on n'en était pas moins soustrait, quant à sa personne, à la juridiction féodale. Les bourgeois du roi étaient appelés bourgeois du dehors, ou bourgeois forains, par opposition aux bourgeois des corps de bourgeoisie, appelés bourgeois du dedans, parce qu'ils étaient astreints au domicile réel. Ainsi se formait et se recrutait cette classe bourgeoise qui devait se développer et grandir. Les croisades la favorisèrent, en obligeant les seigneurs qui partaient pour la terre sainte de vendre à leurs vassaux certains privilèges et même l'affranchissement complet. Le régime des corporations lui donna des moyens de ralliement, de résistance à l'oppression. Secourue au XII^e siècle par les rois, qui la protègent contre les seigneurs féodaux et lui accordent des chartes, elle les obligea à son tour, en prodiguant pour eux, à Bouvines, Taillebourg, Mons-en-Pévèle, son sang et son argent. Brave et généreuse dans la guerre, elle sut profiter de la paix pour s'enrichir par le commerce et l'industrie. La bourgeoisie a donné Suger à Louis VII, Étienne Boyleaux à St Louis, Guillaume de Nogaret à Philippe le Bel. St Louis appelle des bourgeois dans son conseil lorsqu'on y discute des questions touchant aux intérêts des villes ou à la marchandise. Sous Philippe le Bel, en 1302, la bourgeoisie siège dans les états généraux, à côté de la noblesse et du clergé. Dès cette époque, elle lutte, en faveur de la royauté, avec la puissance la plus redoutable, avec la papauté. Mais elle raisonne sa soumission, et met un prix à son concours : aux états de 1357, par la voix d'Étienne Marcel et de Robert Le-

cocq, elle réclame le redressement des griefs, et songe à organiser le gouvernement représentatif. En 1381, par l'insurrection des Maillotins, à Paris; par celle du marchand drapier, roi de Rouen, elle proteste contre les exactions du fisc. Elle n'en continue pas moins à servir les rois : sous Charles VI, un bourgeois de Paris, Colin Boulart, se fit l'entrepreneur des fournitures nécessaires à l'armée qui marcha contre le duc de Gueldre, 1387. Sous Charles VII, un bourgeois enrichi par le commerce, Jacques Cœur, entretint pendant quatre ans à ses frais une armée pour expulser les Anglais. Les Ango de Dieppe et les Auffredy de La Rochelle eurent aussi des fortunes princières.

Au XVIe siècle, pendant les guerres de religion, la bourgeoisie fit la principale force du parti politique, et contribua puissamment à rejeter hors du royaume les soldats de l'Espagne et de l'Angleterre. Elle seconda les efforts de Henri IV pour pacifier le royaume. Depuis la fin du XVe siècle s'était constituée dans son sein comme une classe nouvelle d'hommes de robe, qui, pendant la Ligue, pendant la Fronde et au XVIIIe siècle, remplirent les parlements et furent appelés à jouer un rôle des plus importants. Dans cette marche toujours progressive, le XVIIe siècle n'avait pas été un temps d'arrêt : sous Louis XIV, la plupart des ministres sortirent de la bourgeoisie; plusieurs des noms illustres dans les armes, et, dans les lettres et les arts, la plupart des grands noms furent des noms bourgeois. On peut en dire autant des écrivains du XVIIIe siècle, sauf Montesquieu. Enfin s'ouvrirent les états généraux de 1789, où, les trois ordres étant réunis en une seule et même assemblée; Bailly put dire : « La famille est complète. » Quoique confondue dès lors dans l'unité nationale, la bourgeoisie n'en a pas moins marqué dans les destinées de la France; on la rencontre partout, dans l'armée, dans les finances, dans la magistrature et dans l'administration publique. On a justement nommé le règne de Louis-Philippe le règne de la bourgeoisie. *V.* le *Glossaire* de Ducange, aux mots *Burgesia* et *Burgenses;* Bréquigny, *Préface* du t. XII du *Recueil des ordonnances des rois de France;* Droz, *Essais sur l'histoire des bourgeoisies du roi, des seigneurs et des villes,* Besançon, 1760; Aug. Thierry, *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état,* 1853.

Chez les autres peuples de l'Europe, l'histoire de la bourgeoisie présente des progrès analogues à ceux qu'elle fit en France. En Angleterre, les bourgeois de plusieurs villes intervinrent de bonne heure dans les affaires publiques : avant Guillaume le Conquérant, ceux de Canterbury assistaient à la cour de leur comte, et ceux de Londres participèrent plusieurs fois à l'élection des rois. Après la conquête normande, la bourgeoisie ne tarda pas à se relever : Londres obtint une charte de Henri Ier; Henri II accorda à plusieurs cités le droit de propriété sur le sol qu'elles occupaient, et la faculté de se racheter, moyennant une redevance déterminée, de tous les impôts arbitraires. Au temps de Jean sans Terre, les barons et le clergé s'aidèrent de la bourgeoisie pour conquérir la grande charte. Alors les citoyens de Londres, Douvres, Sandwich, Hythe, Hastings et Romney se considéraient tous comme nobles. Ces villes et beaucoup d'autres furent appelées, en 1264, à envoyer des députés au parlement : telle fut l'origine de la Chambre des communes, dont l'action dans le gouvernement a été de jour en jour plus sensible. La guerre des Deux-Roses retarda, sans les arrêter, les progrès de la bourgeoisie anglaise. Toute dévouée à la réforme protestante, elle prit une part active aux révolutions de 1648 et de 1688. Elle profita, au XVIIIe siècle, des progrès du régime parlementaire, et l'on a vu souvent, depuis cette époque, des ministres bourgeois présider des ministères qui comptaient parmi leurs membres les représentants des plus anciennes familles nobles de l'Angleterre.

La population urbaine de la Flandre a joué un rôle brillant durant le moyen âge. Les villes de Gand, Bruges, Ypres, Courtrai, les *quatre membres* de Flandre, enrichies par l'industrie et le commerce, aussi ardentes à défendre par les armes leurs privilèges qu'actives à les conquérir, luttèrent avec succès contre les comtes de Flandre, et à Courtrai, en 1302, même les tisserands et les drapiers mirent en déroute la chevalerie française. Leurs libertés furent amoindries sous la domination des ducs de Bourgogne, puis sous le gouvernement de l'Espagne. Auj., en Belgique, la bourgeoisie, c'est toute la partie de la nation qui paye un cens, et qui élit les membres des deux Chambres. — En Suède, l'anc. division de la nation en quatre ordres, le clergé, la noblesse, les bourgeois et les paysans, a subsisté jusqu'en 1865. — L'Allemagne ne resta pas étrangère au mouvement d'émancipation des classes moyennes. Henri Ier l'Oiseleur autorisa les villes à ouvrir un asile autour de leurs murs, dans des enceintes de palissades appelées *Pfahlburg* (d'où est venu faubourg), et accorda la liberté aux serfs qui s'y seraient tenus réfugiés depuis un an et un jour. Henri V multiplia les villes impériales, relevant immédiatement de l'empereur, accorda des privilèges aux artisans, et enleva aux évêques l'autorité temporelle dans leurs villes épiscopales. Des conseils électifs de bourgeois, qui d'abord n'avaient fait qu'assister l'officier de l'évêque ou de l'empereur, obtinrent bientôt la juridiction. Les bourgeois de plusieurs villes s'associèrent, soit dans des intérêts de commerce (ligue hanséatique), soit pour lutter contre les seigneurs (ligues du Rhin, de Souabe, etc.). Leurs députés furent admis dans les diètes de l'Empire. Toutefois, la bourgeoisie allemande ne réussit pas à former une classe dans le pays, un tiers état, comme en France; les villes demeurèrent dans leur isolement, et ne songèrent guère qu'à leurs intérêts privés. Les villes de Hambourg, Brême et Lubeck conservent dans l'organisation actuelle de l'Allemagne leur gouvernement bourgeois. — Dans la confédération helvétique, comme dans les villes libres d'Allemagne, le droit de bourgeoisie a toujours été l'équivalent du droit de nationalité, et non pas seulement un ensemble d'avantages municipaux. Les Suisses l'ont quelquefois conféré, sans condition de domicile et par exception, à des princes dont ils voulaient obtenir l'appui. C'est ainsi que Louis XI le reçut.

Le développement du régime municipal fut puissant en Italie; c'était la tradition toujours vivante des institutions romaines. Les bourgeoisies de Milan, Pavie, Vérone, Gênes, Venise, Florence, Pise, etc., s'affranchirent peu à peu de l'autorité de leurs évêques, et, à la faveur de la lutte du sacerdoce et de l'Empire, s'unissant à la petite noblesse, elles secouèrent le joug de la grande féodalité d'abord, puis de l'empereur. Ainsi se formèrent ces républiques italiennes, florissantes par le commerce et l'industrie, riches de littérature et d'art, mais dont les agitations intérieures précipitèrent la ruine.

Enfin, en Espagne, où, pendant près de huit siècles, il fallut disputer le sol aux Maures pied à pied, les rois et les seigneurs durent laisser prendre aux bourgeois de grandes franchises. Alphonse V reconnut, dès l'an 1020, les privilèges de la ville de Léon; les autres villes eurent aussi leurs *fueros* ou chartes, qui leur concédaient un territoire et le droit d'élire leurs magistrats, à la condition de recevoir un *regidor,* chargé de surveiller au nom du roi l'administration. Plusieurs cités formèrent entre elles des *hermandades* ou fraternités, ligues qui tenaient en respect la noblesse et l'autorité royale. Les députés de la bourgeoisie, sous le nom de *pecheros* (contribuables) ou de *procuradores,* figuraient dans les cortès ou assemblées nationales de l'Aragon, de la Castille et du Portugal, à côté des *ricos hombres,* représentants de la haute noblesse, et des *caballeros* ou *hidalgos,* nobles d'un rang inférieur. Ils participèrent à l'exercice du pouvoir législatif, et votèrent l'impôt. Ces libertés attaquées, presque toujours avec succès, par la royauté depuis le XVIe siècle, n'ont entièrement disparu qu'au XIXe devant l'application du principe de l'égalité.

G—T.

BOURGES, *Avaricum, Bituriges,* ch.-l. du dép. du Cher, au confluent de l'Auron et de l'Yèvre. Archevêché; cour d'appel, trib. de commerce; quartier général du 8e corps d'armée. École et direction d'artillerie; fonderies militaires; lycée; biblioth.; musées; 35,785 hab. Cette v. possède de remarquables monuments: sa cathédrale gothique, d'une hardiesse et d'une richesse de détails admirables; les riches vitraux de l'église Saint-Bonnet; la maison de Jacques Cœur (auj. l'hôtel de ville); celle de Lallemant, dite improprement de Louis XI, charmant édifice de la Renaissance; et l'archevêché, avec des jardins dessinés par Le Nôtre. Comm. de moutons du Berry, laines, vins et chanvre. Patrie de Jacques Cœur, de Louis XI, de Bourdaloue, et du P. Labbe. — Bourges était, avant l'invasion romaine, une riche et puissante cité, capitale des *Bituriges Cubi;* elle fut prise et saccagée par César, après un siège mémorable, 52 av. J.-C. Elle devint métropole de l'Aquitaine Ire, siège d'archevêché au milieu du IIIe siècle, capitale du Berry et résidence de ses comtes et de ses ducs. Charles VII y résida dans les premières années de son règne et reçut le surnom de roi de Bourges. La pragmatique sanction de 1438 y fut adoptée. Louis XI la dota, en 1463, d'une université qu'illustrèrent comme professeurs Alciat, Cujas, Hotman, et comme élèves Calvin et Théodore de Bèze. Un incendie, en 1487, détruisit plus de 3,000 maisons. D'affreux massacres suivirent, à Bourges, la Saint-Barthélemy.

BOURGES-LES-BAINS, nom républicain de BOURBON-L'ARCHAMBAULT.

BOURGÈS, petit pays de l'anc. Bordelais, autour de Bourg-sur-Mer, dans l'arr. de Blaye (Gironde).

BOURGET (LE), cant. de La Motte-Servolex, arr. de Chambéry, sur le lac du Bourget; 1,662 hab. Anc. abbaye de Cisterciens, fondée en 1125, et renfermant les tombeaux des

comtes et des ducs de Savoie. — Le lac du Bourget a 16 kil. de long, 5 de large et environ 80 mèt. de profondeur; le canal de Savières le fait communiquer avec le Rhône.

BOURGET (LE), brg du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis, à 11 kil. N.-E. de Paris; 1,380 hab. Fabr. de pâtes alimentaires et de toiles cirées. Combats de 1870 entre les Français et les Allemands pendant le siège de Paris.

BOURGHAS. *V.* BOURGAS.

BOURGMESTRE (en allemand *Bürger*, bourgeois, *Meister*, maître), nom du premier magistrat municipal dans beaucoup de villes d'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas.

ED. T.

BOURGNEUF-EN-RETZ, ch.-l. de cant. (Loire-Inf.), arr. de Paimbœuf, petit port presque comblé au fond de la baie de son nom, entre la pointe de Saint-Gildas et l'île de Noirmoutiers; 2,850 hab.

BOURGOGNE, *Burgundia, Burgundiæ ducatus*, anc. prov. de France, cap. Dijon, bornée au N. par la Champagne; à l'E., par la Franche-Comté et la Savoie; au S., par le Lyonnais et le Dauphiné; à l'O., par le Bourbonnais et la Nivernais. Elle est arrosée par le Rhône, l'Ain, la Saône, la Seille, la Seine et la Loire supérieures, le Serain et l'Armançon, affluents de l'Yonne, l'Arroux et la Reconce, qui se jettent dans la Loire. Les Éduens dominèrent, à l'époque des Gaulois, entre l'Allier, la moyenne Loire et la Saône (Autun et Chalon); les Mandubiens (Alise, près Semur, anc. *Alesia*) et les Ambares (Ambérieu) occupaient le nord et le sud de la contrée. Les Romains comprirent ces peuples dans la Lyonnaise Ire, et l'Église donna des évêchés à Autun, Chalon, Mâcon et Dijon, suffragants de Lyon. Auxerre était suffragant de Sens, et Belley de Besançon. En Bourgogne aussi, la division primitive en pays (*pagi*) a persévéré; c'étaient: 1° l'Auxois, sur les deux rives de l'Armançon, se divisant en Auxois propre (Semur), comté de Noyers, Avallonnais, bailliages de Saulieu et d'Arnay-sur-Arroux; 2° le pays de Montagne, entre la Seine et l'Yonne, qui comprenait le Châtillonnais, le Duesmois, le bailliage de Bar-sur-Seine et l'Auxerrois; 3° l'Autunois, le long de l'Arroux jusqu'à la Loire, formé de l'Autunois propre, des bailliages de Mont-Cenis et de Bourbon-Lancy, du Mâconnais, du Charolais et du Brionnais (Semur-en-Brionnais); 4° le Dijonnais, qui se divisait en Dijonnais propre, arrosé par la riv. d'Ouche; pays de Nuits, au S. du précédent; Losnais et Auxonnais, traversés par la Saône, qui partage le Chalonnais en deux parties : sur la rive droite le Chalonnais propre, la Bresse sur la rive gauche; 5° entre l'Ain et le Rhône, le Bugey comprenait le Bugey propre (Belley et Nantua), le pays de Gex, dans le mont Jura, et le Valromey (Châteauneuf et Songieu); enfin, sur la Saône et aux confins du Lyonnais, la principauté de Dombes ou territoire de Trévoux. Louis XI institua à Dijon, en mars 1476, un parlement, confirmé le 4 août 1480, avec ressort sur le Dijonnais, l'Autunois, le Charolais, le Chalonnais, l'Auxerrois et la Bresse. (*V. Histoire du parlement de Bourgogne*, par Palliot et Petitot.) La Chambre des comptes de Dijon existait sous les ducs de Bourgogne de la première maison, et fut organisée par Philippe le Hardi, fils de Jean le Bon, à la manière de celle de Paris; son ressort était le même que pour le parlement, plus le Mâconnais et Bar-sur-Seine. Au XVIe siècle, la Bourgogne fut divisée en 23 bailliages et en 4 élections de Bresse, Bugey, Gex et Valromey. En 1790, elle forma les dép. de la Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, et le sud de celui de l'Yonne.

Histoire 1re période. Un siècle av. J.-C., les Éduens étaient en guerre avec leurs voisins orientaux, les Séquanes; ceux-ci, vaincus, appelèrent à leur secours le chef suève Arioviste. Les Éduens, menacés en même temps par les Helvètes, recoururent à Rome : César marche contre les Helvètes, les défait, puis écrase l'armée d'Arioviste, 58 av. J.-C. Délivrés de l'invasion germanique, les Éduens furent les alliés de César, mais firent défection lors du soulèvement général de 52. Après la prise d'Alesia, la civilisation et la langue romaines passèrent de la Province sur les bords de la Saône et dans le pays des Éduens; Bibracte, devenu *Augustodunum*, vit accourir à ses écoles toute la jeunesse des Gaules. Le christianisme y pénétra du IIe au IIIe siècle. De bonne heure cette contrée fut soumise aux barbares; elle avait déjà vu, en 355, une invasion des tribus allemandes, lorsque, en 406, le Suève Radagaise, entraînant avec lui les Vandales et les Burgundes, se précipita sur l'empire. Les Burgundes se fixèrent dans le pays; ils étaient ariens, et, si ce n'est à cause de cette différence de foi, ils durent trouver des sympathies parmi les populations, car on les dépeint pleins de douceur et de ménagements pour les vaincus. Leur premier roi fut Gondioc ou Gondicaire, mort en 436; Gondebaud, l'un de ses successeurs, fit périr ses trois frères, se rendit célèbre par la publication de la loi des Bourguignons ou loi Gombette, et laissa, en 516, toute la monarchie à son fils Sigismond. Celui-ci et son frère Gondemar combattirent jusqu'en 534 les tentatives des fils de Clovis pour soumettre la Burgundie. Childebert et Clotaire, vainqueurs, se partagèrent, en cette année, leur succession. De 558 à 561, Clotaire Ier la posséda réunie à tout l'héritage de Clovis; elle devint après lui le partage de son fils Gontran, et à la mort de celui-ci, 593, Childebert II, fils de Sigebert et de Brunehaut, et roi d'Austrasie, en fut l'héritier; dès lors, elle suivit la destinée du royaume d'Austrasie; au VIIIe siècle, elle eut à souffrir des incursions des Sarrasins, et, en 732, Autun et Sens furent entièrement brûlés. A cette époque, les divisions administratives par comtés se formaient sur les divisions territoriales en *pagi*. Au milieu du VIIIe siècle, on compte en Bourgogne dix *comitatus :* Alsensis, Tornedorensis, Latiscensis, Avallonensis, Oscarensis, Divionensis, Atoarensis (pays des environs de Saint-Jean-de-Losne), Morvanensis (Morvan), Brissia et Dombensis. Un siècle plus tard, ce fut aux environs d'Auxerre qu'eut lieu la grande bataille de Fontanet, 841, qui amena le partage de Verdun, 843. La Bourgogne entra dans le lot de Charles le Chauve, excepté la Bresse, comprise dans la part de Lothaire. Dans le grand démembrement féodal de l'empire qui marqua la fin du IXe et tout le Xe siècle, Richard le Justicier, duc bénéficiaire de Bourgogne, étendit sa domination de l'Yonne au Jura, 887. Les Normands, les Hongrois, des famines consécutives, la peste, accablèrent de misères toute la contrée dans le Xe siècle. C'est à cette époque, en 910, que St Bernon fonda, dans le Brionnais, le monastère de Cluny. Richard était mort en 921; sa famille s'éteignit avec Gislebert de Vergy, son gendre. Le célèbre Hugues le Grand donna le duché à Othon, son second fils, auquel succéda, en 996, Othe-Guillaume. Le roi de France Robert Ier contesta le duché de Bourgogne à celui-ci, et le lui enleva vers 1012. Henri Ier, héritier du duché, le donna en 1032 à son frère Robert, avec qui commença la première famille ducale capétienne. — *2e période*, 1032-1363. Robert le Vieux régna jusqu'en 1075; son petit-fils Hugues lui succéda; mais en 1078 il laissa le duché à Eudes Ier, surnommé Borel, son frère, qui, en 1098, fonda le monastère de Cîteaux, et mourut l'an 1102 en terre sainte; Hugues II le Pacifique, 1102-1142, Eudes II, 1142-1162, Hugues III, 1162-1193, possédèrent héréditairement le duché. Ce dernier prit part à la 3e croisade, 1190, avec Philippe-Auguste, assista à la prise de Saint-Jean-d'Acre, 1191, et mourut à Tyr. Eudes III, 1193-1218, alla à la croisade contre les Albigeois, et contribua à la victoire de Bouvines. Son fils Hugues IV mourut en 1272, laissant la Bourgogne ducale à son 3e fils Robert II, au détriment de deux frères aînés. Philippe le Hardi, roi de France, pris pour arbitre, décida en faveur de Robert, qui demeura, sous lui et sous Philippe le Bel, un allié fidèle de la couronne; il fut un des barons qui s'élevèrent avec le plus de force contre les prétentions de Boniface VIII. A sa mort, 1305, il eut pour successeur Hugues V, 1305-1315, remplacé par son frère Eudes IV, 1315-1350. Celui-ci réclama le trône de France pour sa nièce Jeanne, fille de Louis X le Hutin, mais conclut un accommodement avec Philippe le Long en 1318. En 1330, il hérita des comtés d'Artois et de Bourgogne; en 1328, il avait pris part à la bataille de Cassel contre les Flamands. Son successeur fut Philippe de Rouvre, 1350-1361. A la mort prématurée de Philippe, Jean, roi de France, lui succéda, *jure proximitatis, non ratione coronæ*. — *3e période*, 1363-1477. En 1363, Jean donna à son dernier fils Philippe le Hardi le duché de Bourgogne, et les ducs de la famille de Valois furent : Philippe, 1363-1404; Jean sans Peur, 1404-1419; Philippe le Bon, 1419-1467, et Charles le Téméraire, 1467-1477 (*V. ces noms*). *V.* M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*. — *4e période*, depuis 1477. Louis XI voulut se saisir de toute la succession de Charles le Téméraire; il ne put prendre que la Picardie, l'Artois, la Franche-Comté, et le duché de Bourgogne, dont, en 1513, La Trémouille fut nommé gouverneur. Au traité de Madrid, 1526, François Ier fit à Charles-Quint abandon de la Bourgogne, héritage de Charles le Téméraire. Mais les états se refusèrent à sanctionner cette cession, et Antoine de Lorraine y fut mis comme gouverneur. Claude, duc d'Aumale et le duc de Mayenne, de la même famille, se succédèrent dans cette dignité; sous eux, la province fut déchirée par les guerres de religion; elle se soumit à Henri IV après la bataille de Fontaine-Française, 1595. Biron, le Dauphin, puis Henri de Bourgogne, prince de Condé, 1631, furent dès lors ses gouverneurs successifs; la famille de Condé a gardé cette charge jusqu'à la Révolution. Le titre de duc de Bourgogne fut porté par Louis petit-fils de Louis XIV. La Bourgogne s'empressa d'accueillir les principes nouveaux proclamés par l'Assemblée nationale. En 1814, elle résista énergiquement aux coalisés; en 1870, elle a subi l'invasion allemande, qui a dépassé Dijon. — La Bourgogne a donné à la France St Bernard, Bossuet, Mme de Sévigné, Crébillon, Piron, Rameau, Guyton-Morveau, Vaugelas, Vauban, Buffon, Lalande, Soufflot, Prieur, Carnot,

Monge, Marmont, Junot, Joubert, Greuze, Prudhon, Lacordaire, Lamartine, etc. — La Bourgogne, qui, à l'origine des royaumes barbares, avait reçu un autre peuple que le reste de la Gaule, a pu ainsi conserver, dans les diverses périodes de son histoire, une physionomie distincte ; elle fut dans le moyen âge un royaume plus qu'un duché ; ses mœurs, ses usages et sa législation ne subirent de graves changements qu'à la fin du XVIe siècle ; toute l'administration était dirigée par l'assemblée des états, et elle n'entra en communauté de lois complète avec le reste de la France qu'à la révolution de 1789. — De tout temps ses vins ont été l'objet principal de son commerce ; les principaux crus de vins rouges sont ceux de Thorins, Moulin-à-Vent, Chambertin, Nuits, Pomard, Clos-Vougeot, Volnay, Romanée, Saint-Georges, Corton, Beaune, Mercurey, Richebourg ; ceux de vins blancs, Meursault, Montrachet, Pouilly et Chablis. Depuis 50 ans le sol fertile s'est aussi couvert de récoltes de toute nature, et on y compte de nombreuses et grandes usines, des forges et des fabriques. Dans l'arr. de Charolles, des forges considérables alimentent les clouteries de Saint-Étienne ; dans celui d'Autun, le Creuzot est célèbre par ses usines et la manufacture de cristaux dits de Montcenis ; on distingue encore la verrerie de Saint-Bérain, les forges de Montbard, près Semur en Auxois, et les pierres lithographiques de Belley. La Bourgogne a aussi des sources d'eaux minérales, parmi lesquelles on distingue celles de Courcelles, Prémaux, Pont-de-Vaux, Appoigny, Farges, et surtout Bourbon-Lancy. Des mœurs douces, affables et hospitalières, un esprit fin et pénétrant, beaucoup d'activité et une imagination mobile, mais facile et brillante, sont les traits saillants du caractère bourguignon.

V. l'importante *Description de la Bourgogne*, par Courtépée, 1774-1788, 7 vol., rééditée avec additions en 1850, Dijon, 4 vol. I.

BOURGOGNE (ROYAUMES DE). Le premier royaume de Bourgogne ou Burgundie subsista de 413 à 534, et eut pour souverains : Gondicaire, 413-436 ; Gonderic, 436-470 ; Chilpéric, 470-491 ; Gondebaud, 491-516 ; Sigismond, 516-523 ; Godomar, 523-534. Fondé par suite d'un traité avec l'empereur Honorius, il fut conquis par les Francs. Il se composait des vallées de la Saône et du Rhône jusqu'à la Durance. — Un beau-frère de Charles le Chauve, Boson, fonda, en 879, le royaume de Bourgogne cisjurane, comprenant la Provence, le Vivarais, le comté d'Uzès, le Lyonnais, le Dauphiné, une partie de la Bourgogne, la Franche-Comté et la Savoie. Il eut pour successeurs Louis l'Aveugle, 887-928, et Hugues de Provence, 928-933. — Après la déposition de Charles le Gros, 888, le duc Rodolphe se rendit indépendant à l'E. du Jura, et régna sur la Bourgogne transjurane. Ce royaume comprit la Suisse en deçà de la Reuss, le Valais, le pays de Genève, le Chablais et le Bugey. Rodolphe II ayant acheté la Bourgogne cisjurane, son État prit le nom de royaume d'Arles, 933. Ce royaume, à la mort de Rodolphe III, 1033, passa à Conrad II le Salique, roi de Germanie, et fut définitivement rattaché à l'empire germanique au XIIe siècle, par le mariage de Frédéric Ier avec Béatrix de Bourgogne. B.

BOURGOGNE (CERCLE DE), dénomination sous laquelle les possessions des Pays-Bas de la dernière maison ducale de Bourgogne furent réunies à l'empire d'Allemagne. Ce cercle comprenait 16 provinces, parmi lesquelles le Brabant, le Luxembourg, le Limbourg, la Gueldre, le Hainaut, la Flandre, etc.

BOURGOGNE (CANAL DE). La pensée de cette grande voie de navigation remonte au XVIe siècle : la jonction des deux mers par la Bourgogne fut décidée dans le conseil de François Ier. D'autres plans furent présentés en 1606, 1612, 1632, 1642, 1648, 1665 et 1699, et tour à tour abandonnés. Il en fut de même de nombreux projets émis au XVIIIe siècle, et les travaux ne commencèrent qu'en 1775. Le canal de Bourgogne a été achevé de 1832 à 1834, et a coûté 54,403,314 fr. Il met la Méditerranée en communication avec l'Océan par la Saône, et le Rhône d'un côté, l'Yonne et la Seine de l'autre. Sa longueur, de Saint-Jean-de-Losne à La Roche, est de 242 kil. ; il a 191 écluses et un tunnel de 3,333 m. près de Pouilly-en Auxois. Il traverse les dép. de la Côte-d'Or et de l'Yonne, passe à Brienon, Saint-Florentin, Tonnerre, Ancy-le-Franc, Buffon, Montbard, Pouilly, Vandenesse, Plombières et Dijon. B.

BOURGOGNE (THÉATRE DE L'HÔTEL DE). Les *Confrères de la Passion,* après avoir occupé, de 1402 à 1539, l'hôpital de la Trinité (près de la porte Saint-Denis actuelle), puis l'hôtel de Flandre, que François Ier fit démolir, achetèrent, en 1548, une partie du terrain de l'ancien hôtel des ducs de Bourgogne, et y bâtirent un nouveau théâtre, où ils ne devaient plus jouer que des sujets profanes. Telle fut l'origine du Théâtre-Français. Le bâtiment était rue Mauconseil. C'est là que jouèrent Gros-Guillaume, Gautier-Garguille, Turlupin, Bruscambille, Bellerose, Jodelet, Baron, Poisson, la Béjart, la Champmêlé, et que furent représentées les pièces de Corneille et de Racine. Le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, où les comédiens italiens jouèrent de 1680 à 1697, et de 1716 à 1779, fut fermé en 1783, et démoli l'année suivante. B.

BOURGOGNE (LOUIS, DUC DE), fils aîné du grand Dauphin et de Marie-Anne-Christine de Bavière, petit-fils de Louis XIV, né en 1682, m. le 18 févr. 1712, d'une rougeole épidémique, dix mois après son père ; il fut un prince vertueux, instruit, juste, digne élève du duc de Beauvilliers et de Fénelon, qui composa pour lui ses *Fables* et son *Télémaque,* aimé et vanté par Saint-Simon. Il aimait peu la guerre et savait mal la faire : envoyé avec le duc de Vendôme en Flandre, contre le prince Eugène et Marlborough, il essuya la déroute d'Oudenarde, 1708, et laissa prendre Lille. C'est le père de Louis XV. (*V.* la thèse de M. Monty, *le Duc de Bourgogne.*) Il épousa, en 1697 :

BOURGOGNE (MARIE-ADÉLAÏDE, DUCHESSE DE), fille de Victor-Amédée, 1er roi de Sardaigne, princesse chère à la France par son esprit et par sa grâce ; adorée de Louis XIV et de Mme de Maintenon ; morte à la fleur de son âge, six jours avant son mari, et, comme lui, d'une rougeole épidémique, 12 fév. 1712. Saint-Simon a fait de la duchesse de Bourgogne un admirable portrait. G.

BOURGOIN (MARIE-THÉRÈSE-ÉTIENNETTE), artiste remarquable du Théâtre-Français, née à Paris en 1781, m. 1833. Elle tint l'emploi de jeune première dans la tragédie et la comédie, de 1801 à 1829. Elle se rendit célèbre par ses bons mots.

BOURGOIN, *Bergusium,* ch.-l. de cant. (Isère), arr. de la Tour-du-Pin, sur la Bourbre ; 5,200 hab. Jolie ville. J.-J. Rousseau, exilé après la publication de l'*Émile,* s'y cacha pendant quelque temps. Comm. actif de farines, laine, chanvre, etc. ; filat. de soie ; fabr. de foulards. Collège.

BOURGOING (FRANÇOIS), né à Paris en 1585, m. en 1662, fut un des six prêtres qui s'associèrent au cardinal de Bérulle pour établir la congrégation de l'Oratoire. Ce fut lui qui seconda le plus activement le fondateur : son zèle parut excessif ; 3e général de son ordre, il lui donna des règlements qui attestent sa vigilance, et publia plusieurs ouvrages plus estimables pour le fond que pour la forme, entre autres, *Vérités et excellences de J.-C. disposées par méditations,* etc., 1636, 6 vol. in-12. Près de 30 éditions parurent du vivant de l'auteur. Il édita les *Œuvres du cardinal de Bérulle.* Bossuet prononça son oraison funèbre.

V. Jacquinet, *les Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet.* J. T.

BOURGOING (JEAN-FRANÇOIS, BARON DE), homme d'État, né à Nevers en 1748, m. en 1811, fut attaché à la légation française près la diète de l'Empire sous le ministère Choiseul ; à celle d'Espagne, de 1777 à 1785. Il devint ministre plénipotentiaire à Hambourg en 1787, à Madrid en 1792, fut envoyé en Danemark après le 18 brumaire, puis en Suède, et à la cour de Saxe en 1807. On lui doit : *Tableau de l'Espagne moderne,* 1789 ; *Mémoires sur Pie VI,* 1798 et 1800 ; une traduction libre de l'*Histoire de Charlemagne,* par Hegewisch, 1805, et de l'*Histoire des flibustiers,* d'Archenholtz. Il a édité la correspondance du cardinal de Bernis avec Voltaire. — Un de ses fils, CHARLES-PAUL-AMABLE, né à Hambourg en 1791, m. en 1864, aide de camp du maréchal Mortier en 1814, fut employé dans la diplomatie par la Restauration à Berlin, Munich, Copenhague et Saint-Pétersbourg, puis, sous Louis-Philippe, en Saxe et en Bavière, pair de France en 1841, ambassadeur en Espagne en 1849, sénateur en 1852. B.

BOURGS-POURRIS. On appelait ainsi en Angleterre, *rotten-boroughs,* les bourgs presque déserts auxquels leur ancienne importance comme villes ou domaines nobles donnait le droit d'élire des représentants au parlement. Old-Sarum, qui appartenait au comte de Caledon, n'avait que sept habitants et nommait cependant deux députés, tandis que des villes enrichies depuis cinquante ans par les progrès de l'industrie et du commerce n'étaient pas du tout représentées. De la sorte, une influence exclusive était réservée à la noblesse, et douze familles puissantes diposaient d'une centaine de sièges à la Chambre des communes, et en faisaient parfois un honteux trafic. Cet abus fut enfin détruit, malgré la longue résistance de la Chambre des lords, par le bill de réforme que le ministère, dont lord Grey était le chef, fit adopter en 1832. A. G.

BOURGTHEROULDE, ch.-l. de cant. (Eure), arr. de Pont-Audemer ; 750 hab. ; un seigneur de ce village, Guillaume le Roux, a construit, à Rouen, le curieux hôtel de Bourgtheroulde, XVIe siècle. E. D—Y.

BOURGUEIL, *Burgolium,* ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon, comm. de vins, chanvre, anis, fruits séchés, etc ; 3,310 hab. Il y avait autrefois à Bourgueil une célèbre abbaye de bénédictins.

BOURGUET (LOUIS), naturaliste, né à Nîmes en 1678, m. en 1742 à Neuchâtel, en Suisse, où sa famille s'était retirée après la révocation de l'édit de Nantes. Ses travaux, qui

ont contribué aux progrès de l'histoire naturelle, sont : *Dissertation sur les pierres figurées,* 1715 ; *Traités des pétrifications,* 1722 ; *Lettres sur la formation des sels et des cristaux, et sur la génération et le mécanisme organique des plantes et des animaux,* 1729 ; *Echelle des foss les,* 1729. Archéologue distingué, il essaya d'interpréter l'alphabet étrusque. Leibnitz entretint avec lui une correspondance suivie. B.

BOURGUIGNON (LE). *V.* Courtois.

BOURGUIGNONS. *V.* Bourgogne et Burgundes.

BOURGUIGNONS (Faction des), nom donné sous Charles VI aux partisans de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, par opposition aux partisans du duc d'Orléans, qu'on appelait Armagnacs. (*V.* Armagnacs.) L'assassinat de Louis d'Orléans par Jean sans Peur, 1407, donna le signal des hostilités. La veuve de la victime maria l'un de ses fils à l'héritière d'Armagnac, et les hommes du Midi apportèrent dans la lutte la violente antipathie qui les animait depuis plusieurs siècles contre ceux du Nord. La faction bourguignonne s'appuya sur les Bouchers et les Cabochiens (*V. ces mots*), plus tard sur l'Angleterre. Sous Charles VII, le parti d'Armagnac était devenu le parti national. En 1435, le traité d'Arras réconcilia les Armagnacs et les Bourguignons. (*V.* Charles VI.)

BOURHANPOUR ou **BURHAMPOOR,** v. du Dekkan, dans l'Hindoustan anglais (Provinces centrales), sur le Tapty. Ville considérable, mais déchue, occupée en partie par les Bohras, secte mahométane ; ils prétendent descendre des Arabes, et se sont emparés de presque tout le commerce de cette partie de l'Hindoustan. Récolte des meilleurs raisins de l'Inde. Les Anglais la prirent aux Mahrattes en 1803. Elle leur a été définitivement cédée en 1861.

BOURIATES. *V.* Bourètes.

BOURIGNON (Antoinette), visionnaire, née à Lille en 1616, m. en 1680 à Franeker, dans la Frise, s'imagina avoir reçu de Dieu la mission de rétablir l'esprit évangélique. Ses prédications folles la firent chasser de la Flandre, du Brabant, de la Hollande, du Holstein et de l'Alsace. Ses œuvres mystiques forment 22 gr. vol., Amst., 1679-84 ; un protestant, Poiret, développa ses idées dans un livre intitulé : l'*Économie de la nature,* Amst., 1686.

BOURLIER (J.-B., comte), né à Dijon en 1731, m. en 1821, perdit, à la révolution de 89, les bénéfices dont il était pourvu, se déclara néanmoins en faveur des idées nouvelles, prêta serment à la constitution civile du clergé, se rétracta et devint évêque d'Évreux en 1802, baron et comte de l'Empire, sénateur en 1812, fut le distributeur des aumônes de Joséphine lorsqu'elle se retira à Navarre, après son divorce, et accepta la pairie de la Restauration. B.

BOURLOS, anc. *Buticus lacus,* lagune ou grand lac de la basse Egypte, à l'E. de Rosette, près de la Méditerranée, avec laquelle elle communique par l'ancienne bouche Sébennytique du Nil ; 65 kil. sur 35. Plusieurs canaux dérivés du Nil y affluent.

BOURMONT (Louis-Auguste-Victor, comte de Chaisne de), né au château de Bourmont (Maine-et-Loire) en 1773, m. en 1846, était enseigne aux gardes françaises lorsque ce corps fut licencié, en 1789. Comme il s'était montré royaliste ardent et habile à l'armée de Condé et dans la Vendée, l'insurrection de 1799 le reconnut pour un de ses chefs. Le 15 octobre, il s'empara du Mans, que reprirent les républicains. Une nouvelle pacification amena plusieurs chefs vendéens à Paris ; Bourmont résista aux offres du 1er consul, et, après l'explosion de la machine infernale, fut incarcéré à Besançon, d'où il s'échappa, et se réfugia en Portugal. Il en revint avec Junot en 1808, et en 1810 il accepta du service à l'armée, où il ne tarda pas à se distinguer. Il se fit remarquer pendant toute la campagne de Russie. Dans celle de Saxe, en 1813, il reçut plusieurs blessures, et fut nommé général de brigade ; sa conduite dans la campagne de France lui valut le grade de général de division. Confirmé par Louis XVIII, il fut chargé d'opérer sa jonction avec les troupes du maréchal Ney, pour arrêter la marche de l'empereur en 1815. L'entraînement des soldats empêcha toute lutte, et Bourmont accepta un commandement dans l'armée de Napoléon. La veille de la bataille de Fleurus, il remit au général Hulot sa division, et se réfugia près de Louis XVIII. Il abandonna Napoléon, pour ne pas, dit-on, signer l'acte additionnel qui proscrivait les Bourbons ; cependant cet acte avait paru près de deux mois auparavant. Par sa désertion, il prévint l'armée prussienne qu'elle allait être surprise dans ses cantonnements. A la 2e restauration, il fut command. de la 2e div. d'infant. de la garde royale, fit la guerre d'Espagne en 1823, obtint la pairie, et fut ministre de la guerre dans le cabinet Polignac, 8 août 1829. Commandant en chef de l'armée destinée à conquérir Alger, il débarqua, 16 juin 1830, avec ses quatre fils, vit tomber l'un d'eux à ses côtés, et entra vainqueur dans Alger, le 5 juillet. Le 22, il fut créé maréchal de France. La révolution de juillet le destitua. Ayant refusé de prêter serment à Louis-Philippe, il fut déclaré démissionnaire en 1832, essaya vainement de soulever la Vendée avec la duchesse de Berry, et fit une malheureuse campagne en Portugal pour Dom Miguel. En 1840, il voulut rentrer en France ; mais des amis imprudents ayant tenté de lui faire une sorte d'ovation à son débarquement à Marseille, une émeute l'obligea de repartir ; néanmoins il ne resta pas en exil, et mourut dans son château natal. J. T.

BOURMONT, *Burnonis mons,* ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. de Chaumont ; près de la rive droite de la Meuse ; 875 hab. Coutellerie.

BOURNABASCHI. *V.* Bounarbaschi.

BOURNE (Hugh), sectaire anglais, né en 1772 dans le Straffordshire, m. en 1852. Il se sépara, en 1801, des wesleyens, secte dissidente de l'Église d'Angleterre, organisa, en 1810, une Société de méthodistes, et porta sa doctrine en Écosse, en Irlande, au Canada et aux États-Unis.

BOURNE, riv. affl. de g. de l'Isère, qui forme le déversoir du massif du Vercors. Les eaux de cette rivière sont dérivées dans un canal destiné à l'irrigation de la plaine de Valence. E. B.

BOURNOU, roy. d'Afrique (*V.* Bornou.)

BOUROU, c.-à-d. *oiseau* en malais, île de la mer et de l'archipel des Moluques (Malaisie hollandaise), entre 3° et 4° lat. S. Ch.-l. Bourou. Sol montagneux et très fertile. Oiseaux innombrables dans les forêts. Bois aromatiques et d'ébénisterie ; environ 60,000 hab. Les Alfourous, indigènes, habitent l'intérieur de l'île, et les Malais sur les côtes.

BOUROUTS. *V.* Bourètes.

BOURQUELOT (Louis-Félix), érudit, né à Provins en 1815, m. en 1868, fut élève de l'École des chartes, et y professa depuis 1854.

Il a publié : *Histoire de Provins,* 1829-40 ; *Traité des opinions et de la législation en matière de mort volontaire pendant le moyen âge,* 1843 ; *Recherches sur la lycanthropie,* 1849 ; *Inscriptions antiques de Nice et de quelques lieux environnants,* 1850 ; *de la Chancellerie des comtes de Champagne,* 1858 ; *Notice sur le cartulaire des Templiers de Provins,* 1858 ; *Inscriptions antiques de Luxeuil et d'Aix-les-Bains,* 1862 ; *Inscriptions chrétiennes de Milan,* 1862 ; *Etudes sur les foires de Champagne,* 1865 ; *Etudes sur les noms propres au temps des deux premières dynasties franques,* 1865 ; *de la Formation des « civitates » de la Gaule,* 1866, etc. Il a été l'éditeur des *Mémoires de Cl. Haton,* 1857, 2 vol. in-4°.

BOURQUENEY (François-Adolphe, baron de), diplomate, né à Paris en 1800, m. en 1869, fut attaché à la légation de France à Washington en 1819, puis secrétaire d'ambassade à Londres et à Berne, et maître des requêtes au conseil d'État. En 1841, chargé d'affaires à Londres, il signa la convention des Détroits, qui termina l'une des phases de la question d'Orient. Envoyé en qualité de ministre plénipotentiaire à Constantinople, il y reçut le titre d'ambassadeur en 1844. Rentré dans la vie privée en 1848, il fut envoyé à Vienne en 1853, et, après avoir figuré avec Walewski au congrès de Paris, il devint sénateur et représenta encore la France aux conférences de Zurich en 1859. B.

BOURRIENNE (Louis-Antoine Fauvelet de Charbonnière de) né à Sens en 1769, m. en 1834, fut, à l'École militaire de Brienne, l'ami de Bonaparte. Secrétaire de légation à Stuttgard en 1792, il devint, en 1797, secrétaire de Bonaparte, et, en 1801, conseiller d'État, sans quitter sa place de secrétaire. Il la perdit la même année pour s'être intéressé dans une affaire commerciale d'un caractère douteux ; néanmoins, en 1802, l'empereur l'envoya à Hambourg comme chargé d'affaires ; mais il le rappela à la fin de 1813, pour avoir spéculé sur l'introduction des marchandises anglaises. En 1814, Bourrienne se fit nommer directeur des postes par le gouvernement provisoire, et, le 12 mars 1815, préfet de police. Il suivit Louis XVIII à Gand, et, à la 2e restauration, fut député de l'Yonne. Il publia : *Mémoires de M. de Bourrienne sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration,* Paris, 1829, 10 vol., qui manquent d'exactitude, d'impartialité, et n'ont pas été rédigés par lui.

V. Bourrienne et ses erreurs volontaires ou involontaires, Paris, 1830.

BOURRIT (Marc-Théodore), naturaliste, né à Genève en 1735, m. en 1815, fut d'abord peintre sur émail, puis chantre de la cathédrale de Genève. Il visita et décrivit les Alpes, dont il reproduisait par le dessin ou la peinture les sites les plus remarquables. Il tenta plusieurs fois l'ascension du mont Blanc, mais ne réussit qu'après Balmat et de Saussure, en 1787. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur les Alpes, entre autres la *Description des galeries de Savoie,* dédiée au roi de Sardaigne, 1774 ; et la *Description des Alpes Pennines et Rhétiennes,* qui lui valut une pension de Louis XVI, 1781. E. D—y.

BOURSAULT (Edme), né à Mussy-l'Évêque (Bourgogne), en 1638, m. en 1701, vint à Paris à l'âge de 13 ans, sans même savoir le français ; mais en moins de deux ans il posséda très bien la langue. Il s'exerça dans la poésie, et ses succès le firent nommer secrétaire de la duchesse d'Angoulême,

Une gazette rimée attira sur lui l'attention de Louis XIV, qui le chargea de composer *la Véritable étude du souverain*, 1671. L'ouvrage plut au roi, qui nomma Boursault sous-précepteur du Dauphin ; mais il ne put accepter, parce qu'il ignorait les langues anciennes. Dès l'âge de 22 ans, il travailla pour le théâtre et fit jouer des comédies et des tragédies aujourd'hui oubliées, sauf trois comédies en 5 actes et en vers : *le Mercure galant*, 1683; *les Fables d'Ésope*, 1690; *Ésope à la cour*, 1701. On cite encore *les Mots à la mode*, 1694, 1 acte en vers, spirituelle bluette contre le néologisme du temps. Boursault attaqua maladroitement Racine dans *le Mercure*, Boileau et Molière, dans deux petites comédies : *la Satire des Satires*, et *le Portrait du peintre, ou la Contre-critique de l'École des femmes*. Les comédies de Boursault se distinguent par un style naturel, facile, sans beaucoup de relief, un comique franc, une critique fine et spirituelle. Il mourut receveur des tailles à Montluçon. J. T.

BOURSE (PALAIS DE LA), et, jusqu'en 1866, du trib. de commerce de Paris, sur une vaste place quadrangulaire, de son nom, vers le milieu de la rue Vivienne. C'est une espèce de temple périptère, entouré de 64 colonnes ; il y en a 14 sur les façades, à l'O. et à l'E., et 20 de côté. Elles reposent sur un soubassement continu, auquel on parvient par un large perron sur les deux façades. Une galerie règne sous la colonnade. Le corps du monument est élevé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, percés chacun de 56 fenêtres en portiques. La Bourse se tient au rez-de-chaussée dans une superbe salle de 37^{m},68 de longueur, sur 24^{m},68 de largeur, éclairée par la voûte. Napoléon I^{er} ordonna la construction de ce palais, qui fut commencé en 1808, sur les plans et sous la direction de Brongniart, et terminé en 1827 par Labarre. L'édification a coûté 8,150,000 fr. Le monument est tout en pierre, en fer et en cuivre, et son ordre corinthien est un des plus beaux que l'on connaisse. C. D—Y.

BOURSES DE COMMERCE, réunions, sous la surveillance de l'autorité publique, des commerçants, agents de change et courtiers, pour la négociation des effets publics, des rentes, des billets et papiers commerçables, des matières métalliques, marchandises, etc. Les négociants d'Athènes se réunissaient au Pirée. La première réunion de marchands à Rome eut lieu, selon Tite-Live, l'an 295 (493 av. J.-C.). Le mot de bourse fut employé, dit-on, à Bruges au XVI^{e} siècle, parce que la réunion avait lieu chez une famille Van der Beurse; selon d'autres, il viendrait d'Amsterdam, où l'on s'assemblait dans une taverne à l'enseigne des *Trois Bourses*. La Bourse de Londres reçut de la reine Élisabeth le nom de *Royal-Exchange*, et toutes celles d'Angleterre s'appellent aussi *échanges*. Londres a aussi la *Corn-Exchange*, bourse aux grains; la *Coal-Exchange*, bourse aux charbons, etc. En France, une bourse fut établie à Toulouse en 1549 ; une autre à Rouen en 1566, sous le nom de convention. Celle de Paris ne fut créée qu'en 1724 : les marchands et banquiers se réunissaient d'abord près de la Conciergerie, dans la grande cour du palais de justice, au-dessous de la galerie Dauphine; c'est ce qu'on appelait place du Change (le nom de Pont-au-Change subsiste encore). On les établit dans une des salles du palais Mazarin, et bientôt dans l'anc. hôtel du Trésor, rue Neuve-des-Petits-Champs. Pendant la Révolution la Bourse fut transférée dans l'église des Petits-Pères, et de là au Palais-Royal, jusqu'à l'achèvement du monument actuel. Les grandes villes de France ont aussi des bourses de commerce. Paris n'avait jusqu'ici qu'une bourse pour la vente des fonds publics et des valeurs industrielles. Une bourse de commerce doit y être établie sur l'emplacement de la halle aux blés. B.

BOURSIER (LAURENT-FRANÇOIS), théologien, né à Écouen en 1679, m. en 1749, se fit d'abord connaître par un livre intitulé *Action de Dieu sur les créatures*, 1713, auquel Malebranche répondit. Boursier fit opposition au formulaire d'Alexandre VII et à la Constitution de Clément XI, et composa le Mémoire publié sous le nom des *Quatre Évêques*; exclu de la faculté de théologie, il publia en 1725 une *Exposition de doctrine* sur les questions qui divisaient alors l'Église de France. On a imprimé après sa mort un *Avis aux princes*, 1767, sur le refus fait par Clément XI d'accorder des bulles aux évêques nommés par le roi. B.

BOUSCARIN (HENRI-PIERRE), général français, né à la Guadeloupe en 1804, m. d'une blessure au siège de Laghouat en 1852, servit dans le génie de 1828 à 1836, passa aux spahis réguliers d'Alger jusqu'en 1839, enfin aux chasseurs d'Afrique et à la cavalerie indigène. Il fut nommé général de brigade en 1851. Il se distingua particulièrement aux combats de Mouzaïa, de Mered, de Blidah, d'Oued-el-Culley, à l'expédition de Milianah, aux affaires de Haud-Riou, de Biskra, de Djidjelly et de Collo. B.

BOUSCHER. V. ABOUSCHER.

BOUSMARD (HENRI-J.-B. DE), ingénieur, né en 1749 à Saint-Mihiel, m. en 1807. Élève du génie à l'école de Mézières, capitaine en 1788, il fut député de la noblesse aux états généraux, et se montra partisan modéré des réformes à l'Assemblée constituante. Il se trouvait à Verdun, lors du siège de 1792. Après la capitulation, 1er septembre, il quitta le service de la France, et devint le plus savant ingénieur de l'armée prussienne. Il défendait Dantzig en 1807 contre les Français, et y fut tué d'un éclat d'obus. Il a publié, de 1797 à 1803, un *Essai de fortification*, et il a proposé un nouveau tracé qui diffère de celui de Vauban.

BOUSQUET (CHEVALIER DU). V. DES LACS.

BOUSQUET (J.-B.-ÉDOUARD), médecin, né en 1794, m. en 1872, fut reçu docteur à Montpellier, vint exercer à Paris, entra à l'Académie de médecine en 1824, et devint directeur du service des vaccinations. Outre des traductions du *Traité de la maladie scrofuleuse* de Hufeland, et du *Traité des maladies des yeux* de Scarpa, il a publié un *Traité de la vaccine et des éruptions varioleuses*, 1823 et 1848, et une *Notice sur le cowpox ou petite vérole des vaches*, 1836. Il fut un des fondateurs de la *Revue médicale*, et rédigea, de 1836 à 1850, le *Bulletin de l'Académie de médecine*.

BOUSSA, v. de l'Afrique centrale, sur la rive dr. du Kouara ou Niger, par 10° 14' lat. N. Cap. du roy. de son nom, dans le Borgou, et fortifiée. C'est là que le voyageur Mungo-Park, assailli par les habitants, périt dans le fleuve en 1805.

BOUSSAC, s.-préf. (Creuse), sur un rocher escarpé et dominée par un château fort du XV^{e} siècle; ancienne baronnie. Le trib. de 1re instance siège à Chambon; 1,046 hab.

BOUSSAC (JEAN DE BROSSE DE), chambellan et maréchal de France sous Charles VII, né vers 1375, m. en 1433. Ce fut lui qui se chargea de tuer Camus de Beaulieu, favori du roi. Il se distingua contre les Anglais aux sièges d'Orléans, de Compiègne et de Lagny.

BOUSSARD (ANDRÉ-JOSEPH, BARON), général français, né en 1758 dans le Hainaut, m. à Bagnères-de-Bigorre en 1813, se signala à Mondovi, à Castiglione, en Égypte, dans la campagne de Prusse, 1806, et au siège de Lérida. L'artillerie française lui dut son salut à Sagonte, 1811. Il mourut des suites de ses blessures. B.

BOUSSEAU (JACQUES), sculpteur, né en 1681 à Chavaignes (Poitou), m. en 1740, élève de Nic. Coustou, fit partie de l'Académie des beaux-arts, 1715. Nommé premier sculpteur du roi d'Espagne, il alla s'établir à Madrid. Ses principaux ouvrages en France sont : le tombeau de M. d'Argenson, à la Madeleine de Trenel; les statues de St Louis et de St Maurice, dans la chapelle de Noailles à Notre-Dame de Paris; et le grand autel de la cathédrale de Rouen. B.

BOUSSOLE. On ignore la date et le pays où cet instrument fut découvert; selon les uns, le vénitien Marco Polo l'aurait rapporté de la Chine au XIII^{e} siècle; d'autres en ont attribué l'invention au napolitain Flavio Gioja, qui vivait vers 1300. Ces deux assertions doivent être également rejetées; car il est question de la boussole, sous le nom de marinière ou marinette, dans la Bible de Guyot de Provins, XII^{e} siècle, et au chap. LXXXIX de l'*Histoire de Jérusalem*, par Jacques de Vitry, 1225. D'un autre côté, M. Reinaud, dans sa trad. d'Aboulféda, prouve que, vers la fin du XII^{e} siècle, elle était en usage en Orient comme en Occident. Enfin des sinologues ont trouvé la mention de l'aiguille aimantée dans le dictionnaire chinois *Choue-Wen*, composé au II^{e} siècle de J.-C. Il est donc vraisemblable que les Européens ont emprunté la marinette aux Arabes, qui eux-mêmes l'avaient reçue des Chinois. Toutefois, ce n'est qu'après les perfectionnements apportés à la boussole par les Occidentaux, qu'on en a tiré une foule d'applications utiles, et l'emploi intelligent de cet instrument coïncida avec les premiers voyages de découvertes du XV^{e} siècle. B.

BOUSSU, v. de Belgique (Hainaut), à 12 kil. O. de Mons; 7,200 hab. Houille; bières. Beau château des comtes de Caraman-Beaumont. Combat de 1792 entre les Français et les Autrichiens.

BOUSTROPHÉDON, du grec *boustrophêdon*, comme tournent les bœufs; nom d'une écriture grecque archaïque, qui consistait à tracer les lignes alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, comme les sillons d'un champ sont tracés par les bœufs. Les lois de Solon étaient écrites en boustrophédon, mais déjà à cette époque cette écriture tombait en désuétude. Les Etrusques eurent aussi, dit-on, l'écriture en boustrophédon. S. RE.

BOUTAN, État du N. de l'Hindoustan, borné au N. et à l'E. par le Tibet, à l'O. et au S. par les possessions anglaises (Sikkim, Bengale, Assam). Cap. Tassisudon; ville princip. : Pounakka. Superf. environ 35,200 kil. carrés; pop., 200,000 hab. Il est coupé par les montagnes de l'Himalaya, dont les sommets très élevés sont couverts de neiges perpétuelles. Le Tchoumalari et le Tchora ont 7,300 m. et 6,900 m. Climat

très chaud et malsain dans les parties basses; vallées très fertiles; cours d'eau torrentiels. Les Boutanis s'occupent surtout d'agriculture; leur religion est le bouddhisme. Le souverain est à peu près réduit au pouvoir spirituel. Un ministre ou lieutenant gouverne en son nom. La conquête de l'Assam par les Anglais, en 1825, les a rendus limitrophes du Boutan, dont ils ont annexé les distr. les plus méridionaux en 1865.

BOUTEILLER, *Buticularius* ou *Pincerna*, grand officier de la couronne de France, chargé de l'intendance des vins et de percevoir un droit de forage sur tout le vin mis en vente dans le domaine royal. A la cour, il présentait la coupe au roi. Il signait les chartes et diplômes royaux, et prenait rang avant le chambrier. (*V. ce mot.*) La dignité de président de la chambre des comptes, et même d'intendant du Trésor royal, semble lui avoir été dévolue pendant longtemps (jusqu'en 1417). Au commencement du XV[e] siècle, l'office de bouteiller décroît sensiblement, et finit par disparaître tout à fait. Pasquier, dans ses *Recherches*, s'exprime ainsi : « Le nom de Grand-Bouteiller estoit un office de la couronne... Aujourd'hui, non seulement la mémoire en est oubliée en la cour du roy, mais il n'y a rien de si bas que la charge de bouteiller, et pour ceste cause ceux qui sont aujourd'hui en telle charge sont appellez sommeliers. » C—s.

BOUTERWECK (Frédéric), philosophe, poète et critique allemand, né en 1766 à Oker près de Gozlar, m. en 1828. Il étudia au gymnase de Brunswick, et remplaça Feder dans la chaire de philosophie de Gœttingue, en 1797. Ses poésies lyriques sont médiocres; son roman du *Comte Donamar* manque d'invention et de vérité dans les caractères. Comme philosophe, il fut d'abord partisan de Kant, et s'attacha ensuite aux doctrines de Jacobi : sans avoir créé de système, il eut le talent de coordonner et de mettre en relief les doctrines des maitres, de populariser les idées les plus abstraites, d'élucider des points détachés de la morale et de la politique.

Il a laissé : *Philosophie du droit*, 1798 ; *Esthétique ou théorie du beau*, 1806 et 1815 ; *Manuel des sciences philosophiques*, 1813 ; *la Religion de la raison*, 1824. Mais son livre capital est l'*Histoire de la poésie et de l'éloquence chez les peuples modernes*, 1801-19, 12 vol., trad. en français par Strock. B.

BOUTEVILLE (François, comte de **MONTMORENCY-**), né en 1600, gouverneur de Senlis, célèbre comme duelliste. Obligé de fuir à Bruxelles pour avoir tué le marquis Desportes, le comte de Thorigny et La Frette, il osa revenir à Paris, malgré l'édit de Louis XIII contre les duels, et se battre en plein jour sur la place Royale avec le marquis de Beuvron, tandis que son cousin le comte Des Chapelles était aux prises avec Bussy d'Amboise. Bouteville et Des Chapelles furent saisis par l'ordre de Richelieu, et envoyés à l'échafaud, 21 juin 1627. Le célèbre maréchal de Luxembourg était le fils de Bouteville. B.

BOUTEVILLE, brg du dép. de la Charente, arr. de Cognac; 771 hab. ; anc. château.

BOUTHILIER (Claude **LE**), né en 1584, m. en 1655. Conseiller au parlement de Paris, il devint, par la protection de Richelieu, surintendant des bâtiments de Marie de Médicis, secrétaire d'État, chargé du dép. des affaires étrangères, 1628; conclut en 1630 un traité d'alliance avec le duc de Saxe-Weimar, et fut surintendant des finances avec Claude de Bullion, et seul après la mort de celui-ci. — Son fils, Léon, né en 1608, lui succéda comme ministre des affaires étrangères, signa les traités de 1635 avec les Provinces-Unies et la Suède, fit prévaloir l'influence de la France à Turin en 1640, fut disgracié en 1643, et mourut en 1652. B.

BOUTHILLIER-CHAVIGNY (Charles-Léon, marquis de), général français, né à Paris en 1743, m. en 1818. Député de la noblesse du Berry aux états de 1789, il s'opposa vivement à la réunion des trois ordres. Dans les débats législatifs, il défendit le mode d'enrôlement alors existant, et fit maintenir la séparation de l'artillerie et du génie; il s'opposa à ce qu'on exigeât le serment des officiers, et combattit l'aliénation des biens du clergé. Emigré en 1791, il servit dans l'armée de Condé, et rentra en France pendant le Consulat. — Son fils, Marie-Constantin-Louis-Léon, né en 1774, m. en 1829, fut, sous la Restauration, préfet du Var, de la Meurthe et du Bas-Rhin, député, administrateur des postes et directeur général des forêts. B.

BOUTIÈRES (Guignes **GUIFFREY** de), officier français, servit dans la compagnie de Bayard, prit une part glorieuse à la défense de Marseille en 1524, remplaça l'amiral d'Annebaud comme lieutenant du roi en Piémont, s'attira une disgrâce par sa négligence dans la défense de Turin en 1543, mais commanda l'avant-garde française à la bataille de Cérisoles, 1544.

BOUTIÈRES (Monts des), chaîne granitique du massif central de la France, dans les dép. de l'Ardèche et de la Haute-Loire; le Grand-Felletin, près d'Annonay, a 1,390 m. E. D—y.

BOUTIÈRES (Les), petit pays de l'anc. Vivarais, à l'O. de Privas (Ardèche). Il prenait aussi le nom de pays des Cévennes.

BOUTILLIER (Jean), jurisconsulte du XV[e] siècle, né à Tournai. Il entra aux affaires en 1370, devint lieutenant du bailli de Vermandois, puis du grand bailli de Tournai, bailli lui-même à Mortagne, et de nouveau lieutenant dans sa ville natale. Il est l'auteur d'une précieuse *Somme rurale*, ouvrage ainsi nommé, dit-il, parce qu'il est la mise en ordre, exécutée sans prétention, ruralement, des notes recueillies par un jurisconsulte de village, un homme rural. C'est un livre de pratique en même temps que de théorie, autrefois le manuel obligé du juge, et qui a servi d'intermédiaire entre les illustres coutumiers du XIII[e] siècle et les jurisconsultes du XVI[e], entre Beaumanoir et Dumoulin. Son but est de présenter méthodiquement le résumé des usages qui régissaient la France au N. de la Somme, de rattacher les dispositions particulières des coutumes à des préceptes généraux, d'en expliquer le sens et d'en combler les lacunes avec les lois romaines. A. G.

BOUTO, une des divinités de l'Égypte, identifiée avec Latone par les écrivains grecs. Elle habitait des eaux stagnantes et bourbeuses; plusieurs villes lui étaient consacrées, dont l'une portait son nom. Elle fut la nourrice du dieu Horus. La musaraigne, que l'on croyait aveugle, et l'ichneumon lui étaient consacrés.

BOUTON, petit archipel de la mer des Moluques (Malaisie hollandaise), s'étendant vers 5° lat. S. Ile principale : Bouton, au S.-E. de Célèbes; 135 kil. sur 34; sol élevé et boisé. Arbres à épices. Royaume vassal des Hollandais depuis 1667, cap. Kalla-Sousong, v. fortifiée.

BOUTON (Charles-Marie), peintre, né à Paris en 1781, m. en 1853. Il fut, avec Daguerre, l'inventeur du diorama, et porta au plus haut degré l'art de la perspective et de la distribution de la lumière. Cette direction de son talent vers les procédés matériels de la peinture fit de lui plutôt un décorateur qu'un peintre. Parmi ses tableaux on cite : *les Souterrains de Saint-Denis, la Porte Saint-Jacques à Troyes*, 1810; *les Bains de Julien*, 1814; trois intérieurs du musée des Petits-Augustins, 1812-17; *la Chapelle du Calvaire à Saint-Roch*, 1817; *St Louis au tombeau de sa mère*, 1819; *Jeanne Grey allant au supplice*, 1822; *Vue de la cathédrale de Chartres*, 1833; *Vue intérieure de Saint-Étienne du Mont*, 1842, etc. B.

BOUTONNE (La), petite riv. de France; source près de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres); passe à Saint-Jean-d'Angely, Tonnay-Boutonne, et finit dans la Charente à Candé (Charente-Inférieure); cours de 90 kil.; navigable sur 30 kil.

BOUTOURLINE (Dimitri Petrovitch), général russe, né à Saint-Pétersbourg en 1790, m. en 1850, sénateur et directeur de la Bibliothèque impériale, et surtout connu par ses écrits.

Il a laissé : *Relation de la campagne de 1799 en Italie*, 1810 ; *Tableau de la campagne de 1813 en Allemagne*, 1815 ; *Evénements militaires de la dernière guerre en Espagne*, 1817 (en français). Il a écrit en russe : *Campagne de Napoleon en Russie*, 1820 ; *Histoire des campagnes des Russes au dix-huitième siècle*, 1820, 4 vol.; *Histoire des malheurs de la Russie au debut du dix-septième siècle*, 1839, 2 vol. B.

BOUVARD (Alexis), astronome, né dans le Faucigny en 1767, m. en 1843, protégé par Laplace, entra au Bureau des longitudes, à l'Académie des sciences et à la direction de l'Observatoire de Paris. C'était, avant tout, un prodigieux calculateur; il a donné de *Nouvelles tables de Jupiter, de Saturne et d'Uranus*. Il fit les recherches de détail et les calculs pour la *Mécanique céleste* de Laplace. On lui doit le calcul des éléments paraboliques de huit comètes qu'il a découvertes. Il signala le premier les perturbations d'Uranus comme étant dues à une planète qui restait encore à découvrir, hypothèse que confirma M. Leverrier en trouvant la planète Neptune, 1846. Il a enrichi de tables précieuses l'*Annuaire du Bureau des longitudes*.

BOUVART (Michel-Philippe), célèbre médecin, né à Chartres en 1717, m. en 1787. Il étudia à Paris, fut reçu docteur à Reims, pratiqua la médecine à Chartres, puis se fixa à Paris en 1736. Il devint associé de l'Académie des sciences en 1743 et professeur de la Faculté en 1747. Il se fit remarquer par un esprit agressif qui le porta à critiquer Tronchin et à persécuter Bordeu. En 1768, il fut anobli par Louis XV, dont il ne voulut pas être le médecin. Bouvart eut une grande réputation comme praticien; son caractère altier, sa franchise brusque, lui firent beaucoup d'ennemis. Il a laissé des Mémoires sur divers sujets. D—g.

BOUVET (Joachim), jésuite, né au Mans vers 1662, m. à Pékin en 1732. Il fut l'un des six missionnaires que Louis XIV fit partir pour la Chine en 1685 ; il enseigna les mathématiques à l'empereur Khang-Hi, bâtit une église et une résidence de son ordre à Pékin, et envoya en France un grand nombre de livres chinois. Il a laissé quatre *Relations de voyages* et un *État présent de la Chine*, 1697. La Bibliothèque du Mans a des mss du P. Bouvet.

BOUVET (François-Joseph, baron), amiral, né à Lorient

en 1753, m. à Brest en 1832, fit deux campagnes aux Antilles et à Saint-Domingue, commanda une division de la flotte de Villaret-Joyeuse, 1793-94, échoua dans l'expédition d'Irlande en 1796, fut cassé de son grade, réintégré en 1802, mais ne remplit que des fonctions administratives. B.

BOUVET (Pierre-Franç.-Henri-Étienne), marin français, né à l'île de la Réunion en 1775, m. en 1860, contribua à la soumission de la Guadeloupe révoltée, lors de l'expédition de Saint-Domingue, et, après plusieurs campagnes dans les mers du Sud, fut chargé d'une croisière sur la côte de Malabar. Placé sous les ordres du capitaine Duperré, avec sa frégate *la Minerve* il battit trois vaisseaux de la Compagnie des Indes; puis, en 1810, il remplaça son chef blessé au combat du Grand-Port, où, avec deux frégates, il détruisit trois frégates anglaises et en prit une autre. Nommé capitaine de vaisseau, il continua de servir brillamment jusqu'à la Restauration. Retiré à Saint-Malo, il fut nommé contre-amiral en 1822.

On lui doit des *Observations sur la marine*, 1821. B.

BOUVIER. *V.* Bootès.

BOUVINES, *Bovinæ* ou *Boviniacum*, vge (Nord), sur la Marque, arr. de Lille; 601 hab. Célèbre par la victoire que remporta Philippe-Auguste sur l'empereur Othon IV, le comte de Flandre Ferrand et leurs alliés, le 27 août 1214.

BOUXWILLER, en all. *Buchsweiler*, v. d'Allemagne (Alsace), cercle de Saverne, sur la Moder. Anc. ch.-l. de la seigneurie de Lichtenberg. Collège. Industrie active : produits chimiques, colle-forte, calicots, siamoises, tanneries, etc.; 4,000 hab.

BOUYOUK-DEREH. *V.* Buiuk-Déré.

BOUZEMONT (Le), petit pays de l'anc. Champagne, dont la capitale était Saint-Remy-en-Bouzemont, arr. de Vitry-le-François (Marne).

BOUZONVILLE, vge d'Allemagne (Alsace-Lorraine), cercle de Thionville, sur la Nied. Fabr. de clous, colle-forte, tanneries; 1,900 hab.

BOUZY, vge du dép. de la Marne, arr. de Reims; 639 hab. Vins mousseux très estimés.

BOVA, v. du royaume d'Italie, dans la province de Reggio, près de la mer, fondée vers 1477 par les Albanais, qui forment encore aujourd'hui presque toute sa population. Ruinée par un tremblement de terre en 1783, elle a été relevée depuis; 2,700 hab. Évêché.

BOVADILLA. *V.* Colomb.

BOVENDEN, brg du Hanovre, à 6 kil. N. de Gœttingue, près de la Leine; 1,800 hab. Autrefois capitale des comtes de Plesse, dont le château fort est en ruine.

BOVENNA, nom anc. de la petite île de Caprera, au N. de la Sardaigne.

BOVES, ch.-l. de cant. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, sur la Noye; 1,803 hab. Blanchisseries. Son château fort, dont il ne reste que deux pans de murailles sur un mamelon élevé, servit de refuge contre les Normands au IXe siècle. Au commencement du XIe, Enguerrand, seigneur indépendant de Boves, avait usurpé le comté d'Amiens, lorsqu'eut lieu, en 1113, l'insurrection communale de cette ville; loin d'en pouvoir triompher, il fut dépossédé par Louis VI du comté d'Amiens, qui revint à la famille de ses anciens comtes, 1117. Philippe-Auguste eut encore à combattre la maison de Boves, dont le chef était à Bouvines, 1214, dans les rangs opposés. Le duc de Bedford ruina le château en 1433, à la demande des Amiénois. R.

BOVES, v. du roy. d'Italie, dans la province de Coni; 3,218 hab. Exploitation de marbres et de fer.

BOVÈS (Joseph-Thomas), célèbre chef de partisans en Amérique, né en Castille, se trouva dans les troupes royales lors de l'insurrection de 1810, et servit d'abord sous Cagigal. Puis, à la tête de sa division infernale, formée d'esclaves, de vagabonds, de repris de justice, il battit Marino, Rivas, Bolivar lui-même, prit Valencia et Caracas, mais fut mortellement blessé à Urica, le 5 décembre 1814. B.

BOVET (François de), prélat français, né en 1745, m. en 1838. Évêque de Sisteron en 1789, il émigra pendant la Révolution, fut un des évêques qui ne donnèrent pas leur démission après la bulle pontificale de 1801, rentra en France en 1814, fut archevêque de Toulouse de 1817 à 1820, et termina ses jours au chapitre de Saint-Denis. Suivant avec intérêt les travaux de Champollion le jeune, il publia plusieurs livres estimables : *des Dynasties égyptiennes*, où il examinait le degré de confiance que mérite la chronologie de Manéthon; *Histoire des derniers Pharaons et des premiers rois de Perse, selon Hérodote, tirée des livres prophétiques et du livre d'Esther*. B.

BOVEY-TRACEY, v. d'Angleterre, sur la Bovey; grande exploitation de terre à poterie; 2,135 hab.

BOVIANUM, v. de l'anc. Italie (Samnium), chez les Pétriens; place forte conquise par les Romains dans la guerre du Samnium en 312 et en 299 av. J.-C.; prise d'assaut pendant la guerre sociale par Sylla; colonie militaire au Ier siècl[e] av. J.-C.; auj. *Bojano*.

BOVILLÆ, petite ville de l'anc. Latium, au S.-E. d[e] Rome, sur la voie Appienne et au pied du mont Albain, à 12 milles (17 kil. 1/2) de Rome. C'est là que Clodius fut tu[é] par les gens de Milon. Auj. complètement détruite.

BOVINÆ et **BOVINIACUM**, noms latins de Bouvines.

BOVINO, *Vibinum*, v. du roy. d'Italie, province de Foggia; 6,973 hab. Évêché. Victoire des Autrichiens sur les Espagnols en 1734.

BOVIUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Cornabiens; auj. *Bangor*.

BOWDITCH (Nathaniel), astronome américain, né en 1773 à Salem (Massachusetts), m. en 1837, président de l'Athénée, de l'Institut mécanique et de l'Académie de Boston.

Il a écrit *the American practical navigator*, et trad. la *Mécanique céleste* de Laplace.

BOWES, v. d'Angleterre, comté d'York (North-Riding), sur la Greta; ancienne station romaine; 1,200 hab. Curieux pont naturel.

BOWLES (William Leslie), poète anglais, né en 1762 dans le comté de Northampton, m. en 1850, chanoine de Salisbury en 1803, puis recteur de Bremhill (Wilts), débuta par des *Sonnets*, 1789, empreints d'une mélancolie touchante, et donna ensuite des poèmes nombreux, entre autres : *Stances élégiaques*, 1796; *le Mont Saint-Michel*, 1798; *la Peinture*, 1803; *le Missionnaire des Andes*, 1822; *St Jean à Pathmos*, 1823. Tous se distinguent par l'observation vraie de la nature et l'harmonie de la versification. On doit encore à Bowles un recueil de *Sermons*, 1826, et une édition des *Œuvres de Pope*, 1806, 10 vol.

BOWLING-GREEN, v. des États-Unis (Kentucky), sur un affl. de la Green-River; commerce de céréales et de viandes salées; 4,575 hab.

BOWYER (William), savant typographe, né à Londres en 1699, m. en 1777, fut imprimeur du parlement, de la Société royale et de celle des antiquaires. Il ajoutait à ses éditions des préfaces et des notes fort estimées.

Ses meilleures publications sont les *Œuvres de Selden*, 1726, 3 vol. in-fol., etc., et un *Lexicon* de Schrevelius.

BOWYER, forteresse des États-Unis (Alabama), à l'entrée de la baie de Mobile. Les Anglais, qui l'avaient vainement assiégée en 1814, la prirent en 1815.

BOXHORN (Marc-Zuérius), critique hollandais, né à Berg-op-Zoom en 1612, m. en 1653. Il fut professeur d'éloquence à Leyde, à l'âge de 20 ans, remplaça Daniel Heinsius dans sa chaire d'histoire, et refusa les offres brillantes de la reine Christine, qui voulait l'attirer en Suède.

Il a laissé : des poésies latines, 1629 et 1662; une *Chronique de Zélande*, en flamand, 1643 et 1664, in-4°; une édition de l'*Histoire Auguste*, Leyde, 1632; *de Typographicæ artis inventione*, 1640, in-4°; *Originum gallicarum liber*, 1654, in-4°; *Chronologia sacra*, 1677, in-fol., etc.

BOXTEL, brg des Pays-Bas (Brabant), arr. S. de Bois-le-Duc, sur la Dommel; 5,221 hab. Victoire des Français sur l'armée anglo-hollandaise en 1794.

BOXUM, v. de l'anc. Gaule Lyonnaise, chez les Éduens, près de Bibracte; auj. *Bussy*.

BOYACA, v. de l'Amérique du S. (Colombie), dans l'État du même nom. Victoire décisive de Bolivar sur les Espagnols, 1819.

BOYACA (État de), division politique de la Colombie (Amérique du S.), montagneux à l'O., et arrosé par les affl. de l'Orénoque; 44,000 kil. carrés et 508,000 hab. (avec le Territoire de Casanare); cap. Tunja. E. D—y.

BOYCE (William), organiste et compositeur de musique, né à Londres vers 1710, m. en 1779, a publié une collection précieuse des meilleures œuvres anglaises pour l'église. Il était premier organiste de la chapelle du roi.

BOYD (Robert), homme d'État écossais, m. en 1470, négocia en 1459, au nom de Jacques II, une trêve avec l'Angleterre, fit partie, sous Jacques III, du conseil de régence, dont il ne tarda pas à usurper tous les pouvoirs, prit la charge de grand chambellan en 1467, et fit épouser à son fils, créé comte d'Arran, la sœur aînée du roi. Celui-ci secoua le joug avec l'aide du parlement, et Boyd fut obligé de fuir en Angleterre. B.

BOYD (Hugues), publiciste anglais, né en 1746 à Bally-Castle (comté d'Antrim en Irlande), m. à Madras en 1794. Il est un de ceux à qui l'on attribue les fameuses *Lettres de Junius*.

BOYDELL (John), graveur anglais, né à Dorrington (Shropshire) en 1719, m. en 1804. Il grava 6 passages connus sous le nom de *Ponts de Boydell*, des *Vues de Londres et des environs*, plusieurs compositions de Berchem, Castiglione, Salvator Rosa. Tous les originaux de sa *Houghton-Gallery* furent achetés par Catherine II. Il amassa une fortune assez considérable pour employer plus de 2 millions à faire exécuter, par les plus habiles graveurs et d'après des tableaux com-

mandés à Reynolds, West, Opie, Westall, Romney et autres peintres célèbres, 96 planches de grande dimension pour une édition de Shakspeare. Il publia aussi, avec l'imprimeur Bowyer, la magnifique édition de l'*Histoire d'Angleterre*, de Hume, ornée de 196 planches. Il avait réuni une collection de 5,000 estampes des meilleurs maîtres, qui a été dispersée, en 1828, à la mort de son neveu Josiah Boydell. B.

BOYEN (HERMANN DE), ministre prussien, né en 1771 à Kreuzbourg (Prusse orientale), m. en 1848. Fils d'un officier, il entra de bonne heure dans l'armée, sans renoncer aux sciences et aux lettres, pour lesquelles il avait du goût : il aimait à lire les œuvres de Frédéric II et de Kant. Il fit la campagne de 1796, et fut blessé à Auerstædt, 1806. Un Mémoire sur la nécessité de certaines réformes militaires attira sur lui l'attention, et le fit appeler, en 1808, à la commission royale de réorganisation de l'armée. Après les tristes expériences que son pays venait de subir, il réussit à faire prévaloir ses idées et à les appliquer. Il se rendit, en 1812, auprès de l'empereur Alexandre, et ne revint qu'après la publication du manifeste de Breslau. Il assista, comme général, à la plupart des batailles de 1813 et de 1814, et fut nommé ensuite ministre de la guerre. Il abrogea nombre d'abus enracinés, régla le service obligatoire, et créa la landwehr. Il résigna ses fonctions en 1819. Après avoir passé 21 années dans la vie privée, pendant lesquelles il publia plusieurs travaux sur la stratégie et sur l'histoire des dernières guerres, il fut rappelé par Frédéric-Guillaume IV au ministère de la guerre, en 1841, et y déploya jusqu'en 1847 la même activité et la même énergie qu'autrefois. S. L.

BOYER (ABEL), littérateur protestant, né à Castres en 1664, m. en 1729 à Chelsea, près de Londres, où il s'était établi après la révocation de l'édit de Nantes.

Il a laissé un *Dict. anglais-français et français-anglais*, souvent réimprimé ; une *Grammaire anglaise et française*, une trad. anglaise du *Télémaque*, et des histoires de Guillaume le Conquérant et de la reine Anne (en anglais).

BOYER (L'ABBÉ CLAUDE), né à Albi en 1618, m. en 1698, reçu à l'Académie française en 1666, fut prédicateur et poète très médiocre, et mérita les railleries de Boileau et de Racine. Il écrivit des pastorales, des tragédies, entre autres la fameuse *Judith*, 1695, des opéras, des tragi-comédies, et un ouvrage sur *les Caractères des prédicateurs*, 1695, dont rien n'a survécu.

BOYER (JEAN-FRANÇOIS), évêque de Mirepoix, né à Paris en 1675, m. en 1755, fut précepteur du Dauphin, père de Louis XVI, membre des Académies française, des inscriptions, et des sciences, et chargé de la feuille des bénéfices.

BOYER (J.-B.-NICOLAS), médecin, né à Marseille en 1693, m. en 1768, doyen de la Faculté de Paris, traita surtout les maladies épidémiques et contagieuses. Il montra son intrépidité et ses talents pendant la peste de Marseille, en 1720. Il apporta de Constantinople le système de l'inoculation, combattit avec succès l'épidémie qui désolait les troupes dans l'archevêché de Trèves en 1734, et parvint à arrêter, en 1742, une épizootie aux environs de Paris.

BOYER (ALEXIS), célèbre chirurgien, né à Uzerche (Limousin) en 1757, m. à Paris en 1833. Fils d'un pauvre tailleur, et placé dans une étude de notaire, il sentit sa vocation se déclarer dans la boutique d'un chirurgien-barbier, suivit un de ses parents qui menait des bœufs à Paris, et se mit à fréquenter les amphithéâtres d'anatomie. Après avoir essuyé les instruments des élèves, il s'enhardit à les aider dans leurs opérations, et devint bientôt assez habile pour diriger les nouveaux venus. Tout en luttant contre la misère et les maladies, il suivit les leçons de Louis et de Desault; il obtint une médaille d'or à l'École pratique, 1781, une place d'élève à l'hôpital de la Charité, 1782, et le titre de maître en chirurgie, 1787. Après la Révolution il devint tour à tour chirurgien à la Charité, 1792, et à l'Hôtel-Dieu, 1795, professeur de médecine opératoire à l'École de santé, fit des cours d'anatomie, de pathologie et de clinique, fut nommé 1er chirurgien de Napoléon Ier, baron de l'empire avec une dotation de 25,000 fr., entra à l'Académie de médecine en 1820, à l'Institut en 1825, et fut chirurgien consultant de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe. Il fournit sa brillante carrière sans brigue et sans ambition. Comme professeur, sa parole était lente, froide, mais correcte, claire, rigoureuse. Praticien calme et impassible, convaincu que le XVIIIe siècle avait atteint les limites de l'art, défiant à l'égard des nouveautés, il se montra opposé à l'emploi de la canule de Foubert pour la fistule lacrymale, aux applications de la lithotritie, aux résections, etc. On a de lui deux grands ouvrages : un *Traité d'anatomie*, Paris, 1797-99, 4 vol., et un *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*, 1814-22, 11 vol. Boyer y emploie, avec un art remarquable, des matériaux empruntés à Petit, Louis, Chopart, Desault, Pott et Scarpa, et on a cru reconnaître, dans la rédaction même, certains travaux de Raymond de Sémur, de Richerand et de Delpech. Il a travaillé au *Journal de médecine* et au *Dictionnaire des sciences médicales*. B.

BOYER (PIERRE-DENIS), théologien, né en 1766 à Caissac (Aveyron), m. en 1842, prêcha avec talent dans beaucoup de diocèses, s'unit à Émery pour relever le séminaire de Saint-Sulpice, dont il devint directeur après lui, et seconda Frayssinous dans ses célèbres conférences.

Il a laissé : *le Duel jugé au tribunal de la raison et de l'honneur*, 1802 ; *Examen du pouvoir de l'Église sur le mariage*, 1817 ; *de la Liberté des cultes selon la charte*, 1819 ; *Examen de la doctrine de M. de La Mennais*, 1834 ; *Défense de l'ordre social contre le carbonarisme*, 1835 ; *Discours pour les retraites ecclésiastiques*, 1842.

BOYER (JEAN-PIERRE), homme de couleur de la colonie française de Saint-Domingue, né en 1776 à Port-au-Prince, m. en 1850. Il s'éleva par ses services et par son mérite, et succéda à Pétion, en 1818. Son administration fut marquée par la réunion de la partie nord de l'île à la république, après la mort de H. Christophe, 1820; celle de l'ancienne partie espagnole, 1822; enfin, la reconnaissance de l'indépendance de la souveraineté d'Haïti par la France, 1826, moyennant une indemnité de 150 millions en faveur des anciens colons. Boyer était un homme éclairé et modéré. S'étant refusé à certaines réformes, 1843, une insurrection éclata; il abdiqua, fut banni d'Haïti, et se retira à Paris, où il passa le reste de ses jours. B. A.

BOYER (PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER, BARON), général de cavalerie, né à Belfort en 1772, m. en 1851. Aide de camp de Kellermann, il suivit plus tard Bonaparte en Italie, en Égypte et en Syrie, participa à l'expédition de Saint-Domingue, se fit remarquer à Iéna, Friedland et Wagram, et devint la terreur des guérillas en Espagne. Proscrit par la Restauration, il passa au service du pacha d'Égypte, dont il disciplina les troupes, de 1824 à 1827. Rappelé par Louis-Philippe, il commanda une division en Afrique sous le maréchal Clausel, et effraya la province d'Oran par son inflexible sévérité. Il fut remplacé, par suite de sa mésintelligence avec le duc de Rovigo. B.

BOYER-FONFRÈDE. *V.* FONFRÈDE.

BOYLE (ROBERT), savant physicien et chimiste, né à Lismore en Irlande en 1626, m. en 1691. Tenant de sa famille une grande fortune, il put s'occuper en toute liberté d'expériences physiques et chimiques. Il fonda la *Société des Invincibles*, noyau de la Société royale constituée sous Charles II. On lui doit des perfectionnements à la machine pneumatique, la définition nette des mélanges et des combinaisons, la connaissance exacte de l'absorption de l'air dans les calcinations et les combustions, et de l'augmentation du poids des oxydes métalliques. Il eut la notion claire, quoique imparfaite, de l'acide carbonique et de l'hydrogène carboné. Avide de tout ce qui intéressait la science, il arracha à des charlatans ambulants les secrets du phosphore et du quinquina. On a donné le nom de liqueur fumante de Boyle au sulfhydrate monosulfuré d'ammoniaque hydraté. Aussi pieux que savant, Boyle apprit les langues orientales et grecque pour lire la Bible dans les textes originaux; il la fit traduire et imprimer à ses frais en dialecte irlandais et gallois; il seconda les établissements des missionnaires aux Indes. Il fonda des cours publics où l'on enseignait les preuves du christianisme, et c'est ainsi que l'on eut les beaux discours de Clarke sur l'existence de Dieu. Ses œuvres ont été publiées à Londres, 1744. B.

BOYLE (LORD CHARLES), savant anglais, né à Chelsea, près de Londres, en 1676, m. en 1731, second fils de Roger, comte d'Orrery. Élève d'Oxford, il est célèbre par sa polémique contre Bentley au sujet des *Lettres de Phalaris*, Oxf., 1695. (*V.* BENTLEY.) On a nommé *Orrery* la machine astronomique que l'horloger Graham inventa et lui dédia. A. G.

BOYLE, v. d'Irlande, dans le comté de Roscommon, sur la Boyle, affl. du Shannon; 3,347 hab. Belles ruines d'une abbaye fondée vers 1150. Aux environs, château de Rockingham.

BOYNE, *Buundus, Buvinda, Buinda, Boandus*, riv. d'Irlande; source près de Carberry (Kildare); se jette dans la mer d'Irlande près de Drogheda, entre les comtés de Meath et de Louth. Sur ses bords, à 4 kil. de Drogheda, se donna la célèbre bataille gagnée par Guillaume III sur Jacques II, le 1er juillet 1690. Une colonne y a été élevée en 1836 en mémoire de cet événement. Magnifique viaduc de chemin de fer.

BOYTACA, architecte portugais, fut employé, dans les dernières années du XVe siècle, à la construction du couvent de Jésus de Sétubal, fortifia en Afrique Arzilla et Tanger, et éleva le magnifique monastère de Belem, continué par Castilho.

BOYVIN (RENÉ), célèbre graveur, né à Angers, vers 1530, m. à Rome en 1598. On lui doit trois planches d'après le Rosso : *des Bandits qui pillent la charrette d'une paysanne, le Triomphe des vertus et la défaite des vices, François Ier marchant au temple de*

l'Immortalité. Son œuvre principale est la collection de 26 gravures qui fait partie de l'ouvrage intitulé : *Historia Jasonis Thessaliæ principis*, et publié par Mauregard, Paris, 1563, in-fol., d'après les dessins du Primatice. On recherche la planche d'*Agar et Ismael* et un portrait de *Marot*. B.

BOYVIN DU VILLARS (LE BARON FRANÇOIS), chroniqueur du XVI^e siècle, fut secrétaire du maréchal de Cossé-Brissac et bailli de Gex. Il a laissé des *Mémoires* de l'an 1550 à l'an 1559, insérés dans les collections de *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. On y trouve des erreurs ; mais ils contiennent des pièces officielles fort curieuses.

BOZE (CLAUDE **GROS** DE), antiquaire, né à Lyon en 1680, m. à Paris en 1753, abandonna le barreau, où il avait eu du succès, pour se livrer à l'étude de la numismatique. Il entra fort jeune à l'Académie des inscriptions, en devint secrétaire pérpétuel en 1706, remplaça Fénelon à l'Académie française, et devint garde du cabinet des antiques, 1719 : le classement de cette collection est un grand service qu'il rendit à la science.

On lui doit l'*Histoire de l'Academie des inscriptions* (avec Paul Tallemant et l'abbé Goujet) et les *Eloges des academiciens*, qui se trouvent dans les 15 premiers volumes du recueil de cette societe, sans compter une foule de memoires, entre autres l'*Histoire de Tetricus par les medailles*, le *Traité sur le jubilé des Juifs*, la *Dissertation sur Janus*, un *Eloge de Mabillon*.

BRA (THÉOPHILE), statuaire, né à Douai en 1797, m. en 1863, élève de Bridan. Ses œuvres principales sont : *Aristodème au tombeau de sa fille*, 1819, à Douai ; *St Pierre et St Paul*, 1822, dans l'église Saint-Louis en l'Ile à Paris ; *Ulysse dans l'île de Calypso ; Jean de Bologne ; Pierre de Franqueville, Philippe de Comines*, 1824 ; *le Sire de Joinville*, 1836, au musée de Versailles ; *St Marc*, dans l'église Saint-Philippe du Roule à Paris ; le *maréchal Mortier*, au Cateau-Cambrésis, 1837 ; le *général Négrier*, à Lille, etc. On lui doit aussi des bustes du général Foy, des médecins Pinel et Broussais, de Jouy, etc. Bra a longtemps dirigé l'école de dessin de Douai, et cette ville a formé un *Musée Bra* avec les collections qu'il lui a léguées.

BRA, v. du roy. d'Italie, province de Coni, sur la Stura 9,590 hab. Commerce de soie ; fabr. de toiles ; bons vins.

BRABANÇONS, nom par lequel on désignait, au XIII^e siècle, les aventuriers qui parcouraient la France, tuant, pillant et vendant leurs services à tous les seigneurs. Sans doute la plupart de ces bandes mercenaires étaient originaires du Brabant. Parmi les chefs de Brabançons, l'histoire cite Lupicaire et Martin Arcas, salariés par Jean sans Terre, et Cadoc, au service de Philippe-Auguste.

BRABANT, *Bracbantum, pagus Bracbatensis*, de *band*, terre limitée, et *brac*, boisé, pays situé au centre du bassin hollando-belge, depuis la rive g. du Wahal jusqu'aux sources de la Dyle, et depuis la Meuse jusqu'à l'Escaut inférieur. Il avait au N. la Hollande, à l'E. Liège et la Gueldre, au S. le Hainaut et Namur, à l'O. la Zélande et la Flandre. — Au temps de César, la principale tribu du Brabant était celle des Ménapiens. Après avoir été soumis aux Romains, le pays fut conquis par les Francs au V^e siècle ; au VI^e, il fit partie du roy. d'Austrasie ; au IX^e, il fut réuni à la Lotharingie ou Lorraine, et dépendit de l'empire d'Allemagne. Il était alors partagé en 2 duchés, la basse Lorraine ou Lothier, la haute Lorraine ou Mosellane. Possédé par plusieurs comtes des Ardennes et par Godefroy de Bouillon, le Brabant fut donné en fief par l'empereur Henri V à Godefroy le Barbu, de la famille des comtes de Bruxelles et de Louvain, qui prit le titre de comte de Brabant, et dont la postérité se maintint jusqu'au milieu du XIV^e siècle. Henri I^er, le Guerroyeur, porta le titre de duc, vers 1190. Jean I^er, le Victorieux, conquit le Limbourg en 1268, se rendit célèbre comme poète, et publia le code pénal dit *Land-Karten* ou *Land-Keuren*. Jean II, le Pacifique, donna, en 1312, la charte de Cortenberg, fondement des libertés brabançonnes. Sous Jean III, le Triomphant, l'empereur Charles IV accorda, en 1349, la bulle d'or brabantine, qui donnait au duché une organisation judiciaire indépendante. Le marquisat d'Anvers était réuni au Brabant depuis 1107 ; les seigneuries de Malines et de Liège eurent le même sort en 1347. La descendance mâle des ducs s'éteignit en 1355. Au commencement du siècle suivant, le Brabant passa par testament à la maison de Bourgogne, puis à l'Autriche, par le mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien. Charles-Quint le rangea dans le cercle de Bourgogne. Sous son fils Philippe II, le Brabant participa à l'insurrection. A la trêve de 1609, il fut divisé en Brabant hollandais ou Pays de généralité, qui était incorporé aux Provinces-Unies et comprenait le quartier de Bois-le-Duc, la ville de Grave, les seigneuries de Kuick et de Ravenstein ; et Brabant espagnol, dit autrichien après 1714. Ce dernier comprenait : le quartier de Bruxelles, partagé, d'après l'idiome qu'on y parlait, en flamingant (Bruxelles, Vilvorde, Malines), et wallon (Nivelles, Gembloux, Tilly, Wavre, Sombref) ; le quartier de Louvain (Louvain, Tirlemont, Aerschoot) ; le quartier d'Anvers, divisé en marquisat du Saint-Empire et Campine brabançonne. En 1746, les Français conquirent le Brabant autrichien, le restituèrent à la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748, le reprirent en 1794, et le traité de Campo-Formio le leur confirma, 1797 ; on en fit les dép. des Deux-Nèthes et de la Dyle. Le Brabant hollandais fut incorporé à la France en 1810 et forma le dép. des Bouches-du-Rhin. De 1815 à 1830-32, tout le Brabant fit partie du royaume des Pays-Bas ; en 1832, la province d'Anvers et le Brabant méridional en ont été détachés pour entrer dans le royaume de Belgique. B.

BRABANT (MÉRIDIONAL), prov. centrale de Belgique, entre celles d'Anvers au N., de Flandre orientale à l'O., de Hainaut et de Namur au S., de Liège et de Limbourg à l'E. Ch.-l. Bruxelles. Superf., 3,282 kil. carrés ; pop., 1.002,543 hab. Sol accidenté au S., arrosé par la Senne, la Dyle, la Dender, la Demer, et la Grande-Geete, et partout fertile. Fabr. de toiles, dentelles, cotons, papiers, poteries, etc. ; 3 arrondissements : Bruxelles, Louvain, et Nivelles.

BRABANT (SEPTENTRIONAL), prov. du S. de la Hollande, entre celles de Gueldre et de Hollande au N., de Zélande à l'O., d'Anvers et du Limbourg belge au S., et du Limbourg hollandais à l'E. Ch.-l. Bois-le-Duc. Superf., 5,128 kil. carrés. Pop., 480,996 hab. Pays plat, bas et marécageux, arrosé par la Meuse, l'Escaut oriental, la Diest, la Merk et l'Eendracht ; sol peu fertile. Élève de bétail, d'abeilles. Fabr. de toiles, lainages, cotons, poteries, etc.

BRABEUTES, du grec *Brabeus*, arbitres (magistrats) qui présidaient aux jeux solennels chez les Grecs. C'était une magistrature très recherchée ; Philippe de Macédoine s'en étant déchargé sur un officier, Démosthène l'en accusa comme d'un crime. Les prix distribués par les Brabeutes étaient appelés *brabéia*. (*V.* AGONOTHÈTES.) B.

BRAC, nom slave de l'île BRAZZA.

BRACARI, peuple de l'anc. Espagne tarraconaise, dans la Gallécie, au N. du Douro. Cap. *Augusta Bracara*.

BRACCATA, surnom donné par les Romains à la Gaule narbonnaise, à cause de l'espèce de pantalon large (*braccæ*) que portaient ses habitants, et qu'on voit encore en Bretagne.

BRACCIANO, *Arcenum*, v. d'Italie, prov. de Rome, sur le lac de son nom ; 2,250 hab. Eaux thermales. Beau château des Torlonia, ducs de Bracciano. Aux environs, ruines de Véies. — Le lac de Bracciano, anc. *lacus Sabatinus*, a 8 kil. de long ; ses bords sont charmants. Il se décharge dans la Méditerranée par l'Arone, anc. *Aro*. Un aqueduc en conduit les eaux jusqu'à Rome.

BRACCIO DE MONTONE (ANDREA), condottiere italien, né à Pérouse en 1368, de la famille de Fortebracchi, servit différents princes d'Italie, s'empara du pouvoir dans sa ville natale, 1416, et fut un instant maître de Rome, 1417. Il périt devant Aquila, qu'il assiégeait pour le roi de Naples, 1424.

BRACCIOLINI (FRANÇOIS), poète italien, né à Pistoia en 1566, m. en 1646, a laissé : *la Croix reconquise*, 1605 et 1611, épopée oubliée, par laquelle il prétendait surpasser le Tasse ; l'*Amoroso sdegno*, 1597, composition pastorale ; *lo Scherzo degli Dei*, 1618 et 1626, poème héroï-comique où les dieux du paganisme sont tournés en ridicule ; plusieurs tragédies, etc. B.

BRACCIOLINI. *V.* POGGIO.

BRACELET, *armilla*, récompense militaire des anc. Romains, décernée aux soldats ou aux centurions légionnaires pour une action d'éclat sur le champ de bataille. C'était un cercle de baguettes d'argent ou de laiton, repliées sur elles-mêmes, et se maintenant fermées par leur élasticité. Le bracelet avait environ 9 à 10 cent. de diamètre. Il se portait autour du poignet droit et souvent, sans doute, on en avait plusieurs, car les hommes valeureux en recevaient autant qu'ils faisaient d'actions d'éclat : l'histoire cite Licinius Dentatus, qui, pendant sa carrière militaire, gagna 160 bracelets. (Pline, *Hist. nat.*, VII, 27. *V.* RÉCOMPENSES MILITAIRES CHEZ LES ROMAINS.) C. D—Y et G. L.-G.

BRACELLI (JACQUES), historien italien, né à Sarzana, vers la fin du XIV^e siècle, m. en 1460, chancelier de la république de Gênes.

Dans ses œuvres, publiées à Gênes et à Paris, 1520, in-4°, et à Haguenau, 1530, in-4°, on remarque : *de Bello Hispano lib. V*, récit de la guerre des Génois contre Alphonse V ; *de Præcipuis Genuensis urbis familiis*, imprimé dans l'*Iter Italicum*, de Mabillon ; *de Claris Genuensibus*, et *Descriptio Liguriæ*, ouvrages insérés dans Grævius, *Thesaur. antiquit.*, t. I^er. B.

BRACHIA, nom ancien de l'île BRAZZA.

BRACHMANES. *V.* BRAHMANES.

BRACHODES, promontoire de l'anc. Afrique septentrionale, sur la côte de la prov. de Byzacium, à l'entrée de la Petite-Syrte, à cinq journées de Carthage. Les Romains traduisaient ce nom par *Caput Vada*. Bélisaire y aborda dans son expédition contre les Vandales, et Justinien y fonda une ville qu'il nomma *Caput Vada*. C'est auj. *Capudia*.

BRACIUS PAGUS, nom latin du pays de **Bray.**

BRACLAW. *V.* BRATSLAV.

BRACONNOT (HENRI), chimiste, né à Commercy en 1780, m. en 1855, entra en 1795 à l'hôpital militaire de Strasbourg en qualité de pharmacien, et fut nommé, en 1807, directeur du jardin botanique de Nancy. Ses travaux les plus importants sont relatifs à la chimie organique, et notamment à l'analyse immédiate des plantes et de leurs produits. On lui doit une foule de découvertes, telles que la constitution chimique des corps gras, l'acide fungique ou des champignons, l'acide des baies de sorbier, l'acide pectique, l'acide équisétique, la salicine, la populine, la saccharification des matières ligneuses, l'acide ellagique, l'acide pyrogallique, la xyloïdine, qui a conduit plus tard à la découverte de la poudre-coton, la légumine, la glycocolle, l'apiine, la leucine, la composition du pollen, du picromel, des mucilages végétaux, etc.

Les Mémoires et Notes de Braconnot ont été insérés dans les *Annales de chimie* (1re, 2e et 3e séries), dans le *Journal de pharmacie* (2e et 3e séries), dans le *Journal de chimie médicale* et dans les *Mémoires de l'Académie de Nancy.* J. G.

BRACTON (HENRI DE), jurisconsulte anglais du XIIIe siècle, né dans le Devonshire, docteur de l'université d'Oxford, un des juges itinérants nommés par Henri III pour présider les assises dans les comtés, a laissé un des plus anciens livres sur le droit anglais, *de Legibus et Consuetudinibus Angliæ*, Lond., 1640, in-4°, trésor de science, et d'un style clair et précis. Il éclaire les lois et coutumes de sa patrie par le droit romain, et limite, tout en la respectant, la juridiction ecclésiastique. Son autorité fut invoquée à tort par les juges de Charles Ier. B.

BRADANO OU **BRANDANO**, anc. *Bradanus*, riv. du roy. d'Italie (Potenza), source près de Montepoloso; cours de 100 kil.; se jette dans le golfe de Tarente.

BRADFORD, ville d'Angleterre, dans le comté d'York. Pop. de la ville : 200,158 hab. Ville industrielle très florissante, principalement occupée du filage et du tissage des laines, exploit. de houille; teintureries, fonderies de fer.

BRADFORD (GREAT), v. d'Angleterre (comté de Wilts), sur l'Avon; 4,871 hab. Fabr. de draps larges et fins. Ruines d'une abbaye.

BRADLEY, houillère embrasée. (*V.* BILSTON.)

BRADLEY (JAMES), le meilleur astronome en Europe selon Newton, né à Sherbourn (Glocester) en 1692, m. en 1762. Il fut élève, puis professeur à Oxford, membre de la Société royale de Londres, et directeur de l'observatoire de Greenwich après Halley. Les tables des satellites de Jupiter furent dressées d'après ses observations. Il mesura, en 1722, le diamètre de Vénus. On lui doit deux découvertes, l'*aberration de la lumière,* 1727, et la *nutation* de l'axe terrestre, 1747, par laquelle on explique la précession des équinoxes. Il a trouvé la formule empirique de la réfraction. Il appuya vivement l'introduction du calendrier grégorien.

On a de lui : *Astronomical observations made at the observatory of Greenwich*, Oxford, 1798-1805, 2 vol. in-fol., contenant 60,000 observations précises; et des œuvres posthumes, *Miscellaneous works and correspondence*, Oxford, 1832, in-4°.

BRADSBERG OU **BRATSBERG**, préf. de la monarchie suédoise (Norvège), dans le Sœdrefields, sur les bords du Skager-Rack; sup., 15,136 kil. carrés; pop., 83,171 hab. Villes princ. : Skeen et Kragerœ.

BRADSHAW (HENRI), poète anglais, né à Chester, m. en 1513, moine bénédictin de l'abbaye de Sainte-Werburgh à Chester. Vers l'an 1500, il écrivit en vers la *Vie de Ste Werburgh,* fille d'un roi de Mercie. On y trouve des descriptions curieuses, la vie de Ste Ethelrèda, celle de Ste Sexburgh, la fondation de Chester, etc. Cependant il rapporte peu de légendes, malgré le goût du temps. A. G.

BRADSHAW (JOHN), un des personnages principaux de la révolution d'Angleterre, né en 1586 dans le comté de Derby, m. en 1659, présida la cour de justice qui condamna Charles Ier. Il fut nommé *speaker* du parlement; mais bientôt, mécontent de la domination de Cromwell, il se retira, et mourut dans l'obscurité. Son corps fut un de ceux que l'on exhuma lors de la réaction de 1661. B.

BRADWARDIN (THOMAS), dit le *Docteur profond*, né en 1290 à Hartfield (Sussex), m. en 1348, fut confesseur d'Édouard III et archevêque de Canterbury. Il était également instruit dans la théologie et les mathématiques.

Son plus célèbre traité est *de Causa Dei contra Pelagium*, Lond., 1618, in-fol.

BRAEMAR, vge d'Écosse (Aberdeen), au centre des Grampians, et près des sources de la Dee; 1,500 hab.; anc. château des comtes de Mar, où le Prétendant déploya son drapeau en 1715.

BRAGA, *Bracara Augusta* des Romains, v. de Portugal, ch.-l. du district du Minho, sur une hauteur dont le pied est baigné par le Cavado; 19,755 hab. Archevêché érigé en l'an 92 après J.-C.; belle cathédrale du XIIe siècle; eaux sulfureuses froides. Aux environs, sanctuaire *Do-Senhor-Jesus-do-Monte,* pèlerinage très fréquenté. — De 455 à 585, Braga fut la capitale des Suèves, qui en furent chassés par les Wisigoths. La prov. de Braga a 2,692 kil. carrés et 336,248 hab.

BRAGANCE, *Brigantia,* v. forte du Portugal, ch.-l. du district de Tras-os-Montes supérieur, sur la Fervenza; 5,000 hab. Évêché. Érigée en duché par Alphonse V en 1442, et berceau de la famille de Bragance; étoffes de soie et de velours. La prov. de Bragance a 6,643 kil. carrés, et 171,586 hab.

BRAGANCE (MAISON DE). Elle descend d'Alphonse, premier duc de Bragance, petit-fils illégitime du roi de Portugal Jean Ier, et du grand connétable Pereira (*V. ces noms*), dont ce prince épousa la fille unique en 1401. Les services du second duc, Ferdinand Ier, en Afrique, et le mariage du roi Jean II avec sa fille n'empêchèrent pas le troisième, Ferdinand II, d'être décapité par ordre de son beau-frère (*V.* JEAN II), 1483. Sous Emmanuel le Fortuné, les fils du prince exécuté rentrèrent en Portugal et recouvrèrent leurs biens. Le mariage du 6e duc, Jean, avec Catherine, nièce du roi-cardinal Henri, donna à la maison de Bragance des droits au trône, qu'elle n'oublia pas pendant la domination espagnole, et que le 8e, fils de Théodore, 7e duc, fit triompher en devenant roi sous le nom de Jean IV, 1640. Elle a régné depuis lors. Quand le Brésil s'est détaché du Portugal, 1822, c'est un prince de la maison de Bragance, Don Pedro Ier (*V. ce nom*), qui en a été reconnu empereur. R.

BRAGI, fils d'Odin et de Frigga, dieu de l'éloquence et de la poésie, selon la mythologie scandinave. Il est le meilleur des skaldes. Sur sa langue sont gravées les runes. Il reçoit les héros qui arrivent au Walhalla.

BRAGODURUM, v. de l'anc. Rétie, sur la rive dr. du Danube supérieur; auj. *Altheim*, près de Mœsskirch.

BRAHAM (MAURICE JOHN), chanteur, né à Londres vers 1770, de parents juifs, m. en 1834. Sa voix de ténor était des plus étendues; nul n'a rendu comme lui la musique de Hændel. Il s'exerça aussi dans la composition musicale : son chant sur *la Mort de Nelson* est resté populaire. B.

BRAHE, riv. de Prusse, a sa source au N.-E. de Rummelburg (Poméranie), passe à Bromberg, et se jette dans la Vistule, rive g., après un cours de 195 kil. Elle forme dans sa partie supérieure les lacs de Zieten et de Muskendorf, et est unie à la Netze par le canal de Bromberg.

BRAHE (PIERRE, COMTE DE), grand sénéchal de Suède, d'une famille alliée à celle de Wasa, fut tuteur de la reine Christine et de Charles XI. Il réforma la justice, favorisa l'industrie, propagea l'instruction en Finlande, fut un des fondateurs de l'université d'Abo, et mourut en 1680.

BRAHÉ (TYCHO-). *V.* TYCHO-BRAHÉ.

BRAHILOV, v. de Valachie. (*V.* BRAÏLA.)

BRAHM, dieu suprême des Hindous, unique, existant par lui-même, éternel, tout-puissant et parfait. Il contient tout en soi; il est l'âme du monde et de chaque être; rien n'existe que par lui, tous les phénomènes ont leur cause en lui; il est représenté emblématiquement par un cercle dans un triangle. On le nomme encore *Parabrahma* et *Bhagavan*. Brahm s'est révélé dans la création, dans la conservation et dans la destruction; de là ses trois incarnations en *Brahma, Vichnou* et *Siva,* qui forment la *Trimourti* ou trinité indienne. B.

BRAHMA, le 1er membre de la Trimourti, la 1re émanation de Brahm. Il est le dieu créateur, l'être descendant dans la forme, la substance se révélant dans le phénomène, le père, le générateur des mondes, la parole divine par qui tout a été vivifié. On le fait sortir d'un œuf d'or. Après être resté plusieurs milliers d'années sur le lotus qui avait été le théâtre de sa naissance, dans la contemplation des eaux couvertes des ténèbres éternelles, il commença son œuvre. Pour créer, il lui suffit de penser, et les mondes ont existé en vertu de son Verbe créateur (*Vâch*). Il créa d'abord les 7 *Souargas* ou sphères célestes, éclairées par les *Dévatas* ou génies lumineux; puis *Mritloka* ou la terre avec ses deux luminaires; enfin 7 *Patalas* ou régions inférieures, éclairées par des escarboucles placées sur la tête de serpents. Il peupla l'immensité de génies bienfaisants ou funestes. Dix esprits célestes, créés par lui, les *Brahmadikas* ou *Pradjapatis,* participèrent, sous ses ordres, à la création et à l'ordonnance des mondes. Brahma a fait connaître au genre humain les saintes écritures des *Védas* et les lois de *Manou*. (*V. ces mots.*) Des quatre enfants de Brahma, nommés Brahman, Kchatrya, Vaïscia et Soudra, sont issues les castes indiennes des *Brahmanes* (savants et prêtres), des *Kchatryas* (guerriers), des *Vaïscias* (marchands, agriculteurs), et des *Soudras* (artisans ou ouvriers). On regarde comme autant d'incarnations de Brahma : 1° Valmiki, interprète renommé des *Védas* et auteur du *Ramayana* (*V. ce mot*); 2° le poète Viaça, auteur du *Mahabharata* et du *Bhagavat* (*V. ces mots*); 3° Kalidaça (*V. ce nom*), le grand poète dramatique, etc.

Les monuments indiens représentent Brahma avec quatre têtes, tenant dans ses quatre mains la chaîne qui soutient les mondes, le livre de la loi, le poinçon à écrire, le feu du sacrifice : ses têtes sont ornées de lotus; il est couché dans des feuilles de lotus, ou porté sur un œuf ou sur un cygne. B.

BRAHMANES, BRACHMANES, BRAMES ou **BRAMINES**, prêtres de Brahma et docteurs de sa religion. Ils forment la première caste parmi les Hindous, et sont issus de la tête de Brahma. Dans l'origine, ils se livrèrent à la vie pastorale, mais sans jamais s'occuper de la culture des champs. Ils sont aujourd'hui les dépositaires et les interprètes des *Védas* ou livres sacrés, et exercent le culte; ils assistent les princes, rendent la justice, se livrent à la médecine. Quoique des luttes avec les autres castes, surtout avec celle des Kchatryas, aient beaucoup diminué leur influence, et que les conquêtes des Arabes et les établissements modernes des Européens leur aient porté de rudes coups, ils sont encore nombreux. Ils ont un costume spécial, s'abstiennent de tout ce qui a eu vie, se nourrissent de légumes, de riz et de lait, se livrent aux pratiques de l'ascétisme. Ils ont le privilège de mendier dans les rues. Quelques-uns se condamnent à rester de longues années dans l'immobilité ou les positions les plus gênantes. Déjà, dès l'antiquité, on trouvait parmi eux des gymnosophistes, qui allaient nus au milieu même de l'hiver. B.

BRAHMANISME, religion de Brahma. Les sectateurs de ce dieu croient à l'immortalité de l'âme et à la métempsycose. La durée du monde matériel sera de 12,000, et, selon d'autres, de 432,000 ans. La vie terrestre est une vie de punition; les Indiens attendent paisiblement l'arrivée du royaume divin. La loi renferme 5 préceptes : la lecture des livres sacrés, les offrandes aux dieux, la bonté envers les animaux, le culte des ancêtres, l'hospitalité. Mais le chemin le plus court et le plus sûr pour arriver au bonheur est le renoncement au monde, la contemplation perpétuelle. Ils invoquent Brahma soir et matin, en jetant trois fois de l'eau avec la main sur la terre et vers le soleil; à midi, ils lui offrent une fleur, et, dans le sacrifice du feu, lui présentent du beurre clarifié. Les ablutions dans des fleuves sacrés, tels que le Gange, font partie du culte de Brahma, ainsi que les abstinences. Le temple de Bénarès est le lieu de pèlerinage le plus fréquenté. Certains fanatiques se soumettent volontairement à des tortures dans les pagodes; d'autres, à la fête de Djaggrenaut, se font écraser sous les roues du char du dieu pour mériter l'éternel bonheur. Mais la coutume qui obligeait les veuves indiennes à se brûler sur le cadavre de leur époux, a presque entièrement disparu, surtout grâce aux efforts de lord Bentinck. (*V. ce nom.*) Le nombre des sectateurs de Brahma est de 187,737,000 dans l'Hindoustan, 1881. B.

BRAHMAPOUTRA, angl. *Buhrampooter*, c.-à-d. fils de Brahma, fleuve de l'Asie (Hindoustan), dont la source n'est pas exactement connue. On croit qu'elle se trouve dans les hauts plateaux de l'Himalaya, près du lac de Manasarovar. Le Dzang-Bo, qui coule de l'O. à l'E. dans le Tibet, paraît être le cours supérieur du Brahmapoutra, dont la direction est du N. au S. Mais aucun Européen n'a encore exploré la passe par laquelle le fleuve franchit l'Himalaya. Il traverse l'Assam et le Bengale, reçoit le Goddada à droite et le Goumty à gauche, prend, à 200 kil. de son embouchure, le nom de Megna, et se jette, par de nombreuses bouches, dans le golfe du Bengale. Un de ses bras se confond avec le Gange au S. de Dakka. Ses crues annuelles inondent en été toute la vallée qu'il traverse. Cours navigable, mais dangereux à cause des bancs de sable et de la rapidité du courant.

BRAI ou **BRET** (Lac de), en Savoie, dans un joli vallon; 2,400 m. de long., 32 de prof. A son extrémité orientale, on a retrouvé les ruines de *Bromagus*, station militaire romaine, indiquée dans l'itinéraire d'Antonin.

BRAILA, BRAHILOV ou **IBRAHILOV**, v. forte du roy. de Roumanie, dans la Valachie, sur la rive gauche du Danube, et à l'embouchure du Sereth dans ce fleuve, à 20 kil. S. de Galatz; 28,272 hab. Commerce en grains, suifs, pelleteries, laines, blé, maïs, etc.

BRAINE-LA-LEUDE ou **L'ALLEUD**, v. de Belgique (Brabant); 5,600 hab.; près du champ de bataille de Waterloo.

BRAINE-LE-COMTE, *Brania Comitis*, v. de Belgique (Hainaut); 6,400 hab. Lin et fil pour dentelles. Centre important de ch. de fer.

BRAINE-SUR-VESLE, *Brannacum*, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 19 kil. S.-E. de Soissons, sur la Vesle; 1,590 hab. Séjour favori des rois de la première race, qui y avaient un palais. Belle église abbatiale de Saint-Yved, construite au XIIe siècle, et renfermant les tombeaux des comtes de Dreux. Dépôt d'étalons.

BRAIUM, nom latin du pays de Bray.

BRAKENBURG (Reinier), peintre hollandais, né à Harlem en 1649, m. en 1702. Il peignit des scènes de genre, empruntées surtout aux mœurs populaires; d'un dessin peu correct, elles ont un coloris frais et vigoureux. On voit de ses tableaux à Amsterdam, La Haye, Bruges, Anvers, Paris et Rouen.

BRALLE (François-Jean), ingénieur, né à Paris en 1750, m. vers 1832, s'est distingué dans la mécanique et l'hydraulique. Il a construit plusieurs machines hydrauliques à Paris. Il éleva la fontaine du Palmier, sur la place du Châtelet, rédigea le premier projet du Conservatoire des arts et métiers, et inventa le couvoir artificiel pour faire éclore des œufs en toute saison. B.

BRAMAH (Joseph), mécanicien anglais, né à Stainborough en 1749, m. en 1814. Il a inventé la serrure de sûreté qui porte son nom; la presse hydraulique dont on se sert dans l'arsenal de Woolwich pour aplanir les bois de construction; l'appareil fort usité au moyen duquel, dans les tavernes, on amène les liquides de la cave au comptoir; une machine à imprimer, adoptée par la banque d'Angleterre pour numéroter ses billets. Il a perfectionné les pompes à feu, les machines à vapeur, la fabrication du papier, etc. B.

BRAMANTE (Donato **Lazzari**, dit), très célèbre architecte, né de parents pauvres, en 1444, à Monte-Astroaldo, près d'Urbin, m. à Rome en 1514. On lui fit étudier la peinture, afin qu'il y trouvât des moyens d'existence; mais son goût le porta vers l'architecture, qu'il apprit presque seul en étudiant les monuments de l'antiquité. Il éleva à Milan, d'après l'ordre de Ludovic Sforza, la chapelle de Saint-Eustorge, le cloître de Saint-Ambroise, le Lazaret, le palais Castiglioni, et acheva l'église de Sainte-Marie des Anges, œuvres de transition entre le style roman et celui de la Renaissance. Il vint ensuite à Rome, où il construisit le magnifique palais de la Chancellerie, le palais Giraud, auj. Torlonia, l'immense cour du Vatican, que l'on a gâtée depuis, le petit temple circulaire de Saint-Pierre in Montorio, et, à Pavie, la Chartreuse, monuments tous fort remarquables. Mais l'œuvre capitale de Bramante fut la reconstruction de la basilique de Saint-Pierre, qu'en deux années il éleva jusqu'aux voûtes. La mort le surprit dans ce travail; ses successeurs furent malheureusement obligés de modifier son plan, où les masses, trop ménagées, n'assuraient pas une solidité suffisante. Bramante est l'expression la plus parfaite de l'art de la Renaissance; son style, un peu maigre et sec dans ses premiers ouvrages, se corrigea bientôt par l'étude et la maturité du goût. Le caractère distinctif de son talent fut la facilité d'invention et la promptitude d'exécution. « On trouve chez lui, dit Quatremère, la grandeur de l'ensemble et la pureté des détails, la hardiesse de l'invention jointe à la finesse de l'exécution, de l'élégance avec de la force, de la simplicité et de la variété. » On a de Bramante quelques fresques et quelques tableaux à l'huile répandus dans le Milanais. Il écrivit sur son art divers traités conservés manuscrits à Milan, et des *Poésies* élégantes, qui ont été publiées à Milan en 1756. Il fut le maître de son neveu Raphaël en architecture, et son protecteur à la cour du pape. B.

BRAMES. *V.* Brahmanes.

BRAMHALL (John), théologien anglican, évêque de Londonderry, né vers 1593 à Pontefract (York), m. en 1677. Obligé de s'expatrier sous Cromwell à cause de sa fidélité aux Stuarts, il devint, après la Restauration, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande. Il soutint sur la liberté une vive controverse avec Hobbes.

Ses œuvres ont été publiées à Dublin, 1677, in-fol.

BRAMINES. *V.* Brahmanes.

BRAMPTON, v. d'Angleterre (Cumberland); 2,617 hab. Vestiges d'un camp romain.

BRAMPTON (William de), magistrat anglais, l'un des quatre juges qui, pour prévarication et péculat, furent condamnés, en 1288, à une forte amende et à la détention sur les vaisseaux pénitentiaires de Londres (*fleet*). Il y composa avec ses compagnons Th. de Weyland, J. de Lovetot et Ad. de Strutton, le *Fleta*, répertoire des lois anglaises, que publia Selden en 1685, in-4°. B.

BRANCA, mécanicien italien. On ignore même sa patrie et les dates de sa naissance et de sa mort. Dans un ouvrage intitulé *le Machine*, Rome, 1629, in-4°, il propose de diriger un courant de vapeur sur les palettes d'une roue pour la faire tourner : cette roue, par un engrenage, fait mouvoir deux pilons, servant à la fabrication de la poudre. C'est un des premiers usages de la force mécanique de la vapeur.

BRANCALEONE DANDOLO, noble bolonais, choisi par les Romains, en 1253, pour mettre un terme à l'anarchie des États de l'Église. Investi d'un pouvoir absolu, il rasa 140 forteresses, fit pendre les gentilshommes aussi bien que les brigands, et effraya même Innocent IV. Il mourut en 1258.

BRANCAS (Famille de). Cette famille, issue des Brancaccio de Naples, abandonna sa patrie lors de la chute de la maison d'Anjou, qu'elle soutenait contre celle d'Aragon, et

s'établit en France sous Charles VII. Au siècle suivant, elle se partagea en deux branches. L'aînée, dite Forcalquier-Brancas et Céreste, avec les titres de duc et de grand d'Espagne, s'est éteinte en 1802. Son représentant le plus connu est Louis de Brancas, marquis de Céreste, officier et diplomate distingué, sous Louis XIV et Louis XV, né en 1671, maréchal de France en 1741, et m. en 1750. — A la branche cadette, qui subsiste encore, appartenaient les noms de Lauraguais et de Villars. André, qu'on appelle amiral de Villars-Brancas, se jeta dans le parti de la Ligue et des Espagnols, songea à se faire de la Normandie une seigneurie indépendante, défendit Rouen contre Henri IV, 1591, vendit sa soumission après l'abjuration du roi, et fut tué par les Espagnols au siège de Doullens, 1595. — Georges, son frère puîné, obtint, en 1626, l'érection du marquisat de Villars en duché-pairie. — Louis-Léon, duc de Brancas-Lauraguais, pair de France sous la Restauration, auteur de plusieurs ouvrages en prose et en vers, né en 1733, m. en 1824. B.

BRANCHIDES, descendants de Branchus, fils d'Apollon et d'une Milésienne. Ils formaient une famille de prêtres voués au culte de ce dieu à Didyme, et étaient les gardiens d'un oracle presque aussi vénéré que celui de Delphes. Xerxès les transporta en Sogdiane, où ils bâtirent une ville des Branchides, que détruisit Alexandre.

BRANCHIER (**SAINT-**), vge de Suisse (Valais), ch.-l. du dixain d'Entremont, sur la route du Grand-Saint-Bernard, sur la rive g. de la Dranse ; 750 hab. Mines de fer et de plomb ; forteresse en ruine.

BRANCHU (Rose-Timoléone-Caroline **CHEVALIER DE LAVIT**, femme), cantatrice, née à Saint-Domingue en 1780, m. en 1850, reçut des leçons de Garat, et obtint de grands succès dans les opéras de Glück et dans *la Vestale* de Spontini. Elle fit ses débuts à l'Opéra en 1799 : une voix puissante, une rare intelligence, une sensibilité profonde et communicative, la placèrent au premier rang. Elle se retira en 1826. B.

BRAND, v. de Saxe, à 5 kil. S.-O. de Freiberg ; 4,722 hab. Importante exploitation d'argent, plomb et arsenic.

BRANDAN ou **BRANDAIN** (Saint). Il y eut au VI^e^ siècle deux prêtres irlandais de ce nom ; tous deux ont été canonisés ; on les fête, l'un le 29 nov., l'autre le 16 mai. Celui-ci est dit avoir fondé l'abbaye de Clonfert près Galway ; avec plusieurs moines, il alla chercher une retraite dans une des Canaries. Il n'y resta pas, revint en Irlande et raconta ses aventures. Le poème qu'il écrivit, à ce qu'on suppose, a 900 vers environ, et est rempli de merveilles. De La Rue en a donné des extraits ; il croit le poème composé en 1121 par l'ordre d'Adélaïde, seconde femme de Henri Beauclerc. (*V.* la légende latine de St Brandaines, publiée par Jubinal, Paris, 1836.) Il existe des mss et des éditions de ce poème en plusieurs langues. Il a fait croire à l'existence d'une île de Saint-Brandan au milieu des Canaries ; on l'a cherchée jusqu'en 1721. Les Espagnols ont fait de cette île introuvable la retraite de leur roi Rodrigue, les Portugais celle de don Sébastien. A.G.

BRANDANO, riv. du roy. d'Italie. (*V.* Bradano.)

BRANDAO ou **BRANDAM** (Antoine), moine portugais de l'ordre de Cîteaux, abbé d'Alcobaça, né en 1584, m. en 1637, publia, en 1632, les 3^e^ et 4^e^ parties de la *Monarchia Lusitana* de Bernardo de Brito (*V. ce nom*) ; il y a traité des temps compris entre 1137 et 1279. Son neveu, François, du même couvent, né en 1601, m. en 1683, continua l'œuvre jusqu'en 1325.

BRANDEBOURG (Province de), en allem. *Brandenburg*, noyau de la monarchie prussienne ; bornée au N. par le Mecklembourg et la Poméranie, à l'E. par les prov. de Prusse occid. et Posen, au S. par la Silésie et la Saxe prussienne, à l'O. par la prov. de Saxe, le duché d'Anhalt et la province de Hanovre. Superf., 39,893 kil. carrés, avec 3,389,155 hab., dont 130,000 catholiques et 65,000 juifs. Subdivisée en 3 régences, Berlin, Potsdam et Francfort-sur-l'Oder. Cap. Berlin. Ch.-l. et siège du gouvernement de la province : Potsdam. Sol plat, sablonneux et stérile ; au S. seulement, sur les frontières de Saxe, il y a quelques collines. Parmi les rivières, il faut citer l'Oder, qui reçoit, dans son parcours par la province, la Wartha, la Netze, la Finow, le Neisse et le Bober ; au N.-O., l'Elbe, qui forme la limite entre le Brandebourg et la prov. de Saxe, et reçoit la Havel, la Dosse, le Rhein, etc. La Havel, grossie par la Sprée, forme une quantité de lacs, dont ceux de Schwieloch, Muggel et Ruppin sont les plus importants. Les principaux canaux sont ceux de Finow entre la Havel et l'Oder, de Frédéric-Guillaume entre la Sprée et l'Oder, le Grand et le Petit Canal joignant les grands coudes de la Havel, celui de Ruppin entre la Havel et le lac de Ruppin. Produits principaux : céréales, tabac, chanvre, fruits, bois, bêtes à cornes ; pêche abondante. Industrie très active de laine, cotonnades, soieries, papiers, métaux, glaces, etc., dont Berlin, Potsdam, Francfort-sur-l'Oder et Neustadt sont les centres principaux. — La prov. de Brandebourg comprend la plus grande partie de l'anc. Marche de Brandebourg, et de plus quelques districts des prov. de Posen, de Silésie et de Misnie. Elle se divise en Marche-Électorale (Kur-Marck) et Marche-Nouvelle (Neumarck). — La Marche-Électorale est subdivisée en : 1° Vieille-Marche (Alt-Marck), entre la Priegnitz, la prov. de Saxe et le Hanovre ; ch.-l. Stendal ; 2° Priegnitz, entre la Vieille-Marche, la Marche-Moyenne et la prov. de Saxe ; ch.-l. Perleberg ; 3° Marche-Moyenne (Mittel-Marck), entre la Marche-Nouvelle, la Lusace, le royaume de Saxe et la Priegnitz ; ch.-l. Berlin ; 4° Uckermarck, entre la Marche-Moyenne, la Poméranie et le Mecklembourg ; ch.-l. Prenzlaw. — La Marche-Nouvelle est bornée au N. par la Poméranie, à l'E. par la prov. de Posen, au S. par la Silésie, à l'O. par la Marche-Moyenne ; ch.-l. Custrin.

Histoire. Le Brandebourg, aux premiers temps du christianisme, était habité par les Suèves ; on croit que dans la Marche-Moyenne ont demeuré les Semnons, dans la Vieille-Marche les Langobards, et que Brandebourg ou *Brennaborch* vient de Brennus, nom de plusieurs chefs des Langobards. A la suite de la grande migration s'y établirent des Slaves Wendes (Hevelles, Wiltzes, Uckers, Rhétariens et Obotrites). Ces peuples, après avoir été en lutte continuelle avec les Saxons et les Francs, leurs voisins, et maîtres de la Vieille-Marche, furent tous soumis par Charlemagne, 789. Plus tard ils se rendirent indépendants, jusqu'à ce que le roi Henri I^er^, 928, après la prise de *Brennaborch*, siège principal des Hevelles, les soumit de nouveau. Pour garder les frontières (*Marck* en allem.), Henri nomma en 930 des margraves (Marck-Graf ou comte de la Marche) de la Saxe septentrionale ou Marche septentrionale, auj. Vieille-Marche. En 1056 ce margraviat fut donné aux comtes de Stade, et, en 1133, par l'empereur Lothaire, à Albert l'Ours, comte d'Ascanie, qui finit par anéantir la domination des Wendes. Albert, ayant reçu la Saxe en 1138 et étant obligé de la rendre en 1142 à Henri le Lion, fut dédommagé par la Marche orientale, auj. Lusace ; la Marche septentrionale fut déclarée indépendante de la Saxe, et Albert se nomma dès lors margrave de Brandebourg. Il soumit la Marche-Moyenne, la Priegnitz et l'Uckermarck, et appela des familles nobles de l'Empire, ainsi que des Hollandais et des Rhénans, pour coloniser le pays. En 1258 la dynastie ascanienne se divisa en lignes de Stendal et de Salzwedel, dont le siège commun était la ville de Brandebourg. La première ligne s'étant éteinte en 1320, l'autre en 1317, l'empereur Louis IV le Bavarois donna en fief le Brandebourg à son fils Louis. Ce dernier s'appela, depuis 1324, électeur et archi-camérier de l'Empire. En 1368 le Brandebourg fut cédé à la maison de Luxembourg, et, en 1411, à Frédéric VI de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg et tige de la dynastie royale de Prusse. Frédéric, nommé par l'empereur électeur et archi-camérier de l'Empire, s'appela, comme électeur, Fréderic I^er^. Avec l'électeur Frédéric III, qui se fit couronner roi de Prusse, 1701, l'histoire du Brandebourg se confond avec celle de la Prusse. (*V.* Allemagne, Prusse (roy. de) et Hohenzollern.) E. S.

BRANDEBOURG, en allem. *Brandenburg*, v. forte de la monarchie prussienne, dans la prov. de Brandebourg, régence de Potsdam, sur la Havel ; 29,066 hab. Vieille cathédrale, pénitencier, beaucoup de fabriques ; école de la noblesse et plusieurs autres établissements d'instruction publique. Brandebourg est le vieux *Brennaborch*, siège des Wendes, qui fut pris en 928 par le roi Henri I^er^. En 948, Othon I^er^ y fonda un évêché, d'abord suffragant de Mayence, et depuis 968 de Magdebourg. Détruit par les Wendes, Brandebourg fut reconstruit par Albert l'Ours. En 1539, l'évêque Mathic de Jagow embrassa le protestantisme ; les domaines de l'évêché furent vendus en 1598. Pendant la guerre de Trente ans, la ville eut beaucoup à souffrir. Le chapitre de la cathédrale, sécularisé en 1810, fut rétabli en 1827, sans titre ecclésiastique. Les principales dignités en sont données à des membres de la noblesse. En novembre 1848, l'Assemblée nationale de Prusse y fut transférée de Berlin par le gouvernement, mais elle n'y siégea que quelques jours. E. S.

BRANDEBOURG (**NOUVEAU-**), *Neu-Brandenburg* en all., v. du grand-duché de Mecklembourg-Strelitz, près du lac de Tollensee, dans une plaine entourée de collines ; 7,495 hab. La ville est construite en forme circulaire, entourée de murs et de remparts. Il y a un château, un gymnase, plusieurs fabriques. Aux environs est le château du Belvédère. E. S.

BRANDEBOURG (Fréd.-Guill., comte de), général prussien, m. en 1850, issu du mariage morganatique du roi Frédéric-Guillaume II avec la comtesse de Doenhoff, né en 1792, entra en 1807 dans l'armée, et se signala par sa bravoure dans les campagnes de 1813 à 1815. En nov. 1848, il fut nommé président du ministère chargé par le roi de dissoudre l'Assemblée constituante. Il représenta la Prusse aux conférences de Varsovie en 1850. E. S.

BRANDEIS, v. des États autrichiens (Bohême), sur la rive g. de l'Elbe, et sur la route de la Silésie et de la Lusace; 3,650 hab. Succursale de l'hôtel des Invalides de Prague. Anc. château fort, construit au xe siècle. Victoire des Suédois sur les Impériaux, 30 mai 1639.

BRANDENBURG. V. BRANDEBOURG.

BRANDER (GEORGE-FRÉDÉRIC), mécanicien allemand, né à Ratisbonne en 1713, m. en 1783, construisit, en 1737, les premiers télescopes qu'on ait vus en Allemagne, et inventa les micromètres sur verre.

BRANDES (JEAN-CHRÉTIEN), comédien et poète dramatique allemand, né à Stettin en 1735, m. en 1799. Sa vie, pleine de curieuses aventures, a été écrite par lui-même, traduite en français par Ph. Lebas, et comprise dans la collection des *Mémoires dramatiques*. Médiocre acteur, écrivain très fécond, il publia ses œuvres à Hambourg, 1790 : ses pièces sérieuses sont mauvaises, mais on trouve dans ses comédies l'entente de la scène, une action vive, des caractères bien tracés, un style naturel. B.

BRANDES (RUDOLPH), chimiste, né en 1795 à Salzuflen, m. en 1842, élève de Bucholz, fut le fondateur de la Société des pharmaciens de l'Allemagne septentrionale et de l'Institution de Bucholz, Gelhen et Trommsdorf, pour le soutien des élèves en pharmacie pauvres et estimables. Il publia, avec Bucholz, des recherches sur la morphine et sur la cire; il travailla à la 2e édition des *Éléments de pharmacie* de ce célèbre chimiste. Ses travaux scientifiques sont renfermés dans les *Archives de la Société des pharmaciens*, années 1822-1842, dans le *Répertoire de pharmacie*, le *Journal de pharmacie* de Trommsdorf, le *Journal de chimie et de physique* de Schweiger, les *Annales de physique et de chimie* de Poggendorf. En 1826, il entreprit un dictionnaire encyclopédique de chimie et des sciences accessoires, sous le titre de *Répertoire de chimie comme science et comme art*, gr. in-4°. Cet ouvrage fut interrompu au 3e vol., 1831. Brandes a publié aussi des monographies sur les eaux minérales de Pyrmont, de Tatenhausen, de Meinberg, et une trad. des *Éléments pharmaceutiques* de M. Cap, auxquels il a fait de nombreuses additions. C. L.

BRANDHOF, vge des États autrichiens (Styrie), près de Léoben et de Bruck, sur le Seeberg. Château de l'archiduc Jean et jardins botaniques remarquables.

BRANDIS (JOACHIM-DIETRICH), médecin, né à Hildesheim en 1762, m. en 1846, fut appelé à Kiel en 1803, en qualité de professeur, et à Copenhague en 1809 comme médecin du roi Frédéric VI. On a de lui : *Essai sur la force vitale*, 1795; *Pathologie*, 1815; *des Moyens physiques de guérison*, 1818; *Essai sur la vie humaine*, 1823; *des Différences entre les maladies épidémiques et les maladies contagieuses*, 1833; *Expériences sur l'emploi du froid dans les maladies*, 1833; *Nosologie et thérapeutique de la cachexie*, 1834-39, etc. — Son fils CHRISTIAN-AUGUSTE, philosophe, né à Hildesheim en 1790, m. en 1868, fut professeur à Bonn depuis 1821, associé étranger de l'Institut de France depuis 1855.

Il a publié : *Commentationes Eleaticæ*, 1813; une édition de la *Métaphysique* d'Aristote, 1823; *Scholia in Aristotelem*, 1836; *Scholia Græca in Aristotelis Metaphysicam*, 1837; *Musée rhénan de la philologie, de l'histoire et de la philosophie grecques* (avec Niebuhr), 1827-30; *Communications sur la Grèce*, 1842, souvenir d'un séjour de plusieurs années en Grèce; *Manuel de l'histoire de la philosophie grecque et romaine*, 1835-44; *Histoire du développement de la philosophie grecque*, 1862-64.

BRANDO, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Bastia; 1,610 hab. A côté est la cascade d'Erbalunga et une grotte renfermant de curieuses stalactites.

BRANDOLINI (AURELIO), surnommé *il Lippo*, orateur et poète italien, né à Florence vers 1440, m. en 1497, devint, quoique aveugle dès l'enfance, un des savants les plus distingués de son temps. Il fut appelé par Mathias Corvin en Hongrie, pour occuper la chaire d'éloquence à l'université de Bude. A la fin de sa vie, il se fit moine de l'ordre de Saint-Augustin, et eut de grands succès dans la prédication : on croyait entendre, disait-on, Platon, Aristote et Théophraste.

On a de lui quelques poésies latines et un traité *de l'Art d'écrire*, en latin, Rome, 1535. B.

BRANDON, v. d'Angleterre (Suffolk), sur la Little-Ouse; 2,200 hab. Élève de lapins pour les marchés de Londres; fabriques d'armes à feu, exploit. de pierres à fusil.

BRANDONS (LES), nom donné jadis au premier dimanche de Carême, parce que, ce jour-là, on allumait, sur les places publiques ou dans les campagnes, des feux autour desquels la jeunesse dansait.

BRANDT (SÉBASTIEN), jurisconsulte et poète satirique, né à Strasbourg en 1458, m. en 1520, fut professeur de droit à Bâle, 1489, avocat en 1501, et ensuite secrétaire de la ville de Strasbourg. L'empereur Maximilien lui conféra le titre de comte palatin. De ses ouvrages le plus célèbre est le *Vaisseau des Fous* (*Narrenschiff*), Bâle, 1494 : il y châtie les vices et les folies de son temps avec beaucoup de verve. Ce livre a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe (en français, par Rivière, 1497). On a de lui aussi une collection de poésies latines, Bâle, 1498. B.

BRANDT, alchimiste de Hambourg, m. vers 1692, célèbre par la découverte fortuite qu'il fit du phosphore, 1669, en distillant de l'extrait d'urine pour trouver l'agent qui devait opérer la transmutation des métaux. Il communiqua son secret à Krafft, moyennant 200 rigsdalers, sous la condition qu'il ne le révélerait à personne. Mais Kunckel, désirant connaître ce secret, finit par le découvrir, 1674, après de nombreuses tentatives. Brandt reçut une pension de Jean-Frédéric, électeur de Hanovre. C. L.

BRANDT (GEORGES), chimiste suédois, né en 1694, m. en 1768, directeur du laboratoire de Stockholm. Il fit connaître avec précision l'acide arsénieux et l'arsenic; il distingua de tout autre corps le cobalt, qui jusque-là n'était connu que par le verre bleu obtenu avec ses minerais; il démontra que l'or fulminant ne peut être produit que sous l'influence de l'ammoniaque, etc.

BRANDT (LE COMTE DE). V. STRUENSÉE.

BRANDYWINE, riv. des États-Unis de l'Amérique du N. (Pennsylvanie et Delaware), affl. de la Delaware. Près de ses bords, Washington fut vaincu par le général Howe, 11 septembre 1777.

BRANIA COMITIS, nom latin de BRAINE-LE-COMTE.

BRANICKI (JEAN-CLÉMENT), dernier rejeton d'une grande famille de Pologne, né en 1688, m. en 1771. Il passa sa jeunesse en France, où il servit dans les mousquetaires. De retour dans sa patrie, Branicki, castellan de Cracovie, c.-à-d. le 1er des palatins et sénateurs du royaume, se mit à la tête de la confédération formée pour obtenir le renvoi des troupes saxonnes d'Auguste II, cantonnées en Pologne malgré les engagements de ce prince; il atteignit son but, 1717, malgré Pierre le Grand. Grand maréchal de la couronne sous Auguste III, il forma la coalition de Grodno contre l'influence russe, et, de concert avec les Radziwill, s'appuya sur la France par l'intermédiaire de M. de Broglie, ambassadeur à Varsovie. Mais les Czartoryski, qui s'appuyaient sur le cabinet de Saint-Pétersbourg, eurent le dessus. Branicki, exilé en 1764, se retira en Hongrie. Il revint à l'avènement de Poniatowski, dont il avait épousé la sœur, et la France obtint qu'il ne fût pas inquiété. Il s'occupa d'embellir sa résidence de Bialystok, qui fut appelée le *Versailles de la Pologne*, et prêta encore la popularité de son nom à la confédération de Bar, 1768. PL.

BRANICKI (FRANÇOIS-XAVIER), intrigant qui changea une lettre de son nom (Branecki) afin de passer pour membre de la famille du précédent, m. en 1819. Agent de Catherine II et de Stanislas Poniatowski, il fit une carrière rapide dans l'armée. Il commanda les troupes de Stanislas-Auguste contre les confédérés de Bar, 1768, devint grand maréchal du royaume, 1771, et contribua beaucoup au 1er partage de la Pologne. Marié à une nièce de Potemkin, doté de grands biens dans l'Ukraine par les Russes, il forma avec Potocki et Brzezinski la confédération de Tergowitz contre la constitution du 3 mai 1791. Le 2e partage de la Pologne en fut la suite. Déclaré traître en 1794, il s'enfuit en Russie. PL.

BRANNA, v. des États autrichiens (Bohême), à 4 kil. E. de Starkenbach; 2,287 hab. Toiles et batistes fines.

BRANNACUM, nom latin de BRAISNE.

BRANNE, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Libourne; petit port sur la Dordogne, avec un pont suspendu, au pied de coteaux argileux impraticables en hiver; 708 hab. Bons vins.

BRANNOVICES. V. AULERQUES.

BRANODUNUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Icéniens; auj. *Brancaster*, près de Burnham.

BRANOGENIUM ou **BRANONIUM**, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Boduni; auj. *Worcester*.

BRANTÔME (PIERRE DE **BOURDEILLES**, ABBÉ ET SEIGNEUR DE), né à Bourdeilles (Dordogne) en 1527, m. en 1614, chroniqueur du xvie siècle, qui se trouva mêlé comme acteur ou témoin à la plupart des événements de son temps. L'ambition, l'humeur soldatesque et aventureuse, lui firent longtemps courir le monde, courtisan de toutes les cours, guerroyant contre les huguenots en France, les Turcs à Malte, les Maures en Afrique, revenant à Paris, dans les intervalles, remplir auprès de Charles IX et d'Henri III sa charge de gentilhomme de la chambre, et recueillant partout, non pas des observations profondes, ni une connaissance réfléchie des hommes et des choses, mais de curieuses anecdotes, de beaux devis et des histoires scandaleuses. Au moment où éclata la Ligue, mécontent d'Henri III, qui ne récompensait pas assez ses services, il s'apprêtait à trahir la France pour le roi d'Espagne, lorsqu'une chute de cheval, suivie d'une vieillesse impotente, le confina pour toujours dans ses terres. Alors il consigna les souvenirs de sa vie, avec une complaisance extrême, une naïveté piquante qui décèle parfois la vanité gasconne, et surtout

avec une insouciance du bien et du mal qui fait de lui le plus impartial comme le plus scandaleux chroniqueur de son temps. Ses œuvres sont : *Vie des hommes illustres et grands capitaines étrangers*; *Vie des dames illustres*; *Vie des dames galantes*; *Anecdotes touchant les duels*; *Rodomontades des Espagnols*. Ce ne fut qu'en 1666 que parut la 1re édition de ses œuvres; les plus célèbres sont celles de la Haye, 1740, 15 vol. in-12; de Paris, 1787, 8 vol. in-8o; de Monmerqué, 1822; de Buchon (*Panthéon littér.*); de Mérimée et Lacour, 1858; de Lalanne, 1868 et suiv. — ANDRÉ DE BOURDEILLES, frère aîné du chroniqueur, fut chargé de missions par Charles IX, Henri III et Catherine de Médicis; on a joint sa correspondance aux œuvres de Brantôme, ainsi qu'un *Traité sur l'art militaire*. G. L.

BRANTÔME, *Brantosomum*, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Périgueux, sur la Dronne; 2,522 hab. Possédait une abbaye de bénédictins, dont les bâtiments existent encore, et dont l'historien Brantôme fut abbé commendataire. Comm. de vins et de truffes.

BRAONA (prononcez *vraona*), vge de la Grèce (Attique), dans le voisinage de l'ancienne Brauron, dont le temple d'Artémis (Diane) occupait une colline située un peu au N. près du rivage. S. RE.

BRASCASSAT (JACQUES-RAYMOND), peintre de paysages et d'animaux, né à Bordeaux en 1805, m. en 1867, fut élève de Richard et de Hersent. Il remplaça Bidault à l'Institut en 1846. Ses ouvrages les plus connus sont : *la Chasse de Méléagre*, 1825; *Mercure et Argus*, 1827; *Étude de chiens*, 1831; *la Campagne de Rome*, 1833; *Taureau se frottant contre un arbre*, et *Repos d'animaux*, 1834; *Lutte de taureaux*, 1837, au musée de Nantes; *Paysages de la Lozère*, 1842; *Vache attaquée par des loups et défendue par un taureau*, 1845.

BRASDOR (PIERRE), chirurgien, né en 1721, dans le Maine, m. en 1800. Il étudia à Paris, où on l'admit dans le Collège des chirurgiens, en 1752; il enseigna l'anatomie et les opérations, et devint directeur de l'Académie de chirurgie. C'est lui qui a conseillé pour certains anévrismes une méthode de traitement qui porte son nom, et qui consiste à lier l'artère au delà de la tumeur. Il contribua à propager l'inoculation.

On a de lui plusieurs mémoires, entre autres, un sur *les Amputations dans les articulations*, qui se trouve dans le t. V des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*. D—G.

BRASIDAS, général spartiate, empêcha, dans la guerre du Péloponèse, la prise de Méthone par les Athéniens, 431; fut défait et blessé à Pylos, 426; passa ensuite dans la Chalcidique, où il souleva contre Athènes un grand nombre de villes, et mourut des blessures qu'il reçut à la bataille d'Amphipolis, dans laquelle il avait vaincu et tué Cléon, 422 av. J.-C. Près de sa tombe on célébra dès lors des fêtes dites *Brasidées*. L—H.

BRASIER, *ignitabulum*, bassin portatif en bronze, de forme quadrangulaire ou ronde, dont on se servait dans l'anc. Rome pour chauffer les appartements. A son centre, était un récipient que l'on emplissait de charbons ardents. Ce meuble, où l'art du ciseleur déployait souvent toutes ses élégances, tenait lieu de cheminée en Italie et en Grèce; on l'apportait tout allumé dans les appartements pour réchauffer l'air un peu froid de quelques jours d'hiver. On a trouvé à Pompéi un beau brasier de 70 cent. de long sur 43 de large, et quelques autres plus ou moins grands, mais toujours en bronze. C. D—Y.

BRASSAC, ou **BRASSAC-DE-CASTELNAU**, ou **BRASSAC-DE-BELFOURTE**, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Castres, sur l'Agout; 2,149 hab. Fabr. de tissus de coton.

BRASSAC-LES-MINES, vge (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire. Exploit. de houille; 2,127 hab.

BRASSART, partie de l'armure des combattants au moyen âge. Elle se composait de deux pièces solides, l'une pour le bras, l'autre pour l'avant-bras, et séparées, à l'endroit du coude, par une pièce mobile, dite cubitière.

BRASSAVOLA (ANTOINE-MUSA), médecin, né à Ferrare en 1500, m. en 1570. Ami du duc Hercule d'Este, il devint archiâtre de Léon X et de Clément VII. François Ier le consulta et le fit chevalier de Saint-Michel. Brassavola a réintroduit en médecine l'usage de l'ellébore noir. Il a laissé plusieurs mémoires sur la matière médicale. D—G.

BRASSE, mesure marine valant, en Angleterre (*fathom*), 1m,829; — Danemark (*faun*), 1m,883; — Espagne (*braza*), 1m,696; — France, 1m,624; Hollande (*waâm*), 1m,883; — Russie (*sagène*), 2m,134; — Suède (*famn*), 1m,783.

BRASSEUR DE BOURBOURG (L'ABBÉ CHARLES-ÉTIENNE), né en 1814 à Bourbourg (Nord), m. en 1874, fut aumônier de la légation de France au Mexique, puis administrateur ecclésiastique des Indiens de Rabinal (Guatemala). Lors de l'expédition française au Mexique, il fit partie de la Commission scientifique.

On a de lui : *Lettres au duc de Valmy*, pour servir d'introduction à l'histoire primitive des nations civilisées de l'Amérique du Nord, en français et en espagnol, Mexico, 1851; *Histoire du Canada*, d'après les documents inédits recueillis à Québec, 1852; *Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale avant Christophe Colomb*, 1857-59; *Collection de documents dans les langues indigènes, pour servir à l'étude de l'histoire et de la philologie de l'Amérique ancienne*, 1861-64; *Voyage sur l'isthme de Tehuantepec*, 1862; *Monuments anciens du Mexique, Palenqué et autres ruines de l'ancienne civilisation mexicaine*, 1864-66, 13 livr. in-fol.

BRASSICANUS (JEAN-ALEXANDRE), savant allemand, dont le nom était *Kohlburger*, né en 1500 à Wirtemberg, enseigna les belles-lettres à Tubingue, puis à Vienne, où il mourut en 1539. On lui doit la publication des *Géoponiques*, écrites du temps et par ordre de Constantin Porphyrogénète.

BRATSBERG. *V.* BRADSBERG.

BRATSLAV, en polonais *Braclaw*, v. de Russie, gvt de Podolie, sur le Boug; fondée en 1331, fortifiée, et autrefois ch.-l. du palatinat polonais de son nom; 5,525 hab.

BRATTIA, nom ancien de BRAZZIA.

BRATTLEBOROUGH, brg des États-Unis (Vermont), sur le Connecticut; 4,950 hab. Hospice d'aliénés; imprimerie considérable.

BRATUSPANTIUM, v. de l'anc. Gaule belgique, chez les Bellovaci, dont on croit retrouver les ruines, près de Breteuil, sur la lisière du diocèse de Beauvais.

BRATZLAV. *V.* BRATSLAV.

BRAUBACH, brg de Prusse (Hesse), sur la rive dr. du Rhin, dans une charmante situation; 1,750 hab. Eaux minérales. Ruines du château de Marxbourg.

BRAULION DIT **BRAULE** (SAINT), évêque de Saragosse, m. en 646. Il acheva et mit en ordre le *Traité des étymologies* de St Isidore, son contemporain et son ami; on a aussi de lui la vie de plusieurs saints. Fête, le 26 mars.

BRAUN (AUGUSTE-ÉMILE), archéologue et antiquaire, né à Gotha en 1809, m. en 1856, fut secrétaire et l'un des plus importants rédacteurs de l'*Institut de correspondance archéologique de Rome*.

Ses travaux principaux sont : *Il Giudizio di Paride*, 1838; *les Marbres antiques*, 1843, publication interrompue; *les Apothéoses d'Homère*, 1848; *Mythologie grecque*, 1850; *les Ruines et les Musées de Rome, à l'usage des voyageurs, des artistes et des antiquaires* (en allemand), 1854.

BRAUNAU, en bohémien *Brumow*, v. des États autrichiens (Bohême), au pied des Riesen-Gebirge. Fabr. de toiles, draps écarlates pour la Turquie, draps fins, etc.; 4,245 hab. avec les faub. Abbaye de bénédictins. Fondée comme simple couvent en 1331, elle reçut en 1420 l'abbé et les religieux de Brewniow près de Prague, chassés de leur abbaye par les hussites, et reçut alors le titre d'abbaye. — v. forte de la haute Autriche, rive dr. de l'Inn; fonderie de cloches; 2,767 hab.

BRAUNFELS, v. du royaume de Prusse (prov. du Rhin), de l'enclave de Wetzlar. Résidence des princes de Solm-Braunfels. Château, biblioth. et musée d'antiquités; 1,650 habitants.

BRAUNSBERG, v. de Prusse (Prusse orient.), petit port sur la Passarge; 10,796 hab., avec Schlossdam. Ch.-l. de cercle. Lyceum ou séminaire. Fabr. et comm. de draps, toiles, etc.

BRAUNSBERG, en morave *Brussberg*, v. des États autrichiens (Moravie); 2,685 hab. Fabr. de draps autrefois importante.

BRAURON. *V.* BRAONA.

BRAURONIA, surnom de Diane chez les anciens Grecs. Il venait de ce qu'Iphigénie et Oreste, apportant la statue de Diane Taurique, avaient abordé dans le bourg de Brauron en Attique. C'était devant l'autel de Diane Brauronia qu'on fustigeait les enfants à Sparte. (*V.* BOMONIQUE.) Tous les cinq ans, on célébrait à Brauron des fêtes où l'on sacrifiait des chèvres, dernier souvenir des sacrifices humains qu'on offrait autrefois à Diane en Tauride.

A. Mommsen, *Heortologie*, p. 409. A. G. et S. RE.

BRAUWER (ADRIEN), peintre, né à Harlem ou à Oudenarde en 1608, m. en 1640, fut toujours dans la misère à cause de sa vie déréglée. Il excellait à traiter les scènes de cabaret, de corps de garde, de filous jouant aux cartes et se querellant. Rubens faisait le plus grand cas de son talent. Brauwer a gravé à l'eau-forte plusieurs de ses compositions. B.

BRAVA, île de l'océan Atlantique, dans l'archipel du Cap-Vert, à l'O. de celle de Fogo : 500 hab. — v. et port de la côte orientale d'Afrique, anc. *Prasum* (?). Dépend du sultan de Zanzibar; 5,000 hab. Fabr. de cotonnades; exportation d'ivoire, bœufs, gomme.

BRAVAIS (AUGUSTE), savant français, né à Annonay en 1811, m. en 1863, élève de l'École polytechnique, quitta le service de la marine, enseigna pendant quelque temps l'astronomie à la Faculté des sciences de Lyon, fut nommé en 1846 professeur de physique à l'École polytechnique, et entra à l'Institut en 1854.

On a de lui, entre autres travaux : *Essai sur la disposition générale des feuilles rectisériées*, 1839; *sur l'Équilibre des corps flottants*, 1840; *Mémoire sur les lignes d'ancien niveau de la mer dans le Finmark*,

1841, où il a fait connaître le mouvement de bascule de la presqu'île scandinave; *Mémoires sur les courants ascendants de l'atmosphère*, 1843; *Mémoire sur le mouvement propre du soleil dans l'espace*, 1843; *Notice sur les parhélies qui sont situées à la même hauteur que le soleil*, 1845; *Notice sur l'arc-en-ciel blanc*, 1845; *Mémoires sur les halos et les phénomènes optiques qui les accompagnent*, 1847; *sur les Polyèdres symétriques*, 1849; *Études sur la cristallographie*, 1851; *Notice sur un nouveau polariscope, suivie de Recherches sur les doubles réfractions peu énergiques*, 1851; *sur l'Influence qu'exerce la rotation de la terre sur le mouvement du pendule conique*, 1854.

BRAVALLA, anc. v. de Suède, située près de Braawik, dans la Gothie orientale; bataille célèbre livrée en 735 entre Sigurd Ring, roi de Gothie, et Harald Hildetand, roi des Danois, qui y périt. Elle a été célébrée par les Scaldes du nord, et rapportée par Saxo Grammaticus; 80 pierres brutes dressées dans cet endroit paraissent désigner auj. le lieu du combat. A. G.

BRAVARD-VEYRIÈRES (PIERRE-CLAUDE, J.-B.), jurisconsulte, né en 1804 à Arlane (Puy-de-Dôme), m. en 1861, professeur de droit commercial à la Faculté de Paris depuis 1832, député du Puy-de-Dôme à l'Assemblée constituante de 1848 et à l'Assemblée législative de 1849, est auteur des ouvrages suivants :

Leçons sur l'amortissement, 1833; *Examen du livre III du Code de commerce et du nouveau projet de loi sur les faillites et les banqueroutes*, 1836; *de l'Étude et de l'Enseignement du droit romain*, 1837; *Manuel de droit commercial*, 6e édit., 1862.

BRAVINIUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Ordovices; auj. *Bramfield*.

BRAVUM BURGI, nom latin de BURGOS.

BRAY, dénomination géographique, anc. mot celtique signifiant *fougère*, comme le mot *bry*, ou plutôt *pont*, comme le mot *brive*.

BRAY, *Braium* et *Bracius pagus*, petit pays de l'anc. Normandie, dont les lieux principaux étaient Gournay, Elbeuf-en-Bray, La Ferté-en-Bray, Neufchâtel-en-Bray, Aumale, Fontaine-en-Bray (Seine-Inférieure) et Hodenc-en-Bray (Oise).

BRAY-SUR-SOMME, ch.-l. de cant. (Somme), arr. de Péronne; 1,421 hab., probablement l'anc. *Samarobriva*.

BRAY, v. d'Irlande (comtés de Wicklow et de Dublin), à l'embouchure du Bray ou Dargles dans la mer d'Irlande; 6,090 hab. Bains de mer fréquentés. Restes d'un vieux château.

BRAYER (A.), médecin, né vers 1775 dans le dép. de l'Aisne, m. en 1848. Son livre, *Neuf années à Constantinople*, 1836, est plein d'observations intéressantes sur la peste, qu'il soutient n'être pas contagieuse. Il a rapporté d'Abyssinie une plante vermifuge, qu'on a appelée de son nom *brayère*, et qui tue le ténia.

BRAZIER (NICOLAS), fécond vaudevilliste, né à Paris en 1783, m. en 1838, membre du Caveau moderne, travailla presque toujours en collaboration avec Carmouche, Dartois, Dumersan, Mélesville, Merle, Ourry, Désaugiers, Rougemont, Théaulon et Vanderburch. Ses pièces les plus gaies sont : *le Ci-devant jeune homme, le Coin de rue, Préville et Taconnet, les Cuisinières, la Carte à payer, Je fais mes farces, le Savetier et le Financier, le Philtre champenois, la Croix d'or*, etc. Il a laissé des chansons, une *Chronique des petits théâtres*, 1838; un recueil de refrains politiques en faveur des Bourbons, intitulé : *Souvenirs de dix ans*, 1824.

BRAZOS (RIO), fl. des États-Unis (Texas); cours de 1,450 kil., dont 500 navigables. Il passe à Waco et finit dans le g. du Mexique. E. D—Y.

BRAZZA, en slave *Brac, Brachia*, ou *Brattia* des Romains, île de l'Adriatique (Dalmatie autrichienne), au S. de Spalatro, à 20 kil. du continent; 396 kil. carrés; 17,000 hab. Ch.-l., San-Pietro di Brazza. Vins, olives et fruits renommés.

BRÉA (J.-B.-FIDÈLE), général français, né à Menton en 1790, se distingua aux batailles de Leipzig et de Waterloo, servit en Espagne en 1823, et en Belgique sous Louis-Philippe, fut attaché à la place de Nantes comme chef d'état-major, parvint, en 1845, au grade de général de brigade, et fut assassiné avec le capitaine Mangin, à la barrière de Fontainebleau, à Paris, le 25 juin 1848, lorsqu'il était venu comme parlementaire vers les insurgés. B.

BRÉBEUF (GUILLAUME DE), né en 1618 près de Thorigny (Manche), m. à Venoix, près de Caen, 1661, composa divers ouvrages, dont le principal est la traduction en vers de la *Pharsale* de Lucain. L'emphase du poète latin est encore exagérée par le traducteur, dont le travail toutefois n'est pas sans valeur, mais fut trop favorablement accueilli du public. Des vers heureux, selon Voltaire, ne doivent pas infirmer le jugement de Boileau, qui détruisit l'engouement dont Brébeuf était l'objet. Brébeuf avait débuté par une parodie burlesque du 7e livre de l'*Énéide*, 1650. En 1656, il donna le 1er livre de *Lucain travesti;* puis vinrent des *Poésies diverses*, 1658; des *Éloges poétiques;* des *Entretiens solitaires;* un *Traité de la défense de l'Église romaine;* des *Lettres*, 1664. — Son oncle, JEAN, jésuite, né en 1593, fut mis à mort chez les Hurons en 1649. On a de lui un *Catéchisme* dans la langue de ce peuple, 1632. J. T.

BREBIETTE (PIERRE), graveur et peintre, né à Mantes en 1598, a gravé à l'eau-forte un grand nombre de bacchanales et de sujets satiriques. On cite aussi de lui : le *Martyre de St Georges*, d'après Paul Véronèse; la *Ste Famille*, d'après Raphël, et une autre, d'après André del Sarto; diverses pièces d'après Palma le jeune, Lallemand, Quesnel et Vignon. Quelques-unes de ses estampes ont été réunies sous le titre d'*Opera diversa*, Paris, 1638. B.

BRÈCHE DE ROLAND (LA), gorge des Pyrénées (Hautes-Pyrénées), pratiquée au sommet des rochers qui forment le cirque de Gavarnie. Selon la légende, le paladin Roland l'ouvrit d'un coup de son épée; elle n'est guère traversée que par des contrebandiers; 2,804 m. d'altitude.

BRECHIN, v. d'Écosse, comté de Forfar; 7,959 hab. Fabr. de toiles. Ville très ancienne, érigée en évêché en 1150. On y remarque le château fort, anc. résidence des sires de Maule, et, dans le cimetière, une tour qu'on suppose bâtie par les Pictes.

BRECON ou **BRECKNOCK**, en latin *Brechinia*, v. d'Angleterre, dans le S.-E. de la principauté de Galles, cap. du comté de Brecknock ou Brecon, sur l'Usk; 5,845 hab. Son château fort, bâti par les Normands en 1094, est détruit. Jolie ville; promenades et sites renommés; fabr. de lainages. Patrie de mistress Siddons. — Le comté a 1,862 kil. carrés; 59,901 hab., et pour villes princip. : Brecon, Crickhowell et Builth.

BRÉCOURT (GUILLAUME MARCOUREAU, SIEUR DE), comédien français, né à Paris vers 1637, d'un acteur dit *Beaulieu*, m. en 1685, entra dans la troupe de Molière en province, et fut l'un de ses meilleurs sujets à Paris. En 1664, il passa dans celle de l'hôtel de Bourgogne. Il remplissait les seconds rôles dans la tragédie, et des rôles de tout genre dans la comédie. Louis XIV dit, en le voyant dans Alain de l'*École des Femmes :* « Cet homme-là ferait rire des pierres! » Brécourt composa six comédies oubliées auj. : *la Feinte Mort de Jodelet*, 1660; *la Noce de village*, 1666, etc. J. T.

BRÉDA, v. de Hollande (Brabant septentrional), sur la Merck et l'Aa; 16,085 hab. Place très forte autrefois, déclassée en 1867; on y voit une église remarquable, renfermant plusieurs beaux tombeaux des princes de Nassau, avec une tour de 120 m. Académie militaire, où l'on enseigne le malais et le javanais. Évêché catholique rétabli en 1853. Cette ville fut assiégée et prise par les Espagnols en 1581, par Maurice de Nassau en 1590, par Spinola en 1625, par Frédéric-Henri en 1637, et par Dumouriez en 1793; elle fut acquise à la Hollande par la paix de Westphalie. Plusieurs congrès s'y réunirent; ceux de 1575 et de 1746, sans résultats, et celui de 1667, qui amena la paix, dite de Bréda, et termina la guerre engagée entre l'Angleterre et la Hollande en 1664 : la Hollande céda quelques possessions dans l'Amérique septentrionale, et acquit le droit d'une grande importance pour son commerce, d'importer en Angleterre toutes les marchandises qui descendraient le Rhin; la France, alliée de la Hollande, acquit l'Acadie, en cédant à l'Angleterre les îles Antigua, Montserrat et sa part de l'île Saint-Christophe.

BRÈDE (LA) ou **LABRÈDE**, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1,683 hab. Près de ce vge est le château féodal de la Brède, où naquit Montesquieu et qu'il habita. On a conservé l'ameublement de son appartement. Il a appartenu à la famille d'Orléans, de 1839 à 1852.

BREDENARDE (LA), *Terra Bredenarda*, petit pays de l'anc. Térouennais, dont la capitale était Audruick, arr. de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

BREDERODE (HENRI, COMTE DE), noble hollandais, m. en 1568, lutta, avec les comtes d'Egmont et de Horn, contre la tyrannie de Granvelle. Il fut un de ceux qui présentèrent à la gouvernante Marguerite la fameuse requête dont le rejet amena l'insurrection des Gueux. (*V. ce mot.*) Proscrit par le duc d'Albe, 1567, il se retira en Allemagne.

BREDOW (GABRIEL-GODEFROY), historien allemand, né à Berlin en 1773, m. en 1814, fut, en 1794, membre du séminaire pédagogique; en 1796, professeur à l'École normale d'Eutin (Oldenbourg); en 1804, professeur d'histoire à l'université de Helmstadt. En 1807, il alla à Paris, où il continua ses études de géographie classique. En 1809, il fut appelé à l'université de Francfort-sur-l'Oder, et de là, 1811, à celle de Breslau.

On a de lui plusieurs ouvrages excellents, surtout sur l'histoire ancienne : *Manuel d'histoire et de géographie ancienne*, Altona, 1806; *Recherches sur quelques points d'histoire et de géographie anciennes*, 2 vol., 1800-1802; *Chronique du dix-neuvième siècle*, 5 vol., 1808-1811 (continuée par Venturini). Ses *Faits mémorables de l'histoire universelle*, 21e édit., 1838, ainsi que son *Récit détaillé des faits les plus mémorables de l'histoire universelle*, 12e édit., 1848, sont introduits dans les écoles d'une grande partie de l'Allemagne. Il a donné une *Histoire de Charlemagne*, Altona, et une bonne édit. d'Eginhard. E. S.

BRÉE (Mathieu-Ignace **VAN**), peintre, né à Anvers en 1773, m. en 1836, directeur de l'Académie des beaux-arts d'Anvers. Ses tableaux, faits avec rapidité, se distinguent par l'habile disposition des groupes, la hardiesse du trait et la vivacité du coloris. On remarque surtout *la Mort de Caton, les Adieux de Régulus, la Pêche miraculeuse, le Baptême de St Augustin, Egmont allant au supplice, l'Héroïsme de Van der Werf, Rubens présenté à Juste-Lipse, le Testament de Rubens, l'Entrée de Bonaparte et de Joséphine à Anvers.*

BREF. On appelle brefs des lettres des Papes, scellées en cire rouge du sceau qui représente St Pierre jetant ses filets dans la mer, et dans la suscription desquelles le souverain pontife prend le titre de *Papa* en marquant le rang qu'il tient parmi les papes de son nom. Ils sont rédigés en latin. Ils devinrent fréquents dès la fin du xv[e] siècle. A. G.

BREGAGLIA, allem. *Bregell* ou *Bergell*, vallée de la Suisse (Grisons), sur le versant S. du Septimer et de la Maloïa (Alpes Lépontiennes), arrosée par la Maira (affl. du lac de Côme). Elle est traversée par la route de Chiavenna à Silvaplana (Engadine) par le col de la Maloya, avec embranchement sur Coire (Grisons), par le col de Septimer. E. B.

BRÉGANÇON, île de France dans la Méditerranée (Var), arr. de Toulon, dans la baie d'Hyères; défendue par un fort.

BREGELLA, v. du roy. d'Italie. (*V.* Brescello).

BREGENZ, *Brigantia*, place forte des États autrichiens (Tyrol), port sur une baie du lac de Constance (*Brigantinus lacus*), a 105 kil. O. d'Innsbruck; 3,686 hab. Ch.-l. du cercle de Vorarlberg. Industrie active; comm. de bois. Ville ancienne, importante au moyen âge; elle appartenait alors aux comtes de Montfort, qui la cédèrent à l'Autriche en 1451.

BREGETIO, BERGENTIO ou **BRIGANTIUM**, v. de Germanie (Pannonie inférieure), sur le Danube; auj. en ruine près de Szony. C'est là que mourut Valentinien.

BREGUET (Abraham-Louis), horloger-mécanicien, né en 1747, à Neuchâtel en Suisse, d'une famille de protestants français réfugiés, m. en 1823. Amené en France à l'âge de 15 ans, placé chez un horloger de Versailles, il porta, dès 1780, à la perfection les montres dites perpétuelles, qui se remontent d'elles-mêmes par le mouvement qu'on leur imprime en marchant. Il avait fondé à Paris une maison d'horlogerie, célèbre en Europe par la précision et la solidité de ses produits, quand la Révolution l'obligea de s'expatrier. A son retour, il fut nommé horloger de la marine, membre du Bureau des longitudes et de l'Académie des sciences. Il a doté la navigation, la physique et l'astronomie des instruments les plus ingénieux et les plus exacts. On lui doit les ressorts-timbres, utilisés pour les tabatières, cachets et boîtes à musique, les chronomètres de poche, les horloges marines, des échappements de toute sorte, les pendules sympathiques, le compteur militaire sonnant le pas de la troupe, le compteur astronomique, le thermomètre métallique, les montres à répétition au tact, l'emploi des rubis en horlogerie pour les parties frottantes, le mécanisme des télégraphes établis par Chappe, etc. Il avait commencé un grand ouvrage sur l'horlogerie. B.

BREHAT, petite île de France dans la Manche (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc, à 2 kil. de la côte avec un petit port de commerce; beau phare; 1,059 hab.

BREHON. On appelait ainsi autrefois en Irlande les juges et les hommes de loi. La loi irlandaise était appelée loi brehonne.

BREIL ou **BREGLIO**, ch.-l. de cant. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice; 2,595 hab. Carrières de marbre.

BREISACH. *V.* Brisach.

BREISLAK (Scipion), savant géologue, né à Rome en 1748, m. à Turin en 1826, professeur à Raguse, puis au *Collegio Nazareno* de Rome, lié avec Chaptal, Fourcroy et Cuvier, fut nommé par Napoléon I[er] inspecteur des poudres et salpêtres du royaume d'Italie.

On lui doit : *Essais sur la solfatare de Pouzzoles,* trad. en français par J. de Pommereul, 1792; *Voyages physiques et géologiques en Campanie,* Paris, 1801; *Introduzione alla geologia,* Milan, 1811, publié de nouveau en français sous le nom d'*Institutions geologiques,* 1818; *Descrizione della Lombardia,* Milan, 1822, etc.

BREITENFELD, vge de Saxe, à 6 kil. N. de Leipzig. Les Suédois y gagnèrent, pendant la guerre de Trente ans, deux batailles sur les Impériaux, le 7 sept. 1631 et le 23 oct. 1642, dites aussi batailles de Leipzig; 200 hab. Monument à la mémoire de Gustave-Adolphe.

BREITINGER (Jean-Jacob), savant suisse, né à Zurich en 1701, m. en 1776, professeur de grec et d'hébreu au collège de Zurich. Il fut le protecteur de Haller. On lui doit : une édition des *Septante,* 1730, 4 vol. in-4°; une *Poésie critique* (en allem.), 1740, qui amena la scission entre les écrivains suisses et les partisans de Gottsched; et beaucoup de dissertations sur les antiquités de la Suisse. Il coopéra au *Thesaurus scriptorum historiæ Helvetiæ,* aux journaux de critique de Bodmer et à ses éditions de vieux poètes allemands.

BREITKOPF (Jean-Gottlob-Emmanuel), imprimeur, né à Leipzig en 1719, m. en 1794, possédait dans son imprimerie, une des plus belles de l'Europe, la collection des caractères de toutes les langues vivantes. Les cartes géographiques, la musique, les portraits, et les livres chinois, qui, jusqu'alors, avaient été représentés par la gravure, furent reproduits par lui au moyen de caractères mobiles. Ce savant typographe perfectionna aussi les caractères allemands. Il est auteur, entre autres ouvrages, d'un *Essai sur l'histoire de l'invention de l'imprimerie,* en allem., Leipzig, in-4°, 1774, et d'un *Essai sur l'origine des cartes à jouer,* en allem., 1784-1801. C—s.

BRÊME, une des trois villes libres de l'empire d'Allemagne, située au-dessus du confl. de la Vumme avec le Weser, à 74 kil. de la mer. On y remarque la cathédrale luthérienne, le tribunal de commerce, l'hôtel des monnaies, l'hôtel de ville, la Bourse, les hospices; écoles polytechnique, de commerce, d'hydrographie; biblioth., musée, observatoire; comm. de vins, eaux-de-vie, tabac, surtout avec les États-Unis; 112,453 hab., avec les faub. Patrie d'Olbers et d'Heeren. — L'origine de Brême remonte à l'an 788, époque où Charlemagne y fonda un évêché, réuni, dans le siècle suivant, à l'archevêché de Hambourg. Un siège archiépiscopal fut établi plus tard à Brême. Cette ville, après des luttes contre ses prélats, conserva ses privilèges de bourgeoisie; à la fin du xiv[e] siècle, elle était reconnue ville impériale. Elle fit le commerce depuis les côtes de Flandre jusqu'à celles de Norvège, et depuis l'Angleterre jusqu'à la Livonie, fonda Riga, contribua à l'établissement de l'ordre teutonique, et fit partie de la Hanse. Elle embrassa le luthéranisme, mais les troubles de religion ruinèrent sa prospérité. Elle devint, de 1810 à 1813, ch.-l. du dép. français des Bouches-du-Weser. Elle est le centre principal d'embarquement de l'émigration allemande. De 1827 à 1847, ses navires ont conduit en Amérique 374,716 personnes, de 1847 à 1851, 155,589, et, en 1882, 96,116. Elle a, comme les autres villes libres, une voix dans le conseil fédéral. En vertu de la constitution de 1849, modifiée en 1854, 1875, 1878 et 1879, un sénat de 17 membres, dont 2 bourgmestres alternant tous les ans pour la présidence, dirige les affaires publiques; il partage l'autorité législative et administrative avec des comités, dits députations, tirés de la bourgeoisie (150 membres). Brême a une marine marchande de 327 bâtiments, et a reçu, en 1881, 2,341 navires. Son commerce total a été en 1882 de 1,336 millions de francs. — La république de Brême, enclavée dans la Prusse, a une superficie de 255 kil. carr., 149,883 hab. (y compris la pop. de Brême), dont 5,574 catholiques, et contient les bourgs de Vegesack et Bremerhaven, qui servent de ports à Brême, et 58 villages et hameaux. — L'anc. duché de Brême, dans le cercle de Basse-Saxe, que posséda la Suède en vertu du traité de Westphalie, 1648, comprenait le territoire de Brême, mais non la ville; villes principales : Stade et Buxterude. Il fait partie de la régence prussienne de Stade.

BREMER (Frederika), romancière suédoise, née en 1802, à Abo (Finlande), m. en 1866, a publié, sous les titres de *Tableaux de la vie quotidienne,* 2[e] édit., 1835-43, 7 vol., et de *Nouveaux Tableaux,* 1843-48, 5 vol., un grand nombre de nouvelles et de romans qui ont eu les plus honorables succès.

Plusieurs de ces œuvres ont été traduites en français par M[lle] R. du Puget : *les Voisins,* 1845; *la Famille H...,* 1846; *les Filles du Président,* 1847; *le Foyer domestique,* 1853; *un Journal,* 1853; *le Voyage de la Saint-Jean,* 1853. On doit aussi a M. Cohen la traduction de *Guerre et Paix,* 1847, et a M. Geoffroy celle de *Hertha,* 1855. M[lle] Bremer a encore écrit des relations de voyage : *la Vie dans le Nord,* 1849; *Voyages au milieu de l'été,* 1849; *la Vie de famille dans le nouveau monde,* 1853-54, 3 vol.

BREMERHAVEN, port dans la république et à 52 kil. N-O. de Brême, au confluent de la Geeste et du Weser; construit en 1827; 13,743 hab. Docks, chantiers de construction; bateaux à vapeur entre cette ville et New-York.

BREMERVORDE, brg des États prussiens (Hanovre), à l'origine du canal de l'Oste à la Schwinge; 2,905 hab. Distilleries. Anc. résidence des archevêques de Brême.

BREMGARTEN, brg de Suisse (Argovie), sur une hauteur dont la Reuss baigne la base de trois côtés. Belle église, pont couvert. Papeterie, tannerie; hôpital; couvent de capucins. Hôtel de ville; vieille tour; 1,630 hab. Habitée par Louis-Philippe, sous le nom de Corby, pendant la Terreur.

BRÉMONTIER (Nicolas-Théodore), inspecteur général des ponts et chaussées, né en 1738, m. en 1809, trouva, en 1786, le moyen de fixer les dunes mouvantes du golfe de Gascogne entre la Gironde et l'Adour, en les plantant de forêts de pins. Un monument lui a été élevé en ce lieu.

BREMSENBURG, nom allemand de Bars en Hongrie.

BREMSER (Jean-Godefroy), médecin allemand, né à Wertheim-sur-Mein en 1767, m. en 1827, exerça son art à

Vienne, et devint un des conservateurs du Muséum d'histoire naturelle. Il propagea avec zèle la vaccine, s'occupa de l'emploi thérapeutique du galvanisme, et écrivit un important *Traité sur les vers intestinaux*, trad. en français par Grundler, avec notes de Blainville, Paris, 1824 : il croit à la génération spontanée de ces vers.

BRÉMULE. V. BRENNEVILLE.

BRENDITZ, vge des États autrichiens (Moravie); 700 hab. Importante exploit. de terre à porcelaine pour la manufacture de Vienne.

BRENENSIS PAGUS, nom latin du BRIENNOIS.

BRENETS (LES), vge de Suisse, dans la vallée de son nom, canton de Neuchâtel, sur la rive dr. du Doubs, qui le sépare de la France; 1,640 hab. Le Saut-du-Doubs est près de là. Fabr. d'horlogerie, dentelles et instruments d'optique.

BRENIL (LE), petit pays de l'anc. Bourgogne, dont la capitale était Roche-en-Brenil (Côte-d'Or).

BRENN, nom celtique, appellation commune de tous les chefs gaulois; les Romains en ont fait *Brennus*.

BRENNE (LA), *Briona silva*, pays de France, dans les anc. prov. de Touraine et de Berry; ch.-l. Châtillon-sur-Indre. Superf., 800,000 hect. dont 104,000 dans l'Indre. Elle était, comme la Sologne, il y a deux siècles, couverte de forêts entrecoupées de prairies arrosées d'eaux courantes et vives, et renommée pour la fertilité de ses pâturages et la douceur de son climat. Elle n'a que 100 à 150 m. d'altitude. Par suite du déboisement, les eaux envahirent les terrains productifs, qui devinrent fangeux et se prêtèrent à l'établissement de nombreux étangs; 4 étangs ont été desséchés, et on a établi un réseau de 12 routes agricoles (224 kil.) décrété en 1861. Les étangs actuels sont convertis par les habitants en marais à sangsues.

BRENNER, *mons Brennius*, mont du Tyrol, à la pointe des Alpes Rhétiennes, entre l'Inn, l'Aicha et l'Adige; 2,022 m. de hauteur. Il est traversé, à une hauteur de 1,320 m., par une route de 17 kil., réunissant Vienne à Inspruck et à Venise, et, depuis 1867, par le chem. de fer de Vienne à Vérone.

BRENNEVILLE (la véritable orthogr. est BRÉMULE), lieu de l'anc. Vexin (Eure), près des Andelys. Louis VI le Gros y fut vaincu en 1119 par Henri Ier d'Angleterre.

BRENNUS, général des Gaulois sénonais, dont on ignore le nom véritable. (V. BRENN.) En 390 av. J.-C., il envahit l'Étrurie, mit le siège devant Clusium, battit les Romains sur l'Allia, et, entrant sans opposition dans Rome, dont la population s'était enfuie, pilla la ville, après avoir massacré de vieux sénateurs qui seuls étaient restés. Le Capitole résista aux Barbares, qui, après une occupation de sept mois, consentirent à quitter Rome moyennant 1,000 livres d'or. Au moment d'exécuter le traité, les Romains accusant les Gaulois d'avoir apporté de faux poids, Brennus jeta son épée dans la balance en s'écriant : « Malheur aux vaincus ! » Au même instant, selon Tite-Live, Camille, rentrant dans Rome avec une armée, rompit le marché et extermina les Gaulois. Selon Polybe, et cela semble plus probable, les Gaulois emportèrent paisiblement la rançon des Romains. — Un autre BRENNUS ou BRENN commandait les Gaulois qui envahirent la Macédoine en 280. Il défit Ptolémée Céraunus et Sosthène, dévasta la Thessalie, et voulut piller le temple de Delphes : un effroyable ouragan ayant assailli ses soldats, les Grecs se jetèrent sur eux et les taillèrent en pièces. Brennus, blessé, s'empoisonna, 278.

BRENTA, anc. *Medoacus major*, riv. d'Italie. Source près et au S.-E. de Trente (Tyrol); cours rapide de 180 kil. par Cismone, Bassano, Campo-S.-Martin, Stra. Elle s'unit au Bacchiglione, avec lequel elle se jette dans le golfe de Venise, par le canal de Brenta-Nuova ou Brentone, au port de Brondolo. Navigable sur 75 kil. — Elle donna son nom au dép. de la Brenta, du roy. d'Italie, sous Napoléon Ier. Le ch.-l. était Padoue.

BRENTANO (CLÉMENT DE), né en 1777 à Francfort-sur-le-Mein, m. en 1842, est un des chefs de l'école romantique en Allemagne. Comme Novalis, Wackenrœder et son collaborateur Achim d'Arnim, il a cherché à relever le sentiment religieux à l'aide de la poésie. Ses écrits, plein de fantaisie et d'éclat, sont obscurcis par un mysticisme subtil. Il a composé des romans, des nouvelles, des satires, des comédies, des drames, des poésies, où se retrouvent sans cesse ces deux caractères, une vive imagination et une bizarrerie systématique. Il avait un goût très vif de la poésie du peuple, et il a exercé sur la littérature allemande une salutaire influence par la publication (en société avec Arnim) du livre intitulé *des Knaben Wunderhorn, le Cor merveilleux de l'enfant,* recueil de légendes et de chansons, où revit dans toute sa grâce l'esprit du moyen âge germanique. Parmi ses œuvres dramatiques, il faut citer *Ponce de Léon*, 1804, et *la Fondation de Prague*, 1817; la meilleure de ses nouvelles est l'*Histoire du brave Gaspard et de la belle Nannette*; ses deux poésies, *A Sérille !* et *les Musiciens de Prague*, sont restées populaires. Brentano, né protestant, s'était converti au catholicisme en 1818. S. R. T.

BRENTFORD, v. d'Angleterre (Middlesex), au confl. de la Brent et de la Tamise; fournit de légumes la capitale. Vaste parc; importantes savonneries; 11,091 hab.

BRENTONE. V. BRENTA.

BRENTZ (JEAN), en latin *Brentius*, théologien allemand, né en 1490 à Weil en Souabe, m. en 1570, fut prédicateur à Hall, 1522, participa à tous les actes des réformateurs, et eut à subir de nombreuses persécutions. En 1552, il rédigea la *Confessio Wurtembergica*, et fut le chef des *Ubiquistes*, secte qui soutenait que le corps de J.-C. est partout depuis son ascension.

Ses ouvrages ont été publiés a Tubingue, 1576 a 1590. E. S.

BREONENSIS PAGUS, nom latin du BRIENNOIS.

BREQUIGNY (LOUIS-GEORGE OUDART FEUDRIX DE), né à Granville en 1716, m. en 1795, se voua à l'étude de l'antiquité et de l'histoire, et fut reçu à l'Académie des inscriptions en 1759, à l'Académie française en 1772. Après la paix de 1763, le gouvernement l'ayant envoyé en Angleterre pour recueillir les titres relatifs à l'histoire de France, il visita les archives de l'Échiquier, le chartrier du British-Museum et la Tour de Londres. Quoiqu'il n'eût pas eu, surtout à la Tour, toutes les facilités désirables, il rapporta environ 12,000 copies de pièces, formant auj. 107 vol. déposés à la bibliothèque nationale de Paris.

On a de lui : un savant mémoire sur *l'Etablissement de l'empire et de la religion de Mahomet*; *Essai sur l'histoire de l'Yémen*; *Table chronologique des rois et des chefs arabes*; des dissertations dans les t. XXX et XXXII des *Mémoires de l'Academie des inscriptions*; 5 vol. de la *Collection des lois et ordonnances des rois de la troisième race*, commencée par Secousse; *Diplomata, chartæ epistolæ, et alia monumenta ad res francicas spectantia*, 3 vol. in-fol., ouvrage capital où il fut aidé par La Porte du Theil, et réédité par M. Pardessus, 1843-49 : *Table des diplômes concernant l'Histoire de France*, 1769-83, 3 vol. in-fol., une continuation des *Mémoires sur les Chinois*, des PP. Amyot, Bourgeois, etc. V. une analyse de ses travaux dans le *Journal des savants*, 1850. B.

BRERA (VALÉRIEN-LOUIS), médecin italien, né à Pavie en 1772, m. en 1840. Médecin et chirurgien des hôpitaux militaires de Milan, il fut professeur de thérapeutique et de clinique à Pavie, de pathologie à Bologne et à Padoue. Son meilleur titre, ce sont les travaux qu'il publia sur les vers intestinaux, traduits en français par Bartoli et Calvet, 1804.

BRESCELLO, anc. *Brixellum*, v. du roy. d'Italie, province de Reggio d'Émilie, sur la rive droite du Pô ; 4,530 hab.

BRESCHET (GILBERT), célèbre anatomiste, né à Clermont-Ferrand en 1784, m. à Paris en 1845, chef des travaux anatomiques à la Faculté de Paris, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, professeur à l'École de médecine, et successeur de Dupuytren à l'Institut. Il a fondé un recueil intitulé *Répertoire d'anatomie*, 1826-29, 8 vol. in-4°. Ses travaux ont porté principalement sur les veines du rachis, l'organe de l'ouïe des oiseaux et des poissons, les vaisseaux lymphatiques, les anévrismes, et l'ovologie comparée des mammifères.

On a de lui des art. dans l'*Encyclopédie des sciences médicales*, et les *Memoires de l'Académie de médecine*.

BRESCIA, anc. *Brixia*, v. forte du roy. d'Italie, située sur la Mella et la Garza, ch.-l. de prov. ; 43,354 hab. ; au pied des Alpes, et à l'entrée de la grande plaine de Lombardie. Évêché; belle cathédrale et plusieurs églises renfermant de remarquables tableaux de l'école vénitienne; bibliothèque *Quiriniana* possédant de précieux manuscrits; belles ruines du temple de Vespasien ; musée fondé en 1823, riche en inscriptions municipales. Industrie déchue : armes, coutellerie; jadis son habileté dans la fabr. des armes lui avait valu le surnom d'*armata*; élève de vers à soie; comm. de toiles, soieries, etc. — Brescia est une ancienne colonie étrusque, agrandie par les Gaulois Cénomans dans le VIe siècle av. J.-C. ; elle passa sous la domination romaine en 197. Lors de l'invasion des Barbares (du Ve au VIIIe siècle ap. J.-C.), elle appartint aux Hérules, aux Ostrogoths, aux Grecs, aux Lombards, et depuis 774 à l'empire de Charlemagne. Devenue, dans la décadence carolingienne, un petit comté aux mains de son évêque, elle ne tarda pas à être en fait une république indépendante et guelfe, ordinairement alliée de Milan, avec laquelle elle s'unit dans la première ligue lombarde, 1167, contre Frédéric Barberousse ; dans la seconde, 1226, contre Frédéric II, qui l'assiégea vainement, 1238; dans une troisième contre Henri VII, qu'elle força à lui accorder une capitulation honorable, 1311. Mais en même temps qu'elle repoussait l'influence étrangère, ses luttes intérieures l'exposaient à tomber au pouvoir des seigneurs voisins, appelés soit par les Gibelins, comme Eccelin de Romano, 1258-59, et Uberto Pallavicino, 1259-66, soit par les Guelfes, comme Mastino de la Scala, seigneur de Vérone, 1332-37. Elle passa à Azzo Visconti qui dominait à Milan, fit partie des possessions de cette famille, qui devinrent le duché de Milan en 1395, et ne tomba

au pouvoir de Pandolfo Malatesta que pour lui échapper bientôt, 1404-21. Prise, au profit des Vénitiens, par le condottiere Carmagnola, 1426, elle leur appartint jusqu'à la chute de leur république, 1797. Avec l'aide de Florence et de Sforza, ils la défendirent avec succès, 1438-40, contre les Milanais et Piccinino; les Français, 1509-12, et les Espagnols, 1513-16, ne la possédèrent que temporairement. Prise par Bonaparte en 1796, elle fut, en 1797, chef-lieu du département de la Mella, dans la république cisalpine, qui devint en 1802 la république italienne, en 1805 le royaume d'Italie. Depuis les traités de 1814 et 1815, comprise dans le royaume lombard-vénitien, elle appartint à l'Autriche : révoltée en 1848, elle fut reprise par le général autrichien Haynau, 1849, et enlevée par les Piémontais en 1859. Patrie d'Arnaud de Brescia. R.

BRESCIA (PROV. DE), division du roy. d'Italie, formée de la partie orientale de la Lombardie. Sa partie septentrionale, qui renferme les lacs d'Iséo, d'Idro et de Garda, est très montagneuse; le sud, arrosé par l'Oglio, la Mella, la Chiese, le Mincio, est coupé de nombreux canaux d'irrigation pour les rizières, forme une vaste plaine d'alluvions fertiles. Exploitation de fer et de plomb au N.; commerce de céréales. Ch.-l. Brescia. Cinq arrond. : Brescia, Breno, Chiari, Salo et Verolanuova. Sup., 4,257 kil. carrés; pop., 456,023 hab. C. P.

BRESCOU, îlot fortifié près de l'embouchure de l'Hérault, à 4 kil. d'Agde. Restes d'une chaussée au moyen de laquelle le cardinal de Richelieu voulait le réunir à la terre.

BRESELLO, v. du roy. d'Italie. (*V.* BRESCELLO.)

BRESIL, vaste contrée de l'Amérique du S., entre les 37° et 75° long. O., et les 4° 17' lat. N. et 34° lat. S.; bornée à l'E. par l'océan Atlantique; au N. par les Guyanes, le Venezuela et la Colombie; à l'O. par l'Équateur, le Pérou, la Bolivie, la rép. du Rio de la Plata, le Paraguay et l'Uruguay. Les limites continentales du Brésil sont déterminées par le Javary, le Purus, le Madeira, affl. du fl. des Amazones, le Paraguay et son affl. l'Apa, la Serra Maracaju, la riv. Igatim, le Parana, l'Uruguay et son affl. le Rio Cuareim, jusqu'au S. de la lagune de Mirim, qui touche à l'Océan. Sup., 8,302,213 kil. carrés (plus du tiers de l'Amérique du Sud); pop. : 10,462,000 hab. (1882), dont 1,369,326 esclaves non encore libérés. Le nombre des blancs de race européenne, est seulement de 3,800,000; celui des Indiens non recensés est évalué à 200,000 : Tupinambas, Guaranis, Botocoudos, Manaos. Cap. Rio-de-Janeiro. Les côtes ont un développement de 6,500 kil.; elles sont découpées par les baies de São-Marcos, São-José, de Tous-les-Saints ou de Bahia, de Rio-de-Janeiro et de Santos. Les îles Fernando-de-Noronha, la Trinité, Sainte-Catherine, et le groupe des Abrolhos, dépendent du Brésil. Ce pays est sillonné de montagnes : la Serra do Mar, d'une hauteur moyenne de 1,000 à 1,100 m., longe la côte depuis les confins de l'Uruguay jusqu'au cap Frio. La Serra de Mantiqueira, chaîne centrale, offre les sommets les plus élevés, l'Itataia (2,763 m.), le Pic dos Orgãos (2,370 m.), et se continue, dans la direction du N. et parallèlement à la côte, sous le nom de Serra do Espinhaço; ce rameau renferme l'Itacolumi (1,892 m.) et la Piedade (1,770 m.). Les cours d'eaux sont nombreux, immenses, et tous tributaires de l'Atlantique; ce sont : l'Amazone, qui traverse le Brésil de l'O. à l'E., et reçoit, à droite, la Madeira, le Purus, le Topajos et le Xingu, à gauche, le Rio Negro ou Jupura; puis le Tocantins ou Para, l'Araguay, l'Oyapok, le Maranhão, le Paranahiba, le San-Francisco, le Rio Grande, le Parana, le Paraguay, l'Uruguay, etc. Quelques-uns, au temps des pluies, débordent et forment de grands lacs, comme la lagune Dos Patos et celle de Mirim. Le climat varie suivant les latitudes : au N., dans le voisinage de l'Equateur, la chaleur est excessive; au S., la température est moins brûlante, le froid se fait sentir vivement dans les montagnes. On ne connaît que 2 saisons, la saison sèche (*tempo de frio*) et la saison des pluies (*tempo de chuva*). Le choléra n'y a jamais pénétré; la fièvre jaune s'y fait sentir. Végétation très riche et très puissante, au point d'opposer de grands obstacles aux [illegible]; l'intérieur du pays est une vaste et impénétrable forêt, [illegible] palmiers, les cocotiers, les bananiers, etc., sont enlacés d'innombrables lianes. On a compté, dans le règne végétal, [illegible] espèces inconnues aux autres pays. Vers le S., on rencontre les pampas, plaines dénuées d'arbres et couvertes de graminées, et au N. s'étend le vaste désert de Pernambuco. On tire du Brésil le bois de Brésil, le brésillet et autres bois de teinture, les bois de construction et d'ébénisterie, le bois de fer, la salsepareille, l'ipécacuana, le ricin, le quinquina, la casse. On distingue, parmi les animaux, le jaguar, le caïman, le boa, de nombreux reptiles, l'autruche, le singe, les perroquets de tout genre, l'oiseau-mouche, le colibri; les insectes fourmillent; la baleine est abondante sur les côtes. Mines de diamants et autres pierres précieuses, surtout dans la province de Goyas; lavages d'or; quelques gisements de platine, de fer et de cuivre : houillères et marais salants. Sol fertile, mais trop peu cultivé; culture (depuis 1754) de manioc, igname, maïs, riz, froment, canne à sucre, café et coton. La vigne ne réussit guère. Les fruits abondent et sont excellents. Industrie insuffisante pour les besoins du pays; export. de café, sucre, gomme élastique, coton, peaux, tabac; importations nombreuses des Européens en soieries, lainages, cotonnades, bijouterie, modes, papiers, verrerie, vins, eaux-de-vie; comm. florissant; import. et export. réunies, 275,034,000 fr. en 1842; 482,928,000 en 1852; 1,100,000,000 en 1872. L'empire est divisé en 20 provinces, subdivisées en *comarcas* ou arrondissements. Les provinces, dont la plupart portent le nom de leur ch.-l., sont : 1° sur l'Océan, du nord au sud : *Para, Maranhão, Piauhy* (ch.-l. Therezina), *Céara* (Fortaleza), *Rio-Grande-do-Norte* (Natal), *Parahyba, Pernambuco, Alagoas, Sergipe, Bahia, Espiritu-Santo* (Vittoria), *Rio-de-Janeiro, Santo-Paulo, Parana* (Coritiba), *Santa-Catharina, Rio-Grande-do-Sul* (Porto-Alegre); 2° dans l'intérieur : *Alto-Amazonas* (Manoas), *Matto-Grosso* (Cuyaba), *Goyas, Minas-Geraes* (Ouro-Preto). Le catholicisme est la religion de l'État; mais tous les cultes sont libres; l'archevêque de Bahia a sous lui 12 évêques. Les revenus de l'empire, de 38,000,000 de fr. en 1820, ont, en 1872, dépassé 375,000,000; la dette est de 1,638,000,000. L'armée compte 13,000 hommes et 32,000 en temps de guerre; la flotte se compose de 35 bâtiments, 5,704 marins, 123 canons. — Découvert successivement en 1500 par l'Espagnol Vincent Yanez Pinzon, 26 janv., et par le Portugais Pierre Alvarez Cabral, 24 avril, exploré en 1501-2 par Améric Vespuce au nom du roi de Portugal Emmanuel, le Brésil dut bientôt à l'une de ses productions de changer le nom de *Vera-Cruz*, que Cabral lui avait donné, pour celui de Brésil ou Brazil (*braza*, braise), qui dès le XII^e siècle servait à désigner certains bois fournissant une teinture rouge. Négligée d'abord, cette belle colonie fut, en 1525, divisée par Jean III en 12 capitaineries, qu'il donna en fief à condition de les cultiver; des villes s'y fondèrent, San-Salvador en 1549, Rio-de-Janeiro, qui devait plus tard, 1763, la remplacer comme capitale, en 1567; et les colons portugais soumirent ou firent reculer peu à peu les tribus encore anthropophages qui occupaient le pays. Coligny y envoya en vain, sous Villegagnon, une colonie de protestants français, 1555. Si de 1624 à 1640 les Hollandais conquirent toute la partie N., que Jean IV leur abandonna même par la convention de 1641, ils en furent expulsés par les anciens colons en 1654, et le traité de 1661 rendit le Brésil à son ancienne métropole. En 1808, la maison de Bragance s'y réfugia, quand l'invasion française l'eut chassée de ses possessions d'Europe, et une ère nouvelle commença alors. La levée des anciennes prohibitions, de grandes routes ouvertes, des villes nouvelles bâties, des écoles établies, l'imprimerie introduite, donnèrent au pays une prospérité encore inconnue, mais en même temps lui firent désirer l'indépendance. Le titre de royaume, accordé au Brésil en 1815, ne causa qu'une satisfaction momentanée, et, en 1822, les exigences impolitiques des cortès de Lisbonne, qui voulaient le replacer sous l'ancien régime colonial, en firent un empire constitutionnel, ayant pour chef Dom Pedro, fils du roi Jean VI, qui se décida, trois ans après, à reconnaître le nouvel État, 1825. Dom Pedro, pendant tout son règne, eut contre lui le parti républicain fédéraliste, qui, sans lui savoir gré de la constitution libérale octroyée en 1824, lui reprochait la dissolution de la Constituante de 1823, la préférence donnée aux Portugais pour toutes les places, l'abandon de Montevideo, défendu sans succès pendant trois années, 1825-28. Il abdiqua en 1831 en faveur de son jeune fils Dom Pedro II, né en 1825, sous lequel le parti modéré, triomphant et des exaltés et des rétrogrades, a augmenté chaque jour la prospérité du pays, et a pris, en 1850, des mesures énergiques pour la répression du trafic des esclaves. Dom Pedro II a fait accepter l'émancipation progressive en 1871. — A côté de l'empereur sont deux Chambres, celle des députés et celle des sénateurs à vie, choisies toutes les deux par la presque universalité des citoyens. Chaque province est administrée par un président nommé par l'empereur, et a une assemblée législative prononçant sur les affaires d'intérêt local. L'instruction publique s'est rapidement développée : on compte au Brésil 2 facultés de droit, à Pernambouc et à São-Paulo; 2 facultés de médecine, à Rio-de-Janeiro et à Bahia; 12 facultés de théologie, une faculté des lettres, une école polytechnique, des écoles des beaux-arts, des arts, militaire, de marine, et des mines, un observatoire, un musée et une biblioth. nationale à Rio-de-Janeiro. Les travaux publics ont également reçu une impulsion énergique sous le gouvernement éclairé de Dom Pedro II : le Brésil avait en 1882 4,864 kil. de ch. de fer, plus 2,500 kil. de lignes concédées. B., R. et E. D—Y.

BRESLAU, *Vratislavia*, v. de la monarchie prussienne, capit. de la Silésie et ch.-lieu de la régence de Breslau, sur

l'Oder. Pop., 272,912 hab. (50,000 catholiques et 8,000 juifs). Évêché catholique. Université célèbre. Bourse et tribunal de commerce, raffineries de sucre, d'huile, manufactures de tabac, distilleries, brasseries, etc.; foire aux laines deux fois par an, la plus considérable d'Europe. Breslau se compose de l'ancienne et de la nouvelle cité, et de sept faubourgs. Nombreuses églises, parmi lesquelles la cathédrale de Saint-Jean et l'église de Sainte-Élisabeth sont les plus remarquables. Il faut citer aussi l'hôtel de ville, le palais de l'Université avec ses collections scientifiques et une bibliothèque de 300,000 vol. Société de Silésie divisée en sections d'antiquités, d'histoire, de médecine, d'histoire naturelle, etc. Musée d'antiquités de Silésie. — L'origine de Breslau remonte au xe siècle. En 1163, elle devint la résidence des ducs de Silésie et entra dans la ligue hanséatique. Plusieurs fois elle fut détruite par des incendies. En 1337 elle échut en héritage aux rois de Bohême, et en 1526 elle fut cédée à l'Autriche. En 1741 elle fut conquise par Frédéric II de Prusse, et en 1742 y fut conclu le traité de paix qui termina la première guerre de Silésie. Pendant la guerre de Sept ans, elle fut occupée tantôt par les Prussiens, tantôt par les Autrichiens, jusqu'à ce que, en 1763, elle passât définitivement avec la Silésie sous la domination prussienne. De 1807 à 1811, elle fut occupée par les Français. En 1813, le roi Frédéric-Guillaume III y publia un manifeste pour une levée en masse contre la France. — Breslau est la patrie du philosophe Chr. Wolf, du romancier Van der Velde, du diplomate Gentz et du théologien Schleiermacher. — La régence de Breslau a 13,476 kil. carrés et 1,544,292 hab. E. S.

BRESLE (La), petite riv. de France; source près de Formeries (Oise), passe près d'Aumale, à Eu, et se jette dans la Manche au Tréport; cours de 72 kil., dont 4 navigables.

BRESLES, grand vge (Oise), arr. de Beauvais. Ancien château fort. Exploitation de tourbe; 2,006 hab. Aux environs, ruines d'un camp romain et de l'abbaye de Froidemont.

BRESSAY, île d'Écosse (Shetland), à l'E. de Mainland; 6 kil. sur 4. Riches tourbières; ardoises excellentes; 900 hab.

BRESSE, *Brissia*, anc. prov. de France, dans le gvt de Bourgogne, se divisant en Bresse propre et Bresse chalonnaise. Elle tira son nom d'une forêt, *Brixius saltus*, qui allait du Rhône à Chalon. La Bresse propre ou savoyarde avait pour cap. Bourg, et forme auj. la plus grande partie du dép. de l'Ain. Ce petit pays, habité par les Ségusiens, fut compris dans la Gaule celtique, et sous Auguste dans la prov. lyonnaise; envahi par les Burgundes, puis par les Francs; réuni au ixe siècle au roy. de Provence, puis à celui de Bourgogne et à celui d'Arles, et enfin à l'Empire; au xiie siècle, gouverné par les sires de Baugé qui s'y étaient rendus indépendants. En 1292, il passa par mariage dans la maison de Savoie; Henri IV le conquit en 1600, et le traité de Lyon, 1601, en assura la possession à la France. La Bresse chalonnaise comprenait une partie du diocèse de Chalon, et dépendait du duché de Bourgogne.

BRESSON (Charles, comte), diplomate, né à Paris en 1788, m. en 1847, fut chef de division aux affaires étrangères sous Napoléon Ier, et envoyé auprès de la république de la Colombie pendant la Restauration. Sous Louis-Philippe, il fit accepter à la Belgique les résolutions de la conférence de Londres, rétablit les relations d'amitié entre la France et la Prusse, et traita le mariage de Louise d'Orléans avec le roi Léopold. Appelé au ministère des affaires étrangères en 1834, il refusa, puis fut nommé pair de France, ambassadeur à Madrid, eut une grande part à la conclusion des mariages espagnols, en 1846, fut ambassadeur à Naples et se tua dans un accès de démence en 1847. B.

BRESSON (Saint-), vge du dép. de la Haute-Saône, arr. de Lure; 1,807 hab. Magnifique papeterie.

BRESSUIRE, *Bersuria, Segora*, s.-préf. (Deux-Sèvres); dominée par les belles ruines de son château; 3,536 hab. — Autrefois ch.-l. d'une seigneurie relevant de la vicomté de Thouars. Duguesclin l'assiégea en 1361. Située au centre du Bocage, elle souffrit beaucoup de la guerre de Vendée. Curieuse église en granit. Fabr. de lainages, cotonnades et mouchoirs.

BREST, *Gesobrivates* ou *Brivates portus*, s.-préfecture (Finistère), à 610 kil. de Paris, 69,110 hab. Ch.-l. du 2e arr. maritime, place de guerre de 1re classe, vaste port militaire creusé dans le roc, bassins de construction, rade la plus sûre du monde, mais d'une difficile entrée. La ville est à l'extrémité et sur la côte N. de cette rade, qui a environ 22 kil. de long sur 11 de large, et une superficie de 28,000 hectares. [illegible]0 vaisseaux de guerre y peuvent prendre un excellent mouillage défendu par de nombreuses batteries. Au milieu de la passe, nommée le Goulet, large de 650 m., et longue de 300, s'élève le Mengan, rocher redoutable. Le Goulet conduit au port, qui est un canal long de 5 kil., large, en moyenne, de 100 m., et pouvant contenir 40 vaisseaux au moins. Le château de Brest domine l'arsenal, le magasin général, l'ancien bagne, la corderie, l'hôpital Clermont-Tonnerre, édifices immenses, qui s'élèvent les uns après les autres. Brest est bâti sur le penchant d'une colline, à l'embouchure de la petite rivière de Penfeld, qui divise la ville en deux parties : Brest proprement dit, et Recouvrance. Les rues sont étroites et droites. On remarque le Cours d'Ajot, l'Observatoire de la marine et la place du Champ de bataille. A l'entrée du Goulet, sur la pointe Saint-Mathieu, est un phare à feu tournant et à éclipse de demi-minute en demi-minute, haut de 54 m. et de 23 kil. de portée. École navale sur un vaisseau en rade, école spéciale du génie maritime, directions d'artillerie et de douanes, tribunal de commerce, écoles de médecine, de chirurgie et de pharmacie, lycée, biblioth., jardin botanique, etc. Comm. en eaux-de-vie, sardines, etc.; armements pour la pêche de la morue. Fabriques de toiles à voiles. — Brest, dont l'histoire ne commence à faire mention qu'en 1065, sous Conan II, duc de Bretagne, fut réuni à la France par le mariage de Louis XII avec Anne de Bretagne. Richelieu creusa le port, et bâtit un grand nombre de magasins en 1631. En 1680, Vauban éleva une enceinte de fortifications; en 1773, une seconde enceinte fut construite, et Brest atteignit bientôt l'importance qu'il a aujourd'hui

V. l'*Hist. de la ville et du port de Brest*, par M. Levot, 1865, résumée dans la *Revue marit. et colon.* de juin 1866.

BREST-LITOVSKI. V. Brzesc-Litewski.

BRET (Antoine), littérateur, né à Dijon en 1717, m. en 1792, rédigea durant plusieurs années la *Gazette de France;* écrivit des poésies légères et beaucoup de pièces de théâtre, dont la meilleure, *la Double extravagance*, en vers, 1756, est assez médiocre. Il a donné une édition de Molière, avec un *Commentaire* assez superficiel, Paris, 1773, 6 vol., avec fig. de Moreau jeune.

BRETAGNE, en latin *Britannia*, en celtique *Breiz*, prov. de l'anc. France, bornée au N. par la Manche et la Normandie, à l'O. par l'Océan, au S. par le Poitou, à l'E. par l'Anjou et le Maine; c'est une presqu'île, d'environ 4,000 kil. carrés, où domine le granit, et qui ne présente que des montagnes peu élevées. Celles qui en forment l'axe, et que les Bretons nomment *Keign-breiz*, échine bretonne, se rattachent à une petite chaîne qui court entre le Maine et la Normandie : elles reçoivent, dans une partie des Côtes-du-Nord, voisine d'Ille-et-Vilaine, le nom de *Ménez*, qui est en bas-breton le nom générique de montagne, et dans l'O. du même dép., celui de montagnes d'Arez ou Arrée. Cette chaîne se bifurque en entrant dans le Finistère, où la branche d'Arez se termine par le cap Saint-Mathieu, tandis que l'autre branche, nommée la montagne Noire, forme la presqu'île de Crozon et la pointe du Raz. La Bretagne est arrosée par la Loire, l'Erdre, la Vilaine et son affl. l'Ille, le Blavet et le Scorff, l'Odet, l'Aulne, l'Élorn, la riv. de Morlaix, le Gouet, la Rance et le Couesnon. La péninsule bretonne, conquise par une tribu celtique, qui se donnait le nom de *Brythons* (hommes tatoués), que les Romains changèrent en celui de *Britones*, avait pour principaux habitants à l'E. les Diablintes, les Redones et les Namnètes, séparés des *Pictes* par la Loire; au centre, les Venètes, navigateurs célèbres de l'ancien monde, et les Curiosolites; à l'O., les Osismiens, qui habitaient le littoral du Finistère. Les peuplades voisines de la mer portaient plus spécialement le nom d'*Armorike* (*ar*, sur; *mor*, mer). Sous la domination romaine, la Bretagne fit partie de la Lyonnaise IIIe et de l'Aquitaine IIe. Au moyen âge, elle se divisait en haute Bretagne à l'E., et basse Bretagne, ou Bretagne bretonnante, à l'O. Dans la première, on comptait cinq évêchés : Saint-Brieuc, Saint-Malo, Dol, Rennes et Nantes; dans la seconde, quatre évêchés : Vannes, Quimper, Saint-Pol de Léon et Tréguier, correspondant aux divisions principales des populations bretonnes. Depuis 1791, la Bretagne forme cinq dép. : Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure. — Selon l'opinion la plus probable, les Bretons descendent d'un mélange de Celtes et de Kymris. Soumises à des chefs nommés *Teyrn*, ces tribus avaient, en général, des mœurs semblables à celles des peuples primitifs; robustes, de haute stature, pleins d'énergie, les Bretons avaient le teint blanc, les yeux bleus, les cheveux blonds ou châtains, tantôt flottants sur les épaules, tantôt relevés en touffe au sommet de la tête, la lèvre supérieure ombragée d'une moustache, le regard farouche et menaçant. Vêtus de peaux de bêtes, de saies bariolées comme les jupes des Écossais, les reins entourés d'épaisses ceintures de cuir, le corps tatoué d'une couleur bleue empruntée au glas (pastel), ils marchaient contre leurs ennemis, tenant en main des lances, des piques, des *matahrs* (haches de pierre), protégés par des boucliers d'osier, brandissant de longues épées ou de lourdes masses d'armes, et poussant d'une voix formidable le cri : *Terr i benn* (casse-lui la tête)! Très religieux, ils obéissaient à la corporation sacer-

dotale des druides. (*V.* Druides.) Leurs poètes de profession, nommés bardes (*V. ce mot*), récitaient, dans les assemblées du peuple, les traditions nationales, et, au foyer du chef, celles de la famille. Quelques-uns de ces chants sont parvenus jusqu'à nous. Les monuments préhistoriques qu'ils ont utilisés, répandus sur la surface de l'Armorique, consistent en pierres brutes, nommées généralement, mais à tort, pierres druidiques, pierres levées, tables du diable ou des fées. Ils servaient aux cérémonies du culte, aux assemblées militaires, aux inaugurations des chefs, à leur inhumation, et étaient encore destinés à rappeler des événements dignes de mémoire. On leur donnait, suivant leur forme, des noms particuliers : ***Menhir*** (Mœn-hir), pierre longue ; ***Dolmen*** (Taul-mœn), table de pierre ; ***Cromlech*** (Crom-lech), enceinte circulaire ; ***Galgal*** (Galaad), monceau du témoignage ; ***Barrow,*** tombeaux couverts, etc. Avant l'arrivée de César, l'histoire des Bretons est enveloppée de ténèbres favorables aux traditions et aux légendes : durant la lutte avec le conquérant, elle sort un instant de ses nuages. Une grande bataille navale, perdue l'an 56 av. J.-C., livre la Bretagne à la discrétion du vainqueur, et son histoire est bientôt replongée dans l'obscurité, que quelques historiens ont cherché vainement à éclairer. Un récit légendaire attribue à Conan Mériadec la domination d'une partie de la Bretagne, à lui cédée par un général romain du nom de Maxime. Le duc ou roi Judicaël vint rendre hommage à Dagobert. Plus tard Pépin le Bref établit à Vannes un comte des marches de Bretagne. Le fameux Roland était investi de cette dignité. Il faut arriver au ɪxᵉ siècle pour trouver un peu de certitude dans les annales bretonnes. Noménoé est un personnage vraiment historique ; la victoire de Ballon, qu'il remporta sur Charles le Chauve, 845, lui assura la possession indépendante de presque tout le territoire breton. De Noménoé seulement date une chronologie quelque peu précise de l'histoire de Bretagne. Voici toutefois, jusqu'à l'apparition de ce chef, les noms et les dates plus ou moins authentiques de quelques *Teyrns* bretons : Conan, 385 ; Salomon ou Salaün Ier, 421 ; Grallon, 434 ; Audren, 446 ; Érech, 464 ; Eusèbe, 478 ; Budic, 490 ; Hoël Ier ou Rioval, 513 ; Hoël II, 545 ; Canao ou Conobre, 547 ; Macliau, 568 ; Judual, 577 ; Hoël III, 594 ; Salaün II, 612 ; Judicaël, 632 ; Alain II, 638. Plusieurs chefs, maîtres du pays appelé la ***Domnonée*** (*V. ce mot*), luttèrent avec avantage contre les rois carolingiens : Noménoé les éclipse tous. Après ce prince, on place le règne de son fils Érispoé, qui conclut avec Charles le Chauve, 851, le traité d'Angers, d'où date la mouvance de Bretagne. Salomon III, neveu et meurtrier d'Érispoé, lui succède en 857. A sa mort, 874, la Bretagne se partage entre deux concurrents : Pasquiten, gendre de Salomon, et Gurvaud, gendre d'Érispoé ; le premier prend le titre de comte de Vannes, le second celui de comte de Rennes. Durant cette période, les Normands commencent leurs ravages, que suspend la victoire d'Alain III, dit le Grand, à Questembert, 888. La Bretagne et surtout Nantes ont beaucoup à souffrir des invasions des Normands sous Gurmailhon, comte de Cornouailles, 907, et Juhaël Béranger, comte de Rennes, 930. Mais Alain, dit Barbe-Torte, les bat près de Nantes en 937. Après lui, viennent ses fils Drogon, 952, et Hoël IV, 953 ; Guérech, comte de Nantes, 980 ; Conan Ier le Tors, comte de Rennes, 987 ; Geoffroy Ier, 992, qui prend le titre de duc de Bretagne ; Alain III, 1008, sous lequel les paysans se révoltent contre les privilèges de la noblesse, et qui fut le tuteur de Guillaume le Conquérant ; Conan II, 1040 ; Hoël V, 1066 ; Alain Fergent (*Fervens,* le Roux), 1084 ; Conan III le Gros, 1112. A sa mort, une guerre de succession a lieu entre Hoël, son fils, et Eudes ou Odon, comte de Porhoet, reconnu duc par les habitants de Rennes. Hoël, chassé par les Nantais, 1156, est remplacé par Geoffroy II, fils de Henri II, roi d'Angleterre, qui dépossède en même temps Conan IV, réduit au comté de Guingamp. Geoffroy, secouant l'influence anglaise, devient possesseur paisible et respecté de son domaine, et ami du roi de France Philippe-Auguste. Arthur Ier, son fils, lui succède en 1196 ; mais il tombe entre les mains des Anglais, et leur roi Jean sans Terre le fait lâchement poignarder, 1202. Ce meurtre fait passer la souveraineté de la Bretagne dans la maison de Thouars et de Dreux. Guy de Thouars avait cédé ses droits à Philippe-Auguste, 1206, moyennant la jouissance, pendant sa vie, des comtés de Broerech, Quimper et Poher ; Pierre de Dreux, dit Mauclerc, mari d'Alix, sœur d'Arthur, ne se montre pas aussi disposé à abandonner ses droits ; mais il entre en accommodement avec Philippe-Auguste en faisant de ses États un hommage-lige, qu'il refuse ensuite à Louis IX. Descendant de Louis le Gros, Mauclerc commence la dynastie capétienne de Bretagne, et est forcé par Blanche de Castille de renoncer à la couronne ducale en 1237. Viennent ensuite Jean le Roux ; Jean II, créé en 1297 duc et pair par Philippe le Bel ; Arthur II, 1305 ; Jean III le Bon, 1312, après lequel commence la lutte de Charles de Blois et de Jean de Montfort. Les discordes de ces princes ensanglantent la Bretagne durant 23 années, mettent aux prises l'Angleterre et la France, et produisent des héros illustres, Olivier de Clisson et Bertrand Du Guesclin, ainsi que des épisodes fameux, le combat des Trente, 1351, la bataille d'Auray, 1364, suivie du traité de Guérande, 1365, qui confirme les droits de Jean IV, vainqueur de son rival tué dans l'action. Après Jean V le Bon ou le Sage, 1399, ont régné : François Ier, 1442, vainqueur des Anglais en Normandie et meurtrier de son frère Gilles de Bretagne ; Pierre II, 1450 ; Arthur III, plus connu sous le nom de connétable de Richemont, 1457, allié fidèle de la France, défenseur des prérogatives de son duché contre Charles VII. François II, oncle et successeur d'Arthur, 1458, au milieu d'une vie agitée par les guerres et les intrigues, lutte sans succès contre Louis XI ; à sa mort, 1488, la Bretagne devient l'apanage d'Anne, sa fille, qui la porte en dot à Charles VIII, 1491, et ensuite à Louis XII, 1499. Après la mort de cette princesse, la Bretagne passe en héritage à sa fille Claude de France, dite la bonne reine. François Ier, qui l'épouse le 18 mai 1514, devient, par cette alliance, duc de la province bretonne, dont la réunion solennelle et définitive à la France a lieu en 1532. Dès lors l'histoire de la Bretagne se confond avec celle de la monarchie. — Patrie des hommes de guerre Olivier de Clisson, Du Guesclin, Richemont, Moreau, Cambronne, La Tour-d'Auvergne, la Bretagne a vu naître parmi les marins Duguay-Trouin, Lamothe-Piquet, Bisson, Ducouédic ; parmi les philosophes, le célèbre Abailard et Lamennais ; parmi les littérateurs, Ginguené, Chateaubriand ; parmi les artistes, Elleviou, Mme Dorval, etc. — Les terres arables de la Bretagne sont évaluées à près de 1,619,102 hect. ; les landes et les bruyères occupent encore une superficie d'environ 918,156 hect. ; mais la multiplicité des voies de communication, les progrès de l'agriculture et de l'industrie, tendent à diminuer chaque jour ces non-valeurs territoriales. Le climat est généralement humide, la température douce. Il y a assez grande abondance de céréales, de chanvre et de lin ; peu de vin, mais beaucoup de cidre. Les Bretons sont braves, bons marins, renommés pour leurs voyages de long cours, réfléchis, entêtés, peu amis des innovations, trop portés à l'ivresse. Ils ont de la franchise et de la sincérité. — La langue française est parlée dans presque toute la Bretagne. Du côté de l'O., on parle plus communément la langue celtique, nommée le ***Breyzad,*** dont l'origine est fort incertaine, mais qui est utile pour expliquer, outre quelques mots usuels, les noms de villes, villages ou familles qui appartiennent à l'histoire de Bretagne.

V. les Histoires de Bretagne de d'Argentré, 1582 et 1638, de Dom Lobineau, 1707, de Dom Morice et Dom Taillandier, 1850-56, les *Monuments celtiques* de Cambry, le *Dictionn. histor. et géogr. de la Bretagne,* par Ogée, edit. de 1843 ; l'*Essai sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine,* par A. de Courson, 1846 ; les *Chants populaires de la Bretagne,* publiés par M. de la Villemarqué. E. T.

BRETAGNE (Province romaine de), formée sous l'empereur Claude ; elle ne comprit d'abord que le sud et le centre de l'Angleterre actuelle, à l'E. de la Severn et au S. de l'Humber. La conquête de l'île d'Anglesey par Suetonius Paullinus, 57-62, la soumission des Brigantes par Cerialis 70-75, et des Silures par Julius Frontinus, 75-78, donnèrent à la province romaine toute l'Angleterre actuelle et le pays de Galles ; enfin les huit années de commandement d'Agricola y ajoutèrent l'Écosse méridionale actuelle, et le général romain protégea sa conquête par un ***vallum,*** allant du Forth à la Clyde, 78-85. Septime Sévère créa une Bretagne IIe, pour affaiblir le pouvoir trop considérable que donnait un aussi vaste gouvernement (198). Constance Chlore dut fractionner de nouveau les deux provinces, vers 297 : il détacha de la Bretagne Ire la Flavie Césarienne, et de la Bretagne IIe la Grande-Césarienne. Valentinien Ier détacha la partie septentrionale de la Grande-Césarienne, en 367, et l'érigea en province particulière, qu'il appela ***Valentia,*** en l'honneur de son frère Valens. — La Bretagne formait, à la fin du ɪvᵉ siècle, un diocèse de la préfecture des Gaules et de l'Empire d'Occident, diocèse dont le vicaire résidait à York, et qui se composait de cinq prov. : la Bretagne Ire, métropole *Cantium* ou *Durovernum* (Canterbury), comprenant toute la partie de l'île au sud de la Tamise et de l'embouch. de la Severn ; la Bretagne IIe, métropole (?) *Isla Silurum* (Caerleon), comprenant la principauté actuelle de Galles et les comtés de l'Angleterre propre à l'O. de la Severn ; la Flavia cæsariensis, métropole *Londinum* (Londres), comprenant tous les comtés de l'E. et du centre entre les embouchures de la Severn et de la Tamise au S., de l'Humber et de la Mersey au N. ; la Grande-Césarienne, métropole *Eboracum* (York), comprenant le reste de l'Angleterre propre au N. de la Mersey et de l'Humber ; et la Valentia, métropole (?), *Leucopibia* (Whittern), comprenant l'Écosse méridionale jusqu'au *vallum* d'Agricola. Les trois premières prov. étaient gouvernées par des présidents ; les deux dernières, par des consu-

laires. Au point de vue militaire, l'île était divisée en trois commandements: le duché de Bretagne, comprenant tout le pays depuis le *vallum* d'Agricola jusqu'à l'Humber; le comté de la Côte saxonne, depuis l'Humber jusqu'à la pointe de Cornouailles; le comté de Bretagne, composé de toutes les places de l'intérieur. C. P.

BRETAGNE (**GRANDE-**), une des îles Britanniques et la plus grande des îles de l'Europe, à 33 kil. N.-O. du continent, dont la mer du Nord, le Pas-de-Calais et la Manche la séparent, à 21 kil. O. de l'Irlande, dont elle est séparée par le canal du Nord, la mer d'Irlande et le canal Saint-George. La dist. d'Holyhead à Dublin est de 64 milles, ou 103 kil. Entre 49° 57′ et 58° 40′ de lat. N.; 0° 15′ et 8° 28′ de long. O. Superf. 230,180 kil. carrés (avec l'île de Man).; 928 kil. du N. au S.; 587 kil. de l'E. à l'O., à son extrémité méridionale. Elle a une forme triangulaire allongée, dont les angles sont marqués par les caps Duncansby au N., South-Foreland au S.-E., et Land's End au S.-O. Climat généralement salubre et tempéré; humide à l'O. Sol fertile, abondant en grains et en pâturages, riche en produits minéraux. La chaîne des monts Cheviot et le cours de la Tweed marquent à peu près la limite des deux divisions politiques de la Grande-Bretagne, l'Angleterre et l'Écosse. (*V.* ANGLETERRE, ÉCOSSE.) B.

BRETAGNE ET D'IRLANDE (ROYAUME-UNI DE **GRANDE-**), État de l'Europe septentrionale, composé des deux grandes îles de Grande-Bretagne et d'Irlande, des petites îles qui les avoisinent et forment avec elles l'archipel des Iles Britanniques, au N.-O. de la France, dont il est séparé par la Manche et le pas de Calais; à l'O. de la Belgique, des Pays-Bas, du Danemark et de la Norvège, dont le sépare la mer du Nord; cap. Londres. Les royaumes d'Angleterre et d'Écosse ont été réunis en 1707, et l'Irlande en 1800. La superf. des îles Britanniques est de 314,628 kil. carrés, ce qui donne au Royaume-Uni le 9e rang en Europe; mais par sa population, 35,172,976, il se place au 5e rang, et au 3e par la densité de sa population, 112 hab. par kil. carré. Au 4 avril 1881, il y avait dans l'Angleterre proprement dite 24,613,926 hab., 1,360,513 dans le pays de Galles, 3,734,370 en Écosse, 5,174,836 en Irlande, 54,089 dans l'île de Man, 87,702 dans les îles normandes, et le reste pour la marine militaire et marchande. La population a augmenté de plus de 8 millions en 40 ans. Le Royaume-Uni renferme un nombre plus considérable de grands centres qu'aucun autre État de l'Europe : on y compte, outre Londres (3,893,272 hab.), 11 villes de plus de 200,000 hab. (Liverpool, Glasgow, Manchester, Birmingham, Dublin, Leeds, Sheffield, Edimbourg, Belfast, Bristol et Bradford), 4 de plus de 150,000 (Nottingham, Salford, Hull et Newcastle), 10 de plus de 100,000, 7 de plus de 80,000. Cependant, un grand nombre d'habitants est enlevé chaque année par l'émigration; de 1821 à 1831, le nombre des émigrants a été de 274,317; en 1847, de 258,270; en 1851, il a atteint le chiffre de 335,966; en 1882, il a été de 283,259 dont 162,992 Anglais, 32,242 Écossais, 84,132 Irlandais. Les États-Unis, le Canada et l'Australie ont reçu la plus grande partie de ces émigrants.

Le gouvernement est une monarchie héréditaire, constitutionnelle et représentative; les femmes sont aptes à succéder à la couronne, mais les fils règnent avant les filles, abstraction faite de l'ordre de primogéniture. Le roi, majeur à 18 ans, doit être anglican, et ne peut épouser qu'une protestante. Une reine peut faire partager à son époux les honneurs et prérogatives de la royauté. Le pouvoir exécutif appartient au souverain; celui-ci déclare la guerre, conclut la paix et les alliances, confère les honneurs et dignités, a le droit de grâce (sauf quelques cas fixés par la loi), commande l'armée et la flotte, et en dispose. Sa personne est inviolable. L'héritier présomptif de la couronne porte les titres de prince de Galles, duc de Cornwall, comte de Chester, duc de Rothsay, comte de Flint et comte de Carrick; il ne peut commander au dehors les armées ou les flottes. Les membres de la famille royale ont besoin, pour se marier, du consentement du souverain, sous peine de perdre, eux et leur postérité, les droits à l'hérédité de la couronne. La reine a une liste civile de 9,625,000 fr., sa famille reçoit 3,725,000 fr.

Le pouvoir législatif appartient au Parlement, qui comprend le souverain et deux Chambres : la Chambre des lords ou des pairs, ou Chambre haute, et la Chambre des communes. Les Chambres déterminent la liste civile du monarque au commencement de chaque règne, et votent les impôts. Elles peuvent modifier, abroger, interpréter les lois, en faire de nouvelles, réformer même la constitution. Depuis la réforme de 1832 jusqu'à celle de 1854, les électeurs des députés à la Chambre des communes étaient : 1° dans les comtés : les francs-tenanciers (*Freeholders*) d'une rente de 40 shillings, possédée en toute propriété ou en usufruit, acquise par héritage, mariage ou droit d'office, mais non par achat; les propriétaires d'un revenu ou d'une rente viagère de 10 liv.; les fermiers d'une propriété de 50 liv. de fermage; 2° dans les cités et les bourgs : les résidents, payant 10 liv. de loyer. La loi de 1854 donna le droit électoral à tout homme jouissant de 100 liv. de salaire, payant 40 sh. d'impôts directs, ou ayant 50 liv. à la caisse d'épargne depuis trois ans au moins; à tout habitant d'une maison d'une valeur locative de 6 liv. dans les bourgs et de 5 liv. ailleurs, avec deux années et demie de résidence. Les électeurs pour les représentants d'une université sont les maîtres ès arts inscrits sur ses registres. Les mêmes électeurs ne peuvent voter aux élections des comtés et à celles des villes. Le corps électoral, en 1841, atteignait le chiffre de 1,017,050. D'après l'acte de réforme de 1867, tout habitant des bourgs qui occupe une maison à titre de propriétaire est électeur, pourvu qu'il ait une année de résidence et qu'il acquitte la taxe municipale ou taxe des pauvres. Les tenanciers (*householders*) sont électeurs après un an de domicile, à la condition de payer un loyer d'au moins un shilling et demi par semaine et d'acquitter personnellement la taxe municipale. Ceux d'entre eux qu'on désigne sous le nom de *compound householders* doivent payer directement la taxe, qu'ils n'acquittaient précédemment que par l'intermédiaire de leur propriétaire ou *landlord.* Quant aux locataires partiels (*lodgers*), ils ont droit de franchise électorale s'ils justifient d'une année de résidence, et s'ils payent un loyer de 10 liv. sterl. (250 fr.) par an. — Dans les comtés, il suffit, pour être électeur, d'être propriétaire foncier d'une terre rapportant 5 liv., ou d'occuper un immeuble payant un loyer ou fermage de 12 liv. sterl. et soumis à la taxe des pauvres correspondante. — Les circonscriptions électorales ont été remaniées. 11 bourgs qui, à eux seuls, élisaient un député, ont cessé de jouir de ce privilège. 23 villes au-dessous de 10,000 hab. n'envoient plus qu'un député au Parlement. — On évalue le nombre des électeurs, d'après cette réforme, à 1,500,000; les bourgs seuls ont 750,000 votants, dont 450,000 ouvriers. La réforme n'est pas encore appliquée à l'Écosse et à l'Irlande. En Angleterre, l'élection se fait par main levée; si le résultat est indécis, on a recours au *poll* ou vote écrit. — La Chambre des lords se composait en 1881 de 5 princes du sang royal, 2 archevêques, 21 ducs, 19 marquis, 118 comtes, 25 vicomtes, 24 évêques, 254 barons anglais, 16 pairs écossais élus pour la durée de chaque parlement, et 28 pairs irlandais élus à vie, soit 502 membres. La Chambre des communes compte 489 membres pour l'Angleterre et le pays de Galles, 60 pour l'Écosse, 103 pour l'Irlande; 18 circonscriptions étaient en 1881 privées du droit d'élection pour fraude ou corruption. Le nombre total des sièges à la Chambre des communes est de 640. Le président ou *speaker* reçoit un traitement de 125,000 fr. La personne des lords et des députés est inviolable en matière civile; au criminel, les lords ne sont justiciables que de la Chambre haute. Les séances des Chambres sont publiques de fait, sans jamais l'être de droit; un seul membre a le droit de demander le comité secret. La durée légale du Parlement est de 7 ans; la couronne a le droit de le convoquer, de le dissoudre, de le proroger; il est dissous au bout de six mois par le fait même de la mort du souverain. Ses décisions se nomment *bills;* pour qu'elles deviennent lois du royaume (*act of parliament, statute*), il faut qu'elles aient reçu la sanction royale ou que le vote ait été répété.

A la tête de l'administration de la Grande-Bretagne est placé le conseil privé de la couronne, dont les membres, en nombre indéterminé, sont nommés par le souverain. Le cabinet comprend d'ordinaire 12 à 15 ministres; le lord chancelier, le premier lord de la Trésorerie, le chancelier de l'Échiquier, le lord président du conseil privé, le lord du Sceau privé, le président du Bureau du commerce, le premier lord de l'Amirauté, les secrétaires d'État pour les Indes, pour la guerre, ainsi que pour l'Irlande, ceux du *Home Office* ou ministère de l'intérieur, du *Foreign Office* ou ministère des affaires étrangères, du *colonial Office* ou ministère des colonies, le chancelier du duché de Lancastre, le maître général des postes, l'attorney général, le solicitor général, en font habituellement partie. Le premier lord de la Trésorerie est d'ordinaire chef du cabinet.

D'anciennes charges de la couronne, telles que le lord grand intendant, lord grand trésorier, lord grand chambellan, lord grand connétable, comte maréchal, lord grand amiral, etc., ne sont plus qu'honoraires.

Les trois royaumes et la principauté de Galles ont chacun leur administration particulière et leurs divisions territoriales; l'Angleterre est partagée en 40 comtés (*shire, county*), le pays de Galles en 12, l'Écosse en 31 comtés et 2 intendances (*stewartries*), l'Irlande en 32 comtés. Les fonctionnaires des comtés sont : le gouverneur ou lord lieutenant chef de la milice, gardien des archives militaires, sans aucune autorité administrative réelle; le sheriff, les juges de paix. (*V. ces mots.*) Les villes et les bourgs ont un maire (*mayor*), des échevins (*aldermen*), et un conseil municipal, élus par les habitants. (*V.* LONDRES.)

Il n'y a point de ministère de la justice en Grande-Bretagne. La législation, très confuse, parce que les lois anciennes sont rarement et difficilement abrogées, comprend : 1° la loi commune, c.-à-d. les anciennes coutumes et ordonnances royales, les arrêts antérieurs des cours de justice, le droit romain, le droit canon ; 2° les statuts, ou actes du Parlement. La justice est rendue dans les comtés par des juges de paix choisis parmi les principaux propriétaires : on en compte plus de 18,000 en Angleterre et dans le pays de Galles, mais le titre n'est qu'honorifique pour un certain nombre. Ils exercent gratuitement leurs fonctions, presque toujours conférées à vie. Ils statuent au civil et au criminel. Leur compétence civile est circonscrite à peu près dans les mêmes limites que celles de nos juges de paix. Lorsqu'ils sont réunis en session trimestrielle, leur juridiction est plus étendue ; constitués en grand jury, ils remplissent l'office de nos chambres des mises en accusation. La justice civile est également exercée par les 57 cours de comtés, sorte de tribunaux de 1re instance composés d'un seul magistrat inamovible. — L'Angleterre est divisée en 8 circonscriptions judiciaires, du S.-E., du Centre, du N., du N.-E., d'Oxford, de l'O., de North-Wales et de South-Wales, visitées alternativement par les membres des cours supérieures de Londres ; ils y président les jurys. — Il existe à Londres des cours spéciales, comme la cour de l'Amirauté, celle des Divorces, la cour ecclésiastique, celle des banqueroutes, etc. Au-dessus on trouve : 1° la haute cour de justice, qui comprend : la cour de la chancellerie, celles du Banc de la Reine, des Plaids communs et de l'Échiquier ; 2° la cour suprême de judicature ou cour d'appel ; 3° le comité judiciaire du conseil privé ; 4° la cour finale d'appel, composée de pairs d'Angleterre siégeant ou ayant siégé dans d'autres cours supérieures. — En Écosse, il y a dans chaque comté une cour du sheriff, jugeant les affaires civiles et criminelles, et à Édimbourg une cour de session et une haute cour ou *Justiciary*. — En Irlande, les cours de comtés ont une juridiction civile et criminelle. La haute cour de Dublin est divisée en 4 sections, comme celle de Londres ; la cour d'appel de Sa Majesté est la cour suprême de judicature. — Le jury existe dans presque tous les tribunaux inférieurs, mais non dans les cours supérieures et d'appel.

La liberté religieuse la plus complète existe dans le Royaume-Uni. L'Église établie (*Established Church*) est, en Angleterre, l'Église *anglicane*, et, en Écosse, l'Église *presbytérienne*. (*V. ces mots.*) Il n'y a plus d'Église établie en Irlande depuis 1871. — L'Église anglicane comptait, en 1871, 18,537,000 adhérents, dont 17,781,000 en Angleterre, soit 77 p. 100 de la population totale. Elle a 2 archev. Canterbury et York, et 31 évêchés en Angleterre, savoir :

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE CANTERBURY.

Bangor.	Norwich.
Bath et Wells.	Oxford.
Chichester.	Peterborough.
Ely.	Rochester.
Exeter.	Salisbury.
Gloucester et Bristol.	Saint-Albans.
Hereford.	Saint-Asaph.
Lichfield.	Saint-David's.
Lincoln.	Truro.
Llandaff.	Winchester.
Londres.	Worcester.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'YORK.

Carlisle.	Newcastle (en formation).
Chester.	Ripon.
Durham.	Sodor et Man.
Manchester.	Wakefield (en formation).
Liverpool.	

L'Église anglicane a, en Écosse, 7 évêchés, Aberdeen, Argyll, Brechin, Édimbourg, Glasgow, Moray et Saint-Andrews ; en Irlande, 2 archev. Armagh et Dublin, et 10 évêchés, Cashel, Cork, Derry, Down, Killaloe, Kilmore, Limerick, Meath, Ossory, Tuam ; plus 60 évêchés dans les colonies, et 11 évêques missionnaires. — L'Église presbytérienne d'Écosse compte 1,543,000 adhérents, soit 43 p. 100 de la population de l'Écosse. Elle a pour représentant auprès du gouvernement royal un lord haut commissaire. Le nombre des dissidents protestants est de 6,034,000, parmi lesquels les méthodistes (*V. ce mot*) sont les plus nombreux. Viennent ensuite les presbytériens dissidents, les baptistes, les indépendants, les unitaires, les frères moraves, les quakers, etc. On comptait, en 1880, 164 sectes protestantes, en dehors des Églises établies. Les catholiques sont au nombre de 5,520,000, dont environ 1,058,000 en Angleterre, 320,000 en Écosse, et 3,960,000 en Irlande. La hiérarchie catholique a été rétablie par Pie IX, pour l'Angleterre, le 29 sept. 1850, et, pour l'Écosse, le 4 mars 1878. Elle comprend en Angleterre l'archev. de Westminster (Londres), les évêchés de Birmingham, Clifton, Hexham et Newcastle, Leeds, Liverpool, Middlesborough, Newport et Menevia, Northampton, Nottingham, Plymouth, Salford, Shrewsbury et Southwark (Londres) ; en Écosse, les archev. de Saint-Andrews et Édimbourg et de Glasgow, les évêchés d'Aberdeen, Dunkeld, Galloway et Argyll. En Irlande, il y a des archev. cathol. à Armagh, Cashel, Dublin, Tuam ; des évêchés à Achonry, Ardagh, Clogher, Clonfert, Cloyne, Cork, Derry, Down et Connor, Dromore, Elphin, Ferns, Galway, Kerry, Kildare et Leighlin, Killala, Killaloe, Kilmacduagh et Kilfenora, Kilmore, Limerick, Meath, Ossory, Raphoe, Ross, Waterford et Lismore ; plus 8 archev. et 67 évêchés ou vicariats apostoliques dans les colonies anglaises. Le nombre des israélites est de 46,000, dont 39,000 en Angleterre.

La loi militaire de 1881 fixe à 12 ans la durée du service, dont 7 ans dans l'armée active, recrutée par engagement volontaire. Mais il y a d'assez nombreuses exceptions. L'armée active, qui sert également dans le Royaume-Uni et dans les colonies britanniques, comprend : 1° pour la cavalerie, 2 régiments de gardes du corps (*life guards*), 1 rég. de gardes à cheval (*royal horse guards*), 21 rég. de ligne (dragons, lanciers et hussards), en tout 16,993 hommes ; 2° pour l'artillerie, 3 brigades à cheval, 6 rég. d'artillerie de campagne, 5 de garnison, en tout 31,044 hommes ; 3° pour le génie (*corps of royal engineers*), 5,732 hommes ; 4° pour l'infanterie, 1 rég. des grenadiers de la garde, 1 des gardes de Coldstream, 1 des gardes écossais, 109 rég. de ligne, 1 brigade de tirailleurs, 2 rég. des Indes occid., en tout 132,004 hommes. Les corps coloniaux, considérablement réduits, depuis que les grandes colonies anglaises se sont chargées de pourvoir elles-mêmes à leur défense, ne s'élèvent qu'à 2,475 hommes. Mais l'armée indigène de l'Hindoustan comprend 120,882 hommes (en 143 rég.) et 21,870 chevaux, éléphants et bœufs, plus 190,000 hommes de police organisés militairement. La yeomanry, la milice et les volontaires qui ne sont astreints qu'à des exercices de 4 à 8 semaines, pourraient fournir, pour le Royaume-Uni seulement, 398,000 hommes. L'armée anglaise est placée sous les ordres d'un commandant en chef des troupes, qui a sous lui les commandants des districts militaires, Grande-Bretagne, partagée en 12 districts, Écosse, Irlande (4 districts), Hindoustan, Colonies, Égypte. Les hautes écoles qui forment les officiers sont : l'Académie militaire de Woolwich pour l'artillerie et le génie, l'école d'application du génie à Chatham, et le collège militaire de Sandhurst. La vénalité des grades est auj. abolie en Angleterre. Le grand arsenal de construction et de dépôt de l'artillerie est à Woolwich. Chelsea en Angleterre et Kilmainham en Irlande ont des hôpitaux d'invalides. La marine militaire de la Grande-Bretagne est la plus puissante du monde ; elle se recrute aussi par enrôlements volontaires, et en temps de guerre au moyen de la presse, ou recrutement par contrainte, exercée sur les hommes de la marine marchande et des pêcheries. Sous Élisabeth, la flotte comptait 33 bâtiments ; en 1644, 42 ; sous Jacques II, 173 ; en 1785, 471 ; en 1810, 1,048, dont 550 vaisseaux de combat. Elle comprenait, en 1884, 72 navires blindés, 360 vapeurs et 120 bâtiments à voiles, plus 170 canonnières et des bâtiments pour le service des ports. Le personnel pour le service de la flotte est de 45,358 hommes, plus 12,400 hommes d'artillerie et d'infanterie de marine, 21,750 hommes de réserve et 22,715 employés ou ouvriers. Les stations navales sont : Sheerness, Portsmouth, Plymouth, Queenstown en Irlande, la Manche, la Méditerranée, l'Amérique du N. et les Indes occid., le Pacifique, la Chine, les Indes orientales, l'Australie, le cap de Bonne-Espérance. L'école pour les officiers de marine est à Portsmouth, l'hôtel des invalides à Greenwich, les chantiers de construction à Deptford, Sheerness, Chatham, Pembroke, Deal, et North-Yarmouth. Les grands ports militaires sont Portsmouth et Plymouth, mais tous les chantiers de construction appartenant à des particuliers sont établis sous la surveillance de l'État, de manière à pouvoir être utilisés pour la marine militaire en temps de guerre.

Le budget du Royaume-Uni pour 1883-84 était de 3,079 millions 587,000 fr. pour les recettes, et de 3,083,572,000 fr. pour les dépenses. Le capital de la dette était, lors de la révolution de 1688, de 16,600,000 fr. ; à l'avènement de George Ier, en 1714, de 1,353,000,000 fr. ; en 1793, de 6,983,000,000 fr. ; en 1817, après les guerres contre la France, de 21,021,000,000 fr. Il s'élevait en 1883 à 18,909,000,000 fr., et l'intérêt annuel à 737,300,000 fr.

Il n'y a pas de ministre de l'instruction publique en Angleterre. L'enseignement est libre à tous les degrés : il y a cependant un comité pour l'éducation, et un budget de 108 millions (en 1881) pour venir en aide aux écoles. Mais ces établissements, fondés par des souverains, des dignitaires de l'Église, des corporations ou des particuliers, ont des dotations spéciales et une organisation indépendante. Les universités sont : en Angleterre, celles d'Oxford, Cambridge, Londres, Durham, l'université Victoria à Manchester ; en Écosse, celles d'Aberdeen, Saint-Andrews, Glasgow, Édimbourg ; en Irlande, celle de Dublin, et, dans la même ville, l'université royale, celle de la Reine et l'université catholique. Les écoles spéciales (armée, marine, droit, médecine, théologie) sont nom-

breuses et richement dotées. L'enseignement secondaire compte un grand nombre de collèges, parmi lesquels celui d'Éton, et des écoles de grammaire dans les principales villes. Les sociétés académiques sont nombreuses, et les richesses littéraires, scientifiques et artistiques très considérables ; citons le Musée britannique et son immense bibliothèque, la galerie nationale à Londres, l'Académie royale des beaux-arts, la bibliothèque Bodléienne et le musée Ashmoléen attachés à l'université d'Oxford, le musée de la Société zoologique de Londres, le musée oriental de la Compagnie des Indes, le palais de Cristal, avec de curieuses reproductions des monuments égyptiens, assyriens, grecs, romains, le musée des arts décoratifs à South Kensington, etc.

La société anglaise comprend 4 classes : la noblesse (*nobility*), dont les membres portent le titre de lord, la *gentry*, qui comprend les baronnets (*V. ce mot*), la bourgeoisie et le peuple. Le clergé anglican, très riche et très honoré, se recrute dans les classes supérieures, et compte dans ses rangs un grand nombre de professeurs, d'érudits et d'écrivains distingués. La propriété est encore concentrée, surtout en Écosse et en Irlande, dans un petit nombre de mains. Il y a trois manières de posséder le sol. La propriété *freehold* est possédée entièrement, sans condition ni redevance. On appelle *copyhold* celle qu'on tient de quelque corporation ou d'un individu, et qui dépend d'un manoir et est sujette à des contributions en cas de décès ou de transfert. Elle est *leasehold*, quand on ne l'occupe que pour la vie ou pour un temps fixé, serait-ce plusieurs siècles ; elle est alors assujettie à une rente envers le propriétaire réel ; on peut pourtant l'aliéner. En outre, beaucoup de terres sont occupées pour un petit nombre d'années seulement. Cette concentration de la propriété et le grand nombre des ouvriers employés dans l'industrie, maintiennent en Angleterre une inégalité de conditions plus grande que dans tout autre État de l'Europe et contribuent à développer le fléau du paupérisme. De là la création d'un grand nombre d'institutions de bienfaisance, soutenues pour la plupart par des contributions volontaires. La taxe des pauvres, qui remonte au règne d'Élisabeth, est levée sur les propriétés foncières : en 1880, elle montait pour l'Angleterre à 322,844,000 fr., et pour l'Irlande, à 15,197,000 fr. Le nombre des pauvres secourus était de 843,854 en Angleterre, 98,608 en Écosse, et 391,252 en Irlande. En outre, chaque comté, chaque grande ville a fondé des maisons de travail et des hôpitaux. Il existe en Angleterre plus de 20,000 établissements de charité, possédant un revenu total de plus de 30,000,000 de fr. La première caisse d'épargne (*saving bank*) fut établie à Tottenham, en 1804, par mistress Priscilla Wakefield ; en 1817 seulement, cette institution fut sanctionnée par la législation. La condition générale du peuple anglais s'est sensiblement améliorée depuis un siècle : on signale un accroissement considérable dans la consommation de la viande, du sucre, du thé, du café, dans l'emploi des étoffes, des objets de bien-être et de luxe. Toutes les denrées alimentaires et les vêtements ont baissé de prix, et cependant le salaire des travaux a augmenté. Les conditions morales deviennent aussi plus satisfaisantes : il y a diminution dans la consommation moyenne des liqueurs spiritueuses, du vin, de la bière, grâce surtout à la propagande des sociétés de tempérance (*teatotallers*, association du *blue ribbon*, etc.). Cependant l'ivrognerie fait encore de cruels ravages dans les grandes villes, surtout à Londres.

La production agricole du Royaume-Uni consiste surtout en céréales (environ 145 millions d'hectolitres par an), froment, orge, seigle et avoine : en légumes, en arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers), houblon, forêts encore étendues, malgré le déboisement, dans certaines régions (*Deam forest*, *Sherwood*, *New forest*), et surtout en prairies artificielles, qui nourrissent des chevaux, des bœufs, des moutons, des porcs appartenant aux races les plus renommées de l'Europe. Le loup a disparu, ainsi que le sanglier et presque tous les animaux nuisibles ; le renard ne se rencontre que dans les grandes propriétés, où il est réservé pour la chasse. La pêche (saumon, harengs, etc.) est très abondante sur les côtes et dans les rivières ; elle occupe près de 30,000 personnes.

La houille est la source principale de la richesse de l'Angleterre, puisqu'elle alimente ses usines et ses paquebots, c.-à-d. son industrie et sa puissance coloniale. On a dit que ses mines de houille étaient ses « Indes noires ». Les principaux bassins houillers de l'Angleterre, faciles à exploiter à cause du peu d'épaisseur du sol qui les recouvre et de leur proximité de la mer (deux avantages dont les nôtres sont privés), sont : en première ligne, celui de Northumberland et Durham, qui s'étend de la Tweed à la Tees, au N.-E. de l'Angleterre. La partie N. de ce bassin a été à peine explorée ; la partie S. produit annuellement plus de 25 millions de tonnes, exportées dans le sud de l'Angleterre, et 1,500,000 exportées en France. — Le bassin nommé Whitehaven, peu étendu, mais très riche, est situé entre les monts Cambriens et la mer d'Irlande, c'est le plus profond de l'Angleterre ; sa houille est exportée surtout en Irlande. — Les bassins du Yorkshire et du Derbyshire sont situés à peu de distance de Leeds, entre Halifax et Aberford. Le charbon du Yorkshire est employé sur place dans d'immenses manufactures de laine, de fer et de quincaillerie, et pour le chauffage ; celui du Derbyshire alimente les comtés du centre. — Le bassin du Lancashire est séparé par une chaîne de montagnes de celui du Yorkshire, et s'étend de Macclesfield à Oldham au S.-E., à Rochdale et Colne au N., et à Prescott près de Liverpool à l'O. Manchester est sur sa limite méridionale. Il alimente toutes les manufactures du principal district industriel de l'Angleterre. — Il y a enfin les petits bassins des comtés de Leicester, de Warwick, de Stafford, de Shrop, de Hereford ; le plus méridional est situé sur les bords de l'Avon, dans les comtés de Somerset et de Glocester ; celui qui est au S. du comté de Galles n'est pas le moins important ; il s'étend depuis l'Usk jusqu'à la baie de Saint-Bride, à travers les pays de Glamorgan, de Carmarthen et de Pembroke, et y a attiré les principales fonderies du royaume. On comptait, en 1871, 2,760 houillères exploitées en Angleterre seulement, 400 en Écosse entre le Forth et la Clyde, 80 en Irlande. La production annuelle est de plus de 117,000,000 de tonnes, et l'on a calculé que plusieurs des mines pouvaient encore être exploitées pendant plus de 1000 ans sans être épuisées. Le nombre des ouvriers employés dans les houillères dépasse 300,000.

La Grande-Bretagne possède d'abondants minerais de fer à côté des houilles qui servent à le travailler. Ces mines de fer étaient en partie exploitées par les Romains, celle de Dean-forest, par exemple. En 1740, par suite de la destruction des forêts, l'Angleterre ne produisait que 17,000 tonnes de fer. Mais vers la même époque, les essais de fonte à la houille s'étant vulgarisés, la fabrication s'éleva, en 1788, à 70,000 tonnes (il faut environ 5 tonnes de houille pour faire une tonne de fer) ; en 1825, elle monta à 600,000 tonnes ; en 1871 elle a atteint, avec la production de l'Écosse, le chiffre de 16,335,000 tonnes, valant près de 200,000,000 de fr. L'Angleterre seule est en possession de mines où la terre argileuse, mélangée de fer, se trouve alliée à la houille, ce qui permet d'extraire simultanément les deux produits. Elle importe cependant encore environ 20,000 tonnes de l'excellent fer suédois, traité au bois, pour faire l'acier ; 275,000 ouvriers sont occupés à l'exploitation du fer. Ajoutons les mines d'étain du pays de Cornouailles et du Devonshire, qui attiraient déjà les Phéniciens (16,000 tonnes en 1871), les mines de plomb (90,000 tonnes), celles de zinc dans le Derbyshire, de manganèse dans le Somerset. Les mines de cuivre de Cornouailles et du Staffordshire produisent plus de 900,000 tonnes. Le sel se trouve en abondance dans le comté de Chester. La pierre de taille est assez rare, et le plus souvent remplacée par les briques ; mais on trouve des carrières d'ardoises importantes et l'argile pour la poterie dans un grand nombre de comtés. — La production totale des minéraux a été évaluée pour 1872 à 1,754 millions de fr., dont 1,157 millions pour la houille.

L'histoire de l'industrie anglaise remonte jusqu'au XIVe siècle. Édouard III, en appelant en Angleterre d'habiles tisseurs flamands, donna une vive impulsion à l'industrie des laines. Au XVIIe, la révocation de l'édit de Nantes amena à Londres un grand nombre d'ouvriers français qui installèrent à Londres, dans le quartier de Spitalfields, des filatures et des fabriques de soie. Cependant jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, la plus grande partie de la population était adonnée aux travaux agricoles. Mais à cette époque l'industrie du coton fut introduite en Angleterre et s'y développa avec une rapidité prodigieuse, grâce à l'invention de métiers perfectionnés, *Spinning Jenny*, *Spinning frame*, *Mule Jenny*, *Power loom*, et surtout aux applications multipliées de la machine à vapeur. La quantité de coton employée, qui était de 890,000 kilog. en 1701, s'éleva à 2 millions en 1764 ; à 25 millions en 1800, et à 360 millions en 1856. Les villes les plus importantes pour la fabrication du coton sont : Manchester, Bolton, Blackburn, Preston, Warringston, Chester et Londres en Angleterre ; Glasgow en Écosse. Les villes de Leeds, Wakefield, Huddersfield, Rochdale, Halifax, Bradford, Kendal, Frome, Stroud, Colchester, Shrewsbury, Salisbury, Exeter, Taunton, Coventry, Norwich, Nottingham, Gloucester et Leicester en Angleterre, celles de Glasgow et Perth en Écosse, sont auj. les principaux centres du travail de la laine et de la fabrication des draps. — Les tapis se font à Kidderminster. — On travaille le lin à Barnsley et Maidstone en Angleterre ; à Lisburn, Newy, Belfast, Drogheda, Monaghan, Armagh, Sligo, Galway et Dublin en Irlande ; à Paisley, Dundee et Montrose en Écosse. — Macclesfield, Londres, Reading, Derby, Sheffield, Nottingham Coventry, ont des manufactures de soieries. La coutellerie se fait surtout à Birmingham et Sheffield, les aiguilles et les ar-

mes à feu à Londres, les machines à Birmingham, la serrurerie à Wolverhampton, l'horlogerie dans le Lancashire, les gants à Worcester, les poteries à Stoke-upon-Trent, dans le Staffordshire, la porcelaine à Worcester et Derby, la verrerie à Londres et à Bristol, la carrosserie à Londres; les brasseries et les fabriques de liqueurs sont répandues partout.

Le commerce de l'Angleterre est le plus étendu et le plus productif qui ait jamais existé. Il n'a pas cessé de se développer depuis le règne d'Élisabeth, mais c'est seulement de la fin du XVIII^e siècle que date son étonnante prospérité, due aux conquêtes coloniales, aux progrès de l'industrie, à la construction des chemins de fer, mais surtout au libre échange et aux traités de commerce. En 1882 le commerce extérieur du Royaume-Uni a atteint le chiffre de 17 milliards 992 millions de fr., dont 10 milliards 325 millions pour l'exportation. Les principaux objets d'importation sont : le coton brut, la laine, le lin, la soie grège, les soieries, le thé, le café, le sucre, le tabac, les épices, le froment et les farines, le maïs, l'avoine, le bétail, le beurre, les œufs, la volaille, les fruits, etc. Dans l'exportation figurent au premier rang les tissus et les fils de coton, les draps et les lainages, les toiles et les fils de lin, les soieries, les machines, les navires, la quincaillerie, la coutellerie, le fer, le cuivre en feuilles, la houille, etc.

L'activité commerciale du Royaume-Uni est favorisée : 1° par l'abondance et le bon marché des capitaux et par la multiplicité des banques, qui ont des agents ou des correspondants dans toutes les parties du monde; 2° par la facilité des communications à l'intérieur : 5,000 kil. de canaux, 4,000 kil. de rivières navigables, parmi lesquelles la Tamise, l'Humber, la Clyde, la Mersey, le Shannon, peuvent être remontées par de gros navires; 29,619 kil. de chemins de fer (1882) bien construits et admirablement exploités, qui permettent de se rendre de Londres à Liverpool en 5 heures, à Édimbourg ou à Glasgow en 11 heures, à Dublin en 12 heures; 3° par le grand nombre des ports vastes, profonds, d'un accès facile et parfaitement aménagés : le mouvement des ports britanniques a été en 1882 de 30,318,000 tonneaux pour les entrées et de 31,172,000 tonneaux pour les sorties (navigation au long cours seulement); 4° par le développement continu de la marine marchande, qui, en 1882, comptait 18,368 navires à voiles et 5,795 vapeurs, jaugeant ensemble 6,909,000 tonneaux, avec 274,000 h. d'équipages. A ces chiffres il faudrait ajouter ceux de la marine marchande des colonies britanniques, soit, en 1882, 12,813 navires à voiles et 1,820 vapeurs jaugeant 1,888,000 tonneaux, avec 90,000 h. d'équipages. Des lignes régulières de paquebots unissent les ports de Londres, Liverpool, Glasgow, Bristol, Southampton, Hull, Belfast et Cork à tous les grands ports de l'Europe, des Indes, de la Chine, du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des deux Amériques, des Antilles et des côtes d'Afrique.

Voici le tableau des possessions et des colonies anglaises, avec la date de leur acquisition et leur population :

EUROPE	*Date.*	*Population.*
Gibraltar	1704	18,381
Heligoland	1807	2,000
Malte et Gozzo	1800	149,782
ASIE		
Chypre	1878	186,084
Perim	1857	50
Aden	1839	34,860
Ceylan	1795	2,758,000
Hong-Kong, en Chine	1842	160,402
Hindoustan et Birmanie (possessions immédiates et médiates)		252,659,000
OCÉANIE		
Labouan	1847	6,298
Australie. Nouvelle-Galles du Sud	1788	781,265
Australie. Queensland	1859	226,968
Australie. Australie occidentale	1828	30,013
Australie. — méridionale	1834	295,767
Australie. Victoria	1851	882,232
Tasmanie	1803	118,923
Nouvelle-Zélande	1839	545,000
Iles Fidji	1874	128,500
AFRIQUE		
Gambie	1618	14,150
Côte d'Or	1618	408,000
Sierra Leone	1787	60,546
Lagos	1861	75,270
Ascension	1815	27
Sainte-Hélène	1650	5,059
Cap de Bonne-Espérance et Cafrerie	1806	1,249,824
Natal	1842	413,167
Ile Maurice	1810	377,373
Seychelles	1810	13,400
Ile Tristan da Cunha		105
AMÉRIQUE		
Dominion of Canada. Québec	1763	1,359,027
Dominion of Canada. Ontario	1763	1,923,228
Dominion of Canada. Nouveau-Brunswick	1763	321,233
Dominion of Canada. Nouvelle-Écosse	1713	440,572
Dominion of Canada. Manitoba	1870	65,954
Dominion of Canada. Colombie britannique	1858	49,459
Dominion of Canada. Territoire Nord-Ouest	1870	56,446
Dominion of Canada. Ile du Prince Édouard	1713	108,891
AMÉRIQUE (*suite*)		
Terre-Neuve	1713	179,509
Iles Bermudes	1609	13,948
Antigua	1632	35,244
Barbade	1624	171,860
La Dominique	1763	28,211
Grenade	1763	42,403
Jamaïque	1655	580,804
Montserrat	1632	10,083
Nevis	1628	11,864
Saint-Christophe ou Saint-Kitts	1627	29,137
Anguilla	1666	
Sainte-Lucie	1803	38,551
Saint-Vincent	1763	40,548
Tabago	1763	18,051
Tortola et Iles Vierges	1666	5,287
Trinité	1797	153,128
Bahama	1629	43,521
Guyane	1808	252,186
Honduras	1784	27,452
Les Malouines ou Falkland	1771	1,553
Turques et Caïcos		6,610

Depuis 1871, les îles appelées par les Anglais *Leeward* (*V.* ANTILLES), Antigua, Montserrat, Saint-Christophe, Nevis, La Dominique et les îles Vierges se sont formées en confédération, avec l'approbation du gvt britannique.

Histoire. L'Angleterre, ou terre des Angles, a été visitée de bonne heure par les Phéniciens. Les navigateurs carthaginois (*V.* HIMILCON) venaient chercher l'étain sur les côtes de Cornouailles. Les Romains y pénétrèrent deux fois avec César en 55 et 54 av. J.-C. Agricola acheva de la soumettre sous Domitien de 78 à 85 ap. J.-C. York et Londres, ses deux principales villes dès l'époque romaine, brillèrent dès lors par leurs écoles en même temps que par le commerce. En 408, les légions, rappelées par le pouvoir central pour protéger les frontières qu'insultaient les Barbares, abandonnèrent la Bretagne aux invasions des Calédoniens, des Pictes et des Scots, qui franchissaient le mur élevé par Adrien à la hauteur du golfe de Solway, et celui de Sévère, plus au N., du Forth à la Clyde. Un penteyrn ou chef des Bretons eut l'imprudence de solliciter le secours des pirates de la Germanie, qui, sous le nom de Saxons, venaient du Jutland insulter toutes les côtes, 449. Ces redoutables alliés prirent bientôt pour eux le territoire qu'ils devaient défendre, 555, et, de concert avec les Angles, 547-584, ils fondèrent, malgré le roi breton Arthur, sept royaumes formant une heptarchie. Il fallut que le moine Augustin vînt en 596 ranimer en Grande-Bretagne le christianisme qui y était entré avec la domination romaine. Non seulement il convertit les Anglo-Saxons eux-mêmes, mais il en fit une nation civilisée grâce surtout à Bède le Vénérable (*V.* BÈDE), qui donna à l'Angleterre des rois comme Alfred, à la France de Charlemagne des savants comme Alcuin, et à l'Allemagne des missionnaires comme St Boniface et St Sturm. Les Danois avaient envahi l'Angleterre dès 787; repoussés un instant par Alfred le Grand, 871-900, ils avaient imposé quatre rois à l'Angleterre de 1013 à 1041; mais ils devinrent eux-mêmes chrétiens. Enfin les Normands français, conduits par Guillaume le Conquérant, vainqueur du dernier roi anglo-saxon Harold à Hastings, 1066, apportèrent en Angleterre la langue de la France et le système féodal. Absolue entre les mains du conquérant, la royauté se trouva dès lors combattue par une ligue de la noblesse et des communes. Le premier triomphe de cette ligue fut la grande charte, signée par Jean sans Terre en 1215, et devenue la base de toutes les libertés britanniques. Dès 1264, sous Henri III, la Chambre des communes siégeait à côté de la Chambre des lords, et le règne d'Édouard III acheva de constituer la législation politique des Anglais. La guerre de Cent ans contre la France, 1337-1453, marquée par les victoires des Anglais à Crécy, 1346, Poitiers, 1356, Azincourt, 1415, Verneuil, 1424, et l'occupation d'une grande partie de la France jusqu'en 1453, ainsi que la guerre civile de la famille des Lancastre, ou de la Rose Rouge, contre la maison d'York, ou la Rose Blanche, affaiblirent assez la noblesse pour que la royauté, sous Henri VII, se trouvât de nouveau presque absolue. Henri VIII augmenta encore ce pouvoir en se faisant chef de l'Église, 1531, et la Réforme qu'il avait préparée détacha d'abord sous Édouard VI, puis définitivement sous Élisabeth, malgré la réaction catholique du règne de Marie Tudor, l'Église anglicane de l'Église romaine, 1562. Les quatre Stuarts n'étaient pas assez forts pour soutenir ce double despotisme : Charles I^er ayant été décapité le 30 janvier 1649, la révolution commencée par les presbytériens du long Parlement tomba aux mains des puritains, puis des niveleurs, puis de Cromwell, qui, sous le nom de Protecteur, étouffa la république anglaise. Monk rappela Charles II, mai 1660.

L'exil n'avait rien appris à ce troisième Stuart; son despotisme, ses exactions et sa politique toute française préparèrent la révolution qui renversa son frère Jacques II, roi catholique d'un peuple protestant. La révolution de 1688, en appelant au trône Guillaume d'Orange, l'ennemi juré de Louis XIV, qui venait de révoquer l'édit de Nantes, 1685, assura en An-

gleterre le ferme établissement du protestantisme. Les victoires de Marlborough à Blenheim et à Ramillies, la conquête de Gibraltar en 1704, l'union de l'Angleterre et de l'Écosse sous le nom de royaume de Grande-Bretagne en 1707, enfin l'éclat littéraire, illustrèrent le règne de la reine Anne, belle-sœur de Guillaume III (1702). En 1714, conformément à l'acte de succession que les whigs avaient obtenu non sans peine de la reine, la maison de Hanovre vint former une nouvelle dynastie.

Les 2 premiers rois de cette dynastie, Georges Ier et Georges II, plus allemands qu'anglais, ne furent pas populaires. Ils triomphèrent cependant des tentatives du Prétendant, appuyé par les légitimistes ou jacobites d'Angleterre et d'Écosse, et sous leurs règnes le gouvernement parlementaire, fondé sur la grande charte de 1215 et sur les traditions nationales des Anglais, fut définitivement établi. Les guerres de la Succession d'Autriche et de Sept ans fournirent à l'Angleterre l'occasion d'étendre son commerce et son empire colonial aux dépens de la France (conquête du Canada et des Indes). Le long règne de Georges III, 1760-1820, vit l'insurrection des États-Unis et la reconnaissance de leur indépendance au traité de Versailles. Le second William Pitt, premier ministre de 1783 à 1801 et de 1804 à 1806 accomplit en 1800 l'union de l'Angleterre et de l'Irlande, et engagea l'Angleterre dans un duel à mort contre la France de la république et du premier empire. Le gouvernement britannique fut l'âme des coalitions formées contre nous. Victorieuse en 1815, malgré le blocus continental, l'Angleterre était après les traités de Vienne la maîtresse incontestée des mers et la première puissance commerciale du monde. De 1815 à 1832 le pays fut troublé par la crise financière, agricole et commerciale qui suivit le rétablissement de la paix. Sous Georges IV, 1820-1830, l'Irlande obtint, grâce aux efforts d'O'Connell l'émancipation des catholiques, 1829. Sous Guillaume IV, la réforme parlementaire de 1832, due aux efforts des whigs, prépare celle de 1867. Depuis l'avènement de la reine Victoria, 1837, le pouvoir a tour à tour appartenu aux deux opinions qui divisent l'Angleterre, et dont les chefs les plus illustres ont été Palmerston, John Russell, M. Gladstone et B. Disraeli, comte de Beaconsfield. La guerre de Crimée, 1854-1856, est la seule guerre européenne faite par les Anglais depuis 1825. Ils ne se sont opposés que par la voie diplomatique aux progrès des Russes en 1877-78. En revanche ils ont considérablement étendu leur action et leur empire colonial. Sans parler des guerres contre la Chine, 1840-42 et 1857-60, ils ont sous le dernier ministère Disraeli, 1874-1880, entrepris des expéditions coûteuses et périlleuses dans l'Afghanistan et dans l'Afrique du Sud (Transvaal). Sous le ministère Gladstone, ils ont bombardé Alexandrie et occupé l'Égypte, en 1882. (*V.* Égypte.)

ROIS D'ANGLETERRE.

1° rois anglo-saxons.

Egbert	800
Ethelwolf	836
Ethelbald	857
Ethelbert	860
Ethelred Ier	866
Alfred *le Grand*	871
Edouard Ier, *l'Ancien*	900
Athelstane	925
Edmond Ier	941
Edred	946
Edwy	955
Edgar	957
Edouard *le Martyr*	975
Ethelred II	978

2° rois danois et anglo-saxons.

Suénon, *Danois*	1013
Ethelred II rétabli	1014
Edmond II	1016
Canut *le Grand, Danois*	1017
Harold, *Danois*	1036
Hard Canut, *Danois*	1039
Edouard *le Confesseur*	1041
Harold II	1066

3° rois normands.

Guillaume Ier *le Conquérant*	1066, 25 déc.-1087, 9 sept.
Guillaume II *le Roux*	1087, 26 sept.-1100, 2 août.
Henri Ier	1100, 5 août-1135, 1er déc.
Etienne de Blois	1135, 26 déc.-1154, 25 oct.

4° famille des plantagenets.

Henri II	1154, 19 déc.-1189, 6 juill.
Richard Ier, *Cœur de lion*	1189, 3 sept.-1199, 6 avril.
Jean sans Terre	1199, 27 mai-1216, 19 oct.
Henri III	1216, 28 oct.-1272, 16 nov.
Edouard Ier	1272, 20 nov.-1307, 7 juill.
Edouard II	1307, 8 juill.-1327, 20 janv.
Edouard III	1327, 25 janv.-1377, 21 juin.
Richard II	1377, 22 juin-1399, 29 sept.

5° famille de lancastre.

Henri IV	1399, 30 sept.-1413, 20 mars.
Henri V	1413, 21 mars-1422, 31 août.
Henri VI	1422, 1er sept.-1461, 4 mars.

6° famille d'york.

Edouard IV	1461, 4 mars-1483, 3 avril.
Edouard V	1483, 9 avril.-1483, 25 juin.
Richard III	1483, 26 juin-1485, 22 août.

7° york et lancastre unis.

Henri VII	1485, 22 août-1509, 21 avril.
Henri VIII	1509, 22 avril-1547, 28 janv.
Edouard VI	1547, 28 janv.-1553, 6 juill.
Marie	1553, 6 juill.-1558, 17 nov.
Elisabeth	1558, 17 nov.-1603, 24 mars.

8° stuarts.

Jacques Ier	1603, 24 mars-1625, 27 mars.
Charles Ier	1625, 27 mars-1649, 30 janv.
9° république	1649, 30 janv.-1660, 29 mai.

10° stuarts

Charles II	1660, 29 mai-1685, 6 févr.
Jacques II	1685, 6 fév.-1688, 11 déc.

11° maisons d'orange et de stuart.

Guillaume III et Marie II	1689, 13 fév.-1702, 8 mars.
Anne	1702, 8 mars-1714, 1er août.

12° maison de hanovre.

George Ier	1714, 1er août-1727, 11 juin.
George II	1727, 11 juin-1760, 25 oct.
George III	1760, 25 oct.-1820, 29 janv.
George IV	1820, 29 janv.-1830, 26 juin.
Guillaume IV	1830, 26 juin-1837, 20 juin.
Victoria	1837, 20 juin.

B., C. P. et E. D—y.

BRETAGNE (NOUVELLE-), archipel de l'Océanie (Mélanésie); consistant en deux grandes îles, la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande, et plusieurs petites, Nouvel-Hanovre, York, Abgarris, Caen, Gerrit-Denys, Saint-Mathieu, Portland, Dampier, îles des Pêcheurs, etc. Pop. évaluée à 100,000 hab., de la race des Papous. Cet archipel fut découvert par Dampier en 1699 et Carteret en 1768.

BRETAGNE (NOUVELLE-). *V.* Amérique et Canada (Dominion of).

BRETENOUX, ch.-l. de cant. (Lot), arr. de Figeac, sur la Cère; 925 hab. Près de là sont les ruines du château de Castelnau, qui remonte au XIe siècle, mais fut réédifié sous Louis XIII.

BRETESCHE, nom donné autrefois à une fortification temporaire en bois, destinée à protéger les abords d'une place ou d'un camp. Il est resté en France beaucoup de bourgs et de villages, comme Saint-Nom-la-Bretesche (Seine-et-Oise).

BRETEUIL, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Clermont, près des sources de la Noye; 3,074 hab. Fabr. de souliers; lainages. Belles pépinières. A 1 kil. se trouvent quelques ruines romaines, peut-être l'anc. *Bratuspantium*.

BRETEUIL, *Bretolium*, ch.-l. de cant. (Eure), arr. d'Évreux, près de la forêt de son nom. Autrefois place forte. Fabr. d'épingles, clouterie, etc.; 1,987 hab. Fondée en 1060, par Guill. le Conquérant.

BRETEUIL (Louis-Auguste **LE TONNELIER**, baron de), homme d'État, né à Preuilly en Touraine en 1733, m. en 1807. Louis XV l'employa comme ambassadeur près de l'électeur de Cologne en 1758, à la cour de Russie en 1760, en Suède en 1769, à Vienne en 1770, puis à Naples. Louis XVI, à son tour, l'envoya de nouveau à Vienne en 1775. Breteuil devint ministre de la maison du roi en 1783, donna sa démission en 1788 par suite de querelles avec Loménie de Brienne, s'opposa à la convocation des états généraux, et rentra aux affaires dans le ministère présidé par le maréchal de Broglie, en juillet 1789. Il tomba après la prise de la Bastille, servit d'agent à Louis XVI auprès des puissances étrangères, et ne revint en France qu'en 1802. Comme il était dans l'indigence, Joséphine obtint pour lui une pension de 12,000 fr. Ce fut un homme actif, désireux du bien, plein de fermeté, ami et protecteur des lettres et des arts, et bon diplomate: chargé de représenter la France au congrès de Teschen, en 1779, il y montra beaucoup d'habileté.

BRÉTIGNY, hameau (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 138 hab. Célèbre par un traité désastreux pour la France, conclu le 8 mai 1360 dans un château qui existait alors en ce lieu. Par ce traité, Jean le Bon recouvrait sa liberté; l'Angleterre acquérait en toute souveraineté l'Aquitaine avec ses annexes, le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, Calais et son territoire; Édouard III renonçait à toute prétention sur la couronne de France, et Jean s'engageait à payer pour sa rançon 3 millions d'écus d'or.

BRETOLIUM. *V.* Breteuil-sur-Iton.

BRETON (Luc-François), sculpteur, né à Besançon en 1731, m. en 1800, abandonna l'état de menuisier pour se rendre à Rome, où il fréquenta les ateliers des artistes. Il remporta le grand prix à l'Académie de Saint-Luc, en 1758, et fut admis comme pensionnaire à l'école française. Ce fut alors qu'il fit son *St André*, placé devant l'église de Saint-Claude-des-Bourguignons. On voit de lui à Besançon deux *Anges adorateurs*, qui ornent l'autel de l'église de Saint-Jean, et une *Descente de Croix*, dans l'église de Saint-Pierre. Son tombeau des La Beaume à Nîmes a été détruit pendant la révolution. Breton fut membre associé de l'Institut. B.

BRETON (Ile de **CAP-**). *V.* Cap-Breton.

BRETON (Pertuis), canal du golfe de Gascogne, entre l'île de Ré et le dép. de la Charente-Inférieure.

BRETON DE LOS HERREROS. *V.* Los Herreros.

BRETONNEAU (Pierre), médecin, né en 1771 à Tours, m. 1862, médecin en chef de l'hôpital de sa ville natale, a fait de beaux travaux sur le croup ; on lui attribue la découverte de la trachéotomie.

BRETONS. *V.* Bretagne.

BRETTE, épée étroite et longue, inventée en Bretagne. Sa longueur la fit préférer dans les duels, ce qui valut aux duellistes le surnom de bretteurs.

BRETTEN, v. du grand-duché de Bade, district de Carlsruhe ; 3,606 hab. Patrie de Mélanchthon, à qui une statue à été élevée.

BRETTEVILLE-SUR-LAIZE, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Falaise ; 1,009 hab. Tanneries et corderies.

BREUGHEL. On connaît plusieurs peintres flamands de ce nom, originaires du village de Breughel, près de Bréda : — Pierre, dit *le Vieux*, né vers 1530, m. à Bruxelles vers 1600, fut surnommé *le Drôle*, parce qu'il traita des sujets plaisants, noces, fêtes de village. Il dessinait correctement et avec esprit. On cite parmi ses tableaux la *Dispute entre le Carême et le Carnaval*, et la *Construction de la Tour de Babel*, qui est à Vienne ; Téniers l'a beaucoup étudié. — Pierre, fils du précédent, né en 1569, m. en 1625, peignit des sièges de ville, des incendies, des scènes de démons, ce qui le fit appeler *Breughel d'Enfer*. Son *Orphée aux enfers* à la galerie de Florence, et la *Tentation de St Antoine*, sont des œuvres de premier ordre. —Jean, frère du précédent, né à Bruxelles en 1575, m. en 1642, fut nommé *Breughel de Velours*, à cause de sa magnificence et de l'étoffe dont il se vêtait d'ordinaire. Il peignit le paysage : par la finesse du pinceau, la beauté des feuillages, la poésie des points de vue et la fraîcheur du coloris, sa manière ressemble beaucoup à la miniature. Malheureusement ses fonds sont devenus bleus, par l'action du cuivre, sur lequel il peignait toujours. J. Breughel a beaucoup produit : toute une salle du musée de Schleissheim est remplie de ses œuvres. Rubens, son ami, étoffait souvent ses paysages : ainsi il a peint les figures du fameux tableau d'*Adam et Eve dans le paradis terrestre* (au Louvre). A. M.

BREUIL, finale de plusieurs noms géographiques, signifie bois taillis.

BREUNES ou **BRENNES**, *Breuni* ou *Brenni*, ancien peuple qui occupait les environs du Grand-Brenner, entre les rivières de l'Inn et de Merano.

BREUVANNES ou **BREVANNES**, brg (Haute-Marne), arr. de Chaumont ; 1,026 hab. Fabr. de coutellerie et de limes.

BRÈVES (François **SAVARY**, comte de), diplomate, né en 1560, m. en 1628. Il représenta la France à Constantinople, de 1591 à 1606, fit accorder aux ambassadeurs de sa nation la préséance sur ceux de l'Allemagne, obtint la délivrance des captifs d'Alger et de Tunis, et l'important traité de commerce de 1604 ; il rapporta d'Orient plus de 100 vol. turcs et persans, qui sont auj. à la biblioth. nation. et publia la relation de ses voyages, 1628, in-4°. Conseiller d'État et gentilhomme de la chambre en 1607, ambassadeur à Rome de 1608 à 1611, il devint gouverneur de Gaston d'Orléans et écuyer de Marie de Médicis. B.

BRÈVES, vge (Nièvre), arr. de Clamecy, anc. seigneurie du Nivernais, érigée en comté en 1625 ; 674 hab.

BREVET (**DUC A**). Grand seigneur de l'anc. monarchie, duc par brevet du roi, et non par droit de naissance.

BREVET (**HABIT** ou **JUSTAUCORPS A**). Justaucorps de moire bleue, brodé d'or et d'argent, que Louis XIV avait adopté pour lui-même ; il imagina, pour ne point multiplier les chevaliers de ses ordres, de donner, par brevets signés de lui, la permission aux principaux courtisans d'en porter de semblables. Cette mode commença en 1661, fut d'abord très suivie, et dura moins de 20 ans.

BRÉVIAIRE D'ALARIC, *Breviarium Alarici*. On désigne sous ce nom conventionnel l'extrait des lois romaines que Alaric II (*V. ce nom*) fit faire en 506 à l'usage de ses sujets romains ; le titre officiel de ce précieux recueil est *Codex de Theodosianis legibus atque sententiis juris vel diversis libris electus*. Sauf l'abrégé des *Institutes* de Gaïus compris dans cette collection, chaque morceau est accompagné d'un commentaire officiel. La meilleure édition du *Breviarium* est celle de Haenel, Leipzig, 1849. G. L.-G.

BREVIÈRE (Louis-Henri), graveur, né en 1797 à Forges-les-Eaux (Seine-Infér.), m. en 1869, était graveur en cachets à Rouen, lorsqu'il entreprit de relever la gravure sur bois, depuis longtemps tombée en désuétude. Il découvrit ou retrouva la méthode de la taille au burin sur bois debout. Ses premières planches en ce genre étant de l'année 1814, on a eu tort d'attribuer l'invention au graveur anglais Ch. Thompson. Brevière fut attaché comme xylographe à l'Imprimerie royale en 1834, et y reçut plus tard la direction des travaux de gravure. Son œuvre ne comprend pas moins de 2,400 pièces. On lui doit des perfectionnements dans la gravure sur métaux, l'impression sur étoffes, la chromolithographie et la décoration de la céramique.

BREVINE (**LA**), vge de Suisse, dans la vallée du même nom, canton de Neuchâtel et près de la frontière de France. Sources sulfureuses ; horlogerie et dentelles ; 3,000 hab., réformés.

BREVIODURUM, v. de la Gaule (IIe Lyonnaise), chez les Lexoviens ; auj. *Pont-Audemer*.

BREWNIOW, v. de Bohême. (*V.* Braunau.)

BREWSTER (David), célèbre physicien anglais, né à Jedburg (Écosse) en 1781, m. en 1868, étudia à l'université d'Édimbourg, devint membre de la Société royale de cette ville en 1807, et fut chargé, en 1808, d'éditer l'*Encyclopédie d'Édimbourg*, à laquelle il donna ses soins jusqu'en 1830. Après quelques essais d'enseignement public, il se consacra tout entier aux travaux scientifiques. Il rédigea, de 1819 à 1824, avec le minéralogiste Jameson, le *Journal philosophique d'Édimbourg*, puis le remplaça par le *Journal scientifique*. L'Institut de France l'élut membre correspondant en 1825, et membre associé en 1849. Les recueils scientifiques de la Grande-Bretagne contiennent une foule de mémoires, dissertations et notes de Brewster. Dès 1800, vérifiant la théorie de Newton sur la lumière, il découvrit que l'inflexion, ou changement de direction des rayons lumineux, indépendante de la nature du corps par lequel elle est produite, n'est modifiée que par l'état des surfaces. En 1810, il s'occupa de la construction des lentilles composées ou polygonales. Puis, dans un *Traité sur les nouveaux instruments scientifiques*, 1813, il décrivit un grand nombre d'ingénieux appareils d'optique, tels que télescopes, goniomètres, micromètres et microscopes, et une foule d'expériences nouvelles faites avec ces instruments ; on y remarque aussi une étude sur les proportions qu'offrent les couleurs dans le spectre solaire selon les substances qui le produisent, et un travail sur le pouvoir de dispersion et de réfraction des diverses substances. En 1813, Brewster commença, sur la polarisation de la lumière, des recherches qui ont surtout fondé sa renommée. En 1819, il publia un *Traité sur le kaléidoscope*, instrument d'optique de son invention. En 1831, il fut le principal fondateur de l'*Association britannique*, dont le but était de réunir les savants anglais et étrangers pour débattre les questions scientifiques. En 1851, il inventa le stéréoscope par réfraction.

Parmi ses écrits, on remarque : *Lettres sur la magie naturelle*, 1824 ; *Vie de Newton*, 1831 ; *les Martyrs de la science, ou Vies de Galilée, de Tycho-Brahé et de Képler*, 1841 ; *Plus d'un monde, ou Croyance du philosophe et espoir du chrétien*, 1854 ; *Mémoires sur la vie, les écrits et les découvertes de Newton*, 1855, 2 vol.

BREYDENBACH (Bernard de), doyen de la cathédrale de Mayence, né en 1454, fit en Palestine, 1483, un voyage dont il publia la relation ; c'est le premier livre où se trouve l'alphabet arabe. E. S.

BREZÉ (Maison de), famille très ancienne, tirant son nom d'une seigneurie de l'Anjou, à 19 kil. de Saumur, mais qui ne commença à être bien connue qu'au XIVe siècle. Ses membres les plus célèbres sont :

BRÉZÉ (Pierre II de), grand sénéchal d'Anjou, de Poitou et de Normandie. Il aida Charles VII à chasser les Anglais, se trouva aux sièges du Mans, de Conches, de Pont-de-l'Arche, de Verneuil, de Pont-Audemer, de Mantes, de Vernon et de Rouen, dont il fut nommé gouverneur, prit part à la bataille de Formigny, 1450, et alla faire une descente à Sandwich, 1457. Un instant disgracié sous Louis XI et enfermé à Loches, il fut chargé de conduire quelques secours à Marguerite d'Anjou dans le Northumberland, 1463. Il fut tué à Montlhéry, 1465, dans la guerre du Bien public.

BRÉZÉ (Jacques de), fils du précédent, né vers 1430, maréchal et grand sénéchal de Normandie, épousa en 1462 Charlotte, fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel, et la tua en flagrant délit d'adultère en 1476. Contraint d'abandonner ses terres, en payement d'une amende de 100,000 écus à laquelle le condamna Louis XI, il les recouvra sous Charles VIII par un arrêt du parlement, et mourut en 1494.

BRÉZÉ (Louis de), sénéchal de Normandie, m. en 1531, avait épousé en secondes noces Diane de Poitiers, qui devint la maîtresse de François Ier et de Henri II. — La seigneurie de Brézé passa à la maison de Maillé ; puis fut cédée, en 1686, par Clémence de Maillé, femme du grand Condé, à Thomas de Dreux, conseiller au parlement de Paris. (*V.* Dreux-Brézé et Maillé.) B.

BRÉZIN (Michel), industriel et philanthrope, né en 1758, m. en 1828. Pendant la Révolution, il fut chargé, à Paris, de la fourniture des canons de bronze, et établit à l'Arsenal une

fonderie. Lors de la dépréciation des assignats, les ateliers de monnayage du gouvernement ne suffisant pas pour la monnaie de cuivre, il accepta la fabrication des centimes et en émit pour plus d'un million. Il se livra enfin à l'exploitation des hauts fourneaux en Normandie. Possesseur d'une fortune de 5 millions, il fonda par son testament près de Saint-Cloud l'*Hospice de la Reconnaissance*. B.

BRÉZOLLES, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux; 903 hab. Commerce de grains.

BREZOWA, v. de Moravie. (*V.* Brisau.)

BRIAL (Michel-Jean-Joseph, dom), bénédictin de Saint-Maur, né à Perpignan en 1743, m. à Paris en 1828, membre de l'Académie des inscriptions en 1805. Il a eu part à la publication des vol. XIII à XVI de l'*Histoire littéraire de la France* commencée par Dom Rivet, aux *Notices et extraits des mss de la Bibliothèque du roi*, aux *Mémoires* de l'Académie. Il a donné les vol. XIV à XVIII du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, et laissé en ms. le vol. XIX que MM. Daunou et Naudet ont publié.

BRIANÇON, *Brigantium*, s.-préf. (Hautes-Alpes), sur la rive dr. de la Durance, dans une vallée des Alpes, à 1,306 m. au-dessus du niveau de la mer; défendue par des fortifications formidables. Elle garde le débouché du mont Genèvre; 4,491 hab. Place de guerre de 1re classe; collège. Ville très ancienne, cité des *Brigantini*, dans la IIe Narbonnaise; à la chute de l'empire romain, elle se constitua en république, puis se donna aux Dauphins viennois. Fabr. de lainages, cotonnades, Comm. de craie, plantes médicinales et tinctoriales.

BRIANÇONNAIS (Le), petit pays de France, dans le haut Dauphiné. Ch.-l. Briançon; villes principales : Queyras, le Monestier, Mont-Genèvre. Il fait auj. partie du dép. des Hautes-Alpes.

BRIANSK, v. de la Russie d'Europe, dans le gvt d'Orel; 14,657 hab. Fonderie de canons, arsenal de construction; corderies.

BRIARD (Gabriel), peintre d'histoire, né à Paris en 1725, m. en 1777, élève de Natoire, remporta le grand prix en 1749, et entra à l'Académie en 1768. Ses principaux ouvrages sont: *les Anges tirant les âmes du purgatoire*, dans l'église Sainte-Marguerite, à Paris; *les Noces de Psyché*, plafond de la bibliothèque nationale de Paris; *l'Olympe assemblé*, plafond de la salle du banquet royal à Versailles; *les Plaisirs de la campagne*, au salon de Louveciennes. On cite encore *Herminie au milieu des bergers* et *Un mort ressuscité sur le tombeau d'Elisée*. B.

BRIARE, *Brivodurum*, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. de Gien, à la jonction du canal de Briare avec la Loire et le canal latéral à ce fleuve. Entrepôt de vins; 5,153 hab.; bois, charbon.

BRIARE (Canal de), premier grand canal qui ait été construit en France; commencé par Henri IV, 1604, il fut ouvert en 1642. Il établit avec celui du Loing une communication de 59 kil. entre la haute Loire et la Seine. Il va de Briare à Montargis, en passant par Châtillon-sur-Loing. Il coûta 10 millions de fr. On y compte 24 écluses.

BRIARÉE, géant marin à 100 mains et 50 têtes, fils du Ciel et de la Terre, le même qu'Égéon. Avec ses frères Cottus et Gyès, il se révolta contre Jupiter. Celui-ci enchaîna les trois coupables, et les précipita dans un abîme aux confins de la terre, mais ensuite il les appela à son aide contre les Titans. Les poètes latins les confondent à tort avec cette autre famille de géants. Briarée était spécialement honoré à Caryste et à Chalcis.

BRIASARTHÆ, nom latin de Brissarthe.

BRIBIESCA, v. d'Espagne. (*V.* Briviesca.)

BRICE (Saint), évêque de Tours, disciple et successeur de St Martin (ive siècle). Poursuivi par ses ennemis qui lui rappelaient les désordres de sa jeunesse, il fut chassé et se retira à Rome. Rétabli après quelques années d'exil, il gouverna saintement son diocèse jusqu'à sa mort, 444. Fête, 13 nov. — Le nom de massacre de la Saint-Brice est resté à un événement de l'histoire d'Angleterre; le 13 nov. 1002, le roi anglo-saxon Éthelred II fit égorger tous les Danois établis dans le pays, après les avoir attirés à des festins.

BRICHE (Louis-André, vicomte de), général français, né en 1772, m. à Marseille en 1825, entra au service en 1789, fit les campagnes de la République, se distingua, sous l'Empire, aux affaires des Saalfeld, d'Iéna, d'Ocaña, d'Albuféra, de Lutzen et de Bautzen, fut inspecteur général de la cavalerie, commandant de la 9e division militaire sous les Bourbons, et présida la commission qui condamna le général Mouton-Duvernet en 1816. B.

BRIÇONNET (Guillaume), principal ministre de Charles VIII, né à Tours, m. en 1514. Après avoir été général des finances en Languedoc sous Louis XI, il fut nommé surintendant, devint veuf, et entra dans les ordres. Évêque de Saint-Malo en 1491, archevêque de Reims en 1494, il poussa le jeune Charles VIII à la conquête de Naples, l'accompagna dans cette expédition, et reçut d'Alexandre VI le chapeau de cardinal. Sous Louis XII, il fut remplacé au ministère par Georges d'Amboise, mais employé dans la diplomatie. Excommunié et privé de la pourpre par Jules II, pour avoir ouvert, malgré lui, le concile convoqué à Pise, puis à Milan et à Lyon, il reçut du roi comme compensation l'abbaye de Saint-Germain des Prés et le gouvernement du Languedoc. Absous par Léon X, il passa à l'archevêché de Narbonne. — Un fils qu'il avait eu de son mariage, et nommé, ainsi que lui, Guillaume Briçonnet, fut évêque de Lodève et de Meaux. Il attira auprès de lui Farel, Lefèvre, Roussel, Vatable, et comme plusieurs de ces savants furent compromis dans la réformation, les Cordeliers l'accusèrent d'hérésie devant le parlement. Pour dissiper ces bruits fâcheux, il poursuivit ardemment les calvinistes; m. en 1533. — Un autre fils du cardinal, Denis Briçonnet, m. en 1536, fut archidiacre de Reims et d'Avignon, évêque de Toulon et de Saint-Malo.

BRICTINORIUM, nom latin de Bertinoro.

BRIDAINE (Jacques), né à Chusclan près d'Uzès en 1701, m. en 1767, est le missionnaire le plus célèbre du xviiie siècle. Doué d'une grande facilité d'élocution, d'une imagination vive, d'une sensibilité vraie, il s'abandonnait avec succès aux inspirations du moment. Sa voix forte et sonore se faisait facilement entendre de dix mille personnes, et il préparait avec art l'effet de ses sermons par une sorte de mise en scène fort habile. Maury nous a conservé l'admirable exorde du sermon sur l'éternité, que Bridaine improvisa dans l'église de Saint-Sulpice à Paris. Il n'était pas toujours si heureux; en s'embarrassant peu de choisir les mots pour l'expression de sa pensée, il tombait parfois dans le trivial et le grotesque. Sa force égalait son zèle, et il fit 256 missions, pendant lesquelles il opéra des conversions nombreuses. Ses *Sermons* ont été recueillis et imprimés après sa mort; il y en a plusieurs éditions. On a encore de lui des *Cantiques spirituels*, souvent réimprimés aussi. Massillon, qui avait suivi les prédications de Bridaine, disait de lui : « Il eût effacé tous les orateurs, si une heureuse culture eût perfectionné ses dons naturels. » J. T.

BRIDAN (Charles-Antoine), sculpteur, né en 1730 à Ruvière (Champagne), m. en 1805, remporta le grand prix en 1753, alla compléter ses études en Italie, et fut reçu à l'Académie des beaux-arts en 1772; on l'y nomma professeur en 1780. Ses principaux ouvrages sont : au Luxembourg, *Vulcain présentant à Vénus les armes qu'il a forgées pour Énée;* à Versailles, les statues de *Vauban* et de *Bayard;* à l'hospice Cochin, le buste du fondateur; dans l'église des Minimes, à Aix, le tombeau en marbre du marquis d'Argens; à la cathédrale de Chartres, le groupe de l'*Assomption*. On cite encore les bustes de Dupleix, du cardinal de Luynes, etc. Parmi les élèves de Bridan, les plus fameux sont Lorta et Cartellier. B.

BRIDAN (Pierre-Charles), fils du précédent, né à Paris en 1767, m. en 1836, remporta le grand prix en 1791, et celui que Louis XVIII proposa en 1819. On lui doit la statue de *l'Immortalité* aux Invalides, *Épaminondas mourant* au château de Saint-Cloud, le bas-relief de *Neptune et Cérès* dans l'escalier du Louvre, le *Canonnier* de l'arc du Carroussel, 12 bas-reliefs de la colonne Vendôme à Paris, les bustes du Titien, de Marlborough et du général Wallongne. Il était l'auteur de l'éléphant dont on vit longtemps le modèle en plâtre à la place de la Bastille, à Paris, et de la statue de Du Guesclin (dans la grande cour du château de Versailles). B.

BRIDET (Jacques-Pierre), cultivateur, né en 1746 à Lonvilliers (Eure), m. en 1807, rendit un service immense à l'agriculture et à la salubrité publique, en trouvant le moyen de convertir les matières fécales en une poudre inodore végétative (poudrette).

BRIDGE, *pont* en anglais, Cambridge, pont sur la Cam, Boroughbridge, pont du bourg, etc.

BRIDGEND, v. d'Angleterre (comté de Glamorgan, dans le pays de Galles), sur l'Ogmore; 5,000 hab. Près de là est le curieux monastère d'*Évenny Priory*, d'architecture normande.

BRIDGENORTH, v. d'Angleterre (comté de Shrop), port sur la Severn; la ville haute est bâtie sur une colline et dominée par les ruines d'un vieux château. Comm. actif de draps, bas, et flanelle; 5,876 hab.

BRIDGEPORT, v. des États-Unis de l'Amérique du Nord (Connecticut), sur le détroit de Long-Island. Port de commerce; 18,969 hab.

BRIDGETOWN, v. forte, ch.-l. de l'île de la Barbade (Antilles anglaises). Bon port avec une vaste rade sur la côte S.-O., dans la baie de Carlisle; 21,363 hab. Siège du gouvernement et d'un évêché anglican; l'une des villes les plus belles et les plus importantes des Antilles.

BRIDGEWATER, v. d'Angleterre (comté de Somerset), port sur le Parret, à 19 kil. de son embouchure dans le canal de Bristol, et avec un beau pont en fer, d'une seule arche;

12,059 hab. Comm. actif. Patrie de l'amiral Blake. — v. des États-Unis (Massachusetts), au S. de Boston; 3,000 hab. Quincaillerie. — v. des États-Unis (New-Jersey); 4,000 hab.

BRIDGEWATER (CANAL DE). Ce canal, long de 88 kil., un des plus anciens de l'Angleterre, fut construit par James Brindley de 1758 à 1772; il n'allait d'abord que de Worseley à Manchester, en traversant l'Irwell et la Mersey sur de magnifiques aqueducs : il fut ensuite continué jusqu'à Liverpool. De là un autre canal, de 140 kil., a mis en communication Liverpool et Hull, c.-à-d. la mer d'Irlande et la mer du Nord.

BRIDGEWATER (THOMAS **EGERTON**, COMTE DE), chancelier d'Angleterre sous Jacques Ier, né vers 1540, m. en 1617, poursuivit le procès du comte de Somerset, ancien favori du roi, accusé d'empoisonnement, et empêcha le roi de lui faire grâce. Il fut remplacé par Bacon.

BRIDGEWATER (FRANCIS **EGERTON**, DUC DE), né en 1729, m. en 1803, a laissé son nom au canal qui va de Worseley à Manchester. (*V. plus haut.*) Il gagna une fortune immense à cette entreprise.

BRIDGEWATER (FRANCIS-HENRI **EGERTON**, COMTE DE), né en 1756, m. à Paris en 1829. Humaniste distingué, il donna, en 1796, une édition de l'*Hippolyte* d'Euripide, publia en 1798, une histoire du chancelier Egerton, l'un de ses ancêtres, et en 1826, des *Family Anecdotes* sur les Bridgewater. Il légua à la Société royale de Londres 8,000 liv. sterl., pour décerner des prix aux meilleurs ouvrages démontrant la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu. On doit à cette fondation le *Traité de géologie et de minéralogie* de Buckland, *la Main humaine* de Ch. Bell, la *Physique* et l'*Astronomie* de Whewell, la *Chimie* et la *Météorologie* de Prout, les *Mœurs et instincts des animaux* de Kirby, les *Considérations* de Chalmers, etc.

BRIDLINGTON, v. d'Angleterre (comté d'York); 6,503 hab. Son port, sur la mer du Nord, est à Bridlington-Quai, à 1 kil. et demi de la ville. Beau prieuré gothique du XIIe siècle. Comm. actif. Sources minérales et bains de mer; grains.

BRIDPORT (A. HOOD), amiral anglais, né vers 1724, m. à Bath en 1816, prit part à la guerre d'Amérique, occupa Toulon, en 1793, s'empara de la Corse, commanda une escadre à l'affaire d'Ouessant, et fut chargé de protéger la descente des émigrés français à Quiberon.

BRIDPORT, v. d'Angleterre (comté de Dorset), port sur le Brid, près de son embouchure dans la Manche. Fabr. de toiles, commerce de cabotage; 7,670 hab.

BRIE (LA), *Pagus*, ou *Saltus Brigensis*, ou *Briegius;* en celtique, *Broye* ou *Brie*, c'est-à-dire terre meuble, petit pays de France, dans les anc. prov. de Champagne et Ile-de-France; environ 120 kil. de long sur 80 de large. Habitée au temps de César par les *Meldi*, comprise dans la Lyonnaise IVe, puis dans le roy. de Neustrie, la Brie eut ses comtes particuliers, puis fut réunie à la Champagne en 988, par Herbert de Vermandois, comte de Meaux. On la divisait en : BRIE CHAMPENOISE, subdivisée en haute Brie, cap. Meaux; basse Brie, cap. Provins; villes : Sézanne, Coulommiers et Montereau; et Brie pouilleuse, cap. Château-Thierry; et BRIE FRANÇAISE, villes princ. : Corbeil, Brie-Comte-Robert, Lagny, Crécy et Rosoy. La Brie, réunie à la couronne sous Philippe de Valois, est auj. comprise dans les dép. de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aisne, Marne et Aube. Comm. de grains et de fromages renommés.

BRIE-COMTE-ROBERT, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Melun, sur l'Yères; 2,700 hab. Anc. seigneurie et capitale de la Brie française, fondée au XIIe siècle par le comte de Brie, Robert de France, frère de Louis VII; prise par les Anglais en 1430, par le duc de Bourbon en 1434, pendant la guerre de la Praguerie en 1440, et pendant la Fronde en 1649. Ruines de l'anc. château; église du XIIIe siècle. Comm. de grains et fromages de Brie.

BRIEG, *Briga*, v. de Prusse (Silésie), sur la rive g. de l'Oder, régence de Breslau; 16,438 hab. Direction générale des mines et usines de la Silésie. Raffin. de sucre; marché de bestiaux. Autrefois place forte et capitale d'un duché. Les Français la démantelèrent en 1807.

BRIEG, v. de Suisse. (*V.* BRIG.)

BRIEGIUS PAGUS, nom latin de la BRIE.

BRIELLE, ou **BRIEL**, ou **LA BRILLE**, v. de Hollande (Holl. mérid.), à 20 kil. O. de Rotterdam, et dans l'île de Voorne, à l'embouchure de la Meuse; armements pour la pêche. Place forte autrefois plus importante; 4,205 hab. Patrie de l'amiral Tromp; prise en 1572 par les Hollandais soulevés contre l'Espagne.

BRIEN. *V.* O'BRIEN.

BRIENNE, *Briona*, ch-l. de cant. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube et sur la rive dr. de l'Aube; 1,889 hab. Son école militaire, supprimée par la Révolution, a eu Napoléon Ier pour élève, de 1779 à 1784. En 1814, le 29 janvier, après un combat sanglant, cette ville fut prise par les alliés, reprise par les Français et incendiée. Beau château reconstruit au XVIIIe siècle.

BRIENNE (MAISON DE). Cette famille, une des plus anciennes de France, remontait à Engilbert, comte de Brienne, contemporain de Hugues Capet. Elle compte parmi ses membres 3 connétables de France, d'autres grands officiers de la couronne, un roi de Jérusalem et de Sicile, un empereur de Constantinople, des ducs d'Athènes, etc. Elle s'éteignit en 1356, et le titre de comte de Brienne passa aux maisons de Conflans et de Loménie. B.

BRIENNE (JEAN DE), né avec la passion des armes, chercha chez les moines de Cîteaux un refuge contre la volonté paternelle qui le destinait à l'état ecclésiastique. Philippe-Auguste le maria, en 1209, à Marie, fille de Conrad de Montferrat, et héritière du royaume de Jérusalem. Jean alla se faire couronner l'année suivante; dépossédé par l'empereur Frédéric II, qui avait épousé sa fille Yolande, il souleva contre lui le roy. de Naples, fut vaincu, 1229, partit pour Constantinople où l'appelaient les barons français pendant la minorité de Baudouin II, repoussa une invasion de Bulgares, et mourut en 1237. B.

BRIENNE (RAOUL DE), comte d'Eu, connétable de France en 1327, poursuivit Robert d'Artois proscrit par Philippe VI, enleva aux Anglais plusieurs places de la Guyenne, 1337-39, défendit contre eux Tournai, 1340, et, dans la guerre de succession de Bretagne, prit, pour Charles de Blois, Nantes et Rennes, 1341. Il fut tué dans un tournoi, à Paris, en 1344. — Son fils, RAOUL II, connétable après lui, servit en Gascogne contre les Anglais, fut vaincu et pris aux environs de Caen; accusé par le roi Jean d'intelligences avec l'ennemi, il subit la peine capitale, 1350. B.

BRIENNE (GAUTIER DE). Fils d'un père du même nom, à qui la grande compagnie des Catalans avait, en 1312, enlevé son duché d'Athènes; il se fit donner, en 1342, la seigneurie de Florence, en flattant la noblesse et le petit peuple, pour l'enlever à la grosse bourgeoisie des arts majeurs. Sa tyrannie cupide et cruelle et ses débauches poussèrent, dès 1343, toutes les classes à former une triple conjuration, contre laquelle il trouva à peine quelques défenseurs dans la populace; son fils fut massacré, et lui-même chassé honteusement. Il vint en France, où le roi Jean le créa connétable; il périt, quatre mois après, à la bataille de Poitiers. R.

BRIENNE (LOMÉNIE DE). *V.* LOMÉNIE.

BRIENON ou **BRINON-L'ARCHEVÊQUE**, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. de Joigny; sur l'Armançon et près du canal de Bourgogne; 2,707 hab. Fabr. de toiles et de draps.

BRIENZ ou **BRIENTZ**, v. de Suisse, dans le cant. de Berne, sur la riv. dr. du lac de son nom; 2,605 hab. Fromages renommés.

BRIENZ (LAC DE), en Suisse (cant. de Berne), à l'E. de celui de Thun, au fond de la vallée d'Hasli; 12 kil. sur 1,500 à 2,000 m.; 28 kil. carrés de sup.; 566 m. d'altitude et 260 m. de profondeur. Belles cascades, comme celle du Giessbach. Poissonneux et navigable. Il contient l'île de Bœningen ou des Escargots.

BRIES, v. de Hongrie (comitat de Sohl), sur le Gran; gymnase piariste; 11,776 hab. Élève de moutons et d'abeilles.

BRIESERTA, nom latin de BRISSARTHE.

BRIET (PHILIPPE), géographe, né à Abbeville en 1601, m. en 1668, jésuite en 1619, a laissé : *Parallela geographiæ veteris et novæ*, Paris, 1648-49, 3 vol. in-4° avec 125 cartes (l'Europe seule), où il y a de la science et de la méthode; *Theatrum geographicum Europæ veteris*, 1653, in-fol.; *Annales mundi, ab orbe condito ad annum Christi 1663*, etc. A. G.

BRIEUC (SAINT), évêque, en latin *Briocus*, *Brioccius*, *Briomaclus*, né vers 409 dans la Grande-Bretagne, m. en 502, fut missionnaire dans sa patrie, où il fonda l'église de la Grande-Lande. Il passa dans l'Armorique, où il fonda un monastère qui prit son nom et fut l'origine de la ville de Saint-Brieuc. Fête, le 1er mai.

BRIEUC (SAINT-), *Briocum*, ch.-l. du dép. des Côtes-du-Nord, dans un fond environné de montagnes, sur le Gouet, à 4 kil. de son embouchure dans la mer. Son port sur le Gouet est au vge de Legué, à 2 kil. au-dessous de la ville; il est très sûr, d'un abord facile, et bordé de beaux quais. Évêché suffragant de Tours; trib. de commerce; lycée; biblioth.; école d'hydrographie; musée d'histoire naturelle; 16,355 hab. On y remarque une église curieuse, en style gothique du XIIIe siècle, le pont sur le Gouet, de belles promenades, etc. Filat. de coton, fabr. de tiretaine, draps, molletons, boutons d'or, liqueurs; brasseries, tanneries. Comm. de lin, chanvre, grains, bestiaux, miel; armements pour la pêche de la morue. — Cette ville se forma autour d'un monastère fondé par St Brieuc, et fut érigée en évêché au IXe siècle.

BRIEY, s.-préf. du dép. nouveau de Meurthe-et-Moselle,

sur le Wagot; 2,099 hab. Église remarquable. Fabr. de draps, molletons, cotonnades; filatures. Aux environs se trouvait l'abbaye de Pierremont.

BRIFAUT (Charles), poète et publiciste, né à Dijon en 1781, m. en 1857, débuta par des articles dans la *Gazette de France*, puis fit jouer des tragédies : *Jane Grey*, 1814; *Ninus II*, 1814; *Charles de Navarre*, 1820. Parmi ses autres ouvrages, on cite : *la Journée de l'Hymen*, 1810, poème dédié à l'impératrice Marie-Louise; *Ode sur la naissance du roi de Rome*, 1811; *l'Hymen et la Naissance*, 1812; *Rosamonde*, poème, 1813; *Stances sur le retour de Louis XVIII*, 1814; *Olympie*, tragédie lyrique, musique de Spontini, 1819; *Dialogues, contes et autres poésies*, etc. Ses *Œuvres* ont été recueillies après sa mort, 1858; on y trouve des mémoires sur sa vie, sous le titre de *Récits d'un vieux parrain à son jeune filleul*. J. T.

BRIG, signifiait pont dans les langues celtiques. Les Latins en ont fait *briga* ou *briva*; il est resté dans Brive-la-Gaillarde. On peut rapprocher de *brig* l'allemand *brück*, le flamand *brugge*, l'anglais *bridge*, etc.

BRIG, ou **BRIEG**, ou **BRYG**, v. de Suisse (cant. du Valais), sur la riv. g. du Rhône, et à l'entrée de la route du Simplon. Comm. de transit; 1,100 hab. catholiques.

BRIGA, nom latin de Brieg, v. de Silésie.

BRIGANDINE, cotte de mailles dont les soldats se servaient au XIV[e] siècle.

BRIGANDS, nom d'une compagnie de soldats que la ville de Paris arma et soudoya en 1356, pendant la captivité du roi Jean. Ils furent ainsi nommés de ce qu'ils étaient armés de brigandines, armes fort usitées alors. Le nom de brigands est souvent employé au XIV[e] siècle pour désigner les grandes compagnies. (*V.* Compagnies.)

BRIGANT (Jacques **LE**). *V.* Lebrigant.

BRIGANTES, anc. peuple de la Grande-Bretagne, dans la Grande-Césarienne; soumis en l'an 71 de J.-C. par Petilius Cerialis, général romain. Son territoire comprenait les pays actuels d'York, Lancastre, Durham, Westmoreland et Cumberland.

BRIGANTIA, nom latin de Bragance et de Brégenz.

BRIGANTINUS LACUS, anc. nom du lac de Constance, était ainsi nommé de *Brigantia* (Bregenz), située sur ses bords.

BRIGANTINUS PAGUS, nom latin du Briançonnais.

BRIGANTIUM, nom latin de Briançon. (*V. aussi* Bregetio.)

BRIGANTUM FLAVIUM, nom latin de Betanzos, v. d'Espagne.

BRIGE, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Belges, près de la ville actuelle de *Broughton*.

BRIGENSIS PAGUS. *V.* Brie.

BRIGGS (Henri), mathématicien anglais, né en 1556 dans le Yorkshire, m. en 1630, enseigna la géométrie au collège de Gresham à Londres, puis à Oxford. Il eut l'idée d'employer le nombre 10, base de la numération, comme base du système des logarithmes. Il rendit ainsi plus commode dans la pratique du calcul la récente invention de Neper, dont les logarithmes ne trouvent d'application que dans le calcul intégral. Son *Arithmetica logarithmica*, Lond., 1624, a servi de modèle aux tables publiées depuis. Briggs fournit les éléments de quelques découvertes, telles que la construction des tables par différences, l'interpolation, etc.

BRIGHAM YOUNG, né dans le Vermont (États-Unis) en 1801, mort en 1877, second prophète des mormons, fondateur de l'État d'Utah. Disciple de Joseph Smith (*V. ce nom*), il se fit élire prophète à sa mort, 1844, et dirigea l'émigration de la secte, chassée de l'Illinois par les persécutions, 1846. Après un exode de deux ans, il se fixa dans la vallée du grand Lac Salé, où il fonda la Nouvelle Sion. La colonie fit de tels progrès, qu'au bout de trois ans elle fut érigée en territoire, l'Utah, 1850. En 1856, l'Union refusa de la reconnaître comme État, bien qu'elle eût dépassé le chiffre de 30,000 âmes, l'institution de la polygamie étant contraire aux lois fédérales. Des luttes sanglantes éclatèrent à ce sujet en 1857, sans compromettre la prospérité grandissante de la colonie, qui compte actuellement 150,000 habitants. Brigham Young fut poursuivi en 1863 pour polygamie, mais le procès n'eut pas de suite. Ceux qui l'ont connu s'accordent à reconnaître en lui une grande habileté pratique, qu'il déploya surtout dans l'organisation politique et l'exploitation des richesses naturelles de l'Utah. Mais il n'a pu empêcher les *gentils* de s'y établir en grand nombre, surtout depuis la construction du chemin de fer, et l'influence qu'ils ont acquise menace d'une décadence prochaine la secte des mormons. (*V.* Mormons et Utah.)

BRIGHTON, autrefois *Brighthelm-Stone*, v. d'Angleterre (comté de Sussex), à 75 kil. S. de Londres, sur la Manche; 24,469 hab. en 1821, 109,595 en 1881. Village de pêcheurs jusqu'à Henri VIII, qui le fortifia. Bains de mer fréquentés depuis le règne de George II, auj. la plage la plus aristocratique de l'Angleterre; bains minéraux artificiels depuis 1826; source ferrugineuse découverte en 1760. Pêche pour l'approvisionnement de Londres. Bateaux à vapeur partant de Newhaven pour Dieppe (64 milles.) La ville neuve date d'un siècle; elle a une belle terrasse sur la plage, une jetée en fer de 374 m.; un pavillon royal, édifice médiocre et bizarre, bâti de 1784 à 1827 par George IV, qui y résidait l'été; courses le 2 août. Les ravages de la mer, en 1665, 1703 et 1705 surtout, ont détruit l'ancienne ville.

BRIGIANI, peuple de l'anc. Gaule narbonnaise, dans les Alpes, dans le Briançonnais actuel.

BRIGIDE (Sainte), vierge et patronne de l'Irlande, vivait au commencement du VI[e] siècle. Elle fonda plusieurs monastères et leur donna une règle. Fête, le 1[er] février.

BRIGIOSUM, v. de l'anc. Gaule (Aquitaine), chez les Santons; auj. *Brioux*.

BRIGITTE (Sainte), née en 1302, m. à Rome en 1373. Elle était, selon les uns, de la famille des Brahé, et, selon les autres, fille de Birger, prince du sang royal de Suède et sénéchal d'Upland. Devenue veuve, elle fonda, 1363, l'abbaye de Wadstena, près de Linkœping. Son ordre du Saint-Sauveur, qui suivait la règle de Saint-Augustin, fut approuvée par Urbain V, et se répandit en Flandre, en Italie et en Portugal; il comprenait des hommes et des femmes, mais l'abbesse avait autorité sur tous. Elle pressa vivement les papes, qui résidaient alors à Avignon, de retourner à Rome. Sur une vision qu'elle eut, elle fit le voyage de Palestine. Ses *Révélations*, écrites par le moine Pierre, prieur d'Alvastre, et imprimées à Rome en 1455, ont été trad. en français sous le titre de *Prophétie merveilleuse de Ste Brigitte*, Lyon, 1536. Gerson les avait attaquées, mais le concile de Bâle en permit l'impression. Ste Brigitte fut canonisée par Boniface IX et par le concile de Constance. Fête, le 8 octobre. B.

BRIGNAIS, *Prisciniacum*, v. du dép. du Rhône, à 12 kil. S.-S.-O. de Lyon, sur le Garon; 2,076 hab. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, y fut défait et tué en 1361 par une armée de Routiers ou Tard-Venus.

BRIGNOLES, *Brinolium, Brinonia*, s.-préf. (Var), sur le Carami; 5,840 hab. Trib. de comm., biblioth. Château des comtes de Provence reconstruit à la fin du XIII[e] siècle. La ville est jolie et bâtie sur une éminence. Filat. de soie, tanneries, distilleries d'alcool; blés, vins; excellentes prunes séchées dites de Brignoles; huile d'olive, eaux-de-vie, etc. Patrie de Raynouard et de J. Parrocel. B.

BRIGUE, *ambitus*, démarches illégales pour obtenir les magistratures ou les honneurs à Rome. Ce nom vient des promenades que les candidats faisaient entre les différents groupes d'électeurs (*ambire*) au Champ de Mars ou au Forum, pour s'assurer leurs suffrages. Diverses lois furent faites pour réprimer la brigue : leur nombre même témoigne de leur inefficacité. En 332 de Rome, on voulut d'abord empêcher les candidats de se distinguer par des robes blanches (T.-Live, VI, XXV). (*V.* Candidat.) Sous la république, il y eut diverses lois *de ambitu*, les unes punissant la brigue de l'exil, comme la loi *Cornelia Fulvia*, en 159 av. J.-C., les autres introduisant le vote secret comme la loi *Gabinia*, en 139 av. J.-C. Auguste publia aussi, en 18 av. J.-C., une *lex Julia de ambitu*, qui n'eut plus qu'à s'occuper de la brigue dans les élections municipales (en dehors des irrégularités judiciaires qu'elle visait aussi), le jour où Tibère eut transporté les comices du Champ de Mars au sénat. G. L.-G.

BRIHUEGA, v. d'Espagne, prov. de Guadalajara, à 95 kil. de Madrid; sur la Tajuna. Le duc de Vendôme la prit aux Anglais et fit prisonnière leur arrière-garde en 1710. Pop. de la commune : 4,500 hab. Importante fabr. de draps.

BRIL (Mathieu et Paul), paysagistes flamands, nés à Anvers, le 1[er] en 1550, le 2[e] en 1556. Mathieu, m. en 1584, ayant visité l'Italie, orna de paysages les salles et les galeries du Vatican : il déroula, entre autres sujets, à l'étage le plus élevé, des processions romaines, qu'il peignit à fresque. Paul, m. en 1626, après avoir peint en détrempe, pour gagner sa vie, des boîtes et des dessus de clavecins, alla rejoindre son frère à Rome. Il cultivait également la fresque et la peinture à l'huile, tantôt coloriant de vastes espaces, tantôt représentant, sur cuivre ou sur toile, de petites vues agrestes. Son ouvrage le plus important, exécuté dans une salle du palais des souverains pontifes, en 1602, avait 68 pieds de large et une grande hauteur : on y voyait l'épisode de St Clément attaché à une ancre et jeté dans la mer. Le dessin de Paul Bril a une grande précision et semble même un peu dur. L'effet général domine dans ses tableaux, bien que les détails ressortent parfaitement. Sa couleur est habituellement monotone : cependant les tons qu'il lui donne sont fermes et vigoureux. Le musée du Louvre possède de lui sept tableaux, dont *les Pèlerins d'Emmaüs* et *Syrinx changée en roseau*. A. M.

BRILLAT-SAVARIN (Anthelme), né à Belley en 1755, m. en 1826, magistrat et littérateur, d'abord avocat dans son pays, puis, en 1789, député du tiers état à l'Assemblée constituante, où il combattit l'institution du jury et l'abolition de la peine de mort. Devenu magistrat, proscrit par la Terreur, il se réfugia aux États-Unis, revint sous le Directoire, fut réintégré dans ses fonctions, et bientôt appelé à la Cour de cassation. On a de lui quelques écrits politiques et judiciaires; mais l'ouvrage par lequel il est le plus connu est un spirituel traité de gastronomie, intitulé la *Physiologie du goût*, Paris, 1825. Ce livre, qui est le vrai code du gastronome, parut d'abord sous le voile de l'anonyme; il est écrit avec élégance, dans un style attrayant et varié, qui en a fait le succès et lui a valu les honneurs de plusieurs éditions. G. L.

BRILLE (LA), v. de Hollande. (*V.* Brielle.)

BRILON ou **BRILLON**, v. de Prusse (Westphalie), présid. d'Arnsberg; 4,520 hab. Église bâtie, dit-on, par Charlemagne; anc. ville hanséatique. Mines de plomb argentifère, cuivre, fer, zinc, etc.

BRIMHAM (Rochers de), en Angleterre, dans le Yorkshire, près de Ripley, sur la route de Patley-Bridge. Ce sont des groupes de rochers d'une forme étrange, clairsemés irrégulièrement sur un espace d'environ 40 acres. Plusieurs portent à leur sommet des pierres tournantes. L'un deux, nommé le Grand Canon, rend des sons caverneux. Un autre, la Pierre de Midi, est célèbre par les feux de la Saint-Jean que les paysans y allument chaque année.

BRIMO, surnom de Proserpine, de Cérès, de Cybèle, d'Hécate.

BRIMONT (François-Jean-René **RUINART**, vicomte de), économiste, né à Reims en 1770, m. en 1850. Il ouvrit au commerce des vins de Champagne des débouchés en Russie et en Angleterre, établit dans sa ville natale un mont-de-piété, une caisse d'épargne, un cours public de géométrie appliquée aux arts, paya les frais d'une foule d'expériences qui ont fait améliorer le sol de la Champagne, et montra une libéralité inépuisable pour les ouvriers et les pauvres. B.

BRINDES. *V.* Brindisi.

BRINDISI, anc. *Brundisium* ou *Brundusium*, v. du roy. d'Italie (prov. de Lecce), sur l'Adriatique, à l'embouchure de la Pratica, à 70 kil. N.-O. d'Otrante; 13,904 hab. Archevêché uni à Ostuni. Possède une vaste et bonne rade en avant du port. Célèbre déjà sous les Romains, qui en exploitaient les bancs d'huîtres et venaient par la voie Appienne s'y embarquer pour la Grèce et l'Orient; César bloqua dans ses eaux la flotte de Pompée, et commença alors l'encombrement du port, achevé par les Vénitiens au xv^e siècle; la ville déchut rapidement depuis lors. Elle s'est relevée de nos jours, et de grands travaux d'amélioration, bassins, jetées, canaux, y ont été entrepris depuis le percement du tunnel du mont Cenis et l'achèvement des voies ferrées de l'Italie méridionale. C'est auj. le port d'embarquement de la malle anglaise des Indes.

BRINDLEY (James), mécanicien et ingénieur anglais, né en 1716 dans le Derbyshire, m. en 1772, a fait le canal de Bridgewater, celui qui unit les deux mers par la Trent et la Mersey, et celui qui va de Bristol à Liverpool et à Hull. On lui doit la méthode de bâtir sans mortier des digues contre la mer. Il donna un plan d'assèchement des marais du Lincolnshire et les moyens de nettoyer les docks de Liverpool. B.

BRINIATES, peuple de l'anc. Italie, chez les Ligures, au S. du Pô supérieur, à l'O. de la Macra, dans le Montferrat actuel; aujourd'hui leur cap. est appelée *Brignolo*.

BRINKLEY (John), astronome anglais, né en 1763, m. en 1835, fut professeur d'astronomie à l'université de Dublin, président de la Société royale d'Irlande et évêque de Cloyne. Ses *Éléments d'astronomie*, 1819, sont un ouvrage classique. Il a démontré théoriquement la parallaxe de la Lyre, qui n'est cependant pas sensible aux instruments les plus délicats.

BRINKMAN (Charles-Gustave, baron de), diplomate et littérateur suédois, né en 1764 près de Stockholm, m. en 1848. Il fut secrétaire de légation à Dresde en 1792, chargé d'affaires à Paris en 1798, à Berlin en 1801, ministre plénipotentiaire à Londres en 1807, et conseiller d'État en 1810. Il entretint une correspondance littéraire et philosophique avec M^me de Staël.

On lui doit des *Poésies*, sous le pseudonyme de Selmar, Leipzig., 1789, des *Aperçus philosophiques*, Berlin, 1801, etc.

BRINOLIUM, nom latin de Brignoles.

BRINON-L'ARCHEVÊQUE. *V.* Brienon.

BRINON (M^me de), première supérieure de l'institution de Saint-Cyr. Fille d'un président du parlement de Normandie, elle était entrée chez les Ursulines, et s'était occupée de l'instruction des jeunes filles à Montmorency et à Noisy, avant de gagner la faveur de M^me de Maintenon. Mais la fortune l'éblouit; sa hauteur blessa tout le monde, et il fallut lui retirer ses fonctions à Saint-Cyr, 1688. B.

BRINONIA, nom latin de Brignoles.

BRINVILLIERS (Marie-Madeleine **DREUX D'AUBRAY**, marquise de), fille d'un lieutenant-civil, épousa en 1651 le marquis de Brinvilliers. Dissolue dès l'enfance, elle s'éprit de Gaudin de Sainte-Croix, officier de cavalerie, et le scandale fut tel que l'amant fut mis à la Bastille. Là il apprit l'art funeste de composer les plus subtils poisons, de l'italien Exili, qui avait fait périr, à Rome, plus de 150 personnes, sous le pontificat d'Innocent X. Sorti de prison, il apprit ces redoutables secrets à la marquise. Celle-ci, au bout de 4 ans, avait empoisonné son père, ses deux frères, sa sœur, et fit, comme en se jouant, bien d'autres victimes. Gaudin s'étant asphyxié par mégarde, en 1672, on trouva chez lui une cassette adressée à la marquise, qui contenait des paquets de poison et des lettres attestant les crimes de cette horrible empoisonneuse. Elle s'enfuit à Liége et fut condamnée à mort par contumace. Mais elle tomba par un stratagème entre les mains de la police française. On trouva dans ses papiers une confession détaillée, écrite de sa main; on lui fit son procès, et, le 16 juillet 1676, elle fut décapitée et brûlée. J. T.

BRIOCHE (Jean), célèbre arracheur de dents, établit à Paris, vers 1650, le premier théâtre de marionnettes. S'étant rendu en Suisse pour y installer son industrie, il fut un instant emprisonné à Soleure comme magicien.

BRIOCUM, nom latin de Saint-Brieuc.

BRION, vge du dép. de Maine-et-Loire, arr. de Baugé; 1,533 hab. Vins blancs.

BRION (L'amiral de). *V.* Chabot.

BRIONA, nom latin de Brienne.

BRIONA SILVA, nom latin de la Brenne, en Touraine.

BRIONI (Iles), dans le golfe de Venise, près des côtes de l'Istrie (N.-O. de Pola), dont elles dépendent. Beaux marbres gris.

BRIONIA, nom latin de Brionne (Eure).

BRIONNAIS ou **BRIENNAIS** (Le), *ager Brionensis*, petit pays de l'anc. Bourgogne, qui comprenait Semur en Brionnais, dans l'arr. de Charolles, Saint-Christophe en Brionnais et Saint-Laurent en Brionnais (Saône-et-Loire).

BRIONNE, *Brionia*, ch.-l. de cant. (Eure), arr. de Bernay, sur la Rille; autrefois fortifiée et importante pendant les guerres avec l'Angleterre. En 1050, concile dans lequel fut condamnée l'hérésie de Bérenger. 3,763 hab. Fabr. de draps; filatures, huileries.

BRIOSCO (Andrea), sculpteur et architecte italien, surnommé *Riccio* (frisé), né à Padoue après 1450, est l'auteur du candélabre en bronze et des deux bas-reliefs de Saint-Antoine de Padoue représentant *David combattant Goliath* et *David dansant devant l'arche*. Il donna, avec Alexandre Léopardo, les plans de la belle église Sainte-Justine. Quelques bronzes de Briosco sont encastrés dans la porte de la salle des Caryatides, au Louvre. B.

BRIOT (Nicolas), tailleur des monnaies sous Louis XIII, est regardé à tort comme l'inventeur du balancier : ce mode de monnayage fut imaginé sous Henri II par Brucher. Briot publia, en 1615, un livre intitulé : *Raisons, moyens et propositions pour faire toutes les monnaies du royaume uniformes, et faire cesser toutes falsifications*. Ses idées, rejetées en France, furent acceptées par les Anglais. B.

BRIOT (François), un des orfèvres les plus illustres du xvi^e siècle. Ses œuvres, toutes en étain, sont d'une composition exquise. B.

BRIOT (Charles-Auguste-Albert), mathématicien, né à Saint-Hippolyte (Doubs) en 1817, m. en 1882, fut admis le premier à l'École normale en 1838, enseigna les mathématiques au collège d'Orléans, 1841, à la Faculté des sciences de Lyon, 1845, au lycée Bonaparte, 1848, et au lycée Saint-Louis. Déjà répétiteur à l'École polytechnique, il devint, en 1855, maître de conférences de mécanique et d'astronomie à l'École normale, suppléa Leverrier à la Sorbonne, où il obtint ensuite la chaire de physique mathématique. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

On a de lui : *Leçons nouvelles d'arithmétique*; *Éléments de géométrie*, 2 vol. (avec M. Vacquant); *Leçons d'algèbre*; *Cours de cosmographie, ou Éléments d'astronomie*; *Leçons nouvelles de trigonométrie*, 2^e édit., 1850; *Leçons nouvelles de géométrie analytique*, 1851 (avec M. Bouquet); *Éléments d'arithmétique*, 1855; *Arpentage, levé de plans, nivellement*, 1858. — Il a publié en outre divers mémoires sur des questions de physique et de mécanique dans le *Journal des Mathématiques*, sur l'*Étude des fractions définies par des équations différentielles* dans le *Journal de l'École polytechnique*, XXVI^e cahier, 1856.

BRIOUDE, *Brivas*, s.-préf. (Haute-Loire), près de la rive g. de l'Allier; 4,747 hab. Tribunal de commerce, collège, biblioth. Belle église de Saint-Julien, fondée au ix^e siècle; pèlerinage célèbre au moyen âge. Fabr. de toiles et lainages. Commerce de vins, chanvre, antimoine, etc.

BRIOUDE (VIEILLE-), brg (Haute-Loire), arr. de Brioude; 1,600 hab. Beau pont sur l'Allier, bâti en 1454.

BRIOUX (Le), *ager Briocensis*, petit pays de l'anc. Poitou,

autour de Brioux, *Brigiosum* (Deux-Sèvres), auj. ch.-l. de cant., arr. de Melle; 1,220 hab.

BRIOVERA, nom latin de SAINT-LÔ.

BRIQUEBEC ou **BRICQUEBEC**, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Valognes, dans la forêt de son nom. Ruines d'un anc. château fort; 3,667 hab. Patrie du général Lemarois, à qui l'on a élevé une statue. Couvent de trappistes.

BRIQUEVILLE (ARMAND-FRANÇOIS-BON-CLAUDE, COMTE DE), né en 1785 à Bretteville (Manche), m. en 1844. Il sortit de l'école de Fontainebleau avec le grade de sous-lieutenant. Aide de camp du colonel Lebrun après la bataille d'Eylau, nommé capitaine par l'Empereur, qui devait le choisir en 1812 pour officier d'ordonnance, il fit les campagnes de Prusse, de Pologne, d'Espagne, de Portugal et de Russie. Lieutenant-colonel des lanciers de la garde impériale en 1813, il fit la campagne de France en 1814. Démissionnaire à la 1re Restauration, il reprit du service pendant les Cent-jours, et s'illustra à la bataille de Ligny, à la tête du 20e dragons. Faisant partie du corps de Grouchy, il insista pour que le maréchal marchât dans la direction de Waterloo, où l'on entendait le canon. Sous les murs de Paris, il tailla en pièces une colonne de cavalerie prussienne, et fut grièvement blessé. Écarté par la Restauration et député de l'opposition en 1827, il applaudit à la révolution de 1830, demanda la mise en jugement de la duchesse de Berry et le bannissement de la branche aînée des Bourbons, mais se sépara bientôt du gouvernement nouveau. G—T.

BRIS (DROIT DE), un des privilèges féodaux. Le seigneur s'emparait de tous les débris de navire après les naufrages. Ce droit s'exerça surtout en Bretagne; certains nobles attachaient, pendant la nuit, des feux à la queue des vaches ou aux cornes des taureaux, pour tromper et attirer les marins sur les écueils. La royauté usa du droit de bris après son triomphe sur la féodalité, et en fit une des prérogatives de l'amiral de France. Il a été supprimé par Louis XIV en 1681. B.

BRISA (CHARLES), ingénieur français du XVIe siècle, fit usage pour la première fois, à la bataille d'Arques, de l'artillerie légère. Son invention, longtemps oubliée, ne fut reprise que par Frédéric II.

BRISACH (NEUF-), *Neu-Breisach*, v. d'Allemagne (Alsace), près de la rive g. du Rhin; 2,772 hab. Tête de pont sur le fleuve; arsenal. Bâtie par Louis XIV en 1690, après la perte de Vieux-Brisach, et fortifiée par Vauban. Le fort Mortier, sur le Rhin, en dépend.

BRISACH (VIEUX-), *Alt-Breisach*, *Brisacius mons*, v. du grand-duché de Bade, sur la rive dr. du Rhin, vis-à-vis de Neuf-Brisach (Alsace); 3,255 hab. Place très forte autrefois; prise par le duc Bernard de Saxe-Weimar en 1638, par les Français en 1703, démantelée par l'empereur d'Allemagne en 1743, et bombardée par les Français en 1793. Fabr. de tabac.

BRISÆOS, surnom de Bacchus qui fut nourri par la nymphe Brisa, ou qui fut transporté enfant sur le promontoire Brisa, dans l'île de Lesbos.

BRISAU ou **BRUSAU**, en morave *Brezowa*, v. des États autrichiens (Moravie); 1,000 hab. Papeteries; farines; commerce de gruau.

BRISBANE, riv. de l'Australie (Queensland), sort des monts Craig, prolongement des montagnes Bleues, et se jette dans la baie de Moreton, en face de l'île de ce nom; cours d'environ 100 kil. — Ville de l'Australie, capitale du Queensland, à 27 kil. de l'embouchure du Brisbane, qui a vers cet endroit 600 m. de largeur; 36,169 hab. Commerce de laines et de coton. C. P.

BRISEBARRE (ÉDOUARD-LOUIS-ALEXANDRE), auteur dramatique, né à Paris en 1813, m. en 1871, écrivit environ 120 pièces, la plupart en collaboration avec d'autres auteurs et dans le genre du vaudeville bouffon. On distingue : *la Fiole de Cagliostro*, 1835; *Changée en nourrice; Pascal et Chambord*, 1839; *Mme Camus et sa demoiselle*, 1841; *le Tigre du Bengale*, 1849; *Drin-drin*, 1851. Dans le genre du drame, il a donné : *Rose Bernard*, 1857; *les Ménages de Paris*, 1859, etc.

BRISEIS, nom patronymique d'Hippodamie, fille de Brisès, prêtre de Jupiter à Lyrnesse en Cilicie. Tombée au pouvoir d'Achille après la prise de cette ville, elle fut enlevée par Agamemnon : de là la retraite d'Achille dans sa tente; de là les malheurs qui en furent la suite pour les Grecs, et dont le récit fait le sujet de l'*Iliade*.

BRISGAU, *Decumates agri*, anc. pays d'Allemagne, au N. de la Suisse, entre le Rhin et la forêt Noire, avait pour capitale Fribourg. Villes princip. : Vieux-Brisach, Zæhringen. Compris, à l'époque romaine, dans le pays des Alamans, le Brisgau forma au moyen âge un comté, que gouvernèrent les ducs de Zæhringen à partir du XIe siècle. En 1218, une partie passa aux margraves de Bade, et l'autre aux comtes de Kybourg et d'Urach. Le tout fut réuni, au XIVe siècle, entre les mains des archiducs d'Autriche, qui firent administrer le Brisgau par des baillis, au nombre desquels fut le célèbre Pierre de Hagenbach. Depuis le traité de Lunéville, 1801, et la paix de Presbourg, 1805, le pays a été partagé entre le roy. de Wurtemberg et le grand-duché de Bade. B.

BRISIGHELLA, v. du roy. d'Italie, prov. de Ravenne; 2,469 hab. Commerce de soie.

BRISSAC, brg (Maine-et-Loire); 1,069 hab. Érigé en duché-pairie en 1611 en faveur de Charles de Cossé, maréchal de France. Beau château du XVIe siècle, sauf deux tours plus anciennes.

BRISSAC. La maison de Cossé-Brissac est une des plus anciennes et des plus illustres de France. Ses principaux membres sont :

BRISSAC (**CHARLES Ier DE COSSÉ**, MARÉCHAL DE), célèbre capitaine, né en 1505, m. en 1563, fit ses premières armes au siège de Naples, 1528, où il fut pris par les Espagnols, servit dans le Roussillon, dans le Piémont et en Flandre, défit les Anglais près de Boulogne, 1545, conquit le Piémont, 1552, succéda à Coligny dans le gouvernement de la Picardie, 1559, et fut nommé gouverneur de Normandie en 1562. Son secrétaire, Boivin du Villars, a laissé des *Mémoires*. — Son frère, ARTUS, m. en 1582, se distingua sous Charles IX contre les calvinistes, et fut créé maréchal de France en 1567.

BRISSAC (**CHARLES II DE COSSÉ-**), fils de Charles Ier de Cossé, prit une grande part à la guerre contre les calvinistes sous Henri III, s'engagea dans le parti des Seize, accepta de Mayenne le gouvernement du Poitou et de La Rochelle, puis le commandement de Paris, qu'il livra à Henri IV en 1594; fut maréchal de France et plus tard duc et pair; m. en 1621, au siège de Saint-Jean-d'Angely.

BRISSAC (JEAN-PAUL-TIMOLÉON DE **COSSÉ-**), né en 1698, servit sur les galères de Malte en 1714, se signala contre les Turcs au siège de Corfou en 1716, fut fait maréchal de France en 1768, et mourut en 1784. Son fils aîné, LOUIS-JOSEPH-TIMOLÉON, avait été tué à la bat. de Rosbach, 1757.

BRISSAC (LOUIS-HERCULE-TIMOLÉON DE **COSSÉ-**), 2e fils du précédent, né en 1734, fut fait pair et grand panetier de France, gouverneur de Paris, colonel des Cent-Suisses, et, en 1791, commandant de la garde constitutionnelle de Louis XVI; massacré à Versailles en sept. 1792. B.

BRISSARTHE, *Brieserta* ou *Briasarthæ*, brg (Maine-et-Loire), sur la Sarthe, 920 hab. Église dont la nef remonte au VIIIe siècle. Sur la place devant cette église fut tué Robert le Fort en combattant les Normands, 25 juillet 866; on l'ensevelit à Séronne, ch.-l. de son comté.

BRISSIA, nom latin de la BRESSE.

BRISSON (BARNABÉ), né en 1531, m. en 1591, avocat général au parlement de Paris sous Henri III, 1575, président à mortier en 1583, fut ambassadeur de France en Angleterre. A son retour, il composa, par l'ordre du roi, le recueil d'ordonnances connu sous le titre de *Code de Henri III*, 1587. On a de lui encore : le célèbre traité *de Formulis et solemnibus populi Romani verbis*, ouvrage très savant, indigeste, et auquel il ne faut se fier qu'avec circonspection; et le *de Regio Persarum principatu*. Pendant les troubles de la Ligue, en 1589, il se laissa nommer premier président par les ligueurs, à la place d'Achille de Harlay, prisonnier à la Bastille. Devenu suspect aux Seize, il fut arrêté le 15 nov. 1591, à 9 heures du matin, en allant au Palais, confessé à 10, pendu à 11 à une poutre de la chambre du conseil. ED. T.

BRISSON (MATHURIN-JACQUES), né en 1723 à Fontenay-le-Comte, m. en 1806, cultiva, avec un égal succès, la physique et l'histoire naturelle, et fut successivement maître de physique et d'histoire naturelle des enfants de France, censeur royal, professeur de physique au collège de Navarre, où il remplaça l'abbé Nollet, et membre de l'Académie des sciences. Ses ouvrages les plus remarquables sont : *Ornithologie*, Paris, 1760, 6 vol. (en latin et en français), d'un style sec et aride, mais remarquable pour la classification, qui diffère peu de celle de Linné, et pour l'exactitude des descriptions; Buffon le cite à chaque instant; *Pesanteur spécifique des corps*, Paris, 1787, in-4o, livre important par la variété et la précision des expériences, que déparent à peine quelques erreurs; *Regnum animale in classes novem distributum*, Paris, 1756, in-4o, Leyde, 1762; *Dictionnaire raisonné de physique*, Paris, 1781, oublié depuis longtemps; *Histoire de l'Électricité*, trad. de Priestley, avec des notes de lui, dans lesquelles il défend la théorie de l'abbé Nollet et attaque Franklin et Priestley lui-même; *Instructions sur les nouveaux poids et mesures*, Paris, 1799. F.

BRISSON (BARNABÉ), inspecteur des ponts et chaussées, né à Lyon en 1777, m. en 1828, élève de Monge, dirigea les travaux du canal de Saint-Quentin, protégea contre les marées de l'Océan les pays de l'Escaut, et construisit le grand pont de Châlons, sur la Marne.

Il a laissé deux livres très estimés : *Essai sur l'art de projeter les*

canaux de navigation, et *Essai d'un système général de navigation intérieure de la France.*

BRISSOT (Jean-Pierre), dit *de Warville*, du nom d'un village près de Chartres, où il naquit en 1754. Il suivit d'abord la carrière du barreau, et l'abandonna bientôt pour la littérature. Sa *Théorie des lois criminelles*, 1780, et sa *Bibliothèque des lois criminelles*, 1782-86, 10 vol., le firent connaître honorablement. L'exaltation de ses idées sur l'inégalité des conditions sociales l'ayant fait soupçonner d'être l'auteur de plusieurs pamphlets, il fut mis deux fois à la Bastille. Dans l'intervalle de ces incarcérations, il alla rédiger en Angleterre le *Journal du lycée de Londres*, qui renferme d'intéressantes notices littéraires. Il fut un des fondateurs de la *Société des amis des noirs* en 1787, puis visita les États-Unis, d'où la révolution de 89 le rappela. Rédacteur du *Patriote français*, membre de la Commune de Paris, il fut chargé, après le 14 juillet, d'aller recevoir les clefs de la Bastille des mains des vainqueurs. Lors du retour de Louis XVI après sa fuite à Varennes, juillet 1791, Brissot rédigea la fameuse pétition pour la déchéance du roi. (*V.* Lafayette.) Député de Paris à l'Assemblée législative, il fit déclarer la guerre à l'Autriche en 1792. Envoyé à la Convention par le département d'Eure-et-Loir, il tenta courageusement de s'opposer à la condamnation de Louis XVI par l'Assemblée, et vota pour le renvoi aux assemblées primaires. Ce fut encore lui qui fit déclarer la guerre à l'Angleterre et à la Hollande en 1793. Attaqué par les montagnards pour son modérantisme, objet de la haine de Robespierre à cause de ses idées sur le fédéralisme, il succomba au 31 mai avec les Girondins, qu'on appelait de son nom *Brissotins*, prit la fuite, fut arrêté, et monta sur l'échafaud le 31 octobre 1793. Brissot occupa un rang honorable comme orateur dans les assemblées politiques. Le style de ses livres a de la chaleur, de l'élévation, mais trop d'emphase.

Il a laissé des *Mémoires* et un *Testament politique* qui ont été publiés en 1829-32, Paris, 4 vol. R.

BRISTOL, *Bristolium*, cité-comté d'Angleterre, dans les comtés de Glocester et de Somerset, au confluent de l'Avon et du Frome, à 15 kil. de la mer. Port important, après Londres et Liverpool. Évêché depuis 1541, uni à Glocester. Écoles nombreuses; grand collège fondé en 1829; bibliothèque publique. Le faubourg Clifton a des bains minéraux fréquentés. Industrie considérable en savons, verrerie, machines, sucre, tabac, poterie, épingles, etc. Pop., 210,134 hab. Docks et bassins de construction. Commerce avec l'Amérique. Communications régulières avec les États-Unis depuis 1838. Pont de fer suspendu à 170 m. sur les rochers de l'Avon. Cathédrale du XIIe siècle. Ville saxonne, elle était importante, sous Édouard III, par son commerce de laines. — Patrie de Séb. Cabot, de Chatterton, de Southey, de Sir Lawrence. Aux environs on trouve les pierres ou diamants de Bristol, imitant le diamant.

BRISTOL (Canal de), *Bristol-Channel*, en latin *Manica Bristoliensis*, Manche de Bristol, ou *Æstuarium Sancti Georgii*, golfe de l'Atlantique, sur la côte O. de l'Angleterre, entre le pays de Galles et la presqu'île de Cornouailles; il reçoit la Severn et l'Avon, et prend son nom de la ville de Bristol; il a 190 kil. de long, et 160 de large à l'entrée; ses marées atteignent la plus grande hauteur connue en Europe (50 pieds). Il forme les baies de Milford, de Caermarthen et de Swansea au N., et celle de Barnstaple au S.

BRISTOL, v. des États-Unis de l'Amérique du Nord (Rhode-Island); port sur la baie de son nom, en face de l'île de Rhode-Island; 5,900 hab. Comm. actif. — brg du Connecticut; 2,900 hab. Fabr. importante d'horloges en bois. — brg de l'État de New-York; 2,000 hab. Aux environs, sources de gaz inflammables.

BRITANNIA, nom latin de la Bretagne et de la Grande-Bretagne.

BRITANNIA (Pont), pont tubulaire jeté entre l'Angleterre et l'île d'Anglesey, et assez solide pour supporter le passage des trains de chemin de fer. Fairbairn paraît en avoir eu la première idée; Stephenson l'a exécutée. La partie du pont jetée sur le golfe de Conway a 121m,84 de long, 4m,14 de large, 7m,31 de hauteur; celle du canal de Menai a 454m 75 de long. Ces travaux ont été exécutés de 1847 à 1850.

BRITANNICUS (Ti. Claudius), fils de l'empereur Claude et de Messaline, né l'an 794 de Rome, 41 ap. J.-C. Il reçut d'abord de son père le surnom de *Germanicus*; ensuite, lorsque Claude eut reçu du sénat le surnom de *Britannicus* pour ses succès en Bretagne, on le donna aussi à son fils. Il ne fut heureux que tant que vécut sa mère. Quand Claude se fut remarié avec Agrippine, il fut privé du trône par les artifices de sa belle-mère au profit de Néron, fils d'un premier mariage d'Agrippine avec Domitius Ahenobarbus. Néron, ayant voulu échapper à la tutelle d'Agrippine et se voyant menacé par elle d'une intrigue au profit de Britannicus, empoisonna ce jeune prince dans un festin, l'an 807. Cette catastrophe a fourni à Racine le sujet d'une tragédie. Titus, qui avait été l'ami de Britannicus, lui fit élever deux statues que l'on portait dans les fêtes publiques. Il reste quelques médailles de Britannicus.

Sur sa mort, *V.* Tacite, *Ann.* XIV, XIII. B. et G. L.-G.

BRITANNICUS (Jean), humaniste italien, né à Palazzolo, m. en 1510. Il a laissé de savants commentaires sur Perse, Juvénal, Térence, Ovide et Stace.

BRITANNIQUES (Îles-), le plus grand archipel de l'Europe, dans l'océan Atlantique, au N.-O. du continent, dont il est séparé par la mer du Nord, le Pas-de-Calais et la Manche. Il comprend deux vastes îles, la Grande-Bretagne (Angleterre et Écosse) et l'Irlande, et des îles secondaires, les Shetland, les Orcades, les Hébrides ou Western, Man, Anglesey, les Sorlingues, Wight, Thanet. On y joint à tort les îles anglonormandes. (*V.* Bretagne [Grande-].)

BRITINNIACA CURTIS, nom latin de Saint-Brin.

BRITO (Bernardo de), historien portugais, né dans la prov. de Beira en 1570, m. en 1617, religieux du couvent d'Alcobaça, a écrit une série d'*Éloges* des rois de Portugal, ainsi qu'une histoire de la *Monarchie lusitanienne*, où il remonte jusqu'au déluge, et qu'il n'a point achevée; ce livre s'arrête à la conquête des Arabes. Le style est ferme et vigoureux. Brito trouva un habile continuateur dans Antonio Brandão, professeur à Coïmbre. B.

BRITOMAR ou **VIRIDOMAR**, chef de la tribu gauloise de Gésates, vaincu et tué par le consul Marcellus à Clastidium, l'an 530 de Rome, 222 av. J.-C.

BRITOMARTIS, antique divinité de la Crète. Elle paraît avoir été une déesse de la nature révérée par les pêcheurs et les chasseurs, protectrice des ports et de la navigation. On l'identifia ensuite avec Diane. Elle avait, dit-on, inventé les filets, d'où vient son surnom de Dictynne (en grec *dictyon*, filet).

Hœck, *Creta*, t. II, p. 158-180.

BRITONES ou **BRITTONES**, nom latin des Bretons, soit de l'anc. Angleterre, soit de l'Armorique.

BRITTON (Thomas), charbonnier, musicien et bibliophile, né vers 1650 en Angleterre (comté de Northampton), m. en 1714. En recherchant, au milieu de ses travaux de chaque jour, les compositions de Jenkins, de Simpson, de Purcell, chez les petits libraires, il fit la connaissance de plusieurs membres de l'aristocratie, et fonda chez lui des réunions musicales qui se continuèrent de 1678 à 1714. On y put voir Hændel, qui vint à Londres en 1710, Bolingbroke, le comte de Burlington, le duc de Chandos, peut-être Pope et Addison. On voit au Musée britannique le portrait de Britton en jaquette bleue, une mesure de charbon à la main, peint par Woollaston. A. G.

BRIVA CURETIA, nom latin de Brives-la-Gaillarde.

BRIVA ISARÆ, v. de l'anc. Gaule belgique, chez les Véliocasses; auj. *Pontoise*.

BRIVADOIS (Le), *Ager Brivatensis*, petit pays de l'anc. Auvergne, autour de Brioude (Haute-Loire).

BRIVAS, v. de l'anc. Gaule (Aquitaine), près de l'Allier; auj. *Brioude*.

BRIVATES PORTUS, port de l'anc. Gaule, chez les Namnètes; auj. *baie de Pinnebe* ou *Brivain*. — v. de l'anc. Gaule (Lyonnaise IIIe); auj. *Brest*.

BRIVE-LA-GAILLARDE, *Briva Curetia*, s.-préf. (Corrèze), sur la Corrèze. Trib. de commerce; collège; 11,920 hab. Ville ancienne, où Gondebaud fut proclamé roi d'Aquitaine. Comm. de truffes, marrons, huile de noix, ardoises. Patrie du cardinal Dubois et du maréchal Brune.

BRIVIESCA ou **BRIBIESCA**, en latin *Virovesca*, v. d'Espagne, dans la prov. de Burgos, sur l'Oca. Pop. de la commune : 4,000 hab. Ruines d'un château dans lequel Jean Ier assembla les Cortès en 1388; cette assemblée rendit plusieurs lois importantes, et donna pour toujours à l'héritier présomptif de la couronne le titre de prince des Asturies.

BRIVODURUM, v. de l'anc. Gaule lyonnaise, chez les Sénonais; auj. *Briare*.

BRIX, v. de Bohême. (*V.* Brux.)

BRIXELLUM, v. et forteresse de l'anc. Gaule cisalpine, sur la rive dr. du Pô : c'est là que l'empereur Othon se donna la mort; c'est auj. *Bresello* ou *Bregello*.

BRIXEN, *Brixia* en latin, v. des États autrichiens (Tyrol), ch.-l. de cercle, au confluent de la Rienz et de l'Eisach dans la vallée de l'Adige; 4,349 hab. Évêché autrefois princier, sécularisé en 1803. Vin renommé.

BRIXENTES, peuple de l'anc. Rétie, au N. de l'Italie; leur ville principale, ayant le même nom, est auj. *Brixen*.

BRIXHAM, v. d'Angleterre (comté de Devon), sur la Manche, à l'extrémité de la baie de Torbay; pop. de la paroisse, 5,080 hab. C'est dans ce port que Guillaume III débarqua, le

5 nov. 1688, pour prendre possession du trône d'Angleterre. Aux environs, mines de fer et carrières de marbre.

BRIXIA, v. de l'anc. Gaule cisalpine, dans l'Italie du nord, colonie étrusque; auj. *Brescia*.

BRIXIA, nom latin de BRIXEN dans le Tyrol.

BRIZEUX (JULIEN-AUGUSTE-PÉLAGE), poète, né à Lorient en 1806, m. en 1858, consacra son talent à peindre les mœurs de la Bretagne. Quelques pièces insérées dans la *Revue des Deux-Mondes*, en 1833, furent remarquées. Encouragé par ce succès, il donna, en 1836, *Marie*, poème dont une aventure de sa première jeunesse fait le sujet. Brizeux publia ensuite une sorte d'épopée rustique intitulée *les Bretons*, puis *Primel et Nola*, *les Pêcheurs*, *Telen Arvor*; *Histoire des Indo-Armoricains*, 1854, et *Histoires poétiques*, 1855.

BRIZO, déesse révérée à Délos, où les femmes lui portaient des offrandes de tout genre, excepté du poisson. Elles lui demandaient l'heureuse traversée des navires et l'explication des songes. On appelait brizomancie l'art de deviner l'avenir par le moyen des songes (*brizein*, dormir; *manteia*, divination).

BRIZOUT DE BARNEVILLE, industriel et mécanicien, né à Rouen en 1749, m. en 1842. Il perfectionna une machine à filer très fin le coton inventée par son père, obtint, en 1786, un local aux Quinze-Vingts pour y établir ses métiers, et donna des mousselines supérieures à celles de l'Inde. Son atelier fut acquis par Louis XVI en 1788. Il devint, pendant la Révolution, commissaire des guerres, se ruina, et fit, sous tous les gouvernements, de vains efforts pour obtenir l'argent nécessaire à l'exploitation de sa découverte. B.

BROAGIUM, nom latin du BROUAGE.

BROCA (PAUL), célèbre chirurgien et anthropologiste, né à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), en 1824, m. en 1880. Ayant terminé ses études médicales et reçu agrégé en 1853, il fut chirurgien des hospices et hôpitaux de Bicêtre en 1861, de la Salpêtrière en 1862, de Saint-Antoine en 1865, de la Pitié en 1867, des cliniques en 1872. Il devint professeur de pathologie chirurgicale à la faculté de médecine, puis de clinique externe; il fut élu membre de l'Académie de médecine le 26 juillet 1866. P. Broca a été, à la fin de 1875, l'un des fondateurs de l'École d'anthropologie; il y a professé lui-même le cours d'anthropologie anatomique. Il fut vice-président de la commission spéciale de la section d'anthropologie à l'Exposition universelle de 1878. Décoré en 1868, promu officier en 1879, élu sénateur inamovible le 5 février 1880. Une souscription a été ouverte pour lui élever un monument.

Il a publié les ouvrages suivants : *de l'Étranglement dans les hernies abdominales*, thèse de concours d'agrégation, 1853, 2e édit. 1856; *des Anévrismes et de leur traitement*, 1856; *Études sur les animaux ressuscitant*, 1860, in-8 avec pl.; *Recherches sur l'hybridité animale en général et sur l'hybridité humaine en particulier*, 1860, in-8o; *Instructions générales pour les recherches anthropologiques*, 1865; *Traitement des tumeurs*, 1865-69; *Mémoires sur les caractères physiques de l'homme préhistorique*, 1869; *l'Ordre des primates*, parallèle anatomique de l'homme et des singes, 1870; *sur l'Origine de la répartition de la langue basque*, 1875; *Instructions craniologiques et craniométriques*, pour la Société d'anthropologie de Paris, 1875, in-8o; il a collaboré avec MM. C. Bonamy et Émile Beau au *Grand Atlas d'anatomie descriptive du corps humain*, in-4o avec planches, et fourni des articles à divers recueils spéciaux de médecine et de chirurgie, au *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, à l'*Encyclopédie générale* et surtout à la *Revue d'anthropologie*, dont il devint le rédacteur en chef et dans laquelle il fit paraître plusieurs de ses travaux cités plus haut.

BROCARD, dominicain allemand du XIIIe siècle, se rendit dans le Levant en 1232, visita l'Arménie, l'Égypte, la Palestine, et écrivit la relation de ses voyages, qui parut en 1475, à Lubeck, dans la *Catena temporum*, 2 vol. in-fol. D'Anville l'a souvent pris pour guide.

BROCARIO (ARNAUD-GUILLAUME DE), imprimeur espagnol du XVIe siècle, célèbre par la Bible polyglotte, dite de Ximénès, ou de Complute (nom latin d'ALCALA), ou d'Alcala, en 6 vol. in-fol., éditée de 1514 à 1516. Cette Bible, entreprise sous les auspices du cardinal de Ximénès, lui coûta plus de 50,000 écus d'or. Léon X en fixa le prix à 6 ducats d'or et demi (40 fr.). Maccarthy en a acheté un exemplaire sur vélin à la vente de Pinelli, 1789, pour 11,200 fr. C—s.

BROCART ou **BURCHARD**, jurisconsulte, précepteur de Conrad le Salique et évêque de Worms de 1012 à 1024, compila le grand volume des *Décrets*, et acquit une telle autorité, qu'il suffisait, dans les disputes de l'école, d'alléguer une de ses sentences pour terrasser son adversaire. De là vient le nom de *Burcardicum* ou *Brocardicum*, un *brocard*, qui désignait une réflexion sans réplique.

BROCAVUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Brigantes; auj. *Brougham*.

BROCCHI (J.-B.), savant géologue italien, né à Bassano en 1772, m. en Égypte en 1826, professeur d'histoire naturelle à Brescia, 1802, inspecteur du jardin botanique de cette ville, 1808, membre du conseil des mines et de l'institut de Milan, ingénieur du vice-roi d'Égypte, 1822.

Il a composé un grand nombre de mémoires, et publié entre autres travaux : *Conchyologia fossilis subapennina*, Milan, 1814, 2 vol. in-4o, ouvrage du plus grand mérite; *dello Stato fisico del suolo di Roma*, Rome, 1820, avec carte géognostique de Rome, et un mémoire sur l'air de Rome et des environs.

BROCHANT DE VILLIERS (ANDRÉ-JEAN-FRANÇOIS-MARIE), géologue et minéralogiste, né à Paris en 1773, m. en 1840, inspecteur général des mines, directeur de la manufacture de glaces de Saint-Gobain, membre de l'Académie des sciences, a publié : *Traité élémentaire de minéralogie*, Paris, 1801-2; *Traité de cristallographie*, 1818. Mais son travail capital est sa collaboration à la *Carte géologique de la France*, avec Élie de Beaumont et Dufresnoy.

BROCKEN (MONT), *Bructerus*, *Melibocus mons*, appelé par le peuple BLOCKSBERG, dans la prov. prussienne de Saxe; c'est le point culminant du Hartz, 1,140 m. L'Ocker et la Bode y ont leur source. Les brouillards et les nuages qui l'enveloppent, agités par le vent, offrent de bizarres tableaux, dans lesquels la tradition a vu des danses de sorcières. Le phénomène du spectre du Brocken consiste dans la réflexion d'ombres et de maisons sur les nuages faisant face au soleil couchant. B.

BROCKHAUS (FRÉDÉRIC-ARNOLD), fondateur d'une célèbre maison de librairie à Leipzig, né à Dortmund en 1772, m. en 1823. D'abord négociant à Dortmund et à Amsterdam, il établit dans cette dernière ville, en 1806, une maison de librairie, qu'il transféra en 1811 à Altenbourg, et de là, en 1817, à Leipzig, où elle existe encore. Il a publié un grand nombre d'ouvrages dans le seul intérêt du développement scientifique. Sa publication la plus célèbre est l'*Encyclopédie universelle*, connue sous le nom de *Conversations-Lexicon*, dont la 1re édit. est de 1810, et dont la 10e a été commencée en 1850. Brockhaus a aussi publié le *Dictionnaire bibliographique universel*, d'Ébert; le *Manuel de la littérature allemande*, d'Ersch; l'*Histoire des Hohenstaufen*, de Raumer; l'*Encyclopédie universelle des sciences et des arts*, d'Ersch et Gruber, etc. Son établissement comprend, outre la maison de librairie, une imprimerie, une fonderie de lettres, une imprimerie de gravures, un atelier pour la construction des machines et un atelier de reliure. E. S.

BROCOMAGUS, v. de l'anc. Germanie supérieure, chez les Triboques; auj. *Brumpt*.

BROD, v. forte des États autrichiens (Moravie), sur l'Olsawa; 3,400 hab. Beau château des princes de Kaunitz. — v. forte, ch.-l. de cercle, dans la Croatie, sur la rive g. de la Save; comm. avec les prov. turques; 3,400 hab. — v. de Bohême, cercle et au S.-E. de Czaslau, sur la Sazawa; 4,987 hab. L'empereur Sigismond y fut battu par Ziska en 1422. Gymnase de prémontrés.

BRODEAU (VICTOR), poète français, né à Tours, m. en 1540, fut valet de chambre et secrétaire de Marguerite de Navarre et de François Ier. Ses poésies, dont Marot faisait estime, ont de l'aisance et de la naïveté; les *Louanges de J.-C.* ont été imprimées à Lyon, en 1540.

BRODEQUIN, chaussure romaine. (*V.* CAMPAGUS et SOCCUS.)

BRODEQUINS, anc. instruments de torture : l'un était une chaussure de parchemin, dont on enveloppait la jambe du patient, et qui, se contractant à l'approche du feu, comprimait douloureusement la peau. L'autre consistait en 4 planchettes liées fortement autour des jambes; on introduisait, à coups de maillet, des coins de fer ou de bois entre ces ais et les jambes, de manière à briser les os. B.

BRODERA, v. de l'Hindoustan. (*V.* BARODA.)

BRODERSON (ABRAHAM), gentilhomme suédois, favori de Marguerite de Valdemar, contribua puissamment à la réunion des 3 couronnes scandinaves en 1397. Éric le Poméranien, neveu et héritier de Marguerite, fut jaloux du crédit de Broderson, et le fit arrêter et mettre à mort, en 1410, au château de Sonderbourg. B.

BRODIE (BENJAMIN COLLINS), chirurgien anglais, né en 1783 à Winterslow (Wilts), m. en 1862, fut attaché, de 1808 à 1830, à l'hôpital Saint-George de Londres, devint professeur d'anatomie au Collège royal des chirurgiens en 1819, premier chirurgien de la reine, etc. Il a apporté de nombreuses améliorations aux instruments de chirurgie.

On a de lui : *Recherches sur l'influence de la chaleur animale*, 1810; *Expériences et Observations sur les divers modes d'action des poisons végétaux*, 1819; *Lectures sur les affections des voies urinaires*, 1839; *Observations pathologiques et chirurgicales sur les maladies des articulations*, 5e édit., 1851, etc.

BRODY, v. des États autrichiens (Gallicie), près de la frontière russe, dans le cercle de Zloczow, 23,000 hab., dont 14,000 Juifs. Érigée en ville libre commerciale en 1799. Direction des douanes, tribunal de commerce. Riche hôpital. Foires considérables. Important entrepôt entre l'Autriche, la Russie, la Turquie, la Moldavie, et la Valachie. Corderies, tanneries. Château du comte Potocki.

BRODZINSKI (CASIMIR), poète polonais, né à Krolowsko en 1791, m. à Dresde en 1835. Il fit avec les Français la cam-

pagne de 1812 contre les Russes, combattit à Leipzig en 1813, et fut professeur d'esthétique à l'université de Varsovie. On a de lui des poésies, où la vie du paysan polonais est peinte avec vérité, des travaux de critique, une trad. de *Job*, un choix de chants populaires serbes ou bohêmes. Il est le chef de l'école dont Mickiewicz fut un des plus brillants représentants. Ses *Poésies* ont été publiés à Wilna, en 1842.

BROEK (on prononce *brouk*), vge de Hollande, à 10 kil. N.-E. d'Amsterdam; 1,560 hab. Résidence des riches négociants d'Amsterdam, renommée pour sa propreté minutieuse et son luxe : trottoirs dallés en faïence : rues pavées en briques, interdites aux animaux et aux voitures.

BROEKHUYSEN (VAN). *V.* BROUKUSIUS.

BRŒMSEBRO, vge de Suède, dans la prov. de Calmar, célèbre par le traité de 1645 entre la Suède et le Danemark : les Suédois étaient affranchis des péages du Sund; ils obtenaient les prov. de Jæmteland et de Herjelade, les îles de Gothland et d'Œsel, et la possession du Halland pendant 30 ans.

BRŒNDSTED (PETER-OLAF), savant danois, né à Fruering (Jutland) en 1780, m. à Copenhague en 1842. Après avoir étudié à l'université de Copenhague, il fit, de 1811 à 1813, un grand voyage en Grèce. Nommé à son retour professeur de philologie grecque, il parcourut encore les îles Ioniennes, la Sicile, l'Angleterre, et séjourna plusieurs années à Paris.

On a de lui : *Voyages dans la Grèce*, 1826-30, 2 vol. in-fol. et in-4°; *Souvenirs d'un séjour en Grèce pendant les années 1827-28*, 1833; *Essais sur l'histoire de Danemark*, Copenhague, 1817-18, d'après les mss franç. du moyen âge; *les Bronzes de Siris*, Copenhague, 1837, in-4°, etc.

A. G.

BROGLIE, famille originaire de Quiers ou Chieri en Piémont. Son nom, auj. francisé, était *Broglio*. Elle a fourni beaucoup d'hommes distingués, dont les principaux sont :

BROGLIE (FRANÇOIS-MARIE DE), né vers 1600, page du prince Maurice de Savoie et comte de Revel, s'attacha à Mazarin, entra au service de la France, se signala au siège de Lérida, et mourut en 1656.

BROGLIE (VICTOR-MAURICE, COMTE DE), né en 1639, m. en 1727, fit les campagnes de Flandre, 1667; de Franche-Comté, 1668; de Hollande, 1672; combattit sous Condé à Senef, sous Turenne à Mulhausen, et sous le maréchal de Créqui en Alsace. Gouverneur du Languedoc, il poursuivit avec rigueur les protestants des Cévennes, et fut créé maréchal de France en 1724.

BROGLIE (FRANÇOIS-MARIE, DUC DE), 3e fils du précédent, né en 1671, m. en 1745, servit avec distinction sous Luxembourg, Catinat, Boufflers, Vendôme, Villars, et s'illustra à Fleurus, à Denain et à Fribourg. Ambassadeur à Londres en 1724, maréchal en 1734, il commanda en Italie, gagna, avec le maréchal de Coigny, les batailles de Parme et de Guastalla sur les Autrichiens, fut envoyé en Bohême en 1741, et ramena de Prague, avec Belle-Isle, une armée vivement pressée par les Hongrois. Des intrigues de cour l'obligèrent de se retirer dans ses terres.

BROGLIE (VICTOR-FRANÇOIS, DUC DE), fils aîné du précédent, né en 1718, servit d'abord en Alsace sous le maréchal de Coigny, se distingua à Haguenau et à Fribourg, et, passant à l'armée de Flandre, combattit à Raucoux et à Lawfeld. En 1757, il assista, sous les ordres du maréchal d'Estrées, à la bataille d'Hastenbeck, et, sous le duc de Soubise, à celle de Rosbach, battit Ferdinand de Brunswick à Sondershausen, 1758, et à Bergen, 1759, reçut alors le bâton de maréchal, remporta une nouvelle victoire à Corbach, 1760, mais fut disgracié après un échec qu'il essuya avec Soubise à Fillingshausen. Le public prit parti pour le maréchal de Broglie, qui, en 1764, fut nommé gouverneur des Trois-Évêchés. En juillet 1789, Louis XVI le prit pour ministre de la guerre et commandant des forces réunies autour de Versailles. Obligé de s'enfuir de Paris, il faillit être égorgé à Verdun, commanda l'armée des princes en 1792, organisa un corps pour le compte de l'Angleterre en 1794, passa au service de la Russie en 1797, et mourut à Munster en 1804.

La relation de ses campagnes, tirée de ses papiers, se trouve dans les *Mémoires sur la guerre de Sept ans* par Bourcet, Paris, 1792.

BROGLIE (CHARLES-FRANÇOIS, COMTE DE), frère du précédent, né en 1719, m. en 1781, se distingua comme diplomate, Ambassadeur en Pologne en 1752, il créa dans ce pays un parti français pour balancer l'influence russe. Il servit dans la guerre de Sept ans, sous les ordres de son frère, obtint le grade de lieutenant général, et s'illustra par la défense de Cassel, 1761. Chargé de diriger la correspondance secrète de Louis XV, il se brouilla avec les ministres, fut exilé, rentra en faveur, et se vengea en contribuant à la disgrâce de Choiseul.

BROGLIE (MAURICE-J.-MAD. DE), fils de Victor-François, né en 1766, émigra en Pologne pendant la Révolution, revint en France en 1803, et, après avoir été nommé aumônier de Napoléon Ier, puis évêque d'Acqui en Piémont, 1805, et enfin de Gand, il fit à l'empereur une vive opposition dans le concile national de 1811. Enfermé quelque temps à Vincennes, relégué dans l'île Sainte-Marguerite, il rentra dans son diocèse en 1814, engagea une autre lutte contre le roi Guillaume, fut condamné par contumace à la déportation par la cour d'assises de Bruxelles en 1817, et mourut à Paris en 1821.

BROGLIE (VICTOR-CLAUDE, PRINCE DE), frère du précédent, né en 1757, servit dans la guerre d'Amérique, fut député de la noblesse de Colmar et de Schelestadt aux états de 1789, approuva les principes de la Révolution, servit à l'armée du Rhin comme maréchal de camp, 1791; destitué pour avoir refusé de se soumettre à la révolution du 10 août, et mis en accusation, le tribunal révolutionnaire le fit exécuter, 27 juin 1794.

BROGLIE (ACHILLE-CHARLES-LÉONCE-VICTOR, DUC DE), fils de Victor-Claude, homme d'État, né à Paris en 1785, m. en 1870, fut amené en Allemagne après la mort de son père pendant la Terreur, revint après le 9 thermidor, entra comme auditeur au conseil d'État sous l'empire, accomplit avec succès des missions en Illyrie et en Espagne, et accompagna l'abbé de Pradt à Varsovie en 1812, M. de Narbonne à Prague en 1813. Porté à la Chambre des pairs par Talleyrand en 1814, il épousa la fille de Mme de Staël. Après la seconde Restauration, il s'opposa aux mesures réactionnaires, spécialement à la condamnation du maréchal Ney, combattit la loi des catégories en 1816, la loi sur la presse de 1817, la censure, le droit d'aînesse, les restrictions apportées au droit électoral, la contrainte par corps en matière civile, et fut l'adversaire de tous les ministères, excepté ceux de Decazes et de Martignac. Membre de la société Aide-toi, le ciel t'aidera, de la Société des amis de la presse, de la Société pour l'abolition de l'esclavage, il témoigna encore son libéralisme par la fondation de la *Revue française* en 1828. La révolution de 1830 lui ouvrit la carrière des affaires. Ministre de l'instruction publique et des cultes dans le cabinet du 9 août, il se retira à l'avènement du ministère Laffitte, 3 nov. Chargé du portefeuille des affaires étrangères, 11 oct. 1832, il fit voter le traité relatif à l'indépendance et à l'emprunt de la Grèce; il se retira en 1834 après le rejet du projet de loi relatif à une indemnité réclamée par le président des États-Unis Jackson, reprit son poste quelques mois après, et attacha son nom à la convention conclue avec l'Angleterre pour la répression de la traite des noirs. Depuis 1836, il ne voulut faire partie d'aucun cabinet. Député de l'Eure à l'Assemblée législative de 1849, il rentra dans la vie privée après le coup d'État de 1851. Il fut nommé membre de l'Académie française en 1855, et, en 1866, il entra à l'Académie des sciences morales et politiques, dont il était membre libre depuis 1833.

On a ses *Écrits et discours*, Paris, 1863. B.

BROGLIE ou **CHAMBROIS**, ch.-l. de cant. (Eure), arr. de Bernay; comm. de papier; étoffes de laine; 1,140 hab.

BROGLIE (TOURS DE), anc. château. (*V.* LANSAC.)

BROGLIO. *V.* BROGLIE.

BROGNY (JEAN ALLARMET DE), cardinal, né à Brogny près d'Annecy en 1342, m. en 1426, fils d'un paysan et gardeur de pourceaux, devint évêque de Viviers, d'Ostie et archevêque d'Arles. Il présida le concile de Constance, 1415, y fit déposer l'antipape Benoît XIII, et s'efforça d'obtenir par la persuasion la soumission de Jean Huss, dont il prononça pourtant la sentence. On doit à sa libéralité l'hôpital d'Annecy et le collège Saint-Nicolas à Avignon.

Son *Histoire* a été écrite par l'abbé Soulavie, Paris, 1774 (très rare).

BROLIACENSIS AGER, nom latin du BRULLIOLAIS.

BROMALES. *V.* BRUMALES.

BROMBERG, anc. *Ascaucalis*, en polonais *Bydgoscz*, v. des États prussiens (prov. de Posen), ch.-l. de régence, sur la Brahe, affl. de g. de la Vistule. Comm. actif de grains, cuirs, draps, laines, etc. Gymnase. Fabr. de laines et de tabac; 34,044 hab. — La régence de Bromberg, l'une des deux de la prov. de Posen, a 11,448 kil. carrés et 607,524 hab. Elle est divisée en 9 cercles. Villes princip., Bromberg et Gnesen. — Le canal de Bromberg ou de la Netze, long de 30 kil., unit l'Oder à la Vistule par la Netze et la Wartha. E. S.

BROMIOS, c.-à-d. *Bruyant*, surnom de Bacchus que l'on célébrait dans les fêtes turbulentes des bacchantes.

BROMLEY, v. d'Angleterre (Kent), sur le Ravensbourne; 10,674 hab. Sources sulfureuses minérales et bains. Château des évêques de Rochester.

BROMLEY-SAINT-LÉONARD'S, v. et paroisse d'Angleterre (Middlesex), à 4 kil. de Londres; 4,900 hab.

BROMPTON, brg d'Angleterre (York), à 3 kil. N.-E. de North-Allerton; 1,400 hab. Victoire des Anglais sur les Ecossais, à la journée dite de l'Étendard, en 1138.

BROMSGROVE, v. et paroisse d'Angleterre, dans le

comté de Worcester; 6,967 hab. Clouterie et quincaillerie; salines aux environs.

BRONDOLO, vge du roy. d'Italie (prov. de Venise), à 4 kil. S. de Chioggia, à la pointe S. de l'île de Sottomarina; port vaste et sûr à l'embouchure de la Brenta et du Bacchiglione réunis. Autrefois ville florissante à l'embouchure de l'Adige, dont le cours a changé, elle donnait son nom à l'une des passes des lagunes.

BRONGNIART (ALEXANDRE-THÉODORE), architecte français, né à Paris en 1739, m. en 1813, fut élève de Boullée. Paris lui doit plusieurs hôtels, tels que ceux de Monaco, d'Osmond, de Frascati, de Montesson, les promenades qui mettent en communication l'hôtel des Invalides et l'École militaire, le couvent des Capucins d'Antin, auj. lycée Condorcet. Il construisit la salle Louvois, détruite en 1825, et donna les plans du cimetière du P. Lachaise. Le parc de Maupertuis est une de ses plus belles œuvres. Mais son principal titre est la Bourse de Paris, commencée en 1808. Il laissa très imparfait ce monument, que Labarre acheva, en améliorant le projet de Brongniart.

BRONGNIART (ALEXANDRE), minéralogiste et géologue, fils du précédent, né à Paris en 1770, m. en 1847. Ingénieur des mines en 1794, professeur d'histoire naturelle à l'École centrale des Quatre-Nations en 1796, directeur de la manufacture de Sèvres en 1800, membre de l'Institut en 1815, il remplaça Haüy à la Faculté des sciences et au Muséum d'histoire naturelle. Il a ressuscité à Sèvres la peinture sur verre, fondé le Musée céramique, et ramené l'attention vers la peinture sur émail. Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur une classification des reptiles*, 1805; *Traité élémentaire de minéralogie*, 1807; *Description géologique des environs de Paris*, 1822, in-4°, avec Cuvier; *Histoire naturelle des crustacés fossiles*, 1822, in-4°, avec Desmarest; *Classification et caractères des roches*, 1827, in-8°; *Traité des arts céramiques*, 1844, avec atlas; une foule d'articles dans les *Annales du Muséum*, le *Journal des mines*, les *Annales de l'industrie*, les *Annales des sciences naturelles*, etc. Brongniart a posé les bases des plus anciens gîtes fossilifères, et donné la première chronologie sérieuse qui ait paru sur les différentes couches superposées de la terre.

BRONGNIART (ADOLPHE-THÉOPHILE), botaniste, fils du précédent, né à Paris en 1801, m. en 1876, étudia d'abord la médecine, fut reçu docteur en 1826, puis s'occupa spécialement de la phytologie antédiluvienne et de la physiologie botanique. Professeur de botanique et de physique végétale au Muséum d'histoire naturelle en 1833, successeur de Desfontaines à l'Académie des sciences en 1834, il devint, en 1852, inspecteur général, et, en 1866, membre du Conseil de l'instruction publique. Il collabora aux *Annales des sciences naturelles*, qu'il avait contribué à fonder, et à plusieurs autres recueils scientifiques.

Il a publié : *Essai d'une classification naturelle des champignons*, 1825; *Mémoire sur la famille des rhamnées*, 1826; *Prodrome d'une histoire des végétaux fossiles*, 1828; *Mémoire sur la génération et les développements de l'embryon dans les végétaux phanérogames*, 1828, in-4°; *Histoire des végétaux fossiles, ou Recherches botaniques et géologiques sur les végétaux renfermés dans les diverses couches du globe*, 1828 et suiv., 2 vol. in-4°, avec 160 pl.; *Mémoire sur la structure et les fonctions des feuilles* (avec Amici), 1831, in-4°; la *Description des plantes phanérogames*, dans le *Voyage autour du monde* de Duperrey, 1831; *Considérations sur la nature des végétaux qui ont couvert la surface de la terre aux diverses époques de sa formation*, 1838, in-4°; *Enumération des genres de plantes cultivées au Muséum d'histoire naturelle de Paris*, 1843.

BRONIAN (LE P. ISAAC), mékhitariste de Venise, né à Alep en 1749, m. à Trieste en 1806. On lui doit une *Géométrie théorique et pratique*, Venise, 1794, et une *Trigonométrie plane et sphérique*, Venise, 1810.

BRONIKOWSKI (ALEXANDRE-AUGUSTE-FERDINAND D'OPPELN), romancier allemand, né à Dresde en 1783, d'une famille polonaise, m. en 1834. Il servit la Prusse, puis la France, et fut attaché à l'état-major du duc de Bellune. Ses romans, empruntés presque tous à l'histoire de Pologne, excitent l'intérêt, quoique longs et écrits avec trop de rapidité; ils ont eu un grand succès en Allemagne. On a quelquefois appelé Bronikowski le Walter Scott de la Pologne.

Ses œuvres complètes ont paru a Dresde, 1825-1835, et à Halberstadt, 1829-1834, 28 vol.

BRONKHORST (VAN), nom de plusieurs peintres hollandais. PIERRE, né à Delft en 1588, m. en 1661, réussissait à représenter les perspectives de temples et d'églises; on cite son *Jugement de Salomon*, et *J.-C. chassant les marchands du Temple*. — JEAN, né à Utrecht en 1603, m. en 1680, était habile peintre sur verre. — Un autre JEAN, né à Leyde en 1648, m. en 1706, excellait à peindre les animaux, et surtout les oiseaux.

BRONTÆOS, c.-à-d. *le tonnant*, surnom de Jupiter.

BRONTE (MISTRESS NICHOLS, ET AUPARAVANT MISS CHARLOTTE), romancière anglaise, née à Harworth (comté d'York) en 1824, m. en 1855, publia, sous le pseudonyme de *Currer Bell*, trois romans qui ont eu un grand succès : *Jane Eyre*, 1847; *Shirley*, 1849, et *Villette*, 1853. Ces ouvrages dénotent une profonde connaissance du cœur humain, et se distinguent par la vigueur des portraits et la verve du style.

V. E. Montégut, *Miss Bronte, sa vie et ses œuvres* (*Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1857).

BRONTE, v. de Sicile, prov. de Catane, près de l'Etna; 14,567 hab. Ferdinand IV donna à Nelson le titre de duc de Bronte en 1799.

BRONTEION, de *Brontê*, tonnerre; machine de théâtre pour imiter le bruit du tonnerre, chez les anciens. S. RE.

BRONTINUS, de Métaponte, poète orphique, auteur d'un poème, auj. perdu, sur la création, eut pour femme Théano, fille de Pythagore. S. RE.

BRONZINO (LE). *V.* ALLORI.

BROOKE (HENRI), littérateur irlandais, né en 1706, m. à Dublin en 1783, ami de Pope et de Swift, a laissé : *la Beauté universelle*, poème estimé, en 6 chants; des tragédies, dont la meilleure est *Gustave Wasa*, interdite à cause des idées libérales qu'elle éveillait, et trad. en français par Maillet du Clairon, 1766; plusieurs romans, dont le plus original est *le Fou de qualité*, traduit par de la Beaume, 1789.

BROOKFIELD, v. des États-Unis (Massachusetts); 2,500 hab. Incendiée par les Indiens en 1675.

BROOKLYN, v. des États-Unis, État de New-York, dans l'île de Long-Island, réunie à New-York en 1883, par un pont gigantesque jeté sur l'East River. Évêché catholique; nombreuses églises de tous les cultes; beau cimetière de Greenwood; 566,663 hab. (1880). Industrie très active. Arsenal considérable et fortifié de la marine. Les Anglais y battirent les Américains, le 27 août 1776.

BROOME (WILLIAM), poète anglais, né dans le Chestershire, m. à Bath en 1745, collaborateur de Pope dans sa trad. de l'*Odyssée*, a laissé une version de l'*Iliade* en prose, un recueil de poésies, et la trad. en vers de quelques odes d'Anacréon.

BROONS ou **LA MOTHE-BROONS**, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 2,832 hab. On a élevé près de là un monument à Du Guesclin, sur les ruines du château où il naquit.

BROSCHI (CARLO). *V.* FARINELLI.

BROSELEY, v. d'Angleterre (Shrop), sur la Severn; 5,000 hab. Près de là sont les forges de Colebrooke-Dale.

BROSSARD (SÉBASTIEN DE), né en 1660, m. en 1730, maître de chapelle des cathédrales de Strasbourg et de Meaux, chanoine de cette église, a publié quelques livres de motets, et un *Dictionnaire de musique*, 1703, in-fol., dont J.-J. Rousseau tira un grand parti. Sa collection de musique fut léguée par lui à Louis XV; elle est auj. à la biblioth. nationale. B.

BROSSE DE BOUSSAC (JEAN DE). *V.* BOUSSAC.

BROSSE (GUY DE LA). *V.* LABROSSE.

BROSSE (JACQUES DE). *V.* DEBROSSE.

BROSSES (CHARLES DE), magistrat. (*V.* DEBROSSES.)

BROSSETTE (CLAUDE), littérateur, né à Theizé (Rhône) en 1671, mort en 1743, fonda une académie à Lyon en 1700. Il donna, avec notes et éclaircissements, deux éditions de *Boileau*, 1716, 2 vol. in-4°, et de *Régnier*, 1729, in-4°. Son commentaire sur Molière est perdu. Brossette est bon à consulter, malgré sa diffusion. Dans ses notes, tout admiratives, sur Boileau, il relève avec un soin minutieux les passages imités des anciens. Il entretint avec lui une longue *Correspondance*, publiée en 1770, et en 1858 par Laverdet.

BROTERO (FÉLIX DE AVELLAR), botaniste portugais, né près de Lisbonne en 1744, m. en 1828. D'abord chantre à l'église patriarcale de Lisbonne, puis compromis auprès du Saint-Office, il alla demeurer 12 ans à Paris, où il eut pour maîtres Daubenton, Vicq-d'Azyr, Brisson et Laurent de Jussieu. Plus tard il fut admis dans la société de Condorcet, de Cuvier et de Lamarck. Chassé de France par la révolution de 89, il enseigna la botanique et l'agriculture à Coïmbre, et fut nommé, en 1800, directeur du Musée royal et du Jardin botanique. Pendant l'invasion des Français en Portugal, il fut tiré de l'indigence par l'intervention de Geoffroy Saint-Hilaire. Député de l'Estrémadure aux Cortès constituantes de 1821, il ne tarda pas à renoncer à des fonctions politiques que sa santé ne lui permettait pas de remplir.

Il a laissé : *Compendio elementar de Botanica*, Paris, 1788; *Flora Lusitanica*, Lisboune, 1804; *Phytographia Lusitanica selectior*, 1816-1827. B.

BROTIER (GABRIEL), savant jésuite, né en 1723 à Tannay, dans le Nivernais, m. en 1789, fut bibliothécaire du collège Louis-le-Grand. Ses livres de théologie et ses mémoires archéologiques sont auj. oubliés; il donna des éditions de Pline l'Ancien, de Phèdre, du Plutarque d'Amyot. Son édition de Tacite, avec commentaires et suppléments, Paris, 1771, 4 vol. in-4°, a été effacée, malgré son mérite, par le grand travail d'Oberlin et par les éditions postérieures.

On a de lui encore un *Traité des monnaies romaines, grecques et hébraïques, comparées aux monnaies de France*, 1760, in-4°.

BROTIER (André-Charles), neveu du précédent, né à Tannay (Nièvre) en 1751, m. en 1798, mathématicien, botaniste et littérateur, enseigna les mathématiques à l'École militaire, traduisit le *Manuel d'Épictète*, 1794; inséra sa trad. d'Aristophane dans une nouvelle édition du *Théâtre des Grecs* de Brumoy, 1785; rédigea le *Journal général de France* en 1791; fut impliqué dans une conspiration contre le Directoire en 1797, condamné à mort, et déporté à Cayenne.

On a encore de lui une édition des *Œuvres morales de La Rochefoucauld*, 1789.

BROTTEAUX (**LES**), faubourg de Lyon. (*V.* Lyon.)

BROU ou **SAINT-ROMAIN-DE-BROU**, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun; 2,451 hab. Foire aux laines très importante.

BROU, hameau situé tout près de Bourg (Ain). Belle église gothique de Notre-Dame, construite de 1511 à 1536, sur les dessins d'André Colomban, par Marguerite d'Autriche, au lieu où Gérard, évêque de Mâcon, s'était fait un ermitage, au xe siècle. dans la forêt de Brou. A l'intérieur se trouvent les mausolées en marbre blanc de Marguerite d'Autriche, de Philibert le Beau et de Marguerite de Bourbon, avec d'admirables sculptures.

V. l'ouvrage du P. Rousselet, 7e édit., 1856.

BROUAGE (**LE**), *Broagium*, hameau et petit port (Charente-Inférieure), sur un chenal vis-à-vis de l'île d'Oléron; 800 hab. Port fortifié sous Charles IX et important aux xvie et xviie siècles. Abandonné à cause de l'insalubrité des marais voisins. Ce port avait été créé par Richelieu pour remplacer La Rochelle. Il est aujourd'hui remplacé par Rochefort. Le canal du Brouage, construit de 1782 à 1807, eut pour but de dessécher les marais des environs de Rochefort.

BROUCHOVEN (Jean-Baptiste), homme d'État flamand, fut deux fois ambassadeur en Angleterre, représenta les Pays-Bas au congrès d'Aix-la-Chapelle, 1668, et fut créé comte de Bergheick. Il épousa la veuve de Rubens, Hélène Fourment, et mourut à Toulouse en 1681. — Son fils, Jean, né à Anvers en 1644, m. en 1725, fut plénipotentiaire à Utrecht, 1713.

BROUET NOIR, mets national des Spartiates. C'était, selon les uns, un mélange de sel, de vinaigre, de sang et de petits morceaux de viande; selon d'autres, de la graisse de porc assaisonnée de vinaigre et de sel.

BROUGHAM (Lord Henri), littérateur, jurisconsulte et homme d'État anglais, né à Édimbourg en 1779, m. en 1868. Neveu, par sa mère, de l'historien Robertson, il suivit les cours de l'université de sa ville natale, et publia, dès 1796, un *Essai sur la flexion et la réflexion de la lumière*, et deux ans après, des *Problèmes généraux de géométrie transcendante*. En même temps il étudiait la jurisprudence et se préparait aux luttes de la parole. Inscrit au barreau en 1800, il continua néanmoins de cultiver les sciences, et fit paraître, en 1802, un travail *sur les Propriétés de l'hyperbole conique*, qui lui ouvrit l'entrée de la Société royale de Londres. La *Revue d'Édimbourg*, récemment fondée, trouva en lui, jusqu'en 1828, un collaborateur infatigable. Dans les *Recherches sur la politique coloniale des puissances européennes*, 1803, il exposa les divers systèmes de colonisation, et proposa l'abolition de la traite des nègres. En 1806, il alla s'établir à Londres. Chargé de soutenir, à la barre de la Chambre des communes, une requête des négociants contre des ordonnances qui, en réponse au blocus continental, fermaient les ports de l'Angleterre aux produits étrangers, il prit une place distinguée parmi les hommes politiques, et devint, de 1810 à 1812, député de Camelford, et, de 1816 à 1830, député de Winchelsea. Fougueux adversaire des tories, il avait combattu de toutes ses forces la politique belliqueuse de Castlereagh. Il l'attaqua, après 1815, pour l'appui qu'il donnait à la Sainte-Alliance, s'éleva contre la suppression de l'*Habeas corpus* lors des troubles de Manchester, 1817, et contre l'intervention française en Espagne, 1823, et réclama la réduction de l'armée, l'émancipation des catholiques d'Irlande, l'amélioration de la justice, l'abolition de l'esclavage, la réforme parlementaire. Sans être détourné de ses fonctions d'avocat par ses labeurs de la vie politique, on le vit défendre le démocrate Hunt, poursuivi pour s'être élevé contre l'emploi de la peine du fouet dans l'armée, la reine Caroline accusée d'adultère, 1820, et le libraire Williams, auteur d'un pamphlet contre l'Église anglicane. En même temps il se vouait à la propagation de l'instruction : il prit part à la création des *Mechanic's institutes*, 1823, écoles d'ouvriers adultes, à l'établissement de l'université de Londres, et de la *Société pour la diffusion des connaissances utiles*, 1827. Il publia : *Observations pratiques sur l'éducation du peuple*, 1825; *But, avantages et plaisirs de la science*, 1827. Député du comté d'York en 1830, Brougham fit bientôt partie du cabinet de lord Grey, avec le titre de chancelier d'Angleterre, et reçut la pairie : il eut à soutenir devant la Chambre des lords tout le poids des dernières luttes pour le triomphe de la réforme électorale, et contribua puissamment à l'adoption de toutes les mesures prises par le ministère, telles que la réforme judiciaire, la loi en faveur des pauvres, les réductions d'impôts, le dégrèvement sur les objets de consommation usuelle, l'abolition de l'esclavage, l'organisation municipale, les restrictions apportées au despotisme du clergé anglican en Irlande, l'appui prêté au dehors à la Belgique et aux gouvernements constitutionnels. Étranger, depuis 1834, aux combinaisons ministérielles, il soutint, en 1838, les plaintes du Canada contre le gouvernement anglais, et combattit la politique de lord Palmerston dans la question d'Orient en 1840. Il a passé ses dernières années dans la ville de Cannes, qui lui a élevé un monument.

On a de lui : *Précis historique du partage de la Pologne*, 1831; *Discours au barreau et au parlement*, 1838, 4 vol.; *Esquisses historiques des hommes d'État du temps de George III*, 1839-43; *Vies d'écrivains et de savants*, 1845; *Essai sur la constitution anglaise*, 1845; *Voltaire et Rousseau*, 1845; *Recherches expérimentales et analytiques sur la lumière*, 1850; *Appréciation analytique des principes de Newton*, 1855, etc. B.

BROUGHTON (William-Robert), navigateur anglais, né en 1763 dans le comté de Glocester, m. en 1822. Après avoir servi dans la guerre d'Amérique, il escorta Vancouver dans son voyage d'exploration au N. de l'Amérique, découvrit lui-même, en 1791, les îles Knight, les Deux-Sœurs, Chatham, et l'archipel qui porte son nom à l'embouchure de l'Orégon. De 1795 à 1798, il explora une partie de l'Océanie et les îles du Japon. De 1801 à 1815, il prit part aux guerres maritimes contre la France.

Son *Voyage de découverte dans le nord de l'océan Pacifique* a été trad. en français par Eyriès, Paris, 1807.

BROUGHTON (Archipel), îles du grand Océan, sur la côte O. de l'Amérique du Nord, au N. de l'île Quadra-et-Vancouver. — îles de l'Océanie (Polynésie), à l'E. de la Nouvelle-Zélande. Elles sont au nombre de trois, fréquentées par les baleiniers : Cornwallis, Pitt et Chatham.

BROUKUSIUS (Jean), en hollandais *Brockuysen;* poète latin, né à Amsterdam en 1649, m. en 1707, écrivit ses poésies sur mer lorsqu'il servait dans la flotte de l'amiral Ruyter. Elles ont été imprimées à Utrecht en 1684, et elles obtinrent beaucoup de succès.

On lui doit une édition de *Properce*, 1692, in-4o, et une de *Tibulle*, 1708, in-4o. C. N.

BROUSSAIS (François-Joseph-Victor), célèbre médecin, chef de l'école physiologique, né à Saint-Malo en 1772, m. en 1838. Il fit ses études au collège de Dinan, fut chirurgien pendant six ans dans la marine militaire, puis médecin dans les armées de terre, et fit les campagnes de Hollande, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Nommé, en 1814, médecin ordinaire et second professeur à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, où il remplaça, en 1820, Desgenettes comme premier professeur, il obtint, en 1830, la chaire de pathologie et de thérapeutique générales à la Faculté de médecine, entra à l'Académie des sciences morales en 1832, et fut inspecteur général du service de santé des armées. Un monument lui a été élevé au Val-de-Grâce en 1841. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des phlegmasies chroniques*, 1808, livre capital, mais qui fit peu de bruit à l'époque où il parut; *Examen des doctrines médicales*, 1817, critique très violente, mais très juste, des idées reçues, et qui souleva la plus rude polémique; c'était une attaque contre l'autorité de Pinel en pathologie; *Traité de physiologie appliqué à la pathologie*, 1822, 2 vol.; *Annales de la doctrine physiologique*, 1822-34, 26 vol.; *Traité de l'irritation et de la folie*, 1828, vivement attaqué par les spiritualistes, où il veut expliquer tous les phénomènes pathologiques par l'*inflammation* et l'irritation des tissus, et préconise le traitement antiphlogistique. Dans les dernières années de sa vie, il défendit avec chaleur les idées de Gall. On lui doit encore un Mémoire remarquable sur le choléra. Le *Cours de pathologie et de thérapeutique* de Broussais à la Faculté a été publié par Gaubert, 1834-35, 5 vol.; le *Cours de phrénologie* parut en 1836.

V. sur Broussais M. Mignet, *Notices historiques*, t. Ier.

BROUSSE, BURSA ou **BOURSE**, anc. *Prusa ad Olympum*, grande ville forte de la Turquie d'Asie (Anatolie), sur le penchant du Keschick-Dagh, l'Olympe des anciens, à 35 kil. S.-E. du petit port de Moudanié ou Modonia, sur la mer de Marmara, où l'on aborde ordinairement pour se rendre à Brousse. Un chemin de fer la relie aujourd'hui avec Scutari. Ch.-l. d'eyalet; archevêché grec et arménien; climat salubre; nombreuses et belles mosquées, la plupart anciennes églises: tombeaux des six premiers sultans, maisons en bois peintes; 75,000 hab. environ, Turcs, Grecs, Arméniens ou Juifs. Grande fabricat. de soieries, toiles, tapis. Brousse forme avec Erzeroum, Karahissar, Tokat, Angora, Smyrne, Bassorah, Bagdad, Diarbékir, Mossoul, Damas, le groupe central par lequel passent les caravanes qui viennent de Perse, d'Arabie et d'Europe. Foire très fréquentée de Baluk-Issar. — Cette ville fut fondée par le roi Prusias, pendant le IIe siècle

av. J.-C. Elle était la capitale de la Bithynie, passa ensuite aux Romains, puis à l'empire grec, auquel Orkhan, fils d'Othman, l'enleva en 1325. Elle fut la capitale de l'empire ottoman jusqu'à la conquête d'Andrinople, 1360. Prise et ruinée par Tamerlan, Mahomet II la rebâtit. L'émir Abd-el-Kader y résida avant de se fixer à Damas.

BROUSSEL (Pierre), conseiller au parlement de Paris, se signala par son opposition systématique au gouvernement d'Anne d'Autriche et de Mazarin. Son arrestation en 1648 amena une journée des Barricades et la sédition de la Fronde. Pendant que les frondeurs dominaient dans Paris, il fut nommé gouverneur de la Bastille et prévôt des marchands. Au rétablissement de la paix, il fut excepté de l'amnistie, et mourut dans l'exil. Broussel n'avait aucun talent et n'était ambitieux que de popularité.

BROUSSIER (J.-B., comte), général français, né en 1766 près de Bar-le-Duc, m. en 1814. Il entra au service en 1791, fut employé aux armées de Trèves, de Sambre-et-Meuse et d'Italie, accompagna Championnet dans le roy. de Naples, chassa de la Pouille les troupes du cardinal Ruffo, combattit à Marengo, fut gouverneur de Milan, 1801-1803, du duché de Parme et Plaisance, et de Paris en 1804, chef d'état-major général de l'armée du Nord, 1805; il se distingua en Italie sous le prince Eugène, puis à Wagram, à Witebsk, à la Moscowa, à Krasnoë, défendit Strasbourg et Kehl lors de l'invasion des alliés, et finit sa carrière, sous Louis XVIII, par le commandement du dép. de la Meuse. B.

BROUSSON (Claude), avocat à Castres et à Toulouse, et ministre protestant, né à Nîmes en 1647, s'expatria après la révocation de l'édit de Nantes, écrivit en Suisse quelques brochures en faveur de ses coreligionnaires, reçut une pension des états généraux de Hollande, rentra secrètement en France, fut pris à Oléron et rompu vif, 1698, comme coupable d'avoir prêché l'insurrection dans les Cévennes.

Son écrit le plus curieux est la *Relation des merveilles que Dieu fait dans les Cévennes*, 1694.

BROUSSONNET (Pierre-Marie-Auguste), médecin et naturaliste, né à Montpellier en 1761, m. en 1807. Docteur à 18 ans, il fit un voyage en Angleterre, où il fut nommé membre de la Société royale de Londres. A son retour, Daubenton le prit pour suppléant au Collège de France, et à l'École vétérinaire, 1784. Les nombreux Mémoires qu'il envoya à l'Académie des sciences lui ouvrirent les portes de cette compagnie, et il eut la gloire de coopérer efficacement à la réorganisation de la Société d'agriculture. Il fit venir en France les premiers béliers mérinos, les premières chèvres d'Angora, et le mûrier à papier. En 1791, il fut nommé député à l'Assemblée législative, où il se fit peu remarquer, quitta Paris en sept. 1792, lors de la réunion de la Convention, fut arrêté comme girondin, parvint à s'échapper, et se réfugia en Espagne; de là il erra dans le Portugal et le Maroc. Rentré en France, il fut nommé, par le crédit de son parent Chaptal, consul aux Canaries, puis au cap de Bonne-Espérance, enfin professeur de botanique à Montpellier. Il fut membre du corps législatif en 1805. Broussonnet avait entrepris un grand travail sur les poissons, dont il a publié la 1re partie : *Ichthyologiæ decas prima*, Lond., 1782, in-fol.; il y fait l'application du système de nomenclature de Linné à la zoologie.

On lui doit encore l'*Année rurale ou Calendrier à l'usage des cultivateurs*, une *Flore des Canaries*, et la *Feuille du cultivateur*, avec Parmentier et Dubois, etc. F.

BROUWERSHAVEN, v. de Hollande (Zélande), port sur la côte N.-O. de l'île Schouwen; 1,920 hab. Patrie du poète J. Cats.

BROVERECH (Le), ancien *pagus* ou pays de France comprenant à peu près le diocèse de Vannes, avec les villes de Redon, Bains-et-Langon (Ille-et-Vilaine), et Serent (Morbihan).

BROWN (Robert), sectaire anglais, né à Northampton vers 1550, m. en 1630, fut le chef des *Brownistes*, qui attaquaient la hiérarchie ecclésiastique, la forme des sacrements, la liturgie anglicane et le culte extérieur, niaient que le sacerdoce eût un caractère ineffaçable, et regardaient le mariage comme un acte purement civil. Chassé de l'Angleterre, il se réfugia en Hollande; ses partisans se confondirent plus tard avec les Indépendants. Mais il revint dans son pays, se rétracta et mourut curé d'une paroisse anglicane.

Il a laissé *la Réformation sans concessions* (en angl.), Middelb., 1582.

BROWN (James), ministre anglican, né en 1715 à Rothbury (Northumberland), m. en 1766, combattit à Carlisle pour Georges III contre Charles-Édouard. On a de lui : *Essai sur la satire*, 1750; *Essais sur les Caractères de Shaftesbury*, 1751; *Appréciation des mœurs et des principes du temps*, 1757, trad. en français par Chais, La Haye, 1758; *Histoire de l'origine et des progrès de la poésie*, 1764, trad. en français par Eidous, Paris, 1768; quelques tragédies, odes, dialogues, sermons; des écrits sur l'éducation en réponse à l'*Émile* de Rousseau, ce qui le fit inviter par Catherine II à venir diriger les écoles de Saint-Pétersbourg. B.

BROWN (Jean), médecin célèbre, né en 1735 dans le comté de Berwick, m. en 1788. Obligé, pour vivre, de remplir les fonctions de sous-maître dans une école, il étudia d'abord la théologie, et la quitta pour la médecine, qu'il étudia à Édimbourg sous le célèbre Cullen. Nommé professeur dans cette ville, et président de la Société médicale, il se fit mépriser par son inconduite, et en 1786 vint à Londres, où il mourut pauvre. Brown eut la prétention de changer la face de la médecine au moyen d'un système qui a eu beaucoup de succès. Ce système, tout imaginaire, reposait sur l'étude de l'action plus ou moins excitante (*incitation*) des agents extérieurs sur l'organisation, et faisait consister les maladies dans l'excès ou le défaut d'incitation. L'ouvrage où il a exposé ces idées est intitulé : *Elementa medicinæ*, Édimb., 1780, trad. en français par Fouquier, Paris, 1805.

Ses œuvres complètes ont été publiées à Londres, 1804, 3 vol. D—G.

BROWN (Charles Brockden), romancier et publiciste américain, né à Philadelphie en 1771, m. en 1810. Il débuta dans la carrière des lettres par des *Sky-Walks* (Promenades au ciel), puis donna six romans qui eurent un grand succès : *Wieland*, 1798; *Ormond*, 1798; *Arthur Merwyn*, 1799; *Edgar Huntley*, 1800; *Clara Howard*, et les *Mémoires d'Étienne Calvert*, 1801. On le surnomma *le Godwin des États-Unis*. Il fut le fondateur de plusieurs recueils périodiques, le *Monthly Magazine and American review*, le *Literary Magazine and American register*, l'*Annual register;* il traduisit l'ouvrage de Volney sur les États-Unis, et laissa en ms. une géographie universelle.

BROWN (Thomas), philosophe écossais, né en 1778, m. en 1820. A l'âge de 18 ans, il rédigea des *Observations* contre la *Zoonomie* de Darwin, qui éveillèrent l'attention des savants. En 1797, il fut l'un des fondateurs de l'Académie des sciences naturelles, qui créa la *Revue d'Édimbourg*. L'un des premiers, il fit connaître à l'Écosse la philosophie allemande par une étude sur Kant. En 1804 parurent ses *Recherches sur la relation de cause à effet*, où il explique et corrige le scepticisme de Hume. En 1810, il remplaça Dugald-Stewart dans la chaire de philosophie morale à l'université d'Édimbourg. Au milieu de ses études sérieuses, Brown publia des poésies qui ont été réunies après sa mort, Edimb., 4 vol.

Ses principaux ouvrages philosophiques sont : les *Esquisses de la physiologie de l'esprit humain*, 1820, et les *Leçons sur la philosophie de l'esprit humain*, 1822, 4 vol., qui ont été très populaires en Angleterre et en Amérique. B.

BROWN (Robert), botaniste anglais, né à Montrose (Écosse) en 1781, m. en 1858, fut protégé par J. Banks, qui le fit attacher en 1801 à un voyage d'exploration en Australie. Il visita la terre de Van-Diemen, les îles du détroit de Bass, et revint en Angleterre, 1805, avec une collection de plus de 4,000 espèces de plantes. A son retour, Banks le prit pour conservateur de ses collections et de sa bibliothèque, et le mit à même de publier les résultats de ses explorations dans un *Prodomus floræ Novæ-Hollandiæ*, 1810. Observateur plein de sagacité, Brown a fait plusieurs découvertes dans la physiologie végétale, entre autres celle du mouvement particulier des molécules de la poussière fécondante, auquel les botanistes ont donné le nom de mouvement brownien, et la démonstration que les corpuscules polliniques des anthères arrivent aux ovules en passant à travers le style. Tout cela se trouve consigné dans ses *Mélanges ou Opuscules de botanique*. Les autres écrits de Brown sont : *Observations générales sur la botanique des terres australes*, 1814; *Supplementum primum floræ Novæ-Hollandiæ*, 1830. Il a rédigé la partie botanique de plusieurs voyages faits par d'autres Anglais; ce sont : *Plantæ Javanicæ*, description des plantes recueillies de 1802 à 1815 dans l'île de Java par Horsfield, 1838-40; les herbiers du *Voyage en Abyssinie*, de Salt, 1816; du *Récit de l'expédition à l'embouchure du Zaïre*, par le capitaine Truckey, 1818; de l'*Expédition dans l'intérieur de l'Afrique*, par Oudney et Clapperton. Enfin il a donné des notices botaniques pour les voyages aux régions polaires de J. Ross, Parry et Franklin.

BROWNE (George), moine augustin à Londres, adopta les doctrines de Luther, approuva la politique religieuse de Henri VIII et fut nommé par lui, en 1534, archevêque de Dublin. Il détermina son clergé à rejeter l'autorité du pape, et fit accepter au parlement irlandais l'acte de suprématie. Primat d'Irlande en 1551, dépossédé sous Marie Tudor, il mourut en 1556.

BROWNE (Sir Thomas), écrivain anglais, né à Londres en 1605, m. à Norwich en 1682. Élève d'Oxford et savant en médecine, il publia, en 1642, sa *Religion du médecin*, trad. par Nicolas Lefèbre, La Haye, 1668; en 1646, un *Essai sur les er-*

reurs populaires, trad. par l'abbé Souchay, 1742, 2 vol., puis un autre sur les *urnes funéraires*, 1658, singuliers ouvrages d'une science rêveuse, d'une imagination bizarre et d'un style quelquefois trop ardent. A. G.

BROWNE (Maxim.-Ulysse, comte de), général autrichien, né à Bâle en 1705, entra très jeune dans l'armée autrichienne, se signala dans la campagne d'Italie de 1734, contre les Turcs de 1737 à 1739, et remporta, en 1746, à Plaisance une victoire sur l'armée franco-espagnole. Dans la guerre de Sept ans, il commanda plusieurs fois en Bohême, perdit la bataille de Lowositz, et mourut d'une blessure reçue à la bataille de Prague, 1757. E. S.

BROWNE (George, comte de), général russe, né en Irlande en 1698, m. à Riga en 1792, prit en 1725 du service dans l'armée de l'électeur palatin, et en 1730 dans l'armée russe. Il fut nommé feld-maréchal. Joseph II le créa, en 1779, comte de l'Empire. E. S.

BROWNE (William-George), voyageur anglais, né à Londres en 1768, fit une recherche inutile des sources du Nil en 1791, pénétra le premier, en 1793, dans le Darfour, où les naturels le retinrent captif pendant trois ans, et fut assassiné en 1813, près de Tauris en Perse, dans un voyage d'exploration aux bords de la mer Caspienne.

Il a écrit : *Travels in Africa, Egypt and Syria*, trad. en français par Castéra, Paris, 1800.

BROWNISTES. *V.* Brown (Robert).

BROYE (La), riv. de Suisse, traverse le lac de Morat, passe à Moudon et Payerne, et se jette dans le lac de Neuchâtel : cours de 90 kil.

BROZZI, bourg du royaume d'Italie, près de Florence, sur l'Arno ; fabr. de chapeaux de paille ; 8,800 hab. avec la commune.

BRUANT (Libéral), célèbre architecte, m. en 1697, fut l'un des huit fondateurs de l'Académie d'architecture, en 1671. Son plus beau monument est l'hôtel des Invalides, à Paris, dont il donna les plans et conduisit l'exécution, excepté pour le dôme de l'église, qui fut ajouté par J.-H. Mansard. Il partagea avec Le Vau la construction de l'hospice de la Salpêtrière, dont la chapelle appartient à lui seul ; avec Lemuet, celle de l'église N.-D. des Victoires, à Paris. Il fit en Angleterre le château de Richmond, 1662. On a de lui un écrit intitulé *Visite des ponts de Seine, Yonne, Armançon et autres*, 1684, dont son neveu Pierre Bruant a fait les dessins. — Jacques, fils de Libéral, m. en 1732, membre de l'Académie d'architecture en 1699, construisit, à Paris, l'hôtel de Belle-Ile, rue de Bourbon, auj. de Lille, et la porte du Bureau des marchands drapiers, rue des Déchargeurs. B.

BRUAT (Armand-Joseph), marin français, né en 1796 à Colmar, m. en 1855, reçut en 1829 le commandement du brick *le Silène*, attaché au blocus de la côte d'Afrique, fit naufrage et devint prisonnier du dey d'Alger. Délivré lors de la prise de cette ville par les Français, promu capitaine de frégate en 1831, capitaine de vaisseau en 1838, il fut, en 1843, gouverneur des îles Marquises, puis des établissements français de l'Océanie, et commissaire du roi Louis-Philippe Ier près de Pomaré, reine des îles de la Société, qui fut amenée à accepter le protectorat de la France. Nommé contre-amiral à son retour, 1846, Bruat reçut en 1848 la préfecture maritime de Toulon, et étouffa par sa fermeté les velléités d'indiscipline dans l'arsenal de cette ville. En 1849, il devint gouverneur général de la Martinique, de la Guadeloupe et de leurs dépendances. Ces colonies étaient troublées depuis la récente émancipation des esclaves : Bruat sut résister aux suggestions ou aux exigences des blancs, faire respecter la liberté et les droits des affranchis, mais les maintenir au travail. Vice-amiral en 1852, il prit place au conseil d'amirauté, obtint, l'année suivante, le commandement de la flotte de l'Océan, commanda une escadre dans la mer Noire, sous les ordres de l'amiral Hamelin, dont il fut le successeur, 1854, et se distingua par des reconnaissances de nuit jusque dans le port de Sébastopol, par une brillante expédition dans la mer d'Azov, et par la prise de Kinburn. Il revenait en France avec le titre d'amiral, quand une maladie l'enleva. B.

BRUCE (Robert), seigneur écossais, comte d'Annandale, se posa comme prétendant au trône d'Écosse après la mort d'Alexandre III, 1286, concurremment avec John Baliol. Ce dernier l'ayant emporté avec l'aide d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, il seconda l'insurrection de Will. Wallace, mais pour l'abandonner ensuite par jalousie et combattre avec les Anglais à Falkirk, 1298 ; m. en 1329. B.

BRUCE (Robert), fils du précédent, un des héros les plus populaires de l'Écosse. Comte de Carrick, il vécut quelque temps à la cour d'Édouard Ier. S'en étant échappé, 1306, il souleva l'Écosse et se fit proclamer roi à Scone sous le nom de Robert Ier. Vaincu à Methven et à Dalry, il s'enfuit dans les Hébrides, d'où il ne revint qu'après la mort d'Édouard Ier, et assura, par la victoire de Bannockburn sur Édouard II, 1314, l'indépendance de son pays. En 1329, Édouard III le reconnut comme roi légitime. Barbour a écrit sur Robert Bruce un poème historique. B.

BRUCE (David), fils du précédent, n'avait que 9 ans à la mort de son père, 1329. Dépouillé par Édouard III au profit des Baliol, il obtint des secours de Philippe de Valois, roi de France, 1342, se joignit aux Murray et aux Douglas contre les Anglais. Vaincu et pris à Nevil's Cross, 1346, il subit une captivité de dix années dans la Tour de Londres. Sa femme Jeanne, sœur d'Édouard III, obtint sa liberté, et il régna en Écosse sous le nom de David II jusqu'à sa mort, 1370. B.

BRUCE (Jacques-Daniel **VILLIEMOVITCH**, comte), né à Moscou en 1670, m. en 1735, d'une famille qui avait fui l'Angleterre après la mort de Charles Ier, et que l'on rattachait aux anc. rois d'Écosse. Gouverneur de Novgorod sous Pierre le Grand, feld-maréchal général, sénateur, président du collège des mines et des manufactures, il fut le véritable créateur de l'arme de l'artillerie en Russie. Il était aux affaires de Narva et de Poltava, et fut un des négociateurs de la paix de Nystadt. Il a institué une école du génie militaire, et formé de riches collections en instruments de mathématiques et d'astronomie, en objets d'histoire naturelle, en médailles ; l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg les acquit à sa mort. Il composa un calendrier séculaire, connu sous le nom de *Calendrier de Bruce* ou de *Livre noir*. B.

BRUCE (Jacques), célèbre voyageur écossais, né à Kinnaird en 1730, m. en 1794, s'enrichit dans le commerce, et, après la mort de sa femme, parcourut le Portugal et l'Espagne. A Madrid, il visita les mss de l'Escurial, et, quoique peu versé dans l'arabe, voulut les publier : le gouvernement espagnol s'y opposa. De retour à Londres, il se perfectionna dans l'arabe et étudia l'éthiopien. Nommé consul à Alger, 1763, il visita Tunis, Tripoli, Rhodes, Chypre, la Syrie, accompagné d'un artiste italien qui dessina les ruines de Palmyre et de Baalbeck. Parti du Caire en 1769, il arriva à Gondar, d'où il commença ses recherches des sources du Nil. Après un séjour de 4 ans en Abyssinie, il revint en Egypte par la Nubie. La relation de son voyage parut en 1790 ; elle a été traduite en français par Castéra, Paris, 1790-91, 5 vol. in-4°. Bruce n'a point vu les sources du vrai Nil (*Bahr-el-Abiad*), mais celles du Nil des Abyssins (*Bahr-el-Azrek*), découvertes, d'ailleurs, avant lui. Par sa relation il a contribué à mieux faire connaître l'Abyssinie, surtout pour l'histoire naturelle. D.

BRUCHE. *V.* Brusche.

BRUCHER, inventeur du monnayage au balancier, fut créé par Henri II, en 1553, maître et conducteur de la monnaie. Ce mode de fabrication, remplacé sous Henri III, en 1585, par le monnayage au marteau, ne fut rétabli que sous Louis XIV, en 1645. B.

BRUCHIUM, nom du principal quartier de l'ancienne Alexandrie d'Egypte, entre les murs de la ville au S. et à l'E., et le grand port au N. César s'y défendit contre les Alexandrins. C'était la résidence des rois et des Grecs d'Égypte. Les derniers Ptolémées l'ornèrent et l'agrandirent jusqu'à en faire un cinquième de toute la ville. Il contenait leurs palais, de nombreux obélisques, des colonnades de marbre, la fameuse Bibliothèque ou Musée (une partie des volumes étaient cependant conservée dans le temple de Sérapis, au quartier Rhakotis) ; le temple des Césars, dont l'emplacement est encore marqué auj. par les deux obélisques de granit dont l'un est appelé aiguille de Cléopâtre ; les greniers publics, et le Mausolée des Ptolémées, qu'on appelait *Sôma*, parce qu'il contenait le corps d'Alexandre le Grand ; on y déposa aussi plus tard celui de Marc-Antoine ; enfin le *Dicasterion* ou tribunal, un stade, un gymnase, etc. A. G.

BRUCHSAL, v. du grand-duché de Bade, dans le cercle de Carlsruhe, sur le Salzbach ; 10,810 hab. École de jeunes aveugles ; haras grand-ducal. Les princes-évêques de Spire résidaient autrefois à Bruchsal.

BRUCK (Charles-Louis, baron de), homme d'État allemand, né à Elberfeld en 1798, m. en 1860, fut d'abord commerçant à Bonn, puis, s'étant établi à Trieste, y devint directeur du Lloyd. En 1848, député à l'Assemblée nationale de Francfort et ministre du gouvernement autrichien auprès de l'archiduc Jean, vicaire de l'Empire, il ne tarda pas à être appelé à Vienne, où on lui confia le ministère du commerce et des travaux publics. Il concourut à la constitution du 4 mars 1849, et négocia la paix avec Charles-Albert après la bataille de Novare. L'Autriche lui doit la création de chambres de commerce et de plusieurs lignes télégraphiques, l'amélioration du système postal et du régime des chemins de fer, la suppression de certaines entraves douanières, et les premières bases d'un droit maritime. Démissionnaire en 1851, il fut rappelé en 1855, et prit le portefeuille des finances. Après la guerre

de 1859 contre la France, il se trouva impliqué dans une affaire de détournement, et se tua. B.

BRUCK, vge de Bavière, sur l'Amper, près de Munich; 3,200 hab. Hôtel d'invalides et manufacture d'armes aux environs, dans l'anc. abbaye de Fürstenfeld.

BRUCK, v. de Suisse. (*V.* BRUGG.)

BRUCK-SUR-LA-MUR, v. des États autrichiens (Styrie); 2,879 hab. Ch.-l. de cercle. Ouvrages en fer; commerce actif.

BRUCK-SUR-LA-TAJA, vge des États autrichiens (Moravie); 200 hab. Anc. abbaye de prémontrés, fondée en 1190, supprimée en 1784, et convertie en château seigneurial.

BRUCK-SUR-LEITHA, *Leitæ pons,* v. des États autrichiens (basse Autriche); 4,200 hab. Beau château des comtes de Harrach.

BRUCKENAU, v. de Bavière (basse Franconie), sur la Sinn; 1,700 hab. Château, résidence royale d'été. Aux environs, bains d'eaux minérales, les plus fréquentés du royaume.

BRUCKER (JACOB), savant allemand, né à Augsbourg en 1696, m. en 1770, enseigna, en 1718, l'histoire de la philosophie à l'université d'Iéna, fut, en 1724, recteur de l'école de Kaufbeuren, pasteur dans cette ville en 1736, et, en 1744, à Augsbourg. Il a publié plusieurs ouvrages sur l'histoire de la philosophie, dont les plus connus sont : *Historia philosophica doctrinæ de ideis,* Augsb., 1723; *Otium Vindelicum, seu Meletematum historiæ philosophicæ triga,* Augsb., 1729, ouvrage qui le fit nommer membre de l'Académie de Berlin; *Historia critica philosophiæ à mundi incunabulis ad nostram usque ætatem deducta,* 5 vol., Leipz., 1742 à 1744, nouv. édit. en 1766, et augm. d'un appendice en 1767. Un abrégé en a paru en 1747 sous le titre de : *Institutiones historiæ philosophicæ.* Ce grand ouvrage, preuve d'un vaste savoir, a contribué au développement de cette branche de la philosophie, et a servi de base aux travaux des savants postérieurs. E. S.

BRUCOMAGUS, nom latin de BRUMATH ou BRUMPT.

BRUCTÈRES, peuple germanique, habitant sur les deux rives de l'Ems, entre la Lippe, la Vecht et le Weser, et ayant pour voisins les Frisons, les Bataves, les Ampsivares, les Usipiens et les Chauques. Leur pays, auj. territoire de Munster, d'Osnabrück et de Hanovre, était couvert de marais (*bruck* en allem.) et de bois que les Romains appelèrent *Sylva Cæsia.* — Les Bructères livrèrent sur l'Ems un combat naval à Drusus, l'an 12 av. J.-C. Alliés des Chérusques, ils contribuèrent à la défaite de Varus, en l'an 9. Sous Vespasien, animés par leur prophétesse Velléda, ils soutinrent la révolte du Batave Civilis, 69 ap. J.-C. Plus tard, ils eurent beaucoup à souffrir des attaques de leurs voisins, les Chamaves et les Angrivariens, furent battus par Constantin, et entrèrent dans les troupes romaines. Une partie se mêlèrent aux Francs. On en trouvait quelques-uns encore au VIIIe siècle sous le nom de *Berthari.* B.

BRUCTERUS MONS, nom latin du BROCKEN.

BRUÉ (ANDRÉ), directeur et commandant général pour la compagnie du Sénégal et d'Afrique à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, rendit la prospérité au commerce, négligé par ses prédécesseurs, gagna l'amitié et le respect des indigènes, fit construire le fort Saint-Pierre sur la rivière de Falemé, rétablit le comptoir d'Albreda et en fonda un autre dans l'île Bissao. Le P. Labat a beaucoup profité de ses Mémoires pour composer une *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale,* 1729. B.

BRUÉ (ÉTIENNE-ROBERT), géographe, né à Paris en 1786, m. en 1832, appliqua à la confection des cartes le procédé du dessin sur le cuivre. Son *Atlas universel* en 65 cartes est remarquable par sa netteté. Revu par E. Levasseur, et réédité à Paris en 1875. Brué a fait les cartes du voyage de M. de Humboldt. B.

BRUEYS (DAVID-AUGUSTIN DE), né en 1640 à Aix, m. en 1723. Élevé dans le calvinisme, il se livra à la théologie, et par suite à la controverse. Quand Bossuet publia l'*Exposition de la doctrine catholique,* Brueys lui fit une réponse, et le grand homme convertit son antagoniste. Peu de temps après son abjuration, celui-ci perdit sa femme et entra dans les ordres. Quoique ardent théologien et auteur de plusieurs ouvrages en faveur du catholicisme, il avait un invincible penchant pour le théâtre. Palaprat, son compatriote et son ami, avait les mêmes goûts; ils travaillèrent ensemble à plusieurs pièces : mais Brueys est le principal ou le véritable auteur du *Grondeur,* 1691; du *Muet,* 1691; de *l'Important,* 1693; des *Empiriques,* 1697; de *l'Avocat Patelin,* 1706, imitation d'une excellente farce du XVe siècle, etc. La gaieté, le naturel, la justesse d'observation, comme dans *le Grondeur,* distinguent les meilleures comédies de Brueys.

Ses œuvres dramatiques ont été publiées à Paris, 1735, 3 vol., et, avec celles de Palaprat, 1755, 5 vol. J. T.

BRUEYS D'AIGALLIERS (FRANÇOIS-PAUL), né à Uzès en 1753, m. en 1798, entra dans la marine en 1766, et s'y distingua, soit comme lieutenant de vaisseau dans l'armée du comte de Grasse, 1780, soit par ses études de l'archipel américain et d'une partie de la Côte-Ferme, 1784-88. Capitaine de vaisseau en 1792, contre-amiral en 1796, il venait d'être nommé vice-amiral en 1798, lorsqu'il fut chargé de transporter en Égypte l'armée d'invasion commandée par le général Bonaparte. L'armée une fois débarquée, la flotte alla mouiller dans la baie d'Aboukir, où l'amiral anglais Nelson vint l'attaquer, le 1er août 1798. Brueys fut tué dans la bataille, et son escadre détruite ou prisonnière. J. T.

BRUGELETTE, brg de Belgique (Hainaut) sur la Dender; 1,600 hab. Collège dirigé par les jésuites, et actuellement fermé.

BRUGES, *Brugge* en flamand, *Brügge* en allemand, v. de Belgique, ch.-l. de la Flandre occidentale; sur la Roye, à la jonction de canaux qui mènent à Gand, à Ostende et à l'Écluse; autrefois fortifiée. Évêché, athénée, écoles de chirurgie et de peinture, bibliothèques. Entre toutes les villes de Belgique, elle a le mieux conservé, par ses monuments, ses coutumes et ses mœurs, la physionomie du moyen âge; ses principaux monuments sont : l'hôtel de ville; le palais de justice, anc. palais de Philippe le Bon, où l'on admire surtout une magnifique cheminée en marbre et en bois du XVIe siècle, attribuée au sculpteur André; la tour de la Halle, où est le plus beau carillon de l'Europe; les églises de Saint-Sauveur, de Notre-Dame, où se trouvent les tombeaux de Charles le Téméraire et de Marie, sa fille, la chapelle du Saint-Sang, l'hôpital Saint-Jean, avec de belles peintures de Hans Hemling. Fabr. de dentelles renommées et de toiles; raffineries, papeteries, brasseries; fonderie de cloches; 44,598 hab. — Anc. capitale des comtes de Flandre, Bruges devint très riche au moyen âge par l'industrie du tissage des laines, des tapisseries, de la taille des diamants, etc., par le commerce avec l'Angleterre, l'Italie, l'Orient. C'était un des grands entrepôts de la Hanse. Il y eut à Bruges, en 1302, un massacre général de Français. Ses fréquentes révoltes, particulièrement sous Maximilien, commencèrent la ruine de son commerce extérieur, qui s'acheva sous la domination espagnole par l'ensablement des ports de Sluys et de Damme. Elle fut occupée par les Français en 1745 et 1794, et, lors de la réunion de la Belgique à la France, devint le ch.-l. du département de la Lys. Patrie de Jean de Bruges.

BRUGG ou **BRUCK,** v. de Suisse (Argovie), au confluent de l'Aar et de la Reuss, à 55 kil. E. de Bâle; 1,340 hab. Beau pont sur l'Aar. Entrepôt de commerce entre l'Allemagne et l'Italie. Aux environs, ruines d'un château des Habsbourg.

BRUGGEN, brg de Prusse (prov. du Rhin), près de Kempen; 2,400 hab. Les Français y battirent les Prussiens le 3 octobre 1796. — vge de Suisse, cant. et à 4 kil. de Saint-Gall; beau pont sur la Sitter.

BRUGMANS (SÉBALD-JUSTIN), médecin et naturaliste, né à Franeker dans la Frise en 1763, m. en 1819, professeur de botanique et de chimie à l'université de Leyde, où il forma des collections et un cabinet d'anatomie comparée. En 1795, il organisa le service militaire de santé en Hollande, et travailla à la *Pharmacopœa Batava.* Le roi Louis Bonaparte le nomma son 1er médecin et conseiller d'État. Il devint inspecpecteur du service de santé des armées françaises et recteur de l'Académie de Leyde. En 1815, il fut chargé d'obtenir la restitution des objets d'histoire naturelle enlevés à la Hollande après la conquête française.

Il a publié dans les Mémoires de l'Institut de Hollande des *Observations sur la natation des poissons;* son écrit le plus remarquable est l'*Eloge de Boerhaave.* F.

BRUGNATELLI (LOUIS-GASPARD), né à Pavie en 1761, m. en 1818, s'appliqua de bonne heure à l'étude de la médecine et de la chimie, remplaça Scopoli dans l'enseignement de cette science, 1787, et fut nommé, en 1796, professeur de chimie générale appliquée aux arts, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il était membre de l'Institut royal de Milan. Il contribua à relever la pharmacie de l'état d'abaissement dans lequel elle était tombée depuis longtemps. En 1795, il voulut soumettre la nomenclature chimique à une réforme qui fut critiquée trop sévèrement, d'autant plus que beaucoup de ses dénominations ont été adoptées plus tard. Brugnatelli a publié un grand nombre de Mémoires et d'observations sur les parties spéculatives de la chimie et sur ses applications aux arts et à la médecine, insérés, pour la plupart, dans les *Annales de chimie* et dans le *Journal de physique, de chimie et d'histoire naturelle de Pavie,* 1808-17.

Il a publié aussi : *Eléments de chimie,* 4 vol.; *Pharmacopée générale,* trad. en français par L.-A. Planche, 1811; *Lithologie humaine,* 1819, ouvrage inachevé. Il fut l'un des éditeurs de la *Bibliothèque physique de l'Europe,* 1788-91, 2 vol. in-4o; du *Journal physico-médical,* 1792-96, 20 vol. in-4o. C. L.

BRUGUIÈRES (JEAN-GUILLAUME), naturaliste et voyageur, né à Montpellier en 1750, m. à Ancône en 1799. Il com-

mença, sans l'achever, une bonne *Histoire naturelle des vers*, 2 vol., dans *l'Encyclopédie méthodique*, travailla avec Haüy, Lamarck et Fourcroy à un *Journal d'histoire naturelle* en 1792, et entreprit, d'après l'ordre du ministre Roland, un voyage en Asie, visita l'Archipel, l'Égypte, la Syrie, la Perse occidentale, revint par Constantinople, la Grèce, et les îles Ioniennes. La relation de ce voyage a été publiée en 1801-4, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-8°, et atlas. Une plante de la famille des onagraires lui a été dédiée sous le nom de *Bruguiera*.

BRUHL (Henri, comte de), ministre d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, né en 1700 à Weissenfels en Thuringe, m. en 1763, acquit la triste célébrité d'avoir ruiné l'État par son luxe et ses prodigalités. On doit dire qu'il encouragea les lettres, les sciences et les arts; ses livres, au nombre de 62,000, forment une partie précieuse de la bibliothèque de Dresde, et l'on admire dans cette ville la superbe terrasse de Brühl. — Son fils aîné, Frédéric-Aloys, né à Dresde en 1739, m. en 1793, grand maître de l'artillerie de Pologne, s'adonna à la littérature, publia des *Divertissements dramatiques*, Dresde, 1785-90, et traduisit en franç. l'*Alcibiade*, poème de Meissner. — Son neveu, Jean Maurice, né en 1736, m. en 1809, fut chambellan, ambassadeur à Paris, 1764, et écrivit en français des *Recherches sur divers objets de l'économie politique*. Pl.

BRUHL, v. de Prusse (prov. du Rhin); 3,499 hab. Château d'Augustenbourg, résidence des électeurs de Cologne, construit en 1728. Mazarin, exilé de France en 1651, se retira à Brühl.

BRUILLE-SAINT-AMAND, v. du Nord, arr. de Valenciennes; 1,806 hab. Célèbre par un camp retranché établi en 1792 et 1793 par Dumouriez. Ce camp comprenait aussi le village voisin de Maulde, et couvrait Valenciennes et Condé. E. B.

BRUIX (Eustache), marin français, né à Saint-Domingue en 1759, m. en 1805, d'une famille originaire du Béarn, servit dans la guerre des États-Unis sous d'Orvilliers, de Grasse et d'Estaing, et aida Puységur dans la confection de ses cartes sur Saint-Domingue. Congédié en 1793, avec tous les officiers de l'ancien corps de marine, il fut rappelé au service en 1794, et mis sous les ordres de Villaret-Joyeuse, devint major général de la marine à Brest et directeur du port en 1796, contre-amiral après l'expédition d'Irlande, et ministre de la marine en 1798, vice-amiral l'année suivante. En 1798, étant ministre, lors du siège de Gênes, il dirigea en personne une expédition navale destinée à porter secours à cette ville, où Masséna était étroitement bloqué par les Autrichiens et par une flotte anglaise. Il partit de Brest avec 22 bâtiments de guerre, malgré le blocus établi contre ce port par les Anglais, franchit le détroit de Gibraltar et arriva heureusement à Toulon. Après y avoir pris à bord un fort détachement d'artilleurs, il remit à la voile, mais ne put que porter quelques renforts aux garnisons de Finale et de Savone, que nous possédions dans la rivière de Gênes, et revint à Brest sans avoir livré de combats sérieux. Nommé amiral en 1803, il avait été choisi par Napoléon Ier pour commander la flottille de Boulogne; mais sa santé, délabrée, le força de revenir à Paris. On a de lui un *Essai sur les moyens d'approvisionner la marine*, 1791. B.

BRUKKE, BRUCK ou **BRUGGE**, signifient *pont* dans les langues germaniques : Innsbruck ou Inspruck, pont sur l'Inn; Bruges, etc.

BRULART ou **BRUSLARD DE SILLERY**. *V.* Sillery.

BRULLIOLAIS (Le), *Ager Broliacensis*, petit pays de l'anc. Lyonnais, avec la ville de Brullioles, dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset (Rhône).

BRULLOIS (Le), petit pays de l'anc. Armagnac, avec la ville de Layrac, dans l'arr. d'Agen (Lot-et-Garonne).

BRÜLOW (Alexandre), architecte russe né à Saint-Pétersbourg en 1800, m. en 1877, frère du peintre Charles Paulovitch Brülow m. en 1852, fit avec lui ses premières études à l'Académie impériale des beaux-arts et l'accompagna en 1823 dans son voyage en Italie. On cite au nombre des travaux qu'il a exécutés : l'Eglise évangélique de Saint-Pierre, le théâtre Michaïloff, l'Observatoire de l'Académie des sciences et la restauration complète du Palais d'hiver entreprise avec Strassoff. Professeur d'architecture à l'Académie des beaux-arts et conseiller privé en 1864. Brülow était correspondant de l'Institut depuis 1830.

BRUMAIRE AN VIII (**DIX-HUIT**), nom du coup d'État qui renversa le Directoire les 9 et 10 novembre 1799. Bonaparte, revenu d'Egypte, appuyé de Sieyès, Talleyrand, Fouché, Cabanis, Lucien Bonaparte, Lemercier, Lefèvre, Leclerc, Augereau, Murat, etc., conçut et exécuta le coup d'Etat qui, par la démission obtenue de trois directeurs, par la translation du conseil des Cinq-Cents et de celui des Anciens à Saint-Cloud, et la dispersion violente du premier, amena l'établissement du gouvernement consulaire. J. T.

BRUMAIRE, le 2e des mois de l'année républicaine en France; il commençait entre le 22 et le 24 octobre, et tirait son nom des brouillards et des brumes très basses qui couvrent la terre à cette époque.

BRUMALES ou **BROMALES**, fêtes instituées par Romulus, et ainsi nommées, soit de Bacchus surnommé *Bromios*, soit de *bruma*, hiver. Elles avaient lieu du 24 nov. au 25 déc. Quelques auteurs pensent qu'elles se célébraient le 18 février et le 15 août.

BRUMATH. *V.* Brumpt.

BRUMOW, nom bohémien de la v. de Braunau.

BRUMOY (Pierre), savant jésuite, né à Rouen en 1688, m. en 1741, professa dans les collèges de son ordre, cultiva avec succès les lettres anciennes et la poésie latine, publia le 11e volume de l'*Histoire de l'Eglise gallicane* par Longueval et Fontenay, et achevait le 12e lorsqu'il mourut. On estime ses poèmes latins sur la *Verrerie* et sur les *Passions*, insérés dans ses *Œuvres diverses*, 1741, 4 vol. qui contiennent trois tragédies, deux comédies, etc. L'ouvrage qui lui a fait le plus de réputation est le *Théâtre des Grecs*, 3 vol. in-4°, 1730; 6 vol. in-12, 1749, malgré l'insuffisance de la traduction et sa partialité pour les anciens, qui le porte à blâmer des beautés chez les modernes; réimprimé à Paris, 1820-25, 16 vol., avec des notes et des remarques de M. Raoul-Rochette. J. T.

BRUMPT ou **BRUMATH**, *Brucomagus*, v. d'Allemagne (Alsace), cercle de Strasbourg, sur le Zorn; 4,800 hab. Église consistoriale protestante. Ville fort ancienne. Julien l'Apostat y défit les Alamans en 357 ap. J.-C. Elle fut érigée en ville par Louis de Bavière en 1336. A 1 kil. de Brumpt est le bel hospice de Stephansfelden, fondé au XIIIe siècle pour les enfants abandonnés.

BRUN (Antoine), diplomate, né à Dôle en 1600, m. en 1654, procureur au parlement de Dôle, fut plénipotentiaire de l'Espagne au congrès de Munster, ambassadeur en Hollande et membre du conseil suprême de Flandre à Madrid.

BRUNCK (Richard-François-Philippe), célèbre philologue, né à Strasbourg en 1729, m. en 1803. D'abord commissaire des guerres, l'exemple d'un professeur allemand de Giessen chez qui il avait été logé lui inspira une véritable passion pour la littérature grecque. Il ne se livra à cette étude qu'à l'âge de 30 ans. Se persuadant que de simples erreurs de copistes étaient des négligences des poètes grecs, il bouleversa les textes avec une audace quelquefois heureuse, au point de vue du goût et du sentiment, mais condamnable sous le rapport de la critique. Les services qu'il a rendus à la littérature grecque n'en sont pas moins immenses.

Parmi ses travaux, on doit citer les *Analecta veterum poetarum græcorum*, Strasbourg, 1776, 3 vol.; édition de l'*Anthologie*, réimprimée avec commentaires par Jacobs, Leipzig, 5 vol.; les éditions d'*Anacreon*, 1778 et 1786; d'*Apollonius de Rhodes*, 1780; d'*Aristophane*, 1783; des *Poetes gnomiques*, 1784; de *Virgile*, 1785; de *Sophocle* (son chef-d'œuvre), 1786 et 1789; de *Terence*, 1797. La plupart de ses mss sont a la Bibliothèque nationale. B.

BRUNDISIUM ou **BRUNDUSIUM**, v. de l'anc. Apulie, chez les Calabres. (*V.* Brindisi.)

BRUNE (Guillaume-Marie-Anne), maréchal de France, né à Brive-la-Gaillarde en 1763, m. en 1815, étudia le droit, puis se livra à la littérature. En 1790 et 1791, il travailla au *Journal de la cour et de la ville*, et fut l'un des fondateurs du club des Cordeliers. Engagé volontaire, il était déjà général de brigade lorsqu'il passa, sous Bonaparte, à l'armée d'Italie, 1796, et devint général de division, 1797. Après le traité de Campo-Formio, il commanda l'armée chargée de révolutionner la Suisse. Envoyé en Hollande, il vainquit les Anglo-Russes à Bergen, 19 sept. 1799, et força le duc d'York, général de l'armée coalisée, à la capitulation humiliante d'Alkmaar. En 1800, il pacifia la Vendée, et se distingua ensuite comme chef de l'armée d'Italie. Ambassadeur à Constantinople de 1803 à 1805, nommé maréchal d'empire et grand-croix de la Légion d'honneur, il devint, en 1807, gouverneur général des villes hanséatiques et fut chargé de conquérir la Poméranie. Il prit Stralsund, fut rappelé, disgracié, et vécut dans la retraite. En 1814, il offrit ses services aux Bourbons, qui le repoussèrent. En 1815, il se tourna vers Napoléon, qui lui donna un commandement dans le midi de la France. Après la chute de l'empereur, Brune fit sa soumission à Louis XVIII; mais comme il voulait revenir à Paris, les réacteurs royalistes d'Avignon l'arrêtèrent le 2 août 1815, bien qu'il fût muni d'un passe-port en règle; il fut assassiné, traîné dans la boue et jeté dans le Rhône. Ce crime odieux resta impuni. Brune avait publié, en 1788, *Voyage pittoresque et sentimental dans plusieurs provinces occidentales de la France*. Brive lui a érigé une statue. J. T.

BRUNEAU (Mathurin), aventurier qui se donna pour fils de Louis XVI. Né en 1784 à Vezins (Maine-et-Loire), d'un

pauvre sabotier, il mena une vie oisive et vagabonde, fut écroué à la maison de répression de Saint-Denis (Seine), s'engagea dans la marine, fut ensuite garçon boulanger aux États-Unis, et, à son retour, en 1818, essaya de se faire passer pour Louis XVII, échappé à ses bourreaux du Temple. Le tribunal de Rouen le condamna à la prison. En 1844, Bruneau vivait encore à Cayenne.

BRUNEHAUT, fille d'Athanagilde, roi wisigoth d'Espagne, née en 544, épousa, en 566, Sigebert, roi d'Austrasie, et abjura l'arianisme. Pour venger sa sœur Galswinthe abandonnée et assassinée par le roi de Neustrie, Chilpéric, à l'instigation de Frédégonde, elle poussa son mari à la guerre. Sigebert victorieux ayant été assassiné à Vitry, 575, elle tomba au pouvoir de sa rivale, qui l'envoya captive à Rouen. Là elle consentit à épouser Mérovée, fils de Chilpéric et d'une 1re femme nommée Audovère; cette union, qui lui donnait un appui, l'eût rendue victime de la fureur de Frédégonde, si elle n'eût réussi à s'échapper. Privée de tout pouvoir par les leudes d'Austrasie pendant la minorité de son fils Childebert II, elle lui trouva un protecteur dans son oncle Gontran, qui lui promit sa succession. Après la mort de Childebert, 595, les leudes l'empêchèrent encore de gouverner au nom de Théodebert II, l'un de ses petits-fils; mais l'autre, Thierry II, qui régnait en Bourgogne, la laissa maîtresse des affaires. Elle parvint à allumer la guerre entre les deux frères; Théodebert, vaincu à Toul et à Tolbiac, fut égorgé avec sa famille, 612; Thierry périt bientôt, empoisonné, dit-on, par son aïeule. Brunehaut avait mécontenté les évêques, en tolérant ou en encourageant les désordres de ses petits-fils; elle avait chassé St Colomban et fait mourir St Didier, qui lui adressaient des reproches. En 613 elle fut livrée à Clotaire II, fils de Frédégonde, par les leudes de la Bourgogne. Clotaire, après l'avoir exposée aux insultes de ses soldats, la fit attacher à la queue d'un cheval indompté. Tous les témoignages ne confirment pas les crimes de Brunehaut; Fortunat, Grégoire de Tours et le pape St Grégoire lui sont plus favorables. Brunehaut avait essayé d'établir chez les Francs la fiscalité, les formes juridiques, l'administration des Romains, et elle avait couvert de sa protection les missionnaires envoyés en Germanie. Quelque chose de grand s'est attaché à son nom dans les traditions : on a cru retrouver, dans la rivalité de la Brunechild et de la Chrimehild des *Niebelungen*, le retentissement de sa querelle avec Frédégonde. Dès le XIIIe siècle, on lui attribuait les chaussées romaines de la Belgique, de la Flandre et de l'Artois; il y eut le château de Brunehaut près de Bourges, la tour de Brunehaut à Étampes et près de Cahors, la pierre de Brunehaut à Tournai, etc. Pour les chaussées de l'Artois, la cause en est peut-être que Jacques de Guise, chroniqueur du XIVe siècle, les attribue à un Brunehilde, roi de Bavay. B.

BRUNEL (SIR MARC-ISAMBART), célèbre ingénieur, né à Hacqueville (Eure) en 1769, m. à Londres en 1849, fit ses études au collège de Gisors et au séminaire Saint-Nicaise de Rouen. Il manifesta de bonne heure le goût le plus vif pour les sciences exactes et la mécanique. Après avoir servi dans la marine, il émigra en 1793, résida 6 ans aux États-Unis, où il s'employa à des travaux de canalisation et construisit le théâtre Bowery, à New-York. En 1799, il vint en Angleterre, où il trouva pour ami et protecteur lord Spencer, se fixa dans ce pays, et consacra son génie à de grands ouvrages d'utilité publique. Il imagina, en 1806, la machine à fabriquer des poulies en bois pour les navires, pour laquelle il reçut une récompense de 500,000 fr. Il établit à l'arsenal de Chatham d'immenses scieries pour les bois de construction, et fonda un établissement pour scier l'acajou et le bois de placage. Ce fut lui qui conçut le plan du premier tunnel qui passe sous la Tamise, et l'exécuta, au milieu de nombreuses difficultés, de 1824 à 1842. Il a inventé de nouveaux alésoirs pour les fonderies de canons, une scie circulaire détaillant l'acajou en planches de 2 millimètres d'épaisseur, une presse hydraulique pour emballage, une machine à tordre, mesurer et pelotonner le fil, une autre à fabriquer pour l'armée des souliers sans couture, une machine à remorquer, etc. Brunel fut créé baronnet. Il fut admis, en 1813, à la Société royale de Londres, et en devint vice-président en 1833. Il était membre correspondant de l'Institut de France et chevalier de la Légion d'honneur, et fut le premier étranger qui ait siégé comme professeur dans la chaire de Newton. B.

BRUNEL (ISAMBART-KINGDOM), ingénieur civil, né à Portsmouth en 1806, m. en 1859, fils du précédent, fut employé par son père au grand travail du tunnel de la Tamise, à Londres. En 1833, chargé de construire le chemin de fer du Great-Western, il fit tous les beaux travaux d'art qu'on y remarque, entre autres les ponts de Maidenhead, de Chepstow, et du Thamor. Il a contribué aussi à l'établissement des énormes ponts tubulaires de Conway et de Britannia; enfin il a fait des machines à vapeur, des bâtiments en fer pour la marine, entre autres le *Great-Western*, le plus grand paquebot de ce genre que l'on eût encore construit, et lança le *Leviathan*, bâtiment encore plus colossal.

BRUNELLESCHI (PHILIPPE), architecte, né à Florence en 1377, m. en 1444. Fils d'un notaire, le goût des lettres, et surtout du dessin, lui révéla sa vocation. Il commença son apprentissage chez un orfèvre, et devint l'un des premiers sculpteurs de son temps. Mais bientôt il se tourna vers l'architecture, étudia à fond la géométrie, et se rendit à Rome, où, pendant plusieurs années, il mesura et dessina tous les monuments antiques. Il avait un rêve de gloire : c'était de réunir, par une grande coupole, les 4 nefs de Sainte-Marie-des-Fleurs, cathédrale de Florence. On jugeait cette entreprise impossible, et personne n'avait osé s'en charger depuis la mort d'Arnolphe di Lapo, architecte du monument. Brunelleschi n'y vit qu'un problème à résoudre, et prouva que son génie en avait deviné la solution. En 1420, à la suite d'un concours où furent appelés les architectes les plus renommés de l'Europe, il obtint d'être chargé de ce prodigieux ouvrage, dont il fit un chef-d'œuvre. Cette coupole est à 8 pans; elle a 42m,17 de diamètre, et 40m,60 de hauteur : on n'avait encore rien construit d'aussi grand en ce genre, et ce qui rendit l'ouvrage encore plus merveilleux, c'est qu'il fut exécuté sans aucun support intérieur pour maintenir les matériaux jusqu'à l'achèvement de la voûte. Brunelleschi entendait également bien l'architecture militaire : les citadelles de Milan, de Vico-Pisano, de Pesaro et de Pise, furent construites sur ses plans. Mais on admire surtout parmi ses œuvres, à Florence, outre le dôme de Sainte-Marie-des-Fleurs, l'église Saint-Laurent, celle du Saint-Esprit, et l'immense palais Pitti. Il fournit, pour d'autres édifices, des plans qu'on venait lui demander de toutes les parties de l'Europe. On lui doit aussi les digues qui protègent Mantoue contre les débordements du Pô. Brunelleschi est le régénérateur de l'architecture chez les modernes; il remit en usage les ordres romains et grecs. Michel-Ange disait de lui qu'il était difficile de l'imiter, impossible de le surpasser. En effet, il ne l'a été qu'une fois, et par Michel-Ange lui-même. C. D—Y.

BRUNET (JEAN-JOSEPH), acteur comique, dont le nom de famille était MIRA, né à Paris en 1766, m. en 1853. Après avoir débuté aux théâtres de la Cité et Montansier, il fournit une longue carrière à celui des Variétés, dont il fut l'un des propriétaires et administrateurs, et quitta la scène en 1833. *Jocrisse, Innocentin, Cadet-Roussel, M. Vautour, Tremblin, Agnelet*, furent des types rendus par lui avec un naturel inimitable.

BRUNET (JACQUES-CHARLES), bibliographe, né à Paris en 1780, m. en 1867, fit de la bibliographie son étude et sa passion. En 1811, il publia le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, 3 vol., dont il y eut plusieurs éditions successives, et une 6e et dernière en 1860-65, 6 vol. en 12 parties. Cet ouvrage, le plus étendu sur la matière, fait autorité par son exactitude. Brunet a publié encore divers opuscules bibliographiques.

BRUNET DE PRESLE (CHARLES-MARIE-WLADIMIR), helléniste et érudit, né à Paris en 1809, m. en 1875, se livra spécialement à l'étude des langues anciennes, des hiéroglyphes égyptiens et du grec moderne. Il débuta par une traduction en grec moderne des *Maximes* de la Rochefoucauld, 1828. Puis il donna, sous le voile de l'anonyme et en société avec Dehèque, une traduction française des *Poésies lyriques d'Athanase Christopoulos*, 1831, in-32, et une traduction en grec moderne des *Devoirs des hommes*, de Silvio Pellico, 1835. L'Institut couronna, en 1842, ses *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, et, en 1846, son *Examen critique de la succession des dynasties égyptiennes*. Après la mort de Letronne, 1848, on le chargea de continuer la publication des papyrus grecs de l'Égypte. L'étude de ces papyrus et la nouvelle des découvertes de Mariette lui suggérèrent l'idée d'une *Monographie du Sérapeum de Memphis*, d'après les auteurs anciens, travail inséré dans les *Mémoires des savants étrangers*, 1re série, t. II. Depuis son entrée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1852, Brunet a publié : *sur le Papyrus grec du musée du Louvre, contenant un Traité de la sphère, et sur le zodiaque triangulaire de Denderah*, 1853; *sur les Tombeaux des empereurs de Constantinople*, 1856, in-4°; *la Grèce depuis la conquête romaine* (dans l'*Univers pittoresque*, de Didot), 1859. En 1864, on le nomma professeur de grec moderne à l'École des langues orientales.

BRUNETTE (LA), ancien château fort qui fermait, en Italie, la route venant de France par le col du mont Genèvre et la vallée de la Doria. Il commandait le fameux défilé du pas de Suse qui fut forcé par Richelieu en 1629. Démantelé par les Français en 1796. Surpris par les Russes en 1799 et reconquis en 1800 par les Français. E. B.

BRUNETTO LATINI, écrivain italien, né vers 1220, à Florence, m. en 1294, appartenait à une noble famille guelfe. Chassé par les Gibelins en 1260, il se réfugia à Paris, où il

passa 24 ans. Il y composa en français son *Trésor de toutes choses*, espèce d'encyclopédie qui embrasse toutes les connaissances du XIIIe siècle, histoire, géographie, morale, politique, éloquence, sciences physiques et naturelles. On a encore de lui une grammaire, *le Livre de la bonne parleure*, et la traduction d'une partie de l'*Invention*, de Cicéron. De retour à Florence, 1284, il publia en italien le *Tesoretto*, recueil de préceptes moraux en vers, et le *Pataffio*, collection de proverbes et jeux de mots florentins. Brunetto fut le maître de Dante. Le *Trésor* a été traduit en italien par Buono-Giamboni, 1474.
B.

BRUNFELS (OTTO), médecin, né vers 1464, à Mayence, m. à Berne en 1534, exerça son art à Strasbourg et à Berne. Il avait été d'abord chartreux, mais avait quitté son cloître lors de la prédication de Luther. Son principal ouvrage traite de la botanique : *Herbarum vivæ icones*, Strasbourg, 1530-36, 3 vol. in-fol.; les figures en bois sont très remarquables. Un genre de solanées d'Amérique lui est consacré sous le nom de *Brunfelsia*.

BRUNI (LEONARDO), dit l'*Arétin*, parce qu'il naquit à Arezzo en 1369, m. en 1444, fut l'un des savants les plus célèbres de la Renaissance en Italie. Le Poggio lui fit obtenir, en 1405, la charge de secrétaire apostolique à la cour de Rome; puis il devint, en 1415, chancelier de la république florentine. L'exemple de Pétrarque et l'arrivée d'Emmanuel Chrysoloras le décidèrent à étudier la littérature classique.

Outre des traductions latines de plusieurs *Vies* de Plutarque, des *Politiques* et des *Economiques* d'Aristote, des discours d'Eschine et de Démosthène *Pro Corona*, il a laissé : des biographies de Dante et de Pétrarque, Pérouse, 1671, en italien; *Epistolæ familiares*, très curieuses pour l'histoire littéraire; *de Bello Italico adversus Gothos*, 1470, ouvrage qui n'est guère qu'une traduction de Procope; *Commentarius rerum suo tempore gestarum, 1378-1440; Historiæ florentinæ*, en 12 liv., Strasbourg, 1610, in-fol.
B.

BRUNI (ANTOINE-BARTHÉLEMY), violoniste et compositeur de musique, né à Coni en 1759, m. en 1823, élève de Pugnani. Dans ses ouvrages dramatiques, aujourd'hui oubliés, il se proposa Grétry pour modèle. Les principaux sont : l'*Officier de fortune*, 1792; *Claudine*, 1794; *Toberne*, 1795; *les Sabotiers*, 1796; *le major Palmer*, 1797.

BRUNI (THÉODORE), peintre, né à Saint-Pétersbourg en 1801, d'une famille originaire de la Suisse italienne, m. en 1875, fut pensionnaire du comte Litta à l'Académie des beaux-arts, alla compléter ses études à Rome, reçut le diplôme d'académicien en 1834, pour son tableau de *la Mort de Camille;* revint à Saint-Pétersbourg en 1836, fut professeur de peinture, puis recteur de l'Académie et directeur de l'École de mosaïque. On cite de lui les copies de deux fresques de Raphaël (le *Bannissement d'Héliodore*, le *Triomphe de Galatée*), une *Sainte Famille* qui est au palais de Tauride, une *Bacchante avec un enfant*, et *Jésus au jardin de Gethsémani*, qui se trouvent à l'Ermitage, et un tableau colossal, *le Serpent d'airain*.

BRUNIG (LE), col dans les monts de la Suisse, à 1,004 m. au-dessus de la mer, donne passage à une belle route conduisant de Brienz à Lucerne par Sarnen.

BRUNINGS (CHRISTIAN), ingénieur hollandais, né en 1736 à Neckarau (Palatinat), m. à Harlem en 1805, inspecteur général des digues de Hollande en 1769. On lui doit l'endiguement du lac de Harlem, le canal de dérivation du Wahal, le canal de Panerden, et une échelle graduée pour mesurer la crue des eaux et mettre en garde contre l'inondation.

BRUNIQUEL, vge (Tarn-et-Garonne), ruines d'un château fort attribué à Brunehaut. Hauts fourneaux, forges à fer : 1,660 hab.

BRUNN signifie *source* et *fontaine* en allemand. *Schœnbrunn*, belle source, etc.

BRUNN, v. forte des États autrichiens, ch.-l. du gvt de Moravie et du cercle de son nom, au confl. de la Zwittawa et de la Schwartzava. Évêché, école de théologie, gymnase, musée, bibliothèque, jardin botanique, école de sourds-muets. Direction des finances; cour d'appel; comm. de laines, draps, cuirs. Belle église de Saint-Jacques et cathédrale de Saint-Pierre, hôtel de ville, palais du prince de Lichtenstein, et aux environs, citadelle du Spielberg, prison d'État jusqu'en 1857, où fut enfermé Silvio Pellico; 82,660 hab. Elle a un faubourg, ALT-BRUNN, 3,300 hab., avec une abbaye prélatiale d'augustins. — Brunn fut autrefois ch.-l. du margraviat de Moravie et ville libre impériale; les Français l'ont occupée et démantelée en 1809. — Le cercle de Brunn a 4,624 kil. carrés, et 401,000 hab.
B.

BRUNN (NORDAL), poète norvégien, né en 1745 près de Drontheim, m. en 1816. Après deux années passées à Copenhague, il revint dans son pays, 1772, fut nommé pasteur à Bergen en 1774, et évêque en 1803. Il a donné deux pièces sur le modèle de la tragédie française, *Zarine* et *Tambes-Kialver*, 1772, qui sont oubliées. Éloquent et patriote, il composa des poésies lyriques, 1773 et 1777, encore populaires en Norvège.
A. G.

BRUNNEN, vge de Suisse, dans le canton de Schwitz, port sur le lac des Quatre-Cantons, près de l'embouchure de la Muotta. C'est à Brunnen que fut conclue, en 1315, la première alliance entre les cantons de Schwitz, d'Uri et d'Unterwalden contre l'Autriche, origine de l'indépendance de la Suisse; 1,800 hab.

BRUNNOW (ERNEST-PHILIPPE, BARON DE), diplomate, né en 1796 à Dresde, d'une famille de Courlande, m. en 1875, fit ses études à Leipzig. En 1818, lors du congrès d'Aix-la-Chapelle, il entra au service de l'empereur de Russie. Après avoir assisté au congrès de Troppau et de Laybach, il fut secrétaire de l'ambassade de Londres jusqu'après le congrès de Vérone en 1823. Alors Nesselrode se l'attacha et l'emmena à Saint-Pétersbourg. En 1827, Brunnow suivit le général Woronzow, gouverneur d'Odessa, dans les campagnes de 1828 et 1829 contre les Turcs. Ministre plénipotentiaire auprès des cours de Wurtemberg et de Hesse-Darmstadt en 1830, il fut ambassadeur à Londres en 1840, et prit une part importante au règlement de la question d'Orient. Il fit conclure le traité de commerce de 1849 entre la Russie et l'Angleterre, apaisa en 1850 le différend de cette puissance avec la Grèce et fut rappelé en 1854, au moment où la guerre de Crimée éclata. Ministre plénipotentiaire en 1855 auprès de la Confédération germanique, il négocia, de concert avec le comte Orlof, le traité de Paris de 1856. Accrédité, en 1857, auprès de la cour de Prusse, il retourna à Londres en 1858.

BRUNO, fils de Ludolf (chef de la 1re maison de Saxe), fut duc de Saxe de 859 à 880. Il bâtit, en 861, la ville de Brunswick.

BRUNO, dit *le Grand*, archevêque de Cologne et duc de Lorraine, 3e fils du roi Henri l'Oiseleur et frère de l'empereur Othon Ier, né en 928, m. à Reims en 965. Il fut aimé pour sa bonté et sa grande piété. On lui attribue un commentaire sur le Pentateuque et des Vies de saints.

Sa vie a été écrite par Ruetger dans les *Scriptores rerum Brunsvicensium*.
E. S.

BRUNO (SAINT), né en Italie, fut d'abord moine bénédictin, évêque de Rodez, et devint l'apôtre de la Prusse, fonda une église à Querfurth, accompagna St Adalbert dans ses missions, devint chapelain de l'empereur Henri II, et mourut en 1008, martyrisé par les païens de la Lithuanie.

BRUNO (SAINT), fondateur de l'ordre des chartreux, né à Cologne vers 1030, m. en 1101. Entré dans les ordres, où sa haute vertu le fit bientôt remarquer, il fut chanoine de Reims, mais se sépara bientôt de l'archevêque Manassé, qui avait acheté sa dignité. Il vint à Paris, où, suivant une tradition fort accréditée chez les chartreux, mais contestée par les bénédictins, il aurait été l'un des témoins de la résurrection momentanée du professeur Raymond Diocres. Ce fut alors, en 1084, qu'il se retira d'abord près de Langres, puis, en 1086, à la Chartreuse, dans le diocèse de Grenoble. Il y fonda l'ordre austère qui a conservé le nom de chartreux. En 1089, il fut appelé à Rome, auprès du pape Urbain II, son ancien disciple, qui fut heureux de recevoir ses conseils. Le souverain pontife voulut récompenser son zèle par des dignités ecclésiastiques; mais Bruno les refusa, et alla finir ses jours dans un monastère qu'il avait fondé à Squillace, en Calabre. Bruno fut canonisé en 1514. Fête, le 6 octobre. Les principaux faits de sa vie ont été peints par Lesueur, dans une suite de 26 tableaux conservés au musée du Louvre. St Bruno a laissé des lettres et des commentaires sur les Psaumes, écrits en bon latin, et imprimés à Paris, en 1524. D—T—R et E. D—Y.

BRUNO D'ASTI (SAINT), évêque de Segni et abbé du Mont-Cassin, m. en 1125, est auteur de plusieurs sermons et homélies, publiés à Venise, 1652.
D—T—R.

BRUNO (GIORDANO), philosophe italien, né à Nole au milieu du XVIe siècle, fut d'abord dominicain. Ayant conçu des doutes sur certains points de la religion, il abandonna son couvent, se rendit à Genève en 1580, et embrassa le calvinisme. Son humeur guerroyante et ses paradoxes le brouillèrent avec ses nouveaux coreligionnaires; il vint à Paris, 1582, où il combattit avec force la philosophie d'Aristote, et enseigna le grand art de Raymond Lulle. Il passa de là en Angleterre, 1585, puis enseigna à Wittemberg de 1586 à 1588. On le retrouve ensuite à Helmstaedt, à Brunswick, à Prague, à Francfort. En 1592, il s'établit à Pise; 6 ans après, l'inquisition de Venise le fit arrêter et le livra au saint-office de Rome. Il fut brûlé vif, le 17 fév. 1600. Bruno avait une grande érudition philosophique, des connaissances profondes en physique et dans les mathématiques. Mêlant la vérité à l'erreur, il prit en main la défense du système de Copernic, et, en même temps, crut à la magie et à l'astrologie. Il renouvela la théorie pythagoricienne des nombres, et donna une explication détaillée du système décadaire. En philosophie, il fut réellement panthéiste. Pour lui, Dieu est la grande unité, comprenant en soi toutes les existences, substance et cause de toutes choses, *natura naturans*, qui, tout en produisant, reste

une et indivisible, et est à la fois l'infiniment grand et l'infiniment petit. Le monde, *natura naturata*, n'est qu'une ombre de la forme du 1er principe; animé dans toutes ses parties par ce principe, il peut être considéré comme un être vivant, un animal immense.

Les *Œuvres* italiennes de Bruno ont été recueillies par A. Wagner, Leipzig, 1830, 2 vol., et ses écrits latins, publiés par Grefer, Stuttgard, 1834. V. Debs, *Jordani Bruni vita et placita*, Amiens, 1843; Chr. Bartholmès, *Jordano Bruno*, Paris, 1847, 2 vol. B.

BRUNONIS VICUS ou **BRUNOPOLIS**, nom latin de Brunswick.

BRUNOY, vge (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil, sur l'Yères et sur le chemin de fer de Paris à Lyon; 2,037 hab. Le comte de Provence, qui fut depuis Louis XVIII, y possédait un château démoli à la Révolution. On y voit la maison de campagne du célèbre acteur Talma.

BRUNOY (Marquis de). *V.* Paris-Duverney.

BRUNSHAUSEN, vge de Hanovre, à 3 kil. N.-N.-E. de Stade, sur la rive g. de l'Elbe; 800 hab. Les bâtiments naviguant sur l'Elbe y acquittaient un droit de péage qui a été racheté en 1861.

BRUNSWICK (Duché de), un des États secondaires de l'empire d'Allemagne, borné au S.-O. par la Westphalie; à l'O. et au N.-O. par les prov. prussiennes de Hanovre et de Westphalie et la princip. de Waldeck; au N.-E. et à l'E. par la prov. de Saxe; au S. par cette dernière et celle de Hanovre. Les six parties dont il se compose forment autant de cercles administratifs, savoir: Brunswick, Wolfenbuttel, Helmstaedt, Holzminden, Gandersheim et Blankenbourg. Superf., 3,690 kil. carrés. Pop., 349,367 hab., luthériens, sauf 9,624 catholiques et 1,388 israélites. Cap. Brunswick. Les parties du S. et du S.-E. sont couvertes par les montagnes du Harz. L'Aller, l'Ocker, la Leine, affluents du Weser, le Bode et le Zorge, affluents de l'Elbe, arrosent le pays. Climat rude dans les régions montagneuses; dans le reste, assez tempéré. Mines d'argent, de fer, de plomb, de zinc, de cuivre, de vitriol et de sel. Agriculture florissante, excellents chevaux. Fabr. de toiles, draps, papiers, objets en métal et en bois; grandes brasseries, d'où sort la bière connue sous le nom de *Mumme*. Revenus de l'État: 11,090,000 fr.; et autant pour les dépenses. Dette publique: 100 millions. Monarchie constitutionnelle depuis 1832; la diète comprend 21 députés élus par les plus imposés, 10 par les villes, 12 par les paysans et 3 par le clergé; l'armée dépend du Xe corps de l'empire d'Allemagne. La principauté d'*Oels*, en Silésie, appartient au duc de Brunswick sans être dépendante du duché.

Histoire. Le territoire formant le duché de Brunswick faisait autrefois partie du premier duché de Saxe, et fut, avec les autres provinces saxonnes, gouverné successivement par les princes des maisons de Saxe, de Billung, de Supplinbourg et de Guelf. Henri le Lion, après avoir été mis au ban de l'Empire, ayant perdu le duché de Saxe, obtint après de longues luttes, en 1194, le pays de Brunswick en alleu. Ses trois fils, Henri, Othon et Guillaume, partagèrent en 1203 tout l'héritage des Guelfes. Othon, élu plus tard roi d'Allemagne (Othon IV), obtint le Brunswick proprement dit. Après sa mort, 1218, ses possessions passèrent à Othon l'Enfant, fils de Guillaume. Celui-ci eut à lutter contre l'empereur Frédéric II, fut obligé de lui céder, 1235, la ville de Lunebourg, mais obtint que la ville de Brunswick, avec ses dépendances, fût érigée en duché. Ses deux fils, Albert et Jean, régnèrent en commun de 1252 à 1267; ensuite ils firent un partage, en vertu duquel Jean reçut Hanovre et le duché de Lunebourg; Albert, le duché de Brunswick, le Harz et le district du Weser; la ville de Brunswick resta propriété commune. Albert et Jean furent ainsi les fondateurs des lignes aînées de Wolffenbuttel et de Lunebourg. Albert laissa trois fils: Henri, Albert le Gros et Guillaume, qui de leur côté fondèrent les branches de Grubenhagen, Gœttingue, Wolffenbuttel. La branche de Grubenhagen se scinda, 1361, en rameaux de Grubenhagen et Osterode-Grubenhagen, et s'éteignit en 1596. Alors ses possessions revinrent à la ligne de Wolffenbuttel, qui dut les céder ensuite à la ligne de Zell. — La branche de Gœttingue s'éteignit en 1463 avec Othon le Coclès, qui déjà, en 1450, avait abandonné ses possessions au duc de Kalenberg. La ligne aînée de Lunebourg s'éteignit en 1369, et ses possessions retournèrent à la ligne de Wolffenbuttel. De celle-ci sortirent, en 1409, les branches de Lunebourg et Wolffenbuttel-Kalenberg. La dernière forma, 1503, les rameaux de Kalenberg et de Wolffenbuttel. La branche de Kalenberg s'éteignit en 1584, et ses possessions furent réunies à celles du rameau de Wolffenbuttel. La branche de Wolffenbuttel finit en 1634, et transmit son héritage au duc de Brunswick-Lunebourg-Dannenberg. — La branche cadette de Lunebourg eut trois rameaux: Lunebourg, Harbourg, 1527, et Giffhorn, 1539. Le rameau de Giffhorn finit en 1549, celui de Harbourg en 1642, et leurs domaines passèrent aux Lunebourg. De ce rameau provinrent, en 1569, les familles de Brunswick-Lunebourg et Brunswick-Lunebourg-Dannenberg; la première a fourni la dynastie électorale et royale de Lunebourg-Hanovre. Henri, duc de Brunswick-Lunebourg-Dannenberg, fut le fondateur de la dynastie actuelle de Brunswick. Elle se scinda, 1666, en branches de Brunswick-Wolfenbuttel et Brunswick-Bevern, dont la première s'éteignit en 1735. Dès lors les possessions des deux branches furent réunies en une seule main. Après la paix de Tilsitt, 1807, le Brunswick fut incorporé au royaume de Westphalie, et ne recouvra son indépendance qu'en 1813. La mauvaise administration du duc Charles, 1823-30, aussi bien que son refus de reconnaître la constitution de 1820, fit éclater, le 7 sept. 1830, une insurrection à Brunswick. Le duc s'enfuit en Angleterre; son frère Guillaume, duc actuel, prit les rênes du pouvoir, après que les agnats de la maison eurent déclaré le duc Charles déchu du trône, 1831. La constitution de 1820 a été revisée en 1832 et 1849. Le duc de Brunswick a été membre de l'Union prussienne de 1849. Le Brunswick occupa le 13e rang dans la Confédération germanique, où il n'avait qu'une voix en commun avec le duché de Nassau. Il a deux voix dans le Conseil fédéral de l'empire. E. S.

BRUNSWICK, en allem. *Braunschweig*, *Brunonis vicus* ou *Brunopolis* en latin, v. d'Allemagne, cap. du duché de Brunswick, sur l'Ocker. Population, 75,038 hab. Obélisque érigé aux ducs Charles-Ferdinand et Frédéric-Guillaume; lion de bronze, du temps de Henri le Lion; cathédrale, construite par Henri le Lion; château ducal, arsenal, hôtel de ville; musée, bibliothèque; célèbre *Collegium Carolinum*, École d'anatomie et de chirurgie; Instituts de sourds-muets et d'aveugles. Patrie d'Aug. Lafontaine et de Jurgen, inventeur du rouet, 1534. Comm. de céréales, houblon, toiles, draps, lainages; manuf. de tabac; fabr. de toiles, lainages, cuirs, tabatières en carton vernissé, etc.; grande foire deux fois par an. — D'après les chroniques, Brunswick aurait été fondée par Bruno, fils de Ludolf de Saxe, 861. Henri le Lion en fit une ville, 1031. En 1247, elle entra dans la ligue hanséatique, jusqu'à ce qu'elle fut soumise par le duc Rudolphe-Auguste, 1571. De 1807 à 1813, elle fut la 2e ville du royaume de Westphalie. E. S.

BRUNSWICK, v. des États-Unis (Maine), sur la rive dr. de l'Androcoggin; 4,250 hab. Collège; École de médecine; galerie de tableaux. Fabriques importantes de tissus de laine et de coton.

BRUNSWICK (**NOUVEAU-**), *New-Brunswick*, v. des États-Unis (New-Jersey), port sur le Raritan; 15,058 hab. Collège. Comm. de grains.

BRUNSWICK (**NOUVEAU-**), contrée de l'Amérique du Nord, Dominion of Canada; entre le Canada et la baie des Chaleurs au N., les États-Unis et la baie de Fundy à l'O. et au S., la Nouvelle-Écosse et le golfe Saint-Laurent à l'E.; par 44° 52'-48° 50' lat. N., et 66°-70° long. O. Ch.-l. Saint-John. Villes princ.: Fredericktown, Saint-Adrews, Newcastle. Sol boisé; climat froid. Les riv. sont: le Saint-Jean, la Sainte-Croix, le Tintamavre. Exploit. des forêts de sapins et de cèdres. Pêche du hareng et de la morue. Sup., 70,762 kil. carrés; pop. 321,233 hab. — Le Nouveau-Brunswick reçut des colons anglais dès 1761, et fut enlevé à la France par le traité de 1763. En 1783, des soldats anglais licenciés après la guerre d'Amérique y fondèrent un établissement. Il fait partie de la confédér. canadienne depuis sa formation en 1867. B.

BRUNSWICK (Othon IV de), empereur d'Allemagne. (*V.* Othon IV.)

BRUNSWICK (Othon, duc de), dit l'*Enfant*, tige de la maison ducale de Brunswick, petit-fils de Henri le Lion, succéda à son père Guillaume, à 10 ans. Après avoir pris la ville de Brunswick, 1227, il s'y proclama duc sans autorisation de l'empereur. Mis au ban par celui-ci, il fit sa soumission à la diète de Mayence, 1235, et fut confirmé dans le titre de duc de Brunswick et de Lunebourg. Il mourut en 1252. E. S.

BRUNSWICK (Othon de), prince cadet de la famille ducale, n'ayant pas d'héritage à espérer, alla en Italie, et prêta son épée successivement à plusieurs partis, jusqu'à ce qu'enfin la reine Jeanne Ire de Naples, menacée de tous les côtés, se maria avec lui, 1376. Après avoir résisté longtemps à Charles de Durazzo, il fut fait prisonnier. Jeanne fut chassée de Naples, 1381. Délivré en 1384, il entra au service de Louis II d'Anjou, et s'empara de Naples, 1387; m. en 1399. E. S.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (Ernest, duc de), dit *le Confesseur*, né en 1497, m. en 1546, embrassa les doctrines de Luther, qu'il répandit dans ses États, fut un des signataires de la confession d'Augsbourg, et adhéra à la ligue de Smalkalde. Son éloge a été prononcé par Mélanchthon. B.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (Auguste, duc de), né en 1579, m. en 1666, cultiva les lettres, visita une partie de l'Europe, fut l'ami de Henri IV, agrandit la bibliothèque de Wolfen-

buttel, exploita les mines de fer et de sel de ses États et publia en allemand, sous le nom de Gustave Selenus, des traités sur le jeu d'échecs et sur la culture des vergers. B.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (CHRISTIAN, DUC DE), né en 1559, fut attaché, pendant la guerre de Trente ans, à la cause de l'électeur-palatin Frédéric V, élu roi de Bohême. Après la fuite de ce prince, il saccagea la Hesse et l'électorat de Mayence; sa devise était : « Ami de Dieu, ennemi des prêtres. » Battu par les Impériaux sur le Mein, il se mit au service des Hollandais, 1622, fit lever aux Espagnols le siège de Berg-op-Zoom, mais fut encore défait par Tilly. Il servit sous le roi de Danemark Christian IV, et fut chargé par lui de défendre l'Elbe inférieur, mais il mourut presque aussitôt, en 1626. B.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (ERNEST-AUGUSTE, DUC DE), électeur de Hanovre, né en 1620, m. en 1698, rendit des services à l'empereur Léopold Ier dans la guerre contre la France, 1675, et en fut récompensé par la dignité d'électeur, 1692. Par son mariage avec Sophie, fille du palatin Frédéric V, et petite-fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre (par sa mère Élisabeth), sa maison obtint des droits au trône d'Angleterre. Son fils, Georges-Louis, fut roi d'Angleterre en 1714 sous le nom de George Ier.

BRUNSWICK (FERDINAND, DUC DE), célèbre général dans la guerre de Sept ans, né en 1721 à Brunswick, m. en 1792. En 1739, il entra dans l'armée prussienne, obtint en 1757 le commandement de l'armée anglo-hanovrienne, et remporta des victoires sur les Français et sur les Hessois à Minden et à Crevelt. En 1763, à la suite d'un dissentiment avec le roi, il se retira à son château de Vechelde, où il pratiqua la franc-maçonnerie. E. S.

BRUNSWICK (CHARLES-GUILLAUME-FERDINAND, DUC DE), neveu du précédent, né en 1735. Dans la guerre de Sept ans, il fut un des premiers généraux, et Frédéric II reconnut même ses mérites dans un poème. En 1758, il participa à la bataille de Crevelt. En 1787, il concourut au rétablissement du stathouder héréditaire de Hollande. A la suite du traité de Pilnitz, il fut chargé du commandement des armées coalisées contre la France. Il promulgua en 1792 le fameux manifeste de Coblentz, et entra en Champagne; après l'affaire de Valmy, il conclut un armistice avec Dumouriez. En 1793, il commanda l'armée du Rhin. En 1806, il reparut à la tête de l'armée prussienne, et fut mortellement blessé à la bataille d'Auerstaedt, oct. 1806. E. S.

BRUNSWICK (GUILLAUME-FRÉD., DUC DE), 4e fils du précédent, né en 1771. Dans la guerre de 1809, il se mit à la tête d'un corps franc de hussards; poursuivi jusqu'à Brême par Reuben, il se retira avec son corps en Angleterre. En 1813, il retourna dans son pays, prit part à la bataille de Waterloo, 1815, et fut tué aux Quatre-Bras. E. S.

BRUNSWICK (CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE-GUILLAUME, DUC DE), né en 1804, succéda en 1815 à son père Frédéric-Guillaume, sous la tutelle de son oncle George IV, roi d'Angleterre et de Hanovre. Déclaré majeur en 1823, il scandalisa ses sujets par sa conduite privée et gouverna si mal, que la Confédération germanique ordonna au roi de Saxe de faire entrer ses troupes dans le duché de Brunswick. Le duc s'enfuit à Paris, revint bientôt après dans sa capitale, mais en fut définitivement chassé pendant la révolution du 7 sept. 1830. Sa famille le déclara elle-même déchu du trône, qui passa à son frère Auguste-Louis. Il a légué toute sa fortune à la ville de Genève, m. en 1873.

BRUNSWICK (LÉON-LÉVY, DIT **LHÉRIE** ET), auteur dramatique, né en 1805, m. en 1859, débuta dans la presse avant de s'essayer au théâtre. Il a donné, sur diverses scènes de vaudeville : *Mistress Siddons*, 1836; *le Bon Moyen*, 1841; *la Chasse aux maris*, 1843; *la Foire aux idées*, 1848, pièce qui eut un grand succès lors de la réaction contre la révolution de Février; *Boccace, ou le Décaméron*, 1855, etc. Il est l'auteur de plusieurs opéras comiques : *le Postillon de Longjumeau*, 1836; *le Brasseur de Preston*, 1839; *le roi d'Yvetot*, 1842; *Gibby la Cornemuse*, 1847; *la Promise*, 1851, etc. Pour tous ces ouvrages, Brunswick eut des collaborateurs.

BRUNTHAL, v. des États autrichiens. (*V.* FREUDENTHAL.)

BRUNTRUT OU **PRUNTRUT**, v. de Suisse. (*V.* PORENTRUY.)

BRUSAU, v. de Moravie. (*V.* BRISAU.)

BRUSCAMBILLE, comédien de l'Hôtel de Bourgogne vers 1606. Il s'appelait Deslauriers et succéda à Gauthier Garguille. On a publié ses *Fantaisies*, ses *Paradoxes*, ses *Prologues facétieux*, ses *Plaisantes imaginations*. Il y a de l'esprit et du sel, des traits comiques, des peintures vives et naturelles, mais du mauvais goût et des obscénités.

BRUSCHE OU **BRUCHE**, riv. de l'Alsace, affl. de g. de l'Ill, sort du Climont dans les Vosges, et finit à 3 kil. au-dessus de Strasbourg; cours de 70 kil.

BRUSQUET, né en Provence, remplaça Triboulet dans l'emploi de fou du roi sous François Ier et ses successeurs. Il exerçait d'abord la médecine, et le connétable de Montmorency avait voulu le faire pendre pour venger ses victimes. Il fut maître de la poste aux chevaux de Paris. Soupçonné d'être huguenot, il dut fuir en 1562, et mourut l'année suivante chez M. de Valentinois.

BRUSSBERG, nom morave de BRAUNSBERG.

BRUSTHEM, vge de Belgique (Limbourg); 1,125 hab. Victoire de Charles le Téméraire sur les Liégeois en 1467.

BRUT. Les anc. chroniques bretonnes, puis anglaises, ont été nommées *bruts*, soit de Brutus, arrière-petit-fils d'Énée, et regardé comme le premier roi des Bretons, soit du mot *brud*, bruit, rumeur, réputation, annales. (*V.* BRUTUS.)

BRUTIENS, *Bruttiani*. Les habitants du Brutium, soumis par Rome dès 270 av. J.-C., ayant pris parti pour Annibal, lorsqu'il vint porter la guerre en Italie, les Romains les exclurent du rang d'alliés ainsi que du service militaire, et les condamnèrent à perpétuité, eux et leurs descendants, à servir, sous le nom générique de *Brutiens*, de courriers et de messagers aux gouverneurs de provinces, comme des esclaves publics.

V. Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, X, III, 19. G. L.-G.

BRUTIUM, anc. prov. de l'Italie méridionale, auj. Calabre ultérieure, bornée au N.-E. par la Lucanie, et des autres côtés par la mer. Elle était traversée par l'Apennin. Rivières : le Laüs, le Crathis. Le pays était riche en pâturages, vignes, oliviers, froment; de ses forêts de pins on tirait la résine. Villes : Consentia (Cosenza); Pétilie (Strongoli); Scylacium (Squillace), sur le golfe de ce nom; Crotone; Laüs et Pandosie, colonies de Sybaris; Locres-Épizéphyrienne, c.-à-d. près du cap Zephyrium; Rhegium (Reggio); Mamertum, d'où sortirent les Mamertins. Sur les côtes du Brutium se trouvaient l'île de Calypso, l'écueil de Scylla et le gouffre de Charybde. (*V.* BRUTIENS.) B.

BRUTUS, surnom signifiant *stupide*, et qui devint un illustre nom de famille porté par plusieurs Romains.

BRUTUS (LUCIUS-JUNIUS), le premier de ce nom, était fils de Marcus-Junius, et d'une fille de Tarquin l'Ancien, sœur de Tarquin le Superbe. Ce dernier, voulant s'emparer des biens de Marcus, le fit assassiner ainsi que ses fils, à l'exception de Lucius-Junius, qui échappa en contrefaisant le stupide, ce qui lui valut le surnom de *Brutus*. Cependant il nourrissait le secret désir de venger sa famille. La mort de Lucrèce lui parut une occasion favorable : il appela le peuple à la liberté, fit prononcer l'expulsion de Tarquin, et proclama la république. Élu consul avec Collatin, mari de Lucrèce, puis avec Valérius Poplicola, il rétablit les lois de Servius Tullius, abolit les douanes, abaissa le prix du sel, distribua au peuple le domaine royal, compléta le sénat, réduit par les crimes de Tarquin et l'expulsion de ses partisans, et défendit Rome contre le tyran, qui tenta de reconquérir le trône. Brutus condamna à mort ses deux fils, compris dans une conspiration royaliste, et assista à leur supplice. Il périt en combattant contre Aruns, fils de Tarquin, l'an 245 de Rome, 508 av. J.-C. Les dames romaines portèrent pendant un an le deuil du vengeur de Lucrèce.

BRUTUS (LUCIUS-JUNIUS), orateur populaire, qui fut l'un des meneurs des plébéiens lorsqu'ils se retirèrent sur le mont Sacré, l'an 260 de Rome, 493 av. J.-C. Il demanda l'établissement des tribuns du peuple, et fut revêtu de cette nouvelle charge.

BRUTUS-DAMASIPPUS (LUCIUS-JUNIUS), préteur urbain l'an 671 de Rome, 81 av. J.-C.; il se fit l'instrument des vengeances sanguinaires de Marius contre les principaux sénateurs. Pris par Sylla, ce dernier le fit mettre à mort.

BRUTUS (MARCUS-JUNIUS), partisan de Marius, fut, après la mort de Sylla, assiégé par Pompée dans Modène, et mis à mort. Il avait écrit 3 livres sur les guerres civiles.

BRUTUS (MARCUS-JUNIUS), rigide républicain, fils du précédent et de Servilia, sœur de Caton d'Utique, né l'an 666 de Rome, 86 av. J.-C., m. l'an 710, perdit son père dans la guerre de Marius et de Sylla, suivit le parti de Pompée contre César, et combattit à Pharsale, 48. Réconcilié avec le vainqueur, il reçut le gouvernement de la Gaule cisalpine, puis la préture urbaine. Les reproches des républicains, le souvenir du vengeur de Lucrèce, dont on le disait descendant, l'attachement à des institutions que le temps avait ruinées, le portèrent à conspirer contre César, qui le comblait de bienfaits. Quand il leva le poignard sur le dictateur dans la salle du sénat, celui-ci cessa de se défendre, en s'écriant avec amertume : « Et toi aussi, mon fils? » Brutus, poursuivi par Antoine et Octave, perdit, avec Cassius, la bataille de Philippes, et se tua de désespoir. On rapporte qu'en se frappant de son épée, il dit : « Vertu, tu n'es qu'un nom! » Brutus s'était occupé de philosophie et d'éloquence : il est connu par son intimité avec Ci-

céron, qui lui dédia, après le meurtre de César, le *de Finibus*, les *Tusculanes*, l'*Orator* et le *Brutus*. Les quelques fragments qui sont restés des discours de Brutus ont été recueillis par Meyer, *Orat. rom.* Il avait composé aussi quelques traités philosophiques, *de Virtute*, dédié à Cicéron; *de Patientia*, etc. On a deux livres d'une correspondance entre Cicéron et Brutus. L'authenticité en a été, vraisemblablement à tort, maintes fois contestée.

V. Boissier, *Cicéron et ses amis*. C. D—y et G. L.-G.

BRUTUS (Decimus), un des meurtriers de César, et parent du précédent. Il avait été commandant de la cavalerie de César dans les Gaules, et désigné dans son testament comme héritier après Octave. Ce fut lui qui, le jour du crime, voyant César près de céder aux terreurs de Calpurnie, lui fit honte de son hésitation. Il se défendit contre Antoine dans son gouvernement de la Gaule cisalpine, le battit près de Modène, mais fut vaincu à son tour, et périt assassiné dans sa fuite vers les Alpes, l'an 711 de Rome, 43 av. J.-C. La correspondance de Cicéron, dans le recueil *ad Familiares*, renferme plusieurs lettères de Decimus Brutus, adressées à l'orateur. Elles le montrent plein d'hésitation dans sa conduite politique depuis le meurtre de César. G. L.-G.

BRUTUS, personnage des légendes du moyen âge, fils de Silvius et petit-fils d'Énée, et 1er roi des Bretons. Meurtrier de son père par accident, il se réfugia en Grèce, puis, sur l'ordre de Diane, dans l'île de Bretagne, où ses descendants régnèrent jusqu'à César.

V. le roman de *Brut*, par Robert Wace, au XIIe siècle.

BRUX ou **BRIX**, v. des États autrichiens (Bohême), dans le cercle de Saatz; sur la Bila; 6,300 hab. Collège pour les fils de militaires. Célèbres sources de Sedlitz aux environs. Les Prussiens y battirent les Autrichiens, en 1759.

BRUXELLES, *Brüssel* en allemand, *Brussels* en anglais, v. capitale du roy. de Belgique, et ch.-l. de la prov. de Brabant, à 314 kil. de Paris; sur la Senne, affl. du Rupel; 165,350 hab. dans la commune et 388,781 avec ses faub., Ixelles, Saint-Gilles, etc. Résidence du roi; siège du gouvernement, d'une université libre, des cours de cassation, des comptes, d'appel; trib. et chamb. de comm.; banque nationale, banque de Belgique, etc. Archives du royaume; plusieurs bibliothèques publiques; conservatoire de musique, musée de peinture très riche, beau jardin botanique, 2 athénées, écoles militaire, vétérinaire, de commerce, et d'économie rurale; bel observatoire, hôtel des monnaies (le seul du roy.), acad. roy. de lettres, de beaux-arts, de médecine. Quartiers neufs beaux et réguliers; belles promenades : l'Allée-Verte, sur le canal, et surtout le Parc. Magnifique église de Sainte-Gudule, commencée en 1047; églises Saint-Jacques, Notre-Dame des Sablons et Sainte-Victoire; hôtel de ville, charmant monument bâti de 1401 à 1442; maison du roi, reconstruite en 1518; palais du roi; palais des Chambres; anc. palais des ducs de Brabant, aujourd'hui occupé par le musée et la bibliothèque de la ville; palais du prince d'Orange, etc. On remarque aussi les nouveaux boulevards, la Bourse, le palais de justice, les gares du Nord et du Midi, la place Royale, avec le monument colossal de Godefroy de Bouillon, par Simonis; la place des Martyrs, où sont inhumées les victimes de la révolution de 1830; la place des Barricades, avec la statue de Vésale; les galeries Saint-Hubert; la fontaine du *Mannekenpisse*. Patrie des médecins Vésale et Van-Helmont, de Philippe et J.-B. de Champagne, de Van der Meulen, du biographe Feller, du prince de Ligne, etc. Dentelles célèbres dites point de Bruxelles, cristallerie; construction de machines; carrosserie; raffineries de sucre, manufacture de tabac, brasseries; fabriques de tissus de laine et de coton, ganterie, produits chimiques, peignes de cornes, etc. Comm. de toiles, transit actif. — Bruxelles fut fondée vers le VIIe siècle; fortifiée au XIe, très florissante dès le XIIIe, elle devint le séjour des ducs de Brabant; les ducs de Bourgogne y tinrent souvent leur cour; plus tard elle fut la résidence des gouverneurs des Pays-Bas pour l'Espagne ou l'Autriche. Les Français la bombardèrent en 1695, l'assiégèrent et la prirent en 1746 et 1792; les alliés confédérés contre la France la reprirent le 9 avril 1793, et en furent chassés le 9 juillet 1794, par les Français. Bruxelles appartint à la France jusqu'en 1814, et était le ch.-l. du département de la Dyle. De 1815 à 1830, elle fut l'une des deux capitales du royaume des Pays-Bas; la révolution de 1830, suivie des *journées de septembre*, l'en sépara, et, en 1831, elle devint la capitale du royaume actuel.

BRUYÈRE (Louis), architecte et ingénieur, né à Lyon en 1758, m. en 1831, professeur à l'école des ponts et chaussées, ingénieur en chef en 1804, fut chargé de la construction du canal de Saint-Maur, 1808-11, et du rétablissement de la machine de Marly, 1810. Nommé directeur des travaux publics de Paris, il participa à la construction des abattoirs, des marchés, de l'Entrepôt des vins, du lycée Saint-Louis, de la coupole de la halle aux blés, du ministère des finances, de la Bourse, de la Madeleine, à la restauration de l'église abbatiale de Saint-Denis, etc.

Il a publié un ouvrage intitulé : *Études relatives à l'art des constructions*, 1822, in-fol. B.

BRUYÈRES, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. d'Épinal. Coutellerie commune; source d'eau minérale froide; 2,849 hab.

BRUYÈRES, v. du dép. de l'Aisne, arr. de Laon; 1,018 hab. Elle obtint de Louis le Gros une charte de commune en 1130. Aux environs, abbaye du Val-Chrétien, de l'ordre des prémontrés, ruinée par les Anglais au XVe siècle.

BRUYS (Pierre de), hérésiarque du XIIe siècle, ranima le zèle des sectaires manichéens répandus dans le Languedoc et dans le Dauphiné, en attaquant les désordres et l'ignorance du clergé. Il enseignait que le baptême est inutile à tous ceux qui ne peuvent faire un acte de foi en le recevant; il faisait abattre les églises, condamnait le culte de la croix; il défendait la célébration de la messe, ainsi que les prières et les aumônes faites à l'intention des morts. Il fut brûlé vif à Saint-Gilles (Gard) en 1147. Dans son *Hist. des églises réformées*, Basnage fait de Bruys un des précurseurs du protestantisme. Ses disciples furent appelés *Petrobrusiens*. Le plus connu est Henri, appelé aussi de Bruys. M.

BRUZ, brg du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Rennes; 2,828 hab. Aux environs, mine de plomb argentifère de *Pont-Pean*, exploitée de 1730 à 1797.

BRUZEN DE LA MARTINIÈRE. *V.* Lamartinière.

BRY, dénomination géographique, ancien mot celtique signifiant *fougère*, comme le mot *bray*. De là le nom de Brie, etc.

BRY (DE). *V.* Debry.

BRYANT (James), savant anglais, né à Plymouth en 1715, m. en 1804. Dans son *Nouveau système et analyse de la mythologie ancienne*, Lond., 1774-76, il eut la bizarre idée de soutenir que Troie n'a point existé, et que toute l'*Iliade* n'est qu'un roman de l'invention d'Homère.

BRYAXIS, sculpteur grec, florissait vers l'an 380 av. J.-C. Il fut choisi par Artémise, reine de Carie, avec Scopas, Timothée et Léocharès, pour élever, dans Halicarnasse, à Mausole, son mari, un monument qui fut l'une des sept merveilles du monde.

BRYEN signifie *chef* en celtique; de là Brienne, Briant, et même, dit-on, Vérone, ville à laquelle Brennus donna son nom. On peut aussi en dériver Châteaubriant, c.-à-d. château du chef, etc.

BRYENNE (Nicéphore), général de l'empereur grec Michel VII Parapinace, se révolta en 1077; mais il fut prévenu par un autre ambitieux, Nicéphore Botoniate, qui le battit à Dyrrachium et lui fit crever les yeux, après avoir renversé Michel, 1078. S.

BRYENNE (Nicéphore), fils du précédent, m. en 1137, favori d'Alexis Comnène, qui lui donna sa fille Anne en mariage, ne put parvenir à régner après lui. Il a écrit l'histoire des empereurs Isaac Comnène, Constantin Ducas, Romain Diogène, Michel Parapinace, et le commencement de Nicéphore Botoniate. Ce livre fait partie de la collection byzantine, et a été trad. en français par le président Cousin.

BRYLINGER (Nicolas), imprimeur du XVIe siècle à Bâle, est le premier qui ait donné des éditions d'auteurs latins purgées de tous les passages immoraux, et appelées depuis *editiones expurgatæ*.

BRYSEÆ, v. de l'anc. Péloponèse, en Laconie, aujourd'hui détruite. Elle était voisine d'Amyclæ.

BRZESC-KUJAWSKI, v. de Pologne, dans le gvt de Varsovie, anc. cap. de la Cujavie; 2,008 hab.

BRZESC-LITEWSKI ou mieux **BREST-LITOWSK**, v. de la Russie d'Europe, gvt de Grodno, au confl. du Moukhavetz et du Boug. Place importante, dont les fortifications ont été augmentées en 1872; école militaire depuis 1841; évêché arménien catholique. Fabr. de draps, tanneries; 38,672 hab., dont beaucoup de juifs. Château impérial aux environs. Victoire de Souwarof sur les Polonais en 1791.

BRZETISLAS Ier, roi de Bohême de 1037 à 1055, battit les Polonais et leur prit Cracovie, mais se reconnut vassal de l'empereur Henri III. Il publia l'édit qui établissait l'hérédité de la couronne par ordre de primogéniture dans la famille de Przémysl.

BRZÉTISLAS II, roi de Bohême de 1093 à 1100, eut à se défendre contre ses parents et les nobles rebelles, et fut assassiné à la chasse.

BRZEZANY, v. des États autrichiens (Gallicie), cercle de Lemberg; 7,735 hab.

BUA ou île des **PERDRIX**, anc. *Bavo*, petite île de l'Adriatique, sur la côte de Dalmatie (Autriche); une jetée l'unit à la ville de Trau. Oliviers, amandiers, etc.; 3,500 hab.

BUACHE (Philippe), géographe, né à Paris en 1700, m. en 1773, élève et gendre de Delisle, fut nommé 1er géo-

graphe du roi, 1729, et membre de l'Acad. des sciences, 1730. Il est connu par son système de géographie physique, consistant à diviser le globe en cavités ou bassins de rivières et de mers déterminés par des chaînes de montagnes; système vrai en partie, mais qu'il a beaucoup trop généralisé; ainsi il imagine des montagnes entre Paris et Orléans pour séparer les bassins de la Seine et de la Loire, et forme en Russie par la chaîne des Olonetz un lien imaginaire entre les Karpathes et les Poyas. Son système lui fit deviner la liaison qui se trouve entre l'Amérique et l'Asie, par le moyen de la presqu'île d'Alaska.

On a de lui un *Atlas physique*, 1754, et des Mémoires dans le recueil de l'Acad. des sciences. B.

BUBACÈNE, anc. prov. de l'Asie, formant le S.-E. de la Bactriane; peut-être auj. le pays de *Famourgh* (Boukharie).

BUBASTE, *Bubastis*, anc. v. de la basse Égypte, sur la branche *Bubastique* du Nil; auj. ruinée. cap. des rois égyptiens de la XXII^e dynastie.

BUBASTIS, divinité égyptienne, honorée surtout à Bubaste, était, suivant les Grecs, fille d'Osiris et d'Isis. Ils l'identifièrent avec Diane.

BUBIKON ou **BUBIGHEIM**, vge de Suisse (Zurich), près d'Hinweil; 1,600 hab. Ruines d'une commanderie de Malte.

BUBNA-LITTIZ (FERDINAND, COMTE DE), feld-maréchal autrichien, né en Bohême en 1772, m. à Milan en 1825. Il fit la guerre de 1789 et 1790 contre les Turcs, et celles de 1792 à 1797 contre les Français, combattit à Mannheim, Arlon et Neumarckt, devint aide de camp de l'archiduc Charles, assista aux batailles de Stockach, Austerlitz, Aspern, Wagram, fut chargé de missions diplomatiques auprès de Napoléon I^er, pénétra en France par la Suisse en 1814, mais fut repoussé de Lyon par Augereau; l'année suivante, Suchet le battit encore en Savoie. Bubna gouverna la Lombardie depuis 1821. B.

BUBONA, déesse protectrice des bœufs chez les Romains.

BUC, vge (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la Bièvre; 709 hab. Bel aqueduc conduisant à Versailles les eaux de plusieurs étangs. Fort du Haut-Buc, élevé en 1874 pour la défense de Paris.

BUCA, v. de l'anc. Italie, chez les Frentans, dans le Samnium: probablement auj. *Termoli*.

BUCCARI, v. des États autrichiens (Croatie), petit port sur l'Adriatique, pêche du thon; 5,000 hab. avec la commune.

BUCCELLARII. La *Notice des dignités* (*V. ce mot*) donne ce nom à des colons galates établis après leur service militaire sur les terres du domaine. La loi des Wisigoths désigne ainsi les esclaves armés que les particuliers enrégimentaient contre la défense de la loi. G. L.-G.

BUCCELLATUM, pain militaire chez les anc. Romains. Il était deux fois cuit au four et desséché entièrement, pour qu'il pesât moins, fut d'un transport plus facile, et se gardât mieux, exactement comme du biscuit. Sa forme était ronde; il ne pesait pas même une livre (326 gram.). Son nom venait de *buccella*, bouchée. Le buccellatum remplaça le blé, dans les vivres militaires, vers le temps des Antonins. C. D—Y.

BUCCHIANICO, v. du royaume d'Italie, dans la province de Chieti; 4,000 hab. Vins estimés.

BUCCINA, genre de trompe circulaire, en airain, terminée par un pavillon qui, lorsqu'on en jouait, remontait au-dessus de la tête du musicien. Elle avait une grande puissance de son; les Romains s'en servaient à la guerre, pour sonner la charge, marquer dans les camps les heures de repos et les veilles. Ils l'employaient aussi dans les sacrifices. C. D—Y.

BUCCINATOR, sonneur de *buccina*, dans l'infanterie légionnaire. Il avait le même costume que les soldats, mais son casque était couvert d'une peau de bête féroce retombant sur ses épaules. C. D—Y.

BUCH (HENRI-MICHEL), philanthrope, né à Arlon en 1600, m. en 1666. Fils d'un ouvrier cordonnier, il voyagea en Allemagne et en France pour se perfectionner dans le métier de son père. En 1645, il imagina de fonder à Paris une association d'ouvriers cordonniers et en 1647 une autre d'ouvriers tailleurs, qui vivaient en commun, chacun prenant sa part de la dépense et les bénéfices étant répartis selon le travail de chacun. Ces associations furent encouragées par l'archevêque de Paris, Fr. de Gondi, par le président de Mesme et surtout par le baron de Renty, qui renonça au grade de maréchal de camp pour seconder les efforts charitables du *bon Henri*.

BUCH (LÉOPOLD DE), célèbre géologue, né en 1774 à Stolpe, m. à Berlin en 1853. Il fut élevé à l'école des mines de Freiberg, sous la direction de Werner, et eut pour condisciple Alexandre de Humboldt. Voulant étudier par lui-même la composition physique du globe, il parcourut toute l'Allemagne, l'Italie, la France, la péninsule scandinave jusqu'au cap Nord, une partie de la Grande-Bretagne, et les îles Canaries. A mesure qu'il étudiait, il se détachait de la théorie neptunienne de son maître pour se rapprocher du vulcanisme; il arriva à expliquer les phénomènes volcaniques et les effets qu'ils exercent sur la forme et la constitution de la surface terrestre, à fonder cette théorie, généralisée depuis par Élie de Beaumont, que les montagnes sont le résultat de soulèvements successifs à travers la croûte du globe. L. de Buch fut chambellan du roi de Prusse, et associé étranger de l'Institut de France.

Ses principaux ouvrages (en allemand) sont: *Essai d'une description géognostique de la Silésie*, 1797; *Observations géognostiques faites pendant un voyage en Allemagne et en Italie*, Berlin, 1802-9; *Voyage en Norvège et en Laponie*, 1810; *Description physique des îles Canaries*, 1825, et atlas; *Essai pour servir à l'explication de la formation des montagnes en Russie*, 1840; diverses monographies relatives aux pétrifications; la *Carte géologique de l'Allemagne*, en 42 feuilles. B.

BUCH (CAPTALAT DE), *Boiorum ager*, petit pays de l'anc. Bordelais, et dont la capitale était La Teste de Buch. (*V.* TESTE [LA].) Le captalat fut possédé tour à tour par les maisons de Grailly, Nogaret-Épernon, Foix-Randan et Gontaut.

BUCCINO, v. du roy. d'Italie, dans la province de Salerne; 6,049 hab. Pont romain sur la Botta. Beaux marbres aux environs.

BUCENTAURE, navire sur lequel le doge montait à Venise le jour de l'Ascension, pour célébrer son mariage avec la mer Adriatique. Il n'avait ni mâts ni voiles; sur le pont supérieur était une galerie richement ornée. Le doge, placé à la poupe avec la seigneurie de Venise, ayant à sa droite le légat du pape, à sa gauche l'ambassadeur de France, jetait dans l'eau un anneau d'or, en signe d'alliance, tandis qu'un prêtre récitait des prières. B.

BUCÉPHALE, cheval d'Alexandre le Grand, qui seul parvint à le monter. Un Thessalien le vendit à Philippe pour 13 talents (70,000 fr.). Plus d'une fois, Alexandre dut la vie à la vigueur et à la rapidité de Bucéphale. Il le perdit dans la bataille contre Porus sur les bords de l'Hydaspe, et éleva sur le lieu même la ville de Bucéphalie, vis-à-vis de Nicée.

BUCER (MARTIN), un des partisans les plus célèbres de Luther, né en 1491 à Schlestadt, m. en 1551. Son nom était *Kuhhorn* (corne de vache), dont *Bucer* est la traduction en grec. D'abord dominicain, il embrassa la réforme en 1521. Apôtre de Strasbourg, où il exerça durant 20 ans l'emploi de ministre et de professeur de théologie, il tâcha de concilier Zwingli et Luther aux conférences de Marbourg, 1529, et amena enfin l'accord de Wittemberg, 1536. Il était fertile en expressions adoucies dont chaque secte pouvait s'accommoder, en formules équivoques et obscures; « c'était, dit Bossuet, le grand architecte des subtilités. » Appelé par Crammer en Angleterre, 1549, il devint professeur à Cambridge. Calvin l'accusait d'avoir introduit un nouveau papisme, parce qu'il approuvait la hiérarchie anglicane. Son corps fut exhumé et brûlé sous Marie. On a de Bucer une trad. des Psaumes, publiée sous le pseudonyme d'Arctinus Felinus, Strasb., 1527. Une édition de ses œuvres complètes avait été préparée par Hubert, il n'en a paru que le 1^er volume, Bâle, 1577. E. S.

BUCEROS, c.-à-d. *aux cornes de taureau*, surnom de Bacchus.

BUCHAN, petite contrée de l'Écosse, à l'extrémité N.-E., sur la mer du Nord; enclavée dans les comtés d'Aberdeen et de Banff. Le cap Buchan-Ness est le point le plus oriental de l'Écosse.

BUCHAN (JEAN STUART, COMTE DE), vint en France avec un corps d'Écossais au secours de Charles VII, et, aidé du maréchal de La Fayette, battit les Anglais à Baugé, 1421. Pris au siège de Cravant, échangé contre un frère de Suffolk, il reçut du roi en 1424 le comté d'Évreux et la charge de connétable, perdit la bataille de Verneuil, où il fut tué et non, comme on l'a prétendu, pendant le siège d'Orléans, en 1428. B.

BUCHAN (GUILLAUME), médecin écossais, né en 1729 à Ancram, m. en 1805, passa la 1^re partie de sa vie à Édimbourg et la 2^e à Londres. Un de ses ouvrages eut un immense succès; c'est la *Médecine domestique*, Édimb., 1772, trad. en franç. par Duplanil, Paris, 1775-78, 5 vol. et 1789. De Presle a aussi traduit *le Conservateur des mères et des enfants*, Paris, 1804.

BUCHAN (DAVID), marin et voyageur anglais, né en 1780. Après un premier voyage dans les parages de Terre-Neuve, en 1810, il reçut en 1818, le commandement d'une expédition dirigée vers le pôle Nord par la route du Spitzberg. John Franklin lui servait de lieutenant. Il s'avança jusqu'à 80° 14' lat. N., mais les glaces l'obligèrent à abandonner son entreprise. Revenu en Angleterre, il fut nommé capitaine de vaisseau, chargé du commandement de Terre-Neuve, et périt dans un incendie en 1839. E. D—Y.

BUCHANAN (GEORGE), poète et historien, né en Écosse en 1506, m. en 1582, étudia à Paris, fut professeur à la communauté de Sainte-Barbe, puis précepteur du comte de Murray, fils naturel de Jacques V. Persécuté pour des satires

contre les franciscains, et forcé de fuir l'Écosse, il devint successivement professeur à Bordeaux, à Paris, à Coïmbre, et fut ensuite chargé de l'éducation du fils du maréchal de Brissac : enfin il put rentrer en Écosse, où le triomphe de la réformation le protégeait contre les poursuites. Marie Stuart, sur sa grande renommée de poète, l'avait destiné à l'éducation de son fils : cependant Buchanan entra dans le parti des ennemis de Marie, dont le chef était son ancien élève Murray, et y joua un rôle des moins honorables. Les États le nommèrent précepteur du jeune roi Jacques VI qui plus tard en Angleterre fut Jacques I^{er}. On lui reprochait d'en avoir fait un pédant; il répondit : « C'est tout ce que j'ai pu en faire de mieux. » La pureté et la vigueur de son style le placent au premier rang des poètes et des prosateurs latins modernes. Sa *Paraphrase des Psaumes* contient de très beaux morceaux; il a fait deux tragédies latines, *Jephté* et *St Jean-Baptiste*, des *épigrammes*, des *satires* contre les moines, un poème sur *la Sphère*, etc. Comme historien, on doit lui reprocher de la partialité, et beaucoup de passion contre Marie Stuart, surtout dans le libelle *de Maria regina ejusque conspiratione*. Son traité *de Jure regni apud Scotos* est remarquable pour l'indépendance des idées. L'*Histoire d'Écosse*, qui occupa ses dernières années, est le plus estimé de ses ouvrages.

On a donné des éditions complètes de ses Œuvres à Edimb., 1714, 2 vol. in-fol.; et à Leyde, 1725, 2 vol. in-4°. D—R.

BUCHANAN (James), homme d'État américain, né en 1795 à Stoni-Batter (Pennsylvanie), m. en 1868, se livra à l'étude de la jurisprudence, entra en 1814 à l'Assemblée législative de la Pennsylvanie, en 1820 au Congrès de Washington; fut ministre des États-Unis à Saint-Pétersbourg de 1831 à 1833, sénateur en 1845, secrétaire d'État de 1845 à 1849, ambassadeur à Londres de 1853 à 1856, et enfin président de l'Union de 1857 à 1861. Avide d'agrandir son pays, il désirait l'acquisition de Cuba, l'occupation de l'isthme de Panama, le démembrement du Mexique, etc. Membre du parti démocratique, qui était alors tout-puissant dans le Sud, il se montra fort opposé à l'abolition de l'esclavage.

BUCHANIUM, nom latin de Bouchain.

BUCHAREST, cap. de la Valachie. (*V.* Bukarest.)

BUCHAU, *Silva Bocana*, v. du roy. de Wurtemberg; 2,336 hab. Château des princes de Tour-et-Taxis; abbaye de dames nobles avant 1803. Ville impériale dès 1524.

BUCHEN, v. du grand-duché de Bade (cercle de Mannheim); 2,252 hab. Fabr. de draps.

BUCHER, pile de bois résineux, arrangé en forme d'autel quadrangulaire, et sur lequel les anc. Romains brûlaient les cadavres des morts. La pile était plus ou moins haute, suivant l'importance du mort. On l'ornait de guirlandes de cyprès, et on l'entourait d'une haie du même arbre. Les bûchers se dressaient hors des villes, et à 60 pieds (17^m,78) de toute habitation. C. D—Y.

BUCHEZ (Philippe-Joseph-Benjamin), publiciste et homme politique, né en 1796, à Matagne-la-Petite (prov. de Namur), m. en 1866, fit ses études à Paris, et, tout en se livrant aux sciences naturelles et à la médecine, fonda, avec Bazard et Flottard, en 1821, la Charbonnerie française. Compromis dans le complot de Béfort, mais non condamné, il revint à ses travaux scientifiques, publia avec Trélat un *Précis élémentaire d'hygiène*, fut le principal rédacteur du *Journal des progrès des sciences et institutions médicales*, et collaborateur au *Producteur*, journal des doctrines saint-simoniennes, qu'il devait répudier plus tard. Après la révolution de 1830, il prit part à l'organisation de la Société des Amis du peuple; fondateur de l'*Européen*, revue philosophique qui parut en 1831-32 et de 1835 à 1838, il publia encore : *Introduction à la science de l'histoire, ou Science du développement de l'humanité*, 1833, 2^e édit., 1842; *Essai d'un traité complet de philosophie au point de vue du catholicisme et du progrès*, 1839; *Histoire parlementaire de la Révolution française* (avec Roux-Lavergne), 1833-38, 40 vol. in-8°. Après avoir été un instant maire de Paris à la suite de la révolution de 1848, il fut élu représentant de la Seine à l'Assemblée constituante, et reçut la présidence de cette Assemblée; mais il la perdit après la journée du 15 mai, où il avait manqué de résolution. Il ne fut point réélu à la Législative, et rentra dans la vie privée. Depuis, il a donné une petite *Histoire de la formation de la nationalité française*, 1859.

BUCHHOLZ, v. du roy. de Saxe (Zwickau), à 2 kil. S.-O. d'Annaberg, sur la Sehm; 5,655 hab. Belle église gothique. Industrie active : rubans, dentelle, passementerie. Mines d'argent et de cobalt, beaucoup plus productives autrefois. — v. des États prussiens (Westphalie), appelée aussi *Bocholt*. (*V. ce nom.*)

BUCHHOLZ (**Franzosisch-**), vge de Prusse (Brandebourg), à 7 kil. N. de Berlin; 1,155 hab., descendants d'émigrés protestants français.

BUCHHOLZ (Paul-Ferdinand-Frédéric), historien allemand, né à Altruppin (Prusse) en 1768, m. à Berlin en 1843, professeur à l'Académie militaire de Brandebourg.

On lui doit : *Tableau de la Prusse jusqu'en 1806*, Berlin, 1808 : *Annuaire de l'Europe depuis la paix de Vienne*, 1814-37, 22 vol.; *Recherches sur l'histoire romaine*, 1819; *Recherches sur le moyen âge*, 1819; *Histoire de Napoléon*, 1829-30.

BUCHLOWITZ, brg des États autrichiens (Moravie); 2,070 hab. Beau château. Aux environs, sources sulfureuses et bains; château fort de Buchlau.

BUCHMANN. *V.* Bibliander.

BUCHON (Jean-Alexandre), littérateur, né en 1791, à Ménetou-Salon, près de Bourges (Cher), m. en 1846, écrivit, sous la Restauration, dans les journaux de la presse libérale, puis se tourna vers les travaux historiques. Il fut l'éditeur de la *Collection des chroniques nationales françaises, du treizième au quatorzième siècle*, 1824-29, 47 vol. in-8°; et des *Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises pendant le treizième siècle*, 1840. Il participa à la publication du *Panthéon littéraire*. On lui doit : *Recherches historiques sur la domination française dans l'empire grec*, 1840; *Nouvelles recherches sur la principauté française de Morée*, 1842. Il a coopéré à l'*Histoire universelle des religions*, 6 vol., et fourni de nombreux articles à toutes sortes de dictionnaires et de revues. B.

BUCHOZ (Pierre-Joseph), naturaliste, né à Metz en 1731, m. en 1807, médecin ordinaire de Stanislas, roi de Pologne, se livra spécialement à la botanique et à la matière médicale, et fut dévoré d'une malheureuse passion d'écrire. Il forma les plans les plus vastes, sans avoir les connaissances nécessaires pour les exécuter; il publiait chaque année des traités sur toutes les parties de la médecine, de l'agriculture, de l'économie domestique, compilations faites à la hâte et remplies d'erreurs. On a de lui plus de 300 volumes, dont 95 in-fol., sans compter les brochures, et aucun de ces ouvrages n'a contribué aux progrès de la science.

On a de lui l'*Histoire des plantes de la Lorraine*, en 13 vol.; l'*Histoire naturelle de la France*, 14 vol.; l'*Histoire universelle du règne végétal*, en 25 parties, in-fol. F.

BUCHSWEILER, nom allemand de Bouxviller.

BUCINOBANTES, peuple de l'anc. Germanie, faisait partie de la confédération des Alamans, et habitait vis-à-vis de Mayence.

BUCKEBOURG, v. d'Allemagne, cap. de la principauté de Schaumbourg-Lippe, sur l'Aue, au pied du Harrelsberg. Pop., 5,088 hab. Château du prince. Beaux environs. Le poète Herder a été prédicateur à l'église de la cour de Buckebourg. E. S.

BUCKING (Arnold), le 1^{er} qui ait gravé des cartes géographiques sur cuivre, publia à Rome, 1478, une édit. de Ptolémée, réimprimée en 1490 et en 1507. Ses cartes surpassent toutes celles qu'on a faites pour cet auteur.

BUCKINGHAM, *Neomagus* (de l'anglo-saxon *boc*, hêtre, et *ham*, demeure), v. et paroisse d'Angleterre, cap. du comté de ce nom, sur la rive dr. de l'Ouse et sur une branche du Grand-Canal de jonction; 3,703 hab. Fab. de dentelles. Papeterie aux environs. — Le comté a 1,889 kil. carrés et 175,879 hab. Le centre est occupé par la fertile vallée d'Aylesbury. La Tamise le borne au S. La Thane, l'Ouse et la Colne l'arrosent. Laines estimées. Grains, beurre, bétail. Fabr. de chapeaux de paille. Ch.-l. Buckingham. Villes principales : Aylesbury, Great-Marlow et Beaconsfield.

BUCKINGHAM (Comtes et ducs de). Gautier Gifford, compagnon de Guillaume le Conquérant, porta le 1^{er} le titre de comte de Buckingham. Son fils étant mort sans héritier mâle, le comté fit retour à la couronne. En 1377, Richard II le conféra à Thomas de Woodstock, dernier fils d'Édouard III. En 1445, le comté de Buckingham passa à Edmond, comte de Stafford, qui fut créé duc l'année suivante. En 1483, Richard III envoya à l'échafaud Henri, duc de Buckingham, qui avait conspiré en faveur de Henri Tudor, et dont le fils Edmond eut le même sort sous Henri VIII, 1521, comme ayant élevé des prétentions à la couronne. Le titre de duc de Buckingham ne fut plus conféré jusqu'à Jacques I^{er}. Il s'éteignit en 1688. En 1703, la reine Anne l'accorda à John Sheffield, dont la maison finit en 1735, puis, en 1784, il fut donné à la famille Grenville, qui le conserve encore. B.

BUCKINGHAM (George **Villiers**, duc de), favori des rois Jacques I^{er} et Charles I^{er}, né en 1592 à Brookesby (Leicester), m. en 1628. Beau, spirituel, élégant, il avait perfectionné en France ses heureuses dispositions. Fils d'un chevalier, il devint en moins de deux ans échanson de Jacques I^{er}, baron, vicomte, marquis, duc, grand amiral, grand écuyer. Héritier de la puissance de Somerset, il disposa de tous les emplois dans l'Église et dans l'État. Ambitieux sans principes, il ne chercha qu'à satisfaire sa cupidité et celle de sa famille. Envoyé en Espagne, 1623, pour négocier le mariage du prince de Galles avec l'infante Marie, il blessa la cour de Madrid par ses manières libres et grossières, et lui fit déclarer une guerre

injuste. Sous Charles Ier, chargé d'aller chercher à Paris Henriette de France, fiancée de son maître, il osa déclarer son amour à la reine Anne d'Autriche, et mérita la haine de Louis XIII et de Richelieu. Pour se venger, il poussa Charles à soutenir les protestants de La Rochelle, 1627; sa défaite près de l'île de Ré fit éclater l'indignation des Anglais. Le roi voulut soutenir son ministre contre le parlement lui-même. Un fanatique, John Felton, assassina Buckingham à Portsmouth, 23 août 1628. B.

BUCKINGHAM (George **VILLIERS**, duc de), fils du précédent, né à Londres en 1627, m. en 1688, s'attacha à Charles II pendant son exil, fit avec lui l'expédition d'Écosse, 1651, servit comme volontaire dans l'armée française aux sièges d'Arras et de Valenciennes, se hasarda à venir épouser la fille de Fairfax pendant le règne de Cromwell, qui le fit jeter à la Tour, et recouvra la liberté lors de la Restauration. En 1666, il entra dans un complot contre le ministre Clarendon, et obtint sa grâce; ambassadeur en France en 1671, il fit bientôt partie du ministère de la *Cabal*. Il passa ses dernières années à cultiver les lettres, à s'occuper des folies astrologiques et alchimiques, et n'eut pas de postérité. On a de lui des satires spirituelles, et une comédie, *the Rehearsal*, où il persifle Dryden. B.

BUCKINGHAM (John **SHEFFIELD**, duc de). *V.* Sheffield.

BUCKLAND (William), géologue anglais, né en 1784 à Axminster (Devonshire), m. en 1856, professeur de minéralogie à l'Université d'Oxford en 1813, de géologie en 1816, reçut en 1845, le doyenné de Westminster. On a de lui : *Vindiciæ geologiæ, ou les Rapports de la géologie et de la religion expliqués*, 1820; *Essai sur un assemblage de fossiles découverts dans une caverne de Kirkdale*, 1822; *de la Superposition des couches dans les îles Britanniques*, in-fol.; *Reliquiæ diluvianæ*, 1823; *Description d'ossements fossiles*, 1834; *Geology and Mineralogy considered with reference to the natural Theology*, 1836, trad. en français par Doyère, 1838, travail remarquable, comprenant l'histoire de la formation de la croûte terrestre, et celle des êtres organisés qui l'ont couverte à une époque antérieure à la nôtre, etc.

BUCKS, nom abrégé de Buckingham.

BUCKSPORT, v. des États-Unis (Maine), bon port sur le Penobscot; 3,430 hab. Commerce actif.

BUCORNIS. *V.* Bucéros.

BUCQUET (J.-B. Marie), chimiste, né à Paris en 1746, m. en 1780, professa avec distinction. Il fut le maître de Fourcroy, et fit partie de l'Acad. des Sciences.

On lui doit : *Introduction à l'étude des corps naturels tirés du règne minéral*, 1771; et *Introduction à l'étude des corps naturels tirés du règne végétal*, 1773.

BUCQUOY, famille originaire d'un brg de l'Artois, près d'Arras, qui s'établit en Belgique et de là passa en Autriche, où elle existe encore. Parmi ses membres, on distingue :

BUCQUOY (Charles-Bonaventure de **LONGUEVAL**, comte de), général célèbre dans la guerre de Trente ans, né en 1561, servit aux Pays-Bas sous Alexandre Farnèse et Spinola, et défit à la Montagne-Blanche, près de Prague, 1620, les Bohémiens révoltés contre Ferdinand II. Il réduisit ensuite la Moravie, et poursuivit Bethlen-Gabor en Hongrie. Il y fut tué devant Neuhausel, 1621.

BUCQUOY (Georges-François-Auguste de **LONGUEVAL**, baron de **VAUX**, comte de), chambellan de l'empereur d'Autriche, né en 1781, m. à Prague le 19 avril 1851. Il consacra sa vie aux sciences mathématiques et physiques. Il créa d'importantes verreries en Bohême, et fit fabriquer ces cristaux de diverses couleurs auxquels la mode s'est attachée. B.

BUCQUOY (Jean-Albert **D'ARCHAMBAUD**, comte de), dit *l'abbé de Bucquoy*, aventurier né en Champagne vers 1650, m. en 1740. Il fut tour à tour soldat, trappiste, mendiant, maître d'école à Rouen, et fondateur d'un ordre religieux à Paris. Ses déclamations contre le gouvernement le firent enfermer à la Bastille, 1704; il s'échappa, et erra en Suisse, en Hollande et se fixa en Hanovre. Il a laissé dans le livre intitulé : *Événements des plus rares*, 1719, le récit de ses aventures.

BUCRANE (*tête de bœuf*), ornement d'architecture, employé surtout dans l'ordre corinthien, pour border la frise; il était l'emblème des Sodales Augustales (*V. ces mots*) : de là sa fréquence dans les monuments de l'empire. La tête de bœuf à la place du bucrane proprement dit pouvait très bien n'être pas décharnée; ainsi à la porte Tiburtine à Rome, il y a un bucrane à l'extérieur, une tête de bœuf entière à l'intérieur, ce qui avait donné naissance à la curieuse légende du moyen âge : le bucrane était un symbole de la pauvreté autour de Rome, et la tête de bœuf non décharnée de la richesse qui régnait dans la capitale du monde. Un exemple très connu d'une frise décorée de bucranes est fourni par le tombeau de Cæcilia Metella sur la voie Appienne aux portes de Rome : le monument est appelé pour cette raison *capo di bove* (tête de bœuf). G. L.-G.

BUCZACZ, brg des États autrichiens (Gallicie); 8,520 hab. Couvent de l'ordre de St Basile. Les Turcs et les Polonais y signèrent un traité en 1672.

BUD, signifie *construction, édifice*, dans les langues slaves. De là les noms de Bude, Budweiss, etc.

BUDA-PESTH, cap. du royaume de Hongrie, dans l'empire austro-hongrois, sur le Danube, à 278 kil. de Vienne, par Presbourg, 1,682 kil de Paris. Elle est formée des 2 villes de Bude (*Ofen*, en allem.), sur la rive droite, et Pesth, sur la rive gauche, réunies par un beau pont suspendu et par un pont de chemin de fer, et placées depuis 1867 sous la même administration municipale. Pop., 360,551 hab., dont 90,000 à Bude, allemands pour la plupart, et 270,000 à Pesth, en majorité magyars ou slaves. Bude a au centre une citadelle et un château royal, où l'on conserve la couronne de St Étienne; on remarque au S. la forteresse du Blocksberg et les jardins du Palatin; au N., le faub. d'O-Buda (*Alt-Ofen*) occupe l'emplacement de la ville romaine d'Aquincum, importante colonie militaire fondée pour la défense du Danube. Les rois de Hongrie y résidèrent depuis Béla IV, 1247, jusqu'à la prise de la ville par les Turcs, qui la possédèrent de 1529 à 1686. Reconquise par les Autrichiens, elle reprit son rang de capitale et soutint en 1849 un siège contre les Hongrois insurgés. — Pesth est bâtie dans une plaine que domine la colline du Couronnement. La cathédrale remplace une ancienne mosquée. Musée national; galerie Esterhazy; palais de l'Académie; bibliothèque et jardin botanique. Université depuis 1782; École supérieure nationale; écoles militaire, de chirurgie et vétérinaire, amphithéâtre anatomique, observatoire; académie de commerce; école de commerce pour les femmes. Hôtel des invalides, casernes, Bourse, théâtre. Les rues neuves sont droites et larges, et l'on trouve aux environs de belles promenades. Pesth, fondée sur l'emplacement d'une forteresse romaine, fut prise et ruinée par les Turcs en 1526, 1541, 1603, 1684, et rendue à l'Autriche en 1686. Deux inondations du Danube y causèrent de grands dégâts en 1775 et 1838. Soulevée contre l'Autriche en 1848, elle fut reprise en 1849. — Buda-Pesth est le siège du gouvernement des pays hongrois et des deux chambres des magnats et des députés. Cour suprême et haute cour royale de justice. Évêché grec. Industrie très active; soieries, velours, indiennes, cuirs, amidon, liqueurs, travail du bois, sucre de betterave, construction de machines; commerce considérable de blés et de vins excellents. Pesth a 4 grandes foires chaque année. — Le comitat de Pesth a 11,593 kil. carrés et 840,000 hab.

BUDDEE (Jean-François), théologien allemand, né en 1667, à Ancklam, en Poméranie, m. en 1729, enseigna la philosophie et la théologie à Wittemberg, à Halle, à Iéna, et fut, en 1713, conseiller d'Église à Gotha.

Ses principaux ouvrages sont : *Historia juris naturæ, et synopsis juris naturæ et gentium*, Iena, 1695; *Introductio ad philosophiam Hebræorum*, Halle, 1702; *Elementa philosophiæ instrumentalis*, Halle, 1703; *Institutiones theologiæ moralis*, Leipzig, 1711; *Historia ecclesiastica veteris Testamenti*, Halle, 1719; *Institutiones theologiæ dogmaticæ*, Leipzig, 1728; *Historia critica theologiæ dogmaticæ et moralis*, 1725. E. S.

BUDE ou **OFEN**. *V.* Buda-Pesth.

BUDÉ (Guillaume), célèbre érudit, né à Paris en 1467, m. en 1540. Il porta le premier le titre de maître de la librairie, c'est-à-dire de gardien de la Bibliothèque royale. Tour à tour maître des requêtes sous François Ier, et prévôt des marchands de Paris, c'est d'après ses conseils et ceux de Dubellay que fut fondé le Collège de France. Helléniste profond, il contribua puissamment à propager l'étude de la langue grecque et défendit les hellénisants dans le *de Transitu ad Hellenismum*. Son traité *de Asse*, Venise, 1522, sur les monnaies et les mesures antiques, où brille son érudition très étendue, est le plus fameux de ses écrits. Il fut lié avec Thomas Morus, Vivès, Sadolet, Bembo, et Érasme, qui l'appelle le *prodige de la France*. Bien qu'il eût chaudement approuvé les persécutions ordonnées par François Ier contre les protestants, on l'accusa d'avoir un secret penchant pour les doctrines calvinistes. Après sa mort, sa veuve et deux de ses fils abjurèrent le catholicisme et allèrent s'établir à Genève.

Les œuvres de Budé ont été réunies à Bâle, 1577, 4 vol. On y remarque des *Annotations sur les Pandectes*, des *Commentaires sur la langue grecque*, des *Lettres grecques*. Budé eut une grande part au *Trésor de la langue grecque* de Rob. Estienne. *V.* Rebitté, *Guillaume Budé, restaurateur des études grecques en France*, 1846.

BUDEIA, c'est-à-dire *celle qui attelle les taureaux*, surnom de Minerve à Athènes.

BUDERICH ou **BLUCHER**, brg de Prusse (prov. du Rhin) sur la rive gauche du Rhin, à 4 kil. S.-O. de Wesel; 2,500 hab. Prise en 1672 et défendue en 1813 par les Français.

BUDGELL (Eustache), littérateur anglais, né en 1685 à Saint-Thomas, près d'Exeter, m. en 1736, travailla avec Addison et Steele au *Tatler*, au *Spectator* et au *Guardian*, publia seul une feuille politique, l'*Abeille*, et donna une traduction

des *Caractères*, de Théophraste. Il eut des querelles très vives avec Pope.

BUDGET, terme anglais venant lui-même de notre vieux mot *bougette*, valise ou sac de cuir. C'est dans un sac qu'on apporte au parlement d'Angleterre les pièces relatives aux recettes et aux dépenses. Le budget, dans les États représentatifs, est le compte rendu de l'état des finances, soumis chaque année à l'examen des chambres. L'idée d'établir une balance entre les dépenses et les recettes présumées était venue à François Ier. Elle fut appliquée par Sully et renouvelée par Colbert sous le nom d'*État de prévoyance*. Le nom de budget ne fut employé que sous le Consulat.

BUDIN, v. des États autrichiens (Bohême), sur un bras de l'Eger; 1,200 hab. Incendiée par les Prussiens en 1759.

BUDINGEN, v. du gr.-duché de Hesse; 2,836 hab. Sources salées; grès rouge. Jadis capitale d'un comté.

BUDINS, peuple de l'anc. Europe orientale, faisait partie de la nation scythique qui habitait au N. de la mer Noire. Hérodote dit qu'ils se tatouaient, qu'ils avaient des temples consacrés à des divinités grecques, et qu'ils parlaient une langue mêlée de scythe et de grec. Les Gélons, autre peuple moins barbare, paraissent leur avoir apporté ces éléments de civilisation grecque. Ils habitaient probablement le pays actuel de Woronetz. A. G.

BUDISSIN. *V.* BAUTZEN.

BUDOS, vge (Gironde), arr. de Bordeaux; 1,002 hab. Ruines d'un château du XIIIe siècle, qui soutint un siège, en 1421, contre les Anglais.

BUDROÆ, nom anc. de deux petites îles sur la côte N. de l'île de Crète; auj. *Turluru*.

BUDWEISS, en bohémien *Budiegowice* ou *Creski-Budiegowice*, en latin *Budvica*, *Budoricium* ou *Budorissa*, v. des États autrichiens (Bohême), au confluent de la Malsch et de la Moldau; 20,100 hab. Ch.-l. de cercle. Belle cathédrale. Évêché, séminaire. Collèges des Cisterciens et des Piaristes; arsenal; douane. Commerce actif de bois. — Le district de Budweiss a 1,087 kil. carrés et 80,000 hab.

BUECH (GRAND-), riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Drôme près du col de la Croix-Haute, et se jette dans la Durance à Sisteron; cours de 90 kil.; flottable sur 57; elle reçoit à gauche le Petit-Buech.

BUECHNER (ANDRÉ-ÉLIE), médecin, né en 1700 à Erfurth, m. en 1769, fut membre de l'Acad. des curieux de la nature, premier médecin de l'empereur en 1735, et succéda à Hoffmann comme professeur à Halle, en 1744.

On a de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque une *Histoire de l'Acad. des curieux de la nature*, Halle, 1755, in-4°. D—G.

BUEIL (JEAN DE), comte de Sancerre, dit *le fléau des Anglais*, fut associé à la gloire de Jeanne d'Arc et des libérateurs d'Orléans, se trouva au siège de Pontoise, de Rouen, de Caen et de Cherbourg, devint grand amiral en 1450, et prit part à la bataille de Castillon, 1453. Disgracié par Louis XI, il se joignit à la ligue du bien public, mais recouvra bientôt ses dignités.

BUENAVENTURA, v. maritime de la Colombie (État de Cauca), port assez commerçant; 2,400 hab.

BUENAVISTA, métairie du Mexique, à 185 kil. S. de Cohahuila ou Monclova, à 7 kil. O. de Saltillo ou Leon-Vicario. Victoire du général Taylor sur Santa-Anna, 1847.

BUEN-AYRE, une des Antilles. (*V.* BONAIRE.)

BUENO DA SYLVA (BARTHÉLEMY), célèbre explorateur brésilien, surnommé *le grand Diable*, parce qu'il avait effrayé les indigènes en enflammant quelques gouttes d'esprit de vin. On lui attribue la découverte de la prov. de Goyaz (Brésil), vers 1680.

BUÉNOS-AYRES, appelé d'abord *Ciudad de la Trinidad* et *Ciudad de Nuestra Señora*, v. de l'Amérique du Sud, capitale d'un État, et capitale fédérale des Provinces-Unies du Rio de la Plata, sur la rive droite de l'estuaire de la Plata, à 200 kil. O. de Montevideo, par 34° 26' lat. S., et 60° 44' long. O.; 295,000 hab. (1882), dont 88,000 étrangers, surtout Italiens et Français. Siège du gouvernement; évêché depuis 1620, université fondée en 1821, nombreuses écoles, hôtel des monnaies, bibliothèque, observatoire. La ville est bâtie régulièrement; on y remarque la cathédrale, l'hôtel de ville, la citadelle, où sont les grandes administrations et la demeure du président, le palais du Congrès. Le théâtre Colon est le plus beau de l'Amérique du Sud. Peu d'industrie. Grand commerce d'export. de cuirs de bœufs, vaches et chevaux très renommés, crins, laines, suifs, viandes sèches ou salées, tabac, peaux de chèvres et de moutons, etc. Port peu commode et qui ne peut recevoir que de faibles bâtiments; les gros doivent s'arrêter à 50 kil. au-dessous de la ville, dans la baie de Barragon. — Buénos-Ayres, fondée en 1535, par D. Pedro de Mendoza, sous le nom de *Ciudad de la Trinidad*, fut ruinée par les Indiens, rebâtie en 1580, et devint capitale de la vice-royauté de Buénos-Ayres en 1776. Son nom lui vient de la salubrité de son climat. Les Anglais la prirent en 1806, et les Espagnols la reprirent peu après. En 1816, la République de la Plata ou Argentine y fut proclamée. Séparée de la Confédération en 1853, elle y fut réunie en 1859 et de nouveau en 1868.

BUÉNOS-AYRES (ÉTAT DE), l'une des 14 prov. de la république fédérative Argentine. Sol fertile, mais peu cultivé; immenses plaines dites Pampas, où errent des tribus indigènes et des chevaux sauvages. Pop., 612,000 hab.

BUEN-RETIRO (PALAIS DE). *V.* MADRID.

BUET, mont. de France (Haute-Savoie), dans la chaîne qui sépare ce dép. du canton suisse du Valais, 3,109 mèt. d'élévation; vastes glaciers. E. B.

BUFENTIS, v. de l'anc. Aquitaine; auj. *Les Caunes*.

BUFFALO, v. des États-Unis (New-York), port à l'embouchure du Buffalo dans le lac Érié, à 35 kil. de la chute du Niagara, à 738 kil. N.-O. de New-York, auquel elle est liée par le canal Érié et l'Hudson. C'est à l'ouverture de ce canal que Buffalo doit sa prospérité. En 1814, ce n'était qu'un village que les Anglais incendièrent; elle avait 7,000 hab. en 1830; auj. elle compte 155,134 hab., possède de beaux monuments et plusieurs établissements littéraires et scientifiques. Régulièrement construite, c'est une des plus jolies villes des États-Unis. Trois beaux parcs sur les bords du lac. Évêché catholique. Gr. comm. de grains et farines, viande de porc. Construct. de bateaux.

BUFFIER (CLAUDE), savant jésuite, né en Pologne de parents français en 1661, m. à Paris en 1737, enseigna au collège Louis-le-Grand, et fut associé à la rédaction du *Journal de Trevoux*. Ses principaux écrits ont été réunis sous le titre de *Cours de sciences sur des principes nouveaux et simples*, 1732, in-fol.; les rédacteurs de l'*Encyclopédie méthodique* y ont souvent puisé. On y remarque surtout une *Grammaire française*, qui dénote un grand esprit d'analyse, et qui a longtemps fait autorité; un *Traité des premières vérités* et des *Éléments de métaphysique*. Buffier appliqua à l'étude de l'histoire et de la géographie la méthode mnémotechnique employée par Lancelot pour les racines grecques; il a écrit dans ce système la *Pratique de la mémoire artificielle*, 1701, et la *Géographie avec le secours de vers artificiels*, 1715.

BUFFON, vge (Côte-d'Or), arr. de Semur, sur l'Armançon; 344 hab. Forges. Anc. seigneurie, qui appartint au naturaliste Buffon et fut érigée pour lui en comté.

BUFFON (GEORGES-LOUIS LECLERC, COMTE DE), né à Montbard (Côte-d'Or,) le 7 sept. 1707, m. le 16 avril 1788, était fils d'un conseiller au parlement de Dijon. Après une jeunesse consacrée à l'étude, il visita l'Italie et l'Angleterre, puis il débuta dans les lettres par la traduction de deux ouvrages anglais, la *Statique des végétaux* de Hales, et le *Traité des fluxions* de Newton. Ses travaux de géométrie et de physique le firent nommer membre de l'Académie des sciences en 1733. Il n'avait pas de desseins scientifiques ou littéraires très arrêtés, lorsque Dufay, intendant du Jardin du Roi, le désigna en mourant au choix de Louis XV comme son successeur. Placé à la tête de ce grand établissement, 1739, il conçut la généreuse ambition d'écrire l'histoire de la nature. Il s'associa un de ses compatriotes, Daubenton, et, après dix ans de recherches et de méditations, il publia les trois premiers volumes de cette composition immense, 1749; ils produisirent la plus vive sensation en France et en Europe. Quinze volumes, 1749-1767, sont consacrés à la théorie de la terre, à l'histoire de l'homme et des quadrupèdes vivipares; neuf autres, 1770-1783, contiennent les oiseaux. Abandonné par Daubenton pour cette partie, Buffon fut aidé, pour les descriptions anatomiques, par Guéneau de Montbeillard et l'abbé Bexon. Dans les cinq volumes qui traitent des minéraux, 1783-1788, Buffon n'eut pas de collaborateurs. A ces vingt-neuf volumes il faut ajouter sept volumes de supplément, dont le dernier ne parut qu'un an après la mort de l'auteur, 1789; c'est là que se trouve un ouvrage à part, et l'un des plus remarquables de Buffon, les *Époques de la nature*, 1778, où l'illustre naturaliste propose, avec la hardiesse d'une imagination grandiose et un merveilleux éclat de style, une nouvelle explication de l'histoire du globe. Longtemps auparavant, en 1747, il avait démontré la réalité des miroirs ardents d'Archimède et de Proclus, et répété le premier, parmi les modernes, le phénomène d'un incendie allumé à 200 pieds de distance, par la répercussion des rayons solaires. Buffon est un des plus grands écrivains de notre littérature. Dans son discours de réception à l'Académie Française, où il fut admis sans sollicitation, 1753, il donne lui-même la théorie de son style; il a surtout recherché la noblesse, la majesté, l'harmonie, et c'est pour cela qu'il recommande toujours l'emploi des termes les plus généraux. Ses descriptions des animaux sont de magnifiques modèles d'un art accompli. Le savant, malgré les justes critiques qu'il

a encourues, n'est pas moins grand que l'écrivain : on lui a reproché l'absence de méthode, le dédain des classifications, des nomenclatures, des formules, sans lesquelles il n'est pas de netteté et de précision, partant pas de science. L'impulsion qu'il a donnée à l'histoire de la nature, et par l'éclat de ses tableaux, et par l'audace même de ses hypothèses, est un de ses meilleurs titres. Plus précise et plus sévère, la science moderne lui doit beaucoup. Buffon le premier a répandu cette idée, que l'état présent du globe était le résultat de révolutions successives, et Cuvier a donné à cette conjecture magnifique l'appui d'une démonstration vraiment scientifique. Buffon a joui de sa gloire : intendant du Jardin du Roi, en crédit à la cour, où, pour lui, Louis XV avait érigé en comté sa terre de Montbard, admiré de toute l'Europe, qui s'était empressée de traduire ses ouvrages, dominant par la tranquillité de son intelligence les partis et les luttes d'un siècle agité, il vit avant de mourir sa statue placée à l'entrée du Muséum d'histoire naturelle, avec cette inscription fastueuse : *Majestati naturæ par ingenium.*

La meilleure édit. de Buffon est celle en 36 vol. in-4°, impr. roy., 1749-1781 ; parmi les réimpressions nombreuses, celles de Fr. Cuvier, 1829-1831, en 32 vol. in-8°. V. sur Buffon son Éloge par Vicq-d'Azyr, par Condorcet, par Cuvier, les pages brillantes de Lacepède (en tête du 1er vol. des *Serpents*) ; l'admirable leçon de M. Villemain (*Tableau de la littérature du dix-huitième siècle*, 1re partie) ; le substantiel ouvrage de M. Flourens, *Buffon, Histoire de sa vie et de ses ouvrages*, Paris, 1844 ; *Buffon, sa famille*, etc., par Humbert-Bazile, Paris, 1863 ; *Éloge de Buffon*, par F. Hémon, 1878, couronné par l'Acad. française. S. R. T.

BUG. *V.* Boug.

BUGARONI. *V.* Sept-Caps.

BUGEAUD DE LA PICONNERIE (Thomas-Robert), maréchal de France, né à Limoges en 1784, d'une famille noble du Périgord, m. à Paris le 10 juin 1849. Il entra au service en 1804, comme grenadier dans les vélites de la garde impériale ; caporal à Austerlitz, sous-lieutenant en 1805, il fit avec distinction la campagne de Pologne, puis celle d'Espagne, où il fut élevé à de nouveaux grades pour sa belle conduite. Il se signala aux sièges de Lérida, de Tortose et de Tarragone ; au combat d'Yécla (Murcie), où, avec 200 voltigeurs, il prit 700 Espagnols ; au col d'Ordal (Catalogne), où il anéantit un régiment anglais. En juin 1815, étant colonel à l'affaire de l'Hôpital-sous-Conflans, en Savoie, il mit en déroute, avec 1,700 hommes, 8,000 Autrichiens. Sous la Restauration, il se retira dans sa terre d'Excideuil (Dordogne), et ne s'occupa plus que de travaux agricoles. Rappelé à l'activité par le roi Louis-Philippe Ier, il eut à garder la duchesse de Berry dans la citadelle de Blaye ; une allusion injurieuse à cette mission du général amena un duel entre lui et le député Dulong, qui succomba ; en 1832 et 1834, il réprima à Paris les insurrections républicaines, et fut envoyé en Algérie en 1836. Vainqueur d'Abd-el-Kader sur le Sikkah (6 juillet), il signa en 1837 le traité de la Tafna, amèrement critiqué en ce qu'il reconnaissait la puissance de l'émir, mais nécessaire pour assurer le succès du siège de Constantine. Nommé gouverneur général de l'Algérie, 1840, il déploya des talents incontestables dans l'administration. Le premier il comprit et fit vigoureusement le genre de guerre qui pouvait amener la soumission d'un peuple nomade : c'était de ne laisser aucun repos aux Arabes, afin qu'ils ne pussent ni semer, ni récolter, ni pâturer. La lutte contre Abd-el-Kader s'étant rallumée, il le poursuivit vivement, lui enleva Tagdempt, Maskara, Boghar, Saïda, Thaza, le rejeta dans le Maroc, et, avec 10,000 hommes, défit 40,000 Marocains sur les bords de l'Isly (14 août 1844). Maréchal dès l'année précédente, il reçut le titre de duc d'Isly. Après un commencement d'expédition contre la grande Kabylie, et des essais de colonisation mal secondés par le gouvernement, il demanda son rappel, 1847. En février 1848, Louis-Philippe lui donna le commandement de l'armée de Paris et de la garde nationale, mais le lui enleva quelques heures après sur les instances de Thiers, et Bugeaud ne put rien faire pour sauver la monarchie. Louis-Napoléon l'appela près de lui en 1849, et venait de le nommer général en chef de l'armée des Alpes, lorsqu'il fut enlevé par le choléra. Bugeaud, député de la Dordogne depuis 1831, montra dans les débats parlementaires beaucoup de loyauté, de droiture d'esprit, et une franchise un peu rude. Comme général, il a conquis une juste popularité, et reçu des Arabes le surnom de *Grand* (El-Kébir), et de *Maître de la fortune*. Il avait pris cette devise : *Ense et aratro* (par l'épée et la charrue), qui résume bien le but et les efforts de sa vie ; il fut effectivement bon agriculteur aussi bien que bon militaire et remarquable écrivain. Il a publié : *Essai sur quelques manœuvres d'infanterie*, 1815 ; *Aperçus sur quelques détails de la guerre*, 1832 ; *de l'Établissement de légions de colons militaires dans les possessions françaises du nord de l'Afrique*, 1838 ; *de l'Établissement des troupes à cheval dans les grandes fermes*, 1841 ; *l'Algérie, des moyens de conserver et d'utiliser cette conquête*, 1842 ; *Relation de la bataille d'Isly* (*Revue des Deux Mondes*, mars 1845), etc. Ses plus importants manuscrits sur l'art militaire et sur l'Algérie sont déposés aux archives du ministère de la guerre. En 1848-49, Bugeaud écrivit diverses petites brochures adressées aux campagnards pour combattre le communisme. Une statue en bronze a été élevée au maréchal en 1852, à Alger, sur la place d'Isly, une autre à Périgueux en 1853, et l'on a fondé dans la prov. de Constantine un village appelé Bugeaud. B.

BUGELLA, nom latin de Biella.

BUGENÈS, c.-à-d. *issu du taureau*, surnom de Bacchus.

BUGENHAGEN (Jean), surnommé *Pomeranus*, du nom de son pays, né à Wollin en 1485, m. en 1558. Il adopta les idées de Luther, les porta à Brunswick, Hambourg, Lubeck, organisa les églises de la Poméranie, et eut quelque part à la Confession d'Augsbourg. Puis il se rendit en Danemark, où il couronna Christian III, et rédigea, la constitution ecclésiastique de 1539. Recteur de l'université de Copenhague jusqu'en 1542, il alla ensuite fonder les églises de Wolfenbüttel et de Hildesheim. Ce fut lui qui prononça l'oraison funèbre de Luther, et qui rédigea, avec Mélanchthon, l'*Intérim* de Leipzig. Peu de temps avant sa mort, il refusa les évêchés de Slesvig et de Camin. Bugenhagen avait aidé Luther dans sa traduction de la Bible ; il publia beaucoup d'ouvrages théologiques, dont un seul, l'*Interpretatio in librum Psalmorum*, n'est pas oublié, et écrivit une relation curieuse de son voyage en Danemark. Sa Chronique latine de la Poméranie n'a paru qu'en 1728. B.

BUGEY, pays de France, comté de l'anc. gouv. de Bourgogne, entre l'Ain à l'O., le Rhône à l'E. et au S., la Franche-Comté au N. ; compris auj. dans le dép. de l'Ain ; cap. Belley. Habité par les Ségusiens au temps de César, compris sous Honorius dans la Ire Lyonnaise, il fut cédé par la Savoie à la France en 1601, au traité de Lyon.

BUGGE (Thomas), astronome et géographe danois, né à Copenhague en 1740, m. en 1815. Professeur d'astronomie et de mathématiques à l'université de Copenhague, directeur de l'Observatoire, associé de l'Institut de France, il a publié d'excellentes cartes du Danemark, formé une foule d'officiers pour faire des observations trigonométriques en Islande, en Norvège et dans le Groenland, et préservé les collections de sa ville natale pendant le bombardement de 1807. Ses élèves ont fait la topographie exacte du Cattégat et des Belts pour donner toute sécurité à la navigation.

On lui doit : *Éléments d'astronomie sphérique et théorique*, 1796 ; *Premiers Principes des mathématiques transcendantes*, 1797 ; *Méthode d'arpentage appliquée à la levée des cartes*, etc.

BUGGIANO ou **BORGO-A-BUGGIANO**, *Bujanum castrum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Lucques ; 10,700 hab. Villa de Bellavista, bâtie par les Médicis.

BUGLIONE, nom italien de la ville de Bouillon.

BUGNET (Jean-Joseph), jurisconsulte, né à Levier (Doubs) en 1794, m. en 1866, gagna au concours, en 1822, une place de professeur suppléant à l'École de droit de Paris. Quatre ans après, il devint professeur titulaire de la chaire de code civil, et l'occupa pendant quarante ans.

Bugnet a laissé, entre autres ouvrages, les *Œuvres de Pothier, annotées et mises en corrélation avec le code civil et la législation actuelle*, Paris, 1845-48, 10 vol.

BUGUE (LE), ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Sarlat, sur la rive dr. de la Vezère, près de son confluent avec la Dordogne. Fabr. d'huile de noix ; 2,918 hab.

BUHL, v. du grand-duché de Bade, cercle de Baden-Baden ; industrielle et commerçante. Les environs, surnommés *das goldene Land*, ou la Terre d'or, produisent l'excellent vin connu sous le nom d'Affenthaler ; 3,052 hab.

BUHLE (Jean-Gottlieb), philosophe allemand, né en 1763 à Brunswick, m. en 1821, professa depuis 1787 la philosophie à Gœttingue, alla en 1804 à Moscou comme professeur de langues anciennes et d'histoire, et retourna en 1814 à Brunswick, où il enseigna le droit. Il a laissé beaucoup d'ouvrages sur la philosophie, entre autres : *Principes d'une encyclopédie générale des sciences*, Lemgo, 1790 ; *de l'Origine et de la vie des rose-croix et des francs-maçons*, Moscou, 1806 ; *Traité de l'histoire de la philosophie et d'une littérature critique de cette matière*, 8 vol., Gœttingue, 1796 à 1804, ouvrage précieux pour ses nombreux renseignements littéraires et le premier livre spécial sur l'histoire de la philosophie ; *Histoire de la philosophie moderne*, 5 vol., Gœttingue, 1800-1805, trad. en français par Jourdan, ouvrage un peu diffus. Il a aussi entrepris une édition d'Aristote, dont il n'a publié que 5 vol. E. S.

BUHLER (François-Grégoire), compositeur de musique religieuse, né en 1760 près de Strasbourg, m. en 1824, fut maître de chapelle de la cathédrale d'Augsbourg. Il a peu d'ampleur dans le style, mais sa mélodie est facile et naturelle.

BUILT, vge d'Angleterre, dans le pays de Galles et le comté de Brecon, sur la Wye ; 1,100 hab. Défaite de Llewellyn, dernier chef des Gallois, en 1282.

BUINDA, nom latin de la Boyne.

BUIRETTE (Jacques), sculpteur, né à Paris en 1631. m. en 1699, fut reçu à l'Académie des Beaux-Arts, en 1661. Il travailla aux décorations du palais de Versailles, sous la direction de Lebrun, et fit les statues de St Jean et de la Vierge pour l'église Saint-Gervais, à Paris. B.

BUIRONFOSSE, vge (Aisne), arr. de Vervins; 2,355 hab. Fabrique considérable de saboterie. Édouard III et Philippe VI s'y trouvèrent en présence le 23 oct. 1339. La bataille n'eut pas lieu.

BUIS (**TÊTE-DE-**), petit pays de l'anc. prov. de l'Ile-de-France, à l'E. du château de Grosbois, dans le cant. de Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

BUIS-LES-BARONNIES (**LE**), *Buxum*, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Nyons; sur l'Ouvèze; 2,203 hab. Fil. de soie; comm. de laines et draps.

BUISSON (Mathieu-François-Régis), médecin, né à Lyon en 1776, m. en 1805; cousin, élève et collaborateur de Bichat.

Il a laissé un ouvrage intitulé: *de la Division la plus naturelle des phénomènes physiologiques*, Paris, an X (1802).

BUITENZORG, v. de l'île de Java, à 58 kil. S. de Batavia par chemin de fer. Palais du gouverneur, jardin botanique. Climat très salubre; culture du thé. Aux environs, ruines de l'anc. ville de Padjajaran.

BUIUKDÉRÉ ou **BOUIOUKDÉRÉ**, du turc *buiuk*, grande; *dèrè*, vallée. Grand et beau vge de la Turquie d'Europe (Roumélie), sur le Bosphore, dans un golfe où les bâtiments de haut bord trouvent un abri sûr contre les tempêtes de la mer Noire, à 16 kil. N. de Constantinople, par une route carrossable. Nombreuses villas, résidence d'été de beaucoup d'ambassadeurs ou de ministres européens : belle promenade sur le quai du Bosphore; 1,600 hab., presque tous Grecs et Arméniens. Fabr. importantes de briques et de poteries. De nombreux bateaux à vapeur amènent à Buiukdéré les étrangers et les visiteurs; en été, sa population est presque triplée. Climat tempéré. Près de là, dans une prairie au bord de la mer, on voit un groupe de vieux platanes, que la tradition appelle platanes de Godefroy de Bouillon. E. D.

BUJALANCE, anc. *Calpurniana Castra*, v. d'Espagne, dans la prov. de Cordoue; 14,500 hab. Foire importante en août.

BUJANUM CASTRUM, nom latin de Buggiano.

BUJUKDERE, autre nom de Buiukdéré.

BUKAREST, BUCHAREST ou **BOUKHAREST**, en roumain *Bucuresci*, c.-à-d. *ville de la joie*, capitale du royaume de Roumanie, située dans la Valachie, sur la Dombovitza, et à 80 kil. de son embouchure dans le Danube; à 570 kil. de Constantinople; à 1,556 kil. et 28 h. de Vienne, 2,560 kil. et 56 h. de Paris; 221,000 hab. Résidence du roi, siège du gouvernement et des chambres; archevêché grec; haute école roumaine; biblioth. Autrefois sale et mal bâtie, et malheureusement toujours malsaine, Bukarest a été presque complètement transformée dans ces dernières années. Des rues larges et bien alignées ont été ouvertes; de belles maisons ont été construites; on remarque l'église métropolitaine, plusieurs églises grecques, de nombreux couvents, les palais du gouverneur et de l'archevêque, la tour de Holza ou l'hôpital. On visite aux environs le palais de Golontina et les belles ruines du couvent de Kotorceny. Commerce considérable de vins, grains, cuirs, chanvre, tabac, avec l'Allemagne, la Russie et la Turquie. Situation très avantageuse sur le chemin de fer inachevé de Vienne à Constantinople. — Bukarest n'était qu'un simple village, lorsqu'elle devint, en 1698, la capitale de la Valachie. Prise aux Turcs par les Russes en 1769, et par les Autrichiens en 1774. Le traité entre les Turcs et les Russes, qui céda à ceux-ci la Bessarabie et un tiers de la Moldavie, avec les forteresses de Choczim, Akerman, Bender, Ismaïl et Kilia, y fut conclu le 28 mai 1812; le Pruth jusqu'à son embouchure dans le Danube, et ensuite la rive gauche du Danube jusqu'à Kilia et jusqu'à l'embouchure du fleuve dans la mer Noire, devenaient la frontière commune, modifiée au traité de Paris, 1856, et rétablie par le traité de Berlin, 1878.

BUKOVINE, c.-à-d. *forêt rouge*, prov. des États autrichiens (empire d'Autriche), sur le versant oriental des Karpathes, entre la Gallicie au N. et à l'O., la Hongrie et la Transylvanie au S.-O., la Roumanie au S. et à l'E., et la Russie au N.-E. Superficie : 10,451 kil. carrés; Pop., 583,427 hab., slaves et roumains en nombre égal, juifs, arméniens. Sol montagneux, arrosé par le Dniester, le Pruth, le Sereth, la Bistritza et la Moldava; riche en salines, mines de fer, de plomb et d'argent; vastes forêts, pâturages, élève de bestiaux. Climat rigoureux. Ch.-l. Czernowitz; villes princip. : Soutchava, Sereth. — Cédée par les Turcs à Joseph II, en 1773 et réunie à la Gallicie en 1777, la Bukovine en fut séparée en 1849.

BUKOVINE (Monts de). *V.* Karpathes.

BULACAN, v. dans l'île de Luçon, à 30 kil. N. de Manille; commerce de cacao renommé; 17,000 hab. Ch.-l. d'une province du même nom, qui compte 346,000 hab.

BULÆA, c.-à-d. *la bonne conseillère*, surnom de Thémis, — de Minerve. Les magistrats athéniens, à leur entrée en fonctions, sacrifiaient à cette déesse.

BULÆOS, c.-à-d. *le conseiller*, surnom de Jupiter, dieu tutélaire des assemblées du peuple.

BULAMA, île du groupe des Bissagos, près de la côte d'Afrique (Sénégambie); très fertile; appartient au Portugal.

BULARQUE, peintre grec de l'Asie Mineure, peignit la ruine de Magnésie, 676 av. J.-C. C'est le premier tableau d'histoire qui soit mentionné, mais l'authenticité de la tradition est très suspecte.

Welcker. *Arch. f. Philol.*, 1830. S. Re.

BULARQUE, fonctionnaire municipal de l'anc. Grèce chargé de faire élever des statues.

V. Bull. de Corr. Hellén., IV, p. 155. S. Re.

BULÉPHORE, receveur général des droits du fisc des empereurs grecs. Ils étaient richement vêtus, et décorés d'une bulle d'or. C. D—y.

BULGARES, peuple de race scythique, dont les historiens byzantins font mention, pour la première fois, sous le règne de Zénon, 475 ap. J.-C. Ils habitaient sur les rives du Volga, où existe encore une ville de Bolgari. Ils descendirent bientôt vers la mer Noire et la mer d'Azof, furent soumis aux Avares de 560 à 634, et fondèrent dans la basse Mœsie, entre le Don, le Dniéper et le Danube, à la fin du VIIe siècle, un royame tributaire des Russes en 968 et conquis par l'empereur grec Jean Zimiscès. Ils reçurent le christianisme de l'Église grecque en 866. Un second État, formé par les Bulgares en 980, bientôt augmenté de la Serbie, disparut, dès 1018, sous les coups de Basile II. Un troisième, dit royaume valaque-cuman ou valaque-bulgare, gouverné par la dynastie des Asanides, subsista de 1186 à 1396, et fut renversé par le sultan Bajazet Ier. Mélangés avec les Slavons et les Antes, les Bulgares ont abandonné peu à peu leur idiome ouralien pour adopter la langue et les mœurs des peuples Slaves. (*V.* Races.) B.

BULGARES, nom donné à une secte de Manichéens qui s'éleva à Constantinople sous le règne de Basile Ier, vers le milieu du XIe siècle. Ils niaient la nécessité du baptême, et n'admettaient que le Nouveau Testament. On donna dans la suite ce nom à d'autres sectaires (tels que les Vaudois, les Patarins, etc.), parce qu'ils reconnaissaient un chef spirituel tenant son siège en Bulgarie. Pl

BULGARIE, principauté vassale de l'empire ottoman, créée par le traité de Berlin, 13 juillet 1878. Elle est bornée au N. par le Danube qui la sépare de la Roumanie jusqu'à Silistri et par la Dobroudja roumaine; à l'E. par la mer Noire; au S. par les Balkhans, qui la séparent de la Roumélie orientale, à l'O. par le Timok, qui la sépare de la Serbie. Pays montagneux, arrosé par l'Isker, le Wid, la Jantra, et l'Ak-Lom, affl. de droite du Danube. Climat salubre et sol fertile. Culture du blé, belles forêts; pâturages où l'on élève une bonne race de chevaux. Sup., 63,972 kil. carrés; pop., 1 million 998,983 hab. (1881), dont les deux tiers de race bulgare, professant la religion grecque, près d'un tiers de Turcs musulmans, le reste Roumains, Grecs, Juifs et Allemands. La constitution partage le pouvoir entre le prince, dont la dignité est héréditaire, ses ministres responsables et une assemblée élue à raison d'un député par 10,000 hab. Cap. Sofia; v. princip. Routchouk, Varna, Choumla, Widdin, Tirnova, Sistova, Plevna, Rasgrad et Silistri. La loi de 1879 a établi le service militaire obligatoire en Bulgarie. L'armée compte 17,670 hommes en temps de paix, et pourrrait être portée à 52,000 hommes en temps de guerre. Le commerce était évalué, en 1881, à 58,467,000 fr. pour l'importation et 31,819,000 fr. pour l'exportation. — La Bulgarie, autrefois prov. turque comprise dans la Roumélie, forma plus tard les 3 eyalets de Silistri, Widdin et Nisch, puis le vilayet du Danube. Elle se souleva en 1875; les Turcs réprimèrent cette insurrection avec une grande rigueur, et les cruautés dont on les accusait furent un des griefs allégués par Alexandre II pour déclarer la guerre à la Turquie. La Bulgarie devint alors le principal théâtre des hostilités. (*V.* Plevna.) D'après le traité de San-Stefano, 31 janvier 1878, la principauté de Bulgarie devait s'étendre sur les deux versants des Balkhans. Le traité de Berlin en a détaché la partie située au S. de cette chaîne pour former la prov. de Roumélie orientale. (*V. ce mot.*) Il est stipulé de plus qu'en cas de guerre les Turcs pourront occuper militairement les défilés des Balkhans. E. D—y.

BULGARINE. *V.* Boulgarine.

BULGNEVILLE ou **BULLEGNEVILLE**, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. de Neufchâteau; broderies sur mousseline; poteries; 1,127 hab. René d'Anjou y fut fait prisonnier par Antoine de Vaudemont, en 1431; Barbazan périt à cette bataille.

BULIS, v. de l'anc. Grèce sur la frontière de la Phocide et de la Béotie, sur le golfe de Crissa; fondée par les Doriens.

BULL (John), célèbre musicien anglais, né en 1563 dans le comté de Somerset, m. en 1623, organiste de la reine Élisabeth. On lui attribue plus de 200 compositions vocales et instrumentales.

BULL (John), nom familier et quelque peu méprisant par lequel les orateurs et les écrivains anglais ont désigné le peuple d'Angleterre. Il signifie *Jean le Taureau.*

BULLA. *V.* Bulle.

BULLA REGIA, v. de l'anc. Afrique du N., devint un municipe romain de l'Afrique proconsulaire. Elle était située sur la frontière de la Numidie, à quatre journées de Carthage, sur un affluent du Bagradas; auj. *Bedsja.* On l'appelait *regia,* pour la distinguer d'une autre ville du même nom, que Ptolémée appelle *Bulla mensa,* et qu'il place au S. de Carthage.

BULLÆUM SILURUM, v. de l'anc. Angleterre, dans la province romaine de Bretagne, probablement auj. *Uske.*

BULLANT (Jean), sculpteur et architecte français, m. à Écouen en 1578, se forma en Italie, sur les monuments de l'antiquité, ainsi que l'atteste sa *Reigle généralle d'architecture,* Paris, 1568. Son chef-d'œuvre est le château d'Écouen, élevé vers 1545; on y remarque de bonnes imitations classiques et une grande finesse d'exécution. Bullant construisit, en 1564, avec Philibert Delorme, les bâtiments du centre des Tuileries, qui formaient d'abord tout ce palais, et éleva, en 1572, pour Catherine de Médicis, l'hôtel de Soissons, dont il ne reste plus que la colonne astrologique (à la Halle au blé de Paris). Quelques-uns lui attribuent l'hôtel Carnavalet. Comme sculpteur, il fut l'élève de Jean Goujon : son morceau le plus connu est le mausolée d'Anne de Montmorency, dont une partie passe injustement pour l'œuvre de Barthélemy Prieur. Il fut l'architecte du tombeau de Henri II et de Catherine de Médicis à Saint-Denis.

On a de lui le *Recueil d'horlogiographie,* 1561, in-4°, et la *Reigle généralle d'architecture,* 1568. B.

BULLE, chez les Romains, *bulla,* toute espèce d'objets arrondis, en particulier les clous à grosse tête en airain ciselé comme on en voit aux portes du Panthéon à Rome ou sur des coffres-forts provenant des fouilles de Pompéi. Plus spécialement ce nom était donné à un bijou rond ou de forme circulaire dont les Romains avaient emprunté l'usage aux Étrusques, et qu'ils donnaient aux jeunes enfants avec une amulette contre les effets du mauvais œil (*fascinum*). Le jeune garçon portait à son cou cette bulle presque toujours en or, *bulla aurea,* jusqu'au jour où, revêtant la toge virile, il l'offrait aux dieux lares; la jeune fille la portait jusqu'à son mariage.

Picoroni, *la Bolla d'oro de' fanciulli nobili romani,* Rome, 1732. G. L.-G.

BULLE, nom donné dans l'usage aux ordonnances des papes, aux canons, règles ou décrets qui émanent d'eux, parce qu'une espèce de boule de plomb, employée comme sceau, restait attachée à l'acte. *Bullare* signifie sceller, en basse latinité; et *bulla,* le sceau attaché à une charte. La bulle n'est qu'une des formes de ces actes qui peuvent affecter les trois formes différentes de la signature, de la bulle et du bref : la signature n'est, pour ainsi dire, que la minute, le brouillon; la bulle est la copie en forme; le bref est une forme moins solennelle et plus courte. Les bulles sont, en général, écrites en ronde, et les brefs en écriture italique. Ces 2 espèces d'actes diffèrent encore par la suscription, beaucoup plus simple dans les brefs; par le salut et la bénédiction apostolique; par la date, qui est empruntée au calendrier moderne pour les brefs, au calendrier romain pour les bulles. Les brefs sont scellés en cire rouge avec l'empreinte de l'anneau, les bulles en cire verte avec le sceau en plomb. On distingue : les grandes bulles, dont les dispositions doivent être perpétuelles; les petites bulles, renfermant les nominations d'évêques et les dispenses; les bulles d'excommunication; les bulles pour le jubilé; les bulles doctrinales, adressées à tous les fidèles. En France, les bulles des papes ne sont exécutoires qu'après enregistrement par le conseil d'État. On les désigne ordinairement par les mots par où elles commencent; telle est la bulle *In cœna Domini,* lue publiquement à Rome le jeudi saint, et contenant une excommunication générale contre les hérétiques, les contumaces et les désobéissants au saint-siège. Les bulles les plus célèbres dans l'histoire sont : la bulle *Clericis laicos,* donnée, en 1296, par Boniface VIII, et qui commença ses querelles avec Philippe le Bel; la bulle *Ausculta, fili,* que ce roi fit brûler à Paris en 1302; la bulle *Unam sanctam,* rendue, la même année, au concile de Rome; la bulle *Execrabilis,* fulminée par Pie II, en 1460, pour interdire les appels aux futurs conciles; la bulle *Exsurge, Domine,* lancée, en 1520, par Léon X contre Luther; la bulle *Cum occasione,* par laquelle Innocent X condamna les cinq propositions de Jansénius, 1653; la bulle de Clément XI dite *Unigenitus,* 1713, contre les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament,* du P. Quesnel; la bulle *Post diurnas,* sous Pie VII, 1800, établissant un ordre judiciaire dans les États de l'Église; celles de Pie IX en 1854 pour la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, et en 1870 pour la proclamation de l'infaillibilité pontificale, etc. Les bulles des papes forment la suite d'actes du moyen âge la plus longue et la plus intéressante qui existe par rapport à l'histoire et à la diplomatique. B.

BULLE D'OR, nom donné, dans le Bas-Empire et dans l'Empire d'Allemagne, pendant le moyen âge, aux grandes résolutions scellées d'un sceau d'or. La plus ancienne bulle d'or est celle de Hongrie, publiée, en 1222, par André II, pour confirmer les antiques lois du royaume et en établir de nouvelles. Trois autres émanent de l'empereur Charles IV : 1° la bulle d'or de Bohême, octroyée en 1348, et confirmant les droits et prérogatives accordés, en 1212, par l'empereur Frédéric II au roi Ottokar; 2° la bulle d'or de Brabant, constitution écrite à Aix-la-Chapelle, 1349, remettant à la décision des juges de Brabant tous les procès où les Brabançons seraient mêlés; 3° la bulle d'or par excellence, rendue le 10 janv. 1356 à Nuremberg, confirmée à Metz le 25 décembre; résultat des travaux de deux diètes, et qui a réglé le droit politique de l'Allemagne jusqu'en 1806. On en attribue la rédaction, en latin assez barbare, soit au jurisconsulte Barthole, soit à Rudolph Rühl de Friedberg, évêque de Verden. Il y en a des exemplaires originaux à Francfort-sur-le-Mein, Heidelberg et Mayence. Voici les principales dispositions de cette bulle d'or : Le nombre des électeurs est fixé à sept, dont trois ecclésiastiques (les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves) et quatre laïques (le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg); le titre d'archichancelier est confirmé à l'archevêque de Mayence pour le royaume de Germanie, à l'archevêque de Cologne pour le royaume d'Italie, à l'archevêque de Trèves pour le royaume d'Arles; l'office de grand échanson est pour toujours attaché au royaume de Bohême, celui de grand sénéchal au Palatinat, celui de grand maréchal au duché de Saxe, celui de grand chambellan au margraviat de Brandebourg; l'électeur palatin et celui de Saxe sont maintenus comme vicaires de l'Empire, et exercent cette fonction pendant la vacance du trône, l'un en Franconie, en Souabe, en Bavière et dans les provinces rhénanes, l'autre dans les provinces de droit saxon; les causes personnelles de l'Empereur doivent être jugées par l'électeur palatin; le roi des Romains, héritier présomptif de l'Empire, sera élu à Francfort, sacré par l'archevêque de Cologne à Aix-la-Chapelle, et tiendra sa première diète à Nuremberg; les électeurs, égaux aux rois, auront le pas sur tous les autres princes de l'Empire, et jugeront en dernier ressort sur leurs terres, sans qu'on puisse appeler leurs sujets devant un tribunal étranger; les crimes contre leurs personnes sont crimes de lèse-majesté; ils ont le droit exclusif de percevoir des péages, de battre monnaie, d'exploiter les mines et les salines; les principautés électorales ne peuvent être partagées ou démembrées, et passent en ligne directe aux fils aînés; une chambre particulière est établie pour la noblesse inférieure, et une troisième pour les députés des villes. (*V.* Allemagne.) — Il y a encore la bulle d'or de Milan, rendue à Bruxelles, en 1549, par Charles-Quint, pour régler la succession au duché de Milan; elle substitue les femmes, à défaut de tout héritier mâle, en observant d'ailleurs la primogéniture. B.

BULLE, en allemand *Boll,* v. de Suisse, dans le canton de Fribourg; 2,274 hab. Grand commerce de fromages de Gruyère. Riche hôpital; belle église avec des orgues d'Aloys Mooser. Bulle a été rebâtie depuis l'incendie de 1805. Aux environs, Chartreuse de la Part-Dieu, en allemand *Theil-Gottes.*

BULLET (Pierre), architecte, né en 1639, m. en 1716, élève de Fr. Blondel, qui l'employa à la construction de la porte Saint-Denis, éleva en 1674 la porte Saint-Martin, dont les sculptures sont de Desjardins, de Marly, de Le Hongre et de Legros. On lui doit aussi l'église de Saint-Thomas-d'Aquin. Il est auteur d'un *Traité de l'usage du pantomètre,* 1675; d'un *Traité du nivellement,* 1688, et d'une *Architecture pratique,* 1691, souvent réimprimée. Bullet fut admis à l'Académie d'architecture en 1685. — Son fils Jean-Baptiste, né en 1667, m. en 1732, membre de la même Académie en 1699, éleva le château de Champs, près de Paris. B.

BULLET (J.-B.), professeur de théologie à l'Université de Besançon, né dans cette ville en 1699, m. en 1775, correspondant de l'Acad. des inscr. et belles-lettres, a laissé : *Histoire de l'établissement du christianisme,* Lyon, 1764, in-4°, ouvrage écrit avec force et méthode; *l'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature,* Paris, 1768 et 1773; *Recherches historiques sur les cartes à jouer,* Lyon, 1757, rare et curieux; *Dissertation sur la mythologie française,* Paris, 1771, ouvrage estimé; *Mémoires sur la langue celtique,* Paris, 1754-70, 3 vol.

in-f°, d'une érudition immense, mais où l'auteur veut prouver que le breton est la langue primitive des hommes.

BULLETIN DE GUERRE, récit officiel d'une ou de plusieurs opérations de l'armée française. Napoléon Ier commença à publier des bulletins pendant sa campagne de 1805 contre l'Autriche. Il les dictait lui-même et y présentait les événements et les hommes comme il voulait qu'on les jugeât; c'était pour lui un moyen de faire l'opinion du peuple. Le recueil de ces Bulletins présente un mélange calculé du langage le plus élevé et le plus familier; il n'a pas peu contribué à populariser le nom de Napoléon.

Les Bulletins ont été réunis dans le *Recueil de pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène,* Paris, 1822. C. D—Y.

BULLIARD (PIERRE), botaniste, né à Aubepierre (Hte-Marne) en 1742, m. en 1793. Son *Herbier de la France,* 1780, 12 vol. in-fol., devait être pour son pays ce qu'est celui de Swerby pour l'Angleterre, si la mort ne l'eût arrêté en chemin. On lui doit encore : *Flora Parisiensis,* Paris, 1774, 6 vol, in-4°, précieux et rare; *Dictionnaire élémentaire de botanique,* 1793 et 1797, in-fol., revu par Richard, 1799 et 1802; *Aviceptologie française,* 1796, in-12, souvent réimprimée; *Histoire des plantes vénéneuses de la France,* 1784, in-fol.; *Histoire des champignons de France,* 1791, in-fol., la plus complète qui eût paru jusqu'alors, mais surpassée depuis par celle du Dr Paulet. Bulliard n'a pas fait faire de progrès à la botanique, mais il en a répandu le goût. M.

BULLINGER (HENRI), l'un des réformateurs de la Suisse, né en 1504 à Bremgarten, m. en 1575. Ami de Zwingli, il lui succéda comme président du consistoire de Zurich et publia ses œuvres.

Une *Histoire de la réformation,* qu'il avait laissée en ms., a paru à Zurich, 1838-1840.

BULLIO, nom latin de BOUILLON, en Belgique.

BULLION (CLAUDE DE), sieur de Bonelles, m. en 1640. Maître des requêtes sous Henri IV, 1605, employé à diverses négociations, commissaire de Marie de Médicis dans les conférences de Saumur et de Soissons avec les calvinistes, il entra au conseil en 1624, et soutint les actes du cardinal de Richelieu, qui le fit nommer surintendant des finances, 1632, garde des sceaux des ordres de Louis XIII et président à mortier au parlement de Paris. Ce fut sous sa surintendance que les premiers louis d'or furent frappés. Il avait fait bâtir à Paris, en 1630, sur les dessins de Levau, un hôtel où deux galeries furent peintes par Blanchard et Vouet, et qui, sous le règne de Napoléon Ier, fut affecté aux ventes des commissaires-priseurs. B.

BULLONIUM, nom latin de BOUILLON, v. de Belgique.

BULMER (WILLIAM), célèbre imprimeur anglais, né à Newcastle en 1758, m. en 1830. De sa maison de Londres sont sorties l'édition en miniature des poètes anglais de J. Bell, celles de Perse, 1790; de Milton, 1793-97, 3 vol.; de Shakspeare, 1794-1804, 9 vol.; le *Muséum Worsleyanum,* qui coûta 27,000 liv. sterl.; les *Antiquités arabes,* de Murphy; les ouvrages bibliographiques de Dibdin, etc.

BULOW (FRÉDÉRIC-GUILL., BARON DE), général prussien né en 1755 à Falkenberg, m. en 1816, se signala dans la guerre de 1813; par ses victoires de Grossbeeren et de Dennewitz sur le maréchal Ney, il sauva Berlin de l'occupation française. Il fut alors créé comte de Dennewitz. Il eut une grande part à la bataille de Leipzig. Il suivit l'armée de Blücher et figura encore aux journées de Laon, de Montmartre et de Waterloo. Un monument lui a été élevé à Berlin. T. S.

BULOW (ADAM-HENRI, BARON DE), frère du précédent, né en 1760, m. en 1807; après avoir passé quelque temps en Amérique, il retourna en Prusse pour y vivre de ses travaux littéraires. Il publia plusieurs ouvrages de tactique qui eurent beaucoup de succès. Son *Histoire de la campagne de 1805,* où il critiqua le gouvernement prussien, amena son arrestation. Il mourut en prison. Il était partisan zélé de Swedenborg. E. S.

BULOW (LOUIS-FRÉDÉRIC-VICTOR-JEAN, COMTE DE), né en 1774 à Essenroda, près de Brunswick, m. en 1825. Après avoir été dans l'administration prussienne, il passa, en 1807, au service du roi de Westphalie, qui le nomma conseiller d'État, puis ministre des finances. Une intrigue le fit disgracier en 1811. Deux ans après, le roi de Prusse le prit pour ministre des finances, et l'emmena à la campagne de France, 1814. On créa pour lui en 1817 un ministère de l'industrie, du commerce et des constructions, et, en 1825, il passa au gouvernement de la Silésie. B.

BULOW (HENRI, BARON DE), homme d'État, né en 1790 à Schwerin, m. à Berlin en 1846, gendre du baron Guillaume de Humboldt, entra, après la campagne de 1815, dans la carrière diplomatique. De 1827 à 1841 il fut ambassadeur à Londres, où il conduisit les négociations les plus difficiles avec une grande habileté, notamment dans l'affaire de la révolution belge et dans la question d'Orient en 1840. En 1842, il fut nommé ministre des affaires étrangères. Il était partisan de l'école libérale de Humboldt et de Stein. E. S.

BULOZ (FRANÇOIS), né à Vulbens près de Genève en 1803, m. en 1877, termina ses études à Paris et fut prote dans une imprimerie. Il débuta dans la littérature par des traductions de l'anglais. En 1831, il fonda la *Revue des Deux Mondes,* qui fut l'œuvre capitale de sa vie, et dont le succès a répondu à ses efforts; il y a tour à tour appelé ou produit les écrivains les plus brillants, et ce recueil a pris en littérature et en politique une importance considérable. Il eut longtemps comme secrétaire de rédaction Victor de Mars, m. en 1866. Buloz avait annexé à la Revue l'*Annuaire des Deux Mondes,* l'un des résumés les plus complets de l'histoire contemporaine; il fit paraître en 1875 une *Table générale de la Revue des Deux Mondes.* Buloz succéda, en 1838, en qualité de commissaire royal près la Comédie française, à M. Taylor, et y resta jusqu'en 1848. Il a collaboré à un grand nombre d'articles de la *Revue* et écrit nombre de *Lettres* et *Mémoires* relatifs à divers procès. Il était commandeur de l'ordre du Christ de Portugal.

BULTEAU (LOUIS), littérateur, né à Rouen en 1625, m. en 1693 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, a publié :

Histoire des moines de l'Orient, 1678; *Abrégé de l'Histoire de St Benoît et des moines de l'Occident,* 1684-94, 2 vol. in-4°; une trad. française des *Dialogues de St Grégoire le Grand,* 1689, et de l'*Introduction à la sagesse,* de J.-L. Vives, 1670.

BULWER-LYTTON (SIR ÉDOUARD-GEORGE EARLE), auteur dramatique et romancier anglais, né en 1805 à Heydon-Hall (Norfolk), m. en 1873. Dès l'âge de 15 ans il fit imprimer un conte oriental intitulé *Ismaël.* Il étudiait encore à l'université de Cambridge, lorsqu'il remporta le prix du chancelier pour un poème sur la *Sculpture,* 1825. Embrassant alors résolument la carrière littéraire, il débuta par un recueil de vers, *Herbes sauvages et fleurs des champs,* 1826, que suivirent bientôt deux poèmes, *O'Neil, ou le Rebelle,* et *Falkland,* 1827, qui n'est qu'un pastiche de lord Byron. Toutefois ce fut un roman de mœurs qui fonda sa réputation, *Pelham,* 1828, modèle de ce qu'on appela la littérature du grand monde (*high life*) : ce roman mit en scène, ainsi que *le Désœuvré,* 1829, les préjugés et les vices de la haute société britannique. Bulwer donna ensuite *Devereux,* 1829, et *Paul Clifford,* 1830. Élu à la chambre des communes en 1831, il y resta dix ans, obtint un nouveau siège en 1852, et fit partie du ministère Derby en 1858-59 comme secrétaire d'État pour les colonies. Ses succès oratoires ne le détournèrent pas de la composition littéraire; il publia successivement : *Eugène Aram,* 1832, étude psychologique sur un criminel qui acquit la fortune par un meurtre et l'employa à des actes de bienfaisance; *les Pèlerins du Rhin,* 1834; *les Derniers Jours de Pompéi,* 1834, vive peinture de la société romaine; *Rienzi, ou le Dernier des tribuns,* 1835, qui passe pour son chef-d'œuvre; *Ernest Maltravers,* 1837, dont *Alice,* 1838, est la continuation; *Calderon le courtisan,* 1840; *le Dernier des barons,* 1843; *les Caxton,* 1850, etc. Outre des romans, dont plusieurs sont médiocres, entachés de bizarrerie et d'affectation, Bulwer a laissé des essais critiques qui le placent au rang des *essayistes;* ce sont : *l'Angleterre et les Anglais,* 1833; *l'Étudiant,* 1835, suite d'études humoristiques insérées dans le *New Monthly Magazine,* dont il fut le directeur depuis 1832. Il fit aussi des poèmes comiques et satiriques (*les Jumeaux siamois,* 1831; *le nouveau Timon,* 1846), un poème épique (*le roi Arthur,* 1848), quelques études historiques (*Harold, le dernier des rois saxons,* 1848; *Athènes,* 1837). Enfin, il entreprit sans succès de relever le théâtre anglais en décadence par son drame de *la Duchesse de la Vallière,* 1837; *la Dame de Lyon,* 1838, et *Richelieu,* 1839, obtinrent quelque succès. B.

BUMADUS ou **BUMODUS,** fleuve de l'anc. Asie, en Assyrie, passait près de Gaugamèle. Sur ses bords Alexandre vainquit Darius Codoman pour la dernière fois.

BUNÆA, surnom de Junon, à qui le fils de Mercure, Bunos, avait élevé un temple sur la route de l'Acro-Corinthe.

BUNAU (HENRI, COMTE DE), historien allemand, protecteur de Winckelmann, né en 1697 à Weissenfels (Saxe), m. en 1762, fut conseiller intime d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne. On lui doit une *Histoire des empereurs et de l'empire d'Allemagne,* Leipzig, 1728-43, en 4 parties, ouvrage d'une excellente critique, plein de matériaux précieux, mais qui s'arrête en 918. La biblioth. de Bunau (35,000 vol.) fait auj. partie de la Biblioth. roy. de Dresde.

BUNDELKUND ou **BENDELKEND,** angl. *Bundlecund,* vaste contrée de l'Hindoustan, dans l'anc. prov. d'Allahabad, arrosée par le Gange et très fertile. Mines de diamants célèbres, principalement celles du plateau de Pennah. Une partie de ce pays appartient depuis 1817 à l'Angleterre; le reste est gouverné par des chefs indigènes tributaires des Anglais. Pop. 2,500,000 hab.

BUNDSCHUH (*soulier à cordons*), nom donné aux insur-

rections de paysans allemands au XVI^e siècle, parce qu'ils avaient adopté un soulier pour étendard, comme les bottes étaient le signe distinctif du gentilhomme.

BUNEL (Jacob), peintre né à Tours en 1558, mort en 1614, peignit la petite galerie du Louvre brûlée en 1660, l'histoire d'Aladin dans le même palais (en société avec Dubois, Dumée et Honnet), et 14 tableaux à fresque à Fontainebleau. On citait aussi une *Descente du Saint-Esprit* aux Grands-Augustins, et une *Assomption* aux Feuillants. B.

BUNITIUM, v. de l'anc. Germanie, probablement auj. *Lutzow*, dans le Mecklembourg.

BUNKER'S HILL, colline qui domine Boston (États-Unis), célèbre par la première bataille de la guerre de l'Indépendance et la victoire des Américains, 17 juin 1775; une colonne y a été élevée en mémoire de cet événement.

BUNSEN (Christian-Charles-Josias, chevalier de), homme d'État et savant allemand, né en 1791 à Korbach (principauté de Waldeck), m. en 1860, obtint en 1811 une chaire au gymnase de Gœttingue. Démissionnaire deux ans après, il visita la Hollande, le Danemark, la France, étudiant partout les langues, et, dans un voyage en Italie, s'attacha à l'historien Niebuhr, ministre de Prusse à Rome, qui le fit nommer secrétaire d'ambassade en 1818. Pendant le séjour que le roi Frédéric-Guillaume III fit à Rome en 1822, il gagna les bonnes grâces de ce prince par son érudition théologique et, en 1824, il remplaça Niebuhr comme chargé d'affaires; on le nomma ministre résident en 1827. Dans cette haute position, qu'il occupa jusqu'en 1838, il négocia avec le Saint-Siège la question délicate des mariages mixtes. En même temps il se livra avec ardeur à l'étude de l'antiquité classique, coopéra activement à l'exécution du magnifique travail sur les antiquités de Rome publié par le baron Cotta, encouragea Lepsius à marcher sur les traces de Champollion dans l'archéologie égyptienne, et devint un des principaux appuis et collaborateurs de l'*Institut de correspondance archéologique* fondé à Rome par Gerhard en 1829, et pour lequel il fit construire en 1835 une belle salle près du Capitole. Ministre de Prusse près la Confédération helvétique en 1839, ambassadeur à Londres en 1841, il prit l'initiative de la fondation d'un évêché protestant à Jérusalem. En 1844, il insista auprès de Frédéric-Guillaume IV pour qu'une constitution libérale fût accordée à la Prusse. En 1848, il publia un mémoire pour soutenir les droits des duchés de Slesvig-Holstein contre le roi de Danemark; l'année suivante, il représenta son gouvernement dans les conférences ouvertes sur cette question entre les grandes puissances, mais ne put y faire prévaloir l'opinion prussienne. Enfin, le nom de Bunsen est attaché à l'œuvre de la propagande protestante entreprise dans notre siècle par les rois de Prusse.

On lui doit : *de Jure Atheniensium hæreditario*, 1813; *les Basiliques de la Rome chrétienne*, 1843; *du Rôle de l'Egypte dans l'histoire du monde*, 1845; *la Constitution de l'Eglise de l'avenir*, 1845; *Ignace d'Antioche et son époque*, 1847; *Hippolyte et son époque, ou Vie et doctrine de l'Eglise romaine sous Commode et Sévère*, 1851; *Signes du temps, Lettres sur la liberté de conscience*, 1856; plusieurs Mémoires dans les *Annales* et le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, entre autres un Mémoire sur la *Topographie du Forum romain*, dans le Bulletin de 1835. B.

BUNYAN (John), écrivain anglais, né en 1628 à Elstow près de Bedford, m. en 1688. D'abord chaudronnier ambulant, il se fit soldat du parlement pendant la guerre civile, entra dans la secte des anabaptistes, 1655, et fut retenu en prison comme séditieux, de 1662 à 1672. Sous Jacques II, il fonda à Bedford une église de non-conformistes. Il a composé le *Voyage du Pèlerin* (*Pilgrim's progress*), trad. en français, Paris, 1831. Dans ce roman allégorique, quelquefois dialogué, il raconte les épreuves d'un chrétien qui veut sauver son âme : son langage, souvent biblique, a de la douceur et de l'abandon.

On a réuni ses Œuvres, Londres, 1736-37, 2 vol. in-fol. A. G.

BUNZLAU, v. des États prussiens (Silésie), dans la régence de Liegnitz, sur le Bober; 9,960 hab. Monument élevé à Kutusof.

BUNZLAU (**Alt-**), brg de Bohême, à 10 kil. N.-E. de Prague, sur l'Elbe. Belle église Notre-Dame, but de pèlerinage. 2,729 hab.

BUNZLAU (**Jung-**), *Boleslavia*, v. de Bohême sur l'Iser; fabr. de coton, mousselines, percales; gymnase piariste; 8,695 hab. Anc. château fort, bâti en 973. Ch.-l. d'un cercle du même nom, compris entre la Saxe au N., la Prusse au N.-E., les cercles de Leitmeritz et de Prague à l'O., de Czaslau au S. et de Gitschin, à l'E. Superficie, 3,568 kil. carrés; pop., 403,000 hab.

BUOL-SCHAUENSTEIN (Charles-Ferdinand, comte de), homme d'État autrichien, né en 1797, m. en 1865, entra de bonne heure dans la diplomatie. Ministre plénipotentiaire à Turin, quand éclata la révolution milanaise de 1848, il demanda ses passeports, et fut envoyé à Saint-Pétersbourg. Appelé en 1850 aux conférences de Dresde, destinées à régler les différends de la Prusse et de l'Autriche au sujet du Holstein et de la Hesse électorale, il montra une habileté qui lui mérita l'ambassade de Londres en 1851. Successeur de Schwarzenberg en 1852 comme ministre des affaires étrangères et président du conseil, il poussa l'empereur François-Joseph à rechercher l'alliance de la France plutôt que celle de la Russie; rattacha, lors de la guerre de Crimée (1854), l'Autriche aux puissances occidentales, et fut un des signataires du traité de Paris en 1856. Après avoir développé les intérêts matériels de sa patrie par des conventions postales, des traités de commerce, de douane et de navigation avec les États voisins, il perdit le pouvoir en 1859, lorsqu'une politique contraire à la sienne allait amener la guerre d'Italie. B.

BUONACCORSI (Philippe), historien toscan, m. en 1496 à Cracovie, fonda à Rome, avec Pomponius Lætus et autres savants, une académie où il portait le nom de *Callimachus Experiens*. Le pape Paul II ayant pris ombrage de cette réunion, il se retira en Pologne, où le roi Casimir IV lui confia l'éducation de ses enfants et plusieurs missions à Constantinople.

On lui doit : *Attila* ou *de Gestis Attilæ*, Haguenau, 1531; *Historia de rege Vladislao*, Augsbourg, 1519, etc.

BUONACCORSI, peintre. (*V.* Perino del Vaga.)

BUONACOSSI. *V.* Bonacossi.

BUONAFEDE (Appiano), philosophe et publiciste, né à Comacchio en 1716, m. à Rome en 1793, était de l'ordre des célestins. Il professa la théologie à Naples depuis 1740.

On a de lui : *les Philosophes Enfants*, comédie publiée sous le nom d'Agatopisto Cromaziano; une *Histoire philosophique du suicide*, 1761; une *Histoire des écoles philosophiques*, 1763, où il a refondu l'ouvrage de Brucker; un *Traité de la restauration de la philosophie*, 1789. B.

BUONAMICI (Castruccio), littérateur italien, né à Lucques en 1710, m. en 1761, abandonna les ordres pour l'état militaire, mais sans renoncer à l'étude. Son principal ouvrage, exact et écrit dans un latin élégant, est intitulé : *Commentarii de bello Italico*, 1750-51, 4 part. en 2 vol. Traduit en français par le marquis de Pezay à la suite des campagnes de Maillebois, il eut un immense succès, et valut à l'auteur le titre de comte accordé par le duc de Parme, et une pension de l'ordre de Malte. B.

BUONANNI (Philippe), naturaliste et antiquaire distingué, né à Rome en 1638, m. en 1725. Il exerça avec distinction divers emplois dans l'ordre des jésuites, auquel il appartenait.

Il a publié, entre autres ouvrages estimés : *Recreazione del occhio et della mente nell' osservazione delle Chiocciole...* 150 fig., 1681, in-4°; *Numismata pontificum romanorum* (de Martin V à Innocent XII), 1699, 2 vol. in-fol.; *Museum collegii romani Kircherianum*, 1709, in-fol.; *Historia templi Vaticani*, in-fol., 86 pl.

BUONAPARTE. *V.* Bonaparte.

BUONARROTI (Michel-Ange). *V.* Michel-Ange.

BUONARROTI, poète florentin, né en 1568, m. en 1646, neveu de Michel-Ange, fit partie de l'Académie de la Crusca, travailla au grand Vocabulaire, et remplit les charges de consul et de conseiller dans sa patrie. Il a édité les poésies de son oncle, et composé 2 comédies, *la Fiera*, en 5 journées de 5 actes chacune, et *Tancia*, écrite dans la langue des paysans de la Toscane.

BUONARROTI (Michel), né à Pise en 1761, m. en 1837, fut chassé de la Toscane à cause de son enthousiasme pour la Révolution française, et alla publier en Corse un journal intitulé : *l'Ami de la liberté italienne*. Il vint à Paris en 1792, reçut de la Convention la qualité de citoyen français, et fut envoyé en mission à Nice et en Corse. Arrêté au 9 thermidor, il conspira plus tard avec Babeuf, fut enfermé au fort de Cherbourg, puis relégué dans l'île d'Oleron; obtint en 1806 de se retirer à Genève, où il enseigna les mathématiques et la musique, en fut chassé à la suite des événements de 1815, et résida en Belgique jusqu'en 1830. Il passa ses dernières années à Paris et figura parmi les défenseurs des accusés d'avril devant la Chambre des Pairs en 1835.

On lui doit un livre curieux sur *la Conspiration de Babeuf*, 1828. B.

BUONDELMONTI, famille guelfe de Florence. En 1215, son chef, en refusant, pour se marier avec une Donati, d'épouser une jeune fille de la famille gibeline des Amidei, qui lui était promise, changea la rivalité des deux partis en une lutte sanglante, dont il fut la première victime. R.

BUONMATTEI (Benoît), grammairien de Florence, né en 1581, m. en 1647, publia, en 1643, un ouvrage très important et très bien écrit, *Della lingua Toscana*.

BUONONCINI (J.-B.), musicien de Modène, né en 1660, passa une partie de sa vie en Angleterre, où la famille ducale de Marlborough l'opposa à Hændel. L'opéra de *Camilla* eut un succès prodigieux en 1720; mais il était de son frère Marc-Antoine. B.

BUONTALENTI (Bernardo), peintre, sculpteur et architecte, né à Florence en 1536, m. en 1608, étudia dans les ateliers de Salviati, du Bronzino, de Vasari et de Clovio. Il construisit le magnifique château de Pratolino dans l'Apen-

nin, une galerie de Florence, une foule d'églises, de palais, de maisons de plaisance; donna les plans des fortifications de Porto-Ferrajo, de Pistoia, de Livourne, et inventa, dit-on, les grenades incendiaires. Habile à appliquer la mécanique aux arts, il dirigea les cérémonies publiques, les représentations théâtrales, introduisit les décorations mobiles et les machines pour les changements à vue, et fut surnommé *delle Girandole*. B.

BUPALUS, architecte et statuaire grec, né à Chios, travaillait avec son frère Athénis v. 540 av. J.-C. Ils furent les premiers à exécuter des groupes en marbre. Le poète Hipponax, dont ils avaient fait une caricature, écrivit contre eux une satire mordante. S. Re.

BUPHAGOS, c.-à-d. *mangeur de bœufs*, surnom d'Hercule.

BUPHONIES ou **DIIPOLIES** (du grec *bous*, bœuf, et *phonein*, tuer), fêtes en l'honneur de Jupiter Polieus.

BUQUOI. *V.* Bucquoy.

BURA, v. de l'anc. Péloponèse, une des 12 villes d'Achaïe, sur une montagne, au S. d'Hélice, fut renversée avec cette dernière par un tremblement de terre, 373 av. J.-C., et reconstruite; elle possédait des temples de Cérès, de Vénus, de Bacchus, etc. Près de là était le fleuve Buraïcus, auj. *Kalavryta*.

BURÆA, v. de l'anc. Italie, dans la Vénétie, près d'Altinum; auj. *Burano*.

BURAICOS, surnom d'Hercule adoré à Bura en Achaïe. Il y avait un oracle dont les réponses se donnaient au moyen de dés marqués de divers signes. On prenait au hasard, après la prière, quatre dés, dans un tas commun. On les jetait sur une table. Un tableau suspendu dans la grotte du dieu expliquait les signes.

BURANO, *Buræa*, brg du roy. d'Italie, prov. de Venise, sur une île des lagunes; 4,685 hab.

BURCHANA, île de l'anc. Germanie. *V.* Borkum.

BURCHARD (Saint), né en Angleterre, seconda St Boniface dans ses prédications en Germanie, fut envoyé par lui à Rome pour faire approuver au pape la déposition de Childéric III, et fut le 1er évêque de Wurtzbourg. Il mourut en 752. Fête, le 14 octobre.

BURCHARD, jurisconsulte. (*V.* Brocart.)

BURCHARD (Jean), clerc des cérémonies pontificales, puis évêque de Città di Castello, né à Strasbourg, m. en 1505, est l'auteur du curieux *Diarium* ou journal du pontificat d'Alexandre VI, publié en partie par Leibnitz, 1696, et par Eccard, 1732, et dont il existe plusieurs mss à la Biblioth. impériale de Paris. La véracité de cet écrivain est justement suspecte.

BURCHIELLO (Dominique de Nanni, dit le), poète italien, m. à Rome en 1448, exerçait la profession de barbier. Il est regardé comme l'inventeur des poésies *burchiellesques*, quolibets décousus, proverbes et mots populaires en vers, très difficiles à comprendre aujourd'hui.

Ses *Sonnets satiriques* ont été publiés à Bologne, 1475; Florence, 1568 et 1760. B.

BURCHT (François **VAN DER**), prélat belge, né à Gand en 1567, m. en 1644. Il passa de l'évêché de Gand au siège de Cambrai; dans son nouveau diocèse, il créa une foule d'institutions de bienfaisance, à Cambrai, au Quesnoy, au Cateau; la plus importante, connue sous le nom de Sainte-Agnès, existe encore. Dans une école dite Dominicale, il avait imaginé de donner l'instruction gratuite, en accordant aux enfants qui la fréquentaient avec assiduité des secours en argent et en pain. B.

BURCKHARD (Jacques), savant distingué, né à Sulzbach en 1681, m. en 1753, bibliothécaire et conseiller du duc de Brunswick.

Il a publié : *de Linguæ latinæ in Germania per XVII sæcula et amplius fatis*, 1713 et 1721; *de Ulrichi de Hutten fatis ac meritis*, Wolfenb., 1717-23, 3 part. in-8°.

BURCKHARDT (Jean-Charles), astronome et mathématicien, né à Leipzig en 1773, m. en 1825, prit part aux travaux de Zach à Gotha et de Lalande à Paris. Il devint adjoint au Bureau des Longitudes, et astronome à l'Observatoire de l'École militaire.

On lui doit un traité en latin sur la méthode d'analyse combinatoire, Leipz., 1794; une traduction allemande de la *Mécanique céleste* de Laplace, un traité sur la comète de 1770, et des *Tables lunaires*, 1812-16. Il a fait aussi les *Tables des diviseurs pour tous les nombres des 1er, 2e et 3e millions, avec les nombres premiers qui s'y trouvent*, 1817.

BURCKHARDT (Jean-Louis), voyageur célèbre, né à Lausanne en 1784, étudia à Neuchâtel, Leipzig et Gœttingue; alla en 1806 à Londres, et fut chargé par la Société Africaine d'un voyage de découvertes dans l'intérieur de l'Afrique. Après avoir appris l'arabe à Cambridge, il partit en 1809 pour se rendre en Syrie, où il étudia pendant trois ans les mœurs de l'Orient, de sorte qu'il put se faire passer pour un marchand arabe, sous le nom de cheik Ibrahim. Il remonta le Nil jusqu'à Chendy, 1814; traversa le désert de Nubie, gagna les bords de la mer Rouge et se rendit à la Mecque, où il assista au pèlerinage des musulmans. En 1815, il retourna au Caire, et il se préparait pour le voyage au Fezzan, lorsque la mort l'enleva en 1817. Il a laissé : *Voyage en Nubie*, Londres, 1819; *Voyage en Syrie, en Palestine et au Sinaï*, 2 vol., 1822; *Voyage en Arabie*, 1829. Ses écrits se signalent par une rare véracité. On a encore de lui : *Notes on the Bedouins and Wahabys*, 1830, et *Arabic proverbs, or the manners and customs of the modern Egyptians illustrated*, 1831. Ses mss arabes sont à la bibliothèque de Cambridge.

V. une *Notice* sur sa vie et son caractère. B.le, 1828 (allem.). E.S.

BURDENÆ, v. de la Thrace, sur l'Hèbre, près d'Andrinople; auj. *Djesr Mustapha*.

BURDETT (Sir Francis), membre du parlement anglais, né en 1770, m. en 1844, voyagea sur le continent au début de la révolution française, entra à la Chambre des communes dès 1796, fut l'ami de Fox, se distingua parmi les membres de l'opposition libérale, soutint la loi de l'*Habeas corpus*. Député de Westminster en 1807, il subit des condamnations politiques qui augmentèrent sa popularité, réclama l'abolition du système de discipline brutale usité dans l'armée anglaise, protesta contre le renversement de Napoléon Ier et la restauration des Bourbons, défendit la liberté de la presse contre lord Castlereagh, parla en faveur de l'émancipation des catholiques d'Irlande et poursuivit avec constance la réforme parlementaire. B.

BURDIGALA, v. de l'anc. Gaule, dans l'Aquitaine IIe, chez les Bituriges Vivisci; de bonne heure importante par son commerce, puis par ses écoles; auj. *Bordeaux*.

BURE (DE). *V.* Debure.

BUREAU DE LA RIVIÈRE. *V.* La Rivière.

BUREAU, mot qui fut primitivement à peu près synonyme de chambre. Bureau était le lieu où les juges délibéraient; il se trouvait derrière leur tribunal, et un grand rideau de bure l'en séparait. Le mot se conserva avec l'acception de division d'un corps administratif ou judiciaire : bureaux de la Chambre des comptes, du Parlement, des Finances, de la Guerre, etc.; et de nos jours, bureaux de Bienfaisance, de l'Enregistrement, des Domaines, etc.

BUREAU DE BIENFAISANCE, commission administrative, chargée, dans les villes de France et dans chacun des 20 arrond. de Paris, de centraliser et de répartir les secours distribués par la municipalité.

BUREAU DE CHARITÉ, nom donné autrefois aux bureaux de bienfaisance. (*V. l'art. précédent.*)

BUREAU D'ESPRIT, nom donné à certains salons des deux derniers siècles, où des coteries s'érigeaient en juges de la littérature et du bon goût. Tels furent : l'hôtel de Rambouillet, où régnèrent Catherine de Vivonne et sa fille Julie d'Angennes; l'hôtel de Bouillon, où siégea Marie-Anne Mancini, nièce de Mazarin; le château de Sceaux, avec sa cour littéraire présidée par la duchesse du Maine; l'hôtel de Mme de Tencin; ceux de Mmes Du Châtelet, Du Bocage, Du Deffand, Doublet, Geoffrin, de Mlle de Lespinasse, du financier La Popelinière, de Mmes Necker, de Staël, Fanny de Beauharnais, etc. B.

BUREAU DES LONGITUDES. Établissement scientifique qui siège à l'observatoire de Paris, et correspond avec les observatoires de France et de l'étranger. Il rédige la *Connaissance des temps*, fait des observations astronomiques et météorologiques, et consigne ces divers travaux dans un *Annuaire* qu'il publie chaque année. Le Bureau des longitudes a été fondé par un décret de la Convention du 25 juin 1795.

BUREAU DES PAUVRES (**GRAND**), association de bienfaisance, formée dans la bourgeoisie de Paris avant la Révolution. Elle se composait de plusieurs des plus considérables bourgeois de la ville, choisis dans chaque paroisse. Ils avaient pour fonction de prendre soin des intérêts spirituels et temporels des pauvres dont chaque paroisse était chargée. Le procureur général du Parlement était chef de la société. C'était parmi les membres du grand Bureau des pauvres que l'on prenait les administrateurs des hôpitaux de Paris et des environs. Ce bureau subsista jusqu'à la Révolution et fut depuis remplacé par les bureaux de bienfaisance. C. D—y.

BUREAUX DE PUSY (Jean-Xavier), officier et homme politique, né à Port-sur-Saône en 1750, m. en 1805, fut député de la noblesse à l'Assemblée constituante, dont on le nomma 3 fois président. C'est sur son rapport qu'en 1790 la France a été divisée en départements. Il s'exila avec Lafayette, et partagea sa captivité à Olmütz. Rentré en France au 18 brumaire, il fut préfet de l'Allier, du Rhône et de Gênes. — Son fils Maurice Poivre, né à Paris en 1798, a été préfet et député sous Louis-Philippe, et représentant du peuple à l'Assemblée constituante de 1848. B.

BUREN, v. de Prusse (Westphalie); 2,152 hab. Ch.-l. de cercle; école normale primaire; belle église.

BUREN, v. de Suisse, cant. de Berne, sur la rive dr. de l'Aare; 1,200 hab. Comm. très actif de transit; foires importantes; exploit. de marbres jaunes.

BUREN (COMTE DE). *V.* EGMONT.

BUREN (MARTIN VAN), homme d'État américain, né en 1772, d'une famille de colons hollandais, à Kinderhook (New-York), m. en 1862, fut ambassadeur à Londres en 1831, vice-président de la république en 1832, et arriva à la présidence en 1837. Son administration fut troublée par des crises financières, et par des querelles avec l'Angleterre au sujet du droit de visite et des frontières du Canada.

BURET (JEAN), économiste, né à Troyes en 1811, m. en 1842. Rédacteur du *Courrier français*, il publia en 1840 un mémoire sur *la Misère des classes laborieuses en France et en Angleterre*, qui fut couronné par l'Académie des sciences morales, 1840, malgré quelques concessions faites aux doctrines socialistes. Il a laissé en outre un travail remarquable sur la colonisation de l'Algérie. E. D—Y.

BURETTE (PIERRE-JEAN), savant, né à Paris en 1665, m. en 1747, membre de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, cultiva la musique, la médecine, les lettres anciennes et les langues orientales. Il travailla pendant 33 ans au *Journal des savants*, fut attaché à la Bibliothèque du roi, et publia, dans le recueil de l'Acad. des inscriptions, de curieux mémoires sur la gymnastique, la danse, la lutte, la course, le pugilat et la musique des anciens.

BURFORD, v. d'Angleterre, dans le comté d'Oxford; 1,402 hab. Autrefois plus importante. Aux environs, à *Edgehill*, Fairfax battit l'armée de Charles Ier.

BURG, signifie, dans les langues germaniques, *lieu fortifié*. Il vient du mot teutonique *bergen*, défendre. De là les dérivés français *bourg;* anglais *burgh* et *borough;* danois et suédois *borg;* italien *borgo :* SalzBURG, bourg des salines; MagdeBURG, bourg de la jeune fille; StrasBOURG, bourg du chemin; AalBORG, bourg aux anguilles; ÉdinBURGH (Édimbourg), bourg d'Odin; BORGonovo, BOURGaneuf, etc. Cependant *bourg* dans BrandeBOURG est dérivé du polonais *bor*, forêt de pins, et dans BOURGogne, de *buro*, lance. Et *berg* dans quelques noms polonais, comme LemBERG (ville du lion), n'est qu'une corruption de *burg*. Le nom slave est *Léopol*.

BURG, v. de Prusse (Saxe), ch.-l. de cercle; 15,238 hab. Grande fabr. de draps. — v. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Wipper; 6,000 hab. — v. du roy. de Prusse, ch.-l. de l'île de Fehmern, au N.-E. du Holstein; 2,661 hab.

BURGARACUM, nom latin de BACCARAT.

BURGAU (MARGRAVIAT DE), anc. pays de l'empire d'Allemagne, situé dans l'angle que forment, avec le Danube au N., d'Elchingen à Donauwerth, les confluents du Lech à l'E. et du Gunz à l'O. Bien qu'enclavé dans le cercle de Souabe, il appartenait au cercle d'Autriche, et faisait partie de ce que l'on nommait l'Autriche antérieure. Divisé en 5 districts, il avait pour ch.-l. Gunzbourg. Napoléon Ier, à la paix de Presbourg, 1805, força l'Autriche de céder le Burgau à la Bavière, qui l'a conservé; il y forme, dans le cercle de Souabe-et-Neubourg, les arrond. de Gunzbourg, Burgau, Krumbach, Zusmarshausen et Wertingen. C. P.

BURGAU, brg de Bavière (Souabe-et-Neubourg), sur la Mindel, a donné son nom au margraviat de Burgau (*V. l'art. précédent*); 2,081 hab.

BURGDORF, v. de Suisse. (*V.* BERTHOUD.)

BURGDORF, v. du roy. de Prusse, sur l'Aa, prov. de Hanovre; 3,109 hab. Distilleries.

BURGENA, v. de l'anc. basse Pannonie, sur le Danube; auj. près de *Noré Banocze*.

BURGER (GEOFFROY-AUGUSTE), célèbre poète allemand, né en 1748 près de Halberstadt, m. en 1794, mena une vie romanesque et désordonnée, et finit par enseigner la philosophie à Gœttingue. Il fut l'éditeur de l'*Almanach des Muses* depuis 1779. Ses œuvres ont été réunies en 4 vol., 1796-98; elles contiennent des chansons, des odes, des romances, des ballades, des sonnets, des épigrammes, la trad. des 5 premiers chants de l'*Iliade*, du 4e de l'*Enéide*, de *Macbeth* de Shakspeare, etc. Schiller jugea très sévèrement Burger dans la *Gazette littéraire;* cependant ce poète mérite un rang distingué. Dans ses ballades, il a exploité avec talent les légendes et les superstitions populaires de l'Allemagne, détournant la littérature de son pays de l'imitation maladroite de la poésie française : *Léonore, le Brave Homme, le Chasseur sauvage, la Fille du pasteur de Taubenhain*, produisent l'émotion tragique. Rien de plus charmant que *Fleur de Merveille, la Belle que je sais, l'Adieu, l'Élégie à Molly*, etc. Mais Burger a plus de sensibilité que d'élévation, plus de naïveté que de goût. Des compositeurs célèbres, Schulz, Reichardt, ont mis en musique un grand nombre de ses poésies. B.

BURGHAUSEN, *Bedajum*, v. de Bavière (cercle de haute Bavière), sur la Salza. Comm. de cuirs et de draps; forteresse; arsenal; 3,330 hab.

BURGHO ou **BOURGH** (HUBERT DE). *V.* HUBERT DU BOURG.

BURGK, brg du roy. de Saxe, cercle et à 7 kil. S.-O. de Dresde; 1,200 hab. Mines considérables de houille aux environs. — vge de la principauté de Reuss-Greiz, sur la Saale. Château des princes de Reuss. Près de là, usines à fer de *Burgkhammern;* 200 hab.

BURGKMAIR (HANS), peintre et graveur, né à Augsbourg en 1474, m. en 1543, fut, dit-on, élève d'Albert Dürer. Ses gravures sur bois ont plus contribué à le rendre célèbre que ses fresques et ses tableaux. Sans compter environ 80 pièces représentant des sujets pieux ou historiques, il a eu la plus grande part à 4 collections curieuses : la *Généalogie de l'empereur Maximilien Ier* (77 pièces); *le Roi sage, ou Narration des actions de Maximilien* (237 pièces); *le Triomphe de Maximilien* (135 pièces), et *les Images des saints et saintes de la famille de Maximilien* (119 pièces).

BURGLEN, vge de Suisse (Uri), à 2 kil. E. d'Altdorf, sur le Schæchenbach; 1,400 hab., catholiques. On croit que ce fut la patrie de Guillaume Tell; une chapelle construite en 1522 sur l'emplacement de sa maison y est visitée chaque année par un grand nombre d'habitants des cantons de Schwitz et d'Uri.

BURGOS, *Bravum Burgi*, v. d'Espagne, anc. cap. de la Vieille-Castille, ch.-l. de la prov. de son nom, à 363 kil. N. de Madrid, et 1,099 de Paris, sur la rive dr. de l'Arlanzon et au pied de la Sierra d'Oca. Archevêché. Place forte, défendue par une citadelle. Cette ville, grande et irrégulièrement construite, possède un bel hôtel de ville où est le tombeau du Cid, une vaste et très riche cathédrale gothique fondée en 1221 par le roi St Ferdinand, avec la châsse de Ste Eulalie; plusieurs belles églises, un magnifique hôpital; elle comptait un grand nombre de couvents parmi lesquels on remarque encore aujourd'hui le couvent de femmes de Las Huelgas, fondé en 1175 par Alphonse VIII. Son industrie et son commerce, importants autrefois, ont dépéri; elle a encore quelques fabriques de draps et fait un comm. de laines assez actif. Pop., 29,683 hab. Patrie du Cid. Le 10 novembre 1808, les Français entrèrent dans Burgos après une bataille gagnée par Soult et Bessière; en 1812, ils la défendirent contre les Anglais.

BURGOS (PROV. DE), division administrative de l'Espagne; cap. Burgos; formée d'une partie de l'anc. prov. de Vieille-Castille. Arrosée par l'Èbre et le Douro. Sol montagneux, riche en grains, chanvre, lin, huile, garance, châtaignes. Beaux bestiaux. Pop., 224,407 hab. en 1833; 334,565 hab. en 1883; 14,635 kil. carr.

BURGOYNE (JOHN), général anglais, fut envoyé au Canada en 1775. Dans la guerre d'Amérique, après un léger avantage sur les Américains près de Ticonderago, il se laissa envelopper à Saratoga par le général Gates, et signa une honteuse capitulation, 1777. Obligé de renoncer au métier des armes, il se fit bel esprit et poète, et donna au théâtre quelques pièces où les mœurs françaises sont tournées en ridicule. Il mourut en 1792. B.

BURGOYNE (JOHN FOX), général anglais, fils de celui qui figura dans la guerre des États-Unis, né en 1782, m. en 1871, entra dans le corps du génie en 1798, prit part au siège de Malte en 1800, aux opérations en Portugal et en Espagne de 1809 à 1813, à la guerre contre les États-Unis en 1814, et devint inspecteur général des fortifications en 1845. Il fit partie de l'expédition de Crimée en 1854, signala la tour Malakoff comme la clef de Sébastopol, sans pouvoir se faire écouter, et fut remplacé dans la direction des travaux de siège par Harry Jones. Il a publié, sous le titre de *Military opinions*, 1859, un ouvrage sur l'art de la guerre dans ses rapports avec la science de l'ingénieur. B.

BURGRAVE, en allem. *Burggraf*, ou comte du château. Dans les temps anciens, on appelait ainsi le chef d'un château princier ou impérial. Plus tard, lorsque plusieurs châteaux eurent des villes pour dépendances, les burgraves furent chargés aussi de l'administration et de la juridiction de leur territoire. Quand la puissance des villes commença à s'accroître, l'autorité des burgraves diminua considérablement. Quelques-uns seulement, comme ceux de Nuremberg, de Magdebourg et de Meissen, rendirent leur pouvoir héréditaire. Plusieurs familles d'Allemagne conservent le titre de burgrave. E. S.

BURGSTEIN. *V.* BIRKSTEIN.

BURGUETE, brg d'Espagne (Navarre), à 30 kil. N.-E. de Pampelune, dans la vallée de Roncevaux, où périt Roland en 778. Succès du général Moncey sur les Espagnols en 1794.

BURGUNDES, *Burgundii* ou *Burgundiones*, peuple de la Germanie septentrionale, entre l'Oder et la Vistule, sur les deux rives de la Wartha. A la fin du IIIe siècle, chassés par les Gépides, ils allèrent, les uns occuper l'île de Bornholm, les autres envahir la Gaule, d'où l'empereur Probus les repoussa. Ils

s'établirent près des sources du Mein. En 363, ils se rapprochèrent de la Germanie IIe et de la Grande-Séquanaise, et, quelques années après, reçurent de missionnaires ariens le christianisme. En 406, ils pénétrèrent de nouveau dans la Gaule, et parvinrent à s'y maintenir. (*V.* BOURGOGNE.) Moins barbares que les autres Germains, ils étaient presque tous charpentiers et forgerons; ils maltraitèrent moins les anciens possesseurs du sol et adoptèrent plus vite les mœurs romaines. B.

BURIDAN (JEAN), philosophe, né à Béthune, suivit les leçons d'Ockam, fut recteur de l'université de Paris en 1347, et enseigna longtemps, avec un grand succès. Les dates de sa naissance et de sa mort sont ignorées : il vivait encore en 1358, et avait alors plus de 60 ans. Cela suffit pour écarter la fable de ses liaisons avec Jeanne de Navarre, morte, dans un âge assez avancé, 54 ans plus tôt. La chronologie s'oppose également à ce que ce philosophe, proscrit, ait ouvert en 1356 une école, d'où serait sortie l'université de Vienne, fondée en 1237. Buridan, habile et zélé défenseur du nominalisme, sépara toujours la philosophie de la théologie, et prit Aristote pour texte de ses leçons. Il s'occupa beaucoup du problème de la liberté de l'âme, et comme il embarrassait ses adversaires par l'examen des raisons qui devaient déterminer le libre arbitre, ils imaginèrent un argument aujourd'hui plus connu que ses livres : ils supposèrent un âne, également pressé par la faim et par la soif, et se laissant mourir entre une mesure d'avoine et un seau d'eau, parce qu'il est sollicité avec une égale force en deux sens opposés. L'âne de Buridan est resté proverbial comme terme de comparaison, et l'on en rapproche ceux qui, attirés par des motifs différents, n'osent ou ne savent pas prendre un parti. Les livres du philosophe, écrits en latin, forment 7 vol. in-fol., in-4° ou in-8°; ils n'ont guère pour objet que de commenter Aristote. J. T.

BURIGNY (LÉVESQUE DE). *V.* LÉVESQUE.

BURINS. *V.* CHIZEROTS.

BURKARD-WALLIS, fabuliste et conteur allemand, né à Allendorf, m. vers 1555, apôtre du protestantisme et chapelain de la landgrave Marguerite de Hesse. Il a laissé un *Æsopus,* Francfort, 1548 et 1584, recueil de 400 fables et récits, pleins de verve satirique, où Rollenhagen, Gellert, Zachariæ et Hagedorn ont souvent puisé.

BURKE (EDMOND), célèbre orateur et homme d'État, né à Dublin en 1728, m. en 1797. Né catholique, mais élevé dans le protestantisme, il vint à Londres en 1753, exerça la profession d'avocat, et se fit connaître par sa *Réclamation en faveur de la société naturelle,* 1756, parodie des écrits irréligieux de Bolingbroke et critique de son scepticisme. L'*Essai sur le sublime et le beau,* 1757 (trad. en français par Lagentie de Lavaisse, Paris, 1803), le plaça au rang des premiers écrivains de l'Angleterre. En 1758, il entreprit l'*Annual register,* recueil périodique qui devint la source de sa fortune politique. Il accompagna lord Halifax, vice-roi d'Irlande, 1761, fut secrétaire du ministre Rockingham, 1765, et entra à la Chambre des communes comme député du bourg de Wendover. Pour se former au rôle d'orateur, il prit des leçons de déclamation de Garrick. Membre de l'opposition, il déploya, dans la défense des droits de l'Amérique anglaise, dans la critique des honteux abus qui poussaient les colonies à l'insurrection, une éloquence véhémente et chaleureuse, bien que diffuse et déclamatoire; son discours contre la taxe du timbre, 1766, le plaça au premier rang des orateurs, et on l'appela le Cicéron anglais. Le ministère de lord North reçut une rude atteinte par la publication de ses *Réflexions sur la cause des mécontentements actuels.* En 1774, les whigs de Bristol choisirent Burke pour leur représentant : il demanda la liberté du commerce pour les Irlandais et des lois plus douces en faveur des catholiques. En 1782, il fut nommé par Rockingham, qui était rentré au ministère, payeur général de l'armée et membre du conseil privé. Ses attaques contre Warren Hastings, gouverneur des Indes orientales, 1785, furent une des plus belles parties de sa vie parlementaire. Un instant compromis, en 1788, parce qu'il voulut empêcher de limiter le pouvoir du régent, et se servit de termes peu respectueux pour le roi, il ressaisit sa popularité en publiant, 1790, les *Réflexions sur la Révolution française,* dont il se déclara l'adversaire acharné. Ce livre, malgré les réfutations de Thomas Payne et de Priestley, souleva l'Angleterre, l'Europe même, contre la France. Les *Pensées sur la paix régicide,* 1796, furent la dernière expression d'une haine toujours croissante contre la République. Burke ouvrit une école pour les enfants des Français expatriés. Ses œuvres ont été réunies en 16 vol., Lond., 1830. On lui a attribué à tort les *Élucubrations philosophiques* publ. en 1790. Quelques-uns le croient auteur des *Lettres de Junius.* Comme écrivain, il se distingue par sa finesse et sa force de raisonnement, sa verve satirique, son esprit d'observation, son style rapide et animé.

V. Villemain, *Cours de littérature française,* 1829, leçons XIII, XVI et XVII, et les *Mémoires* sur sa vie par James Prior, Londres, 1827. B.

BURKE (ROBERT O'HARA), voyageur, né à Saint-Clérans (Irlande, comté de Galway), partit en 1860 de Melbourne, où il était inspecteur de police, avec l'astronome Wills (William-John, né dans le Devonshire en 1834), pour explorer l'Australie centrale et septentrionale, traversa le Murray, le Darling, le Cooper's Creek, puis des déserts pierreux et des marécages, et atteignit l'embouchure du Flinders, dans le golfe de Carpentarie. Il mourut en revenant sur ses pas, avec son compagnon, 1861. Melbourne lui a élevé un monument.

BURKEL (HENRI), peintre allemand, né en 1802, à Pirmasens (Bavière rhénane), m. en 1869, étudia à l'Académie de Munich. Il a rendu avec une grande vérité les scènes populaires, et l'on cite parmi ses tableaux le *Convoi de bandits dans la campagne de Rome,* une *Scène de village,* plusieurs *Scènes d'auberge,* les *Fêtes des Alpes.* Également habile dans le paysage, il a laissé des *Vues du Tyrol.*

BURKERSDORF, vge des États autrichiens (Basse Autriche), sur la Wien ; 800 hab. Château impérial.

BURLAMAQUI (JEAN-JACQUES), publiciste, né à Genève en 1694, m. en 1748. Professeur de droit naturel dès l'âge de 26 ans, il entra dans le conseil souverain de Genève en 1740. Ses ouvrages principaux sont : *Principes du droit naturel,* 1747; *Principes du droit politique,* 1751; *Principes du droit de la nature et des gens,* 1766-68; *Éléments du droit naturel,* 1774. Ces ouvrages sont encore aujourd'hui une des meilleures introductions à l'étude du droit. Les qualités du cœur, que Burlamaqui possédait à un haut degré, les animent. C'est dans la constitution de l'homme qu'il cherche la base de la morale et de la politique. Il proclame la liberté de conscience, flétrit l'intolérance, revendique la liberté et l'égalité naturelles. Il a plus de pureté que de rigueur et de profondeur.

Ses œuvres ont été réimprimées par les soins de Dupin aîné, 1820, 5 vol., et de Cotelle, 1821, 2 vol. ED. T.

BURLEIGH (LORD). *V.* CECIL.

BURLINGTON, v. des États-Unis (Vermont), port sur la baie de son nom dans le lac Champlain, dans une situation très pittoresque; possède une école classique dite université de Vermont; 14,387 hab. Industrie et commerce actifs. — v. des États-Unis (New-Jersey), port sur la Delaware; 5,817 hab. — v. des États-Unis (Iowa), sur le Mississipi, anc. cap. de l'État d'Iowa. Commerce actif de viandes salées; fabr. de machines agricoles; 14,930 hab.

BURMANN (PIERRE), *l'Aîné,* savant philologue, né à Utrecht en 1668, m. en 1741, professeur d'éloquence, de langue grecque et d'histoire aux universités d'Utrecht et de Leyde, a écrit : *de Vectigalibus populi Romani,* 1694; *Antiquitatum Roman. brevis descriptio,* 1711; des *Poésies latines,* Amst., 1745; divers morceaux dans les *Miscellaneæ observationes.* Il acheva le *Thesaurus antiquitatum Italiæ* de Grævius. Ses éditions d'auteurs anciens se distinguent plus par l'érudition, l'exactitude et la richesse des citations que par le goût et la critique.

Les principales sont : *Phèdre,* Amst., 1698, 1718 et 1745; *Horace,* Utrecht, 1699; *Pétrone,* Utrecht, 1709, et Amst., 1743; *Velleius Paterculus,* Leyde, 1719 et 1744; *Quintilien,* Leyde, 1720; *Ovide,* 1727; *Poetæ latini minores,* Leyde, 1731; *Suétone,* Amst., 1736; *Lucain,* Leyde, 1740; *Virgile,* Amst., 1746; *Claudien,* Amst., 1760.

BURMANN (JEAN), neveu du précédent, pasteur de l'Église réformée, né à Amsterdam en 1707, m. en 1780, fut médecin, professeur de botanique après Ruysch et membre de l'Académie des curieux de la nature.

On a de lui : *Thesaurus Zeylanicus,* Amst., 1737, in-4°, ouvrage rédigé sur les notes et les herbiers de Jean Hartog et de Paul Hermann; *Rariorum Africanarum plantarum,* etc., 1738-1739, d'après les dessins et collections de Hartog, Oldenland, Hermann; l'*Herbarium Amboinense* de Rumphius, 1741-1750; *Plantarum Americanarum, fasciculi X,* 1755 et 1760, d'après Plumier, etc. F.

BURMANN (PIERRE), frère du précédent, dit *le Jeune,* ou *Burmann second,* né à Amsterdam en 1714, m. en 1778, fut professeur d'histoire, d'éloquence et de belles-lettres, à Franeker en 1735, à Amsterdam en 1742.

Il édita, avec de savants commentaires : *Anthologia veter. latin. epigrammatum,* Amst., 1759 et 1773, 2 vol. in-4°; *Aristophane,* Leyde, 1760, 2 vol. in-4°; *Rhetorica ad Herennium,* 1761; *Properce,* Utrecht, 1780.

BURMANN (NICOLAS-LAURENT), fils de Jean Burmann, médecin et professeur de botanique, né à Amsterdam en 1734, m. en 1793, a laissé : *Specimen botanicum inaugurale de Geraniis,* 1759, in-4°, excellente monographie; *Flora Indiæ,* 1768, in-4°, dont les matériaux étaient dans les collections de son père et de Garcin. F.

BURNENSIS PAGUS, nom latin du pays de BORN.

BURNES (ALEXANDRE), officier et voyageur écossais, né à Montrose en 1805, était attaché à l'armée de l'Inde. En 1831, il explora les bords de l'Indus, et, en 1832, fut chargé d'une mission dans l'Asie centrale, où il explora la Bactriane, le Turkestan et l'Iran. Ses *Travels into Bokhara,* Lond., 1834, donnent de précieux renseignements sur l'Afghanistan. Agent du gouvernement dans le Kaboul, et ministre de Shah Soudja, il y périt dans l'insurrection du 2 nov. 1841. L'ouvrage qu'il a

écrit sur ce pays fut publié l'année suivante. (*V.* AFGHANISTAN.)

BURNET (THOMAS), jurisconsulte et théologien, né vers 1635 à Croft (York), m. en 1715, fut chapelain de Guillaume III et secrétaire de son cabinet. Il a laissé : *Telluris theoria sacra*, 1680, in-4°, où il traite des révolutions qu'a éprouvées et que doit éprouver la terre jusqu'au jugement dernier; *Archæologia philosophica*, 1692, où il explique par des allégories plusieurs récits de la Genèse; ses opinions parurent dangereuses, et il perdit ses fonctions à la cour; *de Statu mortuorum et resurgentium*, trad. en franç. par J. Bion, Rotterdam, 1731.

BURNET (GILBERT), historien anglais, né à Édimbourg en 1643, m. en 1715, fut pasteur de Salton en Écosse, et professeur de théologie à Glasgow. Partisan de l'Église anglicane, il fut peu en faveur sous Charles II et Jacques II, et dut même quitter l'Angleterre. S'étant fixé en Hollande, il s'attacha au prince d'Orange, favorisa la révolution de 1688, et, depuis ce moment, partagea son temps entre la Chambre des lords et l'évêché de Salisbury, auquel il avait été appelé en 1689. On cite de lui 145 publications, dont 58 sermons, 13 traités de théologie, les *Mémoires* des ducs Jacques et Guillaume Hamilton; des *Pensées sur l'éducation*, etc. Ses 2 ouvrages principaux sont : *Histoire de la Réformation en Angleterre*, Lond., 1679-1714, 3 vol. in-fol., trad. en français par Rosemond, 1683-85; *Histoire de mon temps*, publiée après sa mort par son fils, 1724, trad. en français par La Pillonnière, 1725. Ce dernier livre est divisé en 2 parties : la 1re, de 1625 à 1688, est traduite dans le t. XVII de la *Collection des Mémoires sur la Révolution d'Angleterre*, par M. Guizot; la 2e va de 1688 à 1713. On a encore de lui une *Explication de 39 articles de l'Église anglicane*, 1699. Burnet est un écrivain sincère, mais passionné, il prêche la tolérance, mais ne l'admet pas pour les catholiques. Il est souvent partial et se montre surtout sévère jusqu'à l'injustice pour Charles II.

BURNET (JAMES), lord Monboddo, philosophe écossais, né en 1714, m. en 1799, a laissé 2 ouvrages pleins de curieuses recherches, mais aussi de paradoxes : *Origine et progrès du langage*, en anglais, 1773-92, 6 vol.; *Métaphysique des anciens*, 1779-99, 6 vol. in-4°. B.

BURNEY (CHARLES), docteur en musique, né à Shrewsbury en 1726, m. en 1814, alla étudier à Londres sous la direction du Dr Arne, visita les principaux États de l'Europe de 1770 à 1773, publia le journal de ses voyages, et devint membre de la Société royale de Londres et organiste de Chelsea. Il écrivit quelques concertos, un divertissement imité du *Devin du village*, de J.-J. Rousseau, une excellente biographie de Hændel, et des *Mémoires sur Métastase*, Lond., 1796, 3 vol. Son *Histoire générale de la musique*, 1776-88, 4 vol., est le fruit de recherches considérables; mais il y a des lacunes pour les temps antérieurs au XVe siècle. Burney laissa une fille, FRANCISCA D'ARBLAY, m. en 1840, qui s'est fait connaître par les romans d'*Évelina, Cecilia, Georgina, Camilla*, et autres, trad. en français; et un fils, JACQUES, compagnon de voyage du capitaine Cook, auteur de deux bons ouvrages, l'*Histoire chronologique des Découvertes faites dans la mer du Sud de 1513 à 1764*, Lond., 1804-1816, 5 vol. in-4°, et l'*Histoire des Boucaniers*, 1816, in-4°. B.

BURNLEY, v. d'Angleterre, dans le comté de Lancastre, à 35 kil. N. de Manchester, sur la Burn et la Calder; 58,761 hab. Filatures de coton; fabr. de lainages; riche exploitation de houille, à laquelle cette ville doit les progrès rapides de son industrie.

BURNONIS MONS, nom latin du vge de BOURMONT.

BURNOUF (JEAN-LOUIS), professeur, grammairien et traducteur, né à Urville (Manche) en 1775, m. en 1844. Fils d'un tisserand, et de bonne heure orphelin, recueilli par un oncle, instruit par un curé de village, il entra comme boursier au collège d'Harcourt, où il obtint le prix d'honneur au concours général de 1792, sous la direction de M. Guéroult. Il fut quelque temps commis chez un négociant à Dieppe et à Paris. En 1808, M. Guéroult le fit entrer dans l'Université. Suppléant au lycée Charlemagne, professeur de rhétorique au lycée Impérial, auj. Louis-le-Grand, maître de conférences à l'École normale, il devint, en 1817, professeur d'éloquence latine au Collège de France; en 1830, inspecteur général de l'Université et officier de la Légion d'honneur; en 1836, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a laissé : *Méthode pour étudier la langue grecque*, première édition, 1814; *Méthode pour étudier la langue latine*, 1840. On lui doit de savants commentaires en latin sur Salluste, dans la Bibliothèque latine de Lemaire, 1822; une célèbre traduction de Tacite, 1827-33; des traductions de plusieurs *Discours* de Cicéron, du *de Officiis* et du *Panégyrique de Trajan*. Partout, dans les travaux de Burnouf, le goût le plus pur s'unit à l'érudition la plus étendue et la plus solide. A. G.

BURNOUF (EUGÈNE), fils du précédent, né à Paris en 1801, m. en 1852, fit ses études au collège Louis-le-Grand. Élève de l'École des chartes en 1822, avocat en 1824, il se livra à l'étude du sanscrit, et attira sur lui l'attention de l'Europe savante en publiant, 1826, avec Chr. Lassen, l'*Essai sur le pali* ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, et, 1827, l'ouvrage de Geringer sur les divinités des peuples qui habitent l'Inde française. Il devint l'un des fondateurs et le secrétaire de la Société asiatique de Paris, 1829, professeur à l'École normale supérieure, et remplaça Champollion le jeune à l'Institut, Chézy au Collège de France, Saint-Martin au *Journal des savants*. Philologue de génie, armé d'une méthode sûre, prudent dans ses investigations, très sobre d'hypothèses, il a ressuscité, pour ainsi dire, toute une langue, le zend de Zoroastre. Anquetil-Duperron avait conquis le texte des monuments de cet idiome sacré des Perses : Burnouf l'a compris et interprété à l'aide du sanscrit, et lui a rendu la vie. A cette partie de ses travaux se rapportent l'*Extrait d'un comment. et d'une trad. nouvelle du Vendidad-Sadé*, 1829, les *Observations sur la grammaire de M. Bopp*, 1833, le *Commentaire sur le Yaçna*, 1833-34, etc. Burnouf a fait aussi d'importants travaux sur le bouddhisme, dont il avait étudié et confronté les légendes; il a révélé l'origine, les dogmes, l'histoire de cette religion, et publié à ce sujet *le Bhâgavata-Pourâna*, texte et traduction, 1840-44; l'*Introduction à l'histoire du bouddhisme indien*, t. Ier, 1844, etc. Burnouf, épuisé par le travail, était presque mourant, lorsque l'Académie des inscriptions, pour rendre hommage à son dévouement à la science, l'élut son secrétaire perpétuel. Il ne put en remplir les fonctions, et mourut 15 jours après. A. G.

BURNS (ROBERT), poète écossais, surnommé le laboureur de l'Ayrshire, né en 1759 à Ayr, dans le comté de ce nom, m. en 1796, était fils d'un jardinier et fut lui-même fermier. Les leçons d'un maître d'école de village, les récits d'une vieille femme qui lui contait les légendes et les traditions du pays, éveillèrent son imagination. A 16 ans il fit l'épreuve de ses talents poétiques. L'amour qu'il éprouva pour une jeune fille morte prématurément lui inspira plus tard une charmante élégie : *Mary in heaven* (Marie dans le ciel). Il se disposait à aller chercher fortune à la Jamaïque, quand il fut invité à se rendre à Édimbourg, où les écrivains les plus célèbres lui firent un excellent accueil. Il resta pourtant fidèle à sa première profession et épousa une paysanne, Jane Armour. Mais son dévouement à la cause des Stuarts lui fit tort auprès de ses protecteurs, et son funeste penchant pour la boisson abrégea peut-être sa vie. Burns conserve à bon droit auj. l'admiration de ses compatriotes. Ses chansons et ses ballades, pour la plupart en dialecte écossais, sont d'une grande délicatesse, pleines de naïveté, de grâce, parfois marquées d'une nuance d'ironie. On remarque surtout les chants qu'il a consacrés à la mémoire du héros national écossais William Wallace.

Les *Œuvres* de Burns ont été publiées, Edimbourg, 1787; Liverpool, 1800; Glasgow, 1801; Londres, 1812 et 1824, et trad. partiellement en français par L. de Wailly. — *V.* la *Vie de Robert Burns* (en anglais), par Lockhardt, Edimbourg, 1828. E. D—Y.

BURNT-ISLAND, v. d'Écosse (Fife), port de mer à l'embouchure du Forth; 3,422 hab. Bains de mer.

BURNUM, v. de l'anc. Illyrie, chez les Liburnes; auj. en ruine près de *Kerka*.

BUROSSE, vge du dép. des B.-Pyrénées, arr. de Pau; vins blancs très estimés dits de Viquebille; 282 hab.

BURRHUS (AFRANIUS), gouverneur de Néron et préfet du prétoire, aida Sénèque à contenir les mauvaises passions du prince, mais souilla son caractère en acceptant une partie des dépouilles de Britannicus et en autorisant ses officiers à complimenter l'empereur sur la mort d'Agrippine. Il n'en devint pas moins importun par ses conseils, et fut empoisonné, l'an 814 de Rome, 62 ap. J.-C.

BURRHUS (ANTISTIUS), beau-père de Commode, qui le fit mettre à mort en 186, sur les instigations de Cléander, son favori, dont il avait dénoncé les concussions.

BURRHUS. *V.* BORRI.

BURRIANA, v. d'Espagne, dans la prov. de Castellon-de-la-Plana; port sur le Rio Bechi, près de son embouchure dans la mer. Pop. de la comm., 6,203 hab.

BURSA, v. de la Turquie d'Asie. (*V.* BROUSSE.)

BURSAO, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Antrigons.

BURSAUX (ÉDITS). Édits ou déclarations ayant pour objet de faire entrer de l'argent dans le trésor de l'État, comme la création d'offices, les nouvelles impositions, etc. On en fit surtout usage au temps de Henri III, du cardinal Mazarin (*V.* FRONDE), de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI.

BURSCHENSCHAFT, nom des associations d'étudiants en Allemagne. Ce nom vient du mot *bursa*, édifice où, dans le

moyen âge, les étudiants habitaient en commun, ou bien plutôt de l'allemand *Bursch*, qui signifie garçon, compagnon, camarade. Pendant l'envahissement de l'Allemagne par les Français sous Napoléon Ier, les *Burschenschaften* étaient les centres des tentatives pour la délivrance nationale. Après la paix, elles devinrent des foyers d'opposition libérale. Ces associations, de plus en plus suspectes, furent dissoutes, en 1818, par les gouvernements, à la suite d'une fête qui avait eu lieu le 18 oct. 1817 au château de la Wartbourg, pour célébrer à la fois le jubilé de la Réforme et l'anniversaire de Leipzig. Les étudiants avaient formé le projet d'une *Burschenschaft* générale de l'Allemagne. Cependant les sociétés politiques ne disparurent pas. On distingua dans la *Burschenschaft* les *Germanen*, qui tendaient à l'unité politique de l'Allemagne, et les *Arminen*, qui, regardant cette unité comme une chimère, ne cherchaient qu'à éclairer et moraliser le pays. Les *Burschenschaften* subsistent encore auj. dans les universités, mais sans aucun caractère politique. (*V.* UNIVERSITÉS.)

E. S. et E. D—Y.

BURSFELDE, vge des États prussiens (Hanovre), sur la rive dr. du Weser; 200 hab. Autrefois célèbre abbaye de bénédictins.

BURSIAN (CONRAD), philologue allemand, né à Mutzschen (Saxe) en 1830, m. à Munich le 21 sept. 1883. Après avoir étudié à Leipzig, il passa quelques années à visiter la Grèce, et professa, de 1858 à 1869, à Leipzig, Tubingue, Zurich et Iéna. En 1874, il fut nommé à Munich, où il enseigna jusqu'en 1882. Bursian est un des esprits encyclopédiques les plus remarquables que la philologie allemande ait produits ; il dirigeait, depuis 1873, le *Compte rendu annuel (Jahresbericht) des progrès de la science de l'antiquité*, vaste recueil qu'il avait fondé et dont il resta le collaborateur le plus actif.

Citons, parmi ses travaux, qui sont extrêmement nombreux : *la Géographie de la Grèce*, 2 vol. 1862-72 ; des éditions de Firmicus et de Sénèque le Rhéteur, 1856 et 1857 ; l'article *Art grec* dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber, chef-d'œuvre de précision et de conscience. Il a laissé en ms. une *Histoire de la philologie classique en Allemagne*. S. RE.

BURSLEM, v. d'Angleterre, dans le comté de Stafford, près de la Trent et du canal de la Mersey ; 27,000 habitants. Fabrication de porcelaine opaque, poteries et terres cuites d'une grande perfection remontant au XVIIe siècle.

BURTON (ROBERT), le Montaigne anglais, né à Lindley en 1576, m. en 1639, étudia et vécut à Oxford. Son *Anatomy of melancholy*, 1617, analyse de différentes sortes de mélancolie, offre une incroyable quantité de citations singulières des classiques et des écrivains latins modernes, avec un mélange de fine critique, de simplicité, de raison et de crédulité ; il admet, par exemple, les loups-garous et l'astrologie judiciaire. Burton s'appelle lui-même le Démocrite moderne; Sterne et d'autres ont puisé largement dans son livre. A. G.

BURTON (HENRI), théologien anglais, né à Birdsall (York) en 1579, m. en 1648. Curé de Saint-Matthew à Londres, il prêcha contre les évêques et contre Charles Ier, et fut condamné, en 1636, à avoir les oreilles coupées, en même temps que Prynne et Bastwick. Exilé ensuite à Guernesey, il fut rappelé par le long Parlement, qui lui rendit son bénéfice.

E. D—Y.

BURTON-UPON-TRENT, v. d'Angleterre (comtés de Stafford et de Derby) ; 23,000 hab. Manufacture de chapeaux et d'étoffes de coton. On y remarque un pont sur la Trent (37 arches et 470 mèt. de long), construit avant la conquête normande. Brasseries d'ale renommées. Ruines d'une riche abbaye.

BURTSCHEID. *V.* BORCETTE.

BURUNCUM, v. de l'anc. Gaule Belgique, chez les Ubiens; auj. le château de *Birgel*, sur la rive dr. du Rhin, ou de *Boors*, près de Dormagen.

BURY, signifie *résidence, ville* dans l'anglo-saxon. On le trouve souvent joint à des noms propres ou de lieux : CanterBURY, ville de Kent ; AbbotsBURY, résidence de l'abbé.

BURY, v. d'Angleterre (comté de Lancastre), sur l'Irwell ; 52,213 hab. Exploit. de houille; grande fabr. de coton et de lainages. Patrie de sir Robert Peel, dont la famille a beaucoup contribué à la prospérité industrielle de cette ville.

BURY-SAINT-EDMUND'S, v. d'Angleterre (Suffolk), sur la rive g. du Larke ; 14,928 hab. Cette ville se forma autour d'une abbaye fondée en 633, et dans laquelle fut transporté, en 903, le corps du roi St Edmond. On y remarque l'École de grammaire (*Free grammar school*), fondée par Édouard VI, les ruines de l'abbaye et son cimetière, l'église gothique de Sainte-Marie et l'église de Saint-James. Ses foires étaient jadis des fêtes recherchées. A 4 kil. se trouve le magnifique château d'Ickworth, aux marquis de Bristol.

BURZET, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Largentière ; 2,742 hab. Fabr. de couvertures de laine.

BUS (CÉSAR DE), né à Cavaillon en 1544, m. à Avignon en 1607, embrassa l'état ecclésiastique après une jeunesse dissipée, se voua à l'instruction des enfants du peuple, et fonda, 1592, la congrégation des *Doctrinaires* ou *Prêtres de la Doctrine chrétienne*, approuvée par Clément VIII en 1597.

BUSACO, hameau de Portugal, Beïra, sur le plateau de ce nom, à 30 kil. N. de Coïmbre. Célèbre par une bataille entre Wellington et Masséna, 15 sept. 1810.

BUSBECQ (AUGIER-GHISLAIN DE), diplomate, né à Comines en 1522, m. en 1592. Il fut ambassadeur de l'empereur Ferdinand Ier auprès de Soliman le Magnifique, de 1555 à 1562 ; gouverneur des fils de Maximilien II ; intendant de la reine Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, de 1570 à 1574 ; puis plénipotentiaire de Rodolphe II à Paris. On a de lui 2 importants ouvrages en latin : la Relation de son ambassade en Turquie (trad. en français par Gaudon, 1649, et par De Foy, 1748), et des *Lettres* écrites de France à Rodolphe II, curieuses pour l'histoire de nos guerres de religion. Ce fut Busbecq qui découvrit *le monument d'Ancyre*. (*V.* ANCYRE.) Il introduisit dans l'Occident plusieurs arbres de l'Orient, entre autres le marronnier d'Inde. B.

BUSCA, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Coni ; 3,150 hab. Exploit. d'albâtre.

BUSCHETTO, architecte italien, né vers 1030, remit en honneur les ordres de l'architecture grecque. Les Pisans le chargèrent, en 1064, de reconstruire leur cathédrale, et il s'immortalisa par ce magnifique monument.

BUSCHING (ANT.-FRÉD.), géographe allemand, né à Stadthagen en Schaumbourg-Lippe en 1724, m. à Berlin en 1793, enseigna depuis 1754 la philosophie à Gœttingue. Accusé d'hétérodoxie, il se rendit à Saint-Pétersbourg, 1761, où il obtint une place de prédicateur à l'église protestante. En 1766, il fut appelé à Berlin comme directeur du gymnase du Cloître-Gris.

Il a laissé une *Description de l'univers*, 10 vol., Hambourg, 1754-92, continuée après lui par Sprengel et Wahl (t. XI), Hartmann (t. XII) et Ebeling (t. XIII) ; il a été trad. en français, 1768-69, Strasbourg, 14 vol., et 1785, 16 vol. Citons encore : *Magasin d'histoire et de géographie*, 25 vol., Hambourg, 1767 à 1793 ; *Vies de personnages remarquables*, 6 vol., Hambourg, 1783 à 1789. E. S.

BUSCHING (JEAN-GUSTAVE-THÉOPHILE), fils du précédent, né à Berlin en 1783, m. en 1829, professeur à l'université de Breslau, fonda dans cette ville la Société d'histoire et d'archéologie de Silésie, et donna une traduction des *Niebelungen* en allemand moderne. Il a édité les mémoires de Hans de Schweinicken, monument curieux des mœurs allemandes au XVIe siècle, et publié une foule de contes anciens et de chansons populaires.

BUSENBAUM (HARMANN), jésuite fameux, né en 1600 à Nottelen en Westphalie, m. en 1668 à Munster, où il était recteur du collège de son ordre, publia une *Medulla theologiæ moralis*, longtemps classique dans les établissements de jésuites ; elle eut 50 éditions. Ce livre, où l'on crut trouver une apologie du régicide, fut condamné par les parlements de Paris et de Toulouse, après l'attentat de Damiens sur Louis XV.

La dernière édit. est celle de Louvain, 1848. B.

BUSIRIS, roi d'Égypte d'après certaines fables grecques, fils de Neptune et d'Anippe ou de Libye. Pour faire cesser une famine, il immola aux dieux des victimes humaines, jusqu'au moment où Hercule le tua et abolit ces sacrifices sanglants. Suivant une autre tradition, Busiris aurait régné sur l'Espagne, et se serait attiré les coups du héros par l'enlèvement des Atlantides. Strabon ne voyait dans Busiris que la personnification de 2 villes de ce nom ou du peuple égyptien qui, jusqu'au VIIe siècle av. J.-C., n'admettait pas les étrangers dans son pays. D'autres l'ont identifié à tort avec Osiris, en tant que dieu infernal, roi et juge des ombres. B.

BUSIRIS, v. de l'anc. Égypte, cap. du nome Busirite, sur la côte O. de la branche busiritique ou athribitique du Nil, au milieu du Delta. Elle possédait un sanctuaire d'Isis, en l'honneur de laquelle une fête annuelle y était célébrée ; auj. *Abousir*.

BUSKERUD, préf. de Norvège, dans le Sændrefields. Sup., 14,867 kil. carrés ; pop., 104,000 hab. Ch.-l. Drammen.

BUSLEYDEN (JÉROME), en latin *Buslidius*, diplomate néerlandais, né en 1470 dans le Luxembourg, m. à Bordeaux en 1517, membre du conseil souverain de Malines, fut employé par la maison d'Autriche dans les négociations près de Jules II, François Ier et Henri VIII. Il a fondé le Collège des trois langues, à Louvain. Thomas Morus l'honora de son amitié. B.

BUSSANG ou **BILTZENBACH**, vge (Vosges), arr. de Remiremont, sur la Moselle et près de sa source ; 2,192 hab. Sources minérales peu utilisées sur les lieux, mais dont il s'expédie un nombre considérable de bouteilles. Fabr. de cotons.

BUSSENTO ou **BUSENTO**, *Buxentius*, riv. du royaume d'Italie, affl. du Crati à Cosenza. Alaric étant mort pendant le siège de Cosenza, ses soldats creusèrent sa tombe dans le lit du Bussento.

BUSSERACH, vge de Suisse, cant. de Soleure; 6,000 hab., catholiques. Belles ruines du château fort des comtes de Thierstein.

BUSSET, vge (Allier), arr. de La Palisse; 1,736 hab.; anc. seigneurie de l'Auvergne, qui donna son nom à l'une des branches bâtardes de la maison de Bourbon, les Bourbon-Busset. Beaux restes d'un château.

BUSSETO, *Buxetum*, v. du royaume d'Italie, prov. de Parme; 1,969 hab. Sylla y défit Carbon.

BUSSIÈRES (JEAN DE), jésuite, né en 1607 à Villefranche (Rhône), m. en 1679, publia de mauvais vers français, mais réussit mieux à chanter en latin l'île de Ré délivrée des Anglais, 1655, et la gloire de Skanderbeg, 1662. On a de lui aussi une *Histoire de France* en latin, 1671. La bibliothèque de Lyon conserve de lui, en mss, des histoires du Japon et de l'Espagne.

BUSSIÈRES-BADIL, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Nontron; 1,364 hab. Briqueteries.

BUSSIÈRES ou **BUXIÈRE-LA-GRUE**, vge (Allier), près de Bourbon-l'Archambault; 2,903 hab. Mines de fer.

BUSSIÈRES-LEZ-BELMONT, brg (Haute-Marne), arr. de Langres; 1,462 hab. Fabr. de vannerie fine.

BUSSOLENO, brg du roy. d'Italie, près de Suse, sur la Doire; 2,260 hab. Marbres verts, dits de Suse.

BUSSONE (FRANÇOIS). *V.* CARMAGNOLA.

BUSSY (LE), petit pays de l'anc. Forez, avec le village d'Allieux-en-Bussy (Loire).

BUSSY-LE-GRAND, anc. *Boxum*, vge (Côte-d'Or), arr. de Semur; 684 hab. Château de Bussy-Rabutin, avec une curieuse collection de portraits. Patrie de Junot.

BUSSY D'AMBOISE (LOUIS DE **CLERMONT** DE), se signala dans les massacres de la Saint-Barthélemy, 1572, dont il profita pour assassiner son parent Antoine de Clermont, avec lequel il était en procès. Le duc d'Anjou lui ayant fait donner le gouvernement d'Angers, il se rendit odieux par ses violences, et fut tué par le comte de Montsoreau, dont il avait voulu séduire la femme. B.

BUSSY-LECLERC (JEAN), un des chefs de la faction des Seize pendant la Ligue, d'abord maître d'armes, puis procureur au parlement et gouverneur de la Bastille. En 1589, il arrêta les membres du parlement qui restaient fidèles à la cause royale, et ne les nourrit que de pain et d'eau, ce qui le fit appeler *le grand pénitencier du parlement*. En 1591, il fut l'un des instigateurs du supplice de Brisson, de Larcher, de Tardif et de Duru. Le duc de Mayenne, délivrant Paris de la tyrannie des Seize, fit grâce à Bussy, qui rendit la Bastille et alla mourir dans la misère à Bruxelles. B.

BUSSY-RABUTIN (ROGER, COMTE DE), né à Épiry (Nièvre) en 1618, m. en 1693, gentilhomme bel esprit et courtisan disgracié, cousin de Mme de Sévigné. A 12 ans, il faisait ses premières armes avec son père; à 18, il commandait un régiment; à 21, il était marié et lieutenant du roi dans le Nivernais. Il prit part à la Fronde et y gagna la charge de mestre de camp de la cavalerie. Sa malignité et son arrogance le perdirent. Turenne se vengea d'un méchant couplet en écrivant au roi que M. de Bussy était le meilleur officier de son armée... pour les chansons. Louis XIV, chansonné avec Mlle de La Vallière, envoya le coupable à la Bastille, puis en exil, 1665. Bussy ne put reparaître à la cour qu'au bout de 17 ans. Il avait été reçu à l'Académie française peu avant sa disgrâce. On a de lui des *Lettres* et des *Mémoires* insignifiants, suivis de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, réédités à Paris en 1858-60. La fatuité gâta toujours son esprit. Ses *Lettres*, qu'il croyait naïvement supérieures à celles de Mme de Sévigné, et ses *Mémoires* ne sont le plus souvent que le récit de ses prouesses guerrières et galantes; l'*Histoire amoureuse des Gaules* est un livre tout d'allusions, où l'esprit consiste surtout dans la malignité. Il écrivit aussi, dans son exil, une *Histoire de Louis le Grand*, œuvre d'un courtisan qui regrette la cour. — Bussy-Rabutin eut un fils qui fut évêque de Luçon, et académicien sans avoir fait d'ouvrages : on l'appelait *le Dieu de la bonne compagnie*, à cause de son esprit et de son amabilité. Il eut aussi une fille, Mme de La Rivière, qui écrivit la *Vie de St François de Sales*, 1699, et celle *de Mme de Chantal;* ses *Lettres* faisaient dire à Louis XIV qu'elle avait plus d'esprit que son père; mais son mari les anéantit, parce qu'elles étaient, disait-il, *toutes de feu*.

BUSSY-CASTELNAU (CHARLES-JOSEPH **PATISSIER**, MARQUIS DE), général français, le meilleur lieutenant de Dupleix, né près de Soissons en 1718, défendit Pondichéry contre les Anglais, 1748. Brigadier général en 1752, il ne put s'entendre avec Lally et fut fait prisonnier par les Anglais. Pendant la guerre d'Amérique, il devint commandant de toutes les forces françaises au delà du cap de Bonne-Espérance, 1782, et seconda avec succès les opérations du bailli de Suffren; m. à Pondichéry en 1783. E. D—Y.

BUSTA GALLICA, endroit de l'anc. Rome où furent ensevelis les morts de l'armée gauloise qui assiégea le Capitole sous la conduite de Brennus. On croit que ce lieu était au bas du mont Esquilin, près du Colisée. C. D—Y.

BUSTA GALLORUM, v. de l'Italie ancienne (Ombrie), à 15 kil. N.-E. de Pérouse; auj. *Bastia*. Totila, roi des Ostrogoths, y périt dans une bataille contre Narsès, 552.

BUSTO-ARSIZIO, v. du roy. d'Italie, prov. de Milan; 9,448 hab. Fil. et tissus de coton.

BUSTUAIRE. *V.* GLADIATEURS.

BUSTUM. Chez les anc. Romains, lieu où un mort a été brûlé et enseveli. On ne pouvait en établir un à moins de 60 pieds (17m,80) de toute habitation. Il y avait à Rome un Bustum célèbre : c'était celui qu'Auguste fit près de son mausolée dans le Champ de Mars, pour les funérailles impériales. C. D—Y.

BUTE, île d'Écosse, dans le golfe de la Clyde et dans le groupe des Hébrides, formant, avec celles de Pladda, Inchmarnoch, l'Ile-Sainte, Arran et les deux Cumbray, le comté de Bute; séparée du comté d'Argyle par le détroit appelé *The Kyles;* 26 kil. sur 8; 10,000 hab. Lacs Fad, Ascog et Quein. Riches pâturages; climat très sain; sur la côte orientale sont Rothesay, cap. du comté, et Mount-Stuart, résidence du marquis de Bute. — Le comté a 668 kil. carrés et 16,977 hab.

BUTE (JOHN **STUART**, COMTE DE), ministre anglais, né en Écosse en 1713, m. en 1792, fut membre du parlement de 1737. Lors de la descente de Charles-Édouard, 1745, il offrit ses services au gouvernement. L'élégance de ses manières plut au prince et à la princesse de Galles, qui le choisirent pour gouverneur de leur fils (depuis George III). A l'avènement de ce prince, 1760, Bute devint premier ministre, et se mit à la tête du parti tory. Il signa, malgré la plus vive opposition, la paix de 1763, si avantageuse à l'Angleterre. Attaqué par les pamphlétaires, suspect à tous comme favori, odieux au peuple à cause des nouveaux impôts qu'il établit, il donna brusquement sa démission, mais il paraît n'avoir pas cessé d'exercer une influence décisive sur les conseils de la couronne, et on le regarda comme l'auteur de l'acte du timbre, qui devait amener le soulèvement des États-Unis. Retiré au château de Lutton dans le Berkshire, il s'occupa de botanique, et fit tirer, à 12 exemplaires seulement, ses *Tables de botanique, contenant les différentes familles de plantes de la Grande-Bretagne*, 9 vol. in-4°. Buffon reçut de l'auteur un de ces exemplaires, et en fit don à la Bibliothèque du roi. B.

BUTÈS, prêtre de Minerve et de Neptune à Athènes. La famille des Butades ou Etéobutades le regardait comme son chef. — Selon la Fable, Butès, l'un des Argonautes, fut le seul qui céda au perfide attrait du chant des Sirènes et se jeta à la mer; Vénus le recueillit, le transporta à Lilybée en Sicile, et eut de lui un fils nommé Éryx. — Un autre Butès, Athénien, fils de Pallas, fut, d'après Ovide, député avec Céphale et Clytus vers Éaque, à Égine, pour demander secours contre Minos.

BUTHROTUM, v. de l'anc. Épire, en Thesprotie, sur une baie et dans une petite presqu'île en face de Corcyre; auj. *Butrinto*.

BUTICUS LACUS, c.-à-d. lac de Bouto, dans la basse Égypte, traversé par la branche Atarbéchique du Nil, près de la ville de Butopolis, qui lui donnait son nom; auj. *Bourlos*.

BUTLER (SAMUEL), poète anglais, né en 1612 à Strensham dans le comté de Worcester, m. en 1680. On sait peu de chose de sa vie. Élève de Cambridge, il connut dans la maison de la comtesse de Kent l'ardent puritain sir Samuel Luke. Son *Hudibras*, 1663-1671, non achevé, est une imitation de *Don Quichotte*, une spirituelle satire contre les presbytériens, que représente le juge Hudibras, et contre les indépendants, dont Ralph le secrétaire est le type un peu grotesque. Charles II, que cette lecture amusait, laissa pourtant l'auteur vieillir misérable.

L'*Hudibras* a été traduit en vers français par Towneley, Londres, 1757, avec notes. Le *Magasin encyclopédique*, t. IV, 227, en donne une clef. Butler a laissé encore d'autres écrits; ses œuvres complètes ont été publiées à Londres, 1774, 1793, 1819. A. G.

BUTLER (JOSEPH), théologien anglais, né en 1692 à Wantage dans le comté de Berks, m. en 1752, élève d'Oxford, écrivit, à 21 ans, des objections au traité de Clarke sur l'existence de Dieu. Il fut prédicateur des archives, 1718, secrétaire du cabinet de la reine Caroline, évêque de Bristol, 1737, puis de Durham, 1750. Outre des sermons où domine l'esprit métaphysique, il a laissé un livre estimé sur l'*Analogie de la religion naturelle et révélée avec le cours de la nature*, 1736, in-4°, traduit en français, Paris, 1812.

BUTLER (ALBAN), savant hagiographe, né en 1710 dans le comté de Northampton, m. en 1773, étudia au collège catholique anglais de Douai, y enseigna la philosophie et la théologie, et dirigea le collège anglais de Saint-Omer.

On a de lui la *Vie des Saints*, traduite en français par Godescard et Marie, 1763 et 1784, 12 vol., Paris, 1836, 14 vol

BUTLER (Charles), neveu du précédent, né à Londres en 1750, m. en 1832, fut élevé au collège de Douai. A son retour en Angleterre, il acquit une grande réputation comme avocat consultant, continua la *Vie des Saints* de son oncle, publia des études biographiques sur Bossuet, Fénelon, l'abbé de Rancé, Thomas à Kempis, l'Hôpital, Daguesseau, annota avec un profond savoir les *Institutes de Coke sur Littleton*, se mit à la tête du parti catholique modéré, et écrivit ses *Horæ Biblicæ*, où il compare les traditions religieuses des divers peuples avec l'Ancien et le Nouveau Testament. On lui doit enfin des *Horæ juridicæ*, chronologie et histoire des lois grecques, romaines, féodales et ecclésiastiques.

BUTO, déesse égyptienne. (*V.* Bouto.)

BUTOS ou **BUTOPOLIS**, v. de l'anc. Égypte, capitale d'un nome, près de la bouche sébennytique du Nil, non loin du *Buticus lacus*. Elle possédait un sanctuaire consacré à Latone ou Bouto, avec un oracle, et l'on y célébrait une fête annuelle en l'honneur de la déesse.

BUTRINTO, v. forte de la Turquie d'Europe (Janina), près du canal de Corfou; 2,000 hab. Évêché grec. Elle appartint jusqu'en 1797 aux Vénitiens, auxquels elle fut enlevée par les Français, mais reprise dès 1799 par les Russes et les Turcs. Quelques vestiges de la *Buthrotum* des anciens.

BUTRIUM, v. de l'anc. Italie, en Ombrie, un peu au N. de Ravenne, dont elle dépendait; auj. *Butrio*.

BUTROTUS, fleuve de l'anc. Italie, dans le Brutium, près de Locres; auj. *Bruciano*.

BUTSCHOWITZ, brg des États autrichiens (Moravie); 2,856 hab. Beau château des princes de Lichtenstein.

BUTTERFIELD, mécanicien français d'origine allemande, m. à Paris en 1724, ingénieur du roi pour les instruments de mathématiques. Ses quarts de cercle furent en grande réputation. Il a donné son nom au cadran solaire portatif à boussole.

BUTTES (LES), vge de Suisse, dans le canton de Neuchâtel; 1,470 hab. Il est si profondément encaissé au fond d'une étroite vallée qui s'ouvre dans le Val-de-Travers, que le soleil y est invisible pendant trois mois de l'année. Fabr. d'horlogerie.

BUTTINGTON, vge d'Angleterre (Montgomery), à 3 kil. E. de Welshpool, sur la Severn; 1,285 hab. Défaite des Danois par les Saxons, en 894.

BUTTMANN (Philippe-Charles), philologue allemand, né à Francfort-sur-Mein en 1764, m. à Berlin en 1829; depuis 1789 employé à la Bibliothèque royale de Berlin, et depuis 1811 bibliothécaire. De 1800 à 1808, il enseigna les langues anciennes au gymnase de Joachimsthal, et de 1808 à 1812 il fut rédacteur en chef de la *Gazette de Spener*. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de philologie très précieux, dont le plus estimé est sa *Grammaire grecque*, qui a paru sous trois formes : *Abrégé de la grammaire grecque*, 10e édit., 1837; *Grammaire grecque à l'usage des classes supérieures*, 16e édit., 1841; *Grammaire grecque développée*, 2 vol., 1830 et 1839. Le second de ces ouvrages est en usage dans la plupart des collèges allemands.

On doit aussi à Buttmann l'édition de *Quintilien*, interrompue par la mort de Spalding; la publication des scholies sur l'*Odyssée* trouvées par M. Mai; une *Géographie ancienne des Orientaux*, Berlin, 1803; le *Mythologus*, collection de dissertations sur les traditions de l'antiquité, 1829, 2 vol. E. S.

BUTTNER (Chrétien-Guillaume), naturaliste et philologue allemand, né à Wolffenbuttel en 1716, m. en 1801. Après avoir étudié à Leipzig, il parcourut une partie de l'Europe. A son retour, il devint, en 1763, professeur d'histoire naturelle à l'université de Gœttingue : son riche cabinet servit de fondement au célèbre Muséum académique de cette ville. Après 25 ans d'enseignement, il se retira au château d'Iéna, où le duc de Saxe-Weimar lui donnait un logement, et se livra dans la retraite aux études philologiques.

On a de lui : *Tableaux comparatifs des alphabets des différents peuples dans les temps anciens et modernes*, 1771 et 1781, in-4o, ouvrage incomplet; *Observations sur quelques espèces de tænia*, 1774. Il a laissé en manuscrit un *Prodromus linguarum*. F.

BUTTON (Thomas), navigateur anglais, fut envoyé par Jacques Ier, en 1611, pour continuer les découvertes d'Hudson au N. de l'Amérique. Il reconnut la terre qu'il nomma Carey's-Swans-Nest, l'embouchure du Nelson, l'île et la baie de Button, une terre qu'il appela Nouvelle-Galles, les caps Southampton et Pembroke, et les îles Mansfield. Purchas a donné un extrait de son journal. B.

BUTTURA (Antoine), littérateur italien, né près de Vérone en 1771, m. à Paris en 1832, se fit naturaliser en France et remplit des fonctions administratives. On a de lui un *Dictionnaire italien-français et français-italien*, une traduction de l'*Art poétique* de Boileau, quelques poésies lyriques, des classiques italiens annotée, etc.

BUTTURA (Eugène), peintre de paysages, fils du précédent, né à Paris en 1812, m. en 1852; élève de Bertin et de Delaroche, il remporta le grand prix de paysage en 1837. On trouve chez lui une finesse d'analyse et une justesse de dessin extraordinaires.

BUTUA, v. de l'anc. Dalmatie; auj. *Budua*.

BUTUNTUM, v. de l'anc. Italie; auj. *Bitonto*.

BUTURLIN. *V.* Boutourline.

BUTZBACH, v. du grand-duché de Hesse; 2,570 hab. Succès des Français sur les Autrichiens en 1796.

BUTZOW, *Beucinum*, *Buxonium*, v. du grand-duché de Mecklembourg-Schwérin, sur la Warnow; 4,877 hab., la plupart descendants de réfugiés français. Industrie active. Université fondée en 1760 et supprimée en 1788.

BUUNDUS et **BUVINDA**, noms latins de la Boyne.

BUVAT (Jean), copiste à la Bibliothèque royale, né à Châlons-sur-Marne en 1660, m. en 1729, fut employé par les chefs de la conspiration de Cellamare à copier des lettres, mémoires et instructions. Effrayé de ce qu'il y lut, il alla tout dénoncer à Dubois.

On a de lui un *Journal de la Régence*, édité par M. E. Campardon, 1865.

BUVETTE. Lieu établi près de toutes les cours et juridictions, et où les conseillers allaient déjeuner, se rafraîchir et collationner. La buvette était nécessaire, parce que les audiences commençaient autrefois de très bonne heure. Elle a été supprimée, comme un abus, à la Révolution. Depuis, elle a été rétablie près des assemblées législatives.

BUXENTIUS, nom latin du Bussento.

BUXENTUM, v. de l'anc. Italie, dans la Lucanie, nommée Pyxus par les Grecs; auj. *Policastro*.

BUXETUM, nom latin de Busseto.

BUXHŒWDEN (Frédéric-Guillaume, comte de), général russe, né en Livonie en 1750, m. en 1811, fut élevé au corps des Cadets de Saint-Pétersbourg. Il prit part à la guerre contre la Suède, 1789, fit lever le siège de Frédérikshamm et de Viborg, et reçut de Catherine II la terre de Magnusdal. Il fit la guerre de Pologne, 1792-94, obtint l'administration du pays et montra de la modération. Gouverneur de Saint-Pétersbourg sous Paul Ier, puis inspecteur des troupes en Livonie et en Courlande, il commanda une aile à Austerlitz. Dans la guerre contre la Suède, en 1808, il conquit la Finlande et poussa jusqu'à la Tornéa. B.

BUXONIUM, nom latin de Butzow.

BUXTEHUDE (Dietrich), un des plus célèbres organistes du XVIIe siècle, né à Elseneur (Danemark) vers 1635, m. en 1707. J.-Séb. Bach fit en secret un séjour de plusieurs mois à Lubeck pour l'entendre.

BUXTEHUDE, vge du roy. de Prusse (Hanovre), sur l'Este, affl. de l'Elbe; construction de bateaux; 2,788 hab.

BUXTON, v. d'Angleterre, comté de Derby, dans une vallée des monts Peak remplie de profonds marécages, près des sources de la Wye; 3,717 hab. Sources thermales. Ville de bains très fréquentée, dans une situation pittoresque; beaux établissements de bains construits par le duc de Devonshire en 1781 et vestiges de bains romains. Source de Sainte-Anne, d'où l'on tire, avec une même pompe, de l'eau chaude et de l'eau froide. Aux environs, carrières de pierres à chaux, avec la belle grotte à stalactites du *Pool's-Hole*, et le *Diamond-Hill* ou colline aux diamants, offrant de beaux quartz cristallisés. Fabr. d'ouvrages en albâtre.

BUXTON (Thomas **FOWELL**), philanthrope anglais, né dans le comté de Devon en 1786, m. en 1845, contribua à la fondation de la société pour l'amélioration des prisons, et publia, en 1818, un livre pour montrer les abus du système adopté. Membre du parlement de 1821 à 1849, il consacra tous ses efforts à l'abolition de la traite et de l'esclavage des noirs, et se montra le continuateur de Wilberforce. Il fit passer un bill pour restreindre l'application de la peine capitale. La Société pour la civilisation de l'Afrique fut fondée à son instigation. B.

BUXTORF (Jean), fameux hébraïsant, né en 1564 à Camen en Westphalie, m. en 1629, se fixa à Bâle, où il occupa la chaire d'hébreu pendant 38 ans. Ses travaux eurent princi palement pour objet les livres des rabbins, dont il acquit une connaissance très étendue. Ses principaux ouvrages sont : *Synagoga judaica*, sur les dogmes et cérémonies des Juifs; *Biblia hebræa rabbinica*; *Tiberias*, traité historique et critique sur la *massore*, dans lequel il attribue l'invention des points-voyelles à Esdras, opinion qui fut combattue par Cappell; *Concordantiæ bibliorum hebraicæ*, un de ses meilleurs livres; *Lexicon chaldaicum thalmudicum et rabbinicum*, dictionnaire justement estimé quoique imparfait. — Son fils Jean, né à Bâle en 1599, m. en 1664, le remplaça dans sa chaire d'hébreu, et publia un *Lexicon chaldaicum et syriacum*, Bâle, 1622, in-4o. D.

BUXUM, nom latin du Buis (Drôme).

BUXY, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; bons vins rouges et blancs; 2,052 hab.

BUYSTER (Philippe de), sculpteur, né dans la ville

d'Anvers en 1595, vint à Paris en 1635, entra à l'Académie des beaux-arts en 1651, et mourut en 1688. Son style est lourd et sans noblesse. Il sculpta le bas-relief de l'*Annonciation* au fronton des Jacobins de la rue Saint-Honoré, à Paris, orna le portail des Feuillants, travailla, sous la direction de Sarrazin, aux caryatides du grand pavillon de la cour du Louvre, puis aux Tuileries, aux châteaux de Maisons, de Videuille et du Raincy, au dôme du Val-de-Grâce et à Versailles. Son ouvrage capital fut le mausolée du cardinal de La Rochefoucauld, abbé de Sainte-Geneviève. B.

BUZANÇAIS, *Buzentiacum*, ch.-l. de cant. (Indre), arr. de Châteauroux. Anc. seigneurie. Comm. de laines; 5,109 hab.

BUZANCY, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Vouziers; 826 hab. Anc. seigneurie; tombeau du général Chanzy.

BUZET, brg (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac; 1,646 hab. Récolte de bons vins rouges et de bons vins blancs dits vins pourris. Château sur une hauteur qui domine la plaine de la Garonne.

BUZOT (FRANÇOIS-LÉONARD-NICOLAS), né à Évreux en 1760, m. en 1793, avocat à Paris, fut député du tiers aux états généraux, où il s'éleva fortement contre les ordres privilégiés, et attaqua surtout les droits du clergé à toute propriété foncière. En 1791, il refusa la vice-présidence du tribunal criminel de Paris. Envoyé à la Convention par le département de l'Eure, il devint un des chefs du parti girondin, appela sur les émigrés et sur la Vendée toute la sévérité de l'assemblée, et vota la mort de Louis XVI, mais avec appel au peuple et sursis. Proscrit au 31 mai avec les autres girondins, il s'enfuit en Normandie, et fut un de ceux qui levèrent des troupes pour renverser la Convention. Après la défaite de Vernon, il se cacha à Quimper, puis à Bordeaux. En juin 1794, on trouva près de cette ville, dans les bois de Saint-Émilion, les ossements de deux cadavres que l'on conjectura être ceux de Buzot et de Pétion. On croit qu'ils périrent de faim ou dévorés par les loups.

BY, terminaison de plusieurs noms géographiques anglais, danois, etc., signifiait en langue scandinave *ville :* WHITBY, la ville blanche. Plus de 600 noms de villes ou bourgs de l'Angleterre méridionale, longtemps habitée par les Saxons et les Danois, se terminent ainsi.

BYBLIS, fille de Miletus et d'Éidothée, mourut d'amour pour Kaunos. Une source naquit de ses larmes. (Ov., *Mét.*, IX, 446.) S. RE.

BYBLOS, v. de l'anc. Phénicie, près du fleuve Adonis. Ce fut un des ports du roy. de Tyr, puis du roy. des Séleucides. Byblos devint très florissante sous les empereurs romains. Elle fut surtout célèbre par le culte d'Adonis ou Thammuz. Les sangliers sont toujours très communs dans le territoire de Byblos (auj. *Djebail*), et l'Adonis (auj. *Nahr-Ibrahim*), qui, selon la croyance mythologique, se teignait à certaines époques du sang d'Adonis, prend quelquefois réellement une teinte colorée, lorsque les pluies entraînent dans son lit un sable rougeâtre.

BYBLOS, anc. v. de la basse Égypte, entre les branches Atarbéchique et Thermutiaque du Nil.

BYDGOSCZ, nom de BROMBERG en polonais.

BYLINA, nom latin de BILIN en Bohême.

BYNG (GEORGE, VICOMTE DE **TORRINGTON**), amiral anglais, né en 1663 dans le comté de Kent, m. en 1733, servit sur la flotte destinée à arrêter Guillaume d'Orange, 1688, se rallia à ce prince, commanda l'escadre qui prit Gibraltar, 1704, secourut Barcelone assiégée par Philippe V, 1706, poursuivit la flotte du Prétendant, 1708, et battit les Espagnols en vue du cap Passaro, 1718. Il fut récompensé de ses services par les places de trésorier de la marine, de contre-amiral de la Grande-Bretagne, de lord de l'amirauté, par la pairie et l'ordre du Bain. B.

BYNG (JOHN), fils du précédent, né en 1704, m. fusillé en 1757. Ayant été battu, 1756, près de Minorque par l'amiral français La Galissonnière, il fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort, bien que l'on ne pût le convaincre ni de trahison, ni de lâcheté, ni d'incapacité.

BYNKERSHOECK (CORNELIUS **VAN**), savant jurisconsulte, né à Middelbourg en 1673, m. en 1763. Il possédait supérieurement le droit romain, et a écrit sur cette matière des ouvrages fort estimés; les principaux sont : *Observationes juris Romani*, 1700; *De foro legatorum competenti*, 1721, trad. en franç. par Barbeyrac, sous le titre du *Juge compétent des ambassadeurs*, 1723; *Opuscula varii argumenti*, 1719, recueil de dissertations sur diverses parties du droit romain.

Ses œuvres complètes ont été publiées à Cologne, 1761, 2 vol. in-fol., à Leyde, 1766, 2 vol. in-fol.

BYRCHANIS, île de la mer du Nord. (*V.* BORKUM.)

BYRON (ILE), une des Mulgraves, par 75° long. E., et 1° 18′ lat. S., découverte en 1765 par John Byron.

BYRON (LE COMMODORE JOHN), navigateur célèbre né en 1723 dans le comté de Nottingham, m. en 1786, accompagna Anson à la terre de Magellan, 1741, fit naufrage près des îles Chiloé, et demeura prisonnier des Indiens au Chili jusqu'en 1744. Ramené en Europe par un navire de Saint-Malo, il se distingua dans la guerre de Sept ans contre la France. De 1764 à 1766, il entreprit un nouveau voyage, dans lequel il visita les îles Malouines ou Falkland et l'archipel Dangereux, découvrit les îles du Désappointement, les îles du roi George, et celle des Mulgraves qui porte son nom. Il eut un commandement aux Indes occidentales dans la guerre d'Amérique.

La relation de son 1er voyage fut trad. en français par Cantwell, Paris, 1800; celle du 2e, rédigée par un de ses officiers, fut aussi trad. par Suard dès 1767.

BYRON (GEORGE **GORDON**, CONNU SOUS LE NOM DE LORD), né à Douvres, le 22 janvier 1788, m. à Missolonghi, le 19 avril 1824. Issu des Stuarts par sa mère, des conquérants normands par son père, il passa dans les montagnes de l'Écosse une enfance triste et maladive. Héritier de la pairie et de la fortune de son oncle en 1798, il porta à l'École d'Harrow un cœur précoce, une humeur fantasque, un caractère indépendant. L'université de Cambridge le vit afficher les excentricités de la vie la plus désordonnée. A 18 ans, il publia son 1er recueil de poésies, *les Heures de loisir*, où perce déjà sa misanthropie dédaigneuse. Violemment critiqué dans la *Revue d'Édimbourg*, il riposte avec l'éloquence amère de l'orgueil blessé dans la *Satire des Poètes anglais et des Critiques écossais*, où il retrouve la langue et la verve de Pope. En 1809, il siège à la chambre haute sur les bancs de l'opposition, qu'il quitte bientôt pour visiter le Portugal, l'Espagne, l'Albanie, la Grèce et la Turquie. Ce voyage fortifia beaucoup son tempérament poétique. Il en rapporta, en 1813, les deux premiers chants de *Childe Harold*, poème qui recouvre souvent d'un nom supposé ses propres aventures, et dont le succès immense s'accrut encore quand il eut dénoncé dans un discours la rigueur des dispositions appliquées aux émeutes d'ouvriers. De 1812 à 1814 sa popularité fut ravivée par *le Giaour* et *Lara*, touchants épisodes qui sont encore une confession de l'auteur, *la Fiancée d'Abydos* et *le Corsaire*, où s'exhale toute la poésie de la Grèce moderne. Tant de gloire séduit une femme, miss Milbank, qui devient son épouse, le rend père d'une fille, et au bout d'un an il ne veut plus la revoir. Cette séparation, dans laquelle il paraît avoir eu les plus grands torts, soulève contre lui un tel orage d'anathèmes, qu'il s'exile pour un voyage sans retour, 1816. En Belgique, Waterloo lui inspire une de ses plus belles odes. En Suisse, l'amitié de l'athée Shelley l'enfonce de plus en plus dans le scepticisme. Il reprend son odyssée de *Childe Harold* dans le voisinage mélancolique de Clarens. En face des glaciers de l'Oberland, il compose le drame sombre de *Manfred*. Venise lui donne le beau sujet de *Faliero*, drame lyrique et descriptif où l'action manque. Des études sur la langue arménienne et la Genèse ramènent son imagination aux problèmes religieux dans deux mystères : *Caïn* et *le Ciel et la Terre*, déclamations contre la Providence. C'est au sein des voluptés faciles de la vie vénitienne que naît son chef-d'œuvre, l'épopée sérieuse et bouffonne, enthousiaste et cynique de *Don Juan*, héros railleur, passionné, aventureux, mobile comme Byron lui-même. Retenu dans cette ville, puis dans la Toscane, par un amour scandaleux, Byron fut poussé vers la politique par un besoin de secousses violentes, l'instinct d'une âme généreuse et peut-être le dégoût de la vie. Quand le carbonarisme eut été vaincu en Romagne, 1819, il renonça au rêve de l'émancipation italienne, pour consacrer à la liberté hellénique les restes délabrés de sa vie et de sa fortune. Débarqué en Grèce en 1823, il n'y trouve que discorde, misère, anarchie. Général sans armée, héros sans illusions, il se sacrifie au succès improbable d'une cause dont il meurt martyr à Missolonghi. Byron eut du génie, mais une imagination mal réglée. Son vers précis, correct et plein de feu, exprime trop souvent un doute désespérant, une mélancolie contagieuse et l'admiration du crime. Grand et d'une belle figure, Byron était né boiteux et ne s'en consola jamais. Sa poésie lui ressemble; elle a une infirmité qui lui donne un air maladif. Il manque à sa beauté, pour être parfaite, l'équilibre moral.

Les édit. les plus estimées de ses œuvres sont celles de Londres, 1833, 17 vol., avec sa Vie par Thomas Moore; de Paris, par Baudry, 1832, 4 vol. Elles ont été trad. par A. Pichot, 1822-25, 8 vol.; par Paulin Pâris, 1830-32, 13 vol.; et par Benjamin Laroche, 1837. Byron a laissé des *Mémoires* supprimés sur la demande de sa famille. — M. Villemain lui a consacré une *Notice* remarquable. G. M.

BYRSA. *V.* CARTHAGE.

BYSSUS, matière textile d'une identification très douteuse : il est probable que les anciens appliquaient ce mot soit au lin soit au coton. Ce *byssus* était travaillé à Patras, et donnait un *linum byssinum* qui, d'après Pline (*Hist. nat.*, XIX, 1, 4, 12), se vendait au poids de l'or. G. L.-G.

BYTOWN. *V.* OTTAWA.

BYZACÈNE. *V.* BYZACIUM.

BYZACIUM, contrée de l'anc. Afrique, au N. de la Petite-Syrte, au S. de la Zeugitane, ainsi nommée des mots puniques *Byt-Saki*, région bien arrosée. Elle était très fertile, et forma avec la Zeugitane la province romaine d'Afrique. — Dioclétien fit une province de BYZACÈNE, de l'anc. Byzacium et de la partie S. de la Numidie, depuis le Bagradas jusqu'à la côte E. Capit. Byzacium, auj. *Boghni*.

BYZANCE, *Byzantium*, v. de la Thrace, à la pointe S.-E., sur la Propontide et à l'entrée O. du Bosphore de Thrace. Fondée en 658 av. J.-C. par Byzas de Mégare dans une position admirable, elle fut occupée par Darius Ier, roi des Perses, passa ensuite aux républiques de Sparte et d'Athènes successivement, prit rang parmi les États maritimes, et se rendit indépendante en 358. Philippe de Macédoine essaya vainement de la conquérir. Son alliance avec les Romains sauva quelque temps sa liberté; mais, sous l'empereur Claude, elle fut soumise comme le reste de la Thrace. Septime Sévère, pour la punir de l'appui qu'elle avait donné à Pescennius Niger, la rasa en 193. Rétablie sous Caracalla, elle ne recouvra néanmoins sa splendeur que sous Constantin. (*V.* CONSTANTINOPLE.) B.

BYZANTIN (STYLE). On désigne sous ce nom le type particulier que l'art reçut des Grecs de Byzance. La naissance du style byzantin suit de près la translation du siège de l'empire romain à Byzance, et coïncide avec la révolution que le triomphe du christianisme détermine alors dans les beaux-arts. Tout ce qui restait de monuments païens changea d'abord de destination, et, dans la construction de ceux qui furent élevés à neuf, les artistes se laissèrent plus ou moins inspirer par la religion nouvelle. Toutefois, du règne de Constantin à celui de Justinien, l'architecture, à laquelle Byzance était redevable de plusieurs palais impériaux, d'une curie magnifique et d'un grand nombre de thermes et de théâtres, avait conservé assez fidèlement les formes classiques; elle ne s'en écarta peu à peu que dans la construction des églises chrétiennes, dont Sainte-Sophie de Constantinople, bâtie en 537 par l'empereur Justinien, offrit le plus brillant modèle. Pendant cette seconde période, c.-à.-d. du VIe au Xe siècle, l'architecture continua d'élever des monuments remarquables dans les diverses parties de l'empire, et se distingua par la multiplicité des dômes placés autour de la coupole centrale; mais, dans le cours de cette même époque, la sculpture et la peinture tombèrent dans une décadence qui fut précipitée par les excès auxquels donna lieu l'hérésie des iconoclastes. Les actes de destruction commis par les *briseurs d'images* ne suspendirent toutefois que d'une manière passagère la marche des arts en Orient, et, avec leur défaite, on vit apparaître les premiers essais d'une peinture et d'une sculpture nouvelles. Malheureusement le désir de plaire à des empereurs qui, par orgueil, se décernaient des statues d'or ou d'argent, fit dégénérer l'art en un véritable mécanisme, trop souvent étranger à toute dignité comme à toute inspiration. Les images des princes et des personnages célèbres reçurent les mêmes traits, la même physionomie, et s'éloignèrent de plus en plus du naturel et de la justesse des proportions; partout une excessive prodigalité d'ornements remplaça la noble simplicité des formes. La sculpture s'appliqua à enrichir les autels, les iconostases et les vases sacrés, tandis que la mosaïque à fond d'or tendait à remplacer la peinture dans la décoration des palais et des églises. Ce fut surtout dans ce qui se rapportait au culte chrétien que les artistes byzantins, par aversion pour le paganisme, s'éloignèrent des formes antiques, pour s'arrêter à un type traditionnel qu'ils appliquèrent à la représentation du Christ, de la Vierge et des saints. De là ces figures immobiles et austères, invariablement reproduites d'après un même modèle, et dans lesquelles, à défaut d'un goût sûr, on retrouve un profond sentiment religieux. Malgré ses imperfections, le style byzantin influa beaucoup sur l'art au moyen âge, et cette influence, qui s'était fait sentir tour à tour sous le règne de Théodoric, de Charlemagne et des Othons, se reproduisit surtout à l'époque où les croisades mirent en communication l'Orient et l'Occident. Les artistes grecs, qui avaient déjà communiqué leurs principes aux Arabes, se répandirent aussi en Italie, en Allemagne et en France; ils y propagèrent le goût du style byzantin, dont nulle part on ne retrouve les traces plus sensibles que dans les églises Saint-Vital de Ravenne, Saint-Marc de Venise, Saint-Front de Périgueux. L'art byzantin est encore auj. l'art religieux de la Russie. D—T—R.

BYZANTIN (EMPIRE). *V.* ORIENT (EMPIRE D').

BYZANTINE ou **CORPUS HISTORIÆ BYZANTINÆ.** On désigne ainsi la collection des écrivains grecs qui ont écrit sur l'histoire de l'empire d'Orient ou Bas-Empire, depuis Constantin le Grand jusqu'en 1453. Elle comprend : *Zonaras*, dont l'histoire commence à la création du monde et va jusqu'en 1118; *Nicétas Acominatus*, 1118-1206; *Nicephore Grégoras*, 1204-1331; *Laonicus Chalcondylas*, 1297-1462. Puis viennent des chroniques générales commençant à la création : celle de *Georges Syncelle* jusqu'en 285, continuée jusqu'en 813 par *Theophanes Isaacius*, jusqu'en 1057 par *Jean Stilitzès*, par *Léon le Grammairien* et *Georges le Moine* de 813 à 849; celle de *Jean Malala* jusqu'en 566; la *Chronique pascale*, par plusieurs auteurs, jusqu'en 1042; *Jean de Sicile, Nicéphore, Cédrénus, Siméon Metaphraste, Michel Glycas, Constantin Manassès*, etc. Puis les chroniques sur certains points ou certains règnes de l'histoire byzantine : *Zozime, Procope, Jean d'Épiphanie, Agathias, Ménandre de Constantinople, Théophylacte Simocatta, Jean de Jérusalem, Théodose, Leontius de Byzance, Jean Cameniata, Jean Cinnamus, Georges Acropolita, Georges Pachymère, Jean Cantacuzène, Jean Ducas, Jean Anagnoste, Georges Phranza*, etc. Enfin, peut-être les plus précieux, ceux qui ont traité de la constitution, de la géographie ou des antiquités du Bas-Empire : *Laurentius Lydus, Constantin Porphyrogénète*, etc. Cette collection a été publiée d'abord du temps de Louis XIV, sous la direction du P. Phil. Labbé, par Petau, Jac. Goar, Maltrait, Poussines, Combéfis, Fabrot, Du Cange, Léo Allatius, Boivin, Banduri, etc., en 36 vol. in-fol., 1644-1711, texte grec et traductions latines; puis, avec moins de correction, à Venise, par Barthol. Javarina et Bonini, 1727, 23 vol. Une nouvelle édition de la Byzantine a été entreprise par Niebuhr, avec la collaboration de Bekker, W. et L. Dindorf, Schopen, et continuée après sa mort par l'Académie des sciences de Berlin, Bonn, 1828-1878, 49 vol. Elle est en somme peu satisfaisante. Le président Cousin a traduit en français les principaux byzantins : Procope, Agathias, Ménandre, Th. Simocatta, Nicéphore, Léon le Grammairien, Nicéphore Bryenne, Anne Comnène, Nicétas, Pachymère, Cantacuzène et Ducas. Il a réuni ces traductions sous le titre de : *Histoire de Constantinople*, 1672, 8 vol. in-4°, ou 1684, 8 vol. in-12. (*V.* la préface de l'édition de Ph. Labbé.)

Hancke, *de Byz. rerum scriptoribus*, 1677 : Muralt, *Essai de chronographie byzantine*, Saint-Pétersbourg, 1858; Morgenstern, *Ueber das Studium des Byz. Geschichtschreiber*, Mém. de l'Acad. de Saint-Pétersbourg, 1837. S. RE.

BYZANTIUM, v. de l'anc. Inde, sur la côte O.; auj. *Bassein*. — nom latin de BYZANCE.

BYZAS, chef des Mégariens qui fondèrent Byzance en 658 av. J.-C. Diodore de Sicile en fait un contemporain des Argonautes.

BZOVIUS (ABRAHAM), en polonais *Bzovski*, dominicain, né à Proczovic en 1567, m. à Rome en 1637, professa la philosophie à Milan et la théologie à Bologne, devint prieur de son ordre à Cracovie, et reçut du pape Paul V un logement au Vatican. Ce fut là qu'il écrivit sa *Continuation des Annales de Baronius*, de 1198 à 1532, 9 vol. in-fol.

V. le P. Touron, *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. V p. 154.

C

CAABA, ou **KAABA**, ou **KÉABÉ**, temple de la Mecque, ainsi nommé de sa forme cubique. C'était, d'après une croyance très ancienne, l'oratoire d'Abraham et d'Ismael, la maison de Dieu, *bayt Allah*, c.-à-d. du dieu suprême; car les idoles n'étaient considérées que comme des dieux subalternes, des intercesseurs auprès d'Allah; 360 de ces divinités de second ordre étaient rangées sur la Caaba ou aux alentours; plusieurs autres, placées dans l'intérieur, avec l'image d'Abraham. Ce temple réunissait ainsi tous les dieux des Arabes; c'était le Panthéon de la nation, le seul temple pour lequel le *Hadj* ou pèlerinage eût été institué. Le culte des idoles dans la Caaba fut introduit vers 237 de J.-C.; alors seulement, ce temple,

détourné de la tradition d'Ismaël, devint le siège d'un culte idolâtrique. Mahomet, après la prise de la Mecque, 630, détruisit les idoles de la Caaba, et la rendit à sa première destination, le culte de Dieu. La Caaba, qui existe encore de nos jours, est un simple oratoire de construction grossière, placé au milieu d'un grand espace entouré de galeries; elle forme un carré de 13 m. de long sur 12 de large et 15 de haut. Selon les musulmans, c'est le point unique de direction sur lequel doivent s'orienter les prières de tous les hommes. La chose est facile, si l'on admet, avec les musulmans, que la terre habitée est une surface plane. Cet édifice, en pierre grise, a été entièrement restauré en 1627 de J.-C. Il n'y a qu'une porte, ouverte à 2 m. du sol environ, et où l'on n'arrive qu'à l'aide d'un escalier portatif qui disparaît quand l'entrée dans la Caaba est défendue. La porte est revêtue d'argent et d'ornements dorés; on ne l'ouvre que deux ou trois fois l'an. A l'angle N.-E. de la Caaba est enchâssée la fameuse *pierre noire*, de forme à peu près ovale, que les musulmans viennent baiser avec le plus profond respect. Un voile de soie noire, appelé *Kisswê-y-Chêrif*, c.-à-d. vêtement sacré, et sur lequel sont brodés des versets du Coran, couvre extérieurement tout ce temple. A moitié de la hauteur, une large ceinture, à plusieurs cercles d'argent doré et d'or massif, maintient ce voile. Chaque année, à l'époque du pèlerinage, on le remplace par un voile nouveau apporté d'Égypte par l'*Émir-al-Hadji*, c.-à-d. le chef des pèlerins, sur un chameau spécialement destiné à cet usage. Les pèlerins s'arrachent les morceaux de l'ancien voile pour en faire des reliques. D.

CAB ou **CAAB**, fils de Zohayr, poète arabe, m. v. 662. D'abord païen, il fit des vers contre Mahomet et sa religion. Plus tard, il se convertit à l'islamisme, et fit en l'honneur du Prophète une pièce regardée comme un chef-d'œuvre. Mahomet lui donna son manteau en témoignage de satisfaction. De là vient le nom de poème du manteau (*Qaçidat-el-Borda*). Après la mort de Càb, ce manteau fut acheté à sa famille par le khalife Mohaviah, pour 40,000 drachmes. Il passa à divers khalifes jusqu'au jour où il fut pris par les Tartares. D.

CABA. *V.* Caaba.

CABADÈS ou **KOBAD**, roi de Perse, de la dynastie des Sassanides, 491-531, perdit un instant sa couronne pour avoir voulu autoriser la communauté des femmes dans ses États, fit la guerre avec succès contre l'empereur grec Anastase I^{er}, en Arménie et en Mésopotamie, mais fut battu par Bélisaire.

CABAL (Ministère de la). On a donné ce nom à un ministère anglais impopulaire sous Charles II; les initiales des noms de ses membres, Clifford, Ashley Cooper, Buckingham, Arlington et Lauderdale, composent le mot *cabal*, qui exprime la nature de leur gouvernement, l'esprit d'intrigue avec lequel ils conduisirent les affaires. Sous ce ministère, 1669-1674, la triple alliance conclue entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède contre la France fut rompue; des négociations furent ouvertes avec Louis XIV pour le démembrement de la république des Provinces-Unies et le rétablissement du catholicisme en Angleterre (par un article secret du traité de Douvres, 1670); on extorqua de l'argent au parlement; un édit royal accorda aux non-conformistes le libre exercice de leur culte, mesure à laquelle le parlement répondit par le bill du *Test*. (*V.* Test.) La Cabal fut dissoute par suite de la défection d'Ashley Cooper, qui passa dans l'opposition, et de la retraite forcée des 2 ministres catholiques, Arlington et Clifford.

CABALE ou **KABBALE** (de *Kibel*, recevoir par tradition), doctrine ésotérique des Juifs, sagesse prétendue divine propagée par une transmission orale et secrète. Elle prit naissance dans les premiers siècles après J.-C., et fut créée et mise en ordre par Akiba, m. en 138, dans le *Yetsira*, et par son disciple Schimeïr-ben-Jochaï, *l'étincelle de Moïse*, auteur présumé du *Zohar*. On ne manqua pas de donner aux livres de la Cabale une origine céleste. On y trouve peu d'esprit philosophique, et cette science occulte n'avait pour but que de conserver avec leur interprétation les dogmes antiques d'une nation dispersée par toute la terre. La partie théorique de la Cabale donne les moyens de trouver dans l'Écriture sainte un sens mystique différent du sens littéral; elle expose la doctrine de l'*émanation*, les différents noms de Dieu, des anges et des démons, et leur influence sur le monde sublunaire, le paradis et l'enfer, la transmigration des âmes : la partie pratique enseigne l'art de faire agir les puissances supérieures sur le monde inférieur, et de produire par là des effets surnaturels ou des miracles. La Cabale a trouvé de nombreux partisans dans la secte des Caraïtes et des adversaires parmi les plus illustres rabbins, notamment Maimonides.

V. [illegible], *Philosophia cabbalistica*, Kœnigsb., 1838; Franck, *la Kabbale, ou la Philosophie religieuse des Hébreux*, Paris, 1843.

CABALLERO (Joseph-Antoine, marquis de), homme d'État espagnol, né à Saragosse en 1760, m. en 1821. Il remplaça Jovellanos au ministère de la justice en 1798, fut un des membres de la junte qui, en 1808, fut mandée à Bayonne par Napoléon I^{er} pour reconnaître comme souverain un prince de sa famille, et fut conseiller d'État sous Joseph Bonaparte. En 1814, il se réfugia en France, et ne fut rappelé que par le gouvernement constitutionnel de 1820.

CABALLEROS, nom donné autrefois en Espagne aux membres de la petite noblesse, exempts de payer l'impôt à condition de servir à cheval. Elle formait un ordre distinct dans les cortès.

CABALLICUS AGER, nom latin du Chablais

CABALLINE (Fontaine). *V.* Hippocrène.

CABALLINUM ou **CABILLONUM**, v. de l'anc. Gaule (Lyonnaise 1^{re}), chez les Éduens; auj. *Chalon-sur-Saône*.

CABANIS (Pierre-Jean-Georges), célèbre médecin et physiologiste, né en 1757 à Cosnac (Corrèze), m. en 1808. Élève du collège de Brive, il fut envoyé à Paris pour achever ses études, suivit les cours de physique de Brisson, et puisa le goût de la philosophie dans la lecture de Locke. En 1773, il accompagna un seigneur polonais à Varsovie en qualité de secrétaire. A son retour, il étudia la médecine sous Dubreuil, fut admis dans la société de M^{me} Helvétius à Auteuil, où il connut Turgot, d'Holbach, Condorcet, Roucher, Condillac, d'Alembert, Diderot, Thomas, Franklin, Jefferson, et s'essaya dans la poésie par des traductions d'Homère qui ne furent point remarquées. Membre de l'administration des hospices de Paris, il devint l'ami de Mirabeau, embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, fut nommé professeur d'hygiène aux écoles centrales, membre de l'Institut, professeur de clinique à l'École de médecine, et, sous le Directoire, député au conseil des Cinq-Cents. Ami de Sieyès, distingué par le général Bonaparte, il rédigea la proclamation qui recommandait au peuple la révolution du 10 brumaire, et entra au Sénat conservateur. Son fameux livre des *Rapports du physique et du moral de l'homme*, 1802, 2 vol., peut être regardé comme un complément du *Traité des sensations* de Condillac; ramenant toutes les facultés de l'homme à la sensibilité, supposant que la condition physique d'un phénomène de conscience est sa cause efficiente, Cabanis nie qu'il y ait en nous un principe doué d'une activité propre, attribue les faits intellectuels à l'action des organes, à l'âge, au sexe, au tempérament, au régime, aux maladies, réduit le moral au physique, et aboutit au matérialisme le plus complet. « Les facultés morales, dit-il, naissent des facultés physiques; c'est la même chose considérée sous un autre point de vue. » Ses disciples ne croient aucun crime sévèrement punissable; ils ôtent toute liberté à l'homme, et ne voient partout que des maladies excusables et des folies à guérir. Les œuvres de Cabanis ont été réunies et publiées par Thurot, 1823-25, 5 vol.; on y remarque : un *Journal de la maladie et de la mort de Mirabeau*; un *Essai sur les secours publics*; un *Coup d'œil sur les révolutions de la médecine*; des *Mélanges de littérature allemande*, et une *Lettre à M. Fauriel sur les causes premières*, publiée seulement par M. Bérard, en 1824, où l'auteur, revenu aux idées spiritualistes, reconnaît une âme distincte du corps et une Providence ordonnatrice du monde.

V. un article de M. de Rémusat, *Revue des Deux Mondes*, octobre 1844, et la Notice lue par M. Mignet, en 1850, à l'Académie des sciences morales, *Notices historiques*, t. II.

CABARA, brg et port (Gironde), sur la Dordogne, à 545 m. S.-E. de Branne. Vestiges de travaux militaires connus sous le nom de Butte de Charlemagne; le ravin voisin s'appelle le Ravin des Goths; 700 hab.

CABARDIE. *V.* Kabardie.

CABARETS, établissements dans lesquels on vendait du vin en détail, et où l'on donnait des repas. Les cabarets ont de beaucoup précédé les restaurants (*V. ce mot*), et sont antérieurs au XV^e siècle; mais ils furent surtout célèbres à partir du XVI^e. Ils étaient le rendez-vous des amis de la joie, des chansonniers et des gens de lettres. Le plus célèbre fut au XVIII^e siècle celui de Bergerat, à l'enseigne des *Bons Enfants*, dans la rue de ce nom; Boileau en parle dans sa 6^e épître, et la troupe de Molière le fréquentait. Du temps de Louis XIV, il y eut le cabaret de *l'Épée royale*, au coin des rues Bar-du-Bec (auj. du Temple) et Saint-Merry; celui de la *Pomme de pin*, dans la Cité, rue de la Licorne, vis-à-vis de l'église de la Madeleine; celui du *Soleil d'or*, rue Vieille-du-Temple, au coin de la rue de l'Oseille. C. D—y.

CABARNUS, ancien nom de Paros. — Un personnage de ce nom avait révélé à Cérès l'enlèvement de Proserpine. S. Re.

CABARRUS (François, comte de), financier, né à Bayonne en 1752, m. à Séville en 1810. Il s'établit de bonne heure en Espagne, attira l'attention des ministres de Charles III en proposant une émission de bons royaux qui devait relever les finances du pays, et fut nommé directeur de la Banque de Saint-Charles, dont il avait conçu le plan, 1782. Il fit insti-

tuer, en 1785, la compagnie de commerce des Philippines. Disgracié après la mort du roi, injustement emprisonné pendant 2 ans, il devint comte, plénipotentiaire au congrès de Rastadt, 1797, et ambassadeur en Hollande. Il fut ministre des finances sous Joseph Bonaparte. Sa fille, célèbre sous la Convention et le Directoire, épousa successivement M. de Fontenay, le conventionnel Tallien et le prince de Chimay. B.

CABASILAS. V. Nilus.

CABASILAS (Nicolas), archevêque de Thessalonique, né vers 1290, fut employé dans plusieurs négociations pendant la régence, la révolte et le règne de Jean Cantacuzène, rival de Jean Paléologue. Il a laissé des traités de métaphysique et de théologie, des éloges, des homélies, des essais poétiques, enfin sa *Doctrine mystique*, publiée en allem. par W. Gass, Greifswald, 1849.

CABASSET, casque sans crête, sans gorgerin et sans visière, que portaient autrefois les argoulets et les reîtres.

CABEÇO-DE-VIDE, brg du Portugal (Alemtejo); 1,200 hab. Eaux minérales sulfureuses.

CABELLIO, v. de l'anc. Gaule (Viennoise), chez les Cavares; auj. *Cavaillon.*

CABENSES SACERDOTES. Ce collège de prêtres, dont le nom dérive peut-être d'une ancienne ville, *Cabum,* située sur le mont Albain, s'occupait de la fête des *Feriæ latinæ* du mont Albain.

Mommsen, ds. *Bull. dell'Inst. arch.*, 1861, p. 205; *Corp. inscr. lat.*, VI, 2174. G. L.-G.

CABÈS. V. Gabès.

CABESTAING (Guillaume de), troubadour du xii^e siècle, dont Raynouard a publié 5 chansons (*Choix de poésies des troubadours*). La mort tragique que lui attira son amour pour Marguerite, femme de Raymond de Castel-Roussillon, rappelle l'histoire de Gabrielle de Vergy.

CABET (Étienne), avocat, utopiste, né à Dijon en 1788, m. en 1856. Peu remarqué au barreau de sa ville natale, il vint à Paris, ne put s'y faire un nom parmi les avocats, et ne réussit pas mieux dans la direction d'une agence d'affaires. Après la révolution de 1830, on le nomma procureur général en Corse; mais, dès l'année suivante, ses opinions très avancées le firent révoquer. Envoyé à la Chambre des députés par son pays natal, il fit au gouvernement une vive opposition, soit à la tribune, soit par des pamphlets auj. oubliés, et dans un journal ultra-démocratique, *le Populaire.* Poursuivi et condamné pour offense envers le roi en 1834, il s'enfuit en Angleterre, et rentra en France après l'amnistie de 1839. En 1840, il publia une *Histoire de la Révolution de 1789,* 4 vol., ouvrage mal écrit et très passionné. Les républicains eux-mêmes le désavouèrent. En 1842, il donna un *Voyage en Icarie,* roman philosophique et socialiste qu'il avait puisé en Angleterre dans un voyage simulé d'un lord W. Carisdall : l'Icarie est une terre merveilleuse, où le communisme de tous les biens a été appliqué, et où l'État dirige et entretient les ateliers de tout genre. Cabet gagna quelques adeptes. Pressé de réaliser son utopie, il obtint, en 1847, une concession de terres dans le Texas, sur les bords de la rivière Rouge, et fit partir une petite troupe d'Icariens, qui s'étaient dépouillés de tout leur avoir au profit de la communauté. Plusieurs accusations d'escroquerie lui furent intentées, bien qu'il n'eût en aucune façon profité de l'aveuglement de ses disciples. Après la révolution de 1848, à laquelle il ne prit aucune part, il s'embarqua pour l'Amérique, trouva sa colonie du Texas en proie à la discorde, et conduisit ceux qui lui étaient restés fidèles dans l'Illinois, à Nauvoo, d'où les Mormons venaient d'être expulsés, 1850. Puis il revint en France, où il avait été condamné par contumace à deux ans de prison, et fut acquitté. Ayant échoué à Paris comme candidat à la députation, il alla rejoindre les Icariens, et mourut après avoir vu cette association se dissoudre. B.

CABEZA DE VACA (Alvar Nuñez), gouverneur espagnol du Paraguay, explora les contrées de la Plata, de 1541 à 1544. Son avarice et sa tyrannie révoltèrent ses compagnons, qui le mirent aux fers et l'embarquèrent pour l'Espagne. Le conseil souverain des Indes le condamna, ainsi que son secrétaire Pedro Fernandez, à la déportation en Afrique. Le mémoire justificatif qu'ils publièrent, Valladolid, 1555, est le plus ancien ouvrage que l'on ait sur le Paraguay.

CABILLAUDS (Faction des). Au milieu du xiv^e siècle, Marguerite, veuve de l'empereur Louis de Bavière, et son fils Guillaume V, comte d'Ostreveint, se disputaient la souveraineté des Pays-Bas. Les gens du peuple, partisans de la première, prirent le nom de *Cabillauds* (*Kabeljaauw,* poisson commun en Hollande, qui dévore le fretin) et portèrent des chaperons blancs : les nobles, qui tenaient pour le comte, s'appelèrent les *Hameçons* (en holl. *Hoek*) et eurent des chaperons gris. Ces factions durèrent jusqu'à la fin du xv^e siècle : les Cabillauds combattirent pour Guillaume V, Jean de Bavière et Philippe de Bourgogne; les Hameçons, pour Albert de Bavière, la comtesse Jacqueline, Reinaud de Brederode et Guillaume de Lalaing. Les Cabillauds furent dispersés définitivement en 1492 par Maximilien d'Autriche.

CABILLONUM. *V.* Caballinum.

CABINDA, v. de la Guinée-Inférieure, sur l'Atlantique, à 65 kil. N. de l'embouchure du Livingstone ou Congo, dans un territoire très fertile; cap. du roy. d'Engoyo. Les habitants sont industrieux et assez civilisés. Cette ville a acquis une certaine importance par suite des récentes explorations.

V. Wilson, *Western Africa,* 1856 (angl.).

CABINET NOIR, nom que l'on donna autrefois en France à un bureau spécial et secret de l'administration des postes où l'on décachetait les lettres. Son existence remontait au règne de Louis XIV; Louis XV aimait à y recourir, et Louis XVI, qui en avait horreur, n'eut pas assez d'énergie contre la cour pour le supprimer. Ce fut une correspendance simulée au cabinet noir qui causa la disgrâce de Turgot. L'abolition du cabinet noir fut décrétée par l'Assemblée constituante, mais reparut plus tard.

CABIRA, v. de l'Asie Mineure (Pont), appelée ensuite Sébaste; auj. *Sivas.*

CABIRES, divinités mystérieuses, sur l'origine et le nombre desquelles les mythographes sont partagés; on a entendu par là des dieux de tout rang, célestes, terrestres, maritimes et infernaux. Leur nom viendrait soit de l'hébreu *kabir* (grand, puissant), soit du verbe *kaein,* brûler; les anciens le faisaient dériver du mont Cabirus en Phrygie, ou de la nymphe Cabira, qui aurait eu de Vulcain plusieurs de ces dieux. Il faut probablement distinguer à l'origine les Cabires grecs, ou *dieux du feu,* et les Cabires sémitiques, ou *dieux puissants;* la ressemblance de ces noms les a plus tard fait confondre. Suivant Hérodote, les Cabires avaient un temple en Égypte, à Memphis. Les Phéniciens en adoraient huit à Béryte, comme inventeurs de la navigation. Pergame connaissait aussi le culte cabirique. Ce culte, fort répandu dans la Grèce au temps des Pélasges, avait ses principaux sanctuaires à Lemnos, Imbros, Samothrace, à Thèbes et à Anthédon. Aux yeux des Grecs, Jupiter avait eu certains Cabires de Calliope, de Léda, d'Électre ou de Proserpine; assimilés plus tard aux grands dieux, confondus avec Cérès, Pluton, Mercure, Proserpine, Castor et Pollux, Jupiter lui-même, les Cabires ont été envisagés ailleurs comme des dieux inférieurs, analogues aux Titans, aux Dioscures, aux Corybantes, aux Curètes, aux Dactyles, aux Telchines, comme certaines forces souterraines de la nature : ils avaient, disait-on, trouvé le fer et l'art de le travailler, les divers usages des plantes, les enchantements, etc. On appelait Cabirides les nymphes filles ou sœurs des Cabires, et Cabiries les fêtes célébrées en leur honneur. Les noms des Cabires étaient révélés aux initiés sous le sceau du secret : nous ne connaissons que par une indiscrétion de Mnaséas de Patara les noms des Cabires de Samothrace, Axiéros, Axiokersa et Axiokersos, triade à laquelle s'ajoute Casmilos. Les mystères des Cabires étaient célébrés avec une grande solennité, surtout à Samothrace. Suivant les traditions, Cadmus, Orphée, Hercule, Ulysse et les autres chefs de la guerre de Troie, enfin Philippe, père d'Alexandre, se firent initier. On dit aussi que le culte cabirique fut porté en Italie par Énée; il est certain que les mystères des Cabires se célébraient en Étrurie, où l'on a découvert des miroirs gravés qui se rapportent aux différentes légendes dont ces dieux étaient l'objet. Pictet a voulu retrouver un système cabirique jusqu'en Irlande.

Schelling, *sur les Divinités de Samothrace,* 1815 (all.); Guigniaut, *Religions de l'antiquité,* t. II; Conze, *Voyage dans les îles de la mer de Thrace,* 1860; art. *Cabires,* dans le *Dict. des ant.* de Saglio, par Fr. Lenormant. B. et S. Re.

CABO-FRIO, cap. et v. du Brésil, prov. de Rio-de-Janeiro, sur la baie de son nom et au N.-O. du cap Frio. Pêche importante; exploit. de pierre à chaux.

CABOCHE et CABOCHIENS. Pendant les guerres civiles qui désolèrent la France sous Charles VI, les Armagnacs s'appuyèrent sur la noblesse; la faction de Bourgogne chercha des soutiens dans la bourgeoisie et le peuple. Jean sans Peur appela à lui la corporation des bouchers, une des plus riches de la capitale, dont les chefs étaient les Saint-Yon, les Thibert, les Legoix, Denis de Chaumont et l'écorcheur Simonet Caboche. Les Cabochiens adoptèrent le chaperon blanc, symbole de la liberté chez les Gantois. Poussés par le comte de Saint-Pol, gouverneur de Paris, animés par les harangues du barbier chirurgien Jean de Troyes et d'Eustache de Pavilly, religieux de l'ordre des Carmes, ils prirent la Bastille en 1413, insultèrent le Dauphin dans l'hôtel Saint-Paul, contraignirent les membres de la famille royale et les seigneurs de la cour à porter leur chaperon, levèrent un emprunt forcé, massacrèrent nobles, prêtres et bourgeois, mirent à mort Pierre des Essarts, ancien prévôt des marchands et surintendant des

finances, La Rivière, Dumesnil et autres magistrats. Le parti comptait parmi ses membres plusieurs docteurs renommés de l'université de Paris, parmi lesquels le carme Eustache de Pavilly. Ce fut l'Université qui inspira et rédigea la célèbre ordonnance cabochienne, en 258 articles, sur la réforme du royaume; il y était question de réductions dans les traitements des officiers publics, de diminutions dans le nombre des emplois, d'allégement dans les charges, mais nullement d'institutions politiques. Mais les Cabochiens exaspérèrent par leurs violences la haute bourgeoisie, qui finit par appeler les Armagnacs, en 1414. Les Cabochiens reprirent l'avantage en 1418, après la conspiration de Périnet Leclerc, qui fit rentrer les Bourguignons à Paris, et massacrèrent Bernard d'Armagnac avec un grand nombre des siens. Mais le duc de Bourgogne lui-même était honteux des excès commis par les bouchers; on les poursuivit partout, et Caboche disparut au milieu de ces révolutions sanglantes. B.

CABOT ou **CABOTTO** (Jean), navigateur d'origine vénitienne, s'établit à Bristol. Envoyé par Henri VII dans les mers occidentales, il découvrit Terre-Neuve, 1497.

CABOT (Sébastien), fils du précédent, né à Bristol en 1477, m. vers 1557, avait accompagné son père aux Indes occidentales. En 1517, il fit, au nom de Henri VIII, un voyage au Brésil, à Hispaniola et à Puerto-Rico. En 1525, il explora, pour le compte de l'Espagne, la riv. de la Plata, construisit le fort San-Salvador et le fort Cabot ou du Saint-Esprit, et revint en Europe faute de secours, 1531. En 1552, il dirigea l'expédition anglaise qui établit les premières relations de la Grande-Bretagne avec Arkhangel, et fut nommé gouverneur de la compagnie formée pour le commerce de la Russie.

La relation des voyages de Cabot a été publiée à Venise, 1583, in-fol. B.

CABOUL, État de l'Asie. (V. Kaboul et Afghanistan.)

CABRAL (Gonçalo-Velho), navigateur portugais, découvrit Sainte-Marie, la première des Açores, 1432.

CABRAL (Pierre-Alvarez), navigateur portugais, m. vers 1526, chargé avec 12 vaisseaux de la seconde expédition aux Indes orientales, fut jeté par une tempête ou plutôt par les courants sur les côtes encore inconnues du Brésil, le 23 mai 1500. Il eut ensuite à lutter à Calicut contre les Arabes, jaloux de la rivalité commerciale des Européens, rompit presque aussitôt le traité conclu avec le zamorin, mais en fit deux autres avec les souverains de Cochin et de Cananore, 1500-1501. R.

CABRERA (Don Juan-Thomas-Henriquez de), homme d'État espagnol sous Charles II, duc de Medina-del-Rio-Seco, amirante de Castille, m. en 1705. Il descendait du roi Alphonse XI. Connu d'abord sous le nom de comte de Melgar, il fut gouverneur de Milan, puis 1er ministre en 1693. Son arrogance lui fit de puissants ennemis, et, malgré l'opposition de la reine, le cardinal Porto-Carrero obtint son exil. Cabrera refusa de Philippe V, comme indigne de lui, le poste d'ambassadeur en France, et se déclara en faveur de l'archiduc d'Autriche. On confisqua ses biens, et il se retira en Portugal. B.

CABRERA (Ramon, comte de Morella), général et homme politique espagnol, né à Tortose en 1810, m. à Londres en 1877, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. Après la mort de Ferdinand VII, il se déclara pour Don Carlos, et, à la tête d'une petite troupe, il tint en échec pendant trois ans le général des constitutionnels, Mina. Celui-ci fit massacrer la mère et les sœurs de Cabrera. Le chef carliste exerça d'épouvantables représailles; mais il fut surpris en Aragon par des forces supérieures, blessé et contraint de se cacher chez un curé de village. On le croyait mort, lorsqu'il reparut tout à coup dans le roy. de Valence, battit les *Cristinos*, à Buñol, fut grièvement blessé à Torre Blanca, mais s'empara de Morella et conduisit Don Carlos presque aux portes de Madrid. Le prétendant le nomma lieutenant général, comte de Morella et gouverneur des prov. d'Aragon, Valence et Murcie, 1838. Forcé de battre en retraite par la défection de son lieutenant Maroto, Cabrera se réfugia dans les montagnes, mais fut atteint, battu par Espartero, 6 juillet 1840, et forcé de fuir en France, où il fut quelque temps enfermé au château de Ham. Disgracié par Don Carlos, il tenta cependant de relever son parti en janvier 1849, fut vaincu à Pastoral, et alla se fixer à Londres, où il épousa miss Richards, qui lui apporta une fortune considérable. Ses intrigues en faveur du prétendant le firent expulser de Naples. Il retourna vivre à Londres, refusa de prendre part aux insurrections carlistes de 1864 et de 1872, et après l'avènement d'Alphonse XII, il adressa même une proclamation à ses anciens partisans pour les engager à se soumettre au gouvernement nouveau. E. D—y.

CABRERA, *Capraria*, petite île de l'archipel des Baléares, dans la mer Méditerranée (Espagne), 12 kil. sur 3. Fortifiée et habitée seulement par la garnison; nombreux troupeaux de chèvres. Pendant la guerre d'Espagne, 1808-1813, des prisonniers français y furent envoyés sur les pontons et cruellement traités, après la capitulation de Baylen, 1808.

CABRIEL, riv. d'Espagne (prov. de Teruel), affl. du Jucar; sort des monts d'Albarracin; cours de 200 kil.

CABRIÈRES, vge du dép. de Vaucluse, arr. d'Avignon, à 3 kil. de la fontaine de Vaucluse; 839 hab. Célèbre par le massacre des Vaudois, sous François Ier, le 18 avril 1545.

CABYLA ou **CABYLE**, anc. v. de Thrace, à 100 kil O. de Mesembria. Philippe, père d'Alexandre, y reléguait les criminels.

CACAMO, v. de la Turquie d'Asie (eyalet de Konieh); auprès est Andraki, l'anc. *Andriace*, avec des ruines, sur la côte mérid., au S.-O. d'Adalia; vaste port.

CACAULT (François de), diplomate, né à Nantes en 1742, m. en 1805, enseigna les mathématiques à l'École militaire de Paris, de 1764 à 1769, et, après deux voyages en Italie, fut secrétaire d'ambassade à Naples sous Talleyrand, de 1785 à 1791. Chargé de remplacer à Rome Basseville, qui venait d'être assassiné, il ne put arriver à sa destination, s'arrêta à Florence, et, en achevant de détacher de la coalition européenne la cour de Toscane, eut la gloire de renouer le premier à cette époque les relations diplomatiques de la France. Signataire du traité de Tolentino, il fut député de la Loire-Infér. au conseil des Cinq-Cents, 1798, fit partie du nouveau Corps législatif après le 18 brumaire, alla négocier le Concordat à Rome, où il montra de l'adresse et de la fermeté, et fut appelé au Sénat en 1804. Ami des arts, il recueillit en Italie beaucoup de tableaux précieux, achetés depuis par la ville de Nantes.

On a de lui la trad. des *Poésies lyriques* de Ramler, Berlin, 1777, et de la *Dramaturgie* de Lessing, Paris, 1785. B.

CACCIA (Guillaume), peintre piémontais, né en 1568 à Montabone (Montferrat), m. en 1625, passa presque toute sa vie à Montecalvo. Ses fresques se distinguent par la finesse du dessin et la grâce du coloris : on cite *St Paul* à Saint-Antoine de Milan, la coupole de Saint-Paul à Novare, et une *Vierge* au musée de Turin.

CACCINI (Jules), musicien, né à Rome vers 1560, m. en 1639. Chanteur estimé à la cour des Médicis, il fut avec Peri le créateur du drame lyrique. Une de ses pièces, *Euridice*, fut représentée, en 1600, au mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. B.

CACÉRÈS, *Cæcilia Castra*, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom, sur le Cacérès. Une partie de cette ville, fondée en 142 av. J.-C. par le Romain Q. Cæcilius Métellus, est fortifiée; elle possède quelques beaux monuments et de curieuses antiquités romaines et mauresques. Tanneries considérables. Pop., 14,816 hab. — La prov. de Cacérès, division administrative d'Espagne, est formée d'une partie de l'anc. Estremadure et située sur la frontière de Portugal; traversée de l'E. à l'O. par le Tage; elle a 20,754 kil. carrés et 313,085 hab.

CACÉRÈS-NUEVA, v. espagnole de la Malaisie, sur la côte E. de l'île Luçon (Philippines), près de la baie San-Miguel; 13,000 hab. Évêché.

CACHAO ou **CACHEO**, v. portugaise de l'Afrique occidentale (Sénégambie), à 400 kil. S. de Saint-Louis, sur le Cachao ou San-Domingo, à 25 kil. de son embouchure dans l'Atlantique; 600 hab. Commerce de poudre d'or, de cire, d'ivoire, de riz, de gomme.

CACHAO, nom anglais de Kescho.

CACHEMIRE ou **KASCHMIR**, pays de l'Hindoustan, prov. du roy. Seykh de Lahore de 1819 à 1846, vassal des Anglais depuis 1849; borné par le Tibet au N. et à l'E., par le Pendjab à l'O. et au S.; belle et fertile vallée au milieu des montagnes de l'Himalaya. La pop. est de 1,537,000 hab. Climat sain. La grande richesse industrielle de ce pays est dans ses fabriques de châles, les plus beaux de l'Inde : les chèvres dont le duvet sert à cette fabrication sont nourries sur le plateau du Tibet; dans les plaines inférieures, cette espèce dégénère. Le sol, arrosé par la rivière Djelam (anc. *Hydaspes*), donne quelquefois deux ou trois récoltes de céréales; plantes potagères, fruits, etc. Comm. d'essence de roses, de papier, de laque. Le roy. de Cachemire fut gouverné par ses sultans jusqu'à la conquête mahométane, en 1364. Il fit partie des États du Grand Mogol de 1584 à 1754, tomba ensuite au pouvoir des Afghans jusqu'en 1819, époque où les Seykhs en firent la conquête, et fut donné en 1849 par lord Hardinge au maharadjah Ghobab Sing. Les voyageurs Bernier et G. Forster le visitèrent, l'un en 1664, l'autre en 1783. — Les premiers châles de Cachemire furent introduits en France par des officiers revenus de l'expédition d'Égypte, en 1799.

G. Lejean, *Le Pendjab et le Cachemire*, dans le *Tour du Monde*, 1868; Bellew, *Kachemir and Kachgar* (ang.), 1875.

CACHEMIRE ou **SIRINAGOR**, c.-à-d. *ville du bonheur*, v. de l'Hindoustan, capitale de l'État indien de Cachemire, sur le

Djelam et près du beau lac de Dall ou de Cachemire; 132,681 hab. Les toits des maisons sont couverts de terre et de fleurs. Fabr. de châles. (*V. l'art. précédent.*)

CACHENA, v. du Soudan. (*V.* KASCHNA.)

CACHEO. *V.* CACHAO.

CACHET (LETTRES DE). *V.* LETTRES DE CACHET.

CACHIN (JOSEPH-MARIE-FRANÇOIS), né à Castres en 1757, m. en 1825. Avant la Révolution, il proposa de faire un canal latéral à la Seine entre Quillebeuf et l'embouchure de ce fleuve; les événements politiques empêchèrent l'exécution de ce projet. En 1795, il s'occupa de l'endiguement de l'Orne entre Caen et la mer. Appelé au service de la marine après le 18 brumaire, il travailla aux fortifications et au port de Cherbourg.

CACHOEIRA, v. du Brésil. (*V.* CAXOEIRA.)

CACIQUE, nom que les indigènes d'Amérique, à l'époque des découvertes des Espagnols, donnaient aux gouverneurs et aux généraux du Mexique et du Pérou, ainsi qu'aux princes de Cuba et de Saint-Domingue. Les caciques, puissants et respectés, étaient l'objet d'un véritable culte. On en trouve encore chez quelque tribus sauvages voisines de la chaîne des Andes.

CACONDA, v. de l'Afrique occidentale (Benguéla), à 350 kil. S.-E. de Saint-Philippe-de-Benguela; établissement portugais.

CACONGO ou **MALLEMBA**, État peu connu de la Guinée inférieure, tributaire du royaume de Loango, entre le Loango au N., le Congo à l'E., l'Engoyo au S. et l'Atlantique à l'O. Capitale Kinghélé; v. princip. Cabinda.

CACUS, géant demi-homme et demi-satyre, fils de Vulcain, vomissait des tourbillons de flammes et de fumée; il habitait une caverne au pied de l'Aventin. Hercule, à qui il avait volé 4 paires de bœufs, l'étouffa dans son antre. (*V. Énéide*, 8e liv.) En mémoire de ce fait, Evandre éleva un autel à Hercule. La grotte de Cacus aurait été sur l'emplacement actuel de l'église de Saint-Étienne à Rome, près de la via Lata.

V. Bréal, *Hercule et Cacus.*

CADALOUS. *V.* HONORIUS II.

CADALSO ou **CADAHALSO** (JOSÉ DE), colonel de cavalerie et littérateur espagnol, né à Cadix en 1741, tué au siège de Gibraltar en 1782. Il fut lié avec Melendez, Iglesias, Cienfuegos, et forma avec eux une école littéraire à laquelle on reproche un goût trop marqué pour l'imitation des littératures étrangères. Ses poésies anacréontiques ont de la grâce et du naturel; ses *Érudits à l'eau de rose* (*Eruditos a la violeta*) sont une satire en prose ingénieuse et piquante; ses *Lettres marocaines*, une contrefaçon des *Lettres persanes* de Montesquieu. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Madrid, 1818. B.

CADAMOSTO (LOUIS DE), navigateur vénitien au service du Portugal, né en 1432, m. en 1480, acquit, en deux voyages, 1453-56, une connaissance plus complète de la côte occidentale d'Afrique jusqu'au Rio-Grande, et, la seconde année, fut jeté par une tempête, avec le Génois Antoine de Noli, aux îles du Cap-Vert, qui furent ainsi découvertes. Sa relation (Vicence, 1507, in-4o) est la première qu'ait donnée un navigateur du xve siècle. R.

CADAROSE. *V.* BERRE.

CADASTRE, système d'opérations qui a pour but de déterminer la quantité et la qualité des biens-fonds d'un pays, pour arriver à l'assiette et à la répartition de l'impôt foncier. Chez les Romains, le cadastre (*V.* CENS), déjà commencé par César, avait été établi par Auguste pour répartir plus équitablement l'impôt; cette institution a duré pendant tout l'empire, et grâce au renouvellement fréquent du cadastre, l'impôt foncier était exactement en rapport avec la valeur du sol. Lactance, en se plaignant (*de Morte persecut.*, 33) de ce que les agents du fisc comptent les mottes de terre et les arbres, se plaint de ce qui honore le plus la fiscalité romaine. Au moyen âge, les seigneurs féodaux firent faire des descriptions particulières de leurs terres, qu'on appela terriers. Le terrier le plus systématique est celui que Guillaume le Bâtard fit dresser après la conquête de l'Angleterre. Certaines provinces, pour répartir également les tailles, dressèrent le cadastre de leurs propriétés foncières; telles furent la Guyenne, la Bourgogne, l'Alsace, la Flandre, l'Artois, la Bretagne, le Dauphiné, le Quercy, l'Agénois, le Languedoc, le Condomois, la généralité de Montauban. Charles VII eut l'idée d'un recensement général; mais cette idée ne reçut d'exécution qu'en Provence. Reprise par Colbert, Law et l'Assemblée constituante, elle ne fut mise à exécution que par Napoléon Ier, en vertu de la loi du 15 septembre 1807. Cette opération immense fut achevée en 1840. B. et G. L.-G.

CADAVAL, famille noble de Portugal, issue de Don Alvarez, frère de Ferdinand II, duc de Bragance, et dont les membres portèrent jusqu'au xviie siècle les titres de marquis de Ferreira et de comtes de Tentugal. Elle s'allia avec les familles françaises de Lorraine et de Luxembourg. Parmi les ducs de Cadaval, figure Nunho-Gaetano-Alvarez Pereira de Mello, né en 1798, membre du conseil de régence et président de la Chambre des pairs de Portugal en 1826, premier ministre de Don Miguel en 1828, et, après la bat. d'Almoster, réfugié à Paris, où il mourut en 1836.

CADDÉE (LIGUE). *V.* GRISONS.

CADE (JOHN), imposteur irlandais, se fit passer pour Mortimer, cousin du duc d'York, souleva le comté de Kent en 1450 contre Henri VI, marcha sur Londres, où il put pénétrer presque sans obstacle, et fit décapiter lord Say, grand chambellan. Mais ses bandes se dispersèrent sur une promesse d'amnistie; il fut tué par le shérif du comté de Kent, Iden.

CADÉAC, vge (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre, à 2 kil. S.-O. d'Arreau, sur la Neste; 426 hab. Sources sulfureuses thermales; établissement de bains.

CADENABBIA (LA), v. du roy. d'Italie, prov. de Côme, sur le lac de Côme, dans une situation charmante. Nombreuses villas.

CADENET, ch.-l. de canton (Vaucluse), arr. d'Apt; 2,600 hab. Patrie de Félicien David.

CADENET (LE SEIGNEUR DE). *V.* CHAULNES.

CADEREITA, v. du Mexique, dans l'État de Queretaro; 5,000 hab. Mines d'argent exploitées aux environs.

CADEROUSSE, v. de France (Vaucluse), arr. d'Orange, sur la rive g. du Rhône; 3,140 hab. Élève de vers à soie; culture de la garance. Anc. seigneurie érigée en duché en 1663.

CADÈS-BARNÉ, v. de l'Idumée, à l'extrémité orient. du désert de Sin.

CADET, enfant mâle puîné dans une famille. Ce nom venait de *capitetum*, comme qui dirait « petit chef de famille », et s'écrivait originairement *capdet*. Avant la Révolution, dans les familles nobles, le droit d'aînesse faisant passer presque toute la fortune à l'aîné, les cadets n'avaient de la succession paternelle qu'une faible part, appelée légitime.

CADET DE GASSICOURT (LOUIS-CLAUDE), pharmacien, né à Paris en 1731, m. en 1799. A l'âge de 22 ans il fut nommé apothicaire major des Invalides; 4 ans après, pharmacien en chef des armées en Allemagne et en Portugal; il exerça ensuite sa profession à Paris. En 1766, il fut reçu à l'Académie des sciences. Le gouvernement le chargea de reconnaître les falsifications sur les vins, vinaigres et tabacs, et d'indiquer les moyens d'y remédier. Ses recherches, avec Fontanieu, sur la confection du verre et de la porcelaine, le firent nommer commissaire du roi près de la manufacture de Sèvres, mais il n'accepta qu'à la condition que les appointements seraient donnés à un savant estimable, Desmarets. A l'époque de la Révolution, il fut chargé, avec Lavoisier, Darcet et Fourcroy, de séparer l'étain du cuivre dans la fonte des cloches. Il a laissé 23 Mémoires ou Dissertations chimiques, insérés dans les *Recueils de l'Académie des sciences*, dans le *Journal de physique*. On a de lui : *Analyse des eaux de Passy*, 1755, travail qui peut servir de modèle en ce genre; *Observations sur la préparation de l'éther*, trop négligées par les chimistes qui se sont occupés de la même question. C'est à Cadet que l'on doit la découverte du composé appelé *liqueur fumante de Cadet* ou *alkartine*. Il coopéra à la rédaction de l'*Encyclopédie*, dans laquelle il fit, entre autres, les art. *Bile* et *Borax*. La pharmacie doit à Cadet plusieurs préparations : la *gomme pectorale de jujube*, les *pastilles d'ipécacuana*, la *pâte de guimauve*, les *flacons de sel de vinaigre* dit *anglais*, les *pastilles de menthe*, etc. C. L.

CADET DE GASSICOURT (CHARLES-LOUIS), fils du précédent, né à Paris en 1769, m. en 1821. D'abord avocat et adonné aux lettres, il se fit recevoir pharmacien après la mort de son père, et devint membre de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine, et du Conseil de salubrité, qu'il organisa en 1806. Ayant acccompagné Napoléon Ier, dont il était pharmacien, dans la campagne de 1809, il publia un *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bavière*. Sous la Restauration il fut du parti libéral. Ses principaux ouvrages sont : *Dictionnaire de chimie*, 1803, 4 vol., qui renferme des articles encore très intéressants; *Histoire secrète des Templiers*. Il coopéra à la rédaction des *Annales de chimie*, du *Bulletin de la Société d'encouragement*, du *Bulletin* et du *Journal de pharmacie*, du *Dictionn. d'agriculture* et du *Grand dictionn. des sciences médicales*. Chansonnier et vaudevilliste, il fut membre du *Caveau moderne*, et fit représenter *le Souper de Molière*. C. L.

CADET-DE-VAUX (ANTOINE-ALEXIS), frère de Louis-Claude, né à Paris en 1753, m. en 1828. Pharmacien aux Invalides, puis au Val-de-Grâce, il fonda, 1777, le *Journal de Paris*, avec Suard et Corancez. Comme inspecteur de la salubrité, il proposa des mesures sanitaires qui furent adoptées, entre autres l'assainissement des prisons et des hôpitaux, les moyens de prévenir l'asphyxie dans les fosses d'aisances; la prohibition des comptoirs de plomb chez les marchands de vins, des vases de cuivre pour les laitières et les détaillants de sel; la

suppression des cimetières au sein de la capitale, etc. Il abandonna la pharmacie pour s'adonner à l'économie rurale, travailla avec Parmentier, propagea la culture et l'emploi de la pomme de terre, perfectionna l'art du boulanger, et proposa l'établissement des comices agricoles. Il fut membre honoraire de l'Académie de médecine, membre de la Société d'agriculture.

On a de lui : Traduction latine des *Institutes de chimie* de Spielmann, avec notes, 1770; *Instruction sur l'art de faire les vins*, Paris, 1800; *Traités sur le blanchiment à la vapeur*, sur l'*Histoire de la taupe et les moyens de la détruire*. C. L.

CADÈTES, peuple de l'anc. Gaule, paraît avoir habité le pays actuel de Bayeux; il ne faut pas le confondre avec les Calètes.

CADETS (Corps des), compagnies dites de gentilshommes que forma Louvois, le 12 juin 1682, à Tournai, Cambrai, Valenciennes, Charlemont, Longwy, Metz, Strasbourg, Brisach et Besançon, pour en faire une pépinière d'officiers; leur indiscipline les fit casser dix ans après. De 1729 à 1733, on essaya de les réorganiser sur diverses bases. En 1776, on les attacha aux compagnies ordinaires d'infanterie et de cavalerie. Ils disparurent à la Révolution. — Il y a toujours des écoles de cadets à Berlin, Potsdam, Culm, Stolpe, Saint-Pétersbourg, Christiania, etc.

CADETS DE LA CROIX. *V.* Camisards.

CADI ou **CADHI**, dérive de l'arabe *cadha*, décréter, fonctionnaire musulman chargé de régler les contestations civiles et religieuses; il peut, au besoin, remplacer l'iman, et réunit les attributions des juges de paix, des notaires et des juges civils et criminels. Si les sentences rendues par lui semblent injustes, on les défère au mufti, qui prononce en dernier ressort. De cadi, précédé de l'article, vient alcade, titre porté auj. en Espagne par les magistrats municipaux. D.

CADI-ASKER, juge d'armée ou grand juge chez les musulmans; cette dignité n'était conférée qu'à deux personnages, dont l'un administrait les affaires de la Turquie d'Europe, et l'autre celles de la Turquie d'Asie. Dans l'ordre religieux et judiciaire, les cadis-asker venaient après le mufti, chef de la loi musulmane, et pouvaient prétendre à lui succéder. D.

CADIBONA (Col de), passage dans les Alpes maritimes, vers l'endroit où elles font suite aux Apennins, en communication avec la Corniche, sur la route de Savone à Dégo et de là à Turin. Franchi par Bonaparte en 1796. Combats de Soult contre les Autrichiens, 5 et 6 avril 1800.

CADIÈRE (LA), v. de France (Var), arr. de Toulon; 2,140 habit. Bons vins rouges.

CADIÈRE (Catherine). *V.* Girard.

CADILLAC, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Bordeaux, sur la rive dr. de la Garonne; hospice d'aliénés. Magnifique château bâti en 1583 par le duc d'Épernon, auj. maison de détention pour les femmes. L'église contient la chapelle funéraire des Candale et des d'Épernon; 2,800 hab. Ch.-l. de l'anc. comté de Benauges.

CADILLAC, brg du dép. de la Gironde, à 2 kil. N.-O. de Fronsac. Restes du château de Branda, où l'on a trouvé des monnaies anglaises. Les grottes du château moderne sont curieuses par l'abondance de leurs eaux, même en été; 453 hab.

CADIX, en espagnol *Cadiz*, anc. *Gades, Augusta* ou *Julia Gaditana*, v. d'Espagne, dans la prov. de son nom (Andalousie), à 726 kil. S.-O. et 23 heures de Madrid; le premier port militaire de l'Espagne; sur l'Atlantique, dans la baie de son nom, à l'extrémité N.-O. de l'île de Léon, et admirablement fortifiée par la nature et par l'art. La ville, assise sur un rocher, manque d'eau potable; elle fait un grand commerce maritime, surtout avec l'Amérique, et, pour les vins d'Espagne, avec l'Angleterre. Évêché; splendide cathédrale; remarquable chapelle souterraine de la Santa-Cueva; phare de Saint-Sébastien; observatoire, académie des beaux-arts, écoles de chirurgie, de navigation, de dessin; jardin botanique; hôpitaux; beau théâtre; amphithéâtre pour les combats de taureaux, pouvant contenir 12,000 personnes. L'arsenal et les chantiers de construction sont dans l'île de la Caraca. Débris d'un temple d'Hercule et de quelques édifices antiques. Les hab. tirent un produit considérable de la pêche du thon; 65,028 hab. — Cadix fut fondée par les Phéniciens; prise par les Carthaginois, puis par les Romains en 206 av. J.-C. Les Espagnols l'enlevèrent aux Arabes en 1262; les Anglais la prirent en 1596, mais l'assiégèrent vainement en 1626 et 1702. Près de Cadix eut lieu, en 1805, le désastreux combat de Trafalgar. Lors des événements de 1808, Cadix ne reconnut point Joseph Bonaparte. La flotte française, retirée alors dans la baie de Cadix, fut faite prisonnière sans combat, et cette ville devint le siège de la Junte centrale et des Cortès; le général Sébastiani l'assiégea inutilement du 6 février 1810 au 25 août 1812. En 1823, lors de la 2e invasion française, les Cortès s'y retirèrent, emmenant le roi; mais elle se rendit aux Français après la prise du fort avancé du Trocadéro.

CADIX (Province de), division administrative du roy. d'Espagne formée d'une partie de l'anc. Andalousie. Superf., 7,275 kil. carrés; 429,712 hab. (avec Ceuta). Vins renommés.

CADMÉE. *V.* Cadmus.

CADMUS, fils d'Agénor, roi de Phénicie, fut envoyé à la recherche de sa sœur Europe, enlevée par Jupiter. Il passa par l'île de Rhodes, où il bâtit un temple à Neptune, et se rendit ensuite en Thrace, en Phocide et en Béotie. Là il tua un dragon qui avait dévoré deux de ses compagnons, et en sema les dents; il en sortit des hommes armés, les Spartes, qui bientôt s'entre-tuèrent, à l'exception de cinq, lesquels l'aidèrent à élever la *Cadmée*, plus tard la citadelle de Thèbes, vers 1580 av. J.-C. Il épousa Harmonie, fille de Mars et de Vénus, fut changé en serpent dans sa vieillesse et transféré dans les champs Élysées. — Quelques-uns faisaient seulement de Cadmus un héros grec, le père de la civilisation en Béotie, et lui attribuaient l'invention ou l'importation de l'alphabet et celle de la fonte des métaux. Suivant Ottfried Müller, Cadmus serait une divinité pélasgique, l'Hermès-Casmilos de l'île de Samothrace. (*V.* Cabires.)

F. Lenormant, *la Légende de Cadmus*, 1867. B. et S. Re.

CADMUS DE MILET, le 1er *logographe*, c.-à-d. qui ait écrit l'histoire en prose, vivait au VIe siècle av. J.-C. Son *Histoire des origines de Milet et des villes ioniennes* était perdue dans l'antiquité même. Un autre du même nom avait écrit une histoire de l'Attique. P—t et S. Re.

CADOMUM ou **CADOMUS.** *V.* Caen.

CADORE ou **PIEVE DI CADORE**, *Cadubrium*, brg du roy. d'Italie (Vénétie), prov. de Bellune, sur la rive dr. de la Piave; 3,365 habit. Patrie du Titien. Victoire des Français sur les Autrichiens, 1797. Napoléon donna à Champagny le titre de duc de Cadore.

CADORIQUES (Alpes), contrefort des Alpes Carniques du côté de l'Italie, au N.-O. du col de Tarvis, entre l'Eisach et l'Adige d'un côté, la Piave de l'autre; se terminant près de Vérone sous le nom de monts Euganéens. La Brenta et le Bacchiglione en descendent.

CADOUDAL (Georges), chef de chouans, né en 1771 à Brech près d'Auray, m. en 1804, était fils d'un meunier. Trouvant peu d'ardeur dans le Morbihan, il alla rejoindre l'armée vendéenne qui faisait le siège de Granville, fut bientôt pris par les républicains et enfermé à Brest, d'où il s'échappa, concerta avec les Anglais l'affaire de Quiberon, dont il attribua la responsabilité à Puisaye, et mit bas les armes devant Hoche, en 1796. Il ranima l'insurrection en 1799, fut battu par Brune, et s'enfuit en Angleterre, où le comte d'Artois le nomma lieutenant général. Une descente en Bretagne n'ayant pas réussi, il se hasarda à venir secrètement à Paris, complota avec Pichegru d'attaquer le 1er consul au milieu de sa garde, fut arrêté au moment où il se disposait à retourner en Angleterre, condamné à mort et exécuté, 25 juin 1804. En 1814, Louis XVIII anoblit la famille de Cadoudal. B.

CADOUIN, *Caduinum*, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Bergerac; 393 hab. Autrefois abbaye de Cisterciens, fondée en 1114. Pèlerinage célèbre.

CADRAN SOLAIRE. Le premier fut introduit à Rome en 263 av. J.-C.; comme il était réglé pour Catane en Sicile, il présentait une grosse erreur qui ne fut corrigée qu'un siècle plus tard, en 164. G. L.-G.

CADSAND, anc. forteresse de Flandre. (*V.* Kadsand.)

CADUBRIUM, nom latin de Cadore.

CADUCAIRES (LOIS) ou **CADUCARIÆ LEGES.** On donne ce nom à deux lois très célèbres rendues sous Auguste, la Lex Julia de maritandis ordinibus et la Lex Papia Poppæa qui la complétait (28 av. J.-C. et 9 ap. J.-C). Elles avaient pour but d'encourager les mariages et de punir, en rendant caduques (*bona caduca*) certaines dispositions testamentaires, ceux qui ne se soumettraient pas aux prescriptions nouvelles: les célibataires et les personnes sans enfants (*cælebs, orbus*) étaient privés des héritages et des legs, les premiers pour la totalité, les autres pour la moitié; le célibataire en se mariant dans un délai de cent jours pouvait profiter du testament; les *bona caduca* revenaient aux membres de la famille ayant des enfants, ou, à leur défaut, au trésor public (*ærarium*). Ces lois furent abolies par Justinien. G. L.-G.

CADUCÉE, baguette de laurier ou d'olivier qu'Apollon donna à Mercure, pour le récompenser de lui avoir cédé l'honneur de l'invention de la lyre. Mercure l'ayant jetée entre deux serpents, ceux-ci s'enroulèrent tout autour. Le caducée fut son principal attribut, et lui servit à conduire les mânes aux enfers, d'où le surnom de Caducifer. La ressemblance entre le caducée et la baguette magique est frappante. Les hérauts messagers de paix portèrent le caducée, entouré de

deux serpents, symbole de la prudence, et surmonté de deux ailes, symbole de la vitesse; de là leur nom de *caduceatores* chez les Romains. Les négociants ont adopté comme emblème le caducée, parce que Mercure présidait au commerce.

Lenormant, *Gaz. archéol.*, 1876, p. 129; Bœttiger, *Amalthea*, t. I, pl. 2. S. Re.

CADURCI, peuple de l'anc. Gaule (Aquitaine IIe), entre les Lemovices au N., les Volces Tectosages et les Lactorates au S., les Arvernes, les Ruthènes et les Éleuthères à l'E., les Nitiobriges et les Pétrocoriens à l'O. Cap *Divona* ou *Cadurci*. C'est auj. le pays de Cahors. Les Cadurques fabriquaient des vases de terre renommés, de même que des toiles de lin très recherchées pour la confection des draps de lit et appelées *cadurcum*. G. L.-G.

CADUS, nom latin de l'amphore attique, égale à trois *urnes* romaines, c.-à-d. à 32 lit. 52. On désignait sous le nom général de *cadus* des vases à transporter le vin et d'autres liquides. S. Re.

CADUSII ou **GELÆ**, anc. peuple de l'Asie occid., sur la côte S.-O. de la mer Caspienne, près du fl. Cyrus. Leur territoire est auj. dans la prov. persane du *Ghilan*.

CADYANDA, v. de l'anc. Lycie, un peu au N.-E. de Macri, découverte par M. Fellow en 1840. Magnifiques ruines près du village turc d'Houzoumli; restes d'un temple, d'un stade, d'un beau théâtre.

Spratt, *Lycia*, t. I.

CÆCIAS, vent d'E.-N.-E. en Italie; nom grec adopté par les Latins. On le représente avec un bouclier rond d'où sort la grêle.

CÆCILIA CASTRA, v. de l'anc. Lusitanie, chez les Vettons; auj. *Cacérès*.

CÆCILIUS (Statius), poète comique latin, né chez les Insubres vers 219 av. J.-C., vint à Rome vers 200, et mourut vers 166. Il vécut avec Plaute et avant Térence. D'abord il se rapprocha de la manière du premier dans ses comédies, puis il composa des pièces sous l'influence du théâtre grec, comme Térence devait le faire. On connaît de lui 40 titres de comédies environ, avec quelques fragments, dans le genre de la *Palliata*. (*V. ce mot.*)

V. Spengel, *Cæcilii Statii deperd. fab. fragmenta*, 1829; Ribbeck, *Comic. lat. fragmenta*. — Mommsen, *Hist. rom.*, I; Teuffel, *Cæcilius Statius*, 1858. G. L.-G.

CÆCINA ALIENUS, officier romain, abandonna le parti de Galba pour celui de Vitellius, battit les troupes d'Othon à Bédriacum (69 ap. J.-C.), se déclara ensuite en faveur de Vespasien, contre lequel il se mit bientôt à conspirer, et fut tué par Titus au sortir d'un festin.

CÆCINA PÆTUS. *V.* Pætus.

CÆDES, *le Meurtre*, déesse allégorique, fille de la Discorde et sœur de la Faim et du Mensonge.

CÆLIUS AURELIANUS, médecin grec, né à Sicca en Numidie, et que l'on croit contemporain de Galien, a laissé : *Tardarum passionum libri V*, Bâle, 1529; *Acutarum passionum libri III*, Paris, 1553. Ces deux ouvrages, réunis par Haller, 1773, 2 vol., sont propres à faire connaître la secte des méthodistes, que Prosper Alpin, Baglivi et Brown ont cherché à faire revivre.

CAEN, *Cadomum, Cadomus*, ch.-l. du dép. du Calvados, anc. capit. de la basse Normandie, à 239 kil. N.-O. de Paris, au confl. de l'Orne et de l'Odon, qui y forment un port de cabotage pour des bâtiments de 150 à 200 tonneaux, à 18 kil. de l'embouch. de l'Orne; 39,658 hab. Cour d'appel, tribun. de commerce; entrepôt général de sel; église et consistoire calviniste. Facultés de droit, des sciences, des lettres. École de médecine, lycée, école normale primaire, école d'hydrographie; établissement du Bon-Sauveur, contenant un hospice d'aliénés et une école de sourds-muets; bibliothèque, musées, jardin botanique. Académie des sciences, arts et belles-lettres; bureau de douanes. Fabr. de dentelles, blondes et tulles; bonneterie, broderies, linge damassé, papiers peints. Comm. de grains, chevaux, bétail, huile, beurre, œufs, fruits, cidre; pierre de taille. Caen est orné de plusieurs beaux monuments : les églises de Saint-Étienne, fondée en 1074 par Guillaume le Conquérant, de Saint-Pierre, de la Trinité ou Abbaye-aux-Dames, fondée par la reine Mathilde (auj. l'Hôtel-Dieu), et de Saint-Jean, monuments du XIe et du XIVe siècle; le château, bâti par Guillaume le Conquérant, et dont une grande partie existe encore; le Palais de justice, bâti en 1784, et de fort belles promenades. — On ignore la date précise de la fondation de Caen; on sait que la ville, détruite dans les invasions des Saxons, aux IIIe et IVe siècles, était redevenue importante au temps de Rollon. Guillaume le Conquérant l'habita et l'embellit. Son fils, Henri Beauclerc, y fit construire, en 1135, le donjon du château. Prise et reprise dans les guerres de Geoffroi Plantagenet et d'Étienne de Blois, 1135-1150, Caen resta aux Plantagenets. Sa charte de commune est du 17 juin 1203. Elle se rendit en mai 1204 à Philippe-Auguste, qui venait de conquérir toute la Normandie. Les Anglais la prirent en 1346 et la pillèrent pendant trois jours. La guerre civile de Charles le Mauvais la troubla ensuite; enfin les Anglais la possédèrent de 1417 à 1450, et y fondèrent une université, 1431. Elle eut un présidial en 1552. Les guerres religieuses la livrèrent aux protestants, du 8 mai 1562 au traité d'Amboise, 1563. Henri IV en fit le siège du parlement de Normandie de 1589 à 1594. La révolte des Pieds-Nus y causa les dernières agitations, 1639. Elle eut une Académie en 1652, l'hôpital Saint-Louis en 1674, un Cours-la-Reine, 1676. C'est de Caen, foyer du fédéralisme girondin, que partit Charlotte Corday. — Patrie de Malherbe, de Boisrobert, de Segrais, de Malfilâtre, de Tanneguy le Fèvre, d'Huet, évêque d'Avranches, de de La Rue et des compositeurs de musique Choron et Auber.

Son histoire a été écrite par de Bras, sieur de Bourgueville, Huet, évêque d'Avranches, 1702, par l'abbé de La Rue, 1810, et par Vaultier, 1843. Ch.

CAEN, île de l'Océanie (Mélanésie), dans l'archipel de la Nouv.-Bretagne, au N. de la Nouv.-Guinée. C'est *l'Oraison* de Bougainville et le *Refugio* de Maurelle.

CÆNE ou **CÆNOPOLIS**, v. de l'anc. Grèce (Laconie), près du cap Tenare, d'où son nom primitif de *Tænarum*. — v. de la Mésopotamie, à l'E., près de l'embouchure du *Lycus* ou *Zabatus minor*, auj. *El-Senn*. — v. de la moyenne Égypte, la même qu'Hermopolis, auj. *Beni-Souef*.

CÆNINA, v. de l'anc. Italie (Sabine), à 25 kil. au N.-E. de Rome. Ses habitants furent les premiers que combattit Romulus, qui tua leur roi Acron; auj. *Monticelli*.

CAER, CAR, *demeure fortifiée* (celtique) : Cardigan, Caernarvon, Carhaix.

CÆPION. *V.* Servilius.

CÆRE, v. de l'anc. Étrurie, à 22 milles (31 kil.) N.-O. de Rome, sur l'emplacement d'*Agylla*, ancienne colonie pélasgique. Ce fut la capitale du roy. de Mézence et le ch.-l. d'une lucumonie étrusque. Cære eut à Delphes un trésor, sous le nom des Agylléens. Après la défaite de l'Allia, 390 av. J.-C., les Romains y transportèrent les objets sacrés pour les soustraire aux Gaulois. C'est auj. *Cervetri*. En 1835, des fouilles amenèrent la découverte de la nécropole d'Agylla, au lieu nommé Abatone; le prince Alexandre Torlonia, possesseur de ce territoire, a offert 20 vases au gouvernement français en 1853; une foule de bijoux ont été transportés au Musée Grégorien de Rome. On a trouvé aussi une nécropole étrusque à Pyrgi, anc. port de Cære. En 1836, par les soins du général Galassi et de l'archiprêtre Regolini, on découvrit un grand tombeau du VIIe ou VIIIe siècle av. J.-C.; une plaque de poitrine en or avec les symboles du Zend-Avesta gravés en relief, plusieurs vases avec les attributs de Mithra et d'autres œuvres d'art trouvées dans ce tombeau attestent l'union de l'anc. Étrurie avec la civilisation asiatique. Il en est de même des tombeaux découverts en 1839 à *Alsium*, ville qui paraît avoir été comprise dans le territoire de Cære.

V. Canina, *Descrizione di Cere antica*, Rome, 1838, in-fol. A. G.

CÆRITES ou **CÉRITES** (Tables des). *V.* Tables.

CAERLEON, v. d'Angleterre (Galles), comté de Monmouth, sur l'Usk; 12,000 hab. Anc. *Isca Silurum*, cap. de la Bretagne IIe; elle devint la cap. de la principauté de Galles; le roi Arthur y résida, suivant la légende, et elle était encore florissante au XIIe siècle; on y trouve quelques ruines romaines, entre autres celles d'un amphithéâtre désigné dans le pays sous le nom de Table ronde du roi Arthur.

CAERMARTHEN. *V.* Carmarthen.

CAERNARVON. *V.* Carnarvon.

CAERPHILLY, v. d'Angleterre (Galles), comté de Glamorgan; 3,813 hab. On y remarque de belles ruines d'un château normand. Mines de houille et de fer.

CAERWYS, v. d'Angleterre (Galles), comté de Flint; 950 habit. Autrefois lieu des assemblées annuelles des bardes gallois.

CÆSARAUGUSTA et **CÆSAREA AUGUSTA**, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Édétans; auj. *Saragosse*.

CÆSAREA, nom de plusieurs villes anciennes fondées ou embellies par des empereurs romains. (*V.* Césarée.)

CÆSAREA, nom des temples élevés dans les provinces à la divinité des empereurs. S. Re.

CÆSAREA INSULA, nom ancien de l'île de Jersey.

CÆSARIS BURGUS, nom latin de Cherbourg.

CÆSARODUNUM ou **TURONES**, noms latins de Tours.

CÆSAROMAGUS, v. de la Gaule (Belgique IIe), au S.-O.; auj. *Beauvais*. — v. de la Grande-Bretagne; auj. *Chelmsford*.

CÆSIA, c.-à-d. *aux yeux bleus*, surnom de Minerve.

CÆSIUS, nom latin de Blaeuw (Guillaume).

CÆSON (Quinctius Kæso), fils de Cincinnatus, s'opposa à l'exécution de la loi agraire et au vote de la loi Terentilla. Accusé de violences envers un tribun, il n'échappa que par l'exil à une sentence capitale, 460 av. J.-C. Son père vendit presque tous ses biens pour payer l'amende à laquelle il fut condamné. On croit que Cæson eut part au coup de main du Sabin Herdonius sur le Capitole. B.

CAFÉ. La décoction de café fut d'abord en usage dans l'Orient, et surtout en Arabie, dès le xve siècle. En 1644, des Marseillais l'introduisirent dans leur ville, et, en 1669, l'ambassadeur turc à Paris la mit à la mode dans cette capitale. Puis vint l'usage du café au lait vers 1690. — *Cafés publics.* Ils prirent naissance à Paris en 1672; un Arménien en établit un à la foire Saint-Germain (auj. marché Saint-Germain), puis un autre quai de l'École; d'autres furent ouverts sur divers points de la ville, mais sans beaucoup de succès. Le premier café qui eut de la réputation fut le café Procope, rue des Fossés-Saint-Germain, auj. de l'Ancienne-Comédie, établi vers le milieu du xvii^e siècle, vis-à-vis de la Comédie-Française. Il devint célèbre au xviii^e siècle comme rendez-vous des gens de lettres. Sa vogue en fit établir d'autres, et ils devinrent si nombreux que, dès 1676, on créa la corporation des cafetiers-limonadiers. Paris comptait déjà plus de 600 cafés sous le règne de Louis XV.

CAFFA ou **KAFFA**, autrefois *Theodosia*, v. de la Russie d'Europe (Tauride), port sur le détroit de son nom qui unit la mer Noire à celle d'Azov, à 108 kil. E. de Simféropol; 8,482 hab. Rues larges et propres. Évêché grec; lazaret; bibliothèque; musée. Commerce assez important. Les Milésiens fondèrent Théodosie; l'invasion des Barbares la détruisit au v^e siècle. Sur ses ruines les Génois fondèrent Caffa, en 1266, et la possédèrent jusqu'en 1475; elle était alors le marché où s'échangeaient les peaux de la Russie, les soies de la Perse, les étoffes et les produits de l'Inde. Sous les khans tatares, on la surnommait la Constantinople de la Crimée, et elle eut, dit-on, 100,000 hab. Possédée ensuite par les Turcs, elle fut cédée par eux aux Russes au traité de Jassy, en 1792.

CAFFARELLI (Gaetano **Majorano**, dit), célèbre sopraniste, né à Bari en 1703, m. en 1783. Sa voix, d'une force et d'une douceur incomparables, se plia à toutes les difficultés sous la direction de Porpora. Il gagna assez d'argent pour acheter la terre de Santo-Donato, qui lui donna le droit de prendre le titre de duc. B.

CAFFARELLI DU FALGA (Louis-Marie-Joseph-Maximilien), général français, né au château du Falga (Haute-Garonne) en 1756, d'une famille italienne, m. en 1799, étudia au collège de Sorrèze, et entra dans l'arme du génie. Destitué et emprisonné, 1792, pour avoir protesté par écrit contre la déchéance de Louis XVI, réintégré en 1795, il servit à l'armée de Sambre-et-Meuse sous Kléber, se distingua au passage du Rhin, et perdit une jambe aux côtés de Marceau. Ayant suivi l'expédition d'Égypte, il contribua à la prise de Malte et d'Alexandrie, et mourut d'une balle reçue devant Saint-Jean-d'Acre. Il était associé de l'Institut. *V.* sa *Vie* par M. de Gérando, 1801. — Plusieurs de ses frères se sont aussi distingués : — Marie-François-Auguste, comte de Caffarelli, né en 1766, m. en 1849, servit dans les troupes sardes jusqu'à la révolution française, fit la campagne du Roussillon, en 1794, contre les Espagnols, devint colonel et chef d'état-major de la garde des consuls après le 18 brumaire, aide de camp de Bonaparte et général de brigade en 1800, négocia le voyage de Pie VII pour le sacre de l'empereur, reçut le poste de gouverneur des Tuileries et le grade de général de division, 1804, gagna le grand-cordon de la Légion d'honneur à Austerlitz, fut ministre de la guerre et de la marine dans le roy. d'Italie de 1806 à 1810, s'illustra en Espagne devant Bilbao et Burgos, fut congédié après les Cent-jours et reçut la pairie en 1831. — Charles-Ambroise, né en 1758, m. en 1826, chanoine de Toul avant la Révolution, fut préfet de l'Ardèche, du Calvados et de l'Aube sous Napoléon I^er. On lui doit un *Abrégé des Geoponiques*, Paris, 1812. — Louis-Marie-Joseph, né en 1760, m. en 1845, servit dans la marine pendant la guerre d'Amérique, devint conseiller d'État après le 18 brumaire, préfet maritime à Brest en 1800 et pair pendant les Cent-jours. — Jean-Baptiste-Marie, né en 1763, m. en 1815, était ecclésiastique, vécut en Espagne de 1791 à 1799, et reçut de Napoléon I^er l'évêché de Saint-Brieuc, 1802. B.

CAFFARO, le plus ancien historien de Gênes, né vers 1078, m. en 1164, se croisa dans sa jeunesse, et, après une campagne en Palestine, revint dans sa patrie, où il fut plusieurs fois consul. Il a composé des *Annales*, de 1100 à 1163, en latin barbare, mais très précieuses; le sénat de Gênes les fit continuer par divers auteurs jusqu'en 1294.

On les trouve dans la collection des *Rerum italicarum scriptores* de Muratori, t. V.

CAFFIERI (Philippe), sculpteur, né à Rome en 1634, m. en 1716, fut appelé en France par Mazarin, 1660. Employé par Colbert dans les travaux des maisons royales, il fut chargé aussi de dessiner les ornements adaptés aux navires dans les ports. — Deux de ses fils adoptèrent sa profession : François-Charles fut nommé, en 1695, sculpteur des vaisseaux du roi à Brest; Jacques, né à Paris en 1678, m. en 1755, est connu par son buste en bronze du baron de Besenval.

CAFFIERI (Jean-Jacques), fils de Jacques Caffieri, né à Paris en 1725, m. en 1792, élève de Lemoyne, obtint, en 1748, le grand prix de sculpture, fut reçu à l'Académie des beaux-arts en 1759, et nommé professeur en 1773. Parmi ses ouvrages, on distingue : une *Sainte Trinité*, à l'église de Saint-Louis-des-Français à Rome; le *Pacte de famille*, commandé par Choiseul; deux statues à l'hôtel des Monnaies de Paris; trois autres aux Invalides; les statues de Molière, de Pierre et de Thomas Corneille; une foule de bustes d'hommes célèbres dans les foyers des théâtres de Paris, à la bibliothèque Sainte-Geneviève et à Versailles. B.

CAFRERIE, vaste contrée de l'Afrique australe, entre le désert de Kalahari à l'O., l'Orange supér. et la colonie du Cap au S., l'océan Indien, de la baie Algoa aux bouches du Zambèze, à l'E., le Zambèze au N. On la divise en Cafrerie propre, en Makololo et en pays des Betschouanas. Climat brumeux et très chaud; pays habité par un grand nombre de tribus de race cafre, distincte de la race nègre. (*V.* Races.) Les Cafres sont grands et forts, ont les traits agréables et une intelligence assez développée, connaissent un peu l'agriculture, élèvent de nombreux troupeaux, et savent travailler le fer; ils sont continuellement occupés de guerre et de pillage. On les divise en 4 grandes peuplades : les Koussas, au S.; les Tamboukis, au N. et à l'O. des précédents, le long des rives de l'Om-Bashi et jusqu'à la Karrou; les Mamboukis, depuis l'Om-Bashi jusqu'à l'Oumsikalia; et les Amazoulahs ou Zoulous, le long des côtes, entre l'Oumsimrabo et la baie de Lagoa, et dans l'intérieur depuis les sources de l'Orange jusqu'au Malopo. Ils sont fétichistes et polygames, et les missionnaires chrétiens n'ont pu jusqu'ici les convertir d'une façon durable. La colonie anglaise du Cap s'est vue souvent obligée de se défendre contre leurs attaques depuis 1834.

CAFRERIE BRITANNIQUE, colonie anglaise, annexée en 1847 à celle du cap de Bonne-Espérance, dont elle dépend encore auj.; située sur l'océan Indien, entre les fleuves Grand-Kei au N., Keiskamma au S. et le mont Winterberg à l'O.; 117,155 hab. (1875), dont 6,000 à 7,000 Européens. Ch.-l. King William's Town, dans l'intérieur des terres; ville princ. East-London, port sur l'océan Indien. — En 1875 et 1876, les Anglais ont ajouté à la Cafrerie britannique, sous le nom de districts transkéïens, les 5 districts de Fingoland, Idutwya, Reserve, Tamboukieland et Nomansland, comprenant ensemble 41,000 kil. carrés et 475,000 hab. C. P.

CAFSA ou **KAFSA**, anc. *Capsa*, v. de la Tunisie, à 240 kil. S.-O. de Tunis; 3,000 hab. Elle est défendue au S., à l'E. et à l'O. par une forêt de palmiers, et au N. par une Kasbah du xiii^e siècle. Ses maisons sont bâties en briques et en troncs de palmiers. Beaucoup de rues sont voûtées. Située dans une oasis de 100,000 dattiers et de beaucoup d'arbres fruitiers. Tissus de laine, burnous et batanias (couvertures). On y fabrique de l'huile, qui va jusqu'à Touggourt approvisionner les tribus du désert. Les seuls débris de l'anc. Capsa sont des bains alimentés par une source thermale dont les eaux fécondent toute l'oasis, et une porte romaine située presque en face de la Kasbah. Les Français l'occupent depuis 1881.

CAGES DE FER. Ce genre d'incarcération, infligé, dit-on, par Alexandre le Grand à Callisthène, et par Tamerlan à Bajazet I^er, fut aussi en usage en France. Sous Louis XI, le cardinal La Balue coucha 14 ans à Loches dans une cage de fer; Comines en tâta pendant 8 mois sous Charles VIII. Selon une tradition contestée, Ludovic le More, prisonnier de Louis XII, aurait également subi ce supplice. Il y eut au mont Saint-Michel, pour les prisonniers d'État, une cage de ce genre, mais en bois.

CAGLI, *Callis*, v. du roy. d'Italie, prov. de Pesaro-Urbino, autrefois dans le duché d'Urbin; 2,875 hab. Évêché.

CAGLIARI, anc. *Calaris* ou *Caralis*, *Iolas* des Carthaginois, v. forte du roy. d'Italie, cap. de la Sardaigne; située au S. de cette île, sur le golfe de Cagliari. Archevêché; université; très bon port; cour d'appel; hôtel des monnaies. Cette ville s'élève en amphithéâtre au-dessus de la mer, et est entourée de hautes montagnes. On y remarque le musée d'antiquités, les débris d'un aqueduc romain, la cathédrale, du xiv^e siècle, l'anc. château et 3 tours bâtis par les Pisans. Commerce actif de vins, olives, sel. Manufactures d'armes et de poudre; chantiers de construction; lazaret; 35,588 hab.

CAGLIARI (Prov. de), division du roy. d'Italie, formée du

sud de l'île de Sardaigne. Montagnes élevées au N.-E. (mont Gennargentu) et au S.-O. (mont Linas), entre lesquelles s'étendent des plaines basses appelées *Campidani*. Rivières : Tirso ou rivière d'Oristano, Uras, Demata, Sixerris, Flumendosa; marais salants et lagunes communiquant avec la mer: climat insalubre; sol mal cultivé, mais fertile, surtout dans les *Campidani*, où l'on récolte d'excellent blé, du maïs, de l'orge, des vins; belles forêts; exportation de sel et de poissons. Ch.-l. Cagliari. Quatre arrond. : Cagliari, Iglesias, Lanusei et Oristano; 13,530 kil. carrés.; 393,208 hab. C. P.

CAGLIOSTRO (ALEXANDRE, COMTE DE), célèbre aventurier, né à Palerme en 1743, d'une famille obscure, m. en 1795. Son vrai nom était Joseph Balsamo, qu'il changea contre celui de sa marraine et de sa tante. Il débuta par escroquer 60 onces d'or à un orfèvre, auquel il promit en échange la possession d'un trésor : puis il disparut pour aller exploiter, sous les noms d'Acharat, de comte Fenix, de marquis d'Anna de Mélissa, de Belmonte, de Pellegrini, la Grèce, l'Égypte, l'Arabie, la Perse, Rhodes et l'île de Malte. A l'aide de quelques connaissances en médecine, il éblouit tout le monde par ses cures, ses panacées, ses prétendus miracles, son opulence inexplicable. Emprisonné 15 jours à Naples par sa première dupe, 1773, il se maria à Rome avec une intrigante, Lorenza Feliciani, dont la beauté l'aida encore à augmenter sa fortune. En 1780, il apparut à Strasbourg, où l'on vit en lui un être surnaturel. S'étant établi à Paris en 1785, il y introduisit les rites de la franc-maçonnerie égyptienne, fut impliqué, avec la comtesse de Lamotte, dans l'affaire du *collier*, mis à la Bastille, puis exilé. Il se retira en Angleterre, en Suisse et en Italie, où l'inquisition romaine le condamna à la peine de mort, commuée en prison perpétuelle au château de Saint-Léon, dans le duché d'Urbin, où il mourut. Le peuple vit en lui un sorcier dont le diable était le banquier. La vérité est qu'il fut un charlatan de génie, dont toute la magie consistait dans l'aplomb, la faconde, l'audace, les jongleries, et quelques recettes médicales qui firent plus d'une fois, sinon des miracles, au moins des merveilles. Lavater, qui pour l'étudier fit tout exprès le voyage de Bâle, lui demandait un jour en quoi consistaient ses connaissances : *In verbis et in herbis*, répondit-il. Il fit beaucoup de bien, mais surtout beaucoup de dupes, et vécut à leurs dépens. G. M.

CAGNACCI (GUIDO CANLASSI, DIT IL), à cause de sa difformité, peintre italien, né à Castel-San-Arcangelo en 1601, m. à Vienne en Autriche en 1681, fut élève du Guide, dont il imita la manière. On cite surtout *St Mathieu* et *Ste Thérèse* à Rimini, la *Décollation de St Jean-Baptiste* au palais Ercolani de Bologne, la *Mort de Cléopâtre* à Vienne, et la *Mater Dolorosa* de Munich. Le musée du Louvre a un *St Jean-Baptiste* du Cagnacci. B.

CAGNANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Foggia; 4,135 hab. — v. du roy. d'Italie, dans la province d'Aquila; 2,600 hab.

CAGNES, vge (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse: 2,800 hab. Excellents vins rouges.

CAGNIARD DE LA TOUR (CHARLES, BARON), physicien, né à Paris en 1777, m. en 1859, entra en 1794 à l'École polytechnique, puis à celle des ingénieurs-géographes, et fut attaché, en 1811, au conseil d'État et au ministère de l'intérieur. En 1851, il remplaça Gay-Lussac à l'Académie des sciences. On lui doit la transformation de la vis d'Archimède en machine soufflante, 1809; de nouveaux procédés pour exécuter rapidement le lissage de la poudre, 1814; la sirène, instrument d'acoustique, 1819; le peson chronométrique; une machine à étudier le vol des oiseaux; une pompe hydraulique filiforme.

CAGNOLA (LE MARQUIS LOUIS), architecte, né à Milan en 1762, m. en 1833. La vue des monuments de Rome détermina sa vocation. Bonaparte, qui estimait ses talents, le nomma membre du conseil des anciens de la république Cisalpine. Il le chargea d'élever à Milan le bel arc de triomphe du Simplon, appelé aujourd'hui Arc de la paix.

CAGNY, anc. seigneurie. (*V.* BOUFFLERS.)

CAGOTS, nom donné en France à des populations autrefois flétries et réprouvées. On les appelle encore colliberts dans le Maine, le Poitou, l'Anjou, l'Aunis; caqueux, cacous, caquins, cahets, cacvas, en Bretagne; hautponnais et lyzelars en Flandre; marrons en Auvergne; capots, crétins, au pied des Pyrénées; vaqueros dans les Asturies; chuctas à Majorque, etc. Relativement à leur origine, les opinions sont très diverses : ils avaient été, dit-on, amenés par une émigration espagnole fuyant devant les musulmans, et se composeraient en partie d'anciens Goths, en partie de Sarrasins. Le docteur allemand Kant a reconnu parmi eux deux types différents, l'un à peau très blanche, cheveux blonds, yeux clairs, l'autre à teint basané, cheveux touffus, noirs et roides, yeux gris et pommettes saillantes; il croit que les premiers sont les débris d'un peuple venu du Nord, les seconds d'une nation très méridionale. Au moyen âge, on s'est isolé de ces races condamnées, et l'instinct d'égoïsme et de conservation a maintenu l'intégrité du type celtique contre les invasions du sang étranger. On accusa les cagots de complicité avec les albigeois, et d'être infectés de la lèpre, ce qui est démenti par l'histoire. Objets de persécutions infinies, obligés de porter une casaque rouge marquée d'une patte d'oie ou de canard, relégués loin des villes et dans des lieux appelés cagoteries, proscrits de la société religieuse comme de la société civile, admis à l'office divin par une porte spéciale et dans un coin réservé, ne pouvant prendre l'eau bénite qu'au bout d'un bâton, soumis à toutes sortes de corvées, souvent privés de la sépulture, il leur était interdit d'exercer d'autre profession que celle de charpentier ou de bûcheron, de parler aux autres hommes, et même de marcher nu-pieds, dans la crainte que la terre n'en fût souillée. Dans le Béarn, il fallait en justice le témoignage de sept d'entre eux pour balancer celui d'un autre homme. Les parlements de Rennes, de Bordeaux et de Pau tentèrent inutilement, au XVIIIe siècle, de réhabiliter les cagots. La Révolution les fit rentrer dans le droit commun

V. Francisque Michel, *Histoire des races maudites*. B.

CAHAWBA, v. des États-Unis (Alabama), au confluent de l'Alabama et de la Cahawba; 2,000 hab. Fondée en 1818.

CAHIERS, rédaction des doléances et des vœux de la nation, remis aux députés des états généraux par leurs commettants. L'usage des cahiers remonte à 1355. Les députés du tiers état se mettaient à genoux pour les présenter au roi; ceux du clergé et de la noblesse restaient debout et découverts. Le résumé des principes contenus dans les cahiers présenté à l'Assemblée constituante dans sa séance du 28 juillet 1789 est ainsi conçu : « Le gouvernement français est monarchique. La personne du roi est inviolable et sacrée. La couronne est héréditaire de mâle en mâle. Le roi est dépositaire du pouvoir exécutif. Les agents de l'autorité sont responsables. La sanction royale est nécessaire pour la promulgation des lois. La nation fait la loi avec la sanction royale. Le consentement national est nécessaire à l'emprunt et à l'impôt. L'impôt ne peut être accordé que d'une tenue des états généraux à l'autre. La propriété sera sacrée. La liberté individuelle sera sacrée. » J. T.

CAHIR, v. d'Irlande, comté de Tipperary, sur la Suir; 2,700 hab. Château fort du XIIe siècle.

CAHORS, *Divona*, *civitas Cadurcorum*, ch.-l. du dép. du Lot, anc. capitale du Quercy, sur la rive dr. du Lot, à 658 kil. S. de Paris. Évêché; trib. de commerce; lycée; biblioth.; manuf. de draps et de lainages; récolte de vins très spiritueux employés pour mélanges; 15,524 hab. La ville est bâtie sur une colline dont le Lot fait une péninsule, fermée de vieux remparts, dans l'étendue de l'isthme formé par le Lot, divisée en haute ville, à rues étroites et tortueuses, et basse ville, bien percée, bien bâtie, avec de beaux quais. On remarque à Cahors la cathédrale, et trois ponts sur le Lot, dont un est du XIIIe ou du XIVe siècle. Ruines d'un théâtre, d'un portique et d'un aqueduc romains. — Cahors fut fondée par les *Cadurci*, et florissante sous les Romains. Les Goths y frappèrent monnaie; les Normands la saccagèrent en 864. En 1360, le traité de Brétigny la livra aux Anglais; elle se révolta, et revint à la France en 1428. Henri IV (alors roi de Navarre) s'en empara en 1580. Elle possédait une université fondée en 1322 par le pape Jean XXII, où Cujas enseigna et où Fénelon fit ses premières études; elle fut réunie à celle de Toulouse en 1751. Patrie du pape Jean XXII, de Clément Marot et de Léon Gambetta.

CAHUSAC (LOUIS DE), auteur dramatique, né à Montauban vers 1700, m. à Paris en 1759, écuyer et secrétaire des commandements du comte de Clermont, fournit des poèmes agréables au musicien Rameau, fit jouer des tragédies et des comédies médiocres, composa une *Histoire de la danse ancienne et moderne*, 1754, et fournit quelques articles à l'*Encyclopédie*.

CAICOS, petit groupe d'îles dans les Antilles, au sud de Bahama, entre 20°-21° lat. N., et 73°-75° long. O.; 1,878 hab. Elles appartiennent aux Anglais.

CAICUS, fl. de l'anc. Asie Mineure (Mysie), affl. de la mer Égée, en face de l'île de Lesbos, passait près de Pergame; auj. *Bakyr-Tchaï*.

CAÏD, chef, gouverneur (de l'arabe *câda*, conduire). Dans les États barbaresques, ce titre désigne les gouverneurs de provinces, de villes, ou chefs militaires qui commandent au moins 500 hommes. On le donne en Algérie aux chefs de tribus. D.

CAIETA, v. de l'anc. Italie (Latium), à l'O. de Minturnes; auj. *Gaëte*. Elle tirait son nom de la nourrice d'Énée, à laquelle ce héros avait élevé un tombeau en cet endroit.

CAIFFA, v. de Syrie, au pied du mont Carmel et sur la Méditerranée, à 10 kil. S. de Saint-Jean-d'Acre. Prise par Kléber en 1799. Hospice des moines du mont Carmel, où sont reçus les étrangers; 3,000 hab. Coton, huile de sésame.

CAIGNIEZ (Louis-Charles), auteur dramatique, né à Arras en 1762, m. en 1842, se livra particulièrement au genre dit du mélodrame, où il obtint de nombreux succès. On cite surtout *la Pie voleuse,* 1815, qui eut une longue vogue, et dont le sujet était emprunté aux annales judiciaires.

CAIL (Léon-François), industriel, né à Douai vers 1804, m. en 1871, a dirigé avec Derosne l'importante usine de Chaillot, qui s'est accrue de succursales établies successivement à Valenciennes, Douai, Bruxelles, Amsterdam, etc. Il a secondé, par la construction de ses machines motrices, l'emploi de la vapeur et l'extension des chemins de fer. De ses ateliers sont sorties les machines employées pour l'épuration du sucre dans les colonies hollandaises, et les presses monétaires dont on fait usage dans les hôtels des monnaies de France et de l'étranger. Ils ont été utilisés pendant le siège de Paris, en 1871, pour la fabrication des canons et du pain.

CAILHAVA (Jean-François), auteur dramatique, né en 1730 à Estandoux près de Toulouse, m. en 1813, membre de l'Institut en 1798. Il donna au Théâtre-Français et au Théâtre-Italien de nombreuses comédies, dont plusieurs obtinrent du succès; elles sont aujourd'hui oubliées. Les principales sont : *l'Égoïsme,* et *la Maison à deux portes.* Cailhava a laissé encore : *l'Art de la comédie,* 1772 et 1786, traité didactique estimable et médiocre, et des *Études sur Molière,* 1802.

CAILLANTERCE. *V.* Azay-le-Ferron.

CAILLARD (Antoine-Bernard), diplomate, né à Aignay (Bourgogne) en 1737, m. en 1807. Ami de Turgot, secrétaire de légation à Cassel, à Copenhague et à Saint-Pétersbourg, chargé d'affaires à la Haye, 1786, ministre plénipotentiaire près des états généraux en 1792, et, bientôt après, à la diète de l'Empire, il fut employé par le Directoire à Berlin. Sous le Consulat, il fut nommé chef des archives des relations extérieures, et eut un instant, 1801, le portefeuille des affaires étrangères. Il fut un des traducteurs des *Essais sur la physiognomonie* de Lavater, et rédigea un *Mémoire sur la révolution de Hollande, en 1787,* publiée par M. de Ségur.

CAILLAU (Jean-Marie), médecin, né à Gaillac en 1765, m. en 1820, fut d'abord précepteur, puis étudia la médecine; après avoir pratiqué dans les armées, il se fixa à Bordeaux, où il devint directeur de l'École de médecine. Il a laissé des mémoires sur la santé, l'hygiène des enfants, la vaccine, le croup, etc.; des Éloges académiques et quelques ouvrages poétiques. D—g.

CAILLEAU (André-Charles), imprimeur-libraire, né à Paris en 1731, m. en 1798, fit paraître sous son nom un *Dictionnaire bibliographique, historique et critique des livres rares,* composé par Duclos, son ami, 1790, 3 vol., augmenté d'un 4e vol. par Brunet en 1802. Il est aussi auteur d'un grand nombre d'Almanachs, Étrennes badines, historiques, etc. C—s.

CAILLET ou **CALLET** (Guillaume), paysan de Mello (Beauvaisis), fut le chef de la Jacquerie en 1358; suivant Froissart, ses bandes le nommaient *Jacques Bonhomme.* Il fut pris par Charles le Mauvais, roi de Navarre, qui le fit couronner d'un trépied de fer rougi au feu.

CAILLETTE, fou de Louis XII et de François Ier, paraît avoir été plutôt un pauvre idiot qu'un bouffon aux piquantes saillies. Il figure dans la 2e nouvelle de Bonaventure Des Periers, avec Triboulet et Polite. Rabelais le nomme plusieurs fois.

CAILLEUX (Alexandre-Achille-Alphonse de Cailloux, dit de), artiste et littérateur, né à Rouen en 1788, m. en 1876, fut secrétaire général des musées au temps de la Restauration, directeur général des Beaux-Arts de 1841 à 1848, et membre libre de l'Académie des beaux-arts depuis 1845. Il fournit au *Voyage pittoresque dans l'ancienne France* du baron Taylor la partie comprise sous le nom d'*Ancienne Normandie.*

CAILLIE (René), célèbre voyageur, né en 1799 à Mauzé (Deux-Sèvres), m. en 1838, fut frappé de la lecture du *Robinson Crusoe,* et partit à 16 ans pour le Sénégal. Il y fit un long séjour pour s'acclimater et apprendre les langues indigènes, s'encouragea par l'exemple de Mungo-Park, et, sans appui, sans ressources étrangères, malgré le mauvais vouloir du gouverneur français du Sénégal et du gouverneur anglais de Sierra-Leone, pénétra dans l'Afrique centrale, 1824. Il traversa le pays des Foulahs et des Mandingues, explora les bords du Niger, atteignit Tombouctou au printemps de 1828, et revint par le Sahara jusqu'au Maroc. Il est le premier qui soit revenu de ces terres funestes. La Société de géographie de Paris lui décerna un prix de 10,000 fr., et Charles X le nomma chevalier de la Légion d'honneur.

La relation du voyage de Caillié a été publiée par M. Jomard en 1830, 3 vol. B.

CAILLIÈRES (De). *V.* Callières.

CAILLOT (Joseph), acteur de la Comédie-Italienne et de l'Opéra-Comique, né à Paris en 1732, m. en 1816. Un extérieur avantageux, une voix de basse forte, étendue et flexible, un jeu plein de vérité, lui méritèrent une grande faveur. *Le Sorcier, Rose et Colas, le Déserteur, Annette et Lubin, le Roi et le Fermier,* furent ses plus beaux succès. Il quitta la scène en 1772. B.

CAILLY (Jacques, chevalier de), bel esprit du xviie siècle, né à Orléans en 1604, m. en 1673. Ses *Poésies diverses* ont paru en 1667, in-12, sous le pseudonyme de D'Aceilly; ce sont, pour la plupart, des épigrammes courtes, mais piquantes. Elles ont été réimprimées dans le *Recueil de pièces choisies* de La Monnoie, 1714, dans les *Pièces galantes* de Mme de La Suze et Pellisson, 1748, et dans le 4e vol. des *Petits classiques français* de Ch. Nodier, Paris, 1826. On les trouve aussi en partie dans le *Recueil des Poètes français* attribué à Fontenelle, et dans les *Épigrammatistes français* de Bruzen de la Martinière.

CAÏMANS (Iles), groupe d'îles dans la mer des Antilles, au S. de Cuba; 584 kil. carr.; 2,400 hab. Elles appartiennent aux Anglais. Elles sont célèbres dans l'histoire des flibustiers.

CAIN, premier fils d'Adam et d'Ève. Il cultiva la terre. Jaloux de son frère Abel, dont les offrandes étaient plus agréables à Dieu que les siennes, il le tua, l'an du monde 130. Il fut maudit de Dieu, marqué d'un signe de réprobation, condamné à errer sur la terre, et bâtit une ville qu'il nomma Hénoch, du nom d'un de ses fils. Une tradition hébraïque approuvée par St Jérôme le fait tuer par Lamech. C'est dans sa famille que l'idolâtrie prit naissance. P—d.

CAÏNITES, secte qui s'éleva au iie siècle de l'ère chrétienne, et qui prétendait réhabiliter Caïn, Coré, les habitants de Sodome et Judas.

CAÏPHE, grand prêtre des juifs, de la secte des saducéens, poursuivit avec passion J.-C. Il ne fut pas moins hostile aux apôtres, condamna St Étienne à mort, et fit fouetter St Pierre et St Jean. Révoqué de ses fonctions par Vitellius, gouverneur de Syrie, en l'an 35, il se tua de désespoir. Quelques-uns ont soutenu qu'il s'était converti au christianisme.

CAIQUES. *V.* Caicos.

CAIRE (LE), *El-Masr* (la capitale) des Égyptiens, *El-Kahirèh* (la victorieuse) des Arabes, v. cap. de l'Égypte, dans la basse Égypte, à 200 kil. S.-E. d'Alexandrie, par ch. de fer, à 118 O. de Suez, par 30° 2′ lat. N., et 28° 55′ long. E., à 1 kil. de la rive dr. du Nil, au pied et sur le penchant du mont Mokattam. La ville est environnée de murailles bâties par Saladin, et forme autour du mont un immense croissant long de 6 kil. du N. au S., large de 3 de l'E. à l'O. Ses rues sont étroites, tortueuses et sales, et ses divers quartiers séparés par des portes que l'on ferme le soir. Il y a quelques belles places, entre autres celle d'Ezbekyéh, occupée par un vaste jardin et bordée de belles maisons et d'édifices publics, les ministères des affaires étrangères, des travaux publics, la préfecture de police, plusieurs consulats et les principaux hôtels. Un canal d'irrigation, le Khalig, traverse la ville de l'O. à l'E. Il est à sec pendant une grande partie de l'année, couvert de verdure et de fleurs au printemps. Les principaux monuments publics sont les mosquées du temps de la domination des Arabes : il y en a plus de 400; on remarque celle de Touloun, du xie siècle; celle de Hassan, du xiiie, qui renferme le superbe tombeau de ce sultan; de Hassan-Aïn, la plus vénérée de l'Égypte; d'El-Azhar, la plus riche et la plus grande de toutes. Sur le mamelon du Mokattam s'élève une antique forteresse, ouvrage de Saladin, où sont le palais du vice-roi, l'arsenal, avec une fonderie de canons et une manufacture d'armes, le divan, la monnaie, une mosquée en albâtre oriental élevée par Méhémet-Ali, et un puits de 90 m. de profondeur sur 15 de diamètre, nommé Puits de Joseph, de l'un des noms de Saladin, avec une rampe en spirale qui permet aux bêtes de somme de descendre jusqu'au fond. Des forts construits sur la partie la plus haute du Mokattam dominent la citadelle. Le Caire est le siège du gouvernement, la résidence ordinaire du vice-roi, la ville la plus importante de l'empire turc après Constantinople, et l'une des villes saintes de l'islamisme. Écoles de génie, d'artillerie, de cavalerie, de médecine, dans la ville ou aux environs; écoles primaires attachées à la plupart des mosquées; écoles de théologie arabe avec une bibliothèque à la mosquée d'El-Ahzar; délégation apostolique; patriarcats copte et grec, hospices d'aliénés et de la maternité; hôpitaux civils et militaires; nombreuses citernes et beaux bains publics. Le quartier franc s'appelle el Mouski. Presque toutes les écoles et les établissements industriels ont été créés par Méhémet-Ali. Fabr. de poudre de guerre, de draps, de cotons, de toiles; tanneries, orfèvrerie, etc. Des chemins de fer unissent Le Caire à Alexandrie, à Suez, par Ismailia, et à Syout, en remontant sur la rive gauche du Nil. Le commerce principal est fait par trois caravanes qui, une fois l'an, partent du Dârfour, de Mourzouk et du Sennaar. Le Caire a deux faubourgs : Boulak au N., le Vieux-Caire au S. Ils sont à 2 kil. environ de la

ville, à laquelle des jardins les relient. Au Vieux-Caire, le Fostat des Arabes et l'anc. cap. de l'Égypte, on voit les Greniers de Joseph, pour l'approvisionnement des blés, plusieurs églises coptes et le commencement du canal qui va au Caire; à Boulak, qui est le port du Caire, sont l'école du génie, le musée des antiquités égyptiennes, une imprimerie et des chantiers de construction pour la marine. Entre ces deux faubours, sur les bords du Nil, Méhémet-Ali s'est construit un palais avec de vastes jardins. Pop., 268,108 hab., avec les faubourgs (1882), dont 19,900 étrangers. Situation admirable et salubre, bien que la peste y règne quelquefois. Température très chaude, même en hiver, suffocante par le vent du S., qui passe sur la chaîne stérile et pierreuse du mont Mokattam. Pluies très rares. — Le Caire fut fondé, vers l'an 960, par les khalifes Fatimites qui envahirent l'Égypte. Jusqu'au XVe siècle il fut l'entrepôt de l'Asie et l'une des plus florissantes capitales du monde. Les Turcs prirent cette ville en 1517, et depuis elle est demeurée le siège du gouvernement des pachas et des vice-rois. Les Français l'occupèrent de 1798 à 1801; ils y firent ou projetèrent de grands travaux, dont une partie a été accomplie par Méhémet-Ali et par Ismaïl. Le Caire est occupé auj. par une garnison anglaise.

CAIRO, brg du roy. d'Italie, prov. de Gênes, sur la riv. g. de la Bormida; 3,500 hab. Les Français y battirent les Autrichiens en 1794 et en 1796.

CAIRO, v. des États-Unis de l'Amérique du N., Illinois, au confluent du Mississipi et de l'Ohio, protégée contre les inondations par une large muraille ou levée qui supporte un chemin de fer. Commerce actif de transit; 6,267 hab. E. D—Y.

CAISTOR, v. d'Angleterre, dans le comté de Lincoln, 2,012 hab. Fondée, dit-on, par le Saxon Hengist, sur l'emplacement d'une citadelle romaine. — vge du comté de Norfolk, anc. *Venta Icenorum*, près de Norwich; 145 hab.

CAITHNESS, comté à l'extrémité N.-E. de l'Écosse, ayant à l'O. le comté de Sutherland, au N. l'Océan, à l'E. la mer du Nord. Superficie, 1,844 kil. carrés, dont le cinquième seulement est cultivé; 34,992 hab. Sol montagneux à l'O. et au S.; sables et marais au N. et à l'E. Élève du bétail; comm. de fromages. Pêche de harengs. Cap. Wick; v. princ. Thurso. Il appartint assez longtemps aux rois de Norvège. Ses hab., d'origine scandinave, parlent l'anglais et le gaelique. Ce pays donne depuis 1445 le titre de comte à la famille Sinclair.

CAÏUS POSTHUMUS, architecte romain du temps d'Auguste. Il perça, dit-on, avec L. Cocceius Auctus et sous les auspices d'Agrippa, la voie romaine dite Grotte de Pausilippe, près de Naples. Selon d'autres, ce travail serait plus ancien et aurait été exécuté par des hab. de Cumes.

CAÏUS, jurisconsulte. (*V.* GAIUS.)

CAÏUS (SAINT), pape de 283 à 296, originaire de Salona en Dalmatie, échappa, en se cachant dans une grotte, aux persécutions de Dioclétien, dont il avait converti la nièce et la femme. Fête, le 22 avril.

CAJARCAMA. *V.* CAXAMARCA.

CAJANO ou **POGGIO-A-CAJANO**, vge du roy. d'Italie, sur le petit Ombrone, prov. de Florence; belle villa d'Ambra, que Laurent de Médicis fit élever sur les dessins de J. San-Gallo, et où sont de magnifiques peintures d'André del Sarto et du Pontormo.

CAJARC, ch.-l. de canton (Lot), arr. de Figeac; 2,000 hab. Fortifications démolies en 1622.

CAJAZZO, *Calatia*, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta), près du Volturno; 3,101 hab. Bons vins.

CAJETANO (THOMAS DE VIO, DIT), du nom de Gaëte ou Cajéta sa patrie, né en 1470, m. en 1534, professa avec éclat la philosophie à Naples, la théologie à Brescia, à Pavie et à Rome, devint procureur général des dominicains, 1500, puis général de cet ordre, 1508, fit échouer le concile que le roi de France et l'empereur voulaient réunir à Pise contre Jules II, fut nommé cardinal, 1517, archevêque de Gaëte, 1519, légat en Allemagne, et essaya vainement de ramener Luther. Prisonnier au sac de Rome en 1527, il dut payer une rançon de 50,000 écus romains. On a de lui : *Commentaire sur la Bible*, censuré par la Faculté de théologie de Paris; *Commentaires sur la Somme de St Thomas; de l'Autorité du pape*, traité où les conciles de Constance et de Bâle sont peu ménagés, et que condamna la Faculté de Paris; *Commentaires sur Aristote*, etc. C'était, dit Bossuet, un esprit ardent et impétueux, plus habile dans les subtilités de la dialectique que profond dans l'antiquité ecclésiastique. B.

CAJETANO (HENRI), cardinal italien, mais sujet du roi d'Espagne, né à Rome en 1550, m. en 1699, fut légat de Sixte-Quint à Paris en 1590. Infidèle à ses instructions, qui lui enjoignaient de veiller seulement à ce qu'un catholique montât sur le trône, il se jeta dans le parti de la Ligue, et se joignit aux Seize pour faire triompher les Espagnols. Pendant le siège de Paris par Henri IV, il distribua aux Ligueurs 50,000 écus de son argent. On lui a faussement attribué l'idée de faire du pain avec les ossements des morts, ce qui, d'ailleurs, n'a jamais été tenté. Le pape, informé de la conduite de Cajetan, le rappela. En 1591, Grégoire XIV l'envoya auprès de Sigismond, roi de Pologne, pour l'engager à se réunir aux Impériaux contre les Turcs. B.

ÇAKYA ou **ÇAKYA-MUNI**, fondateur du bouddhisme. Les Çakyas étaient, dans l'Inde ancienne, une branche de la caste militaire ou 2e caste, qui donnait les rois. Le jeune prince Siddhârtha, fils de Çuddhôdana, roi de Kapilavastu, ayant renoncé au monde à 29 ans, fut appelé Çakya-Muni, c.-à-d. le solitaire des Çakyas. Parvenu à la perfection de la science, il prit le titre de Bouddha, c.-à-d. éclairé ou savant. Entre les deux opinions dominantes touchant la date de sa vie, celle des Chinois ou des bouddhistes du N., qui le placent au XIe siècle av. J.-C., et celle des Cingalais ou des bouddhistes du S., qui le placent au VIIe av. J.-C., la seule véritable, suivant Eug. Burnouf, est la seconde. A. G.

CALABAR (NOUVEAU-), bras du Kouara ou Niger, se déversant dans le g. de Guinée, près d'un vge du même nom.

V. Charles Girard, *Exploration au Nouveau-Calabar*. (*Bull. de la Société de Géogr. de Paris*, avec carte, juin 1867; et dans les *Annales des Voyages*, fév. 1867.)

CALABAR (VIEUX-), fl. de l'Afrique (Guinée), se jetant dans l'océan Atlantique sur la côte de Calabar, à l'E. de l'emb. du Kouara ou Niger, par 4° 35′ lat. N., et 6° 10′ long. O. Le pays qu'il traverse est très peuplé, bien que très malsain. La cap., Duketown, est à 30 kil de la mer. C'est un grand marché pour l'huile de palme.

V. Mis de Compiègne et Marche, *Lettre sur le Vieux-Calabar*. (*Bull. de la Société de Géogr. de Paris*, oct. 1873.) E. D—Y.

CALABER. *V.* QUINTUS.

CALABOZO, v. de la république de Vénézuéla, dans la prov. de Caracas; sur la rive g. du Cuarico, affl. g. de l'Orénoque; 5,620 hab. Les marais des environs abondent en torpilles. Victoire de Bolivar sur le général espagnol La Torre, le 24 juin 1821.

CALABRA (CURIE). *V.* CURIE.

CALABRE, anc. prov. de l'Italie mérid., à l'extrémité S.-O., où elle forme comme une presqu'île baignée par la mer Tyrrhénienne à l'O., le détroit de Messine au S. et le golfe de Tarente à l'E., et touchant à la Basilicate au N.; arrosée par le Crati et le Lao. Jusqu'en 1864, où les noms des prov. furent partout remplacés par ceux des ch.-l., elle forma trois prov. du roy. d'Italie : 1° CALABRE CITÉRIEURE, ch.-l. *Cosenza*; 2° CALABRE ULTÉRIEURE Ire, ch.-l. *Reggio*; 3° CALABRE ULTÉRIEURE IIe, ch.-l. *Catanzaro*. Pop. de toute la Calabre, 1,257,883 hab. (1881). La Calabre est traversée par une branche des Apennins, dont les sommets sont couverts de neige une partie de l'année; on y remarque le Monte-Pollino (2,223 mèt.), le Monte-Selicella (1,700 mèt.); le climat est très chaud dans les plaines, et le sol très fertile mais mal cultivé; on trouve dans les montagnes de belles forêts remplies de gibier. Le frêne y produit la *manne de Calabre*. Les habitants sont passionnés pour leur liberté individuelle, violents pour la maintenir, du reste pleins d'imagination, de finesse, et d'une extrême sobriété. Ils fabriquent des cordages, des nattes, des corbeilles avec le jonc des marais. Récolte d'huile, vin, safran, soie, garance; bonne race chevaline. Mines de cuivre excellent et de sel. Ni industrie ni commerce. — La Calabre, anc. *Brutium*, a été d'abord habitée par des colonies grecques, puis passa sous la domination des Romains et des Sarrasins; les Normands s'en emparèrent en 1130, et en firent une partie du roy. de Naples. Affreux tremblements de terre en 1638, en 1659, et particulièrement en 1783, où 300 villes et vges furent détruits et 40,000 personnes tuées.

CALABRESE (LE), peintre. (*V.* PRETI.)

CALABRIE. Portion de la Grande-Grèce qu'habitaient les Calabres et qui était comprise dans l'Iapygie. Sous l'empire romain, on l'étendit à l'Iapygie entière.

CALACUCCIA, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Corte, et à l'entrée de la vallée du Niolo. Élève de bétail; fromages; fabrique de toiles; 827 hab.

CALAGORRIS, v. de l'anc. Gaule (Novempopulanie), chez les *Convenæ*; auj. *Cazères*.

CALAGURRIS, v. des Vascons, dans l'Espagne tarraconaise. Pline distingue deux villes de ce nom : Calagurris Nassica, auj. *Calahorra*, qui prit parti pour Sertorius, fut assiégée deux fois par Pompée, et est la patrie de Quintilien; et Calagurris Fibularensis, auj. *Loharra*.

CALAHORRA, anc. *Calagurris Nassica*, v. d'Espagne, prov. de Logroño, sur le Cidacos; évêché. Les Arabes la fortifièrent; D. Garcia, roi de Navarre, la leur enleva en 1054. Pop. de la comm., 6,500 hab.

CALAIS, *Calesium, Caletum*, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne-sur-Mer, à 297 kil. N. de Paris ; bon port de mer, sur le détroit du Pas-de-Calais, à l'E. des caps Gris-Nez et Blanc-Nez, vis-à-vis et à 32 kil. de Douvres; communiquant par des canaux avec la riv. d'Aa. Place de guerre de première classe. Les fortifications ont été démolies pour faire place à une nouvelle enceinte comprenant, avec Calais, la ville industrielle de Saint-Pierre-lez-Calais. (*V. ce mot.*) On y remarque l'église Notre-Dame, où se trouve un tableau de Van Dyck et un riche maître-autel; le palais construit par Édouard III pour les marchands de laine et donné par Henri II au duc de Guise; l'hôtel de ville, avec un élégant clocher; le phare, une belle écluse de chasse, et le quartier des pêcheurs, dit le Courgain. Chambre et trib. de commerce, bureau de douanes; collège; école d'hydrographie, bibliothèque, musée. Filat. de lin, savonneries, etc. Pêche active. Grande fabrication de tulle de soie et de coton, de rideaux et de métiers à tulle; presque toutes les industries se sont installées à Saint-Pierre-lez-Calais. Paquebots à vapeur 3 fois par jour pour l'Angleterre. Construction de navires; 12,843 hab. — Calais obtint une commune vers la fin du XII[e] siècle; Édouard III, roi d'Angleterre, s'en empara en 1347, après un siège de onze mois, célèbre par le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de ses compagnons. Alors Calais se peupla d'Anglais; Édouard III lui accorda de nombreux privilèges et l'entoura de nouvelles fortifications. Cette place, si importante pour l'Angleterre, lui fut enlevée en 8 jours par le duc de Guise, en 1558. Les Espagnols la prirent en 1595 ; le traité de Vervins, 1598, la rendit à la France. Louis XVIII, à sa rentrée en France, y débarqua le 24 avril 1814. Patrie de Pigault-Lebrun.

CALAIS, v. des États-Unis de l'Amérique du N. (Maine), sur la riv. Sainte-Croix, frontière du Nouveau-Brunswick; 5,944 hab. E. D—Y.

CALAIS (**SAINT-**), s.-préf. (Sarthe), se forma autour du monastère d'Anisolle ou Anille, fondé par St Calais au VI[e] siècle. Fabr. de lainages; comm. de grains; 3,000 hab. Ruines d'un vieux château féodal.

CALAÏS. *V.* ZÉTHÈS.

CALAISIS (LE), anc. pays de France (Picardie); ch.-l. Calais; v. principales : Guines, Ardres. Après 1558, on le nomma Pays reconquis, parce qu'on en avait chassé les Anglais.

CALAMA, v. de l'anc. Afrique (Numidie); auj. *Guelma.*

CALAMATA, anc. *Pheræ*, v. de Grèce (Morée), ch.-l. du nome de Messénie, au fond du golfe de Coron; port de commerce assez actif. Exportation de figues sèches, passolines, etc. Évêché grec; 7,609 hab. Elle fut donnée à Villehardouin après la 4[e] croisade, et devint une baronnie qui passa ensuite aux Acciaiuoli. Elle fut brûlée par Ibrahim-Pacha en 1825; les Français y débarquèrent en 1828.

CALAMATTA (LOUIS), graveur, né à Civita-Vecchia en 1802, m. en 1869, vint s'établir à Paris. Ses œuvres se distinguent par la sobriété des effets, la correction et la finesse. On remarque : *le Vœu de Louis XIII*, d'après Ingres; *Françoise de Rimini*, d'après Ary Scheffer; *la Vision d'Ézéchiel, la Paix, la Madone de Foligno, la Vierge à la chaise*, d'après Raphaël; *la Joconde* de Léonard de Vinci; *la Cenci*, d'après le Guide; le masque de *Napoléon*, moulé à Sainte-Hélène par le docteur Antonmarchi; les portraits de *Paganini*, de *Lamennais*, d'après Ary Scheffer, de *Guizot*, d'après Paul Delaroche, de *Fourrier*, d'après Gigoux, du *duc d'Orléans* et du comte *Molé*, d'après Ingres, ceux d'*Ingres* et de *G. Sand* dessinés par lui-même, etc.

CALAME (ALEXANDRE), peintre suisse, né à Vevey vers 1815, m. en 1864, a fait des paysages très estimés, ainsi que des lithographies et des eaux-fortes.

CALAME, *calamus*, roseau dont les anciens se servaient pour écrire, comme nous nous servons de la plume d'oie, dont l'usage est mentionné pour la première fois par Isidore de Séville. On le taillait comme nos plumes, et on le trempait dans une encre un peu épaisse. Les Romains tiraient les calames de Cnide, des environs du lac Anaïtique, dans la grande Arménie, ou de Memphis. L'Italie en donnait aussi, mais de qualité inférieure. L'usage absolu du calame se conserva jusqu'au Bas-Empire ; on commença de lui substituer la plume pendant le V[e] siècle, mais elle ne le remplaça pas encore complètement. Les Orientaux n'écrivent guère encore qu'avec des roseaux, que les Arabes appellent *Kalam*.
C. D—Y et G. L.-G.

CALAMIANES, îles du grand Océan, dans l'archipel des Philippines, au S.-O. de Mindoro; 20,000 hab. Iles principales : Calamiane et Busvagon. Établissements espagnols sur les côtes pour la pêche des perles.

CALAMIS, sculpteur et ciseleur contemporain de Phidias, célèbre dans l'antiquité pour ses statues d'Apollon, dont l'une avait arrêté une épidémie à Athènes, une Minerve Sosandra sur l'acropole d'Athènes et de nombreuses statues de chevaux. S. RE.

CALAMISTER. *V.* CALAMISTRUM.

CALAMISTRUM ou **CALAMISTER**, fer à friser chez les anc. Romains ; espèce de grosse aiguille que l'on faisait chauffer sous la cendre, et autour de laquelle on enroulait les cheveux pour leur faire prendre la frisure. Au figuré, Cicéron emploie l'expression *calamistris inurere historiam* au sujet des historiens qui perdent leur temps aux recherches affectées du style. C. D—Y et G. L.-G.

CALAMITES, héros attique mentionné par Démosthène (*de Corona*, p. 270) et sur lequel nous ne savons rien. On lui attribuait peut-être l'invention de l'écriture.

Jahn, *Jahrb. für Philol.*, 1838. S. RE.

CALANUS, philosophe indien, de la secte des gymnosophistes, accompagna quelque temps Alexandre le Grand. Ne se sentant pas le courage de supporter ses infirmités, il se brûla à Pasargade en présence de l'armée macédonienne, après avoir prédit la mort prochaine du roi.

Lassen, *Musée rhénan*, I, p. 176.

CALARIS, v. de l'île de Sardaigne. (*V.* CAGLIARI.)

CALAS, nom d'un général de Philippe de Macédoine. — nom d'un général de Cassandre. S. RE.

CALAS (JEAN), né en 1698 à La Cabarède, près de Castres, s'établit commerçant à Toulouse. Il était protestant, avait élevé avec soin ses trois fils et ses trois filles et mérité l'estime de ses concitoyens, lorsqu'à 63 ans il fut accusé d'avoir assassiné, pour l'empêcher de se faire catholique, Marc-Antoine Calas, son fils aîné, esprit sombre, qui s'était étranglé dans la maison paternelle. Le parlement de Toulouse instruisit le procès, et, cédant au fanatisme, condamna le malheureux père, par 8 voix contre 5, au supplice de la roue, jugement qui fut exécuté le 9 mars 1762. Sa famille se retira à Genève. Voltaire, qui était à Ferney, écrivit pour la réhabilitation de l'innocent, et l'obtint le 9 mars 1765. Élie de Beaumont et Loyseau de Mauléon, célèbres avocats, avaient poursuivi la revision de l'affaire. Le procès de Calas a été inséré dans le 4[e] vol. des *Causes célèbres*. J. T.

CALASANZIO (JOSEPH), fondateur des écoles pies en Italie, né en 1556 à Peralta, d'une famille noble de l'Aragon, m. en 1648. Entraîné par une vocation irrésistible, il entra dans les ordres, après avoir vaincu les répugnances de sa famille, qui avait d'autres vues sur lui. Dès sa jeunesse, il s'était fait remarquer par son zèle pour l'éducation et son amour des pauvres; ces qualités se développèrent lorsque ses vertus l'eurent fait élever à l'épiscopat. Ayant visité Rome, il fut frappé de la misère et de l'ignorance des classes pauvres, alors il renonça à sa patrie, à un évêché en Espagne, pour se vouer à l'éducation des enfants du peuple. Son dévouement à cette œuvre lui fit refuser successivement trois évêchés en Italie, et même la pourpre, que lui offrit Grégoire XV. Il ouvrit sa première école en 1597, et avec tant de succès, qu'il dut bientôt en créer d'autres; en moins de trois ans, il eut plus de 700 élèves, auxquels on enseignait la religion, la lecture, l'écriture, le calcul et la grammaire. La reconnaissance publique donna à ces fondations le nom d'écoles pies, qu'elles ont conservé, et sous lequel elles se sont répandues dans toute l'Italie, en Espagne, et jusqu'en Allemagne. Malgré le bien produit par ces écoles, ce ne fut qu'en 1616 que Calasanzio parvint à faire sanctionner par le pape Paul V la congrégation des piaristes ou frères des écoles pies. Il eut à vaincre des obstacles, à lutter contre la calomnie, à souffrir même la persécution; mais rien ne le rebuta : abandonné des riches et des puissants, il pourvut avec ses propres ressources aux besoins de ses écoliers; il leur sacrifia tout son patrimoine, au point de devenir comme eux pauvre jusqu'à l'indigence. Enfin, mourant à 92 ans, après en avoir consacré 52 à l'éducation des pauvres, il eut la consolation de laisser son œuvre en voie de durer et de prospérer. Un siècle après sa mort, le pape Benoît XIV le mit au nombre des bienheureux, et, en 1767, Clément XIII le canonisa. Les écoles pies furent conservées en Italie pendant l'occupation française. C. D—Y.

CALASIRIS, étoffe de lin, finement plissée, nouée sur le cou et pendant jusqu'aux talons, propre aux sacrificateurs, et en usage chez les Phéniciens et les Égyptiens.

CALATA (**COMITIA**). *V.* COMICES.

CALATABELLOTA ou **CALTABELLOTA**, v. de Sicile, anc. *Triocala*, près de la riv. de son nom (l'anc. *Crimisus*); 6,000 hab. Aux environs, victoire de Timoléon sur les Carthaginois, 340 av. J.-C., et de Roger I[er] sur les Sarrasins (XI[e] siècle).

CALATAFIMI, *Longarium*, v. de Sicile, prov. de Trapani; 9,075 hab.; fondée par les Sarrasins à peu de distance des ruines de Ségeste.

CALATAGIRONE ou **CALTAGIRONE**, anc. *Hybla Hœrea* (?), v. de Sicile, prov. de Catane ; évêché ; fabr. de poteries ; 23,639 hab.

CALATANAZOR, anc. *Voluce*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Soria ; 1,500 hab. Les chrétiens y remportèrent une grande victoire sur les Maures, commandés par Almanzor, 1002.

CALATANISETTA ou **CALTANISETTA**, ancienne *Nissa* (?), v. forte de Sicile, ch.-l. de prov., près de Salso ; 25,027 hab. Évêché. Aux environs, soufrières les plus considérables de l'Europe ; sources de pétrole et de gaz hydrogène. — La prov. de Calatanisetta a 3,768 kil. carrés et 263,000 hab.

CALATASCIBETTA ou **CALTASCIBETTA**, v. de Sicile, prov. de Calatanisetta ; 5,700 hab. Sources sulfureuses.

CALATAYUD, v. forte d'Espagne, dans la prov. de Saragosse, au confluent du Xalon et du Xiloca ; belle église du Saint-Sépulcre. Pop. de la commune, 12,000 hab. — Fondée au VIIIe siècle par le chef maure Ayoub, près des ruines de l'antique *Bilbilis*. Calatayud (château d'Ayoub) fut prise aux Maures en 1120 par Alphonse d'Aragon. Alphonse XI de Castille la conquit en 1362.

CALATHUS, nom grec de la corbeille où les femmes plaçaient la laine qu'elles filaient et de différents vaisseaux de même forme. C'est un des attributs de Minerve, de Cérès, des Saisons et de la Fortune ; on le voit sur la tête d'Hécate, de Sérapis et de la Diane d'Éphèse. Un calathus sacré figurait dans la pompe d'Éleusis, sur un char traîné par quatre chevaux.

Stephani, *Compte rendu à la Commission de Saint-Pétersbourg*, 1865, p. 23. S. Re.

CALATIA, v. de l'anc. Italie (Campanie), prise par les Romains, 314 av. J.-C. ; auj. *Cajazzo*.

CALATOR, héraut sacerdotal chez les anc. Romains. Il précédait les prêtres lorsqu'ils sortaient seuls ou en collège, écartait la foule sur leur passage, et, dans les pompes sacrées, commandait le respect et le silence. Les calatores étaient esclaves ou affranchis, et quelquefois hommes libres. C. D—y.

CALATRAVA (Don José-Maria), homme d'État espagnol, né à Mérida en 1781, m. en 1846. Dans les cortès de Cadix, il se fit connaître comme orateur, jurisconsulte et défenseur des libertés du pays. Déporté à Melilla en 1814, il ne put rentrer en Espagne qu'au rétablissement de la constitution en 1820. Ministre de la justice en 1823, il dut s'embarquer pour l'Angleterre lors de l'occupation française. Après 1830, il vint faire partie de la junte directrice de Bayonne ; mais l'échec de Mina fit qu'on ne le rappela qu'en 1834. Hostile à Martinez de la Rosa, il s'associa à l'insurrection de la garde nationale de Madrid, 1835. Quand la reine eut juré la constitution de 1842, la direction des affaires lui fut remise ; après de nombreuses preuves d'incapacité, on le nomma sénateur pour la province d'Albacète. B.

CALATRAVA (Ordre de), fondé en Espagne par des chevaliers-religieux de la congrégation de Cîteaux, qui, en 1158, avaient reçu de Sanche III, roi de Castille, la mission de défendre Calatrava contre les Maures. Dès 1218, il était assez puissant pour qu'une de ses branches se détachât et formât l'ordre d'Alcantara. Voués à la défense des intérêts chrétiens, ces chevaliers continuèrent jusqu'à la fin du XIVe siècle de pratiquer les statuts de leur ordre et de porter le scapulaire et le capuchon par-dessus leur vêtement militaire ; mais, après l'expulsion des Maures, cette institution n'eut plus d'objet. La grande maîtrise fut réunie à la couronne par Ferdinand V le Catholique, 1489, et la croix de l'ordre ne fut plus qu'une marque de distinction accordée par le souverain. Au commencement du XIXe siècle, l'ordre de Calatrava possédait encore 56 commanderies, avec un revenu de 1,700,000 fr., et, sur ses domaines, il comptait 6 couvents d'hommes et de femmes, avec plus de 100 moines et religieuses. L'habit de cérémonie des chevaliers est un manteau blanc, portant au côté gauche une croix rouge fleurdelisée ; la croix s'attache à un ruban rouge. D—T—R.

CALATRAVA LA VIEJA, anc. *Oretum*, v. d'Espagne, auj. ruinée et déserte, à 4 kil. de Carrion de Calatrava (prov. de Ciudad-Réal). Prise sur les Maures en 1147, elle était alors très fortifiée et importante par sa situation frontière. C'est pour la défendre que fut fondé l'ordre de Calatrava ; les chevaliers de cet ordre y eurent un château magnifique, auj. en ruine, au milieu des pâturages appelés *campos de Calatrava*. A peu de distance se trouvait le couvent de Calatrava-Nueva, également en ruine.

CALAURIE, île de la Grèce, sur la côte E. de la Morée ; sol montagneux couvert d'orangers. Ruines du temple de Neptune où s'empoisonna Démosthène.

Lebas, *Voyage archéologique*, pl. XV.

CALAVRYTA, v. de Grèce (nomarchie d'Achaïe), ch.-l. de l'éparchie de Cyllénie. En 1206, après la 4e croisade, elle forma une baronnie française pour Raoul de Tournai, dont la famille la posséda jusqu'au milieu du XIVe siècle et bâtit un château fort auj. en ruine. Aux environs, monastères de Méga-Spiléon et de Hagia-Laura ; pop., 2,500 hab.

CALCAR, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur le Ley ; 2,000 hab. Filatures de coton.

CALCAR (Jean de), peintre. (*V.* Jean.)

CALCEDOINE. *V.* Chalcédoine.

CALCEUS, sorte de chaussure en usage chez les Romains, dans le genre de nos bottines, et qui, avec la toge, faisait partie de l'habillement national. Le *calceus* des sénateurs, qui s'appelait *patricius* ou *senatorius*, se distinguait du *calceus* ordinaire par sa haute tige, et ses quatre courroies qui s'enroulaient et s'attachaient au-dessus de la cheville. Les hauts fonctionnaires de l'État portaient le *calceus mulleus* de couleur rouge. G. L.-G.

CALCHAS, célèbre devin grec, natif de Mycènes ou de Mégare, inspiré par Apollon, fut choisi pour accompagner les Grecs au siège de Troie. Il ordonna le sacrifice d'Iphigénie, prédit que le siège durerait dix ans et ne réussirait qu'avec l'aide d'Achille. Ce fut sur son avis que l'on construisit le fameux cheval de bois. Après la prise de Troie, il mourut de dépit, parce qu'un certain Mopsus l'avait surpassé dans la divination. Calchas est quelquefois représenté ailé.

Gaz. archéol., 1880, p. 24 et 112 ; *Arch. Zeit.*, 1843, p. 115. L—H et S. Re.

CALCHI (Tristan), historien, né à Milan vers 1462, élève de Georges Mérula, secrétaire des Sforza, a écrit en latin une élégante histoire de sa patrie, publiée en 1628, in-fol., et qui s'arrête en l'an 1313. Grævius l'a insérée dans son *Thesaurus antiquitatum Italiæ*.

CALCI, vge du roy. d'Italie, à 11 kil. E. de Pise, sur le Monte Pisano ; 5,400 hab. Près de là est la célèbre chartreuse dite de Pise ou de Calci. (*V.* Certosa.)

CALCIATA, nom latin de Caussade.

CALCINATO, bourg du roy. d'Italie, dans la province de Brescia, sur la Chiese ; 2,134 hab. Victoire des Français commandés par Vendôme sur le général autrichien comte de Reventlau, 19 avril 1706.

CALCULATOR, *calculateur* ; on désignait ainsi le maître de calcul, appelé aussi, dans une inscription des bords du Rhin, *doctor artis calculaturæ*, à qui l'édit de Dioclétien sur le maximun donnait une provision mensuelle de 75 deniers par écolier.

V. Borghesi. *Œuvr.*, IV, p. 187. G. L.-G.

CALCUTTA, v. capitale de l'empire anglo-indien et de la présidence du Bengale, sur la rive gauche de l'Hougly, bras occidental du Gange, à 160 kil. de la mer, par 22° 33′ lat. N., et 83° 40′ long. E. Pop., 790,233 hab., dont 433,219 pour la ville proprement dite, 251,439 pour les faubourgs de la rive gauche, et 105,575 pour la ville de Howrah, située sur la rive droite. Résidence du gouverneur général des Indes, du lieutenant-gouverneur et de la haute cour de justice du Bengale. Tribunal et chambre de commerce. Évêché anglican métropolitain ; 2 vicariats apostoliques dirigeant les missions catholiques du Bengale. Nombreux établissements d'instruction publique : université, séminaire anglican, collège de Fort-William, fondé par lord Wellington, institution La Martinière (*V.* Martin) ; nombreuses écoles pour les jeunes filles indigènes. Société asiatique, fondée par sir William Jones en 1788 ; école et société de médecine ; beau jardin botanique et société d'horticulture ; bibliothèque Metcalf. Calcutta s'étend sur une longueur de 7 kil. du N. au S. Au N., la ville noire, malpropre et malsaine, est habitée par les indigènes, qui forment l'immense majorité de la population. La ville européenne est bordée d'un quai magnifique (*Strand*), où l'on trouve l'hôtel des monnaies, la douane, le bureau central des postes, la banque du Bengale, et limitée au S. par le fort William, construit en 1757, et assez vaste pour donner asile, en cas d'insurrection, à toute la population européenne de Calcutta. Sur l'esplanade qui entoure le fort s'élèvent de beaux édifices : l'hôtel de ville, le palais du gouvernement, la cathédrale de Saint-Paul. Au S. on rencontre le grand hôpital, la prison, et les beaux jardins d'Eden, et, à l'E., le quartier neuf et admirablement construit de Chowringhee. Un boulevard de ceinture (*circular road*) et un canal séparent la ville de ses faubourgs. La gare principale des chemins de fer indiens se trouve sur la rive opposée, à Howrah. Les magasins, les docks, les dépôts de charbon et les chantiers de construction sont situés sur les deux rives du fleuve, large de 1,800 m., en aval de la ville. Calcutta est la plus grande place de commerce des Indes, après Bombay. Son port reçoit annuellement près de 2,000 navires, jaugeant environ 2,000,000 de tonneaux. La valeur

de son commerce avec l'extérieur (importations et exportations réunies) dépasse 1,200,000,000 de fr. Le commerce intérieur a profité du développement rapide des voies ferrées. L'industrie européenne est assez importante : elle fabrique des tissus de soie, de coton, des voitures, etc. Les environs sont couverts de belles maisons de plaisance et d'une foule de villages, parmi lesquels on remarque Barrakpour, à 20 kil. de la ville, où est le palais d'été du gouverneur général. Le climat de Calcutta est difficile à supporter pour les Européens. La chaleur est de 38° en avril et mai, temps le plus chaud de l'année ; de 17° en hiver, époque la plus agréable. La mousson du S.-O. amène des pluies torrentielles et des orages redoutables. — Calcutta est une ville moderne ; les Anglais la fondèrent en 1686, sur l'emplacement de plusieurs villages, dont l'un, appelé *Kaly-Cutta*, donna son nom à la nouvelle ville. En 1699 ils bâtirent le fort William, qui devint en 1707 la capitale de la présidence. En 1756, Calcutta ne comptait encore que 70 maisons, quand elle fut saccagée par Souradjah Daoulah. Clive releva le fort William, et Calcutta devint en 1773 le siège du gouvernement général de l'Inde.

CALCUTTA (PRÉSIDENCE DE). *V.* BENGALE (PRÉSIDENCE DU).

CALDANI (LÉOPOLD-MARC-ANTOINE), médecin et anatomiste, né à Bologne en 1725, m. en 1813, fut professeur à Bologne, puis à Padoue.

On a de lui, entre autres ouvrages : des *Mémoires* contenus dans les *Actes de la Société des sciences de Modène*; *Institutiones pathologicæ*, Padoue, 1772, et Naples, 1787 ; *Institutiones physiologicæ*, Padoue, 1773, et Naples, 1787 ; *Institutiones anatomicæ*, Venise, 1787, et Leipzig, 1792 ; *Icones anatomicæ*, Venise, 1813, 4 vol. in-fol. D—G.

CALDARA (POLYDORE), peintre. (*V.* CARAVAGE.)

CALDAS, c.-à-d. *sources chaudes*, nom de diverses localités en Espagne et en Portugal, où l'on trouve des eaux thermales.

CALDAS-DA-RAINHA, vge du Portugal (Estrémadure) ; 2,300 hab. Sources thermales sulfureuses et bains très fréquentés.

CALDAS-DE-MOMBUY, brg d'Espagne, prov. de Barcelone ; sources thermales et bains. Antiquités romaines ; 3,600 hab.

CALDAS-DE-REYES, brg d'Espagne (Galice). Sources thermales et bains ; 600 hab.

CALDAS-DO-GEREZ, vge de Portugal (Minho). Sources thermales — 630 et bains fréquentés.

CALDAS PEREIRA DE SOUZA (ANTONIO), poète brésilien, né à Rio-de-Janeiro en 1762, m. en 1814. On a de lui : une traduction des *Psaumes*, remarquable par la noblesse et le charme du style ; des *Poésies sacrées*, qui respirent un vif enthousiasme ; et un agréable poème *sur les Oiseaux*.

CALDER (ROBERT), amiral anglais, né à Elgin en 1745, m. en 1818, contribua au gain de la bataille navale du cap Saint-Vincent, 1797, fut chargé, en 1801, de poursuivre l'escadre de Gantheaume, qui cherchait à ravitailler l'armée française d'Égypte, bloqua, en 1805, les ports de la Corogne et du Ferrol, reçut une réprimande après un engagement avec les amiraux de Villeneuve, Gravina et Dumanoir, et remplit depuis les fonctions de surintendant du port à Portsmouth. B.

CALDER, vge d'Écosse, à 9 kil. S. de Nairn ; 1,200 hab. Quelques ruines du château de Macbeth.

CALDERARI (OTTONE), architecte italien, né en 1730 à Vicence, m. en 1803, associé de l'Institut de France, a orné le Vicentin de palais pleins de goût.

On a de lui : *Opere di architettura*, Venise, 1808-17, 2 vol. in-fol.

CALDERARI, c.-à-d. *chaudronniers*, nom d'une société secrète qui se forma dans le roy. de Naples vers 1813. Ayant pour but l'affranchissement de l'Italie, cette société offrit ses services à la reine Caroline contre les Anglais. En 1816 le prince Canosa, ministre de la police de Ferdinand IV, fut disgracié comme coupable, bien qu'il s'en soit défendu, de l'avoir organisée, dans le but de l'opposer aux *Carbonari*, bien autrement nombreux et dangereux. Les *Calderari*, poursuivis alors, ne tardèrent pas à disparaître.

CALDERON (SÉRAPHIN-ÉTIENNE), littérateur et poète espagnol, né à Malaga en 1801, m. en 1867, fit ses études à l'université de Grenade, où il enseigna l'éloquence et la poésie en 1822, se consacra bientôt au barreau, s'établit à Madrid en 1830, devint auditeur général de l'armée du Nord en 1834, gouverneur civil à Logroño en 1836, et à Séville en 1837. Les dangers qu'il courut dans l'insurrection de 1838 le déterminèrent à abandonner la vie politique.

On a de lui : *Poésies d'un solitaire*, 2 vol., 1833 et 1840 ; *Chrétiens et Maures*, 1838, roman écrit dans la manière de Cervantes ; *Essai sur la ... des Maures*, *Scènes andalouses*, 1847, etc.

CALDERON DE LA BARCA (PEDRO), poète dramatique espagnol, né à Madrid en 1600, d'une famille noble, m. en 1681. Il fit des études brillantes chez les jésuites de Madrid et à Salamanque, et composa à 13 ans sa première comédie. Il servit dix années en Italie et en Flandre, puis en Catalogne. En 1636, Philippe IV, qui avait un goût vif pour le théâtre, l'appela à sa cour, le créa chevalier de Saint-Jacques, et le chargea de diriger ses divertissements dramatiques. En 1651, il entra dans les ordres, comme avait fait Lope de Vega, obtint un canonicat de Tolède, et dès lors travailla surtout à composer pour les municipalités de Madrid et plusieurs autres villes d'Espagne les *autos sacramentales* qu'on représentait aux solennités de la Fête-Dieu. Outre son théâtre, dont une partie seulement a été publiée, il a laissé des poésies lyriques et quelques autres œuvres encore inédites. Calderon, dédaigné dans le siècle dernier, a été trop vanté de nos jours, surtout par G. Schlegel et toute l'école romantique. On doit lui reconnaître sans doute une grande richesse d'imagination, beaucoup d'esprit et de souplesse, une poésie facile et brillante, une versification harmonieuse et un rare talent pour compliquer et dénouer une intrigue ; mais il néglige ordinairement les règles essentielles du drame ; méprise ou ignore l'histoire, les mœurs, outre les caractères, exagère les effets de scène. Son style est enflé, déclamatoire et entaché de gongorisme. Le recueil de ses pièces n'a été fait qu'après sa mort ; Jean de Vera Tassis, son ami, donna en 1685 une collection de 109 comédies : les *Autos* ne furent publiés qu'en 1717 ; il y en avait 68. Une édition très inexacte de son théâtre a paru à Madrid, 1659-63, en 17 vol., dont 6 pour les *Autos*. Les comédies ont été réimprimées à Leipzig, 1827-30, 4 vol., et à Madrid, 1849-50, 4 vol. in-4°, contenant 123 comédies, 11 intermèdes et quelques poésies diverses. Un choix du théâtre de Calderon forme le 3e vol. du *Tesoro del Teatro español* publié à Paris par D. E. de Ochoa. Plusieurs pièces ont été traduites en français par Linguet, dans son *Théâtre espagnol*, 1771 ; par Esménard, dans les *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*, et par Damas-Hinard, 1841, 2 vol. in-12. D'autres ont été transportés sur le théâtre français : sans parler d'*Héraclius*, dont la priorité ne peut plus être contestée à Corneille (*V. Anecdotes littéraires sur P. Corneille*, par M. Viguier), il suffit de citer : *le Geôlier de soi-même*, imité tour à tour par Scarron et Th. Corneille ; *Se défier des apparences*, dont *la Fausse Apparence* de Scarron est une copie ; *les Coups de l'Amour et de la Fortune*, trad. par Quinault ; *la Dama duende*, qui a fourni à Hauteroche sa *Dame invisible ; l'Alcade de Zalamea*, imité par Collot d'Herbois dans *le Paysan magistrat* ; et *le Médecin de son honneur*, mis à la scène il y a quelques années par M. Hipp. Lucas.

V. Raynouard, *Journal des Savants*, juillet 1819 ; de Puibusque, *Hist. de la littér. esp.*, t. II, p. 128 et suiv. ; Ticknor, *Hist. of spanish litter.*, t. II, p. 383 et suiv. ; Schack, *Geschichte der dramat. Litter. in Spanien*, t. III ; Schmidt, *Notice sur Calderon* (en allem.), dans les *Annales littér. de Vienne*, t. XVII, XVIII et XIX. B.

CALDERWOOD (DAVID), théologien écossais, né en 1575, m. en 1651. A la tête des presbytériens, il s'opposa, dans les conférences de Glasgow, 1610, et d'Aberdeen, 1616, à l'épiscopat anglican que Jacques Ier voulait établir en Écosse, et fut obligé de fuir en Hollande pour éviter les poursuites du roi. Son *Altare damascenum*, 1623, in-4°, est le tableau de la lutte qu'il soutint. Il a laissé en ms. des Mémoires sur l'Écosse depuis la réformation, conservés à la bibliothèque de l'université de Glasgow.

CALDIERO, vge du roy. d'Italie (Vénétie), à 15 kil. E. de Vérone ; eaux minérales, connues du temps des Romains sous le nom de Bains de Junon. Les Français y éprouvèrent un échec le 12 nov. 1796 ; mais le 30 oct. 1805, après une sanglante bataille, Masséna força l'archiduc Charles à abandonner cette position. Pop., 2,300 hab.

CALE ou **PORTUS-CALE**, anc. v. d'Espagne (Lusitanie) ; auj. *Porto*. Elle a, dit-on, donné son nom au Portugal.

CALE, estrapade marine, punition qui s'administrait ainsi à bord des navires de l'État : on mettait le condamné à cheval sur un bâton attaché à un cordage passé dans une poulie suspendue à l'extrémité de la grande vergue ; 3 ou 4 matelots le guindaient jusqu'à la hauteur de la vergue, puis lâchaient tout à coup le cordage, et le supplicié faisait un plongeon dans la mer. On le guindait de nouveau, et on lui faisait faire autant de plongeons que le portait la sentence : c'était ordinairement trois. On condamnait à la cale pour vol, pour rebellion, manquement grave à la discipline ou au service, comme de s'endormir pendant son quart. Il y avait encore la cale sèche, qui consistait à laisser tomber le patient à 5 ou 6 pieds de la surface de l'eau. Ce supplice, en usage avant Louis XIV, fut aboli le 12 mars 1848. C. D—Y.

CALEB, de la tribu de Juda, un des députés que l'on envoya pour reconnaître la terre de Chanaan, fut le seul avec Josué, de tous les Hébreux délivrés par Moïse, qui entra dans ce pays. Il s'établit à Hébron.

CALECAS (JEAN), patriarche de Constantinople, 1333-1347. Il reste de lui 60 homélies encore manuscrites. Un autre, Manuel Calécas, vivait vers 1360, et, quoique Grec, combattit l'Église d'Orient. On trouvera l'indication des ouvrages des deux Calécas dans Fabricius, *Biblioth. Græc.*, XI, p. 453 et 591. S. RE.

CALÉDONIE, nom par lequel les Romains désignaient la contrée montagneuse de l'Écosse située au N. de la Clyde. Ils l'appelaient aussi Bretagne barbare, et, par rapport au mur de Septime Sévère, Bretagne ultérieure. Les Calédoniens étaient de race celtique ou gaëlique; les Pictes et les Scots, qui firent tant d'incursions au S. de la Bretagne romaine, étaient leurs principales tribus.

CALÉDONIE (CANAL DE). Ce canal d'Écosse s'étend depuis le fort William, dans la baie d'Eil, partie de l'Atlantique (comté d'Inverness), jusqu'au golfe de Murray, dans la mer du Nord. Il a 6m,66 de profondeur, 40 mèt. de largeur à la ligne de flottaison, 12m,30 au fond de l'eau, et est coupé par 28 grandes écluses. Il traverse les lacs de Lochy, d'Oich et de Ness. Il a 96 kil. de long, dont 32 de navigation artificielle et 64 de lacs. Construit de 1805 à 1847, il a coûté un million de liv. sterl., ne rapporte par an que 75,000 fr. et absorbe 130,000 fr. de réparations.

CALÉDONIE (NOUVELLE-), nom donné jusqu'en 1858 à la région de l'Amérique du N. appelée auj. Colombie britannique. (*V. ce mot.*)

CALÉDONIE (NOUVELLE-), grande île de l'Océanie (Mélanésie) appartenant à la France, entre 20° 3' 30"-22° 24' lat. S., et 161° 40'-164° 43' long. E; 360 kil. de longueur et seulement 55 de largeur moyenne; sup., 17 à 18,000 kil. carrés; pop., environ 65,000 hab. Les côtes sont bordées d'une ceinture de récifs de corail qui en rendent l'accès difficile. L'intérieur forme un plateau sillonné de vallées profondes et bordé de deux chaînes dont les sommets atteignent de 1,200 à 1,700 m. : le mont Panié au N. et le mont Humboldt au centre ont 1,742 m. Les cours d'eau sont nombreux, mais courts et coupés par des rapides : le Diahot, qui coule vers le N.-O., a 80 kil., dont 50 navigables. Beaucoup de rivières sont en partie souterraines, entre autres la Tontouta, qui forme une magnifique cascade. Les richesses minérales paraissent considérables : on exploite des mines de fer, de cuivre, de nickel et de houille; l'or a été découvert en 1865. Belles forêts (santal, bois de rose, bois de fer, chêne gommier, kaori ou pin calédonien). Les vallées sont fertiles et on commence à y cultiver le café, le coton, la canne à sucre. Le climat, égal et tempéré (de 18° à 24°), permet d'y cultiver la vigne, le blé, les fruits et les légumes d'Europe, et d'y élever des bœufs, des porcs et des volailles. — La population indigène est un mélange de 2 races, noirs océaniens et race rouge olivâtre, venue probablement des îles de la Polynésie. On les confond sous le nom général de Kanaks. Ce sont des sauvages intelligents, mais paresseux, fourbes, cruels et anthropophages. — La Nouvelle-Calédonie fut découverte par Cook en 1774, explorée en 1788 par La Pérouse et en 1791 par D'Entrecasteaux. Une mission catholique s'y établit en 1843, mais dut se retirer à l'île des Pins en 1847. Le massacre de quelques matelots français de l'*Alcmène*, en 1851, fut puni par l'incendie de plusieurs villages, et le 1er mai 1853 l'amiral Febvier des Pointes prit possession de l'île au nom de la France, qui occupa également les petites îles environnantes : l'île des Pins, de l'Observatoire, Balabéa, Bouguiouz, Moulin, Beaupré, Haat, et, en 1864, les îles Loyalty. La Nouvelle-Calédonie remplaça la Guyane comme colonie pénitentiaire pour les condamnés européens : en 1871, à la suite de l'insurrection de la Commune, le gouvernement y envoya les déportés condamnés par les conseils de guerre, et la population blanche de l'île s'éleva, en 1876, à 17,345 hab. L'amnistie du 11 juillet 1880 a ramené en Europe environ 3,000 déportés. La population européenne libre est auj. d'environ 6,000 hab., dont 3,000 soldats, marins ou fonctionnaires. Une insurrection des Kanaks, en 1878, a été vigoureusement réprimée. — La cap. est Nouméa (autrefois Port de France), sur la côte O., résidence du gouverneur et du préfet apostolique, siège du trib. de 1re instance. Les autres établissements français sont : Bouloupari, Païta, les pénitenciers agricoles de Ouaraïl, de Bourail et de Conala; les missions catholiques de Pouébo et de Boulari; Balade, sur la côte O. Le commerce de la Nouvelle-Calédonie, dans lequel l'Australie a la plus grande part, était, en 1880, de 7,904,000 francs pour l'importation, et de 2,757,000 francs pour l'exportation, et le mouvement des ports, de 229 navires. Depuis janvier 1883, Nouméa est reliée au port de Marseille par un service mensuel de paquebots, touchant à Port-Saïd, Suez, Aden, Mahé, la Réunion, Maurice, Adélaïde, Melbourne et Sidney.

V. de Rochas, *la Nouvelle-Calédonie et ses habitants*, 1862; Bourgarel, *des Races de l'Oceanie francaise*; J. Garnier, *Excursions dans le S.-O. de la Nouvelle-Calédonie* (*Revue marit. et coloniale*, avril 1867); et *Voyage à la Nouvelle-Calédonie*, dans le *Tour du monde*, 1867, t. XVI, et 1868, t. XVIII; Faure-Biguet, *Géographie de la Nouvelle-Calédonie*, 1876; et la *Carte* en 6 f. du Dépôt de la marine, terminée en 1875. E. D—Y.

CALENDAIRE, registre tenu autrefois dans les églises, et où l'on inscrivait le jour de la mort des abbés, prieurs et religieux, et aussi celui des bienfaiteurs de l'église ou du couvent.

CALENDAIRE (PAIN). *V.* PAIN.

CALENDARIUM, registre où chaque Romain notait les échéances des intérêts des sommes empruntées ou prêtées, et dont le payement se faisait généralement aux calendes. Les municipalités avaient des registres semblables portant le même nom. G. L.-G.

CALENDARIS, surnom de Junon, à qui les calendes de chaque mois étaient consacrées.

CALENDERS, c.-à-d. *or pur*, nom d'une espèce de moines turcs et persans, institués, dit-on, par un Arabe d'Andalousie, Youssouf, vers le XIIIe siècle. Les Calenders devaient voyager toujours, sans chaussure, ne vivre que d'aumônes, se livrer aux pratiques les plus austères, et lutter de vertus avec les Derviches. Ils se corrompirent bientôt : livrés à la fainéantise et à la débauche, d'une malpropreté révoltante, sans supérieurs, sans règle, ils demandent souvent au vol et à l'assassinat les ressources qui leur manquent, et s'enivrent d'opium et de liqueurs fortes. B.

CALENDES, premier jour de chaque mois dans l'année des anc. Romains. Ce nom venait de *calare*, appeler, parce que, dans l'origine, le mois commençant avec la nouvelle lune, un *pontifex minor* observait le lever de cet astre et l'annonçait au peuple. C. D—Y.

CALENDRIER, tableau dressé par les différents peuples pour indiquer la succession des jours pendant une année, selon la nature de leurs idées astronomiques, de leurs usages civils, religieux ou agricoles. Les calendriers, envisagés dans leurs rapports avec les phénomènes célestes, sont *solaires*, *luni-solaires*, *lunaires* et *vagues*. Les calendriers *solaires* sont ceux qui, par l'intercalation d'un jour tous les quatre ans, ramènent constamment dans la même saison et à la même époque le commencement de l'année, de sorte que chaque année la terre, après avoir achevé son mouvement de révolution autour du soleil, se retrouve dans la même situation par rapport à cet astre. Tel est le calendrier romain de J. César, adopté par les peuples chrétiens, mais modifié en 1582 par le pape Grégoire XIII. (*V.* CALENDRIER GRÉGORIEN.) Dans les calendriers *luni-solaires*, les mois commençant et finissant avec une lunaison, on ajoute de temps à autre un 13e mois, pour que l'année se renouvelle dans la même saison et vers la même époque; ces calendriers sont lunaires dans les détails et solaires dans l'ensemble; tels sont ceux des anciens Grecs, des Juifs, des Hindous, des Chinois, des Japonais, des Mongols, et le calendrier dit *cycle pascal*, dont on se sert pour déterminer les fêtes de l'Église. Le cours de la lune sert seul à composer les calendriers *lunaires*, dans lesquels les mois correspondent à de nouvelles lunes : les années de ces calendriers sont *vagues* et parcourent successivement toutes les saisons. Il n'y a que les musulmans qui se règlent de cette façon. Enfin, les calendriers *vagues* sont ceux dans lesquels les années, composées d'une quantité de jours quelconque, mais constamment la même, parcourent toutes les saisons, et ne se retrouvent à leur point de départ qu'après de très longues périodes. Tels étaient les calendriers des anciens Égyptiens et des Perses. (*V.* ANNÉE, MOIS.) B.

CALENDRIER JUIF. Dans l'origine, les Juifs eurent une année de 360 jours. Depuis la sortie d'Égypte, ils se servirent d'un calendrier luni-solaire, qui est encore en usage de nos jours. Les années 3, 6, 8, 11, 14, 17 et 19 de chaque période de 19 ans sont dites *intercalaires*, parce qu'on y double le dernier mois. Les Juifs employèrent ce calendrier de deux façons : ils commençaient leur année religieuse avec la nouvelle lune qui précède l'équinoxe du printemps et leur année civile avec celle qui précède l'équinoxe d'automne. Leurs mois portent les noms de *Tebeth*, *Schebat*, *Adar*, *Nissan*, *Iyar*, *Ssivan*, *Tamouz*, *Ab*, *Elloul*, *Tiss*, *Hesvan* et *Kislev*.

CALENDRIER GREC. Jusqu'au VIe siècle av. J.-C., l'année des Grecs fut composée de 360 jours, divisés en 12 mois de 30 jours chacun; tous les deux ans, on ajoutait un mois intercalaire de 30 jours. Ainsi chaque *triétéride* ou période de trois années était formée de deux années de 360 jours et d'une année de 390. On adopta ensuite un calendrier luni-solaire : l'année se composa de 12 lunaisons ou mois, alternativement de 30 et de 29 jours, et, pour mettre cette année en harmonie avec l'année solaire, dont la durée est de 365 jours 5 heures 48' 45", on plaça dans une *octaétéride* ou période de huit ans trois mois intercalaires de 30 jours chacun, autant que possible à des intervalles égaux; les années intercalaires ou *embolimes*, qui furent la 3e, la 5e et la 8e, eurent 13 mois formant 384 jours, tandis que les autres ne contenaient que 12 mois faisant 354 jours. L'octaétéride, inventée par Cléostrate, était exacte, car elle renfermait 2,922 jours, quantité égale au nombre de jours contenus dans huit années solaires avec leurs bissextiles. Mais comme on avait voulu que le calendrier fût réglé sur le cours de la lune et non sur celui du soleil, comme

à la fin de l'octaétéride il s'en fallait d'un jour et demi que la lune fût revenue à sa première position, on imagina une nouvelle période, *l'heccaidécaétéride,* formée de 2 octaétérides ou 16 ans, après laquelle on mettait trois jours supplémentaires. L'addition de trois jours était un peu trop forte : au bout de 10 périodes ou de 160 ans, on se serait trouvé, par rapport au soleil, en avance d'un mois sur le point de départ; pour y obvier, on résolut de retrancher, après ce long espace de temps, un mois intercalaire. Les Athéniens seuls ayant adopté ces innovations, il en résulta, entre leurs années et celles des autres Grecs, des divergences fécondes en désordres. Alors l'astronome Méton imagina un cycle, nommé *ennéadécaétéride,* qui, constamment en rapport avec le cours de la lune, et plaçant le commencement de l'année dans la même saison, la ramenait, après 19 ans, au même point par rapport au soleil. Le 16 juillet 432 av. J.-C. fut le premier jour de ce cycle. La période de Méton (*V.* Nombre d'or) contenait 6,940 jours, répartis entre 235 mois, dont 7 intercalaires; il y eut 125 mois *pleins* ou de 30 jours et 110 mois *caves* ou de 29 jours : les années intercalaires, ou qui eurent un 13e mois, furent les 3e, 5e, 8e, 11e, 13e, 16e et 19e; l'une d'elles eut 383 jours, 5 en eurent 384 et une autre 385. Quant aux années ordinaires, huit eurent 354 jours et quatre 355. Le calcul de Méton n'était pas encore d'une exactitude parfaite; une légère erreur dans l'évaluation de la durée des lunaisons donnait au bout de 76 ans une avance d'un jour. Au temps d'Alexandre, Callippe de Cyzique répara cette erreur, en établissant une période de 76 ans, composée de 4 cycles de Méton, mais dans laquelle on retranchait un jour au dernier de ces cycles; de sorte que la période de Callippe contenait 27,759 jours. Tous les Grecs, excepté les Arcadiens et les Acarnaniens, acceptèrent le cycle de Méton, mais les mois ne commençaient pas tous au même moment. Les Athéniens et les Éléens, par exemple, commençaient leur année à la nouvelle lune la plus voisine du solstice d'été; les olympiades et les années olympiques commençaient à cette même époque. A Sparte, Argos, Sicyone, Corinthe, Corcyre et Cyrène, en Crète et en Sicile, on plaçait l'époque initiale de l'année à la nouvelle lune la plus voisine de l'équinoxe d'automne. Les Achéens dataient de l'équinoxe du printemps; les Delphiens, de la première lune avant le solstice d'été; les Thébains, de la nouvelle lune après le solstice d'hiver. Les noms des mois, qui différaient dans un grand nombre de cités grecques, sont connus partiellement, grâce surtout aux textes épigraphiques.

Jos. Scaliger, *de Emendatione temporum,* 1583; Ideler, *Handbuch der Chronologie,* 1825; Aug. Mommsen, *Heortologie,* 1860; Boeckh, *les Cycles lunaires des Grecs,* 1853 (en all.); Ruelle, art. *Calendarium* et *Chronologia,* dans le Dict. des Ant. de Saglio; A. Mommsen, *Griechische Chronologie,* 1881. B. et S. Re.

CALENDRIER ROMAIN. Chez les Romains, l'almanach se désignait non pas par *calendarium* (*V. ce mot*), mais par *fasti,* fastes. (*V. ce mot.*) Plusieurs de ces fastes ou calendriers nous sont parvenus par les inscriptions; on voit qu'ils contenaient les renseignements astronomiques de chaque mois; qu'ils indiquaient avec le nombre des jours la longueur du jour et de la nuit, le signe du zodiaque que traversait le soleil, les divers travaux des champs, les divinités protectrices du mois, les fêtes religieuses, etc. Tous ces calendriers sont édités et savamment commentés à la fin du 1er vol. du *Corpus inscript. latin.* Leur nombre s'est accru à la découverte du calendrier de Cervetri, faite en 1873. (*V. Bullet. della commiss. archeol. municip.*, Rome, 1876.) Dans l'origine, l'année romaine se composait de 10 mois, formant 304 jours seulement; 4 mois avaient 31 jours et les 6 autres 30 jours. Plutarque prétend que les 10 mois contenaient 360 jours. Mars était le premier mois, comme semblent le prouver les mots septembre, octobre, novembre, décembre, qui désignaient le 7e, le 8e, le 9e et le 10e mois. Le calendrier de Numa établit une année lunaire de 355 jours divisée en 12 mois d'inégale durée. Ces mois portaient les mêmes noms que les mois modernes, excepté juillet et août, qui s'appelaient, en vertu de leur rang dans le calendrier, *quintilis* et *sextilis;* car alors février n'était pas le 2e mois de l'année, mais le dernier. Les années étaient alternativement communes et intercalaires. Le 13e mois de l'année intercalaire, alternativement de 22 et de 23 jours, s'appelait *mercedonius,* et était placé, non à la fin de l'année après février, mais entre le 23 et le 24 de ce mois. Le calendrier était réglé par une période de 8 années, *octennium,* comprenant 2,930 jours. Ce chiffre était inexact, parce qu'on avait supposé à tort l'année lunaire de 355 jours, et l'année romaine avançait d'un jour tous les ans sur le cours du soleil. On imagina une période de 24 années, composée de trois périodes de huit, dont les deux premières étaient réglées comme autrefois, tandis que la troisième ne renfermerait que 3 mois intercalaires au lieu de 4, et chacun de 22 jours seulement : par ce moyen on regagna 24 jours. Par malheur, les pontifes, à la garde desquels le calendrier avait été confié, y firent des intercalations extraordinaires, par exemple, pour que les nones (le 5 des mois de 29 jours et le 7 des mois de 31) n'arrivassent pas en même temps que les marchés publics, qui se tenaient chaque huitième jour. De là des perturbations si grandes, qu'en l'an 190 av. J.-C., le 1er janvier correspondait au 29 août, et, en l'an 168, au 15 octobre. Le calendrier Julien mit fin à ce désordre. Aidé de l'astronome alexandrin Sosigène, qui lui apprit que la durée de l'année solaire était de 365 jours et 6 heures, Jules César, en vertu de ses droits de grand pontife, rétablit l'ordre des saisons par une intercalation qui porta à 445 jours l'année 47 av. J.-C., dite *année de confusion;* puis il fit l'année ordinaire de 365 jours, et réserva les 6 heures de surplus pour un jour intercalaire qu'on insérait dans l'année tous les 4 ans. Cette intercalation eut lieu, comme l'ancienne, dans le mois de février, bien que ce mois n'eût pas conservé la dernière place dans le calendrier : le 24 février se nommant chez les Romains le *sextile* ou le 6 des calendes de mars, le jour intercalaire, qui le répétait, s'appela bissextile. En mémoire de cette réforme, le mois *quintilis* changea son nom en celui de juillet (*Julius*), et, 30 ans après, le mois *sextilis* prit celui d'*Auguste* (août).

V. Ideler, *Manuel de chronologie,* 1825; Mommsen, *Chronol. romaine jusqu'à Cesar,* 1859 : Aurès, *du Calendrier romain et de ses variations,* 1872. B. et G. L.-G.

CALENDRIER GRÉGORIEN. Sosigène s'était trompé d'un peu plus de 11 minutes, en fixant la durée de l'année solaire à 365 jours et 6 heures. Il en résulta que les points solsticiaux et équinoxiaux rétrogradaient d'un jour en 133 ans. En 1582, l'erreur était de 10 à 11 jours, en sorte que l'équinoxe, marqué pour le 21 mars par le calendrier julien, arrivait réellement alors le 10 mars. Le pape Grégoire XIII, avec le concours du Calabrais Lilio, retrancha 10 jours de l'année courante, en faisant compter le 15 octobre au lieu du 5, et, sans rien changer d'essentiel à la forme du calendrier, trouva le moyen d'empêcher toute erreur à l'avenir : ce fut, puisque la précession des équinoxes dans ce calendrier était d'un jour en 133 ans, de retrancher 3 bissextiles dans l'espace de 400 ans; on choisit pour ce retranchement les années séculaires dont le chiffre ne serait pas divisible par 400. La réforme grégorienne fut admise sans difficulté en Italie, en France, en Flandre, en Espagne, en Portugal, en Danemark; les États catholiques de l'Allemagne et les cantons catholiques de la Suisse l'adoptèrent en 1584, la Pologne en 1586, la Hongrie en 1587; les protestants d'Allemagne attendirent jusqu'en 1700, ceux de Suisse jusqu'en 1701; enfin l'Angleterre accepta la réforme en 1752, et la Suède en 1753. De là deux manières de fixer les dates, le *vieux* et le *nouveau style.* Il n'y a plus auj. que les Russes, les Roumains et les chrétiens orientaux qui aient conservé le calendrier julien; leurs dates retardent de 12 jours sur celles des autres peuples de l'Europe, parce que la différence primitive de 10 jours s'est accrue d'un jour bissextile en 1700 et d'un autre en 1800; elle sera de 13 jours après 1900. B.

CALENDRIER RÉPUBLICAIN. Pendant la révolution française, la Convention, voulant faire commencer l'année au jour où la république avait été proclamée, abolit l'ère vulgaire, et data l'ère républicaine du 22 septembre 1792, le jour même de l'équinoxe d'automne. Les mois, au nombre de 12, se composaient uniformément de 30 jours, et étaient rangés dans l'ordre suivant : *vendémiaire, brumaire, frimaire, nivôse, pluviôse, ventôse, germinal, floréal, prairial, messidor, thermidor* et *fructidor.* L'année était complétée par des jours épagomènes au nombre de 5, et de 6 dans les années sextiles. Au lieu de la division du mois en semaines, on adoptait une division en 3 décades, dont les jours s'appelaient *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi.* Le jour était divisé en 10 parties ou heures. L'éponymie des saints et des fêtes du calendrier grégorien était remplacée par une série de noms de plantes, de métaux, d'animaux, d'instruments aratoires. Exemple : vendémiaire, primidi, *raisin;* duodi, *safran,* etc. Le 1er des jours complémentaires fut consacré à la vertu, le 2e au génie, le 3e au travail, le 4e à l'opinion; le 5e était la fête des récompenses; le 6e, dans les années sextiles, la fête de la Révolution. La période de 4 ans, au bout de laquelle avait lieu cette addition du 6e jour, formait une *franciade.* Le calendrier républicain avait été calculé par Romme, et les noms des mois composés par Fabre d'Églantine; mais la signification de ces mois n'était vraie que pour le climat de Paris. Il a duré moins de 14 ans; sa 14e année, commencée le 23 sept. 1805, finit le 31 décemb. suivant : sur un rapport de Laplace, un sénatus-consulte du 21 fructidor an XIII (19 sept. 1805) rétablit le calendrier grégorien à compter du 1er janvier 1806. Le tableau ci-après donne la concordance du Calendrier républicain et du Calendrier grégorien. — Notre tableau est coupé en deux, parce qu'une année républicaine empiète toujours sur deux années grégoriennes, en embrassant d'abord les 4 derniers mois d'une de ces années, et les 8 premiers de la suivante, sauf un petit nombre de jours.

CONCORDANCE DES CALENDRIERS RÉPUBLICAIN ET GRÉGORIEN

	AN II 1793	AN III 1794	AN IV 1795	AN V 1796	AN VI 1797	AN VII 1798	AN VIII 1799	AN IX 1800	AN X 1801	AN XI 1802	AN XII 1803	AN XIII 1804	AN XIV 1805
Vendémiaire, 1er.	22 sept.	22 sept.	23 sept.	22 sept.	22 sept.	22 sept.	23 sept.	23 sept.	23 sept.	23 sept.	24 sept.	23 sept.	23 sept.
Brumaire, 1er...	22 oct.	22 oct.	23 oct.	22 oct.	22 oct.	22 oct.	23 oct.	23 oct.	23 oct.	23 oct.	24 oct.	23 oct.	23 oct.
Frimaire, 1er....	21 nov.	21 nov.	22 nov.	22 nov.	21 nov.	21 nov.	22 nov.	22 nov.	22 nov.	22 nov.	23 nov.	22 nov.	22 nov.
Nivôse, 1er......	21 déc.	21 déc.	22 déc.	22 déc.	21 déc.	22 déc.	22 déc.	22 déc.	22 déc.	22 déc.	23 déc.	22 déc.	22 déc.
	AN II 1794	AN III 1795	AN IV 1796	AN V 1797	AN VI 1798	AN VII 1799	AN VIII 1800	AN IX 1801	AN X 1802	AN XI 1803	AN XII 1804	AN XIII 1805	
Pluviôse, 1er....	20 janv.	20 janv.	21 janv.	20 janv.	20 janv.	20 janv.	21 janv.	22 janv.	21 janv.	21 janv.	22 janv.	21 janv.	
Ventôse, 1er.....	19 févr.	19 févr.	20 févr.	19 févr.	19 févr.	19 févr.	22 févr.	22 févr.	21 févr.	20 févr.	21 févr.	20 févr.	
Germinal, 1er....	21 mars	21 mars	21 mars	21 mars	21 mars	21 mars	22 mars	22 mars	20 mars	22 mars	22 mars	22 mars	
Floréal, 1er.....	20 avril	20 avril	20 avril	20 avril	20 avril	20 avril	21 avril	22 avril	21 avril	21 avril	21 avril	21 avril	
Prairial, 1er.....	20 mai	20 mai	20 mai	20 mai	20 mai	20 mai	21 mai	21 mai	21 mai	21 mai	21 mai	21 mai	
Messidor, 1er....	19 juin	19 juin	19 juin	19 juin	19 juin	19 juin	20 juin	20 juin	20 juin	20 juin	20 juin	20 juin	
Thermidor, 1er..	19 juill.	19 juill.	19 juill.	19 juill.	19 juill.	19 juill.	20 juill.	20 juill.	20 juill.	20 juill.	20 juill.	20 juill.	
Fructidor, 1er...	18 août	18 août	18 août	18 août	18 août	18 août	19 août	19 août	19 août	19 août	19 août	19 août	

CALENTIUS. *V.* Calenzio.

CALENUM. *V.* Calès.

CALENUS (Quintus Fufius), officier romain, tribun du peuple en 61 av. J.-C., essaya de sauver Clodius, violateur des mystères de la Bonne Déesse, et se déclara l'un de ses vengeurs après son assassinat par ordre de Milon ; puis, s'attachant à César, il le suivit en Gaule, en Espagne et en Grèce. Plus tard, il prit la défense d'Antoine contre Cicéron, et mourut en 41.

CALENZANA, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Calvi, dans un riant vallon près de la mer. Pop., 2,620 hab. Élève d'abeilles.

CALENZIO (Élisée), en latin *Calentius*, bon poète latin du xve siècle, né dans la Pouille, m. en 1503, fut le précepteur de Frédéric, fils de Ferdinand II, roi de Naples, et l'ami de Sannazar et de Pontanus. Ses œuvres ont été imprimées à Rome, 1503. Son imitation de la *Batrachomyomachie* d'Homère figure dans le recueil des fables de La Fontaine en vers latins que publia l'abbé Saas, Rouen, 1738.

CALEPIN (Ambroise **CALEPINO** ou **CALEPIO**, dit), ermite de Saint-Augustin, issu de la famille des comtes de Calepio, né à Bergame en 1435, m. en 1511, est l'auteur d'un *Dictionnaire des langues latine, italienne*, etc., lexique polyglotte pour les langues d'Europe. La 1re édition parut à Reggio en 1502, et la 2e, complétée par lui-même, en 1509. Il fut tellement augmenté par les éditeurs suivants, que le mot *calepin* est passé dans la langue française pour exprimer un recueil de notes et d'extraits. Le nombre des langues qu'il comprenait s'élevait jusqu'à onze dans l'édition de Bâle, 2 vol. in-fol., 1581. Cet ouvrage passa pour un abrégé de la plus vaste science. Quelque incomplète que fût l'érudition de Calepin, il a certainement contribué à la restauration du latin dans sa pureté primitive. C. N.

CALÈS ou **CALENUM**, anc. v. d'Italie (Campanie), au N. de Casilinum, renommée pour ses vins ; auj. *Calvi.*

CALESIUM, nom latin de Calais.

CALETENSIS AGER, nom latin du pays de Caux.

CALÈTES, peuple de la Gaule celtique (Lyonnaise IIe), entre l'Océan au N., les Véliocasses au S., les Ambiani au N.-E., les Lexovii au S.-O. Cap. Juliobona ; auj. *Lillebonne.* Leur territoire a formé le pays de Caux, et est auj. compris dans le dép. de la Seine-Inférieure.

CALETUM, nom latin de Calais.

CALHOUN (John **CADWELL**), homme d'État américain, né à Abbeville (Caroline du Sud), en 1782, m. le 31 mars 1850. Envoyé au Congrès en 1807, membre de la législature de la Caroline du Sud en 1808 et 1809, il fut ministre de la guerre de 1817 à 1825. Nommé alors vice-président des États-Unis, réélu en 1828, il occupa ce poste pendant près de huit années, le résigna en 1832, et devint sénateur pour la Caroline du Sud. Après onze ans, il donna sa démission, fut nommé ministre d'État en 1844, mais résigna cet emploi pour rentrer au Sénat, où il a continué de siéger jusqu'à sa mort. On doit à Calhoun le tarif de 1816, favorable aux États du Sud. Quand la banque des États-Unis fut instituée, il fit décider que les bénéfices seraient employés à des objets d'utilité générale ; pendant son ministère, il ramena l'ordre dans les services militaires. Mais un nouveau tarif contraire aux intérêts du Sud ayant été adopté en 1828, Calhoun faillit amener une guerre civile par un système de *nullification*, d'après lequel chaque État aurait pu annuler ceux des actes du gouvernement fédéral qui ne lui conviendraient pas. Les discours de Calhoun ont été publiés en 1844. A. G.

CALI, v. de la Colombie, État de Cauca, on l'appelle le *Paradis des Andes*, à cause de son agréable situation, à 1,047 m. d'altitude. Centre du commerce de la vallée du Cana et du Patia. Collège ; 19,000 hab.

CALIARI (Paul). *V.* Véronèse.

CALIDAÇA. *V.* Kalidaça.

CALICUT, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), ch.-l. du district de son nom (jadis de la prov. de Malabar), sur la mer d'Oman ; 47,962 hab., dont un assez grand nombre de chrétiens. Chantiers de construction ; export. d'épices, cire, bois de tek et de sandal. Elle a donné son nom aux toiles de coton dites calicots. Ce fut le premier port des Indes où aborda Vasco de Gama, 18 mai 1498. Haïder-Ali, en 1766, et Tippoo-Saheb, en 1775, prirent et détruisirent Calicut ; les Anglais, qui la possèdent depuis 1790, l'ont relevée.

CALIENDRUM, coiffure de femmes chez les anc. Romains ; espèce de chignon élevé sur le sommet de la tête ; peut-être aussi voile pour couvrir la tête. C. D—y et G. L.-G.

CALIFORNIE, contrée de l'Amérique du Nord, sur la côte occidentale, entre le cap San-Lucas, par 22° 52′ lat. N., et le cap Oxford, par 44° lat. N. Elle est auj. partagée entre le Mexique et les États-Unis. (*V. les art. suivants.*) Cortez atteignit ce pays en 1533, et Fernando de Ulloa en visita les côtes en 1539. L'Espagne en prit possession en 1602, mais la colonisation ne commença qu'en 1642, sous la direction des jésuites. Ceux-ci furent remplacés par les franciscains, 1767.

CALIFORNIE (appelée encore **VIEILLE** ou **BASSE-CALIFORNIE**), *Baja California*, territ. du Mexique, situé au N.-O. de ce pays et au S. des États-Unis, depuis l'embouchure du Rio Colorado au N., se compose d'une langue de terre que baigne le golfe de Californie à l'E. et l'océan Pacifique à l'O. Sol montagneux et peu fertile ; volcan de *Las Virgines*, dont la dernière éruption est de 1746. Climat sain et tempéré. Mines argentifères de Moleje et de Real-San-Antonio ; sel, sources salées. Cap. La Paz ; villes princip. : Loreto, Real-Antonio. Sup., 152,517 kil. carrés, et 23,195 hab.

CALIFORNIE (État de), division politique des États-Unis de l'Amérique du N., le plus ancien et le plus peuplé des États du Pacifique, dans la région appelée autrefois *Haute* ou *Nouvelle-Californie*. Bornée à l'O. par le grand Océan, au N. par l'État d'Orégon, à l'E. par l'État de Nevada et le territoire d'Arizona, au S. par le Mexique, elle est traversée du N. au S. par les montagnes très élevées de la Sierra Nevada (4,810 m. au mont Shasta, 4,405 m. au mont Lyell, 4,970 m. au mont Whitney), et le Coast-Range ou chaîne côtière, beaucoup moins haute (2,300 m. au mont Yalloballey), appelée dans sa partie mérid. Monte del Diablo et Sierra San-Bernardino. Le Rio Sacramento coule du N. au S. entre les deux chaînes, et va finir dans la baie de San-Francisco, après avoir reçu le San-Joaquin, qui vient du S. ; il reçoit la Merced, sortie de la célèbre Yosemite-Valley ; dans la baie de Monterey se jette le Rio Salinas. Le climat est chaud, mais salubre, tempéré sur la côte par la brise de la mer ; la saison la plus agréable dure de nov. à avril. Le sol est presque partout d'une fertilité merveilleuse, excepté dans les plaines arides qui touchent au Mexique et sur le versant E. de la Sierra Nevada ; il produit le coton, le mûrier, l'oranger, mais surtout le blé et la vigne,

qui donne déjà des vins estimés. Les forêts renferment des arbres immenses : les sequoïas, dont la hauteur dépasse souvent 130 m., des chênes, des cèdres rouges, des platanes, etc. D'excellents pâturages nourrissent de belles races de bœufs et de chevaux. — Les seuls animaux nuisibles sont le crotale ou serpent à sonnettes et l'ours gris; le gibier se trouve en abondance. — Superf. de l'État, 410,135 kil. carrés; pop. 864,694 hab. (1880), dont 518,000 hommes et 346,000 femmes seulement. Dans ce nombre on compte 6,000 hommes de couleur (l'esclavage n'a jamais existé dans cet État), 72,500 Chinois et 16,000 Indiens d'une race particulière à la Californie. Cap. Sacramento. Les v. princ. sont : San-Francisco, qui n'avait pas 500 hab. en 1848, et qui en a 233,956 (1880); San-José, Santa-Marta, San-Diego, Los Angeles, Stockton, Marysville, Vallejo, Grass-Valley. — La haute Californie n'avait jamais été colonisée par les Espagnols, et elle ne comptait que 7,748 hab. européens en 1790, et 23,000 en 1840, quand l'existence des mines d'or fut découverte, en janvier 1848, par le mormon Marshall et le capitaine suisse Sutter. Le pays venait d'être enlevé par le gouvernement des États-Unis à la république mexicaine. Aussitôt des aventuriers de tous les pays du monde y accoururent, et la Californie devint un foyer de vices, de violences et de crimes. La population honnête finit pourtant par prendre le dessus. Dès 1849, elle nomma une convention pour rédiger la constitution du nouvel État, et le fit admettre dans l'Union; la commission de vigilance se chargea d'assurer le respect de la vie et de la propriété des citoyens; elle y réussit par des exécutions sommaires (loi de Lynch). Les mines d'or, régulièrement exploitées par des compagnies puissantes et à l'aide de machines, produisirent, de 1849 à 1860, 2,728,515,000 fr. L'exploitation est auj. moins fructueuse, mais on a découvert en Californie des mines d'argent, de cuivre, d'étain, de plomb, de fer, de soufre, et surtout de mercure : la mine de New-Almaden est célèbre. A l'exportation des métaux précieux, la Californie joint maintenant celle des produits agricoles et du bétail, qui ne sont pas pour elle une moindre source de richesses. La construction du chemin de fer du Pacifique, 1869, a doublé sa prospérité. Des lignes de paquebots unissent San-Francisco aux ports du Mexique, à Panama et aux grands ports de l'Amérique du S. sur le Pacifique. E. D—y.

CALIFORNIE (Golfe de), **MER VERMEILLE** ou **MER DE CORTEZ,** golfe du grand Océan, sur la côte O. de l'Amérique du Nord, entre la presqu'île de Californie et l'État de Sonora (Mexique); il reçoit le Rio Colorado. Pêcheries de perles sur les côtes. Le golfe renferme les îles de San-Ignacio, Santa-Inez, Tiburon, San-Francisco, Carmen, San-José, Espiritu-Santo et Ceralvo.

CALIGA, chaussure dans la légion romaine, portée par les soldats et les officiers jusqu'au centurion inclusivement. Elle consistait en une sandale garnie de clous de fer à têtes saillantes, et attachée avec des lanières qui faisaient un réseau autour du pied, comme la chaussure que portent encore aujourd'hui les Basques et les Catalans. Comme les clous de la *caliga* étaient une dépense au compte des soldats, quelquefois les empereurs leur en faisaient distribuer une grande quantité, et ce genre de largesse se nommait *clavarium.* G. L.-G.

CALIGNY (Jean-Anténor **HUE** de), ingénieur, né en 1657, m. en 1731. Il assista aux sièges de Valenciennes, de Fribourg, 1677, de Courtrai, 1683, fut distingué par Vauban, et reçut la mission de fortifier Ypres. En 1694, envoyé à Calais, il bâtit le fort Rouge à l'extrémité de la jetée du chenal, et le fort Vert au bout de la jetée orientale; il acheva l'ouvrage à corne du fort Nicolaï. On lui doit le prolongement des jetées de l'Est à Dunkerque, la construction de la grande écluse de l'Aa à Gravelines et les anciens forts bastionnés du Furnes.

CALIGNY (Louis-Rolland **HUE** de), frère du précédent, né en 1677, m. en 1748, assista à la défense de Haguenau, 1705, aux sièges de Kehl et de Philipsbourg, 1733-34, dirigea le corps d'ingénieurs à l'armée de Bavière, 1743, et fit faire des travaux à Dieppe, à Honfleur et au Havre. Le bassin à flot qu'il exécuta à Cherbourg fut détruit par les Anglais en 1758.

CALIGO, déesse des ténèbres, qui donna naissance au Chaos, dont elle eut ensuite la Nuit, le Jour, l'Érèbe et l'Éther.

CALIGULA (Caïus-César-Augustus-Germanicus), empereur romain, fils de Germanicus et d'Agrippine, né l'an 765 de Rome, 12 de J.-C., m. l'an 794, petit-fils, par adoption, de Tibère, auquel il succéda à l'âge de 25 ans. Élevé dans les camps, habillé comme les soldats, il reçut d'eux le surnom de Caligula, de la *caliga.* (*V. ce mot.*) Les commencements de son règne furent heureux : il rappela les exilés, repoussa les délateurs, montra du respect pour le sénat, de la clémence avec les rois étrangers, de la générosité envers le peuple par des jeux et des largesses. Néanmoins ses mœurs se démentirent quand il fut le maître, et, huit mois après son avènement, il fit une grave maladie, attribuée à des excès de débauche. On ignorait cela, on l'aimait, et le deuil fut général. Il revint à la santé; mais, soit effet de la maladie, soit qu'il fut las de se contraindre, il montra le caractère le plus sanguinaire, et mérita d'être compté parmi les insensés qui déshonorèrent la pourpre impériale. Il porta le déshonneur dans les familles et dans la sienne propre, fit mourir Silanus, son beau-père, Gemellus, petit-fils de Tibère, Macron, et une multitude de riches citoyens dont il ordonnait la mort pour avoir leurs richesses. « Je voudrais, disait-il, que le peuple romain n'eût qu'une tête pour la couper d'un seul coup. » Un jour, éclatant de rire devant les consuls : « Je songeais, leur dit-il, que d'un clin d'œil je puis vous faire égorger. » Jaloux d'Homère, de Virgile et de Tite-Live, il voulut anéantir leurs ouvrages. Il eut la fantaisie de triompher à travers le golfe de Pouzzoles, sur un pont de bateaux, et fit massacrer ou jeter à la mer la foule accourue pour le voir. Sa démence alla jusqu'à se croire dieu : il s'institua un culte, se bâtit des temples et voulut qu'on l'adorât. S'étant pris de passion pour son cheval, il le traita avec la plus grande distinction et voulut l'élever au consulat. Il entreprit une incursion en Germanie à la tête de 200,000 hommes, se montra sur la frontière et revint en triomphateur sans avoir livré un seul combat. Il simula une descente en Bretagne, et se borna à faire ramasser à son armée des coquillages, qu'il appela *les dépouilles de l'Océan.* Tant de cruautés et de folies provoquèrent contre lui plusieurs attentats qui échouèrent; enfin Chéréas, tribun des prétoriens, assassina ce monstre dont le règne avait duré 4 ans.

CALINGES, anc. peuple de l'Inde en deçà du Gange, sur la côte E.; auj. dans la présidence de Madras. Cap. Calinga.

CALIPPE. *V.* Callippe.

CALISTO, une des nymphes de Diane, aimée de Jupiter, qui eut d'elle un fils nommé Arcas (*V. ce mot*); elle était fille de Lycaon, roi d'Arcadie. Calisto et Arcas, changés en astres, formèrent la constellation de la grande et de la petite Ourse.

CALITRI, v. du roy. d'Italie, province d'Avellino, sur l'Ofanto; 6,629 hab. Élève de bétail.

CALIX, vase à boire largement ouvert, avec un pied et deux anses. S. Re.

CALIXTE Ier (Saint), pape de 217 ou 218 à 222, martyr, dit-on, malgré la paix dont l'Église jouit à cette époque. On lui attribue l'institution du jeûne des Quatre-Temps et le cimetière nommé auj. *catacombe de Saint-Sébastien.* Les chrétiens paraissent aussi avoir bâti alors leurs premières églises. Fête, le 14 oct.

V. P. Moretto, *Recherches critiques sur St Calixte et sa basilique,* Rome, 2 vol. in-fol.

CALIXTE II (Guy), fils de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne, né à Quingey près de Besançon, était évêque de Vienne, lorsqu'en 1119, d'après le décret de Nicolas II, il fut élu pape à Cluny, par les cardinaux et les prêtres qui avaient suivi Gélase II hors de Rome, avec l'autorisation donnée à l'avance par les cardinaux qui y étaient restés. Rentré à Rome en 1120, il assiégea dans Sutri, fit prisonnier, traita avec douceur et envoya dans un monastère l'antipape Grégoire VIII, 1121; il termina, en 1122, la querelle des Investitures par le Concordat de Worms (*V.* Investitures), que confirma l'année suivante le 9e concile général tenu à Saint-Jean-de-Latran, et mourut en 1124. Il avait fait démolir les tours de Cenci et de Frangipani, et arrêté les brigandages dans les États pontificaux.

CALIXTE III (Alph. **BORGIA**), né en 1377 à Jativa près de Valence, en Espagne, fut pape de 1455 à 1458. Il s'efforça en vain de soulever l'Europe contre les Turcs, et appela auprès de lui son neveu Roderigo Lenzuolo. (*V.* Alexandre VI.) Il autorisa la revision du procès de Jeanne d'Arc, 1456.

CALIXTE III, antipape. (*V* Alexandre III.)

CALIXTINS, secte de hussites bohémiens, ainsi nommés de ce qu'ils réclamaient pour les laïques l'usage du calice (*calix*) dans la communion; ils demandaient aussi la communion sous les deux espèces (*sub utraque specie*), d'où leur autre nom d'*utraquistes.* Le concile de Bâle leur fit cette concession, 1431, et les *Compactata* de Prague, jurés par l'empereur Sigismond, 1436, leur assurèrent une liberté religieuse qui souffrit pourtant de rudes atteintes dans les siècles suivants, sous les règnes de Mathias et de Ferdinand II.

CALIXTUS, théologien. (*V.* Callisen).

CALKOEN (Jean-Fréd. **VAN BEECK**), célèbre astronome néerlandais, né à Groningue en 1772, m. en 1811, enseigna à Leyde et à Utrecht. Sous le roi Louis Bonaparte, il fut chargé du règlement des poids et mesures, et fit partie de l'Institut hollandais lors de sa fondation. On lui doit une dissert. lat.

sur les horloges des anciens, et une réfutation en holl. de l'*Origine de tous les cultes*, par Dupuis.

CALLAH (EL-), v. d'Algérie, prov. d'Oran, à 8 kil. N.-E. de Mascara; fabr. de tapis à longue laine et de burnous. Ruines romaines.

CALLAÏQUES ou **GALLAÏQUES**, *Callaïci*, anc. peuple de l'Espagne tarraconaise, à l'O.; de son nom fut formé celui de *Gallæcia*, d'où Galice. On appelait Pyrénées callaïques la partie des Pyrénées qui s'étend de la Navia au cap Finistère.

CALLAMARD (Charles-Antoine), sculpteur, né à Paris en 1776, m. en 1821, élève de Pajou, remporta le grand prix en 1797. On admire ses statues de l'*Innocence réchauffant un serpent* et d'*Hyacinthe blessé*, au musée du Louvre.

CALLAN, v. d'Irlande, comté de Kilkenny, sur le King's-River; 3,418 hab. avec la paroisse. Démantelée par Cromwell en 1650.

CALLAO ou **SAN-FELIPE-DEL-CALLAO**, v. du Pérou, sur l'océan Pacifique, à l'embouchure du Rimac et à 12 kil. O. de Lima, dont elle est le port, et à laquelle un chemin de fer la relie. Place forte bombardée par les Espagnols en 1866 et prise par les Chiliens en 1881. Comm. considérable. Paquebots à vapeur pour le Chili, Panama, la Californie, le Mexique, Buenos-Ayres, le Brésil et l'Angleterre; 33,502 hab. Elle a été reconstruite près de l'ancienne ville submergée dans le tremblement de terre de 1746. Climat très sec.

CALLAO (Département de), division du Pérou, baigné à l'O. par l'océan Pacifique et entouré par le dép. de Lima. Il ne comprend que le port et la ville de Callao avec ses faubourgs. (*V. l'art. précédent.*)

CALLAS, ch.-l. de cant. (Var), arr. de Draguignan; 1,820 hab. Fabr. d'huiles et de draps; exploit. de pierres de taille et de plâtre.

CALLASIANUS, auteur d'un ouvrage sur *l'Europe et l'Asie*, souvent cité par les anciens, mais dont il ne reste rien. S. Re.

CALLE (LA), petite ville d'Algérie, prov. de Constantine, au fond d'une baie de la Méditerranée, et à 60 kil. E. de Bone, à 100 de Constantine, à 236 d'Alger, par 36° 55′ 55″ lat., et 6° 6′ long. E.; défendue par un fort, et centre des pêcheries de corail sur la côte de Barbarie. Non loin de là, à Kef-oum-Teboul, exploitation de mines de plomb argentifère. Les terres cultivables manquent aux environs de La Calle, mais on exploite de belles forêts de chêne-liège. La Calle était le centre des comptoirs français établis dès le xvie siècle sur la côte E. de la Régence; plusieurs fois saccagée, elle fut enlevée à la France en 1799, restituée en 1815, presque détruite en 1827 lors de la rupture avec le dey d'Alger, occupée définitivement en 1836. Population, 6,217 habitants. Paquebots français pour Marseille. W—l.

CALLEJA (Don Félix del Rey), général espagnol, né en 1750, m. après 1820, combattit, à partir de 1810, la révolte mexicaine que dirigeait Hidalgo, curé de Dolorès, l'écrasa dans Guanaxuato, Zamora, Guadalajara, Zitacquaro, Cuautla, Amilpas, et le fit fusiller, exerçant partout d'horribles cruautés. Il fut vice-roi du Mexique de 1815 à 1817. Ferdinand VII le nomma comte de Calderon.

CALLENBERG (Gérard), amiral hollandais, né à Willemstadt en 1642, m. en 1722, servit d'abord sous Ruyter, débloqua Barcelone en 1694, bombarda Saint-Martin-en-Ré, 1696, se signala au combat de Vigo, 1697, et aida les Anglais à s'emparer de Gibraltar, 1704.

CALLENBERG (Jean-Henri), orientaliste et théologien luthérien, né dans la Saxe-Gotha en 1694, m. à Halle en 1760, où il était professeur. Il fonda, pour les missions protestantes en Orient, une institution qui porte son nom, et monta une imprimerie arabe et hébraïque, afin d'éditer des ouvrages à l'usage des convertis.

On a de lui : *Prima rudimenta linguæ arabicæ*, Halle, 1729; *Catechismus Lutheri arabice*, Halle, 1729; *Scriptores de religione Muhammedica*, Halle, 1734; *Specimen bibliothecæ arabicæ*, Halle, 1736; *Grammatica linguæ græcæ vulgaris*, Halle, 1747; des traductions arabes du *Nouveau Testament*, de l'*Imitation de Jésus-Christ*, etc.

CALLET (Guillaume). *V.* Caillet.

CALLET (Jean-Franç.), mathématicien, né à Versailles en 1744, m. à Paris en 1798, commença par former des élèves pour l'école du génie, puis enseigna l'hydrographie à Vannes et à Dunkerque, et devint professeur des ingénieurs-géographes au dépôt de la guerre.

Il publia, en 1783, une édit. des *Tables de Gardiner*, et, en 1795, une nouvelle édit. stéréotypée des *Tables de logarithmes*, qui est connue sous son nom.

CALLET (Ant.-François), peintre d'histoire, né à Paris en 1741, reçu à l'Académie en 1780, m. en 1823, est un de ceux qui, avant David, essayèrent de tirer l'art de la fausse voie où Boucher l'entraînait. Il a peint au Luxembourg un plafond représentant *le Lever de l'Aurore*. Ses principales productions sont : *Curtius se dévouant pour sa patrie; Vénus blessée par Diomède; Achille traînant le corps d'Hector autour de Troie; Achille à la cour de Lycomède*; la *Bataille de Marengo*; l'*Entrée du premier consul à Lyon*; le *Mariage de Napoléon et de Marie-Louise*; le *Traité de Presbourg*; la *Reddition d'Ulm*; l'*Entrée de Napoléon à Varsovie*; les portraits de Louis XVIII et du comte d'Artois; celui de Louis XVI, gravé par Bervic.

CALLIADE ou **CALLIAS**, poète de l'ancienne comédie attique, dont il ne reste rien. S. Re.

CALLIANO, brg des États autrichiens (Tyrol), à 12 kil. N.-E. de Roveredo, sur la rive g. de l'Adige et près du défilé de Castel della Pietra. Victoire des Impériaux sur les Vénitiens en 1487, et de Bonaparte sur les Autrichiens, 4 sept. 1796.

CALLIAS, nom d'une famille très riche d'Athènes qui possédait la dignité héréditaire de porte-flambeau aux mystères d'Eleusis. Les chefs de la famille se nommaient alternativement Callias et Hipponicus. On peut suivre leur histoire depuis l'époque de Solon jusqu'à celle d'Iphicrate : le dernier Callias mourut dans la misère.

Bœck, *Economie politique des Athéniens*, 2e éd. 1851. S. Re.

CALLIAS, poète de l'ancienne comédie attique, dont il reste quelques fragments. — Un autre écrivit une histoire d'Agathocle, qui est perdue. S. Re.

CALLICRATE, architecte grec au ve siècle av. J.-C., éleva, avec Ictinus, le *Parthénon*, dont Phidias dirigea la décoration et les sculptures.

CALLICRATE, stratège achéen, l'un des principaux instruments de la ruine de la Grèce, dénonça aux Romains tous les partisans de la liberté, et mourut en 149 av. J.-C., chargé de l'exécration publique.

CALLICRATIDAS, général spartiate, remplaça Lysandre, 406 av. J.-C., dans le commandement de la flotte péloponésienne. Sa fierté le priva des secours du jeune Cyrus; néanmoins il enleva aux Athéniens une partie de l'île de Chios, pilla Téos, prit Méthymne, bloqua Conon dans le port de Mytilène, mais fut vaincu et tué près des îles Arginuses.

CALLIÈRES (François de), né à Thorigny, en Normandie, en 1645, m. en 1717. Envoyé en Pologne par la maison de Longueville, en 1672, pour faire élire roi le jeune duc (tué la même année au passage du Rhin), l'habileté qu'il y montra le fit employer par Louis XIV aux négociations secrètes qui préparèrent la paix de Ryswick, où il fut un des plénipotentiaires français. Il avait la charge de secrétaire du cabinet, et fut reçu à l'Académie française en 1689.

On a de lui : *des Mots à la mode et nouvelles façons de parler, et du Bon et Mauvais Usage de s'exprimer*, Paris, 1692-93; *du Bel esprit*, 1695; *des Bons Mots et des Bons Contes*, 1692 et 1699; *Histoire poetique de la guerre nouvellement déclarée entre les Anciens et les Modernes*, 1688; *de la Manière de négocier avec les souverains*, 1716.

CALLIFÆ, anc. v. d'Italie (Samnium); auj. *Carife*.

CALLIGÉNIE, c.-à-d. *à la belle naissance*, surnom de Cérès.

CALLIMACHUS EXPERIENS. *V.* Buonaccorsi.

CALLIMAQUE, sculpteur et architecte de Corinthe au ve siècle av. J.-C., auquel Vitruve attribue l'invention du chapiteau corinthien. Pausanias prétend qu'il fut le premier à travailler le marbre au touret.

CALLIMAQUE, critique et poète grec, né à Cyrène vers 320 av. J.-C., enseigna les belles-lettres à Alexandrie, et fut très en faveur auprès de Ptolémée Philadelphe. Il eut pour disciples Aristophane de Byzance et Apollonius de Rhodes. Dans le *Canon des auteurs classiques*, il est mis en tête des auteurs élégiaques; mais il nous est difficile de juger de son mérite en ce genre : une seule de ses élégies, *la Chevelure de Bérénice*, nous est connue en entier, par la traduction de Catulle. Il ne reste de Callimaque, avec ces fragments, que 6 hymnes et 73 épigrammes. De ses autres ouvrages, dont le nombre atteignait 800 selon Suidas, il faut surtout mentionner une *Histoire de la littérature grecque*, la première peut-être qui ait été écrite, un livre sur le musée d'Alexandrie, un autre sur la fondation des villes. Tous ces travaux sont perdus. Les poésies de Callimaque ont été traduites en vers français par A. de Wailly, avec le texte en regard, 1843, et en prose par Petit-Radel, 1808. Les meilleures éditions sont celles de Blomfield, 1815; Meineke, 1861; O. Schneider, 1870.

Couat, *la Poésie alexandrine*, 1882; Thionville, *de Arte Callimachi poetæ*, 1856; Egger, dans l'*Annuaire de l'Assoc. des etudes grecques*, 1876; Weidenbach, *de Catullo Callim. imitatore*, 1873. S. Re.

CALLINICUM, v. de Mésopotamie. (*V.* Nicephorium.)

CALLINIQUE, architecte grec, né à Héliopolis, en Égypte, au commencement du viie siècle. On lui attribue à tort l'invention de ce feu artificiel que nos ancêtres appelaient grégeois ou grec : il en dirigea seulement l'emploi à la bataille de Cyzique, 660, où Constantin Pogonat détruisit une flotte des Arabes. S.

CALLINUS D'ÉPHÈSE, le plus ancien poète élégiaque

grec (VIIe siècle), dont Stobée a conservé un fragment publié dans les *Poetæ lyrici* de Bergck, et traduit en français par Firmin Didot.

Geiger, *de Callini scriptoris ætate*, 1877. S. Re.

CALLIOPE, muse de la poésie épique et de l'éloquence. Ses attributs sont une couronne de lauriers, une trompette et divers poèmes placés à ses pieds. Plusieurs mythes lui donnaient pour enfants Linus, Orphée, les Sirènes, les Corybantes.

CALLIPOLIS, v. de la Chersonèse de Thrace, sur l'Hellespont, en face de Lampsaque; auj. *Gallipoli*. — v. d'Italie (Iapygie), sur le golfe de Tarente; auj. *Gallipoli*.

CALLIPPE ou **CALIPPE DE CYZIQUE**, astronome grec au IVe siècle av. J.-C., substitua au cycle de 19 ans ou Nombre d'or, imaginé par Méton, un cycle de 76 ans, afin de faire concorder plus exactement les mêmes positions du soleil et de la lune. C'est ce qu'on nomme *période callippique*; elle commença le 28 juin 330 av. J.-C. Callippe perfectionna aussi le système astronomique d'Eudoxe; il voulait expliquer l'irrégularité apparente du mouvement du soleil et de la lune en latitude.

Biot, *Journ. des Sav.*, août 1848; Saint-Martin, *Histoire de l'astronomie physique dans l'antiquité*; Ideler, *Manuel de chronologie*, t. I, p. 344. S. Re.

CALLIPPE D'ATHÈNES, disciple de Platon, fut d'abord l'ami de Dion, qu'il suivit à Syracuse, et qu'il assassina, en 354 av. J.-C., pour s'emparer de la tyrannie. Il fut chassé par les partisans de Denys le Jeune, et reçut la mort de quelques-uns de ses anciens amis, en 353.

CALLIPPIDE, célèbre auteur tragique d'Athènes à l'époque d'Alcibiade. S. Re.

CALLIPYGE, surnom sous lequel Vénus avait un temple à Syracuse et à Sparte. Le musée de Naples possède une belle statue de marbre de la Vénus Callipyge; on retrouve aussi cette image sur plusieurs pierres antiques.

V. Athénée, XII, p. 554.

CALLIRHOE, nom très commun dans la Fable. C'est celui d'une fille du fleuve Achéloüs, qui, recherchée par Alcmæon, devint la cause involontaire de sa mort en lui demandant le collier d'Harmonia.

CALLIRHOÉ, v. de l'Arabie Pétrée. (*V.* Lasa.)

CALLISEN (Georges), en latin *Calixtus*, théologien luthérien, né en 1586 dans le Holstein, m. en 1656, professa à Helmstædt et fut abbé de Kœnigslutter. Il fonda sa renommée par une discussion avec le jésuite Turrianus, 1614. Appelé en 1646 au colloque de Thorn par l'électeur de Brandebourg, il essaya vainement de concilier les différentes sectes protestantes; on nomma *Syncrétistes* les luthériens qui croyaient cette réunion possible. Les traités de Callisen sur l'autorité de l'Écriture sainte, la transsubstantiation, le mariage des prêtres, la suprématie du pape et la communion sous une seule espèce sont, d'après les docteurs catholiques, ce que le luthéranisme a produit de plus sérieux en ces matières. B.

CALLISEN (Henri), chirurgien né à Preetz (Holstein) en 1740, m. en 1824, fut d'abord chirurgien dans la marine danoise. En 1773, il fut nommé professeur à l'université de Copenhague, et contribua à fonder la Société royale de médecine de cette ville; en 1794, il devint directeur de l'Académie de chirurgie, puis conseiller d'État et médecin de la famille royale.

Il a composé beaucoup de mémoires que l'on trouve dans les *Actes de la Société de Copenhague*, et un ouvrage, souvent réimprimé : *Systema chirurgiæ hodiernæ*; la dernière édit. est de 1815-1817. Il a été trad. en français. D—g.

CALLISTÉES, fêtes de la beauté, célébrées particulièrement à Lesbos, en l'honneur de Junon ou de Vénus.

CALLISTEPHANOS, c.-à-d. *à la belle couronne*, surnom de Junon et de Cérès.

CALLISTHÈNE, philosophe grec, disciple et parent d'Aristote, né à Olynthe vers 365, m. en 328 av. J.-C., suivit Alexandre en Asie. Il avait composé, avant son départ, une *Histoire grecque* en dix livres, une histoire particulière de *la Guerre sacrée* et une étude anatomique sur l'œil. Grâce à la destruction de la caste privilégiée des prêtres babyloniens, il put envoyer à Aristote les observations faites par eux sur le cours des astres pendant plusieurs siècles. Ayant refusé de reconnaître la divinité d'Alexandre, il fut impliqué dans la conspiration d'Hermolaüs, et fut, quoique innocent, mis à mort en Bactriane. Il avait commencé une *Vie d'Alexandre*, dont quelques fragments subsistent. Nous avons par contre l'*Histoire fabuleuse d'Alexandre*, par le Pseudo-Callisthène, qui est une compilation byzantine du XIe siècle traduite peut-être du persan par Siméon Seth.

Les fragments de Callisthène ont été joints à Arrien dans la coll. Didot. Le Pseudo-Callisthène se trouve dans le même vol. *Cf.* Zacher, *Pseudo-Callisthene*, 1867; Berger de Xivrey, dans le t. XIII des *Notices et extraits de mss.* S. Re.

CALLISTRATE, poète athénien, probablement de la fin du VIe siècle av. J.-C., est l'auteur de la célèbre chanson en l'honneur d'Harmodius et d'Aristogiton.

CALLISTRATE, célèbre orateur d'Athènes, pour lequel Démosthène quitta l'école de Platon. Il paraît avoir fait un assez mauvais usage de son talent, puisqu'il se porta injustement comme accusateur de Chabrias, et qu'il fit condamner Timothée. Les Athéniens finirent par le chasser, 361 av. J.-C.; comme il revint sans avoir été rappelé, ils le mirent à mort.

CALLISTRATE, grammairien d'Alexandrie, disciple d'Aristophane de Byzance, commenta Homère, Pindare et les tragiques. Il n'en reste que des fragments sans importance.

Schmidt, *Commentatio de Callistrato*, 1838.

CALLIXÈNE, orateur athénien qui fit condamner les généraux vainqueurs aux Arginuses, 406 av. J. C. S. Re.

CALLON D'ÉGINE, sculpteur du VIe siècle av. J.-C., élève de Tectæus et d'Angelion. — Un autre du même nom avait exécuté différentes statues à Olympie. S. Re.

CALLOSA-DE-ENSARIA, v. d'Espagne, prov. d'Alicante; 4,000 hab. Excellents vins.

CALLOSA-DE-SEGURA, v. d'Espagne, prov. d'Alicante, sur la Segura; 4,500 hab. Préparation de *granisa*, charbon fait avec des tiges de chanvre et employé à la fabrication de la poudre de guerre.

CALLOT (Jacques), peintre, dessinateur habile, mais surtout célèbre graveur, né à Nancy en 1593, mort en 1635, appartenait à une famille noble qui voulut combattre son goût pour les arts. A 12 ans, il abandonna la maison paternelle et suivit une troupe de bohémiens en Italie : délivré de ces dangereux compagnons par un officier florentin, et placé chez le peintre Canta-Gallina, il se livra avec ardeur à l'étude. Ph. Thomassin lui enseigna la gravure à Rome. Après avoir travaillé pour Cosme II, grand-duc de Toscane, il revint en France, 1620, et la plupart des grands personnages du temps le chargèrent de reproduire leurs actions. Ainsi, il grava, pour Spinola, *la Prise de Breda*; pour Louis XIII, celle de *La Rochelle*. L'œuvre de Callot se compose de 1,500 pièces, toutes remplies de verve et de gaieté; son imagination originale n'est pas sans quelque ressemblance avec celle de Rabelais. De toutes ses compositions, les plus remarquables sont : *les Foires, les Hideux, les Misères de la Guerre, la Passion, les Supplices, les Gueux, le Massacre des Innocents, la Tentation de St Antoine*. Callot est surtout grand par la fantaisie; il se prêtait difficilement à la patience que réclame le burin, et préférait l'eau-forte, dans l'emploi de laquelle il substitua au vernis humide l'enduit à sec. Il se plaisait à représenter des gueux, des bateleurs, les scènes tumulteuses des foires, des sièges. Les tableaux de Callot sont rares : le palais Corsini à Rome en possède douze, peints sur cuivre. Il y a deux belles collections de dessins de Callot à la Bibliothèque nationale et à la bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris.

V. Meaume, *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jacques Callot*, Nancy, 1852-54; A. Houssaye, *Notice*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1842, t. III, et dans l'*Artiste*, 5e série, t. III, 1849. B.

CALLOTS. *V.* Cour des Miracles.

CALMAR ou **KALMAR**, v. forte et port de Suède (Gothland), sur la côte E., dans une île sur le détroit de Calmar, qui sépare l'île d'Œland et le continent. Évêché; magnifique cathédrale, bâtie sous Charles XI par Nicodème Tessin le jeune; collège; chantiers de construction pour les navires; fabr. de toiles; comm. de bois; communications par la vapeur avec Lubeck et Stockholm; 11,325 hab. — La préfecture de Calmar, l'une des 24 de la Suède, entre celles de Linkœping au N., de Jonkœping et de Kronoberg à l'O., de Blékinge au S., et la mer Baltique à l'E., a une superf. de 11,493 kil. carrés et 243,333 hab.

CALMAR (Union de), acte par lequel les députés de Danemark, de Suède et de Norvège, convoqués à Calmar en 1397 par la reine Marguerite de Valdemar, déclarèrent l'union perpétuelle des trois pays sous un seul roi électif, chaque pays conservant ses lois, son sénat, ses privilèges. Cette union factice fut brisée dès 1448, renouvelée en 1454, 1467, 1520, et disparut définitivement en 1523.

CALMET (Dom Augustin), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, laborieux érudit, historien et exégète distingué, né en 1672 à Mesnil-la-Horgne, près de Commercy, m. en 1757. Après de brillantes études à l'université de Pont-à-Mousson, il fut envoyé, d'abord comme étudiant en 1696, puis en 1698 comme professeur de philosophie et de théologie, à l'abbaye de Moyen-Moutier. En 1704, il passa comme sous-prieur à celle de Munster en Alsace, puis aux abbayes de Saint-Léopold de Nancy, 1711, et de Sénones en Lorraine, 1728. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages qui se recommandent aux savants par une immense érudition, mais auxquels on reproche la diffusion jointe à l'incorrection du style.

On a de lui : *Commentaire sur l'Ancien et le Nouveau Testament*,

Paris, 1707-16, 23 vol. in-4° ou 6 vol. in-fol.; *Trésor d'antiquités sacrées et profanes*, 1722, 2 vol. in-4°, simple reproduction des dissertations contenues dans l'ouvrage précédent; *Dictionn. crit. et hist. de la Bible*, Paris, 1722, 4 vol. in-fol., réimprimé, traduit en différentes langues, et non moins estimé des protestants que des catholiques; *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1718, 2 vol. in-4°; *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, Nancy, 1728, 4 vol. in-fol., dont le dernier contient une *Bibliothèque lorraine, ou Histoire des hommes illustres de la Lorraine*; *Commentaires sur la règle de Saint-Benoît*, Paris, 1733, 2 vol. in-4°; *Histoire universelle sacrée et profane* (jusqu'en 1720, Strasb. et Nancy, 1735-71, 17 vol. in-4°; *Dissertation sur la suite des médailles des ducs et duchesses de Lorraine*, Vienne, 1736, in-4°; *Dissertation sur les apparitions, les revenants*, etc. Paris, 1746, où l'auteur montre une crédulité excessive. D—T—R.

CALMINA, v. de la Guinée supérieure, dans le roy. de Dahomey, à 30 kil. S.-E. d'Abomey; 15,000 hab.

CALMONTIUM, nom latin de CHAUMONT-EN-BASSIGNY.

CALNE, v. et paroisse d'Angleterre (Wilts); 2,468 hab. Aux environs, magnifique château de Bowood, appartenant au marquis de Landsdowne.

CALNERIA, nom latin de CHAULNES.

CALNIACUM, nom latin de CHAUNY.

CALOMARDA (DON FRANÇOIS-THADÉE, COMTE), homme d'État espagnol, né en Aragon en 1775, m. en 1842, secrétaire de Castille, ministre de la justice de 1824 à 1832, fut l'âme du conseil de la couronne après le rétablissement de l'absolutisme; fit rédiger un nouveau code pénal et un nouveau code de commerce. Après la mort de Ferdinand VII, il se retira à Toulouse.

CALONESUS, nom latin de BELLE-ILE-EN-MER.

CALONNE (CHARLES-ALEXANDRE DE), né à Douai en 1734, fils du 1er président du parlement de Flandre, où lui-même devint procureur général, joua un rôle équivoque dans l'affaire La Chalotais, fut 15 ans intendant à Metz et à Lille, et parvint au contrôle général des finances en 1783. Prodigue et léger, il excita la cour aux dépenses, et se fit illusion sur la manière de combler le déficit. Pour remplir ses engagements, il convoqua l'assemblée des notables en 1787, et lui soumit un plan d'économies et de réformes empruntées à Necker, à Turgot, à Machault et même à Colbert. Sa brillante élocution ne séduisit personne : il avait attaqué Necker, qui se défendit et fut exilé. Les notables exigèrent des comptes, et demandèrent la disgrâce du ministre, à laquelle le roi consentit. Calonne s'enfuit en Angleterre, tenta vainement de se faire nommer député aux états généraux, écrivit contre la Révolution, travailla à armer l'Europe contre la France, mais rentra dans sa patrie sous le Consulat, et eut même une entrevue avec Bonaparte. Il mourut en oct. 1802. La facilité de parole qui distinguait Calonne dans le monde et dans les conseils, se retrouve dans 15 ouvrages qu'il a publiés, de 1784 à 1798, et qui ne sont guère aujourd'hui que de longs articles d'une polémique oubliée. J. T.

CALORE, en latin *Calor*, rivière du roy. d'Italie, prend sa source près de Bagnoli, prov. d'Avellino, passe à Bénévent, et se jette dans le Volturno; cours de 85 kil.

CALOSSIA, nom latin du pays de CHALOSSE.

CALOTTE (RÉGIMENT DE LA), association burlesque fondée vers la fin du règne de Louis XIV par Aymon, maître de la garde-robe du roi, et de Torsac, exempt des gardes du corps. Elle devait être composée d'extravagants de toute sorte (*calotin*, chez quelques auteurs comiques du temps, signifiait *fou*). Les attributs des membres de l'association étaient une calotte de plomb et des grelots. Quand un haut personnage avait commis quelque sottise éclatante, il recevait un brevet de membre du régiment de la calotte, rédigé parfois en vers. Dans ces malicieux enrôlements, la satire conserva d'abord les formes du bon goût; mais, sous la Régence, elle alla jusqu'à la licence. Aymon prenait le titre de *général de la calotte*. Il existe plusieurs volumes de ses brevets, ainsi que des *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte*, écrits par l'abbé Desfontaines, Gacon, Piron, Grécourt, Roy, etc. Le comte de Maurepas lui-même prêta sa plume pour rédiger des brevets en vers. Tous les hommes considérables furent enrégimentés dans la Calotte : Villars, le Régent, Louis XV, Dubois, Law, le cardinal Fleury, Fontenelle, Lamothe, Voltaire, Destouches, Moncrif, etc. — On appelait encore autrefois *Conseil, Régiment de la Calotte*, une sorte de censure ou police militaire, moitié grave, moitié bouffonne, qui existait dans les régiments français, et qui s'exerçait par et sur les officiers : c'était comme un tribunal d'honneur, appelé à juger des actes qui ne sont pas des délits, et que cependant un corps qui se respecte ne peut tolérer. B.

CALOYER ou **CALOGER**, du grec *kalos gerôn*, bon vieillard, nom qu'on donne aux moines grecs de l'ordre de Saint-Basile; ils vivent, soit dans des couvents, comme au mont Athos en Morée, à Pathmos, aux Météores (pics escarpés de Thessalie), soit isolément dans des ermitages. Ignorants en général, il s'adonnent à l'agriculture ou se soumettent à des austérités qui les font respecter, même des Turcs. S'ils se font prêtres, ils ne disent la messe qu'aux grandes fêtes. Aussi chaque couvent entretient-il des *papas* ou prêtres séculiers pour les offices quotidiens. Les caloyers de l'Athos et de Pathmos se livrent seuls à l'étude; c'est parmi eux qu'on choisit les évêques et les patriarches. B.

CALPE, anc. ville de l'Asie Mineure (Bithynie), à l'embouchure d'une riv. du même nom, dans le Pont-Euxin; les Argonautes y abordèrent, et Pollux y tua Amycus, roi des Bébryces. — mont. d'Espagne, près du détroit de Gadès; auj. *Gibraltar*. C'était l'une des deux colonnes d'Hercule, en face d'Abyla.

CALPRENÈDE (LA). *V.* LA CALPRENÈDE.

CALPURNIA, fille de L. Calpurnius Pison, l'ennemi de Cicéron, épousa César, l'an 694 de Rome, 58 av. J.-C. Elle avertit son époux du danger qui le menaçait aux ides de mars. Après le meurtre de César, elle envoya ses trésors à Antoine pour l'aider à châtier les assassins. — La femme de Pline le Jeune se nommait aussi Calpurnia.

CALPURNIANA CASTRA, nom anc. de BUJALANCE.

CALPURNIUS FLAMMA (MARCUS), tribun militaire, sauva l'armée du consul Atilius Calatinus enveloppée par les Carthaginois dans un défilé près de Camarine, l'an de Rome 494, 258 av. J.-C. Seul des 300 Romains qui avaient attiré sur eux les coups de l'ennemi, il échappa par miracle à la mort.

CALPURNIUS BESTIA (L.), consul l'an 662 de Rome, 109 av. J.-C. Chargé de combattre Jugurtha, il se laissa corrompre par lui, signa un traité honteux, et fut puni d'un exil perpétuel.

CALPURNIUS FLACCUS, rhéteur latin, que l'on place sous Adrien et Antonin le Pieux, est auteur d'un recueil de 51 *Déclamations*, publ. en 1580 par P. Pithou, et par P. Rutmann à la suite des *Déclamations* de Quintilien, Leyde, 1720, in-4°. Ce sont des exercices de discours judiciaires sur des fils déshérités, des rapts, des adultères, des empoisonnements, des parricides; les idées en sont subtiles et le langage plein de mauvais goût.

CALPURNIUS SICULUS (TITUS), poète bucolique latin, paraît être né en Sicile et avoir fleuri vers la fin du IIIe siècle, sous l'empereur Carus et sous ses fils Carin et Numérien. On a de lui 11 églogues dans lesquelles il a tenté d'imiter Virgile. Comparées aux autres productions du même temps, elles ont une certaine valeur poétique et littéraire, et contiennent quelques détails curieux pour l'histoire de la société et des mœurs de cette époque. Les quatre dernières ont été à tort attribuées à Némésien par plusieurs éditeurs.

Les églogues de Calpurnius se trouvent dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, t. Ier de la Biblioth. latine de Lemaire; elles ont été publiées séparément par Dan. Beek, Leipzig, 1803, et par Glaeser, Gœttingue, 1842. M. Cabaret-Dupaty les a traduites dans la 2e série de la Biblioth. lat.-française de Panckoucke.

CALTA..... *V.* CALATA.....

CALUSO. *V.* VALPERGA DI CALUSO.

CALVA, c.-à-d. *chauve*, surnom sous lequel Vénus eut un temple à Rome; on l'avait élevé en mémoire de l'héroïsme des dames romaines, qui, pendant le siège de Rome par les Gaulois, avaient sacrifié leurs cheveux pour faire des cordes aux arcs : selon d'autres, Ancus Martius l'avait consacré à une époque où toutes les femmes avaient perdu leur chevelure par une maladie.

CALVADOS, chaîne de rochers peu élevée dans la Manche, sur la côte de Normandie, et dans le départ. qui porte son nom. Elle s'étend de l'E. à l'O., entre l'embouchure de l'Orne et celle de la Vire, sur une long. d'environ 30 kil., et tire son nom d'un navire espagnol de l'Invincible Armada, qui y fit naufrage en 1588, le *Salvador*, écrit d'abord Çalvador, puis Calvador et Calvados.

CALVADOS (LE), dép. du N.-O. de la France, ch.-l. Caen; situé dans l'anc. prov. de Normandie, et formé du Bessin, du Bocage, de la campagne de Caen, du pays d'Auge et du Lieuvin; baigné au N. par le Manche. Superf., 5,520 kil. carrés; pop., 439,830 hab. Pays peu élevé; climat salubre, quoique humide. Côtes d'un accès difficile; sol fertile, bien arrosé par la Vire, l'Aure, la Dives, la Touques, l'Orne; beaux pâturages, céréales; fruits, surtout les pommes et les poires à cidre; plantes oléagineuses. Engraissement de bestiaux, élève de chevaux d'une bonne race dits chevaux normands; préparation d'un beurre excellent dit beurre d'Isigny. Carrières de grès, de granit et de belle pierre à bâtir; manufactures de toiles, dentelles, blondes; fonderie et travail du fer; poterie, porcelaines; grand comm. des produits du pays. Il forme le diocèse de Bayeux, dépend de la cour d'appel, de l'Académie de Caen et du 3e corps d'armée (Rouen).

CALVAERT ou **CALVART** (DENIS), peintre, né vers 1555 à Anvers, m. à Bologne en 1619. S'étant rendu en Italie, il reçut à Bologne un gracieux accueil des Bolognini, famille puissante et libérale, qui ne protégeait pas seulement les beaux-arts, mais les pratiquait elle-même. Il étudia sous la

direction de Prosper Fontana, et ensuite de Lorenzo Sabbatini. Grégoire XIII ayant appelé ce maître à Rome, en 1572, l'artiste belge l'accompagna, mais pour revenir bientôt à Bologne. Là il ouvrit une école d'où sortirent le Guide, le Dominiquin, l'Albane et plus de 130 peintres célèbres. Sa profonde connaissance du dessin, de la perspective, de l'architecture, de l'anatomie, de l'histoire sainte et de l'histoire profane, sa touche vigoureuse, son habile manière de composer, son beau coloris, en faisaient un professeur de premier ordre. Il eut l'influence la plus heureuse sur le développement de l'école lombarde et prépara celle des Carrache. On trouve peu de tableaux de Calvaert hors de sa patrie adoptive. On admire surtout à Bologne un *St Michel* et un *Purgatoire*. Wierx a gravé d'après lui le *Mariage de Ste Catherine;* d'autres ouvrages ont été reproduits à l'eau-forte par Aug. Carrache et G. Sadeler.

A. M.

CALVAIRE ou **GOLGOTHA,** montagne voisine de Jérusalem, au N. de Sion, où les Juifs faisaient exécuter les condamnés à mort. J.-C. y fut crucifié. Quand l'empereur Adrien fonda Ælia Capitolina, il comprit le Calvaire dans l'enceinte; c'est là que fut retrouvé le bois de la vraie croix, et que Ste Hélène, mère de Constantin, fit bâtir une église, auj. chapelle souterraine rattachée à l'église du Saint-Sépulcre.

CALVAIRE (PRÊTRES DU), congrégation fondée par le P. Charpentier, en 1634, à la chapelle du Calvaire, sur le mont Valérien, près de Saint-Cloud. On faisait à cette chapelle, dans la nuit du jeudi au vendredi saint, un pèlerinage très fréquenté, que des désordres graves firent interdire en 1697. La congrégation s'occupait de fabriquer des bas de soie; supprimée en 1791, rétablie quelques années après, elle disparut sous Napoléon Ier. Pendant la Restauration, une congrégation de missionnaires se reforma au Calvaire; la maison fut dévastée en 1830, et sur l'emplacement on construisit en 1841 le fort du mont Valérien. (*V.* VALÉRIEN.)

CALVAIRE (FILLES DU), religieuses de la règle de Saint-Benoît, établies à Poitiers par Antoinette d'Orléans, de la maison de Longueville, approuvées en 1617 par Louis XIII et le pape Paul V. Il y eut à Paris deux couvents de cet ordre, fondés par le P. Joseph : l'un, en 1620, rue de Vaugirard, qui fut converti, après 1790, en remise pour le palais du Luxembourg; l'autre, en 1633, sur l'emplacement actuel des rues Comines et Villehardouin (3e arr.), où résidait la supérieure de l'ordre entier.

CALVART. *V.* CALVAERT.

CALVERT. *V.* BALTIMORE.

CALVET (ESPRIT-CLAUDE-FRANÇOIS), médecin et antiquaire, né en 1728, m. en 1810, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a légué à Avignon, sa ville natale, une riche bibliothèque, une collection d'histoire naturelle, le plus beau cabinet d'antiquités qu'il y ait en France après celui de Paris, et les fonds nécessaires pour les entretenir et les augmenter. On conserve dans son musée 6 vol. in-fol. mss contenant tous ses ouvrages.

CALVI, s.-préf. (Corse), sur la côte O. de l'île, au fond d'un golfe de son nom. Place de guerre de 2e classe. Collège; 2,175 hab. Le port, éclairé par un phare, dominé par un château presque imprenable, peut contenir et abriter une flotte nombreuse. Comm. assez étendu en vins, huile d'olive, amandes, oranges, citrons, cire, cuirs, peaux de chèvre, bois de chauffage. Calvi, fondé au XIIIe siècle, fut pris par les Anglais en 1794, et repris par les Français l'année suivante.

CALVI, anc. *Cales,* v. du roy. d'Italie, dans la province de Caserte; évêché uni de Calvi-et-Teano. Ruinée par des tremblements de terre. Victoire des Français sur les Napolitains, 9 déc. 1798; 2,860 hab.

CALVIÈRE (GUILL.-ANT.), organiste de Louis XV, né à Paris en 1695, m. en 1755, fut un des plus grands exécutants de l'époque; ses pièces n'ont pas été gravées.

CALVIMONTIUM, nom latin de CHAUMONT-EN-BASSIGNY.

CALVIN ou **CAUVIN** (JEAN), théologien, fondateur du protestantisme français, né à Noyon en 1509, m. à Genève en 1564. Fils d'un tonnelier appelé Gérard Cauvin, qui s'était élevé au rang de procureur fiscal de l'évêque, il dut à ses précoces dispositions l'avantage d'être protégé par l'abbé de Saint-Éloi, Claude d'Hangest. Le bénéfice dont il fut pourvu, dès l'âge de douze ans, lui permit d'aller achever ses études à Paris, aux collèges de La Marche et de Montaigu. Il obtint, dès 1525, la cure de Marteville, et en 1527, celle de Pont-l'Evêque. Mais il ne prit point les ordres, et fut initié dès cette époque, par son parent Robert Olivétan, aux doctrines de la réformation. Après avoir étudié le droit sous Pierre de l'Étoile et André Alciat, à Orléans et à Bourges, où Melchior Wolmar l'encouragea à persister dans les idées nouvelles, il commença à prêcher à son tour dans les campagnes pour y rallier des partisans. De retour à Paris, en 1532, il publia un commentaire sur le traité de *la Clémence* de Sénèque, et, de son nom latinisé dans cet ouvrage (*Calvinus*), prit dès lors celui de Calvin. Un discours prononcé publiquement en 1533 par le recteur de l'Université, Michel Cop, mais inspiré, sinon composé par Calvin, lui attira des censures et des poursuites qui l'obligèrent de se retirer à Angoulême, chez son ami Du Tillet. De là il se rendit à Nérac, auprès de la reine Marguerite de Navarre, dont la cour était ouverte à tous les protestants. Ne trouvant pas ce dernier asile assez sûr, il passa en Suisse, et se fixa à Bâle, où il apprit l'hébreu, acheva, en 1535, son livre de l'*Institution chrétienne,* en 4 livres, qui, publié d'abord en latin, fut ensuite traduit en français par son auteur en 1541. Cet ouvrage, qu'il dédia à François Ier, fut comme le manifeste de la réformation, dont il posait nettement les principes et la doctrine; aussi devint-il bientôt le code religieux des novateurs en France. Calvin se rendit en Italie, auprès de la duchesse de Ferrare, fille de Louis XII, déjà gagnée à la réforme; mais il fut obligé de quitter cette ville, et fut même maltraité à son retour par les habitants d'Aoste, qu'il avait voulu convertir, 1535-36. Traversant Genève, pour passer en Allemagne, il y fut retenu par le réformateur G. Farel, qui le fit nommer ministre et professeur de théologie, 1536. Il obtint du grand conseil et du peuple assemblé l'approbation d'un formulaire de foi et d'un règlement pour la discipline ecclésiastique, nov. 1536-29 juillet 1537. Il fut banni cependant, en mai 1538, pour avoir voulu réformer le gouvernement et les mœurs des Genevois. Après avoir propagé sa doctrine à Strasbourg, où il se maria avec Idelette de Bure, veuve d'un anabaptiste, et avoir assisté aux conférences de Ratisbonne et de Worms, il rentra, en sept. 1541, à Genève, où, reçu avec de grands honneurs, il exerça l'influence la plus absolue. Pour veiller sur la foi et sur les mœurs des citoyens, il fit sanctionner par le grand conseil l'établissement d'un consistoire ou tribunal formé de ministres et de laïques et investi des pouvoirs les plus étendus, 20 nov. 1541. Il poursuivit avec une inflexible rigueur tous ceux dans lesquels il croyait trouver des adversaires. Parmi les victimes de son intolérance, il faut citer le savant Castalion, le moine Bolsec, exilés en 1543 et 1552, Jacques Gruet, décapité en 1547, et le médecin espagnol Michel Servet, qu'il fit brûler à Genève en 1553, comme ayant soutenu des opinions contraires aux siennes sur le mystère de la Trinité. L'Italien Gentili n'échappa au supplice que par une rétractation, en 1556. Calvin ne fut pas moins impitoyable pour ses adversaires politiques. Amy Perrin dut s'enfuir à Berne, et Daniel Berthelier eut la tête tranchée en 1556. Pendant les dernières années de sa vie, l'ardent réformateur, qu'on avait surnommé le pape de Genève, ne cessa de montrer la même activité dans ses prédications journalières, son immense correspondance, et la part qu'il prit au gouvernement de la ville comme membre du conseil souverain. Calvin laissa, outre les ouvrages déjà cités, un traité *de la Cène,* des *Commentaires sur l'Écriture,* un écrit singulier sur *le Sommeil des âmes* et un nombre considérable de lettres. La meilleure édition de ses œuvres a été publiée en 1667, à Amsterdam, 9 vol. in-fol. La réforme de Calvin était bien plus radicale que celle de Luther, dont elle avait pour but de compléter et d'organiser l'œuvre; elle niait la présence réelle, le libre arbitre et l'existence du purgatoire, abolissait la messe, l'invocation des saints, et, avec tout culte extérieur, rejetait toute hiérarchie ecclésiastique; elle n'admettait que deux sacrements, le baptême et la cène ou communion. Calvin enseignait que la prédestination et la réprobation sont antérieures à l'accomplissement des œuvres bonnes ou mauvaises, et dépendent de la volonté pure de Dieu, sans égard aux mérites ou aux démérites des hommes; que Dieu donne à ses prédestinés une foi et une justice inadmissibles, et ne leur impute point leurs péchés; que le péché originel rend les justes incapables de faire aucune bonne œuvre; que les hommes sont justifiés par la foi seule, qui rend les œuvres inutiles. Bossuet a tracé un admirable parallèle entre le caractère des deux chefs de la réformation allemande et française.

On a sur Calvin un *Panégyrique,* par Théodore de Bèze; une *Apologie,* par Bayle (*Dictionnaire historique*); une *Biographie,* par M. Guizot (*Musée des protestants célèbres*); enfin sa *Vie,* par Audin, Paris, 1841, 2 vol. in-8o. Sa *Correspondance française avec Louis Du Tillet,* retrouvée à la Biblioth. nationale de Paris, a été publiée par M. Crottet. *V.* aussi Sayous, *Études littéraires sur les écrivains français de la réformation.*

D—T—R.

CALVINISTES, nom des partisans des doctrines religieuses de Calvin, mais qui, dans quelques pays, s'est confondu souvent avec d'autres dénominations, telles que celles de huguenots en France et de presbytériens en Écosse. Le calvinisme, né à Genève, se répandit en Suisse, en France, en Allemagne, en Hollande, en Écosse, en Angleterre, en Pologne et en Hongrie. En France, il fut adopté soit par des sa-

tants qu'avait séduits le principe libéral de la réformation, soit par les membres d'une noblesse qui voyait dans cette doctrine un instrument d'opposition contre l'autorité royale, soit par les bourgeois de quelques grandes villes, comme Nîmes et Montpellier. Il se répandit surtout dans les prov. du S.-O. (Languedoc, Gascogne et Béarn, Périgord, Angoumois, Saintonge et Poitou), dans le Dauphiné et dans la basse Normandie. Dès le règne de François Ier, les calvinistes furent atteints par des édits de répression, dont la rigueur augmenta sous Henri II et François II. Pendant le règne de ce dernier prince, la rivalité des Guises et des Bourbons, chefs déclarés du calvinisme, l'établissement d'une *chambre ardente,* chargée de punir les hérétiques, amenèrent, en 1560, la *Conjuration d'Amboise,* qui, malgré son insuccès, montra la puissance et l'organisation du parti protestant. Le commencement du règne de Charles IX, signalé par le *Colloque de Poissy* et les édits de juillet 1561 et de janvier 1562, ne fut qu'une trêve, pendant laquelle les calvinistes se préparèrent à soutenir la guerre civile dont le massacre de Vassy donna le signal. Après y avoir préludé par de mutuels excès, commis surtout dans le Midi, les deux partis se livrèrent les batailles de Dreux, 1562, et de Saint-Denis, 1567, gagnées par les catholiques, et suivies des traités d'Amboise, 1563, et de Longjumeau, 1568. Vaincus encore à Jarnac, à Moncontour, 1569, les calvinistes venaient cependant d'obtenir des conditions favorables par la paix de Saint-Germain, 1570, lorsque le massacre de la Saint-Barthélemy, 24 août 1572, remit les armes aux mains des protestants, qui se défendirent avec vigueur dans leurs places de sûreté. La lutte se poursuivit sous Henri III, qui, accusé d'être trop favorable aux huguenots, fournit un prétexte à la formation de la Ligue, et fut ensuite contraint d'unir ses forces à celles des calvinistes pour venir assiéger sa capitale, 1589. L'avènement de Henri IV, suivi des victoires d'Arques, 1589, et d'Ivry, 1590, avait relevé les espérances du parti protestant; mais l'abjuration du roi ne tarda pas à déterminer une pacification générale, que cimenta l'édit de Nantes, 1598. Il assurait aux calvinistes la liberté de conscience et la possession de plusieurs places fortes, leur permit de se réorganiser et de prendre sous Louis XIII une attitude menaçante pour la sécurité de la monarchie. Contre un parti qui tentait de diviser la France et de former un État dans l'État, Richelieu employa les mesures les plus énergiques, et, par la prise de La Rochelle et des autres villes de refuge, il désarma les protestants, en leur laissant néanmoins le libre exercice de leur culte. Moins scrupuleux que Richelieu et Mazarin, Louis XIV, après avoir cherché tour à tour à les gagner par des promesses, même à prix d'argent (*caisse des conversions*), et à les effrayer (*les dragonnades*), finit par révoquer l'édit de Nantes, 1685; de là l'émigration funeste d'un grand nombre de familles calvinistes, qui allèrent porter dans les pays voisins leurs richesses et leur industrie, et l'insurrection des Camisards dans les Cévennes, 1703. Après avoir reparu, dès 1746, dans le Dauphiné et le Languedoc, les protestants obtinrent enfin de Louis XVI la déclaration de 1788, qui leur accordait les droits civils, auxquels la Révolution ne tarda pas à joindre la jouissance de tous les droits politiques. A la restauration des Bourbons, la charte consacra le principe de la liberté de conscience, et le gouvernement salaria les pasteurs de l'Eglise protestante. La nouvelle charte de 1830 alla encore plus loin ; en cessant de reconnaître le catholicisme comme religion de l'Etat, elle proclama l'entière égalité de tous les cultes devant la loi. En 1872 a eu lieu à Paris un synode général de l'Église réformée de France. D—T—R.

CALVISSON, vge (Gard), arr. de Nîmes; 2,500 hab. Église consistoriale calviniste · bons vins blancs dits de clarette.

CALVUS (C. LICINIUS), orateur et poète latin, né vers l'an 672 de Rome, 80 av. J.-C. Orateur, on l'opposa longtemps à Cicéron; poète, il partagea la réputation de Catulle, son ami. Calvus était renommé au barreau pour son énergie, la vivacité de son caractère et de sa parole. On n'a plus que quelques fragments de ses ouvrages. Il paraît que ses vers étaient un peu durs.

V. H. Meyer, *Orator. Roman. fragmenta,* Paris, 1837, et Weichert, *Poetar. latin. Reliquiæ,* Leipzig, 1830. D—R.

CALVUSMONS, nom latin de CHAUMONT-EN-BASSIGNY.

CALYDON, v. de l'anc. Grèce (Étolie), sur la rive g. de l'Evénus. Célèbre par un sanglier énorme que tua Méléagre.

CALYDONIUS, surnom de Bacchus, dont la statue fut transportée de Calydon à Patras.

CALYNDA, ville de Carie, située non loin de Cadyauda. (*V. ce nom.*)

CALYPSO, fille d'Atlas ou de l'Océan et de Téthys, régnait sur l'île d'Ogygie dans la mer Ionienne. Elle y recueillit Ulysse battu par la tempête, l'aima, le retint pendant 7 ans, et ne le laissa partir que sur un ordre formel de Jupiter.

CALYPTRE, du grec *kaluptein,* cacher; voile dont les prêtres se couvraient la tête pendant la célébration des mystères. — Espèce particulière de coiffure des femmes grecques, selon Elien.

CALZADA-DEL-REY, brg d'Espagne, prov. de Ciudad-Real. Aux environs, célèbre couvent de *Collado,* de l'ordre de Calatrava; 4,500 hab.

CAM (DIÉGO), navigateur portugais, découvrit et remonta le fleuve Congo en 1484. Le célèbre cosmographe Martin Behaim (*V. ce nom*) l'accompagnait dans ce voyage.

CAMAIL, armure de tête des anc. chevaliers, faite de mailles d'acier. Son nom est une contraction de *cap de mailles.* — nom donné, par similitude, à un manteau court inventé pendant le XVe siècle, à l'usage des cardinaux, des évêques et des chanoines. Il descend du cou à la ceinture, avec un petit capuchon qui retombe en arrière; il est rouge pour les cardinaux, violet pour les évêques, noir pour les chanoines, avec une bordure de couleur.

CAMAIL (ORDRE DU OU DU PORC-ÉPIC, ordre militaire institué par Louis d'Orléans en 1394, nommé ainsi de ce que le récipiendaire recevait, outre un collier, une bague ornée d'un camaïeu, pierre d'agate sur laquelle était gravé un porc-épic.

CAMALDOLI, monastère dans une vallée du même nom, en Toscane, au milieu des Apennins, à 40 kil. E. de Florence. Berceau de l'ordre des Camaldules.

CAMALDULES, ordre religieux fondé en 1012 par St Romuald, moine bénédictin de Ravenne. Confirmé en 1072 par le pape Alexandre III, cet ordre devint possesseur de grandes richesses, et substitua le régime de la communauté bénédictine à celui de la vie anachorétique. En 1212, une congrégation de Camaldules fut fondée, sous le titre de Saint-Michel de Murano, par le P. Laurent, dans une petite île entre Venise et Murano. Deux réformes furent opérées dans l'ordre, aux XVe et XVIe siècles, par Ambrosio da Portico et Thomas Justinien. En 1512, les Camaldules, qui s'étaient divisés en ermites, observants et conventuels, se réunirent sous la direction de l'abbé de Camaldoli; mais ils se séparèrent de nouveau, pour former dans chaque État autant de communautés indépendantes. Telles furent la congrégation du mont de la Couronne, près de Pérouse, celle de Turin, Notre-Dame de Capet, dans le diocèse de Vienne, Notre-Dame de la Consolation, dans le diocèse de Lyon, et la communauté de Grosbois, près de Paris. La règle des Camaldules, leur prescrivant une vie purement contemplative, les empêcha d'exercer une grande influence et de rendre des services importants à la société. — On comptait aussi avant la révolution française 12 couvents de femmes se rattachant à l'ordre des Camaldules, mais soumises à l'obédience des évêques de leur diocèse. Comme les religieux de cette congrégation, elles portaient un vêtement blanc, assez semblable à celui des Bénédictins. D—T—R.

CAMALODUNUM, v. de la Bretagne anc.; auj. *Colchester.*

CAMAMU, v. du Brésil, prov. de Bahia, sur l'Acarahy, à 12 kil. de son embouchure dans la baie de Camamu. Comm. de café, riz et cacao.

CAMANA, v. du Pérou, ch.-l. d'arrond., dans le dép. d'Arequipa; 1,500 hab.

CAMARÈS OU **PONT-DE-CAMARÈS**, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique, sur le Dourdou; 2,200 hab. Aux environs, sources ferrugineuses d'Andabre et de Prugne.

CAMARET, vge et port (Finistère), arr. de Châteaulin, sur la presqu'île de Crozon, et sur la rive dr. de l'Aulne, près de son embouchure dans l'Atlantique; pêche de sardines, cabotage; 1,375 hab.

CAMARGO (MARIE-ANNE **CUPPI** OU DE **CUPIS**, DITE), danseuse, née à Bruxelles en 1710, m. en 1770. Son nom de théâtre était celui de sa mère, d'une noble famille romaine. Elle régna sur la scène de l'Opéra de Paris de 1726 à 1751. Voltaire l'a célébrée dans une pièce de vers.

CAMARGUE, *Caii Marii ager* (?), île ou delta formée par le Rhône à son embouchure dans la Méditerranée (Bouches-du-Rhône), entre les bras dits le Grand-Rhône et le Vieux-Rhône à l'E., et le Petit-Rhône au N. et à l'O. Superf., env. 79,000 hect., dont 1/5 en culture; 40 kil. sur 30; 4,000 hab. Sol alluvial très bas, 3 m. au-dessus du niveau de la mer, fertile dans les parties défrichées; n'offrant ailleurs que des étangs (celui de Valcarès occupe 12,000 hectares), des plages arides, des marais salés ou de vastes pâturages où paissent en liberté de grands troupeaux de bœufs noirs (2,000), des moutons (80,000), et des chevaux (3,000), qu'on dit provenir des chevaux arabes amenés dans le pays par les invasions des Sarrasins. L'*aria cattiva,* ou mauvais air, exhalaisons semblables à celles des marais Pontins, est en partie neutralisée par le souffle du mistral. Les atterrissements du Rhône n'ont pas

cessé; une tour construite en 1737 à l'embouchure du Grand-Rhône en est auj. éloignée de 4 kil. Des travaux d'irrigation ont déjà augmenté le nombre des terres productives.

CAMARILLA, en espagnol *petite chambre*, nom donné, dans les États monarchiques de l'Europe méridionale, au conseil privé du prince, conseil en dehors des constitutions et des lois, composé presque toujours de courtisans ou de compagnons de plaisir capables de toute espèce de dévouement.

CAMARINE, anc. v. de la Sicile, sur la côte S.-O., à l'embouchure du Géla, près d'un marais infect; auj. *Torre di Camarina*.

CAMARS. *V.* CHIUSI.

CAMBACÉRÈS (JEAN-JACQUES-RÉGIS DE), né à Montpellier en 1755, m. à Paris en 1824, étudia les lois, entra dans la magistrature et fut nommé député à la Convention. Là commence sa carrière de prudence heureuse. Il entre au comité du contentieux, s'occupe de questions juridiques qui n'attirent pas l'attention, conteste le droit de juger Louis XVI, puis vote la mort, avec suspension de l'exécution du décret jusqu'à la paix, en cas d'invasion de la France par les étrangers. Ce vote fut compté en 1793 parmi ceux d'absolution; néanmoins Cambacérès fut exilé en 1816 comme régicide. Après avoir présidé la Convention et le comité de salut public, il fut écarté du Direcloire, et entra au conseil des Cinq-Cents. Après le 18 brumaire, époque où Cambacérès était ministre, Bonaparte, 1er consul, le fit 2e consul. Cambacérès devint, sous l'Empire, archichancelier, duc de Parme, prince, etc. Aucune faveur ne lui manqua, et il justifia la confiance de Napoléon en lui donnant de sages conseils qui ne furent pas toujours écoutés. Pendant les Cent-jours, Cambacérès accepta par intérim le ministère de la justice, rentra bientôt dans la vie privée, fut exilé en 1816, et rappelé en 1818 avec le titre de duc et le rétablissement de ses droits civils et politiques. On a de lui quelques travaux de législation et des *Mémoires*. Il est l'auteur du discours préliminaire du projet de Code civil, et remplit un rôle important dans la confection des principales lois décrétées sous le Consulat et l'Empire : jurisconsulte grave, précis, laconique, il sut mettre à profit pour les lois nouvelles les travaux des grands jurisconsultes des siècles précédents, principalement de Pothier. — Cambacérès eut un frère, ÉTIENNE-HUBERT, né en 1756, m. en 1818, archevêque de Rouen en 1802, cardinal en 1803, sénateur en 1805, pair pendant les Cent-jours; et deux neveux : le baron de Cambacérès, né en 1778, m. en 1826, général de brigade sous l'Empire; le duc de Cambacérès, né en 1798, page de Napoléon Ier en 1812, pair de France en 1835, sénateur en 1852, et grand-maître des cérémonies à la cour de Napoléon III; m. en 1881. J. T.

CAMBAYE ou **CAMBAY**, v. de l'Hindoustan, cap. d'une principauté, sur le golfe de son nom, dans l'anc. prov. de Guzerate. Fabr. d'agates taillées. Autrefois très florissante par le commerce, elle servait de port à Ahmedabad. Les Mahrattes en furent chassés par les Anglais en 1780.

CAMBAYE (GOLFE DE), *Barygazenus sinus*, formé par la mer d'Oman sur la côte de l'Hindoustan, entre le Guzerate à l'O., et la présidence de Bombay à l'E.

CAMBERIACUM ET **CAMBERIUM**, noms de CHAMBÉRY en latin moderne.

CAMBERT (ROBERT), surintendant de la musique d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, né à Paris vers 1628, m. en 1677, obtint avec l'abbé Perrin le privilège de l'Académie royale de musique, créée en 1669, et fit représenter, en 1671, le premier opéra français régulier, intit. : *Pomone*. Dépossédé de son privilège par Lulli, il alla mourir en Angleterre à la cour de Charles II. B.

CAMBERWELL, v. d'Angleterre (Surrey), comprise auj. dans Londres, dont elle forme une paroisse, sur le canal de Surrey.

CAMBIASO (LUC), peintre italien, né en 1527 près de Gênes, m. en 1585, peignit la voûte de la grande salle du palais Doria, et, à l'Escurial, plusieurs fresques représentant le *Paradis*. Son *Enlèvement des Sabines*, à la villa de Terralba, est admirable. Les dessins de Cambiaso sur papier gris ou jaune sont auj. très recherchés. Le Guide a gravé d'après lui. B.

CAMBINI (JOSEPH), musicien, né à Livourne en 1746, m. vers 1832, reçut les conseils de Manfredi et Nardini, puis étudia à Bologne sous le P. Martini, et vint en France vers 1770. Il acquit de la réputation comme violoniste, donna quelques œuvres de musique religieuse aux concerts spirituels et des opéras oubliés. Ses *Symphonies* et ses *Quatuors*, écrits très vite, furent cependant très goûtés. Il a fait connaître en France la musique d'Haydn. B.

CAMBIOVICENSES, anc. peuple de la Gaule, placé à tort, sur la table de Peutinger, dans le pays de Bourbon-Lancy et de Bourbon-l'Archambault; c'est le territoire de Chambon, dans le diocèse de Limoges.

CAMBO, vge (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne, sur la Nive. Sources thermales et bains; 1,500 hab.

CAMBODGE, CAMBOGE ou **KAMBODGE**, royaume de l'Asie méridionale (Indo-Chine), placé sous le protectorat de la France par les traités de 1874 et de 1884, entre la Cochinchine française au S., l'empire d'Annam à l'E., le royaume de Siam à l'O. Il est situé par 10° 30'-13° 30' lat. N., et 101°-104° long. E. Montagneux au N., ce pays est arrosé par le Mé-Kong ou Cambodge (*V.* MÉ-KONG), qui inonde sa vallée de juin à septembre; le Grand-Lac ou Toulé-Sap, dans lequel se jette au N.-O. un des bras du Mé-Kong, sert de régulateur au fleuve à l'époque de ses grandes crues et fournit chaque année une pêche abondante. Le sol est fertile, bien que mal cultivé ; il produit le riz, le coton, le tabac, l'indigo et le mûrier; les forêts sont formées de bois de tek et de sandal, de construction, de teinture et d'ébénisterie. On trouve de l'or, des pierres précieuses et de l'étain. Sup., 83,861 kil. carrés; pop., 1 million 500,000 hab. (en grande majorité bouddhistes), dont environ 100,000 Chinois, 25,000 Malais et 10,000 Annamites. La race dominante est celle des Kmers, peuple de la famille mongole tibétaine, autrefois très puissant, mais vaincu au XVIIIe siècle par les Annamites et les Siamois, qui lui ont enlevé une partie de son territoire. L'ancienne capitale, Udong, a été remplacée en 1864 par Pnom-Penh, à la tête du delta du Mé-Kong. Le gouvernement despotique et mal obéi des anciens rois du Cambodge s'étendait sur les cinq provinces de Campong-Svaï, de Tréang, de Tbang-Kmoun, de Ba-Pnom et de Poursat. Le roi Norodom, ami sincère et allié fidèle de la France a consenti à lui laisser l'administration judiciaire et financière de ses États. Un tribunal de 1re instance a été établi à Pnom-Penh, et l'esclavage, qui d'ailleurs n'a jamais été bien rigoureux au Cambodge, a été aboli en 1884.

V. Abel Rémusat, trad. d'une *Description chinoise du royaume de Cambodge*, 1819; King, *Travels in Siam and Cambodja*, dans le *Bullet. de la Soc. de Géographie de Londres*, 1858, t. XXX, p. 177; Bouillevaux, *Voyage dans l'Indo-Chine*, 1858, et *l'Annam et le Cambodge*, 1874; Mouhot, *Voyages dans les royaumes de Siam, de Cambodge*, etc., dans le *Tour du monde*, t. VII, 1863; Dr Bastian, dans le *Journal de la Soc. de Géogr. de Berlin*, 1866, p. 31; dans le *Bullet. de la Soc. de Géogr. de Londres*, t. IX, no 3; du même, *die Vœlker des œstlichen Asien*, Leipzig, 1866-67; *Notice sur le royaume de Kmer ou Cambodge*, par un Annamite, dans le *Bullet. de la Soc. de Géogr. de Paris*, nov. 1863; Fr. Garnier, *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, 2 vol. in-4o, 1873, et *Chronique royale du Cambodge*, dans le *Journal asiatique*, 1872; Lemire, *Cochinchine française et royaume de Cambodge*, 1869; G. Marcel, *le Cambodge et les intérêts français dans l'extrême Orient* (*Economiste français*, août 1874); Delaporte, *Rapport sur la mission scientifique aux ruines des monuments Kmers de l'ancien Cambodge* (*Journ. offic.*, avr. 1874), et *le Cambodge et les régions inexplorées de l'Indo-Chine centrale*, dans le *Bullet. de la Soc. de Géogr. de Paris*, fevr. 1875; De Croizier, l'*Art kmer*, 1875; Aymonier, *Dict. français-cambodgien*, avec une *Notice sur le Cambodge*, Saigon, 1874; *Notice sur le Cambodge*, 1875, et *Géographie du Cambodge*, 1876. E. D—Y.

CAMBODGE, fl. d'Asie. (*V.* MÉ-KONG.)

CAMBODUNUM, v. de la Vindélicie, au S.; auj. *Kempten*. — v. de la Bretagne ancienne; peut-être auj. *Huddersfield*.

CAMBOLECTRI. Deux peuples de ce nom habitaient la Gaule : l'un, dans les environs de Gap; l'autre, dans l'Aquitaine, près de Cambo (Basses-Pyrénées).

CAMBON (JOSEPH), né à Montpellier en 1754, m. en 1820, fut élu membre de l'Assemblée législative et de la Convention, où il vota la mort de Louis XVI, et se distingua par une foule de mesures financières dont quelques-unes furent d'heureuses innovations : une de ces mesures institua le grand-livre de la dette publique. Cambon démentit ses premiers actes de modération en montrant, après le 9 thermidor, une exaltation révolutionnaire, et une résistance d'autant plus surprenante à la réaction contre la Terreur, qu'il avait contribué à la chute de Robespierre. Il fut décrété d'accusation après le mouvement insurrectionnel du 12 germinal an III (1er avril 1795). Longtemps caché, il profita de l'amnistie du 4 brumaire an IV. Pendant les Cent-jours, il fut élu à la Chambre de 1815. Proscrit en 1816, il mourut en exil près de Bruxelles. On a de lui un grand nombre de *Discours* et de *Rapports* sur des matières politiques.

CAMBON (CHARLES-ANTOINE), peintre de décors, né à Paris en 1802, m. en 1875, peignit à l'aquarelle et à la sépia avant de devenir élève de Cicéri, qu'il aida ensuite dans ses travaux les plus importants. Dès 1828, il travailla seul pour plusieurs théâtres. Souvent aussi il fut associé avec Pilastre.

CAMBORITUM, v. de la Bretagne ancienne (Flavie-Césarienne), chez les Icènes; auj. *Cambridge*.

CAMBOURNE, v. d'Angleterre (Cornouailles); 7,757 hab. Riches mines d'étain et de cuivre.

CAMBRAI, *Cameracum*, s.-préf. (Nord), à 195 kil. de Paris, sur l'Escaut et à l'origine du canal de Saint-Quentin; 23,000 hab. Place de guerre déclassée, sauf la citadelle. Tribunal de commerce, collège, bibliothèque. Fabriques de

toiles fines dites *toilettes*, linons, batistes, dentelles de coton, bonneterie, sucre indigène, bière, savon, etc. Patrie de Monstrelet et de Dumouriez. — Cambrai était, dès le IVe siècle, un poste militaire; la ville, où campa Clodion, fut formée sous les Mérovingiens. Prise par les Normands en 880 et en 882, elle résista aux Hongrois en 953. Du XIe au XIVe siècle, les Cambrésiens luttèrent contre leur évêque, seigneur de la ville, pour obtenir et conserver leur commune. Cambrai fut assiégée inutilement par Édouard III d'Angleterre en 1339, et occupée par Louis XI en 1477. Charles-Quint y fit bâtir une citadelle complétée depuis par le comte de Fuentès et par Vauban. Louis XIV l'enleva aux Espagnols en 1677. Cambrai est célèbre comme ville épiscopale : de son chapitre sortirent 4 papes, 68 cardinaux et 200 évêques. Érigée en archevêché en 1559, elle compta parmi ses archevêques Fénelon et Dubois. Réduite à un simple évêché par le Concordat de 1801, elle a repris en 1842 le rang de métropole.

CAMBRAI (LIGUE DE), coalition signée à Cambrai, le 10 déc. 1508, entre le pape Jules II, Louis XII, roi de France, Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, et Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne et de Naples, pour abaisser Venise. Louis XII agit seul avec énergie, et gagna la bataille d'Agnadel, 1509. Les Vénitiens, par d'opportunes concessions faites à leurs sujets de terre ferme, s'assurèrent leur fidélité, et, en traitant séparément avec leurs ennemis, amenèrent la dissolution de la ligue, 1510.

CAMBRAI (PAIX DE), signée, le 5 août 1529, par Louise de Savoie, mère de François Ier, et par Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint; d'où son nom de *Paix des dames*. François Ier cédait à son rival Hesdin, Asti et le roy. de Naples, payait 2 millions d'écus d'or pour la rançon de ses fils captifs en Espagne depuis le traité de Madrid, renonçait à la suzeraineté de la Flandre, de l'Artois et du Charollais, et épousait Éléonore, sœur de l'Empereur, mais il gardait la Bourgogne, le Mâconnais, l'Auxerrois, Bar-sur-Seine, la Picardie et les villes de la Somme. Ce traité était beaucoup moins onéreux que le traité conclu à Madrid en 1526.

CAMBRAY-DIGNY (LOUIS-GUILLAUME DE), savant français, né en Picardie en 1723, directeur de l'épargne à Florence sous les ducs Pierre-Léopold et Ferdinand, fit construire la 1re machine à vapeur de l'Italie, pour amener les eaux de la mer dans les salines de Castiglione. Cette machine servit de modèle à celle de Chaillot. La famille de Cambray-Digny a été naturalisée en Italie, où ses membres ont occupé des situations importantes.

CAMBRÉSIS, *Cameracensis pagus*, pays de France, borné au N. et à l'E. par le Hainaut, au S. par la Picardie, à l'O. par l'Artois; formant auj. une partie du dép. du Nord; avait pour cap. Cambrai, et pour v. princip. le Câteau, Solesmes, Crèvecœur, Vaucelles. Originairement habité par les *Nervii*, peuple de la Belgique, il passa de la domination des Romains sous celle des Francs, puis dépendit de l'empire d'Allemagne; en 1007, l'empereur Henri II le donna à l'évêque de Cambrai, qui porta, ainsi que ses successeurs, le titre de comte de Cambrai et de prince de l'Empire. Mais les évêques durent partager leur pouvoir avec les châtelains de Cambrai; cette châtellenie passa, en 1340, à Philippe VI de Valois, en 1435, au duc de Bourgogne; en 1477, Louis XI s'en empara; Charles-Quint la reprit en 1543; en 1581, les Français prirent le Cambrésis, que les Espagnols leur enlevèrent en 1595; enfin, en 1677, Louis XIV le réunit définitivement à la France. Le Cambrésis était un pays d'états.

CAMBRIA, nom latin du pays de GALLES.

CAMBRIDGE, anc. *Camboritum, Cantabrigia*, v. d'Angleterre, cap. du comté de ce nom, sur la Cam; 30,078 hab. Université fondée par Sigebert, roi d'Est-Anglie, 631; organisée par Édouard Ier, et par Élisabeth en 1571. Elle a à sa tête un chancelier, un *high steward* et un vice-chancelier. Elle compte 17 collèges : *Saint-Peter's College*, fondé en 1257; *Clare Hall* (*Hall* signifie ici hôtellerie, pension), 1326; *Pembroke Hall*, 1343; *Gonville and Caïus College*, 1349; *Trinity Hall*, 1350; *Corpus Christi* ou *Bennet College*, 1351; *King's College*, 1441; *Queen's College*, 1446; *Sainte-Catharine Hall*, 1475; *Jesus' College*, 1496; *Christ's College*, 1451; *Saint-John's College*, 1511; *Magdalen College*, 1519; *Trinity College*, 1546; *Emmanuel College*, 1584; *Sidney Sussex College*, 1598; *Downing College*, 1800. Chacun a ses statuts particuliers, et obéit à un chef, *master*, assisté par des agrégés, *fellows*, sous la direction générale de l'Université. Celle-ci est une corporation ayant ses droits judiciaires et administratifs particuliers, et représentée par 2 députés au Parlement. Elle se compose du sénat (chambre des régents et chambre des non-régents) et du conseil supérieur (*caput*) élu annuellement par le sénat, et comprenant le vice-chancelier, un docteur en chaque faculté et 2 maîtres ès arts; il y a 37 professeurs. Les cours publics ne sont nécessaires que pour les baccalauréats de droit et de médecine. Un examen n'est nécessaire que pour le baccalauréat ès arts. Les autres grades s'obtiennent par le temps. Cambridge a 10,889 élèves (1880), etc. Elle a eu pour élèves Newton, Bacon, Milton, etc. Bel édifice gothique de Sainte-Marie, Université, bibliothèque publique, salle du sénat, bibliothèque et imprimerie de l'Université, musée Fitz-William, créé en 1816, observatoire, en 1824, chapelle de King's College et église du Saint-Sépulcre, bâtie sous Henri Ier. Fabr. de lainages.

CAMBRIDGE (COMTÉ DE), au N.-E. de l'Angleterre; 186,906 hab. Superf., 2,125 kil. carrés, dont 600 en marécages. Quelques collines au S. Au N., marais très fertiles du district appelé Ile d'Ély. Peu d'industrie. Agriculture avancée; élève considérable de bestiaux et chevaux. Excellents beurre et fromages de la vallée de la Cam. Villes princ. : Wisbech, Newmarket, Ély, Wittlesea.

CAMBRIDGE, v. des États-Unis (Massachussetts), faubourg de Boston, sur le Charles-River; 52,669 hab. Fondée en 1631 sous le nom de Newtown. Arsenal. Université d'Harvard, fondée en 1638, comprenant un collège, des écoles de médecine, de droit, de théologie, une bibliothèque de 210,000 vol., jardin botanique, cabinet d'histoire naturelle, remarquable observatoire. Construction de locomotives.

CAMBRIDGE (ADOLPHE-FRÉDÉRIC, DUC DE), 7e fils de George III, né en 1774, m. en 1850, participa à la campagne des Pays-Bas en 1793, et fut pris à Hondschoote. En 1803, il fut un instant chargé de défendre le Hanovre. De tout temps il se montra l'ennemi acharné de Napoléon Ier. Gouverneur général du Hanovre en 1816, vice-roi en 1831, il protégea les beaux-arts. Il cessa ses fonctions en 1837. Parmi ses institutions de bienfaisance, il faut citer l'hôpital allemand de Londres.

CAMBRIENS, nom donné par les Romains aux Gaëls de la Grande-Bretagne, habitant l'ouest de la Grande-Bretagne.

CAMBRON, vge de Belgique (Hainaut), sur la Dender; 1,160 hab. Anc. abbaye, sur l'emplacement de laquelle un beau château a été bâti.

CAMBRONNE (PIERRE-JACQUES-ÉTIENNE), général français, né en 1770 à Saint-Sébastien, près de Nantes, d'une famille originaire de Saint-Quentin, m. en 1842. Il fit ses études chez les oratoriens de Nantes. Enrôlé comme grenadier, 1792, dans le 1er bataillon de Maine-et-Loire, il servit à l'armée du Nord, passa, en 1793, dans la 2e légion nantaise, et en 1794 dans la 2e légion des Francs. Pendant les guerres de Vendée, il se distingua autant par son humanité que par sa valeur. Après la pacification, il fit partie de l'expédition d'Irlande, passa, en l'an VII, à l'armée du Danube, et se trouva à la bataille de Zurich. En 1800, au combat d'Oberhausen, où succomba, près de lui, La Tour-d'Auvergne, il mérita d'être proclamé le *successeur du premier grenadier de France*. Décoré de la Légion d'honneur au camp de Saint-Omer en 1804, chef de bataillon en 1805, il prit part à la bataille d'Iéna, 1806. Après les campagnes de Prusse et de Pologne, il fut envoyé en Espagne, 1808, assista au siège de Saragosse, fit la campagne d'Allemagne, fut créé baron en 1810, et retourna en Espagne jusqu'en 1812. Il gagna à Hanau le grade de général de brigade, 1813. Après la campagne de France, 1814, il suivit Napoléon à l'île d'Elbe, et commanda les 400 hommes que le traité de Fontainebleau autorisait l'Empereur à emmener. A la bataille de Waterloo, au moment de la déroute, il résista héroïquement avec un bataillon de la garde impériale. Enveloppé par une division anglaise qui, frappée d'admiration, suspendit le combat et l'invitait à se rendre, il répondit par ces mots sublimes : « La garde meurt et ne se rend pas! » réponse dont la forme a été contestée avec raison. Cambronne, laissé pour mort sur le champ de bataille, demeura au pouvoir des Anglais jusqu'au 25 septembre 1815. Revenu en France, il fut arrêté, et, 6 mois après, traduit devant un conseil de guerre, à Paris, comme coupable d'avoir attaqué à main armée le gouvernement royal. Acquitté, il se retira dans sa modeste habitation de la côte Saint-Sébastien. Replacé, en 1818, par le duc de Richelieu sur les contrôles de l'armée, il commanda pendant quelque temps la subdivision de Lille. Une statue lui a été érigée, en 1848, à Nantes. E. T.

CAMBRY (JACQUES), antiquaire, né à Lorient en 1749, m. en 1807, fut un des fondateurs de l'Académie celtique.

On a de lui : *Essai sur la vie et les tableaux du Poussin*, 1783; *Notice sur les troubadours*, Leipzig, 1791; *Description du dép. de l'Oise* (dont il avait été préfet), 1803, avec atlas; *Monuments celtiques*, 1805.

CAMBUNIENS (MONTS), chaîne de mont. dans l'anc. Grèce, entre la Thessalie et la Macédoine, et à laquelle se rattachaient l'Olympe, l'Ossa et le Pélion.

CAMBYSE, chef perse de la famille royale des Achéménides, épousa Mandane, fille d'Astyage, roi des Mèdes, et fut père du premier Cyrus; vivait 580 av. J.-C.

CAMBYSE, roi de Perse, de 529 à 522, fils et successeur de

Cyrus, épouvanta l'Asie de sa démence et de ses cruautés. Avant attaqué l'Égypte, et ne pouvant prendre Péluse, il imagina de placer, au front de son armée, les animaux révérés des habitants, et ceux-ci se rendirent dans la crainte de frapper leurs dieux. Toute l'Égypte fut soumise, 525, le roi Psamménit mis à mort, les restes de son prédécesseur Amasis profanés. Cambyse voulait soumettre Carthage; les Phéniciens, ses alliés, lui refusèrent une flotte. Il convoitait les trésors du temple d'Ammon; 50,000 de ses soldats périrent dans les sables. Il rêvait la conquête de l'Éthiopie : la famine l'obligea de rétrograder. Il se vengea sur les Égyptiens, détruisit le tombeau d'Osymandias à Thèbes, tua le bœuf Apis à Memphis, et, n'épargnant ni conseillers ni parents, ordonna la mort de Crésus, frappa de sa main le fils de Prexaspe, fit enterrer vifs 12 seigneurs de sa cour, assassiner son frère Smerdis, et blessa mortellement d'un coup de pied sa sœur Meroë. A la nouvelle de l'insurrection d'un faux Smerdis en Médie, il partit d'Égypte; mais, en Syrie, son épée sortant du fourreau lui fit à la cuisse une blessure dont il mourut. B.

V. Hérodote, III; Justin, II, 3; Diodore, II.

CAMDEN (Will.), célèbre antiquaire, surnommé *le Pausanias, le Strabon, le Varron anglais*, né à Londres en 1551, m. en 1623, étudia à Oxford, dirigea l'école de Westminster de 1575 à 1597, et fut ensuite nommé *roi d'armes* de Clarence. On lui doit : *Britanniæ descriptio*, dont la meilleure édition est celle de Londres, 1607, in-fol.; *Annales rerum Anglicarum et Hibernicarum regnante Elisabetha*, Oxf., 1717, 3 vol., trad. en franç. par Bellingent, Paris, 1627, in-4°; *Anglica, Normannica, Cambrica, a veteribus scripta*, Francf., 1603, in-fol.; *Elogia Anglorum*, Lond., 1653; *de Ratione et methodo legendi historias*, Lond., 1623; *Grammaticæ græcæ institutio*, 1624. Tous ces ouvrages se distinguent par une fidélité scrupuleuse, de savantes recherches, beaucoup d'ordre et de clarté. De Thou eut souvent recours aux notes de Camden pour ce qui regarde l'Angleterre. B.

CAMELLI ou **KAMEL** (Georges-Joseph), botaniste de la fin du XVIIe siècle, né à Brünn, était de la Société de Jésus, qui l'envoya aux Philippines. Ses mémoires, adressés à la Société royale de Londres, sont insérés dans les *Transactions philosophiques*, t. XXI à XXVII, et son *Traité des plantes de l'île de Luçon*, dans le 3e vol. de Ray. Linné lui a dédié le genre *Camelia*.

CAMELSFORD, v. d'Angleterre (Cornouailles); sur le Camel, affluent du canal de Bristol; 1,718 hab.

CAMENÆ, anc. divinités de l'Italie, nymphes à la fois muses et prophétesses; Numa avait introduit leur culte à Rome, où elles avaient un bois sacré. De ce nombre étaient Carmenta, Égérie, Antevorta, qui connaissait le passé, Postvorta, qui présidait à l'avenir, etc. Elles apparaissaient aussi sous le caractère d'Ilythies, ou divinités qui président à la naissance des enfants. Ce ne fut que plus tard que les poètes latins donnèrent le nom de Camenæ aux Muses.

V. ce qu'Aulu-Gelle rapporte à ce sujet de Livius Andronicus (*Noct. Att.*, XVIII, 9).

CAMÉNIATE (Jean), assista à la prise de Thessalonique par les Arabes, 904; vécut en captivité à Tarse et y raconta ce qu'il avait vu. Son récit a été publié dans la *Byzantine* de Bonn, 1838. Caméniate est un historien de mérite. S. Re.

CAMENZ. *V.* Kamenz.

CAMERACUM, anc. v. de la Gaule (Belgique IIe); auj. *Cambrai*.

CAMÉRARIUS (Joachim Ier), un des restaurateurs de l'érudition ancienne, dont le nom allemand était Liebhard, né à Bamberg en 1500, m. en 1574, enseigna d'abord le grec et le latin à Nuremberg en 1526. Bientôt après, de concert avec Mélanchthon, son ami, il entreprit la réorganisation des universités de Tubingue, 1550, et de Leipzig, 1552, ruinées par le fanatisme de quelques protestants ennemis du savoir humain et des lettres païennes. Il aida dans la rédaction de la *Confession d'Augsbourg* Mélanchthon, rédacteur officiel de cet acte. Le sénat de Nuremberg lui confia plusieurs missions importantes, et le rôle considérable qu'il joua comme l'un des sectateurs les plus influents et les plus modérés du luthéranisme lui donna un grand crédit auprès de Charles-Quint, de Maximilien et des ducs de Saxe, Henri et Maurice.

V. la liste de ses ouvrages dans la *Bibliothèque* de Gessner et les *Mémoires* de Niceron : ce sont des traductions latines de Xénophon, Thucydide, Sophocle, Euclide, Grégoire de Nysse (4 discours), etc.; des éditions de Plaute, Térence, Quintilien, Virgile, etc., avec commentaires supérieurs à ceux qu'on avait publiés depuis Budé; de petites notes sur *Homère*, Hanau, 1537, in-4°, fort recherchées de son temps; une curieuse *Vie de Mélanchthon*, en latin, Leipzig, 1655, et Halle, 1777; 11 livres d'*Epistolæ familiares*, publiées par son fils avec les siennes propres, 3 vol., Francfort, 1583 et 1595. C. N.

CAMÉRARIUS (Joachim II), fils du précédent, né en 1534, m. en 1598, se livra à l'étude de la médecine, de la chimie et de la botanique.

On a de lui : *Hortus medicus et philosophicus*, Francfort, 1588, in-4°, Nuremberg, 1654, in-4°; *Plantarum icones*, Anvers, 1591, in-4°; *Eclecta georgica*, Nuremberg, 1577, in-4°, et 1596. C. N.

CAMÉRARIUS (Philippe), frère du précédent, né en 1537, m. en 1624, fut conseiller à Nuremberg. Il écrivit des méditations historiques intitulées : *Horarum subcesivarum centuriæ III*, dont l'édition la plus complète est de Francfort, 1624, 3 vol. in-4°; elles furent trad. en franç. par Goulart, Lyon, 1610, 3 vol. in-4°. — Plusieurs autres personnages de ce nom méritent d'être cités : Camérarius (Louis-Joachim), fils de Joachim II, né en 1566, m. en 1642, médecin du prince d'Anhalt. — Camérarius (Jean-Rodolphe), autre médecin célèbre au commencement du XVIIe siècle, auteur de *Disputationes medicæ*, Tubingue, 1611, et de *Sylloge arcanorum naturæ*, ibid., 1683. — Camérarius (Rodolphe-Jacques), professeur de botanique à Tubingue, né en 1665, m. en 1721, est un des premiers qui conçurent la vraie base de la botanique, en établissant la distinction des sexes. On a de lui : *de Sexu plantarum epistola*, Tubingue, 1694, in-4°, principal fondement de sa réputation. C. N.

CAMÉRIER, en latin *Camerarius*, fonctionnaire de la cour de Rome, préposé à la garde et à l'administration du trésor papal, au fisc ou à la chambre fiscale. Il y eut aussi des camériers ou chambriers dans certains ordres monastiques, pour régir les biens du couvent et veiller aux approvisionnements, et dans les chapitres dont les chanoines vivaient en commun.

CAMERINO, anc. *Camerinum*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. d'arrondissement (prov. de Macerata). Archevêché; belle cathédrale; université fondée en 1724. Fabr. de soieries; 4,232 habit. Ville importante de l'anc. Ombrie, Camerino forma au moyen âge une des marches du duché de Spolète, et les marquis de Camerino furent longtemps en lutte avec les comtes de Tusculum.

CAMERLINGUE, de l'allemand *Kamer-ling*, chambrier ou maître de la chambre; dignitaire du sacré-collège, choisi parmi les cardinaux, et chargé autrefois dans les États pontificaux de l'administration de la justice et du trésor. Il fait partie de la Chambre apostolique. Pendant la vacance du saint-siège, il publiait des édits, faisait battre monnaie à son coin, et était escorté en public par la garde pontificale.

CAMÉRON (Jean), théologien protestant, né à Glasgow vers 1580, m. en 1626, vint en France, enseigna à Bergerac, à Sedan et à Saumur, tenta de seconder les desseins du roi Jacques Ier pour l'établissement de l'épiscopat en Écosse, et, repoussé partout, accepta une chaire à Montauban. Il combattit la doctrine calviniste de la prédestination.

On a de lui : *Theses de gratia et libero arbitrio*, Saumur, 1618; *Theses de necessitate satisfactionis Christi pro peccatis*, 1620, in-fol.; *Traité dans lequel sont examinés les préjugés de ceux de l'Église romaine contre la religion réformée*, La Rochelle, 1618.

CAMÉRON (Archibald), prédicateur écossais, né à Falkrand (comté de Fife), m. en 1680, poussa ses compatriotes à rejeter l'édit de suprématie de Charles II, à prendre même les armes. Ses partisans s'organisèrent en république, assassinèrent, en 1679, James Sharpe, archevêque de Saint-Andrews, battirent Claverhouse, commandant des troupes royales, mais furent taillés en pièces par le duc de Monmouth. Caméron périt dans une escarmouche.

CAMERONIENS, secte écossaise qui se sépara, de 1666 à 1709, de l'église presbytérienne, sous la conduite d'Archibald Caméron. — secte calviniste française, professant sur la grâce les opinions arminiennes de Jean Caméron, Amyraut, Cappel, Bochart et Daille.

CAMEROUNS (Monts), *Camarãos* en portug., *Camarones* en espagnol (ce mot signifie crevette); montagnes d'Afrique, à l'E. de la Guinée, explorées par Burton et Speke, qui y ont trouvé des volcans encore en activité, et ont donné aux deux pics principaux les noms de Victoria et d'Albert; point culminant, 4,194 m. E. D—y.

CAMERS (Jean), érudit, né à Camerino en 1458, m. en 1546 ou 1556, provincial des Cordeliers, enseigna à Padoue et à Vienne en Autriche.

Il publia des éditions de Claudien, Vienne, 1510, in-4°; de Florus et de Sextus Rufus, 1518, in-4°; de Solin, 1520, in-fol.; un livre d'*Annotations* sur Florus, 1511, in-4°; un *Index* de Pline le Naturaliste, toujours reproduit jusqu'à celui de Hardouin.

CAMERTES, anc. peuple d'Italie (Ombrie).

CAMICUS, riv. et v. de la Sicile anc.; auj. *Platanella*.

CAMILLE, *Camilla*, fille de Métabus, roi de Privernum, était légère à la course et habile à tirer de l'arc. Venue au secours de Turnus contre Énée, elle fut tuée en trahison par Aruns. Diane vengea sa mort par celle du meurtrier.

Virgile, *Énéide*, IX.

CAMILLE, *Camilla*, jeune Romaine, fiancée avec l'un des Curiaces, ne put contenir sa douleur après le triomphe de son frère, l'aîné des Horaces, et fut tuée par lui, l'an 85 de Rome, 667 av. J.-C.

Tite-Live, I.

CAMILLE (Marcus-Furius Camillus), célèbre général romain, six fois tribun militaire, une fois censeur, quatre fois

honoré du triomphe, fut nommé dictateur l'an 357 de Rome, 396 av. J.-C., pour terminer le long siège de Véies et battre les Falisques. Sa générosité gagna ceux-ci, que trahissait un maître d'école. Disgracié par les Romains à son retour, pour avoir détourné une partie du butin, il s'exila, espérant qu'on le regretterait. Les Gaulois arrivèrent en effet; dictateur pour la 2e fois, il les chassa, dit-on, de Rome, dont il fut nommé le second fondateur, 390. Dictateur une 3e fois, il apaisa les troubles excités par les tribuns et reconstruisit la ville. Il battit les Latins et les Étrusques soulevés, défit encore les Gaulois à Albano, 367, et mourut de la peste en 365. — Son fils, Lucius Furius, combattit les Gaulois l'an 403 de Rome, 349 av. J.-C., et se distingua contre les Latins insurgés pendant la guerre du Samnium. — Un autre Furius Camillus défit Tacfarinas en Afrique, sous le règne de Tibère, et obtint le triomphe. A. G.

CAMILLE, *camillus,* enfant qui servait les prêtres dans les cérémonies sacrées, chez les anc. Romains. Il avait les cheveux longs, relevés sur le front, était vêtu d'une tunique courte à manches longues, et portait soit l'eau lustrale, soit le coffre de farine salée (*V.* Mola Salsa), soit un flambeau pour allumer le feu de l'autel dans les sacrifices. Il devait être de famille noble et avoir ses père et mère vivants. — On donnait aussi le nom de *camillæ* à de jeunes filles qui servaient les *flaminicæ* dans leur ministère, enfin on appelait *camillus* un jeune garçon qui, dans les noces, lorsque l'on conduisait l'épouse chez son époux, portait devant elle ses ustensiles de travail dans une corbeille. C. D—y.

CAMILLO (François), peintre, né à Madrid en 1610, m. en 1671, fut choisi par le duc d'Olivarès pour peindre les rois d'Espagne au Buen-Retiro, ainsi que 14 fresques tirées des *Métamorphoses,* d'Ovide. Le Pardo, Madrid, Tolède, Alcala, Ségovie, Salamanque, sont ornés de ses tableaux.

CAMIN, v. du roy. de Prusse (Poméranie), sur la Baltique; 5,498 hab. Pêche et industrie agricole.

CAMINADE (Alexandre-François), peintre d'histoire et de portraits, né à Paris en 1783, m. en 1862, fut élève de David. Parmi ses tableaux, on remarque : *l'Adoration des Mages,* 1831, dans l'église Saint-Étienne du Mont; *la duchesse d'Orléans visitant les blessés de Juillet,* 1830, à la mairie de Bordeaux; *Ste Thérèse recevant l'extrême-onction,* 1837, dans l'église Notre-Dame de Lorette, à Paris; *le Lévite d'Ephraïm,* 1838 ; *l'Entrée des Français à Anvers en 1794,* au musée de Versailles.

CAMINHA (Pedro **Vaz** de), voyageur portugais, compagnon d'Alvarez Cabral, au commencement du xvie siècle, a laissé une précieuse relation de la découverte du Brésil; elle fait partie de la *Corografia Brasilica* de Ayrès de Cazal, 1817, 3 vol. in-4o.

CAMINHA, v. forte de Portugal (Minho), à l'embouchure du Minho; 2,300 hab.

CAMIRUS, ancienne v. de l'île de Rhodes, à l'O.; ainsi nommée d'un petit-fils du Soleil. La nécropole de Camirus a été fouillée avec succès par Salzmann, 1858-1865, qui a décrit ses trouvailles dans un grand ouvrage, 1873.

Rev. archéol., 1861, p. 467; *Mittheil. des deutschen Instit. in Athen,* 1881, p. I. S. Re.

CAMISADE, expédition nocturne, pendant laquelle les soldats mettaient leurs chemises par-dessus leurs armes, afin de se reconnaître dans l'obscurité. Telle fut la camisade de Boulogne, au moyen de laquelle les Français essayèrent vainement de reprendre Boulogne aux Anglais, en 1544.

CAMISARDS, nom donné sous Louis XIV, en 1703, à des insurgés des Cévennes, qui portaient sur leurs habits, en signe de ralliement, une chemise ou blouse en toile blanche (en languedocien *camisa*). Leur insurrection ne fut qu'un épisode des guerres des Cévennes, provoquées par la révocation de l'édit de Nantes et les rigueurs qui en furent la suite; politique et religieuse à la fois, elle avait pour devise : « Plus d'impôts et liberté de conscience! » Les cruautés commises par l'inspecteur des missions, l'abbé du Chayla, dans son château de Pont-de-Montvert, et les rigueurs impitoyables des collecteurs d'impôts en furent l'occasion. Les Camisards, commandés par Cavalier, Roland, Ravenel et Catinat, soutinrent pendant 2 années, dans le Vivarais, la guerre contre les maréchaux de Montrevel, de Villars et de Berwick. Enfin, en 1704, Cavalier s'étant laissé gagner par un brevet de colonel et une pension, son exemple et l'habile politique de Villars entraînèrent la soumission de ses compagnons; quelques-uns seulement s'enfuirent à l'étranger, et payèrent de leur vie les efforts qu'ils firent, en 1705-1706, pour rallumer la guerre civile. — On appela *camisards noirs* ou provençaux des bandes de pillards qui profitèrent du désordre pour infester le bas Languedoc. Les *camisards blancs* ou *cadets de la croix* étaient des bandes de catholiques organisées en 1703; ils portaient une croix blanche à leur chapeau et marchaient avec les troupes royales. B.

CAMOENS (Luiz de), l'*Homère* et le *Virgile* portugais, né à Lisbonne en 1524 ou 1525, d'une famille illustre, mais sans fortune, m. en 1579. Il fit ses études à Coïmbre. Une passion qu'il conçut pour Catherine d'Ataïde, dame de la cour, le fit exiler à Santarem. Il alla en Afrique sur une flotte portugaise qui portait la guerre dans le Maroc, et perdit un œil devant Ceuta. Après cette expédition, désespéré d'être oublié et méconnu, il partit pour les Indes, 1553, passa quelque temps à Goa, et servit dans les troupes du roi de Cochin. Pour une satire qu'il lança contre le vice-roi, il fut relégué à Macao, où il composa ses *Lusiades.* On le nomma bientôt curateur des successions. Au retour de Macao, il fit naufrage à l'embouchure du Cambodge, et se sauva, tenant d'une main son poème au-dessus des flots. Accusé de malversation, retenu quelques mois en prison par des créanciers, il revint en Europe, 1569. Trois ans après, les *Lusiades* parurent. ; le roi Sébastien ne lui fit qu'une pension de 15,000 reis (env. 100 fr.); il mourut de misère, après avoir reçu dans ses derniers temps des aumônes qu'un esclave javanais, appelé Antonio, recueillait la nuit dans les rues de Lisbonne. Ces faits ont été, il est vrai, contestés. Camoëns est le héros d'une épopée d'Almeida Garett, 1825, et d'une nouvelle de Tieck. Les *Lusiades,* œuvre éminemment nationale, sont la plus ancienne des grandes épopées de l'Europe moderne : au moyen d'épisodes, toute l'histoire du Portugal s'y trouve enchâssée dans le voyage de Vasco de Gama. On reproche à Camoëns l'abus des détails géographiques et historiques, une alliance des dieux païens et des saints du christianisme. (*V.* notre *Dictionnaire des lettres et des beaux-arts,* au mot Lusiades.) Mais il y a des morceaux admirables de grandeur ou de grâce, et il est plein de nobles et hautes pensées; sa narration est aisée et limpide, ses descriptions colorées, sa poésie tour à tour énergique, riante, voluptueuse, toujours pleine d'harmonie. Au siège de Colombo, 80 ans après Camoëns, les soldats portugais chantaient sur la brèche les octaves de son poème. La 1re édition importante des *Lusiades* est celle de Lisbonne, 1572; les meilleures sont celles de D. José-Maria de Souza, Paris, 1817, in-4o; 1819, 1823, et celle de Freyre de Carvalho, Lisbonne, 1843. Ce poème a été traduit en prose par Duperron de Castera, 1735; La Harpe, 1777; J.-B. Millié, 1825, réimprimé en 1844, avec une savante *Vie de Camoëns,* par M. Ch. Magnin; Fournier et Dessaules, 1841; et en vers par M. Ragon, 1842. Les Anglais ont une bonne version donnée par Mickle, 1776. Les œuvres diverses de Camoëns sont réunies sous le nom de *Rimas :* il y a de la mélancolie dans les sonnets, les élégies et les églogues, peu d'élévation dans les odes; trois pièces de théâtre : *Amphitryon, Séleucus* et *Filodemo* sont médiocres. On a faussement attribué au même poète une œuvre bizarre en trois chants sur la *Création de l'homme.* La Notice la plus étendue et la plus complète sur Camoëns est celle qu'a composée M. John Adanson, Londres, 1820. B.

V. Camoëns et ses contemporains, par F. Denis, en tête de la trad. de Fournier et Dessaules, 1841.

CAMONICA (Val), vallée du roy. d'Italie (prov. de Brescia), entre deux rameaux des Alpes Rétiques, arrosée par le cours supérieur de l'Oglio, au-dessus du lac d'Iseo; 65 kil. de long. Mines de fer; élève de bestiaux et de vers à soie; environ 55,000 hab.

CAMORTA, une des îles Nicobar, dans le golfe du Bengale ; bon port sur la côte E. Les Danois et les Autrichiens y formèrent, au dernier siècle, des établissements aujourd'hui abandonnés. Les Anglais les ont remplacés.

CAMP, chez les anciens et chez les modernes. (*V.* Castramétation.)

CAMP DU DRAP D'OR, nom donné à la plaine entre Guines et Ardres, où François Ier et Henri VIII se réunirent, en 1520, pour une entrevue politique. La magnificence que les deux monarques et leurs cours déployèrent valut à cette plaine le nom qu'on lui donna. La conférence n'atteignit pas le but que se proposait François Ier, de s'assurer l'alliance de l'Angleterre; il mécontenta Henri VIII, qu'il éclipsait par son luxe et qu'il surpassa en adresse dans une lutte corps à corps; Charles-Quint avait eu la précaution d'aller visiter Henri VIII, son oncle, à Douvres, et, après l'entrevue du Camp du drap d'or, le roi d'Angleterre lui rendit sa visite à Gravelines. L'entrevue du Camp du drap d'or a été représentée en plusieurs bas-reliefs dans la cour de l'hôtel de Bourgtheroulde à Rouen. B.

CAMP PRÉTORIEN, camp établi par Séjan, l'an 776 de Rome, au N.-E. et à 400 mètres environ des murs de la ville, pour y loger les cohortes prétoriennes. Elles étaient auparavant disséminées dans Rome ou aux environs; Séjan voulut les avoir sous la main, et les réunit dans un camp qui fut peut-être d'abord composé de tentes ou de barraques, mais qui plus tard devint une forteresse, avec murs crénelés hauts de 4 mèt. environ, et logements pour les soldats. Ce camp était

quadrangulaire, large de 470 mèt. sur 380 de profondeur, et pouvait tenir 6,000 hommes. Constantin le détruisit lorsqu'il supprima les prétoriens. (*V.* COHORTE.) Aurélien releva la partie de ses murs tournée vers la campagne, pour en faire sur ce point l'enceinte de Rome, qu'il agrandissait. Auj. cette partie existe encore auprès de la porte Pie, et porte encore le nom de *castro pretorio*. C. D—Y et G. L.-G.

CAMPAGNA, v. du roy. d'Italie, dans la province de Salerne, entourée de hautes montagnes; 8,374 hab. Évêché.

CAMPAGNE DE ROME, partie des anc. États de l'Église dont elle était autrefois une province, formant les délégations de Frosinone, de Velletri et le S.-E. de la comarca de Rome; 80 kil. de long sur 40 de large. Comprise entre les Apennins et la mer de Toscane, que bordent les marais Pontins, elle embrasse à peu près le territoire de l'ancien Latium; villes princip. : Tivoli, Castel-Gandolfo, Aricia, Genzano. Jadis très peuplée, couverte de villes et de riches campagnes, elle n'offre plus qu'un aspect désolé; au milieu des ruines qui la couvrent, on voit à peine quelques troupeaux de buffles ou de chevaux sauvages conduits par des pâtres que dévore la fièvre. Ravie à la culture dès le temps des Romains, par la substitution des prairies aux terres de labour, ravagée au moyen âge par les Barbares, infectée par la *malaria* (air pestilentiel) produit des vapeurs des marais Pontins, rebelle aux procédés de l'assainissement, elle sembla condamnée à demeurer dépeuplée. Elle suivit, dans les temps modernes, le sort des autres États du pape, et forma, sous la domination française une grande partie du dép. de Rome. Auj. elle est comprise dans la prov. italienne de Rome, et divers projets ont été proposés pour l'assainir et la repeupler.

V. sur la Campagne de Rome, une très belle lettre de Chateaubriand à Fontanes; Westphal, *Die rœmische Kampagne in topographischer und antiquarischer Hinsicht*, Berlin, 1829; Nibby, *Analisi della carta dei dintorni di Roma*, Rome; Tomasetti, *la Campagna romana nel medio evo*, Rome, 1878. C. D—Y et G. L.-G.

CAMPAGUS, chaussure des centurions romains; semelle munie d'un bord de cuir qui contournait le pied, en laissait le dessus à découvert et remontait derrière le talon. Elle s'attachait avec une courroie passée comme en coulisse dans des œillets percés autour du bord de cuir, et reliée au bas de la jambe. C. D—Y.

CAMPAN, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre, sur l'Adour, à l'entrée de la vallée du même nom; 3,500 hab. Aux environs, carrières de beau marbre vert veiné, de marbre griotte ou rosé, et caverne remplie de stalactites d'albâtre. — La vallée de Campan est célèbre par ses beautés naturelles; on y visite l'abbaye de Médous, le village de l'Esponne, le vieux prieuré de Saint-Paul et le mont Aigu.

CAMPAN (JEANNE-LOUISE-HENRIETTE **GENEST**, Mme), née à Paris en 1752, m. en 1822. Fille d'un 1er commis aux affaires étrangères, elle reçut une excellente éducation. A 15 ans, elle devint lectrice de Mesdames, filles de Louis XV, épousa Campan, dont le père était secrétaire du cabinet de la reine, et fut attachée à Marie-Antoinette comme 1re femme de chambre. Son dévouement à la famille royale mit ses jours en péril pendant la Révolution. Séparée de la reine, elle se retira dans la vallée de Chevreuse, où elle fonda un pensionnat que recommanda bientôt Mme de Beauharnais en lui confiant sa fille Hortense. Lorsque Napoléon Ier fonda, en 1805, la maison d'Écouen, pour l'éducation des orphelines de la Légion d'honneur, il en nomma Mme Campan surintendante. La célèbre institutrice mérita sa haute réputation : « Créer des mères, disait-elle, voilà toute l'éducation des femmes. » Après la suppression d'Écouen, en 1815, elle se retira à Mantes, où elle mourut.

Elle a publié d'intéressants *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*, 1822, 3 vol., supérieurs à ses ouvrages *sur l'Éducation*, réunis en 2 vol. Un *Journal anecdotique* de Mme Campan a paru en 1824, et sa *Correspondance avec la reine Hortense* en 1835, 2 vol. J. T.

CAMPANELLA (THOMAS), philosophe, né à Stilo (Calabre) en 1568, m. en 1639. A 15 ans, il entra chez les dominicains de Cosenza, et se fit remarquer par sa science précoce. Des ennemis qu'il avait vaincus dans la discussion l'ayant accusé de magie, il fut obligé d'errer à Rome, Florence, Venise, Padoue, Bologne. On accumula contre lui les accusations les plus invraisemblables. On lui attribua le fameux livre des *Trois Imposteurs;* Gabriel Naudé, son ami, dit, dans ses *Considérations politiques sur les coups d'État*, qu'il voulut se faire roi de la Calabre; Giannone affirme qu'il prit le nom de Messie, et qu'il ourdit, avec des moines et des bandits, une conjuration pour substituer à Naples la république au joug des Espagnols. Campanella fut arrêté, emprisonné pendant 27 ans, sans rien perdre de son courage ni de son activité d'esprit, et subit 7 fois la torture. Délivré par l'intervention d'Urbain VIII, menacé de nouveau, il se retira en France, où Richelieu lui fit une pension. Impatient de toute autorité, Campanella attaqua, comme Telesio, la philosophie d'Aristote qui régnait sur son siècle; l'étude des systèmes platonicien, pythagoricien et atomistique ne lui avait aussi donné que des doutes. Il en conclut que la science avait besoin d'une réforme, et, pour cela, qu'il fallait revenir à l'étude de la nature, ce *manuscrit de Dieu*, selon son expression. Les principaux écrits imprimés de Campanella sont : *Philosophia sensibus demonstrata*, Naples, 1591, où il défend les idées de Telesio; *Prodromus philosophiæ instaurandæ*, Francfort, 1617; *de Sensu rerum et magia*, Francfort, 1620, et Paris, 1636, où il soutient que tous les êtres sont doués de sentiment; *Realis philosophia*, Francfort, 1620 et 1623, divisée en 4 parties, la philosophie, la morale, l'économie et la politique; *Philosophia rationalis*, Paris, 1638, comprenant la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la poétique et l'histoire; *Apologia pro Galileo*, Francfort, 1622; divers traités où il donne trop de crédit à la magie et à l'astrologie; *de Monarchia hispanica discursus*, 1640, dédié à Philippe II, et où l'auteur prétend, en réformant l'Espagne, lui donner les moyens de saisir l'empire du monde. La *Cité du Soleil*, appendice de la *Realis philosophia*, trad. en français par J. Rosset, est une utopie dans laquelle le chef du gouvernement a 3 ministres (Force, Sagesse, Amour); on y vit en communauté, et la religion a pour prêtres les magistrats. Des *Poésies* remarquables et des *Lettres* de Campanella ont été trad. par Mme L. Collet, 1844.

V. Baldacchini, *Vita e filosofia di Tommaso Campanella*, Naples, 1840, 2 vol.; Dareste, *Thomas Morus et Campanella*, Paris, 1843. B.

CAMPANHA ou **PRINCEZA-DA-BEIRA**, v. du Brésil, prov. de Minas-Geraës, sur le Palmello; 6,600 hab. Eaux minérales d'*Aguas virtuosas*.

CAMPANIE, pays de plaines, *campi;* prov. de l'Italie anc., auj. prov. de Caserta, de Naples, et le N. de celle de Salerne; sur les bords de la mer Tyrrhénienne depuis le Liris jusqu'au Silarus, et bornée par le Latium au N.-O., le Samnium au N.-E., et la Lucanie au S.-E., arrosée par le Liris, le Sarnus, le Vulturne, le Silarus. Les montagnes sont le Vésuve, le Gaurus, le Massique. Le pays, fertile en blé, vins, huiles, parfums, fruits, était nommé le jardin de l'Italie. Les golfes du Crater ou de Naples, de Baïes, de Pœstum, étaient des asiles sûrs pour les vaisseaux. Des souvenirs de l'histoire ou de la fable s'attachent au cap Misène, aux champs Phlégréens, aux lacs Averne et Lucrin. Villes : Vulturnum ou Capoue, capitale; Venafrum, Cumes, Puteoli (Pouzzoles), Baïes, Neapolis ou Parthenope (Naples), Herculanum, Pompéi, Stabies, Nole, Salerne, Liternum, Casilinum, Teanum Sidicinum, Saticula, Atella, Calès, etc. Les plus anciens habitants de la Campanie se nommaient Opiques, et étaient de race osque ou pélasgique. Vers 600 av. J.-C., les Étrusques s'emparèrent du pays et y fondèrent 12 villes. Deux siècles après, des tribus samnites les en chassèrent. La Campanie fut conquise par les Romains de l'an 409 à 438 de Rome, 344 à 315 av. J.-C. : les riches la couvrirent de leurs villas. Néanmoins le déplorable système des *latifundia* s'y introduisit, et cette province, jadis la plus florissante de la République, devint sous l'Empire inculte et dépeuplée. — Il y eut près de Rome, vers l'embouchure du Tibre, une autre Campanie, nommée plus tard *Aurelia;* c'était l'extrémité du territoire enlevé sous Romulus aux Véiens, une Campanie du Tibre distincte de celle du Vulturne. De Rome au port de Claude allait une *via campana*. B.

CAMPANIE (VAISSELLE DE). *V.* VAISSELLE.

CAMPANILE, tour bâtie près d'une église sans en faire partie. On en trouve surtout en Italie; tels sont le campanile de Pise ou Tour penchée, le campanile de Bologne, appelé *Garisenda*, ceux de Ravenne, Padoue, Crémone, Florence, etc.; à Paris, celui de Saint-Germain-l'Auxerroi

CAMPASPE, célèbre courtisane d'A[illegible], qui vécut vers l'an 330 av. J.-C.; elle fut la maitresse d'Alexandre le Grand, qui la fit peindre par Apelle. L'artiste en devint si éperdument amoureux, qu'Alexandre, renonçant à son affection, lui permit de l'épouser.

CAMPBELL (LES), célèbre clan d'Écosse, dans le pays d'Argyle, qui faisait remonter son origine à un compagnon d'armes d'Ossian, mais dont l'illustration ne date que de la fin du XIIIe siècle. Callum, chef des Campbell, soutint le roi Alexandre III contre les Norvégiens, et ses descendants prirent le titre de *Mac-Callum-More* (fils de Callum le Grand). Ils furent les défenseurs de l'indépendance écossaise au temps de William Wallace et de Robert Bruce. Partisans du protestantisme au XVIe siècle, ils s'intéressèrent pourtant à la cause de Marie Stuart, et tâchèrent vainement d'exciter Jacques VI à venger sa mère. Signataires du *covenant* de 1637, ils furent les soutiens de l'union presbytérienne qui repoussait la liturgie anglicane, et payèrent de la mort de leurs chefs leur résistance aux Stuarts. (*V.* ARGYLL.) La révolution de 1688 rendit aux Campbell leur ancienne importance; cependant ils contribuèrent puissamment, sous la reine Anne, à l'adoption de l'union législative entre l'Angleterre et l'Écosse, et se mirent,

au XVIIIe siècle, parmi les plus ardents ennemis du chevalier de Saint-Georges et de Charles-Édouard. Le souvenir de la puissance et de la gloire des Campbell se conserve encore en Écosse. L'héritier de leurs chefs, le marquis de Lorne, fils du duc d'Argyll, a épousé, en 1871, la princesse Louise, fille de la reine Victoria. B.

CAMPBELL (JOHN), littérateur écossais, né à Édimbourg en 1708, m. en 1775, collabora à la grande *Histoire universelle*, publ. à Londres en 60 vol., et à la *Biographia Britannica*.

On lui doit : *Histoire du prince Eugène et de Marlborough*, 1738 ; *Vies des amiraux et marins anglais*, 1742-44, 4 vol. ; *Tableau politique de la Grande-Bretagne*, 1774, 2 vol. ; *État actuel de l'Europe*, 1746 ; *Précis historique de l'Amérique espagnole*, 1741, etc.

CAMPBELL (GEORGE), théologien, né à Aberdeen en 1719, m. en 1796, directeur du collège Mareschal, a écrit une *Dissertation sur les miracles*, 1763, contre Hume, et la *Philosophie de la rhétorique*, 1776.

CAMPBELL (THOMAS), poète, né à Glasgow en 1777, m. en 1844, l'emporta sur Walter Scott en 1827 pour la place de recteur de l'université d'Édimbourg. Il dirigea, de 1821 à 1831, le *New Monthly Magazine*, où fut publié son cours de littérature. Il a écrit : les *Plaisirs de l'espérance*, 1799, où l'on trouve une sensibilité profonde et une versification harmonieuse, trad. en vers franç. par Albert Montémont, Paris, 1824 ; plusieurs odes (*les Marins anglais, la Bataille de Hohenlinden, les Combats de la Baltique*) ; *Gertrude de Wyoming*, 1809, conte en vers, parfois obscur par trop de concision ; *Histoire d'Angleterre*, depuis l'avènement de George III jusqu'à la paix d'Amiens, 1808. Il a encore publié les *Beautés des poètes anglais*, 1819-21, 7 vol., avec notes biographiques et critiques ; une *Vie de Pétrarque*, 1841, assez médiocre. Campbell se distingue entre les poètes anglais par un mélange de finesse et de vigueur ; sa diction, toujours précise, est quelquefois maniérée.

CAMPBELL (SIR COLIN), général anglais, né en 1792 près de Glasgow, m. en 1863, fit ses premières armes en 1808, à l'expédition de Walcheren, servit en Espagne de 1809 à 1813, fit la campagne des États-Unis en 1814, et, en 1842, la guerre de Chine. Envoyé en 1848 contre les Sikhs de l'Inde, sous les ordres de sir H. Gough, il les battit à Ramnuggour et sur les bords du Tchenab, et assista à la bataille de Goudjerate, qui assura la conquête du Pendjab, 1849. On l'employa encore, en 1852, à dompter les montagnards rebelles du Peschawer. Lors de la guerre de Crimée, en 1854, il accompagna le duc de Cambridge, et prit part aux batailles de l'Alma et de Balaclava. B.

CAMPBELLTOWN, v. d'Écosse (Argyll), sur la côte E. de la presqu'île de Cantyre ; petit port sur le golfe de la Clyde ; 6,688 hab. Distilleries d'eau-de-vie de grains. Les anc. rois d'Écosse y résidèrent.

CAMPDEN ou **CAMDEN**, vge des États-Unis (Caroline du Sud). Théâtre de deux combats pendant la guerre de l'Indépendance, 16 août 1780 et 23 avril 1781 ; 1,000 hab.

CAMPE (JEAN-HENRI), pédagogue allemand très célèbre, né à Deensen en Brunswick en 1746, m. en 1818. En 1773, aumônier dans un régiment prussien à Potsdam, il quitta bientôt cet emploi pour se vouer à l'éducation de la jeunesse. D'abord directeur du *Philanthropinum* de Dessau, il alla ensuite à Hambourg fonder un établissement d'éducation, fut nommé, en 1787, conseiller des écoles à Brunswick, et se retira en 1805, pour s'occuper seulement de travaux littéraires. Ses *Lettres de Paris du temps de la Révolution*, Paris, 1790, firent beaucoup de sensation par leur éloquence et leur ardeur pour la cause de la Révolution. Ses écrits pédagogiques signalent une nouvelle ère dans le système de l'éducation en Allemagne. Ce qu'il a écrit pour l'enfance et la jeunesse forme 37 vol., 4e édit., Brunswick, 1829-32. Nous citons : *Robinson le jeune*, 41e édit., 1851, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe ; *Théophron, ou le Conseiller expérimenté de la jeunesse inexpérimentée*, 9e édit., 1832. Campe a aussi un grand mérite pour l'épuration de la langue allemande. Le *Dictionnaire de la langue allemande*, publié par lui et Bernd, 5 vol., 1807 à 1811, et le *Dictionnaire explicatif des expressions étrangères introduites dans notre langue*, 1813, sont des ouvrages très estimés. E. S.

CAMPÊCHE, v. forte du Mexique, ch.-l. d'un État de son nom, à l'embouchure du Rio San-Francisco dans la baie de Campêche ; 15,190 hab. Export. de peaux et de bois de teinture dit *de Campêche*. Importante et peuplée à l'époque de l'invasion espagnole, elle fut prise et saccagée en 1659 par les Anglais, en 1678 par le corsaire Louis Scot, et en 1685 par les flibustiers des Antilles. — L'État de Campêche, touchant au golfe du Mexique à l'O., est formé de la partie centrale du Yucatan. Sol plat, insalubre sur les côtes ; bois de campêche, acajou, coton, sucre, ambre gris, tabac. Il a 56,462 kil. carrés et 86,299 hab. C. P.

CAMPEGGI (LAURENT), célèbre légat du saint-siège, né à Bologne en 1474 d'une famille de jurisconsultes, m. en 1539. Après avoir enseigné le droit à Padoue et être devenu veuf, il entra dans les ordres ; fut évêque de Feltre, archevêque de Bologne et cardinal. Nonce en Allemagne, il essaya en vain de ramener Luther, publia, après la diète de Nuremberg, des règlements pour la réforme du clergé, assista à la diète d'Augsbourg, et fut envoyé en Angleterre pour juger avec Wolsey l'affaire du divorce de Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Il tâcha tour à tour d'engager le roi à se désister, la reine à se retirer dans un couvent, et finit par refuser de prononcer une sentence. On a de lui quelques lettres curieuses publiées à Bâle en 1550. B.

CAMPEN (JEAN VAN), savant hollandais, né à Campen en 1490, m. en 1538, fut élève de Reuchlin et professeur à Louvain. Il voyagea en Allemagne et en Italie, obtint la faveur de Léon X, et publia en latin un traité *sur les Lettres et les Points de la langue hébraïque*, 1520, et un *Commentaire sur les Psaumes*, suivant le texte hébreu, 1532, trad. en franç. par Et. Dolet, Paris, 1534 et 1542. E. D—Y.

CAMPEN (JACQUES VAN), architecte hollandais, né à Harlem vers la fin du XVIe siècle, m. en 1658. Il a bâti le magnifique hôtel de ville d'Amsterdam et le palais de Maurice de Nassau, à La Haye.

CAMPENON (FR.-NIC.-VINCENT), né à la Guadeloupe en 1772, m. en 1843, poète de l'école descriptive et sentimentale du commencement du XIXe siècle. Des poésies fugitives et deux petits poèmes élégants et corrects, l'un didactique et l'autre élégiaque, *la Maison des champs*, 1809, et *l'Enfant prodigue*, 1811, firent sa fortune littéraire : il remplaça Delille à l'Académie française en 1814, et devint inspecteur de l'Université et secrétaire du cabinet du roi.

On a de lui et de Desprès une traduction d'Horace, en prose, avec le Commentaire de Galiani, Paris, 1821, 2 vol., et d'intéressants *Mémoires sur Ducis*, Paris, 1824 ; des trad. de l'*Histoire d'Écosse*, par Robertson, de l'*Histoire d'Angleterre*, par Smollett, et des éditions de Marot, Léonard, etc. On a publié en 1825 et 1844 ses *Poèmes* et *Opuscules*. G. L.

CAMPER (PIERRE), anatomiste, né à Leyde en 1722, m. en 1789. Il étudia la médecine sous Albinus et Boërhaave, visita l'Angleterre et la France, où il se lia avec Hunter et Buffon, fut professeur à Franeker en 1750, à l'Athénée d'Amsterdam en 1755, à Groningue en 1763, et, sur la fin de sa vie, ne s'occupa que de littérature et de politique. Sa grande réputation le fit nommer membre du conseil d'État des Provinces-Unies. On lui doit des travaux remarquables en ostéologie ; il a découvert les organes auditifs des poissons et disséqué le premier l'orang-outang ; il décrivit les réservoirs aérifères du squelette des oiseaux ; il imagina de mesurer le degré d'intelligence par l'ouverture de l'angle facial ; il sut appliquer heureusement le dessin aux études anatomiques. Il a laissé une foule de mémoires d'anatomie, de médecine, d'hygiène, d'histoire naturelle. Une partie a été publiée par Jansen sous le titre de : *Œuvres de P. Camper*, Paris, 1803, 3 vol. in-8° et atlas.

V. les Éloges de Camper par Condorcet et par Mulder, 1809. D—G.

CAMPERDUIN, vge des Pays-Bas (Hollande septentr.), bâti au milieu des dunes, entre Alkmaar et le Helder. Bataille navale qui valut à l'amiral anglais Duncan le titre de vicomte de *Camperdown*, 11 oct. 1797.

CAMPHUYSEN (DIRK-RAFELSZ), un des plus anciens poètes hollandais, né à Gorcum en 1586, m. en 1626. Persécuté comme sectateur d'Arminius, il se cacha dans la Frise. Ses poésies, qui traitent de sujets pieux, ont de l'originalité et de la profondeur de sentiment. Il s'occupa aussi de peinture ; ses effets de neige et de soleil couchant sont remarquables.

CAMPI, nom d'une famille d'artistes de Crémone au XVIe siècle. On y distingue 3 frères, Giulio, Antonio et Vincenzo. — GIULIO, né en 1502, m. en 1572, élève de Jules Romain, imita la manière du Titien et de Pordenone ; la cathédrale de Crémone a de lui un beau *Christ devant Pilate*. — ANTONIO, élève de Giulio et imitateur du Corrège, publia la Chronique de sa ville natale, avec de nombreuses gravures, 1585, et posséda une grande science des effets d'optique de bas en haut. — VINCENZO, m. en 1591, excella dans les portraits et les fruits ; Crémone possède de cet artiste 4 *Descentes de croix*. — BERNARDINO, de la même famille que les précédents, né en 1522, m. après 1590, les a tous surpassés ; il prit pour modèles Jules Romain, le Titien, le Corrège, et surtout Raphaël. Son plus grand ouvrage est la coupole de Saint-Sigismond, à Crémone. Le Louvre a de ce maître une *Mère de pitié*.

CAMPI, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Lecce ; 4,990 hab. — v. du roy. d'Italie, à 11 kil. N.-O. de Florence, sur le Bisenzio ; 12,000 hab. Fabr. considérable de chapeaux de paille.

CAMPIAN (EDMOND), théologien anglais, né à Londres en 1540, m. en 1581 ; d'abord anglican, il se fit catholique, enseigna au collège anglais de Douai, se fit jésuite à Rome, en 1573, alla professer à Prague et à Vienne, et fut ensuite envoyé en Angleterre pour faire des conversions ; la reine Élisabeth le

fit accuser de conspiration et mettre à mort avec le P. Parsons et deux autres jésuites.

Il a laissé des *Orationes, Epistolæ*, et *de Imitatione rhetoricæ*, Ingolstadt, 1602; *de Divortio Henrici VIII*, Douai, 1622; *Histoire d'Irlande* (en anglais), Dublin, 1633, in-fol.

CAMPIDONA, nom latin de KEMPTEN.

CAMPIGLIA, brg du roy. d'Italie, prov. de Pise, à 8 kil. de la mer; 2,981 hab. Riches carrières de marbre dans le Monte-Calvi. Vin, huile, châtaignes.

CAMPINE, en flam. *Kempen*, vaste territoire de Belgique, dont une partie appartient à la prov. d'Anvers, l'autre au Limbourg, une 3e au Brabant hollandais. C'est peut-être l'anc. pays des Toxandriens. On y trouve : Gheel, colonie d'aliénés; Herenthals, anc. cap. de la Campine brabançonne; Turnhout, Moll, Heyst-op-den-Berg, etc. Pays de plaines incultes, couvertes de bruyères et de bouquets de bois de sapins, la Campine a été surnommée la Sibérie de la Belgique. Il faut en excepter les environs des villes et des villages, où se retrouve la riche culture de la Flandre; on y élève les plus beaux bestiaux de la Belgique. A. G.

CAMPISTRON (JEAN GALBERT DE), poète dramatique, né à Toulouse en 1656, m. en 1723, vint de bonne heure à Paris, où il reçut des conseils de Racine, et donna successivement, à dater de 1683, les tragédies de *Virginie*, d'*Arminius*, d'*Andronic* et d'*Alcibiade*, qui eurent un grand succès, ainsi que l'opéra d'*Acis et Galatée*, musique de Lulli. Il fut moins heureux dans quelques autres ouvrages; mais tous, y compris la tragédie de *Tiridate*, 1691, qui fut surtout fort applaudie, sont auj. justement oubliés. Reçu à l'Académie française en 1701, Campistron donna en 1709 sa meilleure pièce, *le Jaloux désabusé*. Le duc de Vendôme l'avait pris en 1690 pour secrétaire de ses commandements, et l'emmena dans ses guerres, où l'on admira la bravoure du poète. Campistron, pâle imitateur de Racine, manque d'originalité dans les conceptions, de vigueur et de coloris dans le style.

La meilleure édition de ses œuvres est celle de 1750, 3 vol. On a publié des choix de ses pièces en 1791, en 1810 et en 1819. J. T.

CAMPLI, v. du roy. d'Italie, dans la province et à 8 kil. N. de Teramo; 7,800 hab. Élève de bétail et fabr. de poteries.

CAMPO-BASSO (NICOLAS, COMTE DE), condottiere napolitain, soutint la maison d'Anjou contre les Aragonais dans le roy. de Naples, et passa ensuite au service de Charles le Téméraire, qu'il trahit au profit de René de Vaudemont, et fit peut-être égorger à la bataille de Nancy, 1477.

CAMPO-BASSO (PROVINCE DE), autrefois province de Molise ou de Sannio, anc. Samnium, division administrative du roy. d'Italie, au N.-E. des anciennes provinces napolitaines. Couverte par de hautes ramifications de l'Apennin (mont Matese), et arrosée par le Biferno; forêts au S.-O., avec des pâturages et des vignes; plaines fertiles en céréales au N.-E; 4,603 kil. carr. et 364,208 hab. Chef-lieu, Campo-Basso. Trois arrondissements. C. P.

CAMPO-BASSO, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom (autrefois Molise), 12,890 hab. Fabr. de coutellerie; comm. actif. Collège royal.

CAMPO-FORMIO, vge du roy. d'Italie (Vénétie), prov. et à 8 kil. S.-O. d'Udine; 1,800 hab. Le général Bonaparte y signa avec l'Autriche, le 17 oct. 1797, le traité dit de Campo-Formio, qui garantissait à la France la Belgique, la ligne du Rhin avec Mayence, les îles Ioniennes, et laissait la Dalmatie, l'Istrie et les États vénitiens jusqu'au Mincio à l'Autriche, obligée de reconnaître en Italie la république Cisalpine. Les négociateurs autrichiens étaient le comte de Cobentzel, le marquis de Gallo, le comte de Meerfeld et le baron de Degelmann.

CAMPOFRIO, brg d'Espagne (Andalousie), prov. de Huelva. Carrière de très beau jaspe.

CAMPOMANÈS (D. PEDRO RODRIGUEZ, COMTE DE), célèbre ministre espagnol, né dans les Asturies en 1723, m. en 1802, fut successivement fiscal du conseil de Castille, 1765, président de ce conseil et ministre d'État, 1788. Économiste distingué, il chercha à instruire le peuple, à lui démontrer que la véritable puissance et la richesse ne venaient pas des mines de l'Amérique, à lever les entraves qui pesaient sur l'industrie, à asseoir le commerce sur des bases larges et libérales, à détruire la mendicité, à affranchir l'agriculture de l'abus de la *mesta*, à arrêter l'accumulation des biens dans les mains du clergé; idées empruntées à Quesnay, Turgot et Adam Smith. Il seconda le ministre d'Aranda dans ses mesures contre les jésuites. Campomanès, directeur de l'Académie royale de Madrid, correspondant de l'Académie des inscriptions de Paris, membre de la Société philosophique de Philadelphie, a écrit plusieurs ouvrages :

Dissertation historique sur les Templiers, 1747; une trad. du *Périple* d'Hannon, avec des *Recherches sur Carthage*, 1756; *Traité sur l'amortissement ecclésiastique*, 1765; *Discours sur les sources de l'industrie*, 1774; *Discours sur l'éducation des artisans*, 1775; *Mémoire sur les abus de la mesta*, 1791; *Traité du mécanisme des langues; Discours sur la chronologie des Goths*, etc. B.

CAMPO-MAYOR, v. forte du Portugal (Alemtejo), près de la frontière d'Espagne; 5,000 hab. Vins renommés.

CAMPOS, v. de l'île Majorque, à 6 kil. de la côte; 5,000 hab. Sources thermales, bains fréquentés, salines importantes. Belle grotte de San-Luis.

CAMPO-SANTO, v. du roy. d'Italie, prov. de Modène; 3,200 hab. Victoire des Espagnols sur les Autrichiens, 1743.

CAMPO-SANTO, nom par lequel on désigne, en Italie, tout cimetière entouré d'un portique fermé à l'extérieur et ouvert à l'intérieur par des arcades; les murailles sont ornées de peintures à fresque. Le plus célèbre est celui de Pise, près de la cathédrale, bâti, au XIIIe siècle, par Giovanni Pisano. Il en existe aussi à Bologne et à Naples.

CAMPÔT, prov. et ville du roy. de Cambodge, sur une rivière du même nom, près de son embouchure dans le golfe de Siam.

CAMPRA (ANDRÉ), compositeur, né à Aix en 1660, m. à Versailles en 1744. Après avoir été maître de musique dans les cathédrales d'Aix, de Toulon, d'Arles et de Toulouse, il vint à Paris, 1694, entra à Notre-Dame, puis dirigea la chapelle de Louis XV, 1722. Ses opéras, divertissements, cantates et motets lui donnent un rang distingué parmi les musiciens français. B.

CAMPREDON, v. d'Espagne (Catalogne), autrefois très forte, prov. et à 8 kil. des frontières de France, sur le Ter; 1,800 hab. Prise par le maréchal de Noailles, 23 mai 1689, et par le général Dagobert, 1794.

CAMPS ROMAINS. *V.* CASTRAMÉTATION.

CAMPSIE, v. d'Écosse (Stirling), au pied de collines volcaniques; exploit. de schiste, fabr. d'alun; 6,740 hab.

CAMPUNAN ou **CAMPUGNAN**, *Campus pugnæ*, c.-à-d. le champ de bataille; vge (Gironde), arr. de Blaye; sol productif en vins; 600 hab.

CAMUCCINI (VINCENZO), peintre d'histoire, né à Rome en 1773, m. en 1844, a été l'artiste italien le plus renommé de son temps. Après avoir copié jusqu'à 30 ans les tableaux de Raphaël et d'autres maîtres, il suivit la direction imprimée à l'art par David, qui se trouvait alors à Rome; mais ses ouvrages annoncent plus d'adresse et d'industrie que de véritable inspiration; sa composition, ses lignes, sa couleur, sont conventionnelles. Pierre Guérin dit de lui : « Il s'est nourri des anciens et de Raphaël, mais il n'a pu les digérer. » Camuccini a été directeur de l'Académie de Saint-Luc et conservateur des collections du Vatican. On cite son portrait de Pie VII, le *Départ de Régulus pour Carthage*, la *Continence de Scipion*, la *Mort de Virginie*, la *Mort de César*, etc. B.

CAMULODUNUM. *V.* CAMALODUNUM.

CAMULOGÈNE, chef gaulois, défendit avec succès Lutèce contre Labiénus, lieutenant de César, mais fut ensuite vaincu et tué dans une bataille livrée peut-être sur le terrain qui forme auj. la plaine d'Issy et de Grenelle, l'an 701 de Rome, 52 av. J.-C.

César, *De bello Gallico*, VII.

CAMUS DE BEAULIEU. *V.* BEAULIEU.

CAMUS DE PONTCARRÉ (GEOFFROY), né en 1539, m. en 1626, conseiller au parlement de Paris, s'efforça de dissuader Henri III du meurtre du duc de Guise, 1586, le poussa à se rapprocher de Henri de Navarre, fut nommé par Henri IV président du parlement d'Aix et membre du conseil de régence établi par le testament de ce prince.

CAMUS (JEAN-PIERRE), évêque de Belley, né à Paris en 1582, m. en 1653, se rendit célèbre par la guerre qu'il fit aux moines mendiants, dans laquelle Richelieu intervint pour la faire cesser. Il fut député aux états généraux de 1614. Après 20 années d'épiscopat, il se démit de ses fonctions, se retira à l'abbaye d'Aunay, près de Caen, accepta la direction du diocèse de Rouen avec le titre de vicaire général, se consacra aux pauvres dans l'hospice des Incurables de Paris, et mourut au moment où il allait prendre l'évêché d'Arras. Il était l'ami de St François de Sales. Il a laissé plus de 200 ouvrages, parfois spirituels, mais bizarres et sans goût, ainsi qu'on en peut juger par certains titres : *le Rabat-Joie du triomphe monacal*, etc. On le surnomma le *Lucien de l'épiscopat*, à cause des romans pieux qu'il composa comme contre-poison des romans profanes.

Ses meilleurs écrits sont : *Moyens de réunir les protestants avec l'Église romaine*, Paris, 1703; *l'Esprit de St François de Sales*, 1641, 6 vol., souvent réimprimé. B.

CAMUS (FRANÇOIS-JOSEPH DE), mécanicien, né près de Saint-Mihiel en 1672, m. après 1732, a laissé un *Traité des forces mouvantes pour la pratique des arts et métiers*, 1722.

CAMUS (CH.-ET.-LOUIS), mathématicien, né en 1699 à Cressy, en Brie, m. en 1768, examinateur du génie et de l'artillerie, professeur à l'Académie d'architecture, fut du nombre

de ceux que l'Académie des sciences envoya dans le Nord, 1736, pour déterminer la figure de la terre.

On a de lui un *Cours de mathématiques*, 1766, 4 vol.

CAMUS (Armand-Gaston), jurisconsulte et homme politique, né à Paris en 1740, m. en 1804. Il fut successivement avocat du clergé, député de Paris aux états généraux, envoyé par la Haute-Loire à la Convention, et membre du comité de salut public. Chargé, avec quatre de ses collègues, d'arrêter Dumouriez, il fut livré aux Autrichiens. Échangé contre la fille de Louis XVI, 1795, il rentra en France, et fut nommé membre et président du conseil des Cinq-Cents. Il en sortit en 1797, et ne s'occupa plus que de travaux littéraires. Fervent janséniste, aussi sincère qu'opiniâtre, Camus fit décréter par l'Assemblée constituante la constitution civile du clergé. Il fut nommé garde général des Archives nationales et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1795.

Ses ouvrages les plus remarquables sont : *Lettres sur la profession d'avocat*, 1772; *Histoire des animaux d'Aristote*, trad. en français, 1783, 2 vol. in-4º; traductions du *Manuel d'Epictète* et du *Tableau de Cébès*, 1796 et 1803. C—s.

CAMUSAT (Jean), imprimeur-libraire sous Louis XIII, m. en 1639, fut désigné comme libraire de l'Académie française lors de son institution.

Entre autres publications, on lui doit les *Négociations et Traités de paix de Cateau-Cambrésis*, 1637, in-4º.

CAMUSAT (Denis-Franç.), littérateur, né à Besançon en 1695, m. en 1732, a donné plusieurs ouvrages, écrits trop vite, mais pleins de recherches curieuses.

On cite de lui : *Bibliothèque française, ou Histoire littéraire de la France*, Amst. 1723, continuée par Dusauzet, Goujet et Granet; *Mémoires hist. et critiques*, 1722; *Mélanges de littérature*, 1726; *Hist. critique des journaux*, 1734.

CANA ou **KANA**, brg de Turquie d'Asie (Syrie), au N.-O. du mont Thabor; 500 familles. — C'est peut-être la *Cana* du Nouveau Testament, située en Galilée, dans la tribu de Zabulon, où J.-C. fit son premier miracle en changeant l'eau en vin.

CANAAN. V. Chanaan.

CANABÆ, petits établissements commerciaux établis près des camps aux frontières, dont les possesseurs ou *canabenses* fournissaient des vivres aux légions; ces baraquements devinrent peu à peu des noyaux de municipes, et servirent à propager l'influence romaine.

V. l'étude de Mommsen dans l'*Hermès*, t. V. G. L.-G.

CANACHUS, sculpteur de Sicyone, au vie siècle avant J.-C. Il y eut peut-être deux artistes du même nom. Un Apollon colossal à Milet, œuvre de Canachus, fut transporté par Xerxès à Ecbatane, 479.

Rayet, *Gaz. des B.-Arts*, 1876, t. XIV, p. 250 S. Re.

CANADA, vaste contrée de l'Amérique du N., auj. comprise dans le Dominion of Canada (*V. l'art. suivant*), au N.-E. du continent américain, entre le Labrador au N., le lac Supérieur à l'O., les États-Unis et le Nouveau-Brunswick au S., le golfe du Saint-Laurent formé par l'Atlantique à l'E., et entre 42°-52° lat. N., et 50°15'-93° long. O. Le Canada s'étend sur une longueur de 2,500 kil. environ de l'O. à l'E., et sur une largeur de 500 à 100 kil. du N. au S. Il est sillonné par deux chaînes médiocrement élevées, bien que le mont Orford atteigne 1,372 m. : les monts Chikchaks ou Notre-Dame et la Hauteur des Terres, qui dessinent la vallée pittoresque et accidentée du Saint-Laurent. Ce fleuve sort de la chaîne des grands lacs Supérieurs, Huron, Saint-Clair, Érié et Ontario; ses princip. affl. sont : à gauche, l'Ottawa, la riv. Saint-Maurice et le Saguenay ; à dr., la riv. Sorel ou Richelieu, le Saint-François, la riv. Chaudière. La température présente d'énormes différences entre l'hiver et l'été : — 34° et + 35° à Québec ; — 28° et + 28° à Toronto. L'été est très court, l'hiver très long, et la neige couvre le sol pendant plusieurs mois. Néanmoins le climat est très salubre, et la longévité des Canadiens est remarquable. Le sol est fertile au S. du Saint-Laurent et sur les bords des grands lacs. Il produit le blé, l'orge, la meilleure de l'Amérique, le seigle, le maïs, le pommier dans le bas Canada, les autres arbres fruitiers et la vigne dans le haut Canada. De magnifiques forêts de chênes, de pins, de bouleaux, de frênes et d'érables, au N. du Saint-Laurent et surtout à l'O. de l'Ottawa, donnent lieu à une exploitation active et fructueuse. Le bétail d'Europe et les chevaux réussissent parfaitement au Canada. On y trouve des mines de cuivre et de fer, et des puits de pétrole. La pêche est une précieuse ressource pour le pays. — La superf. est évaluée à 780,000 kil. carrés, et la pop., en 1881, à 3,782,255 hab., français surtout dans le bas Canada, irlandais, anglais et écossais dans le haut Canada. Le nombre des Indiens, Montagnais, Mic-Macs, Maléchites, Hurons, Têtes de Boules, Abénakis, Iroquois, Ottawas, Algonquins, Saulteux, dont beaucoup sont chrétiens et civilisés, s'élevait à 28,215. Le catholicisme domine dans le bas Canada et le protestantisme dans le haut Canada. V. princip. : Ottawa, cap. du Dominion, Québec, Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke, dans le bas Canada, auj. province de Québec; Toronto, Hamilton, Londres, Kingston, dans le haut Canada, auj. province d'Ontario. (V. Canada (Dominion of), Ontario, Québec.)

La côte du Canada, explorée par les Génois Jean et Sébastien Cabot (Gabotto), au service de l'Angleterre, en 1497 et 98, par le Portugais Cortercal en 1500, et par le Vénitien Verazzani, envoyé par François Ier, en 1524, fut de bonne heure fréquentée par les marins français, basques et bretons, qui venaient y pêcher la morue. En 1534, Jacques Cartier visita le golfe du Saint-Laurent, remonta le fleuve jusqu'à l'endroit où s'élève aujourd'hui Montréal et donna au pays le nom de Canada. Un établissement fondé dès 1540 au port Sainte-Croix ne réussit pas. Le véritable fondateur de la *Nouvelle-France* fut Samuel de Champlain (*V. ce nom*), qui y résida de 1602 jusqu'à sa m., en 1635, construisit Québec en 1608, et la défendit contre les Anglais en 1628. De nombreux missionnaires français vinrent s'établir au Canada et obtinrent de rapides succès parmi les indigènes. Cependant, malgré les efforts de Colbert, le nombre des colons ne s'accroissait que très lentement : ils n'étaient encore que 25,000 en 1722. Le traité d'Utrecht avait détaché du Canada français l'Acadie, Terre-Neuve et le territoire de la baie d'Hudson. Les querelles survenues entre les colons anglais et français furent une des causes de la guerre de Sept ans, dès 1755. L'Angleterre dépensa deux milliards pour s'emparer du Canada; Louis XV ne fit rien pour le conserver. L'héroïsme du marquis de Montcalm, de ses dignes lieutenants, Lévis, Bougainville, Bourlamaque, et des Franco-Canadiens, ne put que retarder la perte de notre colonie. Montcalm fut tué à la bat. des Plaines d'Abraham, où périt également le général anglais Wolf, 19 sept. 1759. Québec capitula quelques jours après, et Montréal l'année suivante. Le Canada tout entier fut cédé aux Anglais par le traité de Paris, 1763. Ils ne purent cependant ni expulser la population française, ni changer sa religion, ses mœurs et ses usages. La coutume de Paris a continué d'être en vigueur à Québec jusqu'en 1857. Cependant les Français du Canada ne se résignèrent pas facilement à subir les exigences des gouverneurs anglais. Des troubles éclatèrent en 1812 et en 1838. En 1841 les deux provinces furent réunies sous un seul gouvernement, avec un parlement unique siégeant à Kingston, puis à Montréal en 1844, à Toronto en 1849, puis alternativement pendant 4 ans à Montréal et à Toronto. En 1858, Ottawa, sur la limite des deux provinces, fut désignée comme capitale. Enfin, l'organisation de la Confédération canadienne ou Dominion of Canada, 22 mai 1867, a réglé d'une façon équitable la condition des Canadiens français. (Pour la suite de l'hist. du Canada et pour la bibliogr. *V. l'art. suivant.*) E. D—y.

CANADA (Dominion of), confédération des colonies anglaises de l'Amérique du N., fondée le 22 mai 1867. Elle ne comprenait d'abord que le bas Canada ou province de Québec, le haut Canada ou province d'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, mais l'acte constitutif de la fédération permettait d'y admettre les autres colonies qui demanderaient à en faire partie. En 1870, le territoire de la baie d'Hudson y fut admis, et forma les deux provinces de Manitoba, sur la rivière Rouge, et du territoire du Nord-Ouest. La Colombie britannique et l'île de Vancouver y sont entrées en 1871, et l'île du Prince-Édouard en 1873. Le Dominion of Canada comprend donc toutes les colonies anglaises du N. de l'Amérique, excepté Terre-Neuve. Le tableau suivant indique la superf. et la pop. de la confédération et des diverses provinces en 1881.

Provinces.	*Superficie.*	*Population.*
	kil. carr.	hab.
Ontario	279,139	1,923,228
Quebec	500,769	1,359,027
Nouveau-Brunswick	70,762	321,233
Nouvelle-Ecosse	56,280	440,572
Ile du Prince-Edouard	5,628	108,891
Manitoba	388,484	65,954
Colombie britannique (avec l'île de Vancouver)	922,001	49,459
Territ. du Nord-Ouest (avec le district de Kervatin)	6,078,440	56,446
Total pour le Dominion	8,301,503	4,324,810

La population est ainsi répartie, quant à l'origine : Français et métis franco-canadiens, 1,298,929; Irlandais, 957,403; Anglais, 881,301; Écossais, 699,863; Allemands, 254,349; Indiens, 110,505, etc. On comptait en 1881 : 2,422,285 protestants, presbytériens, anglicans, méthodistes et baptistes, 1,791,982 catholiques et 2,393 israélites. Il n'y a pas de religion d'État. Les catholiques ont des archev. à Québec, Halifax, Toronto et Saint-Boniface; des évêchés à Arichat, Charlottetown, Chatham (Nouveau-Brunswick), Chicoutimi, Hamilton, le Havre de Grâce, Kingston, Londres, Montréal, Ottawa, Rimouski, Saint-Albert, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean (Nou-

veau-Brunswick), Sherbrooke, Trois-Rivières et Vancouver; plus les vicariats apostoliques de la Colombie britannique, du Makenzie et du Canada septentrional. Les évêchés anglicans sont ceux de Toronto (métropolitain), Montréal, Québec, New-Westminster, Niagara, Nouvelle-Écosse, Rupertsland et Saskatchewan.

Le pouvoir exécutif est exercé par un gouverneur général, nommé par le souverain de l'Angleterre, assisté d'un conseil privé, nommé par lui, et de ministres (justice, travaux publics, intérieur, secrétariat d'État, marine et pêcheries, milice et défense, finances, douanes, revenu intérieur, postes, agriculture et beaux-arts) responsables devant les deux chambres qui composent le parlement de la confédération : le sénat, formé de 78 membres, nommés à vie par le gouverneur général; la chambre des représentants (206 membres), nommée pour 5 ans par les habitants des provinces, suivant les lois électorales de chacune d'elles et proportionnellement à leur population. Un cens électoral est exigé dans toutes les provinces, sauf la Colombie anglaise, où tout sujet anglais est électeur après un an de résidence. La cap. fédérale est Ottawa. Chacune des provinces a à sa tête un lieutenant-gouverneur et s'administre comme elle l'entend pour toutes les affaires d'intérêt purement local. (*V.* leurs noms pour leurs constitutions particulières.) La cour suprême et l'échiquier du Canada siègent à Ottawa. Tous les juges, même ceux des cours provinciales, excepté dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, sont nommés et rétribués par le gouvernement fédéral. L'usage de la langue française est autorisé dans les chambres et devant les tribunaux dans toutes les parties de la confédération. — Le bugdet fédéral pour 1881-82 était de 282,057,000 fr. pour les recettes, et de 278,972,000 fr. pour les dépenses; la dette, de 768,308,000 fr. L'unité monétaire est le dollar d'argent de 5 fr. 25, mais la monnaie d'or américaine a libre cours. La milice comprend tous les Canadiens de 18 à 60 ans, sauf exemption légale. Elle est partagée en 4 classes, suivant l'âge des miliciens. La milice active est formée de volontaires et de jeunes gens, désignés par le sort, au nombre de 30 ou 40,000, et soumis chaque année à une période d'exercices de 8 à 16 jours. La réserve de la milice compte 655,000 inscrits. Il n'y a plus au Canada que 2,000 hommes de troupes anglaises. La flotte du gouvernement se compose de 9 vapeurs, dont 2 pour la navigation des fleuves. L'instruction publique est très largement et très libéralement répandue. On comptait en 1876 : 75 universités et collèges d'enseignement supérieur, avec 11,674 élèves (dont 60 établissements et 10,961 élèves pour les prov. de Québec et d'Ontario); 54 écoles spéciales, avec 3,280 élèves; 470 écoles secondaires ou institutions, avec 41,317 élèves; 8 écoles normales et 805 élèves; 12,488 écoles primaires, avec 838,932 élèves. La prospérité de l'industrie canadienne a été démontrée par les expositions de Philadelphie, en 1876, et de Paris, en 1878. Le commerce consiste surtout, pour l'importation, en tissus et confections, sucre, café, métaux, houille et produits manufacturés, 109,720,000 fr., et pour l'exportation, en céréales, bétail, viandes, bois, peaux et fourrures, 102,385,000 fr., en 1880-81. Le mouvement des ports a été, pendant la même période, de 8,104,337 tonneaux, dont 5,391,617 sous pavillon britannique. Le produit des pêcheries (sans Terre-Neuve) a été en 1876 de 55,737,000 fr., dont 27,506,000 fr. pour l'exportation. Québec et Halifax sont unis à l'Angleterre par des services réguliers de paquebots. Les chemins de fer du Dominion ont 12,224 kil. de développement, plus 4,683 kil. en construction. Le chemin de fer du Nord-Pacifique, achevé jusqu'à Calgary, à 1,360 kil. à l'O. de Winnipeg, en août 1883, a atteint avant la fin de l'année le sommet des montagnes Rocheuses, à Yellowhead (1,215 m. d'altitude).

V. 1° sur l'Hist. du Canada, *Voyages de découverte*, par Jacques Quartier, édit. de Québec, 1843; *Hist. de la Nouvelle-France*, par Lescarbot, Paris, 1618; le P. Charlevoix, *Hist. et description générale de la Nouvelle-France*, 1744; Garneau, *Histoire du Canada*, Québec, 1852; Ferland, *Cours d'hist. du Canada*, Québec, 1861; Rameau, *la France aux colonies*, Paris, 1859; Moreau, *Hist. de l'Acadie française, 1598-1755*, 1873; Dussieux, *le Canada sous la domination française*, 1862; de Bonnechose, *Montcalm et le Canada français*, 4e édit., 1881; Le Moine, *Dernières Années de la domination française au Canada*, 1880; 2° sur l'état actuel, *Manuel et Catalogue officiel de la section canadienne à l'exposition universelle de Paris* (en français), Londres, 1878; de Cazes, *Notes sur le Canada*, Paris, 1880; de Lamothe, *Cinq Mois chez les Français d'Amérique*, 1880; De Molinari, *Lettres sur les États-Unis et le Canada*, 1876; L. de Turenne, *Quatorze Mois dans l'Amérique du Nord*; A. de Fontpertuis, *le Dominion canadien... le Manitoba* (*Économiste français*, fév. 1874, oct. 1878, mars 1879, mars 1882); Kerrilis, *le Nord-Ouest du Canada* (*Journal des Économistes*, juillet 1880); l'abbé Petitot, *Géogr. de l'Athabaskaw-Mackenzie et des grands lacs* (*Bullet. de la Soc. de Géogr. de Paris*, juill.-sept. 1875); Whymper, *Voyage à la Colombie anglaise, Vancouver et Alaska*, Paris, 1872; Milton et Cheadle, *Voyage de l'Atlantique au Pacifique*, trad. en franç. par Belin de Launay, 1872; 3° cartes : *Carte du Canada*, dans l'Atlas de Keith Johnston, 1861; *Carte de la province de Québec*, par E. Taché, Québec, 1870; *Carte de la commission du Canada* à l'exposition de Paris, 1878. E. D—y.

CANADIENNE (RIVIÈRE), riv. des États-Unis, sort des montagnes Rocheuses, a 2 branches arrosant l'E. du Nouveau-Mexique, le N. du Texas et le territoire indien, et se jette dans l'Arkansas. Cours de 1,000 kil., navig. sur 150.

CANALA, port de la Nouvelle-Calédonie, sur la côte N.-E., à l'emb. de la riv. Canala; pénitencier agricole.

CANALE (NICOLAS), amiral vénitien commandant des forces de la république en Grèce, fit la guerre à Mahomet II. Il saccagea Enos en 1479; l'année suivante, il ne put ni sauver ni reprendre Négrepont. Mis en jugement, il échappa à la mort par l'intercession du pape Paul II, mais fut relégué à Porto-Gruero.

CANALE, v. du roy. d'Italie (prov. de Coni). Sources salées; 2,993 hab.

CANALETTO (ANTOINE CANALE, DIT LE), peintre, né à Venise en 1697, m. en 1768, se fit d'abord un nom dans les décorations de théâtre, puis alla étudier à Rome la nature et les ruines antiques. A son retour, il composa un grand nombre de *Vues* de son pays natal, auj. très recherchées. Il est le 1er paysagiste qui ait fait habilement usage de la chambre obscure pour tracer les lignes de ses tableaux. Il se distingue par une grande facilité, par la justesse de ses effets, par la transparence des fonds et des ciels. C'est souvent Tiepolo qui a fait les figures de ses paysages. Le musée du Louvre possède six toiles de Canaletto; celles qui représentent le palais ducal et la place Saint-Marc, à Venise, sont admirables. Il y a aussi de très belles vues à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg. — Canaletto eut pour élève son neveu Bernardo Bellotto, qu'on désigne parfois sous le même nom que lui : né à Venise en 1724, m. à Varsovie en 1780, Bellotto a représenté des vues de Dresde et de Vienne qui sont restées dans ces deux villes; la Bibliothèque nationale de Paris a de lui une nombreuse collection de paysages d'Italie et d'Allemagne, gravés à l'eau-forte. B.

CANANDAIGUA, v. des États-Unis (New-York), sur le lac de son nom; 4,862 hab. Arsenal. Commerce actif. Cette ville fut fondée en 1788. Aux environs, sources de gaz inflammable.

CANANI (J.-B.), anatomiste italien, né à Ferrare en 1515, m. en 1579. Il a découvert dans la main le muscle appelé *court palmaire*, et signalé le premier le rôle des valvules des veines dans la circulation du sang.

On a de lui : *Dissectio picturata musculorum corporis humani*, Ferrare, 1572, in-4°, avec 27 pl.; *Anatomia*, Turin, 1574.

CANANORE, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), port sur la mer d'Oman; 31,000 hab. Fort bâti par les Portugais en 1501; comm. actif. Prise par les Hollandais en 1664, puis par Tippoo-Saheb, elle passa, en 1791, aux Anglais, qui y établirent leur principale station militaire du Malabar. Cananore fut autrefois le ch.-l. d'un État gouverné par les femmes; les Anglais laissèrent longtemps à la reine une souveraineté nominale.

CANAR, v. de la république de l'Équateur, à 35 kil. N. de Cuenca. Ruines d'un magnifique palais des Incas.

CANARA, nom donné à la côte O. du Dekkan, dans l'Hindoustan, entre les Ghâts et le golfe d'Oman.

CANARIE (GRANDE-), *Gran Canaria*, île du groupe des Canaries. Son nom a passé à l'archipel entier. Superf., 19,000 kil. carrés; 53,000 hab. Cap. Ciudad de las Palmas. Cette île n'est qu'une masse volcanique dont le sommet est couvert de neiges une partie de l'année; ses côtes, entourées de brisants, ne sont abordables qu'à la baie de Las Palmas. Sol très fertile : blé, vins de liqueur très estimés, sucre, olives, etc. Climat peu sain : le choléra enleva en 1850 un sixième de la population.

CANARIES (LES), archipel de l'océan Atlantique, appartenant à l'Espagne; situé à l'E. de la côte d'Afrique et à 1,050 kil. S.-O. de Cadix, entre 27° 30' et 29° 30' de lat. N., et 15° 40' et 20° 30' de long. O. Superf., 7,273 kil. carrés; pop., 292,185 hab. en 1882. Cet archipel se compose de 7 grandes îles : Fuerteventura ou Fortaventure, Gomera, Grande-Canarie, Hierro ou Fer, Lanzarote ou Lancerote, Palma et Ténérife, et de plusieurs îlots. Ces îles sont de formation volcanique et entièrement montagneuses. Climat sain, quoique très chaud. Sol presque partout fertile; récoltes très abondantes, sauf dans les années de sécheresse, qui sont fréquentes. La culture est très variée, on y trouve les plantes d'Europe et celles des tropiques. La végétation y est d'une richesse extraordinaire. Les vins sont, avec les sucres, les cuirs et la cochenille, les principaux objets d'exportation. La production de la cochenille, auj. d'une valeur de 5 millions de fr., s'est accrue considérablement depuis quelques années, et devient une des principales richesses des Canaries. L'industrie de la pêche occupe beaucoup d'habitants. Un grand commerce se fait avec Cuba et Porto-Rico. Cet archipel forme une province du roy. d'Espagne; il envoie ses représentants aux Cortès, et a deux évêchés. — Les Canaries furent connues des anciens, qui les nommèrent îles Fortunées; Pline les a décri-

tes d'après une relation auj. perdue de Juba, roi de Mauritanie. Leur souvenir ne se perdit point au moyen âge. En 1342, Clément VI investit de la principauté des îles Fortunées Louis de La Cerda, qui n'en prit jamais possession, et, en 1402, Jean de Béthencourt, seigneur de Granville en Normandie, s'étant engagé au service de la Castille, les reconnut et en commença la conquête. Henri III de Castille lui en donna l'investiture avec le titre de roi. Elles furent gouvernées, pour l'Espagne, par des rois jusqu'à Ferdinand le Catholique, qui les racheta, puis par des comtes. Charles III les réunit à la couronne. Les indigènes, dits Guanches, avaient défendu vaillamment leur indépendance, et la conquête entière des îles n'avait pu s'achever que par l'extermination des premiers habitants. Entièrement différents des Nègres, les Guanches semblent avoir dû se rapprocher des races qui habitaient le N. de l'Afrique; quelques vestiges de temples et d'habitations, des momies, des inscriptions hiéroglyphiques, attestent qu'ils avaient atteint un degré assez élevé de civilisation. On a retrouvé quelques mots de leur langue; elle paraît se rapprocher de celle des Berbers.

V. Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, 1863; d'Avezac, *Mém. sur la première expéd. de Béthencourt aux Canaries* (*Bullet. de la Soc. de Géogr.*, 1846); Gravier, *le Canarien*, Rouen, 1874; Bolle, *die Canarischen inseln* (*Zeitschrift fur allg. Erdkunde*), Berlin, 1861-62.

CANARIS (Constantin), célèbre marin grec, né dans l'île d'Ipsara vers 1792, s'illustra par des exploits d'une témérité inouïe dans la guerre de l'indépendance, se lançant avec un brûlot au milieu des flottes turques, qu'il incendiait. Ses exploits furent célébrés par lord Byron, Lamartine et Victor Hugo. La Grèce délivrée, il représenta son île natale, Ipsara, au premier parlement hellénique. Les gouvernements successifs de la Grèce firent souvent appel à son dévouement politique. Son renvoi par Othon amena la révolution de 1863, et il présida le gouvernement provisoire, mais sans vouloir garder le pouvoir. Il fut trente-six fois ministre sous Capo d'Istria, Othon et Georges Ier. Il est mort président du conseil en 1877.

CANAU (**La**), vge du dép. de la Gironde, arr. de Bordeaux, à 2 kil. E. d'un grand étang de son nom; 900 hab.

CANAUX, cours d'eau artificiels, creusés, soit pour établir une communication entre deux bassins fluviaux ou deux mers, soit pour remplacer certaine partie d'un cours d'eau naturel dont la navigation est imparfaite, soit enfin pour fertiliser les terres ou dessécher les marais. Les anciens avaient fait des travaux de ce genre. L'Égypte, dit-on, était sillonnée par 6,000 canaux, portant les eaux du Nil dans toutes les directions. Un canal qui mettait Alexandrie et le lac Maréotis en communication avec le Nil, avait, en quelques endroits, jusqu'à 250 mèt. de largeur. Le roi Séti Ier, de la xixe dynastie, entreprit la construction d'un canal entre le Nil et la mer Rouge; le canal s'ensabla : Néchao, au viie siècle av. J.-C., tenta vainement de le rouvrir; les Ptolémées furent plus heureux; l'empereur Trajan et le conquérant arabe Amrou travaillèrent à rétablir cette communication. Les rois de Babylone, puis Trajan, Septime Sévère, Julien, s'occupèrent de canaux entre l'Euphrate et le Tigre. Chez les Grecs, on eut souvent la pensée de percer l'isthme de Corinthe, afin d'unir la mer Ionienne à la mer Egée, et les noms d'Alexandre, de Démétrius Poliorcète, de César, d'Auguste, de Caligula, de Néron, se rattachent à ce projet, qui ne fut jamais réalisé. On cite des canaux à travers la Chersonèse Taurique, entre Leucade et la côte d'Acarnanie, etc. Les Romains ont laissé peu d'ouvrages de ce genre; ils faisaient plutôt des aqueducs; cependant Auguste canalisa le Pô près de Ravenne; Émilius Scaurus, l'an 638 de Rome, tira un canal navigable de Plaisance à Parme; le canal des marais Pontins, tout à la fois de dessèchement et de navigation, conduisait du *Forum Appii* jusqu'à Terracine; un autre, creusé sous Claude, joignait le lac Fucin au Liris; enfin on voit dans Tacite (*Ann.*, xiii, 53) qu'on songea à établir une ligne navigable entre le Rhin et le Rhône.

Charlemagne, en 793, voulut unir la mer Noire à l'Océan, au moyen d'affluents du Danube et du Rhin; ce dessein, auquel les pluies et l'instabilité du sol le contraignirent de renoncer, ne fut mis à exécution qu'en 1845. (*V. plus bas* Canal Louis.) Au moyen âge, on ne s'occupa point de canaux. En 1481, Venise creusa le premier canal à écluses; mais la France ne tarda pas à devancer l'Italie dans la science de l'hydraulique.

Canaux français. Ils offrent un développement d'env. 5,000 kil.; les principaux convergent vers la capitale. Ainsi, le bassin de la Seine communique : 1° avec celui de la Loire, par le canal du *Loing* (*V.* Loing), que continuent, dans deux directions différentes, ceux d'*Orléans* (*V.* Orléans) et de *Briare* (*V.* Briare), et par le canal du *Nivernais* (*V.* Nivernais); 2° avec celui du Rhône, par le canal de *Bourgogne* (*V.* Bourgogne); 3° avec celui du Rhin, par le canal de *la Marne au Rhin* (*V.* Marne); 4° avec celui de la Meuse, par le canal de *la Sambre* (70 kil.), qui unit cette rivière à l'Oise; par le canal de *l'Aisne à la Marne* (58 kil.), de Condé à Berry-au-Bac, par Reims; et le canal des *Ardennes* (93 kil. de long), commencé en 1821, et qui va de l'Aisne, par Rethel et le Chêne-Populeux, jusqu'à Donchery sur la Meuse, avec un embranchement de Semuy à Vouziers (18 kil.); 5° avec ceux de la Somme et de l'Escaut, par le canal de *Crozat* (entre l'Oise et la Somme) et le canal de *Saint-Quentin*. (*V.* Saint-Quentin.) — La Loire communique avec la Seine par les canaux du Nivernais, d'Orléans, de Briare et du Loing, et avec le Rhône par le canal du *Centre*. (*V.* Centre). Il n'y a pas de communication directe entre le bassin de la Loire et celui de la Garonne. — La communication la plus courte entre la Méditerranée et l'océan Atlantique est établie, dans le bassin de la Garonne, par le canal du *Languedoc*, du *Midi* ou des *Deux-Mers*. (*V.* Languedoc.) — Le bassin du Rhône est rattaché : 1° à celui de la Seine, par le canal de Bourgogne; 2° à celui de la Loire, par le canal du Centre; 3° à celui du Rhin, par le canal du *Rhône au Rhin*, de *l'Est* ou de *Monsieur* (*V.* Rhône); 4° à celui de la Garonne, par la série des canaux de *Beaucaire* (*V.* Beaucaire), de *la Radelle* (entre Aigues-Mortes et l'étang de Mauguio; 9 kil. de long), des *Étangs* ou de *Grave* (entre l'étang de Mauguio et celui de Thau; 27 kil.) et du Languedoc. Un canal important est en construction, c'est le nouveau canal de *l'Est*, qui doit unir la Saône à la Moselle et à la Meuse; un autre, le canal du *Nord*, dont les études préliminaires sont terminées, doit ouvrir une communication directe et facile entre les houillères du N. et Paris. Enfin on a projeté un canal maritime qui unirait l'Atlantique à la Méditerranée au N. de la chaîne des Pyrénées, en commençant sur la Gironde pour aboutir à un point de la côte du Languedoc qui serait probablement le grau de la Franqui, au S. de Narbonne.

Outre les canaux destinés à faire communiquer entre eux les différents bassins de la France, il en est d'autres qui ont pour but d'abréger la navigation dans l'intérieur du même bassin ou d'améliorer certaines parties des rivières; par exemple, dans le bassin de la Seine : le canal de *l'Ourcq*, canal d'irrigation et de navigation (*V.* Ourcq), avec ses deux prolongements, les canaux *Saint-Martin* et *Saint-Denis*, qui servent à l'approvisionnement de Paris; le canal de *Chalifert*, près de Meaux, pour éviter un détour dangereux de la Marne; le canal de *Saint-Maur*, sur la Marne aussi, de Joinville-le-Pont à Charenton, voûté en grande partie; le canal de *Pont-de-l'Arche*, remplissant le même objet sur la Seine; le *Canal latéral à la Somme* (*V.* Somme); le canal de *l'Oise* (28,610 mèt.); le canal de *l'Orne* (12 kil.), entre Caen et la mer; le canal de *Coutances* ou de *la Soulle*; le canal de *Vire-et-Taute*, de Carentan à Vire. — Dans le bassin de la Loire : le canal du *Berry* (*V.* Berry); le canal de *Nantes à Brest* (*V.* Nantes); le canal du *Blavet* (*V.* Blavet); le canal d'*Ille-et-Rance*; le *Canal latéral à la Loire* (*V.* Loire); le canal de *Roanne à Digoin* (58 kil.). — Dans le bassin de l'Escaut : *la Haute-Deule*, de Lille à Douai et à la Scarpe, et *la Basse-Deule*, de Lille à la Lys (ensemble 65,659 mèt.); les canaux de *la Nieppe*, de *Préaven* et de *la Bourre*, réunissant les villes d'Hazebrouck, d'Aire et de Saint-Venant; le canal de *Neuf-Fossé* (10 kil.), entre l'Aa et la Lys, les canaux de *Calais* (30 kil.), de *Guines* et d'*Ardres*, joignant ces villes à l'Aa; les canaux de *Dunkerque à Bergues* et de *Dunkerque à Furnes* (14 kil.); le canal de *Bourbourg* (21 kil.), entre Dunkerque et l'Aa; *la Haute-Colme* (25 kil.), entre l'Aa et Bergues; *la Basse-Colme* (14 kil.), entre Bergues et Furnes; le canal d'*Aire à La Bassée* (41 kil.); le canal de *Roubaix* (23 kil); le canal de *la Sensée* (27 kil.), etc. — Dans le bassin de la Meuse : le canal de *Sedan*. — Dans le bassin du Rhône : le canal de *Givors* (16 kil.); *la Grande-Robine*, embranchement du canal de Beaucaire depuis Aigues-Mortes jusqu'à la Méditerranée; *le Silvéréal* (11,500 m.) et *le Bourgidou* (10 kil.), annexes du canal de Beaucaire; le canal de *Craponne* (*V.* Craponne), entre la Durance et Arles, avec une branche sur Pélissant; le canal de *Lunel* (13 kil.), entre cette ville et le canal des Étangs; le canal de *Carcassonne* (8 kil.), entre cette ville et le canal du Languedoc; le canal de *Cette*, entre cette ville et l'étang de Thau; le canal d'*Arles à Bouc* (47 kil.), fait de 1802 à 1820. Le canal de la *Tour-Saint-Louis*, à l'emb. du Grand-Rhône, achevé en 1864, long de 4 kil., large de 60 m. et profond de 7, aboutissant au golfe de Foz. — Dans le bassin de la Garonne : le canal des *Herbeys*, près de Pau; le canal du *Brouage* (16 kil.); le canal de *Niort à La Rochelle* (78 kil.); le canal de *Luçon*; le *Canal latéral à la Garonne* (*V.* Garonne); le canal de *l'Isle*. (*V.* Isle.)

Canaux étrangers. Les Anglais ont emprunté à la France l'idée et l'art de construire les canaux; mais ils ont admirablement dirigé leur système, de manière à rattacher ensemble les principaux foyers de production et de commerce. Leurs canaux de navigation présentent un développement de plus de 4,000 kil. Les travaux commencèrent en 1755, époque

où le canal de *Sankey Brook* fut autorisé par un acte du parlement. Celui de *Bridgewater* (*V. ce mot*) fut entrepris en 1758. Les autres principaux canaux sont : *Grande-Jonction*, depuis Brentford sur la Tamise jusqu'à Northampton ; *Grand-Trunk*, entre la Trent et la Mersey ; *Tamise-et-Severn*, entre ces deux fleuves ; *Regent* et *Paddington*, au milieu même de Londres, etc. Londres, Hull, Manchester, Birmingham, Liverpool et Bristol sont autant de centres de canaux, qui les joignent aux villes secondaires et qui sont réunis entre eux. Il y a en Écosse le canal de *Forth-et-Clyde*, et le canal *Calédonien*. En Irlande, le *Grand-Canal* et le *Canal royal* joignent la mer d'Irlande à l'Atlantique, par l'intermédiaire de la Liffey, du Barrow et du Shannon. — La Belgique doit en partie le développement de son industrie et de son commerce à la perfection de ses canaux, construits, pour la plupart, pendant la domination française. (*V.* Belgique.) — La Hollande avait des canaux avant toute autre puissance de l'Europe, mais sans écluses et sans biefs de partage ; construits au-dessus du sol, qui est plus bas que le niveau de la mer, ils coulent entre deux murs de maçonnerie. C'étaient, avant les chemins de fer, les routes véritables du pays. Il faut citer, avec le canal du *Nord*, d'Amsterdam au Helder, celui qui a été ouvert en 1876 du golfe de l'Y à la mer du Nord. On prétend que le canal de l'Yssel fut établi par les Romains, au temps de Drusus. — La Suède a fait construire le canal de *Gotha*, qui joint la mer Baltique à la mer du Nord (*V.* Gotha) ; elle possède encore les canaux de *Carlsgraf*, d'*Arboga*, etc. — L'Allemagne a des canaux importants, mais peu nombreux. Entre la mer du Nord et la mer Baltique, il y a trois canaux : celui de *Steckenitz* ou de *Lauenbourg à Lubeck*, qui remonte à la fin du XIVe siècle, et joint l'Elbe à la Trave ; celui du *Holstein*, entre Tonningen et Haltenau (105 kil.), et le canal de l'Eider, entre Kiel et l'Eider. Le canal *Louis*, entre l'Altmühl et la Regnitzl, affl. du Mein, joint par ce moyen le Danube au Rhin, et par conséquent la mer Noire à la mer du Nord. Le canal de *Frédéric-Guillaume* s'étend de la Sprée à l'Oder, et joint ainsi ce dernier à l'Elbe. Le canal de *François II*, en Hongrie, abrège de 264 kil. la navigation sur le Danube et la Theiss, entre Monostorzeg et Fordvar ; le canal de *Pesth* réunit les deux mêmes fleuves. — Depuis Pierre le Grand, on a construit des canaux d'une grande longueur en Russie ; ce sont : les canaux de la *Bérézina* et de *Catherine* (*V. ces mots*) ; le canal de *Marie*, entre les lacs Onéga et Biélo, le canal de *Ladoga*, qui va du Wolkhow à la Néva, et sert au commerce et à l'approvisionnement de Saint-Pétersbourg ; le canal de *Tikhvin*, entre le lac Ladoga et le Volga ; le canal de *Vyschni-Volotschok*, entre le lac Ilmen et le Volga ; le canal de *Koubensk*, entre la Duna du Nord et le Volga, par la Soukhona et la Scheksna ; le canal du *Nord*, entre la Kama et la Vitschegda, affl. de la Duna du Nord ; le canal d'*Oginski*, entre le Pripet et le Niémen ; le canal de *Fellin*, entre l'Embach, tributaire du lac Péïpous, et le golfe de Livonie ou de Riga. — L'Espagne n'a que deux canaux, le canal d'*Aragon* ou *Impérial* (*V.* Aragon), long de 160 kil., et le canal de *Castille*, dont celui de *Ségovie* est le prolongement jusqu'à la ville de ce nom. (*V.* Castille.) — Le N. de l'Italie est sillonné de canaux très nombreux : deux des principaux sont le *Naviglio Grande*, qui va de Milan au Tessin, et, entre l'Arno et le Tibre, le canal en partie naturel de la *Chiana*. — En Suisse, le canal de *la Linth*, entre les lacs de Wallenstadt et de Zurich. — En Grèce, on travaille au percement de l'isthme de Corinthe et à la construction d'un canal entre la mer Ionienne et l'Archipel.

En Asie, la Chine jouit, depuis la plus haute antiquité, d'une navigation intérieure parfaitement établie : chaque province est traversée par un grand canal, auquel convergent une foule de canaux secondaires, en sorte que chaque ville a ses transports par eau. La plus grande de ces lignes navigables est le Canal impérial ou *Yun-ho*, œuvre gigantesque qui n'a pas moins de 2,000 kil., et dont la construction dura du VIIe au XVe siècle : large de 60 à 80 m., profond de 5, il joint Canton à Peking. Il est d'ailleurs mal entretenu et ruiné sur beaucoup de points.

En Afrique, l'Égypte a de très nombreux canaux d'irrigation : le canal *Mahmoudieh*, construit sous Méhémet-Ali, joint Alexandrie au Nil ; le canal d'*Eau douce*, ouvert par la Compagnie du canal de Suez, commence à Zagazig, sur le Nil, et porte l'eau potable à Ismaïlia et à Suez ; il sert de plus à la batellerie. (Pour le canal de Suez, *V.* Suez.)

Il y a cinquante ans, les États-Unis de l'Amérique du Nord ne possédaient pas un seul canal ; auj. leur système de navigation intérieure est mieux établi et plus complet que celui d'aucun peuple. Le plus bel ouvrage de ce genre est le canal d'*Érié*, propriété de l'État de New-York, construit de 1817 à 1825, long de 640 kil., avec 84 écluses, joignant le lac Érié à la riv. d'Hudson. Le canal de *la Chesapeake à l'Ohio*, qui joint les ports de l'Est aux villes de l'intérieur, s'étend entre Washington et Pittsbourg. Les autres principaux canaux sont ceux de *Chenango*, du *Champlain*, d'*Oswego*, etc. — Dans le Canada, le *Rideau-Canal* (212 kil.) joint Kingston à l'Ottawa ; le *Welland*, l'Ontario à l'Érié. (Pour les canaux projetés entre l'Atlantique et le Pacifique, *V.* Panama [Isthme de].)

CANAVESE (Le), district du roy. d'Italie, au N. de la prov. de Turin, entre le Pô, la Dora-Baltea et la Stura ; il y a plus de 200 forts ou châteaux, presque tous en ruine, et pas une ville. Ivrée, qui en est voisin, lui sert de chef-lieu.

CANAYE (Philippe de), sieur de Fresne, né à Paris en 1551, m. en 1610, conseiller d'État sous Henri III ; Henri IV l'envoya comme ambassadeur en Angleterre, en Allemagne et à Venise ; élevé dans la religion protestante, il se convertit au catholicisme après la conférence de Fontainebleau, 1600.

On a de lui : *Ambassades*, 3 vol. in-fol., 1635 ; et *Ephémérides* (jointes aux *Ambassades*). Il traduisit aussi l'*Organon* d'Aristote, 1589.

CANAYE (Jean de), jésuite, né à Paris en 1594, m. en 1670, fut célèbre de son temps comme prédicateur, il dirigea les missions dans les hôpitaux militaires de la Flandre ; c'est lui qui figure dans le petit ouvrage satirique de Charleval, qu'on trouve, sous le titre de : *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*, dans les œuvres de Saint-Évremont ; celui-ci avait été l'élève du P. de Canaye.

CANAYE (Étienne de), né à Paris en 1694, m. en 1782. Oratorien, professeur au collège de Juilly, ami de Fontenelle et de d'Alembert, membre de l'Académie des inscriptions, 1728, il a laissé 3 bons mémoires sur l'*Aréopage*, sur *Thalès* et sur *Anaximandre*.

CANCALE, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo, sur la côte O. de la baie du même nom ; divisé en 2 bourgades : la ville, sur une hauteur, et le port, nommé la Houle ; 6,650 hab. Pêche abondante d'huîtres estimées qui s'envoient dans les villes environnantes, à Paris et en Angleterre. La baie de Cancale, autrefois *Cancaven* (*conck*, port ; *haven*, rivière), s'étend en arc de cercle depuis la pointe dite Grouin de Cancale jusqu'à Granville, et renferme la petite baie où s'élève le mont Saint-Michel.

CANCAO ou **KANKAO**, v. de la Cochinchine française. (*V.* Ha-Tien.)

CANCEL, partie du chœur d'une église, entre le maître-autel et la balustrade qui le renferme.

CANCELLARA, v. du roy. d'Italie, province de Potenza ; 3,107 hab.

CANCELLARIUS. Ce nom, qui vient de *cancellus* (toute sorte de clôture à claire-voie), s'appliqua d'abord aux huissiers qui se tenaient à l'ouverture de ces *cancelli*, puis aux greffiers et secrétaires des tribunaux ou du conseil du prince, enfin à un haut personnage, secrétaire de l'administration de la justice, à la cour de Constantinople. G. L.-G.

CANCELLIERI (L'abbé-François-Jérome), archéologue, né à Rome en 1751, m. en 1826, membre de l'Académie des Arcades, bibliothécaire du cardinal Antonelli, s'est surtout occupé des antiquités chrétiennes.

Ses principaux écrits sont : *de Secretariis veterum christianorum et basilicæ Vaticanæ*, 1786, 4 vol. in-4° ; *Dissertazione intorno agli nomini dotati di gran memoria*, 1815 ; *Dissertazione sopra Christoforo Colombo e Giovani Gersen*, 1809 ; *Biblioteca Pompejana*, 1813. — *V.* la liste de ses ouvrages dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, 1809, t. V, p. 105.

CANCELLO, v. du roy. d'Italie, prov. de Caserte ; 1,285 hab.

CANCER ou **ÉCREVISSE**, 4e signe du zodiaque. Selon la Fable, l'Écrevisse fut placée au ciel par Jupiter, pour la récompenser d'avoir retardé en la piquant une nymphe qu'il poursuivait, ou bien par Junon, qui l'avait suscitée contre Hercule combattant l'hydre de Lerne et l'avait fait écraser sous le pied du héros. Elle était consacrée à Anubis chez les Égyptiens, à Mercure chez les Romains.

CANCER (Tropique du). *V.* Tropique.

CANCHE, riv. de France (Pas-de-Calais), affl. dans la Manche, à 6 kil. au-dessous d'Étaples ; passe à Hesdin, Montreuil et Étaples ; cours de 95 kil., navigable sur 16. A son embouchure était située l'anc. v. de *Quentovicus*, détruite par les Normands au IXe siècle.

CANCIANI (Paul), savant italien, de l'ordre des Servites, né à Udine en 1725, m. en 1810, a publié un recueil précieux, bien que mal ordonné, sous le titre de *Barbarorum leges antiquæ*, Venise, 1781-82, 5 vol. in-fol.

CANCLAUX (J.-B. Camille, comte de), général français, né à Paris en 1740, m. en 1817. Commandant en chef de l'armée de l'Ouest en 1793, il sauva avec 4,000 hommes la ville de Nantes attaquée par 50,000 Vendéens. En 1795, il conclut avec Charette un traité, bientôt rompu. Ambassadeur à Naples en 1796-97, inspecteur général de cavalerie en 1800, membre du sénat en 1804, il adhéra à la déchéance de Napoléon Ier, et reçut la pairie de Louis XVIII. B.

CANCRIN (François-Louis), minéralogiste, né à Breitenbach (Hesse-Darmstadt) en 1738, m. en 1816, fut directeur

des mines et salines de la Hesse, puis de celles de Staraja-Russa, près de Novgorod.

Il a composé un important *Traité élémentaire de la science des mines et salines*, 1773-1791, 13 vol.

CANCRIN (Le comte George), fils du précédent, né en 1774 à Hanau, m. en 1845 à Saint-Pétersbourg. Après ses études à Giessen et à Marbourg, n'obtenant aucune fonction du gouvernement hessois, il se rendit en Russie, 1796, entra dans l'administration militaire, devint intendant de l'armée, 1812, lieutenant général, 1815, et ministre des finances de 1823 à 1844. Le premier il a songé à utiliser le génie industriel des Russes; il fonda des écoles de commerce et de navigation, des instituts forestiers, technologiques et autres, augmenta le revenu public par une administration habile des douanes et du monopole des eaux-de-vie, et par une bonne direction donnée à l'exploitation des mines.

On lui doit un ouvrage sur l'*Économie militaire pendant la paix et pendant la guerre*, Saint-Pétersb., 1823, 3 vol. (en allemand).

CANDACE, reine d'Éthiopie au temps d'Auguste, fit une irruption en Égypte, 20 ans av. J.-C. Attaquée à son tour dans ses États par le préfet T. Pétronius, elle rendit le butin qu'elle avait fait, et demanda la paix. — Une autre Candace introduisit en Éthiopie le christianisme, qu'elle avait reçu de son grand trésorier, l'eunuque Juda, converti dans un voyage à Jérusalem par St Philippe.

CANDAHAR. *V.* Kandahar.

CANDALE. *V.* Épernon.

CANDAULE, roi de Lydie de 735 à 708 av. J.-C., le dernier de la dynastie des Héraclides. Vain de la beauté de sa femme, il la fit voir au bain au berger Gygès. La reine indignée força Gygès de tuer Candaule, et le prit ensuite pour époux.

CANDAVIENS (Monts), chaîne de mont. entre l'anc. Illyrie et la Macédoine; tirait son nom de la Candavie, prov. illyrienne à l'E. du lac Lychnidus.

CANDEILLE (Pierre-Joseph), né à Estaires (Flandre) en 1744, m. en 1827, chef du chant à l'Académie royale de musique, écrivit des divertissements et des opéras. *Castor et Pollux*, 1791, eut un succès prodigieux. Il composa aussi des motets et un *Te Deum*. — Sa fille Julie, née à Paris en 1767, m. en 1834, fut une comédienne distinguée du Théâtre-Français, écrivit quelques comédies, dont la meilleure est *la Belle Fermière*, et des romans. B.

CANDEISCH. *V.* Khandeisch.

CANDELARIA, v. du Rio de la Plata, prov. de Salta, à 250 kil. E. de Corrientes, sur la rive g. du Parana. Ch.-l. de mission au temps des jésuites; 1,810 hab.

CANDELARO, riv. du roy. d'Italie, prov. de Foggia; source au Monte Liburno; reçoit le Triolo, le Celone, et, après un cours de 70 kil., se jette dans le golfe de Manfredonia, en formant la lagune du Pontano-Salso.

CANDELORE, v. de la Turquie d'Asie (eyalet de Konieh), sur le golfe de Satalieh.

CANDIANO (Famille), a donné à Venise (fin du ixe et xe siècle) cinq doges, dont le plus célèbre est Pierre Candiano III, 942-959. Les pirates de l'Istrie ayant enlevé, au milieu de la cérémonie de leur mariage, un certain nombre de jeunes Vénitiennes, il les poursuivit et leur reprit leur proie, après un combat où les ravisseurs furent tous massacrés. Le souvenir de cette victoire fut consacré par une fête annuelle. — La famille Sanudo (*V. ce nom*) prétend être la même sous un nouveau nom. R.

CANDIDAT, *candidatus*, citoyen qui, dans l'anc. Rome, sollicitait les magistratures à l'élection du peuple. Tout citoyen pouvait se porter candidat, mais en personne, et non par procuration; il fallait donc qu'il fût à Rome au moment de sa candidature. En outre, il était tenu de se présenter devant le magistrat qui devait présider les comices où il désirait d'être élu, et se faire agréer par lui, afin d'être inscrit sur le tableau des candidats pour les futurs comices. Le magistrat n'ordonnait l'inscription qu'après s'être assuré que le citoyen avait l'âge requis pour la magistrature qu'il voulait solliciter; qu'il avait passé par les magistratures qui la précédaient; qu'il se trouvait dans la condition d'intervalle de temps prescrit pour occuper deux fois une magistrature, s'il en voulait poursuivre une qu'il eût déjà remplie; s'il n'était actuellement ni magistrat désigné, ni revêtu d'aucun commandement militaire, ni sous le coup d'une accusation criminelle. A défaut d'une seule de ces conditions, l'inscription était refusée. Dans les cas de doute, le magistrat en référait au sénat, qui prononçait souverainement. Le citoyen reçu comme candidat commençait sa brigue; à certains jours (*V.* Candidature), il se montrait en public vêtu d'une toge blanche, rendue plus blanche encore au moyen de craie; de là le nom de candidat, qui signifiait littéralement *blanchi*. Il sollicitait tous les citoyens, même les plus infimes, de la manière la plus obséquieuse; suivi d'un nomenclateur (*V. ce mot*), il avait l'air de les connaître tous, et n'en abordait pas un seul sans l'appeler par son nom. (*V.* Ambitus.) C. D—y.

CANDIDAT DU PRINCE. Questeur par qui l'empereur faisait lire ses discours au sénat, quand il ne voulait pas les prononcer lui-même. Ce mot, *candidatus Cæsaris* ou *principis*, s'appliqua aussi aux personnages qui étaient recommandés par l'empereur lorsque Jules César eut établi la candidature officielle pour la questure, puis que Vespasien l'eut étendue à toutes les magistratures; la convocation des comices ne fut plus qu'une formalité à partir de Tibère (Tacite, *Annales*, IV, 68). (*V.* Candidature.) G. L.-G.

CANDIDATS MILITAIRES. Espèce de gardes du corps des empereurs, choisis parmi les plus braves et les plus vigoureux légionnaires. Ils furent institués par Gordien le Jeune. C. D—y.

CANDIDATURE, *Petitio*, sollicitations et démarches pour obtenir l'une des magistratures données par le peuple dans l'anc. Rome. Elle avait une durée légale dont la fin fut fixée à trois *nundines* (*V. ce mot*) avant le vote. Sous l'empire, la candidature officielle remplaça la candidature libre. (*V.* Candidat du prince.) On se contentait d'annoncer aux comices (*renuntiare*) ceux que le sénat avait choisis sur la volonté impériale. G. L.-G.

CANDIDO (Pierre), peintre, statuaire et architecte belge, dont le nom était Pierre de Witte, né vers 1541 à Bruges, m. en 1628. Il travailla à la décoration de la coupole de Santa-Maria-del-Fiore à Florence, éleva le palais de l'électeur Maximilien à Munich, et fit le tombeau de l'empereur Louis IV dans la cathédrale de cette ville.

CANDIDUM PROMONTORIUM, nom anc. du cap Blanc.

CANDIDUS ISAURUS, haut fonctionnaire byzantin du temps de l'empereur Anastase, avait écrit une histoire allant de Léon le Thrace à Zénon l'Isaurien, qui ne nous est connue que par un résumé de Photius.

On trouve ses fragm. avec Dexippe et Eunape dans la *Byzantine* de Bonn. S. Re.

CANDIE, anc. *Crète*, en turc *Kired*, île de la Méditerranée appartenant à la Turquie d'Europe, à 90 kil. S.-E. de la côte de Morée, à 154 kil. de l'île de Rhodes, à 195 kil. S.-O. de la côte d'Anatolie, à 396 kil. de la côte d'Afrique; entre 34° 57' et 35° 41' lat. N., 21° 9' et 24° long. E.; 336 kil. de long sur une largeur de 22 à 88. Superf., 8,617 kil. carrés; pop., 210,000 hab., dont 130,000 Grecs. Ile montagneuse, dont le point culminant (2,400 mèt.) est le Psiloriti (anc. *Ida*); arrosée par quelques cours d'eau torrentiels et un grand nombre de sources; sol fertile, beaux pâturages; climat salubre et chaud. Les entrepôts du commerce sont les ports de Candie, Retimo et La Canée. Export. d'huile, vins estimés (surtout celui de *Malvoisie*); savon, soie, fruits du Midi, cire, miel. Import. de tissus, produits manufacturés, denrées coloniales, etc. Candie, si célèbre dans l'antiquité (*V.* Crète), fut enlevée à l'empire d'Orient par les Arabes en 823, mais revint à l'empire en 962; le marquis de Montferrat, puis les Vénitiens, la reçurent en partage lors de la prise de Constantinople par les Croisés, 1204, et la gardèrent malgré les attaques des Génois. Après une guerre de 25 ans, elle fut conquise par les Turcs en 1669. Le soulèvement de la Grèce entraîna une révolte à Candie; des luttes désastreuses désolèrent l'île, la population fut réduite à moitié; les bois d'oliviers furent en partie détruits, les terres laissées sans culture, et, depuis lors, malgré la fertilité du sol, la récolte des céréales est insuffisante. En 1833, Candie fut donnée à Méhémet-Ali, qui dut la rendre à la Turquie en 1840. Elle s'est soulevée de nouveau en 1866.

V. G. Perrot, *Ile de Crète*, 1866.

CANDIE, de l'arabe *khandak*, retranchement; en grec *Megalo-Castron*; cap. de l'île de Candie, sur la côte N.; port sur la Méditerranée, ensablé et accessible seulement pour de petits bâtiments; place forte, avec citadelle construite par les Vénitiens; 15,000 hab. Archevêché grec. Candie a été fondée par les Arabes. Beaucoup d'antiquités aux environs.

CANDOLLE (Augustin-Pyramus de), botaniste, né à Genève en 1778, m. en 1841, descendait d'une maison noble de Provence qui s'expatria pendant les guerres de religion. De Saussure, Ch. Bonnet, Senebier, Vaucher, encouragèrent son penchant pour l'histoire naturelle. Il vint à Paris en 1796, suivit les cours de Dolomieu et de Desfontaines, se lia avec Cuvier, A. de Humboldt, Lamarck, Biot, Brongniart, Duméril, fut admis dans la société de Berthollet à Arcueil, suppléa Cuvier au Collège de France, 1802, fut chargé de parcourir l'empire français pour observer l'état de l'agriculture, 1806, remplaça Broussonnet à la Faculté et au Jardin botanique de Montpellier, 1808, devint recteur de l'académie de cette ville, 1815, puis se retira à Genève, où on le nomma directeur du Jardin botanique, professeur d'histoire naturelle et mem-

bre du conseil représentatif. L'Institut de France le nomma associé étranger, 1828. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des plantes grasses*, Paris, 1799-1803, 4 vol. in-4°; *Essai sur les propriétés médicinales des plantes*, 1804; la *Flore française*, 1804-15, 6 vol.; *Voyages agronomiques et botaniques*, 1808-1813; *Théorie élémentaire de la botanique*, 1813, le meilleur des livres classiques, trad. en angl., en allem. et en esp.; *Regni vegetabilis systema naturale*, 1818-21, 2 vol., ouvrage inachevé où il a constaté déjà 80,000 plantes, et dont le *Prodromus regni vegetabilis*, 1824-44, 9 vol., est un abrégé; *Organographie*, 1827, 2 vol.; *Physiologie végétale*, 1832, 3 vol.; *Collection de mémoires*, 1828. De Candolle est surtout remarquable par ses travaux sur les méthodes et par ses classifications.

V. le *Journ. des Savants*, févr. 1829 et avr. 1833; son *Eloge*, par M. Flourens (*Mém. de l'Acad. des sciences*), déc. 1842.

CANDY ou **KANDY**, v. de Ceylan, dans l'intérieur de l'île; 17,406 hab.; autrefois capitale d'un petit État indépendant; nombreux temples de Bouddha. Les Anglais s'en emparèrent en 1815.

CANÉE (LA), anc. *Cydonia*, v. forte et le meilleur port de l'île de Candie, sur la côte N. Comm. actif; 8,000 hab., dont 3,000 chrétiens.

CANEPHORES, du grec *cana*, corbeilles; *phèrein*, porter; jeunes Athéniennes de distinction attachées au service de Minerve Poliade, et portant sur leur tête, à la procession des Panathénées, des corbeilles entourées de guirlandes de fleurs et remplies d'objets consacrés au culte. Elles assistaient aussi aux fêtes de Bacchus et de Cérès. Polyclète et Scopas avaient sculpté des canéphores.

CANEPHORIES, épisode de la fête des Protélies, célébrée par les jeunes filles la veille de leur mariage. Elles portaient une corbeille de présents au temple de Minerve, pour qu'elle fût propice à leur hymen et leur pardonnât de déserter son culte.

Curtius, *Arch. Zeit.*, 1880.

CANETTA (DON-ANDRÉ **HURTADO DE MENDOZA**, MARQUIS DE), gouverneur de Cuenca, fut envoyé au Pérou, 1555, en qualité de vice-roi, pour étouffer les factions de Pizarre et d'Almagro. Son excessive sévérité l'ayant fait disgracier par Philippe II, il mourut de chagrin à Lima, 1560.

CANFRANC, vge d'Espagne, prov. de Huesca, à 15 kil. N. de Jacca, sur l'Aragon; 180 hab. Près de là est le *Col de Canfranc*, 1,460 m., passage très fréquenté de France en Espagne. Il est question de construire un chemin de fer au col de Canfranc.

CANGA-ARGUELLES (D. JOSÉ DE), homme d'État, né dans les Asturies vers 1770, m. en 1843, prit une part active au soulèvement national de l'Espagne, et fut député de Valence aux Cortès de 1812. Un instant en disgrâce lors du retour de Ferdinand VII, il devint ministre des finances en 1820. Il proposa pour combler le déficit de voter un impôt direct de 140 millions, d'en emprunter 200, d'aliéner la 7e partie des biens ecclésiastiques, de vendre les possessions du nord de l'Afrique, de diminuer le nombre des employés et des privilèges; ses propositions ne furent exécutées qu'en partie. Démissionnaire en 1821, il émigra en Angleterre après le renversement de la constitution, 1823, et ne fut rappelé qu'en 1839. On le nomma archiviste de Simancas.

Il a publié : *Eléments de la science des finances*, Lond., 1825; *Dictionnaire des finances*, 1827-8, 5 vol., et des *Observations sur l'histoire de la guerre d'Espagne*, 2e édit., Madrid, 1833-36, 5 vol. B.

CANGUE, supplice usité en Asie, surtout en Chine; c'est tantôt une lourde table percée de trois trous pour le cou et les mains du patient, tantôt une espèce de carcan triangulaire.

CANICATTI, v. de Sicile, prov. de Girgenti; 20,908 hab. Soufrières considérables aux environs, produisant 900,000 kilog. par an.

CANICE (SAINT-) ou **IRISHTOWN**, v. d'Irlande, formant un faubourg de Kilkenny; 10,100 hab.

CANICULE, constellation. C'était, selon la Fable, le chien que Jupiter donna à Europe pour la garder, ou le chien du chasseur Orion, ou la chienne d'Érigone. Les Romains lui sacrifiaient tous les ans un chien roux. Les jours de fortes chaleurs, dits *caniculaires*, parce qu'alors l'étoile et le soleil se lèvent en même temps, s'étendent du 23 juillet au 24 août.

CANIGOU, montagne de France, où l'on trouve un des points culminants des Pyrénées (Pyrénées-Orientales), à 10 kil. S. de Prades; 2,785 mèt. de hauteur. Il y eut sur le revers septentrional une abbaye de bénédictins appelée Saint-Martin de Canigou.

CANINA (LUIGI), architecte et antiquaire, né à Casal (Montferrat) en 1795, m. en 1856, se fixa à Rome, où il fut architecte du prince Borghèse. Le gouvernement de Pie IX le chargea de diriger des fouilles dans la campagne romaine et sur la voie Appia. Le sentiment de l'art antique lui fait entièrement défaut.

Ses principaux ouvrages sont : *Indicazione topografica di Roma antica*, 1831; *Descrizione storica del Foro Romano e sue adiacenze*, 1834; *gli Edifizi di Roma antica e sua campagna*, 1848-51, 4 vol. in-fol.; *l'Antica Etruria maritima*, 1846-51, 2 vol. in-fol; *l'Antica città di Veii, descritta e dimostrata con i monumenti*, 1847, in-fol.; *Descrizione dell' antico Tusculo*, 1841, in-fol.; *la Campagna Romana esposta nello stato antico e moderno*, 1848; *Ricerche sull' architettura degli antichi di Giudei e del loro tempio di Gerusalemme*; *la Prima parte della via Appia*, 2 vol. in-4°, 52 pl., etc. C. D—Y.

CANINEFATES, peuple anc. du pays des Bataves, à l'O., sur les bords de l'océan Germanique.

CANINO (CHARLES-LUCIEN-JULES-LAURENT **BONAPARTE**, PRINCE DE), né à Paris en 1803, de Lucien Bonaparte et d'Alexandrine de Bleschamp, veuve de M. Jouberthon, mort en 1857, porta jusqu'à la mort de son père, 1840, le titre de *prince de Musignano*. Dès l'enfance il montra beaucoup de goût pour l'histoire naturelle. En 1822, il épousa à Bruxelles sa cousine Zénaïde, fille de Joseph Bonaparte, auprès duquel il alla passer quelques années aux États-Unis d'Amérique. Là, il fit paraître, entre autres ouvrages, *l'Ornithologie d'Amérique*, *les Genres des Oiseaux*, et *la Synopsie des espèces*. Il se fixa à Rome en 1828, forma un très riche cabinet de zoologie, publia des *Observations sur la 2e édition du règne animal de Cuvier*, 1831, une *Faune italienne*, un *Système des vertébrés*, une *Synopsie des reptiles d'Europe*, etc., et fonda en Italie les congrès scientifiques. En 1847, le prince de Canino se laissa entraîner aux agitations politiques : d'abord simplement libéral et admirateur de Pie IX, puis accepté comme l'un des chefs du parti républicain, il fut nommé membre et président de l'Assemblée constituante à Rome, 1848. Après la prise de cette ville par les troupes françaises, 1849, il voulut se réfugier en France; mais le séjour lui en fut interdit, et il n'obtint qu'en 1850 la permission de s'établir à Paris. Dès lors, le prince revint à ses études, et publia deux nouveaux ouvrages : *Conspectus systematum*, 1850, et *Conspectus generum Avium*, 1850. B.

CANINO, v. d'Italie, prov. de Rome. Beau château et principauté de la famille Lucien Bonaparte. Des fouilles récentes y ont fait découvrir de belles antiquités étrusques; 2,810 hab.

CANISIUS (PETRUS), jésuite hollandais, dont le nom était De Hondt (le chien), né à Nimègue en 1521, m. à Trente en 1597. Étant entré dans l'ordre des jésuites à Cologne, 1543, il alla enseigner au collège d'Ingolstadt, 1549. Nommé prédicateur de l'empereur Ferdinand Ier, recteur du collège de Vienne et provincial d'Allemagne, il fonda des établissements à Prague, Augsbourg, Dillingen et Fribourg en Suisse, et combattit avec succès le protestantisme en Autriche.

Son principal ouvrage est intitulé : *Institutiones christianæ pietatis*, 1566.

CANIZY, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Saint-Lô; 770 hab. Fabr. de coutils. Beau château.

CANITZ (FRÉD.-ROD.-LOUIS, BARON DE), poète allemand, né à Berlin en 1654, m. en 1699, occupa une place importante à la cour et dans la diplomatie de l'électeur Frédéric-Guillaume III et du roi Frédéric Ier. Dans ses heures de loisir, il s'occupa de poésie. Il a imité les satires de Boileau, et contribué beaucoup à bannir de la poésie allemande le style pompeux usité à cette époque.

Ses *Œuvres* n'ont été publiées qu'après sa mort, par Kœnig; Leipzig, 14e édit., 1765. E. S.

CANLASSI. *V.* CAGNACCI.

CANNABICH (JEAN-GODEFROI-FRÉDÉRIC), géographe allemand, né à Sondershausen en 1786, m. en 1859, fut recteur du collège de Greussen, puis ministre à Niederbœsa. Après avoir donné, avec Stein, un *Manuel de géographie selon les nouveaux traités de paix*, 1816, il prit part à la publication d'un *Manuel complet de géographie*, et dirigea depuis 1821, avec le major Streit, un recueil géographique, le *Globe*, qui parut à Erfurth.

On lui doit encore : *Géographie portative à l'usage des écoles*, 1818; *Description statistique et géographique du royaume de Prusse*, 1827, 6 vol.; *Description statistique du royaume de Wurtemberg*, 1828, 2 vol.; *Tableau de la France*, 1831, 2 vol.; *Tableau de la Russie d'Europe et du royaume de Pologne*, 1833.

CANNAT (SAINT-), vge du dép. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Aix; 1,929 hab. Patrie du bailli de Suffren.

CANNAY, île d'Écosse, une des Hébrides; 500 hab. Élève de bétail. On y trouve le mont de la Boussole, où l'aiguille aimantée varie, vers l'O., d'un quart de cercle.

CANNES, ch.-l. de canton (Alpes-Maritimes), arrondissem. de Grasse; port sur le golfe de la Napoule (Méditerranée), garanti par un môle des vents du S.-O.; la douceur du climat (moyenne 16°) y attire un grand nombre d'étrangers pendant l'hiver. Vieux château; statue et tombeau de lord Brougham. Son commerce de vins, huiles, savons, fruits, parfumerie, prend un rapide accroissement; 13,119 hab. Pêche d'anchois et de sardines. C'est sur la plage près de Cannes que Napoléon Ier débarqua à son retour de l'île d'Elbe, le 1er mars 1815.

CANNES, vge du roy. d'Italie, prov. de Bari, près de l'Ofanto; autrefois siège d'évêché. C'est l'anc. ville d'Apulie,

célèbre par la victoire d'Annibal, où les Romains, commandés par Varron et Paul Émile, perdirent 50,000 hommes, l'an 537 de Rome, 216 av. J.-C. Le champ de cette bataille est encore appelé *Campo di Sangue*.

CANNIBALES, nom donné autrefois par les Espagnols aux Caraïbes anthropophages, et étendu depuis à d'autres peuples anthropophages.

CANNING (George), homme d'État anglais, né à Londres en 1770, m. en 1827. Élevé à Éton, il publia dès l'âge de 16 ans un journal littéraire, le *Microcosme*, plein de bon goût, d'élégance et de fine raillerie. Bientôt un poème, *l'Esclavage de la Grèce*, révéla son imagination brillante et son amour pour la liberté. En rapport avec Sheridan, Fox et Burke, il renonça au barreau, se fit nommer à la Chambre des communes, 1793, mais appuya Pitt, qui le fit sous-secrétaire d'État, 1796; il soutint son parti, non seulement au parlement, mais dans son journal, l'*Antijacobin Examiner*. Il prononça plusieurs discours pour exciter à la guerre contre la France, et combattit l'esclavage et la traite des noirs. Après la retraite de Pitt, 1801, Canning fut de l'opposition, rentra avec lui au pouvoir, 1804, comme trésorier de la marine, devint ministre de la marine, 1807, souilla son administration par le bombardement de Copenhague, sans déclaration de guerre, et sortit du cabinet, 1809, après un duel avec son collègue Castlereagh. Il s'occupa alors de la question de la monnaie de billon et de celle du renouvellement de la charte de la compagnie des Indes orientales. Ambassadeur à Lisbonne, de 1814 à 1816, il maintint l'alliance de l'Angleterre avec l'Espagne. Il rentra aux affaires de 1816 à 1820. Défenseur convaincu de la politique réactionnaire de Castlereagh, il suspendit l'*habeas corpus*, fit passer un bill contre les meetings, railla tous les projets de réforme, et fit sabrer les mécontents à Manchester. Renversé à l'avènement de George IV, il voyagea sur le continent, et ses relations avec les libéraux de Paris modifièrent sensiblement ses principes. Après le suicide de Castlereagh, 1822, il fut rappelé au ministère des affaires étrangères. Alors sa politique changea; des réformes libérales dans le commerce, l'industrie et la navigation, dues surtout à son collègue et ami Huskisson (*V. ce nom*), des efforts généreux en faveur des catholiques, qui demandaient à participer aux fonctions civiles, la reconnaissance des républiques de l'Amérique espagnole, la négociation du traité, conclu seulement après sa mort entre l'Angleterre, la France et la Russie, pour l'affranchissement des Grecs, le Portugal protégé contre l'intervention de l'Espagne, l'Angleterre détachée de la Sainte-Alliance, tels sont les faits glorieux de son règne politique. Comme orateur, Canning brilla surtout par la finesse de l'argumentation, le piquant de la raillerie et la pureté de la diction. Il a laissé des poésies médiocres. L'Américain John Quincy Adams l'a appelé avec raison « l'homme d'État le plus complètement anglais et le plus patriote que l'Angleterre ait jamais eu ». B.

CANO (Jean-Sébastien **DEL**), marin espagnol, compagnon de Magellan, ramena le dernier vaisseau de ce navigateur, reconnut les îles d'Amboine, de Solor et de Timor, 1522. Il mourut dans une nouvelle expédition, en 1526. On lui a élevé un tombeau et une statue à Guetaria, sa patrie.

CANO (Melchior), dominicain et théologien espagnol, né à Tarançon, dans la Nouvelle-Castille, en 1523, m. en 1560, étudia à Salamanque et à Valladolid. Il enseigna ensuite dans les universités d'Alcala et de Salamanque, et fut envoyé au concile de Trente, en 1545. Ennemi des jésuites, il reçut pourtant de Philippe II un évêché dans les Canaries. Il y renonça en 1554, devint provincial de son ordre et mourut après un voyage à Rome.

Son ouvrage le plus célèbre est : *Locorum theologicorum libri XII*, Salamanque, 1562, et Vienne, 1754. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Cologne, 1678, et à Lyon, 1704. E. D—y.

CANO (Alonzo), peintre, sculpteur et architecte espagnol, né à Grenade en 1601, m. en 1667. Son père, qui était architecte, lui enseigna son art, puis il apprit la sculpture à Séville, dans l'atelier de Juan Martinez Montagnez; Fr. Pacheco et Juan del Castillo furent ses maîtres en peinture. Bien jeune encore, il fit à Séville cinq grands autels, dont l'architecture, la peinture et la sculpture annoncent un génie supérieur. Un duel le força de chercher un refuge à Madrid, où le duc d'Olivarès devint son protecteur, et le fit nommer *maître des œuvres royales* et *peintre de la chambre*, 1638. Dans sa vieillesse, il devint chanoine de Grenade. Les églises et les couvents de Madrid, Cordoue, Grenade, Séville, etc., renferment ses œuvres. Comme sculpteur, il se distingue par la verve et la pureté; comme peintre, il se rapproche de l'Albane : de manière que ses tableaux forment, pour le style, un contraste bizarre avec ses statues. Sa toile capitale est celle de *la Conception*, à Grenade; on admire à Madrid le *Miracle del Poso de san Isidoro* et *le Christ sur le Calvaire*. A. M.

CANOBBIO, v. du roy. d'Italie, prov. de Novare, sur le lac Majeur; 2,400 hab. Tanneries renommées.

CANON, CANON FRUMENTAIRE, *canon frumentarius*, quantité de blé que devaient fournir annuellement les provinces d'où l'on tirait l'approvisionnement de Rome. Sous Auguste, l'Égypte fournissait à elle seule 20 millions de *modii* de blé, ce qui assurait la consommation de Rome pour le mois. (*V.* Annona.)

Pigeonneau, *de Convectione urb. annonæ*, Paris, 1876. G. L.-G.

CANON, nom donné à une liste d'auteurs classiques de l'anc. Grèce, dressée par Aristophane de Byzance et Aristarque. Voici ce canon : *poètes épiques*, Homère, Hésiode, Pisandre, Panyasis, Antimaque; *poètes iambiques*, Archiloque, Simonide, Hipponax; *poètes lyriques*, Alcman, Alcée, Sapho, Stésichore, Pindare, Bacchylide, Ibycus, Anacréon, Simonide; *poètes élégiaques*, Callimaque, Mimnerme, Philétas, Callinus; *poètes tragiques*, Eschyle, Sophocle, Euripide, Ion, Achæus, Agathon; *poètes comiques*, Épicharme, Cratinus, Eupolis, Aristophane, Phérécrate, Platon, Antiphane, Alexis, Ménandre, Philippide, Diphile, Philémon, Apollodore; *historiens*, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Théopompe, Éphore, Philiste, Anaximène, Callisthène; *orateurs*, Antiphon, Andocide, Lysias, Isocrate, Isée, Eschine, Lycurgue, Démosthène, Hypéride, Dinarque; *philosophes*, Platon, Xénophon, Eschine, Aristote, Théophraste. — On appelait aussi canon le type consacré d'après lequel les artistes composaient leurs ouvrages, en particulier la proportion des membres du corps humain et le rapport de la tête au corps, égal à 7,42 dans le canon de Polyclète et à 8 dans celui de Lysippe. L'idée du canon est due aux Égyptiens, qui prenaient la longueur du doigt *medius* pour unité de mesure.

Ch. Blanc, *Grammaire des arts du dessin*, 1875. S. Re.

CANON. On donne généralement ce nom aux lois et règles de la discipline ecclésiastique et aux décrets des conciles, ainsi qu'au catalogue des livres sacrés et inspirés de Dieu, à la liste des saints, à celle des clercs attachés à une église.

CANON DE LA MESSE, paroles dites à voix basse, par l'officiant, depuis la préface jusqu'à la communion exclusivement, et qui sont transcrites sur un carton placé au milieu de l'autel. Le canon de la messe est très ancien : on le trouve dans la liturgie de St Ambroise. On l'attribue au pape Sirice, qui vivait sur la fin du ive siècle. Le concile de Trente dit qu'il a été dressé par l'Église, et qu'il est composé des paroles de J.-C., de celles des apôtres et des premiers pontifes qui ont gouverné l'Église. Il interdit expressément de le dire à haute voix.

CANON PASCAL, table des fêtes mobiles, où l'on marque, pour un cycle de 19 ans, la fête de Pâques et les autres fêtes qui en dépendent.

CANONS, partie de l'habillement des hommes de cour, sous Louis XIV : c'était un ornement de toile, rond, fort large, souvent orné de dentelles, et que l'on attachait au-dessous du genou; il pendait jusqu'au milieu de la jambe, pour la couvrir. Molière, dans *l'École des Maris*, acte I, parle

De ces larges *canons*, où, comme en des entraves,
On met tous les matins ses deux jambes esclaves.

CANONARQUE, nom donné, dans les anc. couvents, au moine qui sonnait la cloche pour avertir des divers exercices dans la communauté.

CANONGATE, vieille rue d'Édimbourg. (*V. ce mot*.)

CANONICA, vge du roy. d'Italie, dans la province de Bergame, sur la rive gauche de l'Adda, à l'embouchure du Brembo et à l'origine du canal de la Martesana; 1,710 hab. Comm. de transit.

CANONICAT, dignité de chanoine, conférant à celui qui en est revêtu une place au chapitre d'une église cathédrale ou collégiale.

CANONIQUES (Livres). *V.* Bible.

CANONISATION, déclaration solennelle par laquelle le pape met au canon, ou catalogue des saints auxquels on rend un culte public, une personne dont la vie a été pieuse et irréprochable. Elle résulte d'une instruction lente, qui laisse à la vérité le temps d'être connue, écarte sévèrement les faits douteux et n'accepte que les rapports unanimes. Jusqu'au xe siècle, les métropolitains rendirent, dans les limites de leur juridiction, des jugements de canonisation; le pape Jean XV fut le premier qui appela devant lui l'instruction de ces causes, et, au xiie siècle, Alexandre III la réserva entièrement au saint-siège. Benoît XIV a tracé les règles de la canonisation.

CANONSBURY, v. des États-Unis (Pennsylvanie); célèbre collège *Jefferson*.

CANOPE, compagnon de Ménélas, qui mourut en Égypte et donna son nom à la ville de Canope. On appelle encore ainsi des vases égyptiens, principalement en albâtre, qui ont pour couvercle une tête d'homme ou d'animal. (*V.* Canopes.)

Montfaucon, *l'Antiquité expliquée*, t. II, p. 2, pl. 132. S. Re.

CANOPE, anc. v. de la basse Égypte, à l'embouchure de la branche Canopique du Nil, ainsi nommée, dit-on, de Canope (*V. l'art. précéd.*), pilote de Ménélas, qui y périt de la morsure d'un serpent. Temple révéré de Sérapis. Les habitants étaient renommés pour la dissolution de leurs mœurs. C'est auj. *Aboukir*.

CANOPES, vases égyptiens en albâtre, dont le couvercle représente une tête de divinité ou d'animal, et ainsi appelés du nom de la ville de Canope où ils étaient fabriqués. Ces vases, qui servaient d'abord à filtrer les eaux limoneuses du Nil, reçurent ensuite une consécration religieuse, et, dans le symbolisme égyptien, figurèrent le bon Génie du fleuve. Parmi les canopes conservés dans les collections, il faut distinguer ceux qui représentaient la divinité ou le Sérapis du Nil, de ceux où l'on renfermait les corps des animaux sacrés ou qu'on plaçait près du cercueil des momies. Ces derniers, destinés à contenir les viscères du défunt, ont la forme d'un cône renversé, portent sur leur couvercle une tête de chacal, d'épervier ou de cynocéphale, et, plus bas, le nom du mort, avec une inscription relative à l'une des divinités symboliques dont la tête orne la partie supérieure du vase. D—T—R.

CANOSA, *Canusium*, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari, près de l'Ofanto; 15,000 hab. Cathédrale avec le tombeau du Normand Bohémond. — Canusium, fondée, dit-on, par Diomède, fut une des villes importantes de l'Italie ancienne; les débris de l'armée romaine s'y réfugièrent après la défaite de Cannes; très prospère sous les empereurs, elle fut ruinée par les Barbares. On trouve à Canosa beaucoup de ruines antiques. Millin y découvrit, en 1812, de curieux tombeaux souterrains.

CANOSSA, brg du roy. d'Italie, prov. de Reggio (Émilie); 1,200 hab. Ruines du château de la comtesse Mathilde, dans lequel l'empereur Henri IV fit pénitence devant le pape Grégoire VII.

CANOUGE. *V.* KANODJE.

CANOURGUE (LA), ch.-l. de cant. (Lozère), arr. de Marvejols. Fabr. de cadis très ancienne et qui a perdu de son importance depuis la Révolution; 1,830 hab. Curieuse abbaye de Saint-Martin.

CANOVA (ANTOINE), célèbre sculpteur, né en 1757 à Possagno (pays de Trévise), m. en 1822, fit ses premières études à Venise sous la direction de Torretto. Le sénateur Jean Faliero le protégea et le fit connaître. Canova se rendit à Rome en 1779, et y gagna l'amitié de Lagrenée, de Quatremère de Quincy, de Volpato et d'Hamilton. Il fit aussi des voyages en Allemagne. Deux fois il fut appelé à Paris par Napoléon, en 1802 et en 1810. Après la chute de l'empereur, on l'envoya réclamer auprès de Louis XVIII les monuments des arts enlevés à l'Italie par le traité de Tolentino. Ensuite il visita Londres, et, à son retour, il fut créé marquis d'Ischia. Quoique Canova ait exécuté tous ses travaux par lui-même, son œuvre est considérable: on ne compte pas moins de 176 ouvrages complets. Il a peint aussi 22 tableaux, dont un est au musée de Nantes. Ses œuvres de sculpture sont rares en France; on ne peut guère citer qu'une *Hébé*, *l'Amour et Psyché debout*, les statues d'*Ajax*, d'*Hector*, de *Terpsichore* et de *Pâris*. Mais l'Italie possède des ouvrages précieux: on voit aux Saints-Apôtres de Rome le tombeau de Clément XIV, chef-d'œuvre que l'auteur fit à 25 ans; à Saint-Pierre, le tombeau de Clément XIII, la statue colossale de Pie VI, et le monument élevé au dernier des Stuarts et au cardinal d'York; à Naples, le cheval qui porte la statue de Charles III, et la statue colossale de Ferdinand IV, au *Museo Borbonico*; à Florence, une *Vénus* et le mausolée d'Alfieri; à Venise, le monument d'Angelo Emo, dans l'arsenal, et le buste de l'empereur François II, dans la bibliothèque; à Vicence, le cippe du chevalier Trento; à Padoue, celui de Frédéric d'Orange, dans la sacristie des Ermites; à Vienne, le monument de l'archiduchesse Christine et *Thésée vainqueur d'un Centaure*; à Saint-Pétersbourg, *l'Amour et Psyché couchés*, la statue de *la Paix*; en Angleterre, *Mars et Vénus*; aux États-Unis, *Washington*, dans la salle du sénat de la Caroline, etc. Le comte de Sommariva acquit *la Madeleine* de Canova, dont le type a été pris pour le fronton de la Madeleine à Paris. A côté de tous ces chefs-d'œuvre, on cite encore *Orphée et Eurydice*, *Dédale et Icare*, *Thésée vainqueur du Minotaure*, *Adonis et Vénus*, *Hercule jetant Lycas à la mer*, *Persée*, *Palamède*, *la Naïade réveillée*, *Endymion*. Canova a modelé d'admirables bas-reliefs: la *Mort de Priam*, le *Retour de Télémaque à Ithaque*, *Hécube avec les matrones troyennes*, la *Danse des filles d'Alcinoüs*, *Socrate buvant la ciguë*, *Criton fermant les yeux à Socrate*. Il fut assez malheureux quand il dut représenter Napoléon I[er] en Hercule, Ferdinand de Naples sous la figure de Minerve, et des princesses sous l'aspect de muses et de divinités. Sa *Vénus victorieuse* n'est autre que Pauline Borghèse, et sa *Polymnie* la princesse Élisa. Canova est enterré à Possagno, dans un grand temple qu'il a bâti lui-même. Son *Œuvre*, gravé au trait par Lasinio, a été publié à Pise, 1821-25, 5 vol., avec un texte par la comtesse Albrizzi, et une notice par Rosini; puis à Paris, 1823, par Réveil, en un recueil de 100 gravures au trait, et à Londres, par Moses, 1824-28, 3 vol. Quatremère de Quincy a donné une étude sur *Canova et ses ouvrages*, et le comte Cicognara une biographie de Canova, Venise, 1825. Ce grand artiste a eu des détracteurs acharnés. Cependant, à une époque où la pureté du contour s'était altérée sous l'influence du Bernin, Canova essaya de régénérer l'art italien, et d'opérer un retour aux formes élégantes et correctes: esprit moins sévère que David, il réunit d'éminentes qualités, sagesse de composition, expression des physionomies, dessin châtié, vigueur de ciseau, habileté patiente à donner au marbre le moelleux et le poli de la chair, à tel point qu'on l'accusa de vernir ses statues. Il n'a pas formé d'élèves. B.

CANPOWR, v. de l'Hindoustan (prov. Nord-Ouest), sur la riv. dr. du Gange. Station militaire; 125,000 hab.; les Anglais y furent massacrés en 1857. En 1871 le district de Canpowr avait 1,156,055 hab.

CANSEAU ou **CANSO**, île et v. du Dominion of Canada (Nouvelle-Écosse), près du cap de son nom, dans le détroit dit Boyau de Canseau, qui sépare la Nouvelle-Écosse du Cap-Breton. Mines d'or.

CANSTEIN (CH.-HILDEBRAND, BARON DE), né à Lindenberg en 1667, m. en 1719, fonda, en 1712, l'Institution biblique de Halle, et appliqua le premier la stéréotypie à la publication de la Bible et du Nouveau Testament à bas prix. Des millions d'exemplaires sont sortis de cet établissement; en consacrant le produit de la vente à la réimpression, on a assuré indéfiniment la durée de l'institution.

CANTABRES, anc. peuple de l'Espagne tarraconaise, vers les sources de l'Èbre, entre les Pyrénées et l'Océan; ils habitaient la Navarre, la Biscaye, l'Alava et le Guipuzcoa actuels. Ils luttèrent pendant trois siècles contre les Romains, et ne furent soumis que sous Auguste, par Agrippa. Les Basques se disent leurs descendants. — On appelait océan Cantabrique la portion de l'Océan qui baignait le N. de l'Espagne, auj. golfe de Biscaye; et l'on nomme encore monts Cantabres une partie des Pyrénées espagnoles. (*V.* PYRÉNÉES.)

CANTABRIGIA, nom latin de CAMBRIDGE.

CANTACUZÈNE (JEAN), usurpateur du trône d'Orient pendant la minorité de Jean V Paléologue, régna de 1341 à 1355. D'abord ministre d'Andronic III, il combattit les Bulgares, les Turcs et les Génois, qui assiégèrent plusieurs fois Constantinople, et finit par rendre sans combat le pouvoir à Jean V Paléologue. Il se fit moine. On a de lui: dans la collect. byzantine, *Apologies contre l'hérésie des Sarrasins*, trad. et publiées par Rudolphe Gualter, Bâle, 1543, in-fol.; et 4 livres de *Mémoires*, contenant l'histoire de l'empire d'Orient de 1320 à 1360, Paris, 1645, 3 vol. in-fol. (grec-lat.), et Bonn, 1828-32, 3 vol.; trad. en français par le président Cousin dans son *Histoire de Constantinople*. Il y fait son apologie; le style est imité de celui de Thucydide.

V. Parisot, *Cantacuzène*, 1845.

CANTACUZÈNE (MATHIEU), fils du précédent, fut associé par lui à l'empire en 1354, peu de temps avant son abdication; mais Jean V Paléologue, ayant recouvré son autorité, le fit prisonnier dans une bataille, à Philippes, en Thrace. Il lui permit cependant de garder le titre de *Despotès*, et lui assura les moyens de vivre selon sa dignité.

Cantacuzène écrivit des *Commentaires sur le Cantique des cantiques*, Rome, 1624. PL.

CANTACUZÈNE (DÉMÉTRIUS), hospodar de Moldavie au XVII[e] siècle, se fit détester par sa tyrannie. Espérant se défaire du général Cantemir, il l'accusa d'intelligence avec les Russes; convaincu d'imposture, il fut chassé et remplacé par son rival, 1685.

CANTAL, massif de montagnes, au centre de la France, dans les monts d'Auvergne, tenant au massif de la Lozère par les monts de la Margeride, au Puy-de-Dôme et au mont Dore. Il sépare le bassin de l'Allier de celui de la Dordogne. Le centre de ce groupe, jadis rempli de volcans, est occupé par un cratère éteint de 9 kil. de diamètre. Le point culminant est le *Plomb du Cantal*, haut de 1,858 mèt., et d'où la vue s'étend à plus de 100 kil. à la ronde. Élie de Beaumont l'a appelé le pôle répulsif de la France. On doit encore citer: le Puy Cantalou, 1,800 m.; le Puy Brunet, 1,806 m.; le Puy Mary, 1,787 m., le plus beau des sommets de l'Auvergne; le Puy Violan, 1,594 m., et le Lioran, 1,430 m., avec un tunnel de ch. de fer.

CANTAL, dép. du centre de la France; ch.-l. Aurillac; formé dans l'anc. prov. d'Auvergne. Superf., 5,741 kil. carrés; pop., 236,190 hab. Il est entièrement couvert par la chaîne volcanique qui lui donne son nom, et arrosé par la Dordogne, la Cère, la Rue, la Truyère, etc.; aucun de ces cours d'eau n'y est navigable. La partie centrale, appelée la Montagne, est couverte de neige pendant 6 mois de l'année. Il y a en

hiver des ouragans terribles. Émigration annuelle des habitants pauvres pour les autres départem. et l'étranger. Pouzzolane. Céréales, châtaignes, très peu de vignes; élève importante de chevaux, porcs, bétail; fromages dits d'Auvergne; peu d'industrie; chaudronnerie, cuirs, etc. Sources minérales à Chaudes-Aigues, Sainte-Marie, Perrochès, Vic-sur-Cère, Fontane, la Bastide, etc. Le Cantal forme le diocèse de Saint-Flour, dépend de la cour d'appel de Riom, de l'académie de Clermont et du 13e corps d'armée (Clermont).

CANTARINI (Simone), dit le *Pesarese*, peintre de l'école bolonaise, né en 1612 près de Pesaro, m. en 1648. Il s'appropria d'une manière étonnante le style du Guide son maître. Dessinateur correct et gracieux, il donnait à ses tableaux une teinte grisâtre qui le fit appeler par l'Albane le *peintre des cendres*. On cite de lui une *Madone enlevée par les Anges*, et le portrait du Guide, à la galerie de Bologne; la *Transfiguration*, au musée de Milan; le Louvre a trois *Saintes Familles*. Cantarini a laissé 27 eaux-fortes souvent attribuées au Guide.

CANTARO ou **CANTAR**, mesure de pesanteur, d'une valeur très variable, usitée en Italie, en Turquie, en Égypte, à Tunis, à Tripoli, dans le Maroc et aux îles Baléares; le cantar de Constantinople vaut 56 kilog. — Mesure de capacité pour les vins et eaux-de-vie, encore employée en Aragon, en Catalogne, à Valence; elle correspond à 12 litres environ.

CANTAVIEJA, *Carthago vetus*, vge d'Espagne, prov. de Teruel, au sommet d'un mont élevé; 1,800 hab. Les troupes de la reine la prirent en 1836 aux carlistes qui s'y étaient fortifiés; ceux-ci y rentrèrent en 1837, et ne l'abandonnèrent qu'en 1840, menacés par l'armée d'Espartero.

CANTEL (Pierre-Joseph), savant jésuite, né en 1645 dans le pays de Caux, m. en 1684.

On a de lui un bon abrégé des antiquités romaines sous ce titre : *de Romana Republica*, Paris, 1684, in-12; il a publié le *Justin*, 1677, et le *Valère-Maxime*, 1679, de la collection *ad usum Delphini*.

CANTELEU, brg (Seine-Inférieure), à 6 kil. S.-O. de Rouen, près de la rive dr. de la Seine. Fabr. d'indiennes. Nombreuses habitations de campagne; 3,246 hab.

CANTEMIR (Constantin), hospodar de Moldavie de 1685 à 1693, né vers 1630 en Moldavie, servit dans l'armée ottomane, sous Mahomet IV, contre les Polonais. Chargé de défendre les frontières entre le Dniester et le Pruth, il repoussa les avances du roi Sobieski, mais évita de combattre contre les chrétiens. Pl.

CANTEMIR (Démétrius), hospodar de Moldavie, fils du précédent, né en Moldavie en 1673. En 1710, il se joignit à Pierre le Grand contre la Turquie, en stipulant que la Moldavie serait érigée en principauté héréditaire pour sa famille, sous la protection russe. Après le traité du Pruth, 1711, il suivit le tzar en Russie, et mourut de fatigue à la suite de l'expédition contre la ville persane de Derbend, en 1723. Fort instruit, sachant 11 langues, il a laissé de nombreux ouvrages imprimés ou mss.

On cite : *Histoire de l'agrandissement et de la décadence de l'empire ottoman* (en latin), trad. en français par de Joncquières, Paris, 1743, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-12, ouvrage consulté par Voltaire; *Système de la religion mahométane*, Saint-Pétersbourg, 1722, in-fol. (en all.); *Histoire anc. et moderne de la Dacie*, Jassy, 1836, 2 vol.; *Histoire des maisons de Brancovan et de Cantacuzène*, 1795.

CANTEMIR (Antiochus), fils du précédent, né à Constantinople en 1709, m. en 1744, fut ambassadeur à Londres et à Paris. Il a écrit des odes, des satires, des fables, et traduit en russe Anacréon, Justin, les *Épîtres* d'Horace et les *Lettres persanes* de Montesquieu. Pl.

CANTENAC, vge du dép. de la Gironde, arr. de Bordeaux, sur la rive g. de la Gironde; 860 hab. Crus estimés du haut Médoc.

CANTER (Guillaume), traducteur et critique habile, né à Utrecht en 1542, m. en 1575, étudia à Louvain, parcourut, dès l'âge de 16 ans, la France, l'Italie et l'Allemagne, où il se lia tour à tour avec Jean Dorat, dont il fut le disciple, Fulvius Orsinus, Sigonius et Muret.

Il publia entre autres ouvrages : *Novarum Lectionum libri VIII*, Anvers, 1571, suivi de *Syntagma de ratione emendandi auctores græcos*; l'un, qui est, pour ainsi dire, le premier essai de l'art de restaurer les textes à l'aide de conjectures établies sur des principes scientifiques déterminés; l'autre, qui est l'exposition théorique de cet art; *Aristidis orationes*, trad. latine, sans texte grec, Bâle, 1566, 3 vol. in-fol., Gorgias, Thucydide, Lesbonax, Andocide, etc.; la trad. latine, avec annotations, de la *Cassandre* de Lycophron, Anvers, 1569, et des *Tragédies* d'Euripide, ibid., 1571; de Sophocle, 1579, et d'Eschyle, 1580. C. N.

CANTER (Théodore), frère du précédent, né en 1545, m. en 1617. On a de lui une édition d'*Arnobe*, avec des notes, Anvers, 1582, et Paris, 1639, in-fol., et des *Variæ Lectiones*, qui roulent principalement sur des passages grecs, Anvers, 1574, et Francfort, 1604. — Trois autres frères de ce nom, André, Pierre, Jacques, et une sœur qui n'est pas désignée, nés à Groningue vers le milieu du XVIe siècle, eurent, dès l'âge de dix ans, une telle réputation de science, que, faute d'être appréciés suffisamment dans leur pays, ils passèrent en Allemagne, en France et en Italie où ils donnèrent en public des preuves de leur talent précoce. C. N.

CANTERBURY, en français *Cantorbéry*, en latin *Durovernum*, v. anc. et célèbre d'Angleterre, cap. du comté de Kent, sur la Stour. Son archevêché, le premier établi en Angleterre, par le roi Éthelbert, pendant la mission de St Augustin, en 597, est le ch.-l. d'une des deux provinces ecclésiastiques de l'Église anglicane, comprenant 23 diocèses. L'archevêque, primat et 1er pair du royaume, couronne le souverain, et possède à Londres le palais de Lambeth. Cathédrale célèbre, datant de 1184, avec les tombeaux du Prince Noir, de Henri IV et du cardinal de La Pole. Thomas Becket y fut assassiné en 1170; ses ossements y ont été déposés en 1220 dans la chapelle de la Trinité, construite à cet effet, et qui a attiré au moyen âge de nombreux pèlerins, puis brûlés en 1539 par Henri VIII. L'église Saint-Martin contient un baptistère remarquable. Belle promenade du Dane John ou Dunge Hill. Fabr. de draps, mousselines, cotonnades, soieries. Culture du houblon. Comm. de grains et salaisons. Canterbury a été la première ville romaine, saxonne, chrétienne, danoise et normande d'Angleterre.

CANTHARE, vase à boire, ainsi nommé d'un prétendu héros, Cantharus, compagnon de Bacchus. C'est une coupe profonde munie d'un pied et de deux grandes anses. S. Re.

CANTIN (Cap), anc. *Atlas minor*, cap de la côte de Maroc, sur l'Atlantique, par 32° 40′ lat. N., et 11° 35′ long. O.

CANTIUM, nom donné par César à la partie de la Bretagne ancienne qui s'étendait vers l'E., au S. de l'embouchure de la Tamise et vis-à-vis de la Gaule; auj. le *pays de Kent*. Le promontoire *Cantium* était le cap actuel *North-Foreland*.

CANTON, en chinois *Kouang-toung*, v. de Chine, cap. de la province du même nom, au confl. du Tchou-Kiang et du Pé-Kiang, à 60 kil. de la mer de Chine, par 23° 8′ lat. N., et 110° 56′ long. O. Pop. évaluée à 1,600,000 hab., 259 étrangers en 1880. Port ouvert aux Européens et pouvant recevoir des navires de plus de 1,000 tonneaux. Export. de thé, alun, anis, borax, musc, camphre, rhubarbe, soieries, ouvrages en laque, porcelaine, etc.; les Anglais y apportent l'opium, les tissus de laine et de coton, l'étain, le fer, le plomb. Canton n'occupe plus que le second rang pour les relations internationales de la Chine. Le mouvement de son commerce a été en 1882 de 32,808,000 fr. pour l'import., et de 89,930,000 fr. pour l'export. La ville, défendue par une muraille peu redoutable, est divisée en deux parties, que sépare un mur : la ville mandchoue au N., et la ville chinoise au S.; en outre, des milliers de cabanes flottent sur des radeaux au milieu du Tchou-Kiang. — Les Portugais furent admis à Canton dès 1517; les Anglais y arrivèrent en 1634 : ils l'ont prise en 1841. A la suite de provocations des Chinois, qui maltraitèrent des navires marchands, les Anglais l'ont bombardée en octobre 1856; il s'en est suivi, en 1857, une guerre à laquelle la France a pris part, et les troupes des deux nations s'emparèrent de Canton le 29 décembre 1857.

CANTON, subdivision d'arrondissement dans un département français; il est composé de plusieurs communes, en nombre indéterminé; le département des Pyrénées-Orientales, qui a le moins de cantons, en a 17; celui du Nord, qui en a le plus, en a 61.

CANTORBÉRY. *V.* Canterbury.

CANTWELL (André-Samuel-Michel), bibliothécaire des Invalides, né en 1744, m. en 1802, fils d'un médecin irlandais établi en France, a trad. l'*Histoire* de Gibbon; la *Rhétorique* de Blair; le *Voyage* du commodore Byron; le *Discours sur l'histoire et la politique* de Priestley, etc. Il eut part à la trad. de la *Géographie* de Guthrie, par Noël.

CANTYRE, presqu'île sur la côte O. de l'Écosse, dans le comté d'Argyll, en face de l'île d'Arran.

CANUEL (Simon), né dans le Poitou en 1767, m. en 1840, s'engagea comme volontaire en 1792, et servit dans la Vendée, à l'armée de Rossignol, dont il devint aide de camp. Employé sous le Directoire, sous Napoléon, sous les Bourbons, il se fit remarquer par l'exaltation de ses opinions dans les sens les plus opposés. Pendant les Cent-jours, il servit dans l'armée royaliste vendéenne, sous La Rochejaquelein. Député à la chambre introuvable de 1815, il siégea à l'extrême droite. Envoyé à Lyon pour réprimer un mouvement insurrectionnel, il montra une rigueur excessive. Il prit part, comme général de division, à l'expédition d'Espagne, en 1823, reçut le commandement de la 21e division militaire en 1825, et fut mis à la retraite en 1830.

Canuel a écrit des *Mémoires sur la guerre de la Vendée en 1815*, Paris, 1817, et une *Réponse au colonel Fabvier sur les événements de Lyon*, 1818.

CANULEIUS (Cneus), tribun du peuple à Rome, demanda et obtint, l'an 308 de Rome, 445 av. J.-C., la communauté des mariages entre plébéiens et patriciens, interdite par

les Décemvirs. Il demanda vainement que l'un des deux consuls fût désormais plébéien. Le consulat ne fut commun qu'en 366 de Rome.

CANUSIUM, v. de l'anc. Apulie. (*V.* Canosa.)

CANUT ou **KANUT**, nom de plusieurs rois de Danemark, d'Angleterre et de Suède.

CANUT Ier, roi de Danemark au ixe siècle, persécuta d'abord les chrétiens, puis racheta ses fautes par de rares vertus.

CANUT II, *le Grand*, roi d'Angleterre en 1014, de Danemark en 1016, de Norvège en 1031, fils de Suénon. Forcé de laisser le midi de l'Angleterre au brave Edmond Côte-de-Fer, il le fit assassiner par Édric; après avoir accablé d'impôts et dépouillé les Anglais, il changea de conduite, les protégea et s'en fit aimer; son mariage avec Emma, veuve d'Éthelred, l'affermit surtout contre les fils de ce roi réfugiés en Normandie. Il fit passer en Danemark des moines anglo-saxons, fonda plusieurs évêchés en Scanie, Fionie, Seeland, et les soumit à l'archevêché de Hambourg; il fit battre la première monnaie danoise, institua une noblesse héréditaire, etc. Après un pèlerinage à Rome, où il promit de payer au saint-siège le tribut du denier de St Pierre, 1024, il conquit la Norvège sur Olaf le Saint, 1028-31, et soumit Malcolm, roi d'Écosse, 1032. C'est lui qui, en présence des flots de la mer indociles à ses ordres, confondait ses flatteurs. Il mourut à Shaftesbury en 1036. A. G.

CANUT (**HARDI-**) ou **CANUT III**, fils du précédent, régna sans gloire sur l'Angleterre et le Danemark. Il fut avide et cruel, et mourut en 1042. En lui s'éteignit la dynastie danoise d'Angleterre.

CANUT IV, *le Saint*, roi de Danemark, 1080-86, fils de Suénon II et successeur de Harald son frère. Gendre de Robert, comte de Flandre, et du roi de Norvège Olaüs le Débonnaire, il prépara inutilement avec eux une expédition contre Guillaume le Conquérant. Il détacha de ses États le Slesvig, pour le donner comme duché à son frère Olaüs. Il soumit la Prusse et la Courlande idolâtres, et délivra la mer des pirates; mais, aussi rigoureux envers son peuple que docile envers le clergé, il fut massacré dans l'église de Saint-Alban, à Odensée, et canonisé en 1100. Œlnoth, moine de Canterbury, a écrit en latin son histoire, Hanau, 1657, in-4°. A. G.

CANUT V, roi de Danemark, 1147-57, petit-fils de Nicolas et successeur d'Éric l'Agneau, se vit disputer le trône par Suénon, et ne fut soutenu d'abord que par le Jutland. L'intervention de Frédéric Barberousse et du prince Valdemar lui fit adjuger divers domaines en Jutland, Seeland et Scanie, qu'il partagea même avec ce dernier, devenu son beau-frère. Une paix définitive donna à Suénon la Scanie, à Canut les îles, à Valdemar le Jutland et le Slesvig; mais, pour se venger, Suénon invita ses deux rivaux à une fête, à Roskild : c'était un piège; Canut fut tué; Valdemar échappa. Son fils naturel, Valdemar, duc de Slesvig, causa plus tard de grands troubles. A. G.

CANUT VI, roi de Danemark, 1182-1202, fils et successeur de Valdemar Ier, frère d'Ingeburge, répudiée par Philippe-Auguste. De concert avec l'archevêque Absalon, il soumit les Scaniens révoltés et aidés par la Suède, puis le duc de Poméranie excité par Frédéric Barberousse, et prit le premier le titre de roi des Vandales après avoir soumis toute la Poméranie. La révolte de l'archevêque de Brême dans le Slesvig entraîna la soumission du Holstein : Lubeck reçut le roi dans ses murs. Ces victoires détruisirent la piraterie et accrurent la prospérité du Danemark; 5 seigneurs seulement cédèrent aux prédications pour la croisade en 1189. Sous ce règne vécurent Eskild et Absalon, archevêques de Lund; Esbern, frère du dernier, sénateur; les historiens Saxo et Suénon Aagesen, Guillaume de Paris, etc. A. G.

CANUT, roi de Suède, 1165-98, ne put succéder à son père St Éric, la noblesse voulant que désormais la famille d'Éric et celle de Sverker régnassent tour à tour. Charles Sverkerson fut élu, mais Canut le détrôna et vainquit plusieurs prétendants. Une fois affermi, il favorisa l'agriculture, protégea les Suédois, fonda des monastères et se fit recevoir dans l'ordre de Cîteaux. Son fils Éric ne lui succéda pas immédiatement. A. G.

CANY, ch.-l. de cant. (Seine-Infér.), arr. d'Yvetot, sur le Durdent, à 8 kil. de son embouchure dans la Manche. Industrie active, cotons, huileries, tanneries; marchés aux toiles importants; 1,870 hab.

CANZ (Israel-Gottlieb), né à Heinsheim en 1690, m. en 1753, professeur d'éloquence, de philosophie et de théologie, disciple de l'école de Leibnitz et de Wolf.

On a de lui : *Philosophiæ Leibnitzianæ et Wolfianæ usus in theologia*, Francfort, 1728-39; *Grammaticæ universalis tenuia rudimenta*, 1737; *Meditationes philosophicæ*, 1750. E. S.

CAORSINS ou **CAHORSINS**, marchands italiens, célèbres au moyen âge par leurs usures en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas et en Sicile; leur nom vient de la ville de Cahors, où ils faisaient un grand commerce, ou d'une famille de négociants florentins, les Corsini, ou, selon d'autres, d'une ville du Piémont, Caorsa. Ils furent expulsés d'Angleterre par Henri III en 1240 et 1251, du Brabant en 1260, et de France par Louis IX en 1268.

CAP (LE) ou **LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE**, en anglais *Cape-Colony*, grande colonie anglaise de l'Afrique méridionale, baignée à l'O. par l'Atlantique, à l'E. par l'océan Indien, terminée au S. par les caps de Bonne-Espérance et des Aiguilles; entre 20°-34° 50′ lat. S., et 14°-27° long. E. Depuis le cap jusqu'au fleuve Orange, ce pays forme une suite de plateaux soutenus par trois chaînes : les Kloofs, les Zwarteberge ou Black-Mountains (montagnes Noires), les Sneeuwberg et Nieuweveld, qui se dirigent de l'O. à l'E. et sont reliées entre elles du N. au S., le Drakensteenberg. Le point culminant est le Compassberg, dans les monts Nieuwevelde, 2,800 m. La région intérieure, ou grand Karron, est un désert aride pendant la saison sèche, mais se couvre de gazon et de fleurs après les pluies. Les versants de l'E. et du S. sont bien arrosés, couverts de forêts, et fertiles partout où on les a défrichés. Les cours d'eau, assez nombreux, sont impropres à la navigation. Dans l'Atlantique se jettent le fleuve Orange (*V. ce mot*), le plus considérable, et la riv. de l'Éléphant (Olifant); l'océan Indien reçoit la Breede, qui finit à Port-Beaufort, dans la baie de Saint-Sébastien, le Gauritz, le Kamtous, le Zondag et le Kéï. On trouve sur les plateaux de l'intérieur des lacs salés temporaires. Le climat est salubre, égal et tempéré (de + 8° à + 32°); il y a quatre saisons, comme en Europe, mais dans l'ordre inverse : printemps, de sept. à déc.; été, de déc. à mars; automne, de mars à juin; hiver, de juin à sept. Les pluies tombent en été dans l'E., en hiver dans l'O. On cultive le blé, l'orge, le riz, la pomme de terre, les oranges et les fruits d'Europe; la vigne, introduite par les protestants français, fournit les vins renommés de Constance, et de bons vins blancs ordinaires. Mais l'élève du bétail, surtout des moutons pour la laine, des chevaux, des bœufs et des autruches, que les fermiers du Cap ont réussi à domestiquer, forme la principale richesse de la colonie, où l'on trouve encore le buffle, le léopard, la panthère et l'hippopotame; le lion et l'éléphant, très communs autrefois, ont été refoulés vers le N. On exploite des mines d'or, de cuivre et d'argent dans le pays des Namaquas, et des mines de diamants de qualité inférieure dans le pays des Griquas, au N. du fleuve Orange. Superf., 625,277 kil. carrés; pop., 1,367,000 hab., dont 236,000 blancs, d'origine hollandaise, surtout dans l'O. (*V.* Boers), et anglaise, surtout dans l'E., avec un certain nombre de descendants de réfugiés français. Parmi les races indigènes, les Cafres sont les plus nombreux; puis viennent les Hottentots, environ 100,000, dont beaucoup sont employés aux travaux agricoles, les Malais, 10,000, et les Métis, 87,000. La religion dominante est le calvinisme hollandais. (*V. l'art. suivant.*) Le gouverneur général partage le pouvoir avec deux assemblées électives, un Conseil législatif de 21 membres et une Chambre de 68. Cap. Le Cap; v. princ., Port-Élizabeth et Graham's-Town. La colonie proprement dite se divise en sept provinces : Ouest, Nord-Ouest, Sud-Ouest, du Centre, Sud-Est, Nord-Est et Est, partagées en 61 districts. Il faut y ajouter les territoires récemment annexés et presque exclusivement peuplés d'indigènes : Basoutoland, Fingoland, Idutyiva Reserve, Pondoland ou Saint-John, Tembouland, Griqualand-East, Transkeïan districts et Griqualand-West (*V. ce mot*), où l'on trouve les mines de diamant. Le budget de la colonie était en 1881 de 122,875,000 fr. pour les recettes, et de 136,000,000 fr. pour les dépenses. La dette était de 331,550,000 fr. L'effectif des garnisons anglaises, avec celle de Natal, mais sans la milice coloniale, n'était en 1884 que de 3,343 hommes, soit 2 bataillons et demi d'infanterie, 1 rég. de cavalerie, 2 batteries d'artillerie et 1 compagnie du génie. — L'industrie pastorale est à peu près la seule qui existe, mais le commerce est actif : 234,675,000 fr. pour l'importation, et 109,600,000 pour l'exportation (laines, plumes d'autruche, diamants), en 1881; le mouvement des ports a été la même année de 1,849,000 tonneaux. Les chemins de fer avaient en 1882 1,543 kil., et les lignes télégraphiques 5,246 kil. de développement.

Histoire. Les Portugais étaient arrivés au cap de Bonne-Espérance dès 1486, avec Barthélemy Diaz, et l'avaient doublé dès 1497, avec Vasco de Gama. En 1620, deux bâtiments anglais, en route vers les Indes orientales, prirent possession du pays au nom de Jacques Ier, mais sans y fonder aucun établissement. En 1647, un navire hollandais fit naufrage sur cette côte, et le rapport des matelots rapatriés décida la Compagnie hollandaise des Indes à y envoyer, en 1652, Jean Van Riebeck, avec dix-huit colons, qui furent bientôt rejoints par un grand nombre de leurs compatriotes. Le Cap offrait alors un excel-

lent point de relâche aux vaisseaux qui contournaient l'Afrique pour arriver aux Indes. La révocation de l'édit de Nantes, en 1685, amena au Cap des protestants français, dont les descendants parlent aujourd'hui la langue hollandaise et ont adopté les mœurs et la manière de vivre des Hollandais, mais conservent avec leurs noms français une sympathie marquée pour leur ancienne patrie. Les Anglais, qui convoitaient depuis longtemps cette magnifique position, profitèrent des guerres de la révolution française pour s'en emparer, en 1795. Ils la rendirent au traité d'Amiens, 1802, mais la reprirent dès 1806, et s'en firent confirmer la possession par les traités de 1815. En 1845, la colonie n'avait encore que 178,480 hab., y compris Natal, annexé en 1843. Deux ans plus tard les Anglais ajoutèrent à leur territoire le pays au N. du grand Karrou, jusqu'au fleuve Orange, et la partie S.-E. de la Cafrerie. Mais les *Boers*, c'est-à-dire les colons hollandais, se retirèrent entre le fleuve Orange et son affl. le Vaal, et formèrent l'État libre d'Orange, dont l'Angleterre elle-même reconnut l'indépendance en 1854. (*V.* ORANGE.) La république du Transvaal fut fondée à la même époque par des colons de même origine. En 1856, Natal fut séparé du gouvernement du Cap et érigé en colonie distincte. En 1871, le Griqualand-West et le Basoutoland furent déclarés possessions anglaises, et, en 1875, la partie de la Cafrerie restée indépendante, entre le Kéï et la colonie de Natal, fut annexée sous le nom de Transkeïan districts. La *politique impériale* du ministère Disraëli (*V. ce nom*) tendait à reculer encore ces limites. En 1876, les Anglais prirent possession du pays des Grands-Namaquas, entre l'embouchure du fleuve Orange et la baie de Walfish, sur l'Atlantique, et, le 12 fév. 1877, sir Théophile Shepstone prononça l'annexion du Transvaal, sous prétexte de mettre fin aux troubles intérieurs de ce pays et de faire disparaître l'esclavage que les Boers persistaient à maintenir. L'année suivante des négociations furent entamées avec les Cafres Zoulous, dont le territoire, au N. de Natal, avait déjà été exploré par des missionnaires anglais. Comme les Zoulous refusaient de se soumettre, le gouverneur sir Henri Bartle Frere commença contre eux, sans y être autorisé par le ministère anglais, une guerre difficile et sanglante qui coûta la vie au fils de Napoléon III, juin 1879. (*V.* NAPOLÉON [LOUIS-EUGÈNE].) Les troupes anglaises, commandées par lord Chelmsford, puis par sir Garnet Wolseley, finirent par s'emparer du roi Cettiwayo, sept. 1879. Les hostilités n'en continuèrent pas moins, même après la chute du ministère conservateur et l'arrivée au pouvoir de M. Gladstone, 23 avril 1880. Celui-ci, sans désavouer complètement la politique de son prédécesseur, renonça à l'annexion du Zoulouland, dont les chefs reconnurent seulement le protectorat britannique, et rappela, le 2 août, sir Bartle Frere. Mais les Boërs du Transvaal, encouragés par ces concessions, déclarèrent nulle l'annexion de leur pays, proclamèrent de nouveau leur indépendance, avec M. Krüger pour président et M. Joubert pour général, et vainquirent les troupes anglaises dans plusieurs rencontres, sur la route de Prétoria, 24 déc. 1880, à Laing's Neck, 28 janv. 1881, à Shains Hoogte, 8 févr., et à Majuba, où le général sir George Colley périt avec presque tous ses soldats, 27 févr. Le général Wood ouvrit alors des négociations qui aboutirent aux préliminaires du 21 mars, confirmés le 3 août 1881 par un traité définitif. L'Angleterre reconnut l'autonomie des Boërs du Transvaal, qui restent soumis à la suzeraineté anglaise pour leurs relations extérieures et pour les lois concernant les indigènes. (*V.* TRANSVAAL).

Fleming, *Southern Africa*, Londres, 1856; Wilmot, *an Historical and descriptive account of the Colony of the Cape*, Londres, 1863; *Voyage au cap de Bonne-Espérance*, dans les *Annales marit. et colon.*, août 1865, juin 1866; Noble, *the Cape and its people*, Cape-Town, 1869; Silver, *Handbook for South Afrika* (ouvrage très complet), Londres, 1875. — *V.* aussi la *carte* spéciale de l'atlas de Stieler. E. D—Y.

CAP (LE), en anglais *Cape-Town*, en hollandais, *Kapstad;* v. d'Afrique, capit. de la colonie anglaise du Cap, sur l'Atlantique, au fond de la baie de la Table, à 50 kil. N. du cap de Bonne-Espéranee; par 33° 56′ lat. S., et 60° 8′ 40″ long. E.; 32,907 hab. Place de guerre avec citadelle; siège du gouvt et résid. du gouverneur. Bourse, banque; vaste port excellent; de grands travaux y ont été entrepris de 1860 à 1869. Évêché anglican métropolitain; 2 vicariats apostoliques. Magnifique hôpital; jardin botanique, biblioth., collège, observatoire. Cette ville fut fondée par les Hollandais en 1650. Les environs sont beaux et le climat très sain. Depuis l'ouverture du canal de Suez, le Cap n'est plus l'entrepôt du commerce entre l'Angleterre et les Indes. Mais son port a largement profité du développement de la colonie sous la domination anglaise. Grande export. de laiues.

CAP-BRETON (ILE DU), île de l'Amérique septentrionale, Dominion of Canada, prov. de la Nouvelle-Écosse, dans l'Atlantique, et à l'entrée du golfe Saint-Laurent; cap. Sydney. Superf., 11,200 kil. carrés; pop., 75,483 hab., en majorité catholiques. Elle est presque divisée en deux par un vaste golfe, dit le Bras-d'Or. Ses côtes offrent plusieurs ports excellents: à l'extrémité orientale se trouve le cap qui lui a donné son nom; on y trouve des mines de houilles exploitées depuis 1827. Cette île fut découverte par Cabot en 1497; les Français y fondèrent un établissement en 1714, et la nommèrent île Royale. Prise par les Anglais en 1745, rendue en 1748, elle fut reprise en 1757; ils y détruisirent la forteresse française de Louisbourg.

CAP-BRETON, brg (Landes), arr. de Dax; 1,250 hab. Il jouit d'une grande prospérité commerciale quand l'Adour, obstrué par le sable, se creusa un nouveau lit, en 1360; il l'a perdue depuis que la rivière a repris son ancien cours, en 1579.

CAP-COD, presqu'île des États-Unis (Massachussetts), dans l'océan Atlantique, terminée au N. par le Cap-Cod, 42° 2′ lat. N., et 72° 24′ long. O., et jointe à la terre par un isthme étroit.

CAP-CORSE. *V.* CAPE-COAST.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, cap que l'on a cru longtemps être l'extrémité S. du continent africain dans l'océan Atlantique, par 34° 22′ lat. S., et 16° 8′ 21″ long. E.; à 150 kil. N.-O. du cap des Aiguilles, qui forme la pointe la plus méridionale de l'Afrique, à 50 kil. S. de la ville du Cap, dans la colonie anglaise de son nom. Découvert en 1486 par Barthélemy Diaz, qui l'appela cap des Tempêtes, nom que le roi Jean II, de Portugal, changea en celui de Bonne-Espérance, persuadé que là était la route qui devait conduire aux Indes. Vasco de Gama le doubla le premier en 1497.

CAP-FEAR ou **CLARENDON**, riv. des États-Unis (Caroline du Nord), affluent de l'Atlantique, près du cap de son nom; cours de 220 kil. par Fayetteville et Wilmington.

CAP-HAÏTIEN, jadis **CAP-FRANÇAIS**, puis **CAP-HENRI (LE)**, ville forte d'Haïti, ch.-l. du dép. du Nord; port sur la côte N. de l'île; 12,000 hab. Commerce important. — Cette ville ne fut d'abord qu'une bourgade de pêcheurs appelée Basse-Terre; les Espagnols, qui la détruisirent en 1695, la nommèrent Guarico; en 1711, elle reçut le nom de Cap-Français, et devint le ch.-l. de la colonie française de Saint-Domingue. Brûlée en 1793 et en 1802, elle se releva et devint la capitale du royaume fondé par Henri Christophe, qui lui donna son prénom; à sa mort elle prit son nom actuel. En 1842, un tremblement de terre la renversa entièrement; elle se relève depuis cet événement. A 20 kil. sont les ruines de Sans-Souci, résidence royale de Christophe, et la citadelle qu'il avait construite. B. A.

CAP-VERT, cap à l'extrémité occidentale de l'Afrique, sur la côte de la Sénégambie, par 14° 43′ lat. N., et 19° 35′ long. O. Il doit son nom à Denis Fernandez, qui le découvrit en 1446. Le cap et les terres voisines, depuis la pointe des Mamelles jusqu'au cap Bernard, furent cédés en toute propriété à la France, avec les villages de Dakar (*V. ce mot*) et de Bin, par trois traités conclus avec les chefs du pays en 1763, 1765 et 1787. Côte très fertile.

CAP-VERT (ILES DU), ainsi nommées des couches de goémons qui les avoisinent, archipel de l'océan Atlantique, dans l'Afrique portugaise, à 500 kil. O. du Cap-Vert, entre 25° et 27° 45′ long. O., et 14° 45′ et 17° 30′ lat. N., se compose de 10 îles: Santiago, Fogo, Brava, Saint-Nicolas, Saint-Antoine, Boavista, Mayo, Saint-Vincent, Sel, Sainte-Lucie. Superf., 3,851 kil. carrés; 99,317 hab., en petit nombre portugais et le reste mulâtres et nègres. Sol volcanique, fertile et bien boisé. Le pic de Fogo, volcan encore actif, a 2,700 m. Climat très chaud et insalubre dans la saison des pluies. Exportation de sucre, café, graine et huile de ricin, de peaux, et surtout d'orseille et de sel marin. — Découvertes par le Génois Antonio de Noli en 1450, ces îles ont toujours appartenu aux Portugais, dont elles forment un district colonial, avec les établissements de la côte de Sénégambie pour dépendances. Elles ont plusieurs bons ports et servent de point de relâche aux navires qui doublent le cap de Bonne-Espérance.

CAPACCIO, anc. *Caput Aqueum*, v. du royaume d'Italie, dans la province de Salerne; 2,231 hab. Évêché; cathédrale.

CAPACCIO (JULES-CÉSAR), littérateur et antiquaire napolitain, né à la Campagna en 1560, m. en 1631.

On a de lui, entre autres ouvrages: *Puteolana historia, cui accessit de Balneis libellus*, 1604, in-4°; *la Vera antiquità di Pozzuolo*, 1607; *Neapolitanæ historiæ*, 1607, in-4°.

CAPANÉE, l'un des chefs qui vinrent avec Polynice assiéger Thèbes, fut foudroyé par Jupiter dont il avait bravé le tonnerre. Les Argiens lui érigèrent un autel à Delphes. Eschyle, Sophocle et Stace ont dépeint son orgueil. S. RE.

CAPDENAC, peut-être l'antique *Uxellodunum*, brg (Lot), arr. de Figeac, sur la rive dr. du Lot; 1,600 hab. Autrefois fortifiée. Sully l'acheta et s'y retira en 1614. On y admire un tunnel destiné à abréger la navigation du Lot; centre très important de chemins de fer, vers Limoges et Paris au N.,

Aurillac au N.-E., Rodez, Mende et Montpellier au S.-E., Toulouse au S.

CAPDUEIL (Pons de), troubadour du XII^e^ siècle. Il a célébré Azalaïs de Mercœur, femme d'un comte d'Auvergne. Après la mort de cette dame, il renonça aux plaisirs du monde, et excita les barons et les princes à la croisade. Il passa en Palestine avec Philippe-Auguste, et y fut tué en 1190. Deux de ses pièces ont été publiées par Raynouard; d'autres sont en mss à la Biblioth. nationale de Paris.

CAPE, anc. vêtement de dessus, ample, long, sans manches, muni d'un capuchon; porté d'abord par tout le monde, chevaliers, moines, clercs, laïcs des deux sexes. Ce n'est qu'après le XII^e^ siècle que la cape devint un vêtement plus communément en usage chez les gens d'Église, et se transforma en chape. Elle était rouge pour le pape, blanche pour les nouveaux baptisés. Il y eut à la cour de France des officiers porte-capes, prédécesseurs des porte-manteaux du roi.

CAPECE (Scipion), poète latin moderne, m. vers 1562, professeur de droit à Naples, a laissé des élégies, des épigrammes; un poème didactique, *de Divo Joanne Baptista;* un autre, *de Principiis rerum;* une édit. des *Commentaires* de Donat sur Virgile, etc.

Ses œuvres ont été recueillies à Naples, 1594, et à Venise, 1754.

CAPECE-LATRO (Joseph), archevêque de Tarente, né en 1744 à Naples, m. en 1836, combattit, au nom de la philosophie, les abus des pouvoirs publics, mais excita un vif mécontentement en attaquant le célibat des prêtres. Ministre de l'intérieur sous Joseph Bonaparte et Murat, il perdit son archevêché lors du rétablissement des Bourbons.

On a de lui un *Éloge de Frédéric II,* roi de Prusse, Berlin, 1832 (en italien).

CAPE-COAST-CASTLE ou **CAPE CORSE**, *Cabo Corso* des Portugais, établissement anglais en Afrique, sur la côte de Guinée (côte d'Or) et sur l'Atlantique; défendu par une citadelle; comm. actif de poudre d'or et d'ivoire; 18,000 hab., nègres, mulâtres et européens. Fondé par les Portugais, 1610, pris par les Hollandais, 1641, et par les Anglais, 1665.

CAPEFIGUE (J.-B.-Honoré-Raymond), historien fécond et médiocre, né à Marseille en 1802, m. en 1872. Il eut la facilité de puiser dans les Archives de l'État, et pourtant ses livres contiennent des documents suspects. Capefigue soutint des doctrines monarchiques, et ne craignit pas de justifier les abus de l'ancien gouvernement.

Ses ouvrages les plus connus sont : *Essai sur les invasions des Normands dans les Gaules,* 1822; *Vie de St Vincent de Paul,* 1827; *Histoire de Philippe-Auguste,* 1829, 4 vol.; *Histoire de la Restauration,* 1831-33, 10 vol.; *Histoire constitutionnelle et administrative de la France depuis Philippe-Auguste jusqu'à la mort de Louis XI,* 1831-33, 4 vol.; *Histoire philosophique des Juifs depuis les Machabées jusqu'à nos jours,* 1833; *Histoire de la Réforme, de la Ligue et du règne de Henri IV,* 1834-35, [illegible] vol.; *Richelieu, Mazarin, la Fronde et le règne de Louis XIV,* 1835-38, 8 vol.; *Louis XIV, son gouvernement et ses relations diplomatiques avec l'Europe,* 1837-38, 6 vol.; *Philippe d'Orléans, régent de France,* 1838, 2 vol.; *Hugues Capet et la troisième race jusqu'à Philippe-Auguste,* 1839, 4 vol.; *l'Europe pendant le Consulat et l'Empire,* 1839-41, 10 vol.; *Charlemagne,* 1841, 2 vol.; *les Cent-jours,* 1841, 2 vol.; *Louis XV et la société du dix-huitième siècle,* 1842, 4 vol.; *l'Europe pendant la révolution française,* 1843, 4 vol.; *Louis XVI, son gouvernement et ses relations diplomatiques avec l'Europe,* 1844, 4 vol.; *François I^er^ et la Renaissance,* 1844, 4 vol.; *les Diplomates européens,* 2^e^ édit., 1845, 4 vol.; *l'Europe depuis l'avènement de Louis-Philippe,* 1847-49, 10 vol.; *les Quatre premiers siècles de l'Église chrétienne,* 1850-51, 4 vol.; *l'Église au moyen âge,* 1852, 2 vol.; *l'Église pendant les quatre derniers siècles,* 1854-56, 4 vol.; *Histoire des grandes opérations financières,* 1855-58, 4 vol., etc.

CAPEL (Arthur), lord anglais, membre du Long Parlement en 1640, vota la mort de Strafford, puis, revenant à la cause de Charles I^er^, leva pour lui des troupes dans le pays de Galles, et combattit les parlementaires à Bristol, Exeter, Taunton, Colchester. Pris dans cette dernière ville, il fut décapité, 1649. — Son fils Arthur, né en 1635, créé comte d'Essex par Charles II en 1661, vice-roi d'Irlande, 1672-77, se mit ensuite parmi les adversaires de la cour, fut impliqué dans le complot dit de *Rye-House,* et trouvé mort à la Tour, 1683.

CAPELL (Edward), critique anglais, né à Troston (Suffolk) en 1713, m. en 1781, passa près de 40 ans à épurer le texte de Shakspeare, dont il a donné une édit. fort estimée, Lond., 1768, 10 vol.; son commentaire intitulé *Notes and various readings* a paru en 1783, 3 vol. in-4°.

CAPELLA (Martianus-Mineus-Felix), grammairien latin, né en Afrique dans le V^e^ siècle. Il a composé, sous le nom de *Satyricon,* une petite encyclopédie en 9 liv., mélangée de prose et de vers. Elle commence par un roman allégorique en 2 liv., *les Noces de la Philologie et de Mercure;* les 7 autres liv. sont consacrés aux 7 arts libéraux (grammaire, dialectique, rhétorique, géométrie, arithmétique, astronomie, musique). Le style de Capella est obscur, rude et barbare; son ouvrage, comme ceux de Boèce et de Cassiodore, a beaucoup servi aux scolastiques.

Les édit. princip. sont celles de Grotius, Leyde, 1599, et de Kopp, Francfort, 1836.

CAPELLE (Guill.-Ant.-Benoît, baron), né à Salles-Curan (Aveyron) en 1775, m. en 1843. Député du district de Millau à la fédération de 1790, lieutenant dans l'armée des Pyrénées, destitué en 1794 comme fédéraliste, il entra après le 18 brumaire dans les bureaux du ministère de l'intérieur, devint préfet sous l'Empire à Livourne et à Genève, sous la Restauration à Bourg et à Besançon. Après 1816 il fut conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'intérieur, directeur des hospices et établissements de bienfaisance, préfet de Seine-et-Oise en 1828, et ministre des travaux publics dans le cabinet Polignac. Signataire des ordonnances de juillet 1830, il parvint après l'insurrection de Paris à sortir de France, fut condamné par contumace par la Cour des pairs, et profita ensuite de l'amnistie accordée par Louis-Philippe pour revenir terminer ses jours dans son pays. B.

CAPELLE (Pierre), homme de lettres et inspecteur de la librairie, né à Montauban en 1775, m. en 1851, fondateur du *Caveau moderne,* est auteur de *la Clef du Caveau,* du *Manuel de la Typographie française,* du *Chansonnier des Muses,* etc.

CAPELLE-EN-THIÉRACHE (LA), ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Vervins; autrefois ville fortifiée, prise par Turenne en 1655; 2,078 hab. Comm. de grains.

CAPELLEN (Godard-Gérard, baron VAN DER), homme d'État hollandais, né en 1778, m. en 1848. Membre du conseil des finances d'Utrecht en 1805, il fut nommé par Louis Bonaparte préfet de la Frise en 1808, ministre des cultes et de l'intérieur en 1809. Lors de la réunion de la Hollande à la France, il refusa toute fonction. De 1815 à 1826, il administra les établissements hollandais dans les Indes orientales. En 1828, il accepta la place de curateur de l'université d'Utrecht. Ambassadeur à Londres en 1838 et en 1840, il devint grand-chambellan de Guillaume II. B.

CAPELLO (Bianca), Vénitienne d'une famille illustre, devint la maîtresse, puis la femme de François de Médicis, grand-duc de Toscane. Elle lui présenta, comme un fils né de lui, un enfant supposé. En 1587, elle mourut presque en même temps que son époux, et des bruits d'empoisonnement coururent contre Ferdinand, frère et héritier du duc.

CAPELUCHE, bourreau de Paris, fameux par ses crimes sous Charles VI. Il prit une grande part au massacre des Armagnacs, 1418. Jean sans Peur, duc de Bourgogne, qui avait été forcé de lui donner publiquement la main, le fit décapiter dès que son pouvoir fut affermi dans Paris.

CAPENA, v. anc. d'Italie (Étrurie), entre le pays des Véiens et la rive dr. du Tibre; auj. *Civitella.*

CAPENA (PORTA). *V.* Portes de Rome.

CAPERQUIN. *V.* Cappoquin.

CAPESTANG, *Caput stagni,* ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Béziers, sur le canal du Languedoc; 2,894 hab. L'étang de Capestang a une superf. de 1,893 hect.; on en a entrepris en 1854 le desséchement, qui n'est pas encore terminé.

CAPESTERRE (LA) ou **LE MARIGOT**, brg de la Guadeloupe, à l'angle S.-E. de l'île, dans un territoire salubre et fertile. Sucreries nombreuses; 6,100 hab. — vge de Marie-Galante; 3,400 hab.

CAPET, surnom de Hugues, premier roi de la 3^e^ dynastie des rois de France. Selon Pasquier, il vient « d'un mot à demi latin, qui signifie *chef* ». Ducange le fait dériver de *chapeto,* mot par lequel on désignait un railleur en Auvergne; Nicolas Gilles dit que Hugues, dans sa jeunesse, aimait à jeter bas, en jouant, les chapeaux de ses compagnons; d'autres, prenant l'expression de *capito,* grosse tête (souvent le signe de l'imbécillité), font de *capet* une injure, et rappellent qu'on appliqua ce surnom à Charles le Simple. Enfin, *Capet* ou *Chapet* peut venir de *chappatus,* l'homme portant *chappe* ou *cape,* en effet, les premiers Capétiens furent abbés de Saint-Martin de Tours et d'autres abbayes, et portèrent la chape. (*V.* Chape.)

CAPÉTIENS, 3^e^ race des rois de France, issus de Hugues Capet. Suivant l'opinion la plus commune, ils remonteraient à Robert le Fort, d'origine saxonne, qui reçut en fief de Charles le Chauve le comté d'Anjou, et plus tard le duché de France. Parmi ses successeurs, Eudes, Robert et Raoul portèrent le titre de roi avant la fin de la dynastie carlovingienne, tandis que Hugues le Grand, père de Hugues Capet, refusa la couronne qui n'aurait rien ajouté à sa puissance. Dante, ennemi des rois de cette famille, fait dire à Hugues Capet qu'il était le fils d'un boucher de Paris. L'avènement des Capétiens marque la fin du règne des Francs; ils furent poussés au trône par une protestation nationale au N. de la Loire contre les descendants de Charlemagne, qui s'appuyaient sur les empereurs d'Allemagne, et ils durent leurs progrès ultérieurs à une alliance constante avec le clergé, au concours des communes, aux mérites divers de Louis le Gros, de Philippe-Auguste et de St Louis. La féodalité favorisa cette substitution d'une dynastie à une autre : les seigneurs voyaient sans ombrage l'un d'entre eux se parer d'un vain titre, sans qu'il pût se

prévaloir de droits antérieurs pour les dominer, tandis qu'ils repoussaient les Carolingiens, représentants d'une autorité centrale dont ils s'étaient affranchis. La branche directe des Capétiens a régné de 987 à 1328, et a donné à la France 14 rois. (*V.* France.) Il y eut plusieurs branches collatérales : Robert, frère de Henri Ier, fut la tige d'une maison ducale de Bourgogne en 1032; Hugues, frère de Philippe Ier, fonda une maison de Vermandois et de Valois ; des deux frères de Louis VII, l'un, Pierre, époux d'Isabelle de Courtenay, eut des descendants qui régnèrent à Constantinople ; l'autre, Robert, fut la tige des maisons de Dreux et de Bretagne. Philippe, frère de Louis VIII, fut comte de Boulogne. Parmi les frères de St Louis, Robert commença une famille d'Artois éteinte en 1472, et Charles d'Anjou une dynastie royale de Naples. Un fils de St Louis, Robert de Clermont, fut la tige des maisons de Bourbon, de Vendôme et de Montpensier. Charles, frère de Philippe le Bel, commença celles de Valois et d'Alençon, etc. — Après les Capétiens directs, le trône de France fut occupé par les branches de Valois, 1328-1589, de Bourbon, 1589-1792 et 1815-1830, et de Bourbon-Orléans, 1830-1848. (*V.* Valois, Bourbon et Orléans.) B.

CAPE-TOWN. *V.* Cap (Le).

CAPHARÉE, cap de l'Eubée, sur la côte S.-E.; la flotte grecque y fut dispersée à son retour de Troie; c'est auj. le *cabo dell' Oro*.

CAPHARNAUM, v. de la Palestine (Galilée), dans la tribu de Nephtali, sur le bord O. du lac de Génézareth; demeure la plus ordinaire de J.-C. pendant les trois années de sa prédication. Patrie des apôtres St Pierre et St André ; auj. *Tell-Houm.*

CAPHYES, v. d'Arcadie, près d'une forêt du même nom, au N. d'Orchomène. Aratus y fut battu par les Étoliens, 221 av. J.-C.

CAPI-AGA ou **CAPOU-AGA**, c.-à-d. *maître de la porte*, chef des eunuques blancs à Constantinople; les hommes qu'il commande gardent les portes intérieures du sérail, et sont employés, hors du harem, au service particulier du sultan.

CAPIDJYS ou **CAPOUDJYS**, portiers ou huissiers du sérail de Constantinople, au nombre de 400; ils veillent aux portes extérieures du palais, et forment la garde du divan quand il est rassemblé.

CAPIDJYS-BASCHIS, chambellans à la cour de Constantinople. Ils exécutent les missions extraordinaires du sultan, comme de lever des troupes, rassembler des vivres et des munitions, porter à un pacha le firman de sa confirmation ou de sa déposition. Autrefois ils étaient chargés d'arrêter les pachas, de leur soutirer de l'argent, de les conduire en exil, de les empoisonner en route ou de leur couper la tête.

CAPI-KIAHIA, nom de certains agents que les pachas turcs entretenaient à Constantinople pour verser leurs tributs annuels, présenter leurs demandes au sultan ou aux ministres, être informés des périls qui pourraient les menacer, et employer les moyens de les conjurer.

CAPILUPI (Camille), de Mantoue, publia à Rome, 1572, un curieux récit apologétique de la Saint-Barthélemy, sous le titre de : *lo Stratagema di Carolo IX contra gli Ugonotti*, trad. en franç., 1574. — Son frère Lelio, né en 1498, m. en 1560, écrivit de nombreux poèmes avec des centons de Virgile ; il fait ainsi décrire au poète latin le sacrifice de la messe, l'exorcisme, l'excommunication, la vie monacale, etc.

CAPIS, vase destiné à puiser dans un vase plus grand. On trouve aussi les noms *capedo, capeduncula, capula*, qui semblent désigner les mêmes objets. S. Re.

CAPISCOL, du latin *caput scholæ*, le chef de l'école, ou *caput chori*, le chef des chantres ; dignité en usage dans plusieurs chapitres et églises, surtout en Provence, en Languedoc, en Guyenne, en Béarn. Le capiscol présidait au chœur ; on le nommait ailleurs *præcentor*, préchantre.

CAPISTRANO (Saint Jean de), franciscain, né dans les Abruzzes en 1385, m. en 1456, prêcha avec éclat en Italie, en Allemagne, en Pologne et en Hongrie, convertit plus de 4,000 hussites, fut employé à diverses négociations par les papes Martin V, Eugène V et Nicolas V, s'enferma avec Jean Hunyade dans Belgrade, et contribua par son énergie à la défaite des Turcs. Béatifié par Léon X, il fut canonisé sous Alexandre VIII, en 1690. Entre autres livres, on a de lui un traité *de Papæ et concilii sive Ecclesiæ auctoritate*, Venise, 1580, in-4°, dirigé contre le concile de Bâle. B.

CAPISTRUM, bande de cuir à l'usage des flûtistes des jeux scéniques chez les anciens. Elle s'appliquait sur la bouche, en faisant le tour de la tête jusqu'à la nuque, où on l'attachait. Il y avait devant les lèvres une fente juste pour laisser passer l'anche de la flûte. Le capistrum empêchait qu'aucune partie du vent donné par le flûtiste ne se perdît, de sorte qu'il était moins fatigué et gouvernait mieux son haleine. C. D—y.

CAPISUCCHI (Paul), prélat romain, né en 1479, m. en 1539. Clément VII lui renvoya l'affaire du divorce de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, lorsque les légats Campeggi et Wolsey eurent refusé de prononcer une sentence. Après trois années de lenteurs, il se déclara en faveur de la reine. Sa décision ne fut pas respectée par Henri VIII.

CAPITAINE, grade qui, au temps de François Ier, tenait le premier rang dans la hiérarchie militaire, et n'occupe plus aujourd'hui que le 7e. La création des capitaines d'hommes d'armes remonte à Charles V, en 1373 ; ils avaient charge de 1,000 hommes. Charles VII les mit à la tête de ses compagnies d'ordonnance en 1445. Louis XI institua les capitaines d'infanterie pour les francs-archers : 4 capitaines en chef avaient sous leurs ordres 32 capitaines subalternes, qui commandaient chacun 500 soldats. Ces grades ne pouvaient être pris que par les ducs, marquis, comtes et chevaliers bannerets. Dans les légions de François Ier, chaque capitaine fut remis à la tête de 1,000 hommes. Bientôt, de réforme en réforme, par suite de la réduction des compagnies et de la création de nouvelles charges militaires, la position des capitaines s'amoindrit. Au xviie et au xviiie siècle, ils commandaient une compagnie de 60 à 150 hommes, qu'ils devaient recruter, tenir au complet, habiller, armer et nourrir sur la solde fournie par le roi. Avant la Révolution, il y avait les capitaines des gardes, qui commandaient les gardes du corps du roi, formant 4 compagnies. On appelait aussi capitaine tout commandant d'un lieu fortifié ou d'un château ; de là le nom de capitainerie appliqué au gouvernement des places fortes. On a nommé depuis capitaines les commandants de vaisseau, de frégate, de corvette ; capitaine de pavillon, le commandant d'un vaisseau sur lequel est embarqué un officier général ; capitaine d'armes, le sous-officier des équipages de ligne qui fait la police à bord des vaisseaux ; capitaine de port, l'officier préposé à la police maritime d'un port; capitaine de marine, le chef des soldats gardiens d'un port. — Le titre de capitaine servit encore à qualifier des fonctionnaires civils : au moyen âge, les premiers magistrats de plusieurs républiques italiennes s'appelaient capitaines du peuple. En France, sous Philippe le Long, l'officier nommé par les bourgeois de certaines villes, pour les protéger contre les vexations des seigneurs, et qui devint plus tard le chevalier du guet, porta le titre de capitaine d'armes ou capitaine de ville. Au Brésil les maires sont appelés capitaines ; on donnait aussi le nom de capitaines des bois (*capitães domato*) aux hommes de couleur qui étaient chargés, moyennant une somme d'argent, de ressaisir les nègres marrons.

CAPITAINE-COLONEL DES GARDES DE LA MARINE, titre donné en 1669, par Louis XIV, au chef de la compagnie des gardes créés pour le comte de Vermandois, élevé à la dignité d'amiral de France.

CAPITAINE D'ARMES, autrefois officier, maintenant sous-officier chargé de la police à bord d'un navire de l'État.

CAPITAINE AU LONG COURS, marin qui peut commander un navire marchand pour un voyage au long cours. Il ne reçoit ce titre qu'après avoir satisfait à un examen. (*V.* notre *Dictionnaire des Lettres*.)

CAPITAINE DE CORVETTE, officier autrefois chargé des fonctions de second capitaine à bord des grands navires de guerre, et qui pouvait commander une corvette ou tel autre bâtiment inférieur. Il avait rang de chef de bataillon. Le grade de capitaine de corvette fut créé en 1831, pour remplacer celui de capitaine de frégate, et supprimé en 1848.

CAPITAINE DE FRÉGATE, officier de marine qui date du xviie siècle. Une loi du 3 brumaire an IV (25 octob. 1795) le fit revivre et lui donna le rang de chef de bataillon. Supprimé en 1836, il fut rétabli en 1848, avec le rang de lieutenant-colonel.

CAPITAINE DE LA FLOTTE, officier de la marine anglaise, dont le grade est intermédiaire entre ceux de contre-amiral et de capitaine de vaisseau ; il a le rang de brigadier général.

CAPITAINE DE PAVILLON, capitaine du vaisseau qui porte le pavillon d'un officier général.

CAPITAINE DE PORT, officier préposé au commandement d'un port. L'institution de ce grade remonte au moins au xive siècle.

CAPITAINE DE VAISSEAU, commandant d'un vaisseau de ligne. Il a le rang de colonel.

CAPITAINERIE, étendue de territoire soumise autrefois à un capitaine d'armes ; en 1789 on n'entendait plus par là que certaines divisions territoriales des côtes de France, au nombre de 112, et aussi une fonction civile qui consistait à veiller à l'entretien des forêts du domaine, au gouvernement des châteaux royaux et à la conservation des chasses royales. Ils avaient juridiction pour les simples délits de chasse. — En Espagne, on nomme *capitaineries generales* les circonscriptions qui répondent à nos commandements militaires

CAPITAN, personnage de la vieille comédie, essentiellement fanfaron, au langage ampoulé et emphatique, mais qui recevait sans bruit les plus vertes corrections.

CAPITAN-PACHA, amiral ou ministre de la marine dans l'empire ottoman, commandant suprême des flottes, beglerbey de toutes les côtes et îles et membre du divan. Il nomme aux grades et emplois, s'occupe des levées de matelots, des constructions et réparations navales. A Constantinople il habite l'arsenal, dont il a l'inspection générale et le commandement.

CAPITAN-PACHA (Gouvernement du), prov. turque, autrefois composée des îles de l'Archipel et des livas de Gallipoli, de Biga et de Smyrne. L'Acarnanie et la Morée en faisaient aussi partie.

CAPITANATE, anc. *Apulie,* prov. du royaume d'Italie, sur l'Adriatique, appelée depuis 1864 prov. de Foggia, de son ch.-l. Elle est traversée par le Gargano et autres contreforts des Apennins; au S.-E. se trouve la vaste plaine de la Pouille; superf., 7,648 kil. carr.; pop., 322,758 hab. Sol fertile, belles forêts; bons vins, huile d'olive, céréales, réglisse, tabac; élève de chevaux, gros bétail, buffles, moutons dont la laine est très bonne; peu d'industrie. Export. de sel, térébenthine, résine, noix de galle. Le petit groupe de Tremiti et l'îlot de Pianosa font partie de la province.

CAPITANE (GALÈRE), galère montée par le capitaine général des galères. Cette charge ayant été supprimée par Louis XIV, en 1669, il n'y eut plus de galère capitane.

CAPITANYS, titre que portaient en Grèce les chefs armatoles et maïnotes, pendant la guerre de l'indépendance contre la Turquie.

CAPITATION, impôt personnel qui se prélève par tête. Il était en usage chez les Hébreux. Moïse les soumit à payer un demi-sicle à chaque dénombrement. — Les Romains distinguaient 2 capitations : 1° la *capitatio humana,* portant sur les non-propriétaires, gens de métier, ouvriers et surtout sur les malheureux *coloni,* et correspondant à la taille de l'ancien régime; 2° la *capitatio terrena,* impôt direct foncier; Julien réduisit cette dernière capitation en Gaule, elle produisait cependant encore la somme considérable de 152 millions de francs environ. (*V.* Baudi de Vesme, *des Impôts dans les Gaules,* dans la *Rev. hist. de dr. fr. et étr.,* 1861.) — La capitation fut établie pour la première fois en France par les états généraux de 1356, mais temporairement : elle était de 4 p. 100 sur les revenus de 100 livres, 2 p. 100 sur les revenus inférieurs, 1 p. 100 au-dessous de 40 liv.; on n'en exempta que les veuves, les enfants en tutelle, les religieux et les mendiants. La capitation fut décrétée par Louis XIV, en 1695, pour subvenir aux frais de la guerre; on divisa les Français en 22 classes, d'après leur état et leur qualité : en tête de la première figurait le Dauphin, et chaque individu de cette classe était taxé à 2,000 livres; ceux de la dernière classe ne payaient que 20 sols; les taillables payant moins de 40 sols de cote en étaient exempts; le clergé remplaça sa cote par un abonnement. Supprimée en 1698, la capitation fut rétablie en 1701; en 1715 on la prorogea indéfiniment. Elle est remplacée aujourd'hui par la contribution personnelle et mobilière. — La capitation a été en usage en Angleterre : Charles II la fixa à 100 liv. pour un duc, 54 pour un marquis, 30 pour un baronnet, 20 pour un chevalier, 10 pour un écuyer, et à 12 deniers pour tout roturier. A la fin du XVIII^e siècle, la capitation en Amérique rapportait à l'Espagne 2 millions de francs. Elle existe encore Turquie.

Éd. T. et G. L.-G.

CAPITIS DEMINUTIO. *V.* Deminutio.

CAPITECENSI, citoyens romains très pauvres, dont le bien n'allait pas à plus de 380 as (23 fr. environ), et qui n'étaient dans les recensements comptés que pour leur personne, leur tête (*caput*). Ils furent exclus de la milice jusqu'au consulat de Marius, qui le premier les enrôla dans les légions.

C. D—y.

CAPITO (Ateius), célèbre jurisconsulte romain du temps d'Auguste. Il était rival d'Antistius Labéon; tous deux passèrent pour les premiers juristes du temps, et firent école : Capito suivait les anc. traditions; Labéon réformait le droit, en le fondant sur les principes généraux de la justice. Capito avait un esprit de servile adulation, dont il donna surtout des preuves sous Tibère. Il ne reste rien de ses ouvrages.

CAPITO, nom d'un poète d'Alexandrie et d'un historien grec né en Lycie, qui avait écrit l'histoire de l'Isaurie.

S. Re.

CAPITOLE, *Capitolium,* mont et forteresse de l'anc. Rome, et, par extension, temple de Jupiter dans cette forteresse. Le Capitole s'élevait à l'extrémité occidentale de la ville, entre le Forum et le Champ de Mars; c'était la plus petite des collines de Rome. Il avait une forme allongée, un peu creuse vers la ville, dirigée du N. au S., et mesurant une étendue de 500 mèt. environ, sur une hauteur moyenne de 40 mèt. Sa partie supérieure se divisait en deux mamelons : l'un au N., haut de 41 à 42 m., l'autre au S.-O., haut de 38 à 39 m.; entre les deux s'étendait une petite dépression appelée dans l'antiquité *interduos lucos,* et que les savants de la Renaissance désignèrent par le mot *Intermontium.* Originairement le Capitole s'appelait Saturnien; on le nomma ensuite Tarpéien, de la vestale Tarpéia, tuée en cet endroit par les Sabins; enfin, quand on commença d'y bâtir le temple de Jupiter, il reçut le nom de *Capitolium,* d'une tête humaine trouvée en creusant les fondations, et portant sur le front le nom de *Tolus.* Les devins consultés répondirent que Rome serait la tête des nations, et pour rappeler incessamment ce présage, on donna à la montagne le nom de tête de Tolus, *Caput Toli*, qui s'altéra un peu pour former *Capitolium.* Il est acquis par les dernières fouilles, et contrairement à l'opinion reçue pendant très longtemps, que le temple de Jupiter Capitolin s'élevait à l'emplacement actuel du palais Caffarelli, sur la cime du S.-O., tandis que la citadelle, *Arx capitolina,* était sur la cime du N., là où est aujourd'hui l'église de *l'Ara cœli.*

Le temple de Jupiter. Tarquin l'Ancien le voua à Jupiter, à Junon et à Minerve, en commença l'édification, mais n'en put finir que l'esplanade, ouvrage considérable entouré de gros murs de terrasse. Tarquin le Superbe jeta les fondements du temple, auquel il donna la forme d'un grand quadrilatère, long de 200 pieds, large de 185 ($61^m,72$ sur $57^m,10$), avec un péristyle à trois rangs de colonnes sur la façade, à deux rangs sur les côtés. Il s'élevait au milieu d'une enceinte de murs peu spacieuse appelée *Area.* Sa façade regardait entre l'orient et le midi, et se terminait par un vaste fronton, surmonté de la statue de Jupiter dans un quadrige et de quelques autres statues dorées. Le toit était en airain doré. L'intérieur formait 3 nefs ou temples contigus, consacrés, celui du centre, à Jupiter; celui de droite, en entrant, à Junon; celui de gauche, à Minerve. Un édicule terminait chaque nef et contenait la statue de la divinité, Jupiter assis, la foudre en main, dans tout l'appareil de sa puissance; Minerve et Junon debout, avec leurs emblèmes, l'une la chouette, l'autre le paon, et toutes deux la main appuyée sur une lance sans fer, sceptre des grandes divinités. On ne sait rien de certain sur l'ordre d'architecture du temple; on croit qu'il était étrusque; dans ce cas, la nef centrale devait être à ciel ouvert. Tarquin perdit le trône avant d'avoir pu terminer entièrement ce temple, qui ne fut achevé que 7 ans après son expulsion, l'an 251 de Rome, 502 avant J.-C., et dédié par le consul Horatius Pulvillus. Ce premier Capitole dura 424 ans; il fut brûlé l'an 670 de Rome, pendant les discordes civiles de Carbon et de Sylla. L'année suivante, Sylla le réédifia sur les mêmes fondations, mais tout en marbre de Paros. Il mourut avant d'avoir pu l'achever, et l'édifice ne fut dédié que 10 ans après sa mort, l'an 685. Il périt encore par un incendie, dans la guerre civile de Vitellius et de Vespasien, l'an 822 de Rome. Vespasien le releva, sur les mêmes fondements. Il fut incendié une troisième fois, l'an 833, sous le règne de Titus, et ce prince en commença la réédification, que Domitien acheva avec la plus somptueuse magnificence : on y prodigua l'or, et l'édifice fut couvert en tuiles d'airain avec des ornements dorés. Le Capitole existait encore l'an 455 de J.-C., lorsque Genséric saccagea Rome; il en enleva les tuiles d'airain, et l'édifice fut sans doute alors abandonné.

L'Intermontium. Vallée entre les deux sommets du mont Capitolin. On y voyait à l'O. le fameux Asyle (*V. ce mot*), avec le temple de Véjovis, divers petits temples répandus çà et là, et à l'E. le Tabularium. (*V. ce mot.*) Elle était fort petite; la place actuelle du Capitole la remplit tout entière. On n'arrivait au Capitole antique que par l'Intermontium, au moyen de deux voies dites le clivus Capitolinus et le clivus de l'Asyle, qui partaient du forum romain.

CAPITOLES DIVERS. Comme les villes italiennes et provinciales aimèrent, surtout dans les dernières années de l'Empire, à reproduire ou à imiter les plus célèbres édifices de la capitale, le Capitole eut de très nombreuses copies dans les provinces; on en connaît à Antioche, Byzance, Carthage, Vérone, Autun, Narbonne, Besançon, etc. L'hôtel de ville de Toulouse porte aujourd'hui ce nom, comme le palais national des États-Unis à Washington et les palais où jugent les chambres des différents États de l'Union américaine.

V. Sur le Capitole de Rome, Jordan, *Topogr. der Stadt Rom,* 1871-80; *Annali del Instit. arch.*, 1876, Lanciani. *Bullet. della comm. arch. munic.*, Rome, 1875-1876; — sur les capitoles de province, Castan, *le Capitole de Vesontio (Besançon) et les capitoles provinciaux du monde romain,* dans les *Mem. lus à la Sorbonne* (Archéol.), 1869.

C. D—y et G. L.-G.

CAPITOLINS (JEUX), institués l'an 365 de Rome, 387 av. J.-C., en l'honneur de Jupiter très bon, très grand, pour le remercier de ce qu'il avait sauvé le Capitole de l'invasion des Gaulois. Un collège spécial de prêtres, choisis parmi ceux

qui logeaient au Capitole, étaient chargés de les faire célébrer. On ne sait rien ni sur leur époque, ni sur leur périodicité, ni sur leur nature. Néanmoins on peut conjecturer qu'ils étaient annuels, se célébraient le 13 février, jour de la prétendue défaite des Gaulois par Camille (*V.* CAMILLE), et qu'ils se composaient de courses équestres et curules, comme les jeux romains du temps où ils furent établis. C. D—Y.

CAPITOLINS (JEUX), autres jeux fondés par Domitien, en l'honneur de Jupiter Capitolin, l'an 839 de Rome. Ils étaient quinquennaux, et se composaient d'une triple joûte, musicale, équestre, gymnastique, et d'un concours littéraire pour des ouvrages en prose grecque ou latine. De jeunes filles se disputaient le prix de la course dans un stade. Domitien assistait à ces jeux en costume grec. Vespasien ayant aboli l'usage de compter par lustre, Domitien voulut que l'on comptât par Jeux Capitolins.

V. Marquardt, *Handbuch der röm. Alterthümer*, IV, p. 453.
C. D—Y.

CAPITOLINS (MARBRES). *V.* FASTES.

CAPITOLINUS (JULIUS), l'un des auteurs de l'*Histoire Auguste*, vivait sous Dioclétien et Constantin, aux IIIe et IVe siècles de J.-C. Nous avons de lui des Vies d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Vérus, de Pertinax, d'Albinus, de Macrin, de Maximin, des Gordiens, de Maxime et de Balbin. Le style de Capitolinus est incorrect et prolixe. Il a été traduit en français par M. Valton, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, Paris, 1844.

V. Moller, *Dissertatio de Julio Capitolino*, Altorf, 1689, in-4°.

CAPITOLINUS. *V.* MANLIUS et QUINCTIUS.

CAPITON (WOLFGANG-FABRICE) ou **KŒPSTEIN**, théologien luthérien, né à Haguenau en 1478, m. à Strasbourg en 1542, s'est fait connaître par sa participation aux différentes querelles entre les professeurs de la Réforme. Œcolampade et Bucer furent ses amis intimes. Plus tard il se lia aussi avec Martin Cellarius, partisan de l'arianisme

On a de lui une *Vie d'Œcolampade*, écrite en commun avec Grynæus, Strasbourg, 1617. E. S.

CAPITOULS, premiers magistrats de Toulouse avant 1789, à la fois administrateurs municipaux et juges, devaient leur nom au Capitole, où ils siégeaient. Ils étaient d'abord douze; Charles VI les réduisit à quatre en 1390, puis les porta à huit en 1392. On en rétablit douze en 1401. Ils portaient comme insigne un chaperon rouge. Leur charge les anoblissait; elle était annuelle, et à son expiration on plaçait leurs portraits au Capitole Originairement le capitoulat était électif; les capitouls sortants choisissaient leurs successeurs. A partir de Charles IX, les rois s'arrogèrent le droit de les désigner, et le Parlement leur enleva de bonne heure les attributions judiciaires. B.

CAPITULAIRES, nom donné aux règlements, constitutions, décrets, conventions, etc., promulgués par les rois francs des deux premières races. Il sont divisés en petits chapitres (*capitula*), traitant souvent, avec peu d'ordre, d'objets étrangers les uns aux autres, et offrant de nombreuses répétitions ou des emprunts textuels à d'autres recueils. Les recueils de Capitulaires se composent de 7 livres, dont 4 rédigés par Anséghise et 3 par Benoît Levita, et de 4 appendices par des auteurs inconnus. Parmi les plus anciens monuments législatifs de ce genre, on remarque : la constitution de Clotaire Ier, vers l'an 560, concernant surtout les Gallo-Romains, et confirmant en termes généraux l'autorité du droit romain; la constitution de Childebert II, vers l'an 595; le *capitulare triplex* de Dagobert, vers l'an 630, renfermant une promulgation nouvelle des lois des Alamans, des Ripuaires et des Bavarois; quelques capitulaires de Carloman et de Pépin le Bref, etc. Le recueil d'Anséghise ne contient que ceux de Charlemagne et de Louis le Débonnaire : proposés à l'examen des champs de mai par le grand empereur, mais décrétés par lui seul, ces Capitulaires embrassent toutes sortes de matières. M. Guizot (*Hist. de la Civilisation en France*, t. II) les a rangés sous huit chefs : législation morale, législation politique, législation pénale, législation civile, législation religieuse, législation canonique, législation domestique et législation de circonstance. On a conservé quelques capitulaires de Pépin, roi d'Italie, de Charles le Chauve, de Louis II et de Carloman; les derniers sont du règne de Charles le Simple. Le recueil de Benoît Levita, fait au milieu du IXe siècle par ordre de l'archevêque de Mayence Otgar, ne contient pas seulement ces pièces; c'est une compilation de lois, non plus générales, mais particulières à un peuple, et d'extraits du *Breviarium*, du code Théodosien, du code Justinien et de l'*Epitome* de Julien.

Des éditions des Capitulaires furent publiées par Beatus Rhenanus en 1501, et Joachim Videamus en 1536; celle de Baluze, 1677, 2 vol. in-fol., a été remplacée par celle de Pertz, *Monumenta Germaniæ historica*, Hanovre, 1826-29. B.

CAPITULAIRES, registres de chapitres de chanoines ou de religieux, contenant les procès-verbaux de leurs délibérations. On y rencontre quelquefois de curieux documents historiques.

CAPITULATIONS D'EMPIRE, actes où étaient énoncés les droits et les privilèges des États de l'Empire, et que tout nouvel empereur devait jurer de respecter. La première capitulation fut accordée par Maximilien Ier, la dernière fut signée en 1792 par François II. E. S.

CAPMANY Y DE MONTPALAU (DON ANTONIO DE), érudit et littérateur espagnol, né à Barcelone en 1742, m. en 1813, secrétaire perpétuel de l'Académie d'histoire de Madrid. Deux de ses ouvrages sont précieux pour l'histoire du commerce, de l'industrie et du droit maritime au moyen âge; ce sont : *Mémoires sur la marine, le commerce et les arts de Barcelone*, 1779-92, 4 vol.; *Recueil des coutumes maritimes de Barcelone*, 1791, 2 vol.

On lui doit aussi : *la Philosophie de l'éloquence*, 1776; *Théâtre historique et critique de l'éloquence castillane*, 1786-94, 5 vol., ouvrages très estimés en Espagne; un *Dictionn. français-espagnol*, 1805, et enfin des *Mélanges critiques sur divers points d'histoire*, 1807.

CAPNOMANCIE, du grec *capnos*, fumée, et *mantéia*, divination; divination par la fumée des sacrifices, ou par celle des graines de jasmin ou de pavot jetées sur des charbons ardents. Légère, peu épaisse, s'élevant en ligne droite, la fumée était de bon augure. On respirait encore la fumée des victimes, comme donnant, sans doute, des inspirations prophétiques.

CAPO-D'ISTRIA OU PLUTÔT **CAPODISTRIAS** (JEAN-ANT., COMTE), né à Corfou en 1776, d'une famille noble qui avait pris le nom de la ville d'où elle était originaire, fit son éducation en Italie, entra fort jeune au service de la Russie, fut chargé, en 1800, d'organiser l'administration des îles Ioniennes, et fut ministre de cette république de 1802 à 1807. L'empereur Alexandre l'employa à diverses missions en Turquie, en Allemagne et en Suisse, le nomma son plénipotentiaire au 2e traité de Paris en 1815, et son ministre des affaires étrangères de 1816 à 1822. Il se retira en Suisse, prêta son appui aux Grecs insurgés contre la Porte, et eut la direction de leur gouvernement en 1827. Son peu de ménagement pour les chefs influents et exigeants, qui réclamaient le prix de leurs services, le fit accuser de vouloir étouffer la liberté hellénique au profit de la Russie. Pietro Mavromichalis, chef des Maïnotes, ayant été incarcéré à la suite de quelques troubles dans sa principauté, son fils Georges et son frère Constantin assassinèrent Capo-d'Istria, le 9 octobre 1831.

V. Notice sur le comte J. Capo-d'Istria, par Stamali Bulgari, Paris, 1832; *Mém., biogr.*, par M. Pappadopoulo Vretos, Paris, 1837-38; *Corresp. du comte Capo-d'Istria*, Genève, 1839, 4 vol.

CAPO-D'ISTRIA, anc. *Ægida* et *Justinopolis*, v. forte de l'Autriche-Hongrie, port sur le golfe de Trieste, dans une petite île jointe au continent par une chaussée, à 8 kil. S.-E. et dans la prov. de Trieste; 7,539 hab. Évêché; belle cathédrale; hôtel de ville remarquable. Salines; pêche active. Comm. de savons et de cuirs. Longtemps au pouvoir de Venise, elle était la capitale de l'Istrie.

CAPORALI (CÉSAR), poète italien, né à Pérouse en 1531, m. en 1601, appartient à l'école *bernesque*. Il publia le premier des *Nouvelles* ou *Avis au Parnasse*, et eut l'avantage, sur tous ceux qui l'imitèrent, de ne jamais prendre des sujets futiles. Il a semé son *Voyage au Parnasse* de traits spirituels et plaisants. Ses *Satires* sont dramatiques, les personnages s'y montrent toujours en action. Dans sa *Vie de Mécène*, il s'est moqué gaiement des faveurs accordées aux gens de lettres.

La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle de Pérouse, 1770, in-4°.
B.

CAPOTS. *V.* CAGOTS.

CAPOUE, *Capua*, v. du royaume d'Italie (prov. de Caserta), sur le Volturno; 11,203 hab. Archevêché; belle cathédrale et église *dell' Annunziata*. Cette ville fut construite par les Lombards en 856, pour remplacer l'ancienne Casilinum, avec les débris de l'ancienne ville de Capoue, située à 4 kil., et appelée auj. *Santa Maria di Capua*. — Capoue, une des villes les plus importantes de l'anc. Italie, fut fondée par les Étrusques, et devint, après la ruine de Cumes, la cap. de la Campanie. Elle porta d'abord le nom de *Vulturnum*. Les Samnites mercenaires qui la gardaient pour les Étrusques s'en emparèrent en 420 av. J.-C.; mais ils se fondirent dans la population étrusque, et, en 343, Capoue, prenant parti pour les Sidicins, se donna à Rome, afin d'être défendue contre les Samnites. Devenue très florissante, rivale jalouse de Rome, elle ouvrit ses portes à Annibal, qui y prit ses quartiers d'hiver après la bataille de Cannes. Les Romains reprirent Capoue en 211, et y exercèrent de sanglantes vengeances : la ville avec son territoire devint propriété romaine. C'est là que prit naissance la révolte de Spartacus. Capoue se releva quelque peu sous les empereurs; ses habitants excellaient dans la préparation des cuirs, la fabr. des draps, la teinture de pourpre. Elle fut dévastée par Genséric et par les Lombards. Pen-

dant l'époque romaine, elle eut de fort beaux monuments, parmi lesquels un célèbre amphithéâtre, un théâtre, un cirque, des temples, un capitole, des arcs de triomphe. Il reste encore quelques ruines de plusieurs de ces monuments. Capoue fut livrée à Charles VIII par Trivulce en 1494, occupée par les Français en 1799 et en 1806, et par l'armée de Garibaldi en 1860.

CAPPADOCE, anc. prov. de l'Asie Mineure (auj. pays de *Roum*, ou eyalets de *Sivas* et d'*Angora*), séparée de la Cilicie au S. par le Taurus, de l'Arménie à l'E. par l'Euphrate. La partie orientale s'appela longtemps Petite-Arménie. L'Anti-Taurus sillonnait la Cappadoce du S.-O. au N.-E.; il formait le mont Argée (*Ardjisch-Dagh*). Riv. : Halys (*Kizil-Ermak*), Iris (*Djekil-Ermak*), Mélas (*Kouramas* ou *Karasou*). Villes : Mazaca ou Césarée du mont Argée (*Kaisarieh*), capitale; Nyssa, Nazianze, Nora (*Bour*), Comana de Cappadoce (*El-Bostan*), Tyane, Nicopolis, Mélitène (*Malathia*), Sébaste (*Sivas*), Cucusus. La Cappadoce était généralement aride et sablonneuse; on en tirait des moutons, des chevaux et des mulets. — Les Cappadociens étaient d'origine syrienne, et on les appela *Leuco-Syriens* ou *Syriens blancs*, en raison de la teinte moins foncée de leur peau. Ils passaient pour être lourds, bornés et superstitieux; ils adoraient le feu et le mont Argée. La Cappadoce forma deux satrapies de l'empire des Perses, Cappadoce du Pont-Euxin et Cappadoce du Taurus. La 1re forma, après la conquête macédonienne, le roy. de Pont; la 2e, comprise dans le gouvernement d'Eumène, puis dans le roy. d'Antigone, ne tarda pas à s'affranchir. Parmi les rois qui la gouvernèrent, on remarque : Ariarathe Ier, vaincu, dépossédé et mis en croix par Eumène; Ariarathe IV, gendre d'Antiochus le Grand, condamné par le sénat romain, pour avoir secouru ce prince, à payer 200,000 sesterces, et m. en 166; Ariarathe V Philopator, allié des Romains contre Aristonic, et tué pendant la guerre, en 130; Ariarathe VI, Ariarathe VII, Ariarathe VIII, assassinés ou dépouillés par Mithridate le Grand; Ariobarzane Ier, soutenu par Sylla contre Mithridate; Ariobarzane II Philopator, qui restaura l'Odéon à Athènes, et fut égorgé par des conjurés; Ariobarzane III, partisan de Pompée, épargné néanmoins par César, et mis à mort par Cassius en 42. Tombée, depuis la mort de Mithridate, sous le protectorat romain, la Cappadoce ne fut cependant réduite en province que sous Tibère, l'an 17 de J.-C. Divisée jusqu'alors en 10 cantons (Mélitène, Cataonie, Tyanitide, Cilicie, Garsauritide, Laviniasène, Sargarausène, Chamanène, Saravène, Morimène), elle fut plus tard comprise dans le diocèse de Pont et dans la préfecture d'Orient, et forma 3 prov. : la Cappadoce Ire, ch.-l. Sébaste; la Cappadoce IIe, ch.-l. Mazaca; l'Arménie IIe, ch.-l. Mélitène. Sous l'empire grec, elle fit partie du thème d'Arménie. Elle passa en 1071 aux Turcs Seldjoukides, et en 1300 aux Turcs Ottomans. B.

CAPPADOX, petite riv. de l'Asie Mineure, donna son nom à la Cappadoce, qu'elle séparait de la Galatie.

CAPPEL (Louis), protestant célèbre, né à Paris en 1534, m. en 1586, professeur de grec à Bordeaux, fut chargé par ses coreligionnaires de présenter leur confession de foi au roi en 1560. Pasteur tour à tour à Meaux, Anvers et Clermont, il alla, après la Saint-Barthélemy, implorer pour les calvinistes la protection des princes protestants d'Allemagne. Quelque temps professeur de théologie à l'université de Leyde, il finit ses jours à Sedan.

CAPPEL (Louis), théologien protestant, neveu du précédent, né en 1585 près de Sedan, m. en 1658, professa la théologie et l'hébreu à l'université protestante de Saumur. Il s'occupa beaucoup de critique biblique, et combattit la théorie de Buxtorf, qui soutenait que les points-voyelles étaient aussi anciens que la sainte Écriture. Cappel ne les fait remonter qu'au VIe siècle av. J.-C. Parmi ses ouvrages, on cite : *Arcanum ponctuationis revelatum*, Leyde, 1624; *Critica sacra*, 1650. — Son fils Jacques-Louis continua sa polémique contre Buxtorf, et publia les écrits laissés par son père. E. S.

CAPPEL, v. de Suisse (cant. de Zurich). Ancienne abbaye de Cîteaux, dont l'église subsiste; défaite des réformés par les catholiques, 1531; Zwingli périt dans cette affaire.

CAPPELN. V. Kappeln.

CAPPERONNIER (Claude), savant philologue, né à Montdidier en 1671, m. à Paris en 1744, fils d'un tanneur, enseigna à Abbeville, prit les ordres à Amiens, et devint professeur de grec au Collège de France en 1722.

On a de lui : des édit. de *Photius*, 1702-3 (avec Tournemine et Ellies Dupin), de *Quintilien*, Paris, 1725, in-fol., et les *Rhetores antiqui*, Strasb., 1756, in-4°.

CAPPERONNIER (Jean), neveu du précédent, né à Montdidier en 1716, m. à Paris en 1775, bibliothécaire du roi en 1733, professeur de grec au Collège de France en 1744, membre de l'Acad. des inscriptions en 1749.

Il donna des édit. estimées de *César*, 1755; de *Plaute*, 1759; de *Justin*, 1770; des *Notes* sur Hérodote (dans l'édit. de Wesseling). Son *Sophocle*, 1781, 2 vol. in-4°, a moins de valeur.

CAPPERONNIER (Jean-Augustin), neveu du précédent, né à Montdidier en 1745, m. à Paris en 1820, conservateur des imprimés à la Biblioth. nationale en 1796, publia des éditions des *Académiques* de Cicéron, 1796, et de *Quintilien*, 1803. Il surveilla aussi celles de Justin, Eutrope, Aurélius Victor, Virgile, Horace, Martial, Catulle, Tibulle et Properce de la collection Barbou.

CAPPONI, nom d'une famille illustre de Florence, opposée aux Médicis. Parmi ses membres on distingue : Gino, qui a raconté l'insurrection des *Ciompi* (coll. Muratori, t. XVIII), en 1378, et participé, 1406, à la conquête de Pise, dont il devint gouverneur. — Pierre, magistrat républicain, dont la ferme contenance intimida, dit-on, le roi Charles VIII, lors de son passage à Florence, 1494, et sauva cette ville d'une contribution onéreuse. B.

CAPPONI (Alexandre-Grégoire, marquis), archéologue, né à Rome en 1683, m. en 1746, fut directeur du musée Capitolin, dont il classa les collections et rédigea en partie le catalogue. Il légua au Vatican sa riche bibliothèque et son musée de médailles.

CAPPONI (Gino-Alessandro-Giuseppe, marquis), écrivain et homme d'État italien, né à Florence en 1792, m. en 1876, eut pour maître l'abbé Zannoni, qui lui inspira un goût très vif pour l'étude des langues. Il voyagea en France, en Angleterre et en Allemagne, et obtint la faveur des grands-ducs de Toscane Ferdinand III et Léopold III. Disgracié par ce dernier à cause de ses idées libérales, il fut rappelé par lui en 1847, et devint, bien qu'il fût presque aveugle depuis 1839, conseiller d'État, sénateur, ministre sans portefeuille et enfin président du conseil. La proclamation d'un gouvernement démocratique l'écarta des affaires, mais en avril 1849 il fit partie de la commission provisoire qui devait administrer le pays jusqu'au retour du grand-duc. En avril 1859 il fut éloigné de Florence, mais élu membre de l'Assemblée nationale après le soulèvement de la Toscane, il fut nommé par Victor-Emmanuel sénateur du royaume d'Italie.

On a de lui de nombreux articles dans l'*Anthologie italienne de Florence*, supprimée en 1832; des *Mémoires* remarquables dans les recueils de l'*Académie de la Crusca*, de celle des *Georgophiles* et de l'*Académie colombarienne*, dont il fut président. Les *Fragments sur l'éducation* ont été publiés à Lugano, en 1846. Il a été un des principaux rédacteurs des *Archives historiques de Florence*, et a donné en 1875 la *Storia della Republica di Firenze*. Il a pris une part active à la dernière édition du *Vocabolario degli Accademici della Crusca*. E. D—y.

CAPPOQUIN ou **CAPERQUIN**, v. d'Irlande (comté de Waterford), sur le Blackwater; 1,798 hab. Des trappistes français ont fondé aux environs l'abbaye de Mount-Melleray.

CAPRAIS (Saint), martyr à Agen en 287. Dulcide, évêque d'Agen, fit bâtir une église sous son invocation vers le milieu du Ve siècle. Fête, le 20 octobre.

CAPRAJA, anc. *Capraria* et *Ægilon*, île de la Méditerranée, du roy. d'Italie (prov. de Gênes), à 200 kil. S. de Gênes, et 30 kil. N.-E. de la Corse; 20 kil. de tour; 800 hab.; ch.-l. Capraja. Sol volcanique; beaucoup de chèvres sauvages.

CAPRARA (Æneas-Sylvius, comte de), né à Bologne en 1631, m. en 1701, neveu de Piccolomini et parent de Montecuculli, entra au service de l'Empire, commanda avec le duc de Lorraine l'armée impériale sur les bords du Rhin, fut battu par Turenne à Sintzheim en 1674, se distingua dans la campagne de 1683 contre les Turcs, leur enleva Neuhausel en 1685, mais eut le tort de se montrer jaloux du prince Eugène.

CAPRARA (J.-B.), homme d'État italien, né en 1733 à Bologne, m. à Paris en 1810. Vice-légat à Ravenne, 1758, nonce à Cologne, 1767, à Lucerne, 1775, et à Vienne, 1785, cardinal, 1792, évêque d'Iési, 1800, il fut nommé légat *à latere* près le gouvernement français, et conclut le Concordat de 1801. Ce fut lui qui sacra Napoléon Ier, roi d'Italie, à Milan, 1805. Il professa pour lui une admiration sans bornes. L'Empereur voulut que son corps fût inhumé dans l'église de Sainte-Geneviève, à Paris. B.

CAPRARIA, nom anc. des îles Cabrera et Capraja. — Ile d'Afrique, sur la côte O. de la Mauritanie Tingitane; peut-être auj. *Gomera*, une des Canaries.

CAPRAROLA, brg d'Italie (prov. de Rome). Magnifique château des Farnèse, chef-d'œuvre de Vignole et l'un des premiers modèles de l'architecture moderne, admirablement situé sur le mont Cimino.

CAPREE, en ital. *Capri*, en lat. *Capræa*, île de la Méditerranée, dans le golfe de Naples, à 30 kil. S. de cette ville; 15 kil. de tour; 3,500 hab., et 2 villages : Capri et Anacapri; accessible sur un seul point, et entourée de rochers élevés, au milieu desquels se trouve la célèbre grotte à stalactites découverte en 1832, et dite *grotte d'azur*, parce que la lumière n'y pénétrant qu'après avoir passé dans la mer est d'un azur très vif. Climat doux et salubre; sol bien cultivé. L'empereur

Auguste y avait un palais; Tibère y passa ses dernières années. On y voit encore quelques ruines informes de douze palais qu'il s'y était fait bâtir, de temples, de thermes, d'aqueducs, la grotte des Nymphes, etc. L'île de Caprée, qui était restée au pouvoir des Anglais quand Murat fut nommé roi de Naples, leur fut enlevée en 1808 par un beau fait d'armes du général Lamarque.

CAPRERA, petite île au N.-E. de la Sardaigne; rocheuse et d'un accès difficile; le roi Victor-Emmanuel la donna à Garibaldi, qui y séjourna longtemps et y mourut en 1882.

CAPRESE, vge du roy. d'Italie (prov. d'Arezzo); 2,100 hab. Patrie de Michel-Ange.

CAPRICORNE, le 10e signe du Zodiaque, consacré chez les Grecs à Pan; ce dieu, qui s'était caché dans le Nil sous la forme d'un monstre moitié bouc et moitié poisson pour échapper au géant Typhon, avait été mis par Jupiter au nombre des constellations. Selon d'autres fables, le Capricorne était la chèvre Amalthée, nourrice de Jupiter.

CAPRICORNE (Tropique du). *V.* Tropique.

CAPRIFICIALIS, jour consacré à Vulcain, et pendant lequel les Athéniens offraient à ce dieu des pièces de monnaie. Ce jour-là, on commençait la récolte du miel.

CAPRIPÈDES, c.-à-d. *aux pieds de chèvre*, surnom de Pan, des faunes et des satyres.

CAPROTINE, surnom de Junon. Quand les Romains furent attaqués par leurs sujets, après la retraite de Brennus, certaines esclaves se livrèrent à la place des femmes libres qu'exigeaient les assaillants. Pendant que ceux-ci dormaient profondément, elles donnèrent, du haut d'un figuier sauvage (*caprificus*), un signal aux Romains, qui firent une sortie et taillèrent l'ennemi en pièces. Les *nones Caprotines* (7 juillet) furent consacrées à la mémoire de cet événement; ce jour-là, les femmes libres et esclaves offraient à Junon Caprotine le suc du figuier sauvage. B.

CAPSA, anc. v. de l'Afrique (Numidie), une des principales forteresses de Jugurtha; auj. *Cafsa* ou *Gafsa*, en Tunisie.

CAPSA, toute sorte de meuble ou cassette servant à serrer de petits objets, comme des vêtements, des bijoux, des livres, des ustensiles servant à la toilette, etc. Le *capsarius* était l'esclave chargé de garder ou porter la *capsa;* ces esclaves gardaient dans des coffres les habits dans les bains publics, et recevaient deux deniers par baigneur d'après l'édit de Dioclétien (C. VII, 75). G. L.-G.

CAPSARIUS. *V.* Capsa.

CAPTAL, c.-à-d. *capitalis*, chef. Ce titre distinguait ordinairement les seigneurs de l'Aquitaine de ceux des autres provinces; mais, dans la suite, ces seigneurs ayant pris des titres plus connus en France, il n'est plus resté que les captals de Buch et de Traine.

CAPUA, nom anc. de Capoue.

CAPUCHON (Guerre du). On appela ainsi, au XIVe siècle, une lutte armée entre les cordeliers de Narbonne et ceux de Béziers, à laquelle prirent part les bourgeois des deux villes; elle avait pour motif le plus ou moins d'ampleur à donner au capuchon. Quatre papes successivement eurent grand'peine à l'étouffer.

CAPUCHON (Société du). *V.* Routiers.

CAPUCIÉS, en latin *capuciati*, nom donné, à la fin du XIIe siècle, à des fanatiques qui, prenant pour signe de ralliement un capuchon blanc auquel pendait une petite lame de plomb, juraient de conserver la paix entre eux et de contraindre les autres à l'observer. Ils furent nombreux en Bourgogne et dans le Berry. Après avoir exterminé quelques bandes de pillards, ils imitèrent leurs exemples, et se firent pourchasser à leur tour par les milices communales. — Il y eut en Angleterre, à la fin du XIVe siècle, d'autres capuciés, disciples de Wiclef, qui refusaient d'ôter leur chapeau devant le Saint-Sacrement. B.

CAPUCINES ou FILLES DE LA PASSION, suivirent d'abord la 3e règle de Saint-François, puis celle de Sainte-Claire; placées sous la direction des capucins, elles eurent comme eux une robe brune, avec un manteau et des sandales. Elles portaient une couronne d'épines, ne vivaient que d'aumônes, et faisaient maigre toute l'année. Fondé à Naples en 1538, par Marie Laurence Longa, leur ordre fut introduit en France vers 1602. La duchesse de Mercœur leur fit construire un couvent à Paris, rue Saint-Honoré, où elles s'établirent en 1607; sous Louis XIV, elles occupèrent, entre la rue Neuve-des-Petits-Champs et le boulevard, un vaste emplacement. Leur chapelle renferma les mausolées de Louvois, du duc de Créqui, de Mme de Pompadour. Après 1789, le couvent fut changé en hôtel des monnaies, où furent établies les presses des assignats, en hôtel du timbre, en établissements particuliers; le jardin devint public, et renferma l'amphithéâtre Franconi. Sous l'Empire, on ouvrit en cet endroit la rue Napoléon, auj. de la Paix. — L'ordre des Capucines ne prit jamais une grande extension. Il avait à Marseille une maison fondée en 1625. B.

CAPUCINS, congrégation de religieux mendiants, se rattachant à l'ordre de Saint-François, et ainsi nommés de la forme particulière de leur *capuce* ou capuchon. Cette congrégation fut fondée en 1525, par Mathieu Baschi, frère mineur observantin du duché de Spolète, qui, voulant se renfermer dans le vœu de la plus étroite pauvreté, se retira dans une solitude avec quelques compagnons. En 1536, le pape Paul III approuva ce nouvel ordre, dont le premier couvent avait été bâti à Camerino, en 1528, par la duchesse Catherine Cibo. Introduits en France sous Charles IX, en 1572, les capucins eurent d'abord à Meudon une maison que le cardinal de Lorraine leur donna; puis Henri III, qui leur témoignait une faveur particulière, leur fit construire, en 1576, un vaste couvent au faubourg Saint-Honoré, à Paris. Là, le duc Louis d'Orléans institua plus tard une académie orientale, qui produisit plusieurs bons ouvrages de théologie. L'ordre des Capucins a compté parmi ses membres le P. Ange de Joyeuse (*V.* Joyeuse) et le P. Joseph du Tremblay, l'*éminence grise*. (*V.* Joseph.) Ces religieux jouissaient d'une grande popularité; ils se distinguaient par une robe brune, une longue barbe et leurs pieds chaussés seulement de sandales. Avant 1789 ils possédaient en France plus de 400 maisons. A Paris, ils étaient chargés d'éteindre les incendies, et rendaient de grands services par leur zèle et leur dévouement. Leur couvent principal, à Paris, a disparu quand on a percé la rue Castiglione. Un autre couvent, remplacé en 1784 par l'hôpital du Midi, fut transféré dans la Chaussée-d'Antin, où est auj. le lycée Condorcet; un 3e occupait l'église Saint-François. Les capucins ont été très nombreux en Espagne, en Portugal, en Pologne, en Hongrie, en Belgique, en Orient et dans les colonies espagnoles et portugaises. D—T—R.

CAPULETS et MONTAIGUS, familles gibelines de Vérone, célèbres par leur inimitié mutuelle. L'histoire de Roméo et Juliette, empruntée à leurs rivalités, fut mise en nouvelle italienne par Bandello, 1554, et en poème anglais par Arthur Brooke, 1562, avant d'être portée sur la scène par Shakspeare, Lope de Vega et Luigi Groto. Les Véronais en admettent la vérité, et la rapportent à l'an 1303. Dante fait mention des Capulets et des Montaigus (*Purgat.*, VI). Le critique anglais Douce ne voit là qu'une fable, qui remonterait aux *Éphésiaques* ou *Vies d'Abrocome et d'Anthia*, par Xénophon l'Éphésien (IIIe siècle). Massuccio, de Naples, place la même histoire à Sienne, avec d'autres personnages.

CAPUT AQUEUM, nom latin de Capaccio.

CAPUT STAGNI, nom latin de Capestang.

CAPUT VADA. *V.* Brachodes.

CAPVERN, vge (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre. Sources minérales; établissement de bains; 1,080 habitants.

CAPYS, père d'Anchise, un des compagnons d'Enée, demanda inutilement qu'on jetât à la mer le cheval de bois. On lui attribuait la fondation de Capoue. S. Re.

CAQUEUX. *V.* Cagots.

CARABANCHEL, v. d'Espagne, prov. et à 6 kil. S.-O. de Madrid, très fréquentée les jours de fête par les habitants de la capitale. Château de la reine Marie-Christine; belles maisons de campagne; 3,000 hab.

CARABANE, comptoir français de la côte d'Afrique (Sénégambie), arrond. de Gorée, dans une île formée par la Casamance, près de son embouchure; 550 hab.

CARABINIERS, soldats d'élite qui, au temps de Henri IV, étaient attachés à la grosse cavalerie, au nombre de deux par compagnie. Louis XIV, après en avoir fait une compagnie distincte par régiment, les réunit tous, en 1693, pour former un régiment de 100 compagnies de 35 hommes, divisé en brigades et escadrons. Pendant le XVIIIe siècle, on revint au système de Henri IV : quatre carabiniers furent placés dans chaque compagnie des régiments de cavalerie. Depuis l'an VII (1797), des régiments de la cavalerie de réserve portèrent le nom de carabiniers, sans être néanmoins armés de carabines. Ils ont disparu de l'armée française depuis 1870. Durant quelques années, toute l'infanterie eut des compagnies de carabiniers. — Dans l'armée autrichienne, les carabiniers à cheval sont des tirailleurs; les chasseurs du loup de l'infanterie légère et les chasseurs tyroliens se servent aussi de la carabine. Les Anglais ont une brigade de *riflemen*, tirailleurs à pied, qui emploient cette arme, également en usage dans l'infanterie légère du Danemark, de la Prusse et de la Bavière. En Italie on donne aux gendarmes le nom de carabiniers. B.

CARABINS, nom que portaient au XVIe siècle les soldats de la cavalerie légère, qui formaient l'avant-garde des armées. Dans les hôpitaux, on l'a donné, par une ironique analogie,

aux élèves en chirurgie, qui font de leurs instruments un usage un peu aventureux.

CARABOBO, vge de la république de Vénézuéla (Amérique du S.), à 15 kil. S.-O. de Valencia. Victoires de Bolivar sur le général espagnol Salomon, 28 mai 1814, et sur les généraux La Torre et Moralès, 24 juin 1821. — L'État de Carabobo, ch.-l. Valencia, a 5,482 kilom. carrés et 159,851 hab. (1881).

CARACA ou **ARRIACA**, nom latin de GUADALAJARA.

CARACA (LA) ou LA **CARAQUE**, îlot d'Espagne, sur la côte E. de la baie de Cadix, et à 3 kil. S.-E. de cette ville; là sont les arsenaux et les chantiers de construction de la marine militaire d'Espagne; 6,000 hab.

CARACALLA (MARCUS-AURELIUS-ANTONINUS BASSIANUS), empereur romain, né à Lyon l'an 940 de Rome, 188 de J.-C., m. l'an 217. Caracalla était un surnom pris de la caracalla (*V. ce mot*), qu'il affectionnait. Fils de Septime Sévère et de Julia Domna, empereur l'an 211, il fit assassiner en 212 son frère Géta, qui régnait avec lui; puis, selon Dion, 20,000 Romains, parmi lesquels fut Papinien. Pour gagner les soldats par de l'argent, il multiplia les extorsions; il rendit commun à tous les hommes libres de l'Empire le droit de citoyen romain, afin de leur imposer à tous l'impôt sur les héritages, et admit des Égyptiens dans le sénat; du reste, fou et cruel, il prétendit imiter Alexandre et Achille, fit empoisonner Festus son favori pour gémir comme Alexandre sur le sort d'Héphestion, tua un esclave pour avoir à pleurer un Patrocle, fit quelques ridicules expéditions contre les Cattes, les Goths et les Parthes, et se vengea de quelques épigrammes par un massacre dans Alexandrie. Le préfet du prétoire Macrin l'assassina enfin sur la route d'Édesse à Carrhes. On voit encore à Rome les thermes de Caracalla.

V. de Ceuleneer, *Essai sur Septime Sévère*, 1880. A. G et G. L.-G.

CARACALLA, manteau gaulois, descendant jusqu'aux talons, et muni d'un capuchon. L'empereur Antonin Bassianus l'adopta, l'introduisit à Rome, et en reçut le nom de Caracalla. Plus tard, la caracalla finit par rester le vêtement de la plèbe romaine. C. D—Y.

CARACAS, LÉON-DE-CARACAS ou **SANTIAGO-DE-LEON-DE-CARACAS**, v. cap. de la république de Vénézuéla, à 18 kil. de la mer des Antilles; au pied du mont Silla, dans la vallée d'Aragon; 55,638 hab. Archevêché, université; belle cathédrale; consulat français. Entrepôt du commerce de la république par le port de la Guayra, qui est situé à 35 kil. par chemin de fer. Export. de cacao renommé dit *caraque*. Caracas, fondée en 1567, ravagée par les Français en 1679, détruite en 1812 par un tremblement de terre où périrent 10,000 personnes, est la patrie de Bolivar. — Le district fédéral dont Caracas est la cap. a 69,394 hab. (1881).

CARACATES, anc. peuple de la Gaule (Germanie Ire), au N. des Vangions. Cap. *Moguntiacum*, auj. *Mayence*.

CARACCIOLI, célèbre famille du roy. de Naples, originaire de la Grèce. Les principaux personnages qui en sortirent sont :

CARACCIOLI (JEAN), secrétaire de la reine Jeanne II, la délivra de son époux Jacques de la Marche, qui n'évita la mort que par la fuite, 1416, et se fit créer connétable, grand sénéchal, duc de Venouse, comte d'Avellino et seigneur de Capoue. Jeanne, lasse de ses exigences, donna l'ordre de le tuer, 1432.

CARACCIOLI (JEAN), prince de Melfi, grand sénéchal du roy. de Naples, né en 1470, m. en 1550, s'attacha aux Français pendant l'occupation de Naples par Charles VIII, les combattit ensuite lors de l'invasion de Lautrec, 1528, fut fait prisonnier, reçut de François Ier les terres de Romorantin, Nogent-le-Rotrou et Brie-Comte-Robert, s'illustra par la défense de Luxembourg en 1543, devint maréchal de France l'année suivante, et enfin gouverneur du Piémont.

CARACCIOLI (ANTOINE), fils du précédent, né à Melfi, m. en France en 1569, vint à la cour de François Ier, fut abbé de Saint-Victor à Paris, 1543, puis évêque de Troyes, 1551, embrassa le calvinisme et se maria.

CARACCIOLI (MARINO), né en 1469, m. en 1538, protonotaire de Léon X, fut envoyé en 1518 en Allemagne, pour déterminer l'électeur de Saxe à lui livrer Luther. Charles-Quint le prit à son service, l'employa à diverses négociations, lui fit obtenir l'évêché de Catane, 1524, et le chapeau de cardinal, et l'envoya gouverner Milan.

CARACCIOLI (DOMINIQUE, MARQUIS DE), né à Naples en 1715, m. en 1789, fut ambassadeur en Angleterre, 1763, et en France, 1770, ministre des affaires étrangères et vice-roi de Sicile. Lié avec d'Alembert, Helvétius, Condorcet, Garat, Diderot, Galiani et Marmontel, il chercha à appliquer les idées des encyclopédistes dans le royaume de Naples.

CARACCIOLI (LOUIS-ANTOINE), littérateur, né à Paris en 1721, m. en 1803, entra chez les oratoriens, 1739, voyagea en Italie, où Benoît XIV et Clément XIII lui firent l'accueil le plus brillant, et en Pologne, où il reçut le titre de colonel sans avoir jamais servi. Les charmes de sa conversation le faisaient partout rechercher. Ruiné par la Révolution, il reçut de la Convention, en 1795, une pension de 2,000 fr. Parmi ses nombreux ouvrages, citons les *Vies* du cardinal de Bérulle, de Benoît XIV, de Mme de Maintenon et de Joseph II; les *Nuits clémentines*, poème trad. de Bertolo; le *Dictionnaire pittoresque et sentencieux*, 1768, 3 vol. in-12; les *Lettres intéressantes du pape Clément XIV*, Paris, 1775 ou 1776-77, qui furent pendant quelque temps une mystification pour l'Europe entière.

CARACCIOLI (LE PRINCE FRANÇOIS), amiral napolitain, né à Naples en 1748, commanda une escadre devant Toulon en 1793. Plus tard, il prit parti pour la république Parthénopéenne, et s'opposa au débarquement de la flotte anglo-sicilienne. Quand Naples se rendit, en 1799, Nelson le fit pendre, au mépris de la capitulation. B.

CARACÈNES, anc. peuple de l'Italie (Samnium); cap. Alfidena.

CARACORUM, v. d'Asie, bâtie par Oktaï, fils et successeur de Gengis-Khan, et où résidaient les khans mongols. Rubruquis la visita en 1245. Abel Rémusat la place sur la rive g. de l'Ourgoun, près de la jonction de cette rivière avec la Selenga.

CARACTACUS, roi des Silures, peuple breton (auj. pays de Galles), m. l'an 54 ap. J.-C., résista 9 ans aux Romains. Le propréteur P. Ostorius, envoyé par Claude, le battit, et prit sa femme, ses enfants et ses frères; lui-même fut livré par Cartimandua, reine des Brigantes (York), dont Claude, en récompense, augmenta les États. Toute la famille vaincue s'humilia devant l'empereur; Caractacus seul montra une fierté inébranlable qu'admirèrent Agrippine et Claude. Il fut renvoyé libre et chargé de présents (Tacite, *Ann.*, XII, 33-37). A. G.

CARADUNUM, nom latin de CRACOVIE.

CARAFA DE COLOBRANO (MICHEL-HENRI-FRANÇOIS-ALOYS), compositeur français, d'origine italienne, né à Naples en 1785, m. à Paris en 1872, manifesta de bonne heure d'heureuses dispositions pour la musique; il eut pour maîtres Francesco Pioggi et Fenaroli. Cependant il s'engagea dans l'armée de son pays, eut un avancement rapide, et fut fait prisonnier par les Français en 1806, à Campo Tenese en Calabre. Il sut plaire au roi Murat, qui le prit comme écuyer et le nomma lieutenant puis capitaine des hussards de la garde. En 1812, il suivit Murat en Russie, comme officier d'ordonnance, fut décoré de la Légion d'honneur et nommé chef d'escadron. Lorsque vinrent les événements de 1814, il se remit à la musique. Il avait produit dans sa jeunesse un opéra de salon : *il Fantoma*, dont le succès l'engagea à se tourner vers le théâtre; ses quelques essais attestaient déjà de la grâce naturelle et une grande facilité. En 1814, *il Vascello l'Occidente* fut accueilli avec faveur; puis *la Gelosia corretta*, *Gabrielle di Vergi*, *i Due Figaro*, écrits avec élégance. Après une assez longue suite de succès à Naples, à Venise, à Milan et à Vienne, il vint à Paris en 1821. C'est au théâtre Feydeau qu'il débuta par *Jeanne d'Arc*, qui réussit médiocrement. L'année suivante, *le Solitaire*, tiré du roman alors en vogue de d'Arlincourt, obtint un grand succès, c'est son meilleur opéra-comique français. Dès lors ses opéras se suivirent sans relâche, et furent bien accueillis sur les scènes de Paris et de l'étranger. Il donna en France, de 1823 à 1828, *le Valet de Chambre*; *l'Auberge supposée*; *Sangardo*; *la Violette*, avec Leborne, et de grands opéras : *la Belle au bois dormant*, *il Sonnambulo*, *il Paria*. *Masaniello*, opéra en 3 actes, 1828, fut son œuvre principale, également remarquable par ses mélodies et l'élégance de son instrumentation. *Jenny*, 1828; *le Nozze di Lammermoor*; *le Livre de l'Ermite*; *l'Auberge d'Auray*, avec Hérold, 1830; *l'Orgie*, ballet, 1831; *la Prison d'Édimbourg*; *une Journée de la Fronde, ou la Maison du Rempart*, à l'Opéra-Comique, 1833; *la Grande Duchesse*, 4 actes, au même théâtre, 1834. A l'étranger il a fait représenter : *Ifigenia in Tauride*, *Adelia di Lusignano*, *Berenice in Syria*, *Elisabetta*, *il Sacrifizio*, *il Capriciosa*, *Eufemia di Messina* et *Abufar*. On lui a reproché une imitation trop constante des procédés et des allures de Rossini. Carafa entra à l'Académie des beaux-arts en 1837, en remplacement de Le Sueur; il avait obtenu une chaire au Conservatoire et la direction du Gymnase musical militaire. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1847.

CARAFFA, nom d'une illustre famille napolitaine, que l'on fait descendre soit des Sismondi de Pise, soit des Caraccioli. Les plus célèbres de ses membres sont : JEAN-PIERRE, qui devint pape sous le nom de Paul IV (*V. ce nom*), et ses trois neveux, CHARLES, JEAN et ANTOINE, auxquels il prodigua les biens et les honneurs, et qui, par leur rapacité et leurs injustices, soulevèrent les États romains. Sous le ponti-

fical de Pie IV, le cardinal Charles Caraffa fut condamné à mort et étranglé, 1560; Jean, accusé d'avoir fait assassiner sa femme, eut la tête tranchée; Antoine, né en 1538, m. en 1591, a recueilli les décrétales des papes et donné une bonne édit. des Septante. Le cardinal ALPHONSE, fils d'Antoine, dut payer une amende de 100,000 écus. — A la même famille appartiennent : JÉRÔME, marquis de Montenegro, né en 1564, m. en 1633, qui défendit Amiens contre Henri IV, 1597, et devint vice-roi d'Aragon; ANTOINE, feld-maréchal autrichien, qui fut envoyé, en 1683, pour amener le roi de Pologne Jean Sobieski au secours de Vienne, combattit ensuite les Turcs en Hongrie, prit Epéries, Erlau, Lippa, Munkacz et Belgrade, et mourut en 1693; et HECTOR, né à Naples en 1767, zélé partisan des idées françaises et de la république Parthénopéenne, tué en 1799 par les royalistes, au mépris d'une capitulation. B.

CARAÏBES, hommes de race rouge, habitants aborigènes des îles Caraïbes ou Petites Antilles, expulsés primitivement de l'Amérique du Nord et de la Floride, et qu'on ne retrouve plus qu'en petit nombre dans les îles de la Dominique et de Sainte-Lucie. Ils étaient anthropophages et polygames; leur peau est olivâtre, et ils la frottent avec le suc du roucou. Il y a des Caraïbes noirs à Saint-Vincent. Quelques-uns habitent l'Amérique du Sud, depuis la prov. de Barcelona jusque vers l'équateur, et se donnent le nom de Carina. On a quelquefois donné le nom de mer des Caraïbes à la mer des Antilles.

CARAÏTES, c.-à-d. *partisans du texte*, secte juive qui ne croit pas aux traditions rabbiniques, rejette le Talmud, et ne reconnaît pour divins que les livres canoniques de l'Ancien Testament. Ils repoussent toute assimilation avec les saducéens. Leur 1er *nasi* ou chef, qui prétendait descendre de David, résida longtemps au Caire au VIIIe siècle. On les trouve disséminés en Palestine, en Syrie, en Égypte, en Afrique, à Constantinople, en Pologne et dans le S. de la Russie.

CARAKASCHIAN (LE PÈRE MATHIEU), mekhitariste de Venise, secrétaire de l'abbé Mekhitar, né à Tokat (Asie Mineure), m. à Venise en 1772. Son grand mérite est d'avoir restauré l'ancienne pureté de la syntaxe arménienne, altérée par des latinismes.

On a de lui : une importante *Histoire chronologique* de la Congrégation mekhitariste, depuis son origine jusqu'à l'an 1750, ouvrage inédit; *Vie de St Grégoire l'Illuminateur*, Venise, 1747, etc. C—A.

CARALIS, nom anc. de CAGLIARI.

CARAMAN, nom d'une famille illustre, qui a, comme les marquis de Mirabeau, son origine chez les Arrighetti ou Riquetti de Florence. A cette famille appartient P. Riquet (*V. ce nom*), à qui la France est redevable du canal du Languedoc. Son 2e fils, PIERRE-PAUL RIQUET DE BONREPOS, né en 1646, m. en 1730, est le 1er comte de Caraman qui soit devenu célèbre; lieutenant général sous Louis XIV, il s'immortalisa par sa retraite de Wange, près de Louvain, en 1705. — Les Caraman actuels descendent d'un autre fils du fameux Riquet. Parmi eux on distingue : VICT.-MAURICE de RIQUET, comte de Caraman, né en 1727, m. en 1807, remarqué pour sa bravoure à Fontenoy et dans toutes les campagnes de Flandre pendant la guerre de Sept ans, commandant général de la Provence, émigré de 1791 à 1801; FRANÇ.-JOS.-PHILIPPE, fils du précédent, prince de Chimay, né en 1771, m. en 1843, épousa Mme Tallien après son divorce, en 1805, député des Ardennes à la Chambre de 1815; LOUIS-CH.-VICTOR, marquis, puis duc de Caraman, frère du précédent, né en 1762, m. en 1839, pair de France en 1815, ambassadeur à Berlin et à Vienne. B.

CARAMAN, v. de Turquie d'Asie, dans l'eyalet de Konieh; 15,000 hab; fondée au XIVe siècle.

CARAMANICO, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Chieti; 2,864 hab. Récolte de soie.

CARAMANIE, auj. eyalet de *Konieh*, dans la Turquie d'Asie, touchant au S. à la Méditerranée; villes principales : Konieh, Caraman et Adalia. Ce pays, généralement fertile, mais mal cultivé, est traversé par les chaînes du Taurus, et a plusieurs lacs salés. Industrie presque nulle. C'était autrefois la Pisidie, l'Isaurie, la Lycaonie, la Pamphylie et la partie occidentale de la Cilicie. Conquise, vers 1300 après J.-C., par Caraman, sultan seldjoukide de Roum, la Caramanie passa aux Turcs Ottomans en 1465.

CARAMUEL (JEAN), théologien espagnol, né à Madrid en 1606, m. en 1682, fit ses études à Salamanque et à Alcala, et entra dans l'ordre de Cîteaux. Il écrivit beaucoup. On trouve dans la *Bibliotheca hispana*, de Nic. Antonio, la nomenclature de ses ouvrages. Les plus singuliers sont : *Grammaire cabalistique*, Bruxelles, 1642, in-12; *Grammaire audacieuse*, Francfort, 1654, in-fol.; et le *Subtilissimus*, impr. à Vigevano, où il prétend éclaircir et rendre distinctes les conceptions des métaphysiciens et des théologiens scolastiques. Il fut plus remarquable encore par le nombre de ses dignités ecclésiastiques et militaires. Il fut successivement abbé de Melrose (Écosse), de Dissembourg (bas Palatinat), évêque de Missy (suffragant de Mayence), abbé supérieur des bénédictins de Vienne et de Prague, grand vicaire de l'archevêque de Prague. A la tête d'une troupe d'ecclésiastiques exercés par lui, il contribua à la défense de cette ville contre les Suédois, en 1648. Il devint ensuite intendant des fortifications et ingénieur en Bohême, évêque de Kœniggrætz et de Campana dans le roy. de Naples, archevêque d'Otrante, enfin évêque de Vigevano. Un livre qu'il avait publié pour défendre les droits de la couronne de Castille sur le Portugal (Anvers, 1642, in-4°, réimpr. 22 ans après à San-Angelo, où Caramuel entretenait une imprimerie), et intitulé : *Respuesta al Manifesto del reino de Portugal*, donna lieu à l'*Anti-Caramuel*, réfutation par Emman.-Fern. de Villaréal, consul portugais à Rouen, 1643, in-4°. C. N.

CARANITIDE, petite prov. de l'anc. Grande-Arménie, au S. des monts Moschiques, arrosée par l'Euphrate.

CARANTONUS, nom latin de la CHARENTE.

CARANUS, de la race des Héraclides, envahit la Macédoine, où il bâtit Ægées ou Édesse, et fonda la dynastie royale de ce pays, vers 800 av. J.-C. Plusieurs Macédoniens ont porté le même nom.

CARAPELLA, riv. du roy. d'Italie, prend sa source dans le mont Irpino, et se jette dans le Cervaro, près de son embouchure (Capitanate); cours de 80 kil.

CARAQUE. *V.* CARACA et CARACAS.

CARASI-OGLI, dynastie turque qui, au commencement du XIVe siècle, s'empara de la souveraineté en Troade, en Mysie et dans une partie de la Phrygie. Amurat Ier, sultan des Ottomans, la renversa.

CARAT, anc. poids valant 4 grains. Dans l'évaluation du titre des métaux précieux, on regardait un lingot d'or comme divisé en 24 parties égales, appelées aussi carats. Suivant qu'il y avait dans le lingot 18, 20, 22 parties d'or pur, on disait qu'il était à 18, 20, 22 carats.

CARAUSIUS (MARCUS-AURELIUS-VALERIUS), officier romain, né chez les Ménapiens, dans la Gaule Belgique, servit sous Maximien contre les Bagaudes, et fut chargé de défendre les côtes de l'Atlantique contre les Francs et les Saxons. Menacé d'une disgrâce, il prit la pourpre en Grande-Bretagne, 287, se maintint dans cette île malgré l'empereur, et périt assassiné par Allectus, un de ses lieutenants, 293. Celui-ci, qui voulait hériter de son pouvoir, fut vaincu et tué par Constance-Chlore, 296.

CARAVACA, v. d'Espagne (prov. de Murcie), sur la Caravaca; 12,458 hab. Aux environs, on remarque la belle grotte à stalactites de Barquilla.

CARAVAGE (POLIDORO **CALDARA**, DIT LE), peintre, né à Caravaggio (Milanais), en 1495, m. en 1543, assassiné par son domestique, alla à Rome au moment où Raphaël était à la tête de tous les travaux. Ce maître et Jean d'Udine le dirigèrent. Chassé par les bandes du connétable de Bourbon, il passa à Naples, et de là en Sicile. Le Caravage eut un goût noble, pur et élégant. Habitué à peindre en clair-obscur, ses tableaux colorés sont pâles; le meilleur est un *Christ conduit au Calvaire*, à Messine. Il excella à peindre en camaïeu les bas-reliefs antiques, et, dans ce genre, il fut supérieur même à Jules Romain. B.

CARAVAGE (MICHEL-ANGE **AMERIGHI**, DIT MICHEL-ANGE DE), peintre, né en 1569, à Caravaggio, m. en 1609, vint à Rome. Simple maçon, il se mit à la peinture sans maître. Grossier dans sa personne, dans ses manières, dans ses vêtements, envieux des hommes de talent, vagabond, manquant souvent de pain, il avait des querelles continuelles. Un meurtre l'obligea de quitter Rome. Il fut emprisonné à Malte pour avoir insulté un chevalier. Le musée du Louvre a de lui une *Bohémienne*, la *Mort de la Vierge*, un *Concert*, et le portrait d'Adolphe de Vignancourt, grand maître de Malte. On cite encore un *Christ porté au tombeau*, à Rome; un *Cupidon*, à Berlin, et *la Distribution du Rosaire*, au Belvédère de Vienne. N'ayant pas étudié le dessin, Amerighi le méprisait; il se jeta dans le matérialisme, rejeta l'antiquité, les règles, la tradition, et représenta la nature sans goût et sans choix. Il traita de préférence les meurtres, les aventures nocturnes, les ruines, les haillons, les cadavres. Dans son atelier, peint en noir, il ne recevait la lumière que d'un soupirail élevé, ce qui répandait sur ses modèles des ombres larges, vigoureuses, tranchantes. Au relief du modèle il substitua les artifices de la lumière, les contrastes du clair-obscur; il donna ainsi de la saillie et de la vie aux figures. Mais ses tableaux sont sujets à pousser au noir. Son audace, le choix de ses sujets, sa touche énergique, la richesse de ses carnations, lui valurent un succès qui balança celui des Carrache. Il a eu pour imitateurs Manfredi, Valenti et Ribeira. B.

CARAVAGGIO, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Bergame; 5,878 hab. Patrie des peintres Polidoro Caldara et

Michel-Ange Amerighi, dits tous deux Caravage. Victoire de François Sforza sur les Vénitiens, 1448.

CARAVANE, du persan *ker*, travail ; et *rêvan*, allant, ambulant ; association de marchands, de voyageurs ou de pèlerins, pour traverser avec moins de danger les déserts de l'Asie et de l'Afrique. Les caravanes sont très anciennes ; elles existaient déjà au temps des empires de Ninive et de Babylone et du roy. de David et de Salomon ; dans l'origine, elles furent purement commerciales ou servirent aux migrations des peuples. Mahomet ayant ordonné que chaque croyant fit, une fois en sa vie, le voyage de la Mecque, des caravanes religieuses s'organisèrent; il y en avait sept, partant de différents points du monde : aujourd'hui l'Inde, la Perse, Bagdad, le Maroc, n'en envoient plus; mais celles d'Égypte et de Syrie, qui se réunissent l'une au Caire, l'autre à Constantinople et à Damas, existent toujours. Les grandes caravanes de commerce sont celles de Constantinople, de Smyrne, d'Alep, du Caire, pour Bassora et la Perse; de la Perse pour la Tartarie, l'Inde et le Tibet; du Maroc et de Tripoli pour le Soudan; de l'Égypte pour le Darfour, etc. On appelait encore caravanes les réunions de navires marchands partant de Smyrne et d'Alexandrie pour Constantinople; de là aussi le même nom fut appliqué aux croisières des chevaliers de Malte, qui interceptaient cette navigation. B.

CARAVANSÉRAILS, vastes hôtelleries, fondées en Orient par des princes ou de riches personnages, pour abriter les caravanes. Ils ne forment, d'ordinaire, qu'une immense salle, voûtée en pierre ou en marbre, à une ou deux nefs, avec arcades cintrées, sans autres meubles qu'une banquette appuyée au mur pour servir de siège ou de lit, et ne recevant de jour que par la voûte, au moyen de lucarnes. Une fontaine ou un réservoir d'eau vive étanche la soif du voyageur et sert aux ablutions. Deux gardiens veillent jour et nuit contre les incendies et les voleurs. Il y a aussi des caravansérails bâtis en forme de cloîtres, ayant quatre galeries voûtées, dont le centre commun est une cour qui contient les écuries. Le plus beau est à Kachan, en Perse. Dans ceux de l'Hindoustan, appelés *bungalows*, on trouve des appartements séparés, et, moyennant rétribution, des lits et autres choses nécessaires à la vie. On a construit des caravansérails sur les routes en Algérie. B.

CARAVELLAS, v. du Brésil (prov. d'Espiritu-Santo), à 4 kil. de l'embouchure de la riv. de son nom; port et commerce actif.

CARBASUS, tissus de lin dont on faisait, chez les anc. Romains, des voiles de théâtre assez fins pour laisser passer le jour. On les tirait de l'Espagne citérieure. Les voiles des vestales étaient aussi de ce lin. Ce mot signifia encore des étoffes fines de soie et, du temps de Vespasien, des tissus de coton. Yates, *Theatrinum antiquorum*, Londres, 1843, C. D—y et G. L.-G.

CARBET (LE), brg de la Martinique, arrond. de Saint-Pierre, sur la côte O. Au S.-E. est le Piton du Carbet, volcan éteint (1,207 mèt.); 3,500 hab.

CARBON, famille plébéienne de Rome, appartenant à la *gens* Papiria.

CARBON (CAÏUS PAPIRIUS), né vers l'an 588 de Rome, 164 av. J.-C., tribun du peuple en 131, recommença l'œuvre du premier des Gracques, fit adopter le scrutin secret dans les comices, et fut soupçonné du meurtre de Scipion Émilien, 129 av. J.-C. Consul après la mort de Caïus Gracchus, son collègue et son ami, il défendit cependant le consul Opimius, qui avait provoqué sa mort. Accusé de péculat à son tour, il se tua en 119. A. G.

CARBON (CNEUS PAPIRIUS), de la famille du précédent, né vers l'an 622 de Rome, 130 av. J.-C., partisan de Marius, trois fois consul; l'édit carbonien, rendu par lui dans sa préture, devint loi de l'État sous l'Empire. Cet édit, favorable aux mineurs à qui l'on contestait la qualité de fils légitimes, leur assurait, sous caution, la possession des héritages jusqu'à leur majorité, époque ou l'affaire était jugée. Carbon, battu en Italie par Pompée, prit la fuite, fut pris, et sa tête envoyée à Sylla, 82 av. J.-C. A. G.

CARBON (FRANÇ.-JOSEPH), chef de chouans, dit *le Petit-François*, né à Paris, connu par sa cruauté autant que par son courage, refusa de profiter de l'amnistie consulaire, et passa en Angleterre. Conducteur de la charrette lors de l'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise, il fut exécuté en 1800.

CARBON, anc. *Audum*, cap d'Algérie, à 30 kil. N.-O. de Bougie et à l'entrée du golfe de Bougie; par 36° 49′ lat. N., et 2° 49′ long. E.

CARBON-BLANC, ch.-l. de cant. (Gironde), arrond. de Bordeaux ; 850 hab. Château ruiné; bons vins.

CARBONARA, cap de Sardaigne, à l'extrémité S.-E. de l'île; on y trouve un brg du même nom; 1,200 hab. (prov. de Cagliari).

CARBONARA, v. du roy. d'Italie (prov. d'Avellino); 3,000 hab.

CARBONARI, c.-à-d. *charbonniers*. Ce nom fut appliqué jadis en Italie à des conspirateurs guelfes, qui, pour échapper à la surveillance des Gibelins, se réunissaient au fond des bois, dans des cabanes de charbonniers. Le carbonarisme reparut au commencement du XIX[e] siècle, et passa d'abord pour une ramification de la franc-maçonnerie. En 1814, la petite ville de Lanciano (Abruzze citér.) comptait à elle seule 2,000 carbonari armés. Le roi de Naples Ferdinand et la reine Caroline se servirent, dit-on, des républicains ainsi enrégimentés, sous la conduite de Campo-Bianco, pour tenter de chasser Murat et les Français, et ensuite les désavouèrent. Mais le carbonarisme survécut aux événements de 1815, et ses adeptes, recrutés surtout dans l'armée, eurent une grande part à l'insurrection napolitaine de 1820. Le carbonarisme trouva aussi en France, pendant la Restauration, des adeptes parmi les soldats de Napoléon I[er] congédiés et parmi les républicains; les mouvements insurrectionnels de 1819, 1820, 1821 et 1822 lui furent attribués. L'association italienne avait, outre son caractère politique, une pensée religieuse et mystique; on dut la modifier pour la faire accepter par la loge maçonnique des Amis de la vérité. Un conseil suprême, dit *haute vente*, composé de 7 membres (Bazard, Flotard, Buchez, Dugied, Carriol, Lemperiani), forma des ventes centrales, au-dessous desquelles agissaient les ventes particulières; chaque vente était de 20 membres. Ceux de la haute vente étaient inconnus aux ventes inférieures; deux d'entre eux faisaient toujours partie, sans être connus, des ventes centrales, dont la haute vente surveillait ainsi invisiblement les moindres actes. Les ventes étaient inconnues les unes aux autres, de sorte que l'organisation complète ne pouvait être révélée à la police que si elle pénétrait dans la haute vente. La peine de mort était prononcée contre tout membre de l'association qui chercherait à pénétrer dans une autre vente que la sienne. Chaque carbonaro devait avoir un fusil et 50 cartouches, et être prêt à obéir aveuglément aux ordres de chefs inconnus. Buonarotti, Laffitte, La Fayette, Manuel, le général Teste, Arnold Scheffer, etc., ne furent pas étrangers au carbonarisme. Cette association parut désorganisée en 1823, mais les chefs restèrent unis, et se fondirent plus tard dans d'autres sociétés secrètes. Il y avait eu à Paris plus de 20,000 affiliés dans les ventes la Washington, la Victorieuse, la Bélisaire, la Sincère, la Réussite, la Westermann, etc. — Il y avait aussi en Espagne des carbonari, dont la principale réunion était la Fontaine-d'Or de Madrid.

CARBONARIA, v. de la Gaule cisalpine; auj. *Aiguebelle*.

CARBONARIA SILVA, anc. forêt de la Gaule (Germanie II[e]), entre l'Escaut et la Meuse, se rattachant à celle des Ardennes; auj. *Kœhlenwald*.

CARBONDALE, *vallée du charbon*, v. des États-Unis (Pennsylvanie); 6,400 hab. Riches mines de houille.

CARBONNE, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. de Muret, sur la rive g. de la Garonne; 2,500 hab. Laminoirs.

CARBURIS (LE COMTE MARIN), ingénieur grec, né dans l'île de Céphalonie, tué par des voleurs en 1782. Ce fut lui qui, appelé en Russie par Catherine II, amena de Finlande à Saint-Pétersbourg l'immense bloc de granit sur lequel repose la statue de Pierre le Grand, en 1769. — Un de ses frères, JEAN-BAPTISTE, m. en 1801, professa avec distinction la médecine à Turin, et, appelé en France en 1770, fut nommé médecin du comte d'Artois, puis de la famille royale. L'autre, MARC, né en 1731, m. en 1808, enseigna la chimie à Padoue ; il démontra l'affinité du nickel pour l'argent, trouva la méthode de fondre les minerais de fer sans l'emploi du charbon ni d'autres fondants, et fut un des premiers à obtenir des cristaux purs d'acide sulfurique.

CARCAGENTE, v. d'Espagne (prov. de Valence), près du Xucar; 8,500 hab. Comm. de soie, oranges, grenades.

CARCANS, vge (Gironde), arr. de Lesparre; 1,000 hab.; près de l'étang de son nom ou de Hourtins, qui a 5,300 hect.

CARCARE, vge du roy. d'Italie (prov. de Gênes), sur la Bormida; 1,500 hab.; occupé par Bonaparte le soir de la bataille de Montenotte, 23 avr. 1796.

CARCASO ET **CARCASUM**, v. de la Gaule (Narbonnaise I[re]); auj. *Carcassonne*.

CARCASSEZ (LE), anc. pays de France (Languedoc), auj. compris dans le dép. de l'Aude; cap. Carcassonne.

CARCASSONNE, *Carcaso* et *Carcasum*, ch.-l. du dép. de l'Aude, à 842 kil. S. de Paris, sur l'Aude et sur un embranchement du canal du Midi. Trib. de commerce; évêché; lycée, biblioth. Beau jardin de la préfecture. Carcassonne se divise en ville haute et ville basse : la ville haute ou cité est curieuse par son ancienneté; on y remarque l'église Saint-Nazaire, du XI[e] siècle, anc. cathédrale, avec de magnifiques vitraux, où fut d'abord enterré Simon de Montfort. La ville basse est bien

bâtie et entourée de promenades. On y remarque la cathédrale et, près du canal, une colonne en l'honneur de Riquet. Manuf. de draps pour le Levant, renommées dès le moyen âge et encore importantes; couvertures de laine; molletons, etc. Comm. d'eaux-de-vie, grains et fruits. Patrie de Fabre d'Églantine; 27,612 hab. — Carcassonne était le ch.-l. des Atacins. Les Romains eurent en ce lieu un poste militaire. Les Wisigoths s'en emparèrent, et bâtirent un château et des fortifications qui existent encore en partie. Les Sarrasins leur succédèrent; ils furent chassés par Charles-Martel. Carcassonne eut des comtes particuliers depuis le IXe siècle; la nouvelle cité fut bâtie au XIe, sur les ruines des travaux des Wisigoths, par Guillaume, comte de Poitiers. Elle fut prise et pillée par Simon de Montfort pendant la guerre des albigeois, en 1209. Trincavel, dernier vicomte, fut dépouillé par Louis VIII, en 1226, et le comté de Carcassonne fut définitivement réuni en 1247, par St Louis. En 1262, quelques habitants, expulsés à la suite d'une révolte, se bâtirent des habitations à une petite distance du pont; ce fut l'origine de la ville basse. Parmi les antiquités de Carcassonne, la porte Narbonnaise est un beau débris de l'anc. cité. Ce que l'on trouve des restes de constructions romaines, sur lesquelles reposent les constructions élevées par les Wisigoths, détermine encore le périmètre de la dernière cité fortifiée par St Louis et par Philippe le Hardi. — Aux environs, pont-aqueduc sur le Fresquel, et arc de triomphe élevé à Numérien.

V. Viollet-Leduc, *la Cité de Carcassonne*, 1858.

CARCAVELHOS, vge de Portugal (Estrémadure); 400 hab. Vins de liqueurs renommés. Près de là, sources sulfureuses et bains d'Estoril.

CARCERES, remises des cirques chez les anc. Romains, où les chevaux attelés et les chevaux de course étaient enfermés au moment d'une joute en attendant le signal du départ. Il y avait 12 *carceres* construits sur une ligne concave vers le cirque, et un peu biaise, afin que leurs axes convergeassent tous au milieu du côté droit de l'arène, un peu en avant de la *spina*. (*V. ce mot.*) De cette manière, les chars ou les coursiers, quelle que fût leur place, se trouvaient tous à égale distance du point auquel commençait la course. Une porte à deux vantaux à claire-voie fermait chaque carcer. Auprès de chaque vantail se tenait un homme qui l'ouvrait subitement dès qu'on donnait le signal. C. D—Y.

CARCHEDON, nom grec de CARTHAGE.

CARCHEMIS. *V.* CIRCESIUM.

CARCHESIUM, vase à boire chez les Grecs, muni de deux anses descendant jusqu'au pied. — machine pour enlever les fardeaux, chez les Romains. C'était un mât, auquel on attachait des trochlées ou moufles. C. D—Y.

CARCINITE (GOLFE), auj. baie de *Karkinit*, dans le golfe de Pérékop, à l'O. de la Chersonèse Taurique; tirait son nom de Carcine, ville de la Sarmatie d'Europe.

CARCINUS. Meineke a établi qu'il y a eu à Athènes deux poètes tragiques de ce nom : le premier contemporain d'Aristophane, le second courtisan de Denys le Jeune. Suidas attribuait à Carcinus 160 pièces. Nauck en a réuni les fragm. dans ses *Fragm. poet. tragic.*, 1856.

Meineke, *Hist. crit. com. Græc.*, p. 505. S. RE.

CARDAILLAC (JEAN DE), théologien, né dans le Quercy, m. en 1390, professeur de droit à Toulouse, évêque d'Orense en 1351, puis de Braga en Portugal, 1360. Il fut prisonnier de Pierre le Cruel de 1367 à 1369, devint ensuite administrateur de l'évêché de Rodez, puis de l'archevêché de Toulouse, fit soulever la Guyenne contre les Anglais en faveur de Charles V, et facilita les conquêtes de Du Guesclin.

CARDAN (JÉROME), un des plus grands esprits de son siècle, né à Pavie en 1501, m. en 1576. Fils du savant jurisconsulte et mathématicien Facio Cardan, il professa les mathématiques, puis la médecine, à Milan et à Bologne, voyagea en Angleterre, en Écosse et en France, tirant des horoscopes, et vint vivre d'une pension du pape à Rome. Esprit vif, fécond, varié et presque profond, on ne peut lire l'étrange livre qu'il a écrit en latin *sur sa propre vie*, Paris, 1643, in-8°, dans lequel il s'attribue une puissance surnaturelle, sans le supposer atteint de folie. Il croyait, dit-on, à la magie, et on l'accusa d'athéisme. « Parfois, dit Scaliger, il est supérieur à tous les hommes; mais souvent aussi il descend plus bas que les petits enfants. Son *Ars magna*, Nuremberg, 1545, 1550, in-4°, contient des découvertes précieuses, dont la plus célèbre est la formule pour la résolution des équations cubiques, connue sous le nom de formule de Cardan. Mais il n'en fut, à vrai dire, que le révélateur; il en devait la confidence à Tartaglia, qui ne lui pardonna jamais d'en avoir abusé. Cardan remarqua encore la relation qui existe entre les racines d'une équation et le coefficient du 2e terme de l'équation, la multiplicité des valeurs de l'inconnue, et leur distinction en positives et négatives. Il connut les racines imaginaires. Il écrivit sur la mécanique théorique; mais sa pénétration dans les mathématiques abstraites ne compensa pas son défaut de précision dans les observations et l'incroyable laisser-aller de ses raisonnements. En chimie, il expliqua la coloration des flammes par les métaux, et donna une analyse de la poudre à canon qui ne diffère de celle adoptée auj. que par une quantité de nitre un peu moindre. En astronomie, il attribua à l'agitation de l'air la scintillation des étoiles. Dans ses ouvrages philosophiques, principalement dans le *de Subtilitate*, Nuremberg, 1550, in-fol., on remarque une vaste érudition, soutenue par une foule d'observations et d'expériences; Naigeon a pu en faire un recueil; mais l'incohérence des idées, l'extravagance de l'imagination et le désordre de la méthode rendent ce livre médiocrement utile : il y montre une haine décidée pour Aristote. J.-César Scaliger écrivit contre ce livre quinze livres d'*Exotericarum exercitationum*, Paris, 1604, in-4°; Cardan répliqua dans une 2e édit. de son *Traité*, Bâle, 1560, par l'*Actio in calumniatorem*. Il existe de la *Subtilité* une trad. franç., par Richard Leblanc, Paris, 1556, in-4°. On a encore de Cardan des traités sur différents sujets de morale, de médecine, de physique et de philosophie, un Éloge de Néron, un Éloge de la goutte, des Dialogues, des Vies, des Discours, etc., etc. Une édition complète de ses œuvres a été publiée à Lyon, 1663, 10 vol. in-fol.

V. Naudé, *Judicium de Cardano*; J. Crossley, *the Life and times of Cardan*, Lond., 1836, 2 vol.; Franck, *Notice* lue à l'Acad. des sciences morales, 1844. C. N.

CARDANIA, nom latin de la CERDAGNE.

CARDEA, de *cardo*, gond; déesse qui présidait aux portes chez les Romains. Quelques-uns pensent qu'elle était la même que CARNA.

CARDENAL ou **CARDINAL** (PIERRE), troubadour du XIIIe siècle, né au Puy, m. en 1306, est un des poètes qui ont attaqué avec le plus de violence les abus de son temps et surtout les mœurs du clergé. La Biblioth. nation. a de lui 90 pièces mss.

CARDENAS, v. de l'île de Cuba, au N.; 5,000 hab.; à 145 kil. de la Havane par ch. de fer.

CARDIE, anc. v. de la Chersonèse de Thrace, sur le golfe Mélas et à l'embouch. du fl. Mélas; auj. *Caridia*. Patrie d'Eumène, général d'Alexandre. Philippe de Macédoine y battit l'Athénien Diopithe, 343 av. J.-C. — v. de l'anc. Bithynie, renommée pour ses eaux thermales.

CARDIFF, v. et port d'Angleterre (Galles mérid.), cap. du comté de Glamorgan, sur la Taaf, à 2 kil. de son embouchure dans l'estuaire de la Severn; 6,137 hab. en 1831, 86,724 en 1882, accroissement dû au port construit depuis 1834 par le marquis de Bute. Anc. château, résidence du marquis de Bute; Henri Ier y garda 28 ans prisonnier, après la bataille de Tinchebray, son frère Robert, duc de Normandie. Commerce croissant; exportation des houilles de Merthyr-Tydvil. École d'arts et métiers depuis 1855.

CARDIGAN, v. et port d'Angleterre, cap. du comté de ce nom, dans le pays de Galles, sur la Teify, à 8 kil. de son embouchure dans la baie de Cardigan; 3,461 hab. Ancien château. Exportation d'ardoises. — Le comté de Cardigan a 1,794 kil. carrés, dont un tiers labourable; 73,441 hab. Sol plat vers la côte, montagneux au centre, avec de fertiles vallées. Climat âpre, mais salubre. Mines d'argent, de cuivre et de plomb, négligées auj. Export. d'ardoises, laine et beurre. Villes princ.: Aberystwith, Lampeter, Llanarth.

CARDINAL (PALAIS), palais bâti à Paris, par le cardinal de Richelieu, vers l'extrémité O. de la rue Saint-Honoré, et qu'il légua à Louis XIII. Anne d'Autriche en fit sa résidence, et il reçut alors le nom de Palais-Royal, qu'il porte encore aujourd'hui. (*V. ce mot.*)

CARDINAUX, du latin *cardinalis*, principal; grands dignitaires de l'Église romaine, placés à la tête de la cour pontificale, et formant, sous le nom de sacré-collège, le conseil ordinaire du pape. Le titre de *cardinalis* qui, dès le règne de Théodose, avait été donné à certains officiers de la couronne remplissant les plus hautes charges de l'État, servit aussi, dans l'ordre ecclésiastique, à désigner les curés des principales paroisses de Rome. Ces prêtres, portant le nom de cardinaux, ainsi que les diacres chargés d'une diaconie régionnaire, et parmi lesquels un canon de 769, sous Étienne III, ordonne de toujours choisir le pape, étaient d'abord inférieurs aux évêques, et on les voit ne prendre rang qu'après ces derniers dans les actes du concile de Rome de 868. Dans le principe, le nombre des cardinaux-prêtres était peu étendu, et, en 1057, il ne s'élevait qu'à 28, pour les 4 églises patriarcales de Sainte-Marie Majeure, Saint-Pierre du Vatican, Saint-Paul et Saint-Laurent. En 1059, Nicolas II, inspiré par Hildebrand (depuis Grégoire VII), décida que les souverains pontifes seraient nommés par les seuls cardinaux, et que le clergé et le peuple de Rome n'auraient plus que le simple droit d'approbation. Alexandre III supprima cette dernière forma-

lité. A partir de cette époque, les cardinaux obtinrent la prééminence sur les évêques. A la mort de Grégoire XI, en 1378, leur division donna naissance au grand schisme d'Occident. Avec leur puissance leur nombre s'accrut, et le sacré-collège, après diverses augmentations, a été porté à 70 membres par une bulle de Sixte-Quint de 1586. Ils furent ainsi divisés: 6 cardinaux-évêques relevant immédiatement du siège de Rome, savoir les évêques d'Ostie, de Porto, de Sabine, de Palestrina, de Frascati, d'Albano; 50 cardinaux-prêtres et 14 cardinaux-diacres. Les évêques étrangers s'honorèrent de porter le nom de cardinal : Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, reçut un des premiers ce titre de Clément III, vers la fin du XIIe siècle. En 1883, sur 59 cardinaux, 32 étaient italiens d'origine, 8 français, 5 autrichiens, 3 espagnols, 3 anglais, 2 allemands, 2 polonais, 1 irlandais, 1 portugais, 1 américain des États-Unis et 1 turc. Outre le droit de se réunir en conclave (*V. ce mot*) pour l'élection des souverains pontifes, les cardinaux jouissent encore de grands privilèges, puisqu'ils sont les assesseurs du pape, président les congrégations spéciales et générales, et sont chargés du gouvernement de l'Église pendant la vacance du saint-siège. Nommés directement par le pape, ou sur la présentation des chefs des différents États catholiques, ils prennent le titre d'éminence, qui leur a été accordé par Urbain VIII, en 1630. Ils portent un chapeau et une barrette rouges depuis Innocent IV, et une longue robe de même couleur depuis Paul II; de là est venue l'expression de pourpre romaine, employée comme signe caractéristique de la dignité de cardinal.

D—T—R.

CARDINAUX (**POINTS**), nom donné à quatre points diamétralement opposés de l'horizon : le nord ou septentrion, le sud ou midi, extrémités de la ligne méridienne; l'est, orient ou levant, et l'ouest, occident ou couchant, extrémités d'une ligne perpendiculaire à la méridienne.

CARDONA, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Barcelone, sur le Cardoner; place forte; pop., 3,000 hab. Aux environs, célèbre montagne toute de sel gemme, ayant 4 kil. de tour et 150 mèt. de hauteur; l'exploitation, quoique considérable, semble à peine diminuer la mine, qui s'enfonce en terre à des profondeurs inconnues.

CARDONA (RAYMOND Ier DE), général aragonais, mis par le pape Jean XXII à la tête des Guelfes d'Italie, avait une grande réputation militaire, et n'essuya pourtant que des revers. Vaincu par Marco Visconti à Bassignano, 1322, et par Galéas Visconti à Varrio, 1324, il ne fut pas plus heureux à Altopascio, 1325, où Castruccio le fit prisonnier.

CARDONA (RAYMOND II DE), vice-roi de Naples en 1509, défendit le pape et les Vénitiens contre l'empereur Maximilien et Louis XII, échoua devant Bologne, perdit contre Gaston de Foix la bataille de Ravenne, 1512, et profita de la mort de ce général pour rétablir les Médicis à Florence, où il se montra cruel. Trahissant ensuite les Vénitiens ses alliés, il leur enleva Peschiera et Legnago, et défit Alviano près de Vicence, 1513.

CARDONNE (DENIS-DOMINIQUE), savant orientaliste, né à Paris en 1720, m. en 1783, partit très jeune pour Constantinople, où, pendant un séjour de 20 ans, il apprit le turc, l'arabe et le persan, et acquit de très grandes connaissances sur les mœurs, les usages et le caractère des peuples de l'Orient. A son retour, il fut nommé successivement professeur des langues turque et persane au Collège royal, secrétaire-interprète du roi, censeur royal, etc. On trouve dans ses ouvrages une érudition réelle, mais peu de critique.

On a de lui : *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous les Arabes*, 1765, 3 vol.; *Mélanges de littérature orientale*, 1770, 2 vol. Il a continué les *Contes et Fables indiennes* de Galland, 1778, 3 vol. D.

CARDOSO (GEORGE), hagiographe portugais, né en 1606, m. en 1669. Son *Agiologio Lusitano...*, Lisb., 1651-57, 3 vol. in-fol., qui s'arrête au mois de juin, est curieux par les traditions et les légendes locales qu'on y trouve.

CARDROSS, vge d'Écosse (comté de Dumbarton), sur la rive dr. de la Clyde; 7,080 hab. Fabr. de cotons; blanchisseries.

CARDUCHO (BARTHÉLEMY), peintre, sculpteur et architecte florentin, né vers 1560, m. en 1610, élève de Zuccari, fut employé par Philippe II à l'Escurial. Il y peignit le fameux plafond de la bibliothèque et une partie des fresques des cloîtres. On cite encore une *Cène* et une *Circoncision*, au palais de Madrid; une *Descente de croix*, à l'église Saint-Philippe de cette ville; une *Adoration des mages*, à la chapelle du vieux palais de Ségovie. — Un autre artiste de ce nom, VINCENT CARDUCHO, né à Florence en 1568, m. en 1638, ouvrit à Madrid une florissante école de peinture, et travailla au palais du Pardo.

CARDUQUES, *Carduchi*, peuple de l'anc. Assyrie, au N. Il donnait son nom aux monts Carduques, ramification du Taurus, dans la Gordyène.

CAREGGI, vge du roy. d'Italie, à 3 kil. de Florence. On y voit la belle villa bâtie par Cosme l'Ancien et résidence des premiers Médicis.

CAREL (JACQUES), SIEUR DE SAINTE-GARDE, né à Rouen vers 1620, m. en 1684, conseiller et aumônier du roi, est l'auteur du *Childebrand, ou les Sarrasins chassés de France*, Paris, 1666-70, poème épique dont Boileau s'est moqué.

CARELIE. On appelait ainsi autrefois tout le S. du grand-duché de Finlande; v. : Kexholm, Viborg. Ce nom, qui n'est plus auj. une désignation officielle, s'applique seulement aux environs de Kexholm, dans le gvt russe de Viborg, au N.-O. de Saint-Pétersbourg. — Par le traité de Nystadt, 1721, la Suède l'a rendue à la Russie.

CAREMBAULT (LE), petit pays de l'anc. France (Flandre et Artois), dont les lieux prinipaux étaient : Camphin-en-Carembault, cant. de Seclin (Nord); Gondecourt, Allennes, Provin et l'abbaye de Phalempin, cant. de Pont-à-Marcq.

CARÊME, jeûne annuel de 40 jours, en usage dans l'Église catholique, depuis le mercredi des Cendres jusqu'à Pâques; l'église de Milan le commence au dimanche de la Quadragésime; les Grecs le font partir de la Sexagésime, mais ne jeûnent pas le samedi, excepté dans la semaine sainte. On a vu tour à tour, dans cette mortification, la mémoire des 40 jours du déluge, des 40 années pendant lesquelles les Hébreux errèrent dans le désert, des 40 jours accordés à Ninive pour faire pénitence, l'imitation des jeûnes de Moïse, d'Élie et de J.-C., ou enfin un hommage rendu au grand événement de la Passion. On croit que les apôtres ont institué le carême. Suivant les protestants, le jeûne de 40 jours ne serait devenu obligatoire qu'au IIIe siècle. Les anciens moines de l'Occident observaient trois carêmes de ce genre, le 1er avant Pâques, le 2e avant la Saint-Jean-Baptiste, le 3e avant Noël. L'Église grecque, où le jeûne est plus sévère, observe 4 carêmes : avant Noël, le grand carême avant Pâques, avant la fête de St Pierre, avant l'Assomption. Les deux derniers ne durent que 15 jours. Les jacobites et les nestoriens ajoutent à ces mortifications un jeûne dit de la pénitence de Ninive, et les maronites un autre en l'honneur de l'Exaltation de la Ste Croix. Pour faire respecter le carême, l'autorité royale vint souvent en aide au pouvoir ecclésiastique : un capitulaire de Charlemagne punissait de mort quiconque avait enfreint cette loi sans motif légitime; un arrêté de Henri IV porta la même peine contre les bouchers qui vendraient de la viande. Sous Louis XV, on publiait encore une ordonnance portant défense de vendre de la viande en carême. Les soldats en campagne obtenaient pourtant des dispenses spéciales.

CARÊME (MARIE-ANTOINE), célèbre cuisinier, né à Paris en 1784, m. en 1833, aussi distingué dans la théorie que dans la pratique de son art, il fut tour à tour au service du prince régent d'Angleterre (George IV), des empereurs de Russie, d'Autriche, du prince de Wurtemberg, de la princesse Bagration et de M. de Rothschild. Architecte et sculpteur ingénieux, dessinant ses pâtisseries d'après Palladio et Vignole, il prétendit montrer que l'art culinaire se rattache souvent à l'art plastique.

On a de lui : *le Pâtissier royal parisien*, 1825; 2 vol.; *le Pâtissier pittoresque*, 1815; l'*Art de la cuisine au dix-neuvième siècle*, 3 vol.; *le Maître d'hôtel français*, 2 vol.; *Projets d'architecture pour les embellissements de Paris et de Saint-Pétersbourg*, 1821, 2 vol. in-fol.

CARENCY, vge (Pas-de-Calais), arr. d'Arras, anc. seigneurie, érigée en marquisat et comté vers 1663; 500 hab.

CARENNAC, brg (Lot), arr. de Gourdon, sur la rive g. de la Dordogne; 972 hab. Bâtiments d'une abbaye de l'ordre de Cluny, fondée au XIe siècle; Fénelon en fut abbé jusqu'au moment où il devint archevêque de Cambrai, et, en mémoire du *Télémaque*, une île voisine a été appelée île de Calypso.

CARENTAN, *Carentarium, Carento*, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Saint-Lô, port sur la Douve, près de l'embouchure de la Taute et à l'extrémité du canal de Vire-et-Taute; ancienne place de guerre démantelée en 1853. Commerce de cabotage; export. de beurre, œufs et volaille pour l'Angleterre; 3,000 hab. Patrie du gazetier-versificateur Loret et de l'avocat Élie de Beaumont.

CARENTONIUM, nom latin de CHARENTON.

CARETTO, marquisat sur la côte de Ligurie; appartenait à la maison de Savoie au XIIIe siècle.

CAREW (GEORGE), homme d'État anglais, né en 1557, m. en 1629, fut un des chefs de l'expédition contre Cadix, et devint, en 1599, lord-président du Munster en Irlande. Il y réprima l'insurrection de Desmond et d'O'Connor en 1602, et fut récompensé par le gouvernement de Guernesey, la pairie, les titres de baron, de conseiller privé et de grand maître de l'artillerie.

L'histoire de ses campagnes fut publiée après sa mort, sous le titre de : *Hiberna pacata*, Lond., 1633, in-fol.

CAREW (THOMAS), poète anglais, né dans le Devonshire en

1589, m. en 1639. Il était gentilhomme de la chambre sous Charles Ier. Disciple de l'école française, il a, dans ses poésies légères (1 vol., 1640), de l'esprit, du brillant, mais de l'inégalité. On l'a comparé à Waller. A. G.

CAREW, vge d'Angleterre (Galles), comté de Pembroke; 1,056 hab. Ruines d'un magnifique château, qui reçut Henri de Richmond avant la bataille de Bosworth.

CAREY (John), philologue, né en Irlande en 1756, m. en 1829, a publié de nombreux ouvrages d'éducation, et fourni 50 vol. à la collection des *Classiques du Régent* de Valpy. Il édita le *Virgile* de Dryden, le *Dictionnaire* de Ainsworth, etc.

CAREY (William), orientaliste, né en 1762 dans le Northamptonshire, m. à Sérampour en 1834, alla en 1793 répandre l'Évangile dans le Bengale, apprit les langues de l'Inde, publia des grammaires du bengali, de la langue du Pendjab, du télinga et du karnate, un dictionnaire bengali, 1818 et 1825, et enseigna le sanscrit à Calcutta. Il entreprit, avec un autre missionnaire nommé Marshman, la publication et la traduction de l'épopée sanscrite *Ramayana*, 1806-10, 3 vol. in-4°; mais c'est une œuvre inachevée.

CAREZ (Joseph), imprimeur, né à Toul en 1753, m. en 1801, est l'inventeur du clichage, qu'il employa dès 1785 à plusieurs éditions nommées par lui homotypes. Il fut député de la Meurthe à l'Assemblée législative en 1791, et sous-préfet de Toul sous le Consulat.

CARGÈSE, brg de Corse, arr. d'Ajaccio, sur le golfe de Sagone, au centre d'une petite colonie de Grecs Maïnotes, qui s'établit en ce lieu au XVIIe siècle; 1,080 hab. Blés, vins.

CARHAIX, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Châteaulin; 2,500 hab. Comm. de draps et toiles. Patrie de La Tour d'Auvergne, auquel la ville a élevé une statue en 1841. Cette ville est peut-être l'anc. *Vorganium* des Romains; on y a trouvé beaucoup d'antiquités. Ruinée par les Normands en 878; prise par Du Guesclin en 1363.

CARIACO, v. de la république de Vénézuéla (prov. de Cumana), sur le golfe de son nom, dans la mer des Antilles; 7,000 hab. Comm. de cacao, de sucre et de coton.

CARIATI, v. du roy. d'Italie (prov. de Cosenza), sur le golfe de Tarente; 3,440 hab. Évêché. Récolte de manne.

CARIBERT, fils aîné de Clotaire Ier, eut en partage, à la mort de ce prince, 561, le roy. de Paris et certaines portions du Quercy, de l'Albigeois et de la Provence. Il avait la prétention de connaître le droit et d'être bon juge. Moins cruel que la plupart des princes de sa famille, il s'attira par ses débauches les reproches et l'excommunication de l'évêque de Paris St Germain. A sa mort, en 567, comme il ne laissait que des filles, ses États furent partagés entre ses trois frères, Gontran, Chilpéric et Sigebert. B.

CARIBERT, frère de Dagobert. (*V.* Aribert.)

CARIBOU (Rivière du), cours d'eau de l'Amérique du N., Dominion of Canada, sort du lac Wollaston, traverse le lac Caribou, et se jette à gauche dans le Churchill. E. D—y.

CARICAL. *V.* Karikal.

CARIE, anc. province de l'Asie Mineure, au S.-O.; bornée à l'E. par le Taurus, qui la séparait de la Pisidie et de la Lycie, au S. par la Méditerranée, à l'O. par la mer Égée, au N. par la Lydie et la Phrygie; arrosée par le Méandre. Villes princ.: Halicarnasse, Cnide, Mylasa. Auj. sandjak de *Mentesche*, eyalet d'*Aïdin*. Les habitants avaient une réputation proverbiale de lâcheté et de perfidie. Chez les Romains, on louait des femmes de Carie pour simuler la douleur dans les funérailles. — La Carie, partagée dès les temps les plus anciens entre plusieurs rois, reçut des colonies phéniciennes et doriennes, fut soumise par les Perses, et conserva néanmoins des souverains particuliers; de ce nombre furent Artémise Ire, qui combattit bravement à Salamine, 480 av. J.-C., et Artémise II, connue par sa fastueuse douleur à la mort de son frère et époux Mausole. Elle passa ensuite sous la domination des Macédoniens, des Séleucides, des Rhodiens, puis des Romains. Elle fut comprise dans le diocèse d'Asie, puis tomba aux mains des Arabes, des Turcs Seldjoukides, et enfin des Ottomans en 1336.

Antiquités et inscriptions de la Carie, dans Lebas-Waddington, *Voyage archéologique*, p. 60 et suiv. B. et S. Re.

CARIFE, v. du roy. d'Italie (province d'Avellino); 2,225 hab. Sur l'emplacement de la *Callifæ* des Romains.

CARIGNAN (Thomas-Franç. de Savoie, prince de), 5e fils de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, né en 1596, m. en 1656. A la tête des Espagnols, il perdit la bataille d'Avein, 1635, contre les maréchaux de Châtillon et de Brézé; mais il vainquit le maréchal de La Force près de Saint-Omer, 1638. Son ambition suscita des troubles en Savoie pendant la minorité de Charles-Emmanuel II. Réconcilié avec la régente Christine sa belle-sœur, il se rapprocha aussi de la France, dont il commanda une armée en Italie, 1642, et eut quelque temps Turenne sous ses ordres. Il reçut de Mazarin la charge de grand maître de France, après la disgrâce de Condé. Il est le chef de la maison de Carignan, à laquelle appartiennent le prince Eugène et la princesse de Lamballe (*V. ces noms*), et qui monta sur le trône de Sardaigne en 1831, avec Charles-Albert. Le titre de prince de Carignan a été conféré en 1834 au prince Eugène-Emmanuel, d'une branche collatérale, qui a été déclarée en même temps apte à succéder au trône. B.

CARIGNAN, CARIGNANO, v. du roy. d'Italie, sur la rive g. du Pô, dans la prov. de Turin; 4,665 hab. Industrie séricicole; confitures renommées. Prise et démantelée par les Français en 1544. (*V. l'art précédent.*)

CARIGNAN, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Sedan, sur le Chiers; 2,100 hab. Fabr. de fer-blanc, lainages. Louis XIV l'érigea en duché-pairie en faveur d'un comte de Soissons de la maison de Savoie, en 1662, et changea alors son ancien nom d'Ivoy en celui qu'il porte aujourd'hui.

CARILLO D'ACUNHA. *V.* Acunha.

CARILLON NATIONAL, nom que l'on donnait, pendant la Révolution, à une chanson dont le refrain était *Ça ira*. Les paroles avaient été adaptées, durant les travaux du Champ-de-Mars pour la fédération de 1790, à un air favori de Marie-Antoinette.

CARIN (Marcus-Aurélius Carinus), fils aîné de l'empereur Carus, lui succéda en 283, conjointement avec son frère Numérien, et eut en partage l'Italie, l'Illyrie, l'Afrique, les Gaules et l'Espagne. Il se rendit odieux par ses débauches et ses cruautés. Il défit près de Vérone un usurpateur nommé Julien, gagna une bataille à Margus en Mœsie sur Dioclétien, et périt assassiné par les siens après sa victoire, 284. Numérien et Calpurnius ont chanté les louanges de ce tyran.

CARINI, v. de Sicile (prov. de Palerme), sur le Carini; 9,600 hab. Aux environs se trouvent les ruines de l'anc. *Hyccara*.

CARINOLA, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta); vins très estimés; 7,640 hab. avec la commune.

CARINTHIE (Duché de), en allemand *Karnthen*, province des États autrichiens, entre le Salzbourg au N., la Styrie au N. et à l'E., le Tyrol à l'O., la Vénétie et la Carniole au S. Séparée en 1850 du roy. d'Illyrie ou gouvernement de Laybach, elle fait partie des provinces cisléïthanes, et comprend les cercles de Klagenfurth ou Carinthie-Inférieure et de Villach ou Carinthie-Supérieure; superf., 10,327 kil. carr.; pop., 348,941 hab., dont environ 17,000 protestants. Traversée par les Alpes Noriques et Carniques; arrosée par la Drave; riches mines de fer, cuivre, plomb, argent, vif-argent, zinc; marbres, granits; élève de bestiaux et chevaux d'une bonne race. La vigne et le froment y viennent peu. Beaucoup de lin, de chanvre et de tabac. Fabr. de toiles renommées pour leur solidité et d'aciers estimés. La Carinthie fit partie jadis du Norique et de la Carnie, puis de l'empire de Charlemagne et du duché de Bavière; elle passa à la Bohême en 1269, aux comtes du Tyrol en 1286, et fut ajoutée aux possessions autrichiennes en 1335. Le cercle de Villach a été annexé à l'empire français de 1809 à 1814.

CARION (Jean), professeur de mathématiques à Francfort-sur-l'Oder, né à Buetickheim en 1499, m. en 1538, publia en latin des *Éphémérides* qui s'étendent de 1536 à 1550, des *Practicæ astrologicæ*, et une *Chronique* en allem. Mélanchthon son élève, qu'il avait prié de revoir ce dernier ouvrage, le refit, Wittemberg, 1531. Herman Bonnus le traduisit en latin, 1538, et Samuel Goulard en français, 1579. Carion, malgré la gloire qu'il devait à Mélanchthon, n'acquiesça pas à son jugement. Il fit imprimer à Berlin, 1531, sa *Chronique* telle qu'elle était sortie de ses propres mains, et cet ouvrage fut trad. en français par Jean Leblond, Paris, 1556, in-16. C. N.

CARION (Louis), jurisconsulte et philologue, né à Bruges, m. en 1594, était un critique judicieux, mais porté à la malice et jaloux du mérite d'autrui.

On a de lui: *Antiquarum lectionum libri III*, Francf., 1604; *Historiarum Sallustii fragmenta*, avec notes et scholies, Anvers, 1573; Francf., 1607; *Emendationum libri II*, Paris, in-8°; des notes et corrections sur Censorinus, Cassiodore et Valerius Flaccus. C. N.

CARIOS, nom sous lequel Jupiter était adoré en Thessalie, en Béotie, et à Mylasa en Carie, dont le temple était commun aux Cariens, aux Lydiens et aux Mysiens, qui se croyaient de même origine. S. Re.

CARIS, nom latin du Cher.

CARISBROOKE, vge d'Angleterre (Hampshire), dans l'île de Wight; 7,500 hab. Il est dominé par une forteresse très ancienne, mais reconstruite sous Élisabeth, et dans laquelle Charles Ier fut détenu avant d'être livré à l'armée du Parlement; après sa mort, ses enfants y furent également enfermés.

CARISIACUM, nom latin de Crécy en Picardie.

CARISSIMI (Giov.-Giacomo), compositeur de musique, né à Padoue vers 1582, vivait encore en 1672. Il fut maître de chapelle de l'église Saint-Apollinaire, à Rome. Il perfectionna les formes de la cantate et le récitatif inventé depuis peu par Caccini, Peri et Monteverde. On lui doit l'introduction de l'orchestre dans la musique d'église. Ses chants ont de la grâce et de l'expression; son harmonie, moins savante que celle des anciens maîtres, est cependant très pure. On n'a imprimé qu'une faible partie de ses messes, motets, cantates et oratorios. La Bibliothèque nationale de Paris et celle du Conservatoire en possèdent plusieurs en manuscrit. Ses cantates les plus célèbres sont *Jephté* et le *Jugement de Salomon*. On cite également son motet *Turbabuntur impii*. De son école sont sortis Buononcini, Cesti et Scarlatti. B.

CARISTIE (Auguste-Nicolas), architecte, né en 1783 à Avallon (Yonne), m. en 1862, élève de Vaudoyer, puis de Percier, remporta le grand prix de Rome en 1813. En Italie, il releva et dessina le temple de Sérapis, à Pouzzoles, dont il a fait, en 1820, une fort belle restauration. Il fut chargé, en 1823, de restaurer l'arc d'Orange. En 1824, il éleva un tombeau dit Monument des victimes de Quiberon, dans la presqu'île de ce nom (Morbihan). Caristie, inspecteur général et membre du conseil des bâtiments civils, fut élu membre de l'Institut en 1840.

Il a publié : *Plan et coupe d'une partie du Forum et de la Voie sacrée*, 1831, in-fol.; *Notice sur l'état actuel de l'arc d'Orange et des théâtres d'Orange et d'Arles...*, 1839, in-fol.; *Monuments antiques d'Orange, arc de triomphe et théâtre*, 1857, in-fol. C. D—y.

CARISTO, anc. *Carystos*, v. de la Grèce, ch.-l. de l'éparchie de son nom; port au S.-E. de l'île de Négrepont. Métropolitain grec. Ruines d'une forteresse. Ce fut une baronnie aux XIIIe et XIVe siècles. Jadis célèbres carrières de marbre.

CARITENA, v. de la Grèce, au milieu des monts et dans la prov. d'Arcadie, sur la rive dr. de l'Alphée; 2,500 hab. Après la 4e croisade, elle fut donnée à un baron de la Champagne, Hugues de Bruyères, qui y bâtit la forteresse que l'on voit encore.

CARLADEZ (Le), *Carlatensis tractus*, anc. pays de la haute Auvergne; ch.-l. Carlat. Il eut des vicomtes particuliers dès le Xe siècle, fut réuni aux vicomtés de Lodève et de Rodez, puis aux comtés de Rouergue et de Provence, aux domaines des maisons d'Armagnac, d'Albret et de Bourbon, et passa à la couronne en 1531. Louis XIII le donna en 1642 aux princes de Monaco, qui le conservèrent jusqu'en 1789; le ch.-l. en était alors Vic.

CARLAT, brg (Cantal), arr. d'Aurillac; 1,000 hab.; possédait un château très fort qu'Henri IV fit démolir en 1604. Belle église du XVIe siècle.

CARLAT-DE-ROQUEFORT (Le), vge (Ariège), arr. de Foix. Patrie de Bayle.

CARLATENSIS TRACTUS, nom latin du Carladez.

CARLENTINI, v. de Sicile (province de Syracuse); 5,256 hab. Fondée par Charles-Quint et fortifiée; presque détruite par le tremblement de terre de 1693.

CARLETON (Guy), général anglais, né en 1734, m. en 1808, gouverneur de Québec en 1774, défendit avec succès cette ville, pendant la guerre d'Amérique, contre le général américain Montgomery, fut remplacé par Burgoyne en 1777, et reprit le commandement des troupes en 1782.

CARLETON (William), romancier anglais, né en 1798 à Clogher (Irlande, comté de Tyrone), m. en 1869, s'est fait un nom par des Nouvelles empruntées à la vie des paysans irlandais.

On a de lui : *Tracts and Stories of the Irish peasantry*, trois séries, 18[illegible], 18[illegible] et 1841. Ses autres romans sont : *Fardorougha le misérable*, 18[illegible]; *Valentine Mac Clutchy*, ouvrage politique en faveur du rappel du clergé catholique; *le Prophète noir*, 1847, tableau des maux causés par la famine de 1849; *Rody le vagabond*, 1848; *le Collecteur de dîmes*, [illegible] *Trompette*, 1854; *Willie Reilly*, 1855; *le Mauvais Œil*, 1860, etc. [illegible] les Nouvelles de Carleton ont été en partie traduites par [illegible] Wailly, sous le titre de *Romans irlandais, Scènes de la vie champêtre*, 1861.

CARLETTI (François-Xavier, comte de), homme d'État italien, né à Montepulciano, m. en 1803, se déclara en faveur de la révolution française, et se battit en duel pour cette raison avec le ministre anglais Windham. Chambellan du grand-duc de Toscane, il signa en son nom le traité de paix du 9 févr. 1795 avec la Convention nationale. Bien accueilli par le gouvernement républicain, il se rendit suspect en demandant l'autorisation de visiter la fille de Louis XVI au Temple. Le Directoire décréta son expulsion; le grand-duc le rappela sans le disgracier, mais il mourut de chagrin. E. D—y.

CARLI-RUBBI (Jean-Renaud, comte), célèbre antiquaire, né à Capo-d'Istria en 1720, m. en 1795, professeur d'astronomie et de science nautique à Venise en 1744, président du conseil des finances à Milan en 1771. Ses discussions littéraires avec Fontanini et Muratori l'ont rendu fameux. Il a donné lui-même une édition de ses *Œuvres*, Milan, 1784-94, 15 vol. On y remarque : le *Traité des monnaies*, 6 vol., qui servit de règle en Italie pour les jugements et pour les règlements publics, et dont plusieurs cours adoptèrent les principes; l'*Uomo libero*, dirigé contre certaines idées de Hobbes, de J.-J. Rousseau et de Montesquieu; *Andrapologia*, poème didactique en 3 chants, qui pourrait servir de réfutation aux déclamations de Rousseau contre l'état social; des dissertations sur le théâtre et la musique; des traductions de la *Théogonie* d'Hésiode et de l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide; un traité sur l'expédition des Argonautes, etc. Dans cette édition ne sont pas comprises les *Antiquités italiennes*, Milan, 1788-91, 5 vol., ouvrage tout différent de ceux de Sigonius et de Muratori, et où l'auteur, remontant aux âges antérieurs à Rome, poursuit ses études jusqu'au XIVe siècle; ni les *Lettres américaines*, 1780-81, 2 vol., trad. en franç. par Lefebvre de Villebrune, 1788 et 1792, 2 vol., en réponse aux *Recherches philosophiques* de l'anglais de Pauw. B.

CARLIN. V. Bertinazzi.

CARLIN, monnaie d'argent de l'anc. roy. de Naples, valant 42 centimes. Il y avait des pièces de 2 et de 6 carlins; le ducat valait 10 carlins, et la piastre 12.

CARLINGFORD, v. d'Irlande (comté de Louth), dans le Leinster, sur la baie de son nom; 8,785 hab. avec la commune. Pêche d'huîtres renommées.

CARLISLE, anc. *Luguvallum*, *Caer Luil* des Bretons, v. d'Angleterre, cap. du comté de Cumberland, près du confluent de l'Eden, du Caldew et du Petrill; 31,049 hab. en 1871. Évêché anglican. Place de guerre; hôpital; écoles, cathédrale saxonne; ruines romaines; château construit par Guillaume Ier, et où Marie Stuart fut enfermée en 1568. Grande fabr. de tissus de coton, surtout pour l'Amérique; teintureries; fonderies de fer; brasseries et tanneries; foires aux bestiaux. Elle communique par ch. de fer avec Édimbourg et Newcastle, par le canal de Bowness avec le golfe de Solway, et par des paquebots avec Liverpool et Belfast. Station militaire romaine à l'extrémité O. du mur de Septime Sévère; détruite par les Danois en 900, relevée par Guillaume II, elle fut contrainte par la famine de se rendre au Parlement, 1645. Le prétendant Charles-Édouard s'en empara en 1745. Érigée en comté-pairie en 1661 pour l'anc. famille de Howard, branche de celle des ducs de Norfolk. — Aux environs, monument préhistorique appelé la grande Meg et ses filles.

CARLISLE, v. des États-Unis (Pennsylvanie), fondée en 1783; 6,650 hab. Industrie florissante; collège méthodiste de Dickinson, avec une chaire de droit

CARLISLE (Frédéric **HOWARD**, comte de), d'une branche de la maison ducale de Norfolk, né en 1748, m. en 1825. Il entra à la Chambre des lords en 1769, alla tenter inutilement une réconciliation de l'Angleterre avec les États-Unis en 1778, fut vice-roi d'Irlande de 1780 à 1782, prit une part active aux débats parlementaires de 1787 à 1792, et consacra la fin de sa vie à la littérature. Il fut parent et tuteur de lord Byron, qui l'attaqua néanmoins avec injustice.

CARLISLE (George **HOWARD**, comte de), fils du précédent, né en 1773, m. en 1848. Il fit partie, comme lord-chancelier, du ministère Canning en 1827. — Son fils, Georges-William-Frédéric, lord Morpeth, né en 1802, a été membre du cabinet Melbourne en 1841.

CARLISTES, nom donné en France, après 1830, aux partisans du roi Charles X, et en Espagne, après 1833, à ceux de don Carlos de Bourbon.

CARLITTE (Pic de), montagne des Pyrénées-Orientales, où commence au N. la chaîne des Corbières; 2,921 m.

CARLOFORTE, v. du roy. d'Italie (prov. de Cagliari), dans la petite île de San-Pietro, près de la côte S.-O. de la Sardaigne; 4,860 hab. Place de guerre avec un château fort; salines; pêche de corail.

CARLOMAN, fils aîné de Charles-Martel et frère de Pépin le Bref, gouverna l'Austrasie, la Souabe et la Thuringe, combattit les Alamans, les Bavarois, les Saxons et les Aquitains, qui voulaient échapper à la domination des Francs, et se retira au Mont-Cassin, 747. Il sortit de son couvent pour s'interposer entre son frère et Astolphe, roi des Lombards, 753, mais son ambassade n'eut aucun succès; il mourut à Vienne, 755. Ses restes sont encore auj. au Mont-Cassin.

CARLOMAN, fils de Pépin le Bref, né en 751, partagea le trône en 768 avec son frère aîné Charlemagne, et gouverna pendant 3 ans une partie de l'Austrasie, la Bourgogne, la Provence et les possessions des Francs au delà du Rhin. Peu d'accord avec son frère, qui lui reprochait de ne pas le seconder contre les Aquitains, il mourut en 771. Ses enfants, dépouillés par leur oncle, se retirèrent chez Didier, roi des Lombards, qui voulut obliger le pape Adrien Ier à les couronner rois des Francs.

CARLOMAN, un des fils de Louis le Germanique, fut roi de Bavière en 876, prit la couronne d'Italie en 877, malgré son

oncle Charles le Chauve, et mourut en 880. Son fils naturel Arnoul ou Arnulf fut plus tard roi de Germanie. B.

CARLOMAN, 2e fils de Louis le Bègue et frère de Louis III, régna sur l'Aquitaine et la Bourgogne, 879. Il ne put empêcher Boson de se faire proclamer roi de la Bourgogne cisjurane. Après la mort de Louis III, avec lequel il avait combattu les Normands, il gouverna seul les Francs, 882-84, et mourut à la chasse, d'une flèche lancée contre un sanglier.

CARLOPAGO, v. des États autrichiens, au S.-O. de la Croatie-Esclavonie; bon port sur l'Adriatique, creusé par Joseph II; 1,200 hab. Comm. déchu.

CARLOPOLIS, nom latin de Compiègne au moyen âge.

CARLOS (Don), infant de Navarre, prince de Viane, né en 1420 de Jean II d'Aragon et de Blanche de Navarre, m. en 1461, hérita du royaume de Navarre à la mort de sa mère, 1441. Jean ayant voulu le lui ravir, il prit les armes, 1452, fut vaincu et pris à Aibar, et ne recouvra la liberté qu'au prix d'une renonciation. Néanmoins il se révolta encore, 1455; battu près d'Estella, il s'enfuit en France, et de là à Naples, auprès de son oncle Alphonse le Magnanime. Attiré en Aragon par une promesse de pardon, il fut arrêté à Fraga, 1460. Il était victime des poursuites de Jeanne, 2e femme de Jean II, qui voulait assurer une couronne à son fils Ferdinand. Une insurrection des Catalans, des Aragonais et des Valenciens contraignit Jean de relâcher son fils, de le reconnaître solennellement pour son héritier, et de consentir à son mariage avec Isabelle de Castille. Mais Don Carlos fut empoisonné par sa belle-mère. Il avait cultivé les lettres et traduit en castillan la *Morale* d'Aristote. Il a laissé une *Chronique des rois de Navarre* (en mss aux Archives de Pampelune). B.

CARLOS (Don), infant d'Espagne, fils de Philippe II et de sa première femme Marie de Portugal, né à Valladolid en 1545, m. en 1568. Son caractère violent et vindicatif, hautain et ambitieux, s'aigrit lorsque son père, veuf de Marie d'Angleterre, épousa en troisièmes noces, 1559, Élisabeth de France, fille de Henri II, à la main de laquelle on a dit faussement qu'il avait prétendu. Philippe II ayant fait venir en Espagne ses neveux les archiducs Rodolphe et Ernest, 1563, Don Carlos entra en relations avec les Pays-Bas révoltés. On crut ou l'on feignit de croire qu'il avait voulu attenter à la vie de son oncle Don Juan d'Autriche, à celle de son père même; il fut arrêté, 1568, condamné par le conseil de Castille, que présidait le grand inquisiteur Espinosa, et mourut, selon les uns, d'une fièvre maligne, selon les autres, par le poison. Saint-Réal a fait le récit de sa conspiration. Otway, Schiller, Alfieri, ont tiré de sa mort plusieurs tragédies, dans lesquelles la vérité historique n'est pas suffisamment respectée. B.

CARLOS (Carlos-Maria-Isidor de **BOURBON**, dit Don), 2e fils du roi d'Espagne Charles IV, et frère de Ferdinand VII, né en 1788, m. en 1855. Livré à des études littéraires et religieuses pendant sa jeunesse, contraint d'abdiquer avec son père et son frère à l'entrevue de Bayonne, en 1808, il vécut à Valençay pendant l'occupation de l'Espagne par les Français. Les événements de 1814 lui rendirent la liberté. Il épousa, en 1816, Marie-Françoise d'Assise, fille de Jean VI, roi de Portugal. Pendant le règne de Ferdinand VII, les partisans de l'absolutisme se groupèrent autour de lui; le roi n'ayant pas eu d'enfants de ses trois premières femmes, il devait régner un jour. Mais Ferdinand eut, en 1830, d'un quatrième mariage avec Marie-Christine, une fille, qu'en vertu des dispositions établies par Charles IV en 1789, mais qui n'avaient jamais été publiées, il appela à lui succéder sous le nom d'Isabelle II. Don Carlos refusa de prêter serment à cette reine et fut exilé. Après avoir invoqué dans un manifeste la loi salique, qui, depuis l'avènement de la maison de Bourbon, et en vertu d'une pragmatique de Philippe V, réglait l'ordre de succession au trône d'Espagne, il prit le titre de Charles V, et commença une guerre civile qui se prolongea jusqu'en 1839. Les carlistes ayant été vaincus sur tous les points par les cristinos, il implora l'hospitalité de la France; le roi Louis-Philippe lui assigna Bourges pour résidence. Après quelques échauffourées de son parti, il abdiqua en 1845 en faveur de son fils, prit le titre de comte de Molina, fut mis en liberté en 1847, et alla finir ses jours à Trieste, 1855. — Son fils aîné, Don Carlos-Luis-Maria-Fernando, né en 1818, m. en 1861, entreprit en 1845, de concert avec Cabrera, de soulever la Catalogne et l'Aragon, et échoua une seconde fois en 1849. Les légitimistes espagnols le nommaient Charles VI, mais il ne porta que le titre de comte de Montemolin. Ils prirent ensuite pour chef son frère Don Juan de Bourbon, dont le fils Don Carlos, duc de Madrid, né en 1848, a reçu le nom de Charles VII, et a excité une insurrection en Espagne en 1872. (*V.* Espagne.) B.

CARLOS (**SAN-**), v. forte du Chili, sur la côte N.-E. et dans la province de Chiloé; bon port; 7,000 hab. — v. de la république de Vénézuéla, à 210 kil. S.-O. de Caracas, sur l'Aguara; 5,000 hab. Riches plantations d'indigo, café et coton; troupeaux de bœufs, chevaux et mulets dans les savanes voisines. — v. forte dans l'île de Minorque; 3,500 hab. — v. d'Espagne, dans l'île de Léon, près de Cadix; 4,000 hab.

CARLOS-DE-MONTEREY (**SAN-**). *V.* Monterey.

CARLOSTADT (André **BODENSTEIN**, dit), né à Carlstadt en Franconie, m. à Bâle en 1541, fut professeur de théologie et doyen à l'université de Wittemberg. Ami de Luther, il adopta un des premiers sa doctrine, et, quoique ecclésiastique, se maria publiquement. Il se sépara ensuite du réformateur sur la question de l'eucharistie, et fut le chef des sacramentaires, qui niaient la présence réelle. Il eut de violents démêlés avec Luther.

CARLOTA (**LA**), vge d'Espagne (prov. de Cordoue). C'est une des colonies étrangères établies en 1768 par Olavidès dans la Sierra Morena; 3,500 hab. Français, Savoyards, Espagnols.

CARLOTA DE BOURBON (Dona-Luisa), fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Isabelle d'Espagne, née en 1804, m. en 1844. Elle épousa, en 1819, l'infant d'Espagne Don François-de-Paule, qu'elle domina de toute la vigueur de son caractère. Jalouse du mariage de sa sœur puînée Marie-Christine avec Ferdinand VII, elle soutint néanmoins les droits des enfants qui naquirent de cette union contre Don Carlos, et déjoua les intrigues du parti apostolique. Son but était de marier ses fils aux deux filles de Marie-Christine. Trompée dans son attente, elle vint s'établir à Paris en 1838. Marie-Christine s'étant aussi réfugiée en France après la révolution de 1840 qui la privait de la régence, la cour des Tuileries opéra une réconciliation apparente entre les deux sœurs. Carlota, après avoir essayé vainement de faire donner la régence à son mari par les Cortès, obtint d'Espartero l'autorisation de rentrer en Espagne. Elle tâcha de circonvenir Isabelle II, et se mit à la tête de la coalition qui renversa Espartero en 1843, mais sans pouvoir arriver à ses fins. Le dépit qu'elle en conçut et le retour de Marie-Christine lui causèrent de violentes émotions, qui ont sans doute hâté sa mort. Son fils aîné, Don François-d'Assise, duc de Cadix, a épousé Isabelle II en 1846; le second, Henri, duc de Séville, a été tué en duel en 1870 par le duc de Montpensier. B.

CARLOVINGIENS. *V.* Carolingiens.

CARLOW, primitivement *Catherlogh*, v. d'Irlande (Leinster), cap. du comté de son nom, au confluent du Burren et du Barrow; 7,842 hab. Ruines d'une forteresse anglo-normande; église catholique; hospice d'aliénés. Exportation de blé, jambons et beurres. Comm. de cotonnades. Marchés pour les produits des pays voisins. — Le comté de Carlow est au centre de l'Irlande, dans le Leinster, entre ceux de Kildare au N., Wicklow au S.-E., Wexford à l'E. et Kilkenny à l'O. Superf., 895 kil. carrés., dont 110 env. en rocs et marais; 51,650 hab. Sol plat, excepté au S. Rivières : Barrow et Slaney. Agriculture florissante. Peu d'industrie. Exportation de blé, beurre, etc.

CARLOWITZ (Aloïse-Christine, baronne de), femme auteur, d'origine autrichienne, née à Fiume en 1797, morte en 1863, fit son éducation à Paris, et y suivit la carrière des lettres.

Elle a trad. en français la *Messiade* de Klopstock, la *Guerre de Trente ans* de Schiller, 1843; le *Wilhelm Meister*, 1843; les *Affinités électives*, 1844, et les *Memoires*, 1855, de Gœthe; l'*Histoire de la poésie des Hébreux*, par Herder, 1845, etc.

CARLOWITZ, v. des États autrich. (Croatie-Esclav.), à 10 kil. S.-E. de Peterwardein, sur la rive dr. du Danube et sur le chemin de fer de Buda-Pesth à Semlin. Archevêché grec orthodoxe; 4,419 hab. Vins renommés; exportation de vermouth. — Un traité y fut conclu, le 26 janvier 1699, sous la médiation de la France et de la Hollande, par lequel les Turcs abandonnèrent à l'Autriche toute la Hongrie en deçà de la Save (excepté Temeswar), la Transylvanie et l'Esclavonie; à la Pologne, Kaminiec, la Podolie et la souveraineté de l'Ukraine; aux Vénitiens, la Morée, l'île d'Égine et plusieurs places en Dalmatie; à la Russie, Azov et Taganrog.

CARLSBAD, c.-à-d. *bain de Charles*, v. de Bohême (cercle d'Éger), à 1,095 kil. de Paris, par Nuremberg; au fond d'une vallée et sur les bords de la Teple; eaux thermales du Sprudel, du Mühlbrunn, de la source d'Hygie, du Theresienbrunn, du Neubrunn, du Schlossbrunn, etc.; établissements de bains; 10,000 hab., sans compter 15,000 baigneurs en été. La réputation de cette ville date de l'empereur Charles IV, qui y bâtit un château auj. détruit. On y recueille le sel de Carlsbad (sulfate de soude). — Les souverains, membres de la Sainte-Alliance, arrêtèrent dans le congrès de Carlsbad, en 1819, des mesures pour combattre les tendances révolutionnaires, et applicables surtout à la presse, à l'enseignement des universités, aux sociétés secrètes.

CARLSBOURG, anc. *Alba Julia* ou *Carolina*, anc. *Weissenburg* en allemand; v. forte de Transylvanie, sur la rive dr.

du Maros; 7,955 hab. Jadis résidence des princes de Transylvanie; évêché catholique; commandement d'artillerie; arsenal, monnaie de la principauté; séminaire et gymnase catholiques; archives nationales; observatoire; bibliothèque; citadelle construite de 1715 à 1735; cathédrale avec le tombeau de Hunyade. Restes d'une colonie romaine d'Apulum. Aux environs, mines d'or d'Abrudbanya.

CARLSHAFEN, v. du royaume de Prusse (prov. de Hesse-Nassau), au confluent du Weser et de la Diemel; hôpital d'invalides fondé en 1704; salines; fabr. d'acier et de linge damassé; ruines du château de Syburg, dont la ville porta le nom jusqu'en 1717. Fondée en 1699, peuplée d'abord de protestants français réfugiés; port important; 1,648 hab.

CARLSHAMN, v. de Suède (prov. de Blékinge), petit port sur la Baltique; comm. de fer, tabac, etc.; 6,104 hab.

CARLSKRONA, c.-à-d. *couronne de Charles*, v. forte de Suède, sur la Baltique, dans l'île Trosa, près de la côte; ch.-l. de la prov. de Blékinge; le premier port militaire du royaume, défendu à l'entrée par les forts Kongsholmen et Drottningskœr. Docks importants; arsenal, chantiers de construction; école de marine; exportation de bois, goudron, potasse, suif, marbre; 18,695 hab. Cette ville, fondée par Charles XI en 1679, fut presque complètement réduite en cendres par un incendie en 1790.

CARLSRUHE, cap. du grand-duché de Bade, ch.-l. de cercle, à 7 kil. du Rhin, près de la forêt de Hartwald; à 606 kil. de Paris par chemin de fer; 49,283 hab., protestants, catholiques et juifs. Ville très régulière, bâtie en éventail, ornée de belles places; résidence du grand-duc et des administrations; beau théâtre; écoles polytechnique, du génie civil, d'architecture, de chirurgie, forestière, industrielle, commerciale, vétérinaire, militaire, musicale, etc. Bibliothèque, musée, collections d'antiquités et de médailles, cabinets d'estampes, de physique et d'histoire naturelle, jardin botanique. Fabr. de bijouterie, tapis, tabac, savon, machines à vapeur, etc. Fonderies de canons et de cloches; haras; hôtel des monnaies. Anc. rendez-vous de chasse; le margrave Charles-Guillaume fonda cette ville (*repos de Charles*) en 1715.

CARLSRUHE (Cercle de), division du grand-duché de Bade, presque identique à l'ancien cercle du Rhin-Moyen. Quelques territoires en ont seulement été distraits pour être joints au cercle de Fribourg. Ch.-l. Carlsruhe. Sup., 2,572 kil. carrés; pop., 406,973 hab., dont 241,051 cathol., 158,794 protest., 5,948 israélites (1880). C. P.

CARLSTAD, v. de Suède (Wermeland), dans l'île Tingvalla (lac Wener); ch.-l. de læn ou préfecture; 6,622 hab.; évêché luthérien; gymnase; bibliothèque, cabinet d'histoire naturelle, observatoire; riches mines de fer près de là; fondée en 1584 par Charles, duc de Sudermanie (Charles IX). L'ouverture du canal de Gota a donné de l'extension à son commerce.

CARLSTADT, v. de l'empire austro-hongrois (Croatie), sur la Dobra; 5,175 hab. Place forte; arsenal. Évêché grec orthodoxe. — v. de Bavière (basse Franconie); 2,303 hab. Patrie d'André Bodenstein, dit Carlostadt.

CARLSTEIN, v. de Bohême, anc. château construit par Charles IV, 1348; riches collections d'art; une tour isolée contient la chapelle où se conservaient les insignes des rois de Bohême, transportés à Vienne par Ferdinand II.

CARLUX, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Sarlat, sur la rive dr. de la Dordogne; 1,000 hab. Ruines d'une forteresse.

CARLYLE (Joseph-Dacres), savant orientaliste anglais, né à Carlisle en 1759, m. en 1804, fils d'un médecin, devint professeur d'arabe à Cambridge. Il accompagna lord Elgin dans son ambassade à Constantinople en 1799, visita les principales bibliothèques des pays soumis aux Ottomans, et recueillit beaucoup de notes précieuses. De retour en Angleterre, 1801, il s'appliqua avec ardeur à l'édition de la Bible arabe publiée par la Société biblique de Londres pour être répandue gratis chez les musulmans d'Afrique; mais il mourut sans l'avoir achevée. L'édition fut continuée par Henri Ford.

Carlyle a laissé, entre autres ouvrages, une *Chronique égyptienne de 991 à 1453*, Cambridge, 1792, in-4°; un *Spécimen de poésie arabe*, 1796. D.

CARLYLE (Thomas), célèbre historien anglais, né en 1795 à Ecclefecham, comté de Dumfries, en Écosse, m. en 1881. Son père, qui était un cultivateur aisé, le destina à l'Église, et l'envoya à l'université d'Édimbourg, où il étudia la théologie, le droit et les langues modernes. Il enseigna ensuite les mathématiques pendant deux ans dans un collège du comté de Fife, et annonça à sa famille son intention de se donner à la littérature sans entrer dans les ordres. Marié en 1822, il vécut en gentilhomme campagnard aux environs de Dumfries, et publia dans l'*Encyclopédie de Brewster* des articles sur *Montesquieu*, *Nelson* et les deux *Pitt*, 1823. Ses *Études littéraires* parurent dans la *Revue d'Édimbourg*, au moment où il achevait une traduction de la *Géométrie de Legendre*, augmentée par lui d'un *Traité des Proportions*. En 1825, il publia, sous le titre de *William master's apprenticeship*, une traduction du roman de Gœthe, et entra en correspondance avec l'illustre écrivain, qu'il appelait « une des deux âmes de l'Allemagne ». L'autre était Schiller, dont Carlyle écrivit la même année une biographie, *Life of Schiller*, publiée en partie dans le *London magazine*. Plein d'admiration pour la poésie romantique des Allemands, Carlyle donna, en 1827, 4 vol. de *Nouvelles allemandes*, trad. de Gœthe, de Tieck, de Richter, de Fouqué, de Musæus, d'Hoffmann, etc. Une fantaisie philosophique et satirique dans le goût de Jean-Paul, le *Sartor resartus*, qu'il prétendait avoir tirée d'un vieux livre allemand : *les Vêtements, leur origine et leur enfance*, par le docteur Teufelsdreck, obtint un très vif succès en 1830, dans le *Fraser's magazine*. C'était une satire mordante, ingénieuse, mais pédantesque dans la forme, de la société anglaise : elle valut à l'auteur le surnom de grand censeur du siècle (*great censor of age*). En 1841 il publia *Essays*, 5 vol.; en 1843, *le Passé et le Présent*; en 1846, *les Lettres et Discours d'Olivier Cromwell*. L'ouvrage capital de Carlyle, son *Histoire de la Révolution française*, parut en 1837. C'est moins un récit qu'un pamphlet d'une violence extrême, injuste au fond, obscur et bizarre dans la forme, contre les hommes, les idées et les événements de la révolution française, et contre les Français en général. Il a été trad. par M. Ellias Regnault, Odysse Barrot et Jules Roche, 3 vol. in-18, 1865-67. Les mêmes opinions et le même style se retrouvent dans son *Essai sur le chartisme*, 1839. Dix ans plus tard il exposa son système politique dans son livre *des Héros, du Culte des héros et de l'Héroïque dans l'histoire* (*on Heroes, Hero-worship and the Heroïc in history*), 4e édition, 1852. L'auteur réserve le droit de bouleverser et de gouverner les sociétés aux *héros*, qu'ils s'appellent Cromwell ou Napoléon. Cette doctrine est reproduite et encore exagérée dans les *Pamphlets du dernier jour* (*Latter day pamphlets*), 1850, dirigés contre les révolutions de 1848. Carlyle a donné depuis : *Histoire de Frédéric le Grand*, 1860-64, 2 vol. L'université d'Édimbourg le choisit pour recteur, 1865, en remplacement de M. Gladstone et en concurrence avec B. Disraeli. Pendant la guerre de 1870, Carlyle se déclara hautement pour l'Allemagne contre la France, accepta en 1873 la décoration du Mérite civil de Prusse, et refusa en 1875 l'ordre anglais du Bain que lui offrait le ministère conservateur de lord Beaconsfield. La même année il reçut des écrivains anglais, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, une médaille commémorative. Carlyle occupe une place à part dans l'histoire de la littérature anglaise. Esprit puissant, mais singulier, moins profond que paradoxal, il a des aperçus d'une netteté merveilleuse, et excelle à faire vivre, penser et agir sous nos yeux les personnages historiques. Son tableau de l'ouverture des états généraux en 1789 n'a jamais été surpassé. Mais l'obscurité et la trivialité voulue de son style, qui descend parfois jusqu'au grotesque, la passion et la partialité qu'il apporte dans ses jugements, le laissent au-dessous des grands historiens anglais ses contemporains, Hallam et Macaulay. E. D—y.

CARMAGNOLA (François **BUSSONE**, dit), condottiere italien, né à Carmagnola en 1390, de parents obscurs, m. en 1432, commença par garder les pourceaux, entra en 1412, comme simple soldat, dans l'armée de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, parvint rapidement aux plus hautes dignités militaires, et affranchit le Milanais de tous les tyrans qui se l'étaient partagé. Il soumit également Gênes à la domination du duc. Bientôt redouté et suspect, il passa au service de Venise, en 1425, prit aux Visconti tout le Brescian, et battit à Macalo, 1427, leurs 4 généraux : François Sforza, Piccinino, Angelo de la Pergola et Guido Torelli. Sa générosité envers les captifs mécontenta le conseil des Dix, qui lui imputa une défaite de la flotte sur le Pô, 1431, le rappela à Venise, le fit arrêter après une réception brillante, et décapiter. Ses infortunes ont fourni à Manzoni le sujet d'une admirable tragédie, trad. en franç. par Fauriel, 1823. B.

CARMAGNOLA, v. du royaume d'Italie (prov. de Turin), près de la rive dr. du Pô; 3,771 hab., 12,000 avec la commune. Autrefois fortifiée. Comm. de toiles, soie et chanvre. Elle fut prise par Catinat en 1691, et de nouveau par les Français en 1796. Patrie du condottiere Carmagnola. (*V. l'art. précédent.*)

CARMAGNOLE, costume des ouvriers pendant la Révolution, consistant en un gilet-veste, un large pantalon garni en cuir, un bonnet de police ou un bonnet rouge, et une cravate rouge nouée négligemment sur la poitrine. On donna le nom de carmagnole à une chanson révolutionnaire que ces ouvriers chantaient en dansant. L'origine de ce nom n'est pas connue.

CARMAING (Comté de), *Carmanensis ager*, petit pays de l'anc. France (Languedoc), dont le lieu principal était Carmaing, arr. de Villefranche (Haute-Garonne).

CARMANA, cap. de l'anc. Carmanie; auj. *Kerman.*

CARMANIE, prov. de l'anc. Perse; entre la Parthie au N., la Perse à l'O., le golfe Persique au S., la Gédrosie et l'Arie à l'E.; cap. Carmana. Elle était divisée en Carmanie maritime (auj. *Laristan*), Carmanie intérieure (auj. *Kerman*) et partie de l'Afghanistan.

CARMARTHEN ou **CAER FRYDDYN**, anc. *Maridunum*, v. et port d'Angleterre (pays de Galles), cap. du comté de ce nom, sur la Towy, à 12 kil. de son embouch. dans la baie de Carmarthen; 10,488 hab. Exportation de blé, bois, ardoises, etc. Belle église; hôtel de ville. Ruines d'un château fort démantelé sous Cromwell. Anc. cap. de la principauté de Galles. Patrie supposée de l'enchanteur Merlin. Elle donne le titre de marquis au duc de Leeds. — Le comté de Carmarthen est entre le canal de Bristol au S., les comtés de Glamorgan et de Brecknock à l'E., de Cardigan et de Pembroke à l'O. Superf., 2,453 kil. carrés. Pop., 115,710 hab. Rivières très poissonneuses. Agriculture assez florissante; exploitation de fer, plomb et houille. Villes princ. : Llanelly, Kidwelly, Llandovery, Newcastle, Emlyn.

CARMATHES. *V.* KARMATHES.

CARMAUX, brg (Tarn), arr. d'Albi, sur le Cérou; exploitation de houille; 6,000 hab.

CARME (PAYS DE), *Carmensis ager*, anc. pays de la Lorraine, dont les lieux principaux étaient Bouconville, cant. de Saint-Mihiel (Meuse), et Mandre-aux-Quatre-Tours, cant. de Domèvre (Meurthe).

CARMEL (MONT), montagne de la Turquie d'Asie, dans l'anc. Palestine (500 mèt. de hauteur), au S. de la baie de Saint-Jean-d'Acre, sur laquelle elle forme le cap du même nom, par 32° 51' lat. N., et 32° 37' long. E.; elle renferme une quantité de grottes ou cavernes naturelles, et est célèbre par le séjour du prophète Élie. Des ermites chrétiens en grand nombre y cherchèrent une retraite; ce fut l'origine de l'ordre des Carmes. (*V.* CARMES.) Les religieux du Carmel habitaient un couvent qui fut fondé au XII^e siècle, démoli en 1821 par Abdallah, pacha de Saint-Jean-d'Acre, et reconstruit depuis 1828, à 170 m. d'altitude, avec le produit des quêtes faites par le P. Jean-Baptiste dans toute la chrétienté.

CARMEL (**CHEVALIERS DU MONT**), ordre militaire d'hospitaliers fondé en 1608 par Henri IV, réuni depuis à l'ordre de Saint-Lazare, et supprimé de fait par Louvois, qui appliqua ses revenus à la fondation de l'hôtel des Invalides.

CARMÉLITES, religieuses assujetties à la même règle que les Carmes; elles furent introduites en France en 1452 par Jean Soreth, qui les établit à Vannes. L'ordre ne prospéra qu'après la réforme très rigoureuse opérée par Ste Thérèse dans le couvent d'Avila en Espagne; M^me Acarie et le cardinal de Bérulle propagèrent cette réforme en France. Le premier couvent à Paris fut fondé par la princesse d'Orléans-Longueville, rue d'Enfer, en face du Val-de-Grâce; c'est là que M^lle de La Vallière cacha son repentir, et que la duchesse de Berry, fille du régent, fit de fréquentes et inutiles retraites. L'ordre avait 4 maisons à Paris, et 62 dans le royaume. C'est dans un de ces couvents, situé à Saint-Denis, près Paris, que se retira Madame Louise, 3^e fille de Louis XV, en 1770, et qu'elle y vécut en simple religieuse. L'ordre des carmélites a encore plusieurs couvents à Paris. B.

CARMEN, nom de 2 îles du Mexique, l'une dans le golfe de Californie, l'autre dans la baie de Campêche; cette dernière est importante par l'exploitation des bois. — v. de la république du Rio de la Plata, sur le Rio Negro; commerce assez actif; 1,540 hab.

CARMENTA, nymphe arcadienne qui savait prédire l'avenir et rendait ses oracles en vers (*carmen*); elle épousa Mercure, dont elle eut un fils nommé Évandre, avec lequel elle passa en Italie. On lui bâtit un temple à Rome entre le Tibre et le mont Capitolin, près de la porte dite Carmentale. *Carmenta* est le même mot que *Camena* ou *Casmena*, nom des nymphes prophétiques de l'Italie, assimilées plus tard aux muses grecques.

CARMENTALES, fête en l'honneur de Carmenta, déesse qui, chez les anc. Romains, présidait aux naissances. Elle revenait annuellement le 18 des calendes de février (15 janvier), et l'on célébrait alors, sur l'autel de Carmenta, à Rome, un sacrifice pour le salut des enfants nés dans l'année.

Preller, *Rœmische Mythologie.* G. L.-G.

CARMES, ordre religieux qui prit naissance sur le mont Carmel, d'où il tire son nom. Vers 1105, Berthold réunit en communauté quelques pèlerins qui étaient venus visiter la Terre sainte; en 1209, Albert, patriarche latin de Jérusalem, leur donna une règle sévère, approuvée en 1227 par le pape Honorius III, puis confirmée par Grégoire IX et Innocent IV. Cette règle, qui prescrivait la vie cloîtrée, un silence presque absolu, de longs jeûnes, des prières continuelles, fut adoucie par Eugène IV en 1431. Les carmes, persécutés par les musulmans, se réfugièrent presque tous en Europe; St Louis en ramena quelques-uns de Palestine. Ils avaient une robe brune, et, par-dessus, une chape barrée de blanc et de couleur tannée; ce qui les fit appeler *barrés*. A la fin du XIII^e siècle, le costume consista en une robe noire, avec capuce et scapulaire de même couleur, et, par-dessus, une ample chape et un camail blancs. Au XVI^e, le P. Jean de la Croix (*V. ce nom*) fit adopter la réforme de Sainte-Thérèse; de là naquirent les carmes déchaussés ou déchaux, qui vont pieds nus. Au XVIII^e, l'ordre comptait dans la chrétienté 7,000 couvents, avec 180,000 religieux, divisés en 38 provinces. La principale maison, à Paris, près de la place Maubert, a été convertie en marché; une autre, celle des carmes billettes, a laissé son nom à une rue; une 3^e, rue de Vaugirard, servit de lieu de détention pendant la Révolution. Les prêtres qui y étaient enfermés furent massacrés en 1792. L'église et une partie des bâtiments subsistent, et sont devenus depuis 1875 le siège de l'Institut catholique de Paris. Certains carmes se livraient à l'enseignement des pauvres écoliers, et étaient agrégés à l'Université. L'ordre avait dans chaque province des ermitages où chaque moine devait se livrer aux austérités pendant un an; Louis XIV lui en avait fait bâtir un près de Louviers. B.

CARMONA, v. d'Espagne (prov. de Séville); 20,000 hab. Déjà importante sous les Romains, très florissante sous les Maures, elle leur fut enlevée en 1247. Elle possède quelques beaux édifices et des ruines mauresques. Huiles et vins estimés.

CARMONTELLE (LOUIS **CARROGIS**, DIT), né à Paris en 1717, m. en 1806, fut lecteur du duc d'Orléans et ordonnateur de ses fêtes. Il a créé ces esquisses dramatiques qui, sous le nom de *Proverbes*, ont été jouées dans tous les salons; il avait l'esprit facile et agréable, le talent d'observation, qui lui faisait bien saisir les caractères, et le style piquant, qui convient à ces jolies bagatelles. Ses *Proverbes dramatiques* forment 8 vol., 1768-1781, ou 4 vol., 1822, sans compter le *Théâtre de campagne*, 4 vol. M^me de Genlis a fait paraître, en 1825, 3 vol. de pièces restées inédites.

CARMOUCHE (PIERRE-FRANÇOIS-ADOLPHE), auteur dramatique, né à Lyon en 1797, m. en 1868, fit partie de la société du Caveau, et donna aux divers théâtres de Paris un grand nombre de pièces, presque toutes en collaboration avec Brazier, Mélesville, Vanderburch, de Courcy, Dumersan, Scribe, Laloue et Dupeuty. De ce nombre on peut citer : *le Vampire*, 1820; *les Deux Forçats* et *la Carte à payer*, 1822; *le Précepteur dans l'embarras*, 1823; *les Cancans* et *la Lune de miel*, 1827; *la Demoiselle de boutique*, 1828; *l'Espionne russe*, 1829; *le Petit Homme rouge*, 1832; *les Duels*, 1834; *la Belle Bourbonnaise*, 1839; *la Permission de dix heures*, 1841, etc. Carmouche fut en 1827 directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin. Après 1830, il exploita les scènes de Versailles et de Strasbourg, et le Théâtre-Français de Londres. Il avait épousé, en 1821, l'actrice Jenny Vertpré, m. en 1865.

CARNA, déesse de Rome, femme de Janus, protégeait les enfants au berceau, et présidait aux parties vitales du corps humain. Sa fête se célébrait le 1^er juin sur le mont Cœlius, à Rome, où Brutus lui avait élevé un temple, en reconnaissance de ce qu'elle lui avait donné la force de dissimulation nécessaire à l'accomplissement de ses desseins contre les Tarquins. On lui offrait de la bouillie de farine de fèves mêlée de lard.

CARNAC, c.-à-d. en breton *lieu de rochers*, vge (Morbihan), à 10 kil. S.-O. d'Auray, arr. de Lorient, à 4 du fort Penthièvre; 2,823 hab. Près du village est le plus curieux monument préhistorique que possède la France : 1,200 pierres, placées en quinconce dans une vaste lande, forment des espèces de rues tirées au cordeau; quelques-unes doivent peser plus de 80 milliers. Elles ont toutes l'extrémité la plus grosse tournée en haut. Le spectacle qu'elles présentent a quelque chose d'étrange. On a planté une croix en pierre sur la pointe d'un de ces menhirs, dont la destination primitive est inconnue. C'est près de Carnac que débarquèrent, en 1795, les émigrés commandés par le comte de Puisaye. (*V.* QUIBERON.) E. T.

CARNARVON, v. et port d'Angleterre (pays de Galles), cap. du comté de ce nom, sur la côte E. du détroit de Menai, à 12 kil. S.-O. de Bangor; 9,449 hab. Comm. actif avec Liverpool, Bristol et Dublin. La ville, fortifiée, a des faubourgs importants, avec de riches maisons de campagne. Établissement de bains fondé par le marquis d'Anglesea. A l'O., château construit par Édouard I^er, et où naquit Édouard II, nommé pour cette raison prince de Galles. Près de là, résidence du marquis d'Anglesea, de lord Newborough, de lord Boston, etc. Anc. station romaine de *Segontium*. — Le comté de Carnarvon, baigné par la mer d'Irlande au N., la baie de Carnarvon et le détroit de Menai à l'O., a 1,498 kil. carrés,

dont moitié non cultivables, et 106,121 hab. Il contient le massif du Snowdon, le plus élevé d'Angleterre. Grande exploit. d'ardoises. Villes princ. : Bangor, Portmadoc, Conway, Pwlleli.

CARNATIC, prov. de l'Inde. (*V.* Karnatic.)

CARNAVAL, temps de divertissements, depuis l'Épiphanie jusqu'au mercredi des Cendres (de l'italien *carnavale;* ou de *carne-à-val*, la chair s'en va; ou de *caro, vale*, adieu la chair). Dans les pays où domine l'Église grecque, la semaine qui précède le dimanche de la Quadragésime s'appelle *semaine de beurre*. On retrouve dans les âges les plus reculés l'origine de ces fêtes, qui dégénèrent presque toujours en honteux désordres. Telles étaient, en Égypte, les fêtes du bœuf Apis; chez les Juifs, la fête des Purim, instituée en mémoire de la chute d'Aman; à Rome, les Saturnales, pendant lesquelles les esclaves prenaient les habits de leurs maîtres; les Lupercales, les fêtes de Cybèle, etc. Malgré les anathèmes des Pères de l'Église et des papes, les orgies bruyantes des solennités antiques se perpétuèrent au milieu des sociétés chrétiennes. Le moyen âge eut ses fêtes des Fous et de l'Ane. Philippe le Bel se plaisait fort à la procession du Renard. Un divertissement de carnaval faillit coûter la vie à Charles VI. Au XVIII^e^ siècle, la bourgeoisie prit part aux mascarades, réservées jusque-là aux grands seigneurs. Le carnaval de Venise jouissait autrefois d'une réputation européenne. Auj. c'est à Rome et à Nice que ces divertissements conservent le plus d'éclat. B.

CARNAVALET (Hôtel). Cet hôtel, situé à Paris, rue Culture-Sainte-Catherine, fut construit au milieu du XVI^e^ siècle, d'après l'ordre de Jacques de Ligneris, seigneur de Crosnes, président au Parlement, par l'architecte Bullant, sur les dessins de Pierre Lescot. Jean Goujon l'orna de gracieuses sculptures et des figures des quatre Saisons; d'autres travaux y furent exécutés plus tard par Androuet-Ducerceau et François Mansard. L'hôtel passa en 1572 à la famille de Kernevenoy (d'où, par corruption, Carnavalet); M^me^ de Sévigné en fit l'acquisition en 1677. Après la Révolution, la direction de la librairie y fut installée; Napoléon I^er^ le donna à l'École des ponts et chaussées; la ville de Paris l'a acheté en 1866 et y a installé le curieux musée de la Ville de Paris avec une riche bibliothèque. B.

CARNÉ (Louis MARCEIN, comte de), publiciste, né à Quimper en 1804, m. en 1876, entra en 1825 dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, fut bientôt attaché et secrétaire d'ambassade, et renonça à la diplomatie en 1831. Député du Finistère en 1839, il fit partie du groupe parlementaire que dirigeait Lamartine, prit la défense des congrégations religieuses, et réclama la liberté de l'enseignement. En 1847, il accepta la place de chef de la direction commerciale au ministère des affaires étrangères; mais la révolution de 1848 le rendit à la vie privée. Il fut reçu à l'Académie française en 1864.

Outre de nombreux articles insérés dans les journaux et les revues, il a laissé : *du Système de l'équilibre, à l'occasion de la nationalité polonaise*, 1831; *Vues sur l'histoire contemporaine*, 1833, 2 vol.; *des Intérêts nouveaux en Europe depuis la révolution de 1830*, 2 vol., 1838; *du Gouvernement représentatif en France et en Angleterre*, 1841; *Etudes sur l'histoire du gouvernement représentatif en France de 1789 à 1848*, 2 vol., 1855; *Etudes sur les fondateurs de l'unité française*, 1848-56, 2 vol.; *un Drame sous la Terreur*, 1856; *l'Europe et le second Empire*, 1865, etc.

CARNÉADE, philosophe grec, fondateur de la 3^e^ Académie, né à Cyrène vers 215 av. J.-C., mort en 126, eut pour maîtres les stoïciens Diogène de Babylone et Chrysippe, et l'académicien Hégésine. Envoyé à Rome par les Athéniens avec Diogène et la péripatéticien Critolaüs, pour obtenir une réduction de tribut, il y donna des leçons de philosophie suivies avec ardeur par la jeunesse; mais comme il avait successivement parlé pour et contre la justice, Caton le fit éloigner. Carnéade enseigna à l'Académie jusqu'à sa mort. Il ne reste rien de lui. Son système était le probabilisme, scepticisme mitigé : l'homme ne peut, selon lui, connaître la vérité, et est réduit à la vraisemblance. Sa loi morale, au dire de Cicéron (*Acad.* II, 42), aurait été la satisfaction des premiers besoins de la nature.

Roulez, *de Carneade philosopho*, 1825; Gouraud, *de Carneadis vita*, 1848; Martha, dans la *Rev. des Deux-Mondes*, 1878. B. et S. Re.

CARNEES, fêtes célébrées à Sparte et chez tous les peuples doriens en l'honneur d'Apollon Carnien, le 23 du mois *carnius* (août), et durant 9 jours. On y donnait des jeux guerriers et, plus tard, des concours de musique. Terpandre fut le 1^er^ qui remporta le prix; les éphoresy brisèrent les cordes que Timothée avait ajoutées à sa lyre. On appelait agètes les prêtres qui présidaient à la solennité et offraient des sacrifices de taureaux; les carnées étaient dites aussi agétories. Les Spartiates ne voulurent partir pour les Thermopyles qu'après y avoir assisté. B.

CARNES, *Carni*, anc. peuple habitant au N. de l'Italie, au N.-E. des Vénètes. Leur nom est resté à la Carniole.

CARNIACENSIS AGER, nom latin de la Charnie.

CARNICER (Don Ramon), compositeur de musique espagnol, né en 1789 à Tarrega (Catalogne), m. en 1865, devint chef d'orchestre du théâtre de l'Opéra à Barcelone en 1818, et en 1828 du Théâtre-Royal à Madrid, où il fut professeur au Conservatoire de musique. Il voulut doter l'Espagne d'un opéra national, et composa dans ce but : *Adela de Lusignan, Elena y Constantino, Don Juan Tenorio, Elena y Malvina, el Colon, el Eufemio de Messina*, etc. Il a aussi écrit beaucoup de mélodies et de chants nationaux devenus populaires. B.

CAR-NICOBAR, île du golfe du Bengale, la plus septentrionale de l'archipel de Nicobar, appartenant à l'Angleterre; 120 kil. de tour; relativement la plus peuplée du groupe. Sol très bas et fertile. Pas de bons ports.

CARNIEN, surnom sous lequel Apollon était adoré dans le Péloponèse, à Théra, à Cyrène et dans la Grande-Grèce. Ce nom est parent du radical qui signifie *corne* et veut dire *protecteur des troupeaux*. Les étymologies données par les anciens (meurtre du devin Carnos d'Acarnanie, Carnos favori d'Apollon) sont inventées après coup et absurdes. S. Re.

CARNIÈRES, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Cambrai; 1,922 hab. Distilleries de genièvre, fabr. de sucre de betterave. — vge de Belgique (Hainaut), arr. de Thuin, sur la Haine; 4,235 hab. Exploit. de houille; clouterie.

CARNIOLE (Duché de), en allem. *Krain*, province de l'empire austro-hongrois (pays cisleïthans), jadis partie du roy. d'Illyrie, auj. province particulière; elle est divisée en trois cercles : Laybach, Adelsberg et Neustadt; traversée par les Alpes Carniques, et arrosée par la Save. Mines de fer, d'argent, de plomb; belles forêts; nombreuses beautés naturelles. Sol fertile. Superf., 10,032 kil. carrés. Pop., 482,777 hab., en grande majorité slaves et catholiques. — Habitée primitivement par les Carnes, la Carniole fit partie de l'empire de Charlemagne et du duché de Frioul. Au X^e^ siècle, elle forma une *marche*, que les ducs d'Autriche et de Carinthie se partagèrent ensuite, et, au XII^e^, fut érigée en duché pour les comtes de Tyrol. Elle passa aux comtes de Gœritz, 1335, puis à l'Autriche, 1364. En 1809, Napoléon I^er^ la réunit à l'empire français; elle revint à l'Autriche en 1814.

CARNIQUES (ALPES), partie des Alpes orientales, depuis le Dreiherrnspitz ou Pic-des-trois-Seigneurs jusqu'au mont Terglou; elles séparent la Carinthie et la province de Vénétie; direction du N.-O. au S.-E. Le Marmalotta en est le point culminant (2,988 mèt.). Un contrefort, sous le nom d'Alpes de Croatie et d'Esclavonie, s'étend entre la Drave et la Save; un autre, appelé Alpes Cadoriques, sépare la Piave et l'Eysach. On remarque le col de Toblach, entre Lienz sur la Drave et Brixen sur l'Eysach; celui de Ponteba et de Tarvis, où passe le chemin de fer de Venise à Vienne par Udine et Neumarckt, entre Villach sur la Drave et Osopo sur le Tagliamento; celui de Bredil, entre Villach et Chiusa-di-Pletz sur l'Isonzo : tous trois conduisent à celui du Sœmering, route de Vienne, et furent suivis par les Français en 1797, 1805 et 1809. Des Alpes Carniques descendent, sur le versant italien, la Piave, la Livenza, le Tagliamento, l'Isonzo, et, sur le versant autrichien, la Drave et la Save. B.

CARNOT (Joseph-François-Claude), jurisconsulte et magistrat, né à Nolay (Côte-d'Or) en 1752, m. en 1835. Fils d'un avocat distingué, il fut d'abord avocat au parlement de Dijon, et se déclara hautement en faveur de la Révolution. Il devint juge suppléant au tribunal d'Autun en 1790, exerça les fonctions du ministère public près le tribunal civil de Dijon, 1792, et près le tribunal criminel de la Côte-d'Or, 1796. Le premier consul le nomma procureur général à la cour d'appel de Dijon lors de la nouvelle organisation de la magistrature, et le Sénat l'appela en 1801 à siéger à la Cour de cassation, où il resta jusqu'à sa mort. En 1832 il fut membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

On a de lui, entre autres ouvrages de droit : *les Codes d'instruction criminelle et pénal mis en harmonie avec la charte, la morale publique, les principes de la raison, de la justice et de l'humanité*, 1819; *la Responsabilité des ministres*, 1819; *Commentaire sur les lois de la presse*, 1820; *la Discipline judiciaire et celle des officiers publics*, 1821; des *Commentaires sur le Code d'instruction criminelle*, 1812 et 1829, avec un supplément, 1835; *sur le Code pénal*, 1823 et 1836.

CARNOT (Lazare-Nicolas-Marguerite), homme d'État et général, frère du précédent, né à Nolay (Côte-d'Or) en 1754, m. en 1823. Il eut pour premier maître son père, entra à 12 ans au collège d'Autun et fit sa philosophie au petit séminaire de la même ville. A 16 ans il vint à Paris et fut placé dans une école spéciale, que dirigeait un ami de d'Alembert, M. de Longpré, pour se préparer à la carrière du génie militaire. Après de brillants examens, il reçut, en 1771, le brevet de lieutenant en second dans le corps des ingénieurs, et suivit les leçons de Monge à l'école royale de Mézières. Il en sortit en 1773, avec le grade de lieutenant en premier, et fut envoyé à Calais, où il se livra avec ardeur aux études militaires et mathématiques, tout en cultivant la poésie à ses moments perdus.

Il composa aussi un mémoire, malheureusement perdu, sur la direction des aérostats. Son *Éloge de Vauban*, couronné par l'Académie de Dijon en 1783, mérita d'être loué par Buffon et admiré par le prince Henri, frère de Frédéric II, qui offrit vainement à Carnot de se charger de sa fortune s'il voulait passer au service de la Prusse. Une polémique assez vive avec le général marquis de Montalembert et quelques hardiesses contenues dans la réponse de Carnot lui valurent une courte détention à la Bastille, en 1784. Il était alors capitaine, et fut envoyé en garnison à Saint-Omer, où il se maria en 1791. Dès les premiers temps de la Révolution, il avait adressé à l'Assemblée nationale plusieurs mémoires qui attirèrent sur lui l'attention des électeurs du Pas-de-Calais. Il fut élu député de ce département à l'Assemblée législative, où il vota la plupart des mesures révolutionnaires. Réélu à la Convention nationale, il vota la mort de Louis XVI, au nom de « la justice » et de « la politique », en ajoutant que jamais aucun « devoir » ne lui pesa davantage. Républicain sincère et profondément convaincu, il n'aimait ni les insurrections ni les clubs, et ne prit aucune part au coup d'État qui amena la proscription des Girondins. Il n'en fut pas moins élu membre du comité de salut public en août 1793, et chargé tout aussitôt de la direction des affaires militaires. La situation était critique, presque désespérée : depuis la défection de Dumouriez, les Autrichiens avaient pris Condé et Valenciennes ; les Prussiens, Mayence ; 20,000 Piémontais franchissaient les Alpes ; deux armées espagnoles menaçaient Perpignan et Bayonne ; à l'intérieur, 40,000 Vendéens avaient chassé de leur pays les autorités républicaines et remporté de sangtantes victoires sur les généraux incapables envoyés pour les soumettre ; Marseille et Lyon étaient en pleine révolte ; Toulon avait appelé les Espagnols et les Anglais. Carnot ne s'effraya pas de la terrible responsabilité qui allait peser sur lui : il laissa ses collègues du comité de salut public déclamer, légiférer et proscrire, signant d'ailleurs leurs décrets, comme eux-mêmes signaient les siens, sans les approuver, souvent même sans les lire, il s'absorba tout entier dans la tâche immense que lui seul était capable de remplir. Il voulut tout connaître et tout régler par lui-même : toutes les dépêches, tous les rapports lui étaient directement adressés, tous les ordres étaient rédigés par lui. Les hommes ne manquaient pas : les lois du 16 et du 23 août 1793 avaient mis en réquisition tous les Français en état de porter les armes. Carnot organisa, disciplina et fit mouvoir 9 armées, fortes de 642,000 hommes, en 1793, 8 armées, comprenant 718,000 hommes, en 1794. Prieur de la Côte-d'Or, officier du génie comme lui, s'occupait, sous sa direction, du matériel et de l'administration. Robert Lindet et Prieur de la Haute-Marne le secondaient pour le service des munitions et des vivres. Enfin le comité des chimistes adjoints (*V. ce mot*) lui prêtait un utile concours. Mais ce fut Carnot qui à lui seul devina et utilisa les talents de Hoche, simple sergent au début de la campagne de 1793, général de division la même année, de Jourdan, qu'il força par sa présence et par ses ordres à gagner la bataille de Wattignies, en oct. 1793. C'est à lui qu'il faut attribuer la plus grande part dans les brillants succès de la campagne de 1794, qui nous valut la conquête de la Belgique, de la Hollande et de la rive gauche du Rhin. Au commencement de 1796, Carnot pouvait résumer ainsi les 17 mois de son administration : 27 victoires en batailles rangées ; 120 combats de moindre importance ; 80,000 ennemis hors de combat ; 91,000 prisonniers ; 116 places fortes et 230 redoutes occupées par nos troupes, dont 36 après un siège ou un blocus ; 3,800 canons, 70,000 fusils, 1,900 milliers de poudre et 90 drapeaux enlevés à l'ennemi. De pareils résultats justifient l'enthousiasme des contemporains et méritent que l'on conserve à Carnot son glorieux surnom d'*organisateur de la victoire*. Robespierre était jaloux de sa popularité et songeait à se débarrasser de lui, quand lui-même fut renversé au 9 thermidor (27 juillet 1794). Carnot courut alors un autre danger : on lui reprocha d'avoir paru approuver par son silence, d'avoir autorisé par sa signature les mesures les plus tyranniques et les plus sanguinaires. Lorsqu'il tenta de défendre ses anciens collègues, Barère, Collot d'Herbois et Billaud-Varennes, des voix furieuses s'élevèrent pour demander sa mise en accusation. Il fut sauvé par le souvenir de ses services, mais il cessa de faire partie du comité des affaires diplomatiques et militaires, qui avait remplacé le comité de salut public. Lorsque le Directoire succéda à la Convention, Carnot fut élu représentant du peuple par 14 départements, désigné pour siéger au conseil des Anciens, puis nommé directeur, sur le refus de Sieyès et en concurrence avec Cambacérès. La France avait signé la paix avec la Prusse (avril) et avec l'Espagne (juillet 1795). Mais, malgré cet avantage, nos armées n'avançaient plus. Schérer et Kellermann se maintenaient péniblement dans les Alpes-Maritimes ; Jourdan était forcé de lever le siège de Mayence par suite de la trahison de Pichegru ; enfin la guerre civile recommençait en Vendée, lorsque Carnot reprit la direction des opérations militaires. Il chargea le général Hoche, dont la modération lui était connue, d'aller pacifier les départements de l'Ouest, en lui prescrivant un plan de conduite politique et militaire qui fut d'ailleurs admirablement appliqué. Il confia le commandement des armées d'Allemagne à Jourdan et à Moreau, qui durent remonter les vallées du Mein et du Neckar pour se réunir sur les bords du Danube. Pour l'armée d'Italie, il fit choix d'un général de 26 ans que lui seul avait su comprendre et apprécier, Napoléon Bonaparte. Mais le Directoire, menacé par les royalistes, prépara contre eux le coup d'État du 18 fructidor (4 sept. 1797). Carnot refusa de s'y associer : il ne croyait pas qu'il fût permis de violer la constitution, même pour sauver la République. Averti à temps, il échappa à la déportation en se réfugiant à Genève, puis à Augsbourg. Sa place à l'Institut fut déclarée vacante et donnée à Bonaparte. Le 18 brumaire lui permit de revenir en France, et il consentit à devenir ministre de la guerre du premier consul. Il ne s'entendit pas longtemps avec Bonaparte ; il donna sa démission et quitta le service avec le simple grade de chef de bataillon. En 1802 il entra au Tribunat, où il combattit dans les termes les plus mesurés et les plus dignes le rétablissement de la monarchie. Il ne fit d'ailleurs aucune opposition à l'Empire, il se contenta de ne rien lui demander. Carnot ne pouvait se défendre d'une admiration à la fois patriotique et professionnelle pour le vainqueur d'Austerlitz, et de son côté Napoléon rendit plus d'une fois un hommage public aux talents et au caractère de Carnot. Dès 1800 il l'avait fait rentrer à l'Institut, en remplacement de Le Roy. En 1807 il le nomma inspecteur aux revues, ce que lui donnait le rang, mais non le grade, de général de division, en faisant remonter cette nomination à 1802 et en ordonnant de lui payer immédiatement la solde qu'il aurait dû toucher depuis cette époque. En 1809 il lui demanda un mémoire sur la défense des places fortes, qui fut rédigé en quatre mois, parut en 1812 et eut 3 éditions en 2 ans. Cependant Carnot se tenait volontairement à l'écart : il partageait son temps entre ses travaux de membre de l'Institut et l'éducation de ses enfants. Mais lorsqu'après le désastre de Leipzig, les alliés envahirent la France, il écrivit à Napoléon, le 24 janv. 1814, pour lui offrir ses services : « J'ai pensé, lui disait-il, que l'exemple d'un soldat dont les sentiments patriotiques sont connus pourrait rallier à vos aigles beaucoup de gens incertains sur le parti qu'ils doivent prendre... Il est encore temps pour vous, Sire, de conquérir une paix glorieuse et de faire que l'amour du grand peuple vous soit rendu. » Napoléon accepta avec empressement son concours. Nommé général de division et gouverneur d'Anvers, Carnot défendit énergiquement cette ville et ne la rendit qu'à Louis XVIII. Revenu à Paris et déjà suspect aux royalistes à cause de son passé, il déchaîna contre lui une véritable tempête en adressant au roi un mémoire justificatif, qui était à la fois une apologie de la Révolution et un réquisitoire contre ses adversaires. Il dut se cacher pour échapper aux recherches de la police. A son retour de l'île d'Elbe, Napoléon le nomma ministre de l'intérieur et comte de l'Empire, sans son aveu et malgré sa vive répugnance. L'*Exposé de la situation de l'Empire*, juin 1815, résume les travaux de sa courte administration. Après Waterloo, il conseilla à Napoléon de résister encore, malgré l'opposition des Chambres, et il se mit à pleurer quand il vit que personne, sauf Lucien Bonaparte, ne partageait son avis. « Carnot, lui dit l'empereur, je vous ai connu trop tard. » Fouché le fit nommer membre du gouvernement provisoire, se servit de son nom, le trompa et le laissa proscrire par Louis XVIII, juillet 1815. Carnot dut s'exiler une seconde fois, et se retira à Varsovie avec un passeport de l'empereur Alexandre. La rigueur du climat ne lui permit pas de rester en Pologne, malgré les vives sympathies qu'il y avait rencontrées. Il obtint l'autorisation de s'établir à Magdebourg, où il passa ses dernières années dans une studieuse retraite, entouré du respect universel.

Outre les ouvrages cités plus haut, Carnot a publié : *Essai sur les machines en général*, 1784 et 1786 ; *Mémoire présenté au conseil de la guerre sur les places fortes qui doivent être démolies ou abandonnées*, 1789 ; *Réclamation adressée à l'Assemblée nationale contre le régime oppressif sous lequel est gouverné le corps royal du génie*, 1789 ; *Exploits des Français depuis le 22 fructidor an Ier jusqu'au 15 pluviôse an III de la République*, 1796 ; *Réflexions sur la métaphysique du calcul infinitésimal*, 1797 ; *Œuvres mathématiques*, 1797 ; *Réponse de Carnot au rapport de Bailleul sur la conspiration du 18 fructidor*, 1798 ; *Lettre à Bossut sur la trigonométrie*, 1801 ; *Principes fondamentaux de l'équilibre et du mouvement*, 1803 ; *Géométrie de position*, 1803 ; *Mémoire sur la relation qui existe entre les distances respectives de cinq points pris dans l'espace*, 1806 ; *Exposé de la conduite politique du général Carnot depuis le 1er juillet 1814*, 1815 ; *Opuscules poétiques*, 1820 ; *Mémoire sur la fortification primitive* (complément du *Traité* publié en 1812 *sur la défense des places*), 1823. — *V.* sur Carnot les *Hist. de la Révolution* de Mignet, Thiers, Michelet, l'*Hist. du Consulat et de l'Empire* de Thibaudeau, et surtout l'excellente *Biographie de Carnot*, par Arago. E. D—Y.

CARNOT (CLAUDE-MARGUERITE), magistrat, frère des précédents, né à Nolay en 1754, devint procureur général

au tribunal criminel de la Côte-d'Or, et mourut à Dijon en 1808.

CARNOT (Claude-Marie), dit **CARNOT-FEULINS**, général et homme politique, frère des précédents, né à Nolay en 1755, m. en 1836, était capitaine du génie lors de la Révolution, dont il accepta les principes. Le département du Pas-de-Calais l'envoya à l'Assemblée législative. Il travailla à fortifier les places du Nord, se distingua à Wattignies, dut quitter Paris après le 18 fructidor et quitta le service sous le Consulat. Député de Saône-et-Loire pendant les Cent-jours, il accepta après Waterloo l'intérim du ministère de l'intérieur, et fut mis définitivement à la retraite après la seconde restauration.

CARNUTES, anc. peuple de la Gaule (Lyonnaise IVe), à l'E. des Cénomans et au N. des Aureliani; ville princ. Autricum ou Carnutes (Chartres).

CARNUTUM CIVITAS, nom latin de Chartres.

CARNWARTH, vge d'Écosse (comté de Lanark); 5,700 hab. Fabr. de cotons pour Glasgow; exploit. de houille; usines à fer de Wilsontown, établies en 1780.

CARNY (De), chimiste, né dans le Dauphiné vers 1750, m. en 1830. Pendant la Révolution, il trouva des procédés expéditifs pour former le salpêtre et fabriquer la poudre, monta la poudrière de Grenelle, proposa des moyens pour extraire la soude du sel marin, et établit la fabrique de soude de Dieuze (auj. dans la Lorraine allemande).

CARNYX, espèce de trompette recourbée se terminant par une tête d'animal. S. Re.

CARO (Annibal), littérateur et poète italien, né en 1507 à Civitanova (Marche d'Ancône), m. à Rome en 1566, fut secrétaire de P.-L. Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, puis de ses frères les cardinaux Ranuccio et Alexandre, qui lui procurèrent une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il eut de longues et violentes discussions littéraires avec Castelvetro. Il a laissé des *Lettres* estimées (Venise, 1572-75, 2 vol.; d'autres, inédites, ont été publiées par P. Mazzuchelli, Milan, 1827-29, 2 vol.); des *Poésies* (Venise, 1569), recommandables par l'harmonie des vers, mais où la pensée est souvent forcée et obscure; une comédie, *I Straccioni* (les Gueux), Venise, 1582, bien conduite et écrite avec élégance; une traduction de l'*Énéide*, en vers blancs (Venise, 1581), considérée comme un des chefs-d'œuvre de ce genre de versification; une version italienne de la *Rhétorique* d'Aristote (Venise, 1570), et une autre de la Pastorale de Longus, publiée pour la première fois par Bodoni en 1786, et complétée par S. Ciampi, 1827, etc. Ses œuvres réunies ont été publiées à Milan, 1806, 8 vol.

V. Seghezzi, *Vita del commandatore Caro*, Padoue, 1742.

CAROCCIO, nom donné pendant le moyen âge au char de bataille qui portait l'étendard des communes lombardes. On attribue l'invention du caroccio à Héribert, archevêque de Milan vers 1124, et son usage devint général, au XIIIe siècle, dans toutes les villes libres de l'Italie. Traîné ordinairement par deux paires de bœufs, ce char avait un mât surmonté d'une croix, auquel était attachée une cloche qui servait à rappeler les soldats autour de leur étendard. Il était recouvert d'une étoffe de drap blanc à bandes rouges et somptueusement orné. Souvent il portait un autel, où des prêtres restaient en prières pendant le combat. Mais la difficulté de le mettre en mouvement en faisait une proie facile pour le parti victorieux, malgré la résistance de ses défenseurs choisis parmi les plus vaillants de la commune. En 1237, l'empereur Frédéric II s'empara du caroccio des Milanais, et il en fit don aux Romains comme pour les associer à son triomphe. L'usage du caroccio n'était pas absolument limité à l'Italie. On voit figurer à la bataille de Bouvines le char de bataille de l'empereur Othon IV. A la bataille de l'Étendard, que les Anglais gagnèrent, en 1138, sur David, roi d'Écosse, les Écossais avaient un caroccio au milieu de leur armée. Les croisés en possédaient un au siège de Damiette, 1219. Frédéric II le remplaça dans son armée par un éléphant, autour duquel se ralliaient ses soldats musulmans. H. B.

CARODUNUM, nom latin de Cracovie.

CAROL (Vallée de), dans la Cerdagne française, auj. cant. de Saillagousse (Pyrénées-Orient.).

CAROLINA (La), v. d'Espagne (prov. de Jaën), dans la Sierra Morena, une des colonies allemandes fondées en 1767-1769 par le ministre Olavidès; 3,900 hab.

CAROLINE, reine de Naples. (*V.* Marie-Caroline.)

CAROLINE (Amélie-Élisabeth), reine d'Angleterre, née à Brunswick en 1768, m. en 1821, 2e fille de Ch.-Guill.-Ferdinand, duc de Brunswick, et de la princesse Augusta d'Angleterre (sœur de George III), épousa en 1795 George-Fréd.-Auguste, prince de Galles, depuis roi sous le nom de George IV. Au bout d'un an les deux époux se séparèrent: Caroline vivait dans la retraite à Blackheath, quand son mari l'accusa publiquement d'adultère, 1806. L'enquête, ordonnée par George III, ne put reprocher à la princesse que des légèretés et des inconséquences. L'opinion publique lui fut favorable, surtout en haine de son mari. Après un voyage de Caroline sur le continent, pendant lequel on tenta plusieurs fois de l'assassiner, des bruits scandaleux coururent encore : le prince de Galles, à son avènement, 1820, n'ayant pu la décider à renoncer au titre de reine moyennant 50,000 liv. sterl., lui intenta un nouveau procès par l'entremise du premier ministre lord Liverpool; lord Brougham défendit la reine, et, malgré le jugement des lords, qui la condamnèrent par 123 voix contre 95, le gouvernement, en présence des manifestations populaires, fit ajourner à 6 mois le bill qui la déclarait indigne du trône. Mais, le jour du couronnement, 1821, l'entrée de Westminster fut refusée à Caroline, qu'une maladie emporta un mois après. Il y eut des troubles à ses funérailles, et des bruits d'empoisonnement furent répandus. Caroline avait eu une fille en 1796, Charlotte-Augusta, mariée en 1816 à Léopold de Saxe-Cobourg, depuis roi des Belges, et m. en 1817. B.

CAROLINE BONAPARTE (Marie-Annonciade), sœur de Napoléon Ier, née en 1782 à Ajaccio, m. en 1839, vint en France avec sa famille, 1793, lorsque Paoli proscrivit le parti patriote. Elle épousa le général Murat, janv. 1800. Successivement grande-duchesse de Berg, 1806, et reine de Naples, 1808, elle se concilia l'attachement des peuples et protégea les lettres. Elle restaura le musée des antiques de Naples, organisa les fouilles de Pompéi, fonda une maison d'éducation pour 300 jeunes filles. Veuve en 1815, elle se retira à Baimbourg en Autriche, et prit le nom de comtesse de Lipona, anagramme de Napoli (Naples). Après 1830, elle réclama une indemnité pour le château de Neuilly, que son mari avait acheté et que l'on rendait à la famille d'Orléans. La Chambre de 1838 lui accorda, sur le grand-livre de la dette publique, une pension viagère de 100,000 fr. Caroline mourut à Florence en 1839. (*V.* Murat et Bonaparte [Famille des].) B.

CAROLINE (Loi), loi en 222 articles sur la procédure en Allemagne, rédigée par Jean de Schwarzenberg, conseiller de l'évêque de Bamberg, proposée à la diète par Charles-Quint, et adoptée à Ratisbonne en 1532. Le droit germanique était miné depuis longtemps. D'une part, le clergé cherchait à étendre sa juridiction par des interprétations forcées du droit canon. D'autre part, le droit romain, bien formulé, aspirait à remplacer l'ancien droit barbare et féodal, composé de coutumes différentes et contradictoires. De là des empiétements, des iniquités, un désordre dans la procédure, qui donnèrent lieu à des réclamations nombreuses. L'introduction définitive du code romain, que l'on avait déjà proposée pour mettre fin à cet état de choses, rencontrait des résistances insurmontables dans les principes tout nationaux des anciennes coutumes et dans le caractère même du peuple allemand, et il aurait fallu que tout l'Empire fût réorganisé de fond en comble. On se décida à pourvoir aux nécessités urgentes : la loi Caroline régla la procédure d'une façon précise. Mais comme on ajouta que cette loi ne porterait aucune atteinte aux droits des États, ceux-ci en profitèrent pour retarder l'introduction du décret impérial, qui n'eut lieu dans quelques pays qu'au XVIIe siècle. L'affaiblissement de l'autorité impériale permit ensuite aux plus grands États de substituer à la loi caroline des lois particulières; plusieurs la laissèrent en vigueur même après 1806 (l'art. 2 de l'acte de la Confédération du Rhin lui ôtait seulement la valeur de loi d'Empire), ou la reconnurent comme base des codes postérieurs. Vu l'époque de la rédaction de cette loi, ses avantages sont importants : car elle contenait des dispositions (publicité des procès, consultation des échevins, publication des jugements) que tous les États de l'Allemagne ne possédaient pas encore en 1848. S—l.

CAROLINE DU NORD, *North-Carolina*, un des États-Unis de l'Amérique septentrionale. Dans l'O., les Apalaches forment la chaîne des montagnes Bleues, avec le mont Mitchell (2,230 m.); le pays est plat vers l'E., où s'étendent de vastes marécages, dont le plus grand est l'Alligator-Swamp ou marais des Crocodiles. Les côtes de l'Atlantique, basses et sinueuses, forment les golfes de Pamlico-Sound et d'Albemarle-Sound, à l'E. desquels se trouvent les îles du Cap-Fear et du Cap-Hatteras. Les principaux cours d'eau sont : le Roanoke, la Neuse et le Cap-Fear. L'exploitation des forêts de pins, le coton, le riz, le maïs, le lin, le tabac et les pâturages, constituent la richesse de l'État. Sup., 135,322 kil. carrés; pop., 1,399,750 hab., dont 531,277 hommes de couleur et 1,230 Indiens. Cap. Raleigh; v. princip. : Wilmington, Newbern, Fayetteville et Charlotte. Ce pays, découvert en 1512 par l'Espagnol Ponce de Léon, fut cédé en 1684 par Élisabeth à Walter Raleigh, et reçut en 1661 une colonie anglaise qui prit le nom du roi Charles II. On a prétendu cependant que le nom de Caroline était plus ancien, et avait été donné au pays par des protestants français en l'honneur de Charles IX. (*V.* Ribault.) Longtemps uni sous un même gouvernement avec la

Caroline du Sud, il se joignit aux colonies insurgées et se donna une constitution en 1776. La Caroline du Nord a fait partie des États confédérés dans la guerre de la Sécession. (V. États-Unis.) Il est représenté au congrès par 2 sénateurs et 8 membres de la Chambre des représentants. Un gouverneur, élu par le peuple pour 2 ans, exerce le pouvoir exécutif, assisté d'un conseil de 7 membres nommés par l'assemblée générale. Celle-ci se compose d'un Sénat de 50 membres, élus par tous les citoyens ayant un an de résidence et possédant une propriété foncière de 50 acres, et d'une Chambre des représentants de 120 membres. O.

CAROLINE DU SUD, *South-Carolina*, un des États-Unis de l'Amérique septentrionale, sur l'océan Atlantique. Au N.-O., elle s'appuie à la chaîne des montagnes Bleues. Les principaux cours d'eau sont le Peddee et le Santee. Les richesses du pays consistent dans les produits de l'agriculture et de l'exploitation des forêts. Grande culture de blé et de pomme de terre. Le riz de la Caroline du Sud est le plus estimé de l'Amérique, et le coton, qui se récolte dans les îles de la côte et les deltas des fleuves, est le meilleur qui existe. Sup., 79,173 kil. carrés; pop., 095,577 hab., dont 604,332 hommes de couleur. Cap. Colombia; v. princip. : Charleston, Greenville et Georgetown. Le protestant français Jean Ribault y avait fondé, en 1562, un établissement, détruit par les Espagnols en 1565. En 1663, Charles II d'Angleterre céda le pays au comte de Clarendon, et, en 1670, une colonie anglaise vint s'établir, et reçut du philosophe Locke une constitution. Elle se joignit, dès 1765, aux colonies insurgées, proclama, en 1776, son indépendance, et se donna une autre constitution, qu'elle changea en 1790. Elle nomme au congrès 2 sénateurs et 5 représentants. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur élu pour 2 ans par l'assemblée générale, qui lui adjoint un lieutenant-gouverneur. Cette assemblée se compose d'un Sénat de 33 membres, élu par les districts pour 4 ans, et d'une Chambre des représentants de 124 membres, élus pour deux ans. Tous les citoyens âgés de 21 ans, ayant 2 ans de résidence dans l'État et possédant une propriété foncière de 50 acres, ou bien résidant six mois avant l'élection dans le district où ils doivent voter et payant en taxes un cens de 3 shellings, ont le droit de suffrage. La Caroline du Sud a fait partie des États confédérés dans la guerre de la Sécession. (V. États-Unis.)

CAROLINE-MATHILDE, reine de Danemark. (V. Mathilde.)

CAROLINES (Les) ou **NOUVELLES-PHILIPPINES**, archipel de l'océan Pacifique, dans l'Océanie, à l'O. des îles Mulgraves, à l'E. des îles Palaos; entre 5° et 10° de lat. N., 135° et 160° de long. E.; composé d'environ 500 petites îles réunies par groupes, et contenant 1,140 kil. carrés et 8,665 hab. Les principales sont : Yap, Ouliéa, Lamotrek, Rouk, Ponapy et Oualan. Végétation vigoureuse; abondance extraordinaire de poissons et de coquillages. Les habitants appartiennent pour la plupart à la race malaise; quelques-uns à la race des nègres de la Papouasie; ils vivent de pêche et sont très habiles dans l'art de la navigation. Une de ces îles, Ngoli, fut découverte par l'Espagnol Villalobos en 1543. L'Espagne prit possession de l'archipel au xviie siècle; mais ils y envoyèrent seulement quelques missionnaires et plusieurs des îles qui le composent n'ont été reconnues que par Duperré et Lutke, de 1824 à 1832.

V. Doane, *the Caroline islands*, dans le *Geographical Magazine* de Markham, 1874; et la carte du Dépôt de la Marine.

CAROLINGIENS ou **CARLOVINGIENS**, illustre famille de la nation des Francs, qui donna, durant plusieurs siècles, des souverains à la France, à l'Italie et à l'Allemagne. Ses membres les plus anciens, Arnoul ou Arnulf, évêque de Metz, et Pépin de Landen dit *le Vieux*, furent maires du palais en Austrasie du temps de Dagobert. Grimoald, fils de Pépin, essaya vainement, en 656, de placer la couronne sur la tête de son jeune enfant. Arnoul, avant d'entrer dans les ordres, avait eu deux fils : Clodulfe, père de Martin; et Anségise, qui eut de Begga, fille de Pépin de Landen, Pépin d'Héristal. Celui-ci vit mourir ses deux enfants légitimes, Drogon et Grimoald, et son autorité passa momentanément à Théodoald, fils de ce dernier. Mais Charles-Martel, enfant naturel de Pépin d'Héristal, s'empara du gouvernement. Il eut trois fils : Griffon, dépossédé par ses frères; Carloman, qui se retira dans un monastère en 747, et Pépin le Bref, qui fonda la seconde dynastie des rois Francs en 752. L'élévation des Carolingiens tint à diverses causes : possesseurs de vastes domaines dans le bassin de la Meuse, ils furent les chefs de cette aristocratie des leudes qui renversa les Mérovingiens; la tribu des Francs Austrasiens ou Ripuaires a fait avec eux une nouvelle conquête de la Gaule, non plus sur les Romains, mais sur les Francs Saliens énervés. Protecteurs des prêtres dans leurs missions en Germanie, espoir des papes contre les Lombards, attachés à l'Église par les évêques, les abbés, les saints et les saintes qu'ils comptaient dans leur famille, les Carolingiens trouvèrent un solide appui dans le clergé, et le pape Zacharie consacra leur élévation. Mais les successeurs de Pépin le Bref et de Charlemagne furent inférieurs à leur tâche. Les nationalités, un instant étouffées, se ranimèrent, et les sujets de l'Empire se groupèrent en États distincts, d'après la conformité des origines, des mœurs, des institutions et des idiomes. La faiblesse des monarques, qui ne surent ni contenir l'ambition des seigneurs, ni défendre le pays contre les Normands, hâta le morcellement général et le triomphe de la féodalité. La dissolution de l'Empire suivit de près la mort de Louis le Débonnaire; le partage de Verdun, en 843, distingua trois branches de Carolingiens pour la France, l'Allemagne et l'Italie. — Les *Carolingiens de France* furent : Charles le Chauve, 843-877; Louis II, le Bègue, 877-879; Louis III et Carloman, 879-882; Carloman, seul roi, 882-884; Charles le Gros (de la branche allemande), 884-888; Eudes (Capétien), 888-898; Charles le Simple, 898-923; Robert, 923, et Raoul, 923-936 (Capétiens); Louis IV, d'Outre-mer, 936-954; Lothaire, 954-986; Louis V, le Fainéant, 986-987. Charles de Lorraine, frère de Lothaire, fut dépouillé par Hugues Capet. Il y eut plusieurs maisons collatérales ou illégitimes : la famille de Bernard, neveu de Louis le Débonnaire, régna sur le Vermandois; un frère de Charles le Chauve, Pépin Ier, et son fils Pépin II, possédèrent quelque temps l'Aquitaine. — Les *Carolingiens d'Allemagne* furent : Louis le Germanique, 843-876; Carloman, 876-880, Louis de Saxe, 876-882, et Charles le Gros, 876-887, ses fils; Arnoul ou Arnulf, 887-899; Louis l'Enfant, 899-911. — Les *Carolingiens d'Italie* furent : Lothaire, 843-855; ses fils, Charles en Provence, 855-863, Lothaire II en Lorraine, 855-869, et Louis II en Italie, 855-875; Charles le Chauve (de la branche française), 875-877; Carloman, 877-880, et Charles le Gros, 880-887, de la branche allemande; Guy de Spolète, 887-894; Lambert, 894-900; Louis III, fils de Boson (de la Bourgogne cisjurane), 900-905; Bérenger, dont le père était gendre de Louis le Débonnaire, 905-925; Hugues de Provence, petit-fils de Lothaire II, 925-947; Lothaire, 947-950; Bérenger II et Adalbert, 950-961. La couronne d'Italie fut réunie à celle d'Allemagne par Othon le Grand. B.

CAROLINS (**LIVRES**). On nomme ainsi 4 livres rédigés, d'après l'ordre de Charlemagne, selon les uns par Angilran, évêque de Metz, selon les autres par Alcuin, pour combattre le culte des images, autorisé dans les actes du 2e concile de Nicée, en 787.

CAROLUS, anc. monnaie d'or d'Angleterre, valant 13 livres 15 sous de France. — monnaie de billon, frappée en France sous Charles VIII, et valant 10 deniers ou un blanc.

CAROMB, v. du dép. de Vaucluse, arr. de Carpentras; 2,320 hab. Culture de l'iris de Florence; anc. château fort. L'écluse de Caromb est un bel ouvrage hydraulique.

CARON (Augustin-Joseph), lieutenant-colonel sous Napoléon Ier, né en 1773, m. en 1822, fut impliqué dans la conspiration de 1820, et acquitté par la Chambre des pairs sur la plaidoirie de M. Barthe. Lors du procès des conspirateurs de Béfort, il fut arrêté par des sous-officiers de la garnison de Colmar, qu'il voulait pousser à délivrer les accusés. Traduit devant un conseil de guerre, bien qu'il ne fût plus soldat, il fut condamné à mort, et fusillé avant que la Cour de cassation eût jugé son pourvoi.

CARONADE ou **CARRONADE**, pièce de canon courte, légère, sans bourrelet ni moulures, qui tient le milieu entre le canon et le mortier. Son module ordinaire est de 35 liv. de balles, quelquefois de 48 et même de 68. Elle emploie peu de poudre, lance des projectiles creux ou pleins, ou des cartouches à balles. Elle prend son nom de la célèbre fonderie de Carron (Écosse), où elle fut inventée en 1774. La marine anglaise l'adopta en 1779, et les autres marines ont fait de même. On s'en sert aussi quelquefois dans les armées de terre.

CARONDELET, v. des États-Unis (Missouri), faub. de Saint-Louis, sur la rive dr. du Mississipi. Fondé sous le nom de Vide-Poche par les Français en 1764; 5,400 hab.

CARONDELET, famille célèbre de la Franche-Comté, dont les principaux membres sont : Jean, né à Dôle, m. en 1501, conseiller au parlement de Bourgogne sous Philippe le Bon, employé à la rédaction de la Coutume de Bourgogne et à des missions auprès de Louis XI et de la cour d'Autriche, grand chancelier sous l'archiduc Maximilien; — Jean, né à Dôle en 1469, m. en 1544, doyen de l'église métropolitaine de Besançon, membre du conseil souverain de Malines en 1503, président du conseil de Bruxelles en 1527, membre du conseil privé des Pays-Bas en 1531, enfin archevêque de Palerme et primat de Sicile; — François, m. en 1635, diplomate, doyen de l'église de Cambrai, ambassadeur de l'infante Isabelle et de l'archiduc Albert en Angleterre et en France.

CARONI, riv. de l'Amérique du S., affl. dr. de l'Orénoque; cours de 600 kil., avec un grand nombre de rapides; arrose la Guyane vénézuélienne.

CARORA, v. de la république de Vénézuéle, province de Barquisimeto ; 6,000 habitants. Bien bâtie, au centre d'une plaine aride. Sur son territoire on récolte un baume excellent et des résines aromatiques.

CAROTTO (Gian Francesco), peintre italien, né à Vérone vers 1470, m. en 1546, modifia, par l'étude des œuvres de Léonard de Vinci et de Raphaël, la manière sévère qu'il avait prise à l'école d'André Mantegna. Sa ville natale possède de lui de fort belles toiles.

CAROTTO, v. du roy. d'Italie (prov. de Naples), à 8 kil. S.-O. de Castellamare; 4,870 hab. École de navigation; récolte de soie.

CAROUGE, en ital. *Carogio,* v. de Suisse, sur l'Arve, canton et à 2 kil. S. de Genève; 5,871 hab. Fabr. d'horlogerie. Commerce important avec Genève. Ce n'était qu'un village appartenant à la Sardaigne, lorsqu'en 1780 Victor-Amédée II l'érigea en ch.-l. de province, et chercha par de grands privilèges à y attirer les étrangers, surtout les mécontents de Genève dont il voulait qu'elle devînt la rivale. Elle fut donnée à la Suisse en 1815. La province sarde de Carouge eut alors pour ch.-l. Saint-Julien, et subsista jusqu'en 1837. Elle fut ensuite partagée entre les prov. voisines et forme auj. l'arr. de Saint-Julien (Haute-Savoie).

CARPACCIO (Victor), peintre vénitien, qui fleurit de 1493 à 1522, rival de Jean Bellini et de Louis Vivarini, brillait par la pureté du dessin, la science de la perspective linéaire, la composition et l'invention, plutôt que par la finesse ou l'opulence de la couleur. Il aimait la forme épique, les séries de tableaux développant les circonstances d'un fait emprunté à l'histoire, les divers épisodes d'une légende. Sa *Vie de Ste Ursule* (neuf sujets) orne l'Académie des beaux-arts à Venise. Le Louvre possède sa *Prédication de St Étienne à Jérusalem.*

A. M.

CARPANE, vge du roy. d'Italie (Vénétie), province de Vicence, à 12 kil. N.-O. de Bassano, sur la rive g. de la Brenta; 2,000 hab. Les Français y battirent les Autrichiens en 1796.

CARPANI (Joseph), littérateur italien, né dans le Milanais en 1752, m. en 1825. Poète dramatique médiocre, journaliste ardent contre la Révolution française, directeur des théâtres de Venise, il passa en Autriche après la paix de Campo-Formio, et fut nommé poète du théâtre impérial de Vienne. Paër, Weigl, Pavesi, Gerace, mirent en musique ses opéras. Il traduisit en italien les *Oratorios* d'Haydn, et publia en 1812, sur la vie et les œuvres de ce maître, *les Haydines,* lettres intéressantes et bien écrites. Dans d'autres lettres, *le Rossiniane,* Padoue, 1824, il soutint contre Mayer la musique de Rossini, avec plus de vivacité que de science réelle.

CARPATHES. *V.* Karpathes.

CARPATHOS, nom anc. de l'île Scarpanto. Elle contenait 4 villes, d'où le surnom de *Tétrapolis.* On appelait mer Carpathienne la partie de la Méditerranée qui l'entoure.

CARPEAUX (Jean-Baptiste), sculpteur français, naquit le 11 mai 1827 à Valenciennes. Cette ville, libérale et amie des arts, possède une école qui a produit un grand nombre d'artistes distingués. Carpeaux encore enfant y fut admis, et en devint bien vite l'élève le plus distingué. Envoyé à Paris comme pensionnaire du département du Nord et aussi de sa ville natale, il fut, à la fin de 1844, reçu à l'École des beaux-arts. Il visa tout de suite au prix de Rome. Cependant, malgré les brillantes aptitudes qu'il montra tout d'abord, il eut à lutter longuement pour l'obtenir. Tantôt emporté par une fougue de tempérament qui lui faisait rechercher, non sans exagération, l'expression et la vie, et tantôt maintenu par une volonté énergique dans le respect de la tradition, successivement élève de Rude et de Duret, il finit, en 1854, par remporter le grand prix de sculpture. Les concurrents avaient dû exécuter une figure en ronde bosse; le sujet qui leur avait été donné était : « Hector, tenant dans ses bras son fils Astyanax, invoque les dieux. » Cette statue, qui est conservée dans les collections de l'École des beaux-arts, nous montre Carpeaux maître absolu de lui-même et peut-être plus académique qu'il n'était tenu de l'être. Il avait évidemment outré la contrainte qu'il avait cru devoir s'imposer. Ses précédents concours, plus imparfaits à la vérité et dans lesquels il n'avait obtenu que des récompenses secondaires, annonçaient mieux cependant ce qu'il devait être un jour. Carpeaux ne se rendit point aussitôt à la Villa Médicis, et il reçut alors quelques commandes, entre autres celle d'un bas-relief où il eut à représenter Napoléon III recevant Abd-el-Kader au château de Saint-Cloud, et dont le marbre ne fut jamais terminé. Il exécuta à la même époque un Enfant avec les attributs de la science, pour le nouveau Louvre. En 1856, il partit enfin pour prendre possession de sa pension. Arrivé à Rome, il fut dispensé de produire ses deux premiers envois, qui devaient consister dans un bas-relief et dans une copie en marbre d'après l'antique, et il débuta par le *Jeune Pécheur écoutant le bruit d'une coquille,* qui parut en 1858. Cette charmante figure, dans laquelle l'influence de Duret perce sous le talent vivace et inquiet de l'auteur, obtint un grand succès. Après un court séjour qu'il fit alors à Paris, Carpeaux retourna à l'Académie de France, et il y exécuta le groupe d'*Ugolin entouré de ses enfants mourants,* qui fut exposé en 1863 avec un beau buste de la princesse Mathilde. Discuté avec ardeur par les uns et chaudement applaudi par les autres, l'*Ugolin,* tout plein de l'étude de Michel-Ange et aussi de ses successeurs, produisit une vive sensation. On dut néanmoins reconnaître que, tout en subissant l'influence des artistes italiens du XVI^e^ siècle, Carpeaux, par une science de bon aloi, par amour de la vérité et par la force de l'expression, avait fait, lui aussi, œuvre de maître. Le groupe d'Ugolin, fondu en bronze, fut placé dans le jardin des Tuileries; plus tard, il fut taillé en marbre et figura à l'Exposition universelle de 1867.

Les critiques qui entourèrent les brillants débuts du jeune artiste n'entravèrent point sa carrière. Bientôt il fut chargé des sculptures décoratives qui couronnent le pavillon de Flore du côté du pont Royal. Ce travail comprend d'abord le fronton, qui porte trois figures, dont la principale représente *la France éclairant le monde;* puis une frise formée de génies ailés et qui est placée au-dessous, et enfin un bas-relief très saillant où l'on voit *la Déesse Flore au milieu d'une danse d'enfants.* Le statuaire y consacra les années 1864, 1865 et 1866, et, lorsque son travail fut achevé, il en envoya les modèles au Salon. Cette œuvre, d'une tournure hardie et d'une exécution puissante, fit naître à son tour des appréciations contradictoires, et souleva des critiques très vives. Si la *Jeune fille à la coquille,* gracieux pendant du *Jeune pêcheur,* si la statue élégamment posée du Prince impérial et si le joli buste de *la Rieuse* que l'artiste montra en 1867, désarmèrent un moment les juges qui jusque-là lui avaient été peu favorables, la discussion de son talent se ranima et atteignit une violence extrême, lorsqu'en 1869 on découvrit le groupe de *la Danse,* qui est placé sur la façade du nouvel Opéra. Au fond, ce travail, qui avait occupé le statuaire pendant trois années, qui avait été soumis à tous les contrôles, et dont l'exécution s'était faite sous les yeux du public, n'était point une surprise. Ni la manière dont le sujet se trouvait traité, ni le développement qui lui avait été donné, deux points sur lesquels on pouvait se trouver choqué, ne devaient être entièrement portés à la charge de l'artiste. On sait que dans cet ouvrage tout fut contesté, jusqu'au talent que l'auteur y a mis à pleines mains, et que le groupe de *la Danse,* après avoir été taché d'encre, fut condamné à disparaître. Mais aucune suite ne fut donnée à cette décision administrative. Au milieu des difficultés que ces luttes de l'opinion engendraient pour Carpeaux, la ville de Paris lui commanda un groupe dans lequel étaient appelées à figurer *les Quatre Parties du monde,* et qui devait servir de décoration principale à la fontaine placée à l'extrémité de l'allée de l'Observatoire. Cet ouvrage eut aussi à subir de grandes vicissitudes. Successivement reçu à correction, puis refusé, il a fini par être fondu en bronze et posé sur son piédestal en 1873. On voit maintenant que, quelles que soient les critiques de détail que l'on veuille en faire, il présente une très bonne masse et remplit bien la place à laquelle il était destiné.

Carpeaux était déjà atteint depuis deux ans du mal terrible dont il devait mourir. Depuis ce temps, il fut presque continuellement en proie aux souffrances les plus cruelles. Dans les intervalles que lui laissait sa maladie, il exécuta de beaux portraits, tels que les bustes de M. et de M^me^ Alexandre Dumas. Ils sont en marbre, ainsi que ceux plus anciens du Prince impérial et de la duchesse de Mouchy. D'autres non moins remarquables sont en bronze, comme celui de M. Garnier, 1869, et celui de M. Gérôme, 1872. Il faut encore citer de lui deux têtes pleines d'expression : une Négresse datée de 1869, et une *Mater dolorosa.* A la fin de sa vie, Carpeaux devint l'hôte du prince George Stirbey, dont les soins généreux et touchants adoucirent les derniers jours de l'artiste. Carpeaux succomba le 12 octobre 1875. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1866, il venait de recevoir, à la suite du Salon, la croix d'officier. Ses restes ont été transportés à Valenciennes, et la municipalité de cette ville a réuni dans un musée spécial un grand nombre de statues, de bustes et d'autres œuvres remarquables de Carpeaux.

Statuaire savant, décorateur plein de ressources, Carpeaux fut en même temps un portraitiste au plus haut degré, habile à exprimer la vie et à représenter ses modèles avec l'accent le plus sensible de leur caractère individuel. Dans ce dernier ordre d'ouvrages, quoiqu'il se rattache aux traditions du XVIII^e^ siècle, ses têtes sont d'un sens si moderne, que par là le sculpteur se montre vraiment original. Le goût florentin qui respire dans ses grands ouvrages de décoration était-il absolument artificiel? Faut-il y voir quelque affectation ou peut-être une sorte de protestation contre son éducation classique? Il

y a dans ce fait quelque chose de plus sincère et de plus profond. Dans le discours qu'il a prononcé aux funérailles de l'artiste, M. le marquis de Chennevières, directeur des beaux-arts, a relevé avec une grande justesse d'appréciation les affinités qui, depuis la Renaissance, ont existé entre le génie flamand et le génie florentin. Il a montré, par exemple, Jean de Douai devenant, sous le nom de Jean de Bologne, l'un des chefs de l'école de Florence, et il a expliqué que la pente secrète et les mystérieux instincts qui avaient guidé tant d'autres artistes des Flandres avaient ouvert la voie où s'était engagé à son tour l'auteur du groupe d'*Ugolin*. Mais, en même temps, il a fait voir Carpeaux en pleine possession du génie de son pays natal, lorsqu'il sculptait le groupe de *la Danse*, que Rubens semble lui avoir inspiré. On ne dira jamais rien de plus juste sur la nature du talent de Carpeaux. — Mais ce qu'il est non moins important d'établir, c'est que les audaces de ce brillant artiste étaient toujours soutenues par une science véritable. Il avait étudié toutes les parties de son art; il avait appris à l'école des grands maîtres les mouvements, les ajustements, la tournure; il savait profondément l'anatomie, et il la savait si bien, qu'il avait pu l'enseigner dans un cours qu'il avait été chargé de faire aux élèves de l'École de dessin et de mathématiques. Si mouvementés que soient ses personnages, la structure en est toujours irréprochable, l'ensemble exact et le détail correct. D'ailleurs, en présence de la nature, il procédait avec une sûreté mathématique. On sait que, dans l'atelier de Rude, les élèves étaient dans l'usage d'établir l'ensemble des académies qu'ils exécutaient au moyen de la mise au point. Il semblait que cette habitude de faire continuellement appel au compas dût rendre l'esprit paresseux, engendrer la servilité, et en résumé produire non pas des artistes, mais des praticiens. Il en fut tout autrement. Les élèves de Rude se sont au contraire distingués par la manière dont ils ont exprimé la vie; quelquefois même ils ont pu le faire avec excès. Les moyens sûrs et rapides d'établir la construction d'une tête et d'une figure entière, ne sont-ils pas de nature à laisser au sentiment toute sa force et toute sa fraîcheur? Qu'on ne s'y trompe pas, Carpeaux a dû à sa science profonde, quoiqu'elle soit souvent voilée, d'avoir créé des œuvres qui se sont imposées bien plus qu'elles n'ont été acceptées, et qui, par leur fond solide, inattaquable, sont destinées à durer.

GUILLAUME.

CARPÉE, sorte de pantomime, avec armes et danse, en usage à Athènes et à Magnésie de Thessalie. Elle rappelait l'acte de Mercure dérobant les bœufs d'Admète.

CARPENTARIE, golfe de l'Australie, sur la côte N. Ce nom, qui lui fut donné en l'honneur du gouverneur hollandais Carpenter, s'applique aussi à la contrée qui s'étend sur les bords du golfe entre la colonie de Queensland et la terre d'Arnheim. Découvert au commencement du XVIIe siècle par les Hollandais, le golfe fut exploré en 1644 par Tasman, en 1770 par Cook, et en 1802-3 par Flinders.

CARPENTIER (PIERRE), bénédictin de Saint-Maur, prieur de Donchery, né à Charleville en 1697, m. en 1767, donna un supplément au Glossaire latin de Ducange, sous le titre de *Glossarium novum*, Paris, 1766, 4 vol. in-fol.: le 4e vol., entièrement neuf, contient un *Glossaire français*, suivi de 13 tables des auteurs latins ou français. On lui doit encore l'*Alphabetum tironianum*, 1747, in-fol., explication d'un genre d'écriture dont il avait trouvé le modèle aux archives de la couronne dans des lettres de Louis le Débonnaire. Il a eu part à l'édition du Glossaire latin de Ducange donnée par les bénédictins, un vol. in-fol., 1733-36, et Bâle, 1762. Il en a fait la préface.

CARPENTIER (ANT.-MICH.), architecte, né à Rouen en 1709, m. en 1772, membre de l'Académie d'architecture, 1755, éleva les châteaux de La Ferté dans le Perche et de Ballainvilliers, les bâtiments de l'Arsenal à Paris, et fut chargé par le prince de Condé de continuer le palais Bourbon (auj. palais de la Chambre des députés).

CARPENTIER DE MARIGNY, auteur de pamphlets contre Mazarin; on lui attribue le traité: *Tuer un tyran n'est pas un crime*, 1658. Il mourut en 1673.

CARPENTRAS, *Carpentoracte*, s.-préf. (Vaucluse) sur l'Auzon, à 749 kil. de Paris, à 24 kil. du mont Ventoux; 10,600 hab., dont 500 juifs. Siège de la cour d'assises du départ., collège, biblioth.; collections de tableaux, estampes, médailles et antiquités; belle église gothique; palais de justice construit au XVIIe siècle, avec un arc de triomphe dans une des cours; fontaines alimentées par un bel aqueduc. Porte d'Orange. Fabr. de savon, acides sulfurique et nitrique; distilleries, teintureries. Commerce d'huile, amandes, safran, garance, cire, miel. — Carpentras, ville des Méminiens, fit partie de la Gaule Narbonnaise IIe sous les Romains. Fortifiée par Innocent VI, elle résista au baron des Adrets en 1562. Capitale du haut comtat Venaissin, résidence des vice-légats, et jadis siège épiscopal; elle fut réunie à la France en 1791.

CARPENTUM, chariot des anc. Romains, ordinairement à deux roues, rarement à quatre, traîné par des mules. Il servait aux matrones ou dames de distinction, aux vestales, et, après Auguste, aux impératrices. Éginhard parle d'un carpentum attelé de 4 bœufs, où les derniers Mérovingiens se faisaient traîner en public. C. D—Y.

CARPÉTANS, anc. peuple de l'Espagne tarraconaise, entre les Arévaques au N., les Vettons à l'O., les Orétans au S., et les Celtibères à l'E., sur les deux rives du Tage. Cap. Toletum (Tolède).

CARPI (HUGO DE), peintre et graveur, né à Rome vers 1486, m. vers 1530, est regardé à tort par les Italiens comme l'inventeur de l'imprimerie en bois au clair-obscur, c.-à-d. au moyen de 2, puis de 3 planches, de manière à produire 3 teintes; car il avait été devancé en Allemagne par Wolgemuth, Albert Durer et Lucas Cranach. Il publia aussi plusieurs compositions de Raphaël, avec plus de vérité que Marc-Antoine, comme *Énée sauvant son père Anchise*, le *Massacre des Innocents*, *Ananias puni de mort*, *David coupant la tête de Goliath*. Il eut pour imitateurs Peruzzi, le Parmesan et Trento. B.

CARPI (JÉROME DE), peintre, né à Ferrare en 1501, m. vers 1569, eut pour maître le Garofolo. Cependant il s'attacha surtout aux ouvrages du Corrège, et il les imitait avec tant de perfection, qu'on lui en demanda de nombreuses copies. Ses plus belles œuvres sont une *Vénus*, commandée en 1540 par François Ier; une *Adoration des rois*, à Saint-Martin de Rome; et *la Vierge et l'Enfant Jésus accompagnés de plusieurs saints*, dans l'église du Saint-Sauveur. B.

CARPI, v. forte du roy. d'Italie (prov. de Modène), sur un canal de la Secchia; 5,110 hab., 18,000 avec la commune. Évêché; filature de soie. On y remarque la cathédrale et un beau palais dont le Bramante fut l'architecte. — vge du roy. d'Italie, prov. de Vérone, sur l'Adige; victoire du prince Eugène sur les Français, 1701.

CARPIN (JEAN DU PLAN), frère mineur, né en Italie vers 1220, alla prêcher en Allemagne, parcourut Augsbourg, Wurzbourg, Mayence, Worms, Spire, Cologne et la Saxe, établit des couvents en Bohême, en Hongrie, en Danemark, en Norvège, en Lorraine, eut des rapports en Espagne avec les Arabes, et, nommé provincial de Cologne en 1241, prêcha une croisade pour délivrer la Pologne des Tartares. En 1245, il fut envoyé par Innocent IV vers le khan Batou, qui régnait dans le Kaptchak, afin de le conjurer de cesser ses ravages dans les pays chrétiens; il s'y rendit par Kiew et les bords de la mer Noire, et atteignit *Syra orda* ou la horde (tente dorée), quartier général des Tartares, au delà du Kithai noir (riv. de Kashgar). A son retour, il fut employé dans les missions de Bohême, Hongrie, Norvège et Danemark. La relation de son voyage, résumée dans le *Speculum historicum*, de Vincent de Beauvais, a été traduite en anglais par Hakluyt et Purchas, 1555, et en franc. dans le recueil de Bergeron, La Haye, 1729. Elle a été publiée par M. D'Avezac, Paris, 1838. On y trouve la première mention du *Prêtre Jean*, fameux chez les voyageurs du moyen âge, et dont l'existence et le pays ont donné lieu à bien des opinions diverses. A. G.

CARPINO, v. du roy. d'Italie (prov. de Foggia), à 35 kil. N.-E. de San-Severo, près du lac Varano; 6,133 hab.

CARPION, architecte, écrivit en collaboration avec Ictinus un livre sur le Parthénon. S. RE.

CARPOCRATE, hérésiarque alexandrin du IIe siècle, adopta les principes de la magie, supposa, comme ses contemporains Saturnin et Basilide, que le monde avait été produit par des démons, et essaya d'expliquer l'origine du mal d'après les principes de Platon, auxquels il subordonnait la foi. Les carpocratiens regardaient les actes corporels comme indifférents, et les plaisirs les plus honteux comme un tribut que l'âme doit payer aux anges créateurs. Ils avaient leurs enchantements, marquaient leurs disciples à l'oreille, et avaient excité l'indignation des païens, qui calomniaient les chrétiens en leur imputant les excès de ces sectaires. M.

CARPOPHOROS, c.-à-d. *qui porte des fruits*, surnom de Cérès et de Proserpine à Tégée et à Paros. S. RE.

CARPZOV, nom d'une famille allemande, qui a fourni beaucoup de jurisconsultes, de théologiens et de philologues. Les plus fameux sont: BENOIT, né à Wittemberg en 1595, m. à Leipzig en 1666, auteur de la *Practica nova rerum criminalium*, Wittemb., 1635, et Francf., 1738, ouvrage classique qui eut une grande influence sur l'administration de la justice en Allemagne. — JEAN-GOTTLOB, né à Dresde en 1679, m. en 1767, qui a laissé deux dissertations latines sur les opinions des anciens philosophes touchant la nature de Dieu, Leipz., 1692, et la *Critica sacra Veteris Testamenti*, Leipz., 1728. — JEAN-BENOIT, né à Leipzig en 1720, m. en 1803, est auteur de dissertations en latin sur Meng-Tseu, philosophe chinois,

1743; sur Paléphate, Musée, Achille Tatius, 1743; d'une *Vie* de Saxo le Grammairien, 1762, etc.

CARR (Robert). *V.* Somerset.

CARRA (Jean-Louis), né à Pont-de-Veyle en 1743, m. en 1793, avait été, avant la Révolution, secrétaire d'un hospodar de Valachie, puis du cardinal de Rohan, et entra à la Bibliothèque royale par la protection de Brienne. En 1789, il publia avec Mercier un journal démocratique, *les Annales patriotiques*. Il provoqua l'établissement de la nouvelle municipalité et de la garde bourgeoise à Paris, fut un des plus chauds orateurs des Jacobins et l'un des chefs de l'insurrection du 10 août, entra à la Convention comme député de Saône-et-Loire, vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, s'attacha au parti de Brissot, fut proscrit au 31 mai 1793, et exécuté le 31 oct. avec les Girondins.

On a de lui une *Histoire de la Valachie et de la Moldavie*, 1778; une traduction de l'*Histoire de la Grèce* par Gilles, 1787-88, 6 vol.; des *Mémoires sur la Bastille*, 1790, 3 vol. B.

CARRA-SAINT-CYR (Jean-François), général français, né en 1756, m. en 1834, fit la guerre d'Amérique, se distingua à Marengo et à Hohenlinden, commanda en 1805 le corps d'occupation du royaume de Naples, combattit à Eylau, devint baron de l'Empire en 1808, gouverneur de Dresde, puis des provinces Illyriennes, reçut en 1814 la mission de défendre Bouchain, Valenciennes et Condé, gouverna la Guyane française de 1817 à 1819 et prit sa retraite en 1824.

CARRACHE (Louis **CARRACCI**, dit), célèbre peintre, né à Bologne en 1555, m. en 1619, parut dans un temps où l'exagération et la corruption du goût étaient portées au comble. Il entreprit de faire revivre la bonne peinture, et de réunir, comme en un faisceau, les qualités distinctives et spéciales des grands maîtres : c'était le genre éclectique. A cet effet, il étudia à Venise le Titien, le Tintoret et Paul Véronèse; à Florence, André del Sarto; à Mantoue, Jules Romain; à Parme, Mazzuoli et le Corrège. Il fut conduit ainsi à réunir dans un seul tableau cinq ou six têtes de maîtres divers. Avec ce système, on suppléait au génie par les souvenirs, on n'interprétait la nature qu'à travers les modèles, on était mené droit au style académique. Louis Carrache, aidé de ses cousins Augustin et Annibal, ouvrit à Bologne une académie dite des *Incamminati* (des acheminés), avec école de nu, de perspective, d'anatomie, plâtres, estampes, etc. Là vinrent étudier le Dominiquin, le Guide, l'Albane, Lanfranc, le Guerchin. Louis Carrache excellait dans les vues d'architecture et dans le dessin. Beaucoup de ses tableaux sont dégradés. Ses principaux ouvrages sont : à Bologne, les fresques de *Saint-Michel in Bosco, la Prédication de St Jean-Baptiste*, aux Chartreux; une *Annonciation*, à Saint-Pierre; les fresques du palais Zampieri; un *Ecce homo*, une *Madone avec son fils*, gravée par Morghen; une *Transfiguration, la Vocation de St Mathieu, la Translation du corps de la Vierge, St François au milieu de ses moines*. Le musée du Louvre possède *l'Apparition de la Vierge et de l'enfant Jésus à St Hyacinthe, l'Annonciation, la Nativité, la Vierge et l'enfant Jésus mort sur les genoux de sa mère*. B.

CARRACHE (Augustin), cousin du précédent, né à Bologne en 1557, m. à Parme en 1602, élève de Fontana et de Passerotti, s'appliqua plus à la gravure qu'à la peinture. Il avait reçu les leçons de Corneille Cort, célèbre graveur hollandais. Cependant on cite de lui une *Assomption* (à San-Salvator de Bologne), *l'Élément du feu* ou *Pluton*, et surtout *la Communion de St Jérôme* (au Louvre), qui eût été le chef-d'œuvre du temps, si le Dominiquin n'eût pas traité le même sujet. Il aida aussi son frère Annibal à la galerie Farnèse, où toute la fable de *Céphale et Galatée* lui appartient. Il a composé un *Traité de perspective et d'architecture*. — Augustin eut un fils, Antoine, m. en 1718, à 35 ans, qui travailla au Vatican, et dont le musée du Louvre possède un tableau remarquable du *Déluge*. B.

CARRACHE (Annibal), frère d'Augustin, né à Bologne en 1560, m. en 1609, fut plus artiste, plus hardi, plus inspiré que ses parents. Dans ses tableaux, d'ailleurs très nombreux, le dessin est mâle et correct, la composition riche et bien ordonnée, l'expression noble et vraie, la couleur sagement entendue. Ses meilleurs ouvrages sont : à Naples, une *Pitié*; à Florence, une *Bacchante* et un *Satyre*; à Vienne, *le Christ et la Samaritaine*; à Dresde, une *Assomption*, un *St Mathieu, le Génie de la Gloire*, et *St Roch*, son chef-d'œuvre, gravé à l'eau-forte par le Guide; à Munich, *le Massacre des Innocents*; à Paris, 26 tableaux, dont *la Nativité, la Résurrection*, le *Martyre de St Étienne, le Silence, l'Apparition de la Vierge à St Luc*; à Rome, les fresques du palais Farnèse, auxquelles il travailla huit ans, et que le Poussin regardait comme une des merveilles de l'art; à Saint-Pétersbourg, *le Christ en jardinier*, après sa résurrection. B.

CARRANZA (Barthélemy de), archevêque de Tolède, né en 1503 à Miranda (Navarre), m. en 1576, illustre professeur de théologie à Valladolid, fut envoyé par Charles-Quint au concile de Trente, accompagna en Angleterre Philippe d'Autriche, son élève, qui allait épouser Marie Tudor, devint confesseur de cette reine, et chercha à modérer son zèle pour le rétablissement du catholicisme. Il assista Charles-Quint dans sa dernière maladie. L'inquisition incrimina un catéchisme qu'il avait composé, bien qu'il fût approuvé par une des congrégations du concile de Trente, et il fut 10 ans captif au château Saint-Ange. Entre autres livres, il laissa : *Summa conciliorum*, Venise, 1546, souvent réimprimée.

CARRARE, v. forte du roy. d'Italie, sur l'Avenza, à 6 kil. de la Méditerranée, anc. ch.-l. de la principauté de son nom, dépendant du duché de Massa; 7,602 hab. École de sculpture; belle église collégiale du xiii^e siècle. A quelque distance de la ville sont de célèbres carrières de marbre blanc : les rochers d'où on tire le marbre en sont entièrement formés, et ont 8 kil. de long; ces carrières, exploitées depuis les Romains, et d'où furent tirés les marbres du Panthéon, semblent inépuisables. On y admire de belles grottes à stalactites. L'exportation annuelle des marbres est de 19,000 mètres cubes, représentant une valeur de 3,690,000 fr. Carrare est la patrie du comte Rossi.

CARRARE (Maison de), famille guelfe, souveraine de Padoue de 1318 à 1406. Son pouvoir commença avec Jacques Ier, qui, en 1318, se fit déclarer seigneur de la république, et mourut en 1324. Attaqués dès 1319 par le grand chef gibelin Cane della Scala, seigneur de Vérone, les Carrare furent réduits, de 1328 à 1337, à n'être plus dans Padoue que les lieutenants de ce prince et de ses neveux. En 1337, avec l'aide de Florence et de Venise, ils reprirent leur ancienne puissance; mais de nouveaux dangers menacèrent la souveraineté qu'ils se disputaient entre eux. Placés entre les Visconti, qui prétendaient soumettre la Lombardie entière, et Venise, qui songeait à profiter des luttes entre Padoue et Vérone, il était difficile qu'ils échappassent à l'une ou à l'autre de ces deux dominations. Le bon accueil fait par François Ier de Carrare, 1356, au roi Louis de Hongrie dans sa guerre contre Venise, inspira à celle-ci un vif ressentiment : de là une guerre, 1372-73, que, malgré les secours des Hongrois, François ne termina qu'à des conditions humiliantes et au prix d'un tribut considérable. Ligué, pour s'en venger, avec Gênes, son ancien allié de Hongrie et les Scala de Vérone, il prit part à cette guerre de Chiozza, qui, de 1378 à 1381, mit Venise à deux doigts de sa perte; il s'y fit relever de toutes les conditions onéreuses du traité précédent, et bientôt après, 1384, acquit des villes nouvelles, Trévise, Ceneda, Feltre, Bellune. Mais il n'échappa à Venise que pour se voir, en 1388, obligé de céder Padoue et Trévise à Jean Galéas Visconti, qui, au mépris des conventions, le fit enfermer au château de Côme, où il mourut en 1393. — Son fils François II, à force de remuer l'Italie et l'Allemagne pour susciter des ennemis au tyran qui avait dépossédé sa famille, parvint enfin à alarmer Venise et Florence sur la puissance des Visconti, rentra à Padoue en 1390, soutint avec succès une lutte de deux ans contre J. Galéas, s'empara même de Vérone en 1404. Les Vénitiens s'en inquiétèrent, forcèrent Vérone et Padoue à capituler en 1405, firent étrangler François II avec ses deux fils aînés dans leur prison de Venise, 1406, et mirent à prix la tête des autres, alors à Florence. L'un deux, Marsilio, fit, en 1435, sur Padoue une tentative qui n'eut d'autre résultat que de le conduire, à son tour, à l'échafaud. En lui finit la descendance légitime de la maison de Carrare. R.

CARRÉ (Jean-Baptiste-Louis), né à Varennes en 1749, m. en 1835, élève de l'école du génie de Mézières, avocat, puis inspecteur des forêts.

On a de lui : *la Panoplie, ou Réunion de tout ce qui a rapport à la guerre depuis l'origine de la nation française jusqu'à nos jours*, 1795, in-4°.

CARRÉ (Guillaume-Louis-Julien), jurisconsulte, né à Rennes en 1777, m. en 1832, doyen de la faculté de droit de cette ville. D'une érudition étendue, d'un jugement sûr, il a laissé de nombreux commentaires sur un grand nombre de points du Code de procédure civile; ses principaux ouvrages sont : *Lois de la procédure civile*, 1824, 3 vol. in-4°, livre très utile dans la pratique; *Traité et questions de procédure civile*, 1818-19, 2 vol. in 4° : M. Chauveau en a donné une très bonne édition mise en harmonie avec la jurisprudence, 8 vol. 1841; *Lois de l'organisation et de la compétence des juridictions civiles*, 1825-26, 2 vol, in-4°; *Code administratif et judiciaire des paroisses*, 1822-24; Commentaire sur la *Juridiction des justices de paix*, 4 vol. 1829, complété par M.-V. Foucher, 1838, etc. Avant d'être professeur, Carré avait été avocat, et montra du courage en défendant, contre la réaction politique de 1815, plusieurs accusés, entre autre le général Travot. Ed. T.

CARRÉ (Michel), auteur dramatique, né à Paris en 1819, m. en 1872, débuta dans les lettres par un volume de poésies, *Folles Rimes et Poèmes*, 1841. Puis il donna au théâtre : *la Jeu-*

nesse de Luther, drame en un acte et en vers, 1843; *l'Eunuque,* imitation libre de Térence, 1845; *Scaramouche et Pascariel,* comédie en un acte, 1847. Il composa ensuite, en collaboration avec Jules Barbier, des livrets d'opéras comiques, *Galatée,* 1852; *les Noces de Jeannette,* 1853; *le Pardon de Ploermel,* 1859; *Lalla-Roukh,* 1862; *Mignon,* 1867, etc. Il a fait avec L. Battu le vaudeville de *Jobin et Nanette,* 1849.

CARRÉ DE MONGERON. *V.* MONGERON.

CARREA-POTENTIA, nom latin de CHIERI.

CARREAU, flèche de 1m,60 à 2 m., dont l'extrémité était garnie d'un fer en forme pyramidale à base carrée; c'était une arme de déclic, un trait de grande arbalète, de catapulte ou de bombarde. La verge ou hampe était ordinairement empennée d'airain, le fer quelquefois barbelé. Il y avait aussi des carreaux qu'on lançait à la main, d'autres qu'on tirait avec les arquebuses à rouet.

CARREL (ARMAND), journaliste et homme politique, né à Rouen en 1800, d'une famille de commerçants, m. en 1836. Passionné pour la guerre, il entra à Saint-Cyr, d'où il sortit sous-lieutenant. Après avoir trempé dans la conspiration de Belfort, il donna sa démission, 1823, alla en Espagne, avant l'intervention française, combattre pour la cause constitutionnelle. Rentré en France, traduit, malgré une capitulation, devant un conseil de guerre, condamné à mort, il gagna du même coup, devant un second conseil, la vie, la liberté et la popularité, en s'obstinant avec un courage intrépide à demander, non pas grâce, mais justice. Dès lors la plume remplaça l'épée dans ses mains. Il se forma d'abord sous les auspices d'Augustin Thierry, par deux résumés de l'histoire d'*Écosse* et des *Grecs modernes,* 1825; puis par divers articles dans *le Producteur,* la *Revue américaine,* la *Revue française,* par un *Essai sur P.-L. Courier* (en tête de ses *Œuvres*), et surtout par l'*Histoire de la contre-révolution en Angleterre,* pamphlet d'allusions et de circonstance, 1827. Enfin, en 1830, il fonda, avec MM. Thiers et Mignet, le journal quotidien *le National,* et contribua puissamment à la révolution de juillet. Le nouveau gouvernement lui proposa la préfecture du Cantal, qu'il refusa; on l'eût peut-être gagné, dit-il, avec un régiment. Il aima mieux être le rédacteur en chef du *National* et le premier journaliste de l'opposition. Bientôt, mécontenté par les mesures du gouvernement et surtout du ministère C. Périer, il ne vit plus de salut pour les libertés publiques que dans un autre changement, embrassa les théories du gouvernement américain, et, devenu un des chefs du parti républicain, se laissa entraîner à un système de polémique passionnée qui finit par un duel avec Émile de Girardin, où il perdit la vie. En jugeant l'écrivain dont il fut l'ami par sympathie chevaleresque, Chateaubriand a dit que son style ferme et logique, moins brillant que vigoureux, avait quelque chose de l'éloquence des faits.

M. Romey a publié : *Œuvres littéraires et économiques d'A. Carrel,* avec notice par M. Littré, Paris, 1854. *V.* aussi un article de M. Nisard, *Revue des Deux Mondes,* oct. 1837. G. L.

CARRER (LUIGI), poète italien, né à Venise en 1801, m. en 1850, professeur de philosophie à Padoue, directeur du musée de Venise. Après avoir publié quelques poésies romantiques, il prit Schiller pour modèle. Dépourvu d'une imagination puissante, il poussa la perfection de la forme à ses dernières limites. On a de lui : *Prose et Poésie,* Venise, 1837, 4 vol.; *Apologhi,* 1841; *la Bague aux sept diamants,* 1838. Il dirigea aussi 2 recueils utiles, *le Nouvelliste italien et étranger,* Padoue, 1836-38; et le *Dict. de la conversation et de la littérature,* Venise, 1837 et suiv. Il a donné enfin des édit. d'Ugo Foscolo, de Pétrarque, de Boïardo, des *Lettres* de Bembo, des *Satires* de Michel-Ange, des lyriques italiens du XVIe siècle, et un travail fort estimé sur Goldoni.

CARRÈRE (THOMAS), médecin, né à Perpignan en 1714, doyen de la Faculté de médecine de cette ville, médecin ordinaire du roi, m. en 1764, a laissé entre autres ouvrages : *Traité des eaux minérales du Roussillon,* Perpignan, 1756.

CARRÈRE (JOS.-BARTHÉL.-FRANÇ.), fils du précédent, né à Perpignan en 1740, m. en 1802, médecin du garde-meuble de la couronne. A la Révolution, il passa en Espagne. On a de lui une *Biblioth. littéraire, historique et critique de la médecine,* Paris, 1776, 2 vol. in-4o, ouvrage inachevé; beaucoup de dissertations, entre autres une où il cherche à prouver que le sang peut éprouver quelquefois un mouvement rétrograde. D—G.

CARRETTO (FRANÇOIS-XAVIER, MARQUIS DEL), homme politique italien, né à Salerne, m. en 1862, fut élève de l'École polytechnique de Naples, entra au service militaire en 1806, prit part à la révolution libérale de 1820, mais la compromit par des excès, et, nommé inspecteur général de la gendarmerie par François Ier, comprima avec cruauté un soulèvement de la province de Salerne en 1828. Ministre de la police sous Ferdinand II en 1831, il organisa en grand l'espionnage, créa toutes sortes de tribunaux d'exception, et fut encore chargé, en 1837, d'étouffer les agitations de la Sicile. En 1847, il pactisa avec les libéraux de la Calabre révoltée, fut arrêté, conduit hors du royaume, et vécut quelque temps en France. Rentré en grâce après la contre-révolution de 1849, il ne recouvra cependant pas son ministère. B.

CARREY (HARRY), poète et musicien anglais, se tua en 1744. Ses chansons et ses ballades, publiées sous le titre de : *the Musical century,* Lond., 1740, in-4o, eurent beaucoup de vogue. Il est l'auteur de l'air national *God save the King,* attribué à tort à Handel.

CARREY (JACQUES) peintre, né à Troyes en 1646, m. en 1726. Attaché à Nointel pendant un voyage en Orient, il fit, entre autres, les dessins de plusieurs bas-reliefs, auj. détruits, du Parthénon. Il travailla aussi, sous Lebrun, aux peintures de la galerie de Versailles.

CARRHES, *Carrhæ,* v. de Mésopotamie, sur le Chaboras, au S.-O. d'Édesse; Crassus y fut défait par les Parthes, 53 av. J.-C. C'est auj. *Harran.*

CARRIARIC, roi des Suèves en Espagne, m. en 559, abjura l'arianisme pour se faire catholique, et bâtit la cathédrale d'Orense (Galice) en l'honneur de St Martin de Tours, à l'intercession duquel il attribuait la guérison de son fils Théodomir dans une grave maladie.

CARRICK, v. d'Irlande, au N.-O., capit. du comté de Leitrim, dans le Connaught, sur la rive g. du Shannon; 1,503 hab. Elle a un faubourg dans le comté de Roscommon.

CARRICK, v. d'Irlande (comté de Tipperary), sur le Suir; 8,450 hab. Ruines d'un anc. château. Elle a un faubourg dans le comté de Waterford. Aux environs, magnifique château de Curraghmore, au marquis de Waterford.

CARRICK, anc. division de l'Écosse, sur le golfe de la Clyde; ch.-l. Girvan. Auj. comprise dans le comté d'Ayr. Les fils aînés des rois d'Écosse, et maintenant ceux des rois de Grande-Bretagne, portent le titre de comte de Carrick.

CARRICKFERGUS, v. d'Irlande (Ulster), sur la baie de son nom, dans le comté d'Antrim; 9,400 hab. Port défendu par un château fort du XIIe siècle; bains de mer; pêche; huîtres renommées. Guillaume III y débarqua en 1690, 14 jours avant la bataille de la Boyne. Les Français s'en emparèrent par un coup de main, 1760, et l'évacuèrent peu après.

CARRICKMACROSS, v. d'Irlande (Ulster), comté de Monaghan; 2,017 habitants catholiques. Ruines d'un vieux château.

CARRIER (J.-B.), né en 1756 à Yolai près d'Aurillac, l'un des plus fougueux révolutionnaires de 1793, était procureur en 1789. Nommé en 1792 à la Convention, il contribua à l'établissement du tribunal révolutionnaire, vota la mort de Louis XVI, demanda l'arrestation du duc d'Orléans, et prit une part très active à la journée du 31 mai. Envoyé à Nantes en qualité de commissaire, 1793, au moment où la guerre civile embrasait les dép. de l'Ouest, il dépassa, par des mesures féroces et sanguinaires, les ordres de répression sévère qu'il avait reçus. Malgré la courageuse résistance de Boulay-Paty, alors administrateur du dép. de la Loire-Inférieure, Carrier, servi par deux infâmes scélérats, Fouquet et Lambertye, fit exterminer sans jugement tous les malheureux que l'on avait incarcérés. Des milliers de citoyens étant entassés dans les prisons ou dans les magasins de l'entrepôt, il trouva, pour s'en défaire, un moyen plus expéditif que la hache du bourreau : des bateaux qui s'entr'ouvraient par une soupape, à un signal donné, laissaient glisser dans la Loire cent victimes à la fois, et Carrier s'écriait : « Quel torrent révolutionnaire que cette Loire! » Un document statistique nous révèle que, dans un intervalle de 7 mois, 11,969 cadavres furent inhumés dans les cimetières de Nantes, sans compter ceux que la Loire emportait dans ses flots. Un jeune conventionnel plein de cœur et de patriotisme, Marc-Ant. Jullien, chargé d'une mission dans l'Ouest, dénonça Carrier à Robespierre et au comité de Salut public. La révolution du 8 thermidor suspendit quelque temps l'accusation; mais la clameur publique et les instances redoublées de Jullien firent décréter d'accusation, le 23 nov. 1794, l'inventeur des *mariages républicains,* qui expia ses crimes sur l'échafaud, le 16 décembre suivant. E. T.

CARRIÈRE (JOSEPH), théologien, né dans le départ. de l'Aveyron en 1795, m. en 1864, professeur au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, puis supérieur de cet établissement, a publié, sous le titre de *Prælectiones theologicæ,* un ouvrage fort estimé, où l'on distingue particulièrement les traités du *Mariage* et des *Contrats.*

CARRIÈRES (LE P. LOUIS DE), prêtre de l'Oratoire, né près d'Angers en 1662, m. en 1717, auteur d'une traduction de la Bible avec un *Commentaire littéral,* Paris, 1701-16, 24 vol.; 1750, 6 vol. in-4o; et 1788, 10 vol.

CARRIÈRES-CHARENTON (LES), vge (Seine), arr. de Sceaux, commune de Charenton, sur la rive dr. de la Seine;

près de l'embouchure de la Marne; 1,000 hab. Entrepôt de vins.

CARRIÈRES-SAINT-DENIS (LES), vge (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la rive droite de la Seine; 1,219 hab. Exploitation de pierres à bâtir. Récolte de figues pour Paris.

CARRION-DE-CALATRAVA, v. d'Espagne (prov. de Ciudad-Réal), près de la Guadiana; sur son territoire se trouvent les ruines de Calatrava-Vieja; popul. de la comm., 3,500 hab.

CARRION-DE-LOS-CONDES, v. d'Espagne, sur la riv. de son nom, prov. de Palencia; 3,000 hab. Vins estimés. Anc. cap. d'un comté du même nom.

CARRION-NISAS (HENRI DE), lieutenant général, né vers 1660 dans le Languedoc, m. en 1754, se distingua au siège de Barcelone, 1697, et à la bataille de Luzzara, 1702, et défendit Toulon contre les Impériaux, 1707. On lui doit l'établissement des cantonniers sur les grandes routes.

CARRION-NISAS (MARIE-HENRI-FRANÇOIS-ÉLISAB., BARON), né à Montpellier en 1767, m. en 1842, était officicier de cavalerie en 1789. Emprisonné en 1793, il s'attacha, après le 18 brumaire, à Bonaparte, dont il avait été le condisciple à Brienne, et fut membre du Tribunat, par la protection de Cambacérès, son parent. Il appuya fortement l'établissement de l'empire et défendit contre Carnot les idées monarchiques. Il compromit sa fortune politique en improuvant la disposition qui excluait de la succession au trône Lucien et Jérôme Bonaparte, fit les campagnes de Prusse, d'Espagne et de Portugal, devint secrétaire général au ministère de la guerre lors de la 1re Restauration, retourna à Napoléon en 1815, rédigea l'adresse lue au Champ de mai au nom du peuple français, et gagna le grade de général de brigade par sa brillante défense des ponts de Saint-Cloud et de Sèvres. La 2e Restauration lui ayant tenu rancune, il ne s'occupa plus que de littérature. On a de lui un *Récit de la campagne d'Allemagne en 1813*; un *Essai sur l'Histoire générale de l'art militaire*, 1823, 2 vol. etc. Il avait fait représenter en 1803 et 1804 deux tragédies : *Montmorency* et *Pierre le Grand*, qui échouèrent complètement.

CARROBALISTE, petite baliste portative, traînée à la suite des légions romaines; il y en avait une par centurie, servie par onze hommes d'infanterie. Elle avait une grande puissance de jet, et lançait des traits qui perçaient les cuirasses et les boucliers. On la traînait sur un chariot à deux roues, où elle était constamment en batterie. Le tir se faisait en avant, par-dessus la tête du cheval ou de la mule d'attelage. (V. BALISTE.) C. D—Y.

CARROFUM, nom anc. de CHARROUX.

CARROLLTON, joli village des États-Unis (Louisiane), à 10 kil. de la Nouvelle-Orléans, sur la rive g. du Mississipi. Nombreuses maisons de campagne.

CARRON (GUI-TOUSSAINT-JULIEN, ABBÉ), né à Rennes en 1760, m. en 1821, eut une vie toute d'abnégation et de dévouement. En 1785, il créa à Rennes une manufacture de toiles et cotonnades, où 2,000 ouvriers étaient employés. Déporté en 1792, parce qu'il avait refusé le serment à la constitution civile du clergé, il se retira à Jersey, où il fonda des écoles, une bibliothèque et une pharmacie pour les émigrés. De 1796 à 1814, ce fut à Londres qu'il se consacra aux œuvres de charité. Au retour des Bourbons, il établit l'Institut de Marie-Thérèse, près du Val-de-Grâce, pour les jeunes personnes ruinées par la Révolution. L'abbé Carron a publié à Winchester, Londres, Versailles et Paris un grand nombre de petits ouvrages d'éducation et de piété.

CARRON, vge d'Écosse (comté de Stirling), sur le Carron, près de son embouchure dans le Forth, et à 1/2 kil. du canal du Forth à la Clyde. Célèbre par ses usines à fer, établies en 1760. Pendant les guerres contre Napoléon, elles ont fourni annuellement plus de 5,000 canons; quoique ayant perdu de leur activité, elles emploient encore environ 2,500 ouvriers. C'est de là que sont sorties les premières *caronades* en 1774.

CARROSSE, de l'italien *caroccio*, char, voiture à quatre roues, suspendue, fermée par des tabliers en cuir et des rideaux, et où l'on entrait au moyen d'un escalier pratiqué en dedans ou par derrière. La France l'emprunta à l'Italie. Le 1er fut celui dans lequel Isabeau de Bavière fit son entrée à Paris, 1405. Sous François Ier, il n'y en avait que trois, celui de la reine, celui de Diane de Poitiers, et celui du maréchal de Bois-Dauphin. Les seigneurs se rendaient à la cour à cheval, ainsi que les dames, qui usaient également de litières. Le duc d'Épernon fut le premier qui alla au Louvre en carrosse, 1607; Henri IV n'en avait qu'un pour lui et pour la reine. Bassompierre y introduisit le luxe des glaces. L'attelage ordinaire d'un carrosse était de 2 chevaux, quelquefois de 6. En 1658, on comptait à Paris 320 carrosses; mais le président De Thou, père de l'historien, ayant donné, dès 1640, l'exemple aux particuliers de s'en servir, ces véhicules s'améliorèrent en se multipliant. Il y en avait 14,000 en 1722; ce furent longtemps encore de véritables chambres roulantes, commodes et parées, mais d'une extrême lenteur. Il y eut aussi des carrosses publics ou diligences, et dès le règne de Louis XIV des carrosses de louage. (V. FIACRES et OMNIBUS.) B.

CARROUGES, ch.-l. de cant. (Orne), arr. d'Alençon. Exploitation de fer et forges; on y remarque un vaste château du XIVe siècle; 940 hab.

CARROUSEL, divertissement militaire emprunté à l'Italie, et dans lequel sont compris divers jeux de lances, de têtes, de bagues ou de dards, exécutés par des quadrilles équestres. En France, le 1er carrousel eut lieu, en 1605, dans l'hôtel de Bourgogne à Paris; le 2e, en 1606, dans la cour du Louvre Il y en eut de brillants sous Louis XIV, où l'on représentait quelque événement pris dans la Fable ou dans l'histoire; un, entre autres, fut donné en 1662 par le roi, sur la place qui a gardé le nom de place du Carrousel. Ces divertissements, qui avaient remplacé les joutes et tournois trop dangereux, cessèrent d'être de mode au XVIIIe siècle.

CARRU, brg du royaume d'Italie, prov. de Coni; 3,900 habitants.

CARRUCA, voiture à l'usage des gens riches, des personnes en dignité et des matrones, chez les anc. Romains. Elle était à 4 roues, et richement décorée d'ivoire, d'airain, et quelquefois d'argent ciselé. Les femmes en avaient où elles pouvaient s'étendre et dormir comme dans une litière. Sous le Bas-Empire, la carruca était obligatoire pour tous les grands officiers militaires ou civils, lorsqu'ils allaient par la ville. Elle avait un attelage de deux mules. C. D—Y.

CARS (LAURENT), graveur, né à Paris en 1699, m. en 1771, élève de Lemoine, dont il reproduisit ensuite les œuvres avec un grand talent, fut membre de l'Académie des beaux-arts en 1733. Ses plus belles planches sont : *Hercule et Omphale*, l'*Allégorie sur la fécondité de la reine*, et le *Portrait de Mickel Anguier*. Il a formé Beauvarlet, Flipart, Jardinier et Saint-Aubin. B.

CARS, vge du dép. de la Gironde, arr. de Blaye; église en partie romane, sur un coteau qu'arrose le Remensac; débris de construction gallo-romaine; banc d'huîtres fossiles; 1,500 hab.

CARS (LES), vge du dép. de la Haute-Vienne; 850 hab.; ancien château et église du XIe siècle; a donné son nom à la famille ducale des Cars.

CARSICIS PORTUS, nom anc. de CASSIS.

CARSTENS (ASMUS-JACOB), peintre danois, né près de Slesvig en 1754, m. à Rome en 1798. Professeur à l'Académie de Berlin, il décora la salle du palais Dorville. Le genre allégorique et les sujets héroïques de la mythologie convenaient surtout à son talent; il chercha la pureté des formes et des contours, la grandeur et la force qui caractérisent l'antique, mais fut assez faible dans la perspective, la distribution de la lumière et le coloris. Ses œuvres les plus remarquables sont : la *Chute des Anges* et la *Visite des Argonautes à Chiron*. Il aimait à prendre des sujets dans Homère, Pindare, Eschyle, Sophocle, Shakspeare et Ossian. Les gravures de la *Mythologie* de Ramler et les figures au trait de celle de Moriz lui appartiennent. La collection de ses cartons est à Weimar. B.

CARTAGO, v. de l'Amérique du S. (Colombie), dans l'État de Cauca, fondée en 1540; 3,000 hab.

CARTAGO, v. de l'Amérique centrale (État de Costa-Rica), autrefois très florissante, fut ruinée par un tremblement de terre en 1841; auj. relevée; grand commerce de café; 10,000 hab. Ch. de fer pour Alajuela.

CARTAUD DE LA VILATE (FRANÇOIS), littérateur, né à Aubusson, m. en 1737. Il publia des *Pensées critiques sur les mathématiques*, 1733, ouvrage paradoxal, où il conteste la certitude et l'utilité de cette science. Dans la querelle des anciens et des modernes, il se rangea du côté de Perrault et de La Motte, qu'il soutint non sans verve dans des *Essais historiques et philosophiques sur le goût*, 1736.

CARTE (THOMAS), historien anglais, né en 1686 près de Clifton (Warwick), m. en 1754, fut très attaché aux Stuarts, prit part à la rébellion de 1716, et dut se réfugier en France.

On lui doit : *Vie de Jacques, duc d'Ormond*, Londres, 1735-36, 3 vol. in-fol., trad. en franç. sous le titre de *Mémoires de la vie de mylord duc d'Ormond*, La Haye, 1732, 2 vol.; *Histoire d'Angleterre*, 1747-55, 4 vol., inachevée; *Lettres et Mémoires concernant les affaires d'Angleterre, de 1641 à 1660*, Londres, 1739, 2 vol.; *Relation de la cour de Portugal sous Don Pedre II*, 1740, trad. en franç. par l'abbé Desfontaines, Paris, 1742, 2 vol.; une édition anglaise de l'histoire du président de Thou, Londres, 1733, 7 vol. in-fol.

CARTEAUX (JEAN-FRANÇOIS), général français, né en 1751 à Allevan (Forez), mort en 1813. D'abord artiste peintre, il se distingua dans la garde nationale parisienne à la journée du 10 août 1792. Il est surtout connu pour avoir commencé le siège de Toulon, 1793. Un instant emprisonné par ordre du comité de salut public, il recouvra la liberté au 9 thermidor, commanda une division de l'armée de l'Ouest, défendit la Convention au 13 vendémiaire, devint un des administrateurs de

la loterie en 1801, commanda en 1804 la principauté de Piombino, et fut retraité avec une pension en 1805. B.

CARTEJA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), près des Colonnes d'Hercule, chez les Bastules; colonie romaine en 171 av. J.-C. César y battit Cn. et Sextus Pompée. La contrée produisait de grandes conques à pourpre et pour trompettes. Elle était située près de la moderne *Rocadillo*.

CARTELLIER (PIERRE), un des chefs de l'école moderne de sculpture en France, né à Paris en 1757, m. en 1831, était fils d'un ouvrier mécanicien. Il étudia d'abord à l'école gratuite de dessin, et fut ensuite admis dans l'atelier de Bridan. Pour vivre, il fut longtemps obligé de faire des modèles de pendules, des ornements d'orfèvrerie et de bronze. Chalgrin, qui restaurait le Luxembourg en 1800, le chargea de faire les statues de *la Vigilance* et de *la Guerre*. La statue de *la Pudeur*, 1808, placée à la Malmaison, et portée en Angleterre après la mort de Joséphine, assura la réputation de Cartellier. Il fut nommé membre de l'Institut pour les beaux-arts en 1810, et professeur à l'École des beaux-arts en 1815. Ses chefs-d'œuvre, qui soutiennent la comparaison avec les modèles de l'antiquité, sont: le bas-relief des *Jeunes filles de Sparte dansant devant un autel de Diane*, au Musée des antiques; *la Gloire*, bas-relief au-dessus de la porte principale du Louvre; la *Capitulation d'Ulm*, bas-relief à l'arc du Carrousel; le bas-relief de *Louis XIV à cheval*, à la porte des Invalides; le *Mausolée de M. de Juigné*, dans la cathédrale de Paris; les statues de *Louis Bonaparte*, roi de Hollande, de *Pichegru* et de *Napoléon législateur*, à Versailles, et le cheval de la statue équestre de Louis XIV dans la cour du château; la statue d'*Aristide*, au Luxembourg, 1804; celle de *Vergniaud*; le *Mausolée de Joséphine*, dans l'église de Rueil; la statue du général *Valhubert*, à Avranches; celle de *Louis XV*, à Reims; celle de *Denon*, sur le tombeau de ce savant. B.

CARTENNA, v. maritime de l'Afrique, dans la Mauritanie césarienne; colonie romaine sous Auguste; auj. *Tenès*.

CARTERET (PHILIPPE), navigateur anglais, fit un voyage de découvertes autour du globe, de 1766 à 1769, reconnut l'île Pitcairn, quelques îles au S. de l'archipel de la Société, l'archipel de Santa-Cruz de Mendana, qu'il appela îles de la reine Charlotte, celles des îles de l'archipel Salomon qu'il nomma Gower et Neuf-Iles ou îles Carteret, et passa le premier dans le canal Saint-George, entre la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande. Il prit possession, au nom de sa patrie, du Nouveau-Hanovre, des îles Portland et de l'Amirauté.

La relation de son voyage, jointe à celle du premier voyage de Cook, a été traduite en français par Suard. B.

CARTERET (JOHN, VICOMTE), homme d'État anglais, m. en 1763. Il entra à la Chambre des lords en 1711, se distingua par son attachement à la maison de Hanovre, fut ambassadeur en Suède en 1719, secrétaire d'État en 1721, vice-roi d'Irlande de 1724 à 1730, rentra au ministère après Robert Walpole, 1742, et provoqua la politique hostile adoptée par l'Angleterre contre la France dans la guerre de la Succession d'Autriche. B.

CARTERET, petit port sur la Manche (dép. de la Manche), arr. de Valognes, vis-à-vis de l'île de Jersey; 550 hab. Phare. Exportation de porcs, moutons, volaille, œufs, beurre, grains, légumes; importation de houille et de bois.

CARTES A JOUER. On en attribue l'invention aux Orientaux. C'est ce qu'on nommait, au XIIIe siècle, le jeu du roi et de la reine. Les cartes, appelées alors tarots, avaient de l'analogie avec les échecs; il y avait un fou, une tour, des chevaliers, etc. Elles figurèrent ensuite la danse macabre: peintes et dorées, elles représentaient le pape, l'empereur, l'ermite, le fou, le pendu, l'écuyer, la lune, le soleil, la Parque, la Justice, la Fortune, la Tempérance, la Force, la Mort, la maison de Dieu, etc. Celles dont s'amusait Charles VI dans sa folie ressemblaient aux *naibi* des Italiens, images peintes à la main, destinées à l'amusement et à l'instruction des enfants, et où étaient figurées les vertus, les muses, les sciences, les planètes, etc.; on en comptait 50, divisés en 5 séries ou couleurs. C'est au règne de Charles VII que se rapporte l'invention des cartes modernes. Il y eut 4 couleurs: le trèfle, figurant la garde d'une épée; le carreau, le fer carré d'une flèche; le pique, la lance d'une pertuisane, et le cœur, la pointe d'un trait d'arbalète. Les 4 rois, David, Alexandre, César et Charles, représentèrent les 4 monarchies juive, grecque, romaine et française; 4 dames, Judith, Pallas, Rachel, Argine, remplacèrent les 4 Vertus des anciens tarots; les valets, Hector, Ogier, Lancelot et Lahire, furent l'image des 4 âges de noblesse ou de chevalerie; une compagnie de soldats, numérotés de 2 à 10, fut rangée sous chaque couleur; l'as, symbole de l'argent pour la paye des troupes, servit d'enseigne et marcha le premier. Les autres peuples ont adopté ces cartes avec de légères modifications. Au lieu de pique, trèfle, carreau et cœur, les Allemands ont gland (agriculture), grelot (folie), cœur (amour) et trèfle (science); les Italiens et les Espagnols ont calice (prêtre), épée (noble), denier (marchand), et bâton (cultivateur). Après la Révolution et sous la république, on fit des cartes nouvelles, les valets furent remplacés par 4 personnages représentant l'égalité de rang, l'égalité de couleur, l'égalité de droits et l'égalité de devoirs; les dames cédèrent la place aux libertés des cultes, des professions, du mariage et de la presse; les rois furent détrônés par les génies de la guerre, du commerce, de la paix et des arts, ou par 4 philosophes, Voltaire, Rousseau, La Fontaine et Molière. B.

CARTES GÉOGRAPHIQUES. L'art de dresser des cartes est fort ancien; on en fait remonter l'invention aux Égyptiens, et peut-être les Hébreux le connaissaient-ils lors du partage de la Terre promise: on ne saurait douter qu'il ait été pratiqué par les Phéniciens. Anaximandre de Milet, disciple de Thalès, l'introduisit chez les Grecs. Un corps d'ingénieurs suivit Alexandre en Asie et dressa la carte de tous les lieux. Ératosthène, Marin de Tyr, Hipparque, furent de bons cartographes. Auguste fit lever le plan du monde connu de son temps. Les Romains avaient des cartes itinéraires. Il ne nous reste que deux monuments cartographiques de l'antiquité, les vingt-six cartes annexées aux manuscrits de Ptolémée, et celle dite de Peutinger (*V. ce nom*), dont l'origine remonte jusqu'au temps d'Auguste. Pendant le moyen âge, la cartographie fut négligée chez les nations chrétiennes; on ne cite guère que la mappemonde de Cosmas Indicopleustès. Mais on a d'Édrisi, géographe arabe du XIIe siècle, des manuscrits accompagnés de cartes. Les voyages de Marco-Polo, Rubruquis, Plan-Carpin, ranimèrent les études géographiques; on conserve à Saint-Pétersbourg un planisphère du XIIe siècle. Parmi les essais encore imparfaits du dessin géographique, figurent la carte gravée dans le *Recueil des historiens* de Bongars, les *portulans* du XIVe et du XVe siècle (*V.* PORTULANS), la carte manuscrite collée sur bois à la Biblioth. nationale de Paris, les planisphères d'André Biancho, XIVe siècle, et de Fra-Mauro, 1452, à Venise, le globe de Martin Behaim, 1492. Les progrès de la navigation, après le perfectionnement de la boussole et la découverte du nouveau monde, donnèrent plus de précision aux cartes nautiques. Une grande carte fut dressée en 1529 par Ribero pour l'usage de Charles-Quint. Sébastien Munster publia le 1er *Atlas général*. En 1570, parut le *Theatrum orbis terrarum* d'Ortelius, recueil de cartes de toutes les terres connues. La reine Élisabeth fit publier des cartes d'Angleterre. Scheuchzer en Suisse, Appien en Bavière, Müller en Autriche, Mercator en Hollande, furent des cartographes célèbres au XVIe siècle. Au XVIIe, la France prit enfin un rang digne d'elle dans l'art de la cartographie; les plans de batailles de Beaulieu et les cartes de Sanson se placent à côté des travaux des Blaeuw en Hollande et des Homann en Allemagne. Dans le siècle suivant, Guillaume Delisle et surtout d'Anville firent faire un pas immense à la cartographie. Les Anglais citent avec raison la carte de l'Hindoustan de Rennell, son *Atlas du Bengale*, la mappemonde d'Arrowsmith, etc., travaux bien supérieurs à ceux de Robert de Vaugondy, de Buache, de Mentelle. En France, on doit citer la carte de France dite *Carte de Cassini*, la *Carte des chasses* pour les environs de Versailles, la *Carte de la Guyenne* par Belleyme (inachevée), la *Carte du théâtre de la guerre en Italie* par Bacler d'Albe, la carte de la France dressée par le corps d'état-major au dépôt de la guerre, la *Carte géologique de France* par Élie de Beaumont et Dufrénoy, monuments admirables auxquels on ne peut comparer que la *Carte de la Grande-Bretagne* publiée sous la direction de Mudge. Parmi les cartographes français de l'époque contemporaine, citons Barbié du Bocage, Lapie, Brué, Dussieux, Levasseur, Vivien de Saint-Martin; les Anglais ont Keith et Johnston; les Allemands, Kiepert, Stieler, Sydow, Sprüner-Mencke, etc. B.

CARTESIANISME. *V.* DESCARTES.

CARTHA, CIRTA, CERTA, *ville*, en phénicien: CARTHA-Hadath (Carthage), ville neuve; SemiramoCERTA, ville de Sémiramis; *Cirta*, etc.

CARTHAG (SAINT), m. en 657, fonda en Irlande le monastère de Rathenin, où se trouvait une école célèbre. On dit qu'il fut le 1er évêque de Lismore.

CARTHAGE, v. d'Afrique, sur la côte septentrionale, à l'extrémité d'une presqu'île, au fond d'un golfe qui s'étend du promontoire d'Hermès (cap Bon) au promontoire d'Apollon (cap Sidi-Ali-el-Mekki), fut fondée par une colonie phénicienne. La tradition racontait que, vers 880 av. J.-C., Didon, fuyant son frère Pygmalion, roi de Tyr, qui avait fait assassiner son mari Sichée, acheta des habitants de la côte d'Afrique l'espace que pourrait couvrir la peau d'un bœuf; qu'elle la découpa en lanières très minces et en entoura la colline où elle éleva la citadelle nommée Byrsa. Au nord de Byrsa, dans la plaine, s'éleva la ville nouvelle nommée *Megara* ou *Magalia*.

Selon Tite-Live, le circuit de Carthage équivalait à 23 milles romains (35 kil.); on y entrait par 5 portes principales, celles de Mégare, d'Utique, de Théveste, de Furnos et de Thapsus. Elle avait 2 ports communiquant entre eux : le 1er, port marchand, de forme rectangulaire ou polygonale; le 2e, port militaire, appelé Cothon, était circulaire avec une île au centre, et muni de quais avec des loges pour 220 vaisseaux à sec. Un goulet de 23 m. d'ouverture unissait les deux ports, qui mesuraient ensemble 800 m. de long, 325 de large, et en total 26 hectares de superficie. Dans l'île s'élevait un pavillon, où se tenait l'amiral surveillant. Les loges, séparées par des murs rayonnant au centre, étaient espacées de 6 m. en 6 m., et avaient 5m,50 de large. Le port marchand seul communiquait directement avec la mer par un chenal que l'on pouvait fermer par des chaînes en fer. Pendant le siège de la ville par Scipion, les Carthaginois creusèrent un nouveau chenal conduisant de Cothon à la mer; ce passage paraît avoir été seul usité à l'époque romaine.

L'histoire de Carthage se divise en trois périodes : de 880 à 480, elle lutte contre les populations africaines et les dompte; de 480 à 264, elle tente de s'emparer de la Sicile; enfin, de 264 à 146, elle soutient contre Rome une guerre acharnée. La première de ces périodes est très peu connue. Carthage parvint à dominer sur la côte septentrionale d'Afrique depuis les autels des Philènes, au fond de la Grande-Syrte, jusqu'aux Colonnes d'Hercule, et la couvrit de colonies et de comptoirs de commerce. Elle s'empara de la Sardaigne vers 550 av. J.C., et telle était l'importance qu'elle attachait à cette conquête, que quiconque était pris par les Carthaginois commerçant sur les côtes de Sardaigne était noyé. Elle enleva aux Phocéens l'île de Corse, fonda des comptoirs dans les îles Baléares, et auj. encore Port-Mahon rappelle le nom du général carthaginois Magon. Malte et Gaulos (*Gozzo*) dépendaient aussi de Carthage. Le traité qu'elle conclut, dès 509, avec les Romains, et dont Polybe a conservé le texte, prouve qu'elle faisait un commerce étendu sur la côte d'Italie. L'Espagne était visitée par les marchands carthaginois longtemps avant la conquête d'Amilcar Barca. Hannon tenta, par ordre de Carthage, un voyage d'exploration sur la côte occidentale de l'Afrique, et son Périple, parvenu jusqu'à nous, est un monument d'un grand intérêt. Hannon dispersa 30,000 Carthaginois entre les Colonnes d'Hercule et l'île de Cerné, que Montesquieu place à la hauteur des Canaries, mais dont la situation précise n'a pu être déterminée par les géographes. Un autre amiral carthaginois, Imilcon, parcourut la côte occidentale de l'Europe depuis Gadès (Cadix) jusqu'aux îles Cassitérides (Sorlingues), d'où l'on tirait de l'étain et du plomb. Les Carthaginois allaient même chercher de l'ambre dans des contrées encore plus septentrionales, peut-être sur les rives de la mer Baltique.

Le gouvernement de Carthage se forma pendant cette première période de son histoire. On pense que, dans l'origine, elle eut des rois. Plus tard les rois firent place à deux suffètes, magistrats probablement annuels et nommés par l'assemblée générale du peuple. Il y avait un sénat, composé d'un nombre de membres indéterminé, parmi lesquels un conseil des Cent ou Cent quatre paraît avoir été investi de la principale autorité politique et judiciaire. On ne saurait dire comment était désigné ce conseil oligarchique, ni quelles étaient ses attributions. Aristote parle de ce gouvernement avec éloge, mais en termes trop concis pour nous, et les historiens ne fournissent à ce sujet que des renseignements très incomplets. On sait seulement que l'aristocratie dominait à Carthage; que le sénat s'y partageait en pentarchies, ou comités de cinq, qui étaient chargés de l'administration; que les fonctions, gratuites et vénales, appartenaient à l'aristocratie; que les suffètes et l'assemblée du peuple étaient effacés par les deux conseils aristocratiques et leurs comités. Les Barca, et surtout Annibal, après la seconde guerre punique, luttèrent contre cette aristocratie tyrannique, mais ne purent en triompher. — Le commerce étant l'intérêt principal de Carthage, on avait tout organisé pour en assurer la prospérité : les marchands trouvaient, sur toute la côte d'Afrique, des colonies où ils pouvaient trafiquer; souvent même le gouvernement envoyait des colons dans les pays soumis, et se conciliait par là le peuple en lui donnant les moyens de s'enrichir. Malheureusement, ces Carthaginois, qui venaient pour peu de temps s'établir dans une contrée lointaine, l'exploitaient durement et avidement, afin de retourner dans la métropole jouir des richesses acquises aux dépens des vaincus; de là la haine qu'excitait la domination carthaginoise. Carthage commettait aussi la faute de démanteler les villes, afin de rendre impuissantes les insurrections; c'était se découvrir elle-même en cas d'invasion du dehors. Dès qu'un ennemi attaquait cette république de marchands, les nations africaines se déclaraient pour lui : dans la guerre dirigée par Régulus, 200 villes se livrèrent aux Romains. Les Carthaginois n'avaient pas une armée capable de résister à ces dangers. Composée presque exclusivement de mercenaires, elle devint plus d'une fois pour eux un grave péril. Les généraux, qui pouvaient abuser contre Carthage de cette force dangereuse, étaient l'objet d'une surveillance sévère et souvent des plus injustes rigueurs. Le Lacédémonien Xantippe, qui avait sauvé Carthage vivement pressée par Régulus, fut noyé, si l'on en croit Appien, par ordre des Carthaginois. Selon Polybe, il comprit qu'il n'était pas prudent de prolonger son séjour dans une ville qui lui devait son salut. La flotte de Carthage compta jusqu'à 350 galères à 5 rangs de rames, montées par 42,000 combattants et 105,000 matelots. — Carthage adorait les dieux phéniciens : Baal-Moloch, appelé Saturne par les Romains; Tanit, ou la Junon Céleste; Astarté, qui répond à Vénus; Melkarth, l'Hercule tyrien; Eschmoun, Apollon et Esculape. Elle avait aussi un dieu de la mer, dont le nom phénicien est resté inconnu. La religion était sanguinaire, et, dans les calamités publiques, on immolait des enfants pour fléchir les dieux. La mauvaise foi des Carthaginois était proverbiale chez les Romains. — Les arts et les sciences n'étaient pas négligés à Carthage; les anciens parlent de livres carthaginois sur l'histoire et l'agriculture; une partie de ces derniers fut même traduite en latin par ordre du sénat de Rome. Il reste de la langue des Carthaginois un monologue et quelques phrases détachées, dans le *Pœnulus* de Plaute, ainsi que plusieurs milliers d'inscriptions, la plupart votives, publiées par l'Académie des inscriptions dans le *Corpus Inscriptionum Semiticarum.*

Malgré les vices de sa constitution; malgré la corruption, suite naturelle des richesses accumulées par le commerce, Carthage acquit une puissance redoutable. Déjà maîtresse de la Corse, de la Sardaigne et des îles Baléares, elle voulut y ajouter la Sicile. En 480, au moment où Xerxès envahissait la Grèce, les Carthaginois, ses alliés, envahirent la Sicile. Là commence le 2e âge de leur histoire. Vaincus à Himera par Gélon, roi de Syracuse, ils attendirent que les divisions des Siciliens leur fournissent une occasion de reparaître avec avantage. Appelés en 410 par les Ségestains, en lutte avec les Syracusains, ils s'emparèrent de Lilybée, de Panorme, de Motya, d'Éryx, et bientôt même de Géla et de Camarine. Les deux Denys les repoussèrent de Syracuse, et Agathocle alla porter la guerre sur la côte d'Afrique, au sein même de la puissance de Carthage, 310. Le danger était d'autant plus pressant, que les villes voisines se déclarèrent pour Agathocle, et qu'un général carthaginois, Bomilcar, soutenu par un corps de mercenaires, menaçait sa patrie d'une révolution, et aspirait à la tyrannie. Cependant Carthage fit face à tous les dangers, étouffa la révolte de Bomilcar, et, profitant du départ d'Agathocle pour la Sicile, détruisit l'armée ennemie à Djériba, 307. Mais, peu de temps après, Carthage, ayant poursuivi ses projets de conquête en Sicile, se trouva en présence d'un nouvel adversaire.

Les guerres entre Rome et Carthage remplissent la 3e période de l'histoire de cette ville, de 264 à 146 av. J.-C. (*V.* GUERRES PUNIQUES.) Carthage fut détruite par Scipion Émilien, l'an 606 de Rome, 146 av. J.-C., et son territoire réduit en province romaine sous le nom d'Afrique. Caius Gracchus tenta vainement de la relever par une colonie qu'il nomma *Junonia;* 30 ans plus tard, Marius venait s'asseoir sur les ruines de Carthage. Le second fondateur de cette ville fut Jules César. Telle était l'excellence de la situation de Carthage, que, dès le temps d'Auguste, elle était redevenue la ville la plus florissante de l'Afrique. Aux IIIe et IVe siècles, elle rivalisait de splendeur avec Rome. Elle fut comprise dans la Zeugitane et la préfecture d'Italie, et devint le ch.-l. du diocèse d'Afrique. On y cultivait les lettres latines, et de son école sont sortis Apulée, Arnobe, Tertullien, St Cyprien et St Augustin. Du IIIe au VIe siècle, plus de 40 conciles y furent tenus. La ville, prise par les Vandales en 439 ap. J.-C., et par Bélisaire en 533, résista à tous les fléaux de la guerre jusqu'à l'époque de l'invasion des Arabes; en 698, Hassan la conquit et la livra aux flammes. Les khalifes Fatimites en repeuplèrent dans la suite un quartier. Ce misérable reste de Carthage fut détruit au XVIe siècle par les Espagnols que Charles-Quint avait placés dans le fort de La Goulette. On sait que St Louis mourut à Carthage, le 25 août 1270.

Aujourd'hui, l'emplacement de Carthage est occupé en partie par les villages arabes de Mâalka, Doar-Schott, Sidi-Bou-Saïd et El-Marsa; le reste, ensemencé d'orge et de luzerne, n'est presque pas habité, circonstance heureuse qui a permis d'y pratiquer des fouilles. Les monuments antiques ont servi de carrière pour la construction de Tunis et de La Goulette; on reconnaît encore le cirque, l'amphithéâtre, les citernes puniques de Mâalka et de Bordj Djedid, la tête de l'aqueduc romain qui amenait à Carthage l'eau de Zaghouan, des traces de murs, de quais, de maisons privées, etc. Un musée formé

d'objets antiques découverts à Carthage a été installé sur le sommet de Byrsa, dans un couvent des missionnaires d'Alger construit en 1878, près de la chapelle élevée en 1842 à la mémoire de St Louis. Le P. Delattre, fondateur de ce musée, a pratiqué des fouilles importantes sur différents points de l'ancienne ville; avant lui MM. Beulé, Daux, Davis et Sainte-Marie, puis MM. Reinach et Babelon en 1884, ont travaillé à éclaircir les questions difficiles qui se rattachent à la topographie de Carthage. M. Beulé a découvert sur Byrsa le palais du proconsul romain; M. Daux a reconnu le tracé de la triple enceinte; le P. Delattre a exploré les nécropoles romaines et chrétiennes; enfin, MM. Reinach et Babelon ont pratiqué des tranchées profondes et déblayé, sur un espace considérable, le sol de la Carthage punique encore couvert de substructions. La continuation de ces travaux, qui demandent du temps et de grandes dépenses, ne peut manquer de donner des résultats fort intéressants : ce sera désormais un devoir pour la science française de rendre à la lumière la ville d'Annibal.

Meltzer, *Geschichte der Karthager*, t. Ier, 1876; Smith, *Carthage and the Carthaginians*, 1878; Euting, *Sammlung der carthag. Inschriften*, 1883; Lavigerie, *de l'Utilité d'une mission permanente à Carthage*, 1880; Beulé, *Recherches à Carthage*, 1860; Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, 1883; Münter, *Religion der Carthager*, 1821; Labarre, *die Römische Colonie Karthago*, 1882; Dureau de la Malle, *Topographie de Carthage*, 1835 (ouvrage dépassé aujourd'hui). M. Tissot, dans le 1er vol. de son *Exploration de la Tunisie*, 1884, a donné le meilleur exposé de la topographie de Carthage. Des plans à grande échelle, mais tous insuffisants, ont été publiés par Falbe, Caillat, Tissot et le ministère de la guerre. Le roman historique de Gustave Flaubert, *Salammbô*, dont la scène est à Carthage, fourmille d'erreurs et doit être lu avec précaution. S. Re.

CARTHAGÈNE, *Carthago Nova*, v. d'Espagne, dans la prov. de Murcie; 75,908 hab. Port militaire et place très forte sur la Méditerranée. Évêché; école de navigation; observatoire; jardin botanique. Pêche active; fabr. de toiles à voile, cordages de sparte. Soieries; verres et cristaux. Commerce important, quoique déchu. Beaux chantiers de construction, arsenal maritime. — Cette ville fut fondée par Asdrubal vers 228 av. J.-C.; elle était le ch.-l. des établissements carthaginois en Espagne. Ce fut de Carthagène que partit Annibal, avec son armée, pour envahir l'Italie, pendant la 2e guerre punique. Le jeune Scipion la prit en 210. Presque ruinée par les Goths et les Maures, elle se releva au XVIe siècle, et retrouva sa prospérité, qu'elle a de nouveau perdue vers la fin du siècle dernier. Les cantonalistes espagnols s'en étaient emparés après l'abdication du roi Amédée, et y ont soutenu un siège en 1874.

CARTHAGÈNE, *Cartagena de las Indias*, v. de la Colombie, cap. de l'État de Bolivar, sur la mer des Antilles; à l'embouch. d'un bras de la Magdalena dans le golfe de Darien; place forte; son port, commerçant et militaire, est un des plus beaux et des plus sûrs de la côte N. de l'Amérique méridionale. Évêché; belle cathédrale; université, école de marine; 10,000 hab. Carthagène est régulièrement bâtie; ses maisons sont bien disposées pour garantir des chaleurs, qui sont excessives. Climat peu salubre; la fièvre jaune y sévit rarement. Commerce encore assez actif, quoique déchu depuis les guerres de l'Indépendance. — Fondée par l'Espagnol Pedro de Heredia en 1533, elle devint très florissante; fut prise par Drake, 1583; par Pointis, 1697.

CARTHAGO NOVA, v. de l'Espagne tarraconaise; auj. *Carthagène*.

CARTHAGO VETUS, v. de l'Espagne tarraconaise; auj. *Canta-Vieja*.

CARTHALON, amiral carthaginois dans la première guerre punique. — commandant de la cavalerie d'Annibal. — démagogue carthaginois qui fut la cause de la troisième guerre punique par ses agressions contre Massinissa. S. Re.

CARTHEUSER (Jean-Fréd.), médecin, né à Hayn (Prusse) en 1704, m. en 1777, professeur de chimie, puis d'anatomie et de pathologie, à Francfort-sur-l'Oder. Il connaissait très bien la matière médicale, et a soumis à l'analyse une foule de plantes employées dans la composition des médicaments.

On a de lui plusieurs ouvrages, dont le plus important est : *Fundamenta materiæ medicæ rationalis*, Francf., 1749-1750, in-4°, trad. en franç. par Des Essarts, Paris, 1769, 4 vol. in-12. D—g.

CARTIER (Jacques), navigateur, né à Saint-Malo en 1494, fut chargé par François Ier, en 1534, de visiter l'Amérique septentrionale. Il reconnut que Terre-Neuve était une île, découvrit les îles de la Madeleine, les baies de Caspé et des Chaleurs, et parcourut la côte O. du golfe Saint-Laurent. Dans un 2e voyage, 1535, il pénétra dans le fleuve jusqu'à la rivière qui a gardé son nom, et explora les pays où l'on bâtit plus tard Québec et Montréal, sur le lieu appelé Hochelaga. Un 3e voyage, 1541, ne donna pas de connaissances nouvelles. Une maison qu'il fit bâtir au village de Limoilon, près de Saint-Malo, s'appelle encore auj. *Les Portes-Cartier*.

Le récit de ses découvertes parut sous le titre de *Brief récit et succincte narration de la navigation faite ès îles de Canada, Hochelage, Saguenay et autres*, Paris, 1545. Le *Discours du voyage de Jacques Cartier*, Rouen, 1598, paraît avoir été traduit de la version italienne insérée dans le recueil de Ramusio, Venise, 1565, in-fol. La relation des 2 premiers voyages de Cartier se trouve aussi dans l'*Histoire de la Nouvelle France*, par Marc Lescarbot, Paris, 1612. Enfin la Société histor. et littéraire de Québec a publié, en 1843, les *Voyages de découvertes du Canada*, par Cartier, Roberval, etc. B.

CARTOUCHE (Louis-Dominique **BOURGUIGNON**, dit), né à Paris en 1693, d'une honnête famille d'artisans, m. en 1721, fut mis au collège, d'où il fut expulsé pour ses escroqueries. Chassé de la maison paternelle pour le même vice, il alla s'enrôler dans une bande de voleurs qui exploitait la Normandie; puis il revint à Paris en organiser une dont il se fit chef, avec droit de vie et de mort sur tous. La hardiesse et l'habileté de Cartouche le rendirent fort redoutable. Arrêté enfin dans un cabaret de la Courtille, il s'évada, fut repris, mis en jugement, et excita vivement la curiosité pendant plusieurs mois que dura son procès. Condamné à être rompu vif, il subit son supplice en place de Grève, après avoir fait l'aveu de ses crimes. Le jour même de son supplice, on représenta *Cartouche*, comédie en 3 actes, de Legrand, et Grandval publia, en 1725, un poème intitulé : *Cartouche, ou le Vice puni*, dans lequel il parodia une partie de *la Henriade*. J. T.

CARTULAIRES, registres dans lesquels sont inscrites les chartes concernant un pays, une église, une communauté ou même une seule personne. Ils se composent de titres originaux, ou de copies authentiques, ou de copies rédigées ou vérifiées par des officiers publics, ou de notices et extraits de chartes avec notes explicatives. On y trouve des chartes de privilèges, d'affranchissement, de commune, de statuts municipaux, des actes de donation ou de vente, des jugements, des hommages de fiefs, etc. Ils étaient souvent désignés par les noms de pastoral, livre d'or, livre noir, livre rouge, etc. Aucun système n'y a présidé à l'arrangement des pièces, ni ordre de matières, ni ordre topographique, ni ordre chronologique. Les plus anciens cartulaires remontent au Xe siècle, suivant Mabillon. La Bibliothèque nationale de Paris en possède un grand nombre, parmi lesquels ceux des monastères de Cluny, de Saint-Médard de Soissons, de Clairvaux, de Port-Royal, ceux de Philippe-Auguste et des comtes de Champagne, ceux des communes de Marseille, Avignon, Toulouse, Montpellier, Perpignan, Dijon, etc. On voit aux Archives nationales presque tous les cartulaires des églises du diocèse de Paris. Des recueils semblables existent dans les archives et biblioth. des départements. Avant 1789, on avait imprimé, en totalité ou par extraits, les cartulaires des abbayes de Murbach, d'Andlau, de Wissembourg, de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Silvain d'Auchy. M. Guérard a publié les cartulaires de Notre-Dame de Paris, des abbayes de Saint-Père de Chartres et de Saint-Bertin; M. A. Bernard, celui de Savigny; M. Ed. de Barthélemy, celui de Saint-Étienne de Châlons-sur-Marne; M. Martignier, celui de l'église de Lausanne, etc. B.

CARTWRIGHT (Thomas), puritain anglais, né en 1535 dans le comté d'Hertford, m. en 1603, prêcha avec beaucoup de succès. Des attaques contre l'Église anglicane l'obligèrent à sortir deux fois du royaume; cependant Cecil et Leicester lui firent donner la direction d'un hôpital près de Warwick.

On a de lui des commentaires sur l'Écriture, sous le titre de *Harmonia evangelica*, Amsterdam, 1647, in-4°.

CARTWRIGHT (William), poète, né en 1611 dans le comté de Glocester, m. en 1643, fit jouer des pièces de théâtre fort applaudies de son temps et publiées à Londres, en 1651. Elles sont oubliées aujourd'hui.

CARTWRIGHT (Edmond), mécanicien anglais, né en 1743 à Marsham (Nottingham), m. en 1824, est l'inventeur d'une machine à tisser et d'une machine à carder la laine, pour lesquelles le Parlement lui accorda une gratification de 10,000 liv. sterl. Il publia aussi des *Poésies* et des *Nouvelles*. — Son frère aîné John, né en 1740, m. en 1825, a été un des représentants du radicalisme anglais; il fonda, en 1780, la Société pour l'éducation constitutionnelle du peuple, et écrivit de nombreuses brochures pour la réforme parlementaire et l'abolition de la traite des nègres.

CARUS (Marcus-Aurelius), empereur romain, né à Narbonne ou à Milan, succéda, en 282, à Probus qui l'avait créé préfet du prétoire. Il défit les Sarmates en Illyrie, enleva aux Parthes la Mésopotamie, Séleucie et Ctésiphon, et mourut en 283, frappé de la foudre dans sa tente, selon les uns, assassiné par le préfet Aper, selon les autres. Ses fils Carin et Numérien le remplacèrent.

CARUS (Fréd.-Aug.), né en 1770 à Bautzen, m. en 1807 à Leipzig, où il était professeur de philosophie. Il adopta les doctrines de Kant.

Ses écrits philosophiques ont été publiés en 6 vol., Leipzig, 1808-1810. Les principaux sont : *Psychologie, Histoire de la psychologie, Considérations sur l'Histoire de l'espèce humaine, Réflex. sur l'Hist. de la philosophie, Psychologie des Hébreux, Essais de morale et de philosophie religieuse* (en allemand), *Histoire des sentences de l'Église grecque* et un mémoire sur la *Cosmologie d'Anaxagore* (en latin). E. S.

CARUS (Charles-Gustave), médecin, naturaliste, philosophe et littérateur allemand, né à Leipzig en 1789, m. en 1869. Après avoir inauguré en qualité de *privat docent*, à l'Université de sa ville natale, l'enseignement de l'anatomie comparée, il fut nommé directeur de l'hôpital français à Pfaffendorf (près de Leipzig) en 1813, professeur et directeur de la clinique d'accouchements à Dresde en 1814, médecin du roi de Saxe en 1827, et membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris en 1859. Il cultiva aussi la peinture avec succès.

Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur le système des nerfs, et particulièrement sur l'organisation du cerveau*, 1814; *Traité de gynécologie*, 1819, et 3e édit. 1838, 2 vol.; *Traité de zootomie*, 1818, et 2e édit., 1834, 2 vol.; *sur les Conditions vitales extérieures des animaux inférieurs*, 1824; *Illustrations d'anatomie comparée*, avec Otto et d'Alton, 1826-31, 9 livr. avec pl., ouvrage publié simultanément en latin par Thienemann; *de la Circulation du sang chez les insectes*, 1827, travail couronné en 1834 par l'Académie des sciences de Paris; *Précis d'anatomie comparée et de physiologie*, 1828, 3 vol.; *des Parties primaires du squelette intérieur et extérieur*, 1828, ouvrage trad. en français, avec le *Traité de zootomie*, par Jourdan, sous le titre de *Traité élémentaire d'Anatomie comparée*, Paris, 1835, 3 vol. et atlas; *Leçons sur la psychologie*, 1831; *Lettres sur la peinture de paysage*, 1831 et 1855; *Paris et les bords du Rhin*, journal de voyage, 1836; *Système de physiologie*, 1838-40, 3 vol.; *Lettres sur la vie de la Terre*, 1841; *Principes d'une nouvelle crânioscopie*, 1841 et 1864; *Atlas de crânioscopie*, 1843; *Commentaire des œuvres de Gœthe*, 1843; *l'Angleterre et l'Ecosse*, relation d'un voyage fait à la suite du roi de Saxe, 1846, 2 vol.; *sur la Signification des différentes formes de la main*, 1846; *Psyché, histoire du développement de l'âme*, 1846 et 1851; *de l'Inégalité des différentes races humaines sous le rapport du développement intellectuel*, 1849; *Gœthe et son importance dans le présent et dans l'avenir*, 1849; *Physis, histoire de la vie du corps*, 1851; *Symbolique du visage de l'homme*, 1852 et 1858; *sur le Magnétisme animal*, 1857; *Souvenirs de ma vie*, 1865.

CARUSBUR, nom de Cherbourg au moyen âge.

CARVAJAL (Jean de), évêque de Placentia, né à Truxillo (Estrémadure) en 1399, m. à Rome en 1469, fut légat d'Eugène IV au concile de Bâle, cardinal en 1446, combattit les erreurs des Hussites, et participa, en 1456, à la victoire des chrétiens sur les Turcs sous les murs de Belgrade.

CARVAJAL (Bernardin de), neveu du précédent, né à Palencia en 1456, m. en 1523, cardinal en 1493, fut tour à tour évêque d'Astorga, de Badajoz, de Siguença, de Placentia, de Carthagène et d'Ostie. Pour s'être déclaré en faveur de Louis XII contre Jules II, il fut excommunié, privé de la pourpre et emprisonné. Léon X l'admit à une espèce de pénitence publique, et lui rendit son évêché d'Ostie.

CARVAJAL (Laurent-Galindez de), jurisconsulte, né à Placentia en 1472, m. à Burgos en 1527, fut conseiller de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, et soutint toujours les intérêts de Charles-Quint.

CARVAJAL (François de), capitaine espagnol, né vers 1464, m. en 1548, combattit à Pavie en 1525, et sous les murs de Rome en 1527. Nommé en 1542 major général de l'armée du Pérou, où le désir de s'enrichir l'avait conduit, il maltraita cruellement les Indiens, contribua à la défaite du jeune Almagro, s'attacha au parti de Gonzalo Pizarre, fut pris, et périt avec lui.

CARVAJAL (Louis-Firmin), comte de la Union, né à Lima en 1752, commanda l'armée espagnole du Roussillon contre la France, et fut tué au combat de Saint-Laurent de la Mouga, en 1794, où périt aussi le général français Dugommier.

CARVAJAL (Thomas-José-Gonzalez), homme d'État et littérateur, né à Séville en 1753, m. en 1834. Il fut attaché à l'administration des finances de 1790 à 1807, défendit l'indépendance nationale contre les Français de 1809 à 1812, et fut néanmoins disgracié après la restauration de Ferdinand VII. La révolution de 1820 l'éleva au rang de conseiller d'État; mais la cour l'éloigna de Madrid de 1823 à 1827. Chargé de réglementer l'administration militaire en 1829, il devint ministre de la guerre en 1833, puis pair du royaume. Les affaires politiques ne le détournèrent pas de la culture des lettres.

On a de lui : *los Salmos*, Valence, 1819, 5 vol.; *los Libros poeticos de la santa Biblia*, 1827, 6 vol.; *Opusculos en prosa y verso*, 1847, 13 vol.
B.

CARVALHO. *V.* Pombal.

CARVALHO (José da Silva), homme d'État portugais, né dans le Beira en 1782, m. en 1845. Il participa à la révolution d'Oporto en 1820, fut nommé membre de la régence provisoire, puis ministre de la justice sous Jean VI. Obligé de se retirer en Angleterre par la contre-révolution de 1823, il revint à l'avènement de dom Pedro, dut encore s'enfuir lors de l'usurpation de dom Miguel, et déploya la plus grande activité pour rétablir dom Pedro. Premier ministre de 1833 à 1836, puis renversé par une protestation en faveur de la constitution de 1820, il rentra au conseil d'État en 1842.

CARVALHO DA COSTA (Antonio), savant portugais, né à Lisbonne en 1650, m. en 1715, est auteur d'un ouvrage estimé sur la géographie de son pays, *Chorographia portugueza*, Lisb., 1706-12, 3 vol. in-4°.

CARVIN-EPINOY, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arrond. de Béthune. Fabr. d'amidon, poteries, sucre de betterave, etc.; tanneries; 6,167 hab.

CARY (Félix), antiquaire, né à Marseille en 1699, m. en 1754, a laissé une importante *Histoire des rois de Thrace et de ceux du Bosphore cimmérien, éclaircie par les médailles*, Paris, 1752, in-4°. Sa collection de médailles fut achetée par le gouvernement.

CARY (Henri-Franç.), littérateur anglais, m. en 1844, s'est fait connaître par de bonnes traductions en vers de la *Divine Comédie*, des *Odes* de Pindare et des *Oiseaux* d'Aristophane; par les *Vies des poètes anglais*, qui font suite à celles de Johnson; par des *Vies des anciens poètes français*, insérées dans le *London Magazine*, et par des éditions de Milton, Cowper, Pope, Young et Thompson.

CARYA ou **CARYÆ**, v. de l'anc. Grèce (Laconie), près d'*Arakhova*, consacrée à Diane. Dans les fêtes de cette déesse, les jeunes filles formaient des danses, inventées, disait-on, par Castor et Pollux, et appelées caryatides. On a donné ce même nom, en architecture, à des figures de femmes vêtues d'une longue tunique, que l'on place en guise de colonnes pour supporter un entablement; ce fut, dit-on, en souvenir de la captivité des femmes de Carya, lorsque les Grecs eurent détruit cette ville pour la punir de son alliance avec les Perses. L'art antique a laissé des caryatides, par ex., celles du Pandrosion d'Athènes, près du temple d'Érechthée. Chez les modernes, on remarque celles de Jean Goujon dans une salle du Louvre, celles de Sarrasin au pavillon de l'Horloge, celles de Puget à l'hôtel de ville de Toulon.

Dict. de l'Acad. des beaux-arts, t. III, pl. 8.

CARYANDA, v. de l'anc. Asie Mineure (Carie), sur le golfe Iassique; patrie du géographe Scylax.

CARYATIDES. *V.* Carya.

CARYATIS, fête célébrée à Caryes en Laconie en l'honneur de Diane.

CARYSTIUS, grammairien de Pergame, qui vivait vers la fin du IIe siècle av. J.-C. Athénée le cite souvent. S. Re.

CARYSTOS, anc. v. d'Eubée, renommée pour ses marbres; auj. *Caristo*.

CAS ROYAUX, causes réservées aux juges royaux, parlements ou baillis, à l'exclusion de toute juridiction, soit seigneuriale, soit ecclésiastique. Pendant bien longtemps ils ne furent pas spécifiés, et les gens du roi les multiplièrent, afin d'enlever aux hauts justiciers la plus grande partie de leur influence. Quelques cas royaux furent inscrits dans une ordonnance de Philippe-Auguste de 1190; mais ils ne furent énumérés d'une manière complète que dans une ordonnance de 1670; c'étaient : 1° *en matière civile*, les affaires relatives à la propriété ou au revenu des domaines royaux, aux chemins publics, aux impôts royaux, aux rues et fortifications des villes, aux deniers patrimoniaux ou d'octroi des communes, aux naufrages, aux terres sans possesseurs; les droits d'aubaine, de déshérence, de confiscation et de patronage; les érections de terres en duché-pairie, marquisat, comté ou baronnie; les concessions de privilèges faites à des villes, communautés ou universités; les lettres d'émancipation, d'armoiries, de grâce, de réhabilitation, de commutation de peine; la surveillance de la discipline et la police extérieure du clergé; la collation des bénéfices; les causes des pairs de France, des ducs et autres privilégiés; la police générale des forêts et des rivières; les contestations sur les baptêmes, mariages et sépultures, etc.; 2° *en matière criminelle*, les affaires de lèse-majesté, de sacrilège, de rébellion aux agents royaux; les assemblées illicites et les séditions; la falsification des monnaies ou du sceau royal; les diverses atteintes à la propriété publique, l'homicide prémédité, le duel, le vol sur les chemins royaux, les exactions des seigneurs sur les vassaux; les crimes de concussion, de péculat, de simonie, etc. Chacun de ces cas royaux fut une conquête de la royauté sur la féodalité, et la puissance des rois a été d'autant plus grande qu'il y eut un plus grand nombre de ces cas. B.

CASA (Jean della), archevêque de Bénévent, célèbre poète et prosateur italien, né près de Florence en 1503, m. en 1556, fut secrétaire des brefs sous Paul IV. Il est un des écrivains que les Italiens reconnaissent comme les réformateurs de leur langue. Un petit poème très libre, *Capitolo del Forno*, qu'il avait composé dans sa jeunesse, lui attira des invectives sans nombre, surtout de la part des protestants. Il se justifia tant bien que mal; son poème, à cause même de cette justification, et malgré la peine qu'a prise Ménage de le commenter et de l'atténuer, n'en demeure pas moins une œuvre blâmable. On l'a exclu de ses œuvres complètes, Venise, 1558, in-4°, et 1752, 3 vol. in-4°. Son livre en prose le plus estimé est : *Il Galato*, Florence, 1560-72, écrit avec beaucoup d'élégance et de délicatesse; il a été trad. en franç. par Belleforest, en lat. par un anonyme, et en esp. par Bezerra. Ménage a publié avec comment. les *Rime di G. della Casa*, Paris, 1667. Della Casa est aussi auteur d'iambes latins un peu froids, mais d'une excellente latinité. C. N.

CASABIANCA (RAPHAEL DE), général français, né en 1738 à Vescovato (Corse), m. en 1825, servit dans les troupes que Louis XV envoya pour conquérir la Corse, commanda le régiment Provincial-Corse, fut député à l'Assemblée constituante, combattit aux armées du Nord et des Alpes, défendit Calvi contre les Anglais, devint, sous le Consulat, membre du Sénat conservateur, puis comte de l'Empire, et pair sous la Restauration.

CASABIANCA (LOUIS), frère du précédent, né à Bastia vers 1755, m. en 1798, servit avec distinction dans la marine, fit partie de la Convention, vota la détention de Louis XVI, et devint membre du conseil des Cinq-Cents. A la bataille navale d'Aboukir, où il commandait le vaisseau *l'Orient*, il périt avec son fils âgé de 10 ans. Sa mort a été célébrée par Lebrun et M.-J. Chénier.

CASABIANCA (PIERRE-FRANÇOIS), fils du comte Raphaël, né en 1784 à Vescovato (Corse), m. en 1812, fit les campagnes d'Allemagne et de Prusse depuis 1806, devint colonel en 1811, et périt dans l'expédition de Russie. B.

CASA DEI, nom latin de LA CHAISE-DIEU.

CASÆ CALVENTI, nom latin de COLÉAH.

CASAL ou **CASALE MONFERRATO**, anc. *Bodincomagus* et *Industria*, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. d'arrond. de la prov. d'Alexandrie, est située sur la rive droite du Pô; 17,096 hab. Évêché; industrie séricicole. Autrefois cap. du duché de Montferrat et très forte. Le couvent des Franciscains contient les tombeaux de la famille de Montferrat. Les Français y battirent les Espagnols en 1640, et la possédèrent de 1681 à 1706; sous-préf. du dép. de Marengo, au temps de Napoléon Ier.

CASALBIGI (RANIERI DE'), poète italien, né à Livourne en 1715, m. en 1795, connut les théâtres grec, anglais et français. C'est d'après ses conseils que Gluck donna à sa musique un caractère plus actif et plus dramatique. Il a laissé des mélodrames lyriques : il sait tracer le plan et faire ressortir les situations les plus frappantes et les effets les plus appropriés à l'éclat de la mélodie. B.

CASALI (JEAN-BAPTISTE), maître de chapelle de Saint-Jean-de-Latran à Rome, m. en 1792, eut Grétry pour élève. Il a laissé beaucoup de musique religieuse.

CASAL-MAGGIORE, v. du roy. d'Italie, dans la province de Crémone, sur la rive gauche du Pô; 16,090 hab. avec la commune. Commerce actif.

CASAL-NUOVO, auj. *Citta-Nuova*, v. du roy. d'Italie, pr. de Reggio de Calabre; 12,137 hab. avec la commune. Presque détruite par le tremblement de terre de 1783. — brg du roy. d'Italie, prov. de Cosenza; près du golfe de Tarente; pop. de la commune, 3,705 hab.

CASAL-PUSTERLENGO, v. du roy. d'Italie, province de Milan; pop. de la commune, 6,200 hab. Victoire des Français sur les Autrichiens, le 9 mai 1796, veille de la bat. de Lodi.

CASAMANCE ou **CAZAMANCE**, riv. de la Sénégambie, entre la Gambie au N. et la riv. de Cachéo au S., se jette dans l'Océan par 12° 30' lat. N. et 19° 15' long. O. Ses sources sont inconnues; mais son cours a été remonté jusque vers 17° 30'; elle coule du N.-E. au S.-O., et reçoit à droite le Songrogou. Elle donne son nom à deux cercles dépendants de l'arrond. de Gorée, dans le gouv. du Sénégal : 1° le cercle de Basse-Casamance, de l'embouchure du fleuve au Songrogou; ch.-l. Carabane, dans une île de ce nom, près de l'embouchure du fleuve; côtes basses et marécageuses, habitées par les Yolas et les Jigonches au N., les Feloups au S.; 2° le cercle de Haute-Casamance, ch.-l. Sedhiou; côtes plus élevées et plus saines, habitées par la nation des Mandingues, qui forme les pays de Jassi, Pakao et Boudhie au N., de Souna et de Babuadou au S., soumis en 1860-61. Sedhiou est le principal entrepôt du commerce, qui consiste en troupeaux, plantes d'arachides, palmiers et bois de toute espèce C. P.

CASA-MASSIMA, brg du royaume d'Italie, prov. de Bari; 6,516 hab. Amandes et vins.

CASANOVA DE SEINGALT (JEAN-JACQUES), aventurier, né à Venise en 1725, m. en 1803 à Dûx, en Bohême. Fils d'un auteur et d'une actrice, il fit de rapides études à Padoue. A 16 ans, il soutenait ses thèses de droit et entrait au séminaire, d'où il fut chassé pour une intrigue dont le scandale lui valut la prison; ce qui ne l'empêcha pas, grâce au crédit de sa mère, d'être placé près du cardinal Acquaviva. Il n'y resta pas longtemps, et se mit à parcourir Rome, Naples, Corfou, Constantinople, tour à tour publiciste, prédicateur, abbé, diplomate, et surtout homme à bonnes fortunes. Il fut emprisonné sous les plombs de Venise pour raison d'État en 1755, et s'en échappa avec une adresse merveilleuse. En promenant partout ses aventures, il forma des liaisons avec Rousseau, Voltaire, Souwaroff, le grand Frédéric et Catherine II. Chassé de Varsovie pour un duel, sa légèreté le fit bannir encore de Paris et de Madrid, et, après 18 ans d'absence, il revint à Venise, où il crut se réhabiliter par une réfutation de l'ouvrage d'Amelot de la Houssaye sur la constitution de cette république. Il prétend avoir rendu à sa patrie des services secrets; très secrets sans doute, puisqu'on les ignore. Enfin, en 1782, à bout d'argent, de voyages et de plaisirs, il suivit en Bohême le comte de Waldstein, pour être son bibliothécaire. Alors il composa ses *Mémoires*, confession sans repentir de faiblesses sans nombre, et tableau trop fidèle d'une société moins spirituelle encore que dépravée. Cette odyssée cynique est écrite avec le laisser-aller d'une conversation : on y reconnaît le causeur dont chaque mot est un trait, et chaque pensée un livre, comme disait le prince de Ligne.

Outre quelques ouvrages d'histoire et de fantaisie en italien, Casanova a laissé un *Récit de sa captivité*, Prague, 1788; une trad. en vers de l'*Iliade*, etc. Ses *Mémoires* ont été rédigés en français par H. Beyle, Leipzig, 1826-32, 10 vol., et Paris, 1843, 5 vol. G. M.

CASANOVA (FRANÇOIS), frère du précédent, peintre de batailles et de paysages, né à Londres en 1727, m. en 1802 à Brühl près de Vienne, reçut les conseils de Parrocel à Paris, et fut admis à l'Académie des beaux-arts en 1763. Ses dettes et les critiques de Diderot l'obligèrent de quitter la France. Parmi ses batailles, on cite celles de Lens et de Fribourg, que le prince de Condé lui commanda en 1771. Catherine II le chargea de peindre les victoires des Russes sur les Turcs. Les meilleurs élèves de Casanova sont Loutherbourg, Mayer et Norblin. — Son frère, JEAN-BAPTISTE, né à Londres en 1730, m. à Dresde en 1798, élève de R. Mengs, eut, comme peintre et comme historien de l'art, une certaine célébrité en Allemagne. Il a publié des *Dissert. sur les anc. monuments de l'art*, Leipz., 1771. B.

CASAQUE D'ARMES, manteau ouvert par devant, à manches longues, agrafé au collet; il remplaça les hoquetons, et servit à garantir l'armure des injures du temps. Il portait les armoiries du souverain ou la livrée des capitaines; ce fut comme un premier habit d'uniforme. On cessa d'en faire usage à la fin du XVIe siècle. Les milices espagnoles, suédoises et brandebourgeoises portèrent aussi la casaque.

CASAREGIS (JOSEPH-LAURENT-MARIE), jurisconsulte, né à Gênes en 1670, m. en 1737. Il a fait longtemps autorité en matière de droit commercial.

Ses œuvres sont intitulées : *Discursus legales de commercio*, Florence, 1719-29, 3 vol. in-fol.; Venise, 1740, 4 vol. in-fol.

CASAUBAH. *V.* CASBAH.

CASAUBON (ISAAC), né à Genève en 1559, m. à Londres en 1614, fut un prodige d'érudition. Fils d'un ministre protestant, il épousa la fille de Henri Estienne, professa le grec à Genève, 1582, à Montpellier, 1596, et à Paris, 1598, où Henri IV lui confia la garde de sa bibliothèque. Il assista, comme commissaire, à la conférence de Fontainebleau entre Duplessis-Mornay et Duperron et se prononça pour celui-ci, mais il resta protestant, et accompagna en Angleterre l'ambassadeur de Jacques Ier, Wotton. Il reçut du prince anglais deux prébendes et une pension, et ne songea plus à revenir en France. Passionné pour l'étude, il a publié un grand nombre d'éditions d'auteurs grecs et latins, avec de savants commentaires.

On cite surtout ses notes sur Athénée, Diogène Laërce, Théophraste, Suétone, Perse, Polybe, Strabon; son traité *de Satirica Græcorum poesi et de Romanorum satira*, Paris, 1605, réimpr. à Halle, 1774; et les *Casauboni Epistolæ*, dont la meilleure édition renferme 1,111 lettres, Rotterdam, 1709. Wolff a donné un *Casauboniana*, Hambourg, 1710, in-4°. V. Ch. Nisard, *le Triumvirat littéraire, Juste-Lipse, Scaliger et Casaubon*, 1851. J. T.

CASAUBON (MÉRIC), fils du précédent, né à Genève en 1599, m. en 1671, refusa les offres de Cromwell, qui désirait l'avoir pour historiographe, et celles de Christine, qui voulait l'attirer en Suède. Moins érudit que son père, il s'est fait connaître par des travaux estimés sur Épictète, Hiéroclès, etc. On a de lui un *Traité de la crédulité*, où il soutient la réalité des esprits et des sorciers. J. T.

CASBAH ou **KASBAH**, *forteresse qui défend une ville*, selon le sens qu'on donne à ce mot en Afrique, et qui renferme la demeure et le trésor du chef. Il y a des citadelles de ce genre à Alger, Constantine, Bougie, etc. D.

CASCADES (CHAÎNE DES), montagnes de l'Amérique du N., États-Unis et Dominion of Canada; parallèle à la côte du Pacifique, à 200 kil. environ; elle traverse les États de Californie, d'Orégon, le territ. de Washington et la Colombie britannique; les sommets les plus élevés sont les monts des Trois-Sœurs, 3,350 m.; Hood, 3,413 m.; Sainte-Hélène, 3,323; Rainier, 4,392; le volcan de Baker, 3,380 m., et le mont Chuchchum, 3,568 m. E. D—Y.

CASCAES, brg de Portugal (Estrémadure), port fortifié sur l'océan Atlantique; 3,000 hab. Aux environs, sources salines thermales d'Estoril.

CASCANTE, anc. *Castantum*, v. d'Espagne (Navarre); 3,000 hab. Distilleries, salpêtreries.

CASCELLIUS (AULUS), jurisconsulte romain, s'opposa ouvertement aux usurpations de Jules César, et conserva sous

Auguste ses convictions républicaines. Il était aussi célèbre par son éloquence, par la finesse spirituelle de sa conversation, que par sa science des lois. Ses œuvres ont péri.

CASCIANO-DE'-BAGNI (SAN-), brg du roy. d'Italie (prov. de Sienne), sur le Monte-Cetona et dans la vallée de la Paglia. Sources thermales ; bains anciens et fréquentés ; 500 hab.

CASELLE, v. du roy. d'Italie (prov. de Turin), sur un bras de la Stura ; 3,878 hab. Draps, lainages, soie.

CASELLI (Charles-François), évêque de Parme et cardinal, né à Alexandrie en 1740, m. en 1828, fut un des signataires du Concordat de 1801, accompagna Pie VII à Paris, et assista au mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise, dont il devint le conseiller dans le duché de Parme après 1815. B.

CASENAVE (Antoine), conventionnel, né à Lembeye (B.-Pyrénées) en 1763, m. en 1818, vota la réclusion temporaire et l'exil perpétuel de Louis XVI, insista pour la mise en accusation de Marat, fit partie du conseil des Cinq-Cents, rédigea, avec Cabanis, M.-J. Chénier et Villetar, la constitution de l'an VIII, entra dans le Corps législatif, dont il devint président en 1810, et fut député pendant les Cent-jours. B.

CASENEUVE ou **CASENOVE** (Guil.), vice-amiral de Normandie sous Louis XI, surnommé *Coulon* ou *Colon* par les Espagnols, se signala par ses courses sur les côtes d'Espagne et de Portugal. L'époque où il vécut et la coïncidence fortuite de son surnom ont donné lieu à des méprises. On l'a confondu avec Christophe Colomb, et on a cru que ce dernier, dans sa jeunesse, avait été au service de la France. H. B.

CASENEUVE (Pierre de), né à Toulouse en 1591, m. en 1652, est auteur d'un savant *Traité du franc-alleu*, 1641, in-4°, et d'un dict. des *Origines de la langue française*, fondu dans les dernières édit. du *Dict. étymologique* de Ménage.

CASERNE. On donna d'abord ce nom, en France, à de petites chambres construites entre le rempart et les maisons d'une ville forte, pour loger les soldats, à la décharge et au soulagement des bourgeois. Une caserne contenait ordinairement 12 soldats. Vers la fin du xviie siècle et au commencement du xviiie, ces petites cases furent remplacées par des espèces de grands hôtels à plusieurs étages. On en construisit aussi dans les villes ouvertes ; mais, vers la fin du règne de Louis XV, l'usage n'en était pas encore général, et dans beaucoup de villes les soldats en garnison logeaient encore chez les bourgeois.

CASERTA ou **CASERTE**, en Italien *Caserta-Nuova*, de *casa erta*, maison escarpée ; v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom ; 17,257 hab. Vins renommés. On y admire un magnifique château royal, élevé par ordre de Charles III en 1752, sur les dessins de Vanvitelli, avec un parc contenant trois jardins différents et un superbe aqueduc long de 35 kil. (*V.* Labour [Terre de].)

CASERTA-VECCHIA, v. du roy. d'Italie, à 8 kil. N.-E. de Caserta-Nuova ; place de guerre ; évêché. Belle cathédrale. Aux environs, fabr. royale de soieries à San-Leuccio ; 400 hab.

CASES NOIRES, *Cellæ nigræ*, v. d'Afrique, aux confins de la Numidie et de l'Afrique proconsulaire. Donat, chef des donatistes, en fut évêque.

CASETAS (LAS), vge d'Espagne (prov. de Saragosse), près de l'Èbre, à la jonction des ch. de fer de Madrid à Saragosse et de Saragosse à Pampelune.

CASHEL, v. d'Irlande (comté de Tipperary), près de la Suir ; 8,250 hab. Évêché anglican ; archev. catholique, uni à Emly. Patrie de Swift. On y remarque les ruines de la cathédrale de Saint-Patrick, xiie siècle, du château des anciens rois de Munster qui y résidaient, et de la chapelle de Cormac M'Culinan, précieux reste de l'architecture saxonne.

CASHGAR. *V.* Kaschgar.

CASILINUM, v. de l'anc. Italie (Campanie), sur le Vulturne, occupait à peu près l'emplacement de la ville actuelle de Capoue. Aux environs, Annibal, cerné par Fabius dans un défilé, s'en échappa, en lançant, pendant la nuit, des bœufs dont les cornes étaient chargées de sarments enflammés, et qui jetèrent le désordre dans les rangs des Romains, 216 av. J.-C.

CASIMIR. Cinq rois de Pologne ont porté ce nom.

CASIMIR Ier, *le Pacifique*, fils de Mieczyslas Ier, lui succéda en 1034, sous la tutelle de sa mère Ryxa. Par suite d'une rébellion de ses sujets, il chercha un asile en France dans l'abbaye de Cluny, où il reçut le diaconat. Les Polonais, lassés des guerres civiles, obtinrent du pape Benoît IX, en 1042, une dispense de vœux pour leur roi, et la permission de se marier. De retour dans son pays, Casimir fit renaître l'agriculture et le commerce, civilisa ses sujets, conquit la Silésie, fit rentrer dans l'obéissance la Poméranie et la Prusse, et vainquit, près de Plock, Maslaw, duc de Mazovie, 1047. Il mourut en 1058.

CASIMIR II, *le Juste*, fils de Boleslas III, succéda en 1177 à son frère Mieczyslas III, déposé à cause de sa tyrannie. Il se fit aimer des Polonais, respecter de ses voisins, et mourut en 1194.

CASIMIR III, *le Grand*, remplaça en 1333 son père Wladislas IV, conquit la Cujavie sur les chevaliers Teutoniques, la Volhynie sur les Tartares, et battit le roi de Bohême. Les désordres de sa conduite le firent excommunier. Mais il obtint son pardon de Clément VI, introduisit des réformes dans la législation de son royaume, protégea les paysans, dota des églises, institua des hôpitaux, et fonda l'université de Cracovie. A la prière d'une juive nommée Esther, il donna aux Israélites de la Pologne des privilèges qu'ils n'avaient alors dans aucun autre pays. Avec lui s'éteignit, en 1370, la dynastie des Piast.

CASIMIR IV, fils de Wladislas V Jagellon, fut appelé de la Lithuanie, dont il était grand-duc, au trône de Pologne, après Wladislas VI, son frère, en 1445. Il subjugua la Valachie, reconquit sur les chevaliers Teutoniques le territoire qu'ils avaient pris en Pologne, et combattit les Hongrois et les Tartares avec des alternatives de succès et de revers. Il souleva des murmures en ordonnant l'usage de la langue latine dans ses États. Il mourut en 1492.

CASIMIR V ou **JEAN-CASIMIR**, fils de Sigismond III, d'abord jésuite, puis cardinal, fut élu roi après son frère Wladislas VII, en 1648, avec une dispense du pape pour épouser sa belle-sœur. D'abord défait par Charles-Gustave, roi de Suède, à Varsovie, 1656, il le repoussa ensuite, et conserva ses États par la paix d'Oliva, 1660. Il remporta une victoire sur les Russes en Lithuanie, mais prédit la ruine de la Pologne, divisée et déchirée par les querelles des partis, 1661. Après la mort de sa femme, en 1667, il descendit du trône, se retira dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, que Louis XIV lui donna, et mourut, en 1672, abbé de Saint-Martin de Nevers.

CASIMIR (Saint), un des 13 fils de Casimir IV, né en 1458, m. en 1483, disputa la couronne de Hongrie à Mathias Corvin, mais sans succès. Il se retira au château de Dombski, où il vécut dans les exercices de la piété. Il fut canonisé en 1521. Fête, le 4 mars. Pl.

CASINO, c.-à-d., en italien, *petite maison* ; mot qui désigne le lieu où une société particulière se livre aux plaisirs de la conversation, de la musique et du jeu. Les casinos se sont multipliés dans toutes les parties de l'Europe. On les trouve dans toutes les villes d'eaux et dans les ports de bains de mer.

CASINUM, v. de l'anc. Italie (Latium), sur une riv. de même nom ; auj. *San-Germano*. (*V. ce mot.*)

CASIRI (Michel), savant orientaliste, religieux maronite, né à Tripoli de Syrie en 1710, m. à Madrid en 1791, vint à Rome, où il reçut les ordres, 1734, et enseigna les langues arabe, syriaque et chaldéenne, la théologie et la philosophie. En 1748, il passa en Espagne, où il fut attaché à la Bibliothèque royale de Madrid, membre de l'Académie royale d'histoire, interprète du roi, et, en 1763, bibliothécaire de l'Escurial. Il entreprit une trad. lat. de la collection arabe des canons de l'église d'Espagne. L'Académie royale le chargea d'expliquer plusieurs inscriptions arabes de l'Alhambra et de l'Alcazar ; mais il ne fut pas toujours heureux dans ses explications. Le plus utile et le plus bel ouvrage de Casiri est sa *Bibliotheca Arabico-hispana Escurialensis*, 1760-70, 2 vol. in-fol. Elle offre, en 1,851 articles, le catalogue détaillé de tous les mss arabes de l'Escurial. On a cependant remarqué dans cet ouvrage plusieurs fautes de critique, et quelquefois un défaut d'intelligence du texte. D.

CASIUS, nom hellénique du dieu araméen *Qaçiou*, adoré en Asie sous la forme d'une pierre, et identifié plus tard avec Jupiter foudroyant. Selon des fables postérieures, Casius serait un héros venu de Grèce en compagnie de Triptolème, et qui fonda Iopolis sur l'Oronte. S. Re.

CASIUS MONS, chaîne de mont. en Syrie, près de Séleucie, ramification occid. de l'Anti-Liban. — mont de la basse Égypte, à l'E. du lac Sirbonis. On y adorait un Bétyle. (*V. ce mot.*)

CASLON (William), célèbre fondeur de caractères d'imprimerie, né en 1692 dans le Shropshire, m. en 1766, établit une maison que tient encore aujourd'hui sa famille, affranchit l'Angleterre de la nécessité de tirer des fontes de Hollande, et fondit, en 1700, les caractères arabes du *Nouveau Testament* et des *Psaumes* à l'usage des églises d'Orient ; puis, en 1722, les caractères anglais qui ont servi aux œuvres de Selden, et les caractères coptes employés dans le *Pentateuque* de David Wilkins.

CASORIA, v. du roy. d'Italie, prov. de Naples ; pop. de la commune, 9,340 hab. Récolte de soie.

CASPE, v. d'Espagne (Aragon), prov. de Saragosse, près

du confl. du Guadalupe et de l'Èbre; 9,400 hab. Comm. d'huile, soie et laines. Dans une assemblée tenue en 1412, la couronne d'Aragon et de Sicile y fut donnée à Ferdinand le Juste.

CASPIENNE (MER), mer intérieure de l'Asie, entre 36° 30'-47° 20' lat. N., et 44° 20'-52° 35' long. E., sur les confins de l'Europe; séparée de la mer Noire par l'isthme du Caucase, 126 myriam. du N. au S., 20 à 55 de l'O. à l'E.; 26m,045 de dépression au-dessous de la mer Noire, d'après les opérations de Struve en 1849. Superf., 396,440 kil carr. Bords escarpés au S. et à l'O., plats et couverts de marais ou de roseaux au N. et à l'E.; eaux très poissonneuses, peu profondes vers les côtes, et d'une grande amertume à cause de nombreuses sources de naphte. Point de marées, mais des vents violents qui rendent la navigation dangereuse. Cette mer, que les anciens nommaient aussi *mer Hyrcanienne*, est appelée par les Russes *mer d'Astrakhan*, par les Turcomans *Ak-Denghis* (mer Blanche) ou *Cozgoun-Denghis* (mer des Cormorans), par les Arabes *mer des Khazars*. Elle forme le golfe de Mertvoï ou Baie-Morte, la baie de Karabogasi, le lac Amer ou *Kouli-Daria* (mer du Serviteur) au N.-E., le golfe de Balkhan au S.-E., et reçoit l'Oural, le Volga, le Térek, la Kouma et le Kour. Le Caucase y projette le cap Apchéron. De nombreux îlots garnissent l'embouchure du Volga. Les Russes sont auj. les véritables maîtres de la mer Caspienne; ils y entretiennent une flotte de 16 vapeurs, dont 12 armés, et possèdent sur le littoral les villes de Gourieff, Astrakhan, Derbent, Bakou, les forts Leukoran et Nicolaja; les Persans ont Balfrouch, Recht et Asterabad. — Il est hors de doute que la mer Caspienne a diminué d'étendue : le cap Goumych-Tepe était une île, il y a 50 ans à peine. On sait auj. que la mer d'Aral n'en a pas toujours été séparée; Pallas conjectura que les steppes qui séparent la mer d'Azov de la mer Caspienne ont été couverts d'eau. L'antiquité regardait la mer Caspienne comme un vaste golfe de l'océan Glacial; les géographes arabes Édrisi, XIIe siècle, et Ebn-al-Ouardi, XIIIe, constatèrent la séparation de la Caspienne et du lac Aral, sans toutefois en connaître la vraie configuration; les Occidentaux l'ont ignorée, ou ont accordé plus de confiance à la tradition classique; le témoignage de Rubruquis et autres moines envoyés en Asie pendant les croisades les ont détrompés sur l'existence d'un canal de communication entre la mer Caspienne et l'océan Glacial. On ne fut pas mieux informé de la distinction du lac Aral, ni de la position relative de la mer d'Azov. (*V.* EUROPE.)

La 1re carte exacte a été dressée par Charles Van Verden, de 1710 à 1720, d'après l'ordre de Pierre le Grand. V. Eschwald, *Voyage dans la mer Caspienne*, Stuttgart, 1835-36, 2 vol.; une notice sur l'exped. du lieutenant russe Ivachinzof, dans les *Mittheilungen*, de Petermann, 1863, p. 53, avec une carte; Miansarov, *Biblioth. caucasica et transcaucasica*, Saint-Pétersbourg, 1876.

CASPIENNE (PROVINCE) auj. gvt de *Bakou* (*V. ce mot*), prov. russe au S. du Caucase, touchant à la mer Caspienne à l'E. Ch.-l. Bakou; villes principales : Chamaki, Kouba. Elle a été formée du Karabagh et du Chirwan. Superf., 40,186 kil. carrés; pop., 571,747 hab.

CASPIENNES (PORTES), *Caspiæ pylæ*, défilé entre les anc. prov. d'Hyrcanie et de Parthie, et les pays modernes de Mazendéran et d'Irak-Adjémi; auj. défilé de *Khaouar*.

CASPIENS, *Caspii*, ancien peuple d'Asie, sur la côte S.-O. de la mer Caspienne à laquelle il donnait son nom. — tribu scythique, à l'E. de la Sogdiane.

CASPIENS (MONTS), ramification du Taurus, à l'E. de l'Euphrate, entre la Médie et l'Arménie.

CASPIRE, anc. v. de l'Inde, au N.-O., vers les sources de l'Hydaspe.

CASQUE, arme défensive pour la tête, en cuir, bois ou métal. Chez les Égyptiens, il était fendu par le milieu, et ressemblait à un pic double de monticule; à Troie, à Chypre, et chez les Amazones, il avait la forme du bonnet phrygien. Selon Hérodote, les Cariens inventèrent les aigrettes. Les Éthiopiens faisaient leurs casques avec des peaux de cheval, en conservant les oreilles et la crinière; diverses peuplades barbares les ornaient de cornes ou d'ailes. Ceux des héros d'Homère n'ont que la crinière flottante par derrière. Chez les Romains, le casque était en métal ou en cuir; celui de métal était fourbi, surmonté d'un petit anneau, et s'appelait *galea*; celui de cuir, appelé *cassis*, avait deux bandes de métal appliquées dessus, en croix, qui le renforçaient. L'un et l'autre s'attachaient avec une jugulaire, et ceux des officiers avaient un cimier de plumes ou de crin. On connut aussi les casques garnis de joues, et les casques à visière mobile qui s'abaissait sur le visage et figurait d'ordinaire une face mobile. Il nous reste beaucoup de casques grecs, mais très peu de casques romains. Le casque, négligé dans les premiers temps du moyen âge, reparut avec la féodalité, et porta des noms différents selon sa forme, heaume, armet, bacinet, salade, etc. (*V. ces mots.*) De nos jours, le casque, de laiton ou de fer battu, n'est plus employé en France que pour les sapeurs-pompiers et dans la cavalerie de ligne (cuirassiers, dragons); plusieurs peuples de l'Europe, notamment les Allemands et les Russes, l'ont conservé à l'infanterie.

Heuzey, *Gaz. Archéol.*, 1880. G. de Suttner. *Der Helm, von seinem Ursprunge*, Vienne, 1878; Paul Goût, *même sujet*, dans la *Gaz. des beaux-arts*, 1880. B. et S. RE.

CASSAGNE OU **CASSAIGNE** (L'ABBÉ JACQUES), littérateur, né à Nîmes en 1636, m. en 1682, remplaça Saint-Amant à l'Académie française, 1662, et fut garde de la bibliothèque du roi. Il était mauvais prédicateur et fut à ce titre raillé par Boileau; mais son érudition le fit choisir par Colbert comme l'un des quatre premiers membres de l'Académie des inscriptions. On lui doit une traduction de Salluste et des dialogues de l'*Orateur* de Cicéron, la préface des œuvres de Balzac, édit. de 1665, l'oraison funèbre d'Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, et des poésies médiocres répandues dans les recueils du temps.

CASSANDRE OU **ALEXANDRA**, fille de Priam et d'Hécube, reçut d'Apollon, qui l'aimait sans retour, le don fatal de prédire sans qu'on crut jamais à ses prédictions. Aussi, ce fut en vain qu'elle signala dans l'enlèvement d'Hélène la cause de la ruine de Troie, conseilla de faire la paix avec les Atrides, et annonça à Priam, à Pâris et aux Troyens le sort qui les attendait; en vain elle s'opposa à l'entrée du cheval de bois. Enfermée et gardée à vue comme une folle, elle fut, lors du sac de Troie, l'objet des violences d'Ajax, fils d'Oïlée, au milieu même du temple de Minerve. Agamemnon l'emmena en Grèce comme esclave; elle y trouva la mort sous les coups de Clytemnestre et d'Égisthe, qui tuèrent aussi les deux fils qu'elle avait eus du roi. Les poètes grecs, qui mirent à la scène l'histoire d'Agamemnon, ont fait de Cassandre un de leurs importants personnages; Lycophron la prit pour héroïne d'un poème aussi obscur que savant. B. et S. RE.

CASSANDRE, fils d'Antipater, né vers 354 av. J.-C., m. en 297, disputa la Macédoine au régent Polysperchon, 319; conquit Athènes, où il établit le gouvernement aristocratique de Démétrius de Phalère; fit lapider par ses soldats Olympias, mère d'Alexandre le Grand, 315; se donna des droits au trône, en épousant Thessalonice, sœur de ce prince; se débarrassa du jeune roi Alexandre Aigus et de sa mère Roxane, 310; s'unit à Ptolémée, Séleucus et Lysimaque contre Antigone, et obtint, au partage qui suivit la bataille d'Ipsus, 301, le royaume de Macédoine et Grèce. La ville de Potidée, relevée par lui, s'appela Cassandria.

Droysen, *Histoire des Successeurs d'Alexandre*, t. I. B. et S. RE.

CASSANDRE, Éginitain qui à l'assemblée de la confédération achéenne à Mégalopolis, 186 av. J.-C., réussit à détourner le congrès d'accepter 120 talents offerts en cadeau par Eumène II. S. RE.

CASSANDRE (FRANÇOIS), écrivain français, m. en 1695; auteur d'une traduction très estimable de la *Rhétorique* d'Aristote, 1654, in-4°, et avec de grandes améliorations, 1675, in-12; réimpr. à Amsterdam, 1698, et à La Haye, 1718, in-12. On a de lui encore des *Parallèles historiques*, Paris, 1680, in-12. Cassandre vécut et mourut pauvre, misanthrope et sceptique. Maucroix et Boileau furent ses amis; celui-ci, qui estimait singulièrement sa traduction de la *Rhétorique*, lui rendit des services et l'assista souvent de sa bourse. C'est lui qu'il voulut peindre dans le Damon de sa 1re Satire. DS.

CASSANDRE, personnage de l'anc. comédie italienne, type des vieillards crédules et bafoués, le jouet et la dupe de Lelio, de Colombine, et d'Arlequin.

CASSANDRIA, nom donné, au IIIe siècle av. J.-C., à la ville de POTIDÉE.

CASSANDRIA, nom moderne de l'anc. presqu'île de PALLÈNE, entre les golfes de Salonique à l'O. et de Cassandria à l'E.

CASSANDRIA, nom latin de KADSAND en Zélande. (*V.* KADSAND.)

CASSANGES, peuple du Soudan méridional, le long du Coango. Cap. Cassanci, où se tient un grand marché d'esclaves.

CASSANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Cosenza; 9,035 hab., dont beaucoup de Grecs et d'Arnautes. Évêché. Ruines d'un château fort. Eaux thermales sulfureuses. — v. du roy. d'Italie, prov. d'Avellino, sur le Calore; 1,265 hab. — v. du roy. d'Italie, prov. de Bari; 4,076 hab. Usines à cuivre.

CASSANO D'ADDA, anc. *Cassanum*, brg du roy d'Italie, sur l'Adda, que traverse un beau pont, dans la province de Milan; 6,980 hab., avec la commune. Eccelino le Féroce, chef des Gibelins, y fut défait en 1259. Victoire des Français commandés par Vendôme sur le prince Eugène et les Autrichiens, 1705, et défaite de Moreau par Souwarow, 25-27 avril 1799.

CASSARD (JACQUES), célèbre marin, né à Nantes en 1672, m. en 1740, fit la course dans la Manche contre les Anglais

sous Louis XIV, protégea les convois de blé qui venaient du Levant pendant la disette de 1709, pilla les colonies portugaises d'Amérique en 1712, et, malgré ses services, fut emprisonné à Ham sous Louis XV pour des paroles indiscrètes contre le cardinal de Fleury. Au jugement de Duguay-Trouin, il était le plus grand homme de mer de son temps. B.

CASSAS (Louis-François), peintre et architecte, né en 1756 à Azay-le-Feron, m. en 1827, voyagea dans le roy. de Naples, en Sicile, en Grèce, en Asie Mineure, en Syrie et en Palestine, et y recueillit des dessins de monuments antiques. Il forma de ces monuments une collection en relief, en terre cuite ou en liège, qui fut achetée par Napoléon Ier, et se trouve à l'École des beaux-arts de Paris.

En 1816, il fut nommé inspecteur de la manufacture des Gobelins. On lui doit : *Voyages pittoresques de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine et de la basse Egypte*, 1799, in-fol. ; *Grandes vues pittoresque des principaux sites et monuments de la Grèce, de la Sicile et des sept collines de Rome*, 1813 ; *Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie*, 1800. B.

CASSATION (Tribunal, puis Cour de), la 1re cour de justice en France. Dans l'anc. monarchie, les arrêts des parlements étaient d'ordinaire en dernier ressort; néanmoins, une ordonnance de Philippe le Bel, 1302, permit dans certains cas le recours contre eux au conseil des parties ou conseil privé, section de la cour ou conseil du roi, dont le Parlement lui-même était issu. (*V.* Conseil du roi.) Si le conseil jugeait le recours fondé, le roi se rendait en personne au Parlement; le procès y était de nouveau débattu, et le Parlement le réformait, s'il y avait lieu (ordonnance de 1344). Plus tard, le conseil du roi jugea lui-même les affaires; de là de grands abus, surtout pendant la démence de Charles VI, où les factions opposées évoquaient tour à tour leurs affaires au conseil du roi, quand il était composé de leurs partisans. Bien des ordonnances luttèrent en vain contre le mal; celles de 1579 et de 1667 limitèrent le droit de recours au cas de violation des ordonnances. Ce conseil, qui n'était autre que le conseil d'État, présentait la confusion des pouvoirs législatif et judiciaire; sa composition variable et politique, sa juridiction à huis clos, n'offraient aucune garantie. Le roi étant toujours réputé présent, son fauteuil restait vide, et les rapporteurs se tournaient du côté de ce fauteuil avec des marques de respect. Le chancelier était le président de fait. (*V.* Conseil d'État.) L'Assemblée constituante créa, en 1790, le tribunal de cassation, unique pour toute la France, chargé de maintenir l'unité de législation, en cassant les décisions judiciaires contraires à la loi. Il n'examine pas les questions de fait sur lesquelles les parties peuvent être en désaccord, mais seulement les questions de droit; il ne juge pas l'affaire, mais se borne à rejeter le pourvoi s'il est mal fondé, ou à casser la décision si elle viole la loi, et à renvoyer l'affaire devant un autre tribunal, pour être jugée de nouveau. Il fut d'abord divisé en deux sections, puis en trois : celle des requêtes, qui examinait les demandes en cassation, et qui, si elle les trouvait sérieuses, les renvoyait à la section de cassation civile, chargée de décider, ou les rejetait, si elle ne les jugeait pas dignes d'examen; la section criminelle était chargée d'examiner les pourvois des condamnés. Les juges du tribunal de cassation, au nombre de 44, étaient élus par les citoyens pour 4 ans; chaque section choisissait son président tous les 6 mois. Un sénatus-consulte du 28 floréal an XII a donné à ce tribunal le nom de Cour de cassation qu'elle a conservé depuis. Les sections prirent le nom de chambres. La section de cassation s'appela chambre civile. Il y a à la Cour de cassation un 1er président, 3 présidents de chambre, 45 conseillers, un procureur général, 6 avocats généraux, un greffier en chef, et 60 avocats, qui représentent également les plaideurs devant le conseil d'État. Un sénatus-consulte du 16 thermidor an X établit que les juges seraient élus à vie par le Sénat sur une liste de 3 candidats dressée par l'Empereur; ainsi que le procureur général et les avocats généraux, toujours révocables. Les présidents et les conseillers sont nommés auj. par le gouvernement et inamovibles. Chaque chambre ne peut siéger qu'au nombre de 15 membres. Leur costume est, sauf de légères modifications, celui des anciens parlements, la robe rouge, la toque de velours violet; le revers de la robe et l'épitoge en fourrure blanche pour les présidents. Ed. T.

CASSAY MANIPOOR ou **MUNNIPOOR**, royaume vassal de l'Hindoustan anglais, dépendant de l'Assam, borné au N. par l'Assam, au S. et à l'E. par l'empire birman; cap. Munnipour. Superf., 20,000 kil. carrés. Pop., 130,000 hab. Climat sain, sol fertile; mines de fer; sources salées; belles forêts. Élève de poneys d'une bonne race.

CASSEL, *Castellum Cattorum*, v. du royaume de Prusse, cap. de la prov. de Hesse-Nassau, anc. cap. de l'électorat de Hesse-Cassel, à 890 kil. N.-E. de Paris, sur la Fulda, dans une belle contrée, entourée de montagnes. Pop., 58,414 hab. Fabr. de papiers peints, voitures, couleurs, machines. Deux grandes foires par année. Académie des beaux-arts, école de cadets, école militaire et polytechnique. Commandement en chef du 11e corps d'armée de l'empire d'Allemagne. Monuments nombreux : église de Saint-Martin avec les tombeaux des landgraves, palais électoral, musée d'antiquités avec bibliothèque (104,000 vol.). Belvédère avec galerie de tableaux; belles rues Royale et de Belle-Vue ; promenade d'Auegarten avec les Bains de marbre. Le cimetière contient le monument de Jean de Müller. Aux environs est le célèbre château de Wilhelmshœhe. (*V. ce mot.*) — La ville de Cassel se trouve désignée dans un document de 914. En 1526, elle fut fortifiée. Les réfugiés protestants français bâtirent, à la fin du XVIIe siècle, le beau quartier de la cité supérieure. Pendant la guerre de Sept ans, 1756 à 1763, Cassel fut occupé par les Français. Les fortifications furent rasées en 1767. De 1806 à 1813, elle fut la résidence du roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte. Des mouvements insurrectionnels y eurent lieu en 1831 et en 1848. Les Prussiens en ont pris possession en 1866. — Le district de Cassel a 10,126 kil. carrés et 822,431 hab. E. S.

CASSEL, *Castellum Morinorum*, ch.-l. de canton (Nord), arr. d'Hazebrouck ; 3,224 hab. Cassel est dominé par la terrasse d'un ancien château, auj. détruit, et de l'emplacement duquel on peut découvrir 32 villes, 100 bourgs et la mer du Nord. Fabr. de dentelles, bonneterie, poterie, huiles, etc. Restes de 3 portes fortifiées. Patrie du général Vandamme. — Les Romains élevèrent en ce lieu un château fort, autour duquel se forma la ville. Trois grandes batailles l'ont illustrée : en 1071, victoire du comte de Hollande, Robert le Frison, sur Philippe Ier, roi de France ; en 1328, victoire de Philippe de Valois sur les communes flamandes révoltées contre leur comte Louis Ier; en 1677, victoire du duc d'Orléans sur le prince d'Orange.

CASSEL, faub. de Mayence. (*V.* Castel.)

CASSENEUIL ou **CHASSENEUIL**, brg (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-d'Agen, sur la rive droite du Lot; 1,884 hab. Peut-être l'anc. *Cassinogilum*, où naquit Louis le Débonnaire. (*V.* Chasseneuil.)

CASSERIO (Jules), anatomiste, né à Plaisance en 1545, m. en 1616, fut professeur à l'université de Padoue. Il a découvert le muscle externe du marteau (oreille moyenne); c'est Fallope qui a découvert le muscle dit *perforé de Casserius*.

On a de lui : *de Vocis auditusque organis historia anatomica*, Ferrare, 1600, in-fol. ; *Pentestheseion, hoc est de quinque sensibus liber*, Venise, 1609, in-fol.

CASSIANI (Julien), poète lyrique italien, né à Modène en 1712, m. en 1778. Ses poésies, élégantes, mais froides, ont été publiées sous le titre de *Saggio di rime*, Lucques, 1770, in-4°.

CASSIANUS BASSUS, écrivain grec du IIIe ou du IVe siècle ap. J.-C. On lui attribue les *Géoponiques*, ouvrage divisé en 20 liv. et composé d'extraits des auteurs grecs ou latins sur l'agriculture.

La meilleure édition, grec-lat., est celle de Leipzig, 1781, 4 vol. Il a été traduit en français par Pierre de Narbonne, 1543 et 1550, et dans le t. XIII de la Société d'agriculture du départ. de la Seine.

CASSIEN (Jean), écrivain ascétique, né vers 350, selon les uns dans une ville grecque des bords de la mer Noire, selon les autres en Provence, m. vers 440, entra fort jeune au couvent de Bethléem, visita les solitaires de la Thébaïde, devint le disciple de St Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople, qui l'admit au nombre de ses diacres, fut envoyé en mission à Rome au sujet de la lutte contre les Ariens, et se fixa enfin à Marseille, où il mourut après avoir fondé le monastère de Saint-Victor. On a de lui : un traité *de l'Incarnation*, dirigé contre Nestorius ; *Conversations avec les Pères du désert*; *Institutions monastiques*, livre qui servit longtemps de règle dans les cloîtres, et dont les récits légendaires donnent un curieux tableau de l'époque. Ces 2 derniers ouvrages ont été traduits du grec en français par de Saligny (Antoine Lemaistre), Paris, 1663, 2 vol. Le style en est peu élégant, mais clair et plein d'onction. Les livres de Cassien sont empreints d'un semi-pélagianisme, qui attribue la grâce divine aux mérites de l'homme. Combattus par St Augustin, ils n'en furent pas moins la lecture favorite de St Thomas d'Aquin; et Arnauld d'Andilly en tira presque tous les matériaux de sa *Vie des Pères du désert*.

La meilleure édition des œuvres de Cassien est celle de Leipzig, 1722, in-fol. B.

CASSIENS, *Cassii*, peuple de l'anc. Bretagne ; il occupait les comtés actuels de Buckingham, Bedford, Oxford et Hertford.

CASSIN (Mont), montagne du roy. d'Italie (prov. de Caserta), au lieu où était Cassinum, sur la route de Rome à Capoue. Ruines d'un amphithéâtre. Célèbre abbaye fondée par St Benoît, 529, chef d'ordre des bénédictins, reconstruite en partie au XVIe siècle dans le style de la Renaissance. Au dehors et vue du bas de la montagne, elle a quelque chose d'une citadelle. On y entre par une grotte longue et obscure, qui, suivant la tradition, fut habitée par St Benoît. On trouve dans

l'abbaye plusieurs parvis spacieux, de vastes cloîtres en marbre, une somptueuse église avec peintures napolitaines, des archives et une bibliothèque. Centre littéraire et pèlerinage au moyen âge, le mont Cassin a reçu Carloman, frère de Pépin le Bref, dont les restes y reposent; Rathis, roi des Lombards; St Grégoire, Cassiodore, etc.; Étienne IX, Victor III, Léon X en avaient été abbés; il a donné Léon d'Ostie, Paul Diacre, le poète Fascitelli, Gattola, auteur d'une histoire du mont Cassin en lat., etc.

V. *l'Histoire du mont Cassin,* par le P. Tosti, son archiviste, et le recueil de Muratori. D—T—R.

CASSINE, brg. du roy d'Italie (province d'Alexandrie), sur la rive g. de la Bormida; 5,030 hab.

CASSINI (JEAN-DOMINIQUE), célèbre astronome, né dans le comté de Nice en 1625, m. à Paris en 1712. Il enseigna à Bologne, où il succéda à Cavalieri, en 1650; il publia des *Observations,* en latin, sur la comète de 1652, et soutint que les comètes s'engendraient fortuitement, opinion qu'il abandonna bientôt. La méridienne, qu'il traça de 1653 à 1657 dans l'église de Saint-Pétrone, le conduisit à dresser de bonnes tables du soleil et une table de réfractions. En 1665, il détermina la rotation de Jupiter, et, en 1667, celle de Mars et de Vénus; en 1668, il publia ses *Éphémérides des satellites de Jupiter.* Appelé en France, l'année suivante, par Colbert, naturalisé en 1673, il fut membre de l'Académie des sciences. Ce fut lui qui organisa l'Observatoire de Paris; il découvrit la lumière zodiacale, et en fit connaître la forme avec exactitude. 1683; il révéla l'existence de 4 satellites de Saturne, 1684; il donna, en 1693, de nouvelles tables de Jupiter plus exactes que celles de 1668, et continua la mesure du méridien de Paris, commencée par Picard et Lahire, 1695-1700. Il perdit la vue dans ses dernières années. Son *Éloge* a été écrit par Fontenelle.

CASSINI (JACQUES), fils du précédent, né à Paris en 1669, m. en 1756, membre de l'Académie des sciences en 1694, et de la Société royale de Londres en 1696, est surtout connu par ses travaux relatifs à la détermination de la figure de la terre. Il fit aussi des mémoires sur l'inclinaison de l'orbite des satellites et de l'anneau de Saturne, sur l'électricité, les baromètres. le recul des armes à feu, les miroirs ardents.

On a de lui : *de la Grandeur et de la Figure de la terre,* Paris, 1720, in-4°; *Elements d'astronomie,* 1740, in-4°; *Tables astronomiques du soleil, de la lune, des planètes, des etoiles et des satellites,* 1740, in-4°.

CASSINI DE THURY (CÉSAR-FRANÇOIS), fils du précédent, né à Paris en 1714, m. en 1784, membre de l'Académie des sciences, directeur de l'Observatoire, est l'auteur de la *Carte de France,* terminée par son fils Jacques-Dominique Cassini. Elle a 11 mèt. de haut sur 11 m, 33 cent. de largeur, et se compose de 180 feuilles. C'était, avant l'achèvement de la carte de l'état-major, l'ouvrage le plus beau et le plus complet en ce genre.

On doit encore à Cassini de Thury : *Méridienne de l'Observatoire de Paris,* 1744, in-4°; *Description géométrique de la terre,* 1775, in-4°; *Description géométrique de la France,* 1784, in-4°. *V.* son *Eloge* par Condorcet.

CASSINI (JACQUES-DOMINIQUE, COMTE DE), fils du précédent, né à Paris en 1747, m. en 1845, membre de l'Institut et directeur de l'Observatoire, eut une grande part à la division de la France en départements, 1790. Arrêté comme royaliste en 1793, il sauva sa vie, mais il perdit les cuivres de la *Carte de France* qu'il avait terminée.

Outre des *Memoires* insérés dans le recueil de l'Académie des sciences, il a laissé : *Declinaison de l'aiguille aimantee,* 1791, in-4°; *Memoire pour servir à l'histoire des sciences et à celle de l'Observatoire de Paris,* 1810, in-4°, etc.

CASSINI (ALEXANDRE-HENRI-GABRIEL, VICOMTE DE), magistrat et naturaliste, fils du précédent, né à Paris en 1781, m. en 1831, entra dans la carrière judiciaire, fut juge, puis vice-président au tribunal de 1re instance de la Seine, 1811, conseiller et président à la cour royale de Paris, conseiller à la Cour de cassation, pair de France en 1831; il avait été élu membre de l'Institut en 1827. Il a fait de précieuses découvertes en botanique.

On a de lui des *Opuscules phytologiques,* Paris, 1826, 2 vol.

CASSINI ou **KITAFINE,** riv. de la Sénégambie, sort des dernières ramifications du Fouta-Djalon, et débouche dans l'Atlantique après un cours peu étendu, mais par un large et profond estuaire. Un village de Cassini a été bâti à son embouchure, ainsi que plusieurs factoreries françaises, anglaises et portugaises. C. P.

CASSIODORE (MAGNUS-AURÉLIUS), né à Squillace en 468, m. après 562, fut secrétaire et ministre de Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths et maître de l'Italie. A la mort de Théodoric, Cassiodore conserva son crédit, et fut aussi le ministre d'Amalasonthe, fille de ce prince, qui gouvernait pour le jeune Athalaric. Il continua encore sous Théodat, assassin d'Amalasonthe, une tâche rendue chaque jour plus difficile par la haine des Goths contre les Romains et les prétentions de Justinien sur l'Italie. Enfin il se retira, en 538, dans ses domaines, où il fonda une congrégation religieuse, consacrée surtout à la conservation et à la copie des manuscrits anciens. C'est là qu'il composa ses principaux livres : *Institutions aux lettres divines,* où il inaugure l'enseignement qui fut suivi dans tout le moyen âge; *Traité de l'âme,* trad. en franç. par Bouchard; des ouvrages de grammaire, de mathématiques, de musique; enfin une *Histoire des Goths,* dont nous n'avons qu'un extrait dû à Jornandès. On a de Cassiodore 12 liv. de *Lettres* très importantes pour l'histoire des Goths en Italie; ils renferment les dépêches et les règlements qu'il avait rédigés pour les rois goths. Le style de Cassiodore est plein de recherche et de subtilité; les pensées sont quelquefois fines et ingénieuses.

La meilleure édition de Cassiodore est celle de D. Garet, bénédictin, Rouen, 1679, in-fol. et Venise, 2 vol. in-fol. Sa *Vie* a été écrite par Denis de Sainte-Marthe, et il y a sur lui une thèse de M. Olleris, Paris, 1841. D—R.

CASSIOPE, nom anc. de CASSOPO.

CASSIOPEE, femme de Céphée, roi d'Éthiopie, et mère d'Andromède. Par sa prétention d'égaler en beauté les Néréides, elle excita la colère de Neptune, qui l'obligea d'exposer sa fille à un monstre marin. Après sa mort, elle fut placée parmi les astres de la voie lactée.

CASSIQUIARE, riv. de l'Amérique du Sud, formée d'un bras de l'Orénoque, arrose le S. du Vénézuéla, et, se jetant dans le Rio Negro, unit par un canal naturel, malheureusement impropre à la navigation, l'Orénoque et l'Amazone.

CASSIS, anc. *Carsicis portus,* v. et port sur la Méditerranée (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille; 1,600 hab. Récolte de vins de liqueur et de bons vins muscats; pêche du corail; chantiers de construction. Patrie de J.-J. Barthélemy.

CASSITÉRIDES (ILES), c.-à-d. *îles d'étain,* au nombre de 145, au S.-O. de l'anc. Bretagne; auj. les *Sorlingues* ou *Scilly.* Les Phéniciens, les Carthaginois et les Romains y exploitèrent d'inépuisables mines d'étain.

CASSIUS (AVIDIUS), habile général romain, lieutenant de Marc-Aurèle en Syrie, battit plusieurs fois les Parthes. Enorgueilli de ses succès, il se fit proclamer empereur. Ses soldats l'abandonnèrent bientôt, et l'avaient tué quand Marc-Aurèle arriva pour réprimer leur révolte. L'empereur regretta de n'avoir pu lui pardonner, 176 ap. J.-C.

CASSIUS (DION), historien grec du temps de l'empire romain. (*V.* DION.)

CASSIUS HÉMINA, l'un des plus anciens historiens de Rome, fleurit vers 608 de Rome (146). Il avait écrit 4 livres d'*Annales,* souvent cités par Pline, Aulu-Gelle, Servius et Macrobe, et qui embrassaient, outre l'histoire de Rome, celle de l'Italie dans les temps les plus anciens. Les fragments de cet auteur ont été recueillis par Krause, *Vitæ et fragm. vet. hist. romanorum,* et mieux dans H. Peter, *Hist. reliq.,* I.

V. la préface de Peter, et Schmitter, *Cassii Heminæ annalium fragmenta emendata,* 1861. G. L.-G.

CASSIUS LONGINUS (QUINTUS), questeur dans l'armée de Pompée en Espagne l'an 698 de Rome, 55 av. J.-C., embrassa plus tard le parti de César. Tribun du peuple avec Antoine l'an 703,50 av. J.-C., il passa dans le camp du vainqueur des Gaules. Chargé d'un nouveau commandement en Espagne, il excita par ses exactions une insurrection, et périt dans une tempête à l'embouchure de l'Èbre en emportant ses trésors, en 705. B.

CASSIUS LONGINUS (CAIUS), général romain, suivit Crassus, en qualité de questeur, dans sa guerre contre les Parthes, et sut défendre la Syrie après la défaite de Carrhes, l'an 699 de Rome, 54 av. J.-C. Partisan de Pompée contre César, il fut épargné après la bataille de Pharsale. Fier et ombrageux, il fut blessé de n'avoir point obtenu la préture, et poussa Brutus, dont il avait épousé la sœur Junie, à conspirer avec lui contre César, en 709. Obligé de fuir en Orient, poursuivi par Antoine et Octave, il se tua sur le champ de bataille de Philippes, en 710, pensant que Brutus avait péri. Brutus l'appela le *dernier des Romains.*

CASSIUS LONGINUS (CAIUS), jurisconsulte, gouverneur de Syrie sous le règne de Claude, exilé en Sardaigne par Néron, surpassait tous les Romains dans la connaissance des lois, au dire de Tacite. Ses ouvrages, que mentionne le Digeste, sont perdus. Il fut consul en l'an 30 ap. J.-C.

CASSIUS LONGINUS RAVILLA (LUCIUS), tribun du peuple l'an 716 de Rome, 137 av. J.-C., fit voter une loi d'après laquelle les suffrages dans les jugements seraient donnés par écrit, et non plus à haute voix. Lorsqu'il fut censeur, il montra une telle inflexibilité, que son tribunal fut appelé l'écueil des coupables, et que le nom de Cassiens fut appliqué dans la suite aux juges sévères. B.

CASSIUS LONGINUS VARUS (CAIUS), consul l'an 679 de Rome, 74 av. J.-C., fit passer une loi qui ordonnait l'achat et la distribution de blé à bas prix en faveur du peuple. Proconsul dans la Gaule cisalpine en 682, il fut battu par Spar-

tacus. En 686, il soutint la loi Manilia, qui chargeait Pompée de la guerre contre Mithridate.

CASSIUS DE PARME (TITUS), poète du siècle d'Auguste, avait participé au meurtre de César. Il s'attacha ensuite à Sextus Pompée et à Antoine. Réfugié à Athènes après la bataille d'Actium, il attaqua violemment Auguste, qui le fit tuer, 31 av. J.-C. Il avait composé des élégies, des épigrammes, des satires, des tragédies. On en trouve des fragm. dans les *Epigr. vet.*, Paris, 1590, dans l'*Anthologie* de Burmann, et dans les *Poetæ latini minores*, de Wernsdorf.

V. A. Nicolas, *de Cassio Parmensi poeta*, 1851; V. aussi Weichert, *de L. Varii et Cassii Parmensis vita et carminibus*, 1836. B. et G. L.-G.

CASSIUS SEVERUS LONGULATUS (TITUS), orateur et écrivain satirique, du temps d'Auguste, né à Longula, se rendit redoutable par ses diatribes contre les grandes familles de Rome, fut exilé dans l'île de Crète par Auguste, et dans celle de Sériphos par Tibère; il y mourut vers l'an 33 ap. J.-C.

CASSIUS VISCELLINUS (SPURIUS), 3 fois consul, vainqueur des Sabins près de Cures, général de la cavalerie du 1^er^ dictateur T. Lartius, honoré d'un triomphe sur les Herniques, proposa, l'an 267 de Rome, 486 av. J.-C., la 1^re^ loi agraire. Les patriciens promirent d'exécuter cette loi; mais ils perdirent Cassius dans l'esprit du peuple, en attaquant, comme injurieuse et suspecte, sa proposition de partage de terres entre les Romains et les Latins, et le firent jeter du haut de la roche Tarpéienne. B.

CASSIUS (ANDRÉ), chimiste et médecin, né à Slesvig vers 1640, travailla surtout à Hambourg. Il a laissé son nom au pourpre de Cassius, composé d'oxydes d'étain, d'or, et d'eau en proportions variables, et que l'on obtient en précipitant du chlorure d'or par un mélange de protochlorure et de bichlorure d'étain. Ce produit est très employé dans la peinture sur porcelaine. On lui attribue aussi l'invention de l'essence de bézoard, dont on a longtemps vanté les vertus contre la peste. G—R.

CASSIVELLAUNUS, un des chefs de la Grande-Bretagne lors de l'invasion de César, régnait sur les bords de la Tamise. A la 1^re^ descente du proconsul romain, il lui enleva ses bagages. A la 2^e^, deux fois vaincu, il se soumit à un tribut, qui ne fut probablement jamais payé, l'an 698 de Rome, 54 av. J.-C.

CASSOPO, anc. *Cassiope*, vge de l'île de Corfou, sur la côte N.-E. et le golfe de son nom.

CASSOTIS, nymphe du Parnasse, qui donna son nom à la fontaine Cassotis de Delphes, dont les eaux communiquaient le don de prophétie. S. RE.

CASSOUBES, en allem. *Kaschuben* ou *Kaszeben*, nom donné aux Wendes du N.-E. de la Poméranie; on en compte environ 95,000. Parmi les titres de roi de Prusse, figure celui de duc des Cassoubes.

CASSOVIE ou **CASSOVO**, plaine de la Servie, entre Skopia et Kopanick, arrosée par le Drin. Lazare, hospodar de Serbie, y fut défait par Amurat I^er^ en 1389, et Jean Hunyade par Amurat II en 1448.

CASSOVIE, v. de Hongrie. (*V.* KASCHAU.)

CAST (SAINT-), vge (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan, sur la Manche; 850 hab. Le duc d'Aiguillon y repoussa une descente des Anglais en 1758.

CASTABALA, anc. v. d'Asie Mineure (Cilicie); peut-être auj. *Kastanlu*.

CASTAGNO (ANDRÉ **DEL**), peintre toscan, né à Castagno en 1406, m. en 1480, assassina le Vénitien Dominique pour rester en possession de son secret de la peinture à l'huile. En 1478, fut il chargé de représenter l'exécution des chefs de la conspiration des Pazzi, et le fit avec tant de vérité que le peuple l'appela *André des Pendus*. Ses ouvrages ont presque tous péri. Il y a de lui à Florence un tableau dans Sainte-Lucie de Magnuoli, et un crucifix au monastère Santa-Maria-degli-Angeli. B.

CASTAING (EDME-SAMUEL), célèbre empoisonneur, né à Alençon en 1796, exécuté à Paris en 1823, était médecin.

CASTALIDES. *V.* CASTALIE.

CASTALIE, fontaine de la Phocide, au milieu du mont Parnasse, et nommé ainsi de la nymphe Castalie, qui s'y précipita pour éviter les poursuites d'Apollon. Consacrée aux Muses, elle inspirait, disait-on, un génie poétique à ceux qui buvaient de ses eaux. La pythie ne montait sur le trépied qu'après y avoir bu à longs traits. — Il y avait, au faubourg de Daphné à Antioche, une fontaine appelée aussi Castalie, et douée de la vertu prophétique. Les Muses sont quelquefois nommées Castalides.

CASTANEA, v. de l'anc. Grèce (Thessalie), sur le golfe Thermaïque; elle a donné son nom aux châtaignes (*castaneæ nuces*).

CASTANHEDA (FERNAND LOPEZ DE), historien portugais, m. en 1559, explora l'Asie portugaise pendant 20 ans, fut garde des archives de l'université de Coïmbre, et publia, en 1551, une curieuse *Histoire de la découverte et de la conquête des Indes*, trad. en franç. par Nicolas de Grouchy, Paris, 1553, en italien et en espagnol; elle a été réimpr. à Lisbonne en 1833, 7 vol. in-4°.

CASTANOS (DON FRANÇ.-XAV. DE), duc de Baylen, général espagnol, né dans la Biscaye en 1753, m. à Madrid en 1852, étudia la tactique en Allemagne à l'école de Frédéric II. Colonel dans l'armée de Navarre en 1794, lieutenant général en 1798, un instant disgracié pour avoir déplu au prince de la Paix, il enveloppa à Baylen, en 1808, le général Dupont; mais perdit la bataille de Tudela. Il se distingua à la bataille de Vittoria. Après le rétablissement de Ferdinand VII, il devint capitaine général de la Catalogne, puis membre du conseil d'État en 1825, et président du conseil de Castille. Rentré dans la vie privée en 1833, il revint aux affaires 10 ans après, à la chute d'Espartero. B.

CASTE, du portugais *casta*, race ou lignée. Auj. ce mot s'emploie surtout en parlant de l'Inde; on l'applique aux 4 ordres de l'anc. société hindoue, tels que les présentent les lois de Manou et les épopées du Ramayana et du Mahabarata. Ces ordres sont les brachmanes, les kchatryas (guerriers), les vaïscias (marchands) et les soudras (serviteurs). Le mot *caste* s'applique aussi, dans l'Inde, aux subdivisions innombrables des castes principales; chacune de ces subdivisions est vouée à une industrie ou à une profession particulière, et les membres qui en font partie doivent s'abstenir de toute alliance et de toute profession étrangère à leur caste. La différence des castes semble provenir de la différence des races, et leur hiérarchie aura été déterminée par les chances de la guerre. On donne encore le nom de castes aux restes de certaines nations, comme les Guèbres ou Parsis, les Banians, etc. Le régime des castes a pu être un moyen d'ordre social et de répartition du travail; mais il a pour effet d'arrêter l'essor de toute civilisation, de perpétuer l'imperfection des méthodes, d'entretenir l'insouciance, de rendre les nations stationnaires. — Les écrivains grecs signalent dans l'ancienne Égypte 3 castes, les prêtres, les guerriers et le peuple. L'étude des monuments prouve que cette distinction n'existait pas en Égypte. Les fonctions n'étaient pas héréditaires, elles étaient données au mérite et non à la naissance. Le fils d'un batelier pouvait devenir général et gouverneur de province. — Le régime des castes existait chez les Mèdes (*V. ce mot*) et était fondé sur la distinction des races.

CASTEGGIO, anc. *Clastidium*, brg du roy. d'Italie (province de Pavie), à 10 kil. E. de Voghera et près de Montebello; 1,908 hab. Il est au centre du champ de la bataille dite de Montebello, gagnée par Lannes, le 9 juin 1800.

CASTEILL-ROUSSILLON, vge (Pyrénées-Orient.), à 4 kil. E. de Perpignan, à 4 kil. O. de la mer, sur la rive dr. du Tet. Quelques ruines de l'anc. *Ruscino*.

CASTEL (LOUIS-BERTRAND), savant jésuite, né à Montpellier en 1688, m. en 1757, travailla au *Journal de Trévoux* et au *Mercure de France*. On lui doit : *Traité de la pesanteur universelle*, 1724, 2 vol., où il explique tous les phénomènes par deux principes, la gravité des corps qui fait tout tendre au repos, et l'activité des esprits qui crée le mouvement; *la Mathématique universelle*, 1728; *Optique des couleurs*, 1740; *le Clavecin oculaire*, 1735, où il détermine le mécanisme d'une machine au moyen de laquelle il prétendait affecter l'œil par la succession et la variété des couleurs, comme le clavecin affecte l'oreille par la succession des sons. Ses livres sont quelquefois profonds, plus souvent bizarres. Montesquieu l'appelait l'*Arlequin de la philosophie*.

CASTEL (RENÉ-LOUIS-RICHARD), poète et naturaliste, né à Vire en 1758, m. en 1832, fut député du Calvados à l'Assemblée législative, 1790, administrateur intrépide et dévoué, professeur au lycée Impérial, auj. Louis-le-Grand, et inspecteur général de l'Université. Il a publié : *les Plantes*, 1797, poème didactique qui obtint le prix décennal, et se distingue par l'élégance du style; un autre poème, *la Forêt de Fontainebleau*, 1805; une édit. abrégée et annotée de Buffon; un *Cours complet d'histoire naturelle* (avec Sonnini, Latreille, Bosc, Brongniart, etc.), 1799-1802, 80 vol. in-18, dans lequel il traita des poissons; un opéra, *le Prince de Catane*, 1813, etc.

CASTEL, mot dérivé du latin *castellum*, qui signifie lieu fortifié, château, citadelle. Il entre dans la composition d'une foule de noms géographiques (Castelnau, Cateau, Câtelet, Châtelet, Châtellerault, Châtillon, Castillon, en français; Castelnuovo, Castiglione, en italien; Cassel, Kessel, en allemand; Castle, en anglais). Le titre polonais de castellan en est aussi dérivé.

CASTEL, bourg de Bavière (Haut-Palatinat); 800 hab. Ch.-l. de la seigneurie de son nom. Beau château, sur la Lautrach.

CASTEL, et non *Cassel*, *Castellum Drusi*, faub. fortifié de

Mayence, sur la rive dr. du Rhin; il servait de tête de pont à la place forte romaine de Moguntiacum.

CASTEL-ARAGONESE. V. CASTEL-SARDO.

CASTEL-BUONO, v. de Sicile, province de Palerme; 8,306 hab. Comm. de manne. Eaux minérales.

CASTEL-CICALA (LE COMTE DE). V. RUFFO.

CASTEL-DELFINO OU **CHATEAU-DAUPHIN**, brg du roy. d'Italie (prov. de Coni), à 30 kil. O.-S.-O. de Saluces, sur le versant S. du Viso; 224 hab. Avait autrefois un fort, que la France, qui en était maîtresse, céda à la Sardaigne au traité d'Utrecht, 1713.

CASTEL-DELLA-PIETRA, brg de l'Autriche-Hongrie (Tyrol) près de Roveredo, sur la rive g. de l'Adige. Victoire de l'archiduc Sigismond et des Tyroliens sur les Vénitiens, 1487.

CASTEL-DEL-PIANO, brg du roy. d'Italie, province de Grosseto; 3,147 hab. Belle église; exploit. de silice.

CASTEL-DI-SANGRO, v. du roy. d'Italie, dans la prov. d'Aquila; 4,338 hab. Fabr. de tapis.

CASTEL-FRANC, brg (Lot), arr. de Cahors. Beau pont suspendu achevé en 1852; 711 hab.

CASTEL-FRANCO, brg du roy. d'Italie (Vénétie), prov. de Trévise, sur le Musone; fortifié; 3,240 hab. Patrie du peintre Giorgione. Succès des Français sur les Autrichiens en 1805. — brg du roy. d'Italie, province de Bénévent; 4,077 hab. Exploitation de gypse.

CASTEL-GANDOLFO, gros vge du roy. d'Italie, prov. et à 16 kil. S.-E. de Rome, sur la partie la plus haute de la rive S.-O. du lac d'Albano. On y remarque le palais d'été des papes, construit par Urbain VIII, et augmenté par Alexandre VII. La loi italienne dite des *garanties*, 1871, en a laissé la propriété aux papes. Église élevée en 1661 par le Bernin, dont elle est un des bons ouvrages. Climat très salubre, vue magnifique. Une belle avenue de chênes verts, dite la Galerie, conduit de Castel-Gandolfo à Albano.

CASTEL-GENOVESE. V. CASTEL-SARDO.

CASTEL-GUELFO, brg du roy. d'Italie (province de Parme), sur le Taro, qu'on traverse sur un pont de 22 arches construit sous le règne de Marie-Louise; château fort bâti par les Guelfes.

CASTEL-JALOUX, *Castrum Gelosum*, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac: 2,025 hab. Ruines d'un château des sires d'Albret. Comm. de grains, vins, etc. Bains d'eaux minérales ferrugineuses.

CASTELL (EDMOND), savant orientaliste anglais, né à Hatley en 1606, m. en 1685, prit une part très active à la publication de la Bible polyglotte de Walton. Charles II le nomma, en 1666, son chapelain, et professeur d'arabe à Cambridge. Il obtint plus tard une prébende à Canterbury. Il perdit sa fortune et sa vue en faisant et publiant un dictionnaire en sept langues : hébreu, chaldéen, syriaque, samaritain, éthiopien, arabe et persan; Londres, 1669, 2 vol. in-fol. La partie consacrée à l'arabe l'emporte sur le lexique de Golius. J.-D. Michaëlis a extrait de ce grand ouvrage un dictionnaire syriaque, et Trier un dictionnaire hébreu. Castell est encore auteur d'un recueil d'odes in-4° en sept langues, sous ce titre : *Sol Angliæ oriens auspiciis Caroli II.* D.

CASTELLABATE, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Salerne, près de la Méditerranée; 1,465 hab. Vins estimés.

CASTELLAMARE OU **CASTELLAMARE DI STABIA**, jolie v. du roy. d'Italie (prov. de Naples), sur le golfe de Naples, dans une position ravissante; 22,207 hab. Évêché. Eaux thermales fréquentées. Belles villas, où les étrangers vont passer la saison des chaleurs. Sur le Monte-Auro s'élève un château royal, appelé *Qui si sana* (Ici on guérit). — Castellamare s'éleva près de l'antique Stabia, ensevelie sous les laves du Vésuve par l'éruption de l'an 79 ap. J.-C.; des fouilles ont fait retrouver des antiquités transportées au musée de Naples. Victoire navale des Français sur les Espagnols en 1648; succès de Macdonald sur les Anglo-Napolitains en 1799.

CASTELLAMARE, v. et port de Sicile, province de Trapani; 11,280 hab. Comm. en blé, vins et fruits. C'est l'anc. *Emporium Egestæ*, port de Ségeste, dont on voit encore des ruines près d'Alcamo.

CASTELLAMARE-DELLA-BRUCA, anc. *Elée*, vge du roy. d'Italie (prov. de Salerne), près de la Méditerranée, à 12 kil. S.-O. de Vallo.

CASTELLAMONTE, brg du roy. d'Italie, prov. de Turin; 400 hab. Poteries.

CASTELLAN, titre donné dans l'anc. roy. de Pologne aux sénateurs revêtus des premières dignités après les Palatins. On nommait castellanie un territoire dont ils étaient gouverneurs. Le castellan de Cracovie avait la prééminence sur les autres. Chaque palatinat avait au moins 2 castellans; leur nombre total était de 83, dont 31 grands et 52 petits : ces derniers ne faisaient point partie des conseils d'État.

CASTELLAN (ANT.-LOUIS), peintre, graveur et voyageur, né à Montpellier en 1772, m. en 1838, étudia le paysage sous Valenciennes, et inventa un nouveau procédé de peinture à la cire. Il a consigné les résultats de ses voyages dans les ouvrages suivants : *Lettres sur la Morée*, Paris, 1808, fig.; *Lettres sur Constantinople*, 1811, fig.; *Lettres sur l'Italie*, 1819, 3 vol., avec 50 vues gravées par lui-même; *Mœurs, usages, coutumes des Ottomans*, 1812, 6 vol.; *Fontainebleau considéré comme un des types de la renaissance des arts en France au seizième siècle*, 1840, très bon ouvrage posthume.

CASTELLANA, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari; 8,075 hab.

CASTELLANE (ESPRIT-VICTOR-ELISABETH-BONIFACE, COMTE DE), maréchal de France, né à Paris en 1788, m. en 1862, entra au service comme simple soldat en 1804, était sous-lieutenant en 1806 dans la campagne de Naples, lieutenant de dragons en Espagne en 1808, capitaine en 1810, chef de bataillon en 1812; il fit la campagne de Russie dans le corps du maréchal Ney, fut nommé chef d'escadron à Moscou, et devint, en 1813, colonel du premier régiment des gardes d'honneur. Rallié à la Restauration, nommé colonel des hussards de la garde royale en 1822, il fit la guerre d'Espagne en 1823, et devint général de brigade en 1824. Après le siège d'Anvers, 1832, il fut nommé général de division. Il reçut la pairie en 1837. Il commandait à Rouen lorsque éclata la révolution de 1848, et sut, en présence de l'agitation populaire, faire respecter sa faible garnison par une attitude pleine d'énergie. Atteint par le décret du gouvernement provisoire qui mettait à la retraite un certain nombre d'officiers généraux, il fut rappelé à l'activité en 1850, et reçut le commandement général de Lyon et des divisions militaires du Midi, où il soutint la politique de Louis-Napoléon. Il fut créé sénateur en 1852, et, peu après, maréchal de France. B.

CASTELLANE (FAMILLE DE), la plus fameuse parmi la noblesse de la Provence. Elle a formé un grand nombre de branches, entre autres celles des marquis d'Entrecasteaux, des comtes d'Adhémar et des comtes de Grignan.

CASTELLANE, anc. *Salinæ*, s.-préf. (B.-Alpes), au pied des Alpes et dans une situation très pittoresque, sur la rive droite du Verdon. Fabr. de draps; comm. de fruits secs et confits; 1,128 hab. Anc. baronnie, réunie à la Provence en 1257.

CASTELLANETA, v. du royaume d'Italie, prov. de Lecce; 7,080 hab. Évêché. Récolte de coton.

CASTELLANUS, nom latinisé de DUCHATEL.

CASTELLARO, brg du royaume d'Italie (Vénétie), prov. de Mantoue; 1,000 hab. Combats entre les Français et les Autrichiens, 1796 et 1801.

CASTELLAZZO, v. du roy. d'Italie (prov. d'Alexandrie), entre la Bormida et l'Orba; 5,175 hab.

CASTEL-LEONE, autrefois *Castel-Manfredi*, brg du roy. d'Italie (prov. de Crémone), entouré de vieilles murailles; 6,800 hab.

CASTELLI (BARTHÉLEMY), médecin du XVIe siècle, né à Messine, est le premier qui ait écrit un dictionnaire des termes de la médecine : *Lexicon medicum græco-latinum*, Venise, 1607. L'édit. la meilleure est celle de Bruno, Padoue, 1699.

CASTELLI (BENOÎT), mathématicien, disciple de Galilée, né à Brescia en 1577, m. en 1644, enseigna à Pise et à Rome, et eut pour élèves Torricelli et Cavalieri. Ses travaux se dirigèrent surtout vers l'hydraulique; son traité *de la Mesure des eaux courantes*, Rome, 1628, a été trad. en français en 1664.

CASTELLI (IGNACE-FRÉDÉRIC), poète et auteur dramatique, né à Vienne en 1781, m. en 1862, s'occupa surtout d'arranger pour la scène allemande les pièces du répertoire français moderne. Parmi ses œuvres originales, on cite *la Famille suisse*, et *l'Orpheline et le Meurtrier*. Il écrivit des *Chants patriotiques*, que le gouvernement autrichien fit répandre à profusion dans l'armée, une *Collection d'anecdotes viennoises*, des *Bagatelles poétiques*, des *Tableaux de la vie de Vienne*, des *Contes de toutes les couleurs*, etc. Ses poésies en dialecte bas-autrichien sont devenues populaires. Il a réuni lui-même ses principales œuvres, 1844 et 1848, 15 vol. B.

CASTELLIO, nom latin de CHATILLON.

CASTELLO (JEAN-BAPTISTE), peintre, né à Bergame vers 1509, m. à Madrid en 1579, élève, puis émule de Cambiaso, décora de fresques magnifiques le palais Cataneo à Gênes, fut appelé en Espagne par Philippe II, et travailla au palais de l'Escurial.

CASTELLO, brg des États autrichiens (Tyrol), sur le Grigno; fournit aux pays voisins les marchands de figures en plâtre; 1,170 hab.

CASTELLO-BRANCO, *Castrum Album*, v. forte de Portugal, ch.-l. du Bas-Beira, sur la Liria; évêché; 6,000 hab.

CASTELLO-DE-VIDE, v. de Portugal (Alemtéjo); 6,000 hab. Château fort et arsenal; fabr. de draps.

CASTELLO-DI-QUARTO, vge du roy. d'Italie, à 6 kil. N.

de Florence; 1,850 hab. Belle villa construite par les grands-ducs de Toscane.

CASTELLODUNUM, nom latin de CHATEAUDUN.

CASTELLON-DE-LA-PLANA, v. forte d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom, près de la Méditerranée, à 63 kil. N.-N.-E. de Valence. Comm. de grains, chanvre, vins, huile et fruits. Prise sur les Maures en 1223 par Jacques Ier d'Aragon. Vainement assiégée par les carlistes en 1837. Pop., 23,393 hab. En face sont les iles Colombret. — La prov. de Castellon-de-la-Plana, division administrative de l'Espagne, formée d'une partie de l'anc. royaume de Valence, a 6,336 kil. carrés, et 292,696 hab. (1883).

CASTELLONE, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta), sur le golfe de Gaète; 4,000 hab. On y voit l'emplacement d'une villa de Cicéron, et une tour romaine qui a passé longtemps pour un tombeau.

CASTELLUCCIA, brg du roy. d'Italie, dans la prov. de Salerne; 2,977 hab. Beau pont sur le Calore.

CASTELLUM ou **CASTRUM CAMERACENSE**, nom latin de CATEAU-CAMBRÉSIS.

CASTELLUM CATTORUM, nom latin de CASSEL (Hesse prussienne).

CASTELLUM DRUSI, nom latin de CASTEL, faub. de Mayence.

CASTELLUM DRUSI ET GERMANICI, auj. *Kœnigstein* (Nassau).

CASTELLUM DUNUM, DUNENSE ou **DUNII**, nom latin de CHATEAUDUN.

CASTELLUM HERALDI ou **AIRAUDI**, nom latin de CHATELLERAULT.

CASTELLUM MENAPIORUM, v. de la Gaule (Germanie IIe), chez les Ménapiens; auj. *Kessel*.

CASTELLUM MORINORUM, v. de la Gaule (Belgique IIe), cap. des Morins; auj. *Cassel* (Nord).

CASTELLUM NOVUM ARIANORUM, nom anc. de CASTELNAUDARY.

CASTELLUM SALINARUM, nom latin de CHATEAU-SALINS.

CASTELLUM TABERNARUM, nom latin de BERNCASTEL.

CASTEL-MANFREDI. V. CASTEL-LEONE.

CASTELMORON, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, sur la rive dr. du Lot; 875 hab. Église consistoriale calviniste.

CASTELMORON-D'ALBRET, brg (Gironde), arr. de La Réole, sur un roc; 150 hab. Anc. ch.-l. du duché d'Albret et siège de sénéchaussée ducale; existait dès le xe siècle.

CASTELNAU (PIERRE DE), religieux de Cîteaux, au couvent de Fontfroide, près de Narbonne, et archidiacre de Maguelonne, fut légat d'Innocent III auprès de Raymond VI, comte de Toulouse, et alla enjoindre à ce prince d'abandonner les albigeois. Deux chevaliers de Raymond VI, irrités de la hauteur du légat, crurent se rendre agréables à leur maître en assassinant Pierre de Castelnau sur les bords du Rhône, en 1208. Ce crime amena l'excommunication de Raymond et la guerre des albigeois. B.

CASTELNAU (MICHEL DE), né au château de la Mauvissière près de Tours en 1520, m. en 1592, voyagea pour son instruction, prit du service dans l'armée de Brissac en Piémont, se distingua par son intelligence autant que par son courage, et fut chargé par le cardinal de Lorraine de missions auprès l'Élisabeth d'Angleterre, puis en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Savoie et à Rome. Ce fut lui qui découvrit les premiers indices de la conjuration d'Amboise, et qui se montra un des plus ardents et des plus dévoués pour la déjouer; il se distingua à la bataille de Dreux dans l'armée catholique, prit Tancarville, fut de nouveau employé dans des négociations en Angleterre et dans les Pays-Bas, assista aux journées de Jarnac et de Moncontour, reçut de Henri III des missions de confiance, après avoir perdu le gouvernement de Saint-Dizier que lui avait donné Catherine de Médicis, et mourut dans son château de Joinville en Gâtinais, laissant d'excellents *Mémoires* sur les années 1559-1570. Sa narration est claire et précise, et l'esprit en est plein de mesure, d'indépendance et d'impartialité. La 1re édition parut en 1621, in-4°. Le Laboureur en donna une 2e en 1659, 2 vol. in-fol.; on les trouve dans le 13e vol. des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Petitot. (V. Hubault, *Michel de Castelnau, ambassadeur en Angleterre*, Paris, 1856.) — Jacques de Castelnau, petit-fils de Michel, né en 1620, m. en 1658, se distingua aux sièges de Corbie, de la Capelle, du Câtelet, aux batailles de Fribourg et de Nordlingen, à la prise de Mardick et de Rethel, à l'affaire des Dunes, et mourut d'une blessure reçue devant Dunkerque, au moment où il venait d'être nommé maréchal de France. J. T.

CASTELNAU (CHATEAU DE). V. BRETENOUX.

CASTELNAU-DE-MÉDOC, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1,645 hab. Bons vins. Anc. seigneurie de Médoc. Château auj. ruiné, qui soutint un siège en 1453.

CASTELNAU-DE-MESMES, vge (Gironde), arr. de Bazas. Seigneurie rendant jadis hommage à l'évêque de Bazas. Château pris en 1574, 1577, 1592 et 1652.

CASTELNAU-DE-MONTMIRAL, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Gaillac, près de la Vère; 2,570 hab. Autrefois place forte.

CASTELNAU-DE-MONTRATIER, ch.-l. de cant. (Lot), arr. de Cahors; 1,100 hab. Appelé autrefois *Castelnau de Vaux*. Restes de fortifications.

CASTELNAU-MAGNOAC, ch.-l. de cant. (H.-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre; 1,580 hab. Ch.-l. de l'anc. pays des Quatre-Vallées en Gascogne.

CASTELNAUDARY, s.-préf. (Aude), sur le canal du Midi. Trib. de commerce; bel hôpital; collège; 9,330 hab. Fabr. de draps et lainages. Marché important pour les grains et les farines; comm. de vins. Patrie de Pierre de Castelnau et du comte Andréossy. — ville ancienne, appelée *Sostomagus*, ruinée par les Goths, qui la rebâtirent sous le nom de *Castrum novum Arianorum*; cap. du Lauraguais, elle fut assiégée pendant les guerres des albigeois, 1211, prise et brûlée par le prince Noir, 1355. En 1632, victoire des troupes de Louis XIII, commandées par Schomberg, sur celles de Gaston d'Orléans et du maréchal de Montmorency, qui fut blessé et fait prisonnier.

CASTEL-NUOVO, brg du royaume d'Italie, prov. de Cosenza; 5,087 hab. — brg du royaume d'Italie, prov. de Foggia; 3,312 hab.

CASTEL-NUOVO, v. forte des États autrichiens (Dalmatie), port sur le golfe de Cattaro, dans l'Adriatique, à 20 kil. O. de Cattaro; 2,529 hab. Victoire de Marmont sur les Russes en 1806.

CASTEL-NUOVO-D'ASTI, brg du royaume d'Italie, prov. d'Alexandrie; 1,683 hab. Exploit. de gypse.

CASTEL-NUOVO-DELL' ABBATE, vge du roy. d'Italie, prov. de Sienne; 924 hab. Riches carrières d'albâtre; belle église du xiie siècle.

CASTEL-NUOVO-DI-GARFAGNANA, v. du roy. d'Italie (prov. de Massa), sur le Serchio; 2,540 hab. Belles églises.

CASTEL-NUOVO-DI-SCRIVIA, v. du roy. d'Italie, prov. d'Alexandrie; 5,570 hab.

CASTEL-NUOVO-DI-VAL-DI-CECINA, brg du roy. d'Italie, prov. de Pise; 1,700 hab. Grande exploit. d'acide borique des *lagoni* ou volcans gazeux.

CASTEL-SAN-GIOVANNI, brg du roy. d'Italie, province et à 30 kil. O. de Plaisance; 4,207 hab. Victoire de Macdonald, Victor et Dombrowski sur Mélas et Souwarow, le 17 juin 1799.

CASTEL-SAN-PIETRO, brg du roy. d'Italie (prov. de Bologne), sur la rive g. du Silaro; 2,818 hab.

CASTEL-SARACENO, brg du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 1,600 hab.

CASTEL-SARDO, autrefois *Castel-Aragonese* et *Castel-Genovese*, v. forte de Sardaigne, sur la côte N. (prov. de Sassari), sur un rocher escarpé, avec un petit port. Évêché; belle cathédrale; pêche du corail; 1,945 hab. — Fondée par les Génois en 1200.

CASTELSARRASIN, autrefois *Castel-sur-Azin*, s.-préf. (Tarn-et-Garonne), sur le ruisseau de l'Azin et près de la Garonne. Collège. Fabr. de lainages, chapeaux. Comm. important de céréales; 6,600 hab. Son nom est une corruption de *Castrum Cerrucium*, et n'a aucun rapport avec les Sarrasins.

CASTEL-VETERE, anc. *Caulon* ou *Caulonia*, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Reggio; 7,270 hab. Vins et soie.

CASTEL-VETRANO, v. de Sicile, prov. de Trapani; 9,500 hab. Vins blancs estimés. Amandes; rizières; fabrique d'objets en albâtre; pêche du corail.

CASTELVETRO (LOUIS), critique italien, né à Modène en 1505, m. en 1571, eut des querelles violentes avec Annibal Caro. Comme il faisait partie de l'académie de Modène, accusée de tendre au protestantisme, il fut dénoncé à l'inquisition de Rome, en 1561, et obligé de fuir chez les Grisons. On a de lui une *Rhétorique* et un Commentaire sur la *Poétique* d'Aristote. Il a de l'érudition, de la finesse, de l'indépendance; mais son humeur difficile l'a porté souvent à blâmer; son goût se perd dans les subtilités, son style est diffus. B.

CASTERA-VERDUZAN, du latin *castra*, camp, vge (Gers), arr. et à 4 kil. S.-O. de Lectoure; 858 habitants. Sources sulfureuses et ferrugineuses; établissement de bains.

CASTETS, ch.-l. de cant. (Landes), arr. de Dax; 2,080 hab. Forges.

CASTETS-EN-DORTHE, brg et petit port (Gironde), sur la Garonne, arr. de Bazas; 1,343 hab. Restes d'un château fort fondé en 1313 par un frère du pape Clément V. Cette place a été assiégée par le maréchal de Matignon en février 1586. Henri IV en fit lever le siège. Le canal latéral à la Garonne finit près de Castets.

CASTI (L'ABBÉ J.-B.), poète italien, né à Prato en 1721,

m. en 1803, fut d'abord professeur dans sa patrie, puis fréquenta les cours de Toscane, de Vienne et de Saint-Pétersbourg. L'empereur Joseph II lui donna le titre de *poeta cesareo,* avec une pension de 3,000 florins. On a de Casti : des *Nouvelles galantes,* en vers, 1793, 2 opéras comiques, *la Grotte de Trophonius* et *le Roi Théodore,* mis en musique par Paisiello; une parodie de la Conjuration de Catilina, dont Cicéron est le héros comique; un poème héroï-comique, *les Animaux parlants,* 1802, trad. en prose française par Paganel, Liège, 1813, et en vers par Mareschal, Paris, 1819, 2 vol. Ce poème, en 26 chants, est la fable ésopienne développée en épopée : il est original et amusant, mais prolixe et écrit d'un style lâche et négligé. B.

CASTIFAO, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Corte; 650 hab. Élève de bétail.

CASTIGLIONE (BALTHASAR), littérateur italien, né dans le duché de Mantoue en 1478, m. à Tolède en 1529, étudia sous George Mérula et Démétrius Chalcondyle, fut ambassadeur du duc d'Urbin auprès de Henri VIII et de Louis XII, et du pape Clément VII auprès de Charles-Quint, qui le fit évêque d'Avila. Il a laissé des poésies italiennes et latines, pleines de grâce et de sensibilité; quelques églogues, imitées des poésies bucoliques de l'antiquité; un *Art de réusssir à la cour;* enfin, *il Cortegiano* (le Courtisan), Venise, 1528, tableau animé de la cour d'Urbin, sorte de protestation contre la flatterie. Cet ouvrage, dont la diction est élégante, a donné à la prose italienne une allure plus libre et en même temps régulière. *Le Courtisan* a été traduit en français par J. Chaperon, 1537, et imité par Faret sous le titre de *l'Honnête homme,* 1633. Les *Lettres* de Castiglione n'ont été publ. qu'en 1769-71, 2 vol. (*V. sa Vie* par Serassi, Padoue, 1768.) Le Tasse a fait un sonnet sur la mort de Castiglione, et Jules Romain lui a élevé un monument à Mantoue. B.

CASTIGLIONE (JEAN), dit *le Benedetto,* peintre italien, né à Gênes en 1616, m. en 1670, fut élève de Ferrari et de Van Dyck. Il excellait à représenter les vendanges et les troupeaux. L'église Saint-Luc à Gênes possède de lui une admirable *Crèche.* Le Louvre a 8 de ses tableaux. Castiglione a aussi gravé à l'eau-forte.

CASTIGLIONE, commune de l'Algérie (prov. d'Alger), formée des trois villages de Bou-Ismaël, Tefchoun et Bérard; 9,000 hab.

CASTIGLIONE, brg du roy. d'Italie (prov. de Milan), près de la rive droite de l'Adda; 3,680 hab. — brg du roy. d'Italie (prov. de Pérouse), sur la rive occidentale du lac de ce nom; 450 hab. — brg de Sicile (prov. de Catane), au pied de l'Etna; 6,797 hab.

CASTIGLIONE-DELLE-STIVIERE, v. du roy. d'Italie, prov. de Brescia; 5,400 hab. avec la commune. Célèbre victoire du général Bonaparte sur les Autrichiens, le 5 août 1796. Le général Augereau reçut, sous le 1er Empire, le titre de duc de Castiglione.

CASTIGLIONE-FIORENTINO, v. du roy. d'Italie, prov. d'Arezzo; 2,121 hab. Séminaire épiscopal; récolte de soie.

CASTILHO (ANTOINE-FÉLICIEN DE), poète portugais né à Lisbonne en 1800, m. en 1875. Il devint aveugle à la suite d'une maladie et fut élevé par son frère. Il ne commença à écrire qu'après avoir acquis une profonde connaissance de l'antiquité, des sciences et de l'histoire moderne. Ses premiers vers, harmonieux et de la plus belle langue portugaise, obtinrent un grand succès : *Lettre d'Écho à Narcisse,* Coïmbre, 1836; les suivants furent également bien accueillis : *le Printemps,* Lisbonne, 1837, 2 édit.; *Méditations poétiques,* 1844; et surtout un poème national sur le *Camoëns,* 1849; parmi ses écrits en prose on cite : *Traité de versification portugaise,* 1851; *Tableaux historiques du Portugal,* 1838, in-fol., édition de luxe qui n'a pas été continuée. Il a traduit en 1841 : les *Métamorphoses* d'Ovide, et les *Paroles d'un croyant* de Lamennais. Après un long séjour aux Açores, Castilho se retira à Lisbonne, où il propagea la méthode d'enseignement primaire connue sous le nom de *Methodo repentino.* E. D—Y.

CASTILHON (JEAN), littérateur, né à Toulouse en 1718, m. en 1799, fonda le lycée de Toulouse, et écrivit dans le *Journal de Trévoux* et le *Journal encyclopédique.* Il a publié : *Amusements philosophiques et littéraires de deux amis* (avec le comte de Turpin), 1756, 2 vol.; *Bibliothèque bleue,* 1770, 4 vol.; *Anecdotes chinoises, japonaises, siamoises,* 1774; *le Spectateur français,* 1774-76; *Précis historique de la vie de Marie-Thérèse,* 1781. — Son frère, JEAN-LOUIS, né en 1720, m. vers 1793, a coopéré au *Dict. des sciences morales, économique, politique et diplomatique,* 1777-83, 30 vol. in-4°; à la trad. de l'*Histoire universelle,* 1770-92, 46 vol. in-4°; et publié, avec Robinet, un *Recueil de pièces sur des sujets de littérature et de morale,* 1769, 5 vol. Il a donné seul : *Essai sur les erreurs et les superstitions,* 1765, 2 vol.; *Hist. générale des dogmes et opinions philosophiques,* 1769, 3 vol., etc.

CASTILLE, anc. prov. d'Espagne, divisée en Vieille-Castille au N., et Nouvelle-Castille au S. — La VIEILLE-CASTILLE, cap. Burgos, est bornée par la mer et le pays basque au N., la Navarre et l'Aragon à l'E., la Nouvelle-Castille au S., les Asturies et le pays de Léon à l'O. Superf., 65,816 kilom. carrés; pop., 1,676,436 hab.; traversée par les monts Cantabres et des Asturies, par les sierras d'Oca et de Castille; arrosée par l'Èbre, le Douro et ses affluents, l'Erenna, l'Ardaja et l'Arlanzon. Climat froid et sain; pays fertile, mais sans bois; beaux pâturages. Mines d'argent, de plomb et de fer, mal exploitées. Elle a formé 8 provinces : Burgos, Soria, Ségovie, Avila, Logroño, Palencia, Valladolid et Santander. — La NOUVELLE-CASTILLE, cap. Madrid, bornée par la Vieille-Castille et l'Aragon au N., l'Aragon et Valence à l'E., Murcie et l'Andalousie au S., l'Estramadure à l'O. Superf., 72,564 kilom. carrés; 1,643,420 hab.; traversée par les sierras d'Albaracin, de Cuença, de Tolède, de Guadarrama, d'Alcaraz et la Sierra-Morena; arrosée par le Tage supérieur, la Xarama, le Mançanarez, le Henarez, la Guadiana, etc. Climat très froid en hiver, très chaud en été; sol argileux; bonnes races de chèvres, d'ânes, de mulets, et de moutons. Peu d'industrie; mines de fer, de mercure et de sel fort importantes. Elle forme auj. les 5 provinces de Madrid, Guadalajara, Cuenca, Ciudad-Real et Tolède.

Histoire. La Castille fut habitée primitivement par une portion des Cantabres et des Vascons, et par plusieurs grandes tribus de la race mixte des Celtibères (Vaccéens, Arévaques, Pélendons, dans la Vieille-Castille; Carpétans, Orétans, dans la Nouvelle); elle subit les destinées du reste de l'Espagne, et fut successivement soumise, après une résistance acharnée quelquefois (*V.* NUMANCE) et des révoltes fréquentes, par les Carthaginois, 229-220 av. J.-C.; par les Romains, 218-134; par les Suèves, 409 ap. J.-C.; par les Wisigoths pour Rome d'abord, 417, puis pour eux-mêmes, 468; enfin par les Arabes, 711. Mais le Nord, toujours plus impatient du joug étranger, lutta bientôt pour recouvrer son indépendance; au IXe siècle, ses montagnes, au N. et à l'O. de l'Èbre supérieur, se couvrirent de châteaux forts (*castella*), qui lui firent donner son nom moderne, et, vers le même temps, elle eut des comtes qui reconnaissaient à peine la suzeraineté nominale des rois d'Oviédo. L'un d'eux fonda Burgos à la fin du IXe siècle; un autre, Fernand Gonzalès, se rendit tout à fait indépendant vers 960; son fils, Garcia Fernandez, assista à la grande victoire des chrétiens à Calatanasor. En 1028, un héritage réunit ce comté aux États de Sanche le Grand, roi de Navarre, qui, en 1033, l'érigea en royaume pour son second fils Ferdinand. Celui-ci, à son tour, acquit le royaume de Léon et de Galice après la mort de son beau-frère Bermude III, battu par lui et tué sur les bords du Carrion, 1037; et la couronne de Léon et de Castille fut dès lors la plus belle de la Péninsule. En vain, après la mort de Ferdinand Ier, 1065, un partage et des luttes sanglantes entre les fils de ce prince semblèrent compromettre ses destinées : dès 1072-73, Alphonse VI, l'un d'eux, réunissait toute la monarchie; la conquête de Tolède, 1085, dont il fit la capitale d'une Nouvelle-Castille et celle du royaume, lui donna la frontière du Tage, que l'invasion des Almoravides et ses défaites de Zélaka et d'Uclès, 1086, 1108, ne lui firent pas perdre, et que les Castillans ne tardèrent même pas à dépasser. Le mariage de sa fille Urraque avec Raymond de Bourgogne fit, en 1126, passer le trône à une dynastie nouvelle, inaugurée par leur fils Alphonse VIII. — Sous cette seconde maison, comme sous celle de Navarre, au milieu de nouveaux partages, une troisième invasion musulmane, celle des Almohades, et la défaite d'Alarcos, 1195, menacèrent d'abord l'État castillan; mais la victoire de Las-Navas-de-Tolosa, remportée par les forces réunies de toute l'Espagne chrétienne, écarta tout danger en 1212; Ferdinand III, après avoir de nouveau réuni les deux couronnes de Castille et de Léon, 1230, se rendit maître de tout le bassin du Guadalquivir (Cordoue, Murcie, Jaën, Séville), et atteignit même les côtes de l'Andalousie (Cadix); enfin Alphonse X s'empara de l'Algarve orientale (Niebla, Xérès, etc., 1257), et, en interdisant les partages à l'avenir (Code des *Siete-Partidas*), parut assurer la puissance de la Castille. Malheureusement, dans les deux siècles qui suivirent, des querelles dynastiques, des soulèvements anarchiques toutes les fois que le trône appartint à des rois mineurs ou incapables, vinrent arrêter ces progrès : d'une part, la longue rivalité des infants de La Cerda, petit-fils d'Alphonse X, contre leur oncle Sanche IV et sa postérité couronnée; la terrible lutte de Pierre le Cruel et de son frère naturel Henri de Transtamare, qui lui ôta le trône et la vie, et commença le règne d'une branche bâtarde de la maison de Bourgogne, 1369; la guerre civile entre les partisans d'Isabelle la Catholique et ceux de sa nièce Jeanne la Beltraneja, 1474-76; de l'autre, les troubles survenus pendant les minorités presque successives de Ferdinand IV, d'Alphonse XI, d'Henri III, de Jean II,

et pendant le règne tout entier du faible Henri IV, paralysèrent au dedans la puissance de la royauté, et s'opposèrent au dehors à toute entreprise sérieuse. On ne trouve autre chose que la victoire du Rio-Salado, près de Tarifa, qui, en 1340, repoussa la tentative des Mérinides, et la réunion des provinces basques, vassales de la Castille depuis 1200, mais rattachées en 1379 au domaine royal. Ce ne fut qu'après le mariage d'Isabelle de Castille avec Ferdinand d'Aragon, 1469, et l'association des deux grands États qui en fut la suite, que la Castille prit un nouvel accroissement en conquérant le royaume de Grenade, le dernier asile des Musulmans, 1492. Isabelle gouverna la Castille jusqu'à sa mort. Sa fille, Jeanne la Folle, aurait dû lui succéder, mais elle était incapable de régner, et le pouvoir passa à Philippe Ier le Beau, époux de Jeanne. A la mort de Philippe, 1506, le cardinal Ximénès administra le royaume au nom de Ferdinand le Catholique, et, en 1516, les royaumes de Castille et d'Aragon furent définitivement réunis à l'avènement de Charles-Quint. Là s'arrête l'histoire séparée de la Castille et commence celle de l'Espagne.

ROIS DE CASTILLE

MAISON DE NAVARRE

Ferdinand Ier, 1033, devient roi de Léon, 1037, meurt en 1065.

Alphonse VI (Léon), 1065-1109, succède à Sanche et dépouille Garcie.	Sanche II (Castille), 1065-1072.	Garcie (Galice), 1065-1073.

Urraque, 1109-1126, épousa : 1° Raymond de Bourgogne; 2° Alphonse Ier d'Aragon, roi avec elle sous le nom d'Alphonse VII.

MAISON DE BOURGOGNE

Alphonse VIII, fils d'Urraque et de Raymond, 1126-1157.

ROIS DE CASTILLE		ROIS DE LÉON	
Sanche III	1157-1158	Ferdinand II	1157-1187
Alphonse IX	1158-1214	Alphonse IX	1187-1230
Henri Ier	1214-1217		

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON

Ferdinand III, *le Saint*, hérite du royaume de Léon	1217-1252 / 1230	Sanche IV	1284-1295
		Ferdinand IV	1295-1312
		Alphonse XI	1312-1350
Alphonse X, *le Sage*	1252-1284	Pierre *le Cruel*	1350-1369

Branche de Transtamare.

Henri II	1369-1379	Isabelle Ire	1474-1504
Jean Ier	1379-1390	Philippe Ier	1504-1506
Henri III	1390-1406	Ferdinand V, *le Catholique*	1506-1516
Jean II	1406-1454		
Henri IV	1454-1474		

CASTILLE (Canal de). Il commence dans la prov. de Burgos, suit d'abord la vallée de la Pisuerga, change de direction près de Herrera, franchit la Pieza, atteint le Carrion, près de Calahorra, suit cette rivière, et rejoint la Pisuerga où il se termine à Valladolid.

CASTILLEJO (Cristoval de), poète espagnol, né à Ciudad-Réal en 1494, m. en 1576. Il fut secrétaire de l'empereur Ferdinand, frère de Charles-Quint, et passa de longues années en Allemagne. Sur la fin de sa vie, il se fit chartreux. Il fut un des plus vifs adversaires des innovations poétiques de l'école de Boscan et des autres pétrarquistes, comme il les appelle. Ses poésies satiriques ont de la verve et du naturel; mais il se montre poète médiocre et même burlesque dans plusieurs comédies, et ses 3 livres d'œuvres lyriques ne justifient pas l'admiration des Espagnols. Les œuvres de Castillejo ont été publiées plusieurs fois : l'édition la plus complète est celle de Madrid, 1792, 2 vol. B.

CASTILLO (Diego-Enriquez de), chapelain du roi Henri IV de Castille, né à Ségovie, a laissé une chronique sur les événements de son époque, de 1454 à 1474; l'Académie royale de Madrid l'a publiée en 1787. Il est aussi l'auteur d'un poème allégorique sur la mort du roi d'Aragon Alphonse V, inséré par Ochoa dans le recueil des poésies du marquis de Santillane, Paris, 1844.

CASTILLO SOLORZANO (Alonzo del), littérateur espagnol du xviie siècle, auteur de plusieurs romans estimés, dans le genre picaresque, entre autres, *les Aventures du chevalier Trapaza; la Fouine de Séville*, trad. en français par d'Ouville, frère de Boisrobert, 1661, et réimpr. en 1731, sous ce titre : *Histoire de dona Rufina, courtisane de Séville*, tous deux attribués aussi à Salas Barbadillo; *los Alivios de Cassandra*, 1640, recueil de nouvelles, trad. par Vanel sous le titre de *Divertissements de Cassandre et de Diane*, 1683 et 1685; *le Jardin de Valence*, 1629, autre recueil de nouvelles et de poésies, etc. On a aussi de lui des comédies et une histoire romanesque de Marc-Antoine et de Cléopâtre, 1639. Ds.

CASTILLO Y SAAVEDRA (Antonio del), peintre espagnol, né à Cordoue en 1603, m. en 1667, élève de Zurbaran, était excellent dessinateur, mais faible coloriste. Ses tableaux ornent les églises de Cordoue. Il mourut de chagrin, quand il eut vu les premiers ouvrages de Murillo.

CASTILLON (J.-F. Salvemini de), savant italien, prit ce nom de la ville de Castiglione (Toscane), où il naquit en 1709, m. en 1791, professeur de mathématiques à Utrecht en 1751. Membre de la Société royale de Londres et des académies de Gœttingue et de Berlin, il passa une partie de sa vie à la cour de Frédéric II, où il mourut.

Il publia un *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, 1756, en réponse à celui de J.-J. Rousseau; traduisit en français les *Eléments de physique* de Locke, Amst., 1757; la *Vie d'Apollonius de Tyane*, par Philostrate, Berlin, 1774, 4 vol.; les *Académiques* de Cicéron, Berlin, 1779, etc.

CASTILLON, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 17 kil. de Libourne, petit port sur la rive dr. de la Dordogne; 3,655 hab. Corderies, filatures de laine et de coton. Promenade nommée l'Éperon, et assez beau quai sur la Dordogne, construit en 1736. Avant la Révolution, Castillon avait un monastère de l'ordre des carmes. L'église paroissiale est un monument de la piété de Turenne, ainsi que l'anc. hôpital, devenu la maison de ville. Les Français y battirent, dans la plaine de Colles, à 1,500 m. de là, le 13 juillet 1453, les Anglais, qui, à la suite de cette défaite, où périrent Talbot et son fils, furent expulsés définitivement de la Guyenne. On voit encore le tumulus de Talbot, et on y a trouvé une épée et un éperon. Castillon fut pris par le duc de Mayenne en 1586, et repris presque aussitôt par un vicomte de Turenne. Le prince de Conti le prit le 10 juillet 1655. Aux environs se trouve le château de Montaigne, où mourut l'auteur des *Essais*.

CASTIMANDUA, reine des Brigantes (York), livra Caractacus aux Romains, 43 ap. J.-C. Ceux-ci ne l'en dépouillèrent pas moins de ses États, sous prétexte de pacifier une sédition.

CASTINELLI (Jean), littérateur italien, né à Pise en 1788, m. en 1826, fut élevé en France au collège de Sorrèze.

On lui doit un *Essai sur les lois des Romains relatives au commerce*, et il a laissé en ms. une *Histoire de Pise, des Mémoires sur le théâtre*, etc.

CASTLEBAR ou **AGLISH**, v. d'Irlande, au N.-O., cap. du comté de Mayo; 3,571 hab. Pauvre et mal bâtie. Près de là, résidence des comtes de Lucan. Prise par le général Humbert et les Français, reprise par lord Cornwallis, en 1798.

CASTLE-COMER, v. et paroisse d'Irlande, comté de Kilkenny; 1,320 hab. Importante exploitation d'anthracite.

CASTLE-CONNELL, vge d'Irlande (comté de Limerick), sur la rive dr. du Shannon; 480 hab. Ruines du château des O'Brien.

CASTLE-DERMOT, brg et paroisse d'Irlande (Kildare); 720 hab. Anc. place forte et résidence des rois du Leinster; formée, dit-on, autour du monastère de Saint-Diarmid ou Darmot, vie siècle.

CASTLE-DOUGLAS, brg d'Écosse (comté de Kirkcudbright). près du lac de Carlenwark; 2,274 hab. Marchés de grains et bestiaux. Aux environs, foires aux chevaux dites de Kelton-Hill.

CASTLEFORD, v. d'Angleterre (comté d'York), sur l'Aire; fabr. de poteries; 6,270 hab.

CASTLE-HAVEN, v. et paroisse d'Irlande (Cork); 3,125 hab. Anc. château fort. Victoire navale des Anglais sur les Espagnols, en 1602.

CASTLEMAINE, v. d'Australie, prov. de Victoria; 7,500 hab Centre important pour l'exploitation des mines d'or.

CASTLEREAGH (Robert **STEWART**, marquis de **LONDONDERRY**, vicomte), homme d'Etat anglais, né en 1769 dans le comté de Down (Irlande), m. le 22 août 1822. Après avoir étudié à Cambridge et voyagé sur le continent, il entra à la Chambre des communes, où il soutint la politique de Pitt et les intérêts de la cour. Envoyé en Irlande, en 1797, avec le vice-roi lord Camden, son parent, il se conduisit avec une violence qui devait lui attirer, en 1817, les accusations publiques de Brougham et de Burdett. Membre du Conseil privé et président des affaires de l'Inde, il fut ministre de la guerre et des colonies en 1805. Écarté l'année suivante du cabinet Fox, il rentra au ministère en 1807, en sortit un instant après son duel avec Canning, puis devint le chef dirigeant de la politique anglaise. Ennemi acharné des principes de la révolution française, âme des coalitions européennes contre Napoléon Ier, il fournit des subsides à toutes les puissances. Lors du congrès de Vienne, 1815, il empêcha la Russie de reconstituer à son profit l'ancien royaume de Pologne, et la Prusse d'annexer la Saxe tout entière, mais il sacrifia la Belgique et Gênes; sa conduite fut l'objet de vives attaques dans le parlement. Du moment où la lutte contre la France ne rendit plus nécessaires les mesures restrictives de la liberté anglaise, la politique antilibérale de Castlereagh devint odieuse; on lui reprocha ses complaisances pour la Sainte-Alliance, son inaction en présence des interventions armées à Naples et en Piémont, ses persécutions inqualifiables contre Caroline de Brunswick, femme de George IV, et la répression brutale des troubles causés par la misère. Dans un accès d'aliénation mentale, il mit fin à ses

jours. Comme orateur politique, Castlereagh traitait les questions avec justesse et lucidité ; mais sa parole trop abondante n'avait pas le charme et le piquant de celle de Canning. B.

CASTLE-RISING, vge d'Angleterre (Norfolk), à 6 kil. N.-E. de Lynn, près du Wash ; 400 hab. Ruines d'un château des comtes de Northampton, où fut enfermée Isabelle de France, veuve d'Édouard II.

CASTLETON, brg d'Angleterre (comté de Derby), au milieu des monts du Peak et au pied d'un rocher que dominent les ruines d'un château saxon habité par W. Peveril, dit du Pic, fils naturel de Guillaume le Conquérant ; 680 hab. Dans les montagnes environnantes, se trouvent un grand nombre de grottes naturelles, dont la plus curieuse est la Caverne du Diable.

CASTLETON, brg des États-Unis (New-York), dans l'île des États ou Staten island, à 14 kil. S.-O. de New-York, qui y possède un hôpital de marine et un lazaret ; sur son territoire est New-Brighton, avec des bains de mer et de nombreuses villas ; 9,500 hab.

CASTLETOWN, v. d'Angleterre, cap. de l'île de Man, et place forte défendue par un château, dit Castle-Rushen, du Xe siècle ; anc. résidence des princes de Man ; 2,320 hab. — brg d'Irlande (Cork), sur le havre de Bear, qui est le plus beau du royaume ; 1,000 hab.

CASTOR. *V.* DIOSCURES.

CASTOR, de Rhodes, chronographe du Ier siècle av. J.-C., avait écrit sur Babylone, sur les puissances maritimes, sur le Nil, et dressé une chronologie de l'histoire de l'Orient depuis Ninus jusqu'au triomphe de Pompée sur l'Asie, en l'an 63. Ses fragments sont recueillis dans la collection Didot, à la suite d'Hérodote et des Sommaires de Ctésias. Il avait fait aussi des ouvrages de rhétorique.

Bornemann, *de Castoris chronicis Diodori fontibus.* P—T.

CASTOR, grammairien grec du temps de César, surnommé l'*Ami des Romains*, avait écrit un ouvrage d'histoire dont s'est servi Eusèbe et un traité de rhétorique que nous avons en partie.

Il a été publié par Walz, *Rhetores græci*, III, p. 712. S. RE.

CASTORS. *V.* BEAVERS.

CASTRA, CASTRUM, *lieu de campement, forteresse*, en latin. De là les noms français Castres, Castries, la Châtre, etc. ; celui de *Castro* en italien et en espagnol, et les terminaisons *Caster, Chester* et *Cester* en anglais.

CASTRA, nom latin de CASTRES.

CASTRA ALATA, nom latin d'ÉDIMBOURG.

CASTRA EXPLORATORUM, v. de l'anc. Bretagne (Grande-Césarienne), chez les Brigantes ; auj. *Vieux-Carlisle.*

CASTRA LUCII, nom. anc. de CHALUS.

CASTRA... *V.* aussi le mot qui accompagne celui-ci.

CASTRACANI. *V.* CASTRUCCIO.

CASTRALE (COURONNE). *V.* COURONNE.

CASTRAMÉTATION, art de tracer les camps militaires. Elle n'est qu'une application des règles générales de la tactique, car elle consiste à faire camper une armée de manière qu'elle puisse passer promptement de la disposition où elle se trouve à la disposition du combat.

Castramétation chez les Grecs et les Romains. On ne sait rien de la castramétation des Grecs ; on peut conjecturer seulement, avec toute vraisemblance, d'après leur tactique, qu'ils avaient adopté la forme carrée à une assez grande profondeur, et que leurs camps étaient retranchés. — Les Romains, dès l'époque des rois, avaient des camps réguliers et retranchés, mais dont la forme n'est point connue. L'an 477 de Rome, ils améliorèrent leur castramétation d'après celle de Pyrrhus, qu'ils venaient de vaincre. Polybe nous a donné une description précise d'un camp romain, du temps de Scipion, le second Africain. Alors une armée romaine était composée de 2 légions, ou 10,000 hommes, avec autant d'auxiliaires. Le camp avait la forme d'un grand parallélogramme quadrangulaire : il était entouré d'un fossé ordinairement large de 12 pieds sur 9 de profondeur (3m,55 sur 2m,70). Les déblais étaient rejetés du côté du camp, où ils formaient une banquette et un parapet hauts de 8 pieds ; la crête du parapet plongeait de 17 pieds sur le fond du fossé, et, de plus, était couronnée d'une palissade. Au delà de ce fossé, à l'intérieur, on trouvait une avenue de ceinture large de 200 pieds (59m,26). Le cadre de cette avenue contenait les tentes, qui se trouvaient ainsi hors de la portée des traits lancés du dehors. Les armées romaines campaient toujours dans leur ordre de marche : l'avant-garde, composée d'alliés, le général et son état-major, les légions, flanquées par le reste des alliés. On trouvait donc en tête du camp d'abord une ligne d'alliés, et derrière eux une grande place quadrangulaire au milieu de laquelle était une enceinte de 200 pieds carrés, appelée *prætorium*, parce que là s'élevait la tente du général. A gauche, on dressait la tente du légat ou lieutenant, et cette partie était le *forum* du camp ; à droite, celle du questeur, et c'était le *quæstorium*. Deux corps d'infanterie et de cavalerie alliés fermaient les côtés de ces places. — Derrière le *prætorium*, 12 tentes dressées sur une seule file logeaient les tribuns. Elles terminaient la première partie du camp et s'ouvraient sur une avenue transversale large de 100 pieds (29m,3). On appelait ce quartier les *principia*, c.-à-d., à peu près, le quartier des chefs ou commandants. Il y avait au centre un tribunal de gazon pour rendre la justice. Là aussi étaient plantées les enseignes. — Au delà de cette avenue commençait le front du camp, parce que dans cette partie campaient les légions. Elles formaient 8 colonnes au centre, flanquées chacune de 2 colonnes d'alliés. Cette masse se subdivisait en 4 sections égales, marquées par deux chemins larges de 50 pieds (14m,81), l'un, perpendiculaire, sur l'axe général du camp, partait des *principia* et descendait jusqu'au fond du camp ; l'autre, transversal, était ouvert après la 5e cohorte de chaque légion, et de là nommé *quintana*. — Le camp avait 4 portes, une sur chaque face : la *pretorienne*, du côté du *prætorium* ; la *décumane*, à l'extrémité opposée, et dite ainsi de sa place après la 10e cohorte ; la *dextra*, et la *sinistra*, appelées aussi du nom commun de principales, parce qu'elles s'ouvraient aux extrémités de l'avenue des *principia*.

Cette castramétation fut un peu modifiée du temps d'Adrien ; alors tous les sujets de l'empire étant citoyens romains, il n'y avait plus d'alliés, mais des auxiliaires, qui étaient des étrangers. On jugea à propos de renverser l'ancien principe de campement, qui assignait le centre aux légions : on y mit les auxiliaires, tandis que les légionnaires formèrent le cadre, comme inspirant plus de confiance pour défendre le retranchement, et au besoin agir contre les auxiliaires. L'empereur ayant une suite plus considérable que les anciens généraux, le *prætorium* fut dressé au milieu du camp, et entouré de troupes d'élite et des gardes particuliers du prince. Il occupa tout l'espace compris entre les *principia* et la voie *quintana*. Ces trois divisions furent appelées *prætentura*, c.-à-d. premières tentes, du côté de la porte prétorienne ; *prætorium*, au centre ; et *retentura*, ou tentes du fond, vers la porte décumane. Du reste, la forme et les retranchements du camp restèrent les mêmes.

Une armée romaine ne s'arrêtait presque jamais sans tracer un camp retranché pour y passer la nuit, soit en présence de l'ennemi, soit en marche et loin des combats ; de là cette locution militaire : *en tant de camps*, pour : en tant de jours de marche. Vers la fin de la journée, un tribun, et, sous les empereurs, le préfet du camp, partait en avant avec quelques centurions, pour choisir le campement : ils le traçaient en jalonnant toutes les divisions avec des piques et des javelots, de sorte qu'en arrivant sur le terrain chaque corps reconnaissait sa place, et que ceux qui devaient creuser le retranchement pouvaient se mettre immédiatement à l'œuvre. Devant l'ennemi, les travaux s'exécutaient sous la protection de la cavalerie et de la moitié de l'infanterie, rangées en bataille. Le retranchement, qui formait un développement de 2,370 m. courants, était fait en 30 minutes par les deux tiers des soldats environ ; ou en 3/4 d'heure par la moitié des soldats, si l'on était devant l'ennemi. — Le camp d'une armée en marche dans un pays tranquille était retranché moins fortement, et souvent n'avait qu'un mur de terre haut de 3 pieds (0 mèt. 89) en guise de palissade ; quelquefois même l'armée campait en plaine, se rangeant en rond, s'entourant d'un rempart de ses boucliers, et se gardant toute la nuit par des rondes multipliées. La nature du terrain réglant souvent la castramétation, on faisait aussi des camps triangulaires, demi-circulaires, ou circulaires, mais par exception. — On rencontre en France une foule de vestiges de la castramétation romaine. Les plus beaux monuments de ce genre sont le camp de l'Étoile, dans le dép. de la Somme, et celui de Wissant, entre Calais et Boulogne. Voir surtout Polybe, VI, ch. XXVI et suiv. ; Hygin, *De munitionibus castrorum* ; Végèce, *Rei militaris instituta*, qui ne doit être consulté qu'avec la plus grande réserve ; Masquelez, *Études sur la castramétation des Romains*, 1864.

Castramétation chez les modernes. La tactique moderne étant de combattre sur l'ordre mince au lieu de l'ordre profond, la castramétation a dû se modifier dans ce sens ; ainsi nos armées, au lieu de se masser comme celles des anciens, s'étendent ; leurs camps ont peu de profondeur, et, d'ordinaire, le front est presque égal à celui qu'elles occupent en bataille, afin de pouvoir passer rapidement de l'ordre de repos à l'ordre de combat. Là où l'armée doit combattre sur plusieurs lignes, le campement a le même nombre de lignes ; il varie donc suivant l'ordre de bataille arrêté par le général en chef. Néanmoins, le principe est que chaque corps, bataillon, escadron ou batterie campe perpendiculairement à son front de bataille : les intervalles qui restent entre chaque corps servent pour la circulation. Sur la ligne de front sont les faisceaux d'armes

des soldats. Derrière chaque corps, parallèlement à son front, s'étendent les lignes distinctes de campement : la 1re pour les cuisines des soldats; la 2e pour le campement du petit état-major; la 3e et la 4e pour les lieutenants et les capitaines; la 5e pour les officiers supérieurs et ceux d'état-major. L'installation des troupes se fait sous des tentes, dans des baraques, ou sur la terre nue, ce qu'on appelle le bivouac. La 1re manière a été longtemps pratiquée; mais dans les guerres de la révolution française on l'a abandonnée, parce que le matériel de bagages qu'elle exigeait nuisait à la rapidité des mouvements stratégiques; alors s'est établie la coutume de bivouaquer; les autres nations de l'Europe ont suivi cet exemple. On ne fait de baraques que dans les camps d'exercices ou dans les camps fixes; par exemple, au camp de Boulogne, en 1804, l'armée, campée sur les bords de l'Océan, était baraquée. Aujourd'hui les armées européennes, à l'exemple de l'armée allemande, ne campent plus que rarement. En temps de manœuvres et même en temps de guerre, elles sont le plus souvent cantonnées, c'est-à-dire logées chez l'habitant ou dans les maisons abandonnées. — Les Turcs, les Arabes et les autres peuples orientaux ont généralement adopté le campement circulaire; les tentes sont rangées autour de celle du chef.

C. D—Y et G. L.-G.

CASTREJON (Antoine), peintre espagnol, né à Madrid en 1625, m. en 1690, ne pâlit point à côté de Murillo. La composition de ses tableaux est bien ordonnée, le dessin correct, la touche large et facile, le coloris brillant. On cite surtout son *St Michel combattant le Dragon*, *la Révélation du purgatoire à St Patrice*, *la Présentation au Temple*.

CASTREMONIUM, v. de l'anc. Italie (Latium); auj. *Castro*.

CASTRENSE (AMPHITHÉATRE). Situé à l'extrémite orientale du mont Célius, à Rome, tout près de la basilique de Sainte-Croix-de-Jérusalem, entre les portes Majeure et San-Giovanni. Il était autrefois hors de la ville, et l'on croit qu'il servait aux exercices des soldats, d'où le nom de *castrense* (de camp), soit aux combats de gladiateurs par lesquels on habituait les jeunes recrues à la vue des blessures et du sang. Sa forme est une ellipse de 84 m. sur 78, jadis entourée d'un cercle de 48 arcades à 2 rangs superposés. Il se trouve enclavé dans le mur d'enceinte de la ville actuelle, moitié dehors, moitié dedans : cette dernière partie est entièrement ruinée, et il ne reste que 18 arcades du rez-de-chaussée, qui sont murées, et de faibles débris des arcades supérieures. Toute la construction est en briques, même les chapiteaux corinthiens et les autres ornements.

C. D—Y et G. L.-G.

CASTRENSIS PAGUS ou **AGER**, nom latin du pays de Chartres et du Chastel.

CASTRES, anc. *Castra*, s.-préf. (Tarn), sur l'Agout; 23,460 hab. Trib. de commerce; collège; biblioth. Industrie active; fabr. de draps, castorines, lainages, soieries et filoselles; comice agricole; église consistoriale calviniste. Hôtel de ville bâti par Mansard; deux beaux ponts de pierre; superbes promenades appelées Lices. Patrie de Dacier, de Rapin-Thoiras et de l'abbé Sabatier. — Cette ville fut fondée au VIIe siècle, devint siège d'évêché, et eut le titre de comté; François Ier la réunit à la couronne en 1519. Ce fut une des meilleures places fortes des protestants, et Henri IV, étant roi de Navarre, l'habita en 1584; elle fut prise et démantelée par Louis XIII en 1619.

CASTRICUM, vge de Hollande, au S. d'Alkmaar. Victoire de Brune sur les Anglo-Russes, 4 oct. 1799; 1,345 hab.

CASTRIES (Ch.-Eug.-Gabr. de **LA CROIX**, marquis de), né en 1727, m. à Wolfenbuttel en 1801, se trouva aux batailles de Dettingen, 1743, de Fontenoy, 1745, de Raucoux, 1746, au siège de Maëstricht, 1748, à la déroute de Rosbach, 1757, à l'affaire de Minden, 1759, et gagna la bataille de Clostercamp, 1760; il fut nommé gouverneur général de la Flandre et du Hainaut en 1763, ministre de la marine en 1780, maréchal de France en 1783, député à l'Assemblée des notables de 1787; il émigra en 1791, alla demander asile au prince de Brunswick, fit partie de l'expédition des princes en Champagne, 1792, et dirigea, avec le comte de Saint-Priest, le cabinet de Louis XVIII à Blankenbourg. — Son fils, Armand-Nicolas-Augustin, duc de Castries, né en 1756, maréchal de camp en 1788, député de la noblesse de la vicomté de Paris aux états généraux, chef d'un corps d'émigrés qui combattit contre la France en Portugal, pair en 1814, est mort en 1842. B.

CASTRIES, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Montpellier; 1,415 hab. Beau château gothique.

CASTRIES (Baie de), sur la côte E. de l'Asie, dans la Manche de Tartarie; découverte par La Pérouse.

CASTRIOT (George). *V.* Scander-Beg.

CASTRO (Inez de). *V.* Inez.

CASTRO (Vaca de). *V.* Almagro et Pérou

CASTRO (Jean de), né en 1500 d'une des plus illustres familles de Portugal, m. à Goa en 1548. Gouverneur des Indes en 1545, il combattit avec succès les abus qui les rendaient une charge pour le Portugal, et y maintint la puissance de sa patrie contre les attaques des princes indigènes. Une guerre heureuse contre le souverain du Balagate, la délivrance de la citadelle de Diu et la prise de la ville qu'elle dominait, l'anéantissement de l'armée nombreuse que le roi de Cambaye et le sultan Soliman avaient envoyée pour s'emparer de l'une et protéger l'autre, 1546, justifient le triomphe à la manière antique qui suivit ces exploits, et dont la pompe avait d'ailleurs pour but de frapper l'esprit des Indiens. Nommé vice-roi après de nouveaux services, 1548, il mourut pauvre et adoré de tous, dans les bras de St François Xavier.

Jacintho Freyre d'Andrada a écrit la vie de J. de Castro (Lisb., in-fol., 1651).

CASTRO (Alph. de), prédicateur et théologien espagnol, né à Zamora en 1495, m. en 1558, entra dans l'ordre de Saint-François à Salamanque.

Dans ses œuvres, qui forment 4 vol. in-fol., Paris, 1565, on remarque: *Adversus omnes hæreses lib. XIV*, ouvrage qui eut un succès immense, édité séparément à Anvers, 1556 et 1568, et trad. en franç. par Hermant, Rouen, 1712, 3 vol.

CASTRO (Guilhem de), poète dramatique espagnol, né à Valence en 1569, m. en 1631. Sa vie est très peu connue. Il a été loué par Cervantes et Lope de Vega comme un des meilleurs auteurs de leur temps. Il publia, en 1623 et 1625, deux volumes de pièces : la plus célèbre est *la Jeunesse du Cid*, en deux parties, dont la première a fourni à Corneille le sujet du *Cid*. Il a fait aussi deux comédies sur l'histoire de *Don Quichotte*.

CASTRO, anc. *Castremonium*, vge d'Italie, prov. de Rome; 3,680 hab. Ville autrefois importante et ch.-l. de duché. Le pape Innocent X la fit raser pour punir ses habitants du meurtre de leur évêque, 1648.

CASTRO, v. du roy. d'Italie (prov. de Lecce), port sur l'Adriatique; 7,800 hab. Jadis évêché. Plusieurs fois détruite par les Turcs et les corsaires barbaresques.

CASTRO, v. du Chili, dans l'île de Chiloé, cap. de la prov. du même nom, à 90 kil. S.-E. de San-Carlos; bon port; 405 habitants.

CASTRO-CARO, brg du roy. d'Italie, sur la rive gauche du Montone, prov. d'Ancône; 1,200 hab. Aux environs, eaux minérales renommées.

CASTRO-DEL-RIO, v. d'Espagne (prov. de Cordoue), sur la rive dr. du Guadajoz; 9,700 hab.

CASTRODUNUM, nom latin de Chateau-d'Œx.

CASTRO-GIOVANNI, anc. *Enna*, v. de Sicile, au centre de l'île, sur une montagne escarpée, la plus haute de la province, après l'Etna; 14,510 hab. Restes d'une tour bâtie par l'empereur Frédéric II; antiques grottes sépulcrales, dites *Case dei Greci*. Soufrières aux environs.

CASTROLINUM, nom latin de Chateaulin.

CASTRO-NOVO, v. de Sicile, prov. de Palerme; 4,315 hab.

CASTRO-REALE, v. de Sicile, province de Messine; fut la résidence favorite de Frédéric II; 2,938 hab.

CASTRO-VILLARI, v. forte du roy. d'Italie, dans la prov. de Cosenza; vins estimés; 9,396 hab.

CASTRUCCIO-CASTRUCCI ou **CASTRACANI**, gentilhomme de Lucques, attaché au parti gibelin, fut obligé de s'exiler de sa patrie en 1300. Il servit en France, en Angleterre et en Lombardie, fut rappelé à Lucques par les Gibelins, soutint des luttes acharnées contre les Guelfes qui le retinrent quelque temps dans les fers, triompha en 1320, fut reconnu comme duc par l'empereur Louis de Bavière qu'il suivit à Rome, conquit une partie de la Toscane sur les Florentins, et mourut en 1328. La *Vie de Castruccio*, par Machiavel, est presque un roman. B.

CASTRUM ALBUM, nom latin de Castello-Branco.

CASTRUM BRIENTII, nom latin de Chateaubriant.

CASTRUM CANICUM, nom latin de Chateau-Chinon.

CASTRUM DUNI, nom latin de Dun-le-Roi.

CASTRUM GELOSUM, nom latin de Castel-Jaloux.

CASTRUM GONTHERII, nom latin de Chateau-Gontier.

CASTRUM LANDONIS ou **NANTONIS**, nom latin de Chateau-Landon.

CASTRUM MELLIANI, nom latin de Chateau-Meillant.

CASTRUM REGINALDI, nom latin de Chateau-Renault.

CASTRUM THEODORICI, nom lat. de Chateau-Thierry.

CASTRUM... *V.* aussi Castellum.

CASTUA, v. des États austro-hongrois (Littoral), au fond du golfe de Quarnero, dans l'Adriatique, à 8 kil. N.-O. de Fiume; 800 hab. Importante dans l'antiquité, et alors capitale de la Liburnie.

CASTULO, anc. v. de l'Espagne tarraconaise; auj. *Cazorla*.

CASUELLES (PARTIES), droits qui revenaient au roi,

dans l'anc. monarchie française pour les charges, alors vénales, de judicature ou de finance, quand elles changeaient de titulaire. Un bureau était établi pour le recouvrement de ces droits, qui rapportaient beaucoup.

CASUISTES, nom donné aux théologiens qui décident les *cas de conscience*. C'est l'ordre des jésuites qui a fourni les plus célèbres, Escobar, Busenbaum, Sanchez, etc.

CASY (Joseph-Grégoire), marin français, né en 1787 à Auribeau (Var), m. en 1862, prit part à la bataille de Navarin en 1827, aux expéditions d'Alger et de Portugal en 1830, fut nommé contre-amiral et major général à Toulon en 1839, préfet maritime de Rochefort en 1844, vice-amiral et membre du Conseil de l'amirauté en 1845. Représentant du Var à l'Assemblée constituante de 1848, il reçut de la Commission exécutive le portefeuille de la marine, qu'il abandonna pour la préfecture de Toulon, présida aux préparatifs de l'expédition de Rome, et fut élevé à la dignité de sénateur en 1852. B.

CAT-ISLAND, île du Chat, île de l'océan Atlantique, dans l'archipel de Bahama ou des Lucayes (Amérique anglaise); 80 kil. de long, sur 4 à 12 de large. C'est peut-être l'île de *Guanahani*, la première terre américaine découverte, le 12 octobre 1492, par Christophe Colomb, et appelée par lui San-Salvador.

CATABAPTISTES, du grec *kata*, contre, et *baptismos*, baptême; hérétiques qui, comme les Sociniens, niant le péché originel et n'attribuant au baptême aucune autre vertu que d'exciter la foi, rejettent ce sacrement, surtout pour les enfants.

CATABATHMUS (GRAND-), chaîne de mont. d'Afrique, à l'O. de l'Égypte, qu'elle séparait de la Libye maritime, de la Cyrénaïque et de la Marmarique; auj. *Akabah-el-Kébir*. Un de ses contre-forts, à l'E., s'appelait *Petit-Catabathmus*, auj. *Akabah-el-Souagheir*.

CATACHTHONIOS, c.-à-d. *souterrain*, surnom de Pluton.

CATACOMBES DE ROME, cimetières souterrains, établis dans de vieilles carrières de pierre ou de pouzzolane. Ce fut à Rome, depuis l'ère de J.-C., à l'époque des martyrs, que l'on créa ces cimetières. Nommées d'abord catatombes, du grec *kata tumbos*, tombeau souterrain; puis catacombes, de *kata kumbos*, lieu creusé et profond. Dans l'antiquité, on avait converti plusieurs carrières en lieux de sépulture, qu'on appelait hypogées (*V. ce mot*); les chrétiens imitèrent cet usage, et, pendant les persécutions, se firent des asiles de quelques carrières des environs de Rome, y célébrèrent secrètement leurs saints mystères et y ensevelirent leurs martyrs. Les catacombes s'étendent fort loin, mais toujours à proximité des routes, surtout de celles qui sortent de Rome en rayonnant dans tous les sens : sur la rive droite du Tibre, on les trouve sous les voies Aurélia, Cornelia, Portuensis; sur la rive gauche, sous les voies Ostiensis, Ardeatina, Appia, Latina, Labicana, Prænestina, Tiburtina, Nomentana, Salaria et Flaminia. Par suite de noms divers donnés aux mêmes catacombes, on en a compté 60, mais en réalité il n'y en a pas 15.

Les catacombes se composent de galeries très étroites, de $0^m,97$ à $1^m,30$ de large; quelquefois de $1^m,62$ à $1^m,95$; hautes de $2^m,60$ à $3^m,89$, s'abaissant souvent à $1^m,30$, et même à $0^m,97$ dans les allées de communication. Les galeries sont tracées au hasard, suivant les filons de pierre ou de pouzzolane qui les ont fait ouvrir. Chacune est droite, quelques-unes sont assez longues; mais la plupart très courtes, et toutes tellement enchevêtrées les unes dans les autres, coupées, mêlées, remplies d'impasses, qu'elles forment un vrai labyrinthe inextricable. Les ciels de ces rues sont en forme de voûte surbaissée; mais aucune maçonnerie ne les soutient, excepté dans quelques endroits. On rencontre de temps en temps, sur les côtés des galeries, des espaces appelés *cubicula*, chambres, qui furent creusés par les chrétiens primitifs pour faire des chapelles. Ils sont ordinairement quadrangulaires ou circulaires, peu spacieux, et souvent ornés de peintures à fresque. Les galeries reçoivent l'air extérieur par d'anciens puits d'extraction placés à 300 pas, au moins, les uns des autres, mais n'en sont pas moins obscures. Elles s'étendent fort loin, et dans leurs parois, taillées à plomb, sont rangées, de bas en haut, les sépultures des chrétiens. Chaque corps occupe un trou horizontal creusé dans le sens longitudinal de la galerie, et fermé avec une grande brique, ou une dalle de pierre ou de marbre, scellée en ciment. Il y a ainsi 5 ou 6 corps les uns au-dessus des autres, et quelquefois 12. Les peintures, les sculptures et les mosaïques des catacombes sont les premiers monuments de l'art chrétien se dégageant des traditions païennes : les sujets sont d'ordinaire la sortie de l'Arche, le sacrifice d'Abraham, Jonas, le Bon Pasteur, la résurrection de Lazare. — Les plus belles catacombes sont celles du Vatican, de la villa Pamphili, de la via Portuensis, de Sainte-Agnès et de Saint-Sébastien : ces dernières, les plus vastes de toutes, s'étendent jusqu'à l'embranchement de la via Ardeatina sur la via Appia, à plus de 1 kil. 1/2 de la ville, et vont, sur les côtés, de la via Latina, environ, jusqu'à la via Ostiensis, ce qui fait 7 à 8 kil. En plusieurs endroits elles ont 2 étages. On y descend ordinairement par la basilique de Saint-Sébastien. Le P. Marchi évalue le parcours total des catacombes de Rome à 1,200 kilom., bordés de plus de 6 millions de tombes. Cependant il y en a un grand nombre qu'il ne connaissait pas, parce que les entrées en sont comblées. L'illustre M. de Rossi, dont le nom est à jamais attaché aux études d'antiquité chrétienne, a démontré que les catacombes romaines présentent des cimetières isolés, ayant chacun son origine, ses martyrs et son histoire; que les vrais cimetières historiques, renfermant les tombeaux des papes et des personnages importants de l'Église primitive, ont dû être comblés vers le milieu du VIIIe siècle par les chrétiens eux-mêmes, qui les sauvèrent ainsi des profanations des Sarrasins, poussant alors leurs invasions jusqu'à Rome, pour piller les riches offrandes déposées par les fidèles pèlerins dans les cryptes les plus vénérées.

Le premier grand ouvrage sur les catacombes de Rome fut celui de Bosio (*V. ce nom*); M. L. Perret en a publié un à Paris, 1853-57, 6 vol. gr. in-fol., avec planches en chromolithographie; et G.-B. Rossi, à Rome, 1864, 3 vol. in-4°, atlas. Les résultats principaux des belles découvertes de M. de Rossi sont exposées dans un article des *Promenades archéologiques* de M. G. Boissier, 1880. Consulter le *Bulletino d'archeologia cristiana* de M. de Rossi. C. D—y et G. L.-G.

CATACOMBES EN ITALIE. Il y en a en Toscane, près de Volterra, à Syracuse, Catane, Agrigente et Palerme en Sicile, à Malte, mais surtout à Naples, qui en compte plusieurs, dont les plus importantes sont celles de Saint-Janvier : ces dernières ont trois étages, avec des chapelles ornées de fresques, et quelques-unes de stucs. Les étages inférieurs ne sont plus praticables, mais l'ensemble fait que ces catacombes sont plus belles que celles de Rome. C. D—y.

CATACOMBES EN RUSSIE. *V.* Kiew.

CATACOMBES DE PARIS. Ce sont aussi d'anciennes carrières, qui s'étendent au S., au N. et à l'O. de Paris, et dans la ville, sous le faub. Saint-Jacques. Elles n'ont reçu le nom de catacombes qu'en 1786, lorsque l'autorité, voulant faire disparaître de Paris les cimetières qui l'infectaient, choisit les anciennes carrières de la plaine de Montsouris, sur la route d'Orléans, pour recevoir les ossements exhumés. Elles furent consacrées et bénies comme un cimetière. On les consolida, on y pratiqua des voies faciles de circulation. Mais les plus importants travaux de ce genre, ainsi que ceux d'assainissement et d'ornementation, furent exécutés surtout en 1810 et 1811. — Les catacombes de Montsouris ont deux entrées : l'une, la principale, est dans la cour du pavillon occid. de l'anc. barrière d'Enfer : sa porte est ornée de deux pilastres toscans sur lequels on lit l'inscription suivante : *Has ultrà metas requiescunt beatam spem expectantes.* « Au delà de ces bornes ils reposent en attendant la vie bienheureuse. » La seconde entrée est dans la plaine de Montsouris, et c'est par là que sortent ordinairement les visiteurs. L'escalier de la barrière d'Enfer est à vis; il a 90 degrés, et conduit à une profondeur de $19^m,14$. Là, il débouche dans une galerie irrégulière, mais assez haute, revêtue de murs en moellons ou taillés dans la pierre même. Une foule d'embranchements se rencontrent à droite et à gauche, et s'étendent fort loin sous les plaines de Montrouge et le faub. Saint-Jacques; mais ils sont murés, de manière à former une enceinte particulière aux catacombes proprement dites. Dans l'intérieur, les longues galeries et de nombreuses salles sont tapissées d'ossements : les têtes et les fémurs, rangés avec symétrie, en compartiments, soutiennent les plus petits os jetés derrière. Des écriteaux indiquent les exhumations de chaque cimetière ou église. On évalue à deux millions les morts qui ont fourni ces immenses débris. Dans quelques salles il y a des autels, les uns en pierre, plusieurs en ossements maçonnés avec du plâtre. De place en place, on lit, écrites en lettres noires sur fond blanc, des sentences religieuses ou philosophiques. — Les autres catacombes ou vieilles carrières de Paris ne renferment aucune sépulture; mais elles n'en sont pas moins bien entretenues. Une soixantaine de puits de service, dont plus de 20 munis d'escaliers, les mettent en communication avec le sol extérieur. Un plan général de toutes les catacombes a été dressé comparativement avec celui de Paris, et l'on sait sous quelle rue, sous quelle maison, passe telle galerie, et même tel point précis de telle galerie de ce Paris souterrain. C. D—y.

CATÆBATÈS, c.-à-d. *qui descend*, surnom sous lequel Jupiter, identifié avec la foudre, était adoré à Olympie. Ce surnom était aussi donné à l'Achéron, à Mercure Psychopompe et à Apollon invoqué par les voyageurs. S. Re.

CATAGOGIES, du grec *katagôgê*, arrivée, fêtes de Vénus à Eryx, pour célébrer son retour de Libye.

CATAGOUSA, c.-à-d. *qui ramène*. Praxitèle avait sculpté une *Déméter Catagousa*, dont M. Henzen a cru retrouver des copies dans des groupes de terre cuite représentant une femme

qui en porte une autre sur son dos (Cérès ramenant Proserpine des enfers [?]). S. Re.

CATALANI (Angelica), cantatrice, née à Sinigaglia en 1779, m. à Paris en 1849, quitta le couvent de Sta Lucia de Gubbio pour le théâtre en 1795. Elle vint à Paris en 1806, mais les offres de l'empereur Napoléon Ier ne purent la retenir : Louis XVIII lui donna, en 1814, le privilège du Théâtre-Italien. Elle renonça à la scène en 1823, et se retira à Florence, où elle fonda et dirigea une école gratuite de chant. Fuyant le choléra qui désolait l'Italie en 1849, elle en fut atteinte à Paris. Mme Catalani avait une voix de soprano fort étendue, une facilité surprenante pour les vocalises, mais peu de science musicale; elle excella dans les airs de bravoure; son jeu était très défectueux. Une épigramme du temps la caractérisait en l'appelant l'instrument Catalani. Elle s'était mariée à Lisbonne, en 1800, avec un officier français, M. de Valabrègue. B.

CATALANS, nom donné à une bande d'aventuriers catalans, aragonais et sarrasins que Pierre III d'Aragon mena en Sicile contre Charles d'Anjou après les Vêpres siciliennes, et qui, sous la conduite de Roger de Flor, se mirent ensuite au service de l'empereur grec Andronic contre les Turcs Ottomans. Malgré ses succès sur ce peuple, Roger ayant été assassiné, en 1305, par Michel, fils d'Andronic, les Catalans s'emparèrent de Gallipoli, dévastèrent les environs de Constantinople, voulurent dépouiller les Français établis en Morée, battirent Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, 1310, et lui enlevèrent sa principauté, où ils se maintinrent jusqu'à la fin du xive siècle. Leur histoire a été retracée dans l'ancien dialecte catalan par Moncada et Ramon Muntaner. B.

CATALAUNI, peuple de l'anc. Gaule (Belgique IIe), entre les Remi au N., les Leuci et les Veroduni à l'E., les Lingons au S., les Tricasses et les Suessiones à l'O. Cap. *Catalaunum* (Châlons-sur-Marne).

CATALAUNIQUES (Champs), nom donné à la plaine au milieu de laquelle s'élève Châlons-sur-Marne, et où Attila fut défait par Aétius en 451. On n'a pu retrouver l'emplacement exact de la bataille.

CATALAUNUM, nom latin de Chalons-sur-Marne.

CATALDO (SAN-), v. Sicile, prov. de Caltanisetta, 12,727 hab. Vastes soufrières aux environs, produisant par an 2,096,000 kilog.

CATALOGNE, du latin *Gothalonia*, c.-à-d. colonie des Goths; anc. prov. d'Espagne, au N.-E.; bornée au N. par les Pyrénées qui la séparent de la France, à l'E. et au S. par la Méditerranée, au S.-O. par le roy. de Valence, à l'O. par l'Aragon. Superf., 32,330 kilom. carrés; pop., 767,484 hab. Cap. Barcelone. Sol montagneux, que parcourent des contreforts des Pyrénées (le Maladetta, la Sierra de Clena, le Montserrat). Riv. l'Èbre et son affl. la Sègre, le Llobrégat, le Ter. Climat varié et sain, malgré de brusques changements dans la température. Forêts de chênes-liège; culture de l'oranger, du grenadier, de l'olivier, de l'aloès, de la vigne, du riz, du blé et du maïs. Élève de moutons, chèvres et porcs; pêche très productive sur la côte, dont les ports sont en général sans abri contre le vent. Exploit. de mines de fer. Marais salants. Comm. actif dans les ports de Rosas, Mataro, Barcelone, Tarragone et Tortose. Le pays, important au point de vue militaire, est hérissé de forteresses, telles que celles de Figueras, Campredon, Girone, Hostalrich, Urgel, etc. — La Catalogne, habitée primitivement par un certain nombre de tribus ibériennes (Carpétans, Indigètes, Lacétans, Ausétans, Ilergètes, Cosétans, etc.), reçut de bonne heure des colonies phéniciennes, comme Tarraco (Tarragone), ou grecques, comme Rhoda (Rosas), Emporion (Ampurias), Dianium (Denia). Elle resta indépendante de Carthage, mais fut soumise par les Romains, au temps de la 2e guerre punique, fit partie de la prov. d'Espagne citérieure, puis, après Auguste, de la Tarraconaise; les Wisigoths s'y établirent au ve siècle, et les Arabes au viiie. Au temps de Charlemagne, elle forma un comté (*V.* Barcelone), qui passa sous la domination de l'Aragon au xiie siècle. En 1258 St Louis renonça à toute suzeraineté sur la Catalogne. Partie intégrante de la monarchie espagnole au xve siècle, elle conserva ses lois, ses coutumes et ses privilèges, pour la défense desquels elle se révolta, en 1640, contre Philippe IV. Après la prise de Barcelone par les Français, 1642, Louis XIII fut reconnu comte de Catalogne. Le traité des Pyrénées restitua cette province à l'Espagne en 1659. Elle se déclara contre Philippe V dans la guerre de la Succession d'Espagne, et perdit ses privilèges. En 1808, elle opposa la plus vive résistance à l'invasion française. En 1823, dirigée par Mina, elle s'insurgea contre Ferdinand VII. Elle forme auj. 4 provinces, Barcelone, Girone, Tarragone et Lérida. Les Catalans ont des passions vives et ardentes, un caractère altier et vindicatif, un vif amour de la liberté; ils sont bons soldats et bons marins. Leur idiome, distinct du castillan ou espagnol, s'est étendu dans le Roussillon, le roy. de Valence et les îles Baléares; il a possédé, depuis le xie siècle jusqu'au xviie une littérature particulière. R.

CATAMARCA, un des 14 États de la Confédération Argentine, au N.-O., borné à l'E. par le Tucuman, au S. par le Rioja, à l'O. par le Chili, et au N. par la Bolivie. Superf., 109,247 kil. carrés; pop., 102,000 hab. Ch.-l. San-Fernando-do-Catamarca. Pays très fertile, arrosé par le Catamarca; riches pâturages. Exportation de blé, vin, coton; mines d'or, d'argent, cuivre, nickel, étain.

CATAMITUS, nom italique de Ganymède.

CATANDUANES, île de la Malaisie, dans l'archipel des Philippines, près de la côte S.-E. de Luçon; 50 kil. sur 25. Colonie espagnole.

CATANE, anc. *Catana* ou *Catina*, en ital. *Catania*, v. forte de Sicile, port peu fréquenté sur la côte E., à l'embouchure du Giaretta dans la mer Ionienne, au pied de l'Etna; 96,017 hab. Ch.-l. de la prov. de son nom. Évêché; université fondée en 1445; bibliothèque, musées Biscari et Giojeni. Très jolie ville, surnommée avec raison *la Bella*, bien bâtie et dallée en laves, au milieu d'une riche contrée qu'on appelle le grenier de l'Italie. Nombreux édifices, parmi lesquels le palais du Sénat ou hôtel de ville, la cathédrale, l'église Sainte-Marie de la Rotonde, l'abbaye bénédictine de Saint-Nicolas. Magnifique place de l'Éléphant. Le chapitre dirigeant de l'ordre des chevaliers de Malte se tenait dans le couvent de Saint-Jean. Comm. de grains, fruits, vins, huiles, savons, soufre, etc. Fabr. de soiries et de cotonnades. — Catane fut fondée au viiie siècle av. J.-C. par des Chalcidiens; Alcibiade, puis Denys le Tyran la prirent. Un amphithéâtre, un temple de Cérès, des Thermes, un aqueduc et une naumachie en ruine attestent son antique splendeur. Elle fut dévastée plusieurs fois par les éruptions de l'Etna, et presque entièrement détruite en 1169 et en 1693. Patrie du législateur Charondas.

CATANE (Province de), division administrative de la Sicile; ch.-l. Catane. Superf., 5,102 kil. carr. Pop., 495,415 hab. Territoire très fertile; exploitation d'ambre et de marbres.

CATANÉO ou CATANNO (Danese), sculpteur italien, né à Carrare, m. à Padoue en 1537. Ses chefs-d'œuvre sont le monument du doge Loredano à Venise, celui de Giano Fregoso et l'autel de Sainte-Anastasie à Vérone.

CATANZARO, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, à 8 kil. du golfe de Squillace; 20,931 hab. Évêché; filatures de soie. — Prov. de Catanzaro. (*V.* Calabre.)

CATAONIE, partie de l'anc. Cappadoce, au S., sur la frontière de la Cilicie. Ch.-l. *Comana*.

CATAPAN, nom donné aux gouverneurs de la Pouille et de la Calabre pour les empereurs grecs; on trouve dans le *Glossaire* de Ducange la liste des catapans depuis le règne de Basile le Macédonien jusqu'en 1071.

CATAPHRACTE, du grec *kataphractos*, fermé de toutes parts, nom sous lequel on désignait, dans les armées des Perses, des Parthes et plus tard des Romains, le cavalier et son cheval entièrement couverts de cuirasses en mailles de fer; c'était la grosse cavalerie. On a trouvé dans les tombeaux de la Russie méridionale des restes d'armures semblables; elles se voient sur les cavaliers sarmates dans les bas-reliefs de la colonne Trajane. Les armes offensives étaient la lance, l'épée et souvent la javeline. On appela aussi cataphractes les vaisseaux de guerre pontés; les autres se nommaient aphractes. S. Re.

CATAPULTE, du grec *kata*, contre, et *pallô*, je lance; machine de guerre des anciens Romains pour lancer des pierres ou du plomb; bâti de charpente horizontal, quadrangulaire, oblong, portant dans son travers un gros écheveau de cheveux de femme ou de cordes de nerfs, fortement tordu. Un style ou levier, ayant à l'un de ses bouts un cuilleron, s'engageait de l'autre dans l'écheveau, qui le dressait comme un sommier vertical élevé derrière ses axes d'attache. Pour faire agir la machine, on abaissait le style dans une position horizontale, par un encliquetage qui l'arrêtait; on chargeait le cuilleron, puis on lâchait l'encliquetage; le style se redressait avec violence, venait frapper le sommier, et lançait sa charge au loin. La catapulte était machine de campagne ou de siège, suivant ses proportions; les plus petites se traînaient sur des chariots, et lançaient des pierres depuis 2 livres jusqu'à 10, 20 livres et au delà. Les plus fortes étaient installées à terre, et jetaient à plus de 1,550 m. des pierres pesant 250 liv. (81 kilog.). Elles ébranlaient et démolissaient les fortifications, emportaient des files entières de soldats. La catapulte fut inventée à Syracuse, du temps de Denys l'Ancien. Il en existe un modèle au musée gallo-romain de Saint-Germain. C. D—y et S. Re.

CATARACTES, du grec *kata*, en bas, et *rassein*, rompre, éclater; grandes chutes d'eau, produites dans certains fleuves par une interruption brusque et considérable du niveau de

leur lit, qui les fait se briser avec fracas dans un lit inférieur. La plus fameuse cataracte est celle du Niagara, dans l'Amérique du N., entre les lacs Érié et Ontario. On distingue encore : celles du Mississipi, du Missouri, de la Magdalena, en Amérique; du Papanassum, dans l'Inde; du Sénégal, du Livingstone et du Zambèze en Afrique; de la Reuss, du Rhin près de Schaffhouse, en Suisse, le saut du Doubs, etc.; du Volga, en Russie; de Sarpen et de Vœring, en Norvège; du Teverone à Tivoli, du Velino à Terni, en Italie, etc. Les cataractes du Nil, dont la plus septentrionale est située près de Syène, ou Assouan, ne sont que de simples rapides, dont la hauteur est beaucoup moindre auj. qu'elle ne l'était dans l'antiquité.

CATARROJA, v. d'Espagne, prov. de Valence; 4,430 hab. Récolte abondante de riz.

CATASCOPIA, c.-à-d. *contemplatrice*, surnom de la Vénus adorée à Trézène, au lieu où Phèdre venait admirer l'adresse d'Hippolyte à conduire un char.

CATAWBA, riv. des États-Unis, dans les Carolines du Sud et du Nord, a sa source au Black dome, sommet très élevé des montagnes Bleues, s'appelle d'abord Wateree, et, après un cours de 350 kil., se réunit au Broad-River ou Congaree pour former la Santee. Sur ses bords errent encore quelques familles indiennes, reste de la puissante tribu des Catawbas.

CATEAU (LE) ou **LE CATEAU-CAMBRÉSIS**, *Castellum Cameracense*, ch.-l. de canton (Nord), arr. de Cambrai, sur la rive dr. de la Selle. Filatures importantes de laines et de cotons; fabr. de châles, lainages, poteries, savons, etc.; 9,500 hab. Patrie du maréchal Mortier, à qui l'on a élevé une statue de bronze, en 1838. Cette ville, fondée sur l'emplacement des villages de Perrone et de Vendelgies, dépendait du Cambrésis; les évêques de Cambrai y eurent une résidence et un hôtel des monnaies. Elle fut ruinée par les Français en 1555 et en 1642, et prise par les Autrichiens en 1793.

CATEAU-CAMBRÉSIS (TRAITÉ DU). Il mit fin aux guerres d'Italie, en 1559. Le 2 avril, un traité entre Henri II et la reine Élisabeth assura à la France la ville de Calais, à condition de payer 500,000 écus au bout de 8 ans. Le 3, la paix fut signée avec l'Espagne; Henri II donnait sa fille Élisabeth en mariage à Philippe II, et restituait 189 villes fortifiées en Italie et en France; Marguerite, sœur du roi de France, épousait Philibert-Emmanuel, duc de Savoie; les négociateurs, Montmorency et Saint-André recouvraient la liberté. Ce traité, dont l'Espagne recueillait presque tous les avantages, fut vivement blâmé par les capitaines français et surtout par François de Guise.

CATECHISME, du grec *katèkhizein*, instruire, instruction faite aux enfants pour leur enseigner la religion chrétienne, ou livre pouvant servir de formulaire pour cette instruction. Le concile de Trente recommanda les catéchismes, et ordonna d'en rédiger un. On cite parmi les catéchismes français ceux de Meaux par Bossuet, et du diocèse de Rodez par M. de Saléon. Il en existe aussi chez les protestants; les luthériens ont celui dit de Heidelberg; Calvin, et au XVIIIe siècle, Osterwald, en rédigèrent pour les protestants de Suisse et de France. Les articles de foi de l'Église anglicane, promulgués sous Édouard VI, furent accompagnés d'un catéchisme. Les sociniens possèdent le catéchisme de Racovie.

CATECHUMÈNES, du grec *katèkhizein*, instruire, nom donné, pendant les premiers siècles de l'Église, aux Juifs et aux Gentils convertis que l'on instruisait pour les préparer au baptême. Il y avait les *imparfaits* ou *écoutants*, qui se présentaient, et les *parfaits*, déjà instruits et prêts à recevoir le baptême; mais ces distinctions n'étaient pas constantes. Les uns et les autres avaient une place à part, sous le portique, à l'extrémité opposée au sanctuaire. Ils ne pouvaient entendre que les Évangiles, l'homélie, le prône, la récitation du Symbole; au moment du saint sacrifice, un diacre les faisait retirer, parce qu'ils n'étaient pas capables de comprendre les mystères. Les cérémonies particulières à la réception des catéchumènes (imposition des mains, exorcismes, onctions, emploi du sel et de la salive) sont encore en usage dans le baptême.

CATEL (CHARLES-SIMON), compositeur de musique, né à Laigle (Orne) en 1773, m. en 1830 à Paris, étudia l'harmonie et la composition sous Gossec. Attaché en 1790 au corps de musique de la garde nationale de Paris, il écrivit des marches et des pas redoublés que les régiments adoptèrent pendant les guerres de la Révolution. Il composa des hymnes à la *Victoire* et à l'*Égalité*, sur les paroles de Lebrun et de Chénier. Nommé professeur au Conservatoire, il publia en 1802 son *Traité d'Harmonie*, qui a été le seul guide des maîtres pendant 20 ans, et entra à l'Institut en 1815. Ses compositions dramatiques ont été froidement accueillies; le style en est pur, mais la mélodie peu originale. Les principales sont : *Sémiramis*, 1802; *l'Auberge de Bagnères*, 1807; *les Artistes par occasion; les Bayadères*, 1810; et *Wallace*, 1817. Un *De Profundis*, écrit en 1792, révèle de grandes qualités. B.

CATELET (LE), ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Saint-Quentin, sur l'Escaut; 545 hab. Excellentes pierres de taille. Il doit son nom à une forteresse bâtie par François Ier en 1520. Les Espagnols la prirent en 1557, 1595, 1636 et 1650; Louis XIV la fit raser en 1674.

CATERINA (SANTA-), v. de Sicile (prov. de Caltanissetta), sur le Salso; 6,346 hab. — Brg du royaume d'Italie, dans la province de Catanzaro; 2,615 hab.

CATESBY (ROBERT), chef de la conspiration catholique contre Jacques Ier d'Angleterre, dite conspiration des Poudres; il périt les armes à la main, en voulant se défendre, après la découverte du complot, 1605. (*V.* POUDRES.)

CATESBY (MARC), naturaliste anglais, né en 1680, m. à Londres en 1750. Il étudia d'abord dans cette ville l'histoire naturelle, et, désirant étendre ses connaissances, se rendit en Virginie en 1712, et y séjourna sept ans. Il parcourut ensuite la Caroline, la Géorgie, la Floride et les îles de Bahama, revint dans sa patrie en 1726, se perfectionna dans l'art de la gravure, et publia le résultat de ses recherches dans un grand ouvrage orné de 220 planches, texte anglais et français, l'*Histoire naturelle de la Caroline, de la Floride et des îles de Bahama*, Londres, 1731-43, 2 vol. in-fol., avec appendice, 1748, in-fol. Il a encore laissé : *Hortus Britanno-Americus*, Londres, 1763, in-fol., sur les arbres et arbrisseaux de l'Amérique septentrionale qu'on pourrait acclimater en Angleterre. Linné a donné le nom de *cotesbœa* à un genre de rubiacées. F.

CATHARES. *V.* ALBIGEOIS.

CATHARMATES, du grec *kathairein*, purger, sacrifices où les anciens immolaient des victimes humaines pour écarter la peste ou de semblables fléaux.

CATHARSIUS, c.-à-d. *purificateur*, surnom de Jupiter à Olympie. S. RE.

CATHAY, nom donné à la CHINE au moyen âge.

CATHCART (WILLIAM SHAW, COMTE DE), général et diplomate anglais, né en Écosse en 1755, m. en 1843, servit dans la guerre contre les États-Unis. Après avoir livré aux Français le combat de Buren en 1795, il devint commandant supérieur en Irlande. Ce fut lui qui bombarda Copenhague en 1807. Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il accompagna l'empereur Alexandre dans la campagne de Saxe; il fut un des signataires des traités de Paris, 1814, et de Vienne, 1815. Puis il devint pair d'Angleterre. — De ses deux fils, l'un, CHARLES MORRAY, né en 1783, fut commandant du district militaire occidental de l'Angleterre; l'autre, GEORGE, né en 1794, comprima l'insurrection des Cafres en 1852. B.

CATHEDRA, nom de différentes espèces de sièges, et d'un repas funèbre célébré chez les Grecs le 30e jour après le décès. S. RE.

CATHÉDRALE, du grec *cathédra*, chaire, église où un évêque a son siège. Le nom de métropole est particulièrement réservé aux églises archiépiscopales. C'est le moyen âge qui, sous l'empire de la pensée chrétienne, éleva ces magnifiques monuments, à la construction desquels les peuples entiers participaient. Parmi les plus belles cathédrales, il faut citer, en France, celles de Reims, Chartres, Paris, Amiens, Beauvais, Rouen, Albi, etc; en Allemagne, celles de Cologne et de Mayence; en Autriche, celles de Vienne, Salzbourg, etc.; en Angleterre, Saint-Paul de Londres, les cathédrales de Canterbury, York, Winchester; en Espagne, celles de Burgos, Tolède, Cordoue; en Italie, celles de Milan, de Florence, de Naples et surtout Saint-Pierre de Rome; en Russie, celles de Saint-Pétersbourg, Moscou, Kiew, etc.; en Suède, celle d'Upsal.

CATHÉDRATIQUE, droit que percevaient autrefois les évêques, quand ils visitaient leur diocèse. — Droit payé par les nouveaux évêques à ceux qui les avaient sacrés, aux notaires, à leurs clercs.

CATHELA. *V.* BACTAJALE.

CATHELINEAU (JACQUES), chef des Vendéens, né en 1759 au Pin-en-Mauges (Maine-et-Loire), m. en 1793, était marchand de laine ou simple tisserand lorsque les conscrits de Saint-Florent se mirent en révolte contre la Convention, 1793. Quoique exempt du service comme homme marié, il se déclara leur chef. Après avoir pris Jallais, Chemillé, Chollet, il servit sous les ordres de Bonchamp et de d'Elbée, et assista aux affaires de Beaupréau, Thouars, Parthenay et Saumur. Ayant osé attaquer Nantes, 28 juin 1793, il reçut une blessure dont il mourut peu de jours après. Les paysans l'appelaient *le saint d'Anjou*, à cause de sa piété. B.

CATHERINE (SAINTE) **D'ALEXANDRIE**, vierge et martyre vers 312. Dans les actes de cette sainte, peu authentiques d'ailleurs, on trouve qu'elle fut remarquable par sa science,

qu'elle convertit plusieurs philosophes païens, et mourut, sous le règne de Maximin Daia, attachée sur une roue garnie de pointes. Son corps fut retrouvé en Égypte au VIII[e] siècle, et transporté par les anges, selon la légende, au monastère fondé par Ste Hélène sur le mont Sinaï. Ste Catherine est la patronne des écoles de filles. Fête, le 25 nov. — Un ordre militaire de Sainte-Catherine fut institué en 1063, pour garder ses reliques au mont Sinaï, et protéger les pèlerins qui venaient les visiter.

CATHERINE (SAINTE) **DE SIENNE**, née en 1347, d'une famille de riches artisans, m. en 1380. Elle entra en 1367 dans le tiers ordre de Saint-Dominique. Sa charité, ses austérités, ses extases, ses révélations extraordinaires et son éloquence naturelle la rendirent bientôt célèbre, et firent de nombreuses conversions; pendant la guerre que faisaient au pape Grégoire XI les Guelfes et les Gibelins réunis, elle retint dans l'obéissance les villes d'Arezzo, de Lucques et de Sienne; envoyée par les Florentins pour négocier la paix avec le pontife, elle y réussit; elle détermina Grégoire XI à quitter le séjour d'Avignon, et prit le parti d'Urbain VI dans le schisme qui suivit le retour des papes à Rome. Elle fut canonisée par Pie II en 1461. On connaît la légende qui fait de Ste Catherine la fiancée du Christ, et que le Corrège et autres peintres ont représentée sous le nom de *Mariage de Ste Catherine*. Ste Catherine a laissé des écrits, dont la meilleure édition est celle de Jérôme Gigli, Sienne et Lucques, 1707-13, 4 vol. in-4°. On y trouve le récit de ses révélations, des poésies, des oraisons, et des lettres qui ont été trad. en franç., 1644, in-4°. L'élégance et la pureté de son style la font mettre au rang des classiques italiens. Fête, le 30 avril.

CATHERINE (SAINTE) **DE BOLOGNE**, religieuse de l'ordre de Sainte-Claire, née en 1413, m. en 1463, canonisée par Benoît XIII en 1724. Elle eut des visions et des révélations, comme Ste Catherine de Sienne. Elle écrivit les *Sept armes spirituelles contre les ennemis de l'âme*. Fête, le 9 mars.

CATHERINE (SAINTE) **DE GÊNES**, née en 1448, m. en 1510. Après la mort de son époux, Julien Adorno, elle se consacra au service des malades; ses austérités furent extraordinaires. Elle a laissé des écrits mystiques. Clément XII la canonisa en 1737. Fête, le 14 sept.

CATHERINE D'ARAGON, fille de Ferdinand V le Catholique et d'Isabelle, née en 1483, m. en 1536, épousa, en 1501, le prince de Galles, Arthur, fils aîné de Henri VII. Veuve au bout de quelques mois, elle fut mariée, en 1509, par dispense du pape Jules II, avec le frère d'Arthur, qui régna sous le nom de Henri VIII. Elle eut de ce prince, 1516, une fille qui fut reine plus tard, Marie Tudor. Après 18 ans d'une union paisible, Henri VIII, épris d'Anne de Boleyn, demanda au pape Clément VII la dissolution de son mariage, comme ayant été contracté malgré des liens de parenté y formant un empêchement. Le pape ayant ajourné sa décision, le divorce fut prononcé en 1533 par Cranmer, archevêque de Canterbury. Catherine fut confinée au château de Kimbolton, où elle mourut. B.

CATHERINE DE BOURBON, princesse de Navarre, sœur de Henri IV et zélée protestante, née à Paris en 1558, m. en 1604, aimait le comte de Soissons, son cousin germain. On la maria au duc de Bar, Henri de Lorraine, en 1599, et le chagrin la fit mourir à Nancy. Son *Histoire secrète*, publiée en 1703 par M[lle] Caumont de La Force, et réimprimée sous le titre de *Mémoires hist., ou Anecdotes galantes et secrètes de la duchesse de Bar*, 1709, n'est qu'un roman historique. B.

CATHERINE DE BRAGANCE, fille du roi de Portugal Jean IV et d'Éléonore de Guzman, née en 1638, m. en 1705. Destinée d'abord à Louis XIV, elle épousa, en 1661, le roi d'Angleterre Charles II, à qui elle apportait en dot Tanger et Bombay. Maltraitée par son époux, mais jouissant d'une grande considération sous son successeur Jacques II, elle resta en Angleterre jusqu'en 1693; retournant alors en Portugal, elle reçut la régence de cet État, en 1704, pendant la maladie de son frère Pierre II. B.

CATHERINE DE FRANCE, fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, née en 1401, m. en 1438, épousa Henri V, roi d'Angleterre, conformément au traité de Troyes, 1420. Mère de Henri VI, veuve en 1422, elle se remaria avec un gentilhomme du pays de Galles, Owen Tudor, que le duc de Glocester fit bientôt périr, pour avoir épousé une reine douairière d'Angleterre. De cette union étaient nés 3 fils, dont l'aîné, dévoué à Henri VI et au parti de la Rose Rouge, fut le père de Henri Tudor, comte de Richmond, qui fonda une dynastie en Angleterre sous le nom de Henri VII. B.

CATHERINE DE MÉDICIS, reine de France, fille de Laurent de Médicis et de Madeleine de Bourbon, née à Florence en 1519. Après la prise de Florence par les Impériaux, elle fut appelée à Rome par son oncle Clément VII, qui la maria, en 1533, à Henri, duc d'Orléans, 2[e] fils de François I[er]. La mort du dauphin ayant donné la couronne de France à Henri II, Catherine n'eut longtemps que les honneurs de la royauté, car durant le règne de son mari elle fut éclipsée par la faveur de Diane de Poitiers. Cependant elle seconda courageusement Henri II dans la crise qui suivit la bataille de St-Quentin, en 1557. Sous François II, son fils aîné, Marie Stuart et les Guises exercèrent toute l'influence politique. Mais, à l'avènement de Charles IX, Catherine arriva au 1[er] rang. A une époque profondément troublée par les discordes religieuses, elle prit d'une main ferme les rênes de l'État. La nécessité où elle se trouvait de tenir la balance entre les catholiques et les protestants l'a fait accuser non sans raison de duplicité par les deux partis : l'histoire doit pourtant lui tenir compte de son dévouement à l'égard de ses fils et de ses efforts souvent renouvelés pour pacifier le royaume. Elle eut la principale part au colloque de Poissy, à l'Édit de janvier, à la paix d'Amboise, à celle de Saint-Germain. Cependant rien ne peut laver sa mémoire du reproche d'avoir préparé et ordonné le massacre de la Saint-Barthélemy (24 août 1572). Henri III ayant succédé à Charles IX, la reine mère reprit le système politique qu'elle avait précédemment suivi; elle négocia les paix de Beaulieu, de Bergerac et de Fleix, parcourut le Midi, où elle fut bien accueillie par les huguenots, et envoya une flotte pour soutenir la résistance du Portugal contre Philippe II. L'audace et les prétentions de la Ligue et du duc Henri de Guise qui la dirigeait, ayant poussé le roi Henri III à se débarrasser de son rival par un assassinat, Catherine désapprouva la sanglante tragédie de Blois : « Dieu veuille, dit-elle à son fils, que vous ne soyez pas devenu roi de néant. » Elle mourut quelque temps après, le 5 janvier 1589. Cette princesse, très éclairée et très instruite, avait le goût des arts; elle éleva les Tuileries, le château de Monceaux, fit achever le Louvre et introduisit à la cour de France la mode des concerts de musique. Dans un siècle de mœurs relâchées, elle se servit de la corruption des autres comme d'un moyen de gouvernement. Sa vie, écrite en ital. par M. Eug. Alberi, Florence, 1838, a été trad. en franç. par M[lle] S. (Sala), Paris, 1844; l'auteur a entrepris la réhabilitation de Catherine, en s'appuyant sur des documents conservés dans les archives des Médicis. H. B.

CATHERINE I[re], impératrice de Russie, surnommée *la Grande*, née en 1682, m. en 1727. Simple paysanne de Livonie, son nom était Marthe Rabe. Elle venait d'épouser un soldat suédois, lorsqu'elle devint veuve à la prise de Marienbourg par les Russes, 1702, et tomba au pouvoir des vainqueurs. Sa beauté la fit remarquer du prince Menschikoff et de Pierre le Grand lui-même. Convertie à la religion grecque, Catherine eut du tzar 2 filles, Anne, 1708, qui fut depuis duchesse de Holstein-Gottorp, et Élisabeth, 1709, plus tard impératrice de Russie. En 1711, elle accompagna Pierre dans sa guerre contre les Turcs, et le sauva, sur les bords du Pruth, en achetant au prix de ses pierreries la retraite du grand vizir. Déclarée femme du tzar et impératrice par un acte public, 1712, couronnée à Moscou, 1724, elle succéda à son époux, 1725. Pendant son règne de 2 ans, elle abandonna le soin des affaires à Menschikoff. B.

CATHERINE II, impératrice de Russie, fille du prince Christian-Auguste d'Anhalt-Zerbst, et de Jeanne-Élisabeth, princesse de Holstein-Gottorp, née à Stettin le 2 mai 1729, m. le 17 nov. 1796. Elle épousa, en 1745, Charles-Pierre-Ulric, duc de Holstein-Gottorp, désigné pour succéder à la tzarine Élisabeth; elle en eut, en 1754, un fils, qui régna plus tard sous le nom de Paul I[er]. Son mari parvint au trône en 1762, et prit le titre de Pierre III. Menacée d'un divorce et de la prison à cause de ses intrigues galantes avec Grégoire Orloff, le chambellan Soltikoff et Stanislas Poniatowski, elle approuva, si elle ne la dirigea pas, la conspiration qui eut pour résultat la déposition et la mort de Pierre, le 29 juin 1762. Catherine fut proclamée impératrice. Deux ans après, elle mit la couronne de Pologne sur la tête de Poniatowski, 1764, enleva aux Turs Azov et la Crimée que conquit Romanzoff, s'entendit avec la Prusse et l'Autriche pour opérer un premier démembrement de la Pologne, 1772, imposa aux Ottomans la paix de Kainardji, 1774, qui lui donnait la libre navigation de la mer Noire et le pays entre le Dniéper et le Boug, comprima l'insurrection de Pougatcheff, 1775, soumit les Cosaques Zaporogues, 1777, se porta médiatrice entre l'Autriche et la Prusse au traité de Teschen, 1779, signa la *neutralité armée*, 1780, annexa la Crimée à la Russie, 1783, rechercha vainement l'alliance française, indiqua par son voyage en Tauride avec Potemkin, 1787, quels seraient désormais les desseins de la Russie sur Constantinople, et se fit céder, au traité de Jassy, 1792, après une nouvelle guerre contre la Porte, Otschakoff et tout le pays situé entre le Boug et le Dniester. Enfin la ruine de la Pologne fut consommée par deux nouveaux partages en 1793 et 1795. Catherine mourut peu de temps après. Elle avait donné asile aux émigrés et menacé la République française, sans entrer toutefois dans la coali-

tion formée contre elle. Son administration habile, ferme et humaine en général fit faire d'immenses progrès à la Russie. Elle abolit la torture et la chancellerie secrète d'inquisition, permit aux serfs de se libérer et d'acheter des terres, réprima l'arbitraire des agents du pouvoir, essaya de donner à son peuple l'unité de législation, appela des cultivateurs étrangers pour apprendre l'agriculture aux paysans russes, encouragea l'industrie, creusa de nombreux canaux, fonda ou rebâtit des villes, remania les divisions administratives, rédigea elle-même les instructions que devaient suivre les gouverneurs de province, créa des établissements de bienfaisance, ouvrit un marché avec les Chinois à Kiakhta, et négocia des traités de commerce avec l'Angleterre, la France et l'Autriche. Beaucoup de ses créations, improvisées dans une ardeur de gloire, ne furent pas achevées. Protectrice des lettres et des sciences, Catherine eut une correspondance suivie avec Grimm, d'Alembert, Voltaire, qui l'appelait la Sémiramis du Nord; reçut Diderot à sa cour, mais accueillit très froidement ses conseils politiques; créa l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, 1783, et commanda les voyages de Pallas, Gmelin, Georgi, Falk, Guldenstædt. Les chefs-d'œuvre de toutes les écoles de peinture furent réunis au palais de l'Ermitage, et St-Pétersbourg vit s'élever la colossale statue de Pierre le Grand. On a de Catherine : un recueil de lettres; une Réfutation du Voyage de Chappe en Sibérie, sous le titre d'*Antidote;* un conte intitulé : *le Czarowitz Chlore;* des comédies insérées dans le *Théâtre de l'Ermitage*, et un drame historique, *Oleg.* Sa mémoire est malheureusement ternie, outre ses crimes politiques, par le dérèglement public de ses mœurs. B.

CATHERINE (Canal de). Cette importante voie navigable de la Russie, commencée du vivant de Catherine Ire, et achevée seulement en 1820, unit la mer Glaciale et la mer Blanche avec la mer Caspienne, à travers les gouvernements de Vologda et de Perm, au moyen de la Duna, de la Vitschegda, du Keltma, du Tschouritsch, de la Kama et du Volga.

CATHERINE (Ordre militaire de Sainte-). *V.* Catherine d'Alexandrie.

CATHERINE (Ordre de Sainte-), ordre russe de dames, institué en 1714 par Pierre le Grand, en l'honneur de sa femme Catherine, qui l'avait sauvé des mains des Turcs, sur les bords du Pruth. On en porte les insignes suspendus à un cordon ponceau liseré d'argent, de l'épaule droite au côté gauche. Le prince Menschikoff est le seul homme qui ait été décoré de cet ordre. Pl.

CATHERINE (Sainte-), île de l'océan Atlantique, sur la côte du Brésil; 56 kil. de long sur 6 à 12 de large; elle fait partie de la prov. du même nom.

CATHERINE (Sainte-), une des 20 provinces du Brésil, touchant à l'océan Atlantique à l'E. Pop., 169,802 hab. Ch.-l. Nossa-Senhora-do-Desterro ou Sainte-Catherine, port sur la côte O. de l'île Sainte-Catherine, fréquenté jadis par les baleiniers; 6,000 hab.

CATHERLOGH. *V.* Carlow.

CATHOLICOS (Jean), surnommé *l'Historien*, patriarche arménien, m. en 925, est célèbre surtout par son *Histoire arménienne*, tirée de celle de Moïse de Koren, depuis Haïg jusqu'au roi Dertad; le reste de cette histoire est tiré d'Élisée, de Cyrion, de Chabouh et d'autres historiens. L'ouvrage est terminé par une chronique des patriarches arméniens depuis St Grégoire l'Illuminateur jusqu'à l'auteur lui-même. Son style est éloquent, quelquefois recherché et emphatique. Cette histoire a été traduite par Saint-Martin, et publiée après sa mort par M. F. Lajard. C—a.

CATHOLICOS, titre que prennent les patriarches d'Orient et celui des nestoriens. Il y a aussi un *catholicos* arménien dans les prov. russes du Caucase.

CATHOLIQUE (Église). *V.* Église.

CATHOLIQUE (Majesté), titre que portent les souverains d'Espagne. Il ne leur fut donné régulièrement que depuis la prise de Grenade par Ferdinand et Isabelle, en 1492.

CATILINA (Lucius-Sergius), d'une famille patricienne, se déshonora de bonne heure par ses vices et ses crimes. Agent de Sylla dans ses proscriptions, meurtrier du mari de sa sœur, soupçonné d'avoir fait mourir sa femme et son fils, accusé par Clodius d'avoir séduit une vestale, tyran de l'Afrique qu'il eut à gouverner, repoussé 2 fois du consulat, il essaya d'assassiner les consuls Manlius Torquatus et Aurelius Cotta; puis il trama, avec de jeunes nobles criblés de dettes, et avec les vétérans ruinés de Sylla, un complot qui avait pour but le meurtre du consul Cicéron, la proscription des riches, l'abolition des dettes, le pillage de Rome et un changement de gouvernement en faveur des conjurés, l'an 689 de Rome, 63 av. J.-C. Démasqué par Cicéron en plein sénat, il sortit de la ville, et, tandis que Lentulus, Céthégus et plusieurs autres de ses complices payaient de leur vie leurs tentatives avortées, alla organiser la guerre civile en Étrurie. Il fut vaincu et tué, en 61, près de Pistoia, par Petreius, lieutenant du consul C. Antonius. La conjuration de Catilina nous a été admirablement retracée par Salluste, et par Cicéron dans ses *Catilinaires*. Elle est le sujet d'une tragédie de Crébillon, 1748, et de la *Rome sauvée*, de Voltaire, 1752.

CATILLON, brg (Nord), arr. de Cambrai, sur l'Escaut; 2,675 hab. Toiles et sucres.

CATINAT ou **CATTINAT** (Nicolas), né à Paris en 1637, m. en 1712. Fils d'un conseiller au Parlement, il se fit d'abord avocat : mais ayant perdu une cause qui était juste, il quitta, à 23 ans, le barreau pour les armes, et fut d'abord enseigne aux gardes-françaises. En 1667, il se distingua au siège de Lille sous les yeux de Louis XIV, et, à force de services, parvint au grade de lieutenant général en 1688. Élève de Turenne, auquel il ressemblait par sa méthode, son sang-froid et sa modestie, il obtint des succès brillants, que l'insuffisance de ses ressources ne lui permit pas toujours de pousser jusqu'au bout. Chargé par Louvois d'occuper Casal en 1681, il reçut ensuite la mission ingrate de poursuivre les Barbets, ou protestants du Piémont (*V.* Barbets), et de surveiller le duc de Savoie, Victor-Amédée. Quand ce prince se fut déclaré contre nous dans la guerre de la 2e coalition, Catinat le défit à Staffarde, 1690, à la Marsaille, 1693, et s'empara de la plus grande partie de ses États. En mars de la même année il fut nommé maréchal de France. Mais au début de la guerre de la Succession d'Espagne, mal servi par ses lieutenants généraux et trahi par Victor-Amédée, il fut battu à Carpi par le prince Eugène, 1701, et se vit remplacé par le maréchal de Villeroi, dont il sauva l'armée, à la déroute de Chiari. Après une dernière campagne sur le Rhin, 1702, il se retira à sa maison de Saint-Gratien, près de Saint-Denis, estimé de tout le monde, regretté des soldats dont il avait été le père, quelquefois consulté par Louis XIV et le ministre Chamillart. On a publié, en 1819, ses *Mémoires et correspondance*, 3 vol. Le marquis de Créqui a publié sa vie sous le titre de : *Mémoires pour servir à l'histoire de Nicolas Catinat*, Amsterdam, 1772, et Paris, 1775. La Harpe a composé son *Éloge*, 1775. — Guillaume Catinat, seigneur de Croizilles, son frère, m. en 1701, suivit aussi la carrière des armes, et devint capitaine au régiment des gardes. Il était particulièrement lié avec Fénelon, qui paraît avoir eu pour lui une grande estime. G.

CATINAT (Abdias Maurel, dit), chef camisard, commandait sous Cavalier, et aima mieux passer en Suisse que de se soumettre. Étant rentré en France, il fut pris à Nîmes, et brûlé vif en 1705.

CATIVOLQUE, chef des Éburons de la Gaule Belgique, fut entraîné par Ambiorix à prendre les armes contre César. Quand il vit les malheurs que cette rébellion attira sur son pays, il s'empoisonna, en 53 av. J.-C.

CATMANDOU ou **KATMANDOU**, v. de l'Hindoustan, cap. du Népaul depuis 1768; 20,000 hab. Palais du rajah de Népaul.

CATOCHE (Cap), promontoire du Mexique, à l'extrémité N.-E. de la presqu'île d'Yucatan; par 21° 35' lat. N., et 89° 28' long. O.

CATON (Marcus Porcius), surnommé *l'Ancien* ou *le Censeur*, né à Tusculum l'an 518 de Rome, 235 av. J.-C., m. l'an 605. Type original du vieux caractère romain, esprit positif et caustique, rude et tenace dans son attachement aux institutions de son pays, il cultiva de bonne heure les trois arts romains par excellence : l'agriculture, la guerre, le droit. A 17 ans, après la défaite du Trasimène, il servit sous Fabius, qui fut son maître et son modèle. Dans l'intervalle des campagnes, il se livrait aux plus durs travaux des champs, et s'en allait le matin, dans les villes voisines, mettre son éloquence mordante et sa science du droit au service de ses clients. Son voisin, le patricien L. Valerius Flaccus, frappé de son caractère, l'amena à Rome. Caton devint tribun militaire, puis questeur de Scipion en Sicile, 205. Le brillant patricien et le rigide et exact paysan furent bientôt ennemis jurés, et Caton commença, en accusant Scipion, la lutte de toute sa vie contre la noblesse. Préteur en Sardaigne, 198, il se fit aimer par sa justice et son économie. Dans l'Espagne citérieure, qu'il alla dompter comme consul, 195, il allia aux mêmes qualités une vigueur et une hardiesse qui brisèrent toute résistance : 400 places furent prises et démantelées, et, à son retour, le triomphe lui fut décerné. Il combattit encore, dans un rang inférieur, en Étolie, en Thrace, aux Thermopyles, où Acilius Glabrion lui dut sa victoire sur Antiochus. Puis il revint à Rome reprendre jusqu'à la mort sa lutte ardente contre l'esprit nouveau, l'aristocratie et les abus. Les Pétilius, qui attaquèrent les Scipions, étaient poussés par lui. Il combattit surtout le luxe qui, chez les Romains, n'était pas le fruit de l'industrie, mais des concussions. Déjà, pendant son consulat, il avait soutenu énergiquement le maintien de la loi Oppia, répressive du luxe des femmes. Nommé censeur en 184, il raya 7 membres

du sénat, dégrada plusieurs chevaliers, mit des impôts sur les bijoux, les voitures et les esclaves, supprima les prises d'eau qui appauvrissaient les fontaines publiques au profit des jardins particuliers, abattit les maisons qui avaient empiété sur les rues, afferma les impôts à très haut prix et les travaux publics au rabais. A sa sortie de charge, le peuple lui éleva une statue. Il fut envoyé en Afrique, en 174, pour juger les griefs de Carthage contre Masinissa, et, frappé de la prospérité de cette rivale de Rome qu'il croyait abattue, il ne cessa dès lors de demander sa ruine. Il ne prit plus la parole sans terminer ses discours par ces mots : « et il faut détruire Carthage, » lutta encore contre les violences dont les nobles se rendaient coupables envers les alliés, et, entre autres, poursuivit Galba, assassin de 30,000 Lusitaniens, défendit les Rhodiens, et fit renvoyer les otages achéens. Le rôle qu'il jouait dans la République lui attira de nombreuses et ardentes inimitiés ; il fut accusé 44 fois. On ne peut lui reprocher que son goût pour le vin, son aversion pour les arts de la Grèce, et sa haine plus patriotique qu'éclairée contre Carthage.

Caton écrivain. — Caton tenait en peu d'estime la littérature ; il n'en fut pas moins le premier écrivain latin digne de ce nom. — 1° Son activité politique l'amena à prononcer de nombreux discours. Cicéron en connaissait plus de 150 ; 80 seulement nous sont parvenus par des fragments et des citations. Tous ces discours, prononcés soit au sénat, soit à l'assemblée du peuple, offrent un singulier mélange d'élévation et de finesse, de véhémence, de verve et de causticité. *V.* Meyer, *Orat. rom. Fragmenta ;* Jordan, *M. Catonis præter librum de re rustica quæ exstant,* 1860. — 2° Caton est l'auteur de la plus ancienne histoire romaine en prose latine, les *Origines* en 7 livres, œuvre de sa vieillesse. Cet ouvrage embrassait aussi les autres peuples de l'Italie, jusqu'à l'an 603. On y trouve de précieux documents sur les productions, les mœurs et les monuments de l'ancienne Italie. Voir les fragments dans les recueils de Krause, ou de Peter, ou de Jordan (cité ci-dessus), et dans Bormann, *Originum libr. VII reliq. disposuit,* 1858. — 3° Caton composa, sous le titre de *Præcepta ad filium,* un traité didactique sur l'agriculture, la médecine, l'éloquence. — 4° Le *de Re rustica* est le seul écrit de Caton qui nous soit parvenu en entier ; il renferme des instructions sur l'économie agricole d'une propriété. Ce livre, très curieux comme monument de la vieille littérature latine, des mœurs et de la vie romaine, fait bien connaître le caractère actif, défiant, âpre et dur de Caton. *V. Scriptores rei rusticæ veteres latini,* édit. de 1773. — La vie de Caton a été écrite par Cornelius Nepos et Plutarque.

V. Teuffel, *Hist. de la litt. lat.*, § 118, avec l'indicat. de tous les ouvrages sur Caton. C. D—Y et G. L.-G.

CATON (Marcus Porcius), surnommé d'*Utique,* du lieu où il mourut, arrière-petit-fils du précédent, né l'an 659 de Rome, 94 av. J.-C., montra de bonne heure une grande fermeté de caractère : encore enfant au moment des proscriptions de Sylla, il demanda une épée pour tuer le tyran. Il fit ses premières armes comme volontaire dans la guerre contre Spartacus. Nommé questeur en 65, il attaqua les anciens agents de Sylla, et leur fit restituer l'argent dont on avait payé leurs forfaits. Lors de la conspiration de Catilina, il appuya dans le sénat les mesures de rigueur proposées par Cicéron. César, pendant son consulat, ayant soulevé l'indignation du peuple en faisant emprisonner Caton, l'éloigna par l'entremise de Clodius, en le faisant charger d'aller réduire l'île de Chypre en province, en 58. Caton, élevé à la préture, fit passer une loi contre la brigue, et rentrer dans le trésor des sommes considérables qui lui étaient dues. Quand la guerre civile éclata, il prit le parti de Pompée contre César ; après la bataille de Pharsale, il réunit les débris de l'armée républicaine en Afrique, et en apprenant la déroute de Thapsus, pour ne point survivre à la liberté, il se perça de son épée dans Utique, en 46, après avoir lu le Phédon, dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme. Il avait été attaché toute sa vie à la doctrine stoïcienne, la seule qui s'accordât avec l'austérité de ses principes. La mort de Caton a été mise sur la scène par Jacq. Auger, 1648 ; Deschamps, 1715, et Poinsinet de Sivry, 1789 ; elle a fourni également à Addison le sujet d'une tragédie célèbre. B.

CATON (Valérius), poète et grammairien latin. Dépouillé de son patrimoine sous Sylla, il a raconté ses malheurs dans une petite pièce intitulée : *Diræ* (Imprécations), quelquefois attribuée à Virgile. Dans ses poésies on admirait surtout deux morceaux sous le nom de *Lydie* et de *Diane.*

Ce qui reste de Valerius Caton se trouve dans les *Poetæ latini minores*, de Wernsdorf, et la *Biblioth. latine*, de Lemaire. Depuis, ces fragments ont été publiés à Iéna, 1828, par C. Putsche, et à Bonn, 1847, par L. Schopen, avec des notes et des dissertations de Nacke. D—R.

CATON (Dionysius). Nom, qu'on croit supposé, d'un auteur qui paraît avoir vécu au IIIe siècle après J.-C., et duquel on a 4 livres de *Distiques moraux,* adressés à son fils, formant une espèce d'instruction morale pour la jeunesse, dans le genre des *Quatrains* de Pibrac. Cette collection, qui a joui d'une grande vogue au moyen âge, a été fréquemment imprimée, et traduite en grec et en toutes langues. Le style de ces distiques est médiocre, mais simple et assez correct.

Les principales éditions latines sont celles d'Arntzenius, Utrecht, 1735 et 1754 ; de Kœnigsfeld, Amsterdam, 1759 ; et de Tzschucke, Leipzig, 1790 et 1825. On les trouve aussi à la suite de plusieurs éditions de Phèdre et de P. Syrus.

CATONA (LA), vge du roy. d'Italie, situé dans la prov. de Reggio, sur le détroit de Messine ; 2,107 hab. Victoire du duc de Vivonne sur la flotte espagnole, en 1675.

CATOPTROMANCIE, du grec *katoptron,* miroir, et *manteia,* divination ; divination par la réflexion de la lumière dans des miroirs.

CATORCHE, brg du Mexique, dans l'État de Saint-Louis de Potosi, possède des mines d'argent, autrefois les plus riches du Mexique ; elles ont perdu une partie de leur importance.

CATRINE, vge d'Écosse, dans le comté d'Ayr, sur la rive dr. de l'Ayr ; 2,845 hab. Établissements importants pour le filage, le tissage et le blanchissage du coton.

CATROU (François), jésuite, né à Paris en 1659, m. en 1737, obtint des succès comme prédicateur et comme critique. Il fonda, en 1708, le *Journal de Trévoux,* qu'il rédigea avec goût et esprit pendant 12 ans. On lui doit aussi quelques ouvrages historiques : *Histoire générale de l'empire du Mogol,* 1702, in-4° ; *Histoire du fanatisme dans la religion protestante,* 1707, in-4°, et 1735, 3 vol. in-12 ; *Histoire romaine,* avec des dissertations du P. Rouillé, 1725 et 1737, 21 vol. in-4°, et 24 vol. in-12, diffuse et d'un style prétentieux. Il fit une traduction de Virgile, auj. oubliée.

CATTANEO (Bern.-Louis), lieutenant général, né à Ajaccio en 1769, m. en 1832, combattit à Jemmapes et à Fleurus. Destitué comme noble et obligé d'émigrer en 1793, il rentra en France après la Terreur. Il fut envoyé en 1806 au service du roi Joseph Bonaparte, devint aide de camp de Murat, qu'il suivit dans la campagne de Russie, et fut blessé à la Moskowa. Il fut en disgrâce pendant la Restauration. Bacciocchi, mari d'Élisa Bonaparte, était son oncle maternel. B.

CATTARO, en slave *Kottor,* v. forte des États autrichiens (Dalmatie) ; beau port sur le golfe de son nom, à 56 kil. S.-E. de Raguse ; 2,017 hab. Ch.-l. du cercle de son nom ; évêché. Fondée au VIe siècle, elle forma une petite république, se soumit à Venise en 1420, fut cédée à l'Autriche par le traité de Campo-Formio en 1797, à la France par ceux de Presbourg en 1805, de Tilsitt en 1807, et restituée aux Autrichiens en 1815. Un soulèvement en 1849 fut immédiatement réprimé.

CATTARO (Golfes ou Bouches de), golfe profond de l'Adriatique, à l'extrémité S. de la Dalmatie autrichienne ; 200 kil. de côtes. Belle rade, très sûre, défendue par la forteresse de Castel-Nuovo. Les rochers de Zagniza et de la Madonna la divisent en 3 passes étroites.

CATTEAU-CALLEVILLE (Jean-Pierre-Guillaume), littérateur, né à Angermunde (Brandebourg) en 1759, d'une famille de protestants français, m. en 1819, pasteur d'une église réformée à Stockholm, membre des Académies des belles-lettres et des sciences de cette ville.

Il a laissé : *Bibliothèque suédoise,* 1783 et 1789 ; *Tableau général de la Suède,* 1789, 2 vol. ; *Tableau des États danois,* 1802, 3 vol. ; *Voyage en Allemagne et en Suède,* 1810, 3 vol. ; *Tableau de la mer Baltique,* 1812, 2 vol. ; *Histoire de Christine, reine de Suède,* 1815, 2 vol. ; *Histoire des révolutions de Norvège,* 1818, 2 vol.

CATTÉGAT ou **KATTÉGAT**, c.-à-d. *Trou du Chat,* anc. *Suevicum mare* et partie N. du *Codanus sinus,* mer ou détroit d'Europe, au N. des îles danoises, entre la côte occident. de la Suède et la côte orient. du Jutland ; communiquant au N. avec la mer du Nord par le Skager-Rack, et au S. avec la Baltique par les détroits du Sund, du Petit-Belt et du Grand-Belt ; 220 kil. sur 110. Plus grande profondeur, 80 m. ; courants rapides et souvent opposés ; tempêtes fréquentes.

CATTENOM, allem. *Kattenhofen,* vge d'Allemagne (Alsace-Lorraine), cercle de Thionville, sur la rive g. de la Moselle. Foires pour les bestiaux. Autrefois fortifié ; 1,103 hab.

CATTERMOLE (George), célèbre peintre anglais, né en 1800 à Dickleburgh (Norfolk), mort en 1868, cultiva d'abord l'aquarelle et la gouache, et se plaça au premier rang pour les sujets d'intérieur et les scènes militaires. Il fit pour les œuvres de Walter Scott et de Shakspeare, pour les albums et les annuaires, des illustrations remarquables par la finesse et la correction du dessin, par la verve et l'harmonie de la composition. Il fournit de magnifiques planches à l'ouvrage de J. Britton, *les Cathédrales d'Angleterre.* Comme peintre d'histoire, son chef-d'œuvre est *Luther à la diète de Spire,* grande scène qui donne avec exactitude les portraits des personnages historiques de l'époque. B.

CATTES, peuplade germanique, rangée par César dans la nation des Suèves ; elle avait au N. la Diemel, les Chamaves et les Chérusques ; à l'E., la Werra et les Hermundures ; au S., les Champs Décumates près du Mein ; à l'O., les Sicam-

bres et les Ubiens. Leur pays est auj. la prov. prussienne de Hesse-Nassau et la partie N. du grand-duché de Hesse. Villes : *Castellum Cattorum* (Cassel), *Cattimelibocus* (Katzenelnbogen), *Mattiacum* (Wiesbaden). — Tacite vante l'infanterie des Cattes. Une portion de leur pays fut soumise par Drusus, sous Auguste. Ils s'associèrent au soulèvement dirigé par Arminius, et, après la mort de ce chef, occupèrent le rang élevé qu'avaient eu les Chérusques. Au temps de Marc-Aurèle, ils furent battus par Didius Julianus dans la Rétie qu'ils avaient envahie. Caracalla entreprit contre eux une expédition inutile. Au IIIe siècle, ils s'absorbèrent dans la confédération des Francs, et Claudien est le dernier écrivain qui les nomme. B.

CATTHO (Angelo), aumônier et favori de Louis XI, né à Tarente, m. en 1494, fut archevêque de Vienne. Ce fut à sa prière que Comines écrivit ses *Mémoires*.

CATTOLICA (LA), v. de Sicile, prov. de Girgenti; 6,380 hab. Vastes soufrières aux environs, produisant plus d'un million de kilog. par an.

CATULINA CASTRA, nom latin de Tuln.

CATULLE (C. Valérius), né à Vérone ou à Sirmio, auj. *Sermione* sur le lac de Garda, l'an 665 de Rome, 87 av. J.-C., est le premier des poètes latins dans le genre érotique et badin. Dans l'épigramme, il n'a de rival que Martial; dans l'élégie, il a ouvert le chemin à Properce et à Tibulle, comme à Horace dans l'ode; et deux de ses poèmes, d'un style épique, *Atys*, et *Thétis et Pélée*, offrent des beautés dignes de Virgile, qui en a profité. Les poésies de Catulle ont un rare mérite de grâce négligée, d'élégance naïve et de simplicité passionnée. Homme de plaisir avant tout, il semble avoir fui l'étude et l'art, et avoir cherché surtout l'agréable et le gracieux. Ses œuvres sont pleines de tableaux charmants et délicats; son *Ariane*, qu'on a souvent comparée à Didon, a moins d'énergie et de véhémence que de grâce et de candeur : son désespoir charme plus qu'il n'émeut. En général, ce qui distingue Catulle, c'est la naïveté, l'abandon et la vivacité des sentiments et des expressions; une certaine rudesse dans sa versification ne fait que rendre son style plus piquant et plus poétique. Quant à la crudité de son langage et à la grossièreté de plusieurs de ses épigrammes, elle tiennent aux mœurs du temps, où le libertinage était de bon ton à Rome; et la vie de Catulle ne différait pas de ses vers. Il attaqua très vivement César, qui ne se vengea qu'en l'invitant à souper. Il eut pour amis le poète Calvus, Corn. Népos, Hortensius et Cicéron. La date de sa mort est inconnue; on croit qu'il mourut à 30 ans. Les poésies de Catulle furent retrouvées près de Vérone au commencement du XIVe siècle, et mises au jour par Benvenuto de Campezani. Il y en a une foule d'éditions, dont les principales sont celles de Scaliger, Paris, 1577; d'Isaac Vossius, Londres, 1684; de Volpi, Padoue, 1710 et 1737; de Doering, Leipzig, 1788-92, et Altona, 1834; de M. Naudet, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, Paris, 1826; de Lachmann, Berlin, 1829, etc. On l'a très souvent joint à Properce et à Tibulle. Il existe plusieurs traductions françaises de Catulle, dont aucune n'est remarquable. Ginguené a mis en vers français *les Noces de Thétis et Pélée*, Paris, 1812.

V. Teuffel, *Hist. de la litt. lat.*, § 214, avec l'indication de tous les ouvrages sur le sujet. D—r et G. L.-G.

CATULUS (C. Lutatius), consul romain, gagna, l'an 511 de Rome, 241 av. J.-C., la bataille navale des îles Ægates, qui amena la fin de la 1re guerre punique.

CATULUS (Q. Lutatius), consul, gagna sur les Cimbres, conjointement avec Marius son collègue, la bataille de Verceil, l'an 651 de Rome, 101 av. J.-C. Plus tard, s'étant déclaré l'adversaire de Marius, il périt dans les proscriptions, en 86.

CATULUS (Q. Lutatius), fils du précédent, consul avec Æmilius Lepidus l'an 674 de Rome, 78 av. J.-C., soutint contre lui les lois de Sylla, et le défit en 2 batailles rangées. Il combattit les lois *Gabinia* et *Manilia*, qui, en chargeant Pompée des guerres contre les pirates et contre Mithridate, lui conféraient une autorité dangereuse pour la république. Il fit rebâtir le Capitole, qui avait été brûlé.

CATURIGES, anc. peuple de la Gaule, dans les défilés des Alpes Cottiennes. Ch.-l. *Caturiges* (Chorges), puis *Eburodunum* (Embrun). C'est auj. le dép. des Hautes-Alpes.

CATUS, ch.-l. de cant. (Lot), arr. de Cahors, sur le Vert; 1,600 hab. Autrefois fortifié.

CATUSIACUM, nom latin de Chaource.

CATZ (Jacob VAN), poète hollandais, né en 1577 à Brouwershaven (Zélande), m. en 1660, fut un des créateurs de la langue et de la poésie hollandaises. Ambassadeur en Angleterre en 1627 et 1631, il fut aussi revêtu de la charge de grand pensionnaire de Hollande, 1636. Ses œuvres ont été publiées à Amst., 1712, in-fol.; 1790-1800, 19 vol. in-12, et 1828, gr. in-8°; elles comprennent des poésies allégoriques, des fables, des odes, des idylles. On y relève un trop grand luxe d'épithètes et d'images, et une certaine monotonie de facture; mais il y a de la fécondité d'imagination, du sentiment, un style clair et pur. La naïveté et la simplicité de ses fables l'ont fait appeler le La Fontaine hollandais. La ville de Gand lui a élevé un monument en 1829. B.

CAUB, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur la rive dr. du Rhin, dans une situation très pittoresque, en face de l'île où s'élève le château de Pfalz; 2,100 hab.

CAUCA, riv. de la Nouvelle-Grenade; sources dans les montagnes des Andes, à 25 kil. S.-E. de Popayan; passe à Cali, Caramanta, Antioquia, Caceres, et se jette dans la Magdalena. Cours de 800 kil. La vallée du Rio Cauca est remarquable par sa fertilité; on y trouve de riches lavages d'or.

CAUCA, l'un des États de la Colombie, entre le grand Océan à l'O., l'isthme et le golfe de Darien au N., les États de Bolivar, d'Antioquia et de Cundinamarca à l'E.; arrosé par la Cauca, l'Atrato et le San-Juan. Superficie, 135,000 kil. carrés avec le territoire de Caqueta; pop., 435,078 hab. Ch.-l. Popayan; villes princ. : Pasto, Buenaventura, Quibdo ou Citara, Cali, Carthago, etc.

CAUCA, anc. v. de l'Espagne tarraconaise, chez les Vaccéens; patrie de l'empereur Théodose. Auj. détruite.

CAUCASE, vaste chaîne de montagnes qui sépare l'Europe de l'Asie dans l'empire russe, et s'étend sur une longueur de 1,200 kil. du N.-O. au S.-E., entre la mer Noire et la mer Caspienne, depuis Anapa sur la mer Noire, par 44° 50′ de lat. N., et 35° de long. E., jusqu'à la presqu'île de Bakou ou d'Apchéron sur la mer Caspienne, par 40° 20′ de lat. N., et 47° 30′ de long. E. La largeur de la chaîne varie de 90 à 200 kil. Les points culminants sont : l'Elbourz ou Elbrouz (5,665 m.) le Dikh-taou (5,167 m.) le Kazbek (5,046 m.), dans la partie centrale de la chaîne. Les crêtes sont couvertes de neiges et de glaces éternelles. Le Caucase se lie par ses contreforts du petit Caucase ou des monts Transcaucasiens au massif du Taurus dans l'Asie Mineure et au plateau de l'Arménie. Le défilé de Dariel, appelé par les anciens *portes caucasiennes*, est le seul fréquenté maintenant; les Russes y ont fait de grands travaux pour établir une route de Tiflis à Wladikavkas, où commence le chemin de fer. Un autre passage, difficilement praticable, va le long de la mer Noire, par Anapa et Soukhoum-Kaleh. Un troisième, Demir-Kapou ou Bab-el-Abouad, près de Derbent et sur les bords de la mer Caspienne, était appelé *portes albaniennes* par les anciens. Diverses formations géologiques se rencontrent dans le Caucase; le granit, qui constitue la partie centrale de la chaîne, est souvent remplacé par des roches volcaniques, comme dans le massif de l'Elbrouz; les terrains crétacés forment les deux extrémités de la chaîne, la plupart des chaînes secondaires et le plateau qui s'étend au N. jusqu'à Stavropol. Toutes les régions du Caucase renferment d'importantes richesses métalliques, des mines de plomb, d'argent, de fer, de cuivre, de manganèse, d'alun; des sources de naphte et des eaux minérales abondantes. Le versant septentrional est abrupt; le Térek, la Kouma et le Kouban en descendent. Sur le versant méridional, arrosé par le Kour et par le Rion, la végétation est magnifique : on trouve des forêts de chênes, de hêtres, de cèdres et de pins; les vallées produisent le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le lin, le chanvre, le safran, la vigne, le tabac, les arbres fruitiers, surtout le pêcher et l'abricotier; dans la région du Petit-Caucase, on cultive le riz, le mûrier et le coton; beaux pâturages, où l'on élève des bœufs, des chevaux, des moutons et des chèvres. (*V. l'art. suivant.*)

CAUCASE (Lieutenance générale du), division politique de l'empire russe, créée par le tzar Nicolas en 1832; elle s'étend au N. et au S. de la chaîne du Caucase, en Europe et en Asie, et comprend : 1° les gvts de Stavropol, Térek et Kouban (Caucasie sept. ou Ciscaucasie); 2° les gvts de Daghestan Sakataï, Tiflis, Koutaïs, Soukhoum Kaleh, de la mer Noire ou Tchernomorie, de Iélisavetpol, de Bakou, d'Érivan (Transcaucasie); 3° les gvts de Batoum et de Kars (Arménie), cédés aux Russes par le traité de Berlin, en 1882; 4° le territoire Transcaspien. Sup., 799,734 kil. carrés; pop., 6,350,000 hab., dont 900,000 Russes seulement. Le reste se compose de races et de tribus inégalement civilisées : les Gruses ou Géorgiens, les Lesghiz, les Arméniens, les Tcherkesses, les Abazes, les Tchetchenzes, les Ossètes, les Tatars, les Turcs et les Persans. Des colons allemands se sont établis dans le pays, au nombre de 6,000. La population se partage presque également entre les religions chrétienne et musulmane, avec un léger avantage pour les chrétiens. L'Église dominante est l'Église orthodoxe russe; puis viennent les arméniens-grégoriens, les arméniens unis, les catholiques romains, les protestants et 15,000 juifs. La lieutenance générale du Caucase forme la Xe circonscription militaire de l'empire russe et un arrondissement scolaire particulier. Cap. Tiflis, v. princ. : Stavropol, Iékatérinodar, Wladikavkas, Derbent, au N. du Caucase; Bakou, Iélisavet-

pol, Érivan, Alexandropol, Nakitchévan, Koutaïs, Soukhoum-Kaleh, Batoum et Kars, au S. — La région du Caucase, célèbre dans l'antiquité par l'expédition fabuleuse des Argonautes, fut le théâtre de nombreux combats entre Mithridate et les armées romaines de Lucullus et de Pompée. Elle appartint aux rois d'Arménie, aux Parthes, aux Sassanides, à qui les Romains la disputèrent au temps de Justinien. Le christianisme y fut porté dans le VIe siècle, et Tiflis devint la cap. du roy. chrétien de Géorgie, qui réussit à garder son indépendance malgré les invasions successives des Khazars et des Mongols; le reste du pays fut longtemps ravagé et définitivement occupé par les Turcomans, les Persans et les Turcs Ottomans. Les Russes entrèrent de bonne heure en relation avec les Géorgiens, mais sans pouvoir les protéger d'une manière efficace contre leurs voisins musulmans. Pierre le Grand, appelé par le schah de Perse Hussein, se fit céder par lui Derbent et Bakou, 1722. Anne Ivanovna abandonna ses conquêtes par le traité de Recht, 1732, et le Térek devint la frontière méridionale de la Russie. Catherine II prit sous sa protection les rois de Géorgie et d'Iméréthie, Héraclius II et Salomon Ier; Georges III, fils d'Héraclius, légua la Géorgie au tsar Paul Ier, 1799. Sous Alexandre Ier, les princes d'Iméréthie et de Gourie se soumirent volontairement à la Russie. Les traités de Gulistan, 1813, de Tourkmantchaï, 1828, avec la Perse; d'Akkerman, 1826, et d'Andrinople, 1829, avec la Turquie, donnèrent aux Russes la frontière de l'Aras, Érivan et le port d'Anapa. Leurs progrès furent retardés par l'énergique résistance des Lezghis et des Tcherkesses, que soulevèrent les prophètes Kasi-Moullah, Hamza-bey et Schamyl, fondateurs d'une nouvelle secte musulmane, celle des *murides* ou aspirants. De 1830 à 1859, la guerre dura sans interruption dans le Caucase, guerre de surprises et d'embuscades, qui fut une rude mais utile école pour l'armée russe. Enfin, le 12 avril 1859, Schamyl, cerné par le général Bariatinski, fut obligé de se rendre et fut honorablement traité par les vainqueurs. Les Tcherkesses ne se résignèrent pas facilement à la soumission; ils émigrèrent pour aller s'établir dans les provinces turques, et, en 1864, le grand-duc Michel, gouverneur général, en déporta 300,000. Depuis cette époque la domination russe n'a plus été sérieusement menacée. Le traité de Berlin, 13 juillet 1882, a ajouté aux provinces du Caucase les territoires de Bayezid, Kars et le port de Batoum sur la mer Noire.

V. Vivien de Saint-Martin, *Recherches sur les populations primitives et les plus anc. traditions du Caucase*, 1847; *Mém. hist. sur la géogr. anc. du Caucase*, 1848; Dubois de Montpéreux, *Voyage autour du Caucase*, 1839; Hommaire de Hell, *les Steppes de la mer Caspienne, le Caucase et la Russie mérid.*, avec atlas, 1845; Koch, *Reise nach dem Kaukasischen Isthmus, 1836-38*, Stuttgard, 1842; Hakthausen, *Transkaukasien*, Leipz., 1866; Petzholdt, *der Kaukasus*, Leipz., 1866; Dulaurier, *la Russie dans le Caucase* (*Revue des Deux Mondes*, 1865 et 1866); Dr Radde, *Reisen und Forschungen im Kaukasus im 1865*, dans les *Mittheil.* de Petermann, 1867, p. 12 et 92, 1868, p. 55 et 129. Du même auteur et dans le même recueil, *Vier Vortræge über den Kaukasus*, 1874; D. Freshfield, *Travels in the central Caucasus*, Londres, 1869; Cunynghame, *Travels in the eastern Caucasus*, Londres, 1872; Mijansarov, *Biblioth. caucasica et transcaucasica*, t. I, Saint-Pétersbourg, 1876. — *V.* aussi la carte de Kiepert, en 4 f., Berlin, 1855, et le *Mém.* du colonel Stebnisky, dans les *Mittheil.*, 1864, p. 205, sur les travaux cartographiques relatifs au Caucase. Une carte militaire, en 22 f., a été publiée par l'état-major russe.

C. P. et D—Y.

CAUCASE INDIEN. *V.* PAROPAMISUS.

CAUCASIENNES (PORTES). *V.* CAUCASE.

CAUCHIES, anc. petit pays du Hainaut.

CAUCHOIS-LEMAIRE (LOUIS-FRANÇOIS-AUGUSTE), publiciste, né à Paris en 1789, m. en 1862, fit une vive opposition dans divers journaux au gouvernement de la Restauration. Il fut un des premiers partisans du duc d'Orléans et prit part à l'insurrection de 1830, qu'il avait prévue et désirée. Il accepta une place aux Archives du royaume en 1840.

On a de lui : *Lettres sur les Cent-jours*, 1819; *Lettres politiques, religieuses et historiques*, 1828-32, 2 vol.; *Histoire de la Révolution de 1830*, ouvrage inachevé.

CAUCHON (PIERRE), évêque de Beauvais, au XVe siècle, m. en 1443. Sa fortune, commencée par la faveur des Cabochiens, s'accrut ensuite par la confiance illimitée de la famille de Lancastre. Docteur de l'université de Paris et grand praticien en matière de droit, il s'était créé par là une renommée dont il usa trop souvent pour satisfaire ses passions ou ses intérêts. Après les massacres de 1418, il se fit nommer commissaire pour juger les prêtres armagnacs; et en 1420, après son élévation à l'épiscopat, on le vit transformer en tribunal politique la cour ecclésiastique de Beauvais. Il se révéla dans le procès de Jeanne d'Arc comme un canoniste habile, mais artificieux et corrompu. L'université de Paris avait réclamé Jeanne pour la juger; mais les Anglais voulurent que le procès eût lieu sous l'influence d'un homme à eux. Il se trouva que Jeanne avait été prise sur le diocèse de Beauvais; que Cauchon, chassé par ses diocésains, s'était réfugié auprès d'eux, et qu'il exerçait une grande autorité sur l'université de Paris, étant conservateur de ses privilèges. Saisi de la cause, il supposa des aveux, falsifia les réponses de l'accusée, et usa de ruses infâmes. (*V.* JEANNE D'ARC.) Eugène IV l'excommunia; le peuple déterra son corps, et le jeta à la voirie. Sa famille refusa de défendre sa mémoire dans le procès engagé pour la réhabilitation de Jeanne d'Arc. A. G.

CAUCHY (AUGUSTIN-LOUIS), géomètre, né à Paris en 1789, m. en 1857, élève de l'École polytechnique et de celle des ponts et chaussées, fut attaché en qualité d'ingénieur aux travaux du port de Cherbourg, et entra à l'Académie des sciences par ordonnance royale en 1816. Dès 1813, il avait donné une *Méthode pour déterminer à priori le nombre des racines réelles positives et le nombre des racines réelles négatives d'une équation d'un degré quelconque*, et, en 1815, il remporta le grand prix de la classe des sciences mathématiques pour un Mémoire sur la *Théorie des ondes*. Plus tard il devint professeur à l'École polytechnique, et publia : *Cours d'analyse de l'École polytechnique*, 1821; *Leçons sur les applications du calcul infinitésimal à la géométrie*, 1816-1828, 2 vol. in-4o. En 1830, il refusa le serment de fidélité au nouveau gouvernement, et se retira en Suisse. Le roi de Sardaigne créa pour lui, à Turin, une chaire spéciale de mathématiques. Le roi Charles X l'appela à Prague, en 1832, pour travailler à l'éducation scientifique du comte de Chambord. En 1838, cette mission accomplie, Cauchy revint occuper sa place à l'Institut, et, après 1848, il obtint la chaire d'astronomie mathématique à la Faculté des sciences de Paris. Ses recherches ont porté sur presque toutes les branches des mathématiques. Il a enrichi d'un très grand nombre de Mémoires le *Journal des Mines*, le *Journal de l'École polytechnique*, le *Journal de M. Liouville*, les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, etc.

On a aussi de lui : *Mémoire sur les intégrales définies prises entre des limites imaginaires*, 1825; *Mémoire sur l'application du calcul des résidus à la solution des problèmes de physique mathématique*, 1827; *Mémoire sur la résolution des équations numériques et sur la théorie de l'élimination*, 1829; *Détermination des racines réelles*; *Résolution des équations d'un degré quelconque*; *Calcul des indices des fonctions*; *Exercices d'analyse et de physique mathématiques*, 4 vol. in-4o; *Exercices de mathématiques*, 51 livraisons in-4o; *Nouveaux Exercices de mathématiques*, 1835 et 1836, etc. — *V.* Biot, *le Baron Cauchy*, dans le *Correspondant* de juillet 1857. V.

CAUCIACUM, nom latin de CHOISY-AU-BAC.

CAUCOLIBERUM, anc. v. de la Gaule (Narbonnaise Ire), chez les Sardones; auj. *Collioure*.

CAUCON, héros vénéré à Messène, où il avait introduit le culte des grandes déesses d'Éleusis. S. RE.

CAUDEBEC, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot, sur la rive dr. de la Seine, à l'embouchure du Caudebec; 2,000 hab. Petit port assez fréquenté; comm. actif de grains, fruits et légumes. Église remarquable du XVe siècle. Autrefois capitale du pays de Caux, et place forte prise par les Anglais en 1419, par les protestants en 1562. Elle avait une importante fabrication de chapeaux dits caudebecs, ruinée par l'émigration des protestants après la révocation de l'édit de Nantes. Aux environs, on visite les ruines de l'église de Sainte-Gertrude, où sont de riches vitraux, et la chapelle de Notre-Dame-de-Barre-y-va.

CAUDEBEC-LEZ-ELBEUF, brg (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 11,338 hab. Fabr. importante de draps; filatures et teintureries.

CAUDERAN, brg (Gironde), arr. de Bordeaux, dont elle forme un faubourg; hôpital militaire; 5,120 hab.

CAUDINES (FOURCHES). *V.* CAUDIUM.

CAUDIUM, anc. v. d'Italie (Samnium), au S.-E. de Capoue, à la frontière de Campanie; auj. *Airola*. Près de là était le défilé des Fourches Caudines, où les Samnites, conduits par Pontius Herennius, firent passer sous le joug les consuls Posthumius Albinus et Veturius Calvinus, l'an 432 de Rome, 321 av. J.-C.

CAUDRY, vge industriel du dép. du Nord, arr. de Cambrai; lainages; mousselines; 4,365 hab.

CAULAINCOURT (ARM.-AUGUSTIN-LOUIS, MARQUIS DE), né en 1773, m. à Paris en 1827, servit dans presque toutes les guerres de la Révolution. Envoyé en ambassade à Saint-Petersbourg en 1801, il fut nommé à son retour aide de camp du 1er Consul. On lui imputa faussement l'enlèvement du duc d'Enghien à Ettenheim. Grand écuyer de l'Empereur en 1804, général de division et duc de Vicence, il reprit l'ambassade de Russie en 1807, et jouit d'un grand crédit auprès d'Alexandre Ier, qu'il accompagna à Erfurth, 1808. Rappelé en 1811, il suivit Napoléon dans la guerre de Russie, qu'il avait désapprouvée, et, après l'incendie de Moscou, fut choisi par lui pour compagnon de route de Smorgoni à Paris. Sénateur en 1813, il reprit ses missions diplomatiques; il assista aux conférences de Pleswitz, de Prague, de Francfort et de Châtillon et soutint jusqu'à la fin les intérêts de Napoléon II. Pendant les Cent-jours, il fut nommé pair et ministre des affaires étrangères. Il vécut dans la retraite sous la Restauration, poursuivi seulement par des calomnies au sujet de l'affaire du duc d'Enghien. Napoléon a dit de lui à Sainte-Hélène que c'était

un homme de cœur et de droiture. On a publié, 1837-40, d'intéressants *Souvenirs du duc de Vicence*. — Son frère, AUGUSTE-JEAN-GABRIEL, comte de Caulaincourt, né en 1777, fit les campagnes du Rhin, d'Italie, d'Espagne et de Portugal, gagna le grade de général de division, et fut tué à la Moskowa. — Le fils aîné du duc de Vicence a été sénateur; le fils cadet, député du Calvados, est mort en 1865.

CAULAINCOURT, vge (Aisne), arr. de Saint-Quentin; anc. seigneurie, érigée en marquisat en 1714; 478 hab.

CAULET (ÉT.-FRANÇ. DE), évêque de Pamiers, né en 1610, m. en 1680, ami de St Vincent de Paul, remédia à l'anarchie que les guerres de religion avaient causée dans son diocèse. En soutenant la cause de Port-Royal, et en refusant de se soumettre à la régale, il s'attira la colère de Louis XIV, qui fit saisir son temporel.

CAULNES, vge du dép. des Côtes-du-Nord, arr. de Dinan; 2,155 hab. Exploit. d'ardoises.

CAULON ou **CAULONIA**, anc. v. d'Italie (Brutium), près de la mer; fondée par les Achéens, et détruite pendant la guerre des Romains contre Pyrrhus; auj. *Castel-Vetere*.

CAUMARTIN (LE FÈVRE DE). Famille distinguée, originaire du Ponthieu, et dont sortirent les branches des seigneurs de Saint-Port, de Mormant et de Guibermesnil. Les membres les plus remarquables de cette famille sont : LOUIS, né en 1552, homme d'État qui prit une grande part aux affaires sous Henri IV et Louis XIII, fut nommé garde des sceaux en 1622, et mourut trois mois après, en 1623; — son petit-fils, LOUIS-FRANÇOIS, intendant de Champagne, conseiller d'État, né en 1624, m. en 1687, qui joua un rôle dans la Fronde, comme confident et conseil du cardinal de Retz; — LOUIS-URBAIN, fils du précédent, né en 1653, m. en 1720, élève de Fléchier, intendant des finances et conseiller d'État, homme de beaucoup d'esprit et de savoir, et d'une grande probité, chez qui Voltaire conçut, en 1716, le projet de la *Henriade* et du *Siècle de Louis XIV*; — JEAN-FRANÇOIS-PAUL, abbé de Caumartin, frère du précédent, né à Châlons-sur-Marne en 1668, m. en 1733; évêque de Vannes, en 1718, puis de Blois, et membre de l'Académie française, où il était entré avant l'âge de 26 ans; — ANTOINE-LOUIS, marquis de Saint-Ange, prévôt des marchands de Paris, 1778-1784; une rue de cette ville porte encore son nom. J. T.

CAUMONT (FAMILLE DE), une des plus anciennes et des plus illustres maisons du midi de la France. Elle se distingua aux Croisades, et dans les guerres contre les Anglais en Guyenne; elle fut alliée aux maisons souveraines de Bretagne et d'Albret. Deux branches s'en détachèrent, les Caumont-La-Force, qui existent encore, et les Caumont-Lauzun, qui s'éteignirent en 1723. (*V.* LA FORCE et LAUZUN).

CAUMONT (NARCISSE DE), antiquaire et géologue français, né à Bayeux en 1802, m. en 1873. Possesseur d'une fortune qui le rendait indépendant, il étudia les sciences naturelles et l'archéologie des villes et des provinces françaises. Il fonda la Société linnéenne de Normandie, la Société pour la conservation des objets d'art, et organisa les congrès scientifiques de province dont la première session eut lieu en 1833 dans la ville de Caen, et dont toutes les provinces de France sont tour à tour le siège.

Il a publié : *Cours d'antiquités monumentales professé à Caen en 1830; Histoire de l'art dans l'ouest de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'au dix-huitième siècle*, 1831-1840, 6 vol., ouvrage qui lui valut d'être nommé correspondant de l'Académie des inscriptions; *Histoire sommaire de l'architecture religieuse, militaire et civile au moyen âge*, Caen, 1837, 30 pl.; *Abécédaire ou rudiment d'archéologie*, 1850, in-8; 3e édition, 1869; *Statistique monumentale du Calvados; Archéologie des écoles primaires*, 1868, in-18; beaucoup de *Mémoires* dans divers recueils scientifiques, dans les *Annuaires de Normandie*, dans le *Bulletin monumental* et dans le *Journal de l'Institut des provinces*.

CAUMONT, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Bayeux; 1,035 hab. Comm. de volailles. — vge (Eure), arr. de Pont-Audemer, près de la rive g. de la Seine; 669 hab. Exploit. de pierres de taille. — brg (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, sur la rive gauche de la Garonne; 1,012 hab. Autrefois fortifié. — vge (Vaucluse), arr. d'Avignon, sur la rive dr. de la Durance; 1,860 hab.

CAUNE (LA), ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Castres; sur le Gyas; 1,500 hab. Église consistoriale calviniste.

CAUNES, anc. *Bufentis*, brg (Aude), arr. de Carcassonne. Église remarquable, qui dépendait d'une abbaye de bénédictins fondée au VIIIe siècle. Exploitation de très beaux marbres gris; 2,210 hab.

CAUNUS, v. de l'anc. Asie Mineure (Carie), sur la côte S., en face de l'île de Rhodes. Son territoire produisait des figues renommées; auj. *Dalian*.

Bull. de Corr. Hellén., 1877, p. 338, 862. S. RE.

CAURUS, vent du N.-O. chez les anc. Romains; on le représentait sous la figure d'un vieillard à barbe, versant d'un vase la pluie.

CAUS (SALOMON DE), ingénieur, né en Normandie vers la fin du XVIe siècle, m. en 1646, résida une partie de sa vie à l'étranger, et fut attaché tour à tour au prince de Galles et à l'électeur palatin. C'est à lui qu'appartient la découverte des propriétés de la vapeur comme force motrice; le marquis de Worcester, à qui les Anglais en ont fait honneur, la lui avait empruntée. Il est faux que Richelieu ait fait enfermer S. de Caus comme fou à Bicêtre. On doit à ce savant, entre autres ouvrages : un *Traité de perspective; les Raisons des forces mouvantes, avec diverses machines*, Francf., 1615, et Paris, 1624; il y traite de la puissance de la vapeur, de la construction des orgues, etc.

CAUSSADE, *Calciata*, ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, fut, au XVIe siècle, une des places fortes des calvinistes. Récolte de safran; 2,500 hab.

CAUSSIDIÈRE (MARC), né à Lyon vers 1809, d'une famille d'artisans, m. en 1861, subit, pour sa participation aux insurrections de Lyon et de Saint-Étienne en 1834, un emprisonnement de trois années au Mont-Saint-Michel, puis devint un des propagateurs du journal *la Réforme*, organe avancé du parti républicain. La république de 1848 le créa préfet de police à Paris, et il apporta dans ses fonctions une réelle habileté; faisant, comme il le disait, de l'ordre avec du désordre, il contint ses amis trop aventureux, protégea la sécurité publique lors des démonstrations populaires du 17 mars et du 16 avril, réussit à rassurer la population parisienne, et fut envoyé par elle à l'Assemblée constituante. Mis en accusation comme complice de l'attentat du 15 mai contre la représentation nationale, il s'enfuit à Londres, où il publia des *Mémoires* justificatifs, 2 vol., et se livra désormais au courtage des vins. B.

CAUSSIN (NICOLAS), jésuite, né à Troyes en 1583, m. en 1651, enseigna les belles-lettres à Rouen, à Paris, à La Flèche, eut des succès comme prédicateur, et devint confesseur de Louis XIII. Il fut disgracié pour avoir essayé, avec Mlle de La Fayette, de renverser Richelieu. On lui doit : *la Cour sainte*, 5 vol., ouvrage d'un style ridicule, plein de contes burlesques; *Apologie pour les religieux de la compagnie de Jésus*, 1644, dirigée contre l'Université; des tragédies sacrées en latin, etc.

CAUSSIN DE PERCEVAL (J.-J.-ANT.), orientaliste, né à Montdidier en 1759, m. en 1835, apprit l'arabe sous Cardonne et Deshauterayes, fut professeur d'arabe au Collège de France en 1783, garde des mss orientaux de la Biblioth. du roi en 1787, membre de l'Institut en 1809. On a de lui une trad. des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, 1797; des notes latines sur Valer. Flaccus dans la Bibliothèque latine de Lemaire, et la trad. de ce poète dans la Biblioth. latine-française de Panckoucke; *Histoire de la Sicile sous les Musulmans*, 1802, trad. de l'arabe de Howaïri; *Suite des Mille et une Nuits*, trad. de l'arabe, 1806; *Tables astronomiques d'El-Younis*, 1810; des édit. des *Cinquante séances de Harri*, 1818, des *Fables de Lokman*, 1818, et des *Sept Moallakats*; des *Mémoires* dans le recueil de l'Acad. des Inscriptions. — Son fils, ARMAND-PIERRE, né à Paris en 1795, professeur d'arabe à l'École des langues orientales en 1822, interprète du ministère de la guerre en 1824, a donné une *Grammaire arabe vulgaire*; un *Précis hist. de la guerre des Turcs contre les Russes de 1769 à 1774*, tiré de l'historien turc Vassif-Effendi; *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme*, 1847, 3 vol.

CAUTERETS, brg (H.-Pyrénées), arr. d'Argelès; 1,550 hab. Sources thermales et sulfureuses, dont les principales sont celles de *Pause*, des *Espagnols* ou de la *Reine*, de *César*, de *la Raillère*, du *Pré*, de *Saint-Sauveur*, du *Bois*, des *Œufs*, de *Bruzaud*. Cauterets est régulièrement bâti à 992 m. d'altitude, et entouré de hautes montagnes; aux environs se trouvent quelques-uns des plus beaux sites des Pyrénées : le pont d'Espagne, le lac de Gaube, le pic du Midi. La route qui, de la belle vallée d'Argelès, se dirige vers Cauterets, traverse les gorges étroites et sauvages de Pierrefitte.

CAUX (PAYS DE), *Caletensis ager*, belle et riche partie de l'anc. Haute Normandie, entre la Manche au N. et à l'O., la Seine au S., le pays de Bray et le comté d'Eu à l'E.; habité jadis par les Calètes; ch.-l. Juliobona (Lillebonne), puis Caudebec. Ce sont auj. à peu près les arr. du Havre, de Dieppe et d'Yvetot, dans le dép. de la Seine-Inférieure. Les Cauchoises étaient autrefois célèbres pour la richesse de leur singulière coiffure.

CAVA, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Salerne; 5,725 hab. Évêché; hôpital militaire. A 2 kil. de la ville se trouve la célèbre abbaye de bénédictins de la Trinité, relevant immédiatement du pape, et dont la bibliothèque, très riche, surtout en manuscrits précieux, a été transférée à Naples.

CAVA (LA). *V.* JULIEN (Le comte).

CAVADONGA. *V.* COBADONGA.

CAVÆDIUM, cour d'un atrium (*V. ce mot*), proprement, la partie creuse d'une maison vue à vol d'oiseau. C. D—Y.

CAVAIGNAC (JEAN-BAPTISTE), né en 1762 à Gourdon

(Lot), m. à Bruxelles en 1829, avocat au parlement de Toulouse, fut envoyé par le départem. du Lot à la Convention, vota la mort de Louis XVI, remplit aux armées de l'Ouest et des Pyrénées plusieurs missions qui excitèrent de vives plaintes, se rangea du côté des thermidoriens, ne put empêcher, comme commandant de la force armée, l'envahissement de la Convention au 1er prairial an III (20 mai 1795), seconda Barras contre les sections insurgées au 13 vendémiaire an IV (30 octobre 1795), et, après avoir été membre du conseil des Cinq-Cents, passa par les emplois de receveur aux barrières de Paris, d'administrateur de la loterie et de consul à Mascate. Il organisa l'enregistrement et les domaines dans le roy. de Naples, fut nommé conseiller d'État par Murat, et préfet de la Somme pendant les Cent-jours. Il fut exilé en 1816.

CAVAIGNAC (JACQUES-MARIE, VICOMTE), frère du conventionnel, né à Gourdon en 1773, m. en 1855, se signala sous Moreau, puis à la bataille d'Austerlitz, accompagna Joseph Bonaparte à Naples, défendit Dantzig après la retraite de Russie, et devint inspecteur général de cavalerie, général de division et pair de France sous Louis-Philippe. B.

CAVAIGNAC (ÉLÉONORE-LOUIS-GODEFROY), fils de Jean-Baptiste Cavaignac (*V. ce nom*), né à Paris en 1801, m. en 1845, fit, dans la presse, une guerre acharnée au gouvernement de la Restauration, et prit part à la révolution de 1830. Républicain ardent, il fut un des fondateurs de la *Société des amis du peuple* et de la *Société des droits de l'homme*. Condamné après les journées d'avril 1834, il réussit à s'échapper, profita de l'amnistie de 1841, et concourut à la rédaction du journal *la Réforme*. Il a laissé quelques *Nouvelles*.

CAVAIGNAC (LOUIS-EUGÈNE), frère du précédent, né à Paris en 1802, m. en 1857, élève de l'École polytechnique, fut placé au 2e régiment du génie en 1824. Il fit, en 1828, en qualité de capitaine, la campagne de Morée. Lors de la révolution de 1830, il était en garnison à Arras : il fut le premier officier de son régiment à se déclarer pour le nouvel ordre de choses. Mis bientôt après en disponibilité pour avoir signé à Metz une protestation contre le système de paix à tout prix que l'on attribuait au roi Louis-Philippe, rappelé à l'activité en 1832, il fut envoyé en Afrique après cette déclaration qu'il ne combattrait pas des républicains en un jour d'émeute. Il se distingua dans les expéditions de Médéah, de Boufarik et de Cherchell, dans les combats d'Ouara, du col de Mouzaïa et de l'Affroun, passa chef de bataillon dans les zouaves en 1840, puis dans l'infanterie légère d'Afrique, et contribua, la même année, à la prise de Cherchell, qu'il défendit ensuite avec succès contre une attaque des Arabes. Nommé lieutenant-colonel des zouaves, il combattit avec gloire les Beni-Menad au passage du Shaba-el-Kessa, se fit encore remarquer en 1841 devant Tagdempt, et remplaça Lamoricière comme colonel des zouaves. En 1842, il prit une part importante au combat d'El-Harbour contre les Beni-Rachel. Il passa au 32e régiment de ligne peu de temps avant la bataille d'Isly, 1844, où il dirigea l'avant-garde, gagna le grade de maréchal de camp, et reçut le commandement supérieur de la province d'Oran. Après la révolution de février 1848, le gouvernement provisoire lui conféra le grade de général de division et le gouvernement général de l'Algérie. Député du Lot à l'Assemblée constituante, Cavaignac arriva à Paris le surlendemain de l'émeute du 15 mai, et accepta de la commission exécutive le ministère de la guerre. Un mois après, lors de la formidable insurrection de juin, l'Assemblée lui confia à l'unanimité le soin de défendre Paris et la république; la répression fut vigoureuse et complète, et lorsque, après la victoire, Cavaignac vint remettre à l'Assemblée les pouvoirs discrétionnaires qu'elle lui avait donnés, on le nomma, par acclamation, chef responsable du pouvoir exécutif, et l'on déclara qu'il avait bien mérité de la patrie. Il se porta comme candidat à la présidence de la république, mais échoua contre Louis-Napoléon, et descendit du pouvoir avec dignité. Au coup d'État du 2 décembre 1851, il fut arrêté et transporté à Ham. Relâché quelques jours après, il demanda sa mise à la retraite, et rentra dans la vie privée. Élu député de Paris en 1852, il refusa de prêter serment, et fut déclaré démissionnaire par un vote du Corps législatif. Il venait de recevoir un nouveau mandat aux élections de 1857, lorsque la mort l'a enlevé. B.

CAVAILLON, anc. *Cabellio*, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. d'Avignon, sur la Durance; 8,035 hab. Marchés de soies grèges; culture de la garance, fruits; filatures de soie. Centre important de chemins de fer, sur Aix et Marseille, Avignon, Apt, Digne, Gap et Grenoble. Jadis siège d'évêché. Une des princ. villes des Cavares et comptoir des Marseillais, elle reçut une colonie romaine. Restes d'un arc de triomphe, qui date probablement d'Auguste.

CAVALCADOUR (ÉCUYER). *V.* ÉCUYER.

CAVALCANTI (GUIDO), poëte florentin, m. en 1301, ami de Dante, fut un ardent gibelin, et épousa la fille de Farinata degli Uberti. Ses ballades et ses sonnets, parsemés de pensées mélancoliques, se trouvent dans le *Recueil des anciens poëtes italiens*, Flor., 1527. On les a édités séparément en 1813.

CAVALCANTI (JEAN), historien du XVe siècle, a raconté les événements de la Toscane depuis 1420 jusqu'à 1452; il est guelfe de conviction. Machiavel lui a beaucoup emprunté.

La meilleure édit. des *Istorie fiorentine* est celle de Polidori, Flor., 1838.

CAVALE (LA). *V.* KAVALA.

CAVALIER (JEAN), chef des Camisards (*V. ce mot*), né en 1679 à Ribaute, près d'Anduze (Gard), m. en 1740, avait été garçon boulanger. Il résista longtemps dans les Cévennes à Montrevel et à Villars, et fit sa soumission en 1704, moyennant un brevet de colonel. Craignant d'être arrêté, il se réfugia en Angleterre. Il servit contre la France à la bataille d'Almanza, 1707, et mourut gouverneur de Jersey.

CAVALIERE (EMILIO DEL), musicien, né à Rome vers 1550, m. en 1600, employa le premier, dans le drame musical, un accompagnement instrumental distinct des voix, et une basse continue chiffrée. Il était maître de chapelle à Florence. Ses pastorales *il Satiro* et la *Disperazione* furent représentées vers 1590. B.

CAVALIERI (BONAVENTURE), célèbre géomètre, né à Milan en 1598, m. en 1647, fut élève de Galilée, qui lui fit obtenir une chaire de mathématiques à Bologne. Cherchant dans l'étude un adoucissement aux souffrances de la goutte, il découvrit en 1629 la *Méthode des indivisibles*, que Roberval prétendit avoir inventée, quoique son ouvrage ne soit venu que 2 ans après.

Ses principaux ouvrages sont : *Geometria indivisibilium*, Bologne, 1635; *Trigonometria*, 1635; *Exercitationes geometricæ*, 1647; *Philomante*, traité sur l'astrologie judiciaire.

CAVALIERS. *V.* TÊTES-RONDES.

CAVALLER-MAGGIORE, brg du roy. d'Italie, prov. de Coni; filatures de soie; 3,537 hab.

CAVALLI (FRANÇOIS), organiste et compositeur de musique, né à Venise vers 1610, m. en 1676, maître de chapelle de Saint-Marc, fut appelé en France par Mazarin, et donna son opéra de *Xerxès* à l'occasion du mariage de Louis XIV, 1660. Toutes ses œuvres sont remarquables par l'énergie dramatique et la puissance du rythme. Planelli, dans son *Traité sur l'Opéra*, dit qu'il détacha le premier l'*aria* du récitatif. B.

CAVALLINI (PIETRO), peintre et sculpteur, né à Rome en 1259, m. en 1344, élève de Giotto. Il est l'auteur de la grande mosaïque transportée sous le portique de Saint-Pierre de Rome, et de plusieurs figures en mosaïque à Saint-Paul et à Sainte-Marie en Trastevere. On admire son *Annonciation* dans l'église Saint-Marc à Florence, et la fresque de Saint-François d'Assise.

CAVALLO (TIBERIUS), célèbre physicien, né à Naples en 1749, m. à Londres en 1809. Il a inventé le micromètre qui porte son nom, un électromètre et un directeur pour conduire le fluide électrique sur les parties que l'on veut soumettre à son action. Son *Traité complet d'électricité* a été trad. en franç. par l'abbé de Silvestre, Paris, 1785.

On a encore de lui : divers mémoires dans le *Journal de physique* de Rozier; *Essai sur la théorie et la pratique de l'électricité médicale*, Lond., 1780; *Traité sur la nature et les propriétés de l'air*, 1781, in-4°; *Histoire de l'aérostation*, 1785; *Traité sur le magnétisme*, 1787.

CAVAN, v. et paroisse d'Irlande, cap. du comté de ce nom; 3,390 hab. Comm. de beurre et de toiles. Près de là, résidence de lord Farnham. — Le comté, qui fait partie de l'Ulster, a 1,932 kil. carrés, dont un quart est stérile, ou couvert d'eaux, marais, etc., et 140,435 hab. Arrosé par le Woodford, l'Upper-Erne, etc. Lacs pittoresques de Gawnagh, Erne, Oughter, Ramor et Sheelin. Agriculture arriérée. La fabrication des toiles a décliné. La famille Lambart prend le titre de comte de Cavan.

CAVANILLES (ANT.-JOS.), botaniste espagnol, né à Valence en 1745, m. en 1804, directeur du jardin botanique de Madrid, a laissé des ouvrages remarquables.

On a de lui : *Monadelphiæ classis dissertationes X*, Paris, 1785; *Icones et descriptiones plantarum Hispaniæ*, Madrid, 1791-99, 6 vol. in-fol., dont les 601 planches sont dessinées par lui; *Observations sur l'hist. natur. du roy. de Valence* (en esp.), Madrid, 1795-97, 2 vol. in-fol.; *Leçons de botanique* (en esp.), 1801.

CAVARES, anc. peuple de la Gaule Narbonnaise (Viennoise), entre les Voconces au N., la Méditerranée au S., le Rhône à l'O.; villes princip. : *Cabellio* (Cavaillon), *Avenio* (Avignon), *Arausio* (Orange), *Acusiorum colonia* (Montélimar), *Arelate* (Arles); leur pays forme auj. les dép. de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

CAVARZERE, v. du royaume d'Italie (prov. de Venise), sur l'Adige; 7,462 habit. Comm. de bétail et grains.

CAVAZZI (JEAN-ANT.), missionnaire de l'ordre des Capucins, né près de Modène, m. en 1692, fit deux voyages au Congo, 1654 et 1670. Sa relation, publiée à Bologne, 1687, en

italien, par Alamandini, a été traduite en français par le P. Labat sous le titre de *Relation historique de l'Éthiopie occidentale,* Paris, 1732, 5 vol. in-12. On y trouve de curieux renseignements sur le royaume d'Angola.

CAVE (Guillaume), historien ecclésiastique anglais, né à Pickwell (Leicester) en 1637, élève de l'université de Cambridge, obtint divers bénéfices, et fut chapelain de Charles II. Il a laissé, entre autres ouvrages, une *Historia litteraria scriptorum ecclesiasticorum,* dont la meilleure édition est celle d'Oxford, 1740-43, 2 vol. in-fol., précieux répertoire, qui se recommande par la clarté et la méthode de l'exposition, aussi bien que par une érudition sûre et étendue.

CAVEA. C'était proprement le dessous des gradins d'un amphithéâtre, disposé en loges, où l'on retenait les animaux destinés à paraître sur l'arène, chez les anciens Romains. On finit par nommer ainsi toute la partie des théâtres et des amphithéâtres ou siégeaient les spectateurs. C. D—y.

CAVEAU, nom de plusieurs sociétés gastronomico-littéraires de Paris, où l'on cultiva la chanson. La 1re, fondée pendant le xviiie siècle par Piron, Collé, Crébillon fils et Gallet, et qui recruta successivement Fuzelier, Saurin, Panard, Duclos, Labruère, Gentil-Bernard, Moncrif, Helvétius, Lanoue, Crébillon père, Boucher, Rameau, etc., se réunissait à l'établissement du *Caveau,* chez Landelle, au carrefour Buci, et subsista de 1729 à 1739. La 2e, dont firent partie quelques-uns des précédents (Crébillon fils, Lanoue, Helvétius, Collé, Gentil-Bernard), compta dans son sein Marmontel, Boissy, Suard, Laujon, et eut pour amphitryon, depuis 1759, le fermier général Pelletier. La 3e, qui institua les *Dîners du Vaudeville* en 1796, comprit Barré, Radet, Desfontaines, Piis, les deux Ségur, Dupaty, Deschamps, Laujon, Philippon de la Madeleine, Goulard, A. Gouffé, etc.; de ses réunions, closes le 2 nivôse an X, sont sortis 9 petits vol., dont un choix a été publié en 2 vol. in-18. La 4e, de 1806 à 1817, eut pour membres principaux A. Gouffé, Capelle, Dupaty, Piis, Ségur aîné, Philippon de la Madeleine, Brazier, Ducray-Duminil, Cadet-Gassicourt, Grimod de la Reynière, Désaugiers, Laujon, Béranger, Jouy, Salverte, Théaulon, etc.; elle s'adjoignit des musiciens, Duvernoy, Mozin, Doche, Piccini, Lafont et Romagnesi, pour composer les airs de ses couplets chantés aux réunions du *Rocher de Cancale,* rue Montorgueil. Son recueil forme 11 vol. in-18. Une succursale de ce Caveau, fondée en 1813 sous le nom de *Soupers de Momus* et où l'on vit Dusaulchoy, Fréd. de Courcy, Dartois, Jouslin de la Salle, Gensoul, Martainville, Carmouche, ne fut fermée qu'en 1828; elle a donné 15 vol. in-18. La société du Caveau a été ressuscitée de nos jours et compte encore parmi ses membres de spirituels chansonniers. D'autres sociétés bachiques et littéraires ont existé à Paris : *les Bergers de Syracuse, les Francs-Gaillards, la Lice chansonnière,* etc.; Émile Debraux en a été le poète le plus populaire. B.

CAVEDONE (Giacomo), peintre italien, né à Sassuolo en 1577, m. en 1660, fut élève des Carrache. Il imita, à s'y méprendre, le style de Louis Carrache et le coloris du Titien. Son plus beau tableau est un *St Étienne,* à Imola.

CAVEIRAC (L'abbé Jean Novi de), né à Nîmes en 1713, m. en 1782, est auteur de deux ouvrages qui firent grand bruit : l'*Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes, avec une dissertation sur la Saint-Barthélemy,* 1758, et l'*Appel à la raison, des écrits publiés contre les jésuites de France,* 1762, 2 vol.

CAVELIER DE LA SALLE. *V.* La Salle.

CAVENDISH, grande famille anglaise, qui remonte au commencement du xive siècle. On y remarque William, né en 1505, m. en 1557, maître des cérémonies du cardinal Wolsey, dont il écrivit la *Vie.* Ce livre a été imprimé à Lond., 1607; on suppose que Shakspeare puisa dans le ms. pour son *Henri VIII.* La famille Cavendish a formé les branches des ducs de Devonshire et de Newcastle. (*V. ces noms.*) D'autres personnages portèrent aussi le nom de la terre de Cavendish. (*V.* Bentinck.)

CAVENDISH (Thomas), navigateur anglais, né à Trimby (Suffolk), m. en 1593. Après avoir fait la course contre les Espagnols, il voulut suivre les traces de Drake, et exécuta, en 1586-88, le tour du globe. Ce fut dans un 2e voyage qu'il périt sur les côtes du Brésil.

CAVENDISH (Henri), physicien et chimiste, né à Nice en 1731, m. à Londres en 1810, était fils d'un cadet de la famille des ducs de Devonshire. Tout entier à l'étude des sciences, il mena la vie la plus simple, et laissa une fortune de 30 millions. Cependant il avait consacré des sommes considérables à des œuvres de bienfaisance. Ses écrits, remarquables par l'exactitude et la perspicacité des observations, ont été insérés dans les *Philosophical Transactions* de la Société royale de Londres, qui l'avait reçu parmi ses membres en 1760. L'Institut de France le nomma associé étranger en 1803. Cavendish a donné la 1re analyse exacte de l'air atmosphérique, dans lequel il démontra la présence du gaz acide carbonique; il a découvert la composition de l'eau et de l'acide nitrique, fait connaître les propriétés du gaz hydrogène qu'on nommait alors air inflammable, déterminé la densité moyenne du globe, et établi, au moyen de la balance de torsion de Coulomb, le mode d'action de l'attraction en raison directe des masses.

V. Hœfer, *Hist. de la chimie,* t. II, p. 362.

CAVENDISH-SPENCER (Robert), marin anglais, né en 1791, m. en 1830. Il suivit Nelson aux Indes Orientales, servit ensuite dans la Méditerranée de 1807 à 1809, et prit une part active à la destruction du port de Cassis, fit la guerre d'Amérique en 1810 et en 1819, et signa un traité avec le dey d'Alger en 1823. Il est peut-être l'auteur d'une sorte de manuel ou catéchisme naval, intitulé : *les 99 Questions.*

CAVENTOU (Joseph-Bienaimé), pharmacien, né à Saint-Omer (Pas-de-Calais) en 1795, m. en 1877, fit à Paris ses études spéciales comme élève de Thénard, reçut son diplôme en 1820 et pendant longtemps dirigea une des principales officines de Paris. Associé à Pelletier, un de ses confrères, dans des recherches sur les alcalis végétaux, il attacha son nom à la découverte du sulfate de quinine, 1820. Mais au lieu de garder pour eux-mêmes un secret qui pouvait leur rapporter d'immenses bénéfices, les deux chimistes s'empressèrent de le porter sans restriction à la connaissance du public. Cette découverte valut à Caventou un siège à l'Académie de médecine, 1821, et un prix Montyon de 10,000 fr. qui lui fut décerné en même temps qu'à Pelletier en 1837. Il a professé la toxicologie à l'École supérieure de pharmacie de Paris.

Parmi ses nombreux travaux on cite : *Nouvelle nomenclature chimique* d'après la classification de Thénard, 1816; *Traité élémentaire de pharmacie théorique,* 1819; *Manuel du pharmacien et du droguiste,* 1821, 2 vol., traduit de l'allemand, d'Ebermayer; nombre de mémoires et d'analyses publiés dans les *Bulletins de l'Académie,* le *Journal de pharmacie,* les *Annales de chimie* et dans le *Bulletin de la Société médicale d'émulation.*

CAVÉRI, CAVÉRY, KAVÉRI ou **CAUVÉRY,** fl. de l'Hindoustan; source dans les Ghats occidentales, anc. prov. de Kanara : cours de 760 kil. en grande partie navigable; il passe à Seringapatam, se divise en deux bras, et va se jeter dans le golfe du Bengale au S. de Pondichéry, après avoir arrosé Negapatam, Karikal et Tranquebar.

CAVINO (Jean), dit *le Padouan,* graveur, m. en 1570, s'exerça, avec un de ses compatriotes, Alex. Bassiano, à contrefaire les médailles anciennes, et s'enrichit aux dépens des antiquaires. Ses coins, au nombre de 122, sont à la Biblioth. nationale à Paris; le P. du Moulinet les a fait graver dans l'ouvrage intitulé : *Cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève* Paris, 1692, in-fol.

CAVITE, v. forte et port militaire de la Malaisie espagnole, dans l'île de Luçon (archipel des Philippines), sur la baie de Manille, à 13 kil. S. de cette ville, à laquelle elle sert de port pendant la mousson; 15,000 hab. Arsenal; chantiers de construction.

CAVOUR (Camille-Paul-Philippe-Jules **Benso,** comte de), homme d'État italien, né à Turin en 1809, m. en 1861. Possesseur d'une grande fortune, il fut d'abord militaire, puis il donna sa démission, et visita la France et l'Angleterre pour en étudier les institutions. De retour en Italie, il tourna ses idées vers l'économie politique, et se fit connaître dans le journal *il Risorgimento,* qu'il fonda avec le comte Balbo, et dans lequel il souleva bientôt la question de l'unité italienne. En 1849, il fut élu à la Chambre des députés, où l'opposition modérée le reconnut pour chef. En 1850, le roi l'appela au ministère du commerce et de l'agriculture; il y joignit, en 1851, celui des finances, où il rétablit l'ordre que les guerres du roi Charles-Albert avaient troublé. L'année suivante, se trouvant en dissentiment avec ses collègues, il résigna son portefeuille, se rapprocha du parti avancé, et, fortement appuyé par la majorité du Parlement, rentra aux affaires en qualité de président du conseil des ministres. Il s'unit à la France et à l'Angleterre pour la guerre de Crimée contre la Russie, en 1854, et, lors de la paix, au congrès de Paris, en 1856, il plaida la cause de l'Italie. Il imprima alors à son gouvernement une marche décidée dans le sens de l'émancipation et de l'unification italiennes : prenant pour point de départ de ses réformes les principes de la Révolution française, il fit vendre les biens de mainmorte, et enleva au clergé la direction de l'enseignement public. Cavour mit le gouvernement piémontais à la tête du mouvement national qui demandait l'unification de l'Italie; il s'assura le concours de la France, accepta une souscription des villes italiennes pour l'armement de la citadelle d'Alexandrie. L'Autriche y vit une menace; les relations diplomatiques furent rompues entre les deux États; Cavour ne fléchit pas, et sa fermeté finit par amener l'invasion des États sardes par l'Autriche; la guerre d'Italie, faite par la France et la Sardaigne, se termina par la paix de Villafranca, où le roi de

Sardaigne reçut le Milanais. Après cette paix, le parti de l'unification devint plus exigeant et plus fort; Cavour le seconda d'abord secrètement. C'est ainsi que furent entreprises, malgré son désaveu officiel, les expéditions de Garibaldi contre la Sicile, puis contre Naples, la réunion de ces pays à la Sardaigne, puis celle des duchés de Toscane, de Parme et de Modène. Les unionistes devinrent plus pressants et plus entreprenants que jamais, et Cavour, les croyant désormais assez forts, se mit avec résolution à la tête du mouvement. En septembre 1860, profitant d'un instant où il était ministre de la guerre par intérim, il somma le gouvernement du pape de licencier les soldats étrangers qu'il avait à son service, sous prétexte qu'ils étaient un danger pour l'Italie; sur le refus de Pie IX, une armée sarde envahit les Marches et l'Ombrie, s'en empara, et les réunit au Piémont, entreprise audacieuse, qui rendit immédiatement à Cavour toute sa popularité. Quand le Parlement sarde eut acclamé Victor-Emmanuel roi d'Italie (14 mars 1861), et, peu de jours après, fait la déclaration étrange que Rome, la capitale d'un État indépendant, serait la capitale du nouveau royaume, Cavour, qui avait provoqué et dirigé ouvertement tout ce drame politique, considéra qu'une ère nouvelle, et pour ainsi dire un nouveau règne commençait; il donna sa démission, avec le ministère entier dont il était le chef, afin que le roi pût choisir ses ministres dans toutes les parties du nouvel État. Il fut chargé de constituer un nouveau ministère, où il prit le poste de président du conseil, avec les portefeuilles de la marine et des affaires étrangères. Dès le début de sa nouvelle administration, il eut à lutter contre le parti des impatients, qui voulaient que le décret du Parlement s'accomplît aussitôt, et que le pays se mît en guerre vers Rome et vers Venise, pour achever l'unification italienne. Il comprenait l'importance et le danger de la question romaine pour le nouveau royaume, et espérait la résoudre par l'application de sa fameuse maxime : « L'Église libre dans l'État libre. » Moins de trois mois après, au moment où l'Italie célébrait l'anniversaire de son affranchissement, le comte de Cavour fut saisi d'une fièvre pernicieuse, à laquelle il succomba.

On a publié : *Œuvres parlementaires du comte de Cavour*, trad. en franç. et annotées par Artom et Albert Blanc, 1862; *Lettres inédites du comte de Cavour au commandeur Urbain Rattazzi*, trad. en franç. et précédées d'une *Etude* par M. Ch. de la Varenne, 1862. C. D—Y.

CAVOUR, v. du roy. d'Italie, prov. de Turin; 1,870 hab. Fabr. de toiles, soies. Abbaye de bénédictins de Sainte-Marie de Cavour, fondée en 1010. Autrefois place forte, prise par Lesdiguières en 1592.

CAVOYE (Louis **d'OGER**, marquis de), né en 1640, m. en 1716, fut un des officiers les plus brillants de la cour de Louis XIV. Il servit dans la marine hollandaise, 1666, se distingua au passage du Rhin, 1672, et obtint la charge de maréchal des logis de la maison du roi.

CAWNPORE, v. de l'Hindoustan anglais. (*V.* Canpowr.)

CAXAMARCA, v. du Pérou, ch.-l. du départem. de son nom (créé en 1855); 12,000 hab. Industrie et commerce. Eaux thermales aux environs. Il reste encore quelques ruines du château des Incas où Atahualpa, le dernier de ces princes, fut assassiné par les Espagnols, en 1533. — Le dép. de Caxamarca comprend 4 prov. : Caxamarca, Jaen, Chota, Cajabamba; il a 95,000 kil. carrés, et 213,000 hab. Mines d'or et d'argent. Culture du coton.

CAXIAS (Luis **ALVEZ DE LIMA**, marquis, puis duc de), maréchal de l'armée brésilienne, né à Rio-de-Janeiro en 1803, m. en 1880, entra à l'École militaire de Rio-de-Janeiro à l'époque où fut proclamée l'indépendance du Brésil, et commença à Bahia, contre les Portugais, sa brillante carrière d'officier. Successivement président de diverses provinces, et député de l'Amazonas en 1851, il fut envoyé au Sénat par les électeurs de Rio-Grande. Cette même année il commanda en chef l'armée brésilienne qui opérait contre le dictateur argentin Rosas; il fit lever le siège de Montevideo, força Oribe, le lieutenant de Rosas, à capituler, et remporta la victoire de Monte-Caseros. A son retour, l'empereur le nomma maréchal et lui conféra le titre de marquis. Il fut deux fois ministre de la guerre et président du conseil. En 1866, il fut nommé général en chef de l'armée expéditionnaire du Paraguay, composée des troupes réunies du Brésil et des républiques Argentine et de Montevideo. Une longue suite de succès partiels lui permit d'avancer, mais avec lenteur, au milieu d'obstacles de toute nature. Cette marche en pays ennemi et sauvage, avec une base d'opérations située à cinq cents lieues du théâtre de la guerre, lui coûta deux ans d'efforts. On remarqua de 1867 à 1868 le siège de la forteresse de Humaïta, qu'on a appelée le Sébastopol de ces contrées lointaines, et dont la garnison fut forcée de se rendre à discrétion après une courageuse résistance. Le maréchal Caxias faisait remonter le Paraguay par une escadre cuirassée, tandis que ses troupes manœuvraient sur terre, se frayant un passage à travers la forêt vierge. Enfin au mois de janvier 1869 l'armée brésilienne, ayant franchi toutes les lignes des Paraguayens et chassé Lopez de toutes ses forteresses, arriva devant l'Assomption, dont elle s'empara en février. L'état de santé de Caxias le força de revenir à Montevideo aussitôt qu'il eut achevé cette laborieuse entreprise. Il fut, en récompense, élevé à la dignité du duc.

CAXIAS, v. du Brésil, dans la prov. de Maranham; 15,000 hab. Comm. de riz et coton.

CAXINE, cap de l'Algérie, prov. d'Alger, au N.-N.-O. d'Alger, dans le massif de Bouzaréah.

CAXOEIRA ou **CACHOEIRA**, v. du Brésil, prov. de Bahia, sur le Paraguassu; 15,000 hab. Comm. de coton et de tabac.

CAXTON (William), né vers 1410 dans le comté de Kent, m. en 1491, fut le 1er imprimeur de l'Angleterre. Apprenti chez un mercier de Londres dès l'âge de 15 ans, la compagnie des merciers l'envoya en 1441 comme son facteur en Hollande, et en 1461 Édouard IV le chargea, de concert avec d'autres députés, de conclure un traité de commerce avec le duc de Bourgogne Philippe le Bon. Marguerite d'York le pria de traduire en anglais le *Recueil des histoires de Troyes*, de Raoul Lefebvre, chapelain du duc de Bourgogne. Cette traduction, dont l'impression avait été commencée à Bruges, fut terminée à Cologne en 1471. De retour en Angleterre, Caxton établit son imprimerie dans l'abbaye de Westminster, dont l'abbé, Thomas Milling, était son protecteur. L'introduction de l'art typographique en Angleterre excita de vifs débats, surtout dans le clergé. L'évêque de Londres dit un jour dans une assemblée d'évêques : « Ou nous détruirons cette dangereuse invention, ou elle nous détruira. » Parmi les nombreux ouvrages dont Caxton fut éditeur, on peut citer : *The game and playe of the chesse* (le jeu des échecs), 1474, in-fol.; *Myrrour of the world* (le miroir du monde), 1481, qui contient les 1res gravures avec date publiées en Angleterre. Il traduisait lui-même ses livres, les imprimait, les coloriait, et si quelques fautes se glissaient dans l'ouvrage, il les corrigeait à la main et en encre rouge. En Angleterre, les livres imprimés par lui sont hors de prix.

V. la Vie de Caxton, par Lewis, 1737. C—s.

CAXTON, v. d'Angleterre, dans le comté de Cambridge; 450 hab. Ville très anc.; patrie de l'historien Mathieu Pâris.

CAYAMBÉ-OURCOU, volcan éteint des Andes péruviennes, dans la république de l'Équateur, à 60 kil. N.-E. de Quito; 5,864 m. de hauteur. Son sommet est traversé diagonalement par la ligne équinoxale. — riv. du Brésil, affl. du fl. des Amazones; cours de 250 kil.

CAYENNE, île de l'Amérique du Sud, dans l'océan Atlantique, qui la baigne au N. et à l'E., séparée du continent américain au S. et à l'O. par la rivière de Cayenne, appelée aussi Oyak et Mahuri; par 4° 56' lat. N., et 54° 39' long. O.; fait partie de la Guyane française; 44 kil. sur 30. Climat insalubre à cause des pluies et des grandes chaleurs, mais assaini depuis le desséchement des marais; sol élevé sur les côtes, bas dans l'intérieur, très fertile en denrées coloniales. Possédée dès 1625 par les Français, occupée de 1654 à 1664 par les Anglais, prise par les Hollandais en 1676, reprise en 1677 par les Français, auxquels les Portugais et les Anglais l'enlevèrent en 1809, elle fut rendue à la France en 1814.

CAYENNE, v. forte de la Guyane française, ch.-l. de la colonie et de l'île de son nom, sur la rive dr. de la rivière de Cayenne, à son embouch. dans l'Atlantique. Port et bonne rade à la pointe N.-O.; 8,000 hab. Préfecture apostolique; cour d'appel et trib. de 1re instance. Entrepôt de tout le commerce étranger. Fondée par des armateurs de Rouen dans les années 1626, 1630 et 1633; agrandi en 1643 par Poncet de Brétigny. Malouet, qui en fut gouverneur de 1776 à 1778, l'a embellie et a construit la ville neuve; belle église entourée d'un jardin; le jardin botanique est riche en plantes tropicales.

CAYES (LES), v. forte d'Haïti, ch.-l. de la prov. du Sud, port sur la côte S. de l'île, ayant la petite Ile-à-Vaches en face, à 200 kil. S.-O. de Port-au-Prince, 3,000 hab. Commerce assez important. La ville fut fondée en 1726; elle est entourée par deux rivières, et moins sujette aux tremblements de terre que les autres villes d'Haïti, mais plus exposée aux ouragans, qui produisent des retraites subites de la mer, puis des retours terribles. B. A.

CAYET (Pierre-Vict.-Palma), chroniqueur et controversiste, né en 1525 à Montrichard en Touraine, m. en 1610, élève et ami de Ramus, embrassa avec lui le calvinisme. Après avoir étudié la théologie à Genève, il fut ministre dans un village du Poitou, puis prédicateur de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV. Ramené au catholicisme par le cardinal Duperron, il abjura en 1595, fut nommé professeur d'hébreu au collège de Navarre en 1596, et se fit ordonner prêtre en 1600. Outre des ouvrages de théologie auj. oubliés, il a laissé : *Heptaméron de la Navarride*, trad. de l'espagnol en vers français, Paris, 1602; *Histoire prodigieuse du docteur Faust*, trad. de l'allem., 1603, qui l'a fait accuser à tort de croire à la magie; *Chronologie novenaire*, 1608, 3 vol., histoire des guerres

de Henri IV de 1589 à 1598; *Chronologie septenaire,* 1609, récit des événements de 1598 à 1604. Ces deux ouvrages sont justement estimés; ils renferment des anecdotes piquantes, des pièces intéressantes et rares. Ils ont été réimprimés dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France.* B.

CAYEUX, anc. *Setuci,* brg du dép. de la Somme, petit port sur la Manche, arr. d'Abbeville, à 181 kil. de Paris, et près de l'embouchure de la Somme; bains de mer. Cabotage; 3,000 hab.

CAYLA (Zoé, comtesse du), née en 1784, m. en 1850. Élève de Mme Campan, fille de l'avocat Talon, qu'elle sauva, par ses prières, des poursuites auxquelles il fut exposé sous Napoléon Ier comme agent des Bourbons, elle entra dans l'intimité de Louis XVIII, et prit sur lui un grand ascendant. Elle consentit à brûler les papiers de la procédure Favras, qui lui venaient de son père, et reçut du roi le château de Saint-Ouen, près Paris. Séparée de son mari après un long procès, elle fut oubliée, sous Charles X, de ceux qui lui devaient leur fortune. Alors elle s'occupa d'exploitations agricoles, obtint une race de moutons qui portent encore son nom, et donna une grande prospérité à l'établissement de la Savonnerie. B.

CAYLUS (Marthe-Marguerite de **Villette**, marquise de), née dans le Poitou en 1673, de parents protestants, m. en 1729. Cousine de Mme de Maintenon, qui l'enleva à sa famille pour la convertir, elle fut élevée à la maison de Saint-Cyr, et c'est pour elle que Racine composa le prologue d'*Esther.* Mariée à 13 ans au comte de Caylus, elle est surtout connue par des *Souvenirs,* qu'elle a laissés, confidences pleines de naïveté et de malice, mais écrites négligemment et sans ordre, sur l'intérieur de la cour de Louis XIV, prise à l'époque où la jeunesse se liguait en secret contre l'étiquette et la dévotion. Cet ouvrage fut publié pour la 1re fois par Voltaire en 1769, 1 vol. in-12; la plus exacte édition est celle de Renouard, Paris, 1806, reproduite dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France* de Petitot. G. M.

CAYLUS (Anne-Claude-Phil. de **Tubières**, comte de), antiquaire, fils de la précédente, né à Paris en 1692, m. en 1765, se signala en Catalogne, dans la guerre de la succession d'Espagne. A l'âge de 23 ans, il quitta le service pour se livrer entièrement aux arts, aux lettres et aux sciences; il voyagea en Italie, alla à Constantinople avec l'ambassadeur de France, soudoya des brigands pour pouvoir visiter les ruines d'Éphèse et de Colophon, et revint en Grèce par l'Asie Mineure, où il rechercha les ruines de Troie. Après quelques autres excursions en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, il se fixa à Paris, et partagea son temps entre les études archéologiques et la pratique des arts. Il le fit avec assez de succès pour être reçu membre honoraire de l'Acad. de peinture, 1731, et de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, 1742. Ce qui recommande surtout sa mémoire est un grand ouvrage intitulé : *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises,* 7 vol. in-4°, 1752-1767, qui renferme beaucoup de recherches utiles et de savantes dissertations, accompagnées de nombreuses fig. On trouve dans les Mémoires de l'Acad. des inscriptions 45 mémoires de Caylus sur le matériel des arts dans l'antiquité, la peinture à l'encaustique, le papyrus, les moyens d'incorporer les couleurs dans le marbre, l'art de tremper le cuivre, d'embaumer les momies, etc. Ce savant amateur cultiva le dessin et la gravure avec goût, sut rendre l'érudition aimable, et se reposa de la science par des ouvrages de littérature légère, où il se montre fin et spirituel. Caylus était riche, et faisait le plus noble usage de sa fortune, soit en aidant des artistes malheureux, soit en fondant des prix dans ses deux Académies. Modeste dans la bienfaisance, il fut un peu despote dans ses opinions et aventureux dans ses recherches; il fut néanmoins très estimé, même des étrangers, comme archéologue, et il a appelé l'attention sur des sujets avant lui fort négligés. L'abbé Barthélemy, son ami, fut quelquefois son collaborateur.

On lui doit : *Nouveaux sujets de peinture et de sculpture,* 1755; *Recueil de peintures antiques,* d'après les dessins coloriés de S. Bartoli, Paris, 1757, in-fol., en société avec Mariette, très bel ouvrage, et fort rare; *Vies de Mignard, Lemoine, Bouchardon; Œuvres badines,* 1787, 12 vol. G. M.

CAYOR, contrée du Sénégal, entre l'emb. du fl. Sénégal et le cap Vert, habitée par les Yolofs, cap. Ngighis. La partie O. de leur territoire est soumise à la France et traversée par le ch. de fer de Saint-Louis à Dakar.

CAYOT (Augustin), sculpteur, né à Paris en 1662, m. en 1722, étudia la peinture sous Jouvenet et la sculpture sous Le Hongre, obtint deux fois le grand prix en 1695 et en 1696, aida ensuite Van Clève pendant 14 ans, et fut reçu à l'Académie des beaux-arts en 1711. On cite de lui une *Nymphe de Diane* aux Tuileries, les deux anges du maître-autel de Notre-Dame de Paris, et une *Didon abandonnée.*

CAYSTRE, riv. de l'anc. Asie Mineure (Lydie), affl. de la mer Égée près d'Éphèse; ses bords étaient peuplés de nombreuses bandes de cygnes; auj. *Koutchouk-Meinder.*

CAYX (Remi-J.-B.-Charles), historien, né à Cahors en 1795, m. en 1858, élève de l'École normale en 1812, attaché à la bibliothèque de l'Arsenal en 1815, professeur d'histoire au lycée Charlemagne depuis 1818, inspecteur de l'académie de Paris en 1837, député de Cahors de 1840 à 1846, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal en 1842, inspecteur général de l'Université en 1845, vice-recteur de l'académie de Paris en 1850.

Il a publié : *Précis d'histoire ancienne* (avec Poirson), 1823, souvent réimprimé; *Histoire de France pendant le moyen âge,* 1835; *Histoire de l'Empire romain depuis la bataille d'Actium,* 1828 et 1837, ouvrage inachevé. Il a annoté les *Mémoires de Villars* dans la collection Petitot et Montmerqué. B.

CAZALÈS (Jean-Antoine-Marie de), né à Grenade (Hte-Garonne) en 1758, m. en 1805, fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, officier dans le régiment de dragons de Jarnac, député de la noblesse aux états généraux de 1789, siégea au côté droit de la Constituante et fut le plus éloquent défenseur de la monarchie. Moins éloquent que Mirabeau, moins incisif que Barnave, moins spirituel que Maury, il était logicien chaleureux, toujours convaincu, toujours prêt à l'improvisation. Après la fuite de Louis XVI à Varennes, Cazalès émigra, et quand on fit le procès du roi, il écrivit d'Angleterre pour venir le défendre. Sur le refus de la Convention, il publia un mémoire en faveur de l'infortuné monarque. L'inutilité de quelques efforts en faveur de la cause royale fit rentrer Cazalès dans la vie privée en 1797. Revenu en France en 1801, il refusa les offres de Napoléon Ier, se maria en 1803, et se retira dans une terre du Languedoc. On a publié en 1821 ses *Discours et opinions,* ainsi que sa *Défense de Louis XVI.* Son fils, Edmond de Cazalès, né en 1804, a été professeur à l'université catholique de Louvain, prêtre et représentant du peuple à l'Assemblée nationale de 1848. J. T.

CAZAU, vge du dép. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 250 hab.; l'étang de Cazau, 700 hect., communique au N. avec le bassin d'Arcachon. Chemin de fer pour La Teste.

CAZAUBON, ch.-l. de cant. (Gers), arr. de Condom, sur la Douze; 2,665 hab. Bonnes eaux-de-vie. Tout auprès est l'établissement thermal de Barbotan.

CAZBIN. *V.* Kazbin.

CAZELLES (Mathieu-Brutus), homme politique, né à Montagnac (Hérault) en 1793, m. en 1880. Fils d'un républicain que ses amis appelaient le Dupont de l'Eure du Midi, il fit ses études aux collèges de Castres et de Montpellier, et fut nommé, pendant les Cent-jours, secrétaire d'état-major du général Guillet. Après Waterloo, il revint à Montpellier, où sa famille était en butte aux persécutions des royalistes. Son père, après avoir vu ses propriétés incendiées et pillées, ayant pris le parti de quitter le pays, il refusa de le suivre, resta au milieu de ses ennemis et faillit être victime de sa témérité. Après avoir été l'objet d'une tentative d'assassinat, il fut provoqué en duel par un officier, le tua et fut traduit devant les tribunaux, mais acquitté. Sa famille plaidait alors contre la commune de Montagnac, pour obtenir réparation des dégâts commis par les royalistes sur ses propriétés. Ce procès dura plusieurs années et se termina par la condamnation de la commune de Montagnac à 120,000 francs de dommages et intérêts. En 1830, la commune devait encore 40,000 francs, dont M. Cazelles fit l'abandon. Il avait repris contre Louis-Philippe l'opposition qu'il avait faite à la branche aînée. En 1848, il était à Paris, et il prit une part active à la révolution de Février. Il fut élu représentant du peuple comme candidat des démocrates dans l'Hérault, membre du comité de la marine; il vota ordinairement avec la gauche. Non réélu à l'Assemblée législative, il accepta les fonctions d'inspecteur général de la police à Lille, et, après le coup d'État du 2 Décembre, fut l'un des candidats du gouvernement pour le Corps législatif dans le département de l'Hérault, qu'il continua de représenter. En 1863, il obtint 28,495 voix sur 28,830 votants. En 1869 il n'eut que 15,629 voix sur 21,522 votants. Cazelles était depuis 1868 commandeur de la Légion d'honneur.

CAZEMBE, v. et roy. de l'Afrique centrale, au S. des Cassanges et à l'O. des Maravis. Livingstone a visité ce pays en 1867, au temps où régnait le chef Mouonga. Ce roy. a été ravagé par les Arabes en 1872.

CAZENOVIA, brg des États-Unis (New-York), sur le petit lac de son nom; 4,250 hab. Industrie et comm. actifs.

CAZÈRES, anc. *Calagorris,* ch.-l. de cant. (Hte-Garonne), arr. de Muret, sur la rive g. de la Garonne; 2,630 hab. Filat. de lin.

CAZES (Pierre-Jacques), peintre célèbre, né à Paris en 1676, m. en 1754, élève de Houasse et de Bon Boullongne, obtint le 1er grand prix en 1699, et fut reçu, en 1704, à l'Académie des beaux-arts, dont il fut successivement professeur,

1710, recteur, 1743, directeur, 1744, et chancelier, 1746. Il traita surtout des sujets d'histoire religieuse : sa composition est grande, son dessin correct et gracieux, sa couleur vraie, brillante et fraiche. On peut voir ses tableaux, à Paris, dans les églises de Notre-Dame, Saint-Gervais, Saint-Germain des Prés, à l'hôpital de la Charité de la même capitale, à Saint-Louis de Versailles. Chardin, Parrocel fils et le Suédois Lundberg furent élèves de Cazes. B.

CAZIN (Hubert), éditeur français, né à Reims, a publié, sous la rubrique de Paris ou de Londres, de 1777 à 1788, environ 160 vol. de poésies diverses, théâtre, romans, quelques moralistes, de plus de 60 auteurs français, la plupart contemporains. Tous ces vol. sont d'un format petit in-12, qui a reçu le nom de Cazin. Les amateurs les recherchent pour l'élégance de la typographie et le choix des gravures; mais la correction laisse à désirer.

V. Brissart-Binet, *Cazin, sa vie et ses édit.*, Reims, 1863.

CAZORLA, anc. *Castulo*, v. d'Espagne (prov. de Jaën), au milieu de la Sierra de même nom; 1,500 hab. Pop. de la commune, 7,383 hab.

CAZOTTE (Jacques), né à Dijon en 1720, m. à Paris sur l'échafaud révolutionnaire en 1792, est moins célèbre par quelques contes et romans d'un style facile et d'un esprit agréable, que par sa mort héroïque, et surtout par le dévouement de sa fille Élisabeth, qui, dans les massacres de septembre, lui avait sauvé la vie en se jetant au-devant de ses bourreaux. Cazotte avait été longtemps employé dans l'administration de la marine, aux colonies, et, dans la guerre contre les Anglais, s'était signalé comme contrôleur des îles du Vent, 1747. Revenu en France, sa vie se partagea entre les lettres qu'il cultivait avec succès, la société dont il était recherché, et les pratiques d'une piété exaltée que lui imposait une secte d'illuminés à laquelle le hasard l'affilia. La Harpe lui attribua une prédiction sur la Révolution; il l'avait imaginée, comme le prouve une note de sa main retrouvée en 1817. Cazotte écrivait en prose et en vers avec une grande facilité.

Ses œuvres ont été réunies en 1817 sous le titre d'*Œuvres badines et morales, historiques et philosophiques*, 4 vol. Les principales sont : *la Patte du chat, conte zizinois*, 1741; *les Mille et une Fadaises*; *Olivier*, poème chevaleresque en prose, le plus connu de ses ouvrages, 1763; *le Lord impromptu*; *le Diable amoureux*; des *Contes arabes* faisant suite aux *Mille et une Nuits*, etc. G. L.

CAZOULS-LEZ-BÉZIERS, brg (Hérault), arr. de Béziers; 3,127 hab. Bons vins muscats.

CÉA, riv. d'Espagne, dans la prov. de Léon, affl. de g. de l'Esla; cours de 150 kil. — v. d'Espagne (prov. de Léon), sur la riv. de ce nom; 6,000 hab. avec la commune.

CEAN-BERMUDEZ (Juan-Augustin), archéologue espagnol, né en 1749 à Gijon (Asturies), m. en 1829, élève de Raphaël Mengs, fonda l'acad. des beaux-arts de Séville, et fut membre de l'acad. de Madrid.

Il a écrit en espagnol : *Dict. hist. des maîtres célèbres des beaux-arts en Espagne*, Madrid, 1800, 6 vol.; *Description de la cathédrale de Séville*, 1804; *les Architectes et l'architecture en Espagne*, 1829, 4 vol.; *Mémoires sur la vie de Jovellanos*, 1814; *Dialogue sur l'art de la peinture*, 1819. Son plus bel ouvrage, *les Antiquités romaines en Espagne*, n'a été publié qu'en 1832, in-fol. Il a donné un texte explicatif pour la *Collection lithographiée des tableaux du roi d'Espagne*, Madrid, 1826-34, gr. in-fo.

CEARA ou **NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION**, v. forte du Brésil, ch.-l. de la prov. de son nom, à 2,000 kil. N.-N.-E. de Rio-Janeiro, petit port à 10 kil. de l'embouchure de la riv. de son nom dans l'Atlantique; 15,000 hab. Comm. d'articles en caoutchouc. — La prov. de Ceara, baignée au N. par l'océan Atlantique, a environ 104,250 kil. carrés, et 720,327 hab. (1882); sol sec et montagneux; vastes forêts; culture du riz, du maïs et du coton. Élève de bestiaux.

CEBA, nom ancien de Ceva.

CEBENNA MONS, nom anc. des Cévennes.

CEBES DE THEBES, disciple de Pisolaüs et de Socrate, à la mort duquel il assista. (*V.* le *Phédon*.) Il avait écrit un ouvrage intitulé *Tableau*, qui était une explication de la vie terrestre et de la vie future. L'ouvrage que nous possédons sous ce titre est peut-être d'un autre Cébès; en tous les cas, il est empreint de l'esprit socratique et a joui d'une grande vogue depuis la Renaissance. La meilleure trad. est celle de Thurot, 1826; les meilleures éditions de Schweighæuser, 1806; Drosihn, 1871 (Teubner), et Ferram, Londres, 1878.

V. Müller, *de Arte critica Cebeti stabulæ adhibenda*, 1877; Drosehn, [illegible] *Cébès*, 1873. S. Re.

CEBOLLA, v. d'Espagne (prov. de Tolède), sur la rive dr. du Tage; 3,000 hab. Château de Villalba, aux ducs d'Albe. Vins blancs estimés.

CEBRENIA, cant. de l'anc. Troade, dont *Cebrenus*, sur la riv. du même nom, était la capitale. C'est de là qu'Œnone, fille de Cebrenus, prenait le nom de *Cebrenis*.

CEBU, île et v. des Philippines, appartenant à l'Espagne; l'île a 4,190 kil. carrés; elle est fertile et bien peuplée; environ 400,000 hab.; la capitale Cébu a 34,000 hab. et un évêché.

CECCANO, brg d'Italie (prov. de Rome), près de Sacco; 6,289 hab.

CECCHI (Jean-Marie), poète comique florentin, né en 1517, m. en 1587, sut conserver les couleurs de son temps et de son pays, tout en imitant Plaute et Térence. On n'a imprimé de lui qu'une douzaine de comédies, où l'on remarque beaucoup de finesse, de facilité et d'élégance; plusieurs autres sont restées manuscrites, ainsi que 60 tragédies sacrées ou profanes.

CECCO D'ASCOLI (Francesco de Stabili, dit), astrologue, professeur à Bologne, né en 1257, brûlé vif à Florence, en 1327, pour avoir attaqué la religion, a laissé un poème didactique italien, intitulé l'*Acerba* (d'*acervus*, monceau, recueil); ce poème en sixtines, sans invention ni coloris, d'un style sec et dur, est une espèce d'encyclopédie, dont le *Trésor* de Brunetto Latini pourrait bien avoir fourni l'idée et les matériaux.

L'*Acerba* a été imprimée plusieurs fois dans le XVe et le XVIe siècle. La 1re édit. avec date est celle de Venise, 1476, in-4o; il y en a une de Brescia, sans date, in-fol., qui doit l'avoir précédée.

CECIDAS D'HERMIONE, poète dithyrambique grec du VIe siècle av. J.-C., loué par Aristophane.

Nauck, *Mus. Rhénan*, 1881, p. 431. S. Re.

CECIL (William), lord **BURLEIGH** ou **BURGHLEY**, secrétaire d'État sous Édouard VI et Élisabeth, puis grand trésorier de la couronne, né en 1520 à Bourne (Lincolnshire), m. en 1598. Une discussion avec 2 prêtres irlandais au sujet de la suprématie du pape lui valut la faveur de Henri VIII. Il fut assez habile pour conserver son influence à la cour au milieu des intrigues et des changements de partis. Il consolida l'Église anglicane, et travailla à rendre le pouvoir absolu. Ce fut lui qui conseilla à Élisabeth d'intervenir dans les affaires de l'Écosse, qui fit triompher la politique anglaise au traité d'Édimbourg, 1560, qui décida la reine à prendre en main la défense des Pays-Bas révoltés contre l'Espagne, à retenir Marie Stuart en prison et à la faire monter sur l'échafaud, qui prit enfin les mesures nécessaires pour repousser *l'invincible Armada*. Les comtes de Leicester et d'Essex, ses ennemis, ne purent jamais le renverser.

V. *Memoirs of the life and administration of W. Cecil*, publ. par Nares, Londres, 1827-32, 3 vol. in-4o. B.

CECIL (Robert), fils du précédent, né en 1563, m. en 1612. Il fut un des commissaires envoyés en France, 1597, pour négocier ou plutôt pour empêcher la paix entre ce royaume et l'Espagne, contribua puissamment à la chute du comte d'Essex, et reçut de Jacques Ier, dont il fut le plus habile ministre, le titre de comte de Salisbury. Lors de la conspiration des Poudres, il détourna le roi de se rendre à Westminster. On a publié sa *Correspondance*, Londres, 1766.

CÉCILE (Sainte), vierge et martyre romaine vers 230; ses *Actes* disent qu'elle unissait souvent le son des instruments à sa voix pour chanter les louanges de Dieu; aussi les musiciens l'ont-ils prise pour patronne. Fête, 22 nov. Raphaël, le Dominiquin, Carlo Dolce ont fait de beaux tableaux de Ste Cécile : Santeuil a composé 3 hymnes latines, et Dryden une ode célèbre en son honneur.

CECILIUS. *V.* Cæcilius.

CECILLE (J.-B. Thomas-Médée), marin français, né à Rouen en 1787, m. en 1873, fit les campagnes maritimes du premier Empire, eut un avancement régulier pendant la Restauration, fut chargé de diverses missions dans l'Inde et en Chine sous Louis-Philippe, et devint vice-amiral en 1847. Député de la Seine-Inférieure à l'Assemblée constituante de 1848, il vota avec la droite. Réélu à l'Assemblée législative de 1849, il y soutint la politique de Louis-Napoléon, fut ambassadeur à Londres après l'élection présidentielle, et, en 1852, entra au conseil d'amirauté et au Sénat.

CECINA. *V.* Cæcina.

CECINA, vge du roy. d'Italie, à 40 kil. S.-O. de Volterra, sur la petite riv. de son nom. Anc. palais des grands-ducs, élevé par les Médicis; haras et beaux établissements ruraux; fonderie de cuivre; 200 hab.

CECLAVIN, v. d'Espagne (Estrémadure), à 15 kil. N.-E. d'Alcantara; 3,200 hab.; prov. de Cacérès.

CÉCROPIDES. On appelle ainsi Aglaure, Pandrose et Hersé, filles de Cécrops et d'Agraule. (*V. ces noms.*) S. Re.

CÉCROPION. *V.* Erechtheum.

CECROPS, le 1er roi de l'Attique, venu, dit-on, de Saïs, vers 1580 av. J.-C.; les mythes le représentent tantôt comme un être moitié homme et moitié dragon, tantôt simplement comme un prêtre-roi. Selon les traditions, il fit connaître aux habitants encore sauvages de l'Attique les conditions de la vie sociale, le mariage, la propriété, les réunit en 12 bourgades (*demoi*), leur enseigna l'agriculture, la culture de l'olivier, la navigation et le commerce, apporta parmi eux le culte de Minerve et de Neptune, leur fit adorer Jupiter comme le dieu suprême, fonda les premiers temples, et interdit de sacrifier

sur les autels aucun être vivant. On lui a attribué aussi l'institution de l'Aréopage. Le nom de Cécropie fut souvent donné, soit à Athènes, soit à l'Attique. — CÉCROPS II, 7e roi d'Athènes, fils d'Erechthée, fut le père de Pandion.

Burnouf, *Légende athénienne*, 1873, p. 185.

CÉCUBE, v. de l'anc. Italie, dans le Latium maritime, entre Terracine et Gaëte. Il y avait auprès un vignoble célèbre, qui s'étendait de la hauteur où est auj. le château d'Itri jusqu'au marais ou lac de Fundi, et produisait un vin très capiteux. C. D—Y.

CÉDAR, v. de l'Arabie Déserte, près de la Palestine; devait son nom à Cédar, fils d'Ismaël.

CEDED DISTRICTS, territoire de l'Hindoustan anglais, dans la présid. de Madras, comprend les prov. de Ballari et de Caddapah.

CEDRENUS, moine grec du XIe siècle, a laissé une histoire du monde jusqu'en 1057, publiée dans la *Byzantine* de Bonn. Il a souvent copié Jean Curopalate, auquel il est fort inférieur. S. RE.

CEDRON, torrent de la Palestine, affl. du lac Asphaltite; à l'E. de l'anc. Jérusalem, qu'il séparait de la montagne des Oliviers.

CEFALU, anc. *Cephalœdis*, v. de Sicile, petit port sur la côte N., province de Palerme; 10,195 hab. Évêché; belle cathédrale.

CEILLIER (DOM REMI), savant bénédictin, né à Bar-le-Duc en 1688, m. en 1761, prieur de la congrégation de Saint-Vannes.

Il a publié : *Apologie de la morale des Pères*, Paris, 1718, in-4o; *Hist. générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, 1729-63, 23 vol. in-4o, ouvrage dont la table n'a été publiée qu'en 1782, 2 vol. in-4o, et qui reçut les éloges de Benoît XIV.

CEINTURE chez les anc. Romains. Partie du vêtement des hommes qui servait à serrer la tunique sur les hanches, de manière qu'elle ne tombât pas trop bas. (*V.* TUNIQUE.) Les efféminés et les débauchés portaient la ceinture lâche, ou n'en portaient pas du tout, ce qui était une indécence, car on ne la quittait que chez soi. Cette ceinture s'appelait *cinctus*; il y en avait une autre, appelée *zona*, qui servait à mettre l'argent, et que portaient les voyageurs et les soldats. C. D—Y.

CEINTURE A LA GABIENNE, *cinctus gabinus*; ce n'était pas une ceinture proprement dite, mais une manière de nouer la toge : la partie supérieure était tirée sur la tête jusqu'aux oreilles; on ramenait ensuite sous le bras droit le pan qui descend ordinairement par derrière le long de l'épaule gauche (*V.* TOGE), puis on le nouait, presque à la hauteur de la poitrine, avec le pan qui, dans le port naturel, flotte sur la cuisse gauche. Le magistrat qui fondait une ville, le consul qui faisait une déclaration de guerre, le citoyen qui se dévouait pour l'armée, se ceignaient à la gabienne. Dans les temps primitifs, les Gabiens ayant été surpris par un ennemi pendant qu'ils sacrifiaient, cérémonie pour laquelle on se couvrait une partie de la tête avec la toge, ne quittèrent pas la leur, mais la relevèrent en la nouant comme il est dit plus haut, coururent au combat et furent vainqueurs. C. D—Y.

CEINTURE CHEZ LES MODERNES. Partie importante du costume des hommes et des femmes, au moyen âge. Les hommes portant des habits longs, la ceinture était nécessaire pour les maintenir sur le corps. On interdisait, par châtiment, le port de la ceinture aux débiteurs insolvables. Alors tous les instruments nécessaires pour l'exercice de la profession ou la conservation des biens se portant à la ceinture, cette peine représentait symboliquement la perte et la cession des biens. Les femmes portaient des ceintures ornées d'or, d'argent, de perles, ou de pierres précieuses. C'était un luxe très grand. Vers le commencement du XVe siècle, les femmes de mauvaise vie usurpèrent cette parure. Le Parlement de Paris la leur interdit en 1420; mais elles éludèrent l'interdiction, et l'on consola les honnêtes femmes par ces mots, devenus proverbe : « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. » La ceinture était aussi employée symboliquement par les femmes : une veuve la déposait, avec sa bourse et ses clefs, sur le cercueil de son mari, quand elle ne voulait pas accepter sa succession.

CEINTURE DE LA REINE, droit anciennement perçu à Paris, tous les 3 ans, sur chaque muid de vin, et plus tard sur le charbon et autres denrées, pour l'entretien de la maison de la reine.

CEINTURE (CHEMIN DE FER DE) *V.* CHEMINS DE FER.

CELÆNO, nom d'une Pléiade, — d'une Harpye, — d'une Danaïde, — d'une Amazone. S. RE.

CELANO, v. du roy. d'Italie, dans la prov. d'Aquila; 5,685 hab.

CELANO (LAC), ancien lac Fucin, près et au S. de la ville précédente; long de 22 kil. sur 15. Il a été desséché en 1859.

CÉLÈBES, île de l'océan Pacifique, séparée de Bornéo à l'O. par le détroit de Macassar, et des Philippines au N. par la mer de Célèbes; dans la Malaisie hollandaise, entre 1° 45' de lat. N. et 5° 44' de lat. S.; 116° 35' et 122° 50' de long. E. Superf. évaluée à 118,155 kil. carrés. Pop., 851,340 habit., d'après Behm et Wagner. Les trois grands golfes de Tomini ou Gounong-Tello, de Tolo et de Boni, divisent l'île en quatre presqu'îles, et la découpent si profondément qu'il est peu de points qui soient à plus de 80 kil. de la côte. Climat très chaud, mais sain; pluies fréquentes; végétation tropicale d'une extrême richesse. Quelques volcans au centre et au N. Les Hollandais ne possèdent en toute souveraineté dans l'île de Célèbes que quelques districts sur les côtes; leurs principaux établissements sont : celui de Macassar, sur la côte S., ch.-l. de tous leurs comptoirs dans l'île, avec un bon port ouvert à toutes les nations depuis 1846, à la réunion de la mer de Java et de celle des Moluques; celui de Menado, aussi port franc; ceux de Boulkomba, de Bonthain. Les montagnes, encore peu explorées, du centre et du N. de l'île sont occupées par les tribus des Alfourous, qui appartiennent à la race polynésienne et sont sans doute les habitants primitifs. Le reste de l'île, habité par des peuples de race malaise, les Boudgis ou Boniens, les Macassars, les Dayaks, est divisé entre des souverains alliés ou vassaux des Hollandais, tels que les sultans de Goa et de Boni. Ces peuples ont atteint une certaine civilisation et professent l'islamisme; ceux du roy. de Boni sont d'habiles navigateurs et font un commerce actif avec la Chine. Exportation de riz, cire, miel, café, cacao, bois de senteur et d'ébénisterie. — Les Portugais reconnurent Célèbes en 1512; vers le milieu du XVIe siècle, ils y fondèrent quelques établissements. En 1665, les Hollandais construisirent le fort Rotterdam, qui domine auj. Macassar, et étendirent peu à peu leur pouvoir. L'île est divisée en gouvernement de Macassar au S. et résidence de Menado au N.

V. Bickmore, *Travels in the East Indian archipel*, et Perclaer, *de Bonische expedition in Celebes*, Leyde, 1872.

CÉLÉE, roi d'Éleusis, père de Triptolème, donna l'hospitalité à Cérès errante. S. RE.

CELENDERIS, v. de l'anc. Asie Mineure (Cilicie Trachée); colonie de Samos; auj. *Kelendri*. — v. de l'anc. Grèce (Argolide), au S.-E. de Trézène.

CÉLÈNES, *Celænæ*, v. de l'anc. Asie Mineure (Phrygie), près des sources du Méandre, fut la patrie de Marsyas et la cap. du roi Midas. On y adorait Cybèle. Cyrus le Jeune y eut un palais et un parc rempli de bêtes fauves. Sous Antiochus Soter, Célènes fut détruite, et ses habitants transportés à Apamée.

CÉLÈRES, corps de cavalerie de 300 hommes, créé par Romulus pour lui servir de gardes, même en temps de paix, et choisi parmi les citoyens les plus riches. Il était divisé en trois centuries, marchait en tête des troupes, et combattait à pied quand le terrain l'exigeait. Tullus Hostilius augmenta ce corps, qui forma le commencement de l'ordre équestre, avec lequel il se confondit. Les Célères étaient ainsi nommés, soit de Céler, leur premier chef, soit de leur célérité dans les évolutions.

Alf. Maury : *Mémoire sur le véritable caractère des évén. qui portèrent Servius Tullius au trône et sur les éléments dont se composait originairement la population romaine* (t. XXV des *Mém. de l'Ac. des inscr.*).
C. D—Y et G. L.-G.

CELES OU **CELOX**, nom d'une espèce d'embarcation très légère chez les anciens. S. RE.

CÉLESTES (MONTS), chaîne de montagnes de la Chine (*V.* THIAN-CHAN.)

CÉLESTIN Ier (SAINT), pape de 422 à 432. Il fit tenir en 430 le concile d'Éphèse, où la doctrine de Nestorius fut condamnée. Il introduisit l'usage de chanter les psaumes de David, et institua l'*Introït* de la messe. On a de lui 14 lettres dans la collection des Conciles du P. Labbe. Fête, le 6 avril.

CÉLESTIN, antipape, opposé à Honorius II en 1124, se désista au bout de 24 heures.

CÉLESTIN II, né à Città-di-Castello, élève d'Abailard, pape 5 mois, 1143-44. Bien accueilli, même par les partisans d'Arnauld de Brescia qu'il avait cherché à ramener par la douceur, son élection rendit un instant le calme à Rome. Il exhorta vivement Louis VII à la croisade.

CÉLESTIN III, Romain, pape de 1191 à 1198. Vieillard plus qu'octogénaire, il vit, sans pouvoir l'empêcher, grandir les dangers de l'Église avec la puissance de l'empereur Henri VI, devenu maître du royaume de Sicile; il livra, sans prévoir comment serait exécuté le traité de Clément III, Tusculum aux Romains, qui, au lieu de le démanteler, le détruisirent de fond en comble, et ajoutèrent à cette vengeance d'abominables cruautés, 1191. Retrouvant plus de vigueur en d'autres circonstances, il excommunia Henri VI, qui retenait prisonnier Richard Cœur de lion, 1194, et cassa la sentence des évêques qui avaient approuvé le divorce de Philippe-Auguste avec

Ingeburge de Danemark, 1196. Ce fut lui qui approuva l'ordre des chevaliers Teutoniques. R.

CÉLESTIN IV, né à Milan, fut pape 16 jours, 1241.

CÉLESTIN V (SAINT), Napolitain, avait 79 ans, et, après avoir fondé l'ordre des Célestins, vivait dans une retraite austère, lorsqu'il fut élu pape en 1294. Fort âgé et sans expérience des affaires, il n'accepta qu'avec répugnance, abdiqua au bout de cinq mois, et mourut saintement en 1296 dans un château de Campanie, que Boniface VIII lui avait assigné pour demeure. Il a été canonisé en 1313. On a de lui plusieurs opuscules. Pierre d'Ailly a écrit sa vie. Fête, le 19 mai. R.

CELESTINS, religieux de la congrégation de Saint-Bernard, réformés en 1251 par Pierre de Moron, depuis pape sous le nom de Célestin V, de qui ils ont reçu leur dénomination. Approuvée en 1264 par Urbain IV, confirmée dix ans après par Grégoire X, au second concile de Lyon, cette réforme fut introduite en France, vers l'an 1300, sous le règne de Philippe IV, qui donna aux célestins la maison d'Ambert dans la forêt d'Orléans et celle du mont de Châtres dans la forêt de Compiègne. Dès 1417, les célestins y comptaient 23 maisons, dont la principale, où résidait le provincial de l'ordre, fut fondée à Paris, par Charles V, à l'entrée des cours de l'Arsenal. Ce couvent fut célèbre au XIVe siècle par l'affection toute particulière que lui portait Louis d'Orléans, frère de Charles VI. Son église était remarquable par le nombre de ses monuments funéraires et par ses richesses artistiques. Dans le cours du XVIIIe siècle, l'ordre avait tellement mis en oubli les principes de sa règle, que Louis XV lui prescrivit une réforme. Sur le refus que firent les célestins, 1770, de se conformer aux ordres du roi, ils furent sécularisés par un bref de Clément XIV, et Pie VI prononça définitivement la suppression de leurs couvents. Les célestins avaient en Italie 40 abbayes et 19 prieurés. Le couvent de Paris, démoli pendant la Révolution fut remplacé par une caserne, auj. sur le boulevard Henri IV. D—T—R.

CELESTIUS, hérésiarque du Ve siècle, écrivit avant Pélage contre la doctrine du péché originel. Soutenu par le fameux Nestorius, il fut condamné par le concile d'Éphèse en 430. Ses partisans se confondirent avec les Pélagiens.

CELESYRIE, c.-à-d. *Syrie creuse*, appellation purement géographique appliquée d'abord à la partie de la Syrie entre le Liban et l'Anti-Liban; v. pr., Héliopolis. Vespasien et ensuite Adrien ayant démembré la province de Syrie, le premier par la formation de la Syrie-Palestine au S., le second, de la Syrie-Phénicie au centre (Tyr et Damas), le nom de Célésyrie devint celui d'une division administrative, synonyme de Syrie propre, et paraît avoir été conservé jusqu'au IVe siècle, où reparaît le nom de Syrie. (*V. ce mot.*) C. P.

CELIDOINE, évêque de Besançon, m. en 451. Déposé par St Hilaire, évêque d'Arles, il eut recours au pape St Léon, qui le rétablit.

CELIOLUS. *V.* COLLINES DE ROME.

CELIUS. *V.* COLLINES DE ROME.

CELLA, partie du temple où était placée l'image de la divinité. S. RE.

CELLA, CELLARIUM, mots latins, dont dérivent les mots français *celle, cellier, cellérier, cellule.* Avec une épithète, le mot *cella* s'appliquait à différentes pièces des appartements: *cella caldaria*, la chambre chaude des bains; *cella frigidaria*, la chambre froide; *cella olearia*, le cellier aux huiles; *cella vinaria*, le cellier aux vins. *Cellarium* était le nom générique des greniers, celliers, garde-robes, etc.

CELLÆ, nom latin de CHELLES.

CELLÆ NIGRÆ. *V.* CASES-NOIRES.

CELLAMARE (ANTOINE **GIUDICE**, DUC DE **GIOVENAZZO**, PRINCE DE), né à Naples en 1657, m. à Séville en 1733. Nommé en 1715 ambassadeur d'Espagne à la cour de France, il y devint, avec la duchesse du Maine, l'instrument des projets d'Albéroni contre le régent, et dépassa même les instructions qu'il avait reçues du cardinal. Sa correspondance fut interceptée vers la fin de 1718, lui-même arrêté et conduit aux frontières d'Espagne; il mourut capitaine général de la Vieille-Castille.

V. *La Conspiration de Cellamare*, par Vatout, 1832, 2 vol. R.

CELLARIUS (CHRISTOPHE), savant allemand, né à Smalkalde en 1638, m. en 1707, enseigna successivement aux colléges de Weissenfels, de Weimar, de Zeitz et de Mersebourg, et professa ensuite l'éloquence et l'histoire à l'université de Halle. Il a publié des éditions, à l'usage des écoles, de presque tous les classiques latins, et a contribué beaucoup au développement de l'étude de la géographie.

Parmi ses écrits, on remarque: *Notitia orbis antiqui*, 2 vol., Leipzig, 1701 et 2e édit. 1773, le 1er grand traité sur la géographie ancienne, compilation exacte; *Orthographia latina*, nouv. édit., 2 vol. Altenburg 17[illegible]. E. S.

CELLE, du latin *cella*, vieux mot qui eut le même sens que *cellule*. On appela Sœurs de la Celle les religieuses hospitalières du tiers ordre de Saint-François, qui n'avaient pas de rentes, vivaient d'aumônes et allaient servir les malades à domicile. Le nom de Cellites, donné à quelques religieux de l'ordre de Saint-Augustin, eut une signification analogue. Le mot Celle est resté le nom appellatif de plusieurs lieux voisins de couvents ou d'abbayes.

CELLE, riv. de France, dép. de l'Oise et de la Somme, passe à Conty et se jette dans la Somme à g. au-dessous d'Amiens.

CELLE, vge de Belgique, prov. de Namur; 800 hab. Château fondé, dit-on, par Pépin d'Héristal.

CELLE, v. du roy. de Prusse (Hanovre). (*V.* ZELL.)

CELLE-BRUÈRE (LA), vge (Cher), arr. de Saint-Amand; 1,322 hab. Exploitation de pierres de taille.

CELLE-SAINT-CLOUD (LA), joli vge du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; maisons de campagne et château; 560 hab.

CELLE-SOUS-MORET (LA), vge (Seine-et-Marne), arr. et à 17 kil. E. de Fontainebleau, sur la rive dr. de la Seine; 284 hab. Anc. château de *Graville.*

CELLÉRIER, du latin *Cella*, homme préposé, chez les Romains, à l'examen des comptes, à la direction des affaires domestiques; sorte d'intendant ou d'économe. Au moyen âge, les prélats, les monastères, les princes, eurent des cellériers, chargés du soin des provisions de bouche.

CELLES (A.-C.-FIACRE, COMTE DE **VISHER** DE), homme d'État belge, né à Bruxelles en 1769, m. à Paris en 1841. D'une illustre famille de Brabant, beau-frère du maréchal Gérard, il fut chargé par Napoléon Ier d'organiser l'hôpital des vieillards à Bruxelles, la maison de correction de Vilvorde, et l'établissement pour la propagation de la vaccine. Préfet de la Loire-Inférieure en 1808, du Zuyderzée en 1810, il montra une grande dureté à l'égard des Hollandais, et faillit périr dans une insurrection à Amsterdam. Après la formation du roy. des Pays-Bas, il fut membre des états provinciaux du Brabant, député aux états généraux, et choisi par le roi Guillaume pour conclure le Concordat avec la cour de Rome. Sa conduite dans cette affaire lui attira les attaques de tous les partis. Quand éclata la révolution belge, son indécision le fit soupçonner de vouloir la réunion de la Belgique à la France. Il fit partie du comité diplomatique de Bruxelles, occupa ensuite l'ambassade de Paris, se fit naturaliser français en 1833, et devint conseiller d'État. B.

CELLES, brg de Belgique (Hainaut); 2,800 hab. Fab. de toiles.

CELLINI (BENVENUTO), sculpteur, graveur et orfèvre, né à Florence en 1500, m. en 1571, eut un caractère bizarre, un esprit querelleur et indépendant. En 1527, au siège de Rome, il prétendit avoir tué le connétable de Bourbon d'un coup d'arquebuse, et avoir pointé la pièce qui frappa aussi le prince d'Orange. Il fut jeté en prison, sur le soupçon d'avoir volé les joyaux de la couronne pontificale. Appelé en France, il reçut de François Ier la tour de Nesle pour atelier; mais la haine de la duchesse d'Étampes le fit bientôt partir. En 1558, il prit l'habit ecclésiastique, qu'il laissa de côté, deux ans après, pour se marier. Ses œuvres de sculpture, assez peu connues, sont dans un style libre, original, sans apprêt et sans art; ce sont: la statue en bronze de *Persée coupant la tête de Méduse*, sous la Loggia de' Lanzi à Florence; un *Christ*, dans la chapelle du palais Pitti; la *Nymphe*, au palais de Fontainebleau, etc. Cellini est plus célèbre pour ses œuvres d'orfèvrerie: il eut dans ce genre ce qu'on pourrait appeler le génie de la manière. Il cisela des boucliers, des casques, des poignées d'épées, des vases, des coupes, grava des médailles et des pierres fines. Toutes ces œuvres, conçues dans le style florentin un peu exagéré, sont pleines de verve et d'imagination. La science et la finesse d'exécution y sont extraordinaires, et prouvent que chez lui l'ouvrier surpassait peut-être l'artiste. L'influence de Michel-Ange s'y fait sentir au détriment de l'originalité propre. Comme les ouvrages de Cellini étaient de matières précieuses, il en a été détruit un grand nombre, et ceux qui restent sont sans prix. Il y a de lui au musée du Louvre un bas-relief en bronze; au musée d'artillerie de Paris, une épée et une carabine; à Windsor, un bouclier. Benvenuto a laissé aussi quelques écrits sur les arts, et des *Mémoires* que Gœthe a traduits en allemand.

Les meilleures édit. sont celles de Florence, 1829, 3 vol., et 1832, 3 vol. Ils ont été trad. en français par Saint-Marcel, 1822; par Farjasse, 1833, 2 vol. et par Leclanché, 2 vol., 1847. B.

CELLITES. *V.* CELLE.

CELORICO, bourg du Portugal (Bas-Beïra); au pied de la Sierra d'Estrella. Place de guerre; 2,350 hab.

CELS (JACQUES-MARTIN), horticulteur et botaniste, né à Versailles en 1743, m. en 1806. Il était receveur à l'une des barrières de Paris, lorsque la Révolution éclata; ruiné par le pillage de sa caisse et la suppression de son emploi, il forma

un jardin dans lequel il cultiva les plantes étrangères pour en faire le commerce, et contribua à répandre le goût des fleurs exotiques. Nommé à la section d'agriculture de l'Institut dès sa création, et à la Société d'agriculture, il publia des *Instructions* sur les diverses branches de cette science. Il a eu une grande part à la rédaction du projet de Code rural. F.

CELSE (Aurélius ou Aulus Cornélius), écrivain du siècle d'Auguste, né à Rome ou à Vérone, aussi célèbre par l'élégance de son style que par l'étendue et la précision de ses connaissances médicales. On a de lui un précieux traité *de Re medica*, en 8 liv.; des fragments d'une encyclopédie, importants, dit Quintilien, non seulement pour la médecine, mais pour l'agriculture et l'art militaire.

Les meilleures édit. sont celles de Léonard Targa, Padoue, 1769, et Verone, 1810, et l'edit. *cum notis variorum*, par Ruhnkenius, Leyde, 1785, in-4°. Celse a ete trad. en français par Ninnin, 2 vol., 1753 et 1821, 2 vol.; Fouquier et Ratier, 1824, et par M. des Etangs, 1846, dans la collection Nisard. *V.* Teuffel, *Hist. de la litt. lat.*, § 280. D—R.

CELSE, philosophe épicurien du IIe siècle. Il avait composé en grec un livre sur la magie, où il prétendait que J.-C. y avait eu recours pour opérer ses miracles; un pamphlet contre les juifs et les chrétiens intitulé : *Discursus verus,* qui ne nous est connu que par la réfutation d'Origène *Contra Celsum*.

Aube, *Histoire des persécutions de l'Eglise*, t. II, 1880. Il s'est efforcé de reconstituer, d'après Origène, le *Discours vrai* de Celse. Fabre, *Celse et le discours véritable*, 1878; Keim, *Celsus wahres Wort*, 1873; Pélagand, *Etude sur Celse*, 1878. S. Re.

CELSE (P. Juventius Celsus), jurisconsulte romain, né vers l'an 67 de J.-C., m. vers 130. Il conspira contre Domitien, fut en faveur sous Nerva et Trajan, et devint l'ami d'Adrien. Ses œuvres ont péri, mais il est cité avec éloge par les plus éminents légistes jusqu'à Justinien.

CELSIUS (Olaus), théologien et orientaliste suédois, né en 1670, m. en 1756. Professeur à Upsal, fondateur de la Société des sciences de cette ville, membre de l'Académie de Stockholm, il rechercha les plantes dont il est parlé dans la Bible, et publia les résultats de son travail dans une série de dissertations, qu'il réunit en un seul ouvrage sous ce titre : *Hierobotanicon, sive de plantis Sanctæ Scripturæ dissertationes breves,* Upsal, 1745 et 1747, 2 vol. Cet ouvrage, produit d'une vaste érudition, est capital en son genre. Celsius a publié encore un catalogue des végétaux qui naissent aux environs d'Upsal, dans les *Acta litterarum et scientiarum Sueciæ*, 1732. Mais le plus grand service qu'il ait rendu aux sciences, c'est d'avoir deviné et encouragé le génie de Linné. F.

CELSIUS (André), neveu du précédent, né en 1701, m. en 1744, s'occupa d'astronomie. Il accompagna Maupertuis, Clairaut, Lemonnier, dans leur voyage en Laponie pour déterminer la figure de la terre, et fit construire l'observatoire d'Upsal. Il détermina la hauteur du pôle, étudia la théorie des satellites de Jupiter, et proposa le premier la division centésimale de l'échelle thermométrique. Il observa et essaya d'expliquer les oscillations lentes des côtes de la Suède. Ses principaux écrits sont : *Observationes luminis borealis,* où il combat l'opinion de Mairan, que la lumière des aurores boréales provient de la lumière zodiacale; *de Observationibus pro figura telluris determinanda in Gallia habitis,* Upsal, 1738.

CELSIUS (Olaus), polygraphe suédois, né en 1716, m. en 1794, professeur d'histoire à Upsal, évêque de Lund, membre de l'Académie suédoise, a fondé en 1742 le 1er journal littéraire qu'ait eu la Suède, et publié plusieurs ouvrages consciencieux : *Histoire ecclésiastique de Suède,* 1767; *Histoire de Gustave Ier*, 1746-53, 2 vol.; *Histoire d'Éric XIV,* 1744. Ce dernier ouvrage a été traduit en français, 1777, 2 vol. Celsius a trad. une partie d'Homère et de Virgile. Ses vers latins valent mieux que ses poésies suédoises.

CELSUS. *V.* Celse.

CELTES, *Celtæ*. Les anciens donnaient ce nom à un peuple de race indo-germanique, qui, dans les temps primitifs, couvrit l'Europe centrale et occidentale, et qui, refoulé vers l'Atlantique par des mouvements de population auj. inconnus, n'exista plus que dans la Gaule, la Grande-Bretagne, le pays de Galles, la Calédonie et l'Hibernie. Les Cimmériens de la Tauride, les Scordisques et les Taurins des bords du Danube, les Boïens de la forêt Hercynienne, peut-être les Cimbres du Jutland, étaient des tribus laissées par ce peuple derrière lui. Dans une acception moins étendue, le nom de Celtes désigna les habitants de la Gaule, et fut synonyme de Galls ou Gaëls (*Galli*), les Kymris, qui occupaient le N. du pays, et dont faisaient partie les Belges, n'étaient autres que des Celtes. Ce sont des peuplades celtiques qui formèrent au N. de l'Espagne les Gallaïques, les Celtiques et les Celtibères, qui couvrirent de colonies l'Italie septentrionale, d'où lui vint le nom de Gaule cisalpine, qui envoyèrent dans la vallée du Danube, où se trouvaient déjà des tribus celtiques, les Vindéliciens, les Rétiens, les Noriques, et, jusqu'en Asie Mineure, les Galates. La conquête romaine étouffa la race celtique, qui ne s'est conservée, avec ses traditions et ses anciennes mœurs, que dans la Bretagne, les montagnes de l'Écosse, les Hébrides, le pays de Galles, l'île de Man et l'Irlande. Au point de vue des langues, on distingue encore 2 branches : 1° la branche gaëlique, comprenant l'*albanakh* ou *erse* de la haute Écosse, le *mauk* de l'île de Man, l'*érinakh* de l'Irlande, et quelques racines de l'idiome provençal; 2° la branche kymrique, à laquelle se rattachent le *welsh* ou *gallois*, le *cornish* ou dialecte du pays de Cornouailles (éteint depuis un siècle à peine), et l'*armoricain* ou *bas-breton*. Le Brigant faisait du celtique la langue primitive; on s'est borné, avec plus de raison, à lui trouver des analogies avec le sanscrit.

V. de l'Affinité des langues celtiques avec le sanscrit, par Pictet, Paris, 1837. B.

CELTES (Conrad), savant allemand, né dans la Franconie en 1459, m. en 1508. Il avait, selon l'usage, grécisé son nom de Pickel, qui signifie *pioche*. Élève de Rodolphe Agricola à Heidelberg, il professa dans les universités de Leipzig, d'Erfurth et de Rostock, et devint bibliothécaire et poète lauréat de Maximilien Ier. Il a puissamment contribué à propager l'étude de la littérature classique. On a de lui : *Ars versificandi et carminum*, Nuremb., 1487; *Amorum lib. IV*, Nuremb., 1502; *Odarum lib. IV*, Strasb., 1513; une édition des œuvres de Hrosvitha, etc. Il trouva, dit-on, dans un monastère la célèbre *Carte* de l'empire romain que Peutinger publia.

CELTIBÈRES, peuple de l'anc. Espagne, formé du mélange des Ibères indigènes avec des Celtes envahisseurs. Il occupait le cours supérieur du Douro, du Tage et de la Guadiana, et formait la plus puissante confédération du pays, bornée au N. par l'Èbre, au S. par les Contestans et les Orétans, à l'E. par les Édétans, à l'O. par les Carpétans. La Celtibérie comprenait les Arévaques, les Bérons, les Pelendons, les Lusons, les Belles, les Tittiens. Villes : Numance, auj. détruite; Bilbilis; Segobriga; Castulo; Bigerræ, Contrebia, etc. — Les Carthaginois, avant la 2e guerre punique, subjuguèrent les Belles et les Tittiens; les autres tribus soutinrent contre les Romains une lutte opiniâtre qui finit par la prise de Numance, 134 av. J.-C. La Celtibérie, comprise d'abord dans l'Espagne citérieure, fit partie de la Tarraconaise au temps d'Auguste. B.

CELTICUM PROMONTORIUM, auj. le cap *Finistère*.

CELTIQUE, partie de la Gaule, dont les limites étaient, du temps de César : au N., la Seine et la Marne; à l'E., au S.-E. et au S. le Rhin, les Alpes, le Léman, le Rhône moyen, les Cévennes, le Tarn et la Garonne; à l'O., l'Océan depuis la Garonne jusqu'à la Seine. Elle s'étendait jusqu'à la Méditerranée avant que les Romains eussent conquis la Province. (*V. ce mot.*) Les principales tribus de la Celtique étaient : les Helvètes, les Séquanais, les Éduens, les Ségusiens, les Bituriges, les Arvernes, les Santons, les Lémovices, les Pétrocoriens, les Pictavi, les Vénètes, les Redons, les Cénomans, les Carnutes, les Turons, les Parisiens, les Sénonais, etc. Réduite par César de 58 à 51, elle forma sous Auguste, en 27, une province appelée Lyonnaise, mais diminuée de tout le pays entre la Loire et la Garonne, qui fut adjoint à l'Aquitaine. (*V.* Gaule.) B.

CELTIQUES, *Celtici*, peuple de l'anc. Lusitanie, venu de la Gaule, et habitant sur le bord de l'Océan entre le Tage et la Guadiana. C'est auj. l'Alemtéjo, et partie de l'Estramadure et de l'Andalousie. Villes : *Ébora* (Évora), et *Cunistorgis* ou *Pax Julia* (Beja). B.

CELTORII, peuple ligure de l'anc. Gaule, entre le Rhône et les Alpes; sans doute le même que les *Selteri*.

CELY-EN-BIERRE, vge (Seine-et-Marne), arr. de Melun; 584 hab. Anc. château bâti par Jacques Cœur.

CÉNACLE, du latin *cœnaculum, cœna,* repas en commun, salle à manger. On voit encore à Rome les restes d'un cénacle que Constantin fit bâtir pour y nourrir les pauvres. Le cénacle de Jérusalem, à l'extrémité S. de la ville, était une église bâtie, dit-on, sur l'emplacement de la maison où J.-C. fit la cène avec ses apôtres et où le Saint-Esprit descendit sur eux. Ce monument, détruit par les Arabes en 640, fut relevé par les chrétiens en 1044; Godefroy de Bouillon y plaça des moines de l'ordre de Saint-Augustin, remplacés en 1313 par des franciscains. On appelait encore *cœnacula* des appartements situés à l'étage supérieur des maisons de Rome et loués aux pauvres gens (Juvénal, *Sat. II*). B.

CENCHRÉES, *Cenchreæ*, v. de l'anc. Grèce (Péloponèse), dans l'isthme de Corinthe; port sur le golfe Saronique.

CENCI, riche famille romaine, originaire de Nomentum, qui descendait du consul Crescentius ou Cencius (*V. ce nom*), et se montra souvent, comme lui, turbulente et hostile aux papes. Elle soutint, en 1062, l'antipape Cadaloüs; un Cenci voulut, en 1075, assassiner Grégoire VII, et ne dut la vie qu'à la clémence du pontife. Au XIIe siècle, Calixte II fit démolir les tours des Cenci, et leur puissance fut bien diminuée; mais le

XVI^e nous offre encore cette famille, entourée alors d'une horrible célébrité. Un père, François Cenci, souillant ses quatre fils et Béatrix, sa fille ; assassinant, à ce qu'on croit, les deux aînés ; périssant à la fin par l'indignation de ceux qui restaient, et ceux-ci subissant sur l'échafaud, avec leur sœur Béatrix et leur mère Lucrèce, la peine du parricide : tel est l'épouvantable drame qui termine, en 1605, sous Clément VIII, l'histoire des Cenci. R.

CENDRES (**MERCREDI DES**), *feria quarta Cinerum*, premier jour du carême dans l'Église latine, appelé *caput jejunii* par les Pères. C'était un signe de deuil et d'affliction, chez les anciens, de se couvrir la tête de cendres ; il y en a de nombreux exemples dans la Bible, ainsi que dans les auteurs païens. A l'origine du christianisme ceux qui étaient soumis à la pénitence publique paraissaient avec des cendres sur la tête. Aujourd'hui, le prêtre fait une croix avec de la cendre sur le front des fidèles ; en même temps il prononce les paroles de l'anathème qu'Adam entendit après sa faute : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* « Homme, souviens-toi que tu n'es que poussière, et que tu retourneras en poussière. » B.

CÈNE, du latin *cœna*, souper, et du grec *koinos*, repas en commun. On donne ce nom au repas en commun que J.-C. fit avec ses apôtres la veille de sa Passion, et à la suite duquel il institua l'Eucharistie. L'Église latine et l'Église grecque célèbrent la mémoire de la Cène le jeudi saint : ce jour-là, le prêtre lave les pieds à 12 pauvres, à l'exemple de J.-C. envers ses apôtres. Jadis les empereurs de Constantinople et les rois de France faisaient le *lavement des pieds* dans leur palais. La Cène est un sujet que les peintres ont aimé à traiter : les plus beaux tableaux sont ceux de Léonard de Vinci, du Poussin, du Tintoret, de l'Albane, de Philippe de Champaigne, de Cespédès, de Stella ; Raphaël ne fit qu'un dessin, connu par la gravure de Marc-Antoine. B.

CENEDA, anc. *Ceneta*, v. du royaume d'Italie (prov. de Trévise), sur le Machio ; 5,000 hab. Évêché. Sources minérales sulfureuses aux environs.

CÉNEROTH, anc. v. de la Palestine, dans la tribu de Nephtali, près du lac de Génésareth ou de Tibériade, appelé aussi lac de Céneroth.

CENETA, v. de l'anc. Italie (Vénétie) ; auj. *Ceneda*.

CENEVIÈRES, vge (Lot), arr. de Cahors, sur la rive g. du Lot ; 720 hab. Anc. château fort, qui servit, dit-on, de refuge à Waïfre, duc d'Aquitaine, vaincu par Pépin le Bref.

CENIMAGNI, peuple de l'anc. Bretagne orientale, au N. des Trinobantes ; ville princ. : Sitomagus, auj. *Saint-Vulpit*. C'est maintenant une partie des comtés de Suffolk, Norfolk, Cambridge, Huntingdon et Northampton.

CENINIENS. *V.* CÆNINA.

CENIS (MONT), *Cenisius mons*, séparant la France (Savoie) et le roy. d'Italie (province de Turin), point de jonction des Alpes Cottiennes et des Alpes Grées ; 3,500 m. Le col de cette montagne, l'un des passages les plus fréquentés des Alpes, bien qu'élargi par Auguste, Charlemagne, et enfin par Catinat en 1691, n'était praticable que pour les bêtes de somme, lorsque Napoléon I^er y fit construire, de 1802 à 1811, une magnifique route de 35 kil. qui conduit de Lanslebourg à Suse ; elle s'élève à 2,066 m. L'hospice du Mont-Cenis, pour le service des voyageurs, dont on fait remonter la fondation au VIII^e ou au IX^e siècle, fut aussi rétabli par les ordres de Napoléon I^er en 1801. (*V. l'art. suivant.*)

CENIS (TUNNEL DU MONT), souterrain qui traverse les Alpes Cottiennes à 20 kil. S.-O. du mont Cenis, au col de Fréjus, entre Modane (France), dans la vallée de l'Arc, affl. de l'Isère, et Bardonnèche (Italie), dans la vallée de la Dora Riparia, affl. du Pô. Il donne passage à la voie ferrée de Paris à Turin. Il a 12,2[illegible] m. de longueur et est situé à 1,203 m. d'altitude du côté de la France et 1,355 m. du côté de l'Italie. — Dès 1832 le projet d'un tunnel traversant les Alpes fut proposé à Charles-Albert par un ingénieur de la Savoie, Joseph Médail, et repris en 1845 par des ingénieurs belges. Les événements de 1848 firent ajourner les travaux. Sous Victor-Emmanuel II, le ministre Cavour ordonna de nouvelles études, qui furent achevées en déc. 1857, et en 1860 les travaux commencèrent, sous la direction de trois ingénieurs éminents, Grandis, Grattone et Sommeiller. En attendant l'ouverture du passage on établit en 1865 une voie provisoire à trois rails, d'après le système de Fell, qui suivait la route de Napoléon I^er, et réduisait de 12 à 5 heures la traversée du col. Enfin le tunnel fut achevé le 25 déc. 1870 et inauguré le 7 sept. 1871.

CENNINO CENNINI, peintre italien du XV^e siècle, dont la vie est peu connue. Mais il a écrit en 1437 un traité sur la peinture, qui n'a été publié qu'en 1821 à Rome. C'est un livre curieux pour connaître les procédés des artistes de l'époque, et plein d'excellents conseils.

CÉNOBITES, religieux appelés ainsi de deux mots grecs, *koinos bios*, « vie commune », parce que, tout en vivant solitairement dans des cellules isolées, ils se réunissaient à certaines heures pour prier et s'édifier en commun. Saint Pacôme, surnommé le *Cénobiarque*, fut l'instituteur de ce régime mixte qui, dans le développement du monachisme, servit de transition entre la vie solitaire et celle de communauté. Plus tard, parmi les ordres réguliers, on en trouve un, celui des Chartreux, dans lequel se perpétua une partie de la règle cénobitique, puisqu'il leur est prescrit de travailler, de prendre leurs repas et de dormir isolément, et de se réunir seulement pour chanter l'office. D—T—R.

CÉNOMANS, peuple gaulois, de la confédération des Aulerques (auj. partie du Maine et de l'Anjou) ; ch.-l. *Suindinum* ou *Cenomani* (le Mans). — Une partie de ce peuple accompagna Bellovèse en Italie, vers 600 av. J.-C., et s'établit sur la rive g. du Pô, depuis l'Adda jusqu'à l'Adige. Elle occupa les villes de Brixia (Brescia), de Crémone et de Mantoue.

CENON-LA-BASTIDE. *V.* BASTIDE (LA).

CENOTAPHE, du grec *koinos*, vide, et *taphos*, tombeau ; monument élevé par les anciens à un citoyen qui n'avait pas reçu la sépulture, pour empêcher son ombre d'errer pendant cent ans en dehors des Champs Élysées. Les plus célèbres cénotaphes antiques sont ceux de Pise, décrits en 1681 par le cardinal de Noris.

CENS, opération qui, chez les anc. Romains, consistait à dresser l'état de la population libre, celui des biens meubles et immeubles possédés par les citoyens, afin d'assigner une place à chacun dans les classes (*V.* CLASSE), d'asseoir la répartition des impôts et de faire le recrutement militaire. Le roi Servius Tullius institua le cens, déclara qu'il serait quinquennal, et que le roi le ferait faire. Les consuls et les dictateurs héritèrent de cette fonction, puis elle passa aux censeurs (*V. ce mot*), et après eux aux empereurs qui, sous divers noms, héritèrent de leurs attributions. (*V.* DIRECTEUR, MAÎTRE ET PRÉFET DES MŒURS.) Le cens se faisait tous les cinq ans, à la *Villa publica*, sur le Champ de Mars : les citoyens, appelés tour à tour par le héraut, faisaient déclaration (*censeri, profiteri*) de leur nom, de leur âge, de leur fortune, du nombre de leurs enfants, etc. Le recensement se terminait par une purification solennelle (*lustrum*). Le recensement des citoyens s'opérait dans les provinces et les villes par des envoyés spéciaux. A cette époque, un édit prescrivait à tout homme libre de retourner dans son pays natal. C'est à l'occasion d'un recensement ordonné par Auguste que Joseph et la Vierge durent quitter Nazareth, pour se rendre à Bethléem, patrie de Joseph, où naquit le Sauveur. Les évaluations de fortune reposaient en partie sur les déclarations des citoyens, qui devaient être sincères, sous peine de la prison, de la confiscation des biens, de l'esclavage, quelquefois même de la mort. — Sous l'empire le cens était trop important au point de vue financier pour qu'il ne continuât pas à être fait, malgré la disparition de la censure : il fut étendu en toutes les provinces, ce qui fit créer des *legati Augusti pro prætore censitores, censuum accipiendorum*, etc. ; tous les renseignements étaient centralisés à Rome dans le bureau du haut fonctionnaire qui s'appelait *a censibus*.

Huschke, *Ueber den Census*, Berlin, 1847 ; Baudi de Vesme, *les Impôts dans les Gaules* (*Rev. histor. du droit*, 1861) ; L. Renier, *Mél. épigr.*, p. 47. C. D—Y et G. L.-G.

CENS, rente seigneuriale et foncière dont un héritage, dans l'anc. monarchie, était chargé envers le seigneur du fief dont il dépendait. Il se payait en argent ou en nature. On le distinguait en chef-cens, impôt de création originelle, et en sur-cens, qui avait été ajouté après la création du premier. Toute espèce de cens était imprescriptible et non rachetable.

CENS ÉLECTORAL ET D'ÉLIGIBILITÉ, quotité de l'impôt dont le payement est nécessaire pour être électeur et éligible. En France, le cens électoral était de 300 fr. sous la Restauration, et de 200 fr. sous Louis-Philippe ; le cens d'éligibilité était pendant les mêmes périodes de 1,000 et de 500 fr. — Le cens électoral est encore exigé dans la plupart des États de l'Europe, en Belgique, en Angleterre, en Espagne, etc.

CENSE, petite ferme, ou métairie seigneuriale, que l'on donnait à ferme moyennant une redevance annuelle. Ce mot est encore employé dans les campagnes du nord de la France pour désigner une ferme, et le fermier est appelé *censier*.

CENSEUR, magistrat de l'anc. Rome qui, conjointement avec un collègue, avait pour principale attribution la surveillance générale des mœurs et de la discipline dans toutes les classes de citoyens. La censure fut instituée l'an 310 de Rome, 443 av. J.-C., pour faire les opérations du cens, que les consuls, trop occupés, ne pouvaient plus effectuer. On nomma les nouveaux magistrats censeurs, du nom de l'opération qui leur était attribuée. Il y en eut deux, l'un et l'autre patriciens, anciens consuls ou anciens préteurs, élus pour

cinq ans, dans les comices par centuries. Avec des attributions en apparence modestes, les censeurs eurent un très grand pouvoir; en faisant le cens, ils changeaient les citoyens de classe, dégradaient les chevaliers et les sénateurs (*V.* Revue des Chevaliers et du Senat), remaniaient la distribution du peuple dans les tribus, et par là influaient sur les comices. Ces dégradations n'avaient pas toujours pour motif un changement dans les fortunes, mais souvent une appréciation de la conduite morale du citoyen. Environ 60 ans après son institution, la durée de la censure fut réduite à 18 mois, de sorte que, pendant 3 ans et demi, cette magistrature était suspendue. Cependant les censeurs acquirent d'autres attributions relatives aux travaux publics, à la levée et à la répartition des impôts, à l'administration du trésor public, à la surveillance des écoles. Ils ne les possédèrent cependant pas toutes d'une manière permanente. Cette importance éveilla l'ambition des plébéiens : l'an 413 de Rome, 339 av. J.-C., en vertu d'une loi de Publilius Philo, ils obtinrent qu'une des deux places de censeurs leur appartiendrait. Les arrêts de la censure étaient absolus, sans appel, et n'avaient pas besoin d'être motivés publiquement; mais il fallait qu'ils fussent collectifs ; un censeur n'avait de pouvoir individuel que pour noter son collègue. Les citoyens frappés par la censure conservaient le droit d'appeler en justice, à ce sujet, les censeurs sortis de charge, droit dont ils usaient rarement: car les notes censoriales n'avaient pas un caractère infamant, et un citoyen noté pouvait, plus tard, devenir censeur lui-même. Cependant cette charge était une grande magistrature; un censeur devait abdiquer s'il perdait son collègue, et, par une exception unique, nul ne pouvait être censeur deux fois, ni arriver à la censure avant l'âge de 42 ans au plus tôt. Le costume était la toge prétexte, et les autres distinctions extérieures les mêmes que pour les consuls, à l'exception des licteurs. La censure, utile dans les premiers temps, devint odieuse quand les mœurs furent corrompues. Sylla la supprima; on la rétablit après lui; Pompée essaya de lui rendre son ancien lustre; mais il y avait trop matière à censure dans les mœurs publiques : nul citoyen prudent n'osa s'en charger, et cette magistrature disparut complètement pendant les guerres civiles de César et de Pompée. Après ces grandes crises, on essaya de la faire revivre en donnant à César le titre de *Préfet des mœurs,* pour trois ans, puis celui de censeur perpétuel. Les guerres civiles qui suivirent sa mort la firent encore disparaître. Auguste, maître de l'empire, reçut, collectivement avec Agrippa, le titre de *Directeur perpétuel des mœurs;* puis, sans résigner cette fonction, il fit élire deux censeurs, magistrats fort nuls, sans doute, car après leur sortie de charge il laissa tomber la censure en oubli. L'empereur Décius fut le seul qui la restaura momentanément.

Tous les textes sur cette magistrature se trouvent réunis dans l'excellent ouvrage de Willems, *le Droit public romain,* 4e édit. Paris, 1870.

C. D—y et G. L.-G.

CENSEURS DES MUNICIPES ET DES COLONIES. Chaque cité en avait deux, investis des mêmes fonctions que ceux de Rome, et demeurant en charge pendant cinq ans. On les appelait plus souvent duumvirs quinquennaux, de leur nombre et de la durée de leurs fonctions. Le peuple les élisait. Ils devaient, sur l'ordre des censeurs de Rome, envoyer à la métropole leurs tables de recensement.

Henzen : *Sui Curatori della città* (*Annali dell' instituto,* Rome, 1851).

C. D—y et G. L.-G.

CENSEURS DRAMATIQUES. Il y avait, dans l'anc. Rome, des examinateurs pour les pièces de théâtre destinées aux jeux scéniques. On ignore l'origine de cette institution. Elle existait sous la république, et Cicéron en parle dans une lettre de l'an 698 de Rome. L'empire garda cette institution, et, du temps d'Auguste, les censeurs se réunissaient dans le temple d'Hercule et des Muses. — *Censeurs dramatiques en France.* Ils dépendaient de l'administration de la police. La Révolution les supprima; le Consulat les rétablit, et les gouvernements suivants les conservèrent. La révolution de 1848 les abolit de nouveau, mais ils furent réinstitués quelques mois après.

C. D—y.

CENSEURS ROYAUX. C'étaient, dans l'anc. monarchie, des hommes de lettres commis par le chancelier de France pour examiner les livres que l'on voulait imprimer, pour en autoriser ou en défendre l'impression. La censure des livres fut imaginée à l'époque où le protestantisme prit naissance, et confiée à la Faculté de théologie de Paris, qui l'exerça d'abord avec une grande rigueur. Sa vigilance s'étant relâchée vers le commencement du XVIIe siècle, en 1624, le gouvernement confia la censure à quatre docteurs de ladite Faculté. Enfin des censeurs royaux, furent institués en 1653, au nombre de 4. Pendant le XVIIIe siècle, l'activité de la production littéraire obligea de multiplier les censeurs; on en créa 7 classes, ainsi divisées : théologie, jurisprudence, histoire naturelle et médecine, chirurgie, mathématiques, belles-lettres et histoire, géographie et navigation. Leur nombre était illimité, et l'on en comptait 96 en 1789. Ils ne furent supprimés que par une loi du 14 septembre 1791.

CENSEURS DE LA BANQUE DE FRANCE, nom donné à trois surveillants, nommés pour trois ans par l'assemblée des actionnaires et rééligibles.

CENSEURS DES ÉTUDES, fonctionnaires des lycées en France, prenant rang après le proviseur; ils dirigent la partie disciplinaire, et veillent à l'exécution des règlements de toute nature.

CENSEURS DES JOURNAUX. Dans l'ancienne monarchie, les journaux, très peu nombreux (*V.* Journaux), étaient assimilés aux livres et soumis aux censeurs royaux. (*V.* Censeurs royaux.) La loi de 1791 supprima toute censure. Le Consulat les rétablit, puis un décret impérial de l'an XIII les organisa fortement, en donnant un censeur spécial à chaque journal. La Restauration maintint les censeurs des journaux par la loi du 21 oct. 1814. Ils furent supprimés par la loi de 1819 sur la presse, rétablis en 1824, supprimés peu de mois après, rétablis encore en 1827 et définitivement supprimés en 1830.

CENSIER. On appelait ainsi, dans le droit féodal : 1° le fermier-tenancier d'une cense, ou petite métairie; 2° le seigneur à qui le cens était dû, 3° le livre où l'on enregistrait les cens. (*V.* Cense.)

CENSITAIRE, celui qui devait cens et rente à un seigneur de fief. — Sous un gouvernement parlementaire, l'électeur censitaire est celui qui doit son droit au payement d'un cens.

CENSIVE. C'était, suivant la jurisprudence féodale, l'étendue de la seigneurie d'un seigneur censier, ou la redevance que lui payaient annuellement les propriétaires et détenteurs d'héritages roturiers situés dans les limites de sa seigneurie.

CENSORINUS, grammairien du IIIe siècle, dont il nous reste un ouvrage : *de Die natali,* recueil utile, où il est question de chronologie, de musique, d'astronomie, de religion, d'histoire naturelle, etc. Le titre s'explique parce qu'il fut composé à l'occasion de la naissance d'un ami.

Les meilleures édit. de ce livre sont celles de Havercamp, Leyde, 1743 et 1797; de Gruber, Nuremberg, 1805 et 1810; de Jahn, Berlin, 1845. Censorinus se trouve aussi dans les *Scriptores rei metricæ* de Gaisford, Oxford, 1837. Il a été traduit en français par Mangeart, 1843, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke. D—r.

CENSORINUS (Appius-Claudius), officier romain, que des soldats élevèrent malgré lui à l'empire sous Claude II, en 269, fut massacré par eux à cause de sa sévérité.

CENSURE. *V.* Censeur.

CENTALLO, v. du roy. d'Italie, province de Coni; 2,100 hab. Anc. château des marquis de Suze.

CENT ANS (GUERRE DE). On donne ce nom à la guerre que se firent, presque sans interruption, la France et l'Angleterre, de 1337 à 1453, pendant les règnes de Philippe VI de Valois, Jean le Bon, Charles V, Charles VI et Charles VII en France; d'Édouard III, Richard II, Henri IV, Henri V et Henri VI en Angleterre. Elle eut pour causes : 1° la rivalité féodale des rois de France et des rois d'Angleterre, qui datait de Philippe Ier et de Guillaume le Conquérant; 2° la rivalité personnelle de Philippe VI et d'Édouard III, qui prétendaient tous les deux à la couronne de France; 3° la rivalité nationale des deux peuples, dont les nationalités se forment et se séparent nettement au XIVe siècle. Les occasions qui firent éclater cette guerre furent le dépit et le ressentiment d'Édouard III, obligé de faire hommage à son rival pour ses provinces du continent, les excitations de Robert d'Artois, condamné comme faussaire par Philippe de Valois, et la révolte de la Flandre sous Jacques Arteveld. La guerre de Cent ans présente trois phases : dans la 1re, 1337-1360, les idées chevaleresques de Philippe de Valois et de Jean le Bon, l'indiscipline et l'organisation vicieuse des troupes féodales, amenèrent les désastres de Crécy et de Poitiers, et le funeste traité de Brétigny; dans la 2e, 1360-1380, l'habileté de Charles V, soutenue par l'épée de Du Guesclin, répara les défaites précédentes, ruina l'influence anglaise sur le continent, et reconquit les provinces perdues; dans la 3e, 1415-1453, la folie de Charles VI, les querelles des Bourguignons et des Armagnacs, les défaites d'Azincourt, de Cravant et de Verneuil et le traité de Troyes avaient livré la France aux Anglais, quand la bravoure de Richemont, Dunois, Xaintrailles, Lahire, etc., le rapprochement de Charles VII et des Bourguignons, et surtout l'explosion du sentiment national personnifié dans Jeanne d'Arc, la délivrèrent du joug étranger. A la fin de la lutte, après les batailles de Formigny et de Castillon, les Anglais ne conservèrent plus sur le continent que la ville de Calais. B.

CENTAURES, monstres de la mythologie, moitié hommes et moitié chevaux, issus d'Ixion et de Néphélé. Sur les plus anciens monuments, les Centaures sont figurés avec les formes du corps humain par devant, auquel s'adapte une croupe de cheval. Plus tard, ils ne conservent que la tête hu-

maine. Le combat des Centaures contre les Lapithes, aux noces de Pirithoüs, leurs luttes contre Thésée et Hercule, ont exercé beaucoup de poètes, notamment Ovide, et des sculpteurs, comme Phidias et Alcamène, dont la lutte des Centaures contre les Lapithes, représentée sur un des frontons du temple de Jupiter à Olympie, a été retrouvée dans les fouilles allemandes de 1876. Les Centaures de la frise du temple d'Assos au Louvre, le Centaure d'Aristée et de Papias à Rome sont particulièrement remarquables. Zeuxis introduisit dans l'art grec des Centauresses, que Fromentin, à notre époque, a représentées avec beaucoup de grâce. Les Centaures les plus célèbres sont Pholos, Apharée, Nessus, Chiron, Rhétus. Dans l'antiquité, on expliquait leur nom par les mots *kentein*, piquer, et *tauros*, taureau; aujourd'hui, on les assimile plutôt aux *Shandarvas*, monstres velus de la mythologie védique. Homère appelle les Centaures les *Phères* et les fait vivre en Thessalie. On a soutenu récemment qu'ils personnifiaient les torrents dévastateurs de la Thessalie, fils de la nue, Néphélé; d'autres y reconnaissent des cavaliers chasseurs de la Grèce du nord.

Percy Gardner, *Journal of the Hellenic Society*, t. I; Stephani, *Compte rendu de la Commission de Saint-Pétersbourg*, 1864, p. 196. S. Re.

CENTENIER. Au temps de Charlemagne, le centenier était un magistrat subordonné au comte; il avait juridiction sur une centaine de familles, qu'il conduisait aussi à la guerre. Depuis la 3e race jusqu'au XVIIIe siècle, les centeniers ne furent plus que des officiers de police, subordonnés aux prévôts, aux consuls et aux maires. En 1792, on donna le nom de centeniers à une levée extraordinaire de soldats formés en compagnies de 100 hommes, et, sous l'Empire, aux chefs de compagnies d'infirmiers.

CENTÉSIME. *V.* Usure.

CENTIÈME DENIER, impôt établi en 1703 sur toute mutation d'immeubles et droits réels qui avait lieu par vente, échange, donation, succession collatérale; c'était la 100e partie des prix portés sur les contrats.

CENTIMANES, nom donné aux trois fils d'Uranus et de la Terre, Cottus, Briarée et Égéon, géants à 50 têtes et à 100 bras. Ils soutinrent Jupiter contre les Titans, qu'ils gardèrent ensuite au fond du Tartare.

CENT-JOURS (Les), nom donné au second règne de Napoléon Ier; ils commencent au 20 mars 1815, jour où le souverain de l'île d'Elbe arriva à Paris après avoir conquis la France sans brûler une amorce, et finissent au 29 juin, jour où Napoléon quitta Paris pour aller s'embarquer à Rochefort. L'histoire signale surtout pendant cet espace de 101 jours : l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire (22 avril), espèce de charte qui ne satisfit point l'opinion, bien qu'elle eût été soumise à l'approbation du suffrage universel; l'Assemblée du champ de mai, tenue au Champ-de-Mars le 1er juin, cérémonie nationale pour l'acceptation de l'acte additionnel et pour la distribution des drapeaux aux présidents des collèges électoraux, à la garde nationale et à la garde impériale; la lutte de Napoléon contre les coalisés, la perte de la bataille de Waterloo, le 18 juin, l'opposition des Chambres à son retour, enfin son abdication en faveur de Napoléon II, 22 juin.

Cauchois-Lemaire a publié : *Lettres sur les Cent-jours*, 1822, et Benjamin Constant : *Mémoires sur les Cent-jours*, 2e édit., 1829. J. T.

CENTLIVRE (Suzanne **Freemann**, mistress), auteur dramatique, née en 1667 dans le Lincolnshire, m. à Londres en 1723. Orpheline de bonne heure, maltraitée par ceux qui prenaient soin de son éducation, elle s'enfuit, alla étudier à Cambridge sous des habits d'homme, se maria plusieurs fois, et finit par entrer au théâtre. Quelques comédies, publiées sous le nom de Carrol, l'un de ses époux, attirèrent sur elle l'attention, et elle devint la femme de Centlivre, maître d'hôtel de la reine Anne. Dès lors elle vécut dans l'intimité de Steele, de Rowe, de Farquhar et autres hommes de lettres. Ses œuvres dramatiques ont été recueillies en 1761, 3 vol. Elles ne brillent ni par la vérité des caractères, ni par le style, ni par les convenances; mais il y a de la vivacité dans l'action, de l'attrait dans l'intrigue, et beaucoup de scènes comiques. Les principales sont : *les Ruses de l'amour*, imitation de Molière; *le Joueur*, emprunté au *Dissipateur* de Destouches; *l'Affaire*, qui resta longtemps au répertoire, ainsi que *un Coup hardi pour une femme*; *la Merveille*, qui fournit à d'Hèle l'opéra comique de *l'Amant jaloux*, mis en musique par Grétry.

CENTO, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. d'arrond. (prov. de Ferrare), près du Reno et sur le canal de son nom; 5,223 hab. Patrie du Guerchin.

CENTOFANTI (Silvestro), professeur et écrivain toscan né à Calci, près Pise, en 1794, m. en 1880, se fit connaître dès 1814 par son poème de *la Souveraineté parfaite*, en l'honneur du grand-duc Ferdinand III. Il publia ensuite une tragédie, *Œdipe*, 1830; des stances sur *Dante*, des *Préfaces* pour la collection des classiques de Le Monnier, à Florence, (*Vie d'Alfieri*, *Étude sur Plutarque*, etc.), des articles de journaux réunis sous ce titre : *Essai sur les connaissances humaines*, une *Histoire de la littérature grecque depuis ses origines jusqu'à la prise de Constantinople*, Pise, 1870; *Essai critique sur Pythagore*, etc. C'est surtout comme professeur que Centofanti s'est fait un nom. Ses cours d'histoire et de philosophie à l'université de Pise eurent le plus grand retentissement. Aussi, quand le régime constitutionnel fut inauguré en Toscane (1848), fut-il nommé sénateur. En 1849, il contribua à la restauration du grand-duc, reçut de lui une médaille et le titre d'inspecteur général des bibliothèques de l'État, mais il ne lui fut pas permis de reprendre ses cours. Victor-Emmanuel le nomma sénateur du royaume d'Italie.

CENTORBI, anc. *Centuripe*, v. de Sicile (prov. de Catane), au pied de l'Etna; 7,350 hab. Ruines antiques.

CENTRALES (Provinces), grand gouvernement de l'Inde anglaise, créé par ordonnances du 2 nov. 1861 et du 30 avril 1862. Il se compose des provinces suiv., détachées de la présidence du Bengale : *Nagpour* (5 districts) au S., *Nerbuddah* (4 districts) à l'O., *Djoubboulpour* (6 districts) au N., et *Chattisgahr* (4 districts) à l'E., avec les États tributaires de *Bastar*, *Nangdaon*, *Kanker*, etc. Ce sont les anciens pays de Gandouana et une partie du Bérar, situés au centre de l'Inde, entre les monts Vindhya et le Bundelkund au N., le Nizam à l'O. et au S., les présidences de Madras et de Calcutta à l'E. C'est un vaste plateau, traversé par le Mahanaddy, la Nerbuddah et le Tapty supérieur, le Godavery inférieur et la Pranita, son affluent. Le coton et la canne à sucre y abondent, et les forêts y renferment d'innombrables pieds de bois de fer et de tek. Superf., 293,486 kil. carr.; popul., 11,500,000 hab.; cap., Nagpour, où réside le commissaire en chef anglais. C. P.

CENTRE ou **DU CHAROLAIS** (Canal du). Compris en entier dans le dép. de Saône-et-Loire, il débouche dans la Loire à Digoin et dans la Saône à Chalon; il a 120 kil. de long, 81 écluses et 28 prises d'eau. Il fut projeté dès le règne de François Ier; Richelieu et Louis XIV s'en occupèrent; mais il ne fut exécuté que sous le règne de Louis XVI, en 1784, par l'ingénieur Gauthey, et fut ouvert au commerce en 1793. C'est un canal de grande navigation très fréquenté, parce qu'il dessert la région industrielle de Chagny, de Montceau-les-Mines et du Creuzot.

CENTRE, nom que, dans nos Chambres législatives, on donne à un parti moyen, qui vote tantôt avec le gouvernement, tantôt avec l'opposition. Il s'est presque toujours divisé depuis la Restauration en centre droit et centre gauche.

CENTRONES, anc. tribu de la Gaule Narbonnaise, dans les Alpes Grées, sur les bords de l'Arc; ch.-l. Darentasia (Moustier-en-Tarentaise). Son nom s'est conservé dans le vge de Centron, à 10 kil. N. de cette ville. — Il y eut d'autres Centrones, dans la Gaule Belgique, aux environs de Courtrai.

CENT-SUISSES, compagnie d'infanterie d'élite, instituée par Louis XI en 1471; elle portait une hallebarde, un habit bleu galonné d'or, et faisait partie de la maison militaire du roi. Cette compagnie était, ainsi que l'indique son nom, de 100 hommes, tous Suisses de nation. Quand les armes changèrent, elle fut divisée en piquiers et mousquetaires. Supprimée à la Révolution, rétablie sous Louis XVIII, elle fut de nouveau licenciée en 1830.

CENTULE (Abbaye de). *V.* Riquier (Saint-).

CENTUMCELLÆ, anc. v. d'Italie (Étrurie), bâtie par Trajan; auj. *Civita-Vecchia*. (*V. ce mot.*)

CENTUMVIRS, CENTUMVIRI, juges d'un tribunal permanent à Rome qui durent être institués en même temps que les 35 tribus, sous Servius Tullius, puisqu'ils étaient choisis par elles; en réalité ils étaient 105 à raison de 3 par tribus (*V.* Festus [S.-V.]); le nombre varia, à l'époque de Trajan ils étaient 180. Les fonctions du tribunal des centumvirs étaient permanentes, pendant la durée annuelle de leur charge. La compétence de ce tribunal, présidé par le préteur urbain, portait sur les questions d'état, la propriété quiritaire et les successions. Il est encore question de cette magistrature à l'époque d'Alexandre Sévère. G. L.-G.

CENTURI, vge de Corse, arr. de Bastia. Petit port de commerce et de relâche, sur le golfe de Saint-Florent et près du cap Corse; exporte des vins du pays; 823 hab.

CENTURIE, *centuria*, division des citoyens romains à la fois politique et militaire. (*V. ci-après.*) Servius Tullius (*V. ce nom*) avait créé sept classes sur les bases du cens, et chacune se subdivisait en un certain nombre de fractions appelées centuries. Ces centuries inégalement nombreuses et qui avaient chacune un suffrage étaient au nombre de 193 : 18 pour la classe des chevaliers, 80 pour la 1re classe, 20 pour les 2e, 3e, 4e classes; 30 pour la 5e et 1 pour la 6e; en outre 2 centuries de charpentiers et d'ouvriers en bronze et de joueurs de trompette. Ces 193 centuries se divisaient en deux : celles des *juniores* depuis 17 ans, celles des *seniores* au delà de 46 ans.

Cette division en centuries donnait aux classes riches 98 suffrages sur 193. (*V.* Comices.)

Mémoire de Mommsen, dans le 1er vol. des *Rœm. Forschungen*; Belot, *Hist. des chevaliers romains*, 1869-73. G. L.-G.

CENTURIE, une des divisions de la légion romaine. A l'époque de Marius, la légion comprit 10 cohortes, la cohorte 3 manipules, le manipule 2 centuries, en tout 60 centuries. Lorsque Hadrien réorganisa la légion, elle se composa de 10 cohortes dont la première comprenait 10 centuries (1,100 hommes) et les suivantes 5 (555 h.). (*V.* Centurion et Légion.) G. L.-G.

CENTURIE, mesure agraire romaine, valant 200 jugera, ou 50 hectares 56 ares 79 centiares.

CENTURIES DE MAGDEBOURG, ouvrage sur l'histoire de la religion chrétienne, entrepris à Magdebourg par les protestants, et divisé en centuries ou siècles. Les auteurs, Mathias Flacius, J. Wigand, M. Judex, B. Faber, A. Corvinus et Th. Holzhuter, se proposaient de montrer l'accord de leur doctrine avec la foi des premiers chrétiens, et, par conséquent, de prouver que l'Église catholique s'en était écartée. Ce travail, publié à Bâle, 1559-74, 13 vol. in-fol., et Nuremb., 1757-65, 6 vol. in-4°, s'arrête à l'an 1300. Baronius entreprit ses *Annales* pour le réfuter.

CENTURION, chef d'une centurie légionnaire. Il était nommé par le général ou les tribuns, veillait à la discipline, aux exercices et aux travaux de sa centurie, et marchait en tête lorsqu'elle allait au combat. Un centurion avait, comme insigne d'autorité, un cep de vigne, pour châtier les soldats qui manquaient à la discipline, et un casque à cimier. Sa paye était double de celle des soldats. Le centurion de la première centurie s'appelait *primipilaire*. (*V. ce mot.*) *Centurio* s'abrège en épigraphie par le sigle 7, qui signifie aussi parfois *centuria*.

Karbe, *de Centurionibus Romanorum quæstiones epigraphicæ*, 1881; Mommsen, *Nomina et gradus centurionum*, très important dans l'*Éphem. epigr.*, IV, p. 226. G. L.-G.

CENTURION PRIMIPILAIRE. *V.* Primipilaire.

CENTURIPE, anc. v. de Sicile; pillée par Verrès et célébrée par Cicéron. Frédéric II la ruina au XIIIe siècle. (V. Centorbi.)

CEO (Violante ou Yolante), femme poète, née à Lisbonne en 1601, m. en 1693, surnommée la 10e *muse*, était religieuse de l'ordre de Saint-Dominique. Elle écrivit plusieurs pièces de théâtre, et des poésies sous le titre de *Parnasso Lusitaneo*, où brille un talent original.

CEOLFRID ou **CEOLFIRTH**, moine anglo-saxon, né dans la Northumbrie vers 642, m. en 716. Il fonda les célèbres abbayes de Wearmouth et de Yarrow, et de son école très fréquentée sortit Bède le Vénérable.

CEORLS, la 3e classe de la population chez les Anglo-Saxons. C'étaient les hommes libres et descendants d'une longue suite d'hommes libres; ils avaient au-dessus d'eux les nobles, et au-dessous les laboureurs et les artisans, généralement esclaves ou descendants d'esclaves. Ils pouvaient s'élever et arriver aux honneurs, en se livrant avec succès à l'agriculture, au commerce, au métier des armes ou aux lettres.

CÉOS, île de la mer Égée, l'une des Cyclades, au S.-E. du cap Sunium et de l'Attique; patrie des poètes Simonide et Bacchylide. Elle était très peuplée et d'une grande fertilité. Auj. *Zéa*.

CEPHALŒDIS, nom ancien de Céfalu.

CEPHALAS. *V.* Constantin.

CÉPHALE, jeune chasseur aimé de l'Aurore et enlevé par elle. Suivant quelques légendes, Procris, femme de Céphale, l'épiait avec jalousie, cachée derrière un buisson; le chasseur crut à la présence d'une bête des bois et lança un trait qui tua Procris. Les vases peints représentent fréquemment Céphale poursuivi et enlevé par l'Aurore. C'est une personnification de l'étoile du matin que l'Aurore fait fuir devant elle. Céphale, après la mort de Procris, se serait retiré à Céphallénie, qui lui devait son nom. S. Re.

CÉPHALE, né à Syracuse, père de l'orateur Lysias, vint se fixer à Athènes sur l'invitation de Périclès. Il est un des interlocuteurs dans *la République* de Platon. — Un autre du même nom fut un orateur célèbre du temps d'Eschine; on lui attribuait dans l'antiquité un Éloge de Laïs. S. Re.

CÉPHALLÉNIE, nom anc. de Céphalonie.

CEPHALOMANCIE, du grec *képhalè*, tête, et *mantéia*, divination; sorte de divination, qui se pratiquait au moyen d'une tête d'âne mise sur un brasier, pour découvrir l'auteur d'un crime. Le craquement des mâchoires en se rapprochant donnait le nom du coupable.

CÉPHALONIE, île de la Méditerranée, la plus grande des îles Ioniennes, à l'O. d'Ithaque dont la sépare le canal de Viscardo, à 16 kil. N. de Zante, à 8 kil. S. de Sainte-Maure, à l'entrée du golfe de Patras, à 38 kil. O. de la côte. Elle forme une nomarchie ou dép. du royaume de Grèce. Superf., 810 kil. carrés; pop., 80,543 hab. Ch.-l. Argostoli. Aride et montagneuse; son point culminant est la Montagna-Negra (l'*Aenos* des anciens), élevée de 1,766 mèt. Ses côtes forment plusieurs baies; climat chaud, mais très variable. Peu de céréales; récolte de raisins de Corinthe, huile, vin muscat. Archev. grec; évêché catholique de Céphalonie-et-Zante. — Homère nomme cette île *Samos*, et la place dans les États d'Ulysse; Hérodote l'appelle *Cephallenia*. C'était une tétrapole républicaine, formée des quatre villes de Palé, Cranii, Samé et Pronos. Soumise aux Athéniens lors de la guerre du Péloponèse, elle passa plus tard sous la domination romaine. Au moyen âge, après la 4e croisade, elle eut des comtes d'origine française et vassaux de la principauté d'Achaïe. Les Vénitiens s'en emparèrent ensuite. En 1815, elle fit partie de la république Ionienne, placée sous le protectorat anglais. Une insurrection en 1849 a été promptement réprimée. Les Anglais l'ont restituée à la Grèce en 1863.

Riemann, *les Iles Ioniennes*, 1876.

CÉPHÉE, prince d'Éthiopie, époux de Cassiopée et père d'Andromède, accompagna les Argonautes à la conquête de la Toison d'or. Il fut changé en constellation par Jupiter.

CÉPHISE, riv. de l'anc. Grèce; source dans l'Œta en Phocide; recevait l'Hercyna et le Mélas, et se jetait dans le lac Copaïs, au S. d'Orchomène en Béotie. C'est auj. le *Mavronero*. — torrent de l'Attique; avait sa source près de Décélie, passait au N. d'Athènes en baignant le mur du Pirée, traversait les *longs murs*, et se jetait dans le golfe Saronique au port de Phalère. Auj. *Képhissos*. Le même nom a été donné à un ruisseau de la plaine d'Athènes.

CÉPHISODORE, nom d'un poète de la vieille comédie attique. — d'un orateur, disciple d'Isocrate. — d'un peintre du Ve siècle av. J.-C. S. Re.

CÉPHISODOTE. Il y a eu deux sculpteurs grecs de ce nom, l'un père et l'autre fils de Praxitèle. Céphisodote l'Ancien est l'auteur du groupe de *la Paix* tenant dans ses bras le jeune *Plutus*, prototype de l'*Hermès* de Praxitèle, et qui nous est connu par une belle copie, à Munich. On vantait aussi son groupe des *Neuf Muses sur l'Hélicon*. Céphisodote le Jeune sculpta un *Symplegma* ou groupe de lutteurs qui se trouvait à Pergame et dont une admirable copie est à la Tribune de Florence, à moins qu'il ne faille reconnaître ce groupe dans le *Satyre et Hermaphrodite* de Dresde. S. Re.

CÉPHISODOTE, orateur athénien, fut l'un des dix ambassadeurs envoyés d'Athènes à Sparte, l'an 368 av. J.-C. Chargé d'une expédition dans la Chersonèse, il la termina par un traité que les Athéniens n'approuvèrent pas, et n'échappa que de 8 voix à la peine capitale.

V. Ruhnken, *Historia critica Oratorum græcorum*. L—b.

CÉPHISOPHON, ami d'Euripide et son acteur favori; on prétendait qu'il avait collaboré aux tragédies qu'il représentait. Aristophane l'attaque dans les *Grenouilles*. S. Re.

CÉPION ou **CÆPION.** *V.* Servilius.

CERACCHI (Joseph), sculpteur, né à Rome vers 1760, dut abandonner les États romains pour avoir participé à des mouvements révolutionnaires, et se réfugia en France. Il y forma, en oct. 1801, avec Aréna, Demerville et Topino-Lebrun, un complot ayant pour but d'assassiner le 1er consul Bonaparte. Arrêté avant l'exécution, il fut mis en jugement et décapité.

CER, personnification de la mort dans Homère (*Iliade*, II, 302; III, 454; XVIII, 53). S. Re.

CÉRAM, île de l'océan Pacifique, l'une des Moluques, dans la Malaisie hollandaise, entre celle d'Amboine et la Papouasie, par 3° 4' lat. S., et 125° 40'-128° 28' long. E. Superf., 18,900 kil. carrés; pop. 150,000 hab. Côtes élevées, avec plusieurs ports naturels; climat salubre; sol montagneux, déchiré par de fréquents tremblements de terre, très fertile, avec de grandes forêts riches en bois précieux. Le centre de l'île est habité par les Alfourous, de race polynésienne; les côtes, par des peuplades malaises, que gouvernent des chefs vassaux de la Hollande.

Bickmore, *Travels in the East Indian Archipelago*, Londres, 1868.

CÉRAME, anc. v. de l'Asie Mineure, sur la côte S. de la Carie; donnait son nom au golfe Céramique, auj. *Stanco*, formé par la mer Égée.

CÉRAMIQUE, nom de deux quartiers d'Athènes, ainsi appelés de Céramos, fils de Bacchus et d'Ariane, ou plutôt de ce qu'on y fabriquait de la poterie (*kéramos*). L'un, dans l'intérieur de la ville, servait de lieu de réunion et de promenade; on y faisait, aux frais du peuple, les funérailles et les oraisons funèbres de ceux qui avaient péri dans la guerre. L'autre, qui était un faubourg, renfermait les jardins de l'Académie.

CERAMIUM, place de l'anc. Rome, sur laquelle se trouvaient les maisons de Cicéron et de Milon.

CÉRAMYNTÈS, c.-à-d. *qui préserve de la mort*, surnom d'Hercule.

CERASONTE, *Cerasus*, anc. v. de l'Asie Mineure (Pont) sur le golfe du même nom; Lucullus en apporta le premier cerisier qu'on vit à Rome; auj. *Kérésoun*.

CERASTES, du grec *kéras*, corne, peuples de l'île de Chypre, que Vénus changea en taureaux, parce qu'ils immolaient les étrangers. De là le nom de Cérastis que porta l'île dans le principe. — surnom des Furies, à cause des serpents (*kérastès*) dont se formait leur chevelure.

CÉRATOPHYES, c.-à-d. *qui produit des cornes;* surnom de Bacchus.

CERAUNIENS (Monts). *V.* Acrocérauniens.

CERAUNIOS, c.-à-d. *qui produit le tonnerre;* surnom de Jupiter.

CERAUNUS (PTOLÉMÉE). *V.* Ptolémée.

CERBALUS, nom latin du Cervaro.

CERBÈRE, chien à trois têtes, préposé à la garde des Enfers, né de Typhon et d'Echidna; Hésiode lui donne 50 têtes, et Horace 100. Couché sur les bords du Styx, il épouvantait les ombres de ses aboiements, et ne dormait jamais; de ses gueules coulaient des poisons, et son cou était hérissé de couleuvres. Il dévora Pirithoüs, qui venait enlever Proserpine; mais il fut traîné par Hercule à la lumière du soleil, et de sa bave vénéneuse naquit l'aconit. Sa vigilance ne fut mise en défaut que 2 fois, par la lyre d'Orphée, et par le gâteau de la sibylle Déiphobe qui guidait Énée. Thèbes possédait un tableau de Cerbère, peint par Polygnote; un bas-relief de Bathyclès à Amyclée et un camée de Dioscoride représentaient la victoire d'Hercule sur ce monstre. B.

CERBÈRE, cap. et vge de France, sur la Méditerranée, et sur la front. espagnole, à l'extrémité E. de la chaîne des Pyrénées; dép. des Pyrénées-Orientales.

CERCAMP, vge (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol, commune de Frévent, sur la Canche. Il y eut une abbaye de l'ordre de Cîteaux. En 1558, des conférences y furent tenues pour préparer la paix de Cateau-Cambrésis.

CERCASORUM, anc. v. d'Égypte. Le Nil s'y divisait en deux branches, la Pélusiaque et la Canopique.

CERCEAU (ANDROUET DU). *V.* Androuet.

CERCEAU (Le P. DU). *V.* Ducerceau.

CERCÈTES, peuple de l'anc. Sarmatie asiatique, au N.-O. du Caucase, près du Bosphore cimmérien.

CERCHI (Famille). *V.* Blancs et Noirs.

CERCIDAS, poète et philosophe, élève de Diogène, dont il nous reste quelques vers recueillis par Bergk dans ses *Poetæ Lyrici*. Il fit enterrer à côté de lui le 1er et le 2e livre de l'*Iliade*.

Meineke. *Cercidas de Megalopolis*, dans les *Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1832. S. Re

CERCIDIUS, nom anc. du Liamone.

CERCINA, île de la Méditerranée, sur la côte N.-E. de la Byzacène, dans la Petite-Syrte; auj. *Kerkény*. Un îlot voisin s'appelait *Cercinitis*.

CERCLE, section de la sphère. On nomme grands cercles ceux qui la divisent en deux parties égales ou hémisphères, comme l'horizon, l'équateur, le méridien, l'écliptique, les deux colures, et les cercles verticaux ou azimuts. Les petits cercles sont les parallèles à l'équateur, parmi lesquels on distingue les tropiques et les cercles polaires.

CERCLE. C'est, en Prusse et dans la plupart des États d'Allemagne, comme le canton en France, mais sur une plus grande échelle, la circonscription territoriale immédiatement supérieure à la commune. Au-dessus, il y a la régence d'arrondissement (*Bezirks-Regierung*), puis la province.

CERCLES CONSTITUTIONNELS, nom donné, sous le Directoire, à des réunions publiques de citoyens où l'on s'occupait de matières politiques. Les cercles furent autorisés par la constitution de l'an III. Après le coup d'État du 18 fructidor (*V.* Fructidor [Dix-huit]), le Directoire fit fermer les cercles royalistes, et la loi du 19 fructidor lui donna le droit de supprimer tous ceux qui lui paraîtraient dangereux. Le gouvernement consulaire usa de ce droit, et fit disparaître tous les cercles constitutionnels.

CERCLES D'ALLEMAGNE, divisions administratives de l'ancien empire germanique. L'empereur Wenceslas, 1387, avait divisé l'Allemagne en 4 cercles : 1° Haute et Basse-Saxe; 2° Autriche, Bavière et Souabe; 3° États du Rhin; 4° Thuringe et Franconie. L'empereur Albert II établit, en 1438, 6 cercles, sous l'administration des électeurs de Brandebourg, de Mayence, de Cologne, de Saxe, du comte de Wurtemberg et de l'archevêque de Salzbourg. Maximilien Ier créa, en 1500, une nouvelle division en 6 cercles : Franconie, Bavière, Souabe, Haut-Rhin, Westphalie, Basse-Saxe. Il en ajouta, en 1512, 4 nouveaux : Autriche, Bourgogne, Bas-Rhin, Haute-Saxe. La Lusace, la Silésie, la Moravie, la Bohême, les comtés de Glatz et de Montbéliard ne furent pas compris dans cette division, qui s'est conservée jusqu'en 1806. Chaque cercle était gouverné par un prince convoquant la diète du cercle, par un directeur qui présidait cette diète, et par un chef militaire ayant le rang de feld-maréchal. Après la paix de Westphalie, on partagea les cercles, selon la confession religieuse, en catholiques (Autriche, Bourgogne et Bavière), protestants (les deux Saxes) et mêlés (les autres cercles). (*V.* Allemagne.) E. S.

CERCOPES, sorte de génies malicieux, contre lesquels lutta Hercule; ils étaient fils de Théia, fille de l'Océan, et occupaient la région des Thermopyles. Suivant une tradition, ils furent changés en singes par Jupiter, dont ils avaient raillé l'autorité, et donnèrent leur nouveau nom à l'île Pithécusa (île aux Singes). Ils sont représentés avec Hercule dans les sculptures de métopes archaïques de Sélinonte, auj. à Palerme.

Panofka, *Vasenbild der Kerkopen*, 1859. S. Re.

CERCOPS, nom d'un très ancien poète orphique. — nom d'un rival d'Hésiode. S. Re.

CERCURUS, vaisseau léger de forme allongée, peut-être construit d'abord à Corcyre, d'où lui viendrait son nom. S. Re.

CERCYON, brigand d'Éleusis, fils de Neptune et d'une fille d'Amphictyon, arrêtait les passants, et les attachait à des branches d'arbre violemment recourbées, qui, en se redressant, emportaient les membres de ces malheureux. Thésée le punit du même supplice.

CERDA (Famille de LA). *V.* Lacerda.

CERDAGNE, *Cerritonia*, *Cardania*, anc. pays situé sur les deux versants des Pyrénées en France (Roussillon) et en Espagne (Catalogne), auj. compris dans le dép. français des Pyrénées-Orientales et dans les prov. espagnoles de Barcelone, Gérone et Lérida; avait pour capitales Mont-Louis en France, et Puycerda en Espagne. Elle tire son nom des *Ceretani*, qui l'habitaient au temps des Romains. Elle eut des comtes particuliers du IXe au XIIe siècle, et fut ensuite réunie au comté de Barcelone.

CERDIC, chef saxon, qui arriva en Grande-Bretagne à la fin du Ve siècle. Après plus de 20 ans de guerre contre Aurélius Ambrosius et Arthur, il fonda, en 516, le roy. de Wessex, cap. Winchester. A sa mort, 534, il était maître des comtés actuels de Hampshire, Dorset, Wilts, Berks, et de l'île de Wight.

CERDON, hérésiarque du IIe siècle, était Syrien d'origine. Il modifia les doctrines de Simon et de Saturnin, et supposa deux principes essentiellement indépendants, l'un bon qui avait produit les génies bienfaisants, l'autre mauvais qui avait produit les génies malfaisants. Il rejetait l'Ancien Testament, et n'admettait du Nouveau que l'Évangile selon St Luc, et encore point tout entier. Il soutenait que J.-C. ne s'était incarné et n'était mort qu'en apparence, et niait la résurrection. Il fut excommunié par le pape Hygin. Il eut pour disciple Marcion, qui devint lui-même chef de secte. M.

CÈRE, riv. de France, affl. de g. de la Dordogne, descend du col du Lioran et reçoit la Jordane, qui passe à Aurillac; cours de 110 kil.

CÉRÉ (Jean-Nic.), né en 1737 à l'île de France où il fut directeur du jardin botanique, m. en 1810. Après avoir établi des pépinières d'arbres à épices, il en envoya des plants aux Antilles et à la Guyane, et affranchit ainsi la France de toute dépendance envers les Hollandais pour les productions des Moluques. Il fournit de plantes tropicales tous les jardins de l'Europe, et fit passer de nombreux mémoires à Buffon et à Daubenton.

CÉRÉ (SAINT-), ch.-l. de cant. (Lot), arr. de Figeac, sur la Bave, et dominé au N. par les ruines du château fort de Saint-Laurent, qui appartint aux vicomtes de Turenne. A peu de distance se trouve le château de Montal, charmant monument de la Renaissance; 3,100 hab.

CÉREA, v. du roy. d'Italie, prov. de Vérone; 1,300 hab. Rencontre entre les Français et les Autrichiens, qui eurent l'avantage, 1799.

CEREALES LUDI, c.-à-d. *jeux Céréaux*, institués en l'honneur de Cérès par Triptolème, à Éleusis, puis importés à Rome, peut-être vers le IVe siècle de la ville. Les matrones, vêtues de blanc, les célébraient chaque année la veille des ides d'avril (12 avril), par des processions où elles figuraient les voyages de Cérès à la recherche de sa fille Proserpine. On portait dans ces processions un œuf, symbole du monde (*V.* Œuf orphique), et la victime de sacrifice était un porc, ennemi des moissons. Les édiles donnaient des jeux de courses équestres dans le cirque. La fête durait sept jours, et les femmes jeûnaient jusqu'au soir, en commémoration du jeûne que s'imposa Cérès jusqu'à ce qu'elle eût retrouvé sa fille.

Preller, *Mythologie romaine*. C. D—y et G. L.-G.

CEREALIS. *V.* Cerialis.

CEREALIUS, poète de l'*Anthologie grecque,* d'époque inconnue. S. Re.

CÉRÈS, fille de Saturne et de Rhéa ou Cybèle, et mère de Proserpine. Les principaux traits de sa fable sont ses courses errantes à travers le monde pour retrouver sa fille, enlevée par Pluton. Quant aux autres traditions relatives à cette déesse, la plus célèbre est la fable d'Erisichthon, auquel elle inspira une faim dévorante pour avoir renversé un de ses arbres sacrés. Cérès est la déesse de l'agriculture; elle a enseigné cet art aux hommes. Les anciens l'ont identifiée à Cybèle, Ops, Rhéa, Déméter. C'est une des plus anciennes divinités pélasgiques. Son culte était mystérieux; on célébrait en son honneur plusieurs fêtes, parmi lesquelles les plus fameuses étaient: en Grèce, les Eleusinies et les Thesmophories; à Rome, les *Cerealia* ou *jeux Céréaux.* (*V.* Cereales ludi.) On lui offrait la grue, la tourterelle, la truie pleine, le bélier, le porc. Elle était représentée avec une torche ou une faucille à la main, et la tête couronnée d'épis. La plus belle statue connue de Cérès a été trouvée à Cnide par M. Newton et se voit au Musée Britannique.

Fr. Lenormant, art. *Cérès,* dans le *Dict. des Antiq.* de Saglio. Cet article est une véritable monographie au courant de toutes les découvertes récentes. S. Re.

CÉRESTE ou **CEYRESTE,** brg (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille; 729 hab. Entouré de remparts; fontaine de construction romaine. — vge (B.-Alpes), arr. de Forcalquier; 1,272 hab. Antiquités romaines.

CÉRET, s.-préf. (Pyrénées-Orientales), à 6 kil. de la frontière d'Espagne, sur la rive dr. du Tech. Collège; 3,700 hab. Beau pont d'une seule arche de 46 mèt. d'ouverture. Commerce d'huiles et de bouchons de liège.

CERETANI, anc. peuple de l'Espagne tarraconaise, au pied des Pyrénées. Il a laissé son nom à la Cerdagne.

CERFROID, *Cervus frigidus,* anc. prieuré de l'ordre des Mathurins, à 5 kil. de la Ferté-Milon (Aisne); c'était la maison chef-d'ordre et la résidence du général.

CERGUES (SAINT-), *Sancti Sergii villa,* vge de Suisse (Vaud); 250 hab. Route de France par le col et le fort des Rousses.

CERIALIS (Petilius), général romain, parent de l'empereur Vespasien, fut chargé de réprimer l'insurrection de Civilis chez les Bataves. Il le défit à Vetera-Castra, et l'amena à se soumettre, 70 ap. J.-C. Il châtia aussi la révolte des Trévires Classicus et Tutor. Il fut ensuite gouverneur de la Grande-Bretagne, où il vainquit les Brigantes avec le concours d'Agricola, son lieutenant.

CERIGNOLA, v. du roy. d'Italie, province de Foggia; 22,659 hab. Évêché. Fabr. de toiles. Victoire de Gonzalve de Cordoue sur les Français, commandés par le duc de Nemours, qui y fut tué, 28 avril 1503.

CÉRIGO, anc. *Cythère,* île de la Méditerranée, dans les îles Ioniennes, au S. de la Morée, à 20 kil. du cap Malée et à l'entrée du golfe de Laconie. Elle dépend de la nomarchie de l'Argolide. Superf., 21,900 kil. carrés; pop., 11,694 hab. Ch.-l. Kapsali ou Cérigo. Sol montagneux et côtes dangereuses; climat chaud et sain. Comm. de bestiaux et de raisins secs.

CERIGOTTO, anc. *Ægilia,* petite île de la Méditerranée, la plus méridionale des îles Ioniennes, à 30 kil. S.-E. de Cérigo, dont elle dépend, 10 kil. de tour; 300 hab. Récolte d'excellente huile.

CÉRILLY, ch.-l. de cant. (Allier), arr. de Montluçon, sur la Marmande; 2,815 hab. Lainages, papeteries.

CÉRINTHE, hérésiarque du Ier siècle, vivait à Jérusalem du temps des Apôtres, et fut chassé par eux de l'Église comme corrupteur de la doctrine de J.-C. Il ne contestait pas les miracles du Sauveur; mais ne pouvant concilier avec l'état d'humiliation sous lequel J.-C. a paru tous les attributs du fils unique de Dieu; il supposait en lui deux êtres différents, le Christ descendu du ciel, et Jésus, fils de Marie, qui seul avait été crucifié, était mort et était ressuscité. Il enseignait que le monde, et même la loi judaïque, n'étaient pas l'ouvrage de Dieu. C'est contre lui que l'Évangile de St Jean fut écrit.

V. Paulus, *Historia Cerinthi,* Iéna, 1799.

CÉRINTHE, *Cérinthus,* île de la mer Égée, au N.-E. de Chalcis en Eubée; auj. *Zéro.*

CERISE (Laurent-Alexandre-Philibert **CERISI,** dit), médecin, né en 1809 à Aoste, m. en 1869, fit ses études à l'université de Turin, et vint exercer son art à Paris en 1834. Spiritualiste de l'école de Buchez, il fut un des fondateurs des *Annales médico-psychologiques* et de l'*Union médicale.*

Il a publié : *le Médecin des salles d'asile,* manuel d'hygiène et d'éducation physique de l'enfance, 1836; *Exposé et examen critique du système phrénologique,* 1836; *des Fonctions et des Maladies nerveuses dans leurs rapports avec l'éducation sociale et privée, physique et morale,* 1842. Il a fourni aussi des notes pour des éditions de Cabanis et de Bichat.

CÉRISOLES, en ital. *Ceresole,* vge du roy. d'Italie, prov. de Coni; 920 hab. Victoire des Français sur les Impériaux, le 15 avril 1544.

CERISY (De). *V.* Habert (Germain).

CÉRISY-LA-SALLE, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Coutances, sur la Soulle. Fabr. de calicots et coutils; 1,775 hab.

CÉRITES. *V.* Tables des Cærites.

CERIZAY, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire; 1,800 hab. Château ruiné.

CERNAY, v. d'Allemagne (Alsace-Lorraine), dans le cercle de Thann et sur le chemin de fer de Thann à Mulhouse, sur la Thur. Fabr. de calicots, dont le 1er tissage y fut établi en 1750, et d'indiennes; 4,372 hab.

CERNE, île placée à l'extrémité occid. du monde connu des anciens; auj. *Arguin* selon les uns, *Madère* selon les autres. Quelques-uns la placent mal à propos au S. du monde (Madagascar, la Réunion?).

CERNETUM, anc. v. d'Italie (Campanie); auj. *Cerreto.*

CERNETZ ou **ZERNETZ,** vge de Suisse (Grisons), sur l'Inn; 500 hab. Bains d'eaux minérales; belle église protestante; ruines.

CÉROBATÈS, c.-à-d. *qui a le pied cornu,* surnom de Pan.

CEROMANCIE, du grec *kèros,* cire, et *manteia,* divination; sorte de divination qui consistait à verser goutte à goutte, dans un vase d'eau, de la cire fondue, pour tirer des figures qu'elle formait un présage heureux ou malheureux.

CERONE (Dominique-Pierre), écrivain musicographe, né à Bergame en 1566, fut chapelain de Philippe II et de Philippe III. En 1613, il publia à Naples : *el Melopeo y Maestro, tractado de musica theorica y practica,* compilation curieuse de toutes les doctrines musicales émises jusqu'à cette époque.

CERONS, vge (Gironde), arr. de Bordeaux, sur la rive g. de la Garonne; 1,225 hab. Vins blancs fins.

CERQUOZZI (Michel-Ange), peintre romain, né en 1600 ou 1602, m. en 1660, excella dans les batailles, les fleurs, les fruits, et imita aussi le Bamboche dans ses scènes de la vie commune. Son plus fameux tableau est *Masaniello au milieu des lazzaroni.* Il y a de lui une *Mascarade italienne* au musée du Louvre.

CERRETO, anc. *Cernetum,* v. du roy. d'Italie, ch.-l. d'arrondissement, province de Bénévent; 6,000 hab. Évêché. Bons vins.

CERRITONIA, nom latin de la Cerdagne.

CERRO DE PASCO, v. du Pérou ch.-l. du dép. de Pasco. à 4,352 m. d'altitude; climat très rigoureux; mines d'argent dans les environs; 13,000 hab.

CERRO-DO-FRIO, chaîne de montagnes du Brésil, province de Minas-Geraës. On y trouve des gisements de diamants.

CERRO-GORDO, vge du Mexique, à 60 kil. de la Vera-Cruz. Victoire du général américain Scott sur Santa-Anna, chef des Mexicains, 18 avril 1847.

CERSOBLEPTE, fils de Cotys, roi de Thrace en 358 av. J.-C., en même temps que ses frères Bérisade et Amadocus. Il fut l'allié d'Athènes, à laquelle il céda la Chersonèse, et s'attira par là l'inimitié de Philippe, dont il devint tributaire en 343. S. Re.

CERTALDO, brg du roy. d'Italie, prov. de Florence, près de l'Elsa, sur une charmante colline et près du chemin de fer d'Empoli à Sienne; 2,256 hab. On y montre la maison que Boccace habita et la chambre dans laquelle il mourut.

CERTOSA-DI-FIRENZE, très belle chartreuse, à 4 kil. S. de Florence, sur le Monte-Acuto; construite en 1341, sur les dessins d'Orgagna, et très riche encore en tableaux et objets d'art.

CERTOSA-DI-PAVIA, célèbre monastère près de Pavie. Il fut fondé en 1396, par Jean-Galéas Visconti, donné aux Chartreux, et supprimé par l'empereur Joseph II. Son église, d'une grande richesse, est ornée de sculptures d'Antonio Amadeo et d'Andrea Fusina, et de fresques de Daniel Crespi; on attribue le portail à Bramante.

V. Pirovano, *Descrizione della Certosa presso Pavia,* Milan, 1823; Durrelli, *la Certosa di Pavia,* Milan, 1838.

CERTOSA-DI-PISA, belle chartreuse, à 9 kil. E. de Pise, fondée en 1366.

CERULARIUS (Michel), c.-à-d. *le cirier,* succéda dans Constantinople au patriarche Alexis en 1043, et consomma en 1054 le schisme d'Orient, après avoir été excommunié par le pape Léon IX. Il prit part à la révolution qui donna le trône à Isaac Comnène, ce qui ne l'empêcha point d'aller mourir en exil en 1058. M.

CERUTTI (Jos.-Ant.-Joachim), né à Turin en 1738, m. en 1792, professeur à Lyon, faisait partie de l'ordre des jésuites. Il sortit de cette société, quand elle fut supprimée par le parlement. En 1789, il embrassa les idées nouvelles, se lia avec Mirabeau, dont il prononça l'oraison funèbre, et fit partie de l'Assemblée législative. Il se consacra à l'éducation politique

des campagnes en publiant *la Feuille villageoise*. On a de lui une *Apologie des jésuites*, 1762, des apologues, des pièces diverses, en prose et en vers, une dissertation sur les républiques anciennes qui fut attribuée à J.-J. Rousseau, un poème sur le jeu d'échecs, des brochures politiques, etc. Une édition complète de ses œuvres parut en 1793. La rue Laffitte, à Paris, porta jusqu'en 1814 le nom de Cerutti. B.

CERVANTES SAAVEDRA (Miguel de), le plus grand écrivain de l'Espagne, né le 9 oct. 1547 à Alcala de Hénarès (Nouvelle-Castille), d'une famille noble originaire de Galice, m. le 23 avril 1616. Il étudia dans l'université de sa ville natale, puis à Salamanque, et composa fort jeune des sonnets, des romances, et un petit poème pastoral : *Filena*, desquels il ne reste rien. Au commencement de 1569, il passa en Italie, à la suite du prélat romain Acquaviva, légat de Pie V en Espagne; ensuite il se fit soldat, et combattit glorieusement à Lépante, où il reçut plusieurs blessures, dont une lui fracassa la main gauche; il n'en continua pas moins de servir dans les escadres de M. Ant. Colonna et de Don Juan d'Autriche. En 1575, comme il retournait en Espagne, il fut pris avec son frère par des corsaires d'Alger, et subit un long et dur esclavage, pendant lequel il fit en vain plusieurs tentatives hardies d'évasion. Ces projets ayant été découverts, il en revendiqua la responsabilité pour lui seul et demanda à être seul puni. Racheté en 1580 par les Pères de la Trinité Gil et Antonio de la Bella, il servit encore comme soldat en Portugal et sur les flottes de l'amiral Santa-Cruz, jusqu'en 1584. Cette même année il se maria avec Catalina de Palacios, et fit paraître la 1re partie de sa pastorale de *Galatée*, qui est restée inachevée. Dans cet ouvrage, écrit à l'imitation de la *Diane* de Montemayor et de celle de Gil Polo, Cervantes a mis en scène, sous des noms de bergers, lui, sa femme et quelques auteurs contemporains ses amis; un style pur, des descriptions brillantes et des situations pleines d'intérêt n'y rachètent qu'imparfaitement le défaut de plan et de simplicité, et ce que le genre a de faux par lui-même. Ce livre commença la réputation de Cervantes : il travailla ensuite pour le théâtre, par nécessité autant que par goût, et fit représenter non sans succès une trentaine de comédies, plus régulières et plus morales que celles de ce temps-là, mais compliquées d'incidents romanesques ou d'inventions fantastiques. La plupart sont perdues; huit seulement ont été publiées par lui-même en 1615, avec autant d'*intermèdes*, petites pièces d'un comique plus vrai et plus piquant (ce recueil a été réimprimé à Madrid, 1749, 2 vol.); deux autres, *la Vie d'Alger* et la tragédie de *Numance*, n'ont vu le jour qu'en 1784. Ayant trouvé peu de ressources dans ses travaux dramatiques, et trop éclipsé au théâtre par le génie fécond de Lope de Vega, Cervantes entra, en 1588, à Séville, dans l'administration des vivres de la flotte, s'y fit ensuite agent d'affaires, et vécut ainsi dix années en Andalousie dans des occupations ingrates et qui furent pour lui pleines de tribulations, mais toujours fidèle aux lettres, et observant curieusement les hommes, les choses et les lieux. C'est à Séville qu'il se lia avec le peintre Pacheco, beau-père de Velasquez, et avec les poètes Herrera et Jaureguy; c'est là aussi qu'il écrivit la plupart de ses agréables *Nouvelles morales*, les modèles du genre, qui l'ont fait appeler par Tirso de Molina le *Boccace de l'Espagne*, et qui, publiées en 1613, ont fait sa gloire avec le *Don Quichotte*. Ce dernier ouvrage paraît avoir été conçu entre les années 1599 et 1603, l'époque restée la plus obscure dans la vie malheureuse et agitée de Cervantes : la 1re partie parut au commencement de 1605. Toute la nation lut avec entrainement cette forte et ingénieuse parodie de la vie et des mœurs chevaleresques, ce roman qui devait plonger dans le ridicule et l'oubli ceux qu'on avait le plus admirés jusqu'alors, cette épopée comique dont la fable, aussi simple qu'originale, présente dans les deux héros un accord si singulier de [illegible] contrastes, et dans le récit de leurs aventures une si étonnante variété de scènes burlesques et de situations plaisantes, mêlées d'épisodes charmants; cette œuvre enfin où l'Espagne tout entière est peinte, ou pour mieux dire vivante : monument unique tout à la fois d'imagination, de raison, de style et d'art. *Don Quichotte* fut reçu avec une égale admiration dans les autres pays; mais ce chef-d'œuvre, en procurant à Cervantes la gloire dans sa patrie et à l'étranger, ne le tira pas de la misère : la cour ne lui donna rien; seuls, l'archevêque de Tolède et le comte de Lemos, vice-roi de Naples, secoururent son dénuement et sa vieillesse. Il se vit même presque ravir son *Don Quichotte*, ce fils de son génie. Dans l'intervalle de la publication des deux parties, un ennemi de Cervantes, qu'on croit être le dominicain Luis de Aliaga, se cachant sous le faux nom d'Alonzo-Hernandez-Avellaneda, licencié de Tordesillas, donna, en 1614, une prétendue suite de *Don Quichotte*. L'apparition de cette médiocre rapsodie, qui a cependant eu l'honneur de deux traductions françaises (l'une par Lesage en 1704, l'autre par Germond de Lavigne en 1853), détermina Cervantes à publier enfin, en 1615, sa 2e partie, digne couronnement de son œuvre inimitable. L'année précédente, il avait fait paraître un *Voyage au Parnasse*, poème imité de l'italien Caporali, suivi d'un dialogue en prose, l'un et l'autre curieux pour l'histoire de la littérature espagnole. Enfin, peu avant sa mort, il acheva son œuvre de prédilection, qui ne fut publiée qu'en 1617, *Persiles y Sigismunda*, roman tout rempli d'aventures singulières.

Les *Œuvres complètes* de Cervantes ont été publiées à Madrid, 1803-5, 16 vol., et a Paris, 1840-42, 4 vol. gr. in-8°. Les éditions du *Don Quichotte* sont innombrables; les principales, après les trois originales de Madrid, 1605, 1608 et 1615, in-4°, sont celles de l'Académie espagnole, Madrid, 1780, 1782, 1787, 1819, cette dernière avec la *Vie* de Cervantes par Navarrete; du Dr Bowle, Salisbury, 1781, 3 vol. in-4°, avec notes et variantes; de Pellicer, Madrid, 1798-1800, 9 vol. avec notes; de L. Ideler, avec un choix de notes, Berlin, 1604, 6 vol.; de Clemencin, Madrid, 1833-35, 6 vol. in-4°, avec un excellent commentaire. On a en français les traductions de César Oudin et Rosset, 1616 et 1618; de Filleau de Saint-Martin, 1677, réimprimée très souvent en France et en Hollande; de Bouchon-Dubournial, 1808, 8 vol; de De l'Aulnaye, 1815, 4 vol.; de L. Viardot, 1836, 2 vol. gr. in-8°, et 1836, 4 vol.; de F. de Brotonne, 1837, 2 vol.; de Damas-Hinard, 1847, 2 vol. Les *Nouvelles* ont été traduites par Rosset et Daudiguier, 1633; Saint-Martin de Chassonville, 1768; Lefebvre de Villebrune, 1775; Petitot, 1809, et L. Viardot, 1838. Le *Persiles* a été mis en français par Daudiguier, 1628, Le Gendre de Richebourg, 1738, et Bouchon-Dubournial, 1823. Florian a imité la *Galatée*, et traduit *Don Quichotte*, mais librement, en l'abrégeant et surtout en le défigurant. — V. Roscoe, *the Life and Writings of Cervantes*, Londres, 1839; Puibusque, *Hist. de la littér. espagn.*; Ticknor, *Hist. of spanish Literature*. Ds.

CERVANTES DE SALAZAR (Francisco), né à Tolède vers 1521, m. en 1546; connu comme écrivain par quelques essais de morale et de traduction qui annonçaient un beau talent.

Ses œuvres diverses, publiées à Alcala de Henarès en 1546, ont été réimprimées à Madrid, 1772.

CERVARO, anc. *Cerbalus*, rivière du roy. d'Italie; passe à Bovino, et se jette dans le golfe de Manfredonia. Cours de 90 kil.

CERVERA, anc. *Cervaria*, v. forte d'Espagne, prov. et à 50 kil. E. de Lérida. Jadis université célèbre, fondée en 1717, supprimée en 1841. Populat. de la commune : 4,090 hab. Vict. de Macdonald sur les Espagnols, en 1810. — Rivière du même nom, affluent de la Sègre.

CERVETRI. *V.* Cære.

CERVIA, v. du roy. d'Italie (province de Ravenne), près de l'Adriatique. Évêché. Exploitation de marais salants, qui donnent par an 25 millions de kilog. de sel; 1,494 hab.

CERVIA, nom latin de Chièvres.

CERVIN ou **MATTERHORN**, montagne des Alpes Pennines, haute de 4,505 m., entre la prov. de Turin (roy. d'Italie) et le Valais (Suisse). Son aiguille est la plus aiguë des Alpes. Le col ou passage du Cervin est à 3,383 m. d'élévation.

CERVINARA, brg du roy. d'Italie, situé dans la province d'Avellino; 8,000 hab.

CERVIONE, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Bastia, et près de la côte de l'île; 1,615 hab. Vins excellents et renommés; gibier, fruits.

CERVOLI, anc. *Columbaria*, îlot de la Méditerranée, entre l'île d'Elbe et le continent.

CERVOLLES (Arnaud de), dit l'*Archiprêtre*, chef de routiers au xive siècle, était né vers 1300 dans le Périgord, de la famille de Talleyrand. Il possédait l'archiprêtré de Vernia. Blessé et pris par les Anglais à Poitiers en 1356, racheté l'année suivante, il leva quelques bandes, dévasta la Provence, rançonna Innocent VI à Avignon, et se jeta sur la Bourgogne. Le Dauphin Charles le prit à sa solde, 1359, et le nomma lieutenant général dans le Berry et le Nivernais. Après avoir pillé Langres, Nevers, Lyon, il alla combattre les Tard-Venus, 1361, puis secourir le comte de Vaudemont contre le duc de Lorraine, 1363, figura dans les troupes royales à Cocherel, 1364, reçut le titre de chambellan, et, à la suite d'un échec en Alsace dans une rencontre avec les Allemands, fut tué par un de ses serviteurs, 1366. B.

CERVONI (J.-B.), officier sarde, né en 1768, entra au service de la France, se distingua au siège de Toulon et au pont de Lodi, devint chef d'état-major du maréchal Lannes, et fut tué à Eckmühl, 1809.

CERYCES, famille athénienne, issue de Céryx, fils de Neptune ou de Mercure. Elle avait le privilège de fournir : 1° les hérauts ou messagers du sénat et du peuple, qui présidaient aux mystères d'Éleusis et aux fêtes de Cérès; 2° les *parasites* du temple d'Apollon, chargés de l'intendance des blés sacrés.

CÉSAIRE (Saint), né en 330, m. en 369, frère de St Grégoire de Nazianze, habile dans les sciences et surtout dans la médecine, fut placé comme premier médecin auprès de l'empereur Constance, mais s'éloigna après l'avènement de Julien. Ayant repris sa charge sous Jovien, il fut nommé ensuite questeur en Bithynie, où il mourut. Les *Questions théologiques* attribuées à Césaire sont généralement imprimées avec les œuvres de son frère.

V. son oraison funèbre par St Grégoire de Nazianze. D—t—r.

CÉSAIRE (Saint), évêque d'Arles, né en 470 à Chalon-sur-Saône, m. en 542, fut élevé par St Sylvestre, évêque de cette ville, et entra au couvent de Lérins. Des difficultés suscitées par les moines et l'influence d'un climat qui lui était contraire, le déterminèrent à se retirer dans une solitude près d'Arles : pleins d'admiration pour ses vertus, le clergé et le peuple de cette ville l'élevèrent malgré lui à l'épiscopat, 501. D'injustes persécutions des rois goths et ariens Alaric II et Théodoric firent ressortir sa douceur et sa charité, et le pape Symmaque, pour l'honorer, lui conféra le pallium, avec le titre de vicaire du saint-siège en Gaule et en Espagne. St Césaire présida, en 529, le concile d'Orange, où fut condamné le semi-pélagianisme. Il a laissé des *Homélies et Sermons*, impr. dans le 5e vol. du St Augustin des bénédictins, et trad. en franç. par Dujat de Villeneuve, Paris, 1760, 2 vol. On lui a attribué une prophétie dont on a fait l'application à la Révolution française, et que M. de Roujoux a publiée en 1814; elle est tirée du *Mirabilis liber* de Vatiguerro, et ne paraît pas remonter au delà du XVIe siècle. Fête, le 27 août. D—T—R.

CESALPIN (André), savant italien, né en 1519 à Arezzo, m. à Rome en 1603. Il enseigna la médecine à Pise, et devint ensuite médecin de Clément VIII et professeur au collège de la Sapience. Ses *Quæstiones peripateticæ*, Flor., 1569, in-4°, eurent un immense succès, bien que Samuel Parker, archidiacre de Canterbury, et Nic. Taurel, médecin de Montbéliard, les eussent dénoncées à l'inquisition. On y trouve le pressentiment de la circulation du sang, dont la découverte immortalisa Harvey, et certaines idées philosophiques qui firent accuser Césalpin de panthéisme et d'athéisme. Dans le livre intitulé : *Dæmonum investigatio*, Flor., 1580, in-4°, il a combattu la magie et la sorcellerie. Mais c'est comme botaniste qu'il est surtout célèbre ; il a reconnu le sexe dans les organes de la fleur, fait que Linné a établi avec évidence; il a formé une classification des plantes d'après la durée vitale, la situation de la radicule, le nombre des graines, la forme et la nature des racines, l'absence des fleurs et des fruits. Tournefort, Morison, Rai, ont dû puiser dans les 16 liv. *de Plantis*, Flor., 1583, in-4°, ainsi que ceux qui se sont occupés de la carpologie. On conserve au cabinet d'histoire naturelle de Florence l'herbier de Césalpin, composé de 768 espèces. Le traité *de Metallicis*, Rome, 1596, in-4°, a peu de valeur. B.

CÉSAR (Lucius-Julius), consul romain en l'an 662 de Rome, 90 av. J.-C., fut chargé de défendre la Campanie pendant la guerre Sociale. Il fit accepter par le sénat une loi qui accordait le droit de cité aux sujets de Rome dont la fidélité n'avait pas chancelé durant cette lutte. — Son fils, Lucius-Julius, fut oncle du triumvir Marc-Antoine.

CÉSAR (Caius-Julius surnommé **STRABON**), frère du précédent, m. l'an 665 de Rome, 87 av. J.-C., dans les proscriptions de Marius. Il était membre du collège des pontifes, orateur et poète distingué. Les fragments de ses discours ont été recueillis par Meyer (*Oratorum rom. frag.*). Cicéron a fait de lui un des interlocuteurs de son *de Oratore*.

CÉSAR (Caius Julius Cæsar), l'un des plus grands hommes de l'antiquité, guerrier, politique, orateur et écrivain distingué, né à Rome le 15 juillet de l'an 652 de la ville, 101 av. J.-C., m. l'an 709. Il prétendait descendre de Vénus par Iule et Enée. Marius était son oncle maternel. Il avait 18 ans au moment des proscriptions de Sylla ; le dictateur voulut le faire périr, parce qu'il refusait de répudier sa femme, fille de Cinna ; puis cédant à de puissantes intercessions, il lui fit grâce en disant ces paroles prophétiques : « Vous le voulez, soit; mais sachez que je vois en lui plusieurs Marius. » César, échappé à ce danger, alla faire ses premières armes en Asie, au siège de Mitylène, sous le préteur Thermus. Il revint à Rome dès que Sylla fut mort, et parut au barreau, dans une cause publique; il rencontra pour adversaire le célèbre Hortensius, échoua, et se rendit en Grèce, afin d'y suivre les leçons de Molon de Rhodes, le plus illustre rhéteur du temps. Pris, pendant la traversée, par des pirates qui lui demandèrent une rançon de 20 talents (104,300 fr.), il la fixa lui-même à 50 (260,830 fr.), et envoya ses serviteurs emprunter cette somme dans Milet. Redevenu libre, il arme quelques navires, poursuit les pirates, en prend plusieurs, et les fait mettre en croix, ainsi qu'il les en avait menacés lorsqu'il était en leur pouvoir. Il gagne Rhodes ensuite. Pendant qu'il y était, Mithridate attaque des États alliés des Romains; le jeune César passe sur le continent, rassemble des troupes, et, sans mission, combat et repousse l'invasion du roi de Pont. De retour à Rome, il obtint le grade de tribun des soldats. Il voulait être le premier dans sa patrie; le parti des *optimates* ou des grands ne lui offrait que des rivaux ; il se tourna vers le peuple, qui seul pouvait servir d'instrument à ses desseins. Il entra dans une ligue pour faire rendre aux tribuns de la plèbe tout le pouvoir que Sylla leur avait enlevé. Peu de temps après, il fut élu questeur et envoyé en Espagne. En traversant un village de la Gaule, il disait qu'il aimerait mieux être le premier dans cette bicoque que le second à Rome. La statue d'Alexandre le Grand, qu'il vit à Cadix, lui fit verser des larmes, parce qu'à l'âge de ce héros il n'avait encore rien fait de remarquable. Son ambition se réveilla plus vive, et, sans même attendre l'expiration de sa charge, il repartit aussitôt pour Rome, seul théâtre où il pouvait préparer sa fortune. Avide d'agitations, il visita les colonies latines, qui paraissaient disposées à tenter une nouvelle guerre Sociale. En même temps qu'il essayait sourdement des séditions et des conspirations, César poursuivait la voie lente et légale des honneurs : édile avec son adversaire Bibulus, l'an 687, il déploya la plus somptueuse magnificence dans les jeux offerts au peuple, et rétablit au Capitole la statue et les trophées de Marius, jadis renversés par Sylla. Il brigua alors le souverain pontificat, et s'y fit élire, à force de largesses. L'année suivante, 689, mémorable par la conjuration de Catilina, il obtint la préture urbaine: chef de la justice à Rome, et soupçonné d'avoir trempé dans ce complot, il prit fort habilement la défense des accusés, au point d'indigner tous les honnêtes gens. Cependant Cicéron ne voulut pas ou n'osa pas le poursuivre. Le sort lui assigna le gouvernement de l'Espagne ultérieure à l'issue de sa préture; mais ses prodigalités l'avaient endetté de 35 millions de sesterces (9,790,000 fr.), et pour qu'il pût partir, Crassus fut obligé de se porter sa caution. Après plusieurs mois d'absence, pendant lesquels il essaya vainement d'attirer sur lui par quelques combats l'attention des Romains, il se hâta de revenir à Rome pour solliciter le triomphe et le consulat. Ne pouvant obtenir l'un et l'autre, il se fit élire consul, 693, en se rapprochant de Crassus et de Pompée, avec lesquels il forma le premier triumvirat. Consul, il se conduisit comme un dictateur, sans tenir compte de son collègue Bibulus, et en s'appuyant sur la plèbe, qu'il flattait par des jeux, des distributions de blé et la loi agraire la meilleure qui eût encore été présentée. Afin de s'assurer, après son consulat, un nouveau pouvoir, qui dépendait en partie des grands, il épousa Calpurnie, fille de Pison, consul désigné, et maria Julie, fille de sa première femme Cornélie, à Pompée. Le peuple lui décerna le gouvernement de la Gaule cisalpine et de l'Illyrie, auxquels le sénat ajouta la Gaule transalpine. Dans ce gouvernement, où, l'année suivante, il se fit proroger pour 5 ans, il se trouvait maître d'un corps d'armée, et assez près de Rome pour s'y rendre en temps opportun, si les intérêts de son ambition l'y appelaient. Il entreprit la guerre contre les Gaulois transalpins, afin de surpasser la gloire militaire de Pompée. Caton demanda vainement dans le sénat que César fût livré en expiation aux peuples qu'il avait attaqués ; ses victoires étouffèrent la voix des accusateurs, et plus tard, Crassus et Pompée, qui avaient renouvelé le triumvirat aux conférences de Lucques, le firent proroger une 2e fois dans ce gouvernement des Gaules. Il fit 8 campagnes consécutives dans cette vaste contrée ; de plus, deux invasions dans la Grande-Bretagne et deux incursions sur la rive dr. du Rhin. (*V.* Gaule.)

Les exploits de César l'avaient rendu immensément riche et tout-puissant; il usait de son pouvoir comme un souverain, sans consulter le Sénat qui le craignait et le haïssait. Crassus étant mort dans une expédition malheureuse contre les Parthes, 53 av. J.-C., Pompée, jaloux de la popularité de César, se joignit au parti des grands, au sénat et aux consuls; il lui fit réclamer deux légions, sous prétexte de les envoyer contre les Parthes ; le sénat lui refusa le droit de briguer le consulat sans quitter ses provinces et voulut l'obliger à quitter son commandement. César offrit de le déposer, si Pompée renonçait de son côté au gouvernement de l'Espagne et licenciait ses légions. Le sénat ayant refusé, César franchit le Rubicon, limite de la Gaule cisalpine, et commença la guerre civile. — De quel côté était la légalité? César était-il dans son droit? Quand expiraient exactement ses pouvoirs? Le sénat avait-il le droit de le rappeler? Sur cette question très controversée, voir le mémoire de Mommsen, *die Rechtsfrage zwischen Cæsar und dem Senat*, 1857, qui la résout en faveur de César; la thèse de M. Guiraud, *le Différend entre César et le Sénat*, 1879, opinion contraire, et l'article de M. Fustel de Coulanges, *Journal des Savants*, juil. 1879. Lorsqu'on apprit à Rome la marche de César, le sénat, les deux consuls, Pompée, prirent la fuite (premiers jours de janvier, 704) et se retirèrent dans l'Italie méridionale, où ils essayèrent vainement d'organiser la résistance. Les municipes et les villes italiennes passaient en foule dans le parti de César, et Pompée s'embarqua à Brindes, en menaçant de sa vengeance ceux qui ne le suivaient pas. César alla combattre en Espagne les lieutenants de Pompée, Pétreius et Varus, les vainquit après une campagne difficile et gagna leurs soldats. Il fit une courte apparition à Rome, et passa en Grèce, où, après avoir failli périr près de Dyrrachium, il gagna la célèbre bataille de Pharsale, 704. Il poursuivit Pompée en

Égypte, où il le trouva assassiné, punit la double trahison du roi Ptolémée Dionysos, le détrôna, et donna son royaume à Cléopâtre. Pharnace, fils de Mithridate, ayant réveillé la guerre dans le Pont, il le défait en une seule bataille, et annonce sa victoire par ces mots célèbres, qui en peignent la promptitude et la facilité: *Veni, vidi, vici* : « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. » Il retourna en Italie, apaisa une sédition causée par les violences et les exactions de son lieutenant Antoine, passa en Afrique, où il vainquit à Thapsus Scipion et Juba, qui ranimaient les restes du parti contraire, revint à Rome triompher quatre fois pour les guerres des Gaules, d'Égypte, de Pont et d'Afrique, reçut la dictature pour dix ans, la préfecture des mœurs pour trois, le droit de nommer à la moitié des charges curules, fut honoré comme un demi-dieu par un collège de prêtres Juliens, et alla gagner en Espagne, sur les fils de Pompée, la bataille de Munda. Après cette expédition, le sénat lui décerna le titre de dictateur perpétuel.

César, maître absolu de la république, disposa de toutes les magistratures à peu près comme bon lui semblait, en laissant aux comices une apparence de liberté. Il supposait des sénatus-consultes et les signait, modifiait la composition du sénat, y faisait entrer des Gaulois, augmentait le nombre des prêtres, des préteurs et des questeurs, créait des patriciens; il aspira, dit-on, au titre de roi, et ne repoussa le bandeau royal offert par Antoine dans une solennité publique que pour apaiser les murmures du peuple. Du reste, il fut sévère et laborieux dans l'administration de la justice, dans la poursuite des malversations, dans la répression du luxe. Il releva Corinthe et Carthage, où il envoya des colonies, encouragea l'agriculture, corrigea le calendrier, commanda une réforme générale de la jurisprudence, chargea Varron de former une bibliothèque publique qui aurait fait oublier celle d'Alexandrie, projeta de dessécher les marais Pontins, de creuser au Tibre un nouveau lit pour garantir Rome des inondations, d'établir à Ostie un grand port militaire, de couper l'isthme de Corinthe, etc. Il passa 2 ans environ occupé à ces réformes et ces projets; puis, le guerrier se réveillant, il voulut aller dompter les Parthes et peut-être les Gètes. Tout était préparé; il avait même nommé ou désigné les magistrats pour plusieurs années, lorsqu'il périt, le 15 mars 709, 44 av. J.-C., dans sa 56e année, frappé en plein sénat de 23 coups de poignard, par un petit nombre de républicains, à la tête desquels étaient Brutus et Cassius. La plupart des meurtriers avaient été comblés de ses bienfaits ou de sa clémence, car il n'usa de son pouvoir souverain que pour pardonner à tout le monde. *V.* Cicéron, dans le *pro Marcello*. — Comme général, César a laissé la réputation du plus grand capitaine de l'antiquité, et dans la guerre des Gaules il montra que ses talents politiques étaient à la hauteur de son génie militaire. — Comme orateur et comme écrivain, il était au moins au second rang. Cicéron admirait son éloquence et faisait grand cas de ses écrits. Il avait composé deux livres *de l'Analogie dans le langage*; des traités sur les *Augures* et les *Auspices*; des recueils de *Dits* et d'*Apophthegmes*; une tragédie d'*Œdipe*; un poème *sur la Marche des astres*, etc. Tous ces ouvrages sont perdus, sauf quelques fragments. Il nous reste de lui des *Commentaires* ou mémoires sur la guerre des Gaules et sur la guerre civile. Dans la *Guerre des Gaules*, César fait connaître, avec la netteté et la précision du guerrier, l'aspect des lieux, les mœurs des peuples, le caractère et les causes des événements. On lui reproche de l'inexactitude ou de la partialité dans ses récits de la guerre civile. Il n'a écrit ni le 8e livre de la *Guerre des Gaules*, ni ceux des *Guerres d'Alexandrie* et *d'Afrique*; ces ouvrages sont attribués à A. Hirtius. Enfin on joint encore à ses *Commentaires* un livre des *Guerres d'Espagne*, dont l'auteur est inconnu.

Les *Commentaires* de César ont été très souvent édités; les principales éditions sont celles d'Oberlin, Leipzig, 1805; d'Achaintre et de Lemaire, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 4 vol., Paris, 1819-1822; de M. Chr. Schneider, Hall, 1840-52, et de Nipperdey. Les principales trad. françaises sont celles de : Perrot d'Ablancourt, in-4o, 1650; de Toulongeon, 2 vol., Paris, 1813 et 1826; de M. Artand, 3 vol., Paris, 1832 dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke. La vie de César a été écrite en latin par Suétone, en grec par Plutarque; Pétrarque a publié, en latin, une *Histoire de J. César*, imprimée plusieurs fois sous le nom de J. Celsus; nouv. édit. par M. Schneider, Leipzig, 1827; Napoléon Ier a laissé un *Précis des guerres de César*, 1 vol., Paris, 1836, et Napoléon III a donné une *Histoire de J. César*, Paris, 1866-67; 3 vol. gr. in-8o et atlas. C. D—y.

CÉSAR, nom pris par Octave, comme fils adoptif de J. César, et que portèrent tous les empereurs de sa race, dont Néron fut le dernier. Pison, adopté par Galba, reçut le nom de César, et depuis ce nom fut quelquefois donné comme titre à l'héritier présomptif de l'Empire, soit par naissance, soit par adoption. Sous Dioclétien, il y eut deux Césars, Constance Chlore et Galère, lieutenants et successeurs désignés des deux Augustes, Dioclétien et Maximien. Sous le Bas-Empire, tous les enfants mâles de l'empereur étaient appelés Césars. Le nom de César a désigné aussi les empereurs d'Allemagne. *Kaiser* signifie empereur en allemand.

CESARE (Giuseppe di), littérateur, né à Naples vers 1783, m. en 1856, fut directeur général des douanes, perdit cette place pour avoir pris part à l'agitation constitutionnelle de 1827, et eut un instant l'intendance de la province de Bari en 1848. On a de lui : une traduction italienne de l'*Agricola*, de Tacite, 1805; un *Examen de la Divine Comédie*, 1807; beaucoup de dissertations historiques insérées dans *Il Progresso*, revue dont il était le directeur; *Arrigo Abbate*, roman historique dont les Vêpres siciliennes sont le sujet; *Histoire de Manfred, roi de la Sicile et de la Pouille*, Naples, 1837, 2 vol.; etc. B.

CÉSARÉE, *Cæsarea*, v. de l'anc. Asie Mineure (Cappadoce), sur l'Halys, au pied du mont Argée. Appelée d'abord *Mazaca* ou *Eusebia*, elle changea de nom sous l'empereur Tibère. Atelier monétaire des Romains. Patrie de St Basile. Détruite par un tremblement de terre; ses ruines sont près de la moderne Kaisarieh.

CÉSARÉE, auparavant *Stratonis arx*, v. de l'anc. Palestine, au bord de la mer, sur les frontières de la Galilée et de la Samarie; fortifiée et embellie par Hérode au temps d'Auguste, érigée en colonie romaine par Vespasien et Titus. Elle fut la résidence des gouverneurs romains, puis, sous Constantin, siège d'évêché et l'une des trois églises métropolitaines de la Palestine. La ville actuelle de *Kaisarieh* est en grande partie ruinée, et son port est ensablé.

CÉSARÉE, v. de Cilicie. (*V.* Anazarba.) — v. de Phrygie. (*V.* Antioche.) — Nom d'un quartier de *Ravenne*. — v. de Bithynie, à l'E., près du mont Olympe. — v. d'Afrique, nommée aussi Iol, sur la côte N., cap. de la Mauritanie Césarienne; auj. *Cherchell*. — v. d'Afrique (Mauritanie Tingitane), la même que *Tingis*. — v. de la Palestine, auj. *Banias*.

CESARI (Alexandre), graveur en médailles et sur pierres fines au xvie siècle, appartenait à une famille milanaise. On le surnomma *Il Greco*, à cause de son habileté qui égala celle des artistes grecs. Ses œuvres les plus célèbres sont la tête de Henri II, roi de France, sur cornaline, la médaille du pape Paul III, un camée représentant Phocion.

CESARI (Giuseppe). *V.* Josépin.

CESARI (Antonio), littérateur italien, né à Vérone vers 1760, m. en 1828, membre de la congrégation de Saint-Philippe de Néri, essaya de rendre à la langue italienne sa pureté et de la soustraire à l'influence française.

Il a donné des édit. du *Vocabolario della Crusca*, Vérone, 1806-09, 7 vol. in-4o; des *Vite de' santi Padri*, 1799, 4 vol.; des *Fioretti* de St François, 1822, etc. Il publia un long commentaire de Dante, Venise, 1824, 4 vol.; des trad. de Térence, Vérone, 1806; des *Odes* et de l'*Art poétique* d'Horace, 1827; des *Lettres* de Cicéron, 1826. On lui doit enfin quelques poésies sous le titre d'*Alcune novelle*, Venise, 1810.

CÉSARIENNE (GRANDE-), prov. de l'anc. Bretagne romaine, entre la Valentia au N. et la Flavia Cæsariensis au S. Ch.-l. *Eboracum*. Les *Brigantes* en étaient le principal peuple. (*V.* Bretagne.)

CÉSARIENS, gladiateurs destinés à combattre dans les jeux où les empereurs romains assistaient.

CÉSARINI (Julien), d'une famille noble de Rome, nommé cardinal en 1426 par Martin V, figura avec éclat dans les conciles de Bâle et de Florence, où il s'éleva avec force contre les abus de l'Église, fut envoyé par Eugène IV en Hongrie, afin d'exciter le roi Ladislas à une croisade contre les Turcs; il fit rompre la trêve conclue avec Amurat II, et périt à la bat. de Varna, 1444.

CÉSARINS. *V.* Franciscains.

CESARIO (SAN-), brg du roy. d'Italie, dans la prov. de Lecce; 4, 200 hab. Tabac très estimé.

CÉSARION, fils de Jules César et de la reine Cléopâtre, proclamé, à l'âge de 13 ans, roi de Chypre, d'Égypte et de Célésyrie, par sa mère et par Antoine, et mis à mort, cinq ans après, par ordre d'Auguste, l'an 30 av. J.-C.

CÉSAROTTI (Melchior), littérateur italien, né à Padoue en 1730, m. en 1808, enseigna la rhétorique au séminaire de Padoue, puis le grec et l'hébreu à l'université de cette ville, et reçut dans sa vieillesse une pension de Napoléon. On a de lui un intéressant *Essai sur la philosophie des langues*, écrit d'un style vif et clair; un *Cours de littérature grecque*; une trad. des poèmes d'Ossian, regardée comme un chef-d'œuvre; deux trad. de l'*Iliade*, l'une en prose, qui est très fidèle, l'autre en vers, où il a eu la singulière idée de refaire le poème; des trad. des *Vies* de Plutarque, de Démosthène, etc.

Ses œuvres ont été réunies en 40 vol., Pise, 1805-1813. B.

CÉSARS (Les Douze). On désigne communément sous ce nom Jules César et les onze empereurs qui ont régné après lui, bien que les six derniers aient été étrangers à la famille de César. Ce sont : Auguste, Tibère, Claude, Caligula, Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus et Domitien. Suétone a écrit leur histoire.

CÉSEMBRE îlot sur la côte de Bretagne (Ille-et-Vi-

laine), dans la Manche et à 4 kil. N.-O. de Saint-Malo; défendu par deux forts.

CÉSENE, *Cesena*, v. du roy. d'Italie (province de Forli), sur le Savio; 17,595 hab. Évêché. Patrie de Pie VI et de Pie VII; ce dernier y a une statue colossale. On remarque la cathédrale et l'hôtel de ville. Vins renommés. Aux environs, belle église de Santa-Maria-del-Monte.

CESI (Bartolomeo), peintre bolonais, né en 1557, m. en 1629. Il exécuta des fresques estimées dans les Chartreuses de Bologne, de Ferrare, de Florence et de Sienne. Le Guide étudia soigneusement ses œuvres.

CESI (Le prince Frédéric), naturaliste, né à Rome en 1585, m. en 1630, fondateur de l'Acad. des *Lincei*. Il écrivit des traités sur les abeilles et sur les bois fossiles, et fit publier l'histoire naturelle du Mexique par François Hernandez. Il a découvert les sportules de la fougère, propagé l'usage du microscope et du télescope, et laissé un ms. d'une très belle exécution sur les champignons.

CESIO (Carlo), peintre et graveur italien, né en 1626 aux environs de Rome, m. en 1686. Élève de Pierre de Cortone, il fit des tableaux et des fresques dans le goût de ce maître. On remarque le *Jugement de Salomon*, dans la galerie du Quirinal. Il a gravé : la *Galerie Farnèse*, à Rome, en 41 planches; la *Vie de St Augustin*, par Lanfranc; l'*Histoire d'Énée*, de Cortone, en 16 planches.

CÉSON. *V.* Cæson.

CESONIE (Milonia Cæsonia), 4e femme de Caligula, qui l'épousa enceinte d'un 1er mari et se déclara père d'une fille qu'elle mit au monde peu après. Elle se fit aimer avec passion en adoptant tous les goûts de l'empereur, et en le suivant dans ses voyages, habillée en amazone. On croit que, pour s'assurer son affection, elle lui fit prendre un philtre qui lui troubla la raison. Après le meurtre de Caligula, Chéréas la fit tuer avec sa fille.

CESPEDES (Paul de), peintre, sculpteur, architecte et poète espagnol, né à Cordoue en 1538, m. en 1608. Il étudia les langues classiques et la littérature dans sa ville natale, l'hébreu et l'arabe à l'université d'Alcala de Hénarès; il prit le pinceau et partit pour l'Italie. Son talent s'y développa d'une manière rapide : ses fresques dans l'église d'Aracœli, son *Histoire de la Vierge* dans l'église de la *Trinità del Monte*, firent naître une admiration générale. Rappelé en Espagne par les chanoines de Cordoue, qui lui offraient une place parmi eux, il abandonna Rome en 1577. Son chef-d'œuvre, *la Cène*, est dans la cathédrale de Cordoue. Les travaux les plus variés l'occupaient tour à tour : fresques, tableaux, statues, monuments, poèmes, ouvrages d'érudition. Il a laissé un Traité de perspective, une Comparaison de la peinture et de la sculpture ancienne et moderne, et des fragments d'un beau poème sur la peinture, qui furent recueillis par le peintre Fr. Pacheco son ami. A. M.

CESSAC (Comte de). *V.* Lacuée.

CESSART (Louis-Alexandre de), ingénieur français, né à Paris en 1719, m. en 1806, se distingua à Fontenoy et à Raucoux, et entra à cause de la faiblesse de sa santé à l'École des ponts et chaussées. Il a construit, avec de Voglie, le beau pont de Saumur, où il employa, le 1er en France, des piles fondées par caissons, sans épuisement ni batardeaux. On le chargea ensuite des travaux du môle de Cherbourg. Ses mss ont été publiés sous le titre de *Description des travaux hydrauliques de Cessart*, Paris, 1806-9, 2 vol. in-4°; il y est question du pont de Saumur, des quais de Rouen, des écluses de chasse du Tréport et de Dieppe, du pont tournant du Havre; on y trouve aussi le projet du pont en fer, sur piles en pierre, exécuté à Paris sous le nom de pont des Arts.

CESTAS, brg (Gironde), arrond. de Bordeaux. On y voit la pyramide élevée en 1737 pour être un point de repère dans la triangulation de Cassini; 1,220 hab.

CESTE, *Cestus*, espèce de gros gantelet à l'usage des athlètes dans leurs combats. Il enveloppait tout l'avant-bras et une partie de la main; il y avait des lanières croisées les unes sur les autres, et tournées à plusieurs rangs autour de la main, jusqu'aux doigts. Le ceste était de cuir de bœuf cru. Les plus lourds pesaient environ 3 kilogr. Les athlètes en avaient un à chaque main. C. D—y.

CESTI (Marc-Antoine), compositeur, né vers 1620 à Arezzo, m. à Rome en 1680, maître de chapelle à Florence, puis à la cour de l'empereur Léopold Ier, contribua beaucoup aux progrès de la musique de théâtre. Les 8 opéras qu'il fit représenter à Venise témoignent d'un vif sentiment dramatique. Il réussit aussi dans sa cantate.

CESTRE, flèche, longue d'une demi-coudée, armée d'un fer aigu de deux palmes, et lancée à l'aide d'une grande fronde. Les Macédoniens étaient les inventeurs de cette arme. On appelait aussi cestre un instrument pointu dont se servaient les peintres à l'encaustique et dont la nature précise nous est inconnue. S. Re.

CESTRIA, nom latin de Chester.

CESTROSPHENDONE, de *cestros*, cestre, et *sphendone*, fronde; arme consistant en un trait lancé au moyen d'une fronde.

Alexandre Bertrand, *Académie des inscr.*, 29 janv. 1875. S. Re.

CETHEGUS, surnom d'une ancienne et illustre famille de Rome, dont les membres, connus pour leur austérité, affectaient de porter le costume des ancêtres. Elle a produit : — M. Cornelius, grand pontife en 214 av. J.-C., préteur en Sicile en 212, consul en 204, vainqueur de Magon dans la Gaule cisalpine, grand orateur selon Cicéron, et appelé par Ennius la moelle de l'éloquence (*suadæ medulla*); — C. Cornelius, tour à tour partisan de Marius et de Sylla, complice de Catilina, et l'un de ceux que Cicéron fit étrangler dans leur prison, l'an 63 av. J.-C.

CÉTHIM (Pays de), nom de la Macédoine dans la Bible.

CETHURA, une des trois femmes d'Abraham. Elle donna à ce patriarche 6 enfants, parmi lesquels Madian, père des Madianites.

CETINA (Gutierrez de), poète espagnol du XVIe siècle, né à Séville, appartient à l'école pétrarquiste; il imita avec bonheur Anacréon. Ses madrigaux sont les premiers que l'on connaisse en langue espagnole.

CETOBRIGA, anc. v. de l'Espagne tarraconaise, sur l'océan Atlantique, à l'O. d'Ébora. Aujourd'hui *Sétubal*. — nom ancien d'Almaden.

CETON, brg (Orne), arr. de Mortagne; 3,275 hab. Fabr. de cotonnades.

CÈTRE, bouclier rond et léger, de 65 centimèt. de diamètre, en usage dans certains corps d'infanterie et de cavalerie romaine; il était fait de cuir d'éléphant ou d'onyx. Les Lusitaniens se servaient aussi de cètres. Celles que portèrent certains cavaliers francs au moyen âge étaient échancrées en demi-lune.

CETTE, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Montpellier, à 793 kil. de Paris, sur une lagune, entre l'étang de Thau et la Méditerranée; 34,716 hab. Bon port, pouvant contenir 400 vaisseaux : place de guerre de 1re classe, défendant l'entrée du canal du Midi. Cette ville fut fondée par Louis XIV, de 1666 à 1678, près de l'emplacement d'une anc. localité appelée *Sitius mons*, *Sitium promontorium*, et *Sita*, d'où le nom de *Sète*, donné autrefois à la ville actuelle. Industrie active : tonnellerie, distilleries. Comm. considérable d'exportation en vins (principalement de vins blancs secs du Roussillon, préparés et dits vins de Madère), sel marin, eaux-de-vie et productions du Midi; pêche de sardines. Le mouvement du port a été en 1874 de 1,560 navires jaugeant 383,450 tonneaux. Trib. de commerce. Bains de mer. Construction de navires; école d'hydrographie, bibliothèque. Pont de 52 arches sur l'étang de Thau. Paquebots pour Marseille, Alger, Oran et Barcelone.

CETTIGNE ou **CETTINJÉ**, v. capitale du Monténégro à 30 kil. E.-N.-E. du port de Cattaro. Résidence du prince, du sénat et du métropolitain grec; 2,000 hab.

CEUTA, *Septum* ou *Septa*, v. d'Afrique, appartenant à l'Espagne, ch.-l. des *Présides*, sur la côte du Maroc, sur le détroit de Gibraltar, et vis-à-vis de cette ville; à 50 kil. N.-E. de Tanger; par 35° lat. N., et 7° 33' long. O. Construite à l'entrée d'une petite presqu'île, défendue, du côté de la mer, par la montagne escarpée d'Almina (anc. *Abyla*, l'une des Colonnes d'Hercule des anciens), que dominent d'imposantes fortifications, et, du côté du continent, par une citadelle. Mauvais port. Évêché suffragant de Séville; prison et bagne; 7,150 hab., Espagnols, Maures, nègres, mulâtres et juifs. Export. d'oranges, citrons, grenades. — Ceuta, fondée, dit-on, par les Carthaginois, reçut une colonie romaine, et devint sous l'empereur Claude la métropole de la Mauritanie tingitane. Elle passa aux Vandales, puis aux Arabes. Elle fut, sous ces derniers, manufacturière et très commerçante. Les Portugais enlevèrent Ceuta aux Maures en 1415; elle appartient à l'Espagne depuis 1580, et dépend auj. de la prov. de Cadix.

CEVA (Thomas), jésuite de Milan, né en 1648, m. en 1736, a exposé en vers latins élégants le système de Descartes, fait connaître à l'Italie, dans une dissertation *de Natura gravium*, 1669, le système de Newton, et laissé un poème latin en 9 chants, *Puer Jesus*, où il y a un vrai talent.

CEVA, anc. *Ceba*, v. du roy. d'Italie (province de Coni), sur le Tanaro et la Cevetta; 2,068 hab. Fromages estimés. Prise en 1796 et 1800 par les Français, qui détruisirent ses fortifications.

CEVALLOS (Pedro), homme d'État espagnol, né en 1764 à Santander, m. en 1838. Son mariage avec une nièce du prince de la Paix (Godoy) le fit arriver au ministère des affaires étrangères. Joseph Bonaparte lui offrit le ministère de

l'intérieur, qu'il accepta d'abord. Mais il abandonna presque aussitôt le parti français, se retira à Londres en 1808, et y publia son célèbre *Mémoire sur les affaires d'Espagne*, notamment sur les conférences de Bayonne, auxquelles il avait assisté avec le prince des Asturies. Après la restauration de Ferdinand VII, il jouit d'une grande influence, que lui fit perdre son opposition au mariage du roi avec l'infante de Portugal. Sa disgrâce fut dissimulée par des ambassades à Naples et à Vienne. B.

CÉVENNES, anc. *Cebenna mons*. Ce nom devrait s'appliquer proprement au pays montagneux qui s'étend des sources de l'Orb aux sources de la Loire. Mais les géographes comprennent auj. sous cette dénomination la longue chaîne s'étendant du S.-S.-O. au N.-N.-E.; joignant au S., vers les sources de l'Aude, le canal du Midi et le col de Naurouze, les Corbières, contreforts des Pyrénées; au N., la Côte d'Or, vers le canal du Centre et l'étang de Longpendu; environ 530 kil. de développement. Elle traverse les dép. de l'Aude, de l'Hérault, de l'Aveyron, du Gard, de la Lozère, de la Haute-Loire, du Rhône et de Saône-et-Loire, et sépare les bassins de la Garonne et de la Loire de ceux du Rhône et de la Saône, c.-à-d. les eaux qui se rendent à l'Océan de celles qui affluent à la Méditerranée. On la divise en Cévennes méridionales, depuis le col de Naurouze jusqu'au mont Lozère; et Cévennes septentrionales, depuis le mont Lozère jusqu'à l'étang de Longpendu. Les Cévennes méridionales comprennent : 1° les coteaux de Saint-Félix et les montagnes Noires, ensemble 80 kil.; 2° les monts de l'Espinouse, 40 kil., 3° les montagnes de l'Orb, 40 kil.; 4° les monts Garrigues, 35 kil.; point culminant, le pic de Montant, 1,040 m.; 5° les monts du Gévaudan, 30 kil.; point culminant, le Lozère, 1,702 m. Les Cévennes septentrionales comprennent : 1° les monts du Vivarais, depuis le Lozère jusqu'aux sources de l'Allier, 90 kil.; points culminants, le Mézenc, 1,754 m., et le Gerbier-de-Joncs, 1,562 m.; 2° les monts du Lyonnais, des sources de l'Allier au mont Tarare, 110 kil.; point culminant, le Pilat, 1,072 m.; 3° les monts du Beaujolais, du Tarare à la source du Sornin, 40 kil.; point culminant, le Tarare, 1,450 m.; 4° les monts du Charolais, du Sornin au canal du Centre, 60 kil.; point culminant, la Haute-Joux, 994 m. — Les contreforts orientaux des Cévennes sont: les monts du Mâconnais, qui longent la Saône; les monts d'Or, dont un rameau se termine au N.-E. près de la Saône, et un autre plus au S. au confl. de cette riv. et du Rhône; les monts Coiron, sur la rive g. de l'Ardèche; enfin des rameaux qui séparent les diverses vallées de l'Ardèche, du Gard, de la Vidourle, de l'Hérault, de l'Orb et de l'Aude. Les contreforts occidentaux sont : 1° entre la Loire supérieure et l'Allier, dans la direction du S. au N., celui qui porte les noms de monts du Velay, monts du Forez et monts de la Madeleine; point culminant, le Puy de Montoncelle, 1,652 m.; 2° entre les bassins de la Loire et de la Garonne, dans la direction du S.-E. au N.-O. jusqu'à l'embouchure de la Loire, la chaîne que forment les monts de la Margeride, d'Auvergne, du Limousin, du Poitou, et le plateau de Gâtine, et dont se détachent au N. les monts Dôme et de la Marche, au S. les monts d'Aubrac ou de Saint-Urcize, du Quercy, du Périgord et de Saintonge; 3° entre le Lot et le Tarn, dans la direction du S.-O., les causses de Lévezac et les monts du Rouergue. On trouve dans les Cévennes des mines de cuivre, de fer, de plomb, de houille (Saint-Étienne, Alais); beaucoup de sources minérales; des carrières de marbre, de porphyre, de granit, d'ardoise. Il y a d'anciens volcans très bien conservés dans plusieurs parties de la chaîne. Immenses forêts de chênes, hêtres, châtaigniers. B.

CÉVENNES (GUERRE DES), guerre que les protestants engagèrent dans les Cévennes, après la révocation de l'édit de Nantes, 1685, contre les soldats de Louis XIV. Elle dura 20 ans. (*V.* CAMISARDS, CAVALIER, DRAGONNADES, MONTREVEL, ROLAND, VILLARS.)

V. Court, *Histoire des troubles des Cévennes*, 1760, 3 vol., réimpr. à Paris, 1819.

CÉVENNES (PAYS DES). *V.* BOUTIÈRES.

CEYLAN, *Cinghala* en langue indigène, *Ceylon* en anglais, *Taprobane* des géogr. anciens; grande île d'Asie, appartenant à l'Angleterre, située au S.-O. et à l'entrée du golfe du Bengale, à l'extrémité S. de l'Hindoustan, dont elle est séparée par le golfe de Manaar et le détroit de Palk; à 100 kil. de la côte de Coromandel; entre 5° 56'-9° 48' lat. N., et 77° 34' et 79° 40' long. E.; capitale, Colombo; villes principales : Candy, Trincomali, Pointe de Galle, Jafnapatnam, Negumbo, Batticala, Calpentyn, Manaar. Une chaîne de bancs de sable et de récifs, appelée Pont d'Adam, l'unit à la terre ferme. Superf., 63,976 kil. carrés; pop., 2,758,529 hab., dont 9,000 Européens ou de race européenne. Montagneuse en partie volcanique et couverte de forêts au centre, où sont le Pedrotallagalla, 2,524 m., point culminant de l'île et le pic d'Adam, 2,262 m., Ceylan offre de vastes et fertiles plaines près des côtes; elle est arrosée par un grand nombre de rivières et de ruisseaux. Il y a des mines d'or, d'argent, de fer, d'étain, de mercure, encore inexploitées, et, dans le détroit de Manaar, des bancs d'huîtres à perles. Les montagnes rendent son climat très différent, par l'influence diverse des moussons : humide et tempéré à l'O., il est chaud et sec à l'E. Les principaux produits du sol sont : le riz, le cannellier, le tabac, le caféier, la canne à sucre, le cocotier, l'arbre à pain, le palmier, l'ébénier, le cotonnier, les épices, etc. Export. importante de café, cannelle, huile de coco, cordages. L'export. s'est élevée, en 1881, à 84,875,000 fr., et l'import. à 110,450,000 fr.; le mouvement des ports a été de 3,070,000 tonneaux. La terre donne trois récoltes par an. On y trouve des troupeaux d'éléphants d'une espèce facile à dompter; mais la chasse que leur ont toujours faite les habitants les rend de plus en plus rares; l'ours, le léopard, l'hyène, le chacal, le cerf, la gazelle, le buffle, plusieurs variétés de singes, beaucoup de reptiles. La population indigène se divise en quatre races : 1° les Weddahs ou Beddas, qui doivent être aborigènes, et qui, refoulés dans les montagnes, y vivent à l'état sauvage; 2° les Cinghalais ou Cingalais, qui, venus de l'Inde, s'emparèrent de Ceylan probablement vers le v^e siècle av. J.-C.; ils se divisent en Candiens ou habitants de l'anc. roy. indigène de Candy au centre de l'île, et en Cinghalais des côtes; leur teint varie du brun au noir; leur conformation physique, leur caractère indolent, rusé et cruel les rapprochent des nations de l'Indo-Chine et particulièrement des Birmans; leur religion est le bouddhisme; leur langue liturgique, le pali; leurs livres religieux et leurs annales, conservés depuis le IV^e siècle environ av. J.-C., offrent de précieux renseignements sur les origines et sur l'histoire du bouddhisme; les ruines de villes, de temples, de canaux, de ponts, d'aqueducs, prouvent le développement de leur civilisation avant l'arrivée des Européens; 3° les Malabars, venus de l'Inde après les Cinghalais, auxquels ils sont très inférieurs en nombre; ils occupent le N. et la côte E. de l'île; ils professent le brahmanisme; 4° des Musulmans, répandus dans toute l'île. La moitié des indigènes, surtout ceux des classes élevées, sont auj. chrétiens, le plus grand nombre catholiques : le christianisme leur fut apporté au XVI^e siècle par St François-Xavier. Ceylan forme 2 vicariats apostoliques, un à Colombo et un à Jaffna. L'Église anglicane fait de grands efforts pour convertir les indigènes. Elle a un évêché à Colombo. — Les Portugais attaquèrent Ceylan en 1518, et s'emparèrent de tout le littoral; ils en furent chassés, 1632-1656, par les Hollandais, alliés au roi indigène de Candy. En 1795, les Anglais enlevèrent aux Hollandais le littoral et en firent une colonie particulière dès 1801; depuis 1815, ils occupent toute l'île. Des insurrections bouddhistes y éclatèrent en 1817, 1820 et 1848. Ceylan forme un gouvernement colonial divisé en six provinces. Le gouverneur anglais a le pouvoir exécutif, et partage le pouvoir législatif avec un conseil de 15 membres. Les recettes ont été, en 1881, de 32,075,000 fr., et les dépenses de 31,725,000 fr.; la dette coloniale montait à 48,550,000 fr.; il y a 286 kil. de ch. de fer. Outre les troupes indigènes, la garnison anglaise est de 1,236 hommes, comprenant 1 bat. d'infanterie et 2 batteries d'artillerie.

CEYRESTE. *V.* CÉRESTE.

CEYX, époux d'Alcyone. (*V.* ALCYONE.)

CEYX, roi de Trachide, fut l'ami d'Hercule, qui construisit pour lui la ville de Trachis. S. RE.

CÈZE, riv. de France, affl. de dr. du Rhône, a sa source près de Villefort, et arrose les dép. de la Lozère et du Gard; passe par Bessèges, Robiac et Saint-Ambroix, et forme la cascade de Sautadet, cours de 100 kil; non navigable.

CEZIMBRA, v. de Portugal (Estrémadure), sur l'océan Atlantique et près du cap Espichel; 3,000 hab.

CHABANAIS (SAINT-QUENTIN DE), ch.-l. de cant. (Charente), arr. de Confolens, sur la Vienne; 1,770 hab. Anc. seigneurie, érigée en principauté au XIV^e siècle; elle appartint à Colbert.

CHABANNES (FAMILLE DE). Cette noble et ancienne maison du Bourbonnais descendait des comtes d'Angoulême; ses membres portaient le titre de *cousins du roi*, à cause de leurs alliances directes avec la maison de France. Elle a formé les branches des seigneurs et marquis de Curton, des comtes de Dammartin, de Saignes, de Pionzac, des seigneurs du Verger, de Trussy-l'Orgueilleux, etc.

CHABANNES (JACQUES I^er DE), né vers 1400, grand maître de France en 1451, eut part à tous les faits d'armes de son temps, et mourut en 1453 d'une blessure reçue à la bataille de Castillon.

CHABANNES (ANTOINE DE), comte de Dammartin, frère du précédent, né en 1411, m. en 1488, fut d'abord page du brave

Lahire, et se signala contre les Anglais au siège d'Orléans, 1428. Attaché à la fortune de Jeanne d'Arc, il sauva Lagny et Compiègne. Puis, à la tête d'une bande d'*Écorcheurs*, il saccagea la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne, et poussa ses dévastations jusqu'à Bâle. Après avoir excité le dauphin Louis à seconder la Praguerie, il dénonça à Charles VII une de ses conspirations. Président de la commission qui jugea Jacques Cœur, il reçut une partie des dépouilles du condamné. Privé de la charge de grand maître de France et emprisonné à l'avènement de Louis XI, il recouvra la faveur du prince en 1468, devint son confident, et combattit loyalement pour lui contre le sire d'Albret, le comte d'Armagnac, le duc de Nemours et Charles le Téméraire. Sous Charles VIII, il fut gouverneur de l'Ile de France et de Paris.

CHABANNES (JACQUES II DE). *V.* LA PALICE.

CHABANNES (JEAN DE), seigneur de Vendenesse, frère de La Palice, fut surnommé *le Petit Lion.* A la journée d'Agnadel, il fit prisonnier Alviano, 1509. Il contribua au succès de la bataille de Marignan, 1515, défendit glorieusement la ville de Côme contre Pescaire, 1521, se distingua à l'affaire de la Bicoque, 1522, et fut tué dans la retraite de Rebec, 1524. B.

CHABANNES (J.-B.-MARIE-FRÉDÉRIC, MARQUIS DE), publiciste, né en 1770, m. en 1835, émigra à la Révolution, servit dans l'armée de Condé, entreprit sans succès l'épuration des charbons et l'éclairage de la ville de Londres, rentra en France en 1802, imagina de nouvelles voitures dites vélocifères, fut pair de France de 1817 à 1830, et publia des pamphlets politiques, auj. oubliés.

CHABANON (MICHEL-PAUL-GUI DE), littérateur, né à Saint-Domingue, auj. Haïti, en 1730, m. en 1792. D'une dévotion mystique dans son enfance, il se jeta ensuite dans les passions romanesques, et cultiva la musique et les lettres avec ardeur. Admis à l'Académie des inscriptions, 1760, et à l'Académie française, 1780, il traduisit en prose, avec élégance et facilité, Théocrite et Pindare. Ses essais dramatiques et ses poésies diverses n'eurent pas de succès.

Son meilleur ouvrage est un traité *de la Musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre*, 1785, 2 vol.

CHABAS (FRANÇOIS-JOSEPH), égyptologue, né à Briançon (Htes-Alpes) en 1817, m. en 1883, fut membre de l'Institut égyptien et correspondant de l'Académie des inscriptions depuis 1871. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Il a publié : *une Inscription historique du temps de Séti Ier*, 1856, in-4o; *le Papyrus magique Harris*, trad. analytique, avec glossaire et tableau phonétique, 1861, in-4o, 12 pl.; *Melanges égyptiens*, 1862-73, pl.; *Recherches sur le nom égyptien de Thèbes*, 1863; *Papyrus hiératiques de Berlin*, avec un index et 2 pl., 1864; *Revue rétrospective à propos de la publication de la liste royale d'Abydos*, 1865; *Voyage d'un Egyptien en Syrie, en Palestine, etc., au quatorzième siecle avant notre ère*, trad. analytique d'un papyrus du musée Britannique, 1866, in-4o; *l'Inscription hiéroglyphique de Rosette analysée et comparée à la version grecque*, 1867; *les Pasteurs en Egypte*, 1868; *Traduction complète des hiéroglyphes de l'obelisque de Louqsor*, 1868; *Etudes sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes*, 1873; *Recherches pour servir à l'histoire de la XIXe dynastie*, 1873, in-4o; *les Études préhistoriques et la libre pensée devant la science*, 1875; en 1874, il a fondé une revue mensuelle, *l'Égyptologue.*

CHABATZ ou **CHABACZ**, v. forte de la Serbie, fondée par Mahomet II en 1470, cédée à l'Autriche par le traité de Passarowitz, 1718, rendue aux Turcs par le traité de Belgrade; auj. ch.-l. d'arr. du roy. de Serbie; évêché grec; 6,515 habitants.

CHABAUD (ANT.), ingénieur militaire, né à Nîmes en 1727, m. en 1791, colonel directeur du génie, donna des plans pour l'exécution des canaux de Picardie. En 1783, il fut envoyé à Constantinople, afin de fortifier cette ville et le détroit des Dardanelles. Il a laissé des *Histoires* de Montmédy, de Péronne, de Saint-Quentin et de Sedan.

CHABERT (JOSEPH-BERNARD, MARQUIS DE), né à Toulon en 1724, m. en 1805. Chef d'escadre pendant la guerre d'Amérique et dans la Méditerranée, il s'occupa surtout de rectifier les cartes marines. Il fut membre de l'Académie des sciences et du Bureau des longitudes. Il publia, en 1753, un *Voyage sur les côtes de l'Amérique septentrionale*, plein d'utiles observations astronomiques. Il avait préparé un atlas des côtes de la Méditerranée qui n'a point paru.

CHABERT (PHILIBERT), né à Lyon en 1737, m. en 1814, professeur à l'école d'Alfort, directeur et inspecteur général des écoles vétérinaires, contribua aux progrès de l'art vétérinaire.

On a de lui : *Traité du charbon ou anthrax dans les animaux*, 1780, in-4o; *Almanach vétérinaire*, 1782, in-12; *Traité des maladies vermineuses dans les animaux*, 1783, in-8o; *Traité de la gale et des dartres des animaux*, 1783, in-8o; *Instruction sur la morve*, 1785; *Traité sur l'engraissement des animaux domestiques*, 1805, etc.

CHABEUIL, *Cerebelliaca*, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Valence, autrefois fortifiée. Filatures de soie; 3,440 hab.

CHABLAIS, *Caballicus ager*, ancienne province du duché de Savoie, entre le lac de Genève au N., la province de Carouge à l'O., le Faucigny au S., et la Suisse à l'E.; pop., 60,000 hab. Ch.-l., Thonon. Doit son nom aux chevaux qu'y élevaient les Romains. Au moyen âge, cette province faisait partie du roy. de Bourgogne; elle fut donnée, au XIe siècle, par Conrad le Salique à Humbert, premier comte de Savoie. Comprise dans le dép. français du Léman, sous le 1er Empire, rendue à la maison de Savoie en 1814, à la France en 1860, elle forme auj. l'arrond. de Thonon, dans le dép. de la Haute-Savoie.

CHABLIS, *Cabliacum*, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. d'Auxerre, sur le Serein; 300 hab. Récolte de vins blancs fins renommés. Les meilleurs crus sont ceux de la Moutonne, Vaudésir, Valmur, du Clos, Mont-du-Milieu et Bourguereau; au-dessous viennent ceux de Chapelot, de la Preuse, de Vossegros, du Bas-du-Clos. — Près de Chablis, dans les champs de Fontenay ou Fontanet, eut lieu la grande bataille entre les fils de Louis le Débonnaire, en 841.

CHABORAS. *V.* EUPHRATE.

CHABOT (FAMILLE DE), illustre maison du Poitou, connue depuis 1040. Elle a formé les branches des barons de Retz, des seigneurs de La Grève, de Jarnac, de Brion, des marquis de Mirebeau et des ducs de Rohan. (*V.* JARNAC, ROHAN.)

CHABOT (PHILIPPE DE), dit *l'amiral de Brion*, fut élevé au château d'Amboise avec François Ier et Anne de Montmorency. En 1524, il défendit Marseille contre les Impériaux. Ce fut en partie d'après ses conseils que se livra la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier, 1525. Nommé amiral après sa délivrance, il alla en Italie, afin d'obtenir la ratification de Charles-Quint pour le traité de Cambrai, 1529. En 1535, il conquit une partie de la Savoie et du Piémont. Disgracié en 1540, par suite des accusations de Montmorency qui lui reprochait des malversations, il fut traduit devant une commission présidée par le chancelier Poyet, condamné à une amende de 15,000 liv. qu'il ne put payer, et enfermé au château de Melun. Les prières de la duchesse d'Étampes fléchirent le roi en 1542; Chabot rentra en grâce, mais il mourut en 1543 des suites de l'émotion que lui avait causée sa sentence. C'est à lui qu'on doit l'idée de la colonisation du Canada. Il fut le protecteur éclairé de Jacques Cartier, et 15 cartes sur parchemin, provenant de son cabinet, sont un curieux monument de la géographie du XVIe siècle. Un recueil de ses *Lettres écrites en 1525* est à la Bibliothèque nationale de Paris. Son fils, Léonor de Chabot, lui fit élever aux Célestins un magnifique tombeau, qui a été transféré au musée du Louvre; c'est l'œuvre de Jean Cousin et non de Paul Ponce, comme on l'a dit. — LÉONOR de Chabot se serait illustré en refusant d'exécuter, dans son gouvernement de Bourgogne, les ordres de Charles IX lors de la Saint-Barthélemy. Mais on sait auj. que le roi n'avait envoyé aucun ordre aux gouverneurs des provinces pour le massacre des protestants. B.

CHABOT (FRANÇOIS), né à Saint-Geniez (Aveyron) en 1759, m. en 1794, d'abord capucin, devint l'un des plus exaltés révolutionnaires. Grand vicaire de Grégoire, évêque constitutionnel de Blois, député à la Législative et à la Convention, il se distingua par son zèle à dénoncer les aristocrates, à prêcher la violence et l'insurrection, à montrer autant de saleté sur sa personne que de grossièreté dans son langage. C'est lui qui trouva les dénominations de *montagnards* et de *sans-culottes*, qui voulut proscrire tous ceux dont les mains n'étaient pas *calleuses*, les désignant par le mot *muscadins*. Marié à une Autrichienne, il devint ami du luxe, et reçut de l'argent pour protéger les fournisseurs. Un faux décret qu'il fabriqua afin de réaliser une somme considérable le fit condamner à mort et guillotiner.

Il avait publié en 1792 : *Journal populaire, ou le Catéchisme des sans-culottes*, 12 cahiers. J. T.

CHABOT DE L'ALLIER (GEORGES-ANTOINE), savant jurisconsulte, né à Montluçon en 1758, m. en 1819, fut député à la Convention, membre du conseil des Anciens, puis du Tribunat, inspecteur général des écoles de droit, conseiller à la Cour de cassation, et sut conserver ses emplois au milieu des révolutions.

Ses ouvrages sont : *Tableau de la législation ancienne sur les successions, et de la législation nouvelle établie par le Code civil*, 1804 et 1806; *Commentaire sur la loi des successions*, 6e édit. donnée par M. Pellat, 1832, 3 vol.; *Questions sur le Code Napoléon*, 1809, 2 vol. in-4o, et 1829, 3 vol.

CHABOT (LOUIS-FRANÇOIS-JEAN), général, né à Niort en 1757, m. en 1837. Il se distingua dans l'armée du Nord à la bataille de Nerwinden, puis dans l'armée de la Vendée sous Kléber, reçut la capitulation de l'Autrichien Wurmser à Mantoue, s'illustra surtout en défendant Corfou, et finit sa carrière dans la guerre d'Espagne.

CHABRIAS, général athénien. En 392 av. J.-C., il fit une incursion en Laconie, d'où il ramena un grand butin, malgré la poursuite d'Agésilas. En 388, il défit encore les Spartiates dans l'île d'Égine. Envoyé au secours d'Évagoras, roi de-

Chypre, contre les Perses, il lui fit obtenir une paix honorable, 385. De là il passa en Égypte pour commander les troupes du rebelle Achoris, mais les Athéniens le rappelèrent, à la demande d'Artaxerxès. Pendant la lutte de Thèbes contre Sparte, il fit soulever l'Eubée et les Cyclades contre la domination lacédémonienne, intimida Agésilas en Béotie par ses manœuvres imprévues, battit une escadre ennemie près de Naxos, 376; puis, quand sa patrie eut changé de parti, empêcha Épaminondas de franchir l'isthme de Corinthe, 368. Après avoir servi quelque temps en Égypte dans les troupes de Tachos, il prit part à la guerre sociale, 357, et coula bas son navire au milieu du port de Chios, plutôt que de se laisser prendre, 358. Démosthène a fait de Chabrias le plus grand éloge, en revendiquant pour Ctésippe les immunités accordées à son père, dont Leptine voulait le priver. Cornélius Nepos a écrit sa vie. B. et S. Re.

CHABRILLAN (Famille de **MORETON** de). Cette famille, une des plus nobles du Dauphiné, tire son nom de la seigneurie de Chabrillan, à 5 kil. de Crest (Drôme), érigée en marquisat en 1674.

CHABRIS, brg (Indre), arr. d'Issoudun, sur la rive g. du Cher; 3,115 hab. Vins blancs.

CHABROL (Famille de), une des plus anciennes de l'Auvergne, à laquelle appartiennent Sirmond et le grand Arnauld. Elle a formé les branches de Tournoël, de Chaméane, de Crousol, de Volvic. Ses membres principaux sont: Guillaume-Michel, avocat du roi au présidial de Riom en 1714, m. en 1792; anobli en 1767, conseiller d'État en 1780, il publia en 1784 sa *Coutume d'Auvergne*, ouvrage fort savant; — Gaspard-Claude, fils du précédent, lieutenant-criminel lors de la Révolution, fut député de la noblesse aux états généraux, où il siégea à droite, et m. en 1815. Il a eu cinq fils: 1° Gaspard-François, comte de Chabrol de Tournoel, député du Puy-de-Dôme sous la Restauration, maire de Riom, m. en 1823; — 2° Antoine-Joseph, comte de Chabrol de Chaméane, officier de l'armée de Condé, maire de Nevers et député de la Nièvre sous la Restauration; son fils est devenu un des grands banquiers de Paris; — 3° Christophe-Jean-André, comte de Chabrol de Crousol, né à Riom en 1771, m. en 1836, membre du conseil d'État sous Napoléon Ier, président de la cour impériale d'Orléans, intendant des finances des provinces Illyriennes en 1811, préfet du Rhône de 1814 à 1817, directeur de l'enregistrement et des domaines en 1822, ministre de la marine en 1823, et des finances en 1829; — 4° Gilbert-Joseph-Gaspard, comte de Chabrol de Volvic, né à Riom en 1773, m. à Paris en 1843, collaborateur du grand ouvrage sur l'Égypte: préfet de Montenotte en 1806, auteur de la magnifique route de la Corniche, inventeur de la peinture émaillée sur lave volcanique, préfet de la Seine de 1812 à 1830, et membre de l'Institut en 1820; — 5° Chabrol de Murol, né en 1775, m. en 1805, auteur de plusieurs mémoires sur les mathématiques transcendantes insérés dans le recueil de l'Académie des sciences. Il mourut au moment où il allait partir pour la Chine en qualité de missionnaire. B.

CHABROUD (Ch.), avocat, né à Grenoble en 1750, m. en 1816. Il fut l'un des présidents de l'Assemblée constituante, à laquelle il présenta un remarquable *Projet d'organisation judiciaire*. Il est surtout fameux par le rapport qu'il fit sur les journées des 5 et 6 octobre. Plus tard, il fut juge jusqu'en 1797, et ensuite avocat à la Cour de cassation.

CHACAPOYAS. *V.* Juan-de-la-Frontera (San)

CHACO (GRAND-), d'un mot indien qui signifie territoire de chasse, territoire partagé entre les républiques du Paraguay au N. et de La Plata au S. et à l'O.; borné par le Paraguay à l'E., arrosé par ce fleuve et ses affluents, le Rio-Salado, le Vermejo et le Pilcomayo; habité par des tribus d'Indiens indépendants, les Tobas, les Mataguayos, les Mataccos, les Guanas, les Guaycuros, les Yagas, etc. Superf., 30,000 myriam. carrés; la partie appartenant à la Plata, d'après le traité de 1876, entre les fl. Paraguay et Pilcomayo et le 22° lat. S., forme le territ. de Grand-Chaco, habité par env. 100,000 Indiens libres. C. P.

CHACORNAC (Jean), astronome français, né à Lyon en 1823, m. en 1873, fut élève de l'observatoire de Marseille et devint astronome à celui de Paris en 1854. Il s'est signalé par de savantes observations, notamment par la découverte de nombreuses planètes. Il a collaboré aux *Annales de l'Observatoire*, dont il a publié l'*Atlas*, 1re livraison, 1858, 6e livraison, 1863. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1858.

CHACTAS, peuplade indigène de l'Amérique du N., établie aujourd'hui dans le territoire indien. Ils sont environ 16,000, et occupent 43 villes et villages. Ils cultivent le sol, ont des lois écrites, des écoles, et sont peut-être les plus civilisés des Indiens des États-Unis.

CHAFEY, 2e iman de la 1re classe, chef des châfeytes, naquit à Gaza en Syrie en 767, et mourut en Égypte en 819. Son corps est déposé à Courafai-Safra. L'Égypte suivait la doctrine de Châfey, sous Saladin et les sultans mamelouks. Lorsque les Turcs conquirent l'Égypte, ils y introduisirent la doctrine d'Abou-Hanifa, qui finit par dominer sans cependant absorber l'autre. D.

CHAFFAUX (Le), anc. petit pays de France (Bourgogne), dont le lieu principal était Changey-en-Chaffaux, cant. de Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or).

CHAGNY, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône, sur la Dheune et le canal du Centre, centre important de chemins de fer. Exploit. de pierres de taille; 4,060 hab.

CHAGOS, groupe d'îles et de récifs de corail dans la mer des Indes, au S. des Maldives. Ile principale, Chagos ou Diégo-Garcia, de 50 kil. de tour; les autres ne sont que des îlots. On y trouve beaucoup de tortues d'une grosse espèce. Climat salubre. Découvertes par les Portugais, occupées ensuite par les Français, ces îles forment auj. une dépendance du gvt anglais de Maurice; 690 hab.

CHAGRES, v. de la Colombie, dans l'État et à 75 kil. N.-O. de Panama, défendue par un fort construit sous Philippe II; port sur la mer des Antilles, à l'embouchure du petit fleuve de son nom; 1,000 hab. Comm. actif de transit.

CHAGRES, riv. de l'Amérique du S., dans la Colombie; affl. de la mer des Antilles à Chagres. Son cours de 130 kil. est en partie suivi par le chemin de fer et par le canal interocéanique de Panama.

CHAH ou **SCHAH**, titre équivalent à celui de roi ou d'empereur, et dont les souverains de la Perse font précéder ou suivre leur nom, comme Feth-Ali-Chah, Chah-Nadir. On le joint aussi au nom de certaines provinces, Kerman-Chah.

CHAH-AALEM, dernier souverain de la dynastie de Tamerlan dans l'Inde, né en 1723, m. en 1806. Parvenu au trône en 1759, il passa de la tutelle des Anglais sous celle des Mahrattes, fut réduit à défendre ses provinces contre des sujets rebelles, eut les yeux crevés par l'un d'eux nommé Ghôlam, 1788, et traîna misérablement le reste de ses jours, en composant quelques poésies.

CHAH-DJIHAN (Chehab-Eddyn), roi de Lahore, né en 1592, m. en 1666. Il monta sur le trône en 1628, repoussa une invasion des Tartares Uzbeks, comprima une insurrection du Dekkan, prit Hougly aux Portugais, et fut dépouillé de l'autorité, en 1656, par son fils Aureng-Zeb, qui l'enferma au château d'Agra.

CHAH-SOUD JAH. *V.* Afghanistan.

CHAILLOT, quartier de Paris, dans le 8e arr. Il fut réuni à la ville sous Louis XIV, en 1659, et compris, dès 1784, dans l'enceinte murée. Une machine à vapeur, dite Pompe à feu de Chaillot, y fut construite, en 1788, par les frères Perrier, pour distribuer l'eau potable de la Seine; la pompe actuelle a été exécutée au Creuzot. Près de Chaillot étaient la manufacture de tapis de la Savonnerie, fondée par Marie de Médicis en 1604, et réunie depuis à celle des Gobelins, et un bel hospice de vieillards dit de Sainte-Périne, qui a été transféré à Auteuil, en 1862. C'est sur le territoire de Chaillot qu'a été construit lors de l'exposition de 1878 le palais du Trocadéro.

CHAISE CURULE, *sella curulis*, siège des grands magistrats civils ou militaires chez les anc. Romains, et l'un des insignes de leur dignité. C'était un pliant d'ivoire, ou plaqué d'ivoire, sans bras ni dossier, et avec 4 pieds assemblés en X, deux à deux. On mettait dessus un coussin ou une housse frangée. Tarquin l'Ancien introduisit à Rome la chaise curule; les consuls la conservèrent, et elle passa aux grands magistrats, y compris les sénateurs. Quand ils sortaient en char, ils faisaient mettre leur chaise dessus, d'où le surnom de curule. — Ce qu'on appelle le fauteuil de Dagobert est une chaise curule romaine. C. D—y.

CHAISE D'OR, anc. monnaie de France, sur laquelle le roi était représenté assis; on en frappa depuis Philippe le Bel jusqu'à Charles VI. Variable de poids et de titre, elle est généralement estimée à 20 sous parisis ou 25 sous tournois.

CHAISE A PORTEURS, siège fermé et couvert dans lequel on se faisait porter par deux hommes ayant sur les épaules des bricoles qui soutenaient deux longs leviers mobiles appliqués sur les côtés de la chaise. Ce genre de voiture, inventée du temps de Louis XIV, était encore en usage au commencement de la Révolution. Les personnes riches avaient leurs chaises et leurs porteurs; il y avait pour les autres des chaises de louage, qui stationnaient sur les places publiques. Les chaises à porteurs ont seulement disparu depuis peu d'années dans quelques villes de France, notamment à Lille.

CHAISE DE POSTE, genre de voiture ainsi nommée de ce qu'elle se composait originairement d'une espèce de chaise ou de fauteuil suspendu dans un châssis monté sur deux roues. Cette invention date de 1664. Elle a été bien perfectionnée de-

puis. Les chemins de fer ont fait presque entièrement oublier les chaises de poste.

CHAISE-DIEU (**LA**), en latin *Casa Dei*, ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. de Brioude; 1,740 hab.; doit son nom à une célèbre abbaye de bénédictins, fondée au XIe siècle par St Robert, et réunie à la congrégation de Saint-Maur par Richelieu, qui en fut abbé en 1640. Il compta parmi ses successeurs Mazarin et le cardinal de Rohan sous Louis XVI. Dans l'anc. église abbatiale, d'architecture ogivale, commencée en 1343, on remarque le tombeau de Clément VI, son fondateur, et une représentation de la danse macabre.

CHAIX-D'EST-ANGE (GUSTAVE-LOUIS-ADOLPHE-VICTOR-CHARLES), célèbre avocat et homme politique, né à Reims en 1800, m. en 1876. Fils d'un magistrat, il débuta au barreau dès 1820, plaida pour les quatre sergents de La Rochelle, et prit place, sous le règne de Louis-Philippe, au premier rang des orateurs judiciaires. Son nom est mêlé à un grand nombre de procès, qui émurent au plus haut degré l'opinion publique : les affaires Benoît, La Roncière, Donon-Cadot, devant la cour d'assises, et le fameux procès Pescatore. En 1832, il plaida pour le ministre de l'intérieur contre M. Victor Hugo, à propos de l'interdiction du drame *le Roi s'amuse*. Il fut bâtonnier de 1842 à 1844, avocat de la ville de Paris, député de la Marne en 1831, 1837 et 1844, et siégea parmi les conservateurs. Sous l'empire, il accepta, en 1857, les fonctions de procureur général à la cour impériale de Paris, devint conseiller d'État en 1862, vice-président du conseil d'État l'année suivante, membre (nommé par décret) du conseil municipal de Paris pour le 9e arrond., sénateur en 1867. Il était grand-officier de la Légion d'honneur depuis 1861.

CHALABRE, ch.-l. de cant. (Aude), arr. de Limoux, sur le Lhers. Vieux château. Fabr. de draps et lainages; 2,130 hab.

CHALAIS (COMTE, PRINCE DE). *V.* TALLEYRAND.

CHALAIS, *Calescum*, ch.-l. de cant. (Charente), arr. de Barbezieux, sur le chemin de fer de Bordeaux et sur la Tude; 775 hab. Château des princes de Talleyrand-Périgord.

CHALANÇON (LE), anc. petit pays de France (Velay), dont les lieux principaux étaient : Saint-Pal-de-Chalançon, et Saint-André-de-Chalançon (Haute-Loire).

CHALANDRITZA, v. de Morée, au S. de Patras. Une famille de La Trémouille la reçut, en 1206, comme baronnie relevant de la principauté française d'Achaïe, et la conserva pendant un siècle. Il y a encore des débris du fort Trémoula qu'elle bâtit.

CHALARONNE, riv. de France, affl. de gauche de la Saône, arrose le pays des Dombes, en passant à Villars et à Châtillon. E. D—Y.

CHALAZOPHYLACES, du grec *khalaza*, grêle, et *phulassein*, préserver; prêtres institués à Athènes par Cléon pour observer et détourner les orages. Ils apaisaient les dieux par le sacrifice d'un agneau ou d'un poulet, ou en faisant jaillir par piqûre un peu de sang de leur doigt.

CHALCÉDOINE, anc. v. de l'Asie Mineure (Bithynie), à l'entrée du Bosphore de Thrace: fondée, vers l'an 685 av. J.-C., par des Mégariens, en face de l'emplacement beaucoup plus favorable où fut bâtie Byzance 27 ans après, et surnommée pour cette raison *ville des aveugles*. Au IIe siècle av. J.-C., ses habitants furent transportés à Nicomédie. Reconstruite sous Justinien, elle devint la cap. d'une prov. appelée Première Pontique. Le 4e concile œcuménique s'y réunit en 451 pour condamner les monophysites. Renversée par les Ottomans, elle ne se releva jamais. C'est auj. le joli village de Kadi-Keuï.

CHALCÉES, fêtes célébrées à Athènes en l'honneur de Vulcain et de Minerve, principalement par les ouvriers en métaux (*khalkos*, cuivre, en grec). S. RE.

CHALCIDÉE, amiral spartiate avec le concours duquel Alcibiade fit soulever les Ioniens alliés d'Athènes, 512 av J.-C. Il fut tué dans une escarmouche contre les Athéniens à Ladé. S. RE.

CHALCIDICUM, nom d'une espèce de vestibule dans les maisons romaines. S. RE.

CHALCIDIQUE, presqu'île au S. de la Macédoine, entre les golfes Thermaïque à l'O. et Strymonique à l'E.; découpée elle-même par les golfes Toronaïque et Singitique en trois petites péninsules, nommées Sithonie, Pallène et Athos. Cap., Chalcis; v. princip., Olynthe, Potidée. Elle est auj. comprise dans l'eyalet de Salonique.

CHALCIDIUS, philosophe platonicien du IIIe siècle, auteur d'un commentaire estimé sur le *Timée* de Platon. Ses fragments ont été publiés par Th. H. Martin, 1849.

CHALCIDIUS, philosophe platonicien du VIe siècle, écrivit un commentaire du *Timée*, publié par Fabricius à la suite des œuvres de St Hippolyte, 1718. S. RE.

CHALCIŒICOS, c.-à-d. *qui habite un temple d'airain*, surnom de Minerve à Sparte, où elle avait un temple et une statue de ce métal. On appelait *Chalciœcies* les fêtes où les jeunes Spartiates venaient en armes sacrifier à cette déesse.

CHALCIS, anc. cap. de l'île d'Eubée, sur la côte O., jointe au continent par un pont jeté sur l'Euripe; appelée aussi Eubée, Stymphélos, Halicarne, Hypochalcis. Son nom venait de ce que ses habitants s'étaient servis les premiers d'airain (*khalkos*) pour fabriquer des armes. Elle envoya des colonies en Thrace, en Macédoine, en Sicile, à Corcyre et en Italie. C'est auj. *Négrepont* ou *Égripo*.

CHALCIS, petite île de la Propontide, à l'entrée du Bosphore de Thrace, vis-à-vis de Byzance; elle était célèbre chez les anciens par ses mines de cuivre.

CHALCIS, v. capitale de la Chalcidique (Macédoine), fondée par des habitants de la Chalcis d'Eubée. Ses monnaies d'argent sont parmi les plus belles qui existent. — v. de l'anc. Syrie, au S.-O. d'Antioche. S. RE.

CHALCONDYLE (DÉMÉTRIUS), savant grec, élève de Théodore de Gaza, professeur de grec à Florence, puis à Milan, né à Athènes vers 1424, m. en 1511, enseigna la rhétorique dans sa patrie jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. Il vint alors en Italie, où il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à répandre l'étude de la langue grecque. Il eut tellement à souffrir de la jalousie et des mauvais traitements de Politien, qu'il se retira de Florence à Milan. On a de lui : *Cornucopia linguæ græcæ*, en grec, Milan, 1499, in-fol.; *Erotemata*, en grec, Paris, 1525, in-4°; *Grammaire grecque*, dont la 1re édition parut à Milan vers 1493, sans date, et qui fut réimprimée à Paris en 1525, in-4°, et à Bâle en 1546, in-8°; il donna enfin les premières éditions d'*Homère*, Florence, 1488, 2 vol. in-fol., d'*Isocrate*, Milan, 1493, in-fol., et de *Suidas*, Milan, 1499, in-fol. C. N.

CHALCONDYLE ou **CHALCOCONDYLE** (LAONIC ou NICOLAS), historien grec du XVe siècle, né à Athènes, a écrit une *Histoire des Turcs et de la chute de l'Empire grec*, depuis 1298 jusqu'en 1462, un des ouvrages les plus importants de cette époque. On y trouve surtout des renseignements curieux sur l'état du reste de l'Europe, entre autres cette observation que si les Allemands étaient unis, ils seraient la nation la plus puissante de la terre. Il en existe une trad. française par Blaise de Vigenère, 1577-84, continuée par Mézerai jusqu'en 1661.

La meilleure édition est celle de *la Byzantine* de Bonn. — V. Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, t. I, p. 469. S. RE.

CHALDÉE, nom employé tantôt comme synonyme de Babylonie, tantôt pour désigner seulement la partie S.-O., de cette contrée, sur la rive dr. de l'Euphrate, près du désert d'Arabie. (*V.* ASSYRIE.)

CHALDÉEN (EMPIRE.) *V.* BABYLONE (EMPIRE DE).

CHALDÉENS, peuple établi en Asie depuis le confluent du Tigre et de l'Euphrate jusqu'au golfe Persique. Il n'appartenait pas originairement à la Babylonie, mais était venu s'y établir, à une époque incertaine. Les Chaldéens sont surtout célèbres par leurs connaissances mathématiques et astronomiques; on a soutenu, sans le démontrer, qu'ils les avaient empruntées aux Égyptiens. Callisthène, qui accompagna Alexandre dans son expédition d'Asie, rapporta, dit-on, une suite d'observations faites à Babylone pendant 1,903 ans et les communiqua à Aristote; celui-ci n'en parle pas. Suidas attribue aux Chaldéens la période chaldéenne (auj. période de Halley), comprenant 6,585 jours 1/3. Selon Diodore, ils enseignaient que la lune est l'astre le plus voisin de la terre et reçoit sa lumière du soleil, et que les éclipses sont causées par la projection de l'ombre de la terre. Stobée et Sénèque disent qu'ils regardaient les comètes comme des planètes, visibles seulement lorsqu'elles s'approchent de la terre. Les Chaldéens fixaient la durée de l'année sidérale à 365 jours 6 heures 11 minutes, réparties en 12 mois; d'où il suit qu'ils connaissaient la précession des équinoxes. Ils avaient divisé le jour en 12 parties égales; le zodiaque paraît être de leur invention. Ils faisaient usage des cadrans solaires dès la plus haute antiquité. C'est à eux, et non aux Égyptiens, que les Grecs empruntèrent leurs premières observations astronomiques. Mais les Chaldéens mêlèrent l'astrologie à la science, et ils furent très recherchés, pour ce motif, sous l'empire romain. Quant à la place qu'ils occupèrent dans la société babylonienne, ils formaient une caste de prêtres-savants, dans laquelle les connaissances, les droits et le pouvoir se transmirent héréditairement; cependant ils n'excluaient pas systématiquement les étrangers, puisque Daniel et Thémistocle purent être initiés à leurs sciences. (*V.* ASSYRIE.) B.

CHALEP. *V.* BEROEA.

CHALEURS (BAIE DES), dans le golfe du Saint-Laurent, entre le Bas Canada et le Nouv.-Brunswick, découverte par Jacques Cartier. Les Anglais y détruisirent une flotte française en 1760 (8 juillet).

CHALGRIN (Jean-François-Thérèse), célèbre architecte, né à Paris en 1739, m. en 1811, élève de Servandoni et de Boullée, remporta le grand prix en 1758. A son retour d'Italie, il fut chargé par le duc de la Vrillière de construire son hôtel de la rue Saint-Florentin. En 1777, on lui confia, à Paris, l'achèvement de l'église Saint-Sulpice, et, de 1769 à 1784, il éleva celle de Saint-Philippe-du-Roule. Admis à l'Académie d'architecture, 1770, il devint architecte de Monsieur (Louis XVIII). En 1803, architecte du palais du Luxembourg, il détruisit l'admirable galerie de Rubens, afin de pratiquer un grand escalier, qui, du reste, est un chef-d'œuvre. Dès 1799, il entra à l'Institut. En 1809, il commença l'arc de triomphe de l'Étoile, à Paris, qu'il n'éleva qu'à quelques mètres de terre. On lui doit enfin, dans la même capitale, le Collège de France, la chapelle des fonts baptismaux et le buffet d'orgues à Saint-Sulpice. B.

CHALIER (Marie-Joseph), né en 1747, près de Suse en Piémont, m. en 1793, tour à tour prêtre, voyageur, négociant, devint président du club révolutionnaire à Lyon. Il était le Marat de cette ville; désintéressé, mais fanatique, il prêchait le meurtre et le pillage, et voulait établir un tribunal populaire qui jugeât les détenus et fit précipiter dans le Rhône les corps des suppliciés. Vaincu dans la sanglante journée du 29 mai 1793, il périt sur l'échafaud le 16 juillet. Après la prise de Lyon, la Convention ordonna une fête expiatoire en son honneur. J. T.

CHALIGNY, nom d'une famille de fondeurs célèbres. Jean Chaligny, né en 1529 à Nancy, m. en 1615, fondit la fameuse coulevrine de 22 pieds dont le P. Daniel a conservé le dessin. Ses deux fils, David et Antoine, firent la statue équestre de Charles III, duc de Lorraine. La statue du duc est auj. au musée de Nancy; le cheval, transporté à Dijon, servit à une statue équestre de Louis XIV.

CHALINDREY, vge de la Haute-Marne, à la jonction des lignes de Paris à Belfort et de Langres à Dijon; 960 hab.

CHALINITIS, c.-à-d. *qui sait brider un cheval*, surnom de Minerve à Corinthe, parce qu'elle avait dompté Pégase. S. Re.

CHALLANS, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne : 4,630 hab. Échec des Vendéens, le 30 avril 1794.

CHALLE (Charles-Michel-Ange), peintre d'histoire, né à Paris en 1718, m. en 1778, remporta le prix de peinture, 1741, entra à l'Académie, 1753, et y fut nommé professeur de perspective, 1758. Il fut souvent chargé de la direction des fêtes publiques. — Son frère, Simon, né à Paris en 1719, m. en 1765, s'adonna à la sculpture, obtint le grand prix en 1743, et entra à l'Académie, 1756. C'est d'après ses dessins qu'a été construite la chaire de Saint-Roch.

CHALLES (Claude-Franç. **MILLIET** de), mathématicien, né en 1621 à Chambéry, m. en 1678, entra dans l'ordre des jésuites, et fut professeur d'hydrographie à Marseille, de philosophie et de mathématiques à Lyon. Son *Cursus seu mundus mathematicus*, Lyon, 1674, 3 vol. in-fol., lui fit une grande réputation et fut longtemps recherché; il comprend 31 traités (coupe des pierres, charpente, navigation, etc.).

CHALMERS (George), historien écossais, né en 1742 à Fochabers (comté de Murray), m. à Londres en 1825. Après avoir étudié à Aberdeen et à Édimbourg, il alla exercer la profession d'avocat en Amérique jusqu'à la guerre de l'indépendance; de retour en Angleterre, il obtint un emploi au ministère du commerce.

On a de lui divers ouvrages : *Annales politiques des Colonies unies*, Lond., 1780; *Force comparative de la Grande-Bretagne sous le règne présent et sous les quatre précédents*, Lond., 1782 et 1786; *Collection des traités entre la Grande-Bretagne et les autres puissances*, Lond., 1790, 2 vol.; *la Calédonie*, Edimb., 1807-26, 3 vol. in-4°, ouvrage précieux pour les antiquités de l'Écosse; une *Vie de Marie Stuart*, 1818, 2 vol. in-4°. B.

CHALMERS (Alexandre), écrivain écossais, né à Aberdeen en 1759, m. en 1834, a publié : *the General Biographical Dictionary*, 1812-17, 32 vol., ouvrage souvent mis à contribution; des édit. de Bolingbroke, Fielding, S. Johnson, Shakspeare, etc.

CHALMERS (Thomas), théologien et prédicateur écossais, né à Anstruther (comté de Fife) en 1780, m. en 1847. Il fit ses études à Saint-Andrews où il enseigna ensuite les mathématiques, passa par plusieurs cures, prêcha avec succès à Glasgow et à Londres, et fut nommé professeur de philosophie morale à Saint-Andrews, docteur de l'université de Cambridge, correspondant de l'Institut de France. Lorsque éclata la scission religieuse de l'Écosse, Chalmers, partisan absolu des doctrines et de l'indépendance de l'Église presbytérienne soutint l'Église libre d'Écosse (*Free Church of Scotland*, c'est-à-dire l'Église séparée de l'État), et se démit de tous ses emplois, 1843. Ses *Œuvres*, publiées par son fils, forment près de 50 vol.; on y remarque : *Preuves et autorités de la révélation chrétienne*, trad. en franç. par Vincent, 1819 et 1836; *Discours sur l'astronomie; la Révélation en harmonie avec l'astronomie*, trad. en franç. 1817, etc. Ses sermons ne sont pas toujours écrits avec élégance et correction, et des déclamations les gâtent; mais on y trouve du sentiment, de la logique et de l'originalité. B.

CHALON. *V.* Chalon-sur-Saône.

CHALON, hameau (Charente-Inférieure), arr. de Marennes, sur un chenal de la Seudre, à 16 kil. de la mer; 200 hab. Importantes chaufourneries.

CHALONNAIS, anc. petit pays de France (Bourgogne), entre la Bourgogne propre au N., l'Autunois à l'O., le Mâconnais au S. et la Franche-Comté à l'E., auj. compris dans le dép. de Saône-et-Loire, avait pour cap. Chalon-sur-Saône. — Petit pays de la Champagne propre, entre le Rémois et le pays d'Argonne au N., le duché de Bar à l'E., le Perthois et la Champagne pouilleuse au S., la Champagne propre à l'O. auj. compris dans le dép. de la Marne; cap. Châlons-sur-Marne.

CHALONNES, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers, au confluent du Layon et de la Loire; 5,840 hab. Les Vendéens s'en emparèrent en 1793. Comm. de vins; exploit. de houille et de chaux.

CHALON-SUR-SAÔNE, *Cabillonum, Caballinum*, s.-préf. (Saône-et-Loire), sur la rive dr. de la Saône et à l'origine du canal du Centre; un beau pont de pierre la réunit au faubourg ou île Saint-Laurent; trib. de commerce, cour d'assises, collège, biblioth.; 20,430 hab. On y remarque la belle cathédrale ogivale Saint-Vincent, de la fin du xiii^e siècle, avec deux hauts clochers, l'église Saint-Pierre, le palais de Justice, l'hospice Saint-Laurent, l'hôtel de ville, la place de Beaune, des restes assez considérables d'anciennes fortifications en pierre de taille, avec des promenades sur leurs remparts, etc. Commerce de vins, vinaigre, moutarde. Grains, chanvres, rouenneries, quincaillerie, etc. — Patrie de St Césaire d'Arles, de St Didier, évêque de Vienne, de La Caille, de Denon et de Niepce de Saint-Victor. — Cité importante des Éduens, les Romains la fortifièrent; elle reçut le christianisme de St Marcel et de St Valérien; l'empereur Probus importa dans les environs la culture de la vigne. Honorius la comprit dans la Ire Lyonnaise; prise par les Bourguignons, dévastée par les Huns, elle fut la résidence du roi Gontran. Lothaire la saccagea, 834. Elle eut des comtes depuis le viiie siècle, dépendit de la Bourgogne depuis 1237, et fut réunie à la couronne par Louis XI, 1477. Elle entra dans la Ligue, et ne se soumit à Henri IV qu'en 1596. Chalon fut siège d'évêché jusqu'en 1790.

CHÂLONS-SUR-MARNE, *Catalauni, Duro-Catalaunum*, ch.-l. du dép. de la Marne, à 173 kil. E. de Paris, arrosée par deux bras de la Marne. École nationale d'arts et métiers; évêché suffragant de Reims; ch.-l. du VIe corps d'armée; trib. de commerce; collège; biblioth.; jardin botanique; 16,453 hab. On remarque la cathédrale, commencée au ve siècle et achevée au viie, et dont les deux flèches, taillées à jour, ont été reconstruites au xviie; l'église Notre-Dame, édifice gothique des xiie et xive siècles; l'hôtel de ville et l'hôtel de la préfecture, construits pendant le xviiie siècle, et d'un beau caractère monumental; la caserne Saint-Pierre, anc. couvent de bénédictins; la vaste promenade du Jard; un beau pont de pierre. Châlons était renommée pour ses foires et ses manufactures de draps, qui tombèrent vers la fin du xviiie siècle; gr. fabrique de souliers, bonneterie, toiles, cordes; comm. assez actif de grains, et très important de vins de Champagne. L'anc. enceinte de murailles est auj. détruite. Patrie de Perrot d'Ablancourt, d'Abelly et de Bayen. — Cette ville était déjà importante au iiie siècle; St Memmius y prêcha le christianisme. En 273, Aurélien y fut vainqueur de Tétricus; en 450, Attila menaçant la ville, elle fut sauvée par St Alpin, son évêque; en 451, les champs de Châlons furent témoins de la défaite des Huns par les Francs, les Wisigoths, les Burgundes et les Romains. Au xie siècle, elle forma une sorte d'État libre, sous la domination de ses évêques, et eut, dit-on, jusqu'à 60,000 hab. En 1147, St Bernard y prêcha la croisade devant Eugène III et Louis VII. Elle fut réunie à la couronne sous Jean le Bon. Le parlement de Paris y fut momentanément transféré par Henri IV, 1589. Le 25 janv. 1814, Napoléon y établit son quartier général.

CHALOSSE, en latin *Calossia*, anc. petit pays de France (Gascogne), divisé en Chalosse propre, Tursan et Marsan, et compris auj. dans le dép. de Landes; ses principales villes étaient Saint-Sever, Aire, Mont-de-Marsan, Roquefort.

CHALOTAIS (LA). *V.* La Chalotais.

CHALQUE, unité monétaire du cuivre chez les Grecs, divisé en sept *lepta* ou *kollyba*. Le chalque attique vaut environ 2 centimes. S. Re.

CHALUS, en latin *Castra Lucii*, ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. de Saint-Yrieix, sur la Tardouère; 2,180 hab.

Autrefois défendu par un château fort, à l'attaque duquel Richard Cœur de lion fut blessé mortellement, en 1199, et dont il reste des ruines.

CHALYBES, anc. peuple de l'Asie, descendant des Scythes; il tirait son nom de Chalybs, fils de Mars. Xénophon le place dans la Colchide. Au temps de Crésus, les Chalybes s'étaient étendus dans le Pont et la Paphlagonie, possédaient Amisus et Sinope et occupaient un territoire à l'O. de l'Halys. Ils furent refoulés à l'E. du Thermodon. Ils étaient célèbres par leur habileté dans le travail de l'acier et du fer; l'acier reçut même des Grecs le nom de *chalybs*.

CHALYBON. *V.* Berœa.

CHAM, l'un des fils de Noé, se moqua de son père, qui s'était endormi nu dans un état d'ivresse, et fut maudit par lui. La Bible lui donne 4 fils, Chus, Mesraïm, Phut et Chanaan, dont les descendants peuplèrent le S.-O. de l'Asie, et l'Afrique connue des anciens. L—h.

CHAM (Amédée de **NOÉ**, dit), caricaturiste français, né à Paris en 1819, m. en 1879, était le fils du comte de Noé, pair de France. Destiné à l'École polytechnique, il préféra suivre son goût pour la peinture. Il fréquenta quelques mois l'atelier de Paul Delaroche, puis celui de Charlet et développa sous l'influence de ce dernier maître son talent pour la charge et le dessin grotesque. Il débuta en 1842 par des caricatures, signées du pseudonyme de Cham, qui devint bientôt populaire. Il fournit dès lors aux albums, physiologies, almanachs, notamment à l'*Almanach prophétique*, au *Musée Philipon*, au *Monde illustré*, enfin et surtout au *Charivari*, une suite non interrompue de dessins, croquis, scènes et revues comiques dont la plupart ont été ensuite réunis en albums, tels sont : *Souvenirs de garnison, Impressions de voyage de M. Boniface, Mélanges comiques, Nouvelles Charges*, la *Grammaire illustrée, Croquis en noir, Croquis de printemps, Croquis d'automne, en Carnaval, Exposition de Londres, Punch à Paris, Revue comique de l'Exposition de l'industrie*, 1842, *Revue comique du Salon*, 1851-1853, *Soulouque et sa cour, P.-J. Proudhon en voyage, les Représentants en vacances, Histoire comique de l'Assemblée nationale, les Cosaques, ces Bons Chinois*, et tant d'autres séries dont quelques-unes sont restées anonymes, et qui forment pendant un quart de siècle une galerie comique des travers et des ridicules contemporains. Évitant avec soin les personnalités blessantes et les grossièretés de mauvais goût, qui sont l'écueil de ce genre difficile, Cham a su être satirique sans amertume et spirituel sans méchanceté. Il a aussi écrit, seul ou en collaboration, un certain nombre de librettos ou de vaudevilles parmi lesquels nous citerons : *le Serpent à plumes*, opérette-bouffe, 1865, et *le Myosotis* (Palais-Royal, 1866). Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1876.

CHAM, nom que les livres saints donnent à l'Égypte. (*V.* Khemi.)

CHAM, vge de Suisse (cant. de Zug), sur le lac de Zug; 2,133 hab. catholiques. Aux environs, abbaye cistercienne de Frauenthal.

CHAM, v. de Bavière (haut Palatinat), à 50 kil. N.-E. de Ratisbonne, sur la rive dr. de la Regen; 2,920 hab. Aux environs, exploit. de granit et de quartz; brasseries.

CHAMAKI ou **CHEMAKA**, v. de la Russie d'Europe, dans le gvt de Bakou, à 130 kil. S.-E. de Derbent; 15,609 hab. Fabr. de soieries; ancien chef-lieu du gouvernement de Bakou.

CHAMALIÈRES, brg (Puy-de-Dôme), arr. et à 2 kil. O. de Clermont; 1,400 hab. Sources minérales thermales, exploit. de bitume. Église très ancienne.

CHAMANISME, religion idolâtrique, professée par les Finnois, les Samoïèdes, les Ostiaks, les Bourètes, les Iakoutes, les Téléoutes, les Toungouses et d'autres peuplades du centre et du N. de l'Asie. Les chamanistes adorent un Être suprême, créateur du monde, mais indifférent aux actions humaines. Au-dessous de lui sont des dieux mâles et femelles, les uns bons, présidant au gouvernement du monde et au sort du genre humain, les autres mauvais, dont le plus grand, Chaïtan (Satan), est réputé presque aussi puissant que l'Être suprême. On rend aussi un culte aux ancêtres, aux héros et aux prêtres appelés chamans. Les chamanistes croient à l'éternité du monde, et à une autre vie pleine de misères; ils pratiquent une foule de sortilèges. Pl.

CHAMAS (SAINT-), petite v. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix. Port sur l'étang de Berre; minoterie; poudrerie; 2,233 hab. Comm. d'huile et d'olives. Aux environs se trouvent les ruines du pont Flavien sur la Touloubre, et de deux arcs de triomphe romains.

CHAMAVES, peuple de la Germanie du N. et près du Rhin; ils firent partie de la confédération des Francs.

CHAMBAS, tribu puissante du Sahara algérien, au S. des Ouled-Sidi-Cheik, au N. des Touaregs Hoggar; soumise en 1873, mais toujours remuante et disposée à la révolte.

CHAMBELLAN, en latin *cubicularius, cambrerius, cambellanus*, dont on a fait chamberlan, chambellan. C'était, sous le nom de *comes sacri cubiculi*, une des plus illustres charges du Bas-Empire. Au moyen âge, elle s'introduisit dans diverses communautés et maisons épiscopales; à la cour pontificale, le grand chambellan s'appelle camerlingue. En France, s'il y eut des chambellans sous les deux premières races, ils n'avaient que des emplois purement domestiques, comme le soin de la chambre du roi, la surveillance des valets, etc. La dignité de chambellan, subordonnée à celle de chambrier, fut bientôt, à cause des prérogatives et des privilèges qui y furent attachés, recherchée par les plus illustres familles, et devint un des grands offices de la couronne. L'épithète de *grand* fut ajoutée pour distinguer le chambellan du roi de ceux des princes. Le plus ancien des grands chambellans appartient au règne de Louis VII le Jeune. Cet officier portait deux clefs d'or comme insigne de sa charge : il présentait la chemise au roi à son réveil, avait l'inspection du lit et de la garde-robe, faisait l'office de maître d'hôtel, et même d'écuyer tranchant, préparait les cérémonies pour l'armement des chevaliers, etc. Le jour du sacre, il recevait de l'abbé de Saint-Denis les bottines royales, et devait vêtir le roi de la dalmatique bleue. Il avait droit aux habits du monarque, ainsi qu'au manteau du vassal qui rendait hommage au roi. Ce dernier droit s'appelait chambellage. Napoléon Ier et Napoléon III rétablirent les titres de chambellans. Napoléon Ier avait créé grand chambellan le prince de Talleyrand. Le titre de chambellan a été et est encore en usage dans la plupart des cours de l'Europe. B.

CHAMBERLEN (Hugh), chirurgien anglais, né en 1664, m. en 1728. Il a inventé un forceps qui porte son nom.

CHAMBERS (Éphraïm), littérateur anglais, né à Kendale, m. en 1740. Il publia, en 1728, une *Encyclopédie* ou *Dict. des arts et des sciences*, 2 vol. in-fol., ouvrage prodigieux pour un seul homme, quoique des modèles eussent été déjà donnés en France par Th. Corneille, et en Angleterre par J. Harris. Elle a été réimpr. par Rees, Londres, 1788-91, 5 vol. in-fol.

CHAMBERS (William), architecte anglais, né à Stockholm en 1726, m. à Londres en 1796, répandit en Angleterre le goût des constructions et des jardins chinois, qu'il avait étudiés en Chine même. Ses travaux les plus remarquables sont les jardins de Kew, l'observatoire de Richmond et l'hôtel de Somerset-House à Londres.

On a de lui : *Dessins des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois*, Lond., 1757, trad. en franç., Paris, 1776, in-4° ; *Plans et vues des jardins de Kew*, 1763, in-fol., avec 43 planches, etc.

CHAMBERTIN, vignoble du dép. de la Côte-d'Or, dans la commune de Gevrey, arr. de Dijon. Il a une superf. de 25 hectares, et a produit, par an, jusqu'à 140 pièces d'un vin très estimé.

CHAMBÉRY, *Camberium, Camberiacum*, v. de France, ch.-l. du départ. de la Savoie, à 596 kil. de Paris, 93 de Genève et 139 de Lyon; sur l'Albane et la Leysse; entourée de montagnes qui offrent de nombreuses beautés naturelles; 19,144 hab. Archevêché; cour d'appel, tribunal de commerce; académie universitaire; école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres; lycée; école normale primaire; bibliothèque publique; musée. On y remarque le château réparé en 1803, la cathédrale, de belles casernes. Patrie de St Réal, de Vaugelas et de la famille des frères De Maistre. Fabr. de gazes de soie renommées. — Ch.-l. d'une seigneurie jusqu'en 1232, cette ville devint alors capitale du comté, puis du duché de Savoie, et résidence souveraine; ch.-l. du dép. du Mont-Blanc sous la république et le 1er empire français de 1792 à 1814; ch.-l. de l'intendance de son nom de 1815 à 1860, et depuis cette époque, du dép. français de la Savoie.

CHAMBÈZE, grande riv. de l'Afrique australe, découverte par les Portugais de Mozambique au commencement de ce siècle, explorée par Livingstone dans ses derniers voyages. Elle prend sa source sous le nom de Loafoua à l'E. du lac Tanganyika, traverse le lac Bengouéolo; suivant les habitants du pays, elle passe ensuite par le lac Moéro et rejoint le Loualaba.

CHAMBIGES (Louis) et non pas **CHAMBICHE**, architecte français du xvie siècle, m. en 1619. Il finit la grande galerie du Louvre, commencée par Serlio et J. Bullant.

CHAMBON, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. de Boussac, au confl. de la Tarde et de la Vouize; tribunal de 1re instance de l'arr. Antiquités; 2,170 hab.

CHAMBON-FEUGEROLLES, ch.-l. de canton (Loire), arr. et à 7 kil. S.-O. de Saint-Étienne; sur l'Ondaine-Vachery dont les eaux sont excellentes pour la trempe de l'acier. Fabr. de clouterie, vis à bois, limes, aciers, rubans, passementerie; exploitation de houille; 6,770 hab.

CHAMBORANT, illustre famille de la Marche, dont un membre, André-Claude, acheta, en 1761, l'un des régiments de hussards français, dits hussards de Chamborant; c'est auj. le 2e de l'arme.

CHAMBORD (Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'**ARTOIS**, duc de **BORDEAUX**, comte de), chef de la branche aînée de la maison de Bourbon, né le 29 sept. 1820 à Paris, m. à Frohsdorf (basse Autriche) le 20 août 1883, fils de Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, second fils du roi Charles X, assassiné par Louvel le 13 février 1820, et de Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles. Sa naissance fut saluée avec enthousiasme par les royalistes, qui l'appelèrent l'*Enfant du miracle*, et chantée par Lamartine. Il fut baptisé avec de l'eau du Jourdain rapportée de la terre sainte par Chateaubriand, et une souscription nationale fut ouverte en 1821 pour lui offrir le château de Chambord. Il eut successivement pour gouverneurs MM. de Montmorency, de Rivière et de Damas, et pour précepteur l'évêque de Strasbourg, Mgr Tharin. A la révolution de juillet 1830, Charles X et le duc d'Angoulême abdiquèrent en faveur du duc de Bordeaux, qui fut proclamé roi le 2 août à Rambouillet en présence des troupes restées fidèles, sous le nom de Henri V. Mais le duc d'Orléans ayant accepté la couronne, que lui offraient les chambres, Charles X révoqua son abdication et partit pour l'exil. Le jeune duc de Bordeaux suivit son grand-père à Holyrood, à Prague, 1832, et à Gœritz, 1836. Il entreprit ensuite un long voyage avec le général de Latour-Foissac et le duc de Lévis, parcourut l'Autriche, la Hongrie, une partie de l'Allemagne, le royaume Lombard-Vénitien, les États de l'Église, et fut reçu à Naples comme un souverain. Il était à peine de retour au château de Kirchberg, en Bohême, lorsque, dans une promenade à cheval, il fit une chute malheureuse et se cassa la cuisse gauche, 28 juillet 1841. Aussitôt guéri, il reprit le cours de ses voyages, visita la Saxe, la Prusse, la Grande-Bretagne. Pendant son séjour à Londres, les représentants les plus autorisés du parti légitimiste, conduits par MM. de Chateaubriand, Berryer, de Fitz-James, de Valmy, de Larcy, de Pastoret, vinrent offrir au prince, qui avait pris le nom de comte de Chambord, le respectueux hommage de leur fidélité, 27 nov. 1843. Cette démarche, que l'on a appelée le *pèlerinage de Belgrave-square*, provoqua quelques mois plus tard à Paris un des incidents parlementaires les plus célèbres du règne de Louis-Philippe. M. Guizot, d'accord avec le roi, demanda à la Chambre des députés de *flétrir cette coupable manifestation*. La *flétrissure* fut votée, à la suite d'une orageuse discussion, dans laquelle le ministre avait été violemment pris à partie, mais elle n'atteignit personne. Plusieurs des députés qu'elle visait donnèrent leur démission et furent réélus à une grande majorité. Le 16 nov. 1846, le comte de Chambord épousa à Bruck en Styrie la princesse Marie-Thérèse-Béatrix-Gaëtane d'Este, archiduchesse d'Autriche, fille aînée de François IV, duc de Modène, et de Marie-Louise de Bavière. Il était à Venise, auprès de sa mère, la duchesse de Berry, lorsqu'il apprit les événements de février 1848. Cette révolution, qui ranima les espérances des légitimistes français, ne put décider le comte de Chambord à se départir de l'attitude expectante qu'il avait gardée jusque-là. Il attendait, écrivait-il, le jour où la France, « lasse d'expériences, tournerait vers lui ses regards et prononcerait son nom comme un gage de sécurité et de salut ». Tout ce que ses partisans purent obtenir de lui, ce fut qu'il se rapprochât de la frontière française, qu'il parût à Ems, à Cologne, à Wiesbaden, où ils tentèrent, sans y réussir d'ailleurs, d'amener une réconciliation entre le chef de la branche aînée des Bourbons et la famille d'Orléans. Le coup d'État du 2 décembre 1851 et l'établissement du second empire vinrent anéantir tous les projets de restauration. Cependant les légitimistes restèrent fidèles ; leurs journaux publiaient de temps à autre des lettres de leur chef, accueillies comme des oracles, que l'exil rendait sacrés. En 1861, le comte de Chambord se prononça avec éclat, dans une lettre à M. Nettement, en faveur du pouvoir temporel du pape. En juin 1862, il recommanda à ses partisans de s'abstenir dans les élections générales. L'année suivante, il entreprit de nouveau un grand voyage à travers la Turquie, la Syrie, la Palestine et l'Égypte, revint par Rome, où il visita Pie IX et le roi dépossédé de Naples, François II, et par Lucerne, où son séjour provoqua des manifestations en sens contraires. Quand l'Autriche, vaincue par la Prusse en 1866, dut céder la Vénétie à Victor-Emmanuel, il vendit le palais qu'il possédait à Venise. Au mois d'août 1870, dès le début de la guerre, le petit-fils de Charles X mit son château de Chambord à la disposition de la Société de secours aux blessés et lui offrit un don de 10,000 fr. Après la révolution du 4 septembre, il adressa aux Français un manifeste daté de la frontière suisse, dans lequel il promettait de maintenir l'intégrité de notre territoire, si la France se ralliait « au véritable gouvernement national ayant pour base le droit et pour principe l'honnêteté ». Quand les Allemands commencèrent le bombardement de Paris, il protesta, le 7 janvier 1871, auprès de tous les gouvernements de l'Europe. Les élections du 8 février et la composition de l'assemblée de Versailles rendirent l'espoir aux légitimistes, et de toutes parts le comte de Chambord fut pressé de parler et d'agir. Sa déclaration du 8 mai avait pour objet, disait-il, de « dissiper les préventions contre la monarchie traditionnelle » ; il consentait à soumettre « avec confiance les actes du gouvernement au sérieux contrôle de représentants librement élus », il ne voulait pas revenir pour « régner avec un parti », et il terminait par ces mots : « La parole est à la France et l'heure est à Dieu. » Bien que les journaux républicains eussent relevé dans ce manifeste une phrase qui visait l'indépendance nécessaire à la papauté, et qui semblait contenir une menace de guerre avec l'Italie, les partisans de la restauration ne doutaient plus du succès final : ils crurent le hâter en obtenant du prince une démarche qui leur semblait décisive. L'Assemblée avait abrogé les lois d'exil contre les familles qui avaient régné sur la France : le comte de Chambord passa la frontière, sous le nom de comte de Mercœur, il vint à Paris et voulut visiter les ruines du palais des Tuileries où il était né. Il séjourna quelque temps à Chambord, où ses fidèles accoururent en grand nombre. Mais dans une proclamation datée du 5 juillet 1871, où il prenait pour la première fois le titre de roi, tout en admettant le régime parlementaire et même le suffrage universel, il s'élevait hautement contre les principes de la Révolution de 1789, qualifiée de « révolte d'une minorité contre les vœux de la majorité du pays » ; il refusait de laisser arracher de ses mains « l'étendard de Henri IV, de François Ier et de Jeanne d'Arc », et déclarait qu'il allait reprendre le chemin de l'exil « pour ne plus donner par sa présence de nouveaux prétextes à l'agitation des esprits ». Déçus dans leur espérance, les légitimistes ne se découragèrent pas encore. Ils firent de nouvelles démarches auprès du prince, qui s'était rendu à Genève, à Lucerne et enfin à Anvers, où il reçut un programme de monarchie constitutionnelle, élaboré secrètement à Versailles et signé de 280 députés, 24 février 1872. Les manifestations hostiles des libéraux belges et la crainte d'un conflit diplomatique entre la France et le ministère catholique du roi Léopold, l'obligèrent à passer en Hollande, d'où il retourna à Frohsdorf. Dans une lettre du 15 oct. 1872, adressée à M. de La Rochette, le comte de Chambord annonçait que les derniers incidents n'avaient rien changé à ses résolutions, et, le 8 février 1873, il écrivait dans le même sens, et non sans quelque hauteur, à Mgr Dupanloup. Malgré l'insuccès de leurs tentatives et malgré leurs divisions, les royalistes avaient encore la majorité dans l'Assemblée nationale. Ils s'unirent aux bonapartistes pour obliger Thiers à donner sa démission et le remplacer par Mac-Mahon, 24 mai 1873. Le ministère présidé par le duc de Broglie était favorable à la restauration qui parut certaine, même à ceux qui la redoutaient le plus, lorsqu'on apprit la visite faite au comte de Chambord à Frohsdorf par le comte de Paris, 5 août. La réconciliation ou la *fusion* des deux branches de la maison de Bourbon, laborieusement préparée par les chefs des deux partis, était un fait accompli. Les différents groupes de la droite s'assemblèrent et s'entendirent ; deux négociateurs, MM. Chesnelong et Lucien Brun, se rendirent à Salzbourg pour obtenir du comte de Chambord la reconnaissance explicite des principes sur lesquels sont fondés les gouvernements modernes et lui faire accepter le drapeau tricolore. Sans prendre d'engagement formel, il accueillit fort bien les deux envoyés et leur tint un langage conciliant, qui leur parut une adhésion. Mais, soit qu'ils eussent interprété trop largement les paroles du prince, soit qu'un revirement subit se fût produit dans son esprit, la lettre du 27 octobre, adressée à M. Chesnelong et publiée par le journal *l'Union*, annonça à la France et à l'Europe que le descendant de St Louis et de Henri IV « ne serait jamais le roi de la révolution ». On lui demandait, disait-il, « le sacrifice de son honneur », en exigeant de lui l'abandon du drapeau d'Arques et d'Ivry. « Ma personne n'est rien, mon principe est tout... Je suis le pilote nécessaire, le seul capable de conduire le navire au port, parce que j'ai mission et autorité pour cela. » Cette déclaration, inattendue, produisit l'effet d'un coup de foudre sur les royalistes modérés : elle ne fut approuvée que des légitimistes extrêmes, parce qu'elle était une rupture ouverte avec l'orléanisme, et des républicains, parce qu'elle empêchait la restauration. Le duc de Broglie se hâta de présenter à l'Assemblée nationale un projet de loi qui prorogeait pour sept ans les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. Le comte de Chambord engagea ses amis à voter contre. Il fit à cette époque un second voyage en France, accepta l'hospitalité de la famille de Luynes au château de Dampierre, vint à Versailles et à Paris, où il vit défiler, sans être reconnu, le cortège funèbre de l'amiral Tréhouart. Quand le Septennat fut voté, 20 novembre, il repartit pour l'Autriche. En février 1874, il gagna devant la cour d'appel de Paris, malgré une éloquente plaidoirie de Jules Favre, le procès que lui avaient intenté, dès 1872, les héritiers Naundorf, fils du prétendu Louis XVII. (*V.* Naundorf.) Au mois de juin, M. le

duc de La Rochefoucauld-Bisaccia déposa à l'Assemblée nationale une proposition signée de 65 députés en faveur du rétablissement de la monarchie, et *l'Union* publia quelques jours après un nouveau manifeste du comte de Chambord accompagné d'un commentaire, qui valut à ce journal une suspension de 15 jours, 4 juillet. Le seul effet de cette tentative désespérée fut de hâter la discussion des lois constitutionnelles et l'organisation d'un gouvernement définitif. La constitution fut votée le 25 février 1875, et les élections républicaines qui suivirent condamnèrent les partisans du comte de Chambord à une inaction forcée. Ils se bornèrent à publier les lettres que le prince leur adressait et à organiser quelques pèlerinages à Frohsdorf. Sa réponse à une députation des légitimistes de Marseille fut affichée dans quelques communes du Midi, en mars 1877. Son dernier acte public est une lettre de condoléance, adressée en avril 1883, à la sœur de Louis Veuillot. Depuis le commencement de cette année, la santé du comte de Chambord déclinait rapidement. Des indispositions fréquentes affaiblirent son tempérament robuste, et au mois de juin il fut atteint de la cruelle maladie à laquelle il a succombé. Les princes d'Orléans se rendirent à Frohsdorf, et, malgré les préventions d'une partie de son entourage, il les accueillit avec une grande cordialité. La nouvelle de sa mort, 20 août, causa une vive émotion dans l'Europe entière. Son corps a été transporté à Gœritz et inhumé dans le caveau des capucins, où repose auj. toute la famille de Charles X. Avec lui s'est éteinte la branche aînée des Bourbons, directement issue de Henri IV et de Louis XIII. — Le rôle politique du comte de Chambord a été diversement apprécié ; mais ses adversaires les plus déclarés ont toujours rendu hommage à la loyauté de son caractère et à ses vertus privées. Adroit, malgré sa blessure, dans tous les exercices du corps, excellent cavalier, chasseur infatigable, bon musicien et chanteur agréable, il était plein de bonté pour ses serviteurs, de bienveillance pour ses fidèles. Très instruit et lisant beaucoup, il parlait et écrivait avec une remarquable facilité.

Les Lettres et les Manifestes du comte de Chambord ont été réunis et publiés avec divers opuscules comme brochures de propagande, sous les titres suivants : *Correspondance*, 1871, in-18 ; *Lettres sur les ouvriers ; sur l'agriculture ; Proclamations*, 1872, in-32 ; *Mes Idées*, 1874, in-8° ; *Manifestes et programmes politiques*, 1873, in-18. — L'ouvrage le plus complet sur la vie du comte de Chambord est *Henri de France*, par M. H. de Pene, Paris, 1884.

CHAMBORD, autrefois *Chambost* et *Chambourg*, vge (Loir-et-Cher), arr. de Blois, sur le Cosson, à 6 kil. de la Loire ; 308 hab. Au milieu d'un parc de 5,400 hectares est un magnifique château, construit, sur l'ordre de François Ier, par P. Neveu et décoré par le ciseau de Cousin, Bontemps, Goujon et Pilon. On y employa 1,800 ouvriers pendant 12 ans, et la dépense fut de 444,570 livres (plus de 5 millions de notre monnaie). Après François Ier, on dépensa encore 391,000 livres. Louis XIV fit de maladroits changements à ce château, qui fut successivement habité par Stanislas, roi de Pologne, par le maréchal de Saxe, 1748-1750, par la famille de Polignac, et par le maréchal Berthier, auquel il fut donné par Napoléon Ier. Il fut acheté, en 1821, moyennant 1,759,677 fr., couverts par une souscription nationale, et offert au duc de Bordeaux, qui prit dans l'exil le titre de comte de Chambord. Ce prince a fait exécuter au château d'importantes réparations.

V. La Saussaye, *le Château de Chambord*, 1837.

CHAMBRAI (Roland **Fréard**, sieur de), architecte amateur, né au Mans, m. en 1676. Il a trad. le *Traité de la peinture* de Léonard de Vinci, Paris, 1651 ; *l'Architecture* de Palladio, 1650, et écrit un important *Parallèle de l'architecture ancienne et moderne*, 1650, in-fol., ouvrage où il compare les différents ordres de colonnes, et qui, par la justesse des observations et la beauté des planches, est devenu classique ; 2e édit. revue par Érard, Paris, 1702. Ce fut Chambrai qui ramena le Poussin de Rome à Paris.

CHAMBRAY (Jacques de), chevalier de Malte, né à Évreux en 1687, m. en 1756. Ce fut un des meilleurs marins de son temps ; il se distingua à la défense d'Oran contre les Algériens en 1707, fut élevé au rang de commandant des vaisseaux de l'ordre, et purgea pour quelque temps la Méditerranée des corsaires barbaresques. Il bâtit, en 1739-44, la Cité de Chambray, sur la côte S.-E. de l'île de Gozzo.

CHAMBRE (LA), ch.-l. de canton (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, sur la rive droite de l'Arc ; 700 hab. ; carrières d'ardoises.

CHAMBRE. Ce mot, dans le sens politique ou administratif, a été appliqué : 1° au lieu où siègent certaines assemblées ou à ces assemblées elles-mêmes (chambre des pairs et des députés en France, chambre des lords et des communes en Angleterre) ; 2° aux sections ou divisions de certaines assemblées, de certaines cours (chambres du clergé, de la noblesse, du tiers état dans les états généraux ; — grand'chambre, chambre des requêtes, des enquêtes, dans les parlements ; — chambres des cours de cassation et des comptes, des cours d'appel, des tribunaux de 1re instance) ; 3° à des conseils disciplinaires issus de l'élection (chambre des avoués, des notaires, des commissaires-priseurs, des huissiers) ; 4° à beaucoup d'anciennes juridictions du 1er degré (chambre de la marée, de la police, de la maçonnerie, du procureur du roi, des commissaires du Châtelet). La *chambre* désignait aussi la chambre du roi (gentilshommes, pages, huissiers, musique de la chambre) ; 5° à des associations de patrons ou d'ouvriers qui exercent une certaine juridiction sur leurs membres, fixent les salaires, etc. (chambres syndicales).

CHAMBRES DES AIDES. *V.* Aides.

CHAMBRE APOSTOLIQUE, cour ecclésiastique à Rome, conseil des finances du pape ; elle se compose du camerlingue, d'un vice-camerlingue, d'un auditeur général, d'un trésorier général et du doyen des clercs de la chambre.

CHAMBRE ARDENTE, lieu où l'on jugeait les criminels d'État appartenant à d'illustres familles. Il était tendu de noir et éclairé de flambeaux. On donna le même nom aux tribunaux d'exception établis sous François Ier, 1525, et François II pour la recherche et la punition des protestants, qu'elles condamnaient au feu ; aux commissions extraordinaires qui poursuivirent les empoisonneurs sous Louis XIV, 1680 ; et à celles qui procédèrent, pendant la régence, en 1716, contre les fermiers des revenus publics.

CHAMBRE DES BLÉS, juridiction temporaire établie dans le parlement de Paris, en 1709, pour connaître de toutes les questions relatives au commerce des blés.

CHAMBRE CIVILE, anc. juridiction qui siégeait au Châtelet, et dont le lieutenant civil était le seul juge. On n'y traitait que les affaires dont l'importance ne dépassait pas 1,000 livres.

CHAMBRES DE COMMERCE, assemblées instituées dans les principales villes de commerce pour délibérer sur les intérêts commerciaux de leur localité, et pour donner leur avis au gouvernement sur les mesures qui peuvent favoriser le commerce. La 1re chambre de ce genre est celle de Marseille, qui remonte à la fin du XIVe ou au commencement du XVe siècle. On créa successivement celles de Dunkerque, 1700 ; de Paris, 1701 ; de Lyon, 1702 ; de Rouen et de Toulouse, 1703 ; de Montpellier, 1704 ; de Bordeaux, 1705 ; de La Rochelle, 1710 ; de Lille, 1714 ; de Bayonne, 1726 ; de Nantes et de Saint-Malo, un peu plus tard. Ces chambres, de 8 à 12 membres, étaient électives. Elles furent supprimées par décret de l'Assemblée constituante, 27 sept. 1791. Le 1er consul en établit de nouvelles par arrêté du 3 nivôse an XI (24 déc. 1802). Des assemblées analogues existent également dans les pays étrangers. B.

CHAMBRE DES COMMUNES. *V.* Parlement anglais.

CHAMBRES DES COMPTES. *V.* Comptes.

CHAMBRE DES DÉCIMES ou **ECCLÉSIASTIQUE**, tribunal où l'on jugeait en appel les différends qui s'élevaient sur la perception des décimes. On en comptait 9 en France, à Paris, Rouen, Tours, Bordeaux, Pau, Toulouse, Aix, Lyon et Bourges. Cette chambre comprenait d'ordinaire l'archevêque du lieu, les autres prélats du diocèse, un député de chacun de ces diocèses, trois conseillers-clercs au parlement et le présidial du lieu.

CHAMBRE AUX DENIERS, bureau où l'on réglait, sous l'anc. monarchie, tout ce qui regardait la dépense de la maison du roi et des princes. Elle date au moins du XIVe siècle.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. *V.* Députés.

CHAMBRE DU DOMAINE, nom sous lequel on désignait l'administration du domaine de la couronne, confiée en 1774 à une régie de 20 directeurs subordonnés au secrétaire d'État de la maison du roi.

CHAMBRE DORÉE DU PALAIS. Nom par lequel on a quelquefois désigné la grand'chambre du parlement de Paris, parce que Louis XII en avait fait dorer le plafond.

CHAMBRE DE L'ÉCHIQUIER. *V.* Échiquier.

CHAMBRE DE L'ÉDIT, juridiction substituée par les édits d'avril 1598 et août 1599 aux chambres mi-parties dans les parlements de Paris et de Rouen, et supprimée en 1669. Là étaient jugés en dernier ressort, par des conseillers dont l'un devait être protestant, les procès entre réformés et catholiques.

CHAMBRE DES ENQUÊTES. *V.* Parlement.

CHAMBRE ÉTOILÉE, anc. cour de justice en Angleterre, composée de membres du conseil du roi, nommés par lui et révocables, et siégeant dans une salle dont les murailles étaient ornées d'étoiles d'or. Sa juridiction, mal définie, s'étendait au delà de celle des tribunaux ordinaires ; elle connaissait des délits demeurés en dehors du droit commun, et jugeait sans le concours du jury. Une partie des amendes et des confiscations prononcées par les juges leur appartenait. Devant eux, le témoignage d'un seul gentilhomme suffisait à établir la culpabilité d'un accusé. La chambre étoilée fut un instrument du

despotisme royal. Aucun document authentique n'en prouve l'existence antérieurement à Henri VII. Arme terrible entre les mains de Henri VIII et d'Élisabeth, ce tribunal d'exception fut supprimé en 1641 par le Long-Parlement. B.

CHAMBRE DES FIEFS, partie de la chambre des comptes de Paris, où étaient déposés les actes de foi et hommage, les aveux et dénombrements.

CHAMBRE DE JUSTICE, nom par lequel on désignait certaines cours établies extraordinairement pour rechercher les malversations des financiers.

CHAMBRE (GRAND'). *V.* PARLEMENT.

CHAMBRE IMPÉRIALE, cour de justice souveraine dans l'Empire germanique, instituée en 1495 par Maximilien I^{er}; elle siégea à l'origine dans diverses villes, notamment à Spire, et, de 1689 à 1806, à Wetzlar. Elle se composait d'un juge de chambre choisi par l'empereur, de 2 présidents et d'assesseurs en nombre variable suivant les temps, élus et payés par les États de l'empire. Depuis la paix de Westphalie, elle comprit 24 protestants et 26 catholiques. La chambre impériale connaissait de tous les procès des États immédiats de l'Empire, elle jugeait en dernier ressort pour les États médiats, mais seulement en matière civile. Tous cependant avaient droit d'en appeler des tribunaux ordinaires devant elle pour refus ou délai de justice, ou pour cause de nullité dans les affaires criminelles. Elle rencontra beaucoup d'obstacles dans sa juridiction, les princes s'efforçant, chacun dans ses États respectifs, d'obtenir des privilèges d'appel. La chambre impériale était renommée pour la lenteur de sa procédure. Quand elle siégeait à Spire, on disait : *Lites Spiræ spirant, sed nunquam exspirant.* B.

CHAMBRE INTROUVABLE, surnom donné à la 1re chambre des députés que convoqua la seconde Restauration. Élue pendant l'occupation étrangère, elle siégea du 7 oct. 1815 au 5 sept. 1816, et vota la loi relative aux cris séditieux, la création des cours prévotales, le bannissement des conventionnels régicides, etc. Le nom d'*introuvable* fut donné à cette chambre, comme un éloge, par Louis XVIII, à cause de la communauté inespérée de principes entre elle et le gouvernement, et adopté comme un blâme par l'opinion publique. On appela *chambre retrouvée*, par allusion à la chambre introuvable, l'assemblée élue en 1824, sous le ministère Villèle.

CHAMBRE DES LORDS. *V.* PARLEMENT ANGLAIS.

CHAMBRE MI-PARTIE, juridiction établie dans chaque parlement, par un édit de 1576 et par l'édit de Nantes en 1598, pour juger les procès où étaient mêlés les réformés; la moitié des juges devaient appartenir au protestantisme. La chambre de Paris, composée de 2 présidents et de 16 conseillers, siégeait à Poitiers 3 mois de l'année, pour les causes du Poitou, de l'Aunis, de l'Angoumois et de La Rochelle. Celle du parlement du Dauphiné siégeait 6 mois à Saint-Marcellin et 6 mois à Grenoble; celle de Bordeaux passait une partie de l'année à Clérac. Il fut établi aussi des chambres mi-parties à Montpellier pour le ressort du parlement de Toulouse, et dans les parlements d'Aix, de Rouen, de Dijon et de Bretagne. Celles de Paris et de Rouen furent remplacées en 1598 et 1599 par les chambres de l'édit; celles de Toulouse, de Grenoble et de Bordeaux furent supprimées en 1679; les autres subsistèrent jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, 1685. B.

CHAMBRE DES PAIRS. *V.* PAIRS.

CHAMBRE DES PLAIDS. *Camera placitorum,* nom que porta, dans l'origine, la grand'chambre du parlement de Paris.

CHAMBRE DES REQUÊTES. *V.* PARLEMENT.

CHAMBRE DE RÉUNION, nom de trois commissions tirées par Louis XIV, en 1679, des parlements de Tournai, de Metz, de Besançon, et du conseil souverain d'Alsace siégeant à Brisach, afin de rechercher les anciennes dépendances des villes ou provinces obtenues aux traités de Westphalie, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue, et d'en prononcer la réunion à la France. La chambre de Metz adjugea au roi le comté de Vaudémont, Saarbourg, Saarbruck, Saarwerden, Salm et une partie du Luxembourg, Hombourg et Deux-Ponts; celle de Tournai, la ville et le territoire de Courtrai; celle de Besançon, Montbéliard ; celle de Brisach, la ville de Wissembourg. Aux protestations de l'Allemagne Louis XIV répondit par l'occupation de Strasbourg, 1681. La paix de Ryswick, 1697, l'obligea de restituer les territoires annexés, sauf Strasbourg, Wissembourg et quelques parties de la Lorraine. B.

CHAMBRE DE RHÉTORIQUE, institutions littéraires des Pays-Bas. Celle de Valenciennes est une des plus anciennes; celles de Gand, d'Ypres et de Diest remontent au commencement du XIV^{e} siècle. On vit se former des sociétés de ce genre à Louvain, Bruxelles, Anvers, Lierre, Malines, Bréda, Tournai, Bois-le-Duc, Amsterdam, etc. Arras en eut une au XV^{e} siècle. Les membres des chambres de rhétorique étaient divisés en chefs portant les titres d'empereur, grand doyen, capitaine, prince, expert, facteur) et en caméristes; il y avait un fiscal, chargé de maintenir le bon ordre, un enseigne et un bouffon. On s'exerçait à la chanson, à l'improvisation, aux représentations dramatiques. Pendant les querelles des Cabillauds et des Hameçons, et lors du soulèvement des Pays-Bas contre Philippe II, les chambres de rhétorique lancèrent une multitude de couplets satiriques. B.

CHAMBRE DES TERRIERS, partie de la chambre des comptes de Paris où se faisait le dépôt des terriers de tous les héritages qui étaient en la censive du roi, et les états détaillés du domaine, que donnaient tous les cinq ans les receveurs généraux à l'appui de leurs comptes.

CHAMBRE DE LA TOURNELLE. *V.* PARLEMENT.

CHAMBRE DU TRÉSOR, juridiction qui connaissait en 1re instance des affaires relatives au domaine du roi, et dont l'appel ressortissait au parlement.

CHAMBRE DES VACATIONS. C'est celle qui, dans les cours et tribunaux, fait le service et rend la justice dans les affaires urgentes pendant le temps des vacances.

CHAMBRE DU VISA, nom qui fut donné aux chambres de justice créées en 1716 et en 1723 pour rechercher les prévarications des comptables.

CHAMBRIER, en latin *camerarius,* un des grands officiers de la couronne, chargé de la garde de la chambre du roi et du trésor royal. Il signait les chartes et diplômes royaux, et tenait rang avant le connétable. Sa charge lui donnait des droits seigneuriaux dans la ville de Paris, et juridiction sur plusieurs corps de métiers. Elle fut supprimée en 1545, après la mort du dernier chambrier, Charles de France, duc d'Orléans, fils de François I^{er}, et remplacée par celles des 4 gentilshommes de la chambre. C—s.

CHAMBROIS. *V.* BROGLIE.

CHAMRRUN (JACQUES **PINETON** DE), ministre protestant, né à Orange en 1637, publia en 1666 une relation du rétablissement de l'autorité du prince d'Orange, rééditée en 1676, et trad. en allemand, Herborn, 1690. On a aussi de lui, sous le titre de *Larmes,* La Haye, 1688 et 1739, le récit des persécutions qu'il eut à endurer avec ses coreligionnaires sous Louis XIV. Ce livre, écrit sans exagération et sans amertume, a été réimprimé à Paris, 1854.

CHAMBURE (LAURENT-AUGUSTE **LE PELLETIER** DE), né à Vitteaux en 1789, m. en 1832, entra au service à 18 ans, et fit presque toutes les campagnes de l'Empire, avec le grade de capitaine. Il prit part à la célèbre défense de Dantzig en 1813, où il fit des prodiges de valeur avec une compagnie de cent hommes déterminés, qui reçut de l'ennemi le surnom de *compagnie infernale.* Une nuit, une bombe des assiégeants tombe dans la chambre où il prenait quelques instants de repos. Il se lève, et écrit aussitôt la lettre suivante au prince de Wurtemberg, commandant du siège : « Prince, vos bombes ont troublé mon sommeil; j'ai résolu de faire une sortie avec mes braves pour enclouer les mortiers qui les ont lancées. L'expérience vous prouvera, prince, qu'il est toujours dangereux de réveiller le lion qui dort. — Minuit, 16 nov. 1813, un quart d'heure avant ma sortie. » — Il jette cette lettre dans un mortier qui la lance aux assiégeants, et, peu d'instants après, il avait pris la redoute de Kœlbrunn. Horace Vernet a reproduit cet acte d'héroïsme dans un excellent tableau. Quand la place eut été réduite, Chambure fut emmené prisonnier en Russie. Rentré en France en 1815, il devint colonel d'état-major en 1830.

CHAMÉLÉON, d'Héraclée, dans le Pont, disciple d'Aristote, écrivit sur les anciens poètes grecs et sur la comédie. Athénée en a conservé quelques fragments.

Koepke, *de Chameleontis vita,* 1856. S. RE.

CHAMFORT (SÉBASTIEN-ROCH **NICOLAS**, DIT), poète et littérateur, né en 1741 à Clermont-Ferrand, m. en 1794, ne connaissait d'autres parents que sa mère, qui obtint pour lui une bourse au collège des Grassins à Paris, où il fit de brillantes études. En entrant dans le monde, il prit le nom de *Chamfort,* et se livra à la littérature. Il débuta par des prix académiques qu'il obtint pour les *Éloges de Molière,* 1769, *de la Fontaine,* 1774, puis travailla pour le théâtre, où il donna deux comédies, *le Marchand de Smyrne,* 1770, *la Jeune Indienne,* 1764, son meilleur ouvrage dramatique, et une tragédie, *Mustapha et Zéangir,* 1777, qui eurent un grand succès, et lui valurent les titres de secrétaire des commandements du prince de Condé, 1776, de lecteur de M^{me} Élisabeth, et une place à l'Académie française, 1781. Mêlant à une âpreté misanthropique un fonds de dignité et d'indépendance, il était gagné d'avance à la Révolution ; lorsqu'elle éclata, il se démit de son emploi de cour, rédigea la partie littéraire du *Mercure,* donna à Sieyès le titre, sinon l'idée, de son livre célèbre *Qu'est-ce que le tiers?* et fournit ou se laissa attribuer des mots d'ordre populaires, comme celui de *Guerre aux châteaux! Paix aux chaumières!* Employé sous le ministre Roland à la Bibliothèque

nationale, il publia les 26 premiers *Tableaux historiques de la Révolution*. Son indignation contre la Terreur ne se révéla d'abord que par quelques mots piquants, tels que *Sois mon frère, ou je te tue,* parodie de la fameuse devise : « Liberté, fraternité, ou la mort, » et il ne cria « C'est assez ! » qu'au jour où, menacé de la prison, il essaya inutilement de se brûler la cervelle. Il mourut de sa blessure avant la chute de Robespierre. La probité de Chamfort lui assure une place à part dans le groupe des hommes de lettres de la Révolution. Ses bons mots, fins et concis, parfois profonds, toujours acérés, ont été réunis sous le nom de *Chamfortiana*, 1800. On reconnaît l'homme d'esprit, qui se fit plus craindre qu'aimer. Ses œuvres ont été réunies par Ginguené, 1795, 4 vol., et par Auguis, 1824, 5 vol. On a perdu de lui un commentaire sur La Fontaine, dont quelques lambeaux ont été conservés dans les *Trois Fabulistes* de Gail, 1796. La réputation littéraire de Chamfort est auj. au-dessous de ce qu'elle devrait être : comme poète, il ne s'est pas élevé au-dessus du médiocre, malgré son élégance et sa correction ; mais ses ouvrages en prose méritent l'estime des connaisseurs. G. M

CHAMIER (Daniel), célèbre théologien calviniste, né à Montélimar vers 1570, eut la plus grande part à la rédaction de l'édit de Nantes, 1598. Nommé, en 1612, professeur de théologie à Montauban, il se distingua par son fanatisme, et fut tué d'un coup de canon au siège de cette ville par Louis XIII, 1621. Scaliger estimait son érudition.

CHAMILLARD (Michel de), ministre de Louis XIV, né en 1652, mort en 1721. Conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, intendant à Rouen, intendant des finances, administrateur des revenus de Saint-Cyr, il fut nommé contrôleur général des finances après le comte de Pontchartrain, 1699, et, deux ans plus tard, secrétaire d'État de la guerre après le marquis de Barbezieux, 1701. Estimé de tout le monde pour son intégrité et la douceur de son caractère, il se montra ministre incapable, et contribua, par son insuffisance, aux revers des dernières années de Louis XIV. Il se démit de ses fonctions en 1708 et 1709, et mourut dans la retraite. G.

CHAMILLY (Noel **BOUTON**, chevalier, puis marquis de), d'une famille noble de Bourgogne, né en 1636, m. en 1715, lieutenant général en 1678, maréchal de France en 1703. Il s'illustra dans la guerre de Hollande par la défense de Grave, qu'il ne rendit au prince d'Orange qu'après 93 jours de siège, 1674. Louis XIV lui donna en 1681 le gouvernement de Strasbourg, et, en 1701, celui d'Aunis, Saintonge et Poitou. Dans sa jeunesse il avait servi à Candie, et précédemment, sous le comte de Schomberg, en Portugal. C'est là qu'il eut, à Beja (Alemtejo), une liaison avec une religieuse nommée, dit-on, Marianne Alcaforada ou Alcoforada. (*V. ce nom.*) — Érard, comte de Chamilly, né en 1630, frère aîné du précédent, et lieutenant général, suivit dans sa jeunesse avec son père la fortune du prince de Condé. Dans la guerre de Hollande, il eut le commandement d'un corps d'armée, et prit Grave en 1672. Homme de guerre distingué, il allait être fait maréchal en 1673, lorsqu'il mourut. — Son fils, François, né en 1663, m. en 1722, fut aussi lieutenant général et ambassadeur en Danemark, 1697-1702. Ds.

CHAMISSO (Ludolphe-Adalbert de), célèbre poète allemand, né en 1781 au château de Boncourt en Champagne, m. à Berlin en 1838. Sa famille ayant émigré en 1790, il entra parmi les pages de la reine de Prusse, et servit de 1798 à 1807, revint en France, et fut quelque temps professeur au lycée de Napoléonville (Pontivy). Il fut intimement lié avec Fichte et Mme de Staël. Il accompagna Kotzebue dans son voyage de découvertes pendant les années 1815-18, et écrivit le 3e vol. de la relation qui en fut faite. A son retour, il obtint un emploi au jardin botanique de Berlin. Il se fit connaître comme naturaliste par un *Tableau des plantes utiles ou nuisibles de l'Allemagne septentrionale* (en all.), Berlin, 1827. Mais ce furent surtout ses poésies qui le rendirent illustre (Leipz., 1834) ; ses romances et ballades, généralement puisées dans les traditions populaires, ont un caractère de tristesse qui émeut ou d'ironie malicieuse. Son *Pierre Schlemihl*, histoire d'un homme qui ne retrouve plus son ombre, est un ouvrage plein d'agrément et d'originalité, que Cruikshank a orné de spirituelles vignettes ; il a été trad. en français par Martin, 1838. Chamisso publia encore avec Varnhagen d'Ense et Gustave Schwab un *Almanach des Muses*, et traduisit en allemand un choix des chansons de Béranger, 1838.

Ses œuvres complètes ont été publiées a Leipzig, 1843, 4 vol. B.

CHAMLAY (Jules-Louis **BAULÉ**, marquis de), maréchal général des logis des armées de Louis XIV, grand-croix de Saint-Louis à la création de cet ordre, m. en 1719. Élève de Turenne et ami de Louvois, il fut l'homme de confiance de ce ministre. Après la mort de Louvois, il décida Louis XIV à laisser au marquis de Barbezieux le ministère de la guerre. Dans leur correspondance, Boileau et Racine parlent de lui comme d'un ami ; La Bruyère et Saint-Simon le citent comme un homme supérieur dans la science militaire. Ds.

CHAMO (Désert de). *V.* Kobi.

CHAMOND (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Saint-Étienne, sur le Gier ; 12,382 hab. Collège, biblioth. Ville bien bâtie, et dominée par les ruines d'un château du moyen âge. La prospérité de Saint-Étienne a nui à l'industrie de Saint-Chamond, qui possède encore de nombreuses fabr. de rubans, passementerie, lacets, soies moulinées, acier, clous, gr. forges. Exploitation de houille. — Cette ville fut fondée, l'an 80, par les gardiens de la tour de l'aqueduc de Claude, aboutissant au coteau de Fourvière, à Lyon.

CHAMONIX ou **CHAMOUNY**, du latin *Campus munitus*, ou du patois *chan moûni*, « champ du meunier, » ch.-l. de cant. du dép. de la Haute-Savoie, arr. de Bonneville ; 2,455 hab. Il est au centre de la vallée de Chamonix, célèbre par ses beautés naturelles, et qui s'appuie au S. au mont Blanc, au N. aux massifs du mont Brevent ; elle a 20 kil. de long sur 2 à 10 kil. de large, et l'Arve la traverse. Altitude au col de Balme : 2,364 mèt. Elle renferme les plus beaux glaciers des Alpes : ceux des Bossons, des Bois, la mer de Glace. Un grand nombre de voyageurs la visitent chaque année, et font la fortune des villages de Chamonix, d'Argentière et des Ouches, qu'elle renferme. L'hiver s'y prolonge d'octobre à mai, et le thermomètre monte rarement en été au delà de 20° centigrades. Le sol est assez fertile et bien cultivé ; on y récolte un miel excellent et du lin.

CHAMOUSSET (Claude-Humbert **PIARRON** de), philanthrope, né à Paris en 1717, m. en 1773, consacra toute sa vie et une fortune considérable au soulagement des classes pauvres. Il commença par faire de sa maison un hôpital, où une centaine de malades étaient traités chaque jour, et recevaient une indemnité pour les journées de travail que la maladie leur faisait perdre ; plus tard, il créa un hôpital, où chaque malade eut son lit, et fit tomber ainsi, dans tous les hôpitaux, la funeste coutume de mettre deux malades dans un lit. Il eut la première idée des associations de secours mutuels pour les cas de maladie, et des compagnies d'assurance contre l'incendie ; c'est d'après ses plans que fut créée la petite poste dans Paris. Il a laissé quelques mémoires sur divers projets d'institutions philanthropiques ; ils ont été recueillis sous ce titre : *Vues d'un citoyen*, 1757 ; il y traite de l'approvisionnement de la viande à Paris, de l'extinction de la mendicité, de la police des ouvriers, de l'abolition des corvées, des enfants abandonnés, du commerce des grains, etc.

CHAMPAGNE, anc. prov. de France, ainsi nommée de ses vastes plaines ; bornée au N. par le Hainaut et le comté de Namur, à l'E. par la Lorraine et la Franche-Comté, au S. par la Bourgogne, à l'O. par l'Orléanais, l'Ile-de-France et la Picardie. Cap. Troyes. Elle était divisée en haute Champagne, comprenant le Rémois, le Perthois et le Rethelois ; en basse Champagne, comprenant la Champagne propre, l'Argonne, le Vallage, le Bassigny et le Sénonais ; et en Brie Champenoise. On nommait Champagne pouilleuse le territoire peu fertile de la haute Champagne, à l'O. de Vitry. La Seine, l'Aube, la Marne, l'Yonne, l'Aisne, arrosent la Champagne. Sol fertile dans certaines parties ; vastes forêts de pins dans la Champagne pouilleuse. Mines de fer ; carrières d'ardoises, de craie, de marne. Culture perfectionnée. — La Champagne, avant la conquête de J. César, était habitée par les Remi, les Tricasses, les Meldi, les Catalauni, les Lingones et les Senones. Lors de la division de la Gaule ordonnée par Auguste, elle fit partie de la Gaule celtique et belgique. Plus tard, elle était en partie dans la Belgique IIe, en partie dans les Lyonnaises Ire et IVe. Dévastée par Attila, qui fut défait aux environs de Châlons-sur-Marne en 451, elle dépendit, après Clovis, du roy. d'Austrasie, et fut gouvernée par des ducs depuis 570. Quand l'empire de Charlemagne eut été démembré, elle fit d'abord partie du comté de Vermandois, que gouverna Héribert, m. en 943. Les comtes de Champagne furent ensuite au nombre des pairs du royaume, ainsi que l'archevêque de Reims et les évêques de Langres et de Châlons ; à la cérémonie du sacre, ils portaient la bannière de France, et, à partir de Philippe-Auguste, le droit de sacrer le roi appartint exclusivement à l'église de Reims et à son archevêque. Vers 1130, après Robert, Héribert II et Étienne Ier, la postérité directe d'Héribert de Vermandois s'était éteinte. Eudes, comte de Blois, fut la tige d'une nouvelle famille de comtes, à laquelle appartiennent : Thibaut II, qui eut à soutenir une guerre sanglante contre le roi Louis VII le Jeune ; Henri II, qui mourut à Saint-Jean-d'Acre pendant la 3e croisade ; Thibaut IV, qui, après s'être joint à la ligue des seigneurs contre Blanche de Castille, se réconcilia avec elle, et lui céda, au moment d'aller prendre possession du trône de Navarre, et moyennant une somme d'argent, les comtés de Chartres, de Blois

et de Sancerre, et la vicomté de Châteaudun, 1234. Sa petite-fille Jeanne ayant épousé, en 1284, Philippe le Bel, qui devint roi l'année suivante, la Champagne et la Brie furent réunies au domaine royal, et Jean le Bon interdit formellement, en 1361, toute aliénation de ces fiefs. Les comtes de Champagne avaient eu des états, qu'ils faisaient tenir par 7 pairs : les comtes de Joigny, Rethel, Braine, Roucy, Bar-sur-Seine, Brienne et Grandpré. Les prélats de Reims, Langres et Châlons possédaient l'autorité temporelle et la juridiction de leurs villes épiscopales. Sous l'administration royale, la Champagne forma un des grands gouvernements de France : on y comptait 10 bailliages et sièges présidiaux, placés dans le ressort du Parlement, de la chambre des comptes et de la cour des aides de Paris. La généralité de Champagne était partagée en 12 élections. Les possessions du clergé y étaient considérables : plus de 90 abbayes appartenaient aux ordres de Saint-Benoit, de Citeaux, de Saint-Augustin et des Prémontrés, sans compter une foule de collégiales et de prieurés conventuels. Le prieuré de Champagne, de l'ordre de Malte, était divisé en 20 commanderies. Plusieurs fois envahie pendant les guerres de François Ier et de Charles-Quint, la Champagne fut défendue par François de Guise. Le protestantisme trouva ses premiers partisans à Meaux, dans la Brie champenoise, et le massacre de Vassy, dans le Vallage, donna le signal des guerres de religion, en 1562. Pendant les guerres de la République, la campagne de l'Argonne et la victoire de Valmy sauvèrent la Champagne de l'invasion étrangère; mais, en 1814, elle fut le théâtre des combats de Brienne, La Rothière, Champaubert, Montmirail, Château-Thierry, Vauchamps, Montereau, Arcis-sur-Aube, etc. Elle forme auj. les dép. de la Marne, de la Haute-Marne, de l'Aube, des Ardennes, et certaines parties des dép. de l'Yonne, de l'Aisne, de Seine-et-Marne et de la Meuse. — Les vignobles de la Champagne ont une réputation universelle. Les meilleurs crus de vins blancs, mousseux et non mousseux, sont ceux de Sillery, d'Aï, de Mareuil, d'Hautvilliers, de Dizy, d'Épernay et de Pierry; puis viennent ceux de Cramant, d'Avize, d'Ogne et du Mesnil. Les vins rouges, dits de montagne, sont, en 1re ligne, ceux de Verzy, Verzenay, Mailly, Saint-Basle, Bouzy et Saint-Thierry; au 2e rang, ceux de Hautvilliers, Mareuil, Dizy, Pierry, Épernay, Taissy, Ludes, Chigny, Rilly, Villers-Allerand. Le commerce des vins de Champagne, important surtout avec l'Angleterre et la Russie, s'étend jusqu'aux Indes, à l'Amérique et à l'Australie; on leur fait une concurrence active en France, dans la Touraine et l'Anjou; en Allemagne, avec les vins du Rhin, du Mein et du Neckar, à Esslingen, Heilbronn, Berg, Dresde, Naumbourg, Grunberg, etc. On fabrique auj. du vin de Champagne jusqu'en Californie. L'exportation annuelle est d'environ 5 millions de bouteilles; la consommation en France s'élève à 2 millions et demi. B.

CHAMPAGNE (LA), anc. petit pays de France (Berry), dont les lieux principaux étaient : Lugny-Champagne et Jussy-Champagne (Cher), la Champenoise et Ménétréol-en-Champagne (Indre).

CHAMPAGNE MANCELLE, anc. petit pays de France (Maine), dont les lieux principaux étaient : Loué-en-Champagne, Cranne-en-Champagne, Montreuil-en-Champagne, Saint-Ouen-en-Champagne, Domfront-en-Champagne, Neuvy-en-Champagne, Ruillé-en-Champagne, Mareil-en-Champagne (Sarthe), Cossé-en-Champagne (Mayenne).

CHAMPAGNE, anc. petit pays de France (Normandie), dont les lieux principaux étaient : Bailly-en-Champagne et Saint-Martin-en-Champagne (Seine-Inférieure).

CHAMPAGNE, anc. petit pays de France, renommé pour ses eaux-de-vie dites de Cognac, et partagé auj. entre les dép. de la Charente et de la Charente-Inférieure.

CHAMPAGNE-MOUTON, ch.-l. de cant. (Charente), arr. de Confolens; 1,140 hab.; camp romain; église ancienne.

CHAMPAGNE ou **CHAMPAIGNE** (PHILIPPE DE), célèbre peintre, né à Bruxelles en 1602, m. en 1674, eut d'abord pour maître un artiste médiocre, Jean Bouillon, et étudia ensuite sous Michel de Bourdeaux et Jacques Fouquières. Il vint à Paris en 1621, se lia avec le Poussin, et fut chargé par Duchesne, 1er peintre de Marie de Médicis, de faire quelques plafonds au Luxembourg. En 1628, Maugis, intendant des bâtiments, lui fit donner une pension de 1,200 livres. Louis XIII, le cardinal de Richelieu et Anne d'Autriche l'employèrent à de nombreux travaux. Il fut le 1er membre élu de l'Académie de peinture en 1648, y devint professeur, 1655, puis recteur. Il se distingua dans cette charge par sa probité et son désintéressement. Il dessinait fort bien, et imitait la nature avec exactitude. Il excellait dans les portraits : il fit ceux de Louis XIII, de Louis XIV enfant, d'Anne d'Autriche, de Richelieu, de Mazarin, de Colbert, de Séguier, de Lamoignon. Parmi ses grands tableaux qui appartiennent au genre religieux on cite : les peintures du dôme de la Sorbonne; *le Vœu de Louis XIII*, à Notre-Dame; l'*Assomption, St Germain* et *St Vincent*, à Saint-Germain-l'Auxerrois; de nombreuses peintures au Val-de-Grâce; *St Joseph* et *Ste Geneviève*, à Saint-Severin; le *Martyre de Ste Agathe*, à Saint-Merry; la *Cène, les Religieuses, la Madeleine aux pieds de J.-C.*, au musée du Louvre; une *Descente de croix*, dans la chapelle du château de Rueil; *la Nativité*, dans la cathédrale de Rouen; la *Guerison du paralytique*, à l'hôpital de Pontoise; un *Christ donnant les clefs à St Pierre*, et une *Assomption*, dans la cathédrale de Soissons, etc. Le musée de Versailles, ainsi que les galeries du Luxembourg, le château de Fontainebleau, possèdent un grand nombre d'ouvrages de Philippe de Champagne. La *Vie de St Benoît*, au musée de Bruxelles, rappelle la *Vie de St Bruno*, de Lesueur.

V. *Notices biogr.* par le baron de Stassart, p. 404. B.

CHAMPAGNE (JEAN-BAPTISTE DE), neveu et élève du précédent, né à Bruxelles en 1643, m. en 1688, fut reçu à l'Académie, 1663. Il peignit au Val-de-Grâce la demi-coupole de la chapelle du Saint-Sacrement, les décorations de l'appartement du dauphin aux Tuileries, toute la chapelle de la reine à Versailles, la *Mort de St Paul*, à Notre-Dame de Paris. B.

CHAMPAGNE (JEAN-FRANÇOIS), né à Semur en 1751, m. en 1813, professeur de l'ancienne université de Paris, proviseur du lycée Impérial, auj. lycée Louis-le-Grand, à Paris, et membre de l'Institut, a publié une traduction estimée de la *Politique* d'Aristote, Paris, 1797, 2 vol., une exposition analytique des traités de Grotius et de Selden, intitulés : *Mare liberum* et *Mare clausum*, Paris, 1803, et divers mémoires.

CHAMPAGNEY, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Lure. Exploit. de houille; tanneries; forges, verrerie; 4,300 habitans.

CHAMPAGNEY (FRÉDÉRIC **PERRENOT** DE), frère du cardinal de Granvelle, né vers 1530, m. en 1595, fut nommé gouverneur d'Anvers par Philippe II, et signa cependant la protestation des seigneurs flamands contre la tyrannie espagnole. Il fut relégué en Franche-Comté, et nommé en 1573 chevalier d'honneur du parlement de Dôle. Sa Correspondance, 4 vol. in-fol., fait partie des Papiers de Granvelle, à la bibliothèque de Besançon.

CHAMPAGNOLE, ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Poligny, sur la rive dr. de l'Ain. Forges, tanneries; comm. de fromages, grains et bois; 3,306 hab.

CHAMPAGNY (J.-B. **NOMPÈRE** DE), duc de Cadore, né à Roanne en 1756, m. en 1834. Neveu de l'abbé Terray par sa mère, il obtint une bourse au collège de La Flèche, fut admis à l'École militaire de Paris, et entra dans la marine. Député de la noblesse du Forez aux états généraux de 1789, il se réunit au tiers état sur la question du vote par tête, mais protesta contre l'abolition des titres et de la noblesse héréditaire. Il fut incarcéré sous la Terreur. Après le 18 brumaire, il entra au conseil d'État, devint ambassadeur à Vienne en 1801, ministre de l'intérieur en 1804, des relations extérieures en 1807, figura aux conférences de Bayonne et d'Erfurth, négocia le mariage de l'empereur avec Marie-Louise, entra au sénat en 1811, et reçut l'intendance des domaines de la couronne. Il adhéra à la 1re Restauration, qui le nomma pair de France; reprit l'intendance des domaines de la couronne, en 1815, lors du retour de Napoléon; fut écarté des affaires par la 2e Restauration jusqu'en 1819, époque où il rentra à la Chambre des pairs. B.

CHAMPAGNY (FRANÇOIS-JOSEPH-MARIE-THÉRÈSE, COMTE DE), duc de Cadore, écrivain français, né à Vienne en Autriche en 1804, m. en 1882, membre de l'Académie française depuis 1800. Il s'attacha surtout à défendre les intérêts catholiques et s'associa à la campagne entreprise pour obtenir sous Louis-Philippe la liberté de l'enseignement. Son principal titre littéraire est l'histoire des *Césars*, publiée d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, puis en 4 vol. On cite encore de lui : *Un Mot d'un catholique sur quelques travaux protestants*, 1844; *Lettre d'un conservateur à M. Guizot sur la question d'enseignement*, 1845, et de nombreux articles dans *le Correspondant*, dont il fut jusqu'à sa mort le collaborateur assidu.

CHAMPAIGNE (PHILIPPE DE). V. CHAMPAGNE.

CHAMPART, en latin *campi pars* ou *campi partus*. En droit féodal, c'était une redevance foncière consistant dans une certaine quotité de fruits qui se recueillaient sur la terre grevée de ce droit seigneurial. On la prélevait avant l'enlèvement de la récolte, et elle se composait du quart, du 5e, ou du 20e des fruits, suivant les pays.

CHAMPAUBERT, vge (Marne), arr. d'Épernay; 280 hab. Célèbre par une victoire de Napoléon Ier sur les Prussiens et les Russes, le 10 février 1814.

CHAMPCENETZ (LE CHEVALIER DE), né à Paris, en 1759, m. en 1794, fils d'un gouverneur du Louvre, était officier aux gardes françaises avant la Révolution. Partisan de l'ancien régime, il composa avec Rivarol, Pelletier, le vicomte de Mirabeau et quelques autres, le recueil périodique intitulé

les Actes des apôtres, dirigé contre les révolutionnaires. Il travailla aussi au *Petit Dictionnaire des grands hommes.* Quand il vit que ses épigrammes étaient impuissantes contre les événements, il se retira à Meaux, échappa à la Terreur, mais eut l'imprudence de reparaître trop tôt. Le tribunal révolutionnaire le fit exécuter le 23 juillet. B.

CHAMP D'ASILE, nom que porta une colonie fondée au Texas, sur le golfe du Mexique, entre les riv. Del Norte et de la Trinité, par des Français proscrits en 1815, et que vinrent grossir d'anciens colons de Saint-Domingue. Elle fut dispersée par le gouvernement espagnol en 1819. Les colons, accueillis par les États-Unis, s'établirent dans le pays d'Alabama, sur les bords du Tombig-Bee, et y organisèrent un *État de Marengo,* dont la cap. se nommait *Aigleville;* ils l'abandonnèrent quand il leur fut permis de rentrer en France. B.

CHAMP DE MAI, nom des assemblées politiques ou *placita generalia* en France, sous la 2e race. Elles se tenaient au mois de mai. Les évêques y furent appelés aussi bien que les chefs militaires et les grands bénéficiers, et la plupart des actes qui en émanent sont empreints de l'esprit ecclésiastique. Hincmar a laissé des détails curieux sur les champs de mai au temps de Charlemagne. (*V.* M. Guizot, *Essais sur l'histoire de France* et *Hist. de la Civilisation en France.*) Ceux qu'on appelait *majores, seniores,* c'est-à-dire les leudes et les évêques, participaient seuls aux délibérations; les *minores,* les officiers inférieurs, ou les députés des villes, ne faisaient qu'adhérer par acclamation. Les rois avaient l'initiative des lois, et se réservaient également la décision; les assemblées n'étaient que consultatives, du moins au temps de Charlemagne; les décrets promulgués pendant leur réunion s'appelaient Capitulaires. (*V. ce mot.*) B.

CHAMP DE MAI. On appelle ainsi l'assemblée des membres de tous les collèges électoraux et des députations de l'armée de terre et de mer convoquée par Napoléon Ier, à son retour de l'île d'Elbe, pour le 26 mai 1815, et qui ne se tint que le 1er juin, sur le Champ-de-Mars, à Paris. L'empereur voulait consacrer de nouveau son pouvoir par une adhésion populaire. Après la messe, que célébra M. de Barral, archevêque de Tours, le député Dubois d'Angers, au nom de l'assemblée, exprima les sympathies du pays pour Napoléon, qui signa ensuite l'*Acte additionnel* dont lecture venait d'être donnée par Cambacérès, jura de défendre l'indépendance de la France et fit une nouvelle distribution d'aigles impériales. B.

CHAMP DE MARS, en lat. *Campus Martii, publicum mallum* ou *placitum, conventus generalis,* assemblée des chefs et des guerriers francs sous la 1re race. Elle se tenait en plein air, au mois de mars; c'était, dans l'origine, une réunion purement militaire, afin de décider la paix ou la guerre, ou de partager le butin. Les guerriers donnaient leur consentement en frappant de la framée sur leur bouclier, ou témoignaient par des murmures leur improbation. Plus tard, on s'occupa aussi de législation dans les champs de mars; les leudes vinrent y payer leurs redevances au roi. La dispersion des Francs sur un vaste territoire, l'intérêt plus vif que leur inspiraient désormais les affaires locales, la difficulté des communications entre les diverses parties du pays, l'immixtion des évêques qui avaient une supériorité d'esprit incontestable et apportaient avec eux aux assemblées la langue latine, peu intelligible aux hommes de race germanique, expliquent comment les champs de mars tombèrent en désuétude sous les derniers Mérovingiens. Ils n'étaient plus que des solennités périodiques, où le maire du palais montrait le roi au peuple. Les maires du palais de la famille carolingienne rendirent à ces assemblées leur ancienne importance. (*V.* Champs de mai.) B.

CHAMP-DE-MARS à Rome (*Campus martius*), le plus beau quartier de la ville, dans la 9e région, dite du cirque Flaminius, à l'O. de Rome, immédiatement derrière les murs, sur la rive g. du Tibre, dans le grand coude que fait le fleuve avant d'arriver à l'île Tibérine. Il s'étendait à l'E. jusqu'à la colline des Jardins et au mont Quirinal. Sa superficie équivalait à plus de 18,000 m., dont 9,000 environ formaient une belle plaine couverte de gazon; le reste, dans ce qui touchait aux murs de la ville, était rempli de somptueux monuments, tels que : le cirque Flaminius; les théâtres de Pompée, de Corn. Balbus, et de Marcellus; les portiques d'Octavie, de Philippe, de Minutius, Corinthien, aux Cent Colonnes, de Neptune; les Septa Julia; la villa Publica; le Panthéon; les thermes d'Agrippa; le temple de Bellone, et plusieurs autres encore. Près du fleuve l'amphithéâtre de Statilius Taurus; au N., le mausolée d'Auguste, etc. Le Champ-de-Mars était le rendez-vous de la ville dans l'après-midi : les uns venaient s'y exercer à des évolutions militaires ou jouer à la paume; les autres s'y promener, surtout sous les beaux portiques construits pour cet usage. Les comices par centuries se tenaient toujours dans le Champ-de-Mars, et l'on y réunissait souvent le peuple dans d'autres occasions. Ce champ était originairement une plaine en culture, où se trouvait le marais de la Chèvre (*V.* Romulus) alimenté par un torrent qui recueillait les eaux du Pincio (*collis hortorum*) et du Quirinal; lors de l'expulsion des rois, elle fut déclarée propriété publique, et devint un lieu d'exercices pour la jeunesse romaine, de promenade pour tous. Alors on commença de l'appeler habituellement le Champ, *Campus,* comme on eût dit le champ par excellence : car il y en avait d'autres encore, soit dans la ville, soit hors des murs. (*V.* Champs de Rome.) C'est dans le Champ-de-Mars que l'on trouve auj. la Rome moderne, ou du moins tous ses quartiers les plus vivants.

Beschreibung der Stadt Rom, II; Jordan, *Forma urbis regionum XIIII,* Berlin, 1874. G. L.-G.

CHAMP-DE-MARS à Paris. Vaste esplanade, située à l'extrémité S.-O. de la ville, entre la façade de l'École militaire et le quai de la rive g. de la Seine. Il fut créé vers 1770 pour servir de champ d'exercices aux élèves de l'École militaire, et emprunta son nom à cette destination. On lui donna un caractère militaire en l'entourant d'un fossé large de 11 m., revêtu de maçonnerie avec parapet. Sa longueur était de 922 m.; sa largeur de 420, hors des fossés; et de 911 m. sur 398 entre les fossés. Il avait cinq entrées, deux à l'extrémité près de l'École militaire, deux vers les deux tiers de sa longueur, et une sur son axe longitudinal, vers la Seine. Chacune était fermée d'une belle grille, et flanquée, à l'intérieur, de deux grosses guérites en pierre de taille. Quatre rangées d'ormes formaient de belles promenades, en dedans et en dehors du fossé, sur les parties latérales seulement. En 1790, lors des apprêts de la fédération du 14 juillet, on y éleva 14 talus, en avant des allées, pour les spectateurs de la fête. Ces talus, qui étaient gazonnés, furent, en 1848, reculés dans les allées mêmes. Lorsque l'on bâtit le pont d'Iéna, en 1806, le bord de la rivière ayant été très relevé, la grille et les guérites de ce côté durent être supprimées, ainsi que le fossé. En 1855-56, on a démoli et comblé tous les fossés et supprimé les grilles. — Le Champ-de-Mars fut le théâtre de nombreux événements pendant la Révolution; les principaux, outre la fête ci-dessus rappelée, sont, en 1791, la signature de la pétition pour demander l'abolition de la royauté; en 1793, la fête de l'Être suprême; en 1804, la distribution à l'armée des aigles impériales; en 1815, le champ de mai; en 1848, la fête de la Concorde; en 1852, une distribution des aigles par Louis-Napoléon : des courses de chevaux y furent organisées; on y construisit en 1867 et en 1878 les bâtiments destinés aux expositions universelles de l'industrie et des beaux-arts, qui furent entourés d'un beau parc; la partie des jardins la plus voisine de la Seine a été conservée, tandis que le reste du Champ-de-Mars a été rendu à sa destination primitive.

C. D—y et E. D—y.

CHAMPS DE ROME. Il y en avait une dizaine, situés pour la plupart dans des quartiers excentriques, ou hors de la ville : — Champ d'Agrippa (*Campus Agrippæ*), dans la 7e région, entre le mont Quirinal et la via Lata, hors de Rome. Il avait environ 600 mèt. de long sur 250 de large. On y trouvait 3 beaux monuments, ouvrages d'Agrippa, qui valurent sans doute à ce champ le nom qu'il portait : les Septa Agrippina, le Diribitorium et le portique de Paulla. — *Campus Bruttianus,* dans la 14e région, sur la rive dr. du Tibre. — *Campus Codetanus,* dans la 14e région, au bas du mont Vatican, près du Tibre. — *Campus Cœlimontanus,* sur le mont Célius, peut-être sur la place moderne de Saint-Jean-de-Latran. On y célébrait les Équiries (*V. ce mot*) quand le Champ-de-Mars était inondé, ce qui le fit appeler aussi *Martialis.* — *Campus Esquilinus,* à l'extrémité E. du mont Esquilin, hors de la porte Esquiline. C'était un champ de sépultures publiques. Mécène le convertit en jardin. — *Campus Lanatarius,* hors des murs, dans la 12e région, à droite de la voie Appia. — *Champ-de-Mars.* (*V. ce mot.*) — *Campus Martialis.* (*V.* Cœlimontanus.) — *Campus Sceleratus,* c.-à-d. funeste, sur le mont Quirinal, dans l'intérieur des murs et près de la porte Colline. C'était le lieu de sépulture des vestales condamnées à être enterrées vives. — *Campus Tiberinus,* partie la plus basse du Champ-de-Mars, tout à fait au bord du Tibre, un peu en amont de l'île Tibérine. On l'appelait aussi Champ-de-Mars inférieur. — *Campus Vaticanus,* entre le Tibre et le mont Vatican. C. D—y.

CHAMPDENIERS, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 1,350 hab. Foires importantes pour les bestiaux, mules et mulets; beurre renommé.

CHAMPDIVERS (Odette de), fille d'un marchand de chevaux, devint la favorite du roi de France Charles VI, qui, dans sa folie, lui obéissait comme un enfant. On l'appelait *la petite reine.* Elle mourut en 1396, bien longtemps avant lui.

CHAMP DU DRAP D'OR. *V.* Camp du drap d'or.

CHAMP DU MENSONGE. *V.* Rothfeld.

CHAMPEAUX, vge (Seine-et-Marne), arr. de Melun; 454

hab. Belle église. Exploitation de pierres meulières. — vge du dép. de l'Orne, arr. d'Argentan; 350 hab.; patrie de Charlotte Corday.

CHAMPEAUX (GUILLAUME DE). *V.* GUILLAUME.

CHAMPEIN (STANISLAS), compositeur de musique, né à Marseille en 1753, m. en 1830, fit représenter divers ouvrages à l'Académie royale de musique, à l'Opéra-Comique et au Théâtre-Italien. Il quitta le théâtre pour l'administration en 1792, et devint préfet du Mont-Tonnerre. On remarque de la facilité et de l'esprit scénique dans *le Soldat français*, 1779; *la Mélomanie*, 1781; *les Dettes*, 1787; et *le Nouveau Don Quichotte*, 1789. Champein a laissé aussi des œuvres de musique religieuse.

CHAMPEIX, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire, sur la Couze, vallée de la chaîne des monts Dores; 1,715 hab. Ruines d'un château détruit du temps de Louis XIII.

CHAMPIER (SYMPHORIEN), en latin *Camperus* ou *Camperius*, médecin, né en 1472 à Saint-Symphorien-le-Château, près de Lyon, m. entre 1535 et 1540. Élève de la faculté de Montpellier, il alla en Italie avec le duc Antoine de Lorraine, fut témoin des batailles d'Agnadel et de Marignan, et revint à Lyon, où il contribua à fonder un collège de médecine. Ses ouvrages de médecine annoncent l'étude des auteurs arabes et grecs. Les principaux sont : *de Medicinæ claris scriptoribus*, Lyon, 1506; *Medicinale bellum inter Galenum et Aristotelem*, 1516; *Hortus Gallicus*, 1533; *Campus Elysius*, 1533; *Cribratio medicamentorum*, 1534; *Gallicum pentapharmacum*, 1534; *le Miroer des apothiquaires et pharmacopoles*, sans date. Champier écrivit sur beaucoup d'autres sujets : *la Nef des dames vertueuses*, 1503, en prose et en vers; *la Nef des princes et des batailles*, 1502 et 1525; *Chronique des princes de Savoie*, 1516; *Vie de Bayard*, 1525, etc. On a attribué fort mal à propos à Champier le fameux livre des *Trois Imposteurs*.

CHAMPIGNY, brg (Indre-et-Loire), arr. de Chinon. Chapelle curieuse des anc. ducs de Bourbon, avec des vitraux de Jean Cousin et de Pinaigrier; 1,098 hab.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE, vge (Seine), arr. de Sceaux, sur la Marne. Carrières de pierres; 1,850 hab. Batailles sanglantes du 30 nov. et du 2 déc. 1870 entre les Français et les Allemands.

CHAMPION (EDME), dit *le Petit Manteau bleu*, philanthrope, né en 1764 à Châtel-Censoir (Yonne), m. en 1852. Dans les dernières années de la Restauration et sous Louis-Philippe, il pratiqua en personne, non sans quelque ostentation, des œuvres de charité au milieu de la population parisienne, en faisant distribuer des aliments sur la place publique.

CHAMPION DE CICÉ (JÉROME-MARIE), né à Rennes en 1735, m. en 1810. Évêque de Rodez en 1770, archev. de Bordeaux en 1781, il fut membre de l'Assemblée constituante. Louis XVI l'ayant nommé garde des sceaux, il contresigna les décrets de l'Assemblée, y compris celui sur la constitution civile du clergé, qu'il espérait faire amender ensuite. Il émigra pendant la Terreur, revint en France en 1802, et fut promu au siège d'Aix. — Il eut un frère, JEAN-BAPTISTE-MARIE, qui fut évêque d'Auxerre, et une sœur, ADÉLAÏDE-MARIE, impliquée dans l'affaire de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise.

CHAMPION DU ROI, nom donné à un chevalier qui, après le couronnement du roi d'Angleterre, entre, à cheval et armé de toutes pièces, dans la salle de Westminster, jette son gant à terre, et présente un cartel à quiconque nierait que le nouveau prince est légitime roi d'Angleterre.

CHAMPIONNET (JEAN-ÉTIENNE), né à Valence en 1762, m. en 1800, fils naturel d'un avocat, servit dès l'âge de 14 ans dans les gardes wallonnes; il était au siège de Gibraltar, 1782, comme volontaire du régiment de Bretagne; la Révolution lui donna un avancement rapide. Colonel après le combat d'Arlon, il était général à la fin de 1793, et contribua à la victoire de Fleurus, 1794. Envoyé en 1798 au secours de la république romaine, attaquée par les Napolitains, il marcha sur Naples, où il entra sans résistance sérieuse, sur la demande de l'archevêque et des bourgeois, établit la République parthénopéenne, désarma les lazzaroni et fit élever un monument à Virgile. Un conflit avec le commissaire Faypoult arrêta dans son entreprise; il fit mettre en prison l'envoyé du Directoire, mais fut lui-même emprisonné jusqu'au coup d'État du 30 prairial an VII. Alors mis à la tête de l'armée des Alpes, il vit ses premiers succès effacés par un échec à Genola; ses soldats, dénués de tout, étaient décimés par une maladie épidémique. Il tomba dans le découragement, envoya sa démission et mourut à Antibes.

CHAMPLAIN (SAMUEL DE), gentilhomme saintongeois, fondateur de la colonie française du Canada, né à Brouage, vers 1570, m. à Québec, en 1635. Il combattit pour Henri IV dans la dernière guerre de religion et ravagea les côtes de la Bretagne, encore occupée par les ligueurs. Après le traité de Vervins, il entreprit un voyage aux Indes, et à son retour il entra au service du commandeur de Chastes, à qui le roi avait accordé le privilège du commerce des fourrures au Canada. Parti de Honfleur en 1603, avec M. de Pontgravé, il remonta le Saint-Laurent jusqu'au Sault-Saint-Louis. Dans un second voyage, 1604-07, il explora les côtes et reconnut l'intérieur de l'Acadie. Dans une 3e expédition, 1608-09, il choisit l'emplacement et commença la construction de Québec, remonta les affluents du Saint-Laurent, marcha avec deux autres Français au secours des Algonquins, attaqués par les Iroquois, et battit ces derniers sur le lac qui a reçu son nom. A partir de cette époque, Champlain résida presque constamment au Canada. Il ne revint en France que pour justifier sa conduite et défendre contre les intrigues des courtisans et des spéculateurs la colonie naissante de la *Nouvelle-France*. Heureusement sontenu par le prince de Condé et par le maréchal de Montmorency, il obtint en 1621 le titre de lieutenant général du vice-roi, c'est-à-dire de gouverneur effectif du Canada. Il emmena et établit alors à Québec sa femme et ses enfants, fortifia la ville, malgré l'insuffisance de ses ressources, et la défendit énergiquement en 1628 contre une expédition anglaise. Forcé de capituler le 20 juillet, faute de munitions et de vivres, il fut conduit à Londres. La paix était signée depuis deux mois entre la France et l'Angleterre : Richelieu menaça de recommencer la guerre, si le Canada n'était pas restitué aux Français. Par le traité de Saint-Germain, 92 mars 1630, Québec nous fut rendu, et Champlain reprit le gouvernement de la colonie, à la grande satisfaction des Indiens, qu'il avait toujours traités avec justice et douceur. Dès l'année 1615, il avait amené au Canada des missionnaires de l'ordre des Récollets, qui convertirent un grand nombre de sauvages. Il avait passé tout un hiver chez les Algonquins, pour connaître leur langue, leurs mœurs et leurs besoins. Quelques mois avant sa mort, il inaugura à Québec un collège pour les enfants indigènes. A la fois marin, géographe, colonisateur et soldat, Champlain mérite dans notre histoire, une place d'honneur qui lui a été trop rarement accordée jusqu'ici. Avec des ressources moindres que celles de Dupleix et dans un pays moins favorisé de la nature, il a jeté les fondements d'une colonie florissante, riche et éclairée, qui a cessé de nous appartenir, mais dont les habitants ont conservé, avec la langue, les mœurs et la religion de la vieille France, une affection durable et touchante pour la patrie de leurs ancêtres.

On a de Champlain : *des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain*, Paris, 1603, récit de sa première expédition; *Voyages et Découvertes en la Nouvelle-France ès années 1615 à 1618*, Paris, 1619, 1620 et 1627, avec fig.; *Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dite Canada... depuis 1603 jusqu'en 1629*, etc., Paris, 1632, in-4o, fig., avec un *Abrégé de la Doctrine chrétienne et des prières*, trad. en langue canadienne; on y trouve aussi un *Traité de la marine et du devoir d'un bon marinier*. Cet ouvrage a été imprimé à Paris en 1830, 2 vol. in-8o. — *V. Hist. de la Nouvelle-France*, par Lescarbot, Paris, 1618; *Hist. et Description générale de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, 1774, et les autres ouvrages histor. cités à la fin de l'art. CANADA (DOMINION OF).

E. D—Y.

CHAMPLAIN, lac de l'Amérique du N., dans les États-Unis (New-York et Vermont) et le bas Canada; 200 kil. sur 25 et souvent beaucoup moins; il décharge ses eaux, par la riv. Richelieu, dans le fleuve Saint-Laurent. Il communique avec l'Hudson par le canal du Nord, avec le lac Érié par le canal de l'Ouest. Des 60 îles environ qu'il renferme, les plus considérables sont North et South-Hero, Motte et Pleasant. Il fut découvert en 1609 par Champlain. Théâtre d'une victoire navale des Américains sur les Anglais, 11 sept. 1814.

CHAMPLATREUX, vge (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, à 3 kil. S. de Luzarches. Beau château appartenant à la famille Molé; 100 hab.

CHAMPLITTE, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Gray, sur le Salon. Autrefois fortifié; 2,740 hab. Vignobles estimés.

CHAMPMESLÉ ou **CHAMPMÊLÉ** (MARIE DESMARES, DITE LA), tragédienne, née à Rouen en 1644, m. en 1698, petite-fille d'un président au parlement de Normandie, fut jetée par la misère dans la profession où elle s'est illustrée. Elle joua successivement, à Paris, aux théâtres du Marais, de l'hôtel de Bourgogne et de la rue Guénégaud. D'abord médiocre, elle reçut de Racine, à qui elle inspira une forte passion, des leçons qui la formèrent, devint la première tragédienne de son temps, et mérita d'être louée par Boileau. Ses principaux rôles furent Bérénice, Roxane, Monime, Iphigénie, Phèdre, Ariane et Médée. Après 30 ans de succès, elle quitta la scène, et mourut à 54 ans. J. T.

CHAMPMESLÉ (CHARLES CHEVILLET, SIEUR DE), comédien, époux de la précédente, né en 1642 à Paris, m. en 1701, débuta sur le théâtre de Rouen, et vint avec sa femme à Paris, où il joua médiocrement la tragédie et supérieurement la comédie. Homme d'esprit, il eut part, dit-on, à quatre pièces

de La Fontaine, et composa lui-même : *Crispin chevalier*, 1671 ; *l'Heure du berger*, 1672 ; *la Rue Saint-Denis*, 1682 ; *le Parisien*, 1682, etc., ouvrages faibles, mais où il y a du naturel et de l'esprit. La meilleure édition de son théâtre est celle de 1742, 2 vol. J. T.

CHAMPMOTTEUX, vge (Seine-et-Oise), arr. d'Étampes; 336 hab. L'église renferme le tombeau du chancelier de L'Hôpital. Son château du Vignay existe encore.

CHAMPNIERS, brg (Charente), arr. d'Angoulême. Foires pour les bestiaux ; 3,390 hab.

CHAMPOLLION (Jean-François), né à Figeac en 1790, m. en 1832. Il fit ses études au lycée de Grenoble, et puisa ensuite dans les conversations de Fourier, alors préfet de l'Isère, un goût très vif pour l'étude de l'ancienne Égypte. Déjà instruit dans la langue copte, il vint à Paris en 1807, et partagea son temps entre les cours de langues orientales et les recherches sur les mss coptes de la Bibliothèque impériale. En 1809, il fut nommé professeur adjoint d'histoire à la Faculté de Grenoble, et perdit cet emploi en 1815 : on le lui rendit sous le ministère Decazes. En 1824, le gouvernement l'envoya en Italie pour étudier les musées égyptiens de Turin et de Rome, et en 1826 il organisa celui de Paris, dont il eut la direction. Dans les années 1828 et 1829, il visita l'Égypte. L'Académie des inscriptions l'admit dans son sein en 1830, et une chaire d'archéologie, qu'il eut à peine le temps d'occuper, fut créée pour lui en 1831. Ses principaux ouvrages sont : *l'Égypte sous les Pharaons*, 1814, 2 vol. : l'auteur y résumait ses découvertes et expliquait son système de lecture de l'alphabet égyptien ; *Lettre à M. Dacier sur l'alphabet des hiéroglyphes*, 1822, quelques articles détachés avaient paru dès 1811. *Lettres à M. de Blacas sur le musée égyptien de Turin*, 1824-26; *Panthéon égyptien*, 1823; *Précis du système hiéroglyphique des Égyptiens*, 1824 et 1828 ; *Catalogue des monuments égyptiens du Vatican*, 1825 ; *Notice des monuments égyptiens du musée Charles X*, 1827 ; *les Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, en collaboration avec Rosellini, etc. On a publié de lui, depuis sa mort, une *Grammaire égyptienne*, in-fol., un *Dictionnaire hiéroglyphique*, et des *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*. Le nom de Champollion restera attaché à une grande découverte, l'interprétation des hiéroglyphes. Avec une rare sagacité, se livrant à de laborieuses recherches, il parvint à déchiffrer un certain nombre de légendes royales et impériales hiéroglyphiques, sculptées, pendant la domination grecque et romaine, sur des monuments que l'on croyait remonter à l'antiquité la plus reculée. Il prouva que les Égyptiens employèrent simultanément, non seulement des signes, images abrégées ou conventionnelles des objets, mais aussi des caractères destinés à peindre les sons, et par conséquent rentrant plus ou moins dans la catégorie des alphabets européens. Il a ainsi démontré l'existence et l'emploi d'une écriture phonétique. Pendant 10 ans, tour à tour ranimé par l'espérance et rebuté par l'insuccès de divers modes de déchiffrement, Champollion avait usé sa vie : ce fut de son lit, et sous les étreintes de la fièvre, qu'il révéla et fit écrire par son frère les premiers résultats de sa découverte. Mais si son explication des hiéroglyphes fut hautement approuvée par M. de Sacy, elle rencontra des incrédules obstinés : en France, le Dr Dujardin et Klaproth ; en Angleterre, Thomas Young. A. G.

CHAMPOLLION-FIGEAC (Jean-Jacques), archéologue, frère du précédent, né à Figeac en 1778, m. en 1867, fut professeur de littérature grecque à la Faculté de Grenoble, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale de Paris jusqu'en 1848, puis bibliothécaire du palais de Fontainebleau. On a de lui : *Antiquités de Grenoble*, 1807, in-4°; *Nouvelles Recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de France*, 1809 ; *Annales des Lagides*, 1819, 2 vol.; *Notice sur le cabinet des chartes et diplômes de l'histoire de France*, 1827 ; *l'Égypte ancienne*, dans la collection de l'*Univers pittoresque* de Didot, 1840 ; *Documents inédits tirés de la Bibliothèque royale et des Archives*, 1824-43, 4 vol. in-4° ; *l'Écriture démotique égyptienne*, 1843, in-4° ; *Fourier et Napoléon*, mémoires et documents sur l'expédition d'Égypte, 1844 ; etc. Il a aussi publié beaucoup de manuscrits du moyen âge, collaboré à la *Paléographie universelle* de Silvestre et à un grand nombre de recueils savants, et pris part à l'organisation et à l'enseignement de l'École des chartes, ainsi qu'à la fondation du musée égyptien. B.

CHAMPOLY, vge (Loire), arrond. de Roanne; 1,000 hab. Aux environs se trouve le château d'Urfé, habité par l'auteur de l'*Astrée ;* bâti sur une montagne, à 937 m. d'altitude, il dodomine toute la contrée.

CHAMPSAUR, anc. petit pays de France (Dauphiné); cap., Saint-Bonnet, arr. de Gap (H.-Alpes). Lieux principaux : Molines-en-Champsaur, La Motte-en-Champsaur, Saint-Julien-en-Champsaur et La Plaine-en-Champsaur.

CHAMPSECRET ou **CHAMP-SEGRÉ**, ch.-l. de cant. (Orne), arr. de Domfront; 3,300 hab. Fabr. de toiles; forges aux environs.

CHAMPS ÉLYSÉES. C'était, suivant la croyance des païens, la partie des enfers où les âmes des héros et des gens de bien goûtaient un repos éternel. Homère (*Odyssée*, XI), et Virgile (*Én.*, VI), en ont fait une description imitée par Fénelon (*Télémaque*, XIX). Homère et Plutarque plaçaient les Champs Élysées au centre de la terre, et leur donnaient un sol particulier, un soleil et des astres ; selon Platon, ils étaient sous la terre, c.-à-d. aux antipodes, et c'est d'après cette idée qu'on les localisa à l'une des extrémités du monde connu, aux Canaries, ou dans le S. ou l'O. de l'Espagne, où l'on voulut trouver un lac Averne et une rivière Léthé. B.

CHAMPS-ÉLYSÉES, vaste promenade de Paris, à l'O. entre la place de la Concorde et l'arc de triomphe de l'Étoile. Sur l'emplacement qu'elle occupe, il n'y avait que le Cours-la-Reine, planté en 1628, replanté en 1723, sur une longueur de 1,170 mèt., depuis la place de la Concorde jusqu'à la pompe à feu de Chaillot, et le Grand-Cours, planté en 1760, lorsqu'en 1765 Marigny, directeur des bâtiments, fit faire les nouvelles plantations jusqu'au rond-point actuel, sur une longueur de 780 mèt. Plus tard, on les prolongea jusqu'à la barrière de Neuilly ou de l'Étoile, et l'on fit l'allée des Veuves et l'allée d'Antin. En 1810, on agrandit le carré sur lequel s'élève auj. le palais de l'Industrie. Les Champs-Elysées faisaient autrefois partie du domaine de la couronne ; réunis au domaine national en 1792, ils ont été cédés à la ville de Paris en 1828. Le quartier François Ier s'est élevé depuis la Restauration entre les Champs-Élysées et le Cours-la-Reine. Il y a un demi-siècle, les jardins de l'hôtel Marbeuf, du Palais-Bourbon, des Folies-Beaujon, convertis en jardins publics, s'appelaient Idalie, Élysée-Bourbon, hameau de Chantilly, Montagnes-Beaujon. Ils ont été remplacés par le Château-des-Fleurs et le jardin Mabille, auj. disparus. Les Champs-Élysées sont disposés en parterres de fleurs, d'arbustes et de gazon, décorés de fontaines et de pavillons réguliers qu'occupent des cafés-concerts et des restaurants ; on y voit aussi deux grandes rotondes, de même architecture, l'une pour un Panorama, l'autre pour le Cirque d'été. La partie de cette promenade qui avoisine l'arc de triomphe de l'Étoile est bordée de magnifiques maisons particulières, habitées surtout par de riches étrangers. B.

CHAMPTERCIER, vge (Basses-Alpes), arr. de Digne; 400 hab. Patrie de Gassendi.

CHAMPTOCEAUX, *Castrum Celsum*, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet et de Beaupréau, sur la Loire; 1,566 hab. C'était autrefois une ville importante et fortifiée.

CHAMPVENT, vge de Suisse (Vaud), à 7 kil. O. d'Yverdun; 400 hab. Château où naquit, dit-on, Gabrielle de Vergy, dame de Fayel.

CHAMUSCA, v. de Portugal (Estrémadure), sur la rive g. du Tage; 3,400 hab. Vins très estimés.

CHANAAN, l'un des fils de Cham, a laissé son nom aux peuplades chananéennes qui occupèrent une partie de l'Arabie, la Palestine avant Josué, la Phénicie et le S. de la Syrie. Les Chananéens, et surtout la tribu des Chétas, eurent de fréquentes luttes à soutenir contre les rois d'Égypte. (*V.* Ramsès II). Odieux au Seigneur à cause de leur impiété, ils furent massacrés par les Hébreux.

CHANAAN (Terre de), anc. nom de la Palestine et de la Phénicie, habitée par 11 tribus, issues des 11 fils de Chanaan. On l'appelle souvent Terre promise. Lorsque les Hébreux, conduits par Josué, vinrent en prendre possession, 1605 ans av. J.-C., il n'y avait plus que 7 peuples : les Héthéens, les Gergéséens, les Amorrhéens, les Phéréséens, les Hévéens, les Jébuséens et les Chananéens proprement dits; on trouvait en outre les Philistins au S. de la Méditerranée. Ces tribus adoraient Moloch, Astarté, Belphégor, Belzébuth, dont le culte était sanglant ou licencieux.

CHAN-ALIN (Monts), chaîne de montagnes de l'Asie orientale, entre l'empire chinois et la Corée; on estime à 3 ou 4,000 m. l'altitude des plus hauts sommets; le Soungari, affl. de dr. du Sakhalian, y prend sa source. E. D—y.

CHANANEENS. *V.* Chanaan (Terre de).

CHANÇAY, v. du Pérou, à 73 kil. N.-N.-O. de Lima; par ch. de fer, fondée en 1563; bon port à l'embouchure du Chançay dans l'océan Pacifique; commerce actif.

CHANCEAUX, vge (Côte-d'Or), arr. de Semur, à 10 kil. de Saint-Seine, près de la source de la Seine; 514 hab.

CHANCELIER, en latin *cancellarius*, ainsi nommé parce qu'il se plaçait derrière les barreaux (*cancelli*) qui séparaient du public le tribunal du prince; grand officier de la couronne de France, dont les fonctions consistaient à dresser les lois et ordonnances, à les sceller et à les signer. Sous les Mérovingiens, il s'appelait référendaire, et était aussi chargé du re-

censement des biens, lors de l'établissement d'un impôt. Sous les premiers Carolingiens, il était désigné par le nom d'*archi-cancellarius*, pour le distinguer des notaires royaux (*cancellarii*). De Charles le Simple à Philippe Ier, les chanceliers furent presque tous archevêques de Reims. Au XIe siècle, leur office perdit son importance : plutôt domestiques du roi que hauts fonctionnaires de l'État, ils avaient leur couvert à la table royale ; on leur fournissait de l'orge, de l'avoine et une haquenée. Philippe le Bel releva la position du chancelier, qui, dans le parlement, prit rang après les évêques, au-dessus des conseillers de la cour, et qui obtint bientôt une autorité si étendue, qu'elle excita les réclamations des états généraux de 1357. A partir de Charles V, le chancelier devint un personnage politique : il présida, non seulement le conseil du roi par qui il fut quelquefois élu, mais encore les parlements et les autres cours du royaume, dirigea toute l'administration de la justice, nomma aux offices de judicature, et eut la garde du sceau royal. Il ne saluait jamais personne et ne portait jamais le deuil. Les successeurs de Charles V reprirent bientôt pour la royauté la nomination des chanceliers. Parmi ceux qui furent investis de cette dignité, on remarque Duprat, L'Hôpital, Birague, Séguier, d'Aguesseau, Maupeou, Malesherbes, etc. Le chancelier était inamovible ; lorsqu'il était disgracié et éloigné de la cour, il était temporairement remplacé par un garde des sceaux. (*V. ce mot*). La Révolution supprima le chancelier, dont les attributions passèrent au ministre de la justice ; Napoléon Ier eut deux archi-chanceliers (*V. ce mot*), dont les attributions étaient différentes. Sous la Restauration, la présidence de la Chambre des pairs fut l'unique prérogative du chancelier. Il y a encore auj. un grand chancelier de la Légion d'honneur, un chancelier de l'Académie française, qui en est le second dignitaire. — Le titre de chancelier se trouve dans presque tous les pays, notamment en Autriche, en Allemagne, où le chancelier est le premier ministre de l'empire. En Russie, le chancelier a dans ses attributions les ordres de chevalerie et la garde des insignes impériaux. Il y a en Angleterre un lord grand chancelier, président de la chambre haute et chef de la justice, et un chancelier de l'échiquier. La Suède, le Danemark, l'Espagne, le Portugal, la Pologne, la Saxe, la Bohême, ont eu leurs chanceliers. On donne le même nom au fonctionnaire pontifical qui préside le bureau où les bulles et brefs sont examinés avant d'être expédiés. Les universités du Nord ont des chanceliers, comme autrefois celle de Paris et la Basoche. B.

CHANCELLADE (CHANOINES DE LA). *V.* AUBRAC (FRÈRES D').

CHANCELLERIE. Il y avait autrefois en France la grande et la petite chancellerie. La grande chancellerie, composée du chancelier, de deux maîtres des requêtes, de deux secrétaires royaux, suivait toujours le roi ; on y scellait les édits, déclarations, lettres patentes, qui devaient avoir autorité dans tout le royaume. La petite chancellerie était établie près des parlements, des cours supérieures et des présidiaux, pour les lettres de moindre importance. — En Angleterre, certains tribunaux supérieurs sont appelés *cours de chancellerie*. (*V.* BRETAGNE [GRANDE-].) B.

CHANCELLOR OU **CHANCELOR** (RICHARD), navigateur anglais, commandant en second de l'expédition dans le N.-E. de l'Europe dont Hugh Willoughby était le chef, arriva, en 1553, dans la mer Blanche jusqu'alors inexplorée, et rencontra un monastère de Saint-Nicolas au lieu où est auj. Arkhangel. Invité par Ivan IV à se rendre à Moscou, il établit les premières relations de commerce entre l'Angleterre et la Russie, et les resserra dans un nouveau voyage en 1555. Il périt au milieu d'une tempête à son retour, 1556.

Sa relation est dans le recueil de Hackluyt et Pinkerton, t. I. B.

CHANDELEUR (FÊTE DE LA). *V.* PURIFICATION

CHANDELEUR (ILES DE LA), groupe d'îles sur la côte de la Louisiane, dans le golfe du Mexique, à l'E. du Mississipi. Elles tirent leur nom du jour où on les découvrit.

CHANDENEUX (EMMA **BÉRANGER**, DAME **BAILLY**, connue sous le nom de CLAIRE DE), né à Crest (Drôme) en 1836, m. en 1881. Veuve du capitaine de Prébaron et remariée en 1865 au capitaine Victor ; elle n'a commencé à écrire qu'après son second mariage et s'est spécialement attachée à la peinture de la vie militaire en province. Sous un titre collectif : *les Ménages militaires*, elle publia quatre séries de romans : *la Femme du capitaine Aubepin*, 1875 ; *les Filles du colonel* ; *le Mariage du trésorier* ; *les Deux Femmes du major*, 1876, 3 vol. *Les Mariages de garnison*, 1877, complètent ces études, dont on loue l'exactitude et la moralité.

Elle a encore publié : *les Visions d'or*, Poitiers, 1874, in-18 ; *Blanche-Neige*, 1876 ; [illegible] *de lady Suzanne*, *Val-Regis-la-Grande*, 1876 ; [illegible] 1877.

CHANDERNAGOR, en indien *Fransdonga*, v. des établissements français de l'Inde, dans l'anc. prov. du Bengale, sur l'Hougly, à 26 kil. N.-N.-O. de Calcutta, par ch. de fer ; à 1,600 de Pondichéry ; par 22° 51' lat. N. et 86° 1' long. E. ; 23,277 hab. (ville et territoire). Trib. de 1re inst. ; peu d'industrie et de commerce ; exportation d'opium. Cédée par Aureng-Zeb à la Compagnie française des Indes en 1688. Elle devint très florissante sous Dupleix, 1730. Prise par les Anglais en 1757, rendue en 1763, reprise deux fois encore, et restituée en 1783, elle est auj. déchue.

V. Davey et Lyall, *French settlement of Chandernagore*, Calcutta, 1873, carte très complète.

CHANDIEU (ANT. **LA ROCHE** DE), ministre calviniste, né vers 1534 au château de Chabot (Mâconnais), m. en 1591. Ami de Calvin et de Théodore de Bèze, il présida les premiers synodes des églises réformées en France, rédigea la confession de foi qui fut présentée à Henri II par Coligny, se retira en Suisse pendant les guerres de religion, et fut rappelé par Henri de Navarre.

Ses œuvres de controverse furent publiées à Genève, 1592. Il écrivit sous le nom de Zamariel, une *Histoire des persécutions et des martyrs de l'Église de Paris*, depuis 1557 jusqu'à l'avènement de Charles IX, Lyon, 1563.

CHANDLER (ÉDOUARD), théologien anglican, né en Irlande, m. en 1750, évêque de Lichfield, puis de Durham, publia, entre autres ouvrages, une *Défense du Christianisme, tirée des prophéties de l'Ancien Testament*, 1725 (en anglais).

CHANDLER (SAMUEL), théologien anglais non-conformiste, né en 1693 à Hungerford (Berkshire), m. en 1766, docteur des universités d'Édimbourg et de Glasgow, membre de la Société royale de Londres et de celle des antiquaires.

Ses meilleurs ouvrages sont : *Défense de la religion chrétienne*, 1725 ; *Histoire critique de la vie de David*, 1766, 2 vol.

CHANDLER (RICHARD), célèbre helléniste, né en 1738, m. en 1810. Il donna, en 1763, une magnifique édition des *Marmora Oxoniensia* ou *Marbres d'Arundel*, plus exacte et plus complète que celles de Selden, de Prideaux et de Maittaire. De 1764 à 1766, il parcourut les îles Ioniennes, l'Attique, l'Argolide et l'Élide, recueillant partout des antiquités, et publia les résultats de ses recherches dans ses *Ionian Antiquities*, Londres, 1769 ; le 2e vol. ne parut qu'en 1800.

On a de lui aussi : *Inscriptiones antiquæ in Asia Minori et Græcia, præsertim Athenis, collectæ*, Oxford, 1774-76, 2 vol. in-fol., témoignant d'une rare sagacité ; *Travels in Asia*, Oxford, 1775, dont le 2e vol., publ. en 1776, porte le titre de *Travels in Greece*, trad. en franç., avec des notes par Servois et Barbie du Bocage, Paris, 1806, 3 vol. *History of Ilium or Troy*, 1802, in-4°, extrait d'un plus grand ouvrage qui n'a point paru.

CHANDORE, v. de l'Hindoustan anglais, présidence de Bombay. Place très forte, prise par les Anglais en 1818.

CHANDOS (JEAN), capitaine anglais du XIVe siècle, souvent mentionné dans Froissart, contribua aux succès d'Édouard III en France. Il commanda un corps de troupes à la bataille de Poitiers, 1356, fut nommé lieutenant général des provinces anglaises en France, et dirigea les négociations de la paix de Brétigny, 1360. Rival de Du Guesclin en loyauté et en talents, il le fit prisonnier au combat d'Auray, 1364, et à celui de Navarrette en Espagne, 1367, mais sollicita sa liberté et offrit de se porter garant pour sa rançon. Connétable en Aquitaine, il reçut la mission de châtier plusieurs barons révoltés, et fut tué dans une rencontre avec l'armée française au pont de Lussac, près de Poitiers, 1369. Il avait reçu de Jean de Montfort la seigneurie du Havre pour prix de ses services. Dans la bibliothèque du collège de Worcester à Oxford, on conserve un poème ms. en français sur les exploits du Prince Noir : il a été écrit, suivant la coutume du temps, par le héraut du prince, toujours à ses côtés dans la bataille, c.-à-d. par Chandos. A. G.

CHANFARA, poète et guerrier arabe, vivait peu de temps avant ou pendant la promulgation de l'islamisme. Son véritable nom était Hodjr, fils de Hinon ; Chanfara est un surnom qui signifie *porteur de grosses lèvres*, ce qu'explique son origine (sa mère était une esclave abyssinienne). C'était un des plus fameux coureurs de son temps, homme de proie et de sang, demi-loup et demi-hyène, comme il le dit lui-même, *sim.* Chanfara a laissé un poème remarquable, connu sous le nom de *Lamyyât-el-àrab*, qui, comme œuvre poétique et comme peinture de mœurs, méritait les diverses traductions en prose données par de Sacy et Fresnel, et en vers italiens par Pallia. D.

CHANFREIN, pièce d'armure, espèce de masque en métal ou en cuir bouilli, dont on couvrait le devant de la tête du cheval. Il avait souvent à son centre un dard, arme dirigée contre le cheval de l'adversaire.

CHANGALLAS OU **SCHANGALLAS**, peuple de race nègre, à la chevelure crépue et laineuse, répandu dans l'O. de l'Abyssinie et le S. de la Nubie.

CHANGAMERAS, peuple de l'Afrique intérieure, au S.-E. de Cazembé, et de la race des Maravis.

CHANGARNIER (NICOLAS-ANNE-THÉODULE), général français, né à Autun en 1793, m. en 1877. Capitaine dans la

guerre d'Espagne, il se distingua en Algérie à l'expédition des Portes de Fer, qui lui valut le grade de colonel, réduisit les tribus du Tenez et fut nommé général de division en 1843, commandant de la province d'Alger en 1847. A la révolution de 1848, il rétablit l'ordre à la manifestation du 16 avril, fut élu député de la Seine et nommé commandant de la garde nationale et des troupes de Paris. Adversaire décidé de la république, il soutint d'abord la politique du président, mais se rallia bientôt au parti monarchiste, qui dominait dans l'Assemblée législative, et dans la séance du 3 juin 1851 il promit aux représentants de les défendre contre toute agression. Destitué par le président de la république, il fut arrêté le 2 décembre et exilé; il rentra à l'amnistie, vécut dans la retraite jusqu'à la guerre franco-allemande, où il vint offrir ses services à Napoléon III; entra dans l'état-major de Bazaine à Metz; député en 1871, sénateur en 1876, il fut un des chefs du parti monarchiste et fit une opposition sans succès aux institutions républicaines.

CHANG-HAÏ. *V.* SCHANG-HAÏ.

CHANGÉ, vge (Sarthe), arr. du Mans; 2,540 hab. Fabr. de sucre de betteraves.

CHANG-KIA-KHEOU, v. de Chine, dans la prov. de Pé-Tchéli. Place forte, contiguë à la grande muraille.

CHANG-TCHEOU, v. de Chine, prov. de Fou-Kian, près de la baie d'Amoy, grand port de commerce; fabr. de velours, soieries, papier; 350,000 hab. — v. de Chine, prov. de Kiang-Sou, 200,000 hab.

CHANLAIRE (PIERRE-GABRIEL), géographe, né à Vassy en 1758, m. en 1817. Une aptitude spéciale et sa position au bureau topographique du cadastre lui permirent d'exécuter plusieurs travaux recommandables de statistique et de géographie.

Ses principaux ouvrages sont : *Tableau général de la nouvelle division de la France, en dép., arrond.*, etc., Paris, 1802, in-4o (avec Herbin); *Description topographique et statistique de la France*, Paris, 1810, 2 vol. in-4o (avec Peuchet); *Atlas de la partie méridionale de l'Europe*, Paris, 1801 (57 feuilles); *Grandes cartes du théâtre de la guerre en Orient, de l'Egypte, du Rhin et de la Belgique*; etc.

CHANNING (WILLIAM ELLERY), écrivain américain, né à Newport (Rhode-Island) en 1780, m. en 1842. Prédicateur à l'église presbytérienne de Boston, il adopta et propagea les principes des unitaires; il soutint la souveraineté absolue de la raison en fait de religion comme en tout le reste. Il réforma et étendit la secte des unitariens et la défendit énergiquement contre l'intolérance des calvinistes. Moraliste et philanthrope, il écrivit en faveur de la paix, de la tolérance, de la diffusion des lumières; son livre *On Slavery*, publié en 1835, où il se déclare abolitionniste, eut un grand retentissement.

Channing a donné lui-même une édition de ses Œuvres, New-York, 1836, 2 vol., traduite en partie en français par Ed. Laboulaye, 1853, on y remarque des sermons, des essais sur Milton, sur Napoléon Ier, etc. Ses *Mémoires* et un choix de lettres ont paru à Londres, 1851.

CHANOINES, membres d'un chapitre ou conseil ecclésiastique placé près des évêques pour les assister et vaquer aux offices de l'église cathédrale. Ce nom, tiré du latin *canonicus*, soumis aux règles ou canons de l'Église, s'appliqua, dès le IVe siècle, aux religieux et à tous les clercs qui vivaient sous une règle commune : tels furent, dans le principe, ceux de Saint-Eusèbe de Verceil et de Saint-Augustin, qui formèrent des congrégations particulières. Mais, en 763, St Chrodegand, évêque de Metz, ayant publié une règle spéciale pour les chanoines, cette règle fut bientôt adoptée par tous les chapitres, qui, selon une institution fort ancienne dans l'Église, s'étaient formés auprès de chaque siège épiscopal. Sous Louis le Débonnaire, une première réforme des chanoines fut décrétée par le concile d'Aix-la-Chapelle, en 816; en 1063, le pape Alexandre II compléta cette réforme par l'institution définitive des chanoines réguliers, d'où les laïques durent être sévèrement exclus. Mais le relâchement introduit dans les chapitres nécessita de nouvelles réformes, qui furent tour à tour établies par le pape Benoît XII et le concile de Trente. Les chanoines réguliers formèrent des congrégations soumises à la discipline monastique, et l'on distingua parmi les chanoines séculiers : 1o les chanoines cardinaux, attachés à une église déterminée; 2o les chanoines damoiseaux (*domicillares*), cadets de famille qui n'étaient pas dans les ordres, recevaient l'émolument canonial, mais n'avaient point voix au chapitre; 3o les expectants, attendant une prébende, et ayant provisoirement voix au chapitre et place au chœur; 4o les forains (*forenses*), dispensés de desservir la chanoinie, mais percevant le revenu, et se faisant suppléer par un vicaire; 5o les mansionnaires ou résidents, qui desservaient eux-mêmes; 6o les tertiaires, ne recevant que le tiers de la prébende, etc. Certains seigneurs étaient chanoines d'honneur, comme les Chastellux à Auxerre, les ducs de Berry à Saint-Jean de Lyon; le roi de France était chanoine des églises de Saint-Hilaire de Poitiers, de Saint-Julien du Mans, de Saint-Martin de Tours, des cathédrales d'Angers, Orléans, Lyon, Châlons, et de Saint-Jean de Latran à Rome. Les chanoines jouissaient de nombreux privilèges; le principal était celui d'élire les évêques, droit qu'ils avaient déjà avant le concile de Latran, assemblé en 1139, et qu'ils conservèrent en France, non sans contestation de la part des rois et des papes, jusqu'au Concordat de François Ier avec le pape Léon X. Quant à la faculté de baptiser, de prêcher et d'enterrer, qui avait été enlevée autrefois aux chapitres par les statuts d'Hincmar, elle leur fut rendue avec les autres fonctions curiales par le Concordat de 1801, qui réorganisa les chapitres comme conseils des évêques, en assurant un traitement fixe aux chanoines. Les chapitres se composent auj. d'un certain nombre de chanoines titulaires, nommés par l'évêque, et dont les principaux dignitaires sont : le doyen, le promoteur, le théologal et le trésorier. En outre, le titre de chanoine honoraire est accordé, comme distinction, à quelques ecclésiastiques qui ne font effectivement partie d'aucun chapitre. — Le titre et les fonctions de chanoines ont été conservés dans l'Église anglicane après la réformation. D—T—R.

CHANOINES DE SAINT-DENIS. *V.* DENIS (SAINT-).

CHANOINESSES, titre porté par les membres de quelques chapitres de femmes qui existaient en France avant la Révolution, et dont on trouve encore un certain nombre en Allemagne. Les chanoinesses, appartenant toutes à des familles nobles, vivaient dans une maison commune, où elles avaient chacune leur habitation particulière. Elles y recevaient un certain revenu, mais elles devaient assister à l'office et étaient astreintes au célibat. Toutefois, comme elles n'étaient pas obligées, excepté l'abbesse, de prononcer des vœux, elles pouvaient, pour contracter mariage, renoncer au titre et aux privilèges de chanoinesses. Leur signe distinctif était une croix attachée à un ruban en sautoir ou en écharpe, ou un crachat sur le côté gauche. On les appelait *madame*. Le plus ancien établissement de chanoinesses était celui de Remiremont, en Lorraine, de l'ordre de Saint-Benoît, fondé par St Romaric, et dont la règle fut approuvée par Louis le Débonnaire. On remarque aussi celui de Montfleury, près de Grenoble, d'où sortit la célèbre Mme de Tencin. D—T—R.

CHANOIS (LE), anc. petit pays de France (Franche-Comté), dont le lieu principal était Sainte-Marie-en-Chanois, canton de Faucogney (Haute-Saône).

CHAN-SI, prov. septentrionale de la Chine, entre celles de Chen-si à l'O., de Pé-Tchéli à l'E. et de Ho-Nan au S. Le pays est couvert de montagnes, où l'on trouve un charbon excellent; le climat est tempéré. Superf., 170,850 kil. carrés; pop., 14,000,000 hab. Elle est divisé en 20 dép. Ch.-l. Thaï-Youan.

CHANSONS DE GESTE, nom donné, au moyen âge, à de longs poèmes ou romans, c'est-à-dire écrits en langue romane, destinés à célébrer les exploits des guerriers. Tous les peuples ont eu des poésies de ce genre. On a conservé le refrain que chantaient les soldats de l'empereur Probus après une victoire sur les Francs. Charlemagne avait fait rassembler les anciennes chansons germaniques, mais ce recueil est perdu. Nous possédons deux couplets, en latin barbare, d'une chanson composée en l'honneur de Clotaire II au retour d'une expédition contre les Saxons, celle de Roland, et le chant triomphal, en langue tudesque, qui célèbre la victoire de Louis III sur les Normands à Saucourt. Mais les véritables chansons de geste se rapportent à une époque postérieure, du XIe au XIIIe siècle. Elles se rapportent à deux cycles principaux : celui de Charlemagne, qui comprend la Chanson de Roland, la plus célèbre de toutes, et celui de la Table Ronde.

V. Léon Gautier, *les Epopées françaises*.

CHANT (PLAIN-), chant ordinaire de l'Église. On en attribue l'invention à St Athanase, patriarche d'Alexandrie, et il serait formé, croit-on, des restes de la musique grecque adoptée par les Romains. A la fin du IVe siècle St Ambroise, archevêque de Milan, en formula les règles pour son église; il fixa quatre modes réguliers, appelés authentiques, et empruntés à ceux des Grecs (le dorien, le phrygien, le lydien et le mixolydien) : c'est le chant ambrosien. Le pape Grégoire le Grand, vers 600, inventa 4 autres tons, nommés plagaux, ainsi qu'un système de notation, et composa un antiphonaire qui fixa le chant grégorien ou romain. Ce fut Charlemagne qui introduisit en France le chant grégorien. Le plain-chant ne se note que sur 4 lignes, et n'emploie que 2 clefs, celle d'*ut* et celle de *fa* : il n'y a que 2 figures de notes, la longue ou carrée, et la brève faite en losange. Certains ordres religieux ne se servent dans leurs églises que du *chant en ison* ou *chant égal*, psalmodie qui roule seulement sur deux sons et ne forme par conséquent qu'un intervalle. B.

CHANTAL (JEANNE-FRANÇOISE FRÉMIOT DE), *la bienheureuse mère*, née à Dijon en 1572,, m. en 1641, se fit remarquer dès son enfance par sa piété; elle épousa Christophe de Rabutin, baron de Chantal. Veuve très jeune, elle renonça au monde; en 1604, elle connut St François de Sales et se mit

sous sa direction; ayant établi ses enfants, elle entra, en 1610, dans le premier monastère de l'ordre de la Visitation, fondé à Annecy par St François de Sales, et en devint supérieure. Elle fut canonisée par Clément XIII en 1767. Fête, le 21 août. Ses *Lettres* ont été publiées en 1660, et réimpr. plus complètes en 1833, 2 vol. Son fils, le baron de Chantal, tué en défendant l'île de Ré contre les Anglais, 1627, fut le père de Mme de Sévigné, que l'on appelait pour cette raison « une relique vivante », au couvent où elle fut élevée.

CHANTELAUZE (Jean-Claude-Balthazar-Victor de), magistrat et homme politique, né à Montbrison en 1787, m. en 1859, suivit la carrière du barreau, fut substitut du procureur du roi dans sa ville natale en 1814, avocat général à Lyon en 1815, procureur général à Douai en 1826, puis à Riom, et premier président de la cour royale de Grenoble en 1829. Député en 1827, garde des sceaux dans le cabinet Polignac en 1830, il signa, malgré sa répugnance, les fameuses ordonnances de Juillet, et les accompagna d'un préambule justificatif. Il suivit Charles X à Rambouillet, et, quelque temps après, arrêté près de Tours, il fut conduit au donjon de Vincennes. Mis en accusation devant la cour des pairs, avec ses anciens collègues, défendu par M. Sauzet, condamné à la prison perpétuelle, gracié en 1838 par Louis-Philippe, il vécut depuis dans la retraite. B.

CHANTELLE-LE-CHÂTEAU, anc. *Cantilia, Cantella*, ch.-l. de cant. (Allier), arr. de Gannat; sur la Bouble; 2,045 hab. Ruines d'un château des ducs de Bourbon.

CHANTELOUP, hameau (Indre-et-Loire), à 4 kil. d'Amboise. Le duc de Choiseul, ministre de Louis XV, y possédait un château bâti par la princesse des Ursins, et un magnifique domaine; on voit encore un petit monument en forme de pagode qui en dépendait.

CHANTENAY, brg (Loire-Inférieure), arr. et à 3 kil. S.-O. de Nantes, dans une situation charmante sur la Loire; petit port fréquenté; construction de navires; 9,860 hab.

CHANTIBON ou **CHANTABOUM**, v. de Siam, à l'embouchure de la riv. de son nom, dans le golfe de Siam, à 355 kil. S. S.-E. de Bangkok; 6,000 hab. Bon port.

CHANTILLY, petite ville (Oise), arr. de Senlis, à 41 kil. N. de Paris, près de la belle forêt de son nom, sur la Nonette; 3,500 hab. Comm. de blondes et de dentelles noires très recherchées, qui se fabriquent aux environs; fabr. de porcelaine et de faïence. Bel hospice. Chantilly est célèbre par un magnifique domaine qui appartint aux ducs de Montmorency, et, depuis 1632, à la maison de Condé. On y voyait un grand et un petit château, l'un près de l'autre : le premier, vieux monument flanqué de tours, ressemblait extérieurement à une forteresse, et fut démoli pendant la Révolution; il n'en reste que le soubassement, contenant les cuisines et les caves; le second beaucoup plus petit, dans le style de la Renaissance, fut habité par les princes de Condé après la Restauration. Les jardins, dessinés par le Nôtre, et rafraîchis par des eaux superbes, sont en partie détruits. On admire encore à Chantilly l'écurie monumentale du château, qui peut recevoir 250 chevaux, et une vaste pelouse, sur laquelle ont lieu des courses célèbres. Ce domaine était le séjour favori du grand Condé. En 1830, il passa par héritage au duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe; vendu en 1852, il est revenu en 1872 au duc d'Aumale, qui a entrepris de rétablir dans toute sa magnificence [illegible] résidence des Condés.

CHANTÔME (L'abbé Paul), né à Langres en 1810, m. en 1877. En 1848 il avait une réputation distinguée de prédicateur et d'écrivain religieux. A cette époque il se lança dans le parti démocratique, organisa une société d'études, prit le nom de frère Paul Chantôme, présida des clubs et fonda des journaux qui eurent peu de succès.

[illegible] : *Exposition dogmatique et scientifique de la doctrine chré*[illegible], 18[illegible]; *de la Liberté, premier traité, première partie; Traité com*[illegible] *éducation considérée dans ses rapports avec le droit naturel et* [illegible] 1[illegible]; *Projet raisonné d'une constitution française, ou Etudes cons*[illegible] *les*, 1848; une traduction de *l'Imitation*, 1857; *le Pape et sa* [illegible] 18[illegible] *la Politique catholique*, 1862.

CHANTONAY (Thomas **PERRENOT** de), diplomate espagnol, né à Besançon en 1514, m. à Anvers en 1575, était l'aîné des enfants du chancelier de Granvelle. Ambassadeur de Phillippe II à Paris, de 1560 à 1564, il fut mêlé à toutes les intrigues des troubles de religion; son maître l'employa ensuite auprès de l'empereur Maximilien II, de 1565 à 1571. Lenglet-Dufresnoy tira d'un ms. auj. à la Biblioth. nationale un certain nombre de ses *Lettres*, pour les insérer dans les *Mémoires de Condé*. La biblioth. de Besançon a les *Mémoires et lettres* de Chantonay sur son ambassade en Allemagne. B.

CHANTONNAY, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. de La che-sur-Yon; 3,380 hab. Victoire des Vendéens, 1793.

CHAN-TOUNG, prov. de Chine, au N., sur la mer Jaune; ch.-l. Tsi-nan; v. princip. Tche-fou et Teng-Tcheou, ports ouverts aux étrangers. Elle est divisée en 10 dép. Superf., 139,282 kil. carrés; pop., 29,000,000 hab. Peu fertile, mais beaucoup de houille et de fer. Une espèce de chenille (*phalæna serici*) y donne d'excellente soie.

CHANTREAU (Pierre-Nic.), litttérateur, né à Paris en 1741, m. à Auch en 1808. Après un séjour de 20 ans en Espagne, il publia une grammaire espagnole-française, Madrid, 1797. Il fut professeur d'histoire à l'école centrale du Gers, puis à l'Ecole militaire, qui était alors à Fontainebleau.

On a de lui : *Voyage en Angleterre, en Écosse et en Irlande, en 1788 et 1789*, Paris, 1792, 3 vol.; *Voyage en Espagne*, 1792, entrepris par ordre pour s'assurer des dispositions des Catalans sur la Révolution; *Voyage en Russie*, 1794, 2 vol., compilation de Pallas, de Manstein, de Leclerc, de Lévesque, etc.; *Tables chronologiques*, trad. de l'anglais de J. Blair, avec une suite, 1795, in-4°; une *Table* pour l'édit. de Voltaire par Beaumarchais, 1801, 2 vol.; *Dictionnaire des mots introduits par la Révolution*, 1790; *Science de l'histoire*, 1804-06, 3 vol. in-4°, savant et instructif; *Eléments d'histoire militaire*, 1808; *Histoire de France*, 1808, 2 vol.

CHANTREY (Francis), célèbre sculpteur anglais, né dans le comté de Derby en 1781, m. en 1842. Envoyé en apprentissage chez un épicier de Sheffield, il lui suffit de voir quelques figures chez le sculpteur Ramsay pour que sa vocation se révélât. Il se rendit à Londres en 1802, et commença sa réputation en 1804 par le buste du philologue Horne-Tooke. La ville de Londres lui confia l'exécution de la statue en pied de George III. Son modèle du monument à élever en l'honneur de Nelson à Yarmouth fut jugé trop gigantesque et trop bizarre à la fois; on y renonça. En 1814, il alla étudier en France et en Italie les chefs-d'œuvre de l'art. En 1816, il fut reçu à l'Académie de Londres, et fit bientôt partie de celles de Rome et de Florence. On cite parmi les chefs-d'œuvre de Chantrey *les Deux Enfants endormis*, dans la cathédrale de Lichfield; *Jeune Fille caressant une colombe*, à Woburn-Abbey, et une figure de la *Résignation*. Il excella dans le buste et la statue-portrait : tels sont les bustes de W. Roscoe à Liverpool, de James Watt à Greenock, de Pitt et de Canning à Westminster, de Robert Burns à Édimbourg, ceux de Flaxman, de Walter Scott, de Benjamin West, de Wordsworth, du duc de Sutherland, etc. La statue colossale en bronze de George IV, érigée en 1829 à Brighton, est un fort bel ouvrage; mais la statue équestre de ce roi dans Trafalgar square à Londres et celle de Wellington sont d'un effet décoratif très médiocre. B.

CHANU, vge (Orne), arr. de Domfront; 3,475 hab. Exploit. de pierre de taille; quincaillerie.

CHANUT (Pierre), diplomate, né à Riom vers 1604, m. en 1667. Ambassadeur auprès de Christine de Suède, de 1645 à 1649, il lui conseilla de faire venir Descartes à sa cour. Il passa ensuite à Lubeck, et de là en Hollande, 1653. Ses *Mémoires et négociations*, publiés à Paris, 1676, 3 vol., sont un médiocre abrégé des pièces originales conservées en ms. à la Biblioth. nationale.

CHANZY (Antoine-Eugène-Alfred), général, né à Nouart (Ardennes) en 1823, m. à Châlons-sur-Marne, janv. 1883. Fils d'un capitaine de cuirassiers, il s'engagea d'abord dans la marine, en sortit au bout d'un an pour s'engager dans un régiment d'artillerie, fut admis à l'école de Saint-Cyr en 1841, et envoyé en Afrique, comme sous-lieutenant au 2e régiment de zouaves, 1843. Lieutenant au 43e de ligne en 1848, capitaine en 1851, il dirigea le bureau arabe de Tlemcen et fut nommé chef de bataillon en 1856. La campagne d'Italie lui valut le grade de lieutenant-colonel, avec lequel il prit part à l'expédition de Syrie en 1860. Promu colonel en 1864, il était désigné pour tenir garnison à Rome; mais la grande insurrection qui venait d'éclater parmi les Arabes le fit rappeler presque aussitôt en Algérie, où il commanda à Sidi-Bel-Abbès et à Tlemcen. Il était général de brigade depuis 1868, lorsqu'à la nouvelle de la rupture entre la France et la Prusse il vint se mettre à la disposition du ministre de la guerre. Le 20 oct. 1870, il fut nommé général de division, et appelé le 2 nov. au commandement du 16e corps, qui faisait partie de l'armée de la Loire. Il prit une part brillante à la victoire de Coulmiers, et assista le 1er déc. à la sanglante bataille de Patay. Après l'évacuation d'Orléans par les Français, Gambetta lui confia le commandement de la deuxième armée de la Loire, et le signala au gouvernement de Paris comme « le véritable homme de guerre révélé par les événements ». Il semblait qu'il fût impossible de continuer la lutte : la reddition de Metz avait permis aux Allemands de diriger sur la Loire les armées du grand-duc de Mecklembourg et du prince Frédéric-Charles, qui pouvaient réunir 180,000 hommes; Chanzy n'avait à leur opposer que des troupes bien inférieures en nombre, de nouvelle levée pour la plupart, démoralisées par nos défaites, épuisées par le froid, la fatigue et les privations. Il recula sur le Loir, puis sur la Sarthe, mais sans précipitation et sans désordre, livrant pendant deux mois des combats continuels, à Beaugency, Josnes, Marchenoir, Origny, Vendôme, Montoire, déc. 1870, à Montfort et à Savigné-l'Évêque, janv. 1871. Le 11 il défendit les approches du Mans contre des forces écrasantes et se maintint dans ses positions

jusqu'au soir. Néanmoins la retraite était indispensable : une panique la changea en une déroute affreuse; le Mans fut abandonné sans combat, avec les approvisionnements que renfermait la ville, et, dans une marche de 6 jours, l'armée perdit 20,000 hommes et 12 canons. Elle se reforma pourtant, grâce à l'énergie de son chef, et, quand l'armistice fut signé, elle était à Laval, retranchée sur la Mayenne, attendant les renforts qui devaient lui venir du camp de Cherbourg, et prête à reprendre l'offensive. Aux élections du 8 février, le général Chanzy fut envoyé par le département des Ardennes à l'Assemblée nationale de Bordeaux, où il se prononça pour la continuation de la guerre. Traversant Paris pour se rendre à Versailles, au moment de l'insurrection du 18 mars, il fut arrêté à la gare d'Orléans par les gardes nationaux du comité central, mais presque aussitôt remis en liberté. A Versailles, il siégea au centre gauche, déclara qu'il se ralliait à la république « par patriotisme et par raison », fut rapporteur de la loi qui supprimait les gardes nationales et rédigea un projet de réorganisation de l'armée, qui fut publié dans le *Journal officiel*. Thiers le nomma membre du comité de défense, 29 juillet 1872, et commandant du 7e corps d'armée, 1er sept. Il parut dès lors s'absorber dans la pratique de ses devoirs militaires, et ne parut plus que rarement à l'Assemblée. Le 11 juin 1873, le maréchal de Mac-Mahon le nomma gouverneur général civil et commandant en chef de l'Algérie. De grands travaux d'utilité publique, la construction de plusieurs lignes de chemins de fer et du barrage de l'Oued-Fergoug, des efforts heureux pour développer la colonisation, signalèrent l'administration du général Chanzy. Sénateur inamovible depuis 1875, il obtint 99 voix pour la présidence de la république dans le congrès du 30 janvier 1879, bien qu'il ne se fût pas porté candidat. Remplacé comme gouverneur de l'Algérie par M. Albert Grévy, il fut nommé le 18 fév. ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et reçut un accueil des plus flatteurs de l'empereur Guillaume et du prince de Bismarck, lors de son passage à Berlin. Quand le ministère du 14 nov. 1881 arriva aux affaires, il crut devoir donner sa démission, malgré l'estime que Gambetta avait toujours témoignée pour ses talents et son caractère. Il fut alors nommé commandant du 6e corps d'armée, à Châlons-sur-Marne. Sa mort, survenue quelques jours après celle de Gambetta, produisit en France une douloureuse émotion, et excita des regrets, auxquels les Allemands eux-mêmes tinrent à honneur de s'associer. Le gouvernement et les Chambres, interprètes fidèles du sentiment public, voulurent que ses funérailles fussent faites aux frais de l'État.

On a du général Chanzy : *la Deuxième Armée de la Loire*, 1871, ouvrage remarquable, qui a eu 4 éditions. E. D—y.

CHAO-HING, v. de Chine, dans la prov. de Tché-Kiang, près de la baie de Hang-Tcheou. Population évaluée à 500,000 hab.

CHAO-KING, v. de Chine, dans la prov. de Kouang-Toung, à 90 kil. O. de Canton, sur le Si-Kiang. Grand port de commerce; 20,000 hab.

CHAO-DE-COUCE, v. de Portugal (Estrémadure), prov. de Leiria, 2,400 hab.

CHAONIE, partie de l'anc. Épire, au N. de la Thesprotie, entre les monts Acrocérauniens et la mer Ionienne, reçut son nom de Chaon, fils de Priam, tué involontairement par son frère Hélénus. Des colombes, *Chaoniæ aves*, y rendaient des oracles dans un bois sacré. Le gland, nourriture des premiers habitants du pays, fut appelé *Chaonius victus;* auj. partie du Sandjak de Bérat (Turquie).

CHAOS. Les anciens entendirent par ce mot, tantôt l'espace infini qui exista avant toutes choses, tantôt le mélange de tous les éléments, la masse confuse dont les êtres divers ont été formés. On invoquait aussi le Chaos comme une divinité des Enfers; c'était, suivant Hésiode, le père de l'Érèbe et de la Nuit.

CHAOURCE, vge du dép. de l'Aube, arr. de Bar-sur-Seine, ch.-l. de canton, près de la source de l'Armance, affl. de l'Armançon; anc. église; 1,550 hab.

CHAPALA, lac du Mexique, affluant dans l'océan Pacifique par le Rio-Grande ou Santiago; 90 kil. sur 20, entre les États de Jalisco et de Michoacan.

CHAPAREILLAN, brg (Isère), arr. de Grenoble, près de l'Isère, au pied de hautes montagnes; ruines d'un château féodal; 2,490 hab.

CHAPE. Ce mot, qui, employé comme synonyme de *cape*, signifiait un vêtement de dessus (*V.* Cape), désignait aussi une espèce de tente ou pavillon, que les rois de la 1re et de la 2e race faisaient porter dans leurs expéditions militaires par des chapelains (*capellani*), et qui abritaient des reliquaires dits *capellæ*, chapelles ou petites chapes. Telle était la chape de St Martin, déposée dans la basilique de Tours, et dont la garde était confiée aux comtes d'Anjou. Les empereurs byzantins faisaient aussi porter des reliques dans leurs armées, et la châsse qui contenait ces reliques s'appelait *kutu*. B.

CHAPEAUX, nom donné en Suède, pendant le XVIIIe siècle, au parti politique qui recherchait l'appui de la France, et qui se composait surtout de l'aristocratie. Il avait pour antagoniste la faction des *bonnets*, partisans de la Russie, et formée de la bourgeoisie. Ces dénominations étaient empruntées à la coiffure habituelle de chaque ordre, et prirent naissance dans les longues diètes qui suivirent le traité de paix conclu à Nystadt, sous le règne de Frédéric Ier, en 1721, et si désavantageux à la Suède. Les chapeaux, sous le règne d'Adolphe-Frédéric, firent déclarer deux fois la guerre aux Russes, en 1741 et en 1756, et les revers de la Suède ruinèrent deux fois leur popularité. Leur influence, rétablie en 1769, fut de nouveau annulée, sous le règne de Gustave III, qui, maître absolu, après son coup d'État de 1772, défendit l'usage de ces noms de factions. — En Espagne, on appela *emeute des chapeaux* le soulèvement qui, sous le règne de Charles III, porta le comte d'Aranda au ministère, en 1766. B.

CHAPELAIN (Jean), poète français, né à Paris en 1595, m. en 1674, fils d'un notaire au Châtelet, étudia les langues avec succès, et débuta par une traduction du roman espagnol *Guzman d'Alfarache*. Laborieux et consciencieux à sa manière, il réussit dans une ode au cardinal de Richelieu, qui lui fit une pension de 3,000 livres; il se crut poète, et voulut donner à la France une épopée. Il prit pour sujet et pour titre *la Pucelle d'Orléans*, et travailla pendant 30 années à ce poème en 24 chants. Tant que dura son labeur, Chapelain fut l'oracle de la littérature, et passa pour un génie. Ce fut lui qui présida à la rédaction des statuts de l'Académie française; il tint la plume dans le jugement de cette société sur le *Cid;* Colbert lui confia le soin de désigner les savants et les écrivains dignes des libéralités de Louis XIV, et il s'inscrivit en tête, s'appelant lui-même et de bonne foi le premier poète français. Il était d'ailleurs honnête homme, et ses adversaires les plus déterminés ont parlé de son caractère avec éloge. On voulut le faire précepteur du Dauphin, mais il refusa. Cependant il était avare, et mourut, dit-on, des suites d'un rhume qu'il avait pris en se mouillant les jambes pour traverser un ruisseau, afin d'épargner le prix du passage sur une planche. Il publia, en 1656, les 12 premiers chants de sa *Pucelle*, qui eurent six éditions en 18 mois. Enfin la faiblesse de la composition et la dureté du style frappèrent le public, averti par Boileau, et Chapelain devint un type de ridicule. Le décri fut tel, qu'on n'osa pas achever la publication : les 12 derniers chants, restés inédits, sont en mss. à la Bibliothèque nationale de Paris. Il y a des éclairs de talent dans ce poème, quelques beaux vers, peut-être même quelques beaux morceaux, mais en trop petit nombre pour sauver l'ouvrage du juste oubli où il est tombé. On a encore de Chapelain des *Mélanges en prose*, 1726. J. T.

CHAPELAIN, en latin *capellanus*, prêtre commis autrefois à la garde des reliques d'une *chapelle* (*V. ce mot*); plus tard, secrétaire et lecteur du seigneur féodal. Sous la 2e et la 3e race, beaucoup de chapelains de la cour furent en même temps chanceliers. Le chapelain fut encore celui qui possédait une chapellenie ou bénéfice d'une chapelle. Les prêtres qui desservent l'église patronale de Sainte-Geneviève à Paris portent aussi le titre de chapelains. B.

CHAPEL-EN-LE-FRITH, v. d'Angleterre, comté de Derby; 3,718 hab. Aux environs, chaufourneries de la *Peak-Forest;* mines de houille. Source intermittente.

CHAPELET, certain nombre de grains enfilés, qui servent à compter les *Pater* et les *Ave* que l'on veut réciter. L'origine en remonte au XIe siècle : lorsqu'on institua les frères lais, on leur prescrivit, dit Fleury, un certain nombre de *Pater* à chacune des heures canoniales, et afin qu'ils pussent s'en acquitter exactement, ils portèrent des grains enfilés. (*V.* Rosaire.)

CHAPELET (Congrégation du), société formée, pendant la Ligue, à Paris parmi les catholiques. Ceux qui en faisaient partie, et, à leur tête, le légat du pape, l'ambassadeur d'Espagne, les Seize, portaient ostensiblement un chapelet qu'ils étaient tenus de réciter chaque jour.

CHAPEL-HILL, v. des États-Unis (Caroline du Nord). Université fondée en 1788 et bibliothèque.

CHAPELIER. *V.* Le Chapelier.

CHAPELLE, du latin *capella*. Ce mot désigna originairement l'oratoire où fut placée la chape de St Martin (*V.* Chape), il fut ensuite appliqué : 1° à tout lieu consacré où l'on conserva des reliques, comme la Sainte-Chapelle bâtie à Paris par St Louis; 2° à certaines parties intérieures des églises, avec autel particulier; 3° à l'ensemble des objets et ornements sacerdotaux employés pour la célébration des offices. On construisit des chapelles dans les châteaux. Certains villages, bâtis autrefois autour d'un oratoire, portent le nom de Chapelle.

— Dans un autre sens, chapelle signifie le lieu de l'église où l'on exécute la musique, et le corps même des musiciens que dirige le maître de chapelle. Les anciens rois de France avaient une musique de la chapelle; supprimée en 1792, rétablie par Napoléon Ier, abolie de nouveau en 1830, la chapelle fut réorganisée par Napoléon III.

CHAPELLE (CHEVALIERS DE LA). Henri VIII les institua, pour servir aux obsèques des rois d'Angleterre. Leurs insignes étaient un manteau bleu ou rouge, et l'écusson de St Georges sur l'épaule gauche. L'ordre n'existe plus.

CHAPELLE (CLAUDE-EMMANUEL **LHUILLIER**), poète français, né en 1626, à La Chapelle-Saint-Denis, dont il prit le nom, m. en 1686. Lié avec les grands seigneurs et les plus beaux génies de son époque, Chapelle jouit de leurs succès et vécut dans la paresse. Il écrivit des poésies légères, où il y a de l'enjouement, de l'esprit, de la facilité, et quelques négligences. Tout porte à croire qu'il est le principal auteur du spirituel *Voyage en Provence et en Languedoc*, qu'il fit avec son ami Bachaumont.

Leurs œuvres ont été réunies et publiées par Saint-Marc, 1 vol., La Haye, 1755. Une autre édition a été faite à Paris en 1854.

CHAPELLE-AUX-POTS (**LA**), vge (Oise), arr. de Beauvais; 675 hab. Fabr. importante de poterie de grès durs, vernis et non vernis.

CHAPELLE-DE-GUINCHAY (**LA**), ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon, près de la Saône; 2,135 hab. Bons vins rouges.

CHAPELLE-DU-BARD (**LA**), brg (Isère), arr. de Grenoble; 1,217 hab. Aux environs est le Pont du Diable, à 40 mèt. au-dessus du Bens, et d'une seule arche de 30 mèt. d'ouverture.

CHAPELLE-EN-VERCORS (**LA**), ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Die; 1,280 hab. Grotte à stalactites.

CHAPELLE-LA-REINE (**LA**), ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau; 760 hab. Anc. seigneurie du Gâtinais, érigée en marquisat en 1680.

CHAPELLE-SAINT-DENIS (**LA**), anc. gros vge de l'arr. de Saint-Denis (Seine), depuis 1860 annexé à Paris, 18e arrond. Industrie active; fabr. de chandelles, savons, produits chimiques, toiles cirées; tanneries, distilleries. 33,500 hab. en 1860. Patrie du poète Chapelle.

CHAPELLE-SAINT-LAURENT (**LA**), brg (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 1,750 hab. Important marché de bestiaux.

CHAPELLE-SUR-ERDRE (**LA**), ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 2,610 hab. Aux environs, source minérale ferrugineuse de Forges.

CHAPELLE-SUR-LOIRE (**LA**), brg (Indre-et-Loire), arr. de Chinon; sur le chemin de fer de Paris à Nantes; 2,580 hab. On y remarque l'anc. château de Grillemont, qui appartint à Tristan l'Ermite. Inondations terribles en 1856.

CHAPERON (NICOLAS), peintre et graveur, né à Châteaudun en 1596, m. en 1647, étudia dans l'atelier de Vouet, et se rendit ensuite à Rome. Il grava, sous le titre de *Bible de Raphaël*, les loges du Vatican; c'est sa principale production : elle est composée de 52 morceaux. On cite encore un portrait gravé de Henri IV.

CHAPERON, sorte de capuchon de drap, bordé de fourrures, qui tenait à la cape ou chape et servait de coiffure. Sa couleur eut, pendant les guerres civiles du XIVe et du XVe siècle, une signification politique : le chaperon rouge était couleur de Paris, le chaperon bleu, couleur de Navarre; les partisans du prévôt Marcel portaient des chaperons mi-partie rouges et bleus. En Flandre, les communes formèrent le parti des *Chaperons blancs*. La couleur blanche fut aussi adoptée en France, en 1381, par les Maillotins, et, en 1413, par les Cabochiens. B.

CHAPIN (EDWIN-HUBBET), prédicateur américain, né à Union-Village, État de New-York, en 1814, m. en 1880; commença par étudier le droit, entra dans le ministère évangélique, fut chargé d'une église à Richmond (Virginie), en 1838, puis à Charleston (Massachusets) et à Boston. En 1848, il fut mis à la tête d'une des sectes universalistes de New-York. Chapin, dont les prédications et les *lectures* eurent un grand succès, a laissé des publications nombreuses, qui ont toutes un caractère religieux.

[illegible] *Discourses on the Beatitudes*, Boston; *Characters in* [illegible], New-York; *Crown of Thorns*. Il a fait aussi des peintures [illegible] *Moral Aspects of City Life*, New-York, 1853; [illegible] *True Manliness*, New-York, 1854; *Discourses on the* [illegible], 1[illegible].

CHAPITEAU, partie supérieure de la colonne. (*V.* ce mot dans le *Dictionnaire des arts et des belles-lettres*.)

CHAPITRE, assemblée des moines d'un couvent, réunis [illegible] tous les jours pour entendre la lecture d'un chapitre de leur règle; assemblée des chanoines d'une église collégiale ou cathédrale. Les chapitres clos (*capitula clausa*), c.-à-d. composés d'un nombre de membres déterminé, ne remontent qu'au XIVe siècle; on voulut échapper par cette mesure aux intrigues et aux sollicitations des princes, ainsi que régler la répartition des prébendes. Les chapitres jouissaient jadis de grands privilèges; ils échappaient souvent à la juridiction épiscopale, ne relevaient que du métropolitain ou même du pape, disposaient de leur temporel, se recrutaient eux-mêmes. Depuis la Révolution, les chapitres des ordres religieux et ceux des collégiales ont été supprimés en France; il n'y a plus que des chapitres de cathédrales, privés de tout droit d'élection, entretenus par l'État et simples conseils consultatifs des évêques. Ils désignent les vicaires capitulaires qui doivent administrer pendant la vacance des sièges épiscopaux. — En Allemagne, avant 1803, les chapitres immédiats de Trèves, Mayence, Cologne, Spire, Worms, Salzbourg, Bamberg, Wurtzbourg, Paderborn, Ratisbonne, Augsbourg, Passau, Hildesheim, Lubeck, Munster, Osnabruck, Trente, etc., exerçaient le droit de souveraineté, et avaient voix à la diète de l'empire; on les considérait comme égaux à des principautés. — En Angleterre, les chapitres des cathédrales anglicanes ont conservé de grands revenus. Les plus richement dotés sont ceux d'Oxford, de Canterbury, de Durham, de Winchester, de Rochester, de Saint-Paul de Londres et de l'abbaye de Westminster.

CHAPITRE DE SAINT-DENIS. *V.* DENIS (SAINT-).

CHAPITRE NOBLE, congrégation religieuse où l'on n'admettait que des personnes nobles. Il y en avait beaucoup en Allemagne dans lesquels on ne recevait que des nobles de quatre races. En France, avant la Révolution, il n'existait que trois chapitres nobles : ceux de Saint-Jean de Lyon, de Saint-Pierre de Mâcon et de Saint-Julien de Brioude. Dans ces chapitres, tous les chanoines étaient comtes; de là une infinité de familles ayant eu des chanoines nobles, en ont gardé le titre de comte. Il y avait aussi et il y a encore en Bavière et en Autriche plusieurs chapitres nobles de chanoinesses, qui ne font pas de vœux, et peuvent se marier en renonçant à leurs prébendes.

CHAPMAN (GEORGE), poète anglais, né en 1557, m. en 1634. Il est auteur de 17 pièces de théâtre peu estimées, et de traductions de l'*Iliade*, 1600, et de l'*Odyssée*, 1614. Quelques-unes de ses épithètes composées sont restées dans la langue anglaise. Waller lisait la trad. de l'*Iliade* avec enthousiasme, bien qu'elle soit peu fidèle, et Pope a dit que Homère, dans l'ardeur de la jeunesse, aurait pu écrire ainsi. Le Dr C. Taylor en a donné une édition en 2 vol., 1843. A. G.

CHAPMAN (FRÉD.-HENRI DE), vice-amiral suédois, m. en 1808, fut chargé par Gustave III de relever la marine ruinée depuis Charles XII. Il construisit une nouvelle flotte d'après une méthode que les Anglais utilisèrent.

Son *Traité de la construction des vaisseaux* a été trad. en franç. par Lemonnier, 1779, in-fol., et par Vial de Clairbois, 1781, in-4o.

CHAPON (VOL DU), terme de l'anc. jurisprudence française, désignant une partie de terre autour d'un manoir noble qui revenait à l'aîné de la famille. Dans la coutume de Paris, on l'estimait à 316 pas.

CHA-POU, v. de Chine, dans la prov. de Kiang-Sou sur la mer Jaune. Port occupé par les Anglais en 1842. Comm. de bois.

CHAPPE D'AUTEROCHE (JEAN), astronome français, né à Mauriac en 1722, m. à San-Lucar en 1769. Il entra dans les ordres, devint membre de l'Académie des sciences, et fut envoyé par cette compagnie pour observer à Tobolsk le passage de Vénus sur le soleil, 1761. La relation de ce *Voyage en Sibérie*, où l'on trouve de nombreuses inexactitudes, fut publiée en 1768, Paris, 2 vol. in-4o et atlas; des passages défavorables à la Russie attirèrent une réponse intitulée : *Antidote*, etc., Amst., 1771, 2 vol. in-12, que l'on attribue à Catherine II ou au comte Schouvaloff. Chappe se rendit ensuite, pour un 2e passage de Vénus, en Californie, où une maladie contagieuse l'enleva; le *Voyage en Californie* parut néanmoins, 1772, in-4o, par les soins de C.-F. Cassini.

CHAPPE (CLAUDE), neveu du précédent, né en 1763 à Brulon (Sarthe), m. en 1805. Tout jeune encore, il donna d'intéressants articles au *Journal de physique*. Il est l'inventeur du télégraphe aérien. L'idée de transmettre la pensée à de grandes distances moyennant des signaux n'était pas nouvelle : le physicien Amontons l'avait eue; mais les savants n'avaient pas trouvé la solution du problème, quand Chappe fit adopter et appliquer par la Convention sa découverte de la télégraphie; le premier essai, en 1794, servit à annoncer la reprise de Condé sur les Autrichiens. Chappe eut à défendre ses droits au titre d'inventeur contre Bréguet et Béthancourt; le chagrin qu'il en conçut le poussa à se tuer. — Son frère, IGNACE-URBAIN-JEAN, né à Rouen en 1760, m. à Paris en 1829, a publié une excellente *Histoire de la télégraphie*, 1824, 2 vol.

CHAPPES, vge (Aube), arr. de Bar-sur-Seine, sur la rive g. de la Seine; 400 hab. C'était une seigneurie mentionnée dès le VIIIe siècle. Barbazan y défit les troupes anglo-bourguignonnes en 1430.

CHAPSAL (Charles-Pierre), grammairien, né à Paris en 1788, m. en 1858, était maître d'études au collège Louis-le-Grand à Paris, lorsqu'en 1823 il composa et publia une *Grammaire française* avec des *Exercices* longtemps adoptés dans les classes, auj. complètement délaissés. Il avait sollicité et obtenu la collaboration de Noël, inspecteur général de l'Université.

CHAPTAL (Jean-Antoine), comte de Chanteloup, né en 1756 à Nozaret (Lozère), m. à Paris en 1832. Il fut successivement ou à la fois chimiste, professeur, écrivain, administrateur, fabricant, commerçant, agronome. Reçu docteur en médecine à Montpellier, il fut appelé, en 1781, à la chaire de chimie de cette ville, et éleva une fabrique de produits chimiques, qui acquit une célébrité européenne. Les états du Languedoc, qui le consultaient sur toutes les questions relatives à l'agriculture, au commerce et aux arts, obtinrent pour lui, en 1787, le cordon de Saint-Michel et des lettres de noblesse. L'Espagne, les États-Unis, Naples, lui firent des offres séduisantes, mais il voulut se consacrer au service de la France. En 1793, il fut appelé à Paris pour diriger la poudrerie de Grenelle, et déploya dans ces fonctions une activité telle, qu'il put livrer jusqu'à 35 milliers de poudre par jour. Il professa quelque temps la chimie végétale à l'École polytechnique, puis retourna à sa chaire de Montpellier, et siégea dans l'administration du département de l'Hérault. Élu membre de l'Institut en 1797, il revint à Paris, où il forma de grands établissements de produits chimiques. Après le 18 brumaire, il fit partie du conseil d'État, puis fut nommé ministre de l'intérieur, et signala son administration par beaucoup de mesures utiles, telles que la création du conseil général des hospices, le rappel des sœurs de charité dans les hôpitaux, la réorganisation des monts-de-piété, la création de la société de vaccine, la réforme du régime des prisons; l'établissement des bourses et chambres de commerce, des chambres consultatives des arts et manufactures, le retour quinquennal des expositions des produits de l'industrie, etc. Au sortir du ministère, 1804, il fit partie du sénat. En 1814, l'empereur le nomma commissaire extraordinaire à Lyon pour organiser la résistance à l'invasion, et, pendant les Cent-Jours, lui confia la direction générale du commerce et des manufactures. Sous la Restauration, Chaptal fut compris dans la réorganisation de l'Institut, 1816, devint membre du conseil général des hospices, 1817, pair de France, 1819, membre du conseil des prisons et du conseil d'agriculture. Il fut l'un des fondateurs et le président de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Il n'a fait aucune grande découverte en chimie; mais, par la clarté et la précision de ses leçons et de ses écrits, il a propagé l'étude de cette science, dont on lui doit les plus heureuses applications à l'industrie. Esprit positif, doué d'une grande rectitude de jugement, il ne se laissa jamais entraîner par les systèmes absolus ou par des abstractions spéculatives : il appuya son enseignement de l'autorité de ses exemples. Ainsi on lui est redevable de la fabrication de l'alun artificiel, du salpêtre, des ciments remplaçant les pouzzolanes d'Italie par les terres séreuses calcinées; de l'art de teindre le coton en rouge d'Andrinople; du blanchiment à la vapeur; de perfectionnements dans la fabrication de l'acide sulfurique et des savons, dans le vernis des poteries, etc. Ses ouvrages sont : *Tableau analytique du cours de chimie*, Montpellier, 1783; *Éléments de chimie*, 1790, 3 vol.; *Traité des salpêtres et goudrons*, 1796; *Tableau des principaux sels terreux et substances terreuses*, 1798; *Essai sur le perfectionnement des arts chimiques en France*, 1800; *Essai sur le blanchiment*, 1801; *l'Art de faire les vins*, 1801 et 1819, ouvrage classique, qui opéra une révolution dans l'art œnologique; *Traité théorique et pratique de la culture de la vigne*, 1801 et 1811, 2 vol; *Chimie appliquée aux arts*, 1807, 4 vol., traité d'une haute importance, traduit dans toutes les langues; *Art de la teinture du coton en rouge*, 1807; *Art du teinturier et du dégraisseur*, 1808; *Chimie appliquée à l'agriculture*, 1823, 2 vol. Il y a encore un grand nombre d'articles de Chaptal dans les *Mémoires de l'Institut* (Académie des sciences), dans les *Annales de chimie*, le *Nouveau Dictionnaire d'agriculture*, sur la fabrication de l'acétate de cuivre, la culture de la barille, l'usage des oxydes de fer dans la teinture sur coton, l'analyse de diverses soudes, la fabrication du sucre de betteraves, etc. Ses mémoires se distinguent par la méthode, la clarté et l'élégance du style. C. L.

CHAPTES (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gard), arr. d'Uzès, près du Gardon; 900 hab. Église consistoriale calviniste.

CHAPULTEPEC, v. du Mexique, à 5 kil. de Mexico; château des vice-rois espagnols, converti en École militaire; aqueduc conduisant les eaux des sources voisines jusque dans la capitale.

CHAPUS (Eugène), littérateur français, né à Paris en 1800, m. en 1877, débuta par un *Essai sur le théâtre français, publié d'après quelques notes anglaises*, 1827; puis écrivit des romans : *le Caprice*, 1831, 2 vol.; *Titime, histoire de l'autre monde*, 1833; *la Carte jaune, roman de Paris*, 1836, 2 vol. avec Léon Vidal; *aux Bains de Dieppe*, 1838, 2 vol.; *Cinq nouvelles*, 1840; *le Roman des duchesses*, 1844, 2 vol. D'autres écrits d'un caractère spécial ont fait la réputation de Chapus. Il a rédigé quelque temps un recueil hebdomadaire intitulé : *Paris et Chantilly, bulletin des salons, des arts, de la littérature, des théâtres et des chasses*. Il se fit l'historien du *turf* et du *sport*, en publiant : *les Chasses de Charles X; Souvenirs de l'ancienne cour; les Chasses princières en France de 1589 à 1841*, 1853; *Théorie de l'élégance; le Turf, ou les Courses de chevaux en France et en Angleterre*, 1853; *le Sport à Paris*, ouvrage contenant le turf, la chasse, le tir au pistolet et à la carabine, les salles d'armes, la boxe, le bâton et les échecs, 1851; *Manuel de l'homme et de la femme comme il faut*, 1862. On doit aussi à Chapus toute une série de *Guides*, entre autres le *Guide de Paris au Havre*, celui de *Paris à Dieppe, Dieppe et ses environs*, etc. Il a fondé le journal hebdomadaire *le Sport*, 1854.

CHAPUS (LE), hameau et petit port du dép. de la Charente-Inférieure, sur l'Atlantique et en face l'île d'Oleron, arr. de Marennes; 600 hab. Place de guerre de 2e classe, défendue par un fort.

CHARADJ ou **KARATCH**, mot par lequel on désignait autrefois en Turquie l'impôt prélevé sur les *raias* ou sujets non mahométans, d'abord comme rachat de la vie. La perception en était accompagnée de formules ignominieuses. Aboli en principe par le hatti-chéryf de Gulhané (3 novemb. 1839), subsistant en fait comme rachat du service militaire, il a été également aboli en cette qualité par le hatti-humayoun du 18 févr. 1856, astreignant tous les sujets de l'empire, sans distinction de culte, au service militaire. Mais le principe du remplacement ayant été admis la même année, on substitua au Charadj une contribution de 5,000 piastres, appelée *Bedalât askerié*, par soldat chrétien ou musulman qui voudrait être exempté du service. La mauvaise perception de cet impôt a excité plusieurs émeutes parmi les chrétiens. C.

CHARAS (Moïse), médecin et pharmacien, né à Uzès en 1618, m. en 1698, l'un des derniers sectateurs de la pharmacie arabe. Le premier, il exécuta à Paris la préparation de la thériaque, sous les yeux des magistrats et des médecins. Telle fut l'origine de son *Traité* sur ce fameux électuaire, publié en 1668, qui lui valut le titre de démonstrateur de chimie au Jardin du Roi. Il écrivit ensuite une monographie sur la *vipère*, 1669, suivie d'un poème latin intit. : *Echiosophium*; et une *Pharmacopée royale, galénique et chimique*, 1676, qui fut trad. dans toutes les langues, même en chinois. Obligé de fuir la France après la révocation de l'édit de Nantes, Charas exerça la médecine en Angleterre, en Hollande, en Espagne, où il fut médecin du roi Charles II, mais dut abjurer pour échapper à l'inquisition. Rentré en France, il fut admis à l'Académie des sciences, où il lut divers mémoires sur les *sources d'eaux thermales*, sur le *mercure*, sur la *teinture écarlate*, sur les *propriétés de l'opium*, sur l'*encre de Chine*, sur la *nature des sels*. Il fit de nouvelles expériences sur les vipères, et établit que le meilleur antidote de leur venin était le sous-carbonate d'ammoniaque (*sel essentiel de vipère*), qui est resté l'un des caustiques les plus efficaces contre la morsure des animaux venimeux. C. L.

CHARAX, historien de Pergame du temps de Néron. — Un autre, frère de Sapho, épousa Rhodopis l'Égyptienne qu'il racheta de l'esclavage, et fut l'objet des vives railleries de sa sœur. S. Re.

CHARAX, anc. v. de la Petite Arménie, près des portes Caspiennes. — v. de l'anc. Asie Mineure (Bithynie), en face de Nicomédie. — anc. v. de l'Afrique carthaginoise, sur les côtes de la grande Syrte. — v. de l'anc. Susiane, près du golfe Persique, nommée aussi Alexandrie; auj. *Karem*; son territoire formait la Characène. — cap dans la Chersonèse Taurique, au N.-E. de celui de Criu-Metopon; auj. *Caracaja*.

CHARBONNERIE. *V.* Carbonari.

CHARCAS. *V.* La Plata.

CHARD, v. d'Angleterre (Somerset); 2,400 hab. Importants marchés de pommes de terre.

CHARDIN (Jean), célèbre voyageur, fils d'un bijoutier protestant de Paris, né en 1643, m. en 1713, près de Londres, se rendit aux Indes pour le commerce des diamants, traversa la Perse afin de se rendre à Surate, d'où, après un court séjour, il revint se fixer à Ispahan. Il y resta 6 ans : nommé marchand du roi, ce titre le mit en relation avec tous les grands de la cour, et il put prendre sur le système politique et militaire de la Perse les renseignements les plus curieux et les plus authentiques. Il visita deux fois Persépolis. Il rentra en France; mais, voyant que sa religion l'éloignait de toute sorte d'emploi, il retourna en Asie, 1671, et resta 10 ans tant dans l'Inde que dans la Perse. A son retour en Europe, il visita le cap de Bonne-Espérance, et se rendit à Londres, 1681. Charles II lui

conféra le titre de chevalier, et le nomma ministre plénipotentiaire en Hollande. Chardin a publié un *Voyage en Perse;* l'édit. de Londres, 1686, ne contient que son voyage de Paris à Ispahan; celles de 1711 et 1735, 4 vol. in-4°, sont complètes. L'orientaliste Langlès en a donné une en 10 vol. et atlas in-fol., Paris, 1811, avec une histoire abrégée de la Perse; c'est la meilleure. Il paraît que Fr. Charpentier, de l'Académie française, aida Chardin dans la rédaction de son livre. Les voyageurs qui ont visité la Perse depuis Chardin sont unanimes à reconnaître la fidélité de ses descriptions et la profondeur de ses observations. D.

CHARDIN (Jean-Siméon), peintre de genre, né à Paris, en 1699, m. en 1779. Il ne reçut les leçons d'aucun peintre célèbre, et se forma lui-même. Ses tableaux, qui reproduisent des scènes familières, et que la gravure se hâta de propager, se distinguent par la vérité et la fraîcheur du coloris.

CHARDON (Ordre du), ordre de chevalerie écossais, institué, dit-on, dès 787, renouvelé par Jacques I[er] en 1540, modifié par Jacques II en 1687, Anne en 1705, Georges I[er] en 1714 et 1717; par Georges IV en 1827, et Guillaume IV en 1832; les chevaliers du chardon (*Knights of the Thistle*), au nombre de 20, appartiennent tous à la famille royale ou à la haute noblesse d'Écosse; le ruban de l'ordre est vert, et la devise est : *Nemo me impune lacessit.* E. D—y.

CHARDON (Ordre du), ordre militaire, institué en 1370 par Louis II, duc de Bourbon, à l'occasion de son mariage avec Anne, fille du dauphin d'Auvergne. Cet ordre subsista peu de temps. Les insignes étaient un manteau de velours bleu, doublé de satin rouge, une ceinture semblable fermant avec boucles et ardillons en forme de chardon, un collier d'or émaillé de vert, soutenant un médaillon de la Vierge et un bonnet de velours vert.

CHARDON DE LA ROCHETTE (Simon), philologue et bibliographe, né dans le Gévaudan en 1753, m. en 1814. Ami intime de Villoison et son rival comme helléniste, il prépara pendant de longues années la publication du fameux ms. palatin de l'*Anthologie,* entassa les notes et les variantes, et mourut avant la fin de ce travail. Inspecteur des bibliothèques départementales pendant la Révolution, il avait collaboré au *Magasin encyclopédique* de Millin et à la *Biblioth. des romans grecs*, 1797.

Ses *Mélanges de critique et de philosophie*, 1812, 3 vol., dénotent de la sagacité et de l'érudition. Il donna des édit. de l'*Hist. de la vie et des œuvres de La Fontaine*, par Marais, de l'*Hist. secrète du cardinal de Richelieu*, etc.

CHARENTE, *Carantonus,* riv. de France, prend sa source près de Chéronnac (Haute-Vienne), passe à Civray, Ruffec, Angoulême, Jarnac, Cognac, Saintes, Tonnay-Charente, Rochefort, et se jette dans l'Océan (Charente-Inférieure); cours de 361 kil., navigable sur 191. La marée s'y fait sentir jusqu'à Saintes. Le Fort Boyard défend son embouchure.

CHARENTE (La), dép. de l'O. de la France, ch.-l. Angoulême; formé de parties de l'Angoumois, de la Saintonge, de la Marche et du Poitou. Superf., 5,942 kil. carrés. Pop., 370,822 hab. Arrosé par la Charente, la Vienne, la Dronne, la Tardoire et la Bandiat, et entrecoupé de nombreux étangs. Sol peu fertile; sables et landes. Céréales; récolte importante de vins ordinaires, avec lesquels se fabriquent les meilleures eaux-de-vie de France. Élève de bestiaux, porcs, volailles; récolte abondante de truffes. Exploitation de fer; pierres de taille, pierres lithographiques. Fabr. de fer; aciers, papiers. Ce département forme le diocèse d'Angoulême, dépend de la cour d'appel et de l'académie de Bordeaux et du XII[e] corps d'armée (Limoges).

CHARENTE-INFÉRIEURE (La), dép. de l'O. de la France, ch.-l. La Rochelle; situé dans les anc. prov. d'Angoumois et de Poitou, touchant à l'Océan à l'O. Superf., les îles d'Oleron et de Ré comprises, 6,825 kil.; pop., 466,416 hab. — Arrosé par la Gironde qui le limite au S., la Charente, la Sèvre niortaise, la Seudre, la Seugne et la Boutonne. Sol plat; côtes basses, offrant plusieurs bons ports. Céréales, chanvres estimés, vins ordinaires; marais salants, produisant un sel excellent. Fabr. très importantes d'eaux-de-vie, lainages, savons, etc. Élève de chevaux, moutons, porcs, volailles, abeilles. Pêche de sardines et d'huîtres. Bois de construction. Ce département forme le diocèse de La Rochelle, dépend de la cour d'appel et de l'académie de Poitiers et du XVIII[e] corps d'armée (Bordeaux).

CHARENTON, *Carentonium,* ch.-l. de cant. (Seine), à 5 kil. S.-E. de Paris, arr. de Sceaux, sur la Marne, près de son confl. avec la Seine; ce bourg est divisé en deux communes, Charenton-le-Pont et Charenton-Saint-Maurice; celle-ci renferme une célèbre maison d'aliénés, pouvant contenir 1,000 malades. Pop. des deux communes réunies, 8,882 hab. Exploitation de pierres de taille; fabr. de produits chimiques et de porcelaine. Important par sa situation près de Paris, Charenton a été le théâtre d'un grand nombre de combats pendant les invasions des Normands, les guerres avec l'Angleterre, la ligue du Bien public, les guerres de religion et la Fronde. En 1814, il fut vaillamment défendu contre les alliés. Les rois de France avaient autrefois à Charenton une maison de plaisance; on voit encore la maison que Henri IV fit bâtir pour Gabrielle d'Estrées. Le temple protestant, construit sous le règne de ce prince, sur les dessins de Debrosse, pouvait contenir 14,000 personnes; plusieurs synodes calvinistes s'y réunirent; il fut abattu en 1685, lors de la révocation de l'édit de Nantes.

CHARENTON-SUR-CHER, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Saint-Amand; 1,760 hab. Forges. On y battit monnaie.

CHARÈS, général athénien, charma le peuple par sa taille, sa force d'athlète, ses flatteries et ses prodigalités. Propre seulement à porter des bagages, selon le mot de Timothée, il eut néanmoins le commandement de l'armée dans les circonstances les plus graves. Il remporta un léger succès sur les Argiens, 367 av. J.-C.; mais, par son incapacité, fit perdre à Athènes ses colonies de la Thrace pendant la guerre sociale, 358-356, et faillit attirer sur elle les armes de la Perse, en se mettant à la solde d'Artabaze, satrape d'Ionie révolté contre Ochus. Il donnait à des parasites, à des bouffons et à des courtisanes l'argent destiné à la solde des troupes. Envoyé au secours d'Olynthe en 348, il se contenta d'une rencontre avec 800 Macédoniens, et revint tout glorieux. Pendant la guerre de Philippe contre Périnthe et Byzance, les habitants de ces villes refusèrent l'appui de Charès, 341. Enfin l'inhabileté de ce général, autant que la témérité de Lysiclès, causa la défaite de Chéronée, 338. Il finit ses jours à Sigéa. B.

CHARÈS, statuaire grec, né à Lindos, éleva, vers 300 av. J.-C., le fameux colosse de Rhodes, renversé un demi-siècle après par un tremblement de terre. Il était l'élève favori de Lysippe.

CHARÈS, officier à la cour d'Alexandre, avait écrit un recueil d'anecdotes touchant ce prince. S. Re.

CHARETON (Jean-Joseph Veye, dit), général et sénateur français, né à Montélimar, en 1813, m. en 1876, entra à l'École polytechnique en 1832 et en sortit sous-lieutenant du génie en 1834; lieutenant en 1836, capitaine en 1840, chef de bataillon en 1853, lieutenant-colonel en 1856, colonel en 1861, général de brigade en oct. 1870 et général de division en 1875, il assista au siège de Constantine et travailla pendant plusieurs années aux fortifications d'Alger. Envoyé en Crimée, il prit part au siège de Sébastopol où il fut deux fois blessé. Il dirigea ensuite les travaux de fortification de Lyon, de Grenoble et de Toulon, fit partie, en 1870, du 5[e] corps de l'armée du Rhin, fut fait prisonnier à Sedan, emmené en Allemagne et interné à Wiesbaden. Après l'armistice, il fut élu à l'Assemblée nationale, en fév. 1871, par le département de la Drôme, prit place au centre gauche, mais vota le plus souvent avec la gauche républicaine modérée. Il fut nommé rapporteur de la sous-commission de réorganisation de l'armée pendant la session de 1871-72, et, lors de la discussion de la loi, défendit le service de quatre ans, 10 juin. Aux élections des sénateurs inamovibles, il fut élu par l'Assemblée par 330 voix sur 591 votants. Il représentait, au conseil général de la Drôme, le canton de Montélimar. Le général Chareton, chevalier de la Légion d'honneur depuis 1846, fut promu officier en 1855, et commandeur en 1867.

Il a publié : *Projet de réorganisation de l'état militaire de la France*, 1871, in-18, ouvrage composé pendant son internement à Wiesbaden.

CHARETTE DE LA CONTRIE (Franç.-Athanase), chef vendéen, né à Gouffé près d'Ancenis en 1763, m. en 1796, appartenait à une famille noble de Bretagne. Lieutenant de vaisseau lors de la Révolution, il émigra à Coblentz en 1790, rentra en France, se battit pour Louis XVI au 10 août 1792, et se retira dans son château de Fonteclause. En 1793, on le décida difficilement à se joindre à l'insurrection vendéenne: mais, une fois résolu, il défit les républicains à Machecoul, et contribua à la prise de Saumur. Repoussé avec Cathelineau devant Nantes, battu à Luçon, il reprit l'avantage sur Kléber à Torfou, et, en 1794, triompha du général Haxo à Venansault. La division se mettant parmi les chefs vendéens, Charette traita au château de la Jaunaie avec la Convention, 17 févr. 1795, et fit même son entrée à Nantes avec le général Canclaux. Sur la nouvelle que les secours de l'Angleterre arrivaient, il reprit les armes; mais la défaite des émigrés à Quiberon lui ayant ôté tout espoir, il essaya en vain de se faire tuer à la Preulère, fut pris par le général Travot, conduit à Nantes et fusillé le 29 mars. B.

CHARGES SORDIDES. On nommait ainsi, sous les empereurs romains, les redevances personnelles imprévues que les gouverneurs de province imposaient à la population, hormis les prêtres, les magistrats et les décurions. Elles consis-

taient en journées d'hommes, de voitures et de chevaux. On a voulu y voir l'origine de la *corvée* du moyen âge.

CHARIBERT. *V.* CARIBERT et ARIBERT.

CHARICLES, démagogue athénien et l'un des Trente tyrans, périt assassiné en 403. — Becker a écrit sous le titre de *Charicles* un savant ouvrage sur le modèle de l'*Anacharsis* de l'abbé Barthélemy. S. RE.

CHARIDÈME, chef de mercenaires, né à Orée en Eubée, servit sous Iphicrate et Timothée, les abandonna pour soutenir contre eux le roi de Thrace Cotys, se vendit ensuite à Philippe de Macédoine, rentra dans l'armée athénienne avec Charès pendant la guerre sociale, et devint tuteur de Cersoblepte, fils de Cotys. Excepté par Alexandre du pardon accordé aux Grecs révoltés, il s'enfuit en Perse, et fut tué par l'ordre de Darius Codoman, avant la bataille d'Issus, dont il prédit le résultat, 333 av. J.-C. Suivant quelques historiens, le Charidème qui s'enfuit en Perse est un personnage distinct du tuteur de Cersoblepte. B. et S. RE.

CHARIDOTÈS, c.-à-d. *qui procure la joie, le profit;* épithète commune à Jupiter, à Bacchus et à Mercure.

CHARIDOTIS, c.-à-d. *qui inspire la joie;* surnom de Vénus.

CHARILAOS, roi de Sparte, fut sous la tutelle de son oncle Lycurgue, qui établit alors sa législation. Parvenu à l'âge de gouverner, il fit avec succès la guerre aux Argiens, mais fut battu et pris par les Tégéates.

CHARILEES, fêtes célébrées à Delphes, tous les huit ans, en mémoire de la jeune Charile, qui pendant une famine, maltraitée par le roi du pays dans sa distribution du blé, s'était pendue de désespoir. On donnait des grains aux assistants; une poupée représentant Charile était portée solennellement, puis souffletée avec une chaussure pour rappeler l'outrage, et enterrée, une corde au cou.

V. A. Mommsen, *Delphika,* 1878.

CHARISIES, fêtes et danses nocturnes en l'honneur des Grâces. On y distribuait des gâteaux de miel aux assistants qui résistaient au sommeil.

CHARISIUS (FLAVIUS SOSIPATER), grammairien latin du IVe siècle. Il fut préfet de Rome. Il ne reste de ses ouvrages que des fragments publiés en dernier lieu dans le *Corpus* des grammairiens latins de Keil, in-4°. D—R.

CHARISTÉRIES, fêtes célébrées tous les ans à Athènes, en mémoire de Thrasybule, libérateur de sa patrie.

CHARITESIES, fêtes des Grâces à Orchomène en Béotie. S. RE.

CHARITÉ (FRÈRES DE LA), ou Frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, furent établis, en 1540, à Grenade, par le frère Jean, que sa charité avait fait surnommer Jean-de-Dieu. Leur maison, enrichie par Philippe II, servit de modèle à l'hôpital de Madrid, et, en 1572, leur ordre fut soumis par le pape Pie V à la règle de St Augustin. Ils devaient porter une robe de couleur brune, et avaient pour armes une grenade d'or avec une croix d'or dans un champ d'azur. Marie de Médicis les amena en France en 1601, et ils eurent bientôt l'hôpital de la Charité à Paris et celui de Charenton. La congrégation, devenue très nombreuse, fut administrée par deux généraux, nommés l'un pour l'Espagne et les Indes occidentales, l'autre pour la France, l'Allemagne et la Pologne. — Vers la fin du XIIIe siècle, un ordre portant aussi le nom de Frères hospitaliers de la Charité avait été déjà fondé par Gui de Joinville à Boucheraumont, dans le diocèse de Châlons. Approuvé en 1300 par Boniface VIII, il avait été d'abord affilié au tiers-ordre de St François; il se rattacha ensuite à la règle de St Augustin, et finit par se fondre dans l'ordre des Frères de Saint-Jean-de-Dieu. — Avant la Révolution, les Frères de la Charité exerçaient en France la chirurgie avec un grand succès, et ils contribuèrent aux progrès de cet art, tout en rendant service à l'humanité. D—T—R.

CHARITÉ (SŒURS DE LA). Instituées dans la Bresse, en 1617, par St Vincent de Paul, pour secourir les pauvres malades; elles vinrent bientôt à Paris, où elles furent appelées sœurs grises, à cause de leur costume. On les a attachées au service des Enfants trouvés, des Orphelins, des malades de plusieurs hospices et hôpitaux. Les sœurs de Sainte-Marthe, les sœurs de la Sagesse et les religieuses de Notre-Dame de la Charité, également vouées au soin des malades, n'appartiennent pas à la même congrégation. Ces dernières furent instituées, en 1624, par Simone Gaugain (en religion, Françoise de la Croix). B.

CHARITÉ-SUR-LOIRE (LA), ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Cosne, sur la rive dr. de la Loire; 4,890 hab. Belle église Sainte-Croix, beau pont sur la Loire. Hospice d'aliénés. Fabr. de limes. Comm. de fers, bois, grains, charbon. — La Charité se forma autour d'un prieuré de l'ordre de Cluny fondé au XIe siècle, et qui devint bientôt un des premiers de l'ordre. Autrefois ville forte, elle fut deux fois prise par les Anglais pendant la guerre de Cent Ans, en 1356 et en 1428, vainement assiégée par Jeanne d'Arc, et plusieurs fois saccagée pendant les guerres de religion. Patrie de Hyde de Neuville.

CHARITON ET MENALIPPE, citoyens d'Agrigente au VIe siècle av. J.-C. La tradition leur attribue un trait d'amitié mémorable. Chariton, ayant conspiré contre le tyran Phalaris, allait être mis à mort; Ménalippe vint s'accuser d'être le seul coupable, et d'avoir poussé son ami à cette résolution. Phalaris, touché de ce dévouement, leur accorda la vie à tous deux, et se contenta de les bannir.

CHARITON, romancier grec du IVe ou Ve siècle de notre ère, né à Aphrodisias en Carie, est l'auteur des *Amours de Chæreas et de Callirhoé,* ouvrage assez faible d'intrigue et dont le style annonce un âge de décadence.

D'Orville l'a publié d'après l'unique ms. existant, avec des commentaires admirables, Amsterdam, 1[illegible]; on le trouve aussi dans les *Erotici scriptores,* de Didot. Il en existe une trad. par Larcher, 1763. S. RE.

CHARIVARI, bruit confus fait avec des poêles, des casseroles, des chaudrons, à la porte de quelqu'un par forme d'injure. Suivant une très ancienne coutume du Languedoc, répandue aussi dans d'autres provinces, on allait faire charivari aux veuves qui se remariaient à des non veufs ou aux vieillards qui épousaient des jeunes filles. L'usage des charivaris était en pleine vigueur au commencement du XVIIe siècle; le concile provincial de Tours les défendit sous peine d'excommunication. Les charivaris n'ont pourtant pas entièrement disparu.

CHARIXENA, poétesse lyrique raillée par Aristophane. S. RE.

CHARIZI OU **AL-HARIZI** (YEHOUDA-BEN-SALOMON-BEN-), célèbre rabbin, né à Xérès en Espagne, m. vers 1235, entreprit de relever la littérature hébraïque, traduisit en hébreu les *Makâmât* ou *Séances* du poète arabe Hariri, et composa lui-même un ouvrage analogue, le *Thahkemoni,* imprimé à Constantinople, 1578, et à Amsterdam, 1729. C'est un tableau de la vie et des mœurs des juifs contemporains. La trad. de Hariri n'a pas été imprimée; M. Sylvestre de Sacy a publié des fragments du *Thahkemoni.*

V. une étude sur cet écrivain par Dukes, *Ehrensæulen,* Vienne, 1737.

CHARKOW, v. de Russie. (*V.* KHARKOW.)

CHARLEMAGNE. *V.* CHARLES Ier, roi de France.

CHARLEMONT, forteresse importante (Ardennes), sur un rocher qui domine Givet, à 215 mèt. d'altitude; bâtie par Charles-Quint, 1540, cédée à la France en 1679, et en partie reconstruite par Vauban. Elle dépend de la commune de Givet.

CHARLEROI, *Caroloregium,* v. de Belgique (Hainaut), autrefois fortifiée, démantelée en 1866, sur la Sambre et sur un canal de 66 kil. qui la réunit à la Senne, et, par suite, à Bruxelles; 15,870 hab. Industrie très active; fabr. de lainages et savons; verrerie de table, clouterie; grande exploitation de marbre et de houille (le bassin houiller de Charleroi a 72 mines en activité). — Fondée en 1666 sous le roi Charles II d'Espagne, les Français la bombardèrent en 1692, et en furent maîtres de 1693 à 1697, et de 1746 à 1748. Le 25 juin 1794, elle se rendit à Jourdan; le 15 juin 1815, Napoléon Ier en chassa les Prussiens.

CHARLES. Ce nom, dont la forme tudesque est *Karl* (viril, fort, robuste), d'où est venu *Carolus* en latin, a été porté par un grand nombre de personnages historiques.

1° ROIS ET PRINCES FRANÇAIS :

CHARLES-MARTEL, fils de Pepin d'Héristal et d'Alpaïde, né en 689, m. à Crécy-sur-Oise en 741. Soupçonné du meurtre de Grimoald, l'un des fils de Pepin et de Plectrude, il fut emprisonné à Cologne. A la mort de Pepin, 714, les Neustriens ayant secoué le joug de Plectrude et proclamé Raginfred maire du palais, les Austrasiens ne voulurent pas laisser échapper la suprématie, tirèrent Charles de sa prison et le mirent à leur tête. Allié à Ratbod, duc des Frisons, il battit les Neustriens sur l'Amblève, près de l'abbaye de Stavelot dans les Ardennes, 716, puis à Vincy dans le Cambrésis, 717. De là il se porta sur le Rhin, où il réprima les incursions des Frisons et des Saxons. Une nouvelle victoire sur les Neustriens et les Aquitains leurs alliés à Soissons, 719, assura la domination de Charles sur tout l'empire des Francs. Tandis qu'il soumettait la Thuringe et la Bavière, 725-28, Eudes, duc d'Aquitaine, prenait les armes; bientôt menacé dans ses États, il implora le secours des Arabes d'Espagne. La victoire de Charles entre Tours et Poitiers, où il mérita le surnom de *Martel* ou *Marteau,* 732, sauva la Gaule d'une conquête musulmane et le christianisme d'un immense péril. Dans les années suivantes, il reprit aux Arabes la plupart des villes dont ils s'étaient emparés, mais sans pouvoir les chasser de la Septimanie. Charles-Martel disposa du trône, qu'il donna à Chilpéric II, à

Thierry IV, et qu'il laissa même vacant de 737 à 741. Charles distribua à ses guerriers les biens du clergé ; de là vient que sa mémoire fut chargée de malédictions par les moines chroniqueurs. Cependant il fut le protecteur et l'ami de St Boniface, dont il favorisa les prédications en Germanie. Le pape Grégoire III l'appelait *subregulus* : il lui conféra le titre de patrice des Romains et sollicita son appui contre les Lombards. Charles eut sept enfants : Pepin le Bref et Carloman, qui se partagèrent le pouvoir après lui; Gripon, exclu par eux de l'héritage paternel; Rémi, archevêque de Rouen; Bernard, père du célèbre Wala, abbé de Corbie; Jérôme, et Chiltrude, mariée à Odilon, duc de Bavière. B.

CHARLES Ier, DIT CHARLEMAGNE, fils aîné de Pepin le Bref et de Berthe ou Bertrade, né en 742 au château de Salzbourg en Bavière, ou à Carlstadt en Franconie, ou à Ingelheim sur le Rhin, ou plus vraisemblablement dans le pays des Ardennes, où sa famille possédait de vastes domaines, m. le 28 janv. 814. Couronné roi, dès 754, par le pape Étienne II, il n'arriva au trône qu'à la mort de son père, et se fit reconnaître à Noyon, 9 oct. 768, tandis que son frère Carloman était proclamé à Soissons. Il eut en partage la Neustrie, l'Aquitaine et une portion de l'Austrasie. Pendant 3 ans, il fit la guerre en Aquitaine contre le duc Hunald, sorti de son couvent de l'île de Ré pour venger la mort de son fils Waifre; puis il assura la soumission du pays en construisant le fort de Fronsac sur la Dordogne. Seul maître de l'empire en 771 par la mort de Carloman, avec lequel il avait toujours vécu en mésintelligence, et dont il dépouilla les enfants, il commença le règne le plus glorieux de toute l'histoire du moyen âge. — Comme *guerrier*, Charlemagne eut et exécuta un grand dessein : ce fut de réunir en un seul faisceau tous les habitants de son territoire, anciens et nouveaux, conquérants et vaincus, Romains et Germains, d'y ajouter même les peuplades germaniques arrivées les dernières, comme les Lombards d'Italie, de tourner ainsi toutes les forces contre de nouveaux barbares envahisseurs, les Saxons au N., les Sarrasins au S., et de rendre la stabilité à l'Europe bouleversée depuis le ve siècle. Il déploya au service de cette cause une prodigieuse activité, puisque l'on compte dans sa vie 53 campagnes successives ou simultanées, faites dans un triple intérêt de territoire, de race et de religion. La guerre de Lombardie dura de 772 à 774 : Charlemagne reprochait au roi Didier, qu'il avait insulté en renvoyant sa fille Désirée après quelques mois de mariage, de menacer les États du pape, et d'avoir accueilli Hunald et la famille de Carloman. Pendant le siège de Vérone et de Pavie, il alla recevoir à Rome les honneurs réservés aux patrices, et renouvela et confirma, entre les mains d'Adrien Ier, la donation de Pepin, 773. Didier, s'étant rendu, fut envoyé au monastère de Corbie; son fils Adalgise s'enfuit à Constantinople, et le roi franc ceignit la couronne de fer : la Lombardie conservait ses lois et sa constitution; mais l'insurrection de Rodgaud, duc de Frioul, qui paya de sa tête son ingratitude, 776, fut la cause de l'incorporation complète de l'Italie septentrionale à l'empire. Il n'y eut que les ducs de Capoue, de Salerne et de Bénévent qui restèrent insoumis, malgré plusieurs expéditions des lieutenants de Charles. Les sollicitations des émirs de Saragosse et de Barcelone, menacés par le khalife de Cordoue, furent le prétexte de la guerre de Charlemagne contre les Sarrasins. Il franchit les Pyrénées en 778, pénétra jusqu'à l'Èbre; mais fut rappelé par une révolte des Saxons et perdit son arrière-garde à Roncevaux, où périt le fameux Roland, commandant des marches de Bretagne. (*V.* ROLAND.) La guerre la plus longue et la plus rude fut celle de Saxe, 772-804. Pour triompher des Saxons, qui étaient conduits par Witikind, les victoires de Siegbourg, d'Ehresbourg, de Buckholz, de Verden et de Detmold ne suffirent pas : il fallut commettre d'horribles exécutions, saccager le pays, en arracher une partie de la population, et imposer au reste le code le plus terrible. 4,500 Saxons furent décapités à Verden en 782. Witikind lui-même vint faire sa soumission à Attigny, en 785. Une armée de prêtres accompagna les soldats; la propagation de l'Évangile fut appuyée par l'épée. Les évêchés de Minden, Halberstadt, Verden, Brême, Munster, Hildesheim, Osnabrück, Paderborn, fondations à la fois ecclésiastiques et militaires, donnèrent naissance à autant de villes. Au milieu de la guerre de Saxe, Charlemagne eut à déjouer le complot du duc de Bavière, Tassillon, qui s'entendait avec Witikind, les Sarrasins, Adalgise et les ducs lombards, 787; la mort du duc de Bénévent, celle d'Adalgise tué dans une descente en Italie, et la déposition de Tassillon, abandonné par ses sujets eux-mêmes, écartèrent le danger, 788. Puis Charlemagne soumit quelques Slaves de la Baltique (Wiltzes, Obotrites), et dompta les Avares après une guerre de 5 ans, 799. Son empire eut alors pour bornes au N. la Baltique, l'Eider, la mer du Nord et la Manche; à l'O. l'Atlantique; au S. l'Èbre, la Méditerranée, le Vulturne; à l'E. la Save, la Theiss et l'Oder. Des margraviats ou marches furent établis pour la défense des frontières (marches de Gothie ou de Barcelone, des Danois, d'Ancône, etc.); des flottes veillèrent à la sûreté des mers. En 800, Charlemagne reçut des mains du pape Léon III la couronne impériale, et, suivant le témoignage douteux d'un historien grec, l'impératrice de Constantinople, Irène, aurait songé à réunir par un mariage les empires d'Orient et d'Occident. Ce fut une époque unique dans le moyen âge : les rois chrétiens d'Espagne, les musulmans de Fez, le khalife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, envoyèrent au monarque franc des ambassadeurs et des présents. — Comme *législateur*, Charlemagne s'est proposé de fonder un gouvernement central, de rétablir une nouvelle unité. Ses *Capitulaires* (*V. ce mot*) tendent pour la plupart à cette fin : on s'étonne de l'y voir descendre des plus hautes questions politiques jusqu'aux détails de l'administration d'une métairie. Pour que tout se rattachât à lui, il exigea que les sujets lui prêtassent un serment direct de fidélité, ne nomma les comtes et vicomtes que pour 3 ans, les soumit au contrôle de ses *missi dominici* (*V. ce mot*), institua pour assurer le jugement des procès les *scabini* ou *échevins*, convoqua régulièrement les assemblées des Champs-de-Mai, mais en les transformant en conseils purement consultatifs, imposa à tous les propriétaires d'alleux ou de bénéfices le service militaire à raison d'un soldat par 4 *manses*, et étendit sa surveillance sur leur juridiction. Il protégea le clergé, augmenta ses richesses en imposant la dîme, sa liberté par le respect qu'il lui témoignait, sa puissance par de nouvelles attributions judiciaires; néanmoins il le tint sous sa dépendance, le subordonna aux *missi dominici*, restreignit le droit d'asile, intervint même dans les questions de discipline, quelquefois même dans celles de dogme, et nomma souvent les évêques. Il protégea le commerce, chargea les grands propriétaires de l'entretien des routes et des ponts, recommanda les marchands aux rois étrangers. Assez instruit pour composer une grammaire tudesque et recueillir les chants nationaux de la Germanie, Charlemagne tenta dans son empire une renaissance littéraire. Il attira auprès de lui les hommes distingués de tous les pays : l'anglo-saxon Alcuin, l'irlandais Clément, les italiens Théodulfe, Paulin d'Aquilée, Pierre de Pise, Paul Warnfried, le bavarois Leidrade, et forma l'*École* ou *Académie Palatine*, dont les membres aimaient à se parer d'illustres noms, sacrés ou profanes, et où il prenait lui-même celui de David. Il releva les écoles dans les villes épiscopales et dans les monastères (Ferrières, Fulde, Reichenau, Aniane, Saint-Wandrille), fit enseigner dans les églises de la Gaule le chant grégorien, bâtit le palais et la basilique d'Aix-la-Chapelle. Tant de travaux ont grandi Charlemagne aux yeux de la postérité : les poètes du moyen âge le prirent, lui et ses compagnons d'armes, pour le héros d'une foule d'épopées chevaleresques, dont la réunion se nomme le *cycle carolingien;* l'université de Paris l'adopta pour son patron en 1661; on lui attribua la création d'institutions importantes (universités, pairies, états généraux, cours vehmiques, etc.); l'antipape Pascal III le canonisa en 1165, et Louis XI fit célébrer sa fête le 28 janvier. — Charlemagne partagea, de son vivant, au placite de Thionville, 806, son empire entre ses fils Charles, Pepin et Louis; de ceux qu'il associait ainsi à son pouvoir, Louis seul lui a survécu. Ce grand empereur mourut à l'âge de 72 ans, et fut enterré à Aix-la-Chapelle, dans l'église Sainte-Marie qu'il avait construite. Il avait eu de plusieurs femmes (Himiltrude, Hermengarde, Hildegarde, Fastrade, etc.) vingt enfants connus; parmi eux on peut citer : Pepin le Bossu et Charles, morts en 811; Louis le Débonnaire; Emma, qui épousa Éginhard; Berthe, mariée avec Angilbert, et mère de Nithard, etc. Plusieurs filles de Charlemagne causèrent du scandale dans le palais par leurs désordres.

V. sur Charlemagne, Eginhard, le moine de Saint-Gall, Anastase le Bibliothécaire, Reineccius (en latin); Hauréau, *Charlemagne et sa cour*, etc. B.

CHARLES II, *le Chauve*, fils de Louis le Débonnaire et de Judith de Bavière, né le 13 juin 823 à Francfort-sur-le-Mein, m. le 6 oct. 877, reçut dès 829 le titre de roi d'Alamannie, et, en 839, celui de roi d'Aquitaine. Les faveurs dont il fut l'objet à l'instigation de sa mère, Judith de Bavière, furent la cause des troubles qui agitèrent le règne de Louis. A la mort de celui-ci, 840, il prit la couronne de France, se ligua avec Louis le Germanique contre Lothaire, et prit part à la bataille de Fontanet, 841. A l'entrevue de Strasbourg, 842, où Charles et Louis resserrèrent leur alliance, les deux princes prêtèrent leur serment en langue différente; ce sont les plus anciens monuments que l'on ait de la langue allemande et de la langue romane. Le traité de Verdun, 843, consacra le démembrement de l'empire carolingien : Charles eut la France occidentale entre l'Èbre, l'Atlantique, l'Escaut, la Meuse, la Saône, le Rhône et la Méditerranée. Son règne fut constamment troublé : les Normands Oscher, Biærn, Regnar Lodbrog, désolèrent les rives de la Seine; Hastings fut la terreur des bords de la Loire;

Noménoé et Erispoé se rendirent indépendants en Bretagne, le comte Aznar et D. Garcias Ximénès au delà des Pyrénées; Pepin II, neveu de Charles, lui disputa longtemps l'Aquitaine. Les grands voulurent déposer Charles le Chauve, 855, et appelèrent Louis le Germanique, qui ne répondit pas mieux à leur attente. Charles ayant été rétabli par l'appui des évêques, et surtout de l'archevêque de Reims, Hincmar, 859, la fortune changea tout à coup : à la mort d'un de ses neveux, Charles, 863, il occupa la Provence; après celle de l'autre, Lothaire II, 869, il prit possession de la Lotharingie, qu'il dut partager, au traité de Mersen, avec Louis le Germanique, et dont il ne garda que la partie occidentale (Vienne, Lyon, Besançon, Toul, Verdun, Cambrai). En 875, il alla se faire couronner empereur par le pape Jean VIII. Obligé de revenir défendre ses États contre Louis, il arriva au moment où celui-ci mourait, 876, voulut dépouiller ses 3 fils, et se fit battre à Andernach par Louis de Saxe. Rappelé en Italie par le pape que menaçaient les Sarrasins, il mourut au village de Brios, près du mont Cenis, empoisonné, dit-on, par le juif Sédécias, son médecin. Deux de ses enfants lui survécurent : Louis le Bègue, qui le remplaça; et une fille, Judith, qui, veuve d'un roi d'Angleterre, fut enlevée par Baudouin Bras de fer, comte de Flandre. Les actes législatifs de Charles le Chauve sont joints aux Capitulaires de Charlemagne : on y remarque l'édit de Pistes, 864, qui contient un curieux règlement sur la fabrication et la valeur des monnaies, et celui de Kiersy-sur-Oise, 877, qui autorise la construction des châteaux forts sur les terres des seigneurs, reconnaît l'hérédité des gouvernements et des bénéfices et consacre ainsi le triomphe de la féodalité. B.

CHARLES LE GROS. *V.* CHARLES III, *empereur.*

CHARLES III, *le Simple*, en latin *simplex*, *sottus* ou *follus*, fils posthume de Louis II, le Bègue, né le 17 sept. 879, m. le 7 oct. 929, fut écarté du trône à la mort de Carloman, son frère, 884, et, après la déposition de Charles le Gros, en 887, les grands et les évêques de la Neustrie élevèrent au trône le comte Eudes. Toutefois un parti de mécontents, à la tête duquel étaient le comte Héribert de Vermandois et l'archevêque de Reims, se declara en faveur de Charles et le fit reconnaître par le roi de Germanie Arnulf; Eudes consentit à partager le royaume avec le jeune prince et lui promit sa succession, 893. Lorsqu'il mourut, en 898, Charles reçut l'hommage de la plupart des seigneurs, sans pouvoir du reste les contraindre à l'obéissance. Par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, 912, il accorda au chef normand Rollon l'investiture du pays de la basse Seine, des côtes de la Manche depuis la Somme jusqu'au mont Saint-Michel et la suzeraineté de la Bretagne. Rollon reçut le baptême sous le nom de Robert, épousa Gisèle, fille de Charles le Simple, et fut le 1er duc de Normandie. Vers le même temps les Lorrains, qui avaient perdu leur roi carolingien Zwentibold, fils d'Arnulf, se donnèrent à Charles; mais il se vit disputer la possession de leur pays par le roi de Germanie, Henri le Fondateur. L'administration de Charles parut trop énergique aux seigneurs : prenant pour prétexte la faveur accordée à un ministre d'une naissance obscure, Haganon, Robert, duc de France, frère d'Eudes et beau-père de Raoul, duc de Bourgogne, se fit couronner roi et fut appuyé par Héribert de Vermandois. Les Normands, alliés fidèles de Charles, n'eurent pas le temps de venir à son secours. Il tua de sa main le duc Robert, mais perdit contre les rebelles la bataille de Soissons, 923. Raoul fut alors proclamé roi, et Charles, prisonnier de Héribert, fut enfermé au château de Péronne, où il mourut. De son mariage avec la princesse Ogive il eut un fils, qui fut roi en 936, sous le nom de Louis IV, d'Outre-mer.

E. D—Y.

CHARLES IV, *le Bel*, 3e fils de Philippe IV, le Bel, et de Jeanne de Navarre, né en 1294, m. en 1328, porta d'abord le titre de comte de la Marche, et régna en vertu de la loi salique après son frère Philippe V le Long, qui n'avait laissé que des filles. Il soutint le pape Jean XXII dans sa lutte contre l'empereur Louis de Bavière. Le pape et le duc d'Autriche Léopold lui offrirent la couronne impériale, mais l'hostilité des autres princes allemands ne lui permit pas de l'accepter. Il fournit des secours au comte de Flandre contre ses sujets révoltés. Il profita de la faiblesse du roi d'Angleterre Édouard II, pour lui enlever le comté d'Agen et quelques châteaux de l'Aquitaine. Isabelle de France, femme d'Édouard, vint en France en 1326, sous prétexte de négocier la paix avec son frère, mais en réalité pour conspirer contre son époux. Charles IV seconda la révolution de 1327, qui coûta le trône et la vie à Édouard. Dans son administration intérieure, il suivit les exemples et les traditions de Philippe le Bel, altéra les monnaies, chassa les Lombards, confisqua leurs biens et fit condamner par une commission de légistes Girard de la Guitte, surintendant des finances sous le règne précédent. On lui doit cependant quelques ordonnances utiles en faveur des juifs et des lépreux. Justicier sévère, il poursuivit rigoureusement les juges prévaricateurs, et fit pendre à Paris, bien qu'il fût le neveu de Jean XXII, Jourdain de l'Isle, seigneur gascon, redouté pour ses brigandages. Enfin il entreprit contre les seigneurs turbulents du Midi la guerre dite des *bâtards*, parce que ses ennemis étaient surtout des bâtards de la haute noblesse. — Il avait épousé en 1307 Blanche de Bourgogne, qu'il fit enfermer au Château-Gaillard, à cause de ses désordres. Son mariage ayant été déclaré nul, il en contracta un deuxième en 1322 avec Marie de Luxembourg, fille de l'empereur Henri VII, et un troisième en 1325 avec Jeanne d'Évreux. Il ne laissa pas d'enfant mâle : avec lui finit la branche des Capétiens directs, qui avait régné de 987 à 1328. E. D—Y.

CHARLES V, *le Sage*, fils de Jean le Bon et de Bonne de Luxembourg, sœur de l'empereur Charles IV, né à Vincennes, le 21 janv. 1337, m. le 16 sept. 1380. Il porta d'abord le titre de duc de Normandie, reçut le gouvernement de cette province, assista à la bataille de Poitiers, et prit le titre de lieutenant général du royaume, quand son père fut tombé aux mains des Anglais. La première partie de sa régence, de 1356 à 1358, est entièrement remplie par la lutte qu'il eut à soutenir contre les états généraux, contre leurs chefs Étienne Marcel et Robert le Coq, contre le roi de Navarre, Charles le Mauvais, qui prétendait ouvertement au trône et comptait de nombreux partisans. En même temps les Anglais et les *compagnies* ravageaient les campagnes, et en 1358 éclatait l'insurrection sauvage de la *Jacquerie*. Forcé de s'enfuir de Paris, Charles opposa les provinces à la capitale, où le meurtre d'Étienne Marcel lui permit de rétablir son autorité, 1358. Le roi de Navarre dut signer le traité de Pontoise, et le régent ne craignit pas de convoquer les états généraux pour faire rejeter le traité de Londres conclu par le roi Jean, 1359. L'échec d'une expédition dirigée par Édouard III en personne amena la conclusion du traité de Brétigny, 1360. Jean revint en France, mais retourna mourir à Londres, 8 avril 1364. Le règne de Charles V comprend 2 périodes bien distinctes : depuis son avènement jusqu'en 1369 il observe le traité de Brétigny, évite avec soin tout prétexte de rupture, et profite du répit qu'Édouard III lui laisse, pour pacifier et relever le royaume. Faible et maladif (on prétendait qu'il avait été empoisonné par le roi de Navarre), n'ayant aucun goût pour la guerre ni pour les exercices violents, il se tenait dans son hôtel Saint-Paul, entouré de savants et de conseillers choisis dans la petite noblesse ou dans la bourgeoisie. Pour assurer le succès de ses combinaisons politiques, il lui fallait un homme de guerre habile et actif, sans préjugé chevaleresque : il choisit le breton Duguesclin, qui servait depuis 1357 dans les armées françaises. Sa victoire à Cocherel obligea Charles le Mauvais à signer le traité de Pampelune, et sa défaite à Auray fut réparée par le traité de Guérande, qui termina la guerre de la succession de Bretagne, 1364-65. Pour délivrer le royaume des compagnies, Duguesclin, prenant le prétexte d'une croisade contre les Maures, les emmena combattre en Castille le roi Pierre le Cruel, qui avait fait assassiner sa femme, belle-sœur de Charles V. Vaincus à Navarette, vainqueurs à Montiel, les Français, en assurant le trône de Castille à Henri de Transtamare, gagnèrent à leur pays un utile et fidèle allié. Charles V se crut alors assez fort pour provoquer ouvertement les Anglais. Il reçut l'appel formé par les seigneurs de l'Aquitaine contre le Prince Noir, assigna celui-ci à comparaître devant le Parlement et désavoua le traité de Brétigny. Les seigneurs et les villes du Midi se soulevèrent avec enthousiasme contre la domination anglaise. Le sac de Limoges par le Prince Noir, 1370, fut une cruauté inutile; les grandes expéditions du duc de Lancastre et de Robert Knolles ne réussirent pas mieux. Alors, comme en 1359, Charles V avait recommandé à ses capitaines d'éviter les grandes batailles, de dévaster les campagnes et de s'enfermer dans les places fortes, d'où les Anglais par leurs *fumières* essayaient vainement de les faire sortir. Il y eut pourtant quelques combats partiels, à Pont-Vallain, 1370, à Chizé, 1372, où Duguesclin fut vainqueur, et sur mer, devant La Rochelle, où la flotte castillane dispersa les vaisseaux anglais, 1372. Édouard III, découragé, signa la trêve de Bruges, qui laissait aux Français leurs conquêtes. Il mourut en 1377, et Charles V, rompant la trêve, fit envahir la Guyenne, où il ne resta bientôt au jeune Richard II que Bordeaux, Dax et Bayonne. Charles le Mauvais et le duc de Bretagne, Jean de Montfort, avaient fourni quelques secours aux Anglais : le premier perdit toutes ses possessions de Normandie, sauf Cherbourg; mais Charles V échoua lorsqu'il voulut confisquer la Bretagne, dont les habitants étaient encore trop attachés à leur indépendance. Une révolte des habitants du Languedoc, opprimés par le duc d'Anjou, et la mort de Duguesclin au siège de Châteauneuf-de-Randon attristèrent la dernière année du règne de Charles V. Sa femme, Jeanne de Bourbon, mourut quelques mois avant lui. — L'administration de Charles V fut au moins aussi remarquable que sa politique. Ses conseillers, Bureau de la

Rivière, Guillaume de Dormans, Nicole Oresme, Jean de Noviant, Philippe de Maizières, Honoré Bonnet, furent tous des hommes de savoir et de mérite. On lui doit la célèbre ordonnance de 1374, qui fixait à 14 ans la majorité des rois. Dans l'organisation financière il utilisa les règlements introduits par les états de 1356 et 1357, conserva les *généraux des finances* et les *élus*, mais en les transformant en officiers royaux ; il institua la *chambre du trésor*. Il régularisa le *fouage* ou impôt foncier, et le perçut ainsi que les *aides* ou taxes indirectes sans recourir à la convocation des états. Il conçut le premier projet d'une armée royale et permanente, favorisa l'agriculture, protégea les marchands français à l'étranger, maintint l'indépendance de la juridiction laïque à l'égard des tribunaux ecclésiastiques, limita les pouvoirs des inquisiteurs, fit composer le *Songe du Vergier*, où sont discutées les limites des deux pouvoirs, soumit l'université de Paris, malgré sa résistance, à l'autorité du prévôt Hugues Aubryot, et se déclara en 1378, à l'origine du grand schisme, pour le pape français Clément VII (Robert de Genève), qui fixa sa résidence à Avignon. Très instruit lui-même et protecteur éclairé des artistes et des savants, Charles V fit au Louvre d'importants travaux, construisit les châteaux de Melun, de Beauté, embellit ceux de Vincennes, de Creil, etc., et commença la forteresse de la bastille Saint-Antoine. Il réunit une bibliothèque considérable pour le temps dans la chambre de la Librairie, au Louvre, et mit à la disposition des savants les livres qu'il possédait. Il fit traduire en français *la Cité de Dieu*, de St Augustin, et plusieurs traités d'Aristote ; attira à sa cour l'astrologue Thomas de Pisan, dont la fille Christine nous a laissé le livre intéressant des *Faits et bonnes mœurs du sage roi Charles*. Ce surnom de Sage, que les contemporains lui avaient donné à cause de sa science, lui a été conservé par la postérité à cause de ses talents politiques et de son habile administration.

V. l'Eloge de Charles V, par La Harpe, 1767, et son *Histoire*, par l'abbé de Choisy, 1787 ; ouvrages médiocres. *V.* aussi *Froissart ;* la *Chronique des quatre premiers Valois*, publiés par la Société de l'Hist. de France, et surtout le *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles*, de Christine de Pisan. E. D—Y.

CHARLES VI, *le Bien-aimé*, fils de Charles V et de Jeanne de Bourbon, né à Paris, le 3 déc. 1368, m. en 1422. Son père l'avait, dit-on, déclaré majeur bien qu'il n'eût pas encore 12 ans, lorsqu'il monta sur le trône, en 1380. Ses oncles, les ducs d'Anjou de Berry, de Bourgogne, frères de Charles V, et le duc de Bourbon, frère de la reine Jeanne, formèrent néanmoins le conseil de régence. Ce dernier seul était honnête, mais sans influence. Les autres, ambitieux et avides, pillèrent le trésor, augmentèrent les impôts et provoquèrent à Paris l'émeute dite des *Maillotins*, 1381. Les Flamands, qui avaient formé sous la direction de Philippe Arteveld, l'association des Chaperons blancs, se révoltèrent contre leur comte Louis II. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et gendre de Louis II, décida le jeune roi à marcher contre les rebelles, qui furent écrasés à Rosebeque, 1382, grâce au connétable Olivier de Clisson. Les bourgeois de Paris, qui s'étaient révoltés l'année précédente, subirent le contre-coup de cette bataille : leurs milices furent désarmées, beaucoup furent mis à mort, les autres rançonnés. Le soulèvement des Rouennais, qui avaient élu roi un marchand drapier et celui des *Tuchins* du Languedoc furent réprimés avec autant de rigueur. Mais le duc d'Anjou, après avoir enlevé en France le plus d'argent qu'il lui fut possible, s'engagea dans une expédition pour la conquête du roy. de Naples, où il trouva la mort. Le duc de Berry fit échouer par ses retards un projet de descente en Angleterre, 1386. Enfin l'échec honteux d'une expédition contre le duc de Gueldre décida Charles VI à renvoyer ses oncles et à rappeler au pouvoir les anciens conseillers de son père, que les princes appelèrent par dérision les *Marmousets*, 1er nov. 1388. Dès 1385 le roi avait épousé la princesse Isabelle ou Isabeau de Bavière, alors âgée de 14 ans. Passionné pour les fêtes et les plaisirs, le roi eut au moins le mérite de laisser gouverner ses ministres, qui remirent au peuple une partie des impôts arriérés et administrèrent sagement les finances. En 1392 un noble breton, Pierre de Craon, tenta d'assassiner le connétable Olivier de Clisson, et s'enfuit auprès du duc Jean V, qui refusa de le livrer. Charles VI se dirigea vers la Bretagne ; mais comme il traversait la forêt du Mans, un homme misérablement vêtu se jeta à la bride de son cheval en lui criant qu'il était trahi. Cette apparition troubla la faible raison de Charles VI. Il devint fou ; les Marmousets durent s'enfuir et les oncles du roi reprirent le pouvoir pour le malheur de la France, 1392. Le roi parut un instant guéri, mais un accident survenu dans un bal, où il faillit être brûlé vif, rendit sa folie incurable. Il passait de la fureur à l'abattement, et sa belle-sœur Valentine Visconti avait seule le pouvoir de le calmer pour un instant. On prétend que les cartes à jouer furent alors introduites en France pour distraire et apaiser Charles VI. Son frère, Louis d'Orléans, cher à la noblesse, disputa le gouvernement du royaume au duc de Bourgogne, Philippe le Hardi. Celui-ci mourut en 1404, et son fils, Jean sans Peur, plus ambitieux et plus violent, fit assassiner le duc d'Orléans au coin des rues Barbette et Vieille-du-Temple, 23 nov. 1407. Ce crime fut le signal d'une guerre civile. Valentine Visconti avait inutilement demandé vengeance pour la mort de son époux. Mais les ducs de Berry et de Bourbon étaient favorables au parti d'Orléans. Les traités de Chartres, 1409, de Bicêtre, 1410, de Bourges, 1412, n'amenèrent qu'une réconciliation apparente. Bernard d'Armagnac, beau-père du jeune duc Charles d'Orléans, arma pour sa cause la noblesse pauvre et belliqueuse du Midi. Les provinces de l'Est se déclarèrent aussi en faveur des *Armagnacs* (*V. ce mot*), tandis que le Nord, l'Ouest et surtout Paris se prononçaient pour le parti des *Bourguignons*. (*V. ce mot.*) A Paris, la corporation des bouchers, la plus riche et la plus remuante de la ville, se déclara pour Jean sans Peur, la faction des *Cabochiens* s'empara du pouvoir et fit rendre la fameuse ordonnance cabochienne, 1413. Les excès des bouchers effrayèrent les bourgeois, qui appelèrent les Armagnacs. Par le traité d'Arras, 1414, Jean sans Peur dut promettre de ne plus entrer dans la capitale. La domination des Armagnacs ne tarda pas à devenir plus odieuse encore que celle de leurs rivaux. Les deux partis appelaient les Anglais. Le roi d'Angleterre Henri V profita de la guerre civile pour débarquer en France, prit Harfleur après un mois de siège et détruisit à Azincourt, 21 oct. 1415, une armée presque entièrement composée d'Armagnacs. Le connétable d'Albret y fut tué, et Charles d'Orléans tomba au pouvoir des Anglais. Bernard d'Armagnac accourut à Paris, se fit nommer connétable par Charles VI, instrument docile des deux factions, et exerça dans la capitale une tyrannie si insupportable que les Parisiens regrettèrent la domination des bouchers. Perinet Leclerc ouvrit les portes aux partisans de Jean sans Peur, 1418. Le connétable et ses partisans, entassés dans les prisons, y furent massacrés, et le duc de Bourgogne, accouru en toute hâte, tenta vainement de mettre un terme à ces excès. La prise de Rouen par Henri V réveilla le patriotisme de Jean sans Peur, qui négocia une réconciliation avec le dauphin Charles, 5e fils de Charles VI. Mais, dans une entrevue, sur le pont de Montereau, le duc fut mortellement frappé d'un coup de hache par Tanneguy-Duchâtel, 1419. Son fils Philippe le Bon s'entendit avec la reine Isabeau de Bavière, que les Armagnacs avaient écartée de la cour, et lui fit signer avec Henri V le traité de Troyes, 20 mai 1420, par lequel Charles VI, déshéritant le dauphin, transmettait le droit à la couronne à sa fille Catherine, qui épousait Henri V. De prétendus états généraux ratifièrent ce traité, qui fut approuvé par le parti bourguignon. La noblesse de l'Anjou protesta, et, sous la conduite du sire de La Fayette, elle vainquit les Anglais à Baugé, 1421 ; mais Philippe le Bon comprima le soulèvement national de la Picardie à Mons-en-Vimeux, 1422. Heureusement pour la France, Henri V mourut le 31 août de la même année ; Charles VI le suivit le 21 oct. Mais l'héritier de Henri V était un enfant de neuf mois, et le dauphin Charles avait 20 ans.

V. J. Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI ; Froissart ; Chron. des quatre premiers Valois ;* l'abbé de Choisy, *Hist. de Charles VI ;* Baudot de Juilly, *Hist. de Charles VI ;* de Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, et surtout le t. IV de l'*Hist. de France* de Michelet. E. D—Y.

CHARLES VII, *le Victorieux* ou le *Bien servi*, né à Paris le 14 févr. 1403, m. à Mehun-sur-Yèvre le 22 juillet 1461, 5e fils de Charles VI, porta d'abord les titres de comte de Ponthieu, duc de Touraine et duc de Berry. Fiancé en 1413 à Marie, fille de Louis II, duc d'Anjou, il prit le titre de dauphin en 1416, à la mort de son frère aîné Jean, et suivit le parti des Armagnacs. Il fut enlevé de Paris en 1418 par Tanneguy-Duchâtel, prit à Poitiers le titre de régent, et assista, sans le désapprouver, au meurtre de Jean sans Peur. Déshérité par le traité de Troyes, il ne s'en fit pas moins reconnaître roi à la mort de son père, à Mehun-sur-Yèvre ou au château d'Espaly en Velay. Mais il ne fut que le *roi de Bourges*, ou plutôt le roi des Armagnacs. Indolent et adonné aux plaisirs, il ne fit rien pour arrêter les progrès du duc de Bedford, régent de France au nom de Henri VI, et se laissa gouverner par Agnès Sorel et par d'indignes favoris, Beaulieu, Giac, Louvet. Ses soldats, commandés par des aventuriers armagnacs, comme La Hire et Xaintrailles, ou par des étrangers, comme l'Écossais Buchan, furent vaincus à Cravant, 1423, et à Verneuil, 1424. Sa belle-mère, Yolande d'Anjou, profita de la mésintelligence qui régnait entre Philippe le Bon et le duc de Glocester, frère de Bedford, pour rattacher à la cause française le comte Arthur de Richemont, frère du duc de Bretagne et beau-frère du duc de Bourgogne. Charles VII consentit à le créer connétable, 1425, mais ne fit rien pour le soutenir. Forcés de lever le siège de Montargis, 1427, les Anglais avaient investi Orléans et battu le comte de Clermont à Rouvray (journée des harengs), 12 févr. 1429, lorsque Jeanne d'Arc vint obliger le roi à sortir enfin de sa hon-

teuse inaction. Il la reçut à Chinon, la fit interroger par ses docteurs à Poitiers, et lui permit non sans peine d'aller faire lever le siège d'Orléans, 8 mai. Après la bataille de Patay et la prise des villes de la Loire, juillet, il se décida à aller se faire sacrer à Reims, 1429, attaqua Paris et recula après un premier échec. Il ne chercha ni à délivrer ni à racheter Jeanne d'Arc, lorsqu'elle fut tombée aux mains des Bourguignons, puis des Anglais : il la laissa juger et brûler sans protestation. Mais l'odieux favori du roi, La Trémouille, qui était avec le chancelier Regnault de Chartres son principal conseiller, fut enfin renversé par Richemont. Le duc de Bourgogne, bien inspiré et d'ailleurs mécontent des Anglais, signa avec Charles VII le traité d'Arras, 1435, et lui livra Paris, 1436. Bedford venait de mourir et l'expulsion des Anglais n'était plus qu'une affaire de temps. Charles VII parut devenir un autre homme. Il enleva en personne Montereau, 1437, et Pontoise, 1441. Le parti de la paix eut le dessus en Angleterre, et la trêve de Tours, avantageuse pour la France, fut signée en 1444. La guerre recommença en Bretagne, 1448. Dunois et Richemont enlevèrent la Normandie aux Anglais et gagnèrent la bataille de Formigny, 1450; Charles VII lui-même occupa la Guyenne, soumit Bordeaux, qui ne tarda pas à se révolter, et, après la victoire de Castillon, força cette ville à se rendre à discrétion, 1453. La guerre de Cent ans était terminée : les Anglais ne possédaient plus en France que Calais. — Charles VII n'avait pas attendu la fin des hostilités pour travailler à la pacification intérieure du royaume. L'ordonnance de 1439 sur la discipline militaire provoqua la révolte de la *Praguerie,* dont le dauphin Louis fut un des chefs, 1440. Elle fut promptement réprimée par le roi et le connétable. En 1444, pour débarrasser la France des *compagnies,* qui s'étaient reformées, le roi en conduisit une partie contre Metz, pendant que les autres, sous les ordres du dauphin, s'en allaient combattre les Suisses et perdaient au combat de Saint-Jacques la moitié de leur effectif. Les états généraux d'Orléans avaient voté, dès 1439, la *taille perpétuelle,* et rendu possible par là l'entretien d'une armée permanente. L'ordonnance de 1445 créa la cavalerie des *compagnies d'ordonnance;* celle de 1448, l'infanterie des *francs-archers.* (*V. ces mots.*) L'artillerie fut organisée par le grand maître Jean Bureau. L'administration des finances fut complètement remaniée : les revenus du domaine royal furent distingués de ceux du trésor public; les *généraux pour le fait de la justice des aides* constituèrent le tribunal administratif de la cour des aides; une cour des monnaies fut instituée. D'autres ordonnances réformèrent le parlement de Paris, auquel fut ajoutée pour les procès criminels la chambre dite de la *Tournelle;* un second parlement fut créé à Toulouse, 1447, pour les pays de langue d'oc. La rédaction des coutumes fut décrétée. Le cardinal d'Estouteville fut chargé de faire disparaître les abus qui s'étaient introduits dans l'université de Paris, désormais soumise à la juridiction du parlement. La *Pragmatique sanction* de Bourges (*V.* PRAGMATIQUE) confirma les libertés de l'Église gallicane et tenta de régler les relations de l'Église et de l'État; mais elle fut repoussée par le pape Eugène IV, 1438. — La paix et la sécurité rétablies dans les campagnes et sur les routes firent refleurir l'agriculture et le commerce. Les foires de Champagne rétablies attirèrent de nouveau les marchands étrangers. Des traités de commerce furent conclus, même avec le soudan d'Égypte, et, suivant le témoignage du chroniqueur bourguignon Chastellain, presque tout le commerce de la Méditerranée se faisait sous pavillon français. Cette prospérité était due en grande partie à Jacques Cœur, argentier du roi et le premier armateur de son temps. Mais Charles VII sacrifia ce fidèle ministre à la haine et aux convoitises des courtisans. Il le laissa juger et condamner, au moment même où, réparant une autre ingratitude, il préparait à Rouen la réhabilitation de Jeanne d'Arc. — Les dernières années du règne furent troublées par les intrigues du dauphin, qui, relégué dans son apanage en 1446, s'enfuit dix ans plus tard à Bruxelles, auprès de Philippe le Bon. Charles VII eut beaucoup à se plaindre de sa turbulence et de ses intrigues, mais il n'est pas exact qu'il se soit laissé mourir de faim dans la crainte d'être empoisonné par lui. De son mariage avec Marie d'Anjou, il eut 12 enfants : 2 de ses fils seulement lui survécurent, le dauphin, qui fut Louis XI, et Charles duc de Berry.

V. sur l'hist. de Charles VII les *Memoires* de Pierre de Fenain, d'Olivier de la Marche, de Monstrelet et de Chastelain, dans la collect. du *Panthéon litter.*; l'*Hist. de Charles VII,* par Baudot de Juilly, 1754 et celle de M. Vallet de Viriville, 1865, 3 vol. E. D—Y.

CHARLES VIII, *l'Affable,* fils de Louis XI et de Charlotte de Savoie, né à Amboise le 30 juin 1470, m. le 7 avril 1498. Écarté de la cour tant que vécut son père, il n'eut d'autre éducation que la lecture du *Rosier des guerres* et de nombreux romans de chevalerie. Louis XI l'avait fait déclarer majeur; mais, comme il était encore trop jeune pour gouverner, sa sœur, Anne de Beaujeu (*V. ce nom*) prit en mains l'administration du royaume, de 1483 à 1491, réunit les états généraux de Tours, 1484, et triompha du duc Louis d'Orléans et de son allié François II de Bretagne, dans la *guerre folle,* à Saint-Aubin-du-Cormier, 1488. A la mort de François II, elle envahit ses États, obligea la duchesse Anne à épouser Charles VIII et prépara ainsi la réunion de la Bretagne au domaine royal, Le roi se crut alors en âge de régner par lui-même : malgré les avertissements de sa sœur et des anciens serviteurs de Louis XI, il résolut de conduire une armée en Italie, où Ludovic le More, tuteur du jeune Galéas Sforza, duc de Milan, l'appelait contre le roi de Naples. Charles VIII prétendait faire valoir sur le royaume de Naples les droits que René d'Anjou et Charles du Maine avaient légués à Louis XI. Il acheta la neutralité de Maximilien, de Ferdinand le Catholique et de Henri VII par les traités onéreux de Senlis, Narbonne et Étaples. 1492-93, passa par Grenoble et par le mont Genèvre, pendant que Louis d'Orléans s'embarquait avec l'artillerie et les Suisses et remportait la victoire de Rapallo, 1494. Le manque d'argent retarda la marche de Charles VIII; il indisposa Ludovic le More, mécontenta les Florentins, en reconnaissant la liberté de Pise, fut reçu à Florence par Savonarole, après l'expulsion de Pierre de Médicis, et entra sans résistance dans Rome, où le pape Alexandre VI s'était enfermé dans le château Saint-Ange. Pour le décider à négocier, il fallut le menacer d'un bombardement. Il promit à Charles VIII en termes vagues l'investiture de Naples et lui donna comme otages de sa fidélité son fils César Borgia, le prince turc Djem ou Zizim, frère du sultan Bajazet II, et Thomas Paléologue, frère du dernier empereur de Constantinople. Le premier s'enfuit, le second mourut; mais les troupes napolitaines refusèrent de combattre. Les Français prirent San-Germano, occupèrent Capoue, que leur livra Trivulce, et Charles VIII fit à Naples une entrée triomphale, en costume d'empereur. Cette conquête n'était pour lui qu'une première étape : il comptait marcher de là sur Constantinople et délivrer Jérusalem. Mais il mécontenta les barons napolitains attachés à la maison d'Anjou par la préférence qu'il accordait à ses compagnons d'armes, et la république de Venise, inquiète des progrès de la puissance française, forma contre Charles VIII une ligue dans laquelle entrèrent tous les princes italiens, Ferdinand le Catholique et même Bajazet II. Averti par Comines, son ambassadeur à Venise, le roi laissa le gouvernement de Naples à Gilbert de Montpensier, et traversa de nouveau l'Italie pour retourner en France. Il passa par Rome et Florence, franchit l'Apennin, où les Suisses s'attelèrent aux canons, et mit en déroute l'armée de la ligue italienne dans la plaine de Fornoue, sur le Taro, 1496. Il signa une trêve avec Ludovic le More pour dégager Louis d'Orléans assiégé dans Novare, et repassa les Alpes. Les garnisons françaises du royaume de Naples ne s'y maintinrent pas longtemps, malgré la victoire de Stuart d'Aubigny à Seminara, 1496. Il ne resta rien des conquêtes de Charles VIII en Italie. Ce prince, sans renoncer à ses projets, voulut donner tous ses soins à l'administration de son royaume. Il fit rédiger plusieurs coutumes, rendit lui-même la justice, mais mourut par accident au château d'Amboise, regretté de ses sujets, malgré sa légèreté et son amour des aventures.

V. Comines, *Memoires sur le règne de Charles VIII*, et *Hist. de Charles VIII*, par Godefroy et par de Segur. E. D—Y.

CHARLES IX, 2e fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né à Saint-Germain-en-Laye le 27 juin 1550, m. le 30 mai 1574. Il porta d'abord le titre de duc d'Orléans, reçut les leçons de Jacques Amyot, et monta sur le trône à l'âge de 10 ans, en 1560, après la mort de son frère aîné François II. Bien doué par la nature et assez instruit pour qu'on ait pu lui attribuer de jolis vers à Ronsard, dont il n'est pas l'auteur, il montra de bonne heure un caractère turbulent et emporté, qu'une maladie rendit plus irritable encore. Sa mère, Catherine de Médicis, s'empara de la régence, gouverna d'abord avec Michel de L'Hôpital, autorisa la tenue des états d'Orléans, 1560, présida le colloque de Poissy, 1561, et publia l'édit de tolérance de janv. 1562, qui fut suivi de la formation du triumvirat catholique, du massacre de Vassy et de la première guerre de religion. L'armée royale, sous la conduite des chefs catholiques, s'empara de Rouen, où le roi de Navarre Antoine de Bourbon fut tué, gagna la bataille de Dreux, où périt le maréchal de Saint-André, et où Montmorency et Condé furent faits prisonniers; elle assiégea Orléans, où François de Guise fut assassiné. Catherine accorda alors aux protestants la paix d'Amboise, 1563, et fit proclamer la majorité de son fils par le parlement de Rouen. Elle n'en garda pas moins la direction des affaires, et entreprit avec son fils un voyage dans le Midi, pendant lequel elle eut avec le duc d'Albe, ministre de Philippe II, la célèbre entrevue de Bayonne, 1565. (*V.* CATHERINE.) Les protestants, alarmés, reprirent les armes : dans la 2e guerre de religion, les catholiques eurent l'avan-

tage, mais Montmorency fut tué à la bataille de Saint-Denis, 1567. La paix de Longjumeau, 1568, était favorable aux réformés. Une 3e guerre recommença presque aussitôt, après la disgrâce de L'Hôpital. Malgré leurs défaites à Jarnac et à Moncontour, 1569, les protestants obtinrent à la paix de Saint-Germain, 1570, des avantages inespérés. C'était un piège que leur tendait Catherine à l'insu du jeune roi; celui-ci appela à la cour la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, et Coligny, qu'il nommait son père. Cédant aux conseils de Coligny, il se préparait à rompre avec l'Espagne, et avait déjà autorisé les protestants français à commencer la guerre dans les Pays-Bas; il avait, malgré le pape Pie V et les catholiques, marié sa sœur Marguerite à Henri de Navarre, lorsqu'après la tentative d'assassinat dirigée contre Coligny, sa mère le décida à ordonner le massacre de la Saint-Barthélemy (*V. ce mot*), 1572. Ce crime n'eut d'autre effet que de provoquer une 4e guerre de religion, dans laquelle le calviniste Lanoue défendit victorieusement La Rochelle, 1573, et la formation du parti des politiques, dirigé par les fils du connétable de Montmorency. Le roi mourut au moment où une 5e guerre allait éclater. Sa femme Élisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, ne lui avait pas donné de fils. Il eut de Marie Touchet un fils naturel, qui porta le titre de comte d'Auvergne et de duc d'Angoulême. — Malgré les troubles causés par les guerres religieuses, ce règne fut marqué par d'importants progrès dans la législation : les ordonnances d'Orléans, 1561, de Roussillon, 1564, de Moulins, 1566, dues à Michel de L'Hôpital, introduisirent des réformes considérables dans toutes les parties de l'organisation financière et judiciaire, dans l'Église et dans les universités. La 2e fixa le commencement de l'année au 1er janvier, et la 3e institua les juges consulaires, qui ont formé depuis les tribunaux de commerce.

On a de Charles IX un livre de vénerie intitulé : *la Chasse royale*, imprimé en 1625. — *V.* sur son règne *l'Hist. de Charles IX*, de Varillas, *l'Hist. des neuf Charles*, de Belleforest; les *Memoires de Marguerite de Valois*, *de Castelnau*, *des Tavannes*, etc., et les ouvrages récemment publiés sur la Saint-Barthélemy. (*V. ce mot.*) E. D—y.

CHARLES X. Les ligueurs donnèrent ce nom au cardinal de Bourbon (*V.* BOURBON), proclamé roi par eux après l'assassinat de Henri III, en 1589, m. l'année suivante, prisonnier de son neveu Henri IV. On a de fort belles monnaies frappées à son effigie. E. D—y.

CHARLES X, petit-fils de Louis XV, 5e fils du dauphin Louis et de Marie-Josèphe de Saxe, frère de Louis XVI et de Louis XVIII, né à Versailles le 9 oct. 1757, m. à Gœritz le 6 nov. 1836. Il porta jusqu'à son avènement le titre de comte d'Artois, épousa, en 1773, Marie-Thérèse de Savoie, dont la sœur avait épousé son aîné le comte de Provence. Élégant et spirituel, passionné pour la chasse et pour les plaisirs, frivole dans ses goûts et dans ses affections, il était aimé de la noblesse; mais il se rendit impopulaire dans le reste de la nation en combattant les projets de réformes de Louis XVI. Il émigra après la prise de la Bastille, et parcourut l'Europe avec l'ancien ministre Calonne pour chercher des ennemis à la Révolution. Froidement accueilli en Allemagne, bien qu'il eût assisté aux conférences de Pilnitz, août 1791, il alla à Saint-Pétersbourg solliciter l'appui de Catherine II et ne reçut d'elle qu'une épée enrichie de diamants, 1793. Les Vendéens auraient voulu l'avoir à leur tête. Après le désastre de Quiberon, une seconde expédition plus nombreuse et mieux organisée fut préparée en Angleterre. Le comte d'Artois devait en prendre le commandement. Une flotte anglaise le conduisit à l'île d'Yeu, août 1795; mais, malgré les instances et les protestations énergiques de Charette, il refusa de tenter un débarquement. Il habita quelque temps le château de Holy-Rood à Édimbourg, puis se rendit à Londres. Il y reçut en 1800 Louis-Philippe d'Orléans et ses deux frères, et réussit à les faire rentrer en grâce auprès de Louis XVIII. Il s'embarqua pour la France vers la fin de janvier 1814, entra à Nancy, malgré les mauvaises dispositions des alliés, et il arriva le 12 avril à Paris, où il fut reçu par Talleyrand et reconnu comme lieutenant général du royaume jusqu'à l'arrivée de Louis XVIII. Il signa en cette qualité la convention du 23 avril, qui rendait sans combat les places fortes, mais qui devait hâter l'évacuation du territoire et le rapatriement des prisonniers français. Au commencement de 1815, il visita les départements de l'Est et du Midi, et mêla des mots heureux à des démarches imprudentes. Lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, il fut envoyé à Lyon avec Macdonald pour organiser la résistance, échoua complètement et alla rejoindre Louis XVIII à Gand. Après Waterloo et pendant tout le règne de son frère, il fut regardé comme le chef du parti ultra-royaliste et congréganiste. (*V.* CONGRÉGATION.) Il combattit ouvertement la politique conciliante de MM. de Richelieu et Decazes, inspira la note qui fut rédigée par M. de Montmorency et présentée au congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818, pour obtenir la prolongation de l'occupation étrangère, et acquit une grande influence quand le ministère Villèle arriva aux affaires, en déc. 1821. Louis XVIII étant mort le 16 sept. 1824, le comte d'Artois lui succéda sous le nom de Charles X. Quelques paroles bienveillantes, quelques actes de clémence et de générosité, la suppression de la censure, une amnistie pour les délits de presse, valurent au nouveau roi une popularité qui ne dura pas longtemps. Le ministère Villèle, conservé par lui, se montra de plus en plus docile aux exigences des ultras et de la congrégation : la loi du sacrilège, celle qui autorisait le rétablissement des congrégations religieuses de femmes, en leur accordant le droit d'acquérir, l'indemnité d'un milliard attribuée aux émigrés furent violemment combattues par l'opposition libérale; le sacre de Charles X à Reims, 29 mai 1825, parut un retour aux mœurs et aux croyances politiques de l'ancien régime; la loi dite du droit d'aînesse, que M. de Villèle lui-même désapprouvait, fut rejetée par la chambre des pairs, 1826; la loi de M. de Peyronnet sur la presse, appelée ironiquement *loi de justice et d'amour*, dut être retirée par le gouvernement. Le *Mémoire à consulter* de M. de Montlosier, ses dénonciations contre les jésuites à la chambre des pairs et à la cour royale de Paris, causèrent une agitation profonde, à laquelle le ministère répondit par la dissolution de la garde nationale et le rétablissement de la censure. Mais les élections de 1827 donnèrent la majorité aux libéraux : il y eut un commencement d'émeute à Paris, et M. de Villèle dut donner sa démission. Charles X appela à la présidence du conseil un des orateurs les plus distingués du centre droit, M. de Martignac, qui reprit, avec moins d'habileté et surtout avec moins de chances de succès, la politique de transaction que M. Decazes avait suivie sous Louis XVIII. Pendant les 18 mois de son ministère, de janv. 1828 à août 1829, M. de Martignac réussit à faire ajourner une demande de mise en accusation déposée contre M. de Villèle, il fit voter une loi libérale sur la presse et obtint du roi les célèbres ordonnances du 16 juin 1828, qui fermèrent les collèges des jésuites. Mais Charles X n'approuvait pas sa politique et ne le soutenait qu'à regret; les libéraux se montraient de plus en plus impatients d'arriver au ministère. Une loi qui devait rendre électifs les conseils généraux et les conseils d'arrondissement, fut tellement mutilée par la chambre des députés que M. de Martignac la retira. Charles X saisit ce prétexte pour lui demander sa démission, et former un nouveau cabinet, dans lequel il appela les membres les plus ardents et les plus impopulaires du parti ultra-royaliste, le prince de Polignac, son ami personnel, MM. de Labourdonnaye, de Montbel et le général de Bourmont, 8 août 1829. Ce ministère était « un effet sans cause », suivant le mot de Royer-Collard. De toute part on s'attendit à un coup d'État; des associations se formèrent pour le refus de l'impôt, et le 1er janv. 1830, Thiers, Mignet et Armand Carrel fondèrent le journal *le National*, dans le but avoué « d'enfermer le gouvernement dans la charte et de l'obliger à sauter par la fenêtre ». Les ministres n'étaient pas d'accord : M. de Labourdonnaye donna sa démission, et M. de Polignac devint président du conseil. Le 2 mars s'ouvrit la session législative : la chambre des députés répondit au discours menaçant de Charles X par l'adresse fameuse des 221. Elle fut prorogée, 18 mars, puis dissoute, 16 mai 1830. Mais les ministres les plus modérés, MM. de Courvoisier et de Chabrol n'avaient pas voulu s'associer à cette dernière mesure; ils furent remplacés par MM. de Peyronnet et de Chantelauze, et un ministère des travaux publics fut créé pour le baron Capelle. Les électeurs furent convoqués pour nommer une nouvelle chambre : le gouvernement mit tout en œuvre pour faire triompher ses candidats; des évêques publièrent des mandements, et le roi lui-même adressa directement une proclamation aux électeurs. Les premiers résultats connus furent écrasants pour le ministère, les 221 étaient réélus; d'autres opposants allaient grossir encore la majorité libérale. Charles X et M. de Polignac se décidèrent à faire un coup d'État. La volonté du roi, nettement exprimée, entraîna les autres ministres jusque-là fort hésitants. Ils apposèrent tous leur signature aux célèbres ordonnances du 25 juillet, manifestement contraires à la charte et condamnées à l'avance par l'immense majorité des Français. (*V.* ORDONNANCES.) Elles étaient procédées d'un rapport rédigé par M. de Chantelauze et invoquant l'article 14 qui donnait au roi le pouvoir de faire en l'absence des chambres les règlements et ordonnances nécessaires à l'exécution des lois. Le 26, la protestation des journaux donna le signal de l'insurrection, qui en 3 jours emporta le ministère et la dynastie. (*V.* JUILLET [JOURNÉES DE]. Charles X quitta Saint-Cloud le 31 juillet et s'arrêta à Rambouillet, où il abdiqua, ainsi que son fils aîné le duc d'Angoulême, en faveur du jeune duc de Bordeaux, 3 août. Il révoqua cette abdication, quand il apprit que le duc d'Orléans acceptait la royauté offerte par les chambres. Mais l'hostilité des populations et la marche, plus bruyante que sérieuse, de la garde nationale de Paris sur

Rambouillet avaient déjà forcé le roi à prendre la route de Cherbourg, où il s'embarqua le 16 août pour l'Angleterre. — A l'extérieur, le règne de Charles X est marqué par une intervention heureuse en faveur des Grecs, de concert avec l'Angleterre et la Russie. L'amiral de Rigny prit part à la victoire de Navarin, 1826, et le général Maison occupa la Morée, 1828. La même année, une escadre française fut envoyée à Madagascar, pour reprendre possession des ports qui nous avaient autrefois appartenu. Enfin l'insulte faite au consul de France par le dey d'Alger Hussein, en 1827, fut vengée par l'expédition de 1830, entreprise sous le ministère Polignac, malgré l'opposition impuissante de la Turquie et l'hostilité presque ouverte de l'Angleterre. Alger fut pris par le maréchal de Bourmont, le 5 juillet. — Depuis la révolution de 1830, Charles X habita le palais de Holy-Rood à Édimbourg, le château du Hradschin à Prague, et il venait de fixer sa résidence à Gœritz, lorsqu'il mourut du choléra. Charles X avait eu 2 fils, le duc d'Angoulême, m. sans enfants en 1844, et le duc de Berry, assassiné en 1820, qui fut le père du comte de Chambord.

V. sur le règne de Charles X les *Hist. de la Restauration* de Vaulabelle et de M. de Vieil-Castel. E. D—y.

CHARLES DE FRANCE ou **DE LORRAINE**, 2e fils du roi Louis d'Outre-mer, né en 953, m. en 993. Contrairement à la coutume germanique suivie jusqu'à cette époque, il ne partagea point, à la mort de son père, l'autorité avec son frère Lothaire. Il fit valoir les droits de sa mère Gerberge sur la Lorraine, et accepta, comme vassal de l'empereur Othon II, le duché de la Basse-Lorraine, 977. Après la mort de son neveu Louis V, 987, il laissa s'écouler 10 mois avant de réclamer contre l'élection de Hugues Capet. Profitant d'un voyage de ce prince dans le Midi, il surprit Laon, Soissons et Reims, où il fut soutenu par l'archevêque Arnoul; mais, trahi par Ascelin, évêque de Laon, en 991, il fut enfermé à Orléans, où il mourut. Il laissait 2 fils, qui, mis en liberté au bout de 20 ans, se retirèrent en Allemagne où leur postérité s'éteignit au XIIIe siècle, et 2 filles, qui furent mariées aux comtes de Namur et de Hainaut. Ainsi finit la race de Charlemagne. Plus tard les landgraves de Thuringe se donnèrent comme descendants du compétiteur de Hugues de Capet. La même prétention fut reprise au XVIe siècle par la maison de Lorraine, et surtout par les ducs François et Henri de Guise. B.

CHARLES DE VALOIS, 3e fils de Philippe le Hardi, né le 12 mars 1270, m. le 16 décembre 1325, reçut en apanage le comté de Valois à la mort de son père, 1285. Son mariage avec Marguerite, fille de Charles le Boiteux, roi de Naples, lui donna l'Anjou et le Maine, 1290. La guerre ayant éclaté avec l'Angleterre, il lui enleva, au nom de son frère Philippe le Bel, La Réole et Saint-Sever. Puis il prit part à la guerre de Flandre, et reçut la soumission du comte Gui de Dampierre. Veuf de Marguerite, il épousa Catherine de Courtenay, petite-fille de Baudouin II, dernier empereur latin de Constantinople, passa en Italie, où il reçut de Boniface VIII les titres de *vicaire* et de *défenseur de l'Église*, aida les Guelfes de Florence à chasser les Gibelins, 1300, et Charles le Boiteux à reconquérir la Calabre et la Pouille sur la maison d'Aragon, retourna servir en Flandre à la bataille de Mons-en-Pévèle, 1304, et s'enrichit des dépouilles des Templiers. Sous Louis le Hutin, il se mit à le tête de la réaction féodale, et obtint le supplice du surintendant Enguerrand de Marigny. Après quelques succès contre les Anglais en Guyenne sous Charles le Bel, il mourut. Son fils Philippe commença en 1328 la branche royale des Valois. On a dit de lui qu'il avait été « fils de roi, frère de roi, oncle de trois rois, père de roi, et jamais roi ». B.

CHARLES DE VALOIS, duc d'Angoulême, fils de Charles IX et de Marie Touchet, né en 1573, m. en 1650. Il fut nommé grand prieur de France en 1587, et comte d'Auvergne en 1589, Emprisonné, en 1604, comme coupable de conspiration contre Henri IV qu'il avait d'abord servi vaillamment, il recouvra la liberté sous Louis XIII, et combattit en Languedoc, en Allemagne et en Flandre. Il a laissé des *Mémoires sur les règnes de Henri III et de Henri IV*, Paris, 1662. — Son fils Louis-Emmanuel, né en 1596, m. en 1653, abandonna l'état ecclésiastique pour le métier des armes, et se distingua au siège de La Rochelle. B.

CHARLES D'ANJOU, frère de St Louis. (*V.* ci-après les *rois de Naples*.)

CHARLES D'ANJOU, comte du **MAINE**, 3e fils de Louis II d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, m. en 1472. Il succéda, en 1432, à Georges de La Trémouille dans la faveur de Charles VII, son beau-frère, et soutint auprès de lui, de concert avec la reine Marie et la belle-mère du roi, Yolande d'Anjou, Arthur de Richemont contre les courtisans. Il prit part aux expéditions de Normandie et de Guyenne contre les Anglais, 1449-1453. Sa conduite sous Louis XI fut très équivoque: chargé, en 1462, de régler les contestations entre le roi et le duc de Bretagne, il ne fit que brouiller les partis; pendant la ligue du Bien public, il négligea en Normandie une occasion de vaincre les Bretons, et prit la fuite à Montlhéry, 1465. Après la paix, Louis XI le disgracia et lui retira le gouvernement du Languedoc. B.

CHARLES D'ANJOU, comte du Maine et duc de Calabre, fils du précédent, passa presque toute sa vie auprès de son oncle René d'Anjou, comte de Provence, qui lui légua l'usufruit de ses États en 1480. Mais il mourut lui-même l'année suivante, ayant institué Louis XI pour héritier de ses biens en France et de ses prétentions sur Naples, conformément aux dernières volontés de René d'Anjou, dictées par le roi. B.

CHARLES DE BLOIS ou **DE CHATILLON**, fils de Gui Ier, comte de Blois, et de Marguerite, sœur de Philippe de Valois, m. en 1364. Il épousa, en 1337, Jeanne de Penthièvre, nièce de Jean III, et acquit ainsi des droits à la succession du duché de Bretagne. A la mort du duc Jean III, 1341, Jean de Montfort, frère puîné de ce prince, revendiqua le fief. De là une guerre de succession qui a duré jusqu'en 1365. Charles, en faveur duquel les pairs réunis à Conflans s'étaient prononcés, eut l'appui du roi de France, tandis que son rival était soutenu par l'Angleterre. Les barons et les villes de la Bretagne se partagèrent entre les deux rivaux. Fait prisonnier au combat de La Roche-Derrien, 1346, il subit à la Tour de Londres une captivité de plusieurs années. Sa femme continua la lutte contre Jeanne de Montfort, dont le mari venait de mourir après avoir été captif au Louvre. Il fut tué à la bataille d'Auray. On le trouva revêtu d'un cilice et il fut honoré comme un saint. Jeanne de Penthièvre, par le traité de Guérande, 1365, renonça au duché de Bretagne, et reçut le comté de Penthièvre, la vicomté de Limoges et une forte pension. B.

CHARLES D'ORLÉANS. *V.* Orléans.

CHARLES DE GUYENNE. *V.* Guyenne.

CHARLES DE BOURBON, connétable. (*V.* Bourbon.)

CHARLES LE HARDI ou **LE TÉMÉRAIRE**, duc de Bourgogne, fils de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, né à Dijon le 10 nov. 1433, m. en 1477, porta d'abord le titre de comte de Charollais, fit ses premières armes contre les Flamands aux combats de Rupelmonde, 1452, et de Morbeque, 1453, fut l'ami du dauphin Louis, fils de Charles VII, quand celui-ci, réfugié à la cour de Bourgogne, habitait le château de Genappe en Brabant, et devint ensuite son adversaire le plus redoutable. Il assista au sacre de Louis XI à Reims et accompagna ce prince, lors de sa première entrée à Paris. Mais il ne lui pardonna pas d'avoir racheté sans son aveu les villes de la Somme au vieux duc Philippe le Bon, et se mit en 1474 à la tête de la *ligue du Bien public*. Vainqueur à Montlhéry, il signa avec le roi de France le traité de Conflans, qui restituait les villes de la Somme au duc de Bourgogne, 1465, mais ne put empêcher Louis XI de reprendre à son frère le duché de Normandie. En 1466, il imposa une paix humiliante aux bourgeois de Liège, et saccagea la ville révoltée de Dinant. Philippe le Bon étant mort l'année suivante, Charles prit le titre de duc de Bourgogne. Il accorda un sauf-conduit à Louis XI, mais le retint cependant prisonnier dans l'entrevue de Péronne, 1468. Le roi dut accompagner le duc dans une expédition contre Liège et assister au pillage de cette ville, dont il avait plus d'une fois encouragé les révoltes, et promettre à son frère Charles de Berry le comté de Champagne. Le roi éluda les conditions du traité et fit accepter à son frère la Guyenne au lieu de la Champagne. En Angleterre, Charles soutint Édouard IV d'York, son beau-frère, contre Marguerite d'Anjou, à qui Louis XI avait fourni des secours, 1470-71. A la mort du duc de Berry, il accusa Louis XI de l'avoir fait empoisonner, massacra les habitants de Nesle; mais échoua contre Beauvais défendu par Jeanne Hachette, contre Dieppe, où il attendit vainement son allié, le duc de Bretagne François II, et dut signer avec le roi la trêve de Senlis, 1472. Malgré l'étendue de ses États, qui comprenaient, outre la Bourgogne et la Franche-Comté, la Belgique et la Hollande actuelles, le *grand-duc d'Occident* n'était pas encore satisfait : il voulait le titre de roi, négociait avec René d'Anjou pour se faire reconnaître héritier de la Provence et de la Lorraine, envoyait un ambassadeur au sénat de Venise et prenait à son service des condottieri napolitains. Il promit la main de sa fille unique Marie à l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III, si celui-ci voulait créer en sa faveur un nouveau royaume. Il eut même une entrevue avec Frédéric à Trèves; mais Louis XI veillait, trop heureux de voir son rival « s'aheurter contre les Allemagnes ». La veille du jour fixé pour son couronnement, l'empereur disparut, et Charles ne put l'atteindre dans sa fuite, 1473. L'Alsace, que Sigismond d'Autriche lui avait engagée pour 100,000 écus, se révolta contre son lieutenant Pierre de Hagenbach, qui fut décapité à Brisach. Le comte de Romont, maréchal de Bourgogne, envoyé pour châtier les rebelles, fut battu à Héricourt par les Suisses,

leurs alliés, 1474. Furieux contre Louis XI, qui soutenait tous ses ennemis, Charles se ligua contre lui avec Édouard IV d'Angleterre. Ce prince fit une descente en France, mais le duc de Bourgogne, abandonnant son allié, s'acharna inutilement au siège de la petite ville de Neuss, dans l'électorat de Cologne. Édouard signa avec Louis XI le traité de Picquigny, et accepta pour son compte la trêve de Soleure, 1475, par laquelle les deux princes renonçaient à défendre leurs alliés. Il livra au roi le connétable de Saint-Pol, qui s'était réfugié dans ses États, et occupa momentanément la Lorraine, enlevée à René de Vaudemont. Mais il voulut se venger des Suisses, et se fit battre à Granson et à Morat, où la chevalerie bourguignonne fut exterminée par les « vachers » des Alpes, 3 mars-22 juin 1476. René de Vaudemont, secrètement appuyé par Louis XI, profita de ces défaites pour rentrer dans ses États. Charles vint alors assiéger Nancy, mais il fut abandonné par une partie de ses soldats, trahi par le Napolitain Campo-Basso, et périt sous les murs de cette ville, dans la bataille du 5 janv. 1477. Son corps, retrouvé dans un étang glacé, fut transporté à Nancy, et de là à Bruges, où Philippe II lui fit élever plus tard un magnifique tombeau. — Malgré l'emportement de son caractère et ses illusions ambitieuses, Charles le Hardi fut un des princes les plus distingués de son temps. Instruit et ami des lettres, il imposa à tous les gentilshommes qui servaient dans son armée l'obligation de savoir lire, écrire et calculer. Il protégeait les artistes, savait apprécier leurs talents, et avait pour la musique un goût particulier. Charles avait été marié trois fois : à Catherine, fille de Charles VII, à Isabelle de Bourbon, qui lui donna sa fille unique, Marie de Bourgogne, et à Marguerite d'York, sœur d'Édouard IV, qui lui survécut.

V., sur Charles le Téméraire. les *Mémoires* de Ph. de Comines, d'Olivier de la Marche et de Chastellain; de Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne;* Fred. de Gingens La Sarra, *Episodes des guerres de Bourgogne,* Lausanne, 1851; les travaux allemands d'Emmanuel de Roth et de Jean-Gaspard Zellweger, *Hist. de Charles le Téméraire,* et surtout le t. VI de l'*Hist. de France* de Michelet. E. D—Y.

2° Rois de Navarre.

CHARLES Ier. Ce prince est le même que Charles IV le Bel, fils de Philippe IV, et possesseur de la Navarre du chef de sa mère, de 1322 à 1328.

CHARLES II, *le Mauvais*, fils de Philippe, comte d'Évreux, et de Jeanne de France, fille de Louis le Hutin, né en 1332, m. le 1er janv. 1387. Il fut élevé à la cour de Philippe de Valois, et devint roi de Navarre, à la mort de sa mère, en 1349. Instruit, éloquent, courageux, il joignait à ces qualités l'esprit d'intrigue et une ambition qui le porta à troubler la France, sous le règne de Jean le Bon. Ce prince lui avait donné sa fille Jeanne en mariage, avec Mantes et Meulan pour dot, 1353. L'année suivante, Charles le Mauvais assassina le connétable Charles de La Cerda, obtint son pardon; mais, craignant la vengeance du roi, il chercha à soulever la Normandie et négocia avec les Anglais. Jean alla lui-même l'arrêter au château de Rouen, pendant un repas où le dauphin l'avait invité, et le fit enfermer successivement au Château-Gaillard, au Louvre et au château d'Arleux en Cambrésis. Délivré en 1357 par un seigneur nommé Jean de Picquigny, Charles le Mauvais vint à Paris, se lia avec Étienne Marcel et surtout avec Robert le Coq, *prêcha* au Pré-aux-Clercs en présence d'une foule immense de bourgeois, obtint, grâce à Marcel, le titre de capitaine général des Parisiens, et intrigua pour se faire donner la couronne. Mais ses soldats, les *Navarrais*, affamaient la capitale et désolaient les environs; il dirigea l'extermination des *jacques*, que les Parisiens regardaient comme leurs alliés; il négociait même avec le dauphin, et cependant Marcel allait lui livrer la ville, quand il fut assassiné, 1358. Robert le Coq trouva un asile en Navarre. Charles le Mauvais dut signer le traité de Pontoise, perdit Mantes et Meulan, enlevés par Duguesclin et Boucicaut, vit son général, le captal de Buch, vaincu à Cocherel, 1364, et accepta enfin les traités de Paris et de Pampelune, qui lui cédaient la seigneurie de Montpellier, mais ne lui laissaient guère en Normandie que le comté d'Évreux, 1365. Il livra passage à travers son royaume aux compagnies que Duguesclin conduisait contre Pierre le Cruel, mais il abandonna bientôt l'alliance française et s'unit aux Anglais. Après la trêve de Bruges, Charles V fit décapiter deux des ministres du roi de Navarre, Piquet du Tertre et Jacquet de Rue, et lui enleva 20 villes en Normandie et en Navarre, 1379. Les chroniqueurs français ont chargé de toutes sortes de crimes la mémoire de ce prince, ils lui ont attribué une tentative d'empoisonnement contre Charles V, et ont raconté que le roi de Navarre s'étant fait envelopper pour réparer ses forces dans un drap imbibé d'eau-de-vie, le feu prit au drap par accident, et qu'il mourut dans d'affreuses souffrances. Cette fable est démentie par le témoignage d'un évêque navarrais contemporain.

V. Secousse, *Hist. de Charles le Mauvais.* E. D—Y.

CHARLES III, *le Noble*, né en 1361, m. en 1425, fils du précédent, lui succéda en 1387. Par un traité conclu avec le roi de France Charles VI, 1404, il renonça à ses prétentions sur la Brie et la Champagne, au comté d'Évreux et à la ville de Cherbourg, moyennant la cession du duché de Nemours, une pension de 12,000 livres et une indemnité de 200,000 écus. Il protégea les arts; on lui doit les palais d'Olite et de Tafalla, et le pont d'Estella. B.

CHARLES IV. *V.* Carlos (Don).

3° Empereurs et princes allemands.

CHARLES Ier. *V.* Charlemagne, parmi les rois de France.

CHARLES II. *V.* Charles le Chauve, parmi les rois de France.

CHARLES III, *le Gros*, 3e fils de Louis le Germanique, né vers 832, m. le 12 janvier 888, eut, à la mort de son père, 876, la Souabe, la Suisse et l'Alsace, sous le nom de roy. d'Alamannie. Il prit le roy. de Bavière après la mort de son frère Carloman, 880, et, après celle de Louis de Saxe, la couronne impériale et toutes les possessions de Louis le Germanique, 882. Appelé au trône de France en 884, il semblait avoir reconstitué la monarchie de Charlemagne, et le moine de Saint-Gall lui dédiait sa chronique, en l'exhortant à suivre les exemples de son illustre aïeul. Mais l'éclat du rang qu'il occupait ne servit qu'à mettre en lumière sa faiblesse et sa lâcheté. Après avoir donné, pour obtenir la paix, 2,400 liv. d'argent et la prov. de Frise à Gottfried, chef des Normands de l'Escaut, il le fit assassiner. Cette perfidie amena les pirates, ainsi que leurs compagnons de la Seine, sous les murs de Paris. Charles laissa le soin de défendre cette ville à Eudes, duc de l'Ile-de-France, à l'évêque Gozlin, à Èbles, abbé de Saint-Germain des Prés, se contenta de mettre ses troupes en bataille à Montmartre, et acheta la retraite des Normands par de nouveaux sacrifices, 886. Sa conduite le fit déposer par les Allemands à la diète de Tribur, 887, et il mourut misérable dans l'abbaye de Reichenau. L'empire de Charlemagne, définitivement démembré, forma sept royaumes. B.

CHARLES IV, *de Luxembourg*, né le 16 mai 1316, m. le 29 nov. 1378, fils de Jean, roi de Bohême, petit-fils de l'empereur Henri VII, fit de brillantes études à l'université de Paris. Le pape Clément VI, lorsqu'il eut prononcé la déposition de Louis de Bavière, le fit élire empereur, 19 juillet 1346. Un mois plus tard, la mort de son père, tué à Crécy, lui assura le roy. de Bohême. Louis de Bavière mourut en 1347, et Charles IV triompha sans peine de ses autres compétiteurs. Comme roi de Bohême, Charles se fit aimer de ses sujets : il fonda une université à Prague, commença la cathédrale de cette ville et obtint qu'elle fût érigée en archevêché. Comme chef de la maison de Luxembourg, il enrichit sa famille, rendit la couronne de Bohême héréditaire, acheta le margraviat de Brandebourg et fit élire son fils Wenceslas roi des Romains, avec le consentement du pape Grégoire XI. Comme empereur, il renonça presque complètement à l'ancienne suzeraineté impériale sur l'Italie, consentit à prêter le serment imposé autrefois à Rodolphe de Habsbourg, et vendit les droits régaliens aux seigneurs et aux villes assez riches pour les acheter. Il parut deux fois à Rome, pour s'y faire couronner, et en 1368 pour rétablir Urbain V dans sa capitale. En Allemagne, il ne fut ni respecté ni obéi : les villes de Souabe formèrent une ligue malgré lui et même contre lui. Il fut arrêté pour dettes par un boucher de Worms. Cependant l'empire lui dut la constitution comme sous le nom de *Bulle d'or* (*V. ce mot et l'art.* Allemagne), qui l'a régi jusqu'en 1806. Dans la dernière année de sa vie, Charles IV vint visiter à Paris son neveu Charles V. Christine de Pisan nous a conservé le curieux récit de sa réception. Il avait écrit des mémoires sous le titre de *Commentarii de vita Caroli, Bohemiæ regis, postea imperatoris IV;* on les trouve, avec les *Apophthegmes* du même prince, dans les *Scriptores rerum germanicarum* de Freher.

V. Pelzel, *Geschischte Kaisers Carls IV*, Prague, 1780; les *Hist. d'Allemagne* de Pfister et de Luden, trad. en franç., et l'*Hist. d'Allemagne*, de M. Zeller. E. D—Y.

CHARLES V ou **CHARLES-QUINT**, né à Gand le 24 février 1500, m. le 21 sept. 1558, fils de l'archiduc Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, petit-fils de l'empereur Maximilien du côté paternel, de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle du côté maternel, arrière-petit-fils de Charles le Téméraire. En 1516, à la mort de Ferdinand, il se trouva roi d'Aragon, de Castille et de Navarre, mécontenta ses sujets en disgraciant le cardinal Ximénès, et signa, après Marignan, le traité de Noyon avec François Ier. Lorsque Maximilien mourut en 1519, Charles fut élu empereur de préférence à François Ier, en même temps qu'il héritait des Pays-Bas, de la Flandre, de l'Artois et de la Franche-Comté. Cette élection fut l'origine de sa longue rivalité avec le roi de France, dans laquelle il sut tout d'abord s'assurer l'alliance de son oncle, le roi d'Angle-

terre Henri VIII. La révolte des *Communeros* en Espagne fut promptement réprimée; mais en Allemagne, la diète de Worms, 1521, ne fut que le premier incident des troubles suscités par la Réforme. Dans la 1re guerre entre François Ier et Charles V, les Impériaux échouèrent devant Mézières, vainquirent Lautrec à la Bicoque, 1522, Bonnivet à Biagrasso, et envahirent la Provence, sous les ordres du traître Bourbon. Arrêtés par la résistance de Marseille, ils gagnèrent la bataille de Pavie, où François Ier fut fait prisonnier, 1525. Le traité de Madrid, 1526, qui cédait à Charles V la Bourgogne, héritage de Charles le Téméraire, ne fut pas exécuté. Une 2e guerre éclata : Bourbon périt au siège de Rome, qui fut néanmoins pillée par les troupes impériales, 1527. Naples, assiégée par Lautrec, fut sauvée par la défection de l'amiral génois André Doria, qui passa du côté de l'empereur, et la bataille de Landriano chassa les Français de l'Italie. Le traité de Cambrai ou paix des Dames, 1529, modifia le traité de Madrid à l'avantage de la France. Les protestants réclamèrent la liberté de leur culte aux diètes de Spire et d'Augsbourg et formèrent la ligue de Smalkalde; les Turcs envahirent l'Autriche, échouèrent au siège de Vienne, 1529, mais conclurent une alliance avec François Ier, 1531. L'expédition de Charles V contre Tunis, 1535, fut plus brillante que féconde en résultats durables. Cependant les chevaliers de Saint-Jean, à qui Charles V avait donné l'île de Malte, réussirent à s'y maintenir. La mort du duc de Milan François Sforza et les prétentions du roi de France sur le Milanais amenèrent une 3e guerre, 1535. Charles V envahit sans succès la Provence, et signa la trêve de Nice, négociée par le pape Paul III, 1538. L'entrevue d'Aigues-Mortes parut une réconciliation entre l'empereur et François Ier. Charles-Quint traversa la France pour aller punir la révolte des Gantois. Mais il ne tint pas ses promesses, entreprit contre Alger une expédition qui se termina par un désastre, et laissa ou fit assassiner par le gouverneur espagnol du Milanais l'Italien Fregoso et l'Espagnol Rincon, que François Ier envoyait à Constantinople. Une 4e guerre éclata, 1541. Les Français unis aux Turcs bombardèrent la ville de Nice, et l'armée impériale fut défaite à Cérisoles, 1544. Charles V envahit alors la Champagne, pendant que son allié Henri VIII assiégeait Boulogne. La paix de Crespy-en-Laonnais, 1544, mit fin aux hostilités : elle était conclue aux dépens du duc de Savoie, dont les États restaient provisoirement à la France. Après la mort de Luther, l'empereur crut le moment venu d'en finir avec les protestants. Il gagna le plus habile de leurs chefs, Maurice de Saxe, vainquit et fit prisonniers à Muhlberg l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, 1547, fit rédiger et imposa par la force l'*intérim d'Augsbourg* (*V.* Augsbourg), mais ne put réduire la ville protestante de Magdebourg. Maurice de Saxe retourna au parti luthérien, et Charles V dut accorder aux princes et aux villes qui avaient adopté la Réforme, la trêve de Passau, 1552, et la paix d'Augsbourg, 1555. Une guerre malheureuse contre Henri II, la perte des Trois-Évêchés, un échec honteux devant Metz et la défaite de Renty avaient rendu ces concessions nécessaires. L'avènement d'une reine catholique, Marie Tudor, en Angleterre, et le mariage de cette princesse avec son fils Philippe n'étaient pas des compensations suffisantes. Découragé par ses revers, il signa la trêve de Vaucelles avec la France, abdiqua la couronne d'Espagne en faveur de son fils Philippe II, et la couronne impériale en faveur de son frère Ferdinand, qu'il avait fait élire roi des Romains, 1556. Il se retira dans une maison de campagne dépendant du monastère des hiéronymites de Saint-Just, dans l'Estrémadure, et y vécut dans la retraite, mais sans se désintéresser des affaires du monde. L'histoire de ses funérailles, qu'il aurait fait célébrer de son vivant, est une fable réfutée par Mignet. Il en est de même de l'abandon dans lequel l'aurait laissé Philippe II. Actif autant qu'ambitieux et persévérant autant qu'habile, Charles V a été l'un des plus grands hommes de son siècle. Il a pourtant trouvé peu de sympathie dans la postérité, parce qu'il n'a jamais suivi d'autre politique que celle de son intérêt. — Sous son règne, Fernand Cortès s'empara du Mexique, et François Pizarre fit la conquête du Pérou.

Robertson, *History of the reign of the emperor Charles V;* Coxe, *Hist. de la Maison d'Autriche;* Mignet, *Hist. de Charles-Quint,* 1854; Pichot, *Charles-Quint,* 1854; Lanz, *Correspondance de Charles V,* Leipzig, 1845-46.
E. D—y.

CHARLES VI, né le 1er oct. 1685, m. le 20 oct. 1740, second fils de l'empereur Léopold Ier, prétendit à la succession de Charles II, roi d'Espagne, et la disputa au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, à qui Charles II avait légué ses États. Il fut proclamé en Aragon et en Catalogne, sous le nom de Charles III, entra dans Madrid à la tête d'une armée autrichienne et anglaise, mais dut abandonner cette ville à l'approche du maréchal de Berwick. La mort de son frère aîné, Joseph Ier, en 1711, lui donna l'empire, mais lui fit perdre l'Espagne. L'Angleterre se retira de la coalition, et Charles VI, qui n'avait pas voulu signer le traité d'Utrecht en 1713, dut accepter l'année suivante le traité de Rastadt, qui lui assurait les Pays-Bas, Milan, Mantoue, Naples, les présides de Toscane et la Sardaigne. L'Autriche était en guerre avec les Turcs depuis 1701 : grâce aux victoires du prince Eugène à Péterwardein et à Belgrade, elle leur imposa le traité de Passarowitz, qui ajoutait à son territoire le banat de Temeswar, la Valachie occidentale, une partie de la Serbie, avec la ville de Belgrade, 1718. La politique aventureuse du cardinal Albéroni, ministre de Philippe V, obligea Charles VI à se rapprocher de la France, de l'Angleterre et de la Hollande. Il signa à Londres avec ces puissances le traité de la quadruple alliance, qui lui valut l'échange avantageux de la Sardaigne contre la Sicile, 1720. Le successeur d'Albéroni, Ripperda, réussit à conclure une alliance peu durable entre Charles VI et Philippe V. Dans la guerre de la succession de Pologne, l'Autriche eut à lutter contre une coalition de la France, de l'Espagne et de la Sardaigne. Par le traité de Vienne, elle dut céder à Charles-Emmanuel plusieurs districts du Milanais, à Don Carlos, fils de Philippe V, Naples et la Sicile, et reconnaître à Stanislas Leckzinski la possession de la Lorraine, qui devait après lui faire retour à la France, 1738. Le duc François de Lorraine, gendre de l'empereur, obtenait, il est vrai, la Toscane, et la plupart des puissances de l'Europe garantissaient la Pragmatique sanction de 1713, qui promettait à Marie-Thérèse, fille unique de Charles VI, la succession des domaines héréditaires de la maison d'Autriche. Engagés sans raison dans une nouvelle guerre contre les Turcs, les Autrichiens furent battus : le traité de Belgrade leur enleva Belgrade, la Serbie et la Valachie, 1739. Charles VI, à la fois ambitieux, obstiné et indolent, se distingua par ses vertus privées. Il était excellent musicien et composa même des opéras. Avec lui finit la postérité masculine de Rodolphe de Habsbourg. E. D—y.

CHARLES VII, appelé d'abord **CHARLES-ALBERT**, électeur de Bavière, né à Bruxelles le 6 août 1697, m. le 20 janv. 1745, fils de Maximilien-Emmanuel. Son père était gouverneur des Pays-Bas espagnols, et prit parti pour la France dans la guerre de la 3e coalition. Cependant Charles-Albert épousa en 1722 la deuxième fille de l'empereur Joseph Ier, à qui l'empereur Charles VI avait eu la précaution de faire signer une renonciation en faveur de sa fille unique Marie-Thérèse. Électeur de Bavière en 1726, il refusa, en 1740, de reconnaître la Pragmatique sanction, accepta l'alliance de la France, se fit couronner archiduc d'Autriche à Linz, roi de Bohême à Prague, nommer empereur et couronner à Francfort par son frère, l'archevêque de Cologne, 1742. Mais bientôt les Hongrois et les Croates, entraînés par l'éloquence et l'énergie de Marie-Thérèse, envahirent la Bavière. Charles VII n'osa plus sortir de Francfort et accepta un prêt de 30,000 fr. du maréchal de Noailles. Une diversion de Frédéric II, roi de Prusse, lui permit de retourner à Munich, où il mourut. Son fils, Maximilien-Joseph, lui succéda, et obtint la restitution de ses États héréditaires, en reconnaissant comme empereur l'époux de Marie-Thérèse, François Ier de Lorraine. E. D—y.

CHARLES-FRÉDÉRIC, grand-duc de Bade. (*V.* Bade.)

CHARLES-GUILLAUME, margrave de Bade. (*V.* Bade.)

CHARLES-LOUIS, comte palatin du Rhin, né en 1617, m. en 1680, fils de Frédéric V. Par le traité de Westphalie, 1648, il fut rétabli dans la possession du Bas-Palatinat, dont son père avait été dépouillé par l'empereur Ferdinand II, et fut dédommagé de la perte du reste par la dignité d'électeur. En 1673, il entra dans la Ligue contre la France : ses États furent envahis par l'armée de Turenne. Il eut pour successeur son fils Charles, qui fut le dernier électeur de la maison bavaroise de Simmern. E. S.

CHARLES-THÉODORE, électeur palatin de la maison de Sulzbach, né en 1724, m. en 1799, hérita en 1742 des duchés de Juliers et de Berg. Dans la guerre de succession d'Autriche, il défendit la cause de la Bavière. A la mort de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph III, 1777, Charles-Théodore, comme chef de la branche cadette de la maison palatine, devait lui succéder; mais l'Autriche élevant des prétentions sur la Bavière, le faible prince se prêta à un acte d'abdication, 1778. Le duc de Deux-Ponts, héritier de la maison palatine, protesta contre cet acte, et fut soutenu par le roi de Prusse Frédéric II. La guerre qui éclata alors fut terminée par le traité de Teschen, 1779; la Bavière resta indépendante, et fut laissée à Charles-Théodore. En 1784, l'empereur Joseph II proposa de nouveau à Charles-Théodore un échange, qui aurait donné à celui-ci les Pays-Bas, et à l'Autriche, la Bavière. Cette fois encore la Prusse et le duc de Deux-Ponts forcèrent l'empereur à abandonner ses projets. Charles-Théodore mourut sans enfants, et eut pour successeur le duc de Deux-Ponts, Maximilien-Joseph, créé roi de Bavière par Napoléon Ier. E. S.

CHARLES-LOUIS (L'ARCHIDUC), 3e fils de l'empereur Léopold II, né à Florence le 5 sept. 1771, m. le 30 avril 1847. Il fit ses premières armes en 1793 dans le Brabant, sous les ordres du prince de Cobourg, combattit à Jemmapes, Aldenhoven, Nerwinde, et fut nommé gouverneur des Pays-Bas. En 1794, il prit part à la bataille de Fleurus. Élevé au rang de feld-maréchal général de l'empire, 1796, et mis à la tête de l'armée du Rhin, il battit Moreau à Rastadt, Jourdan à Amberg et à Wurtzbourg, et prit Kehl. Opposé en Italie à Bonaparte, 1797, malheureux en plusieurs rencontres, il fut sauvé de plus grands désastres par la paix de Campo-Formio. Appelé de nouveau sur le Rhin en 1799, il défit Jourdan près de Stockach; mais ses dissensions avec les généraux russes Souwarow et Korsakow et le délabrement de sa santé le contraignirent à quitter l'armée. Ayant accepté le gouvernement de la Bohême, il y forma une armée, à la tête de laquelle il contint Moreau après l'affaire de Hohenlinden jusqu'à la paix de Lunéville, 1801. Tour à tour président du Conseil aulique et ministre de la guerre, il conseilla de rester en paix avec la France, tant que Bonaparte commanderait les armées françaises. Il commanda néanmoins en Italie pendant la campagne de 1805, perdit contre Masséna la bataille de Caldiero, et fit une admirable retraite des bords de l'Adige jusqu'en Croatie. Dans la guerre de 1809, il lutta contre Napoléon lui-même, après Eckmühl, à Essling et à Wagram. Rebuté par ses revers, il renonça à ses emplois, ne reparut plus à la tête des armées et vécut dans la retraite. L'archiduc Charles eut de grands talents militaires; l'armée autrichienne lui dut une organisation nouvelle. Son fils aîné, l'archiduc Albert, né en 1817, a commandé les troupes autrichiennes en Italie pendant la campagne de 1866, et gagné la bataille de Custozza.

Il a laissé deux excellents ouvrages en all.: *Principes de la stratégie exposés par le récit de la campagne de 1796 en Allemagne*, Vienne, 1814; 3 vol. avec carte et plans; *Histoire de la campagne de 1799 en Allemagne et en Suisse*, 1819, 2 vol. et atlas. B.

4° ROIS ET PRINCES ANGLAIS.

CHARLES Ier, de la maison de Stuart, né le 29 nov. 1600 à Dumferline en Écosse, m. le 30 janv. 1649, fils de Jacques Ier et d'Anne de Danemark, prince de Galles en 1612, à la mort de Henri, son frère aîné, roi d'Angleterre et d'Écosse en 1625, épousa la même année Henriette-Marie, fille de Henri IV. Cette union avec une princesse catholique indisposa les Anglais; les persécutions dirigées contre les presbytériens et les puritains, l'insolence et la tyrannie du favori Buckingham et le mépris des libertés traditionnelles de l'Angleterre amenèrent la dissolution des 3 premiers parlements convoqués par le roi. La *pétition des droits*, 27 mars 1628, fut rejetée par Charles Ier, et Buckingham, qui avait engagé maladroitement l'Angleterre dans une guerre contre la France, fut assassiné à Portsmouth par le puritain Felton. De 1627 à 1640, Charles essaya de gouverner sans parlement; il confia l'autorité à un transfuge de l'opposition, Thomas Wentworth, créé comte de Strafford et vice-roi d'Irlande, et au docteur anglican Laud, évêque de Londres, puis archevêque de Canterbury, ennemi également acharné des papistes et des presbytériens. Les taxes illégales et surtout la *ship-money* (argent des vaisseaux), que Hampden refusa de payer, surexcitèrent l'opposition politique des Anglais, 1637, tandis que Laud prétendait imposer à l'Écosse presbytérienne la hiérarchie épiscopale et le rituel anglican. Les Écossais formèrent la ligue du Covenant, et Charles Ier, vaincu par eux, dut convoquer les Chambres pour obtenir des subsides, 1640. Le Court Parlement, où dominaient les presbytériens, fut presque aussitôt renvoyé. Mais le Long Parlement, qui siégea de 1640 à 1653, dressa une liste des délinquants, condamna à mort lord Strafford, que le roi n'essaya pas de sauver, fit emprisonner Laud, qui eut le même sort un peu plus tard, et voulut abolir l'épiscopat et les taxes arbitraires, 1641-42. Charles résista et commença la guerre civile, en voulant arrêter lui-même cinq membres de la Chambre des communes. Vaincues à Brentford et à Edge-hill, 1643, les troupes du parlement, disciplinées par Fairfax et Cromwell, eurent l'avantage à Newbury, 1643, à Marston-moor, à la 2e bataille de Newbury, 1644, et à Naseby, 1645. Charles Ier, vendu par les Écossais, chez lesquels il avait cherché asile, fut enfermé à Holmby; mais, comme le parlement voulait se réconcilier avec lui, Cromwell, tout-puissant dans l'armée, le fit enlever par le cornette Joyce et transférer dans l'île de Wight. Cromwell le fit ensuite comparaître devant une commission de 120 membres, dont 80 seulement consentirent à siéger. Le roi se défendit avec beaucoup de dignité et d'habileté : il n'en fut pas moins condamné à mort et décapité devant le palais de White Hall. La reine Henriette avait réussi à s'enfuir en France. Peu de temps après l'exécution parut une apologie intitulée *Eikon basilikè*, qui fut attribuée à Charles Ier lui-même, mais dont le véritable auteur est l'évêque d'Exeter, Gauden. Les vertus privées du prince ne peuvent faire oublier ses fautes politiques, et, sans excuser les régicides, on ne peut admettre qu'avec réserve les éloges que Bossuet lui accorde dans l'oraison funèbre de Henriette-Marie.

Quelques écrits de Charles Ier ont été publiés par Browne, La Haye, 1651. — V. D'Israeli, *Life and character of Charles the First*, Londres, 1828, 2 vol.; Guizot, *Hist. de la Revolution d'Angleterre*, t. I et II, et *Hist. du Long Parlement*. E. D—Y

CHARLES II, fils aîné du précédent et de Henriette de France, né le 29 mai 1630, m. le 6 févr. 1685, combattit, malgré sa jeunesse, dans les rangs des royalistes pendant la guerre civile, et passa ensuite avec sa mère sur le continent. Après la mort de son père, il se rendit en Écosse, fut reconnu et couronné roi à Scone par les Covenantaires, mais perdit contre Cromwell les batailles de Dunbar et de Worcester, 1650-51, s'échappa non sans courir de grands dangers, et revint en France, où Mazarin le laissa dans l'abandon. Il s'établit ensuite à Cologne, puis à La Haye. Quelques-uns de ses partisans conçurent alors le singulier projet de le marier à une fille de Cromwell. En 1660, les Anglais, également fatigués de l'anarchie parlementaire et du despotisme de l'armée, laissèrent le général Monk restaurer la monarchie. Charles II rappelé promit en termes vagues une amnistie qu'il n'accorda pas. Les républicains furent poursuivis; le corps de Cromwell et ceux des juges de Charles Ier furent exhumés et accablés d'outrages. En même temps l'épiscopat était rétabli, les presbytériens et les protestants non-conformistes furent dépouillés de leurs bénéfices, 1662. Le roi apportait sur le trône les habitudes de luxe et de dissipation qu'il avait contractées dans l'exil. Le ministre Clarendon était habile et modéré; mais l'alliance intime entre l'Angleterre et la France, les subsides que Charles II recevait de Louis XIV, la vente de Dunkerque, une guerre impolitique contre la Hollande, terminée par le traité de Bréda, 1664-67, enfin la peste et le fameux incendie de Londres en 1666 amenèrent la chute de Clarendon. William Temple lui succéda : Charles II déclara qu'il voulait être l'*homme de son peuple*, et entra dans la *triple alliance* contre Louis XIV, 1668. Mais, comme il avait sans cesse besoin d'argent, il se rapprocha de la France : le ministère de la Cabal (*V. ce mot*) ratifia le traité de Douvres, négocié par la sœur du roi, Henriette, duchesse d'Orléans, 1670. Allié de Louis XIV contre les Hollandais, Charles II envoya son frère, le duc d'York, ravager les côtes de la Zélande. L'opposition nationale et protestante, que dirigeait un ancien membre de la Cabal, Ashley Cooper, devenu lord Shaftesbury, fit voter le bill du *test*, 1673, qui excluait les catholiques des emplois publics, et força le duc d'York, grand amiral, à donner sa démission. Charles II fit la paix avec la Hollande, 1674, consentit au mariage de sa nièce Marie avec Guillaume d'Orange, et entra même dans la coalition formée contre Louis XIV, 1678. Le ministre Danby essaya de se maintenir en persécutant les catholiques, à la suite du procès scandaleux suscité par Titus Oates. Le parlement ne se montra pas satisfait : il vota un nouveau bill du test, renouvela la loi antique de l'*habeas corpus*, qui garantit la liberté individuelle, et les Communes votèrent le bill d'*exclusion*, qui déclarait le duc d'York incapable de régner. Le parlement fut dissous, et pour la première fois on employa dans la lutte électorale les noms de *whigs* et de *tories*, appliqués aux adversaires et aux partisans du duc d'York. Le bill d'exclusion ayant été voté de nouveau, Charles II, après avoir vainement essayé de s'entendre avec les chefs de l'opposition, gouverna sans parlement, 1681-1685. Une insurrection éclata en Écosse contre le pouvoir arbitraire et surtout contre la hiérarchie anglicane. Le duc d'York, vice-roi de ce pays, fut rappelé, et le duc de Monmouth, fils naturel du roi, et zélé protestant, obtint la soumission des rebelles. En Angleterre, des conspirations entraînèrent des condamnations rigoureuses : lord Russell et Algernon Sydney furent décapités à la suite du complot de Rye house, et le comte d'Essex se tua à la Tour de Londres, 1683. Le mécontentement était général lorsque Charles II mourut. Il était catholique depuis 1671. Il ne laissa pas d'enfant de son mariage avec Catherine de Portugal, qui lui avait apporté en dot l'île de Bombay. Sous son règne fut fondée la Société royale de Londres, 1660.

V. Guizot, *Mémoires sur la Révolution d'Angleterre*; Macaulay, *Hist. d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II*, t. Ier (dans la collect. Tauchnitz), trad. franç. de M. J. de Peyronnet, 1853. E. D—Y.

CHARLES-ÉDOUARD, dit *le Prétendant*, fils de Jacques III Stuart et petit-fils de Jacques II, né à Rome le 31 décembre 1720, m. le 31 janvier 1788. Sa mère était la princesse Sobieska, petite-fille du roi de Pologne Jean Sobieski. Son éducation fut confiée au chevalier Ramsay, ami et disciple de Fénelon, puis à lord Murray, comte de Dunbar. En 1745, il s'embarqua à Saint-Nazaire, déguisé en prêtre, évita heureusement les navires anglais, et débarqua en Écosse. Avec les *highlanders* qui se joignirent à lui, il entra à Édimbourg, battit les troupes anglaises à Preston-Pans, et, pénétrant en Angleterre, poussa jusqu'à Derby. Les chefs de clans n'osèrent aller plus loin, et

l'on battit en retraite. Les Anglais du maréchal Wade furent encore défaits à Clifton, et ceux du général Hawley à Falkirk; mais le duc de Cumberland gagna la bataille de Culloden, qui fut suivie d'un affreux massacre, 1746, et Charles-Édouard, sauvé par Flora Mac-Donald, après mille aventures romanesques, parvint à gagner la France. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748, abandonné par Louis XV, expulsé même du royaume, il vécut en Italie sous le nom de comte d'Albany. Il fit deux voyages secrets à Londres, 1753 et 1761, sans obtenir aucun résultat, prit le titre de roi à la mort de son père, 1766, épousa la princesse de Stolberg, avec laquelle il ne fut pas longtemps d'accord, et mourut dans le dénuement à Florence. Sa veuve épousa le poète Alfieri.

V. *Histoire de Charles-Edouard*, par Amédée Pichot. Les *Mémoires* du Prétendant ont été publ. par Klose, Londres, 1845. *V.* aussi *les Quatre Stuarts* de Chateaubriand. B.

6° Rois de Suède.

On compte 14 rois de Suède du nom de Charles. Les 6 premiers appartiennent aux commencements de l'histoire de Suède, et l'on ne connaît d'eux rien d'authentique: l'historien de la Suède, Geyer, ne les reconnaît pas comme de véritables souverains, et pense que leur histoire et même leurs noms ont été intercalés dans les annales de la Suède par des chroniqueurs peu scrupuleux et surtout par Jean Magnus.

CHARLES VII, de 1162 à 1168, est le 1er qui porta le titre de roi de Suède et de Gothie. Il vengea la mort d'Éric le Saint, fit la guerre aux habitants de l'Esthonie et de l'Ingrie pour leur imposer le christianisme, et fonda beaucoup d'églises et de monastères. Il obtint du pape l'érection du siège archiépiscopal d'Upsal. Il fut assassiné par Canut Ericson, fils de son prédécesseur.

CHARLES VIII ou **CHARLES CANUTSON BONDE** (*paysan*), administrateur en 1435, puis roi de Suède et de Norvège en 1448, par la rupture de l'union de Calmar, mécontenta le peuple par des impôts, et offensa le clergé. Il ne garda la couronne de Norvège qu'un an, fut chassé de Suède par l'archevêque d'Upsal en 1457, et rétabli deux fois, 1464 et 1467. Il mourut en 1470. A. G.

CHARLES IX, né en 1550 de Gustave Vasa, et roi de 1604 à 1611. De concert avec son frère Jean III, il détrôna son frère aîné Eric XIV, reçut le duché de Sudermanie, renversa par ses intrigues Sigismond III, fils de Jean, roi de Pologne et de Suède, le battit à Linkœping, 1598, fut nommé régent, soumit la Finlande après un grand massacre, accepta la couronne, et termina ainsi la réaction catholique tentée par Jean III et Sigismond. Une expédition brillante de Jacques de la Gardie en Russie et une guerre contre Christian IV de Danemark, que Charles défia en combat singulier, signalèrent seules son règne. Il fut le père de Gustave-Adolphe. A. G.

CHARLES X GUSTAVE, roi de 1654 à 1660, né en 1622, de Jean-Casimir, duc des Deux-Ponts, et de Catherine, fille de Charles IX, m. à Gœteborg, le 13 février 1660. Il étudia à Upsal, habita quelque temps Paris et Genève, et servit sous Torstenson. Parent de Christine, qu'il refusa d'épouser, il fut, sur son invitation, désigné par les États, en 1649, pour lui succéder, et monta sur le trône après son abdication. Dès 1655, Jean-Casimir, du sang des Vasa, protestant contre son avènement, il soumit la Pologne en 3 mois, força en 1657 le duc de Prusse à se déclarer son vassal, revint avec lui battre les Polonais révoltés à Varsovie, et le reconnut en récompense souverain indépendant. Mais la jalousie du Danemark le menaçait au Nord; il y courut, soumit rapidement le Holstein, le Slesvig et le Jutland, passa le petit Belt sur la glace avec 20,000 h., traversa Fionie, passa sur la glace dans l'île de Seeland, fut arrêté un instant par la paix de Roskild, 1658, qui lui donnait la Scanie, le Halland et la Blékingie, restées depuis à la Suède; mais, avide de l'empire du Nord, malgré la Hollande et l'Angleterre, il reprit les hostilités, et bloqua Copenhague.

V. Skjœldebrand, *Histoire des Campagnes de Charles X*, en franç., avec les dessins du général comte Dahlberg. A. G.

CHARLES XI, né en 1655, roi de 1660 à 1697. Pendant sa minorité, la paix d'Oliva fut conclue avec la Pologne et le Brandebourg, le paix de Roskild avec le Danemark, et la paix de Kardis avec la Russie; mais, à l'intérieur, le désordre s'introduisit dans les finances, et l'aristocratie opprima les ordres inférieurs. Charles gouverna en personne dès 1672. Magnus Gabriel de la Gardie, son oncle, aida l'ambassadeur français, M. de Pomponne, à le détacher de l'Angleterre et de la Hollande pour l'attirer vers Louis XIV. En son nom, Wrangel envahit en 1674 l'électorat de Brandebourg, fut battu à Fehrbellin; il vit le Danemark, la Hollande, le duc de Brunswick et l'évêque de Munster se déclarer contre lui. Battue presque partout, la Suède fut sauvée par les traités de Nimègue, que dicta aux diverses puissances Louis XIV vainqueur, 1678. Par le traité de Lund, elle promit cependant une somme d'argent au Danemark, et Charles XI épousa la sœur de Christian V. Dès l'année suivante, les états convoqués manifestèrent un ressentiment général contre la noblesse, et décernèrent au roi le pouvoir absolu. Quant à l'extérieur, Charles fut désormais neutre et indépendant. Il fut accepté comme médiateur au congrès de Ryswick, mais mourut dès le début des négociations. De ce règne réformateur datent en Suède l'organisation de l'armée, le cadastre, la banque de Stockholm, la police des routes, le port de Carlskrona, les premiers canaux, l'université de Lund. A. G.

CHARLES XII, né à Stockholm le 27 juin 1682, m. le 30 novembre 1718, roi de Suède de 1697 à 1718. Il reçut une éducation sévère; Quinte-Curce lui plaisait, et Alexandre était son héros; il sut l'allemand et le français, qu'il ne voulut jamais parler. Grâce au ministre Piper, il se fit affranchir de la régence de son aïeule, Hedwige-Éléonore, dès l'âge de 15 ans. Alors frugal, dur pour lui-même, simplement vêtu (un habit bleu à boutons de cuivre, de grandes bottes et des gants de buffle, quelquefois un manteau), il oublia un goût très vif qu'il avait pour la chasse aux ours et d'autres plaisirs violents, et régna. Frédéric IV de Danemark, Auguste II de Pologne et Pierre le Grand s'étaient ligués contre la Suède. Frédéric attaque le duc de Holstein-Gottorp; aussitôt Charles quitte Stockholm, où il ne devait plus rentrer, s'embarque avec une armée, mai 1700, se jette dans l'eau, arrive le premier à terre, et campe dans l'île de Seeland. La paix de Travendal, 8 août, rend au duc la possession de tous ses droits. Auguste assiégeait Riga, et Pierre, Narva: il court battre ce dernier, 30 nov. 1700, à Narva, atteint l'autre et le défait au passage de la Duna, juillet 1701. L'artifice qu'il aurait, selon Voltaire, employé en cette circonstance, n'est pas confirmé. C'est alors que le comte Oxenstiern, dans un Mémoire remarquable, lui conseilla de conclure une paix qui le rendrait l'arbitre du Nord, démarche omise par Voltaire. Loin de là, Charles attaqua Auguste, le battit à Clissow (20 juill. 1702), occupa la Pologne 1703, lui donna pour roi Stanislas Leczinski, poursuivit Auguste détrôné jusque dans son électorat de Saxe, et le força par la paix d'Alt-Ranstadt, 1707, de renoncer à tous ses droits à la couronne, de reconnaître et féliciter Stanislas par une lettre, et de livrer l'ambassadeur de Pierre, le Livonien Patkul, que Charles fit rouer vif. Après avoir obtenu de l'empereur la liberté de conscience pour les luthériens de Silésie, Charles quitta l'Allemagne, laissa 6,000 hommes à Stanislas, et envahit la Russie, dont le tzar venait de prendre l'Esthonie et la Livonie et de construire Saint-Pétersbourg. Il marchait sur Moscou, quand les promesses de l'hetman Mazeppa l'en détournèrent; il s'enfonça dans l'Ukraine, n'y reçut pas à temps les secours des Cosaques et les auxiliaires de Lewenhaupt, et fut enfin battu et blessé à Poltava, 27 juill. 1709. Cette bataille lui fit perdre la Livonie, l'Esthonie, la Carélie, ainsi que Riga et Elbing en Prusse, 1710. Obligé de prendre la fuite, il vint à Bender, chez les Turcs. De là il excita une guerre entre la Porte et les Russes; Pierre battu sur le Pruth, 1er juillet 1711, faillit succomber, mais obtint, à prix d'argent, une capitulation qui le sauva. Bientôt la Porte, prévenue contre Charles, lui ordonna de quitter son territoire. Il s'y refusa, et combattit à Varnitza, près de Bender, avec sa suite, contre tout un corps de Turcs; conduit à Démotica, près d'Andrinople, il resta deux mois au lit, se disant malade. Il partit enfin déguisé, et arriva à Stralsund, dans la nuit du 11 novembre 1714. Pendant sa captivité, Stanislas avait été renversé, Pierre avait envahi la Livonie et la Finlande, et les Danois avaient été à grand'peine chassés de la Scanie; la Poméranie était couverte d'ennemis, et une armée de Danois, de Saxons, de Prussiens et de Russes assiégeait Stralsund, qui, malgré la valeur de Charles, se rendit le 13 décembre 1715. De concert avec le baron de Goertz, Charles conçut alors de nouveaux projets: Pierre semblait s'éloigner de ses alliés; il s'agissait de l'attirer vers le roi de Suède, d'affaiblir le Danemark en prenant la Norvège, de détrôner George Ier d'Angleterre et de prêter la main aux desseins d'Albéroni sur l'Espagne et la France. Charles envahit deux fois la Norvège, et fut tué au siège de Frédérickshall, peut-être assassiné par le Français Siquier, à l'instigation du futur successeur. Les États donnèrent la couronne à sa sœur Ulrique-Éléonore. Goertz périt sur l'échafaud, et l'on traita avec les princes d'Allemagne. La Suède était épuisée et déchue. L'auteur de cet article a essayé de prouver, par des documents inédits, l'exactitude presque complète de l'*Histoire de Charles XII*, de Voltaire, dans une édition critique publiée à Paris, en 1847. A. G.

CHARLES XIII, deuxième fils du roi Adolphe-Frédéric et de Louise-Ulrique, sœur de Frédéric le Grand; né le 7 octobre 1748, m. le 5 février 1818, prit une grande part à la révolution absolutiste de 1772, et fut créé duc de Sudermanie, puis gouverneur de Finlande. Régent après l'assassinat de son frère Gustave III, 1792-1796, il créa le Muséum et l'Académie militaire de Stockholm. Porté au trône par la révolution de 1809,

il se maintint en paix au milieu des crises européennes. Dès 1809, il avait adopté un prince d'une branche collatérale de Danemark, Christian-Auguste de Holstein-Augustenburg ; l'ayant perdu, il adopta le général français Bernadotte, 1810. En 1814, la Norvège, enlevée au Danemark, fut accordée à la Suède, comme indemnité pour la perte de la Finlande, cédée à la Russie. B.

CHARLES XIV ou **CHARLES-JEAN** (J.-B.-Jules), général Bernadotte, né à Pau le 26 janvier 1764, m. à Stockholm le 8 mars 1844. Fils d'un avocat, engagé à 17 ans dans le régiment de Royal-Marine, il n'était encore que sergent-major en 1789. Pendant les premières guerres de la Révolution, il devint colonel dans l'armée de Custine en 1792, général sous Kléber en 1793, commanda une division à la bataille de Fleurus, 1794, força le passage du Rhin à Neuwied, fit capituler Maëstricht, prit Altdorf, et protégea la retraite de Jourdan, 1795. En 1797, on l'envoya avec sa division à l'armée d'Italie, sous les ordres du général Bonaparte; il se trouva au passage du Tagliamento, à la prise de Gradisca, de Trieste et de Laybach. Chargé de présenter au Directoire les drapeaux enlevés à l'ennemi, il arriva à Paris quelques jours avant le 18 fructidor, et refusa de prendre part à ce coup d'État. Ambassadeur à Vienne en 1798, à son retour, 1799, il épousa M^lle^ Clary, sœur de la femme de Joseph Bonaparte. Élevé par le directeur Barras au ministère de la guerre, il réorganisa les services, et ses heureuses conceptions stratégiques contribuèrent aux succès des armées du Rhin et de Hollande. Étant à Paris, et sans emploi, la veille du Dix-huit Brumaire, il refusa d'y prendre part, déclara même qu'il agirait contre Bonaparte s'il en recevait l'ordre, mais ne chercha nullement à contrarier son entreprise. Dès l'établissement du gouvernement consulaire, il fut envoyé dans la Vendée, où la guerre venait de se rallumer. En 1804, nommé maréchal d'empire et gouverneur du Hanovre, il forma un corps d'armée, à la tête duquel il rétablit dans Munich l'électeur de Bavière, allié de la France, conquit le pays de Salzbourg, prit part à la bataille d'Austerlitz, 1805. La principauté de Ponte-Corvo fut la récompense de ces services. L'année suivante, Bernadotte irrita Napoléon en refusant son concours à Davoust, lors de la bataille d'Auerstædt, mais battit les Prussiens près de Halle, prit le maréchal Blücher et le prince de Brunswick dans Lubeck, s'empara d'Elbing et de Braunsberg, et défit les Russes sur la Passarge, 1807. En 1808, gouverneur des villes hanséatiques, et chargé d'opérer contre la Suède, il arrêta les hostilités lors de la chute de Gustave IV. En 1809, il participa à la bataille de Wagram, fut blâmé par l'empereur pour un ordre du jour trop favorable aux auxiliaires allemands, puis alla repousser les Anglais débarqués à l'embouchure de l'Escaut. Il était peu en faveur auprès de Napoléon I^er^, quand il fut élu prince royal de Suède; cependant l'Empereur consentit à son élévation, et lui donna même 1 million de fr. pour son voyage. Le roi Charles XIII l'adopta dès le 10 octobre 1810. A son arrivée à Stockholm, le 1^er^ novembre suivant, il embrassa le luthéranisme, mais se montra toujours tolérant envers les catholiques. Devenu héritier du trône de Suède, il adopta la politique et ne voulut plus servir que les intérêts de sa nouvelle patrie. Il offrit son concours à Napoléon, moyennant la cession de la Norvège, qui appartenait au Danemark, allié fidèle de la France. L'Empereur refusa, et Bernadotte accepta alors les propositions d'Alexandre. Il accéda à la coalition, et vint, en 1813, à la tête d'un corps d'armée suédois, grossir le nombre des coalisés : il battit Oudinot à Grossbeeren, Ney à Dennewitz, contribua au succès de la bataille de Leipzig, où il conduisait l'armée du Nord, forte de 70,000 hommes. Lorsque les alliés franchirent le Rhin, il ne les suivit pas; mais après leur entrée à Paris, en avril 1814, il y vint, attiré par quelque espoir que les souverains étrangers le feraient successeur de Napoléon I^er^. Il fut très mal accueilli du public, et, peu de jours après, repartit pour la Suède. A la mort de Charles XIII, il fut proclamé roi de Suède et de Norvège, 5 février 1818, sous le nom de Charles-Jean ou Charles XIV. Il travailla à cimenter l'union de la Suède et de la Norvège, en laissant à ces deux royaumes leur constitution particulière; protégea l'agriculture, le commerce et l'industrie, releva le crédit public, fit creuser des routes à travers les Alpes Scandinaves, et unit la Baltique à la mer du Nord par l'immense canal de la Gœta. Son règne fut utile à la Suède et honorable, mais les Français ne peuvent ni ne doivent lui pardonner sa conduite en 1813. — Charles XIV n'a eu qu'un fils, qui lui succéda en 1844, sous le nom d'Oscar I^er^.

On a publié sa *Correspondance avec Napoléon, de 1810 à 1814*, Paris, 1819 : et un *Recueil de lettres, proclamations et discours du Prince royal de Suède*, Stockholm, 1825. L'*Histoire de Charles XIV* a été écrite par Touchard-Lafosse, 1838, et par Sarrans, 1845. B. et C. D—y.

CHARLES XV, fils d'Oscar I^er^, né en 1826, roi de Suède et de Norvège de 1859 à 1872, maintint son royaume en paix avec toute l'Europe et consentit en 1866 à une modification de la loi sur la représentation nationale. (*V.* Suède.)

6° Rois d'Espagne.

CHARLES I^er^. *V.* Charles V, à la série des empereurs.

CHARLES II, né en 1661 de Philippe IV, roi d'Espagne, et de la reine Marie-Anne d'Autriche, fille de Ferdinand III, m. le 1^er^ nov. 1700. Il succéda à son père en 1665. Dernier héritier mâle de Charles-Quint, il traîna jusqu'à 39 ans une débile existence, dont l'Europe attendait la fin d'un moment à l'autre. Pendant la régence de sa mère, 1665-1676, et sous l'administration de son frère naturel, don Juan d'Autriche (*V. ce nom*), l'Espagne perdit définitivement le Portugal, après la bataille de Villaviciosa, 1665, et la Flandre, cédée à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, qui termina la guerre de Dévolution, 1668. Sous le gouvernement personnel de Charles II, la monarchie espagnole fut plus malheureuse encore : le traité de Nimègue, après la guerre de la 1^re^ coalition, lui enleva le Hainaut français (Valenciennes), le Cambrésis, Aire et Saint-Omer en Artois, et la Franche-Comté, 1678. Les chambres de réunion (*V.* Réunion [Chambres de]) adjugèrent à Louis XIV Courtrai et Luxembourg, qui furent occupés par les troupes françaises, 1682-84, mais restitués à la paix de Ryswick, 1697. Marié à la princesse Marie-Louise d'Orléans, nièce de Louis XIV, puis à Marie-Anne de Neubourg, belle-sœur de l'empereur Léopold, Charles II n'avait pas d'héritier. Dès 1668 Louis XIV avait signé un traité avec l'empereur Léopold pour régler le partage de sa succession. Charles II, qui voulait avant tout éviter un démembrement de la monarchie espagnole, légua ses États au prince électoral de Bavière, dont la mère, Marie-Antoinette, fille de l'empereur Léopold, était petite-fille de Philippe IV d'Espagne. Le roi de France ayant conclu avec l'Angleterre et la Hollande un traité qui partageait les États de la monarchie espagnole entre le prince électoral, le dauphin et l'archiduc Charles, 1698, le roi d'Espagne répondit par un 2^e^ testament en faveur du prince électoral. Celui-ci étant mort à Bruxelles en 1700, Louis XIV s'entendit avec le roi d'Angleterre et les États Généraux pour un nouveau partage, qui ne fut agréé ni de l'Autriche ni de l'Espagne. Charles II légua alors ses possessions au second des petits-fils de Louis XIV, le duc d'Anjou, 15 oct. 1700, et mourut 15 jours après. (*V.* Succession d'Espagne.) B., C. D—y et E. D—y.

CHARLES III, *V.* Charles VI, empereur.

CHARLES III, né en 1716, premier enfant du second mariage de Philippe V avec Élisabeth Farnèse, m. en 1788, fut d'abord connu sous le nom de don Carlos. En 1731, la mort du dernier Farnèse le mit en possession du duché de Parme et Plaisance, que lui avaient successivement garanti la quadruple alliance, 1718-20, les traités de Vienne avec l'Autriche et de Séville avec la France et l'Angleterre, 1725-29. Dans la guerre de la succession de Pologne, il profita de l'alliance de l'Espagne avec la France contre l'empereur Charles VI pour enlever à celui-ci, 1734-35, après la victoire de Bitonto, le royaume de Naples et la Sicile. Le traité de Vienne, dressé dès 1735, signé en 1738, imposa à l'empereur l'échange de ces pays contre le duché qu'avait jusque-là possédé don Carlos; et la tentative que firent plus tard les Autrichiens sur Naples, alliée de la France et de l'Espagne dans la guerre de la succession d'Autriche, n'aboutit qu'à la défaite décisive de Velletri, 1744. Désormais don Carlos (Charles VII de Naples, Charles V de Sicile), avec le Toscan Tanucci pour ministre, donna une vie nouvelle au pouvoir central et au royaume. La noblesse fut attaquée dans ses juridictions, désormais dépendantes des tribunaux ordinaires, et attirée à la cour par des dignités et des faveurs. Un concordat, 1741, restreignit les immunités du clergé et le droit d'asile. Le code Carolin, 1754, éclaira, en y introduisant plus d'ordre et de simplicité, le chaos que formaient onze législations différentes. L'administration des finances et celle de la justice furent refondues, le commerce protégé par des traités, le corps de la marine amélioré par la création d'un collège nautique, les lettres et les sciences encouragées. L'érection des palais de Caserte, de Capo-di-Monte et de Portici, de l'hospice royal des pauvres, du théâtre de San-Carlo à Naples, donna aux artistes des occasions de se faire connaître. La mort de Ferdinand VI d'Espagne, fils aîné de Philippe V, 1759, apporta à don Carlos une autre couronne. En devenant roi d'Espagne sous le nom de Charles III, il abandonna les Deux-Siciles à Ferdinand IV, le troisième de ses fils : l'aîné, Philippe, était idiot, et le second, Charles, depuis Charles IV, devenait l'héritier de la monarchie espagnole. Ennemi naturel de l'Angleterre, qui possédait Gibraltar et Minorque, et faisait un commerce actif de contrebande avec les colonies espagnoles de l'Amérique, Charles III prit part à deux guerres contre elle : 1° à celle de Sept ans, où l'engagea le *Pacte de famille*, conclu par Choiseul entre les Bourbons de

France, d'Espagne, de Naples et de Parme, 1761; il n'y perdit que temporairement, 1762-63, Cuba et les Philippines, et si le traité de Paris, 1763, lui enleva la Floride, cédée aux Anglais, il reçut de la France la moitié de la Louisiane en compensation; 2° à la guerre d'Amérique, 1778-1782; il y tenta en vain de reprendre Gibraltar, 1779-82, mais recouvra du moins, 1781-82, Minorque et la Floride, que le traité de Versailles lui laissa, 1783. Moins heureux en Afrique, il eut défendre contre le Maroc les petits présides de Mélilla et de Pénon-de-Vélez, 1774-75, il se fit céder par les Portugais les îles d'Annobon et de Fernando-Po; mais ses trois tentatives sur Alger, 1775, 1783, 1784, furent infructueuses, et le réduisirent à acheter la paix des Barbaresques, comme le faisaient d'ailleurs les autres États riverains de la Méditerranée. En même temps qu'il protégeait la monarchie, Charles III en augmentait la force et la prospérité. Il créa une École d'artillerie à Ségovie, une d'ingénieurs-constructeurs pour la marine à Carthagène, une de cavalerie à Ocaña, une de tactique à Avila, puis au Port-Sainte-Marie, activa les armements maritimes au point de laisser à sa mort près de 80 vaisseaux de guerre à un pays qui n'en avait que 37 en 1761, et introduisit dans l'armée espagnole les exercices et la discipline des troupes prussiennes. L'Académie des beaux-arts de Saint-Charles fut créée à Valence en 1768; et si l'instruction publique, faute de fonds suffisants, resta en souffrance, les sept Collèges majeurs, où était élevée l'élite de la jeunesse, furent du moins réformés. Pour relever dans l'opinion le travail manuel dédaigné, un décret porta que tous ceux qui exerçaient un métier utile pourraient être admis aux charges municipales et aspirer même à la noblesse; des sociétés d'Amis de la patrie s'organisèrent pour la protection de l'agriculture et de l'industrie, et elles furent puissamment encouragées par le roi; la banque de Saint-Charles, créée en 1782, mit en circulation un numéraire considérable. Pour faciliter le commerce intérieur, Charles III fit creuser des canaux, construire des ponts et des chemins provinciaux en grand nombre, commencer quatre grandes routes qui unirent Madrid à La Corogne, à Barcelone, à Valence, à Séville, refondre toute la monnaie et disparaître les monnaies provinciales, qui, n'étant pas reçues partout, étaient des entraves continuelles. Pour pousser l'Espagne au commerce extérieur, il le déclara libre dans les Indes pour tous ses sujets. Son ministre, le comte d'Aranda, de 1766 à 1773, le seconda énergiquement dans toutes ses réformes. (*V. ce nom,* CAMPOMANÈS, OLAVIDES.) Charles III bannit les jésuites en 1767 de l'Espagne et de ses colonies, confisqua leurs biens et pressa le saint-siège d'abolir leur ordre. (*V.* CLÉMENT XIV, FLORIDA-BLANCA.) Quand il mourut, la population était remontée à plus de 10 millions; mais ses réformes ne s'étaient pas accomplies sans quelque résistance, et, en 1766, l'interdiction des grands chapeaux rabattus et des longs manteaux, qui gênaient l'action de la police, avait fait naître un terrible soulèvement à Madrid. R.

CHARLES IV, second fils de Charles III et de Marie-Amélie de Saxe, né à Naples en 1748, m. à Rome en 1819. Il succéda à son père sur le trône d'Espagne en 1788. Bon et loyal, mais paresseux d'esprit et mou de caractère, il fut dominé pendant tout son règne par son épouse, Marie-Louise de Parme, femme ambitieuse et dissolue, qu'il avait épousée dès 1765, et qui gouverna le royaume et le palais, lorsqu'en novembre 1792 elle eut fait remplacer par son favori, Manuel Godoï, Florida-Blanca, disgracié en février, et Aranda un instant rappelé. La perte de plusieurs enfants mâles et la santé chancelante des deux qui restaient, Ferdinand et Carlos, inspirant à Charles le désir d'assurer, s'ils venaient à mourir, le trône à sa fille Charlotte-Joachime, il décida les Cortès de 1789 à annuler l'ordonnance (*auto-acordado*) donnée par Philippe V, et confirmée par les Cortès en 1713, pour exclure les femmes de la couronne d'Espagne: toutefois, la constitution des princes s'étant raffermie, le décret royal qui confirmait cette décision resta ignoré dans les archives, et ne fut publié que sous le règne suivant, en 1830. Après avoir fait contre Alger une petite guerre, qui se termina, en févr. 1792, par l'abandon d'Oran, la seule des trois villes africaines conquises par Ximénès qui restât encore à l'Espagne, Charles IV, par ses efforts pour sauver Louis XVI et par ses mesures hostiles après l'exécution du malheureux roi, attira sur lui les armes de la Convention, 7 mars 1793. Les Espagnols, sous Ricardos et La Union, envahirent le Roussillon, mais ils furent repoussés, et, en 1794, Pérignon et Moncey envahirent la Catalogne et la Navarre. Charles IV dut signer le traité de Bâle, qui enlevait à l'Espagne sa part de Saint-Domingue, 25 juillet 1795. Forcé bientôt de prendre parti entre l'Angleterre, qui, même avant la paix de Bâle, avait outragé son pavillon, et qui ne pouvait que nuire à sa marine et à ses colonies, et la France, qui pouvait facilement pénétrer au cœur du royaume, il fit avec cette dernière puissance, contre les Anglais, 18 août 1796, une alliance offensive et défensive, qui plus tard l'entraîna, malgré ses répugnances, à attaquer le régent de Portugal, son gendre, pour le contraindre à fermer ses ports au commerce britannique, 1801. (*V.* JEAN VI.) Mais l'acquisition de la ville portugaise d'Olivença (traité de Madrid, 6 juin 1801) fut plus que compensée par la rétrocession de la Louisiane, qu'exigea le premier consul (traité de Saint-Ildefonse, 1[er] oct. 1801), par l'abandon de l'île de la Trinité à l'Angleterre au traité d'Amiens, 1802, et, plus tard, quand la guerre se fut rallumée entre ces deux grandes puissances, 1803, par le désastre commun de la flotte franco-espagnole à Trafalgar, 21 nov. 1805. Les marins espagnols s'étaient d'ailleurs admirablement battus. Trop peu ménagée par Napoléon I[er], qui lui imposait une contribution annuelle de 72 millions, tandis que les Anglais pillaient ses galions venant d'Amérique, et craignant de voir l'Angleterre soulever contre elle ses colonies, la cour de Madrid ou plutôt Godoï, dès juin 1806, s'entendit secrètement avec les ennemis de la France, et sa défection ne fut arrêtée que par la victoire d'Iéna. Napoléon dissimula; mais des sacrifices plus grands encore, l'adoption du système du blocus continental, une nouvelle guerre contre le Portugal, dont les princes se retirèrent au Brésil, furent imposés à Charles IV en 1807. La seule compensation qu'il eût reçue était l'érection de la Toscane en royaume d'Étrurie, au profit de sa fille, la duchesse de Parme. Mais le roy. d'Étrurie fut annexé à l'empire en 1807. En 1808, à l'entrée des troupes françaises dans ses provinces septentrionales, aux exigences toujours croissantes de l'Empereur, qui lui demandait, en échange du Portugal occupé par Junot, la cession du pays entre les Pyrénées et l'Èbre, vinrent se joindre, pour accabler le vieux roi, des dissensions de famille nées de la haine de son fils Ferdinand pour le favori Godoï, devenu *prince de la Paix,* dont l'impopularité était trop légitime. Le soulèvement d'Aranjuez l'obligea, 19 mars, à abdiquer en faveur de Ferdinand, qui voulut reléguer à Badajoz son père et sa mère. Charles protesta, révoqua son abdication comme arrachée par la violence, et fit appel à Napoléon. Celui-ci invita le père et le fils à venir le trouver à Bayonne, en chargeant Murat de les y contraindre au besoin. Des scènes violentes se produisirent dans cette entrevue, à laquelle assistait Godoï. Ferdinand dut rendre la couronne à son père, qui abdiqua en faveur de Napoléon, 6-7 mai 1808. Joseph Bonaparte fut déclaré roi d'Espagne. Charles IV reçut pour résidence le château de Compiègne et une rente viagère de 6 millions. En 1811 il se fixa à Marseille, puis à Rome, où il vécut dans la retraite et la dévotion. Il se réconcilia avec son fils et mourut de chagrin après avoir perdu sa femme en 1818. R. et E. D—Y.

7° ROIS DE NAPLES ET DES DEUX-SICILES.

CHARLES I[er] D'ANJOU, fils de Louis VIII, roi de France, et de Blanche de Castille, frère de St Louis, né en 1220, m. en 1285. Il reçut comme apanage le comté d'Anjou, 1226, épousa Béatrix, fille de Raymond Bérenger IV, héritière de la Provence, 1245, accompagna Louis IX en Égypte, fut fait prisonnier en même temps que lui, 1250, revint en France avant son frère, et aida Blanche de Castille à maintenir la paix dans le royaume. Après avoir durement châtié une révolte de Marseille, 1259, il accepta la couronne de Naples que lui offrait Urbain IV. Depuis la mort de l'empereur Frédéric II, Naples et la Sicile étaient au pouvoir de son fils Manfred, excommunié comme lui, et comme lui s'appuyant sur les Sarrasins. Charles se rendit par mer jusqu'à l'embouchure du Tibre, et se fit sacrer à Rome par Clément IV. Sa femme, Béatrix, lui amena par les Alpes une armée de 30,000 hommes, avec laquelle il vainquit et tua Manfred à la Grandella, près de Bénévent, 1266. Le jeune Conradin, fils de l'empereur Conrad IV, tenta vainement de lui enlever le royaume de Naples. Charles détruisit son armée à Tagliacozzo, et le fit décapiter avec son cousin Frédéric d'Autriche, 1268. Son ambition s'accrut avec ses succès: nommé sénateur de Rome par le pape, devenu le chef des guelfes de la Toscane, il engagea son frère dans une nouvelle croisade en Afrique pour rendre le bey de Tunis tributaire de son royaume, 1270, prit le titre de roi de Jérusalem, 1277, et il songeait à conquérir l'empire d'Orient. Sa puissance et son orgueil finirent par porter ombrage au saint-siège. Grégoire X lui retira le titre de sénateur et fit élire empereur Rodolphe de Habsbourg, pour ne pas laisser sans contre-poids l'influence excessive du prince français. Le gouvernement habile, mais tyrannique, de Charles d'Anjou provoqua le massacre des *Vêpres Siciliennes,* 1282. Menacés d'une vengeance terrible, les Siciliens implorèrent la médiation du pape Martin IV, qui leur répondit par une excommunication. Ils se donnèrent alors à Pierre III d'Aragon, gendre de Manfred. Charles ne put lui reprendre la Sicile, il vit sa flotte détruite sous ses yeux par l'amiral aragonais Roger de Loria et son fils fait prisonnier. Il défia inutilement Pierre III en com-

bat singulier, et mourut au moment où il allait diriger contre lui une nouvelle expédition. Naples doit à Charles d'Anjou plusieurs monuments remarquables. Il favorisa l'université établie dans cette ville par Frédéric II, et appela St Thomas d'Aquin pour y enseigner.

V. le t. II de l'*Hist. de France* de Michelet. G. et E. D—y.

CHARLES II D'ANJOU, dit *le Boiteux*, roi de Naples, fils du précédent, né en 1248, m. en 1309. Battu et fait prisonnier par Roger de Loria dans un combat livré malgré la défense de son père, 1284, il était encore en Aragon quand mourut Charles d'Anjou, 1285. Rendu à la liberté en 1289, il essaya vainement de reconquérir la Sicile, l'abandonna par un traité à Frédéric d'Aragon, 1302, et mourut en 1309, regretté de ses sujets pour sa justice et son humanité. Son 3e fils, Robert, lui succéda; l'aîné, Charles-Martel, était devenu roi de Hongrie dès 1290. G.

CHARLES III DE DURAZZO ou **DE DURAS**, né en 1345, m. en 1386, petit-fils de Jean de Duras, frère du roi Robert, fut élevé parmi les Hongrois, dont il adopta les mœurs rudes et guerrières. Appelé par le pape Urbain VI, 1381, il renversa du trône Jeanne Ire, qui l'avait naguère déclaré son héritier, et la fit étouffer, 1382. Avant de mourir, Jeanne avait fait un testament en faveur de Louis Ier, duc d'Anjou. Charles soutint la guerre contre ce prince jusqu'en 1384; il attaqua aussi le pape, qui voulait le traiter en vassal. Appelé au trône de Hongrie en 1385, il fut assassiné l'année suivante par ordre de la veuve de son prédécesseur. Son fils Ladislas lui succéda à Naples. B.

CHARLES IV est le même que Charles Ier d'Espagne et Charles-Quint d'Allemagne.

CHARLES V. C'est le roi d'Espagne Charles II.

CHARLES VI, le même que l'empereur Charles VI.

CHARLES VII. *V.* Charles III d'Espagne.

8° Ducs de Savoie et rois de Sardaigne.

CHARLES Ier, *le Guerrier*, fils d'Amédée IX, né en 1468, m. à Pignerol en 1489, succéda à son frère Philibert en 1482. Louis XI, son parrain, l'avait fait élever en France par Dunois, et le prit sous sa tutelle. En 1485, Charles Ier hérita du titre de roi de Chypre. Il conquit le marquisat de Saluces, 1487.

CHARLES II, fils du précédent, né en 1488, fut sous la tutelle de sa mère Blanche de Montferrat, et mourut en 1496.

CHARLES III, *le Bon*, fils du duc Philippe II, né en 1486, m. à Verceil en 1553, succéda à son frère Philibert II en 1504. Il fut longtemps allié de la France, et sa sœur Louise fut mère de François Ier. Depuis 1516, il flotta entre ce prince et Charles-Quint, son beau-frère, et fut maltraité par tous les deux. Sous son règne Genève échappa à la suzeraineté des ducs de Savoie, 1535, et le traité de Crespy laissa provisoirement entre les mains du roi de France la Savoie et le Piémont 1544. B.

CHARLES-EMMANUEL Ier, *le Grand*, né à Rivoli en 1562, duc de 1580 à 1630, après son père Emmanuel-Philibert. Enchaîné au parti espagnol par son mariage avec Catherine, fille de Philippe II, il profita des troubles religieux de la France pour s'emparer du marquisat de Saluces, et reçut des Ligueurs le titre de comte de Provence, 1590. Henri IV, après une invasion en Savoie et en Piémont, se fit céder, au traité de Lyon, 1601, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex. Ambitieux de toutes les couronnes, Charles-Emmanuel porta successivement ses vues sur le Montferrat, Chypre, la principauté de Macédoine, la dignité impériale et le trône de France lors des états de la Ligue, en 1593, usant sa considération dans ces folles convoitises. Son fils puîné, Thomas-François, fut la souche de la maison de Savoie-Carignan. B.

CHARLES-EMMANUEL II, fils de Victor-Amédée Ier, né en 1634, m. en 1675, successeur de son frère François-Hyacinthe en 1638. Ses oncles, Maurice et Thomas, disputèrent la régence à sa mère Christine de France, fille de Henri IV, mais ne purent triompher, malgré l'appui de l'Espagne. Majeur en 1648, il fut fidèle à l'alliance française, protégea les arts et le commerce, fit élever la ville neuve et le palais royal de Turin, et construisit le *chemin de la Grotte* sur la montagne des Echelles pour le transport des marchandises de France en Italie. B.

CHARLES-EMMANUEL III, fils de Victor-Amédée II, et 2e roi de Sardaigne, né à Turin en 1701, m. en 1773, régna après l'abdication de son père, 1730. Il eut des démêlés avec le clergé, défendit d'ordonner des prêtres sans sa permission et fit saisir les revenus du pape dans ses États. Lors de la guerre de Succession de Pologne, 1733, il s'unit à la France et à l'Espagne contre l'Autriche, prit Pavie et une partie du Milanais, combattit à Guastalla, et obtint, à la paix de Vienne, 1738, les pays de Tortone et de Novare. Après la mort de l'empereur Charles VI, 1740, il prétendit au Milanais; mais les promesses de Marie-Thérèse l'ayant détaché de la France et de l'Espagne dès 1742, il enleva Modène et La Mirandole aux Espagnols, et fut battu par les Français à Coni, 1744. Il refusa de prendre part à la guerre de Sept ans, mit de l'ordre dans les finances, et abrégea les longueurs de la justice; ses *Lois et Constitutions* furent publiées en 1770, Turin, 2 vol. in-4° B.

CHARLES-EMMANUEL IV, 4e roi de Sardaigne, succéda à son père Victor-Amédée III en 1796. Malgré ses protestations d'amitié pour la République française, le général Joubert, par l'ordre du Directoire, occupa Turin, puis lui enleva ses États continentaux, 1798; il se retira en Sardaigne, abdiqua en 1802 en faveur de son frère Victor-Emmanuel, et se retira dans un cloître, à Rome, où il mourut en 1819. B.

CHARLES-FÉLIX, né à Turin en 1765, m. en 1831, 4e fils de Victor-Amédée III. Il épousa en 1807 Marie-Christine de Naples, sœur de la dernière reine des Français, et régna, en 1821, après l'abdication de son frère Victor-Emmanuel. Il joignit ses troupes à celles de l'Autriche pour réprimer l'insurrection libérale du Piémont. Vainqueurs à Novare, les Autrichiens inspirèrent et dirigèrent le gouvernement de Charles-Félix. En lui s'éteignit la branche aînée de la maison de Savoie.

CHARLES-ALBERT, neveu du précédent, né le 2 oct. 1798, m. en 1849, marié en 1817 avec Marie-Thérèse de Toscane, porta d'abord le titre de prince de Carignan, et succéda à Charles-Félix en 1831. En 1823, il avait servi comme volontaire en Espagne dans l'armée française. Il porta sur le trône un caractère noble et chevaleresque et des vues patriotiques. Pour soustraire son pays à l'influence de l'Autriche, il forma une armée nationale, organisée à la française, et une garde civique, ouvrit ses États aux Lombards qui fuyaient la domination autrichienne, accorda une liberté relative à la presse, abolit le système féodal, fit rédiger un nouveau code, et promulgua une constitution, la seule qui ait survécu en Italie aux orages de 1848. Espoir de l'indépendance italienne, il déclara la guerre à l'Autriche après l'insurrection de Milan, repoussa toute idée de secours étranger, fut victorieux à Somma-Compagna, Goito, et enleva rapidement toutes les positions de l'ennemi jusqu'à l'Adige. Bientôt, attaqué par des troupes supérieures en nombre et mieux équipées, il perdit la bataille de Custozza, et dut évacuer la Lombardie. La campagne de 1849 fut encore plus malheureuse : les défiances des démocrates italiens à l'égard de Charles-Albert et l'infériorité du polonais Chrzanowski, commandant de l'armée, en face du maréchal autrichien Radetski, amenèrent la déroute de Novare, 23 mars. Charles-Albert, découragé, abdiqua en faveur de son fils Victor-Emmanuel II, et mourut, 4 mois après, à Oporto. On lui a élevé une statue à Turin. La Sardaigne dut à Charles-Albert d'utiles traités d'union douanière avec les États voisins, des écoles de dessin, et ses premières expositions des beaux-arts; il fit publier les *Monumenta historiæ patriæ*.

9° Ducs de Lorraine.

CHARLES Ier. On donne ce nom au carolingien Charles de France. (*V. ce nom.*)

CHARLES II, *le Hardi*, fils du duc Jean Ier, né à Toul en 1364, duc de Lorraine de 1390 à 1431, figura à la bataille de Rosebecque, 1382, participa à l'expédition du duc de Bourbon contre Tunis en faveur des Génois, épousa Marguerite de Bavière, alla aider les chevaliers teutoniques dans leurs guerres contre les Lithuaniens, 1396, repoussa une attaque de Louis d'Orléans contre Nancy, 1407, et combattit à Azincourt, 1415. Il fut quelque temps connétable de France en 1417. B.

CHARLES III, *le Grand*, fils du duc François Ier et de Christine de Danemark, nièce de Charles-Quint, né en 1543, régna de 1545 à 1608. Le roi de France Henri II l'enleva à la tutelle de sa mère, 1552, le fit élever à Paris, et lui donna en mariage sa fille Claude, 1559. Charles revint alors en Lorraine. Il organisa l'armée, revisa les lois, encouragea le commerce, l'industrie et les arts, embellit Nancy, et fonda l'université de Pont-à-Mousson. Il évita de se mêler aux guerres de religion, et ne s'engagea dans la Ligue qu'après le meurtre de Henri de Guise. Il montra quelques prétentions à la couronne de France, lors des états de 1593. B.

CHARLES IV, né en 1604, m. en 1675, élevé près de Louis XIII, succéda à son oncle Henri, en 1624. Ce fut un prince remuant, léger, irréfléchi et à la fin un peu fou. Gaston d'Orléans, frère du roi, fuyant la colère de Richelieu, vint chercher un asile auprès de lui, et épousa sa sœur Marguerite, 1631. Louis XIII lui enleva Vic, Marsal, Stenay. Allié de l'Autriche pendant la guerre de Trente ans, Charles gagna sur les Suédois la bataille de Nordlingen, 1634. Chassé de ses États par les Français, 1635, il fit lever le siége de Dôle au prince de Condé, 1636, échoua à son tour devant Saint-Jean-de-Losne, battit le duc de Longueville en 1638 près de Poligny,

mais ne put sauver Arras en 1640. Pendant la 2e Fronde, il conduisit son armée jusque dans les environs de Paris, sans se déclarer pour aucun des deux partis, fut battu par Turenne et obligé de se retirer, 1652. Après la paix des Pyrénées, il recouvra son duché par le traité de Vincennes. Sous Louis XIV, après la guerre de Hollande, il se joignit à la coalition contre la France : vaincu par Turenne à Sintzeim, 1674, vainqueur de Créqui à Consarbrück, il mourut près de Birkenfeld. B.

CHARLES V, né à Vienne en 1643, m. en 1690, prit le titre de duc après son oncle Charles IV, en 1675. Il s'était illustré à la bataille de Saint-Gothard contre les Turcs en 1664, dans la campagne de 1671 en Hongrie, avait commandé la cavalerie sous Montecuculli en 1672, et avait été blessé à Senef, 1674. Nommé généralissime des troupes impériales, il aida le prince de Bade à prendre Philipsbourg malgré le maréchal de Luxembourg, 1676, mais fut repoussé des rives de la Moselle et de la Sarre. L'empereur Léopold lui donna en mariage sa sœur Éléonore-Marie, veuve du roi de Pologne Michel, mais ne stipula rien en sa faveur au traité de Nimègue. En 1683, conjointement avec Sobieski, Charles battit les Turcs sous les murs de Vienne; il leur prit Bude en 1686, et les défit encore à Mohacz en 1687. Envoyé sur le Rhin, il prit Mayence aux Français, 1689. Il mourut sans avoir jamais possédé son duché. La Lorraine fut rendue par la France à son fils Léopold-Joseph-Charles, lors du traité de Ryswick, 1697. B.

10° Personnages divers

CHARLES (Saint), dit *le Bon*, comte de Flandre, fils de St Canut, roi de Danemark, et d'Adèle ou Alise, fille de Robert le Frison, se signala dans sa jeunesse contre les Sarrasins de la Palestine, et succéda à Baudouin en 1119. Quand l'empereur Henri V menaça la France, il se rangea en vassal sous les drapeaux de Louis le Gros. Il réprima les violences et les injustices dans ses États, protégea le peuple contre les grands, et nourrit les pauvres pendant une famine; à Ypres, en un jour, il distribua 7,800 pains. On lui offrit les couronnes de Jérusalem et d'Allemagne. Il fut assassiné dans une église à Bruges, 1127, par le prévôt Van Straten et son neveu Burkhard, dont il avait réprimé les déprédations. Fête, le 2 mars. B.

CHARLES-MARTEL, roi de Hongrie, 1290-1295, fils de Charles II, roi de Naples, et de Marie, reine de Hongrie. Il fut proclamé après la mort de Ladislas III, en opposition avec Albert d'Autriche, fils de Rodolphe de Habsbourg, mais ne vint jamais prendre possession de ses États.

CHARLES-ROBERT ou **CHAROBERT**, fils du précédent et de Clémence de Habsbourg, régna sur la Hongrie après Othon de Bavière, de 1308 à 1342. Il réprima une insurrection du palatin Mathieu, 1314, et triompha, après quelques revers, du woyvode de Valachie. Il fut remplacé par son fils Louis. Pl.

CHARLES BORROMÉE (Saint). *V.* Borromée.

CHARLES (Jacques-Alexandre-César), savant français, né à Beaugency en 1746, m. en 1823, fut d'abord employé dans les bureaux des finances. Son goût, d'accord avec celui du temps, le porta vers l'étude de la physique. Il fut bientôt en état de donner des leçons publiques, remarquables par la clarté de l'exposition et surtout par la beauté des expériences. Franklin et Volta y assistèrent. Il perfectionna les ballons, que les frères Montgolfier venaient d'inventer, en substituant à l'air chaud le gaz hydrogène, et prouva la supériorité de son système par l'ascension célèbre du 2 août 1783, à Paris. Il renouvela l'expérience avec un égal succès, fut élu membre de l'Académie des sciences en 1785 et fut logé au Louvre par ordre de Louis XVI. La Révolution ne l'interrompit que peu de temps dans ses travaux. Membre de l'Institut en 1795, il fut chargé d'enseigner la physique au Conservatoire des arts et métiers.

On trouve plusieurs mémoires de Charles dans le recueil de l'Académie des sciences. Ses découvertes et ses travaux ont été résumés par Biot, dans son *Traité de Physique expérimentale et mathématique*.

CHARLES, cap de l'Amérique du N., sur la côte du Labrador, et sur le détroit de Belle-Isle; par 52° 25' lat. N., et 57° 40' long. O.

CHARLES (**SAINT-**), brg des États-Unis (Missouri), sur la rive gauche du Missouri; anc. capitale de l'État de Missouri. Haute école des méthodistes.

CHARLES-RIVER, riv. des États-Unis (Massachusetts), affl. de la baie de Boston ; cours de 90 kil.

CHARLESTON, v. des États-Unis (Caroline du Sud), par 32° 46' lat. N., et 82° 16' long. O. Port sur la baie du même nom formée par l'Atlantique, à l'embouchure de l'Ashley et du Cooper; 49,984 hab. Place forte; évêchés catholique et anglican; école de médecine, collège renommé; riche jardin botanique. Moulins à blé, construction de machines; grande exportation de coton, riz, bois de construction, céréales. Bateaux à vapeur pour New-York. Climat malsain; la fièvre jaune y est fréquente. — Fondée en 1680; une colonie de réfugiés protestants français s'y établit en 1690. Charleston fut prise par les Anglais en 1779. Occupée par les confédérés dans la guerre de la sécession, elle a été en partie ruinée par le siège qu'elle a soutenu contre l'armée fédérale.

CHARLESTOWN, v. des États-Unis (Massachusetts), à 7 kil. N. de Boston, dont elle est comme un faubourg. Arsenal; hospice d'aliénés. Chantiers pour la marine. Près de là, fut livrée, pendant la guerre de l'indépendance, le 17 juin 1775, une bataille, où les Anglais achetèrent la victoire par de grandes pertes; 28,323 hab.

CHARLET (Étienne), général français, né à Dijon en 1756, engagé volontaire à 17 ans, fit la campagne d'Amérique sous Louis XVI, en qualité de sergent fourrier. Il sauva, dans la rade de Cadix, le vaisseau français *la Flore*, qui le ramenait en France avec une centaine de blessés et de convalescents, 5 nov. 1782. Mis à la retraite en 1786, il fut, après la Révolution, capitaine dans la garde nationale de Paris, lieutenant dans la gendarmerie, capitaine dans l'armée des Pyrénées en 1792, général de brigade, puis général de division en 1793. Il fut tué à la bataille de Loano, gagnée par Schérer sur les Autrichiens, 24 nov. 1795. E. D—y

CHARLET (Nicolas-Toussaint), peintre et dessinateur, né à Paris en 1792, m. en 1845. Fils d'un dragon des armées de la République, il manifesta de bonne heure sa vocation pour le dessin. Au sortir du collège il devint commis dans une mairie de Paris; ses opinions bonapartistes le firent congédier en 1816. Alors, à 24 ans, il commença sa carrière d'artiste; d'abord élève d'un peintre fort médiocre, il entra, en 1817, dans l'atelier de Gros. A cette époque il publia ses premiers beaux dessins lithographiques; Gros les avait vus et admirés, et dit un jour à Charlet : « Allez, travaillez seul, suivez votre impulsion, abandonnez-vous à votre caprice : vous n'avez rien à apprendre ici. » C'était en 1819. Apprécié d'abord par un petit nombre d'artistes, il fit la connaissance de Géricault, dont il devint l'ami le plus dévoué. Vers la fin de 1838, il fut nommé professeur de dessin à l'École polytechnique. Dessinateur plein de verve, de vérité, de comique et de sensibilité, Charlet avait au plus haut degré le sentiment de l'honneur national; il l'a montré dans une foule de dessins qui resteront comme une histoire du soldat de la République et de l'Empire. Il a rendu aussi avec non moins de bonheur les mœurs populaires et enfantines. Le plus grand nombre de ses dessins sont accompagnés d'une courte légende, frappée au coin de l'observation la plus fine et la plus juste, pleine de mots gais, touchants ou profonds. L'œuvre lithographique de Charlet dépasse 1,000 pièces; ses dessins au crayon, à la plume, à la sépia, à l'aquarelle, atteignent peut-être le nombre de 3,000. Charlet a fait peu de tableaux; cependant on cite l'*Épisode de la campagne de Russie*, où il a représenté la terrible retraite de 1812, de la manière la plus saisissante. *V. Charlet, sa vie, ses lettres, suivi d'une description raisonnée de son œuvre lithographique*, par M. de La Combe, ancien colonel d'artillerie, livre très original, Paris, 1856. Les *Lettres* de Charlet sont pleines d'esprit, de gaieté et de naturel, avec un grand fonds de bons sens. C. D—y.

CHARLETON (Walter), médecin anglais, né à Shepton-malet (Somerset), en 1619, m. en 1707, fut président de la Société royale et laissa de nombreux ouvrages en latin et en anglais.

CHARLEVAL (Charles-Jean-Louis **FAUCON DE RY**, seigneur de), bel esprit du xvii^e siècle, né en Normandie vers 1613, m. en 1693. Ses poésies n'ont été publiées qu'en 1759 par Saint-Marc : elles sont faibles de conception et de style, mais d'un tour agréable et spirituel. Il est l'auteur de la *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*, petite pièce célèbre sur la soumission en matière de religion et l'antagonisme entre les Jésuites et les Jansénistes; elle a été imprimée dans les Œuvres de Saint-Evremond. D—s.

CHARLEVAL, vge (Eure), arr. des Andelys; 1,457 hab. Filature de coton et de laine; calicots, indiennes. Henri Ier d'Angleterre y fit bâtir un château, et Enguerrand de Marigny un hospice. Ce vge, appelé d'abord *Noyon-sur-Andelle*, appartint à Olivier Le Dain, barbier de Louis XI, et changea de nom quand Charles IX ordonna d'y construire un château, qui ne fut jamais achevé.

CHARLEVILLE, ch.-l. de cant. (Ardennes), à 1 kil. N. de Mézières, à 260 de Paris, sur la rive g. de la Meuse. Tribunaux de 1re instance et de commerce, direction des douanes, bibliothèque, lycée; 12,680 hab. Ville bien bâtie; belle salle de spectacle. Clouterie à la main et à la mécanique, taillanderie, tanneries, corroiries, brosserie. Commerce actif de houille, fers, marbres, ardoises. Cette ville fut fondée vers 1606 par Charles de Gonzague, duc de Mantoue et de Nevers, et comprit dans son enceinte le vge d'Arches (*Arcæ Remorum*),

où les rois carolingiens avaient un palais; elle avait le titre de principauté. Les Allemands l'ont occupée en 1870.

CHARLEVOIX (Pierre-Franç.-Xavier de), jésuite, né à Saint-Quentin en 1682, m. en 1761. Il partit pour les missions du Canada en 1720, remonta le Saint-Laurent et les lacs, fit une excursion dans le pays des Illinois, et descendit le Mississipi. Il visita Saint-Domingue en 1722. De retour en France, il collabora activement au *Journal de Trévoux*. On lui doit : *Histoire et description du Japon*, Rouen, 1715, 3 vol.; *Histoire de Saint-Domingue*, Paris, 1730, 2 vol. in-4°; *Histoire de la Nouvelle France*, Paris, 1741, 3 vol. in-4°, réimprimée plusieurs fois au XVIIIe siècle; *Histoire du Paraguay*, Paris, 1756, 3 vol. in-4°. Ces ouvrages révèlent du savoir, et sont écrits avec exactitude et intérêt.

CHARLIER (Jean). *V.* Gerson.

CHARLIER (Ch.), avocat à Laon, fut député du département de la Marne à l'Assemblée législative et à la Convention. Il demanda la fermeture des séminaires et la confiscation des biens des émigrés, s'engagea dans le parti montagnard, vota la mort de Louis XVI, poursuivit avec acharnement Brissot et les Girondins, et s'opposa à la mise en accusation de Marat. Président de la Convention, il fit décider par la minorité qu'elle se rendrait à la fête de la Raison. Adversaire de Robespierre au 9 thermidor, il combattit pourtant la réaction thermidorienne, fit partie du conseil des Anciens, et se tua, en 1797, dans un accès de folie. B.

CHARLIEU, *Carilocus*, ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Roanne, sur le Sornin. Belles ruines d'une abbaye de bénédictins fondée au IXe siècle; hôpital fondé par Louis IX; 3,880 hab.

CHARLOTTE, reine de Chypre, en 1458, m. à Rome en 1487, fille de Jean III de Lusignan, et veuve de Jean de Portugal, duc de Coïmbre, épousa, en 1459, Louis de Savoie, comte de Genève. Elle fut dépouillée du pouvoir par un bâtard de son père, Jacques, que soutint le soudan d'Égypte, puis par Catarina Cornaro, qui finit par céder Chypre à Venise.

CHARLOTTE DE SAVOIE, reine de France, femme de Louis XI et mère de Charles VIII, née en 1443, m. en 1483.

CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE, fille de l'électeur palatin Charles-Louis, née à Heidelberg en 1652, m. à Saint-Cloud en 1722, seconde femme de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, fut célèbre par son esprit. A cause de sa franchise et de son humeur caustique, elle était peu aimée à la cour; pourtant elle vivait en bon accord avec Louis XIV, pour lequel elle professait une admiration sincère. Elle fut la mère du duc d'Orléans, plus tard régent de France.

On a d'elle : *Fragments de lettres originales de Madame*, écrites de 1715 à 1720 au duc Ulric de Brunswick et à la princesse de Galles, Paris, 1788, 2 vol.; réimpr. en 1807 sous le titre de *Mélanges historiques, anecdotiques et critiques*, et en 1823 sous celui de *Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la Régence*. E. S.

CHARLOTTE-AUGUSTA. *V.* Caroline.

CHARLOTTE-JOACHIME DE BOURBON, née, en 1775, du roi d'Espagne Charles IV, m. en janv. 1830, épousa en 1790 Jean, infant de Portugal, qui gouverna au nom de sa mère depuis 1793, et fut roi de 1816 à 1826. Elle était laide, mais active, énergique et ambitieuse. Toujours espagnole de cœur, elle ne s'attacha ni à sa nouvelle patrie qu'elle ne voulait délivrer de l'influence anglaise que pour la remplacer par celle de l'Espagne, ni à son époux, qui rompit publiquement avec elle en 1806. Elle fut l'âme du parti absolutiste en Portugal, et suscita à plusieurs reprises des soulèvements contre Jean VI, qui avait accepté dès 1820 le régime constitutionnel; celui de 1823, opéré par dom Miguel, son fils chéri et son instrument, réussit d'abord, et les Cortès constituantes de 1820 furent dissoutes; mais celui de 1824, qui prenait pour prétexte la promesse faite par le roi d'octroyer une charte libérale, n'amena que l'exil du prince révolté et la captivité de Charlotte. Après la mort de Jean, 1826, elle vit enfin son idée et son ambition triompher par la tentative de dom Miguel, qui se fit proclamer roi absolu, en 1828, au détriment de sa nièce dona Maria; mais elle jouit peu de ce triomphe, et mourut deux ans après. R.

CHARLOTTE-LOUISE. *V.* Carlota.

CHARLOTTE, brg. des États-Unis (Caroline du Nord). Hôtel des Monnaies. Aux environs exploitation d'or; 6,700 hab.

CHARLOTTE (Iles de la reine), archipel du grand Océan. (*V.* Cruz [Santa-].)

CHARLOTTENBOURG, v. de Prusse (Brandebourg), sur la Sprée, à 5 kil. O. de Berlin, dont elle est comme un faubourg; 30,483 hab. Château royal magnifique, commencé en 1706, et dans les jardins duquel se trouve le tombeau de la reine Louise, femme de Frédéric-Guillaume III, ouvrage de Schinckel et de Rauch. Manuf. considérable de porcelaine; sources minérales.

CHARLOTTENLUND, vge de Danemark, à 1 kil. N. de Copenhague; château royal bâti par Christian VI; beau parc.

CHARLOTTESVILLE, v. des États-Unis (Virginie). Université fondée en 1817, écoles de droit et de médecine; 2,838 hab.

CHARLOTTETOWN, v. forte de l'Amérique anglaise, Dominion of Canada, ch.-l. de l'île du Prince-Édouard; beau port sur la baie d'Hillsborough; 8,807 hab.

CHARMA (Antoine), philosophe et professeur, né en 1801 à la Charité-sur-Loire, m. en 1869, fut professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Caen depuis 1830, et en devint doyen.

Il a publié : *Essai sur les bases et les développements de la moralité humaine*, 1834; *Leçons de philosophie sociale*, 1838; *Leçons de logique*, 1840; *Essai sur la philosophie orientale*, 1842; *le P. André*, 1845; *du Sommeil*, 1851; *St Anselme*, 1854; *Résumé d'un cours d'esthétique*, 1858; *Condorcet, sa vie et ses œuvres*, 1863; *de l'Éducation donnée aux enfants de France, petits-fils de Louis XIV*, 1865, etc.

CHARMES, *Carpini*, ch.-l. de cant. (Vosges), sur la Moselle, arr. de Mirecourt. Belle église. Fabr. de dentelles; 3,025 hab.

CHARMETTES (LES), vge (Savoie), faub. de Chambéry; célèbre par le séjour qu'y fit J.-J. Rousseau.

CHARMEY, vge de Suisse, cant. de Fribourg; 1,100 hab. Grande fabrication de fromages dits *de Gruyère*. Près de là, anc. chartreuse de la Val-Sainte.

CHARMIDE, ami de Socrate et oncle de Platon, dans le dialogue duquel il figure. Il fut nommé en 404 un des Dix et succomba à Munychie en combattant contre Thrasybule.

CHARNACE (Hercule **GIRARD**, baron de), diplomate, fils d'un conseiller au parlement de Rennes, fut nommé par Richelieu, en 1628, ambassadeur auprès de Gustave-Adolphe, roi de Suède; il le réconcilia avec la Pologne, et, par le traité de Berwald, lui fit accepter les subsides de la France contre la maison d'Autriche. Il fut employé ensuite en Bavière et en Hollande. Il périt au siège de Bréda, 1637. Ses *Lettres* sont en ms. à la Bibliothèque nationale de Paris. B.

CHARNAGE (Franç.-Ignace **DUNOD** de), savant jurisconsulte, professeur à l'université de Besançon, né à Saint-Claude en 1679, m. en 1752.

On lui doit : *Observations sur la coutume du comté de Bourgogne*, 1735-37, 3 vol. in-4°; *Histoire du comté de Bourgogne*, 1735-37, 3 vol. in-4°; l'ouvrage le plus complet sur cette province.

CHARNAGE (Droit de). C'était au moyen âge le droit perçu à l'occasion de la vente de la viande.

CHARNER (Léonard-Victor-Joseph), né à Saint-Brieuc en 1797, m. en 1869, entra dans la marine en 1812. Il fut député des Côtes-du-Nord en 1849. Après le 2 déc. 1851, il fut nommé chef d'état-major du ministre de la marine; il eut un commandement de contre-amiral dans la mer Noire pendant la guerre de Crimée, passa vice-amiral en 1855, fut attaché au Conseil des travaux de la marine, et fit campagne en Cochinchine en 1861.

CHARNES (L'abbé Jean-Ant. de), littérateur, né à Villeneuve-lez-Avignon en 1641, m. en 1728, prit part à la rédaction des *Nouvelles de l'ordre de la Boisson*, et publia : *Conversations sur la princesse de Clèves*, où règne une fine critique; *Vie du Tasse*, abrégée de celle de J.-B. Manso.

CHARNIE (La), *Carniacensis ager*, anc. petit pays de France (Maine), dont les lieux principaux étaient : Joué-en-Charnie, Chemiré-en-Charnie, Étival-en-Charnie (Sarthe), Thorigné-en-Charnie, Torcé-en-Charnie, Livet-en-Charnie, Bannes-en-Charnie (Mayenne).

CHARNIER, espèce de galerie couverte, contiguë autrefois aux églises, et où l'on enterrait ceux à qui leur fortune permettait une sépulture distincte; on y prêchait les jours de grande fête. Tel était à Paris le Charnier des Innocents, détruit avec l'église en 1786, et qui était sur le lieu dont aujourd'hui le square des Innocents occupe seulement une partie.

CHAROBERT. *V.* Charles-Robert.

CHAROLLAIS, *Pagus Quadrigellensis*, anc. pays de France (Bourgogne), cap. Charolles; villes princip., Paray-le-Monial et Semur; entre l'Autunois et le Mâconnais; compris auj. dans le dép. de Saône-et-Loire. Habité dans l'anc. Gaule par les *Ambarri*, partagé sous les Romains entre la Ire Lyonnaise et la Grande Séquanaise, il dépendit successivement du roy. de Bourgogne, du comté de Chalon, du duché de Bourgogne, et, en 1327, du comté d'Armagnac. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, l'acheta en 1390; Charles le Téméraire, son troisième successeur, porta le titre de comte de Charollais. Le mariage de Maximilien avec Marie de Bourgogne fit passer ce fief à la maison d'Autriche. Louis XIV le confisqua en 1684. Les princes de Condé en furent les derniers seigneurs jusqu'en 1761.

CHAROLLAIS (Canal du). *V.* Centre (Canal du).

CHAROLLES, *Quadrigellæ*, s.-préf. (Saône-et-Loire), au confl. de la Semence et de la Reconce; 2,971 hab. Trib. de comm. Ruines d'un château fort du XIVe siècle. Comm. de

bestiaux, fers, blé, vins. Collège, biblioth. Elle fut la capitale du comté de Charolais. Patrie de l'auteur dramatique Bayard.

CHARON, nocher des enfers, fils de l'Érèbe et de la Nuit. Il passait les âmes des morts ou les ombres sur le Styx, le Cocyte, l'Achéron et le Phlégéthon. Il lui était défendu de prendre des vivants dans sa barque, et il fut enchaîné pendant un an pour avoir reçu Hercule; les âmes de ceux qui avaient été privés de sépulture n'étaient pas non plus admises. Énée put passer en présentant un rameau d'or consacré à Proserpine. Le prix du passage était une, deux ou trois oboles; aussi les anciens mettaient-ils souvent dans la bouche des morts une pièce de monnaie, le denier de Charon. Les traditions relatives à Charon sont postérieures à Homère. Le peintre Polygnote l'avait représenté sous la figure d'un vieillard; on le voit en costume de marin sur les lécythes blancs d'Athènes. On a pensé que le mythe de Charon était originaire de l'Égypte: les habitants de ce pays mettaient une pièce de monnaie dans les urnes funéraires; ils payaient pour le transport des cadavres au delà du Nil. Les Étrusques avaient un génie de la mort aussi nommé Charon et représenté avec une hache.

Ambrosch. *de Charonte etrusco*, 1837; Pottier, *les Lécythes blancs d'Athènes*, 1883. B. et S. Re.

CHARON, riche Thébain, cacha dans sa maison Pélopidas et ses compagnons, quand ils vinrent délivrer leur patrie du joug des Spartiates. Il fut ensuite nommé béotarque.

CHARON (Viala), général français et sénateur, né à Paris en 1794, m. en 1880. Élève de l'École polytechnique, il entra dans le génie militaire en 1813, fit les dernières campagnes de l'Empire. Capitaine depuis 1821, il prit part à l'expédition de Belgique, 1832. Il passa en 1835 en Algérie, et durant quinze années de guerres continuelles conquit les grades supérieurs. Il défendit Bougie et Blidah sans cesse attaquées par les Arabes; participa aux expéditions de Cherchell, de Milianah, 1840, de Mascara, 1841, du Chelif, 1843, des Flissas, etc. Colonel en 1842, maréchal de camp en 1845, il fut nommé général de division et gouverneur général de l'Algérie en 1848. Rappelé de ce poste en 1849, il fut mis à la tête du comité des fortifications et créé sénateur le 31 décembre 1852. Il fut chargé de présider le comité consultatif de l'Algérie. Il était grand officier de la Légion d'honneur depuis 1850 et grand'-croix depuis 1856.

CHARON DE LAMPSAQUE, historien grec antérieur à Hérodote, avait écrit l'histoire de l'Éthiopie, de la Perse, de la Grèce, de Lampsaque, de la Libye, etc. Ses fragments ont été recueillis par Müller, *Frag. histor. græc.*, 1841.

Schæfer, dans le *Philologus*, 1867, p. 194. S. Re.

CHARONDAS, disciple de Pythagore, né à Catane au VIIe siècle av. J.-C., donna des lois à Catane, Rhegium et Thurii. Aristote en cite plusieurs dans sa *Politique*. L'une d'elles défendait aux citoyens de venir en armes dans l'assemblée publique; Charondas lui-même, ayant enfreint cette défense par mégarde, se tua aussitôt qu'il s'en aperçut.

Sainte-Croix, *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. 42; Heyne, *Charondæ legum capita collegit*, 1767-87. L—h et S. Re.

CHARONDAS (Loys **LE CARON**, dit), avocat et lieutenant général au bailliage de Clermont en Beauvaisis, né à Paris en 1536, m. en 1617, a annoté le *Grand Coutumier de France*, et la *Somme rurale* de Boutillier; il est auteur des *Pandectes du droit français;* il a écrit des poésies, des traités de philosophie, des panégyriques, etc.

CHARONITES, nom donné par dérision, à Rome, aux nouveaux sénateurs que la fraude de Calpurnie avait inscrits sur les tablettes de César assassiné, comme si elles se fussent altérées dans le Styx, fleuve de Charon. — surnom des esclaves qui avaient obtenu la liberté par le testament de leurs maîtres mourants.

CHARONNE, anc. vge de l'arr. de Saint-Denis (Seine), 11,939 hab. lors de sa réunion à Paris, dont il forme en partie le XXe arrond. Fabr. de produits chimiques, couleurs, bougies.

CHAROPS, c.-à-d. *dont les yeux rayonnent de joie*, surnom sous lequel Hercule était adoré en Béotie, dans le lieu où il était sorti des enfers emmenant avec lui Cerbère. — nom de deux chefs épirotes qui jouèrent un rôle dans les dernières luttes de la Grèce contre les Romains.

CHAROST-BÉTHUNE, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Bourges, sur l'Arnon; 1,600 hab. Autrefois fortifié; érigé en duché-pairie en 1672.

CHAROST (Duc de). *V.* Béthune.

CHARPENTIER (Jacques), né en 1524 à Clermont en Beauvaisis, m. en 1574, fut médecin de Charles IX. Il professa la philosophie au Collège de Bourgogne, et les mathématiques au Collège de France. Intolérant dans ses doctrines philosophiques, partisan outré d'Aristote, il écrivit des *Orationes* contre Ramus, 1566; on l'accusa même d'avoir fait assassiner ce philosophe pendant la Saint-Barthélemy. Il a laissé divers traités sur Aristote.

CHARPENTIER (Hubert), né à Coulommiers en 1565, m. à Paris en 1650, ami de l'abbé de Saint-Cyran et des solitaires de Port-Royal, fut le fondateur de la congrégation des Prêtres du Calvaire, sur le mont Valérien, près de Paris (*V.* Calvaire).

CHARPENTIER (François), littérateur, né à Paris en 1620, m. en 1702, abandonna le barreau pour les lettres. Il fut chargé par Colbert d'exposer à Louis XIV le plan de la compagnie des Indes orientales. Membre de l'Académie française, 1651, dont il devint directeur perpétuel, il fut mis aussi à la tête de l'Académie des inscriptions lors de sa fondation. Il s'attira les sarcasmes de Boileau pour avoir soutenu Perrault dans la querelle des anciens et des modernes; Racine et le même auteur l'attaquèrent encore à l'occasion de ses inscriptions emphatiques dans la galerie de Versailles. On a de Charpentier: *Vie de Socrate*, 1650; une trad. de la *Cyropédie*, 1659; *de l'Excellence de la langue française*, 1683, 2 vol.; des poésies médiocres et prétentieuses; des *Discours* dans le recueil de l'Académie française, etc. Il aida Chardin dans la rédaction de son *Voyage*. On a publié en 1724 un *Carpentariana*.

CHARPENTIER (Marc-Antoine), compositeur de musique, né à Paris en 1634, m. en 1702, étudia à Rome sous Carissimi, et étonna les Italiens, qui le nommèrent le *phénix* de la musique française. De retour en France, il fut maître de chapelle du duc d'Orléans, rival de Lulli et directeur de la musique de la Sainte-Chapelle. Il a laissé des œuvres dramatiques, des messes, des motets, des airs à boire. Il est l'auteur de la musique du *Malade imaginaire* de Molière.

CHARPENTIER (Jean-Jacques **BEAUVARLET**), né à Abbeville en 1734, m. en 1794, un des plus habiles organistes du XVIIIe siècle, a écrit un grand nombre d'œuvres pour l'orgue et le clavecin.

CHARPENTIER (François-Philippe), mécanicien, né à Blois en 1734, m. en 1817. Il a inventé la manière de graver sur cuivre au lavis, dite la *manière noire*, et donné lui-même *Persée et Andromède* d'après Vanloo, la *Décollation de St Jean* d'après le Guerchin, etc. On lui doit une machine à scier, de nouveaux systèmes de pompes à feu, d'éclairage et de signaux pour les phares, une machine à forer les canons de fusil, une autre à graver les dessins de dentelles, un genre de moyeux propres à faire rouler aisément les lourdes voitures, etc. La plupart de ses modèles sont au Conservatoire des arts et métiers de Paris.

CHARRAS (Jean-Baptiste-Adolphe), officier français, représentant du peuple, né en 1810 à Clermont-Ferrand, m. en 1865, était le fils d'un général de ce nom. Élève de l'École polytechnique, de 1828 à 1830, il en sortit sous-lieutenant d'artillerie. Il s'était signalé aux journées de juillet à l'attaque de la caserne de Babylone; ensuite il écrivit dans *le National* sur les questions militaires. Cette collaboration nuisait à son avancement, et, pour se créer des titres, il demanda à passer en Afrique. Il entra dans l'infanterie, 1841, et se distingua comme militaire et comme administrateur. Capitaine depuis 1838, il passa chef de bataillon en 1844. Après la révolution de février il fut nommé lieutenant-colonel et appelé comme sous-secrétaire d'État au ministère de la guerre, dont il remplit l'intérim en attendant l'acceptation du général Cavaignac, 15 mai. Élu à la Constituante par le Puy-de-Dôme, le 3e sur 15, il vota d'abord avec le parti démocratique modéré et soutint Cavaignac. Après l'élection du 10 décembre, il se rapprocha de la gauche, combattit la politique de l'Élysée, mais toutefois ne vota pas la mise en accusation du président et de ses ministres. Réélu à l'Assemblée législative, il suivit la même ligne de conduite, et acquit une grande influence dans les dernières luttes de cette Assemblée. Il fut arrêté et incarcéré dans la nuit du 2 décembre 1851, et compris dans la première liste d'expulsion du 9 janvier 1852. Retiré en Belgique, il prit part à plusieurs publications, et fit paraître en 1858 un livre historique et stratégique sur les événements de 1815, et spécialement sur Waterloo, 2 vol. in-12. Il en a paru une édition en France sous ce titre: *Histoire de la campagne de 1815. Waterloo, 4e édition revue et augmentée de notes en réponse aux assertions de M. Thiers dans son récit de cette campagne*, 1864, in-8° avec atlas. Ensuite il alla se fixer à Bâle, où il mourut.

CHARRIÈRE (Mme de **SAINT-HYACINTHE** de), femme auteur, issue d'une famille noble de Hollande appelée *Tuyll*, née en 1746, morte en 1806, s'établit, après son mariage, dans les environs de Neuchâtel en Suisse. Des chagrins domestiques et des pertes de fortune la déterminèrent à écrire. Ses œuvres se distinguent par la gravité de la pensée, la vérité et l'esprit du style. Ce sont de petits romans, pleins de simplicité et de naturel; elle a donné: *Lettres neuchâteloises*, 1784; *Calliste, ou Lettres écrites de Lausanne*, 1786; quelques comédies;

des *Nouvelles* sous le pseudonyme d'abbé de La Tour, recueillies à Leipzig, 1798; des lettres insérées dans les œuvres de Herder, etc.

CHARRON (Pierre), moraliste français, né à Paris en 1541, m. en 1603. Il étudia le droit à Orléans, fut reçu docteur à Bourges, et exerça 5 ou 6 ans la profession d'avocat. Il entra ensuite dans les ordres, et devint un des plus célèbres prédicateurs de son temps : il prêcha avec succès dans la Gascogne et dans le Languedoc. Ayant fait vœu de se faire chartreux, il retourna à Paris en 1585; mais ni les chartreux ni d'autres ordres auxquels il s'adressa ne voulurent le recevoir, sous le prétexte qu'il était trop âgé. Il reprit alors sa vie de prédicateur, à Agen d'abord, puis à Bordeaux, où il se lia intimement avec Montaigne. Un ouvrage théologique qu'il publia vers cette époque, *les Trois Vérités*, lui attira la faveur de l'évêque de Cahors; nommé grand vicaire de ce diocèse, il fut député, en 1595, à l'assemblée du clergé de Paris, qui le choisit pour secrétaire. Quelques années après, il retourna dans le Midi, et publia presque en même temps, à Bordeaux, le *Traité de la Sagesse* et les *Discours chrétiens*, 1600 et 1601. Des trois ouvrages de Charron, il y en a deux, les *Trois Vérités* et les *Discours chrétiens*, dont l'orthodoxie est irréprochable; le 3e, le plus important, celui par lequel Charron tient une place dans l'histoire littéraire, le *Traité de la Sagesse*, est l'expression complète du scepticisme à la façon de Montaigne. Ce qui corrige çà et là chez le maître ce désolant système, la grâce, la poésie, un certain enthousiasme, tout cela disparaît chez le disciple : le scepticisme de Charron n'a rien qui le rachète. Toutes les croyances sont renversées, tous les principes détruits : la vérité est interdite à l'homme. Cette raison incertaine, impuissante, peut devenir dangereuse, si elle s'acharne à la poursuite du vrai; il faut l'asservir. Quant à la morale, elle est tout entière dans ces deux règles : ne rien affirmer, ne rien aimer. Est-ce au profit de la religion que Charron est sceptique? Non, il condamne en théorie toutes les religions. Sa philosophie est détestable, si on la prend à la lettre; le mérite de ses écrits est dans les détails, dans certaines analyses psychologiques, certaines peintures du monde, où il ne triomphe que trop aisément, comme tous les sceptiques, de la faiblesse et de l'imperfection de notre nature.

La meilleure édit. de Charron est celle de 1820, 3 vol. S. R. T.

CHARROUX, *Carrofum*, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. de Civray, près de la Charente, 1,780 hab. Belles ruines d'une abbaye de bénédictins.

CHARRUAS, peuplade indigène de l'Amérique du Sud, entre le Parana et l'Uruguay. Autrefois très puissante et ennemie des Espagnols, elle est auj. détruite.

CHARS. Les chars, considérés comme voitures d'apparat, sont fort anciens : on s'en servait en Égypte dès le temps de Joseph. La mythologie grecque en a doté les dieux. Des courses en char faisaient partie des solennités publiques. Les Romains eurent des chars à 2, 3, 4, 6, 7 et 10 chevaux de front. L'antiquité employa aussi les chars de guerre, lourds chariots armés de faux ou de pointes acérées, montés par des archers, et servant à la défense comme à l'attaque.

CHARS (Le), anc. petit pays de France (Vexin français), dont les lieux principaux étaient : Chars, cant. de Marines, et [illegible]-Chars, cant. de Limay (Seine-et-Oise).

CHARTE ou **CHARTRE**, du latin *charta* ou *carta*, papier, parchemin, mot qui désignait autrefois toute espèce d'actes constatant un accord, une convention, et dont on ne se sert plus qu'en parlant de titres anciens. On appelle *chartrier* le lieu où les chartes d'une même maison sont mises en dépôt, et *cartulaires* les recueils de ces chartes disposés suivant un certain ordre. Voici les principales espèces de chartes : *chartæ juratæ* ou *sacramentales*, actes où l'on contractait un engagement sous la foi du serment; — *chartæ de mundeburd*, chartes de *mainbournie* (du latin *mundeburdis*), c.-à-d. de protection ou de tutelle, accordées aux églises et aux monastères par les rois, les seigneurs ou les évêques; — *chartæ apennes ou pancartæ, pantochartæ*, délivrées pour confirmer des titres de propriété ou de privilège perdus par accident; — *chartæ communionis* ou *communitatis*, par lesquelles les rois ou seigneurs autorisaient une ville, un bourg, à vivre en commune; — *chartæ beneficiariæ* ou *chartæ traditionis, transfusionis, refusionis, offersionis, transfersionis, transactionis, cessionis, largitionis, confirmationis, stabilitatis*, ou encore *chartæ confectoriæ, æterno mariæ*, actes de donation et de vente; — *chartæ obnoxiationis*, chartes de *soumission*, actes par lesquels on se vendait soi et sa famille, pour payer ses dettes ou une amende, ou pour se procurer les aliments nécessaires à la vie; — *chartæ prestariæ*, par lesquelles une église abandonnait à un particulier l'usufruit d'une terre à certaines conditions; — *chartæ precariæ*, par lesquelles le particulier demandait ou acceptait cet usufruit; — *chartæ cautionis*, charte d'obligation ou de caution; — *chartæ pignorationis*, chartes d'engagement et de garantie; — *chartæ hereditariæ*, par lesquelles un père faisait entrer les filles en partage de l'héritage d'un franc-alleu; — *chartæ divisionis*, chartes de partage entre frères ou ayants cause, quand il n'y avait pas de testament; — *chartæ audientiales*, citation à comparaître devant un tribunal; — *chartæ rogatæ*, chartes que les témoins étaient priés de signer, etc. Au point de vue de la forme des chartes, on distinguait : 1° les *chartes paricles* (*chartæ paricIæ, paricolæ, periculæ*), délivrées en autant d'expéditions qu'il y avait de personnes intéressées à l'acte; 2e les *chartes parties* (*chartæ partitæ*), ainsi appelées de ce que la matière sur laquelle elles étaient écrites formait diverses parties d'un même tout divisé; les signes intermédiaires qu'on avait écrits avant de partager l'acte se nommaient chirographes, *chirographa;* coupées par un trait ondulé ou en dents de scie, les chartes étaient dites *chartæ undulatæ, indentatæ*. On voulait empêcher ainsi les contrefaçons, comme auj. pour les billets de banque, les actions, les passeports, les inscriptions de rente, tous les livres à souche. B.

CHARTE (**GRANDE**). On nomme grande Charte, charte des barons, charte des communes, l'acte qui énumérait les libertés accordées à la nation anglaise par Jean sans Terre en 1215. Elle forme encore auj. le fondement de la constitution anglaise. Le clergé est déclaré libre, tant du roi d'Angleterre que de tout monarque étranger; les biens ecclésiastiques ne peuvent être frappés d'amende, et sont exempts de toute réquisition de denrées ou de transport. Les seigneurs sont affranchis des entraves imposées à leurs droits fiscaux, et des droits de garde-noble et de mariage exercés par la couronne. Les impôts ne pourront être levés *sans le consentement du commun conseil du royaume;* les villes, bourgs et villages auront le droit d'envoyer des députés à ce conseil pour régler ce que chacun doit payer : c'est le germe de la double chambre des lords et des communes. Une hiérarchie est établie entre les tribunaux de chaque province, la cour des plaids communs et la cour du banc du roi. Aucune personne ne peut être emprisonnée, dépossédée de ses biens, ou mise à mort, que par le jugement de ses pairs : c'est la garantie de la liberté individuelle, et une application du principe du jury aux diverses classes. Les terres et rentes ne peuvent être saisies pour dettes, tant que le débiteur possède des biens meubles. La liberté du commerce par tout le royaume est accordée aux étrangers, excepté en temps de guerre. La *Charte des forêts*, jointe à la *Charte des communes libertés*, tempère la rigueur des peines infligées, depuis Guillaume le Conquérant, aux délits de chasse dans les forêts du roi. La grande Charte n'était pas une innovation, mais le rétablissement des libertés traditionnelles, dont les Anglais prétendaient avoir joui depuis le règne d'Alfred le Grand : souvent violée, mais toujours confirmée, elle eut son développement dans la *Pétition des droits* de 1628, la loi d'*Habeas corpus*, 1679, et la *Déclaration des droits* de 1689. B.

CHARTE AUX NORMANDS, accordée en 1315 par Louis X le Hutin, pour confirmer les droits et privilèges dont la Normandie avait joui sous ses anciens ducs, amplifiée par Philippe de Valois en 1339, confirmée par Charles VI en 1380, par Charles VII en 1450, par Louis XI en 1461, par Charles VIII en 1485, par Henri III en 1579. Cette charte en 24 articles réglait les droits de monnayage et de fouage, le service militaire, les impôts et leur mode de perception, le péage et l'entretien des ponts, les droits et les servitudes des forêts, la procédure judiciaire, les honoraires des gens de justice, etc.; elle donnait à l'échiquier de Normandie le droit de juger en dernier ressort, sans appel au parlement de Paris. Après avoir été restreinte dans ses articles principaux, au XVIIe et au XVIIIe siècle, elle fut abolie en 1789. B.

CHARTE CONSTITUTIONNELLE, octroyée aux Français par Louis XVIII, après la première restauration, le 4 juin 1814. Elle était précédée d'un préambule daté de la 19e année du règne, où sans aucun souci de la vérité historique, la charte de 1814 était rattachée et assimilée aux chartes que Louis VI et ses successeurs avaient accordées aux communes. Elle garantissait d'ailleurs en termes formels le maintien des réformes essentielles de l'Assemblée constituante, l'égalité de tous devant l'impôt et devant la loi, l'admissibilité de tous aux fonctions publiques, la liberté des cultes, avec cette réserve que la religion catholique était déclarée religion de l'État, la liberté de la presse, dans les limites qui seraient déterminées par la loi; elle confirmait l'existence de l'ancienne et de la nouvelle noblesse, sans aucun privilège féodal, de la magistrature, qui serait inamovible après avoir reçu du roi une nouvelle investiture, de la Légion d'honneur et de l'Université. Toutes les dettes de l'État étaient reconnues, quelle qu'en fût l'origine, et la vente des biens nationaux était déclarée définitive. — Le pouvoir exécutif et l'initiative des lois appartenaient au roi, qui était autorisé, par l'art. 14, à faire

dans l'intervalle des sessions législatives, les règlements et ordonnances nécessaires à l'exécution des lois; il nommait des ministres responsables devant les chambres. Le pouvoir législatif était partagé entre le roi et les deux Chambres des pairs et des députés des départements. Les pairs étaient nommés par le roi, et leur dignité était héréditaire; une loi ultérieure devait déterminer le mode d'élection des députés. (*V.* Louis XVIII.) La charte de 1814, tout en faisant une large part à l'aristocratie de naissance et de fortune, établit en France le régime parlementaire. Elle fut en vigueur sous Louis XVIII et sous Charles X, jusqu'à la révolution de Juillet, et elle fut plutôt modifiée que remplacée par la charte de 1830. (*V. l'art. suivant.*) E. D—y.

CHARTE DE 1830, votée par la Chambre des députés le 7 août, ratifiée par la Chambre des pairs et acceptée par le roi Louis-Philippe le 9. Elle conservait les parties essentielles de la charte de 1814, mais elle la modifiait sur les points suivants : 1° le préambule était supprimé; la charte n'était plus octroyée, et elle prenait par suite le caractère d'un contrat entre la nation et la royauté; 2° l'article 14 était modifié de façon à ne plus pouvoir servir de justification ou de prétexte à un coup d'État; 3° la religion catholique n'était plus appelée religion de l'État, mais seulement religion de la majorité des Français; 4° la charte revisée promettait la réorganisation de la Chambre des pairs, dont l'hérédité devait être abolie, une nouvelle loi électorale (*V.* Louis-Philippe et Périer [Casimir]); l'abolition irrévocable de la censure, la liberté de l'enseignement, etc.; 5° l'initiative des lois était partagée entre le souverain et les Chambres. — La charte, ainsi modifiée, a été la constitution politique de la France pendant le règne de Louis-Philippe, de 1830 à 1848. Elle assurait le pouvoir à la bourgeoisie, qui formait seule le corps électoral et disposait de la force publique à l'intérieur par l'importance attribuée à la garde nationale. E. D—y.

CHARTES (École des). *V.* Écoles.

CHARTIER (Alain), né à Bayeux vers 1386, m. en 1449, fut clerc, notaire et secrétaire de Charles VI et de Charles VII. Envoyé en ambassade dans les cours du Nord, il remplit ses missions avec adresse, et fut nommé archidiacre de Paris et conseiller au Parlement. Ses contemporains le regardaient comme « excellent orateur, noble poète, renommé rhétoricien, et père de l'éloquence française ». Quoique fort laid, il reçut pendant son sommeil, de Marguerite d'Écosse, un baiser donné, dit-elle, pour les belles choses qui sortaient de sa bouche. Alain Chartier est un des auteurs qui ont contribué aux progrès de notre langue; ses vers ont parfois de la grâce, souvent de l'énergie. Sa prose, ferme et vigoureuse, est semée de pensées et de maximes de beaucoup de sens, et Pasquier le déclare un autre Sénèque. Alain Chartier se distingua par son attachement sincère envers Charles VII et son dévouement à la France, où il contribua à réveiller les sentiments patriotiques. Une *Histoire de Charles VII*, qu'on lui a longtemps attribuée, paraît être de Gilles Bouvier, 1er héraut d'armes de ce roi. Parmi les œuvres d'Alain Chartier on distingue : *le Régime de fortune, le Bréviaire des nobles, le Débat du Réveille-Matin, la belle Dame sans mercy, le Livre des quatre Dames*, des *Ballades*, des *Rondeaux*, etc. En prose, il a laissé une *Généalogie des rois de France depuis St Louis jusqu'à Charles VII, le Quadriloge invectif, le Curial* (courtisan), etc.; enfin quelques morceaux de prose latine. La 1re édition de ses œuvres avec date est de 1489; la plus estimée est celle d'André Duchesne, in-4°, 1617. J. T.

CHARTIER (Jean), frère d'Alain, m. en 1462, moine à l'abbaye de Saint-Denis, dont il mit en ordre les chroniques, en qualité d'historiographe de France; elles parurent en 1476, 3 vol. in-fol., sous le titre de *Grandes Chroniques de France*. Il y a joint l'*Histoire de Charles VII*, qui fut son bienfaiteur. J. T.

CHARTIER (Guillaume), parent d'Alain et de Jean, né à Bayeux, évêque de Paris en 1447, m. en 1472. Pendant la *ligue du Bien public*, il intrigua pour faire ouvrir les portes de Paris aux ennemis de Louis XI. Ce prince ne se vengea qu'après la mort du prélat, en faisant attacher au lit de parade sur lequel il était exposé une pancarte qui racontait sa trahison.

CHARTIER (René), médecin, né en 1572 à Vendôme, m. en 1654. Il cultiva d'abord la littérature, écrivit des poésies latines, et enseigna les lettres à Bayonne. Il se fit recevoir docteur en médecine à Paris, fut nommé médecin des Dames de France, puis du roi, et professeur de chirurgie au Collège de France. Son meilleur titre est d'avoir édité Hippocrate et Galien, Paris, 1639-1679, 9 vol. in-fol. D—g.

CHARTISTES, nom donné en Angleterre à un parti qui, composé surtout de membres de la population manufacturière, voit dans la destruction de la constitution aristocratique et l'établissement de la souveraineté du peuple le moyen d'échapper à la misère sociale, et qui demande la *charte du peuple*. Il a poursuivi un but tantôt économique, tantôt socialiste, tantôt démocratique et politique. La pétition provoquée en 1817 par le major Cartwright et présentée aux communes pour réclamer le suffrage universel; la grande assemblée de Peterloo, près de Manchester, en 1819, où, sous la présidence de Hunt, on délibéra sur l'abolition des lois relatives aux céréales, et qui fut dispersée par la force armée; l'association formée en 1827, sous le nom de *National union of the working classes*, afin d'obtenir la réforme des lois électorales et de la Chambre des communes, par des partisans d'Owen, tels que Benbow, O'Connor, Lovett, Cleave, O'Brien, et par Hetherington et Hibbet, fondateurs du *Poor man's Guardian*, journal à un demi-penny; la réunion de la classe moyenne avec les travailleurs, en 1831, sous les auspices de sir Francis Burdett et de Duncombe; la formation, à Londres, de la *Radical Association* pour la classe moyenne, 1835, et de la *Working men's Association* pour les classes laborieuses, 1836; le grand *meeting* de Birmingham en 1838; la création d'une Convention ou comité dirigeant; l'insurrection du pays de Galles et l'attaque de la ville de Newport en 1839; les troubles de Londres, Manchester, Édimbourg et Glasgow en 1848, enfin l'organisation d'un parti radical, qui a réussi à faire entrer à la Chambre des communes un certain nombre de ses membres, et a obligé les whigs à compter avec lui, telles ont été jusqu'à ce jour les diverses phases du mouvement du prolétariat en Angleterre. B.

CHARTLEY, hameau d'Angleterre, comté et à 9 kil. N.-E. de Stafford. Ruines d'un château où Marie Stuart fut emprisonnée.

CHARTRAIN (Pays) *Carnutensis ager*, anc. pays de France, entre la Normandie et l'Ile de France au N., le Gâtinais à l'E., le Dunois et l'Orléanais proprement dit au S., le Perche à l'O.; faisait partie de la Beauce et du gvt de l'Orléanais. Ch.-l. Chartres. — On appelait *Chartrain français*, la partie N. et E. du diocèse de Chartres, dépendant du gvt de l'Ile-de France; v. principales : Mantes, Dreux, Montfort-l'Amaury, Houdan et Dourdan.

CHARTRE-SUR-LOIR (LA), ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de Saint-Calais; 1,500 hab. Grands marchés de grains et de bestiaux.

CHARTRES, *Autricum, Carnutum civitas*, ch.-l. du dép. d'Eure-et-Loir, à 88 kil. S.-O. de Paris, sur une hauteur que baigne l'Eure; 20,692 hab. Évêché suffragant de Paris; trib. de commerce; collège, biblioth., musée d'histoire naturelle et d'antiquités; salle de spectacle. Beaux boulevards sur l'emplacement des anc. fortifications; la porte *Guillaume* est bien conservée. La cathédrale, des XIe, XIIe et XIIIe siècles, est un chef-d'œuvre de l'art ogival; elle fut commencée par l'évêque Fulbert; les clochers, en forme de pyramides octogones, et surtout celui de gauche, couvert de sculptures, sont admirables. L'église a 3 portails : deux latéraux, et un sur la façade principale; ce dernier est orné de plusieurs statues des rois et reines de France, restes de l'église du VIe siècle, détruite pour faire place au monument actuel. On admire, à l'intérieur, de fort beaux vitraux peints et de curieuses sculptures. Pèlerinage célèbre à la chapelle de la Vierge noire. Il y a sous toute l'église une immense crypte appelée l'Église d'en bas. On remarque encore à Chartres le palais épiscopal, bâti au XIIIe siècle; deux anciennes églises, Saint-Pierre, qui faisait partie de l'abbaye de Saint-Père, et Saint-Aignan. La ville est divisée en ville haute et ville basse; celle-ci renferme de curieuses maisons en bois. Marché des grains et des bestiaux de la Beauce; bois, cuirs, bonneterie, poterie, pâtés de volaille renommés. Patrie de P. Nicole, de Félibien, des poètes Desportes et Régnier, du théologien Thiers, du marquis de Dangeau, du célèbre comédien Fleury, du conventionnel Pétion, du conventionnel Dussaulx, de l'avocat Chauveau-Lagarde, du général Marceau, auquel on a élevé, en 1851, une statue de bronze sur la place des Épars. — Les Carnutes formèrent en ce lieu un premier établissement dont César s'empara. C'était un des centres religieux des Druides. Après avoir fait partie, sous l'empire romain, de la Lyonnaise IVe, Chartres fut plusieurs fois prise et pillée par les Normands. Cette ville eut des comtes particuliers jusqu'au XIVe siècle; elle fut ensuite érigée en duché et donnée à Gaston d'Orléans, 1623. Le fils aîné de la maison d'Orléans porta le titre de duc de Chartres jusqu'en 1830. Louis-Philippe le donna à son second petit-fils, Robert d'Orléans, né en 1840. — Dunois enleva la ville de Chartres par ruse aux Anglais, 1432; pendant les guerres de religion, elle resta fidèle au parti catholique; Henri IV la prit en 1591, et y fut sacré en 1594.

CHARTRETTES, vge (Seine-et-Marne), arr. de Melun, près de la Seine; 550 hab. Château du *Pré* bâti par Henri IV pour Gabrielle d'Estrées.

CHARTREUSE, nom de divers couvents d'hommes situés en France ou à l'étranger, surtout en Italie, et appartenant à l'ordre fondé par St Bruno.

CHARTREUSE (**GRANDE**), *Cartusia*, monastère situé à 22 kil. N. de Grenoble (Isère), et dans lequel réside le général de l'ordre des chartreux; de là le nom de Grande Chartreuse. Il s'élève au centre d'un désert à 1,000 m. d'altitude, dans le fond d'un vallon étroit, couvert de bois, de pâturages, de rochers presque inaccessibles; on y arrive par deux routes faciles. Le couvent renferme de petits jardins et des cours; on y remarque deux principaux corps de logis, dont l'un a 300 mèt. de long, et l'autre 400 : ce dernier contient le cloître où sont les cellules des religieux. L'église est entre ces deux bâtiments. Lorsque St Bruno quitta le monde, en 1084, il se retira dans cette solitude, appelée la Chartreuse, avec six disciples. Ils se bâtirent chacun une cellule. Celle de St Bruno est auj. convertie en chapelle. Le couvent ne fut construit qu'en 1134, à peu de distance de la cellule du saint. Des incendies l'ont ruiné plusieurs fois; les édifices actuels, d'une architecture simple et solide, ont été élevés en 1678, à la suite d'un de ces désastres. La Chartreuse fut supprimée en 1790, et rétablie en 1816. Il y a place pour 40 pères, et en outre des frères : il y en avait 300 avant la Révolution.

CHARTREUSE (**MONTS DE LA GRANDE**), massif pittoresque des Alpes de Savoie, sur la rive dr. de l'Isère, au N. de Grenoble; le Grand Som a 2,033 m., et le mont Chamechaude, 2,087. m.

CHARTREUSES de Florence, de Pavie, de Pise. (*V.* CERTOSA.)

CHARTREUX, ordre monastique fondé par St Bruno, en 1084, dans le Dauphiné. Ce fut St Hugues, évêque de Grenoble, qui établit St Bruno dans une solitude près du vge de Saint-Pierre-de-Chartreuse, Chartrouses ou Chartroux, dépendant de son diocèse. Le fondateur des Chartreux étant mort en Italie sans avoir laissé de règle écrite, Guigues, cinquième prieur général, rédigea en 1228 les *Coutumes de la Grande Chartreuse*, qui furent ensuite approuvées par le saint-siège. Cette constitution monastique est très sévère : elle prescrit un jeûne et un silence presque continuels, l'abstinence absolue de la viande et la clôture perpétuelle, sauf en de rares exceptions. Les religieux doivent coucher sur la paille, porter toujours le cilice et avoir la tête complètement rasée. Leur vêtement se compose d'une robe de laine blanche, avec une ceinture de cuir blanc ou de chanvre et un capuchon, et d'un manteau noir. Leur vie se passe dans la prière et des travaux d'agriculture ou de toutes sortes de métiers manuels. L'ordre des chartreux, qui a donné à l'Église un grand nombre de cardinaux et d'évêques, produisit aussi des hommes remarquables par leurs vertus ou leur science, tels que St Hugues, St Anthelme et St Étienne. Il n'eut jamais besoin de réforme. Il prit surtout un grand développement en France, où il comptait 75 monastères avant la Révolution, tandis que, dans tous les autres États catholiques, il ne possédait que 92 maisons, au nombre desquelles on peut encore admirer les belles Chartreuses voisines de Pise, de Florence et de Pavie. Parmi les couvents de chartreux, les plus célèbres étaient ceux de Milan, de Bologne, de Pise, de Saint-Étienne en Calabre, de Maurbach en Autriche. St Louis amena quelques-uns de ces moines à Paris, et leur céda le château de Vauvert (autrefois entre le Luxembourg et l'Observatoire); leur église, extrêmement riche, ornée au XVIIe siècle de la magnifique galerie où Lesueur avait peint la vie de St Bruno, n'existe plus. — Des religieuses chartreuses furent instituées au XIIe siècle; elles eurent des couvents à Bruges, à Gosné (diocèse d'Arras), à Melan dans le Faucigny, à Salette sur le bord du Rhône et à Prémol près de Grenoble. D—T—R.

CHARTRIER. *V.* CHARTE.

CHARY ou **YEOU**, riv. d'Afrique (Soudan); sa source est encore inconnue; il arrose le Baghermi qu'il sépare ensuite du Bornou et se jette au S. du lac Tchad, par un vaste delta. C. P.

CHARYBDE, fille de Neptune et de la Terre, foudroyée par Jupiter pour avoir volé des bœufs à Hercule, et transformée en un gouffre dans le détroit de Sicile. Ce tourbillon (auj. *Calofaro*), situé au N.-E. de la Sicile, en face des rochers de Scylla (auj. *La Renna*), et près du port de Messine, n'offre plus aux navigateurs modernes le même danger qu'à ceux de l'antiquité. Il est peu sensible, excepté quand les courants du N. et du S. viennent à se rencontrer. Il porte du N.-N.-E. au S.-S.-O., et remonte et descend à peu près toutes les 6 heures.

CHASCOMUS, v. de la confédération du Rio de la Plata, État de Buenos-Ayres, et au S.-E. de cette ville, à laquelle elle est réunie par un ch. de fer; 3,315 hab. Pâturages renommés.

CHASIDIM (LES), c.-à-d. *les pieux*, secte juive répandue en Pologne et dans les pays slaves. Elle se compose d'hommes qui, pour plaire à Dieu, font plus que ne commande la loi. C'est l'opposé des *zaddikim*, c.-à-d. *les justes*, qui ne font ni plus ni moins que ce que la loi ordonne. Transportées aux temps anciens, ces dénominations s'appliqueraient, la 1re aux Pharisiens, la 2e aux Samaritains, aux Esséniens et aux Saducéens.

CHASLES (VICTOR-EUPHÉMION-PHILARÈTE), écrivain, né à Mainvilliers, près de Chartres, en 1798, m. en 1873, fut d'abord apprenti typographe. Impliqué dans un complot en 1814, il fut jeté en prison, en sortit par l'intervention de Chateaubriand, partit pour l'Angleterre et fut chargé, dans l'imprimerie de Valpy, de diriger la réimpression des classiques grecs et latins. Après un voyage en Allemagne, il revint à Paris, et fut un des écrivains qui contribuèrent le plus à répandre le goût des littératures anglaise et allemande. En 1827, il partagea avec Saint-Marc-Girardin le prix de l'Académie française pour un *Tableau de la marche et des progrès de la langue et de la littérature depuis le commencement du seizième siècle jusqu'en 1610*. Depuis cette époque, il collabora au *Journal des Débats*, à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue de Paris*, à la *Revue britannique*, au *Dictionnaire de la Conversation*, etc. Il traduisit, pour la *Bibliothèque latine-française* de Panckouke, des fragments d'Horace et trois livres de la *Pharsale*. Il fut nommé conservateur à la bibliothèque Mazarine en 1837, et professeur des langues et littératures étrangères de l'Europe du Nord au Collège de France en 1841.

Ses principaux écrits ont été réunis et publiés sous le titre d'*Etudes de littérature comparée*, 1847 et suiv., 14 vol. On lui doit encore : *Caractères et Paysages*, 1833; une traduction du roman de *Titan* de Jean-Paul Richter, 1834-35, 4 vol. On a publié, après sa mort, un recueil d'articles intitulé l'*Antiquité*, Paris, 1875.

CHASLES (MICHEL), mathématicien, né à Épernon (Eure-et-Loir) en 1793, m. en 1880, fut admis en 1812 à l'École polytechnique, où il a professé de 1841 à 1853 l'astronomie et la mécanique appliquée. En 1846 on créa pour lui à la faculté des sciences de Paris une chaire de géométrie supérieure. Il était membre de l'Académie des sciences depuis 1851.

Le résumé des premiers travaux de Michel Chasles se trouve dans son *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie*, couronné par l'Académie de Bruxelles en 1830 et publié en 1837; il a donné depuis un *Traité de Géométrie supérieure*, 1852, et une très curieuse *Histoire de l'Arithmétique*, dans laquelle il attribue aux pythagoriciens l'invention de la numération usitée chez les modernes.

CHASSE (DROIT DE). Au moyen âge, le droit de chasse était un des privilèges de la noblesse. Louis IX fut le 1er qui l'accorda à certains bourgeois des provinces. Louis XI interdit la chasse aux seigneurs par une ordonnance qui fut abrogée sous Charles VIII. Les chasses nobles et les chasses royales, ou capitaineries, si préjudiciables aux habitants des campagnes, disparurent à la Révolution. Auj. la chasse est libre pour tous ceux qui ont obtenu un permis de chasse, moyennant certaines restrictions en faveur des propriétaires et des communes.

CHASSES DU CIRQUE dans l'anc. Rome. Il y en avait trois sortes : celles d'*hommes exposés aux bêtes*; celles de *bêtes contre bêtes*, celles de *bêtes combattues par des hommes*. Aucune ne faisait habituellement partie de jeux publics institués, mais elles pouvaient s'ajouter à tous les jeux. Le peuple les aimait beaucoup. On les donnait dans un cirque, un amphithéâtre, même un théâtre, ou dans un forum entouré de barrières. La première chasse fut donnée en 186 aux jeux de Fulvius Nobilior. (T.-Live, 35, 22, 2.) — *Chasses d'hommes exposés aux bêtes*. C'était une véritable curée d'hommes par des ours, des lions, quelquefois dressés à cette chasse, ou d'autres animaux féroces. On leur livrait pour gibier des condamnés à mort, des esclaves fugitifs ou des prisonniers de guerre, exposés nus sur une croix ou dans un filet. Beaucoup de martyrs périrent de cet affreux supplice. — *Chasses de bêtes contre bêtes*. On y voyait des cerfs, des daims, des sangliers chassés par des chiens molosses; des lièvres poursuivis par des lions, des taureaux commis avec des ours ou des panthères, et liés l'un à l'autre par un long câble pour rendre le combat plus intéressant; enfin des rhinocéros, en liberté, contre des aurochs ou des éléphants, des lions contre des cerfs. Le combat finissait toujours par la mort de l'un des deux combattants, et, s'il y avait lieu, des esclaves les excitaient les uns contre les autres. — *Chasses de bêtes par des hommes*. Elles étaient faites par des combattants appelés *bestiaires*. (*V. ce mot.*) Il y avait la chasse à cheval et sans combat contre des lièvres et des cerfs, que les chasseurs tuaient à coups de flèches, en galopant; la chasse avec combat, où les bestiaires, armés d'une épée ou d'une lance, se mesuraient avec des taureaux, des sangliers, des ours, des lions, des panthères, des léopards ou des éléphants. Ils combattaient ou seuls à seuls, ou une troupe d'hommes contre une troupe d'animaux. Vers la fin de la république et sous l'empire, on comptait les animaux par centaines : Sylla donna une chasse de 100 lions; César, une de 400; Pompée, une de 600. Scaurus, édile, en donna une de 150 panthères; Pompée, de 410; Auguste, de 420. Caligula donna, en un seul jour, 400 ours et 400 panthères. Dans des jeux donnés par Trajan, et qui durèrent 123 jours, on tua plus

de 10,000 bêtes. La proportion ordinaire, sous les empereurs, était au moins de 100 bêtes par chasse. — On ignore l'origine des chasses du cirque; elles furent probablement imaginées après les combats de gladiateurs, inventés avant la fin du vᵉ siècle de Rome. Une fois ce plaisir connu et goûté du peuple, les riches qui donnaient des jeux s'efforcèrent de le rendre plus piquant par la variété et l'extraordinaire; ainsi, Q. Scévola, édile curule vers le milieu du viiᵉ siècle, inventa les combats de lions contre lions; l'an 665, Claudius Pulcher fit voir les premiers combats d'éléphants; l'an 685, les Lucullus firent lutter des éléphants contre des taureaux; Pompée engagea des éléphants contre des Gétules armés de javelots, et César, dictateur, donna les premières chasses de taureaux par des cavaliers. C. D—y.

CHASSÉ (CLAUDE-LOUIS-DOMINIQUE DE), seigneur du Ponceau, né à Rennes en 1698, m. en 1786. Issu d'une famille noble, il servit d'abord dans les gardes du corps. Sa famille ayant été ruinée, il entra au théâtre et devint le premier chanteur de l'Opéra. Il joignait à des talents distingués une conduite irréprochable.

CHASSÉ (DAVID-HENRI, BARON), général hollandais, né à Thiel dans la Gueldre en 1765, m. en 1849. Il entra au service en 1775. Après la révolution de Hollande en 1787, il se réfugia avec d'autres patriotes en France, prit part à toutes les campagnes de la république et de l'empire, s'illustra surtout en Espagne, parvint au grade de général de division en 1814, et combattit les Prussiens à Bar-sur-Aube. Après l'abdication de Napoléon Iᵉʳ, il retourna dans sa patrie, reçut de Guillaume Iᵉʳ le titre de lieutenant général, et contribua au succès des alliés à Waterloo. Gouverneur d'Anvers, il défendit la citadelle de cette ville contre les Français en 1832 et fut complimenté sur sa belle défense par les ducs d'Orléans et de Nemours. Depuis lors, il vécut dans la retraite, avec le titre de général de l'infanterie néerlandaise. B.

CHASSELAS, vge (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon. A donné son nom à un raisin renommé.

CHASSELOUP-LAUBAT (FRANÇOIS, COMTE DE), général français, né à Saint-Sernin en 1754, m. en 1833. Il fut un de nos premiers ingénieurs militaires. Il se distingua à l'affaire d'Arlon en 1794, dirigea les sièges de Maestricht, de Mayence en 1795, de Mantoue en 1797, de Peschiera en 1801, de Dantzig en 1807. Il fit d'Alexandrie en Piémont, 1810, l'une des meilleures places de l'Europe, d'après un système nouveau, dont plusieurs parties cependant étaient empruntées à Bousmard. L'Autriche exigea en 1815 la destruction de ses ouvrages à Alexandrie; il n'en reste que la citadelle. Chasseloup fut sénateur sous le 1ᵉʳ Empire, pair de France sous la Restauration, et vota contre la condamnation du maréchal Ney. Il a publié des *Essais sur quelques parties de l'artillerie et des fortifications*, Milan, 1811; le dépôt des fortifications au ministère de la guerre a de lui beaucoup de travaux.

CHASSELOUP-LAUBAT (JUSTIN-NAPOLÉON-SAMUEL-PROSPER, COMTE DE), homme politique, fils du précédent, né en 1805 à Alexandrie (Piémont), m. en 1873. Il entra en 1828 au Conseil d'État comme auditeur, fut nommé maître des requêtes en 1830, et conseiller en 1838. Député de Marennes en 1837, il représenta encore la Charente-Inférieure à l'Assemblée législative de 1849, et y soutint la politique du président. Aussi, après le coup d'État de 1851, il fit partie du Corps législatif, devint ministre de l'Algérie et des colonies en 1859, puis ministre de la marine, sénateur en 1867, et reçut en 1869 la présidence du Conseil d'État. Il fut enfin député à l'Assemblée nationale de 1871.

CHASSENEUIL, vge du dép. de la Vienne, arrond. de Poitiers, sur le Clain, 1,250 hab.; probablement l'anc. *Cassinogilum*, résidence de Charlemagne, où naquit Louis le Débonnaire.

CHASSENEUX (BARTHÉLEMY DE), né en 1480 à Issy-l'Évêque, près d'Autun, m. en 1541, conseiller au parlement de Paris, puis 1ᵉʳ président de celui d'Aix, s'opposa à l'exécution de l'arrêt rendu contre les Vaudois de Cabrières et de Mérindol, qui ne furent pas inquiétés tant qu'il vécut.

CHASSERAL, mont. de Suisse (Berne), un des points culminants de la chaîne du Jura, 1,617 mèt., entre la vallée de Saint-Imier et celle du lac de Bienne.

CHASSERIAU (THÉODORE), peintre, né en 1819 à Samana (Haïti), m. en 1856, était fils d'un secrétaire général de la colonie française de l'île de Saint-Domingue. Amené tout jeune en France, il entra dans l'atelier d'Ingres, suivit ce maître à l'École française de Rome, mais l'abandonna pour se livrer plus librement à ses inspirations. Puis il subit l'influence d'un autre chef d'école, E. Delacroix. Il a exécuté de grandes peintures murales dans l'escalier du palais du Conseil d'État brûlé en 1871, dans les églises Saint-Merry, Saint-Roch et Saint-Philippe du Roule, à Paris. Parmi ses tableaux, on remarque : le *Tepidarium de Pompéi*, au musée du Luxembourg; *Cavaliers arabes emportant leurs morts, la Défense des Gaules par Vercingétorix, Suzanne surprise par les vieillards, le Christ au jardin des Oliviers, Chefs arabes se défiant en combat singulier, Sapho se jetant à la mer avec sa lyre, Marie Stuart protégeant Rizzio contre ses assassins*, un *Intérieur de harem*. Il a laissé 45 eaux-fortes, dont les sujets sont tirés de Shakspeare. B.

CHASSERIAU (FRÉDÉRIC-VICTOR-CHARLES), homme politique français, né en 1807, m. en 1881, fut d'abord avocat au barreau de Paris. En 1841, il devint historiographe de la marine, et écrivit en cette qualité un *Précis de l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises*, réuni au *Précis historique de la marine française, son organisation et ses lois*, 1845, imp. roy. 2 vol., et une *Vie de l'amiral Duperré*, 1848. Nommé, en décembre 1848, chef du cabinet du ministre de la marine, il conserva ces fonctions jusqu'au coup d'État de 1851 et fut ensuite compris dans la réorganisation du Conseil d'État, janvier 1852, comme maître des requêtes de première classe. Pendant la guerre de Crimée, il siégea au conseil des prises et prit rang de conseiller d'État en service ordinaire, en 1857. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 18[illegible]. Chassériau a donné des articles à *Patria*, aux *Cent Traités*, à la *Biographie universelle*, au *Moniteur* et au *Dictionnaire d'administration*.

CHASSERON, mont. de la chaîne du Jura, entre la France (Doubs) et la Suisse (Vaud); 1,587 mèt.

CHASSEURS, corps militaire de l'armée française. Sous Louis XV, on institua pour la première fois des chasseurs à cheval; une ordonnance de 1776 en attacha un escadron à chaque régiment de dragons. Les divers escadrons furent réunis en 6 régiments, en 1779. En 1792, on comptait 12 régiments, désignés par des noms de province. L'organisation du 10 brumaire an IV les porta à 20; il y en eut 31 sous l'empire. Réduits à 24 après la Restauration, ils portèrent jusqu'en 1819 les noms des départements où ils étaient levés; réduits à 18 en 1830, puis à 14, à 12. Depuis 1873, il y a en France 20 régiments de chasseurs à cheval. L'Espagne, la Belgique, la Suède et le roy. de Naples eurent aussi des régiments de chasseurs à cheval. La garde impériale de Napoléon Iᵉʳ, la garde royale des Bourbons et la garde impériale de Napoléon III comprirent un régiment de chasseurs à cheval. — Des chasseurs à pied furent créés aussi sous Louis XV dans chaque bataillon d'infanterie; on en forma, en 1788, 12 bataillons spéciaux, portés à 14 en 1793. Ils donnèrent naissance aux régiments d'infanterie légère; ces régiments au nombre de 37 à la fin de l'empire, puis réduits à 25 jusqu'en 1854, ont été fondus à cette époque dans l'infanterie de ligne. Les chasseurs à pied de la garde des consuls formèrent 2 régiments de la garde impériale de Napoléon Iᵉʳ. Sous Louis-Philippe, le duc d'Orléans organisa 10 bataillons de *chasseurs de Vincennes* ou *chasseurs d'Orléans*, appelés auj. chasseurs à pied. Napoléon III éleva le nombre de ces bataillons à 20, plus 1 bataillon de la garde impériale. Ils forment auj. 30 bataillons, plus 5 compagnies territoriales en Algérie. — C'est aussi sous Louis-Philippe qu'ont été créés les *chasseurs d'Afrique*, formant auj. 4 régiments de cavalerie légère, plus 4 régiments de l'armée territoriale en Algérie. B.

CHASSIRON (PIERRE-CHARLES-MARTIN, BARON DE), agronome, né à La Rochelle en 1753, m. en 1825. Il perfectionna les races d'animaux domestiques, demanda la suppression de l'impôt sur le sel comme obstacle aux progrès de l'agriculture, fit défricher une grande quantité de terres entre la Loire et la Gironde, et donna le plan du canal entre La Rochelle et Niort. On a de lui divers mémoires et des articles dans le *Cours d'agriculture* de Rozier. Chassiron fut membre du conseil des Anciens, puis du Tribunat, et enfin de la Cour des comptes.

CHASSUARII. V. ATTUARII.

CHASTEL (PIERRE-LOUIS-AI[illegible], BARON), général français, un des meilleurs [illegible] sous le 1ᵉʳ empire, né en 1774, m. en 1826. Ce fut lui qui, pendant l'expédition d'Égypte, découvrit le zodiaque de Denderah, qui est auj. au musée du Louvre. Il [illegible] à Austerlitz, à Wagram, à la Moskowa et [illegible] en 1814.

CHASTEL (LE), Castellum, [illegible] pays de France (Lorraine), dont le lieu principal était Châtel-sur-Moselle, arr. d'Épinal (Vosges).

CHASTELARD (PIERRE DE BOSCOSEL DE), gentilhomme du Dauphiné, né vers 1540, m. en 1563, petit-fils de Bayard, conçut une violente passion pour Marie Stuart, la suivit en Écosse, et fut condamné à mort comme coupable de s'être introduit furtivement chez elle. On a une de ses pièces de vers dans les *Mémoires de Castelnau*.

CHASTELER (FRANÇ-GABR.-JOSEPH MARQUIS DU), érudit belge né à Mons, en 1744, m. en 1783, membre de l'Académie de Bruxelles.

On a de lui : *Mémoire sur les émigrations des Belges*, 1779, in-4°.

Mémoires et lettres sur l'étude de la langue grecque, 1781; *Eloge de Suger,* 1781, etc.

CHASTELER (Jean-Gabriel, marquis du), général autrichien de la famille du précédent, né en 1763 à Mons (Hainaut), m. à Venise en 1825. Il entra au service de l'Autriche en 1776, combattit sous le duc de Cobourg contre les Turcs, et prit part aux campagnes d'Italie contre la France. Attaché à l'arme du génie, il accompagna tour à tour Kray, Souwarow et l'archiduc Charles, soutint énergiquement l'insurrection du Tyrol en 1809, et prit part à la bataille de Dresde, 1813. En 1814, il fut nommé gouverneur de Venise.

CHASTELLAIN (Georges), célèbre chroniqueur flamand, né à Gand en 1404, m. au siège de Neuss en 1475. Il visita l'Espagne, la France, l'Italie et l'Angleterre, et devint tour à tour panetier, écuyer et membre du conseil privé de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. On a de lui : les *Épitaphes d'Hector et d'Achille,* Paris, 1525, ouvrage mêlé de prose et de vers; l'*Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain,* publiée par Chifflet, Bruxelles, 1634. Mais son ouvrage le plus important est la *Recollection des merveilles advenues en notre temps;* des 55 années qu'embrassait ce récit, il n'en reste que 8 à peine, publiées avec les *Faits et Dits* de J. Molinet, Paris, 1531. Des fragments ont été publiés par Buchon (*Panthéon littéraire*) et par M. L. Quicherat (*École des chartes,* t. IV). C'est un des meilleurs écrivains du XV^e siècle. Michelet fait de lui un grand éloge.

CHASTELLUX (Claude de Beauvoir, seigneur de), né en Bourgogne à la fin du XIV^e siècle, m. en 1453. Chambellan de Jean sans Peur en 1409, il dirigea la petite troupe de Bourguignons que Perrinet Leclerc introduisit dans Paris en 1418, et se fit nommer maréchal de France. Il eut une grande part à la victoire des Bourguignons et des Anglais sur les troupes de Charles VII à Cravant-sur-Yonne, 1423 : le chapitre d'Auxerre donna alors aux Chastellux le titre de 1^er chanoine.

CHASTELLUX (Franç.-Jean, marquis de), né à Paris en 1734, m. en 1788. Il servit d'abord dans la guerre de Sept ans, puis sous Rochambeau dans la guerre d'Amérique; il eut occasion de se lier intimement avec Washington. A son retour, il fut nommé gouverneur de Longwy et inspecteur d'infanterie. Au milieu de la guerre, il cultivait la littérature; ami de Voltaire et des Encyclopédistes, il fut porté par eux à l'Académie française. Il publia, en 1772, un traité *De la Félicité publique,* écrit sans méthode et avec déclamation, remarquable toutefois par une appréciation de l'esprit, des institutions et des mœurs des peuples anciens. Voltaire osa placer cet ouvrage au-dessus de l'*Esprit des lois* de Montesquieu. Il a laissé aussi un *Essai sur l'union de la poésie et de la musique,* où il se montre enthousiaste de la musique italienne; une trad. de l'*Essai sur l'opéra* d'Algarotti; un *Éloge d'Helvétius;* un *Discours sur les avantages de la découverte de l'Amérique,* et des *Voyages dans l'Amérique septentrionale,* qui ne sont pas sans intérêt. Chastellux voulut recevoir l'inoculation, alors qu'elle était vivement combattue. B.

CHASTENET DE PUYSEGUR. V. Puységur.

CHAT ou **CHAT-CHATEL**, machine de guerre usitée au moyen âge. C'était une galerie mobile, de 3 mèt. 30 de haut, sur 2 mèt. 60 de large et 5 mèt. de long, formée d'une charpente légère, avec un double toit de planches et de claies, et garnie sur les flancs par un tissu d'osier. Le tout était recouvert de cuirs frais, de peaux de mouton ou de couvertures de laine. Cette galerie, qu'on faisait avancer à bras, sur des rouleaux jusqu'à la place assiégée, quand le fossé était comblé, abritait les mineurs qui attaquaient la muraille.

CHAT (Ile du). *V.* Cat.

CHAT (Lac du), lac de l'Amérique du N., entre le haut et le bas Canada, alimenté par l'Ottawa; 31 kil. sur 4.

CHATAHOOCHEE, riv. des États-Unis, a sa source dans les monts Apalaches, sépare l'Alabama et la Floride à l'O. et la Géorgie à l'E., et se réunit au Flint. Cours de 490 kil., en partie navigable, arrose Columbus et Columbia.

CHATAIGNERAIE (LA). *V.* Jarnac.

CHATAM, orthographe vicieuse de Chatham. (*V. ce mot.*)

CHATEAU (LE) ou **LE CHATEAU D'OLERON**, ch.-l. de cant. (Charente-Inf.), à l'extrémité S.-E. de l'île d'Oleron, arr. de Marennes; sur la Passe de Maumusson. Place de guerre de 1^re classe; petit port de commerce, cabotage; 3,330 habitants. École normale d'institutrices.

CHATEAUBOURG, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré, sur la rive dr. de la Vilaine; 1,250 hab. Exploitation d'ardoises.

CHATEAUBRIAND (François-René, vicomte de), écrivain français du commencement du XIX^e siècle, né à Saint-Malo le 4 sept. 1768, d'une ancienne famille de Bretagne, m. à Paris le 4 juillet 1848. Son enfance s'écoula d'abord dans la solitude du vieux manoir patrimonial de Combourg, puis dans les collèges de Dol, de Rennes et de Dinan, où il fit d'irrégulières, mais fortes études. Destiné à la marine, puis à l'état ecclésiastique, il entra, en 1786, comme sous-lieutenant au régiment de Navarre, et, en 1787, fut présenté au roi par le comte de Chateaubriand son frère, qui épousait, la même année, une petite-fille de M. de Malesherbes. Tout occupé déjà de rêves poétiques et de projets littéraires, il rechercha et connut, soit à cette époque, soit pendant le second séjour qu'il fit à Paris vers la fin de 1789, plusieurs des écrivains distingués de ce temps-là, entre autres Fontanes, André Chénier, Parny, Le Brun, Ginguené, Chamfort et La Harpe. *L'Amour de la campagne,* idylle insérée dans l'*Almanach des Muses* de 1790, fut son début littéraire. Les événements de la Révolution lui firent quitter la carrière qu'il avait d'abord choisie; en 1791, il s'embarqua pour l'Amérique, avec le projet de découvrir par terre un passage aux Indes par le N.-O. Il passa près d'une année dans le Nouveau Monde, visita les principales villes de l'Amérique du Nord et les lacs et les peuplades du Canada. Vivement épris de cette nature extraordinaire et de la vie de ces races à demi sauvages, il résolut de peindre les régions et les mœurs des Indiens, et esquissa, dans ces lieux mêmes, quelques ébauches qui devaient, plus tard, trouver place dans ses ouvrages. Satisfait de ce premier fruit de son voyage, il revint sans avoir poussé plus loin ses projets de découverte, débarqua au Havre en 1792, fit un court séjour à Paris, et partit au mois de juillet pour l'armée des princes réunie à Coblentz. Blessé au siège de Thionville, malade pendant la retraite, il se réfugia à Jersey, chez un oncle maternel, et passa de là en Angleterre, mai 1793. A Londres, en proie à la misère et à la maladie, et réduit, pour vivre, à donner des leçons et à travailler pour des libraires ou des journaux, il parvint cependant à composer et à publier un *Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la révolution française,* Londres, 1797, ouvrage de circonstance, bizarre dans la forme, chargé de rapprochements étranges et plein de scepticisme et de mélancolie, mais remarquable par la verve éloquente, l'éclat du style et la vivacité de l'imagination. Ce livre ne le fit guère connaître qu'en Angleterre; mais, dès l'année suivante, la mort de sa mère et de l'une de ses sœurs ayant fait prendre à ses idées un autre cours, il commença un ouvrage sur les beautés poétiques et morales de la religion chrétienne, intitulé plus tard *le Génie du Christianisme.* Après le 18 brumaire, il rentra en France, et y retrouva plusieurs amis, Fontanes principalement, qui l'associa à la rédaction du *Mercure de France.* Il donna dans ce recueil, en 1801, le roman d'*Atala, ou les Amours de deux sauvages dans le désert,* comme un épisode détaché du *Génie du Christianisme,* qu'il publia peu après, Paris, 1802, 5 vol. Ces deux ouvrages eurent le plus grand succès. Le sujet d'Atala s'accordait mal avec la gravité du livre dont il faisait d'abord partie, et l'auteur finit par l'en séparer tout à fait. Le *Génie du Christianisme* a pour objet de prouver l'excellence et la beauté de la religion chrétienne. Cet ouvrage, malgré ses défauts, reste le principal titre de gloire de l'auteur. Il vint à propos pour seconder le rétablissement officiel du culte et le mouvement des idées nouvelles, favorable aux sentiments religieux et contraire aux doctrines du XVIII^e siècle. Il contribua à la révolution qui se fit alors dans le goût public et dans les esprits; les éditions et les traductions s'en multiplièrent rapidement, et les critiques acerbes et violentes fondirent de toutes parts. Les partisans de la philosophie et de la Révolution sentirent qu'il s'élevait contre eux un adversaire puissant et un parti considérable; avec une poétique et une langue nouvelles ils voyaient s'introduire un esprit et des principes nouveaux. Chateaubriand eut pour lui La Harpe, Fontanes, Joubert, les artistes, la jeunesse et les femmes; tandis que Morellet, Ginguené, M.-J. Chénier et tout ce qui restait des révolutionnaires et des encyclopédistes le poursuivirent avec acharnement. Le Premier Consul parut vouloir s'attacher l'auteur, il le nomma secrétaire d'ambassade à Rome, 1803, puis chargé d'affaires dans le Valais. Mais Chateaubriand, fier et indiscipliné, ne resta pas longtemps à son service. Après la mort du duc d'Enghien, il donna sa démission, et rentra avec éclat dans la vie littéraire, en 1805, par la publication de *René,* où il a fait une peinture vive et transparente de sa jeunesse agitée et rêveuse, mais dont la vogue a produit de déplorables copies. Alors dans toute la force de son talent, il méditait *les Martyrs,* épopée en prose sur le triomphe de la religion chrétienne et la chute du paganisme, où il se proposait d'appliquer à une grande composition les théories littéraires du *Génie du Christianisme* et sa poétique nouvelle, en gardant une forme pure, noble et sévèrement classique, sans rien de commun avec le romantisme germanique mis à la mode par M^me de Staël. Habitué dès sa jeunesse à chercher les couleurs de son style dans les lieux mêmes qu'il voulait peindre, entraîné aussi par une fantaisie de poète voyageur, il partit, en 1806, pour Jérusalem, visita en passant la Grèce et la Sy-

rie, toucha au retour l'Égypte et Tunis et traversa l'Espagne. Il remplit des impressions recueillies sur sa route les plus brillantes descriptions des *Martyrs,* qui, lorsqu'ils parurent en 1809, furent très amèrement critiqués, et obtinrent cependant un grand et légitime succès. Deux ans après, il donna les notes de son journal de voyage, dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem,* qui est encore aujourd'hui l'un de ses ouvrages les plus intéressants. Au comble de la gloire littéraire, il eut à souffrir des persécutions du pouvoir impérial. En 1807, un article sur le *Voyage d'Espagne* de M. de La Borde lui fit retirer le *Mercure;* élu en 1811 à l'Académie française pour remplacer Chénier, il voulut, dans son discours de réception, rappeler certains souvenirs de la Révolution; l'empereur défendit que le discours fût prononcé, et la réception n'eut pas lieu. En 1812, Chateaubriand fut exilé à Dieppe, puis revint vivre aux environs de Paris, dans une attitude de sourde opposition et n'attendant que l'occasion de la vengeance. A la chute de Napoléon, au moment même où les étrangers coalisés entraient dans Paris, mars 1814, il lança sa première brochure politique, *de Buonaparte et des Bourbons,* pamphlet virulent, empreint de haine, inique jusqu'à la calomnie, mais qui, suivant Louis XVIII, valut une armée à la cause de la Restauration. Dès lors Chateaubriand devint un homme politique, ou plutôt un homme de parti, ardent, capricieux et souvent plus embarrassant pour ses amis que redoutable à ses ennemis. Nommé ambassadeur en Suède, il était encore à Paris lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe; il suivit le roi en Belgique, reçut le titre de ministre d'État, fut chargé dans le conseil de Louis XVIII du département de l'intérieur, et composa en cette qualité *le Rapport au Roi sur l'état de la France,* qui parut dans le *Moniteur de Gand,* et fut réimprimé presque aussitôt à Paris. Créé pair de France après les Cent-jours, l'excès de son zèle royaliste lui attira la disgrâce du ministère que présidait le duc de Richelieu. Dans sa brochure *de la Monarchie selon la Charte,* espèce de catéchisme constitutionnel et de précis de la doctrine parlementaire, il avait blâmé vivement l'ordonnance de dissolution de la chambre *introuvable* de 1815 : son ouvrage fut saisi, et on lui retira son titre et sa pension de ministre d'État, nov. 1816. Ces rigueurs trop justifiées le jetèrent un instant dans l'opposition ultra-royaliste, à côté de MM. de Villèle et de Corbière; en 1818, il fonda, avec MM. de Lamennais, de Bonald, de Castelbajac, etc., le journal *le Conservateur,* pour combattre à outrance à la fois le ministère de M. Decazes, le parti bonapartiste et les doctrines libérales dont deux autres journaux, *la Minerve* et *le Censeur,* étaient les organes. Le rétablissement de la censure, à la mort du duc de Berry, 1820, mit fin à cette polémique. Dans ce moment, Chateaubriand se rapprocha de la cour : il écrivit les *Mémoires touchant la vie et la mort du duc de Berry,* et, peu après, M. de Villèle, son ami, étant entré dans le second ministère de M. de Richelieu, il reçut l'ambassade de Berlin, dont il se démit quand ce ministère tomba, juillet 1821. Quelques mois plus tard, M. de Villèle devenant chef d'une nouvelle administration, Chateaubriand fut nommé ambassadeur à Londres, avril 1822, puis plénipotentiaire au congrès de Vérone, où il fit décider, malgré l'Angleterre et malgré les instructions de M. de Villèle lui-même, l'intervention armée de la France contre la révolution espagnole. Après la retraite du vicomte de Montmorency, il reçut le ministère des affaires étrangères, déc. 1822. Il eut une très grande part politique à la conduite de la guerre d'Espagne, dont il prétendait faire la gloire de la Restauration et la sienne. Mais il ne resta pas longtemps d'accord avec M. de Villèle, qu'il espérait peut-être remplacer. Il ne soutint pas et combattit même secrètement à la Chambre des pairs le projet de conversion des rentes de M. de Villèle. Celui-ci le fit destituer, juin 1824. Cette fois, l'opposition libérale et le *Journal des Débats* servirent d'asile à ses ressentiments. La question de la liberté de la presse et la cause de la révolution grecque furent pour lui la matière d'une foule de discours et d'écrits dont il poursuivit ses anciens collègues, et dans lesquels il tourna souvent, sans le vouloir, contre la royauté même les forces de sa popularité alors puissante. Il profita de cette faveur d'opinion pour donner la première collection de ses Œuvres complètes, augmentée d'éclaircissements et de préfaces nouvelles et de quelques ouvrages inédits, tels que : *les Aventures du dernier Abencerage,* roman du genre chevaleresque; *les Natchez,* composition bizarre de sa jeunesse, moitié épopée, moitié roman, dont le sujet est moins intéressant et le style moins pur que ceux des *Martyrs,* mais pleine de détails et de scènes remarquables dont les sites et les personnages sont des souvenirs de son excursion dans l'Amérique du Nord; *le Voyage d'Amérique;* la tragédie de *Moïse,* œuvre froide et faible de style, ainsi que diverses poésies sans intérêt, etc. Cette publication, pour laquelle il reçut un demi-million, ne rétablit point sa fortune, sans cesse épuisée par des goûts fastueux et des dépenses excessives. L'ambassade de Rome, qui lui fut donnée sous le ministère libéral de M. de Martignac en 1828, et par laquelle il termina sa carrière politique active, augmenta encore, malgré les libéralités du roi Charles X, les embarras d'argent qui pesèrent sur sa vie. Il ne garda ce poste qu'un an à peine, et s'en démit à l'avènement de M. de Polignac aux affaires, août 1829. Rentré dans la vie privée, il se trouvait à Dieppe quand parurent les ordonnances de juillet 1830; il revint à Paris le 28, fit d'inutiles efforts pour venir en aide à Charles X, et assista, le 3 août, à la séance de la Chambre des députés où fut consommée la déchéance de la branche aînée des Bourbons. Le 7 août, il protesta à la Chambre des pairs contre l'établissement nouveau par un amer et éloquent discours, à la suite duquel il donna sa démission. Au commencement de 1831, il publia, sous le titre d'*Études historiques,* 4 vol., une espèce de résumé ou d'esquisse d'histoire universelle, dont la pensée mère est le dogme chrétien opérant la transformation sociale et lui survivant. Malgré de belles parties, l'exécution générale est loin d'être parfaite. Il donna aussi dans le même temps une brochure politique très acerbe, *de la Restauration et de la Monarchie élective;* puis se retira à Genève. Mais le repos ne pouvant satisfaire son humeur ardente et chaque jour plus aigrie contre le gouvernement de Louis-Philippe, il ne sut pas résister au besoin de rajeunir sa popularité, et de rappeler sur lui l'attention publique en se mêlant aux complots des légitimistes. Il fut arrêté, et plus tard traduit devant le jury, juin et oct. 1832. L'année suivante, il se rendit deux fois à Prague, pour y plaider la cause de la duchesse de Berry. Bien accueilli par Charles X, il ne réussit pourtant pas dans sa mission, et revint en France, plein de colère contre l'entourage du vieux roi. Il reprit alors ses travaux littéraires, qui l'occupèrent jusqu'à la fin de sa vie. En 1836, il donna un *Essai sur la littérature anglaise,* et l'année suivante, une traduction littérale en prose du *Paradis perdu,* de Milton. En 1838, il publia *le Congrès de Vérone,* 2 vol., et en 1844, la *Vie de Rancé,* son dernier ouvrage. Ses *Mémoires,* commencés dès 1811, repris à diverses époques, et poussés jusqu'à la fin de l'année 1833, n'avaient cessé d'être revus par lui et préparés pour l'impression; des nécessités d'argent le déterminèrent à les vendre, en 1836, à une société, pour une somme de 250,000 fr. et une pension viagère de 12,000 fr., sous la réserve de ne les publier qu'après sa mort avec le titre de *Mémoires d'outre-tombe.* Cet arrangement assura le repos et l'indépendance de ses derniers jours. Sa fin passa presque inaperçue au lendemain de l'insurrection de juin 1848, mais ses funérailles furent éclatantes; il avait souhaité d'être inhumé dans un îlot de la rade de Saint-Malo; son vœu fut accompli; ses compatriotes et ses admirateurs lui ont élevé une statue en 1875. — Chateaubriand est incontestablement le plus grand nom littéraire de son époque. Génie trop divers et trop irrégulier pour être supérieur et fortement original dans aucun genre, il a néanmoins inspiré beaucoup d'écrivains qui sont venus après lui, ceux-là même qui l'ont surpassé dans les parties où il n'a été que médiocre. Avec sa fécondité d'esprit, la variété de ses études et l'abondance de sa mémoire, procédant des maîtres et des modèles les plus opposés, anciens ou modernes, il mêlait tous les styles dans le sien, rapprochait les idées les plus contraires, et appartenait aux diverses écoles, classique et romantique, philosophique et religieuse, sans porter le joug d'aucune. En politique, de même, l'indépendance de son humeur et la mobilité de son caractère lui faisaient essayer et soutenir tour à tour et quelquefois simultanément tous les rôles, royaliste et libéral, conservateur et révolutionnaire, toujours inclinant au fond vers le contraire de ce qu'il voulait ou de ce qu'il croyait vouloir. Comme écrivain, il avait moins de bon sens et de goût que d'imagination et de sensibilité; admirable pour décrire les aspects et les scènes de la nature, il manquait de la connaissance du cœur humain, et n'en a jamais peint que les passions vagues et désordonnées; coloriste incomparable et riche d'expressions et d'images, il apportait, même dans ses ouvrages principaux, plutôt une grande érudition de détail qu'une science profonde de composition. Louis XVIII, qui le goûtait peu et le jugeait bien, reprochait à son style de n'offrir que des surfaces sans fond, des couleurs sans dessin et des éblouissements sans véritable lumière. Comme publiciste et orateur, il brillait par le mordant, l'éclat et le pathétique, mais non par la précision, la justesse et la mesure : l'orgueil et surtout l'égoïsme l'emportaient souvent au delà du but, et le rendaient aigre et injurieux envers ses adversaires. Pendant le cours de sa vie, il entretint des liaisons avec beaucoup de femmes distinguées par la grâce, le talent ou la beauté, telles que Mme de Beaumont, Mme de Staël, Mme de Duras, et surtout Mme Récamier; parmi les hommes, excepté Fontanes, Joubert et Ballanche, il eut plutôt des admirateurs que des amis.

Les éditions particulières des principaux ouvrages de Chateaubriand

sont très nombreuses ; ses Œuvres complètes ont été publiées plusieurs fois : Paris, Ladvocat, 1826-31, 31 vol. ; Lefèvre, 1829-31, 20 vol. ; Pourrat, 183.-1838, 32 vol. ; Furne et Gosselin, 1836-39, 25 vol. ; F. Didot, 1839, 5 vol., etc. Ses *Mémoires*, publiés d'abord dans le journal *la Presse*, ont paru ensuite en 12 vol., 1849-50. Il y a une *Histoire de la vie et des ouvrages de M. de Chateaubriand*, par Scip. Marin, Paris, 1833, 2 vol., et un travail intéressant de Sainte-Beuve sur le même écrivain. Sur son rôle politique, de curieux détails ont été révélés par les *Mém. de M. de Vitrolles*, t. I. 1884. Ds.

CHATEAUBRIANT (Françoise de **FOIX**, comtesse de), née vers 1495, morte en 1537, était fille de Jean de Foix, sœur de Lautrec, de Lesparre et du maréchal de Foix, cousine de Gaston de Foix et femme de Jean de Laval-Montfort, seigneur de Chateaubriant. Maîtresse de François Ier, elle fut accusée de liaisons coupables avec Bonnivet et le connétable de Bourbon. Lorsqu'elle eut été supplantée par la duchesse d'Étampes, son mari l'enferma dans un château de Bretagne : il fut soupçonné de l'avoir empoisonnée ; on regarda le don qu'il fit de ses biens au connétable de Montmorency comme un moyen d'éviter les poursuites, et le monument qu'il éleva à la comtesse comme un acte d'expiation ou d'hypocrisie. Quelques auteurs ont contesté les relations de Mme de Chateaubriant avec le roi et sa fin tragique. B.

CHATEAUBRIANT, *Castrum Briantii*, s.-préf. (Loire-Inf.), sur la Chère ; 5,110 hab. Située au point d'intersection de quatre grandes routes et de cinq ch. de fer, elle sert d'entrepôt aux produits agricoles, engrais, etc., de la Loire-Inférieure et des dép. voisins. Il ne reste qu'une porte du château de Briant, comte de Penthièvre, reconstruit vers 1515, qui lui donna son nom. Il fut réédifié en 1524, sous le nom de Châteauneuf, par Jean de Laval, dernier baron de Chateaubriant. Moulins à farine perfectionnés, fours à chaux, tanneries ; conserves d'angélique.

CHATEAUBRIANT (Édit de), rendu sous Henri II, le 27 juin 1551, contre les protestants. Il attribue aux cours souveraines et aux juges présidiaux, assistés de 10 conseillers ou avocats du ressort, la connaissance, le jugement sans appel et le châtiment des crimes d'hérésie. Il prescrit des mesures sévères contre l'introduction des livres venant de Genève, interdit les imprimeries clandestines, soumet les écrits imprimés à la censure de la Sorbonne et les magasins des libraires aux visites du censeur royal, n'admet dans les écoles ou dans les tribunaux que ceux qui produiront un certificat d'orthodoxie, confisque les biens des protestants fugitifs, décrète des peines contre quiconque correspondra par lettres avec eux à l'étranger ou les défendra en justice, et assure aux délateurs le tiers des biens des proscrits et des condamnés. B.

CHATEAUBRUN (J.-B. **VIVIEN** de), né à Angoulême en 1686, m. en 1775. Il fut maître d'hôtel du duc d'Orléans, poète tragique, membre de l'Académie française en 1753. Il donna successivement *Mahomet II*, 1714 ; *les Troyennes*, 1754 ; *Philoctète*, 1755, et *Astyanax*, 1756 ; ces pièces tombèrent, à l'exception des *Troyennes*, tragédie, qui eut quelque succès.

CHATEAU-CHALON, brg (Jura), arr. de Lons-le-Saulnier, sur la rive dr. de la Seille ; 680 hab. Vins blancs. Célèbre autrefois par son chapitre noble.

CHATEAU-CHINON, *Castrum Canicum, Alisincum, Asilincum*, s.-préf. (Nièvre), près de la rive gauche de l'Yonne, au milieu des monts du Morvan ; 2,625 hab., biblioth. Comm. de bois et de toiles. Ruines d'un château. Autrefois cap. du Morvan et fortifiée, cette ville fut prise par les Bourguignons en 1467, et par l'armée de Henri IV en 1591. Pendant la Révolution, elle s'appela *Chinon-la-Montagne*.

CHATEAU-DAUPHIN. *V.* Castel-Delfino.

CHATEAU-D'ŒX ou **D'OYES**, *Castrodunum*, brg de Suisse (cant. de Vaud), sur la rive dr. de la Sarine ; 2,600 hab. réformés. Ruines du château des comtes de Gruyères. Foires à bétail.

CHATEAU-DU-LOIR, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de Saint-Calais, près de la rive dr. du Loir. Fabr. de toiles, comm. de marrons ; 2,880 hab. Anc. ch.-l. du Vaux-du-Loir. Sous la 1re république, on l'appelait *Mont-sur-Loir*.

CHATEAUDUN, *Castellodunum, Castellum Dunum, Castrum Dunense* ou *Dunum Dun*, en celtique, hauteur), s.-préf. (Eure-et-Loir), dans une charmante situation, sur une hauteur près de la rive g. du Loir. Commerce de grains et farines ; 6,650 hab. Collège, bibliothèque. Fabr. de couvertures de laine. Anc. vicomté réunie, au XIVe siècle, au comté de Dunois, dont elle fut la capitale. Cette ville, presque entièrement détruite par des incendies en 1590 et en 1723, rebâtie sur un plan régulier, a été prise et en partie brulée par les Allemands, après une héroïque résistance, en sept. 1870. Elle est dominée par l'anc. château des comtes de Dunois et de Longueville. Sous la première république, on l'appelait *Dun-sur-Loir*.

CHATEAU-GAILLARD, forteresse dont on voit des ruines imposantes sur le bord de la Seine, auprès des Andelys. Elle fut construite en 1197 par Richard Cœur de lion, roi d'Angleterre. « Qu'elle est belle, ma fille d'un an ! » s'écriait Richard, à la vue des dix-sept tours du château et de ses murailles de huit pieds d'épaisseur. En 1204, le Château-Gaillard fut pris par Philippe-Auguste. Philippe le Bel y fit enfermer ses belles-filles en 1314 ; Charles le Mauvais y fut aussi emprisonné, 1356. Pris par Henri V en 1419, repris par La Hire, 1429, enlevé de nouveau aux Français la même année, il resta définitivement à Charles VII en 1449. Cette forteresse fut démantelée au commencement du XVIIe siècle, 1603-1610 ; il n'en reste plus maintenant que le donjon, quelques tours, des pans de murailles et de souterrains.

L'histoire et la description du Château-Gaillard ont été écrites par M. Achille Deville. Ch.

CHATEAUGIRON, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes ; 1,450 hab. Comm. de toiles.

CHATEAU-GONTIER, *Castrum Gontherii*, s.-préfecture (Mayenne), sur la Mayenne. Collège diocésain, bibliothèque ; 7,050 hab. Église curieuse du Xe siècle. Cette ville se forma autour d'un château bâti par Foulques Néra en 1037, fut érigée en marquisat sous Louis XIV, dévastée par les Vendéens en 1793, et vainement assiégée par les royalistes bretons en 1795.

CHATEAU-HAUT-BRION, hameau (Gironde), arr. de Libourne, cant. de Pujols. Vignoble des Graves, l'un des premiers crus de vins rouges de Bordeaux.

CHATEAU-LAFFITTE, vignoble renommé du haut Médoc (Gironde), commune de Pauillac, arr. de Lesparre. C'est l'un des premiers crus de vins rouges.

CHATEAU-LANDON, *Castrum Nantonis* ou *Landonis*, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau ; 2,710 hab. Cette petite ville, autrefois capitale du Gâtinais, fut prise par les Anglais en 1436 et reprise par Richemont en 1437. Curieuse église. Belles carrières de pierres dures, qui se polissent comme le marbre. Fabr. de serges, de blanc d'Espagne.

CHATEAU-LATOUR, hameau (Gironde), cant. de Pauillac, arr. de Lesparre. Vignoble du haut Médoc, l'un des premiers crus de vins rouges de Bordeaux.

CHATEAU-LA-VALLIÈRE, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. de Tours ; 1,175 hab. Érigé en duché par Louis XIV en 1667, en faveur de Mlle de La Vallière. Belle forêt dans les environs.

CHATEAULIN, *Castrolinum*, s.-préf. (Finistère), sur l'Aulne ; 3,340 hab. Ruines peu importantes d'un château fondé par Alain ou Budic, comte de Cornouailles, au Xe siècle. Situation pittoresque ; pêcheries de saumons. Commerce d'ardoises.

CHATEAU-MARGAUX, vignoble du dép. de la Gironde (Médoc), arr. de Bordeaux, un des premiers crus de vins rouges de Bordeaux.

CHATEAU-MEILLANT, *Castrum Melliani*, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Saint-Amand-Mont-Rond ; 3,430 hab. Château très ancien qui appartint à la famille de Saint-Gelais-Lusignan : au faîte se trouvait une statue de Mélusine. Le duc de Mortemart l'a fait restaurer en 1837.

CHATEAUNEUF (Renée de **RIEUX**, dite la belle de), femme d'une beauté remarquable, née vers 1550 d'une noble famille de Bretagne. Placée comme fille d'honneur auprès de Catherine de Médicis, elle devint la maîtresse de Henri III. Après le mariage de ce prince avec Louise de Vaudemont, elle fut écartée de la cour, et épousa par dépit un Florentin, qu'elle poignarda dans un accès de jalousie. Une foule de sonnets de Desportes lui sont adressés. B.

CHATEAUNEUF (François de **CASTAGNER**, abbé de), né vers 1645, m. en 1708, fut le dernier amant de Ninon de Lenclos et le parrain de Voltaire. Homme d'esprit et de savoir, lié avec Boileau et d'autres académiciens, il a laissé deux ouvrages estimés : *Dialogue sur la musique des anciens*, 1725, et *Observations sur la musique, la flûte et la lyre des anciens*, 1726. En 1697, il fut envoyé en Pologne pour travailler avec l'abbé de Polignac à l'élection du prince de Conti. — Son frère, Pierre-Antoine, marquis de Châteauneuf, né vers 1644, m. en 1728, conseiller au parlement de Paris, fut ambassadeur à Constantinople, puis en Portugal, et enfin en Hollande après la paix d'Utrecht : c'est avec lui que le jeune Arouet fit son premier voyage à La Haye, sept. 1713. Il fut prévôt des marchands sous la Régence. Ds.

CHATEAUNEUF, vge (Puy-de-Dôme), arr. de Riom ; sources minérales froides et bains ; 950 hab.

CHATEAUNEUF-DE-BRETAGNE, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo, sur l'Auzon ; 700 hab. Fort construit en 1777 pour protéger la côte.

CHATEAUNEUF-DE-RANDON, ch.-l. de cant. (Lozère), arr. de Mende ; 900 hab. Du Guesclin en faisait le siège lorsqu'il mourut, 1380 : le gouverneur anglais, qui avait promis de se rendre, lui apporta les clefs de la ville au moment où le héros expirait. Un monument à Du Guesclin fut élevé en 1820 au hameau de la Bitarelle sur le théâtre de cet événement.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU, ch.-l. de cant. (Finistère),

arr. de Châteaulin, sur l'Aulne ; 3,000 hab. Carrières d'ardoises.

CHATEAUNEUF-EN-THIMERAIS, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux ; 1,425 hab. Mine de fer, filature.

CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE, ch.-l. de cant. (Charente), arr. de Cognac ; 3,750 hab. Autrefois place forte ; prise aux Anglais sous Charles V après un siége de 4 ans. Curieuse église fondée, dit-on, par Charlemagne.

CHATEAUNEUF-SUR-CHER, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Saint-Amand-Mont-Rond, dans une île formée par le Cher ; 2,326 hab. Autrefois fortifiée. Seigneurie érigée en marquisat pour Colbert.

CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. d'Orléans ; 2,778 hab. Fabr. de lainages ; comm. de vinaigre ; vignoble renommé. Cette ville fut érigée en duché par Louis XV en faveur du duc de Penthièvre.

CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Segré ; 1,620 hab. Autrefois cap. du comté d'Outre-Maine et la seconde ville de l'Anjou, elle porta le nom de *Château-Seronne* jusqu'en 1131, où Geoffroy le Bel rebâtit le château.

CHATEAU-PONSAC, ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. de Bellac, sur la rive dr. de la Gartempe ; églises curieuses ; 3,750 hab.

CHATEAU-PORCIEN, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Rethel, sur l'Aisne, dominé par les ruines de son château féodal. Ancienne seigneurie, érigée en comté en 1288, et en principauté en 1561. Fabr. de lainages ; 1,820 hab.

CHATEAU-REGNAULT ou **RENAUD**, vge (Ardennes), arr. de Mézières ; 1,500 hab. Fondé au XIIe siècle, il avait le titre de principauté souveraine. Louis XIII l'acheta en 1629.

CHATEAU-RENARD ou **REGNARD**, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. de Montargis ; 2,540 hab. Anc. place forte des calvinistes. — ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles, près de la rive g. de la Durance ; 5,710 hab. Ruines d'un château qui appartint à la reine Jeanne de Naples. Culture de mûriers.

CHATEAU-RENAUD (FRANÇ.-LOUIS **ROUSSELET**, COMTE, PUIS MARQUIS DE), né en 1637, m. en 1716. Il se distingua, sous Turenne, à la bataille des Dunes et aux siéges de Dunkerque et de Bergues, entra dans la marine en 1661, combattit avec le duc de Beaufort les corsaires barbaresques, 1664, fut nommé chef d'escadre en 1673, défit les amiraux hollandais Ruyter dans la mer du Nord, 1675, et Evertsen sur les côtes d'Espagne, 1677, prit part à un bombardement d'Alger en 1688, et, nommé lieutenant général des armées navales, obtint, par la victoire de Bantry-bay sur les Anglais, 1689, le libre passage vers l'Irlande où il portait des renforts pour Jacques II. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, il protégea les colonies des Antilles, reçut le bâton de maréchal de France en 1703, puis le gouvernement de Bretagne. B.

CHATEAU-RENAULT ou **REGNAUD**, *Castrum Reginaldi*, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. de Tours. Anc. seigneurie. Tanneries, tuileries, lainages ; 3,870 hab.

CHATEAUROUX (MARIE-ANNE DE **MAILLY** DE **NESLE**, DUCHESSE DE), née vers 1717, m. en 1744 ; épousa en 1734 le marquis de la Tournelle. Veuve en 1742, jetée au milieu d'une cour dissolue, elle devint la maîtresse de Louis XV, et prit sur lui un empire absolu. Après les malheurs de la campagne de 1743, elle accompagna le roi en Flandre, 1744 ; ce prince, malade à Metz, consentit, par peur de la mort, à renvoyer la favorite. Mais, après 4 mois de disgrâce, elle reprit son ascendant, grâce au maréchal de Richelieu. Elle mourut peu de temps après ; on a prétendu qu'elle avait été empoisonnée. Prodigue aux dépens du trésor royal, elle s'était fait attribuer 80,000 liv. de rente, et avait dépensé 3 millions dans sa résidence de Choisy. Toutefois, elle fit un assez bon usage de sa puissance : elle refusa à Richelieu la succession du cardinal Fleury, donna le ministère de la guerre à d'Argenson, et les finances à Orry.

On a publié à Paris, 1806, en 2 vol., de prétendues lettres de Mme de Châteauroux. B.

CHATEAUROUX, *Castrum Rufum, Castrum Rudolphi*, ch.-l. du dép. de l'Indre, à 263 kil. S.-O. de Paris, sur la rive g. de l'Indre et le chemin de fer du Centre ; 21,179 hab. Trib. de comm. ; succursale de la Banque de France ; lycée, biblioth. ; parc des équipages militaires. On remarque l'hôtel de la préfecture, le tribunal ; l'église gothique des Cordeliers ; l'hôtel de ville qui renferme aussi la bibliothèque. Manufacture de tabacs, draps, bonneterie, laines. Commerce de vins. Aux environs, exploitation de pierres lithographiques. Patrie de Guimond de La Touche et du général Bertrand, auquel on a élevé une statue en 1854. — Cette ville se forma autour d'un château que Raoul de Déols fit bâtir au Xe siècle, et s'appela Château-Raoul. Louis XIII l'érigea en duché-pairie en faveur du prince de Condé ; Louis XV en fit don à la marquise de la Tournelle, qui prit le nom de duchesse de Châteauroux. Pendant la Révolution, elle fut appelée *Indreville*.

CHATEAUROUX, vge (Htes.-Alpes), arr. d'Embrun ; 1,920 hab. Importante exploit. d'ardoises.

CHATEAU-SALINS, *Castellum Salinarum*, *Salzburg*, en allem., v. d'Allemagne (Alsace-Lorraine), ch.-l. de cercle, sur la rive droite de la Petite-Seille ; 2,300 hab. Cette ville tire son nom d'un château qui appartint aux évêques de Metz, puis aux ducs de Lorraine, et de salines dont l'exploitation, commencée en 1330, est abandonnée depuis [illegible]. Faïenceries, verreries. Appelée *Salins-Libre* pendant la Révolution.

CHATEAU-THIERRY, *Castrum Theodorici*, sous-préfecture (Aisne), sur la Marne ; collège, biblioth. Deux hospices. Tour Balhan, curieux monument bien conservé. Eaux ferrugineuses ; foires importantes ; comm. de tannerie, grains et farines, plâtre. Patrie de La Fontaine, à qui une statue de marbre blanc a été dressée sur une place, en face du pont de la Marne. Jolies promenades ; 6,625 hab. — Château-Thierry doit son origine à un château bâti par Charles-Martel vers 720 pour Thierry IV, et dont on voit encore des ruines. En 927, Héribert II, comte de Vermandois, y amena Charles III le Simple, et l'y retint prisonnier. Cette ville obtint une charte de commune en 1231 ; Charles-Quint s'en empara en 1544, le duc de Mayenne en 1591 ; elle se soumit à Henri IV en 1595. Pendant la Révolution, on la nomma *Egalité-sur-Marne*. Napoléon y battit les Prussiens et les Russes le 12 février 1814.

CHATEAU-VILLAIN, ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. de Chaumont, sur l'Aujon ; 1,550 hab. — Autrefois ch.-l. de comté, érigé en duché-pairie en 1703 en faveur du comte de Toulouse, il passa à la maison d'Orléans. Sous la République, on le nomma *Ville-sur-Aujon*.

CHATEL (JEAN), fils d'un drapier de Paris, né vers 1575, m. en 1594, étudiait au collège de Clermont, lorsqu'il s'introduisit, le 27 déc. 1594, dans la chambre de Gabrielle d'Estrées, à l'hôtel du Bouchage, près du Louvre, frappa Henri IV d'un coup de couteau à la lèvre, et lui cassa une dent. Arrêté à l'instant, il fut condamné à mort par le parlement, deux jours après eut le poing coupé, et fut tenaillé et tiré à 4 chevaux. Le parlement de Paris impliqua les jésuites dans le complot et prononça contre eux un arrêt de bannissement, qui fut adouci par Henri IV et annulé par lui en 1605. Le fameux Jean Boucher écrivit une *Apologie pour Jean Châtel*, et les ligueurs inscrivirent ce meurtrier dans leur martyrologe.

V. l'histoire du procès dans les *Mémoires de Condé*. B.

CHATEL (FERDINAND-FRANÇOIS), fondateur d'une Église dite catholique française, né à Gannat en 1795, m. en 1857, commença par être apprenti tailleur, prit ensuite les ordres et fut aumônier dans l'armée. Après la révolution de 1830, il forma, avec plusieurs prêtres mécontents, une société religieuse, dont les adeptes le proclamèrent évêque-primat ; mais des schismes ne tardèrent pas à surgir, et, en 1842, la police fit fermer le lieu des réunions. Châtel obtint une place dans les Postes. La révolution de 1848 le vit reparaitre ; il prêcha dans les clubs « en faveur des femmes opprimées », et plaida la cause du divorce. Dans les derniers temps, réduit à la pauvreté, il donnait des leçons de grammaire aux enfants. On a de lui une *Profession de foi de l'Église catholique française*, un *Catéchisme* à l'usage de cette Église, un grand nombre de discours, et un *Code de l'humanité, ou l'Humanité ramenée à la connaissance du vrai Dieu et au véritable socialisme*, 1838. B.

CHATEL-MONTAGNE, brg (Allier), arr. de Moulins ; 1,972 hab. Église curieuse du XIe siècle. Près de là, ruines d'un vieux château.

CHATEL-SAINT-DENIS, brg de Suisse, cant. de Fribourg, sur la Vevayse ; 2,326 hab. catholiques. Fromages estimés ; comm. de bois.

CHATELAIN, nom qui désigna, en France, de simples officiers, chargés par les barons féodaux d'exercer à leur place le pouvoir civil et militaire dans les forteresses de leurs domaines. Il y eut aussi des châtelains royaux, qui avaient les mêmes attributions dans le domaine de la couronne.

CHATELAIN (GEORGES). *V.* CHASTELLAIN.

CHATELAIN (J.-B.), graveur à la pointe et au burin, né à Londres en 1710, m. en 1771. Il a beaucoup travaillé avec Vivarès, d'après le Poussin et Pierre de Cortone : ses planches sont recherchées.

CHAT-EL-ARAB ou PLUTÔT **CHOTT-EL-ARAB**, c.-à-d. *rivière des Arabes*, estuaire commun de l'Euphrate et du Tigre ; passe à Bassora et se jette dans le golfe Persique.

CHATELAUDREN, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc, sur le Leff, tanneries et fabr. de chapeaux ; 1,261 hab.

CHATELDON, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers, près de la Dore ; 1,900 hab. Sources minérales.

CHATELET, *Castellucium*. Il y eut à Paris deux forte-

resses de ce nom. Le *Grand Châtelet*, dont une tradition fabuleuse attribue la fondation à Jules César ou à Julien, fut réparé et agrandi sous St Louis, Charles VIII et Louis XII, reconstruit par Louis XIV en 1684, et démoli en 1802; il était sur la rive dr. de la Seine, à peu près sur l'emplacement du côté occidental de la place du Châtelet. Les comtes, puis les prévôts de Paris y habitèrent; ce fut le siège de la justice royale ordinaire, une prison, et le lieu où l'on payait les droits domaniaux; Henri II joignit à la juridiction du Châtelet celle du presidial de Paris, en 1551. Cette juridiction comprenait, quand on la supprima en 1790 : le prévôt, le lieutenant général civil, le lieutenant général de police, le lieutenant criminel, 2 lieutenants particuliers, 55 conseillers, 10 conseillers honoraires, 13 gens du roi, un greffier en chef, un auditeur particulier qui jugeait les causes d'une valeur moindre de 50 livres, 48 commissaires au Châtelet, 113 notaires, 235 procureurs, 385 huissiers à cheval, 240 huissiers à verge, 120 huissiers-priseurs et une foule d'avocats. La milice du Châtelet formait 2 compagnies : celle du lieutenant criminel, composée d'un capitaine, 4 lieutenants, 7 exempts et 100 archers, qui étaient en même temps huissiers; et celle du chevalier du guet, composée d'un capitaine, 4 lieutenants, 1 guidon, 8 exempts et 50 archers à cheval, un enseigne, 8 sergents de commandement et 100 hommes de pied. — Le *Petit Châtelet*, situé sur la rive g. de la Seine, à l'endroit où l'on ouvrit depuis la place du Petit-Pont, fut détruit par un débordement du fleuve en 1296, reconstruit sous Charles V en 1369, par le prévôt Hugues Aubryot, et démoli en 1782. Il formait originairement une des portes de Paris, et l'on y percevait des péages et droits d'entrée. — Orléans et Montpellier avaient aussi des Châtelets, avec juridiction analogue à celle du Châtelet de Paris. B.

CHATELET (LA MARQUISE DU). *V.* DUCHATELET.

CHATELET, v. de Belgique (Hainaut), à 8 kil. E. de Charleroi, sur la rive dr. de la Sambre; 7,700 hab. Industrie active; draps, lainages, poterie; mines de houille.

CHATELGUYON, vge (Puy-de-Dôme), arr. de Riom, près du Sardon; 1,775 hab. Sources minérales.

CHATELLENIE, office et juridiction de l'ancien officier appelé châtelain. (*V. ce mot.*)

CHATELLERAULT, *Castellum Heraldi* ou *Airaudi*, s.-préf. (Vienne), sur la Vienne et sur le chemin de fer de Bordeaux; 15,600 hab. Trib. de commerce, collège. Fabr. de coutellerie renommée; manuf. d'armes blanches; dentelles. Comm. de vins, grains, sel, ardoises; de prunes dites de *Tours*, d'asperges dites *de Châtellerault*, dont de grandes quantités s'expédient sur Paris. Moulins à farines, fabrique de vinaigre, etc. Beau pont, dont la construction est attribuée à Sully. — Châtellerault, qui tire son nom d'un de ses seigneurs, Héraud, fut érigée en duché-pairie en 1514, fut cédée par Henri II à Jacques Hamilton, comte d'Arran, prise par les catholiques en 1562, reprise par les protestants en 1569, et vainement assiégée par les catholiques la même année. Le 4 mars 1589, Henri de Navarre adressa de Châtellerault à toute la France un célèbre manifeste, rédigé par Duplessis-Mornay, dans lequel il s'offrait comme médiateur entre la Ligue et Henri III.

CHATELNEUF (LE), anc. petit pays de France (Forez), dont le lieu principal était Essertine-en-Châtelneuf, cant. de Montbrison (Loire).

CHATENAY, vge du dép. de la Seine, arrond. et à 1 kil. de Sceaux; 825 hab. Voltaire y serait né, suivant plusieurs de ses biographes.

CHATENOIS, vge du territoire de Belfort, sur la Savoureuse; exploitation de fer; eaux minérales.

CHATENOIS, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. de Neufchâteau; 1,410 hab. Toiles, dentelles.

CHATENOIS, brg d'Alsace, cercle de Schlestadt. Sources minérales; fabr. de cotonnades, indiennes, etc. 3,870 hab.

CHA-TEOU (*Swatow*, des Anglais,) port situé sur la côte méridionale de la Chine, dans la province de Kouang-Toung, à 350 kil. E.-N.-E. de Canton, à l'embouchure du Han-Kiang. Ouvert aux Européens en 1858, ce port possède aujourd'hui 43,000 hab. (1873). En 1874, mille bâtiments environ étaient entrés en rade de Cha-teou; la valeur des marchandises importées s'élevait la même année 55,240 francs et les exportations s'élevaient à 5,144.000 fr. P. BONS D'ANTY.

CHATHAM (LORD). *V.* PITT.

CHATHAM ET NON **CHATAM**, v. d'Angleterre (Kent), 46,788 hab. Cette ville est contiguë à Rochester, qui communique elle-même par un pont avec Strood; les trois villes s'étendent sur une seule ligne de 2 milles de longueur. Chatham est située sur la rive dr. de la Medway, près de son embouchure dans l'estuaire de la Tamise. Place très forte; port magnifique, et le second port militaire du royaume; arsenal maritime, docks, hôpital pour la marine, pontons de dépôt pour les condamnés à la déportation, caserne d'infanterie, parc d'artillerie; école du génie militaire. Henri VIII fonda l'arsenal; Élisabeth et Charles II l'agrandirent et le fortifièrent : mais, en 1667, Ruyter s'en empara et le détruisit en partie; depuis 1758 on a construit les principaux établissements et les grands ouvrages de défense actuels. Cette ville a donné le titre de comte à la famille des deux Pitt.

CHATHAM, v. des États-Unis (Connecticut), vis-à-vis Middletown; 3,500 hab. Port sur le Connecticut, chantiers de construction maritime. Exploit. de belles pierres de taille. — v. des États-Unis (New-Jersey, sur le Passaic, 3,500 hab. — v. du Dominion of Canada (Ontario), sur la Thames, affl. du lac Saint-Clair; commerce actif; 6,000 hab.

CHATHAM (ILE). *V.* BROUGHTON.

CHATILLON OU **CHASTILLON** (MAISON DE). Il a existé plusieurs familles de ce nom. La plus célèbre est celle de Châtillon-sur-Marne, qui remontait au IXe siècle, était alliée aux maisons souveraines de France, de Jérusalem et d'Autriche, et se divisait en branches de *Saint-Pol*, de *Blois*, de *Penthièvre*, de *Chartres*, de *Dampierre*, etc. Parmi ses membres on remarque : EUDES, le premier pape français (*V.* URBAIN II); — RENAUD OU ARNOLD, suivit Louis VII à la croisade, devint prince d'Antioche par son mariage avec Constance, fille de Bohémond II, se rendit fameux par ses brigandages en Asie, fut pris par Saladin à la bataille de Tibériade et décapité aussitôt, 1187; — GAUCHER Ier, sénéchal de Bourgogne, accompagna Philippe-Auguste en Terre-Sainte, se distingua au siège de Saint-Jean-d'Acre, puis à la bataille de Bouvines, et mourut en 1219; — GAUCHER II né en 1250, combattit à Courtrai, 1302, et à Mons-en-Pevèle, 1304, connétable de France, ministre de Louis le Hutin, vainqueur des Flamands à Cassel en 1328, et m. en 1329; — ALEXIS-MADELEINE-ROSALIE DE BOIROGUES, duc de Châtillon, né en 1690, m. en 1754, commandant de la cavalerie française à la bat. de Guastalla, 1734, gouverneur du dauphin, 1735, lieutenant général au gouvernement de Bretagne, 1739. — La maison de Châtillon-sur-Marne s'est éteinte en 1762; André Duchesne en a écrit l'histoire. La branche de Blois eut un représentant illustre, Charles de Blois. (*V. ce nom.*) — Une maison toute différente, celle de Châtillon-sur-Loing, a produit, au XVIe siècle, 3 frères célèbres, Coligny, Dandelot (*V. ces noms*) et le cardinal de Châtillon. (*V. l'art. suivant.*)

CHATILLON (ODET DE **COLIGNY**, DIT LE CARDINAL DE), né en 1515, m. en 1571, entra dans les ordres, fut prieur et abbé de plusieurs monastères, cardinal en 1533, archevêque de Toulouse en 1534, et évêque de Beauvais en 1535. En 1562, il se fit calviniste, et, quoique excommunié par Pie IV, continua de porter la pourpre romaine. Il se maria avec Élisabeth de Hauteville, 1564, prit le titre de *comte de Beauvais*, combattit avec les protestants à Saint-Denis, 1567, s'enfuit en Angleterre pour échapper à un mandat d'arrestation du parlement de Paris, et y fut empoisonné par un de ses valets de chambre. B.

CHATILLON (GASPARD DE **COLIGNY**, MARÉCHAL DE), petit-fils de l'amiral de Coligny, né en 1584, m. en 1646. Colonel-général de l'infanterie, maréchal en 1622, il fit la campagne de Savoie en 1630, gagna avec le maréchal de Brézé la bataille d'Avein, 1635, reprit Corbie aux Espagnols, 1636, échoua devant Saint-Omer, 1639, eut la plus grande part à la conquête d'Arras, 1640, mais fut battu à la Marfée, 1641.

CHATILLON (CLAUDE DE), ingénieur, né à Châlons-sur-Marne en 1547, m. en 1616, a dirigé les travaux du Pont-Neuf à Paris. C'est d'après ses dessins que la place Royale, dans la même ville, a été construite.

CHATILLON, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Die; 2,025 hab. Comm. de chanvre.

CHATILLON, brg du roy. d'Italie (prov. de Turin), sur la Dora-Baltea; 2,840 hab. Succès de Lannes sur les Autrichiens, le 19 mai 1800.

CHATILLON-EN-BAZOIS, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Château-Chinon, sur l'Aron et près du canal du Nivernais; 1,950 hab. Commerce de bestiaux.

CHATILLON-LEZ-DOMBES OU **CHATILLON-SUR-CHALARONNE**, ch.-l. de canton (Ain), arr. de Trévoux; 2,760 hab.; ainsi nommé de sa position près du pays de Dombes. Amédée VII, duc de Savoie, ruina son commerce en expulsant les juifs du pays en 1429. St Vincent de Paul, qui en fut curé, y a une statue depuis 1856.

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX, vge (Seine), arr. et à 3 kil. N. de Sceaux, à 8 kil. S.-O. de Paris; sur une hauteur d'où l'on a une vue magnifique de Paris et des environs; 1,800 hab. Exploit. de pierres de taille. Combat du 19 sept. 1870, au début du siège de Paris. Un fort très important y a été construit depuis 1874.

CHATILLON-SUR-INDRE, ch.-l. de cant. (Indre), arr. de Châteauroux; 2,475 hab. — Anc. seigneurie, comprise jadis

dans la Touraine et sur la frontière du Berry. Belles ruines du château fort. Donnée en 1472 par Louis XI à Tanneguy-Duchâtel. Sous la 1re République, elle s'appela *Indremont*.

CHATILLON-SUR-LOING, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. de Montargis; 2,475 hab. Château de la famille de Coligny, où est né l'amiral; son tombeau y fut placé en 1582, et Châtillon fut érigé en duché-pairie en 1648 en faveur de ses descendants.

CHATILLON-SUR-LOIRE, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. de Gien; 3,040 hab. Marbres et pierres de taille.

CHATILLON-SUR-MARNE, ch.-l. de cant. (Marne), arr. de Reims; 850 hab. Autrefois ch.-l. de comté. Ruines d'un château fort détruit en 1575. Patrie du pape Urbain II.

CHATILLON-SUR-SEINE, *Castellio*, s.-préf. (Côte-d'Or). Tribunal de commerce, bibliothèque, collège; 5,000 hab. On y remarque l'église de Saint-Vorle et les ruines d'un château des ducs de Bourgogne. Belle promenade de la Douix, et fontaine. Tanneries; fabr. de pointes de Paris; forges dans les environs. Patrie de Verniquet et du maréchal Marmont, qui y a fait bâtir un magnifique château. Châtillon est célèbre par un congrès ouvert le 4 février 1814 pendant la campagne de France. Napoléon, qui avait d'abord donné *carte blanche* à son plénipotentiaire Caulaincourt, se montra plus exigeant après ses victoires. Les alliés persistèrent à ne lui accorder que les frontières de 1790, et le congrès fut définitivement rompu le 19 mars.

CHATILLON-SUR-SÈVRE, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire, sur la rive dr. de la Sèvre-Nantaise; 1,355 hab. Cette ville porta le nom de *Mauléon* jusqu'en 1736, où elle fut érigée en duché-pairie en faveur d'un comte de Châtillon; elle fut gouvernée par ses seigneurs jusqu'au XIIIe siècle; le dernier fut Savary de Mauléon, illustre comme capitaine et comme troubadour. Pendant la guerre de Vendée Châtillon fut pris et repris cinq fois; les royalistes y furent vaincus, en juillet et en octobre 1793.

CHATOU, vge (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, à 15 kil. de Paris, sur le chemin de fer de Paris à Saint-Germain, près de la rive dr. de la Seine, qu'on y passe sur un beau pont de pierre; 3,200 hab.

CHATRE (FAMILLE DE **LA**), anc. et illustre maison du Berry, dont les principaux membres sont : PIERRE, nommé, en 1141, archevêque de Bourges, par Innocent II, chassé de son siège par le roi Louis VII, que le pape excommunia, et m. en 1171. — CLAUDE, baron de La Chatre, né en 1536, m. en 1614, gouverneur du Berry sous Charles IX, partisan des Guises et de la Ligue, assiégea Sancerre que les protestants défendirent 18 mois; il se soumit à Henri IV, en 1594, à la condition de conserver son gouvernement et le titre de maréchal de France qu'il tenait du duc de Mayenne, et de toucher une gratification de 900,000 livres. — LOUIS, fils du précédent, m. en 1630, céda au prince de Condé, en 1616, le gouvernement du Berry, en échange d'une somme d'argent et du bâton de maréchal. — EDME, comte de La Chatre-Nançay, maître de la garde-robe du roi, colonel général des Suisses, entra dans la cabale des importants, fut disgracié, se distingua à la bataille de Nordlingen en 1645, et mourut des suites de ses blessures. On a de lui des *Mémoires* curieux sur la fin du règne de Louis XIII et les commencements de la régence d'Anne d'Autriche. — CLAUDE-LOUIS, duc de La Chatre, né à Paris en 1750, m. en 1824, député de la noblesse du Berry aux états généraux de 1789, émigra en 1791, servit dans l'armée de Condé, fit partie de l'expédition de Quiberon, remplit les fonctions d'agent de Louis XVIII auprès de la cour de Londres, et fut nommé, après la Restauration, ambassadeur en Angleterre, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, ministre d'État et membre du Conseil privé. B.

CHATRE (**LA**), s.-préf. (Indre), sur l'Indre. Collège; 4,925 hab. Fabr. de lainages; comm. de cuirs. Anc. seigneurie, avec un château fort dont une partie subsiste; elle obtint une charte de commune en 1216. Statue de Georges Sand érigée en 1884.

CHATRES. *V.* ARPAJON.

CHATSWORTH. *V.* BAKEWELL.

CHATTANOOGA, v. des États-Unis (Tennessee), sur le Tennessee; 6,100 hab.; centre important de chemins de fer. Les batailles de Chickamanga et de Missionnary Ridge ont été livrées près de cette ville, pendant la guerre de la Sécession.

CHATTERTON (THOMAS), poète anglais, né à Bristol en 1752, m. en 1770. Né pauvre et orgueilleux, il n'apprit rien aux écoles et se fit détester. Sa première œuvre fut une satire; il en fut fier, et, malgré sa mère et sa sœur, qu'il aima seules dans sa vie, prétendit à l'immortalité. Il se livra dès lors à la lecture avec l'ardeur d'un ambitieux; séduit par l'espoir d'une fortune comme celle de Macpherson, il étudia les anciens dialectes de l'Angleterre, et envoya, en 1768, au journal de Bristol un morceau qu'il affirma avoir retrouvé dans de vieux poèmes mss. A un bourgeois vaniteux il fabriqua une généalogie; à un autre, un poème composé au XIIIe siècle par un de ses ancêtres; à un dévot, un fragment d'un ancien sermon de Th. Rowley, moine du XVe siècle, dont le nom lui servit à publier une description de la cathédrale de Bristol, et plusieurs poèmes dans le *Town and Country Magazine* (*Ella*, tragédie, *la Bataille d'Hastings, le Tournoi, la Mort de sir Ch. Bawdin*, etc.). Il vint à Londres, 1770, comptant sur les journaux, sur l'opposition; bientôt, blessé continuellement dans sa vanité par la misère, par le manque du pain et de l'eau dont il s'était longtemps contenté, il s'empoisonna. Le bruit de ses aventures fit lire ses ouvrages : c'étaient les prétendus poèmes de Rowley et quelques poésies, surtout des satires publiées sous son nom. On y admira une forte imagination, sans fraîcheur, et un sentiment vrai du moyen âge. Les œuvres de Chatterton ont été publiées à Londres, 1803, 3 vol., et trad. en franç. par Javelin-Pagnon, Paris, 1840, 2 vol. M. A. de Vigny a composé sur Chatterton une nouvelle et un drame. A. G.

CHATTES, brg (Isère), arr. de Saint-Marcellin; 2,110 hab. Moulineries de soie.

CHAUCER (GEOFFREY), poète anglais, né à Londres en 1328, m. en 1400. Fils d'un marchand d'origine normande, après avoir étudié à Oxford, il devint page d'Édouard III, obtint un emploi dans les finances, et plusieurs missions en France, à Milan, où il connut, chez Galéas, Pétrarque, Froissart, peut-être Boccace, et enfin à Gênes. Sous Richard II, il embrassa les erreurs de Wiclef, et fut emprisonné. Il se retira ensuite à Woodstock, et y composa son traité sur l'*Astrolabe*, emprunté à la science arabe. Enrichi par les bontés de la cour et son mariage avec une parente du célèbre Jean de Gaunt, duc de Lancastre, il vécut heureux. Jusqu'alors les poètes anglais avaient été des moines; Chaucer fut un homme du monde. Encouragé par Jean Gower, son ami, le premier guide de ses études, il assigna un rang littéraire à la langue anglaise qu'Édouard III venait de proclamer la langue nationale, à l'exclusion du français. Quoiqu'il abonde en allusions classiques, il imite les auteurs français et étrangers. Ses poésies légères ressemblent à celles de Froissart. Dans son *Roman de la rose*, il a traduit la partie du roman français écrite par Guillaume de Lorris, et abrégé celle de Jean de Meung. Le long poème de *Troïle et Cressida* offre des souvenirs de Pétrarque, de Boëce et d'Ovide. Son *Temple de la Renommée*, froidement imité par Pope, est de source provençale. Mais ses *Contes de Canterbury* (*Canterbury Tales*), souvent imités de Boccace, sont surtout célèbres : on y trouve l'histoire de Grisélidis, des satires contre les moines et les religieuses, une parodie des romans chevaleresques, etc. Chaucer a un grand talent de satire et d'observation, une imagination vive et riante; sa langue a vieilli, elle a souvent besoin d'un commentaire, sinon d'une traduction, mais elle se lit encore. On a de lui des ouvrages en prose, tels que le *Testament de l'Amour*, traité sur les biens et les maux de la vie, imité de Boëce; ils sont fort au-dessous de ses vers.

La 1re édit. de ses œuvres est celle de Londres, 1542; Urry en publia une plus complète, 1721, in-fol.; une autre parut en 1782, 14 vol. Les *Contes de Canterbury* furent impr. par Caxton en 1480; il y en a des édit. par Tyrrwhitt, Lond., 2 vol., 1798, avec glossaire; et par Wright, Lond., 1847-51, 3 vol., avec de précieuses notes. Nicolas a donné les *Poetical Works*, Lond., 1846. — *V. Chaucer and his times* dans la *Quarterly Review*, 1846. A. G.

CHAUCES ou **CHAUQUES**, *Chauci*, peuple de l'anc. Germanie, entre l'Elbe et le Weser. Son territoire correspond aux pays actuels d'Oldenbourg, de Brême et d'Ost-Frise. Au IIIe siècle ap. J.-C. ils paraissent s'être confondus avec les tribus des Francs.

CHAUDES-AIGUES, *Aquæ calentes*, ch.-l. de cant. (Cantal), arr. de Saint-Flour; 1,720 hab. Sources minérales chaudes et froides; bains fréquentés. Le surplus des eaux chaudes, amené par des conduits dans la ville, y chauffe pendant l'hiver l'intérieur des maisons.

CHAUDET (ANT.-DENIS), célèbre statuaire et peintre, né à Paris en 1763, m. en 1810, fut d'abord élève de Stouf, sculpteur médiocre et sans goût, et obtint le grand prix de Rome en 1784. Lorsqu'il fut en Italie, la vue des modèles de l'antiquité et de la Renaissance opéra une révolution salutaire dans ses idées; il étudia particulièrement Raphael. De retour à Paris en 1789, il se fit connaître avantageusement, et fut nommé membre de l'Institut en 1805. Ses meilleures œuvres sont : *Cyparisse pleurant son jeune cerf; Œdipe enfant, rappelé à la vie par Phorbas; l'Amour séduisant l'âme; la Sensibilité; Paul et Virginie; Orphée et Amphion; Bélisaire; Cincinnatus*; le bas-relief de la première salle du musée du Louvre; *la Paix*, aux Tuileries; la statue de *Dugommier*, à Versailles. Il avait fait la statue de *Napoléon Ier* en empereur romain, qui surmontait la colonne Vendôme avant 1814, et elle passait pour un chef-d'œuvre. Comme peintre, Chaudet a laissé un tableau d'*Énée et Anchise*. L'édition de *Racine*, in-4o, de Pierre Didot, contient quelques-unes de ses compositions.

CHAUDFONTAINE, vge de Belgique, prov. et à 7 kil. S.-E. de Liège, sur la Vesdre; 1,385 hab. Sources thermales; établissement de bains fréquenté. Usines métallurgiques; exploit. de marbres.

CHAUDIÈRE, riv. du Bas-Canada, prend sa source au lac Megantic, et afflue dans le Saint-Laurent à 9 kil. au-dessus de Québec. Cours de 160 kil., non navigable. — Lac formé par l'Ottawa, entre le haut et bas Canada; 50 kil. sur 7. Le nom de *Chaudière* a été donné par les explorateurs français du Canada à un grand nombre de chutes ou de cascades, dont la plus célèbre est celle d'Ottawa.

CHAUDOC, v. forte de la Cochinchine française, sur un bras du Mé-Kong, ch.-l. d'un arrond. qui compte 98,000 hab.

CHAUDON (DOM LOUIS **MAIEUL**), bénédictin de Cluny, né en 1737 en Provence, m. en 1817. On a de lui un *Dictionnaire antiphilosophique*, dirigé contre Voltaire, et un *Dictionnaire historique*, en collaboration avec Delandine, Lyon, 1804, 13 vol., réédité avec augmentation par Prudhomme, Paris, 1810-12, 21 vol. — Son frère, ESPRIT, né en 1738, m. en 1800, est l'auteur de la *Bibliothèque de l'homme de goût*, Avignon, 1772, refondue depuis par Desessarts et Barbier.

CHAUFFAILLES, v. du dép. de Saône-et-Loire, arr. de Charolles; fab. de soieries, de cotonnades et de fil de coton; 4,210 hab.

CHAUFFARD (MARIE-DENIS-ÉTIENNE-HYACINTHE), médecin français, né à Avignon en 1796, m. en 1880. D'abord interne à l'hôpital de Nîmes, il fut reçu docteur à Montpellier en 1818 et s'établit dans sa ville natale, où il fut chargé d'un cours d'anatomie. En 1832, il vint étudier le choléra à Paris et y donna, pendant quelque temps, des leçons publiques de médecine pratique. Chevalier de la Légion d'honneur en 1815, officier le 3 juillet 1842, il fut, en 1835, nommé membre correspondant de l'Académie de médecine et associé en 1871. Il était médecin en chef des hôpitaux et prisons d'Avignon. On a de lui : *Éloge de Bichat*, 1822; *Traité sur les fièvres prétendues essentielles*, 1825, refondu en 1831 dans le *Traité des inflammations internes*, 2 vol.; *Mémoires et résumé de médecine pratique, d'anatomie pathologique et de littérature médicale*, 1832, 2 vol.; *Œuvres de médecine pratique*, 1848, 3 vol. Ces divers travaux lui ont valu, en 1832, un prix Montyon, et, en 1833, la grande médaille d'or offerte par la Société des sciences physiques et chimiques.

CHAUFFARD (PAUL-ÉMILE), médecin français, fils du précédent, né à Avignon en 1823, mort en 1879. Reçu docteur en 1848, agrégé de la Faculté de Paris en 1857, il succéda à son père comme médecin en chef des hôpitaux d'Avignon. Il vint ensuite à Paris et fut d'abord médecin de l'hôpital des enfants. Nommé bientôt après médecin de la maison municipale de santé, il fut élu membre de l'Académie de médecine en 1867, et nommé en 1871 professeur de pathologie et thérapeutique générales. Inspecteur général de l'instruction publique, il reçut en févr. 1871 la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Il a publié : *Essai sur les doctrines médicales*, 1846, une traduction annotée des *Institutes de médecine pratique*, 1855, 2 vol., d'après l'italien Bufalini; *de la Spontanéité et de la spécificité dans les maladies*, 1867; *de la Fièvre traumatique et de l'infection purulente*, 1873.

CHAUFFE-CIRE, anc. officiers de la grande chancellerie de France, chargés de chauffer la cire et de sceller les actes. Il y en avait 4, qui étaient de service par quartier. Cette charge existait dès le temps de Philippe le Bel, et fut maintenue jusqu'à la Révolution.

CHAUFFEPIÉ ou **CHAUFEPIÉ** (JACQUES-GEORGES DE), ministre calviniste, né à Leuwarden en 1702, m. en 1786, se distingua par son zèle comme prédicateur et par ses travaux d'érudition. On a de lui des *Sermons*, 1756; *Tableau des vertus chrétiennes*, 1760; des traductions de l'anglais, notamment des tomes XV à XXIV de l'*Histoire universelle* en 46 vol., in-4°; *Nouveau Dictionnaire historique et critique, pour servir de supplément ou de continuation au Dictionnaire historique et critique* de M. Bayle, 1750-56, 4 vol. in-fol. C'est l'ouvrage capital de Chauffepié. J. T.

CHAUFFEURS, APPELÉS AUSSI **GARROTTEURS**, nom d'une espèce de brigands qui se montrèrent dès le commencement de la Révolution. Le lieu de leurs premières réunions fut la forêt d'Orgères, à quelque distance de Chartres. Leur nom vient de ce qu'ils garrottaient ceux qu'ils supposaient avoir caché leur argent, et qu'ils leur chauffaient et brûlaient les pieds, jusqu'à ce qu'ils eussent confessé l'endroit qui recélait cet argent. Des bandes s'étaient organisées dans diverses parties de la France, sous différents chefs, parmi lesquels se distingua Schinderhannes ou Jean l'Écorcheur, ancien valet de bourreau. Dans leurs expéditions chez les propriétaires et chez les fermiers des campagnes, les chauffeurs avaient le visage couvert d'un crêpe noir ou barbouillé de suie, et si leurs victimes ne voulaient ou ne pouvaient rien leur donner, elles voyaient briser leurs meubles et parfois brûler leurs maisons. Ces crimes épouvantèrent les deux rives du Rhin, les départements du Midi et de l'Ouest, ceux de l'Ain et de Seine-et-Oise. Le Directoire ne put venir à bout des chauffeurs; mais, sous le gouvernement du Premier Consul Bonaparte ces brigands furent presque tous exterminés en 1803. Ils ne disparurent entièrement dans le Midi qu'après 1806.

CHAULIAC (GUI DE), célèbre médecin du XIVe siècle, né dans le Gévaudan, étudia à Montpellier et à Bologne, revint exercer à Lyon, puis fut attaché à 3 papes d'Avignon, Clément VI, Innocent VI et Urbain V. Il a écrit : *Inventorium, sive collectorium partis chirurgicalis medicinæ*, 1498, trad. en français sous le titre de *Grande Chirurgie*, par Joubert, Lyon, 1592. Cet ouvrage a été longtemps étudié par les médecins français et étrangers; on y trouve une étude remarquable pour le temps de la peste de 1348. Chauliac en fut atteint, mais en guérit.

CHAULIEU (GUILLAUME **AMFRYE**, ABBÉ DE), né à Fontenay (Vexin normand) en 1636, m. en 1720, a été nommé par Voltaire *le premier des poètes négligés*. On a peu de détails sur sa vie : en 1675, il accompagna en Pologne M. de Béthune, ambassadeur auprès du roi Sobieski; ensuite il s'attacha aux princes de Vendôme, dont il gouverna entièrement les affaires, et il brilla par son esprit et ses chansons dans la Société épicurienne du Temple. Plus occupé d'ailleurs de ses intérêts et de ses plaisirs que des muses, il ne cultiva sérieusement son talent poétique qu'à l'âge de 56 ans, et composa alors quelques pièces d'un tour heureux et original, dans lesquelles la verve lyrique se mêle agréablement à la douceur de l'élégie et à des traits d'une philosophie tout à la fois hardie et enjouée qui lui valurent le surnom d'*Anacréon du Temple* : telles sont ses stances sur *la Goutte*, sur *la Mort*, sur *la Retraite*, sur *Fontenay*. A la même époque il conçut pour Mlle de Launay (plus tard Mme de Staal) une vive et délicate passion, qui ranima sa vieillesse, et le consola de la perte de son ami le marquis de La Fare, comme lui poète facile, et dont les poésies sont inséparables des siennes.

La meilleure édition des Œuvres de Chaulieu est celle de 1774, 2 vol. Des *Lettres* inédites ont été publiées en 1850. — *V.* un art. de Sainte-Beuve dans les *Causeries du lundi*, t. I.

CHAULNES (HONORÉ D'**ALBERT**, DUC DE), né vers la fin du XVIe siècle, m. en 1649. Présenté à la cour sous le nom de *seigneur de Cadenet*, il dut un avancement rapide à son frère, le connétable Albert de Luynes, favori de Louis XIII. Successivement mestre de camp, lieutenant général de Picardie, maréchal de France en 1619, duc et pair en 1621, gouverneur de la Picardie de 1633 à 1643, il participa à la défense de cette province envahie par les Espagnols en 1635, et se distingua au siège d'Arras en 1640. Depuis 1643 jusqu'à sa mort il fut gouverneur de l'Auvergne. B.

CHAULNES (MICHEL-FERDINAND D'**ALBERT** D'**AILLY**, DUC DE), arrière-neveu du précédent, né en 1714, m. en 1769. Il se livra ardemment, avec sa femme Anne-Joseph Bonnier, à l'étude des sciences physiques et naturelles, et fut nommé membre honoraire de l'Académie des sciences en 1743.

Outre des *Mémoires* insérés dans le recueil de cette Académie et dans le *Journal de Physique*, il a laissé : *Méthode pour diviser les instruments mathématiques*, Paris, 1768, in-f°.

CHAULNES (MARIE-JOSEPH D'**ALBERT** D'**AILLY**, DUC DE), fils du précédent, né en 1741, m. vers 1793, cultiva les sciences, comme son père, et fit plusieurs voyages, particulièrement en Égypte. Il publia un *Mémoire sur l'entrée du monument égyptien... dans la plaine de Sakara*, Paris, 1785, in-4°. Dès 1773, il avait découvert le moyen de faire cristalliser les alcalis en les saturant d'acide carbonique. Deux ans après, en saturant l'eau de ce gaz, il mit sur la voie de la fabrication des eaux minérales factices.

CHAULNES, *Calneria*, ch.-l. de cant. (Somme), arr. de Péronne; 1,165 hab., à la jonction du ch. de fer d'Amiens à Reims par Tergnier et Laon et de Paris à Cambrai par Montdidier et Péronne. Anc. baronnie, puis comté, érigée en duché-pairie en 1621, possédait un beau château, avec de magnifiques jardins, dont il ne reste plus que quelques bâtiments. Patrie de Lhomond.

CHAUME (LE), anc. petit pays de France (Bourgogne), dont le lieu principal était Bessey-en-Chaume, cant. de Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or).

CHAUMETTE (PIERRE-GASPARD), fils d'un cordonnier, né à Nevers en 1763, m. en 1794, passa par divers états, et se fit journaliste au commencement de la Révolution. Orateur de club et de carrefour, il haranguait le peuple et avait sur lui un grand ascendant; il contribua beaucoup à l'établissement de la municipalité de Paris qui s'installa le 10 août 1792. Il en devint le procureur syndic, adopta le surnom d'*Anaxagoras*, et fut le promoteur d'une foule de décrets insensés, votés par la Commune, sans que la Convention osât s'y opposer. On lui dut les fêtes de la *Raison*, au moyen desquelles il voulait,

disait-il, démoraliser le peuple; il provoqua la destruction des objets d'art, chefs-d'œuvre des sculpteurs et des peintres catholiques. A la chute des hébertistes, il renia ce parti; mais Robespierre, fatigué de ses folies, le fit arrêter à son tour, et il expia ses crimes sur l'échafaud. J. T.

CHAUMONT, *Calvus mons, Calvimontium, Calmontium,* ch.-l. du dép. de la Haute-Marne, à 262 kil. S.-E. de Paris, près de la Marne; 12,160 hab. Autrefois fortifiée. Tribunal de commerce; lycée, bibliothèque, musée. Belles promenades. Anc. tour des Hautefeuilles; belle église ogivale avec un superbe sépulcre. Magnifique viaduc du chemin de fer. Fabr. de gants de peau. Commerce de fer et coutellerie. Patrie de Rose, évêque de Senlis au temps de la Ligue, du sculpteur Bouchardon, du général Damrémont, et du jésuite poète Lemoyne. Cette ville, anc. ch.-l. du Bassigny, eut ses seigneurs particuliers jusqu'à sa réunion au comté de Champagne (XII^e^ siècle). Philippe-Auguste y établit une commune en 1182, et une prévôté en 1202. Le 1^er^ mars 1814, les souverains alliés y conclurent un traité pour réduire la France à ses limites de 1790.

CHAUMONT-EN-VEXIN, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Beauvais, sur la Troëne; 1,270 hab. Ancien comté. Aux environs se trouve le vieux château de Bertichères.

CHAUMONT-PORCIEN, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Réthel, sur l'Aisne, à 230 m. d'altitude; 1,010 hab.

CHAUMONT-SUR-LOIRE, vge (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 1,000 hab. On y voit un beau château, embelli par le cardinal Georges d'Amboise, ministre de Louis XII, habité plus tard par Catherine de Médicis; il a été restauré de nos jours.

CHAUMONT (CHARLES D'AMBOISE, SEIGNEUR DE), né en 1473, m. en 1511, neveu du cardinal Georges d'Amboise, fut grand maître de France et gouverneur de Milan. Envoyé par Louis XII, en 1506, au secours du pape Jules II contre les Bolonais, il assista au siège de Gênes, 1507, et à la bataille d'Agnadel, 1509, assiégea Jules II dans Bologne en 1510, et mourut à Correggio.

CHAUMONTOIS (LE), nom que portaient autrefois les territoires de Chaumont-en-Bassigny, de Nancy et d'Épinal.

CHAUNY, *Calniacum,* ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Laon, sur l'Oise, et sur un embranchement du canal de Saint-Quentin; 8,800 hab. Autrefois place forte. Fab. de bonneterie; usines pour le polissage des glaces de Saint-Gobain; fabr. de toiles; industrie métallurgique.

CHAUPY (CAPMARTIN-BERTRAND DE), écrivain ecclésiastique et archéologue, né vers 1720 à Grenade, près de Toulouse, m. en 1798, est surtout connu par un savant ouvrage intitulé: *Découverte de la maison de campagne d'Horace,* 3 vol., Rome, 1767-69, dans lequel il éclaircit beaucoup de points obscurs de la topographie des prov. anc. des environs de Rome.

CHAUQUES. *V.* CHAUCES.

CHAUSEY ou **CHAUSSEY,** petit groupe d'îlots dans la Manche, sur la côte de Normandie, appartenant à la France. Elles dépendent de la commune de Granville, située vis-à-vis et à une distance de 13 kil.; 130 hab.; exploitation de granit; varech; ruines d'une abbaye normande.

CHAUSSADE (LA), hameau (Nièvre), arr. de Nevers. Usines et forges de la marine.

CHAUSSARD (PIERRE-J.-B), avocat et littérateur, né à Paris en 1766, m. en 1823, embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, et fut chargé, en 1792, d'aller révolutionner la Belgique. A son retour, on le nomma secrétaire de la mairie de Paris, du comité de salut public, et enfin du comité de l'instruction publique. Il se joignit à La Réveillère-Lepeaux pour fonder la secte des théophilanthropes. En 1803, il fut professeur de rhétorique aux lycées de Rouen, puis d'Orléans, et de poésie latine à la faculté de Nîmes.

Ses ouvrages sont: des *Odes,* où il imite Lebrun; une trad. d'*Arrien,* Paris, 1802, 4 vol.; *De l'Allemagne et de la maison d'Autriche,* 179.., déclamation contre la maison d'Autriche; *Mémoires historiques et politiques sur la révolution de Belgique,* 1793; *l'Esprit de Mirabeau,* 1792, 2 vol.; *Jeanne d'Arc,* 1806, 2 vol.; *Poétique secondaire,* 1811, etc.

CHAUSSE (MICHEL-ANGE DE **LA**), savant antiquaire, né à Paris vers la fin du XVII^e^ siècle. Il alla habiter Rome pour se livrer à l'étude des antiquités. Ses meilleurs ouvrages, écrits et signés du nom de *Causeus,* sont: *Romanum musæum eruditæ antiquitatis, in quo gemmæ, idola, insignia sacerdotalia,* etc., CLXX *tabulis æneis incisa referuntur ac dilucidantur,* 2 vol. in-fol., Rome, 1690; 3^e^ édit., avec 508 pl., Rome, 1747. Cet ouvrage a été trad. en français sous le titre de *Cabinet romain,* in fol., 1706; *le Gemme antiche figurate ed intagliate in rame,* in-4°, Rome, 1700; *Picturæ antiquæ crypturum Romanarum et sepulcri Nasonum,* 1 vol. in-f°, Rome, 1738. C'est le travail de S. Bartoli (*V. ce nom*), trad. et augmenté, etc.

CHAUSSE-TRAPE, boule hérissée de 4 pointes de fer disposées de façon qu'en la jetant à terre, elle ait toujours une de ces pointes en l'air. On s'en servait autour des places fortes pour blesser et rebuter les assaillants, ou dans les gués, les marécages et les défilés pour arrêter l'ennemi, ou en plaine contre la cavalerie. Louis XI avait fait garnir de chausse-trapes les avenues de son château de Plessis-lez-Tours. Les Romains connaissaient cette arme, qu'ils appelaient *murex.*

CHAUSSES, vêtement des hommes, en France, pendant les XVI^e^ et XVII^e^ siècles, et même avant. Il couvrait la partie inférieure du corps, depuis la ceinture jusqu'aux pieds, et se composait de deux parties: les *hauts-de-chausses,* qui partaient des hanches, où des rubans les attachaient au pourpoint, et venaient envelopper les cuisses jusqu'au-dessous du genou; et les *bas-de-chausses,* enveloppant les pieds, les jambes, et remontant un peu au-dessus du genou.

CHAUSSEE (LA). *V.* LACHAUSSÉE.

CHAUSSÉE (LA), anc. petit pays de France (Picardie), dont les lieux principaux étaient: Mons-en-Chaussée, Estrées-en-Chaussée, Fresnoy-en-Chaussée, Noyelles-en-Chaussée, Saint-Vast-en-Chaussée (Somme); Ansauvillers-en-Chaussée, Saint-Omer-en-Chaussée et Saint-Just-en-Chaussée (Oise).

CHAUSSÉE DES GÉANTS, promontoire au N. de l'Irlande (Antrim), en face de l'île Rathlin; formé d'une immense quantité de prismes basaltiques à 5 et 6 côtés, dressés verticalement de 5 à 12 mèt., et composés de pierres enchâssées les unes dans les autres. — Il y a aussi en France une Chaussée des Géants, près du brg de Vals (Ardèche), dans la vallée du Volant.

CHAUSSÉES DE BRUNEHAUT. *V.* BRUNEHAUT.

CHAUSSIER (FRANÇOIS), anatomiste célèbre, né à Dijon en 1746, m. en 1828. Il commença par enseigner l'anatomie à Dijon, en faisant, d'abord à ses frais, des cours publics qui furent suivis avec empressement, puis comme professeur rétribué. Appelé à Paris en 1794, pour s'occuper avec Fourcroy d'un plan d'enseignement médical, il rédigea le rapport et le projet de décret qui furent présentés à la Convention nationale, et l'année suivante fut nommé professeur à l'École de Paris; puis, en 1804, médecin de la Maternité et de l'École polytechnique. On le destitua de ses fonctions de professeur lors de la réorganisation de l'École en 1822. Il était membre de l'Institut. Chaussier a voulu introduire en anatomie une nomenclature des muscles que l'on n'a pas adoptée. Il a publié un grand nombre de Mémoires où l'on trouve des faits intéressants sur la pathologie, l'anatomie, la médecine légale, etc. Ses *Discours* prononcés à la Maternité en contiennent beaucoup. Ses *Tables synoptiques,* 1799-1826, sont un résumé complet de son enseignement et de la science médicale. D—G.

CHAUSSY, vge (Seine-et-Oise), arr. de Mantes; 905 hab. Beau château de Villarceau.

CHAUVEAU-LAGARDE (CLAUDE-FRANÇOIS), célèbre avocat, né à Chartres en 1765, m. en 1841. Défenseur au tribunal révolutionnaire, il plaida pour Miranda, Brissot, Charlotte Corday, Marie-Antoinette et M^me^ Élisabeth. Plusieurs fois menacé d'arrestation, il dut son salut à la révolution du 9 thermidor. Avocat à la cour de cassation et au conseil d'État, il ne renonça point pour cela aux affaires criminelles. En 1814, il porta la parole au nom des avocats pour féliciter Louis XVIII de son retour. Il fut nommé conseiller à la Cour de cassation en 1828.

CHAUVELIN (GERMAIN-LOUIS DE), avocat général au parlement de Paris, né en 1685, à Moulins-en-Gilbert, m. en 1762, devint garde des sceaux et secrétaire d'État aux affaires étrangères de 1727 à 1737 sous le cardinal Fleury. Il eut la plus grande part au traité de Vienne après la guerre de Succession de Pologne. Soupçonné de vouloir la chute du premier ministre, il fut exilé à Bourges, puis à Issoire, et n'eut la permission de revenir à Paris que longtemps après la mort du cardinal.

CHAUVELIN (FRANC.-CLAUDE, MARQUIS DE), fils du précédent, servit en Italie, sur le Rhin et en Flandre, fut ambassadeur à Gênes et à Turin, maître de la garde-robe de Louis XV, et mourut subitement en faisant la partie de jeu de ce prince, en 1774.

CHAUVELIN (HENRI-PHILIPPE DE), chanoine de Notre-Dame et conseiller clerc au parlement de Paris, frère du précédent, né en 1716, m. en 1770, fut un des adversaires les plus ardents des jésuites au XVIII^e^ siècle. Une détention de quelques mois au mont Saint-Michel en 1753 ne fit qu'animer sa haine. Ses principaux écrits sont: *Discours sur les constitutions des Jésuites,* 1761; *Compte rendu sur la doctrine des Jésuites,* 1761.

CHAUVELIN (BERN.-FRANC., MARQUIS DE), neveu du précédent et fils de François-Claude, né à Paris en 1766, m. du choléra en 1832, maître de la garde-robe de Louis XVI, embrassa la cause de la Révolution. En 1792, il obtint l'ambassade d'Angleterre, mais reçut ses passeports après la mort du roi. Il fit partie du tribunat après le 18 brumaire, et combattit la création de la Légion d'honneur. Préfet de la Lys en

1804, comte de l'empire et conseiller d'État en 1810, intendant général de la Catalogne en 1812, il fut député de la Côte-d'Or de 1817 à 1822, et de 1827 à 1829. Il vota toujours avec la gauche, et fit une opposition très vive aux ministres de la Restauration.

CHAUVIGNY, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. de Montmorillon, sur la Vienne ; 2,080 hab. Autrefois défendue par quatre châteaux qui existent encore ; église curieuse. Récolte de vins rouges.

CHAUX (Le), anc. petit pays de France (Franche-Comté), dont le lieu principal était Sainte-Marie-en-Chaux, cant. de Luxeuil (H.-Saône).

CHAUX-DE-FONDS (LA), v. de Suisse, cant. de Neuchâtel, au fond d'une vallée du Jura, 1,000 m. d'altitude ; 22,450 hab. Fabr. très considérable d'horlogerie et de dentelles. Patrie du peintre Léopold Robert.

CHAVANNE (Jean-Bapt.), mulâtre affranchi, né à Saint-Domingue, à la Grande-Rivière du Nord, en 1749, m. en 1791. Il fit la campagne d'Amérique sous le comte d'Estaing. Lieutenant d'Ogé en 1790, il se réfugia dans la colonie espagnole, fut livré aux autorités de la colonie française, et condamné au supplice de la roue, qu'il subit avec un courage héroïque.

CHAVES (Emm. de **SILVEYRA PINTO** de **FONSECA**, comte d'**AMARANTE**, puis marquis de), noble Portugais, m. en 1830, défendit, à la tête de quelques bandes, la royauté absolue, contribua en 1823 à renverser le gouvernement constitutionnel accepté par Jean VI et à disperser les Cortès, lutta pour D. Miguel en 1827-28, mais perdit la raison avant le triomphe du prétendant. R.

CHAVES, *Aquæ Flaviæ*, v. forte de Portugal (Tras-os-Montes) ; 6,400 hab. Bains fréquentés d'eaux thermales ; pont romain sur la Tamega. — v. et port du Brésil, sur la côte N. de l'île Marajo, à l'embouchure de l'Amazone.

CHAVIGNY. V. Bouthillier.

CHAVILLE, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 5 kil. E. de Versailles ; 2,319 hab. Fabr. de coutellerie et de carton-pâte ; briqueteries.

CHAYENNE. V. Cheyenne.

CHAYLARD (Le). V. Cheylard.

CHAZALLON (Antoine-Marie-Remi), ingénieur-hydrographe, né en 1802 à Desaignes (Ardèche), m. en 1873, fut, après sa sortie de l'École polytechnique, un des collaborateurs de Beautemps-Beaupré pour la publication du *Pilote français*. Il fonda, en 1839, l'*Annuaire des marées des côtes de France*, indiquant pour chaque port et pour chaque heure de la journée la hauteur des pleines et des basses mers. On lui doit : l'invention du marégraphe, ingénieux appareil qui trace lui-même toutes les phases de la marée ; la découverte des marées quart diurne, semi-tiers diurne, semi-quart diurne (*Comptes rendus de l'Acad. des Sciences*, t. XIV) ; un Mémoire sur les moyens de se procurer une base en mer (*Annales maritimes et coloniales*, 1837) ; des méthodes nouvelles pour déterminer les diverses ondes de la marée (*Annales hydrographiques*, t. VII). Chazallon fut représentant de l'Ardèche à l'Assemblée constituante de 1848, et correspondant de l'Institut en 1869.

CHAZELLES-SUR-LYON, v. du dép. de la Loire, arr. de Montbrison ; soieries et chapellerie ; 5,810 hab.

CHEADLE, v. d'Angleterre, comté de Chester ; fabr. de cotonnades ; 12,000 hab. — v. industrielle du comté de Stafford. Fabr. de lacets ; 3,000 hab.

CHEBLI, commune de la prov. d'Alger, près de Bouffarik, culture du tabac ; 1,200 hab., avec Birtouta.

CHEDEL (Quentin-Pierre), excellent graveur de paysages à l'eau-forte, né à Châlons-sur-Marne en 1705, m. en 1762, a travaillé d'après ses propres dessins et d'après ceux de Boucher, Breughel, Teniers, Watteau, Hoek, Van der Meulen et Wouwermans. Ses plus belles planches sont : l'*Embrasement de Troie*, d'après Breughel d'Enfer ; l'*Ouvrage du Matin, l'Heure du dîner, l'Après-Midi* et les *Adieux du soir*, d'après Téniers.

CHEF, terme de blason. (V. Blason.)

CHEF-BOUTONNE, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Melle, près de la source de la Boutonne. Fabr. de serges, [illegible] ; 2,310 hab.

CHEF D'ORDRE, principal monastère d'un ordre religieux, celui dont les autres dépendent et qui leur a donné naissance. On en comptait 16 en France : Bourgachard en Normandie, Sainte-Geneviève à Paris, La Chancellade en Périgord, Grandmont dans la Marche, Morimont dans le Bassigny, Prémontré dans l'Ile-de-France, Fontevrault dans le Saumurois, Feuillants dans le Comminges, Saint-Antoine, Saint-Ruf et la Grande Chartreuse en Dauphiné, Cluny, Cîteaux et La Ferté en Bourgogne, Clairvaux et Pontigny en Champagne.

CHEFECIER, CHEFETAIN. V. Chevecier, Chevetain.

CHEFFONTAINES (Christophe), théologien, né en basse Bretagne vers 1532, m. en 1595 ; fut général des Cordeliers en 1571, puis archevêque de Césarée.

Il a laissé : *Défense de la foi de nos ancêtres*, 1570 ; *Réponse familière à une épître contre le libre arbitre...*, 1571, etc.

CHEHAB-EDDYN (Abd-el-Rahman), historien arabe, né à Damas en 1200, m. en 1267, a laissé 2 *Abrégés de la chronologie de Damas*, une histoire des *Obaïdites*, et l'histoire de Noureddin et de Saladin sous le titre de *Ahzar-al-roudhatain* (Fleurs des deux parterres).

CHEHREZOUR, ancien eyalet de la Turquie d'Asie dans le Kurdistan, sur la frontière de la Perse ; v. princip. : Chehrezour ; 5 à 6,000 hab.

CHEIKH, titre chez les Arabes. (*V.* Scheikh.)

CHEKSNA. *V.* Scheksna.

CHELARD (Hippolyte-André-Jean-Baptiste), compositeur de musique, né à Paris en 1789, m. en 1861, remporta le grand prix en 1811. Pendant son séjour en Italie, il fit représenter à Naples, en 1815, *la Casa da vendere*, opéra qui fut joué deux ans après à Paris sur le Théâtre-Italien. En 1826, il fonda les concerts de l'Athénée musical. Il donna, en 1827, à l'Académie royale de musique *Macbeth*, et à l'Opéra-Comique *la Table et le Logement*, 1830, pièce qu'il devait refaire, en 1832, sous le titre de *l'Étudiant*. Il a fait jouer encore en Allemagne : *la Bataille d'Hermann*, 1835 ; *Minuit*, 1839, etc.

CHELBON. *V.* Berœa.

CHELIDONIES, *Chelidoniæ*, îles vis-à-vis du cap Chelidonium en Pamphylie. Écueils funestes aux navigateurs.

CHELIF, anc. *Chinalaph, Chinaphal*, fl. d'Algérie, se forme de deux branches, dont l'une vient du Djebel-Amour dans le grand Atlas et l'autre des monts de Tiaret, coule du S. au N., traverse le plateau de Sersou, franchit le petit Atlas à Boghar, court ensuite de l'E. à l'O. par Orléansville, et va se jeter dans la Méditerranée, à 12 kil. N.-N.-E. de Mostaganem ; cours d'environ 650 kil. Il n'est pas navigable, mais ses eaux peuvent être et sont en partie utilisées pour l'irrigation des plaines qu'il traverse.

CHELLES, *Cellæ*, brg (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, près de la rive dr. de la Marne ; 2,150 hab. On y voit quelques ruines d'une célèbre abbaye fondée en 660 par Ste Bathilde, femme de Clovis II, et qui devint une des plus riches de France, elle avait le droit de battre monnaie. Les rois de la 1re race y eurent un palais ; Chilpéric Ier y fut assassiné par ordre de Frédégonde en 584 ; canal pour abréger la navigation de la Marne.

CHELLOUKS ou **SCHILLOUKS**, peuple nègre de l'Afrique orientale, sur la rive gauche du Nil Blanc, depuis le lac No, vers 9°, jusqu'à 12° lat. N. ; à l'O., il confine au Kordofan. A la fois pasteur et agriculteur, il obéit à un *mak* ou chef unique. Son principal village est Denab, sur le Nil Blanc, par 10° lat. N. C. P.

CHELMSFORD (Lord Frédéric **THESIGER**, baron), homme d'État anglais, né à Londres en 1794, m. en 1878, entra dans la marine à l'âge de 13 ans, et assista, avec le grade de midshipman, au bombardement de Copenhague en 1807. Après le rétablissement de la paix, il quitta le service pour étudier le droit, fut reçu avocat en 1818, et plaida avec un grand succès devant les tribunaux de Londres. Il acquit une grande réputation, surtout dans les affaires électorales, et reçut en 1834 le titre purement honorifique de *King's counsellor* (conseiller du roi). Le bourg de Woodstock le choisit pour représentant à la Chambre des communes en 1840, où il se signala tout d'abord par une vive opposition à la guerre contre la Chine, et vota avec le parti conservateur. Solicitor général en 1844, dans le cabinet présidé par sir Robert Peel, il occupa le poste de lord chancelier pendant les deux ministères du comte de Derby, en 1858 et en 1866. La reine le créa baron en 1858 et le nomma la même année membre du conseil privé. E. D—y.

CHELMSFORD, *Cæsaromagus*, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté d'Essex au confluent du Widd et du Chelmer ; 9,318 hab. — brg des États-Unis (Massachusetts), à l'origine du canal de Middlesex ; 2,375 hab. Beau granit ; usines métallurgiques, verreries.

CHELONÉ, nymphe qui fut changée en tortue (en grec *Khelonê*) par Mercure, pour avoir raillé l'hymen de Jupiter avec Junon. S. Re.

CHELSEA, v., auj. paroisse de Londres, sur la rive g. de la Tamise, vis-à-vis Battersea ; 260,000 hab. Anc. église avec le tombeau de Thomas Morus, qui y possédait une maison de campagne. Hôpital royal militaire des Invalides, fondé par Charles II, dont on y voit la statue, et achevé en 1690. Maison d'éducation pour les orphelins militaires, fondée en 1801, sous les auspices du duc d'York. Jardin botanique de la Société pharmaceutique de Londres, créé par Sloane ; Institut d'Ormond pour former de jeunes marins.

CHELSEA, v. des États-Unis, faub. de Boston; 20,000 hab.; hôpital pour les marins.

CHELTENHAM, v. d'Angleterre, comté de Glocester, sur le Chelt, au pied des montagnes de Cotswold; en 1801, 3,000 hab.; en 1881, 43,972. Collège important. Cette ville doit sa rapide extension à ses célèbres sources minérales, découvertes en 1716, mises à la mode par George III; la beauté des environs et le luxe des établissements de bains en ont fait un des séjours les plus recherchés.

CHELUM. *V.* DJELEM.

CHELVA, v. d'Espagne, province de Valence, sur la riv. de son nom; 5,700 hab. Ruines d'un aqueduc romain.

CHELY-D'APCHER (SAINT-), ch.-l. de cant. (Lozère), arr. de Marvejols. Comm. de laine; 1,600 hab.

CHELYS, en grec *khélus*, tortue, en latin *testudo;* genre de lyre usitée chez les anc. Grecs, et dont la base concave ressemblait à l'écaille d'une tortue.

CHEMAKHA ou **CHAMAKHI**, v. de la lieutenance générale du Caucase (empire russe), près de la mer Caspienne; 25,087 hab. Détruite et rebâtie par Nadir-shah en 1734, rétablie sur son ancien emplacement par les Russes.

CHEMAZÉ, brg (Mayenne), arr. de Château-Gontier; 1,800 hab. Aux environs se trouve le joli château gothique de Saint-Ouen.

CHEMILLÉ, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet. Fabr. de toiles et de mouchoirs; 4,330 hab.

CHEMINAIS DE MONTAIGU (TIMOLÉON), jésuite, né à Paris en 1652, m. en 1689. Après avoir professé la rhétorique à Orléans, il se livra avec un grand succès à la prédication; il fut comparé à Racine pour son talent d'émouvoir. La meilleure édit. de ses *Sermons* est celle de Paris, 1764, 5 vol.

Il est l'auteur d'un livre intitulé : *Sentiments de piété*, Paris, 1691.

CHEMINS DE FER. L'idée de faciliter la traction des voitures, en plaçant sous leurs roues des corps unis, durs et résistants et en établissant des ornières à voie fixe, est très ancienne. On employa d'abord le bois et la pierre. Les ruines du temple de Cérès, à Eleusis, offrent des débris de pièces de bois qui semblent avoir été disposées pour atteindre ce but. Dès le moyen âge on se servait en Allemagne de *hundegestænge*, chemins de bois composés de blocs formant ornières. Autrefois, sur les flancs du mont Pilate en Suisse, une voie creuse, longue de 12 kil., formée de 25,000 sapins, et appelée *chute d'Alpnach*, était établie pour le transport des bois de charpente. En Angleterre, dès la fin du XVIIIe siècle, on se servait de chemins à rails en bois pour l'exploitation des houillères de Newcastle. En 1767, William Reynolds substitua le fer au bois sur un chemin appartenant aux forges de Colebrook Dale, et l'on ne tarda pas à reconnaître l'avantage des rails saillants, avec rebord des roues pour les maintenir sur la voie. On employa d'abord pour la traction des chevaux, puis des machines à vapeur fixes, que des câbles reliaient aux trains en mouvement. En 1802, deux ingénieurs du pays de Cornouailles, Trevithick et Vivian, reprenant l'idée déjà ancienne des chariots à vapeur, construisirent la première locomotive, qui fut employée au transport des charbons dans les mines de Merthyr Tydvil. Elle pouvait traîner un poids de dix tonnes et fournissait une vitesse de 8 kil. à l'heure. Les essais tentés en Angleterre et en Écosse par Gurney, Blenkinsop, George Stephenson et ses associés Dodd et Losh ne réussirent qu'à demi. En 1822, William James conçut le projet d'établir un chemin de fer à vapeur entre Manchester et Liverpool. La ligne de Stockton à Darlington fut ouverte pour le transport des marchandises et des voyageurs dès 1825, et l'année suivante, un acte du Parlement autorisa la construction du chemin de fer de Manchester à Liverpool, qui fut solennellement inauguré le 15 sept. 1830. Le succès de l'entreprise était dû surtout à l'habileté et à la persévérance de George Stephenson. (*V. ce nom.*) Sa locomotive, la Fusée, traînait 17 tonnes et obtenait une vitesse moyenne de 22 kil. à l'heure. L'invention de la chaudière tubulaire par le français Séguin (*V. ce nom*), en 1829, constitua véritablement la locomotive, telle qu'elle est encore employée de nos jours, et fut presque aussitôt adoptée et perfectionnée par les ingénieurs anglais. Les premiers chemins de fer ouverts sur le continent au service des voyageurs furent, en France, celui de Saint-Étienne à Andrezieux en 1829, et celui de Paris à Saint-Germain en 1835; en Belgique, les chambres votèrent dès 1834 la construction d'un important réseau de voies ferrées; aux États-Unis, la ligne de Boston à Worcester fut achevée en 1835. Malgré l'immense avantage que présentaient les voies ferrées au triple point de vue de la facilité, de la rapidité et de l'économie des transports, on les construisit d'abord avec une certaine défiance. En 1830, il n'y avait encore que 382 kil. de chemins de fer en Europe et en Amérique; il y en avait 8,591 kil. en 1840; 38,022 en 1850; 106,886 en 1860; 221,990 en 1870; 357,035 en 1880, et 411,667 à la fin de 1882. Les lignes étaient ainsi réparties entre les divers continents :

Europe	180,000 kil.
Asie	16,639 —
Afrique	5,149 —
Amérique du Nord	187,324 —
Amérique du Sud	12,992 —
Océanie	9,356 —

Un essai fut tenté, dès 1837, sur le chemin de fer de Dublin à Kingston, en Irlande, pour substituer l'air comprimé à la vapeur. Ce chemin de fer *atmospherique* ne réussit pas, et une seconde expérience en France, sur le chemin de fer du Pecq à Saint-Germain en 1847, n'a pas mieux réussi. On a essayé récemment d'utiliser pour la traction des véhicules sur les rails la force de l'électricité; mais les résultats obtenus par les procédés de MM. Siemens ne sont pas encore décisifs, et, malgré l'intérêt scientifique qui s'y attache, les chemins de fer électriques restent jusqu'à présent des objets de pure curiosité.

Les frais d'établissement des chemins de fer ne peuvent être déterminés ici. Tout dépend de la valeur des terrains qu'ils traversent et des travaux d'art que leur construction rend nécessaires. Il en est de même du produit moyen par kilomètre, que peut seule déterminer la richesse du pays. (*V.* pour le produit des lignes françaises *la France et ses colonies* de M. Levasseur.)

CHEMINS DE FER FRANÇAIS. Le réseau actuel des chemins de fer français a été déterminé par les lois de 1838 et de 1842, sous le règne de Louis-Philippe, par diverses lois votées sous la deuxième république et sous le second empire, par le projet d'ensemble présenté en 1879 par M. de Freycinet et enfin par les conventions signées en 1883 entre le gouvernement et les grandes compagnies pour le rachat partiel et l'achèvement du réseau des chemins de fer de l'État. Au 30 sept. 1884, les chemins de fer français avaient un développement total de 30,751 kil., ainsi répartis :

Compagnies de l'*Ouest*, d'*Orleans*, du *Midi*, de *Paris-Lyon-Mediterranee*, de l'*Est*, du *Nord* (y compris les chemins de *Ceinture* et de *Grande Ceinture*)	26,637 kil.
Chemins de fer de l'*Etat*	2,080 —
Compagnies d'*interêt local*	1,798 —
Chemins de fer *a voie etroite*	236 —

1° CHEMIN DE FER DE CEINTURE, à l'intérieur de l'enceinte fortifiée de Paris. Il a 35 kil. de longueur et dessert les stations de Paris Saint-Lazare, Batignolles, Courcelles-Levallois, Porte-Maillot-Neuilly, avenue du Bois-de-Boulogne, avenue du Trocadéro, Passy, Auteuil, Point-du-Jour, Grenelle (avec embranchement sur le Champ-de-Mars), Vaugirard-Issy, Ouest-Ceinture, Montrouge, la Glacière-Gentilly ou Sceaux-Ceinture, la Maison-Blanche, Orléans-Ceinture, la Râpée-Bercy, Bel-Air, avenue de Vincennes, Charonne, Ménilmontant, Belleville-Villette, Pont-de-Flandre, Est-Ceinture, la Chapelle ou Nord-Ceinture, boulevard Ornano, avenue de Saint-Ouen, avenue de Clichy et Courcelles-Ceinture. Ce chemin unit entre elles les grandes lignes qui partent de Paris, et est surtout utile pour la transmission des marchandises passant d'un réseau sur un autre. Un embranchement dessert le grand marché aux bestiaux de La Villette.

2° CHEMIN DE FER DE GRANDE CEINTURE (120 kil.). Il a surtout un intérêt stratégique et réunit entre eux les nouveaux forts construits depuis 1874. Partant de Versailles, il dessert Jouy-en-Josas, Bièvres, Massy-Palaiseau, Longjumeau, Juvisy, Villeneuve-Saint-Georges, Champigny, Nogent-sur-Marne, Noisy-le-Sec, le Bourget, Epinay, Argenteuil, Maisons, Achères, Saint-Germain, Marly, Noisy-le-Roi, et revient à Versailles.

3° CHEMINS DE FER DE L'OUEST. I. *Lignes de banlieue :* Paris (Saint-Lazare) à Paris (Nord), par Asnières, Argenteuil, Ermont, Enghien et Saint-Denis; Paris à Saint-Germain, par Nanterre, Rueil et Chatou, traversant 3 fois la Seine; Paris à Noisy-le-Roi, par Saint-Cloud et Marly; Paris à Versailles, par Courbevoie et Saint-Cloud; Paris à Versailles, par Clamart, Meudon, Bellevue et Sèvres. II. *Lignes principales : a,* lignes de *Normandie*, se dirigeant vers la Manche : Paris à Dieppe (168 kil.), par Maisons, Achères, Pontoise, Gisors, Gournay, Serqueux et Neuchâtel, suivant les vallées de la Béthune et de la Bresle; Paris au Havre (228 kil.), par Achères, Poissy, Meulan, Mantes, Vernon, Saint-Pierre du Vauvray (embranch. sur Louviers), Pont-de-l'Arche, Oissel, Rouen, Malaunay (embranch. important sur Dieppe, d'où part un paquebot pour Newhaven en Angleterre), Motteville (embranch. sur Saint-Valery en Caux), Yvetot, Beuzeville (embranch. sur Fécamp et sur Bolbec et Lillebonne); cette ligne descend la vallée de la Seine sur la rive gauche, puis, à partir de Rouen, sur la rive droite jusqu'à son embouchure; Paris à Cherbourg (371 kil.), par Mantes, Bueil, Évreux, Conches, Serquigny, Bernay, Lisieux (embranch. sur Pont-l'Évêque et Honfleur, ou Trouville, Villers-sur-mer et Dives), Mézidon (embranch.

sur Cabourg et Dives), Caen (embranch. sur Courseulles), Bayeux, Lison et Valognes; cette ligne coupe, à partir de Mantes, l'Eure, l'Iton, la Rille, la Touques, l'Orne et la Vire. *b*, lignes de *Bretagne* : vers la Manche et l'Atlantique : Paris à Granville, par Versailles, Saint-Cyr, Montfort-l'Amaury, Houdan, Dreux, Nonancourt, Laigle, Surdon, Argentan, Flers, Vire et Folligny, traversant, sans les suivre, les vallées de l'Eure, de la Rille, de l'Orne, de la Vire et de la Sienne; Paris à Brest, par Saint-Cyr, Rambouillet, Maintenon, Chartres, La Loupe, Nogent-le-Rotrou, La Ferté-Bernard, Le Mans, Sillé-le-Guillaume, Laval, Vitré, Rennes, Montfort-sur-Meu, Lamballe, Saint-Brieuc, Guingamp, Morlaix et Landerneau; cette ligne remonte l'Eure de Maintenon à La Loupe, traverse la Sarthe au Mans, la Mayenne à Laval, descend la Vilaine de Vitré à Rennes, et longe la côte septentrionale de la presqu'île bretonne; Paris à Angers (308 kil.), par Le Mans et Sablé, en descendant le long de la Sarthe, jusqu'à son confluent avec la Mayenne; Paris à Redon (416 kil.), par Sablé, Château-Gontier, Segré et Châteaubriant. III. *Lignes transversales :* Rouen à Orléans, par Elbeuf, Louviers (embranch. sur Évreux), Bueil, Dreux, Chartres, Voves et Patay; Rouen au Mans, par Oissel, Elbeuf, Brionne, Serquigny, Lisieux, Mézidon, Argentan, Surdon et Alençon; Caen à Angers, par Flers, Domfront, Mayenne, Laval, Château-Gontier et Sablé; Lison à Saint-Lô et Coutances, et Cherbourg à Lamballe, en longeant la côte ouest du Cotentin, par Coutances, Folligny, Avranches, Pontorson, Dol et Dinan, sur la Rance; de Pontorson à Châteaubriant, par Fougères et Vitré; de Saint-Malo à Châteaubriant, par Dol et Rennes; de Rennes à Redon, par Bains-Lohéac; de Saint-Brieuc à Pontivy, de Morlaix à Roscoff.

4° Lignes d'Orléans. I. *Lignes de banlieue :* Paris à Limours, par Bourg-la-Reine (embranch. sur Fontenay-aux-Roses et Sceaux), Palaiseau et Orsay. II. *Lignes principales : a,* vers l'océan Atlantique : Paris à Nantes et à Brest, par Choisy-le-Roi, Juvisy, Brétigny, Dourdan, Voves, Châteaudun, Vendôme, Tours, Saumur, Angers, Ancenis, Nantes (427 kil.), Savenay (embranch. sur Saint-Nazaire et Le Croisic), Redon, Vannes, Auray (embranch. sur Pontivy), Lorient, Quimperlé, Quimper, Châteaulin et Landerneau; cette ligne suit d'abord en partie le cours du Loir jusqu'à Vendôme, longe la rive droite de la Loire depuis Tours, et la côte mérid. de la Bretagne depuis Redon, en coupant la Vilaine et le Blavet. *b,* vers le S.-O. : Paris à Bordeaux, par Brétigny, Étampes, Toury, Orléans, Beaugency, Blois, Amboise, Tours, Châtellerault, Poitiers, Civray, Ruffec, Angoulême, Coutras, Libourne et Bordeaux; cette ligne franchit par une rampe assez rapide le plateau d'Étampes, suit la Loire d'Orléans à Tours, coupe ses affluents : le Cher, l'Indre, la Creuse, la Vienne, qu'elle remonte jusqu'à Châtellerault, suit le Clain, traverse la dépression ou détroit du Poitou, descend la vallée de la Charente de Ruffec à Angoulême, franchit les collines du Périgord, atteint l'Isle à Coutras, la Dordogne à Libourne, la Garonne à Bordeaux; Paris à Toulouse (751 kil.), par Orléans, La Motte-Beuvron, Vierzon, Issoudun, Châteauroux, Argenton, La Souterraine, Saint-Sulpice-Laurière, Limoges, Nexon, Saint-Yrieix, Brive, Figeac (embranch. sur Aurillac, Murat et Arvant, par le tunnel du Lioran), Capdenac (embranch. sur Rodez), Villefranche-de-Rouergue, Lexos (embranch. sur Montauban), Tessonnières (embranch. sur Albi) et Gaillac; cette ligne traverse la Sologne d'Orléans sur la Loire à Vierzon sur le Cher, atteint l'Indre à Châteauroux, la Creuse à Argenton, coupe la Vienne à Limoges, les monts du Limousin, la Corrèze à Brive, la Dordogne, le Lot à Capdenac, l'Aveyron à Villefranche, et suit pendant quelque temps le cours sinueux du Tarn, en se frayant un passage à travers les Causses; une seconde ligne importante se détache de la précédente à Nexon, passe à Périgueux sur l'Isle, suit la Vézère, passe au Buisson, à Belvès, à Monsempron-Libos (embranch. sur Cahors et Montauban), à Penne (embranch. sur Villeneuve-sur-Lot), en traversant un pays accidenté qu'arrosent la Dordogne et le Lot, et rejoint la Garonne à Agen (à [illegible] kil. de Paris). *c,* vers le centre : Paris à Montluçon ([illegible] kil.), par Vierzon, Bourges et Saint-Amand-Montrond, remontant la vallée du Cher depuis Vierzon; cette ligne se prolonge par Commentry vers Moulins, où elle atteint l'Allier. III. *Lignes transversales:* Orléans sur la Loire à Pithiviers, Malesherbes et Moret sur la Seine; Orléans à Montargis sur le Loing; Orléans à Gien, en remontant la Loire; Le Mans à Nevers, par Château-du-Loir, Tours, Villefranche-sur-Cher, Vierzon, Bourges et Saincaize; Tours à Montluçon, par Loches, Châteauroux et la Châtre; Poitiers à Montmorillon et au Dorat, d'où partent deux branches, l'une sur Saint-Sulpice-Laurière, l'autre sur Bellac et Limoges; Angoulême à Limoges, joignant la Charente à la Vienne; Bordeaux à Lyon, par Coutras et Périgueux, d'où partent deux routes : l'une plus au N., par Limoges, Saint Sulpice-Laurière, Guéret, Busseau-d'Ahun (embranch. sur Aubusson et Felletin), Montluçon et Gannat; l'autre, par Brive, Tulle, Meymac (embranch. venant de Limoges), Ussel et Clermont-Ferrand, à travers les monts d'Auvergne; Bordeaux au Buisson, par Libourne, Saint-Émilion, Sainte-Foy-la-Grande et Bergerac, remontant la vallée de la Dordogne. Le chemin de fer du *Médoc* conduit de Bordeaux au Verdon, en suivant la rive gauche de la Garonne et de la Gironde, par Pauillac, Lesparre et Soulac-les-Bains.

5° Chemins de fer de l'État. Depuis les conventions de 1883, le réseau de l'État comprend les lignes suivantes, rachetées pour la plupart aux compagnies de la Vendée et des Charentes, ou acquises par échange avec la compagnie d'Orléans : Nantes à Coutras et Bordeaux (447 kil.), par Clisson, La Roche-sur-Yon, Luçon, Marans, La Rochelle, Rochefort, Taillebourg, Saintes, Beillant, Pons (embranch. sur Royan), Jonzac et Saint-Mariens (embranch. sur Blaye); cette ligne, parallèle à la côte de l'Océan, coupe la Sèvre niortaise, la Charente et la Seudre; Angers à Niort, par Cholet et Bressuire, ou par Montreuil-Bellay, Thouars et Parthenay, et de Niort à Saintes, par Saint-Jean-d'Angély et Taillebourg; Angers à Poitiers, par Montreuil-Bellay, Loudun et Moncontour; Tours à La Rochelle (239 kil.), par Chinon, Loudun, Parthenay, Niort et Aigrefeuille (embranch. sur Rochefort); Poitiers à La Rochelle et Rochefort, par Saint-Maixent, Niort et Aigrefeuille; Angoulême à Saintes, par Jarnac, Cognac et Beillant. Les Sables-d'Olonne à Tours, par La Roche-sur-Yon, Bressuire, Thouars; La Roche-sur-Yon à Nantes, par Challans, avec embranch. sur Saint-Gilles, Pornic et Paimbœuf.

6° Chemins de fer du Midi. I. La grande ligne de Bordeaux à Cette (476 kil.) unit l'Océan à la Méditerranée en passant par Langon (embranch. sur Bazas), La Réole, Marmande, Tonneins, Aiguillon, Port-Sainte-Marie (embranch. sur Nérac et Condom), Agen, Moissac, Castel-Sarrasin, Montauban, Toulouse, Villefranche-de-Lauraguais, Castelnaudary (embranch. sur Castres, Mazamet et Albi), Carcassonne (embranch. sur Limoux), Narbonne, Béziers et Agde (embranch. sur Pézenas et Lodève); cette ligne remonte le cours de la Garonne jusqu'à Toulouse, et suit le canal du Midi, traversant l'Aude à Carcassonne, l'Orb à Béziers, l'Hérault à Agde; la ligne de Bayonne à Toulouse, par Puyoo, Orthez, Pau, Lourdes, Tarbes, Capvern, Lannemezan, Montréjeau, Saint-Gaudens et Muret, est d'abord parallèle à la chaîne des Pyrénées jusqu'à Montréjeau; elle suit la vallée du gave de Pau, traverse l'Adour à Tarbes et coupe le plateau de Lannemezan; de Montréjeau à Toulouse, elle suit la vallée supérieure de la Garonne; de nombreux embranchements s'en détachent au S. et desservent les stations thermales des Pyrénées : de Pau à Oloron et à Laruns (Eaux-Bonnes); de Lourdes à Pierrefitte (Cauterets); de Tarbes à Argelès et Bagnères-de-Bigorre, en remontant l'Adour; de Montréjeau à Bagnères-de-Luchon; de Muret à Pamiers, Foix et Tarascon, par la vallée de l'Ariège. II. Les lignes qui se dirigent vers les Pyrénées et l'Espagne font suite à celles des compagnies d'Orléans à l'O. et au centre, et de Paris-Lyon-Méditerranée à l'E. : Bordeaux à Irun en Espagne (236 kil.), par Lamothe (embranch. sur La Teste de Buch et Arcachon), Morcenx, Dax, Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye; cette ligne, parallèle à la côte de l'Océan, traverse les landes de Gascogne, suit l'Adour de Dax à Bayonne, coupe la Nivelle et la Bidassoa : elle fait partie de la grande route internationale de Paris à Madrid et à Lisbonne. Deux lignes importantes s'en détachent : celle de Morcenx à Tarbes, par Mont-de-Marsan, Aire et Vic-en-Bigorre; celle de Dax à Pau, par Puyoo et Orthez. Agen à Tarbes, par Lectoure, Auch (embranch. sur Toulouse), Mirande et Vic-en-Bigorre, réunissant la Garonne, le Gers, la Baïse et l'Adour. Narbonne à Port-Bou, en Espagne, par Perpignan (embranch. sur Prades), Collioure, Port-Vendres et Cerbère; cette ligne, qui suit de très près la côte de la Méditerranée et traverse la Tet et le Tech, fait partie de la grande route internationale de Paris à Barcelone et Valence. Enfin une ligne dont la construction a exigé des travaux d'art considérables, en raison des montagnes qu'elle traverse, unit Rodez à Montpellier par Sévérac-le-Château, Millau, Bédarieux (embranch. sur Graissessac), Faugères (embranch. sur Béziers) et Paulhan. De Sévérac, une voie ouverte en 1884 conduit à Mende, et par un embranch. à Marvejols.

7° Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. C'est le plus étendu des réseaux français. I. *Lignes principales : a,* vers la Méditerranée et l'Espagne au S.-O., par le Bourbonnais. Deux routes de Paris à Nîmes : la 1re, plus directe, par Villeneuve-Saint-Georges, Melun, Fontainebleau, Moret, Nemours, Montargis (ou Juvisy, Corbeil, Malesherbes et Montargis), Gien, Briare, Cosne, Sancerre, La Charité, Nevers, Saincaize, Moulins, Saint-Germain-des-Fossés (embranch.

sur Vichy et Thiers), Gannat, Riom, Clermont-Ferrand, Issoire, Brassac, Arvant, Brioude, Langeac, Langogne, Villefort, La Grand'Combe, Alais, Nîmes (embranch. sur Aigues-Mortes), Lunel, Montpellier, Cette (803 kil.), d'où les chemins de fer du Midi conduisent à Perpignan et à Barcelone. Cette ligne suit d'abord les vallées de la Seine et du Loing, remonte la Loire de Gien à Nevers, sillonne du N. au S. la vallée de l'Allier dans toute son étendue, franchit les Cévennes au passage difficile de Villefort et dessert le bassin houiller d'Alais ; à partir de Nîmes, elle est parallèle à la côte de la Méditerranée. La 2e route se détache de la 1re à Saint-Germain-des-Fossés, passe à La Palisse, à Roanne, où elle rejoint la Loire ; de Roanne à Lyon, par Amplepuis, Tarare, où la voie franchit les monts du Lyonnais, L'Arbresle et Saint-Germain-au-Mont-d'Or, ou par Feurs, Montrond, Saint-Étienne, le défilé du Pas-de-l'Ane, dans les monts du Lyonnais, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Givors et Lyon; la ligne de Lyon à Nîmes par la rive droite de Rhône se tient constamment entre le fleuve et les escarpements des Cévennes, en passant par Givors, Condrieu, Tournon, Saint-Péray, La Voulte, Le Teil (embranch. important sur Vogué, Robiac et Alais), Viviers, Bourg-Saint-Andéol, Pont-Saint-Esprit, jusqu'à Pont-d'Avignon, où elle tourne au S.-O. vers Remoulins (embranch. sur Uzès) et Nîmes. *b*, vers la Méditerranée et l'Italie, au S.-E. par la Bourgogne. Paris à Marseille (863 kil.), Nice (1,088 kil.) et Gênes : cette grande ligne forme 3 sections : Paris à Lyon, par Moret, Montereau, Sens, Joigny, La Roche, Tonnerre, Les Laumes, Blaisy-Bas, Dijon, Beaune, Chagny, Chalon-sur-Saône, Tournus, Mâcon, Villefranche, Trévoux et Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Elle remonte d'abord les vallées de la Seine, de l'Yonne et de l'Armançon, franchit la côte d'Or au tunnel de Blaisy-Bas, traverse à Dijon l'Ouche et le canal de Bourgogne, le canal du centre à Chagny, et, à partir de Chalon, elle longe la rive droite de la Saône; Lyon à Marseille, par Vienne, Saint-Rambert-d'Albon, Tain, Valence, Livron, Montélimar, Orange, Sorgues (embranch. sur Carpentras), Avignon, Tarascon, Arles, Miramas et Rognac, suivant de près la rive gauche du Rhône, coupant l'Isère, la Drôme, la Durance, traversant aux environs d'Arles la plaine pierreuse de la Crau, et débouchant à Pas-des-Lanciers, par le tunnel de la Nerthe, sur la côte de la Méditerranée; de Marseille à la frontière italienne, par La Ciotat, Toulon (embranch. sur Hyères), Carnoules, Les Arcs embranch. sur Draguignan), Fréjus, Saint-Raphaël, Cannes (embranch. sur Grasse), Antibes, Nice, Monaco et Menton. Cette voie longe la Méditerranée de Marseille à Toulon et de Cannes à la frontière, coupe l'Argens, le Var et la Roya, et longe, à partir de Nice, la célèbre route de terre dite de la *Corniche*. Une autre ligne, beaucoup plus longue, conduit de Lyon à Marseille ou à Nice, à travers la région difficile, pauvre, mais éminemment pittoresque des Alpes françaises, passant par Bourgoin, La Tour-du-Pin, Rives (embranch. sur Saint-Rambert-d'Albon), Moirans et Grenoble, en empruntant les vallées de la Bourbre et de l'Isère, et en contournant le massif de la Grande-Chartreuse; après Grenoble, la ligne se dirige par Vizille et Vif, dans la vallée de la Romanche, vers Luz-la-Croix-Haute, où elle franchit les Alpes du Dauphiné, Veynes, d'où un embranch. remonte la Durance vers Embrun et Guillestre-Montdauphin, Briançon, pour atteindre plus tard le col du mont Genèvre; de Veynes, en descendant la Durance, à Sisteron, Saint-Auban (embranch. sur Digne, par la Bléone), Manosque, Pertuis (embranch. sur Cavaillon, d'où partent trois lignes vers Apt, vers Avignon et vers Miramas); de Pertuis à Aix et Gardanne, où commencent deux routes, l'une vers Marseille, par les gorges de Septêmes, l'autre au S.-E. vers Carnoules et Nice, par Brignoles. *c*, vers les Alpes et l'Italie : la ligne la plus courte de Paris à Rome se détache à Mâcon de celle de Paris à Marseille, passe à Bourg, Ambérieu, Culoz, où elle traverse le Rhône, Aix-les-Bains (embranch. sur Annecy), Chambéry, Montmélian sur l'Isère, Saint-Pierre-d'Albigny (embranch. sur Albertville), Aiguebelle, Saint-Jean-de-Maurienne sur l'Arc, Modane, où commence le tunnel du mont Fréjus, et Turin (à 801 kil. de Paris). *d*, vers le Jura et la Suisse : Paris à Genève, par Mâcon, Culoz, Seyssel sur le Rhône, Bellegarde au pied du fort L'Écluse (embranch., au S. du lac de Genève, sur Saint-Julien, Thonon et Évian-les-Bains), et Genève (626 kil.); Paris à Lausanne, par Dijon, Auxonne sur la Saône, Dôle sur le Doubs (embranch. sur Poligny), Mouchard, Andelot, Pontarlier et le col de Jougne; Paris à Neuchâtel, par Pontarlier et le Val-Travers, Paris à Besançon, Belfort et Bâle, par Dijon, Dôle, Besançon, Baume-les-Dames, Montbéliard (embranch. sur Delle et Bâle) et Belfort. II. *Lignes secondaires :* Montargis à Sens, du Loing à l'Yonne ; La Roche à Auxerre, Cravant sur l'Yonne, Clamecy et Nevers; Cravant à Avallon, Semur et Les Laumes; Avallon à Autun; Nevers à Decize, Étang, Autun, Épinac et Chagny ou Étang, Le Creusot, Montchanin et Chagny ; Moulins à Paray-le-Monial (embranch. sur Roanne), Montceau-les-Mines, Blanzy et Montchanin; Paray-le-Monial à Charolles, Cluny et Mâcon; Dijon à Is-sur-Tille et de là à Langres; Dijon à Verdun sur le Doubs, Louhans et Saint-Amour; Chalon à Louhans et Lons-le-Saulnier; Chalon à Bourg, Nantua et Bellegarde; Lyon à Bourg, Saint-Amour, Lons-le-Saulnier, Poligny, Arbois, Mouchard, Besançon et Belfort, en suivant une direction parallèle au Jura et à la frontière suisse ; Lyon à Genève, par Ambérieu, où l'on rejoint la ligne de Paris à Genève; Lyon à L'Arbresle et Montbrison ; Saint-Étienne à Clermont-Ferrand, par Montbrison et Thiers; Saint-Étienne à Langeac, par le Puy, en traversant les monts du Velay; Valence à Chambéry, en montant la vallée de l'Isère, par Moirans, Saint-Marcellin et Montmélian; enfin une ligne parallèle à la Méditerranée, par Cette, Montpellier (embranch. sur Le Vigan), Lunel, Saint-Gilles, Arles, à travers le delta du Rhône ou Lunel, Nîmes, Beaucaire et Tarascon), Marseille, Toulon, Nice et l'Italie.

8° Chemins de fer de l'Est. I. *Ligne de banlieue :* Paris à Saint-Mandé, Vincennes, Nogent-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Saint-Maur-les-Fossés, Champigny, La Varenne, Boissy-Saint-Léger et Brie-Comte-Robert. II. *Lignes principales :* Paris à Belfort (443 kil.) et Bâle par Noisy-le-Sec, Nogent-sur-Marne, Gretz-Armainvilliers (embranch. sur Coulommiers et La Ferté-Gaucher), Nangis, Longueville (embranch. sur Provins), Flamboin (embranch. sur Montereau), Nogent-sur-Seine, Romilly (embranch. sur Sézanne, La Fère-Champenoise et Épernay), Troyes (embranch. sur Bar-sur-Seine et Châtillon-sur-Seine), Bar-sur-Aube, Clairvaux, Chaumont, Langres, Chalindrey, Vitrey (embranch. sur Bourbonne-les-Bains), Port-d'Atelier, Port-sur-Saône, Vesoul, Lure, Ronchamp, Belfort, où la ligne se sépare en deux branches : l'une, au S.-E., vers Delle et Porrentruy en Suisse, l'autre, à l'E., vers Montreux-Vieux, Altkirch, Mulhouse en Alsace et Bâle. Cette ligne traverse la Marne à Nogent, sur un viaduc remarquable, remonte la vallée de la Seine, par Nogent-sur-Seine et Troyes, coupe l'Aube près de Bar, rejoint la Marne à Chaumont, franchit le plateau de Langres au S. de cette ville, atteint la Saône à Port-sur-Saône, l'Oignon à Lure et la Savoureuse à Belfort. Elle fait partie de la ligne de Paris à Milan par le tunnel du Saint-Gothard. Paris à Avricourt (410 kil.) et Strasbourg, par Noisy-le-Sec, Lagny, Meaux, La Ferté-sous-Jouarre, Château-Thierry, Épernay, Châlons-sur-Marne, Vitry-le-François, Blesmes, Bar-le-Duc, Commercy, Toul, Frouard, Nancy, Blainville, Lunéville (embranch. sur Saint-Dié), Igney-Avricourt (embr. sur Baccarat), Avricourt, et en Alsace Sarrebourg, Saverne et Strasbourg. Cette ligne est une section de la grande route internationale de Paris à Munich, Vienne, Bukharest et Constantinople. Elle suit assez exactement le cours de la Marne de Lagny à Vitry-le-François, l'Ornain jusqu'à Bar-le-Duc, unit la Meuse à la Moselle au point où ces deux rivières sont le plus rapprochées, entre Commercy et Toul, descend la Moselle jusqu'à Frouard, remonte la vallée de la Meurthe jusqu'à Lunéville, et franchit les Vosges, par le tunnel de Saverne, à côté du canal de la Marne au Rhin; Paris à Metz, par deux routes : la 1re, plus fréquentée, se détache à Frouard de la ligne de Paris à Strasbourg, suit la Moselle en passant à Pont-à-Mousson et Pagny-sur-Moselle; la 2e, plus courte, commence à Châlons-sur-Marne, coupe l'Aisne à Sainte-Menehould, l'Aire à Clermont, en traversant le défilé des Islettes dans l'Argonne, atteint la Meuse à Verdun, passe à Étain, Conflans et franchit la frontière après Batilly; Paris à Givet, par Épernay, Aï, Reims sur la Vesle, Rethel sur l'Aisne, Amagne, Mézières-Charleville sur la Meuse; à partir de cette ville, la ligne suit la tranchée étroite que le fleuve s'est ouverte à travers le plateau des Ardennes; elle passe à Fumay, Vireux (embranch. vers Charleroi en Belgique), et se prolonge au delà de Givet jusqu'à Namur. III. *Lignes transversales et secondaires :* Châlons-sur-Marne à Sens, par Arcis-sur-Aube, Troyes et Aix-en-Othe; Laon à Dijon, par Reims, Mourmelon, Châlons-sur-Marne, Blesmes, Saint-Dizier (embranch. sur Vassy), Joinville, Bologne, Chaumont, Langres, Chalindrey et Is-sur-Tille, ouvrant ainsi une route peu étendue et fréquentée entre l'Est et le Midi de la France; Mézières à Épinal, par Amagne, Vouziers et Sainte-Menehould sur l'Aisne, Bar-le-Duc, Nançois-le-Petit, Neufchâteau sur la Meuse et Mirecourt; Sedan à Neufchâteau, en remontant le cours de la Meuse, par Stenai, Dun, Verdun, Saint-Mihiel, Commercy et Pagny-sur-Meuse; Toul à Mirecourt; Nancy à Troyes, par Vézelise, Mirecourt, Neufchâteau, Bologne, Chaumont, Châtillon-sur-Seine et Troyes; Nancy à Dijon par Mirecourt, Contrexeville, Andilly (embranch. sur Langres) et Chalindrey; Nancy à Besançon, par Blainville, Bayon, Charmes, Épinal, Aillevillers (embranch. sur Plombières) et Vesoul; une autre ligne, partant d'Aillevillers, se dirige vers Lure,

unissant ainsi Nancy à Belfort; Lunéville à Baccarat, Saint-Dié, par la vallée de la Meurthe, rejoignant la Moselle à Épinal; Épinal à Remiremont et Saint-Maurice-Bussang, au pied des Vosges, avec 2 embranch. sur Cornimont et sur Gérardmer; Igney-Avricourt à Cirey, sur la frontière même de l'Alsace-Lorraine; Nancy à Château-Salins et Vic, dans la Lorraine allemande; Nancy à Bruxelles, par Frouard, Pagny-sur-Moselle, Mars-la-Tour, Conflans, Longuyon, Longwy, longeant à l'O. le cours de la Moselle et la frontière de la Lorraine allemande, traversant le Chiers près de sa source, et entrant en Belgique près d'Arlon; Nancy à Hirson, par Longuyon, Montmédy et Carignan sur le Chiers, Sedan et Mézières sur la Meuse, et Hirson sur l'Oise; cette ligne, parallèle à la frontière belge, qu'elle suit de très près depuis Longuyon, est une section de la grande route internationale de Vienne et Strasbourg à Calais.

9° Chemins de fer du Nord. I. *Lignes de banlieue :* Paris à Saint-Denis, Épinay, Enghien (embranch. sur Montmorency), Ermont, Pontoise, L'Isle-Adam, Valmondois, Beaumont et Creil, en suivant depuis Pontoise la vallée pittoresque de l'Oise; la petite ligne d'Ermont à Valmondois contourne au N.-O. le plateau de Montmorency, par Bessancourt et Mery-sur-Oise. II. *Lignes principales : a,* vers la Belgique : Paris à Hirson (197 kil.) et Namur, par Le Bourget, Dammartin, Crépy-en-Valois, Villers-Cotterets, Soissons sur l'Aisne (embranch. important sur Reims, appartenant à la compagnie de l'Est), Laon, Marle, Vervins, Hirson sur l'Oise, Anor et Chimay en Belgique. Paris à Liège, Cologne, Berlin et Saint-Pétersbourg, par Saint-Denis, Chantilly (embranch. sur Senlis et Crépy-en-Valois), Creil, Compiègne, Noyon, Chauny (embranch. sur Saint-Gobain, Folembray et Laon), Tergnier, Saint-Quentin (embranch. sur Guise), Bohain, Busigny, Le Cateau, Landrecies, Aulnoye, Hautmont, Maubeuge, Jeumont (238 kil.), et Erquelines en Belgique. Cette grande ligne remonte la vallée de l'Oise de Creil à Chauny, traverse le plateau de Saint-Quentin, et atteint la Sambre, qu'elle suit même au delà de la frontière jusqu'à son confluent avec la Meuse, à Namur. Paris à Bruxelles et à Amsterdam par deux routes : la 1re, la plus courte, se détache de la ligne de Paris à Cologne entre Hautmont et Maubeuge, franchit les collines de Belgique, atteint la frontière à Feignies (231 kil.), et rejoint les lignes belges à Mons; la 2e route, la plus ancienne, passe par Creil, Liancourt, Clermont, Saint-Just, Breteuil, Longueau, Amiens, Corbie, Albert, Achiet (embranch. sur Bapaume et Cambrai), Arras, Douai, Somain, Valenciennes, Blanc-Misseron (262 kil.), Quiévrain en Belgique et Mons : cette ligne traverse les collines de Picardie près de Breteuil, la Somme à Amiens, les collines de l'Artois vers Achiet, suit la vallée de la Scarpe entre Arras et Douai et atteint l'Escaut à Valenciennes. Paris à Lille et à Gand, se séparant de la ligne précédente à Douai et passant par Lille sur la Deûle (250 kil.), Roubaix, Tourcoing et Mouscron en Belgique. *b,* vers la mer du Nord, la Manche et l'Angleterre : Paris à Dunkerque (305 kil.), par Arras, Lens, Bully-Grenay, Béthune, Berguette, Hazebrouck (embranch. sur Poperinghe et Ypres, en Belgique), Cassel et Bergues (paquebot de Dunkerque à Londres par la Tamise). Paris à Calais (297 kil.), par Amiens, Longpré, Abbeville, Noyelles (embranch. sur Saint-Valery-sur-Somme), Étaples, Boulogne (paquebot pour Folkestone, et pour Londres par la Tamise), Saint-Pierre-lez-Calais et Calais (paquebot pour Douvres), en suivant la Somme d'Amiens à Noyelles; au delà, la ligne est parallèle à la côte de la Manche et du pas de Calais; elle se prolonge dans la même direction, par Gravelines et Bourbourg, jusqu'à Dunkerque et Furnes en Belgique. Paris au Tréport, par C[illegible]il et Beauvais (ou Épinay, Monsoult, Beaumont, Méru et [illegible], Saint-Omer-en-Chaussée (embranch. sur Conty et A[illegible]), Marseille-le-Petit, Abancourt, Aumale, Serqueux, Ga[illegible]hes et Eu, en suivant la Bresle depuis Aumale. III. *Li-gn[illegible]rsales et secondaires :* Soissons à Gisors, par Com-p[illegible] embranch. sur Pierrefonds et Villers-Cotterets, sur V[illegible]ie et Crépy-en-Valois et sur Roye), Estrées-Saint-[illegible]embranch. sur Montdidier, Longueau et Amiens), Clermont, La Rue-Saint-Pierre et Beauvais; cette ligne continue de [illegible]rs à Vernon, sur le chemin de Paris au Havre. Beau-va[illegible] la frontière belge, par La Rue-Saint-Pierre, Saint-Just, Montdidier, Roye, Chaulnes, Péronne sur la Somme, R[illegible] (embranch. sur Saint-Quentin), Cambrai (embranch. sur Arleux et Douai), Solesmes, Le Quesnoy, Bavai et Quiévrain en Belgique. Reims à Rouen, par Laon, La Fère, Tergnier, Ham, Nesle, Chaulnes, Amiens, Poix, Abancourt, Serqueux et Monterollier-Buchy (embranch. sur Motteville, Dieppe et le Havre). Reims à Lille, par Tergnier, Saint-Quentin, Busigny, Cambrai et Bouchain sur l'Escaut, Somain et Douai. Hirson à Calais (section de la grande ligne de Vienne à Calais), longeant la frontière belge par Anor, Fourmies, Avesnes-sur-Helpe, Aulnoye, Le Quesnoy, Valenciennes, Saint-Amand (embranch. sur Tournai), Orchies, Lille, Armentières, Bailleul, Hazebrouck, Saint-Omer sur l'Aa, et Saint-Pierre-lez-Calais; Maubeuge à Bavai et Valenciennes; Orchies à Tourcoing et Menin sur la Lys, en Belgique; Orchies à Somain; Somain à Denain, Anzin, Condé, Vieux-Condé et la frontière belge (ligne de la compagnie d'Anzin); Douai à Tournai, par Marchiennes et Orchies. Lille à Bruxelles, par Tournai; Lille à Boulogne, par Armentières, Merville, Saint-Venant, Berguette et Aire sur la Lys, Arques (embranch. sur Saint-Omer), Lumbres et Desvres. Lille au Tréport, par La Bassée, Béthune, Saint-Pol, Frévent (embranch. sur Doullens), Auxi-le-Château, Abbeville et Eu. Arras au Tréport, par Doullens, Canaples (embranch. sur Amiens, Longpré et Gamaches). Arras à Lens, Carvin, Armentières et Comines en Belgique. Le Cateau à Valenciennes, par Solesmes.

Le tableau suivant indique la distance de Paris aux principales villes de l'Europe par chemins de fer et par bateaux à vapeur, avec la durée du voyage par les voies les plus rapides :

Trajets.	*Distance.*	*Durée du voyage.*
Paris à Amsterdam	541 kil.	12 heures.
— Bâle	525 kil.	10 —
— Barcelone	1,147 kil.	26 —
— Berlin	1,070 kil.	24 —
— Berne	574 kil.	15 —
— Brindisi	1,908 kil.	50 —
— Bruxelles	311 kil.	5 heures 30 minutes.
— Bukharest	2,534 kil.	71 —
— Carlsruhe	606 kil.	14 —
— Christiania	2,143 kil.	60 —
— Cologne	495 kil.	11 —
— Constantinople	2,997 kil.	103 —
— Copenhague	1,268 kil.	30 —
— Dresde	1,127 kil.	28 heures 30 minutes.
— Florence	1,213 kil.	34 —
— Francfort-sur-le-Mein	691 kil.	16 —
— Genève	625 kil.	12 —
— Gênes	1,075 kil.	28 —
— Hambourg	935 kil.	21 —
— Lisbonne	2,124 kil.	58 —
— Londres	455 kil.	8 heures 30 minutes
— Madrid	1,452 kil.	21 — 30 —
— Milan	934 kil.	23 —
— Moscou	2,787 kil.	82 —
— Munich	937 kil.	23 —
— Naples	1,728 kil.	50 —
— Odessa	2,747 kil.	79 —
— Prague	1,2[illegible] kil.	33 —
— Rome	1,468 kil.	36 —
— Saint-Pétersbourg	2,723 kil.	69 —
— Stockholm	1,925 kil.	61 —
— Stuttgard	696 kil.	17 —
— Trieste	1,401 kil.	39 —
— Turin	801 kil.	18 —
— Varsovie	1,709 kil.	43 —
— Venise	1,189 kil.	33 —
— Vienne	1,404 kil.	34 —
— Zurich	614 kil.	14 —

CHEMINS DE FER ÉTRANGERS. — Belgique. Bruxelles est le centre du réseau belge, le plus complet et le mieux entendu qui existe. Il a 4,293 kil. de longueur. Les travaux d'art, sauf les ponts, ont été peu considérables, grâce à la nature du pays. Les lignes principales sont : Bruxelles à Paris, par Hal, Braine-le-Comte, Soignies, Mons, Hautmont, ou Mons, Saint-Ghislain, Quiévrain, Valenciennes; Bruxelles à Londres, par Hal, Enghien, Ath, Leuze, Tournai, Lille et Calais, ou par Denderleeuw, Alost, Gand, Bruges (embranch. sur Blankenberghe) et Ostende; Bruxelles à Lille, par Denderleeuw, Oudenarde et Courtrai; Bruxelles à Amsterdam, par Vilvorde, Malines et Anvers; Bruxelles à Cologne et Berlin, par Louvain, Tirlemont, Landen, Liège, Pépinster (embranch. sur Spa et Arlon), Verviers et Aix-la-Chapelle; Bruxelles à Luxembourg et Bâle, par Ottignies, Gembloux, Namur, Marloie (embranch. sur Marche-en-Famène et Liège), et Arlon à travers le plateau des Ardennes; Bruxelles à Charleroi, par Nivelles. Bruxelles est entouré d'un chemin de fer de ceinture. Les lignes importantes, parmi celles qui n'ont pas la capitale pour point de départ, sont : Lille à Bruges, par Courtrai, Roulers et Thourout (embranch. sur Ostende); Lille à Anvers, par Courtrai, Deynze, Gand, Lokeren et Saint-Nicolas; Gand à Terneuzen en Hollande; Anvers à Dusseldorf, à travers la Campine belge, par Lierre, Herenthals, Moll et Ruremonde dans le Limbourg hollandais; Anvers à Aix-la-Chapelle, par Lierre, Aerschot, Diest, Hasselt et Maëstricht; Liège à Utrecht, par Tongres et Hasselt; Liège à Maëstricht et Venloo; Liège à Ostende, par Louvain, Termonde et Gand; Paris à Cologne, par Erquelines, Thuin, Charleroi, Namur, Huy et Liège, où l'on rejoint la ligne de Bruxelles à Cologne; Namur à Dinant et à Givet; Charleroi à Tournai, par Saint-Ghislain, Mons et Antoing; Charleroi à Gand, par Manage, Écaussines, Braine-le-Comte, Enghien, Grammont et Oudenarde; Gand à Bruges, par Ecloo; Gand à Dunkerque, par Thielt, Dixmude (embranch. sur Nieuport) et Furnes; Bruges à Hazebrouck, par Thourout, Ypres (embranch. sur Comines, Menin et Courtrai) et Poperinghe.

Pays-Bas. Le sol est encore beaucoup moins accidenté qu'en Belgique; les seuls obstacles à la construction des che-

mins de fer ont été la multiplicité et l'importance des voies navigables. Le réseau se compose de 2,022 kil. (1883), et a pour centre Amsterdam. Les principales lignes sont : Amsterdam à Paris, par Hilversum, Utrecht; ou par Breukelen, Harmelen, Oudewater, Gouda, Rotterdam; ou par Harlem, Leyde, La Haye, Delft et Rotterdam; de Rotterdam à Dordrecht, Rosendaal, Anvers et Bruxelles; Amsterdam à Alkmaar et au Helder; Amsterdam à Hilversum, Ameersfoort (embranch. sur Utrecht), Zwolle (embranch. sur Kampen), Meppel, d'où partent deux routes, au N.-O. vers Leeuwarden, au N.-E. vers Assen et Groningue; Harlingen à Brême en Allemagne, par Leeuwarden et Groningue; Amsterdam à Berlin, par Ameersfort, Zutphen et Hengelo; Amsterdam à Cologne, par Utrecht, Arnheim et Zevenaar, le long du Rhin; Arnheim à Nimègue, Venloo, Ruremonde, Maëstricht et Liège, en remontant le Wahal et la Meuse; Nimègue à Louvain, par Bois-le-Duc, Tilbourg, Turnhout, Herenthals en Belgique; Utrecht à Liège, par Bois-le-Duc, Boxtel, Eindhoven et Hasselt en Belgique; Dusseldorf à Londres, par Venloo, Eindhoven, Boxtel, Tilbourg, Bréda, Rosendaal, Berg-op-Zoom, Goes, Middelbourg et Flessingue, dans l'île de Walcheren.

Luxembourg (360 kil.). Deux lignes principales traversent le grand-duché: la 1re, du S.-O. au N.-E., va d'Arlon à Luxembourg, Conz et Trèves; la 2e, du S. au N., va de Metz à Verviers, par Thionville, Bettembourg, Luxembourg, Ettelbrück et Spa en Belgique. D'autres voies conduisent de Bettembourg à Esch, Athus et Longwy en France; d'Esch et Ettelbrück, Diekirch, Echternach et Conz; de Luxembourg à Remich sur la Moselle.

Allemagne. L'*Union des chemins de fer allemands,* fondée à Berlin en 1846, comprenait, en juillet 1883, 59,678 kil. de voies ferrées. Mais l'Union est une association fédérative internationale à laquelle ont adhéré les administrations des lignes hollandaises, luxembourgeoises, autrichiennes, polonaises, roumaines et celles de quelques lignes belges. Le réseau allemand proprement dit a un développement de 35,295 kil., que l'on peut répartir en 3 groupes : *lignes du Rhin, lignes de l'Allemagne du Nord, lignes de l'Allemagne du Sud.*

I. *Lignes du Rhin :* de la frontière suisse à la frontière hollandaise, le Rhin est presque partout bordé de deux lignes de chemin de fer, dont la construction a été déterminée par un double intérêt stratégique et commercial : la ligne de la rive droite va de Constance à Singen, Schaffhouse en Suisse, Waldshutt, Bâle, Mullheim (embranch. sur Mulhouse), Fribourg-en-Brisgau (embranch. sur Vieux-Brisach, Neuf-Brisach et Colmar), Appenweier, Oos (embranch. sur Bade), Rastadt et Carlsruhe, d'où partent 2 routes : l'une, plus près du Rhin, vers Mannheim et Francfort-sur-le-Mein, l'autre, plus à l'E., vers Heidelberg, Darmstadt et Francfort; de Francfort à Wiesbaden et Castel-Mayence, Ehrenbreitstein en face de Coblentz, Neuwied, Troisdorf, Deutz en face de Cologne, Dusseldorf, Duisbourg, Oberhausen, Wesel, Emmerich et Zevenaar en Hollande. La ligne de la rive gauche, plus importante, commence à Bâle, et traverse d'abord l'Alsace du S. au N. par Mulhouse, Bollwiller (embranch. sur Guebwiller), Colmar (embranch. sur Munster), Schlestadt (embranch. sur Sainte-Marie-aux-Mines ou Markirch) et Strasbourg; de Strasbourg à Lauterbourg, Landau, Germersheim, Spire et Heidelberg, à l'E. du fleuve, ou à Vendenheim, Haguenau, Wissembourg, Winden, Neustadt, Ludwigshaven, en face de Mannheim, Worms, Mayence, Bingen, Bacharach, Oberwesel, Saint-Goar, Boppard, Coblentz, Andernach, Bonn, Cologne, Crefeld, Kempen, Goch, Clèves et Zevenaar en Hollande (ou Clèves à Nimègue). On peut rattacher à ce groupe les lignes comprises entre le Rhin à l'Est et les frontières française, luxembourgeoise, belge et hollandaise : Bâle à Paris, par Mulhouse, Altkirch, Dannemarie, Montreux-Vieux et Belfort en France; Schlestadt à Saverne, par Barr, Molsheim et Wasselonne; Strasbourg à Molsheim, Mutzig, Schirmeck et Rothau, au pied des Vosges; Strasbourg à Paris, par Vendenheim, Saverne, Sarrebourg et Avricourt; Strasbourg à Metz et à Bruxelles, par Sarrebourg, Remilly, Courcelles, Metz, Thionville et Luxembourg; Haguenau à Metz, par Reichshofen, Niederbronn, Bitche, Sarreguemines, Bening-Merlebach et Remilly; Landau à Metz, par Deux-Ponts, Hombourg, Neunkirchen, Sarrebruck, Forbach, Bening-Merlebach, Remilly et Courcelles, ou par Sarrebruck, Sarrelouis, Teterchen, Boulay et Courcelles; Mannheim à Metz, par Neustadt, Kaiserslautern, Landstuhl et Hombourg; Mayence à Metz, par Alzei et Kaiserslautern, ou par Bingen, Kreutznach, et Neunkirchen; Coblentz à Metz, par Wittlich, Trèves, Conz, Remich, Sierck et Thionville, en remontant le cours de la Moselle; Sarrebourg à Cologne, par Sarreguemines, Sarrebruck, Sarrelouis, Mertzig, Conz, Trèves, Gerolstein et Euskirchen; Bonn à Juliers, par Euskirchen et Duren; Cologne à Paris, par Duren, Aix-la-Chapelle, Herbesthal et Verviers, ou Aix-la-Chapelle, Welkenraedt et Verviers; la même ligne conduit à Bruxelles et à Ostende; Dusseldorf à Aix-la-Chapelle par Gladbach (embranch. de Gladbach sur Ruremonde et Anvers); Dusseldorf à Amsterdam, par Crefeld, Kempen et Venloo; Duren à Zevenaar en Hollande, par Juliers, Gladbach, Viersen, Kempen, Goch et Clèves.

II. *Lignes de l'Allemagne du Nord :* Berlin à Paris, Calais, Bruxelles et Ostende, à l'O. par Potsdam, Brandebourg, Burg, Magdebourg sur l'Elbe, Oschersleben (embranch. sur Halberstadt), Jerxheim (ou Eilsleben et Jerxheim), Borssum (embranch. sur Wolfenbüttel et Brunswick), Kreiensen, Hœxter sur le Weser, Altenbeken, Paderborn, Lippstadt sur la Lippe, Soest, Schwerte (ou de Hœxter à Schwerte, par Scherfede et Arnsberg sur la Ruhr), Hagen, Barmen, Elberfeld (embranch. sur Cologne) et Dusseldorf; Berlin à Paris, par Charlottenbourg, Spandau, au confluent de la Sprée avec le Havel, Stendal, à l'O. de l'Elbe, Gardelegen, Œbisfelde (embranch. sur Magdebourg), Lehrte, Hanovre, Wunstorf, Minden sur le Weser, Lœhne, Bielefeld, Hamm sur la Lippe, Dortmund, Duisbourg et Dusseldorf. La ligne de Berlin à Amsterdam, au N.-O., se détache de la précédente à Lœhne, passe à Osnabruck, Rheine, Salzbergen et Hengelo en Hollande. Berlin à Brême et à Harlingen en Hollande, par Stendal, Salzwedel, Uelzen, Langwedel, vers le confluent de l'Aller avec le Weser, Brême (embranch. sur Bremerhaven), Oldenbourg (embranch. sur le port militaire de Wilhelmshaven), et Leer. Berlin à Hambourg, par Stendal et Wittenberge, Dœmitz et Harbourg (embranch. vers Stade et Cuxhaven sur la mer du Nord). De Hambourg vers le Jutland, par Altona, Elmshorn, Gluckstadt, Itzehoe, Tonningen, Jubeki et Flensbourg, ou par Oldesloe (embranch. sur Lubeck), Neumunster (embranch. sur Kiel), Rendsbourg et Jubecki. Berlin à Stralsund, au N., sur la Baltique, par Neu-Strélitz et Neu-Brandenburg. Berlin à Stettin, au N.-E., sur l'Oder, par Angermunde (embranch. sur Prenzlow, Pasewalk, Greifswald et Stralsund). Berlin à Saint-Pétersbourg, au N.-E., par Custrin, au confluent de l'Oder et de la Warta, Landsberg, Kreutz, Schneidemühl, Kœnitz, Dirschau sur la Vistule (ou Schneidemühl, Bromberg, Iaskowitz et Dirschau); de là, en suivant la côte de la mer Baltique, à Marienbourg, Elbing, Braunsberg, Kœnigsberg, Wehlau, Insterbourg sur la Pregel, Gumbinnen et Eydtkuhnen. Berlin à Varsovie, vers l'E., par Francfort-sur-l'Oder, Bentschen sur l'Obra, Posen sur la Warta, Gnesen, Inovraclaw et Thorn sur la Vistule. Berlin à Breslau, au S.-E., par Francfort-sur-l'Oder, Grunberg et Glogau sur l'Oder, ou par Lubbenau, Cottbus sur la Sprée, Sagan et Liegnitz; de Breslau à Varsovie, par Brieg et Oppeln sur l'Oder; à Cracovie en Autriche, par Oppeln et Beuthen; à Buda-Pesth, par Kœsel sur l'Oder, Ratibor et Oderberg en Autriche. Berlin à Brünn en Autriche et à Vienne, par Lubbenau, Cottbus, Gœrlitz sur la Neisse de Lusace et Seidenberg. Berlin à Dresde, Prague et Vienne, par Lubbenau, Camentz et Arnsdorf; par Kirchhain, Elsterwerda et Grossenhain; ou par Juterbogk, Riesa et Meissen sur l'Elbe; de Dresde à la frontière autrichienne, en remontant l'Elbe, par Pirna et le défilé de Schandau. Berlin à Leipzig, par Juterbogk, Kirchhain et Eilenbourg, ou par Juterbogk, Wittemberg sur l'Elbe et Bitterfeld; Leipzig à Munich, par Altenbourg, Plauen et Eger en Bohême, ou par Gera, Greitz, Plauen et Hof en Bavière; Leipzig à Francfort-sur-le-Mein, par Weissenfels sur la Saale, Weimar, Erfurth, Gotha, Eisenach, Bebra, Hersfeld, Fulda et Hanau. Berlin à Francfort-sur-le-Mein, se détachant de la 2e ligne Berlin-Leipzig à Bitterfeld, et passant à Halle sur la Saale, à Eisleben, Nordhausen, Munden sur le Weser, Cassel sur la Fulda, Marbourg et Giessen sur la Lahn; un embranch. très important au point de vue stratégique va de Giessen à Coblentz, par Wetzlar; un autre, de Giessen à Cologne, par Dillenbourg et Siegbourg. Les lignes transversales suivent en général la vallée des grands fleuves allemands. Les principales sont celles : de Brême à Hanovre, par Langwedel, Verden et Wunstorf; de Hambourg à Hanovre, par Buchholz (embranch. sur Brême), Uelzen et Lehrte; de Hanovre à Wurzbourg en Bavière, par Kreiensen, Gœttingue, Bebra, Fulda et Gemunden sur le Mein; Hambourg à Dresde, par Stendal, Magdebourg (embranch. sur Halle, Mersebourg et Leipzig), Zerbst, Roslau (embranch. sur Dessau, Bitterfeld et Leipzig), Wittemberg et Riesa; Stettin à Dresde, par Custrin, Francfort-sur-l'Oder, Cottbus et Grossenhain; Stettin à Cracovie par 3 routes : par Francfort-sur-l'Oder, Guben, Sagan, Liegnitz, Reichenbach, Neisse, Jœgerndorf et Troppau, dans la Silésie autrichienne; par Custrin, Grünberg, Glogau, Breslau et Oppeln; par Stargard (embranch. sur Custrin), Kreutz, Posen, Jarotschin, Kempen, Vossovska, Tarnovitz et Beuthen, en longeant la frontière de la Pologne russe depuis Jarotschin; Breslau à la mer Baltique, par Lissa, Posen, Schneidemühl et Neu-Stettin, d'où partent 2 lignes, l'une au N.-O.

vers Belgard et Colberg, l'autre au N.-E. vers Stolpe et Stolpemunde; Posen à Memel, sur la Baltique, à l'extrémité N.-E. de l'Allemagne, par Gnesen, Thorn, Jablonowo, Deutsch-Eylau, Allenstein, Korschen, Insterbourg et Tilsitt, sur le Niémen; Dantzig à Varsovie, par Marienbourg, Deutsch-Eylau, et Mlava dans la Pologne russe; Kœnigsberg à Bialystok, en Russie par Bartenstein, sur l'Alle, Korschen et Lyck. Enfin une grande ligne, parallèle à la mer Baltique et à la mer du Nord, va de Kœnigsberg à la frontière hollandaise, par Dantzig, Stolpe, Cœslin, Belgard, Colberg, Stettin, Pasewalk, Strassburg, Neu-Brandenburg, Gustrow, Butzow (embranch. sur Rostock), Kleinen (embranch. sur Wismar), Lubeck (embranch. sur Travemunde, Oldesloe et Hambourg ou de Kleinen à Schwerin, Hagenow, Buchen et Hambourg); de Hambourg à Harbourg, Brème, Oldenbourg et Leer.

III. *Lignes de l'Allemagne du Sud :* en prenant pour centre Munich, les principales lignes sont les suivantes : vers l'O., Munich à Strasbourg et à Paris, par Augsbourg, sur le Lech, Offingen et Ulm, sur le Danube, Plochingen, Cannstadt, sur le Neckar, Stuttgard, Ludwigsbourg, Muhlacker (embranch. sur Bruchsal, Heidelberg et Francfort), Pforzheim, où la ligne franchit la Forêt-Noire, Durlach, Carlsruhe, Appenweier et Kehl. Vers le S.-O., Munich au lac de Constance, par Landsberg, Kempten, sur l'Iller, Immenstadt et Lindau; vers le S., Munich à Inspruck, Vérone et Rome, par Rosenheim, sur l'Inn, et Kufstein, dans le Tyrol autrichien. Vers l'E., Munich à Vienne, par Rosenheim et Salzbourg, en Autriche, ou par Mühldorf et Braunau, sur l'Inn, et Simbach : la 1re de ces deux routes est la plus fréquentée, la 2e est plus directe. Vers le N.-E., Munich à Prague, en descendant l'Isar, par Landshut, traversant le Danube à Degendorf, et les monts de Bohême à Eisenstein. Vers le N., Munich à Leipzig et Berlin, par Landshut, Ratisbonne, sur le Danube, Weiden, sur la Naab, Wiesau, Eger en Bohême, ou par Wiesau et Hof, près des sources de la Saale. Vers le N.-O., Munich à Eisenach, par Ingolstadt, sur le Danube, Treuchtlingen, Nuremberg, Bamberg, près du confluent de la Regnitz et du Mein, Cobourg, Hildburghausen et Meiningen; Munich à Francfort-sur-le-Mein, se séparant de la ligne précédente à Treuchtlingen, passant à Anspach et suivant la vallée du Mein, par Wurzbourg, Gemunden, Aschaffenbourg et Hanau. — La grande ligne de Francfort-sur-le-Mein à Vienne traverse du N.-O. au S.-E. toute l'Allemagne du Sud, en remontant le Mein jusqu'à Wurzbourg, passant ensuite à Kitzingen et Nuremberg, et descendant sur la rive droite du Danube, par Ratisbonne, Straubing et Passau. On doit encore citer les lignes de Nuremberg à Prague, au N.-E., par Schwandorf, Cham et Pilsen en Bohême; de Nuremberg à Leipzig et Berlin, au N., par Baireuth et Hof; de Nuremberg à Carlsruhe, au S.-E., par Anspach, Crailsheim, Hall, Heilbronn, sur le Neckar, et Durlach; de Stuttgard à Francfort, au N., par Heilbronn, Mosbach, Erbach et Hanau, longeant à l'E. la Forêt-Noire; de Constance à Strasbourg, au N.-O., par Singen, Immendingen, sur le Danube, Villingen et Appenweier; de Constance à Carlsruhe, au N., par Immendingen, Rottweil, sur le Neckar, Horb (embranch. vers Stuttgard, et sur Tubingue, Reutlingen et Plochingen) et Pforzheim; de Constance à Ratisbonne, au N.-E., par Singen, Radolfzell, Ulm, Offingen, Donauwœrth et Ingolstadt; d'Ulm, vers le N., à Crailsheim et Wurzbourg, et, vers le S., à Aulendorf, d'où trois lignes, se dirigeant vers le lac de Constance, aboutissent à Radolfzell, Friedrichshaven et Lindau.

Autriche-Hongrie. Le réseau austro-hongrois avait en janv. 1883 une longueur de 19,735 kil., dont 11,911 kil. dans les prov. autrichiennes, et 7,824 kil. dans les prov. hongroises.

Les *chemins autrichiens* peuvent se partager en cinq groupes : d'*Autriche*, de *Bohéme*, de *Moravie-Gallicie*, de l'*Adriatique* et du *Tyrol*. Les *lignes autrichiennes* se dirigent à l'O. vers la Bavière : Vienne à Munich et à Paris, par Saint-Poelten, Enns (embranchements au N. sur Budweiss en Bohême), Linz, Wels, Neumarckt (embranch. au N. sur Passau) et Braunau sur l'Inn, ou Wels, Lambach et Salzbourg. — Les *lignes de Bohême* mettent l'Autriche en relation avec la Bavière, la Saxe et la Silésie. 1° Vienne à Gmund, Budweiss et Pilsen à Eger, d'où l'on arrive à Hof en Bavière, et à Plauen en Saxe; 2° Vienne à Prague, par Gmund, Tabor, Prague et la vallée de l'Elbe jusqu'à Bodenbach, d'où l'on entre en Saxe par Dresde; 3° Vienne à Znaym, Iglau, Deutsch-Brod, d'où l'on se dirige, d'une part sur Kollin, Jung-Bunzlau et Reichenberg pour entrer en Saxe à Zittau, de l'autre sur Pardubitz et Kœniggratz pour aller par Liebau en Silésie. Ces trois chemins sont unis par la *ligne centrale de Bohême*, qui, de Prague, se dirige à l'O. par Beraun, Pilsen et Furth en Bavière, à l'E. par Kollin, Pardubitz et Triebitz, à l'entrée de la Moravie; une autre ligne presque aussi importante est celle de l'*Erz-Gebirge*, qui longe les pentes de cette chaîne pour desservir les villes d'eaux minérales et les houillères de cette riche région : d'Eger par Carlsbad, Komotau et Tœplitz à Bodenbach, avec embranchements de Komotau à Annaberg en Saxe, et de Komotau par Rakonitz à Prague. — Les *lignes de Moravie-Gallicie* sont au nombre de trois principales : 1° de Vienne par Lundenbourg à Brunn et Triebitz, où elle joint les lignes de Bohême; 2° de Brunn par Olmütz à Troppau et Oderberg à la jonction des lignes prussiennes de la Silésie; 3° la ligne de Gallicie proprement dite, de Lundenbourg par Prerau, Oderberg, Cracovie, Tarnow, Iaroslav, Przémysl, Lemberg, Stanislawow, Czernowicz, Suczawa, où elle entre en Roumanie, de là à Bukarest ou Odessa; embranch. de Cracovie à Granica et Myslowitz sur les lignes de Varsovie et de Silésie, de Cracovie aux mines de sel de Wieliczka, de Przémysl à Chyrow et de Chyrow sur Sambor et Stry à l'E. et sur Kaschau, en Hongrie, au S.-O.; de Lemberg par Brody à la frontière russe, et de Lemberg par Tarnopol à Woloczyska sur la même frontière d'où les lignes russes conduisent à Odessa. — Les *lignes de l'Adriatique* joignent : 1° Vienne à Trieste par Wiener-Neustadt, Brück sur la Mur, Gratz, Marbourg sur la Drave, Pragerhof, Steinbrück, Laybach, Adelsberg, Saint-Peter (embranch. sur Fiume, Carlstadt et Agram, sur la Save), Divazza (embranch. sur Pola et sur Rovigno, en Istrie), Nabresina et Trieste; de Nabresina la ligne continue à l'O. sur Gœritz et Udine, où elle rejoint les chemins de fer italiens; 2e Vienne à Venise, par la ligne précédente jusqu'à Brück, puis en remontant la Mur, par Leoben, Saint-Michael, Lannsdorf (embranch. vers Klagenfurth, sur la Drave), Villach, Tarvis, Pontebba en Italie et Udine. — Les *lignes du Tyrol* principales sont : Vienne à la frontière suisse, par Saint-Pœlten, Amstetten, Weyer (embranch. au N. sur Steyer et Enns), Selzthal (embranch. sur Ischl, Gmunden, Linz ou Passau), Bischofshofen (embranch. sur Salzbourg), Wœrgl, sur l'Inn, Hall, Inspruck, Landeck, le tunnel de l'Arlberg, Bludenz, Feldkirch, sur l'Ill tyrolien, et Bregenz, sur le lac de Constance. Vienne à Vérone et à Rome, suivant la ligne de Vienne à Munich jusqu'à Salzbourg; de là, en remontant la vallée pittoresque de l'Inn, à Rosenheim en Bavière, Kufstein dans le Tyrol autrichien, Wœrgl, Hall, Inspruck, le col du Brenner, où la ligne franchit les Alpes Rétiques, Franzensfeste (embranch. par la vallée de la Drave sur Lienz, Villach et Klagenfurth, Brixen, et enfin, le long de l'Adige, à Botzen, Trente, Roveredo et Vérone. (Pour la ligne de Vienne à Bukarest, *V.* les *chemins hongrois.*)

Les *chemins hongrois* ont leur centre à Buda-Pesth. Les lignes principales sont : 1° vers le haut Danube, par Waitzen, Gran, Neuhausel, Presbourg, Marchegg et Vienne; 2° vers le bas Danube, Bukarest et Constantinople, par Czegled, Kecskemet, Szegedin, au confluent de la Theiss et du Maros, Temesvar, Lugos, Karansebes et Orsova, sur la frontière roumaine; 3° Buda-Pesth à Belgrade en Serbie, vers le S. par Kiskoros, Maria-Teresiopel, Neusatz, sur le Danube, Peterwardein, Carlowitz, India (embranch. sur Mitrovicza) et Semlin. Buda-Pesth à Funfkirchen. à l'O. du Danube, par Dombovar; de Funfkirchen, à l'O., vers Zakany, Warasdin, sur la Drave, et Pragerhof, sur la ligne de Vienne à Trieste; à l'E., vers Villany (embranch. sur Mohacs), Essek, Dalia, Vukovar, Palanka et Neusatz : de Dalia au S.-E., vers Ungarische-Brod et Séraiévo, en Bosnie; au N.-E., vers Zombor, Maria-Teresiopel, Szegedin, Vasarhély, Czaba et Grosswardein. Buda-Pesth à Fiume, au S.-O. par Stuhlweissenbourg, Zakany, Agram, sur la Save, Carlstadt, sur la Kulpa et Ogulin; à Trieste, par Zakany et Pragerhof; à Gratz, par Stuhlweissenbourg et Steinamanger; de Stuhlweissenbourg à Vienne, par Neu-Szony et Raab; embranch. sur Œdenbourg et Wiener Neustadt. Buda-Pesth à Breslau, au N., par Hatvan, Fulek, Ruttek, sur le Waag, et Oderberg; à Lemberg, au N.-E., par Hatvan, Miscolcz (embranch. sur Kaschau et Tarnow, au N., et sur Szigeth, à l'E.), et Chyrow; à Bukarest, par la Transylvanie, en passant à Szolnok, sur la Theïss (embranch. sur Debreczin et Szigeth), Czaba, Kocsard (avec un embranch. au S. sur Hermannstadt), Kronstadt et Predeal en Roumanie : Szegedin à Kronstadt, par Arad et la vallée du Maros.

Serbie. Le roy. de Serbie n'a que la ligne de Belgrade à Nisch, inaugurée en 1884. Cette ligne rejoint à Semlin les lignes autrichiennes, et doit être prolongée au S.-E. vers Sophia et Constantinople.

Roumanie. Le roy. de Roumanie possédait, en juill. 1882, 1,475 kil. de voies ferrées. Il est traversé par la grande ligne qui franchit la frontière autrichienne entre Orsova et Verciorova, passe à Craïova, Pitesti, Bukarest et Giurgevo, sur la rive g. du Danube; cette ligne se continue dans la principauté de Bulgarie sur la rive droite du fleuve, de Routchouk à Varna, sur la mer Noire. C'est une section importante de la route qu'on suit actuellement pour se rendre de Paris et de Londres à Constantinople, par Strasbourg, Munich, Vienne et Buda-

Pest. De Bukharest, au N., vers Kronstadt, dans la Transylvanie ; vers Bouzeo, Fokchany, Roman, Paskani (embranch. sur Jassy, et Kichinew en Russie), Veresti et Suczawa en Gallicie ; au N.-E., par Bouzeo, vers Braïla, Galatz, sur le Danube, et Odessa en Russie. De Tchernavoda, sur le Danube, à Kostendjé, sur la mer Noire, en traversant la Dobroudscha.

Turquie d'Europe. L'empire ottoman à 1,511 kil. de voies ferrées. Une ligne importante va de Constantinople à Andrinople, Philippopoli et Sarembey ; 2 embranch. s'en détachent près d'Andrinople, au N. vers Tirnova, au S. vers Dedeagatch, sur l'Archipel. Une autre conduit du port de Salonique à Demir-Kapou, Uskub, Pristina et Mitrovicza, près de Novi Bazar. Les lignes de la Bosnie, exploitées par les Autrichiens, qui occupent le pays, sont celles de Brod à Zenica et Séraiévo, et de Banialouka à Novi, Doberlin, Sissek et Agram dans la Croatie autrichienne.

Grèce. Le roy. de Grèce n'a que 2 chemins de fer : d'Athènes au Pirée, et de Volo, sur l'Archipel, à Larisse : en tout 74 kil.

Russie. Les chemins de fer offraient, en 1883, une étendue de 23,987 kil. L'étendue du pays ne permet pas de les rattacher à un centre unique ; on peut les diviser, d'après les villes d'où ils partent, en lignes de Saint-Pétersbourg, de Moscou et d'Odessa. — Les *lignes de Saint-Pétersbourg* sont au nombre de 4 : 1° *Ligne de Finlande,* par Viborg et Rikkimiaki, où elle se sépare au N. sur Tavastehus, au S. sur Helsingfors, à l'O. jusqu'à Hango-Udds. 2° *Ligne d'Esthonie,* par Narva et Revel, à Port-Baltisch. 3° *Ligne de Pologne,* reliant la Russie à toute l'Europe centrale et occidentale, par Pskow, Dunabourg, Vilna, Kovno, Wirballen et Eydtkouhnen en Prusse, de là vers Kœnigsberg, Berlin et Paris ; à Vilna, Grodno, Bialystok, Varsovie, Skierniewice, Koluszki et Granica, d'où elle joint les chemins prussiens de Silésie à Mislowitz et les chemins autrichiens à Cracovie. Embranchements : de Dunabourg à Riga, sur la Baltique, et à Mitau ; de Vilna à Libau ; de Bialystok par Grajewo à Lyk en Prusse ; de Skierniewice par Alexandrowo à Thorn, dans le même pays ; de Koluszki à Lodz. 4° *Ligne de Saint-Pétersbourg à Moscou* ou *chemin de fer Nicolas,* par Tchudowo, Bologoï et Tver à Moscou. Embranchements : de Tchudowo à Novgorod ; de Bologoï à Rybinsk, centre de la navigation du haut Volga. — Les *Lignes de Moscou* sont au nombre de 5 : 1° *Ligne de l'Ouest,* par Viazma, Smolenski, Minsk, Brest-Litowski à Varsovie. 2° *Ligne du Nord,* par Iaroslav à Vologda. 3° *Ligne de l'Est,* par Wladimir (embranchement au N. sur Knieschma) à Nijni-Novgorod, d'où elle doit être prolongée le long du Volga, par Kasan et Perm ; elle a été ouverte, en septembre 1878, de Perm jusqu'à Ekaterinenbourg dans l'Oural, avec embranch. au N. sur Bereznaki. 4° *Ligne du Sud-Est,* par Riazan, Riask, Koslow, Griazi, Voronèje, Kaminskaia, Novo-Tcherkask à Rostov, près d'Azov et Taganrog, et de là jusqu'à Vladikavkas, au N. du défilé de Dariel au Caucase. Trois embranchements conduisent au Volga moyen et inférieur : l'un, de Riask par Morschansk et Pensa à Samara et jusqu'à Orenbourg, sur l'Oural ; l'autre, de Kozlow par Tambow à Saratow ; le dernier, de Griazi au coude de Tzaritzin et de là à Kalatsch à travers le plateau étroit qui sépare le Volga du Don. 5° *Ligne du Sud,* de Moscou par Toula, Orel, Koursk, Kharkow, Losowaya, Iékatérinoslav (par embranchement), Mélitopol, Simféropol à Sébastopol (avec embranchement de Losowaya par les houillères de Backmout à Taganrog). Les lignes du S., du S.-E. et de l'O. sont réunies entre elles vers le N. par un chemin allant de Viazman à Kalouga, Toula et Riask. — Les *lignes d'Odessa* sont au nombre de 5. Les deux premières amènent à Odessa les blés des terres noires de la Russie : 1° d'Odessa par Balta, Elisabethgrad, Krementchoug et Poltava à Kharkow ; 2° de Balta par Schmérinka, Kasjatin, Kiew et Conotop à Koursk ; les trois autres unissent Odessa aux pays voisins ; 3° d'Odessa par Tiraspol, Bender à Galatz et Bukarest ; 4° de Bender à Kichinew et Kichinew à Jassy en Roumanie ; 5° de Schmérinka à Tarnopol en Autriche. Tous ces chemins sont reliés entre eux par 3 lignes centrales : 1° de Bialystok par Brest-Litowski, Kowel, Ostrog et Berditchew à Kasjatin ; 2° de Vilna par Minsk, Bobruisk, Gomel et Conotop à Kharkow ; 3° de Dunabourg par Witebsk, Smolensk, Orel, Ieletz à Griazi. Un dernier chemin, tout à fait indépendant de ceux-ci, est exploité au S. du Caucase, de Batoum et de Poti, sur la mer Noire, par Rion (embranch. sur Koutaïs), Tiflis et Bakou, sur la Caspienne. Enfin de petites lignes spéciales mènent de Saint-Pétersbourg aux palais impériaux de Tcharskoe-Selo, de Péterhof et d'Oranienbaum.

Suède et Norvège. Il y avait, à la fin de 1882, 6,305 kil. de chemins de fer exploités en Suède. On peut les diviser en 5 lignes principales, ayant leur centre à Stockholm : 1° au S., par Katherineholm, Norrkœping, Linkœping, Nassiœ, Alfvestad, Hesleholm, Lund jusqu'à Malmoe. Embranchements de Nassiœ sur Oscarhamn, en face de l'île de Gottland, d'Alfvestad sur Vexio, de Hesleholm sur Christianstad, de Lund sur Ystad et sur Helsingborg à l'entrée du Sund. — 2° A l'O., de Stockholm et Katherineholm par Hallsberg, Porla, Falkœping, Herljunga, au grand port de Gœteborg ou Gothembourg. Embranchements d'Herljunga sur Varberg au S. et Wenersborg au N.-O., de Falkœping sur Jonkœping et Nassiœ, où il rejoint la ligne du Sud. — 3° Au N.-O., vers la Norvège, se détachant de la ligne précédente à Porla, passant à Christineham, Carlstadt, Arvika, et entrant en Norvège par Charlottenberg : c'est la route directe entre les deux capitales, Stockholm et Christiania. — 4° Au centre, desservant les mines de fer et les usines voisines des grands lacs, de Stockholm par Westeras à Kœping, où elle se dirige d'un côté vers Arboga, Dylta, Nora, Œrebro et Hallsberg, sur la ligne de l'Ouest, de [illegible] sur Avesta, vers la ligne du Nord. — 5° Au N., conduisant aux riches usines de fer et de cuivre de la Dalécarlie, de Stockholm par Upsal, Sala, Storvik, Liusdal, Ange (embranch. sur le port de Sundevall), Ostersun et Drontheim en Norvège, en franchissant les Alpes scandinaves ; de Gefle sur la Baltique, à Storvik, Falun, Ludvika et Christineham. — Un dernier chemin, tout à fait distinct de ceux-là, conduit de la mine de fer de Gellivara, au N. de la Suède, à Vuollerim sur la Lulea. — La Norvège a 1,561 kil. (1883) : de Christiania par Kongswinger et Charlottenberg à la ligne N.-O. de Suède ; de Christiania au S.-E., vers Fredrikstadt, Mellerud en Suède, à l'O. du lac Wener, d'où partent deux routes, l'une au N., vers Carlstadt, l'autre au S. vers Wenersborg et Gœteborg ; de Christiania au S.-O. vers Drammen, Laurvik et Skien, ou Drammen, Hougsund, Kongsberg au S., et Randsfiord au N. ; de Christiania au N., à Eidsvold, Hamar, sur le lac Miœssen, Stœren et Drontheim ; enfin la ligne encore isolée de Bergen, sur la côte O., à Evanger et Voss.

Danemark. On y comptait, en 1883, 1,769 kilomètres divisés, d'après la nature de ce royaume, en trois réseaux : les *chemins de Seeland* et des îles voisines de Falster et Laaland, les *chemins de Fionie,* les *chemins du Jutland.* Parmi les premières lignes sont celles de Copenhague à Elseneur (Helsingœr à l'entrée du Sund, de Copenhague par Roskilde, à Kalundborg au N.-O., et à Korsoer à l'ouest, de Copenhague à Nestved et Vordingborg au sud ; de là à Nykœbing dans Falster, de Nykiœbing à Mariboe et Nakskow, et de Mariboe à Rœdby dans Laaland. — La seconde ligne comprend les chemins de Swendborg et de Nyborg sur le grand Belt à Odense, Middelfart et Strib, sur le petit Belt. Les chemins du Jutland traversent cette presqu'île du N. au S. le long de la côte orientale, et envoient des embranchements au centre et à l'ouest ; ils vont de Frederikshavn, près du cap Skagen, par Aalborg, Randers, Aarhus, Skanderborg, Veile, Fridericia, Kolding à Wamdrup, d'où ils joignent les chemins allemands du Slesvig-Holstein ; embranchements de Randers par Viborg et Skive à Holstebro, d'où ils longent la côte occidentale par Varde pour rejoindre au midi le point de Kolding.

Suisse. Malgré les obstacles que la nature du sol semble opposer à la construction des chemins de fer, la Suisse comptait, en 1881, 2,682 kil. de voies ferrées. Elle est traversée du N.-O. au S.-E. par la grande voie internationale de Bâle à Milan, qui passe par Liestal, Olten, sur l'Aar, Zofingen, Lucerne, Rothcreuz, Schwitz, remonte la Reuss, par Fluelen et Altorf, franchit entre Göschenen et Airolo le tunnel du Saint-Gothard, débouche dans la vallée du Tessin, passe à Biasca et à Bellinzona (embranch. sur Locarno) ; de Bellinzona partent deux lignes se dirigeant toutes les deux vers l'Italie, l'une au S.-O., en longeant la rive orientale du lac Majeur vers Turin et Gênes, l'autre au S.-E., par Lugano, vers Milan. — Les autres lignes de la Suisse peuvent être réparties en groupes de l'*Ouest,* du *Centre* et de l'*Est.* — Dans l'*Ouest,* une ligne, qui n'a que peu d'étendue sur le territoire suisse, joint Genève à Lyon par Bellegarde ; l'autre va de Genève à Bâle par Morges, où elle se divise en deux chemins qui embrassent comme dans un ovale allongé les lacs du Jura : l'un par Eclepens, Yverdun, Neuchâtel, Bienne, Soleure et Wangen à Olten, avec embranchements : d'Eclepens à Vallorbes et Pontarlier, sur la frontière française ; de Neuchâtel par le val de Travers et Les Verrières et à Pontarlier ; de Neuchâtel aux villes industrielles du Jura, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Morteau, Besançon en France, et Saint-Imier ; de Bienne à Delémont, où il bifurque, d'un côté par Porrentruy sur Delle, Montbéliard et Belfort en France, de l'autre par la vallée de la Birse vers Bâle ; l'autre ligne passe à Lausanne, Romont (embranch. sur Bulle), Fribourg, Berne, Herzogenbuchsee, pour continuer par Olten et Aarau jusqu'à Bâle. De Lausanne en suivant la rive N. du lac de Genève et la haute vallée du Rhône par Vevey, Bex, Saint-Maurice, Martigny, Sion, Sierre, Louèche et Brigue ; il doit être continué par le col du Simplon jusqu'[illegible]

italiens à Arona. — Les *chemins du Centre* comprennent : les lignes de Berne par Lyss à Bienne et à Bâle, et de Lyss par Aarberg, Morat, Payerne à Yverdun, de Berne à Thun, de Berne à Langnau et Lucerne, d'Olten à Sursee, Lucerne, Zug et Zurich. Il faut y joindre le petit chemin de fer du Rigi, célèbre par la hardiesse de sa construction. — Les *chemins de l'Est* joignent l'Aar au lac de Constance et au Rhin supérieur; ils partent d'Olten par Brugg, Zurich et Winterthur, où ils se divisent d'un côté par Frauenfeld sur Romanshorn, de l'autre par Wyl et Saint-Gall vers Rorschach; de là ils remontent la vallée du Rhin par Rheineck et Werdenberg jusqu'à Sargans; ils y sont rejoints par une autre ligne qui vient de Zurich par Wesen; enfin de Sargans le chemin monte vers Coire, d'où l'on songe à le prolonger par le Luckmanier sur Lugano pour rejoindre les chemins italiens à Côme. Trois embranchements de cette ligne vont rejoindre les chemins rhénans : de Brugg à Waldshutt, de Winterthur à Schaffhouse et de Romanshorn à Constance; deux passent dans le Tyrol, de Rheineck à Bregenz, de Werdenberg à Feldkirch, au tunnel de l'Arlberg, ou à Bregenz, et de là au port bavarois de Lindau sur le lac de Constance; enfin, deux embranchements intérieurs desservent les vallées industrielles des cantons de l'E., de Wyl à Ebnat-Kappel, de Wesen à Glaris et à Linththal.

ITALIE. Les chemins italiens ont reçu un développement assez rapide depuis la réunion des divers États qui se partageaient autrefois la péninsule. On comptait, en 1882, 8,775 kil. exploités. On peut les diviser en 3 groupes : *lignes de l'Italie du Nord, lignes de l'Italie peninsulaire, lignes de la Sicile et de la Sardaigne.*

I. *Lignes de l'Italie du Nord :* de Turin à l'O. vers la France, par Bussoleno, près de Suse, sur la Doria, Riparia, Bardonnèche et le tunnel du mont Fréjus, à Modane et à Paris; de Turin à l'E. vers Venise et Trieste, par Chivasso (embranch. sur Ivrée), Santhia (embranch. sur Biella), Verceil, sur la Sésia, Novare, Magenta, Milan, Treviglio (embranch. sur Bergame et lac de Côme), Brescia (embranch. sur Crémone), Peschiera, sur le Mincio, Vérone, sur l'Adige, Caldiero, Vicence, Padoue, Mestre et Venise, où l'on arrive par un long viaduc à travers les lagunes; de Mestre la ligne continue, parallèlement à la côte de l'Adriatique, par Trévise, Conegliano, Udine, d'où l'on peut se rendre à Vienne par le col de Pontebba, où à Trieste, par Cormons et Gœritz; Turin à Bologne, au S.-E., par Asti, Alexandrie, sur le Tanaro, Tortone, Voghera, Plaisance, sur le Pô, Parme, Reggio d'Emilie et Modène; de Bologne à Florence, en traversant l'Apennin, par Pistoïa; de Turin à Gênes, par Novi et San Pier d'Arena; de Turin à Savone, par Cavallermaggiore, avec plusieurs embranchements : sur Alexandrie, sur Pignerol et Torre-Pellice, sur Saluces et sur Coni; une ligne est projetée entre Coni et Nice, par le col de Tende. Il faut ajouter à ces lignes celle qui suit le littoral de la Rivière de Gênes, par Nice et Menton en France, Vintimiglia, à l'embouchure de la Roya, San-Remo, Port-Maurice, Oneglia, Albenga, Final, Savone, Voltri, San Pier d'Arena et Gênes. Parmi les lignes transversales, les plus importantes sont celles de Bellinzona en Suisse à Savone, par Novare, Mortara, Valenza sur le Pô, Alexandrie et Acqui; à Gênes, par Alexandrie et Novi; à Milan, par Lugano en Suisse, Côme et Monza; de Milan à Gallarate et Varese, ou à Arona, sur le lac Majeur; à Alexandrie, par Mortara et Casale, sur le Pô; à Gênes, par Pavie, sur le Tessin, Voghera, Tortone et Novi; à Plaisance, par Lodi, sur l'Adda et Casalpusterlengo; à Crémone, sur le Pô, par Treviglio; à Lecco, par Monza; Verceil à Mantoue, par Mortara, Pavie, Casalpusterlengo et Crémone; [illegible] à Trente et à Vienne, par Mantoue, Vérone et le Tyrol; Bologne à Venise, par Ferrare, Rovigo et Padoue.

II. *Lignes de l'Italie péninsulaire.* De Rome partent 5 grandes lignes : 1° au N.-O., le long de l'Adriatique, par Civita-Vecchia, Orbitello, Grosseto, Monte Pescali (embranch. sur Asciano), Follonica, Cecina (embranch. sur les salines de Volterra), Colle-Salvetti (embranch. sur Livourne), Pise, Avenza (embranch. sur Carrare), la Spezzia, Sestri-Levante, Chiavari, [illegible], d'où la ligne continue vers Turin : c'est la route la [illegible]urte pour aller de Rome à Paris; 2° vers Bologne, par Monte-Rotondo et Orte, en remontant la vallée du Tibre, [illegible], Chiusi, Asciano, Sienne, Empoli, sur l'Arno, et Florence, ou Chiusi, Terontola, Arezzo, Montevarchi et Florence; 3° au N., vers l'Adriatique, en traversant l'Apennin, par Orte, Terni, Spolète, Foligno (embranch. sur Pérouse et Terontola), Iési, Falconara et Ancône; 4° au N.-E. par Terni, vers Rieti, Aquila, Chieti et Pescara sur l'Adriatique; 5° au S.-E., le long de la mer Tyrrhénienne et à travers les marais Pontins, par [illegible] (embranch. sur Frascati), Albano, Velletri, Segni, Anagni, [illegible], Frosinone, Ceprano, Aquino, Teano, Capoue, Santa-Maria-di-Capua, Caserta, Cancello (embranch. sur [illegible], Lauro et Avellino), Aversa et Naples. De Florence, une [illegible] Livourne, par Empoli et Pise, en descendant l'Arno, ou plus au N., par Pistoïa, Lucques et Pise. A Bologne commence une ligne très longue, suivant de très près le rivage de l'Adriatique, par Imola, Castel-Bolognese (embranch. sur Ravenne), Faenza, Forli, Forlimpopoli, Cesena, Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia, Falconara, Ancône, Osimo, Lorette, Pescara, Vasto, Termoli, Foggia, Cerignola, Barletta, Trani, Bari (embranch. sur Tarente), Brindisi, Lecce et Otrante; cette ligne est suivie de Bologne à Brindisi par la malle anglaise des Indes. De Naples partent deux lignes importantes, l'une au N., vers l'Adriatique, par Caserta, Bénévent, Campo-Basso et Termoli, ou Bénévent, Airano et Foggia; l'autre, au S.-E., vers la Sicile, par Portici, Torre-Annunziata (embranch. sur Castellamare), Pompei, Nocera, Salerne, Eboli, Romagnano, Potenza, Metaponto (embranch. sur Tarente), Buffaloria (embranch. sur Cozenza), Cariati, Cotrone, Catanzaro, Squillace, Monasterace et Reggio de Calabre, où l'on s'embarque pour Messine; la traversée du détroit dure une heure.

III. *Lignes de Sicile et de Sardaigne.* En Sicile, 2 lignes principales : 1° de Messine à Syracuse, en longeant la côte orientale, par Aci-Reale, Catane, Bicocca et Agosta; 2° de Catane à Trapani, traversant l'île entière de l'E. à l'O., par Bicocca, Leonforte, Santa-Caterina, Caltanisetta, Canicatti (embranch. sur Licara, au S.), Caldare (embranch. sur Girgenti et Porto-Empedocle), Lercara, Roccapalumba, Termini, Palerme, Zucco, Calatafimi, Castelvetrano, Marsala et Trapani. Une ligne plus directe, mais très peu fréquentée, joint Santa-Caterina à Roccapalumba, par Marianopoli. — La Sardaigne est traversée du S. au N. par le chemin de Cagliari à Porto-Torrès, par Decimomannu (embranch. sur Iglesias), San-Gavino, Oristano, Macomer, Chilivani et Sassari; un embranch. partant de Chilivani se dirige au N.-E. vers Ozieri, Terranova et Aranci.

ESPAGNE. La construction des chemins de fer a commencé assez tard en Espagne. La configuration naturelle du pays se prête mal à l'établissement de grandes voies de communication. Dans ces dernières années pourtant les travaux ont été poussés avec une remarquable activité, et l'Espagne, qui n'avait que 6,200 kil. de chemins de fer en janv. 1878, en comptait à la fin de 1883, 9,892 kil. Cinq lignes principales partent de Madrid : 1° au N.-E., vers Barcelone et Perpignan, par Alcala, Guadalajara, Sigüenza, Medina-Celi, Alhama, Catalayud, Ricla, Casetas, Saragosse, sur l'Ebre, Tardienta (embranch. sur Huesca), Monzon, Lérida, sur la Sègre (embranch. sur Montblanch, Reuss et Tarragone), Manresa, Barcelone, Granollers, Hostalrich, Empalme, ou Barcelone, Mataro, Arenys, Empalme, Gérone, sur le Ter, Figueras, Port-Bou et Cerbère en France; 2° au N. vers Bayonne et Paris, par l'Escurial, Avila, San-Chidrian, Medina del Campo (embranch. vers Ségovie, au S.-E., vers Salamanque et vers Zamora, à l'O.), Valladolid, Venta de Baños, Burgos, Miranda, sur l'Ebre, Vittoria, Alsasua, Zumarraga, Tolosa, Saint-Sébastien, Pasages, Irun et Hendaye en France; de cette route se détachent des lignes importantes : de Venta de Baños, à l'O., sur Palencia, Léon (embranch. sur Busdongo, Compomanes, Oviédo et le port de Gijon), Astorga, Branuelas, Ponteferrada, Monforte (embranch. sur Orense, Tuy, à l'embouchure du Minho, et Vigo), Lugo et la Corogne; cette ligne doit être réunie à Santiago de Compostelle, d'où une voie déjà construite mène au port de Carril; de Palencia, au N., vers le port de Santander, par Espinosa, Reinosa, Barcena et Los Corrales; de Miranda, au N., vers Orduña et Bilbao, et, au S.-E., vers Logrono, Castejon, Tudela, Alagon, Casetas et Saragosse; d'Alsasua, au S.-E., vers Pampelune, Tafalla et Castejon; 3° au S.-O., vers Lisbonne : la ligne directe passe par Leganes, Cabanas, Torrijos, Talavera, Oropesa, Navalmoral, Plasencia, Arroyo (embranch. sur Caceres), Valencia de Alcantara, et Torre das Vargens en Portugal; 4° vers le Portugal, par Getafe, Algodor, Almonacid, Ciudad-Real, Almaden, Almorchon (embranch. sur Belmez et Cordoue), Don Benito, Merida, sur la Guadiana, Badajoz et Torre das Vargens; 5° au S., puis au S.-E., vers Aranjuez (embranch. sur Cuenca), Castillejo (embranch. sur Algodor et Tolède), Alcazar, Manzanares, le défilé de Valdepeñas, Santa-Cruz, Andujar, Alcolea, Cordoue, Tocina, Séville, en suivant le cours du Guadalquivir, Utrera, Xérès (embranch. sur San-Lucar) et Cadix; de cette route se détachent plusieurs lignes importantes : d'Alcazar, au S.-E., sur Albacète, Chinchilla, Almansa, La Encina, Villena et Alicante; de Chinchilla à Archena, Murcie, Orihuela et Carthagène; de Manzanares à Almagro et Ciudad-Real; de Cordoue à La Roda (embranch. sur Ossuna et Utrera), Bobadilla (embranch. sur Loja et Grenade) et Malaga; de Cordoue à Belmez; de Séville à Huelva, avec embranch. sur les mines du *Rio Tinto*. Une ligne parallèle à la côte de la Méditerranée va d'Alicante à Perpignan, par La Encina, [illegible] (embranch. sur Gandia et Denia), Silla

(embranch. sur Cullera), Valence (embranch. sur Buñol), Sagunto, Castellon de la Plana, Vinaroz, Tortose, sur l'Èbre, Tarragone, Martorell et Barcelone. — Dans l'île de Majorque, une ligne va de Palma à Monacor, avec un embranch. d'Inca à La Puebla.

PORTUGAL. Les chemins portugais avaient, à la fin de 1882, 1,673 kil. Trois lignes principales : 1° au N., Lisbonne à Porto, et Vigo en Espagne, par Carregado et Santarem, en remontant le Tage, Caxarias, Pombal, Coïmbre, Pampilhosa, Aveiro, Villa Nova de Gaïa, où l'on franchit le Douro près de son embouchure sur un pont magnifique, récemment construit, Porto, Ermezinde (embranch. sur Peñafiel et Tua, dans la direction de Salamanque), Nine (embranch. sur Braga), Valenza, et Tuy en Espagne; cette ligne est traversée par celle dite de la Beira Alta, de Figueira, sur l'Atlantique, à Pampilhosa, Mangualde, Guarda et Villar Formoso, d'où elle doit atteindre Ciudad Rodrigo; 2° à l'E., vers Madrid, par Santarem, Abrantès, Torre das Vargens et Valencia, ou par Torre das Vargens, Crato, Elvas et Badajoz; 3° au S., de Barreiro, en face de Lisbonne, sur la rive g. du Tage, à Pinhal Novo (embranch. sur Setubal), Casa Brancas (embranch. sur Évora, Extremoz et Crato), Beja, et Serpa, à l'E. de la Guadiana; la ligne de Beja à Casevel doit être prolongée jusqu'au port de Faro.

ANGLETERRE. C'est, eu égard à son étendue, après la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, le pays qui possède le plus de chemins de fer; on y comptait, en 1883, 29,619 kil. en exploitation dans les trois royaumes, ayant coûté plus de 19 milliards à construire et ayant produit, en 1882, 1,534,000,000 fr. de recettes brutes et 830,475,000 fr. de recettes nettes. Tous les chemins de fer anglais appartiennent à des compagnies. Les principales directions sont : 1° les *lignes du Sud-Est* (*South-Eastern* et *Dover and Chatham*) et *du Sud* (*Brighton and South-Coast*), se dirigeant vers les ports voisins de la France, de Londres par Chatham et Canterbury sur Douvres, de Londres sur Folkestone, de Londres sur Brighton et Newhaven, avec embranchements le long des côtes, à l'E. sur Douvres, à l'O. par Chichester sur Southampton. — 2° La *ligne du Sud-Ouest* (*South-Western*), de Londres par Winchester, Southampton, Salisbury, Plymouth, Exeter, jusqu'à Penzance, près du cap Land's End, avec embranchements de Salisbury sur Dorchester et Portland et de Salisbury sur Bristol. — 3° La *ligne de l'Ouest* (*Great-Western*), de Londres par Reading, Bath et Bristol à Glocester, d'où elle rayonne dans tout le pays de Galles et le bassin de la Severn, de Glocester par Cardiff, Swansea sur Pembroke le long du canal de Bristol, de Glocester par Hereford à Bangor sur le détroit de Menai, de Glocester par Worcester et Shrewsbury sur Chester, de Glocester par Warwick sur Birmingham. — 4° La *ligne du Nord-Ouest* (*North-Western*), de Londres par Northampton, Birmingham, Stafford, Chester, Liverpool, Manchester, Lancastre et Carlisle, d'où elle entre en Écosse vers Dumfries; embranchement de Chester par Bangor, où elle passe le détroit de Menai sur un pont tubulaire dans l'île d'Anglesey, et de là dans celle d'Holyhead, où l'on s'embarque pour Dublin. — 5° *Ligne du Centre* (*Midland Railway*), de Londres par Northampton, Leicester, Nottingham, Sheffield et Leeds, avec embranchements, d'un côté sur Manchester, de l'autre sur York. — 6° *Ligne du Nord* (*Great-Northern*), de Londres par Huntingdon, Lincoln, Selby, York, Newcastle, Durham et Berwick, où elle entre en Écosse; embranchements de Selby sur Hull, et de Newcastle sur Carlisle. — 7° *Lignes de l'Est* (*Eastern-Counties*), de Londres, d'un côté par Cambridge sur Boston et Lincoln, de l'autre par Ipswich, Norwich à Welly et Lynn-Regis, sur le Wash. Tous ces chemins sont reliés entre eux par des lignes transversales et de nombreux embranchements, et l'on peut dire qu'il n'est pas une ville de quelque importance qui ne soit traversée par un chemin de fer. A l'intérieur même de Londres, un curieux réseau de chemins de fer souterrains (*metropolitan railway*) fait communiquer entre eux les divers quartiers de la ville, sur la rive g. de la Tamise, et projette sur la rive dr. un embranch. qui passe au-dessous du fleuve par le tunnel de Brunel.

ÉCOSSE. D'Édimbourg, comme centre, partent quatre lignes principales : 1° à l'E., par Dunbar sur Berwick, où elle rejoint le Great-Northern anglais. — 2° Au S., par Lanark sur Dumfries, d'où elle se bifurque, d'une part sur Carlisle où elle s'unit au North-Western, de l'autre le long du golfe de Solway, jusqu'à Port-Patrick sur le canal du Nord, en face de Belfast. — 3° A l'O., par Glasgow, d'un côté sur Greenock, de l'autre par Ayr, au même point de Port-Patrick. — 4° Au N., par Stirling et Perth, où elle se bifurque, au N.-E. le long de la mer du Nord par Dundee, Aberdeen à Fraserburgh, près du cap Kinnaird et à Elgin sur le golfe de Murray; au N.-O. par les vallées centrales du Tay et de la Spey, à travers le massif des Grampians par Elgin, Inverness, Dingwall, d'où elle se dirige au N. jusqu'à Lothbeg dans le Sutherland, à l'O. jusqu'à Stcora, en face des Hébrides.

En IRLANDE, quatre lignes principales partent de Dublin : 1° au N., par Newry, Drogheda, Dundalk, Belfast et Londonderry, avec embranchements de Dundalk sur Clones, de Newry sur Armagh et Omagh, de Belfast sur Downpatrick et sur Donaghadee. — 2° A l'O., de Dublin par Mullingar, Athlone sur Galway, avec embranchements de Mullingar à Sligo, d'Athlone à Castlebar et Westport, de Galway à Limerick. — 3° Au S.-O., de Dublin par Kildare, Maryborough, Tipperary, Mallow à Cork et Kinsale, avec embranchements de Mallow sur Tralee, de Tipperary sur Limerick au N.-O. et sur Waterford au S.-E., de Maryborough sur Limerick et Foynes, de Kildare sur Kilkenny et Waterford. — 4° Au S., de Dublin par Wicklow sur Wexford. — Ces quatre lignes sont reliées par la grande *ligne centrale*, qui se dirige du N. au S. par Londonderry, Omagh, Enniskillen, Clones, Mullingar, Maryborough, Kilkenny, Waterford et Youghal sur Cork.

L'ASIE ne compte (en dehors de la Russie du Caucase) que quatre pays où l'on rencontre des chemins de fer, l'Asie Mineure, l'Inde, le Japon et la Chine.

L'*Asie Mineure* présente deux chemins ottomans: l'un, de Scutari, en face de Constantinople, à Ismid (43 kil.), tête de la ligne que les Anglais veulent prolonger jusqu'à Bagdad; l'autre (231 kil.) rayonne autour de Smyrne, dans les vallées récemment plantées en coton : de Smyrne au N. à Manissa et Alascheir, et de Smyrne au S., à Aïdin-Guzel-Hissar.

Dans peu d'années, l'*Inde anglaise* sera couverte de chemins de fer. On en comptait 16,178 kil. en 1882. On y distingue 6 lignes principales : 1° *East Indian Railway*, de Calcutta à Delhi et suivant la rive droite du Gange par Chandernagor, Burdwan, Monghir, Patna, Bénarès, Allahabad et Canpowr, où il quitte le Gange pour se rapprocher de la rive gauche de la Djemnah, par Agra, Koarjah et Delhi; il est continué sans interruption par le *Pendjab and Delhi Railway*, par Loudianah, Amritsir, et Lahore, jusqu'à Moultan. Un embranchement est construit de Monghir à Durbhanga, vers les vallées centrales de l'Himalaya; un autre, de Calcutta à Siligari, à l'entrée de la vallée de Sikkim; un troisième, d'Agra sur Goualior, d'Agra et de Delhi sur Adjemir. Un chemin particulier, *Oude and Rohilkund Railway*, traverse les plus fertiles contrées de l'Oude, entre l'Himalaya et le Gange, de Bénarès par Baïram-Ghat, Lucknow à Canpowr, et de Lucknow par Mouradabad à Koarjah. De Lahore, la ligne est continuée sur Peschawer à la frontière de l'Afghanistan à la rencontre du Grand Central asiatique projeté par les Russes d'Orenbourg ou de Tiflis sur l'Inde. Une autre ligne, aujourd'hui achevée, *Indus valley Railway*, conduit de Moultan à Haïderabad, d'où le *Sind Railway* mène au port de Kuratchee aux bouches de l'Indus : le cercle est donc complet entre l'embouchure de ce fleuve et celle du Gange. — 2° *Great Indian Peninsular Railway*, partant de Bombay en deux lignes : l'une, au N.-E., par Nasserabad, Djubbulpour sur la Nerbuddah, à Allahabad où elle rejoint la ligne de Calcutta, avec embranchement de Nasserabad à Nagpour et Segaun, dans les provinces centrales; l'autre, au S.-E., de Bombay par Pounah, Schahabad à Gouty-Bellary, avec embranchement de Schahabad à Haïderabad dans le Nizam. — 3° *Baroda and central Railway*, de Bombay par Surate, Baroda et Ahmedabad à Wudwan dans le Guzerate. — 4° *Madras Railway*, partant de Madras dans quatre directions : l'une au N.-O. à Gouty-Bellary, où elle rejoint la ligne de Bombay; l'autre à l'O. sur Bangalore, au centre du Mysore; la troisième traversant le massif des Nilgherries, de Madras par Arcot et Erode, où elle se bifurque, à l'O. vers Calicut sur la mer d'Oman, à l'E. vers Negapatam sur le golfe du Bengale; la quatrième au S. par Cuddalore, Tritchinapali et Madura à Tuticorin, en face de Ceylan. — 5° *East-Bengale Railway*, de Calcutta sur Goalbana, sur Dakka et projeté vers l'Assam. — 6° Le chemin de Colombo à Kandy, dans Ceylan.

Le *Japon* avait, en 1883, 217 kil. de chemins de fer, ainsi répartis : de Tokio (Yeddo) à Yokohama; de Tokio à Koumagayé; de Hiogo à Osaka; de Kioto (Miako) à Osaka; de Kioto à Otsou, dans l'île de Niphon; de Sapporo à Otarounaï, dans l'île de Yeso. Une ligne de 800 kil. est projetée, de Tokio à Kioto.

La *Chine* ne possède actuellement qu'une petite ligne de 13 kil., construite par les Anglais, pour l'exploitation des mines de houille de Kaë-ping. Le chemin de Schanghaï à Woosoung (8 kil.), construit par les Anglais, a été racheté et détruit par le gouvernement chinois.

Les chemins de fer de l'AFRIQUE sont répartis entre l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, Natal, la colonie du Cap et l'île Maurice. (Pour les *chemins de fer algériens* (1,581 kil.), *V.* à la fin de l'article ALGÉRIE.) — En *Tunisie*, la ville de Tunis est directement reliée au réseau algérien, depuis sept. 1884, par Ma-

nouba, Tébourba, Medjez-el-Bab, Oued-Zargua, Béjà, Souk-el-Arba, Ghardimaou et Soukaras. Des lignes construites par une compagnie anglaise, mais rachetées par les Français, vont de Tunis au Bardo, à Marsa et au port de la Goulette. Enfin une ligne est commencée au S. vers Hammamet, par Hammam-el-Lif. — En Égypte (1,518 kil), les principales lignes sont celles d'Alexandrie à Suez, suivie par la malle anglaise des Indes et passant par Damanhoor, Kafr-el-Zayat, Tantah, Benha, Zagazig, Tell-el-Kébir, Ismaïlia et Schalouffe, en suivant depuis Ismaïlia la rive africaine du canal de Suez; d'Alexandrie au Caire, se détachant de la ligne précédente à Benha, et passant à Callioub; du Caire à Suez, par Callioub, Belbeis et Zagazig, où l'on rejoint la ligne directe venant d'Alexandrie; d'Alexandrie à Ramlé et à Rosette; de Tantah à Scibin-el-Com, au S., et à Mohallet-Roh, Talka, Shirbin et Damiette au N.-E.; de Dessouk, sur la branche occidentale du Nil à Mohallet-Roh, et Zifté, sur la branche orientale; de Talka à Mansourah, Abou-Kébir et Zagazig. La ligne de la haute Égypte commence en face du Caire, et remonte, sur la rive gauche du Nil, par Boulak-Dakrour, Beni-Souef, Abou-Girgeh, Samallout, Minieh et Rodah, jusqu'à Siout; un embranchement, partant d'El-Wasta, la joint à Médinet-el-Fayoum et à Abouxa. — Les colonies du *Cap* (1,543 kil.) et de *Natal* (159 kil.) n'ont encore qu'un réseau très incomplet. La principale ligne est celle de Cape-town à Pearl et à Wellington, avec un court embranch. sur Constance. — L'île *Maurice* a 132 kil. de voies ferrées. — Un chemin de fer est en exploitation dans l'île française de la *Réunion*. Deux lignes sont commencées au *Sénégal* : l'une doit unir Saint-Louis à Dakar, près du cap Vert; l'autre doit s'avancer vers l'E. dans la direction du Niger. (*V.* SÉNÉGAL.)

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE possède un réseau plus étendu que l'Europe entière. A la fin de 1881 la *Confédération du Canada* comptait 12,224 kil. exploités. Une ligne part de Métis sur la rive droite du Saint-Laurent, remonte le fleuve par Lévis en face de Québec, Richmond où elle se joint aux chemins de fer des États-Unis, Montréal où elle traverse le Saint-Laurent sur un prodigieux pont tubulaire construit par Stephenson; elle passe alors sur la rive droite du fleuve, qu'elle côtoie par Johnstown, Prescott et Kingston, suit le lac Ontario par Toronto où elle entre dans la presqu'île étroite interposée entre les trois lacs Huron, Érié et Ontario. Elle s'y partage en trois chemins : l'un au N., à Collingwood sur la baie Géorgie du lac Huron; l'autre à Goderich sur ce lac et à Sarnia au point où il se déverse par la rivière Saint-Clair; le troisième par Hamilton à Sandwich en face de Détroit, et d'Hamilton à Niagara et en face de Buffalo; embranchements : de Prescott sur Ottawa, de Brockville à Pembroke sur le haut Ottawa. Dans le Nouveau-Brunswick, une ligne, qui est la continuation de celles des États-Unis, va de Saint-Andrews à la frontière par Saint-John à Schediac sur le golfe Saint-Laurent et de là à Métis, où elle rejoint la grande ligne du Canada. La Nouvelle-Écosse est traversée du S. au N. par un chemin qui joint sa capitale, Halifax, à Windsor et à Yarmouth au S.-O. et à Shediak au N.-E. Le chemin de fer du Nord-Pacifique qui doit être achevé au plus tard en 1890, commence à l'E. du lac Supérieur, traverse la Rivière Rouge entre Winnipeg et Saint-Boniface, et atteint auj. les montagnes Rocheuses, au col de Yellowhead ou de la Tête jaune.

Le réseau des *Etats-Unis*, tracé successivement et sans vue générale, offre cependant un ensemble presque complet; il avait, à la fin de 1882, une étendue de 168,677 kil. Les lignes principales entre lesquelles on peut le diviser sont : 1° La *grande ligne de l'Atlantique*, réunissant tous les ports de cette côte depuis la frontière du Nouveau-Brunswick à Saint-Andrew par Bangor, Augusta, Portland, Boston, Providence, New-Haven, New-York, Philadelphie, Baltimore, Washington, Richmond, Wilmington, Charleston, Savannah, Tallahassee, jusqu'à Pensacola sur le golfe du Mexique. — 2° Les *lignes du Connecticut et de l'Hudson*, remontant les vallées de ces fleuves, la première de New-Haven et de Boston, la seconde de New-York par Albany, pour se joindre aux lignes du Canada par Richmond et Montréal. — 3° La *ligne des grands lacs*, de New-York par Niagara, Buffalo, Cleveland, Toledo à Chicago, d'où elle se continue au N.-O. par Milwaukee jusqu'aux riches mines de cuivre de Marquette et de l'Anse sur le lac Supérieur, au N. par Madison et Saint-Paul à Glyndon sur la rivière Rouge du nord où elle descend cette rivière jusqu'à Pembina à la frontière du Manitoba, pour rejoindre à Winnipeg la ligne canadienne du Pacifique, tandis qu'une ligne occidentale s'avance dans le Dakota jusqu'au Fort Lincoln sur le haut Missouri. Deux embranchements partent de Toledo : l'un dessert les riches mines du Michigan, par Détroit et Port-Huron où il joint à Sarnia la grande ligne du Canada, par Lansing et Grand-Haven; l'autre se dirige à l'O. par Springfield, Quincy où il traverse le Mississipi, jusqu'à Saint-Joseph sur le Missouri. — 4° Les *lignes de l'Ohio* : la première par la Pennsylvanie, de Philadelphie à Harrisbourg et Pittsbourg, d'un côté sur Chicago, de l'autre par Wheeling, Columbus et Indianapolis sur Saint-Louis; la seconde par la Virginie, de Baltimore ou de Washington à Parkesbourg, Cincinnati et Saint-Louis, prolongée au delà du Mississipi jusqu'à Topeka dans le Kansas. . — 5° La *ligne des Alleghany*, de Washington par Lynchbourg et Knoxville à Dalton, où elle se divise : en *chemin du Tennessee*, par Corinth et Memphis, où elle traverse le Mississipi pour aller au delà jusqu'à Little-Rock; en *ligne du Sud*, de Dalton à Atlanta, où elle se dirige au S.-E. sur la Caroline du Sud par Columbia à Charleston et sur la Géorgie par Milledgeville à Savannah, au S.-O. sur l'Alabama par Montgomery à Pensacola, avec embranchement qui de Montgomery va à l'O. sur Jackson, Vicksbourg et jusqu'à Marshall au delà du Mississipi. — 6° Les *lignes des grands lacs au golfe du Mexique* : de Chicago par Cairo et Corinth à Mobile, de Chicago par Saint-Louis et Memphis à la Nouvelle-Orléans. — 7° La *ligne du golfe*, de Mobile par la Nouvelle-Orléans, Houston dans le Texas, à Galveston. — 8° L'*Union Pacific* et le *Central Pacific Railroad*, ou le chemin de fer interocéaniqne, la plus longue ligne ferrée du monde, qui traverse l'Amérique dans toute sa largeur, de New-York ou de Philadelphie sur l'Atlantique à Chicago, et de là par Des-Moines dans l'Iowa, Omaha-city au confluent de la Nebraska dans le Missouri, remonte cette rivière dans les régions des Prairies par Cheyenne, franchit les monts Rocheux près de la Passe du Sud, touche à Ogden au N. du grand lac Salé, et, franchissant la Nevada près de Carson, arrive par la vallée du Sacramento à San-Francisco sur le Pacifique, après un parcours de plus de 6,000 kil. que l'on fait en sept jours. — 9° La ligne récemment terminée du *Sud-Pacifique*, joint Memphis, sur le Mississipi, et Little-Rock, sur l'Arkansas, à la côte méridionale de la Californie; elle communique avec la ligne précédente par les chemins de fer du Colorado.

Au *Mexique*, 4,654 kil. sont en exploitation. Une ligne de 424 kil. joint Mexico à la Vera-Cruz, avec embranch. sur La Puebla. Une autre, de 342 kil. se dirige à l'O. vers Toluca et Morelia, et doit atteindre le Pacifique près de San-Blas. Par les lignes de Mexico à Aguas-Calientes et Zacatecas, de Durango à Chihuahua et Paso del Norte, de Saltillo à Monterey et Matamoros, le réseau mexicain atteint la frontière des États-Unis, et sera bientôt relié par les chemins du Texas à toutes les grandes villes de l'Amérique du Nord.

Dans l'*Amérique centrale*, un chemin de fer, ouvert en 1855, traverse l'isthme de Panama, sur le territoire colombien, et joint l'Atlantique à l'océan Pacifique entre Panama et Colon-Aspinwall (76 kil.). Il est utilisé auj. pour les travaux du canal interocéanique de Panama. Les autres chemins de fer projetés à travers l'Amérique centrale ne présentent encore que des tronçons isolés : d'Alajuela à Cartago, par San-José, de Punta-Arenas à Barranca, et de Limon au Rio Sucio, dans la rép. de *Costa Rica;* San-José à Escuintla, dans le *Guatemala;* Puerto-Cortez à San-Pedro, dans le *Honduras;* Acajutla à Sonsonate, dans l'État de *San-Salvador*.

Cuba renferme 1,382 kil. de chemins de fer exploités, surtout à l'O., entre la Havane, Matanzas, Cardenas et Cienfuegos; au centre, entre Santa-Maria et Nuevitas; à l'E., entre El-Cobre et Santiago de Cuba. — La *Trinité* a 62 kil., et la *Jamaïque*, 40.

Dans l'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, les pays suivants possèdent des chemins de fer : le *Brésil*, 4,865 kil. exploités en 1883 aux environs des grands ports de Rio de Janeiro, Bahia, Pernambuco et Paranahyba. — Le *Pérou*, 2,510 kil., dont la plupart appartiennent à de petites lignes entre les vallées inclinées vers le Pacifique et les ports qui leur servent de débouchés; deux seulement traversent les Andes par des travaux d'art considérables dont les énormes dépenses avaient déjà ruiné les finances du pays avant la guerre désastreuse qu'il a soutenue contre le Chili : l'une va du port de Mollendo au S. par Aréquipa à Puno, l'autre de Callao à Lima et Oroya. — L'*Équateur* n'a que la ligne de Yaguachi au Rio Chimbo, 122 kil. — Dans la *Bolivie*, une petite ligne conduit de La Paz au port d'Aigacha sur le lac Titicaca. — Le *Chili* est plus prospère; 1,855 kil. sont exploités, pour conduire des ports de la côte aux mines d'argent et de cuivre de l'intérieur; au N., de La Caldera à Copiapo, Chanarcillo et San-Antonio; de La Serena et de Tongoy à Ovale; au centre, de Valparaiso par Llallaï et Santiago à Curico et Chillan : c'est la principale et la plus longue de ces lignes (581 kil.); embranchement de Llallaï à los Andes au pied du défilé de la Cumbre, que l'on travaille à franchir pour joindre les chemins de la Plata; au S., ligne de Talcahuano à Chillan. — Malgré la facilité qu'offrent les vastes plaines des Pampas, la *Confédération de la Plata* ne possédait en 1883 que 2,811 kil. exploités. De Buénos-Ayres partent deux lignes au

S. sur Chascomus, Dolorès et sur Carmen de los Flores, Azul et Olavarria; une à l'E. en descendant le cours de la Plata jusqu'à Ensenada; deux à l'O. sur Lobos, Bragado, Catalinas et La Plata-Ferrati; une au N. sur Zarate, tête du grand chemin de 1,422 kil. qui doit réunir Buénos-Ayres à Valparaiso; interrompu de Zarate à Rosario, il s'avance à l'O. de cette ville dans les Pampas par Villa-Nueva, Rio-Cuarto, Villa-de-Mercedes, et par San-Luis, d'où il atteindra par Mendosa le défilé de la Cumbre dans les Andes du Chili. Embranchement de Villa-Nueva sur Cordoba et Tucuman, un autre de Concordia à Monte-Caseros le long de l'Uruguay. — L'*Uruguay* possède les lignes de Montevideo à San-José, et par Florida à Durazno (central Uruguay); celle de Salto oriental à Santa-Rosa (haut Uruguay), à la frontière commune du Brésil et de la Plata; celle de Montevideo à Pando, et en construction jusqu'à Maldonado à l'E.; en tout 375 kil. — Le *Paraguay* n'a qu'une petite ligne, de l'Assuncion à Paraguary (72 kil.) — La *Guyane anglaise* n'a encore que 34 kil. de chemins de fer; le *Venezuela*, 151 kil., de Caracas à la Guayra et de Tucacas aux mines d'Aroà; la *Colombie*, 100 kil., sans compter le chemin de fer de l'isthme de Panama : la ligne de Sabanilla à Barranquilla est la plus importante.

En *Océanie*, l'*Australie* possédait, à la fin de 1881, 6,381 kil. exploités. La province de Victoria en possède 2,006, partant de Melbourne par trois lignes qui desservent les mines d'or du centre et les pâturages du N. : de Melbourne à Geelong et Ballarat, de Melbourne à Castlemaine et Echuca sur le Murray moyen et Deliniquin, de Melbourne par Kilmore et Benalla à Albury sur le cours supérieur du même fleuve. La Nouvelle-Galles du Sud en a 1,602 kil., allant de Sydney à Windsor au N., à Bathurst à l'O., à Goulburn, au S.; une autre ligne part de Newcastle sur Murrurundi. Dans le Queensland, 1,287 kil., de Brisdane à Drayton, avec bifurcation sur Warwick au S. et Dalby au N.-E. Dans l'Australie méridionale, 1,338 kil., d'Adélaïde aux mines de cuivre de Kuringa; dans l'Australie occidentale, 148 kil. aux environs de Perth, la capitale. Des deux autres grandes îles anglaises, la Tasmanie a construit 276 kil., et la Nouvelle-Zélande, 2,075. — Les Hollandais exploitent 613 kil. dans leur colonie de *Java* : lignes de Batavia à Buitenzorg, de Batavia au port de Tandjong-Priok, de Samarang au fort de Wilhem Ier et à Djokjokarta; de Sourabaya à Bangil et à Kediri; en outre, une petite ligne stratégique, près d'Atchin, dans l'île de Sumatra. — Le royaume d'*Hawai*, ou des îles Sandwich, possède auj. 51 kil. de voies ferrées.

C. P. et E. D—Y.

CHEMMIS, v. d'Égypte. (*V.* AKHMIN.)

CHEMNITZ (MARTIN), savant théologien protestant, né à Treuenbrietzen en 1522, m. en 1586, a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Theologiæ Jesuitarum præcipua capita*, Leipzig, 1562; *Examen concilii Tridentini*, 4 vol., Leipzig, 1565, et Francfort, 1767; *Harmonia evangeliorum*, continuée après sa mort par Leyser et Gerhard; *Loci theologici*, Francfort, 1591, résumé de cours publics sur les *Loci communes* de Mélanchthon; *Corpus doctrinæ Prutenicæ*, en collaboration avec Mærlin. — Chemnitz eut un petit-fils, PHILIPPE-BOGOSLAV, né en 1605, m. en 1678, qui fut historiographe de la reine Christine de Suède, et est l'auteur du fameux livre, publié sous le nom de *Hippolytus a Lapide : de Ratione status in imperio nostro Romano-Germanico*, 1647. Dans cet écrit sont blâmés les abus des droits impériaux.

E. S.

CHEMNITZ, v. du roy. de Saxe, sur la rivière de son nom, 97,716 hab. La plus manufacturière du royaume : bonneteries, tissus de coton, soieries, lainages, occupant 3,000 métiers; fabr. de machines, etc. Très ancienne, jadis fortifiée et ville libre impériale. Patrie de Puffendorf et de Heyne.

CHEMNITZER (IVAN-IVANOVITCH), fabuliste russe, né à Saint-Pétersbourg en 1744, m. en 1784, servit dans la garde impériale et dans le corps des mineurs, et accompagna un de ses chefs en Allemagne, en Hollande et en France. De retour en Russie, il composa des *fables*, pour lesquelles il a été mis à côté de La Fontaine par les Russes : il a plus de ressemblance avec le fabuliste allemand Gellert.

Ses fables, publiées sous le titre de *Basni et Skazki*, Saint-Pétersbourg, 1778, 1799 et 1819, ont été traduites en français par Maselet, Moscou, 1830.

PL.

CHÉNAVARD (MARIE-ANTOINE), architecte français, né en 1787 à Lyon, fut professeur de l'École des beaux-arts de sa ville natale. Correspondant de l'Institut, il s'est fait connaître surtout par un voyage qu'il fit dans le Levant avec plusieurs de ses collègues en 1843, et dont il a publié deux *Relations* en 1848 et en 1849.

On a aussi de lui : *Sur le goût dans les arts*, 1831; *Tombeaux*, 1851, in-fol; *Lyon antique restauré d'après les recherches et documents de F. M. Artaud*, 1851, in-fol.

CHENDY. *V.* SCHENDY.

CHÊNE-POPULEUX (LE), ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Vouziers; sur le canal des Ardennes; 1,512 hab. C'est un des 5 passages de l'Argonne.

CHÉNEDOLLÉ (CHARLES-JULIEN **LIOULT** DE), né à Vire en 1769, m. en 1833, fit de bonnes études au collège de Juilly. Il quitta la France quand la Révolution éclata, parcourut l'Italie, l'Allemagne et la Suisse, connut Gœthe et Klopstock, fut l'ami de Chateaubriand et de Fontanes. Rentré en France après le 18 brumaire, il publia en 1807 *le Génie de l'Homme*, poème descriptif et philosophique, 3e édition, 1822. Presque dans le même temps, il obtint le titre de maître ès jeux floraux. On a encore de lui trois livres d'*Études poétiques*, odes et petits poèmes, et une étude critique, l'*Esprit de Rivarol*. Il avait composé un poème épique, *Titus, ou Jérusalem détruite*, et un recueil de *Mélodies normandes*, qu'on n'a point retrouvés dans ses papiers. Chênedollé fut dès 1812 inspecteur de l'académie de Caen, et devint, en 1830, inspecteur général de l'Université, fonctions qu'il résigna en 1832.

J. T.

CHENÉE, vge de Belgique, prov. de Liège, au confluent de l'Ourthe et de la Vesdre; 4,000 hab. Fonderies de zinc et forges à fer.

CHENELETTE, vge (Rhône), arr. de Villefranche; 718 hab. Exploit. de plomb argentifère.

CHÉNÉRAILLES, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1,100 hab. Autrefois fortifié.

CHÉNIER (ANDRÉ-MARIE DE), poète français, né le 29 oct. 1762 à Constantinople, m. en 1794. Il était le troisième fils de Louis de Chénier, consul général de France en Turquie, et d'une Grecque célèbre par sa beauté et son esprit, nommée Santi l'Homaka. Il passa une partie de sa jeunesse dans le Languedoc, acheva ses études à Paris au collège de Navarre, et embrassa à 20 ans la profession militaire, qu'il abandonna au bout de six mois. Lié d'amitié avec Lavoisier, Lebrun, David, uniquement occupé des lettres et des arts, il étudia surtout la poésie grecque et en cueillit la fleur. C'est ainsi qu'il régénéra notre poésie et assouplit notre idiome, à une époque où l'abus de la pensée abstraite avait desséché la langue et tari les sources de l'imagination. Artiste studieux, il fuyait le bruit, et ses vers charmants, dont l'influence a été si féconde, ne furent connus que longtemps après sa mort. André Chénier avait accueilli avec enthousiasme les espérances de 89; intrépide citoyen autant que poète inspiré, il combattit de sa plume les excès révolutionnaires, et devint bientôt suspect : arrêté en 1793, il fut jugé l'année suivante, et exécuté deux jours avant la révolution du 9 thermidor, qui l'eût sauvé. Chateaubriand et Millevoye avaient publié, au commencement de ce siècle, des fragments d'André Chénier; M. de Latouche, en 1819, fit connaître la plus grande partie de ses *Élégies* et de ses *Poèmes*; l'édition complète a paru en 1840. Le style d'André Chénier est à lui; nourri de l'inspiration antique, il sait s'en approprier la grâce, et il l'unit avec un art incomparable aux plus charmantes qualités de l'esprit français : élégante, souple, harmonieuse, passionnée, sa poésie est un continuel enchantement. Parmi ses *Idylles*, il faut citer au premier rang *l'Aveugle, la Liberté, le Jeune Malade, le Mendiant*; ses *Élégies* sont pleines de mouvement et de passion; ses *Épîtres* brillent par un rare mélange de familiarité et de précision; les *Odes* et les *Iambes* nous montrent le citoyen honnête et courageux; les *Poèmes* enfin nous révèlent par quels côtés ce poète novateur, qui semble si étranger à son siècle, était cependant pénétré de son esprit.

Sur André Chénier, *V.* Sainte-Beuve, *Critiques et Portraits*, t. II, *Portraits contemporains*, t. III, et *Causeries du lundi*, t. V.

S. R. T.

CHÉNIER (MARIE-JOSEPH DE), poète, frère puîné du précédent, né en 1764 à Constantinople, m. en 1811. A 17 ans, il embrassa la profession militaire : officier de dragons, il passa deux ans à Niort, s'occupant surtout de refaire et de compléter ses études. En 1785, il fit jouer une petite comédie en vers, *Edgard ou le page supposé*, et, en 1786, une tragédie, *Azémire*, qui furent sifflées toutes les deux. Son premier succès est la tragédie de *Charles IX*, représentée en 1789 : c'est une déclamation, pleine d'énergie et de feu, qui, répondant aux passions du moment, fut accueillie avec enthousiasme. Chénier fut le poète de la période républicaine. *Henri VIII*, 1791, et *Calas*, 1791, compositions incomplètes et froides, réussirent médiocrement; le poète se releva dans *Caïus Gracchus*, 1792, œuvre d'une terrible énergie, trop empreinte de l'esprit et du langage révolutionnaire, mais où de beaux vers, protestant contre les bourreaux, vengeaient la conscience publique. *Fénelon*, 1793, est une tragédie romanesque, très fausse comme œuvre d'art, mais remarquable par les sentiments de modération et de clémence qui l'ont dictée. Chénier devenait de jour en jour plus suspect aux dictateurs de la démagogie; *Timoléon*, tragédie écrite en 1794, où l'on crut voir une attaque contre Robespierre, ne put être représentée; tous les mss furent saisis et brûlés; un seul qui échappa fut rendu à l'auteur

après le 9 thermidor, et imprimé en 1795. Après *Timoléon*, le poète se retire du théâtre pendant une dizaine d'années. Comme orateur et tribun, surtout comme chantre des événements patriotiques et des cérémonies républicaines, Chénier a sa place marquée dans l'histoire de la Révolution. Il a été membre de toutes les législatures de 1792 à 1802. Une calomnie odieuse, aujourd'hui réfutée d'une façon péremptoire, qui lui imputait la mort de son frère André, lui inspira une protestation magnifique, le discours *sur la Calomnie*, 1797, qui est une de ses plus belles œuvres. En 1804, il donna *Cyrus*, qui ne fut représenté qu'une fois. Napoléon venait de se faire couronner empereur; Chénier, en justifiant cet acte, avait pensé que des conseils assez hardis et des maximes libérales lui feraient pardonner cette palinodie; c'était trop pour sa conscience politique, et trop peu pour les exigences du maître. A partir de ce moment, ses tragédies ne parurent plus sur le théâtre; ni *Philippe II*, ni *Brutus et Cassius*, ni *Œdipe roi*, ni *Œdipe à Colone*, ni *Tibère*, ni le drame de *Nathan le Sage*, ne furent représentés. *Tibère*, son chef-d'œuvre, a été joué en 1844, avec un médiocre succès. Chénier avait à cœur de faire oublier *Cyrus;* son admirable élégie, *la Promenade*, 1805, exprima avec une rare vigueur la protestation du parti républicain contre l'établissement de l'Empire, et l'*Épître à Voltaire*, 1806, fut une apologie des philosophes et du XVIII[e] siècle, dont Chénier fut jusqu'au dernier jour le défenseur. Il fut injuste, quand il attaqua la direction féconde ouverte par l'auteur du *Génie du christianisme*. Ses *Épîtres*, ses *Satires*, ses poèmes didactiques n'en sont pas moins son meilleur titre de gloire. On doit aussi à Chénier de bons écrits en prose, surtout la *Leçon sur les vieux fabliaux*, et le *Tableau des lettres françaises depuis 1789*. Chénier avait accepté, en 1803, les fonctions d'inspecteur général de l'Université; il les quitta en 1806. Il était membre de l'Académie française. Ses œuvres ont été publiées en 5 vol., 1826, avec une étude par Arnault. Daunou, en 1829, a ajouté à cette édition 3 vol. contenant les *Œuvres posthumes*, avec une notice sur la vie et les ouvrages du poète. L'étude la plus complète sur M.-J. Chénier est celle de Ch. Labitte, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1844. S. R. T.

CHENNAB. *V.* TCHENNAB.

CHENONCEAUX, vge (Indre-et-Loire), arr. de Tours, 400 hab. On y voit un château qui est un des plus beaux monuments de la renaissance; construit en travers du Cher, sur des arches de pont, il se relie, par des bâtiments accessoires, aux deux bords de la rivière. On y remarque une belle chapelle, une magnifique cheminée, des plafonds, véritables chefs-d'œuvre de sculpture en bois, etc. Ce château, élevé par un architecte inconnu pour Thomas Bohier, chambellan de François I[er], fut acheté par Henri II. Il appartint successivement à Diane de Poitiers, à Catherine de Médicis, aux ducs de Vendôme; en 1733, il passa au fermier général Dupin.

CHENOT (CLAUDE-BERNARD-ADRIEN), ingénieur, né à Bar-sur-Aube en 1803, m. en 1855, entra à l'École des mines en 1829, fut attaché au secrétariat de la direction des ponts et chaussées, et alla exploiter des mines en Auvergne. Vers 1826, il prit un brevet pour la fabrication directe du fer, en traitant le minerai en poudre, mêlé de charbon, sur une sole de four à réverbère. C'est alors qu'il fit des essais de transformation des combustibles en gaz, et particulièrement du bois pour chauffer les fourneaux à réverbère. En 1832, il inventa un appareil pour la fabrication des éponges métalliques de fer; depuis, il obtint les éponges des métaux terreux, tels qu'aluminium, calcium, silicium, baryum, etc., et les fit entrer dans différentes combinaisons, entre autres dans l'acier, auquel il donna par là des propriétés remarquables. Fixé à Clichy-la-Garenne, près Paris, Chenot imagina un système de *purification* des combustibles, qui repose sur l'emploi des alcalis; il inventa une machine dite *électro-trieuse*, pour ramener les minerais bruts au maximum de richesse et de pureté, et fit des travaux intéressants sur les huiles de schiste, sur les sulfates de plomb, etc.

CHEN-SI, prov. de Chine, au N., sur la frontière de la M[illegible] ch.-l. Si-Ngan. Pays montagneux, traversé par la cha[illegible] Pé-Ling. Sol fertile dans les vallées (froment, mil-[illegible]), mais souvent désolé par les sauterelles. Environ 21[illegible] kil. carrés; 10 à 15,000,000 hab.

CHENU (JEAN-CHARLES), naturaliste français né à Metz, en 18[illegible], m. en 1879, vint en 1825 à Paris où il fit ses études en médecine, et devint chirurgien militaire. Il se trouva dans le Midi au moment de la première épidémie de choléra. A Carcassonne il fut appelé à donner ses soins à Gabriel Delessert, préfet de l'Aude, et dut à cette circonstance d'être placé quelques années après à la tête de la riche collection botanique et conchyliologique de Benjamin Delessert; il fut attaché comme sous-inspecteur aux sources ferrugineuses de Passy. En 1845, il devint aide-major de la gendarmerie de la Seine et plus tard suivit l'expédition française en Crimée. Médecin principal de 1[re] classe et bibliothécaire de l'École de médecine militaire, il prit sa retraite en 1868. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1871.

Il a publié : *Rapport sur le choléra-morbus*, 1835; *Illustrations conchyliologiques, ou Descriptions et figures de toutes les coquilles connues, vivantes et fossiles, avec les genres nouveaux et les espèces récemment découvertes*, 1842-1847, in-fol., inachevé; *Essai sur l'action thérapeutique des eaux ferrugineuses de Passy*, annoté par M. Isidore Bourdon; *Essai sur les eaux minérales avec le précis des sources minéro-thermales connues; Leçons élémentaires d'histoire naturelle*, 1846; *Encyclopédie d'histoire naturelle*, 1850-1861, 31 vol. in-4°, publication populaire avec divers collaborateurs: *Manuel conchyliologique et de paléontologie*, 1860, 2 vol.; *Statistique médico-chirurgicale de la campagne d'Italie en 1859*, 1869; *Souvenirs d'un voyage dans l'Inde*, sur des notes rédigées par Ad. Delessert en 1841; *Rapport sur le service médico-chirurgical des ambulances pendant la guerre de 1870-1871*, 1874, 2 vol. in-4°.

CHÉOPS ou **CHOU-FOU**, roi d'Égypte de la IV[e] dynastie, appelé *Chembès* par Diodore de Sicile. Il fut impie et despote, fit fermer les temples, interdit les sacrifices et maltraita les prêtres. Le peuple, accablé de travaux, fut employé à la construction de la plus grande des Pyramides.

CHEPHREN ou **CHAFRA**, roi d'Égypte de la IV[e] dynastie, frère et successeur de Chéops, fut un tyran comme lui. Il construisit la seconde des trois grandes pyramides.

CHEPSTOW, v. et paroisse d'Angleterre, comté de Monmouth; 3,600 hab. Port sur la Wye, accessible au moment de la marée pour les gros bâtiments. Pont tubulaire traversé par le chemin de fer. Construction de navires. Ruines d'un château fort du XI[e] siècle.

CHER, anc. *Caris*, riv. de France, qui prend sa source près du hameau de Cher (Creuse), arrose les dép. de l'Allier, du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire, passe à Auzance, Montluçon, Saint-Amand, Vierzon, et se jette dans la Loire au Bec-du-Cher, près de Tours. Cours de 350 kil., navigable depuis Vierzon, sur 158 kil. Il a pour affluents l'Arnon, la Marmande et l'Yèvre grossie de l'Auron.

CHER (LE), dép. du centre de la France, ch.-l. Bourges; formé des anc. prov. de Berry et de Bourbonnais. Superf., 7,119 kil. carrés; 351,405 hab. Arrosé par la Loire, le Cher, et l'Allier. Sol sablonneux au N., et généralement peu fertile: céréales, vins ordinaires assez estimés; élève de bestiaux. Exploitation de fer, pierres lithographiques et pierres de taille, nombreuses usines à fer, draps, lainages, porcelaines, poteries; comm. de fers estimés dits fers du Berry. Il dépend du diocèse, de la cour d'appel de Bourges et du VIII[e] corps d'armée.

CHERASCO, *Clarascum*, v. forte du roy. d'Italie (province de Coni), près du confluent du Tanaro et de la Stura, 8,865 hab. avec la commune. Anc. ville libre, soumise au XIII[e] siècle aux rois de Naples, puis au duc de Savoie. En 1796, le général Bonaparte y signa, le 28 avril, un armistice avec le roi de Sardaigne.

CHERASKOFF (MICHAÏL-MATWAJÉVITCH), poète russe, né vers 1733, m. en 1807, a laissé deux épopées trop vantées par ses compatriotes, *Rossiada* (la Russiade), qui a pour sujet la conquête de Kazan, et *Wladimir*, qui célèbre la conversion des Russes au christianisme. Il fut le maître de Bogdanovitch.

CHERBOURG, en latin *Cæsaris burgus, Caroburgus, Chereburgum, Cherebertum*, et, au moyen âge *Carusbur*, s.-préf. (Manche), à 371 kil. O.-N.-O. de Paris, vis-à-vis et à 115 kil. S. de Portsmouth, par 49° 39′ lat. N., et 3° 58′ long. O., à l'extrémité de la presqu'île du Cotentin, et à l'embouchure de la Divette dans la baie comprise entre le cap Lévi à l'E. et le cap de la Hague à l'O., 35,691 hab. Place de guerre de 1[re] classe; ch.-l. d'un arrondiss. maritime et d'une direction d'artillerie. Tribunaux de commerce et de marine; école d'hydrographie, collège et école préparatoire à la marine; bibliothèques de la ville et de la marine; musée d'histoire naturelle, de tableaux et d'antiquités. La rade de Cherbourg est une des meilleures de la Manche; à marée basse, les plus gros vaisseaux y flottent toujours. 40 navires de guerre peuvent y trouver un refuge. La rade est fermée, à 4,000 m. environ de la ville, par une digue de pierre, fondée en pleine mer, véritable île factice. Cette digue repose sur une base de 150 m. de largeur, composée de cubes de granit jetés en enrochements. Au niveau de la basse mer, la construction en granit équarri et maçonné s'élève de plus de 20 m., et domine les plus fortes marées de 9[m],15. Sa largeur est de 10 m., et sa longueur de 3,712 m. On dit que Vauban qui avait compris l'importance de Cherbourg, en avait eu l'idée. La digue est défendue par un fort construit au centre et appelé Fort central, et, à chaque extrémité, par un musoir fortifié. Louis XVI fit commencer cette digue en 1783; suspendue pendant la Révolution, reprise par Napoléon I[er], suspendue encore sous la Restauration, elle n'a été terminée qu'en 1853, et a coûté 67,300,000 fr. Un fort important, sur la montagne du Roule, domine la rade et la ville entière. La passe à l'extrémité E. de la digue est commandée par le fort de l'île Pelée et le fort Chavagnac, et par le fort des Flamands sur la côte; celle à l'O., par les forts de Querqueville et la batterie Sainte-Anne, sur la

côte. Ces passes sont larges, l'une de 1,000 mèt., l'autre de 2,300. Le port militaire de Cherbourg, le seul sur la Manche, est entouré d'enceintes bastionnées avec fossés; l'entrée en est défendue par le fort du Hommet. Il se compose de 4 bassins énormes, dont le dernier terminé en 1858, sous Napoléon III, tous creusés dans le roc à 18 mèt. au-dessous des hautes marées, et qui pourraient contenir 50 vaisseaux de ligne; on y remarque un hôpital militaire, les ateliers de la marine, de belles casernes casematées, de magnifiques calles couvertes, et d'immenses formes pour construire ou radouber les navires. Le port de commerce, entièrement distinct du grand port, est séparé, par une écluse de chasse, d'un avant-port, qui communique lui-même avec la rade par un chenal de 600 mèt. de long, bordé de deux jetées en granit. Exportation de mulets pour l'Amérique, d'œufs, volailles et bestiaux pour l'Angleterre. Importation de bois et fers du Nord, goudron, chanvre, denrées coloniales, etc. Fabr. de cordages, de dentelles. Chantiers de construction. Comm. de granit, salaisons, produits chimiques, soude de varech. — Ville ancienne, sur l'emplacement du *Coriallum* de l'*Itinéraire* d'Antonin, Cherbourg fit partie du duché de Normandie; occupée par Philippe-Auguste, cédée en 1355, avec tout le Cotentin, à Charles le Mauvais, roi de Navarre, elle devint le lieu de débarquement des Anglais. Ils la possédèrent de 1418 à 1450, et la ruinèrent en 1758. Louis XV et Louis XVI entreprirent de la rétablir; sa prospérité et son existence comme port militaire ne datent que de Napoléon Ier. C'est à Cherbourg que Charles X s'embarqua en 1830 pour quitter la France. B.

CHERBULIEZ (Antoine-Élisée), économiste suisse, né à Genève en 1797, m. en 1869, fut nommé professeur de droit criminel dans sa ville natale en 1833, échangea sa chaire en 1837 contre celle de droit public et d'économie politique, fit partie de la législature cantonale de 1831 à 1846; se retira à Paris en 1848 après la défaite du parti conservateur, retourna prendre une chaire à l'Académie de Lausanne en 1853, et passa ensuite à l'École polytechnique de Zurich.

On a de lui : *Théorie des garanties constitutionnelles*, 1838, 2 vol.; *Richesse ou Pauvreté*, exposé des causes et des effets de la distribution actuelle des richesses sociales, 1841; *de la Démocratie en Suisse*, 1843, 2 vol.; *le Socialisme, c'est la barbarie*, 1848; *Simples notions de l'ordre social*, 1848; *le Potage à la tortue ou Entretiens populaires sur les questions sociales*, 1849; *Études sur les causes de la misère et sur les moyens d'y porter remède*, 1853; *Précis de la science économique et de ses principales applications*, 1862, 2 vol. Cherbuliez a collaboré à la *Bibliothèque universelle* de Genève, au *Journal des économistes*, au *Dictionnaire de l'économie politique*.

CHERCHELL, ancienne *Iol*, puis *Julia Cæsarea*, v. d'Algérie sur la Méditerranée, à 90 kil. O. d'Alger par mer et 120 par terre, par 36° 36′ lat. N., et 0° 8′ long. O. Port de commerce de 3 hectares seulement. — Cherchell était la capitale de la province de Mauritanie césarienne; dévastée par les Vandales et par les Arabes, elle fut reconstruite par les Maures chassés d'Espagne et atteignit à une grande prospérité André Doria s'en empara en 1531 et les Français en 1840. La colonisation s'est développée tout autour, à Marengo, Zurich, Novi, etc. Ruines romaines considérables. Cherchell est une commune de plein exercice et en même temps le chef-lieu d'une commune mixte; 5,600 hab.

CHÉRÉA (Cassius), tribun des cohortes prétoriennes, assassina Caligula, qui l'avait blessé par ses railleries, l'an 793 de Rome, 41 ap. J.-C. Claude le fit mettre à mort.

CHEREAS, fit des statues en bronze de Philippe et d'Alexandre le Grand.

CHEREAU, né en 1776, m. à Paris en 1848, pharmacien, membre de l'Académie de médecine et de la Société de pharmacie. On lui doit les premiers essais d'une nomenclature méthodique des médicaments simples et composés. Il a publié, dans le *Journal de pharmacie*, plusieurs notes sur les élixirs parégoriques, l'esculine et l'opium de Perse. En 1825, il a publié, avec Deschaleris, un Mémoire important sur les végétaux cryptogames utiles. C. L.

CHEREBERTUM, CHEREBURGUM, noms latins de Cherbourg.

CHERECRATE, disciple de Socrate, qui le réconcilia avec son frère Chéréphon (Xén., *Mém.*, II, 3). S. Re.

CHÉREMON, poète tragique athénien vers 380 av. J.-C. Il paraît avoir exagéré les défauts de goût d'Euripide et donné à la tragédie les allures vulgaires de la comédie. Ses fragments sont réunis dans les *Poetæ tragici* de Nauck, 1856.

Bartsch, *de Chæremone poeta tragico*, 1843. S. Re.

CHÉRÉMON D'ALEXANDRIE, philosophe stoïcien, grammairien et historien, fut directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie à l'époque de Tibère et plus tard un des précepteurs de Néron.

Les fragments de son histoire d'Égypte et de son traité sur les hiéroglyphes ont été réunis dans les *Fragm. histor. græc.* de Muller, t. III. V. *Bull. Corr. Hellen.*, I, 123.

CHÉRÉPHON, un des meilleurs disciples et amis de Socrate, auquel la Pythie répondit que son maître était le plus sage des hommes. Il fut expulsé par les Trente, revint à Athènes en 403, et mourut avant le procès de Socrate. S. Re.

CHÉRET (Jean-Louis **LACHAUNE** de **GAVAUX**), célèbre peintre en décors, né à la Nouvelle-Orléans, en 1820, m. en 1882. On cite ses *Jardins de Chenonceaux*, dans les Huguenots; *le Naufrage* de Paul et Virginie; *les Bords du Nil* d'Aïda; *le Désert* du Roi de Lahore; *le Camp de l'émir* de Michel Strogoff. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

CHERI (Rose-Marie **CIZOS**, dite **ROSE**), comédienne, née à Étampes en 1824, m. en 1861, était fille d'un acteur, chef d'une troupe qui parcourait la province, et dans laquelle elle joua les rôles d'enfants. Conduite à Paris à 18 ans, elle débuta sur la scène du Gymnase, et bientôt elle prit rang parmi les meilleures comédiennes de Paris. Le talent de Rose Chéri fut le naturel, une chaleur tempérée, beaucoup de finesse, et toujours de la distinction. En 1845, elle épousa M. Lemoine-Montigny, directeur du Gymnase. C. D—y.

CHERIA (EL-), nom moderne du Jourdain.

CHERIBON, v. de l'île de Java, dans la Malaisie hollandaise, sur la côte N. de l'île, protégée par un fort; autrefois plus importante; 11,000 hab., Européens, Chinois, Arabes. Comm. de café, indigo, bois de construction. — La *résidence* de Chéribon, où se trouve l'anc. volcan de Chéribon, 3,776 m., a une pop. de 150,000 hab., et se divise en 5 districts : Chéribon, Indramayou, Madscha, Kouningan et Galou.

CHÉRIF. V. Schérif.

CHERILUS D'ATHÈNES, poète dramatique, vivait au ve siècle av. J.-C. On lui a attribué le perfectionnement des masques et des habits de théâtre.

CHÉRILUS DE SAMOS, poète épique du ve siècle av. J.-C., auteur d'un poème sur la 2e guerre médique. Son nom fut placé dans le canon d'Alexandrie, mais remplacé plus tard par celui d'Antimaque. Les fragments qui en restent ont été publiés par Næke, 1817.

CHÉRILUS, mauvais poète qui accompagnait Alexandre le Grand. Il reçut une statère d'or pour chacun de ses vers; cependant Alexandre disait qu'il aimait mieux être le Thersite d'Homère que l'Achille de Chérilus.

V. Horace, *Ep.* II, I. 232, et *Art. Poét.*, 357. S. Re.

CHERIN (Louis-Nic.-Henri), conseiller à la Cour des aides, né à Paris vers 1769, m. en 1799, fut d'abord généalogiste, et publia, en 1788, un *Abrégé chronologique d'édits, déclarations des rois de la 3e race, concernant le fait de noblesse.* A la Révolution, il prit la carrière des armes, devint général de brigade à l'armée du Nord, chef d'état-major de l'armée de Hoche en Vendée, 1795, commandant de la garde du Directoire en 1797, chef d'état-major de Masséna à l'armée du Danube, et mourut des suites d'une blessure.

CHÉRISOPHE ou **CHIRISOPHE**, chef des 800 Spartiates qui combattirent en faveur du jeune Cyrus contre son frère Artaxerxès Mnémon. Il mourut de la fièvre à Calpé.

CHÉROBOSCUS, grammairien grec du vie siècle, dont plusieurs ouvrages ont été publiés dans les *Anecdota* de Bekker, de Cramer et les *Rhetores græci* de Waltz.

V. Fabricius, *Biblioth. græc.*, VI, p. 338. S. Re.

CHEROKEES ou **CHEROKIS**, tribu indigène de l'Amérique du Nord (États-Unis), cantonnée à l'Ouest du Mississipi, dans le territoire indien et l'Arkansas; on en porte le nombre à 15,000 environ. Ils ont accepté la civilisation de l'ancien monde, se sont donné, depuis 1827, un gouvernement représentatif, se livrent à l'agriculture et à l'industrie manufacturière, et ont des journaux rédigés à la fois dans leur langue nationale et en anglais.

CHÉRON (Élisabeth-Sophie), fille d'un peintre en émail, née à Paris en 1648 d'une famille protestante, m. en 1711. Elle s'adonna au portrait et à l'histoire, et fut reçue à l'Académie de peinture, 1676. On estime sa *Descente de croix* d'après Zumbo, et son portrait de Mme Deshoulières. Elle publia en 1706 un *Livre de principes à dessiner*, en 36 pl., et 41 pl. de *Pierres gravées*. On lui doit des poésies, un *Essai de psaumes et cantiques*, 1694; *les Cerises renversées*, 1717; une ode sur *le Jugement dernier*, etc. — Son frère, Louis, né en 1655, m. en 1713, fut peintre et graveur; il ne voulut pas, comme elle, abjurer le calvinisme, et, après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira en Angleterre, où il peignit de beaux plafonds au château de Boughton.

CHÉRON (Louis-Claude), né à Paris en 1758, m. en 1807, fut administrateur du dép. de Seine-et-Oise en 1790, membre de l'Assemblée législative, du conseil des Cinq-Cents, et préfet de la Vienne en 1805.

Il a publié une trad. de *Tom Jones* de Fielding, et fait jouer *Caton d'Utique*, 1789, tragédie imitée d'Addison; *le Tartufe de mœurs*, 1815, imitée de *l'École du scandale* de Sheridan, etc.

CHÉRON (Aug.-Athanase), chanteur de l'Opéra de Paris,

né près de Versailles en 1760, m. en 1829, était doué d'une belle voix de basse et d'un port majestueux. Il excella dans les rôles du pacha de *la Caravane*, d'Agamemnon dans *Iphigénie en Aulide*, et d'Œdipe dans *Œdipe à Colone*. Il débuta en 1779, et se retira en 1808.

CHÉRON (Amédée-Paul), bibliographe français, né à Paris en 1819, m. en 1881, entra en 1845 à la Bibliothèque royale, comme employé au département des imprimés et y devint conservateur de la salle publique. Il a donné des soins à la réimpression de quelques opuscules rares, rédigé de 1852 à 1853 le *Catalogue général de la librairie française au XIXe siècle*, nomenclature, malheureusement inachevée, de tous les ouvrages publiés en France du 1er janvier 1800 au 31 décembre 1855, par ordre alphabétique de noms d'auteurs, et la table analytique de la *Gazette des beaux-arts*, 2 vol., à laquelle il a fourni chaque semestre la bibliographie raisonnée de tout ce qui concerne les arts. On lui doit aussi des éditions des *Œuvres* de Boileau, 1860 et du *Candide* de Voltaire, 1876.

CHERONEE, plus anciennement *Arné*, v. de Béotie, sur le Céphise et près des confins de la Béotie. Plutarque y naquit. Victoires de Philippe, roi de Macédoine, sur les Athéniens et les Thébains, l'an 338 av. J.-C., et de Sylla sur Archélaüs, lieutenant de Mithridate, en 87. C'est auj. *Kapurna*. Le lion colossal élevé à Chéronée sur le tombeau des Thébains a été retrouvé et restauré en 1878.

Kastorchis, *Athênaion*, t. VIII (en grec). S. Re.

CHEROY, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. de Sens; 825 hab. Marchés de bestiaux; fabr. de faïences.

CHERRIER (Charles-Joseph de), littérateur, né à Neufchâteau (Vosges) en 1785, m. en 1872, s'occupa d'abord des sciences naturelles avec les encouragements de Cuvier, suivit la carrière militaire depuis 1805, fit la guerre en Italie, servit comme aide de camp du général Bertrand pendant la campagne de Saxe, combattit à Waterloo, et fut employé dans l'administration de 1817 à 1830. Il a publié une importante *Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*, 1841 et suiv., 4 vol., ouvrage qui lui ouvrit l'entrée de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1854.

CHERSIPHRON, architecte crétois au VIIe siècle av. J.-C., traça le plan et commença la construction du célèbre temple de Diane, à Éphèse, continué après sa mort par son fils Métagène, par Démétrius et par Péonius d'Éphèse. Les machines qu'il inventa pour le transport des matériaux sont décrites par Vitruve et gravées dans le *Traité d'architecture* de L. Alberti.

CHERSO et OSERO, deux îles d'Autriche dans l'Adriatique (Littoral), à 3 kil. de la côte d'Istrie, contiguës, longues et très étroites, et réunies par un pont; 14,000 hab. Montagneuses et peu fertiles. Villes princip., Cherso, avec un bon port, et Osero. Exportation d'huile, vins d'Osero, poissons. Beau lac de Vrana.

CHERSON, v. de Russie. (*V.* Kherson.)

CHERSON, v. de l'anc. Chersonèse Taurique, à l'O.; fondée par une colonie d'Héraclée; auj. *Koslov* ou *Eupatoria*.

CHERSONESE, du grec *chersos*, continent, et *nèsos*, île. Les anciens donnaient ce nom à 4 presqu'îles : 1° la Chersonèse de Thrace (auj. presqu'île des Dardanelles ou de Gallipoli), entre le golfe Mélas et l'Hellespont; villes princ. : Lysimachie, Cardie, Saros, Sestos, Callipolis; 2° la Chersonèse Taurique (auj. Crimée), entre le Pont-Euxin et le Palus-Méotide, habitée par les Tauri; villes princip. : Taphræ, Cherson, Théodosie ou Caffa, Charax, Panticapée; 3° la Chersonèse Cimbrique (auj. la péninsule danoise), habitée par les Cimbres, puis par les Angles et les Jutes; 4° la Chersonèse d'or, au S.-E de l'Asie connue des anciens, est peut-être le delta péninsulaire de l'Iraouaddy, ou même la presqu'île de Malacca.

CHERTSEY, v. et paroisse d'Angleterre (Surrey) sur la rive dr. de la Tamise; 7,763 hab. Récolte de légumes pour Londres. Briqueteries. Ville très ancienne, elle fut quelque temps la cap. d'un des royaumes saxons de l'Heptarchie.

CHERUBIN, de l'hébreu *cherub*, ange qui occupe, dans la hiérarchie céleste, le 1er rang après les séraphins. Ce fut un chérubin qui garda l'entrée du Paradis terrestre après le péché d'Adam. L'*Apocalypse* de St Jean donne aux 4 chérubins qui entourent le trône de Dieu la figure de l'homme, du lion, du bœuf et de l'aigle.

CHÉRUBIN (Ordre du). Magnus, roi de Suède, institua, en 1334, un ordre militaire du *Chérubin*, dont les membres portaient un collier enrichi de chérubins et de croix, et qui fut aboli par Charles IX en 1604.

CHERUBINI (Marie-Louis-Charles-Zénobi-Salvador), célèbre compositeur de musique, né à Florence en 1760, m. à Paris en 1842. A 13 ans, il avait déjà fait exécuter une messe solennelle. Placé, en 1778, par le grand-duc de Toscane Léopold II, sous la direction de Sarti, il acquit à l'école de ce maître cette profonde connaissance du contre-point qui est le caractère principal de son talent. Il fit jouer tour à tour *Quinto Fabio*, 1780; *Armida, Adriano in Siria, Messenzio*, 1782; *lo Sposo di Tre*, 1783; *Idalide, Alessandro nell' Indie*, 1784. A Londres, où il se rendit, on représenta *la Finta principessa*, 1785, et *Giulio Sabino*, 1786. Il retourna en Italie, où il écrivit une *Ifigenia in Aulide*, 1787. Appelé à Paris par Viotti, il y donna : *Démophon*, 1788; *Lodoïska*, 1791; *Élisa*, 1795; *Médée*, 1797; *l'Hôtellerie portugaise*, 1798; 43 morceaux intercalés dans des opéras italiens; une marche funèbre pour les obsèques du général Hoche; *les Deux Journées*, 1800; *Épicure*, en collaboration avec Méhul; *Anacréon*, 1803; et le ballet d'*Achille à Scyros*, 1804. Il écrivit encore *Faniska* pour Vienne, 1806, et, pour Paris, *Pimmalione*, 1809; *le Crescendo*, 1810; *les Abencerrages*, 1813. Il prit part à des pièces de circonstance, *Bayard à Mézières*, 1813, et *Blanche de Provence*, 1821. Par la richesse de son instrumentation, Chérubini opéra une révolution dans la musique française : Haydn et Beethoven le proclamèrent le premier compositeur de son temps. En 1816, Cherubini remplaça Martini comme surintendant de la musique du roi, et entra à l'Institut. Depuis cette époque, quoiqu'il ait encore écrit en 1833 le grand opéra d'*Ali-Baba*, il se consacra au genre religieux. Il a composé 8 messes, dont une pour le sacre de Charles X, un *Requiem*, et de nombreux motets. Ses œuvres inédites s'élèvent à 130. Un *Traité de contre-point et de fugue* résume les leçons qu'il donna au Conservatoire de musique de Paris, dont il fut directeur depuis 1822. B.

CHÉRUSQUES, peuple de la Germanie, habitant des deux côtés du Harz, entre le Weser et l'Elbe, ayant les Chauces au N., les Chamaves et les Cattes à l'O., les Suèves au S., et les Lombards à l'E. (auj. Brunswick et prov. de Lunebourg). — Drusus, en l'an 12 av. J.-C., traversa leur pays pour aller jusqu'à l'Elbe, et les soumit à la domination romaine. A la voix d'Arminius ou Hermann, ils se révoltèrent avec les tribus voisines, et écrasèrent les légions de Varus, en l'an 9 ap. J.-C. Germanicus profita des querelles d'Arminius avec son beau-père Ségeste pour les vaincre à Idisiavisus, sur les rives du Weser, l'an 16 ap. J.-C. Après Arminius, ils déclinèrent rapidement, et furent affaiblis par les irruptions des Cattes et des Lombards. On les retrouve dans la confédération des Francs au IIIe siècle. B.

CHERVIN (Nicolas), médecin, né en 1783 dans le dép. du Rhône, m. en 1843. Il ne se livra à la médecine qu'en 1812. Il alla, comme Lassis, traiter le typhus à Mayence, et reconnut qu'il n'est point contagieux. De 1819 à 1824, il étudia la fièvre jaune aux Antilles, aux États-Unis, en Louisiane, à Cayenne; en 1828, il accompagna dans le même but à Cadix les docteurs Louis et Trousseau. Il conclut que cette fièvre n'est pas contagieuse, et que les lazarets et les quarantaines ne servent ni à la prévenir ni à en apaiser la violence. Il eut à ce sujet de longues querelles avec le Dr Pariset. L'Institut lui décerna un prix Montyon de 10,000 fr., et l'Académie de médecine l'appela parmi ses membres.

CHERY (Philippe), peintre, né à Paris en 1759, m. en 1838, élève de Vien, entra avec ardeur dans les idées de la Révolution, prit part à la prise de la Bastille, et fut député à la Convention, membre du 1er comité de salut public, maire de Charonne et de Belleville et chef de la police dans le dép. de la Seine. Au 18 brumaire, il sortit de France, et n'y rentra qu'en 1802. Ses derniers jours se sont écoulés dans l'oubli et la pauvreté. Parmi ses tableaux, on remarque la *Décollation de St Jean*, le *Martyre de St Étienne*, la *Mort d'Alcibiade*, *Mercure devenant épris d'Hersé*, *David jouant de la harpe devant Saül*, la *Naissance* et la *Toilette de Vénus*.

CHERYF-EDDYN-ALI, historien persan du XVe siècle, est auteur du *Zefer Nâmeh* ou histoire de Tamerlan, dont Pétis de la Croix a donné une médiocre trad. française Paris, 1722, 4 vol.

CHESAPEAKE, vaste baie des États-Unis (Maryland et Virginie), dans l'Océan Atlantique, entre les caps Henry et Charles, 300 kil. sur 10 à 60; très sûre pour la navigation. Les principaux ports de ses côtes sont : Baltimore, Annapolis, Norfolk, Hampton, Chester et Cambridge. Elle reçoit la Susquehannah, le Patapsco, le Potomac, le Rappahannock, le York-River, le James-River, tous navigables. Le canal de la Chesapeake à l'Ohio la lie au Mississipi. Combats navals entre les Français et les Anglais, en 1781 et 1782.

CHESELDEN (William), chirurgien anglais, né en 1688 à Burrow-on-the-Hill (comté de Leicester), m. à Londres en 1752, membre de la Société royale en 1710, chirurgien de la reine Caroline et de l'hôpital de Chelsea. On lui doit : *Anatomie du corps humain*, 1713, ouvrage encore estimé auj.; *Traité de la taille*, 1723; *Ostéographie*, 1733, in-fol. Mais il fut surtout

célèbre par son habileté dans l'opération de la cataracte; il la pratiqua avec succès sur des aveugles-nés.

CHESHAM, v. d'Angleterre (Buckingham); 2,244 hab. Cordonnerie et papeteries.

CHESHIRE. *V.* CHESTER (COMTÉ DE).

CHESHUNT, brg d'Angleterre (Hertford); 7,518 hab. Richard Cromwell y vécut depuis 1680 jusqu'à sa mort, 1712. On y voit l'anc. résidence du cardinal Wolsey.

CHESNE (DU). *V.* DUCHESNE.

CHESSY, vge du dép. du Rhône, arr. de Villefranche, sur l'Azergue; 1,050 hab. Mine de cuivre riche au temps des Romains, encore exploitée aujourd'hui.

CHESTER, CESTER, CASTER, terminaison anglaise : GLOCESTER, WINCHESTER, LEICESTER, LANCASTER; dérive du latin *castrum* (anglo-saxon *ceastre*), retranchement, citadelle.

CHESTER, *Cestria, Deva Castra*, cité-comté d'Angleterre, cap. du comté de son nom, sur la Dee, à 9 kil. de son embouchure; 50,050 hab. Bâtie sur une roche, elle est en grande partie entourée par d'anc. et massives murailles. Evêché anglican; ruines de la riche et anc. abbaye de Saint-Werburgh; église Saint-Jean, beau modèle d'architecture saxonne; l'église de la Trinité contient les tombeaux de Parnell et de Mathieu Henry, commentateur de la Bible. Pont d'une seule arche de 60 mèt. d'ouverture. Biblioth., musée et théâtre; hôpital d'aliénés; maison de détention. Vaste château, comprenant un arsenal, une poudrière et des casernes. Manufactures de tabac, ganterie, quincaillerie, pipes; commerce entravé par l'ensablement de la Dee et absorbé par Liverpool. Construction de navires. Exportation considérable de fromages célèbres, de cuivre, fer et houille. Courses de chevaux le 10 mai. Des canaux l'unissent à Liverpool, Shrop et Montgomery. Elle donne, depuis Edouard III, le titre de comte au prince de Galles. A 5 kil. au S. est Eaton-Hall, magnifique résidence du marquis de Westminster.

CHESTER (COMTÉ DE) OU **CHESHIRE**, au N.-O. de l'Angleterre. Superf. : 2,861 kil. carrés, dont plus de 2,480 en culture, surtout en pâturages; 561,201 hab. Sol plat, boisé, avec de petits lacs. Rivières : Dee, Mersey, Weever. Près de 100,000 vaches y donnent 1,250 tonnes de fromage renommé par an. Élève de porcs, mines de sel et sources salées à Nantwich. Manuf. de cotons et soies à Macclesfield, Stockport, etc. C'était le pays des *Cornavii*. Les Anglo-Saxons l'occupèrent en 828; Guillaume Ier en fit un comté palatin pour Hugues d'Avranches, son neveu. Il eut un gvt indépendant jusque sous Henri VIII, et resta comté palatin jusqu'à l'abolition de ses tribunaux indépendants par George IV.

CHESTER (THOMAS), poète anglais du temps de Henri IV. Il a laissé un poème intitulé : *Sir Launfal*, le Lanval des romans français, un des chevaliers du roi Arthur, et quelques traductions de chants destinés aux fêtes du xve siècle. A. G.

CHESTERFIELD (PHILIPPE DORMER-STANHOPE, COMTE DE), né à Londres en 1694, m. en 1773. Au sortir de l'université de Cambridge, 1714, il fit le tour de l'Europe. Son séjour à Paris le rendit français par la politesse, l'élégance et l'esprit : il y devint ce qu'il fut toute sa vie, le modèle de l'urbanité. Membre des communes, puis de la chambre des lords, il se plaça au premier rang des orateurs par l'agrément de son débit, l'éclat de sa parole et la vigueur de ses opinions. Il s'opposa à la censure des œuvres dramatiques, et appuya la réforme du calendrier. Ambassadeur en Hollande, 1728, il préserva de la guerre l'électorat de Hanovre. Plus tard, nommé vice-roi d'Irlande, il quitta ce poste en 1748 pour celui de secrétaire d'Etat, dont il se démit, afin de consacrer à une retraite studieuse les débris d'une santé altérée par les travaux, les voyages et les plaisirs. Sa vieillesse fut attristée par la surdité. Ami de Swift, de Pope, de Bolingbroke, de Samuel Johnson, lié avec Montesquieu et Voltaire, il avait toujours protégé les lettres. Écrivain lui-même, il inséra plusieurs pages spirituelles dans *le Spectateur*; mais son principal titre est un recueil de *Lettres écrites à son fils*. Elles se distinguent par des notions exactes sur les mœurs et l'état politique de l'Europe, des conseils un peu mêlés, et pas toujours assez graves, sur la conduite d'un jeune homme dans le monde. Tout cela est relevé par la simplicité piquante du style, et cette fleur de politesse que les Anglais appellent *gentlemanlike*. Les formes grammaticales y rappellent souvent la langue française. Johnson, ami de Chesterfield l'appelait « le lord des beaux-esprits, et le bel-esprit des lords ».

On a publié de Chesterfield : *Miscellaneous Works*, Lond., 1777, 2 vol.; et *Posthumous pieces*, Lond., 1778. Les *Lettres* ont été trad. en franç. avec quelques suppressions, Amst., 1777; et par M. Amédée Renée, 1842, 2 vol. G. M.

CHESTERFIELD, v. d'Angleterre, comté de Derby; 11,427 hab. Belle église du XIIIe siècle. Peu d'industrie. Donne le titre de comte à une branche de la famille Stanhope.

CHESTERFIELD-INLET, golfe de la mer d'Hudson dans l'Amérique du Nord (territoire de la baie d'Hudson).

CHEVAGE, droit que payaient annuellement, dans certaines provinces, les bâtards et aubains mariés.

CHEVALERIE, dignité en partie militaire et en partie religieuse, instituée chez les nations d'origine germanique et surtout en France, pour la défense des veuves, des orphelins et des prêtres, au milieu du despotisme féodal, et qui subsista du XIe au XVe siècle. On a cherché aussi dans cette institution l'influence et l'esprit des Arabes. La plupart des coutumes de la chevalerie, l'emprise (*V. ce mot*), l'admission du jeune homme au rang des guerriers, la remise solennelle des armes, l'hommage, le serment, les joutes, le respect de la femme, viennent de l'ancienne Germanie; beaucoup de maximes chevaleresques sont écrites presque textuellement dans les livres sacrés des Scandinaves. Le *Roman d'Antar* chez les Arabes peint des mœurs analogues à celles des chevaliers chrétiens; Saladin, au temps des croisades, aurait été, d'après les chroniqueurs occidentaux, un modèle de chevalerie, s'il avait été chrétien; c'est aux Maures d'Espagne, tout brillants des vertus chevaleresques, que l'on doit en partie ce caractère poétique, cette exaltation d'imagination et de sentiments qui fut si vive chez les vrais chevaliers. Enfin l'Église s'empara de la chevalerie pour en faire un moyen d'action sur une société barbare, pour développer les idées morales, que les seigneurs féodaux du Xe siècle n'étaient guère en état de concevoir; chaque acte de la vie du chevalier fut accompagné de cérémonies religieuses.

A l'origine, il n'était pas nécessaire d'être noble pour devenir chevalier. En général il fallait avoir servi, depuis l'âge de 7 ans, comme page, varlet ou damoiseau, dans le château du suzerain, qu'on servait à table, qu'on suivait à la chasse, aux tournois, et sous les yeux duquel on se formait au maniement des armes et aux vertus chevaleresques. A 14 ans, le jeune homme devenait écuyer. Alors il avait soin des armes et des chevaux, suivait le seigneur en voyage ou à la guerre. A 21 ans, il pouvait être armé chevalier. Après le bain, symbole de purification, on le revêtait tour à tour d'une tunique blanche, signe de pureté, d'une robe rouge, symbole du sang qu'il était tenu de répandre pour la foi, et d'un justaucorps noir, image de la mort qui l'attendait. Il observait un jeûne, se confessait, communiait, et passait la veille des armes en prières à l'église ou à la chapelle. Le jour de la cérémonie, il entendait une messe du Saint-Esprit et ordinairement un sermon sur les devoirs des chevaliers; le prêtre bénissait l'épée du futur chevalier, puis le conduisait au seigneur qui recevait son serment, et le frappait sur l'épaule du plat de l'épée en disant : « Au nom de Dieu, de St Michel et de St Georges, je te fais chevalier. » Il lui donnait ensuite l'accolade et lui ceignait l'épée. Les parrains d'armes le couvraient de toutes les pièces de l'armure et lui chaussaient les éperons dorés. Un tournoi ou un carrousel (quintaine) terminaient la cérémonie. Mais on voit par les chansons de gestes que tout cet appareil n'était pas indispensable, et que le seigneur suzerain pouvait, sur le champ de bataille, conférer par une simple accolade l'ordre de chevalerie au guerrier qui s'était distingué. Le chevalier qui manquait à ses obligations était coupable de félonie : on arrachait les portes de son château; son écu était traîné à la queue d'un cheval et ses éperons brisés; placé lui-même sur une civière, on lui versait sur la tête un bassin d'eau, comme pour effacer le caractère sacré que l'ordre de chevalerie lui avait conféré; on le couvrait d'un drap mortuaire, et l'on récitait sur lui les prières des morts. La peine de la dégradation, dans des siècles où la force faisait loi, ne fut appliquée qu'aux chevaliers hors d'état de se défendre par les armes et resta plutôt une menace qu'un châtiment effectif.

Les chevaliers avaient pour armes défensives le haubert ou cotte de mailles, le casque, l'écu ou bouclier, les brassards, les cuissards et les gantelets : pour armes offensives, la lance, l'épée, la hache, la masse d'armes et le poignard. Ils ne combattaient qu'à cheval. Ils avaient seuls le droit de ceindre l'épée, les autres guerriers la portant suspendue à un baudrier. On distinguait les chevaliers bannerets, les chevaliers de haubert, et les bacheliers ou bas-chevaliers.

La féodalité était le côté réel de la société au moyen âge; la chevalerie en fut le côté poétique et idéal. Le chevalier (*miles*) était ou devait être le parfait soldat chrétien, ne faisant usage de ses armes que pour la défense de l'Église, du droit et des faibles. Elle ne fut jamais complètement appliquée ailleurs que dans les romans. Néanmoins, si elle ne réforma pas la société, elle eut des effets heureux. Elle adoucit les mœurs, propagea les idées de droit et de justice, introduisit ces habitudes de délicatesse, de prévenance et de loyauté envers le suzerain qu'on nomma courtoisie, donna de grands exemples d'héroïsme désintéressé, développa le sentiment de la dignité personnelle, c.-à-d. ce point d'honneur dont l'exagération devait cependant engendrer le duel, donna à la femme respectée,

parce qu'elle n'était pas en état de se défendre, un ascendant qui polit peu à peu la rudesse du guerrier, et, par ses traditions merveilleuses et ses tendances exaltées, fut pour la poésie une source féconde d'inspiration. Quant à la chevalerie errante, elle ne fut jamais qu'un état exceptionnel et plus commun dans les romans qu'ailleurs. Les ordres de chevalerie religieuse et militaire furent composés de ceux qui, selon l'expression de St Bernard, étaient armés de foi au dedans et de fer au dehors, et qui combattaient pour Dieu et pour la Vierge, « cette dame de tout le monde ».

Quand l'enthousiasme religieux et l'esprit guerrier s'affaiblirent au moyen âge, la chevalerie commença à déchoir. En vain les premiers Valois, Philippe VI et Jean le Bon, essayèrent de maintenir une institution qui n'était plus en harmonie avec les mœurs; en vain Jean établit les ordres de l'Étoile, en France; Édouard III, celui de la Jarretière, en Angleterre; Philippe le Bon, celui de la Toison d'Or, en Flandre; les désastres de la guerre de Cent ans, qu'amenèrent l'orgueil, l'indiscipline et la bravoure inconsidérée de la chevalerie; l'invention des armes à feu, qui changeait les conditions de la guerre et enlevait à la force, à la valeur personnelle la décision des combats: l'établissement des armées permanentes; la prodigalité avec laquelle les rois et les princes conférèrent les ordres de la chevalerie de cour; la décadence des joutes et tournois, où les preux faisaient leurs brillantes passes d'armes; tout explique l'insuccès de François Ier quand il voulut rajeunir des coutumes tombées en désuétude, et l'à-propos du *Don Quichotte*, immortelle épitaphe de la chevalerie, tracée pourtant de la main d'un homme qui avait toutes les vertus de la chevalerie.

V. *Histoire de la chevalerie, de son origine, de son développement et de ses usages*, par Reibisch, Stuttgard, 1842, in-4°, avec 69 pl.; elle contient entre beaucoup de documents nouveaux, les recherches de Sainte-Palaye, en mss à la Bibliothèque nationale de Paris, celles de Spalart, de Mil. de Ducange, etc. B.

CHEVALET, instrument de torture. Au temps des martyrs du christianisme, c'était une table, percée, sur les côtés, de rangées de trous par lesquels passaient des cordes qu'on roulait sur un tourniquet. Ces cordes serraient les mains et les pieds du patient étendu sur la table, en même temps que le corps, tiré au moyen d'une poulie, était brusquement lâché et disloqué par la secousse. La *cavaletto* des Italiens et la machine employée au XVe siècle à la Tour de Londres sous le nom de *fille du duc d'Exeter* (du nom du gouverneur de cette prison) sont des instruments de ce genre. On appela encore chevalet une pièce de bois taillée carrément, portée sur 4 pieds de manière que l'un des angles fût en l'air, et sur laquelle on mettait à cheval le patient, à qui l'on attachait de lourds poids aux jambes. B.

CHEVALET, pays de l'anc. Forez, dont le lieu principal était Saint-Just-en-Chevalet, arr. de Roanne (Loire).

CHEVALIER (Ant.-Rodolphe), calviniste hébraïsant, né en 1507 près de Vire, m. en 1572. Il étudia l'hébreu sous Vatable, et l'enseigna ensuite à Strasbourg et à Genève; il servait d'interprète à Calvin, pour les livres hébreux dont il avait besoin, et fut maître de français de la reine Élisabeth d'Angleterre. Il travailla au *Thesaurus linguæ sanctæ* de Pagnini, et publia: *Linguæ hebraicæ rudimenta*, 1567, grammaire que Casaubon et Scaliger tenaient en grande estime.

CHEVALIER (Jacques-Louis-Vincent), ingénieur-opticien, né à [illegible] en 1770, m. vers 1840, améliora les instruments de mathématiques et d'optique. Le premier, il fit des microscopes achromatiques.

CHEVALIER (Jean-Gabriel-Auguste), ingénieur-opticien, né à Mantes en 1778, m. en 1848, perfectionna la fabrication des lunettes, du baromètre et du chronomètre.

[illegible] *Instructions sur l'usage des cadrans solaires horizontaux* [illegible], 18[illegible]; *le Conservateur de la vue*, 1810; *Essai sur l'art de* [illegible] *de physique en verre*, 1819, etc.

CHEVALIER (Charles-Louis), fils de Vincent, né à Paris en [illegible], m. en 1859, a inventé de nouveaux microscopes, le [illegible], la lunette mégamétrique, l'objectif double ou à verres [illegible] pour la photographie, le mégascope réfracteur pour l'agrandissement des images photographiques, une [illegible] à mouvement continu, etc.

[illegible] *sur la chambre claire et la chambre obscure*, [illegible] *et de leur usage*, 1839; *Manuel des myopes et* [illegible]; *Manuel du physicien préparateur*, 1853, 2 vol. et [illegible]

CHEVALIER, nom donné, au moyen âge, au noble qui avait [illegible] chevalerie. (V. Chevalerie.) Il avait le [illegible] appelé *messire* et *monseigneur*; sa femme portait [illegible] madame. Les chevaliers servants étaient ceux [illegible] de faire leurs preuves de noblesse. [illegible] appartint le droit de faire un chevalier, et cet anoblissement [illegible] pas seulement la récompense d'un brillant fait d'armes; on l'accorda aussi aux hommes de lettres, de science et d'art. Dès le temps de St Louis, on distingua les chevaliers de noblesse et les chevaliers de robe ou ès lois. Charles VII créa même parmi les bourgeois des chevaliers *en marchandise*. Au XVIe siècle, le titre de *chevalier* fut conféré même à ceux qui étaient simplement revêtus d'emplois civils. Il servit souvent depuis lors à désigner les cadets des familles nobles: ainsi, le père étant duc, le fils aîné fut marquis, le 2e comte, le 3e vicomte, le 4e baron et le 5e chevalier. B.

CHEVALIERS BANNERETS, nom de ceux qui pouvaient porter une bannière (*V. ce mot*) dans l'armée royale, se faire suivre par 50 hommes d'armes, archers et arbalétriers, et qui avaient un cri d'armes, clameur guerrière poussée tantôt par le chef, tantôt par tous les combattants ensemble.

CHEVALIERS DE HAUBERT. *V.* Haubert. — *V. aussi, pour tous les autres chevaliers qui ne sont pas nommés ici, le nom qualificatif.*

CHEVALIERS DE MALTE. *V.* Jean de Jérusalem (Ordre de Saint-).

CHEVALIERS EN GRÈCE. La dénomination de chevaliers (*hippeis*) était appliquée, dans plusieurs États de l'antiquité, à certains membres des classes nobles ou riches. A Sparte, les chevaliers, au nombre de 300, étaient un corps d'élite institué pour la garde des rois, mais ne combattaient pas à cheval. Ceux de Crète, au contraire, avaient des chevaux. A Athènes, les chevaliers formaient la 2e classe de citoyens établie par Solon; on les appelait pentacosiomédimnes, parce que chacun devant entretenir un cheval de guerre; on n'admettait dans la classe que les citoyens possédant assez de terres pour en tirer 500 médimnes (260 hectol. de produits secs ou liquides (1,220 fr., en moyenne, valeur de blé). Tous les ans, les chevaliers faisaient une procession à cheval dans les rues en l'honneur de Jupiter. Ils composaient un corps de cavalerie privilégié.

CHEVALIERS ROMAINS ou **ORDRE ÉQUESTRE.** L'histoire traditionnelle de Rome fait remonter l'origine des chevaliers jusqu'à Romulus; ils formaient dans le principe trois centuries, qui répondaient aux trois tribus des *Ramnenses*, des *Titienses* et des *Luceres*. Le corps entier était désigné sous le nom de *Celeres* (*V. ce mot*), et commandé par un tribun, qui occupait le premier rang après le roi, et pouvait en son absence convoquer l'assemblée du peuple. Tullus Hostilius établit trois autres centuries. Tarquin l'Ancien, sans en créer de nouvelles, porta à 1,200 le nombre des chevaliers. Les six centuries primitives conservèrent toujours le premier rang dans les comices par centuries, et votaient avant toutes les classes du peuple.

Servius Tullius établit douze nouvelles centuries de chevaliers, et le nombre en resta fixé définitivement à dix-huit. On ne pouvait faire partie de l'ordre équestre sans être citoyen romain et possesseur d'une certaine fortune constatée par le cens: du temps de Servius Tullius, c'était, à ce que l'on croit, 100,000 as (75,000 fr.); vers la fin de la république et sous les empereurs, ce fut 400,000 sesterces (300,000 fr.). La dignité de chevalier se perdait par la diminution du cens ou par une flétrissure censoriale. (*V.* Revue des chevaliers.) Les signes distinctifs des chevaliers étaient: l'anneau d'or, l'angusticlave et la trabée. (*V. ces mots.*) Dans l'origine, l'État fournissait un cheval aux membres de l'ordre équestre. Servius Tullius remplaça le cheval par une somme d'argent, qu'on appelait *æs equestre*. On y ajouta une autre somme destinée à l'entretien du cheval, *æs hordearium*; elle était fournie par les *viduæ*, nom qui comprenait alors toutes les femmes non mariées. Bœckh (*Métrologie*) évalue à 2,000 as (100 fr.) l'*æs equestre*, qui fut plus tard de 10,000, et à 400 as l'*æs hordearium*, qui s'éleva dans la suite à 2,000.

Les chevaliers ne furent pas longtemps la seule cavalerie dont se servirent les Romains; car, à l'époque de Caton le Censeur, qui demanda une augmentation du nombre des chevaliers, il n'y en avait pas plus de 2,000 qui reçussent un cheval de l'État; aussi, dès le siège de Véies voit-on des Romains servir dans la cavalerie avec des chevaux qui leur appartiennent. Peu à peu la cavalerie légionnaire se composa de plébéiens qui ne recevaient pas de cheval de l'État et n'appartenaient pas à l'ordre des chevaliers. Dans la suite, l'ordre équestre, abandonnant les champs de bataille, se jeta dans les spéculations financières. Une loi, qui blessa vivement les patriciens, leur avait défendu, l'an 535 de Rome, 217 av. J.-C., de s'enrichir par le commerce. Les chevaliers, qui possédaient, après les patriciens, la fortune la plus considérable, formèrent alors des associations s'occupant du transport des denrées pour l'État, pour le public, d'où leur vint le nom de *publicains*. Lorsque Rome fut devenue conquérante, les chevaliers soumissionnèrent la ferme des impôts, et y réalisèrent d'énormes bénéfices. Ce fut en grande partie pour réprimer leurs exactions que furent institués les tribunaux appelés *Questions perpétuelles*. (*V. ce mot.*) Le premier de ces tribunaux, qui jugeait les procès de concussion, était presque exclusive-

ment occupé à poursuivre les chevaliers spoliateurs des provinces. Ces tribunaux se composant de sénateurs, il en résulta une haine violente entre les deux ordres, et les chevaliers s'unirent aux Gracques pour attaquer le sénat et lui enlever les jugements. C. Gracchus fit passer, l'an 630 de Rome, 122 av. J.-C., une loi qui transmit aux chevaliers le droit de judicature. Les nouveaux juges se servirent de leur prérogative pour frapper l'aristocratie, qui, d'ailleurs, ne donnait que trop de prise à la corruption. L. Opimius, adversaire violent de C. Gracchus, fut condamné au bannissement; trois consulaires, L. Calpurnius Pison, Spurius Albinus, C. Porcius Caton, et un pontife, C. Galba, eurent le même sort. Les jugements devenaient une arme terrible entre les mains des chevaliers : les patriciens s'élevèrent contre ces condamnations multipliées, qu'ils attribuaient à la vengeance; l'orateur Crassus exprima éloquemment leurs griefs, et le consul Q. Servilius Cépion proposa, 646 de Rome, 106 av. J.-C., une loi qui enlevait l'autorité judiciaire aux chevaliers et la rendait au sénat. Les contestations que souleva cette loi se terminèrent par une transaction : les jugements furent partagés entre les deux ordres; mais ce fut pour peu de temps. Glaucia les fit rendre aux chevaliers quelques années plus tard, et ils en profitèrent encore pour se venger de leurs ennemis : Q. Servilius Cépion fut cité en justice par C. Norbanus, et exilé, malgré les efforts des patriciens. Quiconque tentait d'arrêter dans les provinces les exactions des chevaliers était victime de leur ressentiment : P. Rutilius Rufus, personnage consulaire, renommé pour son intégrité, fut accusé de concussion et condamné, quoique l'opinion publique protestât en sa faveur. Les chevaliers poursuivirent avec le même acharnement Licinius Crassus, orateur célèbre, et Scaurus, prince du sénat : le premier se tua pour échapper à une condamnation qui paraissait certaine; le second se défendit avec une noblesse qui désarma ses ennemis eux-mêmes.

Livius Drusus, tribun du peuple, 661 de Rome, 91 av. J.-C., entreprit d'enlever les jugements aux chevaliers, en leur offrant comme compensation de faire entrer trois cents d'entre eux dans le sénat. Ils refusèrent. Complices peut-être de la mort violente du tribun, ils firent passer, immédiatement après et l'épée à la main, la loi Varia, qui ordonnait des poursuites contre les principaux membres de l'aristocratie, comme coupables d'avoir cherché, de concert avec Drusus, à soulever les Italiens. Pour leur arracher les jugements, il ne fallut rien moins que la dictature de Sylla, qui rendit les jugements aux sénateurs, et introduisit trois cents chevaliers dans le sénat. L'ordre équestre se soumit pour quelque temps, mais sans se résigner. Les exploits de Pompée, simple chevalier, et l'éloquence de Cicéron, qui appartenait au même ordre, ne tardèrent pas à relever les chevaliers de leur déchéance. Le procès de Verrès, membre du sénat, souleva l'indignation générale contre la noblesse. L. Aurélius Cotta proposa de lui enlever les jugements, 682 de Rome, 71 av. J.-C. On forma des tribunaux mixtes, où siégeaient des sénateurs, des chevaliers et des tribuns du trésor pris dans le peuple. Cette transaction réconcilia momentanément les deux aristocraties de naissance et de fortune, et les chevaliers, qui donnaient à la république son plus grand capitaine et son plus illustre orateur, acquirent une très haute importance. L'ordre équestre forma un troisième corps d'État, entre le sénat et le peuple. L'alliance des deux aristocraties dura peu : le retour de Pompée, après la guerre contre Mithridate, et son union avec César et Crassus en marquèrent le terme. Les chevaliers avaient demandé une diminution dans la ferme des impôts d'Asie : Cicéron, tout en avouant que leur demande était honteuse, aurait voulu que le sénat l'accordât pour maintenir la paix entre les ordres; mais les chefs du parti aristocratique, Caton et Metellus Celer, repoussèrent toute concession. César profita habilement du mécontentement des chevaliers pour augmenter sa puissance : il leur fit accorder par le peuple la remise qu'ils demandaient; et alors ces mêmes hommes, qui le menaçaient autrefois parce qu'il semblait favorable à Catilina, se déclarèrent énergiquement pour lui, et le soutinrent de leur argent et de leur influence. Depuis cette époque, les chevaliers restèrent un ordre de publicains, qui devait principalement son importance à ses richesses. Auguste, en réformant la constitution, les chargea des fonctions de procurateurs ou intendants de ses domaines dans les provinces. Un de ses principaux conseillers, Mécène, était de l'ordre des chevaliers. L'ordre équestre existait encore au IVe siècle. Constantin, dans la nouvelle hiérarchie qu'il établit, plaça les *chevaliers* après les *perfectissimes*. Valentinien Ier leur rendit leur ancien rang en 364, ils vinrent immédiatement après les sénateurs.

Belot, *Histoire des chevaliers romains*, 1869-1873 (ouvrage capital). C. H.

CHEVALLET (Joseph-Balthazar-Auguste-Albins, baron ABEL de), philologue, né à Orpierre (Hautes-Alpes) en 1812, m. en 1858, s'est fait connaître par son ouvrage : *Origine et formation de la langue française*, 1857, 3 vol. C'est un livre profondément étudié : l'auteur prouve que l'élément latin est la partie dominante dans notre langue, et que le celte, le germain et les autres idiomes n'y entrent que dans des proportions infiniment moindres; il explique le mécanisme naturel de la formation des mots dérivés de toutes ces langues.

CHEVANNES. *V.* Chevagnes.

CHEVAU-LEGERS, de l'italien *cavallegiere*, ou plutôt du vieux français *chevau* pour *cheval*. Ce mot, qui désigna d'abord toute espèce de cavalerie légère, fut appliqué sous Louis XII, en 1498, à des compagnies spéciales, dont les soldats, montés sur des courtauts, armés à la légère, pourvus d'avant-bras et de gantelets, coiffés d'un armet, combattaient avec l'arbalète en avant des gendarmes. Quelques compagnies franches de François Ier portèrent aussi le nom de chevau-légers. Plus tard, séparés des gendarmes, ils servirent avec les arquebusiers à cheval, et eurent pour escarmoucheurs les carabins. Henri IV forma les chevau-légers du roi, au nombre de 200, puis de 430, et enfin de 1,200 en 9 compagnies. Louis XIII les enrégimenta en cavalerie de ligne, et leur enleva le nom de chevau-légers, qui ne fut conservé que dans la maison du roi pour une compagnie de 150 hommes. De 1779 à 1788, les chevau-légers attachés aux régiments furent réorganisés en 4 régiments distincts. Sous Napoléon Ier, un corps de cavalerie légère porta le nom de *chevau-légers-lanciers*. B.

CHEVÉ (Émile-Joseph-Maurice), professeur de musique, né à Douarnenez vers 1800, m. en 1864, fut chirurgien de marine, et médecin à Paris, avant de se vouer à l'enseignement de la musique. Son but était la propagation de la méthode Galin qui est surtout connue sous son nom, et qui consiste dans la substitution des chiffres aux notes sur les portées. Pour l'atteindre, il a ouvert des cours nombreux et publié beaucoup de brochures.

CHEVECIER ou **CHEFECIER**, en latin *capitiarus*, *capicerius*, anc. dignité ecclésiastique. Celui qui en était revêtu était préposé à la partie de l'église où est l'autel, appelée autrefois *chevet*.

CHEVERNY. *V.* Chiverny.

CHEVERT (François de), général français, né à Verdun en 1695, m. en 1769, d'une famille obscure, soldat à 11 ans, fit la campagne de Bohême en qualité de lieutenant-colonel, 1741 : ce fut à lui qu'on dut la prise de Prague. En 1742, il défendit cette ville avec 1,800 hommes contre toute une armée autrichienne, et obtint une capitulation honorable, en menaçant de faire sauter la ville. Maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748, il décida, par une habile manœuvre, la victoire d'Hastenbeck, 1757. *V.* son *Éloge*, dans le *Mercure de France* de 1769, et son épitaphe, attribuée à Diderot. Une statue de bronze lui a été élevée à Verdun en 1855.

CHEVERUS (Jean LEFÉBURE de), prélat français, né à Mayenne en 1768, m. en 1836. Il refusa le serment à la constitution civile du clergé, et passa en Angleterre, puis aux États-Unis, prêcha l'Évangile aux sauvages et fut nommé évêque de Boston, 1810. Il revint occuper le siège de Montauban, 1823, et celui de Bordeaux, 1826; peu de temps avant sa mort, il reçut le chapeau de cardinal. Partout on avait admiré ses vertus, sa tolérance, sa charité.

CHEVET (Droit de), festin que, dans l'ancien régime, les avocats donnaient à ceux de leurs confrères qui se mariaient. La même chose se pratiquait aussi entre les officiers des cours de justice, où souvent le repas était remplacé par un cadeau en argent.

CHEVETAIN ou **CHEFETAINE**, vieux mot qui avait la signification de capitaine.

CHEVEUGES, vge (Ardennes), arr. de Sedan, sur la Bar; 725 hab. Sur son territoire fut livrée, en 1641, une bataille dite de la Marfée (nom d'un bois voisin), où les troupes royales furent vaincues par celles du duc de Bouillon et du comte de Soissons.

CHEVILLARD (André), dominicain, missionnaire en Amérique, né à Rennes, m. en 1682, a publié un ouvrage curieux sur les missions des Antilles depuis 1635, et intitulé : *Desseins de Son Em. le cardinal de Richelieu pour l'Amérique*, Rennes, 1659, in-4°.

CHEVILLARD, chanoine et poète, né à Orléans, m. en 1678, fut curé de Saint-Germain-en-Laye.

On a de lui, entre autres ouvrages, une tragédie sacrée sur la Passion, intitulée *la Mort de Théandre, ou sanglante tragédie dédiée aux âmes fidèles*.

CHEVILLARD (Jean), généalogiste du XVIIe siècle, est auteur d'un *Grand Armorial*, Paris, in-fol., sans date. — Son fils, Jacques, a publié un *Dictionnaire héraldique*, Paris, 1723, toujours estimé.

CHEVILLARD (Louis), né en 1680, m. en 1751, a composé le *Nobiliaire de Normandie*, in-fol., très recherché, car il n'y a pas d'autre recueil sur cette matière.

CHEVILLIER (André), bibliothécaire de la Sorbonne, né à Pontoise en 1636, m. en 1700, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Origine de l'imprimerie*, Paris, 1684, in-4°. On lui doit la conservation du *Speculum humanæ salvationis*, auj. à la Biblioth. nationale, qu'il acheta dans des livres de rebut. C—s.

CHEVINAY, vge (Rhône), arr. de Lyon; 600 hab. Mines de cuivre, exploitées dès le temps des Romains.

CHEVIOT (Monts), montagnes de la Grande-Bretagne, entre l'Angleterre et l'Écosse, s'étendant sur une longueur d'env. 75 kil. entre les bassins de l'Éden, de la Tyne et de la Tweed; points culminants : le Cheviot (813 mèt.) dans le Northumberland. Beaux pâturages dans lesquels s'élèvent des moutons dits *cheviots*, très estimés pour leur laine, et dont l'espèce est répandue dans toute l'Angleterre et l'Écosse.

CHEVREAU (Urbain), littérateur né à Loudun en 1613, m. en 1701. Au milieu de ses voyages, il fut le secrétaire des commandements de la reine Christine de Suède et l'ordonnateur de ses fêtes, facilita le mariage de la princesse Charlotte-Élisabeth de Bavière avec le frère de Louis XIV, en la déterminant à se faire catholique, et dirigea un instant l'éducation du duc du Maine.

On a de lui : *Scanderbeg*, Paris, 1644, 2 vol.; des *Poésies*, 1656; *Remarques sur Malherbe*, Saumur, 1660, in-4°; *Histoire du monde*, Paris, 1686, 2 vol. in-4°; *Œuvres mêlées*, La Haye, 1717; *Chevræana*, Amst., 1700, 2 vol.; *la Suite et le Mariage du Cid*, etc.

CHÈVREMONT, vge du territoire de Belfort, sur la frontière de l'Alsace; 550 hab. L'église a été, dit-on, construite par Kléber, lorsqu'il était architecte.

CHEVREUSE, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet, sur l'Yvette et dans la belle vallée de Chevreuse; 1,900 hab. On y remarque les ruines d'un château fort, et, aux environs, le beau château de Dampierre restauré magnifiquement il y a quelques années par le duc de Luynes.

CHEVREUSE (Maison de). Chevreuse fut, pendant le moyen âge, une seigneurie possédée par une branche de la maison de Montmorency. Les sires de Chevreuse, qui figurent souvent dans l'histoire comme guerriers et négociateurs, avaient le droit de porter sur leurs épaules l'évêque de Paris, le jour de son intronisation. Sous François Ier, la baronnie de Chevreuse fut érigée en duché pour la duchesse d'Étampes, et passa, avec le titre de pairie, dans la maison de Lorraine, 1612. Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, fils puîné de Henri, duc de Guise, étant mort sans enfants en 1657, Marie de Rohan, sa veuve, eut le duché de Chevreuse, qu'elle donna à Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, né de son premier mariage avec le connétable de Luynes. A partir de cette époque, l'usage s'établit dans cette famille de porter alternativement de mâle en mâle les titres de ducs de Luynes et de ducs de Chevreuse. Ceux qui ont porté le nom de ducs de Chevreuse sont :

CHEVREUSE (Charles-Honoré d'**ALBERT**, duc de), de la maison de Luynes, m. en 1712, épousa en 1667 Jeanne-Marie-Thérèse Colbert, fille aîné du grand Colbert. Il fut l'ami de Fénelon, qui entretint avec lui et avec sa femme une correspondance assidue. C'est aussi au duc de Chevreuse que Racine a dédié sa tragédie de *Britannicus*. Après avoir servi avec distinction, il renonça à la vie des camps, fut nommé gouverneur de Guyenne, et se consacra exclusivement à l'étude. L'étendue de ses connaissances et la sûreté de sa raison faisaient rechercher ses avis par le Dauphin, par le duc de Bourgogne et par les ministres de Louis XIV; mais il refusa toujours par modestie de prendre une part active aux affaires publiques. Il mourut à Paris, dans les sentiments d'une solide piété qui l'avait aidé à supporter la perte cruelle de son aîné, le duc de Montfort, tué près de Landau en 1704.

CHEVREUSE (Marie-Charles-Louis d'**ALBERT**, duc de), arrière-petit-fils du précédent, né en 1717, lieutenant général des armées du roi, colonel général des dragons et gouverneur de Paris, se distingua dans toutes les guerres du règne de Louis XV, mais surtout pendant la guerre de Sept ans, où il contribua au salut de l'armée après la perte de la bataille de Minden. H. B.

CHEVREUSE (Marie de **ROHAN-MONTBAZON**, duchesse de), née en 1600, m. en 1679, fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, épousa en 1617 Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France et favori de Louis XIII. Veuve en 1621, elle se remaria avec Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Célèbre par sa beauté et son esprit, elle se jeta dans les intrigues de cour; intimement liée avec la reine Anne d'Autriche, elle dut, pour fuir la colère de Richelieu, passer la Somme à la nage, gagna Bruxelles, et de là l'Angleterre. De retour après la mort de Louis XIII, elle s'allia pendant la Fronde au cardinal de Retz, et encourut encore la disgrâce de Mazarin et de la régente. On la compta parmi les ennemis du surintendant Fouquet. Elle a été accusée, sans preuves, d'avoir empoisonné sa propre fille. B.

CHEVREUSE (Mlle de **NARBONNE-FRITZLAR**, duchesse de), dame du palais de l'impératrice Joséphine, née en 1785, m. en 1813, se fit remarquer à la cour par son esprit d'opposition, malgré les prévenances dont elle était l'objet. Napoléon Ier la relégua à Lyon en 1808; deux ans après, quand il rappela tous les exilés du faubourg Saint-Germain, il ne fit d'exception que pour Mme de Staël, Mme Récamier et Mme de Chevreuse.

Elle a laissé une nouvelle historique, *François de Mentel*, Paris, 1807. B.

CHEVRIE (La), petit pays de l'anc. Ile-de-France, qui renfermait La Villeneuve-en-Chevrie, cant. de Bonnières (Seine-et-Oise).

CHEYENNE, v. des États-Unis (territoire de Wyoming), sur le chemin de fer du Pacifique, à l'E. des montagnes Rocheuses, et à 2,147 m. d'altitude; 1,500 hab. Elle doit son nom aux Indiens Cheyennes, autrefois puissants et redoutés, auj. refoulés dans les montagnes et réduits à moins de 3,000 individus.

CHEYLARD (LE), ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Tournon, sur la Dorne. Moulineries de soie; tanneries; 3,330 hab.

CHÉZY (Ant. de), ingénieur, né à Châlons-sur-Marne en 1718, m. en 1798. Il fut directeur de l'école des ponts et chaussées. Parmi ses travaux on cite les nivellements relatifs au canal de Bourgogne, les ponts de Neuilly et de Mantes.

CHÉZY (Ant.-Léonard de), orientaliste, fils du précédent, né à Neuilly en 1773, m. en 1832. Il étudia les mathématiques, et entra à l'École polytechnique; mais les langues orientales devinrent l'objet de ses prédilections. Il apprit l'arabe et particulièrement le persan sous Sylvestre de Sacy. Le sanscrit, qu'il introduisit le premier en France, fut ensuite pour lui une passion. Employé au ministère des affaires étrangères, il devait faire partie de l'expédition d'Égypte; mais, atteint d'une maladie grave à Toulon, il revint à Paris. Attaché à la Bibliothèque nationale en 1800, professeur adjoint de persan à l'école des langues orientales en 1807, on créa pour lui, en 1814, une chaire de sanscrit au Collège de France. Il fut membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et l'un des fondateurs de la Société asiatique. Ses leçons ont formé Loiseleur-Deslongchamps, Burnouf, Langlois, Bopp, Rosegarten, Lassen, etc. Il a traduit du persan *Medjnoun et Leila*, poème de Djanis, 1807, 2 vol. Il a publié un épisode du *Chah-Nameh* de Firdoucy; *la Mort de Yadjnadatta*, épisode du *Ramayana*, 1814; *Sacountala*, chef-d'œuvre dramatique de Kalidaça, 1830; l'*Anthologie érotique d'Amarou*, ou choix de poésies sanscrites sous le pseudonyme d'Apudy, 1831; un fragment de l'ouvrage arabe de Kazwini sur l'histoire naturelle, inséré dans la *Chrestomathie* de S. de Sacy. Il a laissé dans le *Journal des Savants* et dans celui de la *Société Asiatique* quelques morceaux précieux. — Chézy avait épousé, en 1806, Wilhelmine de Klencke, veuve du baron de Hastfer. Connue en Allemagne sous le nom de *Helmina Von Chezy*, elle a rédigé les Mémoires de son mari, et publié des romans estimés, *la Légende de Ste Cécile*, le drame d'*Euryanthe*, immortalisé par la musique de Weber; celui de *Rosamunde*, adopté par le compositeur Franç. Schubert; des romances mises en musique par Jos. Dessauer, etc. D.

CHIABRERA (Gabriel), poète italien, né à Savone en 1552, m. en 1637. Il a laissé des discours en prose sur la Passion de J.-C. et autres sujets religieux; des pièces dramatiques, destinées à être accompagnées par la musique; cinq poèmes épiques dans la manière de l'Arioste; des *Sermons* ou satires à l'exemple d'Horace. Il fut un des premiers poètes lyriques italiens du XVIIe siècle; il avait pris Pindare pour modèle; mais les héros qu'il a chantés ont peu d'intérêt à nos yeux, et l'on se fatigue de la profusion des allusions mythologiques. Chiabrera réussit mieux encore dans les odes anacréontiques; ses fables, ses images, ses tableaux, ont de la grâce et du naturel.

Ses *Opere* ont été publiés à Venise, 1768 et 1782, 6 vol. Des poésies inédites parurent à Gênes, 1794. B.

CHIANA, anc. *Clanis*, riv. d'Italie, formée de la réunion de plusieurs ruisseaux, sur les frontières de la Toscane et de la province de Rome. Ses eaux, autrefois presque stagnantes à travers des marais pestilentiels, ont été dirigées au moyen de grands travaux hydrauliques, et sont coupées par une digue en deux bras, l'un au S., la *Chiana Pontificia*, qui afflue dans la Paglia, tributaire du Tibre, à Orvieto, et l'autre au N., la *Chiana Toscana*, qui se rend dans l'Arno. La vallée de la Chiana est auj. très fertile.

CHIANCIANO, brg de Toscane, à 7 kil. S.-E. de Montepulciano, dans la vallée de la Chiana; 2,470 hab. Exploit. de gypse. Aux environs, sources thermales d'*Acqua Santa* et de *Santa Agnese*, et bains très fréquentés.

CHIANTI (Le), contrée de Toscane, dans les bassins de l'Arno et de l'Ombrone; renommée par ses vins.

CHIAPA-DE-LOS-INDIOS, v. du Mexique (État de Chiapas), sur le Tabasco et l'isthme de Téhuantepec, tire son nom de la tribu mexicaine des Chiapanecs. Fondée en 1527; 1,600 hab.

CHIAPA-LA-REAL ou **DE-LOS-ESPAÑOLES**, v. du Mexique. (V. CIUDAD-DE-LAS-CASAS.)

CHIAPAS, État de la République du Mexique, est situé au S.-E. de ce pays, et touche au grand Océan au S.; ch.-l. San-Cristobal. Sol fertile, mais mal cultivé. Chevaux estimés. Climat chaud et humide. Superficie, 55,316 kil. carrés; 219,735 hab.

CHIARAMONTE, *Clarus mons*, v. de Sicile, prov. de Syracuse; 9,300 hab. Bons vins.

CHIARAMONTI (J.-B.), littérateur italien, né à Brescia en 1731, m. en 1796. Mazuchelli le reçut fort jeune dans la société d'érudits qu'il réunissait autour de lui, et admit plusieurs de ses écrits dans ses *Dissertazioni istoriche*.

CHIARAMONTI (BARNABÉ). *V.* PIE VII.

CHIARAVALLE ou **CLAIRVAUX**, vge du royaume d'Italie, prov. et à 5 kil. de Milan. St Bernard y fonda une abbaye, qu'il appela du même nom que la maison mère de son ordre; l'église est très remarquable; 4,400 hab.

CHIARI (L'ABBÉ PIETRO), poète italien, né à Brescia, m. en 1788, fut en grande réputation à la cour de Modène. Rival de Goldoni et de Gozzi, il n'approcha ni de l'un ni de l'autre: une affectation extrême, du pédantisme, un mélange de bassesse et d'emphase, font perdre chez lui tout son prix à une riche imagination.

Son théâtre a été publié à Venise et à Bologne, 1759-62, 14 vol. in-8°. On a de lui aussi des romans, dont l'un, *la Bella peregrina*, est tiré de *l'Écossaise* de Voltaire. B.

CHIARI, *Clarium*, v. du royaume d'Italie, province de Brescia; 9,480 hab. Nombreuses magnaneries.

CHIAROMONTE, brg du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 3,136 hab. Bons vins et soie.

CHIAVARI, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de l'arrond. de son nom dans la prov. de Gênes, sur le golfe de Rapallo, à l'embouchure de la Sturla; 11,520 hab. Autrefois fortifiée. Fabr. de dentelles, toiles de lin. Comm. de vins, huile; pêche importante d'anchois.

CHIAVENNA, anc. *Clavenna*, en allem. *Kloven*, v. du roy. d'Italie (province de Sondrio), sur la Maira, au pied du Splugen, et sur la route de Coire à Milan, près des frontières de la Suisse; 3,930 hab. Comm. de transit entre l'Allemagne, la Suisse et l'Italie; fabr. d'ustensiles de cuisine dits *lavezzi*, en une pierre particulière aux environs. Commerce de soie et de vins rouges de la Valteline. — Autrefois ch.-l. bien fortifié d'un comté, dépendant de la république de Côme, Chiavenna fut comprise ensuite dans le canton des Grisons (Suisse), 1512-1797, puis dans la république Cisalpine et dans le royaume d'Italie, 1797-1814.

CHICACOLE, **CICACOLE** ou **TCHICACOLE**, v. de l'Hindoustan anglais (présidence de Madras), ch.-l. de l'anc. prov. des Circars-du-Nord, à 6 kil. du golfe de Bengale.

CHICAGO, v. des États-Unis (Illinois), sur la rivière du même nom et près du lac Michigan. En 1833, ce n'était qu'un fort; en 1840, on y comptait 18,000 hab.; près de 100,000 en 1860. Le terrible incendie qui la ravagea en 1871, n'arrêta pas le développement de sa prospérité, due surtout à son admirable situation, presque à mi-chemin de New-York à San-Francisco, sur le chemin de fer du Pacifique. Elle avait, en 1880, 503,185 hab. Elle communique par bateaux à vapeur et chemins de fer avec New-York, Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans. Grand comm. de céréales et de viandes salées renommées. Immenses parcs pour le bétail et surtout pour les porcs. Rues larges et bien construites; les divers quartiers sont réunis par des tunnels passant sous les rivières qui aboutissent au lac Michigan, afin de ne pas gêner la navigation. Belles promenades sur les bords du lac.

CHICHESTER, v. d'Angleterre, avec le titre de cité-comté, cap. du comté de Sussex; 7,825 hab. Petit port réuni, par le canal d'Arundel, à Portsmouth. Entourée de murs romains. Évêché; cathédrale des XIIIe et XIVe siècles, avec les portraits des rois d'Angleterre, des peintures historiques, de nombreux tombeaux, de beaux ouvrages d'art de Flaxman. Comm. de grains. Anc. station romaine de *Regnum*, elle fut prise en 491 par Ella, rebâtie par Cissa, son fils (de là son nom), et fut la cap. du roy. de Sussex. Kingly-Bottom, au N.-E., paraît avoir été la sépulture des rois saxons. Patrie de Collins, Hayley, etc.

CHICKASAWS, tribu indigène de l'Amérique du Nord, dans les États-Unis (Tennessee et Mississipi); amie des Anglais, mais hostile aux Français, qui la décimèrent pendant le XVIIIe siècle. Il en reste environ 6,000, chrétiens et civilisés, dans l'O. de l'Arkansas.

CHICLANA, brg d'Espagne; province de Cadix; 8,600 hab. Nombreuses maisons de campagne des habitants de Cadix, eaux minérales et bains. Aux environs fut livrée la bataille de Borosa, où un corps de Français fut défait par les Anglais et les Espagnols en 1810.

CHICOUTIMI, riv. du Dominion of Canada, affl. de dr. du Saguenay, forme de nombreux rapides.

CHICOYNEAU (FRANÇ.), médecin, né à Montpellier en 1672, m. en 1752, professa à l'université de sa ville natale. Envoyé à Marseille par le duc d'Orléans, avec Boyer et Verney, lors de la peste de 1720, il montra le plus grand dévouement. Il ne croyait pas à la contagion du fléau. Il devint médecin des enfants de France en 1731, et associé de l'Académie des sciences en 1732.

CHIEM (LAC DE), allem. *Chiemsee*, dans la haute Bavière, entre l'Inn et la Salza, entre Rosenheim et Traunstein; 20 kilom. sur 6 à 15, 160 mètres de profondeur. Eaux très poissonneuses. Renferme trois îlots: *Herrenwœrth, Frauenwœrth* et *Krautinsel*, célèbres par leurs beautés pittoresques; le premier eut jusqu'en 1806 une abbaye de bénédictins, dont l'abbé était évêque coadjuteur de Salzbourg. Le lac communique avec l'Inn au moyen de l'Alz.

CHIEN, nom de deux constellations australes: le Grand Chien (*V.* CANICULE) et le Petit Chien. Celle-ci, selon la fable, serait le chien qu'Hélène perdit en fuyant avec Pâris, et que Jupiter plaça parmi les étoiles.

CHIEN (GROTTE DU), très petite caverne, à 2 kil. S.-O. de Naples, au bord du lac Agnano, et dont le sol exhale un nuage de gaz acide carbonique, à 1m,30 de hauteur environ, de sorte que les animaux qui entrent dans cette grotte sont asphyxiés. On l'a nommée Grotte du Chien, parce qu'on fait l'expérience d'asphyxie sur un chien.

CHIENS (ILE AUX), petite île de l'Amérique du N., dans la rade de l'île française de St-Pierre, près de Terre-Neuve.

CHIENS (ILE DES), en angl. *Isle of dogs*, petite île de la Tamise, à la sortie de Londres; nombreuses usines; chantiers de construction.

CHIENS MARINS (BAIE DES), ou BAIE **DAMPIER**, ou BAIE DU **REQUIN** (*Shark-bay*), baie de l'Australie, sur la côte O.

CHIERI ou **QUIERS**, anc. *Carrea Potentia*, v. du roy. d'Italie, prov. de Turin; 8,986 hab., 15,035 avec la comm. Manuf. de toiles et cotonnades. Riches églises. Autrefois fortifiée, Chieri forma au moyen âge une petite république indépendante, qui fut réunie à la Savoie au XIVe siècle.

CHIERS, riv. affluent de la Meuse, prend sa source au N.-O. d'Esch (Belgique), entre en France, passe à Longwy, Montmédy, Carignan, et se jette dans la Meuse, à 5 kil. au-dessus de Sedan. Cours très sinueux de 112 kil.

CHIESE, anc. *Clusius*, riv. du roy. d'Italie, prend sa source dans le Tyrol, traverse le lac d'Idro, passe à Calcinato, Montechiaro, Asola, et se jette dans l'Oglio. Cours de 148 kil.

CHIETI, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, près de la Pescara; à 15 kil. de l'Adriatique; 12,273 hab.; 21,835, avec la comm. Cathédrale; belles ruines romaines. Fabr. de draps, huiles, etc. C'est l'anc. *Teate*, cap. des *Marrucini*. Après la chute de l'empire romain, elle fut prise par les Goths, puis par les Lombards; Pepin, roi d'Italie, la saccagea; elle fut relevée par les Normands. Les Français la prirent en 1802. L'ordre des Théatins y fut fondé au XVIe siècle.

CHIETI (PROVINCE DE), division administrative du roy. d'Italie, a remplacé en 1864 l'anc. prov. d'Abruzze citérieure, elle est traversée par l'Apennin, et arrosée par la Pescara, le Sangro, etc. Beaucoup de bestiaux, vin muscat, huile; 2,861 kil. carrés; 339,986 hab. Trois arrond: Chieti, Lanciano, Vasto. C'est l'anc. Samnium septentrional, pays des Vestins, des Marrucins et des Frentans.

CHIÈVRES (GUIL. DE **CROY**, SEIGNEUR DE), né en 1458, d'une anc. maison de Picardie, m. en 1521, servit dans les guerres d'Italie sous Charles VIII et sous Louis XII. Il fut nommé, en 1506, commandant du Hainaut aux chien par l'archiduc Philippe le Beau, puis gouverneur et tuteur du jeune Charles d'Autriche (depuis Charles-Quint). Premier ministre à l'avènement de celui-ci au trône d'Espagne, il excita un vif mécontentement par ses déprédations, fit passer en Flandre les richesses qui venaient du nouveau monde, éleva son neveu à l'archevêché de Tolède, et provoqua l'insurrection des Communeros, en 1520. Il suivit son maître en Allemagne et mourut à Worms, empoisonné, dit-on, par ses ennemis.

Varillas a écrit sa vie avec peu d'exactitude, sous le titre de *Pratique de l'éducation des princes*, 1684. B.

CHIÈVRES, *Cervia*, v. de Belgique, Hainaut; près du confluent du Hunel avec la Dender. Belle église ancienne; fabr. de toiles, poteries; 3,150 hab.

CHIFFA (LA), riv. d'Algérie; source dans le petit Atlas, entre le Mouzaïa et le Dakla; reçoit l'Oued-el-Kebir, traverse la plaine de la Métidjah, puis, grossie de l'Oued-Jer, prend le nom de Mazafran, passe encore l'Oued-Boufarick, perce les

collines du Sahel, et se jette dans la mer à 8 kil. de Sidi-Ferruch.

CHIFFA (LA), vge du départ. d'Alger, sur le chemin de fer d'Alger à Oran, dans un pays fertile et bien cultivé; 1,530 hab.

CHIFFLET, famille de la Franche-Comté, qui a produit un grand nombre d'érudits ; les principaux sont :

CHIFFLET (CLAUDE), né à Besançon en 1541, professeur de droit à l'Université de Dôle, où il mourut en 1580.

On a de lui : *de Ammiani Marcellini vita et libris*, Louvain, 1627; des traités sur la jurisprudence, insérés dans les diverses collections allemandes; une dissert. *de Antiquo numismate*, dans le *Thesaurus* [illegible] *Rom.* de Sallengre.

CHIFFLET (JEAN), médecin, frère du précédent, m. en 1610, a donné : *Singulares ex curationibus et cadaverum sectionibus observationes*, Paris, 1612, livre curieux.

CHIFFLET (JEAN-JACQUES), fils aîné de Jean, né à Besançon en 1588, m. en 1660, étudia la médecine à Paris, Montpellier et Padoue, parcourut l'Italie et l'Allemagne pour s'instruire dans les antiquités, et devint médecin du roi d'Espagne Philippe IV.

On a de lui : *Vesuntio*, Lyon, 1618, in-4°, histoire estimée de Besançon ; [illegible] *prisco ritu fusæ in exequiis*, 1621, in-4° ; *le Blason des* [illegible] *de la Toison d'Or*, Anvers, 1632 ; *Opera politica et historica*, Anvers, 1652, 2 vol. in-fol., recueil de ses écrits contre la France, en faveur de l'Espagne et de la maison d'Autriche, etc.

CHIFFLET (PIERRE-FRANÇ.), 2e fils de Jean, né en 1592, m. en 1682, fut jésuite, professa la philosophie, l'hébreu et l'Écriture sainte dans divers collèges de son ordre, et reçut de Colbert, en 1675, la garde du médaillier du roi.

Il a publié des *Dissertations* latines sur St Denis l'Aréopagite, St Martin de Tours, St Bernard ; des remarques sur les œuvres de St Paulin de Nole ; une *Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus*, Dijon, 1664, in-4° ; *Scriptorum veter. de fide catholica opuscula V*, 1656 ; *Fulgentii Ferrandi opera*, 1649 ; *Victoris Vitensis et Vigilii Thapsensis opera*, 1664, etc.

CHIFFLET (PHILIPPE), 3e fils de Jean, né en 1597, m. en 1663, chanoine et vicaire général de Besançon, a laissé : *Concilii Tridentini canones*, Anvers, 1640, in-12, avec notes estimées ; une trad. franç. de l'*Imitation de J.-C.*, 1644, et une bonne édit. du même ouvrage, 1647, etc.

CHIFFLET (LAURENT), 4e fils de Jean, né en 1598, m. en 1658, jésuite, eut part à la revision du *Dictionnaire* de Calepin en 8 langues, écrivit beaucoup d'ouvrages ascétiques, et un *Essai d'une parfaite grammaire de la langue française*, Anvers, 1659.

CHIFFLET (JULES), fils aîné de Jean-Jacques, né vers 1610, m. en 1676, chanoine de Besançon, chancelier de l'ordre de la Toison d'Or, conseiller-clerc au parlement de Dôle.

Il a composé : *Audomarum obsessum et liberatum*, Anvers, 1640, relation du siège de Saint-Omer par les Français en 1638 ; *Crux Andreana victrix*, récit de la délivrance miraculeuse d'Aire en 1641 ; *Breviarium ordinis Velleris aurei*, 1652, in-4°.

CHIFFLET (JEAN), frère du précédent, chanoine de Tournai, né en 1611, m. en 1666. Entre toutes ses dissertations historiques, on remarque celles sur les *Abraxas* et sur *la papesse Jeanne*. B.

CHIFFRES, caractères dont on se sert pour écrire les nombres. Ce nom vient de *cyphra* ou *tsiphra*, mot qui désigna d'abord le zéro, et qui vient lui-même du chaldéen *tsephir*, couronne, diadème, ou de l'hébreu *sepher*, numération.

CHIFFRES GRECS. Les Grecs employaient pour chiffres les 24 lettres de leur alphabet sans en changer l'ordre, mais en y intercalant trois signes tirés de l'alphabet des Phéniciens : l'*episemon*, qui valait 6 ; le *koppa*, qui valait 90, et le *sampi*, qui valait 900. C'était, en tout, 27 caractères. Les neuf premiers répondaient à 1, 2,... 9 ; les neuf suivants à 10, 20,... 90 ; les neuf derniers, à 100, 200,... 900. Pour écrire les milliers, on reprenait les neuf premiers caractères, avec un trait ou un iota souscrit. Un nombre de myriades s'exprimait par la lettre M surmontée de ce nombre, ou par les deux lettres Mυ placées après le nombre ; ou encore on remplaçait ces 2 lettres par un point. La numération des Grecs n'allait pas au delà de 99,999,999. Si leurs signes ne prenaient pas des valeurs de position en progression décuple, ce système de numération était incomplet et rendait presque impossibles de longs calculs. C'est ce qu'a soutenu M. Libri contre M. Chasles. Les [illegible] encore une valeur à leurs lettres, en rendant [illegible] numériques par leur élément initial ; par exemple : [illegible] *mia*, signifia *un* ; *p* (de *pente*), *cinq* ; *d* (de [illegible] ; [illegible], *cent* ; *chi* (de *chilioi*), *mille*.

CHIFFRES ROMAINS. Les sept lettres auxquelles les Romains attribuaient des valeurs numériques, I, V, X, L, C, D, M, représentaient 1, 5, 10, 50, 100, 500 et 1000. Elles n'avaient pas plus que les lettres grecques de valeur de position, et, pour composer un nombre, on les écrivait à la suite les unes des autres : ainsi, MDCCCLI représente 1851. Seulement, [illegible] valeur moindre qu'une autre est placée à la gauche de celle-ci, elle la diminue d'autant : IV signifie 4 ; IX, 9 ; XL, 40 ; XC, 90. L'X renversé (⋊), signifiait encore 1[illegible]. Pour les milliers, on se servait des mêmes signes, en les surmontant d'un trait ; ainsi, $\overline{II}$, $\overline{V}$, $\overline{X}$, $\overline{C}$, signifiaient 2,000, 5,000, 10,000, 100,000. Dans les pays du Nord, on a longtemps conservé les signes suivants : IƆ, 500; CIƆ, 1,000; CCIƆƆ, 10,000; CCCIƆƆƆ, 100,000. Une S placée à la fin des autres chiffres exprime les demies (*semi*) : XCIIS, 92 1/2. L'abaque, ou table à calculs, qu'on trouve dans Boèce, paraît avoir été imaginée pour donner aux chiffres une valeur de position, sans laquelle les calculs compliqués ne peuvent s'effectuer.

CHIFFRES ARABES. Les caractères auxquels on donne ce nom, et que la numération moderne emploie, auraient été, selon les uns, importés en France au xe siècle par Gerbert, qui les tenait des Arabes d'Espagne ; M. Libri soutient qu'ils sont venus d'Italie, où ils avaient été introduits par Léonard de Pise revenant d'Afrique, en 1202; enfin Isaac Vossius, Huet, Ward, Chasles, les attribuent aux Pythagoriciens. Ces caractères, avant d'arriver à leur forme actuelle, ont subi de nombreuses variations ; Montucla indique cinq manières de les figurer, empruntées au moine grec Planude, au poète arabe Al-Séphadi, à Sacro-Bosco, à Roger Bacon et aux Indiens modernes. L'usage des chiffres arabes devint commun en France vers le temps de François Ier. B.

CHIGI (FABIO), pape. (*V.* ALEXANDRE VII.)

CHIHUAHUA, v. du Mexique, capitale de l'État qui porte le même nom, est située au N., sur les bords du Conchos; 15,000 hab. Cette ville, qui a eu une population de plus du double, est auj. déchue. Magnifique aqueduc, belle église. Commerce de peaux et de cuirs. Forges et fonderies aux environs. — L'État de Chihuahua est fertile en céréales, coton, indigo ; la vigne y réussit. Élève de bétail : exploitation de mines d'argent et de cuivre.

CHIITES. *V.* CHYITES.

CHILAPA, v. du Mexique (État d'Oajaca); 4,000 hab. Évêché. Fab. de faïence commune. Commerce de grains.

CHILD (LYDIA-MARIA-FRANCIS), femme de lettres américaine, née à Medford (Massachusets) en 1802, m. en 1880, se fit connaître dès 1824 par un roman historique, *Hobornok*, où elle mettait en scène les premiers émigrants anglais établis en Amérique. Les *Rebelles*, 1825, lui furent inspirés par les souvenirs de la guerre de l'Indépendance. Après son mariage, elle publia des ouvrages utiles, destinés à l'éducation des femmes, la *Bonne ménagère*, 1828 ; le *Livre des jeunes mères ;* le *Livre des jeunes filles*, la *Guirlande*, recueil de morceaux choisis en vers et en prose, les portraits de Mme Guyon, de Mme Roland, de Mme de Staël, etc, dans la *Ladies' Library*, les *Biographies des honnêtes femmes*, et l'*Histoire et condition des femmes à toutes les époques*, 2 vol. Les mesures prises en Angleterre pour l'abolition de l'esclavage lui firent publier l'*Appel en faveur de cette classe d'Américains appelés Africains*, 1833. Cette tentative généreuse, mais prématurée, souleva contre elle l'opinion dans les États du Sud. En 1835 elle publia un roman emprunté à l'histoire de la Grèce, *Philoclea*. En 1841 elle prit la direction d'un journal abolitionniste de New-York, *the National anti-slavery Standard*, où elle publia des *Lettres* réunies ensuite en 2 vol. On a encore de mistress Child, *Agir et rêver*, 1846 ; les *Fleurs du printemps*, 1850 ; *Progrès des idées religieuses*, 1855, 3 vol. ; le *Livre de l'affranchi*, 1866 ; un *Roman de la république*, 1867 ; *Contes et esquisses*, 1868. E. D—Y.

CHILDEBERT Ier, né vers 495, 3e fils de Clovis, et le 2e de son mariage avec Clotilde, fut roi de Paris à la mort de son père, en 511, eut Paris, Meaux, Senlis, Beauvais, la 2e Lyonnaise, Rennes, Nantes, Vannes, quelques villes de l'Aquitaine, une partie de la Touraine et du Berry. Il s'entendit avec Clotaire pour faire périr les fils de Clodomir, tué dans une guerre contre les Bourguignons, et leur enlever le royaume d'Orléans, 523. Plus tard Childebert et Clotaire conquirent la Bourgogne sur Gondemar, 534. Unis encore pour venger leur sœur Clotilde, maltraitée par son époux Amalaric, roi des Wisigoths, ils passèrent les Pyrénées prirent Pampelune, échouèrent devant Saragosse, et ne rapportèrent de cette expédition que l'étole de St Vincent, qui fut placée dans une église bâtie à cette occasion (Saint-Germain des Prés). Childebert, ayant à se plaindre de Clotaire, poussa à la révolte Chramne, fils de ce dernier, ravagea la Champagne, mais mourut avant la fin de la lutte, 558. Comme il ne laissait que des filles, ses États revinrent à Clotaire.

CHILDEBERT II, né vers 570, m. en 596, roi d'Austrasie, fils de Sigebert et de Brunehaut, se trouvait à Paris avec sa mère, lors de l'assassinat de son père, 575. Des serviteurs fidèles le descendirent dans une corbeille du haut des murs de la ville, et le transportèrent à Metz, où il fut proclamé roi d'Austrasie. Brunehaut ne tarda pas à venir l'y rejoindre, et elle disputa vainement la régence aux grands du royaume, qui s'étaient emparés du gouvernement. Childebert eut pour protecteur et pour allié son oncle Gontran, roi de Bourgogne, qui lui promit

son héritage, en 578, l'aida à réprimer en 585 la conspiration des leudes austrasiens, et s'unit étroitement à lui par le traité d'Andelot, 587. Après la mort de Gontran, le roi d'Austrasie essaya de prendre possession de son héritage. Mais Clotaire II et Frédégonde le lui disputèrent : Childebert fut battu 2 fois, et mourut en 596, empoisonné, dit-on, par Frédégonde. Il avait fait aussi une guerre en Italie contre les Lombards. Il eut 2 fils, Thierry II, qui prit la Bourgogne, et Théodebert II, l'Austrasie. B.

CHILDEBERT III, fils de Thierry III, remplaça son frère Clovis III, en 695, comme souverain des 3 roy. d'Austrasie, de Neustrie et de Bourgogne. Il mourut en 711, à l'âge de 28 ans, après avoir eu pour maire Pépin d'Héristal. Son fils Dagobert III lui succéda. B.

CHILDEBRAND, fils, selon Frédégaire, de Pépin d'Héristal et d'Alpaïde, et frère de Charles-Martel. Les uns ont nié son existence; les autres le regardent mal à propos comme un ancêtre des Capétiens, et lui attribuent des exploits contre les Sarrasins. C'est lui que Carel de Sainte-Garde prit pour héros des *Sarrasins chassés de France,* poème épique dont Boileau a fait justice.

V. un Mémoire de Foncemagne (Académie des inscriptions, t. X). B.

CHILDÉRIC Ier, roi des Francs de 458 à 481, fils de Mérovée. Chassé par ses guerriers à cause de ses débauches, il se retira en Thuringe. Pendant son absence, les Francs obéirent à Ægidius, maître de la milice romaine dans les Gaules. Un leude fidèle à Childéric, Viomade, poussa, dit-on, le général romain à opprimer ses nouveaux soldats, et, quand le mécontentement fut grand, envoya à son maître une moitié de pièce d'or, signal convenu d'avance. Childéric revint, fut bien accueilli, fit alliance avec Ægidius, et partagea peut-être avec lui le commandement des armées romaines. Il avait enlevé la reine des Thuringiens, Basine ; il eut d'elle Clovis et 3 filles, dont l'une épousa Théodoric, roi des Ostrogoths. La vision prophétique attribuée à Basine et à Childéric est un symbole par lequel on figura les destinées de la race mérovingienne. Un tombeau trouvé à Tournai, 1654, fut regardé comme celui de Childéric; divers objets qu'il contenait sont au musée de Cluny à Paris. B.

CHILDÉRIC II, 2e fils de Clovis II et de Bathilde, roi d'Austrasie, en 660, à l'âge de 7 ans, fut proclamé roi de Neustrie et de Bourgogne, en 670, après la mort de Clotaire III, par les grands soulevés contre Ebroïn, maire de Neustrie. St Léger, évêque d'Autun avait été le principal auteur de son élévation. Mais Childéric se lassa de ses conseils, et l'enferma dans le monastère de Luxeuil, où Ebroïn était déjà prisonnier. Le leude Bodilon, battu de verges par l'ordre de Chiddéric II, l'assassina dans la forêt de Livry près de Chelles, 673; la femme de ce prince et son fils aîné Dagobert périrent en même temps; un autre fils, après avoir vécu dans un couvent sous le nom de Daniel, prit sur le trône celui de Chilpéric II. B.

CHILDÉRIC III, fils de Chilpéric II, fut tiré d'un cloître par Pepin le Bref, et nommé roi en 742. Dix ans après, il fut déposé, et enfermé au couvent de Sithieu (Saint-Bertin) à Saint-Omer, où il mourut en 755. Avec lui finit la dynastie mérovingienne. Il eut, dit-on, un fils, Thierry, qui vécut obscurément au monastère de Fontenelle. B.

CHILDREY (Josué), naturaliste anglais, né en 1623, m. en 1670, a voulu exécuter le plan de Bacon en ce qui concerne la Grande-Bretagne. Sa *Britannia Baconica,* Londres, 1661, a été traduit en français par Briot; il y expose ce que chaque comté offre de remarquable, soit d'après Camden et Speed, soit d'après ses propres observations.

CHILI, État de l'Amérique méridionale, sur l'océan Pacifique; cap. Santiago; entre 24°-44° lat. S., et 72°-77° long. O.; borné par la Bolivie au N., les États de la Plata à l'E., la Patagonie au S., le grand Océan à l'O.; 2,200 kil. du N. au S. Superf., 321,462 kil. carrés, 576,000 avec la Patagonie; pop., 2,136,724 hab. Pays très montagneux, traversé par les Andes et leurs contre-forts : les pics du Mercedario, 6,798 m., d'Aconcagua, 6,800 m., sont plus élevés que le Chimboraço; le Tupungato a 6,178 m.; il y a plusieurs volcans en activité. Cours d'eau rares dans la partie septentrionale; nombreux, mais peu importants, dans le reste du territoire (le Biobio, le Valparaiso, le Maule, la Valdivia et le Salado). Climat salubre et généralement doux. Les tremblements de terre, fréquents dans ce pays, l'ont plusieurs fois désolé depuis le commencement du siècle; celui de 1822 a soulevé la côte au-dessus de son niveau ancien. Très grandes richesses minérales : cuivre, argent, or, fer, plomb, mercure, zinc, antimoine, étain, sel, houille, etc.; en 1879, l'exportation seule des métaux s'est élevée environ à 17,526,000 pesos, ou 87,630,000 fr. Gîtes très abondants de guano pour engrais. Sol très fertile au S.; agriculture encore peu avancée, mais en progrès; récolte abondante de froment, orge, fruits d'Europe, vins et olives; élève considérable de gros bétail, chevaux, mulets, chèvres, moutons renommés, etc. La population est composée de créoles espagnols, d'Indiens aborigènes (Araucans, Huilliches, etc.) et de métis, issus des deux races; le gouvernement cherche à attirer des émigrés européens, surtout des Allemands; on y trouve aussi un assez grand nombre d'Anglais et de Français. Paquebots de Caldera à Liverpool, par Valparaiso, Magellan et les ports du Brésil. Comm. actif avec la France, l'Angleterre et surtout les États-Unis; grande exportation de grains pour la Californie. La valeur du commerce total du Chili a été, en 1880, de 126,085,000 fr. pour l'import. (dont 19,848,000 fr. pour la France), et de 158,480,000 fr. pour l'export. (dont 9,830,000 fr. pour la France.) Le Chili, avant la guerre qu'il a victorieusement soutenue contre le Pérou et la Bolivie, mais dont il est sorti ruiné, était un État florissant; les revenus publics ont été, en 1869, de plus de 52 millions de fr. En 1881, ils s'élevaient à 84,600,000 fr., mais les dépenses montaient à 85,288,000 fr., et la dette, à 372,910,000 fr. — Le Chili est une république; d'après la constitution de 1833, le pouvoir exécutif appartient à un président élu pour cinq ans et rééligible, assisté d'un conseil de 4 ministres; le pouvoir législatif est exercé par le congrès, composé d'un sénat de 37 membres, élu pour 6 ans par le suffrage à deux degrés, et d'une chambre de 109 députés, élus pour 3 par le suffrage restreint. L'armée est de 3,516 soldats réguliers et 24,300 miliciens; la flotte de 23 bâtiments. Le catholicisme est la religion de l'État, mais tous les cultes sont tolérés; il y a un archevêque et 3 évêques. Santiago possède une université. Le Chili est auj. divisé en 17 prov. et 2 territoires : Santiago, Valparaiso, Aconcagua, Coquimbo, Atacama, Colchagua, Talca, Maule, Linarès, la Conception, Arauco, Nuble, Valdivia, Chiloé, Llanquihué, Biobio et Curico, plus les territoires de Magellan et d'Angol.

Histoire. Avant l'arrivée des Européens en Amérique, les Incas du Pérou avaient tenté vainement de s'emparer du Chili. Les habitants de ce pays étaient alors agriculteurs. En 1535, Almagro pénétra du Pérou dans la province de Coquimbo. Pedro de Valdivia fonda Santiago en 1541, et la Conception en 1550. Les Espagnols avaient poussé jusqu'au Biobio; mais la résistance des Araucans les empêcha d'aller plus avant. Sous leur domination, le pays forma une capitainerie générale, divisée en 13 districts, non compris les îles. Mais il était négligé par la cour de Madrid; en 1778, on n'y comptait que 80,000 blancs et 240,000 hommes de couleur; l'industrie et le commerce étaient subordonnés au Pérou. En 1810, les Chiliens secouèrent le joug, constituèrent une junte à Santiago, et élurent pour président le marquis de La Plata. Trois frères, José-Miguel, Juan-José et Luis Carrera, essayèrent d'usurper la tyrannie en 1812; ils furent bientôt renversés. Au milieu de ces discordes, O'Higgins ne put tenir contre les troupes d'Abascal, vice-roi du Pérou. Il fallut au général Saint-Martin l'appui du gvt. de Buenos-Ayres pour triompher des Espagnols à Chacabuco, 1817, et à Maypu, 1818; Valdivia fut délivrée en 1820, et les îles Chiloé en 1826. La liberté nouvelle engendra des déchirements intérieurs; le général Ramon Freire, le général Pinto, le président Prieto reçurent tour à tour le pouvoir exécutif. Une guerre contre Santa-Cruz, président de la Bolivie, 1837-39, réunit enfin tous les partis et développa le sentiment national. Sous la présidence du général Bulnes, 1841-51, l'Espagne a reconnu l'indépendance du Chili, 25 avril 1844; des traités de commerce ont été conclus en 1847 avec la Belgique et la France, en 1848 avec le Pérou. Des traités de délimitation ont été signés entre le Chili et la Bolivie en 1866 et en 1872. De 1864 à 1867 le Chili a soutenu une guerre heureuse contre l'Espagne. En 1879 il a été en lutte avec la Bolivie et le Pérou. La paix a été signée avec la Bolivie, le 17 janv. 1882. Le différend avec le Pérou n'est pas encore définitivement réglé. (*V.* Pérou.)

V. Gay, *Historia fisica y politica de Chile,* Paris, 1824 et suiv., 12 vol. et atlas in 4o, et surtout Pissis, *Geografia fisica de la republica del Chile,* Paris, 1871.

CHILIARQUE, du grec *khilioi,* mille, et *arkhos,* chef; commandant de 1,000 hommes. Dans les inscr. grecques de l'époque romaine, *tribunus militum* est traduit par *chiliarkhos.* S. Re.

CHILIASTES. *V.* Millénaires.

CHILIASTYS, nom d'une division de mille citoyens dans quelques cités grecques, notamment à Méthymna de Lesbos, à Éphèse et à Samos.

Bull. de Corr. Hellén., 1883, p. 39. S. Re.

CHILLAMBARAM, v. de l'Hindoustan anglais (présid. de Madras), sur le golfe du Bengale, près de l'embouchure du Coleroun. Temples hindous anciens et vénérés.

CHILLINGWORTH (William), controversiste anglais, né à Oxford en 1602, m. en 1644. Un instant converti par le jésuite Fisher, il se retira au collège de Douai, mais retourna

bientôt au protestantisme. Il combattit pour Charles Ier pendant la guerre civile. Son principal livre, *la Religion des protestants, moyen sûr de salut,* Oxford, 1637, trad. en français, Amsterdam, 1730, 3 vol., est entaché de socinianisme, de déisme et de scepticisme. Locke faisait grande estime de la méthode de raisonnement de l'auteur.

CHILLON, château fort de Suisse (Vaud), sur un rocher isolé dans le lac de Genève; bâti au XIIe siècle par un duc de Savoie, il servit de prison d'État. C'est auj. un arsenal et une prison militaire. Bonivard y fut retenu prisonnier de 1530 à 1536; cet épisode inspira un des poèmes les plus célèbres de lord Byron.

CHILMARRY, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), sur le Brahmapoutra; pèlerinage célèbre; 8,000 hab.

CHILOË, archipel du grand Océan austral, dans le golfe de Guoiteca ou del Ancud, sur la côte du Chili, dont il forme une province, et dont le détroit de Chacao le sépare. Il se compose d'une grande île, Chiloe ou Isla-Grande, de 190 kil. de long sur 60 de large, avec des côtes élevées et plusieurs bons ports; cap. San-Carlos; et de nombreux îlots, dont 26 seulement sont habités. Climat tempéré. Sol fertile, très boisé. Navigation active. Superf., 10,000 kil. carrés; pop., 67,440 hab. Découvert par don Garcia de Mendoza en 1558.

CHILON DE LACÉDÉMONE, l'un des sept sages de la Grèce, fut éphore en 556 av. J.-C. Ce fut lui qui donna aux éphores ce pouvoir considérable au moyen duquel ils luttèrent contre les rois. Il mourut de joie, dit-on, en embrassant son fils vainqueur au pugilat dans les jeux Olympiques.

Ses fragm. ont été recueillis par Bergk, *Poetæ lyrici,* et Hercher, *Epistolographi græci.*

CHILPANCINGO ou **CHILPANZINGA,** v. du Mexique, dans l'État de Guerrero. Récolte de blé et de fruits.

CHILPÉRIC Ier, né en 539, m. en 584, 4e fils de Clotaire Ier, eut en partage le roy. de Soissons ou de Neustrie, 561. Il voulut s'approprier les trésors de son père dans la résidence de Braisne, mais fut contraint de les partager avec ses frères. En 562, il enleva Reims à Sigebert, et faillit en être puni par la perte de ses États. Il eut d'Audovère trois fils : Théodebert, Mérovée et Clovis, qui tous les trois moururent de mort violente. Il épousa ensuite une fille d'Athanagilde, roi des Wisigoths, Galswinthe, sœur de Brunehaut, et la fit ou la laissa étrangler par Frédégonde, qui fut alors déclarée reine, 567. Brunehaut poussa son époux à une guerre, qui eût encore été fatale à Chilpéric, sans la médiation de Gontran. Une 3e lutte enfin l'avait réduit à la seule ville de Tournai, quand le meurtre de Sigebert, par des agents de Frédégonde, le tira du péril, 575. Il fut lui-même victime de cette femme, dont il avait découvert les relations coupables avec Landry, officier du palais : elle le fit assassiner à Chelles. D'autres récits attribuent à Brunehaut le meurtre de Chilpéric. Ce roi a été appelé *le Néron* et *l'Hérode* de son temps : cruel et artificieux, assez intelligent pour admirer la civilisation ancienne, trop grossier pour la bien comprendre, il s'occupait de théologie et de vers latins, méditait le rétablissement de la fiscalité romaine, et songeait à ajouter à l'alphabet latin plusieurs caractères représentant l'*o* long, l'*h* aspirée, et les sons germaniques *th,* et *w.* Son fils Clotaire II le remplaça. B.

CHILPÉRIC II, fils de Childéric II, succéda à Dagobert III en 715. Il essaya vainement, avec le maire du palais Raginfred, d'échapper au joug de Charles-Martel, et mourut en 720. Thierry IV, fils de Dagobert, régna après lui. B.

CHILTERN-HILLS, chaîne de collines en Angleterre, dans les comtés d'Hereford, Buckingham et Oxford.

CHIMAY, v. de Belgique (Hainaut); 3,000 hab. Exploit. de marbres; hauts fourneaux. C'est un foyer de contrebande avec la France. Beau château. Les Espagnols cédèrent Chimay à la France en 1684; les Français la prirent en 1694. — [illegible]urie possédée par les familles de Nesle-Soissons et de Châtillon, érigée en comté par le duc de Bourgogne Charles le [illegible] en 1473, et en principauté par l'archiduc Maximi[illegible] en faveur de la maison de Croy, elle appartint de [illegible] à la maison de Ligne-Arenberg, et fut ensuite [illegible] de Phil.-Louis de Hénin, comte de Boussu. Elle est [illegible]e en 1750 le patrimoine de la maison de Caraman. [illegible]

CHIMBORAZO ou **CHIMBORAÇO** (Le), c.-à-d., dans [illegible] de Quito, *la neige de Chimbo;* montagne de la [illegible] Andes dans l'Amérique du Sud et la république [illegible], à 32 kil. de Rio-Bamba, par 1° 30′ lat. S., haute de 6,530 m. au-dessus de la mer, et de 3,645 m. au-dessus de la vallée de Quito. Le Chimborazo fut regardé longtemps [illegible] comme le pic le plus élevé du nouveau monde et le point culminant de la chaîne. Il est couvert à son sommet [illegible]. Il fut visité par MM. de Humboldt, Bonpland et [illegible], qui atteignirent, le 23 juin 1802, à une hauteur de 1,160 m. au-dessus de l'endroit où s'était arrêté La Condamine en 1745, et de 1,100 m. au-dessus de la cime du mont Blanc. En 1831, le 16 déc., M. Boussingault s'y est élevé jusqu'à 6,004 m. au-dessus de la mer. (*V.* sur ces montagnes les descriptions de Don Francisco-José de Caldas, un des principaux savants de la Bolivie, et les peintures exactes que reproduit le *Semenario de Santa-Fe de Bogota.*)

V. aussi les *Vues des Cordillères* par M. Humboldt.

CHIMENTELLI (Valère), helléniste et antiquaire italien du XVIIe siècle. Il a publié une dissertation estimée intitulée : *de Honore bisellii,* reproduite dans Grævius, dans le *Thesaur. antiq. rom.,* t. VII.

CHIMÈRE (La), monstre fabuleux, née, selon Hésiode, de l'hydre de Lerne, avait une tête de lion, une queue de dragon, un corps de chèvre, et vomissait des flammes. Par l'ordre d'Iobatès, roi de Lycie, Bellérophon, monté sur Pégase, la combattit et la tua. Une montagne volcanique en Lycie portait son nom, qui dérive probablement du grec *cheimôn,* orage, hiver, contre lequel lutte le héros solaire Bellérophon. On voit une Chimère sur les médailles de Panticapée, de Sériphos et de Corinthe. La célèbre Chimère en bronze de Florence a été trouvée à Arezzo en 1544.

Fréret, *Mém. de l'Acad. des inscr.,* t. VII. B. et S. Re.

CHIMÈRE (La), *Chimera,* brg de la Turquie d'Europe (Janina), sur le canal d'Otrante, au pied des montagnes de son nom, anc. monts *Acrocérauniens.* (*V. ce mot.*)

CHINALADAN. *V.* Sarac.

CHINALAPH, CHINAPHAL, nom anc. du Chélif.

CHINARD (Joseph), sculpteur, né à Lyon en 1756, m. en 1813, fut professeur à l'école spéciale de dessin de Lyon. Étant à Rome en 1786, il y remporta, pour un groupe d'*Andromède délivrée par Persée,* le prix proposé par l'Académie de Saint-Luc aux artistes de tous les pays. Napoléon choisit Chinard pour sculpter le carabinier, l'une des statues militaires qui ornent l'arc de triomphe du Carrousel. Parmi les bustes de cet artiste, les plus estimés sont ceux de Mme Récamier, de Napoléon Ier, de Joséphine, d'Eugène de Beauharnais, de Desaix. On a de lui la statue colossale, en marbre, de la *Paix,* sur la place de la Douane, à Marseille; l'*Enlèvement de Déjanire,* au musée de Lyon, *l'Amour réveillé par Psyché,* etc.

CHINCHILLA, v. d'Espagne, province d'Albacete; 8,000 hab. Autrefois place forte. Bifurcation des ch. de fer de Madrid à Alicante et à Carthagène.

CHINCHON, v. d'Espagne, prov. de Madrid; 5,000 hab. Sources minérales et bains.

CHINE (Empire de la), *Ta Tsing Koüeh* (royaume de la grande Pureté) des Chinois, État de l'Asie orientale, le plus grand de l'Asie, le plus vaste du monde après l'empire de Russie; borné au N. par la Sibérie et le Turkestan russe depuis l'emb. du Toumen, le cours de l'Oussouri, de l'Amour, les monts de Daourie, de l'Altaï et de l'Ala-Tau jusqu'au lac Ala-Koul; à l'O. par le Turkestan indépendant, à travers les monts Thian-Chan et Kouen-Loun; au S. par l'Himalaya, vers le Cachemire, l'Hindoustan anglais, le Népaul, les empires Birman, de Siam et d'Annam; à l'E. par le grand Océan, sur lequel il a 3,600 kil. de côtes; entre 18°-53° lat. N., et 75°-132° long. E. Superf., 11,813,750 kil. carrés; cap. Pékin. La population, en 1879, était évaluée à 409,800,000 hab. L'almanach officiel (*Taï-tsing-hoé-itien*) donne 374 millions en 1813; ce sont des Chinois, des Mandchoux, des Mongols, des Tibétains, des Coréens, des Javanais, etc. L'empire comprend : la Chine proprement dite, la Mandchourie au S. de l'Amour ou Keih-lin; la Mongolie ou O-rom-tsi; le Turkestan oriental ou pays de Kaschgar; la Dzoungarie ou Thian-schan-pe-lou; le Tibet ou Si-zang; la Corée, roy. vassal. Les Chinois ont eu également pour tributaires l'empire d'Annam et le roy. de Siam. — La population est partagée officiellement en quatre classes : les lettrés ou la noblesse, les agriculteurs, les industriels et les commerçants. Il n'y a pas de pays au monde où les agglomérations soient aussi considérables. Sans parler de Pékin, de Nankin, de Canton, de Fou-Tchéou, d'Hang-Kéou, etc., villes dont les habitants ont été portés à un chiffre fabuleux, un grand nombre de bourgs comptent 200,000 hab. Des agglomérations se forment aussi dans des maisons flottantes, sur les fleuves et les canaux; on estime à 20 millions le nombre de ceux qui échappent ainsi à l'impôt foncier, auquel les terres seulement sont soumises.

Le Chinois a un type particulier : le visage large, les yeux la bouche et le nez petits, les pommettes très saillantes, le teint jaune. Il est doux, poli, ami de la paix, mais poltron, vénal, enclin à l'ivrognerie et à la fraude, ardent à la vengeance, d'un intolérable orgueil national. La famille est, en général, bien constituée : un grand respect de la part des enfants, de la douceur et de l'indulgence de la part des parents; nulle part le lien n'est plus fort entre le père et le fils; la femme reçoit de

l'éducation et est honorée, mais la polygamie est dans les mœurs et les lois. L'exposition des enfants nouveau-nés, qu'on laisse en pâture aux chiens et aux porcs, n'a pas encore disparu. La misère, qui en est la cause, est aussi la raison qui a déterminé l'émigration chinoise vers les États-Unis et l'Australie. Le ton de la société est raide et cérémonieux. Un embonpoint très prononcé, l'exiguïté des mains et des pieds, qu'on obtient par une longue compression, sont choses estimées en Chine; les classes riches et distinguées laissent croître leurs ongles. Les hommes se rasent la tête, n'y laissant qu'une touffe longue et épaisse. Le bleu, le violet ou le noir sont les couleurs employées pour les vêtements d'homme, le vert et le rose pour les vêtements de femme; le jaune est réservé à la famille régnante. Les maisons n'ont toutes que le rez-de-chaussée; elles sont couvertes en tuiles, jaunes pour les habitations impériales, rouges pour celles des princes, grises pour les autres; le papier remplace les vitres aux fenêtres. Il n'y a point de parterres, de parcs; le Chinois ne se promène jamais. On ne connaît pas les routes et les voitures : dans certaines contrées, des hommes attelés à des brouettes, que surmonte une voile si le vent est bon, transportent les objets; on voyage par eau. L'isolement physique et moral dans lequel on vit a produit le mépris de toute innovation et un opiniâtre attachement aux coutumes traditionnelles.

Le gouvernement de la Chine est une monarchie absolue, héréditaire dans la ligne masculine, mais sans ordre déterminé; le prince, *Fils du Ciel*, réside ordinairement à Pékin, et, dans les fortes chaleurs, à Djé-hol; il a pour conseil le *Grand Secrétariat*, composé de 6 membres, et le *Secrétariat* d'État. Au-dessous viennent les ministères de la *maison impériale*, du *ménage impérial*, et la *direction de l'académie de Pékin;* puis les 6 départ. ministériels (Liou-pou), de l'*intérieur*, des *finances*, des *rites*, de la *guerre*, de la *justice* et des *travaux publics;* le ministère pour les *pays tributaires*, le bureau ou tribunal des *censeurs* (*Tou-tchayuan*), et le conseil des affaires étrangères (*Tsoungli-Yamen*). Les *Tsong-Thon* ont chacun l'intendance de 2 provinces. Chaque province a un *Tsong-Kouan* ou gouverneur général. Les *Kouan-Fou* régissent les villes de 1er ordre, dont chacune a plusieurs villes de 2e ordre (*Tchéou*) sous sa juridiction. Chaque ville de 3e ordre (*Hien*) a son mandarin. Les bourgs ont un *Tso-Thang*, les villages ou *Paô* (ce sont nos communes) un *Yô*. Ces fonctionnaires, tous amovibles, sont juges, élus et rétribués par l'empereur, excepté le Yô, qui est élu par le mandarin (*dge-hien*) et non rétribué. Il n'y a pas de classes privilégiées ni de places héréditaires. Les Chinois sont égaux devant la loi, et susceptibles de parvenir aux dignités; les décrotteurs et les maîtres de maisons de jeu en sont seuls exclus. Mais, malgré l'admissibilité de tous aux emplois, selon les mérites de chacun, le pays est livré à une aveugle routine. — Il n'y a pas d'impôts sur les productions du pays. Une taxe volontaire, que payent les marchands et les artisans, sert au culte et à l'entretien des édifices publics. Les contributions foncières se payent, moitié en argent, moitié en nature. Des droits sont prélevés sur le sel, les étoffes de soie et de coton, le charbon. Tous les hommes de 20 à 60 ans payent une capitation. Les confiscations, les présents, la douane de Canton, sont encore des sources de revenus publics, évalués à 1,600 millions de francs. On ne frappe de monnaies ni d'or ni d'argent; ces métaux circulent au poids : on a seulement une petite monnaie de cuivre, valant 1/10 de notre sou. L'empereur n'a guère à payer que ses mandarins, ses soldats et les dépenses de sa maison. Les dépêches impériales sont transportées à cheval dans les pays du nord; au midi, où il n'y a pas de bêtes de somme, des soldats fantassins les portent d'étape en étape. On compte environ 8,000 bureaux de poste dans les 18 provinces de la Chine proprement dite. Le Chinois peut voyager au dedans et au dehors sans passeport. Il peut avoir boutique ou commerce sans patente. — En Chine, où la justice se vend trop cher, on se fait droit par la violence. L'homicide, poursuivi avec un acharnement souvent aveugle, est très rare. Malgré la sagesse trop vantée du code chinois, les prisons sont effroyables, et les tortures fréquentes. La peine du bambou ou la bastonnade est communément infligée. Le supplice de la cangue consiste à emboîter le cou du condamné dans deux planches échancrées, pesant quelquefois 40 kilogr., et qu'il faut garder nuit et jour. La corde est une peine fréquente. On exile dans la prov. de Kan-sou. — Les revenus de l'empire sont évalués sans aucune certitude à 659,000,000 de fr. On porte l'effectif de l'armée régulière à 300,000 hommes, et à 1,000,000 en y comprenant les hommes en congé et l'arrière-ban. Les soldats ne sont ordinairement enrôlés que dans les corps stationnés au milieu de la province où ils sont nés; ils servent une partie de l'année, et, dans l'intervalle de leur service militaire, ils retournent à leurs occupations domestiques. Les grades sont donnés au concours. Les armes ordinaires sont l'arc et les flèches : quelques corps seulement ont de médiocres fusils. Les villes, entourées de murailles et de palissades, commencent, depuis les relations fréquentes avec les Européens, à être mieux défendues qu'autrefois. Le général Li-hung-chang, un des hommes les plus intelligents de la Chine, a récemment essayé d'organiser au moins un corps d'armée à la manière européenne. La marine militaire comprenait, en 1880, 56 navires à vapeur, portant 283 canons et 5,860 marins. Malgré ces forces de terre et de mer, la Chine n'a jamais eu l'esprit de conquête; le mandarin militaire y est au-dessous du mandarin civil.

Il y a, dans l'empire, trois religions, que les Chinois regardent comme également bonnes : la doctrine d'Yu, religion de l'État et de la classe des lettrés, établie par Confucius (*V. ce nom*); le Tao-se ou la *Raison primitive*, enseigné par Lao-tseu (*V. ce nom*); et le culte de Fo ou le bouddhisme. On trouve à la fois dans la Chine les plus libres penseurs et la superstition la plus grossière. L'islamisme a fait de grands progrès depuis quelques années. Les juifs, dont on évalue le nombre à 50,000, exercent librement leur culte. Le christianisme, introduit au moyen âge par des nestoriens, propagé aux XVIIe et XVIIIe siècles par les jésuites, a été l'objet de nombreuses persécutions.

L'agriculture, que les lois et les coutumes élèvent au-dessus des autres professions, est une grande source de richesses; ses procédés sont très perfectionnés. (*V.* les *Mémoires de la Société centrale d'agriculture*, 1853.) Il n'y a presque pas de plantes dont elle n'ait su tirer parti; on voit peu d'animaux à l'état sauvage. Les légumes, le coton, le thé, le mûrier, le tabac, l'indigo, la canne à sucre, sont les principaux objets de la culture. La vigne, tantôt interdite, tantôt encouragée, donne d'excellents produits. Le gouvernement, qui accorde de grandes prérogatives aux laboureurs, répand à profusion des notices sur l'économie agricole, la teinture, l'alimentation, l'éducation des vers à soie. — Le luxe est évité, et la culture des arts mécaniques n'est point encouragée. Il y a peu d'or et d'argent en circulation. Des règles sont prescrites pour la forme, la couleur et la nature du tissu des vêtements. Des obstacles sont mis au commerce avec les étrangers. De ce principe d'isolement vient l'infériorité des Chinois, qui d'ailleurs ne cultivent pas la science abstraite : mais, s'ils ne connaissent pas la grande fabrication et les grands appareils, ils sont habiles dans la petite industrie. Ils emploient le levier, la poulie, le treuil et la roue dentée la plus simple; ils ont emprunté récemment la vis aux Européens. Ils ont appliqué, avant tout autre peuple, la vapeur pour la cuisson des aliments, et surtout pour fixer les matières colorantes sur les tissus, procédé connu en Europe de 1819 à 1821 seulement. Leurs plus importants objets de fabrication sont les tissus et étoffes de soie, la porcelaine, les ouvrages en laque, le papier et l'encre, la tabletterie en ivoire et en nacre, les alliages de cuivre et de zinc. Un métal particulier, le *toutenague*, *pock-fong* ou *cuivre blanc*, qu'on obtient au moyen d'un mélange d'arsenic de cuivre et de nickel, sert à fabriquer des vases et autres ustensiles. Beaucoup d'arts, connus chez eux avant d'avoir été découverts ou importés en Europe, sont restés stationnaires : l'imprimerie leur fut anciennement connue, mais ils n'ont pas les caractères mobiles, et leurs caractères sont toujours gravés sur des morceaux de bois; la poudre à canon, inventée par eux, est demeurée longtemps entre leurs mains une arme impuissante de guerre, et leur servait surtout pour les feux d'artifice.

La Chine, par l'abondance et la variété de ses produits, pourrait suffire seule à la consommation et aux besoins de ses habitants; le commerce extérieur ne lui est pas indispensable. Pour le commerce intérieur, les cours d'eau naturels ont été utilisés par l'art, afin de constituer un immense réseau de voies de communication; à cet égard, la Chine peut rivaliser avec la Hollande et l'Angleterre. On n'y compte pas moins de 400 canaux; 10,000 bateaux, montés par 200,000 rameurs, sont employés, dit-on, pour le seul approvisionnement de la capitale et de ses environs. Le canal Impérial, mal entretenu et en partie ruiné, établit une communication entre Pékin et Canton. Amoy, Canton, Chao-Hing, Ning-Po, Chang-Kia-Kheou, Lin-Tsin-Tchéou, Ou-Tchang, Yo-Tchéou, Nang-Khang, Nankin, sont les principaux entrepôts de commerce intérieur. Quant aux Européens, l'anc. établissement des Portugais à Macao a perdu son importance; en 1842, les Anglais contraignirent l'empereur d'ajouter au port de Canton, qui était déjà ouvert, ceux d'Amoy ou Emouy, Fou-Tchéou-Fou, Ning-Po et Shang-Haï, et de leur céder l'île de Hong-Kong. Les articles d'exportation sont : le thé, la soie, le sucre, le riz, les plantes médicinales, les épices, l'ivoire, la porcelaine, le nankin, les ouvrages en laque et en écaille. Les articles importés sont l'opium, les tissus de coton, les draps et lainages, les objets en cuivre et en laiton, les fourrures, les fils d'or et d'argent, les glaces et verres, l'acier, l'étain, le plomb, le corail, la cochenille.

Les nations qui ont entretenu jusqu'ici les plus grandes relations de commerce avec la Chine sont les Américains du Nord, les Anglais et les Russes. C'est en 1802 que le pavillon des États-Unis apparut pour la 1re fois dans ces régions : un traité de commerce fut signé le 3 juillet 1844. Les relations de l'Angleterre avec la Chine procurent aux budgets de la Grande-Bretagne et de l'Inde à peu près le 8e de leurs recettes brutes. La Chine achète à l'Angleterre de l'opium, d'énormes quantités de tissus, provenant en majeure partie de la fabrique de Manchester, et à l'Inde, des matières premières, principalement du coton. Elle lui fournit en retour de la soie grège, du coton et du thé. La Russie, limitrophe de la Chine, est en possession du traité le plus ancien avec ce pays. Pierre le Grand, voulant rattacher ses États d'Europe à l'océan Glacial et à l'océan Pacifique, fondait partout des établissements, de manière à commander le cours des fleuves ; tel fut Albazian, sur l'Amour. Les Chinois surprirent ce poste qui menaçait la Mandchourie, et emmenèrent les Russes à Pékin. A la suite de ces événements, on conclut, en 1689, le traité de Nertchinsk. Un autre traité fut signé sous Catherine Ire, le 14 juin 1728 : la Russie abandonna le cours du fleuve Amour, et le commerce entre les deux pays se trouva restreint, pour les Russes à Kiakhta, pour les Chinois à Maï-Matschin. Un mouvement très actif d'échange s'y établit : les Russes apportèrent des draps, des fourrures, des peaux tannées, des objets en fer et en acier, des miroirs, des camelots, des velours de coton et de l'opium de Turquie ; les Chinois donnèrent du thé en boîtes et en briques, de la porcelaine, du musc, de la rhubarbe, des cotonnades, des soies grèges et des soieries. Sous le prétexte d'assurer la direction religieuse des Cosaques emmenés à Pékin sous Pierre le Grand, les Russes obtinrent l'autorisation d'établir dans cette ville une mission composée d'un archimandrite, de 3 autres prêtres, de 2 diacres et de 4 jeunes gens chargés d'étudier le chinois et le mandchou. Cette mission était renouvelée tous les dix ans ; quand la caravane russe arrivait, les Chinois changeaient chaque fois son itinéraire, pour qu'elle ne reconnût pas la route de Pékin.

Histoire. Suivant les traditions nationales, ce furent d'abord les dieux qui régnèrent sur la Chine, puis des souverains descendants des dieux, comme Fo-hi, Chin-Noung et Yao, auxquels on attribue l'invention du feu, des maisons, de l'agriculture, des arts et métiers, de la médecine, de l'écriture, du calendrier, etc. Dans ces âges mythiques, la population de l'empire se serait élevée à 13,563,000 hab., et son étendue à 243,800,000 arpents, dont 92,802,400 en pleine culture. — L'époque historique commence avec la dynastie *Hia*, 2207-1767 av. J.-C. que remplacèrent celles des *Chang* ou *In*, 1767-1122, et des *Tchéou*, 1122-258. Ce fut quand Wou-Wang, chef des Tchéou, vainquit les Chang, que fut rédigé le *Théou-li*, code d'institutions politiques : ce livre ne fait évidemment que résumer tout un ensemble de pratiques, de principes de gouvernement, qui se retrouvent déjà, beaucoup de siècles auparavant, dans le *Chou-King* attribué à Yao ; un grand nombre de rites et la plupart des offices administratifs qui y sont établis subsistent encore auj., et cette conservation minutieusement fidèle de formes, de règlements, d'institutions si anciennes, est un phénomène moral très singulier. Parmi les successeurs de Wou-Wang, on remarque Ling-Wang, sous le règne duquel naquit Confucius, VIe siècle av. J.-C. Les cinq derniers siècles de la dynastie des Tchéou furent remplis de troubles ; la Chine était alors morcelée en petits États ; l'ordre et l'unité ne reparurent que sous la dynastie *Tshin*, 258-197, de laquelle vient le nom de *Tshina* (Chine). Chi-Hoang-ti, prince de cette nouvelle famille, bâtit, vers 214, la grande muraille, à laquelle travaillèrent 500,000 ouvriers, et qui fut gardée par 900,000 hommes : il voulait couvrir son pays contre les incursions de la tribu tartare des Hiong-Nou (Huns). On dit aussi que, pour se délivrer des importunités des princes et des fonctionnaires, qui opposaient à son autorité les anciennes traditions, il fit brûler tous les ouvrages relatifs aux mœurs, aux usages et à l'histoire de la Chine.

A la dynastie des Tshin succéda celle des *Han*, de 197 av. J.-C. à 220 ap. J.-C. Sous sa domination, la Chine envoya des ambassadeurs en Occident à diverses époques, et eut des rapports officiels avec l'empire romain, qu'elle appelait *Taï-Tsin*, et où on la nommait *Serica* (pays de la soie). Une de ces ambassades s'arrêta dans l'Inde, et en rapporta la religion de Bouddha (le Fo des Chinois). Pline l'Ancien dit que, de son temps, des envoyés, chargés de présents pour l'empereur romain, vinrent dans un des ports de la côte Malabare (auj. *Surate*) ; qu'à leur arrivée et à leur départ, au lever et au coucher du soleil, ils brûlaient des rouleaux qui produisaient de la fumée, de la lumière et du bruit. On reconnaît là l'usage où sont encore les Chinois de brûler des chapelets, des pétards, sur l'[illegible] de leurs jonques, pour se rendre leurs dieux propices, et d'offrir leurs sacrifices journaliers au bruit des artifices et du tamtam. — Après les Han, la Chine, en proie aux discordes, finit par être divisée en 2 empires : celui du N., auquel une invasion de Tartares donna naissance, obéit aux familles *Wei*, 386-559, *Pé-tsi*, 559-577, et *Héou-tchéou*, 577-581 ; celui du S., sur lequel régnèrent les *Tsin*, 280-420, les *Song*, 420-479, les *Tsi*, 479-502, les *Liang*, 502-537, et les *Tchin*, 537-589. Les deux empires furent réunis sous les *Soui*, 589-617.

La dynastie des *Tang*, 617-907, fut très brillante. La Chine songea alors à établir sa prépondérance sur les pays limitrophes et de même race qu'elle. La péninsule de Corée à l'E. avec l'archipel du Japon, le Tibet, le Touran, et le Turkestan à l'O., la Mongolie et le pays des Mandchoux au N., le Tonkin, le Cambodge, la Cochinchine, Siam et les grandes îles de Haïnan et Formose au S., subirent tour à tour cette domination, par force, par traités, ou par soumission volontaire. Le peuple chinois était le grand peuple primitif qui avait, par ses émigrations, enlevé aux sauvages aborigènes de race noire ces fertiles contrées. De là la croyance des Chinois en cet *Empire du milieu*, autour duquel les autres peuples, inférieurs en tout, sont groupés ; pour les pays qui ne reconnaissent pas leur suzeraineté, ils ont eu recours à des échanges de présents, auxquels ils donnent le nom de tribut quand ils arrivent aux pieds de l'empereur. — Mais après les Tang, de nouveaux troubles éclatèrent, au milieu desquels on vit passer rapidement les *Héou-liang*, 907-923, les *Héou-tang*, 923-936, les *Héou-Tsin*, 936-947, les *Héou-Han*, 947-950, et les *Héou-tchéou*, 950-990. Sous la 2e dynastie *Song*, 990-1279, le N. de la Chine fut constamment désolé par les Tartares ; les empereurs ne conservèrent quelque territoire qu'en leur payant tribut, et durent transporter leur résidence vers le S., à Hang-tchéou-fou. Les Mongols, dont ils implorèrent l'appui, accoururent sous la conduite de Gengis-Khan, et les affranchirent ; mais ces nouveaux venus tournèrent bientôt eux-mêmes leurs armes contre la Chine, et en firent la conquête. Leur chef Koublaï-Khan, connu dès lors sous le nom de Chi-Tsou, fonda la dynastie mongole des *Youen*, 1279-1368, sous le règne de laquelle plusieurs missionnaires et voyageurs, tels que Marco-Polo, pénétrèrent dans le pays, qu'on appelait le *Cathay*. Tchou ou Taï-tsong, premier empereur de la dynastie des *Ming*, 1368-1644, délivra la Chine de cette occupation étrangère. Sous ses successeurs, les Européens commencèrent à entretenir des relations suivies avec les Chinois. Vers 1522, les Portugais s'établirent dans les îles voisines, notamment à Macao, pour y faire le commerce. Le jésuite Mathieu Ricci tenta, en 1583, des missions qui eurent plus de succès que celles du capucin Gaspard de la Cruz, son prédécesseur. Mais les Hollandais, qui arrivèrent en 1604, furent mal accueillis.

La famille auj. régnante, celle des *Taï-Tsing*, est de la race des Mandchoux, et a été imposée à la Chine par la conquête, en 1644. Les empereurs qu'elle a donnés au pays sont : Choun-tchi, 1644-1662 ; Khang-hi, 1662-1722 ; Young-tching, 1722-1735 ; Kien-loung, 1735-1796 ; Kia-king, 1796-1820 ; Tao-kwang ou Mian-ning, 1820-1850 ; et Inshou ou Szi-hing. Au dehors, ces princes ont agrandi leurs États par la conquête de la Mongolie, de Formose, du Tibet, du pays de Kaschgar et de la Dzoungarie ; le P. Gabriel de Magalhaens comptait en 1677, dans l'empire chinois, 4,402 villes murées, 1,890 forteresses, 3,000 tours ou châteaux, 1,159 arcs de triomphe, 1,189 temples, 360 millions d'hab., etc. A l'intérieur, ils ont introduit autour d'eux le faste, le despotisme, la servilité orientale ; mais, à l'exemple des conquérants mongols, ils ont changé le moins possible l'ancien mécanisme de l'administration, le système séculaire de l'immobilité et de l'isolement. En général, ils n'ont point été favorables au christianisme. A la fin du XVIIe siècle, une ambassade que Khang-hi envoya par la Sibérie à Pierre le Grand apprit à la Chine qu'il y avait en Occident des puissances redoutables ; une défaite de ses soldats fut suivie de l'établissement de la mission russe à Pékin. (*V. plus haut.*) Vers le même temps, les Anglais et les Français créèrent des comptoirs permanents à Canton. L'Angleterre s'émut la première des mauvais traitements dont les Européens étaient l'objet. Les ambassades de lord Macartney, 1792, et de lord Amherst, 1802, n'eurent point d'effet, et, en 1815, eut lieu l'expulsion absolue des catholiques de la Chine ; les missionnaires de Pékin, d'abord épargnés, furent aussi chassés en 1828. La Compagnie anglaise des Indes orientales, malgré les injures faites à ses représentants, patientait pour ne point faire fermer Canton, parce qu'elle était en possession du commerce avec la Chine. Mais ce monopole étant expiré en 1834, et le commerce étant livré à la libre concurrence des *freetraders*, le gouvernement anglais dut veiller directement à la sécurité personnelle et aux intérêts de ses nationaux. Lord Napier mourut à Macao, sans avoir pu se faire accréditer comme ambassadeur officiel. Les Chinois fournirent bientôt à l'Angleterre une occasion de rupture. Malgré

la prohibition de l'opium, des contrebandiers en introduisaient une quantité considérable; les effets délétères de cette drogue, fumée par les Chinois au lieu de tabac, et l'exportation de l'or et de l'argent, qui étaient seuls reçus en payement, alarmèrent Tao-kwang, qui prit les mesures les plus sévères pour empêcher le commerce. Les négociants européens furent retenus prisonniers dans leurs factoreries, privés de vivres, et menacés de mort, s'ils ne livraient, pour être détruites, les cargaisons d'opium qu'ils avaient au large sur leurs navires. La guerre entre l'Angleterre et la Chine commença en 1839 : les troupes tartares furent battues à Tchun-pi, le Si-kiang bloqué, l'île de Chusan occupée, Amoy bombardé, Canton, Tchin-haï, Ning-po, Cha-pou, Schang-haï et Tching-kiang-fou enlevés de vive force. Ces exploits, dus aux amiraux Elliot, Bremer, Parker, et au général Gough, amenèrent le traité de Nankin, 26 août 1842, qui a ouvert aux Européens les portes de l'empire. La Chine, malgré sa répugnance, dut admettre, sauf à leur imposer une surveillance vexatoire et des tracasseries de toute nature, les négociants et les missionnaires européens. Jamais pourtant les chrétiens ne furent à l'abri des persécutions locales : le mauvais vouloir d'un vice-roi ou d'un fonctionnaire de rang inférieur a souvent déterminé de véritables massacres. — La dynastie tartare fut alors menacée par ses propres sujets. En 1851, la province de Kwang-si se souleva à la voix de *Teen-Tèh,* qui se disait descendant de la dynastie chinoise des Ming; en 1853, les rebelles se rendirent maîtres de Nankin et de Schanghaï.

Derniers événements; état actuel. La France n'était représentée en Chine que par un ministre plénipotentiaire qui résidait à Canton ou à Macao, par un consul établi à Schanghaï, et envoyait, chaque année, un navire de guerre sur la côte. Le traité de Whampoa, 24 oct. 1844, entre M. de Lagrené et le vice-roi Ky-Ing, permit aux Français de résider et de commercer dans les 5 ports ouverts aux Anglais en 1842; mais nous ne faisons pas le commerce de l'opium, nous produisons presque toute la soie qui nous est nécessaire, et nous consommons peu de thé. D'autres traités, conclus en 1852, pouvaient être revisés en 1855. Les Chinois ne les respectèrent pas mieux qu'ils n'avaient respecté ceux de 1842 et de 1844. La guerre de Crimée empêcha, de 1854 à 1856, les gouvernements de France et d'Angleterre de s'occuper activement des affaires de Chine. Mais le vice-roi de Canton, Yeh, ayant fait arrêter en 1856 un navire qui portait pavillon anglais, et ayant refusé les satisfactions demandées par l'agent britannique en Chine, les Anglais se retirèrent à Hong-Kong après avoir bombardé plusieurs quartiers de Canton, et la France ayant aussi à se plaindre du gouvernement chinois, qui avait fait mettre à mort plusieurs missionnaires catholiques, la guerre fut déclarée à la Chine par la France et l'Angleterre. Canton fut pris par les troupes alliées, en 1857, et resta plusieurs années occupé et gouverné au nom des deux puissances européennes. De Canton, les troupes alliées marchèrent sur le Nord, prirent, en 1858, les forts des deux rives du Peï-Ho, et remontèrent la rivière jusqu'à Tien-Tsin, à peu de distance de Pékin. Le gouvernement chinois demanda alors la paix, et signa deux traités à Tien-Tsin, avec lord Elgin, ambassadeur anglais, et avec le baron Gros, représentant de la France. Les deux puissances européennes obtenaient le droit d'avoir un ambassadeur à Pékin; l'exercice de la religion chrétienne devait être toléré dans tout l'empire; la navigation du Yang-tsé-kiang devait être libre, et cinq nouveaux ports ouverts au commerce européen : Niou-Chouang, Teng-Tchéou, Cha-Téou sur le continent, Thaï-Ouan dans l'île de Formose, et Kioung-Tchéou dans celle d'Haï-Nan. Les ambassadeurs américain et russe, qui avaient accompagné l'expédition anglo-française, avaient obtenu quelques jours plus tôt des conditions analogues, et la Russie principalement avait fait consacrer la cession du territoire de l'Amour, qu'elle avait occupé dès 1855, en profitant des embarras intérieurs du gouvernement chinois.

Les traités de Tien-Tsin furent complétés par la convention commerciale de Schanghaï, qui établissait le tarif sur des bases libérales, appliquait à la presque totalité des importations des droits spécifiques sur le taux de 5 pour 100 à la valeur, et le même taux aux exportations, excepté à la soie et au thé, pour lesquels le droit était moindre; l'opium était rangé au nombre des marchandises admissibles. L'échange des ratifications des traités de Tien-Tsin devait être fait à Pékin même, dans le délai d'un an. Mais, quand les envoyés de France et d'Angleterre se présentèrent, en 1859, à l'embouchure du Peï-Ho, ils trouvèrent le fleuve barré par des estacades, et l'entrée leur en fut refusée. Une attaque de vive force contre les forts de Ta-Kou qui défendaient l'entrée fut repoussée. Une seconde guerre de Chine fut alors décidée en 1860 par la France et l'Angleterre avec des forces montant à environ 20,000 hommes. L'armée anglo-française s'empara d'abord de l'île de Chusan, qui commande l'entrée du Yang-tsé-kiang, et marcha vers l'embouchure du Peï-Ho. Après un combat livré à Peh-Tang, les forts de Ta-Kou furent pris, et les alliés marchèrent sur Tien-Tsin, puis jusqu'à Tong-Tchéou, à 16 kil. de la capitale. Pendant que des commissaires chinois trompaient les ambassadeurs par des ouvertures de négociations, les alliés furent attaqués près de Tchang-kia-Wang par 15,000 à 20,000 Tartares, qui furent repoussés; le camp chinois de Palikao fut emporté, le palais impérial de Yuen-Ming-Yuen saccagé, et l'armée alliée entra dans Pékin. Deux traités y furent signés, avec l'Angleterre, et avec la France. Le traité de Tien-Tsin était confirmé, et, de plus, une indemnité de 60 millions de fr. payée à chacune des deux puissances, tous les établissements religieux restitués aux chrétiens, et trois nouveaux ports ouverts au commerce européen : Tien-Tsin, Tching-kiang et Han-Kéou. Les traités furent aussitôt mis à exécution, un ministère des affaires étrangères (*Tsoungli-Yamen*) créé en 1861, et les ambassadeurs anglais et français installés dans la capitale. La mort de l'empereur Hien-Foung et l'avènement d'un enfant de 7 ans, Chi-Siang, au nom duquel gouvernait un conseil de régence hostile aux étrangers, semblèrent d'abord compromettre les traités; mais le prince Kong, frère de l'empereur défunt, qui avait signé avec les alliés les traités de Pékin, renversa le conseil de régence, et devint le véritable chef du gouvernement. La Chine était dans un déplorable état d'anarchie : les *Taï-pings* avaient repris Nankin, et attaqué même deux ports ouverts aux Européens, Ning-Po et Schanghaï. Les consuls européens durent alors réclamer des secours, et ce furent des forces anglaises et françaises qui repoussèrent les rebelles, sous le commandement de l'amiral français Protet, qui fut tué, de l'amiral anglais Hope, et de l'Américain Ward, organisateur et chef d'un corps chinois. Un autre corps d'insurgés occupait le Chan-Toung; plus près encore de Pékin, les Tou-Feh étaient maîtres à l'O. de la province de Szu-Tchouen, et au S. le Yun-Nan était au pouvoir de Chinois musulmans appelés *Pansis* ou *Pandjeis.* Cette dernière insurrection est aujourd'hui comprimée. Mais une révolte bien plus importante fut celle du Turkestan oriental (*V. ce nom*), qui s'est séparé en 1873 de l'empire, mais a été reconquis en 1878, par le général Tso-Tsong-Tang. Le territoire de l'Ili (Kouldja des Russes) s'était en 1866 constitué en État indépendant. Annexé à l'empire russe, juillet 1871, ce territoire a été rendu à la Chine par un traité conclu à Saint-Pétersbourg le 19 juillet 1881. Cette même année, la Chine reconnaissait les droits du Japon sur l'archipel Lieou-Kieou; des négociants japonais ayant été molestés dans l'île de Formose (Taï-Wan), la cour de Pékin, sur les représentations d'une ambassade venue de Tô-Kian, appuyées par une démonstration navale sur les côtes de Formose, paya une large indemnité au Japon. En 1882, à la suite de l'assassinat à Fou-San (Corée) du consul japonais, la Chine a affirmé sa suzeraineté sur la péninsule coréenne et s'est chargée de faire exécuter pour le royaume de Corée les prescriptions du traité conclu par ce royaume avec le Japon. (*V.* Corée.)

De nouveaux troubles ont éclaté à Séoul, en déc. 1883, mais le gouvernement japonais a réclamé et obtenu, par voie diplomatique, une réparation pour le massacre de ses nationaux.

L'établissement des Français au Tonkin, le refus de ratifier le traité signé à Pékin par M. Bourée et l'extension du protectorat français à tout l'empire d'Annam par le traité de Hué, 25 août 1883, excitèrent en Chine une vive irritation. Les troupes régulières chinoises du Yun-nan et du Kouang-si aidèrent les Pavillons noirs à nous disputer le Tonkin, pendant que l'ambassadeur du Céleste Empire, Y-yong, marquis de Tseng, cherchait à exploiter en Europe les susceptibilités de l'Angleterre et le mauvais vouloir supposé de l'Allemagne. Battus au Tonkin, les Chinois parurent se résigner à la paix, et le vice-roi Li-hung-chang signa le traité de Tien-tsin avec le commandant Fournier, 11 mai 1884. Mais le traité ne fut pas exécuté : un corps français fut surpris par les Chinois à Bac-Le, au Tonkin, 23 juin. L'amiral Courbet bombarda alors l'arsenal de Fou-tchéou, 23 août, et bloqua les côtes de Formose, où les Français occupent Kelung, au N.-O. Un autre port chinois, Pa-Koi, a été occupé par les Français, mars 1885.

Les ports ouverts au commerce européen sont, depuis 1874 : Schanghaï (la métropole du commerce étranger), Fou-Tcheou, Canton (Kouang-Tcheou), Amoï, Cha-Teou, Han-Keou, Tien-Tsin, Takou, Ning-Po, Tche-Fou, Tan-Soui (île Formose), Niou-Tchouan, Kieou-Kiang, Tchin-Kiang, I-Tchang, Vou-hou (sur le Yang-Tse-Kiang), Ouen-Tcheou, Peï-haï, Teng-tcheou (g. de Pe-tchi-li), Pa-Koï (g. du Tonkin) Tai-Youan et Ké-loung (île Formose), Kioung-tcheou (île d'Haïnan); en tout, 24 ports visités en 1875 par 16,994 vaisseaux, jaugeant 9,849,641 tonneaux. Les marchandises importées viennent presque exclusivement de l'Angleterre ou de ses colonies d'Asie (563,216,000 fr. en 1874) et consistent en opium, tissus de coton et de laine, métaux ouvrés, charbon de terre, etc.

En 1874, l'Angleterre a exporté pour 435,776,000 fr., les États-Unis pour 52,632,000 fr., la France pour 57,224,000 fr., la Russie, par Kiakhta pour 12,704,000 fr., et par Odessa pour 8,072,000 fr. Presque tout le cabotage est entre les mains des Américains; cependant, depuis quelques années, les Chinois possèdent de nombreux vapeurs côtiers. Un petit chemin de fer construit par les Anglais, entre Schang-Haï et Woosung (8 kil.), a été racheté et détruit par le gouv. chinois. Cependant la construction d'une nouvelle ligne de 13 kil. a été autorisée pour l'exploitation des mines de houille de Kaï-ping. Depuis le traité de Tien-tsin, l'administration des douanes chinoises a été confiée à des employés anglais et complètement réorganisée par MM. Lay et Robert Hart.

Langue, littérature, sciences. L'instruction est en honneur et très répandue en Chine; les lettres y sont le chemin des dignités et de la fortune, et pour être de la classe des lettrés il faut avoir subi 3 examens publics. Les bacheliers ont le monopole de l'enseignement; seuls ils peuvent devenir mandarins, et porter le bouton d'or (*ting-tse*) sur leurs chapeaux. La langue écrite est uniforme en Chine et comprise de tous; elle n'a ni genres ni nombres; elle contient 36,785 caractères, outre 124 lettres mères, servant à former les autres. La langue parlée varie selon les provinces. La littérature chinoise est la plus riche de toute l'Asie: l'empereur Kien-Loung ordonna, en 1773, d'imprimer une bibliothèque générale des ouvrages les plus estimés en Chine; 78,731 vol. avaient déjà paru en 1818. On y trouve d'importants ouvrages de législation, de philosophie, d'histoire, de géographie, de jurisprudence, des lexiques, des encyclopédies, beaucoup de livres bouddhiques, des romans, des pièces de théâtre, etc. Parmi les livres qu'on peut lire en français, citons: le *Chou-King,* collection de documents sur l'histoire des 4 premières dynasties chinoises, trad. par Gaubil, Paris, 1770, et par Pauthier, 1841; le *Théou-li,* code d'institutions politiques, par Biot, 1851, 3 vol.; le *Tahio,* art de gouverner sagement les peuples, par Pauthier, 1837; le *Tchoung-young,* art d'éviter tous les extrêmes dans la vie, par Abel Rémusat (*Notices et extraits,* 1817, t. X); le *Thong-kien-Kiang-mou,* abrégé chronologique de l'histoire de la Chine, par le P. Mailla (*Histoire générale de la Chine,* 1777-83, 12 vol. in-4°); *Fo-Koué-Ki,* relations des royaumes bouddhiques, par A. Rémusat, 1836, in-4°; *Hao-Khieou-tchouân,* Récit de la femme accomplie, par Guillard d'Arcy, 1842; *Yu-Kiao-li,* les Deux Cousines, par A. Rémusat, 1826, 4 vol.; *Pi-pa-ki,* histoire du Luth, par Bazin, 1841; *Pe-che-tsing-si,* Blanche et Bleue, ou les Deux Couleuvres fées, par Stanislas Julien, 1834; *Contes et nouvelles,* par Th. Pavie, 1839; *Hoei-lan-Ki,* ou Histoire du cercle de craie, par Stanislas Julien, 1832; *Tchao-tchi-Kou-coul,* ou l'Orphelin de la Chine, id., 1834; *Théâtre chinois,* par Bazin, 1838, etc. — Les Chinois font peu de mathématiques; le système décimal est depuis longtemps en usage chez eux. Chacun est médecin, à l'aide des simples. La chimie et la physique sont inconnues. L'astronomie est presque nulle; suivant les Chinois, la terre est carrée; inventeurs de la boussole, ils l'ont laissée aux astrologues, et leurs marins, ignorants de son usage, suivent les côtes et jettent l'ancre tous les soirs. Ils ne connaissent ni télescopes ni lunettes d'approche. Ils comptent le temps d'après un cycle de 60 années, dont chacune a un nom particulier, comme on compterait ailleurs par siècles. L'année commence à l'équinoxe du printemps, et est partagée en 12 mois, subdivisés eux-mêmes en décades. En Chine, on ignore la division de la semaine en 7 jours. A. G., C. P. et P. Bons d'Anty.

CHINE, division politique de l'Empire chinois, au S.-E.; bornée par la Mandchourie et la Mongolie au N., la Dzoungarie, l'État de Kaschghar, les Mongols du Khoukhou-Noor et le Tibet à l'O., le Birman, la Cochinchine et la mer de Chine au S., la mer Orientale et la mer Jaune à l'E. La grande muraille en marque la frontière au N. Ch.-l. Pékin : entre 18°-41° lat. N., et 95°-120° long. E. Superf., 4,024,690 kil. carr.; pop., 400,000,000 hab. Les îles Formose et Hai-nan en dépendent. Les côtes, très découpées, forment le grand golfe de Pé-Tchéli ou Liao-Toung au N. de la mer Jaune, les baies de Hang-Tcheou, d'Amoy et de Canton, le golfe du Tonkin, et projettent les presqu'îles de Corée, de Liao-Toung, de Tchan-Toung et de Louï-Tcheou. La Chine est le noyau et la partie la plus importante de l'empire. Du côté de l'O., elle présente les masses gigantesques du Yu-Ling, où des milliers de pics atteignent la région des neiges perpétuelles; de cette chaîne se détachent vers l'E.: 1° le Yu-Ling, entre le golfe du Tonkin et le Si-Kiang; 2° les monts Miao-Ling, Noun-Ling et Taju-Ling, entre le Si-Kiang et le Yang-tsé-Kiang; 3° les monts Tapa-Ling et Pé-Ling, entre le Yang-tsé-Kiang et le Hoang-ho; 4° au N. du Hoang-ho, les monts Jak-Alin. Toutes ces montagnes sont sans forêts. Nombreux cours d'eau, navigables presque dès leurs sources: le Peï-Ho, affluent du golfe de Pé-Tchéli; le Hoang-ho ou fleuve Jaune; le Yang-tsé-Kiang, c.-à-d. fils aîné de la mer, ou fleuve Bleu; le Si-Kiang ou Tchou-Kiang, appelé rivière de Canton ou Tigre chinois par les Européens. Climat généralement salubre; température naturellement variée sur un territoire aussi étendu. — Dans le S. de la Chine, dont le littoral est exposé à de terribles ouragans appelés typhons, la terre produit des légumes, deux récoltes de riz, mais peu de blé; elle porte le bananier, l'oranger, le citronnier, le grenadier, le cocotier, l'arbre à vernis, l'arbre à encens, le cannellier; nos fruits y viennent, excepté la cerise et la pomme. L'élève des vers à soie et des abeilles appartient surtout à cette région de l'empire, qui produit aussi le coton, et une herbe haute de 5 pieds, que l'on coupe toute verte chaque mois, et dont on fait une toile d'été, le *grass cloth* des Anglais. Les montagnes donnent sans culture une autre herbe, dont on fait la toile appelée *nankin*. La canne à sucre est très commune, mais on ne sait pas raffiner le sucre. Tout le thé que produit l'empire ne vient que dans trois provinces de la Chine méridionale. — La partie centrale s'étend du fleuve Bleu au fleuve Jaune. Le sol y est plat et sablonneux; la récolte du blé y remplace les rizières et en fait le grenier de la Chine. Elle a le coton et les vers à soie; le citronnier y devient rare, mais la pomme, la poire et les autres fruits sont succulents. — La contrée du N. va du fleuve Jaune à la *grande muraille*. Cette muraille a été élevée pour empêcher les incursions du Tartare, ennemi mortel de la Chine; elle a 2,400 kil. d'étendue, 30 pieds de haut, 15 à 20 d'épaisseur. Elle est flanquée de tours éloignées d'une portée de flèche; dans chacune étaient logés jadis 4 soldats, avec femmes et enfants: il y a seulement aujourd'hui, à chaque porte, des soldats servant de douaniers. La muraille suit toutes les inégalités de la chaîne de montagnes qui sépare la Chine et la Tartarie. Presque partout elle est bâtie en pierre; le temps et les hommes l'ont respectée. Les portions construites en terre ont croulé, et le fossé creusé en avant a été comblé. La partie septentrionale de la Chine est pauvre, a peu de blé et d'arbres fruitiers, mais de l'avoine, du millet et du sarrasin, nourriture du peuple. Le vent d'automne y transporte en quelques heures des monceaux de sable, qui comblent les chemins et engloutissent les maisons. La richesse de cette région consiste en bœufs, porcs, chevaux et moutons, dont elle fournit tout l'empire. Elle possède seule la pomme de terre, et cultive en grande quantité le lin, dont les Chinois ne savent faire que de l'huile et non de la toile, et le chanvre, pour les cordages. Le thermomètre y descend quelquefois à — 41° centigrades. — Les nombreuses mines d'or et d'argent ne peuvent être exploitées que par ordre et au nom de l'empereur. Dans toutes les provinces de la Chine, on trouve des mines de houille, de fer et de cuivre; l'étain y est apporté d'Angleterre. Le mercure, l'arsenic, le marbre, la terre à porcelaine, le sel, le bitume, les pierres précieuses de toute espèce, s'y trouvent en abondance. — Dans le règne animal, on trouve l'éléphant, le rhinocéros, le tapir, le buffle, l'ours, le tigre, le léopard, la panthère, le bison, le singe, le chien à l'état sauvage, le sanglier, les oiseaux de proie, le faisan et le paon indigènes en Chine, l'albatros, le pélican, le flamant, l'oiseau de paradis, le serpent, de magnifiques papillons, etc. Les carpes dorées connues sous le nom de *poissons rouges* sont venues de ces parages. — Pour l'administration, la Chine proprement dite est divisée en 18 provinces, réparties en 11 gouvernements généraux et subdivisées en 183 départements, 351 arrondissements, dont 72 tchi-li, ou immédiats, et 1,256 districts.

Voici la liste des gouvernements généraux et des provinces:

Gouvernements généraux.	*Provinces.*	*Capitales.*
Tchili ou-Pé-tchili.	Tchili.	Pao-ting-fou et Tientsin.
Liang-Kiang.		Nankin.
	Kiang-sou.	Sou-tcheou.
	Anhoui.	Ngan-king.
	Kiang-si.	Nan-tschang.
Minché.		Fou-tcheou.
	Tché-Kiang.	Hang-tcheou.
	Fou-Kiang.	Fou-tchéou.
Liang-hou.		»
	Houpé.	Ou-tchang.
	Hounan.	Tchang-cha.
Shan-Kan.		»
	Chen-si.	Soui-youan.
	Kansou.	Ning hia.
Szé-tchouan.	Szé-tchouan.	Tching-ton-fou.
Liang-Kouang.		Canton.
	Kouang-toung.	Canton.
	Kouang-si.	Nan-tchang.
Yun-Koué.		Yun-nan-fou.
	Yun-nan.	Yun nan fou.
	Kouei-tchéou.	Kouei-yang.

Les trois provinces suivantes ne dépendent d'aucun gouvernement général.

	Ho-nan.	Khai-foung.
	Chantoung.	Tsi-nan.
	Chan-si.	Soui-yang-tcheng.

A. G.

CHINE (Mer de), partie de l'océan Pacifique, sur la côte E. de la Chine; les Chinois la nomment Han-Haï, c.-à-d.

Mer méridionale. Elle forme la baie de Canton et les golfes de Tonkin et de Siam.

CHING-KING ou **TARTARIE**, prov. de l'empire chinois, entre celle de Pé-Tchéli à l'O., la Corée à l'E., et la mer au S. Ch.-l. Ching-Yang ou Moukden. Elle comprend l'archipel Liao-Toung ou Potocki.

CHINIAC DE LA BASTIDE (Mathieu), savant, né dans le Limousin en 1739, m. en 1802. On lui doit : *Histoire de la littérature française*, en société avec d'Ussieux, Paris, 1772, 2 vol., abrégé intéressant, mais inachevé de l'*Histoire littéraire* des bénédictins ; *Dissertation sur les Basques*, 1786.

CHINIAC DE LA BASTIDE (Pierre), frère du précédent, né en 1741, m. en 1802, avocat au parlement de Paris, lieutenant général de la sénéchaussée d'Uzerche et président du tribunal criminel de la Seine en 1796, a laissé : *Discours sur la religion gauloise*, Paris, 1769, in-12; *Histoire des Capitulaires*, 1779, trad. française de la préface mise par Baluze au recueil de ces anciennes lois ; *Essai de philosophie morale*, 1802, 5 vol.; une édition augmentée de l'*Histoire des Celtes* par Pelloutier, 1770-71. Tous ces ouvrages renferment d'intéressantes recherches sur nos antiquités nationales.

CHINIAN (SAINT-), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Saint-Pons ; fabr. de draps, bonneterie ; 2,893 hab.

CHIN-NOUNG, le 2e des 9 empereurs chinois qui précédèrent les dynasties historiques, ami et successeur de Fo-Hi. On lui attribuait la découverte du blé ; une charrue porte encore son nom en Chine. Il établit les marchés publics, étudia les propriétés médicinales des végétaux et fit collection de plantes. On conserve toujours un *Herbier de Chin-noung*.

CHINON, s.-préf. (Indre-et-Loire), entre la rive dr. de la Vienne et une montagne sur laquelle on voit les importantes ruines d'une anc. forteresse ; 4,625 hab. Collège. La forteresse se composait de trois châteaux, et datait du xe siècle. Henri II et Richard Ier, rois d'Angleterre, moururent à Chinon, qui dépendait de leurs possessions en France. Philippe-Auguste s'en empara en 1205. Charles VII y résida pendant que les Anglais occupaient Paris, et ce fut dans le château que Jeanne d'Arc lui fut présentée. On y battit monnaie. Rabelais y naquit en 1483. Comm. de vins dits de Vouvray et de pruneaux dits de Tours.

CHINON-LA-MONTAGNE. *V.* Chateau-Chinon.

CHIN-TSOUNG, 14e et dernier empereur chinois de la dynastie des Ming, régna de 1573 à 1616. Il soutint une guerre de 7 ans contre les Japonais pour la possession de la Corée. Il accueillit avec faveur, en 1601, le jésuite Mathieu Ricci, et le laissa prêcher.

CHIO, anc. *Chios*, île de l'Archipel, nommée par les Turcs *Raki-Adassi*, c.-à-d. l'Ile-au-Mastic, située sur la côte occidentale de l'Asie Mineure, au S. et à 40 kil. de Lesbos, à 84 O. de Smyrne, par 38° 24' de lat. N., et 23° 48' de long. E.; superf., 1,100 kil. carr; 62,800 hab. Montagneuse et très fertile : arbres fruitiers, vignes, lentisque, d'où l'on tire, par incision, la gomme parfumée dite *mastic*, térébenthine, amandes, vins estimés célèbres dans l'antiquité, élève de vers à soie. Le céleri est venu de Chio. Fabr. de velours et damas pour l'Asie et la Barbarie, jadis importantes, aujourd. déchues. Manufact. de cire autrefois créées par les Génois. Chio ch.-l. de l'île. — L'île porta tour à tour les noms d'*Ophiuse*, de, *Pityuse*, d'*Æthalie*, de *Macris* et de *Chios*. Ses figues et ses vins étaient très renommés : une grappe de raisin et une amphore figurent sur ses médailles. Primitivement habitée par des Pélasges et des Cariens, elle reçut des colonies de Crète et d'Eubée. La fable cite parmi ses anciens rois Rhadamante, frère de Minos, et Œnopion, fils d'Ariane et de Thésée ou de Bacchus. Vers 1100 av. J.-C., des Ioniens s'y établirent, sous la conduite d'Egertios, que l'on croit être de la famille de Codrus Chio fit partie du *Panionium*, confédération de 12 villes ioniennes. Elle prétendit avoir donné le jour à Homère; du moins les Homérides y fleurirent. On montre encore auj. l'Ecole d'Homère, rocher dans lequel est creusé un banc circulaire, avec un siège au milieu. Chio a produit le poète tragique Ion, l'historien Théopompe, le sophiste Théocrite, le philosophe Métrodore, les artistes Bupalus et Archerme. Enrichie par ses productions et son commerce, Chios excita la convoitise de ses voisins. Cyrus ne put la prendre, faute de marine. Elle fournit des vaisseaux à Darius lors de son expédition contre les Scythes, 513, et son gouverneur Strattis fut un de ceux qui repoussèrent le projet de Miltiade de se délivrer du roi en coupant le pont du Danube qui assurait sa retraite. Cependant, elle participa à la révolte de l'Ionie, 504, et fut entièrement ravagée. Après les désastres de Xerxès en Grèce, elle secoua le joug des Perses, fournit des vaisseaux qui combattirent avec les Athéniens à Mycale, 479, et à l'Eurymédon, 470, soutint ce peuple dans la guerre du Péloponèse jusqu'après l'expédition de Sicile, 432-413, et se tourna ensuite contre lui. Dix ans de la tyrannie de Sparte, 404-394, la ramenèrent aux Athéniens, qu'elle abandonna encore pendant la guerre Sociale, 358-56. Réunie à l'empire macédonien, Chios appartint ensuite aux rois de Pergame, puis aux Romains qui la vengèrent des dévastations de Mithridate. Dès lors, elle perdit son importance. Au moyen âge, elle fut tour à tour en proie aux empereurs grecs, aux Génois et aux Vénitiens; elle resta définitivement aux Turcs en 1566. Sous leur domination, les Chiotes eurent le libre exercice de leur culte, leurs magistrats municipaux, leurs juges en matière civile et commerciale. Un soulèvement en 1822 amena d'horribles répressions. Au mois de mars 1881, un tremblement de terre épouvantable dévasta l'île et fit périr 4,000 habitants. Grâce à la générosité de l'Europe et surtout de la France, les ruines ont put être partiellement réparées.

Fustel de Coulanges, *Mem. sur Chio*, 1861 ; Houssaye, *Chio*, dans la *Rev. des Deux Mondes* de 1881. S. Re.

CHIO, v. cap. de l'île de ce nom, sur la côte E., au pied d'une montagne; 14,500 hab. Résidence d'un pacha turc et d'un archevêque grec. Le port est très exposé et protégé par deux môles insuffisants. L'anc. ville, détruite en 1881, était bâtie en pierres de tailles et en briques ; la nouvelle ville, qui s'est élevée depuis, est construite en bois. Les Chiotes ont donné le nom de *Bouvet* à un quartier de la ville en commémoration de l'admirable conduite d'un aviso français de ce nom dans l'œuvre du sauvetage en 1881. S. Re.

CHIOGGIA ou **CHIOZZA**, anc. *Claudia Fossa*, v. du royaume d'Italie (Vénétie), prov. de Venise ; port sur l'Adriatique, dans l'île ou *Lido* de Palestrina, à la pointe orientale des lagunes, défendu par les forts Caroman et San-Felice, et réuni à la terre ferme par un pont en pierre de 43 arches; 19,827 hab. Évêché suffragant de Venise; belle cathédrale. Chantiers de construction; pêche active; salines aux environs. Une guerre entre les Vénitiens et les Génois, 1378-1381, porte le nom de guerre de Chiozza.

CHION, d'Héraclée, ville du Pont, fut un des disciples de Platon. Il affranchit sa patrie du tyran Cléarque, en 353 av. J.-C., mais fut tué par Satyrus, frère de sa victime. On a publié sous son nom 17 lettres apocryphes, réimprimées en dernier lieu dans les *Epistolographi* de Hercher, coll. Didot.

CHIONIDÈS, poète de la vieille comédie attique, vers 487 av. J.-C. Ses fragments ont été réunis dans les *Poetæ Comici* de Meineke. S. Re.

CHIPPENHAM, v. d'Angleterre (Wilts), sur l'Avon de Bristol; 1,387 hab. Ses manuf. de soie et laine ont décliné. Beau pont de 22 arches.

CHIPPEWAYS, peuplade indigène répandue dans le Michigan (États-Unis) et dans l'O. du Canada, depuis le lac Supérieur jusqu'au lac Winnipeg ; on les évalue à 12,600; ils appartiennent à la race des Algonquins.

CHIPPEWYANS ou **CHIPPEYANS**, tribu indigène de l'Amérique du N., entre les lacs de l'Esclave, d'Athabasca et le Mississipi ; environ 2,000 têtes.

CHIPPING-NORTON, v. d'Angleterre, comté d'Oxford; 4,090 hab. Belle église; aux environs, monument préhistorique de Rowldrich.

CHIQUITOS, peuple indigène de l'Amérique du S., dans le dép. de Santa-Cruz, au S.-E. de la Bolivie; on en évaluait le nombre à 27,500 (1858).

CHIRAC (Pierre), médecin, né à Conques (Aveyron) en 1650, m. en 1732. Docteur de l'université de Montpellier en 1683, professeur en 1687, il accompagna le maréchal de Noailles à l'armée du Roussillon, 1692, où il guérit une dysenterie épidémique, alla ensuite traiter la maladie de Siam à Rochefort, suivit en Italie et en Espagne, 1706-07, le duc d'Orléans, dont il devint 1er médecin en 1715, succéda à Fagon dans la surintendance du Jardin des Plantes, 1718, fut anobli en 1728, et nommé 1er médecin de Louis XV en 1731. Associé de l'Académie des sciences, 1716, il émit le projet de l'Académie de médecine. Lors de la peste de Marseille, 1720, il soutint que le fléau n'était pas contagieux. La chirurgie et l'anatomie lui sont redevables, car il propagea l'étude des corps par la dissection : dans une épidémie il ouvrit plus de 500 cadavres. C'est à lui que La Peyronie dut sa fortune et sa célébrité. Fameux comme praticien, il n'a pas laissé d'écrits qui répondent à sa réputation.

On a publié les *Dissertations et consultations de Chirac et Sylva*, 1744. V. son Éloge par Fontenelle.

CHIRAMAXIUM, de *kheir*, main, et *amaxa*; voiture, espèce de chaise roulante où l'on traînait les enfants et les malades.

CHIRAZ, v. de Perse. (*V.* Schiraz.)

CHIRE, riv. de l'Afrique méridionale, affl. de g. du Zambèze, explorée par Livingstone, en 1861.

CHIRIQUI, isthme, montagne et baie de l'Amérique centrale, dans la république de Costa Rica, au N. de l'isthme de Panama ; la montagne a 3,433 m. d'altitude.

CHIROGRAPHE. *V.* CHARTE.

CHIROMANCIE, du grec *kheir*, main, et *mantéia*, divination; art prétendu de deviner les passions et le caractère des hommes par les traits ou lignes de la main; le mot « chiroscopie » (de *kheir* et de *skopein*, regarder) a le même sens. L'antiquité païenne crut à cet art, que pratiquèrent aussi les bohémiens du moyen âge. Artémidore d'Éphèse avait écrit sur ce sujet un traité qui est perdu. Des hommes graves, comme Albert le Grand, Cardan, Agrippa, Mélanchthon, admettaient la chiromancie. La chiromancie, même de nos jours, est encore pratiquée aux dépens des gens crédules.

CHIRWA, lac de l'Afrique austro-orientale, découvert en 1859 par Livingstone, à 700 mèt. au-dessus du niveau de la mer, par 33° long E. et 14°-15° lat. S., près de la rivière Chiré et du lac Nyassi ou Nyassa, dont il n'est séparé au N. que par un isthme très étroit, 100 kil. sur 30; il a la forme d'un cône dont la pointe serait tournée vers le S. Entouré de hautes montagnes, dont une, le Zomba, a 2,000 m., il est sans écoulement, et ses eaux sont trop amères pour être potables. Ses bords sont habités par des nègres appelés Manganga, et le pays environnant est fertile en sucre et en coton. C. P.

CHIRON, centaure, fils de Saturne métamorphosé en cheval et de la nymphe Philyre, fille de l'Océan, habitait près du Pélion. Homère l'appelle « le plus juste des Centaures ». Il chassait avec Diane, excellait dans la médecine, la musique et l'astronomie, et éloignait des mortels les influences funestes des étoiles. Jason, Pélée, les Argonautes, Achille, etc., furent ses élèves. Frappé par accident d'une flèche d'Hercule empoisonnée dans le sang de l'hydre de Lerne, il fut placé au ciel par Jupiter dans le zodiaque, où il est la figure du Sagittaire. Selon Pline, il guérit sa blessure avec la plante appelée depuis *centaurée*. Chiron était surtout honoré à Magnésie.

CHIROSCOPIE. *V.* CHIROMANCIE.

CHIRVAN. *V.* SCHIRWAN.

CHISCHKOFF (ALEXANDRE SEMENOVITCH), né en 1754, m. vers 1840, élevé au corps des cadets de la marine, cultiva les lettres, tout en suivant sa carrière. Il traduisit en russe la *Bibliothèque des enfants* de Campe, les *Idylles* de Gessner, et l'*Art nautique* de Romme, Saint-Pétersbourg, 1795, 2 vol., et publia un *Dictionnaire maritime* en anglais, français et russe, 1795, 2 vol.; une *Collection de journaux de marine*, 2 vol.; un *Traité sur l'ancien et le nouveau style russe*, 1802, ouvrage classique, etc. Nommé président de l'Académie russe en 1806, il rédigea les *Nouvelles* de cette compagnie. En même temps il arrivait de grade en grade jusqu'à celui d'amiral; il devint secrétaire, puis membre du conseil de l'empire, et fut ministre de l'instruction publique de 1824 à 1828. Un de ses derniers ouvrages fut la trad. de la *Jérusalem délivrée*, Saint-Pétersbourg, 1818.

CHISHULL (EDMOND), voyageur anglais, né vers 1680 à Lyworth (comté de Bedford), m. en 1733, chapelain de la reine Anne, publia : *Antiquitates Asiaticæ*, Londres, 1728, in-fol., recueil précieux d'inscriptions grecques, où l'on trouve la fameuse inscription de Sigée en caractères *boustrophédon* (*V. ce mot*), et l'inscription d'Ancyre, seul monument latin du recueil.

On a publié après sa mort ses *Voyages en Turquie*, Londres, 1747, in-fol.

CHISLEHURST, brg d'Angleterre, comté de Kent, à 18 kil. S.-E. de Londres. Napoléon III y résida après 1871 et y mourut le 9 janv. 1873.

CHISWICK, vge d'Angleterre (Middlesex), sur la Tamise, à 10 kil. S.-O. de Londres. Villa appartenant au duc de Devonshire, et où sont morts Fox et Canning; 8,508 hab.

CHITONE ou **CHITONIA**, surnom de Diane, parce qu'en chassant elle a la tunique (*chiton*) relevée, ou parce qu'on l'adorait dans le brg de Chitone en Attique, ou parce que les langes des enfants lui étaient consacrés. On célébrait en son honneur des fêtes appelées Chitonies.

CHI-TSOU. *V.* KOUBLAÏ-KHAN.

CHITTAGONG ou **TCHITTAGONG**, district de l'Hindoustan anglais (Bengale), au delà du Gange et du Brahmapoutra; 42,658 kil. carr.; 3,430,136 hab.; ch.-l. Islamabad. Fertile, mais peu peuplé; cédé à l'Angleterre en 1760 par le Grand Mogol.

CHITTOR, v. de l'Hindoustan (Radjepoutana, prov. de Mewar), au N.-E. d'Odeypour; anc. capit. de l'État d'Odeypour; fortifications inexpugnables.

CHIUSA SAN MICHELE (LA), vge du roy. d'Italie (prov. de Turin), sur la Doria-Riparia, au pied du Picheriano; 1,100 hab. Culture de la vigne, élève des vers à soie. L'anc. abbaye de San-Michele-della-Chiusa a été choisie par le roi Charles-Albert pour le lieu de sa sépulture.

CHIUSA, v. du roy. d'Italie (prov. de Coni), sur la rive g. du Pesio; 6,340 hab. avec la commune. Fabr. de soieries et de miroirs; culture de la vigne.

CHIUSA, vge du royaume d'Italie (prov. de Vérone), dans l'étroit défilé de son nom, traversé par l'Adige et le ch. de fer du Tyrol en Italie, autrefois défendu par un fort détruit en 1801, et protégé auj. par des redoutes formidables.

CHIUSI, la *Camars* des Étrusques, *Clusium* des Romains, v. du roy. d'Italie (prov. de Sienne), sur une colline dans la vallée de la Chiana; 4,660 hab. avec la commune. Évêché, riche musée d'antiquités étrusques et romaines.

CHIVASSO ou **CHIVAS**, *Clavasium*, v. du roy. d'Italie, sur le Pô, prov. de Turin; 3,969 hab., 9,000 avec la commune. Autrefois très forte. Haras royal. Comm. de riz.

CHIVERNY (PHILIPPE **HURAULT**, COMTE DE), né à Chiverny (Loir-et-Cher) en 1528, m. en 1599. Sa mère était fille de Semblançay, et il épousa la fille du président de Thou. En 1553, L'Hôpital se démit en sa faveur d'une charge de conseiller au parlement de Paris. Maître des requêtes en 1562 par l'appui du cardinal de Lorraine et de Catherine de Médicis, chancelier du duc d'Anjou, qu'il accompagna aux batailles de Jarnac et de Moncontour, Chiverny fut nommé garde des sceaux en 1578, lieutenant général de l'Orléanais et du pays chartrain en 1582, et chancelier en 1583. Disgracié après la journée des Barricades, à cause de ses liaisons avec les Ligueurs, il fut rétabli dans ses dignités, en 1590, par Henri IV. Très habile aux affaires politiques, il ne fut pas inaccessible à la corruption. Ses *Mémoires d'Estat*, impr. à Paris, 1636, vont de 1567 à 1599; il n'y donne aucun détail sur la Saint-Barthélemy. On les trouve dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Petitot, t. XXXVI de la 1re série. B.

CHIYTES ou **CHIITES.** Ce nom, dérivé de *chiàa* (bande, troupe), et qui a le sens de factieux ou séditieux, désigne les sectateurs d'Ali, qui ne reconnaissent pas la légitimité des trois premiers khalifes (Abou-Bekre, Omar et Othman), et généralement tous les hétérodoxes nés au sein de l'islamisme, par opposition aux SUNNITES, appellation de tous les musulmans des rits orthodoxes. La secte des Chiytes remonte à l'époque de la division du khalifat et de son usurpation par les Ommiades sur Ali, 659. Elle se divise en 3 sectes principales : les *Zeydiyyé*, les *Ismailiyyé* et les *Imamiyyé*. Ils reprochent aux Sunnites d'avoir retranché du recueil des sentences de Mahomet (*Hadith*) celles qui se rapportaient à Ali, et d'avoir altéré des passages du Korân où Mahomet parle de son gendre. Ils admettent la peinture et la sculpture des figures d'hommes et d'animaux. Leurs adversaires seuls les nomment Chiytes; mais ils se donnent celui d'*Adaliyé* (partisans de la justice). La rivalité des Chiytes et des Sunnites fut la principale cause de ces guerres sanglantes qui ont si longtemps désolé l'empire ottoman et la Perse. Les Chiytes dominent encore aujourd'hui en Perse. D.

CHIZÉ, vge (Deux-Sèvres), arr. de Melle, sur la rive dr. de la Boutonne; 820 hab. Victoire de Du Guesclin sur les Anglais, 1372.

CHIZEROTS ET BURINS. On appelle ainsi, dans plusieurs communes de l'arr. de Bourg (Ain), quelques débris de ces races maudites que la tradition fait descendre des Sarrasins (*V.* CAGOTS); ils sont journaliers, marchands de bœufs, bouchers, etc.

CHLADNI (ERNEST-FLORENT-FRÉD.), physicien allemand, né à Wittemberg en 1756, m. en 1827. Il dirigea surtout ses études vers l'acoustique. Il publia : *Découvertes sur la théorie du son*, 1787; *Traité d'acoustique*, Leipzig, 1802, in-4°, qu'il traduisit lui-même en franç., Paris, 1809; *Nouveaux essais sur l'acoustique*, Leipzig, 1817; *Essais sur l'acoustique pratique et sur la construction des instruments*, 1812. Il inventa l'*euphone* et le *clavicylindre*, instruments de musique composés de cylindres en verre. Ses recherches sur les aérolithes sont consignées dans un traité *sur les météores ignés*, Vienne, 1819.

CHLÆNE, ou **CHLAINE**, ou **CHLÆNE**, du grec *klaina*, espèce de surtout ou de manteau qui servait, chez les Grecs, à garantir du froid, et dont on faisait usage la nuit comme de couverture; on l'employait aussi à la guerre. Le manteau des femmes s'appelait *chlanidion*. La *chlanis* et la *læna* des Romains paraissent avoir été le même vêtement que la chlæne.

CHLAMYDE, manteau de guerre des Grecs. Il était quadrangulaire oblong, et s'attachait sur l'épaule droite. Les Romains l'adoptèrent, et il ressemblait à leur *paludamentum* (*V. ce mot*), peut-être avec plus d'élégance et de richesse. Ils le portaient à la guerre et à la chasse. C. D—Y

CHLAMYDIA, anc. nom de l'île de DÉLOS.

CHLOÉ, c.-à-d. *la verdissante*, surnom de Cérès à Athènes. Pendant les fêtes chloéennes, le 6 du mois de thargélion, on lui sacrifiait une brebis.

CHLOPICKI (JOSEPH), prononcez *Klopiski*, général polonais, né dans la Podolie en 1772, m. en 1854, combattit sous les ordres de Kosciuszko, en 1792-94, prit part aux campa-

gnes des Français en Italie, de 1796 à 1802; dans la guerre d'Espagne, 1808, il commandait la légion de la Vistule, sous le duc d'Albuféra, et s'illustra surtout au siège de Saragosse, devant Lérida et Tortose, et sous les murs de Sagonte. Pendant la campagne de Russie, en 1812, il fut blessé à Smolensk. A la paix, il quitta le service, malgré les instances de l'empereur Alexandre, et vécut dans la retraite jusqu'à la révolution polonaise de 1830. Alors il fut proclamé dictateur par les Polonais; mais il n'eut pas confiance dans l'énergie des siens, s'effraya de sa responsabilité et donna sa démission; il resta cependant à l'armée, et dirigea la bataille de Grochow, où il fut blessé. Il se retira ensuite à Cracovie, sans plus se mêler des événements.

CHLORIS, femme de Zéphyre, déesse des fleurs; chez les Romains, elle était assimilée à Flore.

CHLUMETZ, en tchèque *Chlumec*, v. de Bohême, sur la Cydlina; 3,276 hab. Dépôt impérial d'étalons. Beau château de *Kaltkron*, aux comtes de Kinski.

CHMELNITZKI (NICOLAS-IVANOVITCH), poète comique russe, né à Saint-Pétersbourg en 1789, m. en 1846. Interprète au ministère des affaires étrangères, il fit la guerre de 1812 en qualité d'aide de camp de Koutouzoff, fut nommé en 1814 chef de la chancellerie de Miloradovitch, gouverneur de Smolensk en 1829 et d'Arkhangel en 1837. Il s'essaya dans la littérature par de bonnes traductions du *Tartufe* et de *l'École des femmes;* puis, prenant Molière et Regnard pour modèles, il donna plusieurs comédies originales.

Ses œuvres complètes ont été publiées en 3 vol., Saint-Pétersbourg, 1849.

CHMIELNIECKI (BODAN, c.-à-d. DIEUDONNÉ ou THÉODORE), hetman des Cosaques, né en 1593, m. en 1657, servit dans l'armée polonaise, et fut le conseiller du roi Wladislas VII. N'ayant pu obtenir de siéger dans la diète, il se révolta, 1637: battu à Boworwica, il reprit l'avantage à Korsoum, fit prisonniers les généraux Polocki et Czarniecki et dicta les conditions de la paix. Les troubles qui suivirent la mort de Wladislas, 1648, rallumèrent la guerre: Jean-Casimir, proclamé roi avec l'appui de Chmielniecki, se tourna bientôt contre lui, et se fit vaincre à Zborow. L'hetman poussa alors les Cosaques de l'Ukraine à se séparer de la Pologne, et à reconnaître la souveraineté du tzar Alexis, 1654. — Son fils GEORGES, hetman après lui, se retira dans un cloître en 1663. PL.

CHMIELNIK, v. de la Russie d'Europe (Pologne, gvt de Kielcé); 5,037 hab. Défaite des Polonais par les Tartares Mongols, en 1240.

CHOA ou **ANKOBER** (ROYAUME DE), État d'Afrique (Abyssinie), à l'E. de celui de Gondar ou Amhara; 340 kil. sur 180; 1,500,000 hab., en majorité chrétiens. Villes princip.: Angolola, anc. capitale; Ankober, Choa, Tégoulet, anc. cap. de l'Abyssinie, auj. ruinée. — Théodoros soumit ce royaume en 1856. Après sa chute, en 1868, le Choa a recouvré son indépendance, et Litoué est devenue la capitale d'un nouveau roi.

CHOASPES ou **EULÉE**, riv. d'Asie (anc. Médie); source dans les monts Elvend, au S. d'Hamadan; passe près des ruines de l'anc. Suse, et se jette dans le Tigre. Son eau était la seule dont fissent usage les rois de Perse. C'est auj. le *Karasou*.

CHOASPES, riv. d'Asie, dans l'anc. pays du Paropamisus, affl. du Cophès (riv. de Kaboul); auj. *Alischang*.

CHOCO, fleuve d'Amérique. (*V.* ATRATO.)

CHOCO, prov. de l'État de Cauca, dans la Colombie; ch.-l. Quibdo. Sol riche en mines d'or et en platine; 22,000 hab.; climat très insalubre; arrosé par l'Atrato et le San-Juan.

CHOCOLAT. L'usage en fut apporté du Mexique en Espagne, puis d'Espagne en France par Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV. En 1671, la haute société en usait habituellement, et dix ans après, on le servait dans les fêtes royales de Versailles. Il y eut aussi à Paris, vers 1671, un débit public et très achalandé de chocolat, établi rue Saint-Honoré, au coin de la rue de l'Arbre-Sec. Le chocolat continua d'être de mode pendant le XVIIIe siècle, mais sans devenir populaire, probablement à cause de son prix élevé. L'usage en est auj. très répandu.

CHOCZIM ou **CHOTIN**, v. forte de la Russie d'Europe (Bessarabie), sur la rive dr. du Dniester, en face de Kaminiec; 20,000 hab. Victoires de Wladislas VII, roi de Pologne, en 1621, et de Jean Sobieski, en 1673, sur les Ottomans; victoire des Russes en 1739.

CHODKIEWICZ (JEAN-CHARLES), fils de Jean, palatin de Vilna, né en 1560, m. en 1621. Pendant ses voyages en Europe, il se forma à l'art militaire sous le duc d'Albe et Maurice de Nassau. De retour en Pologne, il contribua à réprimer les révoltes des Cosaques et des Moldaves, et fut nommé par Sigismond III, en 1600, grand-hetman de Lithuanie. Dans une guerre contre Charles IX, roi de Suède, il gagna la bataille de Kirckholm, 1605. Il sauva Smolensk attaqué par les Russes, devint grand-général de la couronne, et battit les Turcs à Choczim, 1621.

Sa vie a été écrite par Adam Naruszewicz, 2 v.

CHODORLAHOMOR, roi d'Elymaïs dans le pays des Élamites, pénétra dans la terre de Chanaan, et emmena parmi ses captifs Loth, neveu d'Abraham. Celui-ci accourut avec ses serviteurs et lui arracha ses prisonniers.

CHODOWIECKI (DANIEL-NICOLAS), peintre et graveur, né à Dantzig en 1726, m. en 1801. Il peignit d'abord de petits sujets sur des tabatières. Les gravures spirituelles dont il orna l'almanach de l'Académie de Berlin firent sa réputation. Il enrichit d'estampes les ouvrages de Lavater, de Basedow, de Gessner, *la Messiade* de Klopstock, les comédies de Lessing, le *Roland furieux, Don Quichotte*, etc. Son œuvre se compose de plus de 3,000 pièces dans tous les genres. Pour l'originalité, on l'a comparé à Hogarth. On cite de lui une peinture à la détrempe, *les Adieux de Calas*, qu'il grava lui-même. Mentionnons aussi *le Coup du coq*, et *Colin-Maillard*, au musée de Berlin, *la Passion de J.-C.* en miniature, et la belle gravure des *Prisonniers russes à Berlin*. B.

CHODZKO (JACQUES-LÉONARD), littérateur polonais, né en 1800 à Oborek, m. en 1871, fit ses études à l'Université de Vilna, et s'appliqua surtout à l'histoire sous la direction de Lelewel. Secrétaire du prince Oginski, il parcourut avec lui une grande partie de l'Europe, se fixa à Paris en 1826, fut aide de camp de La Fayette en 1830, puis attaché aux bibliothèques de Sainte-Geneviève, du ministère de l'instruction publique et de la Sorbonne.

Il a publié: *Histoire des légions polonaises en Italie*, 1829, 2 vol.; *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*, 1830, 2 vol.; *Histoire de la Lithuanie*, 1831; des Notices sur *Lelewel*, 1834, et sur *Kosciuszko*, 1837; *la Pologne historique, littéraire, monumentale*, 1834-47, 3 vol.; *Histoire de Turquie*, 1853, in-4o; *les Massacres de Gallicie et de Cracovie*, 1861; *Recueil des traités, conventions et actes concernant la Pologne*, 1862.

CHŒNIX, mesure de capacité chez les Grecs, équivalente à trois cotyles attiques. S. RE.

CHOEPHORES, *Porte-Libations*, titre d'une pièce d'Eschyle, formant la deuxième partie de la trilogie de l'*Orestie*. Elle a pour sujet la vengeance du meurtre d'Agamemnon par Oreste qui, poussé par la fatalité et par l'ordre menaçant des dieux, égorge sa mère Clytemnestre et sent bientôt sa raison défaillir sous le poids de ses remords. Le nom de la pièce vient des femmes qui composent le chœur et qui vont offrir des libations (*choè*) expiatoires sur le tombeau d'Agamemnon.

CHŒUR, partie d'une église, la plus voisine du grand autel, séparée tout à la fois du sanctuaire et de la nef, et où se tient le clergé. Ordinairement il est en avant de l'autel, du côté du peuple; dans beaucoup d'églises d'Espagne et d'Italie, il est placé derrière. Quelquefois il y a un double chœur, l'un devant, l'autre derrière l'autel.

CHOHOS, peuplade africaine, répandue au N.-E. de l'Abyssinie, entre les montagnes et la mer; ils ont les traits des Européens, mais le teint presque noir.

CHOIN (MARIE-ÉMILIE **JOLY** DE), née à Bourg, d'une famille noble, m. en 1744, fut introduite à la cour par la princesse de Conti. Mariée secrètement avec le dauphin, fils de Louis XIV, elle fut à Meudon ce qu'était Mme de Maintenon à Versailles. Après la mort du dauphin, elle vécut dans la retraite avec peu de fortune.

CHOISEUL, famille illustre de Champagne, issue des comtes de Langres. Son premier membre connu est RAYNIER, seigneur de Choiseul, vers 1060. RAYNIER III, sire de Choiseul, épousa en 1182 Alix de Dreux, petite-fille de Louis le Gros. La famille de Choiseul s'est divisée en un grand nombre de branches: les barons de *Clemont*, les barons et marquis de *Langres*, les seigneurs d'*Aigremont*, les barons de *Beaupré*, les seigneurs d'*Aillecourt*, de *Francières*, de *Praslin*, les comtes du *Plessis*, etc. Les hommes les plus connus qu'elle a produits sont:

CHOISEUL (CHARLES DE), COMTE **DU PLESSIS-PRASLIN**, maréchal de Praslin, né en 1563, m. en 1626, fit ses premières armes contre les protestants sous Matignon, préserva la Champagne des troubles de la Ligue, et fut un des premiers à reconnaître Henri IV, qui le nomma gouverneur de Troyes et capitaine des gardes du corps. En 1602, il reçut la mission d'arrêter Biron au Louvre. Après l'assassinat du roi, il servit Marie de Médicis contre les princes révoltés, et en fut récompensé par le bâton de maréchal, 1619. Il accompagna le connétable de Luynes aux sièges de Saint-Jean-d'Angély et de Montauban, puis devint gouverneur de l'Angoumois, de la Saintonge et de l'Aunis. B.

CHOISEUL (CÉSAR, DUC DE), COMTE **DU PLESSIS-PRASLIN**, maréchal du Plessis, né à Paris en 1598, m. en 1675, neveu du précédent, fut placé près du dauphin (depuis Louis XIII) par Henri IV, en qualité d'enfant d'honneur. Il défendit avec succès les îles d'Oleron et de Ré contre les An-

glais, 1628, reçut le gouvernement de La Rochelle, jouit de l'estime de Louis XIII, de Richelieu et de Schomberg, parvint par ses négociations à attirer dans le parti de la France les ducs de Savoie, de Parme et de Mantoue, servit en Piémont sous Créqui, La Valette et d'Harcourt, et resta gouverneur de Turin. La prise de Rosas en Catalogne lui valut le bâton de maréchal, 1645. Il retourna ensuite en Italie, détacha de l'Espagne le pape Innocent X, et dépensa 450,000 fr. de sa fortune pour donner du pain à ses soldats. A l'époque de la Fronde, il fut chargé de veiller sur le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, et, opposé à Turenne qui commandait alors une armée espagnole, il le battit à Rethel, 1650. Il assista aux sièges d'Arras et de Dunkerque, devint duc et pair en 1665, et négocia, de concert avec Colbert de Croissy et la princesse Henriette le traité d'alliance qui fut conclu à Douvres en 1670 entre l'Angleterre et la France contre la Hollande.

On a publié ses *Mémoires* depuis 1628 jusqu'en 1671, Paris, 1676, in-4°. La Bibliothèque nationale de Paris a deux recueils mss de ses *Lettres*. B.

CHOISEUL (Gilbert de), frère du précédent, né en 1613, m. en 1689, évêque de Comminges en 1644, de Tournai en 1670, fut étroitement lié avec Bossuet. Il coopéra avec lui à la déclaration du clergé en 1682, et fut chargé du rapport par l'assemblée des évêques.

On a de lui : *Mémoires touchant la religion*, Paris, 1681-85, 3 vol.

CHOISEUL (Claude, comte de), marquis de **FRANCIÈRES**, l'un des plus grands hommes de guerre de son temps, né en 1632, m. en 1711. Il se distingua sous Coligny contre les Turcs, et on lui attribua le gain de la bataille de Saint-Gothard, 1664. En 1669, il alla défendre pour les Vénitiens l'île de Candie, attaquée par les infidèles. Il fit la campagne de Hollande, 1672, déploya de grands talents à la bataille de Senef, 1674, prit Deux-Ponts, 1676, fit rentrer Liège sous l'obéissance de l'électeur de Cologne, 1684, força l'électeur de Bavière à se retirer sur le haut Rhin, 1689, et reçut le bâton de maréchal en 1693. Luxembourg déclara plus d'une fois qu'il lui devait la victoire. B.

CHOISEUL (Étienne-François, duc de), connu d'abord sous le nom de *comte de Stainville*, né en 1719, m. en 1785. Il embrassa la profession des armes, obtint les grades de colonel, de maréchal de camp et de lieutenant général, mais se tourna bientôt vers la carrière politique. La faveur de Mme de Pompadour lui valut l'ambassade de Rome, pendant laquelle il eut à s'occuper de l'affaire de la bulle *Unigenitus*, et obtint de Benoît XIV sa fameuse *Lettre encyclique* sur les billets de confession et le refus des sacrements. Envoyé à Vienne, 1756, il contribua à la conclusion du traité d'alliance avec l'Autriche contre la Prusse. A son retour, il remplaça le cardinal de Bernis au ministère des affaires étrangères, 1758. Créé duc et pair, il prit le portefeuille de la guerre à la mort du maréchal de Belle-Isle, et celui de la marine, 1761, en laissant les affaires étrangères à son cousin le duc de Praslin. Il changea l'organisation de l'armée, réforma le génie et l'artillerie, fortifia la Martinique, releva la prospérité de Saint-Domingue, créa des écoles militaires et négocia le *Pacte de famille*. (*V. ce mot*.) En 1766, il échangea le ministère de la marine contre celui des affaires étrangères. Il provoqua la suppression des jésuites, 1762-64, réunit la Corse à la France malgré l'Angleterre, 1768, empêcha cette puissance d'attaquer les colonies espagnoles, promit son concours aux colons anglais de l'Amérique du Nord, irrités contre les prétentions du Parlement et des ministres de George III, travailla sans succès à déjouer les projets de Catherine II sur la Pologne, et poussa les Turcs à attaquer la tzarine. Une intrigue du duc d'Aiguillon, du chancelier Maupeou et de l'abbé Terray, soutenu par Mme Dubary, renversa Choiseul le 25 déc. 1770, au moment où il se préparait à déclarer la guerre à l'Angleterre. Relégué dans sa terre de Chanteloup, il y reçut, malgré la cour, les témoignages de l'estime publique. Des *Mémoires* publiés sous son nom, Paris, 1790, 2 vol., ne sont pas authentiques. B.

CHOISEUL-STAINVILLE (Claude-Ant.-Gabriel, duc de), né en 1762, m. en 1838. Élevé à Chanteloup par l'abbé Barthélemy, il épousa la nièce du ministre Choiseul, et devint pair de France en 1787. Colonel du Royal-Dragon lors de la Révolution, il prépara avec Bouillé et Fersen la fuite de Louis XVI. Il allait être jugé par la haute cour, quand l'acceptation de la constitution par le roi lui rendit la liberté. Chevalier d'honneur de la reine en 1792, il émigra après les journées de septembre, leva un régiment de hussards, et servit dans l'armée de Condé. Arrêté à Calais après un naufrage, 1795, il fut traduit comme émigré devant une commission militaire, acquitté, mais retenu en prison jusqu'en 1800. Exilé par le premier consul, il obtint bientôt la permission de rentrer en France, où il subit encore une courte détention suivie d'un nouvel exil de 18 mois. Pair de France à la Restauration, Choiseul soutint les principes constitutionnels, et refusa de voter la mort du maréchal Ney. Le 28 juillet 1830, le parti qui institua un gouvernement provisoire mit dans sa proclamation le nom et la signature du duc de Choiseul sans l'en prévenir. Le duc garda le silence et ne réclama contre cette erreur volontaire qu'après le succès de la révolution. Choiseul accepta les fonctions d'aide de camp du roi Louis-Philippe et de gouverneur du Louvre. B.

CHOISEUL-GOUFFIER (Marie-Gabr.-Auguste-Florent, comte de), né à Paris en 1752, m. en 1817. Les leçons de l'abbé Barthélemy lui inspirèrent le désir de visiter la Grèce. Il partit en 1776 avec plusieurs artistes, fouilla tous les débris, recueillit les traditions et les usages, fit dessiner les costumes, les sites et les monuments, et les publia sous le titre de *Voyage pittoresque en Grèce;* le 1er vol. parut en 1782, in-fol., le 2e en 1809, et le 3e en 1820 seulement; c'est un ouvrage intéressant et d'une clarté parfaite. L'auteur, qui avait remplacé Foncemagne à l'Académie des inscriptions, 1779, reçut en 1784 le siège de D'Alembert à l'Académie française. Ambassadeur à Constantinople, il s'efforça d'introduire en Turquie la civilisation européenne, y appela des officiers de l'artillerie et du génie, des ingénieurs de marine, qui créèrent des fonderies et réparèrent les places fortes. Il se montra hostile à la Révolution de 1789, refusa l'ambassade d'Angleterre, et se retira en Russie; il y fut nommé par Paul Ier à l'Académie des beaux-arts et des bibliothèques. De retour en France en 1802, il devint, sous la Restauration, ministre d'État, pair et membre du conseil privé. On a de lui, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, plusieurs dissertations sur l'*Hippodrome d'Olympie*, sur le *Bosphore de Thrace*, sur l'existence d'*Homère* qu'il défend contre les sceptiques, etc. Il a laissé une précieuse collection d'antiquités auj. placée au Musée du Louvre. B.

CHOISEUL-D'AILLECOURT (André-Maxime-Urbain de), neveu du précédent, né en 1782, m. en 1854. Il publia, en 1809, *de l'Influence des Croisades sur l'état des peuples de l'Europe*, couronné, l'année précédente, par l'Institut. De 1812 à 1817, il remplit des fonctions administratives dans les dép. de Seine-et-Oise, du Finistère, de la Côte-d'Or, du Loiret et de l'Eure. Admis à l'Académie des inscriptions en 1817, il composa un *Parallèle historique des révolutions d'Angleterre et de France, sous Jacques II et Charles X*, ouvrage complété en 1851.

CHOISEUL, vge de France (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 342 hab. Berceau de la famille de Choiseul.

CHOISEUL (Port), anc. établissement français, dans l'île de Madagascar, à l'E., sur la baie d'Antongil.

CHOISY (François-Timoléon, abbé de), prieur de Saint-Lô, grand-doyen de la cathédrale de Bayeux, membre de l'Académie française, né à Paris en 1644, m. en 1724. Après avoir mené, jeune, une vie licencieuse, il se convertit à Rome, et fit partie de la mission que Louis XIV envoya au roi de Siam, 1685. A son retour en France, 1687, il composa plusieurs ouvrages qui ont fait sa réputation. On y trouve beaucoup d'esprit, mais peu de gravité et de critique.

On a de lui : une *Relation du Voyage de Siam*; les *Vies de St Louis, de Philippe de Valois, de Charles V* et *de Charles VI*; une *Histoire de l'Église*, et surtout des *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*. Ils font partie de la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, de Petitot, 2e série. G.

CHOISY-AU-BAC, *Cauciacum*, vge (Oise), arr. de Compiègne; 878 hab. Les rois des deux premières races y eurent un château; il n'en reste rien, non plus que de l'abbaye qui contenait beaucoup de sépultures royales.

CHOISY-LE-ROI, brg (Seine), arr. de Sceaux, à 10 kil. S. de Paris, sur la rive g. de la Seine; 5,821 hab. Possédait un magnifique château, construit en 1682 par Franç. Mansard pour Mlle de Montpensier, et qui fut détruit à la Révolution. Fabr. de faïence, maroquin, produits chimiques; verrerie où l'on fait de beaux vitraux de couleur. Combat dit de la *gare aux bœufs*, entre les Français et les Allemands, pendant le siège de Paris.

CHOLEN. *V.* Cholon.

CHOLET ou **CHOLLET**, a remplacé, depuis 1858, Beaupréau comme s.-préfect. du dép. de Maine-et-Loire; 13,550 hab. Ville industrielle; sa prospérité commença sous Louis XIV; ruinée pendant les guerres de la Vendée, elle se releva sous le règne de Napoléon Ier. Centre d'une grande fabrication de toiles, siamoises, mouchoirs à vignettes, de lin ou de coton, flanelle, etc. Grand commerce de bœufs renommés, vaches, moutons, porcs. Tribunal de commerce, collège.

CHOLETS (Collège des), anc. collège de Paris, fondé en 1292, dans la rue Saint-Symphorien, en faveur des pauvres écoliers des diocèses de Beauvais et d'Amiens, avec un legs du cardinal Cholet, évêque de Beauvais.

CHOLON ou **CHOLEN**, v. de la Cochinchine française, dans la prov. de Mytho, ch.-l. d'arrond. sur un bras de la rivière de Saïgon; 42,000 hab.; grand comm. de riz. — L'arrond. de Cholon, créé en 1875, forme 13 cantons; il avait, en 1876, 150,000 hab., dont 11,000 Chinois. E. D—y.

CHOLULA, v. du Mexique, dans l'État de la Puebla; 16,000 hab. Cette ville, autrefois très florissante, contenait, au rapport de Cortez, 20,000 maisons au dedans des murailles, et autant au dehors. Las Casas y trouva 150,000 hab. Elle n'en a plus auj. que 6,000. On y fabriquait des étoffes de coton et d'agave, et des poteries très fines. A l'E. se trouve un des plus remarquables monuments des anciens Mexicains; c'est une immense pyramide ou *Teocalli*, ayant à sa base 492 mètres sur chaque face, et 59 mèt. d'élévation; au sommet de la plate-forme, qui n'a pas moins de 2,400 mèt. carrés, et qu'on atteint par un escalier de 120 marches, était un temple au dieu de l'air, qu'on a remplacé par une chapelle à la Vierge; un côté de la pyramide a été ouvert; on y a trouvé une chambre renfermant des ossements, des idoles, des vases, etc.

CHOMEL (Pierre-J.-B.), médecin, né à Paris en 1671, m. en 1740. Il seconda Tournefort dans ses travaux sur la botanique, fut médecin du roi, doyen de la faculté de médecine, et résuma les leçons publiques qu'il fit à Paris, dans son *Abrégé des plantes usuelles;* les meilleures éditions sont celles de 1761, 3 vol. et de 1810, 2 vol.

CHOMER, contrée et tribu de l'Arabie centrale. Environ 440,000 hab.; cap. Haïl, 20,000 hab.

CHOMÉRAC, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Privas; 2,220 hab. Fabr. de soieries et comm. de soie.

CHOMOW, nom bohémien de Tabor.

CHOMPRÉ (Pierre), né à Narci (Haute-Marne) en 1698, m. en 1760, fut longtemps à la tête d'un pensionnat de Paris, il a laissé: *Dictionnaire de la Fable,* 1727, 1 vol., compilation médiocre; Millin en a donné une édition très augmentée, 2 vol., Paris, 1801; *Dictionnaire abrégé de la Bible,* 1755, 1 vol., augmenté par Petitot en 1806; *Selecta latini sermonis exemplaria,* 1771, 6 vol.; *Traduction* de cet ouvrage, etc. — Son frère Étienne, né en 1701, m. en 1784, également maître de pension, a publié: *Apologues ou Réflexions morales sur les attributs de la Fable,* 1764; *Recueil de fables,* 1779, et quelques ouvrages élémentaires. J. T.

CHOMPRÉ (Nicolas-Maurice), fils de Pierre, né à Paris en 1750, m. en 1825, consul à Malaga en 1795, membre du conseil des prises en 1806, cultiva les sciences avec succès, et fit de curieuses expériences sur le galvanisme.

Il a publié entre autres ouvrages: *Éléments d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie,* 1776; *Commentaires sur les lois anglaises,* traduits de Blackstone, 1823, 6 vol. J. T.

CHONNOI, vases à boire en airain en usage à Gortyne de Crète. S. Re.

CHONOS (Iles), archipel de l'océan Pacifique, entre les îles Chiloé au N. et la presqu'île de Patagonie au S.; il comprend un millier de petites îles et dépend du Chili.

CHONS, dieu des anciens Égyptiens, fils d'Ammon et de Maut, honoré surtout à Thèbes.

V. sur cette divinité la curieuse légende rapportée par M. de Rougé, *Étude sur une stèle égyptienne appartenant à la Bibliothèque impériale,* 1856; Maspero, *Hist. anc.*, p. 270. E. D—y.

CHONSKI (Henri), économiste polonais, né à Krémenetz (Volhynie) en 1801, m. à Paris en 1881, s'appliqua de bonne heure à l'étude des institutions de crédit. Après les désastres de 1831 et la soumission de la Pologne, il vint à Paris, se fit naturaliser français, et fut admis comme rédacteur au ministère du commerce.

Il est le principal auteur de l'ouvrage intitulé: *des Institutions de crédit foncier et agricole dans les divers États de l'Europe*, imp. nat., 1851. Il a publié en outre: *Études sur les colonies hollandaises,* 1850, et la traduction des *Mémoires de lord Holland.*

CHOOPOTÈS, c.-à-d. *qui boit un chous,* surnom de Bacchus.

CHOPIN (René), savant jurisconsulte, né près de La Flèche en 1537, m. en 1606, anobli par Henri III pour ses traités du *Domaine* et de *la Police ecclésiastique,* fut ligueur ardent; en 1591, il prit la défense d'un bref de Grégoire XIV contre Henri IV, puis, trois ans après, fit le Panégyrique de ce prince, et lui dédia en 1596 son *Commentaire sur la coutume de Paris.* Ainsi parut justifiée la satire sanglante intitulée: *Anti-Chopinus,* 1592, que lui adressa Hotman à propos de sa défense du bref de Grégoire XIV, satire qui fut condamnée au feu par arrêt du conseil. Ed. T.

CHOPIN (Frédéric-François), pianiste, né en 1810 près de Varsovie, m. à Paris en 1849, étudia sous Elsner, s'éloigna de la Pologne opprimée par les Russes en 1831, et se fixa à Paris. Il mérita ses nombreux succès comme virtuose et comme compositeur; on l'a surnommé *le poète du piano.* Ses compositions sont pleines de force et de légèreté, de grâce et de rêverie; il y réunit le culte des traditions classiques aux innovations les plus hardies. On a de Chopin deux concertos pour le piano, un grand nombre d'études, de nocturnes, de mazurkas, etc.

V. une *Étude sur Chopin,* par Listz, 1852.

CHOPINE, anc. mesure de liquides, moitié de la pinte; du latin *cupina, cupa,* coupe ou tasse; ou de l'allemand *schoppen.*

CHORAGIUM, chez les Grecs, édifice spécial où l'on répétait les pièces de théâtre ou les chœurs. A Rome, ce nom s'applique à l'ensemble du matériel théâtral et au dépôt où on le remisait. S. Re.

CHORASMIENS, *Chorasmii,* peuple scythe de l'Asie, près des rives de l'Oxus, au N.-O. de la Sogdiane; donnait son nom au lac Chorasmique, qu'on croit être la mer d'Aral.

CHORÈGE, personnage chargé de la direction des chœurs scéniques. Chez les Romains, il organisait le matériel de la représentation, et surtout procurait les costumes aux acteurs. A Athènes, on donnait le nom de chorège au membre de chacune des dix tribus qui pourvoyait de ses deniers à l'instruction et à l'organisation des chœurs. Sa fonction, quoique ruineuse, était recherchée, parce qu'elle conduisait aux honneurs, comme celle d'édile curule à Rome. Pendant le temps où il restait en charge, le chorège était revêtu d'un caractère sacré; l'outrager ou le frapper était un délit des plus graves. Après le concours, le chorège classé le premier par les juges, était couronné et recevait un trépied qu'il consacrait aux dieux sur un petit édicule; l'un d'eux, le monument choragique de Lysicrate, subsiste encore à Athènes, où l'on voit aussi quelques restes du monument de Thrasylle.

Rosenkranz, *de Choregia*, Rostock, 1873. S. Re.

CHORÉVÊQUES, *Episcopi villani,* évêques des champs et des bourgades. L'Église appela ainsi, dans les premiers siècles, les prêtres délégués par les évêques pour aller exercer les fonctions épiscopales. Ils siégeaient dans les conciles, et prenaient rang après les évêques. Cette dignité fut remplacée par celles de l'archidiacre chez les Latins, et de l'exarque chez les Grecs. A Trèves, elle était attribuée à quatre chanoines. Auj. à Cologne, le grand chantre, qui a inspection sur le chœur, a le titre honorifique de chorévêque.

CHORGES, *Caturiges,* ch.-l. de cant. (H.-Alpes), arr. d'Embrun; 1,710 hab. Exploit. de pierres de taille et ardoises. Ruines romaines; un anc. temple de Diane sert auj. d'église paroissiale. Débris d'une église de templiers aux environs.

CHORICIUS DE GAZA, rhéteur byzantin, disciple de Procope de Gaza, florissait sous le règne de Justinien. Ses discours ont été publiés par Boissonade, 1846; deux discours inédits trouvés par Graux à la Bibliothèque de Madrid ont paru en 1877 dans la *Revue de Philologie.*

CHORIER (Nic.), avocat au parlement de Grenoble, et compilateur médiocre, né à Vienne en 1609, m. en 1692.

On a de lui: *Histoire générale du Dauphiné,* 1661-72, 2 vol. in-fol.; *Nobiliaire du Dauphiné,* 1697, 4 vol. in-12; *Recherches sur les antiquités de Vienne,* 1659.

CHORIS (Louis), dessinateur, né en 1795 dans la Petite Russie, de parents allemands, m. en 1828, accompagna en 1813 Marschall de Biberstein dans son expédition au Caucase, et, en 1814, Otto de Koetzbue dans son voyage de circumnavigation. S'étant ensuite rendu en France, il y publia un *Voyage pittoresque autour du monde,* Paris, 1821-23, in-fol., dont le texte est de Cuvier et de Chamisso, avec des recherches phrénologiques par Gall. Les *Vues et paysages des régions équinoxiales,* Paris, 1826, in-fol., sont le complément de cet ouvrage. Choris étudia la peinture historique sous Régnault et Gérard, et travailla avec ce dernier au tableau du *Sacre de Charles X.* Ayant entrepris un voyage en Amérique, il fut assassiné près de la Vera-Cruz, avec l'Anglais Hendreson. On a encore de lui un *Recueil de têtes et de costumes des habitants de la Russie, avec des vues du Caucase,* en 18 liv., ouvrage posthume. B.

CHORIZONTES, c.-à-d. *séparateurs,* nom donné à des grammairiens d'Alexandrie qui prétendaient que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont pas l'œuvre d'un même poète.

CHORLEY, v. d'Angleterre (comté de Lancastre), sur le Chor et sur le canal de Leeds à Liverpool. Fabr. de tissus de coton; mines de houille et de plomb, carrières, etc.; 16,864 hab.

CHORON (Alexandre-Étienne), musicien, né à Caen en 1772, m. à Paris en 1834, étudia avec ardeur les œuvres des grands maîtres, et acquit un sentiment profond des beautés de la musique. Il entreprit de populariser le goût de cet art, publia les *Principes d'accompagnement des écoles d'Italie,* 1804; les *Principes de composition,* 1808, recueils qui justifient peu leurs titres; un *Dictionnaire des musiciens,* 1810; fut chargé par le gouvernement, en 1812, de réorganiser les maîtrises et de diriger la musique des fêtes et cérémonies religieuses, administra l'Opéra sans succès en 1816, et ouvrit une école d'enseignement par la méthode concertante. Les difficultés pécuniaires et les attaques des envieux ne le rebutèrent jamais. Il forma d'excellents chœurs pour l'exécution des ouvrages classiques; on compte parmi ses élèves Duprez, Dietsch, Monpou, Wartel, Mmes Boulanger, Rossi et Stolz.

V. l'*Éloge de Choron*, par A. de La Fage, 1844. B.

CHOSROÈS ou **KHOSROV**, roi d'Arménie, de la dynastie des Arsacides. Élevé au trône en 213 ap. J.-C., il repoussa l'invasion des Sarmates, livra plusieurs batailles à Ardaschir Sassan, qui venait d'usurper en Perse le trône des Arsacides ses parents, 226, le vainquit, le poursuivit jusqu'aux Indes, et bâtit à son retour la ville de Tauris. Ardaschir le fit tuer par un satrape, Anag, qui était parvenu à gagner ses bonnes grâces, 258. Le régicide fut mis à mort avec toute sa famille, à l'exception d'un enfant, qui devait être l'apôtre de l'Arménie. (*V.* GRÉGOIRE L'ILLUMINATEUR [SAINT].) Mort en 232. C—A.

CHOSROÈS Ier, *le Grand*, roi de Perse, de la race des Sassanides, surnommé encore *Nouschirvan* (le juste, le généreux), succéda à son père Cabadès en 531. Il soutint contre Justinien deux guerres acharnées, 532-33 et 541-62, durant lesquelles il eut pour adversaire Bélisaire, dévasta la Mésopotamie, la Syrie et la Cappadoce, et, malgré plusieurs défaites, il se fit payer un tribut de 30,000 pièces d'or. Après des guerres heureuses contre les Tartares et les Indiens, il combattit encore les empereurs grecs Justin II et Tibère II. Il avait rapporté de son expédition dans l'Inde le livre de *Kalilah et Dimnah*, qu'il fit traduire en persan. Mort en 579.

CHOSROÈS II, roi de Perse, successeur d'Hormisdas III, de 590 à 628. Chassé par ses sujets, il remonta sur le trône avec l'aide de l'empereur grec Maurice. Ce prince ayant été assassiné par Phocas, 602, il envahit l'Asie Mineure sous prétexte de le venger. Héraclius le contraignit de se retirer, 622, et envahit même ses États plus tard. Son propre fils Siroès le déposa, et le jeta dans une prison où il le laissa mourir de faim.

CHOTAGNE, anc. petit pays de France (Bugey), dont le lieu principal était Ruffieux-en-Chotagne, cant. de Champagne (Ain).

CHOTIESCHAU ou **CHOTESSOW**, vge de Bohême, 1,100 hab. Autrefois riche abbaye de femmes, de l'ordre des Prémontrés, transformée en château seigneurial des princes de Tour-et-Taxis.

CHOTIM, v. de Russie. (*V.* CHOCZIM.)

CHOTTS ou **SEBKAHS**, nom donné par les Arabes aux lacs salés ou lagunes saumâtres des plateaux de l'Atlas et du Sahara septentrional. Les plus connus sont les Chotts El-Gharbi, Ech-Chergui, Melghir, El-Kébir ou Djerid, sur le territoire algérien. (*V.* ALGÉRIE et TUNISIE.)

CHOTUSITZ, vge de Bohême, à 4 kil. N. de Czaslau; 1,300 hab. Victoire de Frédéric II sur les Autrichiens en 1742.

CHOTZEN, vge de Bohême près de Chrudim; 3,525 hab. Beau château des princes de Kinsky.

CHOUA, nom donné aux Arabes fixés dans le Soudan, surtout dans les roy. de Bornou et de Baghirmi. Suivant M. d'Escayrac de Lauture, ils descendraient des Koréischites de La Mecque. Les Choua sont auj. musulmans.

CHOUANNERIE, insurrection qui prit naissance, dès 1791, aux environs de Laval et de Vitré, et qui gagna plus tard toute la Bretagne, l'Anjou, le Maine et une partie de la Normandie. Elle tira son nom des quatre frères Cottereau, faux-saulniers (faisant la contrebande du sel), de la commune de Saint-Berthevin, désignés par le sobriquet de *Chouans*, corruption du mot *chat-huant*, parce que, la nuit, ils imitaient le cri de cet oiseau pour s'avertir de l'approche des commis des gabelles. Jean Chouan, âgé de 35 ans, ses frères Pierre, François et René, ses sœurs, Périne et Renée, à l'instigation de la famille noble des Tuffin de la Rouairie, organisèrent des bandes qui, en 1792, figurèrent dans les affaires sanglantes de Loiron, du Bourg-Neuf, de La Baconnière, de Launay-Villiers, de la Forge du Port-Brillet, de Châtillon-sur-Sèvre. Dans ces bandes, qui se réunissaient au milieu des bois de Misedon, de Fougère, du Pertre, figuraient Treton dit Jambe d'argent, Tristan-Lhermite, Taillefer, Coquereau, Dubois-Guy, Pallierne. La chouannerie était un mouvement royaliste, catholique et contre-révolutionnaire, comme la *Vendée*, mais bien distinct et moins aristocratique. Les Chouans, qui réunis n'auraient pas compté moins de 100,000 hommes, combattirent, sous le nom de *Petite-Vendée*, avec les Vendéens de Charette et de d'Autichamp; les comtes de La Bourdonnaie, de Boulainvilliers et de Silz, le chevalier de Magnan, Georges Cadoudal, le comte de Puisaye, Frotté, Lemercier, l'abbé Bernier, Rivière, Polignac, les dirigèrent contre les républicains. Après la mort des frères Chouan, après les défaites de Granville, du Mans, de Savenay, les Chouans reprirent leur ancienne guerre de broussailles et de chemins creux. Le traité de La Mabilais, 9 avril 1795, ne les désarma qu'un instant; mais l'affaire de Quiberon leur porta un rude coup : à la fin de 1796, tout était terminé. L'émeute dite des *Mécontents*, en 1799, languit jusqu'en 1803. En 1814 et 1815, Coislin, d'Andigné, de Courson, de Sol de Grisolles, Sapinaud, de Suzannet, Bouteloup, organisèrent une nouvelle chouannerie, que dispersa le général Lamarque. B.

CHOUDJAA-ED-DOULAH (DJÉLAL ED-DYN HAYDER, DIT), un des nababs de l'empire mogol dans l'Inde, né à Delhy en 1729, m. en 1775, fut gouverneur d'Oude et d'Agrah depuis 1754. Ayant déclaré la guerre aux Anglais, il fut défait à Bakhchar par le général Munro, 1764, et obtint la paix. Grâce aux soins d'un officier français, le chevalier Gentil, il réorganisa son armée à l'européenne; mais la mort ne lui laissa que le temps d'écraser les Rohyllahs, qui l'avaient trahi dans la guerre précédente. Il fut un des plus habiles ennemis de l'Angleterre et un allié fidèle de la France.

CHOUET (JEAN-ROBERT), savant protestant de la famille de Jacques Chouet, imprimeur à Genève, né dans cette ville en 1642, m. en 1731, professa la philosophie à Saumur, à 22 ans. Rappelé dans sa patrie en 1669, pour y occuper le même emploi, il compta, cette même année, Bayle au nombre de ses disciples, et, en 1686, il fut nommé conseiller de la république. Il a laissé une *Logique*, en latin, Genève, 1672, *de Varia astrorum luce*, ibid., 1674, in-4°; *Mémoire succinct sur la Réformation*, ibid., 1694; *Réponses à milord Townshend sur Genève ancienne*, publié seulement en 1774; *Diverses recherches sur l'histoire de Genève*, ms. dont on trouve un extrait dans le *Journal helvétique* de janvier 1755, et dans lequel Spon a puisé les documents nécessaires pour son *Histoire de Genève*. C. N

CHOUISKI, anc. famille russe, de Chouïa, gouv. de Wladimir. Pendant la minorité d'Ivan IV, elle disputa la régence aux Glinski. Un de ses membres parvint au trône. (*V.* VASILI V.)

CHOUL. *V.* DUCHOUL.

CHOUMLA, en turc *Choumna*, v. de la principauté de Bulgarie (Turquie d'Europe), sur le versant N. des Balkans, entre ces monts et le Danube inférieur, près du ch. de fer de Routschouk à Varna; 22,920 hab. Place forte par la protection des montagnes escarpées qui l'entourent au N., à l'O. et au S. par des ouvrages extérieurs, et par un camp retranché à l'E. de la ville; elle est aussi couverte de ce côté par une enceinte continue en terre. C'est, avec Varna, la clef de Constantinople du côté de la terre. Les ouvrages de défense ont été augmentés par Omer-Pacha en 1854. Les Russes l'ont occupée pendant la dernière guerre d'Orient. Archevêché grec. Fabr. de poteries d'étain, soieries et cuirs.

CHOUS, nom d'un vase à verser chez les anc. Grecs; mesure de capacité valant 3 litres 283. S. RE.

CHOUSAN. *V.* CHUSAN.

CHOUSTER, v. de Perse (Kouzistan); 25,000 hab. 1868. Fabr. de lainages. Aqueduc bâti par Sapor. L'anc. *Suse* était près de là.

CHOUVALOFF. *V.* SCHOUVALOW.

CHOUZE-SUR-LOIRE, brg (Indre-et-Loire), arr. de Chinon; 3,100 hab. Comm. de fruits, vins et pruneaux.

CHOWBENT ou **ATHERTON**, v. d'Angleterre (Lancastre). Industrie active; fabr. de clouterie et de cotons; 7,600 hab. Défaite de Fairfax par les troupes de Charles Ier, en 1643.

CHRAMNE. *V.* CLOTAIRE Ier.

CHRÊME, du grec *chrisma*, onction; composition d'huile d'olive et de baume, consacrée par l'évêque le jeudi saint, et dont on se sert dans l'administration du baptême, de la confirmation et de l'ordre; le chrême de l'extrême-onction ne comprend que de l'huile. Le béguin de toile qu'on met sur la tête des enfants après le baptême se nomme *chrêmeau* ou *chrismale*. Pour accorder aux prêtres le droit de bénir le chrême du baptême et celui de l'extrême-onction, les évêques exigeaient autrefois une contribution appelée *denarii chrismales*, payée auj. par les fabriques. L'Église grecque fait usage du chrême, comme l'Église romaine; dans l'Église arménienne, le patriarche ne le consacre que tous les trois ans.

CHRESMOTHÈTES, du grec *krèsmos*, oracle et *tithèmi*, je pose; prêtres de l'anc. Grèce, chargés de donner les sorts à tirer.

CHRESTIEN (FLORENT), né à Orléans en 1541, m. en 1596, fils de Guill. Chrestien, médecin de François Ier et de Henri II. Il étudia le grec sous H. Estienne, et devint précepteur de Henri IV. Helléniste distingué, il composa des vers grecs, latins et français, osa critiquer Ronsard, commenta et traduisit plusieurs pièces du théâtre grec, et laissa en manuscrit un grand nombre de corrections et de remarques sur tous les auteurs grecs, qui se sont perdues après sa mort. Il est un des auteurs de la *Satire Ménippée*, dans laquelle il fit la harangue du cardinal de Pellevé. Avant de mourir, il abjura, dit-on, le calvinisme. J. T.

CHRESTIEN, dit de *Troyes*, en Champagne, lieu de sa naissance, l'un des plus féconds auteurs de romans en vers, m.

vers 1195, au siège de Saint-Jean-d'Acre. Aux éloges de ses contemporains se sont joints ceux des critiques modernes. Parmi les mss des Bibliothèques nationale et de l'Arsenal, à Paris, on trouve de cet auteur les poèmes suivants : *Perceval le Gallois ; le Chevalier-au-lion ; Guillaume d'Angleterre ; Erec et Enide ; Cligel*, chevalier de la Table-Ronde ; *Lancelot du Lac*, continué par Godefroy de Ligny. Le *Chevalier-au-lion* a été édité par M. de la Villemarqué, Londres, 1838. Le *Roman de la Charrette*, d'après Walter Map et Chrestien de Troyes, l'a été par le docteur Jonckbloet, Paris, 1851. M. Tarbé a publié, dans ses *Poètes champenois*, les *Chansons* de Chrestien, ainsi que *le Chevalier de la Charrette*, qui, sous ce nom bizarre, cache celui de Lancelot du Lac, la fleur des chevaliers de la Table-Ronde.

V. Hist. littér. de la France, t. XV. J. T.

CHRÉTIEN (ROI TRÈS), titre décerné par les papes aux rois de France. On le fait remonter jusqu'à Childebert II. Charles-Martel et Pépin le Bref le reçurent, l'un de Grégoire II, l'autre du pape Zacharie ; en 1439 le concile de Bâle le donna à Charles VII, comme le tenant de ses ancêtres. Le pape Paul II confirma spécialement ce titre à Louis XI, en 1469, avec transmission à ses successeurs. Il s'écrivait souvent par les seules initiales T. C.

CHRÉTIENS, c.-à-d. disciples du Christ. (*V.* CHRIST.) Dans les premiers siècles de l'Église, on ne donnait pas ce nom aux hérétiques ; maintenant il s'applique à tous ceux qui ont reçu le baptême et conservé la foi en J.-C., à quelque communion qu'ils appartiennent. On compte environ 392,662,000 chrétiens sur le globe, dont 200,000,000 pour l'Église catholique ou latine, 87,000,000 pour l'Église grecque, et 97,000,000 pour les Églises protestantes avec toutes leurs subdivisions.

CHRÉTIENS DE SAINT-JEAN, sectaires qui parurent sur les bords du Jourdain, dès le Ier siècle de l'Église, et que l'on trouve encore aux environs de Bassora. Ils nient la divinité de J.-C., vénèrent cependant la croix, donnent à Dieu un corps matériel et un fils nommé Gabriel qui créa le monde avec l'aide de 50,000 anges ; ils regardent St Jean Baptiste comme le plus grand de tous les saints, croient à la migration des âmes dans diverses sphères, ont des évêques et des prêtres, renouvellent le baptême tous les ans, et admettent la polygamie, mais non le divorce.

CHRÉTIENS DE SAINT-THOMAS, sectaires de l'Hindoustan, qui disent avoir été convertis par l'apôtre St Thomas. Ils partagent les erreurs de Nestorius ; de plus, ils pensent que les élus ne seront admis devant Dieu qu'au jugement dernier, ne reconnaissent de sacrements que le baptême, l'eucharistie et l'ordre, et ont des prêtres mariés.

CHRÉTIENTÉ, mot qui désigne, tantôt les divers pays où domine le culte du Christ, tantôt l'universalité des hommes qui reconnaissent l'Évangile, quelles que soient leurs dissidences sur la doctrine.

CHRIST, c.-à-d. *oint*, du grec *kriô*, oindre ; mot qui n'est que la traduction de l'hébreu *messias*, et qui est resté uni à celui de Jésus. L'huile et les parfums étant chers dans l'antiquité, on appelait christ celui qui avait reçu l'onction comme roi, pontife ou prophète, etc. Jésus reçut ce surnom, pour indiquer qu'il est le roi spirituel de ce monde.

CHRIST (ORDRE DU). Ordre religieux et militaire fondé en 1318 par Denys Ier, roi de Portugal, et approuvé en 1320, par le pape Jean XXII, qui imposa aux chevaliers la règle de Saint-Benoît et les constitutions de Cîteaux ; Alexandre VI leur permit de se marier. Cet ordre devait remplacer celui des Templiers ; pour en faire partie, il fallait être noble et avoir guerroyé trois ans contre les Maures. Le chef-lieu de l'ordre était la ville de Tomar. Les chevaliers portaient un habit blanc, avec une croix patriarcale sur la poitrine. Depuis 1550, les rois de Portugal sont grands maîtres de l'ordre. C'est encore auj. un ordre honorifique en Portugal. L'empereur du Brésil, Dom Pedro II, l'a reconnu comme ordre national en 1843. Il est aussi conféré par le saint-siège. Un autre ordre du Christ exista en Livonie, fondé en 1205 par Albert, évêque de Riga, pour défendre les païens convertis contre leurs anciens coreligionnaires : les chevaliers, appelés aussi Frères de l'épée, portaient sur leur manteau une épée et une croix ; ils furent réunis à l'ordre Teutonique.

CHRIST (JEAN-FRÉD.), antiquaire et poète, né à Cobourg en 1700, m. en 1756, enseigna l'histoire à l'université de Leipzig, en 1729, et la poésie à Padoue, en 1740.

Principales : *Esquisses de l'histoire de la peinture moderne* (en allem.), 17[illegible] ; *Commentatio de consensu artium*, Halle, 1726, in-4° ; *Noctes academicae*, Halle, 1727-29, 4 part., recueil de dissertations sur la philologie, le droit romain et la littérature classique ; *Origines Longobardicae*, Halle, 17[illegible], in-4° ; *de Machiavello lib. III*, Leipz., 1731, apologie de cet écrivain ; *sur les Vases murrhins des anciens*, 1743 ; *Dictionnaire des monogrammes*, Leipz., 1747, trad. en français, 1750 ; des commentaires sur Tacite, dans l'éd. de Drakenborch ; quelques dissertations sur Phèdre, etc.

CHRISTBURG, v. du royaume de Prusse (Prusse orientale), à 35 kil. N.-O. de Marienwerder ; 3,330 hab. Anc. commanderie de l'ordre Teutonique.

CHRISTCHURCH, v. d'Angleterre (Hants), au confl. de la Stour et de l'Avon ; 15,415 hab. Belle église d'un ancien prieuré.

CHRISTCHURCH, v. de la Nouvelle-Zélande, dans l'île méridionale, fondée en 1850, à peu de distance de la mer ; 30,715 hab. (1881) ; elle a pour port Victoria ou Port-Cooper. E. D—y.

CHRISTIAN Ier, roi de Danemark, 1448-81, et de Norvège, 1450-81, né en 1425 d'un comte d'Oldenbourg, se fit aussi proclamer en Suède après avoir battu Charles VIII, 1456. Héritier par sa mère du Slesvig et du Holstein en 1459, il perdit la couronne de Suède par une levée d'impôts et par ses offenses envers le clergé. Il fonda, en 1462, l'ordre de l'Éléphant. A. G.

CHRISTIAN II, roi de Danemark et de Norvège, né en 1481, régna de 1512 à 1523, envahit la Suède, battit Stenon Sture à Bogesund, et fut couronné à Stockholm en 1520. Ennemi de la noblesse, qu'il décima, il fut détrôné par Frédéric Ier, duc de Holstein, en Danemark et en Norvège, et par Gustave Vasa en Suède, 1523. Il revint en Norvège en 1532 avec des secours de son beau-frère Charles-Quint, fut battu et enfermé 17 ans avec un nain qui le servait à Sonderborg, dans une chambre n'ayant d'ouverture qu'une étroite fenêtre, puis à Kalundborg, où, ayant renoncé à ses droits, il fut mieux traité. L'abus des vins d'Italie égara sa raison ; il mourut captif en 1559. Il faut rappeler ses ordonnances en faveur des serfs, contre le droit de bris, et pour l'administration des villes, qu'il favorisa contre les nobles et le clergé. A. G.

CHRISTIAN III, roi de Danemark et de Norvège, fils de Frédéric Ier, né en 1503, roi de 1534 à 1559, traita avec rigueur les partisans de Christian II, mais adoucit la captivité de ce prince. Il introduisit le luthéranisme dans ses États, 1536, conclut un traité d'alliance avec François Ier, et protégea les sciences et les lettres.

CHRISTIAN IV, roi de Danemark et de Norvège, 1588-1648, né en 1577, fils et successeur de Frédéric II. Quatre sénateurs gouvernèrent pendant sa minorité, 1588-96. Instruit et précoce, il voyagea en Allemagne, visita les côtes de Laponie, 1599, alla en 1606 à Londres pour engager Jacques Ier à soutenir les protestants contre l'Autriche, et fit, pendant 12 ans, malgré la noblesse, des réformes et des préparatifs utiles. Sa guerre contre la Suède, 1611-13, habilement conduite, le fit respecter. En 1625, il consentit à marcher contre l'armée autrichienne, qui, en Allemagne, menaçait d'étouffer la liberté politique et le protestantisme. Battu par Tilly à Lutter, 1626, son alliance avec Gustave-Adolphe parut cependant redoutable à l'empereur Ferdinand II, et le traité de Lubeck, 1629, termina cette 2e période de la guerre de Trente ans. De 1641 à 1645, une intervention malheureuse contre les Suédois en Allemagne lui fit perdre, par le traité de Bromsebro, Gothland, Œsel, le péage du Sund et deux provinces à l'E. de la Norvège. Il a fondé plusieurs villes et étendu l'instruction ; sa marine a cherché un passage aux Indes par le N., et acquis Tranquebar. A. G.

CHRISTIAN V, roi de Danemark et de Norvège, 1670-1699, né en 1646. Par les conseils du ministre Griffenfeld, il institua une noblesse titrée et créa une compagnie des Indes, traita en 1673 avec la Hollande contre Louis XIV et battit les Suédois, mais fut forcé par Louis XIV de rendre ses conquêtes (traités de Fontainebleau et de Lund, sept. 1679). Ses hostilités contre le duc de Gottorp et contre Hambourg furent interrompues par une blessure mortelle reçue à la chasse. Son code de 1693 a été en vigueur jusqu'à nos jours. En 1688, il prescrivit un rituel aux églises, et donna un code civil à la Norvège. Il fixa aussi l'uniformité des poids et mesures. Son fils Frédéric IV lui succéda. A. G.

CHRISTIAN VI, roi de Danemark, de 1730 à 1746, né en 1699, succéda à son père Frédéric IV. Il resta en paix au milieu des agitations de l'Europe, fit fleurir l'industrie, organisa des compagnies de commerce pour l'Islande et le Finmark, et acheta l'île de Sainte-Croix à la France. Des sommes immenses furent employées à la reconstruction de Copenhague, incendiée en 1728. Son fils Frédéric V le remplaça. B.

CHRISTIAN VII, roi de Danemark, 1766-1808, né en 1749, fils et successeur de Frédéric V. Il épousa Caroline-Mathilde, sœur de Georges III, roi d'Angleterre, parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France, fréquentant les académies et les sociétés savantes, et, en 1770, remplaça le ministre Bernstorf par son médecin Struensée. Les réformes opérées par celui-ci mécontentèrent la noblesse et l'armée ; la reine douairière Julie de Brunswick persuada à Christian que Struensée avait des relations coupables avec Caroline-Mathilde, et obtint contre lui un arrêt de mort, 1772. Depuis ce moment, le roi tomba en enfance, et Julie administra avec

Ove Guldberg. Le Danemark entra en 1780 dans la *neutralité armée*. En 1784, le prince royal Frédéric, fils de Christian, écarta le parti de la reine douairière, et prit le titre de régent. Copenhague fut bombardée par les Anglais, en 1801 et en 1807, à cause de la neutralité des Danois; mais le roi, qui vivait à Rendsbourg, ne fut pas témoin de ce désastre.

CHRISTIAN VIII, roi de Danemark, né en 1786, était neveu de Christian VII, et il gouvernait la Norvège quand le congrès de Vienne décida la réunion de ce pays à la Suède, 1814. En vain il accorda aux Norvégiens la constitution d'Eidswold, et prit avec le titre de roi le nom de Christian Ier; il fut déposédé par Bernadotte, prince royal de Suède. Après avoir visité l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Angleterre, recueillant des antiquités et des objets d'art, il fut nommé gouverneur de Fionie. Appelé au trône en 1839, il régna paisiblement jusqu'en 1848. Il eut pour successeur son fils Frédéric VII. B.

CHRISTIAN, archevêque de Mayence, fit deux expéditions en Italie au nom de Frédéric Barberousse : la 1re en 1167, contre les Romains, qu'il força de reconnaître l'antipape Pascal III; la 2e en 1174, durant laquelle il échoua devant Ancône. Après la trêve de Venise, 1177, il combattit pour Alexandre III les nobles de Viterbe, et mourut en 1183.

CHRISTIAN, amt ou bailliage de Norvège; 26,852 kil. carrés, et 115,814 hab. Ch.-l. Lillehammer. Sol assez fertile, bien que montagneux. Les Dofrines couvrent la partie N.; le point culminant est le Sneehatten (2,475 m.). Dans cet amt est compris le lac Miæsen.

CHRISTIANA, v. des États-Unis (Delaware), sur la riv. de son nom; 8,500 hab. Comm. de farines. Fondée par les Suédois en 1640.

CHRISTIANIA, v. cap. du roy. de Norvège, ch.-l. de l'amt ou bailliage d'Aggershuus, à 410 kil. O.-S.-O. de Stockholm, à 420 N.-N.-O. de Copenhague, au fond de la baie de son nom (*Christianiafiord*), dans le Skager-Rack, par 59° 54′ lat. N., et 8° 23′ long. E.; 122,036 hab. (1882), y compris les communes annexées en 1878. Siège du gvt norvégien, du trib. suprême et du Storthing ou parlement. Évêché luthérien; université fondée en 1811, avec bibliothèque, jardin botanique, musées et observatoire; école vétérinaire; école royale militaire des cadets. Christiania s'étend en demi-cercle au bas de l'Eggeberg; on distingue la vieille ville ou *Opslo*, la forteresse d'Aggershuus, et la ville neuve, bâtie, en 1624, par Christian IV. Les rues de la ville neuve sont larges et tirées au cordeau. Les édifices remarquables sont le château royal, la cathédrale, la Banque, les maisons de correction, l'hôtel de ville, l'hôpital, le théâtre. Les faubourgs de Pipervigen, Hammarsborg, Vaterland et Groenland, sont mal bâtis. De charmantes *loekkers* ou maisons de campagne entourent la ville. Le port, qui reçoit annuellement 6 à 700 navires, est vaste et sûr, mais fermé par les glaces pendant 3 ou 4 mois. Bateaux à vapeur pour Gothenbourg, Copenhague, Kiel et Hull. Industrie active : construction de machines, papeteries, savonneries, brasseries, distilleries d'eau-de-vie, cordages et grosses toiles; scieries importantes. Exportation de bois, poisson sec ou salé, fer, cumin, verroteries. Grande foire le 13 février.

CHRISTIANISME, religion ainsi nommée de Jésus-Christ, son fondateur. Il prit naissance aux lieux mêmes où vécut et mourut le Sauveur des hommes, et se répandit de l'Orient dans toutes les parties de la terre. La loi nouvelle, issue de la religion juive, et complément de la loi de Moïse, produisit la plus grande des révolutions : elle transforma la société antique, et releva l'homme déchu, en lui offrant des dogmes, un culte et une morale dignes de son origine et de sa fin. Elle opposait le monothéisme à la pluralité des dieux du paganisme; la justice, la sainteté, la toute-puissance d'un Dieu créateur à l'impureté morale et à l'impuissance des divinités païennes, la Providence au Destin; elle ramenait à leur sens spirituel les prophéties relatives au Messie, et remplaçait la loi extérieure par l'adoration de Dieu en esprit et en vérité. Partant, comme le mosaïsme, de la chute de l'homme, elle admettait aussi l'alliance de Dieu avec l'homme; la rédemption, accomplie par la mort du Christ sur la croix, était l'acte de la nouvelle alliance, non plus avec un peuple choisi, mais avec tous les peuples. Elle proclamait deux grands préceptes, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Aussitôt que Jésus-Christ eut accompli sa mission sur la terre, les apôtres commencèrent à enseigner et à baptiser en son nom les Juifs et les Gentils. Tandis que St Pierre fondait à Jérusalem et à Antioche les premières églises chrétiennes, St Paul annonçait l'Évangile en Asie Mineure et en Grèce; puis, s'étant retirés à Rome, tous deux y scellèrent de leur sang l'établissement d'une religion qui allait prendre pour centre l'ancienne capitale du monde païen. En effet, à partir de cette époque, les successeurs de St Pierre sur le siège de Rome conservèrent, avec la primauté sur tous les autres sièges, le gouvernement de l'Église universelle. Philippe alla prêcher dans la haute Asie, André chez les Scythes, Thomas chez les Parthes et jusqu'aux Indes, où le suivit Barthélemy; Simon évangélisa la Perse, Mathieu l'Éthiopie.

Le christianisme devait rencontrer de grands obstacles : la science et l'orgueil d'esprit résistaient à la simplicité de la doctrine chrétienne et à l'humilité de la foi; la dépravation du cœur répugnait à la sévérité de sa morale; les apôtres prêchaient le jeûne, la mortification, la souffrance, à une société avide de plaisirs, la charité à des hommes égoïstes, l'égalité et la fraternité universelles à des États qui reposaient sur l'esclavage; les prêtres païens tentaient des efforts désespérés pour conserver un pouvoir qui leur échappait; les empereurs romains regardaient comme suspects et dangereux ces chrétiens qui méconnaissaient leur autorité religieuse, s'éloignaient des solennités du culte établi et formaient dans l'empire des associations réputées illicites. *V.* Le Blant, ***Bases juridiques des poursuites dirigées contre les martyrs,*** 1866; De Rossi, ***Bullet. d'Archeologia cristiana.*** De là les persécutions. On en compte dix générales qui eurent lieu sous Néron, 64-68; Domitien, 95; Trajan, 107; Marc-Aurèle, 164-177; Septime-Sévère, 199-204; Maximin, 235; Décius, 250; Valérien, 257-258; Aurélien, 273-275; enfin sous Dioclétien et Maximien, 303-313, au règne desquels correspond l'ère des martyrs. Ces épreuves, loin de diminuer le nombre des fidèles, n'avaient fait que l'augmenter; le sang des martyrs, selon l'expression de Tertullien, était une semence de chrétiens, *sanguis martyrum, semen christianorum.* « Nous ne sommes que d'hier, disait le même écrivain aux païens, et nous remplissons vos cités, vos colonies, l'armée, le sénat, le palais, le Forum; nous ne vous laissons que vos temples. » Divers évêques fondèrent des églises dans les Gaules : Denys à Paris, Gatien à Tours, Austremoine à Clermont en Auvergne, Trophime à Arles, Paul à Narbonne, Martial à Limoges. Après les martyrs de la foi, on vit les héros de la pénitence fonder en Égypte cette grande institution monastique, dont plus tard St Basile en Orient et St Benoît en Occident devaient être tour à tour les législateurs. (*V.* MOINES.) La formation d'une nouvelle milice religieuse, venant unir ses efforts à ceux du clergé séculier, donnait à l'Église un puissant moyen d'action pour triompher des obstacles qu'elle avait à combattre. Quoique Constantin, par son édit de Milan en 313, eût accordé pleine liberté aux chrétiens dans tout l'empire, bien qu'il se fût ouvertement déclaré en faveur du christianisme, le paganisme et l'hérésie n'étaient pas vaincus. Aux imposteurs du Ier siècle, tels que Simon le magicien, Apollonius de Tyane, Ménandre et les ébionites, avaient succédé, au IIe, les gnostiques et les montanistes, au IIIe, les manichéens et surtout les ariens, en attendant toutes les autres hérésies créées dans les siècles suivants par Donat, Pélage, Nestorius et Eutychès. A ces attaques successives le christianisme opposa d'abord le courage de ses apologistes, comme St Justin, Athénagore et Tertullien; puis la noble éloquence des Pères de l'Église, parmi lesquels se distinguent St Athanase, St Basile, St Jean Chrysostome, St Ambroise, St Jérôme et St Augustin. Grâce à eux, l'Église parvint à dominer tous les périls. Elle trouva une nouvelle sauvegarde dans la réunion fréquente des conciles œcuméniques, dont le second, assemblé à Nicée, 325, fixa, dans le symbole de ce nom, les formules du dogme catholique. Mais l'arianisme, bien que condamné par ce même concile et plus tard par celui de Constantinople, 381, n'en poursuivait pas moins ses progrès, surtout parmi les peuples barbares qui, dès le IVe siècle, s'étaient convertis à l'Évangile. Seuls parmi les nations germaniques, les Francs, après le baptême de Clovis, 496, s'étaient rattachés à la foi catholique; leur exemple fut suivi par les Anglo-Saxons et les Irlandais de 596 à 626, par les Bourguignons en 510, les Suèves en 551, les Wisigoths en 587, et les Lombards en 602. Bientôt St Colomban et St Gall convertirent les Vosges et l'Helvétie, St Willibrod fut l'apôtre des Frisons, St Kilian et St Rupert prêchèrent en Bavière, St Boniface dans la Hesse et la Thuringe. Pendant qu'à l'O. et au N. de l'Europe le christianisme faisait de pacifiques conquêtes, il était moins heureux en Asie. Sa marche y fut arrêtée, en Perse par de cruelles persécutions, et, sur d'autres points, par les conquêtes des Arabes mahométans. Bientôt l'islamisme, s'appuyant sur la force des armes, s'étendit des bords de l'Euphrate jusqu'au nord des Pyrénées, et il ne s'arrêta que vaincu par Charles-Martel, à Poitiers. Les maires du palais de la famille d'Héristal prirent sous leur protection les missionnaires, qui allaient prêcher au delà du Rhin. Charlemagne par ses victoires, et plus encore par ses lois, obligea la Germanie presque entière à devenir chrétienne. Dans le siècle qui suivit, Anschaire alla prêcher le christianisme en Danemark et en Suède; Cyrille et Méthodius le propagèrent parmi les populations slaves. Après s'être affermie en Europe, la chrétienté,

réunie sous l'étendard de la croix, marcha à la délivrance du tombeau de Jésus-Christ. Cette glorieuse, mais inutile tentative des croisades, renouvelée pendant près de deux siècles, 1095-1270, étendit du moins la salutaire influence du christianisme, et assura à l'Église, sortie victorieuse des querelles des investitures, la haute direction des affaires européennes. Malheureusement, elle avait eu, pendant cette période, de nouvelles hérésies à combattre, et après celle des iconoclastes, suivie du schisme de l'Église grecque, VIIIe et IXe siècle, il lui fallut combattre les erreurs des vaudois et des albigeois. Sous le pontificat d'Innocent III, se formèrent deux ordres nouveaux, les franciscains ou frères mineurs, 1208, et les dominicains ou frères prêcheurs, 1215, qui vinrent prêter au saint-siège l'appui de leur popularité. Établis après les diverses congrégations monastiques (bénédictins, chartreux, cisterciens, bernardins, etc.) qui avaient eu pour mission de défricher le sol et d'éclairer l'Europe, les moines mendiants se consacrèrent surtout à la prédication évangélique, et leur zèle infatigable alla porter la foi jusque dans les contrées les plus lointaines. Non moins zélés à défendre les intérêts chrétiens contre les infidèles, d'autres ordres, à la fois militaires et religieux, avaient été aussi fondés du XIe au commencement du XIIIe siècle : c'étaient les hospitaliers de Saint-Jean, 1100, les templiers, 1118, en Palestine, et les chevaliers teutoniques, 1190, qui abandonnèrent bientôt la Syrie pour aller combattre les Prussiens idolâtres; les chevaliers d'Avis, 1146, de Calatrava, 1158, et d'Alcantara, 1213, en Portugal et en Espagne; enfin les porte-glaives, 1202, en Livonie. Mais la perte des établissements des chrétiens d'Orient ayant refoulé en Europe ceux de ces ordres qui étaient nés avec les croisades, alors commença pour eux une ère de décadence, qui correspond au déclin du moyen âge et des principales institutions de cette époque. Après la translation du saint-siège à Avignon, 1309, et la suppression de templiers, 1312, l'Église, qui avait déjà souffert du long séjour des papes en France, fut profondément troublée par le grand schisme d'Occident qui, en opposant les pontifes les uns aux autres, fit perdre à la papauté une partie de son prestige, 1378-1449. D'autres troubles religieux furent ensuite excités par les prédications des lollards, par les hérésies de Wiclef, de Jean Huss et de Jérôme de Prague. Pour rétablir la paix et la concorde dans l'Église, on assembla les conciles de Constance et de Bâle, 1414-1431; mais les décisions qui y furent prises ne purent empêcher la réformation d'éclater au siècle suivant, 1517. Luther en Allemagne, Zwingli en Suisse donnèrent le signal du mouvement qui se propagea bientôt dans d'autres États. Calvin fut le chef d'une Église réformée distincte de celle de Luther, 1536, et dès 1533 Henri VIII se fit proclamer chef de l'Église anglicane. Après de sanglants débats, on vit se séparer de l'Église romaine une partie de l'Europe, le N. de l'Allemagne, les États scandinaves, l'Écosse, l'Angleterre, la Hollande et plus de la moitié de la Suisse. Contre les envahissements du protestantisme, la foi catholique et la papauté trouvèrent d'ardents défenseurs dans les jésuites, ordre nouveau, 1534, qui fournit en outre de nombreux missionnaires aux Indes et au nouveau monde. Le concile de Trente, 1545-1563, en même temps qu'il affirmait et expliquait les dogmes attaqués par les protestants, prescrivait d'utiles réformes pour les mœurs, l'instruction et la discipline du clergé catholique. Les princes restés fidèles à l'Église romaine employèrent tour à tour la persuasion, les supplices et enfin la force des armes pour réduire les protestants répandus dans leurs États : la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les États du Nord furent ensanglantés par des guerres civiles; mais les principes de tolérance admis, avec beaucoup de restrictions, dès 1555, à la paix d'Augsbourg finirent par prévaloir, et la liberté de conscience s'est étendue peu à peu aux différentes sectes religieuses issues de la réformation du XVIe siècle. Parmi ces sectes, outre les luthériens et les calvinistes, on compte celles des anabaptistes, des moraves, des anglicans, des presbytériens, des puritains, des indépendants, des méthodistes, des quakers, etc. (*V. ces mots*), qui, d'accord pour rejeter l'autorité de l'Église catholique, diffèrent entre elles sur une foule de questions. Divisé par l'hérésie protestante, le christianisme eut ensuite à soutenir les attaques de la philosophie du XVIIIe siècle, et subit pendant la période révolutionnaire en France une véritable persécution. Le concordat de 1801 rouvrit les églises et réorganisa le clergé français. Le système de tolérance réciproque est auj. inscrit dans les lois, sinon passé dans les mœurs de tous les peuples européens. (*V.* MISSIONS.) D—T—R.

CHRISTIANSAND, v. de Norvège, à l'issue de la baie de Torrisdal, dans le golfe de Christiansand, dans le Skager-Rack, 12,191 hab. Excellent port, fortifié, partagé en deux par l'île d'Odderæen; station d'une partie de la flotte du royaume. Évêché luthérien; belle cathédrale. Industrie active : construction de navires, filage de coton, fabr. de tabac, tanneries. Commerce de bois. La ville a été fondée par Christian IV en 1641. — Le *stift* ou diocèse de Christiansand a une superf. de 40,184 kil. carrés, et 342,672 hab.

CHRISTIANSBORG. *V.* ACRA.

CHRISTIANSFELD, brg du royaume de Prusse (Slesvig), à 9 kil. O. du Petit-Belt; 800 hab. C'est une communauté des frères moraves, fondée en 1772; fabr. de toiles, étoffes de laine et de coton, cuirs, savon, bougies.

CHRISTIANSHAAB, vge de la côte O. du Groenland, sur la baie de Disco; ch.-l. du district danois du N.; 447 habitants.

CHRISTIANSOE. *V.* BORNHOLM.

CHRISTIANSTAD, v. forte de Suède (Scanie), sur l'Helge, à 16 kil. de la Baltique; 6,000 hab. Arsenal; fabr. de cuirs, étoffes de laine, gants. Auhus lui sert de port. Elle fut fondée en 1614 par Christian IV, roi de Danemark. A 40 kil. au S. est la fabr. d'alun d'*Andrarum*, la plus importante du royaume. — Le län ou préfecture de Christianstad comprend le N. et l'E. de la Scanie. Superf., 6,511 kil. carr. Pop., 227,957 hab.

CHRISTIANSTEDT, v. des Antilles, sur la côte N.-E. de l'île Sainte-Croix, cap. de toutes les possessions danoises des Antilles. Port sûr et défendu par le fort Christiansvare; 5,000 hab. Comm. actif.

CHRISTIANSUND, v. de Norvège, ch.-l. de l'amt ou bailliage de Romsdal, dans trois îles de la mer du Nord; 3,200 hab. Beau et vaste port. Comm. de poissons secs, huile de poisson et bois. Fondée en 1734 par Christian VI.

CHRISTIEN REISEN (CHARLES), le seul graveur en pierres fines qui fasse honneur à l'Angleterre, né à Londres vers 1695, m. en 1725. Son portrait de Charles XII, roi de Suède, est comparable aux plus belles pierres antiques. Il eut pour élèves Scaton, Smart et Claus.

CHRISTIERN, roi de Danemark. (*V.* CHRISTIAN.)

CHRISTINE (SAINTE), vierge et martyre du temps de la persécution de Dioclétien, fille d'un officier toscan nommé Urbain. Elle est la patronne de Palerme. Fête, le 24 juillet.

CHRISTINE DE PISAN, fille de Thomas de Pisan (*V. ce nom*), née à Venise en 1363, amenée en France par son père en 1368, fut élevée à la cour, et épousa Étienne du Castel, gentilhomme picard. Veuve à 25 ans avec 3 enfants, elle chercha sa consolation dans les lettres, et composa une foule de ballades, lais, virelais, rondeaux et autres poésies légères, qui lui firent une grande réputation. Les cours d'Angleterre, de Milan et de Bourgogne cherchèrent à l'attirer par des offres brillantes qu'elle refusa, et elle continua de vivre dans un état voisin de la pauvreté. On ne connaît ni l'époque ni le lieu de sa mort. Il n'y a pas d'édition complète de ses œuvres; une partie est imprimée dans les t. II et III de la *Collection des meilleurs ouvrages composés par des dames*. On y trouve de la fermeté et du bon sens, mais la langue est traînante et sans éclat. Parmi les écrits en prose de Christine de Pisan, citons le *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles*, composé sur la demande de Philippe, duc de Bourgogne, et publié dans les *Mémoires sur l'histoire de France*, par Petitot; le *Livre de la paix*; le *Trésor de la Cité des Dames*; le *Livre de la mutation de Fortune*; le *Livre des faits d'armes et de chevalerie*, etc.

V. Thomassy, *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan*, Paris, 1838. B.

CHRISTINE DE FRANCE, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née en 1606, m. en 1663. Veuve en 1637 de Victor-Amédée II, duc de Savoie, qu'elle avait épousé en 1619, elle fut régente au nom de son fils Charles-Emmanuel II, et reçut l'appui de la France contre ses beaux-frères Thomas de Carignan et Maurice de Savoie, dévoués à l'Espagne. Elle eut un instant, en 1658, l'espoir de marier sa fille à Louis XIV. B.

CHRISTINE, reine de Suède, née en 1626, m. en 1689, succéda à son père Gustave-Adolphe en 1632, sous la tutelle du chancelier Oxenstiern. Elle eut pour précepteur l'aumônier Jean Matthiæ, chargé de lui apprendre les langues et les sciences, montra le goût le plus vif pour les exercices virils, et prit la direction des affaires à l'âge de 18 ans. Elle fit la paix avec le Danemark, employa ensuite ses efforts à terminer la guerre de Trente ans, et obtint de grands avantages pour la Suède aux traités de Westphalie. Après avoir administré avec sagesse jusqu'en 1649, elle s'entoura de favoris qui jetèrent le désordre dans l'État, donna sa confiance au comte Magnus de la Gardie, à de Tott, Pimentelli, Steinberg, Schlippenbach, Whitelock, au médecin français Bourdelot, mit en pratique les maximes de l'épicuréisme, et bientôt, en présence du mécontentement général, elle abdiqua en faveur de son cousin Charles-Gustave, 1654. Elle avait accordé aux lettres une protection éclairée, enrichi les musées et les bibliothèques par des achats de tableaux, de médailles, de livres et de mss. précieux. On avait vu à sa cour Grotius, Meibom, Vossius, Saumaise, Descartes, Heinsius, Naudé, Bochart, Freins-

heim, etc. Christine, s'étant réservé les revenus de Norkœping, des îles de Gottland, Œland, Œsel, Wollin, Usedom, et de quelques districts de la Poméranie et du Mecklembourg, se mit à voyager, traversa le Danemark et les Pays-Bas, abjura le luthéranisme à Inspruck et fit un court séjour à Rome. Elle visita la France en 1656 et 1657, fit tuer à Fontainebleau Monaldeschi, son écuyer et son amant, et retourna en 1658 auprès du pape Alexandre VII. Elle regretta le trône et chercha vainement à y remonter. Sa bibliothèque et ses collections, décrites dans le *Nummophylacium reginæ Christinæ* d'Havercamp, La Haye, 1742, in-fol., et dans le *Musæum Odescalcum*, Rome, 1747, in-fol., grossirent les richesses du Vatican; en 1722, le régent de France acheta une partie de ses tableaux. Quelques écrits de Christine sont recueillis dans les *Mémoires* d'Archenholz, Amst., 1751-9, 4 vol. in-4°; on a sa *Vie* par Lacombe, et des *Réflexions et anecdotes* de Dalembert sur cette reine. Les *Lettres secrètes de Christine,* 1762, ne sont pas authentiques.

CHRISTINEHAMN, v. de Suède, dans la prov. ou län de Carlstad, près du lac Wener; 2,733 hab. Comm. actif en fers, grains et poisson. Foires importantes.

CHRISTINESTAD, v. de la Russie d'Europe (Finlande), sur le golfe de Botnie; 2,562 hab. Bon port. Comm. de bois, goudron et suif. Fondée en 1649.

CHRISTINOS OU MIEUX **CRISTINOS**, nom donné en Espagne, après Ferdinand VII, aux partisans de Marie-Christine, adversaires des Carlistes ou partisans de Don Carlos.

CHRISTISON (SIR ROBERT), médecin et professeur écossais, né en 1797, m. en 1882. Après de brillantes études médicales, qu'il était allé compléter à Londres et sur le continent, il fut reçu docteur en 1819, nommé deux ans plus tard professeur de médecine légale à l'université d'Édimbourg et attaché à l'hospice royal de cette ville. En 1832 il fut appelé à la chaire de matière médicale et de clinique. La haute valeur de son enseignement, ses écrits et les succès qu'il obtint comme médecin consultant lui valurent une grande réputation. Il fut élu deux fois président du collège des médecins d'Édimbourg, vice-président de la Société royale de cette ville, médecin ordinaire de la reine, et créé baronnet en 1871. En 1875 l'Académie de médecine de Paris le nomma membre correspondant.

Il a laissé en anglais plusieurs ouvrages très estimés, entre autres : *Traité sur les poisons,* 1829, 4e édit. 1845; *Dispensaire ou Commentaire sur les pharmacopées,* 1842, 2e édit. 1848, etc.

CHRISTMANN (JACOB), orientaliste, né à Johannisberg en 1554, m. en 1613, enseigna la logique, l'hébreu et l'arabe à Heidelberg.

On a de lui : *Alphabetum arabicum,* Neustadt, 1582, in-4°, le 1er ouvrage publié en Allemagne avec des caractères arabes; *Muhamedis Alfragani chronologica et astronomica elementa,* Francf., 1590 et 1618, *Calendarium Palestinorum,* Francf., 1594, in-4°, etc.

CHRISTMAS (ILE) OU DE **NOEL**, île de l'Océanie (Polynésie), au S. de l'archipel de Sandwich, et au N.-O. de celui de Mandana; par 1° 45′ lat. N., et 160° 5′ long. O.; entourée de brisants. Découverte par Cook, le 24 déc. 1777.

CHRISTODORE, poète grec du Bas-Empire, né en Égypte, florissait sous le règne d'Anastase, de 491 à 518 de J.-C. On a de lui un fragment précieux pour l'histoire de l'art: c'est une description, en 416 vers, des statues du gymnase de Zeuxippe, aux thermes de Constantinople incendiés en 532; elle forme le 5e livre de l'*Anthologie* de Planude.

V. Lenze, *Musée rhenan*, 1880.

CHRISTOPHE (SAINT), en grec *Christophoros,* c.-à-d. Porte-Christ, né en Syrie ou en Palestine, au IIIe siècle, baptisé par St Babylas, évêque d'Antioche, et martyrisé sous Décius. Les légendes le représentent comme un géant portant sur ses épaules l'enfant Jésus à travers un torrent. Sa statue colossale à l'entrée de Notre-Dame de Paris fut détruite en 1784. On a invoqué St Christophe dans des temps de peste, ou bien pour trouver des trésors et conjurer les esprits qui les gardent. Un ordre de la Tempérance, formé en Autriche, 1517, le prit pour patron. Beaucoup d'églises en Espagne montrent de ses reliques. Fête, le 9 mai dans l'Église grecque, le 25 juillet dans l'Église latine. B.

CHRISTOPHE (SAINT), sorte de gravure fort ancienne et grossièrement exécutée, représentant St Christophe avec une légende. Elle est au simple trait, d'une teinte bistre, signe de son antiquité. C'est un des procédés qui ont préparé la découverte de l'imprimerie. Il y quelques années, la plus ancienne connue datait de 1423; mais on en a découvert une de 1418. Il en existe plusieurs à la Bibliothèque nationale de Paris, cabinet des estampes. C—s.

CHRISTOPHE, antipape en 903, renversa Léon V, dont il était le chapelain, mais fut chassé à son tour par Sergius III en 904.

CHRISTOPHE, empereur d'Orient, fils aîné de Romain Ier, et beau-frère de Constantin Porphyrogénète, fut associé à l'empire en 920 avec ses deux frères Étienne et Constantin VII, et mourut en 931.

CHRISTOPHE Ier, roi de Danemark, 1252-59, sucesseur de son frère Abel et fils de Valdemar II, combattit d'abord son neveu Valdemar, duc de Slesvig; en querelle avec les évêques de son royaume, surtout avec Jacob Erlandsen, évêque de Roskild, il les fit emprisonner, s'attira un interdit, et mourut, dit-on, empoisonné par un moine. A. G.

CHRISTOPHE II, roi de Danemark, 1320-33, fils d'Éric VII, signa, en succédant à son frère Éric VIII, une capitulation au profit de l'aristocratie ecclésiastique et laïque; sa faiblesse excita les nobles, conduits par Gérard de Rendsbourg, à le détrôner en 1326, en proclamant roi Valdemar, duc de Slesvig. Christophe recouvra sa couronne, 1330, mais pour voir ses États divisés entre ses ennemis et ne conserver que l'Esthonie et la Laponie; Gérard dédaigna de le garder prisonnier. A. G.

CHRISTOPHE III, *le Bavarois,* roi de Danemark, puis de Suède et de Norvège, 1439-48, fils de Jean, duc de Bavière, succéda à son oncle Éric le Poméranien, déposé. Il enleva Copenhague aux évêques de Roskild et la réunit à la couronne. Il mécontenta ses sujets en favorisant les Allemands, et toléra trop longtemps les pirateries de son oncle Éric. Il vendit les dignités pour se procurer de l'argent contre Lubeck, et mourut à Helsingborg. Ses lois ont duré en Suède presque jusqu'à nous. A. G.

CHRISTOPHE *le Batailleur,* duc de Bavière, fils d'Albert III, né en 1449, m. en 1493, fut toute sa vie en querelle avec son frère Albert, et forma une *Société de la Licorne* destinée à soutenir ses droits à l'autorité. Malgré deux renonciations formelles, en 1469 et en 1475, il agita constamment la Bavière. Après avoir servi l'empereur Maximilien Ier contre les Hongrois, il fit en Palestine un voyage, au retour duquel il mourut dans l'île de Rhodes.

CHRISTOPHE, duc de Wurtemberg, né en 1515, m. en 1568. Son père Ulrich ayant été chassé de ses États par la confédération des villes de Souabe, il fut retenu à la cour de Charles-Quint, présenta vainement à la diète d'Augsbourg, 1533, ses réclamations contre l'empereur, s'échappa l'année suivante au moment où Ulrich ressaisissait son duché avec l'aide du landgrave Philippe de Hesse, passa huit années à la cour de France, et hérita du Wurtemberg en 1550. Il eut une grande part à la pacification religieuse d'Augsbourg, 1555. Législateur de son pays, il publia la *Coutume de Wurtemberg,* qui organisait la justice et améliorait l'administration. B.

CHRISTOPHE (HENRI), noir, né dans l'esclavage en 1767, à la Grenade (Antilles anglaises), devint roi du nord d'Haïti, de 1811 à 1820, époque de sa mort. S'étant racheté, il servit comme volontaire sous d'Estaing, dans la guerre de 1778. Venu à Saint-Domingue, il prit part aux troubles du pays dans les rangs des affranchis. A l'organisation de l'armée coloniale, il y entra, et parvint à tous les grades jusqu'à celui de général. Commandant du Cap-Français en 1802, il l'incendia à l'approche de l'expédition française, et combattit sous Toussaint-Louverture. Il fit sa soumission avec lui, mais fut un des premiers à reprendre les armes dans la guerre de l'Indépendance. Général en chef sous Dessalines, il provoqua sa mort, fut nommé président de la république d'Haïti en 1806, n'accepta pas, s'empara du nord de l'île, et s'y fit reconnaître roi en 1811, sous le nom de *Henri Ier*. Christophe aimait le luxe jusqu'au faste. Doué de l'esprit d'organisation à un haut degré, mais despote et cruel, il gouverna avec une dureté qui provoqua une révolution, 1820. D'abord, il tenta de résister; mais se voyant abandonné, il se tua d'un coup de pistolet dans son palais de Sans-Souci. B. A.

CHRISTOPHE (SAINT-), île des Antilles anglaises, à 90 kil. O.-N.-O. d'Antigoa, 125 kil. N.-O. de la Guadeloupe. Superf., 170 kil. carrés, dont une moitié seulement en terre labourable; pop. 28,000 hab. Ch.-l. la Basse-Terre. Climat chaud, mais salubre. Sol volcanique et montagneux; le Mount-Misery atteint 1,128 mèt. Récolte de canne à sucre, coton, café, oranges, etc. Découverte par Colomb en 1493; partagée entre les Français et les Anglais de 1627 à la paix d'Utrecht, 1713, et laissée alors en entier à l'Angleterre. Elle fait partie de la confédération anglaise des Leeward islands. (*V.* ANTILLES.)

CHRISTOPOULOS (ATHANASE), poète grec, né en 1771 à Castorie en Macédoine, m. en 1847, publia en 1804 une grammaire, où il prétend établir que la langue grecque moderne est l'ancien dialecte éolien-dorique. Il écrivit des drames, et traduisit l'*Iliade* en grec moderne. On a imprimé de lui des poésies anacréontiques, avec traduction française, Strasbourg, 1831, et Paris, 1833.

CHRODEGANG (SAINT), né vers 712, évêque de Metz en 742, m. en 766, fut employé dans les affaires publiques par Charles-Martel et Pépin le Bref, amena en France le pape Étienne II, et alla enjoindre à Astolphe de respecter les do-

maines de l'Église. Il est surtout célèbre pour avoir donné une règle à son chapitre, et créé ainsi les chanoines réguliers, 755. Fête le 6 mars. B.

CHRONIQUES, histoires d'un pays, d'une localité, d'une époque, d'une communauté, d'une famille ou d'un homme, écrites soit en latin, soit dans les idiomes vulgaires, par des témoins oculaires ou des contemporains. Après le XVIe siècle, elles firent place aux *Mémoires*. Il existe, dans les principaux États de l'Europe, des collections de chroniques. Pour l'Italie, les chroniques remontent aux premiers temps du christianisme et ne s'arrêtent qu'à la fin du XVIe siècle; elles ont été publiées dans les recueils suivants : Grævius, *Thesaurus antiquitatum et historiarum Italiæ*, 1725, 45 vol. in-fol.; Muratori, *Rerum italicarum scriptores perpetui, ab anno æræ christianæ quingentesimo ad millesimum quingentesimum*, 1723, 25 vol. in-fol.; *Rerum italicarum scriptores ab anno æræ christianæ millesimo ad millesimum sexcentesimum*, 1747, 2 vol. in-fol.; Tartini, *Rerum italicarum scriptores*, 1748-70, 2 vol. in-fol.; Assemanni, *Italicæ historiæ scriptores*, 1751, 3 vol. in-fol. — Des collections de chroniques pour l'Allemagne, intéressant aussi les États voisins, ont été données par Schardius, 1574; Reineccius, 1577; Pistorius, 1583; Reuber, 1584; Urstisius, 1585; Goldast, 1606; Freher, 1600-11; Lindenbrock, 1609; Meibomius, 1688; Heineccius, 1707; Scheller, 1702; Ludewig, 1718; Bernard Pez, 1721; Georges Eckhardt, 1723; Fischer, 1782. Le recueil le plus complet est celui de G.-H. Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, ab anno Christi 500 ad annum 1500*. Il faudrait ajouter tous les recueils spéciaux à chaque État allemand. Une collection des chroniques nationales espagnoles a été publiée sous le titre de *Coleccion de Cronicas*, Madrid, 1779-87, 7 vol. in-4°. — L'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande ont de très nombreux documents de ce genre : J. Commelin, *Rerum britannicarum scriptores vetustiores et præcipui*, 1587, in-fol.; sir Henry Savile, *Rerum anglicarum scriptores post Bedam præcipui*, Lond., 1596, in-fol.; Camden, *Anglica, Normannica, Hibernica et Cambrica a veteribus scripta*, 1603 in-fol.; J. Fell, *Rerum anglicarum scriptorum veterum collectio*, Oxford, 1684, in-fol.; Roger Twysden, *Historiæ anglicanæ scriptores X*, Lond., 1652, in-fol.; H. Wharton, *Anglia sacra, sive Collectio historiarum de archiepiscopis et episcopis Angliæ*, Lond., 1691, 2 vol. in-fol.; Thom. Gale, *Historiæ anglicanæ scriptores XV*, Oxford, 1691, in-fol.; John Leland, *de Rebus britannicis collectanea*, Oxford, 1715, 6 vol.; Ch. O'Connor, *Rerum hibernicarum scriptores*, Buckingham, 1814-26, 4 vol. in-4°. — Les recueils pour la Belgique sont : Feyerabend, *Annales sive historiæ rerum belgicarum*, 1580, 2 vol. in-fol.; Swert, *Rerum belgicarum Annales, Chronici et Historici*, 1620, in-fol.; Foppens, *Bibliotheca belgica*, 1739, 2 vol. in-4°, etc. — Sur les États scandinaves, on possède : Vulcanius, *Rerum gothicarum scriptores*, 1618, 2 vol. in-4°; Langebeck, *Scriptores rerum danicarum*, 4 vol. in-fol. — La France est très riche en chroniques; les principaux recueils sont : Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores*, 1636-49, 5 vol. in-fol.; *Historiæ Normannorum scriptores*, par le même, 1619, in-fol.; *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, par D. Bouquet, d'autres bénédictins et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, depuis 1738, 23 vol. in-fol.; Bongars, *Gesta Dei per Francos*, 1611, 2 vol. in-fol.; D. Martenne et D. Durand, *Thesaurus novus Anecdotorum*, 1717, 5 vol. in-fol.; D'Achery, *Spicilegium*, 1723, 3 vol in-fol.; Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, 1769, 5 vol. in-fol.; Guizot, *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au treizième siècle*, 29 vol.; Buchon, *Chroniques nationales françaises, du treizième au seizième siècle*, 1824-29, 47 vol., ou 30 vol. du *Panthéon littéraire*. Les *Grandes Chroniques de France* ou *Chroniques de Saint-Denis*, écrites dans l'abbaye de Saint-Denis, contiennent les principaux événements de l'histoire de France, traduits, jusqu'en 1340, des ouvrages d'Aimoin, d'Eginhard, de l'anonyme appelé *l'Astronome*, de Suger, de Rigord, de Guillaume le Breton et de Guillaume de Nangis De 1340 à 1350, la rédaction est originale. Le livre fut continué jusqu'à la fin du règne de Charles V par Pierre d'Orgemont. Ce n'est ensuite qu'une copie de Juvénal des Ursins jusqu'en 1402, et de Jean Chartier jusqu'en 1422. Plus tard on y ajouta les règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Les *Chroniques de Saint-Denis* sont dans le recueil de Dom Bouquet; elles ont été publiées séparément par M. Paulin Pâris, 1839 et suiv., in-fol. B.

CHRONOGRAPHE DE L'AN 354. On désigne sous ce nom une liste chronologique très importante, rédigée cette année-là, et renfermant des fastes consulaires, une liste des préfets de Rome, une des pontifes romains, et quelques autres documens. Cette liste est quelquefois désignée par le nom de Furius Dionysius Philocalus, calligraphe célèbre, auteur des inscriptions damasiennes, qui en fit le manuscrit. Voir sur ce document d'une importance capitale les études de M. de Rossi, *Inscr. christ., I, proleg.*; Mommsen, *Mém. de l'Acad. de Saxe*, I, et dans le *Corpus inscr. lat.*, I, p. 332 et suiv. G. L.-G.

CHRONOLOGIE, science de la division du temps, au moyen de laquelle on détermine la date des événements historiques. Cette science offre, pour les temps les plus reculés, des difficultés souvent insurmontables : l'amour-propre national a entouré de ténèbres l'origine des peuples, en la plaçant dans une antiquité fabuleuse, et en mêlant l'histoire primitive des hommes à celle des dieux ou des héros. Pour démêler la vérité de l'erreur, on a d'abord le calcul du nombre de générations ou de règnes assigné entre tel et tel événement; c'est un renseignement assez problématique encore, puisque souvent, par exemple, on prit des mois lunaires pour des années. La vérification des données chronologiques peut encore se faire par les mentions d'éclipses ou autres phénomènes astronomiques qui se trouvent dans les anciens écrivains. Ainsi, 35 éclipses de soleil, indiquées dans un morceau de Confucius, ont permis de calculer avec certitude que les faits dont il est parlé dans ce morceau se placent de l'an 720 à l'an 481 av. J.-C. Les monuments sont un autre moyen de contrôle pour la chronologie, et par ce mot on entend les colonnes commémoratives, les inscriptions, les médailles, les écrits contemporains, subsistant encore auj., ou dont l'existence est ou a été avérée. Pour l'histoire sainte, on a la Bible; pour l'ancienne Égypte, les listes de rois conservées par Manéthon, et les hiéroglyphes récemment déchiffrés; pour la Grèce, les marbres de Paros, qui nomment les archontes et fixent les Olympiades; pour Rome, les fastes consulaires, etc. Pour la chronologie romaine, on peut consulter Ideler, *Manuel de chronol.*, 1825; Mommsen, *Chronologie rom. jusqu'à César*, 1859. (*V.* FASTES.) A l'aide de ces moyens divers, on a pu établir une chronologie satisfaisante, au moins pour les dix derniers siècles av. J.-C., et offrant, pour les temps postérieurs, tous les caractères de la certitude. Quant aux âges plus anciens, l'incertitude subsistera toujours plus ou moins. Pour la chronologie juive elle-même, la diversité des trois textes hébreu, samaritain et grec, dans lesquels les livres de l'Ancien Testament nous sont parvenus, fait que l'on assigne aux événements de l'histoire sacrée trois dates différentes. Exemple :

	Les Septante.	*Les Samaritains.*	*Les Hébreux.*
D'Adam au déluge	2242	1307	1656
Du déluge à Abraham	942	942	292
D'Abraham à J.-C............	2044	2044	2044
D'Adam à J.-C................	5288	4293	3992

Les auteurs anciens qui ont écrit sur la chronologie sont : Flavius Josèphe, défenseur du système selon les textes sacrés contre les systèmes tirés des livres profanes; St Clément d'Alexandrie, qui a discuté dans ses divers ouvrages les époques de la chronologie sacrée; Jules l'Africain, dont il ne reste que des fragments; Eusèbe de Césarée, qui a mis en concordance et par colonnes les événements de l'histoire de tous les peuples, mais dont la *Chronique* ne s'est conservée que par une version latine attribuée à St Jérôme; Georges le Syncelle, qui se proposa de soumettre toutes les chroniques profanes à l'autorité de la chronologie sacrée; et dont le travail fut continué par Théophane d'Isaurie et Jean Scylitzès. L'Église grecque a adopté le système de supputation des temps fondé sur la Bible des Septante; chez les modernes, Baronius, le P. Morin et Vossius l'ont également défendu. Le P. Pezron, au XVIIe siècle, se déclara aussi pour le texte des Septante, mais en l'interprétant à sa façon. L'Église latine a préféré les calculs qui résultent du texte hébreu de la Bible, traduit dans la Vulgate; les travaux d'Usserius, de Joseph Scaliger et de Petau ont accrédité cette préférence. — La chronologie égyptienne, dont les fragments de Manéthon, Georges le Syncelle, Hérodote et Diodore de Sicile fournissent les éléments, a été discutée par Marsham, le P. Pezron, Champollion, Lepsius, Brugsch, Mariette, etc.; celle des États assyriens et babyloniens, par Volney, et de nos jours, par Rawlinson, F. Lenormant, Oppert, Ménant, etc.; celle de la Grèce, par Newton, Fréret, Ottfried Muller, Curtius, Grote, etc.

L'ouvrage capital en chronologie est l'*Art de vérifier les dates*. V. aussi les 3 premiers vol. du *Cours d'études historiques* de Daunou, et un *Essai sur l'art de vérifier les dates des calendriers julien et grégorien*, par M. E. Morin, 1 vol., Paris, 1850. B.

CHRONOS, nom grec de Saturne ou du Temps. On nommait Chronies à Athènes des fêtes analogues aux Saturnales de Rome.

CHRUDIM, v. des États autrichiens (Bohême), ch.-l. d cercle, sur la Chrudimka, affl. de l'Elbe; 9,446 hab. Fabr. de lainages; tanneries. Grandes foires pour les chevaux. — Le cercle de Chrudim a une superf. de 3,295 kil. carrés, et 351,269 hab. Très riche en céréales.

CHRYSAOR, fils de Neptune et de Méduse. Il sortit avec Pégase de la tête de Méduse lorsque Persée la trancha. Il fut le père de Géryon et d'Echidna. S. RE.

CHRYSARGYRE, c.-à-d. impôt d'or et d'argent; contribution levée tous les quatre ans, par les empereurs romains, sur le commerce et l'industrie. Les artisans les plus pauvres vendirent souvent leurs enfants pour la payer. Anastase II supprima le chrysargyre.

CHRYSE, îlot voisin de Lemnos, plus tard englouti par la mer, et où fut abandonné Philoctète. La déesse de cette île est quelquefois représentée sur les œuvres d'art.

Arch. Zeit., 1850, p. 161; 1848, p. 285; Heinrich, *de Chryse insula*, 1839. S. Re.

CHRYSELAKATOS, c.-à-d. *au fuseau* ou *à la flèche d'or*, surnom commun à Diane, à Latone, à Amphitrite, aux Néréides.

CHRYSÈS, prêtre d'Apollon à Chryse. Lors du sac de cette ville par les Grecs qui assiégeaient Troie, sa fille Chryséis devint captive d'Agamemnon. Celui-ci n'ayant pas voulu accepter une rançon et ayant renvoyé Chrysès avec mépris, Apollon vengea son prêtre en frappant les Grecs de la peste. Calchas fit connaître l'origine de ce fléau, et Ulysse ramena Chryséis à son père. *V.* le début de l'*Iliade*.

CHRYSIPPE, philosophe stoïcien, né à Soli ou à Tarse en Cilicie vers 280 av. J.-C., m. vers 207. Disciple de Zénon de Citium, il défendit sa doctrine contre les académiciens Arcésilas et Carnéade, succéda à Cléanthe dans l'enseignement, et mérita d'être appelé le second fondateur du Portique. Il pensait que la Divinité et l'âme humaine sont matérielles. Habile dans la dialectique jusqu'à la subtilité, il inventa, dit-on, le *sophisme du crocodile*. Selon Diogène Laërce, il avait composé plus de 700 ouvrages.

[illegible], *De Chrysippi vita*, 1822; Petersen, *Philosophiæ Chrysippeæ fundamenta*, 1827; Nicolai, *De Logicis Chrysippi libris*, 1859. L—H.

CHRYSOCOCCES, physicien grec, ami de Théodore de Gaza, vivait au XIV^e^ siècle et fut employé à la Bibliothèque Vaticane. Presque tous ses ouvrages, qui concernent l'astronomie, sont inédits.

[illegible], XI, p. 55. S. Re.

CHRYSOCOMUS, c.-à-d. *à la chevelure d'or*, surnom d'Apollon.

CHRYSOGONUS, affranchi de Sylla, s'enrichit dans les proscriptions, et fut vivement attaqué par Cicéron dans son plaidoyer pour Roscius d'Amérie. (*V.* Cicéron.)

CHRYSOLOGUE (Noel **André**, dit le père), savant capucin, né en 1728 à Gy, dans la Franche-Comté, m. en 1808. On lui doit d'exacts planisphères, projetés sur divers horizons, une *Mappemonde* projetée sur l'horizon de Paris, qui est un chef-d'œuvre de correction, et une *Théorie de la surface de la terre*, Paris, 1806, livre précieux pour les géologues. Il publia, dans le *Journal des Mines*, une description du baromètre relatif de Torricelli, qu'il avait perfectionné.

CHRYSOLORAS (Emmanuel), savant grec du XIV^e^ siècle, né à Constantinople en 1355, m. en 1415 au concile de Constance, fut envoyé deux fois en Europe par Manuel Paléologue pour implorer l'assistance des princes chrétiens contre les Turcs. A sa 2^e^ ambassade, il donna des leçons publiques de [illegible] littérature grecques à Venise, à Florence, à M[illegible], Paris et à Rome; il fut le maître de quelques-uns des [illegible] hellénistes, dont le premier et peut-être le plus [illegible] de tous fut Guarino Guarini. Il écrivit beaucoup, [illegible] n'a imprimé de lui que trois *Lettres* à l'empereur J[illegible] logue, à Jean et à Démétrius Chrysoloras; et un [illegible] intitulé *Erotemata græca*, dont la 1^re^ édition parait [illegible] de Gourmont, 1507. C'est une introduction à la [illegible] grecque, qui fut pendant longtemps le premier et [illegible] moyen d'acquérir la connaissance de cette langue. Ce [illegible] fut réimprimé plusieurs fois, même après que les [illegible] de Gaza et de Lascaris furent plus répandues. — [illegible]ras (Jean), neveu et disciple du précédent, m. en 1[illegible] sa également le grec en Italie, et fut le maître et [illegible] de Philelphe. — Chrysoloras (Démétrius), né à [illegible], théologien et controversiste du XIV^e^ siècle, défendit toujours l'Église grecque contre les Latins et s'opposa à la réunion des deux Églises. C. N.

CHRYSOPHORIA, droit de porter des vêtements d'or, qu[illegible] [illegible]tiques à l'époque romaine décernaient comme [illegible] [illegible] et aux magistrats. S. Re.

CHRYSOPHYLAX, ministre inférieur du temple de Delphes, [illegible] du trésor, chargé de puiser tous les jours de [illegible] fontaine de Castalie, de balayer le temple avec des [illegible] laurier cueillies sur les bords de cette source, et d[illegible] oiseaux qui venaient souiller les statues sacrées.

CHRYSOPOLIS, [illegible] v. d'Asie Mineure (Bithynie), sur [illegible], près de Chalcédoine, et en face de [illegible] Scutari.

CHRYSORRHOAS, nom donné par les an[illegible] à plusieurs rivières : l'une près de Damas en Syrie, une autre en Colchide, une autre en Lydie (le Pactole), et une 4^e^ en Argolide, près de Trézène.

CHRYSOSTÉPHANOS, c.-à-d. *à la couronne* ou *à la guirlande d'or*, surnom de Vénus.

CHRYSOSTOME (Dion). *V.* Dion.

CHRYSOSTOME (Saint Jean). *V.* Jean.

CHRYSOTHÉMIS et **EUTELIDAS**, statuaires d'Argos, représentèrent en bronze deux vainqueurs aux jeux olympiques vers 520 av. J. C. S. Re.

CHRYSOTHRONOS, c.-à-d. *qui a un trône d'or*, surnom de Junon, de Diane et de l'Aurore.

CHRZANOW, v. commerçante des États autrichiens (Gallicie); 6,098 hab., presque tous juifs.

CHRZANOWSKI (Adalbert), général polonais, né en 1788 dans le Palatinat de Cracovie, m. à Paris en 1861, entra dans le corps des Cadets à Varsovie en 1809, fit les campagnes de 1812 à 1815 dans l'artillerie au service de la France, et combattit sous les ordres de Diebitsch contre les Turcs en 1828-29. Il prit part à l'insurrection polonaise de 1830, et fut nommé gouverneur de Varsovie; mais, désespérant du succès, il paralysa volontairement la défense. Obligé néanmoins d'abandonner sa patrie après le triomphe des Russes, il fut partout repoussé par les autres émigrés. En 1849, le roi de Sardaigne Charles-Albert lui confia le commandement de son armée contre l'Autriche; Chrzanowski perdit la bataille de Novare, et se démit de ses fonctions. B.

CHTHONIA, c.-à-d. *qui règne sous la terre*, surnom d'Hécate, de la Nuit et de Cérès.

CHTHONIA, fête célébrée à Hermionée en Argolide en l'honneur de Déméter Chthonia, c.-à-d. *terrestre*. On y immolait chaque printemps, quatre génisses qui symbolisaient les saisons nouvelles. S. Re.

CHTHONIOS, c.-à-d. *qui règne* ou *habite sur la terre*, surnom de Pluton, de Proserpine, de Mercure et des Ombres. On l'appliquait aussi à Jupiter et à Bacchus. *Chthonios* se disait encore des dieux indigètes.

CHUCUITO, v. du Pérou, dép. de Puno, sur la rive occidentale du lac Titicaca. Élève de bétail; 5,000 hab. Elle en a eu jadis 30,000.

CHUCUITO (Lac). *V.* Titicaca.

CHUDLEIGH, v. et paroisse d'Angleterre (Devonshire); 2,415 hab. Récolte de cidre; exploit. de pierres à chaux. Aux environs se trouve le magnifique château d'*Ugbroog-Park*, aux lords Clifford.

CHUMNUS (Nicéphore), homme d'État et écrivain à Constantinople, m. vers 1340. De ses nombreux ouvrages quelques-uns ont été publiés dans les *Anecdota* de Boissonade; la plupart sont inédits dans les bibliothèques de Rome, Venise et Paris.

CHUN, 9^e^ empereur de la Chine, m. en 2205 av. J.-C., avait été d'abord associé au pouvoir par Yao. Il partagea les grands en 5 classes, publia des règlements pour fixer les cérémonies religieuses et civiles et pour établir l'unité des poids et mesures, porta le nombre des provinces de l'empire de 9 à 12, soumit les agents du gouvernement à des inspections triennales, fonda des collèges et des hôpitaux, et adoucit les supplices. On lui attribue la sphère céleste qui porte son nom. On trouve un de ses discours dans le *Chou-King*, et Confucius a recueilli ses maximes.

CHUN-TCHI, 1^er^ empereur chinois de la dynastie mandchoue, qui règne encore auj., 1644-62. Porté au trône par une conquête, il adopta les mœurs et les lois de ses nouveaux sujets, conserva les institutions anciennes, et introduisit seulement des Tartares dans les tribunaux. La première ambassade russe parut à Pékin en 1656. Un jésuite allemand, Adam Schaal, eut la confiance de Chun-Tchi, et lui fit remplacer l'astronomie mahométane, en usage depuis 3 siècles, par l'astronomie européenne.

CHUN-TI, dernier empereur chinois de la dynastie mongole, régna de 1333 à 1358. Sa tyrannie et ses débauches provoquèrent de nombreuses révoltes. Menacé d'être pris dans sa capitale, il se retira en Mongolie, abandonnant l'empire à la dynastie nationale des Ming.

CHUPRAH, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), sur la rive g. du Gange; 46,287 hab. Comm. de sucre et coton.

CHUQUISACA, appelée aussi **CHARCAS**, **LA PLATA** à cause de ses mines d'argent, et **SUCRE**, v. de l'Amérique du S., anc. capitale de la république de Bolivie, à 1,900 kil. N.-N.-O. de Buenos-Ayres, sur la rive g. du Cachimayo; archevêché, université; 23,979 hab., de races espagnole et indienne. — Fondée en 1529 sur l'emplacement d'une ville péruvienne; l'indépendance de la Bolivie y fut proclamée le 6 août 1825. — Le département de Chuquisaca a une superf. de 188,535 kil. carrés, et 223,668 hab.

CHUR, nom allemand de Coire.

CHURCH (SIR RICHARD), général d'origine irlandaise, né en 1785, m. en 1873, servit dans l'armée anglaise et passa ensuite au service du roi de Naples. En 1813, il commanda un régiment grec que le gouvernement français disséminait dans l'Archipel. En 1827, il alla combattre pour l'indépendance hellénique, fut nommé généralissime des forces de terre de la Grèce, et expulsa les Turcs de l'Acarnanie. Après la conclusion de la paix en 1829, il fut sacrifié à l'inimitié de Capo-d'Istria. Frappé même d'un ordre d'expulsion, il réussit à échapper à toutes les poursuites, recouvra son commandement en 1831 après l'assassinat de Capo-d'Istria, et fut nommé conseiller d'État par le roi Othon.

CHURCHILL (JOHN). *V.* MARLBOROUGH.

CHURCHILL (CHARLES), satirique anglais, né à Londres en 1731, m. en 1764. Il mena une vie de dissipation, fut lié avec Thornton, Colman et Lloyd, qui formaient une coterie littéraire, et avec le démagogue Wilkes. Ses œuvres ont été publiées en 1804, 2 vol.; on y trouve une grande verve d'ironie, mais des personnalités et de grossières invectives. Citons *la Rosciade,* satire contre les acteurs contemporains (excepté Garrick); *le Revenant,* diatribe contre le critique Johnson; la *Prophétie de famine,* dirigée contre lord Bute; l'*Épître à Hogarth,* qui fit, dit-on, mourir de chagrin cet artiste. Les Anglais rangent Churchill après Pope et Dryden.

CHURCHILL, fl. du Dominion of Canada, tributaire de la baie d'Hudson à Fort-Churchill. Il a 1,100 kil. de cours et forme de nombreux rapides.

CHURUBUSCO, brg du Mexique, au N. de Mexico. Succès de l'armée des États-Unis sur les Mexicains, 20 août 1847.

CHUS, fils de Cham et petit-fils de Noé, s'établit dans l'Éthiopie, qui est appelée terre de Chus dans la Bible. Il eut pour fils Nemrod. Les peuples de race Kouschite sont regardés comme ses descendants.

CHUSAN, roi de Mésopotamie. (*V.* OTHONIEL.)

CHUSAN ou **CHOUSAN**, îles de la Chine, dans la prov. de Tché-Kiang. Superf., 160 milles carrés; 200,000 hab. environ. Sol fertile : noyers, châtaigniers, riz, patates, thé, arbres à suif, sarrasin, coton, tabac, etc. La grande île de Chusan, située à 12 kil. seulement du continent, domine l'embouchure du Yang-tsé-kiang, et est le pivot de toute guerre maritime dans ces parages. Elle a pour capitale Tang-haï. Les Anglais la prirent en 1840 et en 1841, et la restituèrent en 1842. Les Français et les Anglais l'ont de nouveau occupée en 1860. Mission catholique française.

CHWOSTOW (DMITRI-IVANOVITCH, COMTE), poète russe, né en 1757 à Saint-Pétersbourg, m. en 1835. Élève de l'université de Moscou, il entra dans la garde impériale en 1772, devint quartier-maître général, conseiller aulique en 1783, servit comme lieutenant-colonel sous les ordres de Souvarow de 1788 à 1795, entra ensuite au sénat et fut procureur impérial du saint-synode. Ses œuvres ont été publiées en 1817, 4 vol.; on y trouve des comédies, des essais lyriques et didactiques, des traductions d'auteurs français.

CHYITES. *V.* CHIYTES.

CHYPRE, anc. *Cypre*, la *Kibris* des Turcs, grande île de la Méditerranée occupée et gouvernée par les Anglais, à 65 kil. S. du cap Anemour en Anatolie, à 104 kil. O. de Latakiéh en Syrie, à 530 kil. E. de Candie; entre 34° 34′ et 35° 40′ lat. N., 29° 58′ et 32° 17′ long. E.; 210 kil. de long sur 60 à 80 de large. Ch.-l. Nicosie, en turc Levkenché; sup., 9,601 kil. carrés; pop. (1881), 186,084 hab. dont 120,000 Grecs, 55,000 Turcs, 1,250 Maronites et 500 Européens; c'est le reste de 400,000 hab. que l'île comptait avant la conquête ottomane. Côtes sinueuses, formant les caps Saint-André au N.-E., Salizano au N.-O., Cormachiti au N., Tchiti et Gata au S. L'intérieur est traversé par une chaîne de montagnes assez hautes et boisées, dont le Sainte-Croix (anc. *Olympus*), près et au S. de Nicosie, est le point culminant. Sur cette montagne, ainsi que dans le reste de l'île, très beaux et très riches monastères grecs. Cours d'eau torrentiels, taris en général pendant l'été. Climat salubre et tempéré au N.; froid très vif en hiver dans les montagnes; fortes chaleurs au S. Il y a un patriarche grec, trois évêchés de ce rit à Limassol, Larnaca et Tchériniès, et un archev. maronite. Dans l'intérieur de l'île, à Bellafraïs, il y a une anc. résidence des Templiers. Il y avait autrefois dans Chypre des mines d'or, d'argent et surtout de cuivre (d'où vient le nom de Cypre, en latin *cuprum*); il n'en existe plus que des filons abandonnés. On y trouve des parcelles de beau cristal de roche, qui, taillées à facettes, sont appelés diamants de Paphos. Chypre, renommée chez les anciens pour sa fertilité, est auj. médiocrement cultivée : elle produit d'excellent froment, surtout dans la fertile plaine de Messa Ore, de l'huile, du coton, du chanvre, des mûriers, du tabac, des caroubes, des alizaris, des fruits, des vins qui ont été célèbres de tout temps, environ 12,000 hectolitres par an, et dont les meilleurs sont ceux de la Commanderie, aux environs de l'anc. résidence des Templiers. Élève de mulets, ânes de haute taille, moutons chèvres et abeilles. Commerce de soie; exploit. de sel; fabr. de maroquins. C'est de Chypre que le chou-fleur est originaire. Outre Nicosie, Gerina et Buffa, anc. chefs-lieux des sandjaks turcs, l'île possède les villes de Larnaca, Limassol et Famagouste; chacune s'ouvre sur une rade foraine d'assez bon ancrage, visitées par des bâtiments hellènes, autrichiens, italiens, français, et anglais surtout. Larnaca est la résidence du corps consulaire et des négociants européens. Dans l'antiquité, Chypre porta différents noms : *Kerastis*, *Spheleia*, *Akamantis*, etc. Des Phéniciens et des Grecs d'Ionie s'y établirent à une époque reculée, et elle forma, jusqu'à la conquête des Perses, 9 petits royaumes. Paphos et Amathonte étaient célèbres par le culte de Vénus, d'où son nom de Cypris. Riche de tous les dons de la nature, fertile en grenadiers qu'on disait plantés par Vénus, en figues dont on tirait un excellent vinaigre, en arbustes qui distillaient la précieuse gomme nommée *ladanum*, Chypre avait encore des fabriques de nappes et de riches tapis. Les Grecs, sous Pausanias et Cimon, ne purent enlever cette île aux Perses. Elle se soumit à Alexandre et fut enlevée par les Romains aux Ptolémées, 58 av. J.-C. Au temps de Strabon, on y comptait près d'un million d'habitants. Après le démembrement de l'empire romain, Chypre fit partie de l'empire d'Orient, et eut des gouverneurs tirés de la famille impériale. En 1182, Isaac Comnène s'y rendit indépendant. Neuf ans après, l'île passa aux Lusignan (*V. l'art. suivant*), jusqu'en 1489. Les Vénitiens, qui la possédèrent ensuite, se la virent enlever par les Turcs en 1571. Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, l'occupa en 1832, mais il dut la rendre presque immédiatement au sultan. Pendant le congrès de Berlin, l'Angleterre se fit céder l'île de Chypre par les Turcs, sous une réserve illusoire de restitution éventuelle (convention du 13 juin 1878). — Des découvertes archéologiques de la plus haute importance ont été faites à Chypre de notre temps. Le duc de Luynes a reconnu le premier, par l'examen de quelques monnaies et des inscriptions, que Chypre possédait, à une époque très ancienne, un alphabet indigène, paraissant dériver de l'alphabet *hittète* (*V. ce mot*), et syllabique au lieu d'être alphabétique. Les inscriptions en langue grecque, écrites avec cet alphabet, ont été déchiffrées par Smith, Sigismond et Deeke. Les emplacements de Curium, Golgoï, Amathonte, Paphos, etc., ont été fouillés depuis 1865 par MM. Lang, Colonna-Ceccaldi et surtout le général P. di Cesnola, consul des États-Unis à Chypre, qui a découvert le fameux trésor de Curium, auj. au musée métropolitain de New-York. Les musées du Louvre, de Londres, de Constantinople, se sont également enrichis par ces fouilles de patères ciselées d'un style assyro-égyptien et de nombreuses statues en pierre calcaire, de styles assyrien, égyptien et grec, représentant des prêtres ou des divinités. Chypre, soumise tour à tour aux influences de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Phénicie et de la Grèce, offre à l'histoire de l'art une longue série de monuments qui permettent à eux seuls d'étudier tout le développement de l'art antique. Il est remarquable qu'après avoir été imité de la Grèce naissante, l'art chypriote finit par se mettre à l'école de l'art grec développé, et s'inspira de lui jusqu'à la décadence gréco-romaine.

Engel, *Kypros*, 1848, 2 vol. (en all.); F. von Loeher, *Cypern*, 1878; Cesnola, *Cyprus*, 1877; Doell, *Die Sammlung Cesnola*, Saint-Pétersbourg, 1873; Perrot, *Rev. des Deux Mondes*, 1878; Newton, *Essays on art and archaeology*, 1879; Geslin, *l'Art cypriote*, dans le *Musée archéologique*, 1899; Cesnola, *Treasures of Salamis in Cyprus*, 1882; *Gazette archéologique*, III, p. 117, IV, p. 198; Schmidt, *Recueil d'inscr. chypriotes*, 1876; Deeke, *Origine de l'écriture chypriote*, 1877; Bréal, *Acad. des inscr.*, 1877.

B. et S. RE.

CHYPRE (ROYAUME CHRÉTIEN DE). Au début de la 3e croisade, Richard Cœur de lion, roi d'Angleterre, ayant enlevé l'île de Chypre aux Grecs, la donna aux Templiers qui ne purent s'y maintenir. Il la céda alors à Guy de Lusignan, en échange des droits de ce prince sur le royaume de Jérusalem. Guy établit solidement dans l'île la domination et le culte des Latins, mais sans prendre le titre de roi, qu'Amaury, son frère et son successeur, porta le premier, après en avoir reçu l'autorisation de l'empereur Henri VI, 1196. Amaury, fondateur de la dynastie des Lusignan, fit faire, à l'usage de ses nouveaux États, une rédaction particulière des Assises de Jérusalem, et le gouvernement de la Terre sainte ne l'empêcha point de donner des soins à son royaume de Chypre. Son fils, Hugues Ier, lui succéda, en 1205, sous la tutelle de Gauthier de Montbéliard. Il prit part à la croisade de 1217, et mourut à Tripoli de Syrie. La minorité de son fils, nommé Henri, fut troublée par la rivalité de sa mère et des Ibelins ses tuteurs, et par les prétentions de l'empereur Frédéric II, qui essaya de faire reconnaître son autorité dans l'île de Chypre. Délivré de tous ces embarras par l'habileté et le courage de Jean d'Ibelin, Henri Ier accrut la richesse de son royaume par des traités de commerce; il accompagna St Louis en Égypte, et fut fait prisonnier avec lui. Sa mort suivit de près sa délivrance. 1253,

et après Hugues II, m. à 14 ans, la couronne passa à une branche collatérale dans la personne de Hugues III, descendant des princes d'Antioche, 1267, qui fut le plus grand prince de la maison de Lusignan : malgré les prétentions rivales de Marie d'Antioche et de Charles d'Anjou, il s'empara du trône de Jérusalem alors vacant. Mais les victoires des infidèles l'obligèrent de se renfermer dans l'île de Chypre, où il éleva de beaux monuments, et appela les savants et les artistes. L'aîné de ses fils, Jean I^{er}, ne régna que deux ans, 1284-86, et le 2^{e}, Henri II, porta pour la dernière fois les deux couronnes de Chypre et de Jérusalem. Après la perte des possessions chrétiennes en Palestine, Chypre offrit un refuge aux défenseurs de la Terre sainte. Henri fit même agrandir et fortifier Famagouste sur le modèle de Ptolémaïs : mais son règne fut agité par les intrigues de son frère Amaury, qui le détrôna et l'envoya prisonnier en Arménie. Après l'assassinat d'Amaury, Henri II, délivré par l'intervention du pape Clément V, revint en Chypre, et punit sévèrement les auteurs de la révolte. Ce fut sous son règne que les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem quittèrent Chypre, où ils s'entendaient mal avec les barons français, pour aller s'établir à Rhodes. A Henri II succéda son neveu Hugues IV, 1324-61. L'expédition qu'il entreprit, de concert avec le pape Clément VI, les Vénitiens et les Hospitaliers, contre les Turcs de l'Asie Mineure, n'eut point de résultat durable. Ce fut en vain que Pierre I^{er}, fils de Hugues IV, essaya de ranimer l'esprit des croisades : il parcourut l'Europe, sollicitant des secours d'hommes et d'argent qu'il ne put obtenir. Après une tentative inutile sur l'Égypte, il fit un 2^{e} voyage, aussi infructueux que le 1er, et il revint dans ses Etats pour punir les désordres de sa femme ; mais il tomba sous les coups des barons conjurés contre lui, 1369. Alors commence une période de divisions intestines et d'invasions étrangères. Pierre II ou Pierrin, après les troubles de sa minorité, se vit attaqué par les Génois, qui s'emparèrent de Famagouste et de Nicosie ; il tomba même entre leurs mains, ainsi que son frère Jacques, et ne recouvra la liberté qu'au prix d'une rançon considérable. Il mourut sans enfants en 1382. Jacques I^{er} subit les conditions onéreuses des Génois. Il chercha en vain à reprendre Famagouste, et son fils Janus ne fut pas plus heureux. Sous ce règne, Chypre fut saccagée par les troupes du soudan d'Égypte, 1426. Jean II, prince incapable de relever un royaume appauvri et chancelant, laissa la couronne à sa fille Charlotte ; mais son fils naturel Jacques se sauva en Égypte, et revint, avec une armée d'infidèles, disputer le trône à l'héritière légitime des Lusignan. Charlotte dut abandonner la place à son compétiteur, qui reprit Famagouste sur les Génois, et s'unit aux Vénitiens par son mariage avec Catherine Cornaro. Une mort prématurée ayant frappé Jacques II, 1473, Catherine gouverna d'abord au nom de son fils enfant, Jacques III, puis en son propre nom, 1475. Mais les Vénitiens, qui l'avaient proclamée *fille de Saint-Marc*, ne lui imposèrent pas moins une humiliante tutelle, et finirent par la contraindre à leur céder le royaume de Chypre, 1489.

V. de Mas-Latrie, *Histoire de Chypre sous la domination française.* H. B.

CHYTRÆUS (David), savant luthérien, né en 1530, m. en 1600. Disciple de Mélanchthon et de Joachim Camerarius, il professa l'Écriture sainte à Rostock, fut appelé en Suède et en Danemark pour organiser des écoles et des églises, et contribua à l'établissement de l'université d'Helmstadt. On lui doit : *de Lectione historiarum recte instituenda*, dont la meilleure édition est celle d'Helmstadt, 1585, in-4°; *Historia Augustanæ Confessionis*, Francf., 1578, trad. en français par Luc Le Cop, Anvers, 1582 et 1590, in-4°; *Chronicon Saxoniæ*, de 1500 à 1593, Leipz., in-fol.; *de Statu Ecclesiarum in Græcia, Asia, Africa, Bohemia*, etc., Wittemb., 1575; la continuation de l'*Histoire de Prusse* de G. Schutz, de 1525 à 1577, en allem., etc. — Son frère Nathaniel, né en 1543, m. en 1598, publia de nombreuses poésies latines.

CHYTRES, fête athénienne, le 13 du mois anthestérion. On y faisait cuire, dans des marmites (*chytra*), toutes sortes de légumes qu'on offrait pour les morts à Bacchus et à Mercure.

CHYTRINDA, *jeu de la marmite*, jeu que jouaient les anciens en courant autour d'une marmite.

CIACCONIUS (Pierre **CHACON**, en latin), savant espagnol, surnommé *le Varron* de son siècle, né à Tolède en 1525, m. à Rome en 1581, fut chanoine de Séville. Grégoire XIII l'employa à la correction du calendrier. Ciacconius commenta César, Pomponius Méla, Tertullien, Salluste, saint Isidore de Séville, etc.

On a de lui un traité *de Triclinio romano*, Rome, 1588; *de Ponderibus et mensuris Græcorum et Romanorum*, 1608, etc.

CIACCONIUS (Alph. **CHACON**, ou), né à Baeza en 1540, m. à Rome en 1599, de l'ordre des frères prêcheurs, professeur d'Écriture sainte à Séville, fut très instruit dans les antiquités et l'histoire ecclésiastique.

On lui doit : *Historia belli Dacici a Trajano gesti*, Rome, 1556, in-fol.; *Vitæ et res gestæ pontificum Romanorum et Romanæ Ecclesiæ cardinalium*, dont la meilleure édition est de 1677, 4 vol. in-fol.; *Bibliotheca ecclesiastica*, 1588, ouvrage inachevé s'arrêtant à l'E.

CIAMPI (Sébastien), savant italien, né à Pistoia en 1769, m. en 1847. Protégé par Scipion Ricci, il fut ordonné prêtre en 1793, se fit recevoir docteur en droit à Pise, devint professeur de l'université de cette ville en 1803, puis occupa une chaire à Varsovie de 1818 à 1822.

On lui doit : des *Mémoires* sur Cino da Pistoia, Pise, 1808 ; sur Forteguerri, 1813 ; un traité *de Usu linguæ italicæ*, 1817 ; des recherches sur Boccace, Flor., 1827 et 1830; une trad. de Pausanias, Milan, 1826-33, 6 vol. ; une édition de la chronique de Turpin, Flor., 1822, et la *Bibliografia critica delle antiche reciproche corrispondenze dell' Italia colla Russia, Polonia*, etc., Flor., 1834-43, 3 vol.

CIANUS SINUS. *V.* Cius.

CIBALIS, v. de la basse Pannonie, sur la Save. Patrie des empereurs Valentinien et Valens. Licinius y fut défait par Constantin, 323 ap. J.-C.

CIBAO, massif de montagnes au centre de l'île d'Haïti, qui dépasse 2,000 m. On y exploitait autrefois de riches mines d'or.

CIBBER (Colley), acteur et auteur dramatique anglais, né à Londres, en 1671, d'un sculpteur du Holstein, m. en 1757. Il excella dans les rôles de grondeurs, dans la caricature des hommes à la mode. En 1711, il devint un des directeurs du théâtre de Drury-Lane. Ses Œuvres, recueillies en 2 vol. in-4°, se composent de 15 pièces, remarquables par la vivacité et l'esprit du dialogue, la finesse des observations, mais sans invention dans l'intrigue ni originalité dans les caractères. Les meilleures sont : *le Mari inconstant*, 1704 ; *le Non Juror*, 1717, imité du *Tartufe*, et dirigé contre les Jacobites. — Son fils Théophile, né en 1703, m. en 1757, fut aussi acteur et auteur. Il arrangea pour la scène *Roméo et Juliette* et *Henri VI* de Shakespeare. Les *Vies des Poètes anglais et irlandais*, publ. sous son nom, 1753, 5 vol., sont de Rob. Shiels, copiste de Johnson. — Suzanne-Marie, femme de Théophile, née en 1716, m. en 1766, fut une grande tragédienne; elle était la sœur du compositeur Arne. B.

CIBDAREAL (Fernand Gomez de), né en 1388, médecin du roi de Castille Jean II. On a de lui 105 lettres, curieuses pour l'histoire secrète et anecdotique de cette cour. La 1re édition est de Burgos, 1499 ; Llaguno en a donné une nouvelle, Madrid, 1765, avec des notes.

CIBINIUM, nom latin d'Hermannstadt et de Zeben.

CIBO. *V.* Innocent VIII.

cibo (Catherine), duchesse de Camerino, m. en 1557. Nièce du pape Léon X, elle fonda le premier couvent de capucins en Italie, 1528. Elle savait l'hébreu, le grec, le latin, et possédait des connaissances étendues en philosophie et en théologie.

CIBORIUM, vase à boire des anc. Grecs, à large ouverture et à pied allongé. S. Re.

CIBOT (Pierre-Martial), missionnaire français en Chine, né à Limoges en 1727, m. en 1780. Ses recherches sur le Céleste Empire sont avec celles du P. Amyot dans les *Mémoires sur les Chinois*.

CIBOTUS (**APAMÉE-**). *V.* Apamée.

CIBYRA, anc. v. d'Asie Mineure (Phrygie), sur les confins de la Carie et de la Pisidie. Évêché fondé dans les premiers temps du christianisme.

CICÉ. *V.* Champion de Cicé.

CICÉRI (Pierre-Luc-Charles), peintre de décorations théâtrales et peintre à l'aquarelle, né à Saint-Cloud (Seine-et-Oise) en 1782, m. en 1868, cultiva d'abord la musique vocale ; un accident l'ayant rendu boiteux, il étudia l'architecture sous Bellangé, et la peinture de décors dans les ateliers de l'Opéra, dont il devint en 1810 peintre-décorateur en chef. Il a exécuté, entre autres, pour ce théâtre, les décorations de *la Vestale*, d'*Armide*, de *la Lampe merveilleuse*, de *la Muette de Portici*, de *Guillaume Tell*, de *Robert le Diable*. Sous la Restauration, il fut attaché à l'administration des fêtes et cérémonies de la Couronne, et exécuta les décorations du sacre de Charles X. Comme peintre d'aquarelle, il a peint des vues d'Italie, de Suisse et de Bade. Le musée de Versailles a de lui *l'Attaque de Vienne en 1805*, aquarelle de grande dimension. C. D—y.

CICÉRON (Marcus-Tullius Cicero), né près d'Arpinum, le 3 janv. 646 de Rome, 107 av. J.-C., m. le 7 déc. 709 44 av. J.-C. Il était d'une famille distinguée de l'ordre équestre, mais qui n'avait exercé aucune charge à Rome; il fit, sous la direction de l'orateur Crassus, de solides études, qu'il perfectionna pendant toute sa jeunesse. A 19 ans il combattit dans la guerre sociale, reprit ensuite sa vie d'étude, suivit les audiences des tribunaux, plaida sa première cause civile à

27 ans, et l'année suivante sa première cause publique, ou criminelle. Il montra du courage en défendant Roscius d'Amérie, qu'un affranchi de Sylla, Chrysogonus, voulait faire condamner comme parricide, après lui avoir enlevé ses biens à la faveur des proscriptions. Aucun des orateurs alors en renom n'osait prêter son secours à Roscius par crainte de Sylla ; Cicéron le fit avec une adresse merveilleuse, et obtint un plein succès. L'année suivante, pour remettre sa santé et prendre une nouvelle manière plus appropriée à la faiblesse de sa constitution, peut-être aussi pour se faire oublier de Sylla, il voyagea en Grèce et en Asie, et suivit les leçons des rhéteurs les plus fameux, entre autres Apollonius Molon. Il prit dans ces voyages le goût de la philosophie. De retour à Rome au bout d'un an, il s'exerça à la déclamation en s'aidant des conseils des comédiens les plus célèbres, Esopus et Roscius. A l'âge de 31 ans il sollicita et obtint la questure, et fut envoyé en Sicile, où il fit de grandes levées de blés pour Rome, qui souffrait de la disette. Ces exigences le firent d'abord mal voir des Siciliens ; mais bientôt sa douceur et son intégrité lui concilièrent la province, et, 4 ans après, les Siciliens s'adressaient à lui pour accuser le préteur Verrès, qui les avait désolés par ses cruautés et ses exactions. L'affaire de Verrès est un des plus beaux titres de gloire de Cicéron. Il composa sept discours pour éclairer cette cause ; mais il n'en prononça que deux dans l'intérêt de ses clients, en produisant contre Verrès une foule de témoins dont les dépositions l'accablèrent. Le coupable s'exila avant le jugement, ainsi que cela était permis par la jurisprudence romaine, mais n'en fut pas moins condamné à une forte amende. Cicéron avait 37 ans à l'époque de ce procès ; il fut édile l'année suivante, et, après son édilité, élevé à la preture. Il prononça alors son premier discours politique, *pour la loi Manilia,* qui devait donner à Pompée la conduite de la guerre contre Mithridate avec des pouvoirs extraordinaires. Il aurait dû, à l'expiration de sa préture, aller gouverner une province ; mais il préféra rester à Rome, où il prépara son consulat par des plaidoyers en faveur de ses nombreux clients. Catilina était son compétiteur dans cette magistrature ; Cicéron, voulant se ménager le concours de ce dangereux rival, fut au moment de le défendre dans une cause évidemment mauvaise : heureusement le projet n'eut pas de suite, et il obtint le consulat sans ce honteux appui. Son élection eut lieu à l'unanimité, tant il était populaire, l'an 689 de Rome, 64 av. J.-C. Il combattit avec éloquence et fit rejeter la loi agraire de Rullus. (*V. ce nom.*) Bientôt la conjuration de Catilina vint imposer aux consuls une tâche et une responsabilité terribles ; Cicéron s'appliqua d'abord à réunir les chevaliers et le sénat ; afin de s'assurer de son collègue Antoine, il lui céda la riche province de Macédoine qui lui était échue pour son proconsulat. Cependant les vétérans de l'Étrurie s'étaient armés sous Mallius ; Catilina, repoussé dans une seconde demande du consulat, ne songe plus qu'à réussir par la violence. Cicéron le surveille, et, sur sa proposition, le sénat prononce la formule qui armait les consuls d'un pouvoir discrétionnaire. Cicéron, plusieurs fois menacé par les poignards du conspirateur, improvise sa première Catilinaire. Catilina, dévoilé, sort de Rome et se rend au camp de Mallius. Dans la ville, les conjurés hâtent le dénouement : Cicéron fait arrêter les plus compromis ; le sénat délibère sur leur sort, et, malgré un discours habile et captieux de César, Catulus et Caton font voter la mort des coupables. Cicéron, qui avait soutenu cet avis, fait exécuter sur-le-champ la sentence. Catilina livra bataille et fut tué. Alors tous les honnêtes gens, dans l'ardeur de la joie et de la reconnaissance, décernèrent à Cicéron le titre de *père de la patrie.* Il jouit de ce triomphe avec beaucoup de vanité, s'aliéna les gens les plus puissants par ses bons mots satiriques, et prépara ainsi la tempête qui devait fondre sur lui, et qu'un acte de probité détermina. Un patricien ambitieux et débauché, Clodius, l'ayant entendu déposer contre lui dans une affaire criminelle, jura de s'en venger. Il se fit élire tribun du peuple, après avoir passé par adoption dans une famille plébéienne, et proposa aussitôt une loi contre ceux qui avaient mis à mort des citoyens sans un jugement préalable. C'était frapper Cicéron, et d'autant plus sûrement que les citoyens les plus importants, César, Pompée, Crassus, l'abandonnaient. Néanmoins, le sénat et l'ordre équestre le soutenaient, et, s'il eût voulu recourir à la violence, il eût peut-être empêché le vote de la loi. Mais il craignit les discordes civiles, s'éloigna de Rome, et se retira à Thessalonique. Dès qu'il fut parti, Clodius le fit déclarer exilé, confisqua ses biens, et brûla ses maisons. Cependant ces excès de la démagogie finirent par émouvoir Pompée et le parti des honnêtes gens. Le consul Métellus proposa le rappel de Cicéron ; Pompée l'appuya, et l'illustre victime de Clodius revit sa patrie après 17 mois d'exil. Son retour fut un triomphe. Rentré dans Rome, il se livra à de nombreux travaux judiciaires, devint augure 4 ans après, accepta la tâche de défendre Milon, dont les esclaves avaient tué Clodius, 700 ; mais intimidé à la vue des soldats que Pompée avait placés autour du tribunal, il n'osa prononcer le discours qu'il avait préparé. Il fut ensuite désigné pour gouverner la Cilicie. Il rétablit en Cappadoce le roi Ariobarzane, vainquit les troupes de brigands du mont Amanus, reçut de ses soldats le titre d'*imperator,* et sollicita même le triomphe. Sorti de charge, il tomba, comme il dit, au milieu des flammes de la guerre civile. Après de vaines tentatives de conciliation, après de longues hésitations, il se rangea du côté de Pompée ; sa clairvoyance et ses railleries le rendirent suspect et odieux à ce parti, qu'il quitta après Pharsale : il refusa le commandement de l'armée vaincue, que Caton lui offrait. De retour en Italie, la bienveillance de César le rassura ; il reprit ses études oratoires et philosophiques ; au milieu de l'abandon de tous, il s'honora par son silence et par un éloge de Caton, auquel César ne répondit que par un autre livre (*Anti-Caton*). Le rappel de Marcellus lui arracha un remerciement éloquent adressé à César, puis il obtint encore du dictateur, à force de talent, le pardon de Ligarius. C'est dans le même temps qu'il répudia sa femme Térentia, dont les dissipations et le caractère lui donnaient de justes sujets de plaintes ; la perte de sa fille Tullia acheva de l'accabler. Le meurtre de César fut accueilli par lui avec une joie peu digne ; mais du moins il essaya de faire sortir de cette révolution si peu calculée une réconciliation générale, et engagea une guerre à mort contre Antoine, qui voulait remplacer le dictateur. Son ardent amour de la république lui inspira dans cette lutte quatorze discours qu'il intitula *Philippiques,* où l'éloquence la plus véhémente descend quelquefois jusqu'à l'invective. Pour lui opposer une armée, il se déclara en faveur du jeune fils adoptif de César, Octave, dont le nom devait rallier les légions du sénat. Il fut trompé dans sa confiance : après la mort des deux consuls à Modène, Octave forma avec Antoine et Lépide un triumvirat ; les triumvirs commencèrent par proscrire leurs ennemis, et le nom de Cicéron se trouva sur leur liste. Il voulut fuir ; mais, toujours irrésolu, il s'embarqua, revint, et fut tué enfin à Caïeta par des soldats qu'Antoine avait envoyés à sa poursuite. Il était âgé de 64 ans. Les assassins rapportèrent à leur maître sa tête et ses mains qu'il fit attacher aux rostres. — Cicéron n'eut pas les qualités de l'homme d'État, mais il fut, comme le dit Auguste, « un grand citoyen, qui aima beaucoup sa patrie, et ne manqua jamais à sa cause ». Ses défauts furent la vanité et l'indécision du caractère. Premier orateur judiciaire de l'antiquité et peut-être du monde, par la fécondité, l'adresse, le pathétique, par la connaissance du cœur humain, il lui a manqué, pour égaler Démosthène dans l'éloquence politique, la fermeté, la résolution, des convictions fortes, des idées arrêtées et précises. Il a écrit, sur la pratique et la théorie de l'art oratoire, des ouvrages qui sont des modèles de goût, de savoir, et de composition littéraire, tels que : *de l'Invention ;* les trois *Dialogues de l'Orateur ;* le *Dialogue sur les Orateurs illustres ; l'Orateur ; Partitions oratoires,* etc. La philosophie a été aussi l'objet de ses travaux ; il a consigné ses méditations dans des ouvrages intitulés : *des Devoirs ; de la Nature des Dieux ; Questions Tusculanes ; des Biens et des Maux ; de la République ; de la Divination ; des Lois ; de la Vieillesse ; de l'Amitié,* etc. Ils sont peu originaux pour la pensée, mais très remarquables pour le style, et oratoires encore par le ton et le mouvement du dialogue. Nous avons des recueils de ses *Lettres* (*à Atticus,* 16 liv. ; *à divers,* 16 liv. ; *à Quintus,* 3 liv. ; *à Brutus,* 18 lettres contestées), tous très intéressants et pour l'histoire des événements, des caractères, des mœurs publiques et privées, et pour l'étude de la vie et du caractère de Cicéron : il ont aussi un grand mérite de naturel et de variété ; la littérature et les arts y ont leur place à côté de la politique. Cicéron avait débuté par des poésies, et il nous en reste encore d'assez nombreux fragments (trad. des *Phénomènes d'Aratus,* poème de *Marius,* poème *sur son consulat,* trad. de *tragiques grecs,* etc.) ; elles sont très inférieures à sa prose. Ses ouvrages sont nombreux, car il avait une rare fécondité, jointe à une grande puissance de travail ; il prononça plus de cent plaidoyers ou discours, dont nous avons la plupart, écrits par lui à loisir ; il composa 20 ouvrages, dont plusieurs assez longs, sur la rhétorique et la philosophie ; son recueil épistolaire, composé de plus de 850 lettres, est sans doute bien incomplet.

Liste chronolog. des princip. ouvrages en prose de Cicéron, moins ses lettres : 81, *pro Quintio ;* 80, *pro Roscio Amerino ;* 70, *Verrines ;* 69, *pro Cæcina ;* 66, *de Imperio Cn. Pompei ;* 63, *de Lege agraria, pro Rabirio, in Catilinam, pro Murena ;* 62, *pro Archia ;* 59, *pro Flacco ;* 56, *pro Sestio, in Vatinium, pro Cælio, de Prov. consular., pro Balbo ;* 55, *in Pisonem, de Oratore ;* 54, *de Republica, pro Rabirio ;* 52, *pro Milone, de Legibus ;* 46, *Brutus, Orator, pro Marcello, pro Ligario, Partitiones oratoriæ ; pro Deiotaro, de Finibus, Academica, Tusculanæ ;* 44, *de Natura deorum, Cato major, de Divinatione, de Officiis, Lælius, Philipp. I-IV ;* 43, *Philipp. V-XIV.* — BIOGRAPHIES. Vie de Plutarque ; Forsyth, *Life of M. Tullius Cicero,* 1864 ; Boissier, *Cicéron et ses amis* (capital) ; Teuffel, *Hist. de la litt. lat.,* § 175-190, avec une bibliographie complète.

— PRINCIPALES ÉDITIONS COMPLÈTES. Orelli et Baiter, 8 vol. gr. in-8°, 1828 et suiv., Zurich, avec les scholiastes et de nombreux éclaircissements; Lemaire, Paris, 1827, 10 vol. in-8°; trad. française de Le Clerc, 1821-25, 30 vol. in-8°; 1823-27, 36 vol. in-18; de Panckoucke, 1835 sqq, 36 vol.; Klotz, 1851-1871 (collection Teubner). D—R et G. L.-G.

CICÉRON (QUINTUS), frère du précédent et beau-frère d'Atticus, servit avec distinction dans la Gaule sous César, prit parti pour Pompée pendant la guerre civile, et fut une des victimes des proscriptions en l'an 711, 42 av. J.-C. Il avait du talent pour la poésie, et composa des tragédies qui sont perdues. On a de lui deux petites pièces de vers dans le *Corpus poetarum* de Maittaire, et un traité *de Petitione consulatus* joint aux œuvres de son frère. Ce traité n'a peut-être été composé que plus tard par un rhéteur du premier siècle de l'ère chrétienne. V. TEUFFEL, *Hist. de la litt. lat.*, §. 190.

Bücheler, *Q. Ciceronis reliquiæ*, 1869; Blase, *de Q. Tullii Cic. vita*, 1847. G. L.-G.

CICÉRON (MARCUS), né l'an 688, 65 av. J.-C., fils de l'orateur et de Terentia, commanda un corps de cavalerie à Pharsale, fut lieutenant de Brutus à Philippes, et se réfugia, après la défaite, auprès de Sextus Pompée en Sicile. Octave le fit nommer consul *suffectus* l'an 723. Sa passion pour le vin le fit surnommer *Bicongius* (qui boit deux conges). Il reste de lui deux lettres adressées à Tiron.

CICESTER. V. CIRENCESTER.

CICOGNA (EMMANUEL-ANTOINE), littérateur et archéologue italien, né à Venise en 1789, m. en 1868. Outre des Mémoires et des Dissertations sur des points d'érudition, il a laissé : *Nouvelles inédites*, 1822, 2 vol., *Inscriptions de Venise*, 10 vol. in-4°, grand travail publié sous les auspices de l'Autriche.

CICOGNARA (LE COMTE LÉOPOLD), né à Ferrare en 1767, m. à Venise en 1834. Il étudia le droit public, l'histoire, les sciences physiques et mathématiques, mais s'occupa surtout d'antiquités et d'art. Il fut ministre plénipotentiaire de la république Cisalpine à Turin, 1799, conseiller d'État du royaume d'Italie, et président de l'Académie des Beaux-Arts de Venise en 1805. Ses principaux ouvrages, tous écrits en italien sont : *Mémoires historiques sur les littérateurs et les artistes ferrarais*, in-folio, Ferrare, 1790; nouv. édition, 1811; *Histoire de la Sculpture depuis la renaissance de cet art jusqu'au siècle de Canova*, 3 vol. in-fol., Florence, 1813-18, 180 pl., ouvrage qui obtint un grand succès, malgré de nombreuses lacunes; *les Édifices les plus remarquables de Venise*, 2 vol. in-fol., 250 pl., Venise, 1820, recueil précieux, gravé et dessiné pour l'Académie des beaux-arts de Venise; *les Chefs-d'œuvre de Canova*, Venise, 1823; *Mémoires pour servir à l'histoire de la chalcographie*, Prato, 1831, contenant des recherches curieuses sur les nielles, etc.

CICOLANO, étroite vallée qui s'étend de Rieti au lac Fucin; elle répond à l'ancien pays des Æquicolæ ou Æquiculani.

CICONES, peuple de l'anc. Thrace, au S., près de l'Hèbre; v. princip. : Ismarus. Orphée fut massacré sur leur territoire. Ulysse les vainquit au retour de Troie.

CID (RODRIGUE **DIAZ** DE **BIVAR**, SURNOMMÉ **LE CID CAMPÉADOR**), né d'une noble et ancienne famille, au château de Bivar près de Burgos, vers 1026 ou 1045, m. en 1099. L'Espagne en a fait un idéal de bravoure et de loyauté tout ensemble, et les chants populaires, dès un demi-siècle après sa mort, ont tant ajouté à ses exploits qu'il est difficile de distinguer dans sa vie la partie historique de celle qu'y ont ajoutée les romances. Suivant un document arabe découvert par M. Dozy, rédigé seulement dix ans après la mort du héros, et d'accord sur ce point avec la chronique latine de Léon, le Cid avait d'abord servi les rois musulmans de Saragosse, et ce seraient eux qui l'auraient « fait sortir de son obscurité » : peut-être ne faut-il voir là que le témoignage défiguré de l'ap[illegible] mena Rodrigue au royaume arabe, quand le roi de Léon et Castille, Ferdinand I[er], après avoir, avec son aide, rendu Saragosse tributaire, 1061, la défendit contre Ramire I[er] d'Aragon, qui périt dans cette guerre à la bataille de Grados ou Graus, 1063. Plus tard, le Cid aida Sanche le Fort, successeur de Ferdinand en Castille depuis 1065, à dépouiller ses frères Garcie, roi de Galice, et Alphonse, roi de Léon, et décida les victoires de Santarem et de Golpejara ou du Carrion, qui amenèrent la déchéance et la captivité des deux princes, 1068-71. En 1072, Sanche ayant été assassiné devant Zamora, qu'il voulait aussi enlever à sa sœur Urraque, ce fut Rodrigue que les seigneurs castillans chargèrent d'exiger d'Alphonse VI, qui lui succédait, le serment qu'il n'était pour rien dans la mort de son frère. De là, dit-on, la disgrâce du Cid, qui, à deux reprises, fut exilé, ou quitta de lui-même la Castille. Rappelé la première fois, il contribua, en 1085, à la prise de Tolède; exilé de nouveau, dans un moment où ses services étaient plus que jamais nécessaires, car les Almoravides venaient de débarquer, et ils allaient battre ou venaient de battre Alphonse à Zélaka, 1086, il fut appelé par le roi de Saragosse, Ahmed, qui redoutait ces envahisseurs presque aussi dangereux pour les royaumes arabes que pour les royaumes chrétiens d'Espagne. Pour le protéger, il alla s'établir au S. de ses États, dans les montagnes voisines de Téruel, où une forteresse s'appelle encore la *roche du Cid*, et le royaume de Saragosse resta indépendant. Chassés de leurs villes, les émirs de Dénia, de Murviédro, d'Albarracin, etc., se mirent à leur tour sous sa protection : ils ne purent conserver Valence, où ils s'étaient enfermés avec lui pour la défendre; mais le Cid l'enleva en 1094 au gouverneur Ibn-Djahhaf, qu'il fit brûler l'année suivante avec dix-huit autres Valenciens. Maître de Valence, il concevait de plus hautes espérances encore, et parlait même de chasser les Arabes de l'Espagne : « Sous un Rodrigue cette péninsule a été conquise, disait-il; un autre Rodrigue la délivrera. » Mais il mourut 5 ans après, et sa veuve Chimène fut forcée d'abandonner Valence en 1102. Il laissa deux filles, Elvira et Sol, qui, indignement traitées, disent les romances et les poèmes, par les infants de Carrion, leurs premiers maris, épousèrent en secondes noces, l'une l'infant Ramire de Navarre, l'autre le comte Raymond Bérenger III de Barcelone. — Les chants populaires parlent seuls du duel où, pour venger son père outragé, il avait tué le comte de Gormaz, dont il épousa ensuite la fille Chimène. Quant à l'amour mutuel de celle-ci et de Rodrigue avant la mort du comte, on le trouve pour la première fois dans le drame de Guillem de Castro (*la Jeunesse du Cid*), au commencement du XVII[e] siècle, et c'est à lui que Corneille l'a emprunté. — Le surnom de Cid vient du mot arabe *Sidi* ou Seigneur, que lui adressèrent cinq petits chefs maures qu'il avait vaincus. Quant à celui de *Campéador*, on lui a donné une foule d'étymologies : il voudrait dire le héros sans égal (*acampar, campar*, exceller, surpasser), ou le guerrier habile (*campi doctus*), ou le conducteur du camp (*campi ductor*), ou le faiseur de défis, le héros des combats singuliers (du mot teutonique *champh*, synonyme de *duellum*), ou simplement et peut-être mieux le guerrier toujours dans les camps, toujours en campagne.

Les principales sources de l'histoire du Cid sont : 1° en arabe, le fragment de l'historien Ibn-Bassam, écrit en 1109, découvert et publié textuellement avec une traduction et une étude sur le Cid par M. Dozy, dans ses *Recherches sur l'Histoire politique et littéraire de l'Espagne pendant le moyen âge*, t. I, Leyde, 1849; 2° en latin, une chronique du XII[e] ou du commencement du XIII[e] siècle, trouvée à Léon et publiée par Risco en 1792 (*Gesta Roderici Campidocti*); 3° en espagnol, *la Chanson du Cid* (*Poema del Cid*, 3,744 vers), composée à la même époque et publiée par Sanchez dans sa collection de poésies castillanes antérieures au XV[e] siècle (Madrid, 4 vol., 1779, réimprimée à Paris, 1842) : la première partie de l'histoire du héros manquait dans le seul manuscrit connu, qui date de 1207; la *Cronica rimada*, fragment épique (1,123 vers) du même temps, édité par M. Francisque Michel comme appendice à l'ouvrage de M. Wolf (*Essai sur les romances espagnoles*, Vienne, 1847); le *Romancero del Cid*, recueil d'innombrables romances ou ballades, édité en dernier lieu par M. Depping en 1844 (2 vol.), et traduit la même année, par M. Damas-Hinard (2 vol.); la fin de la *Cronica general*, composée au XIII[e] siècle par Alphonse X le Sage, qui a probablement traduit de l'arabe cette portion de son récit; la *Genealogia del Cid* (commencement du XIII[e] siècle), publiée successivement par Sandoval et par Risco au XVII[e] et au XVIII[e]; la *Cronica del Cid* (XV[e] ou fin du XIV[e]), éditée pour la première fois en 1511, et en dernier lieu par M. Huber, 1846. Asbach a écrit en latin, 1843, Jean de Muller, 1805, et Huber, 1829, en allemand, l'histoire du Cid. Southey en anglais, 1808, et M. Ch. de Monseignat en français, 1853, ont écrit une Chronique du Cid, où ils reproduisent surtout le héros des romances et des poèmes. R.

CIDARIA, surnom de Cérès à Phénée; il venait d'une danse arcadienne appelée Cidaris.

CIDARITES (HUNS). V. HUNS.

CIENFUEGOS (NICASIO), poète espagnol, né à Madrid en 1764, m. en 1809. Il étudia à Salamanque, à l'époque où Cadalso et Melendez fondaient leur école poétique, et s'y lia avec eux. Après la première publication de ses poésies, en 1798, il fut chargé de rédiger la *Gazette* de Madrid, et le *Mercure*, et employé dans les bureaux du ministère. Quelques écrits contre les Français, lors de l'entrevue de Bayonne, l'exposèrent à des poursuites; condamné à mort comme ayant participé à l'insurrection de Madrid, en 1808, il ne fut que déporté en France, grâce aux prières de ses amis, et mourut en arrivant à Orthez. Ses Œuvres complètes forment 2 vol., Madrid, 1816; on y trouve des poésies lyriques, des épîtres, et des pièces de théâtre, parmi lesquelles on distingue *Zoraïde, Idoménée, Pittacus*, et la comédie des *Sœurs généreuses*. Cienfuegos a de la force et de l'éclat, mais son style est bizarre et manque d'élégance. Il a laissé divers travaux sur les étymologies et les synonymes de la langue castillane. B.

CIENFUEGOS, v. de l'île de Cuba, au S.; 10,400 hab. Importante récolte de sucre. Ch. de fer pour La Havane.

CIERGE PASCAL, grand cierge que l'on bénit, dans chaque église catholique, à l'office du samedi saint avant la messe, et qu'on allume avec un feu nouveau, symbole de la vie nouvelle de J.-C. ressuscité, et aussi de la vie nouvelle des catéchumènes, qu'on ne baptisait que la veille de Pâques et de la Pentecôte. On l'allume les dimanches et les jours de grandes fêtes, de Pâques à la Pentecôte. On y colle 5 grains d'encens qui rappellent les 5 fêtes mobiles de l'année (Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu). L'usage

du cierge pascal remonte au pape Zozime, peut-être même jusqu'au concile de Nicée.

CIERS-LALANDE (SAINT-) ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Blaye; 600 hab. Église qui conserve quelques détails antérieurs au gothique. Jolie habitation du marquis de Lamoignon. A 3,000 m., au lieu dit Pas d'Ozelle, sont les traces d'un établissement gallo-romain, appelé vulgairement la *Ville de Pampelune* ou la *Citadelle*.

CIEZA, v. d'Espagne (prov. de Murcie), sur la rive g. de la Ségura; 9,578 hab. Ruines romaines.

CIGALE, en grec *tettix*, ornement que les anciens Athéniens plaçaient dans leurs cheveux. Aristophane et Thucydide font allusion à cet usage, conservé par quelques vieillards de leur temps. E. D—Y.

CIGLIANO, brg du roy. d'Italie, prov. de Novare; 5,760 hab. Récolte de riz.

CIGNANI (Carlo), peintre, né à Bologne en 1628, m. en 1719, étudia sous l'Albane, et devint directeur de l'Académie Clémentine de Bologne. Ses œuvres se distinguent par la savante disposition des groupes, une grâce et une noblesse de dessin dignes du Corrège, une entente parfaite du clair-obscur, une couleur vive et suave. Les principales sont : l'*Assomption de la Vierge*, fresque immense à la coupole de la *Madona del Fuoco* de Forli, fruit de 20 années de travail; l'*Entrée de Paul III à Bologne; François I*er *guérissant des écrouelles;* la *Fuite en Égypte;* les fresques de Saint-Michel *in Bosco;* les peintures allégoriques de la salle du palais ducal de Parme, rivalisant avec le plafond d'Aug. Carrache; une *Nativité* à Urbin; une *Sainte Famille* à Munich. Cignani eut pour élèves Crespi et Franceschini. B.

CIGOLI (Louis **CARDI**, dit), peintre et architecte, né en 1559 à Cigoli (Toscane), m. à Rome en 1613, étudia sous Alex. Allori, et imita les œuvres de Michel-Ange, d'André del Sarto, du Baroccio, du Pontormo et surtout du Corrège; Buontalenti lui enseigna la perspective. Il fut chargé de toutes les décorations à l'occasion du mariage de Marie de Médicis avec Henri IV. Son esprit était fécond, et son pinceau facile; il associa à un dessin savant un coloris vif, mais il lui manque l'opposition des teintes et la science des raccourcis. On cite avec éloges son *Martyre de Saint Étienne* et son *Ecce Homo*, à Florence; *Saint Pierre guérissant un boiteux*, et la *Conversion de saint Paul*, à Rome; *l'Ange et Tobie*, à Saint-Pétersbourg; *la Fuite en Égypte, Saint François en contemplation*, au musée du Louvre. La cour des Strozzi et le palais Rinuccini à Florence, le palais Madame à Rome, furent bâtis sur ses plans. Il a publié un traité de perspective pratique, et un traité des 5 ordres d'architecture. B.

CILICARQUE, grand prêtre de la province de Cilicie. (*V.* Asiarque.)

CILICE, étoffe grossière, de poil de chèvre ou de bouc, fabriquée en Cilicie, et dont les matelots faisaient leurs habits ou leurs voiles, et les soldats leurs tentes. Les Hébreux, aux jours de deuil ou de calamité, se couvraient de cilices faits de chanvre ou de grosse peau. Le cilice est une espèce de robe ou de sac, marque d'affliction; la haire, sorte de camisole sans manche, tissue de crin et de chanvre, est une mortification charnelle, dont les chartreux, les dominicains et les franciscains firent usage les premiers. — Le cilice était encore une espèce de matelas en toile, rempli de bourre et d'algues marines, que les anciens appliquaient aux murailles des villes assiégées, pour amortir les coups de bélier, ou les projectiles des assiégeants.

CILICIE, pays de l'anc. Asie Mineure, au S.-E., borné au N. par la Cappadoce et la Phrygie, à l'E. par la Syrie et la Mésopotamie, au S. par la Méditerranée, à l'O. par la Pamphylie et la Pisidie. C'est auj. le vilayet turc d'Adana. Trois défilés y donnent accès : les Portes Ciliciennes au N,, les Portes Amaniques dans la chaîne de l'Amanus, et les Portes Syriennes à l'E. On la divisait en Cilicie de plaines (*Cilicia campestris*) à l'E., v. princip. : Tarse, Soli, Anazarba, Malle, Issus; et Cilicie Trachée ou Montagneuse, v. princip. : Sélinonte, Séleucie, Celenderis. Elle était arrosée par le Sélinonte, le Cydnus, le Sarus et le Pyramus. La mer forme au S. le golfe d'Issus (Alexandrette) et le canal de Cilicie, entre cette île et Chypre. — La Cilicie, dont les habitants pratiquaient la piraterie, eut des souverains indigènes, et ne put être subjuguée par Crésus. Elle se soumit à Alexandre, puis fut disputée entre les rois de Syrie, d'Égypte et de Cappadoce; Servilius la réduisit en province, 78; mais elle ne fut soumise que par Pompée après sa guerre contre les pirates, 67 et sa campagne d'Asie, 63. Elle eut Cicéron pour gouverneur de 52 à 50. Sous les empereurs, Tarse eut une célèbre école de philosophie, où St Paul étudia. Le pays forma, sous les noms de Cilicie 1re et de Cilicie 2e, deux divisions de l'empire d'Orient. Au moyen âge, le Cilicie servit souvent de champ de bataille entre les souverains de Byzance et les Sassanides. Conquise par les Arabes au VIIe siècle, reprise sous Alexis et Jean Comnène, un instant occupée par Gengis Khan et par Tamerlan, elle passa sous la domination des Ottomans. B.

CILICIUM, étoffe grossière en poil de chèvre ou de chameau. (*V.* Cilice.)

CILLY ou **CILLI**, anc. *Claudia Celeia*, v. de l'Autriche-Hongrie (Styrie) (en slave *Celje*); 7,090 hab. Eaux minérales. Fondée par l'empereur Claude, 41 ap. J.-C.; capitale du Norique jusqu'en 400. On y trouve quelques vestiges romains et les ruines du château des comtes de Cilly. — Le cercle ancien de Cilly a été réuni à celui de Marbourg.

CILLY (Ulric de). *V.* Ulric.

CIMABUE (Giovanni Gualtieri), peintre, né à Florence en 1240, m. en 1302. Il était d'une famille noble. Au lieu d'écouter les leçons de grammaire qu'un de ses parents donnait dans Sainte-Marie-Nouvelle, il barbouillait de croquis les marges de ses livres. Des peintres grecs étant venus à Florence pour décorer la chapelle des Gondi, il apprit leur art, avec l'assentiment de sa famille, et surpassa bientôt ses maîtres. Il améliora l'ancien style, donna de l'expression aux figures, assouplit les lignes et fondit plus harmonieusement les couleurs. Son chef-d'œuvre, le tableau de la *Vierge et Jésus*, qui orne l'église Sainte-Marie-Nouvelle, fut porté processionnellement à la basilique, au son des cloches et des trompettes, aux cris enthousiastes de la foule. Cimabué avait la plus haute opinion de son art : il brisait les ouvrages dans lesquels on lui signalait ou il apercevait lui-même des défauts. Il devina le génie de Giotto et le développa. Le mosaïste Andrea Tafi, m. six ans avant lui, lui avait prêté son aide, et avait partagé la gloire de ses innovations. Le musée du Louvre a de Cimabué *la Vierge sur son trône*. A. M.

CIMAROSA (Dominique), célèbre compositeur de musique italien né à Aversa en 1754, m. à Venise en 1801. Il étudia au Conservatoire de Naples sous Fenaroli, élève de Durante, et acquit à cette excellente école la pureté et l'élégance du style. A 19 ans, il commença d'écrire pour le théâtre, et composa avec une étonnante facilité, pour Rome et Naples, une foule de pièces, parmi lesquelles on distingue *la Baronessa Stramba; l'Italiana in Londra*, *la Finta Fracastana* et *la Finta Parigina*. *Caio Mario*, 1779, *il Convito di pietra*, 1782, *Olimpiade, i Dui supposti Conti*, 1784, *il Credulo*, 1785, le posèrent en rival de Guglielmi et de Paisiello. Appelé en Russie par Catherine II, il y donna *il Valdomiro*, 1787, et près de 500 morceaux détachés. En 1792, l'empereur Léopold II le nomma maître de sa chapelle. Cette année même, *il Matrimonio segreto* fut joué à Vienne. *I Nemici generosi*, 1796, *gli Orazi e Curiazi*, 1797, *Achille*, *l'Imprudente fortunato*, 1798, ajoutèrent encore à la réputation de l'auteur, qui laissa inachevée sa partition d'*Artemisia*. Quoique les opéras sérieux de Cimarosa renferment des beautés de premier ordre, il excella surtout dans le genre bouffe. Il faillit être massacré en 1799, comme partisan de la république Parthénopéenne, lors de la restauration de Ferdinand IV, et ne fut sauvé que par l'intervention de l'ambassadeur de Russie. B.

CIMBÉBASIE, contrée de l'Afrique méridionale, sur l'océan Atlantique, entre la Guinée Inférieure et le pays des Hottentots, par 16°-20° lat. S. Pays habité à l'intérieur par les Cimbébas; côtes sablonneuses et arides.

CIMBER (Tullius), un des meurtriers de César. Il tira la toge du dictateur pour donner le signal aux conjurés, qui se jetèrent sur lui.

CIMBRES, peuple dont l'origine est très incertaine : selon les uns, ils seraient de race germanique, et n'auraient jamais habité que le pays qui, de leur nom, s'appelait, au Ier siècle av. J.-C., *Chersonèse Cimbrique* (Jutland); selon d'autres, ils seraient Celtes ou Celto-Scythes, originaires des bords de la mer Caspienne, identiques avec les Cimmériens et les Kymris. Les Cimbres, chassés de leur pays par un débordement de la mer Baltique, 144 av. J.-C., descendirent vers le S., avec les Teutons, les Ambrons et les Tigurins, battirent le consul Papirius Carbon au pied des Alpes, 112, et, prenant par l'Helvétie et le pays des Allobroges, triomphèrent de Silanus, d'Aurelius Scaurus, de L. Cassius, de C. Manlius et de Servilius Cépion, dans la Narbonnaise, 109-105. Après une invasion en Espagne, d'où ils furent repoussés par les Celtibériens, ils revinrent vers l'Italie : les Teutons et les Ambrons, qui devaient y entrer par les Alpes maritimes, furent exterminés par Marius dans les plaines d'Aix, 102; les Cimbres et les Tigurins, qui descendirent par les Alpes Rétiques et la vallée de l'Adige, furent taillés en pièces à leur tour, près de Verceil, par Marius et Catulus, 101. Quelques Cimbres paraissent s'être arrêtés en Rétie; le brg et le canton de *Cembra*, près de Trente, le vge de *Cimbro*, près de Milan, leur doivent leur nom. D'autres, restés dans le Jutland, sont mentionnés par Pline et Tacite.

CIMBRIQUE (CHERSONÈSE). V. CHERSONÈSE.

CIMBRORUM PROMONTORIUM, nom ancien du cap Skagen.

CIMETERRE, du persan *chimchir,* sabre recourbé des Orientaux, à manche et non à garde, et dont la lame courbe s'élargit vers la pointe.

CIMIER, ornement du casque, placé au-dessus de la partie arrondie qui protège la tête, et qui est orné d'aigrettes, de plumes, de crins ou de figures d'animaux. On en attribue l'invention aux Cariens. — En termes de blason, le cimier est tout ce qui est posé sur le timbre ou casque qui surmonte l'écu des armoiries. (V. BLASON.)

CIMINUS, mont. de l'anc. Étrurie (près de Viterbe), couvert d'une forêt dite Ciminienne; auj. le mont *Cimino.*

CIMMERIEN (BOSPHORE). V. BOSPHORE.

CIMMERIENS, anc. peuple qui habitait sur les rivages septentrionaux du Pont-Euxin et du Palus-Méotide, entre l'Ister (Danube) et le Tanaïs (Don), et dans la péninsule nommée depuis *Krim* ou *Crimée.* De mœurs barbares, ils immolaient des victimes humaines, plantaient à la porte de leurs demeures les têtes de leurs ennemis, et habitaient des souterrains appelés *argil* ou *argel.* Au VII^e siècle av. J.-C., d'après Hérodote, les Scythes, chassés de la haute Asie vers l'O. par les Massagètes, refoulèrent les Cimmériens, dont les uns allèrent en Asie Mineure coloniser la péninsule où est maintenant Sinope, et les autres remontèrent le Danube et le Dniester. Ces derniers seraient alors les mêmes que les Cimbres et les Kymris. B.

CIMMERIENS (MONTS), chaîne de mont. au S. du pays des Cimmériens, dans la Chersonèse Taurique, se terminant au cap [illegible]-Métopon. (V. CRIMÉE.)

CIMMERIENS, anc. peuple de la Campanie, vivant de pillage, et demeurant autour du lac Averne, dans des cavernes où la lumière ne pénétrait jamais.

CIMMERIS, nom latin d'ANTANDROS; — surnom de Cybèle [illegible] Cimmériens.

CIMMERIUM, nom anc. de CRIM ou KRIM.

CIMOLOS, île de la mer Égée, une des Cyclades; auj. *Kimolo* ou *l'Argentière.*

Ross, *Reisen in den gr. Inseln,* t. III.

CIMON, général athénien, fils de Miltiade, né vers 510 av. J.-C., m. en 449, fut arraché par Aristide aux désordres de la jeunesse, montra une grande valeur à la bataille de Salamine en 480, accompagna Aristide et Pausanias dans l'expédition dirigée contre Chypre et Byzance, et devint généralissime des forces helléniques, 471. Il battit les Perses sur les bords du Strymon, leur prit Eion, détruisit les pirates de l'île de Scyros, d'où il fit porter à Athènes les cendres de Thésée, et vainquit, en un seul jour, à l'embouchure de l'Eurymédon, la flotte de Tithrauste et une armée asiatique rangée sur le rivage, 470. Le butin servit à orner Athènes de promenades, à construire des aqueducs, à achever la citadelle et les longs murs. Quoique chef de l'aristocratie, Cimon fut en faveur auprès du peuple, qu'il gagnait par ses libéralités, et auquel il ouvrait ses magnifiques jardins. Il contribua à la puissance de sa patrie, en se faisant livrer par les alliés leurs vaisseaux, et en se chargeant, moyennant un tribut, de soutenir pour eux la guerre contre la Perse. La force fut employée à l'égard des États qui protestèrent contre ce désarmement des Grecs au profit d'Athènes : Thasos perdit sa liberté, 466. Sparte ayant fait aux Athéniens [illegible] de renvoyer le secours que Cimon leur donnait pendant la 3^e guerre de Messénie, ce général, accusé par Périclès, fut victime de l'ostracisme, 461. Rappelé en 456, il ménagea la paix entre Sparte et Athènes prêtes à en venir aux mains, dirigea l'ardeur de ses concitoyens vers l'Asie, conquit [illegible] Chypre, mais mourut devant Citium, après avoir imposé à Artaxerxès Longue-Main le *Traité de Cimon* (révoqué en doute par quelques historiens), qui proclamait l'indépendance des villes grecques d'Asie Mineure, dont les troupes [illegible] ne pouvaient approcher à plus de 3 jours de marche, et fermait la mer Égée aux flottes du roi. V. les *Vies* de Cimon par Plutarque et Cornelius Nepos.

[illegible] *[illegible] de Cimon, dans la Rev. de l'Instr. p[illegible]* [illegible] XVIII, XIX, XXI. B. et S. Re.

CIMON DE CLEONÆ, célèbre peintre grec du V^e siècle, un des [illegible] de la perspective.

[illegible] *de l'Acad. des inscr.,* t. XXV., p. 263. S. Re.

CIMONE, montagne de l'Italie, à 50 kil. S.-S.-O. de Modène. C'est le point culminant de l'Apennin septentrional 2,12[illegible] m. [illegible].

CINADON, chef d'une conspiration démocratique à Sparte, en 398 av. J.-C. Les éphores le firent battre de verges et [illegible] mort.

M[illegible], t. III, p. 21[illegible]. S. Re.

CINALOA ou **SINALOA,** l'un des États du Mexique, dans le N.-O. de ce pays, touchant au g. de Californie à l'O.; 74,269 kil. carrés; 178,527 hab. ch.-l., Cinaloa. Sol montagneux, arrosé par le Rio del Culiacan et le Rio del Fuerte; climat tempéré. Élève de bétail et exploitation des mines.

CINALOA, v. du Mexique, anc. chef-lieu de l'État de ce nom; 11,000 hab.

CINARE. V. CINYRE.

CINCA, anc. *Cinga,* riv. d'Espagne (Huesca); source dans les Pyrénées, à 3,000 m. d'altitude; passe à Ainsa, près de Barbastro, à Monzon, et se jette dans la Sègre à 4 kil. au-dessus de son confluent avec l'Ebre. Cours de 180 kil.

CINCHA ou **CHINCHA** (ILES), de l'océan Pacifique, relevant du Pérou, entre 13°-14° de lat. N., à l'entrée de la baie de Pisco. Quantités énormes de guano. Les anc. Péruviens et les Espagnols punissaient de mort quiconque troublait les oiseaux dans ces retraites. Elles ont été occupées par les Chiliens dans la dernière guerre.

CINCHON (LA COMTESSE DE), femme d'un vice-roi du Pérou, rapporta en Europe, 1632, le quinquina, dont elle avait éprouvé par elle-même la vertu fébrifuge, et qui circula, comme remède empirique, sous le nom de *poudre de la comtesse.* Linné a donné le nom de *cinchona* à la famille de plantes qui renferme ce végétal, et on appelle *cinchonine* un alcaloïde qu'on extrait du quinquina gris.

CINCINNATI, v. des États-Unis, Ohio; beau port sur l'Ohio, accessible à de grands bâtiments. Cincinnati, fondée en 1788, n'avait, en 1800, que 750 hab.; elle en avait 46,338 en 1840, 255,139 en 1880, et 284,859 avec son faub. de Covington, un tiers d'Allemands. Archevêché catholique; évêché protestant; collèges; écoles de médecine, de droit, d'arts et métiers; observatoire, etc. On remarque le *Burnethouse,* immense hôtel qui ressemble à un palais. Nombreux édifices à l'usage des différents cultes et des hôpitaux. Hôtel des Invalides; cinq théâtres; abattoirs gigantesques; belles maisons, rues droites et très larges, surtout dans sa partie centrale; communiquant par chemin de fer avec les lacs, par l'Ohio avec le Mississipi. Elle est devenue un des entrepôts les plus importants du commerce intérieur des États-Unis; la beauté de sa situation et sa prospérité, qui s'accroît avec une rapidité inouïe, lui ont mérité le surnom de Reine de l'Ouest, que lui dispute Chicago. Comme Chicago, Cincinnati exporte des viandes salées, surtout des viandes de porc (plus de 400,000 annuellement); manufact. de coton; lainages; construction de navires; moulins à vapeur; brasseries, distilleries; fabr. de savon, cire, céruse, couleurs, etc. Les fonderies et les ateliers de construction de machines occupent 5,000 ouvriers; 7 à 8,000 travaillent les meubles; un seul atelier de chaussures en emploie 1,000.

CINCINNATUS (L. QUINCTIUS). Consul de Rome l'an 292 de la ville, 460 av. J.-C., il lutta pour le sénat contre les tribuns qui soutenaient la loi de Térentillus Arsa, paya l'amende à laquelle ils condamnèrent son fils Cæso, et, presque ruiné, alla cultiver un petit champ qui lui restait. Peu de temps après, on le rappela pour chasser le Sabin Herdonius, qui s'était emparé du Capitole; après avoir sauvé Rome, il retourna à ses travaux rustiques. En 458, les députés du sénat vinrent encore l'enlever à sa charrue; il délivra Minucius, enveloppé par les Èques, et se démit de la dictature au bout de 16 jours. Il reçut encore cette magistrature en 438, avec la mission de déjouer les complots de Spurius Mælius; il avait alors 80 ans. Son maître de la cavalerie, Servilius Ahala, perça Mælius de son épée sur le Forum. Cincinnatus abdiqua après 21 jours de dictature. A. G.

CINCINNATUS (ORDRE DE) ou DES **CINCINNATI,** association formée aux États-Unis, en 1783, entre les officiers de l'armée de terre et de la marine, pour la conservation et la défense de la liberté conquise. Le major général Steuber en fut le président. La décoration était une médaille représentant d'un côté l'aigle des États-Unis, et de l'autre Cincinnatus abandonnant sa charrue pour aller servir l'État. L'ordre devait être héréditaire; on pouvait y admettre viagèrement les étrangers. En 1784, Washington, élevé à la présidence, fit abolir l'hérédité, interdit d'admettre d'autres membres, et étouffa ainsi une institution contre laquelle protestaient les tendances égalitaires des Américains, et qui était attaquée en Europe par Mirabeau. B.

CINCIUS ALIMENTUS (L.), historien romain du II^e siècle, av. J.-C. Il avait écrit l'histoire d'Annibal, celle de Gorgias le Léontin, et un traité sur l'art militaire, ouvrages auj. perdus; les fragments de ses écrits ont été recueillis parmi ceux des anciens historiens latins, dans les collections de Popma, 1620, et de Krause, Berlin, 1833, et dans une dissertation spéciale par M. Hertz, Berlin, 1842.

CINCTIA, du latin *cinctus,* surnom donné à Junon, parce qu'elle présidait aux mariages.

CINEAS, Thessalien, ministre et favori de Pyrrhus, roi d'Épire, essaya vainement de le détourner de son expédition en

Italie, et fut envoyé à Rome, après la bataille d'Héraclée, pour négocier la paix, 279 av. J.-C.; elle fut refusée. Il disait, à son retour, que le sénat lui avait paru une assemblée de rois. Il avait reçu les leçons de Démosthène, et, au dire de Pyrrhus, son éloquence lui avait conquis plus de villes que la force des armes.

CINERARIUM, urne où les anciens mettaient les cendres des morts, et, par suite, sépulcre dans lequel on déposait cette urne.

CINÉSIAS, poète dithyrambique d'Athènes, raillé par Aristophane. Les fragments ont été recueillis et trad. en allemand par Hartung, 1856.

Schmidt, *De Cinesia*, 1844. S. Re.

CINÉTHON DE SPARTE, poète cyclique vers 765 av. J.-C. Il avait chanté, dans sa *Telegonia*, les aventures d'Ulysse après son retour. On lui attribuait encore des poèmes sur Hercule, Œdipe, et une *Petite Iliade*.

Welcker, *le Cycle epique*, p. 243. S. Re.

CINETHUS, rhapsode de Chios, auquel les anciens attribuaient l'hymne homérique à Apollon. S. Re.

CINEY, v. de Belgique, prov. de Namur; 2,900 hab. Taillanderie, poterie de terre; foire à bestiaux. Vieille enceinte de murailles attribuée aux Romains.

CINGA, nom anc. de la Cinca.

CINGÉTORIX, chef gaulois, de la nation des Trévires et gendre d'Indutiomar, trahit ses compatriotes et fut un utile auxiliaire pour César et Labiénus.

CINGLAIS (Le), petit pays de l'anc. Normandie, où se trouvaient Bray-en-Cinglais, Cesny-en-Cinglais et Moutiers-en-Cinglais (Calvados).

CINNA (Lucius-Cornélius), patricien, partisan de Marius. Consul l'an 666 de Rome, 87 av. J.-C., il proposa, en l'absence de Sylla qui combattait Mithridate, la répartition des nouveaux citoyens dans les anciennes tribus en vertu de la loi Sulpicia. Chassé de Rome par son collègue Octavius, il réunit des troupes en Campanie, rappela d'Afrique Marius proscrit, et fut le complice de ses cruautés dans Rome. Il se continua dans sa charge 3 ans de suite, et fut tué par un centurion au moment où il allait avoir à lutter contre Sylla, l'an 669.

CINNA (C.-Helvius), poète latin, dont Quintilien, Servius et Priscien font mention. Il était l'auteur d'un poème intitulé *Smyrna*. On lui attribue plusieurs épigrammes.

V. Weichert, *Reliquiæ poetar. latinor.*, Leipz., 1830.

CINNA (Cn. Cornélius), arrière-petit-fils de Pompée, conspira contre Auguste qui l'avait comblé de bienfaits, et qui lui pardonna. Ce trait de clémence, qui ne se trouve ni dans Tacite ni dans Suétone, et dont Sénèque met la scène en Gaule, tandis que Dion la place à Rome, a fourni à Corneille le sujet de sa tragédie de *Cinna*.

CINNAME (Jean), un des meilleurs historiens byzantins, fut secrétaire de Manuel Comnène, qu'il accompagna dans ses expéditions. Son *Histoire* comprend le règne de Jean Ier, de 1118 à 1143, et celui de Manuel, qui s'arrête à 1176. S'il y a quelque partialité et des préjugés dans Cinname, il offre du moins des détails curieux et des remarques pleines de sagacité. Il a été publié en dernier lieu dans *la Byzantine* à Bonn.

Hanckius, *de Scriptoribus byzantinis*, p. 516 et suiv. B. et S. Re.

CINNAMOMIFERA REGIO, partie de l'Afrique anc., à l'E., près de la mer Rouge; auj. le S. de l'Abyssinie. Elle tirait son nom du cinnamome (cannelle), qu'elle produisait en abondance.

CINO DA PISTOIA, jurisconsulte et poète italien, né en 1270, m. en 1337, était de la maison des Sinibaldi. Il enseigna le droit à Trévise, à Pérouse, à Florence, et eut Bartholc pour élève. Son *Commentaire* sur les neuf premiers livres du Code est célèbre : la meilleure édition est celle de Francfort, 1578. Ses *Poésies*, imprimées en 1518 et 1527 avec celles de Dante, ont été publiées séparément à Rome, 1559; à Venise 1589, et, en dernier lieu, avec une Vie de Cino, par Séb. Ciampi, Pise, 1808 et 1813-14, et Pistoia, 1826. Les poésies de Cino ont de la douceur et de l'élégance, de la pureté et de l'harmonie; mais on y trouve aussi de la recherche et de l'affectation. Il a donné au sonnet, qu'avait inventé Pierre des Vignes, plus de développement et de régularité. Célébré de son vivant par Dante, Cino da Pistoia a été imité par Pétrarque. B.

CINQ-ARBRES (Jean), en latin *Quinquarboreus*, né à Aurillac au commencement du XVIe siècle, fut professeur d'hébreu et de syriaque au Collège de France en 1554, et mourut doyen des professeurs royaux, en 1587. On a de lui une *Grammaire hébraique*, 1546, réimprimée en 1609 sous le titre de *Linguæ hebraicæ institutiones absolutissimæ*, avec un traité de la poésie et de la syntaxe des Hébreux. Il a traduit en latin plusieurs psaumes et quelques ouvrages d'Avicenne. D.

CINQ-CENTS (Conseil des). *V.* Conseil des Cinq-Cents.

CINQ-ÉGLISES. *V.* Funfkirchen.

CINQ-MARS (Henri **COIFFIER** de **RUZÉ**, marquis de), 2e fils du maréchal d'Effiat, né en 1620, m. en 1642. Richelieu le plaça près de Louis XIII, qui bientôt l'appela son cher ami et le nomma à 19 ans grand écuyer de France; on l'appelait, suivant l'usage de la cour, M. le Grand. Le favori, aussi présomptueux qu'incapable, outre-passa le rôle que lui avait destiné le ministre; il voulut entrer au conseil. Richelieu n'y consentit pas, et il ne put l'obtenir; il aspira à la main de Marie de Gonzague, qui l'aimait, et le cardinal lui interdit ce mariage; alors il conspira contre le 1er ministre, entraina Gaston d'Orléans toujours prêt à s'unir aux mécontents, et put même espérer un instant d'avoir pour complice le roi lui-même, fatigué du joug de Richelieu. Celui-ci fut vite informé; s'étant procuré la copie d'un traité signé avec le duc d'Olivarès, ministre de Philippe IV, il fit arrêter à Narbonne Cinq-Mars et de Thou, son ami; une commission condamna à mort les deux accusés, qui furent décapités à Lyon. M. A. de Vigny a publié un roman intitulé *Cinq-Mars, ou une Conjuration sous Louis XIII*, 1826, dans lequel la vérité historique n'est pas suffisamment respectée. J. T.

CINQ-MARS, brg (Indre-et-Loire), arr. de Chinon, sur le chemin de fer de Tours à Nantes et près de la rive dr. de la Loire; 1,960 hab. On l'appelait jadis Saint-Médard-de-la-Pile, parce qu'on voit près de là un pilier quadrangulaire en briques, haut de 29 m., large de 3 sur chaque face, surmonté autrefois de 5 autres piliers de 3 m., dont un a été renversé; on suppose que c'est un monument funéraire, et on l'a attribué sans aucune preuve aux Celtes, aux Romains, aux Alains ou aux Goths.

CINQ-PORTS (Les), en anglais *Cinque-Ports*, anc. prov. militaire et administrative d'Angleterre. Fondée au temps de la conquête normande, elle se composait des ports, considérés alors comme très importants, de Sandwich, Douvres, Romney, Hythe et Hastings. Excepté Douvres, aucun de ces ports n'est auj. accessible à la marine. Jean sans Terre, Henri III et Édouard III accordèrent aux Cinq-Ports de grands privilèges; on leur adjoignit successivement les villes de Ramsgate, Margate, Deal, Feversham, Folkestone, Winchelsea, Rye, Pevensey et Seaford. Ce territoire a pour gouverneur le Lord gardien et amiral des Cinq-Ports (*Lordwarden and admiral of the Cinque-Ports*), qui réside à Walmer-Castle, près de Douvres; c'est une des grandes charges honorifiques d'Angleterre. Jusqu'à la réforme parlementaire de 1832, chaque port élisait deux députés, qui portaient le titre de barons des *Cinque-Ports*. Au couronnement des rois, ces députés portaient le baldaquin, qui, après la cérémonie, demeurait leur propriété.

CINTEGABELLE, ch.-l. de cant. (Hte-Garonne), arr. de Muret, sur la rive dr. de l'Ariège; 2,715 hab. Belle église; comm. de grains.

CINTIO. *V.* Giraldi.

CINTRA, v. de Portugal, prov. de Lisbonne (Estrémadure), sur la pente du mont de son nom; 4,500 hab. Agréablement située; nombreuses villas; magnifiques fontaines. Ermitage de capucins, dit Couvent de liège, parce que les cellules taillées dans le roc sont revêtues de liège, préservatif contre l'humidité. Beau château royal du moyen âge, où fut enfermé Alphonse VI. Château plus remarquable encore de Peñha de Cintra. C'est à Cintra que le général Junot signa avec Dalrymple la capitulation pour l'évacuation du Portugal, 22 août 1808. Beaux marbres aux environs.

CINTRA (Pierre de), navigateur portugais, atteignit la Guinée en 1462, et y bâtit le fort de la Mina, dans un second voyage avec Diégo d'Azambuja, 1482.

CINYPS, riv. de l'anc. Afrique Tripolitaine, affl. de la Méditerranée; auj. *Oued-Quaham*. Elle arrosait un pays de même nom.

CINYRE, roi de Chypre, fut chassé de ses États par les Grecs, pour ne leur avoir point fourni exactement des vivres pendant le siège de Troie. Ses cinquante filles se jetèrent à la mer et furent métamorphosées en alcyons. On lui attribue la fondation de Paphos, de Cinyrée, de Smyrne, et l'invention des tenailles, du marteau, du levier et de l'enclume. Il est l'ancêtre mythique et le prototype héroïque du sacerdoce de Paphos.

Engel, *Kypros*, I, p. 169, 203, 478; II, 94-136. S. Re.

CIOMPI, c.-à-d. *Compères*, nom donné, à Florence, aux métiers inférieurs non organisés en arts ou corporations, et placés dans la dépendance d'autres professions. Ainsi les teinturiers, les cardeurs, les peigneurs de laine, les tailleurs, etc., se rattachaient tous à *l'art majeur* de la laine et dépendaient de ses consuls ou syndics. En 1378, un soulèvement, où cette populace s'abandonna à tous les excès, fit ériger pour les Ciompi trois corporations nouvelles, et leur donna une part au gouvernement; mais les magistratures leur furent enlevées, et l'une des corporations détruite presque aussitôt; les deux autres furent aussi abolies en 1382. R.

CIONTE. *V.* Cius.

CIOTAT (LA), anc. *Citharista*, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille; bon port sur le golfe des Lèques ou de La Ciotat, pouvant contenir 150 bâtiments, admettant les navires de 800 tonneaux et même les frégates; 9,000 hab. Place de guerre; trib. de commerce; école d'hydrographie; construction de navires de commerce et de machines à vapeur. Belle esplanade, appelée la Tasse, d'où l'on a une vue magnifique; comm. de vins, huiles, figues, poissons, fruits. Pêche de l'anchois et de la sardine. Patrie de l'amiral Gantheaume. La ville fut fondée au XIII^e^ siècle; elle avait 10,000 hab. sous François I^er^. La révocation de l'édit de Nantes lui porta un coup funeste, dont elle ne s'est relevée qu'au XIX^e^ siècle.

CIPANGU, nom sous lequel on désignait le Japon à la fin du moyen âge, par corruption de son nom chinois (*Jypen-Khoue*). Ce nom se trouve dans la relation de Marco Polo.

CIPAYES, en angl. *seapoys* (même mot que *spahis*), soldats d'infanterie indigène formés par les Européens dans l'Hindoustan. Les Français en ont quelques compagnies dans leurs établissements des Indes. Lord Clive en créa au Bengale 32 régiments. En 1857, la Compagnie des Indes en avait 190,000. On en compte auj. 117,670, répartis en 143 rég. d'infanterie et 42 de cavalerie. Ils sont brahmanistes ou mahométans, très sobres, patients, infatigables et faciles à commander.

CIPPICO (Coriolan), en latin *Cépion*, historien vénitien, né à Trau (Dalmatie) en 1425, participa à la défense de Scutari contre les Turcs, 1470-74, et raconta l'histoire de cette guerre en 3 liv., *de Bello Asiatico*, Venise, 1594. Il a laissé aussi la vie du doge Pierre Mocenigo, 1474, in-4°.

CIPRIANI (J.-B.), peintre et graveur, né à Pistoia en 1732, m. à Londres en 1785. Attiré en Angleterre, il fut un des premiers membres de l'Académie royale fondée en 1769. Dans ses tableaux il a imité le Corrège. Il a exécuté de charmantes compositions pour le *Roland furieux*. Sa gravure la plus recherchée est une *Descente de croix* d'après Van Dyck.

CIRBIED (J. Chahan), prêtre arménien, né en 1772, dans la Mésopotamie, m. en 1834, se rendit à Rome, où il reçut les ordres, puis à Livourne, où il devint un des habitués de l'église arménienne. En 1792, il s'établit à Paris, prit place parmi les prêtres assermentés, et épousa une Française. En 1810, Napoléon, en faveur de la nation arménienne, qui lui avait fourni d'utiles auxiliaires, ayant créé une chaire d'arménien à la Bibliothèque impériale, Cirbied en fut nommé professeur. En 1827, il remit sa chaire à son élève, M. Le Vaillant de Florival, et entreprit un voyage à Tiflis, où il mourut.

On a de lui : *Recherches curieuses sur l'histoire ancienne de l'Asie, puisées dans les manuscrits* [illegible], Paris, 18[illegible]; *Détails historiques de la première expédition des chrétiens dans la Palestine sous l'empereur Zimiscès*, Paris, 1811; *Notice sur l'histoire manuscrite de Mathieu Eretz, et extrait de cette histoire des Croisades; Tableau général de l'Arménie*; Paris, 1814; *Détail sur la situation actuelle du royaume de Perse*, Paris, 181[illegible]; *Grammaire (française) de la langue arménienne*, Paris, 1823; une traduction en français de la *Grammaire* de Denys de Thrace, faite sur la traduction arménienne, et publiée en trois langues, grecque, arménienne et française, Paris, 1824. C—a.

CIRCARS ou **SERCARS DU NORD**, anc. prov. de l'Hindoustan, sur la côte O. du golfe du Bengale, entre le Carnatic et la côte d'Orissa, formée des 5 districts de Cicacole, Radjamandri, Ellore, Condapilly et Gantour, auj. comprise dans la présidence anglaise de Madras. Cap. Cicacole. Pays montagneux, chaud et très fertile, arrosé par le Godavéry et le Krichna. Soumis aux Français sous Dupleix, les Circars furent conquis par Clive en 1759.

CIRCASSIE, contrée située sur le versant septentrional du Caucase, entre la mer Noire et la mer Caspienne, jusqu'au Kouban et au Térek, et, sur le versant méridional, jusqu'à la Mingrélie. Elle tire son nom des Tcherkesses, la plus importante des peuplades qui l'habitent, et comprend la Kabardie, l'Abkhasie, le pays des Tcherkesses, des Ossètes, des Lesghiz, etc. Sup. env. [illegible],000 kil. carrés; v. princip. : Taman, Temrouk, Kepil, [illegible]ou. Sol montagneux et boisé, peu salubre dans les vallées; élève de chevaux et de bestiaux. Les Tcherkesses sont belliqueux et infatigables, pillards, vindicatifs, mais hospitaliers; les femmes ont une grande réputation de beauté, et peuplent les harems de l'Orient. — La Circassie a été soumise à une multitude de maîtres (rois de Colchide, puis du Bosphore Cimmérien, Huns, Khazares, Mongols, Turcs Seldjoukides, rois de Géorgie, khans de Crimée). Alliée de la Russie au XVI^e^ siècle contre les khans de Crimée et les Ottomans, elle se soumit à ces derniers au XVIII^e^. Mais la Russie a fait, de ce côté, des progrès importants. (*V.* Caucase.) Les Circassiens ont été bloqués au N. par 50,000 Cosaques colonisés militairement, et par les places de Gregoroskaia, Kizliar, Iékatérinograd et Mozdok, etc.; à l'O. par les ports fortifiés d'Anapa, de Ghélendjik, de Soudjouk-Kaleh, de Soukoum-Kaleh, et par l'établissement des Russes dans le Daghestan et les ports de la mer Caspienne, au S. par l'annexion de la Géorgie. Depuis la soumission de Schamyl et du Caucase oriental en 1859, les tribus occidentales du Caucase, les Circassiens proprement dits (Tcherkesses, Adighes, Abases) restaient seuls indépendants. Ils furent attaqués de 1860 à 1864, rejetés du Kouban supérieur sur le Caucase, et de là sur la mer Noire, leur pays annexé en 1863 au Territoire des Cosaques de la mer Noire, pour former le Territoire du Kouban (*V.* Kouban), et 10 régiments de Cosaques établis à demeure dans la Circassie. Les Tcherkesses ont préféré l'exil à la domination russe, et, en 1864, la presque totalité, plus de 200,000, ont quitté le pays, privés de leurs armes et dépouillés de leurs biens; déjà décimés par la misère et les maladies, ils ont été recueillis par les Turcs, et cantonnés en Europe, dans la Dobroudscha, auj. prov. roumaine, et en Asie Mineure sur le littoral depuis Sinope jusqu'à Trébizonde. Cette émigration rend la Russie maîtresse des côtes orientales de la mer Noire. (*V.* Caucase [Lieutenance générale du].) B. et C. P.

CIRCÉ, célèbre magicienne, fille, suivant Homère, du Soleil et de la nymphe Persa. On l'a placée soit à Æa en Colchide, soit dans une île de ce nom qui n'est plus auj. qu'un cap d'Italie, le *monte Circello*. Elle changea en pourceaux, par ses breuvages, les compagnons d'Ulysse; celui-ci, préservé par une herbe qu'il avait reçue de Minerve, força Circé de rendre à ses compagnons leur forme primitive, puis resta un an auprès d'elle et lui donna un fils. Ce fut Circé qui changea Picus en pivert et Scylla en monstre marin. Il y a une belle cantate de *Circé* par J.-B. Rousseau.

CIRCEII ou **CIRCEIUM**, v. de l'anc. Latium, chez les Volsques; tirait son nom de Circé. Aujourd'hui *Circello*.

CIRCELLO ou **CIRCEO** (Monte), anc. *Circæum promontorium*, montagne du royaume d'Italie, à 15 kil. S.-S.-O. de Terracine, à l'extrémité S. des marais Pontins. Elle forme sur la Méditerranée un cap qui paraît avoir été jadis une île. C'est une roche calcaire, taillée à pic et abordable par un seul côté; à une certaine hauteur on trouve de beaux restes de murs cyclopéens, annonçant une ancienne citadelle, et au sommet, à 525 mèt. au-dessus de la mer, quelques ruines, que l'on croit avoir appartenu à un temple du Soleil. Dans ses flancs s'ouvrent diverses grottes, dont une que l'on appelle la grotte de Circé. Les troupeaux de porcs sauvages sont encore nombreux dans les environs. (*V.* Circé.)

CIRCENSES, c.-à-d. jeux du cirque. (*V.* Cirques.)

CIRCESIUM, anc. v. de la Mésopotamie (auj. *Kirkésieh*), au confl. du Chaboras et de l'Euphrate. Néchao, roi d'Égypte, y battit les Babyloniens, et fut défait à son tour par Nabuchodonosor II, 606 av. J.-C. Suivant la plupart des historiens, ce serait l'anc. *Karkemish*. Toutefois M. Maspéro conteste cette identification.

CIRCONCELLIONS. Ce nom fut donné à une branche des donatistes. (*V. ce mot.*) On l'appliqua aussi, pendant le XII^e^ et le XIII^e^ siècle, à des hérétiques d'Allemagne, qui attaquaient l'autorité des papes, des évêques et des prêtres, niaient la légitimité de l'interdit ecclésiastique et distribuaient eux-mêmes des indulgences.

CIRCONCISION, usage religieux chez les Juifs et les Arabes. Une fête de l'Église catholique, établie régulièrement au IV^e^ siècle, et qu'on célèbre le 1^er^ janvier, rappelle la circoncision de J.-C. C'était, dans l'ancienne loi, la figure du baptême. — Mahomet prescrit la circoncision, qui est pratiquée chez tous les peuples musulmans.

CIRCONIUM, nom latin de Zirknitz.

CIRCUMPOTATIO, repas funèbre chez les anc. Romains. Il se faisait sur le tombeau d'un mort dont on célébrait l'anniversaire, et les assistants buvaient à la ronde; d'où le nom de ce repas. C. D—y.

CIRCUS JULIANUS, nom latin d'Arcueil.

CIRENCESTER ou **CICESTER**, *Corinium*, v. fort anc. d'Angleterre, comté de Glocester, sur la Churn. Antiquités romaines; amphithéâtre appelé auj. Bull-Ring, etc. Ruines d'une riche abbaye fondée par Henri I^er^. Église du XV^e^ siècle très remarquable; 7,080 hab. Beaucoup de maisons de campagne. Près de là est *Oakley-Park*, résidence de lord Bathurst. École d'agriculture.

CIREY-LES-FORGES, vge (Meurthe-et-Moselle), seul reste de l'anc. arrond. de Sarrebourg cédé aux Allemands en 1871; 2,350 hab. Importante verrerie; grande manuf. de glaces.

CIREY-SUR-BLAISE ou **CIREY-LE-CHATEAU**, vge (Haute-Marne), arr. de Vassy; 700 hab. Château qui appartint à la marquise Du Châtelet et que Voltaire habita souvent de 1733 à 1749.

CIRILLO (Dominique), médecin, né en 1734 dans la Terre de Labour, m. en 1799, visita la France, où il se lia avec Nollet, Buffon, d'Alembert et Diderot, et alla suivre à Londres les leçons de W. Hunter. De retour dans sa patrie, il devint médecin de la cour. Lorsque les Français eurent envahi le

royaume de Naples et proclamé la république, il fut nommé représentant du peuple et membre de la commission législative, 1799. Au rétablissement du roi Ferdinand, il fut condamné à mort. Ferdinand consentit à lui laisser la vie, sur les instances de Nelson, à la condition qu'il demanderait sa grâce. Cirillo refusa et fut pendu.

Les principaux écrits de Cirillo sont : *Fundamenta botanica*, 1787, 2 vol.; *Entomologiæ Neapolitanæ specimen*, 1787, in-fol.

CIRO, v. du royaume d'Italie (prov. de Catanzaro), à 32 kil. N.-N.-O. de Cortone et près de la mer Ionienne; 3,836 hab.

CIRQUES, *circus*. Le cirque, que les Grecs appelaient hippodrome, servait à donner des courses de chars et de chevaux ; c'était une immense construction, ayant la forme d'un parallélogramme très allongé, terminé à l'une de ses extrémités en demi-cercle, et muni de gradins sur trois de ses côtés. Les parties essentielles étaient les remises, *carceres* (*V. ce mot*), d'où s'élançaient les chevaux ; l'épine, *spina*, stylobate en maçonnerie construit dans le sens de la longueur et garni fréquemment de statues ; les bornes, *metæ*, situées de part et d'autre de la *spina* et autour desquelles devaient tourner les chars ; l'*euripe*, petite rivière entre l'arène et les gradins ; le *podium* ou soubassement des gradins. Outre les places publiques auxquelles on accédait en général par trois portes, il y avait encore des loges officielles couvertes (*cubicula, suggestus*) pour la famille impériale ou les fonctionnaires.

Les jeux du cirque ou *circenses* comprenaient des courses de chars, des jeux gymniques comme les courses, le pugilat, le jeu de Troie (*ludus Trojanus*) décrit par Virgile (*Enéide*, V), les jeux séviraux exécutés par six escadrons de chevaliers, etc. De tous ces jeux, les plus populaires étaient les courses de chars ; les cochers (*agitatores*) vainqueurs étaient honorés par des statues, des peintures, des monuments de tout genre, qui finirent sous l'empire par devenir si nombreux et si encombrants dans les rues de Rome, qu'une loi dut en restreindre l'usage aux cirques seulement (*Code Théod.*, XV, VII, 12). Juvénal a résumé dans un hémistiche célèbre les passions et les besoins du peuple romain : *panem et circenses*. On connaît encore les noms de quelques *agitatores* célèbres, entre autres Scorpus, cité par Martial (V, 25) et dans une inscription funéraire où il est appelé *gloria circi*. Les chevaux vainqueurs n'étaient pas l'objet d'une moindre célébrité et d'une moindre admiration.

Parmi les nombreux cirques que les Romains avaient élevés pour satisfaire cette passion, les plus connus sont les suivants :

CIRQUE AGONAL, *Circus agonalis*, au milieu du Champ de Mars ; probablement construit par Domitien. La place Navone actuelle, qui lui a emprunté son nom, en occupe l'emplacement et en reproduit exactement la forme. On y célébrait les Jeux agonaux. (*V.* JEUX.)

CIRQUE DE CALIGULA ET DE NÉRON, dans la vallée entre le Janicule et le Vatican, correspondant à peu près à la partie gauche de la basilique de Saint-Pierre. Néron, qui y parut comme *agitator*, y livra les chrétiens aux flammes et aux bêtes. L'obélisque que Sixte-Quint fit élever au milieu de la place Saint-Pierre appartenait à la *spina* de ce cirque.

CIRQUE DE FLAMINIUS, dans le Champ de Mars, à peu près derrière le mont Capitolin ; l'église moderne de Sainte-Catherine de' Funari est bâtie à l'intérieur de ce cirque, dont il ne reste plus que quelques vestiges dans les fondations des maisons voisines. Bâti l'an 533 de Rome.

CIRQUE D'ADRIEN, sur la rive droite du Tibre, derrière le château Saint-Ange (mausolée d'Adrien). Ses ruines ont été découvertes dans des fouilles faites au XVIII[e] siècle. Il figure sur les plans de Rome antérieurs au XVI[e] siècle et semble avoir servi pendant le moyen âge de lieu de spectacle et de chasse. Aujourd'hui il n'en reste plus rien. *V.* de Rossi, *Piante di Roma*, p. 85 et suiv.

CIRQUE DE MAXENCE OU DE ROMULUS, à gauche de la voie Appienne, à 2 kil. de Rome, construit en 311 par Maxence en l'honneur de son fils Romulus, mort en bas âge; 482 m. de long sur 79 de large; en majeure partie conservé. L'obélisque de la place Navone a été pris à la *spina* de ce cirque.

CIRCUS MAXIMUS, le plus considérable de Rome, remplissant le vallon entre les monts Aventin et Palatin; 557 m. de long sur 104 de large; créé sous les rois, agrandi par César qui le fit garnir de gradins de pierre, embelli par les empereurs, il servit pour toutes les grandes fêtes jusqu'à l'invasion barbare; Totila y donna les dernières courses en 549. Le grand obélisque de 33 m., aujourd'hui sur la place de Saint-Jean de Latran, servait à sa décoration. Ce cirque n'a laissé que des restes insignifiants; l'alignement bizarre de quelques maisons modernes reproduit la courbe de ses gradins. La *via de' cerchi* qui traverse aujourd'hui toute la vallée a conservé le nom de ce monument.

Beschreibung der stadt Rom, passim; Nibby, *Roma nell' anno 1838*: *parte antica*; Jordan, *Forma urbis Romæ*. — Pour les jeux du cirque, *Bull. della com. Arch. mun.*, Rome, 1880. G. L.-G.

CIRQUES CHEZ LES MODERNES. Ce sont des édifices clos et couverts, souvent même des constructions légères en planches ou aussi de simples tentes, dont les dimensions sont beaucoup moindres que celles des cirques anciens. Paris a 3 cirques, dont le plus grand peut contenir 3,800 spectateurs. Les cirques actuels sont toujours de forme ronde. Les spectacles qu'on y donne se composent d'exercices équestres et gymnastiques, de pantomimes, etc. On y voit encore des animaux dressés et des dompteurs de bêtes fauves. *V.* HIPPODROME. E. D—Y.

CIRRHA, anc. v. de Phocide, au S. de Crissa; port de Delphes sur le golfe de Corinthe. Elle était consacrée à Apollon. On trouve encore sur son emplacement quelques ruines.

CIRTA, anc. v. de l'Afrique septentrionale (Numidie), sur les bords de l'Ampsagas. Tour à tour capitale de Syphax, de Masinissa, de Micipsa, d'Adherbal et de Juba, puis ch.-l. de la prov. romaine de Numidie, elle reçut de César, avec une colonie de soldats de Sittius Nucerinus, les noms de *Cirta Sittianorum* et de *Cirta Julia*. Constantin l'ayant embellie, elle s'appela dès lors Constantine. (*V. ce mot.*)

CISALPINE GAULE. *V.* GAULE.

CISALPINE (RÉPUBLIQUE), organisée par Bonaparte, proclamée le 29 juin 1797, reconnue par l'Autriche au traité de Campo-Formio, 17 oct. suivant. Composée d'abord du Milanais, arraché à cette puissance avec l'importante forteresse de Mantoue, des pays de Bergame, de Brescia et de Crême, enlevés à Venise avec la place forte de Peschiera, et de la république Cispadane, organisée dès 1796, elle fut, le 10 oct. 1797, agrandie de la Valteline, détachée du petit État des Grisons avec Chiavenna et Bormio. Elle avait pour limites, à l'E., l'Adriatique, les bouches du Pô, le bas Adige et le lac de Garde, qui la séparaient du reste des pays vénitiens, donnés à l'Autriche ; au N., les Alpes, qui la séparaient des Grisons ; à l'O., le Tessin, qui la séparait du Piémont, le Pô et l'Enza, placés entre elle et le duché de Parme ; au S., la Méditerranée, qu'elle touchait par les pays de Modène et de Massa-Carrare, l'Apennin, qui la séparait de la Toscane, et le duché d'Urbin, première province des États du pape, depuis que le traité de Tolentino, 19 février 1797, les avait diminués du Ferrarais, du Bolonais et de la Romagne, pour les donner à la Cispadane. La Cisalpine eut d'abord une constitution modelée sur celle de la France, un Directoire, une Assemblée législative siégeant à Milan, et composée d'un Conseil des Anciens de 80 membres, et d'un Grand-Conseil de 160; son sol, couvert de trois millions et demi d'habitants, fut divisé en départements. Le Directoire eut le tort de traiter la Cisalpine comme une dépendance de la France. Les coups d'État du 18 fructidor et du 22 floréal eurent leur contre-coup à Milan en 1797 et 1798. Envahie et renversée, en 1799, par les Austro-Russes, lors de la 2[e] coalition, elle fut rétablie par Bonaparte, consolidée par sa victoire de Marengo, 1800, agrandie du Novarais, enlevé au roi de Sardaigne avec tous ses États de terre ferme, et étendue ainsi à l'O. jusqu'à la Sésia. En janvier 1802, elle fut appelée République italienne, transforma son gouvernement, et la consulte de Lyon, composée des notables cisalpins les plus dévoués à la France, choisit pour président décennal Bonaparte, alors premier consul. Elle comprenait à cette époque 13 départements : Agogna (Novare), Lario (Côme), Adda (Sondrio), Olona (Milan), Haut-Pô (Crémone), Serio (Bergame), Mella (Brescia), Mincio (Mantoue), Crostolo (Reggio), Panaro (Modène), Bas-Pô (Ferrare), Reno (Bologne), Rubicon (Césène). En mars 1805, elle devint le royaume d'Italie.

CISCAUCASIE. *V.* CAUCASE (LIEUTENANCE DU).

CISIO JANUS. *V.* ALMANACH.

CISIUM, cabriolet à deux roues chez les anc. Romains.

CISJURANE. *V.* BOURGOGNE.

CISPADANE GAULE. *V.* GAULE.

CISPADANE (RÉPUBLIQUE), ou en deçà du Pô. Cet État fut organisé le 16 octobre 1796, sous l'inspiration de Bonaparte, qui venait d'écraser successivement les trois armées autrichiennes de Beaulieu et de Wurmser. Formée d'abord des provinces de Modène et de Reggio, dont le duc fut déclaré déchu pour avoir fourni des vivres à Wurmser, et des légations de Ferrare et de Bologne, enlevées au pape Pie VI, la Cispadane s'augmenta bientôt de la Romagne (Ravenne), cédée avec les deux autres légations par le saint-siège au traité de Tolentino, 19 fév. 1797. Mais quelques mois après, juin 1797, elle cessa d'exister pour faire partie de la République Cisalpine. R.

CISPIUS (MONT). *V.* COLLINES DE ROME.

CISPLATINE (RÉPUBLIQUE). *V.* URUGUAY.

CISRHÉNANE (RÉPUBLIQUE), État dont la formation, sous le protectorat de la France, fut décidée, en 1797, entre les villes de Bonn, Cologne, Aix-la-Chapelle, etc., mais que

la cession de la rive g. du Rhin à la France, par le traité de Campo-Formio, rendit inutile.

CISSE, anc. v. de l'Afrique septentrionale, dans la Mauritanie Césarienne. Auj. *Coleah*. (*V. ce mot.*)

CISSEY (ERNEST-LOUIS-OCTAVE **COURTOT** DE), général et homme politique, né à Paris en 1810, m. en 1882. Élève de l'école de Saint-Cyr en 1830, il passa ensuite à l'École d'application de Metz et en sortit lieutenant en 1835. Il fut envoyé en Algérie, comme aide de camp du général Trézel, assista à la prise de Constantine, au combat de Mouzaïa et à la bataille de l'Isly, fut promu capitaine d'état-major en 1839, chef d'escadron en 1849, lieutenant-colonel en 1850 et colonel en 1852. Il prit part à l'expédition de Crimée, et reçut après Inkermann le grade de général de brigade. Lorsque la guerre de 1870 éclata, il était général de division depuis 1863, et commanda la 1re division du 4e corps, qui se distingua dans les combats livrés autour de Metz, à Borny, Rezonville et Saint-Privat. Il fut au nombre des généraux qui proposèrent, le 22 octobre 1870, de livrer bataille pour ouvrir un passage à l'armée. Il s'efforça vainement, lors de la capitulation, d'obtenir des conditions plus favorables, et partagea ensuite la captivité de ses soldats en Allemagne. Après la signature des préliminaires de la paix, il reçut un commandement dans l'armée qui devait reprendre Paris aux insurgés de la Commune, il entra dans la ville le 22 mai, et occupa les quartiers de la rive gauche. Nommé ministre de la guerre par Thiers le 5 juin 1871, il fut élu, le 2 juillet 1871, député à l'Assemblée nationale par les deux départements de la Seine et d'Ille-et-Vilaine, et opta pour le second. Pendant son ministère, il travailla activement et non sans succès à la réorganisation de l'armée, prépara la construction des nouvelles forteresses destinées à assurer la défense du pays, nomma une commission pour le perfectionnement des fusils Chassepot, adopta le canon en bronze de 7, se chargeant par la culasse, créa de nouveaux champs de tir pour l'artillerie, recommanda dans l'armée l'étude de la langue allemande, et favorisa la publication de nouveaux recueils militaires, le *Bulletin de la réunion des officiers*, la *Revue d'artillerie* et la *Revue militaire de l'étranger*. Il se retira du ministère en même temps que MM. Jules Simon et de Goulard, le 19 mai 1873, commanda le 7e, puis le 9e corps d'armée territorial et reprit le portefeuille de la guerre le 22 mai 1874. Il nomma une commission pour étudier l'organisation d'une École supérieure de la guerre, et défendit vainement dans l'Assemblée le système du bataillon à 4 compagnies. Après l'adoption de la constitution républicaine du 25 février 1875, le général de Cissey donna sa démission avec tous ses collègues, mais rentra au ministère le 10 mars, réorganisa la gendarmerie et s'occupa de créer une école d'enfants de troupes. Élu sénateur inamovible le 17 déc. 1875, il conserva le portefeuille de la guerre dans le ministère Dufaure-Ricard, 9 mars 1876, et présenta des projets de lois importants sur l'état-major, sur les subsistances et les hôpitaux. Il donna sa démission lors de la formation du ministère Jules Simon, 13 déc. 1876, vota la dissolution de la chambre après le 16 mai, et fut appelé en mars 1878 au commandement du 11e corps d'armée. Le général de Cissey était grand'croix de la Légion d'honneur depuis 1871. E. D—y.

CISSOTOMIES, du grec *kissos*, lierre et *temnein*, couper; fêtes des Grecs en l'honneur d'Hébé, déesse de la jeunesse. Les jeunes gens y dansaient couronnés de lierre.

CISSYBIUM, vase à boire à une anse chez les anciens Grecs.

CISTE, *cista*, corbeille ou boîte désignant différentes sortes d'objets : 1° La cassette où l'on serrait l'argent. 2° La boîte où l'on conservait les mss roulés. 3° Le panier où l'on déposait les suffrages. 4° Le panier où les enfants serraient leurs jouets, etc., et où les femmes enfermaient leurs objets de toilette. 5° De petites boîtes cylindriques en bronze, trouvées principalement à Préneste, servant probablement à contenir des joyaux et ornées souvent de gravures au trait. La plus célèbre de ces cistes, trouvée par Ficoroni, et auj. au musée Kircher à Rome, porte une inscr. latine archaïque probablement du IIIe siècle av. J.-C., et d'admirables gravures représentant le débarquement des Argonautes en Bithynie et la victoire de Pollux sur Amycus, et deux groupes en bronze servant d'ornement. D'après l'inscription, ce chef-d'œuvre est dû au Campanien Novius Plautius, qui l'exécuta à Rome.

O. Jahn, *Die ficoronische cista*, 1852; Fernique, *Étude sur Préneste*, 18[illegible]. S. Rz.

CISTERCIENS. V. CITEAUX.

CISTES, paniers d'osier ou de métal qu'on portait dans les processions d'Éleusis, de Bacchus et d'Isis; on y plaçait du sésame, des gâteaux, des grains de sel, des grenades. Sur les monuments, la ciste, entourée de lierre, est ordinairement entr'ouverte; un serpent paraît en sortir.

O. Jahn, *Die cista mystica*, dans l'*Hermes*, 1868.

CISTOPHORES, jeunes filles de haute naissance, qui portaient les cistes sacrées dans les mystères de Proserpine et de Cérès. — On donnait aussi ce nom aux monnaies en argent des colonies grecques de l'Asie Mineure, portant l'empreinte d'une ciste.

Sur ces monnaies, V. Pinder, *Mem. de l'Acad. de Berlin*, 1855.

CITÉ. Ce mot désignait, dans les temps anciens, un État, un peuple avec toutes ses dépendances, une république particulière. César donne le nom de cités (*civitates*) aux divers États de la Gaule; la cité par excellence fut la métropole, la capitale (*civitas Æduorum, civitas Lingonum*, etc.). — *Civitas* était aussi le nom par lequel on désignait, dans les Gaules et dans les deux Germanies, les agrégations de citoyens romains pourvues d'institutions municipales, et auxquelles on donnait ailleurs le nom de *municipes*. (*V. ce mot.*) Plus tard, on n'appela cités que les villes épiscopales. Dans certaines villes modernes, qui se sont considérablement agrandies, on appelle *cité* l'espace qu'elles occupaient primitivement, la Cité de Paris (*V.* PARIS), la Cité de Londres. (*V.* LONDRES.) En Angleterre, où toutes les villes se nommaient d'abord bourgs, le mot de cité n'a été connu qu'après la conquête normande. On y appelle cité-comté (*city-county*) toute ville qui, bien que comprise dans un comté (*shire*), forme à elle seule un comté. — On donne encore dans les grandes villes le nom de cités à des groupes de maisons appartenant à un même propriétaire, ayant une entrée commune et des passages communs.

Sur l'origine et la constitution des cités anciennes, *V. la Cité antique*, de M. Fustel de Coulanges. B.

CITÉ (DROIT DE). Chez les anciens on entendait par ce mot l'ensemble des droits civils et des droits politiques. A Athènes, le citoyen était celui dont le père et la mère l'avaient été eux-mêmes : l'enfant d'un Athénien et d'une étrangère suivait la condition de sa mère. Nul homme né dans la servitude ne pouvait devenir citoyen. La qualité de citoyen était en outre conférée, dans l'origine, aux étrangers qui venaient s'établir en Attique; Solon ne l'accorda qu'à ceux qui exerçaient un métier, et, plus tard, il fallut, pour l'obtenir, des services rendus à la république. — A Sparte, l'étranger ne devint dans aucun cas citoyen; mais les Ilotes pouvaient être élevés à ce rang, quand ils avaient rendus d'éminents services à l'État. B.

CITÉ ROMAINE (DROIT DE), *Jus civitatis romanæ*, par abréviation, *jus civitatis*, ou *civitas*. Il se composait de la réunion de divers droits qui étaient ceux : de cens, d'héritage, d'honneurs, de liberté, de mariage, de milice, de propriété quiritaire, de race et de famille, de suffrage, paternel, de testament, de tutelle. Le droit de cité romaine ne pouvait être cumulé avec un autre droit de cité. Il était inviolable, et un citoyen ne le perdait que par une condamnation judiciaire ou un séjour forcé à l'étranger, comme prisonnier de guerre; mais ce dernier cas de force majeure passé, il pouvait recouvrer sa cité romaine au moyen d'un autre droit dit *jus postliminii*. (*V.* POSTLIMINIUM.) On naissait citoyen romain, ou on le devenait par le don d'un gouverneur de province, ratifié dans les comices par tribus. Les empereurs, représentant la puissance souveraine du peuple, accordaient le droit de cité d'une manière absolue. Ils ne le prodiguèrent pas d'abord; mais sous Claude, Néron et leurs successeurs les affranchis, favoris de ces princes, le vendirent, car il donnait, outre l'honneur, l'immunité de certains impôts. Vespasien supprima ou restreignit cette immunité, et tous les citoyens devinrent tributaires. Trajan n'accorda le droit de cité qu'avec beaucoup de parcimonie. Caracalla étendit le droit de cité romaine à tout l'empire, par un édit célèbre de l'an 964 de Rome, 211 de J.-C.

DROIT DE CENS, *jus census*. C'était le droit d'être porté sur les registres des censeurs, où l'on n'inscrivait que les citoyens romains, et, par là, de s'assurer de tous les autres droits. Il y avait une catégorie à part pour les affranchis et leurs enfants, qui ne pouvaient jouir de certains droits qu'à la 3e génération. (*V.* AFFRANCHIS.)

DROIT D'HÉRITAGE, *jus hæreditatis*. Il rendait apte à hériter d'un intestat, suivant le degré de parenté qu'on avait avec lui. (*V.* TESTAMENT.)

DROIT D'HONNEURS, *jus honorum*. Droit de prétendre à toutes les magistratures, en remplissant les conditions légales exigées pour chacune.

DROIT DE LIBERTÉ, *jus libertatis*. Il assurait l'inviolabilité individuelle : un citoyen romain ne pouvait être battu de verges, ni réduit en servitude, ni mis à mort : ce dernier droit n'était qu'une fiction, car tout citoyen déclaré digne de mort par un jugement perdait en même temps sa qualité; il devenait serf de la peine, et, comme tel, subissait sa condamnation. Une sentence d'exil se formulait par l'interdiction du feu et de l'eau dans sa patrie, alors il fallait bien qu'il la quittât. Mais le droit de liberté permettait à un citoyen d'éviter une

condamnation à mort en s'exilant avant la sentence rendue. Sous les empereurs le droit de liberté disparut peu à peu et finit par être complètement annulé.

Droit de mariage, *jus connubii.* Droit de contracter une union légitime. D'abord il fut interdit aux plébéiens : ils durent se marier sans que leur union pût avoir d'autre caractère que celui d'une cohabitation, et que leur femme eût d'autre rang que celui d'une esclave. La loi des XII Tables interdit aux patriciens de se marier ailleurs que dans leur ordre; mais cette prohibition dura peu; les mariages entre les deux ordres furent permis, en vertu de la loi Canuléia, 444 av. J.-C., avec l'unique condition, pour les deux ordres, de n'épouser jamais qu'une Romaine née libre. (*V.* Mariage.)

Droit de milice, *jus militiæ.* Il consistait à pouvoir servir dans les légions. Servius Tullius y mit une restriction pour les prolétaires et les *capite censi* (*V. ces mots*), en instituant le cens (*V. ce mot*); mais, au milieu du viie siècle, Marius la fit disparaître, en enrôlant tous les citoyens indistinctement. Le service militaire commençait à 17 ans, finissait à 45, et, quelquefois, à 50 et 60. Dans des circonstances très critiques, on y admettait les affranchis, mais jamais les esclaves. Vers la fin de la république, les citoyens éludaient le droit de milice; l'empereur Auguste fut obligé d'y admettre les provinciaux; alors il cessa d'être un des privilèges du citoyen romain.

Droit paternel, *jus patrium.* C'était le pouvoir absolu du père sur ses enfants, qui étaient comme ses esclaves, qu'il pouvait traiter comme bon lui semblait, jusqu'à les mettre à mort; l'autorité publique même cédait devant la sienne, et son terrible droit s'étendait sur tous ses descendants. Le droit paternel datait de l'origine de Rome : un père pouvait vendre ses enfants, même mariés avec son consentement, et s'ils étaient mis en liberté, ils redevenaient ses esclaves. La loi des XII Tables adoucit un peu cette disposition, en établissant qu'un enfant qui aurait été vendu trois fois par son père serait émancipé. (*V.* Affranchissement.) Du temps d'Auguste, le droit de mort s'exerçait encore; il se maintint jusqu'à Trajan ou Alexandre Sévère, époque où l'on croit qu'il fut aboli; mais le droit de vente dura jusqu'au viie siècle de notre ère. Un père ne perdait son droit paternel que par une libre renonciation, ou s'il était condamné, lui ou son fils, à l'exil, à la déportation ou à mort.

Droit de propriété quiritaire, *jus dominii quiritarii.* Les citoyens majeurs, ou orphelins de père, ou émancipés, jouissaient seuls du droit de propriété absolue; hors de là il n'y avait plus propriété véritable, mais seulement usufruit précaire, dont le maître, c.-à-d. le père, pouvait s'emparer.

Droit de race et de famille, *jus gentilitatis et familiæ.* Il faisait d'abord deux droits distincts : celui de *race* fut celui des habitants primitifs de Rome, et comprenait tous les autres droits susénoncés avec une exception pour le droit de mariage, qui ne donnait pas au mari le pouvoir conjugal absolu, et pour le droit paternel, auquel les fils échappaient à un certain âge, et les filles quand on les mariait. Le droit de *famille* fut créé pour les fugitifs qui formèrent la seconde population de Rome : il comprenait le droit paternel et celui de suffrage, mais non celui d'honneurs. Leurs femmes n'étaient que des esclaves, et les enfants suivaient la condition des mères. Mais bientôt cette distinction cessa, et la première et la seconde population cumulèrent les deux droits. Néanmoins, les gens de race continuèrent de s'appeler patriciens, et les autres plébéiens (*V. ces mots.*)

Droit de suffrage, *jus suffragii.* C'était le droit de voter dans tous les comices de Rome. Les habitants des *colonies* en étaient exclus, parce qu'ils étaient considérés comme des soldats sous les drapeaux. Les habitants des municipes qui possédaient le droit de cité, n'exerçaient le droit de suffrage qu'avec d'importantes restrictions. (*V.* Municipes.)

Droit de testament, *jus testamenti.* Il n'appartenait qu'au citoyen qui avait la plénitude du droit de propriété.

Droit de tutelle, *jus tutelæ.* Prolongation posthume du droit paternel, moins ses rigueurs. Si un père le jugeait à propos, il désignait, par disposition testamentaire, un tuteur pour ses enfants. La tutelle ne s'exerçait qu'envers les mineurs de 25 ans. En cas de mort intestat, les tribuns du peuple, ou le préteur urbain, nommaient d'office le tuteur. Le droit de tutelle pouvait aussi s'exercer sur les veuves, en vertu du testament de leur mari. C. D—y.

CITÉ (Théâtre de la), théâtre parisien bâti par Lenoir en 1791, à Paris, dans la Cité, sur les ruines de l'eglise Saint-Barthélemy et près du Palais de Justice, sur le quai aux Fleurs. Il fut ouvert de 1792 à 1807, et fut ensuite transformé en bal public, sous le nom de Prado; auj. démoli.

CITÉ-VALETTE. *V.* Valette (La).

CITEAUX, *Cistercium,* hameau (Côte-d'Or), arr. de Beaune, sur la rive dr. de la Vouge. Autrefois s'élevait en ce lieu une célèbre abbaye bénédictine (*V. l'art. suivant*); il en reste de magnifiques bâtiments. Colonie agricole de jeunes détenus fondée en 1849; 500 hab.

CÎTEAUX (Ordre de) ou des **CISTERCIENS**, célèbre congrégation religieuse que St Robert, abbé de Molesme, dans le diocèse de Langres, fonda en 1098, avec 21 moines bénédictins qu'il emmena de son couvent pour les soumettre à une vie plus régulière. La nouvelle communauté, établie à 20 kil. de Dijon, sur les terres de Reynard, vicomte de Beaune, prospéra bientôt, grâce à la protection de ce seigneur et aux libéralités d'Eudes Ier, duc de Bourgogne. Le monastère ayant été érigé en abbaye par l'évêque de Chalon, le nombre des religieux devint si considérable, que St Étienne, 3e abbé, put envoyer des colonies de moines fonder les quatre abbayes de La Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond, qu'on appela les quatre filles de Cîteaux. Celles-ci produisirent à leur tour un grand nombre de communautés : Morimond posséda jusqu'à 700 bénéfices, et eut sous sa dépendance les ordres militaires de Calatrava, d'Alcantara et de Montesa en Espagne, ceux du Christ et d'Avis en Portugal. Des abbayes de Cisterciens la plus illustre fut celle de Clairvaux, à cause de son fondateur, St Bernard, et de la réforme qu'il introduisit dans l'ordre. (*V.* Bernard [Saint] et Bernardins.) Avant cette réforme, la 1re règle suivie à Cîteaux avait été rédigée, en 1107, par les soins de l'abbé St Étienne, sous le titre de Charte de charité. Les Cisterciens avaient adopté l'habit blanc, tandis que les autres bénédictins portaient un vêtement noir; de là les noms de moines noirs et de moines blancs qui servirent à distinguer, pendant longtemps les deux grandes congrégations de l'ordre de Saint-Benoît. Celle de Cîteaux continua d'être célèbre dans toute la chétienté par sa splendeur et ses richesses, mais surtout par les personnages qu'elle produisit (Othon de Freisingen, Pierre de Vaux-Cernay, les papes Eugène III, Grégoire VIII, Célestin IV, Benoît XII). C'est le premier des ordres religieux qui ait introduit dans son régime la convocation des chapitres généraux. Toutefois sa grande prospérité y fit naître le relâchement de la discipline, et il était depuis longtemps en décadence, malgré les réformes des Feuillants et de la Trappe, quand il fut supprimé en 1790; il comprenait alors près de 1,800 monastères d'hommes et 1,400 de filles. *V.* Manrique, *Annales Cistercienses,* Lyon, 1642-49, 4 vol. in-fol.; Le Nain, *Essai de l'histoire de l'ordre de Cîteaux,* 1696-97, 9 vol.; Charles de Visch, *Bibliothèque de Cîteaux.* — Les religieuses appartenant à la congrégation de Cîteaux, et instituées par Ste Hourbelle, mère de St Bernard, sont appelées *Bernardines.* (*V. ce mot.*) D—t—r.

CITHARE, instrument de musique à cordes chez les anciens, attribué à Apollon. Moins grand que le *barbitos,* on le jouait avec un *plectrum.* D'après les images qui en ont été conservées, il n'était pas sans analogie avec la guitare.

CITHARISTA, anc. v. de la Gaule (Narbonnaise IIe), près du promontoire Citharistes; auj. *La Ciotat.*

CITHERON, mont. de l'anc. Béotie, près de Thèbes. Œdipe enfant y fut exposé. Ce fut le principal théâtre des orgies des Bacchantes, et le lieu de la mort d'Actéon et de Penthée. On y adorait Junon sous le nom de *Cithæronia;* Jupiter, à qui le mont était consacré, portait le surnom de *Cithæronios;* enfin on appelait *Cithæriades, Cithærides* ou *Cithæronides* les nymphes prophétesses auxquelles une caverne était consacrée en cet endroit.

CITIUM, v. et port de l'anc. île de Chypre, sur la côte S.-E., colonie des Phéniciens. Auj. *Chiti.* Cimon mourut en l'assiégeant, 449 av. J.-C. Patrie de Zénon, chef de l'école stoïcienne.

CITOU, vge (Aude), arr. de Carcassonne; 700 hab. Curieuse source intermittente.

CITOYEN, titre de tout Français, depuis la Constitution de 1791, qui déclara citoyen tout individu né en France d'un père français, ou d'un étranger fixé en France, ou né à l'étranger d'un père français. Elle en fit deux catégories : les citoyens actifs et les citoyens passifs; les premiers, majeurs de 21 ans, et payant une contribution égale à 3 journées de travail au moins, n'étant ni domestiques ni serviteurs attachés à la personne, et inscrits sur les rôles de la garde nationale; les seconds, ne remplissant pas toutes ces conditions, n'étaient pas électeurs. En 1792, après la journée du 10 août, on commença de substituer les mots *citoyen* et *citoyenne* à ceux de *monsieur, madame* et *mademoiselle,* et presque aussitôt ils devinrent d'un usage général. Néanmoins, le titre de *monsieur* fut encore employé dans la Convention jusqu'au 25 septembre 1792; un nommé Delacroix, député assez obscur d'Eure-et-Loir, y fit remplacer ce titre de *monsieur* par celui de *citoyen,* qui, cependant, ne fut adopté que quelques mois plus tard dans les actes officiels, sans avoir été prescrit par l'autorité. Le Directoire l'imposa à ses agents à l'étranger : il enjoignit, par un arrêté du 11 brumaire an VI (1er novembre 1797), aux ambassadeurs, aux consuls, etc., de ne recevoir aucune autre qualité que celle de

citoyen. Dès le Consulat (3 déc. 1799), les termes *madame* et *mademoiselle* reparurent dans les actes de notoriété publique ; mais le titre de citoyen resta employé dans les actes du gouvernement jusqu'en 1804. L'empire le fit disparaître. On a vainement essayé de le remettre en usage en 1848 et en 1870.
C. D—Y.

CITRE, *citrus*. Bois fort recherché des anc. Romains, qui le tiraient de la Mauritanie pour en faire des tables et des lits de festin que l'on vendait à des prix exorbitants. C'était un bois à veines tigrées, ou mouchetées, ou contournées, prenant bien le poli, et de couleur rougeâtre tirant sur le jaune. Des archéologues, trompés par la ressemblance du nom, ont cru que c'était le citronnier. Il parait vraisemblable que c'était le grand genévrier d'Afrique, *juniperus hispanica*, bien qu'il n'y en ait plus auj. sur l'Atlas, où les anciens trouvaient le citre ; ou le thuya.
C. D—Y.

CITTA ET **CIVITA**, signifient *ville, cité* en italien ; c'est le latin *civitas*.

CITTADELLA, v. du royaume d'Italie (province de Padoue), sur la rive g. de la Brentella ; 8,500 hab. avec la commune. Ville entourée de murailles.

CITTA-DELLA-PIEVE, v. du roy. d'Italie, prov. de Pérouse ; 6,825 hab. Évêché ; belle cathédrale.

CITTA-DI-CASTELLO, anc. *Tifernum*, v. du roy. d'Italie (prov. de Pérouse), sur le Tibre ; 5,433 hab. ; 24,002 avec la commune. Évêché ; belle cathédrale, construite par Bramante.

CITTA-DUCALE, v. du roy. d'Italie (prov. d'Aquila), sur le Velino ; 2,067 hab. ; ch.-l. d'arr.

CITTA-NUOVA, en slave *Novigrad*, v. des États autrichiens (Littoral), sur l'Adriatique et à l'embouchure du Quieto ; 1,460 hab. Évêché.

CITTA-SAN-ANGELO, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Teramo, à 4 kil. de l'Adriatique ; 2,770 hab.

CITTA-VECCHIA, **CITTA-NOTABILE** OU **MEDINA**, v. forte de l'île de Malte, à 10 kil. O. de La Valette, avant la fondation de laquelle elle était la capitale de l'île ; 6,000 hab. Évêché ; belle cathédrale, au-dessous de laquelle est une grotte où, dit-on, St Paul se cacha pendant trois mois. Anc. palais des grands maîtres de Malte ; vastes catacombes sous la ville.

CITY-POINT, v. maritime des États-Unis (Virginie), sur la James river, entre Richmond et Pétersburg ; a été une position stratégique importante pendant la guerre de la Sécession ; comm. de tabac.

CIUDAD, du latin *civitas*, nom qu'on donne, dans l'Espagne et dans ses colonies, aux villes de premier ordre, qui, à la différence de la *villa*, possèdent une juridiction particulière.

CIUDAD-BOLIVAR, v. du Vénézuéla. (*V.* ANGOSTURA.)

CIUDAD-DE-FELIPE, v. du Chili, dans la prov. de Coquimbo. Riches mines de cuivre aux environs.

CIUDAD-DE-LAS-CASAS, CIUDAD-REAL OU **CHIAPA-DE-LOS-ESPAÑOLES**, v. du Mexique, dans l'État de Chiapas ; [illegible] hab. Évêché dont Las-Casas a été titulaire. Fondée en [illegible].

CIUDAD-DE-NUESTRA-SEÑORA OU **CIUDAD-DE-LA-TRINIDAD**, nom primitif de BUENOS-AYRES.

CIUDAD-REAL, c.-à-d. *cité royale*, v. d'Espagne, cap. de la prov. de son nom, dans la Nouvelle-Castille, entre la Guadiana et le Xabalon, son affluent. Pop. de la commune, 13,589 hab. Évêché. Cette ville porta le nom de *la Puebla del Pozuelo*, n'étant encore qu'un village ; Alphonse le Sage, 1273, lui donna son nom actuel et divers privilèges. La Ste Hermandad y fut fondée en 1245. Elle possède le magnifique hospice de la Miséricorde, de belles églises, des fabr. de toiles et d'étoffes de laine, cuirs, gants, d'importantes foires aux ânes et aux mulets. Victoire de Sébastiani sur le général espagnol Urbino en 1809. — La prov. de Ciudad-Réal, division administrative d'Espagne, est formée de l'anc. prov. de la Manche ; superf., 20,305 kil. carrés ; pop., 270,200 hab.

CIUDAD-RODRIGO, anc. *Mirobriga* (?), v. forte d'Espagne (prov. de Salamanque), dans l'anc. roy. de Léon, sur l'Agueda. Place forte, à 36 kil. de la frontière de Portugal ; 6,223 hab. [illegible]. Fabr. de savon. Prise par les Français en 1810, reprise par les Anglais en 1812 ; Wellington reçut à cette occasion le titre de duc de Ciudad-Rodrigo.

CIUDAD-DE-SERENA. *V.* COQUIMBO.

CIUDAD-VICTORIA, v. du Mexique, cap. de l'État de Tamaulipas ; 7,[illegible] hab.

CIUDADELA, anc. *Iamno*, v. de l'île de Minorque, sur la [illegible] ; 7,[illegible] hab. Autrefois plus importante et capitale de l'île ; vieilles fortifications.

CIUS OU **CIONTE**, anc. v. d'Asie Mineure (Bithynie), au [illegible] *Cianus sinus* (auj. *Moudania*), formé par [illegible]. Auj. *Ghio*.

CIVAUX, vge (Vienne), arr. de Montmorillon, sur la rive g. de la Vienne ; 1,015 hab. On y a trouvé plus de 980 tombes en pierres, que l'on suppose être les restes d'un cimetière très ancien, mais que quelques-uns prétendent être les tombes des Francs qui périrent à Vouillé. Les habitants montrent le Pied-de-Biche, gué que Clovis aurait traversé avant la bataille.

CIVIALE (JEAN), médecin, né en 1792 à Thiézac (Cantal), m. en 1867, fut élu membre de l'Académie de médecine en 1833, et membre libre de l'Académie des sciences en 1847. Il chercha à délivrer l'homme de l'opération de la taille, et fut le premier qui fit usage du brise-pierre sur les vivants. Ses nombreux écrits portent tous sur la lithotritie.

CIVIDALE-DEL-FRIULI, ancien *Forum Julii*, v. du royaume d'Italie (Vénétie), prov. d'Udine ; 3,791 hab., 8,240 avec la commune.

CIVILIANS. On appelle ainsi en Angleterre les employés civils du gvt anglais des Indes. Ils doivent passer un examen spécial, que dirige la *Civil service commission*, siégeant à Londres. (*V.* HINDOUSTAN.)

CIVILIS (CLAUDIUS), chef batave. Se déclarant en apparence pour Vespasien, il se révolta avec les deux Trévires Classicus et Tutor, et le Lingon Sabinus ; ils proclamèrent l'indépendance de la Germanie et de l'empire gaulois en 70 ap. J.-C. La prophétesse Velléda leur promettait la victoire. Civilis battit les Romains à Vetera Castra, en Batavie ; mais la division ruina les révoltés ; le César gaulois Sabinus, battu par les Séquanes, resta, avec sa femme Éponine et ses enfants, caché dans un souterrain pendant 9 années, après lesquelles Vespasien le fit mettre à mort, ainsi qu'Éponine. Cérialis, envoyé de Rome par Mucien, ramena les Romains complices de la révolte, soumit Langres et Trèves, qui avaient persisté. Civilis offrit l'empire gaulois à Cérialis, qui envoya sa lettre à Vespasien et le battit à Vetera Castra. Réfugié dans l'île des Bataves, Civilis obtint des conditions avantageuses : les Bataves ne fourniraient que des soldats.
A. G.

CIVIQUE (COURONNE). *V.* COURONNE.

CIVITA-CASTELLANA, v. forte du royaume d'Italie, près du Rio-Maggiore, prov. de Rome ; 4,200 hab. Évêché. Citadelle construite par Jules II, convertie depuis en prison d'État. Beau pont à doubles arcades, bâti en 1712 par le cardinal Imperiali. Victoire de Macdonald sur les Napolitains, en 1799. Aux environs se trouvent les ruines de l'église de Santa-Maria-di-Faleri, bâtie sur les ruines de l'antique Faleries.

CIVITA-DI-PENNE OU **PENNE**, anc. *Pinna*, v. du royaume d'Italie, province de Teramo ; 4,707 hab. Évêché. Elle fut la capitale du prince normand Roger Ier.

CIVITA-LAVINIA, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome. Ruines et antiquités. Sur l'emplacement de l'anc. *Lanuvium*, et près de celui de *Lavinium* ; 1,280 hab.

CIVITA-VECCHIA, c.-à-d. *la cité vieille*, anc. *Centum cellæ* et *Trajani portus*, v. forte du royaume d'Italie (province de Rome), ch.-l. d'arrondissement, par 42° 5′ lat. N. et 9° 23′ long. E., sur la Méditerranée ; 11,640 hab. Port formé par deux jetées semi-circulaires, tandis qu'une 3e, située en face, lui ménage deux entrées signalées par des phares. Arsenal, chantiers de construction. Climat malsain, eau mauvaise. Évêché. Commerce assez important avec Gênes, Marseille et l'Angleterre. Services de bateaux à vapeur pour toute la Méditerranée. — On attribue aux Étrusques la fondation de cette ville ; les digues sont antiques : celle du milieu est de Trajan. Prise par Totila, roi des Goths, et reprise par Narsès. Urbain VIII la fortifia. — L'arrondissement de Civita-Vecchia a 985 kil. carrés et 29,841 hab. ; ville princip., Corneto.

CIVITELLA-DEL-TRONTO, v. forte du roy. d'Italie, province de Teramo ; 7,230 hab. Victoire de Robert Guiscard sur les troupes de l'empereur Henri III, du pape Léon IX et des Grecs, en 1053 ; vainement assiégée par François de Guise, en 1557.

CIVRAY, s.-préf. (Vienne), sur la rive dr. de la Charente. Belle église byzantine. Comm. de grains, truffes, châtaignes ; 2,300 hab.

CIZE (LE), petit pays de la Basse-Navarre, dont le lieu principal était Saint-Jean-Pied-de-Port (B.-Pyrénées).

CIZERON-RIVAL (FRANÇ.-LOUIS), littérateur, né à Lyon en 1726, m. en 1795. Il a publié des *Récréations littéraires*, 1765, recueil assez curieux d'anecdotes, puisées surtout dans les papiers de Brossette ; des *Remarques* sur les œuvres choisies de J.-B. Rousseau, tirées sans doute de la même source, et la 1re édition des *Lettres de Boileau à Brossette*, Lyon, 1770, 3 vol.

CLACKMANNAN, v. d'Écosse, ch.-l. du comté du même nom, au confluent du Devon et du Forth. Tour de 27 m. en ruine partie du château bâti par Robert Bruce, et habité par ses descendants jusqu'en 1772 ; on y conserve le casque et l'épée de ce prince ; 4,655 hab. Aux environs, importantes forges connues sous le nom de *Devons Iron-Works*, abbaye de *Cambuskennet* fondée par le roi David, et vallée de *Tillycoutley*,

dite la Tempé de l'Écosse. — Le comté de Clackmannan, le plus petit du royaume, a 119 kil. carrés, et 23,747 hab. Exploitation de houille, fer, granit. Bons pâturages; élève de bestiaux.

CLADEUTÉRIES, du grec *klados*, rameau, fêtes qui se célébraient en Grèce dans le temps de la taille des vignes.

CLAGNY, château voisin de Versailles, bâti au XVIIe siècle sur les dessins de J.-H. Mansard. Les jardins avaient été tracés par Le Nôtre. L'étang de Clagny a été desséché au XVIIIe siècle. De nombreuses villas s'élèvent auj. sur l'emplacement du château et des jardins.

CLAIN, riv. de France; source à 6 kil. N.-O. de Confolens (Charente); passe à Vivonne et Poitiers, et se jette dans la Vienne, à 4 kil. de Châtellerault. Cours de 125 kil.

CLAIR (SAINT), *Clarus*, premier évêque de Nantes et apôtre de la Bretagne méridionale à la fin du IIIe siècle. On croit qu'il mourut dans le diocèse de Vannes. — Quelques hagiographes ne le distinguent pas de St Clair, apôtre du Limousin, du Périgord et de l'Albigeois, honoré surtout dans le Berry et que les habitants de Lectoure prétendent avoir subi le martyre dans leur ville.

CLAIR (SAINT), prêtre originaire de Rochester, passa en Gaule, et s'établit dans le Vexin, où une femme le fit, dit-on, assassiner vers 894, dans un bourg qui porte son nom (Saint-Clair-sur-Epte). Fête, le 4 novembre.

CLAIR-SUR-EPTE (SAINT-), brg (Seine-et-Oise), arr. de Mantes; 600 hab. Célèbre par le traité conclu en 912 entre Charles le Simple et Rollon, chef des Normands, qui était mis en possession de la Normandie. Près de là est le petit ermitage de Saint-Clair, lieu de pèlerinage fréquenté.

CLAIR (SAINT-), lac de l'Amérique du N., faisant partie de la chaîne des grands lacs formés par le Saint-Laurent; situé entre le lac Huron et le lac Erié, et séparant le Canada des Etats-Unis; environ 150 kil. de tour; côtes basses. La partie du Saint-Laurent qui le joint au lac Érié porte le nom de rivière *Détroit*, et celle qui le joint au lac Huron, celui de rivière *Saint-Clair*.

CLAIRAC (LOUIS-ANDRÉ DE LA MAMIE DE), ingénieur militaire, m. en 1752. Il servit aux sièges de Kehl, Philipsbourg, Ypres, Namur, Berg-op-Zoom, etc.

On a de lui : *l'Ingénieur de campagne, ou Traité de la fortification passagère*, 1750, in-4o, et une *Histoire des révolutions de Perse*, 1750, 3 vol.

CLAIRAC, *Clariacum*, ville (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, sur la rive dr. du Lot; 4,200 hab. Bons vins blancs liquoreux. Église consistoriale calviniste. — Fondée autour d'une abbaye de bénédictins du VIIIe siècle, cette ville embrassa la Réformation au XVIe siècle, et fut prise par Louis XIII en 1621.

CLAIRAUT (ALEXIS-CLAUDE), célèbre géomètre, né à Paris en 1713, m. en 1765. A 12 ans, il lut à l'Académie des Sciences un mémoire sur 4 courbes qu'il avait découvertes; à 13, il tenait sa place dans la société de La Condamine et de Nollet; à 18, il fut reçu à l'Académie, par dispense spéciale. Il alla en Laponie avec Maupertuis pour mesurer un degré du méridien. La recherche du problème des trois corps créa entre Dalembert et lui une fâcheuse rivalité. Il eut pour élèves Mme Du Châtelet et Bailly. Ses principaux ouvrages sont : *Théorie de la figure de la terre*, 1743, où il ajouta aux découvertes de Newton et donna l'expression analytique des conditions de l'équilibre des fluides; *Théorie de la lune*, 1752, par laquelle il fait rentrer les irrégularités lunaires dans la loi générale de la gravitation, et qui lui permit de publier des tables des mouvements de la lune plus exactes que celles de Flamstead; *Théorie du mouvement des comètes*, 1760, exigeant d'immenses calculs pour lesquels il se fit aider par Lalande. Clairaut ne dédaigna pas de composer des *Éléments de géométrie*, 1741, et des *Éléments d'Algèbre*, 1746, chacun en 1 vol. Les *Mémoires de l'Académie des Sciences* et le *Journal des Savants* contiennent plusieurs travaux de lui.

CLAIRE (SAINTE), née à Assise en 1194, m. en 1253, quitta, jeune encore, la maison paternelle, pour se placer sous la direction spirituelle de St François d'Assise. Suivant son exemple, sa mère Hortulana et sa sœur Agnès se réunirent à elle dans une petite maison où St François les établit, et elles s'y consacrèrent ensemble à la vie religieuse. Tel fut le commencement de l'ordre des Clarisses ou sœurs de Sainte-Claire. On raconte que les Sarrasins au service de Frédéric II attaquant Assise, la présence de Ste Claire les éloigna. Elle fut canonisée en 1255 par le pape Alexandre IV. Fête, le 12 août. D—T—R.

CLAIRE (RELIGIEUSES DE SAINTE-) ou **CLARISSES**, fondées en 1212. Elles suivirent d'abord la règle de Cîteaux, avant de prendre celle que St François écrivit exprès pour elles. Approuvée en 1246 par Grégoire IX, cette règle fut ensuite modifiée par Urbain IV; ces changements finirent par diviser l'ordre en trois catégories principales : 1o les *Damianistes* ou *sœurs de l'Ave Maria*; 2o les *Clarisses mitigées*; 3o les *Urbanistes*, ou *religieuses de Longchamps*. Malgré l'extrême austérité des diverses observances suivies par les Clarisses, leur ordre se multiplia tellement, qu'au commencement du XVIIIe siècle il possédait près de 900 couvents, dans lesquels étaient répandues 50,000 religieuses. Auj. elles se vouent généralement à l'éducation de la jeunesse. D—T—R.

CLAIRETS ou **CLERETS**, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Chartres; d'où vint à ces religieuses le nom de Clairettes.

CLAIRETTES. *V.* BERNARDINES.

CLAIRFAYT. *V.* CLERFAYT.

CLAIRON (CLAIRE-JOSÈPHE-HIPPOLYTE LEGRIS DE LATUDE, CONNUE SOUS LE NOM DE Mlle), célèbre tragédienne, née à Saint-Wanon-de-Condé (Flandre) en 1723, m. en 1803, débuta dans les rôles de soubrette, avant l'âge de 13 ans, à la Comédie-Italienne; obtint de grands succès sur les théâtres de Rouen, de Lille, etc.; parut à l'Opéra comme chanteuse et comme danseuse, en 1743, et la même année débuta au Théâtre-Français dans le rôle de Phèdre. Elle déclamait d'un ton pompeux et fortement accentué; son jeu était tout de calcul. Elle quitta le théâtre en avril 1765. Elle publia, en 1799, ses *Mémoires*, 1 vol. réimprimés en 1862. J. T.

CLAIRVAL (J.-B.), célèbre acteur de l'Opéra-Comique, né à Paris en 1735, m. en 1795. Il eut les plus grands succès dans les rôles d'amoureux, et fut un des interprètes de la musique de Philidor, de Monsigny et de Grétry. Il resta au théâtre de 1759 à 1792.

CLAIRVAUX, *Clara vallis*, village (Aube), arr. de Bar-sur-Aube, entre deux collines boisées, sur la rive g. de l'Aube; 1,950 hab. Cette partie du Vallage (basse Champagne) se nommait vallée d'Absinthe, quand Hugues, comte de Champagne, en fit don à St Bernard, 1115, pour y établir une abbaye. La maison de Clairvaux, la 3e fille de Cîteaux, devint chef d'ordre; du temps même de St Bernard, on y compta 700 religieux. Au couvent primitif, et dans le même enclos de 1,950 mèt. de tour, on en ajouta plus tard un nouveau, riche et splendide, avec église, chapitre, bibliothèque et autres bâtiments, tous couverts en plomb. Dans les caves se trouvait un foudre pouvant contenir 800 tonneaux de vin. A 2 kil. de là, on voyait la maison de plaisance de l'abbé, avec galerie de tableaux et chapelle dorée. A la révolution de 1789, il n'y avait plus à Clairvaux que 40 moines et 20 frères convers; cependant l'abbé jouissait encore de 120,000 liv. de rente, et la communauté avait sous sa dépendance : 1o en France, 18 abbayes d'hommes, 28 de filles et 2 prieurés titulaires; 2o à l'étranger, 40 abbayes, tant d'hommes que de filles. Auj. l'abbaye de Clairvaux est convertie en une maison centrale de détention, où plus de 2,000 condamnés fabriquent des draps, mérinos, tissus de soie, couvertures de laine et de coton. B.

CLAIRVAUX, ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Lons-le-Saulnier; 1,040 hab. Forges, papeteries.

CLAIRVILLE (LOUIS-FRANÇOIS NICOLAIE, DIT), auteur dramatique, né à Lyon en 1811, de parents comédiens, m. en 1879. Il passa son enfance dans les coulisses du théâtre de Mme Saqui, et quand son père devint directeur du théâtre du Luxembourg, il y remplit successivement tous les emplois : souffleur, contrôleur, jeune premier et père noble. A dix-huit ans il fit représenter sa première pièce, suivie d'une vingtaine d'autres qui n'ont pas été imprimées. L'ambition lui vint avec le succès. Il voulut être en même temps auteur et acteur, et en 1836 on le vit jouer à l'Ambigu *Dans la Lune*, une de ces revues comiques de fin d'année qu'il a su depuis si bien accommoder au goût du public parisien. Il réussit surtout dans le vaudeville (*le Diable à Paris*, *les Petites Misères de la vie humaine*), dans la farce (*les Pommes de terre malades*), et dans la féerie (*les Sept Châteaux du Diable*, 1844). Sa réputation facilement acquise, en dehors de toute préoccupation littéraire, lui valut un grand nombre de collaborateurs. Clairville savait tourner agréablement un couplet. Il a publié en 1853 un volume de vers : *Chansons et poésies*. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1857.

CLAISE, riv. de France, affl. de dr. de la Creuse près de La Haye-Descartes, source à 8 kil. S.-O. de Châteauroux. Elle sert d'émissaire aux lacs et marécages de la Brenne. Cours de 80 kil.

CLAM (FAMILLE DE). Cette maison, dont le nom vient d'une seigneurie en Autriche, forme 2 branches, celle de *Clam-Martinicz*, qui possède les domaines de Smeczna et de Schlan, et celle de *Clam-Gallas*, propriétaire des seigneuries de Friedland, de Reichenberg, de Grafenstein et de Læmberg en Bohême. — Le comte Charles-Joseph-Népomucène-Gabriel de Clam-Martinicz, né à Prague en 1792, m. en 1840, fut aide de camp du prince de Schwarzenberg dans les campagnes de

1812 à 1814, accompagna Napoléon à l'île d'Elbe, prit part au congrès de Vienne, et fut un des agents dévoués de la politique de M. de Metternich. — Le comte Edouard de Clam-Gallas, né en 1805, combattit les insurrections de la Lombardie en 1848, et de la Hongrie en 1849.

CLAMART, ch.-l. de cant. (Seine), arr. de Sceaux, à 5 kil. S.-O. de Paris, près des bois de Meudon; 3,640 hab. Exploitation de pierres de taille; fours à chaux et à plâtre; blanchisseries. Récolte de fruits et légumes pour Paris.

CLAMECY, s.-préf. (Nièvre), sur la rive g. de l'Yonne, à l'embouchure du Beuvron. Trib. de commerce; collège; 5,380 hab. Belle église paroissiale. Dans l'un des faubourgs était, avant la Révolution, le siège d'un évêché dit de Bethléem. Grand comm. de bois flotté pour Paris. Le flottage en trains y fut inventé, en 1549, par Jean Rouvet, bourgeois, dont le buste, par David d'Angers, a été placé sur le pont de l'Yonne. Après le 2 décembre 1851, Clamecy fut le théâtre d'une lutte sanglante. Patrie du peintre de Piles et de l'évêque orientaliste Jean Duval.

CLAMEUR DE HARO. *V.* Haro.

CLAN, de l'écossais *klaan*, race, famille, nom donné aux tribus des montagnes de l'Écosse, dont les membres croyaient descendre du même ancêtre que leur chef, appelé *laird*, et étaient dévoués d'une manière absolue à ce chef. Les membres d'un clan portaient tous le nom de ce clan, précédé du mot *mac* (fils). L'Angleterre, devenue maîtresse du pays, a fait disparaître cette organisation, sans en effacer le souvenir. Les plus célèbres clans furent ceux des Camerons, des Campbell, des Mac-Donald, des Mac-Gregor, des Mac-Intosh, des Mac-Kensee, etc.

CLANIS, riv. de l'anc. Étrurie; auj. *Chiana*. (*V. ce mot.*)

CLANRICARD (Ulric, comte, puis marquis de), né à Londres en 1604, m. entre 1655 et 1659. Il siégea aux parlements de 1639 et 1640, fut nommé gouverneur du comté de Galway en Irlande, 1641, défendit dans cette île la cause de Charles Ier contre le Long-Parlement jusqu'en 1650, et obtint une capitulation qui lui permit de vivre dans sa terre de Somner-Hill.

Il a laissé des *Mémoires concernant les affaires d'Irlande, de 1640 à 1653*, impr. à Londres, 1722. B.

CLAPAREDE (Michel, comte), général français, né en 1774 à Gignac (Hérault), m. en 1842. Il s'enrôla en 1792, servit aux armées d'Italie et du Rhin, suivit le général Leclerc à Saint-Domingue, fit partie de l'expédition de 1804 contre la Dominique, et fut nommé général de brigade à son retour. Il se distingua à Wertingen, Ulm, Austerlitz et Iéna. Général de division en 1807, il s'illustra encore à Ébersberg, Essling et Wagram, combattit deux ans en Espagne, commanda en chef les troupes polonaises pendant la campagne de Russie, et se trouva à la Moskowa et à la Bérésina. Étranger aux événements des Cent-Jours, il fut, sous la Restauration, inspecteur général d'infanterie, gouverneur du château de Strasbourg et pair de France. Il prêta serment à Louis-Philippe, mais vécut dans la retraite. B.

CLAPEYRON (Benoit-Paul-Émile), ingénieur, né à Paris en 1799, m. en 1864, élève de l'École polytechnique, entra dans le service des mines en 1818, et fut employé en Russie à la construction des voies de communication. De retour en France, il devint professeur à l'École des ponts et chaussées, et entra à l'Académie des sciences en 1858. On a de lui : *Vues politiques et pratiques sur les travaux publics en France* (avec Lamé et Flachat), 1832, etc. Il a inventé la détente des machines à vapeur à double effet, et dirigé la construction de plusieurs chemins de fer.

CLAPISSON (Antoine-Louis), compositeur français, né à Naples en 1808, d'une famille lyonnaise, m. en 1866, étudia la composition sous la direction de Reicha, au Conservatoire de musique à Paris. Connu d'abord pour ses mélodies et ses romances, il a donné plusieurs opéras comiques d'un style facile et léger : *la Figurante*, 1838; *la Perruche*, 1840; *le Pendu*, 1841; *les Mystères d'Udolphe*, 1852; *la Promise*, 1854; *le Sylphe*, 1856; *la Fanchonnette*, joué au Théâtre-Lyrique en 1856 le plus populaire de ses ouvrages; *les Trois Nicolas*, 1858; et deux opéras : *Jeanne la Folle*, 1848; *la Statue équestre*, 1850. Clapisson était membre de l'Académie des beaux-arts depuis 1854. B.

CLAPPERTON (Hugh), voyageur écossais, né en 1788 à Annam dans le comté de Dumfries, m. en 1828, servit dans la marine dès l'âge de 13 ans, et jusqu'en 1816. En 1820, il accompagna le major Denham dans son voyage de découvertes en Afrique, explora le Bornou, l'empire des Fellatahs, les villes de Kano, Kasynah, Sakkatou. La relation de cette expédition, impr. à Londres, 1826, in-4°, contient une carte du Haoussa tracée par le sultan Bello, et une description historique du pays de Takrour par le même prince. En 1825, Clapperton dirigea une nouvelle entreprise par le golfe de Benin, se rendit à Eyo ou Katanghâ, puis à Boussa sur le Niger, et visita de nouveau Kano et Sakkatou, où il fut enlevé par une dysenterie. Son domestique, Richard Lander, rapporta en Europe ses papiers, qui servirent à rédiger une nouvelle relation, Londres, 1829, in-4°. Les deux ouvrages ont été trad. en français par Eyriès et La Renaudière. B.

CLAR (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gers), arr. de Lectoure; 1,200 hab. Fabr. de rubans de fil.

CLARA (SANTA-). *V.* Villa-Clara.

CLARAC (Charles-Othon-Frédéric-J.-B., comte de), né à Paris en 1778, m. en 1847. Forcé d'émigrer en 1795, il termina son éducation en Suisse et en Allemagne, puis entra dans l'armée de Condé, fut officier d'ordonnance du duc d'Enghien, et, après le licenciement de cette armée, servit en Pologne. Lorsque le premier consul Bonaparte eut rouvert la France aux émigrés, le jeune Clarac revint à Paris, et se livra aux études archéologiques. Son instruction (il parlait presque toutes les langues de l'Europe) et son mérite distingué le firent nommer précepteur des enfants de Murat, roi de Naples, 1808. Le séjour de cette ville détermina sa vocation, et il fut nommé directeur des fouilles de Pompéi. Il a consigné un souvenir de ses travaux dans un ouvrage intitulé : *Sur les fouilles de Pompéi*, Naples, 1813, 1 vol., avec 16 pl. dessinées par lui-même. Les événements politiques de 1814 le firent rentrer en France. Il accompagna le duc de Luxembourg au Brésil, passa à la Guyane, et revint par les Antilles. A son retour à Paris, il fut nommé conservateur du musée des antiques du Louvre, 1818, et publia une *Description des antiques du Musée royal*, qui forme un petit cours d'archéologie, d'après les monuments du Musée, Paris, 1820; réimprimé, comme introduction, dans le *Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens, jusqu'à la fin du sixième siècle de notre ère*, 3 vol., Paris, 1830-47. Son ouvrage capital, auquel il travailla 20 ans, est le *Musée de sculpture antique et moderne, ou Description historique et graphique du Louvre et de toutes les statues, bustes, bas-reliefs et inscriptions du Musée royal des antiques et des Tuileries, et de plus de 2,500 statues antiques, dont 500 ou moins inédites, tirées des principaux musées et des diverses collections de l'Europe; accompagnée d'une Iconographie égyptienne, grecque et romaine, et terminée par l'Iconographie française du Louvre et des Tuileries*, 6 vol., et atlas, gravé au trait, Paris, 1826-55. L'auteur avait laissé les matériaux de la partie posthume de cet ouvrage. — Les travaux de Clarac seront toujours utiles; mais il n'avait une science ni assez sûre ni assez profonde, pour mériter de prendre un rang distingué parmi les antiquaires et les archéologues; ce n'était qu'un amateur plein de goût et d'instruction. En 1838, il fut élu membre libre de l'Académie des beaux-arts.

CLARASCUM, nom latin de Cherasco.

CLARAVALLIS, nom latin de Clairvaux.

CLARE, autrefois *Thomond*, comté à l'O. de l'Irlande, au N.-O. du Munster, touchant à l'Atlantique au N., au lough Dergh et au Shannon au S. Superf., 5,108 kil. carrés; pop., 147,684 hab. Ch.-l. Ennis. Côte escarpée. Riv. : le Fergus et ses affl. Beaucoup de petits lacs. Sol montagneux; rempli de bogs ou lacs marécageux dans les basses terres : orge, pommes de terre, etc. Pêcheries importantes. Manufactures de grosses toiles et bonneterie. Beaucoup de ruines de monuments ecclésiastiques. Il contenait, dit-on, 118 baronnies.

CLARE, v. d'Irlande (comté de Clare), à 3 kil. S. d'Ennis, à l'embouch. du Fergus dans le Shannon : 1,670 hab. Autrefois plus importante et fortifiée.

CLARE, île au S.-O. de l'Irlande (comté de Mayo); superf., 809 hect.; 1,700 hab. Elle se termine au sud par le cap *Clear*.

CLARE, brg d'Angleterre (Suffolk), sur la Stour; 2,000 hab.

CLAREMONT, château en Angleterre, près du vge d'Esher, à 24 kil. S. de Londres, appartenant au roi des Belges, auquel il fut donné lors de son mariage avec la princesse Charlotte. Résidence du roi Louis-Philippe Ier depuis son abdication, 1848, jusqu'à sa mort, 1850. Claremont a continué d'être l'habitation de la reine Marie-Amélie, jusqu'à la mort de cette princesse, en 1866.

CLARENCE (George, duc de), né en 1449, frère d'Édouard IV, roi d'Angleterre. Irrité du crédit des Rivers, il passa avec Warwick, dont il épousa la fille aînée, dans le parti de Marguerite d'Anjou, s'entendit avec elle et avec Louis XI, prit, après la bataille de Nottingham, 1470, la régence au nom de Henri VI, mais ne tarda pas à se réconcilier avec Édouard et à trahir ses alliés à Barnet, 1471. Plus tard, sous prétexte qu'il avait demandé, sans l'aveu du roi, et pour se soustraire à son autorité, la main de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, son frère le fit condamner à mort. On a prétendu que, laissé libre de choisir son supplice, il demanda à être noyé dans un tonneau de malvoisie, 1478. B.

CLARENCE-TOWN, vge de l'île Fernando-Pô, en Afrique, fondé par des missionnaires anglais en 1827. Les Espagnols

ont pris possession de cet établissement et renvoyé les missionnaires en 1858.

CLARENDON (ÉDOUARD **HYDE**, COMTE DE), homme d'État anglais, né en 1608 à Dinton dans le Wiltshire, m. à Rouen en 1674. Il fit partie du Long-Parlement, se rangea du côté du roi pendant la guerre civile, fut créé par lui membre du conseil privé, et composa en son nom divers écrits en réponse aux manifestes des rebelles. Après la mort de Charles Ier, il fut appelé en France par Charles II, reçut diverses missions pour Madrid et Paris, devint chancelier en 1657, et, après la restauration de 1660, comte et pair. Sa fille Anne Hyde épousa le duc d'York (depuis Jacques II), et de ce mariage naquirent les princesses Marie et Anne, qui régnèrent plus tard. Son zèle intolérant pour la cause de l'Eglise anglicane, la vente de Dunkerque à Louis XIV, la guerre impolitique faite à la Hollande, la peste et l'incendie de Londres, tirent beaucoup d'ennemis à Clarendon : le roi lui-même, qu'excitaient Buckingham et d'autres courtisans jaloux, l'abandonna. Dépouillé de ses dignités, accusé de trahison dans le parlement, le ministre s'enfuit sur le continent, 1668.

L'Histoire de la rébellion et de la guerre civile en Angleterre, Oxf., 1702, 3 vol., écrite par Clarendon, fait partie des *Mém. sur la révol. d'Angleterre* publ. par M. Guizot, ainsi qu'un *Journal* édité par ses fils Henry et Lawrence. On a encore : *Clarendon's State papers*, 1767, 3 vol. in-fol. ; et *the Life of Edward earl of Clarendon written by himself*, Oxf., 1761, 3 vol. B.

CLARENDON (GEORGE-WILLIAM-FRÉDÉRIC **VILLIERS**, BARON **HYDE**, COMTE DE), homme d'État anglais, né à Londres en 1800, m. en 1870. Attaché d'ambassade à Saint-Pétersbourg de 1820 à 1823, il fut chargé, en 1831, de négocier un traité de commerce avec la France. On le nomma ministre plénipotentiaire à Madrid en 1833, et il soutint auprès du gouvernement espagnol les principes constitutionnels. Il revint en Angleterre en 1839 pour siéger à la Chambre des lords, accepta de lord Melbourne les fonctions de garde du sceau privé et celles de chancelier du duché de Lancastre, se retira en 1841, et prit rang parmi les adversaires de Robert Peel, sauf dans les questions économiques. Au retour des whigs aux affaires, 1846, il fut nommé président du Bureau de commerce; lord-lieutenant d'Irlande de 1847 à 1852, il comprima l'insurrection de Smith O'Brien, et rétablit l'ordre autant par son esprit conciliant que par son énergie. Ministre des affaires étrangères de 1853 à 1858, il dirigea les négociations qui aboutirent à l'alliance de l'Angleterre et de la France contre la Russie en faveur des Turcs, et à la délimitation des Principautés danubiennes. Il dirigea de nouveau les affaires étrangères dans le cabinet présidé par le comte Russell, de nov. 1865 à juill. 1866. B.

CLARENDON, vge d'Angleterre (comté de Wilts); anc. forêt royale; 200 hab. Ruines d'un magnifique château royal. Ce lieu donna le titre de comte au lord chancelier Hyde, puis à la famille Villiers.

CLARENDON (CONSTITUTIONS ou STATUTS DE), sorte de constitution imposée au clergé d'Angleterre, en 1164, dans une assemblée d'évêques et de barons, par le roi Henri II Plantagenet, au château de Clarendon, pour restreindre le pouvoir du clergé. Ces statuts imposaient aux ecclésiastiques l'obligation de remplir les charges attachées à leurs fiefs, de servir le roi dans ses conseils, de siéger dans ses cours de justice, de ne pas sortir du royaume sans sa permission, les soumettaient pour les affaires temporelles aux tribunaux ordinaires, et attribuaient au roi les revenus de tout bénéfice vacant. (*V.* BECKET.)

CLARENDON, riv. des États-Unis. (*V.* CAP-FEAR.)

CLARENS, vge de Suisse (Vaud), sur le lac de Genève et à 5 kil. S.-E. de Vevey; illustré par la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau.

CLARENTINS. *V.* FRANCISCAINS.

CLARENTZA, v. de la Morée, au N.-O. de Gastouni; port sur la mer Ionienne. Elle fut bâtie au XIIIe siècle, non loin de l'anc. Cyllène, sur l'emplacement d'un petit vge appelé Saint-Zacharie, et fit un commerce assez actif jusqu'à la conquête de la Grèce par les Turcs. Une famille du Hainaut la posséda, et ce fut pour ce motif que Philippine de Hainaut, femme d'Édouard III, roi d'Angleterre, donna à son 2e fils Lionel le titre de duc de Clarence.

CLARI (JEAN-CHARLES-MARIE), maître de chapelle de Pistoia, né à Pise en 1669, s'est assuré un rang distingué parmi les compositeurs par une collection de duos et de trios pour le chant, publiée en 1720, et par des œuvres de musique religieuse.

CLARIACUM, nom latin de CLAIRAC et de CLÉRY.

CLARIE (TERRE ou CÔTE), découverte par Dumont d'Urville en 1840, dans la région polaire antarctique, par 65° lat. S. et 130° long. E.

CLARIGATIO, déclaration faite à haute voix par un fécial (*V. ce mot*), en terre étrangère, pour réclamer, au nom du peuple romain, la réparation d'un dommage ou pour dénoncer la guerre. C. D—Y.

CLARIOS, surnom d'Apollon adoré à Claros.

CLARIUM, nom latin de CHIARI.

CLARISSES. *V.* CLAIRE (SAINTE).

CLARKE, riv. de l'Amérique du Nord, affl. g. de la Columbia, appelée Pend-d'oreilles par les Canadiens français; elle se forme de la Flat-head au N., et du Bitter-root au S.; 700 kil. de cours.

CLARKE (SAMUEL), philosophe, théologien et philologue anglais, né à Norwich en 1675, m. en 1729. Après avoir étudié à Cambridge, il publia des trad. latines de la *Physique* de Rohault, 1697, et de l'*Optique* de Newton. Chapelain de l'évêque de Norwich pendant 12 ans, curé d'une paroisse de Londres en 1706, puis chapelain de la reine Anne, et enfin recteur de Saint-James, 1709, il s'attira de sérieuses difficultés par son traité de la *Trinité*, 1712, où il soutenait que l'Église primitive n'avait pas admis ce dogme. Parmi ses travaux de philologie, on remarque d'excellentes éditions avec notes de *César*, 1712, et *d'Homère*, 1729. Mais ses écrits philosophiques l'ont surtout rendu célèbre. Le 1er est *Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu*, Lond., 1705, trad. en franç. par Ricotier, Amst., 1721, recueil de sermons prononcés à Saint-Paul pour la fondation de Boyle (*V. ce nom*); il y combat les doctrines de Hobbes et de Spinosa, non par des preuves tirées de l'ordre physique ou moral, mais par la méth. de *à priori*, au moyen des preuves métaphysiques; il démontre les vérités de la religion naturelle et de la religion chrétienne. Le 2e ouvrage est une polémique contre Dodwell et Collins sur l'immatérialité et l'immortalité de l'âme; on en trouve l'analyse dans la *Bibliothèque* de Le Clerc, t. XXVI. Dans un 3e, il soutint contre Collins le libre arbitre. Un 4e, *sur les Obligations nécessaires de la religion naturelle,* donne pour base à la morale la convenance des choses, déterminée par leurs lois éternelles et immuables, c.-à-d. par la volonté divine qui en est le principe. Enfin, dans une correspondance publiée en 1717, il discuta contre Leibnitz sur la nature du temps et de l'espace et sur la liberté.

Les œuvres de Clarke ont été réunies en 4 vol., Lond., 1738-42. B.

CLARKE (ÉDOUARD-DANIEL), voyageur anglais, né à Willingdon (Sussex) en 1769, m. en 1822. En 1789, il visita le pays de Galles et l'Irlande, et voyagea ensuite en France, en Allemagne, en Suisse, en Italie et en Hollande. Après avoir exploré l'Écosse, 1799, il partit pour le Danemark, la Norvège, la Suède, la Laponie, la Finlande et la Russie, descendit chez les Cosaques du Don et du Kouban, et arriva à Constantinople. Puis il parcourut l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte, la Grèce, et ne rentra en Angleterre qu'en 1802. Professeur de minéralogie à Cambridge en 1807, il employa encore l'année 1812 à des excursions en Bulgarie, en Valachie et en Hongrie.

Tous ses voyages ont été réunis sous le titre de *Travels in various countries of Europa, Asia and Africa*, Lond., 1810-23, 6 vol. in-4 ou 11 vol. in 8°; les *Voyages en Russie, en Tartarie et en Turquie* sont traduits en français, Paris, 1813, 3 vol. B.

CLARKE (HENRI-JACQUES-GUILLAUME), duc de Feltre, né à Landrecies (Nord), en 1765, d'une famille originaire d'Irlande, m. en 1818. Capitaine de dragons à l'époque de la Révolution, il obtint un avancement rapide plutôt par son aptitude aux travaux de cabinet que par ses talents militaires. Colonel en 1792, général de brigade en 1793 dans l'armée du Rhin, il fut un instant disgracié comme suspect en 1795. Carnot le nomma bientôt chef du bureau topographique au ministère de la guerre. Envoyé en Italie par le Directoire pour surveiller Bonaparte, Clarke subit l'influence du conquérant de l'Italie et fut pour lui un auxiliaire docile. Commandant à Lunéville pendant le congrès de 1800, chargé d'affaires auprès du roi d'Étrurie en 1801, gouverneur de Vienne en 1805, d'Erfurth et de Berlin en 1806, il reçut en 1807 le portefeuille de la guerre, qu'il conserva jusqu'en 1814. On lui a reproché de n'avoir rien préparé pour la défense de Paris contre les alliés. Il adhéra à la déchéance de Napoléon Ier, fut créé pair de France par Louis XVIII, et, lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, suivit le roi à Gand, et prit part au conseil des généraux étrangers qui préparaient l'invasion de la France. A la seconde restauration, il redevint ministre de la guerre jusqu'en 1817, et fut fait maréchal de France en 1816. Sous son ministère furent créées les cours prévôtales. On a dit de lui qu'il était l'homme d'épée qui devait le plus au travail de sa plume. Clarke fut un administrateur instruit, habile, quelquefois dur, mais toujours intègre. B.

CLARKSON (THOMAS), philanthrope anglais, né à Wisbeck en 1761, m. en 1846, fit ses études à Cambridge, entra dans la société qui s'était formée à Londres en 1787 pour l'abolition de la traite des noirs, et ne cessa de poursuivre ce but, de concert avec Wilberforce, par la parole et par des écrits.

Quand il l'eut atteint, il demanda avec la même persistance l'abolition de l'esclavage.

Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur l'esclavage et sur le commerce des [illegible]*, 1788 ; *Tableau du Quakerisme*, traduit en français sous le titre *Histoire des Quakers*, Genève, 1820 ; *Histoire de l'abolition de la traite*, 1808, 2 vol., traduite en français par l'abbé Grégoire ; *Mémoires sur la [illegible] W. Penn*, 1813, 2 vol. B.

CLAROS, ancienne ville d'Asie Mineure (Ionie), près de [illegible] ; célèbre par son oracle d'Apollon. Elle avait été fondée, disait-on, par Manto, fille de Tirésias. Le site actuel de cette ville est mal identifié ; selon Chandler, ce serait *Zillé*. — [illegible] de la mer Égée, sur la côte d'Asie, entre Ténédos et Chios.

V. Fontrier, *Musée de l'École évangélique*, Smyrne, 1880 (en grec). S. Re.

CLARUS (Jean-Christian-Auguste), médecin, né en 17[illegible] à Buch (Franconie), m. en 1854, professa à Leipzig. Le premier, il y fit des cours sur l'auscultation et la percussion.

[illegible] : *Tractatus de omento lacerato et mesenterii chordapso*, [illegible] en 2 parties ; *Vues sur la marche progressive du choléra*, [illegible] 1831 ; *Documents pour servir à la médecine pratique*, 1837-[illegible] *clinica*, 1846.

CLARUS MONS, nom latin de Chiaramonte et de Clermont.

CLARY, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Cambrai ; 2,800 hab. Fabr. de tissus de coton, tulles, linons, gazes.

CLASSE, *classis*, l'une des divisions politiques du peuple de l'anc. Rome. Le roi Servius l'inventa pour établir, suivant les biens, la répartition des charges de la guerre et de la paix, jusqu'alors appliquées indistinctement par tête. Il créa 5 classes, composées chacune d'un certain nombre de centuries (*V. ce mot*) : elles prirent rang suivant leur richesse : 80 centuries formèrent la 1re classe, au cens de 100,000 as (56,000 fr.) ; l'as valant alors 56 c.) ; — 22, la 2e, à 75,000 as (42,000 fr.), — 20, la 3e, à 50,000 as (28,000 fr.) ; — 22, la 4e, à 25,000 as (14,000 fr.) ; — et 30 la 5e, à 11,000 as (7,000 fr.). — Chaque classe était partagée en deux sections : l'une des *juniores*, comprenant tous les citoyens de 17 ans à 45 révolus ; l'autre des *seniores*, formée de ceux de 46 ans à 60. Le progrès de l'aisance générale dérangea les proportions dans les classes ; elles disparurent vers la fin de la république. Ce fut peut-être à l'époque où Marius commença d'enrôler les *capite censi* (*V. ce mot*), les classes, dont les pauvres étaient exclus, n'ayant plus alors de raison d'être. C. D—y.

CLASSES (Système des). *V.* Inscription maritime.

CLASTIDIUM, v. de l'Italie ancienne, dans la Ligurie, au N.-E. Victoire de Marcellus sur les Insubriens et les Gésates, 222 av. J.-C. C'est auj. *Casteggio*.

CLATHRA, déesse des verrous et des grilles. Diane Clathra avait un temple à Rome sur le mont Quirinal.

CLAUBERG (Jean), savant calviniste, né à Solingen dans le duché de Berg en 1622, m. en 1665, étudia la doctrine de Descartes sous Jean Ray à Leyde, et l'enseigna à Duisbourg. Ses *Opera philosophica*, Amst., 1691, 2 vol. in-4o, contiennent une *Logique* qui a servi pour la composition de celle de Port-Royal.

CLAUD (SAINT-), ch.-l. de cant. (Charente), arr. de Confolens ; [illegible] hab. Foires à bestiaux.

CLAUDE (Tiberius-Drusus), 4e empereur romain, né à Lyon l'an 712 de Rome, 41 av. J.-C., m. l'an 806, 54 de J.-C., fils de Drusus, le frère de Tibère, et d'Antonia minor, fut, pendant sa jeunesse, malade et infirme d'esprit et de corps. Auguste le fit augure, Tibère l'inscrivit parmi ses héritiers, Caligula le nomma consul. Lors du meurtre de celui-ci, Claude, qui se cachait dans le palais, ayant été découvert par les prétoriens, fut proclamé empereur, au moment où il croyait être [illegible] l'an 793 de Rome, 41 de J.-C. Il prit d'abord de [illegible], laissa aux sénateurs une part dans le gouvernement, [illegible] la censure, fit déclarer homicide le maître qui [illegible] esclave, défendit aux maîtres d'abandonner leurs esclaves [illegible] dans l'île d'Esculape, fit entrer dans le sénat les [illegible] les de la Gaule chevelue, et se montra favorable à l'extension du droit de cité. Toutefois il poursuivit le druidisme en Gaule, puis dans la Bretagne, où il assista aux triomphes de [illegible]tius, qui soumit le sud depuis la Tamise, 43, et mérita le surnom de Britannicus. Claude s'attacha à se concilier l'alliance des Germains, et Corbulon fut arrêté dans ses projets contre eux. Sur le Danube, la Thrace fut réduite en province, 46. En Orient, l'Arménie fut reconquise, et les Parthes reçurent un roi qui, du reste, ne se soutint pas ; la Lycie, privée de sa liberté, fut jointe à la Pamphylie, et la Palestine fut [illegible] en Afrique, les Maures furent soumis par [illegible] et Geta, et il y eut deux Mauritanies, la [illegible] et la Tingitane. Mais à l'intérieur, dix conspirations [illegible] la mort de 35 sénateurs et de 300 chevaliers ; [illegible] nombre. C'était l'effet du crédit accordé à l'impératrice Messaline et à ses affranchis Polybe, Narcisse et Pallas. Après la mort de Messaline (*V. ce nom*), les affranchis firent épouser à Claude sa nièce Agrippine, dont le fils, Néron, avait déjà 11 ans. Pour lui assurer la succession, Agrippine lui fit épouser Octavie, fille de Claude ; Britannicus, frère d'Octavie, fut dépouillé de ses honneurs et de son crédit, l'empereur empoisonné par Locuste, et Néron salué empereur. Claude avait régné 14 ans. Dans sa jeunesse, il écrivit une histoire des Étrusques et des Carthaginois, qui est malheureusement perdue ; empereur, il fit quelques beaux travaux publics, dota Rome d'un 8e aqueduc, augmenta le port d'Ostie et entreprit de dessécher le lac Fucin. — Le monument connu sous le nom de Tables de Claude, que l'on voit au musée de Lyon, nous a conservé, gravé sur airain, le discours que cet empereur prononça en accordant aux habitants de Lyon le droit de cité romaine. *V.* une monographie par J.-B. Monfalcon, 1851, in-fol. A. G.

CLAUDE II (Marcus-Aurélius-Flavius), né en 214 ou 215 en Dalmatie, tribun des soldats sous Décius, nommé gouverneur de l'Illyrie par Valérien, fut proclamé empereur à la mort de Gallien, 268. Il se débarrassa d'un compétiteur, Auréolus, enfermé dans Milan, mérita le surnom de Gothique par sa victoire de Naïssus sur les Goths, les chassa de la Macédoine et de la Thrace, les poursuivit en Mœsie, mais fut enlevé par la peste à Sirmium, 270. Son panégyriste Trébellius Pollion dit qu'il avait la valeur de Trajan, la piété d'Antonin et la modération d'Auguste.

CLAUDE (Saint), évêque de Besançon au viie siècle. Il était d'une ancienne famille de Bourgogne. Il maintint la discipline dans le clergé, fit fleurir les lettres, et se démit de l'épiscopat en 692 pour se retirer au monastère de Condat ou Saint-Cyan-de-Joux, autour duquel se forma bientôt une petite ville (auj. Saint-Claude). Il mourut vers 697 ; fête, le 6 juin.

Sa vie a été écrite par Chifflet (dans le recueil de Bollandus), par Boguet, Lyon, 1609, et par Coquelin, Rome, 1652.

CLAUDE, peintre marseillais de la fin du xve et du commencement du xvie siècle, a fait connaître à l'Italie l'art de la peinture sur verre. Appelé à Rome par Bramante, il emmena avec lui un de ses compatriotes, le dominicain Guillaume, et tous deux exécutèrent les vitraux de la chapelle du Vatican, qui furent détruits pendant le siège de 1527. On voit encore deux magnifiques verrières, qu'ils firent à Santa-Maria-del-Popolo. B.

CLAUDE DE FRANCE, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, née à Romorantin en 1499, m. à Blois en 1524. Promise à Charles d'Autriche, elle fut fiancée en 1506, sur la demande des états de Tours, au duc d'Angoulême (depuis François Ier), et l'épousa en 1514, lui apportant en dot la Bretagne, les comtés de Blois, de Coucy, de Montfort, d'Étampes et d'Asti. Laide et boiteuse, mais pleine de douceur et d'esprit, elle fut appelée par le peuple *la bonne reine*. Sa devise était une lune avec ces mots : *Candida candidis*. Elle eut 3 fils et 4 filles. — Une autre Claude de France, 7e enfant de Henri II et de Catherine de Médicis, née à Fontainebleau en 1547, m. en 1573, épousa Charles III, duc de Lorraine. B.

CLAUDE (Jean), célèbre ministre protestant, né en 1619 à la Sauvetat-de-Caumont dans l'Agénois, m. à La Haye en 1687. Il étudia à Montauban, fut reçu ministre en 1645, gouverna les églises de la Teyne et de Saint-Affrique, fut pasteur à Nîmes, à Montauban, à Charenton, et dut se retirer en Hollande lors de la révocation de l'édit de Nantes. Parmi ses écrits on remarque : *Réponse au traité de la Perpétuité de la foi* d'Arnauld, 1670, in-4o, et 1671, 2 vol. ; une relation de la conférence qu'il eut avec Bossuet, 1678, en présence de Mlle de Duras, qui abjura alors le calvinisme ; plusieurs écrits contre Nicole ; des *Sermons* sur divers textes de l'Écriture sainte, Genève, 1724, etc. C'était, suivant le jugement de Bayle, un homme d'une érudition profonde et d'une fine dialectique. B.

CLAUDE (SAINT-), s.-préf. (Jura), au confl. de la Bienne et du Tacon, au milieu des montagnes ; 6,506 hab. Évêché. Trib. de comm., collège. Fabr. considérable de tabletterie et tabatières, d'instruments à vent et de boîtes à musique ; filat. de coton, tanneries, etc. Entrepôt des salines de l'Est. — Cette ville doit son origine à un monastère fondé vers 430 par St Romain, et qui, enrichi par les Carlovingiens, adopta au ixe siècle la règle de Saint-Benoît, et devint l'un des premiers chapitres nobles de France ; il fut sécularisé en 1742, et l'évêché fut alors érigé. Les habitants, serfs de l'abbaye, étaient encore soumis au xviiie siècle à des droits onéreux.

CLAUDE LORRAIN. *V.* Gelée.

CLAUDIA (GENS), célèbre famille romaine. (*V.* Claudius.)

CLAUDIA CELEIA, nom anc. de Cilly.

CLAUDIEN (Claudius Claudianus), poète latin, né à Alexandrie vers 365. Favori de Stilicon, il était païen, car les poésies chrétiennes qu'on a sous son nom appartiennent au Gaulois Mamert Claudien, ou à un autre. La plupart des ouvrages de Claudien sont des panégyriques consacrés directe-

ment ou indirectement à la louange de Stilicon, et des invectives contre Rufin et Eutrope, ennemis de son protecteur (*de Laudibus Stiliconis lib. III; de Bello Getico; de Bello Gildonico; de III, IV, VI consulat. Honorii; in Rufinum lib. II; in Eutropium lib. II*). Outre un certain nombre de poésies légères, parmi lesquelles on remarque *le Vieillard de Vérone*, on a de lui *l'Enlèvement de Proserpine*, poème épique en 3 liv., et des fragments de *la Gigantomachie*. Une statue de bronze lui fut élevée sur le Forum de Trajan, avec une inscription qui l'égalait à Virgile et à Homère. A une époque où les formes de la poésie latine s'effaçaient de plus en plus, on peut excuser cet enthousiasme pour l'harmonie sonore, quoique trop souvent vide et monotone, de Claudien, et pour un air de grandeur qui devait séduire.

Parmi les éditions de Claudien on cite celles de Heinsius, Leyde, 1650; Gessner, Leipzig, 1759, 2 vol.; Burmann, Amst., 1760, in-4º; Lemaire (*Bibliothèq. latine*), 1824, 2 vol. Il a été traduit par MM. Héguin de Guerle et Trognon, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 1830-32, 2 vol. D—R.

CLAUDIEN MAMERT. *V.* MAMERT.

CLAUDIOPOLIS. *V.* BITHYNIUM.

CLAUDIOPOLIS, nom latin de SAINT-CLAUDE et de KLAUSENBOURG.

CLAUDIUS (APPIUS), illustre Sabin qui, désapprouvant la guerre faite par ses compatriotes aux Romains en faveur des Tarquins, se transporta à Rome, l'an 248 de la ville, 504 av. J.-C., avec ses parents, amis et clients au nombre de 5,000, changea son nom d'Atta Clausus en celui d'Appius Claudius, reçut une place dans le sénat, et devint le chef d'une famille patricienne. Violent envers les plébéiens, il conseilla de triompher d'eux par la force, lors de la retraite du peuple sur le mont Sacré, 493. Il combattit la loi agraire de Spurius Cassius, et imagina d'acheter le *veto* d'un tribun pour empêcher l'exécution de cette loi. B.

CLAUDIUS (APPIUS), fils du précédent, lutta sur le Forum contre les partisans du tribun Voléro, 280 de Rome, 472 av. J.-C., fut abandonné devant les Volsques par ses soldats qu'il fit décimer, intimida par ses menaces les comices devant lesquelles les tribuns l'avaient traduit comme ennemi de la liberté, et voulut se soustraire à la honte d'un nouveau procès par une mort volontaire, 470. B.

CLAUDIUS (APPIUS), l'un des décemvirs, l'an 301 de Rome, 451 av. J.-C., affecta, plus encore que ses collègues, une grande modération dans l'exercice du pouvoir au début de ses fonctions, mais se signala bientôt par son arrogance et sa cruauté. Il conserva l'autorité sans le consentement des Romains, et remplaça par ses créatures ceux des décemvirs qui n'auraient pas servi ses desseins ambitieux. Les prétentions qu'il éleva sur Virginie, que son père tua pour la soustraire à ses violences, et l'assassinat de Sicinius Dentatus qui réclamait le rétablissement des lois, provoquèrent la double insurrection de l'armée et du peuple, 449. Appius, jeté en prison, se donna la mort. B.

CLAUDIUS CÆCUS (APPIUS), censeur en l'an 440 de Rome, 312 av. J.-C., fit construire la voie Appienne et le 1er aqueduc qu'eut Rome. Dans sa haine contre les grandes familles plébéiennes qui disputaient les magistratures aux patriciens, il faillit bouleverser la constitution, en répandant les *capite censi* (*V. ce mot*) dans toutes les tribus, imprudence réparée en 304 par un autre censeur, Fabius. Ils furent renfermés dans les quatre tribus urbaines. Dans sa vieillesse, Appius devint aveugle : il se fit porter au sénat quand Cinéas vint traiter de la paix en 279, et, par un discours véhément, obtint le rejet des propositions de Pyrrhus. B.

CLAUDIUS (APPIUS), consul l'an 488 de Rome, 264 av. J.-C., commença la 1re guerre punique. On le surnomma *Caudex*, pour avoir passé le détroit de Sicile sur des bateaux plats ou des radeaux. Il battit le Carthaginois Hannon et Hiéron, roi de Syracuse, sous les murs de Messine, et prit possession de cette ville, B.

CLAUDIUS PULCHER (PUBLIUS), consul l'an 503 de Rome, 249 av. J.-C., fut battu sur mer à Drepane par le Carthaginois Asdrubal; défaite que l'on attribua à son impiété. On lui avait annoncé, avant l'action, que les poulets sacrés ne voulaient pas manger, ce qui était un funeste présage : « Qu'on les jette à la mer, dit-il; ils boiront, s'ils ne veulent pas manger. » B.

CLAUDIUS (MATHIAS), poète allemand, né à Rheinfeld en Holstein en 1743, m. à Altona en 1815, ami de Klopstock, très estimé pour son style familier et spirituel. Il est aussi connu sous le nom d'*Asmus, Messager de Wandsbeck*, journal dont il est resté rédacteur. Son chant *sur le vin du Rhin* (*Rheinweinlied*) est populaire en Allemagne.

Il a publié ses œuvres sous ce titre : *Asinus omnia sua secum portans*, ou *Œuvres complètes du Messager de Wandsbeck*, 8 vol., Hambourg nouv. édition, 1838. E. S.

CLAUSBERG (CHRISTLIEB), mathématicien, né en 1689, d'une famille juive, mais converti au luthéranisme, m. en 1751, enseigna à Dantzig, Hambourg, Lubeck et Leipzig. Il fut appelé à Copenhague en 1733 pour l'éducation du prince royal. Son *Arithmetique demonstrative*, Leipzig, 1795, 4 vol., classique en Allemagne, est remplie de méthodes ingénieuses et expéditives.

CLAUSEL (BERTRAND, COMTE), maréchal de France, né en 1772 à Mirepoix (Ariège), m. en 1842. Volontaire en 1791, il eut un avancement rapide, fit les campagnes de 1794 et 1795 à l'armée des Pyrénées, commanda une brigade en Italie, 1799, accompagna le général Leclerc à Saint-Domingue, et aida Rochambeau à ramener en France les débris de l'armée. Promu au grade de général de division, il servit de 1805 à 1809 dans le Nord, en Italie, en Dalmatie et en Illyrie, s'illustra dans la guerre d'Espagne sous Junot et Masséna, et dirigea, en 1812, la retraite de Portugal, qui fut comparée à celle de Ney en Russie. Louis XVIII, qui l'avait nommé inspecteur général d'infanterie pendant la 1re Restauration, l'excepta, pour s'être joint à Napoléon au retour de l'île d'Elbe, de l'amnistie promise en 1815; Clausel se retira aux États-Unis, d'où il revint après l'amnistie de 1820. Député de Rethel en 1827, il fit partie de l'opposition libérale; gouverneur général de l'Algérie après la révolution de 1830, il défit le bey de Tittery au col de Tenia, occupa Médéah et Blidah, et mit ses soins à coloniser la plaine de la Mitidja. Rappelé en 1831, pour avoir cédé à des princes tunisiens les provinces d'Oran et de Constantine, le roi le nomma cependant maréchal peu après, et en 1835 lui confia de nouveau le gouvernement de l'Algérie; il conquit Mascara, mais fut remplacé après l'échec de la 1re expédition contre Constantine. Depuis ce moment il vécut dans la retraite. B.

CLAUSEL DE COUSSERGUES (JEAN-CLAUDE), né dans le Rouergue en 1759, m. en 1846. Conseiller à la Cour des aides de Montpellier en 1788, il émigra en 1791, servit dans l'armée de Condé, rentra en France en 1800, et se fit libraire et journaliste. Député de l'Aveyron en 1808, conseiller à la Cour impériale de Montpellier en 1809, il soutint sous la Restauration les mesures ultra-royalistes. Il avait pris part à la rédaction de la charte, et était entré en 1815 à la Cour de cassation. En 1820, il se fit une certaine célébrité, en accusant le ministre Decazes de complicité dans l'assassinat du duc de Berry.

CLAUSENBOURG. *V.* KLAUSENBOURG.

CLAUSEWITZ (CHARLES DE), général prussien, né à Burg en 1780, m. en 1831. Il fit les campagnes du Rhin en 1793 et 1794, accompagna comme aide de camp, en 1806, le prince Auguste de Saxe, servit dans l'armée russe de 1812 à 1815, et fut nommé en 1818 directeur de l'école générale de la guerre en Prusse.

Il a laissé un grand ouvrage *de la Guerre*, Berlin, 1833, 2 vol., la *Campagne de 1796 en Italie*, une biographie du tacticien Scharnhorst son maître, Berl., 1832, et un récit de la campagne de 1813, Leipzig, 1814. B.

CLAUSSON (PIERRE), né en 1545, m. en 1623. Pasteur de la paroisse d'Undal, en Danemark, après son père, il écrivit une description de la Norvège, Copenhague, 1632, et traduisit en danois la chronique de Snorre Sturleson, Copenhague, 1633. A. G.

CLAUX (LES FRÈRES), sculpteurs du XVe siècle, ont exécuté à Dijon le mausolée de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et le monument appelé *le Puits de Moïse*.

CLAVASIUM, nom latin de CHIVASSO.

CLAVENNA, nom anc. de CHIAVENNA.

CLAVIER (ÉTIENNE), helléniste, né à Lyon en 1752, m. en 1817. Il s'adonna d'abord à la jurisprudence, acheta une charge de conseiller au Châtelet en 1788, et siégea ensuite jusqu'en 1811 à la cour de justice criminelle de la Seine. Il se prononça contre la condamnation de Moreau. Professeur d'histoire au Collège de France, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions en 1809. Ses principaux ouvrages sont: *Bibliothèque d'Apollodore*, texte, trad. franç. et notes, Paris, 1805, 2 vol.; trad. de *Pausanias*, Paris, 1814-24, 6 vol. (les 4 derniers revus par Coray), travail très estimé; *Histoire des premiers temps de la Grèce*, 1809, 2 vol., et 1822, 3 vol.; de nouv. édit. du *Plutarque* d'Amyot, 1801-6, 25 vol. avec beaucoup de rectifications pour le sens; de l'*Exposition de la doctrine de l'Église gallicane* par Dumarsais; des *Libertés de l'Église gallicane* par Pithou; des *Mémoires* lus à l'Institut *sur les oracles des anciens*, etc. Clavier était un habile et savant helléniste, mais un médiocre historien. B.

CLAVIÈRE (ÉTIENNE), banquier genevois, né en 1735, m. en 1793. Chassé de sa patrie par des troubles civils, il vint se fixer à Paris, où son habileté dans les opérations financières le fit bientôt remarquer. Il avait amassé une grande fortune, quand arriva la Révolution. Adversaire secret de Necker, il aida Mirabeau dans ses attaques contre ce ministre; il publia une *Chronique du mois* avec Condorcet et Brissot, et rédigea en

partie l'ouvrage de ce dernier, *de la France et des États-Unis*. Appelé à la direction des finances dans le ministère girondin en 1792, congédié par Louis XVI avec ses collègues, réintégré après le 10 août, il fut alors exposé aux attaques de Cambon. Il suivit les destinées des Girondins, fut compris dans le décret d'arrestation du 2 juin 1793, languit quelque temps oublié, et prévint la sentence du tribunal révolutionnaire en se tuant dans sa prison. B.

CLAVIÈRES, hameau (Indre), arr. de Châteauroux; 400 hab. Hauts-fourneaux et importantes forges à fer.

CLAVIGER, c.-à-d. *porte-clef*, surnom de Janus, ou *porte-massue*, surnom d'Hercule.

CLAVIGERO (FRANÇ.-XAV.), jésuite mexicain, né à Vera-Cruz vers 1720, m. en 1793. Quand son ordre fut banni des colonies espagnoles d'Amérique, il se retira en Italie, où il publia en italien la *Storia antica del Messico*, Césène, 1780, 4 vol. Pendant un séjour de 35 ans, il avait étudié les antiquités et l'histoire de sa patrie avant et depuis la conquête. Son dernier volume surtout est plein de savantes recherches. Il a voulu venger ses compatriotes des assertions de Robertson, Raynal et de Pauw. A. G.

CLAVIJO (RUY GONZALEZ DE), mis par Henri III de Castille à la tête d'une ambassade envoyée à Tamerlan, alla de Cadix à Samarcande, en passant par la Sicile, Rhodes, Constantinople, Trébizonde, l'Arménie, le nord de la Perse et le Khorassan, 1403 à 1406. Le journal de son voyage, publié pour la première fois en espagnol à Séville, 1582, par Argote de Molina, et réimprimé à Madrid en 1782, donne des notions précises et curieuses sur ces diverses contrées. R.

CLAVIJO Y FAXARDO (DON JOSÉ), littérateur espagnol, né vers 1730, m. en 1806, vice-directeur du cabinet d'histoire naturelle de Madrid, eut avec Beaumarchais, dont il avait [illegible] la sœur, un duel qui fit grand bruit. Son aventure a été mise à la scène par Marsollier, par Cubières, et a fourni à Gœthe le sujet d'un drame. Rédacteur du *Mercure historique et politique de Madrid* depuis 1773, Clavijo traduisit encore en espagnol l'*Histoire naturelle* de Buffon, Madrid, 1785-90, 12 vol.

CLAVIUS (CHRISTOPHE), jésuite allemand, né à Bamberg en 1537, m. en 1612 à Rome, excella dans les mathématiques, et fut un des érudits que le pape Grégoire XIII employa pour la réforme du calendrier. Il défendit son œuvre avec beaucoup de vivacité contre les objections de Viète, de Lydiat et de Scaliger. Ce dernier ne lui répliqua guère que par des injures.

[illegible] ouvrages sont : *Euclidis elementorum lib. XVI*, avec [illegible], Rome, 1574; *Calendarii romani explicatio*, Rome, [illegible] *Gnomonices libri VIII*, Rome, 1581, in-fol. C. N.

CLAY (JEAN), en latin *Clajus*, philologue allemand, né [illegible] Herzberg (Saxe), m. en 1592, fut élève de Mélanchthon. On a de lui : une trad. allemande de l'ouvrage [illegible] *Les Travaux et les Jours*; 6 liv. de poésies grecques; [illegible] *germanicæ linguæ ex Lutheri libris collecta*, Leipz., [illegible], qui eut un immense succès; *Alkumistica*, Erfurt, 1586, [illegible] allemand plein de gaieté contre la folie des alchimistes, etc. — Son frère, JEAN, dit *le Jeune*, né à Meissen, 1616, m. en 1656, fonda, avec Philippe Harsdorf, l'académie des *Fleurs de la Pegnitz*, pour le progrès de la poésie allemande.

CLAY (HENRI), homme d'État américain, né en 1777 à Hanover [illegible], m. en 1852. Fils d'un pasteur et orphelin de bonne heure, il reçut une éducation incomplète, à laquelle [illegible] sa vive intelligence. Avocat à 20 ans, il alla se fixer dans le Kentucky, au domaine d'Ashland, près de Lexington. Ses [illegible] au barreau furent brillants. Lorsque le Kentucky [illegible] constitution, il plaida chaleureusement, mais en vain, [illegible] émancipation des noirs. Membre de la chambre des re[illegible] de cet État, de 1803 à 1806, président de la cham[illegible] 1807 à 1809, envoyé deux fois comme sénateur à Was[hington] [illegible] 1806 et 1809, il fit encore partie du Congrès en [illegible]. À son instigation, les États-Unis reconnurent solen[nellement] [illegible] l'indépendance des colonies espagnoles et portu[gaises] [illegible] eut une grande part à la déclaration de guerre de [illegible] contre l'Angleterre, à la direction des affaires publiques [illegible], et, l'un des 5 commissaires chargés en 1814 [illegible] de la paix à Gand, il fit rayer du traité l'article [illegible] permis aux Anglais la libre et entière navigation [illegible]. Vers le même temps, il se rendit à Paris, où il [illegible] les salons de M[me] de Staël et des personnages poli[tiques]. De retour en Amérique, il décida le Congrès, contrai[rement] aux maximes prudentes et réservées de Washington, à [illegible] le protectorat du nouveau continent, dans les af[faires] [illegible] duquel il refusait aux puissances européennes tout [illegible] d'intervention. Par son énergie fut repoussée la préten[tion] [illegible] législature du Missouri, qui voulait interdire l'en[trée] [illegible] à tout citoyen d'un autre. Candidat à la pré[sidence] en 1825, il accepta de Quincy-Adams, qui fut élu, le [poste] de secrétaire d'État. Candidat encore en 1829, il échoua contre le général Jackson, se retira dans le Kentucky, et seconda la société de colonisateurs qui s'occupait de former en Afrique un foyer de civilisation pour les nègres, en transportant à Liberia des nègres affranchis. Sénateur en 1831, il fit passer la *Loi du compromis* ou *Clay's bill*, 1833, qui conciliait les droits du Midi agricole et du Nord industriel, peu ménagés dans le tarif de douanes de 1832. Il s'opposa, en 1836, à l'annexion du Texas, qui ne devait être incorporé à l'Union qu'en 1845. Ayant encore échoué plusieurs fois dans les élections présidentielles, il rentra dans la vie privée en 1842, et n'en sortit que pour retourner au sénat, de 1849 à 1851, et soutenir les doctrines abolitionnistes. — Clay eut deux fils : l'un qui a été tué dans la guerre du Mexique, l'autre qui a été ministre plénipotentiaire à Lisbonne; et un neveu, Cassius Clay, né en 1810, remarquable comme orateur et homme politique, partisan de l'émancipation des esclaves, et de l'application la plus radicale des idées démocratiques. A. G.

CLAYE, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, sur le canal de l'Ourcq. Impression sur mouchoirs; exploit. de tourbe; 1,685 hab.

CLAYTON (ROBERT), savant irlandais, né à Dublin en 1695, m. en 1758, fut tour à tour évêque anglican de Killala, de Cork et de Clogher.

Ses principaux écrits sont : *Introduction à l'histoire des Juifs*, trad. en français, Leyde, 1747, in-4°; *Défense de la chronologie de la Bible*, 1748; *Défense de l'Ancien et du Nouveau Testament*, en réponse à Bolingbroke, 1752-57, 2 part.

CLAZOMÈNES, *Clazomenæ*, anc. ville d'Asie Mineure (Ionie), bâtie d'abord sur le golfe d'Hermæ, à l'O. de Smyrne, puis dans une petite île qu'Alexandre réunit au continent par une digue. Patrie d'Anaxagore. C'est auj. *Vourla*, dans l'île San-Giovanni.

Hamilton, *Recherches en Asie Mineure*, t. II; Labahn, *de Rebus Clazomeniorum*, 1875.

CLÉANDRE. *V.* COMMODE.

CLÉANOR, Arcadien au service de Cyrus le Jeune, refusa, au nom des Grecs, de se rendre à Artaxerxès après Cunaxa, 401 av. J.-C. Il fut un des généraux qui conduisirent la retraite des Dix Mille. S. RE.

CLÉANTHE DE CORINTHE, un des inventeurs de la peinture, selon Pline (H. N. XXXV, 5). S. RE.

CLÉANTHE, d'Assos en Éolie, stoïcien grec du IIIe siècle av. J.-C., d'abord athlète, puis garçon jardinier, suivit les leçons de Zénon, et lui succéda. Sa popularité fut telle chez les Athéniens, qu'ils voulurent chasser le poète comique Sosithée, pour s'être moqué de lui. Il ne reste de Cléanthe qu'un bel hymne à Jupiter, conservé dans les *Eclogæ physicæ* de Stobée et reproduit en dernier lieu dans les *Script. philosophici* de Mullach. Il a été traduit en vers par Bougainville, puis par L. Racine, et en prose par Thomas. Diogène Laërce a écrit la vie de Cléanthe.

Ludwig, *de Cleanthe stoico*, 1870; Gomperz, *Journal des gymnases d'Autriche*, 1878.

CLÉAR (CAP), promontoire du S.-O. de l'Irlande, dans l'île de Clare, par 51° 26′ lat. N., et 11° 49′ long. O.

CLÉARQUE, général spartiate, servit sous Mindare à la bataille navale de Cyzique, fut condamné à une amende pour ses violences à Byzance où il était harmoste, et n'en fut pas moins employé sur la flotte de Callicratidas aux îles Arginuses, 406 av. J.-C. S'étant érigé en tyran à Byzance, il n'évita la peine capitale qu'en se retirant en Asie Mineure auprès du jeune Cyrus. Il commanda les mercenaires grecs, dirigea la retraite des Dix Mille après la bataille de Cunaxa, et fut assassiné avec 24 autres chefs dans la tente de Tissapherne, au confluent du Zab et du Tigre, en 401. Xénophon le remplaça. B.

CLÉARQUE, disciple de Platon et d'Isocrate, s'empara de la tyrannie dans Héraclée du Pont, sa ville natale. Il fut tué, au bout de 12 ans, par Chion (*V. ce nom*), 353 av. J.-C.

CLÉARQUE DE SOLI, disciple d'Aristote; on connaît les titres d'un grand nombre de ses ouvrages. Ses fragments sont réunis dans le 2e vol. des *Fragm. hist. græc.* de Müller. S. RE.

CLÉDONISMANCIE, genre de divination employée chez les anc. Grecs, et qui consistait à tirer de bons ou de mauvais présages de certaines paroles prononcées dans des rencontres.

CLÉES (LES), *Castrum ad Claves*, vge de Suisse (Vaud), dans une gorge du Jura, à 5 kil. O.-S.-O. d'Orbe; était défendu par un château très fort, détruit en 1475; 250 hab.

CLÉIDOMANCIE, du grec *kleis*, clef, et *mantéia*, divination; genre de divination employé chez plusieurs peuples modernes, et qui consistait à enrouler le nom d'une personne, dont on voulait connaître le secret, autour d'une clef qu'on attachait à une Bible ou qu'on suspendait à l'Évangile de St Jean; la clef devait tourner d'elle-même à certaines paroles consacrées.

CLÉLIE, jeune Romaine donnée en otage à Porsenna, 507 av. J.-C., s'échappa et traversa le Tibre à la nage. Les Romains la renvoyèrent au roi, qui lui rendit la liberté, lui fit don d'un cheval richement harnaché, et lui permit d'emmener ses compagnes. Une statue équestre fut élevée à Clélie dans la voie Sacrée, à Rome.

CLEMENCE, déesse allégorique chez les Romains. On la représentait tenant de la main droite une balance, et de la gauche une lance.

CLÉMENCE DE HONGRIE, fille du roi Charles-Martel, épousa, en 1315, Louis X le Hutin. Elle fut accusée faussement d'avoir empoisonné Marguerite de Bourgogne, 1re femme de ce prince. La mort prématurée de Louis X fit planer sur elle des soupçons semblables. Le fils posthume qu'elle mit au monde ne vécut que quelques jours, et elle se livra désormais à des actes de piété et de charité. Elle mourut en 1328, à l'hôtel du Temple, à Paris. B.

CLÉMENCE ISAURE. *V.* Isaure.

CLEMENCET (Dom Charles), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1703 à Painblanc, près d'Autun, m. en 1778. Il fut chargé, avec Durand, de la continuation des *Decrétales des Papes*, et commença l'*Art de vérifier les dates*, Paris, 1750. On lui doit encore les t. XI et XII de l'*Histoire littéraire de la France;* une *Histoire générale de Port-Royal*, 1755-6, 10 vol. in-12; une *Histoire des écrivains de Port-Royal*, 4 vol. in-4o (restés en mss), et le 1er vol de l'édit. in-fol. des œuvres de St Grégoire de Nazianze, 1778, qui n'a été achevée qu'en 1840 par l'abbé Caillau.

CLÉMENGIS (Mathieu-Nic. de **CLÉMENGES** ou), célèbre professeur et recteur de l'université de Paris, né en Champagne au milieu du xive siècle, m. vers 1435. En 1393, il rédigea, au nom de la Sorbonne, un traité dans lequel il proposait de faire cesser le grand schisme d'Occident par l'intervention du roi. Il fut quelque temps secrétaire de l'antipape Benoît XIII, et, soupçonné d'avoir rédigé la bulle d'excommunication contre Charles VI, dut s'expatrier quelque temps. Il composa la plupart de ses ouvrages au monastère de Vallombreuse, en Toscane. A son retour, il fut archidiacre de Bayeux, et directeur du collège de Navarre.

Ses œuvres ont été recueillies par Lydius, Leyde, 1613, in-4o; on y remarque de curieux traités, *de Corrupto Ecclesiæ statu, de Præsulibus simoniacis, de Annatis non solvendis*, et quantité de lettres aux hommes illustres de son temps. B.

CLÉMENT Ier (Saint), 4e pape, de 91 à 100. Ordonné par St Pierre, persécuté sous Domitien, on croit sans preuve qu'il souffrit le martyre. Fête le 23 nov. Il reste de lui une belle *Épître aux Corinthiens*, publiée en 1633. On lui a attribué différents ouvrages reconnus apocryphes; ce sont les *Constitutions des apôtres*, les *Canons apostoliques*, les *Clémentines*, etc.

CLÉMENT II (**LUDGER**), Saxon, évêque de Bamberg, élu pape en 1046, sur la désignation de l'empereur Henri III, mort en 1047, après quelques efforts pour réprimer la simonie. R.

CLÉMENT III, antipape, m. en 1100, s'appelait **GUIBERT**, et était archevêque de Ravenne lorsque, en 1080, l'empereur Henri IV le fit élire à Brixen par un synode de 30 évêques, pour l'opposer à Grégoire VII. Installé à Rome en 1084, il y resta très puissant sous Victor III, en fut chassé sous Urbain II, et fut réduit par Pascal II à se réfugier à Città di Castello, où il mourut. Ses partisans lui donnèrent, en six ans, trois successeurs, qui furent pris ou mis en fuite. R.

CLÉMENT III, Romain, élu pape à Pise en 1187, m. en 1191, rentra en 1188 dans Rome; le sénat reconnut sa souveraineté et lui rendit les droits régaliens, mais obtint du pontife, en échange, la permission, toujours refusée jusque-là, de faire la guerre à Tibur et de détruire les murs de la citadelle de Tusculum. Il fit décider la 3e croisade. R.

CLÉMENT IV (Gui de **FOULQUES**), né à Saint-Gilles-sur-le-Rhône au commencement du xiiie siècle, m. en 1268, fut pape de 1265 à 1268. Chef des Guelfes en Italie, Français et ancien légiste au conseil de St Louis, il aida Charles d'Anjou, appelé par son prédécesseur, à triompher de Manfred et à s'emparer du royaume de Sicile, 1266; il excommunia le jeune Conradin, lorsque celui-ci chercha à le lui enlever, 1268. R.

CLÉMENT V (Bertrand de **GOTH**), né à Villandraut (Gironde), m. en 1314, fut évêque de Comminges en 1295, et était archevêque de Bordeaux depuis 1299, quand il fut élu pape par les cardinaux favorables à la France, 1305. L'histoire de son entrevue et de son traité secret avec Philippe le Bel, racontée par Villani, doit être reléguée parmi les fables; mais il annula tout ce qui, dans les constitutions de Boniface VIII, pouvait paraître porter préjudice au roi de France. Il fit révoquer, par le xve concile général, tenu à Vienne, 1311-12, la bulle *Clericis laicos* sur les immunités des clercs, et y prononça la suppression de l'ordre des Templiers, qu'il essaya vainement de sauver. Il mourut près d'Avignon, ville du domaine des rois de Naples, où il avait, depuis 1309, fixé la résidence de la cour pontificale. Il commençait ainsi la période de 68 ans, 1309-77, que les Italiens ont appelée *captivité de Babylone*, pour indiquer la dépendance où furent alors les papes vis-à-vis des rois de France, et qui s'affermit de plus en plus par des promotions fréquentes de cardinaux français. Les constitutions de Clément V (*V. Clémentines*) forment 5 livres du droit canonique. Les Italiens, dont la partialité est évidente, lui ont reproché la simonie et des mœurs relâchées. R.

CLÉMENT VI (Pierre de **ROGER**), né à Rosiers-d'Égletons, en Limousin, d'une famille de gentilshommes, m. en 1352, fut d'abord abbé de Fécamp, évêque d'Arras, archevêque de Rouen, puis de Sens. Philippe VI avait pour lui une estime particulière et lui confia des missions importantes. Cependant Pierre de Roger défendit les juridictions ecclésiastiques contre l'avocat du roi P. de Cugnières, dans la célèbre assemblée de Vincennes en 1329. Nommé cardinal par Jean XXII, il fut élu pape en 1342, à la mort de Benoît XII, et régna dix ans. Il continua, comme ses trois prédécesseurs, de résider à Avignon, acheta la souveraineté de cette ville à la reine Jeanne Ire de Naples, et tenta vainement de rétablir la paix en Italie : Rome même, avec Rienzi (*V. ce nom*), s'érigea un instant en république, et faillit échapper à la domination pontificale, 1347. Clément VI ne réussit pas mieux dans ses efforts pour réconcilier les rois de France et d'Angleterre. Une croisade, organisée par lui et dirigée par Humbert, dauphin du Viennois, fit tomber Smyrne entre les mains des chrétiens, mais les Turcs la leur reprirent après un affreux massacre. En Allemagne, Clément VI finit par triompher dans la lutte que le saint-siège soutenait depuis 32 ans contre l'empereur Louis de Bavière : il le déclara déchu du trône, et fit élire à sa place Charles IV de Luxembourg, 1346. Très instruit et d'un caractère affable et bienveillant, Clément VI prit de sages mesures pour assainir Avignon, lors de la peste noire de 1348, protégea les juifs et excommunia les flagellants. Il fit continuer la construction du palais des papes et appela à sa cour les artistes les plus renommés d'Italie. Pétrarque, qu'il avait comblé de faveurs, et Villani ont élevé contre ce pontife les accusations les plus graves : une seule semble démontrée, c'est la partialité de Clément VI en faveur de sa famille. — Au début de son règne, il réduisit de 100 à 50 ans l'intervalle entre deux jubilés. E. D—y.

CLÉMENT VII, antipape (**ROBERT**, de la maison des comtes de Genève), m. en 1394. Il avait 36 ans, quand il fut opposé à Urbain VI, en 1378, et reconnu par une partie de la chrétienté. Il vint établir son siège à Avignon. Forcé de rechercher l'appui des princes français et de se concilier leurs courtisans, il livra aux uns les privilèges du clergé, aux autres les dignités ecclésiastiques, fit des bénéfices un trafic scandaleux, et alla jusqu'à sacrifier une partie des États pontificaux en créant pour Louis Ier d'Anjou un royaume d'Adria (Romagne, Marche d'Ancône, duché de Spolète), dont ce prince ne s'empara pas plus que de Naples. C'est le premier antipape du grand schisme d'Occident. B.

CLÉMENT VII (Jules de **MÉDICIS**), fils naturel et posthume de Julien, fut légitimé par une bulle de Léon X, son cousin, devint pape en 1523, et mourut en 1534. Sans avoir l'énergie et la décision nécessaires, il voulut défendre l'indépendance de l'Italie et du saint-siège contre la prépondérance espagnole, signa la ligue de Cognac, 1526, avec la France, l'Angleterre, les Suisses, les Vénitiens et François Sforza, et soutint la révolte du Milanais contre la domination espagnole. Mais cette tentative n'eut d'autre résultat, 1527, que le sac de Rome par les bandes du connétable de Bourbon, la captivité du pape, qui paya une rançon considérable, et l'exil des Médicis de Florence accablés par leurs ennemis pendant cette captivité. Rattaché forcément à Charles-Quint, 1529, Clément en profita du moins pour rétablir sa famille, et Florence devint un duché héréditaire, 1531-32; mais l'empereur enleva au pape, pour les rendre au duc de Ferrare, Modène et Reggio, 1531, et ses exigences toujours croissantes avaient rapproché le saint-siège de la France, 1533, lorsque Clément mourut. Le protestantisme s'étendait en Allemagne, en Suisse, dans les États scandinaves; et Henri VIII, dont il n'avait point autorisé le divorce, venait de consommer le schisme de l'Angleterre, 1534. R.

CLÉMENT VIII, antipape (Gilles **MUNOZ**), chanoine de Barcelone, fut élu en 1424 par les deux cardinaux restés dans l'obédience de Benoît XIII, et installé comme lui à Peñiscola. Il ne fut reconnu par personne, et abandonna ses prétentions en 1429. R.

CLÉMENT VIII (Hippolyte **ALDOBRANDINI**), né à Fano en 1536, m. en 1605, élu pape en 1592. Modéré et résolu, il se rapprocha de la France, donna l'absolution à Henri IV, 1695, et contribua à la conclusion des traités de Vervins,

1598, et de Lyon, 1600. Henri, de son côté, soutint le pape, quand il réunit Ferrare au domaine de l'Eglise, à l'extinction de la famille d'Este (1597-98), dont l'héritier illégitime ne conserva que Modène et Reggio. Clément VIII faisait préparer le couronnement du Tasse au Capitole, quand le poète mourut, 1595. C'est sous lui que commencèrent les disputes sur la grâce, à l'occasion du livre de Molina, paru en 1588. On a découvert à Rome, dans les mss de la biblioth. du prince Doria, 47 lettres autographes de Henri IV à Clément VIII : la plupart traitent du projet conçu par ce pape d'une alliance entre toutes les puissances chrétiennes contre les Turcs. R.

CLÉMENT IX (JULES **ROSPIGLIOSI**), Toscan, né en 1600, m. en 1669, pape en 1667, parut, en obtenant la signature du *formulaire* de quelques évêques qui s'y refusaient encore (*V.* ALEXANDRE VII), avoir terminé les querelles du jansénisme, 1668. La prise de Candie par les Turcs, malgré les secours de la France et du saint-siège, 1669, lui causa, dit-on, un si vif chagrin qu'il en mourut. R.

CLÉMENT X (ÉMILE-LAURENT **ALTIERI**), Romain, pape à 80 ans en 1670, m. en 1676, autorisa les nobles romains à se livrer au commerce. On lui doit la création de l'évêché de Québec, en 1676. R.

CLÉMENT XI (J.-FR. **ALBANI**), né à Pesaro en 1649, m. en 1721, devint pape en 1700. Il soutint Louis XIV dans la guerre de la Succession d'Espagne, ne reconnut l'archiduc Charles que sous la menace des troupes impériales, 1709, et vit avec douleur, aux traités d'Utrecht et de la quadruple alliance, 1713, 1718, d'anciens fiefs de l'Église, la Sicile, la Sardaigne, Parme et Plaisance, promis à de nouveaux princes, sans qu'on l'eût consulté. Dans la seconde partie de son règne, 1713-18, il eut de vifs démêlés avec Victor-Amédée II de Savoie, devenu roi de Sicile, au sujet de la juridiction ecclésiastique, exercée depuis des siècles par un tribunal laïque, à qui le pape voulut en vain l'enlever. Ce pontife a donné deux bulles célèbres (*Vineam Domini*, 1705; *Unigenitus*, 1713), où il condamnait de nouveau le jansénisme renaissant. R.

CLÉMENT XII (LAURENT **CORSINI**), né à Rome en 1652, m. en 1740, pape en 1730, diminua les impôts et punit les malversations du règne précédent. R.

CLÉMENT XIII (CHARLES **REZZONICO**), né à Venise en 1693, m. en 1769, pape en 1758. Administrateur actif des États de l'Église, il fut, pendant tout son règne, en lutte avec une partie de l'Europe : 1° au sujet des jésuites, déjà expulsés du Portugal, 1759, abolis en France, 1764 : le pape répondit à ces poursuites par un éloge public de la compagnie, dans la bulle *Apostolicum*, 1765, ce qui n'empêcha pas l'ordre d'être successivement chassé de l'Espagne, des Deux-Siciles, 1767, de Parme et de Malte, 1768; 2° au sujet de la juridiction et des immunités ecclésiastiques dans le duché de Parme, ancien fief du saint-siège : une sentence d'excommunication et de déchéance prononcée en 1768 contre le duc Ferdinand, dont le premier ministre, Du Tillot, voulait les restreindre, amena, par suite du Pacte de famille (*V. ce mot*), la saisie d'Avignon et du comtat Venaissin par la France, celle de Bénévent et de Ponte-Corvo par le roi de Naples. R.

CLÉMENT XIV (LAURENT **GANGANELLI**), né en 1705 à Sant' Arcangelo, près Rimini, m. en 1774, fut d'abord franciscain. Au milieu des intrigues qui s'agitaient autour du conclave après la mort de Clément XIII, une élection unanime et restée pure de toute intrigue le porta au trône pontifical dans des circonstances difficiles, 1769. Les luttes de son prédécesseur avec une partie de l'Europe, sans sauver les jésuites, qu'il voulait soutenir, ni les immunités ecclésiastiques, qu'il défendait, avaient anéanti le respect des gouvernements pour le saint-siège et fait séquestrer une partie de ses États, Clément XIV suspendit l'action du monitoire lancé contre Parme (*V.* CLÉMENT XIII); mais, en présence des instances passionnées de toutes les cours bourboniennes, de Charles III d'Espagne et de son ambassadeur Florida Blanca, du ministre napolitain Tanucci, du ministre français Choiseul, qui lui enjoignaient en quelque sorte la suppression immédiate des jésuites, il resta ferme, examinant lentement et avec calme les accusations, la situation, protestant contre toute mesure prise en dehors du saint-siège. Enfin, au bout de quatre ans, quand il vit l'Autriche elle-même se joindre aux autres puissances catholiques contre la compagnie de Jésus, convaincu que, quel que fût l'ordre ainsi attaqué de toutes parts, son existence serait alors plus nuisible qu'utile à la religion, il signa le fameux bref *Dominus ac Redemptor*, qui le supprimait sans le déclarer coupable, 21 juillet 1773. Il mourut un an après, non point empoisonné, comme on en fit courir le bruit, malgré la déclaration formelle de ses médecins, mais victime d'une maladie de sang déjà ancienne. Il avait recouvré, dans les derniers temps, le comtat Venaissin et Avignon, Bénévent et Ponte-Corvo, entre les mains de la France et de Naples depuis le règne de Clément XIII. Les lettres données sous son nom par Caraccioli, Paris, 1775, sont de Caraccioli lui-même. Deux histoires de son pontificat ont été publiées : l'une, œuvre de M. Crétineau-Joly (*Clément XIV et les Jésuites*, Paris, 1847), à l'aide de quelques documents suspects ou mutilés, fait de lui, lors du conclave, un prêtre simoniaque, pendant son pontificat un pape servile, et dans la dernière année un fou; l'autre, donnée en 1853 (Paris, 3 vol.), par le P. Augustin Theiner, prêtre de l'Oratoire et préfet coadjuteur des Archives du Vatican, s'appuie sur tous les actes officiels pour laver sa mémoire de ces accusations. R.

CLÉMENT (SAINT) **D'ALEXANDRIE** (TITUS FLAVIUS CLEMENS), docteur de l'Église à la fin du IIe siècle et au commencement du IIIe, m. en 217. Né dans le paganisme, nourri de la philosophie platonicienne, il fut converti par St Pantène, catéchiste d'Alexandrie, qu'il remplaça dans la direction de son école, où il compta d'illustres disciples, entre autres Origène. Chassé par la persécution de 202, sous Septime Sévère, il alla, malgré le danger, prêcher la foi en Cappadoce, à Jérusalem et à Antioche, où les sophistes étaient tout-puissants, et vint reprendre ses fonctions à Alexandrie, où il mourut. Son enseignement essayait de concilier Platon et l'Évangile; la philosophie païenne lui servait d'initiation à la morale religieuse. D'une érudition profonde, il avait aussi une éloquence persuasive. Il reste de lui : *Exhortation aux Gentils*, comparaison du paganisme et du christianisme, où l'on admire de belles pages, d'un grec très pur, contre les sacrifices humains; *les Stromates* (tapisseries), recherches savantes sur l'ancienne mythologie, les systèmes philosophiques et les hérésies contemporaines, mélange assez confus de science profane et sacrée; *le Pédagogue*, traité de morale en 3 livres : le 1er offre à l'homme les exemples tirés de l'Évangile; le 2e trace des règles d'hygiène et de tempérance; le 3e relève les avantages de la modestie chez les femmes. Benoît XIV a contesté à Clément d'Alexandrie sa place dans le martyrologe romain; les églises de France célèbrent sa fête le 4 décembre.

La plus belle édition de ses œuvres est celle de Potter, Oxford, 1715, réimprimée dans la *Patrologie* de Migne; Dindorf en a donné une autre à Oxford, 1869. Wilson l'a traduit en anglais, 1867, et M. de Genoude a traduit ses œuvres choisies. — Eylert, *Clemens Alex. als philosoph und Dichter*, 1832; Freppel, *Clement d'Alexandrie*, 1873; Hebert Duperron, *Essai sur la polémique et la philosophie de Cl. d'A.*, 1865; Merk, *Clém. d'Alex. et la philosophie grecque* (en all.), 1878.

CLÉMENT (JACQUES), un des plus habiles compositeurs du XVIe siècle, né en Flandre, fut maître de chapelle de Charles-Quint. On a imprimé de lui 9 livres de messes à 4 voix, 7 livres de chants sacrés, une messe des morts, plusieurs motets, et des chansons françaises.

CLÉMENT (JACQUES), dominicain, né à Serbonnes près de Sens, en 1567, m. en 1589, d'un esprit faible et d'un caractère exalté, servit d'instrument aux Ligueurs, à Mayenne et à la duchesse de Montpensier, pour assassiner Henri III. Une lettre surprise au président Achille de Harlay lui ouvrit l'entrée du camp de Saint-Cloud, et, pendant que le roi en prenait lecture, il le frappa d'un coup de couteau dans le bas-ventre. Les gardes le tuèrent sur la place. Quelques fous de la Ligue le regardèrent comme un martyr et placèrent son image sur les autels. B.

CLÉMENT-MERSEAU, de Dreux, construisit, en 1628, avec Jean Thiriau, maître maçon de Paris, la digue que Richelieu fit élever pour fermer aux Anglais l'entrée du port de La Rochelle. Elle existait encore à la fin du XVIIIe siècle.

CLÉMENT (NICOLAS), né à Toul en 1647, m. en 1712, fut nommé en 1670 gardien des estampes et des planches gravées de la Bibliothèque du roi. En 1692, il remplaça Thévenot comme sous-bibliothécaire. Il fit de nombreux catalogues qui ont servi au récolement de 1720. Les vols qui furent commis à la Bibliothèque par Jean Aymon, dans lequel il avait mis sa confiance, abrégèrent ses jours. En mourant, il légua à la Bibliothèque, une collection d'environ 18,000 portraits. Il a publié, sous le nom d'Antimon, une *Défense de l'antiquité de la ville et siège épiscopal de Toul*, 1702. C—s.

CLÉMENT (DAVID), bibliographe, né à Hofgeismar (Hesse) en 1701, m. en 1760. Il fut successivement ministre protestant à Brunswick en 1736, et à Hanovre en 1743. Il est auteur d'une *Bibliothèque curieuse, historique et critique, ou Catalogue raisonné des livres difficiles à trouver*, 1750-1760, 9 vol. in-4°. Ce catalogue s'arrête à la lettre H. C—s.

CLÉMENT (DENIS-XAVIER), prédicateur, né à Dijon en 1706, m. en 1771. Ses *Sermons* et *Panégyriques* forment 9 vol., le style est souvent diffus et négligé. Il est l'auteur de la *Journée du Chrétien*.

CLÉMENT (DOM FRANÇOIS), bénédictin de Saint-Maur, né à Bèze près de Dijon en 1714, m. en 1793, l'un des plus grands érudits du XVIIIe siècle, fut chargé par ses supérieurs de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, dont il acheva le 11e vol.,

rédigea le 12e et commença le 13e. Il publia avec Dom Brial le 12e et le 13e vol. du recueil des *Historiens de France*. Enfin il donna une nouvelle édit. de l'*Art de vérifier les dates*, 1770, in-fol., puis une seconde, 1783-1787, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage, réimprimé en 1818, 18 vol., a été continué jusqu'à nos jours par Fortia d'Urban et autres, 1821-33, 15 vol. Clément fut nommé associé libre de l'Académie des inscriptions en 1785. On a publié en 1820, en 5 vol., un *Art de vérifier les dates avant J.-C.*, travail qu'il avait préparé, mais inférieur à l'autre. C—s.

CLÉMENT (PIERRE), littérateur, né à Genève en 1707, m. en 1767, publia pendant 5 ans des *Nouvelles littéraires de France*, écrites avec justesse et précision, et réimprimées sous le titre de *Cinq Années littéraires*, La Haye, 1754. Il voulut aussi accommoder au théâtre la *Mérope* de Maffei, mais la pièce de Voltaire sur ce sujet fut préférée. Il traduisit *le Marchand de Londres*, tragédie de Lillo, et imita de l'anglais sa *Double Métamorphose*, modèle du *Diable à quatre* de Sedaine.

CLÉMENT (JEAN-MARIE-BERNARD), surnommé *l'Inclément*, par Voltaire, à cause de la dureté de son style et de la rudesse de ses critiques, né à Dijon en 1742, m. à Paris en 1812, fut d'abord professeur au collège de Dijon, puis renonça à l'enseignement pour se livrer à la critique des ouvrages littéraires de son temps. Il avait du goût, une certaine verve moqueuse, une partialité qui le portait à insister sur des détails minutieux et à négliger d'analyser les beautés après avoir discuté les défauts. Son admiration exclusive pour les écrivains du XVIIe siècle le rendit souvent injuste pour ses contemporains. Voltaire se vengea de ses attaques par des injures, Saint-Lambert par une lettre de cachet, Le Brun par deux mauvaises épigrammes. Ses principaux ouvrages sont : *Observations critiques sur les Géorgiques* de Delille, sur *les Saisons* de Saint-Lambert, etc., Genève, 1771 ; *Lettres à Voltaire*, Paris, 1773 et années suivantes, jusqu'en 1776 ; *de la Tragédie*, 1784 ; *Essais de critique sur la littérature anc. et moderne*, 1785, 2 vol.; des traductions de plusieurs *Harangues de Cicéron* (avec Desmeuniers), Paris, 1786-87, 8 vol.; une traduction des *Amours de Leucippe et Clitophon* d'Achille Tatius, Paris, 1800; une imitation en vers de *la Jérusalem délivrée*, 1800. Il a travaillé à plusieurs journaux littéraires du temps. C. N.

CLÉMENT (JEAN-PIERRE), économiste et historien, né à Draguignan en 1809, m. en 1870, fut bibliothécaire-archiviste au ministère des finances, et entra à l'Académie des sciences morales et politiques en 1855. On a de lui : *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert* (ouvrage capital), *précédée d'une Notice historique sur Nic. Fouquet*, 1846 ; *le Gouvernement de Louis XIV*, 1848; *Jacques Cœur et Charles VII*, 1852, 2 vol.; *Histoire du système protecteur en France*, 1854 ; *Portraits historiques*, biographies de ministres et de financiers, 1854 ; *Trois Drames historiques*, études sur Enguerrand de Marigny, Semblançay et le chevalier de Rohan, 1857 ; *Études financières et d'économie sociale*, 1859 ; *la Police sous Louis XIV*, 1866 ; *Une Abbesse de Fontevrault*, 1870. Il a édité les *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, 1862-64, 2 vol., et *l'Italie en 1671*, relation d'un voyage du marquis de Seignelay, 1867.

CLÉMENT (**SAINT-**), vge (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun, sur la rive dr. de la Durance ; 700 hab. Beaux marbres et porphyre.

CLÉMENT DE RIS (LE COMTE DOMINIQUE), né à Paris en 1750, m. en 1827, était avocat en 1789. Il fit partie, en 1793-94, de la commission exécutive chargée de réorganiser l'instruction publique, et fut élevé à la dignité de sénateur en 1800. Peu de temps après, enlevé sur ses terres par des chouans, il passa 19 jours en captivité dans un souterrain. Il fut nommé pair de France en 1814, maintenu dans cette dignité par Napoléon pendant les Cent-jours, exclu lors de la 2e restauration, et réintégré sous le ministère Decazes, en 1819.

CLÉMENT-DÉSORMES, chimiste-manufacturier, né à Dijon, m. en 1842. Il monta à Verberie une fabrique d'alun qui servit de modèle à beaucoup d'autres, et fonda au Conservatoire des arts et métiers de Paris l'enseignement de la chimie appliquée aux arts, qu'il professa jusqu'en 1840. On a de lui des *Mémoires sur l'oxyde de carbone, le sulfure de carbone, l'outremer, sur la théorie de la fabrication de l'acide sulfurique, sur la fabrication du blanc de plomb* (procédé de Montgolfier), *sur l'appréciation des proportions d'eau hygroscopique dans les gaz, sur la chaleur, sur les effets mécaniques de la vapeur et les avantages d'utiliser sa force expansive par la détente dans les différents systèmes de machines*. Il fit, avec le capitaine Freycinet, des recherches expérimentales sur la *distillation de l'eau de mer*. Ces travaux sont insérés, pour la plupart, dans les *Annales de chimie et de physique*, et dans le *Bulletin de la société d'encouragement*. C. L.

CLEMENTI (MUZIO), pianiste et compositeur de musique, né à Rome en 1752, m. en 1832, passa presque toute sa vie en Angleterre. C'est le chef de la meilleure école de mécanisme et de doigté. Ami d'Haydn et de Mozart. Il eut pour élèves Cramer, Field, Kalkbrenner et Klengel. Ses ouvrages consistent en 34 œuvres de sonates, une *toccata* célèbre, quelques duos, caprices, valses, plusieurs symphonies et ouvertures à grand orchestre : d'un style léger, brillant, plein d'élégance, ils manquent de passion. Clementi fonda à Londres une maison de commerce pour la musique, une fabrique d'instruments, et publia une *Introduction à l'art de jouer du clavecin* et un *Gradus ad Parnassum*, suite systématique d'études. B.

CLÉMENTINES ou **RECOGNITIONS**, œuvre apocryphe, attribuée à St Clément de Rome. L'auteur inconnu de cette composition a voulu prouver que le vrai fond du christianisme est le judaïsme, contrairement à l'opinion des gnostiques. Il est cependant entaché lui-même de gnosticisme. — On donne aussi le nom de *Clémentines* à 5 livres de décisions du concile de Vienne publiées par le pape Clément V en 1313, qui y a joint un certain nombre de ses propres décrétales.

CLEMONT. *V.* CLERMONT.

CLÉNART ou **CLEYNAERTS** (NIC.), linguiste belge, né en 1495, m. en 1542. Après avoir enseigné le grec et l'hébreu à Louvain, il alla étudier l'arabe en Espagne et en Afrique, et professa à Salamanque et à Braga. On a de lui : *Tabula in grammaticam hebræam*, Louvain, 1529, grammaire rééditée par Cinq-Arbres en 1564 ; *Institutiones linguæ græcæ*, Louvain, 1530, dont H. Estienne, Vossius et autres donnèrent de nouvelles éditions, et qui servirent dans les collèges jusqu'à la grammaire de Furgault.

CLÉOBIS ET BITON, fils de Cydippe, prêtresse de Junon à Argos, s'attelèrent eux-mêmes au char de leur mère pour la conduire au temple. Celle-ci demanda aux dieux de leur accorder le plus grand bien possible, et ils s'endormirent pour toujours. Ils avaient leurs statues à Delphes. L—H.

CLÉOBULE, l'un des sept sages de la Grèce, qui vivait dans le VIe siècle av. J.-C., était fils d'Evagoras, roi de Lindos, dans l'île de Rhodes. Après un voyage en Égypte, il succéda à son père et devint l'ami de Solon. Sa maxime fondamentale était : « De la mesure en tout. » Diogène Laërce a écrit sa vie. L—H.

CLÉOBULÉ, savante corinthienne, célèbre pour les énigmes en vers qu'elle composait. Elle vivait au Ve siècle av. J.-C. S. RE.

CLÉODÈME MALCHUS, historien d'époque inconnue, avait écrit une *Histoire des Juifs* que cite Josèphe (*Antiq.* I, 15). S. RE.

CLÉOMAQUE, nom d'un poète tragique contemporain de Cratinus et d'un poète lyrique de Magnésie antérieur à notre ère. S. RE.

CLÉOMBROTE, nom de trois rois de Sparte. Le 1er, tuteur de Plistarque, après la mort de son frère Léonidas aux Thermopyles, alla occuper l'isthme de Corinthe pour défendre l'entrée du Péloponèse, 480 av. J.-C. — Le 2e, fils de Pausanias II, devint roi en 380, après son frère Agésipolis, fit la guerre contre les Thébains, et fut tué à la bataille de Leuctres, 371. — Le 3e usurpa, en 243, le trône sur Léonidas II, son beau-père, qui le chassa bientôt après, 239. L—H.

CLÉOMBROTE, philosophe d'Ambracie; on raconte qu'il se précipita d'un mur élevé après avoir lu le *Phédon*, pour échanger sa vie contre une autre meilleure. S. RE.

CLÉOMÈDE, auteur d'un manuel grec d'astronomie en 2 liv., intitulé *Théorie circulaire des corps célestes*, a suivi surtout les doctrines de Posidonius et des stoïciens, en s'attachant à combattre les opinions grossières des Épicuriens. Mais, trop peu astronome lui-même, il a commis des erreurs qu'il ne faut pas imputer aux auteurs où il a puisé. Son ouvrage contient des données inexactes, et pourtant précieuses pour nous, notamment sur les mesures de la terre tentées par Ératosthène et par Posidonius. L'époque de Cléomède est incertaine; il est peut-être postérieur à Ptolémée, quoiqu'il paraisse ne l'avoir pas connu. Les meilleures éditions de son manuel d'astronomie sont celles de Bake, Leyde, 1820, et de Schmidt, 1832.

Ziegler, *de Vita et scriptis Cleomedis*, 1878 ; Delambre, *Histoire de l'astronomie ancienne*, I, chap. XII. H M.

CLÉOMÈNE Ier, roi de Sparte, 519-491, fils d'Anaxandride, défit les Argiens près de Tirynthe, échoua devant Argos défendue par Télésilla, 514; aida les Athéniens à chasser Hippias, 510; soutint Isagoras contre Clisthène, et fut sans cesse en querelle avec son collègue Démarate. Il se tua dans un accès de folie.

CLÉOMÈNE II, fils de Cléombrote, succéda à son frère aîné Agésipolis en 370, et mourut en 309, après un règne paisible. Il fut remplacé par Aréus, son petit-fils.

CLÉOMÈNE III, roi de Sparte, 236-221 av. J.-C. ; élevé dans le stoïcisme, il succéda à son père Léonidas, ennemi

d'Agis III, qu'il voulut imiter. Après avoir gagné les soldats dans une expédition contre Aratus, il égorgea les éphores, mit les biens en commun, admit de nouveaux citoyens, partagea les terres en 4,000 lots, remit en vigueur les lois de Lycurgue, nomma pour 2e roi son frère; allié aux Étoliens, il battit de nouveau la ligue achéenne; mais, défait à Sellasie, 222, par Antigone Doson, roi de Macédoine, appelé par Aratus, il se sauva en Égypte, où le roi, Ptolémée Philopator, le priva de sa liberté; il mourut en cherchant à la recouvrer, 221.

Droysen, *Histoire de l'Hellénisme*, t. II. A. G.

CLÉOMÈNE, Grec de Naucratis, fut nomarque d'Égypte sous Alexandre, et se rendit odieux par sa rapacité. Ptolémée le mit à mort pour s'emparer de ses trésors, évalués à 8,000 talents (50 millions de francs). S. Re.

CLÉOMÈNE, sculpteur athénien du IIIe siècle av. J.-C. Pline le désigne comme l'auteur des belles statues des Muses dites Thespiades, dans le temple de la Félicité, à Rome. L'inscription de la *Vénus de Médicis*, à Florence, l'attribue à Cléomène; mais l'authenticité de l'inscription a été révoquée en doute. Un autre bas-relief de Florence, représentant l'histoire d'Alceste, porte la même signature. La statue du Louvre dite *le Germanicus* est signée *Kléoménès Kléoménous :* elle est peut-être du fils de l'auteur de la *Vénus de Médicis*. S. Re.

CLEON, démagogue athénien, m. l'an 422 av. J.-C., fut corroyeur de profession. Il réussit auprès du peuple par sa voix retentissante et ses gestes emportés, par l'audace de ses harangues et par ses adulations. Son crédit l'emporta, après Periclès, sur celui de Nicias. Ce fut lui qui fit rendre l'atroce décret dont faillirent être victimes les Mytiléniens révoltés, 427 av. J.-C. Bien servi par le hasard, il contribua à la prise de Sphactérie. On l'opposa au Spartiate Brasidas dans la Chalcidique; il fut vaincu et tué à Amphipolis. Aristophane l'a bafoué dans ses *Chevaliers*, et Thucydide le traite avec sévérité, mais les critiques modernes ont essayé de le réhabiliter. B.

Büdinger, *Kleon bei Thukydides*, 1880.

CLÉONES, anc. v. du Péloponèse, au N. de l'Argolide. Un petit hameau appelé Klenæs, près de la route de Némée à Corinthe, représente certainement Cléones. On y voit auj. les débris des tombeaux d'Eurytus et de Ctéatus, tués par Hercule.

CLÉONYME, 2e fils de Cléomène II, roi de Sparte, disputa, en 309 av. J.-C., le trône à Aréus; ayant échoué dans cette entreprise, il alla au secours des Tarentins qui l'avaient appelé; mais, après les avoir aidés contre les Lucaniens, il leur imposa sa loi. Il voulut ensuite conquérir la Grande-Grèce, et ne réussit qu'à prendre Tarente; enfin il s'allia avec Pyrrhus pour s'emparer de Sparte, mais il fut repoussé, 273. On ne sait ce qu'il devint. L—h.

CLEOPÂTRE, fille du Macédonien Attale, épousa Philippe quand ce prince eut répudié Olympias, et eut de lui un fils qu'elle essaya vainement de placer sur le trône en 336. Olympias les fit périr tous deux pendant l'expédition d'Alexandre en Asie.

CLÉOPÂTRE, fille de Philippe et d'Olympias, et sœur d'Alexandre le Grand, épousa en 337 Alexandre, roi d'Épire, son oncle maternel. Veuve de bonne heure, elle se retira à Sardes. Les principaux généraux d'Alexandre le Grand sollicitèrent sa main, afin d'acquérir par ce mariage des droits au trône; elle avait accepté Ptolémée, fils de Lagus, lorsque Antigone la fit assassiner, en 308.

CLÉOPÂTRE, fille d'Antiochus le Grand, roi de Syrie, épousa Ptolémée Épiphane, roi d'Égypte. Après la mort de ce prince, elle gouverna avec sagesse au nom de Philométor, m. v. 174 av. J.-C., et fut regrettée des Égyptiens.

CLÉOPÂTRE, fille de la précédente et sœur de Philométor et de Physcon. Mariée au premier, elle en eut 2 filles et un fils qu'elle voulut faire régner après lui : mais Physcon réclama la couronne, épousa à son tour Cléopâtre, et fit tuer, le jour même des noces, l'enfant de Philométor. Cléopâtre, bientôt répudiée, eut un parti puissant à Alexandrie; vaincue par Physcon, elle se retira auprès d'une de ses filles, reine de Syrie. Morte vers 147 av. J.-C.

CLÉOPÂTRE, fille de la précédente et de Philométor. Elle épousa d'abord Alexandre Bala, usurpateur du trône de Syrie, 150 av. J.-C., puis Démétrius II Nicator, qui l'abandonna pour Rodogune, et enfin Antiochus Sidétès, frère de Démétrius, dont elle ne tarda pas à se défaire. Elle fit assassiner Démétrius, poignarda de sa main Séleucus, l'aîné des fils qu'elle avait eus de lui, parce qu'il avait pris le titre de roi sans la consulter, et gouverna au nom du 2e, Antiochus VIII. Celui-ci, qu'elle voulut bientôt empoisonner, la contraignit de boire la coupe qu'elle lui présentait, en 120; elle mourut en 89 av. J.-C. Cette Cléopâtre a fourni à Corneille le sujet de sa tragédie de *Rodogune*.

CLÉOPÂTRE, sœur de la précédente, et 2e femme de Ptolémée Physcon, soutint le second fils qu'elle avait eu de lui, Alexandre, contre Lathyre qui était l'aîné. Cependant Alexandre, blessé d'être toujours tenu en tutelle par sa mère, la fit mourir.

CLÉOPÂTRE. Physcon et la précédente eurent 3 filles de ce nom. L'aînée fut d'abord mariée à Lathyre, son frère, répudiée par lui, puis donnée à Antiochus IX de Cyzique, roi de Syrie. Elle fut tuée par sa sœur Cléopâtre Tryphène, qui avait épousé Antiochus VIII, et qu'Antiochus IX fit périr à son tour. La 3e, surnommée Séléné, seconde femme de Lathyre, puis d'Antiochus VIII, se maria enfin avec Antiochus Eusèbe, fils de sa sœur aînée, et fut tuée par Tigrane, roi d'Arménie, lors de l'occupation de la Syrie par ce prince. Morte en 116 av. J.-C.

CLÉOPÂTRE, fille de Ptolémée IX Aulète, née en 67 av. J.-C., épousa son frère Ptolémée Dionysos, et régna avec lui en 52. Des querelles élevées entre eux furent jugées en sa faveur par César, que ses charmes avaient séduit, en 47, et, Dionysos ayant péri dans la guerre d'Alexandrie, elle gouverna seule; obligée alors de se marier avec son plus jeune frère, Ptolémée Néoteros, elle l'empoisonna presque aussitôt. Après la bataille de Philippes, 42, Antoine la manda à Tarse, pour qu'elle eût à se justifier d'avoir prêté des secours à Brutus et à Cassius. Elle subjugua le général romain par sa beauté, l'attira en Égypte, lui fit répudier Octavie, sœur d'Octave, et obtint pour les 2 fils qu'elle avait eus de lui la Phénicie, la Syrie, la Cilicie, l'Arménie, la Médie, la Crète, la Cyrénaïque. Sa fuite à Actium, 31, décida du sort de la journée : elle songeait à se retirer sur la mer Rouge; mais ses navires ayant été brûlés par les Arabes, elle essaya vainement de gagner Octave. Pour ne pas orner à Rome le triomphe du vainqueur, elle se fit piquer au bras par un aspic, peu d'instants après qu'Antoine, désespéré de son inconstance, eut expiré sous ses yeux, l'an 30. Avec elle finit la dynastie des Lagides. Césarion, fils de César et de Cléopâtre, fut mis à mort par l'ordre d'Octave. Jodelle en 1552, Benserade en 1635, La Chapelle en 1681, Marmontel en 1750, Linguet en 1775, Mme E. de Girardin en 1847, donnèrent chacun une tragédie de *Cléopâtre;* Robert Garnier en 1578, Mairet en 1630, La Thorillière en 1667, firent jouer *Marc-Antoine ;* on a de Boitel une pièce d'*Antoine et Cléopâtre*. La Calprenède a fait un long roman de *Cléopâtre*. La tragédie *Anthony and Cleopatra* est un des chefs-d'œuvre de Shakespeare. Les artistes de la Renaissance ont fréquemment représenté la mort de Cléopâtre. B.

CLÉOPATRIS, v. de la basse Égypte, la même qu'Arsinoé.

CLÉOPHANTUS, l'un des inventeurs de la peinture à Corinthe, suivit Démarate en Étrurie.

CLÉOPHAS, frère de St Joseph, fut, selon quelques auteurs le père de St Siméon, 2e évêque de Jérusalem, et de St Jacques le Mineur. J.-C. lui apparut, ainsi qu'à un autre disciple, dans le bourg d'Emmaüs. Les Grecs l'honorent le 30 octobre, les Latins le 25 septembre.

CLÉOPHON, démagogue d'Athènes, souvent en butte aux traits des poètes comiques, fit rejeter les propositions de paix des Spartiates après la bataille des Arginuses. Le parti aristocratique le fit condamner à mort, 405 av. J.-C.

CLÉOSTRATE, astronome de Ténédos, considéré par Censorinus comme l'inventeur de l'*Octaïteris* généralement attribué à Eudoxe. (*V.* Calendrier grec.) S. Re.

CLEPH, roi lombard en Italie, fils d'Alboin, 573-575. Il fut tué à cause de ses cruautés. Son fils Autharis ne régna que 10 ans après.

CLEPSYDRE, *clepsydra*, horloge d'eau, chez les anc. Romains, espèce de chronomètre faisant le même office que le sablier, et dont se servaient aussi les Égyptiens et les Grecs. Elle avait la forme de deux cônes renversés joints par leur pointe. On s'en servait pour suppléer aux horloges solaires. On en mit une, pour la première fois, sur le Forum, l'an 595 de Rome, 157 av. J.-C. La clepsydre double était nécessairement en verre; mais il y en avait aussi de simples, en terre cuite. A Athènes, la clepsydre servait dans les tribunaux pour mesurer le temps accordé aux plaidoyers et aux jugements. On l'employa au même usage à Rome vers la fin de la république et sous l'empire. Les clepsydres servaient encore, dans les camps, à marquer la durée des veilles. Ctésibius avait imaginé un appareil qui permettait de remplacer l'eau de la clepsydre à mesure qu'elle s'écoulait. Dans les temps modernes, Tycho-Brahé a fait usage de la clepsydre pour déterminer le mouvement des étoiles, ainsi que Dudley pour ses observations marines. C. D—y.

CLÉRAMBAULT (Louis-Nicolas), organiste, né à Paris en 1676, m. en 1749, fut nommé par Louis XIV surintendant de la musique particulière de Mme de Maintenon. Ses cantates lui firent une grande réputation. Il a composé un office com-

plet à l'usage de l'abbaye de Saint-Cyr, un livre d'orgue, et *le Soleil vainqueur des Nuages*, opéra représenté en 1721. B.

CLERC, dans l'Église, est celui qui entre dans les ordres, qui a Dieu en partage (du grec *klèros*, héritage). Au moyen âge, où les prêtres étaient presque seuls lettrés, *clerc* et *savant*, *clergie* et *science* furent synonymes; jusqu'à nos jours, la dénomination de clerc a été conservée pour ceux qui exercent certaines fonctions exigeant de l'instruction (secrétaires des officiers ministériels, tels que notaires, avoués, huissiers, etc.). Les clercs furent naturellement appelés aux charges de l'État : il y eut les *conseillers-clercs* dans les parlements, les *clercs des comptes*, membres de la cour des comptes qui surveillaient les finances; les *clercs du secret*, ou secrétaires d'État; les *clercs du roi*, scribes ou commis, etc. Le nom de *clercs* ne désigna pas seulement les ministres actifs du culte, mais tous ceux qui se rattachaient au clergé par le costume, par la profession de vie; c'est ainsi qu'avant 1789 on prenait la tonsure pour jouir des privilèges du clergé, sans pour cela renoncer au monde. A Rome, on nomme *clercs de la chambre* 12 prélats qui forment la chambre des finances; *clercs de la cloche*, 2 clercs qui servent à la chapelle du pape. B.

CLERCS ou **FRÈRES DE LA VIE COMMUNE**, congrégation de clercs ou chanoines réguliers, formée dans les Pays-Bas, à la fin du XIVe siècle, par Gérard Groot ou le Grand, né à Deventer.

CLERCS RÉGULIERS, prêtres vivant en communauté, avec ou sans vœux. Tels sont les Théatins, les Barnabites ou Clercs de Saint-Paul, les Jésuites, etc. (*V.* THÉATINS, BARNABITES, JÉSUITES.)

CLERC (NIC.-GABR.), médecin, né à Baume-les-Dames en 1726, m. en 1798. Premier médecin des armées en Allemagne en 1757, il passa, 2 ans après, en Russie, revint prendre la place de médecin du duc d'Orléans en 1762, et fut inspecteur de l'hôpital de Moscou de 1769 à 1777. A la fin de sa vie, il prit le nom de Leclerc. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire naturelle de l'homme considéré dans l'état de maladie*, Paris, 1767, 2 vol., trad. dans toutes les langues; *Yu le Grand et Confucius*, Soissons, 1769, in-4°, roman composé pour l'éducation de Paul Ier; *Histoire de la Russie ancienne et moderne*, Paris, 1783-94, 6 vol. in-4° et atlas; *Atlas du commerce*, 1786, in-4°, fait d'après les ordres de Vergennes et de Calonne.

CLERCK (CHARLES), entomologiste suédois du XVIIIe siècle, est connu par 2 ouvrages assez rares : *Aranei suecici*, Stock., 1757, en suédois et en latin, inférieur à celui de Lister; *Icones insectorum variorum*, 1759, estimé de Linné.

CLÉREMBAULT (PHILIPPE DE), COMTE DE **PALLUAU**, maréchal de France, né en 1606, m. en 1665, servit sous Louis XIII en Italie, au siège d'Arras, en Roussillon, et prit part aux batailles de Fribourg et de Nordlingen. Lieutenant général en 1648, il resta fidèle à la cour pendant la Fronde, et reçut le bâton de maréchal en 1652, pour avoir enlevé la ville de Saint-Amand-Montrond aux troupes du prince de Condé. E. D—Y.

CLÉRETS. *V.* CLAIRETS.

CLERFAYT (FRANÇ.-SÉB.-CH.-JOS. DE **CROIX**, COMTE DE), général autrichien, né en 1733 au château de Bruille près de Binche, m. à Vienne en 1798. Pendant la guerre de Sept ans, il se signala contre les Prussiens aux batailles de Prague, Lissa, Hochkirchen et Liegnitz. Il fit les campagnes de Turquie en 1788 et 1789. Commandant d'un corps d'armée qui opérait avec les Prussiens contre la Champagne en 1792, il prit Stenay, emporta le passage de la Croix-aux-Bois, exécuta une belle retraite après Jemmapes, fit lever le siège de Maëstricht en 1793, contribua à la victoire de Nerwinden, et s'empara du Quesnoy. Battu par Jourdan à Wattignies, 1793, il fut quelque temps feld-maréchal à l'armée du Rhin, 1794, délivra Mayence par d'habiles manœuvres, céda le commandement à l'archiduc Charles, 1796, et entra au conseil aulique. La ville de Vienne lui a élevé un mausolée. B.

CLERGÉ, réunion des clercs. (*V.* CLERC.) On distingue le clergé en *régulier* et en *séculier*; le 1er comprend toutes les communautés religieuses soumises à une *règle*; le second est composé des prêtres attachés aux paroisses, vivant dans le monde et de la vie du *siècle*. Dans l'anc. monarchie française, le clergé formait le 1er ordre du royaume et avait le pas sur la noblesse. (*V.* ÉGLISE.)

CLERGIE (BÉNÉFICE DE). *V.* BÉNÉFICE.

CLÉRISSEAU (CHARLES-LOUIS), peintre et architecte, né à Paris en 1721, m. en 1820, passa 20 ans en Italie, où il étudia et dessina les modèles de l'antiquité. Il entra à l'Académie des beaux-arts en 1769, et construisit à Metz l'hôtel du Gouvernement. Catherine II l'appela en Russie et le nomma son premier peintre; le musée de Saint-Pétersbourg a été créé par lui. Dufourny et Legrand ont été ses élèves.

Il a publié un ouvrage remarquable : *Antiquités de la France, monuments de Nîmes*, 1re part., 1 vol. gr. in-fol., 42 pl., Paris, 1778; 1re et 2e part., 2 vol. gr. in-fol., 63 pl., Paris, 1806.

CLERK (JOHN), tactitien naval anglais, m. en 1812, est l'inventeur d'une manœuvre connue sous le nom de *breaking the line* (c.-à-d. brisant le centre de la ligne), et qui, expérimentée par l'amiral Rodney en 1782 dans un combat contre le comte de Grasse, puis adoptée par Home et Nelson, modifia profondément la tactique.

On a de lui un *Essai sur la tactique navale*, trad. en français par Lescalier, 1797, 2 vol. in-4°.

CLERKE (CHARLES), navigateur anglais, né en 1741, m. en 1779, accompagna Byron et Cook dans leurs voyages de découvertes. Après la mort de ce dernier il explora seul les îles Sandwich et le Kamtschatka.

V. la relation du 3e voyage de Cook.

CLERMONT, v. des États-Unis (New-York), près de l'Hudson; 1,500 hab. Victoire de lord Cornwallis sur les Américains, en 1780.

CLERMONT (ROBERT, COMTE DE), 6e fils de Louis IX, né en 1256, m. en 1318, épousa en 1272 Béatrix, fille de Jean de Bourgogne et d'Agnès de Bourbon. Il devint ainsi le chef de la maison de Bourbon à laquelle appartient Henri IV. Il eut pour bailli, dans son comté de Clermont, le célèbre Beaumanoir.

CLERMONT (LOUIS DE **BOURBON-CONDÉ**, COMTE DE), fils de Louis III, prince de Condé, né en 1709, m. à Turin en 1771. Tonsuré à neuf ans et nommé aux abbayes du Bec, de Saint-Claude, de Marmoutier et de Saint-Germain des Prés, il obtint du pape, en 1733, une dispense pour entrer dans la carrière militaire sans renoncer à ses bénéfices. Il fit toutes les campagnes de la guerre de succession d'Autriche, assista aux batailles de Dettingen, Fontenoy, Raucoux, Lawfeld, et aux sièges d'Ypres, Menin, Anvers et Namur. Son élection à l'Académie française, 1754, attira sur ce corps et sur lui une grêle d'épigrammes. Pendant la guerre de Sept ans, il remplaça Richelieu dans le commandement de l'armée du Rhin, 1758; malgré sa bravoure personnelle, il fit preuve d'une déplorable incapacité, laissa reprendre Minden et Dusseldorf, perdit la bataille de Crevelt, et, après avoir remis les troupes au marquis de Contades, se retira dans ses domaines. Il soutint le parlement dans ses débats contre la cour, et s'associa à la protestation des princes contre le parlement Maupeou. Il a été l'un des premiers grands maîtres de la franc-maçonnerie en France. *Voy.* son *Éloge* par d'Alembert. B.

CLERMONT-EN-ARGONNE, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. de Verdun; 1,300 hab. Comm. de fers. Autrefois capitale d'un comté qui relevait de l'Empire, et que possédèrent les évêques de Verdun, puis les comtes de Bar; ce comté, conquis sous Louis XIII, fut cédé à la France en vertu du traité des Pyrénées, et donné plus tard à la maison de Condé.

CLERMONT-EN-BEAUVAISIS, s.-préf. (Oise), sur la rive dr. de la Brèche. Biblioth., collège; 5,774 hab. Bonneterie, toiles, grains et farines. Anc. ch.-l. de comté. La ville est dominée par un château dont la première construction remonte à Charles le Chauve, et dont les princes de Condé furent les derniers possesseurs; il sert maintenant de maison de détention pour les femmes. Clermont fut pris par le captal de Buch pendant la Jacquerie, par les Anglais en 1359 et 1415, par le maréchal de Boussac en 1430, et par Lahire en 1434. Henri IV la conquit sur la Ligue, 1595. — Le comté de Clermont remontait au XIe siècle. Porté par mariage à la maison de Champagne, 1191, il fut acheté en 1218 par Philippe-Auguste, qui le donna à son fils Philippe Hurepel. La fille de ce prince épousa Gaucher de Châtillon, qui périt en Égypte pendant la 7e croisade, 1250. Saint Louis, héritier du comté, en fit l'apanage de son 6e fils Robert, de qui descend la branche royale de Bourbon.

CLERMONT-FERRAND, anc. *Augusto-Nemetum*, *Arvernia* au IVe siècle, *Clarus mons* au Xe, ch.-l. du dép. du Puy-de-Dôme, à 420 kil. de Paris, à l'E. du Puy-de-Dôme, et sur une hauteur au milieu d'un vaste amphithéâtre de verdure; 38,103 hab. Évêché; église consistoriale calviniste. Quartier général du XIIIe corps d'armée; lycée, biblioth., cabinet de minéralogie, jardin botanique; laboratoire de chimie des ingénieurs des mines. Trib. de commerce, école secondaire de médecine. Facultés des lettres et des sciences. École normale primaire. Belles constructions modernes, bien qu'il y ait encore des rues étroites et des maisons en lave d'un aspect triste. Cathédrale du XIIIe siècle inachevée, église romane de Notre-Dame-du-Port, fontaines Delille et du Château d'Eau, fontaine pétrifiante de Sainte-Allyre. Commerce important de draperies, toiles, laines, blé, cuirs; fabr. d'excellentes pâtes d'Auvergne, confitures sèches, fruits confits et pâtes d'abricots renommées. Entrepôt entre Paris et le Midi. — Après la soumission des Arvernes par César, 52 av. J.-C., *Nemetum* succéda, comme capitale de l'Arvernie, à l'anc. *Ger-*

govia. Elle reçut d'Auguste de précieux privilèges. Sous l'Empire, ses écoles furent célèbres. On y voyait une statue colossale de Mercure, en bronze, haute de 122 m. Clermont fut pillée par les Vandales en 408, par Thierry Ier en 532, puis par les Normands du IXe siècle. On y battait monnaie. La 1re croisade y fut prêchée en 1095 par le pape Urbain II, et sept conciles y furent tenus. Au XIIIe siècle, l'évêque, seigneur de la ville et ne relevant que de la couronne, accorda une charte de commune aux Clermontois. Au XVe, Clermont échappa à la juridiction ecclésiastique et fut réunie à la couronne. En 1665, on y tint, avec un grand éclat, des *Grands jours* dont Fléchier a écrit l'histoire. Sous Louis XIV, la petite ville de Montferrand, à 2 kil. au N., fut réunie à Clermont, qui prit le nom de Clermont-Ferrand. Patrie de Sidoine Apollinaire, Savaron, Domat, Pascal, Thomas, Chamfort, Dulaure, Montlosier.

CLERMONT-GALLERANDE, vge (Sarthe), arr. de La Flèche; 1,572 hab. Il fut érigé en marquisat en 1576.

CLERMONT-LODÈVE ou **CLERMONT-L'HÉRAULT**, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Lodève, sur le Ronel; 5,870 hab. Tribunal de comm. Collège; draps de troupe et d'étoffes dites *limousines*; tanneries de peaux de moutons. Comm. de bestiaux, eaux-de-vie, huile.

CLERMONT-TONNERRE (COMTES DE). Ils remontent à Sigaud II, comte de Clermont en Dauphiné au XIIe siècle. Le comté de Tonnerre passa dans la maison des Clermont par le mariage de Bernardin de Clermont, vicomte de Tallard, avec Anne de Husson, fille de Charles, comte de Tonnerre, en 1496. Charles IX érigea ce comté en duché, 1571, en faveur de Henri de Clermont. La maison de Clermont-Tonnerre comprend, outre la branche aînée, les *Clermont-Tonnerre-Thoury*, les *Clermont-Montoison* et les *Clermont-Mont-Saint-Jean*. Les principaux personnages qui l'ont illustrée sont :

CLERMONT-TONNERRE (FRANÇOIS DE), né en 1629, m. en 1701, évêque de Noyon en 1661, conseiller d'État, membre de l'Acad. française, 1694, où il fut un des fondateurs du prix de poésie. Il présida l'assemblée du clergé de France en 1695. On l'accusait d'une excessive vanité.

CLERMONT-TONNERRE (GASPARD, MARQUIS DE), né en 1688, m. en 1781, se distingua à l'armée de Bohême en 1741, à la défense de l'Alsace et au siège de Fribourg, commanda la gauche de l'armée française à Fontenoy, assista à la prise de Tournai et de Bruxelles, aux batailles de Raucoux et de Lawfeld. Maréchal de France en 1747, il représenta le connétable au sacre de Louis XVI, et fut créé duc et pair.

CLERMONT-TONNERRE (STANISLAS, COMTE DE), né en 1747, m. en 1792, était colonel avant la Révolution. Député de la noblesse de Paris aux états de 1789, il se prêta un des premiers au changement qui se préparait. Son éloquence lui donna sur l'Assemblée nationale un ascendant dont Mirabeau se montra quelquefois jaloux. Partisan de la constitution anglaise, il fonda avec Malouet le club des *Amis de la monarchie*, et avec Fontanes le *Journal des impartiaux*. Arrêté un instant après la fuite du roi, il fut massacré après le 10 août. Ses *Opinions* ou discours ont été réunis en 4 vol., Paris, 1791. B.

CLERMONT-TONNERRE (AIMÉ-MARIE-GASPARD, MARQUIS, PUIS DUC DE), né à Paris en 1780, m. en 1865, fut élève de l'École polytechnique, fit les campagnes d'Italie, d'Allemagne et d'Espagne, devint aide de camp de Joseph Bonaparte en 1808, commanda les grenadiers à cheval de la garde royale en 1814, entra à la Chambre des pairs en 1815, et reçut en 1821, dans le ministère Villèle, le portefeuille de la marine, qu'il échangea bientôt contre celui de la guerre. Il vécut dans la retraite depuis 1830. B.

CLERMONTOIS, anc. pays de France (Lorraine), auj. dans le dép. de la Meuse; capit. Clermont-en-Argonne. — Anc. pays de France (Auvergne), auj. dans le dép. du Puy-de-Dôme; capit. Clermont-Ferrand.

CLÉROMANCIE, du grec *klèros*, sort, et *mantéia*, divination; genre de divination en usage dans l'antiquité. On plaçait dans une urne des dés, des osselets, des fèves, des cailloux, des noix, etc.; on en tirait une poignée qu'on jetait sur une table, et on prédisait l'avenir d'après la disposition des nombres ou des caractères qu'ils présentaient.

CLÉROUQUES, c.-à-d. *ceux à qui échoit un lot en partage*, nom donné aux colons d'Athènes. Le sol des colonies qu'y fondait Athènes était partagé également entre les dix tribus, et par le sort entre les citoyens. Tout en quittant Athènes, les Clérouques restaient Athéniens, et leurs descendants avaient droit de cité athénienne, pourvu qu'à 18 ans ils fissent le voyage d'Athènes pour se faire inscrire dans le registre de leur dème; c'est ce que fit Épicure, fils d'un clérouque de Samos. Deux sortes de culte, le culte local, qui était prédominant, et le culte athénien, étaient comme superposés. Les anciens possesseurs du sol devenaient *métèques* (*V. ce mot*) ou conservaient une partie de la terre. Les clérouques avaient des magistrats particuliers et toute leur organisation était calquée sur celle de la métropole. On trouve beaucoup d'inscriptions relatives aux clérouques à Salamine, Imbros, Lemnos et Samos.

Foucart, *Mém. sur les Colonies athéniennes*, 1877. S. RE.

CLERSELLIER (CLAUDE), philosophe cartésien, né à Paris en 1614, m. en 1684. Il traduisit les objections faites contre les *Méditations* de Descartes, publia les *Lettres* de ce philosophe, Paris, 1667, 3 vol. in-4°, les *Principes de la philosophie de Descartes*, 1681, in-4°, et les *Œuvres posthumes de Rohault*, son gendre, 1682, in-4°.

CLERVAL, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames, sur le Doubs; 1,165 hab. Dépendit de la principauté de Montbéliard depuis 1365; fut réuni à la France en 1762. Ruines d'un château féodal.

CLERY ou **NOTRE-DAME DE CLÉRY**, *Clariacum*, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. d'Orléans, sur la Loire; 2,830 hab. Doit son origine à un oratoire dédié à la Vierge et but de pèlerinage célèbre; Louis XI, qui y avait une dévotion particulière, y fit construire une église dans laquelle fut placé son tombeau; détruit par les calvinistes en 1563, rétabli par Louis XIII en 1622, déplacé pendant la Révolution, ce monument a été restauré à Cléry en 1816. On voit encore la maison habitée par le même prince.

CLÉRY (J.-B. CANT HANET), valet de chambre de Louis XVI, né près de Versailles en 1759, m. en 1809 aux environs de Vienne. Il accompagna son maître au Temple, et le servit jusqu'au dernier jour avec un admirable dévouement. On lui doit le *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI*, 1 vol., Londres, 1798, et Paris, 1816, ouvrage qui obtint un succès mérité.

CLESINGER (J.-B.-AUGUSTE), sculpteur, né à Besançon en 1814, m. en 1883, fut d'abord élève de son père, qui était sculpteur, fit un voyage en Italie, s'engagea dans un régiment de cuirassiers, et exposa pour la première fois au salon de 1843 un buste qui fut peu remarqué. L'année suivante, un buste de *Scribe* commença sa réputation. En 1845 il exposa les bustes de *M. le duc de Nemours* et de *M. Ch. Weiss*, en 1846 deux statues, un *Faune* et *la Mélancolie*, en 1847 *la Jeune Néréide*, les *Enfants du marquis de Las Marismas*, le buste de *M. de Beaufort*, et la *Femme piquée par un serpent*, dont un critique a dit qu'elle était une des meilleures statues de l'École moderne. Il donna ensuite *Louise de Savoie*, statue placée au jardin du Luxembourg, un buste colossal de *la Liberté*, offert au gouvernement républicain en 1848, une *Fraternité*, pour la décoration du Champ de Mars le jour de la fête de la Concorde, une *Pietà*, 1852, *Rachel* dans *Phèdre* et dans *le Moineau de Lesbie*, *la Tragédie*, statue destinée au Théâtre-Français, 1853. La statue équestre de François Ier resta exposée pendant un an dans la cour du Louvre. Au salon de 1859 on eut de lui : *Zingara*, *Jeunesse de Sapho*, *Sapho terminant son dernier chant*, le buste de *Charlotte Corday*, un *Taureau romain* et quelques essais de peinture, qu'il avait rapportés d'un nouveau voyage en Italie, entre autres *Isola Farnese* et *Castel Fusano*. En 1861 il donna un groupe en marbre, *Cornélie et ses deux enfants*, et une *Diane au repos*; en 1863 un *Faune assis* et une *Bacchante*, une statue de *César* et un groupe de *Taureaux romains*; en 1864 deux tableaux, *les Bords du Tibre*; en 1869 la statue de *Cléopâtre devant César*; en 1876 *la France* et un buste du général de *Cissey*; en 1877 *la Danseuse aux castagnettes*. Lorsqu'il mourut, il achevait les statues de Marceau, Hoche, Kléber et Carnot, que le gouvernement lui avait commandées pour la façade de l'École militaire. Les œuvres de Clésinger ont été souvent et vivement discutées : on lui a reproché de graves défauts d'exécution, mais on a loué d'autre part le mouvement et la vie qu'il avait su mettre dans ses compositions. Il avait obtenu une 3e médaille en 1846, une 1re en 1848; chevalier de la Légion d'honneur en 1849, il avait été promu officier en 1864.

CLET (SAINT), pape. Les uns pensent que c'est le même personnage qu'ANACLET (*V. ce mot*); les autres font de Clet le successeur de St Lin, 78-91, et d'Anaclet le successeur de St Clément, 100-109. (*V.* PAPES.)

CLETA, une des Grâces. (*V.* GRACES.)

CLÉTAS, sculpteur et architecte, élève de Phidias, l'accompagna à Olympie et y construisit l'*aphesis*, ou point de départ dans le stade.

Schultz, *Jahrb. fur Philos.*, 1829, p. 73; C. I. G. I., p. 39, 237, 684. S. RE.

CLEVELAND, v. des États-Unis (Ohio), sur le lac Erié, à l'embouchure du Cuyahoga et du canal de l'Ohio, sur une colline boisée. Fondée en 1795, elle avait 6,071 habitants en 1840, 92,829 en 1870, 160,146 en 1880, y compris Ohio-City, qui lui est réunie. Grands ateliers de construction de locomotives. Raffineries de pétrole. Comm. très actif pour les grains.

CLEVELAND (JOHN), poète anglais, né en 1613, à Lough-

borough, m. en 1659, soutint la cause de Charles I^er, et attaqua très vivement Cromwell, qui l'épargna et ordonna même de le mettre en liberté. L'esprit de parti lui fit de son temps une réputation supérieure à celle de Milton. Ses œuvres, auj. oubliées, ont été publiées en 1687.

CLÈVES, *Clivia*, v. du roy. de Prusse, prov. rhénane; 10,049 hab. Un canal, dit Spoygraben, met la ville en communication avec le Rhin. Fabr. de draps et de cuirs. On y remarque le château dit Schwanenburg (Château des Cygnes), avec une tour très élevée et une collection d'antiquités romaines; le Kœnigsgarten, avec un beau parc. Statue de l'électeur Jean-Sigismond de Brandebourg. — L'origine de Clèves est très ancienne; au IX^e siècle, elle fut dévastée par les Normands; plus tard elle devint la résidence des comtes, puis des ducs de Clèves. De 1794 à 1814, elle fut ch.-l. d'un arr. dans le dép. français de la Roër. Patrie du général Seidlitz. E. S.

CLÈVES (ANC. DUCHÉ DE), dans le cercle de Westphalie, borné au N. par le comté de Zutphen, à l'E. par le comté de la Marck et les territoires de Cologne et de Munster, au S. et à l'O. par la Gueldre, était subdivisé en 3 cercles : 1° *Clèves*, villes princ. : Clèves, Cranenburg, Gennep; 2° *Wesel*, villes princ. : Wesel, Duisbourg, Xanten; 3° *Emmerich*, villes princ. : Emmerich, Rees, Zevenaar. — La maison des comtes de Clèves s'étant éteinte en 1368, le comté échut aux comtes de la Marck. Le nouveau comté de Clèves-Marck fut érigé en duché par l'empereur Sigismond, 1417. Plus tard on y réunit les duchés de Juliers et de Berg, le comté de Ravensberg, les seigneuries de Ravenstein, Winnenthal et Brekesand. De 1538 à 1543, la Gueldre aussi en fit partie. Après la mort du duc Jean-Guillaume III, 1609, Clèves, la Marck et Ravensberg échurent à la maison de Brandebourg, en vertu du mariage de la princesse Anne de Clèves, nièce de Jean-Guillaume, avec l'électeur Jean Sigismond. Le reste du duché passa à la maison de Neubourg. (*V.* NEUBOURG et JULIERS.) La Prusse céda en 1795 la partie de la rive g. du Rhin, et en 1805 celle de la rive dr. à la France. La 1^re entra dans le dép. de la Roer, la 2^e dans le nouveau grand-duché de Berg; la partie au N. de la Lippe fut réunie en 1810 au dép. de l'Yssel-Supérieur. En 1814, toutes ces possessions retournèrent à la Prusse. Clèves forma une régence dans la province de Juliers-Clèves-Berg, jusqu'à ce qu'en 1817 toutes les provinces du Rhin étant réunies en une seule, il fut adjoint à la régence de Dusseldorf. E. S.

CLÈVES (MARIE DE), duchesse d'ORLÉANS, née en 1426, m. en 1487, fille d'Adolphe IV, duc de Clèves, et de Marie de Bourgogne, fille de Jean sans Peur, épousa en 1440 le duc Charles d'Orléans. Elle fut la mère de Louis XII. Elle cultiva la poésie, comme son époux, et laissa des rondeaux, dont quelques-uns ont été publiés par A. Champollion, à la suite des *Poésies de Charles d'Orléans*, 1842. Veuve en 1463, elle se remaria en 1480 avec un seigneur de l'Artois, Jean de Rabodanges, gouverneur de Saint-Omer. E. D—Y.

CLICHY (SOCIÉTÉ DE), réunion, quelquefois à tort appelée *club*, qui se forma, après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), dans une maison au bas de la rue de Clichy, à Paris; la société comprenait des royalistes de toutes nuances : on y vit Pichegru, Royer-Collard, Clausel de Coussergues, Hyde de Neuville, Camille Jordan, etc. Le Directoire la fit fermer et déporta une partie de ses membres au 18 fructidor an V (4 sept. 1797.)

CLICHY-LA-GARENNE, *Cligiacum*, vge (Seine), arr. de Saint-Denis, à 7 kil. N.-O. de Paris, sur la rive dr. de la Seine. Fabr. importante de produits chimiques; cristallerie; 17,351 hab. Les rois de la première race y avaient un palais, où plusieurs conciles furent tenus. Près de là eut lieu, le 30 mars 1814, un vif engagement entre les défenseurs de Paris et les alliés.

CLICQUOT (FRANÇOIS-HENRI), célèbre facteur d'orgues, né à Paris en 1728, m. en 1791, inventa le jeu de haut-bois, et mit, le premier, des gammes chromatiques au clavier des pédales. Il construisit les orgues de Saint-Gervais, de Notre-Dame, de Saint-Nicolas-des-Champs, de Saint-Merry, de la Sainte-Chapelle, de Saint-Sulpice, à Paris, et de la chapelle du palais de Versailles.

CLIENT, *cliens*, citoyen romain placé sous la protection d'un autre citoyen plus riche ou plus puissant que lui, qu'il appelait son *patron*. (*V. ce mot.*) Les clients furent d'abord distincts des plébéiens. Leur institution, suivant les historiens anciens, date de Romulus, qui imposa pour devoir aux clients d'aider les patrons à établir leurs filles; de les racheter, eux et leurs enfants, s'ils devenaient prisonniers de guerre; de satisfaire pour les procès qu'ils perdaient; d'acquitter les amendes qu'ils encouraient; de fournir l'argent nécessaire pour leurs magistratures, honneurs, ou autres dépenses publiques. C'était le servage des pauvres vis-à-vis des patriciens. Il s'amoindrit et se dénatura quand Rome prit de l'importance, quand les clients devinrent plus nombreux, et surtout quand les patrons, enrichis par la conquête, n'exigèrent plus de secours pécuniaires de leurs clients. Alors il y eut comme quatre classes de clients : les pauvres, les clients forcés, les riches et les étrangers. Les pauvres faisaient métier de leur profession, allaient tous les matins visiter leur patron, l'accompagnaient en troupe quand il sortait, et même le ramenaient chez lui. Leur récompense était une sportule. (*V. ce mot.*) Pendant les comices, si le patron briguait les magistratures, ils étaient des agents électoraux et des votants déterminés. Quelle que fût leur misère, ils ne devaient jamais paraître avec leur patron qu'en toge, afin d'avoir l'air de citoyens honorables et non de prolétaires. — Les affranchis formaient la classe des clients forcés, parce qu'ils ne pouvaient avoir d'autre patron que leur ancien maître. Leur condition était à peu près la même que celle des clients primitifs : ils devaient prendre soin de leur patron, s'il tombait dans l'indigence, et même de ses ascendants. Le patron avait droit de les chasser de Rome, s'il les trouvait ingrats. — Les clients riches étaient des citoyens d'une condition relevée, souvent d'anciens magistrats, quelquefois des hommes les plus importants de la république, qui s'avouaient clients d'un grand orateur ou d'un jurisconsulte illustre; ainsi Pompée, dans toute sa gloire, se disait le client d'Hortensius. Ces grands clients n'étaient pas assidus auprès de leurs patrons; mais dans les grandes occasions, pendant les brigues des comices, ils les servaient de toute leur influence, s'ils étaient candidats, et paraissaient quelques instants en public avec eux, pour montrer qu'ils les appuyaient. — Les clients étrangers étaient des villes, des colonies, des provinces, des peuples alliés ou vaincus, des rois, qui se choisissaient, parmi les grands citoyens de Rome, des patrons pour les défendre, les protéger, les appuyer lorsqu'ils avaient quelque plainte à porter contre leurs gouverneurs, quelques affaires à solliciter dans la métropole, quelque acte de justice à réclamer : les Capouans étaient clients de Cicéron; les Picentins, de Pompée Strabon, père du grand Pompée; les Bolonais, de Marc-Antoine; les Cappadociens, de Caton; plusieurs rois d'Asie, de Pompée, etc. — Les liens de la clientèle étaient sacrés : sous la république, nul client ne pouvait attaquer son patron en justice; sous les empereurs, ils ne purent le faire qu'avec une autorisation préalable du juge, qui l'accordait rarement. C. D—Y.

CLIFFORD (FAMILLE DE). Cette ancienne maison d'Angleterre remonte au XII^e siècle. Rosamonde, maîtresse de Henri II, en faisait partie. L'un de ses descendants, Robert, fut admis à la Chambre des lords, 1299, et périt à la bataille de Bannockburn, 1314. Deux autres Clifford figurèrent dans la guerre des Deux Roses parmi les partisans de Lancastre : l'un, Thomas, fut tué à Saint-Albans, 1455; l'autre John, coupable du meurtre du jeune comte de Rutland, fils de Richard d'York, resta sur le champ de bataille de Towton, 1460. La famille de Clifford fournit encore les personnages suivants :

CLIFFORD (GEORGE), comte de Cumberland, né en 1558 à Brougham-Castle (Westmoreland), m. en 1605. Habile aux exercices chevaleresques, il fut souvent le champion de la reine Élisabeth dans les tournois de la cour. Il fut un des juges qui condamnèrent Marie Stuart, et participa à la destruction de l'invincible Armada. Il fit des courses contre les Espagnols et les Portugais aux Açores et dans les mers de l'Inde, et ne fut pas étranger à la disgrâce du comte d'Essex.

CLIFFORD (THOMAS), né en 1630, m. en 1673, fut membre du parlement qui rétablit Charles II, et du célèbre ministère de la Cabal. Il poussa le roi à servir la politique de Louis XIV. Il était catholique, et refusa de prêter le serment du *Test* (*V. ce mot*), ce qui l'obligea à se retirer du ministère. B.

CLIFFORD (GEORGE), jurisconsulte d'Amsterdam au XVIII^e siècle, donna à Linné des secours et des encouragements, et lui confia la direction de sa terre de Hartecamp, où il avait réuni des plantes rares, une ménagerie, un musée complet d'histoire naturelle, un riche herbier et une bibliothèque. Linné publia l'*Hortus Cliffortianus*, Amst., 1737, in-fol., et donna le nom de *Cliffortia* à un genre de plantes.

CLIFFORD, vge d'Angleterre (Hereford), sur la Wye; 800 hab. Ruines d'un château des comtes de Clifford.

CLIFTON, vge d'Angleterre (Glocester), faub. de Bristol, sur la rive dr. de l'Avon; renommée pour la salubrité de son air; source thermale et bains fréquentés; riches habitations; 26, 365 hab.; 82, 470 avec la comm.

CLIFTON, v. du Dominion of Canada, prov. d'Ontario, sur la rive g. du Saint-Laurent, à 2 kil. au-dessous de la cataracte du Niagara; 1,610 hab. Pont suspendu donnant passage au chemin de fer et aux voitures. Comm. de grains et de pétrole.

CLIGIACUM, nom latin de CLICHY.

CLIMA, mesure agraire des anciens Romains; elle valait 36 perches, ou 3 ares 16 centiares.

CLINCHANT (Justin), général français, né à Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle) en 1820, m. en 1881, entra à l'École de Saint-Cyr en 1839, fut nommé lieutenant en 1847, capitaine en 1851, lieutenant-colonel en 1859, le jour même de la bataille de Solférino. Colonel en 1862, il fut envoyé au Mexique; il était général de brigade depuis 1866, lorsque la guerre éclata entre la France et l'Allemagne. Il fut attaché au 3e corps de l'armée du Rhin, prit part aux batailles livrées par l'armée de Metz, mais s'échappa lors de la capitulation, et reçut du gouvernement de la Défense nationale le commandement du 20e corps, avec lequel il se distingua aux batailles de Villersexel et d'Héricourt, en janv. 1871. Il remplaça le général Bourbaki comme commandant en chef, et préserva l'armée de l'Est d'une capitulation inévitable en la faisant entrer sur le territoire neutre de la Suisse, 1er février. Après la signature des préliminaires de la paix, il commanda contre la Commune le 5e corps de l'armée de Versailles, fut appelé en 1873 au commandement du 1er corps d'armée à Lille, et en 1879 à celui du 8e corps à Bourges. Il était grand-officier de la Légion d'honneur depuis 1875. E. D—y.

CLINIAS, père d'Alcibiade, se distingua au combat d'Artémisium, 480 av. J.-C., et fut tué à Coronée en 447. — Frère cadet d'Alcibiade. — Père d'Aratus. — Pythagoricien de Tarente, ami de Platon. S. Re.

CLINTON (Henri), général anglais, m. en 1795. Il servit d'abord dans le Hanovre en 1758, combattit en 1775 sous Burgoyne et Howe contre les Américains, décida la victoire de Bunkers-Hill près de Boston, triompha encore à Long-Island, et prit New-York. Devenu commandant en chef, 1778, il dut évacuer Philadelphie à l'approche de Washington, s'empara de Charleston en 1779, fut repoussé de Rhode-Island par La Fayette, corrompit le général américain Arnold, mais sans pouvoir profiter de cette trahison qui fut déjouée, et fut remplacé par Carleton en 1782. Il publia des *Réflexions sur la guerre d'Amérique*, 1784, et mourut gouverneur de Gibraltar. B.

CLINTON (George), né en 1739 dans la Nouvelle-Angleterre, m. à Washington en 1812. Après avoir servi contre les Français dans le Canada, il se fit avocat, fut nommé représentant de sa province à l'assemblée coloniale en 1773, et membre du Congrès en 1775, combattit dans la guerre de l'Indépendance, gouverna l'État de New-York pendant 30 ans, et fut élu en 1804 vice-président des États-Unis. Par la suppression de la banque générale, 1811, il détruisit l'influence des négociants anglais, détenteurs de la plupart des actions. B.

CLINTON (Henri-Fines), chronologiste, né à Londres en 1781, m. en 1853, fut membre de la Chambre des communes de 1806 à 1826. Outre un *Épitome de la chronologie de la Grèce jusqu'au siècle d'Auguste*, il a publié, de 1827 à 1834, des *Fasti hellenici* et des *Fasti romani*, ouvrage important et estimé.

CLINTON, vge des États-Unis (New-York). Haute école classique et collège de Hamilton.

CLINTON, v. des États-Unis (Massachusets), fonderies de machines; manuf. de tapis; 5,430 hab.

CLIO, du grec *kléos*, gloire; muse de l'histoire, elle inventa la cithare. Ses images la représentent couronnée de laurier, tenant d'une main un rouleau de papier, de l'autre une cithare ou une trompette.

CLION (LE), vge (Loire-Inférieure), arr. de Paimbœuf. Sources minérales; 2,155 hab.

CLIPPERTON, île de l'Océanie (Polynésie), située par 10° 13' lat. N., et 111° 27' long. O., découverte en 1705 par Clipperton, visitée et décrite en 1839 par Edw. Belcher. Les Français en ont pris possession le 17 novembre 1858, mais sans y faire jusqu'à présent aucun établissement. Dépôts considérables de guano. C. P.

CLISSA, anc. *Andetrium*, en allem. *Clutz*, c.-à-d. *Clef*; v. des États autrichiens (Dalmatie). Place de guerre avec une forteresse, près de l'Adriatique et à 8 kil. N.-N.-E. de Spalato, dont elle commande la route. Prise par les Vénitiens en [illegible]; 3,210 hab.

CLISSON (Olivier de), connétable de France sous Charles VI, né en 1336, m. au château de Josselin en 1407. Il était fils d'Olivier III de Clisson, que Philippe de Valois avait fait décapiter à Paris, comme partisan de Jean de Montfort et sous prétexte qu'il entretenait des relations avec les Anglais. Quoique élevé en Angleterre, il porta toujours à ce pays une haine implacable. Après avoir combattu pour la maison de Montfort à Auray, 1364, et pour Pierre le Cruel en Castille, 1367-69, il passa au service de Charles V, et devint le frère d'armes de Du Guesclin. Il détruisit l'armée de Robert Knolles en Poitou, et rejeta en Guyenne les troupes du prince de Galles, 1369. Sous Charles VI, il commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Rosebecque, 1382, exerça, après la disgrâce des oncles du roi, une grande influence à la cour, et fut désigné, en 1387, pour prendre le commandement d'une flotte réunie à Tréguier en vue d'une descente en Angleterre; le duc de Bretagne, en l'arrêtant sur ses terres, fit manquer l'expédition. En 1391, un gentilhomme breton, Pierre de Craon, imputant au connétable une disgrâce qu'il avait éprouvée, essaya de l'assassiner. Quand Charles VI fut tombé en démence, Clisson, accusé de malversations, fut condamné par le parlement à la perte de sa charge et à une amende de 100,000 marcs d'argent. Il se retira alors dans ses terres. Les cruautés dont il s'était souillé lui avaient valu le surnom de *Boucher*. B.

CLISSON, *Clichia*, ch.-l. de cant. (Loire-Infér.), arr. de Nantes, au confluent du Moine et de la Sèvre Nantaise; 2,810 hab. Fabr. de toiles et mouchoirs; papeteries. Belles ruines de l'anc. château des seigneurs de Clisson.

CLISTHÈNE, tyran de Sicyone, célèbre par sa magnificence et grand-père du suivant. S. Re.

CLISTHÈNE, citoyen d'Athènes, grand-père de Périclès, contribua à l'expulsion des Pisistratides, et fut archonte éponyme l'année même de leur fuite, 510 av. J.-C. Un instant banni par un chef de faction, Isagoras, qu'appuyaient les Spartiates, puis rappelé par ses concitoyens, il modifia la constitution de Solon dans le sens démocratique. Au lieu des 4 tribus anciennes, il en forma 10 nouvelles, qui étaient purement locales. Le sénat fut augmenté de 100 membres. On attribue encore à Clisthène l'institution de l'ostracisme.

CLITAGORA, poétesse de Lesbos raillée par Aristophane (*Guêpes*, v. 1245). S. Re.

CLITARQUE, tyran d'Érétrie en Eubée, institué par Philippe de Macédoine, fut expulsé par Phocion en 341 av. J.-C. Historien, accompagna Alexandre en Asie et écrivit le récit de ses campagnes. Quinte-Curce paraît l'avoir suivi de très près. S. Re.

CLITHEROE, v. d'Angleterre (comté de Lancastre), sur la Ribble, au pied du mont Pendle. Manuf. de tissus de coton. Sources minérales fréquentées. Ruines d'un château bâti par la famille Lacy au XIIe siècle; 8,208 hab.

CLITOMAQUE, philosophe carthaginois, se rendit à Athènes vers l'an 150 av. J.-C., y fréquenta Carnéade, et lui succéda, en 130, dans la direction de l'Académie. Il se donna la mort dans un âge très avancé. Cicéron cite souvent ses ouvrages. L—h.

CLITON, prince normand. (*V.* Guillaume Cliton.)

CLITOPHON, historien de Rhodes, avait écrit une histoire des Gaulois, de l'Inde et de l'Italie. On sait seulement qu'il est antérieur à Plutarque. S. Re.

CLITOR, anc. v. du Péloponèse (Arcadie), près d'un ruisseau et d'un lac du même nom, célèbre par son temple de Castor et Pollux. Les eaux de la fontaine de Clistor donnaient à ceux qui en buvaient le dégoût du vin.

Lebas, *Voy. archéol.*, pl. 34.

CLITUMNE, *Clitumnus*, anc. rivière de l'Ombrie, qui tombait dans le Tinias, affluent du Tibre. Elle était navigable à peu de distance de sa source, et roulait des eaux très froides et très limpides. Les Romains croyaient que les taureaux qui en buvaient produisaient des animaux d'une blancheur éclatante. C'est un conte qui n'a pas d'autre origine que cette particularité que les taureaux, non seulement de l'Ombrie, mais de l'Étrurie, dont l'Ombrie faisait partie, étaient presque tous blancs. Le Clitumne n'est plus auj. qu'un ruisseau. On croit qu'un tremblement de terre, arrivé vers le milieu du Ve siècle, a donné un autre cours aux sources qui en faisaient une rivière. C. D—y.

CLITUS, dit *le Noir*, général d'Alexandre le Grand, lui sauva la vie au passage du Granique, et lui rendit encore d'autres services signalés. Mais il osa, dans un festin, élever la gloire de Philippe au-dessus de celle de son fils, et l'orgueilleux conquérant tua Clitus d'un coup de lance. Il pleura amèrement ce crime et honora pompeusement la mémoire de sa victime, 328 av. J.-C. Alexandre avait un autre officier du même nom surnommé *le Blanc*. L—h et S. Re.

CLIVE (Robert, lord), fondateur de la puissance anglaise dans l'Inde, né en 1725 à Styche dans le Shropshire, m. en 1774, employé dès 1744 à Madras dans les bureaux de la Compagnie des Indes, prit du service dans l'armée en 1747, se distingua au siège de Pondichéry, 1748, s'empara d'Arcot en 1750, de Calcutta en 1755, chassa les Français des rives du Gange, et défit le nabab du Bengale à Plassey, 1757. Ses services furent récompensés par les titres de pair d'Irlande, de *baron de Plassey*, et de gouverneur général des Indes. Cependant, en 1773, il fut mis en accusation devant le parlement comme ayant abusé de son pouvoir pour faire une grande fortune; il se défendit avec une grande éloquence, et on le ren-

voya absous, mais le chagrin que lui causa ce procès le porta peut-être à se donner la mort. B.

CLIVIA, nom latin de CLÈVES.

CLOACA MAXIMA, célèbre égout de l'anc. Rome, entrepris par Tarquin l'Ancien et fini par Tarquin le Superbe, l'an 239 de la ville, 513 av. J.-C. Il commençait vers l'extrémité N. du Forum, le traversait du N. au S., et aboutissait dans le Tibre, un peu au-dessous du pont Palatin, auj. le *Ponte-Rotto*. Sa longueur était d'environ 600 m., sa largeur de 4m,47, et sa hauteur, à partir du sol, de plus de 10 m. Il était couvert d'une voûte à plein cintre, de trois rangs de voussoirs posés en liaison l'un sur l'autre, et alternativement en travertin et en péperin. Il en existe encore environ 170 m., à partir de son embouchure dans le Tibre. Ce qui distingue cette *cloaca*, c'est qu'elle fut fondée dans un marais; qu'elle est bâtie en grosses pierres de taille, posées et jointes sans ciment; que le sol où elle se trouve est sujet aux tremblements de terre, et que cependant elle dure depuis plus de 2360 ans. C. D—Y.

CLOACINE ou **CLUACINE**, du latin *cluere*, purger, purifier; surnom de Vénus à Rome, parce que sa statue avait été placée dans la voie Sacrée, au lieu où les Romains et les Sabins, après s'être combattus, s'étaient réconciliés et purifiés du sang versé. — *Cloacine* était aussi le nom d'une déesse des cloaques ou égouts.

CLOAQUE, *cloaca*, mot par lequel les Romains désignaient tout aqueduc souterrain, propre à recevoir les eaux et les immondices. Les frais d'entretien des cloaques étaient couverts par un impôt nommé *cloacarium*. La surveillance en fut confiée, sous la République, aux censeurs, puis aux édiles, et, sous l'Empire, à des officiers dits *cloacarum curatores*.

CLOCHES, instruments de bronze fondu, en usage dans les églises catholiques, pour appeler les fidèles. On en attribue l'institution à St Paulin, évêque de Nole en Campanie (d'où leur nom de *campanæ*). Toutefois, il est certain que l'habit sacerdotal du grand prêtre des Hébreux était bordé de clochettes. A Athènes, les prêtres de Proserpine se servaient aussi de clochettes les jours de fête. Chez les Romains, des *tintinnabula* annonçaient l'ouverture des bains et des marchés, les éclipses, le passage des condamnés à mort. Pline dit qu'il y en avait sur le tombeau de Porsenna, et que le vent les faisait résonner. Les grosses cloches furent introduites en Gaule vers le VIe siècle. Au VIIIe, on s'en servait en Angleterre pour annoncer les morts, et cet usage s'est perpétué jusqu'à nous dans certains pays (Hollande, Prusse, etc.). La cérémonie de la bénédiction ou baptême des cloches paraît avoir été établie au VIIe siècle. C'est aussi vers ce temps que les cloches furent employées pour la première fois en Orient. L'Église grecque les a conservées. Elles ont été interdites par les Turcs, et leurs sujets chrétiens les ont remplacées par des instruments de bois appelés *matraca*. Au moyen âge, on nommait cloches banales les cloches placées dans les beffrois des villes pour appeler les habitants aux assemblées municipales. En 1793, les révolutionnaires proscrivirent les cloches en France, et un grand nombre furent brisées, pour fondre des canons ou de la monnaie de billon. B.

CLOCHES (RACHAT DES). Ce fut un usage, sous l'anc. monarchie française, que les cloches des églises, dans les villes prises après un siège, appartinssent au grand maître de l'artillerie; les bourgeois s'en rachetaient à prix d'argent. Napoléon Ier remit cet usage en vigueur à Dantzig, en 1807.

CLODION *le Chevelu*, roi des Francs, 428-448, prétendu fils de Pharamond. Parti de Dispargum, il passa le Rhin, prit, dit-on, Tournai et Cambrai, et pénétra jusqu'à la Somme. Dans cette expédition, un parti de Francs fut battu par Aétius près du bourg d'Helena (Vieil-Hesdin). Clodion eut probablement deux fils; l'un, qui fut l'allié d'Attila et devint peut-être l'aïeul de tous ces petits rois détruits par Clovis; l'autre, allié d'Aétius, probablement Mérovée. A. G.

CLODION (CLAUDE-MICHEL), sculpteur, né à Nancy en 1738, m. en 1814, a excellé dans le genre gracieux, mais profana souvent son ciseau par des sujets obscènes. On cite parmi ses meilleurs ouvrages : le groupe du *Déluge, Hercule au repos, Montesquieu, le Scamandre desséché par les feux de Vulcain*. Il a fait aussi les bustes de Tronchet, et de la duchesse d'Angoulême, nièce de Louis XVIII. B.

CLODIUS (PUBLIUS), citoyen turbulent de Rome, issu de l'ancienne famille des Claudius, dénatura son nom et se fit adopter par un plébéien pour devenir tribun. Il servit en Asie sous Lucullus son beau-frère, fut quelque temps captif des pirates de Cilicie, scandalisa Rome par la dissolution de ses mœurs, osa s'introduire sous des habits de femme dans les mystères de la Bonne Déesse, et ne fut absous de ce sacrilège qu'en achetant ses juges. Tribun du peuple avec l'appui de César, de Pompée et de Crassus, l'an 693 de Rome, 59 av. J.-C., il fit condamner Cicéron à l'exil, et éloigna Caton par une mission à Chypre. Après avoir été l'instrument des triumvirs, il voulut être maître dans Rome, s'entoura de satellites, insulta Pompée, troubla les élections, et périt enfin dans une rencontre avec les esclaves de Milon, en 52. B.

CLODIUS MACER. *V.* MACER.

CLODIUS (CHRISTIAN-AUGUSTE), littérateur allemand, né à Annaberg en 1738, m. en 1784, professeur à Leipzig, et secrétaire perpétuel de l'Académie de cette ville, a laissé des *Dissertationes et carmina*, publ. après sa mort, 1787, et des *Essais de littérature et de morale*, 1767-69, 4 part. in-fol., où se trouve une excellente étude des œuvres d'Aristophane.

CLODOALD. *V.* CLOUD (SAINT).

CLODOMIR, 2e fils de Clovis, et premier-né, en 495, de son mariage avec Clotilde, m. en 524, eut en partage le royaume d'Orléans (c.-à-d. Orléans, Tours, Bourges, Nevers, Tonnerre, Auxerre, l'Anjou, le Maine et la Gascogne). Excité par sa mère, il attaqua Sigismond, roi des Bourguignons, le poursuivit jusqu'à Saint-Maurice en Valais, le prit, et le jeta dans un puits avec sa famille, en 523. L'année suivante, il fut défait et tué à Véseronce par Godomar, frère de sa victime. De ses trois fils que Clotilde avait pris sous sa tutelle, deux (Gontaire et Théobald) furent tués par leurs oncles Childebert et Clotaire; le 3e parvint à leur échapper, 532. (*V.* CLOUD [SAINT].) B.

CLODONES, nom des Bacchantes macédoniennes, les mêmes que les Mimallones.

CLOGHER, petite v. d'Irlande (comté de Tyrone), auj. sans importance. Évêché catholique fondé au Ve siècle par St Patrick. 240 hab.

CLOGHNAKILTY, v. d'Irlande (comté de Cork), sur l'océan Atlantique, au fond de la baie du même nom; ruinée en 1641, elle n'a pas repris son anc. importance; 3,074 hab.

CLOÎTRE, du latin *claustrum*, lieu clos; carré de bâtiments formant la partie intérieure d'un monastère, et composé de 4 galeries ou portiques couverts. Entre ces galeries s'étend un espace découvert appelé préau, servant de jardin ou de cour, quelquefois de cimetière. Le cloître, destiné à établir des communications commodes, était d'ordinaire situé entre la chapelle, le chapitre et le réfectoire, et surmonté de dortoirs. Il servait aux processions des religieux, ou à leur récréation pendant le mauvais temps. On y tint aussi des écoles. Les cloîtres étaient presque toujours ornés de sculptures ou de tableaux : tels sont ceux des Chartreux à Rome et à Naples, de Saint-Georges à Venise, de l'Annunciata et de Santa-Maria-Novella à Florence. Au cloître des Chartreux de Paris se trouvait la fameuse galerie de Saint-Bruno par Lesueur. — On appela aussi cloître l'ensemble des maisons appartenant à un chapitre et habitées par les chanoines, comme autrefois le cloître de Notre-Dame de Paris; ou encore, le logement assigné au curé et aux prêtres d'une église, comme le cloître de Saint-Merry de la même ville. B.

CLONARD, vge d'Irlande (Meath), près de la Boyne; 3,500 hab. Autrefois siège d'évêché. Ruines d'une abbaye fondée par St Finian.

CLONAS, célèbre musicien grec, de Tégée ou de Thèbes, vers 620 av. J.-C. Il perfectionna la musique de la flûte et composa un morceau où il se servait successivement des trois anciens modes. S. RE.

CLONES, v. d'Irlande (Monaghan), près du canal de l'Ulster; 2,388 hab. Commerce actif de toiles.

CLONFERT, vge d'Irlande (comté de Galway), près du Shannon; 10,170 hab. Évêché catholique.

CLONMACNOISE, en anglais *Seven-Churches*, vge d'Irlande (King's County); 3,800 hab. Autrefois siège d'un évêché fondé en 548 par St Kran. Belles ruines d'une anc. cathédrale et d'une célèbre abbaye d'Augustins. Nombreux tombeaux de rois et princes irlandais.

CLONMEL, v. d'Irlande, cap. du comté de Tipperary (Munster), sur la Suir, 12,865 hab. Florissante et bien bâtie. Manuf. de coton, brasseries; produits agricoles. Ses manuf. de lainages, dues à des familles allemandes venues en 1667, ont décliné. Patrie de Sterne. Donne le titre de comte à la famille Scott.

CLONTARF, brg d'Irlande (comté de Dublin), sur la côte; bains de mer; 3,440 hab. Bataille qui rendit à l'Irlande son indépendance, après deux siècles d'invasions danoises, 1020.

CLOOTS (J.-B. **DU VAL DE GRACE**, BARON DE), plus connu sous le nom d'*Anacharsis Cloots*, né à Clèves en 1755, m. en 1794, était neveu de Cornelius de Paw, baron prussien. Il vint à Paris dès l'âge de 11 ans. Les idées nouvelles lui tournèrent la tête; il se crut appelé à réformer le monde, et, pour imiter les législateurs anciens, se mit à parcourir l'Europe sous le nom d'Anacharsis. A son retour, il se proclama l'orateur du genre humain, et, à ce titre, le 19 juin 1790, s'étant fait introduire devant l'Assemblée constituante, avec quelques valets mulâtres et nègres, et d'autres aventuriers affublés de

costumes étrangers, demanda pour eux d'être admis à la grande fédération du 14 juillet, et rédigea une adresse ridicule contre tous les despotes du monde. Après le 10 août 1792, il professa hautement l'athéisme, et se crut à la veille de la république universelle. Naturalisé français la même année, il fut élu député de l'Oise à la Convention, vota la mort de Louis XVI et de tous les rois, défendit les assassins de septembre, fit l'éloge du régicide Ankarstrœm, se déclara l'ennemi personnel de J.-C., et poussa si loin l'extravagance du fanatisme, que Robespierre résolut de se défaire de lui. Il se méfiait d'un sans-culotte qui avait 100,000 livres de rente, et, l'accusa d'être agent de l'étranger, le fit monter avec Hébert sur l'échafaud. Cloots mourut sans témoigner aucune faiblesse, en faisant appel au genre humain, dont il se disait l'ambassadeur.

Il a laissé quelques écrits, dont les principaux sont : *la Certitude des preuves du mahométisme*, Lond., 1780; *la République universelle*, 1793. G. M.

CLOPINEL. *V.* Meung (Jean de).

CLOQUET (Hippolyte), médecin et anatomiste, né à Paris en 1787, m. en 1840, fut professeur à la Faculté de médecine.

On a de lui [illegible] ouvrages encore estimés : *Osphrésiologie, ou Traité [illegible] du sens de l'odorat et des organes de l'olfaction*, 1821; *Traité [illegible] descriptive*, 6e édit., 1835; *Faune des médecins*, 1823-28, 6 vol.; *Traité complet de l'anatomie de l'homme*, 1827, 5 vol., avec [illegible]

CLOSTER, c.-à-d. *le fileur*, fils d'Arachné, et à qui la Fable attribue l'invention des fuseaux.

CLOSTERCAMP, vge des États prussiens (prov. du Rhin), au N. de Dusseldorf; illustré par le dévouement du chevalier d'Assas, qui précéda la victoire du maréchal de Castries sur les Hanovriens, 1760.

CLOSTERSEVEN, brg du roy. de Prusse (prov. de Hanovre), à 27 kil. S.-O. de Stade; 8,000 hab. Le maréchal de Richelieu y fit mettre bas les armes au duc de Cumberland et à [illegible] Anglo-Hanovriens, 1757.

CLOS-VOUGEOT, célèbre vignoble (Côte-d'Or), dans les communes de Vougeot et de Flagey-les-Gilly, arr. et à 22 kil. N.-N.-E. de Beaune, à 6 N.-E. de Nuits, un des 4 grands crus des vins rouges de Bourgogne.

CLOTAIRE Ier, 4e fils de Clovis, et le 3e de son mariage avec Clotilde, né en 497. A la mort de son père, 511, il eut le roy. de Neustrie (Soissons, Saint-Quentin, Amiens, le pays entre la Somme, la Meuse et l'Océan, et une partie de l'Aquitaine). Il aida Thierry à conquérir la Thuringe, 530, participa au meurtre des enfants de Clodomir, 532, s'allia avec Childebert pour renverser la domination des Burgondes, 534, et fit avec lui la guerre au delà des Pyrénées. Il épousa une captive thuringienne, Ste Radegonde, puis la veuve de Clodomir. Comme il s'appropria tout l'héritage de Théodebald, roi d'Austrasie, il eut à combattre son propre fils Chramne, soulevé par Childebert mécontent, et ligué avec le duc des Bretons, 558. Il le brûla avec sa famille dans une chaumière. Seul maître de tout l'empire des Francs, il eut à se défendre contre ses leudes, qu'il refusait de mener contre les Saxons, et mourut à Compiègne, 561. Il avait publié une loi favorable à l'aristocratie [illegible], *la prescription trentenaire*. B.

CLOTAIRE II, né en 584, de Chilpéric Ier et de Frédégonde, [illegible] 628, fut, à 4 mois, roi de Neustrie sous la tutelle de sa mère. Gontran son oncle le protégea contre les attaques de [illegible] II, roi d'Austrasie. En 613, après la mort de Brunehaut, il réunit à ses États l'Austrasie et la Bourgogne, mais fut contraint de consacrer au champ de mars de Paris, 614, les privilèges des leudes et l'inamovibilité de la charge de maire du palais. Il soutint contre les Saxons une guerre dans laquelle il vengea la défaite de son fils Dagobert en tuant le duc Bertoald. B.

CLOTAIRE III, fils aîné de Clovis II, ne jouit d'aucune autorité. Roi de Neustrie et de Bourgogne en 656, il fut sous la tutelle de sa mère Bathilde, bientôt supplantée par le maire du palais Ebroïn. Il mourut en 670, âgé de 18 ans.

CLOTAIRE IV, roi d'Austrasie, fut élevé au trône par [illegible], qui régna sous son nom de 717 à 720. B.

CLOT-BEY (Antoine **Clot**, dit), médecin, né en 1795 [illegible] Marseille, m. en 1868, fut appelé en Égypte, [illegible] Ali, afin d'y organiser l'enseignement [illegible], à quelque distance du Caire, l'hôpi[illegible], avec une École de médecine qui fournit des [illegible] armées du vice-roi, une école de sages-femmes, [illegible] pharmacie, etc. Ce ne fut pas sans peine qu'il [illegible] religieux d'une population mahométane [illegible] anatomiques et opératoires, et il faillit [illegible] Méhémet-Ali lui conféra en 1831 le titre de *bey*, et [illegible] général. De retour en France en 1849, Clot-bey [illegible] une précieuse collection d'objets égyptiens.

Il a publ. : *Compte rendu des travaux de l'École de médecine d'Abou-Zabel*, 1830; *Aperçu général sur l'Égypte*, 1840, 2 vol.; *Compte rendu de l'état de l'enseignement médical et du service de santé en Égypte*, 1849; *Coup d'œil sur la peste et les quarantaines*, 1851.

CLOTHO. *V.* Parques (Les).

CLOTILDE (Sainte), reine des Francs, femme de Clovis Ier, était fille de Chilpéric, roi des Bourguignons, qui fut assassiné par son frère Gondebaud. Elle épousa Clovis en 493, et le poussa à se faire chrétien. Veuve en 511, elle vit périr Clodomir, un de ses fils, et les deux autres, Clotaire et Childebert, se faire mutuellement la guerre. Impuissante à protéger contre eux les enfants de Clodomir, elle vécut dans la retraite à Tours auprès du tombeau de St Martin jusqu'en 545. Elle fut canonisée : fête, le 3 juin. — Ste Clotilde avait eu une fille, portant le même nom qu'elle, et qui, mariée avec le roi des Wisigoths, Amalaric, fut persécutée par lui comme catholique; délivrée par ses frères, elle mourut en revenant en Gaule.

CLOTILDE DE SURVILLE. *V.* Surville.

CLOU ANNAL, *clavus annalis*, clou que, selon une fausse opinion, le premier magistrat de l'anc. Rome devait enfoncer tous les ans dans le temple de Jupiter Capitolin, pour marquer l'année, dans les temps primitifs où l'écriture était peu connue. Des données plus certaines prouvent que ce clou fiché était une cérémonie expiatoire ou propitiatoire, dont on ignore l'origine et la signification. C. D—y.

CLOUD ou **CLODOALD** (Saint), 3e fils de Clodomir et petit-fils de Clovis. Préservé par quelques serviteurs fidèles de la mort que lui préparaient, comme à ses frères, ses oncles Childebert et Clotaire, il se consacra à la vie monastique. La retraite où il vécut près de Paris, et qui s'appelait Nogent, prit de lui le nom de *Saint-Cloud*. Mort vers 560. Fête le 7 septembre. — fils de St Arnoul, né en 597, m. en 696, fut évêque de Metz en 656. On l'appelle aussi St Flondulphe.

CLOUD (SAINT-), *Novigentum*, brg (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, à 15 kil. S.-O. de Paris, sur la rive g. de la Seine; 4,747 hab. Anc. château, avec parc, construit vers 1658, pour le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, par Mansard et Lepautre. Sur son emplacement étaient une maison de plaisance du cardinal de Gondi, où Jacques Clément tua Henri III, un anc. hôtel de Catherine de Médicis, et une maison du surintendant Fouquet. En 1674, Saint-Cloud fut érigé en duché-pairie; en 1782, il passa comme fief à l'archevêché de Paris; la reine Marie-Antoinette l'acheta en 1786, et il devint château royal. Napoléon Ier en faisait sa résidence d'été de prédilection; il a été brûlé en 1871 par les Prussiens. Parc de 16 kil. d'étendue, divisé en grand et petit parc. Le grand parc s'étend jusqu'au bord de la Seine. Il a été dessiné par Le Nôtre; on y remarque une très belle cascade. C'est dans l'orangerie du parc qu'eut lieu le coup d'État du 18 brumaire, et Charles X data de ce château les fameuses ordonnances de juillet 1830.

CLOUET. *V.* Janet.

CLOUET (Jean-François), habile chimiste, né à Singly (Ardennes), en 1751, m. en 1801, professa la chimie à l'école de Mézières, et, à l'époque de la Révolution, fit construire à Daigny, près de Sedan, un beau laminoir à tôle d'acier, qui suffit à l'approvisionnement des arsenaux de Douai et de Metz, en tôle et en fers forgés. A la même époque, il trouva, pour fabriquer des damas, un procédé publié dans le no 90 du *Journal des Mines*. Il reprit ses travaux de chimie sur la composition de l'acide prussique, sur l'acier fondu, etc. Désirant les pousser plus loin sur la transformation des produits végétaux, il partit pour Cayenne. Ses mémoires, peu nombreux, sont insérés dans le *Journal de physique* et dans les *Annales de chimie*. C. L.

CLOVIO (Giulio), peintre en miniature, né en Croatie en 1498, m. en 1578, étudia la peinture sous Jules Romain et Girolamo de Libri. Il se distingue par la noblesse du dessin, la grâce du coloris et la vérité de l'expression. Ses portraits peuvent être comparés, pour la vigueur et le naturel, à ceux du Titien. La *Procession du corps de N.-S. à Rome*, la *Fête du monte Testaccio*, en 26 tableaux, et un manuscrit de l'Office de la Vierge orné de peintures pour le duc de Florence, sont des ouvrages de premier ordre. B.

CLOVIS Ier, roi des Francs, 481-511, fils de Chilpéric Ier et de Basine, né en 465. A la tête des Saliens de Tournai, il franchit les Ardennes, battit à Soissons, 486, le maître de la milice Syagrius, et obligea par ses menaces Alaric II, roi des Wisigoths, de lui livrer le vaincu, qu'il mit à mort. Il était maître alors du pays entre la Somme et la Loire. Les évêques lui firent épouser, en 493, une princesse catholique, Clotilde, de la nation des Bourguignons. Sollicité par elle de se convertir, il s'y refusa d'abord, surtout quand il eut vu mourir un de ses enfants qui venait d'être baptisé. Cependant, à la bataille de Tolbiac, en 496, sur le point d'être battu, il promit au Dieu de Clotilde de se faire chrétien s'il le rendait vainqueur. Après la victoire, il se fit instruire par St Remi, évê-

que de Reims, et reçut le baptême avec 3,000 des siens. Les effets de cette conversion furent rapides. Les villes de la confédération armoricaine, qui obéissaient à leurs évêques, acceptèrent sans combat la domination des Francs. Clovis, appelé dans la vallée du Rhône et au S. de la Loire par le clergé que persécutaient les Bourguignons et les Wisigoths ariens, remporta des succès faciles. Gondebaud, roi des Bourguignons, défait en 500 sur les bords de l'Ouche près de Dijon, abandonné par son frère Godegisèle, consentit à payer tribut, et promit de ne plus maltraiter les catholiques. Alaric II fut vaincu à Vouillé près de Poitiers, 207, et tué de la main de Clovis; les Wisigoths, refoulés vers les Pyrénées, ne conservèrent que la Septimanie. Thierry, fils aîné de Clovis, voulut aussi enlever la Provence aux Ostrogoths; mais il fut battu sous les murs d'Arles, 508, par les troupes de Théodoric. Clovis souilla ses dernières années par des actes de cruauté : il fit périr ou tua de sa main plusieurs chefs francs, Ragnacaire, roi de Cambrai; Sigebert, roi de Cologne; Cararic, roi de Térouanne, etc. Dans un concile tenu à Orléans, en 510, il confirma au clergé sa juridiction particulière, la faculté de recevoir des legs et le droit d'asile. Clovis avait reçu de l'empereur d'Orient Anastase les titres de consul et de patrice, et en porta les ornements. Il mourut en 511, et fut enterré à Paris, dans l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, qu'il avait fondée, qui fut depuis Sainte-Geneviève, démolie en 1807, et sur l'emplacement de laquelle passe la rue Clovis. Ses 4 fils, Thierry, Clodomir, Clotaire et Childebert, se partagèrent ses États. B.

CLOVIS II, 2e fils de Dagobert, lui succéda en Neustrie et en Bourgogne, 638. Sa mère Nantilde, les maires du palais Ega et Erchinoald ou Archambaud en Neustrie, Flaochat en Bourgogne, dirigèrent les affaires. Clovis II épousa Ste Bathilde, et mourut en 656, laissant 3 fils en bas âge, Clotaire, Childéric et Thierry. B.

CLOVIS III, fils de Thierry III, régna de 691 à 695, sous la tutelle de Pépin d'Héristal, et mourut à 14 ans. B.

CLOWET (Pierre), célèbre graveur né à Anvers en 1606, m. en 1677, élève de Spierre et de Bloemaert. Son burin est pur et ferme, et ses tailles d'un bon effet. Ses plus belles planches sont *la Descente de croix, Saint-Michel terrassant le diable, la Mort de St Antoine, l'Hiver ou l'Étable à vaches*, d'après Rubens. On recherche aussi ses portraits de Fernand Cortez, Améric Vespuce, Thomas à Kempis, Pierre Aretin, Malherbe, etc. — Son neveu Albert, né en 1624, m. en 1687, a gravé un *Combat de cavalerie*, d'après Courtois, et *la Conception de Marie*, du Cortone, en 2 planches très recherchées. B.

CLOWN, le comique de la scène anglaise; c'est le *hanswurst* des Allemands, et le *gracioso* des Espagnols.

CLOYNE, *Cluanum*, v. d'Irlande, comté et à 25 kil. E. de Cork; 6,4..6 hab. Évêché catholique fondé par St Colman au VIe siècle; évêché anglican de Cork-Cloyne-et-Ross; belle cathédrale anglicane. Exploitation de marbres. Aux environs, tour très ancienne, de 31 mètres de hauteur, et d'origine inconnue.

CLUACINE. *V.* Cloacine.

CLUB, mot anglais dont la signification de *massue, gros bâton*, s'applique à la *force* qu'une assemblée tire de l'union de ses membres. Les clubs, en Angleterre, sont des cercles, dans lesquels se réunissent soit des membres d'une même profession (*Army and navy, Law society*), soit d'anciens élèves d'une université ou d'une école (*Oxford and Cambridge*), soit enfin des personnes réunies par la communauté de leurs goûts (*Alpine, Athenæum*) ou de leurs opinions politiques (*Conservative, Cobden, Reform*). On n'y est admis qu'en payant une cotisation souvent très élevée. En France, le club de l'Entresol, dont l'abbé de Saint-Pierre fut un des fondateurs, et que le cardinal Fleury fit fermer, avait été une réunion d'utopistes inoffensifs. Les clubs ouverts au début de la Révolution devinrent au contraire bien vite des réunions politiques, où tous furent admis à écouter d'abord, à parler ensuite. Le club établi à Paris rue Saint-Nicaise en 1782, celui de Boston ou des Américains, ceux des Arcades et des Étrangers furent fermés par la police en 1787. Mais en 1789, les députés envoyés par la Bretagne aux états généraux se réunirent pour se concerter, et formèrent, à Versailles, le club *Breton*, appelé ensuite *Société des Amis de la Constitution*. Quand l'Assemblée nationale tint ses séances à Paris, ce club se réunit dans l'ancien couvent des Jacobins, et reçut, en 1792, le nom de club *des Jacobins*. Les députés les plus ardents de la gauche en firent partie; l'assemblée préparatoire, ils la transformèrent en assemblée délibérante, qui eut des affiliations dans toute la France. Le même parti avait aussi ouvert le club *de Montrouge*, où figura Mirabeau. Les députés modérés formèrent, par opposition, le club *des Feuillants*, 1791, dont La Fayette était l'âme. Le club *des Cordeliers*, dans l'ancien couvent de ce nom, est le plus célèbre après celui *des Jacobins*. Celui *de la Réunion*, fondé par les Girondins, fut fermé après le 10 août 1792. On cite aussi le club *des Enragés*, dirigé par Maillard, Santerre, Payan, Henriot, etc., et dont les membres anarchistes prenaient entre eux le nom de *casse-cous*. Après le 9 thermidor (*V. ce mot*), la plupart des clubs furent fermés, soit par ordre de l'autorité, soit par la pression de l'opinion publique. Un décret de la Convention, du 25 vendémiaire an III (16 oct. 1794), défendit toute correspondance entre les sociétés populaires, et un autre décret du 5 fructidor suivant (22 août) ordonna la dissolution de ces sociétés. Sous le Directoire, le gvt autorisa des *Cercles constitutionnels*. (*V. ce mot*.) — La Révolution de Février 1848 fit ouvrir en France plusieurs milliers de clubs. Les doctrines prêchées dans les plus influentes de ces réunions, donnèrent lieu bientôt à des lois restrictives qui ne leur permettaient guère d'exister que pour préparer les élections : dès 1849, elles furent toutes interdites. La loi de 1868, en autorisant les réunions publiques, fit renaître les clubs. Il était interdit à la vérité d'y traiter des matières politiques; mais cette défense était éludée ou violée ouvertement par les orateurs. Après la révolution du 4 sept. 1870, les clubs reparurent et contribuèrent pendant le siège de Paris et pendant la domination de la Commune à entretenir l'agitation qui régnait dans la capitale. J. T.

CLUENTIUS, nom d'une famille patricienne de l'anc. Rome. Un Cluentius, accusé par sa mère d'avoir assassiné son père, l'an 699 de Rome, 54 av. J.-C., fut défendu par Cicéron, dont nous avons le beau plaidoyer.

CLUGNY DE NUIS (Jean-Étienne-Bernard), contrôleur général des finances en 1770, succéda à Turgot, dont il supprima les plus heureuses réformes. Il suspendit l'édit sur l'abolition des corvées, rétablit les jurandes et les maîtrises, et demanda de nouvelles ressources à la loterie. Il mourut 4 mois après son entrée aux affaires.

CLUNIA, anc. v. de l'Espagne tarraconaise, auj. *Coruña del Conde* (Vieille-Castille). Victoire des Vaccéens sur Métellus Népos, 98 av. J.-C.

CLUNY, *Cluniacum*, ch.-l. de canton (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon, sur la rive gauche de la Grône; 5,000 hab. On y voyait, avant la Révolution, une célèbre abbaye de bénédictins, dont il reste le palais de l'abbé. École normale de l'enseignement spécial. Dépôt d'étalons; belle église paroissiale. Patrie du peintre Prudhon.

CLUNY (Bénédictins de). Cette congrégation fut formée au commencement du Xe siècle par Bernon, abbé de Gigny, et 12 religieux de l'ordre de Saint-Benoît, sur un terrain qu'avait donné Guillaume Ier, duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne. Les Clunistes se mirent sous la protection immédiate du saint-siège, afin d'échapper à la juridiction de l'évêque de Mâcon; mais ils finirent par succomber dans cette lutte contre leur supérieur ecclésiastique. Une règle leur fut donnée par Odon, successeur de Bernon. Dès le XIIe siècle, 2,000 maisons, tant en France que dans le reste de l'Europe et même en Orient, étaient sous la direction de l'abbé de Cluny, qui se qualifia *abbé des abbés* et *archi-abbé*; ces monastères n'avaient que le titre de prieurés. La discipline primitive de l'ordre s'étant altérée, St Bernard la rétablit pour en faire l'application aux moines de Cîteaux. Les ressources de cette abbaye étaient si grandes, qu'en 1245 le pape Innocent IV, une foule de prélats et leur maison, Louis IX et sa cour, l'empereur Baudouin et de nombreux seigneurs purent y loger à la fois. Dans ces derniers siècles, l'abbé de Cluny fut généralement un cardinal ou un ecclésiastique de quelque grande famille de France. Cluny est une des abbayes bénédictines qui ont produit le plus de savants et d'écrivains. La congrégation fut dissoute en 1790.

V. Lorain, *Histoire de l'abbaye de Cluny, depuis sa fondation jusqu'à sa destruction*, 1845; Martin Marier, *Bibliotheque des écrivains de la congrégation de Cluny*. B.

CLUNY (Collège de). Ce collège, situé à Paris sur la place Sorbonne, fut fondé, en 1269, par Yves de Vergy, abbé de Cluny, en faveur des jeunes religieux de son ordre. Il n'en reste rien; pendant la Révolution et jusqu'en 1815 l'église servit d'atelier au peintre David.

CLUNY (Hôtel et Musée de). *V.* Musées.

CLUSES, v. de France, ch.-l. de canton (Haute-Savoie) arrond. de Bonneville, près de l'Arve; 1,750 hab. Fabr. et école d'horlogerie.

CLUSIUM, auj. *Chiusi*, une des 12 métropoles de l'Étrurie, et cap. des États de Porsenna. Les Gaulois l'ayant assiégée l'an 391 av. J.-C., elle appela les Romains à son secours. Ce fut le prétexte de l'invasion de Rome par les Gaulois.

CLUSIUS, nom anc. du Chiese.

CLUSIUS, surnom de Janus, dont le temple était *fermé* pendant la paix.

CLUSIUS, botaniste. (*V.* Lécluse.)

CLUSONE, rivière d'Italie, affluent de gauche du Pô, passe à Fenestrella et près de Pignerol. Cours de 75 kil.

CLUSONE, brg du royaume d'Italie, dans la province de

Bergame, près du Serio; 3,840 hab. Commerce de grains et fers; ch.-l. d'arrondissement.

CLUTZ, nom allemand de CLISSA.

CLUVIER ou **CLUWER** (PHILIPPE), célèbre géographe, né à Dantzig en 1580, m. en 1623. Soldat pendant deux ans en Bohême et en Hongrie, il voyagea ensuite en Angleterre, en France, en Allemagne et en Italie. Ses principaux ouvrages sont : *Germania antiqua*, Leyde, 1616, 2 vol. in-fol., ouvrage plein de conjectures souvent trop hardies; *Sicilia antiqua*, 1619, in-fol.; *Italia antiqua*, 1624, 2 vol. in-fol., avec annotations séparées par L. Holstenius qui l'avait accompagné, ouvrage remarquable pour le temps; *Introductio in universam geographiam*, 1629, in-12, et, avec notes de divers auteurs, Amst., 1729, in-4°. Cluvier avait une grande érudition, et possédait presque toutes les langues de l'Europe. L'*Introduction à la géographie* a été trad. en franç. par le P. Labbe, Amst., 1697. A. G.

CLUZEL (JEAN-ANTOINE), pharmacien-major, répétiteur de chimie à l'École polytechnique, m. en 1813, à peine âgé de 30 ans. Il laissa un traité sur le *kermès minéral*, couronné par l'École de pharmacie; des travaux pour la *salubrité des airs et des eaux* à l'île de Walcheren, et des observations sur la *liqueur de Lampadius* (sulfure de carbone). Ces mémoires sont insérés dans les *Annales de chimie et de physique*. C. L.

CLWYD, riv. d'Angleterre, affluent de la mer d'Irlande et arrosant une des plus belles vallées du pays de Galles. Cours de [illegible] kil.; passe à Saint-Asaph et à Rutland.

CLYDE, anc. *Glota*, riv. d'Écosse; sources près et au S. de Crawford; passe à Lanark, Hamilton, Glasgow, Renfrew, Dumbarton et Port-Glasgow, et afflue au golfe de la Clyde (l'*æstuarium Varæ* des Romains), dans le canal du Nord, sur la côte S.-O. de l'Écosse. Cours de 160 kil. Le canal de la Clyde ou de Glasgow établit une communication entre elle et le Forth. Navigable jusqu'à Glasgow, où des travaux immenses l'ont rendue accessible aux grands bâtiments, elle forme au-dessus de cette ville plusieurs cataractes, telles que celles de Corra-[illegible] (25 m.) et de Stonebyres (27 m.).

CLYDESDALE. V. LANARK.

CLYMÈNE, fille de l'Océan et de Téthys, épouse de Japet, dont elle eut Atlas et Prométhée. S. RE.

CLYPEA. V. ASPIS.

CLYPEUS, grand bouclier ovale, à l'usage de l'infanterie légionnaire chez les anc. Romains et de la cavalerie. Il était de bois, couvert d'une lame d'airain, ou d'un cuir, et serti en fer. Au milieu s'élevait un gros bouton de fer, *umbo*, pour parer les grands coups d'armes ou de pierres. Le nom du soldat, le numéro de sa cohorte et de sa centurie étaient écrits à l'intérieur. Un symbole peint ou sculpté sur la paroi extérieure, indiquait le nom de la légion, et une couleur, la cohorte. C. D—Y.

CLYTEMNESTRE, fille de Tyndare, roi de Sparte, et de Léda, était la sœur de Castor, de Pollux et d'Hélène. Mariée d'abord à Tantale, fils de Thyeste, elle épousa ensuite Agamemnon, dont elle eut Oreste, Électre et Iphigénie. Pendant le siége de Troie, elle forma une liaison coupable avec Égisthe, poignarda Agamemnon à son retour, ainsi que Cassandre qu'il avait ramenée, et régna pendant quelques années avec son complice. Oreste vengea son père en frappant Égisthe et Clytemnestre. L'*Électre* de Sophocle retrace cette tragique histoire. Le meurtre d'Agamemnon a aussi inspiré les *Choéphores* [illegible] Alfieri, Lemercier, Soumet et le peintre Guérin.

CLYTIE, fille de l'Océan et de Téthys, fut aimée d'Apollon. Délaissée par lui, elle tomba dans un profond désespoir dont il fut ému; il la changea en héliotrope.

CNACALESIA, surnom de Diane, qui avait un temple sur le mont Cnacalus en Arcadie.

CNEMIS, anc. v. de la Grèce, chez les Locriens Épicnémi-[illegible] S.-E. de Scarpheia, en face du promontoire Cœneum [illegible] auj. *Nivoraki*.

CNEMUS, amiral spartiate, remporta différents succès [illegible] la guerre du Péloponèse, en 430 et 429 av. J.-C. S. RE.

CNEPH ou **CNUPHIS**. V. KNEF.

CNIDE, v. de l'anc. Asie Mineure (Carie), dans la Doride, sur le golfe Céramique. Elle avait un temple de Vénus, avec la statue de cette déesse par Praxitèle. Patrie de Ctésias et d'Eudoxe. Victoire de Conon sur la flotte des Spartiates, l'an 394 av. J.-C. M. Newton a fait à Cnide des fouilles fructueuses qui ont enrichi le musée Britannique.

CNIDIA, surnom de Vénus adorée à Cnide.

CNOSSE ou **GNOSSE**, anc. v. de la Crète, sur la côte N., cap. de l'île au temps de Minos. Patrie d'Épiménide. Aux environs était le labyrinthe de Dédale, où était renfermé le Minotaure.

Hœck, *Creta*, t. I, p. 56; Pashley, *Travels*, t. I, p. 204.

COA, anc. *Cuda*, riv. de Portugal (Beira), affl. de g. du Douro; cours de 140 kil. par Almeida.

COACTORES, nom donné dans l'anc. Rome à ceux qui étaient chargés de faire payer les impôts, et de recueillir le prix de ce qui avait été acheté dans les ventes publiques.

COADJUTEUR. Ce titre, que portaient, au temps des empereurs romains, les auxiliaires ou suppléants de certains magistrats, a été appliqué dans l'Église à des prêtres ayant rang d'évêque, et remplaçant les archevêques ou évêques en cas d'infirmités ou d'absence. Les coadjuteurs sont ordinairement titulaires de siéges épiscopaux *in partibus infidelium*. Il y a encore auj. même en France des coadjuteurs avec *promesse de succession*. Avant la Révolution française, n'ayant pas droit aux revenus des prélatures, ils étaient indemnisés par des abbayes. Il y a aussi des coadjuteurs et coadjutrices dans les communautés religieuses, et l'on assurait autrefois de la même façon la survivance de certains canonicats. B.

COAHUILA. V. COHAHUILA.

COAILLEUX (LE), anc. petit pays de France (Lyonnais); vge principal Saint-Martin-en-Coailleux (Loire).

COALITIONS, nom donné aux ligues formées par les puissances européennes contre la France : I. Au temps de Louis XIV, où l'on distingue 3 coalitions : la 1re, qui fut provoquée par la guerre de Hollande, dura de 1672 à 1678, et fut terminée par le traité de Nimègue; la 2e ou guerre de la Grande Ligue d'Augsbourg, de 1688 à 1697, terminée par le traité de Ryswick; la 3e ou guerre de la Succession d'Espagne, de 1701 à 1714, terminée par les traités d'Utrecht et de Rastadt. II. Au temps de la Révolution française, sous la République et sous Napoléon Ier où l'on en compte six : la 1re conclue à Pillnitz, en 1791, entre la Prusse et l'Autriche, auxquelles se joignirent successivement les autres États, excepté la Suède, le Danemark, la Suisse et la Turquie, fut dissoute par les traités de Bâle, 1795, et de Campo-Formio, 1797; la 2e, formée en 1799, entre l'Autriche, la Russie, l'Angleterre, les Deux-Siciles et la Turquie, finit aux traités de Lunéville, 1801, et d'Amiens, 1802; la 3e, formée en 1803, entre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, fut dissoute par la paix de Presbourg, 1805; la 4e, formée en 1806, entre la Prusse, la Russie et l'Angleterre, fut terminée par la paix de Tilsitt, 1807; la 5e, entre l'Autriche et l'Angleterre, commença en avril 1809, et finit à la paix de Schœnbrunn ou de Vienne, 14 oct; la 6e, conclue en 1813, entre la Russie, la Prusse, l'Angleterre, l'Autriche et la Suède, aboutit à l'abdication de Napoléon Ier à Fontainebleau, 1814. Elle se reforma en 1815, après le retour de l'Empereur, entre les mêmes puissances, moins la Suède, et s'est en quelque sorte perpétuée pendant la Restauration sous le nom de Sainte-Alliance. (*V. ce mot.*)

COANGO, riv. de l'Afrique australe, affl. de g. du Congo, à l'E. de la colonie portugaise et d'Angola. Son cours est imparfaitement connu.

COANZA, fl. du S.-O. de l'Afrique (Guinée inférieure), affl. de l'Atlantique, à 45 kil. S. de Saint-Paul-de-Loanda. Sources inconnues; cours estimé à 900 kil., navigable sur 190. Il sépare les territoires d'Angola et de Benguela. Les Portugais ont établi un service de bateaux à vapeur sur ce fl., et un comptoir à Dondo.

COARRAZE, brg (Basses-Pyrénées), arr. de Pau, sur le Gave de Pau; 1,770 hab. Aux environs, ruines du château où fut élevé Henri IV.

COBAD, roi persan. (*V.* CABADÈS.)

COBADONGA ou **CAVADONGA**, v. d'Espagne, prov. d'Oviédo. Il y eut une célèbre abbaye. Pélage y fut proclamé roi en 718.

COBALES, mauvais génies qui accompagnaient Bacchus dans ses voyages et se plaisaient à tourmenter les hommes.

COBBETT (WILLIAM), publiciste radical anglais, né en 1762 à Farnham (comté de Surrey), m. en 1835. Fils d'un petit fermier, il vint à Londres en 1783, entra chez un procureur, s'engagea, revint de la Nouvelle-Écosse avec son régiment en 1792, visita la France, puis alla se fixer à Philadelphie, où il combattit dans son journal *Pierre Porc-épic* la politique de la France aux États-Unis. Il y faisait aussi le commerce de la librairie. De retour à Londres en 1804, il fonda le *Political register*, qui se continue encore auj. Cette feuille, dirigée avec virulence, mais avec une profonde connaissance de la légalité anglaise, devint populaire et fut la terreur du gouvernement. En 1815 Cobbett défendit Napoléon contre Castlereagh. Il entra aux Communes en 1832, et y soutint les droits des catholiques et la réforme parlementaire. On lui doit *le Jardinier américain*, livre d'économie rurale fort estimé, et *le Maître d'anglais*, dont le véritable auteur est Civrac. Son *Histoire de la Réforme*, 1824, est un mauvais pamphlet. A. G.

COBDEN (RICHARD), célèbre économiste anglais, né à Dunfort (Sussex) en 1804, m. en 1865, commença par être commis voyageur, et profita de cette profession pour bien ap-

prendre l'organisation commerciale et les réformes à faire pour le développement du commerce. Il se fit ensuite fabricant de toiles de coton à Manchester, réussit dans cette carrière, et la quitta pour se livrer à la politique. Déjà dans deux opuscules, *l'Angleterre, l'Irlande et l'Amérique*, et *la Russie*, 1836, il avait soutenu la doctrine de la paix universelle. Libre échangiste par conviction, il fonda en 1838 une association qui prit le titre d'*Anticorn-law-league* (ligue contre la loi sur le blé). Un journal portant ce nom soutint les nouveaux principes, et Cobden acquit une telle notoriété, que la ville de Stockport l'envoya à la Chambre des communes, 1841. Là il combattit les doctrines protectionnistes de Robert Peel, ministre du commerce. Il le convainquit, et quand cet homme d'État supprima, en 1846, les droits d'entrée sur les céréales, il rapporta l'initiative de cette grande mesure au député de Stockport. Les libres échangistes récompensèrent Cobden, qui s'était ruiné pour cette cause : ils lui offrirent, au moyen d'une souscription publique, 1,750,000 fr. L'illustre économiste profita de ce don patriotique pour aller en Europe et en Amérique étudier les voies et moyens du mouvement commercial. Ces voyages le ruinèrent encore ; mais ses concitoyens l'indemnisèrent de nouveau. Il figura dans les Congrès de la paix à Paris en 1849 et à Francfort en 1850. Il consacra tous ses efforts à l'union commerciale de la France et de l'Angleterre. Le traité de commerce de 1860 entre ces deux pays fut la consécration pratique de ses doctrines, et depuis les autres nations de l'Europe sont entrées ou entrent successivement dans cette voie du libre échange. Cobden fut le chef de l'école libérale de Manchester, opposée à l'école protectionniste. Comme orateur, il était original, passionné, pressant, et d'une logique vigoureuse. On a recueilli, en 1850, un vol. de ses *Discours*. On en trouve plusieurs autres dans l'ouvrage de Bastiat, *Cobden et la Ligue*, 1845, et dans le *Journal des économistes*. Dès qu'on apprit en France la nouvelle de sa mort, Napoléon III, son admirateur et son disciple en matière de liberté commerciale, ordonna que le buste de Cobden fût placé au musée de Versailles. — V. J. Garnier, *Richard Cobden, les Ligueurs et la Ligue*, 1846. C. D—Y.

COBENTZEL (Louis, comte de), diplomate autrichien, né à Bruxelles en 1753, m. à Vienne en 1809. Successivement ambassadeur à Copenhague, 1774, à Berlin, 1777, à Saint-Pétersbourg, 1779-97, il fit preuve d'une grande habileté. Ce fut lui qui négocia la ligue de la Russie, de l'Angleterre et de l'Autriche contre la France en 1795, et les traités de Campo-Formio, 1797, et de Lunéville, 1801. Puis il fut chancelier d'État et ministre des affaires étrangères ; il donna sa démission après la paix de Presbourg. — Son cousin Philippe-Jean, né à Laybach en 1741, m. en 1810, signa le traité de Teschen en 1779, et fut ambassadeur à Paris en 1801. B.

COBI (Désert de). *V.* Kobi.

COBIJA. *V.* Puerto-la-mar.

COBLENCE (Samuel-Victor), industriel français né à Nancy en 1811, m. en 1880, entra en 1830 à l'école mutuelle israélite qui venait d'être fondée dans sa ville natale. A l'âge de treize ans, apprenti dans une imprimerie, il prit du goût pour l'étude de la chimie en suivant les cours faits dans l'ancien palais des ducs de Lorraine. Il vint ensuite à Paris, et tout en travaillant comme compositeur d'imprimerie, il parvint, par ses connaissances chimiques, à découvrir l'application pratique de la galvanoplastie à la typographie. Ses procédés de clichage par la pile électrique lui valurent la croix de la Légion d'honneur.

COBLENTZ ou **COBLENCE**, en all. *Koblentz*, en latin *Confluentes, Confluentia* ; v. du royaume de Prusse, cap. de la prov. Rhénane, à l'embouchure de la Moselle dans le Rhin, à 530 kil. de Paris ; 30,856 hab., 1/6 protestants. Importante place de guerre, entourée de fortifications et défendue, sur la rive g. du Rhin, par les forts Alexandre et François. La forteresse d'Ehrenbreitstein est située sur la rive opposée du Rhin au sommet d'un rocher escarpé, dans la ville de Thalehrenbreitstein, réunie à Coblentz par un pont de bateaux et un pont de chemin de fer. Direction des douanes, consistoire évangélique. Résidence d'un président supérieur, sous l'autorité duquel sont réunis les gouvernements de Coblentz, Cologne, Trèves, Dusseldorf et Aix. Quartier général du 8e corps d'armée de l'empire d'Allemagne. Tribunal d'appel. Située au milieu d'un fertile pays et sur l'un des points où le Rhin offre l'aspect le plus beau, cette ville est grande et régulière ; on y remarque l'anc. château de l'électeur de Trèves, auj. le Palais-Royal, la place Clément ; la très ancienne église de Saint-Castor, Notre-Dame, l'égl. Saint-Florin, avec de beaux vitraux ; le pont sur la Moselle construit en 1344, et, à quelque distance, le monument élevé au général Marceau. Fabr. de tabac, fer-blanc vernissé, meubles, voitures ; comm. de vins. Le port est franc pour la navigation de la Moselle et du Rhin. Patrie du prince de Metternich. — Coblentz fut une des résidences des empereurs carolingiens, devint ville libre impériale, puis fut réunie à l'électorat de Trèves ; au commencement de la Révolution, 1790, elle devint le lieu principal de réunion des émigrés qui formèrent l'armée de Condé, et le quartier général des Prussiens. De 1796 à 1814, elle appartint aux Français, qui rasèrent, puis réédifièrent la forteresse d'Ehrenbreitstein. Coblentz était alors ch.-l. du dép. de Rhin-et-Moselle.

COBLENTZ (Régence de), division administrative de la Prusse, entre celles de Cologne au N., d'Aix-la-Chapelle et de Trèves à l'O., l'enclave du grand-duché d'Oldenbourg et la Bavière rhénane ou province bavaroise du Bas Palatinat à l'O., le grand-duché de Hesse-Darmstadt, les provinces prussiennes de Hesse-Nassau et de Westphalie à l'E. Superf., 6,202 kil. carrés ; pop. 604,052 hab. (les 3 quarts catholiques).

COBOURG (Fréd.-Josie. duc de **SAXE-**), feld-maréchal autrichien, né en 1737. Dans la guerre contre la Porte, 1788, il commanda l'armée de Gallicie, et remporta quelques avantages, grâce à l'appui de Souwarow à Choczim, 1788, à Fokschani et à Martinestie, 1789. En 1792, il eut le commandement de l'armée des coalisés dans les Pays-Bas et la direction des opérations militaires, vainquit Dumouriez à Nerwinden, 1793, et reprit la Belgique aux Français ; il prit Condé, Valenciennes et Le Quesnoy, mais il fut battu par Jourdan à Wattignies, et, en 1794, à Fleurus ; il se démit du commandement, et se retira à Cobourg, où il mourut en 1815. F. S.

COBOURG, en allem. *Koburg*, v. d'Allemagne, cap. du duché de Saxe-Cobourg-et-Gotha, sur l'Itz, dans une belle contrée de la Thuringe ; 15,971 hab. Résidence du duc. Ville mal bâtie, mais entourée de belles promenades. L'église paroissiale de Saint-Maurice, construite en 1401, le château ducal, l'arsenal, sont très remarquables. Collège fondé par le duc Casimir en 1605 ; bibliothèque ; institution de sourds-muets. Fabriques de tissus, porcelaine, faïence, bijoux, etc. Aux environs, le vieux château de Cobourg est transformé en établissement d'aliénés et maison de correction. Cobourg remonte au XIIe siècle, et n'obtint de l'importance qu'en 1485, sous le règne de la ligne Ernestine. Elle fut assiégée en 1430 par les Hussites, et en 1632 par Wallenstein. E. S.

COBOURG (Duché de **SAXE-**). *V.* Saxe-Cobourg-et-Gotha.

COCAGNE (Pays de), contrée fabuleuse où la nature prodigue ses trésors sans y être sollicitée par le travail des hommes. Son nom vient de Cuccagna en Italie, entre Rome et Lorette, où l'on vit à très bon marché ; ou bien du poète Merlin Coccaie, qui aurait décrit ce pays délicieux ; ou d'une fête napolitaine, durant laquelle on distribue au peuple des comestibles et du vin ; ou du vieux mot *gogaille*, espèce de saupiquet ou de farce.

COCALUS, roi de Sicile. Il donna l'hospitalité à Dédale poursuivi par Minos, attira celui-ci dans son palais, le fit périr au milieu d'un bain et incendia sa flotte. Dédale lui bâtit une citadelle dans sa ville d'Icanum.

COCARDE, insigne militaire, qui ne paraît pas remonter au delà du XVIIe siècle. Les soldats portèrent la cocarde dès le règne de Louis XIII. Pendant la guerre de la Succession d'Espagne, les soldats français et espagnols portèrent des cocardes blanches et rouges ; celles des Bavarois étaient blanches et bleues. Les couleurs furent longtemps indéterminées. Dans la guerre de Sept ans, la cocarde française était blanche et verte ; un règlement de 1767 décida qu'elle serait en basin blanc.

COCARDE TRICOLORE. Elle fut d'abord bicolore, bleue et rouge, couleurs de la ville de Paris ; le 17 juillet 1789, Louis XVI ayant accepté, à l'Hôtel de Ville, les nouvelles couleurs, Lafayette y fit ajouter le blanc, cocarde de la royauté, afin de nationaliser cette réunion de couleurs. La cocarde tricolore fut dès lors cocarde nationale jusqu'à la fin du 1er Empire français ; en 1814, la Restauration reprit la cocarde blanche. A la révolution de 1830 la cocarde tricolore reparut, et depuis, a toujours été conservée. — Pendant la Révolution, une loi du 21 septemb. 1793 obligea toutes les femmes à porter la cocarde tricolore.

COCCAIE (Merlin). *V.* Folengo.

COCCEIUS ou **COCK** (Jean), théologien, né à Brême en 1603, m. en 1669, professa l'hébreu. Il eut un étrange système d'interpréter l'Ancien Testament : chaque passage fourmillait de sens cachés ; les récits, moins susceptibles que tout le reste d'applications ultérieures, furent convertis en allusions typiques ; l'Ancien Testament devint d'un bout à l'autre une représentation énigmatique du Nouveau.

Ses partisans furent appelés Coccéiens. Ses œuvres forment 8 vol. in-fol., Amsterd., 1673. C. N.

COCCEIUS AUCTUS, architecte romain du temps d'Auguste, creusa, de Naples à Pouzzoles et du lac Averne jusqu'à Cumes, des routes souterraines dont il reste encore des traces. On conjecture que le tunnel du Pausilippe est de lui.

COCCEJI (Henri, baron de), né à Bremen en 1644, m. en 1719, professeur de droit à Heidelberg, Utrecht, Francfort-sur-l'Oder, est auteur de plusieurs ouvrages sur le droit naturel et le droit des gens.

Les plus connus sont : *Exercitationes juris gentium curiosæ*, 1772, 2 vol. in-4° ; *Comment. de jure belli et pacis*, de Grotius, 3 vol. in-fol.
Ed. T.

COCCEJI (Samuel de), né à Heidelberg en 1679, m. en 1755, fils du précédent, fut ministre d'État, puis chancelier du roi de Prusse Frédéric II. Il dirigea les premiers essais de ce roi pour réformer la justice dans ses États. Son travail, trad. en français, sous le titre de *Code Frédéric*, etc., 3 vol., 1753, n'a jamais eu force de loi. Peu content de ce projet, Frédéric fit faire par le chancelier Carmer un nouveau code, publié seulement sous Frédéric-Guillaume. En 1748, Cocceji avait réformé la procédure. Frédéric II y introduisit, en 1781, de nouveaux changements qui excitèrent de vives réclamations.
Ed. T.

COCCIA (Carlo), compositeur de musique, né à Naples en 1789, m. en 1873, fut élève de Paisiello, et fit partie de la musique du roi Joseph Bonaparte. Il a écrit environ 60 opéras aujourd'hui oubliés. *Marie Stuart* eut pourtant du succès.

COCHABAMBA, v. de la Bolivie, ch.-l. du département du même nom ; 14,705 hab. Évêché. Située au centre d'un terrain très fertile en céréales, coton et canne à sucre. Industrie active. — Le département de Cochabamba, divisé en [illegible] l., a une superf. de 82,000 kil. carrés, et 352,000 hab.

COCHE, nom donné autrefois à un grand carrosse public de voyage que les diligences ont remplacé ; ce nom était aussi employé pour désigner un bateau ponté, qui porte des voyageurs et des marchandises sur certaines rivières, ou sur les canaux, et que d'abord on appela coche d'eau.

CO-CHEOU-KING, astronome chinois du XIIIe siècle, président du tribunal des mathématiques, détermina le solstice d'hiver à Pékin, le lieu de chaque planète et celui du [illegible] dans les constellations à ce moment précis, la hauteur du pôle, les mouvements de l'étoile polaire ; fit, le premier en Chine, usage de la trigonométrie sphérique, et construisit des instruments conservés encore aujourd'hui à Pékin. *V.* le P. Gaubil, *Histoire de l'astronomie chinoise*. La Caille a vérifié l'exactitude des calculs de Co-Cheou-King.

COCHEREL, hameau (Eure), arrond. d'Évreux, sur la rive [illegible] l'Eure ; une pyramide y rappelle la bataille qu'y gagna, le 16 mai 1364, Bertrand Du Guesclin sur Jean de Grailly, captal ou seigneur de Buch en Gascogne. Ce dernier, qui commandait l'armée de Charles le Mauvais, roi de Navarre, fut fait prisonnier. Charles V reçut la nouvelle de la victoire de Cocherel à Reims, le 18 mai, la veille de son sacre, et cette nouvelle fut saluée comme joyeuse étrenne de sa nouvelle royauté.
Ch.

COCHIN, famille de graveurs célèbres, dont les principaux sont : Nicolas, né à Troyes en 1619 ; sa pointe facile et [illegible] a de la ressemblance avec celle de Callot. Parmi ses estampes, on remarque des vues et des sièges de villes d'après Fouquières et Van der Meulen, *les Noces de Cana* d'après Paul Véronèse, le *Martyre de St Pierre Dominicain* d'après le Titien, et, d'après ses propres dessins, le *Passage de la mer Rouge*, *Pharaon submergé*, *le Repos en Égypte*, etc. — Charles-Nicolas, né à Paris en 1688, m. en 1754, a gravé *Rebecca* et la *Rencontre de Jacob et d'Esaü* d'après Lemoine, *Jacob et Laban* d'après Restout, les peintures du dôme des Invalides, et divers sujets de Coypel, Lafosse, Jouvenet, Parrocel, Watteau, etc. — Charles-Nicolas, fils du précédent et élève de Restout, né à Paris en 1715, m. en 1790, garde des dessins du cabinet de Louis XV, membre de l'Académie de peinture. Son œuvre [illegible] de 1,500 pièces au moins ; on y remarque la *Mort [illegible]* d'après Detroy, *16 Ports de France* (avec Lebas), [illegible] *la Chine*. Il enrichit de vignettes une foule d'é[illegible], donna l'esquisse du tombeau du maréchal de [illegible] par Pigalle, et de celui du dauphin par Coustou, et [illegible] écrits intéressants sur les arts : *Observations sur [illegible] d'Herculanum* (avec Bellicard), 1751 ; *Voyage en [illegible]* 1758, 3 vol. ; *Iconologie par figures* (avec Gravelot), [illegible].
B.

COCHIN (Henri), avocat célèbre, né à Paris en 1687, m. en 1747, [illegible] modèle de l'éloquence du barreau. Le recueil [illegible] 1721, 6 vol., et 1821-24, 8 vol., contient de [illegible] importants mémoires sur des questions relatives [illegible], mais ne peut donner l'idée de son talent ora[illegible] brillait surtout dans l'improvisation.
Ed. T.

COCHIN (Jacques-Denis), fondateur de l'hospice de Paris [illegible] nom, né à Paris en 1726, m. en 1783, curé de [illegible] du Haut-Pas. Il se dévoua entièrement aux [illegible] dans cette paroisse : en 1780, il eut l'idée de fonder pour eux un hospice, qui fut achevé en deux ans. Cochin a laissé de nombreux ouvrages de piété, recueillis et imprimés après sa mort.

COCHIN (Jean-Denis-Marie), avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, né à Paris en 1789, m. en 1841. De la même famille que les précédents, il fut maire, puis député du XIIe arr. de Paris. Philanthrope éclairé, il travailla au développement de l'enseignement primaire et fut à Paris un des fondateurs des salles d'asile :

Il a laissé, entre autres écrits : *Discours sur la vie et les ouvrages de H. Cochin*, servant de préface à l'édition qu'il a publiée des œuvres de ce jurisconsulte, 1821 ; *de l'Extinction de la Mendicité*, 1829 ; *Manuel des fondateurs et des directeurs de salle d'asile*, 1834 et 1835.

COCHIN (Augustin), fils du précédent, né à Paris en 1823, m. en 1872, ami de Montalembert et l'un des premiers collaborateurs du *Correspondant* ; il resta toujours fidèle à l'esprit qui avait inspiré la fondation de cette revue : catholique, mais invariablement attaché aux doctrines libérales en politique, il fut pris à partie par le journal *l'Univers*, et montra toujours dans cette polémique une modération qui ne fut pas imitée par ses adversaires. Après avoir été maire du Xe arrond. de Paris, il se présenta sans succès aux élections législatives de 1869. Il eut une grande part, pendant le siège de Paris, à l'organisation des ambulances. Après la guerre, M. Thiers le nomma préfet de Seine-et-Oise.

V. une notice de M. de Falloux dans *le Correspondant* de 1874.

COCHIN, KOTCHIN ou **KATCHI**, principauté de l'Hindoustan, sur la côte de Malabar, baigné à l'O. par la mer d'Oman, borné au N. et à l'E. par la présid. de Madras, au S. par le roy. de Travancore ; gouverné par un radjah tributaire de l'Angleterre depuis 1791 ; il paye un tribut de 690,000 fr. Superf., 3,525 kil. carrés ; pop., 598,000 hab. Ch.-l. Tritchour.

COCHIN, v. de l'Hindoustan anglais (présidence de Madras), autrefois cap. de l'État de Cochin, située sur une petite île près de l'extrémité S. de la côte de Malabar ; très bon port. Les Portugais eurent en ce lieu une forteresse fondée par Vasco de Gama en 1503 ; prise par les Hollandais en 1663, par les Anglais en 1796, et démantelée en 1806 ; la ville a beaucoup perdu depuis lors. Climat malsain. Comm. assez actif, surtout en poivre et bois ; 13,840 hab. dont beaucoup de Juifs. Chantiers de construction.

COCHINCHINE (Empire de). *V.* Annam (Empire d').

COCHINCHINE FRANÇAISE. Un vaisseau français, le *Catinat*, ayant été mal reçu en 1856 dans la baie de Tourane, avait été obligé de recourir à la force. Cette visite avait été suivie d'un redoublement de persécutions contre les chrétiens. La France et l'Espagne organisèrent une expédition contre l'empire d'Annam sous le commandement de l'amiral français Rigault de Genouilly. En 1858, les forts de la baie de Tourane furent pris, et les Annamites repoussés dans plusieurs engagements. Mais la difficulté des communications, l'insalubrité du climat et le défaut de forces suffisantes empêchèrent les alliés de marcher sur la capitale, Hué ; alors, laissant une garnison dans Tourane, ils allèrent, au sud de l'empire, attaquer le fort de Saïgon, qui fut pris, 1859. Néanmoins la France, qui préparait sa seconde expédition en Chine, ajourna ses projets contre l'Annam ; le fort de Tourane fut évacué et détruit ; mais Saïgon fut conservé et même déclaré possession française, 1860. La fin de la guerre de Chine permit de reprendre les hostilités contre les Annamites qui avaient profité de notre éloignement pour bloquer Saïgon. L'amiral Charner les chassa des lignes de Ki-Koa, 1861, pendant que l'amiral Page dégageait la rivière de Donaï. Bientôt la prise de Mytho, des forts de Bien-Hoa et de Vinh-Long, 1862, par l'amiral Bonard força l'empereur Tu-Duc à signer la paix de Saïgon. Les trois provinces de Saïgon, Mytho et Bien-Hoa, avec l'île de Poulo-Condore, étaient cédées à la France, une indemnité de 20 millions de fr. payée pour les frais de la guerre, trois ports du Tonkin ouverts au commerce, et la religion chrétienne déclarée libre dans tout le royaume. Les trois autres provinces de la basse Cochinchine, Vinh-Long, Chaudoc et Hatien, avaient été laissées à Tu-Duc ; mais les intrigues des mandarins anamites, qui excitaient des révoltes dans la partie française, déterminèrent, en 1867, le gouverneur français à envahir et à annexer les trois provinces.

La Cochinchine française est située sur la mer de Chine, forme l'extrémité méridionale de la péninsule indo-chinoise et a pour bornes : au N. le royaume de Cambodge et à l'E. celui d'Annam. Elle s'étend en forme de quadrilatère du 8° 25' au 11° 30' de latitude nord, et du 102° 30' au 105° 11' de longitude orientale, sur une superficie de 56,000 kilomètres carrés. Tout le pays est composé par les deltas de deux rivières, le Donaï (rivière de Saïgon) et le Me-Kong (fleuve du Cambodge). Ces deux rivières sont reliées entre elles par de nombreux bras naturels (*arroyos*) qui sillonnent la contrée en tous sens et l'inondent à chaque crue ; aussi le sol bas, hu-

mide, est-il marécageux par places, ce qui le rend essentiellement propre à la culture du riz. La Cochinchine est d'ailleurs très fertile et produit abondamment les épices, le tabac, l'indigo, le coton. Il y a peu de montagnes, si ce n'est vers le nord, du côté du Cambodge; quelques contreforts se ramifient vers la gauche du Donaï, ils sont couverts de forêts qui renferment, entre autres essences, le précieux bois du tek. En 1878, les terrains en culture comprenaient près de 500,000 hectares, dont la moitié environ est occupée par les rizières. Pour la même année, la population s'élevait à 1,495,104 hab., plus une population flottante d'environ 50,000 âmes (fonctionnaires, soldats, marins français). La plus grande partie des indigènes sont de race annamite; il y a près de 100,000 Cambodgiens, plus de 50,000 Chinois, 10,000 Malais environ, des Malabars et quelques Tagals. Il n'y a pas beaucoup de chrétiens parmi la population indigène; celle-ci pratique le culte des ancêtres et la doctrine bouddhiste, comme en Chine. Les six provinces de la basse Cochinchine (*V. ce mot*) : Gia-Dinh, Mytho, Bien-Hoa, Vinh-Long, Chaudoc et Hatien, qui, avec l'île de Poulo-Condore (à l'embouchure du Me-Kong), forment notre colonie, sont, depuis le 5 janvier 1876, divisées en quatre circonscriptions administratives subdivisées elles-mêmes en arrondissements ou inspections, cantons et villages. Ces circonscriptions sont : 1° celle de Saïgon (chef-lieu Saïgon), avec 5 arrondissements, 59 cantons et 656 villages; 2° celle de Mytho (chef-lieu Mytho), avec 4 arrondissements, 41 cantons, 577 villages; 3° celle de Vinh-Long (chef-lieu Vinh-Long), avec 4 arrondissements, 59 cantons, 681 villages; 4° celle de Bassac (chef-lieu Chaudoc), avec 6 arrondissements, 54 cantons et 530 villages. La capitale de la colonie est Saïgon. C'est là que résident le gouverneur, le commandant des forces militaires, navales, etc. Cette ville est le seul bon port de notre colonie. C. P. et P. Bons d'Anty.

COCHLÆUS (Jean), savant théologien, né à Nuremberg en 1479, m. à Breslau en 1552. Il combattit Luther et les autres réformateurs dans de nombreuses conférences et beaucoup d'écrits, qui sont restés.

On a encore de lui : *Vita Theodorici regis Ostrogothorum*, Ingolstadt, 1544, et Stockholm, 1699; *Historiæ Hussitarum lib. XII*, 1549. A. G.

COCHON (Ch., comte de **Lapparent**), né dans la Vendée en 1749, m. en 1825. Député suppléant aux états généraux de 1789, membre de la Convention, il vota la mort de Louis XVI, contribua à la défense de Valenciennes contre les Autrichiens, entra au Comité de salut public après le 9 thermidor, puis au Conseil des anciens en 1795, remplaça Merlin de Douai au poste de ministre de la police, réprima la conspiration républicaine de Babeuf et le complot monarchique de Brottier, fut déporté dans l'île d'Oléron après le 18 fructidor, délivré le 18 brumaire, et devint préfet de la Vienne en 1800, des Deux-Nèthes en 1805, sénateur en 1809, préfet de la Seine-Inférieure pendant les Cent-jours. Exilé en 1816 comme régicide, il rentra deux ans après.

Il a laissé une *Statistique du dép. de la Vienne*, 1802. B.

COCHRANE (Robert), maçon écossais, devint le favori du roi Jacques III, qui le créa comte de Mar. Les nobles indignés se jetèrent sur lui au pont de Lawder et le pendirent, 1484.

COCHRANE (Sir Alexandre **Forester-Inglis**), amiral anglais, né en 1758, m. en 1832. Capitaine de vaisseau en 1782, il soutint, en 1795, un combat glorieux contre cinq navires français dans la baie de Chesapeake. Envoyé ensuite dans la Méditerranée avec lord Abercromby, il opéra le débarquement des troupes anglaises en Egypte, 1799. Contre-amiral en 1804, il détruisit une escadre française dans la baie de San-Domingo. En 1814, pendant la guerre contre les États-Unis, il saccagea Washington, la Louisiane et la Nouvelle-Orléans. Depuis 1821, il commanda en chef à Plymouth. — Son fils, Thomas-John, se distingua dans la guerre de 1813 contre les États-Unis, fut gouverneur de Terre-Neuve, membre du parlement en 1837, contre-amiral en 1841, appelé à un commandement dans les Indes Orientales en 1844-46, vice-amiral en 1850. B.

COCHRANE (Thomas, comte de **Dundonald**), neveu d'Alexandre, né en 1775, m. en 1860. Élevé par son oncle, il devint bientôt un des officiers les plus distingués de l'Angleterre. Capitaine de frégate en 1806, il s'empara d'un des forts qui défendent la côte de Barcelone, prit part en 1809 à la destruction d'une escadre française, à l'embouchure de la Charente. Membre de la Chambre des communes, il se rangea dans l'opposition la plus radicale, et combattit le ministère Castlereagh. En avril 1814, il fut exclu de la Chambre, rayé de la marine, condamné à l'amende et à la prison, pour avoir, dans un but d'agiotage, répandu le bruit de la mort de Napoléon Ier. Les électeurs de Westminster ne l'en prirent pas moins pour mandataire. Passant à l'étranger, il commanda les forces navales du Chili en 1818, du Brésil en 1822, de la Grèce en 1827. Guillaume IV le fit rétablir, en 1832, sur les cadres de la marine anglaise; il fut vice-amiral en 1842, et amiral en 1851. B.

COCHRANE (John-Dundas), frère du précédent, m. en 1825, servit d'abord dans la marine, puis se mit à voyager. Il parcourut à pied la France, l'Espagne et le Portugal. En 1820, il se rendit à Saint-Pétersbourg, traversa, toujours à pied, la Sibérie, et se maria au Kamtschatka. De retour en Angleterre, il publia : *Narrative of a pedestrian Journey through Russia*. Londres, 1824. Il était à Valencia en Colombie, prêt à parcourir l'Amérique du S., quand la mort l'enleva. B.

COCK (Jérome), peintre, graveur, imprimeur et marchand d'estampes, né à Anvers vers 1510, m. en 1570. Il a fait une collection de portraits historiques qui forme une partie intéressante de l'iconographie moderne.

Ses autres principales publications sont : *Præcipua romanæ antiquitatis monumenta*, Anvers, 50 pl.; *Operum Romanorum per diversas Europæ regiones*, 20 pl., etc.

COCK (Jean). *V.* Cocceius.

COCKERELL (Charles-Robert), architecte, né à Londres en 1788, m. en 1863, étudia les monuments antiques à Rome, en Sicile, en Grèce, prit part aux fouilles d'Égine et de Phygalie, donna des restaurations du Forum romain, du Capitole, du Parthénon, et dirigea des constructions remarquables, entre autres : la salle d'assemblée et la chapelle du collège d'Harrow, 1819; l'Institut philosophique de Bristol, 1822. Il devint membre de l'Académie royale des beaux-arts, 1836, professeur d'architecture, 1840, et associé de l'Institut de France, 1841. Il a bâti dans le genre gothique la nouvelle bibliothèque de Cambridge.

On cite parmi ses écrits : *Iconographie des églises du pays de Galles*, *Description artistique de la cathédrale de Lincoln*.

COCKERILL (John), célèbre industriel, né en 1790 à Haslington (Lancastre), m. à Varsovie en 1840. Il a fondé en 1816 la vaste usine de Seraing, près de Liège, qui coûta 16 millions de francs, occupa 2,000 ouvriers, et fit une recette annuelle de 15 millions; elle comprenait des mines de charbon, des fonderies de fer, des ateliers pour la construction des machines à vapeur. Cockerill prit part à la création de la banque de Belgique. Il établit des houillères et des ateliers de machines à Liège, Verviers, Aix-la-Chapelle, Saint-Pétersbourg et jusqu'à Surinam, des filatures à Namur et à Spa, des fabriques de draps à Kotbus et en Pologne, etc. La révolution belge de 1830 et la suspension des payements de la banque de Belgique en 1838, portèrent un coup terrible à une industrie aussi étendue. Il n'en est pas moins regardé à juste titre comme le fondateur de la ville industrielle de Seraing, qui compte auj. plus de 28,000 hab.

COCKERMOUTH, v. d'Angleterre (Cumberland), au confluent du Cocker et de la Derwent; 6,935 hab. Ruines d'un château fort. Patrie de Wordsworth.

COCLÈS. *V.* Horatius Coclès.

COCONAS (Annibal, comte de), Piémontais qui vint chercher fortune en France sous la régence de Catherine de Médicis. Il se distingua par ses cruautés à la Saint-Barthélemy. Devenu favori du duc d'Alençon, il entra dans un complot pour mettre ce prince sur le trône, après la mort de Charles IX, au préjudice de Henri III, alors en Pologne. Catherine le fit exécuter, 30 avril 1574.

COCOS (Iles des), groupe d'îles de l'Océanie (Malaisie) composé de 3 îlots madréporiques, situés au S.-O. de Java, et occupés par les Anglais le 31 mars 1857. La plus septentrionale de ces îles, appelée North Keeling ou Preeling Island, a environ 9 kil. de long sur 6 de large. Le groupe méridional, appelé proprement îles des Cocos, présente au N. une baie profonde, Port-Albion ou Port du Refuge, offrant un bon ancrage pour les vaisseaux. Les naturels, au nombre de 400 environ, sont des noirs australiens et quelques Malais. — groupe d'îles du golfe du Bengale, au N. des îles Andaman. La plus grande a 10 kil. sur 3. C. P.

COCOSATES, anc. peuple de la Gaule (Novempopulanie), ch.-l. *Cocosa*; au S. du bassin d'Arcachon, sur la côte du département des Landes.

COCYTE, du grec *kokuein*, se lamenter; un des fleuves de l'enfer des païens, environnant le Tartare; selon les poëtes, ses ondes étaient les larmes des coupables, et sur ses bords erraient pendant cent ans ceux qui avaient été privés de sépulture. Il se mêlait à l'Achéron (le fleuve *sans joie*), au milieu de roseaux fangeux où habitait la furie Alecto. On le plaçait en Épire, dans la Thesprotie. Il y eut aussi un Cocyte en Campanie, près du lac Averne, et affl. du lac Lucrin.

COCYTIES, fête en l'honneur de Proserpine, enlevée par Pluton.

COD (Cap-). *V.* Cap-Cod.

CODANUS SINUS, nom anc. de la mer Baltique. Les anciens plaçaient à l'entrée une île de Codanonia (peut-être Seeland).

CODE, du latin *codex,* collection ou cahier. Ce mot s'applique à une loi qui statue sur l'ensemble d'une matière, à une loi générale, fondamentale. Beaucoup de peuples ont réuni leurs lois en recueil. Les anciens Égyptiens ne paraissent pas avoir possédé une semblable collection de lois, et même en Grèce les institutions de Lycurgue et de Solon n'ont jamais formé un corps de droit. Mais on peut tirer des livres de Moïse un véritable code des Hébreux, applicable à toutes les matières possibles. Chez les Romains, le nom de code fut donné à des compilations de lois, faites plus souvent par des jurisconsultes ou *Leges regiæ* que par l'autorité publique. La plus ancienne, le *Code Papirien,* œuvre de Papirius, date du règne de Tarquin le Superbe. La loi des *Douze Tables,* fut pendant longtemps la base fondamentale du droit romain. Sous l'empire, au temps d'Adrien, l'*Edit perpétuel* fut un véritable code. Vers le temps de Dioclétien, deux jurisconsultes rassemblèrent les lois des empereurs ; de là 2 recueils, appelés de leur nom *Code Gregorien* et *Code Hermogènien,* auj. perdus, et dont on n'a que des fragments recueillis par Sichard, Grégoire de Toulouse et Cujas. Une compilation de ces deux codes, faite par l'ordre d'Alaric II, roi des Wisigoths, et grossie par des emprunts au *Code Théodosien,* publié en 438, sous Théodose II, et comprenant les lois des empereurs depuis Adrien, fut publiée en 506 à Aire (Gascogne). En 529 parut le *Code Justinien,* rédigé par Tribonien et 9 autres jurisconsultes ; ce code, revisé, parut de nouveau en 534 sous le titre de *Codex Justinianeus repetitæ prælectionis.* (*V.* Justinien.) — L'Église eut ses codes, à l'imitation de l'anc. Rome. Vers la fin du ive siècle, une collection des canons des apôtres et des conciles, approuvée par 630 évêques, prit le nom de *Code des Grecs* ou *Code canonique de l'Église d'Orient.* L'Église d'Occident eut aussi son recueil, le *Code de l'Eglise romaine,* le même qui, en France, fut appelé *Code des canons de l'Église gallicane.* Dès la fin du ve siècle, Denys le Petit coordonna les deux collections ; mais son *Corps des canons* fut plusieurs fois revisé, particulièrement par le moine Gratien, sous le titre de *Concordance des canons,* en 1151. — Les Barbares, après leur établissement dans l'empire romain, rédigèrent leurs anciennes coutumes. Ces lois, différentes selon les nations (loi Gombette, loi Salique, lois des Ripuaires, des Bavarois, des Saxons, des Frisons, etc.), ont été rassemblées par Luidenbroge sous le titre de *Codex legum Barbarorum* et publiées, au moins par extraits, dans les collections de chroniques du moyen âge et dans les *Barbarorum leges antiquæ* de Canciani, Venise, 1781-82. Après Charlemagne, toutes ces lois firent place à une foule de *Coutumes* locales, capricieuses et diverses, qui jetèrent la plus grande incertitude dans la jurisprudence.

En France, Charles VII fut le premier qui établit, par ses ordonnances, des principes uniformes sur certains objets importants. Louis XI eut la pensée d'un code unique pour toute la France ; mais on ne tenta de réaliser cette pensée que sous Henri III. Barnabé Brisson entreprit de résumer toutes les ordonnances, et publia, en 1587, le *Code Henri,* qui n'eut jamais force de loi, malgré les revisions de Charondas, de Louis Frévin et de Jean Tournet. Le *Code Michau,* ainsi appelé de Michel de Marillac, garde des sceaux, fut publié en 1629, mais presque aussitôt abandonné, excepté dans le parlement de Dijon. La gloire de donner une législation plus complète était réservée à Louis XIV : le *Code Louis,* auquel travaillèrent Séguier, Lamoignon, Talon, Bignon, Pussort, etc., comprit l'*Ordonnance civile,* 1667, celle des *eaux et forêts,* 1669, l'*Ordonnance criminelle,* 1670, l'*Ordonnance du commerce,* 1673, le *Code de marine,* 1681, et le *Code noir,* 1685, relatif au gouvernement, à la police des colonies et au commerce des nègres. A ces monuments de la jurisprudence française s'ajouta le *Code de Louis XV,* formé d'ordonnances préparées par d'Aguesseau sur les donations, 1731, les testaments, 1735, le faux, 1737, les substitutions, 1747, etc. Plusieurs codes émanèrent des assemblées nationales sous la République : *Code pénal,* 25 sept. 1791 ; *Code hypothécaire,* 9 messidor an III ; *Code des délits et des peines,* 3 brumaire an IV, etc. La Convention remania des codes par des décrets rendus à la hâte et bientôt abrogés pour la plupart. L'unité de législation ne fut complètement réalisée que sous le Consulat et l'Empire. Aidé de savants jurisconsultes, tels que Bigot de Préameneu, Portalis, Tronchet, Merlin de Douai, Malleville, Berlier, Treilhard, Henrion de Pansey, Napoléon Ier, qui prit part directement aux discussions préparatoires, publia le *Code civil* ou *Code Napoléon,* en 1804 ; le *Code de procédure civile,* en 1806 ; le *Code de commerce,* en 1807 ; le *Code d'instruction criminelle,* en 1808, et le *Code pénal,* en 1810. A part certaines modifications partielles, introduites depuis, ces cinq codes continuent de nous régir : car on doit regarder comme des divisions arbitraires, quoique utiles, ces recueils que des jurisconsultes en ont extraits pour les ajouter (*Code municipal, Code de l'armée, Code voiturin,* etc.), et qui ont fait dire les *Quinze,* les *Seize,* les *Trente-Deux,* les *Trente-Six Codes.* La Restauration a seulement ajouté, en 1827, le *Code forestier* et le *Code de la pêche fluviale.* Des modifications importantes ont été cependant apportées à la législation pénale par la loi de 1832, sous le règne de Louis-Philippe, sur les circonstances atténuantes. — Parmi les États européens modernes qui possèdent des codes, les plus importants sont la Russie et la Prusse. Le *Code de Pierre le Grand* remplaça les antiques lois d'Iaroslaf et des Ivan. Il a été remanié et complété sous Nicolas, et transformé sous Alexandre II. Le *Code Frédéric* reparut amendé, en 1794, par le chancelier Carmer, sous le nom de *Code général pour les États prussiens.* B.

CODIN ou **CODINUS,** curopalate de la cour des derniers empereurs du Bas-Empire. On croit qu'il survécut à la prise de Constantinople par les Turcs. Il a laissé, sur la cour et les antiquités de cette ville, deux ouvrages précieux publiés dans la *Byzantine* de Bonnet dans la *Patrologie* de Migne, 1866. S. Re.

CODOGNO, v. du roy. d'Italie, prov. de Milan ; 11,370 hab. Grand commerce de fromages dits parmesans.

CODOMAN (Darius). *V.* Darius.

CODRINGTON (Édouard), amiral anglais, né en 1770, m. en 1851, entra au service à 13 ans, était capitaine du vaisseau l'*Orion* à Trafalgar, 1805, prit part à l'attaque de Flessingue, 1809, fut contre-amiral en 1814, vice-amiral en 1825, commanda en chef à Navarin, 1827, représenta de 1834 à 1840 la ville de Devonport au parlement, fut nommé chambellan par la reine Victoria en 1846, et eut dans ses dernières années le grade d'amiral du *Pavillon rouge.*

CODROPOLIS, v. de l'anc. Liburnie, au fond de la mer Adriatique. Elle marquait la limite des provinces d'Octave et d'Antoine.

CODRUS, dernier roi d'Athènes, 1160-1132. Étant allé consulter l'oracle au sujet des Héraclides qui menaçaient l'Attique, il apprit que le peuple dont le chef serait tué demeurerait victorieux. Il se déguisa en paysan, blessa un soldat, et fut tué. Les Athéniens, par respect pour lui, abolirent la royauté, mais choisirent dans sa famille des magistrats à vie dits *archontes,* dont le premier fut Médon, fils de Codrus. A. C. et S. Re.

COEFFETEAU (Nicolas), né à Saint-Calais (Sarthe) en 1574, m. à Paris en 1623, fut professeur de philosophie à 21 ans. Prédicateur et controversiste renommé, Henri IV le chargea de répondre à l'*Avertissement* de Jacques Ier aux monarques catholiques, et Grégoire XV de réfuter Antoine de Dominis, qui venait d'attaquer la puissance des papes. Ses talents lui valurent l'évêché de Marseille en 1621. Il traduisit *Florus,* et le fit suivre d'une *Histoire romaine, depuis Auguste jusqu'à Constantin,* in-fo, ouvrage médiocre qui passa alors pour le chef-d'œuvre de la prose française. J. T.

CŒLÉSYRIE. *V.* Célésyrie.

CŒLIMONTANUS ou **MARTIALIS,** champ situé sur le mont Célius. (*V.* Champs de Rome.)

CŒLIOLUS, CŒLIUS. *V.* Collines de Rome.

COELLO (Alonzo-Sanchez), *le Titien Portugais,* né en 1505, m. en 1590, élève de Raphaël à Rome, et d'Ant. Moro en Espagne, jouit d'une grande faveur auprès de Philippe II et des papes Grégoire XIII et Sixte-Quint. Ses plus beaux tableaux sont le *Martyre de St Sébastien* dans l'église de Saint-Jérôme à Madrid, et un *St Ignace* à l'Escurial. B.

COELLO (Claude), peintre espagnol, né à Madrid en 1621, m. en 1693 ; élève de Ricci, il prit la nature pour guide, et aima mieux la suivre que de rechercher l'idéal. Il peignit fréquemment avec Joseph Donoso. En 1684, il fut nommé peintre du roi. Il travaillait à fresque aussi bien qu'à l'huile. C'était un éclectique à la manière des Carrache : il s'efforçait de réunir dans ses œuvres le dessin de Cano, la couleur de Murillo et les brillants effets de Velasquez. En 1692, Lucas Giordano ayant été appelé d'Italie pour travailler à l'Escurial, cette préférence affligea tellement Coello, qu'il mourut de chagrin. A. M.

COEMPTION, *coemptio,* mode de vente fictive chez les anc. Romains, aliénation mutuelle entre homme et femme libre. Elle avait pour but et pour effet de créer une filiation et une parenté qui les rendaient aptes à hériter l'un de l'autre. (*V.* Mariage.) C. D—y.

CŒNUS, gendre de Parménion, un des meilleurs généraux d'Alexandre. Il fut le premier à conseiller la retraite, quand l'armée atteignit l'Hyphase. S. Re.

CŒNUS, nom donné par les anciens à un des bras du Rhône inférieur. La tribu des *Cœnicenses* en tirait son nom.

CŒSLIN, en allem. *Kœslin,* v. de la monarchie prussienne (Poméranie), ch.-l. de régence, près de la Baltique. Pop., 13,361 hab. Fab. de draps, de tabacs etc. Église de Sainte-Marie (xive siècle). — La régence de Cœslin est bornée au N. par la Baltique, à l'E. par la province de Prusse, au S.

par le Brandebourg, à l'O. par la régence de Stettin. Superf., 14,024 kil. carrés. Popul., 585,115 hab. Elle est divisée en 9 cercles.

COESRE (Grand), titre donné au chef des *bohémiens*, et que porta aussi le chef des *gueux* de Paris qui habitaient dans la cour des Miracles.

CŒTHEN, en allem. *Kœthen*, v. d'Allemagne, capit. de l'anc. duché d'Anhalt-Cœthen, sur la Ziethe; 13,564 hab. Centre important de chemins de fer. Château ducal, biblioth., cabinet d'histoire naturelle. E S.

COETIVY, anc. famille de Bretagne, qui a fourni un amiral de France : Prégent de Coetivy, créé amiral en 1439, et tué au siège de Cherbourg, 1450, après s'être signalé à la bataille de Formigny.

COETLOGON (Alain-Emmanuel de), vice-amiral de France, né en 1646 d'une famille noble de Bretagne, m. en 1730, servit sur terre et sur mer, se trouva aux batailles de Bantry, 1689, de la Hogue, 1692, de Velez-Malaga, 1704, et reçut avant de mourir le bâton de maréchal de France, que l'armée lui décernait depuis longtemps.

CŒUR (Jacques), argentier de Charles VII, né vers 1400, m. en 1456. Fils d'un orfèvre ou d'un marchand pelletier de Bourges, il fut successivement ouvrier, maître de monnaie, et gagna par la souplesse de son esprit la protection de Dunois et d'Agnès Sorel. Vers 1432, il se rendit dans le Levant, y jeta, notamment à Damas, les fondements de relations inconnues à la France, et, à son retour, fonda à Montpellier un comptoir qui eut bientôt des succursales à Marseille, Tours, Bourges, etc. Son commerce, desservi par 7 navires et 300 facteurs, embrassa la France, la Catalogne, l'Italie, l'Angleterre, l'Afrique et l'Asie. Il posséda une papeterie, de nombreux entrepôts, des mines de plomb, de cuivre et d'argent dans le Lyonnais et le Bourbonnais, plus de 30 châtellenies et seigneuries, de splendides hôtels à Paris, Tours, Lyon, Beaucaire, Béziers, Saint-Pourçain, etc. Habile financier, il amassa promptement d'immenses richesses, devint le plus grand propriétaire du royaume, et put prêter 200,000 écus d'or à Charles VII, qui le mit à la tête de ses finances. Pour motiver sa fortune rapide, il se déclara philosophe hermétique (et on voit encore à Bourges et à Montpellier deux de ses maisons où sont gravés les emblèmes de cette science). Anobli en 1440, il fut, en 1444, un des commissaires chargés d'organiser le parlement de Toulouse, alla en 1446 prendre au nom du roi le protectorat de la république de Gênes, et négocia, en 1447, l'abdication de l'antipape Félix V. Souvent il présida pour le roi les États du Languedoc. Après la mort d'Agnès Sorel, le bourgeois parvenu devint en butte aux attaques des grands et du peuple : Chabannes de Dammartin et La Trémouille, qui convoitaient ses biens, l'accusèrent, sans preuves, d'avoir empoisonné sa bienfaitrice, d'avoir altéré les monnaies, contrefait le poinçon royal, etc. Condamné à mort, 1453, il ne dut la vie qu'à l'intercession du pape Nicolas V. Il fut néanmoins banni à la suite d'un procès inique, et se retira à Chypre. Il mourut à Chio. Son frère fut évêque de Luçon, et son fils aîné archevêque de Bourges.

V. P. Clément, *Jacques Cœur et Charles VII*, Paris, 1853, 2 vol. G—r.

CŒUR (Pierre-Louis), prélat français, né à Tarare en 1805, m. en 1860, enseigna la philosophie au séminaire de Lyon. En 1827, il alla à Paris, et, ordonné prêtre en 1829, il obtint de grands succès dans la prédication. Il professa l'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Paris, et, en 1848, reçut l'évêché de Troyes. Ce fut lui qui prononça aux Invalides l'oraison funèbre de l'ex-roi de Westphalie Jérôme Bonaparte.

CŒUVRES, brg (Aisne), arr. de Soissons; 700 hab. Anc. seigneurie, érigée en duché-pairie, 1645, sous le nom d'Estrées.

COFFIN (Charles), né à Buzancy (Ardennes) en 1676, m. en 1749, professa avec succès, fut principal du collège de Beauvais, 1712, recteur de l'Université, 1718, et fit établir par le régent en 1719 la gratuité de l'instruction, projetée par le cardinal de Richelieu. Il publia en 1727 des poésies latines par lesquelles il s'était déjà fait connaître; on y remarque son ode spirituelle sur le vin de Champagne : *Laus vini Remensis*. Le bréviaire de Paris, 4 vol. in-4°, 1736, s'enrichit des *hymnes* qu'il composa pour cette édition. Ses Œuvres, 2 vol., Paris, 1755, contiennent des discours latins prononcés dans des solennités d'apparat, quelques requêtes en français, et des poésies latines sacrées et profanes. J. T.

COFFINHAL (J.-B.), né à Aurillac en 1754, m. en 1794, abandonna la médecine pour le barreau, et vint acheter à Paris une charge de procureur au Châtelet. Il embrassa avec ardeur la cause de la Révolution, devint, après le 10 août, où il avait combattu, président du club des Jacobins, et plus tard vice-président du tribunal révolutionnaire. Impitoyable envers les accusés, il osa dire à Lavoisier, qui demandait un sursis pour terminer une découverte : « La République n'a plus besoin de chimistes. » Robespierre fut obligé de modérer sa violence. Coffinhal poussa son ami à s'emparer de la dictature. Mis hors la loi au 9 thermidor, il mourut sur l'échafaud. B.

COGER (François-Marie), professeur d'éloquence au collège Mazarin et recteur de l'Université de Paris, né dans cette ville en 1723, m. en 1780, est surtout connu par les sarcasmes de Voltaire, qu'il s'était attirés par une critique amère du *Bélisaire* de Marmontel et de l'école philosophique. Il a laissé des poésies latines et une Oraison funèbre de Louis XV.

COGGESHALL (GREAT-), v. d'Angleterre (Essex); 3,455 hab. Fabr. de lainages. A possédé une abbaye de cisterciens, dont elle conserve les ruines.

COGHETTI (Francesco), peintre italien, né à Bergame en 1804, m. en 1875, suivit à Bergame les leçons de Diotti, à Rome celles de Camuccini, et s'appliqua particulièrement à l'étude des œuvres de Raphaël. On cite de lui les deux tableaux de *la Présentation* et de *l'Assomption*, qu'il peignit pour sa ville natale; les fresques qui décorent les palais de la famille Torlonia, *les Exploits d'Alexandre*, *les Quatre Éléments*, le *Triomphe de Bacchus*, la *Bataille des Amazones*, la fable de *l'Amour et Psyché*, et *le Parnasse des hommes illustres de tous les temps*; les belles fresques de la cathédrale de Savone; ses tableaux de *l'Ascension*, dans la cathédrale de Porto-Maurizio, et de la *Condamnation de St Étienne*. Coghetti a formé en Italie de nombreux élèves.

COGLES (Les), anc. petit pays de France (Bretagne), qui comprenait Saint-Brie-en-Cogles, La Selle-en-Cogles, Saint-Étienne-en-Cogles, Saint-Germain-en-Cogles (Ille-et-Vilaine).

COGNAC, *Coniacum* ou *Condate*, s.-préf. (Charente), sur la rive g. de la Charente; 13,680 hab. Tribun. de comm. Belle église romane de Saint-Léger; château transformé en magasin. Commerce considérable d'eaux-de-vie renommées. Anc. seigneurie dépendante de l'Angoumois, Cognac appartint au XIIIe siècle à la famille de Lusignan; devenue possession anglaise, elle fut souvent la résidence du Prince Noir, et ne revint à la France qu'en 1377. Les princes d'Orléans-Angoulême l'habitèrent fréquemment. François Ier y naquit et y conclut en 1526 une ligue avec le pape Clément VII, les Vénitiens, Henri VIII, roi d'Angleterre, et Maximilien Sforza, duc de Milan, contre Charles-Quint. Cognac embrassa avec ardeur la Réformation, et fut accordée comme place de sûreté aux protestants en 1570. Pendant la Fronde, Condé l'assiégea vainement, 1651.

COGNAT, *cognatus*, parent par une branche féminine, suivant l'anc. jurisprudence romaine. Cette parenté était inférieure à celle des agnats. C. D—y.

COGNIARD (Théodore), auteur dramatique, né à Paris en 1806, m. en 1872, a écrit en collaboration avec son frère Hippolyte (né en 1807), et pris avec lui la direction du théâtre de la Porte-Saint-Martin en 1840. Les pièces des frères Cogniard, vaudevilles, drames, féeries, sont au nombre de plus de 200; on remarque : *les Deux Divorces*, 1831; *le Pays latin*, 1832; *Pauvre Jacques*, 1835; *la Fille de l'air, Bobêche et Galimafré, Bruno le fileur, Portier, je veux de tes cheveux*, 1837; *le Naufrage de la Méduse*, 1839; *la Biche au bois*, 1841; *Belle aux cheveux d'or*, 1847; *la Chatte blanche*, 1850; *la Poudre de perlimpinpin*, 1852; *les Bibelots du diable*, 1858; *le Pied de mouton*, 1860. — Hippolyte Cogniard est m. en 1882.

COGNIET (Léon), peintre, né à Paris en 1794, m. en 1880. Élève de Guérin, il obtint le 2e grand prix de Rome en 1815 et le 1er en 1817. Le sujet du concours était : *Hélène délivrée par Castor et Pollux*. Ses tableaux de *Marius sur les ruines de Carthage* et du *Massacre des Innocents* obtinrent un grand succès au salon de 1824. Il exposa, dans les années qui suivirent, *Numa* (auj. au musée du Luxembourg), *St Étienne*, à l'église Saint-Nicolas des Champs; *Rebecca*; les *Volontaires de 1792* et la *Bataille de Rivoli*, au musée de Versailles; *Épisodes de la campagne d'Égypte*, avec Karl Girardet, Philippoteaux, Vignon et Guyon. *Le Tintoret peignant sa fille morte*, 1845, est le plus populaire des tableaux de L. Cogniet; il a été souvent reproduit par la gravure. Il peignit un des plafonds du Louvre : *Bonaparte dirigeant les travaux de l'Institut d'Égypte*, et décora deux chapelles, une à la Madeleine, l'autre à Saint-Sulpice. Parmi ses portraits on cite ceux du *maréchal Maison*, de *Louis-Philippe*, de *Guérin*, etc. Professeur de dessin au lycée Louis-le-Grand et à l'École polytechnique, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1823, officier en 1846, et entra à l'Institut en 1849. Il a formé de nombreux élèves.

COHAHUILA, État du Mexique au N. touchant aux États-Unis (Texas) dont le sépare le Rio del Norte, 156,731 kil. carrés; 104,131 hab. Pays montagneux, mais fertile; vastes

forêts; mines d'argent; abondance de grains; élève de chevaux et de gros bétail; cap. Saltillo.

COHORN (**MENNO, BARON DE**), le *Vauban hollandais,* né dans la Frise en 1641, m. en 1704. Il descendait d'une famille originaire de la Suède. Capitaine à 16 ans, il se distingua, en 1672, à la défense de Maëstricht, puis aux batailles de Senef et de Cassel. Après la paix de Nimègue, il répara et perfectionna les fortifications des principales places de la Hollande. Obligé de capituler à Namur devant Vauban, 1692, il reprit cette place en 1695. Depuis le traité de Ryswick, il mit le comble à sa réputation d'ingénieur par les retranchements de Zwolle et de Groningue, les fortifications de Nimègue, Bréda, Namur, Bois-le-Duc et Berg-op-Zoom. Dans la guerre de la succession d'Espagne, il réduisit les places de Ruremonde, Liège, Bonn, etc. Ses principes de fortification sont exposés dans la *Nouvelle fortification,* Leeuwarden, 1685, trad. en franç. Il multiplie les doubles-flancs, les enveloppes, les coupures, ce qu'on nomme en termes de l'art les *chicanes;* il oppose aux assaillants une foule d'obstacles et d'embûches; mais, par cela même, il offre comme un dédale aux défenseurs mêmes des places. Travaillant dans un pays coupé de canaux, il a fait consister dans des fossés profonds et remplis d'eau la principale défense des villes. Comptant sur les doubles fossés dont il les entoure, il a donné peu de hauteur aux escarpes de ses demi-lunes et ne les a pas revêtues en maçonnerie; mais les fossés peuvent être comblés ou franchis sur la glace en hiver: le peu d'élévation du rempart et le talus oblique des terres rendent l'escalade facile. Il est l'inventeur de mortiers à grenades qu'un seul homme peut servir et transporter, et dits mortiers à la Cohorn; les Hollandais en ont encore fait usage à la défense d'Anvers en 1832. A. G.

COHORN (LOUIS DE), de la même famille que le précédent, né à Strasbourg en 1771, m. en 1813, était lieutenant en 1789, Il combattit sous Moreau dans le Palatinat, servit ensuite sous Jourdan à l'armée du Danube, 1799, fit les campagnes d'Autriche, 1805, de Prusse, 1806, fut créé général de brigade en 1807, déploya la plus grande valeur à Ebersberg, Essling et Wagram, combattit à Lutzen et à Bautzen, et fut tué à la bataille de Leipzig.

COHORTE, *cohors,* l'une des divisions de la légion romaine depuis le temps de Marius. Il y en avait 10, subdivisées en 5 ou 6 centuries. (*V. ces mots.*) Chaque cohorte renfermait de toutes les armes, y compris la cavalerie, prenait rang suivant un numéro d'ordre et avait le même effectif. (*V.* LÉGION.) C. D—Y.

COHORTE MILLIAIRE, *cohors milliaria,* 1re cohorte d'une légion, ayant préséance sur les autres et composée d'hommes choisis. Elle avait la garde de l'aigle, et marchait au premier rang. Un tribun d'une bravoure éprouvée la commandait. Son effectif était le double des autres cohortes, ce qui lui valut le nom de *milliaire.* En effet, elle paraît avoir été établie du temps de Marius, alors que la légion était encore de 5,000 fantassins et de 300 cavaliers, et par conséquent la cohorte ordinaire de 500 hommes environ. C. D—Y.

COHORTE PRÉTORIENNE, *cohors prætoria,* garde particulière d'un général romain, petit bataillon de 500 ou 600 hommes, qui ne le quittait jamais. Scipion, le 1er Africain, l'institua vers l'an 541 de Rome, et la choisit parmi les meilleurs soldats, qu'il exempta des travaux du camp et auxquels il donna une demi-paye en sus de l'ordinaire. Après la mort de César, les triumvirs se firent une garde prétorienne de 8,000 de leurs plus vieux soldats, répartis en 9, puis en 10 cohortes. Auguste, maître de l'empire, conserva 5,000 ou 6,000 hommes de cette garde, qu'il logea à Rome et aux environs, leur donna pour chefs les deux préfets du prétoire, et une paye de 30 as (1 fr. 56 c.), tandis que les autres soldats n'en recevaient que 10. Tibère donna la préfecture des gardes prétoriennes à Séjan seul, qui les réunit dans un camp, sous les murs de Rome. (*V.* CAMP PRÉTORIEN.) Les autres empereurs conservèrent les cohortes prétoriennes, et les traitèrent toujours en privilégiées; Néron leur accorda le blé gratuitement. Elles prirent une grande puissance dans Rome; ce furent elles qui, après le meurtre de Caligula, portèrent Claude à l'empire; par la suite, elles se rendirent redoutables à leurs maîtres, et firent et défirent souvent les empereurs. Septime Sévère les licencia, mais ne tarda pas à les reconstituer. Constantin, après sa victoire sur Maxence, cassa cette milice et détruisit son camp. C. D—Y.

COHORTES URBAINES, *cohortes urbanæ,* garde de police créée par Auguste pour Rome. Elle se composait de 3 cohortes de 1,000 hommes chacune répartis dans chacune des 14 régions de la ville, où elles avaient un corps de garde ou caserne sous les ordres du préfet de la ville; leur nombre fut plus tard porté à 6, dont une était en garnison à Lyon. C. D—Y et G. L.-G.

COHORTES DES VIGILES. *V.* VIGILES.

COHORTE. Sous Napoléon 1er, lors de l'organisation de la Légion d'honneur, cet ordre fut partagé en 16 cohortes. La même dénomination fut appliquée, en 1805, à la garde nationale active; chaque cohorte était composée de 10 compagnies, une de grenadiers, une de chasseurs, huit de fusiliers; plusieurs cohortes formaient une légion.

COHUE signifiait autrefois une galerie ouverte, bâtie soit sur une place publique, soit dans un cimetière; c'était un lieu de marché, une halle, et le droit payé par les vendeurs à la ville ou au seigneur s'appelait *cohuage.* De là le mot *cohue* fut appliqué à la foule qui fréquentait les marchés. Les juges prononçaient encore, sous la *cohue,* sur les causes sommaires ou d'un faible intérêt. En Normandie et en Poitou, tout endroit où se tenaient les plaids était nommé *cohue.*

COICTIER ou **COITIER** (JACQUES), médecin, m. vers 1505, devint premier médecin de Louis XI vers 1470. Il exploita habilement les frayeurs de Louis XI au profit de son avarice et de son ambition. Il se fit nommer président de la chambre des comptes en 1480 et concierge du palais. Il se fit donner 54,000 écus en 5 mois. On a dit sans aucune preuve qu'il avait été poursuivi sous Charles VIII et contraint à restituer les dons du feu roi. Cependant Charles VIII et Louis XII lui conservèrent le titre de vice-président de la chambre des comptes. En 1490 il se retira dans la maison qu'il s'était fait construire rue Saint-André-des-Arcs, et au portail de laquelle était sculpté un *abricotier.* E. D—Y.

COIGNET (JULES-LOUIS-PHILIPPE), peintre de paysages, né à Paris en 1798, m. en 1860, élève de V. Bertin, a publié, outre un *Cours complet de paysages,* une suite de 60 magnifiques *Vues pittoresques de l'Italie,* dessinées d'après nature, 1826, in-fol.; il a envoyé aux expositions un grand nombre de *Vues* de France et de Suisse.

COIGNY (FRANÇOIS DE **FRANQUETOT**, DUC DE), né en Normandie en 1670, m. en 1759, servit en Flandre, puis sur le Rhin. En 1734, il remplaça Villars dans le commandement de l'armée d'Italie, et gagna, avec Broglie, les batailles de Parme et de Guastalla sur les Impériaux. Envoyé de là sur le Rhin, 1735, il eut pour adversaire le prince Eugène; mais la campagne se passa en savantes manœuvres. Coigny fut créé maréchal de France en 1741, duc en 1747, et gouverneur de Caen. Il avait eu pour secrétaire, pendant ses campagnes, le poète Gentil-Bernard. (*V. ce nom.*) B.

COIGNY (MARIE-FRANÇOIS-HENRI DE **FRANQUETOT**, MARQUIS, PUIS DUC DE), né à Paris en 1737, m. en 1821. Il fut maréchal de camp en 1761, se distingua dans les guerres d'Allemagne, devint 1er écuyer du roi, fit partie de la société intime de Marie-Antoinette, représenta la noblesse de Caen aux états de 1789, combattit toutes les réformes, émigra en 1792, et fut nommé, à la Restauration, pair, maréchal de France et gouverneur des Invalides. Sa nièce a été immortalisée par André Chénier dans *la Jeune Captive.* B.

COIGNY (FRANÇOIS-MARIE-CASIMIR DE **FRANQUETOT**, MARQUIS DE), fils du précédent, né en 1756, m. en 1816. Sa femme, arbitre de la mode et oracle du goût, était, selon l'expression de Marie-Antoinette, la *reine de Paris;* on lui a attribué de faux *Mémoires.* Il eut une fille, la comtesse Sébastiani, que Chateaubriand a célébrée dans son *Itinéraire,* et un fils, né en 1788, général de brigade, ancien pair de France et chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, m. en 1865. B.

COIGNY, vge (Manche), arr. de Coutances; 400 hab. Anc. seigneurie érigée en comté, 1650, en duché, 1747.

COÏMBETOUR, en angl. *Coimbatoor,* v. de l'Hindoustan anglais, ch.-l. du district de son nom, dans la présidence de Madras; 35,000 habitants. Près de là, temple vénéré de Siva. Aux Anglais depuis 1799. — Le district de Coïmbetour, entre le Maïssour, le Cochin, le Karnatic et le Malabar, a 19,248 kil. carrés, et 1,763,275 hab. Élève de gros bétail et moutons.

COIMBRE, *Coimbra, Conimbrica,* v. de Portugal, ch.-l. du Beïra central, sur la rive dr. du Mondego, à 57 kil. de la mer; 18,000 hab. Évêché; université, la seule du Portugal, transférée de Lisbonne en 1308, et possédant une bibliothèque, des collections importantes et un observatoire. Nombreuses écoles. On remarque l'anc. cathédrale, le couvent et l'église Santa-Clara, le couvent de Santa-Cruz appartenant aux augustins, le palais de l'université, le collège des Arts, un très bel aqueduc, etc. Imprimeries fort actives. Fabr. de toiles, poteries, ouvrages en corne. Comm. d'oranges, huile, vin. — Cette ville, autrefois place de guerre importante, fut fondée par les Romains et longtemps occupée par les Maures; elle fut souvent la résidence des rois de Portugal. Le tremblement de terre de 1755 en détruisit une partie. Aux environs est le château dit *La Quinta das Lagrimas* (Maison des Larmes), où fut assassinée Inez de Castro. Beau viaduc du chemin de fer.

COIN-DELISLE (JEAN-BAPTISTE-CÉSAR), jurisconsulte,

né à Paris en 1789, m. en 1865, avocat à la Cour de Paris depuis 1823.

Il a travaillé à l'*Encyclopédie des juges de paix* de V. Augier, à la *Revue critique de législation et de jurisprudence*, et publié en société avec M. Frédérich : *Commentaire sur le Code forestier*, 1827-28, 2 vol.; *Loi sur la pêche fluviale*, in-8°, 1829. Il a donné seul : *Commentaire analytique du Code civil*, 1845-52, 4 vol.; *Limite du droit de rétention par l'enfant donataire renonçant*, 1852; *Observations sur l'hypothèque légale d'indemnité acquise en temps suspect*, 1855.

COIN DU ROI, COIN DE LA REINE, noms de deux factions musicales en France au XVIIIe siècle. Les partisans de la musique italienne, et à leur tête Dalembert et l'abbé Canaye, s'étaient placés, au théâtre de l'Opéra, sous la loge de la reine; les défenseurs de la vieille musique française, appuyés par Mme de Pompadour, se réunissaient sous la loge du roi.

COINS, cheveux postiches que, du temps de Louis XIII, les hommes et les femmes de la cour portaient pour faire paraître leurs cheveux naturels plus fournis. Les femmes les arrangeaient pour retrousser et enfler leurs coiffures.

COIRE, en ital. *Curo*, en allem. *Chur*, en latin *Curia Rætorum;* v. de Suisse, ch.-l. du cant. des Grisons, au pied du mont Bazokel, sur la Plessure et près de son embouchure dans le Rhin; 7,552 hab. Évêché; nombreuses écoles; hôtel des monnaies. On y remarque l'église protestante de Saint-Martin, la cathédrale, le palais épiscopal, auquel est adossée la tour romaine de Marsœl ou Marsoila. Entrepôt de comm. entre l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Chemin de fer se dirigeant au N. vers le lac de Constance et communiquant à l'E. avec la ligne autrichienne de l'Arlberg. Patrie d'Angelica Kaufmann. — Coire, fondée par les Romains au IVe siècle, était, dès 452, le siège d'un évêché, qui devint princier sous l'Empire; réunie en 1419 à la ligue Caddée, elle en fut le chef-lieu.

COIRON (LE), anc. petit pays de France (Languedoc), dont le lieu principal était Saint-Gineis-en-Coiron (Ardèche).

COIRON (MONTS), contre-fort oriental des Cévennes, qui se détache des monts du Vivarais, et longe la rive g. de l'Ardèche jusqu'à son confluent avec le Rhône.

COISLIN (HENRI-CHARLES DE **CAMBOUST**, DUC DE), né à Paris en 1664, m. en 1732. Évêque de Metz en 1698, 1er aumônier du roi, pair de France en 1710, membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, il eut quelques démêlés avec Rome au sujet de la bulle *Unigenitus*. Héritier de la célèbre bibliothèque du chancelier Séguier, il la légua à l'abbaye de Saint-Germain des Prés : une partie fut brûlée en 1793, le reste est à la Bibliothèque nationale.

COISLIN (DUCHÉ DE), anc. pays de France (Bretagne), comprenait Coislin et Pont-Château (Loire-Infér.), La Roche-Bernard, Saint-Dolay et Saint-Gildas (Morbihan).

COKE ou **COOKE** (SIR ÉDOUARD), célèbre jurisconsulte, né à Mileham (comté de Norfolk) en 1549, m. en 1634. Successivement avocat, solicitor de la reine Élisabeth, 1592, attorney général, président de la cour des plaids communs, 1606, 1er juge du banc du roi, 1613, il fut aussi un orateur influent de la Chambre des communes, un ardent défenseur des droits du peuple et souvent l'adversaire de Bacon. Comme attorney général, il poursuivit Essex, Raleigh, les auteurs de la conspiration des poudres et Somerset. Son indépendance lui ayant aliéné Jacques Ier et Buckingham, il fut, dans sa vieillesse, dépouillé de tous ses titres.

On a de lui, entre autres ouvrages, les *Institutes des lois d'Angleterre*, 1628, livre devenu classique. ED. T.

COKE (WILLIAM, COMTE DE **LEICESTER**), célèbre agronome, né en 1757, m. en 1839. Il transforma son domaine de Holkham (Norfolk) en établissement agricole modèle, propagea les méthodes de culture basées sur des principes scientifiques, et améliora les races bovine et ovine. Le premier il appliqua rigoureusement la *méthode d'alternage* de Norfolk, et recommanda la culture du maïs et des turneps.

COLÆNIS, surnom sous lequel Minerve était adorée à Myrrhinonte (Attique), où Colænus lui avait élevé un temple.

COLAPIS, nom anc. de la KULPA.

COLAPOUR, v. forte de l'Hindoustan (Bombay); 17,000 hab. Autrefois ch.-l. d'une principauté qui s'étendait de la Krischna au territoire de Goa.

COLARDEAU (CHARLES-PIERRE), poète français, né à Janville, dans la Beauce, en 1732, m. en 1776, débuta par une *Lettre* (en vers) *d'Héloïse à Abailard*, imitée de Pope. Elle obtint un succès qui détermina sa vocation. Il mit en vers *le Temple de Gnide* de Montesquieu, et deux *Nuits* d'Young, puis donna deux tragédies, *Astarbé* et *Caliste*, qui eurent peu de succès. Ses meilleurs ouvrages sont un petit poème intitulé *les Hommes de Prométhée*, des *Epîtres à Minette*, et une *à Duhamel*. Colardeau était habile versificateur et poète médiocre. Peu de temps avant sa mort, il avait été admis à l'Académie française.

Ses œuvres ont été réunies en 2 vol., Paris, 1779, et 2 vol., Paris, 1811. J. T.

COLASSE (PASCAL), musicien, né à Paris en 1649, m. en 1709, étudia sous Lulli, et obtint, après la mort de Lambert, en 1696, la charge de maître de la musique de la chambre de Louis XIV. Ses œuvres, remplies d'airs volés à Lulli, ne furent goûtées qu'à la cour. L'opéra des *Noces de Thétis et Pélée*, 1689, fut seul applaudi.

COLBERG, en allem. *Kolberg*, v. du roy. de Prusse (Poméranie), place forte et port sur le Persante, près de son embouchure dans la Baltique; 13,537 hab. Pêche de saumons et de lamproies; riche saline; distilleries. Comm. de grains, toiles, draps, huiles, vins, fer.

COLBERT (JEAN-BAPTISTE), contrôleur général des finances, ministre et secrétaire d'État sous Louis XIV, né à Reims en 1619, m. en 1683. Il était fils d'un marchand de draps de Reims. Après avoir été commis, puis clerc de notaire chez le père du poète Chapelain, il entra, en 1648, dans les bureaux du ministre Le Tellier, puis devint intendant de Mazarin, dont il géra parfaitement la fortune. Le cardinal s'en montra reconnaissant, et, sur son lit de mort, il aurait dit à Louis XIV : « Sire, je vous dois tout, mais je crois m'acquitter en quelque « sorte avec Votre Majesté en vous donnant Colbert. » Nommé intendant des finances, il fit voir au roi les dilapidations de Fouquet, et montra contre le surintendant un acharnement qui parut stimulé par d'autres motifs que par l'intérêt public. La place de surintendant ayant été supprimée, 1661, Colbert fut nommé contrôleur général des finances. Plus tard, il devint ministre d'État, surintendant de la maison du roi et des bâtiments. Pendant qu'une chambre de justice faisait rendre gorge aux financiers, qui remboursèrent 110 millions de livres, il diminuait les tailles et la gabelle, mais augmentait certains impôts de consommation qui frappaient surtout les riches (café, tabac, vin, cartes, loteries, etc.) et qui s'élevèrent de 1,500,000 livres à 21 millions. Les suppressions de rentes vendues à vil prix, leur remboursement forcé au taux d'achat, et surtout une surveillance sévère exercée sur les agents des finances, qui ne prélevèrent plus pour la perception de l'impôt qu'un droit de 15 deniers au lieu de 60, augmentèrent les revenus publics qui s'accrurent de plus de 30 millions en quelques années, pendant que les dépenses diminuaient. En 1661, les impôts étaient de 84,222,096 livres, dont 31,844,924 seulement entraient dans le Trésor; et les dépenses s'élevaient à 53,377,172 liv. Dès 1667, le revenu était de 95,571,073 livres, dont 63,016,826 arrivaient au Trésor; et les dépenses n'étaient plus que de 32,554,913 livres. Cependant, les intérêts froissés par la réforme des abus attirèrent une foule d'ennemis au réformateur, et la haine que l'on eut contre lui s'augmenta encore par la pitié qu'inspiraient les malheurs de Fouquet; mais Colbert, homme de marbre, suivant le mot de Guy-Patin, résista à toutes les attaques, et continua à faire le bien de la France. Suppresion d'offices inutiles, de titres de noblesse usurpés pour se soustraire à la taille, dégagement des domaines de l'État aliénés depuis un grand nombre d'années, réduction de l'intérêt de l'argent au denier 20 (5 pour 100), abaissement de la ferme des impôts, diminution du prix des charges qui absorbaient des sommes considérables et les enlevaient à l'industrie et au commerce, telles furent quelques-unes des mesures financières qui améliorèrent la situation du royaume, et permirent au gouvernement de créer d'utiles institutions. La fabrication des monnaies ne fut plus affermée, mais exercée directement par l'État. Un budget dressé chaque année, sous le nom d'*état de prévoyance*, fit connaître au roi l'état des recettes et des dépenses. La marine militaire fut relevée de l'état déplorable où elle était tombée sous le ministère de Mazarin : on répara les vieux vaisseaux, on en acheta en Suède et aux Provinces-Unies, on en construisit en France. Une fonderie de canons fut établie à Amsterdam pour le compte de Louis XIV. On attira des constructeurs hollandais et des cordiers de Hambourg, de Dantzig, de Riga. En peu d'années, le nombre des vaisseaux s'éleva à 196, dont 119 de haut bord, 22 frégates et 55 bâtiments légers; 160,000 matelots furent classés (*V.* INSCRIPTION MARITIME), le port de Rochefort creusé, ceux du Havre, de Dunkerque, de Brest, de Port-Vendres et de Toulon développés, le corps des gardes-marine institué, des écoles de canonniers et d'hydrographie fondées. Un conseil de marine et un conseil de constructions navales furent établis à Paris auprès du ministre. Le commerce et l'industrie reçurent une impulsion non moins vigoureuse : les douanes intérieures furent supprimées dans 12 provinces (Ile-de-France, Normandie, Picardie, Champagne, Bourgogne, Bresse et Bugey, Bourbonnais, Poitou, Anjou, Touraine, Maine, Aunis); on entretint les anciennes routes, on en ouvrit de nouvelles; le canal du Languedoc joignit la Méditerranée à l'Océan. Un édit déclara que le commerce maritime ne dérogeait pas à la noblesse, et le roi lui-même présida le Conseil de commerce, institué en 1664. Des primes furent accordées aux armateurs et constructeurs de navires. Colbert attira en France des ouvriers habiles des contrées étrangères; il dé-

roba aux Anglais le secret de la trempe de l'acier. Le Hollandais Van-Robais établit à Abbeville, en 1664, une célèbre fabrique de draps. Les porcelaines de Sèvres furent bientôt renommées dans toute l'Europe. La manufacture des Gobelins, qui remontait à Henri IV, fut placée sous la direction du peintre Lebrun, et effaça par sa magnificence tous les établissements étrangers. Glaces de Venise imitées et surpassées, points d'Angleterre, bas au métier, draps fins de Louviers, de Sedan et d'Abbeville, draps communs d'Elbeuf, feutres de Caudebec, soieries de Tours et de Lyon, tapisseries de la Savonnerie, de Beauvais et d'Aubusson, perfectionnement de l'horlogerie, culture de la garance, produits variés du fer, de l'acier, du cuir, des terres argileuses, voilà ce que doit à Colbert l'industrie française. Le système protecteur substitué au régime prohibitif suffit pour la défendre contre la concurrence étrangère. Des débouchés lui furent ouverts par la fondation ou l'achat de nombreuses colonies. Cinq compagnies, auxquelles on fit des avances, ainsi qu'aux industriels, furent organisées pour le commerce des Indes orientales et occidentales, du Levant, du Nord, de l'Afrique (Sénégambie). Le Canada, l'Acadie, Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon formaient la Nouvelle-France, dans l'Amérique septentrionale. La Louisiane allait être bientôt colonisée par les Français. Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, Tabago, la Barbade, etc., étaient rachetées à des particuliers, et formaient aux Antilles un empire français dont il ne nous reste que de faibles débris. Malheureusement Colbert, partageant au sujet des colonies les erreurs de ses contemporains, leur imposa, avec le monopole commercial de la France, une foule de règlements et de prescriptions gênantes ou vexatoires. Cayenne, dans la Guyane, Saint-Louis au Sénégal, Pondichéry aux Indes orientales, Bourbon et Madagascar sur la côte orientale d'Afrique devinrent les entrepôts d'un commerce qui lutta sans désavantage contre la concurrence de la Hollande et de l'Angleterre. On a reproché sans raison à Colbert d'avoir peu encouragé l'agriculture; il adoucit une foule de mesures prohibitives, telles que l'interdiction du transport des grains de province à province. La diminution des tailles, l'amélioration des voies de communication, la défense de saisir les bestiaux pour le payement des impôts, la protection assurée au laboureur contre les violences des gens de guerre, sont des mesures dont il faut lui tenir compte. A ces travaux qui auraient suffi pour absorber l'activité de plusieurs ministres, Colbert ajouta tous les détails de la police, afin d'assurer la sûreté et la propreté de Paris. Secondé par La Reynie, pour lequel il créa, en 1667, la charge de lieutenant de police, il réalisa des améliorations d'une haute importance. La ville fut éclairée par 5,000 fanaux, et bientôt cette innovation s'étendit à toutes les villes considérables de France. Les rues furent pavées, de nouveaux quais construits, les anciens réparés, et une garde, à pied et à cheval, veilla à la sûreté des Parisiens. La colonnade du Louvre, les portes triomphales de Saint-Denis et de Saint-Martin, la Bibliothèque royale établie dans le palais Mazarin, ajoutaient à la splendeur de Paris, pendant que s'élevaient Marly et Versailles. Colbert dirigeait par son oncle Pussort la commission chargée de réformer les lois. Il eût voulu faire disparaître la diversité des coutumes qui entravaient l'unité de la France : s'il n'y parvint pas, il réussit du moins à diminuer les abus de l'organisation judiciaire de cette époque. (*V.* CODE.) Enfin Colbert détermina Louis XIV à accorder des pensions aux écrivains et aux savants français et même étrangers, à protéger et à encourager les artistes. Il ajouta les sections de sculpture et d'architecture à l'Académie de peinture institué par Mazarin dès 1648; il créa les Académies des inscriptions en 1663 et des sciences en 1666, le Journal des savants, l'École des jeunes de langues, l'Académie de France à Rome en 1667. Cette esquisse de l'administration de Colbert montre quelle fut l'activité de ce ministre, et quelle heureuse influence il exerça sur la France; cependant, haï du peuple parce qu'il avait dû augmenter les impôts pour payer les frais des guerres de Louis XIV, des courtisans parce qu'il s'était efforcé de restreindre les libéralités du roi à leur égard, il eut encore contre lui Mme de Maintenon, parce qu'il ménageait et défendait les protestants, et mourut presque disgracié: c'est après sa mort que la postérité a admiré la puissance et la merveilleuse activité de son génie. Il avait été reçu à l'Académie française en 1667. — Colbert eut deux fils, JACQUES-NICOLAS, archevêque de Rouen, membre de l'Acad. française, et l'un des créateurs de l'Acad. des inscriptions, et JEAN-BAPTISTE, marquis de Seignelay. (*V.* SEIGNELAY.)

V. P. Clément, *Histoire de Colbert et de son administration*, 1874, 2 vol. [illegible] de M. Geffroy), ouvrage capital.

COLBERT (CHARLES-JOACHIM), neveu du précédent, né à Paris en 1667, m. en 1738. Évêque de Montpellier en 1697, il fit composer par le P. Pouget le célèbre *Catéchisme de Montpellier*, se mêla activement aux querelles qu'excita la bulle *Unigenitus*, et prit la défense des convulsionnaires de Saint-Médard. Ses écrits furent censurés à Rome comme entachés de jansénisme.

COLBERT (AUGUSTE-MARIE-FRANÇOIS), général, né à Paris en 1777, tué en Espagne en 1809. Il se distingua à Salahiéh en Égypte, à Marengo, Ulm, Austerlitz, Elchingen, Iéna, fut créé comte de l'Empire. Napoléon Ier avait décidé que sa statue serait placée sur le pont de la Concorde à Paris.

COLBERT (ÉDOUARD), général français, né à Paris en 1774, m. en 1854. Volontaire sous la République dans l'armée des Pyrénées-Occidentales, puis avec Desaix en Égypte, il fut nommé adjudant-major de la garde consulaire, organisa l'escadron des Mamelouks, fut blessé à Austerlitz, commanda le 7e hussards à Friedland, et fit, en qualité de général de brigade, la campagne de 1809. Par plusieurs charges hardies, il contribua au succès des batailles de Raab et de Wagram, et fit avec éclat les campagnes de Russie, de Saxe, de France et de Waterloo. La Restauration le nomma inspecteur général dans l'armée en 1826. Après 1830, il reçut la mission délicate de licencier les régiments de la garde royale, remplit les fonctions d'aide de camp auprès du duc de Nemours depuis 1834, fut blessé par la machine infernale de Fieschi, 1835, prit part encore, l'année suivante, à la campagne de Constantine et fut nommé pair de France en 1838. B.

COLBERT DE CROISSY. *V.* CROISSY.

COLBERT DE TORCY. *V.* TORCY.

COLBERT DE MAULEVRIER (ÉDOUARD-CHARLES-VICTURNIEN), contre-amiral, né en 1758, m. en 1820, descendait d'un frère du ministre de Louis XIV. Il servit dans la guerre d'Amérique, émigra lors de la Révolution, prit part à l'affaire de Quiberon, et devint ensuite aide de camp de Stofflet, qui avait été son garde-chasse. Il passa en Amérique en 1796 et rentra en France sous le Consulat.

COLCHAGUA, prov. du Chili, au centre; ch.-l. Colchagua. Mines d'or et de cuivre; nombreux troupeaux de chèvres et de mulets. Superf., 9,929 kil. carrés.; pop., 153,422 hab.

COLCHESTER, *Camalodunum* ou *Camulodunum*, ville d'Angleterre, dans le comté d'Essex, sur la Colne, à 12 kil. de la mer du Nord; 26,343 hab. Belles ruines d'un château bâti par Édouard l'Ancien, dont une partie sert auj. de bibliothèque et de prison. Restes d'une belle abbaye gothique, etc. Églises remarquables. Sa fabr. de soies beiges, introduite par les Flamands, sous Élisabeth, a disparu. Elle exporte du blé et de l'eau-de-vie de grains; célèbre pêcherie d'huîtres. Hythe, à peu de distance, lui sert de port. Importante sous les Romains et les Saxons, elle a été assiégée et prise par Fairfax en 1648. Donne le titre de baron à la famille Abbott.

COLCHIDE, anc. pays de l'Asie, entre le Caucase au N., l'Ibérie à l'E., l'Arménie au S. et le Pont-Euxin à l'O. Auj. gouvernem. russe de Koutaïs ou provinces d'Iméréthie, de Mingrélie et de Gourie. La Colchide était arrosée par le Phase (*Rioni*) et le Bathys (*Tchorok*); v. princ. : Phasis (*Poti*), Dioscurias ou Sebastopolis (*Isgaur*), Pityonte, etc. La fertilité en est admirable; les anciens en tiraient du blé, du vin, du miel, des bestiaux, des chevaux, du lin : on y trouve encore des herbes vénéneuses, comme au temps de Médée. — Selon Hérodote, Sésostris vint en Colchide, et le voyageur Chardin crut y avoir trouvé des familles de figure et de sang égyptiens. Théâtre de l'expédition des Argonautes, qu'attirait la Toison d'or, elle ne fut guère connue que par les colonies milésiennes. Après avoir eu ses rois, elle tomba au pouvoir de Mithridate, roi de Pont, reprit des souverains particuliers après la mort de ce prince, et, au temps de Trajan, se donna aux Romains, qui en firent une annexe de la prov. de Pont. B.

COLDINGHAM, village d'Écosse (comté de Berwick), près de la mer du Nord; 3,095 hab. Église d'un anc. couvent de bénédictins.

COLDORÉ (JULIEN DE FONTENAY, DIT), graveur en pierres fines, valet de chambre de Henri IV, m. sous Louis XIII, s'est fait un nom par la finesse et l'élégance de son travail. Ses portraits étaient d'une ressemblance parfaite.

COLDSTREAM, vge d'Écosse (comté de Berwick), sur la rive g. de la Tweed et près de la frontière d'Angleterre; 2,620 hab. — Un régiment anglais des gardes porte le nom de cette ville, où il fut originairement levé par Monk, lorsqu'il marcha sur Londres pour y restaurer Charles II.

COLÉAH, *Casæ Calventi*, *Cisse*, *Castra rapida*, v. d'Algérie, dans la prov. et à 37 kil. O.-S.-O d'Alger, à 22 de Blidah, sur le Mazafran, à l'O. de la Mitidjah, sur le versant S. des collines du Sahel; 4,000 hab., dont la moitié indigènes. Magnifiques jardins et vergers d'orangers, citronniers, grenadiers. Les Français s'y établirent en 1838.

COLEBROOK-DALE ou **COALBROOK-DALE**, vge d'Angleterre (Shropshire), à 20 kil. E.-S.-E. de Shrewsbury, sur la rive g. de la Severn. Exploit. de houille, fer et bitume.

Forges et fonderies de fer très considérables. Magnifique fabrique de porcelaines et poteries, beau pont de fer d'une seule arche de 31m,50 d'ouverture, et 17 de hauteur, construit en 1779, sur la Severn. C'est dans les mines de Colebrook-Dale que l'on substitua au XVIIIe siècle les rails de fer aux rails de bois pour faciliter le transport du charbon.

COLEBROOKE (HENRI-THOMAS), orientaliste anglais, né à Londres en 1765, m. en 1837. Envoyé dans l'Inde en 1782 comme secrétaire de la Compagnie anglaise, il devint juge dans le Bengale, puis chef de justice à Calcutta, 1805. Voulant marcher sur les traces de W. Jones, il apprit à fond le sanscrit. Dès 1797, il publia (Calcutta, 4 vol. in-fol.) une trad. anglaise d'un *Digeste de lois indiennes*. Pendant son séjour dans l'Inde, il fit une collection nombreuse d'ouvrages sanscrits, qu'il devait léguer un jour à la Compagnie. Il édita un dictionnaire sanscrit (*l'Amara Kôcha*) et la grammaire sanscrite de Pânini. Le recueil des *Recherches asiatiques*, publié à Calcutta, contient de lui une foule de mémoires sur la civilisation des Hindous. De retour en Europe après 30 ans d'absence, Colebrooke fonda la Société asiatique de Londres, et fut nommé associé correspondant de l'Institut de France.

Ses principaux écrits ont été réunis sous le titre de *Miscellaneous essays*, Lond., 1827, 2 vol. M. Pauthier a trad. en franç. l'*Essai sur la philosophie des Hindous*, 1833-37. B.

COLERAINE, v. d'Irlande (comté de Derry), port sur le Bann, près de son embouchure dans la mer; 6,143 hab. Ville ancienne, autrefois évêché. Pêcherie de saumons et d'anguilles; comm. de toiles renommées.

COLERIDGE (SAMUEL-TAYLOR), poète et philosophe anglais, né en 1772 dans le Devonshire, m. en 1834. Dès ses premières études à Bristol et à Cambridge, il se distingua par un esprit vif, un caractère mobile et passionné. En 1794, il débuta par un drame sur *la Chute de Robespierre*, et, l'année suivante, ouvrit un cours à Bristol sur *le républicanisme régénérateur du monde*. Il s'était lié avec deux poètes ardents propagateurs des idées nouvelles, Robert Lowell et Southey. Mal accueillis dans leur apostolat, les trois amis avaient imaginé d'aller fonder chez les Illinois le règne de l'égalité absolue, sous le titre de *Pantisocratie;* mais s'étant épris de trois sœurs qui devinrent leurs femmes, ils oublièrent leur utopie. Coleridge publia alors des *Adresses au peuple* qui eurent quelque succès, et fonda le *Watchman*, revue hebdomadaire, dont il ne publia que 10 numéros. Dégoûté de la politique, il se tourna vers la poésie, composa une tragédie du *Remords*, et plusieurs recueils de *Ballades lyriques*, qui plurent par la nouveauté de leur saveur romanesque. En 1798, l'amitié de Wordsworth lui permit de visiter l'Allemagne, d'où il rapporta un riche fonds d'érudition empruntée aux chants des *Minnesinger* et aux légendes locales. En 1800, il donna une traduction du *Wallenstein* de Schiller, puis il revint à la politique, en ennemi déclaré de la Révolution française, qu'il combattit dans le *Morning-Post*. Ses meilleurs poèmes furent ses derniers : *Christabel*, ballade inachevée, et le drame de *Zapolya*. Coleridge eût été un grand poète, s'il n'avait pas voulu être un homme politique. La conversation était son triomphe; un des cafés de Londres lui faisait des appointements pour qu'il vînt y causer le soir.

Ses œuvres complètes ont été publiées à Londres, 1849, 13 vol. G. M.

COLET (LOUISE **REVOIL**), femme de lettres, née en 1810, à Aix (Bouches-du-Rhône), morte en 1876, épousa le musicien Colet, qu'elle suivit à Paris en 1835, et débuta par des poésies, *Fleurs du Midi*, 1836, et *Penserosa*, 1839. Plusieurs de ses pièces furent couronnées par l'Académie française : *le Musée de Versailles*, 1839; *le Monument de Molière*, 1843; *la Colonie de Mettray*, 1852; *l'Acropole d'Athènes*, 1855. On a remarqué aussi: *le Réveil de la Pologne*, 1846; *les Chants des vaincus*, 1846; *le Poème de la femme*, 1853-56. Mme Colet a publié en prose : *la Jeunesse de Mirabeau*, 1841; *les Cœurs brisés*, 1843, 2 vol.; *Folles et Saintes*, 1844, 2 vol.; *Deux Femmes célèbres*, 1846, 2 vol.; *Lui*, roman contemporain, 1859; *les Derniers Marquis*, 1867; *les Derniers Abbés*, mœurs religieuses de l'Italie, 1868. On lui doit quelques essais dramatiques : *la Jeunesse de Gœthe*, comédie en un acte, en vers (1839); *la Tempête*, traduction de Shakspeare, 1840; *Charlotte Corday et Mme Roland*, tableaux dramatiques, 1842; *Une Famille en 93*, drame en 5 actes et en vers, 1851; une édition des *Œuvres morales de Mme de Lambert*, 1843; et une traduction des *Œuvres choisies de Campanella*, 1844.

COLETTE (SAINTE), dont le nom de famille était *Boilet*, née à Corbie en 1380, m. à Gand en 1446, entreprit, avec le consentement du pape d'Avignon Benoît XIII, la réforme des religieuses de Sainte-Claire. Elle échoua en France, mais elle réussit en Savoie, en Bourgogne, dans les Pays-Bas et en Espagne. Elle fut canonisée par Pie VII, en 1807. Fête, le 6 mars.

COLETTIS ou **KOLETTIS** (JEAN), homme d'État de la Grèce moderne, né en 1784 à Serako près de Janina, m. en 1846, était médecin quand éclata la révolte contre la Turquie. Il entraîna les Armatoles de l'Épire, fut député aux assemblées générales par les troupes de la Roumélie, dirigea en chef la campagne de 1826, et reçut de Capo-d'Istria le gouvernement de Samos. Après l'assassinat de celui-ci, il fit partie de l'administration provisoire, se retira par suite de dissentiments avec ses collègues, reparut en 1832 dans la commission qui gouverna avant l'arrivée du roi Othon, et fut, sous ce prince, ministre de la marine, de l'intérieur, ambassadeur à Paris, et 1er ministre. Il eut une grande part à la rédaction de la constitution grecque.

COLIAS, surnom de Vénus, qui avait un temple sur le cap Colias en Attique.

COLIGNON (FRANÇOIS), graveur, né à Nancy vers 1621, m. en 1671, élève et imitateur de Callot, résida longtemps en Italie, où il fit le commerce d'estampes. Ses paysages sont très recherchés. Ses *Bâtiments de Rome*, ses *Vues de Florence* et sa *Ville de Malte* sont utiles pour l'histoire de l'architecture.

COLIGNY (GASPARD Ier DE), seigneur de Châtillon-sur-Loing, m. en 1522, accompagna Charles VIII dans l'expédition de Naples, 1494, et Louis XII à la conquête du Milanais, 1499, combattit à Agnadel, 1509, épousa en 1514 la sœur d'Anne de Montmorency, commanda un corps de troupes à Marignan, 1515, fut maréchal de France, gouverneur de Champagne et de Picardie. Il eut 3 fils, le cardinal Odet de Châtillon, l'amiral de Coligny et Dandelot. B.

COLIGNY (GASPARD II DE), né à Châtillon-sur-Loing en 1517, m. en 1572, parut à la cour de François Ier en 1539, s'y lia avec François de Guise dont il devait être un jour l'ennemi et suivit le roi dans la campagne de 1543. L'année suivante, il combattit à Cérisoles sous le duc d'Enghien, en Champagne sous le Dauphin, puis devant Boulogne avec le maréchal Du Biez. Nommé, en 1552, colonel général de l'infanterie et amiral de France, il se démit de la première charge en faveur de son frère Dandelot. Il contribua au succès de la bataille de Renty, 1554, fut un des négociateurs de la trêve de Vaucelles, et défendit énergiquement Saint-Quentin contre les Espagnols, 1557; il a composé une *Relation* de ce siège. Écarté de la cour par les intrigues qui suivirent la mort de Henri II, il se retira dans ses terres, où il embrassa le calvinisme. En 1560, il alla demander, devant l'assemblée des notables à Fontainebleau, le libre exercice du culte protestant, mais fut assez prudent pour ne pas se laisser attirer dans le piège où tomba Condé à Orléans. Quand la guerre civile eut éclaté, il combattit à Dreux, 1562, contre François de Guise, qu'on l'accusa d'avoir fait assassiner, et à Saint-Denis contre Montmorency, 1567; il devint, après la mort de Condé à Jarnac, le chef effectif du parti calviniste et perdit la bataille de Moncontour, 1569. Attiré à la cour, il suivit Charles IX à Paris, et lui fit agréer le projet d'une intervention française en faveur des Pays-Bas soulevés contre Philippe II. La confiance que le roi témoignait à l'amiral inquiéta Catherine de Médicis, et, quelques jours après le mariage de Henri de Navarre avec Marguerite de Valois, il fut blessé d'un coup d'arquebuse, 22 août 1572, en sortant du Louvre, par le Florentin Tosinghi. Charles IX alla le visiter et lui promit une vengeance éclatante, mais deux jours après l'amiral périt victime de la Saint-Barthélemy. L'Allemand Besme l'assassina chez lui. Ce crime paraît avoir été commis dans l'hôtel de Ponthieu, dont faisait partie le fief du Roule (entre les rues Tirechape et de l'Arbre-Sec). Le cadavre de Coligny fut porté au gibet de Montfaucon, d'où quelques serviteurs fidèles l'enlevèrent. Sa mémoire, flétrie par le parlement de Paris, fut réhabilitée en 1599. Les *Lettres et négociations* de l'amiral sont à la Biblioth. nationale de Paris. On lui attribue des *Mémoires* d'une authenticité contestable. Il a coopéré à un mémoire sur les guerres civiles adressé à Charles IX et inséré dans les œuvres de Duplessis-Mornay.

V. son *Histoire* par Castilhon. B.

COLIGNY (GASPARD III DE). *V.* CHATILLON.

COLIGNY (ODET DE). *V.* CHATILLON.

COLIGNY (DANDELOT). *V.* DANDELOT.

COLIGNY (JEAN DE), comte de Saligny, né en 1617, m. en 1686. Il fut le lieutenant de Condé dans la guerre de la Fronde, et, en 1664, commanda les 6,000 Français qui participèrent à la victoire de Saint-Gothard sur les Turcs. On a de lui quelques pages de *Mémoires* curieux, publiés par Lemontey dans les pièces justificatives de sa *Monarchie de Louis XIV*. B.

COLIGNY, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Bourg-en-Bresse. Anc. seigneurie; a donné son nom à la famille de Châtillon; 1,650 hab.

COLIMA, v. du Mexique, ch.-l. de l'État de ce nom, à 48 kilom. du grand Océan; 23,572 habitants. On voit, à 32 kil. N.-E. de cette ville, le volcan de Colima, qui a 3,352

mètres de hauteur. — L'État de Colima a 5,418 kil. carrés et 65,829 hab.

COLIN (Jacques), poète, né à Auxerre, m. vers 1547. Lecteur et secrétaire de François Ier, il usa de son crédit pour être utile aux gens de lettres.

Ses [illegible] peu nombreuses sont quelques traductions d'Homère et d'Ovi[illegible], Lyon, [illegible], et 2 pièces dans un recueil de divers auteurs, Lyon, 15[illegible] [illegible] attribue une trad. du *Courtisan*, de Castiglione.

COLIN (Alexandre), statuaire flamand, né à Malines en 152[illegible], m. en 1612, fut appelé par l'empereur Ferdinand Ier à Inspruck, où il acheva le fameux mausolée de Maximilien Ier, commencé par les frères Abel, de Cologne. On lui doit encore, dans la même ville, deux mausolées qui ornent l'église de la cour.

COLIN-MAILLARD (Jean), guerrier célèbre du pays de [illegible] la fin du xe siècle : il était armé d'un *maillet*, dont il [illegible] ses adversaires; de là son second nom. Ayant eu les yeux [illegible] dans une bataille contre le comte de Louvain, il [illegible] cependant de combattre. On fait remonter à sa mémoire l'origine du jeu de colin-maillard.

COLINES (Simon de), célèbre imprimeur, né au commencement du xvie siècle à Pont-à-Colines (Picardie), m. vers 1547. Après avoir été ouvrier chez Henri Estienne, il devint son associé et son successeur. Ses éditions sont fort remarquables. Maittaire, qui a écrit sa *Vie* (*V. Vitæ typographorum*, 1er vol.), dit qu'il se servait de caractères romains les plus beaux qu'on eût vus jusqu'alors, et de caractères italiques supérieurs à ceux des Aldes. C—s.

COLISEE, *Colisæus*, le plus grand amphithéâtre de l'ancienne Rome. Il servit à des chasses d'animaux féroces, à des combats de gladiateurs, et même à des naumachies, parce qu'on pouvait à volonté remplir d'eau son arène. Il s'élevait à peu près au centre de la ville, presque à l'extrémité orientale de la voie Sacrée, entre les monts Célius, Esquilin et Palatin. Vespasien l'entreprit, Titus le termina. Son vrai nom était *Amphithéâtre Flavien*, du nom de race de Vespasien; les antiquaires l'ont appelé Colisée, de sa masse colossale. Il est de forme elliptique, et mesure 189m,89 de longueur sur son grand axe, 157m,50 sur son petit, et 49m,45 de hauteur : 87,000 spectateurs y trouvaient place. Son élévation extérieure se compose de 4 ordres d'architecture : les 3 premiers ordres ont chacun 80 portiques en arcades superposées, avec colonnes à demi engagées; le 4e forme une espèce de grand attique, percé de 40 petites fenêtres carrées. L'ordre du rez-de-chaussée est dorique; le 2e ionique; le 3e corinthien; le 4e corinthien aussi, mais avec des pilastres seulement. A l'intérieur, une arène elliptique, de 91m,60 sur 58m,8, était entourée d'un *podium* ou soubassement, haut de 6 m., et percé de petites portes de loges d'animaux destinés aux jeux. Du podium partaient 80 rangs de gradins continus, montant jusqu'à la hauteur du 3e étage, qui se terminait par un portique en colonnade dans tout le pourtour du monument. Un *balteus* (*V. ce mot*) divisait les gradins en 2 sections sur la hauteur, et faisait dans l'enceinte générale une enceinte particulière pour les sénateurs, l'ordre équestre, les vestales, les prêtres, les magistrats, les citoyens romains des meilleures familles et des premières classes. Là aussi, sur le podium, et dans le petit axe de l'amphithéâtre, était la loge de l'empereur. La 2e section comprenait les gradins de la plèbe. Plus de 100 escaliers conduisaient à tous les étages. Il y avait une entrée dans l'arène à chaque extrémité du grand axe, et deux autres particulières sur le petit axe pour l'empereur, l'une communiquant au mont Palatin par une voûte, l'autre au mont Esquilin, où habitait Titus, par un pont mobile, qui s'abaissait sur le premier rang d'arcades pour conduire au podium. L'Amphithéâtre Flavien fut commencé vers l'an 828 de Rome, 75 de J.-C., et terminé en 2 ans et 9 mois ; 12,000 Juifs, captifs de Jérusalem, y travaillèrent. Sous l'empereur Macrin, la [illegible] en détruisit la galerie supérieure; Alexandre Sévère la fit rebâtir. Il est construit à l'extérieur tout en pierre de Tibur (travertin), et à l'intérieur en tuf (péperin) et en briques pour les substructions. Les gradins étaient de marbre et de pierre dans la 1re section, de bois dans la seconde. L'ensemble de ce magnifique amphithéâtre, qui n'a jamais été ni surpassé, ni égalé, révèle un grand artiste; on ne le connaît pas cependant, et l'on a conjecturé, sur une très faible auto[illegible] [illegible] fut un chrétien nommé Gaudentius. Du temps de [illegible] le Vénérable, on disait encore proverbialement : « Quand le Colisée tombera, Rome périra ; quand Rome tombera, l'univers périra. » Il ne reste du Colisée que 33 arcades au N.-E., dans toute la hauteur de la muraille extérieure, et, à l'intérieur, [illegible] importantes des diverses galeries et des [illegible]. C'est pourtant la ruine la plus imposante de Rome. Les tremblements de terre, et plus encore la main des hommes, ont contribué à son désastre. Au xviiie siècle, Benoit XIV le mit sous la protection de la religion, en le consacrant aux martyrs, d'après une croyance commune que beaucoup durent y verser leur sang dans les temps de persécution. Il fit élever au centre une croix, et tout autour de l'arène 14 autels, formant un chemin de la croix. Ces monuments existent encore; des prédicateurs viennent souvent prêcher dans le Colisée, et des confréries y faire des processions. C. D—y.

COLISÉE, monument construit par des spéculateurs à Paris, sous Louis XV, à l'extrémité N. des Champs-Élysées, près du faubourg Saint-Honoré, pour offrir une réunion de tous les plaisirs. La dépense fut de 2,700,000 fr. ; il pouvait contenir 40,000 spectateurs, et n'en reçut jamais plus de 5 à 6,000. Ouvert en 1771, il fut abandonné dès 1775, après un essai infructueux de toutes sortes de spectacles, et démoli en 1784. Une rue en a conservé le nom.

COLL, *Cola*, île à l'O. de l'Écosse, une des Hébrides, dépend. du comté d'Argyll, à 9 kil. N.-O. de celle de Mull. Longueur 25 kil.; largeur 6 kil.; 779 hab. Un tiers en pâturages; le reste en rochers. Résidence et forteresse féodale des Maclean.

COLLAERT (Hans), dessinateur et graveur, né vers 1520 à Anvers, m. en 1567. Ses estampes, correctes et pures, ont un peu de sécheresse. On recherche *l'Annonciation, Isaac, Samson, les Bergers, Saint Jean-Baptiste*. — Son fils Jean, a gravé d'après Rubens.

COLLARES, v. de Portugal (Estrémadure), sur le Rio-das-Macas, près de l'Océan; 2,980 hab. Vins et fruits renommés.

COLLAS (Achille), mécanicien et artiste, né à Paris en 1795, m. en 1859, inventa, en 1822, une machine à faire des agrafes; en 1826, une machine à graver les poinçons pour boutons irisés; en 1828, une machine à guillocher les rouleaux pour l'impression des indiennes; enfin, en 1831, un tour vertical pour réduire et graver en taille-douce les bas-reliefs et les médailles. Il en fit l'application au *Trésor de numismatique et de glyptique*, en 906 planches in-fol. Il l'adapta aussi à la gravure des billets écrits et autres. Collas inventa, en 1836, un tour pour réduire les bustes et les statues.

COLLATIE, *Collatia*, anc. ville d'Italie (Latium), près et à l'E. de Rome, sur un affluent de l'Anio.

COLLATIN, surnom donné à L. Tarquin (*V. ce mot*), neveu de Tarquin le Superbe, parce qu'il était originaire ou ancien habitant de *Collatie*.

COLLATION, droit de conférer un bénéfice. Autrefois les prélatures et les abbayes étaient conférées par élection, les bénéfices inférieurs séculiers par les prélats, les réguliers par les abbés.

COLLÉ (Charles), littérateur, né à Paris en 1709, m. en 1783, était fils d'un procureur au Châtelet et cousin de Regnard. Membre du *Caveau* (*V. ce nom*), il fit des chansons où l'on trouve la peinture gaie, piquante et trop fidèle des mœurs de son époque. Collé fut admis en 1730, au Palais-Royal, dans la société du duc d'Orléans, qui le prit pour lecteur et l'un de ses secrétaires. Il composa pour le théâtre de ce prince plusieurs petites comédies et des parades d'une gaieté licencieuse. La meilleure de ces pièces, qui ont été recueillies sous le titre de *Théâtre de société*, 1768, 2 vol., est *la Vérité dans le vin*. Collé donna au Théâtre-Français deux comédies, *Dupuis et Desronais*, en 3 actes en vers libres, 1763, et *la Partie de chasse de Henri IV*, en 3 actes en prose, 1774, qui eurent du succès, grâce au naturel des caractères et des sentiments; mais elles manquent de force comique et de style. Il a laissé un *Journal historique*, œuvre posthume, allant de 1748 à 1772 inclusivement, remplie de mauvaises critiques et de diatribes contre les auteurs contemporains. Le Journal a été publié en 1807, 3 vol., avec une *Notice* de Barbier sur la vie et les œuvres de Collé. Les *Chansons* de Collé ont été réunies en 2 volumes, Paris, 1807.

COLLECTE, nom qu'on donne aux oraisons que le prêtre récite pendant la messe, avant l'épître, soit parce qu'il *recueille* en ce moment les vœux des fidèles pour les offrir avec les siens à Dieu, soit parce que ces oraisons sont recueillies de divers passages de l'Écriture sainte.

COLLECTEURS, habitants des paroisses chargés autrefois sous leur responsabilité personnelle de percevoir la taille et d'en faire le versement aux receveurs. (*V.* Taille.)

COLLE-DI-VAL-D'ELSA, ville du roy. d'Italie (prov. de Sienne), sur l'Elsa; 4,830 hab.; papeteries considérables; grande verrerie.

COLLÈGES, *collegia* chez les Romains. C'étaient des corporations religieuses ou industrielles. — *Collèges de prêtres*. Il y en avait 5 à Rome, ceux des *Pontifes*, des *Augures*, des *Quindécemvirs*, des *Septemvirs-Épulons*, des *Vestales*, etc. (*V. ces divers mots*.) Romulus, Numa et Tarquin l'Ancien les avaient institués. Outre ces collèges, qui étaient les desservants généraux du culte, on en comptait une foule d'autres, pour la

service de quelques divinités inférieures et pour le culte des empereurs après leur apothéose. — *Colleges d'artisans.* Numa les institua dans un but d'ordre et d'organisation de la société. Il en établit 8, et voulut que chacun eût ses assemblées et ses sacrifices particuliers. Un collège se divisait en décuries, ayant chacune son décurion, relevant d'un chef ou syndic général; il possédant des biens en commun, avait une caisse commune pour payer les sacrifices, repas et autres cérémonies que l'association devait célébrer à certains jours. Dans les derniers temps de la république, on multiplia les collèges pour en faire des instruments d'intrigues et de violences dans les comices. L'an 685, le sénat ordonna, par mesure d'ordre, la suppression de tous les nouveaux collèges. Ils se reformèrent dans les guerres civiles; César, puis Auguste, les supprimèrent de nouveau. Pendant longtemps, les empereurs se montrèrent hostiles à l'institution de nouveaux collèges, soit à Rome, soit dans les provinces. Ils les regardaient comme des foyers de conspiration. (*V.* la correspondance de Trajan avec Pline le Jeune.) Dans les derniers temps de l'empire romain cette défiance disparut, et l'on favorisa l'institution des collèges, pour en faire des moyens d'influence et des agents d'administration : on leur confia la plupart des services publics et l'exploitation des domaines de l'empire. Alors les collèges se multiplièrent au point d'embrasser à peu près toutes les industries. Ils formaient encore une armée civile, qui jouissait de certains privilèges, pouvait exploiter et travailler pour elle, mais devait tenir constamment à la disposition de l'Etat les bras et les produits nécessaires pour les services publics. (*V.* CORPORATIONS.) C. D—Y.

COLLÈGES, établissements d'instruction publique en France. De 1815 à 1848, on distinguait les *colleges royaux*, appartenant à l'État : ce sont aujourd'hui les *lycees* (*V. ce mot*), et les *colleges communaux*, fondés et soutenus par les villes. Ces derniers ont conservé le nom de collèges. Les collèges sont administrés par un principal, soit à ses risques et périls, soit pour le compte de la commune, et, dans ce dernier cas, ils sont dits en régie. Un bureau d'administration est attaché à chaque établissement. Le personnel des régents ou professeurs est à la nomination du ministre de l'instruction publique. A Paris le *college municipal Rollin* et le *collège Stanislas* ont une organisation particulière.

COLLÈGES DE L'EMPIRE GERMANIQUE. *V.* ALLEMAGNE.

COLLÈGES DE L'UNIVERSITÉ (ANCIENS). *V.* UNIVERSITÉ.

COLLÈGE DE FRANCE, établissement d'instruction publique à Paris, destiné à donner une haute impulsion à la science. Il fut fondé par François Ier en 1530, et d'abord appelé *Collège des trois langues*, puis, sous Louis XIII, *Collège royal*. Ses professeurs ont porté jusqu'à nos jours le nom de lecteurs royaux. Il n'y eut d'abord que des chaires de langues, grec, hébreu, latin, d'où le nom de *Collèges des trois langues*; on y ajouta successivement un enseignement des sciences, de la médecine, du droit, des littératures, des langues modernes, etc. Après bien des modifications successives, le programme des cours embrasse aujourd'hui l'astronomie, les mathématiques, la physique générale et mathématique, la physique générale et expérimentale, la médecine, la chimie, l'histoire naturelle des corps inorganiques et des corps organisés, l'embryogénie comparée, le droit de la nature et des gens, l'histoire des législations comparées, l'économie politique et l'histoire de l'économie politique, l'histoire et la morale, l'archéologie, les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque, arabe, persane, turque, la langue et la littérature chinoises et tartares-mandchoues, la langue et la littérature sanscrites, les langues et l'archéologie égyptiennes, la langue et la littérature grecques, l'éloquence latine, la poésie latine, la philosophie grecque et latine, la langue et la littérature françaises du moyen âge, la langue et la littérature françaises modernes, les langues et littératures étrangères de l'Europe moderne, la langue et la littérature slaves. Tous ces cours sont publics et gratuits. Parmi les hommes illustres qui ont professé au Collège de France, on distingue : dans les sciences, Oronce, Finé, Ramus, Gassendi, Tournefort, Daubenton, Lalande, Hallé, Darcet, Portal, Corvisart, Delambre, Vauquelin, Cuvier, Ampère, Lacroix, Thénard; dans les lettres, Budé, Vatable, Turnèbe, Baluze, de Fourmont, de Guignes, d Herbelot, Rollin, Lebeau, Pétis de la Croix, Galland, Delille, Legouvé, Andrieux, Sylvestre de Sacy, Pastoret, Letronne, Daunou, Chésy, Abel Rémusat, Guigniaut, etc. Les cours se tinrent d'abord dans divers collèges de l'Université; Henri II leur assigna exclusivement les collèges de Tréguier et de Cambrai ou des Trois-Évêques. Un édifice bâti sous Louis XIII subsista jusqu'en 1774. On l'a reconstruit, depuis cette époque, sur son ancien emplacement, qui est la place Cambrai; Chalgrin en fut l'architecte. Les bâtiments ont été agrandis sous Louis-Philippe. Le Collège de France, dirigé d'abord par le grand aumônier de la cour, tantôt fit partie de l'Université, tantôt en fut détaché; en 1774, il entra dans la Maison du roi. Attaché en 1795 au ministère de l'intérieur, en 1831 à celui des travaux publics, il est, depuis 1832, dans les attributions du ministère de l'instruction publique. Un des professeurs remplit les fonctions d'administrateur. Le chef de l'Etat pourvoit aux chaires vacantes sur une double présentation de l'Institut et du corps des professeurs. B.

COLLÈGE (SACRÉ), nom donné au corps des cardinaux. (*V.* CARDINAUX.) Le sacré collège, assemblée en conclave, élit le souverain pontife; réuni en consistoire, le pape lui adresse ses allocutions et y proclame les nouveaux cardinaux. Il fournit les légats chargés par les papes de missions importantes auprès des gouvernements étrangers. Avant 1870, ses membres occupaient toutes les fonctions importantes dans l'administration des Etats de l'Eglise; exempts de toute contribution, supérieurs au lois pénales ordinaires, ils ne pouvaient être poursuivis, même par le pape, que pour hérésie, schisme ou crime de lèse-majesté. Ceux qui n'ont pas 6,000 ducats de revenu reçoivent un traitement de 200 ducats par mois. L'évêque d'Ostie est doyen du sacré collège. (*V.* CARDINAUX.) B.

COLLEGIALE, église desservie par des chanoines séculiers et réguliers, et dans laquelle il n'y a pas de siège épiscopal. Telles furent les Saintes-Chapelles de Paris et de Vincennes, les églises de Saint-Quentin, Brioude, Saint-Martin de Tours, etc. On en comptait 526 en France quand on les supprima en 1792.

COLLENUCCIO (PANDOLFO), écrivain italien, fut étranglé, en 1500, sur l'ordre de Jean Sforza, seigneur de Pesaro, pour avoir voulu livrer la ville à César Borgia. On a de lui une *Histoire de Naples* depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1459, ouvrage exact, précis, où respire un vif sentiment de la liberté. Il a laissé aussi deux pièces dramatiques, *Joseph* et *Amphitryon*, un traité *de l'Education chez les anciens*, des poésies éparses dans divers recueils, des remarques sur Pline l'Ancien, etc. B.

COLLET (PIERRE), théologien, né à Ternay (Loir-et-Cher) en 1693, m. en 1770, professa dans plusieurs maisons des pères de Saint-Lazare, et devint principal du collège des Bons-Enfants à Paris.

Il a laissé : *Traités des dispenses*, 1742, 2 vol.; *Institutiones theologiæ moralis*, 5e édit., 1758, 6 vol.; *Institutiones theologiæ scholasticæ*, 1765, 2 vol.; *Vie de St Vincent de Paul*, 1748, 2 vol. in-4o; *Traité des saints mystères*, réimprimé encore de nos jours; *Traité historique, dogmatique et critique des indulgences et du jubilé*, 1759; *Traité des devoirs de la vie religieuse*, 1765, etc.

COLLETET (GUILL.), né à Paris en 1598, m. en 1659, un des poètes qui régnaient sur la scène avant Corneille, et que Richelieu prenait pour collaborateurs dans ses œuvres dramatiques. Il fut un des premiers membres de l'Académie française, et il a composé des tragédies, des pastorales et d'autres poésies qui ne lui ont pas survécu. On mentionne cependant *le Banquet des Poètes*, 1646, un *Art Poétique*, 1658, que Boileau n'a pas tout à fait dédaigné, et quelques épigrammes. G. L.

COLLETET (FRANÇOIS), fils du précédent, né à Paris en 1628, m. vers 1680, n'est guère connu que par les vers de Boileau (*Sat.* I) :

> Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

Poète aussi, il a fait : *Noëls nouveaux*, 1660; *le Tracas de Paris*, 1665; *la Muse coquette*, etc., œuvres tombées dans un juste oubli. G. L.

COLLETS (PETITS), nom donné au XVIIIe siècle à certains hommes qui, appartenant à l'Église par l'habit, au monde par leur conduite, se faisaient appeler *M. l'abbé*, briguaient les bénéfices, peuplaient les antichambres et les boudoirs, et faisaient souvent de petits vers, des contes, des opéras comiques. (*V.* ABBÉ.)

COLLETTA (PIERRE), né à Naples en 1773, m. à Florence en 1831, combattit pour la république, se fit ensuite ingénieur, et, au moment de l'occupation française, 1806, se chargea de l'organisation de la garde nationale. Il fut nommé général et directeur des ponts et chaussées en 1812, directeur du génie militaire en 1813 et conseiller d'État en 1814. Employé encore après la révolution de 1820, il fut envoyé pour apaiser les troubles de la Sicile, réussit mal, et n'en devint pas moins ministre de la guerre en 1821. Emprisonné par Canos, exilé à Brunn, il obtint la permission de vivre à Florence.

Il a laissé une *Histoire du royaume de Naples* depuis Charles VII jusqu'à Ferdinand IV, trad. en français, Paris, 1835, 4 vol. B.

COLIBERTS, de *libertus*, esclave affranchi; nom donné jadis à une classe d'individus très voisins des serfs, et que les maîtres pouvaient encore vendre, échanger ou donner. On l'appliquait encore, il n'y a pas longtemps, en Vendée, à une race vagabonde, proscrite, presque sauvage, qui vit sur des bateaux vers les embouchures du Lay et la Sèvre-Niortaise (*V.* CAGOTS.)

COLLIER (Arthur), théologien et philosophe anglais, né en 1680 à Langdorf-Magna (Wilts), m. en 1732, étudia à Oxford et remplit les fonctions de recteur dans son pays natal depuis 1704 jusqu'à sa mort. L'ouvrage qui a fait sa réputation est intitulé *Clavis universalis* (clef universelle), *ou Nouvelle Recherche sur la vérité, contenant une démonstration de la non-existence ou de l'impossibilité du monde matériel,* Londres, 1713, on y trouve une métaphysique plus hardie encore que celle de Berkeley.

COLLIER (Jérémie), écrivain anglais, né en 1650 dans le comté de Cambridge, m. en 1726. Il enseignait le droit à l'école de Gray's-Inn à Londres, lors de la révolution de 1688; ecclésiastique non-conformiste, il renonça à ses fonctions pour ne pas [illegible] serment à Guillaume III. On a de lui : *Essais sur di[illegible] de morale,* 1697-1709, 3 vol., ouvrage érudit, spirituel et élégamment écrit; *Coup d'œil sur l'immoralité du théâtre an[illegible],* 1698, qui le mit aux prises avec Congrève et Vanbrugh; une traduction du *Dictionnaire* de Moréri, 1701-21, 4 vol. in-fol.; *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne,* 1708-1[illegible], 2 vol. in-fol.

COLLIER, objet de parure ou marque de distinction que l'on [illegible] au cou. Les anciens en mettaient quelquefois aux statues de leur dieux. Le collier, ornement ou récompense militaire à Rome, s'appelait *torques.* Au moyen âge, le collier devint un des ornements des chevaliers, puis une marque distinctive d'ordres militaires.

COLLIER (Ordre du), anc. ordre de chevalerie à Venise; ceux qui en étaient membres s'appelaient encore chevaliers de Saint-Marc ou de la Médaille. Au collier que leur donnait le doge [illegible] suspendue une médaille, portant l'effigie du lion a[illegible] St Marc. — L'Ordre des Lacs d'Amour, institué en 1355 par [illegible]dée, comte de Savoie, se nomma aussi d'abord Ordre du Collier.

COLLIER (Affaire du), procès fameux sous Louis XVI. Louis XV avait commandé, en 1774, aux joailliers de la couronne, Boehmer et Bossanges, un collier destiné à Mme Dubarry; mais la mort le surprit avant que ce collier fut achevé. Un[illegible], la comtesse de Lamotte, s'insinua auprès du cardinal de Rohan, grand aumônier de France, alors disgracié, lui fit croire que la reine Marie-Antoinette désirait le fameux collier, et que l'achat de cette parure, estimée à 1,[illegible] fr., serait un puissant moyen de se remettre en faveur à la cour. Le cardinal se laissa duper par la comtesse, qui se fit remettre le collier et cacha quelque temps son escroquerie par de fausses lettres de la reine. Un billet écrit à celle-ci par les joailliers découvrit l'intrigue. Mme de Lamotte, mise en jugement (août 1785), fut condamnée à la marque et à une réclusion perpétuelle dans un hôpital. Rohan, qu'on avait conduit à la Bastille, fut déchargé de l'accusation. Mme de Lamotte s'échappa de la Salpêtrière deux ans après, et publia à Londres des *Mémoires,* libelle odieux contre Marie-Antoinette. B.

COLLIN (Henri-Joseph de), poète allemand, né à Vienne en 1772, m. en 1811. Il fut conseiller aulique et attaché aux finances. Ses compatriotes le placent immédiatement après Schiller pour les tragédies classiques de *Régulus, Coriolan, Polyxène, les Horaces et les Curiaces, Balboa,* etc., qui manquent d'action et sont d'un style trop déclamatoire. Ses *Poésies lyriques,* publiées en 1812, contiennent les chants patriotiques que le gouvernement le chargea de composer lors de la guerre de 1[illegible]. Il a laissé aussi un fragment d'épopée sur *Rodolphe de H[illegible]rg.* — Son frère Mathieu, né en 1779, m. en 1824, pr[illegible]eur d'esthétique et d'histoire de la philosophie à Cra[illegible] [illegible]teur des *Annales littéraires de Vienne* et auteur de [illegible] dramatiques médiocres, fut nommé en 1815 [illegible] Reichstadt.

COLLIN DE VERMONT (Hyacinthe), peintre, né à Ver[illegible] [illegible], m. en 1761, élève de Rigaud, compléta ses [illegible]. Il fut reçu membre de l'Académie des beaux-[illegible] [illegible] professeur en 1740. Ses principaux [illegible] sont : une *Présentation au Temple,* et la *Maladie d'An[illegible].*

COLLIN D'HARLEVILLE (Jean-Franç.), poète comique, [illegible] Chartres, en 1755, m. en 1806, se fit re[illegible] [illegible] se voua ensuite au théâtre. Il débuta [illegible] *l'Inconstant,* 5 actes, 1786, qui réus[illegible] [illegible] *l'Optimiste,* 5 actes, 1788; *les [illegible] en E[illegible],* 5 actes, 1789; *M. de Crac,* 1 acte, 1791: [illegible], 5 actes, 1792: pièces qui furent très favo[illegible] [illegible] est le chef-d'œuvre de l'au[illegible] [illegible] est bien tracé, et l'intrigue assez [illegible] théâtre imprimé renferme encore les [illegible] de 179[illegible] à 1804 : *les Artistes,* 3 actes; *les Mœurs du jour,* 5 actes; *le Vieillard et les Jeunes Gens,* 5 actes; *M[illegible],* 3 actes; *Il veut tout faire,* 1 acte; *les Riches,* 5 actes; *les Querelles des Deux Frères, ou la Famille bretonne,* 3 actes. Toutes ces comédies sont en vers; l'auteur n'en a point fait en prose. Sa versification est facile et naturelle, ses sentiments doux et honnêtes; il abonde en détails charmants, mais il manque souvent de force dans la conception et l'exécution. On doit néanmoins le ranger parmi les meilleurs poètes comiques du second ordre. Il fut admis à l'Institut lors de sa création. Andrieux, son ami, a recueilli les œuvres de Collin d'Harleville sous le titre de *Théâtre et Poésies fugitives,* Paris, 1805, 4 vol. Il y a joint une excellente notice biographique sur Collin. Les poésies fugitives sont ingénieuses, mais faibles.

COLLINES DE ROME. Il y en avait 8 dans l'enceinte de Servius, bien que les Romains l'eussent surnommée la ville aux 7 collines; elle en eut 9 dans l'enceinte agrandie par Honorius. (*V.* Rome.) Les 8 collines de la 1re enceinte sont, dans l'ordre chronologique de réunion : le *Palatin,* le *Capitolin,* le *Quirinal,* le *Célius,* l'*Aventin,* le *Janicule,* l'*Esquilin* et le *Viminal.* La 2e enceinte ne comprit de plus que la colline des *Jardins.*

Aventin (*Mont*), situé à l'extrémité S.-O. de la ville, à laquelle il fut réuni par Ancus Marcius, qui le fortifia. Il a 2 plateaux séparés par une étroite vallée : l'un touche à la rive g. du Tibre, l'autre se trouve derrière celui-ci dans la direction du S.-E. Le mont Aventin tirait son nom du roi d'Albe Aventinus, dont on y voyait le tombeau. Rémus fut aussi enterré sur cette montagne. Ces sépultures empêchèrent, pendant des siècles, de comprendre la colline dans l'enceinte du pomœrium (*V. ce mot*); elle n'y fut enfermée que par Claude. Hauteur, 40 m. environ.

Capitolin (*Mont*). Il fermait la ville à l'O., et dominait le Forum de ce côté. Nommé d'abord Saturnien, puis Tarpéien, de la vestale Tarpéia (*V. ce mot*), il reçut le nom de Capitolin lors de la fondation du Capitole. (*V.* pour sa description au mot Capitole.) Joint à Rome par Romulus. Hauteur, 40 à 41 m.

Céliolus (*Mont*). *V. l'art. suivant.*

Célius (*Mont*), au S. de la ville, et à l'E. de l'Aventin. On ne sait s'il fut joint à Rome par Romulus, Tullus Hostilius, Ancus ou Tarquin l'Ancien. Il s'appelait primitivement *Querquetulanus,* parce qu'il était couvert de chênes. Il prit son nom du chef étrusque Celès ou Célius, qui vint s'y fixer sous l'un des rois susnommés. Une diramation s'allongeait à l'E. et formait une colline moins haute appelée *Céliolus,* le petit Célius. Hauteur, 44m,50.

Cispius (*Mont*). *V. l'art. suivant.*

Esquilin (*Mont*), la plus étendue des collines, et située à l'E. de la ville, entre les monts Célius et Viminal. Elle jetait comme deux caps vers l'O., l'un appelé mont *Oppius,* et l'autre, au N. de celui-ci, le mont *Cispius.* Servius Tullius joignit l'Esquilin à la ville. Son nom lui venait d'une chênaie (*esculetum*) dont il était alors couvert. Hauteur, 51 m. dans la partie la plus haute, 40 dans la plus basse.

Germalus (*Mont*). *V.* l'art. *Palatin* plus loin.

Janicule (*Mont*), sur la rive dr. du Tibre, vis-à-vis des monts Aventin et Capitolin. Il s'étendait devant le fleuve, dans la direction du N. au S.; mais son extrémité méridionale seulement se trouvait dans la ville : Ancus l'y joignit par deux longs murs, pour protéger le cours du Tibre contre les pirates. Le Janicule empruntait son nom à Janus. Hauteur, 90 m.

Jardins (*Colline des*), au fond du Champ de Mars, au N. de la ville, en regard du mont Quirinal. Elle s'étend de l'E. à l'O., et tirait son nom de jardins dont elle était couverte. Elle fut jointe à la ville par Honorius. C'est auj. le mont *Pincio.* Hauteur, 50 m.

Latiaris (*Mont*). *V.* plus loin *Quirinal.*

Martialis (*Mont*). *V.* plus loin *Quirinal.*

Oppius (*Mont*). *V.* plus haut *Esquilin.*

Palatin (*Mont*), presque au centre de la ville, entre l'Aventin, le Célius, l'Esquilin et le Capitolin. Il fut le berceau de Rome, et prenait son nom des Pallantes, qui l'avaient habité jadis. Au côté N.-O., vers le bas, étaient deux mamelons appelés *Germalus* et *Velia.* Hauteur, 45m,50.

Quirinal (*Mont*), à l'extrémité N.-O. de la ville, près des monts Viminal et Capitolin. Numa ou Servius le réunit à Rome; mais auparavant le roi Tatius était venu s'y fixer avec ses Quirites, qui lui avaient valu le nom de Quirinal. Il avait trois mamelons, que, dans l'origine, on appelait colline *Salutaris,* colline *Martialis* et colline *Latiaris;* le nom de Quirinal les fit tomber en désuétude. Hauteur, 48 m. au point culminant, et 41 m. 50 aux autres parties.

Salutaris (*Mont*). *V.* ci-dessus *Quirinal.*

Vatican (*Mont*). Il ne fut jamais compris dans l'enceinte de la ville ancienne, cependant il y appartenait par son voisinage. Il est au N.-O. de Rome, sur la rive dr. du Tibre, vis-à-vis du Champ de Mars. Son nom lui venait des prédictions (*a vaticiniis*) qui s'y faisaient, dans les temps fabuleux, sous l'inspiration d'un dieu. Hauteur, 24m,30.

Velia (*Mont*). *V.* plus haut *Palatin.*

Viminal (*Mont*), entre le Quirinal et l'Esquilin, à l'E. de la

ville. On l'appelait Viminal, d'une saussaie (*vimineta*) qui s'y trouvait. Il fut joint à Rome par Servius. Hauteur, 45^{m},50.
C. D—Y.

COLLINGWOOD (LORD **CUTHBERT**), amiral anglais, né à Newcastle-on-Tyne en 1748, m. en 1810, entra fort jeune dans la marine, se distingua dans la guerre de l'indépendance des États-Unis, fut employé au blocus de Toulon en 1793, prit part en 1797 au combat du cap Saint-Vincent. Après la mort de Nelson à Trafalgar, il le remplaça dans le commandement des armées navales de la Méditerranée, et devint pair d'Angleterre en 1806.

COLLINI (COME-ALEXANDRE), né à Florence en 1727, m. en 1806, fut secrétaire de Voltaire de 1752 à 1756, et passa ensuite au service de l'électeur palatin Charles-Théodore, qui en fit son secrétaire intime et son historiographe. On a de lui divers écrits historiques, des *Lettres sur l'Allemagne*, 1784, et quelques mémoires d'histoire naturelle. Il aida Voltaire pour la composition de ses *Annales de l'Empire*, et il a laissé, sous le titre de *Mon Séjour auprès de Voltaire*, Paris, 1807, des mémoires intéressants sur l'époque correspondante de la vie de ce grand écrivain, suivis de lettres inédites de Voltaire.
Ds.

COLLINS (JOHN), mathématicien, né à Wood-Eaton près d'Oxford en 1624, m. en 1683. Il fit partie de la Société royale de Londres en 1667. Ses correspondances avec les savants contemporains l'ont fait appeler le *Mersenne anglais*; celles qui sont relatives à la discussion de Newton et de Leibnitz sur l'invention du calcul différentiel forment le livre intitulé *Commercium epistolicum*, 1712, in-4°. Des mémoires importants de Collins sont insérés dans les *Philosophical transactions*.

COLLINS (ANTOINE), philosophe, né à Heston (Middlesex) en 1676, m. en 1729, élève et ami de Locke, fut juge de paix, trésorier du comté d'Essex et membre du parlement. Mêlé à toutes les controverses de son temps, obligé 2 fois de passer en Hollande à cause de ses hardiesses philosophiques et religieuses, il fut cependant estimé comme homme privé.

Ses principaux écrits sont : *Essai sur l'usage de la raison*, 1707 ; *Lettre à Dodwell sur l'immortalité de l'âme*, 1708 ; *Discours sur la liberté de penser*, 1713, trad. en franç. par Scheurler : *Recherches sur la liberté de l'homme*, 1717, livre réfuté par Clarke : *Discours sur les bases et les preuves de la religion chrétienne*, 1723 ; *Examen des prophéties*, 1724 ; *Essai sur les 39 articles de l'Église d'Angleterre ; du Principe des actes humains*, trad. en franç. par Lefebvre de Beauvray, 1754, etc.

COLLINS (WILLIAM), poète anglais, né en 1720 à Chichester, m. en 1756, vécut pauvre à Londres jusqu'à la mort d'un oncle qui lui laissa quelque fortune. Ses *Églogues orientales* et ses *Odes*, 1742 et 1746, négligées alors, sont reconnues aujourd'hui, surtout les odes sur *les Passions* et sur *Thomson*, pour les modèles du genre lyrique. Son ode sur les superstitions d'Écosse montre sa passion pour les légendes et les fées. Brisé par la misère, qui pourtant n'avait pas triomphé de sa dignité et de sa douceur de caractère, il mourut jeune dans une maison de fous.

Ses *Œuvres*, avec notes, ont été publiées par Al. Dyce, Londres, 1827.
A. G.

COLLIOURE, anc. *Cauco Illiberis* ou *Caucoliberum*, v. de France (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret ; 3,630 hab. Port peu profond sur la Méditerranée et place de guerre : forts de l'Étoile et du Mirador. Excellents vins fins dits de *Grenache* et de *Rancio*. Pêche de la sardine. École d'hydrographie. — Aux environs, dans les monts Albères, anc. abbaye de Valbonne, de l'ordre de Cîteaux, et ermitage de Notre-Dame de Consolation, dans une vallée que dominent les tours romaines de la Massane et de Madeloc.

COLLI-RICCI (LOUIS-LÉONARD-GASPARD-VENANCE, BARON DE), général piémontais, né à Alexandrie en 1760, fit les campagnes contre la France depuis 1792, perdit la bataille de Mondovi en 1796, et, lors de l'occupation du Piémont par les troupes du Directoire en 1798, prit rang dans l'armée française. Il servit sous Joubert et Moreau à l'armée d'Italie et prit sa retraite en 1806.

COLLO, ancienne *Collops Magnus*, en arabe *Coul* ou *Coullou*, v. d'Algérie, port sur la Méditerranée, dans la province et à 62 kil. N. de Constantine, à 110 kil. O. de Bône, par 37° 0' 40" lat. N. et 4° 12' 27" long. E. Bon mouillage ; dans les environs, territoire fertile et mines de fer importantes. — Collo, florissante sous la domination romaine et vandale, se maintint longtemps indépendante entre les souverains de Tunis et de Constantine ; elle commerçait avec Venise, Gênes et la Provence. Prise par les Turcs en 1520, par les Français en 1843 et occupée définitivement en 1852. Ch.-lieu d'une commune mixte et commune de plein exercice ; 1,100 hab., dont 900 indigènes.
W—L.

COLLON, v. d'Irlande (comté de Louth) ; 1,720 hab. Manufacture de bas. Jolie petite ville.

COLLONGUE. *V.* SIMIANE.

COLLOQUE, nom donné à des conférences religieuses, où les partis cherchaient à se rapprocher, et qui furent surtout fréquents en Allemagne et en France au XVI^{e} siècle. (*V.* POISSY [COLLOQUE DE].)

COLLOQUE, degré intermédiaire de juridiction, dans les anc. églises calvinistes, entre les consistoires et les synodes provinciaux. Un colloque se composait du pasteur et d'un *ancien* de chacune des églises formant la circonscription colloquiale ; il réglait les différends ou difficultés qui s'élevaient dans ces églises, et prenait des mesures provisoires sur la doctrine, l'ordre et les mœurs ; il jugeait les appels des consistoires, et on pouvait appeler de son jugement au synode.

COLLOREDO (LES). Famille autrichienne qui tire son nom d'un château du Frioul. Ses principaux membres sont : — FABRICIUS, né en 1576, m. en 1645, chargé, auprès de l'empereur Rodolphe II, par Cosme II de Médicis, d'une ambassade que Daniel Eremita a racontée, et premier ministre de Frédéric II, successeur de Cosme ; — JÉROME, chef d'un corps d'Impériaux en Bohême, où les Saxons le battirent, 1634 ; en Lorraine, où il fut pris par les Français, 1636, et en Artois, où il dégagea Saint-Omer, 1638 ; — JEAN-BAPTISTE, nommé colonel des gardes de l'archiduc Guillaume après la bataille de Leipzig contre le Suédois Torstenson, 1642, et tué en 1649, en défendant pour Venise l'île de Candie contre les Turcs ; — RODOLPHE, né en 1585, m. en 1657, feld-maréchal sous les empereurs Ferdinand II et Ferdinand III, se distingua à la bataille de Lutzen, 1632, refusa de s'associer aux projets de Waldstein, 1634, et défendit Prague contre Wrangel et Turenne, 1648 ; — RODOLPHE-JOSEPH, vice-chancelier de l'Empire en 1737, et prince du Saint-Empire en 1763 ; — JOSEPH, fils du précédent, né en 1735, m. en 1818, directeur général de l'artillerie autrichienne, qu'il a perfectionnée ; — FRANÇOIS, né en 1737, m. en 1806, grand maître de la cour de l'empereur François II, ministre d'État et des conférences, chef de la chancellerie ; — FRANÇOIS-GONDICAIRE DE COLLOREDO-MANNSFELD, né en 1731, m. en 1807, ambassadeur à Madrid de 1767 à 1771, prince de l'Empire en 1763, commissaire principal de la Chambre impériale en 1772, vice-chancelier de l'Empire en 1789 ; — JÉROME, né en 1775, m. en 1822, opposé à Masséna en Italie, prit une grande part à la défaite de Vandamme près de Culm en 1813, aux affaires d'Ulm et de Leipzig, et fut nommé gouverneur général de la Bohême ; — FERDINAND, né en 1777, m. le 10 déc. 1848, ambassadeur à Naples en 1803, combattant d'Aspern et de Wagram, directeur général des bâtiments, chef de la légion académique de Vienne en 1848.
B.

COLLOT D'HERBOIS (JEAN-MARIE), né à Paris vers 1750, m. en 1796, parut comme comédien sur les théâtres de Lyon et de Bordeaux, dirigea celui de Genève, chercha vainement à débuter à la Comédie française, et vint au commencement de la Révolution pérorer dans les clubs, et, comme on disait, « secouer les émotions ». L'*Almanach du père Gérard*, qu'il publia en 1791, pour faire sentir les avantages du nouvel ordre de choses, lui donna beaucoup de célébrité, mais en même temps le gonfla d'orgueil. Il fut un de ceux qui préparèrent la journée du 10 août, après laquelle il fut membre de la municipalité de Paris et de la Convention. Envoyé en mission à Nice pendant le procès de Louis XVI, il écrivit qu'il votait la mort sans sursis. A son retour, il fit les motions les plus sanguinaires, inventa des conspirations pour justifier le régime de la Terreur, puis alla exercer à Lyon les plus atroces vengeances par l'échafaud, la fusillade et le canon, et soutint par une correspondance effroyable le zèle des pourvoyeurs de la guillotine. Membre du comité de salut public depuis le 31 mai 1793, il se sépara peu à peu de Robespierre et de Saint-Just et s'associa au coup d'État du 9 thermidor. Mais il était trop compromis comme terroriste, et huit mois après il fut déporté à Cayenne, où il mourut. Avant et pendant la Révolution, Collot a fait représenter une quinzaine de pièces (comédies et drames), presque toutes imprimées, mais oubliées aujourd'hui. Son *Almanach du père Gérard* a été traduit en plusieurs langues.
J. T.

COLLUMPTON, v. d'Angleterre (comté de Devon), sur la Collump ; 3,909 hab. (v. et paroisse). Fabr. de serges et gros draps.

COLLYRIDIENS, hérétiques du IV^{e} siècle, combattus par St Epiphane. Ils offraient à la Vierge des gâteaux appelés en grec *collyrides*, et ne voulaient employer que des femmes pour son culte.

COLMAN (GEORGE), poète comique anglais, né à Florence en 1733, m. en 1794, dans une maison de fous, à Paddington. Il eut George II pour parrain. Lloyd, Churchill et Thornton furent ses condisciples au collège de Westminster. Après avoir essayé un journal hebdomadaire, *le Connaisseur*, il se mit à écrire pour le théâtre. On représenta avec succès *Polly Honeycomb*, 1760, *la Femme jalouse*, 1761, imitée par Desforges, et le *Mariage clandestin* (en collaboration avec Garrick).

Ayant fait plusieurs héritages, Colman prit la direction du théâtre de Covent-Garden de 1768 à 1777, puis celle de Hay-Market. Il publia encore des traductions en vers de Térence et de l'*Art poétique* d'Horace. Ses œuvres dramatiques ont été réunies en 4 vol., 1787. — Son fils George dit *le Jeune*, né en 1762, m. à Londres en 1836, travailla aussi pour le théâtre. Il fut protégé tout particulièrement par George IV, qui l'admettait à sa table avec Sheridan. Parmi ses pièces qui sont restées à la scène, *John Bull*, 1805, était regardé par Walter Scott comme la meilleure comédie anglaise du répertoire moderne. B.

COLMAR, ville d'Allemagne (Alsace), ch.-l. de cercle, autrefois ch.-l. du dép. français du Haut-Rhin, sur la Fecht et la Lauch et au pied des Vosges; 26,106 hab. Cours d'appel (*Oberlandes-Gericht*) et de 1re instance (*Landgericht*). Trib. de commerce; église consistoriale protestante; synagogue; gymnase; école de sourds-muets; biblioth.; musée. La ville est assez bien bâtie, quoique percée irrégulièrement; on y remarque, sur la principale place, l'église de Saint-Martin, édifice du XIVe siècle, le couvent des dominicains, où furent rédigées les célèbres *Annales de Colmar*, et l'hôtel de ville; de belles promenades font le tour de la ville, et les environs sont magnifiques. Nombreuses fabr. de calicots, toiles peintes, rubans, indiennes; teintureries, filatures de coton, tanneries, brasseries; pâtés de foie d'oies, et vins de liqueur renommés. Comm. actif en produits manufacturés d'Alsace, grains, vins, denrées coloniales pour la Suisse. Patrie des deux Pfeffel, de Rewbell, du général Rapp. — Un grand nombre de tombes gallo-romaines trouvées récemment à Colmar attestent qu'elle remonte au temps de l'occupation romaine. L'anc. *Argentuaria* en était voisine. Les rois francs y eurent un manoir, que les historiens et les chartes nomment *Columbarium* et *Columbia*. Des chartes de 1216 y font déjà mention d'un pouvoir communal. Frédéric II l'entoura de murailles. Rodolphe de Habsbourg lui accorda de nouveaux privilèges en 1277; mais ce n'est qu'en 1424, que Colmar acquit tous les droits de ville libre impériale. Elle fut prise par les Suédois en 1632, et livrée par eux aux Français en 1635. Louis XIV fit raser ses fortifications en 1673. Elle fut après Brisach le siège du conseil souverain d'Alsace jusqu'à la Révolution. On a donné le nom de *Conspiration de Colmar* au mouvement insurrectionnel qui éclata à Belfort en 1820, et dont les auteurs furent jugés à Colmar.

COLMARS, *Collis Martis*, ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), arr. de Castellane, à l'extrémité de la vallée du Verdon et entouré de montagnes. Place de guerre; 1,000 hab. Fontaine intermittente.

COLME (Canal de la), prend son nom d'une branche de la rivière d'Aa, et verse ses eaux dans le canal de Bergues, à Dunkerque.

COLMENAR-VIEJO, v. d'Espagne (prov. de Madrid), près du Mançanarès; 5,900 hab.

COLNE, la *Colunio* des Romains, v. d'Angleterre, sur la Colne et près du canal de Leeds à Liverpool, dans le comté de Lancastre; 8,635 hab. L'industrie des tissus de coton y a remplacé depuis la fin du XVIIIe siècle celle des lainages, qui y était florissante dès 1311. Exploitation de houille datant du XIVe siècle.

COLNE, riv. d'Angleterre. Source près de Steeple-Bumpstead (Essex); cours de 50 kil. au N.-O., et au S.-E. par Yeldham, Colchester et Wivenhoe, au-dessous de laquelle elle se jette dans la mer du Nord. Navigable depuis Colchester. — Riv. d'Angleterre, dans le comté de Glocester; l'une des 4 dont la réunion forme la Tamise.

COLNET DU RAVEL (Ch.-Jean-Aug.-Maximilien), né en 1768, à Mondrepuis (Aisne), m. en 1832. Poète, journaliste et libraire, il eut la réputation d'un homme d'esprit, d'humeur indépendante. Il s'exerça surtout dans le genre satirique, soit en vers, soit en prose. Entre autres ouvrages, il [illegible] *la Fin du dix-huitième siècle; Mon Apologie; la Guerre des petits dieux*, satires, Paris, 1799-1800; *l'Art de dîner en ville*, [illegible] en 4 chants, où l'on rencontre quelques vers plaisants. [illegible] plusieurs de ses articles de journaux sous le titre de *l'Her-* [illegible] *Saint-Germain*, 2 vol., Paris, 1825; après sa mort, on [illegible] *Belleville, ou Choix d'opuscules politiques, litté-* [illegible] 2 vol., Paris, 1833.

COLOCOTRONI (Théodore), un des chefs de l'insurrection grecque contre la Turquie, né en 1770 dans la Messénie, m. en 1843. Il battit Méhémet-Pacha en Morée, 1822, mais ne sut point sacrifier à l'intérêt commun sa haine contre Mavrocordatos. Général en chef dans la Morée, sous la présidence de Capo-d'Istria, il fut, après le meurtre de ce dernier, un des chefs du gouvernement provisoire. Condamné à mort pour avoir conspiré, en 1834, contre la régence établie pendant la minorité du roi Othon, il obtint sa grâce.

COLOCSA, KOLOCSA ou **KALOCSA**, v. du roy. de Hongrie, près du Danube. Archevêché, lycée, riche bibliothèque; 16,302 hab. Anc. château.

COLOENE, surnom de Diane, adorée sur les bords du lac Coloé, près de Sardes en Lydie.

COLOGNA, v. du royaume d'Italie sur le canal Frassene, prov. de Vérone; 2,126 hab. Belles églises. Récolte de soie.

COLOGNE, en allem. *Kœln*, en latin *Ubiorum oppidum, Colonia Agrippina*, v. du royaume de Prusse, dans la prov. du Rhin, ch.-l. de régence, à 583 kil. de Berlin, 487 de Paris; 144,772 hab. avec le faubourg de Deutz (11,000 protestants). Archevêché métropolitain de Trèves, Munster, Paderborn et Hildesheim; cour d'appel; quartier général de la 15e division militaire de l'empire d'Allemagne (VIIIe corps); nombreux établissements d'instruction et de bienfaisance; bibliothèque. Cologne est bâtie en demi-cercle sur la rive g. du Rhin, entourée de murailles que flanquent 83 tours, et liée par 2 ponts à Deutz, sur la rive opposée du fleuve. Les deux villes sont entourées de fortifications formidables. Ses rues sont étroites et tortueuses. On y voit une célèbre et antique cathédrale, commencée en 1248, sur les plans de l'archevêque Hochstetten; les travaux, interrompus lors de la Réformation (le chœur seul était achevé), ont été repris de nos jours par le gouv. prussien, et, malgré les prophéties des anciennes légendes, l'édifice a été complété en 1881. On y visite le tombeau des Trois Rois Mages et la Chambre d'or contenant le trésor de la cathédrale. On remarque encore l'église des Saints-Apôtres, beau monument du XIe siècle; de Sainte-Marie du Capitole, de Saint-Cunibert, avec un magnifique autel; de Saint-Pierre, qui possède un admirable tableau de Rubens, *le Crucifiement de saint Pierre*; de Sainte-Ursule, où l'on conserve de nombreuses reliques; de Saint-Gédéon, où sont les restes des guerriers de la légion thébaine; le musée, riche surtout en tableaux des premiers temps de la peinture allemande. On fabrique dans cette ville une eau de senteur dite *eau de Cologne*, qui fit la fortune de l'inventeur Jean-Marie Farina; on en exporte 7 à 8 millions de flacons par an. Bateaux à vapeur pour Bonn, Coblentz, Mayence, Mannheim, Dusseldorf, Emmerich, Rotterdam, Flessingue et l'Angleterre. Cologne est un des centres les plus importants des chemins de fer rhénans Fabr. de tabac, de cire, de savon, quincaillerie, orfèvrerie; instruments de musique et d'optique. Commerce très actif avec la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Alsace, la Suisse et l'Angleterre. — Patrie de St Bruno. — Cologne fut fondée par les Ubiens dans le 1er siècle av. J.-C.; Agrippine, fille de Germanicus, y naquit, et, pendant le règne de Claude, y envoya une colonie romaine qui garda son nom. Elle fut ville libre impériale en 957. Au moyen âge, ses archevêques siégèrent à la diète de l'Empire en qualité d'électeurs, et eurent le privilège de couronner les empereurs dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. Ses nombreuses reliques attiraient un grand nombre de pèlerins. Elle était une des plus florissantes villes de la ligue hanséatique. Après de longues luttes avec ses archevêques, Cologne, au XIVe siècle, s'affranchit presque complètement de leur juridiction. La Réformation y compta des partisans, et entraîna même l'archevêque Gebhard Truchsess de Waldbourg. Marie de Médicis s'y retira et y mourut. Pendant les guerres de la Révolution, Jourdan prit Cologne en 1795; elle appartint aux Français de 1797 à 1814, fut une des sous-préf. du dép. de la Roër, puis fut donnée à la Prusse par les traités de Vienne.

COLOGNE, *Kœln*, nom d'un quartier de Berlin. (*V.* Berlin.)

COLOGNE (Régence de), partie administrative de la prov. prussienne du Rhin, entre celles de Dusseldorf au N., d'Aix-la-Chapelle à l'O., de Coblentz au S. et la prov. de Westphalie à l'E. Superf. 3,975 kil. carrés. Pop. 702,934 hab., en grande majorité catholiques. Ch.-l. Cologne; v. princ.: Bonn, Deutz, Bruhl, Altenberg, Zulpich.

COLOGNE (Électorat de), anc. principauté ecclésiastique de l'Allemagne. Elle avait 66 myriam. carrés, et 230,000 hab. Les territoires de Bonn, Andernach, Zulpich, Brühl, Deutz, Kœnigswinter, Recklingshausen, Arensberg, Gesecke, etc., y étaient compris. Mais Cologne, ville impériale, n'en faisait point partie; l'archevêque-électeur résidait à Bonn.

COLOMA (D. Carlos), né à Alicante en 1573, m. en 1637, remplit de hautes fonctions militaires et diplomatiques sous Philippe III et Philippe IV. Il a écrit l'*Histoire des guerres des Pays-Bas depuis 1588 jusqu'en 1599*, Anvers, 1625 et 1635, in-4°, et Barcelone, 1627. On loue la simplicité et la pureté de son style. Il a laissé aussi une traduction de Tacite, très estimée, mais incomplète, Douai, 1629.

COLOMA, v. de Californie, sur le penchant de la Sierra Nevada, à 60 kil. de Sacramento, où fut découvert l'or pour la première fois à la scierie de planches du capitaine Sutter en 1848. Très peuplée dans les premiers temps qui suivirent cette découverte, elle n'a plus que 925 hab.

COLOMB (Christophe), en espagnol *Cristobal Colon*, célèbre navigateur, né en 1435, 1436 ou 1441, plus probablement

en 1436 : car on rapporte qu'il mourut à l'âge de 70 ans, le 20 mai 1506, à Séville. Dix villes se sont disputé l'honneur de l'avoir vu naître ; aujourd'hui, le doute n'est plus permis, car dans l'acte d'institution de majorat fait au profit de ses descendants, le 22 février 1498, Colomb déclare en propres termes être né à Gênes : « *Siendo yo nacido en Genoa.* » — Son père, quoique issu d'une famille noble de Plaisance, était cardeur. Colomb étudia d'abord à l'université de Pavie ; à 14 ans il entra dans la marine génoise, et pendant ses voyages se perfectionna dans les mathématiques, la géographie et l'astronomie. En 1470, il se lia, à Lisbonne, avec un habile marin, Palestrello, dont il épousa la fille, et qui lui laissa ses plans, cartes et observations nautiques. La lecture des ouvrages des anciens et les calculs de la science corroborés par de vagues traditions, le portèrent à voir dans le prolongement des terres reconnues à l'ouest de l'océan Atlantique le pays de Cathay (Chine) et l'île de Cipangu (Japon) situés à l'est de l'Asie. Ces traditions, à vrai dire, ne devaient être autre chose que le récit des voyages entrepris par les marins normands et bretons, et les découvertes des Islandais sur les côtes septentrionales du continent américain. Il paraît démontré aujourd'hui que dès le xe siècle nos compatriotes visitaient les rives du Maryland et de la Virginie orientale, et que la carte dressée pour Colomb par le savant Paul Toscanelli désignait cette terre de Virginie sous le nom de « terre de Saint-Brendan ». — A cette même époque, l'Espagne et le Portugal, jaloux de voir le commerce des Indes accaparé par les républiques italiennes, cherchaient par mer une route plus courte que celle suivie par les caravanes chargées des riches produits de la presqu'île indienne. Le bruit des armements de Jean II, roi de Portugal, qui chargeait Barthélemy Diaz de gagner les Indes en contournant l'Afrique, engagea Colomb à proposer à ses concitoyens de diriger une expédition à travers l'Atlantique. Les Génois rejetèrent ses offres. Colomb passa alors en Portugal, où il arriva quelques jours avant le départ de Diaz ; il soumit ses plans au roi. Celui-ci les fit examiner pas une société de savants qui déclarèrent ses projets insensés et inexécutables. Le roi Jean renvoya sans vouloir l'entendre celui que l'on appelait « l'aventurier génois », refusant ainsi, sans le savoir, la gloire d'avoir aidé à la découverte d'un nouveau monde. Colomb vint en Espagne où il eut à lutter pendant huit ans contre le mépris et l'incrédulité des savants, et contre la défiance des théologiens. Enfin, Ferdinand et Isabelle, débarrassés des Maures, lui accordèrent 3 navires, dont le plus grand, le *Santa Maria,* jaugeait à peine 50 tonneaux ; à ce moment, son frère Barthélemy revenait d'Angleterre avec une réponse favorable du roi Henri VII, auquel il s'était adressé en désespoir de cause. Parti de Palos le 3 avril 1492, Colomb, qui se guidait au moyen de l'astrolabe, se dirigea hardiment vers l'ouest. Après une traversée de 70 jours, pendant laquelle il dut lutter contre l'insurbordination de ses matelots découragés et frappés de terreur, il atteignit enfin une terre, le 12 octobre. C'était l'île de Guanahani, une des Lucayes, qu'il nomma San Salvador, Colomb ne croyait pas avoir découvert un nouveau continent, mais avoir atteint l'E. de l'Asie ; de là le nom d'*Indes occidentales* donné à l'Amérique et celui d'Indiens que l'usage a toujours conservé indûment à ses habitants. Il aborda ensuite à Haïti, qu'il appela Hispañola. De retour en Espagne, 1493, il reçut les récompenses qui lui avaient été promises à son départ. Dans un 2e voyage, 1493-96, Colomb reconnut les Petites Antilles, les Iles sous le Vent, gagna Haïti, où son frère jeta les fondements de Saint-Domingue, et enfin explora les côtes de la Jamaïque et de Porto Rico. Quelques-uns de ses compagnons, renvoyés en Espagne pour leurs tentatives de révolte, l'attaquèrent par d'infâmes calomnies ; il dut venir se justifier lui-même à la cour. Débarrassé de ses accusateurs, Colomb partit pour une 3e expédition, 1498. Cette fois, il toucha à la Trinité, atteignit le continent aux bouches de l'Orénoque et explora une partie du golfe du Mexique. Ses ennemis profitèrent de son absence pour l'attaquer encore : Ferdinand et Isabelle envoyèrent, en 1500, Bobadilla, qui, outrepassant ses pouvoirs, le fit arrêter et l'envoya captif en Espagne. A la vue de Colomb chargé de fers, le peuple se souleva et la cour eut honte. Bobadilla, disgracié et rappelé, périt dans un naufrage en quittant Haïti. Cependant, on ne rendit pas à Colomb sa vice-royauté. Dans un 4e voyage, 1502, il découvrit la côte de Veragua ; mais, mal reçu par ses anciens compagnons et obligé d'avoir recours aux Indiens pour se procurer des vivres, il revint en Espagne, 1504. Isabelle n'était plus et Ferdinand laissa mourir à Séville, dans le dénuement et le chagrin, l'homme qui avait illustré son règne ; du moins Colomb ne vécut pas assez pour entendre donner au continent qu'il avait découvert, le nom d'un de ses pilotes, Americ Vespuce. Les restes de Colomb portés à Saint-Domingue en 1536 ont été transférés à la Havane en 1795. On a une Vie de Colomb par son fils Fernand (traduite en franç. par Cotolendy, 1681) ; d'autres par Bossi (trad. par Urano, 1825), Sanguinetti (Gênes, 1846), Rota (Turin, 1846). M. Navarette a publié en 3 vol. in-4°, sous le titre de *Coleccion de Viages*, tous les documents qui se rapportent à ce grand homme ; Washington Irving s'en est servi pour son *Histoire de la vie et des voyages de Colomb* (traduit par M. Merruau, Paris, 1838). *V.* Roselly de Lorgues, *Christophe Colomb, histoire de sa vie et de ses voyages,* Paris, 1880, 1 vol in-4°. Le Louvre a un portrait de Christophe Colomb qui n'est pas authentique. G. H.

COLOMB (Michel). *V.* Colomb.

COLOMBA ou **COLUMBKILL** (Saint), missionnaire irlandais, né en 521, en Ecosse, au monastère d'Icolmkill, prêcha le christianisme dans toute l'Ecosse septentrionale et les îles Hébrides, Shetland, Orcades, etc. Il fonda, en 563, dans l'île d'Iona un monastère (*V.* Culdées) d'où sortirent, avec St Colomban, beaucoup de missionnaires chrétiens.

V. sa Vie en latin par St Adamnan, abbé d'Iona vers 690, dans Mabillon, *Acta ord. S. Benedicti.* A. G.

COLOMBAIRES. *V.* Columbaria.

COLOMBAN (Saint), né vers 540 dans le Leinster, en Irlande, m. en 615, fit profession à l'abbaye de Bangor, qu'il quitta pour venir en France, où il fonda, en 590, les monastères de Fontaine et de Luxeuil. Exilé par Brunehaut, qu'il avait irritée en reprochant à son petit-fils Thierry II ses déréglements, il se retira d'abord à Genève, puis en Italie, et fonda le monastère de Bobbio, où il mourut. St Colomban a laissé une règle célèbre et longtemps suivie dans beaucoup de monastères de France ; on la trouve dans ses œuvres complètes, publiées par Thom. Sirin, Louvain, 1667, in-fol. Fête, le 27 novembre.

V. Hist. littér. de la France, t. III. p. 505.

COLOMBANO (**SAN-**), v. du royaume d'Italie (prov. de Milan), près de la rive droite du Lambro ; 5,567 hab.

COLOMBARET (Le), anc. petit pays de France (Forez), qui comprenait Colombier ou Saint-Pierre-en-Colombaret et Villette-en-Colombaret (Loire).

COLOMBE (Sainte), vierge et martyre à Sens (Yonne), sous l'empereur Aurélien, vers 273. Son culte existait à Paris avant le viie siècle. (*V.* la *Vie de St Éloi,* par St Ouen.) Fête, le 31 décembre.

COLOMBE (Sainte) de Cordoue, martyrisée en 853 par les Maures. Un ordre de Sainte-Colombe fut fondé en 1379 par Jean Ier, mais ne subsista pas longtemps.

COLOMBEL (Nicolas), peintre, né en 1644 à Sotteville, près de Rouen, m. en 1717, fut le seul élève distingué de Lesueur. Il fut reçu à l'Académie des beaux-arts en 1694. Ses tableaux sont froids ; les principaux sont : *Mars et Rhéa Sylvia,* au Louvre ; *Orphée ; Moïse sauvé des eaux ; Moïse défendant les filles de Jéthro ; Jésus guérissant les aveugles de Jéricho ;* ce dernier a été gravé. Colombel a décoré plusieurs des appartements de Versailles.

COLOMBES, vge (Seine), arr. de Saint-Denis, à 8 kil. N.-O. de Paris ; 6,640 hab. On y voyait jadis un château royal dans lequel mourut Henriette de France, reine d'Angleterre.

COLOMBEY, ch.-l. de canton (Meurthe-et-Moselle), arr. de Toul ; 920 hab. Broderies.

COLOMBIE, anc. république de l'Amérique du S., au N. de ce continent, s'étendait de l'isthme de Panama à l'embouchure de l'Orénoque, au N. du Brésil et du Pérou, entre l'océan Pacifique et l'océan Atlantique, et avait pour capitale Bogota. Formée d'anciennes provinces espagnoles (vice-royauté de la Nouvelle-Grenade, capitainerie générale de Caracas ou Vénézuéla), son indépendance, due surtout à Bolivar, fut proclamée en 1811, et, après de longues luttes, assurée en 1823. Elle prit le nom du navigateur qui avait découvert l'Amérique. En 1831, à la suite de violentes discordes, elle se divisa en trois États : la république de la Nouvelle-Grenade, qui a pris en 1863 le nom d'États-Unis de la Colombie (*V. l'art. suivant*) ; la république de l'Équateur, et celle de Vénézuéla.

COLOMBIE (**ÉTATS-UNIS DE**), autrefois appelée *Nouvelle-Grenade,* républ. de l'Amérique du S. ; cap. Santa-Fé de Bogota ; entre la république de Vénézuéla et la mer des Antilles au N., la république de Costa-Rica et le grand Océan à l'O., la républ. de l'Équateur et le Brésil au S., le Brésil et le Vénézuéla à l'E. Superf., 830,700 kil. carr. Pop., 3,000,000 hab., dont 2,951,323 blancs, métis, Indiens civilisés, nègres libres ou mulâtres, et environ 50,000 Indiens sauvages. Le pays est sillonné par les ramifications des Andes, entre autres par la chaîne du Quindiu, dont le pic de Tolima atteint 5,616 m. de haut, et par la Sierra de Santa-Marta, dans laquelle le Picacho et la Horqueta paraissent dépasser 6,000 m. En partie couvert de forêts vierges, riches en bois précieux, et dans lesquelles errent encore quelques tribus indigènes, il est fertile en grains, pommes de terre, maïs, riz, tabac, coton, canne

à sucre, cacao, végétaux des tropiques, plantes médicinales (quinquina, salsepareille), etc. Mines d'or, d'argent et de platine, surtout dans le Choco; mines d'émeraudes à Muzo, près de Bogota. Dans le règne animal, on remarque le jaguar, le léopard, le tapir, la vigogne, l'alpaca, le lama, le mulet et le bœuf. Les riv. principales sont : le Chagres, l'Atrato, la Magdalena et ses affluents le Cauca et le Bogota, l'Orénoque, qui se rend à l'Atlantique, et le San-Juan, affluent du grand Océan. Le climat est chaud, pluvieux et insalubre sur les côtes et dans les vallées marécageuses; tempéré, sec et salubre sur les hauts plateaux des Andes.

La Colombie, qui comprend l'anc. vice-royauté espagnole de Bogota, a été formée, en 1831, du N.-O. de l'anc. république du même nom. De 1831 à 1858 elle s'appela Nouvelle-Grenade; de 1858 à 1863, Confédération grenadine. Auj. elle forme une république fédérative divisée en 9 États : *Panama*, ch.-l. Panama; *Bolivar*, ch.-l. Carthagène; *Magdalena*, ch.-l. Santa-Marta; *Santander*, ch.-l. Socorro; *Antioquia*, ch.-l. Medellin; *Boyaca*, ch.-l. Tunja; *Cundinamarca*, ch.-l. Ibague; *Tolima*, ch.-l. Guamas; *Cauca*, ch.-l. Popayan. Ces États sont indépendants dans leur gvt intérieur : chacun a son gouverneur et sa législature. Un gvt fédéral réside à Bogota, et se compose d'un président élu par la nation pour 2 ans et d'un congrès élu par les États pour 2 ans, et divisé en un sénat de 27 membres (3 par État) et une chambre des représentants de 61 membres (1 par 50,000 hab.). Le président est assisté de 6 ministres, intérieur, affaires étrangères, travaux publics, trésor, finances et instruction publique. Il y a une cour suprême composée de 5 membres et d'un procureur général de la nation, élus par les Chambres des 9 États. La religion catholique est dominante, elle compte un archevêque et 6 évêques. Le budget des dépenses du gvt fédéral était en 1883 de 47,145,000 fr. et celui des recettes de 29,585,000; la dette publique, de 107,945,000 fr. La guerre civile est fréquente dans cette confédération, dont les États repoussent souvent les lois rendues par le Congrès. — Aux 9 États on a ajouté 7 territoires nationaux : Goajira, Sierra-Nevaday, Motilones, Bolivar, Casanare, Saint-Andrès y Providencia, Saint-Martin et Caqueta. C. P.

COLOMBIE ANGLAISE, territoire détaché de celui de la Compagnie de la baie d'Hudson, et érigé en colonie distincte dépendant immédiatement de la couronne d'Angleterre, 1858, auj. province du Dominion of Canada depuis 1871 (*V.* CANADA). Il comprend les régions appelées autrefois Nouvelle-Géorgie et Nouvel-Hanovre. La Colombie anglaise est bornée au S. par les États-Unis (territ. de Washington, 49° lat. N.), à l'E. par les montagnes Rocheuses jusqu'à la brèche qui donne passage à la rivière Peace; au N. par le Finlay, branche de cette rivière, les monts Peak et la rivière Simpson, qui débouche dans le Pacifique à la limite du territoire d'Alaska (États-Unis); à l'O. par l'océan Pacifique, depuis la rivière Simpson jusqu'à la frontière des États-Unis, au détroit de Fuca. L'archipel de la Reine-Charlotte fait partie de cette colonie, et l'île de Vancouver est sous l'autorité du même gouverneur. La superficie est d'environ 922,000 kil. carrés. Le pays est généralement montagneux, couvert le long de la côte par les prolongations de la chaîne des Cascades des États-Unis, et à l'E. et au N. par les ramifications des montagnes Rocheuses, dont la principale est la chaîne des monts Peak. Il est arrosé au S. par le cours supérieur de la Columbia ou Orégon, au centre par le Fraser et ses affluents, les rivières Thompson et Stuart, au N. par les rivières Peace et Simpson. Lacs considérables : Arrow supérieur et inférieur, Flat-Bow, Okanagan, Quaw, Stuart, Quesnel, Schuschwap, Kenloop, Lilluet et Harrison. Le climat est beaucoup plus doux que celui de l'Amérique orientale à la même latitude, à cause des émanations tièdes du grand courant d'eau chaude de l'océan Pacifique, qui se déverse sur toute cette côte et sur celle de la Californie. Aussi la végétation y est puissante et l'on commence à y exploiter de magnifiques forêts. On a découvert de riches mines de fer, des bancs de houille, et surtout d'abondants placers d'or, exploités depuis 1856. Les Indiens indigènes sont divisés en plusieurs tribus; on évalue leur nombre à 35,000; ils s'appellent *Takhali* au N. vers les sources du Fraser, *Chimsain* et *Hailtsa* sur la côte, *Schuschwap* ou *Atnah* au centre, *Selisch* au S., et *Kitunah* ou *Koutani* à l'E. Les Européens sont au nombre de 49,459. La capitale est Victoria, dans l'île de Vancouver; vient ensuite New-Westminster, à l'embouch. du Fraser. Les autres villes ne sont encore que les anciens forts Langley, Hope, Yale, Chilcotin, Alexandria, George, Saint-James, Fraser et Simpson. La Colombie est administrée par un lieutenant gouverneur, un conseil exécutif de 5 membres et une Assemblée législative de 25. C. P.

COLOMBIER (JEAN), médecin, né à Toul en 1736, m. en 1789. Après avoir été chirurgien militaire, il fut nommé inspecteur général des hôpitaux et prisons, et prit une grande part à l'établissement de l'hospice de Vaugirard et de l'hôtel de la Force, à Paris, et à la réforme des hôpitaux de Lyon.

Il a laissé de bons ouvrages : *Médecine militaire*, Paris, 1778, 7 vol., *Préceptes sur la santé des gens de guerre*, 1775 et 1779; *du Lait considéré dans tous ses rapports*, 1782.

COLOMBIER (DROIT DE). Droit féodal, consistant à avoir dans sa basse-cour une tour pour des pigeons, qui allaient vivre sur les champs des environs. La tour était surmontée d'une girouette ou d'un pigeon en faïence. Ce droit n'appartint longtemps qu'au seigneur haut-justicier, et fut aboli par la Révolution.

COLOMBINE, un des personnages obligés de la comédie italienne et des théâtres forains, tantôt fille de Cassandre ou de Pantalon, tantôt courtisée par eux, tantôt maîtresse ou femme d'Arlequin ou de Pierrot.

COLOMBINI (JEAN), m. en 1367, fondateur de l'ordre des *Jésuates* à Sienne, en 1363, consacré au service des hôpitaux. D'une famille noble et riche, il renonça au monde et distribua tout son bien aux pauvres. Les Jésuates, ainsi nommés par le peuple parce qu'ils parlaient souvent de Jésus, n'obtinrent qu'en 1606 la permission de recevoir les ordres sacrés; le pape Urbain V, en 1367, approuva leur institut, qui fut supprimé par Clément IX en 1668. Ils n'avaient eu d'autre établissement en dehors de l'Italie que celui de Toulouse, fondé en 1425.

COLOMBO, v. forte des Indes orientales anglaises, ch.-l. de l'île de Ceylan, résidence du gouverneur et siège de l'Assemblée législative, dans une petite presqu'île de la côte S.-O. de cette île; 100,238 hab. (Anglais, Hollandais, Cingalais, Hindous, etc.). Station de la navigation à vapeur entre Suez et Hong-Kong. Évêché anglican; vicariat apostolique. Cour suprême de justice. Séjour malsain en été. Entrepôt principal du commerce de l'île, consistant surtout en cannelle, poivre, perles et ivoire. Elle n'a pas de port, mais une vaste rade, sûre seulement d'octobre à mars. — Les Portugais y élevèrent un fort au commencement du XVIe siècle; les Hollandais s'en emparèrent en 1656 et les Anglais en 1796.

COLOMBO (REALDO), célèbre anatomiste du XVIe siècle, né à Crémone, succéda à Vesale, son maître, comme professeur à l'université de Padoue, et enseigna ensuite à Pise et à Rome. On a de lui : *de Re anatomica lib. XV*, dont les meilleures éditions sont celles de Paris, 1562, et de Francfort, 1590. Colombo a observé que le cœur se resserre quand les artères se dilatent, et réciproquement; qu'il a un mouvement isochrone à celui de la respiration; il a mieux connu que Servet la circulation pulmonaire.

COLOMIÈS (PAUL), savant protestant, né à La Rochelle en 1638, m. en 1692, fit sa philosophie et sa théologie à Saumur, et se retira de bonne heure en Angleterre, après deux voyages en France et un en Hollande. Il prit parti pour les épiscopaux, et publia un recueil de passages choisis dans les écrits des presbytériens, qui lui attira beaucoup d'ennemis. Nommé lecteur de l'église française protestante à Londres et bibliothécaire de l'archevêché de Cantorbéry, il perdit ce dernier emploi lorsque l'archevêque Sancroft fut dépouillé de son temporel, en 1691, pour refus de serment au roi Guillaume, et il mourut de chagrin. On a dit de lui que c'était *le grand auteur des petits livres*. Ses ouvrages qui, pour la plupart, sont en effet très courts, comparativement à ceux des savants de ce temps-là, sont un répertoire inépuisable de connaissances philologiques et bibliographiques.

On cite de lui : *Gallia orientalis*, La Haye, 1665, in-4°, contenant les vies des Français qui ont cultivé l'hébreu et les autres langues orientales; *Italia et Hispania orientalis*, Hambourg, 1730, in-4°; *Opuscula*, Paris, 1668, in-12; *Theologorum presbyterianorum Icon*, Lond., 1682, in-12, etc. Il parut à Hambourg en 1709, in-4°, un recueil complet de ses œuvres sous le titre de *Omnia Colomesii opera edita à J. Alberto Fabricio*. C. N.

COLON ou **ASPINWALL**, v. de la Colombie (isthme et État de Panama), sur la mer des Antilles, par 9° 21' lat. N. et 82° 14' long. O.; 3,500 hab. Elle occupe le N.-O. de l'île de Manzanillo, sur la baie de Limon ou Navy-Bay. Fondée en 1852, lors des premiers travaux du chemin de fer de Panama, dont elle est le point de départ, et appelée Aspinwall du nom d'un banquier de New-York directeur de la Compagnie. Transit considérable. Point d'arrivée des paquebots à vapeur américains et de ceux du service transatlantique français. Les travaux entrepris pour le percement de l'isthme de Panama ont attiré dans cette ville un grand nombre d'ingénieurs et d'ouvriers européens. (*V.* PANAMA [ISTHME DE].) C. P.

COLON, *colonus*, chez les anciens Romains, citoyen d'une colonie. Les colons étaient souvent des citoyens romains qui renonçaient volontairement à leur patrie pour aller chercher ailleurs un meilleur sort. Souvent aussi c'étaient des soldats dans la force de l'âge ou émérites. (*V.* COLONIE.) — Agriculteur de condition libre, exploitant, à ses risques et périls, un bien rural qui lui était affermé par bail, et dont il payait le loyer soit en argent, soit en nature, à mi-fruits. Vers la fin de l'em-

pire romain, les colons formèrent une classe moyenne, composée de la population libre dégénérée et de la population servile améliorée, que l'on finit par soumettre à certains règlements de l'autorité publique. Au IVe siècle, les exactions commises envers les détenteurs des terres, à quelque titre que ce fût, finirent par faire abandonner l'agriculture. Alors, pour remédier à ce mal, on attacha de force des colons à la glèbe, on les fit serfs de la terre, sans les assimiler aux esclaves proprement dits; mais leur condition n'en valait guère mieux, car on ne pouvait les distraire de leur glèbe, et si le propriétaire la vendait, il était obligé de les comprendre dans la vente. Les colons demeuraient dans cette condition à perpétuité, eux et leurs descendants, payaient une redevance au propriétaire du sol, et bien que censés libres, subissaient un châtiment corporel s'ils manquaient aux devoirs de leur condition.

C. D—Y.

COLONA-DI-BURIANO, vge d'Italie (prov. de Grosseto), à 13 kil. N. de Castiglione-della-Pescaja; 300 hab. Murs cyclopéens; antiquités étrusques et romaines.

COLONATAS, surnom de Bacchus, qui avait un temple sur la colline Colona à Sparte.

COLONE, brg de l'Attique, près d'Athènes, sur le Céphise; patrie de Sophocle. Il y avait un temple de Neptune Hippios et un bois consacré aux Euménides. C'est là qu'Œdipe aveugle se retira, et que se passèrent les événements retracés dans l'*Œdipe à Colone* de Sophocle. On y voit auj. sur un tertre les tombeaux d'Ottfried Müller et de Ch. Lenormant.

COLONEL, titre de l'officier supérieur qui commande un régiment. On le dit originaire d'Italie ou d'Espagne. Sous Louis XII, il était associé à celui de capitaine, et désignait les chefs des bandes dont se composait l'infanterie. François Ier le donna au 1er capitaine de chacune de ses légions. En 1544, la charge de colonel général de l'infanterie fut instituée; quand elle fut exercée, les chefs de corps portèrent le nom de *mestres de camp;* on la supprima en 1662. Sous Louis XIV, le titre de colonel fut définitivement rétabli, puis remplacé, de 1793 à 1803, par celui de *chef de demi-brigade.* On appelait autrefois *compagnie colonelle* la 1re compagnie d'un régiment, laquelle n'avait d'autre capitaine que le colonel. Louis XII créa un *colonel général de la cavalerie légère*, Charles IX un *colonel général des Suisses et Grisons*, Louis XIII un *colonel général de la cavalerie allemande*, Louis XIV un *colonel général des dragons,* Louis XVI un *colonel général des hussards.* Sous Napoléon Ier, il y eut des *colonels généraux de la garde impériale, des chasseurs à cheval, des carabiniers, des cuirassiers.* La Restauration créa un *colonel général des chevau-légers lanciers* (le duc de Berry), et un *colonel général des gardes nationales* (le comte d'Artois), dont les fonctions furent supprimées en 1830. — Le titre de colonel est en usage dans toutes les armées de l'Europe.

COLONIA AGRIPPINA, v. de la Gaule (Germanie IIe), chez les Ubiens, au S.-E.; auj. *Cologne.*

COLONIA AQUENSIS, la même que AQUÆ SEXTIÆ.

COLONIA AUGUSTA. *V.* PUTEOLI.

COLONIA EQUESTRIS, v. de la Gaule (Grande-Séquanaise), chez les Helvètes, sur la côte N.-O. du lac Léman; auj. *Nyon.*

COLONIA JULIA, v. de la Gaule (Germanie IIe); auj. *Bonn.*

COLONIA PLACENTIA, nom latin de BADAJOZ.

COLONIA ROMULEA, nom anc. de SÉVILLE.

COLONIA SCILLITANA. *V.* CSARIN.

COLONIA DEL SACRAMENTO, v. de l'Amérique du Sud, dans l'Uruguay, ch.-l. de dép., sur la rive g. du Rio de la Plata; 5,000 hab. Fondée par les Portugais du Brésil en 1679, et longtemps disputée entre le Portugal et l'Espagne.

COLONIA (DOMINIQUE), savant jésuite, né à Aix (Provence) en 1660, m. en 1741. Il a publié divers ouvrages utiles, auj. à peu près oubliés, excepté le suivant: *Histoire littéraire de la ville de Lyon...* 2 vol. in-4°, 1728-30. En tête du premier vol., un livre est consacré à la fondation et aux antiquités de Lyon.

COLONIE, établissement formé dans un pays étranger. On distingue: 1° les *colonies de conquête,* par lesquelles un peuple cherche à tirer profit moins de sa production particulière que de l'exploitation des étrangers; telles furent les fondations d'Alexandre en Asie, les colonies romaines, celles des Normands en France, en Angleterre et en Italie, des croisés en Palestine et sur les bords de la Baltique, des Espagnols en Amérique, etc.; 2° les *colonies de commerce,* créées dans les pays où il y a beaucoup à acheter et à vendre, ou comme points de relâche pour les longs voyages; telles furent les colonies fondées dans l'antiquité par les Phéniciens et les Carthaginois, et chez les modernes celles des Portugais, des Hollandais, des Anglais, etc. Cette distinction s'est beaucoup affaiblie depuis le XVIIIe siècle. Les puissances maritimes ont reconnu que partout où les Européens peuvent vivre, le meilleur moyen de s'assurer les avantages du commerce avec les indigènes était de les soumettre à leur domination. — On a aussi appliqué le nom de colonies à des établissements agricoles, militaires ou pénitentiaires, créés dans les pays mêmes qui les instituaient.

COLONIES PHÉNICIENNES. L'intérêt du commerce et la nécessité de diminuer le nombre des citoyens dans un pays très resserré et naturellement peu fertile, déterminèrent les Phéniciens à fonder des établissements au dehors. Tyr eut la plus grande part dans cette colonisation. Chypre, Rhodes, les Sporades, la Crète, une partie des Cyclades, reçurent des habitants de Phénicie. On leur attribuait, dans l'Asie Mineure, la fondation de Pronettos et de Bithynium. En Grèce, Thèbes faisait remonter son origine au phénicien Cadmus. Les colonies phéniciennes de Sicile étaient: Panorme, Lilybée, Motya. On comptait en Afrique Hadrumète, Tysdrus, Utique, les deux Leptis, Carthage; en Espagne Tartessus, Carteja, Gadès, Hispalis, Malaca. Les Phéniciens s'attachaient les peuples au milieu desquels ils fondaient des comptoirs, par le lien des besoins réciproques: la faiblesse de leurs ressources militaires ne leur permettant pas de s'imposer, ils laissaient à leurs colonies la plus complète indépendance, et tâchaient d'éviter la concurrence des autres peuples en gardant le plus grand secret ou en répandant des fables effrayantes sur les pays qu'ils visitaient. B.

COLONIES CARTHAGINOISES. Les Carthaginois héritèrent des anc. colonies des Phéniciens en Afrique, en Sicile et en Espagne. Ils occupèrent, de plus, la Corse et la Sardaigne; ils fondèrent, dans cette dernière île, Cagliari et Sulchi. Au Ve siècle av. J.-C., Hannon fut envoyé pour établir une chaîne de comptoirs sur la côte occidentale de l'Afrique, le long de l'Atlantique. Imilcon établit en même temps des colons sur les rivages de cette mer en Espagne. On n'envoyait dans ces établissements que des gens pauvres, qui espéraient s'enrichir par un monopole tyrannique, et Carthage avait soin qu'ils restassent faibles, pour n'avoir pas à les redouter. B.

COLONIES GRECQUES. La race grecque couvrit de ses colonies tous les rivages de la Méditerranée orientale. Les plus anciennes furent l'effet des mouvements de population que produisit, au XIIe siècle av. J.-C., la conquête du Péloponèse par les Doriens; elles prirent la route de l'Asie Mineure. Elles se rapportaient aux trois tribus helléniques des Éoliens, des Ioniens et des Doriens. Les Éoliens se répandirent dans les îles de Ténédos, Lesbos, où ils fondèrent Mytilène et Méthymne, à Hécatonèse, et sur les côtes de la Mysie, depuis l'Hellespont jusqu'à l'Hermus, dans le pays qui s'appela de leur nom Éolide et où s'éleva Cume ou Cyme. Les Ioniens s'établirent plus au S., dans les Cyclades, les îles de Chios et de Samos, et sur la côte de la Lydie qui prit le nom d'Ionie, entre l'Hermus et le Méandre. Ils y occupèrent Smyrne et Magnésie, déjà colonisées par des Éoliens, et bâtirent Éphèse, Colophon, Clazomènes, Phocée, Myonte, Priène, Lébédos, Téos, Érythrée et Milet, qui devint à son tour métropole de plus de 80 colonies dans la Propontide et le Pont-Euxin (Cyzique, Périnthe, Sinope, Panticapée, Odessus, Théodosia, etc.). Les villes Ioniennes formaient une confédération appelée *Panionium,* qui tenait ses assemblées près du promontoire de Mycale, dans un temple de Neptune. Les Doriens s'établirent dans les îles de Mélos, Cos et Rhodes, et sur la côte de la Carie, où furent construites Cnide et Halicarnasse. On ignore l'époque où Aspendos et Side en Pamphylie, Tarse en Cilicie, Paphos, Salamine et Citium en Cypre furent colonisées. Des Grecs s'établirent à Cyrène au XVe et au VIIe siècle. — Le VIIIe et le VIIe siècle av. J.-C. forment un 2e âge de colonisation grecque. Par suite des troubles qui éclatèrent dans la plupart des villes entre les factions aristocratique et démocratique, une foule d'émigrants se rendirent dans les contrées de l'Occident. Telle fut l'origine des colonies achéennes de Sybaris, Posidonia, Caulonia, Crotone, Métaponte; des colonies doriennes de Tarente, Locres et Rhegium, en Italie; des villes doriennes Syracuse, Camarine, Géla et Sélinonte; des villes ioniennes Zancle, Catane, Leontium, en Sicile. D'un autre côté, Corinthe colonisa Corcyre, Leucade, Anactorium, Ambracie, Apollonie, Potidée. Mégare fonda Byzance, etc. Les colonies grecques furent complètement libres dans leur constitution intérieure; elles ne recevaient guère de la métropole, qui tenait à maintenir des relations amicales, que des prêtres pour diriger le culte. (*V.* CLÉROUQUES.)

Raoul-Rochette, *Établissement des colonies grecques,* 4 vol. 1815; Foucart, *Mém. sur les colonies d'Athènes,* dans les *Mém. de l'Académie des inscript.,* 1877. B. et S. RE.

COLONIES ROMAINES. Elles furent une institution militaire appliquée dès les premiers siècles de Rome; on les installait sur une partie du territoire enlevé à un peuple vaincu, où elles fondaient un établissement chargé de maintenir le pays dans l'obéissance. Au bout d'un certain temps, les colonies devenaient une nouvelle ressource pour la métropole,

en lui fournissant des soldats et des impôts. Un sénatus-consulte, confirmé par un plébiscite, ordonnait l'envoi d'une colonie dans tel lieu : trois commissaires la conduisaient, faisaient le partage des terres et fondaient la nouvelle cité, en traçant son enceinte avec une charrue attelée d'un taureau et d'une vache. Les colonies fondées en Italie étaient ordinairement de 2,000 à 3,000 hommes, rarement plus. Les lots de terre, plus ou moins considérables suivant l'importance du domaine dépossédé, se composaient de 5 à 10 jugera (1 hect. 29 ares 42 cent. à 2 hect. 53 cent.); d'autres de 30, de 50, de 70 jugères (7 hect. 59 cent.; 12 hect. 64 cent., et 17 hect. 70 cent.). Nul colon ne pouvait rien aliéner de son lot avant 20 ans de possession. Le système des colonies, très utile pour la conquête de l'Italie, les fit multiplier; mais une fois l'Italie domptée, le sénat n'en fonda presque plus, parce que c'était toujours aux dépens du domaine public. Le système fut repris, dans les provinces, par C. Gracchus, par César et par Auguste, qui l'appliquèrent aussi à des colonies purement militaires. (*V. plus bas.*) De tout temps, les colonies se gouvernaient par elles-mêmes, mais restaient sujettes de la métropole : elle les surveillait en maîtresse impérieuse, et dans les cas de révolte les traitait en ennemies. Toutes les colonies n'étaient pas à rang égal, et on les distinguait en *romaines, latines, italiques, maritimes* et *militaires*.

Colonies romaines. Elles furent d'abord l'unique sorte de colonies. Composées de citoyens romains, elles avaient un gouvernement à l'image de leur métropole, avec la même jurisprudence, la même religion, les mêmes fêtes. Leurs citoyens conservaient les droits de cité romaine, moins ceux de suffrage et d'honneurs (*V.* CITÉ ROMAINE), parce qu'ils ne pouvaient s'exercer qu'à Rome.

Colonies latines. Fondées dans le même but, sur le même principe, avec les mêmes éléments que les colonies romaines, elles en différaient en ce que leurs citoyens n'avaient que le droit latin. (*V.* LATIUM.)

Colonies italiques. C'étaient celles qui ne jouissaient que du droit italique. (*V. ce mot.*) On croit que leur institution ne date que du temps des empereurs. Elles furent peu nombreuses.

Colonies maritimes. Elles étaient, suivant toute vraisemblance, de même condition que les précédentes, mais ne contribuaient pas au recrutement des armées de la métropole.

Colonies militaires. Elles furent instituées sur le même principe que les colonies romaines, mais néanmoins dans le but plus spécial d'assurer des moyens d'existence à des soldats émérites, qui en étaient les colons. Les colonies de ce genre datent de la fin du VIe siècle de Rome. C. D—Y.

COLONIES MODERNES. *V.* à chaque État, pour la liste de ses colonies.

COLONIES AGRICOLES, nom donné aux colonies fondées dans l'intérieur même des pays habités, afin de défricher les terres incultes et d'utiliser ainsi une foule de bras. Tels sont : les établissements fondés en Prusse par Frédéric Ier en faveur des protestants français, et accrus par Frédéric-Guillaume de colons suisses et allemands; ceux que créa Catherine II en Russie et où elle attira beaucoup d'Allemands; la colonie des Moraves sur les bords du Volga; l'essai infructueux de quelques émigrés français à Odessa, sous la conduite du duc de Richelieu; les colonies d'ouvriers et de pauvres dans le Holstein, le Hanovre, la Westphalie, la Bavière; celle de *la Carolina*, fondée en 1768 dans la Sierra-Morena, en Espagne, par Olavidès. En Hollande, où ces entreprises furent menées activement par le général Van den Bosch et par le prince Frédéric, oncle du roi actuel, on remarque les colonies de *Frederiks-Oord*, d'*Ommerschans*, de *Veen-Huysen*, de *Wateren*, sur les confins de la Frise, de la Drenthe et de l'Over-Yssel, où l'on a établi des mendiants condamnés, des familles indigentes, des orphelins et des vétérans. Pour la Belgique, il [illegible] colonies agricoles dans la Campine anversoise, à *[illegible]el, Merxplas-Rycke-Versel, Zeyst* et *Gheel*. Le premier essai en France date de 1750; c'est la colonie fondée per Stouber au [illegible] de la Roche (Vosges), et développée par Oberlin. On a [illegible] depuis les colonies de *Mettray*, d'*Ostwald* (près de Stras-[illegible]) et le *Petit-Bourg*. Dans le nouveau monde, les soldats [illegible] de l'empire formèrent, sous la Restauration, le *Champ d'Asile*. Les États-Unis ont mis 6,000 acres de terres à [illegible] des dépôts de mendicité. B.

COLONIES MILITAIRES. On n'en trouve de complètement [illegible] qu'en Suède. Dans ce royaume, on nomme *indelta* [illegible] partition de troupes par cantonnements, qui remonte à [illegible] IX : chaque propriétaire de terres est tenu, moyennant l'exemption de certains impôts, d'entretenir un ou plusieurs soldats, recevant chacun une solde annuelle, autant de terrain et de bétail qu'il lui en faut pour sa subsistance; [illegible] ces soldats sont appelés pendant 30 jours pour [illegible] et 36 pour la cavalerie. Ils prennent part aux [illegible]. Des colonies russes furent établies sous Alexandre Ier, et organisées par le général Arackstchéjef, qui eût voulu appliquer son système à toute l'armée. Il y en avait dans les gouvernements de Novgorod, Welicki, Kherson, Kharkow, Iekaterinoslav. L'armée colonisée, conservant sa division générale en infanterie, cavalerie, artillerie, sapeurs et pionniers, contenait toute la population mâle; elle avait des terres pour sa subsistance et était exercée au maniement des armes. Elle comprenait une partie mobile, toujours disponible, et une partie immobile, c.-à-d. les chefs de famille, les invalides et ceux qui avaient plus de 45 ans. On les a supprimées sous Alexandre II. (*V.* COSAQUES.) L'Autriche avait établi une organisation analogue à celle-là dans ses confins militaires. Bugeaud fit l'essai d'une colonie militaire de spahis à Meserghin en Algérie. B.

COLONIES PÉNALES. Les premières colonies de ce genre furent fondées en Afrique par les Portugais. Les Russes en avaient en Sibérie, bien avant Pierre le Grand. Les Anglais en avaient établi en Australie, sur les bords de la rade de Botany-Bay, à Sydney, le long de la riv. des Cygnes (Swan-River), dans les îles Melville et Norfolk, dans la Tasmanie, etc. Depuis 1853, la France a fait des essais à la Guyane; la Nouvelle-Calédonie est aujourd'hui affectée à la même destination. Il a été question dans ces derniers temps de transporter les condamnés français dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides, au N. de la Nouvelle-Calédonie. Les colons anglais de l'Australie se sont vivement opposés à ce projet.

COLONIS, nom anc. de CORON.

COLONNA (LES). Cette puissante famille des États romains tirait son nom de ce que l'un de ses membres apporta, en 1223, de Jérusalem à Rome, où on le conserve dans l'église Sainte-Praxède, un tronçon de la colonne à laquelle fut lié N.-S. J.-C. lorsqu'on le flagella. Les Colonna sont célèbres par leur lutte contre les Orsini. Au nombre des personnages qu'ils ont produits, figurent : OTTONE, pape sous le nom de Martin V (*V.* MARTIN); — ÉGIDIO, né en 1247, m. en 1316, professeur à l'université de Paris, général des Augustins, instituteur de Philippe le Bel, pour lequel il composa son traité *de Regimine principum*, Rome, 1492, et surnommé dans la scolastique *doctor fundatissimus, theologorum princeps;* — GIACOMO, cardinal sous Nicolas III, proscrit par Boniface VIII, dont il avait combattu l'élection, réintégré dans ses dignités par Clément V et mort en 1318; — COLONNA DI SCIARRA, frère du précédent, ennemi acharné de Boniface VIII, qu'il souffleta, dit-on, de son gantelet de fer à Anagni, 1303; — STEFANO, frère du précédent, adversaire du tribun Rienzi, et dont le fils, JACQUES, fut le protecteur de Pétrarque; — PROSPER, général au service de l'Espagne et des ducs de Milan contre la France, au temps de Charles VIII et de Louis XII, vainqueur à la bataille de la Bicoque, mort en 1523; — MARC-ANTOINE, duc de Paliano, remarqué pour sa bravoure à la bataille de Lépante, 1571, vice-roi de Sicile pour Philippe II, mort en 1584; — VITTORIA, femme poète, née à Marino en 1490, morte en 1547, femme du marquis de Pescaire, honorée par ses contemporains du surnom de *divine*, à cause de ses rares vertus et de ses talents accomplis; ses œuvres ont été publiées à Rome, 1840 : elle y déplore la mort de son époux, et chante les mystères de la religion. — Le palais Colonna, au pied du mont Quirinal à Rome, est célèbre par ses jardins et sa galerie d'œuvres artistiques. B.

COLONNA DI CASTIGLIONE (ADÈLE D'AFFRY, DUCHESSE DE), princesse italienne connue comme sculpteur sous le nom de Marcello, née en 1839 d'une illustre famille suisse du canton de Fribourg, m. en 1879. Elle épousa en 1856 le duc Charles Colonna de Castiglione-Aldovrandi. Veuve après quelques mois de mariage, elle cultiva les arts et surtout la sculpture. En 1863 elle exposa au Salon de Paris le buste très remarqué de *Bianca Capello*, grande-duchesse de Toscane et deux autres portraits-bustes; en 1865 *la Gorgone;* en 1869 une *Bacchante fatiguée*, buste de marbre; en 1870 *la Pythie*, statue de bronze; *Chef abyssin*, buste marbre et bronze; en 1875 *Redemptor mundi; Phœbé; la Belle Romaine.*

COLONNA (JEAN-PAUL), maître de chapelle de Saint-Pétrone à Bologne, né à Brescia, m. en 1695, est un des compositeurs les plus distingués du XVIIe siècle dans le style d'église, et l'un des fondateurs de l'école de Bologne. On a de lui 4 livres de psaumes, 3 livres de motets, 3 messes, des litanies, des lamentations, etc.

COLONNA, autref. *Sunium*, cap de la Grèce, au S.-E. d'Athènes, élevé de 82 m., par 37° 51″ lat. N., et 21° 41′ long. E. On y voit encore quinze colonnes d'un temple de Minerve.

COLONNE ARTESIENNE DE GRENELLE, monument de fonte de fer, à Paris, sur la place de Breteuil. C'est une tour hexagone de 42m,85 d'élévation. Elle repose sur un socle de pierre au milieu de deux bassins concentriques. Le noyau de la tour forme le tube d'ascension du puits de

Grenelle. Trois vasques, superposées à 10 m. l'une de l'autre, divisent la colonne. Chacune, percée de 24 ouvertures, peut verser une nappe de 72 jets. Sur la 3e s'élève un lanternon. Autour du noyau se développe un escalier en spirale à jour, de 150 degrés. M. Delaperche, ingénieur des ponts et chaussées, a construit de 1857 à 1858 cette colonne, qui pèse 100,000 kil. C. D—Y.

COLONNE INFERNALE, surnom donné, en 1793, à une division d'avant-garde de l'armée des Pyrénées-Orientales. Servan, qui commandait cette armée, voulant tirer parti des talents de La Tour-d'Auvergne (*V. ce nom*), qui refusait tout avancement de grade, eut l'idée de le faire général sans qu'il en eût le titre; il créa cette division, qu'il composa de toutes les compagnies de grenadiers de l'armée, au nombre de 8,000 h., et le capitaine La Tour en reçut le commandement. Cette division fit tant de prodiges d'audace, que les Espagnols la surnommèrent la Colonne infernale. La Tour-d'Auvergne cherchait à préserver des maux de la guerre les paisibles cultivateurs, et sa colonne observait une exacte discipline. — La Colonne infernale fut dissoute lorsque l'Espagne fit la paix à Bâle en 1795. C. D—Y.

COLONNES MONUMENTALES chez les anciens et chez les modernes. Ce sont, en général, des monuments de triomphe. Nous ne parlerons que des colonnes qui ont un intérêt historique.

COLONNES ROMAINES.

Colonne Antonine. Colonne élevée dans le Champ de Mars à Antonin le Pieux par ses fils. Elle était dorique, en granit rose, monolithe, unie, avait 14m,62 de haut, 1m,84 de diamètre, et posait sur un piédestal quadrangulaire orné, sur trois côtés, de bas-reliefs en marbre blanc représentant: l'un, l'apothéose d'Antonin et de Faustine, les deux autres, une *decursio.* (*V. ce mot.*) Le 4e côté portait l'inscription de dédicace de Marc-Aurèle et de Vérus à leur père. (*V.* plus bas *Colonne de Marc-Aurèle.*)

Colonne d'Arcadius. V. plus bas *Colonne Théodosienne.*

Colonne Bellica. Petite colonne devant le temple de Bellone, à Rome, hors de la ville, près de la porte Carmentale, et qui servait à répéter les déclarations de guerre à l'étranger. (*V.* FÉTIAL.)

Colonne de Constantin, à Constantinople. Elle était composée de plusieurs tronçons de porphyre, et paraissait d'une seule pièce au moyen d'une couronne de laurier sculptée dans la masse au joint de chaque tronçon, et faisant le tour du fût. Un chapiteau corinthien en bronze la terminait, et portait une statue d'Apollon à laquelle on donnait le nom de Constantin. Cette colonne, presque ruinée vers le milieu du XVIIIe siècle, était fort belle. Sa hauteur devait être de 18 à 19 m. sans son piédestal.

Colonne Horatia, petit pilier quadrangulaire érigé sous le règne de Tullus Hostilius pour recevoir le trophée remporté par Horace sur les trois Curiaces. Il était à l'extrémité du Forum vers le mont Capitolin.

Colonne Lactaria, dans le Forum Olitorium à Rome, et nommée ainsi de ce qu'on y venait exposer les enfants abandonnés dès leur naissance.

Colonne Mœnia, sur le Forum romain, près de la basilique Porcia. Là siégeaient les *tresviri capitales.* (*V.* TRIUMVIRS.)

Colonne de Marc-Aurèle, appelée plus ordinairement, et faussement, *colonne Antonine,* érigée par le sénat au milieu du Forum d'Antonin en l'honneur de Marc-Aurèle, pour ses victoires sur les Marcomans. Elle existe encore et est en marbre blanc, haute de 42m,70, sur un diamètre de 3m,80. Elle se compose de 28 blocs, ajustés et posés sans ciment, mesurant 38m,47 qui forment le fût, autour duquel un immense bas-relief en spirale représente la guerre contre les Marcomans en 174. Dans l'intérieur de la colonne, qui repose sur un piédestal quadrangulaire, est un escalier à vis éclairé par 56 fenêtres, et conduisant sur le chapiteau, qui a un amortissement surmonté jadis de la statue de Marc-Aurèle. La statue de St Paul, en bronze doré, y a été mise en 1589, pour remplacer celle de l'empereur détruite depuis longtemps. La colonne de Marc-Aurèle est une imitation de la colonne Trajane, mais beaucoup moins belle que cette dernière, comme œuvre d'art.

Colonne de Phocas, dans le Forum romain, un peu en avant de l'arc de Septime Sévère. Elle est corinthienne, monolithe, de marbre blanc, cannelée, repose sur un piédestal, et supportait autrefois la statue de l'empereur Phocas. Sa hauteur totale est de 16 m. et de 13 m. sans le piédestal. Ce monument fut élevé l'an 608 en l'honneur de Phocas, par Smaragdus, exarque d'Italie.

Colonne de Pompée, située à 1 kil. 1/2 au S. d'Alexandrie d'Égypte, non loin du bord de la mer, dans un lieu jadis compris dans l'enceinte de la ville. C'est une colonne de granit rose, avec un chapiteau corinthien et un piédestal quadrangulaire. Elle a 28m,75 de hauteur totale, et son fût, monolithe et tout uni, a 20m,50. On a cru longtemps qu'elle avait été érigée par Cléopâtre à la mémoire de Pompée. On a supposé ensuite qu'elle avait été élevée en l'honneur de Dioclétien. L'origine de ce monument reste jusqu'à présent un problème. — En 1798, la garnison française d'Alexandrie célébra la fête anniversaire de la fondation de la république au pied de la colonne de Pompée.

Colonnes rostrales, à Rome. Il y en avait 5, toutes sur le Forum; on les nommait ainsi de ce que leur fût était orné de rostres ou éperons de navires. La 1re s'appelait *colonne de Duilius,* pour qui elle avait été érigée l'an 492, en l'honneur d'une victoire navale gagnée par lui sur les Carthaginois; Auguste érigea les quatre autres, dites *colonnes de César,* en l'honneur de la victoire d'Actium, avec des rostres de navires pris à cette bataille.

Colonne Théodosienne ou *d'Arcadius,* érigée à Constantinople par Théodose II, en l'honneur d'Arcadius. Elle s'élevait sur un piédestal couvert de sculptures; son fût était également couvert de sculptures représentant des scènes de guerre. Cette colonne, dont il n'existait plus que le piédestal et les premières assises au commencement du XVIIIe siècle, paraît avoir été une imitation des colonnes Trajane et Antonine; elle était creuse, avec un escalier à vis dans l'intérieur. Son piédestal avait 3m,85 sur chaque face, et le tronçon de colonne qu'il conservait 2m,60 de diamètre, ce qui annonce des proportions beaucoup moins fortes que celles de la colonne Trajane.

Colonne Trajane, la plus belle des colonnes triomphales, élevée par le sénat et le peuple romain l'an 864 de Rome, 112 de J.-C., à Trajan, pendant son expédition de Dacie. Elle était à l'extrémité du forum de cet empereur à Rome. Cette colonne, qui existe encore, est en marbre blanc; elle a de hauteur 41m,58, y compris un piédestal quadrangulaire de 5m,85; et de diamètre 3m,90. Son fût est composé de 23 blocs de marbre, dont chacun fait la grosseur de la colonne. Tous sont posés sans ciment et sculptés en un bas-relief, développé en spirale très douce, faisant 24 révolutions depuis le bas jusqu'en haut. Les sculptures représentent les exploits de Trajan dans sa guerre contre les Daces. Dans l'intérieur est creusé un escalier à vis, éclairé par 43 fenêtres carrées, et conduisant sur un chapiteau dorique qui couronne la colonne. Il y avait autrefois sur ce chapiteau un demi-globe surmonté de la statue de Trajan. En 1588, Sixte V fit réparer cette colonne et mettre la statue de St Pierre, en bronze doré, à la place où manquait celle de Trajan. On croit qu'Apollodore de Damas fut l'architecte de ce monument remarquable. Le piédestal, surmonté aux 4 angles d'un aigle retenant dans ses serres l'extrémité d'une guirlande de chêne, est orné de trophées en bas-relief. Au-dessus de la porte, 2 Victoires soutiennent un tableau contenant l'inscription de dédicace.

COLONNES MODERNES.

Colonne d'Alexandre, à Saint-Pétersbourg, sur la place qui s'étend du palais d'Hiver à l'état-major général. Elle est dorique, et consacrée à la mémoire d'Alexandre Ier. Son fût, en granit rouge poli, repose sur un piédestal de bronze, fait avec des canons pris aux Turcs en 1828. Un amortissement terminé en hémisphère surmonte son chapiteau, en bronze aussi, et supporte un ange de même matière, soutenant de la main droite une grande croix, et de la gauche montrant le ciel : c'est l'œuvre du sculpteur russe Orlovsky. La hauteur totale du monument, y compris la statue et l'esplanade de granit au milieu de laquelle il s'élève, est de 50m,025. Le fût, taillé dans un seul bloc de granit de Finlande, a 27m,286 de long, sur 4m,55 de diamètre; c'est le plus haut monolithe connu des temps anciens et modernes. La colonne d'Alexandre fut commencée en 1830, exécutée sur les plans et sous la direction de l'architecte français de Montferrand et inaugurée en 1832.

Colonne de Blenheim. Elle orne la cour du château de Blenheim. Sa hauteur est de 40 m., y compris son piédestal, chargé d'inscriptions. Au sommet est la statue de Marlborough, portée par des figures de captifs, et environnée de trophées. Vanbrugh fut l'architecte de ce monument.

Colonne de Boulogne-sur-Mer. Située à un kil. et demi à l'E. de la ville, sur un point d'où l'on découvre la côte d'Angleterre. Elle fut élevée en l'honneur de Napoléon Ier, pour perpétuer le souvenir de l'expédition préparée contre l'Angleterre et de la distribution des croix de la Légion d'honneur faite par l'empereur lui-même aux troupes du camp de Boulogne. La première pierre en fut posée en 1804, et la dernière en 1821. Dans l'intervalle, la Restauration avait eu lieu, et le monument, à peine à moitié élevé en 1814, reçut une autre destination : il dut rappeler le retour des Bourbons en France et fut en effet surmonté d'une couronne royale, remplacée sous Louis-Philippe par une statue de Napoléon. Cette colonne a 48m,72 de

hauteur au-dessus du sol et 143 m. au-dessus du niveau moyen de la mer. Son fût, d'ordre dorique, est tout uni, et repose sur un piédestal orné, sur ses 4 faces, de bas-reliefs et d'inscriptions. Un escalier intérieur conduit sur le chapiteau. La colonne est en pierre gris brun, dite marbre de Boulogne. Labarre en fut l'architecte.

Colonne de Catherine de Médicis, à Paris, rue de Viarmes, et adossée à la Halle-au-Blé. Catherine de Médicis la fit élever, dans une cour de l'Hôtel de la Reine, pour s'y livrer à des observations astrologiques. Elle est d'ordre dorique, en pierre de taille, cannelée, avec un escalier à vis dans l'intérieur conduisant sur son chapiteau ; elle fut construite sur les dessins de Bullant. Sa hauteur est de $30^{m},86$, y compris son piédestal, son diamètre moyen de 3 mèt.

Colonne de Juillet, à Paris, au centre de la place de la Bastille, ainsi nommée de ce qu'elle doit perpétuer le souvenir de la révolution de juillet 1830. Elle est en bronze, corinthienne, cannelée, avec chapiteau composite : 4 colliers ornés divisent son fût en 5 parties, où sont gravés les noms de 504 combattants tués pendant la lutte. Elle s'élève sur un piédestal quadrangulaire, en bronze, strié à la manière de beaucoup de sarcophages antiques, surmonté d'un coq gaulois à chaque angle, et décoré d'un lion, symbole du mois dont la révolution a pris le nom. On lit au-dessus l'inscription suivante, en lettres dorées :

A LA GLOIRE
DES CITOYENS FRANÇAIS
QUI S'ARMÈRENT ET COMBATTIRENT
POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS PUBLIQUES
DANS LES MÉMORABLES JOURNÉES
DES 27, 28, 29 JUILLET 1830.

L'intérieur de la colonne est éclairé par 16 gueules de lion ouvertes dans les colliers extérieurs. Un escalier de bronze, à vis, conduit, par 140 degrés, sur le chapiteau, où une lanterne supporte le Génie de la liberté, en bronze doré, le pied sur le globe terrestre, œuvre de Dumont. La colonne a $50^{m},52$ de hauteur, sur $4^{m},03$ de diamètre. Son fût a 23 m., et se compose de 21 tambours d'une seule pièce. Le poids total du bronze est de 184,802 kilogr. Elle est supportée par un double soubassement en maçonnerie revêtu de marbre blanc, l'un circulaire, l'autre quadrangulaire, hauts ensemble de $6^{m},50$. Celui du bas contient des caveaux funéraires pour les victimes. Une loi de 1830 ordonna l'érection de cette colonne, commencée en 1833, sur les dessins d'Alavoine, continuée en 1834 par M. Duc, avec de notables améliorations dans les plans de son prédécesseur, et achevée en 1840.

Colonne dite *le Monument,* à Londres, sur une petite place dans Fish-Street-Hill. On l'éleva en 1671, pour perpétuer le souvenir d'un furieux incendie qui dévora une partie de la ville en 1667. C'est la plus colossale de toutes les colonnes monumentales : elle a $61^{m},70$ de hauteur, y compris un piédestal quadrangulaire de $12^{m},34$, et $5^{m},20$ de diamètre. Elle est dorique, cannelée et bâtie en pierre de taille. Un escalier de 345 degrés, en marbre noir, conduit sur son chapiteau, dont le tailloir supporte un grand vase d'où s'échappent des flammes, le tout en bronze doré. Sur la face du piédestal à l'O., un bas-relief en marbre représente, d'une part, les ravages de l'incendie, de l'autre, la réédification des maisons. Aux quatre angles du socle sont sculptées 4 salamandres. Le célèbre Christophe Wren fut l'architecte de cette colonne qui mériterait un emplacement plus favorable.

Colonne ou *Fontaine du Palmier,* au milieu de la place du Châtelet, à Paris. Elle a $16^{m},90$ de hauteur. Son fût, sculpté en tige de palmier, est divisé en 6 parties par 5 colliers portant inscrits, en lettres de bronze dorées, les noms des 15 grandes batailles gagnées par Napoléon Ier. Le chapiteau, composé de tiges de palmier, supporte un demi-globe doré, sur lequel se dresse une Victoire en plomb doré, offrant de chaque main des couronnes de laurier ; 4 statues, la Foi, la Force, la Prudence et la Vigilance, debout, adossées à la colonne, l'enveloppent en se tenant par la main. Elles sont sur un stylobate quadrangulaire couronné d'une élégante corniche, ornée sur ses faces du N. et du S. d'un aigle, au milieu d'une couronne de laurier. Ce stylobate sert de fontaine au moyen de 4 cornes d'abondance, une à chaque angle, dont la pointe se termine en tête de dauphin jetant de l'eau par ses évents, dans un bassin circulaire. Construite en 1808, sur les dessins de Bralle, cette colonne a été exhaussée, d'une seule pièce, en 1858, sur un soubassement de 3 m., orné de 4 sphinx et de 3 vasques versant de l'eau.

Colonne de la place Vendôme ou *de la Grande-Armée,* au milieu de la place Vendôme, à Paris. Inspirée par la colonne Trajane, elle en reproduit les proportions, ainsi que les formes d'ordre dorique. C'est pourtant une œuvre originale, par sa construction en pierres revêtues de bronze fondu, ce que l'on n'avait jamais fait pour un ouvrage d'aussi grandes dimensions, et par la composition de ses bas-reliefs, dont tous les personnages et les accessoires reproduisent les costumes militaires et les armes de l'époque. 378 pièces de bronze entrent dans son revêtement, et tous les rajustements sont si parfaits qu'on n'en voit aucune trace. Les bas-reliefs s'enroulent autour du fût en 22 révolutions, et forment un développement de plus de 260 m. Ils représentent les faits mémorables de la campagne de Napoléon Ier, en 1805, contre les Autrichiens et les Russes, et les personnages principaux sont des portraits. Le piédestal est orné de trophées d'armes et de costumes des armées vaincues, vrais chefs-d'œuvre de composition. Dessus, aux quatre angles, un aigle retient dans ses serres l'extrémité d'une guirlande de chêne retombant sur le haut de la corniche. Une porte de bronze ciselée, ouverte au S., donne entrée dans ce piédestal où commence un escalier de 180 degrés, creusés dans la pierre de la colonne, et, depuis 1848, revêtus de bronze. Il conduit sur le chapiteau, où un amortissement circulaire, haut de $4^{m},55$, porte la statue de Napoléon Ier. Originairement il était représenté en empereur romain ; mais cette première statue faite par Chaudet, abattue en 1814, avait été remplacée par un drapeau blanc, puis en 1833 par une statue nouvelle qui reproduisait le costume militaire habituel de Napoléon Ier. En 1864 on y substitua une statue où le costume romain était rétabli. Renversée par le gouvernement de la Commune de Paris en 1871, elle a été réédifiée sur le même emplacement sous l'administration de M. Thiers, et de nouveau surmontée de la statue de Napoléon. La colonne Vendôme a $43^{m},50$ de haut., avec sa statue. Le fût, dont une couronne à feuilles d'olivier tressée de bandelettes forme le tore, mesure $30^{m},60$ de haut. sur $3^{m},90$ de diam. à sa base. Le piédestal, élevé sur une base de granit gris de Corse, de $0^{m},50$, a $5^{m},64$ de haut., et $5^{m},55$ de côté, au nu. Tout le bronze de la colonne provient de 1,200 pièces de canon prises dans la mémorable campagne qu'elle rappelle, et pèse envir. 232,000 kilog. Au-dessus de la porte, dans un cadre soutenu par deux Victoires, on lit l'inscription suivante :

NAPOLIO. IMP. AUG.
MONUMENTUM. BELLI. GERMANICI.
ANNO. M.D.CCC.V.
TRIMESTRI. SPATIO. DUCTU. SUO. PROFLIGATI.
EX. ÆRE. CAPTO.
GLORIÆ. EXERCITUS. MAXIMI. DICAVIT.

c'est-à-dire : « Napoléon, empereur auguste, a dédié à la gloire de la grande armée ce monument fait avec le bronze pris sur l'ennemi, l'an 1805, dans la guerre d'Allemagne, terminée en trois mois sous son commandement. » — Une 2e inscription, en langue française, gravée sur l'amortissement qui porte la statue, est ainsi conçue :

MONUMENT ÉLEVÉ A LA GLOIRE DE LA GRANDE ARMÉE
PAR NAPOLÉON LE GRAND ;
COMMENCÉ LE XXV AOUT MDCCCVI, TERMINÉ LE XV AOUT MDCCCX,
SOUS LA DIRECTION DE D. V. DENON, DIRECTEUR GÉNÉRAL ;
MM. J.-B. LEPÈRE ET L. GONDOIN, ARCHITECTES.

C. D—Y.

COLONNES (CAP DES), anc. *Lacenium* ou *Nans Promontorium,* dans le roy. d'Italie (prov. de Reggio), à l'entrée O. du golfe de Tarente, dans la mer Ionienne. On le nomme aussi *Capo di Nau.* Ruines d'un temple de Junon Lacinia.

COLONNES (CAP DES). *V.* COLONNA (CAP).

COLONNES D'HERCULE, nom par lequel les anciens désignaient les monts Calpé et Abyla, situés au S. et au N. du détroit de Gibraltar, parce que c'était là, disait-on, que le dieu s'était arrêté dans ses voyages. Pour ce motif les piastres d'argent d'Espagne étaient frappés de deux colonnes droites. Strabon plaçait au milieu du détroit deux îles de Junon et de la Lune, où Hercule avait des autels.

COLONNES MILLIAIRES, colonnes cylindriques, de pierre, à base carrée, que les Romains plaçaient sur les routes, de mille en mille pas, pour indiquer les distances. Ces distances étaient calculées, pour les principales voies, à partir d'une colonne de marbre qu'Auguste fit élever à Rome sur le Forum, et qu'on appelait *mille d'or.* (*V.* MILLE D'OR.) Sur certaines colonnes milliaires de la Gaule, les distances furent marquées, non en milles, mais en lieues (*leugæ*). Il y a auj. sur les routes nationales de la France des colonnes indiquant les distances en kilomètres.

COLOPHON, anc. v. de l'Asie Mineure, sur la côte de Lydie, au N.-O. d'Éphèse ; fondée par les Ioniens. Son port s'appelait Notion. Elle eut une marine considérable et une bonne cavalerie. Son territoire produisait une résine estimée pour fumigations, emplâtres et soudures, et dont on faisait la colophane qui enduit l'archet des instruments à cordes. Patrie de Xénophane et de Mimnerme ; elle prétendait avoir donné le

jour à Homère. Colophon n'est pas encore identifié d'une manière certaine.

Fontrier, dans le *Musée de l'École Évangélique*, Smyrne, 1880 (en grec). S. Re.

COLORADO (État du), dans les États-Unis de l'Amérique du N. Borné par l'État de Nebraska et le territoire de Wyoming au N., l'Utah à l'O., le Nouveau-Mexique et le territoire Indien au S., les États de Nebraska et de Kansas à l'E. Superficie 269,154 kil. carrés; popul. 194,327 hab., 1880. Cap. Denver-city, près des sources de la branche S. de la Platte; v. princ. : Auraria, Central-city; postes militaires : Camp-Collins, Fort-Lyon, Fort-Garland. La chaîne centrale des montagnes Rocheuses, avec les trois Parcs du Nord, du Milieu et du Sud, renommés pour leurs belles forêts, le sépare en deux parties : celle de l'Ouest, arrosée par le Colorado; celle de l'Est, par le Kansas, l'Arkansas et la Platte ou Nebraska. Il renferme au centre les monts Pikes, riches en mines d'or et autres métaux. Ce pays constitué d'abord en territoire, 1861, est devenu État de l'Union depuis août 1876. C. P.

COLORADO (**RIO-**) ou **RIO-COLORADO DEL OCCIDENTE,** fl. des États-Unis, sort des montagnes Rocheuses par deux branches : la *Green river*, qui naît au pic Frémont, et traverse le territoire d'Utah; la *grande Rivière*, qui sort du pic Long, arrose l'État de Colorado et le territoire d'Utah, et vient se joindre à la première dans le territoire d'Arizona : au-dessous, le Colorado reçoit le Rio-Virgen à droite, le Rio-Gila à gauche, et se jette dans le golfe de Californie après un cours d'environ 1,800 kil. C. P.

COLORADO (**RIO-**), fl. de l'Amérique méridionale, au S. des États de la Plata. Source vers les limites du Chili, sur le versant E. des Andes. Cours de 1,200 kil. environ du N.-O. au S.-E. par des pays presque déserts, que parcourent seulement les peuplades sauvages des Araucans et des Puelches, et où on l'appelle plus particulièrement *Mugilin* ou *Cobu-Leubu;* il arrose ensuite les pampas, déserts du S. de la province de Buénos-Ayres, puis se jette dans l'océan Atlantique. Il n'est pas navigable. C. P.

COLORADO (**RIO-**), fleuve du Texas, affl. du golfe du Mexique; passe par Austin. Cours de 1,400 kil. environ.

COLOSSE, du grec *kolos*, grand, et *ossos*, œil; ouvrage de statuaire qui s'élève beaucoup au-dessus de la grandeur naturelle. Les temples de l'Inde, du Japon et de la Chine renferment des idoles colossales. Il y avait à Babylone une statue de Bélus de 40 pieds de haut. Sémiramis aurait fait tailler une montagne de Médie, qui la représentait entourée de 100 guerriers. On voit encore en Égypte les colosses mutilés ou renversés de Memnon et de Ramsès. La Grèce possédait le colosse d'Apollon à Amyclæ, ouvrage de Bathyclès; la Minerve de Phidias à Athènes, en or et en ivoire, haute de 12 m. environ; le Jupiter du même artiste, à Olympie, qui avait, bien qu'assis, 11 m.; la Minerve de Platées, en marbre et en bois doré; la Minerve Poliade et l'Apollon de l'acropole d'Athènes, autres œuvres de Phidias; la Junon d'Argos, exécutée par Polyclète; l'Apollon de Tarente, ouvrage de Lysippe, haut de 18 m.; l'Apollon transporté d'Apollonie (Pont) à Rome par Lucullus, de 18^{m},86 d'élévation. Le colosse de Rhodes, statue d'Apollon en bronze, élevée en face de l'entrée du port, en pleine terre, au fond du bassin des galères, qui ne passaient pas dessous, comme on l'a dit sans l'appui d'aucun texte, fut l'œuvre de Charès de Lyndos, et l'une des Sept Merveilles du monde : haut d'environ 32 m., il coûta 12 ans de travail et une somme de 300 talents (1,650,000 fr.); construit vers 280 av. J.-C., il fut ruiné 56 après par un tremblement de terre, et quand les Arabes s'emparèrent de l'île au VII^{e} siècle ap. J.-C., on chargea, dit-on, de ses débris 900 chameaux, ce qui suppose un poids de 360,000 kilogr., la charge moyenne d'un chameau étant de 400 kilogr. Il y eut aussi des colosses dans l'anc. Rome : on fit, avec le bronze des armes prises sur les Samnites, un Jupiter Toscan; un Apollon en bois, haut de 14^{m},8, fut, au temps d'Auguste, transféré d'Étrurie devant le temple d'Apollon Palatin; on cite encore une statue en bronze d'Hercule, par Lysippe, la statue que Néron se fit ériger, celle de Domitien, etc. Sous le règne de Néron, Zénodore exécuta un Mercure pour la cité des Arvernes. Adrien érigea un Jupiter d'or et d'ivoire dans l'Olympieum d'Athènes. Parmi les colosses modernes, les plus remarquables sont : saint Charles Borromée, à Arona, sur le lac Majeur; la statue de l'Apennin, dans le parc de Pratolino, près de Florence; celle de Wellington, en Achille, dans Hyde-Park, à Londres, celle de Vercingétorix à Alise-Sainte-Reine. B. et S. Re.

COLOSSES, *Colossæ*, anc. v. de l'Asie Mineure (Phrygie), au S.-O., sur le Lycus et près de son confluent avec le Méandre. Détruite par un tremblement de terre, l'an 65 de J.-C., puis rebâtie, et encore florissante jusqu'au XII^{e} siècle sous le nom de *Chonæ*, patrie de l'historien Nicétas; St Paul adressa une épître aux Colossiens.

COLOT, nom d'une famille de chirurgiens qui, pendant plus d'un siècle et demi, firent presque seuls en France l'opération de la taille par la méthode dite de *haut appareil*. — Laurent fut chirurgien de la maison de Henri II, qui créa pour lui une charge de lithotomiste à l'Hôtel-Dieu, 1556. — Philippe, né en 1593, m. en 1656, arrière-petit-fils du précédent, jouit du même crédit à la cour de Henri IV. — François, m. en 1706, divulgua le secret de ses prédécesseurs par son *Traité de l'operation de la taille*, publié seulement en 1727.

COLOTÈS DE LAMPSAQUE, élève d'Épicure, contre lequel Plutarque écrivit un traité que nous possédons. — Un autre, sculpteur de Paros, collabora avec Phidias au Jupiter d'Olympie. S. Re.

COLOURI, anc. *Salamine*, île de Grèce, dans le golfe et à l'O. d'Athènes, au N. d'Égine; 5,000 hab. Elle a la forme d'un fer à cheval (*colouri* en grec moderne). Olives et résine.

COLQUHOUN (Patrick), philanthrope, né en 1747 à Dumbarton en Écosse, m. en 1820. Il partit fort jeune pour la Virginie, revint fonder à Glasgow, 1766, une importante maison de commerce, créa dans les Pays-Bas des débouchés considérables pour les manufacturiers d'Écosse et de Manchester, transféra sa résidence à Londres en 1789, y fut l'agent diplomatique des villes hanséatiques, et remplit, depuis 1792, des fonctions de police judiciaire. Il fonda 3 maisons pour la distribution de soupes aux indigents et une école pour les pauvres à Westminster.

On a de lui : *Traité de la police de Londres*, 1796, traduit en franç.; *Traité de la population, de la puissance et des ressources de l'empire britannique*, 1814; divers écrits sur le commerce, l'instruction de la classe ouvrière, etc.

COLSTERWORTH, paroisse d'Angleterre (comté de Lincoln); 1,070 hab. C'est près de là, au hameau de *Woolsthorpe*, que naquit Newton.

COLUCCIO SALUTATO, littérateur italien, né en 1330, m. en 1406, fut secrétaire de la république florentine. Homme d'État éloquent, pur latiniste, il a laissé des lettres savantes et quelques poésies.

COLUMB ou **COLOMB** (Michel), sculpteur français, né à Tours vers 1431, m. vers 1513, est l'auteur du magnifique tombeau de François II, duc de Bretagne, dans la cathédrale de Nantes, achevé en 1507. Peu de temps après, Marguerite d'Autriche lui fit élever à Notre-Dame de Brou le mausolée de Philibert de Savoie. Une salle au rez-de-chaussée du Louvre porte le nom de Columb.

COLUMBAN (Saint). *V.* Colomban (Saint).

COLUMBARENSIS AGER, nom latin du pays de Coulmiers.

COLUMBARIA, nom anc. de l'île Cervoli et de Coulommiers.

COLUMBARIA, tombeaux où les Romains déposaient les urnes cinéraires d'une même famille, rangées dans des niches semblables à celles où les pigeons font leurs nids dans les colombiers. On a retrouvé plusieurs columbaria, entre autres ceux de la famille Pompéia, et des esclaves et affranchis de la maison de Livie. Ces tombeaux avaient leur modèle dans l'antiquité étrusque.

COLUMBIA, district fédéral des États-Unis d'Amérique, enclavé entre les États de Virginie au S.-O., et de Maryland au N.-E., sur les 2 rives du Potomac. Superf., 190 kil. carrés; pop., 177,624 hab. Centre d'un commerce actif, dont Alexandria et Georgetown sont les principaux entrepôts. Il fut cédé en 1791 par la Virginie et le Maryland, pour y fonder la capitale de l'Union, Washington, où est placé depuis 1800 le siège du gouvernement fédéral. Il était divisé en deux comtés, celui de Washington au N., et celui d'Alexandria au S. Dans le premier sont restées en vigueur les lois du Maryland; le second a été réuni en 1846 à la Virginie. Le Congrès administre directement le district fédéral et peut changer ses lois à son gré. O.

COLUMBIA, ch.-l. du comté de Richland, et siège du gouvernement de l'État de la Caroline du Sud, sur le Congaree; 9,298 hab. Université. Elle fut fondée en 1787 et brûlée en 1865 par le général Sherman, commandant de l'armée fédérale.

COLUMBIA, fl. d'Amérique. (*V.* Orégon.)

COLUMBKILL (Saint). *V.* Colomba (Saint).

COLUMBUS, v. des États-Unis, siège du gouvernement de l'État de l'Ohio depuis 1834, port sur la rive g. du Scioto, communiquant avec l'Érié par le grand canal de l'Ohio; 51,647 hab. On y remarque le Capitole, au milieu d'une vaste place, et construit sur le modèle du Panthéon. Instituts de sourds-muets et d'aveugles. — Fondée en 1812.

COLUMBUS, v. des États-Unis (Géorgie), sur le Chattahoochee; industrie très active, minoterie; 7,400 hab.

COLUMELLE (Lucien-Junius-Moderatus), agronome latin du I^{er} siècle, naquit à Gadès, vécut sous Claude, se livra de bonne heure à l'exploitation de ses domaines, et voyagea

pour étudier l'agriculture. Il a écrit un traité *de l'Agriculture,* où il passe en revue les conditions d'un domaine, les travaux des champs, blé, vignobles, oliviers, etc. ; les animaux domestiques, les abeilles, etc. Le Xe livre, consacré aux *Jardins,* est écrit en vers ; le XIIIe et dernier traite *des arbres fruitiers et forestiers.* Cet ouvrage est précieux pour les faits et remarquable par la méthode : son style tient de la pureté du siècle d'Auguste. Les meilleures éditions sont celles de Gessner, Leipzig, 1735 et 1773, 2 vol. in-4° ; et de Schneider, dans le 2e vol. des *Scriptores rei rusticæ,* Leipzig, 1794-97, 4 vol. Il y a des traductions françaises de Claude Cottereau, Paris, 1551, in-4° ; de Saboureux, 2 vol. sans texte latin, 1771 ; de L. Dubois, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 3 vol., 1845-46. — On possède sur Columelle une inscription de Tarente où il porte le titre de tribu militaire de la VIe légion (Oselli-Henzen, 5598). Columelle traite son sujet avec passion et par suite il est très sévère sur le dédain qu'on professe de son temps pour la nature et les travaux des champs.

V. Teuffel, *Hist. de la litt. rom.,* § 293. D—R et G. L.-G.

COLUMNA (Fabius), botaniste, né à Naples en 1567, m. en 1650. Ses principaux ouvrages sont : *Phytobasanos sive Plantarum aliquot historia,* Naples, 1592, Florence, 1744 ; *Minus cognitarum rariorumque nostro cœlo orientium stirpium Ecphrasis,* Rome, 2 part. in-4°, 1606-16 ; *de Purpura ab animali testaceo fusa,* Rome, 1616, in-4°. Il a posé les vrais principes de la botanique, et est le premier qui a fait graver des figures de plantes sur des planches en cuivre. Sur l'invitation du prince Cesi, il travailla, avec les membres de l'Académie des Lincei, à l'abrégé de l'*Histoire naturelle du Mexique* de Hernandez.

COLUNIO, nom anc. de Colne.

COLURES, nom de deux grands cercles ou méridiens de la sphère, qu'on suppose se couper à angles droits aux pôles ; l'un passe par les points solsticiaux, l'autre par les points équinoxiaux. En coupant l'équateur, ils marquent les 4 saisons de l'année. Ce nom vient du grec *koluros,* qui a la queue coupée, parce qu'ils ne s'élèvent jamais entièrement au-dessus de notre horizon.

COLUTHUS DE LYCOPOLIS en Égypte, florissait sous l'empereur Anastase, au commencement du VIe siècle. Nous avons de lui un poème sur l'*Enlèvement d'Hélène,* écrit non sans élégance, mais fort obscur à cause de la corruption du texte. On le trouve dans la coll. Didot à la suite de Quintus de Smyrne. Stanislas Julien l'a publié avec trad. latine et française, suivie de quatre versions en italien, en anglais, en espagnol et en allemand, 1823. Abel en a donné une édit. critique, 1881.

Tournier, *Notes critiques sur Coluthus,* 1870 ; Kleibl, *Quæstiones Coluthcæ,* Vienne, 1862. S. Re.

COLYVA, offrande que les chrétiens du rit grec envoient à l'église, 9 jours après les obsèques d'un mort. C'est un bassin de froment bouilli, garni d'amandes, de raisins secs, de grenades, de sésame, et bordé de plantes odoriférantes, le tout élevé en pain de sucre et surmonté d'un bouquet de fleurs.

COMACCHIO, *Comacula,* v. du royaume d'Italie, dans les lagunes, à 4 kil. de l'Adriatique, dans la province de Ferrare. Évêché. Pêcheries importantes, salines ; 6,820 hab.

COMAGÈNE, anc. prov. de Syrie, au N.-E., capit. Samosate. Pompée y laissa, après la destruction de l'empire des Séleucides, des princes alliés de Rome. L'un d'eux, Antiochus, étant mort (17 ap. J.-C.), la Comagène fut réunie à l'Empire ; rendue par Caligula (37) au jeune Antiochus, Vespasien la reprit (vers 71) et la réduisit définitivement en province. Auj. partie de l'eyalet de Diarbékir. On a découvert en 1881 d'immenses ruines encore inexplorées.

COMANA, anc. ville d'Asie Mineure (Cappadoce), sur le Sarus, célèbre par son temple de Bellone, que desservaient 6,000 prêtres ; le grand prêtre était en même temps chef politique. C'est auj. *El-Bostan.* — v. du Pont ; auj. *Almous.*

COMANCHES, tribu d'Indiens pillards et cruels dans l'Amérique du N., à l'E. du Rio-Grande, sur les frontières du Mexique et du Texas. Cavaliers agiles, ils manient l'arc et le *lasso* avec une rare habileté. On en évalue le nombre à 10,000. Leur langue est très répandue parmi les Indiens du S.-O. des États-Unis.

COMANUS, ministre de Ptolémée Physcon, négocia avec Antiochus Épiphane en 169 av. J.-C. pour obtenir l'évacuation de l'Égypte. S. Re.

COMARCA, nom donné à la province des États de l'Église dont Rome était le ch.-l. On appelle également ainsi les subdivisions des provinces du Portugal et du Brésil.

COMAVOIS (Le), même pays que celui d'Amous.

COMAYAGUA, autrefois *Valladolid, Nuestra-Señora-de-la Concepcion,* v. de l'Amérique centrale et anc. cap. du Honduras, avant Tegucigalpa. Évêché suffragant de Guatemala ; 8,000 hab. — Le département a 70,000 hab.

COMBAT JUDICIAIRE, épreuve usitée au moyen âge pour découvrir la vérité en justice. On faisait combattre l'un contre l'autre l'accusé et l'accusateur ; quelquefois même les témoins et le juge avaient à répondre aux provocations ; le résultat était le *jugement de Dieu.* Les parties pouvaient se substituer un avoué ou champion. Les clercs et les femmes fournissaient aussi des champions. Les nobles combattaient avec leur armure complète, l'épée, la lance, le bouclier ; les vilains, avec des bâtons. Cette absurde coutume féodale, dont on trouve le premier exemple dans la *loi Gombette,* fut de bonne heure attaquée par Agobard, archevêque de Lyon au temps de Louis le Débonnaire. Louis VI défendit le combat dans les causes où il s'agissait de moins de 5 sous ; St Louis l'abolit dans ses domaines, en 1260, et y substitua les témoignages et les preuves écrites ; il introduisit l'usage de *fausser* le jugement, c.-à-d. d'en appeler sans que le combat en résultât. Les seigneurs résistèrent, et Philippe le Bel dut permettre le combat dans certains cas. On l'interdit de nouveau en 1333. Les rois se réservèrent le droit de l'autoriser. Le dernier fut celui de Jarnac et de La Chataigneraie sous Henri II. B.

COMBE (Michel), né en 1787 à Feurs (Loire), m. en 1837, entra au service comme volontaire en l'an XI, passa par tous les grades inférieurs, et fut décoré en 1807. Il dut à sa réputation de bravoure son admission, en qualité de lieutenant, dans la vieille garde, fit les campagnes de Russie, de Saxe et de France, 1812-14, accompagna Napoléon à l'île d'Elbe, et combattit à Waterloo. Il était alors chef de bataillon-major. Après nos désastres, il s'expatria, et ne revint en France qu'après 1830. Ce fut lui qui, en 1832, colonel du 66e de ligne, s'empara de la forteresse d'Ancône. Il passa au 47e, fit partie du corps expéditionnaire placé sous les ordres du général Bugeaud dans la prov. d'Oran, et se couvrit de gloire au combat de la Sikka. Peu en faveur auprès du gouvernement, il allait demander sa retraite quand eut lieu l'expédition de Constantine ; il fut blessé mortellement à l'assaut de cette ville. La chambre de 1840 accorda à sa veuve la pension refusée par celle de 1838.

Combe a laissé d'intéressants *Mémoires sur les campagnes de Russie, 1812 ; de Saxe, 1813 ; de France, 1814 et 1815,* 1 vol., 1853. B.

COMBE (LA GRAND'), ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 6 kil. d'Alais ; 5,342 hab. Exploit. import. de houille.

COMBEFIS (Franç.), savant dominicain, né à Marmande en 1605, m. en 1679, enseigna la philosophie et la théologie à Bordeaux, puis vint à Paris, où l'assemblée du clergé le chargea de donner de nouvelles édit. et des trad. latines de plusieurs Pères grecs.

Il a publié : *SS. Patrum Amphilochii, Methodii et Andreæ Cretensis opera,* 1644, 2 vol. in-fol. ; *Græco-latinæ Patrum bibliothecæ novum auctuarium,* 1648, 2 vol. in-fol. ; *Bibliotheca Patrum concionatoria,* 1662, 8 vol. in-fol. ; *Bibliothecæ græcorum Patrum auctuarium,* 1672, 2 vol. in-fol. ; *Ecclesiastes græcus,* 1674, in-8° ; *S. Maximi opera,* 2 vol. in-fol. ; *Basilius magnus ex integro recensitus,* 1679, 2 vol. ; *Historiæ byzantinæ scriptores post Theophanem,* 19e vol. de l'histoire byzantine, impr. après sa mort, 1695, in-fol.

COMBEROUSSE (De). *V.* Decomberousse.

COMBES (Charles-Pierre-Mathieu), ingénieur, né en 1801, m. en 1872, fut élève de l'École polytechnique, ingénieur des mines, inspecteur général, professeur à l'École des mines et entra à l'Académie des sciences en 1847.

Il a fait insérer de nombreux Mémoires dans les *Comptes rendus* de cette compagnie, les *Annales des mines* et le *Journal de mathématiques* de Liouville, entre autres : *sur le Dégagement du grisou dans les mines de charbon de terre,* 1836 ; *sur la Théorie du ventilateur,* 1838 ; *sur une Méthode générale d'évaluer le travail dû au frottement entre les pièces des machines,* 1837 ; *Discussion de quelques observations relatives au mode d'action de la vapeur dans les machines,* 1843 ; *sur la Manière d'employer le pyroxyle dans l'exploitation des mines,* 1848. On lui doit encore : *Traité de l'exploitation des mines,* 3 vol. et atlas ; *Mémoires sur les levés des plans souterrains ; Traité de l'aérage des mines,* 2 vol. ; *Recherches sur les roues à réaction ou à tuyau,* 1843, in-4° ; *Moyens de brûler ou de prévenir la fumée des foyers où l'on brûle la houille,* 1847 ; *Mémoire sur le mouvement de l'air dans les tuyaux de conduite.*

COMBES-DOUNOUS (J.-J.), littérateur, né à Montauban en 1758, m. en 1820. Avocat à Paris en 1789, il fit partie de la 1re École normale, puis fut nommé commissaire du gouvernement dans le Lot, entra au conseil des Cinq-Cents, et devint en 1810 juge au tribunal civil de Montauban. On a de lui : *Introduction à la philosophie de Platon,* trad. du grec d'Alcinoüs, 1800, c'est une biographie de Platon, gâtée par des déclamations contre le christianisme ; *Dissertations de Maxime de Tyr,* trad. du grec, 1802 ; *Histoire des guerres civiles de la République romaine,* traduite d'Appien, 1808, 3 vol., ouvrage très estimable, et la meilleure trad. franç. de cet auteur ; *Essai historique sur Platon,* 1809, 2 vol.

COMBIN, mont. des Alpes Pennines, entre la Suisse (Valais) et le roy. d'Italie (prov. de Turin), à 25 kil. S.-E. de Martigny ; glaciers considérables ; 4,317 m. d'élévation.

COMBOOCONUM ou **CAMBACONAM,** v. de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. prov. de Karnatic ; 44,444 hab. Belles pagodes.

COMBOURG, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo, près d'un bel étang et sur le Linon ; fabrication de toiles

de chanvre; 5,250 hab. Ancien château de la famille de Chateaubriand, où le célèbre écrivain passa une partie de son enfance.

COMBRAILLES (Baronnie de), anc. pays de France (basse Auvergne), au S. du Bourbonnais. Cap. Évaux. Compris auj. dans les départements de la Creuse et du Puy-de-Dôme. Cette contrée appartint aux comtes d'Auvergne, puis aux maisons de Bourbon, de Montpensier et d'Orléans.

COMBRONDE, *Oppidum Candidobrince*, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 2,075 hab. Anc. baronnie de l'Auvergne.

CÔME, en ital. *Como*, le *Comum* des Romains, v. forte du royaume d'Italie, située à 38 kil. N.-N.-O. de Milan; chef-lieu de province à l'extrémité S.-O. du lac auquel elle donne son nom; 25,560 hab. Évêché. Belle cathédrale en marbre commencée en 1396 et achevée vers 1750, baptistère attribué au Bramante, église San-Fidele, palais Galli et Odescalchi, théâtre, lycée, bibliothèque. Patrie des deux Pline, de Paul Jove et du physicien Volta, à qui l'on a élevé un monument. Industrie active : lainages, savons, soieries, velours, etc. Comm. avec les Grisons, la Suisse et la haute Italie. Beaucoup de ses habitants émigrent, et vont faire ailleurs le commerce des gravures, des télescopes, des lunettes, des baromètres. Aux environs, carrières de beaux marbres. — Cette ville devint au moyen âge la capitale d'une petite république; elle fut prise par les Milanais en 1127 et en 1272, et réunie au duché de Milan en 1335.

CÔME (Province de), division administrative du roy. d'Italie, au pied des Alpes, sur la frontière de la Suisse (Tessin); arrosée par l'Adda. Superficie, 2,720 kil. carrés; 477,642 hab. Ch.-l. Côme. Sol montagneux au N.; beaux pâturages au S. Récolte de vins, fruits, soie.

CÔME (Lac de), ancien *Larius*, lac du royaume d'Italie, au pied des Alpes et formé par l'Adda. Superficie, 15,697 hectares; 36 à 40 kilomètres de long sur 4 de large; très poissonneux. Il forme trois grands bras ou golfes profonds, qu'on désigne quelquefois, d'après les villes qui se trouvent sur leurs bords, par les noms particuliers de lac de Côme, lac de Lecco et lac de Bellano. Il est renommé par la beauté de ses rives, sur lesquelles s'élèvent de nombreuses villas : la villa *all' Ulmo* (au marquis Odescalchi); la villa Somariva, qui renferme d'admirables productions de l'art, le *Triomphe d'Alexandre* de Thorwaldsen, le *Palamède* de Canova; les villas Galli et Lanzi; la villa d'Este (au duc de Torlonia), où résida la reine Caroline d'Angleterre.

COMÉDIE FRANÇAISE *V.* Théatre-Français.

COMÉDIE ITALIENNE. *V.* Italienne.

COMENIUS (Jean Amos, dit), philologue, né en 1592 au village de Comna en Moravie, m. à Amsterdam en 1671. Il appartenait à la secte des *frères Moraves*, et fut ministre à Prerau et à Fulnek. Proscrit par l'édit de Ferdinand II, en 1624, il se réfugia à Lissa ou Leszno dans le grand-duché de Posen. Ce fut là qu'il publia, en 1631, sa *Janua linguarum reserata*, recueil de mots usuels rassemblés en 100 chapitres de 1,000 paragraphes, réunissant tous les mots d'une langue en discours suivis. Ce livre, traduit en 12 langues européennes, en arabe, en turc, en persan, en mongol, eut un succès prodigieux. Coménius fut appelé en Angleterre, en Suède, en Hollande, en Prusse, en Transylvanie, pour réformer les études. On a de lui : *Theatrum divinum*, Prague, 1616, tableau, en langue bohémienne, de l'œuvre de la création; *Orbis sensualium pictus*, Nuremb., 1658, espèce d'encyclopédie où les mots sont expliqués par des images; *Novissima linguarum methodus*, 1648, grammaire savante, en tableaux synoptiques, avec des applications à beaucoup de langues; *Lexicon januale*, où tous les radicaux latins sont mis en phrases suivies, sans sortir de l'ordre alphabétique; *Prodromus pansophiæ*, Lond., 1639; *Scholæ ludus*, Francf., 1679, où toute la matière du *Janua linguarum* est mise en action scénique pour les élèves; *Historia ecclesiæ slavonicæ*, Amst., 1660; *Disquisitio de caloris et frigoris natura*, Amst., 1659, etc. Pl.

COMESTOR (Pierre, surnommé), ou *le Mangeur*, parce qu'il dévorait les Écritures. Il fut doyen de l'église de Troyes, puis directeur de l'école de théologie de Paris à la fin du XIIe siècle. Il a composé une *Histoire scholastique*, sorte d'abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament, en latin, avec des commentaires tirés de Josèphe, etc., ouvrage qui devint très populaire et servit dans les écoles. Il fut traduit en français au siècle suivant par Guiart des Moulins, chanoine d'Aire. A. G.

COMGALL (Saint), moine irlandais, né en 1516, m. en 601, fonda vers 550 la grande abbaye de Bangor, où il eut pour élève St Columban. St Bernard a fait son éloge.

COMICES, *comitia*, assemblées politiques du peuple romain, dans lesquelles il exerçait directement son pouvoir pour élire ses magistrats, faire les lois et les plébiscites. Les comices ne se tenaient qu'à Rome. Ceux où l'on élisait les magistrats revenaient annuellement, à des époques à peu près les mêmes, mais pas à jour fixe; les autres étaient occasionnels. Toute espèce de comices devaient être proposés par un magistrat, indiqués à l'avance, et autorisés, au jour marqué, par des auspices favorables : s'ils étaient contraires, on ajournait au lendemain. On ne pouvait non plus les réunir ni les jours de nundines (*V. ce mot*), ni les jours fériés : les nundines, parce que le peuple de la campagne venait à Rome pour ses affaires privées; les fêtes, par respect religieux. On comptait dans l'année 160 jours environ où l'on pouvait assembler les comices. Ils étaient réunis trois fois par mois, au moins, en calculant les élections annuelles de magistrats, les lois, les plébiscites, les assemblées rompues par cas fortuits, tels que le bruit de la foudre, les éclairs, un orage pendant leur tenue, enfin le retranchement de 2 à 3 mois sur l'année, le peuple n'étant ordinairement réuni que pendant la belle saison, puisque les comices se tenaient en plein air. Il n'y avait d'abord que des *Comices par curies;* on institua ensuite les *Comices par centuries*, enfin des *Comices par tribus*. Ces diverses assemblées se tenaient dans la ville ou hors de la ville. Elles ne pouvaient se réunir que sur la convocation d'un magistrat de la catégorie de ceux dont l'élection leur était dévolue, et qui les présidait. La présidence se réglait sur la hiérarchie, c.-à-d. qu'en cas d'élection, un magistrat inférieur ne pouvait présider à celle d'une magistrature supérieure à la sienne.

COMICES PAR CURIES, *comitia curiata*. Ils datent de l'origine de Rome, mais ne s'assemblaient d'abord pour élire les magistrats, faire des lois, connaître des affaires de la guerre, que sur la convocation du roi. Leurs décisions n'étaient valables qu'après confirmation par le sénat. Après l'abolition de la royauté, ces comices gardèrent leur ancienne importance : on y régla tout ce qui tenait à l'état civil des citoyens; on y élut les prêtres, les tribuns du peuple (ces derniers jusqu'à l'an 471 seulement); on y décida les affaires de la paix et de la guerre, celles relatives au gouvernement des provinces (*V.* Proconsuls, Propréteurs), à l'*imperium* du maître de la cavalerie. (*V.* Imperium.) Les suffrages s'y comptaient par tête, de sorte qu'il fallait que tous les citoyens eussent voté pour que l'on connût la majorité. Lors de l'institution des comices par tribus, ils les tinrent dans leur dépendance par les auspices. (*V. plus bas* Comices par tribus.) Les comices par curies furent les grandes assemblées politiques du peuple romain pendant près de deux siècles; puis, attaqués par la démocratie, ils finirent par être annihilés et n'exister plus que de nom, seulement pour les auspices. Longtemps déjà avant l'établissement de l'Empire, on les faisait représenter par 30 licteurs, lorsque la loi exigeait leur intervention. Les comices par curies se tenaient sur le Forum, dans le Comitium.

COMICES PAR CENTURIES. Servius les institua, après avoir créé les classes subdivisées en centuries. (*V.* Classes.) Il voulut que dans ces nouveaux comices le vote de chaque centurie comptât pour un, comme si elle n'était qu'un citoyen. Son but fut d'assurer l'influence aux plus riches centuries, les plus nombreuses quoique les moins peuplées, et qui, appelées à voter les premières, suivant leur ordre de classes, formaient toujours une majorité sans qu'il y eût nécessité d'appeler les dernières au vote. Avec une telle garantie contre la multitude, les centuries eurent le vote péremptoire, sans que leurs décisions fussent astreintes à l'approbation du sénat. Ces comices devinrent aussitôt les plus puissants; on y traita les grandes affaires, la discussion et le vote des lois, déclarations de guerre, jugements des crimes de perduellion, élections des grands magistrats. Comme le peuple était censé y venir en armes, elles se tenaient toujours hors de la ville, dans le Champ de Mars. L'organisation de Servius dura jusqu'au IIIe siècle; alors un plébiscite la modifia profondément : les centuries des riches avec l'ordre équestre, au lieu de 193 centuries, n'en formèrent plus que 88; tout le reste du peuple fut rangé dans 105 centuries, réparties également dans les tribus, sans aucune considération de cens. La démocratie se substitua ainsi à l'aristocratie, car il n'y eut plus d'ordre de primauté pour personne dans les comices : le sort décidait, à chaque assemblée, quelle centurie voterait la première; les autres votaient ensuite suivant le numéro d'ordre de leur tribu; mais cela importait peu, parce que l'influence prépondérante appartenait à la centurie appelée la première aux suffrages. (*V.* Centurie prerogative.)

COMICES PAR TRIBUS. L'affaire du jugement de Coriolan, l'an 263, fut l'origine de ces comices : la plèbe, voyant que toute l'influence était aux patriciens dans les comices centuriates, exigea que Coriolan, qu'elle haïssait, fût jugé par le peuple assemblé en tribus. Les patriciens cédèrent; mais comme la loi fondamentale défendait d'assembler le peuple sans l'autorisation du sénat, ni sans avoir consulté les auspices, on convint que cette difficulté serait sauvée en soumet-

tant les décisions des tribus à l'approbation des curies, toujours autorisées par le sénat et les auspices. Plus tard, cela parut contraire à la liberté des tribus, et l'autorisation curiale dut être donnée d'avance, pour la décision à intervenir, c.-à-d. que l'on déclara que la réunion des tribus était légale. Ces comices réglaient tout ce qui se rapportait directement à la plèbe, comme les plébiscites, l'élection de tous les magistrats plébéiens, y compris les tribuns du peuple, qui ne furent plus élus par les centuries; ils jugeaient aussi les magistrats mis en cause. Les comices par tribus s'assemblaient ordinairement au Champ de Mars pour les élections de magistrats, quelquefois au Capitole, dans l'Intermont (*V. ce mot*), et dans l'un ou l'autre lieu pour les affaires judiciaires.

COMICES SOUS LES EMPEREURS. Les troubles de la fin de la république avaient fait perdre aux comices par centuries et par tribus, les seules qui existaient encore, une partie de leur liberté, puisque la plupart du temps tout s'y décidait par la violence. Après les guerres civiles de César et de Pompée, le parti césarien fit rendre un sénatus-consulte qui donnait au dictateur le droit de nommer à toutes les magistratures. César refusa pour le consulat, et n'accepta, pour les autres magistratures, que de désigner la moitié des candidats; il y eut ceux dits de César, dont l'élection était sûre, puisqu'on n'en pouvait choisir d'autres, et ceux du peuple. Quant aux élections consulaires, elles ne se faisaient aussi que suivant sa désignation. Sous Auguste, l'esprit populaire parut vouloir se réveiller une fois ou deux dans les comices : aussi l'empereur s'attribua-t-il, dès l'an 727, le droit de désigner la moitié de tous les candidats dans ces comices : 30 ans après, il les désigna tous. Cette grande pacification comitiale ne satisfit pas Tibère, qui, après 2 ans de règne, enleva aux comices l'élection des consuls, en décrétant qu'elle se ferait dans le sénat, parmi 4 candidats présentés par l'empereur. Les nouveaux élus descendaient ensuite sur le Forum, où un héraut proclamait leurs noms devant le peuple. Trajan laissa aux sénateurs le choix des consuls, sans présenter de candidats, et ce mode de désignation dura jusqu'à l'abolition du consulat sous Justinien. (*V.* CONSULS.) Les autres magistrats, jadis élus par les centuries, les censeurs, les préteurs, les édiles curules et les questeurs finirent par être nommés exclusivement selon le choix de l'empereur. C. D—Y.

COMICES AGRICOLES, associations libres formées dans le but d'améliorer les procédés agricoles et les races d'animaux domestiques. Elles ont été provoquées en France par une circulaire ministérielle du 22 mai 1820 et décernent des prix aux cultivateurs, aux bergers et aux valets de ferme.

COMINES ET NON **COMMINES** (PHILIPPE DE **LA CLYTE**, SIRE DE), seigneur d'Argenton, politique et historien, né à Comines (Flandre) vers 1445, m. à Argenton en 1609, passa sa jeunesse à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et fut attaché à la personne du comte de Charollais. Il suivit ce prince dans la guerre du Bien public, se trouva à la bataille de Montlhéry, 1465, et contribua beaucoup à adoucir les conditions faites au roi lors du traité de Péronne, 1468. En 1472, il passa au service de Louis XI, qui le paya largement d'avoir abandonné Charles le Téméraire. Comines fut créé chambellan, et reçut, outre des pensions et des gratifications, la principauté de Talmont, les terres d'Olonne, de Château-Gonthier, de Châleau, les revenus du bailliage de Tournai, et une partie des biens confisqués sur le duc de Nemours; la dignité de sénéchal de Poitou lui fut conférée. Ce fut lui que le roi chargea, après la mort de Charles le Téméraire, d'essayer la réunion des villes de Flandre à la France, et de prendre possession de la Bourgogne. Comines reçut aussi une mission auprès de Laurent de Médicis. Après la mort de Louis XI, il fut admis dans les conseils de la régence; mais Anne de Beaujeu le fit emprisonner dans une cage de fer au château de Loches, pour s'être associé aux entreprises du duc d'Orléans. Sa femme, Hélène de Montsoreau, ayant obtenu qu'on le transférât à Paris pour y être jugé, il comparut devant le parlement, qui le condamna à un exil de 10 ans sur ses terres de Flandre et confisqua le quart de ses biens, 1488. Bientôt rappelé par Charles VIII, il fut un des signataires du traité de Senlis avec Maximilien d'Autriche, 1493, alla en ambassade à Venise, reconnut trop tard les desseins de cette république contre son maître, combattit à Fornoue, et supporta la responsabilité du traité de Verceil qui termina mal l'expédition de Naples. Il ne fut pas employé sous Louis XII, et resta désormais éloigné de la cour. Il a laissé des *Mémoires*, écrits pendant les loisirs de la retraite, et qui furent publiés en 1524; la meilleure édition est celle de Mlle Dupont, 1847-50, 3 vol. Comines s'y montre politique plein de sagacité, observateur d'un jugement droit et sain, narrateur vrai et précis; ni les bienfaits ni les injures n'ont influé sur ses jugements; mais loin de s'indigner contre le vice, il expose froidement les fourberies et les machinations politiques, ne blâmant que l'insuccès. Aussi juge-t-il bien Louis XI, son maître et son modèle. Sa diction, sans avoir la naïveté de Froissart, est plus précise et plus claire. Au point de vue de la philologie, l'ouvrage de Comines a un prix tout particulier : il offre une transition curieuse à étudier entre la langue du moyen âge et la langue française du XVIe siècle. B.

COMINES ET NON **COMMINES**, en flamand *Komen*, v. sur la frontière de Belgique et de France, séparée par la Lys en deux parties, l'une française et l'autre belge; la ville française, sur la rive dr., est située dans le dép. du Nord, arr. de Lille, a 6,355 hab., et communique par un pont tournant avec la ville belge, située dans la Flandre occidentale, cette dernière a 3,600 hab. Industrie active; fabr. de rubans, fil, toiles, etc. Anc. seigneurie; patrie de Philippe de Comines.

COMINGES. *V.* COMMINGES.

COMINO, île anglaise de la Méditerranée, à 3 kil. de Malte et de Gozzo. Fort sur la côte S.-O.

COMISSATIO. *V.* REPAS.

COMITAT, du latin *comes*, comte; nom qu'on donnait, avant 1851, aux circonscriptions de Hongrie et de Transylvanie, et qui étaient administrées par un comte. Remplacée à cette époque par le nom de *cercle*, l'appellation de *comitat* a été rétablie officiellement en 1860.

COMITÉ, mot du langage parlementaire des Anglais. Après 1789, il désigna en France les réunions de députés, délégués par les assemblées délibérantes pour préparer des projets de loi, examiner les questions spéciales et en faire leur rapport. On donne le même nom à des assemblées permanentes d'hommes spéciaux, créées par l'autorité supérieure auprès de plusieurs ministères. Le mot de commission a remplacé presque dans tous les cas celui de comité.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC, le plus célèbre des pouvoirs connus sous le nom de *comités*. Créé par la Convention le 6 avril 1793, il fut composé de 9 membres : Barrère, Delmas, Bréard, Cambon, Jean Debry, Danton, Guyton-Morveau, Treilhard et Lacroix, avec 3 suppléants : Robert Lindet, Isnard, et Cambacérès, et entra en fonction le 10 avril. Chaque semaine ils devaient rendre compte de leurs opérations, et leur mandat ne devait durer qu'un mois. La confusion que jetaient partout l'effervescence des passions et la division des partis, nécessita cette concentration des pouvoirs exécutifs. Vers le milieu de 1793, la composition du comité devint permanente, les pouvoirs de ses membres étant prorogés de mois en mois. Ses 12 membres furent : Barère, Collot d'Herbois, Billaud-Varennes, Couthon, Saint-Just, Robespierre, Robert Lindet, Carnot, Prieur (de la Côte-d'Or), Prieur (de la Marne), Jean Bon Saint-André et Hérault de Séchelles, ce dernier jusqu'au 5 avril 1794; il fut guillotiné et non remplacé. La révolte de Lyon, le soulèvement de la Vendée et la guerre extérieure donnèrent l'autorité dictatoriale à ce fameux comité, qui, le 4 déc. 1793, fut constitué en tête du gouvernement provisoire et révolutionnaire jusqu'à la paix. Les membres du comité de sûreté générale, les comités révolutionnaires de toutes les communes devinrent les exécuteurs dociles des ordres qui leur étaient transmis. Une admirable impulsion avait été donnée pour la défense du territoire; des levées en masse avaient fourni plusieurs armées; le comité de salut public avait donné une grande extension au papier-monnaie, et suffi à tous les besoins. Son autorité sans bornes fut sans frein; ce fut alors le règne de la Terreur, et elle se fût prolongée sans les jalousies de quelques-uns de ses membres contre Robespierre : il fut renversé par le triomphe des thermidoriens (28 juillet 1794); ceux-ci entrèrent alors dans le comité, qui fut assujetti à un renouvellement mensuel par quart, avec intervalle d'un mois pour la réélection. En 1795 le nombre des membres fut porté à 16. Ce nouveau comité n'eut pas et ne pouvait avoir l'énergie du 1er : du moins il demeura pur de tous excès. La création du Directoire (27 octobre 1795) mit fin à son existence.

COMITIUM, partie orientale du Forum romain, qui formait environ la moitié de cette place, dans sa longueur. Le peuple s'y réunissait en comices, d'où le nom de *Comitium*. On y voyait les Rostres, et plusieurs des plus célèbres monuments du Forum. (*V.* FORUM ROMAIN. C. D—Y.

COMMANDEMENTS MILITAIRES. La loi du 24 juillet 1873, a partagé la France en 18 commandements militaires, dont chacun forme un corps d'armée et comprend 2 divisions. En voici la liste :

Corps d'armée.	*Quartiers généraux.*	*Divisions.*	*Territoire.*
I.	Lille.	1re Lille. 2e Arras.	Nord, Pas de Calais.
II	Amiens.	3e Amiens. 4e Compiègne.	Somme, Aisne, Oise, Seine-et-Oise, (arrond. de Pontoise), cantons de Saint-Denis et de Pantin dans la Seine, 10e, 19e et 20e arrond. de Paris.

Corps d'armée.	Quartiers généraux.	Divisions.	Territoire.
III.	Rouen.	5e Paris. 6e Rouen.	Seine-Inférieure, Calvados, Eure, Seine-et-Oise (arrond. de Versailles et de Mantes), cantons de Courbevoie et de Neuilly dans la Seine, 1er, 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 17e et 18e arrond. de Paris.
IV.	Le Mans.	7e Paris. 8e Le Mans.	Sarthe, Orne, Mayenne, Eure-et-Loir, Seine-et-Oise (arrond. de Rambouillet), cantons de Sceaux et de Villejuif dans la Seine, 4e, 5e, 6e, 13e et 14e arrond. de Paris.
V.	Orléans.	9e Orléans. 10e Paris.	Loiret, Loir-et-Cher, Seine-et-Marne, Yonne, Seine-et-Oise, (arrond. de Corbeil et d'Etampes), cantons de Charenton et de Vincennes dans la Seine, 2e, 3e, 11e et 12e arrond. de Paris.
VI.	Châl.-s-Marne.	11e Nancy. 12e Reims.	Marne, Ardennes, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Aube,
VII.	Besançon	13e Chaumont. 14e Besançon.	Doubs, Jura, Belfort, Haute-Marne, Haute-Saone, canton de Neuville dans le Rhone, 4e et 5e arrond. de Lyon.
VIII.	Bourges.	15e Dijon. 16e Bourges.	Cher, Côte-d'Or, Nièvre, Saone-et-Loire, arrond. de Villefranche dans le Rhone.
IX.	Tours.	17e Châteauroux 18e Tours.	Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Indre, Deux-Sèvres, Vienne.
X.	Rennes.	19e Rennes. 20e St-Servan.	Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.
XI.	Nantes.	21e Nantes. 22e Vannes.	Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Vendee.
XII.	Limoges.	23e Limoges. 24e Perigueux.	Haute-Vienne, Creuse, Correze, Dordogne, Charente.
XIII.	Clerm.-Ferrand.	25e St-Etienne. 26e Lyon.	Puy-de-Dôme, Cantal, Allier, Loire, Haute-Loire, cantons de l'Arbresle, Condrieu, Limonest, Mornant, Saint-Symphorien, Saint-Laurent, Vaugneray dans le Rhône.
XIV.	Lyon.	27e Grenoble. 28e Lyon.	Cantons de Givors, de Saint-Genis-Laval et de Villeurbanne dans le Rhône. 1er, 2e, 3e, et 6e arrond. de Lyon, Isère, Savoie, Haute-Savoie, Drôme, Hautes-Alpes.
XV.	Marseille.	29e Nice. 30e Avignon.	Bouches-du-Rh., Var, Alpes-Marit., Basses-Alpes, Ardeche, Vaucluse, Gard, Corse.
XVI.	Montpellier.	31e Montpellier. 32e Perpignan.	Hérault, Pyren.-Orientales, Aude, Tarn, Aveyron, Lozère.
XVII.	Toulouse.	33e Montauban. 34e Toulouse.	Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Lot, Gers, Ariege.
XVIII.	Bordeaux.	35e Bordeaux. 36e Bayonne.	Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Charente-Inférieure.

L'Algérie forme le XIXe corps d'armée et comprend les trois divisions d'Alger, Oran et Constantine. La Tunisie forme un commandement particulier.

COMMANDEMENTS MILITAIRES (GRANDS), nom donné en France sous le second empire, depuis 1858, à la réunion d'un certain nombre de divisions militaires formant un *arrondissement* placé sous le commandement direct d'un maréchal de France, qui avait le titre de *commandant supérieur*. Voici le tableau des arrondissements :

Arrondissements.	*Divisions.*	*Siège.*
1er ou de Paris........	1re, 2e........................	Paris.
2e ou du Nord........	3e, 4e........................	Lille.
3e ou de l'Est...........	5e, 6e, 7e.....................	Nancy.
4e ou du Sud.-Est.....	8e, 9e, 10e, 17e, 20e, 22e.....	Lyon.
5e ou du S.-Ouest.....	11e, 12e, 13e, 14e.............	Toulouse.
6e ou de l'Ouest......	15e, 16e, 18e, 19e, 21e........	Tours.

Les grands commandements militaires ont été supprimés en 1870.

COMMANDERIE, subdivision de divers ordres de chevalerie religieuse, administrée comme retraite par un ancien chevalier ; par suite, on nomma aussi commanderie le revenu de ce bénéfice. C'est ce qu'on appelait primitivement préceptorerie. On distinguait : les commanderies *magistrales*, dont les revenus étaient réservés en totalité au grand maître de l'ordre ; les commanderies *de rigueur*, conférées exclusivement à l'ancienneté ; les commanderies *de grâce*, données par anticipation et au choix du grand maître ; les commanderies de *chevissement*, accordées sous condition de verser une certaine somme au commun trésor. Il y eut en France environ 220 commanderies de Malte. Les commanderies furent instituées en 1260, au moins pour l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. B.

COMMANDEUR, chevalier pourvu d'une commanderie. Dans l'ordre de Malte, il y avait un *grand commandeur* ; ce dignitaire, qui venait immédiatement après le grand maître, était président du commun trésor et de la chambre des comptes, nommait les membres de ces deux conseils, ceux de l'infirmerie et de l'église Saint-Jean. Les prélats affiliés à l'ordre de Malte, les supérieurs des Mathurins et des Pères de la Merci se qualifiaient de commandeurs. Les Hollandais donnent ce nom aux gérants de leurs comptoirs dans les colonies. Le même mot, dans l'ordre de la Légion d'honneur, désigne le grade immédiatement au-dessus de celui d'officier. Il est aussi en usage dans plusieurs ordres étrangers. B.

COMMANDINO (FRÉD.), savant mathématicien, né à Urbin en 1509, m. en 1575, a rendu de grands services par ses bonnes édit. et traductions latines d'*Euclide*, Pesaro, 1572 ; d'*Archimède*, Venise, 1558, et Bologne, 1565 ; des *Coniques* d'Apollonius, Bologne, 1556, etc. Montucla le regarde comme le modèle des commentateurs en ce genre.

COMMELIN (JÉROME), célèbre imprimeur, né à Douai, m. en 1599. Il embrassa le calvinisme, exerça quelque temps sa profession à Genève, puis s'établit à Heidelberg. Sa marque est une figure de la Vérité ; plusieurs de ses éditions portent sur le frontispice : *Ex officina Sanct-Andreana*. On estime ses éditions d'Eunape, d'Héliodore et d'Apollodore, avec notes.

COMMELIN (ISAAC), historien hollandais, né à Amsterdam en 1598, m. en 1676, s'est occupé de recherches relatives à son pays. Il a écrit en holl. : *Commencement et progrès de la Compagnie des Indes*, 1646 ; *Recueil des actes de l'autorité publique en Hollande*, 1644, 2 vol. in-fol. ; *Vies des stathouders Guillaume Ier et Maurice*, 1651 ; *Vie de Frédéric-Henri*, 1651. — Son fils, GASPARD, né en 1636, m. en 1693, rédigea sur ses notes une bonne *Histoire d'Amsterdam*, 1694 et 1726, 2 vol. in-fol.

COMMELIN (JEAN), botaniste, né à Amsterdam en 1629, m. en 1692. Il fut chargé de diriger l'établissement du nouveau jardin botanique de sa ville natale.

Bien que ses travaux n'aient pas été d'une grande importance pour les progres de la science, nous citerons : *les Hesperides des Pays-Bas*, en holl., Amst., 1676, in-fol. ; *Catalogus plantarum indigenarum Hollandiæ*, 1683 ; *Horti medici Amstelodamensis plantarum descriptio et icones*, 1697-1701, 2 vol. in-fol. F.

COMMELIN (GASPARD), neveu du précédent, né à Amsterdam en 1667, m. en 1731, membre de la société des *Curieux de la nature*, sous le nom de *Mantias*, professeur et directeur au Jardin botanique d'Amsterdam.

Il a publié : *Flora Malabarica*, Leyde, 1696, in-fol. ; *Horti medici Amstelodamensis plantarum usualium catalogus*, Amst., 1697, in 8° ; *Horti medici Amstelodamensis plantæ rariores exoticæ*, Leyde, 1706, in-4°. Cet ouvrage fait suite a celui de son oncle. F.

COMMENDA ou **COMMENDO**, v. d'Afrique, cap. du roy. de son nom, dans la Guinée supérieure, sur la Côte d'Or, à 25 kil. O.-S.-O. de Cape-Coast et près du golfe de Guinée. Commerce d'or et d'ivoire.

COMMENDATAIRE. *V.* COMMENDE.

COMMENDE, du latin *commendare*, confier ; garde, dépôt et administration d'un bénéfice, confiés temporairement à un séculier ou à un laïque, en attendant la nomination d'un titulaire. On croit que le pape Léon IV institua les commendes en faveur des ecclésiastiques qui avaient été chassés de leurs bénéfices par les Sarrasins. Dans la suite, dès la 2e race, ce fut trop souvent un expédient employé pour lever l'incompatibilité de la personne avec la nature du bénéfice. Des possesseurs de bénéfice, régulièrement institués, purent aussi donner en commende le revenu de leur bénéfice, à moins que ce ne fût une cure ou un évêché. On appelait commendataire celui qui était pourvu d'une commende.

COMMENDON (JEAN-FRANÇ.), nonce de la cour de Rome, né à Venise en 1524, m. en 1584. Il gagna la faveur de Jules III par son talent dans la poésie latine. Ce pape l'envoya en Angleterre, 1553, pour encourager Marie Tudor à faire rentrer son royaume dans l'Église catholique. En 1555, Commendon soutint en Allemagne les prétentions du pontife, qui n'avait pas été consulté lors de l'élection de l'empereur Ferdinand. En 1561, il excita, mais en vain, les princes allemands à continuer le concile de Trente, dont il fit ensuite accepter les décrets en Pologne, 1564. Nommé cardinal en 1565, il retourna en Allemagne afin d'interdire à Maximilien II de s'occuper des affaires de religion, puis en Pologne, 1573, où il travailla, selon la cour de Vienne, contre l'archiduc Ernest et en faveur du duc d'Anjou (depuis Henri III). On a de lui : *Oratio ad Polonos*, traduit en français par Belleforest, Paris, 1573 ;

in-4°. Sa vie, écrite en latin par Graziani, a été traduite par Fléchier, 1671, in-4°, ou 2 vol. in-12, qui juge ainsi Commendon : « La cour de Rome n'eut jamais de ministre plus éclairé, plus agissant, plus désintéressé, ni plus fidèle. » B.

COMMENTAIRE, *commentarius* ou *commentarium*, mot générique, signifiant *livre*, chez les anc. Romains, et auquel l'usage donna des acceptions diverses : 1° mémoires écrits par un citoyen sur les événements privés ou publics de sa vie, tels que les célèbres *Commentaires de César*, les seuls qui soient parvenus jusqu'à nous, bien que beaucoup de Romains, entre autres Sylla, en eussent écrit aussi, qui sont cités par les historiens ; 2° recueil des procès-verbaux des séances du sénat ; 3° diurnal ou journal de Rome ; 4° rituels des pontifes ; 5° recueil de pièces judiciaires pour le jugement d'un procès ; 6° livres de recettes médicales ; 7° enfin, ouvrages didactiques des grammairiens sur la grammaire et la rhétorique. C. D—Y.

COMMENTRY, ch.-l. de cant. (Allier), arr. de Montluçon ; 11,700 hab. Exploitation de houille.

COMMERCY, s.-préf. (Meuse), sur la rive g. de la Meuse ; 4,200 hab. Le tribunal de l'arrondissement est à Saint-Mihiel. Collège ; comm. de vins, huile ; cotons filés, broderies, brasseries. — Cette ville, ch.-l. d'une seigneurie, relevait des évêques de Metz ; elle obtint une charte de commune en 1324 ; longtemps elle forma deux seigneuries distinctes, sous les noms de Château-Haut et de Château-Bas. Elle appartint au cardinal de Retz, qui l'habita pendant ses dernières années et y rédigea ses Mémoires. Charles IV de Lorraine l'acheta pour le prince de Vaudemont. Elle avait le titre de principauté. Le roi Stanislas embellit le château, bâti en 1708, auj. caserne. Commercy revint à la France avec la Lorraine.

COMMERSON (Philibert), médecin et naturaliste, né en 1727 à Châtillon-lez-Dombes, m. en 1773, fit ses études médicales à Montpellier. Sur l'invitation de Linné, il décrivit les poissons de la Méditerranée. Reçu docteur, 1755, il alla étudier les plantes de la Savoie et de la Suisse. Appelé à Paris par Lalande, il accompagna l'expédition de Bougainville ; mais, retenu à l'île de France pour faire l'histoire naturelle de cette île, il y mourut. Ses dessins, ses collections et ses manuscrits ont été déposés au Jardin des Plantes de Paris. Les horticulteurs lui doivent l'*hortensia*, originaire de la Chine. F.

COMMINES. *V.* Comines.

COMMINGES, *Convenensis ager*, anc. comté de la prov. de Gascogne, borné au N. par l'Armagnac, à l'E. par le Conserans et le bas Languedoc, au S. par les Pyrénées et à l'O. par le Bigorre. Divisé en haut Comminges ou Comminges gascon au S., et bas Comminges, Comminges languedocien ou Petit-Comminges au N. Ch.-l. Saint-Bertrand-de-Comminges ; v. princip. : Saint-Gaudens, Muret, Lombez. Habité, au temps de César, par les *Convenæ*, il fut compris dans la Novempopulanie, conquis par les Wisigoths au v^e siècle, et par Clovis au commencement du vi^e. Il soutint Gundowald, révolté contre Gontran, 585. Compris dans le duché d'Aquitaine en 628, incorporé de nouveau à l'empire franc sous Pepin le Bref, il forma, au x^e siècle, une principauté avec le Conserans, sous la mouvance des comtes de Toulouse. Un comte de Comminges, Bernard IV, se distingua, dans le parti des Albigeois, aux batailles de Muret, 1213, et de Toulouse, 1218. Le comté revint à la couronne de France en 1453 ; il en fut distrait trois fois : pour Jean de Lescun, bâtard d'Armagnac, 1461 ; Odet d'Aydie, seigneur de Lescun, 1478, et Odet, vicomte de Lautrec, sous François I^er. Il est auj. réparti dans les dép. de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Gers. B.

COMMINGES (SAINT-BERTRAND-DE-). *V.* Bertrand (Saint-).

COMMIRE (Jean), né à Amboise en 1625, m. à Paris en 1702, entra dans l'ordre des jésuites, professa la théologie et se livra avec succès à la poésie latine. Son style est plein d'élégance, et les sujets de ses pièces très variés. Ses poésies ont été publiées en 1715 et en 1753, 2 vol. J. T.

COMMISE, droit qu'avait le seigneur suzerain de s'emparer, pour un temps limité ou pour toujours, du fief de son vassal, quand celui-ci manquait aux devoirs imposés par son serment de foi et hommage.

COMMISSAIRE, nom par lequel on désigne, dans l'ordre administratif, les fonctionnaires civils ou militaires chargés d'une mission spéciale ; tels furent, sous l'anc. monarchie les membres des tribunaux d'exception, sous la République les députés de la Convention envoyés aux armées ou dans les départements. On appelait *commissaires des guerres* des officiers qui avaient pour attributions de veiller aux besoins des troupes, de pourvoir aux vivres et aux approvisionnements de toute sorte ; on les a remplacés en 1817 par le corps de l'intendance militaire. Nous avons encore les *commissaires de la marine*, auxquels est confiée l'administration maritime ; les *commissaires de police*, qui veillent à l'exécution des lois de police municipale et correctionnelle ; les *commissaires-priseurs*, qui estiment les objets mobiliers, en font la *prisée* et en opèrent la vente aux enchères. Cette dernière charge est vénale, mais il faut au titulaire la nomination du ministre des finances.

COMMISSION DES DOUZE. Cette commission, formée dans la Convention, sur la proposition des Girondins, et armée d'une sorte de dictature pour lutter contre la Commune de Paris, exerça le pouvoir du 18 au 31 mai 1793. On y voyait Boyer-Fonfrède, Rabaut-Saint-Étienne, Vigée, Mollevaut, etc. Elle fit arrêter Hébert, les membres de la Commune et plusieurs présidents de section. Mais l'insurrection du 31 mai et la journée du 2 juin amenèrent la chute des Douze et celle de tout le parti girondin.

COMMISSION DU SCEAU. *V.* Conseil du sceau des titres.

COMMITTIMUS. On appelait ainsi au moyen âge, et l'usage en a subsisté jusqu'en 1789, le privilège que le souverain accordait (du latin *committere*) à des établissements ecclésiastiques ou civils, même à des particuliers, de n'être pas tenus à reconnaître la juridiction ordinaire et locale, et de n'avoir d'autres juges que ceux que désignait le privilège, quelquefois même le parlement seul. Cet usage remonte à la 1^re race. Il y avait le *committimus du grand sceau*, valable pour toute la France, et celui du *petit sceau*, qui n'avait cours que dans le ressort d'un parlement. On ne les délivrait que pour un an, mais ils pouvaient être renouvelés. Le *committimus* n'était pas admis en Bretagne, en Artois, en Flandre, en Cambrésis, en Franche-Comté ni en Dauphiné.

COMMODE (Lucius ou Marcus Ælius Aurelius Antoninus), 15e empereur romain, de 932 à 944 de Rome, 180 à 192 de J.-C., fils de Marc-Aurèle et de Faustine, naquit en 161. A son avènement, il conclut la paix avec les Marcomans et les Quades, et admit 20,000 Barbares dans les troupes romaines. Son règne ne fut qu'une longue suite de spoliations et de meurtres. Armé d'une massue comme Hercule, Commode assommait, dans le Cirque de Rome, des malheureux désarmés ; il descendit plus de 700 fois dans l'arène. L'administration présenta un désordre effroyable : des ministres indignes, le préfet du prétoire Pérennis, l'affranchi phrygien Cléander, trafiquèrent de la vie des citoyens, des emplois, des jugements ; 25 consuls se succédèrent en une seule année ; Rome s'appela *Colonia Commodiana*, et le sénat *Commodianus senatus*. Aussi lâche que cruel, Commode laissa égorger ses ministres dans des séditions. Il fit tuer sa sœur Lucilia, sa femme Crispina, le grand jurisconsulte Salvius Julianus. Après avoir échappé au poignard de Quintianus et de Quadratus, au complot de Maternus, il fut prévenu par sa concubine Marcia, le chambellan Électus et le préfet Lætus, qu'il destinait au supplice ; l'athlète Narcisse l'étouffa, après qu'on l'eut assoupi par un poison. B.

COMMODIEN, évêque d'Afrique au iii^e siècle, a laissé des *Instructiones adversus Gentium deos*, publiées au xvii^e siècle par le P. Sirmond, et un *Carmen apologeticum adversus Judæos et Gentes*, inséré par D. Pitra dans son *Spicilegium Solemnense*, Paris, 1852. Le latin en est peu correct, mais on y trouve un tableau fidèle des idées de l'époque.

COMMODORE, titre que les Anglais et les Américains donnent à un capitaine de vaisseau chargé temporairement du commandement d'une division navale, mais qui ne lui confère pas un grade effectif.

COMMUNE, nom donné en France, au moyen âge, à une certaine classe de villes qui devaient surtout leur affranchissement à l'insurrection. En cela elles se distinguaient des villes municipales et des villes privilégiées, franches, royales ou de bourgeoisie (*V. ces mots*), dont les franchises provenaient, chez les unes du maintien des institutions romaines, chez les autres d'une concession du suzerain, à quelque titre que ce fût. La liberté des communes, fruit d'une lutte armée, s'imposa au suzerain par la force : elle limita son autorité, sans la détruire. Les caractères distinctifs des communes sont au nombre de trois : 1° l'association jurée, dont la *ghilde* germanique était le modèle (*V.* Ghilde) ; 2° la rédaction des coutumes, c.-à-d. un code renfermant des lois civiles et pénales, qui ont été la véritable source de notre droit privé ; 3° l'attribution de divers droits et privilèges, tels que celui d'entourer la ville de murailles, de s'armer pour la défendre, d'élever un beffroi au centre de la cité afin de convoquer les bourgeois, celui de fixer, de percevoir l'impôt et d'en régler l'emploi, d'avoir une juridiction spéciale, de battre monnaie, etc. Une commune était une véritable république : tous ceux qui jouissaient du droit de bourgeoisie se réunissaient en assemblée générale, et nommaient les magistrats. Un maire ou mayeur, appelé bourgmestre en Flandre et en Allemagne, assisté d'échevins et d'un corps de *notables* qui se réunissait à l'hôtel de ville, adminis-

trait les affaires d'intérêt commun. Les bourgeois étaient divisés en corporations d'arts et de métiers (*V.* CORPORATIONS, JURANDES, MAITRISES,), rangées chacune sous un syndic. (*V. ce mot.*) C'est dans le nord de la France que le mouvement communal se manifesta avec le plus d'énergie et qu'il rencontra le plus de résistance. Le Mans avait donné l'exemple de l'insurrection, 1067, en se révoltant contre Guillaume le Conquérant. Cambrai se constitua en commune en 1073. Vinrent ensuite Noyon, Beauvais, Saint-Quentin, Laon, Amiens, Soissons, Reims, Sens, Vézelay, Crépy, Montdidier, etc. On a souvent attribué à la royauté une trop grande part dans cette révolution, quand, par exemple, quelques historiens ont surnommé Louis VI le *père des communes* : il est certain que les rois comprirent l'appui que les villes, une fois affranchies, pourraient leur prêter contre les seigneurs; mais s'ils ont secondé l'émancipation communale dans les fiefs de leurs puissants vassaux, ils l'ont peu encouragée et l'ont presque toujours combattue sur leurs propres domaines. — La révolution communale eut d'heureux résultats : elle protégea une partie de la population contre le despotisme des seigneurs féodaux, fut un progrès vers la liberté, initia les habitants des villes à la connaissance des travaux publics, à la répartition des impôts, à la comptabilité régulière, et prépara le triomphe de deux principes qui devaient, plusieurs siècles après, prévaloir dans l'organisation politique : le gouvernement de la société par elle-même et le droit d'intervention des citoyens dans les affaires publiques. Mais le système communal avait de graves inconvénients qui le condamnaient à disparaître : l'esprit de liberté, dégénérant en licence, fut pour les communes une cause de faiblesse et de ruine; les désordres qui éclatèrent dans les cités poussèrent les bourgeois à sacrifier eux-mêmes leur indépendance politique pour fonder la paix publique. D'un autre côté, la liberté avait encore bien des conquêtes à faire : il n'y avait dans les communes que des libertés particulières fondées sur des privilèges; tous les habitants n'y possédaient pas le droit de bourgeoisie; le régime des corporations arrêtait l'essor de l'industrie; la population entière des campagnes était exclue de l'association communale. Enfin les communes n'avaient aucun lien entre elles : si elles se fussent multipliées ou maintenues, elles auraient fait de la France, au lieu d'un puissant État, une agglomération de petites républiques rivales les unes des autres. L'intérêt de l'ordre social et celui de l'unité française furent d'accord avec l'intérêt de la royauté, qui, après avoir triomphé des seigneurs, ne pouvait laisser aux communes leur constitution républicaine; dès le XIIIe siècle on la vit intervenir dans leur gouvernement : 1° au point de vue judiciaire : car les rois établirent peu à peu des prévôts, juges en matière criminelle, à côté des magistrats de la commune, juges en matière civile; 2° au point de vue financier : car ils se firent rendre compte de l'emploi des taxes établies, et ne tardèrent pas à s'attribuer le droit d'en déterminer le chiffre; 3° au point de vue administratif : car ils se réservèrent bientôt la nomination d'une partie ou de la totalité des magistrats des villes. Au XVIe siècle, les communes perdirent à peu près tous leurs privilèges, et la révolution de 1789 n'en trouva que de faibles restes dans un certain nombre de villes. B.

COMMUNE, la plus petite des divisions territoriales et administratives en France. Avant 1789, la diversité des coutumes et des privilèges accordés à des époques et sous des conditions très différentes, avait amené une très grande variété dans l'organisation et l'administration des villes et des villages. L'Assemblée constituante les mit toutes sur la même ligne, en leur attribuant un maire, un corps municipal, un procureur-syndic et un conseil général de la commune élus par les citoyens actifs. (*V. ce mot.*) La constitution de l'an III (1795) conserva les communes de 5,000 âmes et plus, et réunit les autres dans une administration collective concentrée au chef-lieu du canton. La loi du 28 pluviôse an VIII (18 fév. 1800) rétablit les municipalités telles qu'elles avaient été constituées en 1789. Sous la constitution de l'an VIII, les maires furent nommés par le pouvoir exécutif dans les villes de plus de 5,000 âmes, et par les préfets dans les autres communes. Le maire était assisté d'un conseil municipal, composé de personnes domiciliées dans la commune, choisies par le gouvernement, et se réunissant à des époques fixes pour délibérer sur les affaires communales, voter les impôts communaux, etc., organisation qui fut maintenue sous l'Empire. Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, furent divisées alors en plusieurs municipalités; mais la loi du 15 ventôse an XIII abrogea cette disposition, excepté pour Paris. Depuis 1831, les conseils municipaux furent élus par les électeurs communaux : le maire et les adjoints étaient choisis dans leur sein, par le préfet dans les villes peu importantes, par le roi dans les autres. D'après la constitution de 1848, ces conseils furent nommés pour 6 ans au moyen du suffrage universel et renouvelables par moitié tous les 3 ans. La constitution de 1852 rendit au pouvoir exécutif la nomination des maires et des adjoints. D'après la loi du 7 mai 1855, le maire et les adjoints étaient nommés pour 5 ans par l'empereur, dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton et dans les communes de 3,000 hab. et au-dessus; dans les autres communes, par le préfet. On pouvait les prendre en dehors du conseil municipal. Ils pouvaient être suspendus par arrêté du préfet, mais n'étaient révoqués que par décret de l'empereur. Les conseillers étaient élus pour 5 ans par le suffrage universel. Les conseils municipaux pouvaient être suspendus par le préfet, mais pour un temps qui ne dépassait pas une année; l'empereur seul prononçait leur dissolution. A Paris et à Lyon, le conseil municipal était nommé par l'empereur, qui désignait aussi le président : il était de 36 membres dans la 1re ville. Dans les chefs-lieux de département qui ont plus de 40,000 hab., le préfet exerçait les fonctions de préfet de police. Les séances du conseil n'étaient pas publiques; mais tout habitant ou contribuable de la commune pouvait demander communication et prendre copie des délibérations. Une loi du 24 mai 1867 décida que les conseils municipaux seraient élus pour 7 ans; que nul ne pourrait être maire ou adjoint dans une commune et conseiller municipal dans une autre; que les commissions administratives nommées en cas de dissolution des conseils municipaux pourraient être maintenues en fonctions pendant 3 ans; que, dans les villes ayant plus de 40,000 âmes, la police rentrerait sous la direction de l'administration municipale. — La loi du 23 juillet 1870 porta que les maires et les adjoints seraient tirés du conseil municipal, et que les conseils municipaux seraient élus pour 5 ans. — Après la chute de l'empire, un décret du gouvernement de la défense nationale (18 sept. 1870) conféra aux conseils municipaux la nomination des maires et des adjoints; Paris et Lyon recouvrèrent leurs conseils électifs. La loi du 14 avril 1871 réserva au gouvernement la nomination des maires et adjoints dans les villes de plus de 20,000 hab. et dans tous les chefs-lieux de département et d'arrondissement. Une loi du 24 janvier 1874 étendit cette réserve à toutes les communes. Suivant la législation actuelle, tous les maires et leurs adjoints sont élus par les conseils municipaux dans toutes les villes de France, sauf à Paris, qui conserve une organisation spéciale. (*V.* PARIS.) Ils peuvent être suspendus par le préfet, et révoqués par le président de la république, sur la proposition du ministre de l'intérieur. (*V.* CONSEIL MUNICIPAL.)

COMMUNE DE PARIS. La municipalité parisienne, était composée, en 1789, d'un prévôt des marchands, de 4 échevins, de 36 conseillers et 16 quarteniers. Mais alors les électeurs qui avaient nommé les députés aux états généraux, se constituèrent en Commune de Paris; ils établirent un comité permanent, et, dans la journée du 14 juillet 1789, créèrent la garde nationale. Le lendemain, La Fayette fut nommé par acclamation commandant général de la milice parisienne, et Bailly maire de la ville. Divers plans de municipalité furent essayés successivement : les dépositaires de l'autorité, surtout Bailly, luttèrent longtemps contre les passions populaires; surchargé de travaux, le comité permanent fut remplacé par 180 représentants, puis par 300 élus dans les 60 districts de la ville et qui choisirent parmi eux 60 administrateurs. Des scènes de désordre leur permirent de créer un comité des recherches. Le décret du 21 mai 1790 divisait la Commune en 48 sections; il instituait un maire et 16 administrateurs formant le bureau, 32 membres composant un conseil municipal, et 96 notables qui, réunis au bureau et au conseil municipal, formaient le conseil général; enfin un procureur de la Commune et deux substituts. Les élections du 10 novembre 1791 remplacèrent Bailly par Pétion; Manuel, procureur de la Commune, eut Danton pour substitut. Comme il restait encore quelques hommes modérés, incapables de favoriser les jacobins, qui devenaient de plus en plus puissants, il se forma, dans la nuit du 10 août 1792, une Commune insurrectionnelle, qui déclara, au nom du peuple, toutes les autorités suspendues et qui fit approuver ses actes par l'Assemblée législative. Robespierre, Billaud-Varennes, Tallien, étaient membres de cette Commune. Dès lors, appuyée sur les clubs et sur les sections, en correspondance avec toutes les municipalités des départements, usurpant les fonctions administratives et judiciaires, la Commune de Paris devint la première autorité de l'État, et c'est dans un conseil secret de ses membres les plus influents que Danton fit décider, comme prélude à la Terreur, les massacres de septembre. Une courte réaction eut lieu sous l'influence des Girondins au début de la Convention; mais aux élections de mai 1793 Pache fut maire, Chaumette procureur de la Commune, Hébert substitut; la Commune appuya la Montagne; la Gironde accusa la Commune de complot contre l'indépendance de la Convention, et l'issue de cette lutte fut la proscription des Girondins au 31 mai. Alors commença le

règne de la Terreur. La Commune y eut la plus grande part ; les Hébertistes montèrent sur l'échafaud le 24 mars 1794 ; les Dantonistes les suivirent de près, et Robespierre et ses complices succombèrent le 9 thermidor. Avec eux tomba la Commune, où la puissance populaire s'était épuisée par ses propres excès. Divisée en 12 arrondissements municipaux par la constitution de l'an III, elle perdit cette unité, source de son action immense dans les crises de la Révolution. Sa puissance, commencée le 10 août 1792, finit le 27 juillet 1794, après une durée de deux ans.

COMMUNE DE PARIS EN 1871. V. FRANCE.

COMMUNES (CHAMBRE DES). V. PARLEMENT ANGLAIS.

COMNENE, anc. et illustre famille du Bas-Empire, peut-être originaire d'Italie. Les Comnènes faisaient remonter leur origine jusqu'à la fondation de Constantinople, et se rangeaient parmi les familles patriciennes qui avaient suivi Constantin. Mais c'est seulement sous le règne de Basile II qu'il est parlé d'un Manuel Comnène, 976-1025. Il laissa deux fils, dont l'un, Isaac, commence la série des empereurs de cette famille : ISAAC, 1057-1059 ; ALEXIS I^er^, 1081-1118 ; JEAN, 1118-1143 ; MANUEL, 1143-1180, ALEXIS II, 1180-1183 ; ANDRONIC, 1183-1185. Ce dernier fut renversé par Isaac II l'Ange. ALEXIS LE GRAND ou I^er^, petit-fils d'Andronic, se rendit indépendant à Trébizonde, lors de la prise de Constantinople par les Latins, 1204, et commença la dynastie des souverains de Trébizonde ; JEAN, son second successeur, prit le titre d'empereur, 1235-1258 ; DAVID, le dernier, fut mis à mort avec une partie de sa famille par Mahomet II, 1461. Ceux qui s'échappèrent se réfugièrent à Maïna en Morée, et de là dans l'île de Corse. Quelques branches de cette famille ont persisté jusqu'à nos jours.

Fallmerayer, *Histoire de l'empire de Trébizonde* (en all.) S.

COMO, nom latin de CÔME.

COMONFORT (IGNACIO), chef mexicain, né vers 1810, m. en 1863. Après avoir été avocat, préfet, député, administrateur des douanes, il tenta, en 1855, une révolte contre le président Santa-Anna attaqué déjà par Alvarez, puis se joignit à ce dernier, qui se fit élire président de la République et le nomma ministre de la guerre. Mais, vers la fin de l'année, Comonfort s'empara de la présidence, se déclara chef du parti démocratique, abolit les privilèges du clergé et provoqua ainsi plusieurs révoltes dans les provinces. Chassé en 18[illegible], il fut remplacé par Zuloaga. Lors de la guerre de la France contre le Mexique, chargé par le président Juarès de secourir Puebla, assiégée par les Français, 1863, il fut mis en déroute et tué peu de temps après. B.

COMORES (ILES), groupe d'îles situé dans le N. du canal de Mozambique, à 42 myriam. de la côte E. d'Afrique, à 32 myriam. de la côte N.-O. de Madagascar. Il comprend les îles d'Angazija ou Grande Comore, Anjouan, Mayotte, Mouhilla, et plusieurs ilots ; il forme un royaume gouverné par un sultan électif qui réside à Anjouan ; 2,124 kil. carrés, 65,000 hab. nègres et arabes. Beau climat ; sol montagneux, bien arrosé et fertile, mais souvent ravagé par les pirates de Madagascar. — Les Comores furent découvertes en 1598 par le navigateur hollandais Cornelius Houtman. En 1841, la France prit possession de Mayotte, Nossi-bé et quelques îlots.

V. A. Gevrey, *Essai sur les Comores*, Pondichéry, 1870.

COMORIN (CAP), extrémité S. de l'Hindoustan dans l'Océan indien, par 8° 5′ lat. N. et 75° 10′ long. E. Des rochers dangereux l'environnent. Il s'élève à 1,400 m.

COMORN. *V.* KOMORN.

COMPAGNI (DINO), écrivain florentin, né en 1250, fut honoré des fonctions de gonfalonier en 1293, et mourut en 13[illegible]. On a de lui une *Chronique* en langue vulgaire, qui va de 127[illegible] à 1312 ; elle fait suite à celle de Ricordano Malaspina. On y reconnait un jugement droit et une grande probité. On le compte aussi parmi les poètes italiens.

COMPAGNIE. Ce mot, par lequel on désigne auj. l'une des subdivisions du bataillon ou de l'escadron, eut autrefois une signification moins restreinte : il s'appliquait aux corps de troupe dont le chef avait le titre de capitaine, quel que fût le nombre d'hommes. Au temps de Louvois, l'effectif d'une compagnie d'infanterie variait de 60 à 150 hommes. Jusqu'en 17[illegible], les compagnies portèrent le nom de leurs capitaines ; elles prirent alors et ont conservé depuis des numéros d'ordre. B.

COMPAGNIES (GRANDES), bandes d'aventuriers et de brigands qui infestèrent la France, l'Italie et l'Espagne, du XIV^e^ au XV^e^ siècle, et qu'on désigna des noms particuliers de Bretons, Navarrais, Tard-Venus, Écorcheurs, Routiers, Cottereaux, Malandrins, etc. L'une d'elles, plus nombreuse et plus redoutée que les autres, porta proprement le nom de *grande compagnie*. Sous Charles V, Du Guesclin en délivra la France en les conduisant au delà des Pyrénées contre Pierre le Cruel, roi de Castille. Charles VII en mena d'autres en Lorraine et le Dauphin Louis contre les Suisses. B.

COMPAGNIES FRANCHES ou **CORPS FRANCS**, bandes isolées de soldats qui n'appartenaient pas au cadre de l'armée et qu'on employait jadis à inquiéter l'ennemi. Ceux qui en faisaient partie se nommaient partisans. On les licenciait à la paix. Les villes en employaient aussi quelques-unes au maintien de leur police intérieure. L'origine des compagnies franches remonte à Louis XII. B.

COMPAGNIES D'ORDONNANCE, corps de cavalerie formés sous Charles VII, en 1439 ; on les nommait ainsi de l'ordonnance qui les avait créées. Elles étaient au nombre de 15, comprenant 100 lances garnies ; en tout, 9,000 hommes. Les états généraux d'Orléans avaient voté, pour l'entretien de ces troupes permanentes, destinées à remplacer, avec les francs-archers, les bandes mercenaires, une taille annuelle et perpétuelle de 1,200,000 livres. B.

COMPAGNIES DE COMMERCE. Les associations pour exploiter le commerce étranger ne remontent pas en France au delà du XVI^e^ siècle. Les principales furent : *Compagnie d'Afrique,* créée en 1560, réorganisée en 1597, pour la pêche du corail sur les côtes des États barbaresques, maîtresse du comptoir fortifié dit Bastion de France, puis de tout le commerce de La Calle et de Bone, dissoute en 1719, reformée en 1742, et enfin abolie à la Révolution ; *Compagnie du Levant,* qui n'a duré que de 1670 à 1690 ; *Compagnie du Sénégal,* créée en 1673, plusieurs fois reconstituée et supprimée en 1719 ; *Compagnie de Guinée,* qui n'eut de privilège que de 1685 à 1716 ; *Compagnie de la Chine,* 1685-1719 ; *Compagnie du Morbihan,* créée par Richelieu, mais qui ne put s'organiser ; *Compagnie de Saint-Christophe,* autorisée en 1626, pour occuper quelques-unes des Antilles, et transformée en *Compagnie des îles de l'Amérique,* 1635 ; *Compagnie de la Nouvelle-France,* formée en 1628 et concessionnaire du Canada ; *Compagnie d'Orient ou des Indes orientales,* 1642 ; *Compagnie de Cayenne ou de la France équinoxiale,* 1651 et 1663 ; *Compagnie des Indes occidentales,* 1664 ; *Compagnie des Indes orientales,* 1664 ; *Compagnie du Mississipi ou des Indes,* 1717, formée par la réunion des deux précédentes. Elles ont toutes péri par leurs immenses frais de régie, par des entreprises disproportionnées aux ressources, par la nécessité où elles se trouvaient d'entretenir une flotte de guerre et une armée pour défendre leurs comptoirs ou maintenir leur monopole. — La Hollande eut une *Compagnie des Indes orientales,* fondée en 1594, réorganisée en 1602, et une *Compagnie des Indes occidentales,* formée en 1621, réunie à une autre de même nom en 1674 ; la *Compagnie d'Ostende,* 1723, n'eut qu'une existence éphémère. — Les compagnies anglaises sont : la *Compagnie de Hambourg,* 1406 ; la *Compagnie de Moscovie,* 1556, qui existe encore ; la *Compagnie de l'Est ou du Nord,* 1579 ; la *Compagnie du Levant,* fondée sous Élisabeth, confirmée par Jacques I^er^, dissoute en 1826 ; la *Compagnie d'Afrique,* 1661, supprimée en 1820 ; la *Compagnie de la baie d'Hudson,* fondée par Charles II en 1670 ; la *Compagnie des Indes :* celle-ci, établie en 1599, réunie à une autre du même nom formée en 1698, se constitua pour 15 ans avec un misérable capital de 30,000 liv. sterl. ; elle avait en 1857 une puissance colossale. Depuis un siècle, les victoires de lord Clive, du marquis de Hastings, d'Arthur Wellesley, de lord Amherst, de lord Bentinck, de lord Dalhousie, lui avaient livré presque tout l'Hindoustan et les côtes occidentales de l'Indo-Chine. Mais les populations musulmanes mal domptées et les Hindous brahmanistes, faciles à blesser dans leurs préjugés religieux, suscitèrent, en mai 1857, dans les anciennes provinces d'Oude, de Delhy et d'Agra, une terrible révolte marquée par des massacres. La Compagnie a été abolie et le gvt de l'Inde transféré à la couronne (sept. 1858). — Il y eut en Danemark trois compagnies : *du Nord,* 1647, *d'Islande,* 1647, et *des Indes orientales.* — En Suède, celle des *Grandes-Indes* fut créée sous la reine Christine. — Depuis 1799, Saint-Pétersbourg possède une *Compagnie impériale Russe-Américaine.* — Les États-Unis ont créé, après l'acquisition de l'Amérique russe, la *Compagnie de l'Alaska* pour le commerce des fourrures. B.

COMPAGNIES DE JÉHU ou **DU SOLEIL**, bandes contre-révolutionnaires qui se formèrent dans le midi de la France, et particulièrement à Lyon, après la journée du 9 thermidor. C'était une véritable armée, qui avait sa discipline, ses volontaires, ses mercenaires, ses enfants perdus. Son but était la vengeance, par le meurtre et l'assassinat, contre les terroristes. Elle avoua son caractère en prenant le nom de Jéhu, roi d'Israël, que le prophète Élisée sacra sous la condition de punir les crimes de la maison d'Achab et de Jézabel, et de faire mourir tous les prêtres de Baal. Cette affiliation montait jusqu'aux classes élevées de la société, ou plutôt en descendait. Des dames portaient de petits poignards d'or, en façon d'épingles ; des jeunes gens quittaient une partie de

bouillotte pour aller à une partie d'extermination où ils étaient commandés : ces muscadins, parfumés, soignés sur toute leur personne, les mains bien blanches, y conservaient sur un doigt, et comme une marque d'honneur, une trace de sang prise dans une de ces expéditions. Les meurtres se commettaient à toute heure, même en plein jour. Les Compagnies de Jéhu ne purent être détruites qu'en 1800. C. D—Y.

COMPAGNIE DE JÉSUS. *V.* JÉSUITES.

COMPAGNON, facteur de la compagnie du Sénégal, encouragé par le gouverneur général Brue, visita, en 1716, les royaumes de Bambouck et de Galam, explora les terrains aurifères de Tamba-Aoura, de Netteko, et découvrit les mines d'or de Fourkanni, de Guingui-Furanno. Il fut le premier Français qui visita ces contrées, où il fit trois voyages en 18 mois, revint à Paris où il exerça l'architecture, et y mourut vers 1750.

Le récit de son expédition est dans la *Relation de l'Afrique occidentale*, par le P. Labat, l'*Histoire générale des Voyages* de l'abbé Prévost, et dans celle de Walckenaër.

COMPAGNONNAGE. C'était sous le régime des maîtrises et jurandes, avant leur abolition en 1791, le 2e degré de noviciat pour arriver à la maîtrise. On y était admis au bout de cinq ans, en produisant un chef-d'œuvre. L'apprentissage, qui était le 1er degré, durant aussi 5 ans, il fallait 10 années pour devenir maître. Auj. on nomme compagnonnage l'association des ouvriers d'une même profession pour s'entr'aider et trouver de l'ouvrage.

COMPANS (JEAN-DOMINIQUE), général, né en 1769 à Salies (Haute-Garonne), m. en 1845, fit ses premières campagnes aux armées des Alpes et d'Italie, combattit à Austerlitz en qualité de chef d'état-major de Lannes, servit en Prusse et en Pologne, devint général de division en 1806 et comte de l'Empire en 1808, contribua, pendant la campagne de Russie, à la prise de Smolensk et à la victoire de la Moskowa, et, pour sa conduite à Bautzen, à Dresde et à Leipzig, reçut de Napoléon Ier la qualification de « général de bataille du premier mérite ». Il fut fait prisonnier à Waterloo. Louis XVIII le nomma pair de France. D.

COMPASSION DE LA SAINTE VIERGE, fête célébrée par l'Église romaine, le vendredi de la semaine de la Passion, en mémoire des douleurs dont la Vierge fut pénétrée à la vue du crucifiement de Jésus-Christ, son fils. — Fête instituée en 1413 par le concile provincial de Cologne, à l'occasion des profanations des Hussites sur les saintes images. On l'appelle à Rome la *Fête des Sept Douleurs*. Elle a été authentiquement établie par un bref du pape Benoît XIII, en 1725.

COMPERENDINATIO, terme de jurisprudence romaine; acte de comparution des plaideurs devant leur juge, pour entamer un procès, trois jours après que le préteur urbain en avait donné la formule. C. D—Y.

COMPIÈGNE, *Carlopolis, Compendium*, s.-préf. (Oise), à 84 kil. N.-N.-E. de Paris, sur la rive g. de l'Oise, à 2 kil. de son confluent avec l'Aisne; 14,000 hab. Tribunal de commerce, collège, biblioth. Fabr. de toiles de chanvre; comm. de bois, charbons de terre et grains. Magnifique château royal construit sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, et fort embelli par Napoléon Ier; il a à sa droite un parc et est attenant à la belle forêt de Compiègne, où l'on se rend, du château, par un berceau en fer de 2,000 m. de long. Cette forêt, qui s'appela d'abord forêt de Cuise, a environ 15,000 hect. de superf., et 94 kilom. de tour; elle est estimée pour le fonds à 17 millions de fr., et pour les bois à 32 millions. Il y a 338 routes, d'un développement total de 880 kil., 13 mares, 8 étangs, 318 ponts, 200 carrefours et 11 fontaines. Elle contient le célèbre château de Pierrefonds restauré par Viollet-Le-Duc, sous Napoléon III, et est traversée, à l'une de ses extrémités, par la voie romaine dite chaussée de Brunehaut. — Les rois de la 1re race eurent un château à Compiègne, et les Carolingiens y résidèrent souvent. Il s'y tint, en 833, un concile, dans lequel fut déposé Louis le Débonnaire; Charles le Chauve y fonda pour l'abbaye de Saint-Corneille une curieuse église qui n'existe plus. L'hôtel de ville fut bâti sous Charles VI. Ce fut pendant le siège de cette ville que Jeanne d'Arc tomba, dans une sortie, au pouvoir des Bourguignons, 1430. Marie de Médicis eut quelque temps le château pour prison. Deux traités y furent signés : l'un en 1634, entre la France et la Hollande, pour l'invasion simultanée de la Belgique; l'autre en 1768, par lequel Gênes vendit la Corse à la France. Napoléon Ier avait installé au château l'école d'arts et métiers transférée depuis à Châlons-sur-Marne. Il y relégua le roi d'Espagne Charles IV, s'y maria avec Marie-Louise. Le roi des Belges y épousa la fille aînée de Louis-Philippe.

COMPITALES (LES), *Compitalia*, fête des dieux Lares chez les anc. Romains. On la célébrait dans les carrefours (*compita*), où les Lares publics avaient leurs images. Elle était annuelle, mobile, et le préteur urbain indiquait le jour de sa célébration, qui consistait en sacrifices de petites victimes devant les laraires et en jeux publics dont on ignore la nature. Le roi Servius aurait institué les Compitales, dont il confia le soin aux curions, qui devaient être aidés par des esclaves. Toute la population servile de Rome était libre ce jour-là, afin de pouvoir aller honorer et servir les Lares publics. Cette fête était aussi celle de Mania ou Lara, déesse des Mânes et mère des Lares. Par une fausse interprétation d'un oracle, ordonnant d'offrir aux Lares tête pour tête, Tarquin le Superbe leur faisait sacrifier des victimes humaines; Junius Brutus, mieux inspiré, leur offrit des têtes d'ail et de pavot. Plus tard, on fit des poupées pour victimes de substitution, ou des pelotes de laine, et, pendant la nuit de la fête, on les suspendait aux portes des maisons pour détourner les malheurs qui pourraient en menacer les habitants. Les Compitales, en donnant aux esclaves un affranchissement éphémère, devinrent des occasions de troubles, surtout vers la fin de la République, et le sénat les supprima l'an 685. Auguste rétablit les Compitales, l'an 747, et ordonna que chaque année, au printemps et en été, on couronnerait de fleurs les Lares publics. C. D—Y.

COMPLIES, du latin *completa, completorium*, complément, la dernière partie de l'office canonial du jour dans l'Église romaine; elle se dit le soir, après vêpres. Par cette partie de l'office, l'Église a en vue d'honorer la mémoire de la sépulture de J.-C. Il en est fait mention pour la 1re fois dans la règle de saint Benoît, et ce fut originairement un exercice de piété particulier aux communautés. L'Église grecque n'a pas de complies.

COMPLUTUM, anc. ville d'Espagne (Tarraconaise); auj. *Alcala de Henarez*.

COMPLUVIUM. Petit bassin carré, au centre d'un atrium, dans les maisons des anc. Romains. Il était plein d'eau vive, ou d'eau de citerne, pour entretenir la fraîcheur dans ce lieu. — Demi-piscine ou abreuvoir dans la basse-cour d'une villa d'exploitation. C. D—Y

COMPOSITION. *V.* WEHRGELD.

COMPOSTELA, v. du Mexique (Jalisco), à 15 kil. du grand Océan. Mines d'argent. — Fondée en 1531, 1,200 habitants.

COMPOSTELLE (SAINT-JACQUES-DE-). (*V.* SANTIAGO.)

COMPSA, anc. v. d'Italie (Samnium), dans le pays des Hirpins, près des sources de l'Aufidus; auj. *Conza*.

COMPTE RENDU, célèbre état des recettes et dépenses du royaume que Necker fit paraître, en 1781, par ordre de Louis XVI. C'était la publicité appliquée pour la première fois au budget. On y constatait, il est vrai, un surcroît de 10 millions en recette. Malheureusement cet excédent n'existait qu'en apparence. Necker prenait ses espérances pour des réalités et des réformes projetées pour des faits accomplis. Il se trompait de 166 millions. De plus, les profusions de la cour étaient dévoilées, et la coalition des classes privilégiées arracha au roi la disgrâce du ministre, qui demandait l'égale répartition de l'impôt.

COMPTES (CHAMBRES OU COURS DES), cours chargées autrefois en France d'examiner en dernier ressort tout ce qui concernait l'administration des finances du royaume, et la conservation des domaines de la couronne. La plus ancienne, celle de Paris, fit primitivement partie du Parlement sous le nom de *Camera computorum*, et en fut détachée à une époque inconnue, peut-être en 1319. Elle connut de tout ce qui était relatif à la perception et à la comptabilité des deniers royaux, et fut chargée plus tard de vérifier, apurer, clore et juger les comptes des officiers payés par le Trésor, d'enregistrer les ordonnances relatives aux finances, les lettres de concession d'apanages, de recevoir les actes de foi et hommage, etc. En 1339, Philippe VI lui permit d'octroyer pendant son voyage en Flandre des lettres de grâce et d'anoblissement; en 1340, d'augmenter ou diminuer le prix des monnaies d'or et d'argent. Des officiers de cette chambre furent chargés de l'exécution des testaments de Charles V et de Charles VI. Sa composition varia souvent. Elle était primitivement composée de 7 vérificateurs, dont 4 clercs et 3 laïcs. Son dernier personnel comprit un 1er président, 12 présidents, 78 conseillers du roi ordinaires, 38 conseillers du roi correcteurs, 82 conseillers-auditeurs, un procureur-avocat général, 1 contrôleur général, 2 greffiers en chefs, un 1er huissier, 30 autres huissiers, 29 procureurs, etc. Un incendie consuma, en 1727, la plus grande partie des archives de la Chambre des comptes. Le relieur de cette cour ne devait savoir ni lire ni écrire. — Avant 1789, il y avait 12 Chambres des comptes, toutes réunies à une cour des aides; c'étaient celles : 1° de Paris; 2° de Dijon, organisée par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne; 3° de Rouen, créée en octobre 1543, sup-

primée en 1553, rétablie en 1580 et réunie à celle de Paris en 1705; 4° de Grenoble, connue déjà au XIVe siècle et créée par les Dauphins du Viennois; 5° de Nantes, organisée par les ducs de Bretagne au XVe siècle et confirmée en 1563; 6° de Provence, à Aix, en 1272, réorganisée en 1555; 7° de Montpellier, établie en 1522, réunie à la Cour des aides de la même ville en juillet 1629, séparée de nouveau en 1646 et réunie définitivement en 1649; 8° de Pau, créée par Henri d'Albret en 1527, réunie au Parlement de la même ville en 1691; 9° de Metz; 10° de Nevers; 11° de Nancy; 12° de Bar-le-Duc. L'ordonnance de Moulins, 1566, avait supprimé toutes les Chambres des comptes, excepté celle de Paris; mais elles avaient été rétablies en 1568. Les Chambres de Lorraine et de Bar furent conservées après la réunion de ces pays à la France. Les lois des 7 septembre 1790 et 4 juillet 1791 abolirent toutes ces Chambres. On les remplaça par une Commission de comptabilité nationale. La Cour des comptes actuelle, créée par la loi du 6 septembre 1807, avec les mêmes attributions que les anciennes Chambres des comptes, est composée de 3 chambres, d'un 1er président, de 3 présidents de chambre, de 18 conseillers-maîtres, de 80 référendaires, tous inamovibles, et d'un procureur général. Les référendaires font les rapports et n'ont pas voix délibérative.

COMPUT, du latin *computus*, nombre, calcul, mot qui s'applique particulièrement aux calculs chronologiques nécessaires pour construire le calendrier, tels que le Cycle solaire, le Nombre d'Or, l'Épacte, l'Indiction, les Fêtes mobiles, etc. (*V. ces mots.*)

COMTAT, nom provençal qui, ainsi que l'italien *contado*, dont il est dérivé, signifie *comté*.

COMTAT VENAISSIN, *Comitatus Avennicinus*, ET **COMTAT D'AVIGNON**, *Comitatus Avenionensis*, pays de l'anc. France, possédés jadis l'un et l'autre par les papes; bornés au N. et au N.-E. par le Dauphiné, au S. par la Durance, à l'E. par la Provence et à l'O. par le Rhône et la principauté d'Orange. Quelques pics de montagnes, dernières ramifications des Alpes françaises, s'y élèvent; ce sont: le Ventoux (1,912 m.) et le Léberon (1,125 m.). Le Rhône, la Durance et quelques petits cours d'eau arrosent ces pays; deux canaux, l'un de la Durance à Mérindol et celui de Cabédan, ouvert en 1766, les fertilisent. Les Cavares (Orange, Cavaillon et Avignon) et les Voconces (Vaison) les habitèrent au temps des Gaulois. Les Romains les comprirent dans la Narbonnaise, puis dans la Viennoise. Avignon reçut un archevêché, dont Carpentras, Vaison et Cavaillon furent suffragants. Les papes divisèrent les Comtats en trois juridictions: l'Isle, Carpentras et Valréas; on distinguait encore les villes de Pernes, Malaucène, Bollène, et plus de 60 bourgs ou villages. De 1768 à 1774, ils formèrent une sénéchaussée sous l'appel du parlement d'Aix. La cap. du haut Comtat était Carpentras, et celle du bas Comtat, Avignon. Réunis en 1791, les Comtats ont formé le dép. de Vaucluse. — *Histoire*. Les Voconces et les Cavares s'étaient civilisés au contact des Massaliotes, leurs voisins; comme eux, ils suivirent l'alliance de Rome et disputèrent à Annibal le passage du Rhône. Néanmoins les Romains les soumirent. Au Ve siècle les Goths, les Alains, les Vandales, les Bourguignons, passèrent par ces pays; les derniers les incorporèrent en 450 à leur royaume. Les Francs, 500-511, les Lombards, 568, les Sarrasins, chassés en 759, les ravagèrent tour à tour. En 880, ils firent partie du royaume de Boson, puis échurent aux comtes de Provence, et, au commencement du XIIe siècle, aux comtes de Toulouse. A la fin de la guerre des albigeois, 1229, Raymond VII en fit l'abandon au pape. En 1234, l'empereur Frédéric II cassa, comme suzerain, le traité, ordonna aux états des Comtats de reconnaître Raymond pour seigneur et obtint la renonciation du pape Grégoire IX. A la mort du comte de Toulouse, sa fille Jeanne, mariée à Alphonse, comte de Poitiers, frère de St Louis, hérita du comtat Venaissin. En 1272, elle le légua à son neveu Charles II d'Anjou. Mais Philippe III s'en empara, et en disposa en faveur du pape Grégoire X, 1274. Dès ce moment jusqu'en 1791, les papes l'ont possédé, bien qu'en 1663, 1688 et 1768 les rois de France aient essayé de le reprendre. Les papes résidèrent à Avignon de 1309 à 1378. En 1791, lors du décret de réunion, la longue rivalité qui avait existé entre Avignon et Carpentras éclata en une guerre civile, où cette dernière ville prit parti pour les papes et Avignon pour la République. Les habitants des Comtats ont toujours joui des droits de regnicoles depuis Charles IX, en vertu d'une ordonnance confirmée par Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Mignard, Joseph Vernet, Nicot qui donna à la France le tabac, Crillon, le maréchal de Brancas, Fléchier, le cardinal Maury, sont nés dans le comtat d'Avignon. J.

COMTE (FRANÇOIS-CHARLES-LOUIS), publiciste, né en 1782 à Sainte-Énimie (Lozère), m. à Paris en 1837. Il renonça, pendant la Restauration, à ses succès d'avocat pour défendre les principes politiques de 1789 dans le journal *le Censeur*, s'exila plutôt que de subir les peines qu'il avait encourues dans ses procès de presse et accepta dans le canton de Vaud une chaire de droit public. Député sous Louis-Philippe, il siégea à l'extrême gauche. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1832, il en devint secrétaire perpétuel.

Il a donné un grand *Traité de législation criminelle*, 4 vol., qui fut couronné par l'Académie française. *V.* Mignet, *Notices histor.*, t. II.

COMTE (AUGUSTE), philosophe, né à Montpellier en 1798, mort en 1857, appartenait à une famille catholique et monarchiste. Placé à l'âge de neuf ans au lycée de sa ville natale, il en sortit en 1814 pour entrer à l'École polytechnique, où sa valeur intellectuelle et l'énergie de son caractère ne tardèrent pas à le faire remarquer. Licencié en 1816 avec tous ses camarades, à la suite d'une lettre dont il était l'auteur et le premier signataire, il resta à Paris contre le gré de sa famille et donna, pour vivre, des leçons de mathématiques. Cependant, déjà préoccupé de questions politiques et sociales, il ne tarda pas à se lier avec un homme qui tenait au dix-huitième siècle par ses opinions philosophiques, au dix-neuvième par ses aspirations industrialistes: le comte de Saint-Simon. (*V. ce nom.*) La liaison dura de 1818 à 1824. C'est durant cette période que le jeune philosophe publia ses premiers opuscules et mûrit le plan des grands travaux qui allaient absorber sa vie entière. En 1822, il découvrit sa loi des trois États, sur laquelle il devait fonder plus tard la sociologie dynamique. Dès cette époque, Auguste Comte est en relation avec les hommes les plus distingués du temps: Poinsot, J.-B. Say, Ch. Dupin, Guizot, le grand industriel Ternaux, le ministre de Villèle, le géomètre Fourier, de Humboldt, Broussais, de Blainville. En 1826, après plusieurs années consacrées à l'achèvement de son éducation encyclopédique, et particulièrement à la biologie, il entreprit d'exposer dans un cours particulier l'ensemble de sa conception philosophique. Ce cours, qui compta parmi ses premiers auditeurs la plupart des savants illustres que nous venons de citer, fut interrompu par une crise cérébrale, déterminée par un excès de fatigue intellectuelle autant que par des chagrins domestiques. Complètement rétabli au bout de dix-huit mois, il reprit et acheva dans un cours public, à l'Athénée, l'exposé de son système de philosophie. En 1830, il commença la publication de ce système sous le titre de *Cours de philosophie positive*, vaste ensemble où les différentes sciences, considérées successivement dans leurs méthodes et leurs principaux résultats, étaient rangées, d'après leur généralité décroissante et leur complication croissante, dans l'ordre suivant: mathématique, astronomie, physique, chimie, biologie, sociologie. Par la fondation de cette dernière science, Auguste Comte complétait le système des connaissances positives et croyait pouvoir exclure définitivement des recherches portant sur l'homme et le monde toute explication théologique ou métaphysique. Cette publication ne fut achevée qu'en 1842. Pendant cette période, l'auteur avait été nommé d'abord répétiteur d'analyse transcendante et de mécanique rationnelle à l'École polytechnique, 1832, puis examinateur d'admission à la même école, 1836. L'animosité que souleva la nouvelle philosophie, surtout chez les géomètres, se traduisit bientôt par une double éviction. En 1844, il fut privé de sa place d'examinateur, et peu après de celle de répétiteur. Il disait alors que ses ennemis, ne pouvant le faire brûler, le condamnaient à mourir de faim. Mais ses travaux avaient attiré des amis et des disciples: M. Stuart Mill en Angleterre, M. Littré en France, en appelèrent aux admirateurs du philosophe, et l'appel fut entendu. En 1848, Auguste Comte fit paraître le *Discours sur l'ensemble du positivisme*, vaste introduction à la *Politique positive*, dont les quatre volumes parurent successivement de 1851 à 1854. Reprenant dans cet ouvrage, le plus important de ceux qui soient sortis de sa plume, le plan formé par lui au début de sa carrière, il appliquait au gouvernement des hommes, d'après une nouvelle systématisation, les principes de la philosophie positive. Envisageant cette fois l'homme et le monde du point de vue social auquel il s'était élevé dans la philosophie, il reconstituait le système des conceptions scientifiques au nom des intérêts humains. C'était, suivant son expression, une coordination subjective, ayant pour principe et pour but l'humanité. De là il déduisait une religion nouvelle, reconnaissant pour dogme la philosophie positive, pour culte le culte des grands hommes, pour régime une république sociocratique: c'est la *religion de l'humanité*. Il fit encore paraître: en 1852, le *Catéchisme positiviste;* en 1854, l'*Appel aux conservateurs*, et en 1856, le premier volume de la *Synthèse subjective, ou Système des conceptions propres à l'état normal de l'humanité*. Ce premier volume contient le *Système de logique positive, ou Traité de philosophie mathématique*. Auguste Comte mourut avant d'avoir écrit les deux volumes qui devaient compléter ce dernier ouvrage: le *Système de morale positive* et le *Système d'industrie positive*. Il a laissé des disciples qui, après lui, ont énergiquement

défendu son œuvre. Sa doctrine compte aujourd'hui des représentants sur presque tous les points du globe, principalement en Europe et dans l'Amérique méridionale. On consultera avec fruit *sur l'Œuvre et la vie d'Auguste Comte* la *Notice* du Dr Robinet, son médecin et l'un de ses exécuteurs testamentaires.
PAUL DUBUISSON.

COMTE, du latin *comes*. Ce titre était donné, dès le temps de la république romaine, aux tribuns, préfets et scribes qui accompagnaient les proconsuls, les préteurs envoyés dans les provinces. Ils formaient ce qu'on appelait la *cohors* de ces magistrats. Auguste appelait de même tous les officiers de la maison impériale choisis dans les familles sénatoriales. Le mot *comes* eut souvent le sens d'aide de camp. On voit, d'après la *Notitia Imperii Romani*, qu'il devint un titre officiel, attribué à certains fonctionnaires, au temps de Dioclétien et de Constantin; il s'appliquait à un certain nombre de ministres: le *comes* ou *præpositus sacri cubiculi* était une sorte de grand chambellan, de grand maître du palais; le *comes sacrarum largitionum* présidait aux finances, à la perception des impôts et à l'administration des revenus publics; le *comes rerum privatarum* avait l'intendance du domaine impérial et du fisc ou trésor particulier de l'empereur; deux *comites domesticorum* commandaient les *domestici* ou gardes de l'empereur, qui avaient remplacé les prétoriens. Le titre de comte appartint aussi à certains commandants militaires des provinces. Les comtes, sous les rois mérovingiens et carolingiens, furent aussi les gouverneurs des provinces; ils avaient l'autorité administrative, judiciaire, financière et militaire. Ce cumul de fonctions leur donna une puissance excessive. Charlemagne établit, pour les maintenir dans le devoir, les *missi dominici* ou envoyés royaux. Mais, sous les faibles successeurs de ce prince, cette institution fut abandonnée, et les comtes, qui étaient grands propriétaires en même temps qu'investis de fonctions très étendues, finirent par se rendre indépendants. Le capitulaire de Kiersy-sur-Oise, 877, leur reconnut le droit de transmettre leur dignité à leurs descendants. Depuis cette époque, le titre de comte a été un des plus élevés de la hiérarchie féodale: les comtes viennent après les ducs et les marquis. Lorsque les rois eurent enlevé la puissance aux seigneurs féodaux, il ne resta aux comtes qu'un titre et des privilèges honorifiques. Le titre de comte est en usage dans tous les États monarchiques de l'Europe. — En France il fut porté par les chanoines de Lyon. On l'attribua aussi à certaines professions; ainsi il fut employé pour désigner les avocats des églises cathédrales; un professeur de droit s'appelait comte des lois, *comes legum*. Au dernier siècle, le commandant des bagnes portait le titre de *comite*. CH.

COMTE (MONSIEUR LE). Pris absolument et comme nom propre, ce titre servit à désigner, depuis la fin du XVIe siècle, le chef de la branche de Bourbon-Soissons. Ce fut le comte de Soissons, 2e fils de Louis Ier de Condé, qui imagina le premier cette distinction et la fit accepter de la cour. A la mort de son fils, tué à la bataille de la Marfée, 1641, sans laisser de postérité, sa fille, héritière du comté de Soissons, le porta au prince Thomas de Carignan: de ce mariage elle eut Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, qui épousa Olympe Mancini, nièce de Mazarin, et qui eut pour fils le célèbre prince Eugène. Olympe Mancini obtint de Louis XIV, non sans peine, le titre de *Madame la Comtesse* pour elle, et de *Monsieur le Comte* pour son mari; mais après sa disgrâce et celle de son fils, l'usage s'interrompit, et elle redevint la comtesse de Soissons. Le roi aurait voulu faire appeler son fils naturel, le comte de Toulouse, *Monsieur le Comte;* mais l'habitude ou l'opinion publique fut plus forte que sa volonté. G.

COMTE PALATIN. *V.* PALATIN.

COMTÉ, étendue de pays soumis à la juridiction d'un comte; — division administrative du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande (en anglais *shire*).

COMTÉ-PAIRIE, titre conféré à certains domaines de l'ancienne France. Ces domaines étaient: Anjou, 1296; Artois, 1296; Auxerre, 1435; Beaumont-le-Roger, 1328; Clermont, 1331; Dreux, 1569; Eu, 1458; Évreux, 1352; Foix, 1458; Forez, ...; Mâcon, 1359; Maine, 1358; Marche, 1316; Mortain, 1331; Nevers, 1347; Perche, 1566; Poitou, 1315; Rételois, 1464; Saintonge, 1428; Soissons, 1404. L'archevêché de Lyon, les évêchés de Beauvais, Noyon, Châlons-sur-Marne, conféraient aussi au titulaire la qualité de comte et pair.

COMUM, anc. v. d'Italie (Gaule cisalpine), chez les Orobiens. Prise par les Romains en 196 av. J.-C. C'est auj. *Côme*.

COMUNEROS, c.-a-d. associés pour la défense des privilèges communs, communiers; nom que prirent, en 1520-21, les habitants de Tolède, et, à leur imitation, ceux des autres villes de Castille, mécontents de voir leur roi, Charles Ier d'Autriche (Charles-Quint), s'entourer de Flamands et confier à des régents étrangers le gouvernement de leur pays. Ils formèrent, sous la conduite de Jean de Padilla, une ligue redoutable contre le régent Adrien d'Utrecht qu'il avait nommé à son départ; mais ils furent écrasés à la bataille de Villalar, 1521. (*V.* PADILLA, PACHECO, CORTES.) — De 1820 à 1823, une fraction du parti des exaltés (*exaltados*), hostiles à Ferdinand VII, prit aussi le nom de *comuneros*. (*V.* DESCAMISADOS.) R.

COMUNIDADES, nom de certains corps municipaux d'Espagne, jadis investis de grands pouvoirs; tels étaient ceux de Teruel, Daroca, Albaracin et Calatayud. Les membres, élus pour trois ans, délibéraient sur tout ce qui intéressait l'administration intérieure de la ville et ses rapports avec le pouvoir royal. Auj. ils sont réduits au niveau des autres corps municipaux.

COMUS, du grec *komos*, luxe, festin, orgie; dieu de la joie et de la bonne chère, chargé, ainsi que Momus, de divertir les autres dieux de l'Olympe. Il y a, dans *les Grenouilles* d'Aristophane, un *Craipalocomus* ou chant d'ivrognes.

CONAN, dit *Meriadec* ou *Caradog*, né en Grande-Bretagne, suivit dans la Gaule l'usurpateur Maxime, qui le chargea de commander l'Armorique; poste qui lui fut peut-être confirmé par l'empereur Valentinien II, vainqueur du rebelle. En 409, l'Armorique soulevée contre Honorius donna à Conan l'autorité souveraine. Il résida à Nantes, fonda, dit-on, les évêchés de Dol, Vannes et Quimper et mourut en 421. Ses descendants régnèrent sur la Bretagne.

CONAN Ier, dit *le Tors*, comte de Rennes, prit le titre de comte de Bretagne à la mort de Drogon, 953, fit la guerre à ses fils Hoël et Guérech jusqu'en 987, et périt dans une rencontre avec Foulques Nerra, comte d'Anjou, 992.

CONAN II, fils d'Alain V, duc de Bretagne, gouverna de 1040 à 1066. Il eut des démêlés avec le duc de Normandie, Guillaume le Bâtard, qu'on soupçonna de l'avoir empoisonné.

CONAN III, dit *le Gros*, fils d'Alain Fergent, né en 1089, fut duc de Bretagne de 1112 à 1148. Les nobles, dont il voulut réprimer les désordres, lui firent essuyer une défaite. Il épousa Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, et, en 1124, marcha sous la bannière de Louis le Gros contre l'empereur Henri V. Pendant son administration, le droit de bris fut supprimé en Bretagne, et les marchands étrangers, moyennant une somme à payer, purent se fournir de pilotes côtiers.

CONAN IV, dit *le Petit*, fils d'Alain le Noir, comte de Richemont, né en 1137, m. en 1171, enleva le duché de Bretagne à Eudes, dont il avait épousé la fille, vers 1156. Pour s'affermir, il fiança sa fille Constance à Geoffroy, fils de Henri II, roi d'Angleterre; il fut dépossédé à son tour par ce prince, qui ne lui laissa que le comté de Guingamp.

CONARDS. *V.* CORNARDS.

CONCAN. *V.* KONKAN.

CONCANA, anc. v. d'Espagne (Tarraconaise), chez les Concaniens, qui se nourrissaient de lait mêlé à du sang de cheval; auj. *Santillane*.

CONCARNEAU, de *conk*, port, et *carn*, pierre, roche; anc. *Vorganium*, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Quimper; 4,614 hab. Ville isolée sur un îlot rocheux de la baie de La Forêt, dans l'océan Atlantique; havre profond, excellent mouillage. Pisciculture. Pêche de sardines, évaluée à 30,000 barils par an. Fort et anciennes murailles. Concarneau fut pris par Du Guesclin en 1373, et par les Ligueurs en 1577.

CONCEPCION (LA) ou **LA MOCHA**, v. du Chili, sur le Biobio, près de son embouchure dans la baie de la Conception, 19,000 hab. Ch.-l. de la prov. du même nom. Beau climat et sol fertile. Son port, appelé *Talcahuano*, est à 12 kil. de distance. Fondée en 1550 par Pierre de Valdivia, dévastée par les Araucans en 1554, 1663 et 1823 et par les tremblements de terre de 1730, 1751 et 1835. — La province de la Conception a 9,265 kil. carrés et 167,239 hab.

CONCEPCION OU VILLA RICA DE CONCEPCION (LA), v. de la rép. du Paraguay, sur le Paraguay; ruinée par la dernière guerre contre le Brésil; 600 hab.

CONCEPCION DE LA VEGA REAL (LA), v. de la rép. de Saint-Domingue, au N.-E., dans une plaine fertile; 4,000 hab. Près de là sont les ruines de l'anc. ville fondée par Christophe Colomb et détruite par un tremblement de terre en 1564.

CONCEPCION DEL PAO (LA), v. de la république de Vénézuéla, sur le Macuros. Commerce de bestiaux. Fondée en 1744.

CONCEPCION DE VERAGUA (LA), v. de la Colombie, État de Panama, à l'embouchure de la rivière de son nom, dans la mer des Antilles.

CONCEPTION (NOTRE-DAME DE LA). *V.* COMAYAGUA.

CONCEPTION (BAIE DE LA), baie sur la côte de Terre-Neuve; elle partage en deux la presqu'île d'Avallon. Sur les bords est le port de Harbour-Grace; 4,000 hab. Centre de pêcheries considérables.

CONCEPTION IMMACULÉE DE LA SAINTE VIERGE, fête que l'église latine célèbre annuellement depuis le XIIe siè-

cle, le 8 décembre, en l'honneur du jour où la mère de Dieu fut conçue, et que Clément XI a rendue obligatoire. On a longtemps agité dans les écoles de théologie la question de savoir si cette conception est immaculée, c.-à-d. si la Vierge a été conçue sans le péché originel. L'immaculée conception qui était simplement une opinion pieuse, a été déclarée, en 1854, article de foi.

CONCEPTION (Ordre de la), congrégation religieuse de filles, fondée en Portugal par Béatrix de Silva, et approuvée en 1489 par Innocent VIII, qui lui donna la règle de Cîteaux. Cette règle fut bientôt remplacée par celle de Sainte-Claire, et enfin Jules II en donna une 3e en 1511.

CONCEPTION (Religieuses de la). *V.* Anglaises.

CONCHA (Don Manuel de **La**), marquis **del Duero et de la Habana**, général et homme politique espagnol, né à Madrid en 1794, tué à Muro en 1874, fit ses premières armes dans la guerre de l'indépendance contre Napoléon, alla combattre en 1816 dans les colonies de l'Amérique du Sud révoltées contre la domination espagnole. De retour en Espagne en 1824 il devint brigadier, puis maréchal de camp dans la guerre contre don Carlos et fut nommé député aux Cortès pour Cadix. Attaché au parti modéré et dévoué aux intérêts de Marie-Christine et de la reine Isabelle, il seconda d'abord Espartero; après la chute de ce dernier, il devint l'un des plus fermes soutiens du gouvernement de Narvaez. En juin 1843 le général Concha fut nommé commandant de Valence et de Murcie, força les rebelles de Saragosse à capituler et occupa Barcelone. En février 1844 un nouveau mouvement progressiste ayant éclaté à Carthagène, il le comprima encore et reçut en récompense le titre de capitaine général de la Catalogne. Après les libéraux ce furent les carlistes qui agitèrent cette province. Il les battit et déclara don Carlos et son fils traîtres au pays et hors la loi. En 1847, lors des différends entre le gouvernement espagnol et le Portugal, le général Concha placé à la tête de 6,000 hommes de troupes d'élite alla occuper la ville d'Oporto. La même année il accompagna la reine Marie-Christine à Paris, puis vint reprendre sa place aux Cortès parmi les membres les plus modérés du parti constitutionnel et conservateur. En 1849, il reçut le commandement en second du corps d'armée envoyé en Italie pour concourir au rétablissement du pape et occupa Terracine. De retour en Espagne il remplit de nouveau les fonctions de capitaine général de la Catalogne. A la fin de 1853, mécontent des tendances du gouvernement d'Isabelle II, il rédigea, avec O'Donnell, Gonzalez Bravo, le duc de Soto-Mayor, etc., une adresse qui, exposant l'état alarmant des esprits, réclamait une prompte réunion des Cortès. Cet acte, qui fut le signal de la révolution de 1854, fut jugé inconstitutionnel et le fit exiler aux îles Canaries. Il préféra se retirer en France d'où les mouvements révolutionnaires de son pays le rappelèrent bientôt. Arrivé à Saragosse, il reçut de la Junte un commandement important et contribua à la révolution qui se termina par la chute de Narvaez, l'exil de Marie-Christine et la réintégration d'Espartero. Concha fut rétabli dans toutes ses dignités et nommé directeur général de l'artillerie et enfin maréchal. Ces titres lui furent conservés par O'Donnell à la suite du coup d'Etat qui renversa Espartero en 1856. Président du Sénat 1858-59, il commanda le 1er corps d'armée pendant la guerre du Maroc et fut gouverneur de l'Andalousie, 1860-64. Rappelé à la présidence du Sénat en septembre de la même année, il fut le seul général qui, lors de la révolution de 1868, consentit à prendre le commandement des troupes royales pendant que son frère essayait de former un ministère. Après la chute de la reine, il conserva son poste pour réprimer toute tentative de guerre civile, puis rentra dans la vie privée. En avril 1874 le gouvernement de la république le rappela au service pour combattre les carlistes. Il prit le commandement en chef de l'armée du Nord et remporta une série de succès qui se terminèrent par la prise de Bilbao, où il entra le 2 mai; mais le 23 juin à la bataille de Muro, près d'Estella, il fut tué à l'attaque d'une tranchée. E. D—y.

CONCHES, *Conchæ*, ch.-l. de cant. (Eure), arr. d'Évreux, sur une éminence près du Rouloir. Deux béliers hydrauliques y font monter l'eau. Forges et fonderies, qui ont fourni les fontes des ponts des Arts et d'Austerlitz à Paris, et celles de la flèche de la cathédrale de Rouen. Comm. de cuirs et de quincaillerie. Belle forêt. Quelques ruines d'un château fort; anc. église avec de beaux vitraux; 2,042 hab. — Le *Vieux-Conches*, village voisin des sources de l'Iton, a une source d'eau minérale froide.

CONCHYLIUS, nom latinisé de Guy Coquille.

CONCIERGE DU PALAIS, juge royal institué l'an 988, à la résidence du Palais de justice à Paris. Il avait moyenne et basse justice dans l'enceinte du Palais et des quartiers adjacents, tels que Notre-Dame-des-Champs, le fief Saint-André et le faubourg Saint-Jacques. Philippe de Valois changea, en 1348, le nom de concierge du Palais en celui de bailli du Palais. Ce magistrat avait droit à certaines servitudes de ses justiciables et pouvait louer à son profit les dépendances du Palais. L'office de bailli du Palais fut supprimé en 1416, et réuni au domaine royal.

CONCIERGERIE, nom que portait autrefois la prison du Palais de Paris (auj. Palais de justice), parce qu'elle servait de demeure au concierge du Palais. (*V. ce mot.*) Elle fut élevée après St Louis, sur l'emplacement d'un jardin dit le Grand Préau. On y voit encore auj. : la tour de l'Horloge; la tour de César ou de Montgomery, où furent enfermés Cartouche et Damiens, et qui sert maintenant de demeure au directeur de la prison; la tour d'Argent; la tour de Bombée, qui servit de cachot à Ravaillac; les cachots où l'on jeta Mandrin et Louvel; celui de Marie-Antoinette, transformé en chapelle; celui de Mme Élisabeth et de Robespierre, dont on a fait une sacristie; celui de La Valette, changé en chauffoir.

CONCILE, assemblée, légitimement convoquée, d'évêques et de docteurs de l'Église catholique, pour délibérer et décider sur des points de doctrine ou de discipline. Ses actes se nomment *canons.* On distingue trois sortes de conciles : 1° le concile *provincial,* convoqué par l'évêque métropolitain; 2° le concile *national,* composé de tous les évêques d'une nation; 3° le concile *œcuménique* ou *général,* où sont appelés tous les évêques du monde chrétien. Leurs décisions ont force de loi suivant l'étendue de leur juridiction. On tient communément pour généraux dix-neuf conciles : le 1er concile de Nicée, en 325; le 1er concile de Constantinople, 381; le 1er concile d'Éphèse, 431; le concile de Chalcédoine, 451; les 2e et 3e conciles de Constantinople, 553 et 680-682; le 2e concile de Nicée, 787; le 4e concile de Constantinople, 869; les quatre conciles de Latran à Rome en 1123, 1139, 1179 et 1215; les deux conciles de Lyon, 1245 et 1274; le concile de Vienne en Dauphiné, 1311 et 1312; le concile de Constance, 1414; le concile de Bâle, 1431-1443; le concile de Trente, 1545-1563; le concile du Vatican, 1870. (*V. l'art. suivant.*) Quelques-uns y ajoutent les conciles de Pise, 1409, de Florence, 1439, et le 5e de Latran, 1512. (*V. pour l'œuvre de ces conciles le nom des villes où ils se sont tenus.*) Les conciles généraux ne peuvent être convoqués que par les papes; cependant l'Église gallicane plaçait autrefois l'autorité de ces conciles au-dessus de celle du souverain pontife. Les évêques seuls y ont le droit de prononcer; les prêtres et les théologiens, invités ou admis, n'ont que voix consultative. Les conciles nationaux, que les souverains ont parfois convoqués, se réunissent sous la présidence d'un primat ou d'un légat du saint-siège. Les conciles provinciaux sont présidés par le métropolitain. Les plus complètes collections des Actes des conciles sont celles des PP. Labbe et Cossart, Lucques, 1748, 26 vol. in-fol., et de Mansi, Venise, 1757, 31 vol. in-fol. — L'Église grecque n'admet que les sept premiers conciles généraux, et l'Église anglicane, les six premiers. Les autres églises protestantes ne reconnaissent l'autorité d'aucun. M.

CONCILE DU VATICAN, le plus récent des conciles œcuméniques, convoqué à Rome par Pie IX, plus de trois cents ans après celui de Trente, s'ouvrit le 8 décembre 1869. Malgré l'opposition d'une minorité, composée surtout d'évêques d'Allemagne, d'Autriche, de Hongrie et de France, le dogme de l'infaillibilité personnelle du pape en matière de foi, en dehors des conciles, fut promulgué solennellement le 18 juillet 1870 par Pie IX, dans la constitution *de Ecclesia, de Pontifice Romano.* Le 11 août, une dépêche du cardinal Antonelli aux nonces du pape fit savoir que le dogme de l'infaillibilité était devenu obligatoire pour tout le monde catholique, et qu'il n'était pas nécessaire d'en donner spécialement avis aux gouvernements. Les événements politiques qui survinrent alors, le rappel des troupes françaises de Rome, l'occupation de cette ville par les troupes italiennes (20 septembre) et l'annexion des États pontificaux au royaume d'Italie (8 octobre) déterminèrent le Pape à ajourner le concile à un temps indéfini (20 octobre). Depuis cette époque, les évêques opposants se sont soumis aux décrets du concile; mais un certain nombre de prêtres et de laïques allemands et suisses ont refusé de les reconnaître, et ont constitué une secte religieuse dite des *vieux-catholiques.* Ils ont été quelque temps soutenus par plusieurs gouvernements, entre autres par la Prusse et par les autorités du canton de Genève. Le rétablissement des relations entre la Suisse et le saint-siège et la fin du *Kulturkampf* en Allemagne (*V.* Allemagne) ont enlevé toute importance à la secte des vieux-catholiques. C. P.

CONCILIABULE. Ce mot qui, chez les anc. Romains, désignait le lieu où, dans les provinces, le préteur ou le proconsul faisait assembler le peuple pour lui rendre la justice, et où se tenaient aussi des marchés autorisés par lui, a été appliqué par l'Église catholique à toute assemblée hérétique, tenue contre les règles et formalités ordinaires de la discipline. Dans le

langage ordinaire il signifie une réunion illicite et tumultueuse.

CONCINI (Concino), *maréchal d'Ancre*, était fils d'un notaire de Florence. Il fit partie de la maison de Marie de Médicis, avec laquelle il vint en France en 1600; son mariage avec Leonora Galigaï, femme de chambre et favorite de cette princesse, fut le commencement de sa fortune. Après la mort de Henri IV, il fut nommé 1er gentilhomme de la chambre, gouverneur de Montdidier, Roye et Péronne, puis de la Normandie, acheta le marquisat d'Ancre et reçut bientôt la dignité de maréchal de France. Il fut de fait premier ministre. Cette élévation scandaleuse, qui le rendit fier et hautain, mécontenta les nobles. Concini, menacé par un soulèvement des grands, fut assez riche pour lever et entretenir un corps de 7,000 hommes pendant toute une campagne. Mais il conseilla à la régente de céder et de leur accorder la convocation des états généraux. Dans sa politique extérieure, il abandonna les principes de Henri IV, et fit alliance avec la maison d'Autriche. En 1617, D'Albert de Luynes obtint du roi l'ordre d'arrêter le favori de la reine mère; Vitry, capitaine des gardes, le tua au sortir du Louvre, le 24 avril. Le cadavre de Concini fut traîné dans les rues par la populace. On avait trouvé sur lui, dit-on, des valeurs en papier pour 1,985,000 livres, et dans sa maison 2,200,000 livres. (*V.* Galigaï.) B.

CONCLAMATION. *V.* Funérailles.

CONCLAVE, du latin *conclave*, chambre, mot désignant à la fois la réunion des cardinaux assemblés pour élire un pape et le local où cette réunion a lieu. L'usage d'assembler les cardinaux en conclave remonte à Grégoire X, qui, complétant les décrets de Nicolas II et de ses autres prédécesseurs au sujet de l'élection pontificale, régla, en 1274, la manière dont elle devait être faite par le sacré collège. Des divers modes de votation employés au moyen âge, Grégoire XV, en 1621, ne maintint que le scrutin secret, l'accession et certaines coutumes encore usitées aujourd'hui. Onze jours après la mort d'un pape, les cardinaux entrent en conclave, où ils se rendent processionnellement, après avoir entendu la messe du Saint-Esprit. Ils sont accompagnés chacun de deux conclavistes, l'un laïque, l'autre ecclésiastique. Il y a, en outre, pour le service du conclave cinq maîtres des cérémonies, un sacristain et un sous-sacristain, un confesseur, un secrétaire et un sous-secrétaire, deux médecins, un apothicaire et deux aides, un chirurgien, deux barbiers, seize valets, un charpentier et un maçon. Le conclave se tient à Saint-Pierre, au Vatican, où chaque cardinal est logé dans un petit appartement nommé cellule, construit exprès en planches de sapin. Pendant les premières 24 heures, les ambassadeurs des puissances catholiques ont le droit de visiter les cardinaux; ensuite toute communication est interdite avec le dehors, même les portes et les fenêtres sont murées, et les cardinaux demeurent placés sous la surveillance du cardinal camerlingue et la garde d'un officier supérieur appelé *maréchal de l'Église*. Le vote a lieu dans la chapelle Sixtine; chaque cardinal vient, avant de voter, jurer sur l'autel qu'il procède sans intérêt ni vue humaine, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de l'Église, puis dépose, dans un calice placé sur une petite table au milieu de la chapelle, son bulletin écrit et cacheté. L'élection doit être faite à la majorité des 2 tiers des voix, et tant que ce nombre n'est point atteint on répète le scrutin 2 fois par jour : un maître des cérémonies parcourt le conclave, en tintant une sonnette, pour avertir les cardinaux de se rendre à la chapelle. Si après un certain nombre d'épreuves la majorité n'a pu être obtenue, on a recours à l'accession, en vertu de laquelle les voix dissidentes se reportent sur le candidat qui a réuni le plus de suffrages, en accédant au vote d'un autre cardinal par la formule : *Accedo domino N.* Dans le cas contraire, le cardinal interrogé répond : *Accedo nemini*, « Je ne me joins à personne »; et le scrutin général recommence. Autrefois, afin de prévenir la durée indéfinie du conclave, les cardinaux devaient, selon le règlement de Grégoire X, être réduits au pain et au vin, si après huit jours de réunion ils n'avaient pas encore nommé un pape; mais cet usage a disparu. Dès que l'élection est terminée, on la fait constater par trois protonotaires apostoliques qui en dressent l'acte, que signent tous les cardinaux. Le nouveau pontife fait connaître le nom qu'il veut prendre, et reçoit l'adoration : les cardinaux s'agenouillent devant lui et baisent une croix d'or en broderie sur une mule de satin rouge dont il est chaussé. Le pape répond à cette adoration par une double accolade, dite le baiser de paix. Avant 1870, le doyen du conclave allait en grande cérémonie annoncer l'élection au peuple, et le bruit du canon, le son des cloches, achevaient d'en répandre la nouvelle dans la ville. D—t—r.

CONCONE (Joseph), professeur de chant et compositeur de musique, né à Turin vers 1810, m. en 1861, s'établit à Paris en 1836, et ne retourna dans son pays qu'après la révolution de 1848. Il a publié un grand nombre de leçons de chant, de romances, mélodies et duos et de morceaux de piano.

CONCORD, v. des États-Unis (New-Hampshire), siège du gouvernement de l'État, sur le Merrimac; 12,300 hab. Pénitencier de l'État. Commerce actif avec Boston.

CONCORD, v. des États-Unis (Massachusetts), sur la riv. de son nom; 2,410 hab. Fondée en 1635. C'est aux environs que s'engagea le premier combat dans la guerre de l'Indépendance, 1775.

CONCORDAT, convention entre le saint-siège et le gouvernement d'un pays catholique, pour régler dans ce pays la situation du clergé et particulièrement ses rapports avec l'État. — Il faut remarquer en Allemagne le concordat de Worms, qui termina, en 1122, la querelle des Investitures (*V. ce mot*), et celui de Vienne, conclu entre le pape Nicolas V et l'empereur Frédéric III, en fév. 1448, pour remplacer la pragmatique sanction de Mayence : cette convention, qui fut successivement promulguée dans les divers pays allemands, et devint loi de l'Empire, conservait en principe les élections dans toutes les églises et communautés, mais laissait une grande partie des bénéfices à la disposition du saint-siège, et remplaçait les annates abolies par une taxe équivalente. — En France, le concordat de 1516, signé à Bologne par Léon X et François Ier, remplaça de même la pragmatique sanction de Bourges, et gouverna l'Église gallicane jusqu'à la Révolution : en réservant au pape le droit de libre confirmation, il donnait au roi la nomination à tous les évêchés, abbayes, prieurés; il maintenait l'abolition des appels en cour de Rome, des réserves, des grâces expectatives (*V. ces mots*), mais gardait le silence sur les annates, qui par le fait furent rétablies. — En 1801 (15 juillet), un nouveau concordat, entre Pie VII et le premier consul Bonaparte, rétablit le culte catholique en France, décréta une nouvelle circonscription des diocèses, laissant d'ailleurs, comme autrefois, au gouvernement la nomination des évêques, qui eux-mêmes nommeraient les curés avec l'agrément du premier consul, et au pape l'institution canonique, et garantit aux acquéreurs de biens ecclésiastiques leur droit de propriété. Le 1er consul y ajouta des *articles organiques* (*V.* Organiques [Articles]), qui forment la loi du 8 avril 1802; mais le saint-siège ne les accepta pas. — Quant au concordat de Fontainebleau (25 janv. 1813) arraché à Pie VII, et à celui du 11 juin 1817, par lequel Louis XVIII, d'accord avec le même pontife, rétablissait à peu près celui de 1516, ils ne furent jamais exécutés. Les concordats de 1753 avec l'Espagne, de 1770 avec la Sardaigne, de 1791 avec le roi de Naples, de 1815 ave la Toscane, de 1817 avec la Bavière, de 1818 avec le roi de Naples, de 1822 avec le Wurtemberg, Bade, les deux Hesses, Nassau et Francfort, de 1824, 1827, 1828 et 1830 avec la Suisse, de 1827 avec les Pays-Bas, ne sont guère que la reproduction de celui de 1516. — Le pape Pie IX a fait en 1851 avec l'Espagne un concordat qui règle pour ce royaume une question depuis longtemps pendante, celle des propriétés de l'Église, déclarées en 1820, au plus fort de la Révolution, propriétés nationales : le clergé recouvra tous les biens qui n'étaient pas encore aliénés, mais à la condition de les vendre et de les transformer en rentes sur l'État; commme compensation des biens aliénés, dont la propriété est solennellement confirmée aux possesseurs actuels, l'État fait une dotation considérable au clergé. — Le Concordat autrichien conclu, en 1855, par François-Joseph, empereur d'Autriche, avec le pape Pie IX, accrut les prérogatives de l'Église dans les domaines autrichiens. Il décidait que la religion catholique jouirait de tous les droits qui lui appartiennent en vertu de l'ordre établi par Dieu et les lois canoniques; que les rapports des évêques, du clergé et du peuple avec le saint-siège ne seraient plus soumis à l'autorisation préalable de l'empereur; que le droit de nomination aux archevêchés et évêchés n'appartiendrait pas toujours à l'empereur, que l'exercice de ce droit serait subordonné aux avis des évêques; que les biens de l'Église ne pourraient être vendus ni grevés sans le consentement du saint-siège; que les dîmes existantes continueraient d'être perçues, et que celles qui avaient été abolies par la loi civile seraient remplacées, à titre de compensation, par des dotations soit en biens-fonds, soit en rentes sur l'État; que les évêques auraient le droit d'établir de nouvelles congrégations ou de nouveaux monastères, à la condition d'en donner avis au gouvernement; que les évêques dirigeraient exclusivement l'éducation religieuse dans les écoles publiques ou privées; que le gouvernement devrait empêcher la propagation des ouvrages condamnés; qu'un droit de censure serait attribué aux évêques sur tous les fidèles qui transgresseraient les lois de l'Église; que la juridiction ecclésiastique serait rétablie pour les causes ecclésiastiques ou relatives aux mariages; que les lois de l'empereur Joseph II, en ce qui concerne les personnes et les choses ecclésiastiques, étaient abolies. Ce con-

cordat a été dénoncé au saint-siège et aboli en 1871 par un ministère libéral. B.

CONCORDE, déesse, fille de Jupiter et de Thémis, adorée chez les Grecs sous le nom d'*Omousia*. On lui rendait un culte à Olympie. Elle avait plusieurs temples à Rome : le plus célèbre, élevé par Camille à l'occasion d'une sédition du peuple, servit souvent au sénat pour tenir ses séances. Il était au bas du mont Capitolin. Sur les monnaies, la Concorde est représentée tenant à la main gauche une corne d'abondance, à la droite une branche d'olivier; son symbole était deux mains unies.

Gerhard, *Dissert. académiques*, pl. 33.

CONCORDE (FORMULE DE). *V.* CRYPTOCALVINISTES.

CONCORDE (PLACE DE LA). *V.* LOUIS XV (PLACE).

CONCORDIA, v. du royaume d'Italie (Vénétie), prov. de Venise; sur la rive dr. du Limène; 2,670 hab. Évêché.

CONCORDIA, v. de la République du Rio de la Plata, État d'Entre-Rios, sur la rive dr. de l'Uruguay; 5,500 hab. Culture d'orangers; commerce de cuirs et de maté.

CONCORDIA (MARQUIS DE **LA**). *V.* ABASCAL.

CONDAMINE (LA). *V.* LA CONDAMINE.

CONDAT-EN-FENIERS, brg (Cantal), arr. de Murat, sur la Rue; 2,250 hab. Emigration de colporteurs.

CONDAT-LA-MONTAGNE, nom de la ville de SAINT-CLAUDE pendant la Révolution.

CONDATCHY, v. de Ceylan, sur la côte O. de l'île et sur la baie de son nom dans le golfe de Manaar; une des plus riches pêcheries de perles.

CONDATE ou **CONDÉ**, nom d'un grand nombre de bourgades ou villes de France. Ce mot signifie confluent.

CONDATE, v. de la Gaule (Aquitaine IIe), chez les Santons; auj. [illegible].

CONDATE ANDECAVORUM, nom latin de CANDÉ.

CONDATE BIDUCASSIUM, nom latin de CONDÉ-SUR-NOIREAU.

CONDATE CARNUTUM, nom latin de COSNE.

CONDATE CORNAVIORUM, nom latin de CONGLETON.

CONDATE REDONUM, v. de la Gaule (Lyonnaise IIIe), cap. des Redones; auj. *Rennes*.

CONDATE SENONUM, v. de la Gaule (Lyonnaise IVe), auj. *Montereau*.

CONDATE SUESSIONUM, nom latin de CONDÉ (Aisne).

CONDE (JOSÉ-ANTONIO), historien espagnol, né en 1765 à Paraleja (prov. de Cuenca), m. en 1820. Il étudia avec ardeur le grec, l'hébreu et l'arabe, publia une trad. en vers d'Anacréon, Théocrite, Bion et Moschus, puis le texte et la trad. de la *Description de l'Espagne* par Édrisi, Madrid, 1799, et fut membre de l'université d'Alcala, de l'Académie espagnole et de l'Académie d'histoire de Madrid, bibliothécaire-archiviste du ministère de l'intérieur pendant l'occupation française.

Son ouvrage le plus important est l'*Histoire de la domination des Arabes en Espagne*, Madrid, 1820-21, 3 vol. in-4o, et Paris, 1840, trad. française par Marlès, 1825.

CONDE (PRINCES DE), branche de la maison de Bourbon issue de Louis Ier, prince de Condé, 7e enfant de Charles de Bourbon, duc de Vendôme. Les princes de cette famille sont :

CONDÉ (LOUIS Ier, PRINCE DE), frère d'Antoine de Navarre, et oncle de Henri IV, le premier de sa famille qui se soit appelé *Monsieur le Prince*, chef du parti protestant, né à Vendôme en 1530, m. en 1569. Sous le règne de François II, il disputa le pouvoir aux Guises, fut l'âme de la conjuration d'Amboise, 1560, se laissa attirer aux états d'Orléans, où une commission le condamna à mort, et ne fut sauvé de la peine capitale que par la résistance du chancelier de L'Hospital et la mort de François II. Après le massacre de Vassy, 1562, il prit les armes, livra le Havre aux Anglais pour en obtenir des secours, fut battu à Dreux par François de Guise, 1562, et fait prisonnier. Rendu à la liberté par la paix d'Amboise, 1563, il se révolta de nouveau, manqua de surprendre la cour près de Meaux, fut défait à Saint-Denis par Montmorency, 1567, et acheta un nouveau pardon à la paix de Longjumeau, 1568. Après la disgrâce de L'Hospital, secrètement averti par Tavannes qui devait l'arrêter au château de Noyers en Bourgogne, il commença une troisième guerre civile, fut blessé à Jarnac, et assassiné après la bataille par le capitaine des gardes du duc d'Anjou, Montesquiou, 1569. G.

CONDÉ (HENRI Ier, PRINCE DE), fils du précédent, né à La Ferté-sous-Jouarre en 1552, m. en 1588, assista, tout jeune encore, aux combats de la Roche-Abeille et de Moncontour, [illegible], 1569, n'échappa à la Saint-Barthélemy, 1572, qu'en abjurant; se sauva de la cour quelques mois avant la mort de Charles IX, 1574; revint se placer à la tête des protestants, et obtint le gouvernement de la Picardie à la paix de Beaulieu, 1576. Il prit part à toutes les prises d'armes des protestants sous le règne de Henri III, et combattit à Coutras aux côtés de Henri de Béarn, 1587. Il mourut l'année suivante à Saint-Jean-d'Angely. On prétendit qu'il avait été empoisonné.

CONDÉ (HENRI II, PRINCE DE), fils posthume du précédent, né à Saint-Jean-d'Angely en 1588, m. en 1646, marié à Charlotte-Marguerite de Montmorency. Il se convertit au catholicisme, fut longtemps en faveur auprès de Henri IV, et se sauva à Bruxelles en enlevant sa femme, pour la soustraire aux poursuites amoureuses du roi. Sous la régence de Marie de Médicis, il revint en France, se fit payer chèrement sa soumission, imposa au faible Concini les traités humiliants de Sainte-Menehould, 1614, et de Loudun, 1616; mais, comme il préparait une troisième révolte, il fut jeté à la Bastille, 1617, et y resta trois ans. Rendu à la liberté, il resta fidèle et docile pendant tout le ministère de Richelieu, et Louis XIII, avant de mourir, le nomma chef du conseil de régence, 1643. Il se soumit sans aucune difficulté à la reine Anne d'Autriche, et soutint même Mazarin contre les Importants. G.

CONDÉ (LOUIS II, PRINCE DE), plus connu sous le nom de *Grand Condé*, était fils du précédent et neveu du maréchal Henri de Montmorency; né à Paris en 1621, m. à Fontainebleau en 1686, appelé duc d'Enghien, ou *Monsieur le Duc*, du vivant de son père, il remporta, à 22 ans, la victoire de Rocroi sur les Espagnols, 1643, battit le général bavarois Mercy à Fribourg-en-Brisgau, 1644, le tua à Nordlingen en Bavière, 1645, prit Dunkerque, 1646, et, après un échec en Espagne devant la ville forte de Lérida, 1647, termina la guerre de Trente ans par le brillant combat de Lens en Artois, 1648. Pendant les troubles de la Fronde, il prit d'abord le parti de la cour contre le parlement et les seigneurs, et, après un siège de quelques mois, ramena le jeune Louis XIV à Paris, 1649. Mais, se trouvant mal récompensé par Mazarin, il se fit le chef de la faction des Petits Maîtres, et fut emprisonné à Vincennes, 1650. Délivré, au bout d'un an, par Mazarin lui-même, il partit pour le Midi et s'allia ouvertement aux Espagnols, 1651. Arrêté par Turenne à Bléneau, battu au faubourg Saint-Antoine, 1652, abandonné du parlement, que blessait sa fierté, il n'eut plus d'autre ressource que de se retirer dans les Pays-Bas auprès des Espagnols, 1653. Mais il fut vaincu, avec eux, à Arras et aux Dunes, par Turenne, 1654-58, et dut faire sa soumission pour rentrer en France, 1660. Relégué dans son gouvernement de Bourgogne, il reparut, après quelques années, à la tête des troupes, s'empara de la Franche-Comté en trois semaines, 1668, commanda l'une des armées qui envahirent les Provinces-Unies, 1672, et, après l'évacuation de la Hollande, tint tête au prince d'Orange dans les Pays-Bas espagnols : il le battit à Senef, 1674, mais fut bientôt obligé d'aller défendre l'Alsace, que la mort de Turenne avait ouverte à Montécuculli, 1675. Ce fut son dernier succès. Il se retira à Chantilly, au milieu d'une société d'amis et de poètes, et se prépara à la mort, entre les mains de Bossuet, qui prononça son *Oraison funèbre*, mars 1687. Condé était un général tout d'élan et d'inspiration, avide de batailles rangées, prodigue du sang des soldats. Il avait épousé Clémence de Maillé de Brézé, nièce de Richelieu.

V. l'*Histoire des Condé* de M. le duc d'Aumale.

CONDÉ (HENRI-JULES, PRINCE DE), nommé communément *M. le Prince*, né en 1643, m. en 1709. Il fut éloigné à dessein du commandement des armées par Louis XIV, qui n'avait pas oublié les révoltes et l'ambition de son père. Il épousa Anne de Bavière, princesse palatine du Rhin. G.

CONDÉ (LOUIS III, DUC DE BOURBON, PRINCE DE), fils du précédent, né en 1668, m. en 1710; obligé par le roi de renoncer au titre de *Monsieur le Prince;* et de prendre celui de *Monsieur le Duc;* marié cependant à une de ses filles naturelles, Louise-Françoise de Bourbon; il montra la plus brillante valeur à Steinkerque, 1692, et à Nerwinden, 1693, à côté de Luxembourg; mais fut laissé dans l'inaction par Louis XIV.

CONDÉ (LOUIS-HENRI, DUC DE BOURBON, PRINCE DE), plus connu sous le nom de *Monsieur le Duc*, fils du précédent, né à Versailles en 1692, m. à Chantilly en 1740. Nommé, par le duc d'Orléans, chef du conseil de régence après la mort de Louis XIV, 1715, et surintendant de l'éducation du jeune roi après l'exclusion des bâtards, il fit des profits énormes dans la banque de Law, et devint premier ministre en 1723. Il provoqua une rupture avec l'Espagne, en renvoyant l'infante fiancée à Louis XV pour faire épouser à ce prince Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi de Pologne : il se rendit odieux par le scandale de ses liaisons avec la marquise de Prie, et impopulaire par le rétablissement de l'impôt du joyeux avènement, par la levée d'une contribution d'un cinquantième sur le revenu, par un édit de persécution contre les protestants et l'établissement de la *conscription*. Il fut exilé de la cour et remplacé par Fleury, 1726, embellit Chantilly et s'occupa de chimie et d'histoire naturelle.

CONDÉ (LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, PRINCE DE), fils du précédent et de la princesse Caroline de Hesse-Rheinfels, né à

Paris en 1736, m. en 1818. A 20 ans, il rejoignit l'armée française en Allemagne, et se distingua pendant la guerre de Sept Ans, 1756-1763, surtout à Johannisberg. On le vit parmi les courtisans de Mme de Pompadour et de la comtesse Du Barry. Le Palais-Bourbon, qu'il reconstruisit à Paris, lui coûta 12,000,000 de francs. Au début de la Révolution, il montra peu de sympathie pour les idées nouvelles. Après la prise de la Bastille, il donna l'un des premiers l'exemple d'émigrer, et alla former sur les bords du Rhin, avec le comte d'Artois, cette armée d'émigrés connue sous le nom d'armée de Condé. Déclaré rebelle par l'Assemblée législative, janvier 1792, il envahit plusieurs fois le territoire français avec les Prussiens et les Autrichiens, et, après la paix de Campo-Formio, 1797, se retira en Russie, et de là en Angleterre, 1801. A la Restauration, il revint en France avec Louis XVIII, qui le nomma colonel général de l'infanterie et grand maître de sa maison, et il passa les dernières années de sa vie à Chantilly. L'évêque d'Hermopolis, Frayssinous, prononça son oraison funèbre, 1818. G.

CONDÉ (Louis-Henri-Joseph, **duc de BOURBON**, prince de), fils du précédent et de la princesse de Rohan-Soubise, né en 1756, m. le 27 août 1830; père du duc d'Enghien. (*V. ce mot.*) Il n'eut pas les qualités brillantes de sa famille : il suivit son père dans l'émigration, et ne revint avec lui en France qu'en 1814. Il vécut à Chantilly, dans la compagnie de la baronne de Feuchères, refusa de suivre Charles X après la révolution de 1830 et reconnut le gouvernement de Louis-Philippe : quelques jours plus tard, on le trouva, dans son château de Saint-Leu, pendu à l'espagnolette d'une croisée de sa chambre à coucher. Cette mort mystérieuse donna lieu à un procès célèbre et à beaucoup de calomnies contre la famille d'Orléans. Le duc de Bourbon avait légué ses biens immenses au duc d'Aumale. Avec le duc de Bourbon s'éteignit la maison de Condé. Quinze années plus tard, le duc d'Aumale, 4e fils du roi Louis-Philippe, donna le nom de *prince de Condé* à son fils aîné, Louis-Philippe-Marie-Léopold d'Orléans, né en 1845, de son mariage avec Marie-Caroline-Auguste de Bourbon, princesse des Deux-Siciles; avec ce prince, mort en 1866, s'est éteinte la nouvelle race de Condé. G.

CONDÉ-SUR-ESCAUT, *Condatum, Condæum*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Valenciennes, au confluent de l'Haine et de l'Escaut, et à l'extrémité du canal de Condé à Mons; 5,000 hab. Place forte; bel arsenal. Collège; hôtel de ville remarquable. Grand entrepôt de houilles; fabr. de chicorée et de savon; comm. de bestiaux. — Cette ville, ancienne seigneurie, fit partie du comté de Flandre, puis appartint aux maisons d'Avesnes, de Chatillon-Saint-Pol et de Condé. Louis XI l'assiégea en 1477; Turenne s'en empara en 1655, et le prince de Condé pour les Espagnols en 1656; Louis XIV la prit en 1676; le traité de Nimègue la réunit à la France. Les Autrichiens s'en rendirent maîtres en 1793 et la gardèrent jusqu'en juill. 1794. On la nomma Nord-Libre pendant la Révolution.

CONDÉ (**VIEUX-**), brg (Nord), arr. de Valenciennes; situé sur la rive dr. de l'Escaut; 5,160 hab. Industrie active; mines de houille.

CONDÉ-EN-BRIE, *Condate Suessionum*, ch.-l. de canton (Aisne), arr. de Château-Thierry; 650 hab. Jadis ch.-l. d'une principauté qui appartenait aux princes de Condé.

CONDÉ-FOLIE, vge du dép. de la Somme, arrond. d'Amiens; fabr. de toiles; 1,265 hab.

CONDÉ-SUR-HUISNE, vge du dép. de l'Orne, arrond. de Mortagne; carrières de grès; ch. de fer pour Mortagne, Alençon et Domfront.

CONDÉ-SUR-NOIREAU, *Condate Biducassium*, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Vire; 6,870 hab. Trib. de commerce; collège. Industrie active, qui occupe plus de 5,000 ouvriers : fabr. de cotonnades, coutils; filature très importante de coton, blanchisseries, teintureries, etc. Patrie de l'amiral Dumont-d'Urville, auquel on y a élevé une statue en 1844.

CONDILLAC (Étienne **BONNOT** de), philosophe, né à Grenoble en 1715, m. en 1780 au château de Flux près de Beaugency. Il était frère de Mably. La faiblesse de sa vue lui interdisant le travail, il ne savait pas encore lire à 12 ans. Il reçut d'un prêtre les premiers éléments de l'instruction, et l'on jugea d'abord, à sa taciturnité, à son goût pour la solitude, que c'était un esprit borné. Emmené par son frère à Paris, il prit les ordres, reçut l'abbaye de Mureaux, mais n'exerça jamais les fonctions ecclésiastiques. Une liaison intime avec Diderot, J.-J. Rousseau et Duclos lui inspira des goûts littéraires et philosophiques. Il se fit connaître par la publication d'un *Essai sur l'Origine des Connaissances humaines*, 1746, d'un *Traité des Systèmes*, 1749, d'un *Traité des Sensations*, 1754, et d'un *Traité des Animaux*, 1755. La reine Marie Leczinska le désigna en 1757 pour être le précepteur de l'infant Ferdinand, duc de Parme, et ce fut alors qu'il composa, en 16 vol., un *Cours d'études*, comprenant des livres séparés sur la *Grammaire*, l'*Art d'écrire*, l'*Art de raisonner*, l'*Art de penser*, et l'*Histoire générale des hommes et des empires*. Il y suit, pour l'instruction de son élève, la marche que l'esprit humain a dû suivre, selon lui, pour créer les arts et les sciences. De retour à Paris en 1767, Condillac remplaça, l'année suivante, l'abbé d'Olivet à l'Académie française, mais ne participa point aux travaux de cette compagnie et vécut dans la retraite : il refusa de diriger l'éducation des enfants du dauphin (Louis XVI, Louis XVIII et Charles X). En 1776, il publia *le Commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, ouvrage que la Harpe appela le livre élémentaire de la science économique. En 1777, il écrivit une *Logique*, sur la demande du conseil de l'instruction publique en Pologne. Un ouvrage posthume, *la Langue des calculs*, n'a été publié qu'en 1798, par les soins de Laromiguière. Condillac a exercé une malheureuse influence sur les destinées de la philosophie en France : il est le chef de l'école sensualiste. Disciple de Bacon et de Locke, il leur a emprunté la méthode expérimentale, et cependant il a souvent procédé par synthèse et composé l'esprit humain en vertu d'une idée préconçue. Il veut établir que toutes les idées viennent des sens; que les facultés de l'âme elles-mêmes ont leur principe dans la sensation; que la sensation devient, par des transformations successives, attention, comparaison, mémoire, jugement, raisonnement, imagination, besoin, désir, volonté. Comme il était homme de sens, il n'eût point accepté les conséquences morales et religieuses de son sensualisme; mais ses disciples, Helvétius, Volney, Cabanis, les ont logiquement tirées. Condillac a émis d'excellentes remarques sur le langage, dont il montre, mais en l'exagérant, l'influence sur la formation des idées : selon lui, c'est uniquement par la parole que nous analysons la pensée, les langues ne sont autre chose que des méthodes analytiques, et l'art de penser se réduit à une langue bien faite. Comme méthode, il prescrit exclusivement l'analyse.

Les œuvres complètes de Condillac ont été publiées à Paris, 1798, 23 vol.; 1803 et suiv., 32 vol.; 1821-22, 16 vol. Sur sa philosophie, V. les *Leçons* de Laromiguière et de Cousin. B.

CONDILLAC, vge du dép. de la Drôme, arrond. de Montélimar, près de la rive g. du Rhône; eaux minérales renommées; 200 hab.

CONDITOR, dieu champêtre chez les anc. Romains, présidait à la conservation des fruits.

CONDOM, *Condomum*, s.-préf. (Gers), sur la Baïse. Trib. de comm.; collège; 8,280 hab. Préparation des cuirs; fabr. de bouchons de liège. Comm. de grains, vins, eaux-de-vie. Belle église gothique. — Autrefois capitale du Condomois, elle avait un évêché, érigé en 1317, et dont Bossuet fut titulaire, mais dont il ne prit jamais possession. Patrie de l'historiographe Scipion Dupleix.

CONDOMOIS, anc. pays de France (Gascogne), cap. Condom; v. princip., Gabaret, Mont-de-Marsan, Nérac. Habité autrefois par les *Nitiobriges*, il fit partie de l'Aquitaine, eut des comtes dépendants des ducs de Gascogne et fut réuni à la couronne en 1451. Il est auj. compris dans les dép. du Gers, des Landes et du Lot-et-Garonne.

CONDONAT, nom donné autrefois à deux sortes de moines, les uns administrant les sacrements dans les couvents de religieuses, les autres desservant les cures dépendantes des abbayes auxquelles ils appartenaient.

CONDOR (**POULO**), c'est-à-dire *îles des Calebasses*, groupe d'îles de la mer de Chine, par 8° 40' lat. N., et 104° 15' long. E.; dépendance de la Cochinchine française. La grande Condor (16 kil. sur 3) est reliée à la petite Condor par une langue de terre découverte à marée basse. Le sol est volcanique, accidenté et fertile, malgré l'absence de rivières. Découvertes par Dampier en 1687. Les Anglais tentèrent vainement de s'y établir en 1702. En 1721, le roi d'Annam Gia-Long céda ces îles aux Français qui donnèrent à la grande Condor le nom d'île d'Orléans en l'honneur du régent. Ils ne purent s'y maintenir. La France en a repris possession en 1862 et y a fondé une colonie pénitentiaire pour les Annamites et les Hindous; environ 600 déportés. E. D—y.

CONDORCET (Marie-Jean-Antoine-Nicolas **CARITAT**, marquis de), né en 1743 à Ribemont (Aisne), d'une ancienne famille du Dauphiné, m. en 1794, fit ses études au collège de Navarre à Paris. A 16 ans, il soutint une thèse de mathématiques, qu'applaudirent Clairaut, Fontaine et Dalembert. La publication d'un *Essai sur le calcul intégral*, 1765, et d'un mémoire sur le *Problème des trois corps*, 1767, lui ouvrit en 1769 les portes de l'Acad. des Sciences, dont il devint secrétaire perpétuel en 1773. Il publia alors les *Éloges des académiciens morts avant 1699*, et lut ensuite à l'Académie ceux de Dalembert, de Buffon, d'Euler, de Bergmann, de Franklin, de Linné et de Vaucanson. Il réfuta, dans les *Lettres d'un théologien*, les *Siècles littéraires* de Sabathier de Castres, annota les *Pensées* de Pascal où il a fait des suppressions systématiques, et les *Lettres* d'Euler, fournit les articles à l'*En*[illegible], [illegible]

un prix à Berlin pour une *Théorie des comètes*, 1777, écrivit en faveur des colonies américaines insurgées, entra à l'Académie française en 1782, fit paraître, sous le pseudonyme de Schwartz, des *Réflexions sur l'esclavage des nègres*, soutint toutes les mesures de Turgot et collabora à *la Feuille villageoise*. Editeur de la 1re édit. des *Œuvres de Voltaire*, 1785-89, il porta dans les notes et dans la *Vie* de cet écrivain les idées et les passions des philosophes du XVIIIe siècle. En 1788, il exposa ses vues de réforme administrative dans un ouvrage sur *les Assemblées provinciales*. Député de Paris à l'Assemblée législative, 1791, il y fit un remarquable rapport sur l'organisation de l'instruction publique, qui devait être gratuite et à quatre degrés. Il rédigea, après le 10 août 1792, le manifeste adressé à la France et à l'Europe pour expliquer les motifs de la suspension de Louis XVI. Envoyé par sept départements à la Convention, il vota avec les Girondins, se prononça, dans le procès du roi, pour l'appel au peuple et pour la peine la plus forte qui ne fût pas la mort. Mis hors la loi avec les Girondins, il échappa pendant 8 mois aux recherches, fut pris à Clamart, transporté à Bourg-la-Reine, et s'empoisonna dans sa prison. Pendant sa proscription, il composa son ouvrage capital, l'*Esquisse des progrès de l'esprit humain*, où il développe le principe de la perfectibilité infinie de l'homme. Dans tous ses livres, Condorcet a montré un esprit élevé, une ardeur généreuse pour le bonheur de l'humanité, une vive sympathie pour ses semblables, un zèle infatigable pour les réformes utiles, qu'il ne sut pas toujours distinguer des utopies philosophiques ou révolutionnaires. Sous un air froid et réservé, c'était, disait Dalembert, un volcan couvert de neige. Son style pur, clair, élégant, est dépourvu de couleur. On a réuni ses *Œuvres* en 21 vol., 1804, et en 12 vol., 1847-49. On lui a faussement attribué des *Mémoires* sur la Révolution. — La femme de Condorcet, Sophie de Grouchy, sœur du maréchal de ce nom, née en 1765, m. en 1822, distinguée par sa beauté et son esprit, partagea les opinions de son mari, fut avec Mme de Staël à la tête de la société parisienne, traduisit la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith, 1798, et y joignit huit *Lettres sur la sympathie*, adressées à son beau-frère Cabanis. B.

CONDOTTIERI, de l'italien *condotta*, contrat de louage, nom donné aux aventuriers qui, au milieu des querelles des Guelfes et des Gibelins au XVe siècle, en Italie, louaient leurs services aux princes ou aux villes qui les payaient le mieux. Leurs soldats ressemblaient aux Grandes Compagnies de France, et ne recherchaient que le butin. Aussi s'épargnaient-ils les uns les autres : au combat de Zagonara, 1423, il ne périt que trois hommes, étouffés dans la boue ; à la bataille de Molinella, 1467, pas un ne fut tué. Les plus illustres de ces chefs de bandes furent Carmagnola, Braccio de Montone, Jacques et François Sforza, Torelli, Piccinino ; souvent ils étaient étrangers, comme le Provençal Montréal, l'Anglais Hawkwood (Aucut), l'Allemand Werner, etc.

CONDREN (Charles de), docteur en Sorbonne, né à Vaubuin, près de Soissons, en 1588, m. en 1641, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1617, et en devint général après la mort du cardinal de Bérulle, 1629. Il fut confesseur de Gaston d'Orléans, et refusa les archevêchés de Reims, de Lyon, et le cardinalat. On a de lui quelques ouvrages de piété.

CONDRIEU, *Condriacum*, ch.-l. de cant. (Rhône), arr. de Lyon, sur la rive dr. du Rhône. Bons vins blancs ; fabr. de soieries ; marché de bestiaux ; 2,600 hab. Ancienne seigneurie qui appartient à la maison de Villars.

CONDROZ, région du S.-E. de la Belgique, dans les prov. de Liége, Namur et Luxembourg, répondant à peu près au territoire des anc. *Condrusi*. (*V. l'article suivant*.) Pays fertile et bien arrosé ; v. princip. Huy, dans le bas Condroz ; Dinant, Rochefort et Ciney dans le haut Condroz. E. D—y.

CONDRUSES, *Condrusi*, peuple de la Gaule (Germanie IIe), au N. des Trévires, au S. des Tongres, et sur la limite de la forêt Arduenna. Leur pays forme auj. le *Condroz*. (*V. l'article précédent*.)

CONDYLÉATIS, surnom de Diane, adorée à Condyle, près de [illegible] (Arcadie).

CONECTE (Thomas), moine breton au XVe siècle, acquit [illegible] renommée dans la prédication. Il seconda en Bretagne, en Flandre et en Artois le mouvement national qui se [illegible] contre les Anglais, lors de l'apparition de Jeanne d'Arc. Plus tard, il fit un voyage en Italie et réforma les Carmes de [illegible]. Ses attaques contre le haut clergé lui attirèrent des poursuites ; il fut brûlé comme hérétique à Rome, en [illegible].

CONEGLIANO, v. du royaume d'Italie, ch.-l. d'arrond. de [illegible], située entre la Piave et le Montegnano ; 7,750 hab. [illegible] d'un anc. château fort. Fabr. de soieries et d[illegible] *Conegliano* fut donné par Napoléon Ier [illegible].

CONFARRÉATION. *V.* Mariage.

CONFÉDÉRATION DES PRINCES, en allemand *Furstenbund*, ligue suscitée parmi les princes de l'Allemagne par Frédéric II, roi de Prusse, afin de combattre les empiétements de l'empereur Joseph II sur la constitution de l'Empire. Elle fut signée à Berlin, le 23 juillet 1785, par la Prusse, la Saxe et le Hanovre ; les électeurs de Mayence et de Trêves, le landgrave de Hesse-Cassel, les margraves d'Anspach et de Bade, les ducs de Deux-Ponts, de Brunswick, de Mecklembourg, de Saxe-Weimar et de Saxe-Gotha et le prince d'Anhalt-Dessau ne tardèrent pas à y accéder.

CONFÉDÉRATION DU RHIN, instituée par Napoléon Ier le 12 juillet 1806, comprenait 16 États : les royaumes de Bavière et de Wurtemberg, la principauté de Ratisbonne, les grands-duchés de Bade, Berg, Hesse-Darmstadt, les duchés de Nassau-Usingen, Nassau-Weilbourg, les principautés de Hohenzollern-Hechingen, Hohenzollern-Sigmaringen, Salm-Salm, Salm-Kirbourg, Isenbourg, Arenberg, Lichtenstein et Leyen. Après la bataille d'Iéna (14 octobre 1806) et le traité de Tilsitt (7 juillet 1807), la Confédération du Rhin s'accrut des royaumes de Saxe et de Westphalie, des duchés d'Anhalt, d'Oldenbourg, de Mecklembourg, et comprit presque tout l'ancien Empire germanique, sauf l'Autriche, la Prusse, le Holstein et les villes hanséatiques. Le prince archichancelier de l'Empire germanique, archevêque-évêque de Ratisbonne, en fut nommé président. La Confédération était sous le protectorat de l'empereur des Français, qui, à la mort du prince président, sous le titre de prince-primat, avait le droit de lui nommer un successeur ; elle était en état perpétuel d'alliance offensive et défensive avec la France, et ses membres se déclaraient séparés à jamais de l'Empire germanique. En cas de guerre, soit par ou contre la Confédération, soit par ou contre la France, ils devaient fournir une armée de 63,000 hommes, et la France une de 200,000. Le siège de la diète était à Ratisbonne ; mais, en cas de contestations entre les confédérés, un collège de rois et un collège de princes s'assemblaient à Francfort pour les juger. — Ce traité, qui fut publié avec un grand éclat, amena la chute du vieil Empire germanique, qui durait depuis 1,006 ans, et plaça sous l'influence directe de la France les États du midi de l'Allemagne. La Confédération du Rhin tomba lorsque Napoléon fut vaincu en Allemagne (2 novembre 1813). C. D—y.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. *V.* Allemagne.

CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE. *V.* Suisse.

CONFÉRENCE, nom donné, dans la secte méthodiste anglaise, à l'autorité ecclésiastique suprême. C'est une commission instituée en 1744 par John et Charles Wesley, fondateurs de la secte : elle nomme aux places vacantes et à la direction des biens et revenus de l'Église. La conférence se compose actuellement de 240 ministres et de 240 laïques. Ces derniers n'ont voix délibérative que dans les questions financières.

CONFESSION D'AUGSBOURG, formulaire que les protestants présentèrent à la diète d'Augsbourg en 1530, et qui contient leur profession de foi en 28 articles. Elle fut préparée à Wittemberg par Luther et ses principaux disciples, sur l'invitation de l'électeur Jean de Saxe, et définitivement rédigée à Augsbourg par Mélanchthon. Celui-ci y apporta quelques modifications dans la forme, afin d'arriver plus facilement à une conciliation. Cette confession fut toutefois interdite par la diète, mesure qui provoqua la formation de la ligue de Smalkalde. Dans la suite, la confession d'Augsbourg rigoureusement maintenue par les luthériens donna lieu à des scissions au sein des protestants. Ce fut avec peine que l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, put obtenir que, par la paix de Westphalie, les réformés ou calvinistes fussent reconnus comme partisans de la confession d'Augsbourg. En France l'Église luthérienne est appelée officiellement depuis 1802 Église de la confession d'Augsbourg. E. S.

CONFESSION D'EMDEN, confession de foi en 37 articles, rédigée en langue française, dans le Brabant, par Guy de Brès, 1562, pour les protestants des Pays-Bas, et traduite en allemand à Emden, 1571. Elle fut approuvée aux synodes de Dordrecht, 1619, et de La Haye, 1651.

CONFESSION HELVÉTIQUE. On nomme ainsi : 1° la confession de foi des églises protestantes de Suisse, rédigée en 1530 par Zwingli, adoptée en 1534 à Bâle, et appelée pour cette raison Confession de Bâle ; 2° la confession de foi rédigée pour les mêmes églises, en 1566, par Théodore de Bèze et Bullinger, et qui subsiste encore aujourd'hui. Elle ne reconnaît que la Bible pour juge en matière de foi, proscrit les images, enseigne la prédestination absolue et n'admet d'autres sacrements que le baptême et la cène (ce dernier comme signe commémoratif seulement). E. S.

CONFIDENTIAIRES. On appelait ainsi autrefois les membres du clergé qui recevaient un bénéfice de famille [illegible]

bles, auxquelles ils tenaient compte d'une partie des revenus attachés à leur titre.

CONFINS MILITAIRES, ancienne division administrative de l'Autriche-Hongrie, ch.-l. Peterwardein; sup., 20,307 kil. carrés; pop., 1,037,892 hab. en 1870. C'était une longue zone de territoire s'étendant de l'Adriatique à l'extrémité E. de l'Empire, le long de la Drave et du Danube, sur toute la frontière de l'empire ottoman. Tous les habitants étaient soldats et cultivateurs à la fois; ils formaient de véritables colonies militaires, qui recevaient des portions de terre au lieu de solde, et étaient soumis à deux commandants généraux : de Croatie et Esclavonie, de Banat et Serbie; cette organisation a été abolie graduellement depuis 1870; les confins Serbo-Banates sont réunis à la Hongrie, les autres à la Croatie-Esclavonie.

CONFINS WELCHES, nom anc. de deux cercles méridionaux du Tyrol, ceux de Brixen et de Trente.

CONFLANS (Hubert de **BRIENNE**, comte de), maréchal de France, né vers 1690, m. en 1777, perdit, en 1759, pendant la guerre de Sept ans, une bataille navale contre les Anglais au sortir de Brest. Cette défaite fut appelée la journée de M. de Conflans.

CONFLANS dit **L'ARCHEVÊQUE**, ham. de la commune de Charenton (Seine), près du confl. de la Seine et de la Marne, à 5 kil. S.-E. de Paris; anc. château des archevêques de Paris, auquels il fut légué par François de Harlay.

CONFLANS ET DE SAINT-MAUR (Traités de). Par ces traités, qui mirent fin à la ligue du Bien public, 1er octobre 1465, Louis XI accorda à son frère Charles, duc de Berry, le duché de Normandie; il rendit au comte de Charollais les villes de la Somme, qui pourraient être rachetées à ses héritiers, et lui céda en toute propriété Boulogne, Guines, Roye, Péronne et Montdidier; il donna à Jean de Calabre, régent de Lorraine, les villes de Mouzon, Sainte-Menehould et Neufchâteau; il abandonna au duc de Bretagne la régale et une partie des aides, ainsi que Montfort et Étampes; au duc de Bourbon, plusieurs seigneuries en Auvergne; au duc de Nemours, le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France; au comte d'Armagnac. diverses châtellenies du Rouergue; il fit Tanneguy-Duchâtel grand écuyer, le comte de Saint-Pol connétable, etc. Une commission de 36 membres, présidée par Dunois, devait réformer les abus de l'administration. Louis XI n'observa pas longtemps les conditions qui lui étaient imposées.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, vge (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, au confl. de l'Oise et de la Seine; 1,200 hab. Affinerie de cuivre et d'étain; fonderie de bronze et de laiton.

CONFLANS, ch.-l. de cant. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey, sur la frontière de la Lorraine allemande; 525 hab. Point de rencontre des ch. de fer de Châlons à Metz par Verdun et de Nancy à Mézières.

CONFLANS, v. de France, départ. de la Savoie, arrond. de Chambéry, au confl. de l'Arly et de l'Isère; 1,492 hab. Autrefois place forte, prise par François Ier en 1536. Fonderie des minerais de plomb argentifère tirés des mines de Pessey, Macot et Hermillon. (V. Albertville.)

CONFLENT ou **CONFLANS** (Le), *Confluentinus pagus*, anc. pays de France (Roussillon) entre la viguerie de Perpignan à l'E. et la Cerdagne française à l'O.; les lieux principaux étaient Villefranche ou Villa-Franca et Espira-en-Conflans (Pyrénées-Orientales).

CONFLUENTES, CONFLUENTIA, CONFLUENTIUM, noms latins de Coblentz, de Conflans, de Confolens.

CONFOLENS, *Confluentes*, s.-préf. (Charente), au confl. du Goire et de la Vienne, et dominée par les ruines du *Château-Vieux*. Anc. seigneurie. Cette ville possède une curieuse église de Saint-Barthélemy, du XIe siècle. Collège, biblioth.; 2,760 hab. Comm. de bois, grains et bestiaux.

CONFORMISTES, nom donné en Angleterre à ceux qui suivent la doctrine et le rituel de l'Église anglicane; tous les autres protestants sont dits *non-conformistes*.

CONFRÈRES DE LA PASSION. *V.* Passion.

CONFRERIE, société formée pour des exercices de piété ou des œuvres de charité. Il y a aussi des confréries d'arts et métiers, qui ont un saint pour patron et une bannière. Avant la Révolution, chaque corps de métier, chaque profession, même libérale, avait sa confrérie et sa paroisse; ainsi, à Paris, les conseillers, les avocats et les procureurs se réunissaient à la chapelle Saint-Yves, au coin des rues Saint-Jacques et des Noyers; les notaires, à la chapelle du Châtelet; les orfèvres, à Notre-Dame; les libraires, à l'église des Mathurins, dans la rue de ce nom; les marchands de vins, à Saint-Gervais, etc. Nulle confrérie ne pouvait s'établir sans l'autorisation de l'évêque diocésain. Les confréries ne sont plus auj. que des associations de piété. On les trouve surtout dans le midi de la France, en Espagne et en Italie.

CONFRÉRIE BLANCHE, association formée, vers 1210, par Foulques, évêque de Toulouse, en faveur de Simon de Montfort et contre le comte Raymond VI, qui lui opposa la *Compagnie noire*. Ces deux bandes commirent de grandes cruautés pendant la guerre des albigeois.

CONFUCIUS, philosophe chinois, dont le vrai nom est *Kong-fou-tseu* ou *Kong-tsée*, né l'an 551 av. J.-C. à Tséou-y, ville de la principauté de Lou, m. vers 479. Fils d'un gouverneur de province, il descendait d'une famille d'où sortit la dynastie des Chang, et qui avait donné à la Chine son premier législateur, Hoang-ti. A 17 ans, il avait une inspection des grains et des vivres. Marié à 19 ans, il fut chargé d'une surveillance générale sur les campagnes et l'agriculture, fonctions qu'il interrompit à la mort de sa mère pour se conformer à un ancien usage, alors presque oublié. Après les obsèques, dans lesquelles il fit revivre des rites funèbres qui remontaient à plusieurs siècles et durent encore aujourd'hui, il se condamna à un deuil solitaire de trois années. Pendant cette retraite, il réfléchit sur les lois éternelles de la morale, étudia les traditions de la sagesse antique, et résolut de réformer les mœurs de son pays. Dans ce but, il parcourut les diverses parties de l'empire. Le roi de Tsi l'ayant appelé à sa cour, il n'y recueillit que de stériles applaudissements, et revint dans le royaume de Lou, sa patrie, où il forma pendant 10 ans plus de 3,000 disciples, la plupart lettrés, mandarins, gouverneurs, officiers, qui propagèrent sa parole par tout l'empire. Chargé de l'administration de la justice, il signala son ministère par l'exécution d'un grand personnage auquel son crédit et ses richesses assuraient l'impunité. Il releva l'agriculture, régla les subsides, accrut les revenus du souverain et l'aisance du peuple. Mais l'amour des plaisirs reprit le dessus à la cour, et finit par en bannir le philosophe, qui erra de pays en pays, tantôt admiré, tantôt persécuté, quelquefois en proie à la faim. A 68 ans, il rentra dans sa patrie, où il mit la dernière main à ses ouvrages. Ses disciples furent assez nombreux pour fonder une ville sur le lieu de sa sépulture. Confucius n'a point été, comme on l'a cru, le législateur de la Chine: car il n'eut jamais l'autorité nécessaire pour publier des lois; mais, comme Socrate, il a professé la morale et la sagesse. Il n'a rien emprunté aux nations étrangères; jamais il n'est sorti de la Chine, et, loin d'innover, il voulut rappeler les usages, les mœurs, les lois des anciens. C'est dans cette intention qu'il revisa les *Kings*, livres sacrés des Chinois, commenta le *Li-ki*, et corrigea le *Chê-King*. Il composa le *Chou-King*, traité de morale et de politique en exemples, qui résume 20 années d'études sur l'ancien gouvernement chinois depuis l'empereur Yao jusqu'à l'an 624 : il y règle les relations de souverain et de sujets, de père et d'enfants, d'époux et d'épouse. Ce livre a été trad. en français par le P. Gaubil, Paris, 1770, in-4°. Le *Tchun-tsieou* (*le Printemps et l'Automne*) est une histoire du roy. de Lou; le *Hiao-king*, un dialogue sur la piété filiale. Le *Ta-hio* (*la Grande Science*) et le *Tchong-yong* (*l'Invariable Milieu*) sont des recueils de préceptes moraux; il y ramène la sagesse à la modération. Ces livres ont été trad. en latin et paraphrasés par les PP. Intorcetta, Herdrich, Rougemont et Couplet, sous le titre de *Confucius Sinarum philosophus*, Paris, 1687, in-fol. Le *Tchong-yong* a été publié en chinois, avec trad. latine et française par Abel Rémusat, 1817, in-4°; le *Ta-hio*, par Pauthier, 1837. On retrouve ces ouvrages, avec des commentaires diffus, dans la collection du P. Noël : *Sinensis imperii libri classici VI*, Prague, 1711, in-4°, trad. en français par l'abbé Pluquet, 1784, 7 vol. in-18.

La Vie de Confucius a été écrite par le P. Amyot (*Mémoires sur les Chinois*, t. XII). On a publié la *Morale de Confucius*, Amsterdam, 1688.
G. M.

CONGE, *congius*, mesure de capacité des anc. Romains. C'était le 6e de l'amphore, et elle valait 3 lit. 252. Elle avait la forme de deux cônes tronqués, joints par leurs grands côtés.
C. D—y.

CONGÉ MILITAIRE, *missio*, chez les anc. Romains. Permission accordée, ou ordre donné au soldat de quitter l'armée définitivement ou de s'en absenter temporairement. Il y avait cinq sortes de congés : *missio temporaria, honesta, gratiosa, causaria, ignominiosa*. Le premier n'était qu'une simple permission de circuler loin de sa légion; on le nommait aussi *commeatus*. Les généraux accordaient le *commeatus* avec beaucoup de circonspection, et pour un temps limité : le soldat qui ne rentrait pas au jour marqué était puni comme vagabond ou déserteur, suivant qu'il avait plus ou moins dépassé sa permission, à moins qu'il ne produisît une excuse valable. — Tout soldat qui avait accompli son temps légal de service, c.-à-d. 20 ans dans les cohortes légionnaires, 16 ans dans les cohortes prétoriennes, 25 ans dans les troupes auxiliaires ou sur la flotte, était libéré par la *missio honesta*. Sous les empereurs, il recevait le droit de cité romaine, transmissible à ses descendants, s'il était étranger. En outre, une copie de son congé

lui était délivrée sur une tablette d'airain, signée de 7 ou de 9 témoins qui en attestaient la conformité avec l'acte original. — La *missio gratiosa* était une faveur du général, en dehors des cas légitimes, et que les censeurs pouvaient annuler; — la *missio causaria*, une réforme pour incapacité de service, à cause de quelque défaut de corps ou d'esprit. — Enfin on nommait *missio ignominiosa* le renvoi du corps pour quelque grave délit. Le général le prononçait en présence de l'armée pour un soldat; des officiers, pour un officier. C. D—Y.

CONGÉ DE GLADIATEURS. *V.* Rudiaires.

CONGÉ. C'était, en droit féodal, la permission accordée par le seigneur à son vassal ou à son censitaire de disposer d'un héritage qui était en sa mouvance.

CONGIARIUM, distribution gratuite de vivres au peuple de l'anc. Rome, faite à la suite des jeux publics ou dans quelque circonstance extraordinaire et heureuse. Elle consistait en un conge (*V. ce mot*) d'huile, de sel ou de vin distribué par tête, dans chaque quartier de Rome. Le premier congiarium parait avoir été donné par le roi Ancus Martius, lorsqu'il établit les salines, et ce fut 6,000 modii de sel (5,200 hectol.). Cette libéralité étant un moyen sûr de gagner la multitude, les généraux qui revenaient vainqueurs et enrichis y recouraient quelquefois. César donna de très abondants congiaires, et, sous l'empire, ce fut une générosité que l'empereur seul pouvait se permettre, tant elle était dispendieuse. Auguste la convertit en argent, et ses successeurs suivirent son exemple. Chaque part des congiaires d'Auguste n'était jamais moindre de 250 sesterces, et montait souvent à 300, 400 et 500 sesterces. (Pour la valeur de ces libéralités *V.* Sesterce.) Tous les nécessiteux y pouvaient prendre part. — On appelait aussi congiarium un cadeau privé, un présent en argent fait à quelqu'un pour acheter son influence; ce terme avait cours en ce sens bien avant l'Empire. C. D—Y.

CONGLETON, *Condate Cornaviorum*, brg d'Angleterre (comté de Chester), sur la Dane; 11,344 hab. Fabr. de soieries; prospérité croissante; manufactures de coton et de cuirs.

CONGO, contrée de l'Afrique occidentale dans la Guinée et sur l'océan Atlantique; s'étendant de l'embouchure du Luata, Zaïre ou Congo qui le sépare au N. du Loango, à l'embouchure du Dando qui le sépare au S. de l'Angola; entre 3° et 9° de lat. S. Pays plat, sablonneux, très chaud et pestilentiel sur la côte; plus élevé vers l'intérieur, où il devient fertile et très peuplé; végétation riche sur les bords du fleuve : blé, riz, maïs, manioc, coton, palmier, tabac, canne à sucre, oranger, etc. Mines d'argent, de cuivre, de fer et de sel. Les habitants appartiennent à une des races nègres les moins civilisées; les principales tribus sont les *Mocicongis*, les *Anzikos*, les *Chaggas*. Leur religion est un grossier fétichisme. Le Congo est divisé en un grand nombre de petits États qui, pour la plupart, reconnaissent l'autorité d'un *mani* ou roi principal. Les Portugais découvrirent ce pays en 1484; ils y fondèrent quelques établissements : les jésuites y envoyèrent des missionnaires en 1539 et 1645. (*V.* Angola, Benguela et Loanda.) — A la suite des deux voyages de M. Savorgnan de Brazza, 1877-80, l'accès de la région du Congo a été ouverte à l'influence française, et deux établissements ont été fondés sous notre pavillon, Franceville sur l'Ogoué, et Brazzaville sur le territoire cédé par le roi nègre Makoko. De son côté, l'explorateur américain Stanley envoyé et subventionné par l'Association internationale africaine, à la tête de laquelle est le roi des Belges Léopold II, a proposé la création d'une confédératien d'États libres indigènes, ouverts au commerce européen, dans la région du Congo. Une conférence s'est réunie à Berlin (nov. 1884), sur l'initiative de l'Allemagne, pour régler les questions politiques et commerciales relatives à cette partie de l'Afrique intérieure.

CONGO ou **ZAÏRE**, riv. d'Afrique. (*V.* Lualaba.)

CONGOUN, v. de Perse (Farsistan), à 200 kil. S.-S.-E. de Schiraz; [illegible],000 hab. Bon port sur le golfe Persique.

CONGREGATION, société, soit de séculiers, soit de religieux, qui a reçu l'approbation du pape ou des évêques, mais qui n'a pas les privilèges des ordres monastiques; tels sont les instituts de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, de Saint-Sulpice, des Eudistes, de la Doctrine chrétienne. — On donne le même nom à certaines sections d'ordres religieux qui, outre la règle commune, se soumettent à l'autorité d'un chef : telles sont les congrégations de Saint-Maur et de Saint-Vannes dans l'ordre des Bénédictins, et celle de la Trappe dans l'ordre de Citeaux; — ou encore à des associations laïques, où on se livre en commun, sous l'invocation d'un saint, à des exercices de piété. (*V.* Confrérie.)

CONGRÉGATION, association de prêtres et de laïques fondée à Paris vers la fin du Directoire. Comme les églises n'étaient pas encore rouvertes, ses membres se réunissaient dans les bâtiments abandonnés du séminaire des missions étrangères pour s'y livrer en commun à des exercices de piété et de charité. Après le retour des Bourbons en 1814, la Congrégation, successivement dirigée par l'abbé Legris-Duval et par un jésuite, le P. Ronsin, prit un caractère plus politique encore que religieux. Beaucoup de grands seigneurs revenus de l'exil, des pairs de France, des députés, des fonctionnaires en grand nombre, voulurent en faire partie. Elle compta parmi ses membres le comte d'Artois, depuis Charles X, le vicomte Mathieu de Montmorency, le prince Jules de Polignac, etc. Les réunions ordinaires se tenaient chez un avocat du barreau de Paris, M. Plet. Le but de la Congrégation était « la défense du trône et de l'autel » contre le libéralisme et l'impiété révolutionnaires. Son influence s'exerçait par des associations animées de son esprit, par des publications catholiques et royalistes, par les cours publics de la Société des Bonnes Lettres, qu'elle tenta d'opposer à ceux de la Sorbonne et du Collège de France, et dont Chateaubriand fut un des fondateurs, par des prédications et des missions dans les départements, etc. Ces démonstrations amenèrent souvent des manifestations en sens contraire et des désordres d'ailleurs sans gravité. Mais la Congrégation avait des moyens d'action plus puissants : elle formait dans les deux Chambres un groupe nombreux, uni et résolu, qui s'efforçait d'imposer au gouvernement une politique franchement hostile à l'esprit et aux institutions de 1789. Sous Louis XVIII, qui n'approuvait pas ses tendances, elle fit une opposition des plus vives aux ministères modérés de MM. de Richelieu et Decazes. Elle appuya M. de Villèle, mais l'obligea à faire la guerre d'Espagne, qu'il aurait voulu éviter. Sous Charles X, les lois du sacrilège et du droit d'aînesse furent l'œuvre de la Congrégation, qui vit enfin arriver au pouvoir ses membres les plus ardents et les plus impopulaires dans le cabinet formé par M. de Polignac. Elle disparut après la révolution de 1830, à laquelle elle avait travaillé, sans le vouloir, par ses prétentions exagérées et maladroites et par l'excès d'un zèle plus turbulent qu'éclairé. E. D—Y.

CONGRÉGATION, commission de cardinaux fixe ou temporaire, de théologiens dits consulteurs, établie par le pape, pour exercer des offices ou s'occuper d'affaires déterminées. Les congrégations permanentes sont : la *Congrégation du Concile*, fondée par Pie IV pour l'exécution des canons du concile de Trente et l'interprétation des points de discipline; la *Congrégation des Rites*, établie par Sixte-Quint, qui s'occupe des béatifications, canonisations, rubriques des bréviaires et missels, administration des églises et des sacrements; la *Congrégation de la sainte Inquisition romaine et universelle*, qui a dans ses attributions les affaires d'hérésie, d'apostasie, de magie, de maléfices; la *Congrégation de l'Index*, chargée d'examiner, de corriger ou d'interdire les livres dangereux pour la foi ou les mœurs; la *Congrégation de la Propagande*, qui veille aux progrès du catholicisme dans les pays infidèles; la *Congrégation des Indulgences et des Reliques*, qui prononce sur les demandes d'indulgences et sur l'authenticité des reliques; les *Congrégations consistoriale; de la Visite apostolique; des Évêques et des Réguliers; de la Résidence des évêques; de l'État des réguliers; de l'Immunité ecclésiastique; du Cérémonial; de la Discipline des réguliers; de l'Examen des évêques; de la Fabrique de l'église de Saint-Pierre; de Lorette; des Affaires ecclésiastiques extraordinaires; des Études*. Chacune de ces 19 congrégations a pour *préfet* le pape ou un cardinal.

CONGRÉGATIONALISTES ou **INDÉPENDANTS**, la plus ancienne des sectes protestantes qui se sont détachées de l'Église anglicane. Chacune de leurs paroisses se gouverne elle-même, et, bien qu'ils admettent entre leurs églises des communications officieuses pour le dogme et la discipline, ils ne reconnaissent ni l'autorité des évêques anglicans ni celle des presbytères ou consistoires calvinistes. — Les premiers indépendants parurent sous le règne d'Élisabeth, qui les persécuta. Les Stuarts ne leur furent pas plus favorables, et beaucoup durent émigrer en Amérique sous Charles Ier. Cromwell, qui partageait leurs croyances religieuses, les fit un instant triompher. Mais la persécution recommença après la restauration de Charles II, et les congrégationalistes n'obtinrent une pleine liberté pour leur culte qu'après la révolution de 1688. Ils ont formé en 1831 la *Congregational Union*. On estime que la secte compte auj. 360,000 membres en Angleterre et dans les colonies anglaises, et 900,000 dans le reste du monde, surtout aux États-Unis. E. D—Y.

CONGRÈS, réunion de souverains ou de leurs plénipotentiaires, dans le but de concilier leurs différends ou de prendre des mesures en commun. Les congrès devinrent fréquents vers le milieu du XVIIe siècle, depuis 1643, époque de celui de Munster. Voici, par ordre chronologique, quels furent les principaux congrès depuis cette époque jusqu'à nos jours : Congrès de *Munster* et d'*Osnabrück*, 1643-1648, où fut conclue la paix de Westphalie, après la guerre de Trente ans; — des *Pyrénées*, 1659, où Mazarin signa la paix avec l'Espagne; — de

Breda, 1667, pour réconcilier l'Angleterre et la Hollande; — d'*Aix-la-Chapelle*, 1668, après la guerre de Dévolution; — de *Cologne*, 1673, pendant la guerre de la 1re coalition contre Louis XIV, terminée seulement au congrès de *Nimègue* en 1678; — de *Ratisbonne*, 1684, où fut conclue une trêve de 20 ans après les Réunions; — de *Ryswick*, 1697, qui mit fin à la 2e coalition; — d'*Utrecht*, 1713, de *Rastadt* et de *Bade*, 1714, qui terminèrent la guerre de la Succession d'Espagne; — de *Cambrai*, 1722, et de *Soissons*, 1728-29, pour régler les différends entre l'Espagne, l'Autriche et l'Angleterre; — de *Vienne*, 1735, après la guerre de la Succession de Pologne; — d'*Aix-la-Chapelle*, 1748, à la fin de la guerre de la Succession d'Autriche; — de *Teschen*, 1779, pour régler le différend entre l'Autriche et la Prusse au sujet de la Bavière; — de *Versailles*, 1783, après la guerre de l'Indépendance américaine; — de *Rastadt*, 1797-99, après le traité de Campo-Formio; — de *Lunéville*, 1801, où la paix fut signée entre la France et l'Autriche; — d'*Amiens*, 1802, pour la signature du traité entre la France et l'Angleterre; — de *Prague*, 1813, proposé par Metternich, accepté par Napoléon Ier; il ne se réunit pas; — de *Châtillon*, 1814, pendant la campagne de France: Napoléon refusa d'accepter pour la France les frontières de 1790, que les alliés voulaient lui imposer; — de *Vienne*, nov. 1814-juin 1815, où fut réglé l'état de l'Europe après la chute de Napoléon; — d'*Aix-la-Chapelle*, 1818, où M. de Richelieu obtint des alliés l'évacuation anticipée du territoire français; — de *Carlsbad*, 1819, et de *Vienne*, 1820, pour assurer en Allemagne l'exécution des traités de Vienne et le triomphe de la politique de la Sainte-Alliance; — de *Troppau*, 1820, et de *Laybach*, 1821, pour le rétablissement de la monarchie absolue dans le roy. de Naples; — de *Vérone*, 1822, où fut décidée l'intervention française en Espagne; — de *Munchen-Grætz*, 1833, dirigé contre la politique jugée trop libérale de Louis-Philippe; — de *Paris*, 1856, où la paix fut signée entre la France, l'Angleterre, la Russie et la Turquie; — de *Zurich*, 1859, pour régler l'état de l'Italie; — de *Berlin*, 1878, provoqué par l'Angleterre pour adoucir au profit de l'empire ottoman le traité de San-Stefano et limiter les agrandissements de la Russie. — On appelle aussi Congrès l'ensemble du système représentatif des États-Unis d'Amérique, du Mexique et de plusieurs républiques de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. — L'Assemblée des Grecs pendant la guerre de l'Indépendance et l'Assemblée constituante de Belgique, après la révolution de 1830, prirent aussi le titre de Congrès.

CONGRÈS SCIENTIFIQUES. Réunions occasionnelles, mais indiquées à l'avance, des membres de diverses académies provinciales, pour s'occuper du progrès des arts et des sciences. Ces réunions se tiennent tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Leurs sessions durent quelques jours. Le premier congrès scientifique fut fondé en France par M. de Caumont, en 1830. (*V.* CAUMONT.)

CONGREVE (WILLIAM), poète comique anglais, né en 1672 près de Leeds, m. en 1729. Ses comédies les plus importantes sont: *le Vieux garçon*, 1693; *le Fourbe*, 1694; *Amour pour amour*, 1695; la tragédie de *la Fiancée en deuil*, 1699, est restée au théâtre. Elles sont traduites en français dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. On a appelé Congreve le *Térence*, le *Molière des Anglais*. C'est un écrivain élégant, spirituel, habile à nouer l'intrigue, mais tombant dans le maniéré par trop de finesse.

CONGREVE (WILLIAM), officier d'artillerie anglais, né dans le comté de Middlesex en 1771, m. à Toulouse en 1821, a puissamment aidé le duc d'York à améliorer l'armée anglaise. Les fusées qui portent son nom, renouvelées et perfectionnées d'une invention bien antérieure, furent employées pour la première fois par les Anglais, en 1806, à Boulogne. Congreve, qui s'était retiré du service, dirigea une compagnie formée pour introduire l'éclairage par le gaz dans les principales villes de l'Europe.

On a de lui un *Traité élémentaire d'artillerie navale*, Londres, 1812.

CONI, en italien *Cuneo*, v. du roy. d'Italie, au confl. de la Stura et du Gezzo, ch.-l. de la province de son nom; 11,423 hab. Évêché; école de droit; bel hôtel de ville. Fabr. de soieries et d'étoffes de laine. Comm. de transit entre Nice, la Lombardie, la Suisse et l'Allemagne. Autrefois très fortifiée. Coni reconnut, à partir de 1382, la souveraineté des comtes de Savoie. Prise par les Français en 1744, 1796 et 1801, elle fut démantelée et devint, sous le 1er Empire, le ch.-l. du dép. de la Stura. — La province de Coni, entre celles de Turin au N., d'Alexandrie et de Gênes à l'E., de Port-Maurice au S. et la France à l'O., a 7,135 kil. carrés et 618,232 hab.; 4 arrond.: Coni, Alba, Mondovi et Saluces.

CONIACUM, nom latin de COGNAC.

CONIL, brg d'Espagne (Andalousie), prov. de Cadix, sur l'océan Atlantique; 4,500 hab. Importante pêche de thon et d'anchois.

CONIMBRICA, anc. v. d'Espagne (Lusitanie); auj. *Coïmbre*.

CONIOS, c.-à-d. *poudreux*, surnom de Jupiter, qui avait un temple sans toit à Mégare.

CONJEVARAM, v. de l'Hindoustan anglais, présid. de Madras, dans l'anc. Carnatic. Station militaire. Fabr. de foulards et mousselines. Temple magnifique consacré à Siva; 37,327 hab.

CONJURATEURS, *cojuratores*. Les tribunaux des Francs admettaient les témoins proprement dits (*testes*), qui attestaient ce qu'ils avaient vu et entendu, et les conjurateurs qui, par serment, attestaient la véracité de l'une des deux parties. Ceux-ci étaient ou produits par l'accusé (*electi, advocati*), ou désignés soit par l'accusateur soit par le juge (*nominati*). Ce fut ainsi que Frédégonde fut obligée par Gontran de jurer que Clotaire II était légitime, et de faire appuyer son serment par des conjurateurs. Il devait, suivant la qualité de l'accusé, y avoir plus ou moins de conjurateurs; le nombre ordinaire était de 12; Frédégonde en produisit 72.

CONJURATION, acte militaire chez les anc. Romains. (*V.* LEVÉES MILITAIRES. — EXORCISME.)

CONLIE, ch.-l. de cant. (Sarthe), arrond. du Mans; un camp y fut établi en 1871 pour la concentration des troupes de l'Ouest, et évacué, non sans désordre, après la bataille du Mans; 1,200 hab.

CONNAUGHT, *Connacia, Connachia, Connachtia*, prov. du N.-O. de l'Irlande, entre l'océan Atlantique au N. et à l'O., les prov. d'Ulster au N.-E., de Leinster à l'E. et de Munster au S. Superf., 17,130 kil. carrés; pop., 845,993 hab. Ch.-l. Galway. Montagneuse à l'O., elle est plate et marécageuse à l'E. Le Shannon l'arrose. La côte présente les golfes ou baies de Galway, Kilkerran, Birterbury, Killery, Clew, Blakrod, Broad, Killala, Sligo et Donegal. Fabr. de toiles; pêche du saumon et du hareng. Sol peu fertile et mal cultivé. Le Connaught est divisé en 5 comtés: Leitrim, Sligo, Mayo, Roscommon et Galway.

CONNEAU (HENRI), médecin, né à Milan de parents français en 1803, mort à La Porta (Corse) en 1877, suivit par vocation la carrière médicale et, après avoir été secrétaire de Louis Bonaparte, entra en qualité de médecin dans la maison de la reine Hortense; il s'attacha par la suite à la fortune de Louis-Napoléon, dont il partagea les bons et les mauvais jours; il fut arrêté et condamné avec lui dans l'affaire de Boulogne, sollicita la faveur d'être avec lui dans sa cellule et favorisa son évasion du fort de Ham. Lors du rétablissement de l'empire, Conneau, qui était resté le médecin du prince, fut nommé premier médecin de l'empereur. Il fut envoyé en 1852 au Corps législatif par le département de la Somme et réélu au même titre en 1857 et en 1863. Sénateur en 1867, il fut promu dès 1856 à la dignité de commandeur de la Légion d'honneur et à celle de grand officier en 1867. Le docteur Conneau était conseiller général de la Corse pour le canton de Bastia et membre de l'Académie de médecine.

CONNECTICUT, fl. des États-Unis; source au petit lac de son nom, à l'extrémité N. du New-Hampshire; cours du N. au S., de 50 kil., entre le New-Hampshire et le Vermont et à travers le Massachusetts et le Connecticut, par Hanover, Walpole, Windsor, Northampton, Hartford, Middletown. Embouchure dans le golfe de Long-Island (océan Atlantique), entre New-Haven et New-London. Eaux poissonneuses, navigables depuis Hartford; elles forment plusieurs chutes remarquables.

CONNECTICUT, un des États-Unis de l'Amérique du N., l'un des plus petits de l'Union. Superf., 12,924 kil. carr. Pop., 622,700 hab. Arrosé par le Connecticut, il a de beaux ports. New-Haven et New-London sont les plus importants. Le climat est sain, et le sol généralement fertile. Ses principaux produits sont: le froment, l'orge, le seigle, le maïs, etc. Exploitation de vastes forêts, de mines de fer, de salines, de carrières de granit. Industrie très florissante: fabriques de machines, armes, quincaillerie; filatures de laine, de soie; tanneries, distillerie, etc. Commerce actif avec les Antilles. Le Connecticut possède 1,812 écoles élémentaires entretenues par l'État, 181 écoles secondaires, 2 hautes écoles, une école de médecine et une de droit, et 2 universités. Il a deux capitales: Newhaven et Hartford. — Deux colonies, l'une d'émigrants du Massachusetts, 1635, l'autre d'émigrants anglais, 1638, se partagèrent le territoire. En 1662, le roi d'Angleterre Charles II les réunit par une charte qui a servi de base au gouvernement du pays jusqu'en 1818. Le Connecticut a pris une part très active à la guerre de l'Indépendance. Il est représenté au congrès par 2 sénateurs et 4 membres de la chambre des représentants. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur, nommé pour un an par le peuple, qui lui adjoint un lieutenant gouverneur pour présider le sénat. Le sénat, dont les membres, au nombre de 18 au moins, de 24 au plus,

sont élus par les districts, forme, avec la chambre des représentants, composée de 241 membres, l'assemblée générale. Il y a une cour suprême de 5 juges nommés par l'assemblée générale et révocables. Ces juges siègent dans chaque comté deux fois l'an séparément, et une fois réunis en Cour de cassation. Le Connecticut avait, en 1882, une dette de 21,425,000 fr.

CONNEMARA, contrée d'Irlande, occupant la côte O. du comté de Galway. Marais et montagnes où l'on élève de bons poneys.

CONNERRÉ, vge du dép. de la Sarthe, arrond. du Mans; 2,200 hab. Fabr. de toiles. Point de jonction du ch. de fer de Mamers à Saint-Calais, Vendôme et Blois avec la ligne de Paris à Brest.

CONNETABLE, en latin *comes stabuli, comestabilis, constabularius*, officier qui avait primitivement la surveillance des écuries. Il y eut des connétables dans tous les grands fiefs; ils commandaient les troupes seigneuriales longtemps avant que les rois eussent érigé en dignité militaire cette charge d'administration intérieure. Le plus ancien connétable de France est du XIe siècle; comme les autres officiers de la couronne, il souscrivait les chartes et diplômes royaux. Avec Mathieu de Montmorency, 1218, cette charge devint la première de toutes. Le connétable commandait les armées, était inamovible et avait une juridiction fort étendue. (*V.* CONNÉTABLIE.) Sa personne était privilégiée; celui qui l'offensait était puni du crime de lèse-majesté. Dans les villes prises d'assaut tout lui appartenait, excepté l'or, l'artillerie et les prisonniers. Il avait le droit de prélever un jour de solde sur toute l'armée. Il recevait en outre une paye considérable. Partout où se trouvait le roi, le connétable était défrayé de logement, de vivres, de bois. Il était inviolable pour tout autre que pour le roi. Le commandement de l'avant-garde lui appartenait, quand le roi était à l'armée. L'insigne de sa puissance était une épée à poignée d'or, émaillée de fleurs de lis. Au sacre du roi il se tenait à sa droite, cette épée nue à la main. La dignité de connétable fut supprimée en 1627, après la mort du duc de Lesdiguières, qui était le 39e titulaire. Dans la liste des connétables on distingue Raoul de Nesle, Raoul d'Eu, Charles de Lacerda, Du Guesclin, Olivier de Clisson, Arthur de Richemont, le comte de Saint-Pol, Charles de Bourbon, Anne de Montmorency, Albert de Luynes. Napoléon Ier, en 1805, nomma *grand connétable* son frère Louis, et *vice-connétable* le maréchal Berthier. — Le titre de connétable fut autrefois donné en Espagne aux gouverneurs de certaines provinces, telles que la Castille et la Navarre. B.

CONNÉTABLIE, anc. juridiction dont le connétable du royaume était le chef, et qui subsista après la suppression de la charge de connétable; elle connaissait des crimes commis par les gens de guerre, des contestations élevées entre eux. On pouvait appeler de ses sentences au parlement. Le connétable avait un prévôt avec quatre lieutenants et des archers qui l'accompagnaient en temps de guerre. Il avait aussi sa justice ordinaire à la table de marbre de la grande salle du Palais de Paris, où il siégeait avec un lieutenant général, un lieutenant particulier et un procureur du roi.

CONNÉTABLIES, compagnies de cavalerie et d'infanterie, dans les armées françaises du XIVe siècle. Leurs commandants étaient appelés connétables.

CONNOR, vge d'Irlande, comté d'Antrim; 255 hab. Autrefois ville importante et siège d'un évêché fondé au VIe siècle.

CONNUBIUM, mariage légal entre Romains et Romaines d'origine et d'état. Sous les empereurs, le prince pouvait donner le droit de connubium à un Romain épousant une femme latine ou une étrangère. Les enfants nés de ce mariage mixte suivaient la condition du père. C. D—Y.

CONNUS, joueur de cithare, enseigna son art à Socrate. Il était aussi joueur de flûte. S. RE.

CONON, général athénien. Bloqué par le Spartiate Callicratidas dans le port de Mytilène, 406 av. J.-C., délivré à la suite de la bataille des îles Arginuses, il fut un des 10 généraux qui furent battus à Ægos-Potamos, 405, d'où il gagna la cour d'Évagoras, roi de Chypre. Quand Artaxerxès Mnémon fut attaqué en Asie Mineure par Agésilas, Conon obtint de lui une flotte pour relever la fortune d'Athènes : vainqueur de Pisandre à Cnide, 394, il soumit les Cyclades, conquit Cythère et releva les fortifications d'Athènes avec l'or des Perses. Puis, soit qu'il ait voulu réellement s'emparer de l'Ionie, soit qu'il en ait été faussement accusé par les Spartiates auprès d'Artaxerxès, il fut attiré à une entrevue par le satrape Tiribaze, arrêté et mis à mort. D'autres disent qu'il recouvra la liberté et mourut de maladie dans l'île de Chypre, en 390. Il eut pour fils Timothée. Sa vie a été écrite par Corn. Népos. B.

CONON DE SAMOS, astronome et géomètre au IIIe siècle av. J.-C. Ses ouvrages sont perdus, et il n'est connu que par les témoignages d'Archimède, Apollonius, Sénèque, Virgile et Catulle. (*V.* BÉRÉNICE.)

CONON, mythographe contemporain d'Auguste. Il avait écrit en grec 50 récits mythologiques et historiques, dont Photius nous a conservé un abrégé curieux pour les premiers temps de la Grèce. Kanne en a donné une édition avec notes de Heyne, Gœttingue, 1798, et Müller l'a réimprimé dans le 4e vol. des *Fragm. historic. græcorum*.

CONON, pape de 686 à 687. Ce fut lui qui donna mission à St Kilian, évêque irlandais, de convertir les peuples de la Germanie.

CONQUES, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. de Rodez; 1,220 hab. Il y eut autrefois une célèbre abbaye. — ch.-l. de cant. (Aude), arr. de Carcassonne, sur l'Orbiel; 1,210 hab. Fabr. de draps.

CONQUET (LE), v. et petit port sur l'Océan (Finistère), arr. de Brest; 1,380 hab. Rade sûre. Fabr. de produits chimiques. — A 2 kil. se trouve le cap Saint-Mathieu, la pointe la plus occidentale de la France, dominée par les ruines imposantes de l'abbaye de Saint-Mathieu.

CONQUISITORES, commissaires chargés, chez les anc. Romains, d'aller lever la milice dans les campagnes et provinces voisines de Rome. Le sénat les nommait en tel nombre qu'il jugeait utile, avec plein pouvoir de prendre tous les hommes qui leur conviendraient. C. D—Y.

CONRAD Ier, duc de Franconie, m. en 919, élu roi d'Allemagne par les Franconiens et les Saxons à la mort de Louis l'Enfant, 911. Plusieurs peuples de la Germanie refusèrent de le reconnaître, et Conrad passa tout son règne à les combattre. Il trouva un autre ennemi dans les ducs de Saxe, Othon l'Illustre et Henri le Fondateur, et fut vaincu à Ehresbourg. Il combattit les Hongrois qu'il avait lui-même appelés contre les Moraves, fut vaincu par eux et mourut des suites de ses blessures, après avoir envoyé les ornements royaux au duc de Saxe Henri, qui lui succéda. G.

CONRAD II, dit *le Salique*, descendant de Conrad Ier, petit seigneur de Franconie, élu roi d'Allemagne à la mort de Henri II, et préféré à son cousin Conrad, duc de Franconie, 1024, m. en 1039. Il fut le premier empereur de la dynastie franconienne, maintint dans le devoir la Bohême, la Pologne et la Hongrie, prit possession du royaume d'Arles à la mort de Rodolphe III, 1033, et fit deux expéditions heureuses en Italie, 1026, 1037. Pour remédier aux guerres privées, il institua les *trêves de Dieu* dans ses États. En 1037, il rendit à Pavie une célèbre constitution qui établissait l'hérédité des arrière-fiefs, et défendait aux suzerains de confisquer les fiefs des vassaux sans un jugement de leurs pairs. G.

CONRAD III, duc de Franconie, 1er empereur de la maison de Souabe, fils de Frédéric de Buren, duc de Souabe et d'Alsace, né en 1093, m. en 1152. Il disputa la couronne à Lothaire II, soutenu par les Guelfes, 1127, se réconcilia avec lui par l'entremise de St Bernard, 1135, et lui succéda en 1137, malgré les prétentions de Henri le Superbe, duc de Saxe et de Bavière. L'Allemagne se partagea entre les deux princes et les deux familles. (*V.* GUELFES.) Conrad battit son rival à Winsberg près d'Heilbronn, le dépouilla de ses immenses domaines, mais en restitua une partie, la Saxe, à son fils Henri le Lion, 1142. Il prit part à la 2e croisade avec Louis VII, fut vaincu et blessé à Dorylée, assiégea vainement Damas et revint en Europe sans armée, 1147-1149. Son mariage avec une princesse grecque et l'alliance des deux empires d'Orient et d'Occident furent symbolisés par l'aigle à deux têtes qui fut adoptée par ses successeurs à l'empire, et figure encore dans les armoiries de l'Autriche.

CONRAD IV, fils de Frédéric II, né en 1228, m. en 1254, dernier empereur de la maison de Souabe. A la mort de son père, 1250, il essaya vainement de se réconcilier avec Innocent IV, qui soutenait depuis quelques années l'anti-césar Guillaume de Hollande, et il passa en Italie pour reconquérir le royaume de Naples soulevé contre lui par le pape, 1253. Il mourut tout à coup, empoisonné, dit-on, par son frère naturel, Manfred, qui convoitait sa succession.

CONRAD V ou **CONRADIN**, fils de Conrad IV, né en 1252, m. en 1268, duc de Souabe et de Franconie. A la mort de son père, il fut écarté de l'Empire par les grands vassaux, 1254, et, quelques années plus tard, dépouillé du royaume de Naples par son oncle Manfred, 1258. Il fut élevé par sa mère Élisabeth de Bavière, et quand il eut atteint sa quinzième année, il vint disputer l'Italie méridionale à Charles d'Anjou, qui avait détrôné Manfred. Vaincu à Tagliacozzo et fait prisonnier, le dernier héritier de la maison de Souabe périt sur l'échafaud. On trouve de lui, avec son portrait, quelques chansons dans un ms. de la Bibliothèque nationale de Paris, no 7266, fait au XIVe siècle, sous le nom du *Jeune Conrad*, par les soins de Henri de Klingenberg, évêque de Constance, ac-

...is par l'électeur palatin Frédéric V vers 1616, et apporté en France par sa belle-fille la princesse palatine.

CONRAD, dit *le Pacifique*, roi de la Bourgogne Transjurane, fils de Rodolphe II, régna de 937 à 994. Menacé par les Hongrois et les Sarrasins, il les mit aux prises les uns avec les autres, et, les attaquant pendant le combat, les détruisit en grande partie. Son fils Rodolphe III lui succéda.

CONRAD, marquis de Tyr, fils de Guillaume IV de Montferrat, combattit en Italie pour le pape contre Frédéric Barberousse, alla défendre à Constantinople, 1186, Isaac l'Ange contre ses sujets révoltés, passa de là en Palestine, où il délivra Tyr assiégée par Saladin et se fit donner la souveraineté de cette ville. Il espérait être nommé roi de Jérusalem, avec l'appui de Richard Cœur de lion, quand deux émissaires du Vieux de la Montagne le poignardèrent, 1192.

CONRAD DE LICHTENAU, abbé d'Ursperg dans le diocèse d'Augsbourg en 1225, fut admis dans les conseils de l'empereur Frédéric II et fit fleurir les études parmi ses moines. Il mourut en 1240. Il est probable qu'il écrivit une partie de la *Chronique d'Ursperg*, curieuse à consulter pour l'histoire de la maison de Souabe.

CONRAD DE WURZBOURG, minnesinger ou poète et chanteur, m. en 1287 à Fribourg en Brisgau. Ce fut un des poètes les plus féconds de son temps; ses œuvres, dont on n'a publié que des fragments, se distinguent par la fraîcheur de l'imagination et la naïveté du style.

On en trouve dans Goldast, *Parænet. vet.*; Bodmer, *Collection des Minnesinger*, Zurich, 1737, in-4°; Muller, *Collection de poésies teutoniques*, Berl., 1784. *Diatribe de Conrado Herbipolita*, par Koch, Strasb., 1782.

CONRAD, savant allemand, né à Heresbach en 1496, m. en 1576, ami de Mélanchthon et d'Érasme. On a extrait d'une correspondance avec ce dernier un précieux fragment, la *Relation de la prise de Münster par les Anabaptistes*, Leyde, 1637.

CONRADIN. *V.* CONRAD V.

CONRART (VALENTIN), né à Paris en 1603, m. en 1675, fut nommé en 1627 conseiller et secrétaire du roi. Bientôt il réunit périodiquement un certain nombre de gens de lettres, et sa maison devint le berceau de l'Académie française, dont il fut secrétaire perpétuel dès son origine. Homme de sens et de goût, il excitait les autres et gardait ce *silence prudent* que lui reprochait Boileau. On n'a de Conrart que deux ou trois pièces de vers, une préface, des *Lettres*, plus une relation des troubles de la Fronde en 1652, imprimée en 1826 par M. de Monmerqué, dans la *Collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France*. Ses mss forment une collection considérable à la biblioth. de l'Arsenal, à Paris. J. T.

CONRING (HERMANN), savant hollandais, né en 1606 à Norden (Ostfrise), m. en 1681. Professeur de philosophie naturelle, puis de médecine, à Helmstædt, il y enseigna le premier la découverte de Harvey. Christine de Suède essaya de l'attirer à sa cour en 1650. Louis XIV lui fit une pension. Rarement on vit tant de connaissances réunies chez le même homme: théologie, droit, politique, histoire, philosophie, médecine, physique, philologie, etc., et 120 ouvrages attestent sa prodigieuse érudition. Ils ont été réunis en 7 vol. in-fol., Brunswick, 1730.

Les plus intéressants sont : *de Origine juris germanici*, Helmst., 1643 ; *de Imperio Germanorum romano*, 1644 ; *de Germanicorum corporum habitus antiqui ac novi causis*, 1645 ; *de Asiæ et Ægypti antiquissimis dynastiis*, 1648 ; *de Hermetica Ægyptiorum et Paracelsicorum medicina*, 1648 et 1669 ; *Introductio in universam artem medicam*, 1654 ; *de Finibus Imperii Germanici*, 1654 et 1680 ; *de Civili Philosophia*, 1673 ; *de Nummis Hebræorum*, 1675. Conring a publié le premier les lettres du pape Léon III à Charlemagne, et le capitulaire de cet empereur *de Villis*.

CONSABURUM, nom anc. de CONSUEGRA.

CONSALVI (HERCULE), cardinal et homme d'État, né à Rome en 1757, m. en 1824. Ennemi déclaré de la Révolution française, il devint secrétaire d'État sous Pie VI; Pie VII l'envoya à Paris, où il discuta, conclut et signa le Concordat de 1801. Napoléon le sépara de Pie VII, lorsqu'il se brouilla avec ce pontife, et l'interna en France. En 1815, Consalvi prit part au congrès de Vienne, et obtint la restitution de Bénévent et de Ponte-Corvo au saint-siège. C'est à lui qu'appartient le projet du *motu proprio* de 1816, d'après lequel l'administration des États de l'Église fut réorganisée. Il fit rédiger de nouveaux codes de procédure civile et de commerce, presque calqués sur les codes français, dirigea les finances avec économie, se prononça avec énergie contre les emprunts, maintint l'ordre à Rome, créa des chaires pour les sciences naturelles et l'archéologie, et laissa des *Mémoires*, publiés par Crétineau-Joly, 1864. B.

CONSARBRUCK, vge de la Prusse rhénane, à 7 kil. S.-O. de Trèves, sur la Sarre. Défaite du maréchal de Créqui par le duc de Lorraine Charles IV, 1675.

CONSCRIPTION MILITAIRE. Établie par la loi du 19 fructidor an VI (5 sept. 1798), sur le rapport du général Jourdan au conseil des Cinq-Cents, elle astreignit au service militaire tous les Français de 20 à 25 ans. Ils formaient 5 classes, et chaque année, suivant les besoins du service, on appelait une ou plusieurs classes sous le drapeau, en commençant par la 1re, celle de 20 ans, et par les plus jeunes de chaque classe. On pouvait se faire remplacer. Suivant l'âge auquel on avait été appelé, la durée du service ordinaire variait de 1 à 5 ans en temps de paix; mais en temps de guerre elle était illimitée. La conscription resta en vigueur sous Napoléon Ier, et fut appliquée avec une extrême rigueur (rappel des classes libérées qui finit par atteindre jusqu'à des hommes de 40 ans, appel par anticipation des classes futures que l'on prit dès l'âge de 18 ans). Elle devint si odieuse, que la promesse de son abolition valut d'abord une grande popularité à la Restauration. (*V.* RECRUTEMENT.) C. D—Y.

CONSCRITS (PÈRES). *V.* SÉNATEURS.

CONSEIL, nom donné à certaines assemblées permanentes ou extraordinaires, se réunissant pour délibérer sur des matières déterminées. Les affaires de la Suisse et des cantons qu'elle comprend, sont confiées à des conseils. En France, avant 1789, certaines cours de justice portaient aussi le nom de conseils.

CONSEIL (GRAND). Charles VIII, en 1498, tira du conseil royal une cour d'officiers en titre appelée *Grand Conseil*, présidée par le chancelier, chargée surtout des affaires relatives au roi ou à ses officiers (dons, brevets, administration des domaines, de certains procès dans lesquels les communautés religieuses étaient intéressées, etc. Louis XII compléta l'organisation du Grand Conseil en 1499. Cette cour fut supprimée en 1771 par Maupeou et les affaires dont il avait connaissance furent renvoyées, les unes au *Conseil des parties*, les autres aux *Maîtres des requêtes de l'hôtel* ou au *Parlement de Paris*. Le *Grand Conseil* fut rétabli en 1774 et supprimé définitivement en 1790.

CONSEIL ACADÉMIQUE, conseil établi au ch.-l. de chaque académie universitaire en France pour surveiller les écoles, leur discipline, leur administration économique, leur enseignement, examiner les réformes à introduire, donner son avis sur les questions d'administration, de finances ou de discipline, distribuer les encouragements, poursuivre les abus et juger les affaires contentieuses relatives à l'instruction publique. D'après le décret organique de l'Université du 17 mars 1808 et l'ordonnance du 7 décembre 1845, ce conseil se composait de 10 membres, non compris le recteur et les inspecteurs d'académie, tous choisis par le ministre parmi les fonctionnaires de l'Université; un directeur d'école normale ou un inspecteur primaire leur était adjoint. La loi du 15 mars 1850 composa le conseil académique de la manière suivante : le recteur; l'inspecteur d'académie du département, un fonctionnaire de l'enseignement, ou un inspecteur des écoles primaires, désigné par le ministre; le préfet ou son délégué; l'évêque ou son délégué; un ecclésiastique désigné par l'évêque; un ministre protestant; un délégué du consistoire israélite, au besoin; le procureur général de la cour d'appel ou le procureur près le tribunal de 1re instance; un membre élu de la cour d'appel ou du tribunal de 1re instance ; 4 membres élus par le conseil général du département. Puis, la loi du 4 juin 1854 composa ainsi ce conseil : le recteur, président; les inspecteurs de la circonscription; les doyens des facultés; sept membres choisis tous les 3 ans par le ministre de l'instruction publique : un parmi les archevêques ou évêques de la circonscription; deux parmi les membres du clergé catholique ou les ministres des cultes non catholiques reconnus; deux dans la magistrature; deux parmi des fonctionnaires publics ou autres personnes notables de la circonscription. La loi de 1854 enlevait au conseil académique pour les transférer au conseil départemental de l'instruction publique (*V. ce mot*) les affaires relatives à l'enseignement primaire. D'après la loi de 1880, la composition du conseil académique est devenue purement universitaire: il comprend le recteur, les inspecteurs d'académie, les doyens et les délégués des facultés, 4 représentants des professeurs de l'enseignement secondaire (2 pour l'ordre des lettres et 2 pour l'ordre des sciences).

CONSEIL D'AGRICULTURE. *V.* CONSEIL DE COMMERCE.

CONSEIL D'AMIRAUTÉ. *V.* AMIRAUTÉ.

CONSEIL DES ANCIENS, l'une des 2 assemblées créées par la constitution de l'an III (1795), et qui formait, avec les Cinq-Cents, le Corps législatif. Leur nombre était fixé à 250 membres, âgés de 40 ans au moins, mariés ou veufs, et domiciliés depuis 15 ans sur le territoire de la République. Ils approuvaient ou rejetaient les résolutions des Cinq-Cents, après 3 lectures à 5 jours d'intervalle chacune, à moins qu'il n'y eût déclaration d'urgence. Les résolutions approuvées prenaient le titre de *loi*; repoussées, elles ne pouvaient être reproduites avant un an. Les Anciens siégeaient aux Tuileries, avaient le droit de changer la résidence du Corps législatif, et de choisir les membres du Directoire sur une liste décuple,

présentée par les Cinq-Cents. Les deux conseils, qui devaient se renouveler par tiers chaque année, furent obligés de recevoir au début les deux tiers de conventionnels. Ainsi l'avait décrété la Convention. Les renouvellements partiels envoyèrent des hommes politiques de vues opposées ; le coup d'État du 18 fructidor expulsa 56 membres des Anciens ; le Conseil lui-même cessa d'exister après le coup d'État du 18 brumaire. J. T.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, conseil créé dans chaque arrondissement par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), et chargé de répartir entre les communes de l'arrond. le montant des contributions directes, de donner son avis sur toutes les affaires intéressant l'arrond., d'émettre des vœux relatifs aux besoins du pays. Avant la loi du 22 juin 1833, les membres en furent choisis par l'empereur ou le roi ; depuis, ils furent élus pour 6 années, et renouvelés par moitié tous les 3 ans, par les citoyens payant au moins 200 fr. d'impôts directs, ou portés sur la liste du jury, puis au moyen du suffrage universel depuis 1848. Chaque canton nomme un conseiller : s'il y a moins de 9 cantons, certains cantons nomment 2 conseillers, et même 3, pour que le nombre total ne soit pas moindre de 9. Le conseil est convoqué par décret et se réunit deux fois par an, avant et après la session des conseils généraux au mois d'août. Ed. T.

CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE. Institué à Paris par décret de 1849, il se compose de 19 membres, présidés par le préfet de la Seine, et surveille l'administration générale des hôpitaux.

CONSEIL AULIQUE. *V.* Aulique.

CONSEIL DE LA BANQUE DE FRANCE. *V.* Banque de France.

CONSEIL DES BÂTIMENTS CIVILS. Institué vers 1796, il examine les projets et devis de construction ou de restauration de tous les bâtiments civils de l'État ; les plans d'alignements des rues et places de Paris et des autres villes ; donne son avis sur les questions d'art et de comptabilité soumises à son examen par les divers ministres ; prononce sur les concours entre architectes. Il est présidé par le ministre des beaux-arts ou un vice-président, et se compose de plusieurs membres [illegible].

CONSEIL DE CHANCELLERIE. *V.* Conseil du roi.

CONSEIL DES CINQ-CENTS, l'une des deux assemblées créées par la constitution de l'an III (1795), et qui formait avec les Anciens le Corps législatif. Les 500 membres, dont les deux tiers, par décret de la Convention, durent d'abord être pris parmi les conventionnels, se renouvelaient par tiers chaque année. Ils proposaient les lois, dont il était fait 3 lectures à 10 jours au moins d'intervalle, à moins que le conseil n'eût déclaré l'urgence. Après chaque lecture, la discussion s'ouvrait, et les propositions admises s'appelaient *résolutions* ; le conseil des Anciens, qui ne pouvait les modifier, les approuvait ou les rejetait ; adoptées, elles devenaient des *lois*. Pour être élu, il fallait être âgé de 30 ans, et domicilié depuis 10 ans sur le territoire de la République. Les renouvellements partiels l'altérèrent comme les Anciens, et le coup d'État du 18 fructidor expulsa 139 de ses membres. (*V.* Directoire.) Les deux conseils, transférés à Saint-Cloud, furent renversés au 18 brumaire par Bonaparte. J. T.

CONSEIL COLONIAL, nom de conseils établis en 1833 dans les colonies françaises de la Martinique, de la Guadeloupe, de Bourbon et de la Guyane, et qui ont subsisté jusqu'en 1848. Leurs membres, en nombre variable selon l'importance de la colonie, étaient élus pour 5 ans, parmi les colons âgés de 30 ans et payant de 400 à 600 fr. de contributions directes, par tous ceux qui, âgés de 25 ans et domiciliés depuis 2 ans, payaient un cens de 2 à 300 fr. Ils votaient le budget des colonies, sauf le traitement du gouverneur et du personnel de la justice et des douanes, déterminaient l'assiette et la répartition des contributions directes, donnaient leur avis sur la police de la presse, les affranchissements, la pénalité applicable aux esclaves, l'instruction publique, etc., et pouvaient exprimer leurs vœux, soit dans des adresses au roi, soit par des mémoires soumis au gouverneur. B.

CONSEIL GÉNÉRAL DE COMMERCE, assemblée des délégués de toutes les chambres de commerce de France, convoquée une fois par an, au ministère du commerce, pour faire entendre les vœux et les réclamations de leurs commettants.

CONSEIL ROYAL DE COMMERCE. *V.* Conseil du roi.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE, DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE. Établi en 1853, il donne son avis sur toutes les questions que lui renvoie le gouvernement, telles que : projets de lois et de décrets sur les douanes ; traités de commerce et de navigation ; législation coloniale ; encouragements pour les pêches maritimes ; questions de colonisation et d'émigration ; enfin, enquêtes sur certaines questions. Il se compose de 16 membres, plus le ministre du commerce, président, un vice-président, et un secrétaire avec voix consultative.

CONSEIL COMMUN. *V.* Conseil du roi.

CONSEIL DE CONSCIENCE, conseil chargé par le Régent, en 1715, de l'administration des affaires ecclésiastiques. Il se composait du cardinal de Noailles, de l'archevêque de Bordeaux, de Daguesseau et de l'abbé Dorsanne. (*V.* Polysynodie.)

CONSEIL DES DÉPÊCHES. *V.* Conseil du roi.

CONSEIL DE DISCIPLINE, conseil militaire qui prononce, dans chaque régiment français, sur l'envoi des soldats, coupables de certains méfaits, dans les compagnies disciplinaires. Il se compose du colonel, président, d'un chef de bataillon, des trois premiers capitaines et des trois premiers lieutenants d'un bataillon autre que celui dont l'inculpé fait partie. — Conseil qui jugeait les gardes nationaux accusés de fautes contre le service. — Conseil de l'ordre des avocats, qui exerce un droit de surveillance, un contrôle sur le barreau près de chaque cour d'appel ou près des tribunaux de 1re instance, statue sur l'admission au stage, l'inscription au tableau, réprime les écarts des avocats dans leur profession, maintient la dignité et l'honneur de l'ordre, mais avec faculté d'appel à la cour du ressort. Ce conseil est élu par l'assemblée générale des avocats inscrits au tableau depuis 10 ans à Paris, et 5 ans dans les départements. Il se compose de 5 membres, dans les sièges où le nombre des avocats est inférieur à 30 ; de 7, si celui des inscrits est de 30 à 50 ; de 9, pour un tableau de 50 à 100 ; de 15, pour 100 et au-dessus ; de 21 à Paris. Le bâtonnier de l'ordre est président du conseil. Les avocats au conseil d'État et à la Cour de cassation ont un conseil de 9 membres, élus par l'ordre, avec un président nommé par le conseil lui-même.

CONSEIL DES DIX. *V.* Dix.

CONSEIL CENTRAL DES ÉGLISES RÉFORMÉES. *V.* Églises réformées.

CONSEIL D'ÉTAT (Ancien). *V.* Conseil du roi.

CONSEIL ÉTROIT. *V.* Conseil du roi.

CONSEIL DE FABRIQUE, c.-à-d. de la maison, de l'italien *fabbrica ;* conseil chargé de l'administration du temporel d'une paroisse. (*V.* Marguillier.)

CONSEIL FÉDÉRAL. *V.* Suisse.

CONSEIL DES FINANCES. *V.* Conseil du roi.

CONSEIL GÉNÉRAL, conseil créé dans chaque département français par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 févr. 1800), et chargé de répartir entre les arrondissements le montant des contributions directes, de voter les impôts départementaux, de donner son avis sur toutes les affaires intéressant le département et d'émettre des vœux relatifs aux besoins généraux du pays. Jusqu'à la loi du 22 juin 1833, les membres en furent choisis par le premier consul, par l'empereur ou le roi ; depuis, ils furent élus pour neuf années, d'abord par les citoyens payant au moins 200 fr. d'impôts directs ou portés sur la liste du jury, puis, après 1848, au moyen du suffrage universel. Chaque canton nomme un conseiller, et le conseil est renouvelé par tiers tous les 3 ans. Dans le département de la Seine, le conseil général fut formé des 60 membres du conseil municipal de Paris et de 8 membres nommés par l'empereur pour les cantons des arr. de Saint-Denis et de Sceaux. Une loi du 10 août 1871 a décidé que, pour être élu conseiller, il faut, au premier tour de scrutin, avoir réuni la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits ; au second tour, la majorité relative suffit, quel que soit le nombre des votants. Le conseil général nomme son bureau. Les conseillers sont nommés pour 6 ans ; ils sont renouvelés par moitié tous les 3 ans et indéfiniment rééligibles. Les conseils ont chaque année deux sessions ordinaires ; l'une, au lundi qui suit le 15 août, ne peut durer plus d'un mois ; l'autre, au jour fixé par les conseils dans la session d'août, ne peut excéder quinze jours. Ils peuvent être réunis extraordinairement, mais pour huit jours au plus, soit par décret du chef de l'État, soit sur la demande adressée par deux tiers des membres à leur président. Les séances sont publiques, sauf demande de comité secret par cinq membres, par le président ou le préfet. Une loi du 23 févr. 1872 autorise les conseils généraux à s'assembler immédiatement, de plein droit et sans convocation, dans le cas où la représentation nationale serait illégalement dissoute, afin de pourvoir au maintien de l'ordre légal ; chaque conseil déléguera deux de ses membres à une Assemblée qui prendra les mesures nécessaires. — Le conseil général du dép. de la Seine comprend auj. les 80 membres élus du conseil municipal de Paris et 8 membres élus par les cantons des arr. de Saint-Denis et de Sceaux.

CONSEIL DE GUERRE. Tribunal de justice militaire dont l'institution remonte, sous différents noms, à Charles VII. Le

conseil de guerre juge et punit les infractions aux lois de l'armée, et prononce la peine capitale. Sous Louis XIV, il se composait de 7 juges, capitaines d'infanterie autant que possible. Une loi de 1791 remplaça les *conseils* par d'autres tribunaux; une loi de l'an III créa des *conseils militaires*, et une loi de l'an V les remplaça par des conseils de guerre composés de 7 membres. Chaque corps d'armée a au moins un conseil de guerre formé de 2 officiers supérieurs, 4 officiers et un sous-officier. La composition se modifie quand on doit juger des officiers. Dans une place assiégée, ou déclarée en état de siège, sont justiciables des conseils de guerre tous les individus même étrangers à l'armée, dans les cas fixés par le Code de justice militaire de 1857.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ. *V.* CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

CONSEIL D'EN HAUT. *V.* CONSEIL DU ROI.

CONSEIL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ, créé en 1802 près la préfecture de police de Paris, réorganisé en 1851-52. Il surveille les halles et marchés, les abattoirs, les voiries, chantiers d'équarrissage, cimetières, amphithéâtres de dissection, vidanges, bains publics, prisons, secours aux noyés, épidémie, enfin tout ce qui touche à la salubrité publique. Il a 30 membres, médecins, pharmaciens ou chimistes, un président, qui est le préfet de police, un vice-président et un secrétaire annuels.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Institué par décret du 17 mars 1808, sous le nom de *Conseil de l'Université*, il se composait de 30 membres choisis parmi les hauts fonctionnaires de l'Université : 10 étaient *conseillers à vie ou titulaires*; les autres, *conseillers ordinaires*, étaient renouvelés chaque année. Le ministre présidait; le vice-président était le chancelier de l'Université; un autre membre faisait fonction de trésorier. Le conseil formait 5 sections : état et perfectionnement des études, administration et police des écoles, comptabilité, contentieux, affaires du sceau. Il porta le nom de *Conseil royal de l'Instruction publique* de 1815 à 1831, de *Conseil royal de l'Université* de 1831 à 1848, de *Conseil de l'Université* de 1848 à 1850, de *Conseil supérieur, puis Impérial de l'Instruction publique* de 1850 à 1870, de *Conseil supérieur* depuis 1870. D'après la loi du 15 mars 1850, ce Conseil comprit : le ministre, président; 4 archevêques ou évêques, élus par leurs collègues; un ministre de chacune des églises réformées, élu par les consistoires; un membre du consistoire central israélite, élu par ses collègues; 3 conseillers d'État, élus par leurs collègues; 3 membres de la Cour de cassation, élus par leurs collègues; 3 membres de l'Institut, élus en assemblée générale de l'Institut; 8 membres de l'enseignement public, nommés à vie par le pouvoir central et formant une section permanente; 3 membres de l'enseignement libre, désignés par le ministre : en tout, 28 membres nommés pour 6 ans. Le décret du 9 mars 1852 supprima la section permanente du *Conseil impérial*, et remit au chef de l'État le droit de nomination et de révocation de tous les membres, qui furent 3 sénateurs, 3 conseillers d'État, 5 archevêques ou évêques, 3 membres des cultes non catholiques, 3 membres de la Cour de cassation, 5 membres de l'Institut, 8 inspecteurs généraux de l'Université, 2 membres de l'enseignement libre, tous nommés pour un an. Une section de révocation y fut créée en 1863. Depuis la loi de 1880, la composition du Conseil supérieur, à l'exception de 4 représentants de l'enseignement privé, désignés par le ministre, est toute universitaire. Il comprend les délégués de l'Institut, du Collège de France, de l'École normale supérieure, de l'École normale de Cluny, de l'École polytechnique, de l'École des beaux-arts, des facultés, de l'enseignement secondaire (lycées et collèges) et de l'enseignement primaire, désignés par l'élection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, créé par la loi du 27 mai 1854, au ch.-l. de chaque département, et composé du préfet, président; de l'inspecteur de l'académie; d'un inspecteur de l'instruction primaire désigné par le ministre, et des membres que la loi du 15 mars 1850 appelait à siéger dans les anc. conseils. (*V.* CONSEIL ACADÉMIQUE.) Ses attributions sont les mêmes, quant à l'instruction primaire et aux affaires disciplinaires et contentieuses, que celles du conseil académique de 1850. L'inspecteur de l'académie instruit les affaires de l'instruction primaire sous l'autorité du préfet, celles de l'instruction secondaire sous l'autorité du recteur.

CONSEIL MARTIAL, tribunal d'officiers de marine, institué par la loi du 21 août 1790, pour connaître des délits commis à bord des navires de l'État et emportant la peine des galères ou la peine de mort. Les conseils martiaux ont été remplacés par les conseils de guerre maritimes.

CONSEIL GÉNÉRAL DES MINES. Il donne son avis sur tous les perfectionnements proposés pour les mines de l'État, sur les concessions des mines, etc. Ses membres sont : le ministre des travaux publics, président; 4 inspecteurs généraux de 1re classe, 4 de 2e classe, et un ingénieur en chef faisant fonctions de secrétaire avec voix consultative.

CONSEIL DES MINISTRES, composé de tous les ministres, et se réunissant ordinairement sous la présidence du chef de l'État ou sous celle de l'un des ministres. Il s'occupe des affaires politiques et des grandes affaires d'administration.

CONSEIL MUNICIPAL. *V.* COMMUNE.

CONSEIL OFFICIEUX, conseil institué par la loi du 6 brumaire an V (28 octob. 1796), et composé de trois citoyens désignés par les tribunaux civils, chargés de défendre gratuitement les intérêts des soldats et marins absents pour le service.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS. *V.* CONSEIL DE DISCIPLINE.

CONSEIL DES PARTIES. *V.* CONSEIL DU ROI.

CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES. Il a pour mission de donner son avis sur les grands travaux projetés d'utilité publique, routes, chemins de fer, ponts, ports, desséchements, irrigations, etc. Ses membres sont au nombre de 18, présidés par le ministre des travaux publics, plus un secrétaire. Ce sont des inspecteurs divisionnaires choisis par le ministre et renouvelés tous les 6 mois. Il y a en outre trois sections pour l'examen des affaires sommaires et courantes : section des routes et des ponts, section de la navigation, section des chemins de fer. Ce conseil fut établi par décret du 7 fructidor an XII (25 août 1804).

CONSEIL DE PRÉFECTURE. *V.* PRÉFET.

CONSEIL PRESBYTÉRAL, conseil d'une paroisse protestante. Il se compose de 4 membres laïques, au moins, ou 7 au plus, sous la présidence de l'un des pasteurs.

CONSEIL PRIVÉ. Le conseil privé, établi par la constitution de l'an X, se composait des ministres et de hauts fonctionnaires et dignitaires réunis sous la présidence du premier consul ou de l'empereur. Le conseil privé a été rétabli sous Napoléon III et a subsisté jusqu'en 1870. (*V.* CONSEIL DU ROI.)

CONSEIL DES PRISES, commission extraordinaire établie en temps de guerre pour juger les prises faites en mer sur les ennemis, soit par la marine de l'État, soit par les navires des particuliers armés en course. Ce conseil a été supprimé en 1814, et ses attributions conférées à la section du contentieux du conseil d'État.

CONSEIL PROVINCIAL D'ARTOIS, tribunal créé par Charles-Quint à Arras, 1530. Il avait dans son ressort tout l'Artois, les villes et territoires de Dunkerque, Gravelines et Bourbourg. Il fut supprimé en 1790. (*V.* CONSEILS SUPÉRIEURS.)

CONSEIL DES PRUD'HOMMES. *V.* PRUD'HOMMES.

CONSEIL DE REVISION, nom donné à la fois aux tribunaux militaires et maritimes qui ont mission de reviser les jugements des conseils de guerre, et aux réunions d'officiers et d'administrateurs qui prononcent sur les cas d'exemption du service militaire, au moment du recrutement général. Dans ce dernier cas, il est composé du préfet du département, président, ou d'un conseiller de préfecture qui le représente; d'un autre conseiller de préfecture, d'un membre désigné par le conseil général, d'un conseiller d'arrondissement, d'un officier général ou supérieur, enfin d'un membre de l'intendance militaire et du sous-préfet de l'arrondissement, ces derniers avec voix consultative seulement. Le conseil de revision parcourt tous les cantons du département, ou au moins les arrondissements. Il fixe le contingent de chaque canton.

CONSEIL DU ROI. Dans la cour du roi de France, composée de grands vassaux, furent de bonne heure appelés des *clercs*, des gens du Tiers, distingués par leurs lumières, pour donner des conseils et s'occuper de l'administration; telle fut l'origine du parlement de Paris, qui fut détaché de la Cour du roi, et devint permanent sous Philippe IV. Les rois négligèrent de rassembler leurs vassaux, sauf dans les grandes occasions (*V.* ÉTATS GÉNÉRAUX); mais ils eurent toujours auprès d'eux d'autres conseillers chargés de l'administration des affaires publiques, et qui formèrent le *Conseil du roi, Conseil étroit, Conseil secret* ou *Conseil privé*. On le distinguait du *Conseil commun du roi*, nom que l'on donnait au parlement de Paris, ou à des assemblées de membres du parlement, de la Chambre des comptes et du conseil privé. Richelieu détermina en 1630 la compétence, les divisions du conseil d'État et le nombre des conseillers, qui furent *ordinaires, semestres* et *quatrimestres*, c.-à-d. siégeant toute l'année, pendant 6 mois ou pendant 4 mois. En 1789, le conseil du roi était divisé en cinq départements : — 1° le *Conseil d'en haut*, tenu dans la chambre du roi deux fois par semaine; on n'y traitait que des affaires politiques; — 2° le *Conseil des dépêches*, relatif aux affaires de l'intérieur, présidé par le chancelier de France, en l'absence du roi, et correspondant avec les gouverneurs des provinces et les intendants; — 3° le *Conseil royal des finances*, créé en 1681, où l'on traitait de l'administration des finances, et où l'on jugeait en dernier ressort tous les procès relatifs aux finances; il com-

prenait le conseil de *grandes directions*, chargé du contentieux financier et le conseil de *petites directions*, qui réglait les affaires financières ordinaires ; — 4° le *Conseil royal de commerce*, créé en 1730, et réuni, en 1787, au *Conseil royal des finances*. Les 4 conseils ci-dessus se tenaient en présence du roi, et étaient dits plus particulièrement *Conseils du roi ;* — 5° le *Conseil des parties*, ou *Conseil privé*, chargé des évocations des conflits ; il avait le droit d'annuler les arrêts des parlements ; de ce conseil dépendait un *bureau* ou *commission de chancellerie et de librairie*. Les quatre derniers conseils étaient présidés par le chancelier de France en l'absence du roi.

Le nombre des conseillers d'État varia d'abord suivant la volonté du roi ; en 1413, il fut porté à 15 ; en 1664, à 20 ; en 1673, sous Louis XV, à 32, et sous Louis XVI il fut de 40. Le titre de conseiller d'État n'était pas un office, mais une dignité donnée par lettres patentes. Le titulaire jouissait de la noblesse transmissible. Il y eut aussi des conseillers d'État par brevet, qui n'avaient pas entrée au conseil ; ce titre honorifique, aboli en 1629, fut rétabli, puis aboli de nouveau en 1693. Après les conseillers d'État venaient les *maîtres des requêtes*, ainsi appelés parce qu'ils faisaient devant le conseil du roi le rapport sur les requêtes qui y étaient adressées. En 1345, ils sont appelés *maîtres des requêtes de l'hôtel du roi*, chargés de recevoir et d'examiner les requêtes adressées au roi, et en outre d'une juridiction spéciale pour certaines affaires de la maison royale. Leur nombre a varié : en 1285, ils n'étaient que 3 ; ils furent portés en 1289 à 6 ; en 1522 à 9 ; plus tard, malgré les remontrances des parlements, beaucoup de nouvelles charges furent créées ; leur nombre s'éleva à 88 ; en 1751 il fut réduit à 80. Les avocats au parlement, choisis par le chancelier, plaidaient devant le conseil du roi en matière contentieuse. En 1743, ce droit fut érigé en office ; les titulaires jouissaient entre autres du privilège de *committimus*. (*V. ce mot.*)

Les divers conseils furent supprimés, par la Révolution, en 1790 et 1791, à l'exception d'un *conseil d'État*, qui ne fut plus composé que du roi et des ministres, et qui fut dissous en 1792.

V. [illegible]lan, *Histoire des Conseils du roi, 1856.*

CONSEIL D'ÉTAT. Depuis la Révolution un nouveau Conseil d'État, chargé d'éclairer et d'assister le gouvernement dans ses fonctions, fut créé le 22 frimaire an VIII (13 déc. 1799), et divisé en 5 sections, de *législation*, de l'*intérieur*, des *finances*, de la *guerre* et de la *marine*. Dans son sein s'élaborèrent toutes les grandes lois de l'époque consulaire et impériale. Il servit en outre de tribunal suprême pour tous les procès entre l'administration et les particuliers et reçut les appels des arrêts prononcés par les conseils de préfecture. Il perdit de son pouvoir quand, après la Restauration, son concours pour la confection des projets de loi ne fut plus obligatoire. Il le recouvra de 1852 à 1870. Il se composa d'un président et d'un vice-président, de 40 à 50 conseillers d'État en service ordinaire ; de 20 au plus en service extraordinaire, de 40 maîtres des requêtes et de 80 auditeurs, tous nommés et révocables par le chef de l'État. Les auditeurs furent ainsi appelés parce qu'ils font une espèce de noviciat pour écouter et s'instruire. Il y eut six sections dans le Conseil d'État : législation, justice et affaires étrangères ; contentieux ; intérieur, instruction publique et cultes ; travaux publics, agriculture et commerce ; finances ; guerre et marine. Depuis 1870, les conseillers d'État, d'abord nommés par l'Assemblée nationale, sont auj. désignés par le gouvernement. — Les avocats à la Cour de cassation sont en même temps avocats au Conseil d'État.

V. [illegible], *Histoire du Conseil d'Etat, depuis son origine jusqu'à* [illegible]. ED. T.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE SANTÉ. Il se compose de 12 membres, la plupart médecins, nommés par le gouvernement. Il a pour fonctions de donner son avis sur tout ce qui [illegible] la santé publique.

CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES. Il est composé de [illegible] membres, médecins ou pharmaciens.

CONSEIL DU SCEAU DES TITRES, conseil nommé d'abord [illegible] *du sceau*, et qui fut institué pour connaître des [illegible] et statuer sur les constitutions de majorat. [illegible] sous la Restauration.

CONSEIL SECRET. *V.* CONSEIL DU ROI.

CONSEIL SOUVERAIN D'ALSACE. *V.* CONSEILS SUPÉRIEURS.

CONSEIL SOUVERAIN DE ROUSSILLON. *V.* CONSEILS SUPÉRIEURS.

CONSEILS SUPÉRIEURS OU SOUVERAINS, nom donné aux [illegible] d'Arras pour l'Artois, institué dès [illegible], de Colmar pour l'Alsace, 1679 ; de Bastia pour la Corse, 1768 ; de Perpignan pour le Roussillon, 1660. Ces [illegible] parlements.

CONSEILS SUPÉRIEURS, nom donné aux tribunaux souverains que Louis XV établit en 1771, après l'exil du parlement de Paris, dans les villes d'Arras, Blois, Châlons, Clermont-Ferrand, Lyon, Poitiers, Nîmes, Bayeux, Douai et Rouen, et qui furent supprimés par Louis XVI, 1774-75.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE SURVEILLANCE DES ÉTABLISSEMENTS GÉNÉRAUX DE BIENFAISANCE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE. Ce conseil est chargé de proposer toutes les améliorations dans les hospices. Il ne se réunit que sur la convocation du ministre de l'intérieur, et se compose de 24 membres.

CONSEIL DES TRAVAUX DE LA MARINE. Institué en 1831, réorganisé en 1845. Il délibère sur les travaux de constructions civiles, d'art, d'installations, d'inventions, etc., concernant la marine, et siège à Paris, sous la présidence d'un membre de l'amirauté. Le nombre des conseillers est de 6, nommés par le chef de l'État, parmi les ingénieurs et les officiers supérieurs de la marine ; plus, un secrétaire avec voix délibérative.

CONSEIL DES TROUBLES, conseil formé dans les Pays-Bas par le duc d'Albe, sous la présidence de Vargas, pour juger les causes relatives aux troubles religieux et politiques de ce pays. Il ordonna tant de supplices que le peuple l'appela le *conseil du sang*.

CONSEIL ROYAL DE L'UNIVERSITÉ. *V.* CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

CONSEILLER, titre que l'on donne aux membres du Conseil d'État, de la Cour des comptes, du Conseil supérieur de l'instruction publique, des cours d'appel, des conseils de préfecture, des conseils généraux, des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux. Autrefois, les notaires furent appelés *conseillers garde-notes* ou *garde-scel*. On nommait *conseillers d'épée, conseillers de robe courte*, ceux qui, dans diverses cours de justice, avaient le droit de siéger l'épée au côté (princes du sang, ducs et pairs, gouverneurs de province, baillis, sénéchaux, grands maîtres des eaux et forêts, etc.) ; les autres étaient dits *conseillers de robe longue*. B.

CONSENTES, nom que les anc. Romains donnaient à 12 divinités de premier ordre, dont 6 dieux et 6 déesses, qui formaient le conseil de Jupiter et présidaient à l'ordre du monde. Leurs statues, enrichies d'or, étaient élevées, dit Varron, sur la grande place de Rome. De ces divinités, on ne connaît bien que Jupiter, Junon, Minerve, Summanus, Vulcain, Saturne, Mars, et peut-être Vertumne, Janus ou Neptune, et Nortie. Plus tard, on confondit les *Dii consentes* avec les douze grands dieux de la Grèce. Les fêtes qu'on célébrait en leur honneur se nommaient Consenties (*Consentia*).

CONSENTIA, anc. v. d'Italie (Brutium) ; auj. *Cosenza*.

CONSERANS. *V.* COUSERANS.

CONSERVATEURS, nom que se donnèrent, sous la 2e Restauration, des écrivains royalistes et des royalistes éclairés qui combattaient contre le parti des libéraux, pour défendre la monarchie constitutionnelle et la dynastie des Bourbons. Pendant plusieurs années, ils publièrent un journal-revue intitulé *le Conservateur*. Le mot de conservateurs est entré auj. dans la langue politique de tous les États constitutionnels de l'Europe.

CONSERVATOIRES DE MUSIQUE. Ces écoles publiques de musique sont destinées à propager l'art et à le conserver dans sa pureté. En Italie, c'étaient autrefois des fondations pieuses, charitables, où les enfants étaient logés, nourris, entretenus et instruits gratuitement. Il y avait à Naples trois conservatoires pour les garçons : *Santo-Onofrio, la Pietà dei Turchini* et *Santa-Maria di Loreto ;* à Venise, quatre pour les filles : l'*Ospedale della Pietà*, les *Mendicanti*, les *Incurabili*, l'*Ospedaletto di San-Giovanni e Paolo*. Les trois établissements napolitains furent, lors de la domination française, réunis en un seul, où l'on admit également les garçons et les filles, et qui a été transféré en 1818, sous le nom de *Real Collegio di Musica*, dans l'anc. couvent de Saint-Sébastien. Le conservatoire de Milan fut fondé en 1808. Celui de Paris date de 1784 : établi par le baron de Breteuil, dans le local des Menus-Plaisirs du roi, sous le nom d'*École royale de chant et de déclamation*, il fut fermé en 1789, rétabli par la Convention en 1793 avec le titre d'*Institut national de musique*, et organisé sous son nom actuel en 1795. Tous les cours sont gratuits. Des succursales de ce Conservatoire ont été érigées à Lille en 1826, à Toulouse en 1840, à Marseille et à Metz en 1841, à Dijon en 1845, à Nantes en 1846. Il existe des conservatoires de musique à Bruxelles, Cologne, Vienne, Munich, Leipzig, Prague et Varsovie. B.

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS, établissement placé, à Paris, rue Saint-Martin, dans les bâtiments de l'anc. prieuré Saint-Martin des Champs, et destiné à recevoir les modèles, plans ou dessins des machines, des appareils, des instruments et des outils employés dans l'agriculture et dans les arts industriels, afin d'y servir à l'enseignement et aux progrès des sciences. Il a été créé le 12 germinal an VII

(1er avril 1799). Un cabinet de machines, que Vaucanson légua à Louis XVI, et un ancien dépôt de l'Académie des sciences furent le noyau des riches collections actuelles. Il y a, en outre, 15 cours publics gratuits, embrassant les sciences agricoles et mécaniques, l'administration et la législation.

CONSISTOIRE, *Consistorium*, lieu où s'assemblait le conseil intime et secret des empereurs romains, et, par suite, ce conseil lui-même, dont les membres étaient appelés *comites consistoriani*. Le consistoire, formé dès le règne d'Auguste et définitivement constitué par Adrien, pour préparer les lois qui devaient être soumises au sénat, ne tarda pas à se substituer à cette assemblée, et les décrets impériaux qu'il rédigea tinrent lieu des sénatus-consultes. — Le conseil des anc. rois de France s'appelait *regium consistorium*. B.

CONSISTOIRE, *Consistorium sacri pontificis*, nom donné, dans l'Église catholique, au collège des cardinaux réunis pour affaire importante. On distingue le *Consistoire public*, dans lequel le pape reçoit les princes et les ambassadeurs, et le *Consistoire secret*, où il pourvoit aux sièges vacants. B.

CONSISTOIRE, assemblée de ministres et anciens de la religion protestante, corps représentatif des Églises réformées. C'est avec lui que correspond le ministre des cultes en France. Les luthériens de la Confession d'Augsbourg ont des consistoires chargés de veiller à la discipline, à l'administration des biens de chaque église; et, de plus, un consistoire général, qui a la surveillance de toutes les églises. Les calvinistes n'ont qu'un consistoire par église; 5 églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode. Les consistoires avaient autrefois le droit de censure sur les mœurs, et infligeaient même des peines : ils ont encore la prérogative de nommer et de destituer les pasteurs, sauf ratification du gouvernement. La loi du 18 germinal an X a décidé qu'il y aurait un consistoire par 6,000 âmes de population protestante; qu'il se composerait des pasteurs de chaque église et de 6 à 12 anciens; que ces derniers, élus parmi et par les laïcs les plus imposés, seraient renouvelés par moitié tous les deux ans. — Le culte israélite a un consistoire central et des consistoires dans les départements qui comptent un certain nombre d'habitants israélites. B.

CONSORRANI, anc. peuple de la Gaule (Novempopulanie), à l'E. des Convènes et au pied des Pyrénées, avec un ch.-l. de même nom (auj. *Saint-Lizier*). Ils ont donné leur nom au pays moderne de Conserans ou Couserans.

CONSTABLE (John), peintre paysagiste anglais, né à Bergholt (Suffolk) en 1776, m. en 1837, fit une révolution dans l'art du paysage, en copiant la nature naïvement et sans s'assujettir à une vérité de convention. Il a laissé des *Lectures* sur son art.

CONSTABLE, mot anglais dérivé du mot français *connétable*; il désigne certains officiers publics, institués sous Édouard III, et dont les fonctions ont de l'analogie avec celles des commissaires de police français. Chargés d'exécuter les sentences des juges de paix, leurs supérieurs immédiats, les constables ont encore pour mission de maintenir le bon ordre et d'arrêter les criminels en flagrant délit. Ils ont, pour signe de leur autorité, un bâton de bois de 1 m. à 1m,33 de long, surmonté des armoiries royales, ou une baguette de laiton, de 10 à 11 centimètres de long, avec laquelle ils touchent quiconque doit les suivre. En cas de résistance, les assistants doivent leur prêter main-forte, sous peine d'être eux-mêmes arrêtés. Mais la résistance est très rare et expose le coupable aux peines les plus sévères. (*V.* Police.) Les constables sont rétribués seulement depuis 1829. En cas d'urgence, tout citoyen peut être requis de remplir les fonctions de *special constable*. — Dans la marine anglaise, les artilleurs chefs de pièce se nomment aussi *constables*; et le commandant de toute l'artillerie d'un navire, *grand constable*. — Autrefois, et dès le XIIe siècle, un des grands officiers de la couronne d'Angleterre portait le titre de *lord haut constable*; sa charge équivalait à celle de connétable de France. Édouard Ier créa plusieurs hauts constables, qui surveillaient la levée et l'armement des gens de guerre. B.

CONSTANCE Ier, surnommé *Chlore*, c.-à-d. *pâle*, né vers 250 dans la Haute-Mœsie, d'une nièce de Claude II, servit avec distinction sous Aurélien et Probus. En récompense de ses victoires sur les Sarmates, Dioclétien lui donna, en 292, le titre de César, avec le gouvernement de l'Espagne, des Gaules et de la Grande-Bretagne, sous l'Auguste Maximien. Constance comprima l'insurrection de Carausius et d'Allectus en Grande-Bretagne, releva la ville d'Autun détruite par les Bagaudes, et battit les Francs qui avaient envahi le pays des Bataves. Devenu Auguste à son tour et collègue de Galérius après l'abdication de Dioclétien en 305, il fit cesser dans les Gaules les persécutions contre les chrétiens, et alla faire la guerre aux Pictes et aux Calédoniens. Il mourut en 306 à Ebocarum (York). De sa première femme Hélène, qu'il fut obligé de répudier pour épouser Théodora, fille de Maximien, il avait eu un fils, qui fut Constantin Ier. M.

CONSTANCE II, empereur romain, de 337 à 361, né à Sirmium en 317, 2e fils de Constantin Ier, fit ou laissa mettre à mort en 337 ses oncles et ses cousins, sauf Gallus et Julien. A la mort de son père, il partagea l'empire avec ses frères Constant et Constantin II, et reçut l'Asie, la Syrie, l'Egypte, la Thrace, Constantinople, le Pont et la Cappadoce. Jusqu'en 350, il s'occupa moins de repousser les Perses que de soutenir les Ariens; il persécuta St Athanase. Puis, chargeant Gallus de la guerre d'Orient, il vint battre l'usurpateur Magnence à Mursa en Pannonie, 351. Timide et soupçonneux, il fit tuer, en 354, le faible et incapable Gallus; il le remplaça par Julien, qui gouverna sagement la Gaule après l'avoir délivrée des Alemans. Mais il devint jaloux des succès et de la popularité de Julien, et voulut lui enlever ses légions, sous prétexte de les diriger contre les Perses. Les soldats se révoltèrent, et Julien fut proclamé Auguste à Lutèce, 360. La guerre civile allait commencer, lorsque Constance mourut en Cilicie. Ce fut Constance II qui fit venir d'Egypte à Rome l'obélisque qui décore la place de Saint-Jean de Latran.

V. de Broglie, *l'Eglise et l'empire romain au quatrième siècle*, t. III.
A. G.

CONSTANCE, général d'Honorius, combattit en 411 Gérontius et Constantin qui avaient usurpé le pouvoir dans la Gaule, obligea Ataulf, roi des Wisigoths, à se retirer en Espagne, et obtint, en 416, la main de Placidie, sœur de l'empereur. Il en eut un fils qui fut Valentinien III, et une fille, Honoria, qui fut fiancée à Attila. Il mourut en 421.

CONSTANCE, reine de France, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse. Elle épousa, en 998, le roi Robert, que le pape venait de contraindre à se séparer de Berthe, et dont elle fit le malheur par son caractère impérieux. Elle fit assassiner Hugues de Beauvoir, confident de son mari, et creva elle-même les yeux à son confesseur, accusé d'hérésie. Elle voulut assurer le trône, en 1031, à son 3e fils Robert, au préjudice de Henri Ier, mais ne réussit pas. Elle mourut à Melun, 1032. Le couvent de Poissy fut fondé par elle. B.

CONSTANCE, fille de Roger II, roi de Naples et de Sicile, et de Sibylle de Bourgogne, née vers 1146 ou 1154, épousa en 1186 Henri VI, fils de Frédéric Barberousse, et lui apporta des droits sur le royaume de Sicile. Après la mort de Guillaume II, qui n'avait pas laissé d'enfants, 1189, Henri VI triompha de l'usurpateur Tancrède et de son fils Guillaume III, mais déshonora sa victoire par des cruautés qui indignèrent la reine elle-même. On a prétendu qu'elle l'avait empoisonné, 1197. Constance mourut l'année suivante, en conférant la tutelle de son jeune fils Frédéric II à Innocent III. G.

CONSTANCE, reine de Sicile, fille de Manfred et de Béatrix de Savoie, épousa, en 1261, Pierre d'Aragon. Elle engagea son mari, après les Vêpres siciliennes, à soutenir la guerre contre Charles d'Anjou, 1283, et passa en Sicile, où elle gouverna jusqu'en 1297 au nom de ses fils Jayme et Frédéric.

CONSTANCE, *Constantia*, v. du grand-duché de Bade, chef-lieu d'un district, sur le bord S.-E. du lac auquel elle donne son nom, et sur la rive g. du Rhin à sa sortie de ce lac; 13,372 hab. Evêché. En partie fortifiée. Un pont l'unit au faubourg de Pétershausen. Peu de commerce et d'industrie. On remarque sa belle cathédrale et le palais épiscopal, monuments de l'art gothique; le château grand-ducal; le couvent des Dominicains, où se tint le concile de l'année 1414. — Constance fut fondée par les Romains au IVe siècle. Au moyen âge, elle était ville libre impériale, et compta 40,000 hab. Son évêque était prince de l'Empire. Charles-Quint prit la ville qui n'avait pas adhéré à l'*interim* de 1548. Elle fut cédée par l'Autriche au grand-duc de Bade, par le traité de Presbourg, 1805.

CONSTANCE (Cercle de), division administrative du grand-duché de Bade presque identique à l'ancien cercle du Lac, supprimé en 1864. Pays peu fertile, couvert par les ramifications des Alpes de Constance, et renfermant les sources du Danube. Vignobles renommés à Reichenau; quelques exploitations de fer et de bois. Ch.-l. Constance. Sup., 4,169 kil. carrés; pop., 282,332 hab., presque tous catholiques. C. P.

CONSTANCE (Lac de), anc. *Brigantinus lacus* et *Lacus Rheni*, en allem. *Boden-See* ou *Bodmansee* (du vieux château de Bodman), formé par le Rhin qui le traverse du S.-E. au N.-O. On l'a nommé aussi lac de *Bregenz*; les poètes l'ont appelé *mer de Souabe*. Il est situé entre la Suisse, qui possède sur sa rive S. Rorschach et Romanshorn, l'Autriche qui a Brégenz, la Bavière qui a Lindau, le Wurtemberg qui a Friedrichshaven, et le grand-duché de Bade qui possède Constance. La partie N.-O., très rétrécie, porte le nom de *lac d'Uberlingen*. Superf., 539 kil. carrés; 398 m. d'altitude. Il reçoit la Bregenz et la Stockach. Autrefois, il s'étendait davantage au S.; les terres d'alluvion, entraînées par le Rhin, l'ont resseré sensiblement. Il contient les îles de Lindau, Reichenau et Meinau. Eaux profondes,

poissonneuses, sujettes à des crues et à des baisses rapides, appelées *ruhss* dans le pays et dont la cause est ignorée. Elles gèlent rarement. Bords généralement bas et d'un bel aspect, garnis de nombreux villages. Navigation très active par bateaux à vapeur unissant les voies ferrées de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Autriche.

CONSTANCE (Paix de). Par ce traité, signé en 1183, Frédéric Barberousse reconnaissait l'indépendance des villes lombardes, leur droit d'avoir des troupes, des fortifications, des consuls, des tribunaux jugeant en dernier ressort jusqu'à concurrence de 50 marcs d'argent, et ne conservait que la faculté de confirmer l'élection des consuls et d'établir des juges d'appel pour les causes les plus importantes. B.

CONSTANCE (Concile de), célèbre concile, convoqué pour mettre fin au grand schisme d'Occident, par le pape Jean XXIII et l'empereur Sigismond. Il se composa de 29 cardinaux, 4 patriarches, 160 évêques, 564 abbés et docteurs, sous la présidence du cardinal de Brogni, et dura du mois de novembre 1414 au mois d'avril 1418. Il attira 150,000 étrangers dans Constance. La France fut représentée dans l'assemblée par Pierre d'Ailly et Jean Gerson. Æneas Sylvius Piccolomini (plus tard Pie II) servit de secrétaire. Les prélats déposèrent Jean XXIII et obtinrent l'abdication de Grégoire XII; mais ils ne purent vaincre l'opiniâtreté de Benoît XIII. Ils essayèrent ensuite de faire prévaloir la suprématie des conciles œcuméniques sur les souverains pontifes. L'hérésiarque Jean Huss fut condamné, livré au bras séculier, et brûlé vif avec son disciple Jérôme de Prague en 1415. L'apologie du meurtre du duc d'Orléans, écrite par J. Petit en faveur du duc de Bourgogne, fut dénoncée au concile et désapprouvée, sans encourir pourtant une condamnation formelle. Enfin une députation des Pères du concile concourut avec les cardinaux à l'élection du pape Martin V. Quant à la réforme de la discipline ecclésiastique, une commission nommée par le concile s'en occupa pendant 30 mois, et Martin V proposa, de son côté, certaines mesures; mais, dans l'exécution, on en resta de part et d'autre à des détails peu importants. B.

CONSTANCE, v. de la colonie du Cap de Bonne-Espérance, à 22 kil. S. de la ville du Cap. Elle est renommée pour ses excellents vins de liqueur. Les vignes de Constance ont été plantées par les protestants français qui s'établirent au Cap après la révocation de l'édit de Nantes.

CONSTANT Ier, empereur romain, 337-350, 3e fils de Constantin, joignit à la préfecture d'Italie les États de son cousin Dalmace (Macédoine et Grèce) et de son frère Constantin II (Gaules), 340. Bien qu'il eût pris le parti des orthodoxes contre les Ariens et rétabli St Athanase à Alexandrie, il se fit détester par ses débauches, et fut tué dans les Pyrénées par un émissaire de l'usurpateur franc Magnence. A. G.

CONSTANT II, empereur grec, fils d'Héraclius, 641-668. Empereur à 12 ans, il laissa les Arabes prendre Rhodes et poursuivre leurs succès en Afrique sous les khalifats d'Othman et de Moaviah. Au reste, il protégea le monothélisme, persécuta le pape Martin, et quitta Constantinople qu'il haïssait, pour Syracuse, où il périt assassiné. S.

CONSTANT DE REBECQUE (Benjamin), publiciste, orateur, philosophe, né à Lausanne en 1767, m. le 8 déc. 1830. Descendant de protestants français réfugiés en Suisse pendant les persécutions, il eut une jeunesse dissipée, qui annonçait une grande mobilité d'imagination. Il vint en France en 17[illegible], et se signala en réclamant avec succès à la barre du conseil des Cinq-Cents un décret de réintégration pour les exilés dont les pères avaient été frappés par la révocation de l'édit de Nantes. Déjà connu par quelques écrits politiques, il [illegible] Tribunat après le 18 brumaire; mais son opposition, soit à la tribune, soit dans les salons de Mme de Staël, le fit bientôt éliminer et exiler. Les années d'exil furent un [illegible] philosophiques et littéraires pour Constant, [illegible] ettre dans les différentes universités allemandes. [illegible] une Hanovrienne, parente du ministre prus[illegible] de Hardenberg. Rentré en France en 1814, il [illegible] à la monarchie constitutionnelle, lorsque arrivè[illegible]-jours. Napoléon fit appeler Benjamin Constant, [illegible] les fonctions de conseiller d'État, et prit part à la [illegible] l'Acte additionnel. (*V. ce mot.*) Louis XVIII le [illegible] lors de la 2e Restauration. Rappelé en 1816, après une explication apologétique de sa conduite pendant les Cent-[illegible] Chambre des députés en 1819, où il devint [illegible] de l'opposition constitutionnelle. Après la révo[illegible]), il fut promu à la présidence du conseil d'État. Ben[illegible]min Constant avait des talents éminents comme écrivain et [illegible] orateur; il jouit d'une grande influence sur le public, et cependant manqua toujours dans l'opinion de la [illegible] la vraie force et fait la durée des ré[illegible] convictions en rien; « il passa sa vie à faire de la politique libérale sans estimer les hommes, dit Sainte-Beuve, à professer la religiosité sans pouvoir se donner la foi, à chercher en tout l'émotion sans atteindre à la passion... » Les principaux ouvrages politiques de B. Constant sont: *de l'Esprit de conquête et de l'usurpation dans leur rapport avec la civilisation européenne*, 1814, éloquente philippique contre Napoléon; *Cours de politique constitutionnelle*, collection de différents écrits publiés de 1817 à 1820; *Discours* prononcés à la tribune; articles publiés dans les journaux *la Minerve, le Courrier français, la Renommée*, etc. Ses écrits philosophiques sont: *de la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*, 5 vol., 1824-30, œuvre de prédilection de l'auteur, où il envisage le sentiment religieux comme un élément nécessaire de la vie sociale et de la liberté humaine; *du Polythéisme romain* (posthume, 2 vol., 1833). Ses œuvres proprement littéraires sont: un roman, *Adolphe*, 1815, où il a peint, dit-on, une partie des aventures de sa propre jeunesse; *Wallenstein*, traduction en vers du chef-d'œuvre de Schiller, faite pour propager en France le romantisme; *Lettres* intimes. La publication en fut commencée en 1844, dans le journal *la Presse*, et presque aussitôt interrompue par un arrêt judiciaire. G. L.

CONSTANTIA, nom anc. de Coutances et de Constance.

CONSTANTIN Ier, dit *le Grand* (Caius Flavius Valerius Claudius Constantinus), empereur romain, fils de Constance Chlore et d'Hélène, né en 272 ou 274 ap. J.-C., à Naïssus en Dardanie, m. en 337. Élevé sous les yeux de Dioclétien, à qui son père, chargé de gouverner la Gaule, l'avait remis en otage, il gagna sa faveur par son adresse dans les exercices du corps, son courage, son dédain des plaisirs, le suivit en Égypte pendant la guerre contre Achillée, s'illustra dans plusieurs combats contre les Perses, et reçut le titre de César. (*V. ce mot.*) Galérius, collègue de Dioclétien, fut jaloux de sa popularité parmi les soldats; il retint, après l'abdication de ce prince, en 305, le jeune Constantin presque captif, l'exposa à des périls dont il sortit victorieux, et, en le laissant se rendre auprès de son père malade, donna des ordres afin d'arrêter sa marche. Constantin gagna de vitesse ses ennemis, et reçut à York le dernier soupir de Constance Chlore, 306. Proclamé Auguste par les troupes de la Grande-Bretagne, de Gaule et d'Espagne, il réprima les incursions des Francs sur le Rhin, livra aux bêtes féroces, dans le cirque de Trèves, leurs chefs Ascaric et Ragaise, mit à feu et à sang le pays des Bructères, institua, en mémoire de ses victoires, des jeux annuels (*ludi francici*), régla et diminua les impôts payés par ses sujets, et punit les exactions des collecteurs. Puis, il ordonna la mort de son beau-père Maximien (*V. ce nom*), qui avait voulu l'assassiner, 310. La situation de l'Empire était alors des plus critiques. Sévère, proclamé Auguste pour l'Occident par Galérius, périssait sous les coups de Maxence, fils de Maximien; Galérius lui-même était enlevé par une horrible maladie, et l'Orient était partagé entre Licinius et Maximin Daïa, 311. Dès cette époque, Constantin prêtait l'oreille aux enseignements chrétiens; mais bien loin qu'il ait été converti par sa mère, comme le dit Théodoret, ce serait lui, selon Eusèbe, qui l'aurait convertie. Provoqué par Maxence, qui régnait à Rome et était appuyé par les païens, il franchit les Alpes, 312, et dispersa divers corps de troupes à Suse, à Turin, à Brescia et à Vérone. On rapporte qu'auprès de Rome une croix de feu lui apparut au ciel, avec cette inscription: *In hoc signo vinces*. Maxence, battu près du pont Milvius, se noya dans le Tibre en fuyant. Maître de tout l'Occident, Constantin maria sa sœur Constance avec Licinius, et promulgua, en 313, l'édit de Milan, qui accordait aux chrétiens l'entière liberté de leur culte. Il substitua sur ses drapeaux la croix aux aigles romaines, mais il releva à Rome le temple de la Concorde, et conserva le titre de grand pontife que tous ses prédécesseurs avaient porté depuis Auguste. Une nouvelle attaque des Francs le rappela vers le Rhin, et par d'éclatants succès il mérita le surnom de *Francicus*. De son côté, Licinius se débarrassait de Maximin Daïa. La concorde ne dura pas longtemps entre les deux empereurs. Licinius, vaincu à Cibalis en Pannonie et à Mardie en Thrace, dut céder à son rival la Pannonie, la Dalmatie, la Dacie, la Macédoine et la Grèce, 315. Constantin employa huit années à publier de sages ordonnances, empreintes de l'esprit chrétien: il supprima le supplice de la croix, interdit d'exposer ou de faire mourir les enfants nouveau-nés, de saisir pour dettes les esclaves et les animaux employés à la culture, de soumettre les débiteurs au fouet et aux tortures, punit sévèrement le rapt et le parricide, prohiba les combats de gladiateurs, et permit aux prêtres chrétiens d'affranchir les esclaves sans la participation des magistrats civils. Il défendit d'inquiéter quiconque se convertirait à l'Évangile, décréta des châtiments contre quiconque embrasserait le judaïsme et ordonna la célébration du dimanche et la sanctification du vendredi; mais il autorisa les aruspices pu-

blics à consulter les entrailles des victimes. En 323, Constantin reprit les armes pour repousser les Sarmates et les Goths, qu'il défit aux trois batailles de Campona, Marga et Bononia; il les chassa de l'Illyrie et les poursuivit au delà du Danube. A son retour, il attaqua brusquement Licinius, qui favorisait le parti païen pour s'en faire un appui contre son rival; après deux victoires à Andrinople et à Chrysopolis, il le dépouilla du reste de ses provinces, le relégua à Thessalonique, et bientôt, sous prétexte de conspiration, le fit mettre à mort. Alors il se déclara hautement chrétien, rétablit dans leurs droits, biens et offices ceux des chrétiens que Licinius en avait privés, promit des privilèges aux villes qui abattraient les idoles, permit aux prêtres de recevoir des legs et des donations et d'ouvrir un asile dans leurs églises aux criminels qui s'y réfugiaient, exempta d'impôts leurs propriétés et permit aux évêques d'exercer un arbitrage public entre ceux qui se soumettaient à leur juridiction. L'Église était alors profondément troublée par les progrès de l'hérésie arienne. Constantin réunit à Nicée, 325, le 1er concile œcuménique, où 318 évêques condamnèrent les doctrines d'Arius et rédigèrent le Symbole catholique. Rome, toute pleine des souvenirs et des monuments du paganisme, ne pouvait plus être la capitale de Constantin. Elle avait d'ailleurs cessé depuis Dioclétien d'être résidence impériale; voulant se soustraire au mécontentement plusieurs fois exprimé des habitants, qui avaient vu avec indignation le meurtre de son fils aîné Crispus, il choisit pour capitale Byzance qu'il agrandit et qu'il appela, de son nom, Constantinople, 330. L'empire tout entier fut réorganisé. S'entourant, plus encore que Dioclétien, de toute la pompe orientale, il compléta la réforme commencée par ce prince et s'entoura de ministres : le *præpositus sacri cubiculi*, intendant du palais impérial; le *magister officiorum*, sorte de ministre d'État, expédiant et faisant exécuter les édits; le *quæstor*, chef de l'administration judiciaire; le *comes rerum privatarum*, administrateur des domaines et du trésor de l'empereur; le *comes sacrarum largitionum*, qui veillait à la perception des impôts et autres revenus publics; le *magister utriusque militiæ*, ministre de la guerre, auquel étaient subordonnés un *magister equitum*, un *magister peditum*, et 35 *duces* ou *comites*; les 2 *comites domesticorum*, chefs de la garde de l'empereur. Une noblesse de collation remplaça l'antique patriciat, et fut partagée en plusieurs classes (*nobilissimi, illustres, spectabiles, clarissimi*, etc.). Les fonctions militaires et les fonctions civiles furent nettement séparées. Constantin établit une division de l'empire en 4 préfectures civiles, comprenant 13 diocèses et 119 provinces. (*V.* PRÉFECTURE, DIOCÈSE, PROVINCE, et NOTITIA DIGNITATUM.) Pour subvenir aux frais de cette hiérarchie administrative, les impôts furent élevés à un taux excessif. L'armée reçut une nouvelle organisation; elle comprit : 1° les gardes palatins (*palatini*), dont le service auprès de l'empereur était le moins périlleux et le plus rétribué; 2° les légionnaires, cantonnés dans les villes de l'intérieur; 3° les gardes de la frontière (*limitanei*), formés généralement de Barbares et chargés de repousser les autres Barbares. La légion, réduite à 1,500 hommes, perdit son organisation primitive. — Dans ses dernières années, Constantin réprima une nouvelle agression des Goths, autorisa 300,000 Sarmates à s'établir dans la Pannonie, la Thrace et la Macédoine, et entreprit contre le roi de Perse, Sapor II, qui avait envahi la Mésopotamie, une guerre que la mort ne lui permit pas d'achever. Avant d'expirer, il rappela l'hérésiarque Arius, reçut le baptême des mains d'Eusèbe de Nicomédie, et partagea ses États entre ses trois fils Constance, Constant et Constantin II, qu'il avait eus de Fausta, fille de Maximien, et ses deux neveux, Dalmace et Annibalien. Le sénat de Rome lui décerna les honneurs divins. L'Église grecque l'honore comme un saint en même temps que sa mère Hélène, le 22 mai. Il a reçu le titre de *Grand* à cause de ses victoires, de ses talents militaires, de son activité et de ses talents d'administrateur; mais il eut une ambition démesurée, un esprit soupçonneux et vindicatif, un naturel perfide et cruel, et le christianisme eut peu d'influence sur ses mœurs.

De Broglie, *l'Église et l'empire romain au quatrième siècle*, Paris, 1857, t. I et II. — Burckhardt, *Constantin et son temps* (allem.), excellent travail, Berlin, 1860. B. et G. L.-G.

CONSTANTIN II (CLAUDIUS FLAVIUS JULIUS), empereur romain, 337-340, né à Arles, en 316, de Constantin Ier, reçut à sa mort la préfecture des Gaules, et mourut à Aquilée tandis qu'il s'efforçait de dépouiller de l'Italie son frère Constant.

CONSTANTIN III, simple soldat de l'armée romaine, se fit proclamer empereur en 407 par les légions de la Grande-Bretagne, passa en Gaule, où il choisit Arles pour résidence; fut accepté comme collègue par Honorius, puis assiégé dans Arles par Constance, général de ce prince, obligé de se rendre et mis à mort, 411.

CONSTANTIN IV, surnommé *Pogonat* (le barbu), né en 648, empereur d'Orient, 668-685. Il succéda à son père Constant II, qu'il vengea. Pendant six années, 673-679, les Arabes, commandés par Yézid, fils de Moaviah, vinrent assiéger Constantinople. Ils furent repoussés, grâce au feu grégeois, et Moaviah n'obtint la paix qu'au prix d'un tribut, 679. Mais dans ce temps Constantin IV était tributaire des Bulgares. Pour rendre la paix à l'Église, il convoqua à Constantinople un concile contre les monothélites, 680-681, et fut cher aux orthodoxes et aux papes. S.

CONSTANTIN V, surnommé *Copronyme* (l'ordurier), né en 718, empereur d'Orient, 741-775. Le parti orthodoxe lui infligea ce surnom, parce qu'il souilla les fonts baptismaux lorsqu'il y fut présenté. Comme son père Léon III, il fit la guerre au culte des images et provoqua par là des soulèvements dont il faillit être victime. S.

CONSTANTIN VI, né en 771, empereur d'Orient, 780-797, fils de Léon IV et d'Irène. Après avoir subi sa tutelle, il lui arracha le pouvoir et le garda 15 mois à peine, 790-792; mais, à la fin, il rappela Irène qui lui fit crever les yeux. Il mourut dans l'indigence.

CONSTANTIN VII, dit *Porphyrogénète* (né dans la pourpre), empereur d'Orient, 911-959. Âgé de sept ans lorsqu'il succéda à son père Léon VI, il en régna 48, dont 13 mois avec son oncle Alexandre, 911-912; 7 ans sous la tutelle de sa mère Zoé, 912-919; 25, sous l'autorité de Romain Ier, qui se fit associer à l'empire; et 15 ans seul, mais toujours gouverné par sa femme Hélène et par ses ministres. La culture des arts et des sciences l'occupa plus que les soins du gouvernement. Cependant il écrivit pour son fils un *Traité de l'administration de l'empire;* c'est un livre curieux pour connaître l'origine, les intérêts politiques et les forces des peuples qui habitaient sur les frontières. Constantin VII corrigea aussi les *Basiliques*, et sa collection fit désormais autorité. Il composa une *Vie de Basile le Macédonien*, 2 *Traités sur la Tactique*, et une grande compilation historique en 53 sections, dont 2, la 27e et la 50e, *des Ambassades* et *des Vertus et des Vices*, sont venues jusqu'à nous; ce sont des extraits d'ouvrages presque tous perdus auj. En 1843, M. Miller en a retrouvé de nouveaux fragments à l'Escurial; ce sont 35 extraits de Diodore, 1 de Polybe, 4 de Denys d'Halicarnasse, imprimés dans les *Fragm. historicorum græcorum* de Didot, 1848.

Ses œuvres complètes sont imprimées dans la *Byzantine* de Bonn. V. Rambaud, *Constantin Porphyrogénète*, 1870, un des meilleurs ouvrages qui existent sur les institutions de Byzance. S. et S. RE.

CONSTANTIN VIII, empereur d'Orient, 928-945. Romain Lécapène, son père, l'éleva en 928 au rang d'Auguste avec son frère Étienne. Tous deux renversèrent leur père, en 944, au profit de Constantin VII, qui les exila à leur tour, 945. S.

CONSTANTIN IX, né en 961, empereur d'Orient, 976-1028, élu avec son frère Basile II, lui laissa le pouvoir pour se livrer aux plaisirs. Resté seul en 1025, après la mort de Basile II, il abandonna le gouvernement à ses compagnons de plaisir. Sur le point de mourir, il appela le patrice Romain Argyre, et lui offrit de perdre les yeux ou d'épouser une de ses filles : Romain préféra ce dernier parti et fut empereur, 1028. S.

CONSTANTIN X, *Monomaque* (combattant seul), né vers 1000, empereur d'Orient, 1042-1054. Il obtint l'empire en devenant le 3e mari de Zoé, alors âgée de 63 ans. Constantin X, méprisé, subit plusieurs révoltes : celle de Maniacès, 1042; de Tornicius, 1044; de Boïlas, 1052; il souffrit les conquêtes des Normands en Italie, de Togrul-Beg en Arménie, et des Petchenègues en Serbie. Sous son règne l'Église grecque se sépara définitivement de l'Église romaine, 1054. (*V.* CERULARIUS.) B.

CONSTANTIN XI, *Ducas*, né vers 1007, empereur d'Orient, 1059-1067. Isaac Comnène l'avait choisi pour successeur : sous ce règne, les Seldjoukides s'emparent de l'Ibérie et de la Mésopotamie, et ravagent l'Arménie; les Hongrois prennent Belgrade, 1064; les Uzes envahissent la Thrace et la Grèce, 1065; les Normands achèvent la conquête de la Pouille et de la Calabre. S.

CONSTANTIN XII, empereur d'Orient, 1067. Il était le 3e fils de Constantin XI, et régna 6 mois avec ses deux frères, sous la tutelle de sa mère Eudoxie. Mais le mariage d'Eudoxie avec Romain IV, 1068, l'éloigna du pouvoir. Il essaya de le ressaisir, en se révoltant contre Nicéphore Botoniate, échoua, et fut enfermé dans un monastère, d'où Alexis Comnène le fit sortir. S.

CONSTANTIN XIII, *Dragazès* ou *Dracosès*, né en 1394, le dernier des empereurs d'Orient, 1448-1453. Il appartenait à la famille des Paléologues. Reconnu pour successeur de son frère aîné Jean VIII, il soumit son élection à l'approbation du sultan Amurat II, et lui paya tribut comme faisaient ses prédécesseurs. Mais Mahomet II, fils d'Amurat, résolut d'en finir avec Constantinople. Après de longs préparatifs, il mit le siège devant cette ville au commencement d'avril 1453, et l'emporta

le 29 mai. Constantin fit bravement son devoir et fut tué dans la mêlée. S.

CONSTANTIN, pape, 708-715, Syrien d'origine. Il combattit le monothélisme, que soutenait l'empereur grec Philippique.

CONSTANTIN, antipape, compétiteur d'Étienne III, fut élu par une faction après la mort d'Étienne II, 767, installé au palais de Latran par une bande de brigands armés, puis chassé de Rome en 769, et enfermé dans un couvent après avoir eu les yeux crevés. On a de lui quelques lettres adressées à Pépin le Bref.

CONSTANTIN, prince arménien de la dynastie des Roupensins, succéda à son père Roupen Ier, 1095, et, marchant sur ses traces, étendit ses conquêtes, repoussa l'invasion des Grecs, fournit des vivres aux croisés pendant le siège d'Antioche et reçut d'eux en récompense le titre de *chevalier*. Il mourut en 1099. C—A.

CONSTANTIN CÉPHALAS, compilateur grec du xe siècle, refit, après Agathias, un 4e remaniement de l'*Anthologie*, et recueillit les chansons anacréontiques. Son manuscrit a été trouvé par Saumaise en 1616, dans la bibliothèque d'Heidelberg. (V. ANTHOLOGIE.)

CONSTANTIN, dit *l'Africain*, savant de Carthage au xie siècle, alla étudier en Égypte et jusque dans l'Inde. Secrétaire de Robert Guiscard, puis moine au Mont-Cassin, il écrivit sur la médecine plusieurs traités, originaux, traduits ou refondus, qui furent imprimés à Bâle, 1539, in-fol.

CONSTANTIN MANASSÈS, écrivain grec du xiie siècle, est auteur d'un *Abrégé d'histoire*, en vers, et des *Amours d'Aristandre et de Callithée*, roman en vers politiques et en 9 livres, dont il ne reste que des extraits, qui ont été publiés par M. Boissonade à la suite du roman de *Drosille et Chariclès*, par Nicetas Eugenianus, 1819.

Son histoire a été publiée dans la *Byzantine* de Bonn, 1836. M. Müller a donné dans l'*Annuaire de l'Assoc. pour l'encouragement des études grecques*, 1875, un poème moral inédit de Manassès. S. Re.

CONSTANTIN (ROBERT), médecin et célèbre helléniste, né à Caen en 1502, m. en 1605, professa les belles-lettres à Caen. Son *Lexicon græco-latinum*, Genève, 1562, 2 vol. in-fol., a joui d'une immense réputation; une très grande partie des explications et des autorités du *Thesaurus* d'Henri Estienne ont été prises dans ce lexique. La dernière édit. est de 1637. C. N.

CONSTANTIN PAULOVITCH, grand-duc de Russie, 2e fils de Paul Ier et frère de l'empereur Alexandre Ier, né en 1779, m. en 1831. Il se signala en Italie, 1799, sous le commandement de Souwarof, et dans la campagne d'Austerlitz, 1805, sous Kutusof. Du vivant d'Alexandre il renonça, en faveur de Nicolas, son frère cadet, à tous ses droits de succession au trône, 1822, et renouvela cette abdication en 1825, à la mort d'Alexandre. Son nom fut alors adopté comme signe de ralliement par les mécontents qui voulaient donner une constitution à la Russie. (V. NICOLAS.) Il était depuis 1815 vice-roi de Pologne, lorsque éclata l'insurrection de Varsovie, en 1830. Il ne put ou ne voulut pas la combattre, et fut emporté par le choléra. Il était connu par son extrême sévérité militaire et par la bizarrerie de son caractère. PL.

CONSTANTINE, ancienne *Cirta*, v. d'Algérie, ch.-l. de la province de ce nom, à 156 kil. S.-O. de Bône, 458 E. d'Alger, par 36° 22′ lat. N., et 4° 16′ long. E. Préfecture, division militaire, tribunal de 1re instance, chambre de commerce, lycée, collège de jeunes filles; 38,379 hab., 10,000 Français, 4,500 Israélites naturalisés, 2,400 étrangers, environ 21,000 indigènes musulmans. — La ville est construite sur une table de rochers qu'enveloppe le Rummel, et dominée au N.-E. par le Sidi-Mecid; au S.-O. par les hauteurs du Coudiat-Ali, au S.-E. par le plateau de Mansoura. Elle déborde en dehors de l'ancienne enceinte; le quartier arabe, composé de rues étroites et tortueuses, est curieux à visiter; les cascades du Rummel sont d'un effet très pittoresque. Le pont d'El-Kantara jeté sur le Rummel, à 56 m. d'élévation, est un ouvrage romain plusieurs fois réparé. — Fabrique d'ouvrages en cuir, grand commerce de céréales. Constantine est reliée à Philippeville qui lui sert de port par un chemin de fer, une autre voie ferrée se dirige au S. sur Batna, une autre à l'E., sur Guelma et la Tunisie; une quatrième à l'O. dépasse Sétif et doit se prolonger sur Alger. — L'anc. *Cirta* était la plus riche et la plus puissante des villes de Numidie; Masinissa et ses successeurs y résidèrent. Ruinée en 311, elle fut rétablie par Constantin dont elle prit le nom. Constantine résista aux Vandales, mais sous la domination arabe on y laissa périr les aqueducs et les égouts romains. Pendant le moyen âge, les Catalans, Venise et Marseille eurent de fréquents rapports de commerce avec elle. Khaïr-Eddin-Barberousse s'en empara en 1520; elle fut gouvernée par des beys vassaux du dey d'Alger. Le maréchal Clausel l'attaqua sans succès en 1836, mais le maréchal Valée la prit d'assaut sur le bey Ahmed, le 13 octobre 1837. W—L.

CONSTANTINE (PROVINCE DE), une des 3 grandes divisions de l'Algérie, entre la province d'Alger à l'O., la Tunisie à l'E., la Méditerranée au N.; c'est la région la plus vaste et la plus fertile de l'Algérie. Superf., 127,064 kil. carrés; pop. 1,291,418 hab. Rivières : la Seybouse, la Medjerda, le Rummel et dans le sud l'oued Djeddi. Le département ou territoire civil a pour ch.-lieu Constantine et pour s.-préfectures Bône, Guelma, Philippeville, Bougie, Sétif; la division ou territoire de commandement comprend 4 subdivisions. Les autres villes importantes sont : sur la côte la Calle, Stora, Collo, Djidjelli; dans l'intérieur Tébessa, Souk-Arrhas, Duvivier, le Kroub, Aïn-Beïda, Batna; dans le sud Biskra, Tuggurt. W—L.

CONSTANTINOPLE, anc. *Byzance*, v. d'Europe, cap. de l'empire ottoman, dans la Roumélie, sur la rive occidentale du canal de Constantinople et à son embouchure dans la mer de Marmara, en face de Scutari en Asie; par 41° lat. N., et 26° 38′ long. E.; à 2,997 kil. S.-E. de Paris. Les Turcs la nomment *Istambol* (corruption du grec *eis ten polin*, à la ville par excellence), ou *Islambol* (abondance de fidèles), *Déri Saadet* (porte du bonheur), *Constantinié* (ville de Constantin) sur les monnaies, et *Asitané* ou *Asitanéi Alié* (le suprême seuil) dans le style officiel. C'est la *Tsaregrad* (ville impériale) des Valaques et des Slaves. Elle a 46 kil. de tour. Bâtie en amphithéâtre sur 7 collines, elle forme un triangle, dont un côté touche vers l'E. au port qui la sépare des faubourgs de Galata, Kassim Pacha et Khas Kieni; l'autre est baigné par la mer de Marmara au S., et le 3e, tourné à l'O. vers la campagne, est protégé par une double enceinte fortifiée et un large fossé. Vue de la mer, avec ses coupoles dorées, ses hauts minarets, ses beaux *sérais* ou palais, ses maisons aux couleurs bigarrées, ses bosquets de cyprès séculaires, elle offre un aspect magnifique; mais, à l'intérieur, presque toutes les rues sont étroites, mal pavées et sales. Elles sont pourtant sillonnées aujourd'hui par des lignes de tramways très fréquentées et des voitures de place y circulent. Les maisons, en bois, sont dévorées par de fréquents incendies : on ne voit ni noms de rues, ni numéros, ni enseignes aux magasins, ni affiches. On compte environ 90,000 maisons. La population, en y comprenant, selon l'usage du pays, l'enceinte des sept collines et les faubourgs, c.-à-d. les nombreux villages qui couvrent les rives du Bosphore depuis San-Stefano et Kadi-Keui jusqu'à l'entrée de la mer Noire, s'élève environ à 700,000 hab., dont 420,000 Musulmans, 125,000 Arméniens, 124,000 Grecs, 36,000 juifs, 15,000 catholiques, 1,700 Tziganes et 16,300 sujets étrangers régis par des capitulations (Hellènes, 9,000; Anglais, Maltais et Ioniens, 2,000; Autrichiens, 1,600; Français, 1,100; Russes, 1,000; Persans, 700, etc.). Le recensement de 1864, annonçait cependant 1,075,000 habitants, dont seulement 480,000 musulmans. Les Turcs et les Arméniens portent en général aujourd'hui les vêtements européens, avec le *fez* ou bonnet rouge; les femmes se couvrent le haut et le bas du visage d'un *yachmak*, voile de mousseline blanche, et le corps d'un *féredjé*, manteau de drap ou de mérinos. Climat doux et pur en été, très variable dans les autres saisons; la peste n'a plus reparu depuis l'institution d'un système quarantenaire encore entretenu dans tout l'empire avec plus de rigueur que d'intelligence. Constantinople est la résidence du Grand-Seigneur et des autorités, du cheikh-ul-Islam, du patriarche œcuménique grec, des patriarches arméniens, de l'archevêque catholique romain, du chef des rabbins (*khakham-bachi*). Chacune des communautés non musulmanes a en outre un chef civil, qui la représente auprès du gouvernement. On y compte 500 fontaines, 150 bains publics, de nombreux bazars, dont celui de Mahomet II; des *cahvés* (cafés), où l'on prend du café seulement et on se fait raser; des *pontchoudukkiani*, où l'on ne sert que des liqueurs et des sucreries. Parmi les 346 mosquées, on remarque : Sainte-Sophie, fondée par Justinien en 532 et enlevée au culte chrétien en 1453; Yéni-Djama (nouvelle mosquée) ou Sultanié, dont les colonnes de marbre ont été tirées des ruines de Troie (?), les mosquées d'Achmet Ier, de Soliman Ier, d'Osman, de Bajazet II, de Sélim II, de Mustapha III; celle de Mahomet II, bâtie sur l'emplacement et avec les ruines de l'église des Saints-Apôtres. Chacune est entourée de parvis où sont des fontaines pour les ablutions, et contient des *turbés* (chapelles sépulcrales), où reposent les corps des sultans et des hauts personnages. Aux mosquées sont annexés des *mektebs* (écoles) et des *médressés* (collèges), au nombre de plus de 420, où 26,000 jeunes gens reçoivent une instruction gratuite. Il existe des écoles de navigation, de médecine, de mathématiques; une école militaire et d'état-major, fondée par le sultan Abdul-Medjid; l'université *Dari-Funoun* (maison des sciences et des arts), voisine de Sainte-Sophie, n'est pas encore achevée; une académie des sciences; 40 bibliothèques publiques; une imprimerie impériale (*Tab'alkhanii-Amire*), en face du palais du

séraskier ou ministre de la guerre; 2 journaux turcs hebdomadaires, *Takvimi-Vakai* (Tableau des événements) et *Djeridei-Haradis* (Table des nouvelles); 3 journaux français, le *Journal de Constantinople* (5 fois par mois), le *Courrier de Constantinople* (tous les samedis), et le *Journal de médecine* (mensuel); un journal arménien, *Haiasdan* (l'Arménie); 2 journaux grecs; un journal israélite, etc. Au nombre des monuments figurent 28 portes considérables, reste de 48 qu'il y avait autrefois : ce fut par celle de Top-Capoussy, autrefois Saint-Romain, que Mahomet II fit son entrée en 1453. C'est du haut de la Tour du Séraskier que l'on signale les incendies. Dans tout *serai*, comme dans toute maison particulière de la classe aisée, le *harem* ou gynécée, appartement des femmes, forme un corps de logis séparé et où aucun étranger ne peut pénétrer. Le palais impérial (palais de Top Kapou), au N.-E. de la ville, construit par Mahomet II en 1478, en face et à l'E. de Sainte-Sophie, égale presque en étendue l'ancienne ville de Vienne : il contient le Trésor impérial et l'hôtel des monnaies, le seul de l'empire. *Bab-i-Ali* (la Sublime Porte), vulgairement appelé *Pacha-Capouçou* (Porte du Pacha), contient les bureaux du grand vizir, du ministre des affaires étrangères, du grand conseil de justice et du ministre de la justice; les ministres s'y réunissent en conseil. *Eski-Seraï* (le Vieux Sérail), construit en 1454, et où se retiraient les veuves des sultans, est actuellement le ministère de la guerre. Le château des Sept-Tours (*Yédi-coullè*), auj. très délabré, bâti, dit-on, par Jean Zimiscès, et reconstruit par Mahomet II en 1458, servait autrefois de prison au corps dimoplatique dès que la Turquie était en guerre : il renferme la porte Dorée (*Yény-Capoussy*), arc de triomphe érigé par Théodose le Grand; trois des tours ont été renversées par des tremblements de terre. Les antiquités les plus curieuses sont : l'Hippodrome (*At-Meïdan*, place aux chevaux), commencé par Sévère, achevé par Constantin, orné de l'Obélisque d'Égypte, de la Colonne aux trois serpents, dont les têtes n'existent plus, laquelle a supporté, dit-on, le trépied de Delphes, et de la colonne historique représentant dans son piédestal l'histoire d'Arcadius; la Colonne brûlée, belle ruine d'un monument de porphyre élevé par Constantin; *Bin bir direk*, ou la Citerne aux mille et une colonnes; la *Cisterna basilica*, ornée de 336 colonnes de granit; la citerne de Philoxène, ornée de 224 colonnes de marbre; les ruines du palais des empereurs byzantins qu'on appelait *Magnaura*, etc. — Un golfe formé par la mer de Marmara à l'E. de la pointe du Sérail, et se terminant après le faubourg d'Eyoub en pointe repliée, s'appelle la Corne-d'Or (*Khryso Kéras*); il forme le port de Constantinople, long de 6,800 m., large de 1,600 au moins, commode et sûr, pouvant contenir plus de 1,000 bâtiments, et accessible aux plus gros vaisseaux de guerre. Sur la gauche de la Corne-d'Or se trouvent : 1° la ville proprement dite; 2° le faubourg du Fanar (fanal), anc. résidence des ambassadeurs, habité auj. par les Grecs. 3° le faubourg juif de Balat; 4° le faubourg d'Eyoub, entremêlé d'arbres, et célèbre par la mosquée où l'on conserve l'étendard de Mahomet et où le sultan va ceindre le sabre en montant sur le trône. A droite on remarque : 1° le faubourg de Khas-Kienï habité par des Juifs et des Arméniens; 2° le faubourg de Kassim-Pacha, où se trouvent l'amirauté, l'arsenal maritime, la caserne des marins et le bagne; 3° le faubourg de Galata, au pied d'une colline, ainsi nommé du lait estimé (*gala*) qu'on y vendait; entouré de murs crénelés de 6 kil. bâtis par les Génois qui l'habitaient avant 1453; les négociants et banquiers européens y ont leurs comptoirs; les chrétiens y jouissent pour leur culte d'une entière liberté : il y a 3 églises latines, 2 églises arméniennes, un externat de lazaristes, un couvent-école de sœurs de charité, 4 églises grecques, une seule mosquée de quelque importance, les bâtiments de la quarantaine et de la douane d'importation, une tour d'où l'on signale les incendies comme de la tour du Séraskier; 4° le faubourg de Péra, au haut de la colline dont Galata occupe la base, contenant le Iekki ou couvent des derviches tourneurs, l'église Sainte-Marie avec couvent de franciscains, l'église Saint-Louis sous la protection de la France, desservie par des capucins, l'église Saint-Antoine appartenant aux Pères conventuels, l'église de la Trinité, l'église du Saint-Esprit avec l'archevêché latin, une église grecque, 3 églises arméniennes, des hôpitaux grec, arménien et européens, une vaste et belle caserne d'artillerie, un grand Champ des Morts, un théâtre, un Opéra italien, de riches hôtels et cafés, etc.; résidence des ambassadeurs chrétiens; 5° le faubourg de Tophané, ou l'on voit la caserne des canonniers, la fonderie de canons, une place ornée d'une belle fontaine, et la magnifique mosquée de Mahmoud II. Trois ponts de bateaux, jetés sur la Corne-d'Or, le Vieux-Pont, le Pont-Neuf, et le pont de Kas Kieni, unissent la ville avec les faubourgs. — Constantinople a peu d'industrie; on y fabrique des étoffes de coton, des soieries, des armes, des ouvrages en acier, des maroquins, etc. Export. de soie, tapis, peaux, laines, cire, parfums, cuivres, pipes. Import. de grains, fer, bois, suif, pelleteries, par la mer Noire; de coton, fil, étain, lainages, soieries, coutellerie, horlogerie, papier, vin, indigo, cochenille, café, sucre, par la Méditerranée. Chemins de fer pour Andrinople et Bellova, Tirnova et Dédéagatch. Bureaux de poste français, russe, autrichien et grec. Paquebots à vapeur pour Odessa, Alexandrie, Trieste, Marseille, Trébizonde, Varna, Galatz, Smyrne, la côte de Syrie, l'Archipel, le Pirée, les îles Ioniennes, Malte, Southampton. En 1882, il est entré dans le port de Constantinople 10,166 navires à voiles et 6,401 à vapeurs, jaugeant ensemble 6,399,000 tonneaux. L'Angleterre tint le premier rang, avec 3,164,000 tonneaux. Puis viennent la Grèce, l'Autriche, la Turquie, la France, la Russie et l'Italie.

Histoire. Constantinople fut fondée, en 330 ap. J.-C., par l'empereur Constantin, sur l'emplacement de l'anc. Byzance. Assise sur sept collines comme Rome, elle eut aussi son Capitole, ses cirques, son hippodrome, son Colisée. Les villes de la Grèce et de l'Italie, Rome même, furent dépouillées pour l'embellir. Les monnaies de Constantin portèrent l'image de la louve surmontée de deux étoiles, pour montrer qu'il y avait désormais deux capitales de l'empire et du monde. La population devint si grande que l'enceinte fut trop étroite, il fallut construire jusque dans la mer, en y élevant des môles. Capitale de l'empire d'Orient depuis Théodose, elle fut agrandie sous Théodose II et Léon l'Isaurien; elle s'embellit encore sous Justinien, qui bâtit la basilique de Sainte-Sophie. Illustre dans l'histoire ecclésiastique, elle compta parmi ses patriarches, auquels le concile œcuménique de 318 accorda la prééminence sur les autres évêques de la chrétienté, St Grégoire de Nazianze, St Jean Chrysostome, l'hérésiarque Nestorius, le savant Photius. Quatre conciles œcuméniques y furent réunis : celui de 381, qui condamna les erreurs de Macédonius et confirma le symbole de Nicée; celui de 553, où furent désapprouvés les écrits de Théodore de Mopsueste, source du nestorianisme; celui de 681, à l'occasion de l'hérésie des monothélites; et celui de 869, qui déposa Photius. Mais Constantinople offrit, dans l'histoire politique, le plus triste spectacle et fut le théâtre d'un grand nombre de révolutions, au milieu desquelles les soldats donnèrent et avilirent la pourpre, comme les prétoriens à Rome. La fureur des jeux du cirque y fit naître, sous Justinien, une guerre civile qui coûta la vie à 30,000 personnes. Elle fut vainement assiégée par les Avares, 593, par les Avares et les Perses réunis, 625. Les flottes des Arabes l'attaquèrent six années de suite, 668-75, et de nouveau en 717; le feu grégeois la sauva. Elle échappa encore aux Bulgares en 755 et aux Varègues en 866. Entraînée par une décadence rapide, elle tomba, en 1204, au pouvoir des croisés de l'Occident, qui réussirent à y fonder un empire latin. La ville fut reprise par les Paléologues en 1261. Plusieurs fois menacée par les Turcs Ottomans, elle succomba enfin, le 29 mai 1453 : le sultan Mahomet II l'emporta d'assaut, et fit de Sainte-Sophie une mosquée. Depuis cette époque elle a été la capitale de l'empire ottoman. Menacée d'un bombardement par une flotte anglo-russe en 1798, par une flotte anglaise en 1807, elle reçut dans son port en 1832 la flotte du tzar Nicolas, qui prétendait la défendre contre Méhémet-Ali. Les Anglais et les Français s'y établirent comme alliés des Turcs en 1854, pendant la guerre de Crimée. Enfin en 1878, les Russes victorieux ont occupé les faubourgs de Constantinople.

J. de Hammer, *Constantinopel und der Bosphorus*, 2 vol., 1822; P. Gyllius, *de Constantinopoleos topographia*, 1632; Andréossi, *Constantinople et le Bosphore*, 1828; Edm. de Amicis, *Constantinople*, 1880; de Mony, *Constantinople et le Bosphore*, 1878; Dumont, *Catal. du musée de Constantinople*, dans la *Rev. Archéol.*, 1868; Reinach, *Catal. du musée impérial*, Constantinople, 1882; Dethier et Mordtmann, *Epigraphik von Byzantion*, dans les *Mém. de l'Acad. de Vienne*, t. XIII, 1864; Gerhard, *la Colonne serpentine*, dans l'*Arch. Zeit.* de 1856; même sujet par Vischer, *Kleine Schriften*, II, 296; Brunet de Presle, *les Tombeaux des empereurs*, 1865; Labarte, *le Palais impérial*, 1861; Paspatis, *Topographie ancienne de Constantinople* (en grec), 1870; Byzantios, *même sujet*, 3 vol., Athènes (en grec), 1870. B., E. D—y et S. Re.

CONSTANTINOPLE (Canal de), anc. *Bosphore de Thrace*, le *Boghaz* des Turcs, détroit qui sépare l'Asie de l'Europe et unit la mer Noire à la mer de Marmara; 30 kil. de long. sur 1 à 4 de large. On n'y trouve ni bancs ni écueils dangereux, excepté un seul banc de sable dit banc des Anglais, au pied du mont Géant, et quelques bas-fonds rocheux à l'entrée de la mer Noire du côté de l'Europe; mais il y a des courants que le vent du N.-E. augmente. Les deux rives sont célèbres par leurs beautés pittoresques : Constantinople, Bouïouk-Déréh et Thérapia en Europe, Scutari en Asie, avec de nombreuses maisons de plaisance. Il n'y a que deux petits groupes d'îlots à l'entrée orientale du canal, les Cyanées, sur la côte d'Europe. Au milieu du détroit, qui en est en même temps le point le plus resserré, sont deux forts construits par Mahomet II, et qui étaient destinés par lui à protéger Constantinople du côté de la mer Noire, *Roumêli-Hissar* en Europe, *Anadoli-Hissar* en Asie. A l'entrée sont les châteaux et batteries de *Roumeli-Fanar* et de

Roumèli-Kavak en Europe, d'*Anadoli-Fanar* et d'*Anadoli-Kavak* en Asie.

V. la *carte* du maréchal de Moltke.

CONSTANTINUS AGER, nom latin du COTENTIN.

CONSTITUANTE (ASSEMBLÉE). *V.* ASSEMBLÉE.

CONSTITUTION, loi politique générale d'un pays, déterminant les pouvoirs publics et les droits des citoyens.

CONSTITUTION DE 1791. Quand les états généraux de 1789 se furent déclarés Assemblée nationale, ils voulurent assurer par une constitution la régénération politique du pays; le 6 juillet 1789, ils chargèrent une commission de 8 membres d'en préparer le projet. Bientôt Mounier vint le soumettre à l'Assemblée, qui le rejeta comme trop aristocratique. Une commission élabora un projet différent, que l'Assemblée accepta, et que le roi promulgua le 14 septembre 1791. Cette constitution, précédée de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen en dix-sept articles, proclame l'égalité comme base du droit public, l'admission de tous les citoyens aux fonctions publiques, la liberté des cultes, la liberté de la presse, dans les limites qui seront déterminées par la loi. La représentation nationale sera concentrée dans une assemblée unique, permanente, indissoluble, et dont les lois ne seront subordonnées qu'à un *veto* suspensif de la part du roi. Le nombre des députés est fixé : 1° d'après le nombre des départements (3 pour chacun, sauf celui de Paris qui n'en a que 1); 2° d'après leur population; 3° d'après leur richesse évaluée suivant le montant de leurs contributions directes. Les représentants, au nombre de 745, sont inviolables; ils fixent les dépenses publiques, ainsi que le chiffre des armées de terre et de mer, déclarent la guerre, ratifient les traités, sur la proposition du roi. La durée de la législature est de deux ans. L'Assemblée se réunit d'elle-même, si elle n'est pas convoquée; elle nomme son président, ses vice-présidents et secrétaires, et dispose d'une force armée pour sa défense. La royauté est héréditaire, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, à l'exclusion des femmes et de leur descendance. Le roi est inviolable; il prête serment à la nation et à la loi; il a une liste civile, une garde d'honneur, veille au maintien de l'ordre intérieur et de la sûreté extérieure du royaume, nomme aux fonctions diplomatiques et civiles, ainsi qu'à la plupart des grades militaires, promulgue et fait exécuter les lois. Il a des ministres responsables. Le système électoral est à deux degrés : tout citoyen âgé de 25 ans, payant une contribution directe égale à trois journées de travail, inscrit sur les registres de la garde nationale, fait partie des assemblées primaires qui nomment les électeurs (*V.* ÉLECTORALES [LOIS]); puis les assemblées électorales choisissent les représentants parmi tous les citoyens indistinctement. Toutes les fonctions administratives, judiciaires, financières et même ecclésiastiques sont électives.

B.

CONSTITUTION DE 1793. Œuvre de la Convention nationale, qui l'appela *Acte constitutionnel,* elle avait 124 articles, précédés d'une déclaration des droits de l'homme bien différente de celle de 89, admettant le droit au travail et le droit permanent à l'insurrection. Voici ses principales dispositions : Un Corps législatif permanent, annuel, de 750 membres élus par tous les citoyens âgés de 21 ans; un pouvoir exécutif de 24 membres responsables, tirés d'une liste dressée par les assemblées primaires, et renouvelés par moitié tous les ans. Le Corps législatif fait les lois, qui ne seront exécutoires qu'après 40 jours; si pendant ce temps le 10e des assemblées primaires réclame, toutes seront convoquées pour statuer. Cette constitution, adoptée le 23 juin 1793, et suspendue en octobre de la même année jusqu'à la paix, ne fut jamais appliquée.

B.

CONSTITUTION DE L'AN III (1795). Faite par la Convention, et promulguée le 1er vendémiaire an IV (23 sept 1795), elle a 377 articles, y compris 22 pour la déclaration des droits et la déclaration des devoirs. Le suffrage est à deux degrés; le corps législatif se compose d'un conseil des Anciens et d'un conseil des Cinq-Cents (*V. ces mots*); le pouvoir exécutif est confié à un Directoire de 5 membres choisis par les Anciens sur une liste de 50 candidats présentée par les Cinq-Cents. Le Directoire était renouvelé chaque année par cinquième, les conseils étaient renouvelés par tiers. Cette constitution, compromise et ébranlée par les coups d'État du 18 fructidor, du 22 floréal et du 30 prairial, fut renversée par le coup d'État du 18 brumaire. (*V.* DIRECTOIRE.)

B.

CONSTITUTION DE L'AN VIII. Préparée par Sieyès, modifiée par Bonaparte, votée par 3,011,007 électeurs sur 3,012,569, promulguée le 22 frimaire (13 décembre 1799), elle confiait le pouvoir exécutif à 3 *consuls,* élus, les 2 premiers pour dix ans, le 3e pour cinq ans, et rééligibles. Les lois, proposées par les consuls et rédigées par le conseil d'État, devaient être discutées par un tribunat de 100 membres (*V.* TRIBUNAT), admises ou rejetées par un corps législatif de 300 membres âgés de 30 ans au moins, et renouvelés par cinquième tous les ans. Un Sénat de 80 membres élus à vie veillait à leur conservation, et pouvait rejeter toute loi inconstitutionnelle. L'élection aux emplois publics est à plusieurs degrés, ainsi réglés : tous les Français âgés de 21 ans concourent à la formation d'une liste communale d'un dixième d'entre eux, parmi lesquels le premier consul choisit les fonctionnaires de l'arrondissement; ces électeurs désignent un dixième d'entre eux pour une liste départementale, sur laquelle sont choisis les fonctionnaires du département; enfin les élus de la liste départementale désignent un dixième d'entre eux, qui sont la liste nationale, où le Sénat prend les députés, les tribuns, les consuls, les juges de cassation et les juges des tribunaux de 1re instance. Les commissaires du gouvernement près ces derniers tribunaux sont pris dans la liste communale; pour les tribunaux d'appel, dans la liste départementale; pour le tribunal de cassation, dans la liste nationale; l'élection directe ne fut conservée que pour les juges de paix nommés par les citoyens pour trois ans. Trois consuls furent désignés dans l'ordre suivant : Bonaparte, Cambacérès, et Lebrun. Le premier consul nommait les ministres, promulguait les lois, choisissait les membres du conseil d'État et les ambassadeurs, conférait les grades dans l'armée et dans la marine, et nommait les fonctionnaires civils. Il recevait un traitement de 500,000 francs. Les deux autres n'avaient guère que voix consultative, et 160,000 francs de traitement.

CONSTITUTION DE L'AN X. Le sénatus-consulte organique du 16 thermidor an X (août 1802) apporta des modifications importantes à la constitution de l'an VIII. Les trois consuls étaient nommés à vie et recevaient, le premier 6 millions, et les deux autres, chacun 1,200,000 fr. Un conseil privé était institué pour assister les consuls et pour examiner les traités conclus avec les puissances étrangères. Les attributions du sénat étaient étendues. Au contraire le tribunat, dont l'opposition avait paru gênante, fut réduit à 50 membres et partagé en trois sections. Les listes de notabilités, dont la formation avait rencontré des difficultés insurmontables, furent remplacées par des collèges électoraux, qui présentaient des candidats au premier consul et au sénat pour le corps législatif, le tribunat et les autres corps électifs. Le suffrage universel ratifia les changements introduits dans la constitution de l'an VIII.

CONSTITUTION DE L'AN XII. Le sénatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804) établit sous le nom d'empire la monarchie héréditaire dans la descendance naturelle ou adoptive de Napoléon Bonaparte et de ses frères Joseph et Louis. L'empereur recevait une liste civile de 25 millions. Six grands dignitaires inamovibles et irresponsables, le grand électeur, l'archi-chancelier d'Empire, l'archi-chancelier d'État, l'archi-trésorier, le connétable et le grand amiral (*V. ces mots*), devaient former le conseil du souverain, exercer la régence en cas de minorité et élire l'empereur en cas d'extinction de la famille impériale. Seize maréchaux d'empire, quatre maréchaux honoraires, un grand maréchal du palais, un grand chambellan, un grand aumônier, etc., devaient former la nouvelle cour, où Napoléon prétendait faire revivre à la fois les traditions de la France monarchique et celles de l'empire de Charlemagne. — Le sénat fut spécialement chargé de défendre la liberté individuelle et la liberté de la presse. Le corps législatif fut autorisé à discuter les lois en comité secret. Cette constitution, qui laissait subsister les bases de celles de l'an VIII et de l'an X, fut soumise à l'approbation du suffrage universel, et approuvée par 3,572,329 suffrages contre 2,569 votes négatifs. — Elle fut modifiée en 1807 par la suppression du tribunat, et dura jusqu'à la chute de l'empire, en 1814.

E. D—Y.

CONSTITUTION DE 1848. Cette constitution, en 116 articles, précédée d'un préambule, et fondée sur le suffrage universel, fut promulguée, le 4 novembre 1848, par l'Assemblée nationale issue de la révolution de Février. Elle proclamait la république une et indivisible, ayant pour principes la liberté, l'égalité et la fraternité; conférait le pouvoir législatif, le droit de déclarer la guerre et de ratifier les traités à une assemblée unique, permanente, élue par tous les Français âgés de 21 ans et jouissant de leurs droits civils et politiques; attribuait le pouvoir exécutif à un président, nommé pour 4 ans par les mêmes électeurs, rééligible seulement après un intervalle de 4 années, responsable, partageant l'initiative des lois avec l'Assemblée, assurant l'exécution des lois après les avoir promulguées, disposant des troupes sans pouvoir les commander; instituait une haute-cour de justice pour les crimes contre la sûreté de l'État; créait un conseil d'État, choisi par l'Assemblée pour élaborer les lois, et présidé de droit par un vice-président de la république, également au choix de l'Assemblée sur une liste de 3 candidats dressée par le chef du pouvoir exécutif. La loi du 31 mai 1850, qui restreignait le suffrage universel, modifia profondément le caractère de cette consti-

tution. Elle fut renversée par le coup d'État du 2 décembre 1851. B. et E. D—Y.

CONSTITUTION DE 1852. Faite en vertu des pouvoirs délégués à Louis-Napoléon Bonaparte par le vote populaire des 20 et 21 décembre 1851 et promulguée le 14 février 1852, elle confiait pour 10 ans le gouvernement au président de la république française, avec le droit de commander les forces de terre et de mer, de déclarer la guerre, de faire les traités de paix, d'alliance et de commerce, de nommer à tous les emplois, de faire grâce, de sanctionner et de promulguer les lois, de rendre les décrets nécessaires pour leur exécution. Le président était seul responsable. La constitution établissait un conseil d'État chargé de préparer les lois, un corps législatif qui votait le budget et les lois, mais sans avoir les droits d'adresse, d'interpellation ni d'amendement, un sénat gardien de la constitution. Les conseillers d'État et les sénateurs étaient nommés par le président, les membres du corps législatif par le suffrage universel. — Un sénatus-consulte du 7 nov. 1852, ratifié par 7,824,189 suffrages, rétablit l'empire héréditaire en faveur de Louis-Napoléon; un autre du 23 déclara que les conventions douanières, les établissements et les modifications de tarifs, les travaux d'utilité publique, pourraient être promulgués ou ordonnés par décrets impériaux. — La constitution de 1852 fut modifiée : 1° par le décret du 24 nov. 1860, qui accordait au sénat et au corps législatif le droit de discuter et de voter une adresse en réponse au discours prononcé par l'empereur à l'ouverture de la session; 2° par le sénatus-consulte du 2 déc. 1861, par lequel l'empereur renonçait au droit d'ouvrir des crédits extraordinaires dans l'intervalle des sessions législatives; 3° par la déclaration du 19 janv. 1867, qui remplaçait le droit d'adresse par le droit d'interpellation, chargeait les ministres de défendre eux-mêmes les projets de loi présentés au corps législatif, et adoucissait le régime imposé à la presse depuis 1852; 4° par le message du 11 juillet 1869 et le sénatus-consulte du 6 septembre, qui rétablissaient la responsabilité des ministres, accordaient au corps législatif le droit d'initiative et le droit d'amendement et conférait au sénat le droit d'empêcher la promulgation de toute loi jugée par lui inconstitutionnelle; enfin par la loi d'avril 1870, qui enlevait au sénat le pouvoir de modifier la constitution et réservait au suffrage universel directement consulté le droit d'autoriser les changements constitutionnels. Lorsque l'auteur de ces dernières réformes, M. Émile Ollivier, les soumit à l'approbation populaire dans le plébiscite du 8 mai 1870 (*V.* PLÉBISCITE), le régime impérial, complètement transformé et ramené aux institutions parlementaires du règne de Louis-Philippe, n'avait plus rien de commun que le nom avec l'autorité presque dictatoriale que la constitution de 1852 conférait au chef de l'État. E. D—Y.

CONSTITUTION DE 1875. *V.* FRANCE.

CONSTITUTION, terme qui s'applique aux décisions des souverains pontifes sur les matières concernant la foi et les mœurs, et aux règlements qu'ils font pour la discipline ecclésiastique. Ces constitutions sont en forme de *bulle* ou de *bref*. Au XVIII^e siècle, on a souvent employé le mot *constitution* pour désigner la bulle *Unigenitus*. (*V.* BULLES.)

CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ, organisation donnée à l'Église de France par l'Assemblée constituante (12 juillet 1790), après qu'elle eut enlevé au clergé, pour les remplacer par une dotation portée annuellement au budget de l'État, ses dîmes (13 août 1789, 14 avril 1790) et ses biens (27 novembre 1789). Faite sous l'influence janséniste du comité ecclésiastique, avec la prétention de revenir à la discipline des premiers siècles, cette constitution ne reconnaissait que de nom la suprématie pontificale et détruisait l'unité religieuse, en faisant, sans l'aveu du chef de la chrétienté, une nouvelle répartition des diocèses suivant celle des départements, en défendant aux évêques de demander à Rome aucune bulle de confirmation, et en substituant à l'institution canonique donnée par le pape l'institution donnée par le métropolitain. Si le métropolitain la refusait, le débat était porté devant le tribunal civil du district. Cette constitution bouleversait la discipline ecclésiastique, en donnant aux électeurs (catholiques, protestants, juifs ou philosophes) la nomination des évêques, aux citoyens actifs celle des curés, et en ne laissant aux évêques aucune liberté d'action pour l'administration de leur diocèse. L'Assemblée y ajoutait la faute d'exiger des ecclésiastiques qui exerceraient les fonctions de leur ministère, le serment à la constitution civile. Sanctionnée à regret par Louis XVI, 26 déc. 1790, mise à exécution dès janvier 1791, elle fut condamnée par le pape Pie VI, qui interdit le serment (brefs des 10 mars et 13 avril 1791), et repoussée par la très grande majorité du clergé. De là une distinction entre les prêtres *assermentés* ou *jureurs*, et les prêtres *insermentés* ou *réfractaires*. Deux Églises furent alors en présence ; l'une reconnue et subventionnée par l'État, mais manquant trop souvent de dignité, de tenue, même de convictions chrétiennes; l'autre, préférée par les fidèles, mais exclue des temples, forcée de se cacher, et même quelquefois cruellement persécutée. La constitution civile du clergé causa de nombreux désordres et fut une des principales causes de la guerre de Vendée. Le concordat fit cesser le schisme en 1801.

L'un des auteurs de la constitution, Durand de Maillane, a écrit en 1791 une histoire apologétique du Comité ecclésiastique; et l'abbé Jager, à un point de vue tout opposé, a publié en 1852 l'*Histoire de l'Église de France pendant la Révolution*, 3 vol. V. aussi L. Sciout, *Hist. de la Constitution civile du clergé*, 1873, 2 vol.; Taine, *les Origines de la France contemporaine, la Révolution*, t. Ier.

CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES, recueil, en 8 livres, de règlements touchant la discipline et les cérémonies de l'Église, qu'on suppose être du temps des apôtres et avoir été rédigés par le pape St Clément. Mais, suivant la plupart des écrivains ecclésiastiques, ces *Constitutions* sont plus récentes et n'ont qu'une médiocre autorité. Photius dit qu'elles sont entachées d'arianisme : il est probable que le texte en a été altéré ou interpolé, et, dans leur forme actuelle, elles ne paraissent pas remonter plus haut que le III^e ou le IV^e siècle. (*V.* Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, tome II, et Fabricius, *Bibl. gr.*, t. VII de l'édition d'Harles. Elles n'en sont pas moins curieuses comme monument des coutumes de la primitive Église et de l'antique liturgie grecque. On les trouve dans les principales collections des *Conciles*, et dans le t. Ier du recueil des *Pères apostoliques* de Cotelier ; elles ont été aussi imprimées séparément : la plus ancienne édit. est celle de Turrianus, avec commentaires en grec, Venise, 1563, in-4°; la plus récente est celle de G. Ueltzen, avec une préface et des notes critiques, Schwerin, 1853. On a joint souvent aux *Constitutions* les *Canons apostoliques*, au nombre de 85, qui sont vraisemblablement de la même époque, et que l'on a attribués de même sans fondement à St Clément le Romain. C'est, à ce qu'on croit, un recueil de décrets faits dans les premiers siècles de l'Église, d'après les principes et l'esprit des temps apostoliques. Les *Canons des Apôtres* ont été publiés pour la première fois, avec une version latine, par Haloander, à la suite des *Novelles* de Justinien, Nuremberg, 1531, in-fol. L'édition la plus estimée est celle qu'a donnée Beveridge, avec des scholies grecques et de savantes notes, dans le t. Ier de ses *Pandectæ canonum SS. Apostolorum et Conciliorum*, Oxford, 1672, 2 vol. in-fol. DS.

CONSTITUTIONS DE CLARENDON. *V.* CLARENDON.

CONSTITUTIONNELS (PRÊTRES), nom donné aux ecclésiastiques qui, pendant la Révolution, prêtèrent serment à la Constitution civile du clergé. (*V. ces mots.*)

CONSUALIA, fêtes célébrées dans l'anc. Rome, en l'honneur du dieu Consus, le 18 ou le 21 août, et pendant lesquelles on sacrifiait sur un autel enfoui dans la terre près des premières bornes du grand Cirque. Ce jour-là, les ânes et les chevaux, libres de tout travail, portaient des couronnes sur la tête.

CONSUBSTANTIATION, mot par lequel les luthériens expriment leur doctrine sur l'Eucharistie. Ils croient qu'après la consécration le corps et le sang de J.-C. sont présents avec la substance du pain, et sans que celle-ci soit détruite. Ils emploient aussi le mot *Impanation*.

CONSUEGRA, *Consaburum* des Romains, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Tolède; 5,000 hab.

CONSUL ET CONSULAT. Le consulat, magistrature suprême, civile et militaire, chez les anc. Romains, fut institué l'an 243 de Rome, 509 av. J.-C., après l'expulsion des rois, pour exercer le souverain pouvoir dans la république. Il a duré 1050 ans, et passé, pendant cette longue période, par trois phases bien marquées, la République, l'Empire jusqu'à Dioclétien, et l'Empire après Dioclétien.

Le Consulat sous la république. Il fut électif dès son origine, conféré dans les comices par centuries, annuel, et partagé entre deux citoyens. Deux fois seulement il n'y eut qu'un seul consul à la tête de la république pendant une partie de l'année, en 68 av. J.-C. pour des motifs religieux, en 52 pour favoriser Pompée. Les consuls eurent les marques d'autorité des rois, moins la couronne : une toge prétexte, un laticlave, un sceptre ou bâton d'ivoire, 12 licteurs et une chaise curule. (*V. ces mots.*) En public, les citoyens leur devaient toutes les marques du plus profond respect, et les licteurs y rappelaient ceux qui paraissaient y manquer. Si l'on était à cheval, quand on les rencontrait, il fallait en descendre. Lorsqu'un consul était chez lui, les faisceaux, plantés de chaque côté de la porte de sa maison, annonçaient encore sa dignité. Peu après l'institution du consulat, le peuple paraissant s'effrayer du double appareil royal qu'il voyait, le consul Valérius Poplicola établit que, dans Rome, les consuls ne seraient que tour à tour précédés des faisceaux pendant un mois; que celui des deux qui ne les aurait pas serait précédé seulement d'un

accensus (*V. ce mot*), et suivi de ses licteurs désarmés. Il ordonna encore que dans Rome les faisceaux n'auraient plus de haches. Ces coutumes se conservèrent toujours depuis. Le consul élu le premier, ou le plus âgé, prit les faisceaux le premier : on l'appelait *consul majeur*. Au temps d'Auguste, l'avantage du premier tour fut attribué au consul qui avait le plus d'enfants. Les patriciens se réservèrent d'abord le consulat; l'an 308 de Rome, 444 av. J.-C., les plébéiens réclamèrent contre cette prérogative, et, comme moyen terme, on élut, à la place des consuls, les tribuns militaires, partie patriciens, partie plébéiens, investis du pouvoir consulaire. Cela dura 78 ans, pendant lesquels on élut néanmoins des consuls, quand la république se trouva menacée par des ennemis trop redoutables. L'an 386 de Rome, 366 av. J.-C., la loi Licinia ouvrit le consulat aux plébéiens, qui ne durent d'abord avoir que l'une des deux places, et finirent souvent par les occuper toutes les deux. Ce fut en l'an 172 av. J.-C. que, pour la première fois, on choisit les deux consuls parmi les plébéiens. Jusqu'à la loi Licinia, aucune condition d'âge n'avait été mise pour être consul, et l'on avait vu élire jusqu'à des jeunes gens de 24 ans et même de 20 ans. A partir de l'an 181 av. J.-C., il fallut être âgé de 43 ans révolus, avoir passé par la questure, l'édilité et la préture. Pendant fort longtemps les consuls entrèrent en charge aux ides de mars (15 mars); l'an 599 de Rome, 153 av. J.-C., ce fut aux calendes de janvier (1er janvier), et la coutume en demeura depuis. La prise de possession avait lieu au Capitole, dans le temple de Jupiter, où ils juraient obéissance aux lois. (*V.* SERMENT.) Ils descendaient ensuite au Forum, où ils répétaient le même serment. Les consuls étaient [illegible] aussi puissants que les rois : les magistrats relevaient d'eux; les tribuns du peuple, seuls, ne leur furent jamais soumis. Quand la république commença de devenir [illegible], la puissance consulaire commença de se démembrer par la force des choses, les consuls ne pouvant suffire à tout. On créa successivement les censeurs, les préteurs, les édiles curules (*V. ces mots*); néanmoins leurs attributions restèrent très considérables : ils commandaient les armées, proposaient les lois, convoquaient et présidaient le sénat et les [illegible], recevaient les communications des gouverneurs de provinces et des rois et chefs étrangers. En cas de nécessité pressante, ils étaient investis d'une autorité absolue par la formule : *Caveant consules ne quid detrimenti respublica capiat*. « Que les consuls veillent à ce que la république ne souffre aucun dommage. » Dans les fastes, on supputait les années par les consulats. (*V.* FASTES.) Bien que cette magistrature fût annuelle, la coutume ne permettait pas qu'on y fût prorogé pendant plusieurs années de suite : ordinairement les comices ne choisissaient le même citoyen qu'après quelques années d'intervalle; un plébiscite de l'an 413 fixa cet intervalle à 10 ans, mais il ne fut jamais observé, et n'empêcha pas Marius, par exemple, d'être réélu 5 ans de suite. Les consuls n'avaient au-dessus d'eux que le sénat, dans une certaine mesure : il décidait de leurs départements pour les affaires extérieures, guerres ou négociations, et quand les comices avaient élu un incapable ou un homme dont les patriciens redoutaient l'ambition, ils le confinaient dans des affaires insignifiantes. Il pouvait annuler leur autorité, en les invitant à nommer un dictateur (*V. ce mot*), ou susciter contre eux le veto d'un tribun. Le consulat conserva toute sa puissance jusqu'au temps où César devint maître de la république : a cette époque où, contrairement aux usages, il y eut à la fois un dictateur et des consuls, ces derniers durent obéir au premier; leur magistrature cessa d'être annuelle; ils devaient abdiquer après quelques mois d'exercice, et on leur substituait d'autres consuls, de manière à contenter un plus grand nombre d'ambitieux.

Le Consulat sous l'Empire avant Dioclétien. Il ne se releva pas sous les empereurs qui, chefs de la république, durent naturellement effacer les consuls. Sous Auguste, ils ne pouvaient [illegible] d'affaires politiques au sénat que celles que l'empereur leur renvoyait. Dépouillés de leur intervention active dans les affaires du dehors, ils furent réduits à s'occuper spécialement des affaires domestiques, de l'administration de la justice, des [illegible], de l'adjudication des impôts, etc. Pline le Jeune [illegible] consulat [illegible] une ombre vaine et un nom sans [illegible]. C'était pourtant la plus haute dignité de la carrière [illegible]. On pouvait y parvenir à l'âge de 33 ans. Les substitutions de consuls devinrent la coutume : Auguste, lorsqu'il [illegible] abdiquait au bout de 6 mois, de 4 mois, [illegible] 3. Quand les pouvoirs des comices eurent été transférés au sénat, ce fut une facilité de plus pour multiplier les [illegible] jusqu'à 25 consuls dans une seule année [illegible] d'Alexandre Sévère, la durée ordinaire d'un [illegible]. Depuis que le consulat cessa d'être [illegible] les *ordinaires* et les *subs*[illegible] étaient ceux qui entraient en charge au 1er janvier, et ils avaient l'honneur de donner leurs noms à l'année; les autres ne figuraient pas dans les Fastes.

Consulat sous l'Empire après Dioclétien. Il ne fut plus qu'une charge purement honorifique, et depuis Dioclétien l'empereur nomma directement les consuls. Toutes leurs fonctions consistaient en ceci : le 1er janvier, ils revêtaient leur costume, et, entourés d'un brillant cortège, se rendaient au palais impérial pour offrir leurs vœux à l'empereur; de là, descendant au Forum, ils montaient sur un tribunal, s'asseyaient sur une chaise curule et faisaient acte d'autorité en affranchissant un esclave; ensuite ils donnaient des jeux du cirque et des jeux scéniques pendant plusieurs jours, puis ils rentraient dans une complète nullité. Leur simulacre de magistrature n'était marqué que par leurs noms, qu'ils donnaient à l'année, suivant l'usage, et que l'on gravait sur des diptyques d'ivoire doré qu'ils envoyaient dans les provinces. (*V.* DIPTYQUES.) Des consuls substitués succédaient à ces singuliers consuls; ils avaient encore de moins le droit de dyptiques. Le consulat était devenu, selon l'expression du panégyriste Mamertin, « un honneur sans fatigue ». L'avarice finit par l'emporter sur la vanité, et bien que pendant quelque temps les empereurs aidassent les consuls à supporter la dépense de leurs jeux, les amateurs d'un honneur aussi dispendieux devinrent rares, et souvent l'année n'avait point de consul. Des Barbares furent nommés consuls, parce qu'on avait besoin de leurs services. Théodoric, chef des Ostrogoths fut élevé au consulat à Constantinople en 484. Justinien, vers la 16e année de son règne, l'an 541 de J.-C., 1293 de Rome, cessa d'en nommer. Quelques-uns de ses successeurs prirent encore le titre de consuls, la première année de leur avènement. L'an 886, l'empereur Léon le Philosophe supprima le consulat. Il y avait déjà longtemps que, faute de consuls, on ne comptait plus les années par consulats. C. D—Y.

CONSUL DÉSIGNÉ, *consul designatus*, citoyen élu dans les comices pour être consul l'année suivante. Sous la république, l'élection se faisait 5 ou 6 mois à l'avance; mais sous le régime de la substitution, les futurs consuls et leurs futurs subrogés étaient sans doute nommés en même temps. C. D—Y.

CONSUL HONORAIRE, *consul honorarius*, distinction qui donnait les privilèges des consulaires (*V. ce mot*) à des gens qui n'avaient jamais été consuls. César l'inventa pour ses créatures; Auguste et les empereurs suivants gardèrent cette coutume. C. D—Y.

CONSUL, titre donné pendant le moyen âge, surtout dans le midi de la France, aux magistrats des cités qui s'administraient elles-mêmes. Il équivalait à ceux de *jurat*, de *capitoul* et d'*échevin* dans d'autres villes. — Dans quelques cités commerçantes, les syndics de diverses communautés d'arts et de métiers portèrent aussi le nom de consuls, et l'on applique encore maintenant la qualification de *juridiction consulaire* à la compétence des tribunaux de commerce. On nomme encore consuls les fonctionnaires qu'un État entretient dans les villes étrangères pour y protéger son commerce et faire respecter ses nationaux.

CONSUL, titre que prirent, à la fin de la 1re République française, les trois membres du pouvoir exécutif organisé par la constitution de l'an VIII. (*V.* CONSULAT et CONSTITUTION DE L'AN VIII.)

CONSULAIRE, *consularis*, citoyen qui avait été consul. Dans le sénat, le président prenait les avis en commençant par les consulaires, suivant leur ordre d'ancienneté, ou par les consuls désignés. Un consulaire conservait, en public, le costume de consul. C. D—Y.

CONSULAIRE, *consularis*, nom donné dans l'empire romain, après les réformes de Dioclétien et de Constantin, aux gouverneurs de certaines provinces romaines, placés sous l'autorité du vicaire. (*V. ce mot*.)

CONSULAIRES (FASTES). *V.* FASTES.

CONSULAIRES (JUSTICES), tribunaux de marchands, élus pour un an, qui connaissaient de toutes les contestations relatives au commerce. Voici la liste des villes qui en possédaient avant 1789, avec la date de l'institution : Toulouse, 1549; Bordeaux, Orléans, Paris, Troyes, 1563; Angers, Auxerre, Beauvais, Bourges, Châlons-sur-Marne, Reims, Sens, 1564; Calais, Chalon-sur-Saône, Châtellerault, Clermont-Ferrand, Compiègne, La Rochelle, Niort, Thiers, Tours, 1565; Abbeville, Amiens, Chartres, Poitiers, Saumur, 1566; Riom, Rouen, 1567; Lille, 1595; Limoges, 1602; Langres, 1611; Montpellier, 1691; Dunkerque, 1700; Brioude, 1704; Bayeux, Bayonne, Caen, Dieppe, Dijon, Grenoble, Le Mans, Marseille, Montauban, Morlaix, Nantes, Narbonne, Nevers, Nîmes, Rennes, Saint-Quentin, Saintes, Valenciennes, Vannes, Vienne, Vire, 1710; Saint-Malo, Saulieu, Sedan, Semur, Soissons, 1711; Arles, Albi, Alençon, Angoulême, Arles, Autun, 1720.

CONSULAT, nom donné à une période de l'histoire de

France, à la fin de la 1re République; elle s'étend depuis le coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) jusqu'au 18 mai 1804. Ce fut une époque de gloire militaire et de régénération sociale au dedans. Bonaparte continua la guerre contre la 2e coalition européenne, que le Directoire avait laissée presque triomphante : ses victoires en Italie à Montebello et à Marengo, celles de Moreau à Hochstædt, Neubourg et Hohenlinden, amenèrent la paix de Lunéville avec l'Autriche, 1801, et le traité d'Amiens avec l'Angleterre, 1802. D'autres traités avec le roi de Naples, la Russie, la Bavière, le Portugal et la Turquie complétèrent la pacification européenne. Il n'y eut que l'expédition contre Saint-Domingue, 1802-04, qui ne réussit pas. A l'intérieur, l'administration préfectorale fut instituée, les finances remises en état et sagement administrées, la magistrature relevée. Le Concordat régla les rapports de l'Église et de l'État. L'adoption d'un nouveau code civil, la création des lycées et des écoles spéciales, la réorganisation de l'Institut, l'établissement de la Légion d'honneur, la constitution de la Banque de France, l'activité rendue à l'industrie, au commerce, aux arts, l'introduction de la vaccine, etc., sont dues au Consulat. — Le sénatus-consulte organique du 16 thermidor an X (2 août 1802) (*V.* CONSTITUTION DE L'AN X) rendit viagères et inamovibles les fonctions des consuls, qui n'étaient que décennales. Le renouvellement de la guerre contre l'Angleterre, la conspiration de Cadoudal, Pichegru et Moreau, amenèrent la France à donner au premier consul une puissance encore plus solide, en même temps que l'exécution du duc d'Enghien dissipait les espérances d'une restauration des Bourbons par Bonaparte lui-même. La constitution de l'an VIII, qui avait créé le Consulat, fut modifiée par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804), qui proclama Napoléon Bonaparte empereur des Français. (*V.* CONSTITUTION DE L'AN XII.) B.

CONSULAT, dignité de consul chez les anciens Romains. (*V.* CONSUL.) — Charge de consul de commerce dans les États modernes; lieu où sont situés ses bureaux.

CONSULAT DE LA MER, nom d'un recueil d'usages des différents ports de la Méditerranée, ou de sentences arbitrales rendues en conformité des coutumes. Il paraît avoir été rédigé au XIIIe siecle par un Italien, un Catalan ou un Marseillais. Il fut adopté par les Pisans, les Génois, les Vénitiens, par St Louis, etc. On y statue qu'en temps de guerre les marchandises neutres chargées par l'ennemi sont franches et ne peuvent être séquestrées, tandis que le pavillon neutre ne couvre pas la marchandise ennemie.

CONSULTA, mot italien qui répond à conseil, et qui a été appliqué à différents corps constitués. Ce fut une *consulta* qui réorganisa en 1802 la république cisalpine sous le nom de république italienne et en conféra la présidence à Bonaparte. La *consulta*, dans le royaume d'Italie, était un conseil de huit personnes, chargé de la direction des affaires étrangères et de la rédaction des transactions diplomatiques. Une *consulta* pour les finances fut établie à Rome par Pie IX en 1852. B.

CONSUS, divinité de l'anc. Italie, inspirait de bons conseils. Ce fut pendant une fête en son honneur que les Romains enlevèrent les Sabines. Quelques-uns pensent que Consus était le même que Neptune équestre, dont l'autel était dans le grand Cirque. (*V.* CONSUALIA.)

CONTADES (LOUIS-GEORGES-ÉRASME, MARQUIS DE), né en 1704 au château de Montgeoffroy en Anjou, m. en 1793. Colonel du régiment d'Auvergne, il se distingua aux batailles de Parme et de Guastalla en 1734, servit en Corse de 1737 à 1739, en Westphalie sous Maillebois en 1741, sous le maréchal de Noailles en 1743, prit part à la campagne de 1745 en Flandre, et seconda Lœwendal dans la prise de Berg-op-Zoom. Pendant la guerre de Sept ans, il combattit à Hastenbeck et à Crevelt, remplaça le comte de Clermont comme commandant en chef et fut créé maréchal de France, 1758, soumit la Hesse, occupa Paderborn, Osnabrück, Minden, Munster et une partie du Hanovre, mais fut défait à Minden par Ferdinand de Brunswick, 1759. Remplacé par le maréchal de Broglie, avec qui il n'avait pu s'entendre, il fut ensuite gouverneur de l'Alsace, de 1763 à 1788. Pendant la Révolution, il échappa à tous les dangers. — Son petit-fils, ÉRASME-GASPARD, né en 1758, m. en 1834, colonel de cavalerie lors de la Révolution, émigra, fut aide de camp de Louis XVIII à Coblentz, fit la campagne de 1792 dans l'armée de Condé, participa en qualité de major général à l'expédition de Quiberon, et fut créé lieutenant général et pair de France à la 2e Restauration. B.

CONTAMINE (GÉDÉON, BARON DE), né en 1764, m. vers 1832. La France lui est redevable, en partie, de la fabrication du cuivre jaune ou laiton, et de l'emploi du zinc dans les arts, travaux qu'il exécuta dans ses fonderies de Givet et sa manufacture de Fromelennes.

CONTAMINE (THÉODORE, VICOMTE DE), frère du précédent, né à Givet en 1773. En 1789, il entra dans un régiment allemand formé pour les colonies hollandaises des Indes, fut pris par les Anglais, et resta 3 mois à Sainte-Hélène. Il en profita pour lever la carte de cette île, et, rendu à la liberté, fit adopter un projet d'expédition pour s'en emparer. Une tempête empêcha l'escadre française d'atteindre son but, 1805. Contamine se trouva sur le vaisseau de l'amiral Villeneuve à Trafalgar, et fut pris avec lui. Plus tard, employé à l'armée d'Italie, il contribua au succès de la bataille de Wagram en retardant la jonction de l'archiduc Jean avec l'archiduc Charles. Il assista, en qualité de chef d'état-major, aux campagnes de 1813 et 1814. Louis XVIII l'ayant nommé maréchal de camp, il composa dans la retraite un *Traité sur la science de la guerre démontrée.*

CONTANT D'IVRY (PIERRE), architecte, né à Ivry-sur-Seine en 1698, m. en 1777, membre de l'Académie d'architecture depuis 1726, éleva les écuries de Bissy, l'église de Condé en Flandre, celle de Saint-Waast à Arras, le Belvédère de Saint-Cloud, l'hôtel du Gouvernement à Lille et une partie des bâtiments du Palais-Royal à Paris. En 1764, il jeta les fondements de l'église de la Madeleine; mais, après sa mort, les plans de cet édifice furent modifiés par Couture. B.

CONTARINI, famille illustre de Venise, qui a donné une foule de doges, patriarches et procurateurs de Saint-Marc. Le 1er doge, DOMINIQUE, 1043-1071, reprit sur Salomon, roi de Hongrie, la ville de Zara en Dalmatie. — Sous ANDRÉ, 1367-1382, eut lieu la célèbre guerre de Chiozza contre les Génois. — FRANÇOIS, 1623-25, aida Louis XIII à expulser les Espagnols de la Valteline. — Le dogat de NICOLAS, 1630, fut signalé par une peste qui enleva 50,000 personnes dans l'État vénitien. — La guerre de Candie contre les Turcs remplit le règne de DOMINIQUE II, 1659-74. — GASPARD, né en 1483, m. en 1542, fut ambassadeur auprès de Charles-Quint, avec lequel il négocia la mise en liberté de Clément VII, devint cardinal en 1535, évêque de Bellune et de Bologne, légat du saint-siège à la diète de Ratisbonne, 1540, pour amener une réconciliation entre les catholiques et les protestants, et laissa un traité *de Immortalitate animæ* contre Pomponace son ancien maître, et une *Somme* des principaux conciles. — SIMON, né en 1563, m. en 1633, fut ambassadeur auprès du duc de Savoie, du roi d'Espagne Philippe II, du sultan Mahomet III, du pape Paul V, de l'empereur Ferdinand Ier, et se distingua aussi comme poète. B.

CONTAT (LOUISE), célèbre actrice de la Comédie française, née à Paris en 1760, m. en 1813, entra au théâtre en 1776. Quoiqu'elle n'eût joué d'abord que les grandes coquettes, ce fut à elle que Beaumarchais donna le rôle de Suzanne dans *le Mariage de Figaro*, 1784. Elle obtint de grands succès dans les pièces de Molière et de Marivaux. Ses triomphes étaient *la Coquette corrigée*, Mme de Volmar du *Mariage secret*, Julie du *Dissipateur*, Mme Évrard du *Vieux célibataire.* Trop sensible aux critiques de Geoffroy, le critique du *Journal de l'Empire*, elle abandonna la scène en 1808. Mariée au neveu de Parny, elle réunit chez elle les hommes de lettres. — Sa sœur, ÉMILIE, née en 1784, m. en 1846, tint pendant 30 ans l'emploi de soubrette; elle excella dans le répertoire de Molière, et quitta le théâtre en 1815. B.

CONTÉ (NICOLAS-JACQUES), peintre, chimiste et mécanicien, né à Saint-Céneri, près de Séez, en 1755, m. à Paris en 1805. A l'âge de 8 ou 9 ans, il fit un bon violon sans autre outil qu'un couteau, et à 14 ans il peignit d'estimables tableaux qui ornent l'Hôtel-Dieu de Séez. Il inventa un instrument très simple pour mesurer les distances, une machine hydraulique approuvée par l'Académie des sciences, et vint ensuite suivre des cours de sciences à Paris. Quand on voulut employer les aérostats à la guerre, il reçut la direction de l'école des aérostiers à Meudon. Il fit instituer le Conservatoire des arts et métiers de Paris. En l'an II, chargé d'inventer une substance qui remplaçât la plombagine pour les crayons dont l'Angleterre avait eu jusqu'alors le monopole, il établit la manufacture de crayons de mine de plomb qui portent son nom. Peu d'années après il fit partie de l'expédition d'Égypte, et construisit en deux jours, pour défendre Alexandrie contre les Anglais, des fourneaux à boulets rouges. Après la révolte du Caire, l'armée ayant perdu les instruments et les machines apportés de France pour son service, Conté répara cette perte : il établit des moulins à vent, des fabriques de poudre de guerre, des ateliers de monnayage, des fonderies de canons, une imprimerie orientale, des ateliers où l'on travaillait l'acier et les instruments de chirurgie, de mathématiques et d'optique, des filatures de laine, des manufactures de draps. En même temps il visitait les manufactures du pays, perfectionnait leurs procédés par ses conseils, et recueillait une foule de dessins qui sont entrés dans le grand

ouvrage de la commission d'Égypte. Chargé de diriger cette publication, il épargna des frais considérables par l'invention d'une machine à graver, à l'aide de laquelle les fonds, les ciels et les masses des monuments s'exécutent avec une promptitude merveilleuse. Conté était bon, généreux et désintéressé. Monge a dit de lui avec beaucoup de justesse : « Il a toutes les sciences dans la tête et tous les arts dans la main. »
B.

CONTESSA, v. de Sicile, prov. de Palerme; 3,615 hab., en grande partie Albanais ou Arnautes.

CONTESSA ou **ORFANO**, vge de la Turquie d'Europe (Salonique), sur le golfe de son nom, à l'embouchure du Kara-Sou, à 76 kil. E.-N.-E. de Salonique.

CONTESTANS, *Contestani*, anc. peuple de l'Espagne tarraconnaise, au S. des Édétans.

CONTHEY, brg de Suisse (Valais), à 5 kil. O. de Sion, près du Rhône; 2,300 hab. Vins estimés.

CONTI (MAISON DE). C'était une branche cadette de la maison de Bourbon-Condé. Bien que le titre de prince de Conti ait été porté par François de Bourbon, fils de Louis Ier de Condé, elle ne commence d'une manière suivie qu'avec :

CONTI (ARMAND DE **BOURBON**, PRINCE DE), frère cadet du grand Condé, né à Paris en 1629, m. en 1666. Filleul de Richelieu, maladif et contrefait, il fut destiné à l'état ecclésiastique et pourvu des abbayes de Saint-Denis, de Cluny et de Lérins; mais la gloire militaire de son frère excita sa jalousie. Pendant la 1re Fronde, il commanda les troupes du parlement, entra ensuite dans la cabale des Petits-Maîtres, et fut enfermé par ordre de Mazarin, avec Condé et Longueville, à Vincennes, puis au Havre. Après sa délivrance, il fut encore l'adversaire de la cour; mais il fit bientôt sa paix avec le ministre, dont il épousa une nièce, et reçut le gouvernement de la Guyenne. On a de lui : *Traité de la comédie et des spectacles*, Paris, 1667; *les Devoirs des grands*, 1667, etc.

CONTI (LOUIS-ARMAND DE), d'abord comte de Pézénas, fils aîné du précédent, né en 1661, m. en 1685, servit en Hongrie contre les Turcs, et se trouva à la prise de Neuhæusel et à la bataille de Gran, en 1685. Il n'eut pas de postérité. Il avait été marié en 1680 à Mlle de Blois, fille de Louis XIV et de Mlle de la Vallière.

CONTI (FRANÇOIS-LOUIS DE), d'abord prince de la Roche-sur-Yon, 2e fils d'Armand, né à Paris en 1664, m. en 1709. Il plut à tout le monde, excepté à Louis XIV, par les grâces de sa personne et par son esprit. Il assista, sous Luxembourg, aux batailles de Steinkerque, de Fleurus et de Nerwinden. Élu roi de Pologne après Sobieski, 1697, il fut conduit à Dantzig par Jean Bart, mais apprit que le trône avait été occupé par Auguste II, électeur de Saxe.

CONTI (LOUIS-ARMAND II, DE), fils du précédent, né en 1695, m. en 1727, servit sous Villars à l'armée du Rhin en 1714, et fut nommé par Louis XIV un des chefs du conseil de régence.

CONTI (LOUIS-FRANÇOIS DE), comte de La Marche, fils du précédent, né à Paris en 1717, m. en 1776, épousa en 1732 Diane d'Orléans, fille du Régent, fit ses premières armes sous le maréchal de Belle-Isle en Bavière, 1741, commanda l'armée de Piémont en 1744, enleva Montalban, Villefranche, Château-Dauphin, livra la bataille meurtrière de Coni, et revint en Flandre prendre Mons et Charleroi, 1746. Il fut nommé grand prieur du Temple en 1749; mais son opposition à la cour, l'appui qu'il prêta au parlement, lui firent perdre les bonnes grâces de Louis XV, qui l'appelait « mon cousin l'avocat », et il se retira au Temple. Toujours prêt à cabaler, sous le règne suivant, il contribua au renvoi de Turgot. Dans sa jeunesse il avait montré du goût pour la poésie; on a de lui quelques vers qu'il fit à l'occasion de l'*OEdipe* de Voltaire.

CONTI (LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH DE), fils du précédent, né en 1734, m. en 1814. Il se trouva aux batailles d'Hastenbeck, 1757, et de Crevelt, 1758. Tenu à l'écart sous Louis XVI, il n'émigra pas lors de la Révolution, fut exilé après le 18 fructidor et mourut à Barcelone. En lui s'éteignit la maison de Bourbon-Conti.

CONTI (LOUISE-MARGUERITE DE **LORRAINE**, PRINCESSE DE), fille de Henri de Guise, née en 1574, m. en 1631, aurait épousé Henri IV sans l'ascendant que prit sur lui Gabrielle d'Estrées. Elle fut mariée en 1605 à François de Bourbon, prince de Conti. Veuve en 1614, elle épousa secrètement Bassompierre, dont elle eut un fils nommé Latour, partagea sa disgrâce sous Richelieu, et mourut de chagrin dans sa terre d'Eu.

On a d'elle l'*Histoire des amours du grand Alcandre* (Henri IV), Cologne, 1[illegible].
B.

CONTI (GIUSTO), poète italien, né à Rome au commencement du XVe siècle, m. à Rimini en 1452. Imitateur de Pétrarque, il célébra surtout la jolie main de sa dame, ce qui fit donner au recueil de ses vers le titre de *Bella mano*. Il a de la grâce et de l'élégance; mais les subtilités et les *concetti* le gâtent. Muratori fait de lui grande estime. Les meilleures éditions sont celle de Florence, 1715, avec les notes de Salvini, et celle de Vérone, 1753, in-4°.

On a publié à Florence, 1819, quelques poésies inédites de Conti.

CONTI (NICOLAS), voyageur vénitien du XVe siècle, partit de Damas avec une caravane, visita Bassora, descendit le golfe Persique, gagna, à travers la Perse, la côte de Malabar, puis Ceylan et Sumatra, put remonter le Gange pendant 3 mois, alla en Chine, revint par l'Inde et l'Océan jusqu'en Égypte, et rentra à Venise en 1444, après une absence de 25 ans.

Des fragments de sa relation sont dans le recueil de Ramusio.

CONTI (NOEL), en latin *Natalis Comes*, écrivain italien, né à Milan au commencement du XVIe siècle, m. vers 1582.

Il écrivit des poèmes latins *de Horis, de Anno, de Venatione*, une explication des fables par la philosophie sous le nom de *Mythologiæ*, Venise, 1551, des *Commentaires* en latin sur la guerre des Turcs contre Malte, 1565, une *Histoire de son temps*, Venise, 1572, une trad. latine d'*Athenée*, etc.

CONTI (ANT.-MARIE). *V.* MAJORAGIUS.

CONTI (ANTONIO **SCHINELLA**, DIT L'ABBÉ), littérateur patricien de Venise, né à Padoue en 1677, m. en 1749, voyagea en France, puis en Angleterre, où il se lia avec Newton. Dans ses œuvres publiées à Venise, 2 vol in-4°, 1739-56, on trouve un poème sur le beau, intitulé : *Il Globo di Venere*, des poésies diverses et des tragédies tirées de l'histoire romaine : les caractères en sont vraiment romains, le style sévère, le dialogue grave et rapide. Conti propagea en Italie les idées des philosophes français.

CONTI. *V.* CONTY.

CONTICH, v. de Belgique, prov. d'Anvers; 4,000 hab. Brosseries et chapelleries.

CONTORNIATES. On appelle ainsi des médaillons en bronze de grand module, enchâssés dans un cercle de composition différente.

J. Sabatier, *Description générale des médaillons contorniates*, 1860; Robert, *Médaillons contorniates*, 1881.
S. Re.

CONTRE-AMIRAL, officier qui commandait la division d'arrière-garde dans nos anciennes armées navales; c'est auj. le 3e grade dans la marine, le même que celui de chef d'escadre du temps passé. Il a le rang et les insignes de général de brigade. Le grade de contre-amiral a été créé en 1791; une loi de 1841 a fixé à 20 le nombre de ces officiers. Son navire porte au haut du mât d'artimon le pavillon national, de forme carrée. — En Angleterre le contre-amiral appelé *rear admiral* (*rear* signifie arrière-garde) a le rang de major général.

CONTRE-MAÎTRE, sous-officier d'un équipage dans la marine militaire, venant après le maître et le second maître, et avant le *quartier-maître*. Le contre-maître de bord ou du pont veille à la discipline, à la tenue des matelots, à la propreté du bâtiment, au bon état du gréement. Le contre-maître de la cale a la garde du vin, de l'eau, du biscuit et de l'eau-de-vie. Dans les arsenaux et les chantiers de construction, il y a des contre-maîtres pour les divers métiers.

CONTRE-SCEL ou **CONTRE-SCEAU**, figure imprimée autrefois au revers du sceau principal, dont la forme était indépendante de celle du sceau lui-même. On en introduisit l'usage dans le but d'empêcher la falsification ou l'emploi frauduleux de sceaux authentiques.

CONTREXEVILLE, vge (Vosges), arr. de Mirecourt. Eaux minérales renommées et établissement de bains; 725 hab.

CONTRIBUTA, anc. v. d'Espagne; auj. *Medina-de-las-Torres*.

CONTRIBUTION, part que chaque habitant d'un État supporte dans une dépense ou une imposition commune. En France, le nom de contributions a été substitué à celui d'impôts par l'Assemblée constituante. On distingue les contributions en directes et indirectes : les premières sont les contributions foncière, personnelle, mobilière, des portes et fenêtres, des patentes; les secondes, les contributions sur les boissons, l'octroi, le sel, le sucre indigène, les voitures publiques, la navigation, les cartes à jouer, la douane, le timbre, l'enregistrement, les monopoles des poudres, des postes et des tabacs, etc. En Angleterre, on nomme *excise* les contributions indirectes, et *assessed tax* les contributions directes; l'*income tax*, ou taxe sur le revenu, est une forme particulière de l'impôt direct.

CONTROGUERRA, brg du roy. d'Italie, dans la province de Teramo; 2,330 hab. Foires importantes.

CONTROLE, de *contre-rôle*, nom donné jadis à la formalité appelée maintenant enregistrement. On distinguait le contrôle des actes, celui des exploits et celui des greffes.

CONTROLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES, charge créée par Henri II, en 1547, et qui ne conféra d'abord que des

attributions fort restreintes à deux officiers qui en furent revêtus : ils avaient au-dessus d'eux les intendants et le surintendant, contrôlaient les quittances du trésorier de l'épargne, et tenaient le registre des recettes et des dépenses. En 1554, il n'y eut plus qu'un seul contrôleur général, qui suivait le roi partout. En 1616 et 1617, le contrôleur Barbin exerça les pouvoirs attribués au surintendant. De 1617 à 1661, les contrôleurs généraux redescendirent au 2e et au 3e rang. Mais, après la disgrâce de Fouquet, Colbert administra les deniers publics avec le titre de contrôleur général. Le fonctionnaire qui porta désormais ce nom fut, de droit, membre du conseil des finances et du commerce, où il faisait le rapport de toutes les affaires, il assigna le payement des ordonnances, dirigea la perception et l'application des revenus de l'État, mais sans être jamais comptable. Les dépenses, contre-signées par lui, passaient ensuite sous les yeux du roi. Les plus célèbres contrôleurs généraux, après Colbert, furent : Le Pelletier, Pontchartrain, Chamillard, Desmarets, Orry, Machault, l'abbé Terray, Turgot, Necker, etc. La Révolution amena la transformation de cette charge, dont les attributions étaient immenses ; en 1791, le contrôleur général fut remplacé par le ministre des contributions et revenus publics. — Un des hauts fonctionnaires de l'administration russe porte encore le titre de contrôleur général de l'empire. B.

CONTUCCI (André), sculpteur et architecte, né à Sansovino en 1460, m. en 1529. Ses plus belles œuvres sont : la chapelle du Saint-Sacrement, dans l'église du Saint-Esprit à Florence ; un groupe de l'Enfant Jésus, de la Vierge et de Sainte-Anne, dans l'église de Saint-Augustin à Rome, et les bas-reliefs de la Santa Casa, à Lorette.

CONTY, ch.-l. de canton (Somme), arrond. d'Amiens, sur la Celle ; 980 hab. Anc. seigneurie, elle appartint à la maison de Bourbon dès le XVIe siècle, et donna son nom à une branche cadette de la maison de Condé.

CONVECTOR, dieu romain de l'agriculture, présidait au transport des moissons et autres fruits de la terre.

CONVÈNES, *Convenæ*, ancien peuple de la Gaule (Novempopulanie), au S. des Ausci ; ch.-l. *Lugdunum Convenarum* (auj. Saint-Bertrand-de-Comminges). Ils occupaient la partie S. du département de la Haute-Garonne.

CONVENTION, terme emprunté aux Anglais et aux Américains, et qui signifie chez eux une délégation de la souveraineté nationale pour examiner et modifier la Constitution politique.

CONVENTION NATIONALE, célèbre assemblée révolutionnaire, qui gouverna la France du 21 septembre 1792 au 24 octobre 1795. Convoquée après la journée du 10 août 1792, et succédant à la Législative, son premier acte fut la proclamation de la république. Elle se composait de 749 membres : à droite siégeaient les Girondins, partisans d'une république démocratique, mais libérale ; à gauche, les Montagnards, qui prétendaient établir le gouvernement direct du peuple par le peuple. Entre ces deux partis, les hommes honnêtes, mais timides et irrésolus, qui formaient le centre ou la plaine, n'avaient aucune influence, et votaient par crainte avec les plus violents. Les Montagnards exigèrent et obtinrent que Louis XVI fût jugé par la Convention : malgré les efforts des Girondins, l'appel au peuple fut repoussé, le roi fut condamné à mort et exécuté le 21 janv. 1793. L'Europe presque entière se coalisa contre la France ; l'Assemblée répondit par des mesures d'une énergie désespérée : mise en réquisition de tous les citoyens non mariés ou veufs sans enfants de 18 à 45 ans, levée immédiate de 300,000 hommes, émission de 2,400 millions d'assignats. Le soulèvement de la Vendée, mars 1793, ne fit que surexciter l'enthousiasme révolutionnaire de la Convention, qui décréta l'établissement d'un comité de salut public, d'un comité de sûreté générale et d'un tribunal révolutionnaire. Les Girondins, qui ne voulaient d'aucune dictature et qui redoutaient en particulier la puissance abusive et tyrannique de la Commune de Paris (*V.* Commune), firent voter la création de la commission des Douze, qui eut pour mission spéciale la surveillance des menées démagogiques. Mais l'arrestation d'Hébert (*V. ce nom*) exaspéra la Commune, qui, soutenue par les Montagnards, organisa les journées du 31 mai et du 2 juin 1793 : les Girondins furent proscrits. L'insurrection *fédéraliste* des départements de l'Ouest et du Midi fut promptement réprimée. La constitution du 24 juin 1793 (*V.* Constitution) donna pleine satisfaction aux démocrates extrêmes, mais ne fut jamais appliquée. L'assassinat de Marat par Charlotte Corday, 13 juillet, donna lieu à des manifestations extravagantes en l'honneur de la victime. Le régime de la Terreur fut alors définitivement organisé. C'était un véritable gouvernement, dans lequel le pouvoir exécutif était représenté par le comité de salut public, qui avait sous ses ordres, outre les ministres, le redoutable comité de sûreté générale, le pouvoir législatif par la Convention, et le pouvoir judiciaire par le tribunal révolutionnaire. Les royalistes de la Vendée furent écrasés après une lutte que Bonaparte appelait avec raison une *guerre de géants* ; Lyon fut enlevé aux fédéralistes, Toulon aux émigrés, qui y avaient appelé les Anglais et les Espagnols oct.-déc. 1793. Malheureusement d'atroces représailles furent exercées par les commissaires de la Convention, auxquels on a donné le nom ironique de proconsuls : Fréron et Barras à Marseille et à Toulon, Tallien à Bordeaux, Carrier à Nantes. A Paris le tribunal révolutionnaire, adoptant sans les discuter les conclusions de l'accusateur public Fouquier-Tinville (*V. ce nom*), envoyait à l'échafaud par *fournées* les victimes les plus illustres, Marie-Antoinette, 16 oct. 93, les Girondins, 31 oct., Mme Roland, etc. Les lois du *maximum* et des *suspects* permettaient de condamner en masse une foule d'innocents, auxquels on reprochait non pas même leurs opinions, mais le nom qu'ils portaient ou les fonctions qu'ils avaient exercées avant 1789. La Convention décréta alors, en même temps que le système métrique rendu obligatoire, le calendrier républicain, oct. 1793. La Commune, comptant sur l'appui de Robespierre, et poussée par les réquisitoires insensés de Chaumette, vota l'égalité des funérailles, les repas publics, l'abolition du culte catholique, qui fut remplacé par le culte de la Raison, novembre. Robespierre finit par se lasser de ces folies, qui, selon lui, compromettaient la Terreur en la rendant ridicule. Il frappa successivement les Hébertistes, les Enragés, qui voulaient pousser ce régime jusqu'à l'extermination systématique, février 1794, et les Dantonistes ou Nouveaux Indulgents (Danton, Camille Desmoulins), qui voulaient arrêter la Terreur, parce qu'ils ne la jugeaient plus nécessaire, mars-avril. Il devint alors le maître de la France, avec ses lieutenants Couthon et Saint-Just, et fit voter en mai 1794 la fête de l'Être suprême, inspirée par les idées et les écrits de J.-J. Rousseau. En même temps la loi terrible du 22 prairial (juin 1794) abrégeait encore la procédure sommaire du tribunal révolutionnaire et permettait de condamner presque sans jugement même les membres de la Convention. L'Assemblée eut peur et rapporta le lendemain cette dernière clause de la loi. — Les Montagnards, menacés à leur tour, Tallien, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, etc., s'unirent aux survivants de la Plaine, que dirigeaient Boissy d'Anglas et Durand-Maillane, pour organiser le coup d'État du 9 thermidor (27 juillet 1794). Robespierre, mis hors la loi avec son frère, Couthon et Saint-Just, fut un instant délivré par la Commune. Mais la majorité de la Convention, secondée par la garde nationale de Paris, l'emporta. Robespierre et ses partisans furent exécutés, et la réaction thermidorienne commença. Les prisons furent ouvertes, la Commune de Paris supprimée, le club des jacobins fermé ; le tribunal révolutionnaire disparut, après avoir envoyé à l'échafaud Fouquier-Tinville et Carrier. La Convention rappela d'abord les 73 représentants emprisonnés pour avoir protesté contre le 31 mai, puis les survivants des Girondins, qui retrouvèrent avec Lanjuinais une grande influence dans l'assemblée. Le procès de Collot-d'Herbois et de Billaud-Varennes et surtout la cherté du pain amenèrent les insurrections jacobines des 1er et 12 germinal et la journée du 1er prairial (20 mai 1795), dans laquelle la salle des séances fut envahie et le député Féraud assassiné. (*V.* Boissy d'Anglas.) Mais la Convention triompha des faubourgs et les désarma, grâce à l'appui de la garde nationale et des troupes de ligne. Les émigrés qui débarquèrent à Quiberon, furent vaincus, cernés par Hoche et fusillés par ordre du représentant Tallien. Le mot d'ordre de la Convention était alors : haine au royalisme et au terrorisme. Elle s'efforça de consolider la république en lui donnant la forme d'un gouvernement pacifique et libéral : elle vota la constitution de l'an III (*V. ce mot*) ou du Directoire, préparée par une commission dans laquelle dominaient les Girondins. Elle y joignit deux décrets, dits de fructidor, qui réservaient aux conventionnels sortants trois places de directeurs sur cinq et les deux tiers des sièges dans les conseils des Anciens et des Cinq-Cents. La constitution fut bien accueillie par les esprits modérés et libéraux, par ceux que l'on appelait les *quatre-vingt-neuvistes*, et aussi par une partie des royalistes qui espéraient en faire sortir par voie de revision une restauration légale. Mais les décrets soulevèrent de nombreuses protestations qui amenèrent la journée du 13 vendémiaire (5 octobre). Bonaparte dispersa les sectionnaires et les gardes nationaux royalistes, et la Convention bien inspirée montra cette fois une clémence qui ne lui était pas habituelle. Elle se sépara le 4 brumaire (26 octobre), après avoir voté une amnistie qui comportait d'assez nombreuses exceptions, et décrété que la peine de mort serait abolie après la conclusion de la paix générale.

Elle avait rendu en 3 ans 8,370 décrets. Beaucoup furent inspirés par les circonstances, par les préjugés et les passions révolutionnaires. Plusieurs furent abrogés le lendemain ou le

soir même du jour où ils avaient été adoptés. D'autres au contraire ont fondé des institutions durables, telles que le Grand-Livre de la Dette publique, l'École polytechnique, le Conservatoire des arts et métiers, le Bureau des Longitudes, l'Institut de France. On doit à la Convention l'adoption du système décimal des poids et mesures et la réorganisation du Muséum d'histoire naturelle. Un décret de 1794 proclama l'abolition de l'esclavage, mais les circonstances ne permirent pas de le mettre à exécution. Les anciens établissements d'instruction publique avaient disparu dès le commencement de la Révolution. La Convention s'efforça d'en créer de nouveaux et de donner pour base à l'enseignement l'amour de la patrie et de la république. Mais son plan beaucoup trop vaste échoua, malgré le talent et l'expérience de Daunou, Fourcroy, Lakanal, qui en furent les principaux auteurs; il échoua faute de ressources suffisantes et par suite de la précipitation et de l'exagération apportées dans ces créations nouvelles : l'enseignement primaire fut déclaré obligatoire dès 1793; les écoles centrales (*V. ce mot*) établies dans les chefs-lieux de département devaient donner à la fois l'instruction secondaire et l'instruction supérieure; enfin en 1794 on appela à Paris 1,200 jeunes gens qui devaient suivre les cours de l'École normale (*V. ce mot*), et aller ensuite enseigner et former d'autres maîtres dans les départements.

Aucune assemblée n'a été plus diversement jugée que la Convention nationale : elle a eu, elle a encore des admirateurs aveugles et des détracteurs passionnés. Ce qu'on ne peut lui contester sans injustice, c'est le patriotisme dont ses membres étaient animés et l'énergie parfois terrible qu'elle déploya pour la défense du territoire. Dumouriez, vainqueur à Jemmapes, nov. 1792, vaincu à Nerwinden, mars 1793, tenta vainement d'entraîner son armée contre la Convention et passa dans le camp des Autrichiens. L'héroïque résistance de Valenciennes et de Mayence donna au comité de salut public, ou pour mieux dire à Carnot, le temps d'organiser les masses que la loi de réquisition devait fournir. Les victoires de Hondschoote, sept., de Wattignies, octobre, de Geisberg, déc. 1793, dégagèrent les frontières du Nord et de l'Alsace. Celles de Fleurus, juillet 1794, et d'Aldenhoven, oct., livrèrent aux armées françaises la Belgique, la Hollande et les pays allemands de la rive g. du Rhin. En 1795 les traités de Paris avec la Toscane, de La Haye avec la république batave, de Bâle avec la Prusse et avec l'Espagne, couronnèrent dignement les succès obtenus par les généraux de la république. La France avait atteint les limites des Alpes, du Rhin et de la Meuse. L'Espagne lui abandonnait la partie E. de Saint-Domingue. La 1re coalition était dissoute, et nous n'avions plus pour ennemis que l'Angleterre, l'Autriche, la Sardaigne et Naples. — La salle du palais des Tuileries où la Convention tint ses séances à partir du 8 mai 1793 a été convertie depuis en salle de spectacle et brûlée dans l'incendie de mai 1871. E. D—Y.

CONVENTUELS, nom donné, pour les distinguer des *Observants*, à ceux des Franciscains qui voulurent jouir du privilège qu'ils avaient obtenu de pouvoir posséder des biens-fonds et des rentes.

CONVERS, nom donné, jusqu'au XIe siècle, comme synonyme de convertis, à ceux qui embrassaient l'état monastique dans l'âge de raison, par opposition aux *oblats* (*oblati*, offerts), voués à Dieu dès leur enfance par leurs parents. On l'applique, de même que celui de frères lais, à ceux qui n'entrent pas dans les ordres et sont occupés aux travaux matériels, aux bas offices de la communauté. Les convers bénédictins du mont Cassin s'appelaient frères commis; ceux des chartreux, frères barbus. Dans les couvents de femmes, il y a également des sœurs converses.

CONVERSANO, *Cupersanum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari; 10,655 hab. Évêché. Importante sous les Normands.

CORVERSION (CAISSE DE). Cette caisse placée, au temps de Louis XIV, sous l'administration de Pellisson, était primitivement destinée à venir en aide aux protestants convertis au catholicisme et déshérités ou abandonnés par leurs parents. Elle fut bientôt employée à rémunérer les abjurations de calvinistes, pendant les dix années qui précédèrent la révocation de l'édit de Nantes. Le prix moyen d'une conversion était de [illegible]

CONVICT, c. à-d. en anglais *convaincu, condamné*; nom des [illegible]s dans les colonies pénales d'Angleterre.

CONVIVES DU ROI. On appelait ainsi, sous la première race des rois francs, certains Gallo-Romains, ordinairement de famille sénatoriale dans leur ville, qui étaient admis à la table royale. Ils avaient gagné, en général, la faveur des chefs barbares par des services rendus dans l'administration, et étaient fréquemment employés à des missions délicates. Tels furent Aurélien près de Clovis, Arcadius à la cour de ses fils Childebert et Clotaire, etc. Dans la loi salique, la vie d'un convive du roi était estimée la moitié de celle d'un comte.

CONVOCATION, assemblée du clergé anglican, se tenant à l'époque des sessions du Parlement en vertu d'un *writ* ou ordre royal, pour s'occuper des affaires ecclésiastiques. Elle se compose d'une chambre haute, où siègent les évêques, et d'une chambre basse, composée des doyens (*deans*), des archidiacres (*archdeacons*) et des fondés de pouvoirs (*proctors*) des chapitres et du clergé. Autrefois très puissante, elle s'engagea, au temps de Henri VIII, par l'acte de soumission, à ne promulguer aucun décret sans l'assentiment de la couronne; en 1655 elle renonça au privilège de fixer elle-même le chiffre de ses contributions; en 1720, elle perdit jusqu'au droit de délibérer. Elle n'en est pas moins convoquée encore de nos jours. Il y a deux convocations, l'une pour la province ecclésiastique de Canterbury, l'autre pour celle d'York. L'Église anglicane d'Irlande a une assemblée du même genre : la chambre haute comprend les évêques; la chambre basse est formée de 208 députés ecclésiastiques et de 416 laïques.

CONVULSIONNAIRES, nom donné sous Louis XV à des jansénistes, hommes ou femmes, qui, exaltés par la persécution, prétendirent qu'un d'eux, le diacre Pâris, mort en odeur de sainteté, 1727, opérait des miracles; ils allaient en foule vers son tombeau dans le cimetière de Saint-Médard, à Paris. Là, on les voyait entrer en convulsions, faire mille extravagances et prophétiser, disant qu'ils étaient visités par l'esprit divin. Le cardinal de Noailles tint registre des miracles quotidiens de guérisons surprenantes. Les femmes convulsionnaires se partageaient en sauteuses, aboyeuses, miauleuses, etc.; elles se faisaient frapper de marteaux, fendre la langue, clouer en croix, etc. Ces scènes attirèrent enfin l'attention de l'autorité publique, et en 1732 Fleury fit fermer le cimetière de Saint-Médard. Un plaisant inscrivit alors sur la porte :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

V. Carré de Montgeron, *Vérité des miracles de Pâris*, 3 vol. in-4°, 1737-48, et la *Correspondance de Grimm*, 1759-61; Mathieu, *Histoire des convulsionnaires de Saint-Médard et du diacre Pâris*, Paris, 1862.

A. G.

CONWAY ou **ABERCONWAY**, v. d'Angleterre (Galles), petit port à l'embouchure de la rivière de son nom, 4,000 hab. Ville pauvre et sans commerce; pont suspendu; magnifique château fort bâti par Édouard Ier en 1284, pris par Cromwell en 1645.

CONZA, ancienne *Compsa*, v. du roy. d'Italie, province d'Avellino; 1,700 habitants. Archevêché, belle cathédrale. Conza était considérable sous les Romains et encore au moyen âge; un tremblement de terre la détruisit en 1694.

COOK (JAMES), célèbre navigateur, né le 27 oct. 1728 à Marton (York), m. le 14 février 1779, apprit à lire et à écrire à l'école d'Ayton, et ne reçut jamais d'autre instruction. Placé à 13 ans chez un mercier de Staith, il s'engagea bientôt comme novice sur un navire de Whitby employé au transport de la houille. Lors de la guerre de Sept ans, Cook, sujet à la *presse*, fut envoyé au Canada, où, sous les ordres de Wolf, il concourut au siège de Québec et à la prise de Terre-Neuve. Il dressa une bonne carte du fleuve Saint-Laurent, apprit dans Euclide les éléments de la géométrie et étudia l'astronomie. En 1763, il leva le plan de Saint-Pierre et de Miquelon, et, en 1764, plusieurs cartes de Terre-Neuve et du Labrador. Les *Philosophical transactions* (57e vol.) contiennent un mémoire qu'il envoya à la Société royale de Londres, 1766, sur une éclipse de soleil à Terre-Neuve. Quand cette Société fit partir un navire pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil dans l'île de Taïti, 1768, Cook en eut le commandement. Il traversa l'Atlantique, doubla le cap Horn, parcourut l'archipel Pomotou, exploré, l'année précédente, par Bougainville, y découvrit l'île d'Anaa et mouilla à Taïti le 11 mars 1769. Pendant un séjour de 4 mois, les naturalistes Banks et Solander et l'astronome Green, qui l'avaient accompagné, recueillirent des documents pleins d'intérêt. Cook découvrit ensuite les îles de Wahine, Raïatea, Maupiti, Bora-Bora, Motou-iti, Rouroutou, employa 6 mois à faire le tour de la Nouvelle-Zélande dont Tasman n'avait visité que quelques points, reconnut le canal dit Détroit de Cook qui sépare les deux grandes parties de cette terre, et étudia, durant l'année 1770, plus de 600 lieues de côte de l'Australie, auxquelles il donna le nom de Nouvelle-Galles du Sud; après avoir failli y faire naufrage, il traversa le détroit dangereux de Torrès, et parcourut le S. de la Nouvelle-Guinée, d'où il gagna Java. Il revint en Europe par le cap de Bonne-Espérance, et atteignit la rade des Dunes le 12 juillet 1771. Dès l'année suivante, nommé *commander*, il reçut 2 navires pour aller vérifier l'existence des terres australes : les deux Forster partirent avec lui en qualité de naturalistes, Wales et Bayley comme astronomes. Pendant 3 ans, Cook pénétra dans les régions antarctiques jusqu'au delà de 70° de latitude Sud, ne rencontra que des glaces, et crut pouvoir affirmer qu'aucune terre importante n'existe sous ces af-

freux climats. Quand le froid et le mauvais temps l'obligèrent de remonter vers le N., il visita l'île Waï-Hou, une deuxième fois l'archipel de Taïti, plusieurs des îles Marquises, les îles Hapaï et Tonga, les archipels déjà parcourus par Quiros et Bougainville; il découvrit les îles Palliser, Palmerston Savage, Batoa, Norfolk, la Nouvelle-Calédonie, les groupes de Géorgie et de Sandwich. De retour en Europe, Cook reçut le grade de *capitaine* et fut admis dans la Société royale. Son 3e voyage, en 1776, eut pour but de trouver un passage au N. de l'Amérique. Après avoir traversé le grand Océan, exploré sur sa route les terres de Marion, Crozet et Kerguelen, découvert les îles Mangia, Watin et Fenoua-iti, la Petite-Christmas et les îles septentrionales de l'archipel Hawaï, Cook examina avec soin la presqu'île d'Alaska, franchit le détroit de Béring, mais ne put aller au delà de 70° 44′ de latitude N. Obligé de revenir sur ses pas, il compléta l'exploration des îles Hawaï, et fut tué par les naturels d'Owhihée.

Le 1er voyage de Cook, rédigé sur son journal et sur celui de Banks par Hawkesworth, Lond., 1773, 3 vol. in-4° et atlas, a été trad. en franç. par Suard, Paris, 1774, 4 vol. in-4° ou 8 vol. in-8°. Le 2e, Lond., 1777, 2 vol. in-4°, a été aussi trad. par Suard, 1778, 5 vol. in-4° et atlas, avec les observations de George Forster. La relation du 3e voyage, écrite par le lieutenant King, Lond., 1784, 3 vol. in-4° et atlas, a été trad. en français par Démeunier, Paris, 1785, 4 vol. in-4° ou 8 vol. in-8°. La vie de Cook par Andrew Kippis a été trad. par Castera, 1788, in-4°, et 1789, 2 vol. in-8°. Les observations astronomiques pendant les 3 voyages ont été imprimées à Londres en 2 vol. in-4°. La carte de Terre-Neuve par Cook, publiée en 1766 et 1768, a été réduite par Chabert. B.

COOK, ou **MANGIA**, ou **HARVEY** (ARCHIPEL DE), groupe d'îles dépendant de l'Australie, dans le grand Océan équinoxial, à l'E. de l'archipel des Amis et au S.-O. de celui de la Société. Superf., 30 myriam. carrés. Pop., 20,000 hab., Polynésiens, convertis au christianisme par les missionnaires européens. Ces îles, basses et entourées de récifs, fournissent du corail; très peu d'eau potable. Les principales sont: Mangia ou Manaïa, Watin, Mahowara, Harvey, Okakoudaia, Whitoutaki, Raratonga, Mittimo, Palmerston, Hagemeister, Waterland, Souwarof. — Découvertes par Cook en 1770.

COOK (DÉTROIT DE), dans le Grand Océan, entre les deux îles de la Nouvelle-Zélande, Ikanamawi et Tawaïpounamou, 250 kil. sur 35. Découvert par Cook en 1770. — Les Anglais donnent quelquefois ce nom au détroit de Béring.

COOLIES. *V.* COULIS.

COOPER (ANTOINE ASHLEY). *V.* SHAFTESBURY.

COOPER (SAMUEL), peintre, né à Londres en 1609, m. en 1670, fut surnommé le *petit Van Dyck*. Ses portraits des hommes célèbres du temps ont de la grâce et de la fidélité; on les recherche toujours. G. Vertue, J. Houbracken, G. Valck, et Chambars les ont gravés.

COOPER (RICHARD), graveur anglais, né vers 1736, m. en 1820, excellait à rendre les jeux de lumière de Rembrandt. Ses estampes au burin, en manière noire et à l'aqua-tinta, sont estimées, ainsi que ses portraits historiques d'après Van Dyck. On a de lui d'excellentes vues de Saint-Pierre de Rome, du Colisée et de Tivoli.

COOPER (JEAN-GILBERT), écrivain anglais, né en 1723 dans le comté de Nottingham, m. en 1767, fut grand shériff de son comté.

On a de lui : *le Pouvoir de l'harmonie*, 1745, poème assez médiocre; une bonne *Vie de Socrate*, 1749, d'après Xénophon et Platon, trad. en franç. par Combes, 1751; *Lettres sur le goût*, 1754, plus agréables que solides; *Epîtres d'Aristippe*, 1758, écrites dans la manière de Gresset.

COOPER (ASTLEY **PASTON**), célèbre chirurgien anglais, né en 1768 à Brooke (Norfolk), m. en 1841, chirurgien de l'hôpital de Guy à Londres, professeur à l'hôpital de Saint-Thomas, chirurgien ordinaire de Georges IV et de Guillaume IV, correspondant de l'Institut de France, aussi habile maître que hardi praticien. Sa clientèle fut si nombreuse et ses opérations d'un prix si élevé, qu'il laissa une fortune de 10 à 12 millions. Dupuytren alla à Londres pour le voir. Il pratiqua le premier la ligature de l'artère carotide; il osa aussi lier l'aorte, bien qu'avec moins de succès. Parmi ses écrits, les plus importants sont ceux sur les hernies congéniales, 1804; sur les hernies crurales et ombilicales, 1807; sur les fractures et les luxations, 1824; ses leçons de chirurgie pratique, recueillies par Tirrel, 1825; son Traité des maladies des mamelles, 1829. Chassaignac et Richelot ont réuni et traduit ses œuvres, 1835; on y trouve jusqu'à 560 observations inédites.

COOPER (JAMES-FENIMORE), romancier américain, né en 1789 à Burlington (New-Jersey), m. à Cooper's-Town en 1851. Fils d'un juge du comté, qui devint membre du Congrès, il entra au collège de Yale (Newhaven); mais ne pouvant s'assujettir à la discipline, il s'embarqua en 1805 avec le rang de midshipman (aspirant). En 1811, renonçant au service, il se retira dans son domaine patrimonial de Cooper's-Town, près de New-York, pour se consacrer exclusivement à ses goûts littéraires. Son nom était déjà connu dans toute l'Europe quand il résolut de la visiter, 1827. Il parcourut l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse et la France; fut quelque temps consul des États-Unis à Lyon, et, en 1832, retourna dans sa patrie. Ses œuvres peuvent être distribuées en trois catégories : 1° Les romans maritimes (*le Pilote, le Corsaire rouge, l'Écumeur de mer*, etc.), dans lesquels il s'inspira de ses propres souvenirs; 2° les romans européens (*le Bravo, l'Heidenmauer, le Bourreau de Berne, le Feu Follet*, etc.); ce sont les plus faibles de ses compositions : il copie trop souvent les types de Walter Scott; 3° les romans américains (*l'Espion, Lionel Lincoln, les Mohicans, les Pionniers, la Prairie, l'Ontario, Wyandotté*, etc.). C'est ici qu'il se montre vraiment original, soit qu'il décrive les savanes, les forêts vierges, les grands fleuves; soit qu'il montre le sauvage à l'étroit dans la civilisation nouvelle qui l'étouffe, et les luttes acharnées des tribus indiennes contre le colon demi-barbare; soit qu'il s'empare des événements de l'histoire nationale et en détache quelque grande figure de flibustier ou de corsaire. On a surnommé Cooper le *Walter Scott américain* : inférieur au romancier écossais dans la peinture de l'homme et de ses passions, il est son égal dans ses études de femmes, ses tableaux de mœurs et ses paysages. Son style grave, simple, énergique, affectionne l'archaïsme.

Ses romans furent traduits en France, à mesure qu'ils paraissaient, par Defauconpret, 1838-45, par B. Laroche et A. Montémont, 1835 et suiv. Cooper a laissé une *Histoire de la Marine des États-Unis*, 1839, et quelques écrits politiques. G. M.

COOPER (THOMAS-SIDNEY), peintre anglais, né à Canterbury en 1803, m. en 1869, peignit d'abord des décors de théâtre, puis fit des portraits et des paysages. Il excellait à représenter les groupes d'animaux, et a fréquemment travaillé avec Lee.

COORGH, État de l'Hindoustan, entre le Maissour et la présidence de Madras; 68,000 hab. Climat sain; sol fertile; le radjah est sous le protectorat de l'Angleterre.

COOTE (EYRE), général anglais, né en 1726, m. en 1783. Il fit ses premières armes contre le Prétendant en Écosse, 1745, fut envoyé dans l'Inde en 1754, réduisit Hougly et Chandernagor, contribua à la victoire de Clive à Plassey, et enleva Pondichéry à Lally-Tollendal en 1760. Commandant des forces britanniques au Bengale en 1773, il gagna sur Hayder-Aly une grande victoire près de Porto-Novo, 1781.

COOTEHILL, v. d'Irlande (comté de Cavan), sur la riv. de son nom; 1,851 hab. Comm. de grains; importants marchés aux toiles.

COP (GUILL.), médecin, né à Bâle, m. à Paris en 1532, fut archiâtre de Louis XII et de François Ier, ami de Lascaris et d'Erasme. Reconnaissant que les écrivains arabes n'étaient, pour la plupart, que des compilateurs et des copistes, il étudia les Grecs, dont il traduisit les œuvres.

On a de lui : *Pauli Æginetæ præcepta salubria*, Paris, 1510; *Hippocratis præsagiorum lib. III*, 1511; *Galeni de affectorum locorum notitia lib. VI*, 1513; *Galeni de morborum et symptomatum causis et differentiis lib. VI*, 1528. Il prit part à la traduction complète d'Hippocrate publiée à Bâle, 1526, in-fol.

COP (NICOLAS), recteur de l'Université de Paris en 1533, adopta les principes de la Réformation protestante, prononça, pour défendre Marguerite de Navarre contre les attaques dont elle était l'objet, un discours inspiré et peut-être écrit par Calvin, fut dénoncé au Parlement et s'enfuit à Bâle.

COPAÏS, lac au centre de la Béotie, au S.-E. d'Orchomène, formé en partie par le Céphise et le Mélas, et tirant son nom de la ville de Copæ, située au N.-E. Ceint de montagnes, sans issue apparente, il communique avec la mer d'Eubée par des canaux de décharge, la plupart naturels, et qui traversent le mont Ptous. Il produisait dans l'antiquité des anguilles estimées et l'on faisait des flûtes avec ses roseaux. C'est auj. le *lac de Livadie* ou de *Topolias*. Des travaux ont été commencés en 1882 par M. Taratte pour dessécher le lac Copaïs. S. RE.

COPENHAGUE, en danois *Kjæbenhavn*, c.-à-d. port des marchands, *Hafnia* en latin moderne, v. cap. du Danemark, sur la côte E. de l'île Seeland, et sur les bords du Sund, qui a en cet endroit 30 kil. environ de largeur; à 1,268 kil. N.-E. de Paris par Hambourg et Lubeck; par 55° 40′ lat. N., et 10° 14′ long. E.; 273,323 hab. Résidence du roi et des administrations centrales, cour suprême du royaume; hôtel des monnaies. Évêché luthérien. Bâtie sur un sol plat, elle se compose de trois parties : la cité ou vieille ville, à l'O., avec des rues tortueuses et étroites; la nouvelle ville, ou Frederikstad, à l'E., dont les maisons, belles et vastes, sont généralement en briques; et Christianshavn, quartier bâti sur l'île d'Amager ou Amack, séparée de Seeland par un bras du Sund, qu'on appelle Kallebodstrand, et qui forme un port excellent, pouvant contenir 500 navires. Des canaux s'étendent dans plusieurs parties de la ville; quelques-uns sont navigables pour les bâtiments de commerce. La communication entre la ville et Christianshavn est établie par deux grands ponts-levis, Knippelsbro et le Pont-long; sur les canaux intérieurs sont jetés 8 ponts, parmi lesquels on remarque celui du Holm, en pierre, et celui du Château, en marbre. Copenhague est entourée de

fossés et de remparts plantés d'arbres. Son port militaire est défendu, à l'entrée, par le fort avancé de Trekroner ou des Trois-Couronnes; du côté gauche, par les bastions de la petite île de Nyholm, où sont les chantiers de construction, les ateliers et l'arsenal de la marine royale; du côté droit, par la citadelle pentagonale de Frederikshavn, construite sous Frédéric III. Il y a 12 quartiers, 4 faubourgs et 9 paroisses. Parmi les places, citons : la place Frédéric (*Frederiksplatz*), de forme octogone, ornée, depuis 1768, d'une statue équestre en bronze de Frédéric V; la nouvelle place Royale (*Kongens ny Torv*), où est une statue équestre de Christian V, en plomb, faite par A. César Lamoureux, de Lyon, et érigée en 1688, à l'occasion du code que ce prince donna. Il existe à Copenhague 4 châteaux royaux : 1° *Christiansborg*, élevé par Christian VI, incendié en 1794 sous Christian VII, reconstruit, dans le goût italien et français, par Frédéric VI, en 1828; la façade a un développement de 120 m.; on y trouve, dans la salle des Chevaliers, la célèbre *Entrée d'Alexandre à Babylone*, bas-relief de Thorwaldsen; c'est là qu'est placé le musée des antiquités du Nord, fondé en 1807, contenant 12,000 articles, et auquel on a adjoint, en 1843, un cabinet d'antiquités américaines; on y voit aussi une galerie de 600 tableaux et un cabinet de 40,000 estampes; 2° *Amalienborg*, formé de 4 palais construits de 1749 à 1864, dans le style français de Louis XV, sur les dessins d'Eigtwed, pour quatre seigneurs danois; l'un d'eux contient les collections d'histoire naturelle, de numismatique et d'antiquités de Christian VIII; 3° *Rosenborg*, construit, dit-on, en 1604, par Inigo Jones, avec un beau parc servant de promenade publique; on y garde les joyaux de la couronne, le sabre de Gustave-Adolphe, l'épée de Charles XII, de belles tapisseries, des verreries vénitiennes, des monnaies et des médailles; 4° *Charlottenborg*, élevé en 1672 par le comte de Gyldenlœwe, acheté par Charlotte, veuve de Christian V, et où siège l'Académie des beaux-arts depuis 1754; on y expose les produits de l'industrie nationale. Les autres monuments sont : l'église cathédrale de Notre-Dame, décorée de magnifiques bas-reliefs de Thorwaldsen; l'église de la Trinité, dont la tour, dite Tour Ronde, bâtie en 1642, sous Christian IV, et où l'on peut monter par une allée en spirale, servant d'observatoire, et où se trouvent le grand globe de Tycho-Brahé et la bibliothèque de l'Université; l'église de Notre-Sauveur, à Christianshavn, avec une belle tour; la chapelle de style ogival bâtie en 1842 pour les catholiques; l'église en marbre que Frédéric V fit commencer par l'architecte français Jardin, dans le genre du Panthéon de Rome, mais qui a été abandonnée depuis 1778; le beffroi de Saint-Nicolas, débris de l'église de ce nom, incendiée en 1794, et autour duquel la halle aux viandes a été construite en 1846; la Bourse, qui date de 1624; l'hôtel des Invalides; l'hôpital royal de Frédéric, l'hôpital Saint-Jean, l'hôpital d'Abel-Catherine, 1675; l'hôtel de ville; le palais de Justice, auquel est jointe la prison de la ville; le palais de l'Université, bâti en 1836; le musée Thorwaldsen, de style grec, commencé en 1837, ouvert en 1846, et où se trouvent 618 morceaux de ce maître, ainsi que sa collection d'objets d'art; l'hôtel de Thott, où est la belle galerie de peinture du comte de Moltke-Hvitfeld, contenant 146 tableaux des écoles flamande, allemande et française, où est un célèbre tableau du Poussin, *le Testament d'Eudamidas*. Copenhague est un grand centre intellectuel : l'université a été fondée en 1478, reconstituée en 1788, l'Académie de chirurgie, deux Observatoires, le Jardin botanique en dépendent. Écoles polytechnique, 1816; vétérinaire, 1774; des hautes études militaires, 1830; des cadets, 1713; de marine, 1781; Académie des beaux-arts, fondée en 1754 et reconstituée en 1814; Société des sciences, 1742; Société des antiquaires du Nord, 1825. La Bibliothèque royale, une des plus grandes de l'Europe, contient la collection de manuscrits sanscrits de Rask; la bibliothèque Classen est spéciale pour les ouvrages d'économie agricole, d'histoire naturelle, de sciences mathématiques et physiques. Dans le faubourg de Vesterbro, on remarque l'obélisque de la Liberté, érigé en 1788 par les paysans d'alentour en mémoire de leur affranchissement. Aux environs sont les châteaux royaux de *Frederiksborg*, *Fredensborg* et *Jægerspriis*. Copenhague possède une manufacture royale de porcelaine, des fabriques de toiles, de châles, draps, produits chimiques, etc.; des raffineries de sucre, des tanneries, des distilleries, raffineries et fonderies occupant 15,000 ouvriers. Cette ville est le centre du commerce intérieur; le commerce extérieur est important. Bateaux à vapeur pour Kiel, Lubeck, Wismar, Stettin, la Norvège, la Suède, la France et l'Angleterre. — Copenhague fut fondée, vers le milieu du XIIe siècle, par le roi Waldemar Ier; d'abord simple village de pêcheurs, où l'évêque Absalon fit construire un château fort en 1168, elle devint ville royale au XIVe siècle, et résidence des souverains depuis 1443. Souvent menacée par les forces des villes hanséatiques, elle fut attaquée par les Suédois en 1659. Des incendies la dévastèrent en 1728, 1794 et 1795. Le 2 avril 1801, sa rade fut le théâtre d'une bataille navale, dans laquelle les amiraux anglais Nelson et Parker défirent la flotte danoise. Dans le bombardement de 1807, dirigé par lord Cathcart, 400 maisons furent incendiées, 2,000 autres endommagées et 2,000 personnes périrent. En 1853, le choléra y a fait d'affreux ravages. B.

COPERNIC (NICOLAS), astronome, né à Thorn en 1473, m. en 1543. Il étudia le grec et le latin, la philosophie et la médecine à l'université de Cracovie, alla perfectionner à Bologne en 1497, sous Marie-Dominique de Novare, ses connaissances en astronomie, se lia avec Regiomontanus, et, après avoir enseigné quelque temps les mathématiques à Rome, accepta de son oncle maternel, évêque de Warmie, un canonicat à Frauenburg. Là il étudia les systèmes astronomiques des Égyptiens, d'Apollonius de Perga, de Philolaüs, de Nicétas d'Héraclée, d'Aristarque de Samos, de Pythagore, et, convaincu de la fausseté des idées de Ptolémée, écrivit son ouvrage *de Orbium cœlestium Revolutionibus*, Nuremb., 1543, in-fol. C'est l'exposé du système planétaire tel qu'il est admis aujourd'hui. Il pense que le soleil est le centre de l'univers, que la terre est une planète, que les planètes tournent autour du soleil. On a de lui encore : *de Lateribus et Angulis triangulorum*, Wittemb., 1542, in-4°, traité de trigonométrie avec des tables de sinus; un mémoire sur les monnaies, présenté en 1521 aux États de sa province; une trad. latine des *Lettres de Théophylacte*. On montre encore à Frauenburg la tour où Copernic faisait ses observations, et les ruines d'une machine hydraulique qu'il avait fait construire. Un beau monument lui a été élevé dans l'église Sainte-Anne de Cracovie; Varsovie lui a érigé, en 1829, une statue modelée par Thorwaldsen. Gassendi a écrit en latin une *Vie* de Copernic, Paris, 1654, in-4°. *V.* aussi celle de Westphal, Constance, 1822. B.

COPHÈS ou **COPHÈNÈS**, riv. de l'Inde anc., au N.-O., affluent de l'Indus, au S. de Taxila, aujourd. *Kaboul*.

COPIAPO, v. du Chili, chef-lieu de la province d'Atacama, sur le fleuve de son nom; 12,000 hab. Son port est à La Caldera, à l'embouchure du Copiapo, à 45 kil. au-dessous de la ville. Copiapo est une ville de luxe, sans autre industrie que celle des mines d'argent de son territoire; elle tire de Valparaiso ce dont elle a besoin. Ce sont encore les Anglais et les Américains du Nord qui ont, dans cette contrée, le monopole de l'exploitation des mines, du commerce et de la plupart des industries.

COPPER-MINE-RIVER, riv. de l'Amérique du N. (Dominion of Canada), affluent de la mer Polaire, à l'O. du golfe de George IV, et près des mines de cuivre qui lui ont donné son nom. Cours de 500 kil. embarrassé de rapides, à travers le pays des Esquimaux.

COPPET, brg de Suisse (Vaud), sur la rive dr. du lac de Genève, à 9 kil. S. de Nyons; 560 hab. Beau château qu'habitèrent Necker et sa fille Mme de Staël, et qui renferme leurs tombeaux. Il appartient auj. à la famille de Broglie.

COPROGLI. *V.* KOPROLI.

COPTES, nom des chrétiens d'Égypte, que l'on fait venir, soit de l'arabe *Kibt, Guibt*, mot s'appliquant à tout réprouvé, soit du grec *Aiguptios*, soit de la ville de Coptos ou de la secte des jacobites. Lors de la conquête arabe au VIIe siècle, on en comptait environ 600,000; il n'en reste guère que 150,000, dont 10,000 au Caire. Ils considèrent St Marc comme leur 1er patriarche; orthodoxes d'abord, ils adoptèrent ensuite les erreurs des monophysites. Il y en a à peine 5,000 catholiques. Les autres pratiquent le baptême par immersion, communient sous les deux espèces, jeûnent très rigoureusement le vendredi, mènent une vie très austère et ont des prêtres mariés. Les Coptes ne sont pas, comme le croient les Arabes, la même race que les anc. Égyptiens, mais un mélange des nations qui ont successivement occupé l'Égypte; ils sont de petite taille, ont les yeux noirs, les cheveux généralement crépus. Sombres, taciturnes, dissimulés, ils rampent devant ceux qui les dominent, détestent leurs égaux et sont arrogants envers leurs inférieurs. Ils font de très habiles comptables dans toutes les administrations. Ils exercent exclusivement certains arts, la fabrication des moulins, des appareils pour l'irrigation, de la bijouterie, etc. La langue copte est l'anc. langue des Pharaons, mêlée de mots grecs ou autres, et écrits avec les lettres de l'alphabet grec; elle ne s'enseigne plus grammaticalement et ne se parle plus, mais elle sert toujours pour les prières du culte. Elle a servi à Champollion pour l'interprétation de l'écriture hiéroglyphique.

COPTOS, anc. v. de la haute Égypte; auj. *Keft*. Au temps des Ptolémées, des routes l'unissaient à Myos-Ormos et à Bérénice, ports sur la mer Rouge, et elle était l'entrepôt des marchandises qui passaient de l'Europe dans l'Inde. Elle se révolta contre Dioclétien, qui la ruina en 296.

COPYHOLD, nom donné en Angleterre aux biens concédés jadis à des vilains par leurs seigneurs, ou prescrits contre ceux-ci.

COQ GAULOIS. Cet emblème prétendu des anciens Gaulois ne remonte pas au delà de l'invention du blason; il fut l'effet d'un jeu de mots, *Gallus* signifiant, en latin, coq et Gaulois tout ensemble. La 1re médaille où se voie un coq fut frappée à la naissance de Louis XIII. La république, en 1792 et en 1848, et la royauté de 1830 ont mis le coq sur leurs drapeaux.

COQUELIN (CHARLES), économiste, né à Dunkerque en 1803, m. en 1852, publia, après 1830, dans le journal *le Temps*, de remarquables articles sur le régime des banques, et, dans *le Droit*, des études sur Quesnay et Turgot. Quelques-uns des articles qu'il donna à la *Revue des Deux Mondes* furent réunis, en 1840, sous le titre d'*Essai sur la filature mécanique du lin et du chanvre*, et réédités en 1845 sous celui de *Traité de la filature mécanique*. En 1846, il devint collaborateur du *Journal des économistes*, puis directeur de l'association pour la liberté des échanges. Son livre *du Crédit et des banques*, 1848, obtint un succès mérité. En 1851, il eut la direction du *Dictionnaire de l'économie politique*, publication dont il n'a pas vu la fin.

COQUEREL (ATHANASE-LAURENT-CHARLES), pasteur protestant, né à Paris en 1795, m. en 1868, se livra à la prédication pendant 12 ans en Hollande, et devint ministre de l'Église réformée de Paris en 1830. Fondateur de trois recueils périodiques, *le Protestant*, *le Libre examen*, *le Lien*, il porta dans la discussion des questions religieuses une hardiesse qui souleva contre lui les calvinistes orthodoxes. En 1848, il fut député de Paris à l'Assemblée constituante, où il siégea parmi les républicains modérés, et fit ensuite partie de l'Assemblée législative.

Ses principaux ouvrages sont : *Sermons divers*, 1819-52, 8 vol.; *Biographie sacrée*, dictionnaire de tous les personnages de la Bible, 1837; *Histoire sainte et Analyse de la Bible*, 1839; *Réponse à la Vie de Jésus de M. Strauss*, 1841; *Orthodoxie moderne*, 1842; *le Christianisme expérimental*, 1847; *Christologie, ou Essai sur la personne et l'œuvre de J.-C.*, 1858, 2 vol.; *Méditations sur des textes choisis de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1859. B.

COQUEREL (ATHANASE-JOSUÉ), fils du précédent, né à Amsterdam en 1820, m. en 1875, embrassa la carrière ecclésiastique, et devint rédacteur en chef du *Lien* et de la *Nouvelle Revue de théologie*. En 1864, ses hardiesses religieuses et philosophiques le firent suspendre de ses fonctions de ministre par le consistoire de Paris.

Il a publié : *Jean Calas et sa famille*, 1858; *Sermons et Homélies*, 1858; *la Saint-Barthélemy*, 1860; *Précis de l'Église réformée de Paris*, 1862; *le Catholicisme et le Protestantisme considérés dans leur origine et leur développement*, 1864; *des Premières transformations histor. du christianisme*, 1866; *Libres études*, 1867; *la Conscience et la Foi*, 1867, etc.

COQUES (GONZALÈS), peintre flamand, né à Anvers en 1618, m. en 1684. Il eut pour maître David Ryckaert l'ancien, dont il épousa la fille. Il exécutait d'une manière très habile des scènes d'intérieur, dans le goût de Teniers et de Van Ostade. Il eut l'idée ingénieuse de peindre des réunions où tous les individus étaient les membres d'une même famille. La ressemblance la plus parfaite et le travail le plus délicat donnèrent une grande vogue à ses œuvres. L'exécution des têtes et des mains rappelle Van Dyck. Coques fit les portraits de l'archiduc Léopold, de l'électeur de Brandebourg, de don Juan d'Autriche et des plus illustres personnages, tous dans de petites proportions. Charles Ier d'Angleterre le fit venir pour orner son palais de Kensington; le prince d'Orange lui donna, comme preuve de satisfaction, une médaille frappée à son effigie et une chaîne d'or; l'Académie d'Anvers le choisit pour directeur en 1664 et en 1679. A. M.

COQUILLART (GUILL.), poète français, né à Reims en 1421, m. vers 1490. Il était official de l'église de Reims. Ses œuvres satiriques, le *Monologue du gendarme cassé*, la *Ballade des états généraux*, etc., eurent beaucoup de vogue. Dans toutes ses poésies, *le Plaidoyer d'entre la Simple et la Rusée*, *les Droits nouveaux*, *le Débat des armes et des dames*, il y a de la facilité, du naturel et de la naïveté. Les meilleures éditions de Coquillart sont celles de Galliot-Dupré, 1532; de Coustelier, 1723; de Tarbé, 1847.

COQUILLE (GUY), sieur de Romenay (en latin *Conchylius*), né en 1523 à Decize (Nièvre), m. en 1603. Après avoir étudié en Italie sous Marianus Sorin, il revint exercer en France la profession d'avocat. Député du Nivernais aux états d'Orléans, en 1560, et à ceux de Blois, en 1576 et en 1588, il rédigea le cahier du Tiers, et ne se montra pas moins bon citoyen que savant jurisconsulte. Il était ami de Jean Bodin, et correspondait avec Bacon. L'amour de la patrie se révèle dans son dialogue *sur les Causes des misères de la France*, et dans son *Traité des libertés gallicanes*. Ses *Institutes coutumières* et son *Commentaire sur la coutume du Nivernais* l'on fait appeler par Daguesseau *le judicieux Coquille*. Son *Histoire du Nivernais* passe pour exacte, et ses *Poésies latines*, Nevers, 1590, sont pleines de sentiments patriotiques; il y blâme la Saint-Barthélemy. Ses œuvres, moins ses poésies, forment 2 vol. in-fol., Paris, 1666. Une édition plus complète a été donnée en 1793, Bordeaux, 2 vol. in-fol. J. T.

COQUIMBO, ou **SERENA**, ou **CIUDAD-DE-SERENA**, v. du Chili, ch.-l. de la prov. de son nom; 13,000 hab. Bon port sur l'Océan, à l'embouchure du Coquimbo; belle cathédrale; commerce d'huile et de viandes salées. Fondée en 1544 par Pedro de Valdivia; des tremblements de terre l'ont dévastée en 1820 et 1822. — La prov. de Coquimbo, entre celle d'Atacama au N., le Pacifique à l'O., la prov. d'Aconcagua au S., et la Plata à l'E., a 33,423 kil. carrés et 165,474 hab. Mines d'or, d'argent et de cuivre.

CORA, v. des Volsques, dans l'anc. Italie (Latium), fondée par des Pélasges venus de Grèce et colonisée par Albe; auj. *Cori*.

CORACESIUM, v. de l'anc. Asie Mineure, sur la limite de la Cilicie et de la Pamphylie. Elle résista à Antiochus le Grand. Son port servit de retraite aux pirates de Cilicie; auj. *Alaya*.

CORAÏTES, descendants de Coré, consacrés au service du temple chez les Juifs. On leur attribue onze des plus anciens psaumes.

CORAN ou **KORAN**, *Al-Korân*, la lecture, livre sacré des musulmans, composé par Mahomet qui l'avait reçu, disait-il, de la bouche de l'ange Gabriel par fragments ou versets que les compagnons du prophète écrivaient sous sa dictée sur des branches de palmier, des morceaux de soie ou de peau ou sur des omoplates de brebis. Les musulmans l'appellent *Kitab-Allah*, le livre de Dieu; *Kitab-Atziz*, le livre précieux; *Kelam-Cherif*, la parole sacrée; *Masshof*, le code suprême; *Fourkhann*, qui sert à distinguer le bien et le mal; *Tanzil*, descendu du ciel. Le Coran, code religieux, moral, civil, criminel, politique et militaire, est pour les musulmans la source de toute loi et de toute science. Ses dogmes fondamentaux sont la croyance à l'unité de Dieu, qui n'a ni fils ni compagnon, en ses anges, en ses livres, en ses prophètes, au dernier jour du jugement et à la prédestination divine pour le bien comme pour le mal. Le culte extérieur comprend d'abord cette profession de foi : « Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète »; puis la prière, 5 fois répétée en 24 heures, l'aumône comme obligation divine, le jeûne pendant la lune de Ramadan, et enfin le pèlerinage de la Mecque, obligatoire une fois dans sa vie pour tout musulman. Mahomet n'a pas institué de clergé; mais, dans la suite, les Oulémas (V. *ce mot*) en ont tenu lieu. Bien que Mahomet promette aux bienheureux des plaisirs sensuels dans le paradis, il leur montre surtout, comme récompenses, la vision béatifique et l'union avec Dieu. Les infidèles sont voués aux tourments de l'enfer. Le Coran proscrit l'usure, le jeu, le luxe et l'usage du vin. Il maintient l'esclavage, proclame l'infériorité de la femme, mais ordonne de la bien traiter, consacre la polygamie et admet la répudiation ou le divorce. Il ne reconnaît pas de droit d'aînesse; les enfants mâles sont appelés à une égale part dans l'héritage; mais cette part est double de celle des filles. La peine du talion est infligée pour le meurtre. Le suicide est défendu à l'égal du meurtre. Le voleur a la main coupée. Les plus importantes et les plus minutieuses prescriptions du Coran sont extraites de la loi de Moïse : sa cosmogonie est assez fidèlement calquée sur la Genèse; comme le législateur des Hébreux, Mahomet a donné une forme religieuse aux lois somptuaires et hygiéniques. La morale est empruntée à l'Évangile. Le Coran, recueil de prédications inspirées par l'événement du jour et démenties par l'événement du lendemain, contenant des préceptes moraux, des récits empruntés à nos livres saints, mêlés de traditions arabes, juives et sabéennes, de descriptions animées, perdues au milieu de répétitions fastidieuses, est un code incomplet, sans ordre, sans unité et contradictoire dans plusieurs de ses chapitres. Le style, qui est en arabe pur, est serré, et souvent obscur à cause des ellipses et des équivoques. Les Arabes eux-mêmes sont obligés de recourir aux nombreux commentaires qui en ont été faits, et dont les principaux sont ceux de Zamakchari et de Beidhâwi. Le Coran est divisé en 30 sections ou cahiers, 114 *sourates* ou chapitres et 1666 versets. Sous le khalifat d'Abou-Bekr, successeur immédiat de Mahomet, et à la journée d'Acrabâ, il périt un grand nombre d'*Ashab* (compagnons du prophète, décorés du nom de *Courra* (lecteurs) ou de *Hamalat-el-Courân* porteurs du Coran), ainsi qualifiés parce qu'ils savaient par cœur la totalité ou une grande partie du Coran. Cette perte fit sentir à Abou-Bekr la nécessité de réunir le Coran en un corps d'ouvrage; il en chargea Zaïd-ben-Thabet, un des secrétaires de Mahomet; l'exemplaire-type fut confié à Hafsa, veuve du prophète, 634 de J.-C. Mais, depuis, de nombreuses copies en furent faites, qui différaient entre elles plus ou moins; le 3e khalife, Othman, afin de prévenir toute discorde religieuse, détruisit les

copies qui ne s'accordaient pas avec l'exemplaire conservé chez Hafsa, et donna, en 652, une nouvelle édition, qui fut reçue dans tout l'empire comme la vraie parole de Dieu. La divinité du Coran fut attaquée, dès 740, sous le khalifat de Hesch†am, par Djeab-Ibn-Dirhem ; cette hérésie, étouffée dans le sang de son auteur, reparut en 826 : pour y mettre fin, le khalife Haroun défendit, en 842, de jamais discuter sur la nature du livre de Mahomet. Le Coran fut écrit sans voyelles brèves, d'après la méthode de Moramir, et sans points diacritiques. Ce livre sert encore aujourd'hui de base à l'enseignement; les grammairiens y choisissent souvent leurs exemples, et s'y réfèrent pour la solution des difficultés grammaticales. On prête serment sur le Coran devant les tribunaux. Le Coran n'a été connu en Europe que vers le XVIe siècle, par une traduction latine très inexacte de Bibliander, 1443. La première bonne traduction est celle de Maracci, en latin : les autres sont, en français, celles de Du Ryer, Amsterdam, 1770 et 1775, 2 vol.; de Savary, 1753, 2 vol., d'après la traduction latine de Maracci, et rééditée en 1825 par Garcin de Tassy; de Kazimirski, 1840; celle de Mouradgea d'Ohsson; en anglais, celle de George Sales, 1734, in-4°, réimprimée, 1836, Londres, 2 vol., très estimée. La première édition européenne du texte arabe est celle du Paganinus de Brescia, Venise, 1530. Hinckelmann en a donné une autre en 1696. Une belle édition a été publiée à Saint-Pétersbourg par ordre de l'impératrice Catherine II en 1787, par Osman Ismaël, et plusieurs fois réimprimée. M. Flügel a donné en 1834 et 1842 à Leipzig une édition stéréotypée; il a aussi publié les concordances du Coran. D.

CORANCEZ (Olivier de), m. en 1810. Il fonda en 1777, le *Journal de Paris*, feuille littéraire quotidienne, ce qui était alors une nouveauté. Fort lié avec J.-J. Rousseau, il publia, sur la vie et le caractère de son ami, une brochure très intéressante, intitulée : *de J.-J. Rousseau*, Paris, 1778.

CORANCEZ (Louis-Alexandre-Olivier de), savant, né à Paris en 1770, m. en 1832. Il fit partie de la commission scientifique d'Égypte en 1798, fut consul à Alep de 1802 à 1810, et entra à l'Institut en 1811.

On lui doit une *Histoire des Wahabis depuis leur origine jusqu'en 1809*, Paris, 1810; un mémoire sur la *Solution générale des équations* (dans le *Journal de l'École polytechnique*), etc.

CORAS (Jean), jurisconsulte, né à Toulouse en 1513, m. en 1572, professa dans les universités de Padoue, de Valence, de Ferrare et de Toulouse. Ayant embrassé le calvinisme, il fut un instant emprisonné et destitué en 1562, comme ayant voulu livrer Toulouse aux huguenots. Lors de la Saint-Barthélemy, il fut encore arrêté, et la populace, envahissant la prison, le pendit.

Ses ouvrages de droit ont été publiés à Lyon, 1556-58, 2 vol. in-fol.; on estime surtout ses *Miscellanea juris civilis*.

CORAS (Jacques), de la même famille que le précédent, né à Toulouse vers 1630, m. en 1677. Ministre de la religion réformée dans plusieurs villes du Languedoc et de la Guyenne, puis auprès de Turenne, il abjura après la lecture des *Controverses du cardinal de Richelieu*, qu'il avait entrepris de réfuter. Il est auteur d'un poème de *Jonas*, 1663, ridiculisé par Boileau, et réuni avec *Josué, Samson* et *David*, sous le titre d'*Œuvres poétiques*, 1665. Il fit aussi, avec Leclerc, une tragédie d'*Iphigénie*, connue par une épigramme de Racine.

CORATO, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari, 30,428 hab. Fondée par les Normands au XIe siècle.

CORAX, orateur sicilien, exerça une grande influence à Syracuse par l'ascendant de sa parole, et écrivit le premier un traité de rhétorique. On a cru que cet ouvrage était la *Rhétorique à Alexandre* attribuée à Aristote.

Garnier, *Mém. de l'Institut*, II, p. 44; Spengel, *de Corace rhetore*, 1828.

CORAY (Diamant), savant helléniste, né à Smyrne en 1748, m. à Paris en 1833. Son père, qui était négociant, l'envoya à Amsterdam en 1772, pour y apprendre le commerce; il y resta jusqu'en 1779, étudia ensuite la médecine à Montpellier, fut reçu docteur, et vint à Paris en 1788. La Révolution française lui inspira la pensée de travailler à la fois à l'affranchissement des Grecs et à l'épuration de leur langue. Dans ce double but, il composa un grand nombre d'écrits po[illegible]s. Ses travaux philologiques, dirigés par [illegible] patriotique, se distinguent par une grande [illegible] par une foule de corrections heureuses, quoique [illegible] hardies.

[illegible] publications en ce genre sont : les *Caractères* de Théophraste [illegible] trad. française, 1799; le *Traité des airs, des eaux et des lieux* [illegible] trad. en français, avec des notes, 1800, 2 vol., et, [illegible] 1 vol.; la trad. de la *Géographie de Strabon* (avec la [illegible], 1805-19, 5 vol. in-4°; une édition de Longin [illegible] 2 vol.; enfin sa belle *Bibliothèque grecque* [illegible] Préfaces en grec moderne et des notes en grec [illegible] Élien, Héraclite de Pont, etc., 1805, 1 vol.; [illegible] 1812-15, 6 vol., Strabon, [illegible] 1821-22, 2 vol.; les *Mémorables* de Xénophon et le *Gorgias* de Platon, 1825, 1 vol.; l'orateur Lycurgue, 1826, 1 vol.; *Parerga*, Polyen, Ésope, Marc-Aurèle, Épictète, Arrien, etc.), 1809-27, 9 vol. A cette collection se joignent encore 5 vol. de Mélanges (*Atakta*), 1828-35. Ds.

CORBACH, allem. *Korbach*, v. d'Allemagne, anc. cap. de la principauté de Waldeck, sur l'Itter; 2,411 hab. Château d'Eisenberg, avec le monument du prince de Waldeck, maréchal au service de la Hollande. Près de là, l'armée hanovrienne fut battue en 1760 par les Français. E. S.

CORBARIA VALLIS, nom latin du val de Corbières.

CORBEAU, machine de guerre des anc. Romains; longue perche armée d'un harpon de fer et suspendue à une certaine hauteur. En manœuvrant au bout opposé de la perche, on démolissait les créneaux, on arrachait les mantelets et les lacets avec lesquels l'assiégé essayait de saisir la tête des béliers. Le *corbeau à griffe*, au lieu de harpon, portait une grande et forte tenaille, avec laquelle on saisissait l'objet qu'on voulait soulever. Le consul Duilius se servit du corbeau pour retenir les navires carthaginois à la bataille de Myles, 260 av. J.-C.; Archimède en fit également usage à l'égard des vaisseaux romains pendant le siège de Syracuse, en 212.

CORBEIA VETUS, nom latin de Corbie.

CORBEIA NOVA, nom latin de Corvey.

CORBEIL, *Corobilium*, s.-préf. (Seine-et-Oise), à 34 kil. S. de Paris, dans une jolie situation, sur la rive gauche de la Seine, à l'embouchure de l'Essonne. Bibliothèque; 6,390 hab. Église de Saint-Spire. Très beaux moulins à farine; fabriques d'indiennes, mousselines, toiles peintes; tanneries. Grand comm. de grains et de farine pour Paris. — Cette ville fut fondée vers le IXe siècle; un château fort y fut élevé au Xe; il en reste encore la base d'une tour carrée sur la place Saint-Guenault. Les rois Capétiens habitèrent souvent Corbeil; la ville résista aux Bourguignons en 1417, fut prise par le duc de Parme pour les Ligueurs en 1590, et revint à Henri IV la même année. Un traité fut signé à Corbeil, 12 mai 1258, par lequel St Louis renonçait à la suzeraineté de Barcelone et du Roussillon; Jacques Ier d'Aragon abandonnait ses droits et prétentions sur Narbonne, Nîmes, Albi, Foix, Cahors, Forcalquier, Arles et Marseille.

CORBIE, *Corbeia vetus*, ch.-l. de cant. (Somme), arr. d'Amiens; sur la rive dr. de la Somme, le canal de son nom et le chemin de fer du Nord; 3,977 hab. Filatures et blanchisseries de laine. Exploit. de tourbe. On remarque son église, reste d'une célèbre abbaye fondée en 662 par la reine Bathilde, et qui devint sous les Carolingiens un foyer de science. Autrefois place forte, cette ville compta jusqu'à 22,000 hab.; elle fut prise par les Espagnols en 1636, et démantelée par Louis XIV en 1673.

CORBIÈRE (Pierre de), antipape. (*V.* Nicolas V.)

CORBIÈRE (Jacques-Jos.-Guill.-Pierre, comte de), né à Amanlis près de Rennes en 1767, m. en 1853. Il épousa la veuve de Le Chapelier, devint doyen de la faculté de droit de Rennes, et fut député de l'Ille-et-Vilaine sous la Restauration. Membre du parti des ultra-royalistes, il vota l'établissement des cours prévôtales, combattit le ministère Decazes, demanda l'exclusion de Grégoire, etc. Grand maître de l'Université en 1820, et ministre de l'intérieur de 1821 à 1828, dans le cabinet présidé par M. de Villèle, il combattit à outrance l'enseignement mutuel, poursuivit la presse avec rigueur, signa la dissolution de la garde nationale de Paris en 1827, et, perdant son portefeuille l'année suivante, reçut comme dédommagement la pairie. En 1830, il refusa le serment à Louis-Philippe et se retira en Bretagne. B.

CORBIÈRE (Jean-Antoine-René-Édouard), romancier, né à Brest en 1793, m. en 1875, fut officier de marine avant de se livrer à la littérature. Ses œuvres peignent les scènes et les mœurs de la vie maritime; on y remarque : *les Pilotes de l'Iroise*, 1832; *la Mer et les Marins*, 1833; *Contes de bord*, 1833; *le Négrier*, 1834; *les Aspirants de marine*, 1834; *le Banian*, 1835; *les Trois Pirates*, 1838; *Tribord et bâbord*, 1848; *Pelaïo*, 1843.

CORBIÈRES (Les), montagnes de France, contre-fort des Pyrénées, au pic de Corlitte, dans les dép. de l'Aude et des Pyrénées-Orientales; elles se divisent en Corbières occidentales, qui partent du col de Naurouze au S. des Cévennes, séparent l'Aude de l'Ariège et vont rejoindre les Pyrénées au pic de Carlitte, et en Corbières orientales, qui séparent le bassin de l'Aude de ceux de la Gly et du Tet. Le Roc-Blanc, qui en est le point culminant, a 2,543 m. de hauteur.

CORBIÈRES (Val de), *Corbaria vallis*, anc. pays de France (Languedoc), dont le lieu principal était Castelmaure, cant. de Durban (Aude).

CORBIGNY, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Clamecy, près de l'Yonne; 2,000 hab. Comm. de bois et cuirs. Possédait un monastère célèbre, fondé au VIIIe siècle, et où les rois de France allaient recevoir le prétendu pouvoir de guérir les écrouelles. Il y eut aussi une maison royale, où Charles le Chauve résida.

CORBIGNY. *V.* Philippeville.

CORBILLARD, char funèbre. Son nom vient, soit de la forme et de la matière de certaines voitures faites en osier comme des *corbeilles*, soit d'un coche d'eau qu'on appelait ainsi parce qu'il conduisait de Paris à *Corbeil*.

CORBILO, anc. v. de la Gaule (Lyonnaise IIIe), auj. *Saint-Nazaire*, dans la Loire-Inférieure.

CORBIN (JACQUES), un des poëtes obscurs ridiculisés par Boileau, né dans le Berry vers 1580, m. en 1653. Il a écrit de mauvais poèmes sur Ste Geneviève, St François, St Bruno, etc., et fait une traduction littérale de la Vulgate. Son fils, également nommé par Boileau, eut un certain mérite comme avocat.

CORBINEAU (J.-B. JUVÉNAL, COMTE), général français, né à Marchiennes en 1776, m. en 1848. Il se signala à Eylau, en Espagne et à Wagram. Ses services pendant la retraite de Moscou, en 1812, lui méritèrent le titre d'aide de camp général de l'empereur. Il s'illustra encore pendant les campagnes de Saxe et de France, 1813, 1814, et fut mis à la retraite sous la Restauration.

CORBINIEN (SAINT), né à Châtres, m. à Freisingen vers 730, reçut de Grégoire II la dignité épiscopale, et porta l'Évangile chez les idolâtres de la Bavière.

CORBONNAIS (LE), anc. petit pays de France (Perche), dont les lieux principaux étaient Corbon et Mortagne-sur-Huisne (Orne).

CORBULON (CNÉUS-DOMITIUS), général romain. Sous Claude, il combattit les Chauces en Germanie, et fit creuser un canal entre la Meuse et le Rhin. Sous Néron, il rétablit la discipline dans les légions de Syrie, chassa de l'Arménie le Parthe Tiridate, protégea la Syrie par des fortifications sur la rive de l'Euphrate, et amena Vologèse, roi des Parthes, à demander la paix. Apprenant que l'empereur, dans un de ses accès de cruauté, avait donné l'ordre de le tuer, il se frappa de son épée à Corinthe, l'an 819 de Rome, 67 ap. J.-C. Il avait composé des commentaires, qui sont perdus.

CORCYRA NIGRA, nom anc. de l'île de CORZOLA.

CORCYRE, nom anc. de l'île de CORFOU. (*V. ce mot.*)

CORDAY D'ARMONT (MARIE-ANNE-CHARLOTTE DE), née le 27 juillet 1768 à Saint-Saturnin-des-Ligneries, arrond. d'Argentan (Orne), m. en 1793, descendait d'une sœur de P. Corneille. Elevée à l'Abbaye-aux-Dames, fondée à Caen par Mathilde, elle montra d'abord une dévotion exaltée. Quand les couvents furent fermés, Charlotte vécut chez une vieille parente, lut beaucoup Rousseau et Raynal, et connut les girondins réfugiés à Caen après le 31 mai. Devenue républicaine ardente, et persuadée que Marat était la principale cause des malheurs publics, elle prit la résolution de l'assassiner, en faisant elle-même le sacrifice de sa vie. Partie de Caen le 9 juillet 1793, elle exécuta son dessein le 13, déploya dans son procès une admirable énergie, et monta sur l'échafaud, le 17, avec une fermeté vraiment héroïque. Chéron de Villiers a donné l'*Histoire de Charlotte de Corday*, Paris, 1865. Mme Colet a mis en vers des scènes de la vie de Charlotte, qui a fourni un grand épisode aux *Girondins* de Lamartine, et le sujet d'une tragédie, donnée au Théâtre-Français par Ponsard en 1850 et reprise depuis à l'Odéon. J. T.

CORDELIÈRES, ordre de religieuses, détaché des Clarisses. Elles suivaient la règle de Saint-François d'Assise, et avaient, comme les cordeliers, une ceinture de corde. La reine Marguerite, veuve de St Louis, fonda pour elles un couvent à Paris, faub. Saint-Marcel, rue de Lourcine; elles y conservèrent le manteau du pieux roi, et, au XVIIIe siècle, en firent un ornement d'autel. Ce couvent fut en partie abattu en 1789. Un essaim, qui s'en était détaché, occupa en 1628 une maison du cloître Saint-Marcel, puis en 1632, sous le nom de *Religieuses de Sainte-Claire et de la Nativité*, un bâtiment situé rue des Francs-Bourgeois au Marais, et enfin, en 1697, l'hôtel de Beauvais, rue de Grenelle-Saint-Germain; en 1759, l'archevêque de Paris ferma cette maison. B.

CORDELIERS, religieux de l'ordre mineur des franciscains, ainsi nommés en France à cause de la corde qui sert à ceindre leur robe de couleur grise. Institués en 1223, en Italie, par St François d'Assise, ces religieux mendiants se multiplièrent rapidement, et acquirent une célébrité populaire à laquelle le droit d'enseigner dans les écoles vint ajouter un nouvel éclat. (*V.* FRANCISCAINS.) Les Cordeliers, avant la Révolution qui les supprima, possédaient en France 224 couvents d'hommes et 123 de femmes, divisés en 8 provinces, et placés sous la direction d'un supérieur appelé Père gardien; leur principal couvent à Paris, fondé par St Louis, était situé près de l'École actuelle de médecine; il était célèbre par le combat que les religieux y soutinrent en 1581, à l'occasion d'une réforme qu'on avait voulu y introduire. C'est auj. le musée Dupuytren, que les récents travaux de l'École de médecine ont dégagé. D—T—R.

CORDELIERS (CLUB DES), nom d'une société politique qui s'établit à Paris en 1790, et tint ses séances dans la chapelle du couvent des Cordeliers. Ce club, qui eut Danton pour président, Fabre d'Eglantine pour secrétaire, Camille Desmoulins, Hébert, Marat pour journalistes, prit une part active dans les mouvements insurrectionnels sous la Constituante, la Législative et la Convention. Il demanda la déchéance immédiate de Louis XVI après sa fuite à Varennes, et prépara la journée du 10 août. Ce fut dans sa séance du 22 mai 1793 qu'on y donna le signal de l'insurrection qui devait amener la chute des Girondins. De son sein sortit la formidable Commune de Paris, et le régime de la Terreur lui dut presque autant qu'à la société des Jacobins. Ceux-ci suivirent et appuyèrent la politique de Robespierre, tandis que les Cordeliers divisés en faction des *indulgents*, dont le chef était Danton, et faction des *enragés*, dont les chefs était Hébert et Chaumette, virent monter sur l'échafaud, le 24 mars et le 5 avril 1794, leurs principaux meneurs. J. T.

CORDEMOY (GÉRAUD DE), membre de l'Académie française, né à Paris vers 1630, m. en 1684. Il fut un des disciples distingués de Descartes. Un discours *sur la nature de l'âme* le fit connaître de Bossuet, qui le plaça en qualité de lecteur auprès du dauphin, et le chargea d'écrire pour ce jeune prince une histoire de Charlemagne. Mais ses longues recherches le conduisirent à composer une *Histoire de France*, Paris, 1685-89, 2 vol. in-fol., depuis les Gaulois jusqu'en 987; c'est un ouvrage qui fatigue par des formes trop pédantesques et par la sécheresse du style. Divers traités de politique, d'histoire et de philosophie ont été réunis sous le titre d'*Œuvres de Cordemoy*, Paris, 1704, in-4°. — Son fils, Louis Géraud de Cordemoy, né à Paris en 1651, m. en 1722, continua, par ordre de Louis XIV, l'*Histoire de France*; cette suite n'a pas été publiée. On n'a de lui que des écrits polémiques contre les protestants. B.

CORDES, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Gaillac. Comm. de grains; 2,000 hab.

CORDIER (PIERRE-LOUIS-ANTOINE), géologue et minéralogiste, né à Abbeville en 1777, m. en 1861, accompagna son maître Dolomieu, membre de la commission scientifique d'Égypte, et fut ensuite inspecteur des mines dans le dép. des Apennins, dont il devait publier, en 1812, la *Statistique minéralogique*. Les Mémoires qu'il fit insérer dans le *Journal des Mines* lui valurent le titre d'inspecteur divisionnaire en 1810. Appelé en 1819 à la chaire de géologie du Muséum d'histoire naturelle à Paris, il remplaça Haüy comme membre de l'Académie de sciences en 1822. Un *Essai sur la température de l'intérieur de la terre*, qu'il donna en 1827, contient une ingénieuse explication des éruptions volcaniques, rattachées à la théorie de l'aplatissement de la terre. Conseiller d'État sous Louis-Philippe, puis inspecteur général des mines, vice-président du Conseil général des mines, administrateur du Muséum, pair de France en 1839, Cordier prit part à l'établissement des chemins de fer et des paquebots à vapeur.

CORDIÈRE (LA BELLE). *V.* LABÉ (LOUISE).

CORDILLÈRES. *V.* ANDES.

CORDOBA ou **CORDOVA**, nom espagnol de CORDOUE.

CORDOLIUM, nom latin de CRÈVECŒUR.

CORDOUAN (TOUR DE), phare élevé à l'embouchure de la Gironde, dans l'océan Atlantique, à 110 kil. N.-O. de Bordeaux en suivant la rivière, et à 10 kil. de Royan, par 45° 35′ lat. N., et 3° 30′ long. O., sur une petite île ou matte de rochers que la mer délaisse au reflux, et qu'à marée haute elle recouvre de 2m,60; sa hauteur est de 55 m. Suivant la tradition, le rocher de Cordouan faisait jadis partie du continent. On croit que les Sarrasins et Louis le Débonnaire élevèrent un phare en cet endroit. Le prince de Galles en fit construire un en 1409. Le phare actuel remonte à Henri III; commencé en 1584, il ne fut achevé qu'en 1610, 3 ou 4 ans après la mort de son architecte, Louis de Foix. C'est un bel édifice, réparé en 1665 par l'ingénieur Dominique et en 1789. Le phare de la pointe de Grave, construit en 1830, et celui du cap Ferret, devant le bassin d'Arcachon, depuis 1838, facilitent encore l'entrée de la Gironde. A. G.

CORDOUE, anc. *Corduba*, en espagnol *Cordoba* ou *Cordova*, v. d'Espagne, cap. de la prov. de son nom, dans l'anc. Andalousie, sur la rive dr. du Guadalquivir; 49,755 hab. Évêché. Cette ville bâtie en amphithéâtre et en forme de rectangle sur une pente de la Sierra Morena, au milieu d'un beau et fertile territoire, sous un climat admirable, et qui fut si florissante sous les Maures, a beaucoup perdu sous la domination espagnole; sa vaste enceinte de murailles, flanquée de tours, commencée par les Romains, réparée et étendue par les Maures, enferme de vastes espaces couverts auj. de jardins ou de ruines. Les rues sont étroites, tortueuses et désertes. Le plus beau monument est la cathédrale, ancienne

mosquée fondée par Abdérame I[er] vers 692, l'un des plus vastes et des plus curieux monuments de l'architecture moresque, malgré les changements qui ont été faits pour l'approprier au culte catholique; longue de 207 m., large de 147, elle est soutenue par 850 colonnes en jaspe, marbre et porphyre, qui forment 19 nefs; elle a 20 portes et 16 coupoles rondes ou octogones. On remarque aussi le pont de 16 arches sur le Guadalquivir et le château fort qui le défend, tous deux ouvrages des Maures; la Grande Place, entourée d'une belle colonnade; le reste du palais des rois maures, construit en 78[illegible], et qui, après avoir été la demeure de l'Inquisition, sert de haras royal et de prison. On ne fait plus guère que le commerce des chevaux et la fabrication de l'orfèvrerie. — Cordoue, fondée par les Romains en 152 av. J.-C., devint très florissante sous les empereurs; elle avait un hôtel des monnaies. Prise par les Goths en 572, par les Maures en 711, elle fut, après 756, la capitale du khalifat de l'Occident ou de Cordoue. Alors elle renferma 22,000 maisons, 300,000 hab., une université célèbre même dans l'Europe chrétienne, 80 écoles publiques, une bibliothèque de 600,000 vol., 900 bains publics, 600 mosquées. Lors de la division de ce khalifat, 1031, elle devint la capitale du royaume de Cordoue; en 1236, elle fut prise et presque détruite par Ferdinand III de Castille. Cordoue était autrefois célèbre pour ses cuirs maroquinés, dits *cordouans*, dont on faisait des tapisseries entières. Patrie des deux Sénèque, de Lucain, de Gonzalve dit de Cordoue, du poète Gongora, du peintre Cespedes.

CORDOUE (Province de), division administrative de l'Espagne, formée du démembrement de l'Andalousie; ch.-l. Cordoue, 13,441 kil. carrés; 394,511 hab.

CORDOVA, v. des États de la Plata, au confl. du Pucara et du Primero; 39,651 hab. (1882). Ch.-l. de l'État de son nom. Évêché; université; belle cathédrale. Commerce actif de bestiaux et mulets, ch. de fer pour Rosario et Tucuman. — Cordova, qui fut fondée en 1573 par Jérôme Cabrera, était autrefois la capitale du Tucuman; elle fut longtemps aussi le ch.-l. des établissements des jésuites dans cette partie de l'Amérique. — L'Etat de Cordova est situé au centre de la République. Superf., 143,912 kil. carrés; pop., 320,000 hab., sans compter 20,000 Indiens sauvages. Climat doux et salubre; beaux pâturages à l'O. et au N. Riches et délicieuses vallées.

CORDOVA, v. du Mexique, dans l'État de Vera-Cruz, sur le versant E. du pic d'Orizaba; 6,000 hab. Culture du tabac. Cette ville fut fondée en 1618 par Don Diego Fernandez de Cordova.

CORDOVA, général américain, né en 1797 dans la prov. d'Antioquia (Colombie), m. en 1829. Lors de l'insurrection des provinces espagnoles en 1810, il s'enrôla parmi les insurgés, malgré son extrême jeunesse. Ses talents et sa bravoure lui valurent le grade de général pendant la guerre de l'indépendance, où il prit part aux affaires les plus importantes, sous les généraux Sucre et Bolivar. Ambitieux et jaloux de ce dernier, il tenta de soulever la Colombie contre le libérateur. Battu et fait prisonnier, il mourut des suites de ses blessures.

CORDUBA, anc. v. d'Espagne (Bétique), chez les Turdules; auj. *Cordoue*.

CORDUS (A. Crémutius), sénateur romain, qui vivait du temps de Tibère. Il avait écrit une *Histoire des guerres civiles de Rome et du règne d'Auguste*. Séjan, dont il avait critiqué la puissance, le dénonça à Tibère pour avoir appelé Brutus et Cassius les derniers Romains. Cordus prévint sa condamnation en se donnant la mort, l'an 778 de Rome, 26 de J.-C. Ses ouvrages furent condamnés au feu; mais sa fille Marcia les cacha et les publia plus tard. Il n'en reste que quelques fragments.

CORÉ. *V.* Abiron.

CORÈBE, Éléen qui remporta la victoire dans le stade d'Olympie en 776 av. J.-C. Les Grecs datèrent de cet événement l'ère des Olympiades. — Architecte du temps de Périclès, commença le temple de Cérès à Éleusis. S. Re.

CORÉE, nom donné par nos géographes à la grande presqu'île de la côte orientale de l'Asie, appelée par les Japonais Kauraï, et par les indigènes Tsio-Sien (du chinois Tchao-Sien, Sérénité du matin, Levant). Le royaume de Corée, occupant la totalité de la péninsule coréenne, est ainsi enveloppé de trois côtés par l'Océan et borné à l'ouest par la mer du Japon, au sud par le détroit de Corée (entre la Corée et le Japon), à l'est par la mer du Japon. Il touche vers le nord-est au territoire russe de l'Amour; au nord deux rivières, le Toumen-Kiang et l'Ori-Kang, le séparent, la première de la Mandchourie russe et chinoise, l'autre de la province chinoise du Liao-Toung. La Corée s'étend en latitude entre le 34° 20' et le [illegible] N., en longitude entre le 122° 15' et le 127° 14' E., sur une superficie de 220,000 kilomètres carrés (les 2/5 de la France). C'est un pays de montagnes, possédant un assez grand nombre de cours d'eau dont le principal est le Kan-Kang, qui se jette dans la mer Jaune. Le climat est, en général, assez froid; les moussons et la saison des pluies commencent en août.

Le royaume de Corée est divisé en 8 *to* (provinces) administrés par des gouverneurs (*mok-sa*). La capitale se trouve par 37° 31' lat. N, et 124° 32' long. E. Elle porte les différents noms de Kieng-dza, Sieour ou Seoul, Han-Yang, qui signifient capitale, résidence, fort royal. Cette ville a environ 200,000 habitants. Les Coréens appartiennent à la race jaune; cependant l'aristocratie a, paraît-il, le teint clair, les traits réguliers et la barbe des types de race blanche. On ne saurait rien dire de certain sur le chiffre de la population actuelle. D'après M[gr] Daveluy, le nombre des habitants s'élevait en 1843 à 7,342,361. Ils professent le bouddhisme et le culte des ancêtres; la philosophie de Confucius constitue la religion des classes éclairées. Malgré les efforts des missionnaires, le nombre des chrétiens est insignifiant.

Jusqu'à l'année 1880, la Corée est restée opiniâtrément fermée à tous les étrangers; en 1880, les Japonais obtinrent le droit d'entrée dans le port de Fou-San. Le parti hostile aux réformes souleva à cette occasion la population fanatique, qui assassina son roi, le consul du Japon et quelques Japonais établis dans le port de Fou-San (juillet 1882). Une armée japonaise débarqua aussitôt en Corée. Mais les Chinois, profitant de ces complications, s'emparèrent des Coréens rebelles et en firent justice. La reine de Corée conclut alors avec le Japon un traité (septembre 1882) qui ouvre à ce pays plusieurs ports coréens et stipule le payement d'une forte indemnité, garantie par la Chine, dont le protectorat est officiellement reconnu. L'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne, ont obtenu l'ouverture des ports coréens à leurs vaisseaux; mais, jusqu'à présent, le gouvernement de Séoul a refusé de traiter avec la France qui voudrait l'obliger à recevoir des missionnaires catholiques. P. Bons d'Anty.

CORÉES, fêtes célébrées par les anc. Grecs en l'honneur de Proserpine, surnommée *Korè* (jeune fille).

CORELLA, v. d'Espagne (Navarre), près de l'Alhama, 5,500 hab. Préparation de jus de réglisse.

CORELLI (Arcangelo), violoniste et compositeur de musique, né en 1653 à Fusignano près de Bologne, m. en 1713, est le chef de la première bonne école de violon. Ses 6 œuvres de sonates, d'un style large et majestueux, sont encore un excellent objet d'étude, quoique l'art se soit enrichi d'effets inconnus de son temps.

CORENZIO (Bélisaire), peintre italien, né vers 1588, m. vers 1643, étudia dans l'école du Titien. Doué d'une remarquable promptitude d'exécution, il fit surtout de vastes fresques. On cite celles de la chapelle de Saint-Janvier à la Chartreuse de Naples. Corenzio traitait avec brutalité les artistes étrangers qui se rendaient à Naples; il abreuva de dégoûts le Dominiquin, Annibal Carrache, le Guide, le Josépin, etc.

CORESIA, surnom de Minerve, adorée à Corion en Crète.

CORESUS. *V.* Callirhoé.

CORFE-CASTLE, brg d'Angleterre, comté de Dorset, près de la Manche, sur la presqu'île de Purbeck; 1,700 hab. Carrières de pierre; exploit. d'argile. C'est dans son château fort, auj. en ruine, que fut assassiné Édouard le Martyr, et que moururent de faim, par ordre de Jean sans Terre, 22 prisonniers de la noblesse du Poitou.

CORFINIUM, anc. v. d'Italie (Samnium), chez les Pélignes, fut la cap. de la Confédération italienne pendant la guerre sociale. Domitius Ahenobarbus essaya vainement de la défendre contre César. Auj. *Serino*.

CORFOU, l'une des îles Ioniennes, la plus grande après Céphalonie; à l'entrée du canal d'Otrante et de la mer Adriatique, et près de la côte d'Albanie, dont elle est séparée par le canal de Corfou; à 16 kil. N.-O. de Paxo, 80 de Sainte-Maure, et 100 de Céphalonie; par 17° 20'-18° 5' long. E., et 39° 50' lat. N. Ch.-l. Corfou. Ile montagneuse; fertile dans les vallées en oliviers, vignes, figues, miel et cire. Climat chaud et peu salubre. Superf. 1,120 kil. carrés: pop., 106,109 hab. — L'île de Corfou est nommée dans Homère *Scheria* et *Phæacia*. Ulysse y fit naufrage, et y fut reçu par le roi Alcinoüs. Plus tard, elle s'appela *Corcyre*. Des Liburniens vinrent s'y établir; elle reçut, vers l'an 700 av. J.-C., une colonie de Corinthiens, et devint la première puissance maritime de l'Adriatique. Ses démêlés avec Corinthe firent éclater la guerre du Péloponèse, durant laquelle sa prospérité s'évanouit. Agathocle, tyran de Syracuse, Pyrrhus, roi d'Épire, et les rois de Macédoine s'en rendirent maîtres tour à tour; elle devint une station navale importante sous les Romains; elle passa sous la domination de l'empire d'Orient, résista à Genséric et à Totila, fut conquise par Roger II, roi normand de Sicile,

en 1147, puis par les Vénitiens en 1207 et en 1386. Les Français la prirent en 1797; enlevée par les Russes et les Turcs, 1799, elle revint en 1807 aux Français, et fut placée, en 1815, avec toutes les îles Ioniennes, érigées en République des Sept-Iles, sous le protectorat de l'Angleterre qui l'a restituée au royaume de Grèce en 1863.

Riemann, *les Îles Ioniennes*, 1876.

CORFOU, v. capitale de l'île de ce nom, sur la côte E.; port spacieux et sûr, sur le canal de Corfou; 16,515 hab. Avant 1863, elle avait une enceinte bastionnée et deux citadelles; les Anglais, en la rendant à la Grèce, ont démoli les fortifications, moins une citadelle. Siège de deux archevêques grec et catholique. Université fondée par lord Guilford en 1824, avec jardin botanique et biblioth. publique. Vaste place d'armes, dite la *Spianata*, avec la statue du comte Mathias de Schulenbourg, qui défendit la ville contre les Turcs en 1716. Ruines d'un temple de Neptune; cénotaphe de Ménécrate, avec une inscription grecque antérieure à la guerre du Péloponèse. On publie à Corfou plusieurs journaux, dont l'un, l'*Ami de la vérité*, est en grec et en français. Au N.-O. est un rocher appelé le *Vaisseau d'Ulysse*, parce qu'il a la forme d'un vaisseau antique.

CORI, anc. *Cora*, brg d'Italie, prov. de Rome; 5,417 hab. Ruines de temples d'Hercule et de Pollux.

CORIA, v. d'Espagne (prov. de Cacérès), sur l'Alagon; 2,600 hab. Évêché.

CORIGLIANO, *Coriolanum*, v. du roy. d'Italie, dans la province de Cozenza, à 5 kil. du golfe de Tarente; 10,481 hab.

CORINGA, v. de l'Hindoustan anglais, prov. des Circars; port sur le golfe de Bengale, fréquenté surtout pendant la mousson de S.-O.; 5,700 hab.

CORINIUM, nom latin de CIRENCESTER.

CORINNE, poétesse grecque, née à Tanagra, florissant vers le milieu du Ve siècle av. J.-C., fut l'élève de Myrtis, femme également célèbre par ses vers. Émule de Pindare, elle le vainquit, dit-on, dans 5 concours, et fut appelée la *Muse lyrique*. Les rares fragments qui restent de ses poésies, écrites en dialecte éolien, se trouvent dans les *Poetæ lyrici* de Bergk, 1843. *V.* aussi Th. Bergk, *Corinna*, Halle, 1868.

CORINNUS, d'Ilion, poète épique. Selon certaines fables, il employa le premier les caractères doriques, écrivit un poème sur la guerre de Dardanus contre les Paphlagoniens, et composa, au temps même de la guerre de Troie, une *Iliade* dont Homère n'aurait été que le plagiaire.

CORINTHE, anc. v. de la Grèce, sur l'isthme de son nom; cap. de la Corinthie. Assise entre la mer Ionienne et la mer Égée, et nommée pour cette raison *Amphithalassios*, la cité aux deux mers, elle avait deux ports : Léchée, sur le golfe de Corinthe, et Cenchrées, sur le golfe Saronique. Elle se servait aussi de Schænos, situé plus au N. La citadelle, appelée Acro-Corinthe, et d'où l'on commandait les deux parties de la Grèce, se composait de deux éminences, portées sur une base commune; sur l'éminence occidentale, au point le plus élevé, était situé un célèbre temple de Vénus. De nombreux monuments couvraient les pentes de la montagne. Elle était aussi renommée pour l'extrême abondance des sources qui en jaillissaient de toutes parts, et dont la plus célèbre, la fontaine Pirène (auj. *Drako-Vrysi*), au-dessous du plateau qu'occupait le temple de Vénus, et à l'endroit où Capo-d'Istria fit construire une caserne, est maintenant enveloppée d'une maçonnerie turque. Le quartier Cranion (*Kraneion*), ainsi nommé de ses sources et de sa fraîcheur, contenait les tombeaux de Diogène et de Laïs. Une nombreuse population, d'immenses richesses amassées par le commerce, la forte position de l'Acro-Corinthe, assuraient à Corinthe une influence considérable. On admirait dans la ville une foule d'œuvres d'art, un stade en marbre blanc, les statues des athlètes vainqueurs aux jeux isthmiques, le théâtre, le gymnase et un aqueduc qui amenait les eaux de Stymphale en Arcadie. Son nom est resté à un ordre d'architecture, l'ordre corinthien, et à une composition dite airain de Corinthe. — Corinthe porta primitivement le nom d'*Éphyre*, fille de l'Argien Phoronée; Sisyphe, fils d'Éole et petit-fils d'Hellen, en bâtit les murailles; Corinthus, fils de Marathon et frère de Sicyon, lui donna son nom. Elle eut d'abord un gouvernement monarchique, et compta, dit-on, parmi ses souverains Jason et Médée. Après la guerre de Troie, l'Héraclide Alétès y fonda une dynastie, qui conserva le pouvoir jusqu'au VIIIe siècle av. J.-C. Alors la famille des Bacchiades établit une sorte de république aristocratique, dont les magistrats annuels s'appelèrent prytanes. Puis, de 657 à 584, la forme monarchique reparut avec les tyrans Cypsélus et Périandre. Après eux, un sénat (*gérousia*) saisit la direction des affaires. La constitution aristocratique de Corinthe mit souvent cette ville aux prises avec les Athéniens et l'attacha au parti de Sparte. Ses querelles avec Corcyre, une de ses colonies, fournirent un prétexte à la guerre du Péloponèse, 432-404. Pour avoir contribué au triomphe de Lacédémone, elle n'en fut pas moins opprimée après la lutte, et suscita, avec Thèbes, Argos et Athènes, la guerre de Corinthe, 394-387, qui ne se termina qu'au traité d'Antalcidas. Soumise par Philippe, Corinthe, où les députés de la Grèce donnèrent à Alexandre la direction de la guerre d'Asie, reçut une garnison macédonienne; elle en fut délivrée par Aratus, qui l'incorpora à la ligue achéenne, et la choisit, avec Ægium, pour siège des assemblées de la confédération. Prise et incendiée en 146 par le consul Mummius, rebâtie par J. César et par Auguste, elle avait recouvré quelque splendeur quand St Paul y vint prêcher l'Évangile. Adrien l'embellit et l'agrandit encore. Elle fut pillée à la fin du IIIe siècle par les Hérules, à la fin du IVe par les Wisigoths, au VIIIe par les Slaves. Elle suivit du reste le sort de la Grèce entière, appartint aux empereurs byzantins, fut conquise en 1205 par les Français, cédée bientôt aux Vénitiens, et tomba sous la domination des Turcs en 1459. Venise qui en resta maîtresse à la paix de Carlowitz, 1699, la perdit de nouveau en 1715. La révolution d'où est sorti le royaume actuel de Grèce, fit tomber sur Corinthe de nouveaux malheurs: affranchie des Ottomans en 1821, mais ruinée par 7 ans de guerre, elle a essayé depuis 1829 de se relever; ce n'est guère encore qu'une bourgade. Corinthe est auj. le ch.-l. du district de Kordos (prov. d'Argolide); située à 60 kil. N.-E. de Tripolitza, à 74 O. d'Athènes, elle compte environ 8,000 hab.; elle a un archevêché. Depuis les ravages du *phylloxera* en France, elle a pris une importance considérable par le commerce du vin, et surtout des raisins dits de Corinthe, tirés d'Ægium et de Vostitza. On y reconnaît, au milieu de ruines de toutes les époques, quelques débris du temple de Vénus et les fondements du temple d'Apollon. B.

Curtius, *le Péloponèse*; Bursian, *Géogr. de la Grèce* (en all.), 1872.
B.

CORINTHE (GOLFE DE), nom anc. du golfe de LÉPANTE.

CORINTHE (AIRAIN DE). *V.* AIRAIN.

CORINTHE (ISTHME DE), langue de terre qui sépare le golfe de Lépante (anc. *golfe de Corinthe*) et le golfe d'Athènes (anc. *golfe Saronique*), et qui joint la Morée à la Grèce propre. Le célèbre temple de Neptune était sur l'isthme, à une assez grande distance de Corinthe. En certains endroits, l'isthme n'est large que de 6 kil.; il reste des traces importantes des travaux entrepris par Néron pour le percer. La muraille dont les Grecs la coupèrent, afin d'arrêter Xerxès, fut abattue par Mahomet II. Les jeux Isthmiques, en l'honneur de Neptune, se célébraient à l'isthme de Corinthe. — En 1882, une compagnie française a commencé les travaux du percement de l'isthme de Corinthe, sous la direction du général Türr.

CORINTHIAQUE, nom d'un officier inférieur de la cour du Bas-Empire, chargé de tout ce qui était relatif à l'ameublement des palais impériaux. Son nom venait de ce que, dans l'antiquité, Corinthe l'emportait sur toutes les villes de la Grèce par son goût en matière d'objets de luxe.

CORIO (BERNARDINO), chambellan de Galéas-Marie, duc de Milan, né en 1459, m. en 1519, publia, d'après l'ordre de Ludovic le More, 1503, une *Histoire de Milan*, précieuse pour les monuments antiques et les titres originaux qu'elle contient. C'est le premier essai historique en italien depuis Villani. On peut y relever des fables absurdes, et blâmer la partialité de l'auteur dans le récit des événements contemporains. Les formes du style sont calquées sur le latin.

CORIOLAN (CAIUS-MARCIUS CORIOLANUS), général romain, s'empara de la ville de Corioles, l'an 259 de Rome, 494 av. J.-C., et ne voulut d'autre récompense que le surnom de Coriolan. Le peuple, blessé par sa hauteur, lui refusa le consulat; Coriolan, indigné, se mit à la tête des patriciens et empêcha de distribuer gratuitement aux pauvres du blé que le roi Gelon avait envoyé dans un temps de disette. Une sédition éclata contre lui, et le sénat fut obligé de l'abandonner au jugement du peuple qui l'exila, 492. Il se retira chez les Volsques, se mit à leur tête, et, ravageant tout le Latium, s'avança jusqu'à 5 milles de Rome. La ville, remplie de terreur, lui envoya plusieurs députations qu'il refusa d'écouter : il ne se rendit qu'aux prières de sa mère Véturie et de sa femme Volumnie, et s'éloigna de Rome avec son armée. Selon quelques historiens, Tullus, chef des Volsques, l'accusa de trahison et le fit condamner à mort; selon d'autres, Coriolan mourut en exil dans un âge avancé. Le sénat romain fit élever sur le lieu où Véturie avait fléchi son fils un temple à la Fortune féminine. Il existe un tableau du Poussin représentant cette scène, et des tragédies sur Coriolan par Shakspeare, Thomson, La Harpe, Ségur, etc.

CORIOLANUM, nom latin de CORIGLIANO.

CORIOLES, *Corioli*, anc. v. d'Italie (Latium), au S.-E. de Rome; place forte ou capitale des Volsques; détruite par C. Marcius, qui en prit le nom de Coriolan, en 494 av. J.-C.

CORIPPUS, poète latin africain qui vivait vers l'an 570. Il a laissé un poème en 4 chants, à la louange de Justinien, où l'on trouve de curieux détails sur la cour de Constantinople, et un autre petit poème en l'honneur d'Anastase, questeur et maître de la cour de justice.

CORISANDE (La belle). V. Guiche (Comtesse de).

CORISOPITES, *Corisopiti*, anc. peuple de la Gaule (Lyonnaise IIIe), au S. des Osismiens. C'est auj. le pays de Quimper (Finistère).

CORITIBA, v. du Brésil, ch.-l. de la prov. de Parana, à 500 kil. S.-O. de Saint-Paul; fondée en 1654. Commerce de bestiaux, porcs, chevaux.

CORK, v. d'Irlande, ayant le titre de cité-comté, cap. du comté de ce nom, la troisième de l'île pour la population et le commerce, sur une île de la Lee, à 17 kil. au-dessus de son embouchure dans le havre de Cork, 80,124 hab. Dans les vieux quartiers, les maisons sont bâties à la chaux; dans les autres, elles sont de briques recouvertes d'ardoises. Bourse, prison, palais épiscopal, arsenal, chantiers de construction. Évêché anglican et catholique. Couvents d'augustins, de franciscains, de dominicains et de capucins; 2 couvents de la Présentation, avec écoles publiques. Hôpitaux, asiles, mont-de-piété, fondés en 1841; 2 théâtres; un cirque. Manuf. de cuirs, fers, verre, toile à voiles, colle et papier. Brasseries et distilleries. La fabr. des laines et des cotons a cessé. Les gants de Cork surpassent auj. en qualité ceux de Limerick, mais sont vendus sous ce nom. Export. considérable de blé, beurre, salaisons, œufs et saumons. Paquebots pour Londres, Dublin, Bristol, Liverpool, l'Amérique, etc. Le havre de Cork, avec les deux îles fortifiées de Spike et de Haulbowline et les villes de Queenstown et Passage sur ses côtes, peut contenir toute la flotte anglaise. (V. Queenstown.) Cork doit son origine à un ancien monastère. Elle fut habitée par une colonie de Danois. Elle était déjà, sous Élisabeth, une petite ville commerçante. Elle grandit après la révolution de 1648; son port étant devenu le rendez-vous de la marine anglaise pendant les guerres contre la France et un lieu d'approvisionnement pour les colonies, elle acquit sa prospérité actuelle.

CORK (Comté de), comté le plus grand et le plus au S. de l'Irlande, baigné par l'Atlantique au S.; sup. 7,441 kil. carrés; 517,076 hab., sans comprendre la cité de Cork. Sol montagneux à l'O., riche et fertile, mais dépourvu de bois, au N. et à l'E. Pierre à chaux. Peu de houille. Côte découpée par de beaux havres, Clonakilty, Kinsale, Cork, Youghal, et par les baies Bantry et Dunmanus. Riv: Blackwater, Lee, Bandon. Beaucoup de petits lacs aux bords pittoresques. Export. de pommes de terre, orge, etc. Mines de cuivre à Allahies, près de Castletown. Filatures de lin et distilleries à Cork. Villes princ., Youghal, Bandon, Kinsale. Avant 1172, la contrée formait un royaume sous les Maccarthy.

CORLAI, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac; 904 hab. Ruines d'un vieux château. Élève de bestiaux et de chevaux.

CORLEONE, v. de Sicile, province de Palerme; 15,179 hab.

CORLITTE (Pic de). V. Pyrénées.

CORMEILLES, ch.-l. de cant. (Eure), arr. de Pont-Audemer; 1,120 hab. Toiles, bonneteries, moulins à huile. Fab. de souliers.

CORMEILLES-EN-PARISIS, vge (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 1,919 hab. Carrières à plâtre.

CORMENIN (Louis-Marie de La Haye, vicomte de), jurisconsulte et publiciste, né à Paris en 1788, m. en 1868. Fils d'un lieutenant général de l'amirauté, et filleul du duc de Penthièvre et de la princesse de Lamballe, il fut reçu avocat en 1808, et débuta par des poésies, insérées dans le *Mercure de France* et l'*Almanach des Muses*. Nommé auditeur au conseil d'État en 1810, maître des requêtes lors de la Restauration, il publia: *du Conseil d'État envisagé comme conseil et comme juridiction*, 1818; *Essai sur la responsabilité des agents du gouvernement*, 1819; *Questions de droit administratif*, 1822, ouvrage qui, remanié et publié sous le titre de *Droit administratif*, fait autorité dans la matière. C'est à ses instances qu'on doit la publicité des audiences du conseil d'État, l'institution d'un ministère public et la défense orale. Député d'Orléans en 1831, Cormenin prit place dans l'opposition; mais s'il signa l'adresse des 221 en 1830, il protesta contre l'élection du roi Louis-Philippe par la chambre, et se démit de ses fonctions au conseil d'État. Député de Belley, puis de Joigny, il fit au gouvernement une guerre de pamphlets, qui commença par les *Lettres sur la liste civile* en 1831, suivies d'autres opuscules publiés sous le pseudonyme de *Timon*. Ces publications eurent alors un immense succès. Dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, il s'unit au parti [illegible] pour réclamer la liberté de l'enseignement et dé[illegible] les mandements avaient été condamnés par le conseil d'État. Membre et vice-président de l'Assemblée constituante de 1848, il prit part à la rédaction de la constitution, puis fut nommé membre du conseil d'État, poste où il fut maintenu après le 2 déc. 1851. En 1855, il entra par ordonnance à l'Académie des sciences morales, dans la section d'administration nouvellement créée. Il a fondé un grand nombre d'œuvres de charité. Outre ses ouvrages de droit et de polémique, il a laissé: *Études sur les orateurs parlementaires*, 1838, ouvrage très souvent réimprimé; *Entretiens de village*, 1846.

CORMONS, v. des États autrichiens (Littoral), sur la frontière italienne; 4,577 hab. Filatures de soie.

CORMONT (Thomas de), architecte du XIIIe siècle, est un des artistes qui ont bâti la cathédrale d'Amiens.

CORMONTAIGNE (Louis de), célèbre ingénieur, né à Strasbourg vers 1695 ou 1696, m. en 1752. Il passa par tous les grades militaires jusqu'à celui de maréchal de camp, et assista à la plupart des sièges qui eurent lieu de 1712 à 1745. En 1734, il dirigea ceux de Philipsbourg et de Forbach. Digne successeur de Vauban, il étendit les principes du maître dans les belles fortifications qu'il construisit vers 1740 à Metz et à Thionville. Il réussit à soustraire les escarpes en maçonnerie à la vue de l'ennemi éloigné, augmenta la saillie des demi-lunes, donna plus d'importance aux réduits des demi-lunes et des places d'armes rentrantes. Ses œuvres, publiées en 1806, 3 vol. in-fol., contiennent: *Mémorial pour l'attaque des places; Mémorial pour la défense des places; Mémorial pour la fortification permanente et passagère*. C'est encore une source d'instruction pour les ingénieurs; une nouvelle édition de ses écrits a été publiée par le colonel Augoyat, sous les auspices du ministère de la guerre. A. G.

CORNA. V. Korna.

CORNARDS ou **CONARDS**, anc. confrérie de Rouen et d'Evreux, semblable à celle des *fous* et de la *mère folle* de Dijon. Ceux qui en étaient membres attaquaient les vices et les ridicules par la plaisanterie, et s'en prenaient surtout au clergé, dont ils parodiaient les dignités et les cérémonies. Le parlement de Rouen leur avait donné le privilège de se masquer seuls aux jours gras et d'octroyer à d'autres cette permission. Ils avaient un *abbé* mitré et crossé, qui se promenait dans les rues, le jour de la Saint-Barnabé, avec son burlesque cortège, à Rouen sur un char, à Évreux sur un âne; tous lançaient des lazzi aux passants.

V. *le Triomphe de l'abbaye des Cornards*, Rouen, 1587; *Biblioth. de l'École des Chartes*, art. de M. Floquet, t. Ier.

CORNARIUS (Jean Hagenbut, dit), médecin, né en 1500 à Zwickau en Saxe, m. en 1558. Il enseigna à Marbourg et à Iéna. Abandonnant les livres des Arabes, il remonta aux médecins de l'antiquité, rappela un des premiers l'attention sur Hippocrate, dont il donna une bonne édit. à Bâle, 1538, et une trad. latine en 1546 et 1558.

On lui doit encore des édit. de *Parthénius*, Bâle, 1531; de *St Basile*, 1540, etc.; 2 liv. *sur la Peste*, 1551, et d'autres ouvrages scientifiques.

CORNARO (Les), famille patricienne de Venise, dont les principaux membres ont été:

CORNARO (Marc), né vers 1284, doge de 1365 à 1368. Il comprima une révolte de Candie, et fit orner la salle du grand conseil des fresques qu'on y voit encore.

CORNARO (Jean Ier), doge de 1625 à 1629. Sous son administration on ôta aux Dix le droit, qu'ils s'étaient arrogé, d'annuler les décrets du grand conseil.

CORNARO (Jean II), né en 1647, doge de 1709 à 1722. Il perdit la Morée, conquise par les Turcs en 2 campagnes, et signa la paix de Passarowitz, 1718.

CORNARO (Louis), né en 1467, m. en 1566, ruina sa santé par les désordres de sa jeunesse, et, changeant tout à coup de régime, guérit de ses maux et mourut centenaire. Il avait réduit sa nourriture à 12 onces d'aliments solides et à 14 onces de vin par jour; plus tard, il ne fit qu'un seul repas d'un jaune d'œuf. Voulant faire profiter ses semblables de son expérience, il écrivit des *Discorsi della vita sobria*; ce sont 4 discours composés le 1er à 83 ans, le 2e à 86, le 3e à 91, le 4e à 95. Un savant religieux, Lessius, qui les a trad. en latin, Anvers, 1613, imita Cornaro, et réussit. Tandis que Ramazzani commentait Cornaro, son système trouvait des contradicteurs; il existe un *Anti-Cornaro*, 1701. On a publié à Paris, 1847: *Cornaro, l'Art de vivre longtemps*. Le même personnage contribua à embellir et à fortifier Venise par ses études sur les lagunes dans le *Trattato di acque*, Padoue, 1560.

CORNARO (Catarina), née en 1454, m. en 1510, épousa, en 1470, Jacques de Lusignan, roi de Chypre. Veuve en 1475, régente pour son fils qui mourut au bout de 2 ans, elle reçut de Venise la défense de se remarier, et finit par abdiquer, en 1489, en faveur de la république.

CORNARO PISCOPIA (Lucrèce-Hélène), née à Venise en 16[illegible], m. en 16[illegible], posséda plusieurs langues, composa des poésies qu'elle chantait elle-même, et prit, en 1678, le docto-

raten philosophie dans l'université de Padoue. Ses œuvres, publiées par le P. Bacchini, Parme, 1688, ne justifient pas sa réputation.

CORNARO (Flaminio), historien, né à Venise en 1693, m. en 1778, a donné, en latin, une savante *Histoire des églises vénitiennes*, Venise, 1749 et suivantes, 18 vol. in-4°

CORNAROS (Vincent), poète grec moderne, né à Sitia en Crète, florissait au XVI[e] siècle. Il a composé un poème en 5 chants, *Erotocritos*, imitation heureuse de nos romans de chevalerie, que Denis Photinos a récrit en grec contemporain, Vienne, 1818, 2 vol.

CORNAZZANO (Ant.), auteur italien du XVI[e] siècle, né à Plaisance, a laissé des *Rime* ou poésies lyriques estimables, Venise, 1502; des poèmes sur l'*Art militaire,* sur l'*Art de gouverner,* sur les *Vicissitudes de la fortune,* des poésies latines; des *Proverbes* ou *Nouvelles.* Renouard en a donné une belle édit. en 1812.

CORNE D'ABONDANCE, emblème mythologique, attribué a beaucoup de divinités, de génies et de héros. Cette corne, remplie de fleurs et de fruits, est, selon les uns, celle de la chèvre Amalthée; selon les autres, celle qu'Hercule arracha au fleuve Achéloüs.

CORNE-D'OR. *V.* Constantinople.

CORNEILLE, centurion romain, qui, dans le 1[er] siècle de J.-C., sous l'empire de Tibère, se fit chrétien à la suite d'une révélation. Il fut baptisé par St Pierre à Césarée en Palestine. L'Église célèbre sa fête le 2 février.

CORNEILLE (Saint), pape en 250 ou 251, combattit le schisme et l'hérésie de Novatien, et fut exilé à *Centum Cellæ* (Civita-Vecchia) par l'empereur Gallus. St Jérôme le compte parmi les auteurs ecclésiastiques. Fête le 16 sept.

CORNEILLE (Pierre), le père de la tragédie et de la comédie en France, né à Rouen le 6 juin 1606, m. à Paris le 1[er] oct. 1684. Après avoir étudié chez les jésuites de Rouen, il se fit recevoir avocat au parlement de Normandie; mais il n'exerça que peu de temps et avec un médiocre succès. L'amour, dit-on, le rendit poète, et la poésie l'enleva au barreau. Il débuta par des comédies : *Mélite,* la première, jouée en 1629, et celles qui la suivirent, de 1632 à 1636, *Clitandre, la Veuve, la Galerie du Palais, la Suivante, la Place royale, l'Illusion comique,* eurent un grand succès. Composées selon le goût peu sévère du temps, mais plus raisonnables au fond et écrites d'un style vif et ingénieux, elles annoncèrent dans Corneille un poète distingué et un talent d'un genre tout nouveau; ses rivaux mêmes, Rotrou entre autres, reconnurent en lui un maître, et le cardinal de Richelieu le nomma l'un des cinq auteurs chargés d'élaborer ses conceptions dramatiques. En 1635, son génie tragique se révéla par *Médée,* pièce imitée de Sénèque, sans art et sans vraisemblance, mais où éclatent, dans quelques parties du rôle principal, des traits d'une admirable éloquence. Enfin, l'année suivante, il tira d'un drame espagnol de Guilhem de Castro la tragi-comédie du *Cid,* qui devait rendre son nom immortel. L'esprit vigoureux et profond de Corneille créa, pour ainsi dire d'un seul coup, le type de la tragédie française, cette incomparable forme dramatique dans laquelle, avec des sujets simples et d'une rigoureuse unité, sans changements de scène, sans machines, sans incidents extraordinaires, par le seul développement des situations, des caractères et des sentiments, soutenu d'un style pur, noble, éloquent et poétique, le poète attache et émeut les esprits en leur montrant les grandes luttes morales et le mouvement des passions humaines aux prises avec la nécessité ou la vertu. L'éclatant succès du *Cid* offusqua Richelieu, mécontent d'ailleurs de l'humeur indépendante du poète : il voulut faire condamner l'ouvrage par l'Académie française alors naissante; mais en dépit de l'aigreur du cardinal, de la basse jalousie de Scudéry et de ses pareils, de la critique mesquine et peu sincère de l'Académie dont Chapelain avait réglé le jugement, l'admiration unanime de la France l'emporta. Le *Cid* fut traduit ou imité en plusieurs langues, et même en espagnol. (*V.* Diamante.) Ce chef-d'œuvre fut suivi coup sur coup de plusieurs autres, où Corneille parut encore plus grand. Ce furent, en 1639, *Horace,* éloquente peinture de l'antique vertu romaine, s'élevant par l'amour de la patrie au-dessus des plus tendres affections de la famille; la même année, *Cinna,* le plus beau modèle de tragédie historique, et la pièce la plus achevée de Corneille, au sentiment de Voltaire; *Polyeucte* enfin, 1643, la création la plus originale, la plus touchante et la plus sublime du poète, et, d'un consentement à peu près unanime, le chef-d'œuvre à la fois de la tragédie chrétienne et du Théâtre-Français. Dans l'intervalle Corneille avait donné *Pompee,* 1641, composition moins parfaite et gâtée par une imitation immodérée de Lucain, mais remplie de scènes d'une éloquence imposante. En 1642, parut *le Menteur,* dont le sujet, emprunté presque entièrement pour le fond à une pièce espagnole d'Alarcon (*la Verdad sospechosa*), mais habilement accommodé aux idées et aux mœurs françaises du temps, est traité avec un style plein de mouvement, de naturel, de force comique et d'éclat Cette charmante pièce, la première de ce genre en France, renouvela la gloire du *Cid* et fonda chez nous la grande comédie : elle ouvrit la voie à Molière, qui ne l'a surpassée que dans ses chefs-d'œuvre. *La Suite du Menteur,* donnée l'année suivante, eut moins de succès : c'est une imitation ingénieuse et finement écrite, mais froide, d'une comédie de Lope de Vega. Malheureusement Corneille, doué de plus de génie que de goût, et entraîné par une recherche excessive de l'effet théâtral au delà des limites du beau naturel, ne résista point au goût, alors dominant dans les romans, d'un idéal chimérique; il choisit des sujets compliqués, ingrats, dont les difficultés mêmes l'attiraient, et négligea trop la justesse et la pureté du style. Il tomba dans l'excès de ses plus belles qualités; son sublime dégénéra parfois en emphase, sa délicatesse en raffinement, sa profondeur en obscurité. Cette décadence apparut dans la tragédie chrétienne de *Théodore,* 1645. Les beautés éclatantes et originales de *Rodogune,* d'*Heraclius,* de *Don Sanche* et de *Nicomède,* 1646-1652, illustrèrent encore cette période, mais, en 1653, il fit dans *Pertharite* une chute dont l'amertume l'éloigna du théâtre pendant six années. Dans cet intervalle, il mit en vers, souvent nerveux et hardis, mais sans élégance et sans grâce, l'*Imitation de Jésus-Christ.* Rappelé au théâtre par les succès de Thomas son frère et de Quinault, par les libéralités de Fouquet, et plus encore par son impérieuse vocation, il y reparut en 1659 avec la romanesque tragédie d'*Œdipe,* dont le grand succès lui fit illusion, et le rengagea pour quinze ans encore dans la carrière dramatique. De ses dernières tragédies aucune ne s'est soutenue au théâtre; la plus intéressante est *Sertorius,* 1662, qui a de belles scènes; mais *Sophonisbe, Othon, Agésilas, Attila,* 1663-1667, n'offrent plus, malgré quelques scènes d'*Othon* et une d'*Attila,* que les efforts presque toujours impuissants d'une imagination qui succombe et d'une veine épuisée. *Tite et Bérénice,* 1670, fut un duel inégal avec Racine, alors dans tout l'éclat de sa gloire. Enfin *Pulchérie,* 1672, et *Surena,* 1674, furent ses plus faibles et dernières tentatives. Il faut joindre encore à la liste de ses comédies et de ses tragédies deux pièces à machines, *Andromède* et *la Toison d'or,* 1650-61, et la tragédie-ballet de *Psyché,* 1671, composée en collaboration avec Molière et Quinault. On ne doit pas non plus séparer de son théâtre les *Examens* faits par lui-même de chacune de ses pièces, et trois importants discours en prose *sur le poème dramatique, sur la tragédie* et *sur les trois unités.* Tous ces morceaux sont d'une grande valeur pour l'étude et l'appréciation de l'œuvre dramatique de Corneille, de ses principes, de ses procédés, de ses beautés et de ses fautes même. Celles-ci tiennent pour la plupart à la force et à la sublimité même de son esprit, qui, marchant trop à l'écart et sans rival, s'égara à la fin dans l'exagération des moyens qui lui avaient réussi souvent. Corneille, comme l'a remarqué Voltaire, est le premier de tous les tragiques du monde qui ait fait surtout appel au sentiment de l'admiration et qui en ait fait la base de la tragédie; mais ce ressort est moins sûr et moins puissant au théâtre que celui de la terreur et de la pitié : il porta Corneille à la déclamation, à l'enflure, à l'abus des sentences et des grands mots. Rien au reste n'est à dédaigner dans ses œuvres : les plus médiocres ont encore de la grandeur. Parmi ses *Poésies diverses,* qui se composent d'élégies, de sonnets, d'épîtres, de stances, d'épigrammes, etc., on trouve des vers spirituels et des morceaux dignes de son génie. On a quelques-unes de ses Lettres; mais elles font connaître peu de chose de sa vie, qui, passée tout entière dans le travail et loin du monde, s'éteignit dans la pauvreté. On a pourtant exagéré la détresse de ses dernières années. Il avait été élu à l'Académie française seulement en 1647 : il en était le doyen quand il mourut. — Les principales éditions des Œuvres de Corneille sont, pour le théâtre, celles de 1682, 4 vol. in-12, revue par lui-même; de 1692, 5 vol., corrigée par Th. Corneille; de 1738 (par F.-A. Jolly), 6 vol. in-12 : celles de Voltaire, Genève, 1764, et Paris, 1765, 12 vol.; Genève, 1774, 8 vol, in-4°, avec un Commentaire célèbre, gâté par de mauvaises critiques; celle de Palissot, avec des observations critiques sur le Commentaire de Voltaire, 1802, 12 vol.; pour les Œuvres complètes, celles de Jolly, 1758, 10 vol.; de Renouard, 1817, 12 vol.; de Lefèvre, 1824, 12 vol., réimprimée en 1854, avec quelques morceaux inédits, de F. Didot, 1846, 2 vol. gr in-8°; enfin la meilleure, celle de Marty-Laveaux, 1862-1868, 12 vol. avec un excellent lexique. La Bruyère et Racine ont éloquemment loué Corneille : son éloge a été fait par Gaillard et Bailly pour l'Académie de Rouen, par Auger et Victorin Fabre pour l'Académie française. La ville de Rouen a élevé une statue de bronze à Corneille en 1834, et a dignement célébré, après Paris, en 1884, le deux-centième anniversaire de sa mort. Pour sa vie et ses ouvrages on consultera principalement, outre le Commentaire de Voltaire : 1° la *Vie de P. Corneille*, par Fonte-

nelle, son neveu, précédée de l'*Histoire du Théâtre-Français* jusqu'à lui, et suivie de *Reflexions sur la Poétique*, trois morceaux excellents; 2° l'*Histoire du Théâtre-Français*, par les frères Parfaict; 3° *Vie de Corneille*, par M. Guizot, 1813, publiée de nouveau avec d'importantes augmentations sous le titre de *Corneille et son temps*, 1852, 4° *l'Esprit du grand Corneille*, par François de Neufchâteau, 1819, 2 vol.; 5° l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Corneille*, par M. Taschereau, 1829, 6° enfin, les *Anecdotes littéraires sur P. Corneille*, par M. Viguier, spirituelle et savante brochure imprimée à Rouen en 1846, où certaines questions de prétendu plagiat, qui se rapportent aux tragédies du *Cid*, de *Rodogune* et d'*Héraclius*, sont discutées et résolues, d'une manière péremptoire, à l'honneur du grand poète. Ds.

V. encore les éditions classiques, avec notes, publiées par MM. J. Favre et Gidel, et les notices de M. F. Hemon, dans ses éditions de *Rodogune*, de *Cinna*, d'*Horace*, de *Polyeucte* et du *Menteur*.

CORNEILLE (THOMAS), frère du précédent, né à Rouen le 20 août 1625, m. aux Andelys le 9 déc. 1709. Après avoir fait de bonnes études chez les jésuites, et s'être fait recevoir avocat au parlement de Normandie, il se laissa entraîner par la gloire de son frère à travailler pour le théâtre, et débuta, en 1647, par une comédie, *les Engagements du hasard*. Doué d'une très grande facilité pour versifier, et empruntant la plupart de ses sujets aux pièces espagnoles ou aux romans du temps, il produisit en peu d'années un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs obtinrent une vogue extraordinaire, entre autres les tragédies de *Timocrate*, 1656, *Darius Codoman*, 1659, *Stilicon*, 1660, *Camma*, 1661, *Laodice*, 1668, *la Mort d'Annibal*, 1670, etc. Enfin, en 1672, il fit *Ariane*, son chef-d'œuvre tragique, qui balança fort injustement le succès du *Bajazet* de Racine, mais où l'on trouve, dans plusieurs scènes, de la vérité et de la passion. En 1677, à la demande de la veuve de Molière, il mit en vers le *Don Juan*, qui fut longtemps joué sous cette forme, malgré la supériorité de l'original. Le *Comte d'Essex*, 1678, est resté longtemps au théâtre. Th. Corneille a composé plusieurs de ses comédies en société avec de Visé, Hauteroche et Monfleury; son neveu Fontenelle l'aida aussi dans la composition de ses opéras de *Psyché*, 1678, et de *Bellérophon*, 1679. Il écrivit en tout une quarantaine de pièces de théâtre, dont la dernière est la tragi-comédie de *Bradamante*, 1695. En outre, il publia une traduction en vers des *Métamorphoses* et de quelques élégies d'Ovide, 1669 et 1697; des notes sur les *Remarques* de Vaugelas, 1687; un *Dictionnaire des termes d'art et de sciences*, pour servir de complément au Dictionnaire de l'Académie française, 1694, 2 vol. in-fol., dont une 3e édition a été revue et augmentée par Fontenelle, en 1732; enfin, en 1708, un *Dictionnaire universel géographique et historique*, 3 vol. in-fol., ouvrage remarquable pour le temps, et l'un des premiers de ce genre qu'on ait vus en France. Th. Corneille, admis à l'Académie française à la place de son frère, y fut reçu par Racine en 1685, et lui-même reçut Fontenelle en 1691. Ce fut lui qui rédigea les *Observations* de l'Académie sur les *Remarques* de Vaugelas, 1704, in-4°. Il fut aussi membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour laquelle De Boze a composé son Éloge. Dans ses dernières années il devint aveugle, et mourut pauvre, comme il avait vécu.

Son Théâtre a été recueilli par lui-même en 5 vol. in-12, 1692, 1706, 1709, etc.; ses Œuvres choisies sont jointes à un grand nombre d'éditions de celles de P. Corneille. Ds.

CORNEILLE (ANTOINE), frère des deux précédents, né entre 1606 et 1625, moine du prieuré du Mont-aux-Malades, près de Rouen, s'occupa de poésie. Il fut couronné plusieurs fois à l'Académie du Puy-Sainte-Cécile ou Puy-des-Palinods.

V. ses œuvres dans Langlois, *Histoire du prieuré du Mont-aux-Malades*, et Ballin, *Recueil de Palinods*.

CORNEILLE (MICHEL), peintre et graveur, né à Orléans en 1603, m. en 1664, élève de Vouet, fut un des anciens de l'Académie de peinture. Plusieurs tapisseries des Gobelins ont été exécutées d'après ses cartons. Parmi ses tableaux, on cite le *Baptême de Corneille*, une *Assomption*, et *St Jacques le Majeur guerissant un paralytique*. Il a gravé plusieurs dessins de Raphaël.

CORNEILLE (MICHEL), fils aîné et élève du précédent, né à Paris en 1642, m. en 1708, remporta le grand prix, 1664, et fut envoyé à Rome par Colbert. Il étudia surtout les Carraches, et entra à l'Académie en 1673. On cite de lui une *Assomption*, dans la cathédrale de Versailles; *Mercure au milieu des Muses*, un des plafonds du palais; une *Vierge*, à la chapelle de Fontainebleau; une *Cène*, à Saint-Paul; *la Fuite en Égypte*, au Louvre.

CORNEILLE (JEAN-BAPTISTE), frère du précédent, né à Paris en 1649, m. en 1695, obtint le grand prix, 1668, et fut académicien, 1675. Il a fait des tableaux pour les églises de Paris, et publié les *Premiers éléments de la peinture pratique*, Paris, 1784, in-12, fig. Le Louvre a de lui *Hercule punissant Busiris*.

CORNELIA CASTRA, anc. v. d'Afrique (Zeugitane), à l'embouchure du Bagradas et en face d'Utique; tirait son nom d'un camp de Scipion l'Africain. Auj. *Guellah*.

CORNELIA (**GENS**), illustre famille patricienne de Rome. (*V.* CORNELIUS.)

CORNÉLIE, fille de Scipion l'Africain et mère des Gracques, née vers 189, m. vers 110 av. J.-C. Veuve de bonne heure, elle se consacra à l'éducation de ses enfants, et refusa d'épouser Ptolémée Physcon, roi d'Égypte.

CORNÉLIE, fille de Cinna et femme de Jules César, fut mère de Julie, que Pompée épousa en premières noces.

CORNÉLIE, fille de Métellus Scipion; mariée au jeune Crassus, puis à Pompée, elle fut témoin de sa mort sur la côte d'Égypte et se réfugia à Chypre.

CORNELIS (CORNELIUS), peintre, né à Harlem en 1562, m. en 1638. Ses tableaux sont d'un dessin correct et d'un beau coloris. On remarque les portraits qu'il fit des présidents de la société de l'arquebuse de Harlem.

CORNELIUS, nom d'une *gens* romaine, qui se divisait en plusieurs branches, les Cinna, les Céthégus, les Dolabella, les Lentulus, les Scipion, les Sylla, les Balbus, etc. (*V. ces noms.*)

CORNELIUS (PIERRE DE), un des plus grands peintres allemands du XIXe siècle, né à Dusseldorf, en 1787, m. en 1867. Il peignit à 19 ans la coupole de l'église de Neuss, commença sa réputation en illustrant le *Faust* de Gœthe, et, en 1811, se rendit à Rome, où il fit d'autres illustrations pour le poème des *Nibelungen* et peignit à fresque l'*Histoire de Joseph* dans le palais du ministre de Prusse. Appelé à Munich en 1819, et néanmoins directeur de l'Académie de Dusseldorf, il orna de fresques empruntées à la mythologie et à l'histoire de la guerre de Troie deux salles de la Glyptothèque, dessina pour les loges de la Pinacothèque une *Histoire de la peinture*, qui fut exécutée par ses élèves, et décora l'église de Saint-Louis de quatre grandes fresques, *Dieu le Père, la Naissance du Christ, le Crucifiement*, et *le Jugement dernier*. Nommé directeur de l'Académie de Berlin, il fut chargé de décorer le Campo-Santo de cette ville. L'Institut de France l'élut membre associé en 1838. Cornelius avait une imagination poétique et originale; il sacrifia souvent l'exécution, et même le coloris, à la pensée. Ses œuvres sont d'un philosophe plus encore que d'un peintre; elles manquent parfois de naturel et de clarté. B.

CORNELIUS A LAPIDE (CORNEILLE DE LA PIERRE), savant jésuite, né en 1566, à Bockhot, près de Liège, m. en 1637, professa l'Écriture sainte à Louvain, puis à Rome. Il a laissé: *Commentarii in Scripturam sacram*, imprimés de 1618 à 1642; nouv. édition avec notes de Crampon, Besançon, 1858, 20 vol. gr. in-8°.

CORNELIUS COSSUS (AULUS), tribun militaire, tua dans une bataille le roi des Véiens Tolumnius, l'an 316 de Rome, 437 av. J.-C., et consacra les secondes dépouilles opimes dans le temple de Jupiter Férétrien. Plus tard, nommé consul, puis dictateur, il remporta de grands succès contre les Volsques, et fut chargé de déjouer le complot de Manlius Capitolinus, l'an 369 de Rome, 383 av. J.-C.

CORNELIUS NEPOS, historien latin, né aux environs de Vérone ou à Vérone, fut contemporain et ami de Cicéron, d'Atticus et du poète Catulle, qui lui dédia ses poésies. Il avait composé une sorte d'histoire universelle (*Chronica*) en 3 livres, estimée des anciens, et des *Livres d'exemples*, espèce de morale en action. Enfin des *Vies des hommes illustres* comprenaient les biographies des grands généraux, des historiens grecs et latins, des rois, des poètes latins. Nous n'avons que la biographie de 22 généraux étrangers, celle d'Atticus et une partie de celle de Caton. Quelques savants croient que les 22 premières ne sont que des extraits faits par un contemporain de Théodose, Æmilius Probus, sous le nom duquel elles ont été données jusqu'au XVIIe siècle. Les erreurs d'histoire et de chronologie qui s'y rencontrent, la brièveté du récit et l'extrême simplicité du style donnent quelque poids à cette opinion, qui cependant reste toujours un problème.

Les éditions principales de Corn. Nepos sont celles de Lambin, Paris, 1569; de Bosius, Leipzig, 1657 et 1675; de Staveren, Leyde, 1734 et 1773; de Bardili, Stuttgard, 1820; de Bremi (avec des notes en allem.), Zurich, 1827; de Roth, Bâle, 1841, etc. On a des trad. franç. de l'abbé Paul, 1781; de Radonvilliers et Noel, 1807; de Calonne et Pommier, dans la *Bibliothèque latine-franc.* de Panckoucke, 1829. — V. l'édition Monginot avec commentaire, Paris, 1868; Teuffel, *Hist. de la litt. lat.*, § 198.

D—R et G. L.-G.

CORNELIUS SEVERUS, poète latin, contemporain d'Ovide, qui lui a adressé des vers. Quintilien dit qu'une mort prématurée l'empêcha seule de se placer au premier rang. On le croit auteur du poème de *l'Etna*, longtemps attribué à Virgile ou à Lucilius le jeune, et Sénèque le père nous a conservé de lui un beau fragment sur la *Mort de Cicéron*.

V. les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, et la *Bibliothèque latine* de Lemaire, vol, 3 de cette section. D—R.

CORNET (Le comte), né en 1750, m. en 1832, fut député du Loiret au conseil des Anciens en 1798, coopéra au coup d'État du 18 brumaire et devint sénateur de l'Empire. En 1814, il vota la déchéance de Napoléon Ier, et la Restauration le nomma pair de France.

On a de lui une *Notice sur le 18 brumaire*, et des *Souvenirs sénatoriaux*.

CORNETO, *Cornetum*, v. d'Italie (prov. de Rome), près de la Méditerranée; 4,554 hab. Évêché. Exploit. de marais salants. Près de là étaient les villes de *Tarquinii, Corioles, Vulci* et *Graviscæ;* dans la nécropole de Tarquinii, les fouilles opérées par ordre du prince de Canino ont amené la découverte de 593 hypogées, d'un grand nombre de vases, mosaïques, figurines, peintures bien conservées, 3 temples étrusques, thermes, etc.

CORNETTE, nom donné autrefois à toute sorte de coiffure, au capuchon des moines, au bonnet des consuls et échevins, des avocats et docteurs en droit, et même à celui du doge de Venise. — En termes de marine, la cornette fut le pavillon à deux pointes ou cornes, que le chef d'escadre portait au mât d'artimon de son navire, et, plus tard, celui du simple chef de division. C'est auj. le signe distinctif de l'officier qui commande 3 bâtiments de guerre au moins. — Dans l'armée de terre, la cornette, pièce de taffetas carrée et de couleur variable, était jadis l'étendard de tout corps de cavalerie (régiment, escadron ou compagnie) et surtout de cavalerie légère. L'officier qui la portait s'appelait cornette; il était en tête du corps dans l'action, entre le 3e et le 4e rang dans la marche. La cornette blanche ou cornette royale de France ne se déployait à l'armée que quand le roi s'y trouvait, et était portée par un général de famille illustre; on n'est pas d'accord sur sa forme, et elle ne paraît pas avoir été employée avant le xve siècle; elle disparut sous Louis XIII. B.

CORNHERT (Dideric), né à Amsterdam en 1522, m. à Gouda en 1590. Attaché quelque temps, comme maître d'hôtel, au comte de Brederode, il s'occupa ensuite de graver en taille-douce, et reproduisit les principaux tableaux de Heemskerk. Puis il s'exerça dans la littérature, et traduisit en hollandais le *de Officiis* de Cicéron, la *Bienfaisance* de Sénèque, la *Consolation* de Boèce. La ville de Harlem le nomma son pensionnaire, 1564. Quand éclatèrent les troubles de religion, il mit ses talents à la disposition de Guillaume d'Orange, rédigea, selon quelques auteurs, la fameuse *Supplique des nobles*, fut incarcéré en 1568 par le gouvernement espagnol, et alla vivre à Clèves, où il fit paraître son livre *de l'Origine des troubles des Pays-Bas*. Il réfuta Juste-Lipse, qui soutenait qu'on peut frapper de mort les hérétiques, et attaqua le *Catéchisme de Heidelberg* adopté en Hollande; de là les injures que lui adressèrent les deux partis. Les œuvres de Cornhert ont été publiées en 3 vol. in-fol., Amsterdam, 1630. Il a été, avec Spiegel et Visscher, un des restaurateurs de la langue et de la poésie hollandaises. Sa trad. du *Nouveau Testament* fut calquée sur la version latine d'Érasme. Il est l'auteur du chant national des Nassau. B.

CORNIANI (J.-B., comte), littérateur italien, né en 1742, m. en 1813, composa d'abord des *libretti* d'opéras et des tragédies, puis des mémoires sur l'agriculture. Après la conquête française, il fut un des rédacteurs du Code civil pour le royaume d'Italie.

Son ouvrage capital, *i Secoli della Letteratura italiana*, histoire de la littérature italienne jusqu'en 1770, a été réédité, avec la continuation jusqu'en 1720, par Stefano Ticozzi, Milan, 1832, 2 vol.

CORNICHE. On appelle ainsi la route de Nice à Gênes pratiquée à mi-côte de rochers escarpés, et souvent suspendue au-dessus d'abîmes à pic, le long de la mer. Cette route est auj. longée par le chemin de fer qui suit la côte depuis Nice jusqu'à Livourne.

CORNICULARIUS, sous-officier romain, qui aidait le tribun militaire dans ses fonctions, et se tenait au coin du tribunal pour donner les ordres aux soldats. — Huissier ou greffier du Bas-Empire, accompagnant partout le juge, et écrivant ses sentences. Ce mot se trouve souvent dans la *Notitia dignitatum*.

CORNILLON (Le), anc. petit pays de France (Forez), dont le lieu principal était Saint-Paul-en-Cornillon (Loire).

CORNIMONT, brg (Vosges), arr. de Remiremont; 1,310 hab. Fabr. de fromages.

CORNOUAILLES, en latin *Cornu Galliæ*, anc. pays de France (basse Bretagne); cap. Quimper. Habité par les Corisopites et les Osismiens. Il est auj. compris dans les dép. des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan.

CORNOUAILLES, en anglais *Cornwall*, en latin *Cornuvalia, Cornubia*, comté d'Angleterre, à l'extrémité S.-O., entre le canal de Bristol au N., l'Atlantique à l'O., la Manche au S. et le comté de Devon, dont il est séparé par la Tamer, à l'E. Cap. Launceston. Superf.: 5,335 kil. carrés, dont 2,600 en culture et prairies; 362,343 hab. Une chaîne escarpée le traverse et y forme de jolies vallées. On dit qu'entre la côte S. et les îles Scilly, qui font partie du comté, des bois et 140 églises furent submergés au XIIIe siècle. Une grande partie de la côte N. a été envahie par le sable. Baies et havres de Padstow, Saint-Ives, Saint-Blazey, Falmouth, Pembroke et Mount entre les caps Land's End (*Finisterre*) à l'O. et Lizard à l'E. Les fruits y mûrissent mal. Mines d'étain, cuivre, argent, plomb, zinc, fer, manganèse, antimoine, cobalt, bismuth, employant un capital de 62,000,000 et demi et 71,000 ouvriers. V. princ.: Truro, Bodmin, Falmouth, Redruth, Helston, Penrhyn, Penzance. Il n'a été soumis aux Saxons que sous Athelstane. Un langage dérivé du celtique s'y parlait encore il y a 50 ans.

CORNOUAILLES, cap au S.-O. de l'Angleterre, dans le comté de son nom, à 7 kil. N. du cap Land's End.

CORNOUAILLES (NOUVEAU-), en anglais *New-Cornwall*, contrée de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle-Calédonie, sur le Grand-Océan, entre le Nouveau-Norfolk au N. et le Nouveau-Hanovre au S., habitée par des tribus indiennes, entre 55° et 58° lat. Depuis le traité de 1825, la côte et les îles du Prince-de-Galles appartiennent à la Russie, l'intérieur à l'Angleterre. La partie anglaise est comprise auj. dans le Dominion of Canada.

CORNU (Sébastien-Melchior), peintre, né à Lyon en 1804, m. en 1871, fut élève de Bonnefond et d'Ingres. Ses principales œuvres sont: *Louis IX faisant ses adieux à sa mère*, 1838; *Jésus au milieu des docteurs*, 1848; les portraits d'*Arago* et de *Prony; le Christ sur la croix*, dans la salle des assises de Poitiers; la *Reddition d'Ascalon à Baudouin III*, et le *Combat d'Oued-Halleg*, au musée de Versailles; une *Bacchanale*, au musée de Grenoble; *la Vision d'un Turc*, à Valenciennes; *Ste Anne instruisant la Vierge*, au Puy. Il a encore participé aux travaux de restauration de l'église de Saint-Séverin à Paris, et exécuté pour l'église de Saint-Leu-Taverny des peintures sur faïence émaillée.

CORNU GALLIÆ, nom latin du pays de Cornouailles.

CORNUEL (Anne Bigot, dame), femme célèbre au XVIIe siècle par l'agrément de sa conversation et par le tour piquant de ses paroles et de ses réflexions, qui étaient reçues et répétées comme des oracles. Son mari était un financier qui se ruina; devenue veuve vers 1650, elle mourut en 1694, dans un âge avancé, ayant conservé jusqu'à la fin l'enjouement de son esprit et la force de sa raison. Mme Cornuel n'a rien écrit, un certain nombre de ses bons mots sont rapportés dans les Lettres de Mme de Sévigné et dans les mémoires et les recueils du temps. Ds.

CORNUOLE (Giovanni DELLE), c.-à-d. *des Cornalines*, célèbre graveur en pierres fines, florissait sous Laurent de Médicis, vers le milieu du XVIe siècle. Il imitait dans la perfection les pierres antiques. Le portrait de Savonarole est une de ses plus célèbres productions.

CORNUTUS (L.-Annæus), philosophe stoïcien, né à Leptis en Afrique, maître de Lucain et de Perse; celui-ci témoigne pour son maître une tendre reconnaissance dans sa 5e satire, qui lui est adressée. Cornutus fut exilé par Néron pour avoir jugé trop franchement les vers du tyran.

Nous avons de lui un *Traité de la nature des dieux*, en grec, publié plusieurs fois sous le nom de Phurnutus. Il se trouve dans les *Opuscula mythologica* de Gale, Cambridge, 1671, et Amsterdam, 1688. Il y en a une édition particulière par Fred. Osann, Gœttingue, 1844. — V. Martini, *de L. Annæo Cornuto*, Leyde, 1825. D—r et G. L.-G.

CORNWALL, nom anglais de la presqu'île de Cornouailles. (*V. ce mot.*) Les anc. Bretons la nommaient *Ceraw* (corne), parce qu'elle s'avance en corne dans la mer; les Saxons la nommèrent *Walli* (étranger), parce qu'elle était habitée par les Bretons, qui leur étaient étrangers. Le nom entier *Cornish Wales* signifie terre étrangère.

CORNWALLIS (Charles Mann, marquis de), général anglais, né en 1738, m. en 1805. Il fit ses premières armes en Allemagne en 1761, sous le nom de *lord Brome*. Appelé à la Chambre des lords par la mort de son père, 1762, il s'opposa aux impôts dont on voulait frapper les colonies d'Amérique. Néanmoins, quand la guerre éclata, il servit sous Clinton, contribua à la prise de New-York et du New-Jersey, aux victoires de Brandywine, de German-town et de Redbank 1777, coopéra à la conquête de Charlestown, 1780, et battit, à Cambden le général Gates. Mais La Fayette le contraignit de mettre bas les armes à Yorktown, 1781. Accusé par Clinton, il fut rappelé, mais se justifia auprès de son gouvernement. On le nomma en 1786 gouverneur général du Bengale. En 1791, il fit la guerre à Tippoo-Saheb, sultan de Mysore, prit Bangalore, et, l'année suivante, Seringapatam. Ayant été remplacé par Wellesley, il revint en Angleterre, reçut le titre de grand maître de l'artillerie, et, en 1798, la vice-royauté d'Irlande; il repoussa une attaque des Français contre cette île. En 1802, il signa la paix d'Amiens avec la France, et, en 1805, fut nommé gouverneur général des Indes; une maladie l'enleva peu de temps après son arrivée. Il a un monument remarquable dans l'église de Saint-Paul à Londres. B.

CORNWALLIS (WILLIAM MANN, COMTE DE), frère du précédent, marin distingué, né en 1744, m. en 1819. Il servit dans la guerre de Sept ans, puis en Amérique, où il soutint contre Lamothe-Piquet un combat glorieux près de la Jamaïque. En 1791, il passa aux Indes Orientales, sous les ordres de l'amiral Hood, et gagna, par une grande victoire sur les Français, en 1795, le commandement supérieur dans ces parages. Amiral du pavillon rouge en 1799, il commanda la flotte de la Manche jusqu'en 1802.

CORNWALLIS, île encore imparfaitement connue de la Géorgie septentrionale, au N. de la mer d'Hudson. — Ile de l'archipel de Broughton.

CORNY (LE), anc. petit pays de France (Poitou), dont le lieu principal était Vaux-en-Corny (Vienne).

CORO, v. de la république de Vénézuéla, ch.-l. de l'État de Falcon, port peu sûr situé sur le golfe de Vénézuéla; 8,172 habit. Comm. actif en bestiaux, peaux et cochenille. Cette ville, fondée en 1527, et autrefois plus importante, fut le siège des autorités espagnoles jusqu'en 1636. — La province de Falcon a 99,920 hab. B.

COROBILIUM, nom latin de CORBEIL.

COROCOTINUM, nom latin du CROTOY.

CORŒBUS. V. OLYMPIADES.

COROGNE (LA), en esp. *Coruña*, anc. *Magnus Portus*, et au moyen âge *Coronium*; v. d'Espagne, cap. de la prov. de son nom. Place forte; port militaire et de commerce, spacieux et sûr, dans une petite presqu'île de l'océan Atlantique, à l'entrée de la baie de Betanzos, défendu par les forts San-Martin, Santa-Cruz, San-Amaro et San-Antonio. A 5 kil. de la ville est un phare d'origine antique et sans doute romaine, dit Tour d'Hercule. La ville haute, sur le penchant d'une colline, est entourée de murs; ses rues sont étroites et mal pavées. La ville basse, Pescadiera, est habitée par les pêcheurs, et a des rues larges et propres. Arsenal; résidence du capitaine général, de l'intendant provincial et de la haute cour de justice de la Galice. Industrie active: toiles, papiers; manuf. roy. de cigares. Comm. maritime import.; point de relâche des paquebots anglais et français se rendant au Brésil; 33,739 hab. Cette ville s'insurgea une des premières lors de l'invasion française, 1808, et devint le siège d'une junte provinciale; les Français y entrèrent, 1809, après avoir battu les Anglais, commandés par sir J. Moore qui y fut tué. La Corogne fut encore occupée par les Français en 1823. — La prov. de la Corogne, division administrative du roy. d'Espagne, est formée d'une partie de l'anc. prov. de Galice: superf., 6,963 kil. carrés; pop. 605,274 hab.

COROMANDEL (CÔTE DE). On désigne ainsi une partie de la côte E. de l'Hindoustan, sur le golfe du Bengale, depuis le cap Kaliman jusqu'à l'embouchure du Krishna, entre 10° 20' et 15° 45' lat. N. Elle est sablonneuse et sans bon port; le coton y croît en abondance. Le climat est insalubre. D'octobre à avril, de fréquentes tempêtes la rendent très dangereuse pour les navires. Les villes principales de cette côte sont: Négapatnam, Karikal, Tranquebar, Pondichéry, Madras, Masulipatam.

CORON, *Colonis*, v. de la Morée, au S., sur la côte E. du golfe de son nom (anc. *Asianæus sinus* ou *golfe de Messénie*), à 20 kil. E. de Modon, et non loin du cap Gallo, 2,000 hab. Fortifications importantes; port peu sûr, pris par les Français en 1828; Coron fait partie de la nomarchie de Messénie.

CORONE, anc. v. du Péloponèse (Messénie); c'est auj. le port [illegible].

CORONÉE, anc. v. de Béotie, au S.-O. de Chéronée, à l'O. d'Haliarte, près de l'embouchure du Céphise dans le lac Copaïs, et non loin du mont Hélicon. Victoire d'Agésilas, roi de Sparte, sur les Athéniens, les Thébains, les Argiens et les Corinthiens, 393 av. J.-C. Près de là était un temple de Minerve, où s'assemblaient les députés de la ligue béotienne. Coronée fut ville épiscopale dans les premiers temps du christianisme. Ce n'est auj. qu'un bourg sans importance, *Camari*.

Leake, *Grèce du Nord*, t. II, p. 132.

CORONELLI (MARC-VINCENT), géographe, né à Venise en 1650, m. en 1718, entra chez les mineurs conventuels, fut appelé par le cardinal d'Estrées à Paris, où il construisit 2 grands globes de 3m, 98 de diamètre, l'un terrestre, l'autre céleste, placés auj. à la Bibliothèque nationale. Il fonda à Venise une Académie de géographie (les *Argonautes*), et publia plus de 400 cartes avec des volumes explicatifs. Les principaux sont: *Isola di Rodo*, Venise, 1685; *Description de la Morée*, trad. en français, 1686; *Histoire de Venise* jusqu'en 1504, 3 vol. in-fol.; *Roma antica e moderna*, 1716.

CORONER, fonctionnaire anglais, élu à vie par les francs-tenanciers (*free holders*) de chaque comté, pour constater, avec l'assistance de 12 jurés choisis par lui sur les lieux, les cas de mort subite ou de suicide, commencer l'instruction contre les individus prévenus de meurtre, et faire des enquêtes au sujet des naufrages et du sauvetage des débris. Son nom vient de ce qu'il agit en qualité d'officier de la couronne, ou de ce qu'il procède *cum corona populi*.

CORONIS, fille de Phlégias, roi des Lapithes, et mère du dieu Esculape. — Fille de Phorônée, fut métamorphosée en corneille par Minerve. S. RE.

CORONIUM, nom latin de LA COROGNE.

COROT (JEAN-BAPTISTE-CAMILLE), paysagiste français, né à Paris le 29 juillet 1796, mort le 22 février 1875. Fils d'un négociant qui avait acquis une certaine fortune dans le commerce des nouveautés et des modes, Corot fut envoyé en 1806 au lycée de Rouen, où il resta jusqu'en 1813. De retour à Paris, il fut placé à son grand regret chez un marchand de draps: car bien qu'il eût déjà crayonné quelques dessins naïfs et qu'il fût singulièrement touché des spectacles de la nature, il dut obéir aux exigences d'une famille qui, sans dédaigner absolument les beaux-arts, avait des préférences marquées pour les affaires. Cette phase de la vie commerciale de Corot dura jusqu'en 1820. C'est alors seulement qu'ayant obtenu, non sans peine, la permission de se faire peintre, il aborda résolûment l'étude du paysage. En 1822, il se lia avec Michallon, qui n'était guère plus âgé que lui, mais que le prix de Rome, obtenu en 1817, avait mis en lumière. Malheureusement, Corot perdait quelques mois après son camarade et son maître, mort à vingt-six ans. Obligé de chercher un autre professeur, il entra chez Jean-Victor Bertin, qui passait alors pour un des artistes les plus qualifiés du genre « paysage historique », genre un peu froid, système conventionnel où la nature, au lieu d'être sincèrement consultée, est vue au travers des souvenirs d'une tradition appauvrie et solennellement inexacte. L'enseignement que Corot puisa à l'école de Bertin lui fut à la fois utile et fatal. Il y apprit sans doute le respect pour la beauté des lignes et pour la fière structure des terrains, mais il se laissa envahir aussi, du moins pendant la longue période de ses débuts, par une sorte de rigidité et de froideur qui ajournèrent longtemps l'éclosion de son génie personnel, on pourrait dire de sa tendresse.

L'étude assidue de la nature vint heureusement corriger pour le jeune peintre ce qu'il y avait d'artificiel dans les leçons de Victor Bertin. A la fin de 1825, Corot partit pour l'Italie: il n'en revint qu'en 1827. Il en rapportait de véritables trésors: car bien qu'elles soient parfois d'une coloration un peu grise et d'une exécution un peu sèche, les nombreuses études qu'il avait faites pendant ce voyage sont admirables par la sincérité de l'impression, et il est telle de ces peintures, — la *Vue du Colisée* par exemple — qui révèle déjà le maître futur. Lorsque, dans cette première période de sa vie, il composait des tableaux avec ses notes prises sur nature, son inspiration se glaçait un peu, l'effet de lumière s'endormait; le résultat demeurait sérieux, mais froid, et la vitalité secrète des choses n'apparaissait pas. Aussi les débuts de Corot au Salon de 1827 passèrent-ils inaperçus. On ne regarda ni *la Campagne de Rome*, ni la *Vue de Narni*. Si la critique s'était arrêtée devant ces tableaux, elle y aurait signalé peut-être une protestation involontaire contre les tendances du paysage nouveau, car l'école anglaise nous avait déjà montré ses audaces, et le temps approchait où nos peintres allaient chercher, dans la représentation des champs et des bois, l'intensité du ton local, l'exaltation de la vie universelle. Mais, si attardé qu'il parût, Corot combattait avec les modernes, et, tout en restant fidèle à un langage qui n'était pas celui de Théodore Rousseau et de Jules Dupré, il fit voir bientôt qu'il appartenait à l'école du renouvellement. Sa persistance finit par éveiller l'attention de quelques écrivains. Il faut noter dans les *Salons* de Jal, 1831, d'Alfred de Musset, 1836, de Gustave Planche, 1837-38, les rares éloges, d'ailleurs fort mélangés de blâme, qu'il parvenait à arracher à l'indifférence de la critique. Jamais avènement ne fut plus tardif.

Cependant Corot travaillait toujours: à la suite de quelques voyageurs entreprenants, il avait, lui aussi, découvert Fontainebleau; il passait le printemps à Ville-d'Avray dans la petite maison de campagne que son père avait eu le bon esprit d'acquérir. Il revit en 1835 l'Italie du Nord et le Tyrol; il rencontra Léopold Robert à Venise, au moment où, souffrant d'un mal inconnu, le peintre suisse s'aborbait dans la mélancolie qui devait le conduire au suicide. Dans ces diverses excursions, et aussi dans les promenades qu'il fit en Limousin et en Normandie, Corot avait étudié avec une passion de plus en plus éveillée les aspects de la nature sous les rayons changeants de la lumière: il en avait noté les accents particuliers, mais il ne consentit jamais à se faire le portraitiste ou le topographe d'un pays déterminé: son esprit avait le don de la généralisation, et, mêlant les campagnes italiennes aux environs de Paris et aux pâturages normands, il commençait à dégager de la diversité des spectacles agrestes ce paysage tempéré, doucement imaginaire, qui appartient moins

à la géographie qu'à l'idéal, et qui, animé d'un souffle poétique, baigné d'une atmosphère élyséenne, allait devenir l'élément et la raison d'être de tant de chefs-d'œuvre charmants.

Toutefois ce n'est guère qu'après 1840, et pendant les années qui précédèrent la révolution de 1848, que Corot modifia insensiblement sa manière et substitua peu à peu à l'austérité de son procédé primitif une façon de peindre plus amoureuse de la lumière et qui est plus fine, parce qu'elle est plus tendre. La critique assista avec joie aux heureuses transformations d'un talent dont elle avait douté d'abord. Corot commence alors à mettre plus d'air dans ses ciels, plus de transparence dans ses eaux; il devient le peintre des crépuscules vaporeux et des matins humides de rosée. Le nombre des amateurs qui comprenaient cette manière nouvelle était encore fort restreint, la foule goûtait peu les délicatesses de ce langage : Corot ne vendait pas ses tableaux, et il avait cinquante ans lorsqu'il reçut, le 5 juillet 1846, la décoration de la Légion d'honneur. Nul, parmi les artistes modernes, ne fit un plus long stage aux portes de la renommée.

Corot avait pourtant, dans la complication de ses qualités si péniblement conquises, des dons admirables qui auraient dû séduire même les amateurs du paysage de style : il professait l'horreur du banal; il cherchait la poésie, non seulement dans le charme d'une lumière exquise et voilée, mais aussi dans le sentiment des lignes héroïques et des perpectives agrandies. Il ne renia jamais les dieux de sa jeunesse. Comment croire auj. que son tableau du Salon de 1844, la *Destruction de Sodome,* ait été si peu apprécié? N'y avait-il pas dans cet incendie en plein jour, dans cet embrasement d'une ville sur un ciel livide, la grandeur d'un effet inédit et le tragique accent des catastrophes bibliques? Le *Berger jouant avec sa chèvre,* du salon de 1847, était une page virgilienne. Corot a toujours aimé à introduire des figures nues dans ses paysages. Il les dessinait d'un pinceau un peu sommaire, et on lui a reproché parfois certaines inélégances de détail qui, dans les motifs empruntés à l'antiquité, choquaient les yeux des puristes; mais ces figures, d'un gris rose ou d'une pâleur dorée, sont si admirablement baignées dans les limpidités de l'air ambiant, elles prennent au milieu des verdures de la campagne une valeur tellement juste, que les connaisseurs délicats en demeureront toujours ravis. Le succès d'ailleurs allait venir. Un jury élu par les artistes ayant remplacé en 1848 l'ancien jury académique, Corot reçut enfin la médaille de première classe qui lui était due depuis si longtemps. Chose étrange et qui le jetait dans des surprises sans fin, il commença à vendre quelques tableaux ! A partir de cette époque, son talent se montra de plus en plus souple et affranchi : les caractères de sa seconde manière, qui est la bonne, sont connus de tous. On sait comment il supprimait le détail, comment il noyait l'accent particulier dans l'effet d'ensemble, comment il mêlait à la forte abréviation d'une synthèse systématique le charme d'un sentiment attendri, le prestige d'une poésie enchanteresse. Laborieux autant qu'on peut l'être, simple dans ses goûts, généreux jusqu'à la prodigalité, Corot avait résolu le grand problème : autour de lui, loin de lui il ne comptait que des amis. Il exposait chaque année, et il s'étonnait de l'éloge. Sa passion pour la nature allait grandissant toujours; il a travaillé jusqu'aux dernières heures, et, jeune à soixante-dix-huit ans, il n'a pas connu la décadence. Son œuvre est considérable; l'exposition organisée à l'École des beaux-arts au lendemain de sa mort n'en a montré que quelques pages. Sans parler des toiles innombrables que conservent les collections privées, il faut citer *le Christ au jardin des Oliviers* (musée de Langres); *la Matinée* (au musée du Luxembourg); *le Site d'Italie* (Avignon); *le Soleil couchant* (Marseille); *les Baigneuses* (Bordeaux); *le Berger jouant de la flûte* (Metz). L'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris, possède un excellent paysage de Corot, *le Baptême du Christ,* 1846. Le *Saint Jérôme* du salon de 1837, type significatif de l'ancienne manière du maître, se retrouve aujourd'hui à l'église de Ville-d'Avray. Il existe aussi de Corot beaucoup de dessins et de rares eaux-fortes. Deux de ces gravures, *le Souvenir d'Italie* et *les Environs de Rome,* ont été exposées aux salons de 1865 et de 1866. Quelques-unes des œuvres de Corot ont été lithographiées par Français dans *les Artistes anciens et modernes,* et par Emile Vernier (*Douze lithographies d'après Corot,* 1870). La meilleure biographie de l'artiste a été écrite par M. Henri Dumesnil sous le titre : *Corot, souvenirs intimes,* 1875. C'est dans ce livre qu'on trouvera les renseignements les plus exacts sur la vie et sur les travaux d'un maître dont l'œuvre si puissamment personnelle occupera toujours une place glorieuse dans l'histoire du paysage en France.

PAUL MANTZ.

CORPORAL, linge consacré que le prêtre qui dit la messe étend sous le calice, pour recevoir les fragments de l'hostie s'il en tombait.

CORPORATION, association de travailleurs unis par des droits et des devoirs réciproques, ayant des administrateurs et des immunités particulières. Des corporations d'arts et de métiers existaient dans l'anc. Rome, sous le nom de *collegia* (*V.* COLLÈGES), et faisaient remonter leur origine à Numa; telles étaient celles des marchands, des serruriers, des bateliers, des fondeurs, des argentiers ou banquiers, etc. *V.* Mommsen, *de Collegiis et Sodaliciis Romanorum.* — Au moyen âge, les traditions romaines dans le Midi, les ghildes d'origine germanique dans le Nord, la nécessité de s'unir contre la tyrannie des puissants, la naissance des constitutions municipales, développèrent de nombreuses corporations, qui furent encore favorisées par les souverains, comme contre-poids aux envahissements des seigneurs. Il fallut en faire partie pour prendre part aux affaires dans les villes et obtenir le droit de bourgeoisie. A Milan, il existait une corporation, dès le Xe siècle, sous le nom de *Credenza* (*V.* CRÉANCES). Les plus anciennes de l'Allemagne sont celles des tailleurs et des merciers de Hambourg, 1152, et celles des drapiers, 1153, et des cordonniers, 1157, de Magdebourg. On vit se former à Bâle celles des bouchers, 1260, et des jardiniers, 1262. A Londres, les tisserands étaient constitués en corporation dès le temps de Henri Ier. Les corporations subsistent encore en Angleterre, sans apporter d'ailleurs aucune entrave à la liberté de l'industrie et du commerce. — En France, les corporations étaient dans leur plein développement à l'époque de St Louis, où Étienne Boileau (*V. ce nom*) leur donna des règlements; le Chambrier de France fut chargé de les surveiller. A la fin du XVIe siècle, on commença de les envisager comme ressources de finances, et les offices dans les corporations se vendirent au profit du Trésor. En général, pour entrer dans une corporation il fallait passer par un apprentissage, à l'expiration duquel on devenait compagnon, puis maître. Le régime des corporations contribua à l'émancipation des classes inférieures; à une époque où chaque ville avait besoin de vivre de son industrie, il établissait une sorte de contrôle pour la bonne qualité des produits. Mais il était contraire à la liberté, favorable à la routine, et, après l'affranchissement de tous, il fut incompatible avec l'idée de la libre concurrence. Les corporations supprimées à Paris par Turgot en 1776, presque aussitôt rétablies, disparurent en vertu d'une loi du 17 mars 1791. (*V.* CORPS DES MARCHANDS.) B.

CORPORATIONS (ACTES DES). *V.* ACTES DES CORPORATIONS.

CORPS DE VILLE OU **DE LA MAISON DE VILLE DE PARIS.** C'était, avant la Révolution, le corps des administrateurs et des conseillers de la ville de Paris. Il comprenait le prévôt des marchands, 4 échevins, 1 procureur du roi et de la ville, 1 greffier au Châtelet, 1 trésorier, 26 conseillers du roi et de la ville et 16 conseillers quarteniers. Ces charges étaient à vie, excepté celles de prévôt des marchands et d'échevin.

CORPS DU DROIT CANONIQUE, *Corpus juris canonici,* compilation des lois de l'Église formant la base du droit canon. Elle se compose de 6 collections successives, la *Concordantia discordantium canonum* de Gratien, les *Décrétales* (*V. ce mot*) de Raymond de Peñafort, les *Clémentines* (*V. ce mot*), les *Extravagantes* (*V. ce mot*), et les *Extravagantes communes.*

CORPS FRANCS. *V.* COMPAGNIES FRANCHES.

CORPS LÉGISLATIF, nom donné, en France, à la représentation nationale depuis 1795 jusqu'à la Restauration, et qu'elle a repris de 1852 à 1870. La constitution de l'an VIII l'avait composé de 300 membres qui votaient en silence et au scrutin secret les lois discutées contradictoirement devant eux par des membres du Tribunat et du conseil d'État. A partir de 1807, le Tribunat ayant été supprimé, le Corps législatif vota, sans débat public, sur les projets que présentait le conseil d'État. Le Corps législatif rétabli par la constitution de 1852 discutait et votait les projets de loi et l'impôt. Tout amendement proposé par la commission chargée d'examiner le projet devait être renvoyé au conseil d'État et accepté par lui pour être soumis au Corps législatif. Les sessions ordinaires duraient 3 mois; les séances étaient publiques, mais pouvaient devenir secrètes sur la demande de 5 membres. Les comptes rendus des séances étaient publiés par le bureau de l'Assemblée. Les députés étaient élus par le suffrage universel. Il y en avait un à raison de 35,000 élect. (266 en 1859). Ils étaient élus pour 5 ans, et recevaient une indemnité de 2,000 fr. par mois de session. Le président et les vice-présidents du Corps législatif étaient choisis parmi les députés, et nommés par l'empereur pour un an. L'empereur convoquait, ajournait, prorogeait et dissolvait le Corps législatif. En cas de dissolution, il devait en convoquer un nouveau dans un délai de 6 mois. Les ministres ne pouvaient faire partie de cette Assemblée. (Pour les modifications apportées à ce régime pendant le règne de Napoléon III, *V.* CONSTITUTION DE 1852.)

CORPS DES MARCHANDS. Il y avait à Paris, avant la

Révolution, 6 corps de marchands, qui, en 1776, étaient ainsi constitués : 1° les drapiers et les merciers; 2° les épiciers; 3° les pelletiers et les bonnetiers; 4° les orfèvres; 5° les fabricants d'étoffes de gaze; 6° les marchands de vins. Auparavant, ces derniers n'étaient pas classés, et le 2° corps comprenait aussi les apothicaires.

CORPUS CHRISTI, nom latin de la fête du Saint-Sacrement ou Fête-Dieu.

CORPUS JURIS, nom donné au recueil des lois romaines, tel qu'il a été fait sous le règne de Justinien. Il se compose de 4 parties : les *Pandectes* ou le *Digeste*, les *Institutes*, le *Code*, et les *Novelles* ou *Authentiques*. La meilleure édit. est celle de Beck, Leipzig, 1825-37.

CORRECTEUR, *Corrector*. Au IVe siècle av. J.-C., un certain nombre de provinces romaines étaient régies par un correcteur qui dépendait du vicaire placé lui-même sous l'autorité du préfet du prétoire. Les *correctores* avaient été institués par Aurélien, à la place des *juridici*, pour administrer les régions de l'Italie. Les fonctions du *corrector* étaient dès lors politiques et différaient par là de celles du *curator*, qui étaient financières.

CORRECTEURS DES COMPTES, magistrats qui vérifiaient les comptes à la chambre des comptes de Paris avant la Révolution. Il y en avait 38, et ils prenaient rang après les conseillers-maîtres. Les correcteurs des comptes avaient été établis en 1410 sous Charles VI.

CORRECTION, nom d'un bureau dans les anc. chambres des comptes; c'était celui où se tenaient les correcteurs des comptes.

CORRÈGE (ANTONIO **ALLEGRI**, DIT **LE**), peintre italien, né à Correggio en 1494, m. en 1534. Son oncle Laurent commença son éducation; il alla ensuite travailler à Modène, chez François Bianchi. Ses tableaux montrent qu'il étudia profondément les lois de la perspective et celles de l'architecture; on lui enseigna même l'art de modeler, ce qui lui fut très utile pour donner de la rondeur à ses formes. Les meilleurs juges reconnaissent dans ses premières œuvres l'influence décisive de Mantegna. Il ne vit jamais Rome, mais put améliorer son style d'après les tableaux de l'école romaine qui se trouvaient à Mantoue, à Parme et aux environs. Chargé de décorer l'église Saint-Jean de Parme, il exécuta, en 1524, sur la grande coupole, une *Ascension* qui excita une admiration mêlée d'étonnement. Rien d'aussi hardi n'avait encore été fait : la science des raccourcis, l'art de composer au point de vue pittoresque et dramatique, n'avaient jamais été employés avec tant de puissance et de largeur : car l'immense fresque de Michel-Ange, dans la chapelle Sixtine, est de 1541. En 1530, le Corrège peignit, dans la cathédrale de Parme, une *Assomption*, plus étendue et plus merveilleuse encore. La grâce des lignes, l'harmonie des couleurs, la finesse du clair-obscur et l'art de rendre les sentiments affectueux sont les traits distinctifs de sa manière. C'est lui qui, saisi d'une noble émulation à la vue d'un tableau de Raphaël, s'écriait : « Et moi aussi, je suis peintre! » Parmi ses tableaux, on cite une *Nativité* et un *St Antoine*, à la galerie de Dresde; *le Christ détaché de la croix*, à Parme; *le Mariage mystique de Ste Catherine, Jupiter et Io, Antiope endormie, la Nuit* et *St Jérôme*, au Louvre. Pour conserver ce dernier tableau, la ville de Parme offrit un million à Napoléon Ier, qui le refusa.

CORREGGIO, v. du royaume d'Italie, prov. de Reggio; 2,638 hab. Patrie du Corrège.

CORREGIDOR, c.-à-d. *correcteur*. C'était autrefois, en Espagne, le premier fonctionnaire public dans les localités où ne se trouvait pas d'audience royale, ou qui n'étaient point régies par un gouverneur : il était à la fois, administrateur et chef du corps municipal. Ce n'est plus maintenant que l'administrateur d'un district appelé *corregimiento;* il exerce en première instance les fonctions de juge au civil et au criminel, et a certaines attributions de police. — Cette charge rappelle celle de *correcteur*, qui existait sous la domination romaine.

CORRÈZE, *Curetia, Curegia*, riv. de France; passe à Corrèze, Tulle, Brive-la-Gaillarde, et se jette dans la Vézère; cours de 85 kil.; flottable à bûches perdues sur 60 kil.

CORRÈZE (LA), dép. du centre de la France, ch.-l. Tulle; formé dans l'anc. Limousin. Superf., 5,866 kil. carrés; pop., 317,066 hab. Arrosé par la Vienne, la Dordogne, la Creuse, la Vézère et la Montane, qui forme la cascade de Gimel; couvert dans sa plus grande partie, au N.-E., par les montagnes d'Auvergne; aspect varié et pittoresque; sol peu fertile; peu de blé; châtaignes, noix, pommes de terre, vins médiocres, truffes; cire, abeilles, de gros chevaux estimés, bœufs, ânes, mulets. Peu d'industrie : usines à fer, papeteries, verreries. Forme le diocèse de Tulle, dépend de la cour d'appel de Limoges, de l'académie de Clermont-Ferrand et du XIIe corps d'armée (Limoges).

CORRIENTES, v. des États de la Plata, ch.-l. de l'État de son nom, au S. du confl. du Parana et du Paraguay. Défendue par une citadelle; 11,218 hab. Comm. assez actif. — L'État de Corrientes, touchant à l'empire du Brésil à l'E., à la république du Paraguay au N., a 58,022 kil. carrés, avec le terr. des Missions et 204,000 hab., dont 10,000 indigènes.

CORRIENTES (CAP). *V.* COURANTS (CAP DES).

CORROZET (GILLES), imprimeur-libraire, poète et érudit, né à Paris en 1510, m. en 1568, acquit une grande réputation dans la librairie, et composa plusieurs ouvrages qui furent très estimés de son temps, et qui sont fort rares aujourd'hui, entre autres : *les Antiquités, chroniques et singularités de Paris*, 1568. Il est l'auteur d'un conte en vers intitulé *le Rossignol*. Galliot Corrozet, son fils, et Jean, son petit-fils, soutinrent la réputation de cette maison. C—s.

CORSAIRE, bâtiment armé en guerre par un particulier, pour faire la course, c.-à-d. courir sus aux bâtiments ennemis, en vertu d'une autorisation du gouvernement, qu'on appelle lettre de marque.

CORSE, île qui forme le dép. français de ce nom; ch.-l. Ajaccio; située dans la Méditerranée, où elle est la 3e par l'étendue, entre 41°-43° de lat. N. et 7°-8° de long, E., au S. du golfe de Gênes, à 77 kil. de la côte de Toscane, à 180 de celle de Provence, à 12 de la Sardaigne, dont elle n'est séparée que par le détroit dit Bouches de Bonifacio; 148 kil. du N. au S., sur 72 de l'E. à l'O. Superf., 8,747 kil. carrés. Pop., 278,639 hab. Ile généralement montagneuse : une chaîne principale la traverse dans toute sa longueur du N. au S., la divise en 2 parties à peu près égales, et projette des contre-forts qui vont aboutir en pentes douces jusqu'au bord de la mer, surtout du côté de l'O.; vers l'E., les montagnes s'éloignent un peu à partir de Bastia, et laissent entre elles et le rivage, jusqu'à Porto-Vecchio, de magnifiques plaines. Vers le milieu de la chaîne principale, et à peu près au centre de l'île, sont le Monte Rotondo, 2,625 m., et le Monte Cinto, 2,710 m. On y trouve des mines de fer et de plomb, des carrières de porphyre et de serpentine et de riches salines. Les rivières sont : le Golo et le Tavignano sur la côte E., le Liamone et le Talavi sur la côte O. Climat très doux et sain en général, surtout dans les montagnes. Le sol est d'une grande fertilité, mais mal cultivé; les plaines de l'E. offriraient à l'agriculture les mêmes ressources que l'Algérie, si on parvenait à les délivrer du mauvais air (*malaria*) qui les rend inhabitables. Dans les montagnes, magnifiques forêts de pins, chênes, mélèzes, et beaucoup de châtaigniers sur les côteaux et dans les vallées, très beaux oliviers, orangers, citronniers et vignes (environ 12,000 hect.) donnant de bons vins. Récolte d'écorces à tan; culture de chanvre, tabac, garance, fruits du Midi, indigo, coton. Chaque année, les Lucquois viennent faire la culture des terres et la récolte. Les *maquis*, bois d'arbustes presque impénétrables, se transforment de jour en jour en terres ensemencées. On a desséché en grande partie les marais de Calvi, de Saint-Florent, de la rive droite du Golo. L'élève du bétail se fait en grand, mais sans beaucoup de résultats. Sur les côtes on pêche le thon, la sardine, les huîtres, le corail. Presque point d'industrie manufacturière. Les Corses sont sobres, hospitaliers, braves, mais, malgré les progrès de la civilisation qui sont très sensibles, surtout dans les villes, ils se transmettent toujours comme un héritage cette haine sanguinaire qu'ils appellent *vendetta*, et qui divise les familles et les arme les unes contre les autres. — Colonisée de bonne heure par les Phéniciens, plus tard (au VIe siècle av. J.-C.) par les Grecs de Phocée, qui y fondèrent Aleria ou Alalia, 20 ans avant la prise de leur ville par Cyrus, la Corse (*Therapne, Cyrnos, Corsica*) fut occupée peu après par les Carthaginois, vainqueurs des Phocéens, attaquée par Rome dès la première guerre punique, 260-259, et conquise par elle dans l'intervalle entre la première et la seconde, à la fin de la guerre des Mercenaires, 238; elle ne fut toutefois réellement soumise que vers 162 av. J.-C. Conquise par les Vandales sous Genséric, vers 463, elle leur fut enlevée par les Grecs de Bélisaire en 534, et passa à l'empire byzantin, dont l'administration ne fut qu'une affreuse tyrannie. Attaquée par les Ostrogoths, par les Lombards, mal défendue et épuisée par les empereurs de Constantinople, qui la rançonnaient au point de réduire les habitants à vendre leurs enfants pour payer les impôts dont elle les chargeait, la Corse n'appartenait plus guère aux Grecs que de nom, quand Charlemagne, 773, ajouta cette île à la donation de Pepin. En même temps, il la protégeait contre les pirateries des Sarrasins, qui y avaient abordé pour la première fois en 713 et l'inquiétèrent sans cesse depuis cette époque. Dès lors, et pendant des siècles, anarchie et luttes de toute nature, que le saint-siège, suzerain impuissant, ne pouvait arrêter; luttes entre l'aristocratie féodale et les populations, qui, dans la partie nord se donnèrent, au commencement du XIe siècle, une organisation communale avec des podestats et des *caporali*, sortes

de maires et de tribuns, pour chacune des paroisses, avec un conseil suprême dominant la terre de commune tout entière; luttes entre les Pisans, à qui Urbain II, en 1091, donna la Corse en fief à la condition d'en repousser les Sarrasins, et les Génois, qui, après une guerre de deux siècles, en demeurèrent les maîtres; luttes entre Gênes, restée victorieuse, et la Corse mal administrée par elle; les empereurs au temps de Frédéric Barberousse, 1158, les rois d'Aragon au temps d'Alphonse V, 1420, venant, avec leurs prétentions sur l'île, ajouter encore leurs ambitions à toutes celles qui existaient déjà. La domination génoise, justement détestée, fut souvent menacée par des révoltes ou des attaques étrangères : ainsi, de 1553 au traité du Cateau-Cambrésis, qui rendit l'île à Gênes, 1559, par les succès du brave Corse Sampiero et de l'armée française que commandait de Thermes; en 1731-32, par un soulèvement dont Gênes ne triompha qu'à l'aide de l'Autriche; de 1735 à 1739, de 1741 à 1749, par des insurrections nouvelles, dont tâcha de profiter l'aventurier allemand Théodore de Neuhoff, un instant déclaré roi, 1736; de 1752 à 1768, par celle que dirigea depuis 1755 le célèbre Pascal Paoli. Dans ces trois circonstances, la France était intervenue, comme alliée des Génois, puis comme médiatrice. Le 15 mai 1768, Gênes, se sentant impuissante contre ces agitations incessantes, lui abandonna tous ses droits de souveraineté, et, le 15 août, Louis XV rendit l'édit de réunion de la Corse à la France. En vain Paoli essaya de résister : l'héroïque défaite des partisans de l'indépendance à Pontenuovo, 9 mai 1769, décida du sort de l'île. Déclarée par la Constituante partie intégrante du territoire français, 1790, elle forma un département, en 1791 : deux, le Golo et le Liamone, en 1793; elle fut occupée par les Anglais de 1793 à 1796, et réunie définitivement en un seul département en 1811. La Corse forme auj. le diocèse d'Ajaccio, le ressort de la cour d'appel de Bastia, et fait partie de l'Académie d'Aix et du XV^e corps d'armée (Marseille). B.

CORSE (Cap), la pointe la plus septentrionale de l'île de Corse : par 43° lat. N., et 7° 2' long. E.

CORSE (CAP-), colonie anglaise. (*V.* Cape Coast Castle.)

CORSELET, dans les anc. armures, partie de la cuirasse qui couvre la poitrine. Au XVI^e et au XVII^e siècle, cuirasse légère à l'usage des piquiers.

CORSEUL, brg (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 300 hab. Antiquités fort curieuses. Point important, occupé par les Romains. Quelques savants pensent que c'est le *Fanum Martis* de la Table Théodosienne.

CORSHAM, paroisse et vge d'Angleterre (comté de Wilts), 3,842 hab. Le roi Éthelred y résida. La famille des Methuen y a construit une école, et y possède une belle résidence avec une galerie de tableaux. L'agriculture y a remplacé l'industrie des laines, autrefois considérable.

CORSICA, nom anc. de l'île de Corse.

CORSIGNANO. *V.* Pienza.

CORSIN (André-Philippe, vicomte), né en 1773 à Piolène (Vaucluse), m. en 1854. Il servit, de 1792 à 1795, aux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, fut blessé à Pirmasens et à Fleurus, passa aux armées du Nord, d'Italie, du Rhin, des côtes de l'Ouest et de la Hollande, gagna le grade de colonel en 1806 par sa brillante conduite devant Dantzig, et celui de général de brigade en 1809 devant Oporto, fut fait prisonnier dans la campagne de Russie, commanda à Antibes pendant la 1^re Restauration, se rallia à Napoléon au retour de l'île d'Elbe, et devint néanmoins lieutenant général sous Louis XVIII.

CORSINI, nom d'une des plus célèbres familles nobles de Florence. Parmi ses membres on distingue : André, né en 1302, m. en 1373, évêque de Fiesole, canonisé en 1629 par Urbain VIII; — Laurent, pape sous le nom de Clément XII; — Neri, m. en 1845, ministre de Ferdinand III et de Léopold II, grands-ducs de Toscane, partisan de la tolérance politique et religieuse, mais trop peu énergique pour mener à bien ses projets de réforme; — Tommaso, frère du précédent, prince de Sisismeno, né en 1767, sénateur de Rome en 1847-48, et l'un des instigateurs des réformes libérales de Pie IX.

CORSINI (Édouard), antiquaire italien, né en 1702 à Fanano dans le duché de Modène, m. en 1765, professeur à l'université de Pise.

On lui doit : *Fasti Attici*, Florence, 1744-61, 4 vol. in-4°, ouvrage important pour l'histoire et la chronologie des Grecs; *Dissertationes IV Agonisticæ*, Flor., 1747, in-4°, et Leipzig, 1752, qui traitent des anciens jeux de la Grèce; *Inscriptiones Atticæ*, Flor., 1751, in-4°; *Series præfectorum Urbis*, Pise, 1763, in-4°; *Notæ Græcorum*, explication des abréviations qui se rencontrent dans les inscriptions grecques, Flor., 1749, in-fol., etc.

CORSO, c.-à-d. en italien *course*, nom donné aux courses rapides de chevaux sans cavaliers, ainsi qu'aux lentes promenades des équipages dans les principales rues d'une ville, et, par suite, aux rues où ces promenades ont lieu. Le Corso de Rome, longue rue de 2 kil. en ligne droite, depuis la porte del Popolo jusqu'au Capitole, bordée de palais et de belles maisons, et la plus célèbre de la ville, est le principal théâtre des divertissements du carnaval.

CORT (Corneille), dessinateur et graveur hollandais, né à Horn en 1536, m. à Rome en 1578. Il fit le voyage d'Italie, s'arrêta à Venise, où le Titien lui fit graver plusieurs de ses tableaux, et établit à Rome une école de gravure, d'où sont sortis Aug. Carrache, Philippe Joye et Philippe Thomassin. Il est le premier qui ait traité son art en grand, et produit de véritables estampes à tailles larges et nourries. Dans son œuvre, considérable et très varié, puisqu'il réunit le portrait, le paysage et l'histoire, on remarque : *la Transfiguration* d'après Raphaël, l'*Académie des beaux-arts* d'après Jacques Strada, le *Massacre des Innocents* d'après le Tintoret.

CORTE, *Cenestum*, s.-préf. (Corse), au centre de l'île, près du confluent de l'Orta et du Tavignano; 5,835 hab. Place de guerre, bâtie sur un monticule escarpé qui domine une délicieuse vallée; collège. École Paoli (cours complémentaires des études scientifiques et littéraires, cours préparatoires de médecine et de pharmacie). Vins, fabr. de gros draps. Corte fut le siège du gvt de l'île dans les guerres de Paoli. On y voit la statue de ce général.

CORTENBERG (Charte ou Loi de). Cette charte, donnée, en 1312, à la petite ville de Cortenberg (entre Bruxelles et Louvain), par Jean II le Pacifique, duc de Brabant, et confirmée en 1372 par le duc Wenceslas, mit un terme aux querelles du peuple et des nobles. Elle régla la perception des impôts, l'administration de la justice, les droits et franchises des communes; un conseil de 4 seigneurs et de 10 députés des villes était chargé de remédier aux abus et d'aviser aux mesures réclamées par l'intérêt public.

CORTERATE, nom latin de Coutras.

CORTEREAL (Gaspard de), navigateur portugais, reconnut le Groenland, le Labrador, Terre-Neuve, 1500, et périt dans une seconde expédition vers ces parages glacés, 1501.

CORTEREAL (Jérôme de), noble portugais, m. en 1593, contemporain de Camoëns, s'est illustré en racontant dans un poème de 17 chants, en vers blancs hendécasyllabes, la touchante histoire du naufrage et de la mort de Manoel Souza de Sepulveda et de son épouse, dont les stances 46-48 du V^e chant des *Lusiades* offrent un court et pathétique tableau. Cortereal, après avoir servi et commandé dans les mers d'Afrique et d'Asie, et avoir assisté au désastre d'Alcaçar-Quivir, 4 août 1578, où il fut fait prisonnier, se retira aux environs d'Évora, pour cultiver la poésie et la peinture. Son poème fut publié à Lisbonne en 1593; on l'y a réimprimé en 1783 : la poésie en est facile et brillante, mais diffuse.

Le *Naufrage de Sepulveda* a été traduit en espagnol par Contreras, Madrid, 1624, en français par M. Ortaire Fournier, Paris, 1844; M. Ch. Magnin en a donné une analyse intéressante dans la *Revue des Deux Mondes*, octob. 1844. On a encore de Cortereal un poème épique en vers non rimés sur le second siège de Diu en 1546, Lisbonne, 1574 et 1784, trad. en vers castillans par Padilla, 1597; et une autre épopée de quinze chants, en espagnol, intitulée *Austriada*, en l'honneur de Don Juan d'Autriche, Lisbonne, 1578, sur la victoire de Lépante. Ds.

CORTÈS, c.-à-d. *Cours*, nom donné, en Espagne et en Portugal, aux assemblées qui partagent avec le souverain le pouvoir législatif. — En Espagne, elles se composent d'une chambre des pairs ou sénat, et d'une chambre des députés (*procuradores*). D'après la constitution du 23 mai 1845, le nombre des sénateurs nommés à vie par le souverain était illimité; celui des députés, choisi pour cinq ans par le suffrage restreint, était de 350. Les pairs et les députés devaient jouir d'un revenu déterminé. La constitution de 1845 exista jusqu'à la révolution de 1868, et fut remplacée en 1869 par des institutions beaucoup plus démocratiques. (*V.* Espagne.) D'après la constitution de 1875, le sénat comprend : 1° les princes du sang royal, les grands d'Espagne et les hauts fonctionnaires sénateurs de droit; 2° des membres nommés à vie par le roi; 3° des membres élus par un corps électoral particulier. Le nombre des sénateurs ne peut dépasser 360. La chambre des députés se compose de membres élus pour 5 ans par le suffrage restreint, à raison de 1 député par 50,000 hab. Les deux chambres partagent avec le roi l'initiative des lois. La chambre des députés peut mettre en accusation les ministres, qui sont en ce cas jugés par le sénat. — En Portugal, il y a deux chambres aussi, une chambre des pairs de 150 membres nommés à vie par le roi et une chambre élective, les députés, au nombre de 149 nommés pour quatre ans par une élection à deux degrés, à laquelle prennent part presque tous les citoyens à la condition de posséder un revenu modique. L'initiative des lois appartient à l'une et à l'autre chambre; mais le *veto* royal est absolu.

Histoire. Depuis la conversion du roi Récarède au catholicisme, 587, les conciles de Tolède, où, à côté des dignitaires du clergé, siégeaient un certain nombre de seigneurs laïques, remplacèrent pour les Wisigoths les anciennes réunions d'hommes libres, abandonnées de bonne heure chez eux. Après la conquête arabe, les divers États chrétiens de la Péninsule

eurent des assemblées mixtes, qui conservaient le nom de Conciles. Mais celui de *Cortès* ne parut, à ce qu'il semble, que lorsqu'au XIIe siècle les députés des villes figurèrent dans ces assemblées avec les deux ordres privilégiés, 1133 en Aragon, 1143 dans le royaume naissant de Portugal, 1169 en Castille. 1188 dans le royaume de Léon. Irrégulièrement convoquées en Castille, annuelles puis biennales, 1307, en Aragon, biennales en Navarre et en Biscaye, réunies une fois l'an dans le Guipuzcoa, deux fois dans l'Alava, elles furent longtemps fort puissantes dans ces divers pays, mais ne subsistèrent avec quelque réalité jusqu'au XIXe siècle que dans les quatre derniers. En Castille, elles furent privées par Charles-Quint, après la révolte des *Comuneros,* du droit de s'occuper avant toutes choses du redressement des griefs, 1523, et bientôt réduites, 1538, aux *procuradores* des villes, que les souverains eurent soin de gagner par des faveurs, elles votaient l'impôt et présentaient des pétitions pour la réforme des abus. Dans l'Aragon, elles perdirent aussi la plus grande part de leur influence sous Philippe II, après la révolte des Aragonais en faveur d'Antonio Perez, 1591. Sous ses successeurs, comme elles n'étaient plus qu'un simple cérémonial et accordaient toujours les demandes d'argent qui leur étaient faites, elles tombèrent en désuétude. A partir de 1709, les deux royaumes n'eurent plus qu'une assemblée tenue à Madrid, et le souverain ne la convoquait guère que lorsqu'il voulait faire quelque changement à la constitution fondamentale : c'est ainsi que Philippe V fit confirmer, en 1713, l'*auto-acordado* qui établissait la loi salique en Espagne, et que Charles IV le fit abolir en 1789. Le sort des Cortès de Portugal fut analogue. Réunies, dans l'origine, à des époques incertaines, devenues rares quand la royauté portugaise grandit sous Jean II et Emmanuel le Fortuné (fin du XVe et commencement du XVIe siècle), elles devinrent décennales à partir du règne de Jean III ; mais elles n'eurent plus que peu d'importance jusqu'au moment où elles disparurent pour 123 ans, 1697. — Ce n'est qu'au XIXe siècle que les Cortès sont redevenues dans les deux États un des rouages essentiels du gouvernement. En Espagne, la junte suprême, à qui Ferdinand VII, retenu en France, avait remis le gouvernement et la défense du royaume contre Napoléon, appela à nommer des députés le pays tout entier, villes et campagnes, 1808 ; réunies à Cadix en sept. 1810, ces Cortès déclarèrent la nation souveraine, et publièrent en 1812 une constitution calquée à beaucoup d'égards sur la constitution française de 1791 : la royauté héréditaire n'avait qu'un *veto* suspensif, tandis que l'initiative des lois et la prépondérance appartenaient à des Cortès annuelles, tout à fait distinctes des anciennes et composées d'une seule chambre, sortie tout entière d'une élection à quatre degrés. Dissoutes en 1814, au retour de Ferdinand VII, les Cortès reparurent de son aveu en 1820, après la révolution excitée par Riégo, mais pour être dispersées de nouveau en 1823, lors de l'expédition française. Enfin, peu de temps avant sa mort, Ferdinand assembla des Cortès pour leur faire prêter serment à sa fille Dona Isabelle, à qui il voulait assurer la couronne, juin 1833 ; et, peu après l'avènement de la jeune reine, la régente Marie-Christine publia le statut royal qui établissait deux chambres comme aujourd'hui. A cette charte octroyée, un instant suspendue en 1836 par un retour au système de 1812, des Cortès constituantes substituèrent la constitution de 1837 ; et c'est cette dernière qui, modifiée et revisée en 1845 dans un sens plus monarchique, fut, jusqu'en 1869, la loi fondamentale du royaume. (*V.* ESPAGNE.) — Le Portugal vit aussi, à l'imitation de l'Espagne, naître en 1820, avec la seule élection pour base, des Cortès constituantes et une constitution ultra-libérale, qui furent abolies, puis rétablies sous Jean VI, de 1823 à 1826. Le roi don Pedro promulgua une charte qui instituait les deux chambres actuelles, 1826 ; détruites momentanément pendant la royauté absolue de Don Miguel, 1828-33, la charte et les nouvelles Cortès ont reparu après sa chute, mais la constitution a été modifiée et rendue plus libérale en 1852. R.

CORTESE (JULES-CÉSAR), poète, né à Naples dans la 2e moitié du XVIe siècle, a écrit avec verve, dans le langage pittoresque des lazzaroni, plusieurs poèmes bouffons, encore populaires aujourd'hui, et dont les personnages et les mœurs sont empruntés à la plèbe napolitaine. Ce sont : la *Vajasseide,* en 5 chants, [illegible], où sont mises en scène les servantes (*vajasse*) des marchands ; le *Micco Passaro innamorato,* épopée burlesque en 10 chants ; le *Cerriglio incantato,* parodie des poèmes chevaleresques ; la *Rose,* pastorale, le *Voyage au Parnasse,* en 7 chants. Les *Aventures de Ciullo et de Perna* sont un roman en prose.

CORTEZ (FERNAND), conquérant du Mexique, né en 1485 à Medellin (Estrémadure), d'une famille noble, mais sans fortune, m. en 1547, étudia à l'université de Salamanque et abandonna bientôt le barreau pour l'état militaire. En 1504, il se rendit auprès de son parent Ovando, gouverneur de Saint-Domingue, et, en 1511, accompagna Diego Velasquez dans son expédition de Cuba. Grijalva, lieutenant de Velasquez, n'osant s'engager dans le Mexique qu'il venait de découvrir, cette mission fut confiée à Cortez, qui prit 6 à 700 Espagnols, 18 chevaux et 14 petites pièces de canon, en 1518. Le souverain du Mexique Montézuma commandait à 30 caciques, pouvant lever chacun 100,000 hommes. Mais le bruit de l'artillerie et la vue des chevaux mit en fuite ces multitudes mal armées ; Cortez, après avoir jeté les fondements de la Vera-Cruz, vaincu et entraîné dans son alliance la république de Tlascala, osa pénétrer dans Mexico, où Montézuma le reçut comme son maître et les habitants comme un dieu. Le meurtre de quelques soldats à la Vera-Cruz fut puni par la captivité de Montézuma lui-même. Cependant Velasquez jaloux envoyait de nouvelles troupes, sous les ordres de Narvaez, pour enlever le commandement à Cortez. Celui-ci alla à leur rencontre, et les décida à passer sous ses drapeaux. De retour à Mexico, il trouva les habitants soulevés par la cruauté des Espagnols, apprit que Montézuma avait été tué en voulant les apaiser, dut battre en retraite, et ne put reprendre l'offensive. Il ne rentra dans Mexico qu'après un siège long et difficile, 1521, le nouvel empereur Guatimozin brûlé avec son grand prêtre, et tout le Mexique occupé par les Espagnols. Cortez fut payé d'ingratitude, comme Colomb ; nommé d'abord gouverneur du pays conquis, il se vit bientôt enlever l'administration civile. Couvert d'une nouvelle gloire par la découverte de la Californie et de la mer Vermeille, 1535, il regagna l'Espagne, et fut reçu froidement par Charles-Quint, qu'il accompagna néanmoins en 1541 dans son expédition contre Alger. Un jour qu'il fendait la foule pour arriver jusqu'à Charles, celui-ci demanda quel était cet homme : « C'est, répondit fièrement Cortez, celui qui vous a donné plus de provinces que vos pères ne vous ont laissé de villes. » Abreuvé de dégoûts, il mourut à Castillejo de la Costa, près de Séville. Il reste de lui 4 lettres adressées à Charles-Quint : elles ont été réimprimées avec des notices historiques et des éclaircissements par Antonio Lorenzana, Mexico, 1770, in-fol.

V. Histoire de Cortez, par Antonio de Solis, trad. en franç. par Citry de la Guette ; Prescott, *Histoire et conquête du Mexique,* trad. par Amédée Pichot, 3 vol. B.

CORTINA, peau du serpent Python, placée sur le trépied de la pythie, à Delphes.

CORTINIACUM, nom latin de COURTENAY.

CORTONE, (PIETRO **BERRETTINI,** DIT PIERRE DE), peintre et architecte toscan, né à Cortone en 1596, m. en 1669, étudia chez Baccio Carpi, et prit pour modèle Raphaël et le Caravage. Il obtint des succès avec peu de dessin, peu de couleur et de la manière ; il s'occupait plus de la composition que de l'invention ; il s'attachait surtout aux contrastes entre les groupes et leurs diverses parties. Très habile à rendre de bas en haut, il distribue bien ses compositions, et met de l'art dans la dégradation des teintes. On l'a appelé le premier des peintres-décorateurs. On lui reproche l'affectation des draperies volantes. Ses meilleures œuvres sont les plafonds du palais Barberini à Rome, gravés dans le livre intitulé *Ædes Barberinæ,* et ceux du palais Pitti à Florence, d'après lesquels Corn. Bloemaert a gravé *Vulcain dans sa forge* et *Minerve présidant à la culture des orangers.* On voit au musée du Louvre : *l'Alliance de Jacob et de Laban, la Nativité de la Vierge, la Rencontre d'Énée et de Didon, Romulus et Rémus recueillis par Faustulus,* etc. Citons aussi *St Yves,* à la Sapience de Rome ; *la Conversion de St Paul,* aux Capucins de la même ville ; *la Prédication de St Jacques,* aux Dominicains d'Imola, et *Daniel dans la fosse aux lions,* à Venise. Comme architecte, Cortone a élevé le palais Sacchetti à Rome, plusieurs mausolées dans les églises et l'église Sainte-Martine ; il a restauré celle de Santa-Maria-della-Pace. Ses projets d'achèvement du Louvre et des Tuileries, composés concurremment avec ceux du Bernin et de Rainaldi, lui valurent les libéralités de Louis XIV. Il a eu pour élèves Romanelli et Courtois dit *le Bourguignon ;* on a gravé plus de 100 planches d'après lui. B.

CORTONE, *Cortona,* v. du royaume d'Italie (province d'Arezzo), dans la vallée de la Chiana et près du lac de Pérouse ; 4,000 hab. Évêché ; belle cathédrale ; château bâti sous les Médicis ; Musée étrusque, fondé en 1726, et contenant une foule de vases, sarcophages, etc. Restes d'un temple de Bacchus et de murailles cyclopéennes. On montre encore le prétendu tombeau de Flaminius, le vaincu de Trasimène. — Cortone, fondée, dit-on, par des Ombriens, devint une importante lucumonie étrusque. Sous la domination romaine, sa décadence fut telle qu'on dut y envoyer une colonie pour la repeupler. Dévastée par les Barbares, elle recouvra quelque prospérité au moyen âge : depuis 1234, les évêques d'Arezzo prétendirent s'en rendre maîtres. Les habitants se donnèrent à l'empereur Henri VII ; puis la famille des Cosali gouverna pendant un siècle. Les Napolitains s'introduisirent dans la

ville à la faveur des troubles civils; leur roi Ladislas la vendit aux Florentins en 1411.

CORTORIACUM, **CORTORICUM**, noms latins de Courtrai.

CORTOT (Jean-Pierre), statuaire, né à Paris en 1787, m. en 1843. Élève de Bridan fils, il remporta le grand prix de sculpture en 1809, fut pensionnaire de l'Académie de France à Rome, remplaça Dupaty à l'Institut en 1826, et devint, la même année, professeur à l'École des beaux-arts. Ses œuvres se distinguent par la pureté du dessin et simplicité de la composition. Les plus belles sont : *le Soldat de Marathon*, dans le jardin des Tuileries; *le Couronnement de Napoléon*, groupe en grand relief à l'arc de triomphe de l'Étoile ; le fronton de la Chambre des députés; *Marie-Antoinette soutenue par la religion*, à la chapelle du boulevard Haussmann; le bas-relief du monument de Malesherbes, au Palais de justice; *la Paix et l'Abondance*, bas-relief dans la cour du Louvre; *Daphnis et Chloé*, au Luxembourg; le groupe de *la Pitié*, à Notre-Dame de Lorette; une *Vierge tenant l'Enfant Jésus*, à la cathédrale d'Arras; la statue de Casimir Perier, au cimetière du Père La Chaise : celles de Montebello à Lectoure, de P. Corneille à Rouen. B.

CORTRACUM, nom latin de Courtrai.

CORUÑA (LA). *V.* Corogne (La).

CORUNCANIUS (Titus), consul romain en 281 av. J.-C., acheva la réduction de l'Étrurie après la guerre du Samnium. Il fut le premier plébéien qui obtint la dignité de grand pontife.

CORVÉE, impôt féodal en nature, consistant en travaux sur les terres du seigneur, dus à celui-ci par les roturiers. Les serfs et gens de main-morte étaient taillables et corvéables à merci. Lors de leur affranchissement, les seigneurs se réservaient souvent le droit de corvée à volonté ou pour un certain travail, de même que les Romains gardaient souvent certains droits sur les affranchis. La corvée existait en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Espagne, etc. On distinguait les corvées en *réelles*, c.-à-d. dues par les propriétaires de biens-fonds (*res*), et *personnelles*, c.-à-d. dues par les non-propriétaires domiciliés dans une seigneurie. Louis XII en 1498, Charles IX aux états d'Orléans en 1560, Henri III aux états de Blois en 1576, cherchèrent à modérer les corvées; on déclara qu'elles seraient limitées à 12 par an, et qu'on n'en pourrait exiger plus de 3 par mois. Ces ordonnances furent mal observées. Louis XIV, aux Grands Jours de Clermont, fixa de nouvelles limites aux exigences des seigneurs. Turgot, en 1776, abolit le travail gratuit pour les ouvrages publics, sauf le cas de guerre. La loi du 15 mars 1790 abolit en France les corvées personnelles sans indemnité, et les corvées réelles qui n'étaient pas dues pour le prix de la concession d'un bien-fonds ou d'un droit sur un fonds; les autres furent déclarées rachetables. La loi du 25 avril 1792 alla plus loin, et celle du 17 juillet 1793 abolit toute corvée. Sous l'Empire, quelques départements d'origine allemande avaient encore la corvée; le décret du 9 décembre 1811 leur appliqua les dispositions de la loi de 1790, conserva les corvées dues pour le service des communes et de l'État, et indiqua le mode de rachat des corvées réelles conservées. Peu d'impôts étaient aussi vexatoires et aussi odieux au paysan. Au nombre des travaux dus au seigneur se trouvaient ceux nécessaires pour l'entretien des chemins ruraux; les lois de 1824 et de 1836 sur ces chemins ont établi pour leur entretien un double impôt en argent et en travaux : ce dernier, dit *prestation en nature*, a quelque analogie avec la corvée, mais il est toujours rachetable en argent. Ed. T.

CORVEISSIAT, vge (Ain), arr. de Bourg; 637 hab. Très belle grotte à stalactites.

CORVETTO (Louis-Emmanuel), homme d'État, né à Gênes en 1758, m. en 1822. Avocat distingué, il accueillit avec joie la Révolution française, fut président du directoire de la république Ligurienne établie à Gênes en 1797, juge au tribunal de cassation en 1799, directeur de la banque de Saint-Georges en 1802, et, après la réunion de son pays à la France, 1805, conseiller d'État. Il prit part à la rédaction du Code de commerce et du Code pénal. Comte de l'Empire en 1809, puis inspecteur général des prisons, il accepta de Louis XVIII, en 1815, après la retraite du baron Louis, le portefeuille des finances. Ce fut lui qui contracta les emprunts de 1816 et de 1817. Il se démit de ses fonctions en 1818. B.

CORVEY, *Corbeia nova*, célèbre abbaye de bénédictins, fondée au IXe siècle, par des moines venus de Corbie, sur le Weser, près de Hœxter en Saxe (province de Westphalie). Richement dotée par Louis le Débonnaire et Lothaire, elle relevait du pape. Son abbé, prince de l'Empire, siégeait le dernier parmi les princes ecclésiastiques. A la fin du XVIIIe siècle, l'abbaye possédait un territoire de 275 kil. carrés, avec 10,000 hab. Pie VI l'érigea en évêché en 1774; la souveraineté en fut attribuée au duc de Nassau en 1803; incorporée au roy. de Westphalie en 1807, à la Prusse en 1815, elle donne le titre de prince au duc de Ratibor. L'église de Corvey, magnifiquement décorée, renferme beaucoup de tombeaux de princes; sa bibliothèque et ses archives ont été dispersées. La *Chronique de Corvey*, publiée en 1825, est une supercherie littéraire.

CORVIN (Mathias), roi de Hongrie, fils de Jean Hunyade, né en 1443 à Klausenbourg (Transylvanie), m. en 1490, perdit son père à l'âge de 13 ans. Appelé au trône en 1458, il fut presque toujours en guerre avec ses voisins. L'empereur Frédéric III ayant pris le titre de roi de Hongrie et retenant la couronne de St Étienne, il envahit ses domaines héréditaires d'Autriche, 1461, et lui imposa un traité que l'empereur n'observa pas. Appelé par le clergé catholique de Bohême contre le roi Georges Podiebrad, protecteur des hussites, il enleva à ce prince, dont il avait épousé la fille, la Moravie, la Silésie et la Lusace, 1469, et en resta possesseur à la paix de 1478. Il conserva, malgré les Turcs, la Moldavie et la Valachie. Enfin, en 1485, provoqué de nouveau par Frédéric III, il s'empara de Vienne. Aussi bon administrateur que grand guerrier, Corvin forma de vieilles bandes d'infanterie qu'on appela *la garde noire*, rédigea un code connu sous le nom de *Decretum majus*, établit à Bude une université, un observatoire et une bibliothèque qu'enrichissaient chaque jour des calligraphes entretenus à l'étranger pour copier les mss, et introduisit l'imprimerie dans ses États. Bien qu'on lui reproche des actes d'ingratitude, d'ambition et de cruauté, son souvenir demeura populaire en Hongrie; on répéta longtemps après sa mort : « Depuis Corvin, plus de justice. » — Corvin eut un fils naturel, Jean, qui fut gouverneur de Croatie et de Dalmatie, et en qui s'éteignit la famille des Hunyades en 1504. B.

CORVISART-DESMARETS (Jean-Nicolas, baron), célèbre médecin, né en 1755, près de Vouziers, m. en 1821. Élevé au collège Sainte-Barbe, destiné au barreau, il abandonna la maison paternelle après avoir assisté par hasard à une leçon de médecine de Desault, et se fit attacher à l'Hôtel-Dieu de Paris. Reçu docteur en 1782, il entreprit des cours de physiologie, d'anatomie, de chirurgie, succéda, en 1788, à Desbois comme professeur de clinique médicale à l'hôpital de la Charité, et obtint, en 1795, la chaire de clinique interne à l'École de médecine. Il enseigna aussi au Collège de France, 1797, fit partie de l'Académie des sciences, vécut dans l'intimité des hommes illustres de la Révolution, et fut médecin de Napoléon Ier et de Joséphine. Brusque, franc, sans complaisances de cour, il porta toujours la vérité jusqu'au pied du trône, et ses conseils furent bien reçus. Tel était son attachement pour l'empereur, qu'à la nouvelle des désastres de 1814 il éprouva une attaque d'apoplexie. Son nom figure sur le testament de Sainte-Hélène. Il a laissé un *Essai sur les maladies du cœur et des gros vaisseaux*, Paris, 1806, calqué sur l'ouvrage de Sénac, rédigé par Horeau, et qui partagea avec la *Nosographie* de Pinel les prix décennaux en 1810; une trad. de l'ouvrage d'Avenbrugger, intitulé : *Nouvelle méthode pour connaître les maladies internes de la poitrine par la percussion*, Paris, 1808. Corvisart était doué de sens parfaits et d'une grande dextérité, qui lui eussent donné sans doute autant de succès dans la chirurgie que dans la médecine. Quoiqu'il se bornât à la percussion de la poitrine et à l'étude du visage et du pouls comme moyens d'exploration clinique, son diagnostic était merveilleusement précis. A son hôpital, il faisait régner une discipline toute militaire, à laquelle étudiants et malades étaient soumis. Naturellement triste et rêveur, sceptique et railleur spirituel, il ne ressentait pourtant aucune envie des succès d'autrui.

CORVO, île de l'océan Atlantique, l'une des Açores, à 17 kil. N. de celle de Florès; 1,000 hab. Sol peu fertile, de 13 kil. carrés de surface. Elle a 2 rades foraines.

CORYBANTES, prêtres de Cybèle, Phrygiens d'origine. Ils dérobèrent Jupiter enfant à la voracité de Saturne, événement que rappelait la fête des Corybantiques, célébrée à Gnosse en Crète. Suivant d'autres traditions, les Corybantes étaient fils de Jupiter et de Calliope, ou d'Apollon et de Thalie, sans doute à cause du talent de persuasion qu'on leur attribuait. Habiles à travailler les métaux, ils inventèrent l'airain et perfectionnèrent l'agriculture. En mémoire de la mort d'Atys, fils de Cybèle, ils couraient, armés de torches, à travers les villes et sur les montagnes, poussant des hurlements accompagnés du bruit des tambours et des cymbales, et exécutaient des danses frénétiques. Sous l'Empire romain, on les appelait *Galles*, et ils furent protégés par Commode et Julien.

CORYCIE, nymphe aimée d'Apollon, donna son nom à la caverne Corycienne sur le Parnasse. S. Re.

CORYCOBOLIE ou **CORYCOMACHIE**, jeu des anc. Grecs, consistant à suspendre au plancher d'une salle, à hauteur de ceinture, un sac de farine, de graine de figuier ou de sable, à lancer ce sac en avant, et à l'arrêter, malgré la force du choc, en opposant les mains, le dos ou la poitrine.

CORYCUS, anc. v. d'Asie Mineure (Cilicie); dans un bois voisin, était une belle grotte dédiée à Pan et aux Nymphes. C'est auj. *Korghos*. Cf. *Bull. Corr. Hellèn.* t. IV, p. 133.

CORYMBIFER, surnom de Bacchus, pris des petites baies que produit le lierre dont est formée la couronne de ce dieu.

CORYPHEE, du grec *koruphè*, sommet; chef du chœur dans les tragédies antiques, celui qui commençait, au nom de ce chœur, le dialogue avec les personnages de la pièce.

CORYTHUS, nom anc. de CORTONE.

CORZOLA ou **CURZOLA**, anc. *Corcyra Nigra*, île de l'Adriatique, au S. de Lésina, près des côtes de la Dalmatie autrichienne dont elle dépend; 40 kil. sur 9; 6,500 hab. Ch.-l. Corzola, avec un évêché, une belle cathédrale, un port et des chantiers de construction. L'île produit beaucoup de bois de construction. Navigation et pêche actives.

COS ou **STANCHO**, île de la Turquie d'Asie, l'une de Sporades, dans l'Archipel grec, près de la côte d'Anatolie, à l'entrée du golfe Céramique et au N.-E. de Stampalie. Superf., 250 kil. carrés; 44 kil. de long sur 17 à 22 de large. Pop., 15,000 hab. Cap. Stancho, petit port sur la côte E. Sol fertile en orangers, figuiers, citronniers, plantes médicinales. Bons vins; pâturages; abondance de troupeaux. Fab. d'étoffes de laine d'une belle teinture. Le climat est très fiévreux en août et septembre. Cos porta d'abord les noms de *Mèrèpè, Cœa, Nymphœa, Caris* et *Méropis*. Gouvernée dans l'origine par des rois, elle eut ensuite des institutions populaires, et tomba enfin aux mains d'une aristocratie. Elle fut la patrie d'Hippocrate et d'Apelle. Consacrée à Esculape, les Asclépiades y jouirent d'un grand crédit : les tables d'airain, placées dans le temple du dieu, et portant les noms des maladies et les remèdes, furent consultées par Hippocrate, qui en tira ses *Aphorismes*. Vénus avait aussi un temple fréquenté, avec une statue d'Apelle. Il reste quelques bas-reliefs du temple d'Esculape encastrés dans la citadelle turque. Cos était renommée pour ses gazes de soie et sa teinture de pourpre. Elle fut soumise aux Romains sous Vespasien et, pendant le moyen âge, aux chevaliers de Rhodes, auxquels les Ottomans la prirent.

V. Rayet, *Mém. sur l'île de Cos*, 1875.

COSA (JUAN DE LA), navigateur et cosmographe espagnol, né à Santona (prov. de Santander), vers le milieu du XV^e^ siècle, m. en 1510, accompagna Colomb comme pilote dans son second voyage, 1493, puis Ojeda et Améric Vespuce en 1499, et dans deux expéditions qu'il commanda en chef, 1504-1507, empêcha les Portugais de s'établir dans l'isthme de Darien. Il dressa en 1500 une grande mappemonde, embrassant toutes les terres découvertes à cette époque par les Espagnols et les Portugais. L'original est auj. dans les archives de l'Espagne; mais une reproduction en a été donnée dans les *Monuments de la géographie*, de Jomard. C. P.

COSA, v. de l'anc. Etrurie. (*V.* ANSEDONIA.)

COSAQUES, peuples de la Russie méridionale, répartis dans divers gouvernements de cet empire. Ils sont formés de tribus tartares, mêlées à des Slaves, professent la religion grecque, et parlent un idiome slave. Kiew est leur ville sainte. On les vit paraître pour la première fois au XIV^e^ siècle, vivant de pillage et souvent en guerre avec la Russie et la Pologne. Ils se donnèrent d'abord aux Polonais, qui leur laissèrent le choix de leurs hetmans ou atâmans (grands capitaines); mais, leurs privilèges n'ayant pas toujours été respectés, ils se soulevèrent en 1638 et en 1647, et acceptèrent enfin en 1654 le protectorat des Russes, qui ne tarda pas à se changer en domination. Ils se révoltèrent sous Pierre le Grand, Catherine II et Nicolas I^er^. Ils forment auj. une armée particulière, *Armée des Cosaques*, comprenant sur le pied de guerre 132 régiments à cheval (env. 130,000 h.); 60 bataillons à pied (env. 22,000 h.), et 34 batteries d'artillerie (248 pièces). Ils sont divisés en *Cosaques de l'Amour, de Sibérie, du Don, du Kouban, du Térek, d'Astrakhan, d'Orenbourg, de l'Oural, de Semiretchensk* et *de la Transbaïkalie*. Ils sont la meilleure cavalerie légère de l'empire; l'hetman de chaque corps est nommé par l'empereur; et l'héritier présomptif de la couronne est toujours hetman général des Cosaques.

COSCILE, riv. du roy. d'Italie, prov. de Cosenza; cours de 44 kil. sur Castrovillari; se jette, dans le Crati, près de son embouchure dans le golfe de Tarente.

COSCINOMANCIE, du grec *koskinon*, crible, et *manteia*, divination; genre de divination. Après avoir prononcé des paroles sacramentelles, on soutenait légèrement un crible au-dessus de la personne qui venait consulter; on prononçait une suite de noms, durant laquelle un mouvement du crible désignait la personne que l'on cherchait à connaître. On suspendait encore le crible à un fil ou on le plaçait sur la pointe d'un ciseau.

COSEL (ANNA-CONSTANTIA, COMTESSE DE), née en 1679 à Deppenau (Holstein), m. en 1761. Elle épousa Hoym, ministre de Saxe, devint, après la princesse de Teschen, la favorite de l'électeur Auguste II, roi de Pologne, l'entraîna pendant 9 ans dans de folles dépenses, se fit bâtir à Dresde un hôtel qui porte son nom, et succomba, en 1716, à une intrigue de cour.

COSENZA, anc. *Consentia*, v. du roy. d'Italie, au confluent du Crati et du Bussento; à 17 kil. de la Méditerranée; 12,613 hab. Ch.-l. de la prov. de son nom. Archevêché; belle cathédrale; vaste château; hospice d'orphelins. Comm. de soies, vins, huiles; poteries; quincaillerie. Aux environs est la vaste forêt de Sila, longtemps refuge de brigands. — Cosenza fut, dans l'antiquité, la capitale du pays des Bruttiens. C'est devant ses murs, en 411, que mourut Alaric. Elle fut prise par les Sarrasins, et ensuite par les Normands; elle possédait une académie dite Académie Consentina, célèbre au XVI^e^ siècle. Patrie de Telesio.

COSETANS, *Cosetani*, anc. peuple de l'Espagne tarraconaise, au N., entre l'Èbre et le Rubricatus, au S.-E. des Lacétans; auj. partie de la Catalogne.

COSMAO-KERJULIEN (N.), contre-amiral français, né à Châteaulin en 1761, m. en 1825. Nommé lieutenant de frégate pour sa belle conduite pendant la campagne de Guyane en 1781, capitaine de vaisseau en 1793, il enleva aux Anglais le rocher le Diamant à la Martinique, fit des prodiges de valeur à Trafalgar, où il commandait le *Pluton*, 1805, fut nommé contre-amiral et commandant à Toulon, ravitailla Barcelone en 1809 malgré les Anglais, passa en 1815 à la préfecture maritime de Brest et entra à la Chambre des pairs.

COSMAS, dit *Indicopleustès*, moine égyptien contemporain de Justinien, voyagea longtemps comme marchand avant de se retirer dans un monastère. Il y écrivit sa *Topographie chrétienne*, en 12 livres, et, parmi beaucoup d'arguments sphériques destinés à prouver que la terre n'est pas ronde, il donne des renseignements géographiques curieux, entre autres la copie de l'inscription d'Adulis.

La meilleure édition est celle de Montfaucon, 1706; celle de la *Byzantine* de Bonn est la plus récente. S. RE.

COSME (SAINT), né en Arabie au III^e^ siècle, frère de St Damien, et, comme lui, médecin. Ils souffrirent le martyre sous Dioclétien, en 303. Fête, le 27 sept. Ils sont les patrons des médecins et des chirurgiens. Une église leur fut dédiée à Rome; celle qu'ils avaient à Paris, bâtie au XIII^e^ siècle, au coin des rues de la Harpe et de l'École-de-Médecine, a été démolie en 1834. Il y eut au XI^e^ siècle un ordre de Saint-Cosme et Saint-Damien, pour protéger les pèlerins de Palestine, et, au XIII^e^, une confrérie de Saint-Cosme, qui partagea quelque temps avec la faculté de Paris l'enseignement de la médecine.

COSME DE PRAGUE, le plus ancien historien de la Bohême, né en 1045, m. en 1125, fut secrétaire de l'empereur Henri IV, et doyen de la cathédrale de Prague. Sa *Chronique*, en 3 livres, va jusqu'à l'année de sa mort; elle est dans les recueils de Freher, de Mencken, de Pelzel et Dobrowski.

COSME (**JEAN BASEILHAC, DIT LE FRÈRE**), de l'ordre des Feuillants, né près de Tarbes en 1703, m. à Paris en 1781, eut la réputation d'un chirurgien habile. On lui doit un instrument pour l'opération de la taille, le lithotome caché et la sonde à dard. Il opérait la cataracte par la méthode de l'extraction. Il publia une *Méthode d'extraire la pierre*, 1779.

COSME DE MÉDICIS. *V.* MÉDICIS.

COSMETA, esclave coiffeuse dans la maison des riches Romaines de l'antiquité.

COSMETAS, c.-à-d. *l'ordonnateur*, nom sous lequel Jupiter avait un temple à Sparte.

COSNAC (DANIEL DE), né vers 1630 au château de Cosnac (Limousin), m. en 1708. Sa mère était sœur du comte de Chalais. Attaché dans sa jeunesse au prince de Conti, frère du grand Condé, il fut mêlé de bonne heure à beaucoup d'intrigues de cour et rendit d'importants services à Mazarin, qui, pour l'en récompenser, lui donna l'évêché de Valence à 24 ans. Devenu ensuite aumônier de Monsieur, frère de Louis XIV, il essaya de gouverner ce prince en le ramenant au bien, mais il ne réussit qu'à s'attirer son inimitié et une disgrâce rigoureuse. Il reparut à la cour lors de l'assemblée du clergé de 1682, y joua un rôle actif, et, nommé en 1687 à l'archevêché d'Aix, seconda puissamment les vues administratives du roi et travailla à la conversion des protestants. Il a laissé d'intéressants *Mémoires*, qui n'ont été publiés qu'en 1852, 2 vol., par le comte Jules de Cosnac, pour la *Société de l'histoire de France*. Ds.

COSNE, *Condate Carnutum*, s.-préf. (Nièvre), dans une jolie situation, sur la Loire. Collège; curieuse église; 5,711 hab. Ville très ancienne. Forges et fabr. de coutellerie, d'ancres et de clous pour la marine. Comm. de bois, vins, chanvres, laines et cuirs.

COSSALI (PIERRE), mathématicien, né à Vérone en 1748,

m. en 1815, entra dans la Compagnie de Jésus en 1766, fit des cours publics à Vérone dès 1778, obtint en 1787, à l'université de Parme, la chaire de physique théorique, qu'il échangea en 1791 contre celle d'astronomie et de météorologie, fut nommé professeur de mathématiques transcendantes à Vérone en 1805, et à Padoue en 1806, et fit partie de l'Institut italien en 1811.

Outre des *Éphémérides astronomiques* qu'il publia de 1791 à 1804, et de nombreux Mémoires insérés dans les *Actes de la Société italienne des sciences*, on a de lui : *sur le Cas irréductible du 3e degré*, Vérone, 1779, *Dissertazione sull' assoluta irreducibilità del binomio cubico*, Vérone, 1782, *Sull' equilibrio esterno ed interno delle machine aerostatiche*, Vérone, 1784 ; *Storia critica dell' origine, trasporto e primi progressi in Italia dell' algebra*, Parme, 1791, 2 vol., etc.

COSSART (Gabriel), jésuite, né à Pontoise en 1615, m. en 1674, professa la rhétorique au collège Louis-le-Grand, à Paris. Il fonda dans le faubourg Saint-Jacques une maison pour les pauvres écoliers, que, de son nom, on appelait *Cossartins*. Collaborateur du P. Labbe pour l'édition des *Conciles* il en publia seul les 8 derniers vol.

Le P. Larue a recueilli ses discours et ses poésies latines, Paris, 1675 et 1723.

COSSE DE GENÊT, ordre militaire, institué par St Louis à l'occasion de son mariage, et qui subsistait encore au temps de Charles VI. Les chevaliers de cet ordre portaient un collier de cosses de genêt entrelacées de fleurs de lis d'or.

COSSÉ (Famille de). *V.* Brissac.

COSSÉENS, *Cossæi*, anc. peuple de l'Asie, qui habitait les montagnes entre la Susiane et la Médie.

COSSEIR, v. de la haute Égypte, petit port sur la côte O. de la mer Rouge, à 163 kil. E.-N.-E. de Thèbes; 1,870 hab. Forteresse et fortifications datant de l'expédition française de 1798. Résidence d'un gouverneur. Grand entrepôt, et l'un des plus forts, du commerce de la côte par les caravanes de la vallée supérieure du Nil; port fréquenté par les nombreuses barques de la mer Rouge et du golfe d'Aden; eau saumâtre et très rare; sol aride, sablonneux, parsemé de rochers; ni arbres ni végétation. Près de là, au N.-O., ruines de l'anc. Myos-Hormos. E. D.

COSSIGNY (Jean-Franç. Charpentier de), ingénieur, né vers 1692, m. vers 1778, construisit les fortifications de Port-Louis à l'île de France, fut nommé directeur des fortifications de la Franche-Comté en 1743, et fit ensuite la campagne d'Allemagne. — Son fils, Joseph-François, né à Palma dans l'île de France en 1730, m. en 1809, introduisit dans sa patrie la culture de l'arbre à vernis de la Chine et celle de la canne à sucre de Batavia, fut député de la colonie en 1789, et publia un essai estimé *sur la fabrication de l'indigo*, 1779.

COSSIMBAZAR, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), sur une riv. du même nom, à 2 kil. S. de Mourchidabad; 25,000 hab. Fabr. de satins, tapis, bonneterie de soie; export. de soie grège.

COSSIO, nom latin de Bazas.

COSSONAY ou **COSSONEX**, v. de Suisse (Vaud), sur le ch. de fer de Pontarlier à Lausanne; 850 hab. Autrefois riche prieuré bénédictin.

COSSOVA. *V.* Cassovie.

COSSUS (Cornelius). *V.* Cornelius.

COSTA (Lorenzo), peintre, né à Ferrare en 1460, m. en 1535. Élève de Benozzo Gozzoli, ami de Francia, imitateur de Lippi, il ouvrit une école dans sa ville natale, orna le palais des Bentivoglio à Bologne, et fut appelé par les Gonzague à Mantoue. Le musée du Louvre a de lui *la Cour d'Isabelle d'Este* et un *Sujet allégorique*.

COSTA (Paolo), littérateur italien, né à Ravenne en 1771, m. en 1836. Professeur successivement à Trévise, Bologne et Corfou, il se posa en adversaire de l'école romantique, et tâcha de ranimer le culte des anciens, surtout de Virgile et de Dante. Il combattit tour à tour le mesmérisme et les doctrines de l'abbé de Lamennais. Dans ses Œuvres complètes, publiées à Bologne, 1825, et à Florence, 1830, 2 vol., on remarque : *Osservazioni critiche*, opuscule dirigé contre Monti; un traité *Dell' Elocuzione*, adopté dans toutes les écoles d'Italie; *Demetrio di Mondone*, nouvelle dont le sujet est emprunté à *Gil Blas;* des traductions en vers d'Anacréon, de la *Batrachomyomachie* d'Homère, et du *Don Carlos* de Schiller; un *Discorso sulle Sintesi e sull' Analisi*. Il travailla aussi à la revision du Dictionnaire de la Crusca. B.

COSTAMBOUL ou **KASTAMOUNI**, v. de Turquie d'Asie, à 80 kil. S. de la mer Noire; 12,500 hab. Capit. d'un eyalet de son nom. Il a environ 772,000 hab., sur 53,659 kil. carrés. C. P.

COSTANZO (Angelo di), poète lyrique napolitain, né vers 1507, m. vers 1586, a perfectionné la forme du sonnet et en a donné le plan régulier. La correction de ses vers, le tour ingénieux de ses pensées, son observation scrupuleuse de l'unité, l'ont mis en grande faveur auprès des critiques italiens. Il a laissé aussi une *Histoire du roy. de Naples*, de 1250 à 1489, en 20 livres, le style en est clair mais languissant.

Il y en a plusieurs éditions, Aquila, 1581, in-fol., Naples, 1710 et 1735, in-4°; Milan, 1805, 3 vol. Les *Poésies* de Costanzo ont été publiées à Padoue, 1723, 1728, 1738 et 1750. B.

COSTAR (Pierre), littérateur, né à Paris en 1603, m. en 1660; grand ami et admirateur de Voiture, pour qui il écrivit contre Girac une *Défense* qui lui fit un nom et lui valut même une pension de 500 écus. Assez instruit, mais pédant et plagiaire, il ne méritait pas les louanges que lui ont données Ménage et quelques autres de ses amis de l'hôtel de Rambouillet. Son style est lourd et guindé; dans ses écrits contre Girac, il y a du mordant, mais encore plus de grossièreté et d'injures. Cependant ses Lettres diverses et sa correspondance avec Voiture, publiée sous le titre d'*Entretiens* (1654, in-4°), peuvent encore se lire avec profit. Son *Traité de l'Épigramme*, joint à un choix d'épigrammes de Martial (Toulouse, 1689, 2 vol.), est la traduction libre d'une dissertation latine de Nicole. Peu de temps avant sa mort, Costar rédigea pour Mazarin une liste des auteurs qui méritaient d'être encouragés par des pensions; elle est insérée, avec celle que Chapelain dressa pour Colbert, au t. II des *Mémoires de Littérature* du P. Desmolets. Bs.

COSTA-RICA (République de), c.-à-d. *Côte riche*, État indépendant de l'Amérique centrale, au N.-O. de l'isthme de Panama; borné à l'E. par l'Atlantique, à l'O. par l'océan Pacifique, au S. par l'État de Panama, au N. par la république de Nicaragua. Cap. San-José; v. princip., Cartago. Superf., 51,760 kil. carrés; pop. 185,000 hab., dont 6,000 Indiens. Les Andes le traversent : on y trouve plusieurs volcans, beaucoup de lacs et de cours d'eau; sol très fertile; productions très variées, selon les différentes hauteurs des vallées. Climat chaud, malsain, sur la côte de l'Atlantique, mais sain dans les vallées de l'intérieur. Récolte de café, canne à sucre, indigo, tabac, cacao, riz, blé, pommes de terre. Comm. actif, surtout avec l'Angleterre et l'Amérique; Punta-Arenas, sur l'océan Pacifique, et Limon sont les principaux ports. — Ce pays fit d'abord partie des possessions espagnoles, et dépendait du Guatemala; l'indépendance y fut proclamée en 1821. En 1825, Costa-Rica fut reconnue comme un des États de l'Union centrale américaine; en 1840, la fédération fut dissoute, et Costa-Rica resta indépendante. La constitution proclamée en 1871 a été suspendue en 1878. Elle partage le pouvoir entre un président responsable élu pour 4 ans et assisté de 4 ministres, un congrès formé d'une chambre unique et une cour suprême. Il n'y a ni esclaves ni classes privilégiées. L'armée a été réduite à 500 hommes. La république est divisée en 6 provinces : San-José, Cartago, Heredia, Alajuela, Moracia et Punta-Arenas. Depuis 1850 elle forme un diocèse catholique; la liberté des cultes y est reconnue. En 1883-84, le budget des recettes était de 8 millions, et celui des dépenses de 12,500,000 fr. Les chemins de fer (170 kil.), les postes et les télégraphes (727 kil.) coûtent à l'État beaucoup plus qu'ils ne lui rapportent.

COSTE (Pierre), littérateur, né à Uzès en 1668, m. en 1747, passa une partie de sa vie en Angleterre. Il a traduit l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke, 1700; son *Traité de l'éducation des enfants*, 1698; son *Christianisme raisonnable*, 1695; le *Traité d'optique* de Newton, 1722; l'*Essai sur l'usage de la raillerie* de Shaftesbury, 1710. Ces traductions sont fidèles, mais sans élégance. Coste a donné aussi des éditions de La Bruyère, de Montaigne et des *Fables* de La Fontaine accompagnées de commentaires estimables; il a écrit une *Vie du grand Condé*, qui n'est qu'une compilation.

COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor), naturaliste, né à Castries (Hérault) en 1809, m. en 1873, se livra particulièrement à l'étude de l'embryogénie, et enseigna d'abord cette science au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Une chaire spéciale fut ensuite créée pour lui au Collège de France. On l'admit à l'Académie des sciences en 1851. On a de lui : *Recherches sur la génération des Mammifères et la formation des Embryons* (avec Delpech), 1844, in-4°; *Cours d'embryogénie comparée*, 1837, in-4°; *Ovologie du Kanguroo*, 1838; *Histoire générale et particulière du développement des corps organisés*, 1847, 2 vol. in-4° et atlas in-fol. Dans ses dernières années, Coste s'occupa exclusivement de la pisciculture, c'est-à-dire de la fécondation artificielle des œufs de poissons; en 1851, il obtint que le gouvernement fît les frais d'un établissement à Huningue pour obtenir des saumons et des truites qu'on destinait au Rhône; il travailla lui-même à la multiplication d'autres races dans des bassins du Collège de France, et fut chargé en 1855 de peupler le lac et la rivière du bois de Boulogne.

Ses travaux sur ce sujet se trouvent dans les *Comptes rendus* et les *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1852 et suiv. Il a publié en outre : *Instructions pratiques sur la pisciculture*, 1853; *Voyage d'exploration sur le littoral de la France et de l'Italie*, 1855, gr. in-4°.

COSTER (Laurent-Janszoon), regardé par les Hollandais comme l'inventeur de l'imprimerie, né à Harlem vers

1370, m. en 1439, était, dit-on, sacristain dans sa ville natale. Junius, dans sa *Batavia*, Leyde, 1588, est le premier qui ait parlé de cet inventeur; Scriver et Meermann se sont appuyés de ce témoignage tardif pour disputer à Gutenberg l'honneur de sa découverte. Leur opinion a été réfutée par Lambinet, *Origine de l'imprimerie*, 1810, et par Renouard, *Biblioth. d'un am[illegible]*, 1819. Les habitants de Harlem n'en ont pas moins élevé en 1856 une statue à Coster. B.

COSTIGLIOLE, brg du roy. d'Italie, arr. de Saluces; 1,77[illegible] [illegible], soie.

COSTRINUM, nom latin de CUSTRIN.

COSYRA, nom anc. de l'île PANTELLARIA.

COTA (RODRIGO DE), poète espagnol du XV^e^ siècle, né à Tolède, un des auteurs présumés de la fameuse comédie de la *Celestine* (V. JUAN DE MENA et ROJAS.) On lui attribue aussi les *Coplas de Mingo Revulgo*, espèce d'églogue dialoguée, formant un tableau satirique de la cour du roi de Castille Henri IV, et que Mariana dit être l'ouvrage de Fernand del Pulgar, tandis que d'autres en font honneur, avec peu de fondement, à Juan de Mena ou au marquis de Santillane (Lopez de Mendoza). Cota a donné du moins un des plus anciens essais du drame espagnol dans son *Dialogue de l'Amour et du Vieillard*, qui se trouve souvent joint aux *Coplas* de Jorge Manrique. B.

CÔTE (LA), nom donné à la partie du rivage du lac de Genève, depuis la Promenthouse jusqu'à l'Aubonne, et qui dépend du canton de Vaud. Elle a 29 kil. de long, produit des vins spiritueux, et contient la petite ville de Rolle.

CÔTE AUX FÉES, vge de Suisse (Neuchâtel), à 4 kil. S. de Verrières; 800 hab. Nombreuses grottes aux environs, parmi lesquelles on remarque celle dite le Temple des Fées.

CÔTE DES DENTS ou **D'IVOIRE**, partie de la Guinée septentrionale, entre l'Assinie à l'E. et le cap Palmas à l'O.; 540 kil. de long. On en tire une grande quantité de dents d'éléphant. Les Français y ont occupé jusqu'en 1871 le comptoir du Grand-Bassam dont ils revendiquent encore la possession. Réunie à la Côte-des-Graines, elle prend le nom de Côte-du-Vent.

CÔTE DES ESCLAVES, partie de la Guinée septentrionale, entre la Côte-d'Or à l'O. et le Bénin à l'E.; 310 kil. de long. On y faisait jadis la traite aux nègres.

CÔTE DES GRAINES, ou **DU POIVRE**, ou **DE MALAGUETTE**, partie de la Guinée septentrionale, entre la Côte des Dents à l'E. et la côte de la Sierra-Leone à l'O.; 400 kil. de long. On en tire des épices, et surtout un poivre que les indigènes nomment malaguette.

CÔTE D'IVOIRE. *V.* CÔTE DES DENTS.

CÔTE D'OR, partie de la Guinée septentrionale, entre la Côte d'Ivoire à l'O. et la Côte des Esclaves à l'E.; 510 kil. de long. Comm. de l'or. La plupart des habitants sont des Aschantis. Là se trouvent: Cape-Coast, Fort-James, Anamaboe et Dixcove, aux Anglais, ainsi qu'Axim et El-Mina, que leur ont vendus les Hollandais en 1872. Les établissements anglais de la Côte d'Or ont 38,850 kil. carrés et 408,000 hab.

CÔTE D'OR, chaîne de collines en France, traversant les dép. de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, et séparant les bassins de la Seine et de la Loire de celui de la Saône. Elle est riche en vignobles excellents, qui lui ont valu son nom. Elle tient aux monts du Charollais au S. et au plateau de Langres au N., a une élévation moyenne de 450 à 500 m., et contient le Tasselot (602 m.) et le Moresol (520 m.). Elle a pour contrefort au N.-O. les monts de l'Auxois. B.

CÔTE-D'OR (LA), dép. de l'E. de la France, ch.-l. Dijon; formé dans l'anc. Bourgogne. Superf., 8,761 kil. carrés. Pop., 38[illegible] hab. Arrosé par l'Aube, l'Armançon, la Seine, qui y prend sa source, la Saône, la Vingeanne, l'Ouche, la Dheune. La Côte d'Or, chaîne de montagnes peu élevée, le traverse en partie du S. au N., ainsi que le canal de Bourgogne. Sol fertile: vignes, chanvre, céréales, lin, huile; belles forêts; récolte d'écorces à tan. Élève de chevaux, porcs, moutons, bœufs, etc. Exploit. de fer: usines à fer, aciers; tuiles, faïence, poterie. Vins fins très estimés; fabr. de vinaigre. Forme le diocèse de Dijon, dépend de la cour d'appel, de l'académie de Dijon, et du VIII^e^ corps d'armée (Bourges.)

CÔTE DE MALAGUETTE. *V.* CÔTE DES GRAINES.

CÔTE DU POIVRE. *V.* CÔTE DES GRAINES.

CÔTE DU VENT. *V.* CÔTE DES DENTS.

CÔTE RÔTIE, vignoble (Rhône), sur un coteau près d'Ampuis, à 2[illegible] kil. de Lyon; vins rouges excellents.

CÔTE-SAINT-ANDRÉ (LA), ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Vienne; 3,[illegible] hab. Récolte de vins blancs. Liqueurs dites *eau-de-[illegible]*.

CÔTÉ DROIT, CÔTÉ GAUCHE, expressions qui, dans le langage politique, ont désigné deux sections d'une assemblée, siégeant l'une vers la droite, l'autre vers la gauche du président. Dans l'Assemblée constituante de 1789, la droite fut occupée par les membres qui défendirent le pouvoir monarchique et les institutions de l'ancien régime; la gauche, par les hommes de la Révolution, appelés encore les *blancs*, par opposition aux membres du côté droit, qui, comptant beaucoup d'ecclésiastiques, étaient nommés les *noirs*. Ceux-ci furent encore désignés sous le nom de *faction verte*, à cause de la couleur du comte d'Artois, très hostile à la Révolution. — Dans l'Assemblée législative, le côté droit fut la place des royalistes constitutionnels; le côté gauche, celle des girondins ou républicains modérés et des montagnards ou jacobins. — Dans la Convention, les girondins devinrent la droite, et les montagnards formèrent la gauche. — Il y eut des divisions analogues dans les conseils des Anciens et des Cinq-Cents; les membres du parti clichyen, ceux qui furent proscrits ou éliminés au 18 fructidor, formaient une véritable droite. — Sous la Restauration, la majorité de la Chambre introuvable, qu'on appelait les *Jacobins blancs*, puis les *Trois cents* sous le ministère Villèle, composèrent tour à tour la droite; la gauche, d'abord peu nombreuse, s'augmenta peu à peu, et ce fut elle qui, sous le règne de Charles X, vota l'adresse des 221. — Les noms de droite et de gauche ont été depuis en usage dans les assemblées parlementaires françaises, sous Louis-Philippe, sous la seconde république, sous Napoléon III, dans l'Assemblée nationale de 1871, et dans les chambres actuelles. B.

COTEAUX (ORDRE DES), société des gourmets au XVII^e^ siècle; elle ne voulait que du vin de certains coteaux, dont la liste ne s'est pas conservée. La Bruyère et Boileau en parlent. Saint-Evremond, qui en était membre, a écrit une comédie intitulée: *les Coteaux, ou les Marquis friands*.

COTELIER (J.-B.), savant né à Nîmes en 1627, m. en 1686, professeur de grec au Collège royal. Il fut chargé par Colbert, conjointement avec Ducange, du catalogue des mss. grecs de la Bibliothèque royale, et publia des éditions que recommandent l'étendue de l'érudition et la sûreté de la critique.

On a de lui: *Patres ævi apostolici*, 1672, 2 vol., in-fol.; *Monumenta Eccles. græcæ*, 1677-86, 3 vol. in-4°.

COTELLE (LOUIS-BARNABÉ), jurisconsulte, né à Montargis en 1752, m. en 1827, fut professeur de législation à l'École centrale du Loiret en 1796, juge à la Cour impériale d'Orléans, professeur de Code civil à la faculté de droit de Paris en 1810, puis professeur de droit de la nature et des gens. On a de lui: *Traité des testaments, legs et fidéicommis*, 1807; *Traité analytique des droits des enfants naturels reconnus*, 1812; *Cours de Droit français, ou du Code Napoléon approfondi*, 1813, 2 vol.; *des Privilèges et hypothèques*, 1820; *Abrégé du Cours élémentaire du droit de la nature et des gens*, 1820; *Traité des intérêts*, 1826, etc. — Son fils, TOUSSAINT-ANGE, né en 1795 à Bléneau (Yonne), avocat à la Cour de cassation en 1823, professeur de droit administratif à l'École des ponts et chaussées en 1831, a écrit: *Cours de Droit administratif appliqué aux travaux publics*, 1835, 2 vol., et 1838-40, 3 vol. On lui doit aussi des éditions de Burlamaqui, Barbeyrac, Vattel, etc.

COTENTIN, *Constantinus ager*, ancien petit pays de France (basse Normandie), formant auj. une partie du dép. de la Manche, avait pour cap. Coutances, et pour villes principales Granville, Saint-Lô, Carentan, Valognes, Cherbourg. Il est renommé pour ses beaux pâturages, ses bestiaux et ses volailles.

COTEREAUX, aventuriers enrôlés par les seigneurs et les rois, du XII^e^ au XIV^e^ siècle. Leur nom vient, selon les uns, du mot allemand *Koth* (cabane, masure); selon les autres, de *coterel* ou *couteau*, parce qu'ils se servaient de longs couteaux; ou encore des mots latins *coterelli, cotarelli*, par lesquels certaines chartes du XI^e^ siècle désignent une classe de serfs. On l'a même fait dériver, mais sans vraisemblance, de *scoterelli*, parce que les rois d'Angleterre tiraient leurs cotereaux de l'Écosse (*Scotia*); ou bien de la *cotte* de mailles dont ils auraient été armés. B.

COTES (ROGER), mathématicien, physicien et astronome anglais, né à Burbock (Leicester) en 1682, m. en 1716 à Cambridge, où il professait. Il donna une édit. des *Principia mathematica* de Newton, avec une excellente préface, Cambridge, 1713, in-4°. Robert Smith publia, en 1722, son *Harmonia mensurarum*, in-4°, et des *Leçons de physique sur l'équilibre des liquides*, trad. en franç. par Lemonnier, Paris, 1740. Le nom de Cotes est resté à un théorème qui fournissait le moyen d'intégrer par logarithmes et par arcs de cercle les fractions rationnelles dont le dénominateur est un binôme. Newton disait de lui: « Si ce jeune homme eût vécu, nous saurions quelque chose. »

CÔTES-DU-NORD, dép. de l'O. de la France, un des 5 formés de l'anc. Bretagne, baigné au N. par la Manche; superf. 6,885 kil. carrés; 627,585 hab. Ch.-l. Saint-Brieuc. Une chaîne de montagnes granitiques, dont les points culminants sont les monts Menez, Fenbusquet et Ménébrat, court de l'E. à l'O. sur ce département, qu'elle partage en deux versants

de largeur inégale, l'un au N. sur la Manche, l'autre au S., moins large, vers l'Océan. Rivières : la Rance, le Trieux, le Guer, le Blavet, le Gouet. Deux canaux s'y trouvent : celui d'Ille-et-Rance, qui réunit les deux versants de la Bretagne; celui du Blavet à l'Aulne, qui fait partie de la grande communication de Nantes à Brest. Beaucoup de landes ou de terres à bruyères; pâturages, grains, pommes à cidre. Les cultivateurs s'adonnent à l'élève des chevaux et du gros bétail; la race ovine est petite. Filage du lin et du chanvre; fabr. de toiles; tanneries. Pèche maritime. Ce dép. forme le diocèse de Saint-Brieuc, dépend de l'académie et de la cour d'appel de Rennes et du X^e corps d'armée (Rennes). L'ile Bréhat et le groupe des Sept-Iles en font partie. M—x.

COTHB-EDDYN (Mohammed), gouverneur du Kharizm, se rendit indépendant des Seldjoucides, fonda une dynastie nouvelle, et mourut en 1127. — Un auteur arabe du même nom, m. en 1850, est auteur d'une *Histoire de l'Yemen* et d'une *Histoire de la Mecque*, dont M. de Sacy a donné la substance (*Notices et extraits des mss*, t. IV).

COTHURNE, *cothurnus*, chaussure des acteurs tragiques dans l'antiquité; sandale à plusieurs semelles de liège, attachée au pied par des lanières qui couvraient tout le cou-de-pied, laissaient les doigts à découvert, et se nouaient au-dessus de la cheville. Le cothurne fut porté comme marque de rang ou d'autorité; il faisait partie du costume de Diane, de Melpomène, de Bacchus et de Mercure; les rois, les hommes de haute naissance ou de fortune, les femmes même, chaussaient le cothurne. C. D—y.

COTIGNAC, ch.-l. de cant. (Var), arr. de Brignoles; 2,517 hab. Fabr. de soie; tanneries; comm. de figues, huile et vins; confitures de coing. Aux environs, on remarque l'église de Notre-Dame-de-Grâce, fondée en 1519, lieu de pèlerinage très célèbre.

COTIN (L'abbé Charles), poète et prédicateur du roi, né à Paris en 1604, m. en 1682. Il serait probablement oublié sans les satires de Boileau et la fameuse scène des *Femmes savantes*, où Molière l'a joué sous le nom de Trissotin. On dit que Cotin associa sa vengeance à celle du pâtissier Mignot, traité d'empoisonneur dans une satire de Boileau, et composa contre ce dernier une satire qui courut tout Paris avec les biscuits de Mignot qu'elle enveloppait. Cotin n'était pas un homme sans mérite : il prêcha 14 carêmes à la cour, et il semble que s'il eût été mauvais prédicateur, on ne l'aurait pas appelé si souvent. Il y a quelques bons traits et de la facilité dans sa satire contre Boileau, et quelques jolis vers dans le recueil de ses poésies. Il était fort instruit, savait le grec, l'hébreu, le syriaque, et fut membre de l'Académie française.

Outre plusieurs ouvrages de piété, il a laissé des *Œuvres galantes en prose et en vers*, 2 vol., Paris, 1663; un *Recueil de Rondeaux*, 1650; des *Œuvres mêlées*, 1659. G. M.

COTON (Le P.). *V.* Cotton.

COTOPAXI, volcan de l'Amérique du S., dans la république de l'Equateur, à 80 kil. S.-E. de Quito; par 0° 45′ lat. S.; 5,723 m. d'élévation. Ses éruptions les plus mémorables sont celles de 1698, 1738, 1744, 1766, 1768 et 1803. Il jette incessamment des scories, de la pierre ponce, de l'eau et des blocs de glace; son sommet est couvert de neiges éternelles. Non loin de là sont les volcans d'air de Turbaco.

COTRONE, anc. *Crotone*, v. forte du royaume d'Italie (province de Catanzaro), au pied du Carvaro et à l'embouchure de l'Esaro, dans le golfe de Tarente; 5,760 hab. Commerce d'huile, vin, miel. Aux environs sont des mines de sel.

COTTA (C. Aurelius), célèbre orateur romain, qui florissait l'an 661 de Rome, 91 av. J.-C. L'exil le sauva des proscriptions de Marius; il revint avec Sylla, et fut consul l'an 677. Selon Cicéron, c'est Cotta qui lui a transmis la substance des conversations dont se compose le *de Oratore*. La parole de Cotta était sobre, pure, élégante. Il fut consul en 75 av. J.-C. Cicéron fait un grand éloge de son éloquence dans le *Brutus*, 55.

V. Meyer, *Orat. fra.*, 2e édit., p. 340. D—r et G. L.-G.

COTTA (Marcus-Aurelius), frère du précédent, consul avec Lucullus l'an 679 de Rome, 74 av. J.-C., fut envoyé contre Mithridate, roi de Pont. Battu près de Chalcédoine, il prit cependant Héraclée. De retour à Rome, il fut mis en jugement pour ses brigandages et exclu du sénat.

COTTA (Jean-Frédéric), baron de Cottendorf, né à Tubingue en 1764, m. en 1832. Après avoir été reçu avocat, il prit, en 1787, la direction de la maison de librairie fondée dès 1645 par sa famille. Il fonda la *Gazette universelle*, en 1793, avec Posselt et Huber, et *les Heures*, avec Gœthe et Schiller; il publia, de 1805 à 1810, les *Annales politiques*, les *Annales de l'architecture*, l'*Almanach des dames*, le *Journal de Flore*, le *Journal polytechnique*, les *Annales de la critique*. Depuis 1815, il siégea aux États de Wurtemberg. Il était recherché de tous les hommes distingués de l'Allemagne, Herder, Fichte, Schelling, Jean-Paul, Tieck, Voss, Schlegel, Matthisson, Pfeffel, Humboldt. Il fit cesser, en 1820, le servage dans son domaine de Tlettemberg, et établit des fermes-modèles. La Bavière lui doit sa première presse à vapeur, qu'il plaça à Augsbourg en 1824; deux ans après, il établit la navigation à vapeur sur le lac de Constance. Il fonda enfin l'Institut littéraire et artistique de Munich. B.

COTTABE, jeu grec qui consistait à frapper d'un jet de vin une plaque d'airain.

Becq de Fouquières, *Jeux des anciens*, 1869; *Gaz. des beaux-arts*, 1881, p. 474. S. Re.

COTTE (Robert de), architecte, né à Paris en 1656, m. en 1735, élève et beau-frère d'Hardouin Mansard, fut élu membre de l'Académie d'architecture, 1687, dont il devint directeur, et reçut, 1708, le titre de premier architecte et d'intendant des bâtiments de Louis XIV. Il a construit la colonnade de Trianon, le nouveau bâtiment de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Denis, où est auj. la maison nationale d'éducation de la Légion d'honneur, l'église de Saint-Roch à Paris, et divers édifices à Lyon, Strasbourg, Verdun, Cologne, en Bavière et à Wurtzbourg. C'est lui et Bullet qui eurent les premiers l'idée de substituer sur les cheminées d'appartement des glaces aux tableaux et aux bas-reliefs dont on les ornait auparavant. — Son fils aîné, Jules-Robert, membre de l'Académie d'architecture en 1711, m. en 1767, éleva le portail de Saint-Roch et celui de la Charité. — Son deuxième fils, Louis, m. en 1742, fut aussi admis à l'Académie, 1724. B.

COTTE (Louis), météorologiste, né à Laon en 1740, m. en 1815, entra dans la congrégation de l'Oratoire, accepta un canonicat à Laon en 1784, renonça au sacerdoce en 1794, et devint conservateur de la bibliothèque du Panthéon. C'est à lui qu'on dut, en 1766, la découverte de la source minérale sulfureuse d'Enghien. Il est, pour ainsi dire, le créateur de la météorologie, qui ne consistait jusqu'à lui qu'en observations éparses; par suite de longues observations suivies, il a calculé, avec une haute probabilité, le retour périodique de certaines dispositions atmosphériques.

On a de lui, outre une foule d'opuscules insérés dans les recueils des sociétés savantes : *Traité de météorologie*, Paris, 1774, in-4°; *Leçons élémentaires d'histoire naturelle*, 1787; *Manuel d'histoire naturelle*, pour faire suite à l'ouvrage précédent, 1787; *Mémoires sur la météorologie*, 1788, 2 vol. in-4°; *Leçons élémentaires de physique, d'astronomie et de météorologie*, 1788, et 4e édit., 1828; *Leçons élémentaires d'agriculture*, 1790; *Leçons élémentaires sur le choix et la conservation des grains, sur les opérations de la meunerie, de la boulangerie, et sur la taxe du pain*, 1795 et 1840; *Leçons d'histoire naturelle sur les mœurs et l'industrie des animaux*, 1799, 2 vol.; *Recherches relatives à l'influence des constitutions lunaires, boréales et australes sur la température et les variations de l'atmosphère*, 1801, in-4°.

COTTE D'ARMES, vêtement militaire de dessus. C'était, chez les Germains, un manteau descendant jusqu'aux hanches, et qu'une agrafe, une cheville ou fermail retenait par devant. La cotte des Gaulois allait jusqu'aux genoux. Au temps de Charlemagne, elle se rétrécit, se raccourcit, et se ferma sur le devant comme une chemise; puis elle prit de nouveau plus d'ampleur, et forma caparaçon sur la croupe du cheval. Pendant les croisades, la cotte dite *Saladine*, en imitation des tuniques des Sarrasins, était une sorte de dalmatique serrée à la taille avec une écharpe, et ornée de pourpre et de fourrures. Ce vêtement fit place, dès le xv^e siècle, à la casaque et au hoqueton; il ne servit plus qu'aux hérauts d'armes, sous le nom de *plaque* ou *tabard*, et aux mousquetaires de la garde de Louis XIV, sous celui de *soubreveste*; mais il était tout à fait court.

COTTE DE MAILLES, anc. vêtement de guerre, façonné en camisole, et fait de peau garnie extérieurement d'un tricot de mailles de fer. Ce vêtement, d'abord sans manches, descendit ensuite jusqu'aux genoux, enveloppa le corps entier jusqu'aux extrémités des pieds et des mains, et forma même un capuchon autour de la tête. On fabriquait beaucoup de cottes de mailles en Espagne du temps des Maures. La mode en disparut de France au xvi^e siècle. Certains corps de Circassiens, de Mamelucks et de Persans l'ont conservée jusqu'à ces derniers temps.

COTTEREAU (Les frères). *V.* Chouannerie.

COTTEREAUX. *V.* Cotereaux.

COTTIENNES (ALPES), partie de la chaîne des Alpes occidentales, depuis le mont Viso jusqu'au mont Cenis. Son nom est tiré de celui du roi gaulois Cottius. (*V. ce nom.*) Points culminants : le Viso (3,836 m.), le Genèvre, le Tabor, au delà duquel s'ouvre le tunnel appelé à tort tunnel du mont Cenis. Les Alpes Cottiennes projettent du mont Tabor vers l'O. la chaîne des Alpes du Dauphiné, et un petit contrefort entre l'Arc et le Drac. De ses sommets descendent, sur le versant italien, le Pô, le Clusone et la Dora-Riparia; et sur le versant français, la Durance et le Guil. — A la mort de Cottius, arrivée sous l'empire de Néron, l'an 817 de Rome, 65 de J.-C., son petit État fut réduit en province romaine. (*V.* Alpes Cottiennes.)

COTTIN (Marie Ristaud, M^{me}), née à Tonneins en

1770, m. en 1807, fut élevée à Bordeaux, et mariée, dès l'âge de 17 ans, à un riche banquier, dont la mort prématurée la laissa veuve à 20 ans. Elle vécut dès lors dans la solitude, où ses amis eurent les prémices de son talent pour le roman d'imagination, de cœur et de passion. Elle débuta par *Claire d'Albe* en 1798, puis vinrent *Malvina, Amélie de Mansfield, Élisabeth, Mathilde;* d'autres ouvrages, non moins brillants et plus moraux, étaient commencés, entre autres *la Religion prouvée par le sentiment,* quand une mort prématurée l'emporta. Le talent de Mme Cottin est plein de naturel; elle sait peindre la passion avec une sensibilité vraie. Elle distribuait en aumônes le produit de ses ouvrages.

On a publié ses Œuvres complètes en 1817, 5 vol., et 1823, 9 vol. J. T.

COTTIUS, chef gaulois, dont le père, Donnus, régnait sur les Segusiens au temps de César. Il échappa, au milieu des Alpes, à la conquête romaine, fut l'allié d'Auguste, et mourut en 65 ap. J.-C. Il fit tracer, soit par ses sujets seuls, soit avec l'aide d'Auguste, la route de Cottius (auj. celle du mont Cenis), et la partie des Alpes qu'elle traversait prit le nom d'Alpes Cottiennes. Il y a encore à Suze un arc de triomphe où sont inscrits les noms des peuplades soumises à Cottius, et qui passèrent après lui sous la domination de Rome. Il porte sur cette inscription le titre de *præfectus XIV populorum Alpium.*

Cette inscription est commentée et publiée dans la *Géographie de la Gaule Romaine* de M. Ern. Desjardins, 1878. Voir aussi *Corpus inscr. lat.*, V, p. 808. G. L.-G.

COTTON (Pierre), né à Néronde (Loire) en 1564, m. en 1626, fit son droit, et entra dans l'ordre des Jésuites, dont il fut un des membres les plus fervents. Après avoir prêché avec éclat dans le Midi, Cotton vint à la cour, et obtint le plus grand crédit sur l'esprit de Henri IV, dont il finit par diriger la conscience. Diverses conversions qu'il opéra, un archevêché et le chapeau de cardinal qu'il refusa, la part qu'il eut au rappel des jésuites, sa piété sincère, mais indulgente, avaient accru tellement sa réputation que, malgré l'*Anti-Cotton*, satire sanglante où son ordre était accusé du meurtre de Henri IV, il fut nommé par la reine régente confesseur de Louis XIII. Il quitta la cour en 1617, alla prêcher dans le Midi, puis eut plusieurs démêlés avec le parlement de Paris, au sujet des opinions de l'ordre sur l'autorité temporelle et sur la vie des princes. Il a laissé quelques sermons d'un style déclamatoire et plein de mauvais goût, quelques ouvrages de controverse et de piété : *Institution catholique, Genève plagiaire*, etc. J. T.

COTTON (Robert), antiquaire anglais, né à Dentan en 1570, m. en 1631. Il s'était formé une riche bibliothèque de mss, qu'un de ses héritiers donna à la couronne d'Angleterre. Une portion en a été brûlée en 1731 dans un incendie à Westminster. Th. Smith a donné le *Catalogus librorum manuscriptorum Bibliothecæ Cottonianæ*, 1696, in-fol. Cotton a écrit divers traités sur les droits de la couronne et les anciennes constitutions du royaume; ils ont été réunis en 1652. C—s.

COTTON (Charles), poète anglais, né en 1630 dans le comté de Stratford, m. en 1687. Il s'exerça dans le genre burlesque, publia un *Virgile travesti, le Railleur raillé, le Voyage en Irlande*, des Poésies, et traduisit les *Essais* de Montaigne, les *Commentaires* de Montluc, etc.

COTTUS, géant, fils d'Uranus et de la Terre, était l'un des centimanes à l'aide desquels Jupiter triompha des Titans.

COTTY (Gaspard-Herman, baron), né en 1772 à Waillet (Pays-Bas), m. en 1839, servit dans l'artillerie française depuis 1794, fut directeur de la manufacture d'armes de Turin, colonel en 1811, maréchal de camp en 1823, chef de la direction de l'artillerie au ministère de la guerre, et directeur général des poudres et salpêtres en 1828.

On a de lui plusieurs ouvrages : *Instruction sur les armes à feu et armes blanches portatives à l'usage des troupes françaises*, 1806 ; *Mémoire sur la fabrication des armes portatives de guerre*, 1806 ; *Dictionnaire de l'artillerie* (dans l'*Encyclopédie méthodique*), 1822, avec un *Supplément*, 1832.

COTUGNO (Domenico), médecin, né en 1736 à Ruvo (Pouille), m. en 1822, professeur d'anatomie à l'université de Naples et médecin de la cour, fit connaître, le premier, les fonctions des aqueducs de l'oreille interne, dits de son nom *cotuniens*, découvrit le nerf *naso-palatin*, donna l'explication de l'éternument, et paraît avoir le premier signalé l'existence du liquide céphalo-rachidien.

On a de lui : *de Humanæ aquæductibus auris internæ*, Naples, 1761 ; *de Ischiade nervosa*, 1765; *de Sedibus variolarum*, 1769, etc.

COTUY (Le), v. d'Haïti, à 2 kil. de l'Yuna. Jusqu'en 1747, on y exploita des mines d'or. Culture du tabac.

COTYÆUM, anc. v. de Phrygie; auj. *Kutayah*. (*V. ce mot.*)

COTYLE, mesure des anc. Grecs pour les liquides, valant en litres 0,26.

COTYLEUS, surnom d'Esculape, à qui Hercule, blessé à la hanche (en grec *kotulé*) par les fils d'Hippocoon, avait élevé un temple en reconnaissance de sa guérison.

COTYORA, anc v. d'Asie Mineure (Pont), sur les bords du Pont-Euxin, à l'O. de Cérasonte ; auj. *Bouiouk-Kaléh*.

COTYS, nom de plusieurs rois de Thrace qui prétendaient descendre d'Eumolpus. Cotys Ier maria sa fille à l'Athénien Iphicrate; il y a dans Athénée un récit plaisant du repas qu'il donna à cette occasion. Il était d'un naturel féroce, qu'aggravait encore l'habitude de l'ivrognerie. Il fut assassiné au moment où il avait déjà enlevé une partie de la Chersonèse aux Athéniens, 356 av. J.-C. — Cotys II donna des secours à Persée, roi de Macédoine, contre les Romains, et obtint cependant la paix du sénat, en 167. — Cotys III fournit 500 hommes à Pompée contre César. — Cotys IV fut contemporain de la bataille d'Actium. — Cotys V, allié d'Auguste, se distingua par son goût pour les lettres ; Ovide lui a adressé une de ses *Pontiques*. — Il y eut aussi, dans le roy. du Bosphore, plusieurs princes du nom de Cotys, dont on a des médailles. Mommsen, *Ephemeris Epigraphica*, t. II p. 250. B.

COTYTTO, divinité de la Thrace, dont le culte, assez semblable à celui de la Cybèle phrygienne, était célébré sur les montagnes par des cortèges bruyants et bachiques. Elle fut adorée à Athènes, à Corinthe, en Sicile et à Rome, et partout ses cérémonies furent accompagnées de débauches. Ses prêtres se nommaient *Baptes*.

Foucart, *Associations religieuses chez les Grecs*, 1876.

COUAMA. *V.* Zambèze.

COUCHANT, région du ciel où le soleil et les astres semblent se coucher; en regardant le midi, on l'a à sa droite. Le *couchant vrai*, point où le soleil se couche aux équinoxes, est l'un des points cardinaux. On le nomme aussi *ouest* ou *occident*.

COUCY-LE-CHATEAU, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 28 kil. O.-S.-O. de Laon, sur une montagne et près d'une belle forêt; 750 hab. Patrie de Dom Thuillier. *Coucy-la-Ville* est à quelque distance. Anc. seigneurie des sires de Coucy. Son château, construit au XIIIe siècle par Enguerrand III de Coucy, et auj. en ruine, a dû être un des monuments les plus remarquables de la féodalité. C'était un carré fortifié d'une tour à chacun de ses angles; le donjon avait 55 m. de hauteur et 99 m. de circonférence; un tremblement de terre, en 1692, l'a fendu de haut en bas. Ce fut Mazarin qui démantela le château.

COUCY (Famille de). Cette famille remonte au XIe siècle. Ses membres sont : Enguerrand Ier, qui s'opposa en 1113 à l'établissement de la commune d'Amiens; — Thomas de Marle, qui fit la guerre à Louis le Gros, et mourut en 1130; — Enguerrand II, qui suivit Louis VII à la 2e croisade ; — Raoul Ier, tué au siège de Saint-Jean-d'Acre en 1191; — Enguerrand III, *le Grand*, un des chefs de la ligue formée par les seigneurs contre Blanche de Castille pendant la minorité de St Louis ; il fit bâtir le château de Coucy, et mourut en 1242; on lui attribue la fameuse devise : *Roi ne suis, ne prince, ne duc, ne comte aussy ; je suis le sire de Coucy* ; — Raoul II, tué à la bataille de Mansourah, 1250; — Enguerrand IV, condamné à une forte amende par St Louis pour abus de justice ; — Enguerrand V, qui s'allia aux Baillol d'Écosse; — Guillaume ; — Enguerrand VI, qui, dans la guerre de la succession de Bretagne, combattit pour la maison de Blois ; — Enguerrand VII, gendre du roi d'Angleterre Édouard III, refusa l'épée de connétable qu'il fit donner à Olivier de Clisson, combattit contre les Turcs à Nicopolis, et mourut en Bithynie, 1397. Sa fille Marie vendit la seigneurie de Coucy à la maison d'Orléans. Cette seigneurie, fief immédiat de la couronne, avait joui du privilège de la pairie. B.

COUCY (Raoul de), neveu de Raoul Ier, sire de Coucy, qui le fit châtelain, c.-à-d. gouverneur de son château. Il périt dans la 3e croisade, au siège de Saint-Jean-d'Acre, 1191. On raconte qu'il chargea son écuyer de porter son cœur à la dame de Fayel, Gabrielle de Vergy. Le sire de Fayel intercepta le message, et fit manger à l'épouse infidèle le cœur de son amant. Gabrielle se laissa mourir de faim. Cette légende a fourni à De Belloy le sujet d'une médiocre tragédie.

On trouve 24 chansons de Raoul de Coucy dans l'*Essai sur la musique* de Laborde ; elles ont été traduites par Legrand d'Aussy et Mouchet (*Mémoires hist. sur Raoul de Coucy*, 1781). *V. Histoire de Coucy et de la dame de Fayel*, publiées par Crapelet, 1829, d'après un ms. de la Biblioth. nat. de Paris.

COUCY (Robert de), l'un des grands architectes du XIIIe siècle, m. en 1311, continua, après Hugues Libergier, la belle église Saint-Nicaise de Reims, qui fut démolie en 1796. Il fut aussi, avec Jean d'Orbais, architecte de la cathédrale de Reims.

COUCY (Édit de), édit en faveur des protestants, rendu, en 1535, par François Ier, qui avait besoin d'apaiser les luthériens d'Allemagne, ses alliés, indignés de récentes persécutions qu'on avait exercées par son ordre. Il suspendait les poursuites commencées, rendait la liberté aux captifs, rappelait les fugitifs et les bannis, restituait les biens confisqués; mais il imposait comme condition l'abjuration dans le délai de six mois, et interdisait toute manifestation publique de doctrines contraires à la foi catholique.

COUDÉE, *cubitus*, mesure de longueur chez les Grecs et les Romains. La coudée grecque valait $0^m,463$; la romaine,

$0^m,444$. Dans l'anc. Égypte, il y eut une coudée royale ou sacrée, de $0^m,525$, et une coudée naturelle de $0^m,450$. — En France, le mot *coudée* signifia 1 pied 10 pouces ($0^m,596$), sans être réellement une mesure usuelle. — On trouve une coudée de $0^m,657$ en Portugal, de $0^m,424$ en Espagne. Cette mesure est toujours en usage dans les pays mahométans; elle vaut : au Maroc, de $0^m,517$ à $0^m,533$; à Tunis, $0^m,473$; à Calcutta, $0^m,447$; à Malacca et à Batavia, $0^m,461$; à Ceylan, $0^m,470$. Les Arabes ont une *coudée d'Omar*, valant $0^m,640$.

COUDER (Louis-Charles-Auguste), peintre, né à Paris en 1789, m. en 1873, fut élève de David et de Regnault. Il entra à l'Institut en 1839. Ses principales œuvres sont : *la Mort du peintre Masaccio; le Lévite d'Éphraïm*, 1817; trois peintures de la salle d'Apollon au Louvre, *la Lutte d'Hercule et d'Antée, Achille près d'être englouti par le Xanthe et le Simoïs, Vénus recevant de Vulcain les armes qu'il a forgées pour Énée*, 1819; *le Soldat de Marathon annonçant la victoire; Adam et Ève*, et *Léonidas faisant ses adieux à sa famille*, 1822; *Tanneguy Duchâtel sauvant le jeune Dauphin, St Ambroise refusant l'entrée du temple à l'empereur Théodose* (dans l'église Saint-Gervais), *Apelle et Phryné, la Mort de Virgile*, 1827; l'*Adoration des Mages*, 1831; les portraits du général Rampon, du maréchal de Saxe, du général Luckner, la *Bataille de Lawfeld*, 1836; la *Prise de York-town en 1781*, 1837; la *Prise de Lérida en 1810*, 1838; l'*Assemblée des états généraux*, 1840; *la Fédération*, 1844; le *Serment du Jeu de paume*, 1848, au musée de Versailles; plusieurs fresques à Saint-Germain l'Auxerrois; une scène de la vie de la Madeleine, dans l'église de ce nom.

COUDRAY-SAINT-GERMER, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Beauvais; 405 hab. Dentelles noires.

COUËRON, brg du dép. de la Loire-Infér., arr. de Saint-Nazaire, sur la rive dr. de la Loire; port ensablé; fonderie de plomb; verrerie; 4,345 hab.

COUESNON, riv. de France, affl. de la Manche dans la baie du Mont-Saint-Michel (Manche); cours de 100 kil. par Antrain et Pontorson, navigable sur 16 avec la marée.

COUFIQUE (Écriture). *V.* Cufique.

COUHE, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. de Civray, sur la Dive; 1,760 hab. Comm. de châtaignes; pêche d'écrevisses.

COUILLET, v. industrielle de Belgique (Hainaut), près de Charleroi; 4,675 hab. Mines de houille; usines métallurgiques, fabr. de glaces.

COUIZA, ch.-l. de cant. (Aude), arr. de Limoux; 1,130 hab. Anc. château du duc de Joyeuse.

COULAN ou **QUILON**, v. de l'Hindoustan, sur la côte de Malabar, État de Travancore; petit port sur la mer des Indes. Autrefois ville importante et forte. Les Anglais l'ont démantelée; 13,000 hab.

COULANGES (Philippe-Emmanuel, marquis de), né à Paris en 1633, mort en 1716, parent et ami de Mme de Sévigné, renonça à la magistrature pour se livrer à des goûts qui n'exigeaient pas la même gravité. « Il réussissait si bien aux chansons, qu'il était juste, dit Mme de Sévigné, qu'il s'y donnât tout entier. » Il suivit à Rome le duc de Chaulnes, et fit une *Relation des conclaves de 1689 et 1691*. Homme de plaisir en même temps qu'homme d'esprit, sa vie fut une fête continuelle.

On a un recueil de ses *Chansons*, 1698, 2 vol., des *Lettres* à Mme de Sévigné, et M. de Monmerqué a publié ses *Mémoires*, Paris, 1820. J. T.

COULANGES (Marie-Angélique, marquise de), femme du précédent, une des femmes les plus spirituelles et les plus distinguées de la cour de Louis XIV, a laissé des *Lettres*, au nombre de 50, qu'on joint ordinairement à la collection de Mme de Sévigné, et qui ne la déparent point. Elle mourut à 82 ans, en 1723. J. T.

COULANGES (Christophe, abbé de), oncle de Mme de Sévigné, passa avec elle une partie de sa vie, eut pour elle l'affection d'un père, administra sa fortune, et lui donna tout son bien en 1671. Il vivra éternellement dans les *Lettres* de sa nièce, qui en parle comme d'un homme actif, économe, à qui elle dut le repos de sa vie. Il mourut âgé de 80 ans, en 1687. J. T.

COULANGES-LA-VINEUSE, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. d'Auxerre; 1,330 hab. Vins estimés.

COULANGES-SUR-YONNE, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. d'Auxerre; 950 hab. Vins rouges estimés.

COULE, en latin *cuculla*, anc. robe monacale, noire ou blanche, à l'usage des bénédictins et des bernardins.

COULEURS FRANÇAISES. Les couleurs employées comme emblème seigneurial ou national sont aussi anciennes que la monarchie; mais elles n'étaient ni légalement ni nettement déterminées : tout dépendit du hasard, ou de motifs qui nous sont inconnus. Le *bleu* de la chape de St Martin et de la bannière de France est la plus ancienne couleur. Les comtes d'Anjou arboraient le *vert naissant*; les ducs de Bourgogne, le *rouge*; les ducs de Bretagne, le *noir et blanc*; les comtes de Blois et de Champagne, l'*aurore et bleu*; les comtes de Flandre, le *vert foncé*; les ducs de Lorraine, le *jaune*. L'oriflamme des Capétiens jusqu'à Charles VII était *rouge*. Le bleu et le rouge furent adoptés en 1358 par la faction d'Étienne Marcel. Le *blanc*, qui fut l'emblème des Anglais jusqu'à la fin du XIVe siècle, n'était d'abord en France que la couleur de la cornette des colonels généraux : on pense qu'il devint couleur royale, et non nationale, au temps de Charles VIII. Quand les Hollandais s'en remirent à Henri IV du choix de leur pavillon, il leur donna les couleurs françaises (bleu, rouge et blanc). Le drapeau blanc était celui des compagnies-colonelles; quand ces compagnies eurent été supprimées, il fut le drapeau principal de chaque régiment. Il n'y eut rien de complètement réglé en cette matière avant 1789. Les couleurs nationales qui furent alors adoptées par les Parisiens étaient le bleu et le rouge; La Fayette y fit ajouter le blanc. Elles ont été maintenues depuis, si ce n'est de 1815 à 1830, où l'on ne garda que le blanc. B.

COULEUVRINE, anc. bouche à feu, à tir direct; ainsi nommée de la couleur du métal et de sa forme allongée qui lui donnaient quelque ressemblance avec une couleuvre. On se servit d'abord de *couleuvrines à main*, qu'un seul homme pouvait porter et tirer, puis de *couleuvrines à crochet*, pièces plus fortes, qu'un crochet ou une saillie de métal arrêtait, dans leur recul, à un obstacle fixe. Les proportions de cette arme s'accrurent peu à peu. Une couleuvrine de Louis XI portait un boulet de 245; celle qu'on voyait encore à Metz en 1831, un de 69 kilogr., et elle pesait près de 13,000 kilogr. La couleuvrine de Nancy, que le P. Daniel vit à Dunkerque, avait plus de 7 m. de long. Au dernier siècle, il y avait à Gand une couleuvrine du temps de Charles-Quint, appelée *le grand canon*; son diamètre permettait qu'un homme pût s'y introduire, et même s'y tenir assis; elle avait 6 m. de long sur $3^m,25$ de circonférence, et pesait plus de 16,000 kilogr. Ce sont des couleuvrines en fer qui furent longtemps la seule défense des châteaux de l'Hellespont et de la passe des Dardanelles; une d'elles a 8 m. de long. La couleuvrine de Saint-Pierre, au château Saint-Ange à Rome, annonçait l'élection des papes. B.

COULIS ou **COOLIES**, d'un mot turc signifiant *serviteurs*, nom donné, dans les Indes, aux Hindous de basse classe, qui se mettent en service comme cultivateurs, portefaix ou domestiques. Depuis l'émancipation des esclaves dans les colonies, les Anglais les ont remplacés par des coulis hindous ou chinois, avec lesquels ils passent des contrats. La condition des coulis est un esclavage temporaire. Leur recrutement et leur transport donnent lieu à de nombreux abus.

COULMIER (Le), *Columbarensis ager*, anc. petit pays de France (Bourgogne), dont le lieu principal était Coulmier-le-Sec, cant. de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

COULMIERS, vge du dép. du Loiret, arr. d'Orléans; 360 hab. Victoire du général d'Aurelle de Paladines sur le général bavarois Von der Thann, 9 nov. 1870.

COULOMB (Ch.-Auguste de), célèbre physicien, né à Angoulême en 1736, m. en 1806. Il servit dans le génie. Envoyé à la Martinique, il y construisit le fort Bourbon. En 1769, il obtint un prix de l'Académie des sciences pour une *Théorie des machines simples*; un autre en 1777, pour une dissertation sur les aiguilles aimantées; un 3e en 1784, pour un mémoire sur les effets du frottement et de la raideur des cordes. La même année, il fut reçu à l'Académie des sciences. Lors de la création de l'Institut, il en fit partie, et il devint inspecteur général de l'Université. Il a fait des découvertes capitales en électricité : il a prouvé par l'expérience et par le calcul que, lorsqu'elle est libre, elle se porte à la surface des corps; il a découvert aussi, au moyen d'un instrument ingénieux de son invention (la *balance de torsion* ou *balance de Coulomb*), la loi suivant laquelle varient les attractions et les répulsions électriques et magnétiques avec la distance. Ses recherches sont un modèle de sagacité et de précision.

Le Recueil de l'Académie des sciences contient de lui plusieurs savants mémoires. Ses *Recherches sur les moyens de faire sous l'eau toutes sortes de travaux hydrauliques* ont été imprimées séparément, Paris, 1779. D—s.

COULOMMIERS, *Columbaria*, s.-préf. (Seine-et-Marne), sur le Grand-Morin; 5,240 hab. Comm. de laines, fourrages, grains, fromages de Brie; tanneries. On y remarque une ancienne église de capucins d'une architecture élégante. — Fondée probablement par les Romains, elle devint une seigneurie dépendante du comté de Champagne, et obtint une charte de commune en 1231.

COULONGES-SUR-L'AUTISE, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 2,240 hab. Comm. de vins dits *de Saintonge*, bois et laines, tanneries.

COULOUGLIS ou **COUROUGLIS**, nom donné, en Algérie, aux descendants des Turcs qui sont venus s'établir dans le pays et de femmes indigènes. Ils formaient une classe intermédiaire entre les Turcs d'une part, les Maures, les Arabes et les Berbères d'autre part. Moins fanatiques que les autres

musulmans, ils se sont ralliés franchement à la domination française, mais n'ont aucune influence.

COUMASSIE, v. de la Guinée supérieure, cap. du pays des Ashantee, sur la Côte d'Or, à 167 kil. N. de Cape-Coast; 70,000 hab. Résidence du souverain; la plus belle ville nègre de cette partie de l'Afrique. Elle fait le commerce avec les établissements de la Côte d'Or et les grandes villes du Soudan; elle a été brûlée en 1874 par les Anglais.

COUNCIL BLUFFS, *collines du conseil*, v. des États-Unis (Iowa), sur la rive g. du Missouri, presque en face d'Omaha, avec laquelle elle communique par un beau pont servant au passage du ch. de fer du Pacifique; 1,000 hab.

COUPANG, v. et port franc de l'île de Timor (archipel de la Sonde); 5,000 hab. Établissement hollandais.

COUPE (L'ABBÉ), littérateur, né à Péronne en 1732, m. en 1818, professeur au collège de Navarre, puis censeur royal et conservateur des titres et généalogies à la Biblioth. du roi, a laissé des *Soirées littéraires*, 1795-1801, 20 vol., où se trouvent diverses traductions d'Hésiode, de Théognis, de Phocylide, etc. Il traduisit aussi le *Théâtre de Sénèque*, 1795.

COUPERIN (FRANÇOIS), organiste, surnommé *le Grand*, à cause de sa supériorité sur tous les organistes français, né à Paris en 1668, m. en 1733, obtint l'orgue de Saint-Gervais à Paris, en 1696, et celui de la chapelle du roi en 1701. Ses pièces de clavecin conservent une réputation méritée.

COUPOLE, de l'italien *cupola*, voûte sphérique en forme de coupe renversée, érigée d'ordinaire sur une base ronde, ou inscrite dans un polygone. C'est proprement l'intérieur de ce qu'on appelle dôme, quoique les deux mots soient souvent employés comme synonymes; tout dôme n'a pas nécessairement une coupole (exemple : le Louvre et l'École militaire de Paris). Les temples des anciens étaient, en général, de forme rectangulaire; quelques-uns seulement furent construits en rotonde, et par conséquent surmontés d'une coupole. Le petit édifice d'Athènes appelé la *tour des Vents* est le seul monument de ce genre qu'ait laissé l'antiquité grecque. Les Romains nous ont légué, à Rome, le Panthéon d'Agrippa, le temple de Vesta près du Tibre, celui de la Sibylle à Tivoli, les temples de Diane et de Vénus à Pouzzoles. Dans la plupart des thermes, il y avait des pièces circulaires voûtées en coupole. Ce genre de construction fut adopté par les Byzantins, et appliqué aux monuments religieux : Sainte-Sophie, à Constantinople, peut en donner le modèle. Les Arabes surmontèrent aussi de coupoles leurs mosquées. La coupole fut aussi employée en Occident. On la trouve, au v^e siècle, à l'église Saint-Vital de Ravenne; au x^e, à Saint-Marc de Venise; au xi^e, dans la cathédrale de Nevers. La coupole du Panthéon d'Agrippa est la plus vaste de toutes : elle a 44^m,42 de diamètre. Les autres coupoles les plus connues sont : Saint-Pierre de Rome et Sainte-Marie-des-Fleurs à Florence, 42^m,22; le Baptistère de Florence, 25^m,98; la chapelle des Médicis à Florence, 27^m,94; Sainte-Sophie à Constantinople, 34^m,10; le Dôme à Milan, 17^m,38; Saint-Paul de Londres, 33^m,13; enfin, à Paris, les Invalides, 24^m,52; le Panthéon, 20^m,35; le Val-de-Grâce, 16^m,89, et la Sorbonne, 12^m,34.

COUR. Ce mot, dérivé de *cors* (basse-cour), signifie un espace vide entouré de bâtiments, de murs ou de grilles. Tiré de *curtis* ou *cortis* (tente), dont on fit *cort* et *court*, il désigne le lieu où habite un prince souverain, et, par suite, l'entourage de ce prince, son gouvernement. Si on le fait venir de *curia* (curie, assemblée), il s'applique à toute espèce de tribunal.

COUR DES AIDES. *V.* AIDES.

COUR D'AMOUR, tribunaux composés de dames illustres par leur naissance et leur savoir, et dont la juridiction s'étendait sur toutes les questions de galanterie et les contestations d'amour. Des chevaliers y siégeaient parfois. Les parties comparaissaient devant ces tribunaux, et plaidaient leur cause ou la faisaient plaider; souvent les questions étaient débattues dans des pièces de poésie. Les cours d'amour ont existé du xii^e au xiv^e siècle. Un ms. d'André, chapelain de la cour de France, qui vivait vers 1170, les fait bien connaître; il est intitulé : *de Arte amatoria et reprobatione amoris*. Les cours principales qui s'y trouvent mentionnées, sont celles : 1° des dames de Gascogne; 2° d'Éléonore d'Aquitaine, femme du roi Louis VII; 3° de Marie de France, fille de Louis VII et comtesse de Champagne; 4° d'Ermengarde, comtesse de Narbonne; 5° de Sibylle, comtesse de Flandre. Jean de Nostradamus cite celles de Pierrefeu, de Romanin, de Signes et d'Avignon; les plus célèbres dames de ces cours de Provence furent la comtesse de Die et la célèbre Laure de Sade, chantée par Pétrarque. Les décisions s'appuyaient en général sur un code en 31 articles, cité par le chapelain André; de plus, des arrêts déjà prononcés faisaient jurisprudence. Au xv^e siècle, Martial d'Auvergne composa les *Arrêts d'amour*, recueil de pure imagination, commentés au siècle suivant par Benoît de Court. Le roi René d'Anjou chercha vainement à soutenir les cours d'amour. La dernière imitation qu'on en fit eut lieu à Rueil, où Richelieu réunit une assemblée pour juger une question de galanterie soulevée à l'hôtel de Rambouillet. B.

COURS D'APPEL, tribunaux qui forment en France le 2e degré de juridiction. Instituées par la loi du 27 ventôse an VIII (18 mai 1800), sous le nom de tribunaux d'appel, elles prirent le nom de cours impériales sous le premier et le second empire, de cours royales de 1815 à 1848, de cours d'appel en 1848 et depuis 1870. Il y en eut 27 de 1815 à 1860, 28 après l'acquisition de la Savoie. Ce nombre a été réduit à 26 en 1871 par la perte de l'Alsace et de la Lorraine, qui possédaient deux cours d'appel à Colmar et à Metz. Il y a en outre une cour d'appel en Algérie et sept dans les colonies françaises. (*V.* FRANCE.) Chaque cour se compose d'un premier président, de présidents de chambre et de conseillers. Le ministère public est représenté par un procureur général, des avocats généraux et des substituts. Les cours d'appel statuent sur les appels des jugements des tribunaux de 1re instance et des tribunaux de commerce. Le nombre des chambres et des conseillers de chaque cour, primitivement fixé à 60 au plus et 40 au moins pour la cour de Paris, 40 au plus et 20 au moins pour celles des départements, a été réduit par la loi dite de *réorganisation*, août 1883.

COUR D'ASSISES. *V.* ASSISES.

COUR DE CASSATION. *V.* CASSATION.

COUR DE LA CHANCELLERIE, tribunal d'Angleterre, présidé par le lord haut-chancelier et par trois vice-chanceliers. On peut appeler de ses décisions à la *court of appeal*, et à la chambre des lords, présidées également par le lord haut-chancelier.

COUR DE CHRÉTIENTÉ, nom donné autrefois à une juridiction ecclésiastique et au lieu où elle avait coutume de siéger.

COUR DES COMPTES. *V.* COMPTES.

COUR DU COMTÉ, anc. tribunal d'Angleterre, présidé par le shérif, qu'assistaient comme jurés les francs-tenanciers du comté. Des tribunaux analogues existent en Écosse et en Irlande.

COUR DE L'ÉCHIQUIER. *V.* ÉCHIQUIER.

COUR D'ÉGLISE, nom donné aux anc. tribunaux ecclésiastiques.

COUR DE HAUTE COMMISSION, tribunal d'exception institué par Élisabeth, reine d'Angleterre, en 1584, pour soutenir le droit de suprématie de la couronne en matière ecclésiastique. Composé de 44 membres, dont 12 d'église, tous nommés par le souverain, ce tribunal connaissait des opinions religieuses dissidentes et frappait les ennemis de l'Église anglicane. Il fut supprimé par le Long-Parlement en 1641. B.

COUR IMPÉRIALE (HAUTE). *V.* COUR NATIONALE).

COURS IMPÉRIALES. *V.* COURS D'APPEL.

COURS MARTIALES, nom donné autrefois aux conseils de guerre.

COUR DES MIRACLES, nom donné jadis, dans Paris, à une place entourée de logis bas et obscurs, aux environs de la porte Saint-Denis, entre la rue Neuve-Saint-Sauveur et l'impasse des Filles-Dieu; repaire de filous et d'assassins, et de tous ces mendiants qui contrefaisaient les borgnes et les boiteux, se couvraient d'ulcères factices, etc. Les rues de la Truanderie, des Francs-Bourgeois, de la Mortellerie, servaient aussi d'asile à de pareilles gens. Cette population, qu'on a estimée à 40,000 têtes, avait ses règlements, son *argot* qui s'est conservé parmi les voleurs, son chef suprême appelé *coesre*, et ses catégories distinctes (les *cagoux*, les *callots*, les *orphelins*, les *malingreux*, les *capons*, les *sabouleux*, les *rifodés*, les *marcandiers*, etc.). Les gens de police ne pouvaient pénétrer dans la cour des Miracles sans être maltraités, sans courir danger de la vie. Le lieutenant de police La Reynie réprima ces désordres. B.

COUR DES MONNAIES. *V.* MONNAIES.

COUR DES PAIRS. *V.* PAIRS.

COUR NATIONALE (HAUTE), tribunal institué par la loi du 10 mai 1791, pour connaître des crimes et délits des grands fonctionnaires publics (membres de l'Assemblée, ministres, etc.) et des attentats contre la sûreté de l'État. Elle se composait de 4 *grands juges* pris parmi les membres du tribunal de cassation, et de 24 *hauts jurés* élus par les départements. Elle se réunit à Orléans pour juger les ministres Delessart et Bertrand de Molleville. Supprimée par décret du 25 sept. 1792, rétablie en 1795, elle n'était formée que quand le Corps législatif la convoquait. Elle siégea à Vendôme en 1796 et 1797 et jugea Babeuf et ses complices. Sous le 1er Empire, elle devint *Haute Cour impériale*, et fut composée des princes, des grands dignitaires, du ministre de la justice, de 60 séna-

teurs, de 10 présidents des sections du conseil d'État, de 14 conseillers d'État et de 20 membres de la cour de cassation, appelés par ordre d'ancienneté. Depuis la Restauration, ses attributions furent données à la Chambre des pairs. Une Haute Cour fut rétablie sous la république de 1848, et siégea à Bourges, puis à Versailles. La constitution de 1852 établit une *Haute Cour de justice* composée de juges choisis annuellement par l'empereur, parmi les conseillers de la Cour de cassation, et de jurés tirés au sort parmi les membres des conseils généraux des départements. Elle ne s'est réunie qu'une fois à Blois en 1870 pour juger et acquitter le prince Pierre Bonaparte. B.

COUR DU NORD, tribunal institué à York par le roi Henri VIII, en 1537, à la suite des troubles que la suppression des monastères excita dans les comtés du Nord, afin de maintenir l'ordre et de rendre la justice dans ces comtés. Sa juridiction, assez restreinte, devint, sous Jacques Ier et Charles Ier, plus étendue et arbitraire.

COUR PLÉNIÈRE, nom donné, au moyen âge, aux assemblées tenues par les seigneurs et par les rois, pendant les fêtes de Noël ou de Pâques, quelquefois à l'occasion d'un avènement, d'un mariage, d'une réception de quelque prince étranger ou de toute autre solennité. Les réjouissances duraient plusieurs jours, avec un grand luxe. On ne tint plus de cours plénières à partir de Charles VII. — Nom donné par le ministre de Louis XVI, Brienne, à une assemblée qui devait avoir le droit d'enregistrer les édits royaux à la place du parlement. Elle devait se composer des princes du sang, des pairs de France, de la grand'chambre du parlement de Paris, des principaux dignitaires et officiers de la maison royale. L'édit qui instituait cette cour (mai 1788) fut si mal accueilli du public que Brienne n'osa pas la réunir. B.

COUR DES POISONS, chambre instituée à Paris, en 1679, pour informer sur les crimes d'empoisonnement, de maléfices, de sacrilège, etc. B.

COURS PRÉVÔTALES, tribunaux chargés, avant 1789, de punir promptement et sans appel certains crimes et délits définis par une ordonnance de 1731 (vagabondage, vol de grand chemin, etc.). Sous le Consulat et l'Empire, on institua, sous le même nom, des juridictions exceptionnelles, passagères, souvent locales, pour la répression de délits devenus trop nombreux (désertions, insoumissions, délits politiques), et aussi contre la contrebande. Les cours prévôtales de la Restauration, composées de juges des tribunaux de 1re instance, et présidées par un prévôt, officier supérieur de l'armée, jugèrent, de 1815 au 1er janvier 1818, sans appel et avec rétroactivité, les crimes et délits portant atteinte à la sûreté publique; elles furent un instrument de réactions et de vengeances politiques. B.

COURS ROYALES. *V.* COURS D'APPEL.

COUR SOUVERAINE, tribunal supérieur et de premier ordre, qui connaît souverainement et sans appel des matières de son ressort. La cour de cassation et la cour des comptes sont aujourd'hui les seuls tribunaux auxquels ce nom puisse s'appliquer. Autrefois les parlements, le grand conseil, les chambres des comptes, les cours des aides et des monnaies, les conseils d'Alsace, d'Artois et de Roussillon s'intitulaient cours souveraines, bien que Louis XIV leur eût défendu de prendre ce nom à la suite des troubles de la Fronde. B.

COURS VEHMIQUES. *V.* VEHME (SAINTE-).

COURANTS (CAP DES), *Corrientes*, sur la côte et à l'entrée du canal de Mozambique. Il doit son nom à un courant impétueux qui vient de la côte de Madagascar.

COURBET (GUSTAVE), peintre, né a Ornans (Doubs) en 1819, m. en 1877. Envoyé à Paris pour étudier le droit, il se livra avec passion à la peinture, eut un tableau reçu au salon de 1844, suivit quelque temps les leçons de Steuben et de Hesse, mais préféra bientôt travailler seul. Le romantisme le séduisit d'abord : il emprunta à Gœthe le sujet d'une *Nuit de Walpurgis*, composition mystique et inintelligible. Dix tableaux ou dessins qui figurèrent au salon de 1848, commencèrent à appeler sur son talent l'attention du public. Il entra dès lors dans la voie qu'il a suivie jusqu'à la fin de sa carrière : il entreprit de substituer le *réalisme* à la recherche de l'idéal, ou comme il disait, aux allégories. L'*Après-dînée à Ornans*, 1849, l'*Enterrement à Ornans*, 1850, œuvres remarquables par la vigueur de la conception et l'énergie brutale de l'exécution, suscitèrent d'ardentes polémiques. Loin de s'amender au gré des critiques, Courbet leur répondit par son tableau des *Baigneuses*, 1853, dans lequel il exagérait encore son système et ses audaces. Mécontent de la place qui avait été assignée à ses tableaux lors de l'exposition universelle de 1855, il organisa une exposition particulière. La *Chasse au chevreuil* et *la Biche forcée à la neige*, 1857, doivent être mises au nombre de ses meilleures productions. Il donna ensuite le *Combat de cerfs, le Cerf à l'eau, le Piqueur*, 1861 ; un *Petit Pêcheur en Franche-Comté*, 1863 ; le portrait de *Proudhon* et la *Vallée du Puits noir*, 1865 ; *la Femme au perroquet* et *la Remise de chevreuils*, 1866 ; *l'Aumône d'un Mendiant* et *le Chevreuil chassé aux écoutes*, 1868 ; *l'Hallali du cerf* et *la Sieste*, 1869 ; la *Mer orageuse*, auj. au Musée du Luxembourg, et la *Falaise d'Étretat*, 1870. L'originalité excessive et le réalisme exagéré de sa peinture, la bizarrerie de son caractère et le radicalisme avoué de ses opinions politiques écartèrent de lui les faveurs et les récompenses officielles. Il obtint pourtant une 2e médaille au salon de 1849 et deux rappels de médaille en 1857 et en 1861. M. Maurice Richard, ministre des beaux-arts dans le cabinet présidé par M. Émile Ollivier, le fit nommer chevalier de la Légion d'honneur le 21 juin 1870, mais Courbet refusa la décoration non sans éclat. Il avait cependant accepté en 1869 la croix de Saint-Michel, que lui avait envoyée le roi de Bavière à la suite de l'exposition de Munich. Après le 4 septembre, le gouvernement de la Défense nationale lui confia la direction des beaux-arts. Il obtint un petit nombre de voix aux élections pour l'Assemblée nationale du 8 février 1871, et, après le 18 mars, il fut nommé membre de la Commune pour le VIe arrondissement de Paris. Membre de la commission de l'enseignement, et quelque temps délégué à la mairie du VIe arrondissement, il se montra relativement modéré, signa le 30 avril la déclaration de la minorité de la Commune et vota le 1er mai contre la création d'un comité de salut public. Mais la Commune avait décrété, le 13 avril, la démolition de la colonne de la place Vendôme : Courbet, qui avait déjà demandé pendant le siège le *déboulonnage* de la colonne, insista pour que le décret fût exécuté. La Commune le chargea de présider à cette opération, et la colonne fut abattue, le 18 mai. Le 21, l'armée de Versailles entra dans Paris. Courbet, arrêté chez un de ses amis, comparut devant le 3e conseil de guerre à Versailles : grâce à une habile plaidoirie de Lachaud, il ne fut condamné qu'à six mois de détention et obtint bientôt d'être transféré dans une maison de santé. Il se remit à la peinture ; mais ses tableaux furent refusés au salon de 1872 par une décision spéciale du jury. En 1873, l'Assemblée nationale invita le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts à intenter une action civile contre Courbet pour l'obliger à payer les frais de reconstruction de la colonne. Il fut en effet condamné à verser 323,091 fr. 68 cent. Ses tableaux furent saisis, mais le gouvernement revint sur cette mesure en 1877. Retiré en Suisse, à La Tour de Peilz, Courbet ne tarda pas à tomber malade et mourut prématurément, victime de la politique, dans laquelle il s'était fourvoyé. En dépit de ses excentricités et de cette prétendue recherche de la laideur qu'on lui a si souvent reprochée, Courbet avait un véritable tempérament d'artiste, et quelques-unes au moins de ses œuvres ont leur place marquée parmi les meilleures productions de la peinture contemporaine.

COURBEVOIE, ch.-l. de cant. (Seine), arr. de Saint-Denis, à 8 kil. N.-O. de Paris, sur la rive g. de la Seine. Vaste caserne ; entrepôt de liquides ; fabr. de céruse, toiles peintes, etc. : 11,934 hab.

COURCELLES (MARIE-SIDONIA DE **LÉNONCOURT**, MARQUISE DE), née en 1651, morte en 1685. Orpheline et riche héritière à quatorze ans, elle épousa le marquis de Courcelles, qu'elle prit aussitôt en aversion ; entourée d'une société corrompue, et naturellement portée aux intrigues, elle s'abandonna à une vie de désordres qui lui attirèrent des procès scandaleux. La marquise de Courcelles a laissé des *Mémoires* sur sa vie et des *Lettres* remarquables par l'esprit et le tour élégant et vif du style. On les a publiés sous le titre de *Vie de la marquise de Courcelles, écrite en partie par elle-même*, Paris, 1808 ; ils font aussi partie de la *Bibliothèque elzévirienne*, sous le titre de *Mémoires et Correspondance de la marquise de Courcelles*, 1855.

COURCELLES (J.-B. PIERRE **JULIEN**, CHEVALIER DE), né à Orléans en 1759, mort en 1834, s'est occupé de recherches généalogiques.

Il a composé : *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, Paris, 1820, 5 vol. ; *Dictionnaire historique des généraux français depuis le onzième siècle*, 1820-23, 9 vol. ; *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe*, 1821-30, 12 vol. in-4° ; *Nobiliaire universel de France*, 1820-21, etc.

COURCELLES, v. de Belgique, Hainaut ; mines de houille, usines métallurgiques ; fabr. de toiles ; 7,460 hab.

COURCELLES-LE-COMTE, vge (Pas-de-Calais), arr. de Béthune ; 750 hab. Succès d'Édouard Ier d'Angleterre sur Philippe le Bel, roi de France, 1288.

COURCHELETTES, vge du dép. du Nord, arrond. de Douai, sur la Scarpe, au point où le canal de la Sensée s'en détache ; 270 hab.

COURCHETET D'ESNANS (LUC), littérateur, né à Besançon en 1695, m. en 1776, avait des connaissances étendues dans la diplomatie et le droit public. Il fut censeur royal, intendant de la maison de la reine, et agent des villes han-

séatiques à Paris. On croit que ce fut lui qui rédigea la déclaration de guerre en 1740.

Les ouvrages qu'il a publiés sont : *Histoire du traité des Pyrénées*, Paris, 17[illegible], 2 vol.; *Histoire du traité de Nimègue*, 1754, 2 vol.; *Histoire du cardinal de Granvelle*, 1761.

COURCY, vge (Calvados), arr. de Falaise; 300 hab. Anc. baronnie : restes importants d'un vieux château.

COURIER DE MERÉ (Paul-Louis), helléniste et écrivain politique, né à Paris en 1772, m. à Véretz (Indre-et-Loire) en 1825, assassiné par son garde-chasse. Élevé par un père très instruit, il acquit une érudition précoce, et fit en outre de bonnes études de mathématiques. Officier d'artillerie en 1793, il prit part à quelques campagnes en Allemagne et en Italie jusqu'en 1809; mais peu régulier dans le service, esprit frondeur et caractère indiscipliné, entraîné par sa passion pour les lettres et la recherche des manuscrits grecs, il finit par abandonner la carrière militaire (il était alors chef d'escadron), et se livra en Italie à ses études favorites. En 1810, ayant eu le bonheur de retrouver dans un ms. de Florence, où aucun savant ne l'avait remarqué avant lui, un morceau du roman de *Daphnis et Chloé* qui manquait dans tous les livres, il donna à Rome la 1^re^ édition complète du texte de Longus, et à Florence une réimpression de la traduction d'Amyot, corrigée et complétée très habilement dans le même style. Cette découverte et ces publications répandirent son nom dans toute l'Europe; en même temps, une dispute avec le bibliothécaire Del Furia, au sujet d'une tache d'encre qu'il avait faite, peut-être à dessein, dans le ms. de Longus, sur le fragment retrouvé par lui, révéla l'âpreté de son caractère et l'acrimonie de son style. Peu après, il publia à Paris, 1813, une remarquable édition des traités de Xénophon *sur la Cavalerie*, avec une traduction française et des notes. Rentré en France en 1814, il épousa une fille du savant Clavier. Avec la Restauration s'ouvrit pour lui une nouvelle carrière : il remplit la France de ses pamphlets, dans lesquels, se donnant le titre de *canonnier à cheval* ou de *vigneron*, avec un ton libre et mordant et un style d'une exquise délicatesse, il frondait sans aucun ménagement le gouvernement, le parti royaliste et le parti religieux. On lui fit plusieurs procès, et il fut emprisonné à Sainte-Pélagie; il n'en devint que plus ardent à la lutte. Cependant ses écrits politiques ne l'empêchaient pas de continuer ses travaux sur l'antiquité grecque; il retouchait cette traduction de Longus, qui de l'œuvre d'Amyot était devenue la sienne; il en publiait une, dans le même goût, de l'*Ane* de Lucius de Patras, avec un texte soigneusement corrigé et des notes spirituelles, Paris, 1818. Il préparait une traduction d'Hérodote en français du XVI^e^ siècle, et donnait comme *Prospectus* un long fragment du III^e^ livre, avec une préface à l'appui de son système, 1822. Comme publiciste, Courier est ouvertement de l'école philosophique du XVIII^e^ siècle; comme écrivain, il affecte de remonter au XVII^e^, même au XVI^e^, et surtout à l'antiquité : c'est un atticiste, qui a poussé jusqu'à l'excès la pureté et la naïveté artificielle de la diction. Tout ce qui est sorti de sa plume est extrêmement travaillé; ses *Lettres*, très agréables d'ailleurs, et dont quelques-unes sont des chefs-d'œuvre, ont toutes ce caractère.

Ses œuvres complètes ont été publiées, avec une notice, par A. Carrel, en 1830, 4 vol., et dans la Biblioth. franç. de F. Didot, 1 vol. gr. in-8°. La meilleure édition de sa trad. de Longus est celle de 1825, in-16. Ds.

COURILS, esprits ou sorciers nains, tantôt malicieux et tantôt serviables, représentés quelquefois avec des pattes d'oie. C'est une croyance de l'Irlande et de la basse Bretagne.

COURLANDE, en allemand *Kurland*, en latin *Curonia*, gouvt de la Russie d'Europe, entre la Livonie au N., dont la Duna la sépare, les gvts de Witebsk à l'E., de Kowno au S., et la mer Baltique à l'O.; cap Mitau. Superf., 27,286 kil. carr.; pop., 588,140 hab., presque tous Allemands, et dont 15,000 seulement appartiennent à l'Église russe, 15,000 juifs, 45,000 catholiques, le reste luthériens. La Courlande dépend de la 3^e^ circonscription militaire (Vilna). Sol plat, contenant des dunes sablonneuses, plus de 300 lacs ou marais, fertile néanmoins. Climat très rigoureux en hiver; vastes forêts. Beaucoup d'ambre sur les côtes; élève de bestiaux et d'abeilles; peu de commerce et d'industrie. — La Courlande fut conquise en 1243 par l'Ordre Teutonique; Gothard Kettler, grand maître de cet Ordre en Courlande, ayant adopté la réformation, la Courlande forma un duché vassal de la Pologne, 1561, et héréditaire dans la maison Kettler, qui s'éteignit en 1737. Malgré un acte de la diète de Courlande, qui avait désigné en 1726 Maurice de Saxe comme héritier de ce duché, Anne, impératrice de Russie, le fit donner à son favori Biren, 1737; il passa ensuite au fils de Biren, Pierre, 1769, qui abdiqua en 1795. La Courlande fut depuis lors réunie à la Russie. Un ukase du tzar Alexandre I^er^, 1819, supprima le servage personnel dans cette province.

COURMAYEUR, vge du roy. d'Italie (prov. de Turin), au pied du mont Blanc, et à la source de la Doire-Baltée; 1,200 hab.

COURMENIN. *V.* Deshayes.

COURNAND (Antoine de), littérateur, né à Grasse en 1747, m. à Paris en 1814, fut élevé chez les oratoriens, embrassa l'état ecclésiastique, s'affranchit de ses vœux en 1789, et devint membre de la commission administrative de la Seine après le 10 août 1792. Chargé d'enseigner la littérature française au Collège de France, il réussit médiocrement.

Il a laissé quelques poèmes : *les Styles, les Quatre âges de l'homme* des trad. en vers de l'*Achilléide* de Stace et des *Géorgiques* de Virgile un *Tableau des révolutions de la littérature*, etc.

COURNEUVE (LA), vge industriel du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis; teintureries, fabr. de toiles cirées; 1,010 hab.

COURONNES, chez les Romains et chez les Grecs. Il y avait des couronnes de *festins*, de *jeux publics*, *militaires* et de *sacrifices*.

COURONNES DE FESTINS. Elles étaient de fleurs naturelles ou artificielles, et de deux sortes : les unes pour mettre sur la tête; les autres, autour du cou et pendantes sur la poitrine. On les portait comme préservatif contre l'ivresse, les anciens croyant que l'odeur des fleurs, ouvrant les pores de la peau, donnait au vin le moyen d'évaporer ses fumées. On ne prenait de couronne de tête que dans les festins où l'on devait faire un peu d'excès, et de couronnes de cou que dans les *comessationes*. (*V.* Repas.) Les couronnes faisaient partie des apprêts du festin; on les distribuait après le 1^er^ service et avant le 2^e^, au moment où les convives commençaient de boire. Elles étaient tressées d'une seule espèce de fleurs, ordinairement de roses, de violettes, de safran, de nard. On en faisait aussi d'ache, de lierre, de lis, de myrte. Les riches employaient, par recherche, des couronnes en feuilles de roses naturelles cousues sur des écorces de tilleul gaufrées. L'hiver, on se servait de fleurs d'amarante, qui, mises dans l'eau, recouvraient toute leur fraîcheur première. Sous les empereurs, on fabriqua, avec des copeaux de corne, ou avec de la soie, des fleurs artificielles qui avaient la couleur et le parfum des fleurs naturelles.

COURONNES DES JEUX PUBLICS. Récompense donnée aux vainqueurs chez les Grecs. C'était une couronne d'olivier sauvage, dans les jeux Olympiques; de laurier, aux jeux Pythiques; d'ache, aux jeux Néméens; de pin, aux jeux Isthmiques. Les Romains donnaient aussi des couronnes aux vainqueurs dans les jeux du cirque, et au meilleur acteur dans les jeux scéniques. Le président des jeux les décernait à la fin de chaque exercice, et en présence de tous les spectateurs. C'était originairement une couronne de laurier; Crassus, l'an 680 de Rome, donna, par magnificence, des couronnes artificielles à feuilles d'or et d'argent. Dès lors tout le monde fit de même.

COURONNES MILITAIRES. Il y en avait de neuf sortes : *castrensis* ou *vallaris*, *civica*, *graminea* ou *obsidionalis*, *muralis*, *oleaginalis*, *ovalis*, *rostralis* ou *navalis*, et *triumphalis*. Chacune récompensait une action spéciale et particulière, et autant de fois le même individu répétait la même action, autant de fois il recevait la même couronne. Tout soldat couronné avait le droit de porter sa couronne perpétuellement; mais il ne le faisait que dans les fêtes et les jeux publics. Les couronnes militaires furent toujours des récompenses individuelles; cependant on décerna quelquefois la *vallaris* et l'*obsidionalis* à un corps entier; alors on l'attachait à l'enseigne du corps.

Couronne *castrensis* ou *vallaris*. Le général la décernait à celui qui avait pénétré de vive force dans le camp de l'ennemi, en franchissant la palissade (*vallum*). Cette couronne était d'or, avec des pointes en forme de palissades. Posthumius décerna cette couronne, l'an 255 de Rome, et ce fut la 1^re^ couronne d'or donnée en récompense militaire.

Couronne civique, *corona civica*. Récompense d'un légionnaire qui en avait sauvé un autre et tué l'ennemi qui le pressait. Que l'homme sauvé fût soldat ou général, l'action était également estimée, pourvu qu'il fût citoyen romain et qu'il reconnût son sauveur. La couronne civique, bien que de simples rameaux de chêne, était très estimée; quand celui qui la portait entrait aux jeux publics, tout le monde se levait devant lui, et il pouvait prendre place aux premiers rangs. Elle lui donnait l'exemption des charges publiques, et cette immunité s'étendait à son père et à son aïeul paternel.

Couronne *graminea* ou *obsidionalis*, couronne de gazon décernée par les soldats d'une légion ou d'une fraction de légion à un général ou à un tribun. Une armée naguère bloquée dans son camp la décernait au chef qui l'avait délivrée. Elle était tressée de gazon arraché dans le lieu même où les troupes assiégées avaient été sauvées. Nulle couronne ne l'emportait sur celle-ci, parce qu'elle récompensait un service rendu à un grand nombre de citoyens.

Couronne *muralis*. Le général la donnait au légionnaire qui avait escaladé le 1er, et de vive force, la muraille d'une ville assiégée. Elle était d'or, et avait la forme d'une muraille crénelée.

Couronne *navalis*. *V.* Couronne *rostralis*.

Couronne *oleaginalis*. Elle était d'olivier, et servait de parure à ceux qui accompagnaient un ovateur dans son ovation. (*V. ce mot.*)

Couronne *ovalis*. Couronne de myrte, et quelquefois de laurier, que portait un ovateur. (*V.* OVATION.)

Couronne *rostralis* ou *navalis*. Récompense du Romain qui, dans un combat naval, avait le premier sauté à l'abordage sur un vaisseau ennemi, ou dont les soins et le courage l'avaient fait capturer. Dans ce dernier cas, elle se donnait ordinairement aux chefs d'armée. Elle était d'or, et hérissée d'imitations de rostres de navires.

Couronne *triumphalis*. Couronne de laurier que portait un triomphateur le jour de son triomphe. Elle lui avait été décernée par ses soldats. Il y en avait d'autres aussi, offertes par les villes des provinces où le général avait accompli les faits d'armes qui lui valaient le triomphe. (*V.* OR CORONAIRE.)

Couronne *vallaris*. *V.* Couronne *castrensis*.

COURONNES DE SACRIFICES. Les prêtres et leurs servants dans les sacrifices publics portaient sur la tête une couronne prise de l'arbre consacré à la divinité à laquelle ils sacrifiaient : pour Jupiter, c'était une couronne de chêne; pour Hercule, de peuplier ou de laurier; pour Junon, de laurier, etc. C. D—Y.

COURONNES DE SOUVERAINS. Dans les temps les plus reculés, la couronne fut un ornement du sacerdoce, consistant en une bandelette dont les prêtres se ceignaient la tête. Les souverains la prirent à leur tour. La coiffure des rois d'Égypte et d'Assyrie était la même que celle des statues des dieux. On voit sur les médailles plusieurs sortes de couronnes propres aux empereurs romains : la couronne de laurier seule admise dans les premiers temps de l'empire, une couronne ornée de perles ou de pierreries, une espèce de bonnet et une couronne radiale. Les empereurs byzantins se servirent d'une couronne couverte par le haut. Celle des papes est une tiare ornée de trois couronnes. Au temps de la féodalité, tous les seigneurs prirent la couronne d'or : celle de duc, enrichie de pierres précieuses, a 8 grands fleurons (feuilles d'ache); celle de marquis a 4 fleurons, alternés chacun de 3 perles en forme de trèfle; celle de comte est surmontée de 16 grosses perles, tandis que celle de vicomte n'en a que 4; celle de baron est entrelacée, à six espaces égaux, de rangs de perles, trois à trois en bandes. Quant aux rois de France, les Mérovingiens portèrent des couronnes de quatre sortes : 1° un diadème de perles, en forme de bandeau, avec bandelettes pendant sur le dos; 2° une mitre couverte, surmontée d'un cercle d'or; 3° une coiffure semblable au *mortier* des anciens présidents de parlement; 4° un chapeau en pyramide, surmonté d'une grosse perle. Les Carolingiens avaient la tête ceinte d'un double rang de perles, ou une couronne de laurier, ou une mitre surmontée d'un globe avec la croix : celle-ci était la couronne impériale de Charlemagne. Les Capétiens adoptèrent le cercle d'or, enrichi de pierreries, rehaussé, depuis Philippe de Valois, de fleurs de lis; François Ier revint à la couronne de Charlemagne fermée par le sommet, pour ne pas laisser à Charles-Quint cette marque de supériorité, et depuis ce fut toujours la couronne des rois de France.
B.

COURONNE DE FER, couronne des rois lombards. Elle fut portée pour la première fois par Agilulf, en 590. Elle était d'or pur; mais un petit cercle de fer, formé, dit-on, d'un des clous qui servirent à crucifier J.-C., était placé dans sa partie intérieure : de là son nom. Au moyen âge, les empereurs d'Allemagne allaient prendre à Pavie la couronne de fer. Napoléon Ier la porta, lorsqu'il fut couronné roi à Milan; elle est toujours conservée dans la cathédrale de Monza. G.

COURONNE DE FER (ORDRE DE LA), ordre de chevalerie très ancien dans le royaume d'Italie, suivant quelques historiens, mais tombé en désuétude : il fut rétabli par l'empereur Napoléon Ier, roi d'Italie, sur le modèle de la Légion d'honneur, le 5 juin 1805. La décoration consistait dans la représentation de la Couronne lombarde, autour de laquelle étaient écrits ces mots : Dieu me l'a donnée, gare à qui la touche, *Dio me l'a data, guai a qui la tocca*. Elle était suspendue à un ruban couleur orange, avec liserés verts. L'ordre de la Couronne de fer a été réorganisé le 12 févr. 1816 par l'empereur François Ier et figure encore parmi les ordres autrichiens.
G.

COURONNE (LA), vge (Charente), arr. d'Angoulême; 2,875 hab. Belles ruines de l'abbaye des Augustins dite de *la Couronne*. Nombreuses papeteries.

COURONNE (GRAND-), vge industriel, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen, près de la rive g. de la Seine; 935 hab.

COURONNE, monnaie dont il y eut deux sortes en France : l'une en or, portant une couronne dans le champ parsemé de fleurs de lis, ne fut frappée que sous Philippe de Valois en 1339, et on en taillait 45 au marc; l'autre, en argent, dite *blanc à la couronne*, valut 5 deniers tournois sous Philippe de Valois, et 12 sous Jean le Bon. — La couronne d'Angleterre, auj. très rare (*crown*), est la plus forte monnaie d'argent; c'est le quart de la livre sterling ou 5 shillings (5 fr. 81 depuis 1818); elle valait autrefois 6 fr. 16. — Il y eut, dans les Pays-Bas autrichiens, une couronne ou écu de Flandre en argent (*Kronenthaler, Krone, Silberkrone*), appelée aussi écu à la croix (*Kreuzthaler*), parce qu'elle portait une croix de Saint-André de Bourgogne, avec des couronnes fixées aux trois angles supérieurs. On frappa des couronnes du même genre dans le pays de Bade, en Wurtemberg, dans les duchés de Hesse-Darmstadt, de Saxe-Cobourg, de Nassau, dans la principauté de Waldeck, et en Bavière depuis Maximilien-Joseph; ces dernières portaient, au-dessous d'une couronne, un sceptre et une épée attachés à la croix, d'où le nom de *Schwertthaler*.

COUROTROPHES. On appelle ainsi des divinités assimilées à Cybèle qui sont représentées par l'art antique assises, tenant sur leurs genoux un enfant ou un petit animal. On les rencontre, en terre cuite et en pierre, depuis l'Asie Mineure jusqu'à la Gaule. S. Rc.

COURPIÈRE, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers, sur la Dore; 1,260 hab. Fabr. de passementerie et de poterie; commerce de bois; eaux minérales froides.

COURRIER, religieux chargé, dans certains ordres monastiques, de *courir* pour les affaires de la communauté. A la Grande Chartreuse, c'était le procureur de la maison. Chez les prélats, le courrier faisait exécuter les ordres et mandements. Celui de l'évêque de Vienne était vicaire général, second magistrat de la ville, quelquefois juge et procureur fiscal. Celui de l'évêque de Grenoble convoquait les milices.

COURRIÈRES, vge du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, sur le canal de la haute Deûle; 3,280 hab.; mines de houille, fabr. de sucre de betteraves.

COURS, vge (Rhône), arr. de Villefranche; 5,430 hab. Fabr. de toiles de fil et de coton dites de *Beaujolais*.

COURSAN, ch.-l. de cant. (Aude), arr. de Narbonne, sur la rive dr. de l'Aude; 2,710 hab. Eaux thermales, fabr. d'eau-de-vie.

COURSEGOULES, ch.-l. de cant. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 475 hab.; mines de plomb et de fer.

COURSES. Les courses de chars étaient une partie des jeux publics chez les anciens. (*V.* JEUX PUBLICS.) — Les modernes ont des courses de chevaux, qui ont pour but l'amélioration des races chevalines. Les Anglais en ont établi à Newmarket, Epsom, Ascot, Doncaster, Saint-Albans, Leeds, Chester, Hambleton, etc. La France, sous le Consulat, emprunta cet exercice à l'Angleterre. Les plus anc. courses ont été celles du Champ-de-Mars, à Paris. Il y en a auj. à Auteuil, à Vincennes, à La Marche, près de Saint-Cloud, à Saint-Ouen, à la Croix-de-Berny, au Vésinet; celles du bois de Boulogne et de Chantilly sont les plus renommées. Il y en a également dans un grand nombre d'autres villes des départements, à Fontainebleau, Beauvais, Amiens, Dieppe, Trouville, Nice, etc. Le goût des courses de chevaux s'est aussi répandu en Autriche et en Allemagne. Les États-Unis ont de nombreux hippodromes très fréquentés, et les Anglais ont porté l'usage de ce divertissement partout où ils se sont établis, aux Indes, à Hong-Kong, en Australie, etc.

COURSEULLES-SUR-MER, vge (Calvados), arr. de Caen; petit port sur la Seulle, près de son embouchure. Grands parcs aux huitres; pêche du hareng et du maquereau; cabotage; bains de mer; 1,662 hab.

COURSON, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. d'Auxerre; 1,119 hab. Carrières de pierres de taille; comm. de charbons et de chaux.

COURT (ANTOINE), ministre protestant, né en 1696 à Villeneuve (Vivarais), m. en 1760. Au commencement du règne de Louis XV, il rétablit les synodes supprimés depuis trente ans, et gagna la protection du régent, en combattant les projets du cardinal Alberoni, qui voulait créer parmi les calvinistes un parti en faveur de Philippe V d'Espagne. Les persécutions ayant recommencé, il se retira à Lausanne, 1729, et y fonda l'École des pasteurs du désert, qui devait former des ministres pour les églises françaises. Cette école, destinée à remplacer celles de Saumur et de Sedan qu'on avait détruites, subsista jusqu'au moment où Napoléon Ier créa la faculté de théologie calviniste de Montauban.

Court a laissé une *Histoire de la guerre des Camisards*, publiée par son fils, 1760, 3 vol. R.

COURT (JOSEPH-DÉSIRÉ), peintre d'histoire, né à Rouen en

1798, m. en 1865, était fils d'un barbier. Il vint à Paris, dans l'atelier de Gros, et à 23 ans remporta le grand prix de Rome. En 1827, il envoya de Rome les *Funérailles de César*, l'un de ses meilleurs tableaux. De retour à Paris, il fit beaucoup de portraits et de la peinture de genre. Il revint à l'histoire après 1830, et donna successivement : *Louis-Philippe prêtant serment à la Charte*, 1832; *Boissy d'Anglas saluant la tête de Féraud*, 1836; la *Fuite du gouverneur de Constantine*, 1839; le *Retour de St Louis*, 1841, etc. Pendant quelques années, Court parut abandonner encore la peinture d'histoire; mais il y revint en 1859, dans une exposition particulière qu'il fit à Paris de ses œuvres. Là parut le *Martyre de Ste Agnès dans le Forum romain*, page de la plus grande dimension et d'un genre à la fois archéologique et historique. Ce tableau a figuré à l'exposition des beaux-arts de 1865, avec un autre, aussi grand, le *Rachat des prisonniers russes par les Français pendant la campagne de Dalmatie en 1807*. De tous les artistes sortis de l'école de Gros Court est celui qui rappelle le mieux la manière de ce maître. C. D—y.

COURT DE GÉBELIN (ANTOINE), fils d'Antoine Court, né à Nîmes en 1725, m. en 1784. Il vint, en 1760, se fixer à Paris, où il obtint la place de censeur royal. La société du Musée le choisit, à son début, pour président. Deux fois l'Académie française lui décerna le prix Valbelle, fondé pour récompenser le travail littéraire le plus utile. L'ouvrage capital de Court de Gébelin, *le Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne, considéré dans son génie allégorique et dans les allégories auxquelles conduisit ce génie*, fut loin de répondre à l'attente qu'il avait fait concevoir. Le plan est gigantesque, et n'aurait pu être exécuté avec 30 vol. in-4°. Les 9 premiers seulement ont paru, 1773-1782, et s'occupent des objets suivants : *Allégories orientales; Grammaire universelle; Histoire naturelle de la parole; Histoire du calendrier; Dictionnaire étymologique de la langue latine; le Monde primitif considéré dans divers objets concernant l'histoire, le blason*, etc.; *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*. On ne peut refuser à l'auteur une immense érudition; mais il abuse de la critique conjecturale; son livre est systématique et diffus. L'année de sa mort, il publia une *Lettre sur le magnétisme animal*, dont il était un partisan dévoué. Il était l'ami des principaux économistes. J. T.

COURTALAIN, brg (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun, sur l'Yerre, affl. du Loir; 850 hab. Magnifique château des Montmorency, datant du XV^e siècle. Foires et marchés importants.

COURTENAY, *Cortiniacum*, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. de Montargis; 2,922 hab. Anc. seigneurie (*V. l'art. suivant*), tanneries, teintureries, comm. de bois et de charbon. Château remarquable.

COURTENAY (MAISON DE). Deux familles historiques ont porté ce nom. L'une fournit, au XII^e siècle, à la principauté d'Édesse, conquise par les Croisés, trois comtes du nom de Josselin. L'autre fut une branche de la maison capétienne, issue de Pierre, un des fils de Louis le Gros; elle a donné trois empereurs à Constantinople. (*V.* PIERRE, ROBERT et BAUDOUIN.) Philippe de Courtenay, fils de Baudouin, eut de son mariage avec Béatrix, fille du roi de Naples Charles d'Anjou, une fille, Catherine, qui épousa Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi : les domaines des Courtenay passèrent ainsi à la maison de France. Plusieurs membres des branches collatérales de la maison de Courtenay essayèrent plus tard, mais sans succès, de se faire accepter comme princes du sang; l'un d'eux, Jean de Courtenay, seigneur de Chevillon, se retira en [illegible] en 1611. B.

COURTHEZON, brg (Vaucluse), arr. d'Avignon, sur l'[illegible]; [illegible] hab. Patrie de Saurin.

COURTILLE. On nommait ainsi jadis une petite cour ou [illegible] de campagne enclos de haies, de treillages ou de fossés. Il y avait, tout proche de Paris, au N., les Courtilles-[illegible], les Courtilles du Temple. Ces dernières ont [illegible] un village qui est devenu depuis la principale rue de [illegible]. (*V. ce mot.*) La Courtille de Belleville était autrefois [illegible] par le peuple de Paris pendant les derniers [illegible] naval.

COURTIN (HONORÉ), diplomate, m. en 1703, doyen du [illegible]. D'abord intendant, il fut ensuite assez longtemps ambassadeur en Angleterre sous Charles II, négocia la paix de Breda en 1667, et plusieurs autres traités. Louvois, son ami, voulut lui faire donner le ministère des affaires étrangères en 1679, lors de la disgrâce de M. de Pomponne, sans y réussir. Lui-même refusa en 1697, pour raison de santé, la charge de premier plénipotentiaire à la paix de Ryswick. C'était un homme de beaucoup de mérite, d'esprit et de probité, en qui Louis XIV avait la plus grande confiance. Sa fille, M^me de Varangeville, fut la mère de la maréchale de Villars. — Son fils, FRANÇOIS, connu sous le nom de l'abbé Courtin, m. à Passy en 1739, à l'âge de plus de 80 ans, fut un des épicuriens de la société du Temple, très lié avec Chaulieu, La Fare, J.-B. Rousseau et Voltaire. On trouve quelques pièces de lui parmi les œuvres de Chaulieu. Ds.

COURTIN (EUSTACHE-MARIE-PIERRE-MARC-ANTOINE), magistrat et littérateur, né à Lisieux en 1768, m. en 1839, avocat au Parlement de Rouen en 1790, sollicita la défense de Louis XVI devant la Convention, devint substitut près la cour criminelle de la Seine en 1803, avocat général à la cour impériale de Paris en 1811, fut préfet de police pendant les Cent-jours, dut s'exiler en Belgique à la 2^e Restauration; obtint en 1818 l'autorisation de rentrer en France, se fit avocat, et se livra à la littérature.

Il publia, avec le concours de nombreux savants, une *Encyclopédie moderne*, 1823-32, 24 vol. et 2 vol. de planches, rééditée avec modifications par MM. Didot, 1846-51; 27 vol., avec planches, et *Supplément* en 12 vol., 18[illegible]-62.

COURTISOLS, vge (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne; 1,907 hab. Fondé probablement à la fin du XVII^e siècle par une colonie de Suisses; ses habitants ont conservé des coutumes et un langage particulier. La culture y est très perfectionnée.

COURTOIS (JACQUES), dit *le Bourguignon*, peintre de batailles, né en 1621 à Saint-Hippolyte (Franche-Comté), étudia en Italie et surtout à la suite des armées. Il mourut jésuite à Rome, en 1676. Ami du Guide et de l'Albane, il sut mettre à profit leurs conseils. Ses tableaux sont remarquables par la vérité, la disposition et le mouvement des personnages; ses petites toiles surtout sont pleines de feu et de vie; la couleur est chaude et vigoureuse. Le musée du Louvre possède : *Moïse en prière pendant le combat des Amalécites*, et la *Bataille d'Arbelles*. G. Audran a gravé quelques-uns des ouvrages du Bourguignon. Ce peintre fut le maître de Joseph Parrocel. — Son frère GUILLAUME, né en 1628, m. en 1679, étudia sous Pierre de Cortone. Son dessin est correct, mais son coloris sans vigueur. On voit de lui au Louvre : *Josué arrêtant le soleil*. B.

COURTOIS (EDME-BONAVENTURE), homme politique, né à Arcis-sur-Aube en 1750, m. en 1816, député de l'Aube à l'Assemblée législative, puis à la Convention, vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, fut chargé, après le 9 thermidor, de l'examen des papiers de Robespierre, entra au comité de sûreté générale en 1795, puis au conseil des Anciens; prit une part active aux événements du 18 brumaire, à la suite desquels il fit partie du Tribunat, fut éliminé de ce corps en 1802, et se réfugia en Belgique en 1816 à cause de la loi sur les régicides.

On a de lui : *Rapport fait au nom de la Commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices*, an III (1795), 2 vol.; *Ma Catilinaire, ou suite de mon Rapport du 16 nivôse, etc.*, an III; *Rapport fait au nom des Comités de salut public et de sûreté générale sur les événements du 9 thermidor*, an IV (1795). B.

COURTOIS (BERNARD), chimiste, né à Dijon en 1777, m. en 1838, entra dans le laboratoire de Fourcroy à l'École polytechnique. Appelé aux armées par la réquisition de 1799, il servit quelque temps dans les hôpitaux militaires. Puis il reprit ses travaux de laboratoire sous Thénard et Séguin; il eut part, avec ce dernier, à la découverte de l'alcaloïde de l'opium. En 1804, il établit une nitrière artificielle, où il obtenait le nitrate de soude en décomposant le nitrate de chaux par les soudes de varech, et, en 1812, découvrit un corps nouveau que Gay-Lussac appela *iode*. Ruiné par les événements de 1815, il lutta longtemps contre l'infortune; ce fut seulement en 1831 que l'Académie des sciences lui décerna un prix de 6,000 fr.

V. Cap, *Études biographiques pour servir à l'histoire des sciences*, Paris, 1857.

COURTOMER, ch.-l. de cant. (Orne), arr. d'Alençon. Eaux minérales; 1,140 hab.

COURTONNE (JEAN), architecte, né à Paris vers 1670, m. en 1738, fut membre de l'Académie d'architecture, 1728, y devint professeur, 1730. Il éleva les hôtels de Noirmoutier et de Matignon, à Paris, et publia un *Traité de perspective pratique*, 1725, in-fol.

COURTRAI ou **COURTRAY**, en flamand *Kortryk*, en latin *Cortoricum, Cortoriacum*; v. de Belgique, autrefois fortifiée, sur la Lys, ch.-l. d'arr. de la Flandre occident.; 27,316 hab. On y remarque l'hôtel de ville, les églises Saint-Martin et Notre-Dame. Fabriques de toiles fines renommées, linge de table, dentelle, cotonnades, savon. Bibliothèque publique, athénée, hôpitaux. Aux environs on récolte le lin le plus fin de Belgique. — Courtrai, dans le pays des Centrons, fut évangélisée par St Éloi vers 650; elle avait déjà le titre de ville municipale. Charles le Chauve y battit monnaie. Les Flamands remportèrent près de Courtrai une victoire éclatante sur les Français, en 1302. Cette ville fut prise par les Français en 1382, sous Charles VI, et en 1643; les Espagnols y rentrèrent en 1645; elle revint en 1647 aux Français, sur qui l'archiduc

Léopold la reprit en 1648. Occupée de nouveau par les Français en 1667, elle fut rendue à l'Espagne en 1678, reconquise en 1683, et encore restituée par la paix de Ryswick, 1697. Les Français s'en emparèrent enfin en 1744, 1792 et 1794, et elle fut jusqu'en 1814 s.-préf. du départ. de la Lys.

COURVILLE, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres, sur l'Eure; 1,550 hab. Aux environs se trouve le château de Villebon, où mourut Sully. Patrie de Panard.

COURVOISIER (Jean-Joseph-Antoine de), né près de Besançon en 1775, m. en 1835, émigra en 1792, servit dans l'armée de Condé, se mit à étudier le droit après son retour en France, 1803, fut nommé en 1815 avocat général à Besançon, puis procureur général à Lyon, représenta le dép. du Doubs à la Chambre des députés de 1816 à 1824, où il combattit les prétentions des ultra-monarchistes, fit partie, en 1829, du ministère Polignac en qualité de garde de sceaux, mais donna bientôt sa démission, parce qu'il ne voulait pas sortir de la légalité. Après la révolution de 1830, il refusa de rentrer dans la vie publique, et continua de vivre à Baume, où il s'était retiré. Courvoisier porta dans ses fonctions de magistrat une grande rigidité d'honneur et de principes et une remarquable sagesse, qu'il ne démentit pas dans sa vie politique.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Traité sur les obligations divisibles et indivisibles selon l'ancienne et la nouvelle loi*, 1807.

COUSANCE (Henri de), maréchal de France au XIIIe siècle, et l'un des premiers qui aient porté ce titre, a été oublié dans toutes les listes, et même dans les Galeries historiques de Versailles. Sa ressemblance avec Charles d'Anjou le fit prendre pour ce prince par les soldats de Conradin à la bataille de Tagliacozzo, et il fut tué sur place, 1268. A. G.

COUSANS ou **COUZAN** (Le), anc. petit pays de France (Forez), dont les lieux principaux étaient Saint-Georges-en-Cousans et Coste-en-Couzan (Loire).

COUSERANS ou **CONSERANS**, *Consorranensis pagus*, anc. pays de France (Languedoc), ch.-l. Saint-Lizier; il fut primitivement habité par les *Consorrani*, fut compris par les Romains dans la Novempopulanie, et, au Xe siècle, forma un comté dépendant de celui de Carcassonne. Il fait auj. partie du dép. de l'Ariège.

COUSIN (Jean), grand artiste français, né vers 1500, à Soucy, près de Sens, m. vers 1589, fut à la fois peintre, sculpteur, architecte, graveur et écrivain didactique. Imitateur de Michel-Ange, bien qu'il n'ait jamais été en Italie, son nom est resté attaché à tous les grands travaux de son époque. Comme peintre, son style est large, son dessin vigoureux et son coloris plein de force : ses chefs-d'œuvre sont le *Jugement dernier*, au musée du Louvre, gravé par Pierre de Jode, et une *Descente de croix*, au musée de Mayence. Cousin exécuta un grand nombre de vitraux, à Saint-Gervais et à Saint-Etienne du Mont de Paris, à la chapelle de Vincennes, à la cathédrale, aux Cordeliers et à Saint-Romain de Sens, à Saint-Patrice de Rouen. La plupart de ses œuvres ont été mutilées ou détruites pendant les guerres de religion. On lui attribue quelques fresques à Chambord, les belles grisailles d'Anet et les verrières de Moret. Comme sculpteur et architecte, il a fait l'admirable mausolée de l'amiral Chabot, au musée du Louvre, le buste de François Ier, le portrait en bronze de Charles-Quint et le superbe monument de L. de Brézé, dans la cathédrale de Rouen. Comme graveur, on lui attribue la belle médaille de Catherine de Médicis, et bon nombre de gravures sur bois dans les livres du temps.

Il a écrit trois ouvrages : *la Vraie science de la pourtraicture; l'Art de desseigner; le Livre de la perspective.* B.

COUSIN (Louis), érudit, né à Paris en 1627, m. en 1707, fut d'abord avocat distingué, puis président à la cour des monnaies, et censeur. Il entra à l'Académie française en 1697.

On a de lui : *Histoire de Constantinople*, 1672, 8 vol. in-4o, ou 1685, 8 vol. in-12, trad. des principaux auteurs de la Byzantine : *Histoire de l'Eglise*, 1675-76, 4 vol. in-4o, ou 1686, 5 vol., traduite d'Eusèbe, Socrate, Sozomène, Théodoret, etc.; *Histoire romaine*, 1678, in-4o, ou 1686, 2 vol. in-12, traduite de Xiphilin, Zonaras et Zosime; *Histoire de l'empire d'Occident*, 1683, 2 vol., traduite d'Eginhard, Thégan, Nithard, Luitprand, Witikind, etc. Cousin a continué le *Journal des savants*, de 1687 à 1702.

COUSIN (Victor), philosophe et littérateur, né à Paris en 1792, m. en 1867. Après de brillantes études au lycée Charlemagne, il entra, en 1810, à l'Ecole normale qui venait d'être organisée. Au bout de deux ans, il y était maître, chargé de la littérature française, puis de la philosophie, aussi jeune que ses élèves. Royer-Collard, enlevé par la politique à la philosophie, lui confia la suppléance de sa chaire à la Sorbonne, 1815. Cousin continua d'abord, à l'aide de Reid, la lutte commencée par Royer-Collard contre Locke et Condillac. Mais il ne tarda pas à dépasser le maître, fortifié par ses propres méditations, par l'étude de Descartes et de Kant, et par la connaissance de Schelling et de Hegel, après ce voyage en Allemagne dont il a donné le vif et brillant récit dans la dernière édition de ses *Fragments*. *Le Vrai, le Beau et le Bien*, tel est le titre du livre presque populaire où il a résumé son enseignement, et où, de 1816 à 1819, il faut rechercher les points fondamentaux de sa doctrine philosophique. Le gouvernement de la Restauration s'émut de cette parole ardente et passionnée qui excitait l'enthousiasme dans une jeunesse d'élite. Le cours de Cousin fut suspendu. L'École normale lui restait; mais lorsqu'elle eut été licenciée deux ans plus tard, 1822, il fut réduit au silence et exclu de l'Université. Les cinq années de 1822 à 1827, perdues pour l'enseignement, ne le furent pas pour les travaux philosophiques. C'est alors que parurent les six volumes d'*Œuvres inédites de Proclus*, l'édition complète des *Œuvres de Descartes*, les quatre premiers volumes de la *Traduction de Platon*, et la première édition des *Fragments philosophiques*. Ce fut aussi l'époque de ce second voyage en Allemagne, où, arrêté à Dresde comme suspect de carbonarisme, sur des rapports de police, il subit à Berlin une captivité de six mois qui augmenta sa popularité en France, en même temps qu'elle lui permit de faire plus ample connaissance avec la philosophie allemande. Cependant le ministère Villèle, tombé en 1827, avait été remplacé par le ministère libéral de Martignac, dont un des premiers actes fut de rappeler dans leurs chaires les professeurs qui en avaient été exclus, Cousin, Guizot et Villemain.

Quand on songe où en était encore l'histoire de la philosophie en France en 1828, on ne saurait trop admirer cette esquisse à grands traits que traça Cousin d'une *Histoire générale de la philosophie*, depuis l'Inde jusqu'au XVIIIe siècle, préambule magnifique, et un peu disproportionné, à la critique du système de Locke qui devait être l'objet du cours. On lui a reproché d'assujettir la philosophie à tourner sur elle-même, toujours condamnée à repasser par la même série des mêmes erreurs. Mais nous croyons que, sans aucun fatalisme et sans nier en rien le progrès philosophique, on peut admettre avec Cousin qu'à toutes les époques de l'histoire de la philosophie reparaissent des systèmes qui reflètent plus ou moins les grandes tendances de l'esprit humain, l'idéalisme, l'empirisme, et même le mysticisme et le scepticisme. Le nom généralement donné à la philosophie de Cousin, et que d'abord il a choisi lui-même, est celui d'*éclectisme*, nom inexact, qui ne signifie pas un système, mais plutôt une méthode, une règle que le philosophe doit appliquer à la critique des systèmes, et le profit qu'il doit en retirer pour ses propres spéculations. Or cette méthode et cette règle supposent une philosophie d'où elles sont tirées, et à la mesure de laquelle se fait la part de la vérité et de l'erreur dans toutes les autres philosophies. C'est d'ailleurs ainsi que Cousin s'expliqua sur ce nom d'éclectisme. « On s'obstine à représenter l'*éclectisme*, dit-il, comme la doctrine à laquelle on daigne attacher notre nom. Nous le déclarons : l'éclectisme nous est bien cher sans doute, car il est à nos yeux la lumière de l'histoire de la philosophie; mais le foyer de cette lumière est ailleurs. L'éclectisme est une des applications les plus importantes et les plus utiles de la philosophie que nous professons, mais il n'en est pas le principe. Notre vraie doctrine, notre vrai drapeau est le *spiritualisme*. »

A la révolution de juillet 1830, Cousin quitta l'enseignement pour l'administration. Membre du conseil royal de l'instruction publique, puis directeur de l'École normale, il fonda, régla et dirigea l'enseignement philosophique de l'Université. A la Chambre des pairs, Cousin fut le rapporteur de la loi de 1833 sur l'instruction primaire. Il arriva au ministère de l'instruction publique dans le cabinet du 1er mars 1840. Sous le ministère Guizot, il défendit l'Université et son enseignement philosophique contre les attaques du clergé. Il avait été reçu à l'Académie française en 1831, et, l'année suivante, à l'Académie des sciences morales et politiques réorganisée.

Après la révolution de 1848, Cousin fit partie du conseil supérieur de l'instruction publique, où il lutta encore en faveur de l'Université et de l'enseignement philosophique. En 1852, il prit sa retraite, ne gardant d'autre titre que celui de professeur honoraire de la faculté des lettres de Paris. Cette retraite, dont il ne voulut plus sortir, malgré les offres les plus brillantes et malgré des sympathies qu'il ne dissimulait pas pour le chef du second empire, fut laborieuse et féconde, et ajouta à la renommée sinon du philosophe, au moins de l'homme de lettres. Ses charmantes études sur les femmes et sur la société du XVIIe siècle le firent admirer d'un nouveau public. *La Jeunesse de Mazarin* et quelques chapitres de *la Jeunesse de Mme de Longueville* lui donnèrent une place parmi nos meilleurs historiens. Pendant ses dernières années, il a revu presque toutes ses œuvres philosophiques, et publié une nouvelle édition de Proclus et un volume des *Œuvres d'Abélard*. Enfin c'est dans la dernière année de sa vie qu'il a publié la 5e édition, en 5 vol., de ses *Fragments philosophiques pour servir à l'Histoire générale de la Philosophie*. Ces *Fragments*, augmentés

et complétés, embrassent l'histoire de la philosophie tout entière, depuis Xénophane jusqu'à Hegel et à Maine de Biran. Avant de mourir, Cousin fonda un prix de 3,000 fr. à l'Académie des sciences morales et politiques, et légua à l'Université sa magnifique bibliothèque, avec une riche dotation pour son entretien et ses développements. F. B—R.

COUSIN (CHARLES), dit *Cousin d'Avallon,* nomme de lettres, né en 1769 à Avallon, m. vers 1840, écrivit avec une rare fécondité. Collaborateur du *Dictionnaire historique* de Prudhomme, il rédigea encore des recueils d'anecdotes et de bons mots (*Voltairiana, Roussæana, Moleriana,* etc.), une foule de biographies (Bonaparte, Desaix, Kléber, Pichegru, etc.).

COUSIN-DESPRÉAUX (LOUIS), littérateur, né à Dieppe en 1743, m. en 1818, est auteur du *Livre de la nature,* 4 vol., ouvrage destiné à montrer partout l'action de la Providence. Il a aussi compilé une *Histoire de la Grèce,* 16 vol. in-12, 1780-89.

COUSIN JACQUES. *V.* BEFFROY.

COUSIN-MONTAUBAN (CHARLES-GUILLAUME-APOLLINAIRE-ANTOINE), comte de Palikao, général, né en 1796, m. en 1878, se distingua de bonne heure en Algérie et devint chef d'escadron en 1836, lieutenant-colonel en 1843, colonel en 1845, général de brigade en sept. 1851, et général de division en déc. 1855. Il avait conquis tous ses grades en Afrique, et commandait la division militaire de Limoges lorsqu'il fut appelé, en 1860, au commandement en chef de l'armée expéditionnaire de Chine; enleva les forts de Ta-Kou, 20 août, et remporta, le 21 sept., la victoire décisive de Palikao, qui ouvrit aux troupes françaises et anglaises les portes de Pékin, 12 oct. Cousin-Montauban revint en France en passant par le Japon, reçut de Napoléon III la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur, entra au Sénat, 1861, et fut créé comte de Palikao, 1862. Cependant le Corps législatif refusa la dotation demandée pour lui par l'empereur. Il fut appelé en 1865 au commandement du IVe corps d'armée, à Lyon. Quand la guerre fut déclarée à la Prusse, il demanda, sans l'obtenir, un commandement à l'armée du Rhin. Mais, après nos premiers revers, il fut appelé à remplacer Émile Ollivier comme chef du ministère, 11 août 1870, et fit d'énergiques efforts pour réorganiser, à Châlons-sur-Marne, l'armée du maréchal de Mac-Mahon, vaincue à Reichshoffen. Il la porta à 140,000 hommes, créa 3 nouveaux corps d'armée, mit en état de défense les forts et les remparts de la capitale, rappela sous les drapeaux tous les anciens militaires de 25 à 35 ans et les officiers âgés de moins de 60 ans. Il fit nommer le général Trochu gouverneur de Paris, et tenta de donner une organisation sérieuse à la garde nationale mobile. Après le désastre de Sedan, il présenta au Corps législatif un projet de loi qui devait établir, au nom de l'impératrice régente, un conseil de gouvernement. Mais le Corps législatif fut envahi, et la république proclamée. Échappé, non sans peine, à la fureur populaire, le général Cousin-Montauban se rendit à Namur, d'où il offrit vainement ses services à la délégation de Tours. Après les élections du 8 février 1871, il rentra en France et défendit devant la commission d'enquête les actes de son administration.

Il a publié, en déc. 1871 : *Un Ministère de la guerre de vingt-quatre jours.* E. D—Y.

COUSINEAU (PIERRE-JOSEPH), luthier, né à Paris en 1753, m. en 1824, s'est spécialement occupé du perfectionnement de la harpe. Il imagina en 1782 le double rang de pédales, et, en 1798, un mécanisme au moyen duquel les demi-tons se font par la cheville même à laquelle est attachée la corde, sans le secours de pinces ou crochets.

COUSINERY (ESPRIT-MARIE), savant numismate, né à Marseille en 1747, m. en 1833, entra dans la diplomatie; mais ayant été inscrit, en 1793, sur la liste des émigrés, pour avoir fait un voyage de Salonique, où il était consul, à Constantinople, il alla se fixer à Smyrne, et se mit à collectionner des médailles. De retour à Paris, en 1803, il obtint, par la protection de Talleyrand, une pension qu'il perdit en 1811, parce qu'il avait vendu son médaillier à la cour de Munich pour un prix supérieur à celui qu'on lui offrait en France. La Restauration lui rendit son consulat et sa pension. Trois nouvelles collections qu'il forma lui furent achetées par le roi de Bavière, l'empereur d'Autriche et le cabinet de Paris.

Ses principaux ouvrages sont : *Essais sur les monnaies d'argent de la ligue achéenne,* 1825 ; *Voyage dans la Macédoine,* 1831, 2 vol. ; *Mémoires sur les monnaies des princes croisés* (dans l'*Histoire des Croisades* de Michaud).

COUSSAC-BONNEVAL, vge (Haute-Vienne), arr. de Saint-Yrieix ; 3,410 hab. Exploitation de kaolin et manufacture de porcelaines.

COUSSEMAKER (CHARLES-EDMOND-HENRI DE), musicographe et archéologue, né à Bailleul (Nord) en 1805, m. en 1876, prit des leçons de Reicha au Conservatoire de musique de Paris, tout en suivant les cours de la faculté de droit. Il fut juge de paix à Bergues et juge à Dunkerque.

On a de lui : *Mémoire sur Hucbald et ses traités de musique, suivi de Recherches sur la notation et sur les instruments,* 1841, in-4° ; *Notice sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai et des autres villes du département du Nord,* 1843 ; *Essai sur les instruments de musique au moyen âge,* dans les *Annales d'archéologie* de Didron ; *Histoire de l'harmonie au moyen âge,* 1852, in-4° ; *Chants populaires des Flamands de France, avec les mélodies originales,* 1857 ; *Drames liturgiques du moyen âge,* 1860, in-4° ; *les Harmonistes des douzième et treizième siècles,* 1864 ; *Traités inédits sur la musique au moyen âge,* 1865, in-4° ; *Scriptorum de musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit,* etc., 1865-67, 2 vol. in-4°.

COUSSY (MATHIEU DE), chroniqueur, né au Quesnoy-le-Comte, en Hainaut, continua l'œuvre de Monstrelet. Sa chronique va du 20 mai 1444 à la mort de Charles VII en 1461.

COUSTANT (PIERRE), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Compiègne en 1654, m. en 1721, coopéra à l'édition de *St Augustin,* et publia seul : *S. Hilarii Pictavorum episcopi opera,* Paris, 1693, in-fol.; *Epistolæ romanorum pontificum,* 1721.

COUSTELIER (ANTOINE-URBAIN), imprimeur-libraire, m. à Paris en 1724, a donné son nom à une jolie collection d'anciens poètes français en 10 vol. petit in-8°, comprenant *la Farce de Pathelin,* Villon, J. Marot, G. Crestin, Coquillart, la *Légende de Pierre Faifeu,* Martial de Paris et Racan. — Son fils, URBAIN, m. en 1763, a donné les 17 premiers vol. de la collection Barbou.

COUSTOU (NICOLAS), statuaire célèbre, né à Lyon en 1658, m. en 1733, élève de son oncle Coysevox, remporta le grand prix, 1682, fut reçu à l'Académie des beaux-arts, 1693, et y devint professeur, 1702. Il avait rapporté d'Italie le goût des imitateurs du Bernin : aussi, bien que ses groupes soient habilement composés et son dessin délicat, on y sent déjà la mollesse et l'afféterie du XVIIIe siècle. Ses principales œuvres sont : le groupe de *la Seine et la Marne,* deux *Vénus* et un *Jules César,* dans le jardin des Tuileries ; *le Vœu de Louis XIII,* ou *la Descente de Croix,* à Notre-Dame de Paris ; les *Tritons* du parc de Versailles ; *la Saône,* bronze, à l'hôtel de ville de Lyon. B.

COUSTOU (GUILLAUME), frère du précédent, né à Lyon en 1677, m. en 1746, élève de Coysevox, entra à l'Académie des beaux-arts, 1704, et en devint directeur, 1705. Ses œuvres se distinguent par une grande recherche de la nature, par l'habileté et la suavité du ciseau. On remarque surtout ses deux groupes de chevaux, à l'entrée des Champs-Élysées, à Paris, compositions admirables, commandées pour la terrasse du château de Marly. Citons aussi *Daphné* et le groupe de *l'Océan et la Méditerranée,* à Marly ; un *Bacchus,* et un bas-relief représentant J.-C. dans le Temple au milieu des docteurs, à Versailles ; *Louis XV entre la Justice et la Vérité,* pour la grand'-chambre du Palais de justice de Paris ; la statue du *Rhône,* à l'hôtel de ville de Lyon.

COUSTOU (GUILLAUME), fils du précédent, né à Paris en 1716, m. en 1777, grand prix de sculpture en 1735, membre de l'Académie des beaux-arts en 1742. On cite de lui le mausolée du Dauphin, père de Louis XVI, qu'il exécuta dans la cathédrale de Sens ; le bas-relief de *la Visitation,* dans la chapelle de Versailles ; la statue de *St Roch,* dans l'église de ce nom à Paris. Chargé de sculpter le 1er fronton de l'église Sainte-Geneviève, il le fit faire par Dupré.

COUTANCES, *Constantia,* s.-préf. (Manche), près de la Soulle ; 8,008 hab. Ville irrégulièrement bâtie sur une éminence, à 10 kil. de la mer. Évêché fondé au Ve siècle ; cour d'assises, tribun. de commerce, lycée, bibliothèque, jardin public. Comm. de bestiaux, beurre, volailles ; marbrerie, parcheminerie, dentelle noire. La cathédrale, en style gothique pur, surmontée, au portail, de deux belles flèches, et, au transept, d'une tour hardie appelée *le Plomb,* fut élevée au XIIe siècle par Geoffroy de Montbray, 35e évêque de la ville. L'église Saint-Pierre est en style de la Renaissance. Statue de Lebrun, duc de Plaisance, né aux environs. — Anc. cité gauloise, Coutances fut, dit-on, fortifiée par Constance-Chlore ; les Romains y construisirent un aqueduc, dit *les Piliers,* dont on voit les restes considérables, et qui paraît avoir été restauré au XIIIe siècle. Elle fut saccagée par Charles V en 1378, et par les Anglais en 1431 ; le présidial de Cotentin y fut établi en 1580. Coutances eut un atelier monétaire sous les deux premières races.

COUTHON (GEORGES), né en 1756 à Orcet (Puy-de-Dôme), m. en 1794, était avocat à Clermont lorsqu'il fut élu président du tribunal du district, et, l'année suivante, membre de l'Assemblée législative. Paralysé des deux jambes, il déploya néanmoins une activité extraordinaire, et se plaça parmi les plus audacieux ennemis de la royauté. Membre de la Convention, il fut le premier à demander le jugement de Louis XVI ; il vota la mort sans appel et sans sursis, contribua à l'arrestation des girondins, entra au Comité de salut public, partit pour Lyon dont il commença la ruine, revint former avec Saint-Just et Robespierre le fameux triumvirat de la Terreur, et tomba avec ses complices dans la journée du 9 thermidor. Il périt sur l'échafaud le lendemain. J. T.

COUTILLIERS, soldats du XVe siècle, armés d'une *coutille,*

épée très longue, menue, à 3 pans, et tranchante dans toute sa longueur. Dans les compagnies d'ordonnance de Charles VII, le coutillier était un des hommes qui formaient la lance garnie.

COUTO (Diogo do), historien portugais, né à Lisbonne en 1542, m. à Goa en 1616, fut historiographe de Portugal. Il a continué l'*Asie portugaise* de J. de Barros ; on a encore de lui la *Vie de Paulo de Lima*, une *Réfutation de la relation d'Éthiopie* de Louis de Urreta, et un *Dialogue* sur les causes de la décadence de l'empire portugais dans les Indes.

COUTRAS, *Corterate*, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Libourne, au confluent de l'Isle et de la Dronne, avec un pont suspendu (depuis 1828); 3,945 hab. Récolte de vins rouges ordinaires. Comm. de farines. C'est le point de jonction des lignes de Paris à Bordeaux, de Bordeaux à Périgueux et de Bordeaux à Nantes par La Rochelle. Coutras n'a qu'une longue et large rue. Son château était célèbre; Catherine de Médicis, la reine Marguerite sa fille, Henri IV et la duchesse de Longueville l'habitèrent. Il n'en reste qu'un joli puits hexagone, recouvert d'une petite lanterne, couronnée d'une calotte en écailles sur laquelle repose un dauphin. Victoire de Henri IV sur l'armée de la Ligue commandée par le duc de Joyeuse, 18 oct. 1587. La bataille se livra près du vge d'Audebaud, à l'E.

COUTUMES, nom donné à des usages juridiques qui, à défaut de législation écrite, servent de règle dans les rapports entre les particuliers, ou entre les particuliers et l'État. L'exemple, l'imitation, le consentement tacite, sont l'origine des mœurs et des coutumes ; elles varient beaucoup d'après la situation, le développement, le caractère des peuples. On sent ensuite le besoin de règles plus précises, et les lois écrites apparaissent, et se multiplient.

COUTUMES A ROME. Avant les lois, il y eut des coutumes. Plus tard les préteurs et les jurisconsultes créèrent un véritable droit coutumier.

COUTUMES DE FRANCE. Les Barbares qui envahirent l'empire romain étaient régis par des coutumes, qui ne furent sans doute écrites qu'après la conquête. Sous la féodalité, les usages particuliers de chaque seigneurie en devinrent le droit civil. Jusqu'en 1789, la France fut divisée en *pays de droit coutumier* et *pays de droit écrit*. Le Nord et le Centre suivaient des coutumes nées avec la féodalité ; chaque ville, chaque province avait les siennes. Le Midi avait conservé le droit romain modifié. Les pays de droit coutumier étaient : la Flandre, le Hainaut, l'Artois, la Picardie, l'Ile-de-France, le Vermandois, la Champagne, l'Orléanais, le Berry, l'Anjou, le Maine, la Normandie, la Bretagne, le Poitou, la Touraine, l'Angoumois, une partie de la Saintonge et de la basse Marche, la haute Marche, l'Auvergne, le Nivernais, le Bourbonnais, la Bourgogne, la Franche-Comté et la Lorraine. Une grande incertitude régnait souvent sur la coutume; P. Desfontaines s'en plaint déjà au XIIIe siècle. Quand une coutume était contestée, on allait au parloir des Bourgeois, lieu de réunion du prévôt des marchands et des principaux bourgeois, pour qu'ils donnassent leur avis ; ou bien on convoquait devant les juges des personnes bien famées, pour attester la coutume, ce qu'on appelait *enquête par tourbe*, c.-à-d. par *foule* (*turba*). De là de grandes difficultés. Sous Louis IX, Philippe IV, Jean le Bon, il y eut des tentatives de rédaction des coutumes. En 1453, Charles VII prescrivit cette rédaction par l'ordonnance de Montils-lez-Tours : commencée sous Charles VIII, elle ne fut achevée que sous Henri IV. La coutume de Ponthieu fut rédigée en 1453; celle de Paris en 1510, et réformée en 1580. Sous Louis XVI, il y avait 384 coutumes différentes, qui n'étaient pas encore toutes rédigées. En 1789, il fut décrété qu'une loi commune pour toute la France remplacerait les coutumes et le droit romain; mais le Code civil ne parut qu'en 1804. — Le mot coutume servit encore à désigner plusieurs sortes de redevances : telles étaient la *coutume annuelle*, la *petite* et la *grande coutume*, les *coutumes de blé, vin, volailles*, etc. La coutume du *pied rond, fourchu*, ou simplement *du pied*, désignait l'impôt que payait au roi chaque animal qui entrait dans Paris ou qui était vendu au marché.

COUTUMES EN ALLEMAGNE. Les vieilles coutumes des Germains se transformèrent en de nouvelles coutumes au moyen âge. Leur plus ancien recueil est le *Speculum saxonicum*, publié en 1218 par Eike von Repgow. Beaucoup d'autres furent publiés plus tard, surtout au XVIe siècle. On appelle *droit privé commun allemand* l'ensemble des coutumes communes à toute l'Allemagne. Depuis 1815, les partisans de l'unité allemande ont demandé la codification des lois ; l'école dite historique s'y est opposée. Les juifs allemands avaient obtenu le droit d'être jugés d'après la loi mosaïque et le Talmud. Les changements politiques survenus en Allemagne depuis 1866 ont amené une réforme à peu près complète de l'anc. législation dans presque tous les États qui forment auj. l'empire germanique. Ed. T.

COUTUMES EN ANGLETERRE. Les peuples divers qui envahirent successivement l'Angleterre conservèrent longtemps leurs coutumes. Celles-ci finirent par se mêler, et devenir assez uniformes. Elles sont encore auj. le fond du droit civil anglais. Quand la coutume est douteuse, on s'en rapporte aux précédents judiciaires. Le respect exagéré des Anglais pour le passé les a empêchés d'abroger une foule de coutumes bizarres et surannées, mais qui, de fait, sont tombées en désuétude. Le duel judiciaire n'était pas encore légalement aboli en 1817. Le droit romain n'a jamais été reçu en Angleterre que comme raison écrite.

COUTURE (Guillaume), architecte, né à Rouen en 1732, m. en 1799, fut membre de l'Académie d'architecture, 1775. Il bâtit le pavillon de Bellevue, près de Sèvres. Associé à Contant d'Ivry, premier architecte de la Madeleine, il lui succéda dans la direction des travaux, en 1777, et continua l'édifice sur des plans qui furent changés sous Napoléon Ier. La colonnade est de lui.

COUTURE (Thomas), peintre d'histoire, né en 1815, m. en 1879; élève de Gros et de Delaroche. Après des débuts qui établirent sa réputation de coloriste, il donna en 1847 son grand tableau : *les Romains de la décadence*, qui est resté son chef-d'œuvre. Depuis, il ne produisit plus que rarement; son *Fauconnier*, en 1855, rappela le succès des *Romains*.

COUTURE (La), anc. petit pays de France (Artois), où était Metz-en-Couture (Pas-de-Calais).

COUTURES (Jacques Parrain, baron des), gentilhomme d'Avranches, m. en 1702, a traduit le poème de Lucrèce, Paris, 1685, 2 vol., et composé *la Morale d'Epicure*, 1685; *la Morale universelle*, 1687.

COUVAY (Jean), bon graveur, né à Arles en 1622. Ses meilleures planches sont *St Jean-Baptiste dans le désert*, d'après Raphaël, et le *Martyre de St Barthelemy*, d'après le Poussin. Il a aussi gravé des tableaux du Guerchin, de Blanchard, de Lebrun, de Stella, etc.

COUVENT, autrefois *Convent* (du latin *conventus*, assemblée, réunion), maison religieuse de l'un ou de l'autre sexe. (*V.* Monastères.)

COUVIN, v. de Belgique (Namur), à 17 kil. S. de Philippeville. Mines de fer et grande usine à fer; 3,500 hab.

COUVRE-FEU, obligation d'éteindre sa lampe et son feu à une heure indiquée, au commencement de la nuit, ordinairement à 7 heures du soir, et de ne plus sortir de sa maison. Guillaume le Conquérant l'introduisit en Angleterre comme mesure de police, afin d'empêcher les Anglo-Saxons de tenir des réunions nocturnes. L'usage du couvre-feu date en France du XIVe siècle; à Paris, la cloche de Notre-Dame le sonnait à 7 heures; en 1425, on le sonnait à Saint-Severin; sous Louis XIV, la Sorbonne sonnait le couvre-feu à 9 heures du soir. Dans beaucoup de villes de France, l'usage de sonner le couvre-feu existait encore il n'y a pas longtemps.

COUZA (Alexandre-Jean), né à Galatz (Roumanie), en 1820, m. en 1873, vint étudier à Paris de 1834 à 1839, servit ensuite dans la milice moldave, où il devint colonel; fut nommé, en 1850, vice-président du tribunal de Galatz, puis préfet de cette ville, et combattit vivement l'influence autrichienne dans les élections de son pays. Député de Galatz en 1858, il reçut le ministère de la guerre. L'année suivante, il fut élu prince de Moldavie et de Valachie sous le nom d'Alexandre-Jean Ier, et, en 1860, il obtint de la Turquie, grâce à l'intervention des puissances occidentales, un firman qui reconnaissait l'union des deux principautés. En 1862, il décréta la restitution au domaine national des propriétés monastiques, formant un cinquième du sol roumain. En 1864, il fit voter par le suffrage universel une constitution, qui instituait auprès de l'Assemblée législative un Sénat pondérateur, réformait la loi électorale, et accordait une certaine étendue de terres aux paysans qui en étaient les fermiers. Puis, la corvée fut supprimée, et le reste des terres enlevé aux seigneurs moyennant indemnité. En 1865, Couza ordonna la mise en vigueur du Code civil français dans les Principautés-Unies. Mais, en 1866, les mécontentements qu'il avait excités firent explosion dans la représentation nationale et dans l'armée : surpris de nuit dans son palais par des conspirateurs, il dut signer son abdication, et il alla vivre à Paris.

COUZIÈRES. *V.* Veigné.

COVARRUVIAS (Diégo), jurisconsulte espagnol, né à Tolède en 1512, m. à Paris en 1577, professa le droit canon à Salamanque, fut évêque de Ciudad-Rodrigo et de Ségovie, président du conseil de Castille, et figura avec honneur au concile de Trente. Il a été surnommé *le Barthole espagnol*.

La meilleure édit. de ses *Œuvres* est celle de Genève, 1765, 5 vol. in-fol.

COVE, v. d'Irlande. (*V.* Queenstown.)

COVENANT, c.-à-d. en anglais *convention*, pacte conclu

en Écosse entre toutes les classes, pour défendre le presbytérianisme national contre l'anglicanisme et le papisme. Le plus ancien covenant fut signé en 1588, au moment où *l'Invincible Armada* de Philippe II menaçait l'Angleterre; la destruction de cette flotte le rendit sans objet. Il fut renouvelé en 1637 contre Charles Ier, qui prétendait imposer aux Ecossais le rit anglican. Lorsque ce prince eut commencé la guerre contre le long-parlement, le parlement d'Écosse conclut un covenant avec cette assemblée, en 1643. Toutefois, un article du pacte obligeait les Écossais à maintenir et à défendre la royauté; après l'exécution de Charles Ier, ils proclamèrent Charles II, son fils, mais l'obligèrent, en 1650, de signer leur covenant. Cet acte fut solennellement aboli, en 1661, après la restauration des Stuarts, par un parlement écossais assemblé d'après les ordres de Charles II, et une tentative pour le rétablir, en 1679, amena la déroute des derniers covenantaires au pont de Bothwell. B.

COVENTRY, v. d'Angleterre et comté indépendant depuis Henri VI, dans le comté de Warwick, à l'origine du canal de son nom qui communique avec celui d'Oxford; 42,111 hab. Elle nomma 2 députés depuis 1453. Belle église gothique de Saint-Michel; ruines de la cathédrale détruite par Henri VIII. La procession de la princesse Godiva (après la Trinité) rappelle les mystères qui y étaient célébrés au moyen âge. Il s'y tint en 1404 un *Parliamentum indoctum*, et en 1459 le *Parliamentum diabolicum*, qui condamna plusieurs chefs du parti de la Rose Blanche. Marie Stuart y fut prisonnière. Coventry s'étant, pendant la révolution, déclarée pour le parlement, Charles II en fit raser les murs. Fabr. de soieries, de rubans et de montres.

COVENTRY (John), mécanicien anglais, né en 1735, m. en 1812, perfectionna l'hygromètre, le télescope et le micromètre.

COVILHA, v. de Portugal, prov. de Castello-Branco; 8,840 hab. Lainages. Eaux thermales.

COVILHAM (Pierre de), gentilhomme portugais, fut, en 1487, envoyé par Jean II, avec Alph. de Païva, à la recherche de ce souverain imaginaire de l'Asie, qu'on désignait sous le nom du *prêtre Jean*, et qu'on croyait être le négus d'Abyssinie. Ils se séparèrent à Aden. Païva fut assassiné en Abyssinie, ou mourut à son retour en Égypte. Covilham, sur un navire arabe, alla visiter l'Inde, d'où il revint sur les côtes orientales d'Afrique jusqu'à Sofala, et de là au Caire, et envoya au roi les indications précieuses qu'il avait recueillies. Sur l'ordre de Jean, qui avait appris d'un juif l'existence et l'important commerce d'Ormuz, il repartit pour observer cette ville, avec un autre juif chargé de l'accompagner, et se rendit enfin, après ce nouveau voyage, à la cour du négus. Bien accueilli par le souverain, qui ne tarda pas à mourir, il fut retenu par ses successeurs et forcé de s'établir dans le pays, où il vivait encore dans un état prospère en 1520. R.

COVINGTON, v. des États-Unis (Kentucky), au confl. du Licking et de l'Ohio, en face de Cincinnati, dont elle semble dépendre. Cotonnade et quincaillerie; 29,720 hab.

COWES (WEST-), v. d'Angleterre (Hampshire); bon port de relâche sur la côte N. de l'île de Wight; 5,730 hab. Bains de mer; chantiers de construction, comm. d'approvisionnements pour la marine. Le château qu'y avait fait construire Henri VIII est entièrement détruit. — Cowes (East-) est situé sur l'autre versant de la côte; 2,058 hab. Le château d'Osborne se trouve dans le voisinage.

COWLEY (Abraham), poète anglais, né à Londres en 1618, m. en 1667. Fils d'un épicier, il entra à l'école de Westminster, puis comme boursier à Cambridge, et fut distingué par lord Falkland. Dès l'âge de 15 ans, il publia ses *Fleurs poétiques*. Dévoué royaliste, il suivit comme secrétaire la reine exilée en France; c'était lui qui déchiffrait les lettres de Charles Ier. Mal récompensé de son zèle après la Restauration, il vieillit dans la retraite. Peu de poètes ont été si populaires de leur vivant et si vite oubliés; Milton n'avait pas encore donné ses premiers vers. Les odes pindariques de Cowley, sa *Davidéide* et ses poèmes latins sont de mauvais goût. Un recueil de poésies érotiques, *la Maîtresse*, 1647, est d'un genre affecté. Au contraire, ses *Essais* sur l'agriculture, la brièveté de la vie, etc., mêlés de poésies et de citations classiques, respirent une morale pure, une douce mélancolie, et offrent une prose d'une élégance jusque-là inconnues. Johnson a écrit sa Vie.

Ses *Œuvres* ont été recueillies en 3 vol., Lond., 1802. A. G.

COWLEY (Anne), auteur dramatique, née à Tiverton dans le Devonshire en 1743, m. en 1809, descendait, par sa mère, du poète Gay. Elle a laissé 11 pièces écrites avec abandon et facilité; les meilleures sont : *le Déserteur, le Stratagème, l'École des Vieillards*. On a d'elle aussi des poésies diverses.

COWLEY (Henri **WELLESLEY**, baron), frère du duc de Wellington, né en 1773, m. en 1847, voué à la carrière diplomatique, fit passer, en 1801, par une habile négociation, l'est du territoire d'Oude sous la domination anglaise. Membre de la Chambre des communes en 1807, secrétaire de la trésorerie dans le ministère Portland, il fut ensuite ambassadeur en Espagne de 1809 à 1822, à Vienne de 1823 à 1828, à Paris de 1841 à 1846. Il avait été créé pair du royaume en 1828. B.

COWLEY (Henry-Richard-Charles **WELLESLEY**, comte de), fils du précédent, né à Londres en 1804, m. en 1884, débuta dans la diplomatie comme attaché d'ambassade à Vienne, puis à La Haye, fut nommé secrétaire de la légation anglaise à Stuttgard, 1832, et à Constantinople, 1838. Envoyé en Suisse en 1848, au moment où ce pays était troublé par la guerre civile, il passa ensuite à Francfort, où il contribua à la restauration de la Confédération germanique sur les bases du traité de Vienne. (*V.* Allemagne.) En déc. 1852, il fut nommé ambassadeur en France; il représenta l'Angleterre au congrès de Paris, 1856, avec lord Clarendon; signa dans la même ville en 1857 un traité avec l'envoyé du shah de Perse et fut créé comte en récompense de ses services. Il conserva l'ambassade de Paris jusqu'en 1867. E. D—y.

COWPER (William), anatomiste et chirurgien de Londres, né en 1666, m. en 1710.

Il a laissé 2 ouvrages importants : *Myotomia reformata*, Lond., 1694, in-8°, et 1724, in-fol.; *the Anatomy of human bodies*, Oxford, 1697, in-fol., trad. en latin par W. Dundas, Leyde, 1739, in-fol.

COWPER (William), célèbre avocat et membre du parlement sous Guillaume III, devint grand chancelier d'Angleterre sous la reine Anne en 1705; contribua à l'acte d'union de l'Angleterre et de l'Écosse, se montra zélé défenseur de Marlborough, dont il voulut partager la disgrâce en 1710, et rentra en charge sous George Ier jusqu'en 1718. Il mourut en 1723.

COWPER (William), poète anglais, né en 1731 dans le comté de Hertford, m. en 1800. Timide de caractère et même misanthrope dès sa jeunesse, poursuivi de terreurs religieuses qui lui causaient des accès de folie, il ne se mit à faire des vers qu'à l'âge de 40 ans, dans des intervalles lucides. Ses *Œuvres*, publiées à Londres en 1829, contiennent des hymnes mystiques imités de Mme Guyon, des poésies morales, un essai didactique (*la Tâche*), 1785, la joyeuse histoire de *Jean Gilpin*, une trad. en vers blancs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Cowper est diffus et manque d'ordre; mais il a de la grâce naïve, une sensibilité vraie, et il sait peindre la nature.

V. sa *Vie* par Hayley, 1806, 4 vol., et par Taylor, Londres, 1833. Sa correspondance a été publiée par John Johnson, 1824, 2 vol.

COX (Richard), théologien anglais, né en 1499 à Whaddon (comté de Buckingham), m. en 1581. Professeur au collège fondé par Wolsey à Oxford, il perdit cette place et fut emprisonné comme partisan de Luther. Bientôt la recommandation de Cranmer le fit nommer archidiacre d'Ély, prébendaire de Lincoln, doyen de Christ-Church et précepteur d'Édouard VI. Quand ce prince arriva au trône, Cox fut son aumônier, chanoine de Windsor, doyen de Westminster, et fit détruire à Oxford une foule de livres de théologie, et même de mathématiques, comme propres à favoriser le catholicisme. Exilé sous Marie Tudor, il fonda à Francfort une sorte d'université anglaise, rentra dans sa patrie à l'avènement d'Élisabeth, fut nommé évêque d'Ély, et l'un des commissaires chargés de reviser la liturgie anglicane. On a de lui une trad. de la Bible et quelques traités théologiques. B.

COX (Richard), historien irlandais, né à Bandon (comté de Cork) en 1650, m. en 1733. Avocat renommé, mais peu populaire dans son pays, parce qu'il était protestant, il se rendit à Bristol, soutint la révolution de 1688, et en fut récompensé par les charges de sous-secrétaire d'État, archiviste de Waterford, gouverneur du comté de Cork, et lord-chancelier d'Irlande. Il fut disgracié à la mort de la reine Anne.

Son *Histoire d'Irlande*, 1689 et 1700, 2 part., est estimée.

COXE (William), littérateur et historien, né à Londres en 1748, m. en 1828. Élève d'Eton et de Cambridge, il entra dans les ordres, et fit, de 1775 à 1779, comme gouverneur du comte de Pembroke, un voyage en Europe. Il en accomplit un 2e avec le jeune Whitebread en 1781, et 2 autres encore en 1786 et 1794. En 1805, il fut nommé archidiacre de Salisbury, et, bien qu'aveugle dans sa vieillesse, ne cessa de travailler à d'importants ouvrages.

On a de lui : *Voyage en Suisse*, 1779, trad. en franç. par Mandar, Paris, 3 vol.; *Voyages en Pologne, Russie, Suède et Danemark*, 1784-90, 3 vol. in-4° ou 5 vol., trad. par Mallet, Genève, 1786, 2 vol. in-4° ou 4 vol., et par un anonyme, Paris, 1791; *Nouvelles découvertes des Russes entre l'Asie et l'Amérique*, trad. par Demeunier, Neuchâtel, 1781; *Mémoires de Robert Walpole*, Londres, 1798, 3 vol. in-4°; *Mémoires d'Horace Walpole*, 1802; *Histoire de la maison d'Autriche*, 1807; *Mémoires historiques sur les Bourbons d'Espagne*, 1813, 3 vol. in-4°, trad. par Henry, Paris, 1810, 6 vol.; *Mémoires du duc de Marlborough*, Londres, 1817-19, 3 vol. in-4°, etc. B.

COXIE (Michel **VAN**), peintre flamand, né à Malines en 1499, m. en 1592. Son père lui enseigna les premiers élé-

ments du dessin et du coloris, et le mit ensuite sous la direction de Bernard Van Orley. Le disciple s'appropria si bien le style du maître que l'on eut parfois de la peine à distinguer leurs tableaux. Puis il fit un long séjour en Italie, où il imita patiemment et habilement Raphaël. Il ne craignit point d'aborder les mêmes sujets : l'histoire de Psyché lui inspira 32 morceaux, gravés par Veneziano. Sa réputation parvint jusqu'à François Ier, qui voulut l'attirer en France; mais il préféra retourner dans sa ville natale. Il y obtint un immense succès, et acquit une brillante fortune. Le cardinal Granvelle et le duc d'Albe lui témoignèrent la faveur la plus marquée. Philippe II le chargea de copier le fameux retable de Jean Van Eyck, *l'Adoration de l'agneau mystique*. La manière de Coxie offre un mélange des qualités flamandes et du goût italien. Sa couleur a la finesse, la vivacité de l'école brugeoise; la liberté du pinceau, la science anatomique, la désinvolture des personnages, l'adresse avec laquelle ils sont groupés, font souvenir des écoles méridionales. La cathédrale de Malines, Sainte-Gertrude de Louvain, le Musée d'Anvers, Sainte-Gudule de Bruxelles, et le musée de la même ville renferment un assez bon nombre de tableaux de Coxie. A. M.

COYPEL (Noel), peintre, né à Paris en 1628, m. en 1707. Il étudia d'abord à Orléans sous Poncet, mauvais élève de Vouét, puis à Paris sous Errard. Admis à l'Académie des beaux-arts, 1663, il en devint directeur, 1665, ainsi que de l'école française de Rome, 1672. Il fut 1er peintre du roi en 1676. On le chargea de divers travaux au Louvre, aux Tuileries et à Fontainebleau. Il eut le sentiment du grand, et ses compositions se rapprochent de celles du Poussin et de Lesueur; la couleur est belle, mais le dessin est souvent incorrect et le costume mal étudié. Ses plus beaux ouvrages sont : la *Mort d'Abel, Solon, Trajan, Alexandre Sévère, Ptolémée Philadelphe*, tous les 5 au Louvre ; *Hercule et Achéloüs*, l'*Enlèvement de Déjanire*, la *Naissance de Jupiter, St Jacques le Majeur conduit au supplice*, et une *Assomption*, aux Invalides. Beaucoup de tapisseries des Gobelins ont été exécutées d'après ses cartons. Il a laissé des *Discours* à l'Académie et un *Traité du coloris*, qui ont été publiés en 1741, in-4°. B.

COYPEL (Antoine), peintre et graveur, fils aîné du précédent, né à Paris en 1661, m. en 1722. Il fut, à 20 ans, 1er peintre de Monsieur; en 1715, peintre du roi; en 1719, 1er peintre du Régent; en 1714, directeur de l'Académie des beaux-arts, où il était entré en 1681. L'amitié qu'il contracta en Italie avec le Bernin détruisit l'effet des études qu'il avait faites d'après Raphaël et les Carraches; il perdit le goût de la véritable grandeur, et fut toujours maniéré. Ses meilleures œuvres sont le *Jugement de Salomon* et *Athalie chassée du Temple*, au musée du Louvre. L'*Histoire d'Énée*, qu'il avait faite au Palais-Royal, est auj. détruite; mais elle avait été gravée en 15 pl. par Duchange, Tardieu, Suruge, etc. Coypel grava lui-même *Démocrite, Bacchus et Ariane*, un *Ecce Homo, Galatée*, etc. B.

COYPEL (Noel-Nicolas), peintre, 2e fils de Noël Coypel, né à Paris en 1690, m. en 1734, a produit l'*Enlèvement d'Europe*, de belles fresques qui décorment les églises du Saint-Sauveur, des Minimes et celle de la Sorbonne, et le *Triomphe d'Amphitrite*, qui est à Versailles. Son pinceau a beaucoup de grâce et de fraîcheur. B.

COYSEVOX (Antoine), sculpteur, né à Lyon en 1640, d'une famille originaire d'Espagne, m. à Paris en 1720, étudia sous Lérambert. On l'a surnommé *le Van Dyck de la sculpure*, à cause du grand nombre de bustes qu'il exécuta. Reçu à l'Académie des beaux-arts en 1676, il y fut successivement professeur, 1677, recteur, 1694, directeur, 1695, et chancelier, 1716. Il a employé quatre années à décorer le château de Saverne (Alsace). Ses plus belles œuvres sont, à Paris : dans l'église de Saint-Eustache, le tombeau de Colbert, dont Tubi a fait deux figures ; à l'Hôtel de Ville, il donna la statue en bronze de Louis XIV; aux Tuileries, les chevaux ailés de la porte du jardin, une *Hamadryade*, le *Flûteur* et une *Flore;* aux Invalides, la statue de Charlemagne; les tombeaux de Mazarin, du comte d'Harcourt, de Lenôtre à Saint-Roch, de Mansard à Saint-Paul, de Lebrun à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Coysevox a exécuté de nombreux travaux à Versailles, entre autres la *Vénus pudique*. Son ciseau a reproduit les principaux personnages de l'époque : Louis XIV, Marie-Thérèse, Louis XV, Colbert, Louvois, Turenne, Vauban, Villars, Bossuet, Fénelon, Arnauld, Racine, etc. Plus que ses contemporains, il s'est tenu à l'abri du faux goût et de l'exagération. Parmi ses élèves, on remarque ses neveux, Nicolas et Guillaume Coustou. B.

COYTHIER (Jacques), médecin de Louis XI. (*V.* Coictier.)

COZES, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 1,850 hab. Biscuits renommés; dentelles.

CRABBE (George), poète anglais, né en 1754 à Altborough (Suffolk), m. en 1832. Il devait être chirurgien comme son père, mais il renonça à cette carrière en 1778 pour s'occuper de poésie, et trouva des encouragements chez Johnson, des protecteurs dans Burke et lord Holland. Deux poèmes descriptifs, *la Bibliothèque* et *le Village*, eurent du succès. Mais Crabbe abandonna ses études favorites pour s'occuper de théologie, et obtint la cure de Trowbridge dans le Wiltshire. Puis il publia divers *Contes* en vers. Ses œuvres ont été réunies, Lond., 1833. On les a comparées, pour la vérité et l'extrême exactitude, aux tableaux de Teniers et d'Ostade; Crabbe calque fidèlement ses modèles, mais il manque d'invention.

CRACINA, nom latin de l'île de Ré.

CRACOVIE, en polonais *Krakow*, en latin *Carodunum*, v. de l'empire austro-hongrois (Gallicie), au confluent de la Rudawa et de la Vistule, dans une plaine entourée de collines en amphithéâtre; 66,095 hab., dont 13,000 juifs. Tribunaux supérieur et d'appel; évêché. Université fondée en 1364 avec bibliothèque, cabinet d'histoire naturelle et jardin botanique. Séminaire ecclésiastique, école normale pédagogique, deux écoles d'arts et métiers, institut des sciences forestières, sociétés littéraire et musicale, institut ophtalmique du prince Lubomirski. La vieille ville était entourée de remparts, aujourd'hui convertis en promenades. Un vieux château, qui la domine, comprend la cathédrale, magnifique édifice ogival du XIVe siècle, avec 16 chapelles latérales qui contiennent les tombeaux des plus célèbres rois, reines et héros polonais (St Stanislas, Jagellon, les trois Sigismond, Bathori, Sobieski, Kosciuszko, Joseph Poniatowski, etc.). Sur la place du marché, s'élèvent : la Halle aux draps, bâtie en 1358 par Casimir le Grand; le beffroi de l'hôtel de ville; la chapelle de Saint-Adalbert, du Xe siècle; l'église gothique de la Sainte-Vierge-Marie, surmontée de deux hautes tours; les églises Sainte-Anne et Saint-Pierre. On remarque aussi la porte Saint-Florin, construite en 1498. La nouvelle ville se compose de plusieurs faubourgs; ce sont : celui de Stradom, où est le palais de la Régence; celui de Kasimierz, dans une île de la Vistule, où l'on voit un ancien hôtel de ville, les églises de Sainte-Catherine et du Saint-Sacrement avec de beaux vitraux, et qu'habitent tous les juifs; celui de Kléparz, qui contient des marchés aux grains et aux bestiaux ; celui de Piasek, qui a une belle église de la Visitation; ceux de Smolensk, de Zwierzyniec et de Wesola, ce dernier avec la clinique médicale, l'hôpital Saint-Lazare et l'observatoire. Un pont fait communiquer Cracovie avec la ville de Podgorze, située de l'autre côté de la Vistule. Exportation de blé, seigle, graines, bétail, laines, cuirs, soies de porcs, alun, soufre, etc. — Cracovie fut fondée au VIIIe siècle par Krak ou Cracus, prince polonais. Elle fut la capitale de la Pologne et la résidence des rois, de 1320 à 1609, et, même après que Varsovie lui eut été préférée, on continua d'y couronner les souverains. Ravagée par de nombreux incendies, prise par les Mongols en 1241, par les Suédois en 1655 et 1702, par les Russes en 1768, elle s'appauvrit peu à peu. Son évêque avait droit de préséance sur les autres évêques du royaume, et était prince souverain de la Sévérie (pays entre Cracovie et la Silésie). Dans le 3e partage de la Pologne en 1795, Cracovie échut à l'Autriche. De 1809 à 1813, elle fit partie du grand-duché de Varsovie. Le congrès de Vienne, 1815, institua la *république de Cracovie*, avec une superf. de 1,261 kil. carr., et une pop. de 140,000 hab., sous la protection de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie; la constitution qu'on donna à cet État neutre conférait le pouvoir législatif à 15 représentants du peuple, siégeant chaque année pendant 1 mois, et le pouvoir exécutif à 12 sénateurs, dont 8 à vie et 4 annuels, et à un président élu pour 3 ans par les représentants, l'université et le chapitre, mais confirmé par les puissances protectrices. Les sympathies des Cracoviens pour l'insurrection polonaise amenèrent trois occupations armées : l'une par la Russie en 1830, les deux autres par l'Autriche en 1836, et de 1838 à 1841. Enfin, à la suite d'un nouveau mouvement dirigé par Tissowski, la république de Cracovie fut incorporée à la Gallicie, 1846, et forma en 1850, avec des parties de la Gallicie propre, le *grand-duché de Cracovie*, divisé en 7 cercles. Il n'en comprend plus que 5, sous le nom de *Cracovie et Gallicie occidentale*, depuis 1860 : *Cracovie, Wadovice, Sandek, Tarnow*, et *Rzeszow;* 1,093,755 hab. B.

CRACUS. *V.* Krak.

CRAGUS, montagne de Lycie, au S.-O., entre Patara et Telmissus; volcan éteint. (*V.* Chimère.)

CRAIG (Nicolas), en lat. *Cragius*, né dans le Jutland vers 1549, m. en 1602, élève de Mélanchthon et ami de Scaliger, fut professeur de grec et d'histoire et recteur à l'université de Copenhague. Le gouvernement le chargea de diverses missions en Écosse, en Angleterre et en Pologne.

On a de lui : une *Grammaire latine*, 1678; *de Republica Lacedæmonio*

rum lib. IV, Heidelberg, 1593, et Leyde, 1670; *Annalium lib. VI*, Copenhague, 1737, in-fol., histoire du Danemark depuis la mort de Frédéric Ier, 1535, jusqu'en 1550.

CRAIG (JOHN), géomètre écossais, fit connaître en Angleterre le calcul différentiel de Leibniz dans un *Traité sur la quadrature des courbes*, 1685. Il imagina d'appliquer le calcul aux preuves historiques, en recherchant quel devait être l'affaiblissement de ces preuves suivant la distance des lieux et l'intervalle des temps : il conclut, par exemple, qu'à partir de 1699, la force des témoignages sur lesquels repose le christianisme sera réduite à zéro après 1,454 ans, et que, l'an 3153, il faudra une nouvelle révélation. C'est le sujet des *Theologiæ christianæ principia mathematica*, Lond., 1699, in-4°; Daniel Titius a réfuté cet écrit bizarre en 1755.

CRAIL, v. d'Écosse (Fife), sur la côte N. du golfe du Forth; 1,850 hab. Autrefois plus importante; le roi David Ier y eut un palais. Restes d'une route construite au IXe siècle par les Danois.

CRAILSHEIM ou **KRAILSHEIM**, v. du Wurtemberg, sur le Jaxt; 4,482 hab. Industrie active : bonneterie, cuirs, bijouterie.

CRAINTE (LA), divinité allégorique des anciens, fille de Mars, qu'elle accompagne dans les combats. Virgile la place à l'entrée de l'Orcus.

CRAIOVA. *V.* KRAJOVA.

CRAMAIL (ADRIEN DE MONTLUC-MONTESQUIOU, COMTE DE), prince de Chabanais, petit-fils du célèbre Montluc, né en 1568, m. en 1646. L'un des galants qu'on appelait *les Intrépides* à la cour de Louis XIII, il fut compromis lors de la *Journée des dupes*, et passa 12 ans à la Bastille. On a de lui : *la Comédie des proverbes*, 1639, pièce en 3 actes et en prose, pleine de gaieté, dont la meilleure édit. est celle de La Haye, 1655; *les Jeux de l'inconnu*, Paris, 1630, recueil de mauvais quolibets publié sous le pseudonyme de Devaux; *les Nouveaux et illustres proverbes historiques*, 1665, 2 vol. Cramail figure dans les satires de Régnier sous le nom de *Garamain*.

CRAMER (GABRIEL), géomètre, né à Genève en 1704, m en 1752. Il enseigna les mathématiques, puis la philosophie dans sa ville natale, et fut l'ami de Jean et de Nic. Bernoulli. Son principal ouvrage, l'*Introduction à l'analyse des lignes courbes algébriques*, Genève, 1750, in-4°, est encore auj. estimé. En traitant de la théorie de l'élimination, il donna des formules qui ont conservé son nom, et à l'aide desquelles on résout les équations du premier degré à plusieurs inconnues.

CRAMER (JEAN-ANDRÉ), célèbre minéralogiste, né en 1710 à Quedlinbourg (Saxe), m. en 1777. Le premier, il a réduit en principes l'art d'essayer les métaux, et a fait faire de grands pas à la métallurgie.

On a de lui : *Elementa artis docimasticæ*, Leyde, 1739, 1744, 2 vol., trad. en franç. par J.-F. de Villiers, Paris, 1755, 4 vol.; *Introduction à la manière d'exploiter les forêts*, en all., Brunswick, 1766, in-fol.; *Principes de métallurgie*, 1774-1777, in-fol., non terminé. C. L.

CRAMER (JEAN-ANDRÉ), poète allemand, né à Jœhstadt en Saxe en 1723, m. en 1788, prédicateur à la cour de Copenhague, puis professeur de théologie dans cette ville, et enfin chancelier de l'université de Kiel.

On a de lui deux *Collections de sermons*, 1755-60, 10 vol., et 1763-71, 12 vol.; *le Spectateur du Nord*, 1759-70, 3 vol., ouvrage imité du *Spectateur anglais*; une trad. en vers des *Psaumes*, 1762-66, 4 vol.; des *Poésies*, 1782-83, 3 vol., justement estimées; une *Biographie de Gellert*, etc. E. S.

CRAMER (CH.-FRÉD.), fils du précédent, né à Kiel en 1752, m. à Paris en 1808. Professeur de littérature à Kiel, il fut suspendu à cause de ses sympathies pour la révolution française, et vint s'établir à Paris en 1794 comme imprimeur et libraire. Il a traduit de l'allem. en franç. : *Claire Duplessis* d'Aug. Lafontaine, *le Comte de Donamar* de Bouterweck, *la Bataille d'Hermann* de Klopstock, *Jeanne d'Arc* de Schiller, le *Voyage en Espagne* de Chr. Fischer, le *Manuel de littérature classique ancienne* d'Eschenburg, etc. On lui doit aussi des *Anecdotes sur Mozart*, 1801, et un *Dictionnaire portatif* allem. et franç., 1805. — Son frère cadet, ANDRÉ-GUILLAUME, né à Kiel en 1760, m. en 1833, a publié beaucoup d'ouvrages de jurisprudence et de philologie. On estime ses fragments inédits des discours de Cicéron.

CRAMER (CH.-GOTTLOB), romancier allemand, né à Pœdelitz en Thuringe en 1758, m. en 1817, professeur à l'Académie forestière de Dreissigacker, a publié plus de 40 romans en 90 vol. Le meilleur est *Erasmus Schleicher*, Leipz., 1789, 4 vol. Le *Pauvre Georges* a été trad. en franç. par W.-A. Duval, Paris, 1801, 2 vol. E. S.

CRAMER (JOHN-ANTONY), philologue anglais, né en 1793 à Mitlœdi (Suisse), m. en 1848, occupa une chaire d'histoire moderne à l'université d'Oxford.

Parmi ses ouvrages, écrits en anglais, on distingue : *Dissertation sur le passage des Alpes par Annibal* (avec H.-L. Wickham), Oxf., 1820; *Description de l'ancienne Italie*, Lond., 1826; *Description de l'ancienne Grèce*, 1828; *Description de l'Asie Mineure*, 1832. Il a donné aussi des *Anecdota græca*, d'après les mss des biblioth. d'Oxford, 1837, et de Paris, 1840.

CRAMER (JEAN-BAPTISTE), pianiste, né à Mannheim en 1771, m. en 1856, élève de Clementi, se distingua par l'élégante simplicité, la merveilleuse souplesse et la pureté de son jeu. Il est le créateur d'une grande école de piano, et son style a servi de modèle à de nombreux pianistes : Kalkbrenner, Moschelès, Bertini, Chopin, etc. On a de lui des sonates, des rondos, des concertos, et 84 *Études*, qui sont des chefs-d'œuvre.

CRAMOISY (SÉBASTIEN), célèbre imprimeur, né à Paris en 1585, m. en 1669, premier directeur de l'imprimerie royale établie au Louvre en 1640 par Louis XIII. Il a édité l'*Historie ecclésiastique* de Nicéphore Calliste, 1630, 2 vol. in-fol., et les *Historiæ Francorum scriptores* de Duchesne, 1636 et suiv., 5 vol. in-fol.

CRAMOND, vge et paroisse d'Écosse, dans les comtés d'Édimbourg et de Linlithgow, sur l'Amond et près de son embouchure dans le golfe du Forth; 1,800 hab. Forges et affineries de fer. Patrie de Law.

CRANACH ou **KRANACH** (LUCAS SUNDER, DIT), peintre et graveur, né en 1472 à Kranach près de Bamberg, en Franconie, m. en 1553. Il fut attaché au service de la cour de Saxe, 1504, et reçut des lettres de noblesse en 1508. Il remplit à Wittemberg les fonctions de bourgmestre. Ses tableaux, du genre noble, plus remarquables par la pensée que par l'exécution, et faits avec rapidité, sont d'un dessin incorrect, d'un coloris sans vigueur, et attestent peu d'art dans la distribution de l'ombre et de la lumière. Il aimait à y introduire des portraits de ses contemporains. On cite la *Prédication de St Jean-Baptiste*, *la Femme adultère devant le Christ*, à Munich; la *Chute de l'homme*, à Prague; *Hercule et Omphale* et la *Fontaine de Jouvence*, à Berlin; *Samson entre les mains de Dalila*, *Ste Ursule avec les vierges*, etc. Il réussit mieux dans les petits sujets. Le musée du Louvre a de lui un portrait de l'électeur Frédéric le Magnanime, une *Vénus dans un paysage*, et un *Portrait d'homme*. On ne connaît de Cranach que 8 gravures sur cuivre : *Adam et Ève* et la *Tentation de J.-C. dans le désert* sont surtout d'un grand prix. Ses tailles de bois, telles que *les Trois Tournois*, *le Parc aux cerfs*, la *Passion de J.-C.*, en 13 pièces, le *Martyre des Apôtres*, en 12 pièces, les portraits de Luther, Mélanchthon, Charles-Quint, etc., sont très recherchées.

V. Schuchardt, *Vie et ouvrages de L. Cranach*, Leipzig, 1851. B.

CRANAIS, nom d'une des tribus de l'Attique.

CRANAUS, roi de l'Attique au temps de Deucalion. Il fut détrôné par Amphictyon, son gendre. Sa fille Attis donna son nom à l'Attique.

CRANBROOK, v. d'Angleterre (Kent); 4,331 hab. Autrefois importante par ses manufactures de draps, établies par des Flamands sous le règne d'Édouard III.

CRANEQUINIERS. *V.* CRÉNEQUINIERS.

CRANMER (THOMAS), l'un des promoteurs de la réforme protestante en Angleterre, né en 1489 à Aslacton (Nottingham), m. en 1556, était professeur de théologie à Cambridge, quand Henri VIII le prit pour chapelain, à la demande d'Anne de Boleyn, et le chargea de composer un écrit sur son divorce avec Catherine d'Aragon. En 1530, il fut envoyé sur le continent, afin d'obtenir l'adhésion des théologiens à ce divorce, et accompagna les députés du roi à la cour de Rome. Nommé archevêque de Canterbury à son retour, 1532, il prononça la nullité du mariage de Henri VIII avec Catherine, approuva l'union du roi avec Anne de Boleyn, méconnut l'autorité du saint-siège, se dépouilla du titre de légat attaché à sa dignité, propagea les idées luthériennes, fit traduire la Bible en anglais et fermer les couvents, et accepta par crainte, malgré sa répugnance, la confiscation des biens ecclésiastiques. Il ne fut pas étranger au supplice de Thomas Morus et de Fisher. Sous Édouard VI, il devint membre du conseil de régence, employa tout son crédit à établir la Réformation, fit adopter une nouvelle liturgie, composa des prières et des homélies, appela d'Allemagne les apôtres du protestantisme, Bucer, Martyr, Ochino, etc., et incarcéra Gardiner, évêque de Winchester, ainsi que tous ceux qui repoussaient les innovations. La reine Marie Tudor, à son avènement, l'ayant fait arrêter comme partisan de Jane Gray et comme hérétique, il se rétracta par crainte de la mort; conduit néanmoins au bûcher, il se déclara protestant, avant de mourir. Il a laissé un catéchisme, une *Défense de la transsubstantiation*, et des mss conservés à Londres et à Cambridge. (*V.* sa *Vie* par Todd, Lond., 1831, 2 vol., et un jugement sévère de Macaulay sur son rôle religieux et politique dans les *Critical and historical Essays*.) B.

CRANON, anc. v. de Thessalie (Pélasgiotide), à l'E. de Pharsale. Victoire d'Antipater et de Cratère sur les Athéniens pendant la guerre Lamiaque, 322 av. J.-C.

CRANSAC, vge (Aveyron), arr. de Villefranche. Sources minérales et étuves, établissement de bains; 733 hab., 4,470 avec la commune.

CRANTOR, philosophe grec du IVe siècle av. J.-C., né à Soli en Cilicie, disciple de Xénocrate et de Polémon, enseigna

les doctrines platoniciennes. Ses écrits, dont de courts fragments ont été conservés par Plutarque et Sextus Empiricus, roulaient sur la morale. Cicéron mentionne un *Traité de l'affliction,* qu'il appelle un *livre d'or.* Crantor eut pour élève Arcésilas.

Kayser, *de Crantore academico,* 1841.

CRAON, *Credonium, Cratumnum,* ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. de Château-Gontier, sur l'Oudon; 4,675 hab. Élève très importante de porcs. Anc. baronnie, berceau de la famille de Craon. Les royalistes y furent vaincus par le duc de Mercœur, 1592. Henri IV fit détruire les fortifications et le château; celui d'auj. a été construit au XVIII^e siècle. Patrie de Volney.

CRAON (MAISON DE). Deux familles ont porté ce nom : l'une, qui s'éteignit en 1050, n'a produit aucun personnage remarquable; l'autre commença aussitôt après, avec Robert de Nevers, et finit au XV^e siècle, avec Ant. de Craon, seigneur de Domart, gouverneur de la Bourgogne pour Louis XI. Les maisons de La Trémouille et de Beauvau prirent aussi, par alliance, le nom de Craon.

CRAON (PIERRE DE), seigneur de la Suze, se distingua dans la guerre de Bretagne entre Jean de Montfort et Charles de Blois, et emporta d'assaut La Roche-Derrien, 1350. Prisonnier des Anglais à la bataille de Poitiers, il fut encore au nombre des otages exigés par Édouard III pour la rançon du roi Jean en 1360. On le voit parmi les négociateurs du traité de Guérande, 1365. B.

CRAON (PIERRE DE), seigneur de la Ferté-Bernard et de Sablé, suivit, en 1384, le duc d'Anjou dans son expédition de Naples, dépensa à Venise dans le jeu et la débauche l'argent destiné à la solde des troupes, et osa cependant reparaître à la cour de Charles VI, où Louis d'Orléans le protégeait. En ayant été chassé, 1391, il attribua sa disgrâce au connétable de Clisson, tenta de l'assassiner, et s'enfuit en Bretagne. La folie dont le roi fut frappé le sauva du châtiment; il obtint son pardon en 1396, échappa même, grâce à de puissants appuis, à une restitution de 100,000 liv. à laquelle il avait été condamné envers la maison d'Anjou, et consacra le reste de sa vie à des œuvres de piété. Un legs qu'il fit aux cordeliers assura pour la première fois aux condamnés les consolations de la religion avant le supplice. — Son fils, ANTOINE, dévoué à la faction de Jean sans Peur, fut soupçonné de complicité dans le meurtre du duc d'Orléans, 1407, et fut tué à Azincourt, 1415. B.

CRAONNE, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Laon; 710 hab. Napoléon I^{er} y battit les armées alliées, le 7 mars 1814.

CRAPELET (CHARLES), imprimeur, né en 1762 à Lévecourt (Haute-Marne), m. à Paris en 1809. Il débarrassa l'imprimerie des ornements parasites et de mauvais goût, et s'attacha à la correction des textes, à la pureté, à l'élégance de l'impression. Les plus beaux ouvrages sortis de ses presses sont : les *Fables* de La Fontaine, 1796, 4 vol., *Télémaque,* 1796, 2 vol.; les *Œuvres de Gessner,* 1797, 3 vol. in-12; *Boileau,* 1798, in-4°; les *Annales de l'imprimerie des Aldes* par Renouard, 1803, 2 vol.; les *Oiseaux dorés*, d'Audebert, 1802, 2 vol. in-fol.; l'*Histoire naturelle des Oiseaux chanteurs,* 1805, in-fol.; l'*Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale,* 1807, 2 vol. in-fol.

CRAPELET (GEORGES-ANDRÉ), fils du précédent, imprimeur et littérateur érudit, né à Paris en 1789, m. en 1842, membre de la Société des antiquaires. Il a publié de belles éditions des classiques : *La Fontaine,* 1814; *Montesquieu,* 1816; *Quinault,* 1824; *Rousseau, Voltaire,* 1829. Écrivain distingué, il traduisit en vers les *Noces de Thétis et de Pélée,* poème de Catulle, 1809, composa des *Souvenirs de Londres,* 1817, et fit connaître à la France le *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque* de Dibdin, 1825. On lui doit aussi divers écrits sur son art : *Études pratiques et littéraires sur la typographie,* 2 vol., *des Progrès de l'imprimerie en France et en Italie au seizième siècle,* 1836, etc. Enfin il servit la cause de l'ancienne littérature française, par son excellente collection des monuments de l'histoire et de la langue française, 13 vol. in-4°, avec notices historiques, notes et traductions. Dans cette collection on remarque : les *Lettres de Henri VIII à Anne de Boleyn,* le *Combat des Trente,* l'*Histoire de la Passion* par Olivier Maillard, l'*Histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel,* les *Poésies d'Eustache Deschamps,* les *Proverbes et Dictons populaires,* le *Roman de Partenopeus de Blois,* etc.

CRAPENTUM, nom latin de CRAVANT.

CRAPONNE (ADAM DE), gentilhomme provençal, d'une famille de Pise attachée à la maison d'Anjou, né à Salon en 1519, m. en 1559, acquit une grande célébrité comme ingénieur. Il commença en 1557-58 le canal auquel on a donné son nom; mais il ne put le terminer; des envieux l'empoisonnèrent à Nantes. Il avait été aussi employé à dessécher des marais près de Fréjus; et il avait conçu deux projets qui n'ont été réalisés que plus tard : la jonction de la Saône à la Loire, et celle de la Garonne à la Méditerranée.

CRAPONNE (CANAL DE). Ce canal d'irrigation, long de 70 kil., joint Arles à la Durance, à travers la Crau. Il a pour embranchements : au N., le canal Réal ou de Viguéra, qui, près de la Durance, s'appelle canal des Alpines et canal de Boisgelin; au S.-O., le canal de Farnion; au S., le canal d'Istres, sur le bord O. de l'étang de Berre; enfin le canal de la Touloubre, près de Saint-Chamas.

CRAPONNE, ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. du Puy; 3,715 hab. Fabr. de dentelles, église antique; tour carrée; reste de vieilles fortifications.

CRASBEK (JOOST VAN), peintre flamand, né à Bruxelles en 1608, m. en 1641. Il était boulanger à Anvers, lorsqu'il fit au cabaret la connaissance d'Adrien Brauwer, et lui donna un logement chez lui. Aussitôt qu'il avait terminé son travail, il montait dans l'atelier de Brauwer et le regardait peindre. Il finit par l'imiter avec un talent réel. Comme son maître, il exécutait de préférence des scènes d'ivrognerie, des têtes de buveurs. Une verve extraordinaire anime quelques-uns de ses tableaux. La couleur est fine et harmonieuse, la touche ferme et hardie. Dans un tableau que possède le musée du Louvre, Crasbek s'est représenté faisant le portrait de son maître. A. M.

CRASSUS (L.-LICINIUS), illustre orateur romain, né vers 140 av. J.-C., consul l'an 656 de Rome, mourut peu avant les proscriptions de Marius. Cicéron a éloquemment raconté dans le *de Oratore,* lib. III, dont Crassus est un des interlocuteurs, les circonstances de sa mort. Pendant sa censure en 92, il avait fait fermer les écoles de rhéteurs comme sources de corruption pour la jeunesse. Rival et ami d'Antoine, il était plus calme et plus grave, avait plus de sobriété et d'élévation. Cicéron nous fait connaître par des analyses et des citations non textuelles plusieurs morceaux de lui.

V. H. Meyer, *Oratorum fragmenta,* II, p. 291-317.

D—R et G. L.-G.

CRASSUS (MARCUS-LICINIUS), patricien romain, né vers l'an 637 de Rome, 116 av. J.-C., vit périr son père et son frère dans les proscriptions de Marius, s'enfuit en Espagne d'où il revint au moment du triomphe de Sylla, contribua à la défaite de Pontius Télésinus près de la porte Colline, et gagna dans les nouvelles proscriptions la plus grande fortune de son temps. Préteur en 71, il mit fin par plusieurs victoires à la guerre de Spartacus. L'année suivante, il fut collègue de Pompée dans le consulat, et ne s'y distingua que par d'incroyables largesses au peuple. Censeur en 66, il abdiqua cette magistrature, parce que son collègue Catulus refusait de donner le droit de cité aux Gaulois Cisalpins. Vers le même temps, il se lia avec César, pour les dettes duquel il se porta caution. Lors de la conjuration de Catilina, il remit des pièces importantes à Cicéron, ce qui ne l'empêcha pas d'être dénoncé comme complice. Le dépit de ne point arriver par ses richesses au premier rang dans l'État le fit entrer dans le premier triumvirat avec Pompée et César, en 61 : il prit le gouvernement de la Syrie, et voulut surpasser, par une guerre contre les Parthes, les exploits de ses collègues. La difficulté de faire des levées et les imprécations du tribun Atéius Capito ne purent le retenir. Malgré les avis de son lieutenant Cassius et du roi d'Arménie son allié, il s'engagea dans les plaines de la Mésopotamie, fut enveloppé près de Carrhes par Suréna, lieutenant d'Orodes, roi des Parthes, vit périr son fils et 30,000 Romains, et fut mis à mort dans une entrevue qu'il avait acceptée, l'an 700 de Rome, 53 av. J.-C. B.

CRATER, golfe formé par la mer Tyrrhénienne sur la côte O. de l'Italie, entre le cap Misène et celui de Minerve; c'est auj. le *golfe de Naples.*

CRATÈRE, lieutenant d'Alexandre, roi de Macédoine, avait gagné sa faveur par l'élévation de son caractère et de son courage; il fut toujours assez franc pour lui répéter les plaintes qui étaient fondées. Chargé, après la mort du conquérant, de diriger les affaires qui regardaient Arrhidée, il aida Antipater à terminer la guerre Lamiaque, et contribua à la victoire de Cranon, 322 av. J.-C. Il fit partie de la coalition contre Perdiccas, et fut tué dans l'Asie Mineure en livrant bataille à Eumène, 321. Il avait écrit une histoire d'Alexandre. B.

CRATÈRE, statuaire du I^{er} siècle, exécuta avec Pythodore des statues que l'on admirait dans le palais des Césars au Palatin. S. RE.

CRATÈRE, *crater* ou *cratera,* grand vase à large ouverture, pour décanter ou mélanger les vins dans les festins, avant de les servir aux convives, chez les anc. Romains; — pour contenir le vin ou l'huile des libations dans les sacrifices. Il avait deux anses, était de terre cuite, d'airain, d'argent, ou d'or pour les sacrifices surtout. On y puisait avec un cyathe dans les festins, avec une sympule dans les sacrifices. (*V.* CYATHE et SYMPULE.) C. D—Y.

CRATÈS, poète de l'ancienne comédie attique, contem-

porain de Cratinus. Ses fragments ont été réunis par Meineke, *Fragm. comic. græc.* S. Re.

CRATÈS DE THÈBES, philosophe cynique du IVe siècle av. J.-C., disciple de Diogène, vendit tous ses biens pour suivre les préceptes de l'école, se montra dans Athènes avec une peau de mouton cousue à son manteau ou enveloppé d'un linceul, prit part aux exercices du gymnase pour qu'on se moquât de lui, et rechercha les injures de la populace. Quoique bossu et d'une saleté repoussante, il épousa Hipparchie, jeune fille d'une riche famille de Maronée. Il eut pour disciple Zénon, chef de l'école stoïcienne. On a sous son nom 38 lettres apocryphes, connues longtemps par une traduction latine, et dont M. Boissonade a retrouvé le texte en 1827. Ses autres fragments ont été réunis par Mullac, *Frag. philos. græc.*, 1867. S. Re.

CRATÈS DE MALLE, en Cilicie, grammairien et philosophe stoïcien au IIe siècle av. J.-C., jouit d'une grande considération à la cour de Pergame. Envoyé en ambassade à Rome en 156, il ouvrit un cours de littérature qui fut très suivi. Il avait fait des commentaires sur Homère et d'autres poëtes grecs; les fragments en ont été recueillis par Wachsmuth, 1860.

Lübbert, *Musée Rhénan*, 1857, p. 528. S. Re.

CRATHIE, paroisse d'Ecosse (Aberdeen), au milieu des monts Grampians; 1,712 hab. Arrosée par la Dee. Près de là sont la résidence royale de Balmoral et l'anc. propriété du prince Albert, Birkhill. Quelques restes de l'anc. forêt de Marr. Carrières de granit; excellentes ardoises.

CRATHIS, riv. de l'anc. Lucanie, auj. *Crati*.

CRATI, anc. *Crathis*, riv. du roy. d'Italie (prov. de Cosenza; source aux montagnes de Sila, près d'Aprigliano; cours de 88 kil. par Cosenza où elle reçoit le Bussento; embouchure dans le golfe de Tarente.

CRATINUS D'ATHÈNES, poète comique du Ve siècle av. J.-C., inventa, dit-on, le drame satirique. La licence et l'âpreté de ses satires étaient extrêmes. Il avait écrit 21 comédies, dont 9 furent couronnées. Quintilien en fait l'éloge. Ses fragments ont été réunis par Meineke, *Fragm. comicorum græcorum*. — Un autre poète comique du même nom était contemporain de Platon. L—H.

CRATIPPE, continuateur de Thucydide, dont il disait que les harangues nuisent à l'action et fatiguent le lecteur. Il vivait à l'époque de Conon. (*V. Fragm. histor. græcorum* de Didot, 1848.)

CRATIPPE, philosophe péripatéticien, ouvrit une école à Mytilène sa patrie. Il donna des consolations à Pompée après la bataille de Pharsale. Appelé par l'Aréopage à Athènes, il compta parmi ses disciples le fils de Cicéron et Brutus. Il avait écrit sur la divination.

CRATO, v. de Portugal, prov. de Portalègre, sur une colline près de l'Ervedal; 3,000 hab. Ce fut le siège du grand prieuré de l'ordre de Malte.

CRATO (ANTOINE, PRIEUR DE). *V.* ANTOINE.

CRATOS, personnification de la Force, fils de Saturne et de la Terre. S. Re.

CRATUMNUM, nom latin de CRAON.

CRATYLE, disciple du sophiste Protagoras, fut le maître de Platon, qui a donné son nom à l'un de ses dialogues. Il vivait au Ve siècle av. J.-C.

CRAU (LA), du celtique *craigh*, amas de pierres; vaste plaine couverte de cailloux, tour à tour brûlée par le soleil ou glacée par le souffle du mistral, dans le dép. des Bouches-du-Rhône, entre le Rhône, les étangs des Martigues, la mer et les dernières collines des Alpes. Superf., 200 kilom. carr. C'est le *Lapideus Campus* des Romains. (*V.* ALBION.) La Crau est traversée par le canal de Craponne, et contient des étangs considérables. On suppose que c'était une anse de la Méditerranée, dans laquelle se jetait la Durance. Dans les parties où l'on a pu amener les eaux de cette rivière, on cultive avec succès la vigne et les arbres à fruits.

CRAVANT, v. du dép. de l'Yonne, arr. d'Auxerre; 1,330 hab. Défaite des Français en 1423.

CRAVATE, ornement de cou qui remplaça, en France, la fraise espagnole vers le milieu du XVIIe siècle. Il fut emprunté aux Croates, qu'on nommait *Cravates*.

CRAVATE DE DRAPEAU. Dans le temps où l'écharpe faisait partie du costume militaire, c'était l'une des extrémités de [illegible]-drapeau, qu'il nouait au fer de lance de son [illegible]. Il tournait le reste autour de lui pour mieux assu[illegible] contre le vent ou les efforts de l'ennemi. Quand [illegible] écharpes fut proscrit, on en laissa au drapeau un [illegible] qui fut alors appelé la Cravate.

CRAVATES ou **CROATES**, hommes de cavalerie légère [illegible] employés depuis Louis XIII dans les armées françaises. Partagés en petites bandes, ils poussaient des reconnaissances, éclairaient la marche, combattaient en tirailleurs, et enlevaient les convois de l'ennemi. Louis XIV en fit un régiment qu'il appela *Royal-Cravate*.

CRAVEN (LADY). *V.* ANSPACH (MARGRAVINE D').

CRAWFORD (WILLIAM-HENRY), homme d'État américain, né en 1772 à Nelson-County (Virginie), m. en 1834. Orphelin de bonne heure, il se fit maître d'école pour nourrir sa mère. Après avoir étudié le droit, il débuta au barreau en 1779. Membre de la législature de la Géorgie en 1804, sénateur au congrès en 1807 et en 1811, il fut un partisan zélé de la guerre contre l'Angleterre, mais se sépara de la majorité du parti démocratique, en votant contre la loi d'embargo et en faveur de la création d'une banque nationale. Ambassadeur des États-Unis à Paris de 1813 à 1815, il fut ensuite, jusqu'en 1825, ministre des finances, et montra une grande connaissance des questions financières. Il termina ses jours dans la retraite, ayant refusé même la présidence. — Son neveu, WILLIAM, a été gouverneur de l'État de Géorgie en 1845, et ministre de la guerre pendant la présidence du général Taylor en 1849.

CRAWFORD (QUINTIN), littérateur anglais, né à Kilwinninck en 1743, m. à Paris en 1819, fit sa fortune dans le commerce aux îles Philippines, puis vint s'établir à Paris, où il resta même après la rupture de la paix d'Amiens.

On a de lui : *Sketches chiefly relating to the history, religion, learning and manners of the Hindoos*, Londres, 1790, et 1792, 2 vol., trad. en franç. par le comte de Montesquiou, Dresde, 1791; *History of the Bastille*, Londres, 1792, réimpr. en franç. par l'auteur à Francfort, 1798; *Essais sur la littérature française, écrits pour l'usage d'une dame étrangère*, Paris, 1803, 2 vol. in-4o, et 1815-18, 3 vol.; *Essai historique sur le docteur Swift et sur son influence dans le gouvernement de la Grande-Bretagne*, 1808; *Mélanges d'histoire et de littérature*, 1809, in-4o; *on Pericles and the Arts in Greece*, Londres, 1817; *Researches concerning the laws, theology, learning, commerce of ancient and modern India*, 1817, 2 vol.; *Notices sur Agnès Sorel, Mlle de La Vallière, Mmes de Montespan, de Fontanges et de Maintenon*, Paris, 1818; *sur Marie Stuart et Marie-Antoinette*, 1819. B.

CRAYER (GASPARD DE), peintre flamand, né à Anvers en 1582, m. en 1669. Ses parents, qui étaient riches, purent développer avec soin ses talents d'artiste. Il surpassa bientôt son maître Coxie. En 1607, il vint s'établir à Bruxelles, où il se fit recevoir dans la corporation des peintres. Il emprunta quelques secrets et quelques touches à Rubens, mais ne fut pas son imitateur. Comme il était fort laborieux et qu'il vécut longtemps, il est peu d'églises flamandes qui ne possèdent plusieurs de ses tableaux. Une sorte d'atmosphère rougeâtre distingue ses compositions : ses types féminins se rapprochent souvent de ceux qui furent en vogue au XVIIIe siècle parmi les peintres français. Crayer excellait dans la représentation des scènes de martyre. On estime, parmi ses tableaux : la *Résurrection de J.-C.*, *la Vierge intercédant pour les infirmes*, *le Centenier aux pieds de J.-C.*, *Ste Catherine enlevée au ciel*, dans l'église Saint-Michel, à Gand. La galerie de Munich possède une vaste composition, *la Vierge et l'enfant Jésus sur un trône*. Deux belles toiles : l'*Adoration des bergers* et la *Descente de croix*, sont au musée d'Anvers. A. M.

CRAYFORD, v. d'Angleterre (Kent), sur le Cray; 3,890 hab. Victoire du Saxon Hengist sur les Bretons, 457.

CRÉANCES, *Credenze*, associations de citoyens, dans les républiques italiennes du moyen âge, pour défendre leurs droits; elles étaient analogues aux *ghildes* germaniques. Il y avait, par exemple, à Milan : la Créance de Saint-Ambroise ou des *Pratici*, c.-à-d. des artisans, avec un tribun pour chef, et une bannière blanche et noire; la Créance de la Mota, composée des marchands et des arts libéraux; la Créance des Gaillards, formée de nobles. On trouvait de même les Créances de l'Albergo et de Saint-Georges à Chieri, de Saint-Eusèbe et de Saint-Étienne à Verceil, du Castel et des Solari à Asti.

CRÉBILLON (PROSPER JOLYOT DE), né à Dijon en 1674, m. en 1762, le plus original et le plus tragique des poètes qui se partagèrent l'héritage de Corneille et de Racine. Après avoir étudié chez les jésuites, il passa chez un procureur qui, devinant son aptitude, le poussa au théâtre plutôt qu'au palais. Crébillon, en effet, avait le génie tragique; il n'eut pas besoin de se modeler sur les deux maîtres de la scène pour conquérir une place honorable après eux. Malheureusement, le goût et la mesure lui firent défaut : d'énergiques inspirations furent gâtées par la lecture des romans à grandes passions et à grandes aventures, et, trop souvent, le pathétique fit place à la déclamation, et le terrible à l'horrible. Le style, souvent incorrect et dur, ne rachetait pas ces défauts. Du reste, le poète et l'homme ne faisaient qu'un chez lui; l'exaltation poétique et la rudesse de caractère dégénéraient en misanthropie et la misanthropie en cynisme. Trop fier pour être courtisan, il n'obtint d'autres faveurs, malgré sa pauvreté, qu'une pension de Mme de Pompadour. Crébillon donna tour à tour *Idoménée*, 1703; *Atrée et Thyeste*, 1707; *Electre*, 1708; *Rhadamiste et Zénobie*, 1711, qui eurent un grand succès. *Xerxès*, 1714, *Sémiramis*, 1717, *Pyrrhus*, 1726, réussirent moins. Éloigné de la scène par les premiers triomphes de Voltaire, il n'y revint qu'après un silence de 22 ans, et donna *Catilina*, 1748, et *le Triumvirat*, 1754. Excepté plusieurs parties d'*Atrée et Thyeste*,

d'*Électre*, et surtout *Rhadamiste et Zénobie*, qui est le chef-d'œuvre de l'auteur, les autres tragédies sont tombées dans l'oubli. Voltaire triompha de son rival en refaisant plusieurs de ses pièces, entre autres *Sémiramis et Catilina*. Crébillon avait été reçu à l'Académie française en 1731.

Les principales éditions de ses *Œuvres* sont celles de l'Imprimerie royale, 1750, 2 vol. in-4°; de P. Didot, 1812, 3 vol.; de Renouard, 1818, 2 vol.; et de Parelle, 1828, 2 vol. G. L.

CRÉBILLON (CLAUDE-PROSPER **JOLYOT** DE), fils du précédent, né à Paris en 1707, m. en 1777. Romancier, il eut assez d'esprit pour amuser par des romans licencieux une société qui riait volontiers de la peinture peu flattée de ses vices, et remporta des succès de scandale.

Ses romans les plus connus sont : *Tanzaï et Néadarné*, 1734; *Lettres de la marquise* ***, 1732: *les Egarements du cœur et de l'esprit*, 1736, ouvrage achevé, dit-on, par sa femme, Mme Staford; *le Sopha*, 1745; *les Lettres athéniennes*, 1771. G. L.

CRÈCHES, maisons de charité où l'on prend soin des enfants âgés de moins de 2 ans, dont les mères travaillent au dehors. Cette institution date de 1844; l'idée en appartient à M. Marbeau, alors adjoint au maire du Ier arr. de Paris. On en a créé dans beaucoup de villes de France et de l'étranger.

CRÉCY, *Cressiacum, Carisiacum*, ch.-l. de cant. (Somme), arr. d'Abbeville, sur la Maye; 1,625 hab. Les rois de la 1re race y avaient une résidence. Célèbre par une grande victoire des Anglais, commandés par Édouard III, sur le roi de France Philippe VI de Valois, le 26 août 1346. L'armée anglaise avait des *canons*, dont on fit usage pour la 1re fois. La forêt de Crécy servit longtemps de retraite à des bandes de voleurs.

CRÉCY, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, sur le Grand-Morin. Autrefois fortifié. Moulins à farine; comm. de charbon; 976 hab.

CRÉCY-SUR-SERRE, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Laon; 1,955 hab. Obtint une charte de commune en 1180.

CREDI (LORENZO DI), peintre, né à Florence en 1453, vivait encore en 1536. Il fut d'abord orfèvre, puis étudia la peinture à l'école de Verocchio, où il eut pour condisciple Léonard de Vinci. Il excella à exécuter les madones et les saintes familles. Son coloris est plein de charme. On distingue parmi ses œuvres : une *Madone adorant l'enfant Jésus* et une *Nativité*, à Florence; une *Madeleine*, à Berlin; *la Vierge présentant Jésus à l'adoration de St Julien et de St Nicolas*, au musée du Louvre.

CREDILLUM, nom latin de CREIL.

CREDIT FONCIER. Sociétés de capitalistes instituées en France par décret présidentiel de 1852, dans le but de prêter des capitaux aux propriétaires fonciers. Elles furent d'abord locales, restreintes à des circonscriptions territoriales peu étendues, et durent avoir un capital de 200 millions de francs. Le prêt se faisait sur hypothèque, et chaque Société opérait sous la surveillance d'un commissaire du gouvernement. Les emprunteurs s'engageaient à servir à la Société, pendant 50 ans, une annuité de 5 p. 100 du capital prêté, laquelle comprenait l'intérêt, les frais d'administration, et l'amortissement. Un décret impérial de 1853 éleva l'annuité à 5, 95 p. 100. En 1854, un troisième décret fit du Crédit foncier une Société unique pour toute la France; la plaça sous l'autorité d'un gouverneur général, aux appointements de 40,000 fr., et de deux sous-gouverneurs avec chacun 20,000 fr. de traitement, tous trois nommés par le gouvernement. Ils doivent posséder, le gouverneur 200 actions de la Société, les sous-gouverneurs chacun 100. Les conditions du prêt furent aussi modifiées : il demeura hypothécaire, mais la Société dut régler le taux de l'intérêt sur le cours du jour, au moment où une affaire se conclut. Le prêt peut être ou à long terme, et remboursable par intérêts annuels comprenant l'amortissement; ou à courte échéance, remboursable intégralement en une fois. L'un ou l'autre mode est au choix de l'emprunteur. (*V.* notre *Dictionn. des lettres*, au mot CRÉDIT.)

CREDITON, v. d'Angleterre (Devon), sur la Crede; 5,780 hab. Autrefois siège d'un évêché transporté à Exeter. Église anglo-saxonne.

CREDO, mot par lequel on désigne vulgairement le symbole des apôtres et celui du concile de Nicée. Timothée, évêque de Constantinople, passe pour avoir le 1er prescrit de dire à la messe le Credo de Nicée, vers l'an 510. Le 3e concile de Tolède, tenu en 585, l'imposa à l'Espagne. L'usage de chanter le Credo, établi en France au temps de Charlemagne, ne fut adopté qu'en 1014 à Rome. L'Église anglicane l'a conservé.

CREDONIO, nom latin de CRÉON.

CREDONIUM, nom latin de CRAON.

CREECH (THOMAS), savant anglais, né en 1659 à Blandford dans le comté de Dorset, se pendit en 1700, par désespoir d'amour selon les uns, par misère selon d'autres.

Il a donné une traduction en vers anglais du poème de Lucrèce, Oxf., 1682; une édit. du même auteur, 1695; des traductions médiocres d'*Horace*, de *Théocrite*, de *Manilius*, de quelques *Vies* de Plutarque, etc.

CREEKS, CRIKS ou **MUSKOHGES**, peuplade indigène de l'Amérique du Nord, à l'O. du Mississipi, dans le centre et l'est du territoire Indien. Ainsi nommés par les Anglais, de ce que leur territoire est coupé par une multitude de criques ou petites rivières (*creeks*), on en compte environ 12,300; ils cultivent le coton et le riz, et élèvent des bestiaux.

CREFELD. *V.* CREVELT.

CREHANGE ou **CRIEHENGEN**, v. d'Allemagne (Lorraine), sur la Nied; autrefois comté indépendant, enclavé dans la Lorraine, et relevant de l'empire d'Allemagne. Adjugé à Louis XIV par la chambre de réunion de Metz en 1680, restitué lors de la paix de Ryswick, 1697, il fut incorporé à la France pendant les guerres de la Révolution, perdu en 1871.

CREIL, *Credillum*, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Senlis, sur l'Oise; 740 hab. Résidence royale dès l'époque mérovingienne. On y voit quelques ruines du château réédifié par Charles V et qu'habita Charles VI. Fabrique importante de poterie, faïence fine, et boutons de porcelaine. Station très importante du chemin de fer du Nord, au point où se séparent les lignes de Paris à Maubeuge, Paris à Amiens, Paris à Beauvais et au Tréport.

CRELL. *V.* CRYPTOCALVINISTES.

CRELLIUS (JEAN), théologien socinien, né en 1590 à Helmetzheim près de Nuremberg, m. en 1633, fut pasteur à Cracovie. Ses principaux ouvrages sont : *de Uno Deo*, 1631, et 1639, in-4°; *Vindiciæ pro religionis libertate*, 1737, dont la trad. française par Le Cène, 1687, fut ensuite retouchée par l'athée Naigeon sous ce titre : *de la Tolerance dans la religion*, 1769. — Son petit-fils SAMUEL, né en 1647, m. à Amsterdam en 1747, fut aussi un antitrinitaire, et soutint le socinianisme dans un livre intitulé : *Fides primorum christianorum*, Lond., 1697.

CREMA, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. d'arr. de la prov. de Crémone, sur la rive dr. du Serio; 8,454 hab. Evêché. Récolte de très beau lin; dentelles, toiles et soieries. Cette ville, fondée en 570 par les Lombards, fut prise par Frédéric Barberousse, en 1159. Les Français l'occupèrent après la bataille de Lodi, 1796.

CREMER (CAMILLE), officier français, né à Sarreguemines en 1840, m. en 1876. Élève distingué de l'école de Saint-Cyr et de l'école d'état-major, il fit la campagne du Mexique, et servit en 1870 dans l'armée de Metz, comme aide de camp du général Clinchant. Prisonnier en Allemagne, il s'échappa et fut nommé par la délégation de Tours général de division à titre provisoire, nov. Il fut envoyé à l'armée de l'Est et livra aux Allemands la sanglante bataille de Nuits, 18 déc. Quand l'armistice fut signé, il vint à Paris, refusa le commandement des gardes nationaux de la Commune, que lui offrait le comité central, et quitta la capitale, après avoir obtenu la mise en liberté du général Chanzy. Mais la commission chargée de la revision des grades n'ayant voulu lui accorder que celui de chef d'escadron, il donna sa démission avec éclat et se jeta dans la politique. En 1872, il fut traduit devant un conseil de guerre, pour avoir fait fusiller sommairement un habitant de Dijon, accusé d'espionnage, et fut condamné à un mois de prison. Il se présenta comme candidat radical aux élections de 1876 dans le XIXe arrond. de Paris, mais il ne fut pas élu.

CREMÈRE, auj. *Valea*, riv. d'Italie (Étrurie), petit affl. de la rive dr. du Tibre qui arrosait Véies. Sur ses bords, les 306 Fabius périrent l'an 275 de Rome, 477 av. J.-C.

CREMESIA, nom latin de CREMS.

CREMIEU, *Crimiacum*, ch.-l. de cant. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 1,980 hab. Quelques vestiges d'un château où résidaient les dauphins du Viennois, et d'un couvent de bénédictins.

CRÉMIEU (ÉDIT DE), règlement en 31 articles, donné par François Ier, pour régler la juridiction des baillis, sénéchaux, prévôts, châtelains et autres juges ordinaires, et déterminer les matières dont les uns et les autres devraient connaître.

CRÉMIEUX (ISAAC-ADOLPHE), avocat et homme politique, né à Nîmes en 1796, m. en 1880. Il fit ses études au lycée Louis-le-Grand, suivit à Aix les cours de la faculté de droit, fut reçu avocat en 1817 et débuta au barreau de sa ville natale. Les départements du Midi étaient encore sous l'impression des crimes commis pendant la réaction royaliste de 1815. Crémieux osa dénoncer en pleine audience le fameux Trestaillons, un des plus coupables parmi ces brigands, que le parquet n'osait pas poursuivre ou que les tribunaux n'osaient pas condamner. Il vint se fixer à Paris un peu avant la révolution de 1830, et, malgré le libéralisme avoué de ses opinions politiques, il n'hésita pas à défendre devant la Chambre des pairs un des ministres de Charles X, le comte Guernon de Ranville. L'éloquence de sa parole chaude et sympathique, sa profonde connaissance du droit, l'ardeur et le dévouement qu'il apportait dans l'exercice de sa profession, lui valurent promptement au palais et dans le public une réputation méritée. Il plaida pour Victor Hugo contre Chaix-d'Est-Ange, avocat du mi-

nistre de l'intérieur, pour *le National,* pour *la Tribune*, pour les accusés d'avril 1834, pour *la Gazette de France* et pour *le Constitutionnel*. Lorsque la guerre éclata en 1839 entre le sultan Mahmoud et le pacha d'Égypte Méhemet-Ali, Crémieux prit en main la cause des juifs d'Orient, ses coreligionnaires, s'efforça de leur assurer la protection des gouvernements européens, entreprit lui-même un voyage en Turquie et en Égypte, et sauva les juifs de Damas accusés d'avoir mis à mort un prêtre catholique. A son retour il fut élu député en 1842, réélu en 1846 par l'arrond. de Chinon, siégea dans les rangs de la gauche, combattit avec acharnement le ministère Guizot, et fut, sans le vouloir, un des promoteurs de la révolution de Février. Après l'abdication de Louis-Philippe, il se prononça pour la régence de la duchesse d'Orléans et rédigea même la courte allocution que cette princesse devait prononcer à la Chambre des députés. Mais quand la salle des séances eut été envahie par le peuple, il crut devoir céder à ce qui lui paraissait être l'expression de la volonté nationale, s'associa à la proclamation de la république et consentit à faire partie du gouvernement provisoire. Délégué comme ministre de la justice, il déclara qu'en principe l'inamovibilité de la magistrature était incompatible avec les institutions républicaines. Les départements de la Seine et de l'Indre le nommèrent représentant à l'Assemblé constituante. Il opta pour le second, fut maintenu au ministère par la commission exécutive, mais donna sa démission lorsque l'Assemblée, après la journée du 15 mai 1848, vota des poursuites contre Louis Blanc, 7 juin. Il proposa le rétablissement du divorce qui fut repoussé à une énorme majorité, et appuya la candidature de Louis-Napoléon à la présidence de la république. Réélu à l'Assemblée législative, il y fut un des chefs de la minorité républicaine, également hostile au président et aux anciens partis. L'ardeur de son opposition lui valut d'être arrêté au 2 décembre et détenu vingt jours à la prison de Mazas. Cependant il ne fut pas obligé de quitter la France : il reprit sa place au barreau, parut renoncer à la politique et travailla activement à propager l'Alliance israélite universelle, dont il avait été l'un des plus zélés fondateurs. Quand les réunions furent autorisées par la loi de 1868, Crémieux donna quelques conférences, qui rappelèrent sur lui l'attention du public. Candidat de l'opposition, lors des élections de mai 1869, dans le département de la Drôme, il échoua contre le candidat officiel, mais fut élu en nov. de la même année par la 2e circonscription de Paris. Le 4 septembre 1870, il fut proclamé membre du gouvernement de la Défense nationale, reçut le ministère de la justice et fit rendre un décret qui conférait à tous les israélites d'Algérie la nationalité française. Le 12, il fut choisi par ses collègues pour aller constituer à Tours, avec Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon, la Délégation du gouvernement de la Défense nationale. Il aurait voulu, malgré les progrès de l'invasion, convoquer les électeurs et faire nommer une assemblée nationale. Le gouvernement de Paris s'y opposa, et, vers la fin d'octobre, Gambetta vint prendre, avec la présidence de la Délégation, l'entière direction des affaires. Crémieux n'eut plus qu'à lui prêter son concours : il signa tous les décrets rendus par lui jusqu'à la fin de la guerre, y compris le décret célèbre qui déclarait inéligibles tous les anciens fonctionnaires et les candidats officiels de l'empire. Avant de donner sa démission, il prononça la destitution des magistrats inamovibles qui avaient fait partie des commissions mixtes en décembre 1851, mais cette mesure ne fut pas approuvée par le gouvernement de Paris. Crémieux, qui n'avait pas été élu au scrutin du 8 février, proposa à M. Grévy, président de l'Assemblée, une souscription nationale pour hâter la libération du territoire : il était prêt à s'inscrire pour 100,000 fr. Cette généreuse initiative n'eut pas de résultat, mais en oct. 1871 les électeurs d'Alger choisirent Crémieux pour leur représentant. Il plaida dans l'Assemblée la cause des israélites algériens, auxquels on voulait enlever les droits de citoyens français : son discours habile et spirituel entraina l'adhésion de la majorité. En déc. 1875, il fut élu sénateur inamovible, et intervint encore, lors du congrès de Berlin, pour obtenir du gouvernement français une action diplomatique en faveur des juifs de la Roumanie et de la Serbie.

Crémieux a été un des auteurs du *Code des codes*, 1835, in-4°; il a publié [illegible] recueil de plaidoyers, sous le titre de *Liberté*, et en 1871 [illegible] administration pendant la guerre, intitulée : *Gouvernement de la Défense nationale, Actes de la Délégation de Tours et de Bordeaux, Ministère de la justice*, 2 vol. E. D—Y.

CREMILLES (Louis-Hyacinthe **BOYER** de), général français, né en 1700, m. en 1768, servit dans le régiment des gardes françaises, fut nommé en 1734 maréchal général des logis, et seconda très habilement Maurice de Saxe au siège de Maestricht en 1748. Il fut récompensé de ses services par le grade de lieutenant général. Le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre en 1758, le prit pour chef d'état-major. Il travailla de son mieux à rétablir la discipline et à relever le moral de l'armée pendant la guerre de Sept ans, demanda vainement pour l'héroïque marquis de Montcalm le bâton de maréchal de France, et prit sa retraite en 1762. E. D—Y.

CREMISANUM, nom latin de Kremsmunster.

CREMNÆ, anc. v. de la Sarmatie européenne. au S., sur la côte O. du Palus-Méotide; auj. *Marioupol.*

CREMONE, *Cremona,* v. forte du royaume d'Italie, au-dessous de l'embouchure de l'Adda dans le Pô; 31,930 hab. Chef-lieu de province. Évêché suffragant de Milan. On y remarque la cathédrale achevée en 1309, et un campanile gothique de 123 m. d'élévation; belles peintures dans les églises. Elle a 4 faub. appelés *Corpi-Santi.* Fabriques de soieries. Ses manufactures d'instruments à cordes furent célèbres au XVIIe et XVIIIe siècles, et ceux des facteurs Amati, Stradivarius, Guarneri, sont toujours recherchés à des prix très élevés. — Cette ville est très ancienne; c'est une des premières colonies romaines de la Gaule cisalpine; l'amphithéâtre qu'on y bâtit était de proportions colossales. Elle se déclara pour Brutus, fut prise par Octave, qui partagea son territoire entre ses vétérans, et fut encore saccagée pendant la lutte entre Vitellius et Vespasien. Au XIIe siècle, elle fut divisée et ensanglantée par les factions des Guelfes et des Gibelins, puis réunie au duché de Milan. En 1702, le prince Eugène y surprit et y fit prisonnier le maréchal de Villeroi, mais il ne put s'emparer de la ville. Conquise par les Français en 1796 et 1800, elle fit partie des républiques Cisalpine et Italienne, puis du royaume d'Italie, où elle fut jusqu'en 1814 le ch.-l. du dép. du Haut-Pô. — La province de Crémone a une superficie de 2,148 kil. carrés, et une population de 300,595 hab. Sol fertile en lins, huiles et vins; bétail abondant.

CREMONINI (César), né en 1550 à Cente, dans les États de l'Église, m. en 1631, enseigna la philosophie à l'université de Padoue pendant plus de 40 ans. Il professait les doctrines d'Aristote, et fut accusé, sans doute à tort, de matérialisme et d'athéisme. Ses écrits sont devenus rares, et beaucoup sont restés inédits; on cite : *Diatyposis naturalis Aristotelicæ philosophiæ; Contemplationes de anima, de sensibus et facultate appetitiva.* Il a composé aussi la *Pompe funèbre,* et autres poèmes pastoraux.

CREMS ou **KREMS**, *Cremesia,* v. des États autrichiens (basse Autriche), près de l'embouchure de la Krems dans le Danube; 7,000 hab. Poudrière impériale. Moutarde renommée. Gr. comm. de vins.

CREMUTIUS. *V.* Cordus.

CRENÉES, du grec *krènè,* fontaine, nom donné aux nymphes des fontaines ou Naïades.

CRÉNEQUINIERS ou **CRANEQUINIERS**, cavaliers armés d'une arbalète; et portant, pour la tendre, à leur ceinture, un *crénequin,* outil en forme de pied de biche. La maison militaire des rois de France comprit des crénequiniers jusqu'au règne de François Ier.

CRÉNIDES, nom primitif de Philippes, ville de Macédoine.

CRÉOLES, de l'espagnol *criollos*, nom que les nègres exportés d'Afrique au XVIe siècle donnaient à leurs enfants nés dans le nouveau monde, et que les Espagnols appliquèrent aux hommes nés en Amérique de parents blancs. Ce nom est encore en usage pour désigner les personnes de race européenne nés dans les colonies.

CRÉON, prince thébain, frère de Jocaste, s'empara du trône de Thèbes après la mort de Laïus. Il promit la couronne et la main de sa sœur à celui qui expliquerait les énigmes du sphinx. Œdipe y réussit, devint roi, et épousa Jocaste, sans savoir qu'elle fût sa mère. Quand Étéocle et Polynice se furent entre-tués, Créon devint régent du fils d'Étéocle, et défendit sous peine de mort de rendre à Polynice les derniers devoirs. Antigone, sœur de l'infortuné, brava cette défense, et périt victime de sa piété; Hémon, fils de Créon, épris d'Antigone, se tua sur son tombeau, et Créon lui-même mourut peu de temps après de la main de Thésée. — Un autre Créon, roi de Corinthe, fut père de Créuse, femme de Jason. L—H.

CRÉON, *Credonium,* ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1,160 hab. Autrefois ch.-l. de la prévôté dite de l'*Entre-deux-mers.* Les seigneurs de Craon ayant occupé, par suite de leur alliance avec les rois d'Angleterre, des charges éminentes auprès de ces princes, on trouve plusieurs fois leurs noms parmi ceux des sénéchaux de Guyenne; ce nom était en latin : *de Credonio.* C'est à cette famille que la ville de Créon doit sa dénomination, sinon son origine.

CRÉOPHYLE, poète épique grec dont la légende fait l'ami ou le gendre d'Homère. Il avait composé ou reçu d'Homère un poème sur la prise d'Œchalie.

Welcker, *le Cycle épique* (en all.), 1849, p. 219. S. Re.

CRÉPI (Pays de). *V.* Kerrapay.

CREPICORDIUM, nom latin de Crèvecœur.

CRÉPIDA, chaussure grecque, portée aussi par les Romains, est la même à peu près que la *solea*. (*V. ce mot.*)
C. D—y.

CRÉPIN ET **CRÉPINIEN** (SAINTS), étaient frères ; ils annoncèrent l'Evangile dans les Gaules, et s'arrêtèrent à Soissons où ils exercèrent la profession de cordonnier ; ils souffrirent le martyre sous Maximien, vers 287. Les cordonniers les ont choisis pour patrons ; la cathédrale de Soissons fut bâtie au VIe siècle sous leur invocation. Fête, le 25 octobre. Une association ou communauté religieuse des *frères cordonniers*, fondée à Paris, en 1645, par Michel Buch (V. BUCH), supprimée à la Révolution de 1789, reparut sous la Restauration, mais fut bientôt dissoute.

CRÉPIN (LE), anc. petit pays de France (Bourbonnais), où se trouvait Saint-Germain-en-Crépin, cant. de Cusset (Allier).

CREPSA, nom anc. de CHERSO.

CREPY-EN-LAONNAIS, brg du dép. de l'Aisne, arrond. de Laon ; 1,715 hab. Deux églises anciennes. C'était autrefois une place forte. Un traité célèbre y fut signé, le 14 sept. 1544, entre François Ier et Charles-Quint. L'empereur promettait au duc d'Orléans, second fils du roi de France, la main de sa fille, avec les Pays-Bas pour dot, ou celle d'une de ses nièces, avec le Milanais. François Ier devait conserver la Savoie et le Piémont comme gage jusqu'à la célébration de ce mariage, qui n'eut pas lieu. Il s'engageait à fournir contre les Turcs une armée de 16,000 hommes, quand l'empereur le jugerait nécessaire.
E. D—y.

CRÉPY-EN-VALOIS, v. du dép. de l'Oise, arr. de Senlis, sur l'Authonne, affl. de l'Oise ; commerce considérable de grains ; 3,080 hab. Autrefois cap. du Valois et fortifiée, cette ville possédait un château construit au Xe siècle ; il en reste quelques débris.

CREQUI (MAISON DE). Cette famille, originaire de l'Artois, remontait, dit-on, au IXe siècle. Elle forma les diverses branches des seigneurs de Canaples, de Heilly, de Bierback, etc. La branche aînée, dite des *sires de Créqui*, se fondit en 1543 avec la maison de Blanchefort, d'où sont sortis les ducs de Créqui et les princes de Poix, remplacés ensuite dans leurs principautés par la maison de Noailles. Voici les membres les plus illustres de la maison de Créqui :

CRÉQUI (JACQUES DE), dit *de Heilly*, connu sous le nom de *maréchal de Guyenne*, commanda l'armée de Jean sans Peur contre les Liégeois révoltés, 1408, fut nommé lieutenant général du roi en Guyenne, 1413, tomba entre les mains des Anglais, s'en échappa à temps pour combattre à Azincourt, y fut repris et mis à mort, 1415.

CRÉQUI (JEAN V DE), seigneur de Canaples, fut l'un des 24 chevaliers de la Toison d'or créés par le duc de Bourgogne Philippe le Bon en 1429. Il défendit Paris contre Jeanne d'Arc, 1430, et se trouva au siège de Compiègne. Plus tard, il servit Charles le Téméraire, et mourut en 1473.

CRÉQUI (ANTOINE DE), seigneur de Pont-Remi, commanda l'artillerie française à la bataille de Ravenne, 1512, défendit Térouanne contre Henri VIII et Maximilien, 1513, se distingua à Marignan, 1515, à la retraite de la Bicoque, 1522, et fut tué en 1523 en défendant Hesdin contre les Anglais et les Espagnols.

CRÉQUI (CHARLES Ier DE), seigneur de Blanchefort et de Canaples, prince de Poix, lieutenant général en Dauphiné, pair et maréchal de France, épousa successivement Madeleine et Françoise de Bonne, filles du fameux duc de Lesdiguières, au titre duquel il succéda. Ses duels avec D. Philippin, bâtard de Savoie, firent beaucoup de bruit. Il obtint, après Crillon, le régiment des gardes-françaises, fut créé maréchal de France en 1622, se signala au pas de Suse et à la prise de Pignerol, 1630, battit les Espagnols sur les bords du Tessin, 1636, et fut tué devant Crême dans le Milanais, 1638. On a conservé en mss ses *Négociations* à Rome pour solliciter l'annulation du mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine.

CRÉQUI (FRANÇOIS DE), maréchal de France, petit-fils du précédent, fut un des grands capitaines de son temps. Il battit le prince de Ligne qui venait au secours de Lille assiégée par Louis XIV en 1667, fut nommé maréchal de France l'année suivante, enleva au duc de Lorraine ses Etats en 1670, s'attira une disgrâce par son refus de servir sous Turenne, prit le commandement de l'armée du Rhin après la mort de ce grand homme, fut battu à Consarbruck, 1675 et pris dans Trèves, mais contribua, par ses campagnes de 1677 et 1678, où il fut vainqueur près de Kochersberg, de Rhinfeld, de Gegenbach, et prit Fribourg et Kehl, à la conclusion de la paix de Nimègue. Son dernier exploit fut la prise de Luxembourg, 1684. Il mourut en 1687. Villars fut son élève.

CRÉQUI (CHARLES II, DUC DE), frère du précédent, prince de Poix, gouverneur de Paris, était ambassadeur à Rome, lorsque la garde corse y insulta les Français en 1662. Il mourut en 1687, peu de jours après son frère.

CRÉQUI-MANERBE (JACQUES-CH., MARQUIS DE), assista à la bataille de Fontenoy, 1745, fut fait lieutenant général en 1748, et mourut en 1771.

On a de lui une *Vie de Catinat*, Amst., 1772.

CRÉQUI (ANNE LEFÈVRE D'AUNY, MARQUISE DE), mariée au précédent. Née en 1714, m. en 1803, elle réunissait la bonne société de Paris dans ses salons. On a publié d'elle : *Lettres inédites adressées à Senac de Meilhan*, 1782-89, Paris, 1856. « Ce ne sont le plus souvent que des billets, dit M. Sainte-Beuve, mais ce sont des billets parlants ; on n'a nulle part mieux le ton de la conversation qui se faisait l'instant d'avant ou l'instant d'après. » Des *Souvenirs*, publiés sous son nom, Paris, 1834-35, 7 vol., sont apocryphes.

CRÉQUI, vge (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil-sur-Mer ; 1,360 hab. Ruines du château qui fut le berceau de la famille de Créqui.

CRESCENS DE MEGALOPOLIS, philosophe cynique, attaqua violemment les chrétiens et fut réfuté par St Justin.
S. RE.

CRESCENTINI (GIROLAMO), célèbre sopraniste, né près d'Urbin en 1769, m. en 1846, entra au théâtre en 1788, et excella dans les opéras de *Julio Sabino, Roméo et Juliette*, et *Sémiramis*. Napoléon le retint à Paris de 1806 à 1812. Crescentini a composé un recueil de vocalises et quelques morceaux de chant.
B.

CRESCENTINO, v. du roy. d'Italie (prov. de Novare), près du confluent de la Dora-Baltea et du Pô ; 7,299 hab. Abbaye de Saint-Gennaro, fondée au VIIIe siècle ; autrefois place forte, souvent assiégée dans les guerres du XVIe et du XVIIe siècle.

CRESCENTIUS OU **CENTIUS**, fils de Théodora la jeune et tige de la famille des Cenci, fut à Rome, dans la seconde partie du Xe siècle, le chef du parti italien et républicain, ennemi des Allemands, tyran des papes, ambitieux avant tout. Maître du château Saint-Ange dès 966, il excita des soulèvements à trois reprises. En 973, il fit emprisonner et étrangler le pape Benoît VI ; mais il fut chassé par le parti impérial avec son antipape Boniface VII. En 987, il força à la fuite Jean XVI, qu'il engagea ensuite à revenir, et dont sa fille épousa le neveu, prit avec les noms de patrice et de consul l'autorité souveraine qu'avaient exercée ses cousins Albéric et Octavien, et conserva cette puissance jusqu'à la mort de Jean, 996. Il la perdit quand Othon III eut fait nommer pape son cousin Grégoire V ; mais dès 997, il s'entendit avec les Grecs contre ce pontife allemand, qui pourtant avait plaidé sa cause auprès de l'empereur, le chassa de Rome et y reprit l'autorité avec un antipape italien, Jean XVII. Assiégé par Othon dans le château Saint-Ange, il se rendit sur parole et fut exécuté, 998. On a prétendu que sa femme Stéphanie l'avait vengé en empoisonnant Othon.
R.

CRESCENZI (PIERRE), en latin *Petrus de Crescentiis*, né à Bologne en 1230, fut le restaurateur de l'agronomie chez les Italiens. A la demande de Charles II d'Anjou, roi de Sicile, il écrivit, en adoptant à peu près l'ordre de Columelle, un livre intitulé *Ruralium commodorum lib. XII*, dont la plus anc. édit. est de 1471, Augsb., in-fol., et dont la trad. italienne, faite au XIVe siècle, a été imprimée à Florence, 1478. Charles V l'avait fait traduire en franç. dès 1373, et ce ms. existe encore. On trouve cet ouvrage dans les *Scriptores rei rusticæ* de Gessner, Leipzig, 1736, 2 vol. in-4o. Crescenzi s'est servi des travaux des anciens, et a appuyé ses principes sur des expériences personnelles.

CRESCENZI (GIOVANNI-BATTISTA), architecte et peintre, né à Rome en 1595, m. en 1660 ou 1665, fut appelé en Espagne par Philippe III, construisit la chapelle sépulcrale de l'Escurial, magnifique travail qui lui valut de Philippe IV les titres de grand d'Espagne et de marquis *della Torre*. Comme peintre, il fit surtout des tableaux de fleurs.

CRESCIMBENI (JEAN-MARIE), littérateur italien, né en 1663 à Macerata près d'Ancône, m. en 1728, fut, en 1690, l'un des fondateurs et le président de l'Académie des *Arcades*, qui devait combattre l'école de Marini. Clément XI et Benoit XII lui accordèrent de riches bénéfices. A la fin de sa vie, il entra dans la société de Jésus.

On a de lui : *Rimes ou poésies diverses*, 1695 ; *Histoire de la poésie vulgaire*, Rome, 1698, in-4o, ouvrage [illegible] ; *Commentaires sur l'histoire de la poésie vulgaire*, Rome, 1702-11, 5 vol. in-4o ; *Vies des poètes provençaux*, trad. de Nostradamus, 1722, in-4o ; *Histoire des Arcades*, 1709 et 1711, in-4o, etc.

CRÉSILAS, sculpteur athénien, contemporain de Phidias et de Polyclète, fit en compétition avec eux une Amazone qui fut classée la troisième et dont il existe des répétitions au Capitole et au Louvre.

Klügmann, *die Amazonen in der attischen Kunst*, 1875. S. RE.

CRESPHONTE, un des chefs Héraclides qui dirigèrent l'invasion dorienne dans le Péloponèse, 1104 av. J.-C. Après

la conquête, il reçut en partage la Messénie, et régna à Sténycléros.

CRESPI (J.-B.), peintre, dit *il Cerano*, du nom de sa patrie, né en 1557, m. en 1633, étudia à Rome et à Venise, et fut directeur de l'Académie de Milan. Ses principaux tableaux sont : le *Baptême de St Augustin* à Saint-Marc, le *Rosaire* à Saint-Lazare, et *St Charles* et *St Ambroise* à Saint-Paul.

CRESPI (Daniel), fils du précédent, né à Milan en 1590, m. en 1630, élève de Procaccini, excella dans l'art de distribuer les figures, de rendre les attitudes, d'exprimer les sentiments; son coloris est plein de vigueur. On cite de lui : la *Déposition de croix* dans l'église de la Passion, *St Paul* et *St Antoine* à San-Vittore al Corpo, la *Lapidation de St Etienne* au musée Brera, l'*Histoire de St Bruno*, suite de fresques à la Chartreuse de Carignan, et d'autres fresques à la Chartreuse de Pavie. D. Crespi se rapproche du Titien dans le portrait.

CRESPI (Joseph-Marie), peintre et graveur, né à Bologne en 1665, m. en 1747, surnommé *l'Espagnol*, fut élève de Cignani. Il étudia beaucoup les Carraches et le Corrège, dont il faisait des copies parfaites. Ses compositions sont bizarres; même dans les tableaux sérieux, il place quelque détail qui produit l'effet d'une caricature. Il recherche les raccourcis, met beaucoup de figures dans un petit espace, mais à un style maniéré. Du reste, bon coloriste, il rend bien les effets de lumière. On distingue, parmi ses œuvres : *les Sept Sacrements*, *la Cène*, au palais Sampieri de Bologne; *la Maîtresse d'école*, un *Abbé écrivant sous l'inspiration de la Ste Vierge*, au Louvre. Crespi a fait aussi quelques gravures à l'eau-forte, telles que le *Massacre des Innocents*. — Son fils Louis composa la *Felsina pittrice* et d'aures ouvrages sur l'art, où il relevait les défauts de son temps avec une hardiesse qu'on ne lui pardonna pas.
B.

CRESPINO, brg du royaume d'Italie, dans la prov. de Rovigo, sur la rive gauche du Pô; 4,250 hab.

CRESPY-EN-LAONNAIS. *V.* Crépy-en-Laonnais.

CRESPY-EN-VALOIS. *V.* Crépy-en-Valois.

CRESSIACUM, nom latin de Crécy.

CRESSIER-SUR-MORAT, vge de Suisse, dans le canton et près de Fribourg; 320 hab. On y voit une chapelle construite en 1476 en l'honneur des Suisses tués à Morat.

CRESSY (Hugues-Paulin), historien ecclésiastique anglais, né en 1605 à Wakefield, m. en 1674, d'abord chapelain anglican de lord Falkland, fut conduit, par dégoût pour le fanatisme puritain, à se faire catholique, 1646, entra chez les bénédictins anglais de Douai, où il prit le nom de *Serenus*, et accepta après la Restauration les fonctions de chapelain de la reine Catherine de Portugal, femme de Charles II.

On a de lui une *Histoire de l'Église d'Angleterre*, pleine de recherches curieuses, mais où il faut se mettre en garde contre d'incertaines traditions; une partie seulement en a été publiée, Rouen, 1668, in fol.; le reste est en ms. à la Biblioth. de Douai.
B.

CREST, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Die, sur la rive dr. de la Drôme; 5,600 hab. Filat. de coton et de soie. Fabr. de lainages, de sucre de betterave; teintureries. Comm. de truffes. Son château, situé sur la crête (*crista*) de la colline, était autrefois la clef de la vallée de la Drôme. Il résista à Simon de Montfort pendant la guerre des Albigeois, à Lesdiguières en 1576, et fut démoli en 1627. La tour, qui subsiste seule, servit de prison d'Etat jusqu'à la Révolution. Avant 1789, Crest était le siège d'une sénéchaussée; ses consuls avaient place aux états du Dauphiné.

CREST (La bergère de). *V.* Bergère.

CRESTIN (Guill.), poète français du XVI[e] siècle, dont le vrai nom était Dubois, fut trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, puis chantre de celle de Paris. Chargé par François Ier d'écrire l'histoire de France, il composa *Douze livres de chroniques* en vers, conservés en ms. à la Biblioth. nationale de Paris. On a imprimé ses *Chants royaux*, Paris, 1527 et 1723. Crestin a été loué par tous ses contemporains, excepté Rabelais, qui le désigne sous le nom de *Raminagrobis*. Ses poésies maniérées et maladroites n'ont aucune valeur littéraire.

CRESUS, dernier roi de Lydie, de la race des Mermnades, né vers 591 av. J.-C., succéda en 560 à son père Alyatte II. Il acheva la soumission des colonies grecques de l'Asie Mineure, conquit la Pamphylie, la Phrygie jusqu'à l'Halys, et attira à sa cour les poètes et les philosophes. Suivant une tradition justement contestée, il aurait cherché à éblouir par ses trésors l'Athénien Solon, qui l'avertit que nul homme ne peut être appelé heureux avant sa mort. Il perdit, en effet, l'un de ses fils, Atys, tué par mégarde dans une chasse. L'autre devint muet. Poussé, par une fausse interprétation d'un oracle de Delphes et par des liens de famille, à venger le roi des Mèdes Astyage, renversé par son petit-fils Cyrus, il perdit la bataille de Thymbrée, 548, n'échappa à la mort, dans le sac de Sardes, que par un cri de son fils dont la langue fut déliée par la frayeur, et fut condamné à périr sur un bûcher. Le souvenir des avis de Solon lui revint au moment de mourir; Cyrus, que l'entendit prononcer 3 fois le nom de ce législateur, lui en demanda le motif, et, saisissant dans sa réponse une frappante leçon sur l'instabilité des grandeurs humaines, lui fit grâce de la vie, et l'admit au nombre de ses conseillers. Crésus accompagna plus tard Cambyse en Égypte, et faillit être victime d'un de ses caprices sanguinaires. On ne sait ce qu'il devint ensuite. Un vase grec célèbre, représentant Crésus sur le bûcher, est gravé dans le *Dict. des beaux-arts*, pl. 26.

Lenormant, *Gaz. archéol.*, 1877, p. 147.
B. et S. Re.

CRÈTE, auj. *Candie*, île de la Méditerranée, célèbre dans la Fable et dans l'histoire ancienne. On y plaçait un labyrinthe construit par Dédale; le mont Ida était le berceau de Jupiter. La Crète eut, dit-on, 100 villes; de là le surnom d'Hécatompolis qu'on lui appliqua : les principales étaient Gortyne, Cnosse, Cydonie, Rhytymna, Minoa, etc. Les premiers habitants s'appelèrent Éléocrètes et Cydoniens; au milieu d'eux vinrent s'établir des Pélasges, des Hellènes achéens, éoliens et doriens, des Phéniciens ; mais l'élément dorien domina. Des Dactyles de Phrygie arrivèrent au XV[e] siècle av. J.-C., prirent le nom de Curètes, et civilisèrent les races indigènes. Au XIV[e] siècle, la forme monarchique avait prévalu dans le gouvernement, et les Crétois s'adonnaient à la marine. Minos détruisit la piraterie dans la mer Égée, s'empara des Cyclades, et imposa à toute la Crète un code de lois, où l'on a prétendu que Lycurgue avait puisé plus tard. Parmi ses successeurs figure Idoménée, qui prit part à la guerre de Troie. La royauté fut abolie au VIII[e] siècle; les querelles qui s'élevèrent entre les diverses républiques leur firent bientôt sentir le besoin d'une nouvelle législation, qui leur fut donnée par Onomacrite. (*V. ce nom.*) La Crète n'a joué aucun rôle dans les affaires de la Grèce : l'anarchie dans les cités, la guerre entre Cnosse et Gortyne, des différends avec les Rhodiens pour cause de piraterie, furent les faits permanents de son histoire. Elle fournissait aux pays voisins d'habiles archers. Elle était célèbre par ses forêts de cèdres, de cyprès et de myrtes, ses récoltes abondantes en vins, huiles et blés, ses plantes médicinales. Mais ses habitants avaient, comme les Cappadociens et les Ciliciens, une réputation de perfidie. Attaquée par les Romains pour avoir accueilli les pirates de Cilicie, dévastée par Antoine, père du triumvir, elle fut réduite en 67 par Métellus *Creticus*. La Crète, sous Auguste, fut une des provinces sénatoriales, réunie à la Cyrénaïque; sous Constantin, elle fit partie de la préfecture d'Illyrie. Rattachée à l'empire d'Orient après Théodose, elle subit le joug des Arabes en 823 après J.-C. (*V.* Candie.)

Hoeck, *Creta*, 1829 (en all.); Meursius, *Creta, Chyprus, Rhodus*, 1675; Pashley, *Travels in Crete*, 1837; Perrot, *la Crète*, 1868.
B. et S. Re.

CRÈTE (Mer de). Bassin de mer compris entre la Crète au S., la Grèce au N.-O. et la mer Égée à l'E.
S. Re.

CRÉTEIL, vge (Seine), arr. de Sceaux. Pont suspendu, sur la Marne; 2,955 hab. Atelier monétaire sous les Mérovingiens.

CRÉTENET (Jacques), chirurgien et plus tard prêtre, né en 1604 à Champlitte en Franche-Comté, m. à Montluel en 1666, a fondé la congrégation des Joséphistes.

CRETET (Emmanuel, comte), né à Pont-de-Beauvoisin en 1747, m. en 1809. D'abord négociant, il séjourna quelque temps en Amérique, devint membre du Conseil des Anciens en 1795, s'occupa surtout des lois de finances et d'administration. Nommé conseiller d'État après le 18 brumaire, il fut un des négociateurs du Concordat, devint directeur des ponts et chaussées, gouverneur de la Banque en 1806, et enfin ministre de l'intérieur de 1807 à 1809. Ce fut sous son administration que l'on commença la plupart des grands travaux qui ont illustré le règne de Napoléon Ier.

CRETINEAU-JOLY (Jacques), littérateur, né en 1803 à Fontenay (Vendée), m. en 1875, débuta par des essais poétiques, puis, après 1830, soutint dans divers journaux la légitimité dynastique. Il s'est surtout occupé d'histoire. La partialité avec laquelle il juge les faits et les hommes enlève beaucoup de leur valeur aux recherches curieuses dont ses ouvrages sont remplis.

On a de lui : *Episodes des guerres de la Vendée*, 1834; *Histoire des généraux et chefs vendéens*, 1838; *Histoire de la Vendée militaire*, 1840-41, 4 vol.; *Histoire des traités de 1815 et de leur exécution*, 1842; *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, 1844-46, 6 vol.; *le Pape Clément XIV*, 1853, réponse fort peu concluante au P. Theiner; *Scènes d'Italie et de Vendée*, 1853, *l'Eglise romaine en face de la Révolution*, 1859, 2 vol.; *Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'orléanisme*, 1861-63, 2 vol.; *Mémoires du cardinal Consalvi*, 1864, 2 vol.; *Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé*, 1866, 2 vol.

CRETINS. *V.* Cagots.

CREULLY, ch.-l. de cant. (Calvados), sur la rive dr. de la Seulle, arr. de Caen; 863 hab. Autrefois ch.-l. d'une baronnie. Église romane; château fort très ancien, avec quel-

ques additions du XVIe siècle. Beaucoup de médailles romaines ont été trouvées dans le hameau voisin du Bourgay.

CREUS (CAP DE), à l'extrémité N.-E. de l'Espagne, formé par les dernières ramifications des Pyrénées, sur les bords de la Méditerranée.

CREUSE, *Crosa*, riv. de France, prend sa source au Mas d'Artigues, au N. du plateau de Millevaches (départ. de la Creuse), arrose les départ. de l'Indre et d'Indre-et-Loire, en passant par Felletin, Aubusson, Argenton, Saint-Gauthier, Le Blanc, La Roche-Posay, La Guerches, La Haye-Descartes, et se jette dans la Vienne. Cours de 235 kil., navigable sur 8, flottable sur 134, souvent encaissé dans des roches escarpées.

CREUSE (LA), départ. du centre de la France, ch.-l. Guéret; formé de la haute Marche et de parties du Poitou, du Bourbonnais, du Limousin et du Berry. Superf., 5,568 kil. carrés; pop., 278,782 hab. Arrosé par la Creuse, le Cher, le Thorion, le Chavanon et la Gartempe. Couvert de montagnes peu élevées et se rattachant à celles d'Auvergne. Climat froid et humide. Sol peu fertile, excepté dans quelques vallées, peu de céréales, châtaignes, fruits. Élève de bétail et d'abeilles. Beaucoup de gibier. Industrie peu étendue : célèbre manufacture de tapis à Aubusson et à Felletin; lainages, cuirs, etc. Émigration annuelle très considérable, principalement d'ouvriers maçons, paveurs, tailleurs de pierre, charpentiers, scieurs de long, couvreurs, peigneurs de chanvre, partant en mars pour revenir en décembre. Dépend de l'évêché et de la cour d'appel de Limoges, du XIIe corps d'armée (Limoges) et de l'académie de Clermont-Ferrand.

CRÉUSE, fille d'Érechthée, roi d'Athènes, épousa Xuthus, un des fils d'Hellen, et devint mère d'Achæus et d'Ion. — Fille de Créon, roi de Corinthe. Fiancée à Jason, elle fut poursuivie par la vengeance de Médée, qui lui envoya, comme présent de noces, une boîte d'où sortit une flamme qui la dévora. — Fille de Priam et d'Hécube, épouse d'Énée et mère d'Ascagne. Elle disparut en fuyant avec son mari pendant le sac de Troie. *V.* Virgile, *Enéide*, II.

CREUSOT (LE), v. industrielle du dép. de Saône-et-Loire, arr. d'Autun, à 413 m. d'altitude; 26,432 hab. — Ce n'était au XVIIIe siècle et dans les premières années du XIXe qu'un hameau sans importance. L'exploitation de la houille et le travail du fer et de l'acier en ont fait le plus grand centre de l'industrie métallurgique en France. On y trouve à la fois des hauts fourneaux, des forges, des ateliers pour la fabrication des rails, des ancres, des plaques de blindage pour les vaisseaux cuirassés, pour la construction des machines à vapeur et des locomotives.

V. Simonin, *le Creusot et les mines de Saône-et-Loire*, dans *le Tour du monde*, t. XV.

CREUTZ (GUST.-PHIL., COMTE DE), homme d'État suédois, né en 1726 en Finlande, m. en 1785. Illustré par quelques poésies, admis dans l'intimité de la reine Ulrique, précepteur du prince Adolphe-Frédéric en 1757, il reçut les ambassades de Madrid, 1763, et de Paris, 1772, se lia particulièrement avec Marmontel et Grétry, et signa avec Franklin, 1783, un traité d'amitié et de commerce entre les États-Unis et la Suède. Il fut ensuite ministre des affaires étrangères, sénateur, et chancelier de l'université d'Upsal. Sa bibliothèque, acquise par Gustave III, est au château de Haga.

Ses poèmes ont été imprimés avec ceux de Gyllenborg son ami, Stockholm, 1795 et 1812.

CREUTZBOURG. *V.* KREUZBURG.

CREUTZNACH. *V.* KREUZNACH.

CREUZE-LATOUCHE (JACQUES-ANTOINE), né à Châtelleraut en 1749, m. en 1800, s'occupa d'économie rurale. Nommé à la Constituante et à la Convention, il se tint parmi les *modérés* et les *circonspects*, vota la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix, se distingua à l'Assemblée après le 9 thermidor et fut membre du nouveau comité de salut public, parla sur les grandes questions au conseil des Cinq-Cents, et mourut sénateur. Creuzé-Latouche était de l'Académie des sciences morales et politiques.

Son principal ouvrage est une *Description topographique du district de Châtelleraut*, 1790. J. T.

CREUZÉ DE LESSER (AUGUSTE), littérateur, né à Paris en 1771, m. en 1839. D'abord payeur des rentes, puis secrétaire du consul Lebrun, secrétaire de légation à Parme, sous-préfet à Autun, membre du Corps législatif, il fut encore, sous la Restauration, préfet de la Charente et de l'Hérault.

On a de lui : une imitation du *Seau enlevé* de Tassoni; un poème de *la Table ronde*, deux poèmes médiocres d'*Amadis* et de *Roland*; une traduction libre du *Romancero espagnol*; une imitation en vers du *Dernier homme*, de Grainville, Paris, 1831, 2e édition, 1832; deux comédies en 3 actes, l'une en prose, *la Revanche*, avec Roger, l'autre en vers, *le Secret du ménage*; deux opéras comiques pleins de gaieté, *M. Deschalumeaux*, et *le Nouveau Seigneur du village*, etc.

CREUZER (GEORGES-FRÉDÉRIC), philologue et archéologue, né à Marbourg en 1771, m. en 1858, occupa la chaire d'éloquence dans sa ville natale en 1802, et, appelé en 1804 à Heidelberg comme professeur de philologie et d'histoire ancienne, y fonda, en 1807, un *Séminaire philologique*. Sollicité d'accepter une chaire à l'université de Leyde, en 1809, il quitta Heidelberg; mais, ne pouvant supporter le climat de la Hollande, il reprit ses anciennes fonctions.

On a sa biographie publiée par lui-même dans les *Souvenirs de la vie d'un vieux professeur*, qui terminent le recueil de ses *Écrits allemands*, Leipzig et Darmstadt, 1858, 10 vol. Le principal ouvrage de Creuzer est intitulé : *Symbolique et Mythologie des peuples de l'antiquité, et surtout des Grecs*, Leipzig, 1810-12, 4 vol. Il a été réédité avec supplément par Mone, sous le titre d'*Histoire du monde païen dans l'Europe septentrionale*, Leipzig et Darmstadt, 1822-23, 6 vol. Il en existe une traduction française, revue et augmentée par Guigniaut, intitulée : *les Religions de l'antiquité considérées principalement dans leurs formes symboliques*, 1825-50. Creuzer a encore laissé : *de l'Art historique chez les Grecs*, 1803; *Historicorum græcorum antiquissimorum fragmenta*, Heidelb., 1806; *Dionysus, sive Commentationes de rerum Bacchicarum Orphicarumque originibus et causis*, ibid., 1808, 2 vol.; *Procli et Olympiodori in Platonis Alcibiadem Commentarius*, Francf., 1820, 2 vol.; *Esquisses des antiquités romaines*, Darmstadt, 1824 et 1829; *Documents pour l'histoire de la civilisation romaine sur les bords du haut Rhin et du Neckar*, 1833; *Essai sur la connaissance des pierres précieuses*, Darmstadt, 1834; une édition des *Œuvres complètes de Plotin*, Oxford, 1835, 3 vol. in-4°; *Essai sur l'histoire de l'archéologie romaine* dans les *Annales de l'Institut*, 1840; *Choix de vases grecs inédits*, 1839. B.

CREUZOT (LE). *V.* CREUSOT (LE).

CREVANT-SUR-YONNE. *V.* CRAVANT.

CREVAUX (JULES), médecin et voyageur français, né à Lorquin (Moselle), en 1847, m. en 1882. Il fut reçu chirurgien de marine en 1868. Entraîné par son goût pour les explorations lointaines, il se rendit à la Guyane, remonta le cours du Maroni en 1877, et atteignit à travers une région encore inexplorée les bords du Yori, affl. de l'Amazone, qu'il descendit jusqu'à son embouchure. Dans un deuxième voyage, 1878, il traversa de nouveau la Guyane, arriva jusqu'au Paron, affl. considérable de l'Amazone, reconnut son cours, puis ceux du rio Iça et du Yapura, et revint en France, où il reçut un accueil enthousiaste, après avoir parcouru plus de 4,000 kil. dans une région jusqu'alors inconnue. En 1880, il accomplit une troisième expédition, remonta le rio Magdalena jusqu'au confluent de la Neiva, franchit la chaîne des Andes, et descendit l'Orénoque jusqu'à la mer. En 1881, il entreprit de remonter le Paraguay pour découvrir une route de communication entre la haute vallée de ce fleuve et celle de l'Amazone. Il atteignit la ville de Tarija en Bolivie au mois de mars, et partit dans la direction du rio Pilcomayo. Mais, en traversant le désert du Grand Chaco, il fut surpris par les Indiens Tobas et massacré avec ses compagnons. E. D—Y.

CRÈVECŒUR (JACQUES DE), conseiller et chambellan du duc de Bourgogne Philippe le Bon, m. vers 1441. Il fut fréquemment employé aux négociations diplomatiques; ainsi on le voit figurer au traité d'Arras, 1435, et au congrès de Gravelines, 1439.

CRÈVECŒUR (PHIL. DE), fils du précédent, fut conseiller intime de Charles le Téméraire. Il se signala dans la bataille de Montlhéry, 1465, et au siège de Liège, 1468. Après la mort de son maître, il se vendit à Louis XI, lui livra Arras, et commanda les Français à Guinegate, 1479. Toujours en faveur malgré sa défaite, il signa comme plénipotentiaire le traité d'Arras, 1482. Gouverneur de la Picardie sous Charles VIII, il s'empara de Saint-Omer et de Térouanne, fut nommé maréchal de France en 1492, conclut la paix d'Étaples avec l'Angleterre, s'opposa à l'expédition d'Italie, et mourut en 1494. B.

CRÈVECŒUR (J.-HECTOR SAINT-JOHN DE), agronome, né à Caen en 1731, m. en 1813. Il exerça ses talents comme agronome d'abord aux environs de New-York. Revenu en France après une absence de 27 ans, il publia des *Lettres d'un cultivateur américain*, 2 vol., Paris, 1784; 2e édit., 3 vol., Paris, 1787.

CRÈVECŒUR, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Clermont; 2,360 hab. Fabr. d'alépines, mérinos, mousselines-laine, bonneterie. Château remarquable.

CRÈVECŒUR, *Crepicordium, Cordolium*, vge (Nord), arr. de Cambrai, sur la rive dr. de l'Escaut; 2,395 hab. Il s'appelait probablement *Vincy* quand Charles-Martel y battit les Neustriens en 717.

CREVELT ou **CREFELD**, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), régence de Dusseldorf, sur le Rhin; 73,872 hab. Fabr. importantes de soieries et velours, lainages, cotons, toiles. Défaite du comte de Clermont par Ferdinand de Brunswick, 1758. Cette ville a prospéré depuis l'arrivée des réfugiés français après la révocation de l'édit de Nantes. Sous Napoléon Ier, elle fut une sous-préfecture du département de la Roër.

CREVENIUM, nom latin de CRAVANT.

CREVIER (J.-B.-LOUIS), historien, né à Paris en 1693, m. en 1765, était fils d'un ouvrier imprimeur, et professa la rhétorique au collège de Beauvais. Il continua l'*Histoire romaine* de Rollin son maître, et en publia les 8 derniers volumes. Son travail est exact, mieux distribué que celui de Rol-

lin, mais le style est sec et lourd. L'*Histoire des empereurs jusqu'à Constantin*, 1750-56, 6 vol. in-4°; ou 9 vol. in-8°, Paris, 1828, avec les mêmes mérites et les mêmes défauts; elle a rendu accessible une partie peu connue de l'histoire.

On a encore de Crevier une *Histoire de l'Université de Paris jusqu'en 1600*, Paris, 1761, 7 vol., abrégé d'une compilation de Du Boulay; *Trois Lettres sur le Pline du P. Hardouin*, 1725, in-4°; une édit. de *Tite Live*, 1748, 6 vol. in-4°, avec notes judicieuses et savantes; des *Observations sur l'Esprit des lois*, qui lui attirèrent l'animadversion de Voltaire; des *Remarques sur le Traité des Études* de Rollin, 1760, une *Rhétorique française*, 1765, 2 vol., encore estimée. B.

CREVILLENTE, v. d'Espagne, prov. d'Alicante; 8,200 hab.

CREWE, v. d'Angleterre (Chester), doit sa prospérité aux lignes de chemins de fer qui s'y rencontrent et à ses ateliers, qui ont fourni 2,000 locomotives en 1876; 20,000 hab.

CREWKERNE, v. d'Angleterre (Somerset); 4,870 hab. Belle église ogivale. Fabr. de toiles à voile et bonneterie.

CRICHTON (JAMES), savant écossais, né en 1560 dans le comté de Perth, m. en 1583, étudia à l'université de Saint-Andrews, et, dans ses voyages sur le continent, excita l'étonnement par son érudition. Il parlait et écrivait près de 20 langues, soutenait des controverses publiques contre les plus hauts professeurs, excellait également dans les exercices du corps et dans la musique, et était surnommé *l'Admirable*. Paris, Rome, Venise, Padoue, furent témoins de ses triomphes. S'étant fixé à Mantoue, il devint gouverneur de Vincent de Gonzague, qui le tua par méprise, pendant le carnaval. Les écrits de Crichton ne répondent pas à sa réputation; il a laissé des odes et des lettres latines, quelques petits poëmes où la langue et la prosodie sont également violées, des traités contre la philosophie d'Aristote. B.

CRI D'ARMES. C'était, au moyen âge, tout à la fois un cri de ralliement destiné à faire reconnaître les amis dans la mêlée, et une devise inscrite sur les drapeaux, sur les cottes d'armes. Le cri d'armes n'appartenait qu'aux chevaliers bannerets. Voici les cris les plus connus : les rois de France, *Montjoie Saint-Denis*; la maison de Bourbon, *Bourbon Notre-Dame* ou *Espérance*; la maison de Savoie, *Savoie*, ou *Saint-Maurice*, ou *Bonnes Nouvelles*; les seigneurs de Bar, *Au feu, Au feu*; les ducs de Brabant, seigneurs de Louvain, *Louvain au riche duc*; les comtes de Hainaut, *Hainaut au noble comte*; les dauphins d'Auvergne, *Clermont au dauphin d'Auvergne*; les premiers ducs de Bourgogne, *Châtillon au noble duc*; les ducs de Bretagne, *Saint-Malo au riche duc*, les sires de Coucy, *Coucy à la merveille*; les comtes de Flandre, *Flandre au lion*; les rois de Navarre, *Begorre*. En général, le cri d'armes était le nom de la famille, augmenté parfois de la dignité qu'elle possédait ou de quelque épithète d'honneur. Souvent les rois et les princes adoptaient le nom de leur capitale. Les troupes eurent aussi des cris d'armes; c'était d'ordinaire le nom de la ville principale de leur pays : les Normands criaient *Rouen*; les Gascons, *Bordeaux*, les Flamands, *Gand*. B.

CRIEFF, brg d'Écosse, comté de Perth; 4,600 hab. Son [illegible] aux, autrefois le plus important de l'Écosse, a [illegible] Falkirk en 1770. Fabr. de papiers, toiles.

CRI[illegible]NGEN. *V.* CRÉHANGE.

CRIKS. *V.* CREEKS.

CRILLON (LOUIS DES **BALBES** DE **BERTON** DE), célèbre capitaine, né en 1541 à Murs en Provence, m. en 1615. Chevalier de Malte dès le berceau, il fit ses études au collège d'Avignon, et commença sa carrière militaire au siège de Calais sous le duc de Guise, 1558. Il contribua à la répression de la conjuration d'Amboise, 1560; combattit à Rouen et à Dreux, 1562; à Saint-Denis, 1567; à Jarnac et à Moncontour, 1569. Puis il servit à Lépante sous Don Juan d'Autriche contre les Turcs, 1571. De retour en France, il fut témoin de la Saint-Barthélemy, qu'il blâma énergiquement, accompagna le duc d'Anjou en Pologne, et, quand ce prince fut devenu roi de France, il le servit fidèlement contre la Ligue. On le créa lieutenant-colonel général de l'infanterie, charge instituée pour lui et abolie après sa mort. Aussi loyal que brave, il refusa d'assassiner Henri de Guise, lors des états de Blois, 1588, mais offrit au roi de le provoquer en duel. Après le meurtre de Henri III, il s'attacha à Henri IV. Ce prince, vainqueur à Arques, lui écrivit : « Pends-toi, brave Crillon! nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas! Adieu. Je t'aime à tort et à travers. » Mais Crillon se trouva à Ivry, au siège de Paris, à la prise d'Amiens; il ne se reposa qu'après la guerre de Savoie, où il avait commandé l'armée avec Sully, 1601, et se livra dès lors à des exercices de piété. Il posséda [illegible] l'archevêché d'Arles, des évêchés de Fréjus, [illegible].

[illegible] par l'abbé d'Urban, 1825, 3 vol. B

CRILLON (LOUIS DES **BALBES** DE **BERTON** DE), *duc de Mahon*, né en 1718, m. en 1796. Il fit sous Villars la campagne de 1734 en Italie, et assista comme colonel du régiment de Bretagne, à la bataille de Parme. Il combattit avec le duc d'Harcourt en Bavière, 1742. Après avoir été à Fontenoy et au siège de Namur, il fut nommé maréchal de camp, 1745. Il assistait encore aux affaires de Raucoux, 1746, et de Rosbach, 1757. Par dépit de perdre le commandement de Boulogne, de l'Artois et de la Picardie, il entra au service de l'Espagne en 1762, enleva aux Anglais Mahon et l'île de Minorque, 1782, mais échoua devant Gibraltar.

Il a laissé des *Mémoires militaires*, 1791. B.

CRILLON (LOUIS-ATHANASE DES **BALBES** DE **BERTON** DE), frère du précédent, né en 1726, m. en 1789, embrassa l'état ecclésiastique. Il aimait et cultivait les lettres, et composa entre autres ouvrages, des *Mémoires philosophiques de M. le baron de****, 2 vol., 1778-79, dans lesquels il expose avec talent les principaux dogmes du christianisme, et fait voir qu'ils s'accordent avec la raison.

CRILLON (LOUIS-ALEXANDRE-NOLASQUE-FÉLIX, MARQUIS DE), fils aîné du duc de Mahon, né à Paris en 1742, m. en 1806 sans postérité, était maréchal de camp, lorsqu'il fut député par le bailliage de Troyes aux états généraux de 1789; il vota avec le côté gauche.

CRILLON (FRANÇOIS-FÉLIX-DOROTHÉE, DUC DE), 2ᵉ fils du duc de Mahon, né à Paris en 1748, m. en 1820. Député de la noblesse du Beauvaisis aux états de 1789, il embrassa la cause du tiers état, sans abandonner le principe monarchique, et fut un des fondateurs de la société des Amis de la Constitution. En 1792, il servit à l'armée du Nord sous Luckner. Devenu suspect, il passa en Espagne. Il fut pair de France en 1815. B.

CRILLON (LOUIS-ANT.-FRANÇ. DE PAULE DE), grand d'Espagne, fils du précédent, né en 1775, m. en 1832. Il combattit avec les Espagnols contre l'armée française du Roussillon en 1794, fut fait prisonnier, et recouvra la liberté grâce à son nom. Gouverneur de Tortose en 1803, et des prov. de Guipuzoa, Alava et Biscaye en 1807, il prêta serment à Joseph Bonaparte, 1808, fut proscrit par Ferdinand VII en 1814 et il se retira en France. B.

CRILLON, vge du dép. de Vaucluse, arrond. de Carpentras; 626 hab. Anc. seigneurie du comtat Venaissin, érigée en duché en 1725.

CRIM ou **KRIM**, anc. *Cimmerium*, v. de la Russie d'Europe (Tauride), à 70 kil. E. de Simféropol. A donné son nom à la Crimée.

CRIMÉE, anc. *Chersonèse Taurique*, presqu'île au S. de la Russie d'Europe, dans le gvt de Tauride, unie au continent par l'isthme de Pérékop; baignée à l'E. par le golfe dit mer Putride que forme la mer d'Azov, et dans tout le reste de son contour par la mer Noire. Elle a 1,030 kil. de côtes. Ch.-l. Simféropol; villes princ., Sébastopol, Baktschi-Seraï, Eupatoria, Balaklava, Kaffa, Iénikaleh, etc. La rivière Salghir, courant de l'O. à l'E., la divise en deux parties : celle du N., basse, marécageuse et malsaine, offre des pâturages excellents, où s'élèvent d'immenses troupeaux de moutons, de chevaux, de bœufs, etc., des marais et des lacs salés, dont l'exploitation est une des richesses du pays; celle du S., où se trouve le plateau de Jaila, est accidentée, et offre de magnifiques et fertiles vallées qui, malgré l'insuffisance de la culture, produisent avec abondance des grains, du tabac, des vins blancs estimés et les fruits du Midi. Le Tschadyrdagh, c.-à-d. Montagne de la Tente (anc. *Trapezus mons*), y atteint 1,560 m. Superf., 25,590 kil. carrés; pop., env. 300,000 hab., Tartares, Russes, Grecs, Juifs, émigrants allemands attirés par le gouvernement, Arméniens, Bohémiens. Élève de vers à soie et d'abeilles. Comm. de peaux d'agneau, dites *merluschki* ou *baranks* de Crimée. — Les Grecs fondèrent des colonies en Crimée dès le VIᵉ siècle av. J.-C.; Mithridate s'empara de cette contrée, qui passa ensuite aux Romains, puis aux Goths, aux Huns, aux Hongrois, et enfin aux Tartares du Kaptchak, 1237. Les Vénitiens et les Génois eurent des établissements sur ses côtes, et ces derniers y fondèrent, sur les ruines de l'antique Théodosia, la ville de Kaffa, qui devint le centre de leur commerce sur la mer Noire. En 1475, Mahomet II expulsa les Génois, et la Crimée forma un État tartare dépendant de la Turquie; Catherine II exigea, en 1774, de cette puissance l'indépendance de la Crimée, qui, en 1783, fut occupée par les Russes, et leur fut abandonnée définitivement par la paix d'Iassy en 1792. En 1854, une armée franco-anglaise envahit la Crimée, et vint assiéger Sébastopol. (*V. ce nom.*)

CRIMÉE (GUERRE DE). *V.* FRANCE, RUSSIE et TURQUIE.

CRIMISE, *Crimisus* ou *Crimisa*, riv. de l'anc. Italie (Brutium); arrosait une ville du même nom; auj. la *Lipuda*. — riv. de Sicile, appelée aussi Crimise, passait à Ségeste; auj. *Fiume di Caltabellotta*. Sur ses bords, Timoléon battit les Carthaginois, en 340 av. J.-C.

CRINAGORAS, épigrammatiste grec, dont il reste 50 pièces dans l'*Anthologie*.

Geist, *Krinagoras von Mytilene*, 1849. S. Re.

CRINAS, médecin de Marseille, contemporain de Néron, qui introduisit l'astrologie dans la pratique médicale; son charlatanisme lui valut une fortune de 10 millions de sesterces. S. Re.

CRINITUS (Pierre **Riccio**, dit), littérateur italien, né à Florence en 1465, m. vers 1505, a écrit des poésies latines, un traité *de Honesta disciplina*, et des *Vies* des poètes latins en 5 livres, le tout imprimé à Bâle en 1532, sous le titre de *P. Crinitus, de Honesta disciplina, de Poetis latinis, et ejusdem Poemata*. C. N.

CRIOBOLE, sacrifice expiatoire qu'on offrait à Cybèle, et dont la victime était un bélier (en grec *krios*). Le mode d'expiation était le même que dans le Taurobole. (*V. ce mot.*)

CRIOPHOROS, c.-à-d. *qui porte le bélier*, surnom sous lequel Mercure avait un temple à Tanagre. Il avait, disait-on, délivré cette ville de la peste, en portant sur ses épaules un bélier autour des murs. Nous possédons des répliques d'une célèbre statue de Calamis représentant Mercure Criophore. On a pensé que ce type avait passé dans la sculpture chrétienne et donné celui du Bon Pasteur.

Lenormant, *Gaz. archéol.*, IV, p. 100. S. Re.

CRIOU-METOPON, c.-à-d. *front de bélier*, cap. de la Chersonèse Taurique; auj. *Karadjé-Bouroun*.

CRISPEIUM, nom latin de Crépy.

CRISPUS (Vibius), orateur célèbre, délateur sous Néron, vécut puissant à la cour de Domitien jusqu'à l'âge de 80 ans.

Juvénal, *Sat. IV*.

CRISPUS (Flavius-Julius), fils de Constantin et de Minervine, sa première femme, eut Lactance pour précepteur, fut créé César en 317, et, dans la guerre de son père contre Licinius, battit la flotte de ce dernier. La 2e femme de Constantin, Fausta, dont les fils ne pouvaient prétendre au trône, tâcha de se débarrasser de Crispus en l'accusant d'avoir pour elle une affection coupable. Constantin ajouta foi à cette calomnie, et fit périr Crispus, 326.

CRISSA, anc. v. de la Grèce (Phocide), sur la côte N. de la mer de Crissa (*mare Crissæum*), partie du golfe de Corinthe. Le conseil amphictyonique la fit raser, 594 av. J.-C., parce que ses habitants avaient pillé le temple de Delphes. Quelques-uns l'ont confondue avec Covika.

Ulrichs, *Voy. en Grèce*, p. 7.

CRISTAL (Palais de), nom donné à l'édifice où se fit la première exposition universelle des arts et de l'industrie, à Londres, en 1851. Il fut construit dans Hyde-Park, en moins de six mois, sur les dessins de M. Paxton, jardinier; on ne se servit de bois que pour les planchers et le mur d'enceinte; le reste était en fonte et en fer, et presque entièrement à jour avec des panneaux de vitre, d'où lui vint le nom de palais de cristal. C'était un parallélogramme long de 563m,72 et large de 139 m., sans compter les deux salles destinées aux machines, dont la longueur était de 325m,72 et la largeur de 16m,76. Il couvrait près de 9 hectares de terrain. Les tables où furent exposés les produits avaient un développement de 13 kil. La dépense s'éleva à 4,250,000 fr. — Un autre Palais de cristal permanent a été inauguré en 1854 à Sydenham. Il est entouré d'un beau jardin : on y voit de curieux spécimens de l'architecture et des arts de toutes les époques; on y trouve des salles de concert et d'opéra, un théâtre, un aquarium, des restaurants, des boutiques, etc. — Munich a aussi construit en 1854 un Palais de cristal, qui a 800 pieds de longueur, 280 m. de largeur et 87 m. de hauteur.

CRISTALLOMANCIE, divination par la réfraction de la lumière dans le cristal.

CRITHOMANCIE, du grec *krithè*, orge, et *mantéia*, divination; genre de divination consistant à examiner la pâte des gâteaux offerts en sacrifice, et la farine qu'on répandait sur les victimes en les immolant.

CRITIAS, un des trente tyrans d'Athènes, se livra d'abord à l'éloquence, qui lui fut enseignée par Gorgias, et fut un des disciples de Socrate. Exilé de sa patrie, il voyagea, et finit par rentrer à Athènes à la suite de Lysandre, 404 av. J-C. Il dépassa en fureur et en iniquité ses collègues, fit périr l'un d'eux, Théramène, qui voulait modérer ses violences, et fut tué dans l'assaut donné au Pirée par Thrasybule à la tête des exilés, l'an 403. Platon a donné le nom de Critias à l'un de ses dialogues, et l'a fait encore figurer dans le *Timée*. Critias était poëte et auteur de traités estimés, mais auj. perdus, sur la constitution des diverses républiques grecques. Ses fragments ont été réunis par Bach, 1827 et par Bergk, *Poetæ lyrici*.

Lalber, *de Critiæ Vita et Scriptis*, 1875. L—h et S. Re.

CRITIOS, sculpteur grec contemporain de Phidias, mais plus âgé que lui, exécuta avec Nésistès le groupe d'Harmodius et d'Aristogiton (*V. ces noms*) sur l'Acropole d'Athènes.

Ross, *Kunstblatt*, 1840, n° 11. S. Re.

CRITOBULE D'IMBROS, historien grec du xve siècle, a laissé une très intéressante histoire de Mahomet II, découverte par M. Miller à la bibliothèque du Sérail à Constantinople et publiée par Müller dans le 5e vol. des *Fragm. histor. græc.* de Didot. S. Re.

CRITOLAUS, philosophe péripatéticien, né à Phasélis, fut envoyé en ambassade à Rome par les Athéniens avec Carnéade et Diogène. Philon a conservé quelques-unes de ses doctrines dans son traité *sur l'Incorruptibilité du monde*.

CRITOLAUS. V. Achéenne (Ligue).

CRITON, riche Athénien, disciple et ami de Socrate, lui offrit les moyens d'échapper à ses bourreaux; mais Socrate refusa, par respect pour les lois d'Athènes. Le *Criton* de Platon retrace cette scène. Criton avait écrit 17 dialogues philosophiques, auj. perdus. L—h.

CROATES. On appelait ainsi, à l'époque de la guerre de Trente ans, certaines troupes de cavalerie légère dans les armées impériales; elles ne se composaient pas seulement de Croates et Slaves du Sud, mais aussi de Madgyars. Dans la guerre de la Succession d'Autriche et dans la guerre de Sept ans, les Croates étaient des troupes d'infanterie légère, de véritables corps francs. (*V.* Cravates.)

CROATIE, contrée d'Europe, au N. du golfe de Venise, couverte par les contreforts des Alpes Juliennes. La plus grande partie de cette contrée appartient à l'Autriche : le reste dépend de la Turquie et est réuni à la Bosnie, que les Autrichiens occupent depuis 1878. — La Croatie fut habitée d'abord par les Pannoniens; sous l'empire romain, elle fit partie de la province d'Illyrie, avec le nom de Liburnie. Conquise par les Ostrogoths en 489, par Justinien en 535, elle tomba ensuite au pouvoir des Avares. En 640, les Croates, tribu wende, y arrivèrent; ils occupèrent le pays entre la Drave et le Verbasz, affl. de la Save, et jusqu'à Spalatro; Zara, Raguse, Spalatro, Trau, restèrent soumises à l'empire d'Orient, et formèrent le patriciat de Dalmatie, gouverné par un catapan. Les Croates se soumirent à Charlemagne. Après lui, ils formèrent un Etat indépendant. Leurs chefs, tour à tour vassaux des rois de Germanie et des empereurs byzantins, prirent en 994 le titre de rois de Croatie, et, en 1050, celui de rois de Dalmatie. A l'extinction de leur maison, Ladislas, roi de Hongrie, conquit la Croatie jusqu'à la Save, 1091; son successeur Coloman reçut, en 1112, la soumission du reste du pays, qui devint un motif de guerre, pendant tout le xiie siècle, entre les Hongrois et les empereurs grecs. En 1342, la Croatie fut réunie à la Dalmatie et à l'Esclavonie, sous le nom de Triple royaume, comme partie intégrante de la Hongrie. Ce fut ainsi qu'elle passa à l'Autriche au xvie siècle, moins la portion qu'envahirent les Turcs et qui ne leur fut assurée que par la paix de Carlowitz, 1699. De 1767 à 1777, la Croatie, l'Esclavonie et la Dalmatie portèrent la dénomination commune d'Illyrie; puis elles constituèrent chacune un royaume à part, tout en faisant partie de la Hongrie. De 1809 à 1814, la Croatie au S. de la Save fut jointe au 1er empire français. (V. Illyriennes [Provinces].) En 1849, la Croatie et l'Esclavonie furent érigées en domaine particulier de la couronne. Elles font partie depuis 1867 des pays de la couronne hongroise.

CROATIE-ESCLAVONIE, partie de l'empire d'Autriche, entre la Carniole et la Styrie au N.-O., la Hongrie au N.-E. et à l'E. la Bosnie au S.-E. et au S., l'Adriatique au S.-O. Ch.-l. Agram. Elle s'est agrandie des Confins militaires (*V. ce mot*) Croato-Esclavons en 1869. Sa superf. est de 42,516 kil. carrés, et sa popul. de 1,892,499 hab. dont 1,314,094 catholiques, 511,894 grecs non unis, 20,127 protestants, 9,947 juifs, etc. Pays montagneux et boisé, arrosé par la Drave, la Mur, la Save, la Kulpa; vallées très fertiles en grains, fruits et vins. Eaux minérales à Sztubicza, Sainte-Hélène, Toplica, Krapina, Toplitze. L'élève du bétail est négligé. Carrières de marbre sur le littoral. — La Croatie-Esclavonie a une diète particulière de 90 membres, dont 77 électifs. Elle forme une circonscription militaire, avec Agram pour quartier général.

CROATIE TURQUE, extrémité occidentale de l'empire ottoman et partie de la Bosnie, entre l'Unna à l'O. et la Verbasz, à l'E.; elle est occupée par les Autrichiens depuis 1878; villes principales, Bihacz et Novi.

CROBYLE, poète de la nouvelle Comédie attique, vers 314 av. J.-C. Ses fragments ont été réunis par Meineke, *Poetæ Comici*, 1841. S. Re.

CROCALA, nom ancien de Koratchy.

CROCE (Jules-César), maréchal-ferrant, né à Bologne en 1550, m. en 1620, sans études, mais doué de beaucoup d'esprit naturel, créa le roman satirique par son *Bertoldo*, continué dans *Bertoldino*. Au xviiie siècle, Baruffaldi, Zampieri et les deux Zanotti en firent un poème en 20 chants, un des livres favoris du peuple italien.

CROCE (Santa-), brg d'Italie, prov. de Florence, sur la rive droite de l'Arno; 2,500 hab. Lainages et soieries.

CROCEATAS, surnom de Jupiter adoré à Crocée, près de Gythium, en Laconie.

CROCIATONUM, v. de la Gaule (Lyonnaise IIe), chez les Unelles ou Venelles; peut-être auj. *Valognes* ou *Barneville*.

CROCILLIACUM, nom anc. du CROISIC.

CROCODILOPOLIS. *V.* ARSINOÉ.

CROCQ, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. d'Aubusson, près de la Tardes; 1,045 hab. Centre de la révolte des paysans, dits *Crocquants*. (*V. l'art. suivant.*)

CROCQUANTS, paysans insurgés en 1592. Ils furent nommés ainsi parce que les premiers qui prirent les armes étaient du village de Crocq (Creuse). Ils furent bientôt suivis par les habitants du Périgord, du Quercy et de l'Agénois. Leur nombre ayant augmenté jusqu'à près de 30,000, ils n'attaquèrent pas seulement les receveurs des tailles et les maltôtiers, mais ils firent des entreprises contre les châteaux et les villes. Cette ligue se dissipa presque d'elle-même, 1596.

CROCUS, ami de Mercure, qui le tua en jouant au disque. Il fut métamorphosé en pied de safran.

CROFT (HERBERT), littérateur anglais, né à Dunster-Park en 1751, m. en 1816, fut associé par Johnson à la rédaction de son *Dictionnaire* et de ses *Vies des poëtes anglais*, voyagea ensuite sur le continent, et finit par établir sa résidence en France. Il a laissé, entre autres écrits : *Lettres écrites d'Allemagne sur les langues allemande et anglaise*, 1797, in-4°; *Dictionnaire critique des difficultés de la langue française; Horace éclairci par la ponctuation*, 1810; *Commentaire sur le Petit Carême de Massillon*, 1815. On doit à Croft la découverte du *Parrain magnifique* de Gresset, que l'on croyait perdu. B.

CROIA, anc. *Eribœa*, v. de la Turquie d'Europe (Albanie), 4,000 hab. Patrie de Scanderbeg. Elle fut prise par les Turcs en [illegible].

CROISADES. Entreprises au nom de la croix, d'où elles empruntèrent leur dénomination, les croisades furent des expéditions religieuses et militaires qui avaient pour but de reconquérir le tombeau de Jésus-Christ, de délivrer les chrétiens d'Orient du joug des infidèles, et de préserver l'Europe d'une nouvelle invasion musulmane. La foi religieuse, les avantages spirituels accordés par la cour de Rome, le goût des aventures extraordinaires, l'espoir de conquérir de vastes domaines en Orient : telles furent les principales causes des croisades. Sylvestre II et Grégoire VII eurent l'idée de ces guerres saintes. Urbain II, sollicité à la fois par un pèlerin obscur, Pierre l'Ermite, et par l'empereur Alexis Comnène, autorisa la prédication de la guerre sainte. Il la prêcha lui-même au concile de Clermont en 1095. Les clercs et les laïques, attachant sur leurs vêtements une croix rouge, se mirent en marche au cri de *Dieu le veut!* Une première expédition, conduite par Pierre l'Ermite et par Gautier-sans-Avoir, échoua faute d'ordre et de discipline : les bandes qui la composaient commirent d'horribles excès sur les bords du Rhin et en Allemagne, et périrent sous les coups des Hongrois. La croisade ne commença réellement qu'à [illegible] des milices féodales. Les principaux chefs de la *première croisade*, 1096-1099, furent Godefroy de Bouillon, ses frères Baudouin et Eustache, Robert duc de Normandie, Hugues de Vermandois, Raymond de Toulouse, les Normands d'Italie, Bohémond et Tancrède, dont les différents corps d'armée se réunirent à Constantinople. Après deux victoires remportées sur Kilidje Arslan, sultan des Turcs Seldjoukides d'Iconium, à Nicée et à Dorylée, les croisés s'emparèrent d'Antioche, 1097, tandis que Baudouin s'établissait à Édesse. Après avoir triomphé de Barkiarok, lieutenant du sultan de Bagdad, Kerbogath, ils parvinrent jusqu'à Jérusalem, qui tomba en leur pouvoir, le vendredi 15 juillet 1099. Godefroy, élu roi par ses compagnons d'armes, fit de la Judée un royaume chrétien, en y introduisant les lois, la langue et les coutumes de la France. (*V.* ASSISES DE JÉRUSALEM.) — La *deuxième croisade*, 1147-1149, rendue nécessaire par les progrès de Zenghi et de Noureddin, fut prêchée après la prise d'Édesse, par St Bernard, et conduite par Conrad III, empereur d'Allemagne, et Louis VII, roi de France, sous le pontificat d'Eugène III. Les deux princes ayant, comme les premiers croisés, pris la route de terre, parvinrent avec peine dans l'Asie Mineure. Conrad, arrivé le premier, fut trahi par l'empereur Manuel Comnène, égaré par des guides infidèles, et vit périr la plupart de ses soldats. Louis VII manqua de perdre la vie dans une embuscade près de Laodicée. Les croisés se rendirent par mer de Satalia en Syrie, et mirent le siège devant Damas, qui résista à leurs efforts. Cette expédition, dont les chrétiens de la terre sainte attendaient un grand secours, n'eut aucun résultat. — L'empereur Frédéric Barberousse, le roi de France Philippe-Auguste et le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion se mirent à la tête de la *troisième croisade*, 11[illegible]-1192, prêchée par Guillaume de Tyr, et destinée à arrêter les progrès de Saladin qui venait de reprendre Jérusalem, [illegible]. Le premier de ces princes remporta de brillantes victoires en Asie Mineure, mais se noya dans une petite rivière de Cilicie. Les deux autres s'embarquèrent à Gênes et à Marseille, et se réunirent devant Saint-Jean-d'Acre, qui tomba en leur pouvoir. Mais ils s'étaient brouillés avant même d'arriver en Palestine. Philippe retourna dans ses États, et Richard, resté seul, se signala par de glorieux faits d'armes sans pouvoir délivrer Jérusalem. Revenant en Europe, il fut pris par le duc d'Autriche. Le pape Innocent III chargea Foulques, curé de Neuilly-sur-Marne, de prêcher la *quatrième croisade*, à laquelle prirent part surtout des seigneurs français et italiens, Baudouin, comte de Flandre, et Boniface, marquis de Montferrat. Les Vénitiens s'unirent aux croisés et leur louèrent des vaisseaux, mais à la condition qu'ils les aideraient à reprendre Zara. Les prières du jeune Alexis l'Ange, fils d'Isaac, empereur détrôné de Constantinople, les intrigues de Boniface et des Vénitiens achevèrent de détourner la croisade de son but. Les Latins allèrent assiéger Constantinople, rétablirent Isaac et Alexis. Mais ceux-ci furent bientôt renversés par un usurpateur. Les croisés prirent de nouveau Constantinople, la pillèrent et se partagèrent l'empire grec, 1204 : les Vénitiens eurent les plus belles stations maritimes; Boniface, Thessalonique; Othon de la Roche, Athènes; Guillaume de Champlitte, la Morée. Le comte de Flandre, devenu empereur, fonda l'empire latin de Constantinople, qui devait durer sans gloire jusqu'en 1261. L'histoire de cette croisade a été racontée par Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, qui y avait pris une grande part. — En 1212, les peuples, persuadés que les fautes des princes étaient la cause de l'insuccès des croisades, organisèrent une expédition d'enfants, dont les mains pures devaient délivrer le tombeau du Christ. Ces enfants périrent dans les tempêtes de la Méditerranée, ou furent pris par des pirates grecs et sarrasins. — Dans la *cinquième croisade*, 1217-1221, les chrétiens, sous les ordres de Jean de Brienne et du légat Pélage, que le roi de Hongrie, André II, avait abandonnés en chemin, s'emparent de Damiette; mais, surpris par la crue du Nil, ils sont obligés de traiter avec les musulmans et de rendre la ville. — Dans la *sixième croisade*, 1228-1229, on vit un prince excommunié, Frédéric II, empereur d'Allemagne, d'accord avec le soudan d'Égypte, entrer à Jérusalem et s'y couronner de ses propres mains. Il stipula pour les chrétiens d'Orient une trêve de 10 ans qui ne tarda pas à être rompue, et la Terre sainte se vit abandonnée aux ravages des Kharismiens. — St Louis conduisit en personne la *septième* et la *huitième croisade*. A une époque où l'enthousiasme religieux commençait à s'affaiblir, ce prince sut trouver dans sa ferveur les moyens d'entraîner deux fois sa noblesse d'abord en Égypte, ensuite devant Tunis. (*V.* LOUIS IX.) La première de ces expéditions, que Joinville a racontée, lui coûta la liberté, 1250, et la seconde la vie, 1270. Aussi n'eut-il pas d'imitateurs parmi les rois de l'Europe. Longtemps encore on parla de croisade, même après la chute des dernières colonies chrétiennes de Syrie, en 1291, et à l'époque de la prise de Constantinople par Mahomet II en 1453. Souvent même des entreprises partielles furent tentées contre les musulmans d'Afrique et de Syrie; mais malgré les efforts de plusieurs papes, de Clément VI au XIVe siècle, de Nicolas V, de Pie II, de Calixte III au XVe, on ne revit plus ces grands mouvements qui avaient agité l'Europe au XIIe et au XIIIe siècles. — *Résultats des Croisades.* Si les croisades ne purent enlever les saints lieux aux mains des infidèles, du moins elles retardèrent de plusieurs siècles l'établissement des Turcs en Europe. Les pertes matérielles qu'éprouva la chrétienté furent compensées par des conquêtes dans l'ordre politique et moral : les nations, jusqu'alors isolées, et même les différentes parties de chaque nation ne restèrent plus étrangères les unes aux autres. La communauté des périls, les services mutuellement rendus, rapprochèrent les distances entre le noble et le roturier. Les croisés apprirent à connaître et à estimer leurs adversaires, au point que les chrétiens estimèrent Saladin digne de la chevalerie. L'esprit des croisades permit au saint-siège d'augmenter son influence par la destruction des Albigeois hérétiques et par la conversion des Prussiens idolâtres. Les ordres religieux militaires des Hospitaliers, 1100, des Templiers, 1118, des chevaliers Teutoniques, 1190, doivent leur origine aux croisades. La royauté et la bourgeoisie grandirent de concert, en pouvoir et en indépendance, aux dépens de la féodalité. Beaucoup de familles nobles, qui avaient besoin d'argent pour aller en terre sainte, aliénèrent leurs propriétés et vendirent à leurs vassaux des privilèges et des franchises. Les serfs qui prirent la croix devinrent libres. La navigation et le commerce s'étendirent et se perfectionnèrent : Pise, Gênes et Venise accrurent, surtout alors, leur puissance maritime et multiplièrent leurs comptoirs. Des marchands français allèrent aussi s'établir en Orient. L'industrie, l'agriculture elle-même s'enrichirent de procédés nouveaux et de produits inconnus,

tels que la fabrication des soieries, l'emploi de l'orseille, du safran, de l'indigo et de l'alun dans la teinture, l'art de travailler l'émail, les métaux et les pierreries. La canne à sucre fut transplantée de Syrie en Sicile. Les sciences et les lettres firent des progrès; les poètes, les historiens, s'efforcèrent de raconter les hauts faits des guerriers de la croisade. Des voyageurs pénétrèrent dans des régions de l'Asie orientale jusqu'alors ignorées de l'Europe.

V. Bongars, *Gesta Dei per Francos*; Michaud, *Histoire des Croisades*, 7e édit., 1859 et 1862; Mills, *Histoire des Croisades*, traduit en français par P. Tiby, 3 vol.: les croisades y sont peintes comme des actes de fanatisme. Wilken, *Histoire des Croisades* (en allemand), où le sujet est traité avec beaucoup de savoir et de gravité. H. B.

CROISIC (LE), *Crocilliacum*, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Savenay, port assez important sur l'Océan; 2,150 hab. Son nom vient du breton *groaz-ic* (grève, sable). École d'hydrographie. Comm. de sel; pêche de sardines. Établissement de bains. A 8 kil. en mer, s'élève sur un rocher le phare du Four.

CROISIERS. *V.* Porte-Croix.

CROISSANT. Ce symbole fut adopté par les Turcs Ottomans après la conquête de Constantinople, sans doute par allusion à leur empire naissant. Ils le trouvaient déjà en usage, car le croissant figure sur beaucoup de médailles byzantines. Et même les anciens avait décoré le front d'Astarté et celui de Phébé ou Diane d'un croissant horizontalement placé et les pointes en haut. A Athènes, un croissant d'ivoire ou d'argent retenait les liens du cothurne chez les nobles. Les dames romaines affectionnaient cet ornement dans leurs cheveux. B.

CROISSANT (Ordre du), ordre militaire institué par René d'Anjou en 1448. Les 50 chevaliers dont il se composait portaient sur le bras droit un croissant émaillé, duquel pendaient un nombre de petites colonnes en bois égal à celui des combats auxquels ils avaient assisté. — En 1801, le sultan Sélim III institua un ordre du Croissant, dont l'amiral anglais Nelson fut décoré le premier. B.

CROISSY (Charles **COLBERT**, marquis de), frère du célèbre Colbert, né à Paris en 1629, m. en 1696, Il fut successivement conseiller d'État, président au conseil d'Alsace, premier président du parlement de Metz et ambassadeur en Angleterre, figura parmi les négociateurs des traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue, et remplaça Arnauld de Pomponne aux affaires étrangères en 1679. Il est le père du marquis de Torcy. (*V. ce nom.*) Ses mss sont à la Biblioth. nat. de Paris; les lettres qui ont rapport au traité de Nimègue sont imprimées avec celles des comtes d'Estrades et d'Avaux, La Haye, 1710, 3 vol. B.

CROISSY, vge (Seine-et-Marne), arr. de Meaux; 300 hab.; anc. seigneurie de la Brie champenoise, érigée en marquisat en 1685.

CROISSY, joli village du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, sur la rive dr. de la Seine; nombreuses maisons de campagne; 1,500 hab.

CROIX, signe de la rédemption des chrétiens. La croix qu'on porte devant les évêques est simple, celle des archevêques a deux branches en travers, celle du pape en a trois. Comme forme d'architecture religieuse, on distingue la *croix grecque*, dont les quatre bras sont égaux, et la *croix latine*, dont le bras inférieur est plus long que chacun des trois autres. La forme cruciale à branches égales fut employée dans la construction des premières églises grecques, notamment dans celle de Sainte-Sophie à Constantinople: c'était une combinaison naturellement indiquée par l'élévation même d'une coupole au centre de la croix. On l'adopta encore dans le plan des églises modernes depuis le XVIe siècle, parce qu'elle semblait plus favorable à l'emploi des ordres réguliers du style grec et romain. Sainte-Geneviève de Paris est un bel exemple de la croix grecque avec coupole. La croix latine fut communément employée dans la construction des églises d'Occident, depuis la période romane jusqu'à la fin de la période ogivale. Les cathédrales de Paris, Reims, Cologne, etc. en fournissent des exemples remarquables. Saint-Pierre de Rome présente la même disposition, bien que cet édifice appartienne à l'architecture de la Renaissance. La disposition de cette croix, tournée vers l'orient, était évidemment symbolique; comme, dans certaines églises, l'abside dévie un peu de l'axe du monument, on a cru que les architectes avaient voulu représenter par là l'inclinaison de la tête du Christ sur la croix. — Beaucoup de monnaies ont tiré leur nom de la croix qui y était empreinte; telles sont les *pfennigs à la croix* (*Kreuzpfennige*) de Brême, les *gros à la croix* (*Kreuzgroschen*) de Saxe, le *Kreuzer* des Allemands, la *crusade* de Portugal, les *croisettes* ou *ducats à la croix* de France. B.

CROIX (Exaltation de la sainte), fête annuelle, célébrée dans l'Église romaine et dans l'Église grecque le 14 septembre, en mémoire de ce que l'empereur Héraclius rapporta, en 629, sur le Calvaire à Jérusalem la croix de N.-S. J.-C., que Chosroès II, roi de Perse, en avait enlevée.

CROIX (Invention de la sainte), fête annuelle, célébrée dans l'Église romaine le 3 mai, et dans l'Église grecque le 7 mai, en mémoire de ce que Ste Hélène, mère de l'empereur Constantin, retrouva la croix de J.-C. enfoncée dans la terre sous le Calvaire, en 326.

CROIX (Jugement de la), épreuve judiciaire usitée en France au IXe siècle; celui des deux antagonistes qui tenait le plus longtemps les bras élevés en croix, avait gain de cause.

CROIX, brg industriel du dép. du N., arr. de Lille, entre cette ville et Roubaix; fabr. de tissus de laine, teintureries; 5,740 hab.

CROIX (Montagne de la), un des sommets de la chaine du Caucase, 2,639 m. d'altitude. Elle doit son nom à une croix qu'y aurait fait planter, suivant la légende, la reine de Géorgie Tamar; le col de la Croix, 2,427 m., possède une bonne route construite par les Russes.

CROIX-HELLÉAN (LA), vge (Morbihan), arr. de Ploërmel, à 3 kil. de Josselin; 853 hab. C'est là qu'eut lieu, en 1350, le combat des 30 Bretons commandés par Beaumanoir contre 30 Anglais. (*V.* Beaumanoir [Jean].)

CROIX (SAINTE-), brg de Suisse (Vaud), au pied du Chasseron; 4,788 hab. protestants. Fabr. de dentelles, horlogerie.

CROIX (SAINTE-), la plus grande des Antilles danoises, dans le groupe des iles Vierges. Superf., 218 kil. carrés. Pop., en 1755, 10,220 hab.; en 1796, 28,803; en 1867, 24,000. La diminution se fait sentir surtout dans la population nègre, depuis l'abolition de la traite, 1803. L'île offre plusieurs bons ports, dont les plus fréquentés sont: Christiansted, capitale, et Frédéricsted; sol fertile, canne à sucre, coton, café, indigo. Export. de sucre et de rhum. — Christophe Colomb la découvrit à son 2e voyage. Elle appartint successivement à l'Espagne, à la France, à l'ordre de Malte, et, depuis 1733, au Danemark. Les Anglais l'enlevèrent aux Danois, 1807, auxquels elle fut rendue en 1814.

CROIX (SAINTE-), ch.-l. de cant. (Ariège), arr. de Saint-Girons; 425 hab. Draps et poteries.

CROIX (SAINTE-), v. du Maroc. (*V.* Agadir.)

CROIX (SAINTE-). *V.* Cruz (Santa-), pour les noms espagnols et portugais.

CROIX-AUX-BOIS (LA), vge (Ardennes), arr. et à 8 kil. E. de Vouziers; 500 hab. Célèbre par un combat en 1792, quelques jours avant la bataille de Valmy.

CROIX-AUX-MINES (LA), brg du dép. des Vosges, arr. de Saint-Dié; 1,775 hab. Mine de plomb argentifère, papeteries.

CROIX-AUX-MINES (SAINTE-), brg d'Alsace, cercle de Colmar; 3,540 hab. Fabr. de cotonnades, distilleries, filatures.

CROIX-DE-VIE (LA), brg et petit port du dép. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne; 1,400 hab.

CROIX-DU-SUD (Ordre de la). *V.* Cruzeiro.

CROIX-ROUSSE (LA). *V.* Lyon.

CROMARTY, v. d'Écosse, ch.-l. du comté de son nom, bon port entre le golfe de Murray et la baie de son nom; 2,200 hab. Chantiers de construction; pêche active. Ruinée par la concurrence d'Inverness. — Le comté de Cromarty a 11,300 hab., et est composée de 14 petites enclaves du comté de Ross, auquel il est auj. réuni.

CROMAZIANO (Agatopisto). *V.* Buonafede.

CROMER (Martin), historien polonais, né à Biecz en 1512, m. en 1589, fut ambassadeur de Sigismond-Auguste à Vienne, et évêque de Warmie.

On a de lui: *de Origine et rebus gestis Polonorum lib. XXX*, ouvrage qui s'arrête en 1506; *Polonia, sive de situ, populi moribus... lib II*; *Epistolæ familiares*, etc.

CROMER, vge d'Angleterre (Norfolk), sur la mer du Nord, 1,425 hab. La mer, qui empiète sans cesse, a déjà envahi une partie de la vieille ville. Bains de mer. Belle église dans le style Tudor. Bibliothèque publique. Comm. de charbons, bois, tuiles; télégraphe sous-marin pour Helgoland.

CROMFORD, vge d'Angleterre (Derby), à 20 kil. N.-E. de Derby; 1,200 hab. Manuf. de coton, où la machine à filer d'Arkwright fut employée pour la première fois en 1771.

CROMLECHS, monuments de l'époque préhistorique, communément, mais à tort, attribués aux druides, consistant en un certain nombre de menhirs (*V. ce mot*) disposés circulairement autour d'un autre plus élevé. Ces enceintes étaient, à ce que l'on croit, destinées aux sacrifices. Le plus considérable cromlech est celui d'Averbury, appelé *Stonehenge*, près de Salisbury.

CROMWELL (Thomas), comte d'Essex, né en 1490 et fils d'un forgeron du comté de Surrey, m. en 1540, servit dans l'armée impériale en Italie, et prit part au siège de Rome par le connétable de Bourbon, 1527. Il se forma aux affaires sous le cardinal Wolsey, qu'il défendit devant la chambre des communes. Nommé par Henri VIII conseiller privé, chancelier

de l'échiquier, principal secrétaire d'État, grand chambellan, il encouragea le roi à se proclamer chef de l'Église d'Angleterre, reçut de lui le titre de vicaire général pour les affaires religieuses, et s'enrichit des biens des abbayes. Il fut disgracié, condamné et envoyé à l'échafaud en vertu d'un bill d'attainder. Le roi lui reprochait d'avoir favorisé le luthéranisme et négocié son mariage avec Anne de Clèves, qu'il avait aussitôt répudiée. B.

CROMWELL (Olivier), né le 25 avril 1599 à Huntingdon, m. le 3 sept. 1658. Sa famille, sans être des plus distinguées, passait pour être ancienne, et tenait par alliance au comte de Warwick et à Hampden. Il fit quelques études à Cambridge, et mena une conduite violente et déréglée. Puis, changeant tout à coup, il se lia avec d'austères presbytériens, mit toute son ardeur et son habileté au service de cette secte, et se fit envoyer par les habitants d'Ely au parlement de 1628, où il déclama contre le papisme. Les persécutions dirigées par Charles Ier contre les dissidents de l'Église anglicane poussaient une foule d'Anglais à passer en Amérique : on a prétendu à tort que Cromwell allait partir avec Pym et Hampden, quand un ordre du roi arrêta le navire. En 1640, député de Cambridge au Long Parlement, il appuya tous les actes qui désarmèrent la royauté; mais ce fut surtout la guerre civile qui lui fraya le chemin du pouvoir. Dès le début des hostilités, 1642, il forma 15 escadrons avec les fermiers des comtés de l'est, et ces cavaliers, qu'on appela les *Côtes-de-fer de Cromwell*, décidèrent les victoires de Marston-Moor, 1644, et de Naseby, 1645. Cependant le parti presbytérien, qui voulait abolir l'épiscopat, mais maintenir la royauté en limitant ses pouvoirs, était dépassé par les Indépendants, qui voulaient abolir la royauté et trouvaient un point d'appui dans l'armée. Cromwell fit passer le bill du renoncement à soi-même, qui obligeait les généraux dévoués au parlement à donner leur démission. Il se fit dispenser d'y obéir, les soldats ayant déclaré qu'ils ne marcheraient pas sous un autre chef que lui. Lorsque Charles Ier, livré par les Écossais, eut été enfermé à Holmby, Cromwell le fit enlever, par le cornette Joyce, dans la crainte que le parlement ne consentît, moyennant le redressement des griefs, à une réconciliation. Il s'efforça de négocier avec lui, mais s'apercevant qu'il était trompé, il le fit secrètement engager à s'enfuir dans l'île de Wight, dont le gouverneur Hammond était une de ses créatures. Cromwell épura alors le parlement : 140 membres des communes furent exclus. Les autres, fanatiques ou effrayés, consentirent à ordonner que le roi serait jugé. Charles comparut devant une commission dont Cromwell faisait partie, fut condamné et exécuté, 1649. La république fut proclamée, et Cromwell partit pour comprimer le soulèvement de l'Irlande; il saccagea les villes de Trédall, Wexford, Goran, Kilkenny et Carrick. Envoyé de là en Écosse, où l'on avait proclamé Charles II, il écrasa les royalistes à Dunbar, 1650, et à Worcester, 1651. Les dissensions du parlement, qu'il eut soin de fomenter, l'encouragèrent à le dissoudre, 1653. Une assemblée de fanatiques ridicules, dite *parlement Barebone* (*V. ce mot*), lui fit quelque opposition : il la renvoya. Cromwell, proclamé par un conseil d'officiers *protecteur de la République d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande*, s'installa à Whitehall, reçut une liste civile de 200,000 liv. sterl., et exerça le pouvoir exécutif. Il partagea l'Angleterre en 13 circonscriptions militaires, dont les commandants lui étaient tout dévoués, et exerça un pouvoir absolu. Les murmures de l'armée l'empêchèrent d'accepter le titre de roi, que lui offrit un nouveau parlement; mais, par le privilège de nommer lui-même son successeur, il obtenait une véritable hérédité. Cromwell justifia, du reste, son élévation; il travailla à la grandeur et à la prospérité du pays. Ireton et Ludlow achevèrent la réduction de l'Irlande, et Monk celle de l'Écosse; la guerre contre la Hollande, engagée par le Long Parlement, eut la plus heureuse issue. Blake triompha de Van Tromp et de Ruyter; les Hollandais reconnurent la supériorité du pavillon anglais et subirent l'Acte de navigation. L'Espagne et la France se disputèrent l'alliance de Cromwell. Avant que le protecteur se fût déclaré, la Jamaïque fut enlevée à l'Espagne, 1655. Mazarin acheta, au prix de Dunkerque, le concours de 6,000 Anglais qui combattirent aux Dunes sous Turenne. Le roi de Pologne implora le secours de Cromwell contre la Suède et le woywode de Transylvanie contre les Turcs. Quand il mourut, la plupart des cours de l'Europe prirent le deuil.

Sa correspondance a été publiée à Londres par Carte, 1736, par Nichols, 17[illegible], et par Carlyle, 18[illegible]; ses *Mémoires*, par un membre de sa famille, [illegible]. On a un *Examen de la vie politique de Cromwell* par J. Banks, [illegible] *Histoires* [illegible] ou partiales par Hutis, 1663; Gregorio Leti, 1692; [illegible], 1691, etc., auxquelles dispensent de recourir les travaux de [illegible], *Histoire de Cromwell*, 1819, 2 vol., Merle d'Aubigné, *Histoire du Protectorat*, 18[illegible], et Guizot, *Histoire de la république d'Angleterre et de Cromwell*, 1854, 2 vol. M. Victor Hugo a fait le drame de *Cromwell*. B.

CROMWELL (Richard), fils du précédent, né à Huntingdon en 1626, m. en 1712, montra toujours de l'éloignement pour les agitations de la vie militaire et politique. Héritier du titre de protecteur en 1658, il fut bientôt las d'une grandeur qui dérangeait ses habitudes de plaisir et des intrigues des partis renaissants, et abdiqua en 1659. Il quitta l'Angleterre lors du retour de Charles II, passa quelques années à Genève et à Paris, et put retourner habiter, vers 1680, un petit village du comté de Hertford. B.

CROMWELL (Henri), 4e fils d'Olivier Cromwell, né à Huntingdon en 1627, m. en 1673, suivit son père en Irlande en 1649 avec le grade de colonel. Il reçut le gouvernement de cette île en 1655. Il se démit de ses pouvoirs lors de la Restauration, et put vivre en Angleterre sans être inquiété. Retiré dans ses terres, il y fut visité par Charles II.

CRONACA (Simon-Pollaïlo, surnommé Il), né à Florence en 1454, m. en 1509, célèbre architecte, qui construisit le superbe palais Strozzi, à Florence. Il fit aussi la jolie église du mont Miniato et l'élégante sacristie de l'église du Saint-Esprit, à Florence. Dans sa jeunesse, ayant étudié les monuments de Rome, il en parlait avec enthousiasme, et cela lui valut le surnom de *Cronaca*, l'antiquaire.

CRONEGK (Jean-Fréd., baron de), poète allemand, né à Anspach en 1731, m. en 1758. Il fit ses études à Leipzig, Halle, Brunswick, se lia avec Gellert, Rabener, Kæstner, Weisse, Zachariæ, voyagea en Italie, en Allemagne et en France, et fréquenta les salons de Mme de Graffigny. Ses œuvres, publiées par Uz en 2 vol., contiennent : plusieurs comédies médiocres; des tragédies, où il a introduit les chœurs à la manière antique, et qui renferment des beautés de premier ordre; des poésies didactiques et lyriques, dont le ton de mélancolie lui a fait donner le nom d'*Young allemand*; un *Traité sur le théâtre espagnol*, etc. Sa meilleure tragédie, *Codrus*, a été trad. en français par Bielefeld, ainsi que des élégies sous le titre de *Solitude*.

CRONENBURG. *V.* Kronoberg.

CRONIÈRE (La), petite île sur la côte du dép. de la Vendée, en face et très près de l'île de Noirmoutiers; 250 hab.

CRONSLOTT. *V.* Kronslott.

CRONSTADT. *V.* Kronstadt.

CRONSTEDT (Alex.-Fréd.), minéralogiste suédois, né en 1722 dans la prov. de Sudermanie, m. en 1765. Il a découvert le nickel.

On a de lui un *Essai de minéralogie*, trad. en français par Dreux, Paris, 1771.

CRONUS, fils de Saturne et de la Terre, le plus jeune des Titans. Jupiter lui enleva le pouvoir qu'il avait usurpé. Les Romains identifièrent Saturne avec Cronus. S. Re.

CROQUANTS. *V.* Crocquants.

CROSA, nom latin de la Creuse.

CROSNA, nom latin de Krossen.

CROSNE (Thiroux de). *V.* Thiroux.

CROSSE, bâton recourbé, insigne de la dignité épiscopale et abbatiale. Les abbés la portent en tournant la courbure en dedans, comme signe d'une juridiction restreinte à leur monastère; les évêques la tournent en dehors, pour montrer qu'ils ont juridiction sur tout le diocèse. La crosse n'est point, pour les abbés, un droit ordinaire, comme pour les évêques, mais une concession du saint-siège. On trouve la crosse en usage dès le ve siècle.

CROSSEN. *V.* Krossen.

CROSTOLO, rivière du roy. d'Italie, affluent du Pô, près de Guastalla; cours de 52 kil. Elle avait donné son nom à un dép. de l'anc. roy. d'Italie, ch.-l. Reggio.

CROTALES, du grec *krotein*, faire du bruit; nom des castagnettes dans l'antiquité. On voit fréquemment des crotales dans les mains des Satyres et des Ménades. Ce nom était appliqué, par extension, aux grelots.

CROTONE, anc. v. d'Italie (Brutium), à l'embouchure de l'Æsarus; fondée en 739 ou 710 av. J.-C. par l'Achéen Myscelus, venu d'Æges dans le pays des Iapyges. Elle était célèbre par la pureté de ses mœurs, par la sagesse de ses institutions, dues surtout à Pythagore, qui y fonda son école, et par ses athlètes souvent victorieux. Patrie de Milon. Elle détruisit Sybaris, 510 av. J.-C.; mais sa défaite par les Locriens sur la Sagra amena la chute de sa puissance; elle opposa peu de résistance aux attaques de Denys, des Lucaniens, d'Agathocle et de Pyrrhus; Annibal, qui la trouva presque dépeuplée, en fit une de ses places fortes. Elle devint colonie romaine en 194. C'est auj. *Cotrone*.

CROTOS, fils de Pan, élevé avec les Muses. Il inventa l'art de battre la mesure. Jupiter le plaça parmi les constellations sous le nom du Sagittaire, que d'autres fables disent être le centaure Chiron.

CROTOY (Le), *Corocotinum*, petite v. (Somme), arr. d'Abbeville, sur la rive dr. et près de l'embouchure de la Somme; 1,411 hab. Port de commerce; bains de mer. Restes d'un

château fort construit par les Anglais en 1369, et où Jeanne d'Arc fut enfermée en 1430.

CROUPES, dons en argent faits autrefois par les fermiers généraux à des personnages en crédit, qui leur garantissaient l'impunité, et qui furent flétris du nom de *croupiers*.

CROUSAZ (Jean-Pierre de), un des écrivains les plus féconds du XVIIIe siècle, né à Lausanne en 1663, m. en 1750. Il fut, dans sa ville natale, pasteur, professeur de philosophie et recteur de l'Académie.

Ses ouvrages les moins oubliés sont : *Nouvel essai de logique*, 1746, 6 vol.; *Traité du beau*, 1724, 2 vol.; *Examen du pyrrhonisme*, 1733; *Traité de l'esprit humain*, 1741, contre Wolff et Leibnitz.

CROUSEILHES (Marie-Jean-Pierre-Pie **DOMBIDAU** de), magistrat et homme politique, né en 1792 à Oloron (Basses-Pyrénées), m. en 1861, fut avocat général à la cour de Pau en 1816, maître des requêtes au conseil d'État en 1820, directeur de l'administration des colonies en 1823, secrétaire général du ministère de la justice en 1824, conseiller d'État et conseiller à la Cour de cassation en 1827, pair de France en 1845, député des Basses-Pyrénées à l'Assemblée législative de 1849, ministre de l'instruction publique en 1851 et sénateur en 1852.

CROWLAND, autrefois *Croyland*, v. d'Angleterre (Lincoln), sur la Welland; 3,170 hab. Ruines d'une riche abbaye fondée au VIIIe siècle. Pont antique.

CROWN-POINT, v. des États-Unis (New-York), sur la côte S.-O. du lac Champlain. Le général anglais Carleton s'en empara, 1776, après avoir détruit la flotte américaine sur le lac; 3,000 hab.

CROY ou **CROUY** (Maison de). Cette illustre famille, dont les membres figurent dans l'histoire de France, de Bourgogne, d'Allemagne, d'Espagne et des Pays-Bas, descend d'André III, roi de Hongrie. Elle a fourni : deux cardinaux, l'un archevêque de Tolède, 1517, l'autre, Gustave-Maximilien, grand aumônier de France et archevêque de Rouen, 1823-44, 5 évêques, à Térouanne, Tournai, Camin, Arras et Ypres; un grand bouteillier, un grand maître et un maréchal de France; un ministre de Charles-Quint; un gouverneur général des Pays-Bas en 1573; un généralissime de Pierre le Grand; une foule de généraux et d'ambassadeurs; 6 chevaliers du Saint-Esprit; 28 chevaliers de la Toison-d'Or, etc. Dès l'origine, les Croy formèrent 2 branches, ayant pour chefs deux fils d'André III, les Croy-Chanel en Dauphiné et les Croy-Solre en Picardie. Les seconds se sont subdivisés en plusieurs branches : 1° les princes de Chimay, éteints en 1521; 2° les comtes de Rœux, éteints en 1585; 3° les sires de Croy et Renty, éteints en 1612; 4° les marquis d'Havré, éteints en 1700; 5° les princes de Croy et du Saint-Empire, éteints en 1702; 6° les seigneurs du Crésique, éteints en 1767; 7° les comtes et princes de Solre et Mœurs, éteints au XVIIIe siècle; 8° les ducs d'Havré et Croy, éteints de nos jours; 9° les ducs de Croy-Dülmen, qui ont pour résidence le château de Dülmen en Westphalie. (*V.* Croy [Aug.-Phil. de].)

CROY-SOLRE (Emmanuel, prince de), né en 1718, m. en 1787. Gouverneur de la Picardie, il fit établir des batteries pour la défense des côtes de sa province, et consacra une partie de sa fortune aux travaux du port de Dunkerque, ainsi qu'à la construction de la tour de Croy près de Calais. Il fut nommé maréchal de France en 1783.

On a de lui : *Mémoire sur le passage par le Nord*, Paris, 1782, in-4°; *Maisons des pays froids*, 1785, in-4°.

CROY (Aug.-Phil.-Louis-Emmanuel, duc de), prince de l'Empire, grand d'Espagne, né en 1765 au château de l'Ermitage en Hainaut, m. en 1822, émigra en 1790, et reçut, en échange des biens qu'il perdait dans les Pays-Bas, la seigneurie de Dülmen en Westphalie. Rentré lors de la Restauration, en 1814, il fut nommé pair de France.

CROY (Guillaume de). *V.* Chièvres.

CROYDON, v. d'Angleterre (Surrey), sur le canal de son nom, à 14 kil. S. de Londres; 78,947 hab. Possède une belle église avec les tombeaux de plusieurs des archevêques de Canterbury, qui y eurent autrefois un château. Importants marchés aux grains; fabr. de papiers, blanchisseries. Croydon fait partie du district soumis à la police métropolitaine de Londres.

CROYLAND. *V.* Crowland.

CROZANT, vge (Creuse), arr. de Guéret, au confluent de la Sedelle et de la Creuse; 1,450 hab. Restes importants d'un château fort, démantelé par ordre de Richelieu.

CROZAT (Antoine), marquis du Châtel, né à Toulouse en 1655, m. en 1738, fut un des plus célèbres financiers du règne de Louis XIV. Il obtint, en 1712, le privilège du commerce de la Louisiane; les bénéfices n'ayant pas répondu à son attente, il y renonça en 1717, et l'établissement fut bientôt concédé à la compagnie de Law. C'est pour sa fille que l'abbé Le François écrivit le livre connu sous le nom de *Géographie de Crozat*.

CROZAT (Joseph-Antoine), fils du précédent, né à Toulouse en 1696, m. à Paris en 1740, avait réuni une belle galerie artistique qui, à sa mort, devint la propriété de son frère, le marquis du Châtel, à l'exception des dessins et des pierres gravées, dont la vente eut lieu au profit des pauvres. Le duc d'Orléans acheta les pierres gravées. Beaucoup de dessins furent acquis pour le cabinet du roi. Crozat fit graver, en 1729, les tableaux et dessins de sa collection, sous le titre de Cabinet de Crozat; la publication a été continuée après lui par Mariette et Basan. Mariette donna de plus une *Description sommaire* des pierres gravées.

CROZAT (Canal de), canal de grande navigation qui joint Chauny sur l'Oise à Saint-Quentin sur la Somme; il a 41 kil. 551 m. de longueur, et atteint la Somme à Saint-Simon; il coûta 4 millions à Crozat, qui le fit construire de 1722 à 1738.

CROZATIER, célèbre fondeur en bronze, né au Puy en 1795, m. en 1855. Ses princip. œuvres sont la statue de Napoléon dans son costume habituel, d'après Seurre, mise en 1831 sur la colonne Vendôme à Paris, transférée ensuite à Courbevoie d'où elle a été enlevée en 1870; le quadrige qui surmonte l'arc de triomphe du Carrousel, et le magnifique vase que la reine d'Angleterre possède à Windsor. Il a aussi exécuté plusieurs bronzes pour le château de Potsdam. En mourant, il a légué à sa ville natale une fontaine monumentale.

B.

CROZON, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Châteaulin, sur la côte S. de la presqu'île de son nom, qui sépare la baie de Douarnenez de la rade de Brest; 7,765 hab. avec la commune. Petit port; pêche de sardines. Un des points les plus pittoresques de la Bretagne; grottes de Morgat; tombelle connue sous le nom de *Tombeau d'Arthur*; nombreux monuments préhistoriques, entre autres le *Kercolleoc'h*, vulgairement la *Maison du curé*.

CRUCES, vge de la Nouvelle-Grenade, entre Chagres et Panama, dans l'isthme de ce nom; 1,200 hab. On y quittait la rivière de Chagres pour prendre des mules et franchir, au milieu des bois, la distance qui sépare cette ville de Panama; lieu de passage et entrepôt de commerce entre Porto-Bello et Panama. L'ouverture du chemin de fer de Panama, 1855, lui avait fait perdre toute importance. Auj. la compagnie du canal de Panama a choisi ce point pour y établir un barrage destiné à régulariser le cours du rio Chagres. (*V.* Panama [Isthme de].)

CRUCIBURGUM, nom latin de Kreuzburg.

CRUCIGER ou **CREUZIGER** (Gaspard), théologien protestant, né à Leipzig en 1504, m. en 1548. Il se lia avec Luther, qu'il seconda dans sa traduction de la Bible, fut recteur de Magdebourg en 1524, professeur de théologie et prédicateur de la cour à Wittemberg en 1528, et prit une part importante aux colloques de Marbourg, 1529, et de Wittemberg, 1536.

CRUCINIACUM, nom latin de Kreuznach.

CRUCISORA, nom latin de Korsœr.

CRUD (Le baron de), agronome, né à Genève en 1763, m. en 1840. Il fut excellent praticien en matière d'agriculture dans ses domaines de Suisse, de Lombardie et de Romagne, s'occupa de l'amélioration des écoles primaires, et fonda des écoles gratuites d'agriculture.

Il publia les résultats de ses observations dans son *Économie de l'agriculture*, Paris, 1820, 11 vol., et traduisit les *Principes d'agriculture* de Thaer, Paris, 1824.

CRUIKSHANK (William), anatomiste, chirurgien et chimiste anglais, né à Édimbourg en 1746, m. en 1800, disciple et ami de Hunter. Son principal ouvrage est l'*Anatomie des vaisseaux absorbants*, trad. en français par Petit-Radel, 1787. Il s'est aussi beaucoup occupé de la fièvre jaune.

CRUIKSHANK (George), célèbre caricaturiste anglais, né vers 1794, mort en 1878. Tour à tour marin et acteur, il se fit enfin dessinateur, fonda un journal, *le Météore*, qui ne dura pas. Ayant vu pendre une femme qui avait passé un faux billet de banque, il contrefit un billet qu'il exposa à sa devanture, et créa par cette audace un mouvement qui amena l'abrogation des lois atroces sur le faux. Ses séries de caricatures morales et politiques eurent une vogue suivie; il se distingua par la netteté du dessin et la verve de la composition. Ses dessins les plus connus sont ses illustrations de Dickens, de la ballade de *John Gilpin*, *le Palais du gin*, *la Bouteille*. A la fin de sa carrière, il aborda la peinture avec succès.

CRUNI ou **DIONYSOPOLIS**, anc. v. maritime de la Mésie. Ce n'est aujourd'hui ni Caliacra, ni Varna, ni Baltzick, comme on l'a dit, mais un petit village sur le chemin de Baltzick à Varna, appelé *Crané* par les Turcs et *Acrania* par les chrétiens.

CRUPEZIA, sandale épaisse, de fer ou de bois, dans laquelle était une paire de crotales ou castagnettes à ressort, et dont les joueurs de flûte, chez les Grecs, se servaient pour battre la mesure, régler le chant ou la déclamation des chœurs au théâtre.

C. D—y.

CRUQUIUS (Jacques de **CRUSQUES**, en latin), humaniste distingué, né à Messines en Flandre, 1521, professa les langues grecque et latine à Bruges. On lui doit une édition d'Horace avec des gloses tirées de différents manuscrits, et connues sous le nom de *Scolies de Cruquius*. Il y a ajouté ses propres notes. Les *Odes* parurent à Bruges en 1565; les *Epodes* à Anvers en 1567; les *Satires* en 1575; l'ouvrage complet fut publié pour la première fois en 1578, in-4°.

CRUSADE, *cruzada*, anc. monnaie de Portugal, ainsi nommée de la croix et des feuilles de palmier disposées en croix qui en ornent l'effigie. On en a frappé depuis 1455, époque de la bulle de Calixte III pour une croisade contre les infidèles, jusqu'en 1722. Les crusades antérieures à 1722 valaient 400 reis (2 fr. 79); les nouvelles, 480 reis (3 fr. 25).

CRUSCA (Académie de la), société littéraire de Florence, distincte de l'Académie florentine, mais fondée en 1541 par quelques membres qui en étaient sortis. Elle ne fut régulièrement constituée qu'en 1582 par Leonardo Salviato. Son but était d'épurer la langue italienne, de séparer, comme on disait, le son (*crusca*) de la farine. Tout, dans cette institution, rappelait cet objet par un symbolisme bizarre : l'Académie avait pris pour emblème et pour devise un blutoir avec ces mots : *il più bel fior ne coglie* (il en recueille la plus belle fleur); ses membres portaient des noms de convention, empruntés aux métiers du meunier et du boulanger : Canigiani, le *gramolato* (pétri); Zanchini, l'*inferigno* (pain bis); Salviati, l'*infarinato*, etc.; les sièges des académiciens imitaient la hotte à porter le pain, leur dossier rappelait la pelle à remuer le blé, les coussins ressemblaient à des sacs. Le dictionnaire *della Crusca*, dont l'Académie commença, dès le premier siècle de son existence, à réunir les matériaux, est resté le modèle des ouvrages de ce genre. Cette académie avait depuis longtemps cessé d'exister lorsqu'un décret de Napoléon Ier, 19 janv. 1811, la fit revivre; elle a reçu, le 19 janvier 1819, des constitutions et un règlement nouveau.

CRUSIUS (Martin), philologue allemand, né à Bamberg en 1526, m. en 1607, enseigna les langues classiques à Tubingen et à Esslingen.

Parmi ses écrits on cite : *Grammatica græca cum latina congruens*, Bâle, 1556, longtemps usitée dans les écoles d'Allemagne; *Poematum græcorum lib. II*, 1567, in-4°; *Turco-Græciæ lib. VIII*, 1584, in-fol., donnant des renseignements utiles sur la Grèce aux XIVe, XVe et XVIe siècles; *Germano-Græciæ lib. VI*, 1585, in-fol.; *Annales Suevici*, Francf., 1594-96, 2 vol. in-fol., ouvrage précieux pour l'histoire de la Souabe. On a de lui encore des commentaires sur Démosthène, Héliodore, Homère. E. S.

CRUSIUS (Christian-Aug.), philosophe et théologien allemand, né en 1715 près de Mersebourg, m. en 1775. Il professa la théologie à l'université de Leipzig, tendit à concilier la philosophie avec l'orthodoxie luthérienne, et lutta contre le système de Wolff. Il appuya la certitude de l'intelligence sur la véracité divine.

Ses principaux écrits sont : *Esquisse des vérités essentielles*, 1745; *Logique*, 1747; *Philosophie morale*, 1767. E. S.

CRUSSOL (Famille de). Cette maison de Languedoc tirait son nom d'un manoir du Vivarais, dont on voit encore, près de Saint-Péray, les restes dits *Cornes de Crussol*. Elle s'appelait *Bastel* avant le XIIe siècle. On y distingue plusieurs branches : 1° les sires ou barons de Crussol, plus tard ducs d'Uzès par alliance, qui ont fourni : Louis, grand maître de l'artillerie en 1470; Jacques, défenseur de Montpellier et de Nîmes contre les catholiques, fait prisonnier à Moncontour, adversaire des calvinistes depuis cette époque, maréchal de France, m. en 1584; — François-Charles, qui combattit à Fleurus, à Steinkerque et à Nerwinden sous Luxembourg, en Italie et à Oudenarde sous Vendôme, et mourut gouverneur de Landrecies, en 1736; — François-Emmanuel, fils du précédent, illustré aux sièges de Kehl et de Philippsbourg, aux campagnes de Westphalie, 1742, d'Alsace, 1743, de Flandre, 1746, de Provence, 1747, et m. en 1761 gouverneur d'Oleron; — Marie-Emmanuel-François, né en 1756, m. en 1843, pair de France sous la Restauration, — 2° les marquis de Crussol et de Montausier; 3° les marquis de Florensac; 4° les comtes d'Amboise et d'Aubjoux; 5° les marquis de Montsalès, etc.

CRUSTUMERIUM ou **CRUSTUMINUM**, anc. v. d'Italie, chez les Sabins, au N.-E. de Rome et près de l'Allia.

CRUVEILHIER (Jean), médecin, né à Limoges en 1791, m. en 1874, fut élève de Dupuytren. Reçu docteur en 1816, après une thèse remarquable intitulée : *Essai sur l'anatomie pathologique*, il exerça quelque temps son art à Limoges, revint à Paris, où il fut reçu le premier au concours de l'agrégation, et alla occuper une chaire à la Faculté de Montpellier. Ce fut là qu'il publia un *Traité de médecine opératoire éclairée par l'anatomie et la physiologie*, 1822. En 1825, il remplaça Béclard dans la chaire d'anatomie de la Faculté de Paris, et son *Cours* parut de 1834 à 1838 en 4 vol. Il fut successivement médecin de la Maternité, de la Salpêtrière et de la Charité. Son ouvrage capital, l'*Anatomie pathologique du corps humain* (1829-40, 2 vol. gr. in-fol. et 233 pl.) le désigna pour la chaire d'anatomie pathologique créée par Dupuytren, et qu'il occupa depuis 1835. En 1836, il entra à l'Académie de médecine.

Outre les Mémoires qu'il a insérés dans le Bulletin de cette Académie, on lui doit : *Discours sur les devoirs et la moralité du médecin*, 1837; *Anatomie du système nerveux de l'homme*, 1845, in-fol.; *Traité d'anatomie pathologique générale*, 1849-64, 5 vol.

CRUYBEKE, vge de Belgique (Flandre Orientale), sur l'Escaut; 3,000 hab. Fabr. de sabots. Beau château.

CRUZ (SANTA-) ou **SAINTE-CROIX**, v. forte de l'île de Ténériffe, ch.-l. de la prov. espagnole des Canaries : port sur la côte E., à l'entrée de la baie de son nom; 14,146 hab. Résidence du gouverneur; évêché; cour d'appel. Comm. important de vins renommés de l'île. Le pic de Ténériffe n'en est qu'à 4 kilomètres.

CRUZ (SANTA-), v. de Portugal, sur la côte E. de l'île Florès, l'une des Açores. — v. de Portugal, sur la côte N. de l'île Graciosa, l'une des Açores.

CRUZ (SANTA-), brg du Brésil, prov. de Bahia, à l'embouchure de la riv. de son nom. Agriculture florissante. Le 1er mai 1500, Cabral, prenant possession du Brésil pour le Portugal, y planta une grande croix, d'où lui vient son nom.

CRUZ (SANTA-), domaine impérial du Brésil, avec un palais, autrefois propriété des jésuites, à 52 kil. O. de Rio-Janeiro.

CRUZ (Iles **SANTA-**) ou de la **REINE CHARLOTTE**, archipel du grand Océan équinoxial, entre 8° 30'-12° 15 lat. S., et 163° 20'-167° 40' long. E. Ses principales îles sont Santa-Cruz ou Egmont (la plus grande), Swalow, Duff, Vanikoro, etc. Découvertes d'abord en 1595 par Mendana, elles furent explorées en 1767 par Carteret, qui les appela îles de la Reine Charlotte.

CRUZ DE LA SIERRA (SANTA-), v. de la Bolivie, dans le dép. de son nom, au N.-E. de Chuquisaca, près du Rio Grande et dans une immense plaine; 9,780 hab. Évêché. Ville fondée en 1560. — Le dép. de Santa-Cruz, comprend les territoires des Moxos et des Chiquitos; il a 153,164 hab.

CRUZADA, impôt de 200 maravédis que les rois d'Espagne levèrent, depuis 1457, en vertu d'une bulle de Calixte III, sur ceux de leurs sujets qui, ne prenant point part à la croisade contre les Maures, voulaient profiter des indulgences accordées par le saint-siège. On le renouvela souvent, même après la chute de Grenade, et jusqu'en 1753. Le produit annuel de cet impôt, tant en Espagne qu'en Amérique, a été évalué à 12 millions de francs.

CRUZADA, monnaie. (*V.* Crusade.)

CRUZEIRO (Ordre du) ou de la **CROIX DU SUD**, créé au Brésil, en 1822, par Don Pedro Ier. L'insigne est une croix à 5 rayons, entourée d'une branche de cacaotier et d'une de caféier, surmontée d'une couronne d'or, et suspendue à un ruban bleu de ciel moiré.

CRUZY-LE-CHATEL, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. de Tonnerre; 870 hab. Comm. de truffes.

CRYPTES, du grec *kruptein*, cacher, chapelles souterraines placées ordinairement sous le chœur d'une église, et qui, dans le symbolisme chrétien, semblent rappeler les mystérieuses retraites où les premiers fidèles célébraient leurs rites et cachaient les tombeaux de leurs martyrs. Plus tard, l'usage s'établit de pratiquer sous les autels des basiliques une cavité étroite, appelée *martyrium* ou *confession*, pour y conserver les reliques des saints. Telle est à Rome l'église souterraine placée au-dessous de la basilique de Saint-Pierre. Cet usage donna naissance aux cryptes, qui s'étendirent peu à peu pendant l'époque de l'architecture romane, et prirent au XIIe siècle des dimensions telles qu'elles régnèrent quelquefois sous la plus grande partie de l'église. La plupart renferment plusieurs chapelles et des cavités destinées à recevoir les tombeaux. Parmi les cryptes, nous citerons celles de Saint-Severin à Bordeaux, de Saint-Eutrope à Saintes, de Saint-Gervais à Rouen, de Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, et des cathédrales d'Auxerre, de Chartres et de Bayeux, celle de la cathédrale de Bourges construite au XIIIe siècle. Parmi les plus belles cryptes modernes, on remarque celle de Sainte-Geneviève ou du Panthéon et celle de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre. D—t—r.

CRYPTOCALVINISTES, c.-à-d. *partisans secrets de Calvin*, nom que l'on donna en Allemagne à des protestants de la Saxe, dans la 2e moitié du XVIe siècle. L'électeur Auguste, partisan de l'orthodoxie luthérienne, réunit à Dresde, en 1571, les théologiens de ses États : la profession de foi qu'ils rédigèrent ayant été repoussée par le clergé saxon, il publia, en 1580, une *Formule de concorde*, ouvrage de 10 théologiens réunis à Closter-Bergen, et à laquelle tous les pasteurs durent souscrire, sous peine d'interdiction et de destitution. Mais son successeur Christian Ier fut gagné au cryptocalvinisme par le chancelier Crell. Puis, pendant la minorité de Christian II, le régent Frédéric-Guillaume, duc de Saxe-Weimar, fit arrêter

Crell, qui fut décapité en 1601 après une captivité de dix ans, et imposa par la violence la formule de concorde. B.

CSABA (prononcez *tschaba*), v. de Hongrie, dans le comitat de Békès; 32,616 hab. Chanvre, grains, élève de vers à soie, de bestiaux; moulins et distilleries. Fondée en 1715.

CSANAD, v. de Hongrie, située au S. du comitat de Csanad, sur la rive droite de la Maros; 5,000 hab. Évêché catholique, dont le titulaire réside à Temesvar. — Le comitat de Csanad, cap. Mako, a 1,660 kil. carr., 95,847 hab. Sol plat et fertile.

CSANYI (Ladislas), un des chefs civils de la révolution hongroise, né en 1790 à Csany (comitat de Szalad), m. en 1849. Il servit dans les hussards de l'armée autrichienne pendant les campagnes de 1809 à 1815. Lors de l'insurrection de 1848, il fut nommé commissaire du nouveau gouvernement en Croatie et en Servie, puis en Transylvanie, et mécontenta tout le monde par une sévérité qui aliénait les nationalités hostiles. Après la déclaration d'indépendance, il devint ministre des communications, et fut surnommé l'*Abeille* à cause de son ardeur au travail. Il eût été d'avis qu'on donnât le commandement en chef de l'armée à Gœrgey. Lors de l'intervention des Russes, il fut livré aux Autrichiens, qui l'envoyèrent au gibet. B.

CSARIN, ou **KSARIN**, ou **GASRIN**, c.-à-d. en arabe *les deux châteaux*, v. de la Tunisie, au pied du versant méridional du Djebel-Chambi, sur les bords de l'Oued-Derle. Elle a sans doute emprunté son nom à deux mausolées antiques, exactement semblables, restés debout au milieu des ruines de l'anc. Colonia Scillitana. L'un de ces monuments est à demi ruiné; l'autre, en parfait état de conservation et d'une construction évidemment antérieure au IIIe siècle ap. J.-C., est un grand et bel édifice de 15 m. de haut, dont le socle est occupé tout entier par deux longues inscriptions, ou plutôt deux poèmes, l'un de 89 vers hexamètres, l'autre de 20 vers élégiaques. Sir Grenville Temple en a donné une copie incomplète. Une 3e inscription apprend que ce tombeau fut élevé à M. Flavius Secundus, flamen de Scillium. On voit aussi à Csarin un arc de triomphe qui a reçu dans le pays le nom de Bab-el-Haraïch, porte des nouvelles mariées. L'inscription qui le surmonte donne le nom de la ville romaine, Colonia Scillitana. A. G.

CSEPEL, île du Danube, en Hongrie, au-dessous de Bude, dans le comitat de Pesth; elle a 45 kil. sur 4. Vins renommés. A Raczkévé, qui en est le chef-lieu, est le magnifique château du prince Eugène. En 1848, Gœrgey fit exécuter dans cette ville le comte Zichy.

CSERNA, rivière d'Europe; source aux monts Oszla en Valachie; cours de 75 kil. au S.-S.-O., qui sépare la Valachie et la province autrichienne de Croatie-Esclavonie; elle tombe entre Alt et Neu-Orsova.

CSIK ou **CSIKSZEK**, district de la Transylvanie (empire austro-hongrois), dans le pays des Szeklers; 5,850 kil. carrés; 140,000 hab. presque tous Madgyars, dits Szeklers ou gardes-frontières. Il y a environ 5,000 grecs-unis ou réformés; les autres sont catholiques. Climat très âpre. Pays montagneux et boisé, ne produisant que de l'orge, de l'avoine et des pommes de terre. Vastes forêts de chênes. Mine de cuivre de Csik Szentomokos, produisant 1,200 quintaux par an. Eaux minérales à Borszek.

CSOKONAI (Michel), poète hongrois, né en 1774 à Debreczin, m. en 1825. Il s'affranchit de l'imitation des modèles étrangers, et écrivit avec simplicité et naturel, conformément au génie de la langue hongroise.

Il publia : *la Muse hongroise*, Presbourg, 1797; *Dorothée*, épopée comique, Grosswardein, 1804; *Chants anacréontiques*, Vienne, 1803; *Lilla*, Grosswardein, 1805; *Odes*, 1805; *Poésies de circonstance*, 1806; *le Printemps*, Komorn, 1802, imité du poète allemand Kleist. Ses œuvres ont été réunies par Marton, Vienne, 1803 et 1816, 9 vol.

CSOMA (Alexandre), voyageur, né en 1791, à Kœrœs en Transylvanie, m. en 1842. Il étudia la médecine à Leipzig, mais n'exerça guère cet art. Il se rendit à Constantinople en 1816 pour étudier les langues de l'Orient, en partit en 1819, et, jusqu'en 1822, visita l'Égypte, la Palestine, la Syrie, la Perse, le Khorassan, la Boukharie, le Kaboul, le pays de Cachemire, etc. Il passa 9 ans dans le Tibet. En 1831, il se rendit à Calcutta, où furent publiés ses ouvrages, avec le secours de Wilson : *Dictionary Tibetan and English*, 1834, in-4°; *Grammar of the Tibetan language*, 1834, in-4°, ainsi qu'une analyse de tous les livres sacrés des Tibétains dans les *Asiatic Researches* (20e vol.). Il allait retourner au Tibet, lorsqu'une maladie l'enleva.

CSONGRAD, v. de Hongrie, dans le comitat du même nom, sur la rive dr. de la Theiss et près de son confl. avec le Koros, 17,350 hab. Ancien château en ruine. — Le comitat de Csongrad, cap. Szegedin, a 3,410 kil. carrés et 215,692 hab., presque tous Madgyars, dont les 2/3 catholiques, 45,000 calvinistes, le reste grec-uni ou israélite. Sol plat et très fertile.

La culture du tabac y emploie 8,000 personnes, et fournit 40,000 quintaux par an à l'exportation. Comm. de grains.

CTESIAS, médecin et historien grec, né et mort à Cnide, florissait vers 400 av. J.-C. Longtemps attaché à la cour de Perse à la fois comme médecin et comme négociateur, sous le règne d'Artaxerxès Mnémon, il publia une *Histoire de Perse* en 23 livres, dont il ne reste que les extraits ou plutôt les sommaires de Photius, et qui paraît avoir joui d'un faible crédit chez les anciens. Cependant il savait la langue persane, et avait eu à sa disposition les renseignements les plus précieux, tels que les archives du royaume; mais il n'a guère fait que mettre en grec les épisodes d'une sorte de *Shahnameh* sur les anciens rois de l'Assyrie. Il publia aussi sur l'Inde des détails d'histoire et de mœurs, qui sont loin d'être comparables aux renseignements fournis par Strabon et Arrien. Les sommaires et fragments de Ctésias, publiés par Henri Estienne avec une trad. latine, se trouvent aussi à la suite de plusieurs éditions d'Hérodote.

V. dans l'édition Didot le savant travail de M. Bæhr. — Rœter, *de Ctesiæ fide et auctoritate*, 1873; Wilson, *Notes on the Indica of Ctesias*, 1836; Lenormant, *Gaz. archéol.*, 1877, p. 146. P—t et S. Re.

CTÉSIBIUS, célèbre mécanicien d'Alexandrie, vers 250 av. J.-C. Il inventa la clepsydre, et découvrit les propriétés élastiques de l'air. Il eut pour élève Héron d'Alexandrie. S. Re.

CTÉSIOS, c.-à-d. *qui procure du gain*, surnom de Jupiter et de Mercure, envisagés comme protecteurs de la propriété.

CTÉSIPHON. V. Démosthène.

CTÉSIPHON, v. de l'anc. Babylonie, au N., sur la rive g. du Tigre; résidence d'hiver des rois parthes, et bientôt cap. de leur empire. Prise par Trajan et par Vérus. On en voit encore des ruines importantes auprès de celles de Séleucie, à El-Mada'n.

CUBA, île de l'Amérique, la plus grande des Antilles, appartenant à l'Espagne; entre 19° 48' et 23° 11' de lat. N., 76° 30' et 87° 18' de long. O.; séparée de la Floride et des Lucayes au N. par le golfe du Mexique et le canal de Bahama, du Mexique et de l'Amérique centrale à l'O. par le canal de Yucatan et le golfe de Honduras, de la Jamaïque et d'Haïti au S. par la mer des Antilles et la passe du Vent. Longue et étroite, elle a à peu près la forme d'un croissant, et un développement de côtes d'environ 3,700 kil. dont les points les plus saillants sont le cap San-Antonio à l'O., le cap de la Cruz au S.-E., et le Maysi à l'E. On remarque les baies de Nipe et de Nuevitas sur la côte N., de Guantanamo et de Cienfuegos sur la côte S. Superf., 118,833 kil. carrés. Pop. 1,521,684 hab., dont 760,000 blancs, le reste noirs ou mulâtres. Des montagnes la traversent : à l'O. le pic de Matanzas (394 m.), et celui de Guayabon (780 m.); au centre, les Lomas de San-Juan (666 m.); au S. la Sierra de Tarquino (2,800 m.). Cours d'eau peu considérables. Climat très chaud; sol d'une extrême fertilité; principales cultures : la canne à sucre, le tabac indigène très estimé, le caféier, le cotonnier, l'indigotier, le riz, le maïs. Vastes forêts de palmiers, cèdres, cocotiers, chênes, pins, etc. Quelques mines de cuivre sont exploitées par des compagnies anglaises et américaines. Il y a plusieurs bons ports, parmi lesquels le magnifique port de la Havane, centre d'un commerce considérable avec l'Europe et l'Amérique, mais en beaucoup d'endroits des récifs, des bancs de sable et des îlots rendent l'accès difficile. Export. des produits de l'île, sucre, rhum, café, cire, tabac, etc. Le commerce s'est élevé en 1878 à une valeur de 354,407,615 pour l'export., et de 33,500,050 pour l'import. L'île de Cuba forme, avec Pinos et les Jardinès, un gouvernement dont le ch.-l. est à la Havane. Au point de vue civil, elle est divisée en 2 prov., la Havane et Santiago; au point de vue militaire, en 2 départ., l'Oriental et l'Occidental; pour les finances, en 3 intendances, la Havane, Puerto-Principe et Santiago; pour la marine, en 5 prov., la Havane, Trinidad, Remedios, Nuevitas et Santiago. Elle forme l'archevêché de Santiago et l'évêché de La Havane. Les chemins de fer avaient, en 1880, 1,382 kil. de développement. Depuis 1852, tous les centres importants sont reliés par le télégraphe électrique. — Cette île fut découverte par Colomb en 1492. Une colonie espagnole s'y établit en 1501, et Sébastien Ocampo en reconnut les côtes en 1508. Trois ans après, Vélasquez la conquit entièrement. Dès 1560, la population indigène avait disparu complètement. Cette île porta successivement les noms de Juana, Fernandina, Santiago, Ave-Maria; le nom de Cuba auquel on est revenu est le nom indigène. Pendant le XVIIe siècle, elle eut beaucoup à souffrir des déprédations des flibustiers. Les Anglais la ravagèrent en 1660 et en 1762. La liberté du commerce, accordée au XVIIIe siècle, la rendit très prospère. Des révoltes d'esclaves l'ont ensanglantée en 1812, 1844 et 1848. L'Espagne attache une grande importance à cette colonie; de leur côté, les États-Unis voudraient se l'annexer,

et, après avoir songé en 1845 à l'acheter, ils ont souvent laissé se former des corps francs pour l'enlever par un coup de main. En 1850 et 1851, le général Lopez prit la direction de ces bandes; deux fois repoussé, il fut pris et mis à mort. Mais ces soulèvements se sont fréquemment renouvelés depuis, et l'Espagne n'a pas encore réussi à concilier les intérêts et les vœux des habitants de Cuba avec les droits de la métropole.

V. Humboldt, *Essai sur l'île de Cuba*, Paris, 1826, 2 vol. et carte; Ramon de la Sagra, *Hist. economica, politica y estadistica de la Isla de Cuba*, 2e édit., 1837-42, 2 vol. in-fol.

CUBA (SANTIAGO DE). *V.* SANTIAGO.

CUBA, déesse romaine qui présidait au coucher des enfants.

CUBAGUA, île de la république de Vénézuéla, dans la mer des Antilles, célèbre au XVIe siècle pour sa pêcherie de perles, auj. abandonnée. Elle avait alors une ville importante, *Nouvelle-[illegible]*.

CUBIÈRES (SIMON-LOUIS-PIERRE, MARQUIS DE), né en 17[illegible] [illegible]quemaure (Gard), m. en 1821. Page de Louis XV, puis écuyer de Louis XVI, il forma un cabinet de minéralogie, un laboratoire de chimie et de physique, et un jardin des plantes. Dévoué au roi pendant les troubles de la Révolution, il échappa néanmoins à tous les dangers sans émigrer, et reprit son service d'écuyer en 1815 auprès de Louis XVIII.

[illegible] une *Histoire des coquillages de la mer*, Paris, 1799, in-4°; plusieurs monographies de plantes, des poésies fugitives, des comédies et [illegible], et un *Traité sur la composition et la culture des jardins.*

CUBIÈRES (MICHEL, CHEVALIER DE), frère du précédent, né en 17[illegible], mort en 1820, eut Dorat pour maître en poésie, et prit le nom de *Dorat-Cubières*. Il écrivit aussi sous le nom de *Palmèzeaux*. Lié avec Fanny de Beauharnais, il coopéra aux livres qu'elle fit paraître. Les poésies de Cubières, fort médiocres, sont disséminées dans les *Almanachs* et *Étrennes lyriques*. Pendant la Révolution, il composa un *Éloge de Marat*, des odes en l'honneur de Carrier, et fut secrétaire de la Commune de Paris. En 1803, il eut la singulière idée, dans une tragédie d'*[illegible]*, de refaire la *Phèdre* de Racine.

CUBIÈRES (AMÉDÉE-LOUIS **DESPANS-**), général, fils du marquis de Cubières, né à Paris en 1786, m. en 1853. Élevé dans la famille Jordan, il fut admis au prytanée de Saint-Cyr, puis [illegible] militaire de Fontainebleau. Il combattit comme sous-lieutenant à Elchingen, Ulm, Austerlitz et Auerstædt, comme lieutenant à Eylau et Friedland. Aide de camp du général Morand, il se trouva aux affaires de Landshut, Eckmühl, Ratisbonne, Essling, fut nommé capitaine, se distingua à Wagram, Znaïm, et, pendant la campagne de Russie, à Ostrowno, Smolensk, Viazma, la Moskowa, la Bérézina et Kowno. Chef de bataillon en 1813, il s'illustra à Lutzen, à Leipzig, et fut nommé colonel, emploi que la 1re Restauration lui conserva, grâce à la protection du général Maison. Pendant les Cent-jours, il refusa le serment à l'Acte additionnel, et combattit néanmoins aux Quatre-Bras et au Mont-Saint-Jean. Receveur général de la Meuse en 1815, il rentra au service en 182[illegible], fit la campagne d'Espagne, puis celle de Morée en 1828, et devint maréchal de camp en 1829. Chef d'état-major de la 1re division militaire en 1831, commandant des troupes de débarquement à Ancône en 1832, lieutenant général en 1835, directeur du personnel au ministère de la guerre en 1837, pair de France en 1839, deux fois ministre de la guerre en 1839-40, il attacha son nom aux fortifications de Paris, et organisa les chasseurs de Vincennes. Condamné à la dégradation civique et à une amende, comme complice du ministre Teste pour la concession des mines de Gouhenans, il obtint un arrêt de réhabilitation de la cour d'appel de Rouen en 1852. B.

CUBOMANCIE. *V.* ASTRAGALOMANCIE.

CUBZAC, vge (Gironde), arr. de Bordeaux; petit port sur la rive dr. de la Dordogne; 975 hab. On y avait construit en 1840 un pont de chaînes, très hardi, sous lequel passaient les vaisseaux tout mâtés. Ce magnifique travail, détruit par une tempête, a été remplacé par un pont tubulaire. Restes d'un château du XIIe ou XIIIe siècle, connu sous le nom de château des *Quatre fils Aymon*.

CUBZAC (SAINT-ANDRÉ-DE-). *V.* ANDRÉ (SAINT-).

CUCHILLA GRANDE, chaîne de montagnes de l'Amérique du Sud, entre l'Uruguay et le rio de La Plata. Elle ne paraît pas s'élever à plus de 600 m.

CUCIACUM, nom latin de CUSSET.

CUCUSUS, anc. v. d'Asie Mineure (Cappadoce), dans la Cataonie. Lieu d'exil de St Jean Chrysostome en 404.

CUCUTA. *V.* ROSARIO.

CUDA, nom anc. de la COA.

CUDDALORE. *V.* KADDALOR.

CUDDAPA. *V.* KADDAPA.

CUDOWA ou **KUDOWA**, vge du roy. de Prusse (Silésie), [illegible] comté de Glatz. Source d'eau minérale.

CUDREFIN, vge de Suisse (Vaud), port sur le lac de Neuchâtel; 650 hab. Les Confédérés le prirent en 1475.

CUDWORTH (RALPH), philosophe anglais, né en 1617 à Aller (Somerset), m. en 1688, était fils d'un des chapelains de Jacques Ier. Recteur de North-Cadbury en 1641, professeur d'hébreu à Cambridge en 1645, principal du collège du Christ en 1654, il fut chargé par le parlement de reviser la traduction anglaise de la Bible, et reçut en 1678 une prébende à Glocester. On a de lui 2 ouvrages qui contiennent toute sa philosophie: *le Vrai Système intellectuel de l'Univers*, Lond., 1678; *sur la Nature éternelle et immuable de la Morale*, 1731. D'autres écrits sont en ms. au Musée britannique. Cudworth subordonne la philosophie à la religion, et regarde la révélation chrétienne comme la seule source certaine de nos connaissances. Il établit un lien entre le christianisme et les philosophies spiritualistes de l'antiquité, et soutient que Platon avait connu les livres de Moïse. Pour expliquer la formation et la conservation du monde physique, il suppose des natures plastiques ou formatrices, forces aveugles qui assemblent et organisent les parties de la matière inerte, et qui sont les instruments de l'intelligence divine; elles ont quelque chose d'analogue à l'âme du monde de Platon. Il explique également la communication de l'âme avec le corps par l'hypothèse d'un médiateur plastique, qui ne dévoile nullement le mystère de l'action des deux substances l'une sur l'autre.

Mosheim a traduit de l'anglais en latin les 2 livres de Cudworth. — *V.* Sanet, *de Cudworthii doctrina*, 1849. B.

CUELLAR, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Ségovie; 3,000 hab. Culture de la garance.

CUENCA, v. forte d'Espagne, cap. de la prov. de son nom, au confluent de l'Huescar ou Guécar et du Jucar. Évêché; belle cathédrale. Fabr. de papiers, lainages, toiles, etc. Récolte de miel et de cire; 8,205 hab. Cette ville fut prise aux Maures en 1177 par Alphonse IV de Castille. — La prov. de Cuenca, division administrative du roy. d'Espagne, est formée de la partie E. de la Nouvelle-Castille. Superf., 17,418 kilom. carrés; pop., 239,473 hab.

CUENCA (SANTA-ANNA DE), v. de la république de l'Équateur, à 101 kil. S.-E. de Guyaquil, ch.-l. de prov., 20,000 hab. Évêché; collège, couvent de jésuites (le seul bel édifice de la ville). Cuenca est admirablement située dans une belle vallée; son climat est doux et sain. Mines d'argent et de mercure. Raffineries de sucre. Aux environs est Tarqui, montagne qui, en 1742, servit de base au méridien tracé par La Condamine, Godin et Bouguer. On y remarque quelques ruines de monuments indiens des Incas.

CUERO, nom italien de COIRE.

CUERS, ch.-l. de cant. (Var), arr. de Toulon. Vins, huile, figues; 4,160 hab.

CUESMES, vge industriel de la Belgique, prov. de Hainaut, forme comme un faub. de Mons; 5,740 hab. Mines de houille.

CUEVA (JUAN DE LA), poète espagnol, né à Séville vers 1550, m. après 1607. On a de lui: *Obras*, 1582; recueil de poésies diverses; *Comedias y Tragedias*, 1583 et 1588, in-4°, où l'on trouve plus d'art que dans les pièces de Lope de Rueda, de Naharro et de Castillejo; la *Conquête de la Bétique*, 1603, épopée sur les exploits de Ferdinand III, roi de Castille; *Exemplar poëtico*, qui fut longtemps la règle des auteurs espagnols. La Cueva était un imitateur d'Ovide. B.

CUEVA (BELTRAM DE LA), duc d'Albuquerque, favori du roi de Castille Henri IV, reçut la maîtrise de Saint-Jacques de Compostelle promise à l'infant D. Alphonse, excita par son crédit la jalousie des nobles, qu'il combattit à Medina del Campo, 1467, et fut accusé d'intrigues coupables avec la reine Isabelle de Portugal. Jeanne, fille de cette princesse, fut appelée par cette raison la *Beltraneja*. Cependant, après la mort de Henri, il se déclara en faveur de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille contre Jeanne. Il mourut en 1492. B.

CUEVAS-DE-VERA, v. d'Espagne (Andalousie), prov. d'Almeria, sur la riv. dr. de l'Almanzor; 14,072 hab.

CUFA. *V.* KOUFA.

CUFIQUE ou **COUFIQUE** (ÉCRITURE), la plus anc. forme de l'écriture des Arabes, qui paraît originaire de la ville de Cufa ou Koufa. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*estranghelo*, anc. écriture syriaque. On la trouve sur les monnaies et les inscriptions.

CUGLIERI, v. de l'île de Sardaigne; 4,519 hab. Carrières de marbre; récolte d'huile excellente.

CUGNIÈRES (PIERRE DE), légiste et avocat du roi, sous Philippe de Valois. Il est surtout célèbre par la controverse publique qu'il soutint à Vincennes, en 1329, contre Pierre de Roger (*V.* CLÉMENT VI) et contre Pierre Bertrand (*V.* BERTRAND), au sujet des juridictions ecclésiastiques, dont le roi voulait restreindre la compétence. E. D—Y.

CUGNOT (NIC.-JOSEPH), ingénieur, né à Void (Lorraine) en 1725, m. à Paris en 1804. Il présenta au maréchal de Saxe une nouvelle espèce de fusil, qui fut adoptée par les uhlans.

Il est aussi l'inventeur de la première voiture à vapeur; il en fit l'essai en 1769, en présence du duc de Choiseul et du général Gribeauval. La machine plus importante qu'il exécuta en 1771 est auj. au Conservatoire des arts et métiers. Bonaparte, 1er consul, fit une pension à Cugnot.

Éléments de l'art militaire ancien et moderne, 1766, 2 vol.; *Fortification de campagne*, 1769; *Théorie de la fortification*, 1778.

CUICULUM, anc. v. d'Afrique (Numidie); auj. *D'jimilah*.

CUIRASSE, armure défensive, connue de toute antiquité. Elle était en cuir, en lin rembourré, en corne, en écailles, en airain, etc. Varron dit que les Gaulois inventèrent les cuirasses de fer. Les Germains, les Francs de la 1re race, n'en faisaient point usage. Jusqu'au XIVe siècle, on ne porta guère que des cottes de mailles, qui furent alors remplacées par la cuirasse pleine. Depuis Louis XIII, l'infanterie française quitta la cuirasse pour le justaucorps; il n'y eut que les généraux qui la conservèrent. Auj., la cuirasse est réservée aux régiments de cuirassiers.

V., sur les cuirasses des Romains, Benndorf et Schöne, *Catal. du musée de Latran*, p. 124.

CUIRASSIERS. Les divers régiments de grosse cavalerie en France portèrent d'abord la cuirasse; puis ils l'abandonnèrent peu à peu, et, au temps de Louis XIV, le *Royal-Cuirassier* l'avait seule conservée. Ce régiment fut maintenu dans la réorganisation de 1791. Trois régiments de cuirassiers furent ajoutés en 1802, et 9 autres en 1804. La 1re Restauration en supprima un : des 12 conservés, les 6 premiers reçurent les noms de *régiments du roi, de la reine, du Dauphin, d'Angoulême, de Berry*, et *Colonel général;* les autres continuèrent à être désignés par leur numéro. A la 2e Restauration, ceux-ci furent licenciés; on en reforma quatre en 1825; depuis ce temps, il y eut 10 régiments de cuirassiers. Napoléon III en créa 2 dans sa garde. Auj., on en compte 12, à 5 escadrons.

CUISE (FORÊT DE). *V.* COMPIÈGNE.

CUISEAUX, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans; 1,560 hab. On y remarque, dans l'église, de curieuses sculptures en bois. Autrefois place forte, défendue par 26 tours.

CUISERY, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans, sur la Seille; 1,665 hab. Autrefois place forte.

CUISSARTS, portion d'armure qui remplaça les chausses de mailles, et dont l'usage devint général au XIVe siècle. Les cuissarts formaient le prolongement antérieur de la cuirasse; ils consistaient en une platine verticale, ou en lames cambrées et horizontales. Ils disparurent en France vers le règne de Henri III, si ce n'est dans la garde suisse, qui les conserva jusqu'au XVIIIe siècle. Des corps entiers de cavalerie russe en ont eu jusqu'à ces derniers temps.

CUIVRE (RIVIÈRE DE). *V.* COPPER-MINE-RIVER.

CUJAS (JACQUES), célèbre jurisconsulte, surnommé le *Papinien* de son siècle, né à Toulouse en 1522, m. en 1590. Fils d'un ouvrier drapier, il apprit le grec et le latin sans maître, étudia le droit sous la direction d'Arnaud Ferrier. L'université de Toulouse lui ayant refusé la chaire de droit romain, qui semblait devoir lui appartenir de préférence à tout autre, il enseigna à son tour à Cahors en 1554, à Bourges en 1555. La jalousie de Duaren l'ayant obligé de quitter cette ville, il professa successivement à Valence, 1557, à Bourges, 1560, à Turin, où l'avait appelé Marguerite de France, femme du duc de Savoie Philibert-Emmanuel, à Valence, 1567, d'où les troubles religieux l'obligèrent à se réfugier d'abord chez le duc d'Uzès, puis dans la ville de Lyon, 1570. Il revint pour la troisième fois à Valence et reçut de Charles IX le titre de conseiller honoraire au parlement de Grenoble, 1573. Henri III le mit au nombre des commissaires chargés de pacifier le Dauphiné. Établi à Bourges en 1575, il enseigna néanmoins à Paris pendant quelques mois, puis retourna à Bourges, 1576, où il resta jusqu'à sa mort. Il refusa les offres du pape Grégoire XIII qui voulait l'attirer à l'université de Bologne, et celles de la ville de Toulouse, qui regrettait trop tard de l'avoir laissé partir. Il demanda vainement à Henri III la permission de prendre sa retraite, et s'honora, après la mort de ce prince, en résistant aux sommations du parti de la Ligue, qui voulait obtenir de lui une déclaration en faveur de son roi Charles X (le cardinal de Bourbon). La ville de Toulouse lui a élevé une statue en 1850. — On a prétendu que Cujas avait été favorable au protestantisme, et l'on s'est appuyé sur une lettre écrite par lui en 1561, et sur quelques mots de son testament, dont on a sans doute exagéré la portée. Ce qui est certain, c'est qu'il répugnait à se mêler aux querelles religieuses. Il répondait, quand on le pressait d'y prendre part : cela n'a rien à voir avec l'Édit du préteur, *Nihil hoc ad edictum prætoris*. Parmi ses disciples, on compte Gui Dufaur de Pibrac, Pierre Fabre, Paul de Foix, Ant. Loysel, Pasquier et Pierre Pithou. Cujas aidait souvent de sa bourse les étudiants. Comme il prit tout ce qu'il y avait de bon dans les travaux de ses prédécesseurs, il les rendit inutiles. Jamais les lois romaines n'avaient été plus sûrement interprétées et en meilleure latinité.

Les œuvres de Cujas se composent, en général, de commentaires très savants sur le *Corpus juris*; on estime surtout l'édition donnée par Fabrot, Paris, 1658, 10 vol. in-fol., et celle de Naples, Venise et Modène, 1758-83, 11 vol. in-fol. La *Vie* de Cujas a été écrite au XVIe siècle par Scévole de Sainte-Marthe et par Papire Masson, et, de nos jours, par Berriat-Saint-Prix. V. une *Notice* de [illegible] dans le *[illegible] de droit civil*, 1803. Son *Éloge* a été publié par Bernardi, Avignon, 1779.
B. et E. D—Y.

CUJAVIE ou **KUJAVIE**, en latin *Vladislaria*, anc. division de la Pologne, qui a laissé son nom à un évêché catholique, dont le siège est à Wolborz. Ce fut jadis, tantôt une annexe de la principauté de Mazovie, tantôt un duché particulier. C'est auj. le N.-O. du gvt de Varsovie.

CULAN, vge (Cher), arr. de Saint-Amand-Mont-Rond, sur l'Arnon; 1,400 hab. Ruines du château de Croy, dont il reste encore trois grosses tours rondes.

CULAN (LOUIS, BARON DE), seigneur de Châteauneuf-sur-Cher, m. en 1444, amiral de France sous Charles VII, 1423, appartenait à une ancienne famille du Berry, alliée aux Bourbons, aux Châtillons, aux Gamaches, aux Sully. Il se signala au siège d'Orléans, 1429, et porta la sainte ampoule au sacre du roi.

CULAN (PHILIPPE DE), neveu du précédent, m. en 1454, sénéchal du Limousin, se distingua au siège de Pontoise, après lequel il fut nommé maréchal de France, 1441, accompagna le dauphin Louis contre les Suisses, 1444, et contribua à la conquête de la Normandie et de la Guyenne sur les Anglais.

CULARO, anc. nom de GRENOBLE.

CULDEES ou **SOLITAIRES DE DIEU**, *Deus, celare*, moines irlandais du VIe ou VIIe siècle, vivaient par compagnies de douze, sous un abbé élu par eux, et soumis de loin seulement à la surveillance des évêques. Le célibat ne paraît pas avoir été régulièrement observé dans cette église, qui se distinguait encore par la forme particulière de la tonsure et quelques autres singularités. Leur plus célèbre établissement était celui d'Iona, sur les côtes d'Écosse.

V. Jamieson, *Hist. of the Culdees*. A. G.

CULEBRA (LA), montagne et ville de la Colombie, dans l'isthme de Panama. C'est là que le canal interocéanique doit franchir la crête la plus élevée de l'isthme, à une altitude de 90 m. *V.* PANAMA (ISTHME DE).) E. D—Y.

CULEUS, mesure de capacité chez les anc. Romains. Elle était en terre cuite, et valait 20 amphores, soit 520 lit. 246.

CULIACAN, v. du Mexique, dans l'État de Sinaloa, sur le Culiacan; 10,000 hab. Évêché. Commerce de transit entre Guaymas et le golfe de Californie.

CULLEN (WILLIAM), célèbre médecin, né en 1712 dans le comté de Lanark en Écosse, m. en 1790. Après avoir étudié la chirurgie et la pharmacie à Glasgow, il se lia à Hamilton avec Guillaume Hunter, et ils allèrent ensemble suivre les cours de l'université d'Édimbourg. Le duc d'Hamilton obtint pour Cullen la chaire de chimie à Glasgow en 1746, et celle de médecine en 1751. Cinq ans après, ce savant accepta une chaire à Édimbourg. Il fut premier médecin du roi d'Angleterre pour l'Écosse. Il avait le talent de donner à la science des formes attrayantes, et d'expliquer clairement pour toutes les intelligences les matières les plus ardues. Adversaire des doctrines de Boerhaave, il étudia spécialement les nerfs.

Il a laissé : *Institutions of medicine, part. I, Physiology*, trad. en français par Bosquillon, Paris, 1785; *Éléments de médecine pratique*, trad. par Pinel, 1785, et par Bosquillon, 1785-87, 2 vol.; *Synopsis nosologiæ methodicæ*, 1772, 2 vol. in-8°; *A Treatise of the materia medica*, trad. en français par Bosquillon, 1789, 2 vol., etc. Thomson a donné en 1827 une édition complète des œuvres de Cullen.

CULLEN (PAUL), prélat et cardinal irlandais, né à Dublin en 1803, m. en 1878, alla compléter ses études théologiques en Italie, et, après avoir reçu la prêtrise, fut attaché à la chancellerie pontificale, et spécialement chargé pendant 15 ans des affaires de l'Église d'Irlande. En 1850, Pie IX le nomma archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, le transféra l'année suivante au siège de Dublin et lui conféra, en 1866, la dignité de cardinal. L'administration du cardinal Cullen a été surtout marquée par l'organisation et le développement de l'université catholique de Dublin, qui compte auj. les trois collèges de Saint-Patrick, de Notre-Dame et de Saint-Benoît et comprend cinq facultés : théologie, médecine, droit, sciences, philosophie et littérature. E. D—Y.

CULLEN, v. d'Écosse, petit port sur le golfe de Murray, dans le comté de Banff; 2,215 hab. Pêche active. Toiles damassées. Le château des lords Seafield possède une riche galerie de tableaux.

CULLERA, anc. *Sucro*, v. d'Espagne, prov. de Valence; port à l'embouchure du Jucar dans la Méditerranée. Comm. actif de riz et d'oranges : 10,345 hab.

CULLERIER (MICHEL), chirurgien, né à Angers en 1758, m. en 1827. Il vint à Paris en 1783, étudia sous Desault, Sabatier et Pelletan, devint chirurgien de l'hôpital du Midi,

membre de l'Académie de médecine, ouvrit des cours qui furent très suivis, et inséra de nombreux Mémoires dans le *Recueil de l'Académie de médecine* et dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. — Son neveu, François-Guillaume-Aimé, né en 1782, m. en 1841, a continué ses travaux.

CULLODEN (Moor), *lande de Culloden*, en Écosse, dans le comté d'Inverness-et-Nairn, près du vge de Croy et à 13 kil. S.-O. de Nairn, célèbre par la sanglante victoire du duc de Cumberland sur le prétendant Charles-Édouard, 1746. Les Jacobites y furent écrasés.

CULLU, anc. v. de Numidie; auj. *Collo*.

CULLY, v. de Suisse (Vaud), sur une baie du lac de Genève; [illegible] hab. Vins renommés.

CULM ou **KULM**, v. de Prusse (Prusse occid.) et près de la Vistule; 9,628 hab. École de cadets, fondée en 1775 par Frédéric II. Évêché qui date de 1243, mais dont la résidence a été transférée à Culmsee. Culm fut fondée en 1230 par les chevaliers Teutoniques; en 1233, le grand maître Hermann de Salza lui donna des lettres d'affranchissement. — v. des États autrichiens (Bohême, cercle de Leitmeritz), à 2 kil. N.-E. de Tœplitz, près de la frontière de Saxe. Le 29 et le 30 août 1813, défaite de Vandamme, qui rendit inutile la victoirer emportée par Napoléon Ier sur les alliés à Dresde, et ruina son plan de campagne.

CULMBACH ou **KULMBACH**, v. de Bavière (Haute-Franconie), dans une belle région du Fichtelgebirge; 6,000 hab. Incendiée par les Hussites en 1430. Patrie du graveur Martin Schœn. Aux environs, anc. château de Plassenbourg, auj. maison de détention.

CULMSEE ou **KULMSEE**, vge de Prusse (Prusse occident.), à 10 kil. S.-E. de Culm, sur le lac de son nom; résidence de l'évêque de Culm; 3,153 hab.

CULOZ, brg du dép. de l'Ain, arr. de Belley, sur le Rhône et à la bifurcation des lignes de Genève et d'Italie; 1,470 hab.

CULROSS, v. d'Écosse, dans le comté de Perth; 1,355 hab. Petit port sur l'estuaire du Forth. Ruines d'une abbaye du XIIIe siècle, résidence de la famille des Bruce. Aux environs, ruines de deux camps danois. Près de là aussi, à Castle-Hill, eut lieu, dans la forteresse des Macduff (Dunnemarle), le meurtre de la femme et des enfants de Macduff, par ordre de Macbeth.

CULTORISME. On appelait ainsi, au XVIIe siècle, le mauvais goût mis à la mode en Espagne par le poète Gongora et par le jésuite Gracian, le législateur de l'*estilo culto*.

CUMANA, v. forte de la république de Vénézuéla, sur le Rio-Cumana ou Manzanarés. Rade vaste et sûre sur la côte S. du golfe Cariaco; 12,057 hab. Ch.-l. de la prov. de son nom. Située dans une plaine aride et sous un climat chaud, mais sain. Cumana, fondée en 1523 par Diego Castellon, fut plusieurs fois dévastée par des tremblements de terre. — La prov. de Cumana a 35,211 kilom. carr. et 98,250 hab. Des *llanos* ou plaines en occupent la plus grande partie.

CUMANIE (GRANDE-), district de Hongrie, enclavé dans la partie E. du comitat de Szolnok, entre la Theiss et le Kolat, affl. du Körös. Ch.-l. Kardzag-uj-Szallas. Superf., 1,100 kil. carr.; pop., 65,000 hab., la plupart protestants. Céréales en abondance; élève de bétail et de chevaux.

CUMANIE (PETITE-), district de Hongrie, enclavé dans le N. et l'E. du comitat de Pesth, entre le Danube et la Theiss; ch.-l., Felegyhaza. Superf., 2,376 kil. carr.; pop., 80,000 hab., catholiques et protestants. Sol fertile en grains; gros bétail, chevaux et moutons.

CUMANS, peuple d'origine tartare, les *Uzes* ou *Ouzes* des écrivains byzantins, les *Gousses* des Arabes, les *Couni* des Hongrois, les *Polawci* (habitants des plaines) des Slaves, les *Falones* des Allemands. Ils tiraient leur nom de la Kouma, affl. de la mer Caspienne. Avant le XIe siècle, ils étaient campés au delà du Volga. Écrasant les Khazares et les Petchénègues, ils s'étendirent au N. de la mer Noire jusqu'au Danube. Au commencement du XIIIe siècle, ils furent presque anéantis par les Mongols. Quelques-uns gagnèrent la Hongrie, où leur nom s'est perpétué, sur les bords de la Theiss, dans ceux de *Petite et Grande-Cumanie*; ils y furent organisés en *Philistæi* (du latin *Balistarii*, frondeurs?) et *Jaziges* (du hongrois *Jaszok*, archers). Quelques auteurs regardent les *Szeklers* de Transylvanie comme leurs descendants. Il en existe encore près du Volga sous le nom de *Tchouraches*.

CUMBERLAND (Richard), théologien, né à Londres en 1632, m. en 1718. Nommé recteur de Brampton, 1658, il prêcha avec succès à l'université de Cambridge, et devint évêque de Peterborough, 1691. Il se fit toujours aimer par la simplicité de ses mœurs et la bonté de son caractère.

On a de lui : *De legibus naturæ disquisitio*, 1672, in-4°, ouvrage dirigé contre Hobbes et trad. en français par Barbeyrac, 1744; *Essai sur les poids et mesures des Juifs*, 1686; et deux écrits publiés après sa mort, la traduction, avec notes, du *Fragment de Sanchoniathon*, 1720, et l'*Origine des plus anciens peuples*, 1724.

CUMBERLAND (Richard), arrière-petit-fils du précédent, né à Cambridge en 1732, m. en 1811 à Londres. Protégé par lord Halifax, il fut chargé de négociations politiques, nommé secrétaire du bureau de commerce, et maria une de ses filles avec lord Edward Bentinck.

Il a laissé quelques comédies (*les Frères*, *l'Américain*), un poème du *Calvaire*, des romans, des *Anecdotes sur les grands Peintres de l'Espagne*, 1782, 2 vol., des *Mémoires sur sa vie*, 1806, 2 vol. in-4°.

CUMBERLAND (Clifford, comte de). *V.* Clifford.

CUMBERLAND (Guill.-Aug., duc de), 3e fils de George II, roi d'Angleterre, né en 1721, m. en 1765. Blessé à Dettingen à côté de son père, 1743, il perdit contre le maréchal de Saxe la bataille de Fontenoy, 1745, alla combattre le prétendant Charles-Édouard en Écosse, le défit à Culloden, 1746, se rendit odieux par sa cruauté, qui lui valut le surnom de *boucher de Culloden*, et revint sur le continent essuyer une nouvelle déroute à Lawfeld, 1747. Pendant la guerre de Sept ans, il fut vaincu à Hastenbeck, 1757, par le maréchal d'Estrées, et, poursuivi par le duc de Richelieu jusqu'à l'Elbe, signa la capitulation de Closter-Seven. Renonçant au commandement, il se retira à Windsor. On lui a élevé une statue dans Cavendish square à Londres. B.

CUMBERLAND (Ern.-Aug., duc de), 5e fils de George III, né en 1771, m. en 1851, fut peu populaire en Angleterre, à cause de son long séjour sur le continent et de son opposition opiniâtre, dans la Chambre haute, à toutes les mesures libérales. En 1815, il épousa Frédérique de Mecklembourg-Strélitz, veuve du prince Louis de Prusse et du prince de Solms-Braunfels. (*V.* Ernest-Auguste.)

CUMBERLAND, comté du N.-O. de l'Angleterre, ch.-l. Carlisle; touchant au g. de Solway au N. et à la mer d'Irlande à l'O. Superf., 4,053 kil. carrés, dont les 2/3 en culture; 220,253 hab. Sol montagneux, arrosé par la Derwent, l'Esk et l'Eden, avec les beaux lacs de Derwent-Water, Bassenthwaite, Borrowdale, Buttermere et Ulles-Water, qui ont inspiré les Lakistes. (*V. ce mot.*) Climat froid et sain. L'agriculture y a fait de récents progrès; élève de moutons dans les hautes vallées ou *fells*. Houillères étendues à Whitehaven et Newington. Mines de plomb, fournissant 12,000 tonnes par an. Plombagine à Borrowdale, servant à la fabrication des crayons de Keswick et de Londres. Forges à Carlisle, Dalston et Seaton. Industrie variée. Il comprenait en grande partie le mur d'Adrien.

CUMBERLAND (Montagnes de), dans les États-Unis; elles s'étendent du N.-E. au S.-O., sur 400 kil., à travers le Tennessee, le Kentucky, la Virginie et la Pensylvanie. C'est une ramification peu élevée et boisée de la branche occid. des Apalaches.

CUMBERLAND, riv. des États-Unis, affl. de l'Ohio, a sa source au milieu des montagnes de son nom, dans l'État de Kentucky, traverse celui de Tennessee, passe à Nashville, et rentre dans l'État de Kentucky; cours de 960 kil. de l'E. à l'O., navigable sur 320, pour les bateaux à vapeur.

CUMBERLAND, v. des États-Unis (Rhode-Island), sur le Pawtucket; 10,000 hab. L'industrie du coton y est florissante. — v. du Maryland, sur le Potomac; 8,050 hab. Mines de houille et de fer.

CUMBERWORTH (Charles), sculpteur, né vers 1810, m. en 1852, élève de Pradier. Il excella dans la composition des objets en bronze, vases, pendules, candélabres, etc. Parmi ses œuvres de statuaire, on distingue *l'Amour de soi*, *Lesbie*, deux groupes de *Paul et Virginie*.

CUMBRAY (GREAT-), île du golfe de la Clyde, en Écosse (comté de Bute), à 3 kil. de la côte; 1,615 hab.; 6 kil. sur 3. Ch.-l. Millport. Sol fertile; roches de basalte sur la côte E. — Little-Cumbray, à 1 kil. au S., possède un phare.

CUMBRE (Passo de la), col important de la chaîne des Andes, entre le Chili et la république Argentine, à 3,927 m. d'altitude. Il est traversé par une route de mulets et doit être utilisé pour le passage du ch. de fer de Buénos-Ayres à Santiago.

CUMES ou **CYMÉ**, anc. v. de l'Asie Mineure (Éolide), sur le golfe de son nom (auj. *Namocert*, près de Phocée). Elle avait, dit-on, été fondée par une Amazone, comme les villes voisines de Myrina, Smyrne et Éphèse. La nécropole de Cymé a donné, depuis 1870, des statuettes en terre cuite d'un art exquis. Nous y avons exécuté en 1881, au nom de l'École française d'Athènes, des fouilles dont les produits, encore inédits, sont au musée de Constantinople. La série numismatique de Cymé est très considérable et fait connaître la liste de ses archontes. S. Re.

CUMES, *Cumæ*, anc. v. de Campanie, sur la crête d'une montagne baignée par la mer Tyrrhénienne et au milieu des Champs Phlégréens. (*V. ce mot.*) Puteoli lui servit de port.

Fondée au XIIe siècle av. J.-C., elle fut appelée Cumes, du nom de sa métropole, ville de l'Asie Mineure, et donna naissance elle-même à Neapolis (Naples). Attaquée à diverses reprises par les Étrusques, elle tomba sous la tyrannie d'Aristodème, allié de Tarquin le Superbe, puis au pouvoir des Campaniens, en 417. Elle eut une sibylle célèbre, qui vendit à Tarquin les livres dits *sibyllins*. Quoique cette ville eût obtenu des Romains le droit de cité, elle fut abandonnée pour Baïes, et sa décadence était complète au Ier siècle de J.-C. Cicéron posséda aux environs un domaine appelé *Cumanum*. Les Napolitains ont détruit Cumes en 1203. Entre Fusaro et le *lago di Patria*, où elle était, on ne voit plus qu'un vignoble sans apparence de constructions, sauf une muraille en grosses pierres posées sans ciment, qui formait une partie de l'enceinte de la ville. L'acropole était sur une montagne escarpée, dite *Rocca di Cuma*. Là s'élevait un célèbre temple d'Apollon, dont il restait encore quelques vestiges en 1827. A un demi-mille de là, on voit encore debout une porte de la ville, appelée l'*Arco felice*.

CUMIANA (LA), vge du roy. d'Italie, prov. de Turin; 970 hab. Vignobles estimés.

CUMNOCK, nom de deux brgs d'Écosse dans le comté d'Ayr : *Old Cumnock* a 4,040 hab., et *New Cumnock*, 3,435. Mines de houille et de plomb. Fabrique de tabatières, étuis, boîtes à thé et à ouvrage.

CUMNOR, paroisse d'Angleterre, comté de Berks; 1,060 hab. Son château appartint au favori d'Élisabeth, le comte de Leicester. On y place le meurtre d'Amy Robsart.

CUNÆUS (PIERRE VAN DER KUN, EN LATIN), professeur de latin, puis de droit à Leyde, né à Flessingue en 1586, m. en 1638, a écrit en latin une satire assez plaisante des faux savants de son siècle; elle a pour titre : *Sardi venales, satyra Menippea*, etc., Leyde, 1612.

Ses autres ouvrages sont : *Jus regium Hebræorum*, ibid., 1623; *Orationes*, ibid., 1640; et une traduction latine des *Cesars* de l'empereur Julien. C. N.

CUNAXA, v. de l'anc. Babylonie, à 80 kil. N.-O. de Babylone. Cyrus le jeune y vainquit son frère Artaxerxès II; mais, mal secondé dans une attaque par Cléarque, il y fut tué, 401 av. J.-C.

CUNDINAMARCA, État de la république de Colombie, dans l'Amérique du Sud, entre l'Équateur et le Brésil au S., le Vénézuéla à l'E. Sol fertile. Superf., 22,000 kil. car.; pop., 409,602 hab. Cap. Tunja. Cet État renferme Bogota, capitale de la Confédération. C. P.

CUNEGONDE (SAINTE), fille de Sigefroi, comte de Luxembourg. Après la mort de son époux, l'empereur Henri II, 1024, elle se retira au monastère de Kaffungen, près de Cassel, qu'elle avait fondé, et y mourut en 1040. Innocent III la canonisa en 1200. Fête, le 3 mars. — Une autre Ste Cunégonde ou Kinge, m. en 1292, fille de Béla IV, roi de Hongrie, et épouse de Boleslas le Chaste, roi de Pologne, est fêtée le 24 février. Elle a été canonisée par Alexandre VIII, en 1690.

CUNÉIFORME (ÉCRITURE), écriture composée des combinaisons diverses d'un signe unique qui a la forme d'un coin (*cuneus*), d'un clou ou d'un fer de flèche. Elle fut en usage chez les peuples qui firent partie de l'anc. empire des Perses. Les ruines de Babylone et de Ninive, celles de Persépolis et le fameux rocher de Béhistoun sont couverts de caractères de ce genre. Elle est à la fois syllabique et idéographique, et elle représente les mots de langues très différentes. Néanmoins Grotefend, Saint-Martin, Eug. Burnouf, Lassen, MM. Oppert, Ménant, Rawlinson, se sont occupés de déchiffrer cette écriture, et sont parvenus, après de longs efforts, à déterminer l'alphabet et à lire des monuments d'une haute importance pour l'histoire de l'Asie.

CUNÉO, nom de CONI en italien.

CUNERSDORF. *V.* KUNERSDORF.

CUNEUS, anc. contrée d'Epagne (Lusitanie), au S.-O., terminée par le *Sacrum promontorium;* ainsi nommée parce que sa forme ressemblait à un coin; auj. *Algarve*.

CUNHA (MAISON DA), famille illustre du Portugal, à laquelle on donne pour ancêtre un chevalier de Gascogne, Guterre Pelayo, compagnon de Henri de Bourgogne au XIe siècle. Les membres les plus connus de cette famille sont :

CUNHA (JOAO-PEREIRA-AGOSTIN DA), guerrier célèbre du XIVe et du XVe siècle, célébré par Camoëns. Suivant une légende très populaire en Portugal, il aurait été un des douze chevaliers qui allèrent combattre à Londres, en 1430, pour venger l'honneur des dames anglaises, injustement accusées par leurs compatriotes.

CUNHA (TRISTAN DA), navigateur, m. vers 1520, fut chargé par le roi Emmanuel de diriger une expédition sur les côtes d'Afrique et aux Indes, 1506. Il avait sous ses ordres 16 vaisseaux, 1,300 hommes et Alph. d'Albuquerque pour lieutenant. Après avoir touché la côte du Brésil au cap Saint-Augustin, il doubla le cap de Bonne-Espérance, mais fut entraîné si loin vers le S. que plusieurs de ses matelots moururent de froid. Il découvrit, sans pouvoir y aborder, les trois petites îles alors désertes qui ont reçu son nom (*V.* TRISTAN DA CUNHA [ILES]), reconnut l'île de Madagascar, récemment découverte par les Portugais, passa l'hiver à Mozambique, et détruisit sur la côte de Zanguebar la ville forte de Brava, dont les habitants nègres avaient refusé de se soumettre. Continuant sa route vers les Indes, il s'empara de l'île de Socotora, et contribua par sa valeur à affermir l'établissement des Portugais à Calicut. De retour en Europe, il fut envoyé comme ambassadeur à Rome, où Léon X lui offrit le commandement d'une expédition contre les Turcs. Il refusa, et reçut d'Emmanuel le titre de conseiller privé. E. D—Y.

CUNHA (NUNO DA), gouverneur portugais des Indes, fils du précédent, né en 1487, m. en 1539. Il suivit son père en Afrique et mérita d'être armé chevalier par Albuquerque. Nommé par Jean III gouverneur des Indes, en 1528, il détruisit en passant la ville de Mombaza, sur la côte E. de l'Afrique, aborda à Ormuz et arriva à Goa, après avoir subi de grandes pertes. Il étendit néanmoins les possessions des Portugais aux Indes, par la conquête de Diù. Calomnié auprès du roi, malgré son habileté et son désintéressement, il fut rappelé en Europe et mourut pendant la traversée.

CUNHA (RODRIGO DA), prélat et homme d'État, né à Lisbonne en 1577, m. en 1643. Évêque de Portalègre en 1615 et ensuite de Porto, il repoussa une flotte anglaise qui avait tenté de surprendre cette ville. Archevêque de Braga en 1626, il fut appelé en 1635 au siège archiépiscopal de Lisbonne, prit une grande part à la révolution qui affranchit le Portugal de la domination espagnole, et fut régent du royaume jusqu'à l'arrivée de Jean IV de Bragance.

CUNHA (LUIZ DA), diplomate, né à Lisbonne en 1662, m. en 1749. Ambassadeur à Londres en 1696, représentant du Portugal au congrès d'Utrecht, 1713, il fut successivement envoyé par le roi Jean V à Londres, à Madrid, à Bruxelles, à La Haye et enfin à Paris, 1729. Il mourut dans cette ville, à l'âge de 87 ans. Très instruit et d'une habileté peu commune, il passait pour un des premiers diplomates de son temps.

CUNHA (ANTONIO-ALVÈS DA), vice-roi du Brésil de 1763 à 1767, réorganisa les forces militaires et maritimes de la colonie, éleva ou répara un grand nombre de forteresses, et transféra le siège du gouvernement de Bahia à Rio-de-Janeiro. E. D—Y.

CUNIBERT (SAINT), évêque de Cologne en 623, m. en 664, gouverna en Austrasie avec Pépin de Landen, pendant le règne de Dagobert. Il fut ensuite ministre de Sigebert II et de Childéric II. Fête, le 12 novembre.

CUNIBERT, dit *le Pieux*, roi des Lombards, fut associé au trône par son père Pertharite en 677, et lui succéda 10 ans après. Il eut à comprimer la rébellion d'Alachis, duc de Trente et de Brescia, et mourut en 700, après avoir fondé beaucoup d'églises et de couvents.

CUNICULARES INSULÆ, nom anc. des îles BORROMÉES.

CUNIN-GRIDAINE (LAURENT), industriel et homme politique, né à Sedan en 1778, m. en 1859, fut ouvrier drapier, puis associé et gendre de son patron. Sa ville natale l'envoya à la Chambre des députés en 1827; il se rangea dans le parti libéral, et fut au nombre des 221 dont l'opposition au ministère Polignac amena la révolution de 1830. Dévoué au roi Louis-Philippe et l'un des chefs du parti conservateur, il fut presque sans interruption, de 1837 à 1848, ministre de l'agriculture et du commerce. B.

CUNINA, divinité romaine, qui avait soin des enfants au berceau.

CUNNINGHAM (ALEXANDRE), historien écossais, né en 1654 dans le comté de Selkirk, m. vers 1737, fut gouverneur du fameux duc d'Argyll, et chargé d'affaires à Venise, de 1716 à 1720. Il a laissé une *Histoire de la Grande-Bretagne*, en lat.; cet ouvrage estimé va depuis la révolution de 1688 jusqu'à l'avènement de George Ier. On ne sait si ce Cunningham est le même qui a publié de bonnes éditions d'*Horace* et de *Virgile*. B.

CUNNINGHAM (ALLAN), poète écossais, né en 1784 à Blackwood (Dumfries), m. en 1842. D'abord ouvrier maçon, quelques chants et légendes populaires qu'il publia lui valurent la protection et l'amitié de Walter Scott; puis il se rendit à Londres, et entra, en 1814, comme aide et surveillant dans l'atelier du sculpteur Chantrey. Il y apprit la théorie plutôt que la pratique de l'art. Ses œuvres littéraires se distinguent par la pureté et la grâce; se sont : *Sir Marmaduke Maxwell*, Lond., 1822, légende poétique où il a reproduit fidèlement les mœurs de la vieille Écosse; *Contes traditionnels des paysans d'Angleterre et d'Écosse*, 1822, 2 vol.; *Paul Jones*, 1826, et *Michel Scott*, 1828, qui n'eurent et ne méritaient aucun succès; *the Maid*

of Elrar, 1832, poème où il paraphrase une légende écossaise du temps de Marie Stuart.

On lui doit encore d'intéressants recueils : *the Legend of Richard Falter and twenty Scottish songs*, 1822; *the Songs of Scotland*, 1825, 4 vol.; une *Histoire des peintres, graveurs et architectes anglais*, 1829; une *Histoire critique et biographique de la littérature anglaise*, depuis Samuel Johnson jusqu'à Walter Scott; une édit. des œuvres de Robert Burns; une *Vie du peintre Wilkie*, 1842, 3 vol. Une édition complète de ses *Poems and Songs*, Londres, 1847, a été donnée par son fils. B.

CUOCO (Vicento), publiciste italien, né en 1770 à Campomarano, prov. de Molise, m. en 1823. Attaché au barreau de Naples, il embrassa avec ardeur la cause de la République parthénopéenne en 1799. Quand elle succomba, il se retira en France, où il fit paraître son *Essai sur la révolution de Naples*. Lors de la création de la République italienne, il obtint la direction du *Giornale italiano* à Milan, 1801-1806, et, au milieu de ses travaux de journaliste, écrivit un livre dont le cadre est emprunté au *Voyage du jeune Anacharsis*, le *Platon en Italie*, trad. en franç. par Bertrand Barère, Paris, 1807, 3 vol. Il rentra dans sa patrie avec Joseph Bonaparte, qui le nomma membre de la Cour de cassation et du conseil d'État. Ministre des finances sous le roi Murat, il se retira après la restauration des Bourbons, et fut frappé d'aliénation mentale dans ses dernières années. B.

CUPAR-ANGUS, brg d'Écosse, en partie dans le comté de Perth, en partie dans le comté d'Angus; 3,055 hab. Fab. de toiles. Ruines d'une abbaye de Cisterciens de 1164.

CUPAR-FIFE, v. d'Écosse, cap. du comté de Fife, sur la rive g. de l'Eden, près de son embouchure; 7,100 hab. Nombreuses filatures. C'est là qu'ont été imprimées par Tullis de belles éditions de Virgile, etc. Un château fort situé à l'E. de la ville, appartenant à la famille des Macduff, comtes de Fife, et un couvent de dominicains, fondé aussi par eux, ont disparu.

CUPERSANUM, nom latin de Conversano.

CUPIDON, dieu du désir chez les Romains, l'*Iméros* des Grecs; il est distinct de l'Amour ou *Éros*. Cicéron le fait fils de la Nuit et de l'Érèbe, tandis que l'Amour était fils de Jupiter et de Vénus, ou, selon d'autres, de Vulcain et de Vénus, de Mars et de Vénus. L'Amour allumait des passions violentes, Cupidon faisait naître des sentiments tendres. On les confondait dans le culte, et leurs attributs ordinaires étaient un arc, des flèches, un carquois, des ailes, une couronne de roses. Leurs temples étaient communs avec ceux de Vénus; l'Amour en avait un particulier à Thespis. Les représentations figurées de l'Amour sont innombrables; il est souvent groupé avec Vénus, monté sur un dauphin, etc. Il existe quelques copies romaines de l'*Éros* de Praxitèle et de celui de Lysippe. B. et S.Re.

CURAÇAO, île hollandaise de l'archipel des Antilles, près des côtes de la république de Vénézuéla; 550 kilomètres carrés; 24,506 hab. dont 5,000 blancs. Ch.-l. Wilhelmstad. Dans cette île, qui n'est qu'un vaste rocher, la culture est très ha[illegible], malgré la stérilité naturelle du sol, on récolte abon[illegible]nt les cannes à sucre, le tabac, l'indigo, etc. On y fait, [illegible], la liqueur appelée *curaçao*. Cette colonie a c[illegible] en 1851, 1,180,000 fr. à la métropole, et lui a rapporté 1[illegible]00 fr. — Les Espagnols en prirent possession en 1527. [illegible]llandais la leur enlevèrent en 1634; prise par les An[illegible] 17[illegible]8 et en 1807, elle fut restituée par eux à la paix d[illegible] 1802, et à celle de Paris, 1814.

CURATEUR, *curator*. Les curateurs étaient des fonctionnaires spéciaux de l'administration impériale; ce terme très [illegible]linairement suivi de quelques mots qui le précisaient. On connait surtout :

1[illegible] *Curatores civitatum* ou *Curatores* simplement, les curateurs par excellence. Ce titre se traduit en grec par *logistès*. Le [illegible]n curateur appartient au règne de Trajan, c'est un [illegible] de Brixia; à partir d'Adrien, les fonctions de cura[illegible] confiées à des sénateurs choisis parmi les [illegible]teurs; après Marc-Aurèle, la plupart des curateurs furent pris parmi les chevaliers romains. Les fonctions du curateur étaient uniquement d'ordre financier (*V.* Correct[illegible]it un agent extraordinaire, nommé par l'empereur, mais sur la demande des cités, pour surveiller la gestion des finances municipales. (*V.* L. Renier, *Mél. d'épigr.*, p. 41 [illegible]t le Mémoire de Henzen, dans les *Annali* [illegible], 1851.

2° *Curatores ædium sacrarum*, commissaires spéciaux, insti[illegible] qui devaient avoir été préteurs; leur office [illegible] à [illegible] la construction et l'entretien des édifices sacrés.

3° *Curatores alvei Tiberis et riparum*, commissaires spéciaux, [illegible] de fixer les bornes qui, sur les [illegible] *ager privatus* de l'*ager publicus*; sous le Bas-Empire, ces fonctionnaires s'appelèrent les *Comites riparum*. [illegible] ou bornes fixées par ces curateurs et sur les curateurs, *V. Corpus inscr. latin*, t. VI, nos 1234-1242, p. 266.)

4° *Curatores cloacarum*. (*V.* Cloaque.)

5° *Curatores frumenti dandi*. (*V.* Annona.)

6° *Curatores locorum publicorum judicandorum*, magistrats qui ne durent exister que sous le règne de Tibère, et dont l'objet était de rendre après enquête au domaine public les lieux occupés par les particuliers et à en déterminer les limites légales. (*V.* Borghesi, *Œuv.*, III, p. 363.)

7° *Curatores ludorum*, fonctionnaires impériaux chargés d'organiser les jeux.

8° *Curatores operum locorumque publicorum*, institués par Auguste et choisis parmi les anciens préteurs, chargés de la construction et de l'entretien des édifices publics à Rome.

9° *Curatores viarum*. Chacune des grandes routes d'Italie, par ordonnance d'Auguste observée au moins jusqu'à Dioclétien, fut toujours surveillée par les soins d'un sénateur, ancien préteur et souvent ancien consul. Les curateurs de ces routes de l'Italie (*V.* Voies romaines) étaient au nombre de huit. (*V.* Borghesi, *Œuv.*, t. IV, p. 129 et suiv.)

Outre ces curateurs, il y avait encore des procurateurs. (*V. ce mot.*) — La fonction d'un curateur s'appelait une *curatèle*. G. L.-G.

CURATEUR ou PROCURATEUR DES ALIMENTS, *alimentorum curator* ou *procurator*, magistrat des colonies romaines gratifiées de distributions de blé, comme les municipes d'Italie. (*V.* Questeur des aliments.) C. D—y.

CURAUDEAU (François-René), chimiste et pharmacien, né à Séez en 1765, m. en 1813. Il apprit la pharmacie sous Deyeux et Bouillon-Lagrange, puis s'adonna à la chimie appliquée aux arts. Il fut professeur de pyrotechnie, membre de la Société d'encouragement et de l'Athénée des arts. Il publia, en 1806, un *Traité sur le blanchissage à la vapeur*. Il fit connaître les moyens d'augmenter la durée des toiles à voile et des filets de pêche par un tannage modifié, 1807; d'accélérer et de perfectionner la fabrication du savon, de prévenir l'asphyxie en chauffant l'eau des baignoires avec un cylindre. Il inventa un poêle-ventilateur, 1809; des appareils de chauffage économique; des procédés d'épuration d'huiles à brûler et d'évaporation des liquides, notamment du suc de raisin, 1811. Il publia des mémoires sur le gaz muriatique oxygéné ou chlore, 1810; sur l'extraction du sucre de betteraves, 1812, sur la nature et les propriétés du Radical prussique, sur l'influence de la forme des alambics dans la distillation, sur l'acide borique, sur la théorie des métaux alcalins, sur l'évaporation par l'air chaud, sur les fourneaux connus sous le nom de *Galères*, sur la décomposition du muriate de soude (sel marin), sur les propriétés particulières de l'alun de Rome et la fabrication d'un alun destiné à le remplacer avec avantage, 1815. Tous ces mémoires sont insérés dans les *Annales de chimie et de physique* (1re et 2e séries), dans le *Journal de physique*, dans le *Journal d'Économie rurale*. C. L.

CURE, riv. de France, affl. dr. de l'Yonne, près de Cravant; a sa source près de Château-Chinon, traverse le beau réservoir de Settons et passe à Vermenton. Cours de 116 kil.; sert au flottage des bois.

CURÉ, titulaire d'une *cure* ou bénéfice ecclésiastique du culte catholique, ayant territoire et charge d'âmes. Avant la Révolution de 1789, les curés vivaient du revenu des terres, du produit des dîmes, et tenaient l'état civil de leur paroisse. Auj., ils sont payés par l'État. Nommés par l'évêque, sous l'approbation du gouvernement, ils ne peuvent être destitués qu'après une information suivie dans les formes canoniques, et avec la sanction du gouvernement. Les curés des ch.-l. de canton portent le titre de curés-doyens.

CURÉE (Jean-François), né à Saint-André en Languedoc vers 1755, m. en 1835, député à l'Assemblée législative et à la Convention, membre du conseil des Cinq-Cents, seconda le coup d'État du 18 brumaire, et entra au Tribunat. Ce fut lui qui proposa le rétablissement de la monarchie en faveur de Napoléon Ier. Il devint sénateur et comte de l'Empire. B.

CUREGIA, nom latin de la Corrèze.

CURES, anc. v. d'Italie, cap. des Sabins, au N.-E. de Rome. Patrie de Numa Pompilius. Auj. *Correse*.

CURÈTES, prêtres qui célébraient les cérémonies de Jupiter et de Rhéa. La fable leur donnait trois prototypes divins, qui avaient aidé Rhéa à enlever Jupiter à Saturne et aux Titans. Ils avaient la plus grande analogie avec les Dactyles. (*V. ce mot.*) On suppose qu'ils vinrent de Phénicie, ou de Phrygie. Il y en eut en Étolie et en Acarnanie, à Chalcis en Eubée, dans les îles d'Imbros, de Samothrace, de Lemnos, de Rhodes, de Crète. Ils avaient apporté avec eux la science de l'astronomie, l'art d'élever les abeilles, etc. Leurs inventions merveilleuses firent qu'on les regarda comme des génies, des puissances surnaturelles.

CURETIA, nom latin de la CORRÈZE.

CURIA RÆTORUM, nom ancien de COIRE.

CURIACES. *V.* HORACES.

CURIAL (PHILIPPE-J.-B.-JOSEPH, COMTE), né en 1774 à Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie), m. en 1829. Il servit en qualité de capitaine dans la légion des Allobroges, fut nommé chef de bataillon après la campagne d'Égypte et colonel en 1804, devint colonel-major des chasseurs à pied de la garde impériale après Austerlitz, colonel-commandant après Eylau, général de brigade après Friedland, et fit, comme général de division, la campagne de Russie. En 1813, il reçut le commandement de la jeune garde qu'il venait d'organiser, et se couvrit de gloire à Wachau et à Hanau. Nommé pair de France et commandant de la 19e division militaire lors de la 1re Restauration, il combattit néanmoins à Waterloo. Louis XVIII lui conserva ses dignités en 1815, et il se distingua encore dans la campagne de 1823 en Espagne. — Son fils, NAPOLÉON, né en 1809, m. en 1861, officier de cavalerie sous la Restauration, réclama la pairie par droit d'hérédité, fut révoqué de ses fonctions de maire d'Alençon en 1848, fit partie de la droite dans l'Assemblée constituante et dans l'Assemblée législative, figura parmi les membres de la commission consultative en 1851, et fut nommé sénateur en 1855.

CURIALE, *curialis*, membre du premier ordre de citoyens d'une ville municipale dans les empires romains d'Occident et d'Orient, possédant 25 *jugera* (6 hect. 23 ares) de terre au moins. Cet ordre fournissait une foule de fonctionnaires pour l'administration financière des cités, celle de l'annone, les réquisitions de vivres et de bêtes de somme pour les armées, l'exécution des sentences judiciaires, etc. Toutes ses fonctions étaient gratuites et souvent fort onéreuses; les curiales étaient responsables de la totalité de l'impôt : aussi les citoyens cherchaient-ils à se soustraire aux honneurs de la curie, en entrant dans l'armée ou dans le clergé, quelquefois même par la fuite. Alors on les citait judiciairement pour les contraindre à revenir, et, s'ils n'obéissaient pas, on les condamnait à une amende de 30 liv. d'argent. C. D—Y.

Houdon, *Condition des villes chez les Romains*, 1876; Fustel de Coulanges, *les Inst. de l'anc. France*, p. 200.

CURIATE (LOI), *curiata lex*, loi votée dans les comices par curies pour donner l'*imperium* à un magistrat élu dans les comices par centuries.

CURIATES (COMICES), *V.* COMICES.

CURICO, v. du Chili, ch.-l. de la prov. de son nom; 2,000 hab. Mines d'or. — La prov. de Curico, formée, en 1866, de la partie méridionale de la prov. de Colchagua, touchant à l'O. l'océan Pacifique, a 7,545 kil. carrés, et 104,273 hab. C. P.

CURIE, *Curia*, l'une des divisions politiques du peuple romain, instituée dès l'origine de Rome. Il y en avait 10 par tribu, et 30 pour tout le peuple romain. (*V.* COMICES et CURIONS.) C. D—Y.

CURIES (COMICES PAR). *V.* COMICES.

CURIES, édifices où le peuple de l'anc. Rome se réunissait à certains jours de fêtes, pour faire des sacrifices et prendre part à des festins publics, sous la présidence des curions. (*V. ce mot.*) Originairement il y en avait 30, une pour chaque curie, fondées par Romulus au pied et à l'E. du mont Palatin. Plus tard, l'accroissement de la population obligea d'en fonder 30 autres; alors on appela celles de première fondation *Curies vieilles*, et les autres *Curies neuves*. C. D—Y.

CURIE CALABRA. Petit temple fondé pendant les premiers temps de Rome sur le mont Capitolin, dans sa partie S.-E. Il servait d'observatoire à l'un des pontifes *minores* chargés de guetter l'apparition de la nouvelle lune, quand l'année romaine était lunaire, et d'annoncer au peuple convoqué devant cette curie l'intervalle des calendes aux nones. C. D—Y.

CURIE DES SALIENS. Lieu d'assemblée des prêtres saliens, sur le mont Palatin. On y gardait les anciles. (*V. ce mot.*)

CURIES SÉNATORIALES. Édifices dans lesquels le sénat s'assemblait ordinairement. Il y en avait 3, une dans Rome, l'*Hostilia*, qui fut ensuite la *Julia*, et deux dans le Champ de Mars, la *Pompéia* et l'*Octavia*. — *Curie Hostilia*. C'était le lieu le plus habituel des séances du sénat, et la première curie de ce genre que posséda Rome. Le roi Tullus Hostilius la construisit au N. du Forum, au pied du Capitole. Elle portait le nom de ce roi. Brûlée aux funérailles de Clodius, l'an 701, Faustus, fils de Sylla, la réédifia. Lépide, maître de la cavalerie sous César dictateur, la démolit, par haine de Sylla. Le sénat chargea César de faire bâtir une nouvelle curie, l'an 709, sur l'emplacement de l'ancienne; il mourut sans l'avoir achevée; les triumvirs la continuèrent, et la dédièrent, l'an 712, sous le nom de *Curie Julia*. — *Curie Pompéia*. Construite vers l'an 700 par Pompée, dont elle reçut le nom. Elle était sur le côté gauche du magnifique portique qu'il édifia derrière son théâtre. — *Curie Octavia*. Au fond du Portique construit par Auguste l'an 721, au nom de sa sœur Octavie. C. D—Y.

CURIE, corps municipal, chargé de gouverner les villes de l'empire romain. Il avait pour attributions la répartition et la levée de l'impôt. On l'appelait *minor senatus*, parce qu'il était une sorte de sénat à l'image de celui de Rome.

CURIE, nom donné autrefois en Allemagne aux commissions formées dans le sein de la diète, aux tribunaux et aux autorités judiciaires. Le *style curial* était l'ensemble des formules qu'il était d'usage d'employer.

CURIE, nom par lequel on désigne l'ensemble des tribunaux pontificaux. La curie se divise en *Curia gratiæ*, pour les affaires politiques, et *Curia justitiæ*. La *Curia gratiæ* comprend: 1° la *Chancellerie*, chargée de l'expédition des décisions rendues en consistoire par les cardinaux; 2° la *Daterie* (*V. ce mot*); 3° la *Chambre romaine*, qui a l'administration des finances; 4° la *Pénitenciaire*, d'où émanent les dispenses et les absolutions; 5° le *Cabinet du pape*, occupé des affaires politiques et de la correspondance avec les puissances étrangères. — La *Curia justitiæ* comprend : 1° la *Rote* (*V. ce mot*); 2° la *Signature de justice*, qui connaît des appels et des récusations, et dont les décrets sont signés par le pape lui-même; 3° la *Signature de grâce*, présidée par le pape, et s'occupant d'affaires juridiques dans lesquelles on sollicite une décision immédiate par voie de grâce. B.

CURION (C. SCRIBONIUS), sénateur romain, mena une conduite débauchée, malgré les conseils de Cicéron, et, après avoir soutenu le parti populaire, vendit ses services à César. Nommé tribun l'an 703 de Rome, 50 av. J.-C., il se déclara hautement pour César, dans le camp duquel il chercha asile avec Antoine. Au commencement de la guerre civile, il enleva la Sicile au parti du sénat, alla combattre en Afrique Varus, lieutenant de Pompée, et Juba, roi de Mauritanie, et périt dans un engagement, en 48.

CURION, prêtre chargé de présider, dans les curies de l'anc. Rome, aux sacrifices et aux repas publics. Romulus institua ces prêtres, et chaque curie élut le sien, parmi les citoyens les plus distingués, suffisamment riches, âgés de 50 ans, et sans défauts corporels. L'élection était à vie. Ils relevaient d'un chef commun appelé le *Curio maximus*. Celui-ci, à l'origine, devait être patricien; mais, depuis l'an 543 de Rome, les comices par curies, qui l'élisaient, purent choisir un plébéien.

Willems, *le Droit public romain*; Madvig, *l'État romain*, 1882; Fustel de Coulanges, *la Cité antique*.

CURION (CELIO-SECONDO), érudit italien, né à San-Chirico en Piémont, en 1503, m. en 1569, embrassa de bonne heure les idées de la réforme luthérienne, fut enfermé quelque temps dans les prisons du saint-office, et s'enfuit à Lausanne, puis à Bâle, où il enseigna les les lettres jusqu'à sa mort. On a de lui de nombreux écrits théologiques ou satiriques dont une partie a été publiée à Bâle en 1544 et en 1571, sous le titre d'*Opuscula*. E. D—Y.

CURIOSOLITES ou **CURIOSOPITES**, anc. peuple de la Gaule, dans l'Armorique (Lyonnaise IIIe), à l'O. des Osismiens. On suppose qu'il habitait le pays de *Corseul*, entre Dinan et Lamballe.

CURIOSUM URBIS. Il est aujourd'hui établi qu'Aurélius Victor et Sextus Rufus, à qui on avait attribué la description des régions de la ville de Rome, connue sous le nom de *Curiosum Urbis*, n'en sont pas les auteurs; cette description est anonyme, comme celle qui a pour titre *Notitia regionum urbis Romæ*.

V. Preller, *die Regionen der Stadt Rom*, 1846. Ces deux descriptions sont publiées dans Ulrichs, *Codex urbis Romæ topographicus*, 1871. G. L.-G.

CURITIBA, v. du Brésil, au S., cap. de la prov. de Parana; 5,000 hab., 11,500 avec la commune; culture de tabac et de maïs; mines d'or dans les environs.

CURIUS DENTATUS (MANIUS), consul l'an 462 de Rome, 290 av. J.-C., acheva la soumission du Samnium. On trouve en lui un des modèles de la simplicité et du désintéressement des vieux Romains. Les vaincus lui avaient envoyé des députés pour tâcher d'obtenir des conditions favorables; ils le trouvèrent mangeant quelques racines dans des vases de bois, et il répondit à leurs offres : « J'aime mieux commander à ceux qui ont de l'or que d'en posséder moi-même. » Après la guerre des Samnites, Curius dompta les Sabins révoltés et saccagea le pays des Ombriens. En 276, il battit Pyrrhus près de Bénévent, reçut le grand triomphe, n'accepta que 7 arpents des terres conquises sur 500 que lui offrait le sénat, réduisit ensuite les Lucaniens, et employa sa part du butin à amener dans Rome les eaux du lac Velinus. Il mourut pendant sa censure. B.

CURMILIACA, v. de la Gaule (Belgique IIe); auj. *Cormeilles*.

CURONENSIS LACUS, nom latin du KURISCHE-HAFF.

CURONIA, nom latin de la COURLANDE.

CUROPALATE, de *cura palatii*, dignité de la cour du Bas-Empire; c'était sans doute, dans l'origine, le nom de l'intendant des palais impériaux. Plus tard, il fut le premier titre après ceux de *César* et de *Nobilissime*.

CURRAGH. *V.* KILDARE.

CURRAGHMORE. *V.* WATERFORD.

CURRAN (JOHN-PHILPOT), célèbre avocat irlandais, né en 1750 à Newmarket près de Cork, m. en 1817. Illustré au barreau de Dublin, il fut envoyé en 1793 à la chambre des communes, où il soutint les plaintes et les droits de ses compatriotes catholiques, bien que lui-même fût protestant. Il plaida de nombreux procès politiques, avec cette éloquence [illegible]euse, entraînante, toute d'images, qui caractérise le génie irlandais.

Ses principaux discours ont été publiés, avec sa *Vie*, par son fils, Lond., [illegible], 2 vol.

CURSAY (THOMASSEAU DE), officier angevin, rejeta, dit-on, avec indignation la proposition qui lui fut faite de diriger la Saint-Barthélemy à Angers. Sa réponse, datée du 13 août 1572, n'est pas authentique.

CURSUS HONORUM, carrière des honneurs. On désigne ainsi, en épigraphie, la série des honneurs ou des fonctions par lesquels devait passer tout magistrat et fonctionnaire à Rome. Cet ordre était très précis et très rigoureux, comme le prouve un passage du Digeste (l. IV, 14). C'est Sylla qui, le premier, a rendu obligatoire l'échelle des honneurs : auparavant, il n'était pas rare qu'on en sautât les échelons. (*V.* Appien, *Bell. civ.*, I, 5.)

Il y a deux *cursus honorum* principaux, connus presque uniquement par les découvertes épigraphiques et les admirables travaux de Borghesi, l'un pour la carrière équestre, l'autre pour la carrière sénatoriale.

1° *Carrière équestre*. Elle commence par le service militaire, qui comprend les *militiæ equestres*, au nombre de 4 (*præfectus cohortis, præfectus alæ, tribunus militum, centurio primipilus*). Après avoir exercé l'un de ces différents grades qui donnaient le rang de chevalier, on exerçait les procuratèles, qui étaient fort nombreuses. (*V.* PROCURATEURS.) Après les procuratèles, venaient les préfectures ou gouvernements des provinces impériales sans légions, comme la Norique, la Thrace, les Alpes maritimes, etc. (*V.* PRÉFECTURES.) Ensuite il y avait la [illegible] *classis Misenensis* ou *Ravennatis*. Enfin la carrière équestre se terminait par quatre grandes préfectures : les *præfecturæ annonæ, vigilum, Ægypti, prætorii*. La préfecture du prétoire était la plus haute des fonctions équestres. Ces préfets recevaient en général le rang de sénateurs par une *adlectio inter [illegible]lares*.

2° *Carrière sénatoriale*. Elle commence par le *vigintivirat*, à 18 ans, puis elle continue par les milices équestres, la questure à 25 ans, l'édilité curule ou le tribunat du peuple à 27 ans, la préture à 30 ans, le consulat à 33 ans; les différents âges furent fixés par Auguste (Dion Cassius, 411, 20). Dans cette carrière il faut distinguer les honneurs (*honores*) au nombre de quatre : questure, édilité ou tribunat, préture, consulat, et les fonctions (*munera*); l'exercice des honneurs était nécessaire pour l'obtention des fonctions. Ainsi, après la questure, on pouvait obtenir le titre de *legatus proconsulis*; après la préture, celui de *legatus legionis, legatus Augusti provinciæ*; après le consulat, celui de *proconsul*, etc., sans parler des nombreuses curatèles. (*V.* CURATEURS.)

A partir d'Adrien, chacune de ces carrières fut scindée en deux branches : l'une pour la hiérarchie civile, l'autre pour la hiérarchie militaire; auparavant, on passait indifféremment de l'armée dans l'administration, et réciproquement.

Borghesi, *[illegible] du consul Burbuleius* (capital), *Œuv.*, t. IV; Mommsen, *[illegible] Pline le Jeune*; Desjardins, *Rev. archéol.*, 1873; Hirschfeld, *[illegible]*, 1876. G. L.-G.

CURTEA DE ARGESU, v. de Roumanie, ch.-l. d'arr. du [illegible] d'Argesu, en Valachie, sur l'Ardjisch; 3,000 hab. Magnifique [illegible] byzantine, construite de 1260 à 1518.

CURTIUS (MARCUS), jeune patricien romain qui, l'an 390 de Rome, 362 av. J.-C., se dévouant aux dieux infernaux, se précipita, armé de toutes pièces et monté sur son cheval, dans un gouffre inopinément ouvert sur le Forum, et que rien ne pouvait combler. Selon la tradition, le gouffre se referma aussitôt.

CURTIUS (LAC DE). *V.* LAC.

CURULES (DIGNITÉS). Les magistratures ou dignités curules, qui donnaient le droit de siéger sur la chaise curule, *sella curulis*, étaient : la dictature, le consulat, la préture, la censure, l'édilité curule.

CURZOLA. *V.* CORZOLA.

CUSA (NICOLAS DE), en latin *Cusanus*, cardinal, ainsi nommé d'un village des bords de la Moselle où il naquit en 1401, m. [illegible] en 1464. Il a laissé divers écrits qui sont : *de [illegible]*, écrit à l'époque du concile de Bâle, 1431; *de Pace fidei*, pour exciter les princes chrétiens contre Mahomet II; *de Catholica veritate*, où il démontre la fausseté des Décrétales d'Isidore; l'écrit *de Conjecturis novissimorum temporum*; des ouvrages de mathématiques, de géométrie et d'astronomie, où il admet la pluralité des mondes, et soutient, deux siècles avant Galilée, la doctrine du mouvement de la rotation de la terre. Ses *Œuvres* ont été publiées à Bâle, 1565, 3 vol. Cusa proposa au concile de Bâle la réforme du calendrier.

V. Dux, *der Deutsche Cardinal Nicolas von Cusa*, Ratisb., 1847, 2 vol.

CUSACENSIS PAGUS, nom latin de CUZAGUEZ.

CUSCO. *V.* CUZCO.

CUSSET, *Cussetum, Cuciacum*, ch.-l. de cant. (Allier), arr. de La Palisse, au pied des montagnes du Forez; 6,310 hab. Trib. de 1re instance. Ce fut une ville royale, ne relevant pas du Bourbonnais. Ruines des fortifications élevées par Louis XI, et qui en faisaient une des plus fortes places de l'Auvergne. Fabrication très anc. de vases à col étroit, imités des vases espagnols dits *alcarazas*, et destinés à refroidir l'eau.

CUSSY-LA-COLONNE, vge de la Côte-d'Or, arr. de Beaune; 250 hab. Il doit son nom à une colonne antique, de pierre, à fût carré, située dans un fond, à 1 kil. du village, et que l'on croit érigée sur le lieu où César défit les Helvètes, l'an 695 de Rome, 58 av. J.-C.

CUSTINE (ADAM-PHILIPPE, COMTE DE), né à Metz en 1740, m. en 1793, entra dans la cavalerie, et fut dès 1758 capitaine de dragons. En 1780, il passa en Amérique avec Rochambeau, et fut nommé à son retour maréchal de camp et gouverneur de Toulon. Député de la noblesse aux états généraux de 1789, il appuya les idées nouvelles. Appelé en 1792 à commander un corps d'armée sur le Rhin, il ne justifia point la réputation qu'il s'était faite en Amérique. Après avoir pénétré en Allemagne jusqu'au delà de Francfort, il se retira devant les Prussiens jusqu'en Alsace. Accusé devant la Convention, il triompha trois fois de ses dénonciateurs. Envoyé à l'armée du Nord, il en fut rappelé pour être traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort pour n'avoir pas secouru Mayence, et le fit exécuter, le 28 août 1793.

Un de ses aides de camp, Baraguay-d'Hilliers, rédigea et publia : *Mémoires du général Custine sur les guerres de la République*, Hambourg, 1794, 1 vol., réimprimé à Paris en 1824. J. T.

CUSTINE (ADOLPHE, MARQUIS DE), écrivain français, né à Paris en 1793, m. en 1857, fils du précédent, doit sa réputation à des voyages qu'il a racontés par lettres avec une facilité élégante et délicate, où la finesse toutefois semble un peu maniérée (*Mémoires et voyages, ou Lettres écrites à diverses époques pendant des courses en Suisse, en Calabre, en Angleterre et en Écosse*, 1830, 2 vol.). En 1838, il publia *l'Espagne sous Ferdinand VII*, 4 vol. Son ouvrage capital est *la Russie en 1839*, Paris, 1843, 4 vol., où il révélait tout ce qu'il y avait de factice dans l'apparente civilisation de la Russie qui, alors, en était encore au despotisme sans contrôle de l'Asie et au servage du xe siècle.

CUSTODE, nom donné, chez les franciscains, les capucins, les cordeliers, etc., à quelques supérieurs qui font l'office du provincial dans les circonscriptions trop étendues. La custodie est, par conséquent, une subdivision de province. Ainsi, dans l'ordre de Saint-François, la province de France formait les 4 custodies de Picpus (à Paris), de Rouen, de Lyon et de Toulouse. Chez les récollets, le custode était le supérieur d'un couvent peu nombreux. Dans certaines collégiales, le custode était le sacristain ou trésorier; il occupait, selon les localités, le 1er, le 2e, le 3e ou le 4e rang dans le chapitre. A Lyon, un chanoine portait le nom de grand custode. Parfois le mot custode fut pris dans le sens de curé. C'est aussi le nom du président de l'Académie des Arcades, à Rome. — On nomme encore custode le petit pavillon mis sur le saint-ciboire où l'on garde les hosties consacrées. B.

CUSTODI-NOS, nom donné quelquefois aux *Confidentiaires*. (*V. ce mot.*)

CUSTOZZA, vge du roy. d'Italie (Vénétie), prov. et à 3 kil. de Vérone. Victoire du maréchal autrichien Radetzki sur le roi de Sardaigne Charles-Albert, les 23-25 juillet 1848, et de l'archiduc Albert sur les Italiens, 24 juin 1866.

CUSTRIN ou **KUSTRIN**, *Costrinum*, v. des États prussiens (Brandebourg), à l'embouchure de la Wartha dans l'Oder; 11,227 hab. Grande place forte, enveloppée de marais. Navigation fluviale active. Beau château; magasins à grains. Bombardée par les Russes en 1758, occupée par les Français de 1806 à 1814.

CUSUS, nom anc. du WAAG.

CUTHBERT (SAINT), né en Écosse vers l'an 610, m. en 687, fut évêque de Lindisfarn. Il convertit beaucoup d'infidèles. Fête, le 20 mars.

CUTHEENS, peuple de la Susiane, transféré par Salmanasar dans la Samarie, pour remplacer les Israélites.

CUTTAK. *V.* Kattak.

CUVELIER, trouvère du XIV[e] siècle, dont la biographie est inconnue. Il a laissé une longue et très curieuse chronique rimée sur Du Guesclin, intitulée : *Roumant de Bertrand de Gleaquin*, et publiée par M. Charrière, 1839, 2 vol. in-4°, dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*.

CUVELIER DE TRYE (J.-Guill.-Ant.), auteur dramatique, né à Boulogne-sur-Mer en 1766, m. en 1824, rivalisa avec Pixérécourt dans le mélodrame, la pantomime et le mimodrame. Beaucoup de ses mélodrames ont eu un grand succès, mais tous sont auj. complètement oubliés. Les principaux sont : *la Fille sauvage; la Main de fer, ou l'Épouse criminelle; la Fille mendiante; Jean Sbogar; les Machabées, ou la Prise de Jérusalem*, etc. Dans le mimodrame, il mit en scène des faits militaires contemporains : *la Belle Espagnole, ou l'Entrée triomphale des Français à Madrid*, 1809; *les Français en Pologne*, 1808; *la Prise de la flotte, ou la Charge de cavalerie*, 1822; *la Mort de Kléber, ou les Français en Égypte*, etc. On l'appela, de son vivant, le *Crébillon du mélodrame*.

CUVERT. Ce mot désignait, au moyen âge, un individu placé au dernier degré de l'échelle sociale, esclave, abject, perfide, sans principes ni sentiments.

V. la *Bible* de Guyot de Provins; Francisque Michel, *Hist. des races maudites*.

CUVIER (Georges-Léopold-Chrétien-Fréd.-Dagobert, baron), célèbre naturaliste, né à Montbéliard le 23 août 1769, m. à Paris le 13 mai 1832. Fils d'un officier protestant du régiment suisse de Waldener au service de la France, il était destiné aux fonctions de pasteur. Mais, dès sa jeunesse, le goût de l'histoire naturelle se révéla en lui : élève du collège de Montbéliard, puis de la célèbre Académie Caroline de Stuttgard, il lisait passionnément les descriptions de Buffon, les traduisait en dessins, formait un herbier dont les classifications lui étaient propres, et composait déjà un *Journal zoologique*. Il se livra aussi avec ardeur aux mathématiques, à la philosophie et au droit. A 19 ans, il accepta une place de précepteur en Normandie, chez le comte d'Héricy; la vue des falaises de la Manche, la proximité de l'Océan, attirèrent sa pensée vers la géologie et vers l'étude des poissons, des mollusques et des crustacés. Dès 1792, il envoyait des mémoires à la Société d'histoire naturelle de Paris. L'agronome Tessier l'ayant mis en rapport avec Millin, Lacépède, Parmentier, Jussieu et Geoffroy Saint-Hilaire, il vint à Paris en 1794. Nommé professeur à l'école centrale du Panthéon, il publia un *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux*, où se trouvent déjà exposés les principes de la révolution qu'il allait opérer dans les sciences, et qui lui mérita une place dans la section des sciences physiques de l'Institut, 1796. Suppléant de Mertrud dans sa chaire d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, il commença les collections d'ostéologie de cet établissement, et fit ses admirables *Leçons d'anatomie comparée*, recueillies par Duméril et Duvernoy, publiées de 1800 à 1805, 5 vol., et qui obtinrent le grand prix décennal en 1810. C'est là que Cuvier a posé sa loi de la *corrélation des formes*, d'après laquelle, toutes les parties d'une même organisation étant en harmonie entre elles, il suffit de connaître un organe d'un animal pour en déduire les autres. Ce système, quoique contesté, a conduit à de grandes découvertes. Par l'application de sa méthode aux ossements trouvés dans les terrains gypseux des environs de Paris, Cuvier arriva à décrire, dans divers Mémoires recueillis plus tard sous le titre de *Recherches sur les ossements fossiles*, 1821-24, 5 tom. en 7 vol. in-4°, précédés d'un *Discours sur les révolutions du globe*, environ 160 espèces d'animaux qu'on ne retrouve plus sur la terre, et qui ont disparu dans les révolutions de la croûte terrestre. Un autre ouvrage aussi important, *le Règne animal distribué d'après son organisation*, 1816, 4 vol., et 1829, 5 vol., a donné à la zoologie une classification naturelle : les animaux y sont distribués, d'après leur structure, en 4 embranchements : les vertébrés, les mollusques, les articulés et les zoophytes, se décomposant chacun en classes, ordres, familles, tribus, genres et espèces. Cette classification, modifiée selon les progrès de la science, sert de base à l'étude de la zoologie. Cuvier obtint en peu d'années tous les honneurs scientifiques : professeur au Muséum, successeur de Daubenton au Collège de France, en 1800; secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, 1803; commissaire pour l'organisation des lycées de Bordeaux, de Nîmes et de Marseille, sous Napoléon I[er]; inspecteur général des études, conseiller titulaire et chancelier de l'Université, 1808, il accepta aussi des fonctions administratives, où il montra sans doute un grand talent, mais qui l'arrachèrent à ses travaux, dont plusieurs sont restés inachevés. De ce nombre est son *Anatomie comparée*, pour laquelle il avait réuni d'immenses matériaux, et dont l'abandon a été pour lui, dans ses dernières années, un objet de douleur. Maître des requêtes en 1813, conseiller d'État sous Louis XVIII, attaché au comité de législation, puis à celui de l'intérieur, directeur des cultes non catholiques, il réussit à faire adoucir plusieurs projets de lois, entre autres celui qui fixait la compétence des cours prévôtales; en 1827, il refusa une place de censeur royal. En 1831, Cuvier fut nommé pair de France. On peut dire, à sa gloire, qu'il eut, dans le domaine scientifique, un rare désintéressement : sans parler jamais avec éloge de ses travaux, il rendit hommage aux talents et aux découvertes d'autrui, porta dans ses rapports à l'Académie la plus grande impartialité, et aida de ses conseils, de sa bibliothèque, de son crédit, de sa bourse même, les étudiants de tous les pays. Cuvier était membre de toutes les sociétés savantes du monde, et dans l'Institut de France il appartenait à l'Académie française, à celle des sciences, à celle des inscriptions et belles-lettres. Sa maison formait comme un centre scientifique, où tous les savants de distinction qui venaient à Paris tenaient à honneur de se faire présenter. Outre les ouvrages mentionnés plus haut, on a de lui : *Recherches anatomiques sur les reptiles regardés encore comme douteux*, 1807, in-4°; *Rapport sur les progrès des sciences naturelles de 1789 à 1808*; *Essai sur la géographie minéralogique des environs de Paris* (avec Brongniart), 1811, in-4°; *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'anatomie des mollusques*, 1817, in-4°, recueil des travaux lus antérieurement à l'Académie des sciences; *Recueil d'éloges historiques lus à l'Institut*, 1819, 2 vol.; *Histoire naturelle des poissons*, continuée par M. Valenciennes; divers articles dans le *Dictionnaire des sciences naturelles* et dans la *Biographie universelle* de Michaud. Le style en est [illegible]. Ses collections et sa bibliothèque ont été acquises par l'État, et sa veuve reçut une pension, comme récompense nationale.

V. *Histoire des travaux de G. Cuvier*, par Flourens, [illegible] 1845, 1 vol.; Duvernoy, *Notice historique sur les ouvrages et la vie de M. le baron G. Cuvier*; A. de Candolle, *Notice sur [illegible] les ouvrages de G. Cuvier*, dans la *Biblioth. univ. de Genève*, t. XLIX.

CUVIER (Frédéric), frère du précédent, né à Montbéliard en 1773, m. à Strasbourg en 1838, a été directeur de la ménagerie du Jardin des Plantes, 1804, inspecteur général des études, 1810, et membre de l'Institut, 1826. Il a publié, avec Geoffroy Saint-Hilaire, l'*Histoire naturelle des mammifères*, 1818-1837, 70 livr. in-fol., pleine de notions précises et curieuses, et écrite avec une élégante facilité.

Il a laissé encore : *des Dents des mammifères considérées comme caractères zoologiques*, 1825; *Histoire naturelle des cétacés*, 1836; des articles dans le *Dict. des sciences naturelles*, les *Annales du Muséum* et les *Annales d'histoire naturelle*. V. son *Éloge* par Flourens, 1840.

CUXHAVEN, vge dépendant de la ville libre de Hambourg, bon port à l'embouchure de l'Elbe dans la mer du Nord, à 90 kil. O. de Hambourg; 4,109 hab. Lieu de quarantaine et station des bâtiments qui ne peuvent remonter l'Elbe; bains de mer; navigation et pêche très actives. Paquebots pour l'Angleterre.

CUYABA, v. du Brésil. ch.-l. de la prov. de Matto-Grosso, sur la riv. de son nom; 30,000 hab. Évêché; faculté de théologie; aux environs, riches mines d'or et de sel.

CUYAHOGA, riv. des États-Unis (Ohio), affl. du lac Érié à Cleveland; cours de 150 kil.

CUYP (Albert), peintre hollandais, né à Dordrecht en 1605, m. après 1683. Il exerçait le métier de brasseur. Peu apprécié de son vivant, la nécessité le força sans doute de recourir à l'industrie; ses tableaux ne furent recherchés des amateurs que vers la fin du XVIII[e] siècle. Il peignait admirablement les fleuves, la mer et les vaisseaux, les prairies couvertes d'animaux, les routes sillonnées de voitures, les paysages éclairés par la lune. Il savait aussi très bien rendre l'aspect que donnent aux monuments et aux campagnes les différentes heures de la journée. Ses effets de soleil valent ceux de Claude Lorrain. Le musée du Louvre possède de lui six tableaux : on en voit deux aux musées d'Amsterdam et un seul au musée de La Haye. A. M.

CUZAGUEZ (Le), *Cusacensis pagus*, anc. pays de France (Bordelais), où était Cubzac (Gironde).

CUZCO ou **CUSCO**, v. du Pérou, sur le Guatanay; 18,370 hab. Ch.-l. du dép. de son nom; évêché; belle cathédrale; université fondée en 1692; collèges; le couvent des Dominicains occupe l'emplacement d'un ancien temple du Soleil. Cette ville, qui fut la cap. du roy. des Incas, est curieuse par un grand nombre de ruines et de constructions antérieures à l'arrivée des Espagnols; on remarque surtout une forteresse qui offre la plus grande analogie avec les constructions dites cyclopéennes de Grèce et d'Italie. Ville industrieuse et commerçante : objets d'art, ciselure, ouvrages de broderie, galons d'or et d'argent, draps, cuirs, etc.; récolte importante de cannes à sucre et de très bon vin. Pizarre la prit en 1534. — Le dép. de Cuzco, sur le haut Ucayale, touchant à la Bolivie à l'E., a 40,936 kil. carrés et 238,455 hab.

CYAMITES, le *héros des fèves*, avait un sanctuaire sur la route d'Athènes à Éleusis. Pausanias dit (I, 37, 3) que sa na-

ture n'est comprise que par ceux qui ont été initiés aux mystères, ou ont lu les livres orphiques. S. Re.

CYANE, nymphe qui accompagnait Proserpine lorsque celle-ci fut enlevée par Pluton. Elle eut tant de chagrin de cette perte, qu'elle se changea en fontaine. Tous les ans, les Syracusains célébraient une fête, instituée, dit-on, par Hercule, et pendant laquelle on sacrifiait un taureau qu'on jetait dans la fontaine. — Sœur d'Alexandre le Grand, fut assassinée en 322 av. J.-C., par ordre de Perdicas.

CYANEES (Iles). *V.* Symplégades.

CYATHE, *cyathus*, petit vase de festin chez les anc. Romains, dont les échansons se servaient pour puiser dans un cratère, et remplir les coupes des convives. Il était de terre cuite ou d'airain, orné de peintures ou de ciselures, très ouvert et muni, sur l'un de ses côtés, d'une anse très saillante en hauteur, afin que l'échanson pût puiser dans le cratère sans y tremper ses doigts. Le Cyathe contenait le 12e d'un sextarius, soit 0 lit. 045; aussi un convive, en tendant sa coupe, disait-il combien il voulait qu'on y versât de cyathes; c'était ordinairement de 3 à 9. Les Romains empruntèrent ce vase aux Grecs. La médecine s'en servait pour doser les médicaments. C. D—y.

CYAXARE Ier, roi des Mèdes, 655-595 av. J.-C., délivra son pays occupé par les Assyriens, transporta la guerre sur le territoire de Ninive, mais fut rappelé en Médie par une invasion des Scythes cimmériens. Suivant Hérodote, toute l'Asie subit le joug de ces barbares pendant 28 ans. Quand on en fut délivré, Cyaxare, uni à Nabopolassar, gouverneur de Babylone, reprit la guerre contre Ninive, et ruina cette ville, 625. Il combattit ensuite Alyatte, roi de Lydie, et étendit son empire jusqu'à l'Halys. Il eut pour successeur son fils Astyage.

CYAXARE II, fils d'Astyage et oncle du grand Cyrus. Hérodote ne le mentionne pas. S. Re.

CYBÈLE, déesse de la Terre, adorée primitivement chez les Phrygiens. On la disait fille du roi Méon et de Dindymène. D[illegible] par un jeune berger, nommé Atys, elle lui inspira un accès de démence durant lequel il périt. Les Grecs firent d[illegible] la fille du Ciel, la femme de Saturne, la mère de Jupiter, de Junon, de Neptune, de Pluton, etc. Elle eut un temple célèbre à Dyme en Achaïe. On la confondit aussi avec Rhéa, Ops, Vesta et la Bonne Déesse. Regardée comme la génératrice de toutes choses, elle avait reçu les surnoms de Mère et de Grande. Les Curètes, les Corybantes, les Galles étaient ses prêtres. Son culte ne fut introduit à Rome que vers la 2e guerre punique : alors on apporta sa statue de Pessinonte, qui était le centre de son culte, et on institua en son honneur les M[illegible]. Plus tard, elle fut honorée par des *taurobolies* et des [illegible]*ies*. Dans l'origine, une pierre conique ou pyramidale était l'image de Cybèle; on la représenta ensuite assise, avec une patère ou un tambourin à la main, un lion à ses pieds, ou bien traînée par des lions et couronnée de tours, ou encore [illegible]nt sur un lion. Le lion et le pin lui étaient consacrés. [illegible] la laie, le taureau, la chèvre. (*V.* Cérès.)

CYBISTIQUE. *V.* Danse.

CYBO (Arano, Arrone ou Aaron), Génois, né en 1377 dans l'île de Rhodes, m. à Capoue en 1457, était d'une famille grecque établie à Gênes au xe siècle. Il partagea le gouvernement de cette ville avec Thomas Fregoso, fut ensuite vice-roi de Naples pour René d'Anjou et Alphonse V d'Aragon successivement, et enfin préfet de Rome sous Calixte III. Le pape Innocent VIII était son fils.

CYBO (Innocent), arrière-petit-fils du précédent, né en [illegible], m. en 1550. Sa mère étant fille de Laurent de Médicis; les papes Léon X et Clément VII étaient ses proches parents. I[illegible] le cardinalat, 4 archevêchés, 8 évêchés, les légations de Romagne et de Bologne, et François Ier lui donna encore les abbayes de Saint-Victor de Marseille et de Saint-Ouen de Rouen. Pendant l'occupation de Rome par les troupes du connétable de Bourbon, 1527, il maintint l'ordre dans les [illegible] Église, et empêcha les cardinaux réunis à Plaisance [illegible] le saint-siège à Avignon. Après le meurtre d'Alexandre de Médicis, 1537, il refusa la souveraineté de Florence.

CYBO MALASPINA (Albéric Ier), né à Gênes en 1527, m. [illegible]mbellan de Philippe II, roi d'Espagne, reçut, en [illegible] de Massa, qui fut érigée en duché en 1660, [illegible]n petit-fils Albéric II.

CYCLADES, groupe d'îles de l'Archipel, au S., ainsi [illegible], parce que les anciens les croyaient [illegible] autour de Délos. C'étaient, selon la fable, [illegible]es en rochers, pour avoir [illegible] à Neptune. Les géographes ne sont pas [illegible] plus importantes sont : au N., And[illegible], Délos, Syra (*Syros*), Therma (*Cythnos*), Serpho (*Seriphos*) et Zea (*Ceos*); au centre, Paros, Naxos, Kimoli (*Cimolos*), Sifanto (*Siphnos*), Polikandros, Siknos; au S., Milo (*Mélos*), Amorgos, Nio (*Ios*), Anafi, Stampalia (*Astypalæa*), Santorin (*Thèra*). — Les Cyclades s'appelèrent d'abord *Minoïdes*, parce que Minos de Crète y envoya des colonies. Des Doriens et des Ioniens vinrent ensuite s'y établir. Miltiade les soumit aux Athéniens. Sous l'empire byzantin, elles furent connues sous le nom de *Dodécanèses*, et firent partie du 5e thème d'Europe. Dévastées par les pirates sarrasins aux viie et viiie siècles, elles formèrent, après la 4e croisade, un duché pour le Vénitien Marc Sanudo, dont les descendants se maintinrent jusqu'au xvie siècle dans quelques îles. Les Cyclades, après avoir appartenu aux Turcs, forment auj. une nomarchie du royaume de Grèce, divisée en 5 diocèses : Syra, Milo, Santorin, Tine, et Naxos; 123,299 hab.

Lacroix, *les Iles de la Grèce*, dans la coll. de *l'Univers pittoresque*, Ross, *Reisen in den griechischen Inseln*, 1842; Misiarakis, *Kykladica*, 1875 (en grec).

CYCLADES (Grandes-). *V.* Hébrides (Nouvelles-).

CYCLE, du grec *kuklos*, cercle, période de temps au bout de laquelle certains phénomènes astronomiques se reproduisent dans le même ordre. Les cycles sont un des principaux éléments du calendrier. Le *cycle solaire* est une période de 28 ans, après laquelle les années recommencent par le même jour de la semaine. Le *cycle lunaire* est une période de 19 ans, au bout de laquelle les nouvelles lunes reviennent au même jour du mois. (*V.* Nombre d'or.) Il y a encore un autre cycle de 19 ans selon les Hébreux et les Alexandrins, et dont la 2e année correspond à l'an 1er de l'ère vulgaire. Le *cycle pascal* est une période de 532 ans, formée par le produit des années du cycle solaire par celles du cycle lunaire (28×19). Il servait à trouver Pâques avant la réforme du calendrier. A la fin de chaque cycle pascal, les deux cycles lunaires, les réguliers, les clefs des fêtes mobiles, le cycle solaire, les concurrents, les lettres dominicales, le terme pascal, la fête de Pâques, les épactes recommencent dans le même ordre où ils étaient 532 ans auparavant. Le cycle pascal est encore appelé cycle *Dionysien* ou *Victorien*, parce qu'on l'attribue à Denys le Petit et à Victorius ou Victorianus. — Les Chinois ont un cycle de 60 années, dont chacune porte un nom particulier; de Guignes en place le commencement à l'an 2697 av. J.-C. — Les Grecs n'eurent longtemps que le *cycle des générations*, et calculèrent d'après ce principe que trois générations forment un siècle. Ils adoptèrent ensuite beaucoup d'autres cycles. (*V.* Calendrier.) M.

CYCLE, groupes d'épopées du moyen âge, classées d'après l'analogie des sujets. On distingue : 1° le *cycle carolingien*, composé des poèmes chevaleresques où l'on a pris pour héros Charlemagne et ses contemporains, mais dont font aussi partie certaines œuvres antérieures ou postérieures à cette époque; on y range : la *Chanson de Roland*, la *Chanson des Saines*, *Ogier le Danois*, *les Quatre fils Aymon*, *Maugis*, *Doolin de Mayence* et *Huon de Bordeaux*, *Raoul de Cambrai*, *Berthe aux grands pieds*, *Gérard de Roussillon*, *Garin le Loherain*, et les romans qui en sont la suite, *Guillaume au court nez*, etc.; 2° le *cycle d'Arthur* ou *de la Table Ronde*, comprenant la légende du roi gallois Arthur, les poèmes du *Saint-Graal*, de *Tristan*, de *Lancelot du Lac*, de *Perceval*, de *Perceforêt*, de l'enchanteur *Merlin*, etc.; 3° le *cycle des Amadis*, auquel se rattachent tous les Amadis de Gaule, de Portugal, de Grèce, types imaginaires de la chevalerie; 4° le *cycle d'Alexandre*, où figure le héros macédonien, chanté par Lambert Li Cors, Alexandre de Bernay ou de Paris, Gauthier de Châtillon, et une foule d'autres poètes. On forme quelquefois de certains poèmes, tels que le *Roman de Brut*, le *Roman de Rou*, un cycle particulier dit *Cycle normand*, que d'autres font rentrer à tort dans celui d'Arthur. Dans toutes ces œuvres, les caractères et le costume des personnages sont défigurés; les auteurs ont mis presque partout les mœurs et les sentiments du temps de la chevalerie, et, par de fréquents anachronismes, ils ont attribué à leurs héros des faits auxquels ils étaient demeurés complètement étrangers.

V. Léon Gautier, *les Épopées françaises*. B.

CYCLIADAS, stratège des Achéens en 208, envahit l'Élide avec Philippe V de Macédoine; repoussé, il continua à n'être que l'instrument du roi, à la cour duquel il se réfugia en 198. S. Re.

CYCLIQUES (Poètes), nom donné aux anciens poètes dont les œuvres épiques formaient une histoire de la Grèce, depuis les temps primitifs jusqu'au siècle de la guerre de Troie. Ce sont : Arctinus de Milet, Augias de Trézène, Carcinus de Naupacte, Cimècle de Corinthe, Cirrops de Milet, Cinéthon de Lacédémone, Cléophile de Samos, Leschès de Lesbos, Pisandre de Camiros, Prodicus de Phocée, Syagrus, Stasinus de Chypre. Les fragments de leurs poèmes ont été recueillis à la suite de l'édition d'Homère, dans la *Bibliothèque grecque* de F. Didot.

Welcker, *der Epische Cyclus*, 1849.

CYCLOPÉENS (Monuments), antiques constructions que l'on retrouve dans l'Asie Mineure, en Grèce, en Italie, et qui seraient l'œuvre des Pelasges, instruits à l'école des ouvriers phéniciens nommés Cyclopes. Ces monuments sont formés d'énormes pierres en polyèdres irréguliers, superposées sans aucun ciment et se soutenant par leur propre masse. Tels sont les vestiges des murs de Mycènes, de Nauplie et de Tirynthe et les *nuraghes* de Sardaigne. De nos jours, dans les fortifications de Vérone, on a adopté le genre de la construction cyclopéenne, ainsi que dans les substructions de la Walhalla à Munich. On voit à la bibliothèque Mazarine de Paris une collection de monuments cyclopéens très bien exécutés en relief sous la direction de Petit-Radel.

Forschammer, *Über die Kyklopschen Mauern*, 1847; Gerhard, *Annali*, 1829 et 1831, Petit-Radel, *les Monuments cyclopéens*, 1837; Dodwell, *même sujet*, 1834. B. et S. Re.

CYCLOPES, du grec *kuclos*, cercle, et *ôps*, œil. Dans Homère, c'est un peuple de pasteurs anthropophages, fils de Neptune et d'Amphitrite, à la taille gigantesque, à l'œil unique, habitant la Sicile, ne connaissant pas l'agriculture, vivant dans des cavernes; le plus célèbre d'entre eux est Polyphème. Le sujet du drame satirique d'Euripide, intitulé *le Cyclope*, est tiré de la fable relative aux aventures d'Ulysse avec ce géant. — Dans Hésiode, les Cyclopes sont seulement 3 fils d'Uranus et de la Terre : Argès, Brontès et Stéropès. Précipités dans le Tartare par Uranus, délivrés par les Titans leurs frères, enchaînés de nouveau par Saturne, ils sont encore délivrés par Jupiter, à qui ils donnent la foudre en récompense. Ils donnent aussi à Neptune le trident, et à Pluton un casque qui le rend invisible. Ils périssent sous les traits d'Apollon, pour avoir forgé la foudre avec laquelle Jupiter avait tué Esculape. — De la confusion des Cyclopes homériques habitant la Sicile, et des Cyclopes Titans forgeant la foudre, s'est formée une autre race de Cyclopes, ouvriers de Vulcain, qu'on place sous l'Etna, ou dans l'île de Lipara, ou à Lemnos. Ils sont plus nombreux que les Cyclopes Titans; ce sont : Pyracmon, Acamas, Brontès, Stéropès, etc. (*V.* Cyclopéens.) P.

CYCLOPES (Iles des), *Scopuli cyclopum*, auj. îles de la Trizza, près de Catane. Il y en a quatre, très près les unes des autres; ce sont des roches de basalte.

CYCNUS, fils de Neptune et gendre de Laomédon, régnait à Colonnes en Troade. Il périt des mains d'Achille au siège de Troie, et, selon Ovide, fut changé en cygne. — Un autre Cycnus, fils de Sthénélus, roi des Liguriens, éprouva tant de douleur de la mort de Phaéton, son ami, qu'Apollon, touché de pitié, le métamorphosa en cygne. — Un 3e, fils de Mars, fut tué par Hercule et changé en cygne après sa mort.

CYDIAS, orateur athénien, contemporain de Démosthène. — Poète lyrique contemporain de Mimnerme, dont les fragm. sont réunis par Bergk, *Poetæ lyrici*, 1867.

Nauck, *der Dithyrambendichter Kydias*, 1848; Schmidt, *de Cydia*, 1844. S. Re.

CYDIPPE. *V.* Cléobis.

CYDNUS, riv. de Cilicie, affluent de la Méditerranée, passant à Tarse. Alexandre le Grand, pour s'y être baigné couvert de sueur, faillit perdre la vie, 333 av. J.-C. On dit, à tort, que ce fut dans la même rivière que l'empereur Frédéric Barberousse se noya, 1190 ap. J.-C. C'est auj. le *Kara-sou* (eau noire) ou *Tarsous-tchaï* (riv. de Tarsous).

CYGNE (Ordre du), association charitable, destinée au soulagement des malades. Il fut fondé en 1440 par Frédéric II, électeur de Brandebourg, qui lui donna des statuts en 1443, et renouvelé en 1843, par le roi Frédéric-Guillaume IV. Le roi de Prusse en est le grand maître.

CYGNES (Rivière des). *V.* Australie occidentale.

CYLINDRE, mont. des Pyrénées occidentales, au centre de la chaîne; 3,351 m. de hauteur.

CYLLÈNE, mont. de l'anc. Arcadie, au N.-E.; auj. *Zuria*. — v. de l'Élide, servant de port à Élis; auj. *Clarentza*.

CYLLÉNIOS, surnom de Mercure, né sur le mont Cyllène.

CYLON, Athénien, gendre de Théagène, tyran de Mégare, voulut comme lui s'emparer du pouvoir. Il surprit l'Acropole pendant les fêtes de Jupiter Olympien, 612 av. J.-C.; mais les Athéniens l'y bloquèrent si étroitement, qu'il prit la fuite au bout de quelques jours pour ne pas mourir de faim. Ses complices furent massacrés, au mépris de la capitulation, sur l'autel même des Euménides; sacrilège qui fut puni par une peste. (*V.* Épiménide.)

CYME. *V.* Cumes.

CYMODOCÉE, une des nymphes en qui les vaisseaux d'Énée furent changés par Cybèle, lorsque les Rutules voulurent les incendier.

CYNEGIRE, frère du poète Eschyle, poursuivit les vaisseaux [illegible] après la bataille de Marathon. Il en saisit un de la main droite; l'ennemi l'ayant coupée, il le reprit de la main gauche, qui eut le même sort; alors il retint le vaisseau avec les dents. Tel est le récit de Justin; Hérodote se contente de dire qu'il eut la main droite coupée. L—h.

CYNÉTHUS. *V.* Cinéthus.

CYNIQUES, nom donné à une école de philosophes grecs issus de Socrate, soit parce qu'ils se réunissaient au Cynosarge, soit plutôt parce que leur mépris pour les convenances sociales semblait les rapprocher du chien (*kuôn*). Antisthène fut le chef de l'école cynique; parmi ses sectateurs, on compte Diogène de Sinope, Xéniade, Onésicrite, Cratès, Hipparchie, Ménippe. Leur morale était très sévère, leur régime de vie extrêmement rude, et on les a appelés les anachorètes de la morale socratique.

CYNOCÉPHALE, du grec *kuôn*, chien, et *képhalê*, tête; animal sacré de l'anc. Égypte, à tête de chien ou plutôt de singe. Il était le symbole du dieu Thot, l'Hermès égyptien, l'inventeur des lettres, parce que, selon les Grecs, une certaine espèce de singes connaissait l'usage des lettres; il représentait également la lune, à laquelle un préjugé attribuait de l'influence sur les singes.

CYNOCÉPHALES, collines de l'anc. Thessalie, situées près de Pharsale et de Larisse, et dont les sommets ressemblaient à des têtes de chiens. Victoire de Pélopidas sur Alexandre de Phères, 365 av. J.-C. Philippe V, roi de Macédoine, y fut aussi vaincu par le consul romain Flamininus, en 197.

Leake, *Northern Greece*, t. IV, p. 459.

CYNOPHONTIES, du grec *kuôn*, chien, et *phonos*, carnage; fêtes célébrées à Argos pendant les jours caniculaires, et durant lesquelles on tuait tous les chiens qu'on rencontrait. (*V.* Canicule.)

CYNOPOLIS, anc. v. de la haute Égypte, sur le Nil; ainsi nommée de ce qu'on y adorait Anubis sous la figure d'un chien.

CYNOSARGE, c.-à-d. *autel du chien blanc*, faub. de l'anc. Athènes. Là était l'école des Cyniques. Ce faubourg se forma autour d'un autel élevé à Hercule par un citoyen d'Athènes, sur le lieu où s'arrêta un chien blanc qui emportait une victime offerte au dieu.

Burnouf, *Légende athénienne*, 1873, p. 111.

CYNTHIE, CYNTHIEN, surnoms de Diane et d'Apollon, que Latone mit au monde près du mont Cynthus, qui domine l'île de Délos. M. Debigne a découvert sur le Cynthe un très ancien temple-oracle d'Apollon et un temple à Jupiter et Minerve Cynthiens.

Lebègue, *Étude sur Délos*, 1876.

CYNURIE, partie méridionale de l'anc. Arcadie; villes principales : Cynura, Thyrée.

CYPARISSE, adolescent de l'île de Céos, tua par mégarde un cerf qu'il aimait beaucoup, et, dans son chagrin, voulut se tuer. Apollon, dont il était le favori, le changea en cyprès.

CYPARISSE, anc. v. d'Arcadie, sur le golfe de son nom (auj. golfe de Ronchio). Il en reste la fontaine Dionysias et un pan de mur.

CYPRE, *Cyprus*, nom anc. de Chypre. (*V. ce mot.*)

CYPRIEN (Saint), *Thascius Cæcilius Cyprianus*, père de l'Église latine, né à Carthage au commencement du IIIe siècle, m. en 258, professa la rhétorique, se convertit au christianisme en 246, consacra alors sa vie à des œuvres de bienfaisance, son talent à opérer des conversions, et devint évêque de Carthage en 248. Lors de la persécution de Décius, il céda aux instances de son clergé, et s'éloigna, non sans avoir tracé aux fidèles des règles admirées par St Augustin et Fénelon. Mais, pendant son absence, l'église de Carthage fut déchirée par des hérésies; il revint les combattre. Il soutint contre le pape Étienne que le baptême donné par les hérétiques est de nulle valeur. Lors de la persécution de Valérien en 258, il fut conduit devant le proconsul de sa province, qui lui ordonna de sacrifier aux dieux. St Cyprien s'y refusa, et le proconsul lui lut une sentence qui le condamnait à avoir la tête tranchée. « Dieu soit loué, » répondit le saint évêque, qui subit son supplice avec une douceur angélique. Fête, le 16 septembre. St Cyprien est, suivant Lactance, le premier des auteurs chrétiens vraiment éloquents. On remarque parmi ses écrits un traité *contre les spectacles*, dans lequel il attaque avec énergie les cruautés et les infamies des représentations scéniques de l'époque, l'idolâtrie dont elles sont entachées : cet ouvrage est aussi très utile pour l'étude des jeux et des représentations chez les Romains; un autre traité contre Démétrius, proconsul d'Afrique, qui attribuait les malheurs de l'empire à l'abandon du culte des dieux. Il faut citer encore les traités *de l'Unité de l'Église* et *de l'Oraison dominicale* et des *Lettres* intéressantes pour l'histoire du temps. Le style de St Cyprien est plus simple et moins subtil que celui de Tertullien, qu'il appelait son maître; il est ordinairement net et souvent véhément.

La meilleure édit. de ses œuvres est celle de Baluze et Maran, 17

Une partie a été trad. par Tigeon, Paris, 1575, in-fol. ; par Lambert, 1672, in-4°, et par Gaillon, 1858, 2 vol. V. Fabre, *Saint Cyprien et l'Église de Carthage*, Paris, 1858, et l'excellente notice de l'abbé Receveur dans la *Biographie générale* de Didot.

CYPRIEN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Sarlat ; 1,527 hab. Aux environs se trouve la source minérale de Paunissou.

CYPRIS, surnom de Vénus adorée dans l'île de Chypre, près de laquelle elle était née de l'écume de la mer.

CYPSELUS, tyran de Corinthe, de la race des Bacchiades. Ceux-ci ayant appris, lorsqu'il était encore enfant, que l'oracle l'avait désigné pour parvenir au trône, voulurent le faire périr. Son père le cacha dans un coffre (*kupselè*), d'où lui vint son nom. Parvenu à la royauté, il gouverna sagement, de 657 à 627, et honora les dieux. Son fils Périandre lui succéda. Le fameux coffre fut consacré dans le temple de Junon à Olympie ; Pausanias le décrit en détail, et les modernes ont fait beaucoup d'efforts pour le restituer d'après sa description. S. Re.

CYR (SAINT-), vge (Seine-et-Oise), arr. et à 5 kil. O. de Versailles ; 2,870 hab. Ce lieu est célèbre par la maison de l'Institut de Saint-Louis qu'y fonda Mme de Maintenon, et qui depuis est devenue l'École spéciale militaire. (*V.* Louis [Institut de Saint-] et École militaire.)

CYRANO DE BERGERAC. *V.* Bergerac (Cyrano de).

CYRENAIQUE, anc. contrée du N. de l'Afrique, sur les bords de la Méditerranée, entre la Grande-Syrte à l'O., l'Égypte à l'E. et le désert de Libye au S. Cap. Cyrène. On la nommait encore *Libye Pentapole*, parce qu'elle renfermait 5 villes grecques (Cyrène, Hespéris ou Bérénice, Barcé ou Ptolémaïs, Teuchira ou Arsinoé, et Apollonie). Elle était fertile, bien cultivée, et les mythologues y placèrent à l'O. le Jardin des Hespérides. On en tirait une plante recherchée, le *sylphium*. La Cyrénaïque forme auj. le pays de *Barca*, dans le vilayet de Tripoli.

Pacho, *Relation d'un voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque*, 1827 ; Smith et Porcher, *Travels in Cyrenaica*, 1864 ; Barth, *Wanderungen*, etc. S. Re.

CYRÈNE, v. cap. de l'anc. Cyrénaïque, auj. *Kuren* (en ruine), avait pour port Apollonie. Fondée par une colonie grecque venue de Théra sous la conduite de Battus, 631 av. J.-C., elle défendit avec succès son indépendance contre Apriès, roi d'Égypte, et contre Carthage. La dynastie des rois Battiades s'étant éteinte, elle se soumit à Cambyse, roi de Perse, qui la comprit dans la satrapie d'Égypte, puis à Alexandre ; elle se sépara des Ptolémées, et se constitua de nouveau en un royaume, dont le dernier souverain, Apion, légua la Cyrénaïque aux Romains, en 98 av. J.-C. Elle avait été florissante par l'agriculture et le commerce, et avait donné le jour au philosophe Aristippe, fondateur de l'*école cyrénaïque*, et Carnéade, au poète Callimaque, au géographe Ératosthène. Il y eut un évêché. Elle fut ruinée par les Arabes. Au temps d'Hérodote, elle avait une célèbre école de médecine. Il y a encore des ruines très importantes de l'époque grecque et une nécropole qui a fourni de très beaux vases. S. Re.

CYRIAQUE, né à Ancône, dit *Cyriaque d'Ancone*, marchand voyageur qui vivait au xve siècle. Il fit plusieurs voyages en Orient, où il recueillit un grand nombre d'inscriptions, grecques principalement ; ses manuscrits, du plus haut prix, sont à la Vaticane.

J.-B. Rossi, *le Prime Raccolte d'antiche iscrizioni*. G. L.-G.

CYRILLE (Saint), Père de l'Église grecque et patriarche de Jérusalem, né dans cette ville en 315, m. en 386. Ordonné prêtre à 20 ans, il fut chargé d'expliquer les principes de la religion aux fidèles, et les *catéchèses* composées par lui, et qui nous sont parvenues au nombre de 23, sont regardées comme la première et la plus complète exposition de la foi chrétienne. Élevé au siège de Jérusalem en 350, il signala son zèle contre les hérétiques de l'époque, et son attachement aux décisions du concile de Nicée le fit exiler en 357. Rétabli deux années après, il fut chassé de nouveau par les ariens, et ne revint que lorsque la politique de Julien rappela tous les évêques à la tête de leurs diocèses. St Cyrille était à Jérusalem lorsque, d'après les instigations de l'empereur, les Juifs tentèrent vainement de relever leur temple de ses ruines. Après avoir subi de nouvelles persécutions, il assista, en 381, au concile général de Constantinople, et y souscrivit la condamnation des semi-ariens et des Macédoniens. Ses œuvres, dont une partie a été traduite en français par Grandcolas, ont été publiées à Paris par Dom Touttée en 1720, in-fol., et à Munich, 1848, 2 vol. On honore St Cyrille le 13 mars.

V. la notice de l'abbé Receveur, dans la *Biographie générale* de Didot. D—t—r.

CYRILLE (Saint), patriarche d'Alexandrie, fut élevé par son oncle Théophile, qui occupait le siège métropolitain de cette ville, et lui succéda en 412. Peu après son successeur. Dans ... il attaqua les Novatiens (*V. ce mot*), puis les Juifs, et l'expulsion de ces derniers ayant excité des démêlés entre l'inflexible patriarche et le gouverneur de la province, Alexandrie devint le théâtre d'une lutte sanglante, dont la célèbre Hypatia, philosophe platonicienne, fut la plus illustre victime. St Cyrille montra ensuite un zèle plus digne de lui en poursuivant et en faisant condamner par le concile d'Éphèse, en 431, l'hérésie de Nestorius. Cette condamnation lui suscita des ennemis et le fit déposer de son siège ; mais il y fut rétabli bientôt, et l'occupa jusqu'à sa mort, en 444. Fête, le 28 janvier. St Cyrille, regardé comme l'un des Pères les plus distingués de l'Église grecque, a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels il faut remarquer ses traités sur le *Mystère de l'Incarnation*, plusieurs *Lettres canoniques* et le traité intitulé *le Trésor*.

La meilleure édition de ses œuvres a été publiée par J. Aubert, Paris, 1638, 7 vol. in-fol. Une autre a été donnée par Lupus et Baluze, 1692, 2 vol. in-fol. — V. Kopallik, *Cyrillus aus Alexandrien*, 1881. D—t—r.

CYRILLE ET MÉTHODE (Saints), apôtres des Slaves, étaient, dit-on, 2 frères nés à Thessalonique au ixe siècle. Le premier, dont le véritable nom était Constantin, se livra à l'étude des langues, mérita par sa science le surnom de *Philosophe*, et fut ordonné prêtre. Le second se fit moine. Vers 860, les princes voisins de la Grèce demandèrent des missionnaires chrétiens à l'empereur Michel III et au patriarche Photius. Sur la recommandation de St Ignace, Constantin partit avec d'autres prêtres, s'arrêta quelque temps à Kherson, pénétra chez les Khazares, et en convertit une partie avec leur khan. Puis il se rendit avec Méthodius dans le pays des Bulgares. Le roi de ce peuple, Bogoris, se fit chrétien, après avoir vu un tableau du jugement dernier que Méthodius peignit dans une salle de son palais. En 863, Constantin et ses compagnons passèrent chez les Moraves. Ils accommodèrent l'alphabet grec à la langue slavonne, et inventèrent un alphabet de 38 lettres, dit *cyrillique*, qui fut adopté par les Slaves orientaux (Bulgares, Serbes, Bosniaques, Esclavons, Russes), et au moyen duquel ils leur firent connaître plusieurs des livres saints. Les alphabets russe et serbe en dérivent immédiatement. Aucun ms. original des traductions de Constantin et Méthodius n'a été conservé. Le fameux *texte du sacre*, sur lequel les rois de France prêtaient serment, contient les évangiles en caractères cyrilliques ; conservé à Reims jusqu'en 1792, il est auj. à la Biblioth. nationale. Constantin se rendit à Rome en 867, et, en recevant du pape Adrien II le titre d'évêque ainsi que Méthodius, prit le nom de Cyrille. Il mourut l'année suivante ; l'Église grecque le fête le 14 février, et l'Église latine le 9 mars. On lui attribue des *Apologi morales*, que Balthasar Corder fit imprimer à Vienne, 1630, mais l'original grec en est perdu. Quant à Méthodius, il retourna chez les Slaves, baptisa Swiatopolk, roi des Moraves et Borziwoï, duc de Bohême, maintint la liturgie slavonne contre le clergé allemand, et mourut vers 882, fidèle à l'Église de Rome, dont les Grecs s'étaient séparés. Une lettre de Jean VIII venait de permettre l'usage des livres cyrilliques dans l'office divin, à condition qu'on lirait auparavant le texte latin. Pl.

CYRILLE, jurisconsulte de Constantinople, contemporain de Justinien. Très estimé de son temps, il passe pour avoir restauré l'enseignement du droit. — Commentateur du Digeste, vers la fin du vie siècle, il reste des fragments assez considérables de ses écrits.

CYRILLE-LUCAR, patriarche grec, né dans l'île de Candie en 1572, étudia à Venise et à Padoue, passa en Allemagne, où il se lia avec les protestants, et fut élevé au siège de Constantinople, 1621, après avoir occupé celui d'Alexandrie. Ayant voulu enseigner les doctrines calvinistes, il vit deux fois l'Église grecque se soulever contre lui, fut exilé à Rhodes et à Ténédos, puis étranglé en 1638.

On a publié : *Lettres anecdotiques de Cyrille-Lucar et sa Confession de foi*, Amst., 1718, in-4°.

CYRNOS, nom grec de l'île de Corse.

CYROPOLIS, v. de la Sogdiane, sur l'Iaxarte, fondée par Cyrus. Alexandre le Grand courut de grands périls en l'assiégeant. C'est auj. *Marghinân*, dans le khanat de Khokand.

CYRRHESTIQUE, partie de l'anc. Syrie, au N. ; appuyée à l'O. sur l'Amanus ; ville princip. Cyrrhus, près de l'Oronte.

CYRUS, roi des Mèdes et des Perses, était fils du Perse Cambyse et de Mandane, fille d'Astyage. Selon Hérodote, Astyage, averti par un songe que son petit-fils le détrônerait, le fit enlever à sa naissance, et chargea un de ses officiers, Harpagus, de le tuer. Celui-ci donna l'enfant à un pâtre, qui, au lieu de l'exposer dans un lieu désert, l'éleva comme son fils. Tout fut découvert 10 ans après ; mais Astyage, croyant sa vision accomplie par une sorte de royauté que Cyrus avait exercée sur d'autres enfants dans leurs jeux, le renvoya à Cambyse. Plus tard, Cyrus engagea les Perses à se soustraire

à la domination des Mèdes, renversa Astyage, et prit le titre de roi, 560 av. J.-C. Ctésias n'établissait aucun lien de parenté entre Astyage et Cyrus. Selon Xénophon, qui n'entoure l'enfance de Cyrus d'aucun prodige, il aurait été élevé par Cambyse à la manière des Perses, et aurait excité l'étonnement de la cour d'Astyage par sa tempérance, sa force, son adresse, sa précocité d'esprit ; il ne serait monté sur le trône qu'en 536, après la mort de Cyaxare II, fils d'Astyage, dont il aurait commandé les armées. Quoi qu'il en soit, Cyrus appartenait à la caste des Pasargades, la plus célèbre de la Perse, et à la famille des Achéménides. A la tête des Mèdes et des Perses, il battit et tua en Mésopotamie le roi de Babylone, Nériglissor, 555 ; attaquant les Lydiens, il défit Crésus sur les bords de l'Halys et à Thymbrée, 548, s'empara de Sardes et de presque toute l'Asie Mineure, et chargea ses lieutenants Harpagus et Mazarès de soumettre les colonies ioniennes, éoliennes et doriennes. En 538, en détournant le cours de l'Euphrate, il pénétra dans Babylone, et massacra au milieu d'un festin le roi Balthasar et ses officiers. Deux ans après, il rendit un édit qui permettait aux Hébreux, captifs sur les bords de l'Euphrate depuis 606, de retourner dans leur pays. L'empire des Perses s'étendait alors de la Méditerranée aux montagnes de l'Inde, et de l'Oxus à la mer Érythrée. Cyrus le divisa en 120 satrapies, et établit des courriers sur toutes les routes pour faire correspondre la cour avec ces gouvernements ; les satrapes, chargés de fonctions purement civiles, veillèrent à l'exécution des ordres du roi, à la levée des impôts, à la culture des terres ; le commandement des troupes appartint à d'autres officiers. Hérodote raconte que Cyrus, ayant voulu conquérir le pays des Scythes, tomba entre les mains de Thomyris, reine des Massagètes, dont il avait massacré une armée et pris le fils ; elle ordonna qu'il fût mis à mort, et, plongeant sa tête dans une outre remplie de sang : « Rassasie-toi, s'écria-t-elle, de ce sang dont tu fus altéré, » l'an 529. Suivant Xénophon, Cyrus mourut paisiblement, au milieu de ses enfants et de ses amis, dans la ville de Pasargade ; Arrien rapporte que les soldats d'Alexandre pillèrent son tombeau. Diodore de Sicile nous donne la description de ce tombeau. On lit le nom de Cyrus sur plusieurs monuments à Murghab, au nord de Persépolis.

Baner, *die Kyrossage*, Vienne, 1882. B. et S. Re.

CYRUS, dit *le Jeune*, 2e fils de Darius Nothus et de Parysatis. Nommé gouverneur de l'Asie Mineure, il aida Lysandre, durant la guerre du Péloponèse, à triompher des Athéniens. C'était un oubli dangereux de la politique des Perses, qui consistait à entretenir les divisions dans la Grèce pour se préserver d'une attaque. A la mort de Darius Nothus, 404 av. J.-C., Parysatis essaya vainement d'assurer le trône à Cyrus ; la volonté du dernier roi le donnait à Artaxerxès Mnémon. Cyrus voulut assassiner son frère, fut jeté en prison, dut la vie aux larmes de sa mère, et Artaxerxès poussa la générosité jusqu'à lui rendre son gouvernement. Encouragé par cet acte de clémence qu'il attribuait à la faiblesse, Cyrus leva des troupes. Sparte lui fournit 800 hommes sous Cheirisophe, mit ses navires à sa disposition, et lui permit d'enrôler des soldats dans les États grecs de sa dépendance. Cléarque le Spartiate, Ménon le Thessalien, Proxène le Béotien, Agias l'Arcadien et Socrate l'Achéen réunirent 10,000 hommes pesamment armés et 3,000 archers et frondeurs. Cyrus eut aussi 100,000 barbares rassemblés en secret, tant les satrapes de Perse étaient éloignés du gouvernement central. En 3 mois il traversa la Lydie, la Phrygie, la Cappadoce, les monts de Cilicie et de Syrie ; il passa l'Euphrate à Thapsaque, et fut tué, 401, à la bataille de Cunaxa, pendant que les Grecs remportaient la victoire. Alors commença la retraite des Dix mille. (*V. ces mots.*) A. G.

CYRUS, rhéteur d'époque inconnue. Il existe un traité de lui dans le recueil de Walz, *Rhetores Græci*, t. VIII, p. 386. S. Re.

CYRUS, nom ancien du Kour.

CYSOING, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Lille ; 3,030 hab. Filatures ; fabr. de lainages, de calicot et d'huiles. Louis XV y établit en 1745 son quartier général, avant la bataille de Fontenoy ; une pyramide, élevée dans le parc d'une anc. abbaye, rappelle cet événement.

CYSSUS, anc. v. de l'Asie Mineure (Ionie), sur la presqu'île de Clazomènes ; servait de port aux Érythréens ; auj. *Latzata*. Strabon l'appelle *Cosystes*.

CYTHÈRE, île de la mer de Crète, consacrée à Vénus. Cette déesse y avait un temple magnifique, et en tirait son surnom de Cythérée. C'est auj. *Cérigo*.

CYTHNOS, une des Cyclades, au S. de Céos et au N. de Sériphos ; auj. *Thermia*.

CYZIQUE, anc. v. de l'Asie Mineure (Mysie), sur une presqu'île de son nom (auj. *Aïndschek*) qui s'avance dans la Propontide. Elle était renommée par la beauté de ses édifices, par ses temples, son prytanée, ses gymnases, ses théâtres et ses deux ports de Panorme et de Chytus. Fondée par des Pélasges de Thessalie, elle s'accrut de plusieurs colonies milésiennes. Alcibiade battit les Lacédémoniens en vue de son port, 410 av. J.-C., et Mithridate fut vaincu sous ses murs par Lucullus, en 74. Elle fut asservie par les Romains sous Tibère, et devint, au IVe siècle, le ch.-l. de la prov. de l'Hellespont. Plusieurs tremblements de terre et les invasions des Arabes au VIIe siècle l'ont ruinée. Les restes de son temple de Jupiter et d'autres monuments ont été décrits par Hamilton et M. Perrot ; mais on n'y a jamais fait de fouilles régulières. S. Re.

CZACKI (Thaddée), littérateur, homme d'État polonais, né à Poryck (Volhynie) en 1765, m. en 1813, surnommé *le Franklin polonais*. Après avoir étudié à l'université de Cracovie, il entreprit un voyage littéraire, visita Posen, Gnesen, Kalisch, Heilsberg, Dantzig, Oliva, et fouilla les archives de Kœnigsberg. La diète de 1786 le nomma staroste de Novogrodek. Au partage de la Pologne en 1791, ses biens furent confisqués par Catherine II ; mais Paul Ier les lui restitua, 1796. Conseiller privé sous Alexandre, inspecteur des institutions pédagogiques de la Volhynie, de la Podolie et du gvt de Kiew, il établit à Krzeminiec, 1803, un gymnase ou école supérieure, y rassembla les professeurs les plus célèbres, créa un observatoire, un jardin botanique, un cabinet de physique, des écoles de mécanique, de géométrie et d'agriculture dans la même ville, et fonda plus de 200 écoles primaires en Pologne. Il concourut à l'établissement d'une Société des amis des arts et des sciences et d'une Société commerciale à Varsovie.

On a de lui un excellent *Essai historique et [illegible] sur les lois de la Lithuanie et de la Pologne*, Varsovie, [illegible] ; *[illegible] Juifs en général et particulièrement en Pologne* [illegible] en français ; divers ouvrages sur l'éducation publique, sur la [illegible] des juifs, etc. Czacki avait été chargé de continuer l'histoire de Pologne de Naruszewicz ; il ne put qu'en préparer 3 chapitres et la préface. Une édit. de ses Œuvres a paru à Posen, 1843-45. Pl.

CZAR. *V.* Tzar.

CZARNIECKI (Étienne), général polonais, né en 1599, m. en 1664. Fait prisonnier en 1664 par Chmelniecki, chef des Cosaques révoltés, il recouvra la liberté l'année suivante par le traité de Zborow, et fut nommé castellan de Kiew en 1655. Varsovie et la Petite-Pologne étaient alors au pouvoir des Suédois, les Russes s'avançaient jusqu'à Léopol, et le roi Jean-Casimir ne montrait aucune énergie. Czarniecki défendit Cracovie contre Charles-Gustave jusqu'à la dernière extrémité, organisa avec la noblesse une guerre de partisans, et força les Suédois d'évacuer la Pologne, ce qui lui valut le titre de *libérateur de la patrie* et les starosties de Tykocin et de Bialystok. Il fonda dans la première de ces villes un établissement pour 12 guerriers invalides. Pl.

CZARNIKAU, v. de Prusse. (*V.* Tcharmikow.)

CZARTORYSKI, illustre famille polonaise, issue des Jagellons au XIVe siècle, et tirant son nom de la ville de Czartorysk en Volhynie. La branche aînée des Zukow existe encore ; la branche cadette des Korsek s'est éteinte en 1810.

CZARTORYSKI (Adam-Casimir), général de Podolie, né en 1733, m. en 1823. A la mort d'Auguste III, roi de Pologne, il se porta candidat au trône ; mais l'intervention de la tzarine Catherine II fit triompher Stanislas Poniatowski. Après le premier partage de la Pologne, 1772, il entra au service de l'Autriche, qui le fit feld-maréchal. Dans la diète polonaise de 1791, il se montra l'un des plus chauds partisans de la constitution du 3 mai, puis alla en mission à Dresde, afin de déterminer l'électeur de Saxe à accepter la succession au trône, et de là à Vienne, pour obtenir l'appui de l'empereur contre la Russie. Il ne prit aucune part au soulèvement de 1794. Nommé par Napoléon Ier maréchal de la diète de Pologne, il organisa la confédération de 1812. En 1815, le tzar Alexandre Ier le créa sénateur palatin. — Sa femme Isabelle, comtesse de Fleming, née en 1744, m. en 1835, eut une correspondance avec Delille, créa les magnifiques jardins de Pulawy, fonda dans cette ville des écoles, des fabriques, et réunit une belle collection d'antiquités polonaises dans un édifice spécial appelé le *Temple de la Sibylle*. — Son fils, Adam, né en 1770, fut envoyé comme otage à Saint-Pétersbourg après le partage de la Pologne en 1795, et gagna l'amitié du grand-duc Alexandre, qui, devenu empereur, le prit pour ministre des affaires étrangères jusqu'en 1805 ; il fit avec lui la campagne d'Austerlitz et celles de 1807 et de 1814, fut nommé en 1815 sénateur palatin de Pologne, curateur de l'université de Vilna, et se retira en 1821. Lors de la révolution de Pologne, 1830, il fut nommé président du gouvernement provisoire, résigna ses fonctions en 1831, et, après avoir combattu dans les dernières luttes de l'indépendance, il se retira à Paris, où il mourut en 1861. — Son fils, le prince Ladislas, a épousé la princesse Marguerite d'Orléans, fille du duc de Nemours. B.

CZASLAU, v. de Bohême, 6,310 hab. Ch.-l. de district dans le cercle de Prague. Eglise remarquable par la hauteur de sa tour, et renfermant le tombeau de Ziska, chef des Hussites.

CZEGLÉD, v. de la Hongrie, comitat de Pesth, centre important de ch. de fer. Comm. de vins ; 24,872 hab.

CZÈQUES. *V.* TCHÈQUES.

CZENSTOCHAU ou **CZENSTOCHOWA**, v. et couvent de Pologne, dans le gvt de Pietrikow, près de la frontière de Silésie et des rives de la Wartha. Le couvent est de l'ordre de Saint-Paul l'Ermite, et fut fondé en 1382 par Ladislas, duc d'Oppeln. On y conserve un portrait de la Vierge, peint, selon la tradition, par St Luc, sur une table de bois faite par St Joseph. Ce couvent, fortifié en 1620, soutint, en 1655, un siège contre les Suédois ; ses défenses ont été rasées en 1813 par l'empereur Alexandre I[er]. C'est un lieu de pèlerinage très fréquenté. Au pied de la hauteur où il est bâti se trouvent deux villes, le Vieux et le Nouveau Czenstochau ; elles ont ensemble 18,000 hab.

CZERNI (GEORGE **PETROVITCH**, DIT), c.-à-d. *le Noir*, à cause de son teint basané, né en 1770 près de Belgrade, d'une famille française, dit-on, m. en 1817. Il servit dans les armées autrichiennes, qu'il ne tarda pas à abandonner, après avoir tué son capitaine. Puis, il forma le projet de délivrer son pays de la domination des Turcs, contre lesquels il avait été animé, dès l'enfance, d'une haine implacable. Il réunit des bandes de Croates, d'Esclavons et de Grecs, leur imposa une discipline rigoureuse, s'empara de Belgrade en 1800, et se fit reconnaître par la Porte hospodar de Serbie. Ayant repris les armes en 1806, il fut moins heureux, essuya un grand échec près de Widdin, et, après des combats multipliés, il avait perdu la Serbie en 1813. Le tzar Alexandre I[er] l'ayant créé prince et général russe, il se hasarda de rentrer sur le territoire ottoman, fut pris et conduit au pacha de Belgrade, qui le fit mettre à mort. Poussant l'énergie jusqu'à la cruauté, il avait tué son père et son frère, qu'il croyait être d'intelligence avec l'ennemi. — Son fils, ALEXANDRE, né en 1806, élevé en Russie, fut élu prince de Serbie en 1842. PL.

CZERNIGOV, v. de Russie. (*V.* TCHERNIGOV.)

CZERNOWITZ ou **CZERNOWICE**, v. de l'Autriche-Hongrie (Bukovine), sur la rive dr. du Pruth, et au pied du mont Czernowitz. Ch.-l. de la Bukovine. Archevêché grec-oriental ; 45,600 hab., dont 4,500 juifs. Fabr. d'orfèvrerie, joaillerie. C. P.

CZERNY (CHARLES), célèbre professeur de piano, né à Vienne (Autriche) en 1791, m. en 1857, se forma par l'étude des œuvres de J.-S. Bach, Mozart, Clementi, Beethoven et Albrechtsberger. Il compta parmi ses élèves Liszt et Dœhler. Au milieu des soins du professorat, il put écrire plus de 1,000 compositions (symphonies, ouvertures, morceaux de piano, concertos, messes, motets, etc.). B.

CZERSK, v. de Pologne, dans le gvt de Varsovie ; 800 hab. Anc. capit. de la Mazovie et résidence des ducs. Elle fut ruinée par les Suédois.

CZIRKNITZ. *V.* ZIRKNITZ.

CZORTKOW, v. de l'Autriche-Hongrie dans le cercle de Lemberg, sur le Sereth ; 6,870 hab., avec les faub. Commerce de tabac.

D

DABO, vge d'Alsace-Lorraine, cercle de Sarrebourg ; 2,700 hab. Scieries de planches ; boissellerie. Il s'est élevé au XVIII[e] siècle près de l'emplacement de la ville de Dachsbourg. (*V. ce mot.*)

DABCUL, **DABOL** ou **DABUL**, v. de l'Hindoustan anglais (présidence de Bombay), port sur la côte du Konkan dans la mer des Indes, dans la prov. de Bedjapour. Pillée en 1509 par les Portugais ; 4,000 hab.

DABSCHELIM, nom d'une dynastie de rois indiens du Goudjérate. Ce fut pour un prince de cette dynastie que le vizir Pilpay composa ses *Fables*. Un autre vizir de leur cour inventa le jeu des échecs.

DACCA. *V.* DAKKA.

D'ACEILLY. *V.* CAILLY.

DACES. *V.* DACIE.

DACH (SIMON), poète lyrique allemand, né à Memel en 1605, m. en 1659, recteur en second et professeur de poésie à l'université de Kœnigsberg. Ses œuvres, d'un genre simple et naturel, sont disséminées dans plusieurs recueils ; une partie, sous le titre d'*Œuvres poétiques*, parut en 1696, Kœnigsberg, in-4° ; d'autres sont insérées dans la *Biblioth. des poètes allemands* de Guill. Müller, Leipz., 1823, 5[e] vol. Plusieurs de ses odes religieuses figurent dans les livres de cantiques.

V. une *Étude* en all. sur Dach, par Gebauer, Tubing., 1828. La biblioth. de Kœnigsberg a un recueil de Dach en 6 vol. mss.

DACHAU, brg de Bavière (cercle de Haute-Bavière), sur l'Amper ou Ammer ; 2,726 hab. Brasseries, distilleries, moulins à huile.

D'ACHERY. *V.* ACHÉRY (D').

DACHINABADES, anc. peuple de l'Inde en deçà du Gange, sur les côtes O., dans le *Dekhan* actuel.

DACHSBOURG (COMTÉ DE). Il s'étendait au pied des Vosges, dans l'Etat actuel de l'Alsace-Lorraine (cercle de Sarrebourg), et dépendait de l'empire d'Allemagne. La cap. était Dachsbourg, fondée par Dagobert II, patrie de Brunon, évêque de Toul et pape sous le nom de Léon IX. Le comté devint plus tard la propriété des comtes de Linange ; mais, en 1677, le château féodal des comtes de Dachsbourg fut détruit par les Français, et près de là fut bâti le village de Dabo. A. G.

DACHSTEIN, *Dachtenium, Dagoberti saxum*, petite v. d'Alsace, cercle de Strasbourg, sur la rive dr. de la Bruche ; 1,600 hab. Cédée à la France par le traité de Ryswick, 1697, perdue en 1871.

DACHSTEIN, montagne de 3,032 m. dans les Alpes autrichiennes, entre la Salza et l'Enns.

DACIE, *Dacia*, contrée de l'Europe anc. au S.-E. de la Sarmatie, auj. partie de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Moldavie, de la Valachie, de la Bessarabie et de la Bukovine ; entre la Theiss à l'O., les Karpathes et le Dniester au N., le Pont-Euxin et le Danube à l'E. et au S. Elle était habitée, avant les Romains, par les Daces, à l'O., divisés en 15 tribus, et par les Gètes, à l'E., qui avaient sans doute la même langue et le même gouvernement. Au centre était le mont Cokajon (Kaszon), résidence du pontife des Gètes. Auguste s'était contenté de réprimer les incursions des Daces ; Domitien, qui voulut les soumettre, fut battu et acheta la paix ; Trajan, pour substituer à la frontière insuffisante du Danube la ligne infranchissable des Karpathes, réduisit la Dacie en province romaine, 105. Elle fut alors divisée en : Dacie riveraine, sur les bords du Danube, Dacie intérieure ou méditerranée, Dacie alpestre ou montagneuse, au N., et reçut de nombreux colons romains. La capitale était *Zarmizegethuza* (Gradisch), vers le centre, sur la *Sargetta* (Istriga), dans le lit de laquelle le roi Décébale, avant sa défaite et sa mort, cacha ses trésors ; cette ville s'appela *Ulpia Trajana* et *Augusta Dacica* ; elle est auj. en ruine près de Varhely, bourg de la Transylvanie. Il y avait encore *Tibiscus* (Temeswar), à l'O., près des grands retranchements élevés par les Romains contre les Germains ; *Zernes* (Czernitz), à l'O. du pont de Trajan sur le Danube ; *Apulum* (Weissembourg), sur le Marisius, plus tard *Alba Julia*. Pour ne pas abandonner les colons romains, Adrien conserva la Dacie ; mais Aurélien l'abandonna, 274. Toutefois, pour que le nom ne disparût pas de la liste des possessions romaines, il appela Dacie une petite prov. située sur la rive dr. du Danube, en face de l'anc. Dacie, dans la partie centrale de la Mœsie. Sardique fut la capitale de cette nouvelle Dacie. On appela Dacie, sous les empereurs suivants, un diocèse divisé en : Dacie riveraine entre la Theiss et le Danube, cap. Ratiaria ; Dacie intérieure, cap. Sardique ; Dacie transalpine (Valachie, Moldavie, Bessarabie) ; Mœsie supérieure, cap. Viminacium ; Dardanie, cap. Scupi ; Prévalitane, cap. Scodra. Située sur le grand chemin de l'invasion germanique, la Dacie de Trajan fut ensuite en proie aux Goths, aux Gépides, aux Avares ; les Moldaves et les Valaques s'appellent encore auj. Roumains et se regardent avec raison comme les descendants des colons romains du II[e] siècle. A. G.

DACIER (ANDRÉ), philologue, né à Castres en 1651, m. en 1722. Il suivit, à Saumur, les leçons de Tanneguy Lefèvre,

dont la fille étudiait avec succès les langues anciennes. La conformité de leurs goûts détermina une union que Ménage qualifia de *mariage du grec avec le latin*. Déjà Dacier était, à Paris, l'un des collaborateurs de Huet pour les éditions *ad usum Delphini*. Nommé garde du cabinet du Louvre, il entra à l'Académie des inscriptions et à l'Académie française en 1695. Sa vie laborieuse se prolongea péniblement pendant deux années après la mort de sa femme. La sagacité de son érudition se fit connaître par une édition de *Festus*, in-4°, 1681. Elle parut encore dans une foule de notes archéologiques qui font rechercher les traductions, généralement médiocres, qu'il a données d'*Horace*, 10 vol. de *Marc-Antonin*, 2 vol. de la *Poétique* d'Aristote, in-4° et in-12 ; de l'*Œdipe* et l'*Electre* de Sophocle, de quelques traités d'*Hippocrate*, 2 vol. ; de plusieurs dialogues de Platon, 2 vol. ; des *Vers dorés* et du *Commentaire de Hiéroclès*, du *Manuel d'Épictete*, 2 vol. ; des *Vies des Hommes illustres de Plutarque*, 8 vol. in-4°. La Biblioth. nationale de Paris a de lui des notes mss sur Quinte-Curce.

J. T.

DACIER (ANNE **LEFÈVRE**, Mme), née à Saumur en 1654, m. en 1720, reçut de son père, homme savant et professeur habile, des leçons dont elle tira un tel profit, que le duc de Montausier lui proposa de travailler à la collection des auteurs latins destinée à l'éducation du Dauphin. Elle refusa d'abord par modestie, mais ensuite consentit à commenter *Aurelius Victor, Florus, Eutrope, Dictys de Crète* et *Darès le Phrygien*. Elle épousa Dacier en 1683, et tous deux renoncèrent au protestantisme en 1685. Leur abjuration, librement déclarée, parut sincère et désintéressée. Ils eurent deux filles et un fils. Ce dernier expia par sa mort, à 11 ans, une sorte de génie prématuré. L'union de M. et de Mme Dacier fut heureuse, et la gloire de celle-ci fut plutôt au-dessus qu'au-dessous de celle de son mari. Outre les éditions précitées, on lui doit une bonne édition de *Callimaque*, et des traductions avec notes d'*Anacréon* et de *Sapho ;* de l'*Amphitryon*, de l'*Epidicus* et du *Rudens* de Plaute ; du *Plutus* et des *Nuées* d'Aristophane ; des *Comédies* de Térence ; de deux *Vies de Plutarque*, de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* d'Homère. Ces traductions, supérieures, pour l'intelligence des textes, à celles qui avaient précédé, sont lourdes et pénibles à lire ; les poëtes surtout perdent tout leur charme. Quand La Motte fit son étrange abrégé de l'*Iliade* en vers français, et ne craignit pas d'attaquer les anciens, ils furent défendus par Mme Dacier dans le volume *des Causes de la corruption du goût*. On a d'elle encore : *Homère défendu contre l'Apologie du R. P. Hardouin*. La Motte eut pour lui l'avantage de la politesse ; son adversaire, celui du sens et de la raison. J. T.

DACIER (BON-JOSEPH), né à Valognes en 1742, m. doyen des académiciens français en 1833. Élève et collaborateur de Foncemagne, il suivit la carrière de la littérature et de l'érudition. En 1772, il entra à l'Académie des inscriptions, dont il fut secrétaire perpétuel depuis 1782 jusqu'à sa mort. Membre du corps municipal de Paris au commencement de la Révolution, il refusa le portefeuille des finances que lui offrit Louis XVI. A la création de l'Institut, 1795, il en fit partie, fut membre du Tribunat, 1799, conservateur de la Bibliothèque nationale, 1800, et, en 1823, membre de l'Académie française.

Ses principaux ouvrages sont : *Traduction des Histoires d'Elien*, 1772 ; *la Cyropédie de Xénophon*, 2 vol., 1777 ; *Rapport sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis 1789*, in-4° et in-8°, 1810 ; les 70 premières feuilles d'un *Froissart*, in-fol. ; des *Dissertations* philologiques, des *Mémoires historiques*, de nombreux *Eloges* d'académiciens, etc.

J. T.

DACOTAH. *V.* DAKOTAH.

DACTYLES, très anciens génies phrygiens de l'Ida, auxquels on attribuait l'invention et le travail du fer ; plus tard on les considéra comme les magiciens ou des artistes au service de Cybèle ; on les confondit tantôt avec les Curètes et les Corybantes, tantôt avec les Cabires et les Telchines. Leur nom dérive de leur habileté de main, *dactylos* signifiant doigt en grec. Les Dactyles étaient placés sur l'Ida de Phrygie ou sur l'Ida de Crète. Quelques mythographes parlent de 10 Dactyles, d'autres de 52 ou de 100. Trois Dactyles phrygiens sont connus par leurs noms : *Kelmis* (le fondeur), *Damnameneus* (le marteau), et *Akmon* (l'enclume).

Lobeck. *de Idæis Dactylis*, *Gaz. Archéol.*, 1877, p. 35. S. RE.

DACTYLIOMANCIE, divination par la bague chez les anc. Romains. Celui qui la voulait pratiquer récitait certaines prières magiques, puis attachait à un fil très fin une bague qu'il tenait suspendue au milieu d'un bassin de métal, autour duquel étaient gravées les 24 lettres de l'alphabet. L'anneau se balançait vers telles ou telles lettres qui, réunies, formaient des mots, et les mots des vers hexamètres, comme les oracles de la Pythie. C. D—Y.

DACTYLIOTHÈQUE, *dactyliotheca*, écrin, boîte ou étui à mettre les anneaux, chez les anc. Romains, quand le luxe se porta sur ces objets.

DADER ou **DADAR**, v. du Béloutchistan, sur la riv. de Bolan, à l'entrée du défilé de ce nom ; 2,000 hab.

DADIAN, célèbre famille arménienne de Constantinople, dont l'origine remonte au Ve siècle, a pour chef Khalil, Arakel Dad, fils d'un riche banquier, né en 1753 à Gamaragab, village d'Agn (Grande-Arménie). Doué du génie de la mécanique, il se rendit à Constantinople, où il construisit, pour la fabrication des poudres, du drap, et pour la fonderie des canons, plusieurs machines remarquables. Le sultan Sélim III lui confia, en 1795, l'inspection de la poudrerie du village d'Azadlou, près de Constantinople. Le schah de Perse ne put obtenir de Mahmoud II que Dad lui fût envoyé pour construire des machines. Il mourut à Constantinople en 1812, surnommé par ses compatriotes *le Vaucanson de l'Arménie*. Son fils JEAN et son petit-fils BOGHOS furent les héritiers de ses fonctions et de ses vertus patriotiques. C.—A.

DADIAN, titre que portent les membres de l'ancienne famille régnante de Mingrélie. Ils conservent en même temps le titre d'Altesse sérénissime.

DADON (SAINT), archevêque de Rouen au VIIe siècle, conseiller de Dagobert, est le même que St Ouen. (*V. ce nom.*)

DADUN-KHAN, v. de l'Hindoustan anglais (Pendjab), près du Djelam ; 13,340 hab. Mines de sel gemme.

DADUQUE, du grec *das*, flambeau, et *ekhein*, avoir ; un des principaux ministres des mystères d'Éleusis. Image du soleil, il en portait les attributs. Le daduque était pris exclusivement dans la famille des Céryces. Il purifiait les adeptes avant l'initiation. Dans la 5e nuit de la fête, qui était consacrée à la représentation des courses de Cérès cherchant sa fille, il marchait à la tête des Lampadophores. C'était encore son rôle, le lendemain, dans le transport d'Iacchus à Éleusis. Sa dignité était perpétuelle. Un des ministres des mystères de Bacchus et le grand prêtre d'Hercule portaient aussi, à Athènes, le nom de Daduque.

Aug. Mommsen, *Heortologie*, 1864.

DÆDALA REGIO, district du pays des Paropamisades, entre Nysa et Acadera ; auj. pays des *Safys*.

DAEL (JEAN-FRANÇOIS **VAN**), peintre flamand, né à Anvers en 1764, m. à Paris en 1840. On le mit en apprentissage chez un peintre de décors et de voitures : il suivait en même temps les cours de l'Académie. Ayant remporté en 1784 et 1785 le premier prix de dessin, il vint habiter Paris, et fut chargé de décorer quelques salles dans les châteaux de Chantilly, de Saint-Cloud et de Bellevue. Bientôt se révéla son talent pour peindre les fleurs et les fruits. Ses toiles produisirent un grand effet à l'exposition du Louvre, en 1804. Joséphine, Napoléon, Marie-Louise, Louis XVIII, l'employèrent tour à tour. Un de ses plus beaux tableaux, *la Croisée*, orne le musée d'Anvers. A. M.

DAENDELS (HERMANN-GUILL.), général hollandais, né en 1762 à Hattem (Gueldre), m. en 1818. La part qu'il prit aux troubles de 1787 en faveur des *patriotes* l'ayant obligé de fuir, il fonda une maison de commerce à Dunkerque. En 1793-94, il servit sous Dumouriez et Pichegru dans la guerre de Hollande, et exerça une grande influence dans le gouvernement de la république Batave. Sous Louis Bonaparte, il fut gouverneur de Munster, colonel-général de la cavalerie, maréchal de Hollande, et enfin gouverneur des possessions dans l'Inde de 1808 à 1811. Il développa dans les colonies la culture du café, et fit planter plus de 47 millions de pieds. Il suivit Napoléon Ier dans la campagne de Russie, sous les ordres de Rapp. Dans ses dernières années, il gouverna les possessions des Pays-Bas sur la côte de Guinée.

Il a publié en hollandais : *Etat des possessions hollandaises dans les Indes orientales*, 1814, 4 vol. B.

DAGANA, brg de Sénégambie (pays de Oualo), à 114 kil. E.-N.-E de Saint-Louis, sur la rive gauche du Sénégal ; 2,350 hab. Établissement français pour le commerce de la gomme ; ch.-l. d'un cercle qui compte 14,000 hab.

DAGH, *montagne* en persan et en turc : DAGH-estan, pays de montagnes ; Despoto-DAGH, montagne du prince.

DAGHESTAN ou GVT DE **DERBENT**, province de l'empire russe (lieutenance générale du Caucase) ; borné au N. par le territ. du Térek, à l'E. par la mer Caspienne ; environ 29,705 kil. carrés, et 501,618 hab. Il est traversé par les ramifications du Caucase. Climat très chaud dans les plaines ; sol susceptible d'une grande fertilité ; élève considérable de bétail ; exploitation de fer et de soufre. Le Daghestan est habité par plusieurs peuples distincts, en partie nomades et pasteurs : les Lesghiz, les Koumucks, les Nogaïs, des Arabes et des Juifs. Le mahométisme est la religion dominante. La capitale est Derbent ; les villes principales sont : Tarkhou, Jarassy, Barschly, Ekourah. Dans l'antiquité, ce pays, réuni au Chirwan, formait l'Albanie. La domination des Russes sur ce pays remonte au XVIe siècle ; les Tcherkesses, puis les Per-

sans, la leur disputèrent. Par la paix de Tiflis ou de Gulistan, 1813, la Perse abandonna ses droits sur le Daghestan. La soumission de Schamyl (V. *ce nom*), en 1859, amena la soumission définitive de ce pays.

DAGMAR, c.-à-d. *vierge du jour*, princesse danoise célèbre dans les anciennes traditions du Nord, fille de Przemisl Ottocar, roi de Bohême en 1198, née en 1186, m. en 1213. Son véritable nom était Marguerite. Elle fut, à 18 ans, fiancée à Valdemar le Victorieux, roi de Danemark. Son mariage fut célébré à Lubeck en 1205. Quatre ans après, elle donna naissance à un prince, qui fut Valdemar III, mort jeune. La reine Dagmar mourut regrettée pour sa charité et sa douceur. Elle fut enterrée à l'église de Saint-Bénédict, à Rigsted, à côté du roi. A. G.

DAGO, île de Russie, dans la mer Baltique, à l'entrée S.-O. du golfe de Finlande, au N. de l'île d'Oesel, dont la sépare le Sele Sund, sur la côte O. et à 22 kil. de l'Esthonie, dont elle dépend. Superf., 1,100 kil. carr.; pop., environ 12,000 hab., presque tous finnois; vastes forêts et marécages. Pêche active. On n'y trouve qu'un petit port, Tewenhaven.

DAGOBERT Ier, roi des Francs, né vers 604 de Clotaire II et de Bertrude, gouverna l'Austrasie du vivant de son père dès 622, et lui succéda en Neustrie en 628. Il dut céder l'Aquitaine à son frère Caribert, mais la recouvra lors de la mort de ce prince, 631. On l'a surnommé *le Salomon des Francs* : il eut, comme le monarque juif, le goût des plaisirs et de la magnificence. Il entretint à Clichy trois reines et un grand nombre de concubines, et crut racheter ses débauches par des libéralités envers les pauvres et par de pieuses fondations; l'abbaye de Saint-Denis lui doit son origine et ses richesses. Il fit néanmoins le relevé des possessions des couvents, et en inscrivit la moitié sur les registres du fisc. On lui reproche d'avoir fait égorger en une nuit 10,000 familles bulgares qui lui avaient demandé asile contre les Avares. Il s'entoura de ministres gallo-romains, Ega, St Éloi, St Ouen, contint l'esprit d'indépendance des Bretons et des Gascons, mais soutint une guerre malheureuse contre le Franc Samo, chef des Wendes. Il mourut en 638, après avoir fait reviser la loi salique. Ce qu'on appelle le fauteuil de Dagobert est une chaise curule romaine. B.

DAGOBERT II, roi d'Austrasie, 656-679, fils de Sigebert II et petit-fils de Dagobert Ier, fut dépouillé du pouvoir par Grimoald, maire du palais, et envoyé en Irlande. Il revint en 674, soutint une guerre contre Thierry III, roi de Neustrie, et fut assassiné.

DAGOBERT III, fils de Childebert III, lui succéda en 711, à l'âge de 12 ans, régna sous l'autorité de Pépin d'Héristal, et mourut en 715.

DAGOBERT (Luc-Siméon-Auguste), général français, né en 1736 à La Chapelle, près de Saint-Lô, fit toutes les campagnes de la guerre de Sept ans, se distingua au début des guerres de la Révolution dans la campagne des Alpes maritimes, au col de Bronns, à Sospello, au col de Negro, sur les rives de la Vesubia, fut nommé général en chef de l'armée des Pyrénées orientales, et, malgré le délabrement de sa santé, malgré le mauvais état de ses troupes, s'empara de la Cerdagne et de la vallée du Carol, défit les Espagnols à Mont-Louis et à Campredon, et resta maître du val d'Aran. Il succomba à ses souffrances, à Puycerda, en avril 1794.

Il a laissé une *Nouvelle Methode d'ordonner l'infanterie*, 1793. B.

DAGON, divinité phénicienne, un des symboles de la fécondité, avait, disait-on, enseigné aux hommes l'usage de la charrue. On le représentait sous la forme d'un homme dont le corps se terminait par une queue de poisson. Les Philistins l'honoraient à Azoth et à Gaza. C'est dans son temple qu'ils placèrent l'Arche d'alliance, enlevée aux Hébreux.

DAGOUMBA, roy. de la Guinée; cap. Yanhdi. Tributaire des Ashantee. Comm. d'esclaves, poudre d'or, peaux de chèvres.

DAGUERRE (Louis-Jacq.-Mandé), peintre-décorateur, né en 1787 à Cormeilles (Seine-et-Oise), m. en 1851. Il se fit connaître par de magnifiques décorations à l'Ambigu-Comique et à l'Opéra, et par l'invention du Diorama, où les procédés de peinture et d'éclairage naturel étaient habilement combinés. En 1839, son nom acquit une immense célébrité par l'apparition du *daguerréotype*. Porta, Ch. Wedgwood, et Humphrey Davy, avaient déjà essayé de produire des images à l'aide de la lumière et de la chambre obscure, sans parvenir à les fixer. On doit associer Niepce à Daguerre dans l'honneur de l'invention de la photographie. (V. Niepce.)

DAGUESSEAU (Henri), et non pas *d'Aguesseau* comme on l'écrit souvent, né à Paris en 1635, d'une famille de magistrats, m. en 1716, fut nommé par Colbert intendant de Limoges, de Bordeaux et du Languedoc successivement. Partout il réforma les abus, encouragea l'agriculture et l'industrie, et fit régner la justice. Il hâta l'achèvement du canal du Midi. Appelé au conseil d'État en 1685, il conseilla la clémence envers les protestants des Cévennes, et inspira à Louis XIV l'idée de créer l'ordre de Saint-Louis. B.

DAGUESSEAU (Henri-François), fils du précédent, né à Limoges le 27 nov. 1668, m. le 9 fév. 1751. Descendant d'Omer Talon par sa mère, il fut nommé à 22 ans avocat général au parlement de Paris. Il opéra une révolution dans l'éloquence du barreau par ses discours où la raison et la science s'exprimaient dans une langue noble et pure. Procureur général en 1700, il montra autant de modération que de fermeté dans l'exercice de la vindicte publique, et traça de judicieuses instructions sur la procédure criminelle. On a dit que, dans ses *Mercuriales*, les principes de Caton et de Lycurgue semblaient mis en œuvre par Cicéron et Démosthène. Membre de la commission instituée pour remédier à la famine de 1709, il fit preuve d'une activité infatigable et d'une charité sans bornes. L'estime que Louis XIV avait de lui ne le sauva pas d'une disgrâce, lorsqu'il combattit la bulle *Unigenitus*. En 1715, Daguesseau prit une grande part à l'arrêt du parlement qui cassa le testament du roi : deux ans après, il fut nommé chancelier par le Régent. Bientôt privé des sceaux à cause de son opposition au système de Law, il rentra en faveur après la chute du système, se trouva en proie à de nouveaux embarras au sujet de la bulle *Unigenitus*, finit par l'accepter sur les instances de Dubois, et n'en fut pas moins exilé une 2e fois, et remplacé aux sceaux, en 1722. Retiré dans sa terre de Fresnes, il s'occupa de poésie, de religion, d'études de linguistique, et rédigea des *Instructions à mes enfants*, cours complet d'éducation judiciaire. Le cardinal Fleury, le rappelant à la cour en 1727, lui rendit une partie de ses fonctions, mais ne lui restitua les sceaux qu'en 1737. Daguesseau opéra alors d'importantes réformes législatives, fit cesser les diversités de la jurisprudence, établit des principes solides et clairs, et régla en particulier les donations, les testaments, les substitutions. Après de nombreux travaux qui annonçaient autant de science que de jugement, il résigna ses fonctions en 1751.

Ses *Œuvres* forment 13 vol. in-4°, 1759-89, ou 16 vol., 1819; on a publié ses *Lettres inedites*, 1824. V. *Eloge* de Daguesseau par Thomas, et l'*Histoire de sa vie et de ses œuvres* par Boullee, 2e edit., Paris 1849, in-12. B.

DAHÆ, anc. tribu scythique de l'Asie, à l'O. des Massagètes et sur les deux rives de l'Oxus.

DAHAL ALLEY (Iles). *V.* Aliæi insulæ.

DAHER. *V.* Dhaher.

DAHLAK (Ile). *V.* Dhalak.

DAHLBERG (Éric, comte de), ingénieur militaire suédois, né en 1625, m. en 1703. Directeur des forteresses du royaume, il les mit en défense d'après les principes de Vauban. Ce fut d'après son avis et son plan que Charles-Gustave passa les Belt glacés, 1658. Sous Charles XI, il fut nommé gouverneur de Livonie, 1690, feld-maréchal et sénateur.

Il a donné le plan et la plupart des dessins de la *Suecia antiqua et hodierna*, et 112 planches, cartes et plans, pour l'*Histoire de Charles-Gustave* par Puffendorf.

DAHLEN, v. de Saxe, cercle de Leipzig; 2,900 hab. Tourbe; garance; toiles et cotonnades. — v. de Prusse (prov. du Rhin), dans le cercle de Gladbach; 6,035 hab. Toiles, velours, soieries.

DAHLMANN (Nicolas), général français, né à Thionville en 1769, m. en 1807. Il entra au service comme enfant de troupe, gagna tous ses grades par des actions d'éclat, fit la campagne d'Égypte, après laquelle il entra dans la garde consulaire, devint, après Austerlitz, commandant des chasseurs à cheval de la garde impériale, et fut blessé mortellement à Eylau.

DAHME, v. de Prusse (Brandebourg), sur la Dahme; 4,900 hab. Lainages, toiles. Défaite des Français, 1813.

DAHNA (Désert de), grand désert du S. de l'Arabie, formé de sables mouvants qui reposent sur une base de granit.

DAHOMEY, l'un des royaumes de la Guinée supérieure ou Soudan maritime, ayant au N. des limites inconnues, touchant à l'E. au roy. de Bénin, au S. au golfe de Guinée, à l'O. au pays des Ashantee. Cap. Abomey. Le port principal est Whydah. Climat chaud et assez malsain. Sol plat et fertile; immenses forêts, où les arbres acquièrent des dimensions telles, qu'on en fait des canots d'une seule pièce pouvant contenir 70 à 100 personnes. Bétail en abondance. Bêtes féroces nombreuses. Effroyables orages dans la saison des pluies. Comm. d'huile de palmier. Ce pays, dont la religion est le fétichisme, est gouverné par un roi absolu, ayant droit de vie et de mort sur ses sujets qui le révèrent et le craignent comme un dieu; ce roi est gardé par une armée de femmes; son trône est incrusté de dents humaines. La cruauté de son gouvernement est inouïe; en 1843, un officier français, témoin d'une fête en l'honneur des aïeux du roi, évalua à 1,000 le nombre des victimes humaines sacrifiées. Ces sacrifices, appelés *cou-*

tumes, ne sont pas encore abolis, mais le nombre des victimes est moindre. — Les Anglais se sont établis sur la côte à Lagos et à Badagry, et les Français à Porto-Novo.

V. Forbes, *Dahomey and the Dahomans*, Lond., 1850, 2 vol. ; Bérand, *Note sur le Dahomé*, dans le *Bull. de la Soc. de géogr.*, nov. 1866, p. 371 ; Skertchly, *Dahomey as it is*, Londres, 1874 ; l'abbé Bouche, *le Dahomey, son histoire*, dans *l'Explorateur*, 1876.

DAHRA, région de l'Algérie (prov. d'Oran), entre la rive dr. du Chélif et la mer. C'est dans ses montagnes que Bou-Maza excita, en 1845, une insurrection de Kabyles, réprimée par les colonels Leroy de Saint-Arnaud et Pélissier.

DAIDIES (du grec *dax*, torche), fête célébrée à Athènes pendant trois jours, et durant laquelle on allumait des torches. Le premier jour rappelait les douleurs de Latone en mettant au monde Apollon et Diane ; le 2e, la naissance de Glycon ; le 3e, les noces de Podalyre et d'Olympias.

DAILLE (Jean), en latin *Dallæus*, théologien calviniste, né en 1594 à Châtellerault, m. en 1670, fut pendant sept ans précepteur des petits-fils de Duplessis-Mornay, les accompagna dans leurs voyages en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, et exerça le ministère à Forest, 1623, à Saumur, 1625, et à Charenton, 1626.

On a de lui plusieurs ouvrages pleins de savantes recherches, entre autres : *Traité de l'emploi des SS. Pères*, Genève, 1632, in-4o, réfuté par Scrivener dans son *Apologia pro Patribus*, Lond., 1672, in-4o ; *Apologie des Eglises réformées*, 1633 ; *la Foi fondée sur les Saintes Ecritures*, 1634 ; *de Confirmatione et Extrema Unctione*, 1659, in-4o ; *de Auriculari Confessione*, 1661, in-4o ; *de Cultibus religiosis Latinorum*, 1671, in-4o ; 20 vol. de *Sermons*.

DAILLON. *V.* Lude (Du).

D'AILLY (Pierre). *V.* Ailly.

DAIMACHUS, historien grec de la fin du IVe siècle av. J.-C., avait écrit des ouvrages, auj. perdus, sur l'Inde, l'*Histoire des sièges*, etc. Magius, dans le *Fax Artium* de Gruter, p. 1330, dit qu'il a vu un ms. de l'*Histoire des sièges ;* tout espoir n'est donc pas perdu de le retrouver. S. Re.

DAIN (Olivier **LE**). *V.* Le Dain.

DAIR, DOIRE ou **DARE**, mot qui, dans l'anc. langue de l'Irlande, signifiait *chêne ;* il se trouve souvent uni au nom d'une église, d'un monastère, d'une ville, les premières églises d'Irlande s'étant élevées au pied des chênes, adorés des païens. Ex : Dair*magh*, dans le comté du Roi, signifie Plaine des chênes ; Doire-*Calgaich*, auj. *Derry ; Kil*dare, etc.

DAIR-EL-KAMAR ou **DÉIR-EL-KAMAR**, c.-à-d. *couvent de la lune*, v. de Syrie (eyalet du Liban), sur le versant du Liban, à 36 kil. S. de Beirouth ; 15,000 hab. avant les massacres de mai 1860, 2,175 auj. (*V.* Liban.)

DAIRA, *la Savante*, divinité des mystères d'Éleusis. On la fait fille de l'Océan, et, par Mercure, mère d'Éleusis, ou sœur du Styx. D'autres la confondent avec Vénus, Cérès, Junon et Proserpine.

DAIRA. *V.* Deïra.

DAIRI. *V.* Japon et Mikado.

DAKAR, v. et port du Sénégal, sur la presqu'île terminée par le cap Vert, en face de l'île de Gorée et occupée par la France en 1857. Le port, creusé de 1862 à 1867, est une station navale importante et sert de point de relâche aux paquebots français allant de Bordeaux aux ports de l'Amérique du Sud. Chemin de fer de Dakar à Saint-Louis ; 2,845 hab. E. D—y.

DAKCHA, dieu indien, fils aîné de Brahma, qui le fit sortir de son orteil. On le regarde comme l'auteur du 1er système astronomique, et on lui attribue la combinaison de l'année lunaire et du système planétaire.

DAKHEL, oasis sur la limite du désert de Libye, à l'O. de la haute Égypte et de l'oasis El-Khargéh. Ch.-l. El-Kasr ; 17,000 hab., de race arabe, tributaires de l'Égypte ; productions : orge, riz, dattes, grenades, figues.

DAKKA ou **DACCA**, v. de l'Hindoustan anglais, sur le Vieux-Gange, dans la présidence et à 250 kil. N.-E. de Calcutta ; 70,000 hab. Ch.-l. du district de son nom ; cour d'appel, factorerie et collège anglais. Cette ville, encore considérable, l'était beaucoup plus autrefois, et avait des fabriques de mousseline renommées. Elle fut, au XVIIe siècle, la capitale du Bengale. — La prov. de Dakka a 40,456 kil. carrés et 7,592,932 hab. Le district propre de Dakka, arrosé par le Gange et le Brahmapoutra, a 7,502 kil. carrés, et 1,852,993 hab. Culture du riz, du coton, de l'indigo et de la canne à sucre.

DAKOTAH (Territoire du), formé en 1861 au N.-O. des États-Unis de l'Amérique du N. Borné au N., par le Dominion of Canada ; arrosé par la rivière Rouge du N., le Missouri et ses affluents, Petit-Missouri et Rivière-à-Jacques ; 386,153 kil. carr. ; 135,177 hab. Capit. Yankton ; v. princ. Vermillion. Commerce de fourrures ; mines d'or et de fer. Ce territoire est parcouru par les Indiens Sioux ou Dakotahs, Chippeways et Ponkas, contre lesquels le gvt fédéral a bâti les forts Clark, Randall, etc. C. P.

DAKOTAHS. *V.* Sioux.

DAL, en suédois *vallée* comme en allemand *thal*.

DAL ou **DAL-ELF**, fl. de Suède, formé, près de Falun, de la réunion des deux rivières Oester-Dal et Wester-Dal ; traverse plusieurs lacs, passe à Hédémora, Avestad, Elf-Karleby, où il forme une belle cascade de 130 m., et se jette dans le golfe de Botnie, à 15 kil. au-dessus de Gefle. Cours de 450 kil.

DALAI LAMA. *V.* Lama.

DALARNE. *V.* Dalécarlie.

DALAYRAC (Nic.), compositeur de musique, né à Muret en 1753, m. en 1809. N'ayant aucune vocation pour le barreau, auquel on le destinait, il vint à Paris en 1774 avec un brevet d'officier, et entra dans les gardes du comte d'Artois. Une passion qu'il avait eue dès l'enfance pour le violon, et la nécessité de subvenir aux dépenses de ses plaisirs, le portèrent à étudier la composition musicale. Élève de Langlé et ami de Grétry, il écrivit la musique des fêtes données à Voltaire par la loge des Neuf-Sœurs, et à Franklin chez Mme Helvétius, 1778. Puis, avec des pièces fournies par Marsollier et Monvel, il se lança au théâtre, où il eut les plus brillants succès. Ses principaux opéras sont : *Nina, ou la Folle par amour*, 1786 ; *Azemia, ou les Sauvages, Renaud d'Ast*, 1787 ; *les Deux petits Savoyards*, 1789 ; *Camille, ou le Souterrain*, 1791 ; *Roméo et Juliette*, 1793 ; *Gulnare, la Maison isolée*, 1797 ; *Léon*, 1798 ; *Adolphe et Clara*, 1799 ; *Maison à vendre*, 1800 ; *Picaros et Diego*, 1803 ; *Gulistan*, 1805. Dalayrac avait le sentiment de l'effet dramatique ; ses chants sont gracieux et faciles, sans grande originalité. Il a laissé aussi d'excellentes romances. B.

DALBERG, famille catholique d'Allemagne qui remonte au XIe siècle, et dont les membres remplirent toujours les fonctions de trésoriers du chapitre de Worms. Un Dalberg couronna, en 1002, l'empereur Henri II. Depuis ce temps, il fut d'usage qu'à chaque couronnement le héraut impérial demandât à haute voix : « Y a-t-il ici un Dalberg ? » Le membre présent de cette famille était alors créé, par le nouvel empereur, 1er chevalier de l'Empire. Napoléon Ier, après la chute de l'empire d'Allemagne, voulut conserver cet usage dans l'empire français. La famille Dalberg se compose actuellement de deux branches : *Dalberg-Hernsheim* et *Dalberg-Dalberg*. E. S.

DALBERG (Jean Camerer de), en latin *Dalburgius*, né à Oppenheim en 1445, évêque de Worms en 1482, m. en 1503, contribua à la renaissance des lettres en Allemagne. Il était lié avec Agricola, Celtès, Reuchlin. Il présida à Heidelberg, 1480, la plus anc. académie allemande, fondée sous le nom de *Societas litteraria Rhenana*.

V. Zapf, *sur la Vie et les Mérites de J. de Dalberg*, Zurich, 1798. B.

DALBERG (Ch.-Théod.-Ant.-Marie, baron de), né à Hernsheim en 1744, m. en 1817. Élève de l'université de Gœttingue, reçu docteur en droit à Heidelberg en 1761, il entra dans les ordres et devint chanoine de Wurtzbourg et de Worms, gouverneur d'Erfurth, 1772, coadjuteur de Mayence, 1787, évêque de Constance, 1800, électeur de Mayence et archichancelier de l'Empire, 1802. Lors du remaniement de l'Allemagne en 1803, il reçut, en échange de Constance, de Mayence et de Worms, cédées à la France, Ratisbonne, Aschaffenburg et Wetzlar. En 1806 il fut prince-primat de la Confédération du Rhin, et devint grand-duc de Francfort-sur-le-Mein quand Ratisbonne fut donnée à la Bavière. Il resta fidèle à Napoléon Ier dans ses revers, et se vit enlever, en 1813, une partie de ses domaines par les alliés. Prélat d'une piété tolérante, prince actif et juste, savant éclairé, écrivain plein de distinction, il releva l'Académie d'Erfurth, forma des établissements pour les pauvres à Ratisbonne, améliora les écoles, encouragea les ecclésiastiques à l'étude, fit progresser la culture dans le diocèse de Constance, traça les belles promenades de Francfort et délivra les juifs de cette ville du régime oppressif auquel ils étaient soumis. On lui a élevé un monument dans la cathédrale de Ratisbonne. Correspondant de l'Institut de France, il fut en relation avec Herder, Gœthe, Wieland et Schiller.

On a de lui divers écrits en allemand : *Considérations sur l'univers*, Francfort, 1777 ; *Principes d'esthétique*, 1791 ; *de la Conscience, ou du Fondement universel de la sagesse*, Erfurth, 1793 ; *de l'Influence des sciences et des arts sur la félicité publique*, 1806, etc. B.

DALBERG (Wolfgang-Héribert, baron de), frère du précédent, né en 1750, m. à Mannheim en 1806, fut ministre d'État de Bade. Protecteur des arts et des sciences, intendant du théâtre de Mannheim, il a laissé des ouvrages dramatiques, la plupart imités de Shakspeare et de Cumberland.

DALBERG (Éméric-Joseph, duc de), fils du précédent, né à Mayence en 1773, m. à Hernsheim en 1833. Après avoir étudié à Gœttingue, il fit son éducation diplomatique dans la chancellerie du baron de Hügel, ministre de l'Empire à la diète de Ratisbonne, représenta à Paris, en 1803, le margrave de Bade, dont il devint ministre des affaires étrangères en 1809, fut pris en affection par Talleyrand, épousa la marquise de Brignoles, dame d'honneur de l'impératrice Joséphine, se fit naturaliser Français, fut nommé duc et conseiller d'État, et

négocia auprès du prince de Schwarzenberg le mariage de Marie-Louise avec Napoléon Ier. En 1814, il abandonna l'un des premiers la cause de l'empereur, fut l'un des 5 membres du gouvernement provisoire de France, et assista au congrès de Vienne en qualité de plénipotentiaire; la pairie en 1815, puis l'ambassade de Turin, furent la récompense de son ingratitude envers l'empereur. On a prétendu qu'il avait travaillé à l'*Histoire de la Restauration* par M. Capefigue. B.

DALDORFF (Valentin), né en Holstein, m. en 1715. Il était adjudant général en Holstein, quand il passa comme colonel au service de la Suède, en 1702. Dès lors il suivit Charles XII dans toutes ses campagnes, se distingua à la tête de la cavalerie à la journée d'Holofzin, accompagna le roi de Poltava à Bender, prit part à la Kalabalik, devint ensuite général de cavalerie, et succomba à la bataille de Stressow, dans l'île de Rügen. A. G.

DALE (David), mécanicien célèbre, inventeur des moulins de Lanark, né en 1739 à Stewarton (Ayrshire), m. en 1806. D'abord simple ouvrier, il fut appelé à diriger une filature de coton, devint manufacturier lui-même, en association avec sir R. Arkwright, puis à son propre compte. Il occupait d'innombrables ouvriers, ménageait les forces des vieillards, et faisait instruire les plus jeunes. A. G.

DALECARLIE, en suédois *Dalarne* (pays des vallées), anc. division géographique et politique de la Suède, entre les montagnes de Norvège au N. et à l'O., l'Helsingie et la Gestricie à l'E., la Westmanie et le Wermeland au S. C'est auj. le *län* de Falun. Pays montagneux et sauvage, arrosé par le Dal, et renfermant le lac Silian : climat rude. Mines de cuivre, fer, plomb, carrières de porphyre. La population y est pauvre et émigre souvent dans les parties plus fertiles du royaume; brave et passionnée pour la liberté, elle a toujours donné le signal des révolutions. Ce fut de la Dalécarlie que sortit Gustave Vasa, pour affranchir la Suède de la domination des Danois.

DALECHAMPS (Jacques), chirurgien, botaniste et philologue, né à Bayeux en 1513, m. en 1588, étudia à Montpellier, sous Rondelet; en 1552, il s'établit à Lyon, et s'y fit une grande réputation comme praticien. Il s'occupa de la botanique avec beaucoup de zèle, et s'appliqua à rechercher l'histoire de cette science dans les auteurs grecs et latins. On a de lui, entre autres ouvrages : *Historia generalis plantarum*, Lyon, 1586, 2 vol. in-fol., trad. en français par Desmoulins, Lyon, 1615, 2 vol. in-fol., et 1653, in-fol.; un traité, en latin, sur la peste, Lyon, 1562; *Traité de chirurgie*, Lyon, 1570 et 1573, Paris, 1643, in-4° avec des planches; c'est en partie une imitation d'A. Paré. Plusieurs traités sur les sciences médicales ont été réunis par J. Amman, Amst., 1709. Dalechamps donna des éditions et trad. d'Athénée, 1552; de Pline, 1587; de Paul d'Égine, de Galien, de Cælius Aurelianus.

DALEMBERT (Jean **LE ROND**), célèbre géomètre et écrivain, né à Paris le 16 novembre 1717, m. le 29 octobre 1783. Fils naturel du chevalier Destouches et de Mme de Tencin, et abandonné dès sa naissance sur les marches de l'église Saint-Jean-le-Rond, près de Notre-Dame, il fut confié à la femme d'un pauvre vitrier qui l'éleva. Peu de jours après, son père, sans se faire connaître, lui assura une rente de 1,200 livres. A 4 ans, il fut mis dans un pensionnat d'où il sortit à 12 ans pour entrer au collège Mazarin; il y resta jusqu'à 17 ans, et y obtint de grands succès. Il s'appliqua d'abord à la science du droit, et se fit recevoir avocat en 1738. Mais la géométrie, dont il avait pris le goût au collège, l'attirait irrésistiblement : il finit par s'y livrer tout entier. Quelques mémoires qu'il présenta à l'Académie des sciences en 1739 et 1740, entre autres, *sur la réfraction des corps solides* et *sur le calcul intégral*, le firent admettre dans cette compagnie dès l'âge de 23 ans, en 1741. Après avoir publié un *Traité de dynamique*, 1743, 2e édit., 1758, et un *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides*, 1744, 2e édit., 1770, qui le placèrent au premier rang comme géomètre, il remporta, en 1746, par un mémoire *sur la cause générale des vents*, le prix de l'Académie de Berlin, qui l'élut, en outre, par acclamation, l'un de ses membres. Ses Recherches *sur la précession des équinoxes*, 1749, *sur la résistance des fluides*, 1752, 2e édit., 1770, et *sur différents points du système du monde*, 1754-56, consolidèrent sa réputation scientifique. Associé avec Diderot, son ami, pour la publication de l'*Encyclopédie*, 1751-1772, il revit toute la partie des mathématiques et de la physique générale, refit ou composa un grand nombre des principaux articles relatifs à ces sciences, et en ajouta plusieurs de littérature et de philosophie; de plus il écrivit le *Discours préliminaire*, tableau des connaissances humaines; c'est le morceau littéraire le plus remarquable que Dalembert ait produit. Ses *Éléments de philosophie*, publiés en 1759, et les éclaircissements qu'il y ajouta en réponse à ses accusateurs, permettent de le juger comme philosophe : sceptique avoué en religion et en métaphysique, mais discret et réservé, il évite de se prononcer trop hardiment sur les questions délicates. Son caractère et ses goûts l'éloignaient des discussions auxquelles il fut pourtant entraîné comme philosophe et comme encyclopédiste, particulièrement à l'occasion de son article sur Genève, pour lequel il eut à soutenir une dispute avec les pasteurs genevois, et avec J.-J. Rousseau, qui écrivit contre lui la *Lettre sur les spectacles*. Homme du monde spirituel et brillant, mais de mœurs simples, Dalembert résista aux offres de Frédéric II, qui voulait l'avoir pour président de l'Académie de Berlin, et près duquel il passa seulement trois mois en 1763. Il refusa également de faire l'éducation du fils de Catherine II; il préféra sa vie modeste et la société de Mlle de Lespinasse, à laquelle l'attacha vingt ans une tendre amitié. Il montra beaucoup de reconnaissance pour la vitrière qui l'avait élevé, retourna habiter chez elle à la fin de ses études, et y demeura plus de trente ans. Sa liaison avec Voltaire, commencée vers 1745, fut constante; elle produisit entre eux une volumineuse et très importante correspondance. Reçu, en 1754, à l'Académie française, il en devint secrétaire perpétuel en 1772, et y lut des *Éloges historiques* de la plupart des académiciens morts de 1700 à 1770; ce recueil, en 6 vol., 1779-87, dont les cinq derniers ont été publiés par Condorcet, forme une suite naturelle à l'*Histoire de l'Académie française* par Pellisson et d'Olivet; les morceaux qui le composent sont pleins d'exactitude et de justesse, quelques-uns accompagnés de notes très intéressantes, et la plupart formant d'excellentes notices; mais le style est froid, la diction souvent prolixe et dénuée d'élégance. « Dalembert, dit M. Villemain, est un esprit supérieur et même créateur dans les sciences mathématiques; mais, sur la philosophie morale, il est écrivain froid et sans idées nouvelles; et il a traité de la littérature avec des vues étroites, mesquines, paradoxales, sans être piquantes. »

Dalembert a laissé une traduction d'un grand nombre de morceaux de Tacite, des *Mémoires sur Christine de Suède* et *sur la destruction des Jésuites*, un *Essai sur les gens de lettres*, des *Éléments de musique*, etc. Sa correspondance avec Voltaire et avec le roi de Prusse fait la dernière partie de ses œuvres, qui ont été réunies en 18 vol., Paris, 1805-08, et en 5 vol., 1821-22, avec l'éloge de Dalembert par Condorcet, et un Mémoire de sa vie écrit par lui-même. B.

DALEMILE, auteur bohémien du XIVe siècle, a laissé une précieuse chronique en vers, imprimée à Prague, 1620, in-4°; elle commence à J.-C. et s'arrête à l'an 1314. C'est le plus ancien monument que nous ayons de la littérature bohémienne.

DALEMINZIE, anc. district d'Allemagne, habité au moyen âge par les Sorabes. Compris entre l'Elbe et la Mulde, il s'étendait à peu près de Meissen à Dahlen.

DALESME (André), physicien français, membre de l'Académie des sciences en 1699, m. en 1727. Son nom est resté à un fourneau, dans lequel la fumée descend dans le brasier et se convertit en flamme. Au moment même où Newcomen construisit sa machine, 1705, il soumit à l'Académie un modèle d'une pareille machine dans le système de Papin. On lui doit l'invention d'un nouveau cric, qui produit une grande force sans s'user par le frottement.

DALESME (J.-B., baron), général, né à Limoges en 1763, m. en 1832, entra au service dès le commencement de la Révolution, fit la campagne de 1796 en Allemagne, et celle de 1799 en Italie, fut élu membre du corps législatif en 1801, reçut en 1815 le gouvernement de l'île d'Elbe, qu'il rendit aux alliés, et, rappelé à l'activité en 1830, fut nommé commandant de l'Hôtel des Invalides.

DALGARNO (George), savant écossais, né à Aberdeen, publia un *Ars signorum*, Londres, 1661, dont presque tous les exemplaires ont péri dans l'incendie de 1666. Il s'y occupe de la recherche d'une langue universelle, fondée sur la classification méthodique des idées; son système est moins compliqué que celui de Wilkins.

DALHOUSIE (James-Andrew-Brown **RAMSAY**, lord), homme d'État anglais, né à Londres en 1812, m. en 1861, fit ses études à l'université d'Oxford, entra à la Chambre haute en 1838, et y fit preuve d'un remarquable talent oratoire, notamment lors de la discussion du bill relatif à l'Église d'Écosse en 1841. Appelé, en 1843, dans le ministère Robert Peel comme vice-président du bureau du commerce, il fut chargé, deux ans après, de l'administration supérieure des affaires d'Écosse. Gouverneur général des Indes orientales de 1847 à 1856, il incorpora aux possessions anglaises le Pendjab, le royaume des Sikhs et celui d'Oude, confisqua le Pégu sur les Birmans, et réprima une insurrection des tribus de l'Himalaya. Sa politique envahissante et peu scrupuleuse contribua à faire éclater la terrible insurrection de 1857. (*V.* Hindoustan.) B.

DALIBARD (Thom.-Franç.), botaniste, est le premier qui adopta en France la méthode et les principes de Linné, et qui répéta les expériences de Franklin sur l'électricité. Son livre, intitulé : *Floræ Parisiensis prodromus*, 1749, n'est guère

que le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, sur un autre plan. Linné a donné le nom de *Dalibarda* à une ronce du Canada.

DALIBRAY (Charles **VION**, sieur), poète bachique du XVII^e siècle, né à Paris, m. en 1654, ami de Faret et de Saint-Amant. Ses œuvres parurent en 1647 et 1653; on y remarque des épigrammes contre le parasite Montmaur. Il traduisit aussi en français l'*Aminta* et le *Torrismondo* du Tasse, ainsi que les *Lettres* d'Antonio Perez.

DALIE, en suédois *Dalsland*, anc. prov. de Suède (Gothie ocid.); fait partie auj. des gouvernements d'Ellsborg et de Gœteborg-et-Bohus.

DALILA. *V.* Samson.

DALIN (Olaus), littérateur suédois, né à Winsberg en 1708, m. en 1763, chancelier de la cour. Il a laissé des satires, des épitres, des fables, un poème estimé intitulé : *la Liberté de la Suède*, une tragédie de *Brunehilde*, une trad. de l'ouvrage de Montesquieu sur la grandeur et la décadence des Romains, et une *Histoire générale de Suède*, Stockholm, 1747, 4 vol. in-4°, s'arrêtant à la mort de Charles XI.

DALKEITH, v. d'Écosse, comté d'Édimbourg, sur l'Esk; 7,060 hab. Grand commerce de grains, mines de houille. Beau château des ducs de Buccleugh, autrefois aux Douglas.

DALLÆUS, nom latinisé de Daillé.

D'ALLAINVAL. *V.* Allainval.

DALLAS (Robert-Charles), l'ami et le biographe de lord Byron, né à Kingston (Jamaïque), m. en 1824, fit ses études de droit à Londres, habita quelque temps la France et l'Amérique, et vint se fixer en Angleterre pour se livrer à la littérature.

Il a laissé des traductions anglaises d'ouvrages français, plusieurs romans : *Aubrey*, *Perceval*, et des *Souvenirs de lord Byron*. A. G.

DALLAS (Sir George), juge aux plaids communs, né à Londres en 1758, m. en 1833. A 18 ans, il partit pour les Indes, s'y fit homme de lettres, fut six ans conservateur des collections de Raageshay, revint en Angleterre, et y publia en faveur de Hastings une apologie où il lui attribuait la prospérité britannique dans les Indes, 1789. Il fit paraître en 1793 ses *Pensées sur notre situation présente, avec des remarques sur l'opportunité d'une guerre avec la France*, qui firent beaucoup de sensation et excitèrent l'admiration de Pitt. Il écrivit d'autres brochures, relatives surtout à l'Irlande, quelques notices importantes sur le commerce des Indes orientales, et un mémoire biographique sur son gendre, le capitaine sir Peter Parker. A. G.

DALLEMAGNE (Claude, baron), général français, né dans le Bugey en 1754, m. en 1810, fit les campagnes d'Amérique, servit sous Bonaparte en Italie, décida la victoire de Lodi, se distingua au siège de Mantoue et à la bataille de Lonato, prit part à l'occupation de Rome en 1798, et commanda la 1^re division de l'armée de Hollande en 1809.

DALLERY (Thomas-Charles-Auguste), ingénieur, né à Amiens en 1754, d'un habile facteur d'orgues, m. en 1835, montra de précoces dispositions pour les arts mécaniques, qu'il appliqua d'abord à l'horlogerie et à la construction de certains instruments de musique. Plus tard il tourna son attention sur les machines à vapeur, et prit en 1803 un brevet pour un *Mobile perfectionné appliqué aux voies de transport par terre et par mer.* Mais Dallery, ayant épuisé ses ressources et n'étant pas secouru, fut obligé d'abandonner ses essais. Un rapport fait par M. Morin à l'Académie des sciences, en 1845, constate que, dès 1803, Dallery avait proposé : 1° l'emploi des chaudières à bouilleurs tubulaires verticaux communiquant avec un réservoir à vapeur; 2° celui de l'hélice immergée, comme moyen de propulsion et de direction des bâtiments à vapeur (cette invention lui a été contestée (*V.* Sauvage); 3° celui des mâts rentrants; 4° celui d'une hélice pour activer le tirage des cheminées. V.

DALLES (GRANDES ET PETITES), vges maritimes du dép. de la Seine-Infér., arr. d'Yvetot; 1,600 hab. Bains de mer.

DALLEY (Iles). *V.* Allæi insulæ.

DALL'ONGARO (Francesco), homme politique et littérateur italien, né en 1808 à Odezzo (Vénétie), m. en 1873. Engagé d'abord dans les ordres sacrés, il se vit interdire la prédication, renonça aux fonctions ecclésiastiques, et alla résider à Trieste, où il fit des conférences très suivies sur Dante, fonda une Société philotechnique et dirigea le journal *la Favilla.* Expulsé des États autrichiens en 1847 pour un discours révolutionnaire, il prit part, l'année suivante, à la guerre de l'indépendance dans la légion universitaire. Lors de l'insurrection de Rome contre Pie IX, il fut élu membre de l'Assemblée constituante, et eut la direction du *Moniteur romain.* Au retour du pape, il s'enfuit en Suisse, passa en 1852 en Belgique, et en 1856 en France, où il collabora au *Courrier de Paris*, à *la Revue nationale* et à *l'Opinion nationale*. Après la guerre de 1859, il reçut à Florence une chaire de littérature dramatique ancienne et moderne.

Il a laissé des *Nouvelles*, des *Fantaisies dramatiques et lyriques*, des *Poésies*, plusieurs drames (*il Fornaretto, i Dalmati, Bianco Capello, l'Ultimo Barone*), etc.

DALLOZ (Pierre-Armand), savant jurisconsulte, né à Septmoncel en 1797, m. en 1857, avocat à la cour de Paris, a aidé son frère aîné Victor-Alexis-Désiré, né en 1795, m. en 1869, dans deux publications très importantes et très estimées : *Jurisprudence générale du royaume en matière civile, criminelle, administrative et de droit public*, Paris, 1824-45, 12 vol. in-4°, ouvrage refondu et réédité, de 1845 à 1865, sous le titre de *Répertoire de jurisprudence*, 44 vol. in-4°; et *Recueil périodique*, faisant suite à l'ouvrage précédent, 1 vol. chaque année. Pierre Dalloz a encore donné : *Dictionnaire général et raisonné de législation, de doctrine et de jurisprudence*, 1835-42; 2^e édit., 1842-57, 14 vol.; des *Notes sur le Code électoral, sur le Code forestier*, faisant partie des *Codes annotés* de Bourguignon. Enfin il a publié, de concert avec MM. Clerc et Vergé, le *Journal et Formulaire du notariat*, une *Revue du notariat*, etc.

DALMATIE, partie de l'empire austro-hongrois, portant le titre de roy., le long de l'Adriatique, entre la prov. de Croatie au N., la Bosnie et l'Herzégovine à l'E., l'Albanie turque au S. Superf., 12,831 kil. carrés. Pop., 486,309 hab. Ch.-l. Zara, La côte, bordée de rochers à pic et d'îles, offre beaucoup de ports sûrs. Parallèlement au rivage, s'élèvent des ramifications des Alpes juliennes et dinariques, dont les points principaux sont le Bitcherouna (1,631 m.), dans la chaîne de Wellebith ou Velebich, le Dinara (1,810 m.), le Riocovo ou Viscovitsch, le Parvo, l'Orien, et dont descendent la Zermagna, la Kerka, la Cettina, la Narenta, en formant de nombreuses cataractes. Beaucoup de lacs intérieurs, dont le principal est celui de Vrana; la plupart se dessèchent en été, et se remplissent d'eau à la fin de l'automne; une grande partie du pays est couverte de marécages, qui le rendent malsain. Sol fertile, mais mal cultivé. Vastes forêts, d'où l'on tire d'excellents bois de construction. Mines d'or, de fer et de houille inexploitées. Les Dalmates sont une belle race d'hommes; hospitaliers, fidèles observateurs de leurs promesses, bons soldats et bons marins, ils sont rapaces, ardents à la vengeance, enclins à l'ivrognerie. La Dalmatie dépend des pays de la couronne d'Autriche, bien qu'elle en soit séparée par la prov. hongroise du Littoral. Elle est divisée en 4 cercles : Zara, Spalatro, Raguse, et Cattaro. On y compte environ 377,000 catholiques, avec un archevêché à Zara, et 5 évêchés à Spalatro, Raguse, Sebenico, Lesina et Cattaro; 83,000 sectateurs de l'Église grecque, avec un évêché à Spalatro; les autres juifs. Exportat. d'huile d'olive, suif, poissons salés, cire, peaux de lièvre, figues, vins, bestiaux, marasquin, rosoglio; élève de vers à soie. Importation de céréales, toiles, draps, sucre et café. Jusqu'en 1880 la Dalmatie a eu des douanes particulières. Son commerce s'élevait, en 1879, à 40,000,000 de fr. pour l'importation et 17,500,000 fr. pour l'exportation. Plusieurs îles de l'Adriatique, Pago, Coronata, Brazza, Lesina, Curzola, Meleda, etc., font partie de la Dalmatie.

Histoire. Dans l'antiquité, le nom de Dalmates désignait une tribu de l'Illyrie barbare ou septentrionale habitant le long de l'Adriatique; les villes principales de ce petit peuple étaient Tragurium (Trau), Salona, Epidamne, Delminium ou Dalminium. Après que les deux peuples les plus importants du S. de l'Illyrie barbare, les Ardyæi sous Agron et sa veuve Teuta, les Labéates sous Gentius, eurent été soumis par les Romains, 168-167 av. J.-C., les Dalmates furent rendus tributaires par M. Figulus et Scipion Nasica, 156-155 av. J.-C., et leur ville de Delminium fut alors détruite. Toutefois, ils ne furent domptés que par Auguste, 34 av. J.-C., et par Tibère, 6-9 ap. J.-C. Le nom de Dalmatie paraît avoir été ajouté alors, puis substitué à celui d'Illyrie, pour désigner la contrée dont César, dictateur, fit une *province*, en la détachant de la Cisalpine. Sous Auguste, la Dalmatie fut province sénatoriale, puis impériale. Constantin la comprit dans la préfecture et le diocèse d'Illyrie; et, lors de la division de ce diocèse entre les deux empires, à la fin du IV^e siècle, elle resta dans celui d'Illyrie occidentale, portion de la préfecture d'Italie et de l'empire d'Occident. — Conquise par les Ostrogoths vers 481, la Dalmatie, au milieu du siècle suivant, passa à l'empire d'Orient avec le reste de leur royaume. Mais au commencement du VII^e siècle, vers 626, plusieurs tribus slaves vinrent, de l'aveu d'Héraclius, s'établir dans le bassin de la Save et sur le rivage oriental de l'Adriatique; Trau et Zara échappèrent à leurs dévastations; mais Salone et Épidamne furent ruinées par eux; les fugitifs de la première élevèrent Spalatro, ceux de l'autre jetèrent les fondements de Raguse, et, de la province ou thème de Dalmatie, ces ports et quelques autres moins importants furent tout ce qui demeura aux Grecs. Cédés en 804 à Charlemagne, maître nominal de la Dalmatie entière, repris par Nicéphore dès 807 et reconnus possessions grecques par le traité de 812, ils finirent, en 997, par tomber, avec presque toute cette côte, au pouvoir de Venise, en lutte depuis

un siècle et demi avec les pirates slaves, qui, de Narenta, infestaient l'Adriatique : le doge Pierre Urséolo II reçut l'hommage volontaire des villes d'Istrie et de Dalmatie, dompta les Narentins avec leur aide, et joignit à son titre celui de duc de Dalmatie. Venise ne resta pas tranquille souveraine de ces rivages, dont les ports excellents, les bois, le chanvre, faisaient une possession précieuse pour une puissance maritime. Elle eut, pour les conserver, à lutter contre des révoltes fréquentes, surtout à Zara ; contre les rois slaves de Croatie, dont l'un, Démétrius Zwonimir, se reconnut, en 1076, vassal du pape Grégoire VII pour la Croatie et la Dalmatie ; contre les rois de Hongrie, à qui le premier de ces deux pays appartint depuis 1088, et qui continuèrent à convoiter le second. En 1358, Venise fut même forcée d'abandonner par un traité la Dalmatie au Hongrois Louis Ier, le Grand : mais, dès 1409, Ladislas de Naples, compétiteur malheureux de Sigismond, lui vendit Zara, dont il s'était emparé ; en 1420, Pierre Loredano conquit la plupart des autres places, et, si la petite république de Raguse conserva son indépendance, celle de Cattaro se donna aux Vénitiens. — Ces pays leur restèrent jusqu'à la chute de leur république en 1797, où le traité de Campo-Formio les donna à l'Autriche. Celui de Presbourg, 1805, les lui enleva au profit du royaume d'Italie. En 1809, celui de Vienne les réunit, avec Raguse, occupée militairement par la France dès 1807, à l'Istrie, à la Carinthie, à la Carniole, à la Croatie ; et ils formèrent deux des sept provinces illyriennes sous la domination de Napoléon, représenté par un gouverneur général : 1° Raguse et Cattaro ; 2° Dalmatie. Enfin, le congrès de Vienne, en 1815, les a rendus à l'Autriche.

V. Alb. Dumont, *le Balkan et l'Adriatique*, 1873.

DALMATIE (DUC DE). *V.* SOULT.

DALMATIQUE, *Dalmatica*, tunique à longues manches en usage chez les Dalmates, et dont les empereurs Commode et Héliogabale affectèrent de se parer en public. — Vêtement que portent le diacre et le sous-diacre, quand ils servent à la messe le prêtre qui officie. On croit que ce fut le pape Silvestre Ier qui introduisit dans l'Église l'usage de cette tunique, pour remplacer la *colobe*, tunique à manches courtes, dont l'usage lui semblait peu décent. C. D—Y.

DALRYMPLE (SIR DAVID), antiquaire et historien, né à Édimbourg en 1726, m. en 1792, fut élevé à Éton et à Utrecht. Il devint juge en 1766, et reçut le titre de *lord Hailes*. On lui doit : *Annales de l'Écosse*, 1776-79, 2 vol. in-4°, depuis l'avènement de Malcolm III jusqu'à la mort de David II, que le Dr Johnson consentit à revoir ; *Recherches sur les antiquités de l'Église chrétienne*, 1783 ; *Mémoires relatifs à l'histoire de la Grande-Bretagne sous Jacques Ier*, 1762-66, 2 vol. Il soutint une polémique contre Gibbon sur les premiers temps du christianisme. A. G.

DALRYMPLE (ALEXANDRE), frère du précédent, né à Édimbourg en 1737, m. en 1808, fit des voyages de découvertes, pour la Compagnie des Indes, dans l'océan Pacifique, et dressa d'excellentes cartes qui servirent à Cook.

Il a laissé : *Collection des voyages dans l'Océan du Sud*, 1770, 2 vol. in-4°, [illegible] Fréville, Paris, 1774 ; *Répertoire oriental*, 1791 [illegible] de cartes marines et de mémoires ; *Atlas des côtes de [illegible], Coromandel*, etc., 1806.

DALRYMPLE (JOHN HAMILTON MAGGIL), né vers 1726, m. en 1810, baron de l'échiquier en Écosse, appartenait au parti tory ; il a laissé des *Mémoires de la Grande-Bretagne* sous Charles II, Jacques II et Guillaume III, Londres, 1771, 2 vol. in-4°, curieux par les documents qu'il tira des archives des affaires étrangères en France, et trad. en français par l'abbé Blavet, 1776. Il fit connaître le premier les relations qui avaient existé, au temps de Charles II, entre les chefs de l'opposition whig et le gouvernement français. Cette révélation causa un grand scandale. Fox (*Histoire des Stuarts*) s'est appliqué à réfuter l'ouvrage de Dalrymple.

DALRYMPLE (SIR HUGH WHITEFORD), né en 1750, m. en [illegible], est connu par la convention de Cintra, qu'il conclut, le 23 [illegible], avec les Français, à la suite de la défaite de Junot par Wellesley (duc de Wellington), et qui le fit mettre en non-activité.

DALRYMPLE (JOHN, COMTE). *V.* STAIR.

DALTON (JEAN), physicien et chimiste anglais, né en 17[illegible] Cumberland, m. en 1844, professeur de mathématiques et de philosophie à Manchester, membre de la Société royale de Londres et de l'Institut de France. C'est lui qui [illegible] les premières bases d'un système complet d'équivalents chimiques, et qui donna naissance à la théorie atomique. Il trouva la *loi des proportions multiples*, qui fut bientôt confirmée par les belles expériences de Wollaston sur les oxalates de potasse. En physique, il s'occupa surtout des fluides élastiques, on lui doit un précieux tableau des chaleurs spécifiques des gaz. Ses principaux ouvrages sont : *Observations météorologiques et Essais*, 1793 ; *Système de philosophie chimique*, Lond., 3 part., 1808-1810 et 1827. Dalton était aussi un philologue estimé. Il a laissé un bon traité sur la langue anglaise. Plusieurs de ses mémoires sont trad. en français dans le *Journal des Mines*. Sa statue par Chantrey est placée à l'entrée de la *Royal Institution*, à Manchester. G—R.

DALTON-IN-FURNESS, v. d'Angleterre, comté de Lancastre ; bon port sur un canal de 2 kil. allant à la mer d'Irlande ; 9,310 hab. Mines et fonderies de fer. Près de là sont les ruines de la riche abbaye de Furness, fondée par Étienne en 1127, supprimée en 1537.

DALVIMARE. *V.* ALVIMARE (D').

DALZELL (ANDRÉ), philologue écossais, né en 1750, m. en 1806, professeur de grec à l'université d'Édimbourg, bibliothécaire de cette ville.

Il a laissé des *Collectanea græca*.

DALZIEL (THOMAS), général écossais, était avec Charles II à la bataille de Worcester, 1651, entra au service de la Russie, et fut rappelé par la Restauration de 1660. Après le supplice de Charles Ier, il avait laissé croître sa barbe, et s'était livré à plusieurs excentricités pareilles. Son dévouement à la cause royale en faisait un des favoris de Charles II. A. G.

DAM ou **DAME**, vieux mot, dérivé, comme *dom*, de *dominus*, et ayant aussi le sens de *seigneur* ; on disait : *dam Dieu, dam chevalier*. Il se trouve dans *vidame* (*vice domini*), *damoiseau, damoiselle*, et dans certains noms propres : DAMMARTIN, DAMPIERRE.

DAM, en flamand et en hollandais, comme *damm* en allemand, signifie une levée de terre, une digue destinée à retenir les eaux de la mer, d'une rivière ou d'un canal ; de là AmsterDAM, RotterDAM, etc.

DAM ou **DAMME**, v. de Belgique (Flandre occid.), à 5 kil. N.-E. de Bruges, sur le canal de son nom ; 850 hab. Autrefois fortifiée ; son hôtel de ville, du XIVe siècle, sert de caserne. Belle église. Comm. de grains et de bétail. Le port a été, dit-on, construit par les Vandales. Des Bataves s'y établirent en 1189, et y élevèrent de fortes digues contre la mer. Philippe-Auguste la brûla en 1213, et détruisit le port. Elle se rétablit en 1238, et ne se rendit à Charles VI, en 1384, qu'après un long siège et faute d'eau douce. Marlborough s'en empara en 1706. La rivalité du port de l'Écluse la fit déchoir.

DAMALA, brg de Grèce, près du golfe d'Egine, prov. d'Argolide et Corinthe. Ruines de l'anc. Trézène. Le congrès des Grecs y siégea en 1827, pendant la guerre de l'Indépendance.

DAMAN, v. de l'Hindoustan, appartenant au Portugal ; port sur la mer des Indes, à 162 kil. N. de Bombay ; 6,000 hab. On y voit le célèbre temple des Parsis, où les prêtres conservent le feu sacré apporté de la Perse depuis 1,200 ans. — Le district de Daman a 80 kil. carrés et 49,980 hab.

DAMANHOUR, anc. *Hermopolis parva*, v. de la basse Égypte, à 62 kil. E.-S.-E. d'Alexandrie ; 25,000 hab. ; station du chemin de fer d'Alexandrie au Caire. Le district de Damanhour a 80 kil. carrés, et 40,980 hab.

DAMANHOUR-SCHOBRA, vge d'Égypte, à 7 kil. N. du Caire, et sur la rive dr. du Nil. Palais d'été du khédive.

DAMAR, v. d'Arabie (Yémen), dans la prov. de Sana ; 5,000 hab. Château fort ; école théologique de la secte des Zeïtes ; haras aux environs.

DAMARAS, peuple de l'Afrique du S., près de l'océan Atlantique, entre le 19° et 22° lat. S. ; les missionnaires anglais ont pénétré dans leur pays et le gouvernement du Cap cherche à l'annexer.

DAMAS, anc. *Damascus*, en arabe *Dimichk echcham*, en turc, *Cham* ; v. de Syrie ; ch.-l. de la prov. de son nom, dans une magnifique plaine, sur le Barrady, qui s'y divise en 7 bras, à l'E. et au pied de l'Anti-Liban ; 150,000 hab., dont 20,000 chrétiens et beaucoup de juifs. Résidence du patriarche grec d'Antioche, des patriarches melchite, syriaque et maronite, quartier général du Ve corps de l'armée turque. Damas a des rues étroites, non pavées et sales, quelques grandes rues avec des trottoirs, une enceinte de murailles flanquée de tours carrées, et revêtues de pierres ou de marbres jaunes et noirs, alternés avec symétrie ; cette enceinte a 6 kil. de circuit et 18 portes. Un château fort du temps des croisades sert de citadelle, au centre de la ville, qui est essentiellement commerçante : un grand nombre de caravanes en partent chaque année pour la Mekke, Bagdad, Alep, Beirouth, Tripoli, Acre, etc. Son industrie est assez active : ses fabriques d'armes blanches ont perdu en partie leur ancienne renommée, mais elle a des fabriques de bijouterie, sellerie, soieries brochées dites *damas*, toiles de coton, etc. 59 bains publics, nombreuses fontaines, couvents catholiques ; églises grecques, maronites ; plus de 200 mosquées, dont la plus remarquable, et en même temps le plus beau monument de la ville, est celle des Ommiades, très vénérée des musulmans : c'est une ancienne église d'ar-

chitecture corinthienne, construite par l'empereur Héraclius en l'honneur de St Jean; on en admire les vastes proportions, les sept tours, les portes en bronze, et on y conserve l'exemplaire du Coran qui servait au calife Othman. On remarque ensuite le seraï ou palais du gouverneur, les cafés, de beaux caravansérails, 31 bazars, de riches habitations particulières. La ville a des faubourgs plus vastes que la cité : ils forment une enceinte de plus de 28 kil. de circonférence, et sont remplis de vergers, composant comme une forêt d'orangers, de citronniers, de cédrats, de figuiers, d'abricotiers, de pruniers, de poiriers, de cerisiers, de pêchers, de vignes montant après les arbres et courant en guirlandes de l'un à l'autre. Comm. de cachemires, de perles, de fruits confits, de sucreries, d'huile de rose, d'ouvrages en nacre. — Damas est citée dans la Genèse. Capitale d'un petit État syrien, elle fut prise par David. Après avoir appartenu aux Perses, aux Grecs, aux Romains, sous lesquels elle fut très florissante, elle fut conquise par les Arabes en 632 ap. J.-C., et devint la capitale des califes Ommiades; les croisés l'assiégèrent en 1148, Tamerlan s'en empara en 1401 et les Turcs en 1516; en 1832, Ibrahim-Pacha la prit au nom de l'Égypte, qui dut la rendre à la Turquie en 1841; les chrétiens y furent massacrés par les Druses, en 1860.

DAMAS (Vilayet de), une des 3 divisions de la Syrie moderne, touchant au désert de Syrie à l'E. Divisé en 5 sandiaks : Damas, Hama, Homs, Beirouth et Jérusalem; c'est l'anc. Syrie intérieure. Ch.-l. Damas; pop. envir. 1,200,000 hab.

DAMAS (Famille de). Cette maison française paraît remonter au xie siècle. Déjà puissante et investie de hautes fonctions au xive, elle se divisa en plusieurs branches : les *Damas*, les *Damas-Crux*, les seigneurs *de Montagu, de Thianges, d'Anlezi.* Les Damas d'aujourd'hui descendent de la branche d'*Anlezi*, les autres étant éteintes. Les personnages les plus connus de cette famille sont : Guy, grand échanson du roi Charles VI en 1385, maître de l'hôtel, 1386, grand chambellan, 1401; — Érard, chambellan de Jean sans Peur, et lieutenant du roi dans le Mâconnais et l'Auxerrois; — le comte, puis duc, Charles, né en 1758, m. en 1829, colonel dans la guerre d'Amérique, gentilhomme d'honneur du comte de Provence, arrêté avec Louis XVI à Varennes, compagnon fidèle des Bourbons dans l'émigration, pair de France sous la Restauration; — le comte Roger, frère du précédent, né en 1765, m. en 1823, combattit dans l'armée de Catherine II contre les Turcs, 1787, fut aide de camp du comte d'Artois, officier dans les armées de Condé et du roi de Naples, lieutenant général en 1814, député de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne après 1815, commandant à Lyon lors des troubles de Grenoble, 1816; — Louis-Étienne-François, comte de Damas-Crux, né vers 1750, m. en 1814, gouverneur des Trois-Évêchés à l'époque de la Révolution, émigré en 1792, chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême, et pair de France à la 1re Restauration; — Étienne, chevalier, puis duc de Damas-Crux, frère du précédent, né en 1753, m. en 1846, premier menin du dauphin, émigré en 1792, un des chefs de l'expédition de Quiberon, gentilhomme de la chambre du duc d'Angoulême, pair de France de 1815 à 1830. B.

DAMAS (Ange-Hyacinthe-Maxence, baron de), né à Paris en 1785, m. en 1862. Ses parents émigrèrent à la Révolution, et il fut élevé à l'école d'artillerie de Saint-Pétersbourg. Il servit dans l'armée russe depuis 1803, et figura notamment aux batailles d'Austerlitz, de la Moskowa, de Leipzig et de Brienne. Les Bourbons, à leur retour en France, lui confirmèrent le titre de général, et, après avoir participé à l'expédition d'Espagne, 1823, il fut chargé du ministère de la guerre. Ministre des affaires étrangères de 1824 à 1828, il devint gouverneur du duc de Bordeaux, qu'il suivit dans l'exil après la révolution de 1830. B.

DAMAS (François-Étienne), général français, né à Paris en 1764, m. en 1828. Il servit d'abord à l'armée du Rhin sous Custine, fit partie du corps assiégé dans Mayence en 1793, alla rejoindre Jourdan à l'armée de Sambre-et-Meuse, força le passage du Rhin à Neuwied, 1796, suivit Kléber en Égypte comme chef d'état-major, se distingua à la prise d'Alexandrie et à la bataille des Pyramides, et, après l'évacuation de l'Égypte, tomba en disgrâce par suite d'un rapport de Menou. Murat le prit pour commandant militaire et conseiller d'État dans le grand-duché de Berg. Damas fit la campagne de Russie, fut nommé, pendant les Cent-jours, inspecteur général d'infanterie, et maintenu dans ses fonctions par la Restauration. B.

DAMASCÈNE, anc. division de la Célésyrie, au S.; tirait son nom de sa cap. *Damascus*.

DAMASCÈNE. *V.* Jean et Nicolas.

DAMASCIUS, un des derniers philosophes de l'école d'Alexandrie, né à Damas, chercha un asile auprès de Chosroès, roi de Perse, quand Justinien eut interdit l'enseignement de la philosophie païenne, 529. On a de lui un *Traité des premiers principes*, conservé ms. à la Bibliothèque nationale de Paris; Jos. Kopp en a publié la première partie, et M. Ch. Ruelle 9 morceaux inédits, traduits en latin, à la suite d'une *Étude sur la vie et les ouvrages du philosophe Damascius*, 1861.

DAMASCUS, cap. de la Damascène, sur le Chrysorrhoas; auj. *Damas*.

DAMASE Ier (Saint), pape de 366 à 384, eut à défendre ses droits contre le diacre Ursin ou Ursicin, tint plusieurs conciles où l'arianisme fut condamné, s'opposa aussi aux priscillianistes, et empêcha le rétablissement de l'autel de la Victoire dans le sénat. Il eut St Jérôme pour secrétaire. La discipline du clergé fut maintenue par des lois sévères. Son corps fut enterré dans l'église de Saint-Laurent, qu'il avait fait embellir, et qui s'appela depuis Saint-Laurent in Damaso. Les écrits de St Damase ont été imprimés à Paris, 1672. Fête, le 11 décembre.

DAMASE II, d'origine allemande, évêque de Brixen (Tyrol), fut nommé pape par l'empereur Henri III en 1048, reçu à Rome avec honneur, sans qu'aucune élection eût ratifié le choix impérial, et mourut 23 jours après.

DAMASTÈS, historien grec contemporain d'Hérodote, auteur d'une histoire de Grèce, d'un catalogue de peuples, d'un périple, etc. Ératosthène est blâmé par Strabon pour avoir trop ajouté foi aux récits de Damastès.

Damastis Sigensis fragm. dans les *Fragm. histor. græc.* de Didot. S. Re.

DAMATRIOS, le 10e mois de l'année chez les Grecs, correspondant à peu près à juillet; ainsi nommé parce que Damater ou Déméter (Cérès) y récompensait le travail du laboureur.

DAMAVEND. *V.* Demavend.

DAMAZAN, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac, sur la rive g. de la Garonne; 1,825 hab. Autrefois fortifié.

DAMBACH, v. d'Alsace-Lorraine, cercle de Schlestadt; 3,500 hab. Vieilles murailles.

DAMBOURNEY (Louis-Alexandre), chimiste manufacturier, né à Rouen en 1722, m. en 1795. Malgré ses occupations commerciales, il se livra à la chimie tinctoriale et à l'agriculture. A Oissel, puis à Rouen, il fit de nombreux essais de culture et des recherches de laboratoire sur la garance, la croisette de Portugal, la teinture en rouge d'Andrinople, la gaude. Vers la fin de 1779, il entreprit, sur l'emploi des végétaux indigènes dans l'art de la teinture, une série d'essais, pour lesquels le gouvernement lui accorda, en 1783, une pension de 1,000 livres, et fit imprimer à ses frais, 1786, ses manuscrits, sous le titre de : *Recueil de procédés et d'expériences sur les teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines et aux lainages*, 1 vol. in-4°. Le procédé par lequel on isole l'indigo du pastel est le plus beau titre de Dambourney à la reconnaissance du pays; ses expériences engagèrent le gouvernement de Napoléon Ier à créer des ateliers pour cette fabrication, à une époque où la guerre avec l'Angleterre privait nos manufactures des denrées coloniales. Les *Mémoires* de Dambourney sur la garance furent imprimés, en 1788, sous ce titre : *Instructions sur la culture de la garance et la manière d'en préparer les racines pour la teinture*, 1 vol. in-4°; ils sont insérés, avec les *Mémoires sur la gaude*, dans la *Collection de la Société d'agriculture de Rouen.* Comme agronome, Dambourney contribua à détruire la défiance qu'apportent les cultivateurs dans leurs relations avec les gens de science et de théorie. En qualité de secrétaire de l'Académie de Rouen, il a composé 17 *Éloges historiques*, 1771-1790; les principaux sont ceux de Delafolie, Macquer, et l'abbé Dicquemare. C. L.

DAMBRAY (Ch.-Henri, vicomte), né à Rouen en 1760, m. en 1829 dans sa terre de Montigny près de Dieppe. Appelé à Paris en 1779 par le garde des sceaux, Hue de Miromesnil, son cousin, il fut nommé avocat général à la cour des aides, ensuite au parlement en 1788. Le procès Kornmann lui fit le plus grand honneur. Sa rivalité de talents et d'opinions avec Hérault de Séchelles ne le rendit pas moins célèbre. Gendre de Barentin, il se retira en Normandie pendant la Révolution, y vécut oublié, refusa d'entrer au conseil des Cinq-Cents, mais fut juge de paix et membre du conseil général de la Seine-Inférieure. En correspondance sous l'Empire avec les Bourbons, il fut nommé en 1814 chancelier de France, président de la Chambre des pairs et ministre de la justice, suivit Louis XVIII à Gand pendant les Cent-jours, reprit la présidence de la Chambre lors de la 2e Restauration, mais ne conserva pas les sceaux. Dans le procès du maréchal Ney, il contribua à assurer la liberté de la défense.

DAME, du latin *domina*, titre qui distingua longtemps les femmes nobles des roturières; il est ensuite devenu bourgeois. La dame, épouse du seigneur ou dame de son chef, avait son écu et sa bannière, son palefroi, son écuyer et ses

pages. Seule elle pouvait porter des fourrures d'hermine et de petit-vair, des joyaux d'or, des masques de velours, des souliers à la poulaine. Non mariée, ou tutrice, elle recevait l'hommage des vassaux et le rendait au suzerain, levait et parfois commandait les hommes d'armes. La *dame à carreau* avait le droit de se faire porter un carreau de velours à l'église, et on lui tenait la queue de sa robe. Le respect attaché jadis au nom de *dame* fit qu'on le donna à la vierge Marie, et les églises qui lui sont consacrées s'appellent souvent *Notre-Dame*. On appelle encore *dames* les religieuses de diverses congrégations. Enfin, *dame* est un titre d'office auprès des princesses (dame d'honneur, dame d'atours, dame du palais). B.

DAMER, v. de la Nubie, sur le Nil, près du confl. du Tacazzé, à 34 kil. au-dessus de Berber; autrefois cap. d'un petit État, dont les Égyptiens s'emparèrent en 1821.

DAMERGOU, pays de l'Afrique centrale (Soudan), tributaire des Touaregs de l'oasis d'Asben. Il produit des grains, du coton, du tabac, et nourrit de nombreux bestiaux. Son principal village, Taghelel, est le centre d'un commerce assez considérable de nattes, filets, vases de terre et de bois.

DAMERY, brg (Marne), arr. d'Épernay, près de la Marne, et sur le chemin de fer de Paris à Strasbourg; 1,953 hab. Récolte de vins rouges estimés.

DAMES (Paix des). *V.* Cambrai.

DAMES BLANCHES, sortes de fées, d'êtres surnaturels, attachés, selon d'antiques croyances des peuples du Nord, à la destinée de quelques grandes familles. Lewis, dans *le Moine*, et Walter Scott, dans *le Monastère*, ont tiré parti de cette superstition, que l'opéra-comique de *la Dame blanche*, de Boieldieu, a rendue de nouveau populaire. On appelait aussi *dames blanches* certaines nymphes qui, au dire des Frisons, surprenaient pendant la nuit les voyageurs égarés, les bergers, et emportaient les enfants nouveau-nés.

DAMESME (Léonard-Adolphe-Marie-Déodat), général, né à Fontainebleau en 1807, m. en 1848, fit la campagne de Belgique en 1832, alla en Algérie l'année suivante. Il était général de brigade et commandant de la garde nationale mobile de Paris, en 1848, lorsqu'il fut mortellement blessé à la tête de cette garde pendant les journées de juin. Une statue par E. Godin lui a été élevée sur une place de Fontainebleau. B.

DAMGHAN, anc. *Hecatompylos*, v. de Perse (Tabaristan). Ch.-l. d'un district très fertile. Autrefois florissante, elle n'a plus que 300 maisons au milieu d'un amas de ruines.

DAMIA, divinité mystérieuse, adorée à Égine, Épidaure, Trézène, et qui paraît se confondre avec Cérès. Hérodote dit, en effet, qu'elle présidait à la pousse des plantes et des fruits; et Festus cite une fête de Cérès nommée *Damium*.

DAMIANI ou **DAMIEN** (Pierre), cardinal-évêque d'Ostie, né à Ravenne vers 988, m. en 1072 à Faenza. Abbé de Fonte-Avellana en 1041, cardinal-évêque d'Ostie de 1051 à 1061, il fut envoyé par la cour de Rome à Milan et en France pour réprimer la simonie. D'abord ami du cardinal Hildebrand, depuis le pape Grégoire VII, il ne s'entendit pas avec lui sur la manière d'accomplir les réformes qu'ils désiraient tous les deux. Quoiqu'il n'ait pas été canonisé, il est honoré comme patron à Faenza, le 23 février. Il propagea dans les monastères la pratique de la flagellation, et y introduisit l'office de la Ste Vierge célébré tous les samedis. Ses ouvrages, comprenant des lettres, des sermons, des traités, sont curieux pour l'histoire du XIe siècle; ils ont été imprimés à Paris, 1642 et 1663, in-fol.

DAMIANICH. *V.* Damjanics.

DAMIANISTES. *V.* Franciscains.

DAMIANO (San-), v. du roy. d'Italie, prov. d'Alexandrie; 2,8[illegible] hab. Récolte de soie.

DAMIAO DE GOES, historiographe du Portugal, archiviste de la Torre do Tumbo, m. vers 1560. Après avoir joui d'une grande faveur auprès d'Emmanuel, il fut chargé, par Jean III, de missions importantes en Pologne, en Suède, en Danemark et en France.

On a de lui : *Chronique du roi Emmanuel*; un ouvrage *de Moribus Ethiopum*, une trad. du *de Senectute* de Cicéron, et un traité ms. sur la th[illegible]. B.

DAMIEN D'EPHESE, rhéteur célèbre, contemporain de Philostrate. Élève d'Élius Aristide, il enseigna avec éclat la rhétorique dans sa ville natale, où Philostrate alla le visiter. S. Re.

DAMIEN, opticien grec, disciple ou fils d'Héliodore de Larisse, et d'ailleurs inconnu, est postérieur à Ptolémée. Nous avons de lui une petite *Optique*, en 2 liv., dont le 1er est mutilé. Le 1er liv., sans le dernier chapitre, se trouve seul, sous le nom d'Héliodore de Larisse, dans quelques mss d'après lesquels il a été publié 3 fois. Les 2 liv. de Damien ont été publiés [illegible] récemment, et avec une mauvaise traduction latine, par Bartholin, Paris, 1657, in-4o.

DAMIEN (Saint). *V.* Cosme (Saint).

DAMIEN (Pierre). *V.* Damiani.

DAMIENS (Rob.-Franç.), régicide, né en 1714 à Tieulloy près d'Arras, m. en 1757, eut une jeunesse débauchée, servit plusieurs maîtres qui le congédièrent comme voleur, se passionna pour les querelles des jansénistes, des parlements et de la cour, fut pris d'une sorte d'aliénation mentale, et, le 5 janvier 1757, frappa Louis XV d'un coup de couteau à Versailles. Mis à la torture sur-le-champ, il ne révéla aucun complice, fut transféré à Paris, et, sur un arrêt du parlement, écartelé en place de Grève, le 28 mars.

DAMIETTE, v. de la basse Égypte, à 190 kil. du Caire, auquel la réunit une ligne de ch. de fer, sur le lac Menzaleh et sur la branche du Nil de son nom qui se jette dans la Méditerranée à 11 kil. plus bas, 34,000 hab.; évêché copte. La ville a plusieurs grandes mosquées et de grands bazars. Les rues sont plus larges qu'au Caire, et la chaleur du climat moins forte. Vastes rizières aux environs. Au moyen âge, Damiette (alors *Thamiatis*) était un port important; Jean de Brienne l'occupa en 1218, dans la 5e croisade; St Louis la prit en 1249, et la rendit pour sa rançon. Détruite peu après par les Arabes, elle fut relevée dès 1260, à 8 kil. S. de l'ancienne ville. Son port n'est accessible que pour les petits bâtiments; commerce peu actif. Bains magnifiques.

DAMILAVILLE (Étienne-Noel), né en 1723, aux Bordeaux, près de Saint-Clair-sur-Epte, dans le Vexin normand, m. en 1768; sans talent littéraire et sans esprit, il se lia avec les philosophes, et fut un des principaux correspondants de Voltaire depuis 1760. D'abord procureur à Paris, il fut ensuite premier commis des bureaux du Vingtième. Il poussait l'athéisme jusqu'à haïr Dieu, et on le regarde comme le véritable auteur du *Christianisme dévoilé*, qu'il publia en 1766, sous le nom de Boulanger, auteur de *l'Antiquité dévoilée*, mort peu d'années auparavant. Cet ouvrage fut condamné au feu par arrêt du parlement, en 1770.

DAMIRON (Jean-Philibert), écrivain philosophe, né à Belleville (Rhône) en 1794, m. en 1862, débuta par le professorat dans divers collèges, puis dans des lycées de Paris. Il s'attacha au parti libéral pendant la Restauration, et devint, après la révolution de 1830, maître de conférences de philosophie à l'École normale, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris, et membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 1836.

Il a laissé : *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle*, 2e édit., 183[illegible], 2 vol.; *Cours de philosophie*, 2e édit., 1842, 3 vol.; *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au dix-septième siècle*, 1846, 2 vol.; *Rapport sur les principaux systèmes modernes de théodicée*, 185[illegible]; *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au dix-huitième siècle*, 1857, 2 vol.

DAMJANIOS (Johann), général hongrois, né en 1804 à Stasa (Confins militaires du Banat), m. en 1849. Lors de l'insurrection de 1848, il prit le commandement des Honveds, remporta quelques avantages à Lagerndorf et à Alibunar, puis, dans la campagne suivante, à Waitzen et Nagysarlo, contribua à débloquer Komorn, fut chargé de défendre la forteresse d'Arad, et, après la déroute de Vilagos, la rendit aux Russes, sur l'ordre de Gœrgei. Livré aux Autrichiens, il fut pendu.

DAMM (Christian-Tobie), helléniste et théologien protestant, né près de Leipzig en 1699, m. en 1778, recteur du gymnase de Berlin.

Il a laissé : *Novum Lexicon græcum etymologicum et reale*, Brandeb., 1765, in-4o; une édition annotée de *Rutilius*, 1760; des trad. allem. du *Panégyrique de Trajan* de Pline, 17[illegible], des *Lettres* de Cicéron, 1770, du *Nouveau Testament*, 176[illegible], des *Œuvres d'Homère*, 1769-71, de *Maxime de Tyr*, 176[illegible], des *Odes de Pindare*, 1770-71, une *Introduction à la mythologie grecque et latine*, 1786.

DAMM, v. forte de Prusse (Poméranie), au confl. de la Slône et du lac de son nom, dans la régence de Stettin; 4,750 hab. Pêche; fabr. de toiles.

DAMMARTIN, *Dominium Martini*, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux; 1,728 hab. Sur une hauteur voisine sont les restes d'un château en briques, qui était flanqué de 8 tours octogones et environné de larges fossés. Fabr. de blondes en soie noire; marché aux grains considérable. — Possédé en franc-alleu depuis le Xe siècle par les descendants de Hugues, avoué de Ponthieu, le comté de Dammartin passa, au milieu du XVIe siècle, par achat, à Anne de Montmorency. Il resta dans cette famille jusqu'à la mort du maréchal de ce nom, décapité en 1632, fut confisqué par Louis XIII, et donné à la maison de Condé; le château fut alors démantelé. On y a planté une belle promenade.

DAMMARTIN (Ant. de Chabannes, comte de). *V.* Chabannes.

DAMME, v. de Flandre. (*V.* Dam.)

DAMNONIENS. *V.* Dumnoniens.

DAMO (Ile). *V.* Dao.

DAMOCLÈS, courtisan de Denys l'Ancien, se récriait sans cesse sur la félicité de son maître. Pour le désabuser, Denys le fit asseoir à sa place, revêtu d'habits royaux, en présence d'un splendide festin, et fit suspendre au-dessus de sa tête une épée retenue par un crin de cheval. Damoclès, par les terreurs qu'il éprouva pendant ce repas, put se faire une idée du bonheur des rois. L—H.

DAMOISEAU (MARIE-CHARLES-THÉODORE, BARON), mathématicien, né à Besançon en 1768, m. en 1846. Il émigra à la Révolution, servit dans l'armée de Condé, devint sous-directeur de l'Observatoire de Lisbonne, rentra en France en 1808, et fut employé au dépôt de la guerre. Il devint membre du Bureau des longitudes, puis de l'Académie des sciences, 1825.

On a de lui des Mémoires, en portugais, sur divers sujets d'astronomie; un *Mémoire sur le retour de la comète de 1759*, couronné par l'Académie de Turin; des *Tables* de la lune et des satellites de Jupiter.

DAMOISEAU ou **DAMOISEL**, diminutif de *Dam*, en latin *domicellus*, petit seigneur; nom donné, pendant le moyen âge, aux fils des seigneurs, et même des rois, qui n'étaient pas encore en état de porter les armes et de recevoir l'ordre de chevalerie. On l'employa souvent comme synonyme de *page*, de *varlet*, et même d'*écuyer*. Le damoiseau accompagnait le seigneur et la dame à la chasse, à la promenade, en voyage, faisait leurs messages, les servait à table.

DAMOISELLE, titre qui appartenait autrefois aux filles de qualité, aux filles de *dames*. On le donnait aussi aux femmes mariées, de petite noblesse; on l'appliqua ensuite aux femmes bourgeoises (*V.* MADEMOISELLE), ce que la haute noblesse regarda d'abord comme une usurpation de titre.

DAMON, musicien de l'antiquité, enseigna son art à Périclès et à Socrate. On trouve son éloge dans plusieurs dialogues de Platon.

DAMON ET PYTHIAS OU PHINTIAS, pythagoriciens, vivaient à Syracuse, sous Denys le Jeune. Des courtisans de Denys accusèrent Pythias de trahison et le firent condamner à mort. Celui-ci demanda à s'absenter un jour, pour régler quelques affaires, et offrit Damon comme sa caution. L'heure du supplice approchait, et déjà les railleries accablaient Damon, lorsque Pythias accourut. Denys, enthousiasmé, les embrassa, et sollicita pour lui une part de leur amitié (av. J.-C. 400). Schiller a écrit une ballade sur ce sujet.

V. Le Comte, *de Historia Damonis et Phintiæ*, Leyde, 1847. L—H.

DAMOPHILE, peintre et modeleur qui décora, avec Gorgasus, le temple de Cérès à Rome, voué par le dictateur Postumius en 496 av. J.-C. S. RE.

Philippi, *Neue Jahrb.*, 1873, p. 205.

DAMOPHON, sculpteur messénien, avait orné la place publique d'Ithôme d'une Cybèle en marbre de Paros, et le temple d'Esculape de statues d'Esculape et d'Hygie. Il fut choisi pour restaurer la statue de Jupiter Olympien, ouvrage de Phidias.

DAMOREAU (LAURE-CYNTHIE MONTALANT, DAME), cantatrice, née à Paris en 1801, m. en 1863, fit ses premières études au Conservatoire de musique, entra au Théâtre-Italien en 1819 sous le nom de Cinti, passa en 1822 à l'Opéra-Italien de Londres, et débuta à l'Académie royale de Paris en 1823, dans *le Rossignol* de Lebrun. Après avoir chanté à Bruxelles, où elle épousa l'acteur Damoreau, 1827, elle revint à Paris, et obtint des triomphes dans *le Comte Ory, la Muette de Portici*, etc. Engagée à l'Opéra-Comique en 1835, elle créa de nouveaux rôles dans *Actéon, l'Ambassadrice, le Domino noir*, etc. En 1841, elle se retira du théâtre, et dirigea une classe de chant au Conservatoire. Mme Damoreau a publié une *Méthode de chant*, 1849. B.

DAMPIER (WILLIAM), navigateur anglais, né en 1652 dans le comté de Somerset, fit de bonne heure des voyages à Terre-Neuve et aux Indes Orientales, passa en 1675 à Campêche, où il vécut pendant 3 ans avec des coupeurs de bois de teinture; suivit des flibustiers à travers l'isthme de Darien, 1679; visita, soit comme officier dans la marine de l'État, soit comme capitaine dans la marine marchande, les côtes du Mexique, du Chili et du Pérou; parcourut une partie de l'Océanie, où un archipel a conservé son nom; fit une étude très exacte du rivage oriental de l'Asie en 1688, et, dans un autre voyage, 1699-1700, reconnut la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Bretagne. Il retourna dans le grand Océan avec Wood Rogers en 1704, et de 1708 à 1711. On ignore sa vie depuis cette époque.

On a de lui : *Nouveau Voyage autour du monde*, Lond., 1697-1707, 3 vol., auquel est joint un excellent *Traité des vents, des marées et des courants; Voyage à la Nouvelle-Hollande*, 1701, assez mal traduit en français comme le précédent; *Flore de la Nouvelle-Hollande*, complétée par Brown.

DAMPIER (BAIE DE). *V.* CHIENS-MARINS (BAIE DES).

DAMPIERRE (GUY DE), comte de Flandre et pair de France, accompagna St Louis dans sa croisade contre Tunis, 1270; fut enfermé au Louvre par Philippe le Bel, 1294, pour avoir conclu, sans l'avis du roi, le mariage de sa fille avec Édouard, prince d'Angleterre; subit, après avoir violé la promesse de renoncer à cette alliance, une défaite à Furnes et une nouvelle captivité, 1297. Il signa la paix avec Philippe le Bel, mais promit de se constituer prisonnier si le traité n'était pas accepté par les Flamands. Ceux-ci ayant refusé leur consentement, le comte, fidèle à sa parole, revint au château de Compiègne, où il fut détenu jusqu'à sa mort, 1305. B. et E. D—Y.

DAMPIERRE (AUGUSTE-HENRI-MARIE PICOT, MARQUIS DE), né à Paris en 1756, m. en 1793, officier des gardes-françaises avant la Révolution, donna sa démission, et alla étudier la tactique en Prusse; embrassa avec ardeur les idées nouvelles en 1789, fut nommé aide de camp de Rochambeau en 1792, commanda une division à Valmy, dégagea Beurnonville à Jemmapes, et lui assura la victoire. Ses quartiers d'hiver, établis sur une ligne trop prolongée le long de la Roër, favorisèrent l'ennemi, qui força Dampierre à se replier sur Liège. Dumouriez accourut, et Dampierre signala son courage dans plusieurs combats heureux. Il se distingua également à Nerwinden, 18 mars 1793. Dumouriez lui reprocha une ardeur inconsidérée et peu d'exactitude à exécuter ses ordres. Quand Dumouriez passa dans le camp des Autrichiens, Dampierre eut le commandement en chef. Avec 30,000 hommes, il occupa le camp de Famars, et, sur l'ordre des commissaires de la Convention, attaqua l'ennemi devant Condé, puis sur la route de Quiévrain, et, au moment de le forcer dans le bois de Vicoigne, eut la cuisse emportée, et mourut le lendemain. Le courage et le patriotisme de ce général lui firent décerner les honneurs du Panthéon. — Son fils aîné mourut dans l'expédition contre Saint-Domingue, en 1802. Le puîné servit sous son beau-frère, le général Dessoles, de 1812 à 1815, et fut pair de France de 1819 à 1848. J. T.

DAMPIERRE, vge (Seine-et-Oise), dans la vallée de Chevreuse, arr. de Rambouillet, sur l'Yvette; 669 hab. Beau château des ducs de Luynes, construit au commencement du règne de Louis XIV sur les dessins de J.-H. Mansard, et que le duc de Luynes a fait splendidement restaurer par Duban en 1840. Vaste parc, traversé par l'Yvette.

DAMPIERRE-SUR-SALON, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Gray; 1,170 hab. Carrières de pierre.

DAMREMONT (CHARLES-MARIE DENYS, COMTE DE), général français, né à Chaumont (Haute-Marne) en 1783, m. en 1837. Sorti en 1804 de l'école militaire existant alors à Fontainebleau, il fit ses premières armes à Austerlitz, en Dalmatie, à Iéna, à Friedland, à Wagram, 1807-1809, en Espagne et en Portugal, 1811-1812. En 1813, il était à Lutzen où Napoléon le nomma colonel sur le champ de bataille. L'année suivante, il se distinguait à Brienne, à Champaubert, à Vauchamp, à Étoges, à Montereau. Premier aide de camp du maréchal Marmont, il fut un des négociateurs de l'armistice qui précéda la capitulation de Paris, 1814. Maréchal de camp en 1821, il fit la campagne d'Espagne en 1823; chargé en 1830 du commandement de l'une des brigades de l'armée d'opération contre Alger, il se signala au siège de cette ville, et mérita d'être envoyé pour prendre Bône. Le grade de lieutenant général fut la récompense de ses services. Il rentra alors en France, et fut appelé en 1832 au commandement de la 8e division militaire, à Marseille. Habile et vigoureux, il sut préserver cette place de la guerre civile, quand la duchesse de Berry y débarqua. Choisi en 1837 comme gouverneur général de l'Algérie, il eut à diriger la 2e attaque contre Constantine. Damrémont allait reconnaître la brèche, quand un boulet le frappa à mort. Il avait été nommé pair de France en 1835.

DAMUSA, nom osque de la Bonne Déesse. Dans le temple de Capoue, on a trouvé des invocations *Dioviai Damuse*. Cf. *Gaz. des beaux-arts*, 1880, t. XXI, p. 121. S. RE.

DAMVILLE, ch.-l. de cant. (Eure), arr. d'Évreux, sur l'Iton; 1,040 hab. Anc. baronnie, qui donnait droit de séance à l'Échiquier de Normandie. Après avoir appartenu à Pierre de Labrosse, elle passa aux Montmorency et fut érigée en duché-pairie en 1610.

DAMVILLERS, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. de Montmédy; 840 hab. Bâti à l'endroit où étaient le couvent de Dam et la forteresse de Villers; fortifié par Charles-Quint en 1528, et démantelé sous Louis XIV en 1683. Patrie du maréchal Gérard, dont on y voit la statue.

DAN, fils de Jacob et de Bala, servante de Rachel, fut le chef d'une tribu d'Israël, située au N. de celle de Juda, à l'O. de celle de Benjamin, au S. de celle d'Éphraïm.

DAN, v. de Palestine, dans la tribu de Nephtali, sur un affl. du Jourdain. C'était l'anc. v. phénicienne de Laïs ou Leschem.

DAN, riv. des États-Unis, affl. du Roanoke, prend sa source

dans la Caroline du N., et traverse la Virginie. Cours de 180 kil., navigable depuis Danville, où elle fait une chute de 6 m.

DANA (Richard-Henry), poète américain, né à Cambridge (Massachusets) en 1787, m. en 1879, élève de l'université d'Harvard, se fit recevoir avocat, collabora de 1817 à 1820 à la *North-American Review*, dirigée par Channing (*V. ce nom*), et fonda lui-même un recueil, *Idle man* (l'Oisif), dans lequel il fit paraître un conte remarquable, *Tom Thornton*, 1821. *Le Corbeau mourant* parut dans la *New-York Review*, 1825, et le poème du *Boucanier*, 1827, lui valut un succès populaire. En 1839, il donna une série de *lectures* ou conférences, qui furent très suivies.

Ses œuvres ont été réunies sous le titre de *Poems*, New-York, 1850.

DANA (Richard-Henry), écrivain et homme d'État américain, fils du précédent, né à Cambridge (Massachusets) en 1815, m. à Rome en 1882, dut abréger ses études par suite d'une ophtalmie, et entreprit un grand voyage maritime, dont il publia le récit, sous le titre de : *Au pied du mât*, New-York, 1837. Reçu avocat à Boston en 1840, il donna en 1841 un recueil de droit maritime, *l'Ami du marin*. En 1853, il fut élu membre de la Chambre des représentants du Massachusets, devint un des chefs du parti républicain, contribua en cette qualité à l'élection du président Lincoln et aux deux élections du général Grant, 1868-72. Il fut choisi pour soutenir l'accusation au nom du gouvernement fédéral contre l'ex-président des États confédérés, Jefferson Davis, 1867-68, et désigné en 1876 par le général Grant comme ministre des États-Unis à Londres; mais le sénat, où dominaient les démocrates, ne voulut pas ratifier sa nomination.

On a de lui, outre les ouvrages déjà cités : *Cuba, aller et retour*, 1859; une *Biographie de Channing*, une édit. des *Éléments du droit international* de Wheaton, avec une *Note* sur les droits et la conduite des neutres pendant la guerre de la Sécession, trad. en franç. en 1872.

E. D—y.

DANACA, nom donné par les Grecs à la pièce de monnaie qu'on mettait à la bouche des morts, pour payer à Charon le passage dans sa barque.

DANAE, fille d'Acrisius, roi d'Argos, et d'Eurydice, fille de Lacédémon. Acrisius, menacé par un oracle de périr de la main du fils qui naîtrait d'elle, l'enferma dans une tour d'airain. Mais Jupiter, changé en pluie d'or, pénétra dans cette tour, et, de son union avec Danaé, naquit Persée. Acrisius fit jeter dans les flots la mère et l'enfant; le coffre qui les contenait fut poussé dans l'île de Sériphos, où ils furent recueillis. (*V.* Persée.) Danaé est le sujet de tableaux célèbres par le Corrège et Titien.

DANAIDES, filles de Danaüs, au nombre de 50. Selon Eschyle (*Suppliantes*), offertes en mariage aux 50 fils de leur oncle Ægyptus, et repoussant cette union incestueuse, elles s'enfuirent à Argos, où Pélasgus les accueillit. D'autres fables disent qu'elles suivirent leur père fugitif (*V.* Danaus), et qu'Ægyptus les ayant réclamées les armes à la main, elles consentirent au mariage, mais, la nuit des noces, poignardèrent leurs époux; Hypermnestre seule épargna Lyncée. Les Danaïdes s'unirent ensuite à des héros grecs. D'après Strabon, la tradition que Jupiter les condamna à remplir éternellement dans le Tartare un tonneau sans fond est une allégorie signifiant qu'elles creusèrent des puits nombreux, inventèrent des rigoles, des canaux et des pompes, pour fertiliser les plaines d'Argos. Cette ville, où on leur avait consacré 4 puits, leur rendait un culte.

DANAKIL ou **DANKALI**, nom générique des tribus de nomades et de pêcheurs (*Hadarems, Damhoetas, Taïemlas*) qui habitent la côte d'Abyssinie, depuis le détroit de Bab-el-Mandeb jusqu'à Arkiko. Autrefois réunies en royaume, elles ont été soumises par les Égyptiens. Leur religion est l'islamisme.

Un vocabulaire de leur langue a été publié par Isenberg, Londres, 1840.

DANAPRIS, nom anc. du Dniéper.

DANASTER, fl. de l'anc. Sarmatie d'Europe, traversait le pays des Bastarnes, et séparait la Dacie Trajane de la Sarmatie; auj. *Dniester*.

DANAÜS, personnage mythique, fils de Bélus, régna sur une partie de l'Égypte, conjointement avec son frère Ægyptus. Les traditions rapportent qu'ayant attenté aux jours d'Ægyptus, ou craignant, d'après un oracle, de périr de la main d'un de ses gendres, il abandonna son pays (au xvi^e siècle av. J.-C.), relâcha dans sa fuite à Rhodes, et alla aborder en Argolide, où il enleva le trône à un descendant d'Inachus, Gélanor, qui l'avait reçu avec bienveillance : il fonda la dynastie des Bélides, et bâtit la citadelle d'Argos. Il eut plus tard un mausolée sur la place publique d'Argos et une statue à Delphes. Les Ioniens de l'Argolide prirent, depuis Danaüs, le nom de *Danaoi*, sous lequel Homère désigne même les Grecs en général.

DANBURY, brg des États-Unis (Connecticut); 8,750 hab. Pris et brûlé en 1777 par les Anglais.

DANBY (Thomas **Osborne**, comte de), homme d'État anglais, né en 1631, m. en 1712, fut produit à la cour de Charles II par le duc de Buckingham, entra à la Chambre des communes, devint trésorier de la marine en 1671, membre du conseil privé en 1672, et grand trésorier en 1673. Succédant au ministère de la Cabale (*V. ce mot*), il entreprit, en usant des mêmes moyens peu honorables, à l'intérieur, de ramener vers la royauté les classes qui avaient été autrefois ses appuis (cavaliers, nobles, gentilshommes campagnards, clergé, universités), au dehors, de relever l'Angleterre par une guerre contre la France. Charles II lui-même fit avorter ce dessein, et suscita dans le Parlement une accusation de trahison contre Danby, qui fut retenu prisonnier à la Tour de Londres de 1679 à 1684. En 1688, Danby fut de ceux qui appelèrent Guillaume d'Orange contre Jacques II : il devint président du conseil, marquis de Caermarthen en 1689, duc de Leeds en 1694. Il dut renoncer aux affaires en 1695, pour avoir accepté de la Compagnie des Indes orientales une somme d'argent. B.

DANCARVILLE (Pierre-Franç-Hugues), archéologue et aventurier, né à Marseille en 1729, m. à Venise en 1800, Jouant le rôle de grand seigneur et faisant partout des dettes; il visita les cours de Berlin, de Stuttgard, de Naples et de Florence. A Naples, il fut chargé de la publication de l'ouvrage d'Hamilton sur les vases étrusques, et donna lui-même : *Antiquités étrusques, grecques et romaines*, Naples, 4 vol. in-fol., 1766, *Veneres et Priapi uti observantur in gemmis antiquis*, 1771, etc. A Florence, il fut directeur du musée Médicis, dont il publia une description. On lui doit encore : *Recherches sur l'origine, l'esprit et les progrès des arts dans la Grèce*, Lond., 1785, 3 vol. Les gravures de ses livres sont précieuses, mais les textes sont sans valeur.

D'ANCHÈRES (Daniel), poète français, né près de Verdun en 1586, m. à une époque inconnue, fut protégé par Jacques I^er d'Angleterre. Il publia : *les Amours de Belcar et de Méliane*, tragédie, Paris, 1608; *la Stuartide*, ridicule poème épique, 1611, et une autre tragédie encore plus mauvaise, *Tyr et Sidon*, 1628, ces deux ouvrages sous le nom de Schélandre.

DANCHET (Antoine), poète dramatique, né à Riom en 1671, m. en 1748. Il fut d'abord précepteur. Ayant reçu d'une dame, dont il avait élevé les enfants, une rente viagère de 200 livres, cette faible ressource lui permit de suivre plus librement sa vocation. Il fit quatre tragédies : *Cyrus*, 1706; *les Tyndarides*, 1708; *les Héraclides*, 1719, et *Nitétis*, 1724, faibles imitations de Racine. Il fallait qu'on fût alors bien indulgent, pour honorer l'auteur de ces froids pastiches du titre de membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions. Ses opéras, mis en musique par Campra, valent mieux; le meilleur est *Hésione*, 1700. On a publié ses *Œuvres* en 1751, 4 vol. in-12. Elles contiennent des odes, des cantates et des épîtres, d'une versification facile, mais sans aucune valeur littéraire. G. M.

DANCOURT (Florent **Carton**), né à Fontainebleau en 1661, m. en 1725, épousa la fille du comédien La Thorillière, et préféra le théâtre au barreau. Acteur-auteur, il donna d'abord *le Notaire obligeant*, 1685. Deux ans après, parut son chef-d'œuvre, *le Chevalier à la mode*, en 5 actes en prose. La fécondité de Dancourt défraya pendant 30 ans le Théâtre-Français : il composa une soixantaine de pièces, dont 53 sont imprimées dans l'édition la plus complète de ses œuvres, 12 vol. in-12, 1760, et parmi lesquelles on distingue *les Bourgeois à la mode*, 1691, *les Vendanges de Suresnes*, 1694, *les Curieux de Compiègne*, et *le Mari retrouvé*, 1698, *les Bourgeoises de qualité*, et *les Trois Cousines*, 1700. Il y a dans cette édition quelques pièces versifiées : *les Enfants de Paris, la Trahison punie, Madame Artus, Céphale et Procris, Sancho Pança, la Metempsycose des amours*, la plupart en vers irréguliers. Il peint souvent les mœurs rustiques, ce qui le fit nommer *le Teniers de la comédie*. Mais il a aussi attaqué avec une verte franchise les vices élégants des gentilshommes, la vanité maladroite et sotte des bourgeois et des bourgeoises. Une de ses comédies, *la Femme d'intrigues*, est un tableau évidemment chargé, mais ressemblant, au fond, de la société du temps. L'actualité des peintures, la vérité parfois brutale des portraits contribuèrent au succès des pièces de Dancourt, où l'on trouve beaucoup d'esprit, d'enjouement et une foule de traits du meilleur comique. Elles ont pourtant disparu du répertoire. Comme acteur, il réussissait parfaitement dans le haut comique. Ses dernières années furent consacrées à la religion; il fit une traduction des *Psaumes*, en vers, qui n'a pas été imprimée. — Sa femme, excellente actrice dans les rôles d'amoureuses, entra au Théâtre-Français en 1685, se retira en 1720, et mourut en 1725. J. T. et E. D—y.

DANDE ou **DANDA**, fl. d'Afrique, région du Congo, affl. dans l'Atlantique au-dessous de la ville de Dande dans le royaume d'Angola, à 61 kil. N. de Saint-Paul-de-Loanda. Cours d'environ 700 kil.

DANDELOT (FRANÇ. DE COLIGNY, CONNU SOUS LE NOM DE), frère de l'amiral de Coligny et du cardinal de Châtillon, né à Châtillon-sur-Loing en 1521, m. en 1569, se distingua à la bataille de Cérisoles, 1544, fut envoyé avec quelques troupes en Écosse pour soutenir Marie Stuart, tomba au pouvoir des impériaux lors du siège de Parme, lut pendant sa captivité à Milan des livres de théologie protestante, recouvra la liberté en vertu de la trêve de Vaucelles, 1556, aida Coligny à défendre Saint-Quentin contre les Espagnols, 1557, s'illustra à la prise de Calais, 1558, mais fut privé de sa charge de colonel général de l'infanterie, pour s'être déclaré ouvertement calviniste. Emprisonné à Melun, il fut délivré à la mort de Henri II, figura pendant la guerre civile à la bataille de Dreux, au siège d'Orléans, à l'affaire de Jarnac, et mourut à Saintes. B.

DANDOLO (LES), noble famille de Venise, qui faisait remonter son origine jusqu'aux Romains. Elle a fourni 4 doges :

DANDOLO (ENRICO OU ARRIGO), né vers 1110, m. en 1205. Ambassadeur à Constantinople, où l'empereur Manuel Comnène lui fit, dit-on, crever les yeux, 1173, élu doge à 82 ans, il accompagna la 4e croisade en 1202, la détourna de son but en faisant entreprendre aux croisés le siège de Zara pour le compte de Venise, puis, en dirigeant leurs coups contre l'empire grec, pénétra dans le port de Constantinople avec son navire, et fit planter son drapeau sur le rempart. Il eût été élevé au trône impérial, si les Vénitiens y eussent consenti ; du moins, dans le partage des provinces, il fit adjuger à sa patrie les Cyclades, les Sporades, les côtes de la mer Noire et de la mer de Marmara, le littoral de la Thessalie, les ports de la Morée, les îles de l'Adriatique, et rapporta à Venise, avec beaucoup de reliques, une foule de chefs-d'œuvre des arts, tels que les fameux chevaux de bronze de Saint-Marc.

DANDOLO (JEAN), doge de 1280 à 1289, soutint une guerre en Istrie contre le patriarche d'Aquilée, allié des habitants de Trieste révoltés.

DANDOLO (FRANÇ.), doge de 1328 à 1339, avait été précédemment ambassadeur auprès du pape Clément V, et avait fait lever une excommunication lancée contre Venise. Mais son humilité à l'égard de la cour de Rome l'avait fait surnommer *le Chien*. Pendant son administration, la république étendit sa puissance sur la Terre Ferme, et enleva Trévise, Cénéda et Conegliano à la maison de la Scala.

DANDOLO (ANDRÉ), doge de 1342 à 1354, fut engagé dans une guerre contre Louis de Hongrie, qui soutenait Zara révoltée. Cette ville fut reprise; mais Louis suscita contre Venise les Génois, dont l'amiral Paganini Doria ravagea l'Istrie et brûla Parenzo. Ami de Pétrarque, avec qui il entretint une correspondance conservée jusqu'à nous, il cultiva les lettres, et fut très instruit dans les antiquités de sa patrie. Il a laissé deux chroniques latines, insérées dans la collection de Muratori, t. XII. — Son fils, FANTIN, qui professa le droit à Padoue, fut nommé par le pape Eugène IV protonotaire apostolique, légat *a latere*, et gouverneur de Bologne.

DANDOLO (LE COMTE VINCENT), chimiste, né à Venise en 1759, d'une autre famille que celle des doges de ce nom, m. en 1819. Il fut créé sénateur par Napoléon Ier en 1809, devint membre de l'Institut de France, puis administrateur de la Dalmatie. Il a traduit en italien les œuvres de Lavoisier, Guyton-Morveau, Fourcroy et Berthollet.

DANDRE-BARDON (MICHEL-FRANÇOIS), peintre, né à Aix en 1700, m. en 1783, étudia sous J.-B. Vanloo et Detroy. Son 1er tableau, représentant *Auguste faisant jeter dans le Tibre les personnes qui s'étaient rendues coupables de péculat*, eut un grand succès. Il alla ensuite étudier les grands maîtres en Italie. Dandré fut reçu à l'Académie de peinture, 1735, et y fut nommé professeur, 1752, et recteur, 1778. Il fonda, en 1753, une Académie de peinture à Marseille. Il a publié une *Histoire universelle traitée relativement aux arts fondés sur le dessin*, 3 vol. et un *Traité de peinture suivi d'un essai de sculpture*, 2 vol. On lui doit aussi *le Costume des peuples anciens*, 2 vol. in-4o, 360 pl., Paris, 1772, ouvrage qui embrasse tout ce qui a trait aux costumes, ustensiles, meubles, armures, jeux, exercices des Hébreux, des Grecs et des Romains. Parmi ses tableaux, on distingue *Tullie écrasant son père*, et neuf toiles sur l'histoire d'Aix, dont elles ornent l'hôtel de ville. B.

D'ANDRÉ (ANT.-BALTHASAR-JOSEPH, BARON), né à Aix en 1759, m. en 1827. Conseiller au parlement d'Aix dès l'âge de 19 ans, député de la noblesse de Provence aux états généraux de 1789, il s'attacha au parti patriote, reçut plusieurs fois la présidence de la Constituante, fit écarter la question de la déchéance de Louis XVI après la fuite de Varennes, et combattit la liberté illimitée de la presse. Après la dissolution de l'Assemblée, il se livra au commerce, fut obligé de fuir en 1792 comme suspect de connivence avec les émigrés, ne revint qu'en 1814, fut directeur général de la police, et, après la seconde Restauration, intendant des domaines de la couronne.

DANEBROG, OU MIEUX **DANNEBROG**, ordre de chevalerie institué par Valdemar II, en 1219, reçut de Christian V des statuts en vigueur de 1603 à 1808, et subit une réforme sous Frédéric VI. Il comprend des grands commandeurs (formant le chapitre de l'ordre), des grands-croix, des commandeurs, et des chevaliers. Les deux premières classes portent une plaque sur la poitrine, et, dans les cérémonies, un costume d'apparat. La croix s'attache à un ruban blanc moiré avec liséré rouge.

DANEBROG, c.-à-d. *morceau d'étoffe*, étendard principal du Danemark ; il porte une croix blanche sur champ rouge garance.

DANEGELD, c.-à-d. *argent des Danois*, taxe établie en Angleterre vers la fin du xe siècle, soit pour éloigner à prix d'argent les pirates danois, soit pour solder les troupes dsetinées à les repousser, et qui, conservée ensuite comme branche du revenu royal, ne disparut qu'au xiie siècle. Elle varia d'un à sept shellings par hide (169 ares) de terre et par maison dans les villes.

DANEMARK, en danois *Danmark*, en latin, *Dania;* le plus petit des trois États scandinaves ; capit. Copenhague, entre la mer du Nord à l'O., le Skager-Rak au N., le Cattégat et la Baltique à l'E., le Petit-Belt et l'empire d'Allemagne (prov. prussienne de Slesvig-Holstein) au S. ; entre 54° 34' et 57° 45' lat. N., 5° 44' et 12° 52' long. E. Superf., 38,302 kil. carr., pour l'archipel danois et le Jutland ; 1,969,039 hab., tous Scandinaves. La monarchie se compose d'un archipel (Seeland, Fionie, Langeland, Laaland, Falster, Bornholm, Mœn, et Samsœ dans la mer Baltique ; Anholt et Lessœ dans le Cattégat ; Fanœ et Manœ dans la mer du Nord) ; de la province du Jutland, partie septentrionale de la presqu'île de ce nom ou presqu'île danoise. Elle a pour dépendances l'Islande, les îles Færoe, le Groenland, Sainte-Croix, Saint-Thomas et Saint-Jean, dans les Antilles (îles Vierges). Plusieurs détroits séparent les îles de l'archipel danois et cet archipel lui-même du continent : le Sund, entre la Suède et Seeland ; le Grand-Belt, entre Seeland et Fionie; le Petit-Belt, entre Fionie et la presqu'île danoise. Le sol, généralement plat, mais assez fertile, présente des marécages d'où l'on tire de la tourbe, des forêts de hêtres, et, vers le N. et le N.-O., beaucoup de terrains, envahis par les sables. On nomme Geestland le terrain haut et fertile situé le long de la Baltique, et Marschland les terres grasses produites par les dépôts de limon le long de la mer du Nord ou sur le bord des rivières ; les terres d'alluvion, enfermées de digues sur la côte S.-O., s'appellent *kog*. Le climat du Danemark est moins rigoureux que ne l'annonce sa latitude ; dans les îles il est même très doux ; l'air est sain, malgré les brouillards humides dont le voisinage de la mer et l'abondance des eaux couvrent le pays. L'été ne dure que 2 mois et demi; le thermomètre s'élève de 12 à 18°; en hiver il descend à 11°. Le jour le plus court est d'environ 7 heures, le plus long, de 17. La végétation, favorisée par la constante humidité, souffre cependant de la violence des tempêtes. Un vent N.-O. appelé *skai* vient, en mai et juin, dessécher le sommet des arbres. Les forêts qui, aux xe et xie siècles, couvraient le Jutland, n'y forment plus que de longues bandes à l'E. Elles se composent de frênes, d'aulnes, de chênes et surtout de bouleaux. Les mers qui baignent le Danemark sont poissonneuses, surtout dans les parages de Seeland et de Bornholm; la plie que l'on pêche vers le cap Skagen est expédiée jusqu'en Italie. Côtes basses; celles de l'O. sont protégées par des digues. On remarque, au N. du Jutland, un golfe import., le Liimfjord, qui sépare du continent la partie septentrionale de la presqu'île, sur la côte occident. du Jutland, les golfes de Ringkiœbing et de Nissum ; sur la côte orient., ceux de Randers, Mariager, Kalœe, Hersens, Veile, Kolding et Heilsminde. La partie continentale du roy. est arrosée par le Konge-Aa ou Konigs-Au, qui lui sert de limite au S., par le Varde-Aa, le Skiern-Aa, le Stor-Aa et le Skip-Aa. Les lacs les plus considérables sont ceux de Fiil, de Mos et de Kolind dans le Jutland, de Tüs dans l'île de Seeland. On trouve en Danemark peu de minéraux. L'argile se rencontre partout : il y a de la terre à porcelaine, de l'alun, de la houille et du marbre à Bornholm, de la craie à Mœn, de la chaux dans la contrée du Liimfjord, du granit à Seeland. — Plus de la moitié de la population vit de l'agriculture, depuis qu'en 1784 la classe des paysans a été émancipée. On récolte, année commune, 23,000,000 d'hectolitres de céréales, dont un quart s'exporte ; la production des pommes de terre monte à 3,000,000 d'hect. ; celle du colza à 800,000; mais le Danemark ne produit que la moitié du lin et les trois quarts du houblon nécessaires à sa consommation. On compte 800,000 chevaux, 200,000 bêtes à cornes, 2,500,000 moutons, 600,000 porcs. — L'industrie occupe un quart de la population. La plupart des fabriques, raffineries de sucre, fonderies de fer, imprimeries, sont situées à Copen-

hague ou aux environs. Les ouvriers de métiers, surtout les tisserands, sont très nombreux dans les campagnes. Les articles de cuivre, de sellerie, d'ébénisterie, de chapellerie, de cordonnerie, de ferblanterie, les instruments d'optique, de mathématiques et d'astronomie, les pianos, l'horlogerie, méritent d'être mentionnés. Distilleries d'eaux-de-vie de grains ; brasseries. On s'est occupé, au XVIIIe siècle seulement, de routes et de canaux. Le canal de Nestved sert au transport des bois des environs de Sorœ (Seeland); celui d'Odensée réunit cette ville à la mer. Le Danemark possède 1,769 kil. de chemins de fer. Des services de bateaux à vapeur sont établis entre la plupart des ports du Danemark et les unissent aux ports de la Suède et du Slesvig allemand. Les lignes télégraphiques ont 3,530 kil. de longueur. Import. de bois de construction de Suède et de Norvège, lainages, tissus de coton, toiles, soieries, faïence anglaise, quincaillerie, vins, sucre, café, thé, tabac, chanvre, lin, sel, eaux-de-vie, huile d'olive, fruits secs, liège, drogueries, fers, houille. Exportation de grains, viandes salées et fumées, beurre, bétail, chevaux, cuirs, peaux, poissons secs, huile de baleine, suif, laines. La marine marchande avait, en 1883, 2,974 navires à voiles, jaugeant 194,422 tonneaux, et 240 vapeurs, jaugeant 70,733 tonneaux. Le mouvement des ports a été, en 1882, de 53,482 navires au long cours, jaugeant 2,032,000 tonneaux. La valeur des échanges a été, en 1881, de 340 millions de fr. pour l'import., et de 255 millions pour l'export. — Le gouvernement du Danemark est une monarchie constitutionnelle. D'après la constitution du 28 juillet 1866, le *Rigsdag*, ou parlement, est composé de deux Chambres : 1° le *Folks-thing*, comprenant un nombre de députés calculé à raison de 1 par 16,000 habitants, et nommé pour 3 ans (102 membres); 2° le *Lands-thing* (Chambre haute), composé de 66 membres, nommés pour 8 ans : 12 à vie par le roi, 7 par Copenhague, 45 par de grands districts électoraux que forment les villes et les campagnes, 1 par l'île de Bornholm, 1 par le *Lag-thing* ou assemblée représentative des îles Færoë. Les membres électifs sont nommés pour 8 ans par le suffrage à deux degrés. Tout citoyen est électeur à 25 ans et éligible à 30 pour l'une et l'autre Chambre. Chacune des deux Chambres a le droit de nommer son président et de proposer des lois; chaque député a droit d'initiative et d'interpellation. La presse est justiciable des tribunaux. Les citoyens ont le droit de former des associations sans autorisation préalable, et elles ne peuvent être dissoutes que par une poursuite judiciaire. Les citoyens ont le droit de réunion; les assemblées en plein air peuvent être interdites, s'il y a lieu de craindre qu'elles ne tournent au détriment de la paix publique. — La dette publique, 1883, est de 278,000,000 fr. Les recettes ont été évaluées, pour 1883, à 72,185,000 fr., et les dépenses à 67,185,000 fr. L'armée compte 36,000 hommes, et la réserve 14,000. Le recrutement se fait par la conscription; le service est obligatoire et dure 16 ans. La marine se compose de 45 navires à vapeur, dont 10 cuirassés (2 frégates, 3 batteries flottantes, 2 navires casematés, 3 torpilleurs) et 34 non cuirassés (2 frégates, 3 corvettes, 5 schooners, 13 chaloupes canonnières en fer, 2 vapeurs à aubes et 10 torpilleurs), plus 25 bâtiments à voiles. En tout : 69 navires, avec 1,137 hommes d'équipage en temps de paix.

Le luthéranisme est la religion dominante, et doit être celle du roi. Il y a 8 évêques, dont les diocèses sont ainsi constitués : Seeland, Laaland, Fionie, Ribe, Aarhuus, Viborg, Aalborg, Reikiavik en Islande. On ne compte que 1,363 calvinistes, 3,000 catholiques et 3,946 juifs.

Sous le rapport administratif, le Danemark est divisé en 7 stifts ou districts (Seeland, Fionie, Laaland-Falster, Aarhuus, Aalborg, Viborg, Ribe); ces districts se subdivisent en 19 préfectures, et celles-ci en prévôtés. Les îles Færoë ont leur bailli particulier, et l'Islande un grand bailli. Pour la justice, il y a une cour suprême à Copenhague, des cours supérieures à Copenhague (îles de la Baltique) et à Viborg (Jutland), une en Islande, qui siège à Reikiavik. Au-dessous, chaque ville et chaque canton a son tribunal de 1re instance et de police, et, dans les villes et les campagnes, il y a des commissions de conciliation analogues à nos justices de paix.

L'instruction est très répandue : il y a une université à Copenhague, ainsi qu'une école polytechnique et une école militaire supérieure et d'application; des écoles de cadets de terre et de mer; des écoles savantes ou latines et des écoles communales dans les villes; des écoles primaires dans les campagnes; des séminaires pédagogiques qui forment les instituteurs. Il y a des bibliothèques dans presque toutes les institutions publiques. La plupart des villes et des villages en sont pourvus, et les paysans et même les journaliers les fréquentent. Depuis plus d'un demi-siècle, tout le monde sait lire et écrire.

Les dépendances du royaume de Danemark sont : les îles *Færoë*, 1,333 kil. carrés et 11,221 hab.; l'*Islande*, 104,785 kil. carrés et 72,438 hab.; le *Groënland*, 88,100 kil. carrés (pour la partie libre de glaces) et 9,700 hab.; les *Antilles danoises*, 359 kil. carrés et 33,763 hab.

Histoire. Les premiers habitants du Danemark dont parle l'histoire sont les Jutes, les Cimbres et les Angles. Les Goths, qui s'y établirent, lui donnèrent des souverains de leur nation, dont le 1er, Skiold, laissa son nom à une dynastie, les Skioldunger (descendants de Skiold). Du reste, le pays était divisé en plusieurs petits États, gouvernés par des chefs ou rois (*hœvding, konge*). Ces peuples secoururent les Saxons contre Charlemagne. Au IXe siècle, des bandes de Danois et de Norvégiens, sous le nom de Normands, infestèrent les côtes de l'empire carolingien : d'autres firent des incursions en Angleterre, dans les Shetland et les Orcades, et jusqu'en Islande. Alors aussi le besoin de se défendre contre les rois de Germanie amena la disparition du système fédératif et l'union plus intime des tribus : Dan le Magnifique réunit Seeland et les autres îles danoises à la Scanie, et donna au royaume le nom de Danemark; Gorm le Vieux soumit le Jutland en 863, et son fils Suénon conquit une partie de la Norvège, 1000, et l'Angleterre, 1012. Canut le Grand réunit encore à ses États le reste de la Norvège et une portion de l'Écosse; le christianisme, que St Anschaire n'avait pu établir d'une manière durable au IXe siècle, jeta, sous ce règne, de profondes racines. Mais l'empire de Canut fut démembré après lui : l'Angleterre se détacha du Danemark en 1042, et la Norvège en 1044. A l'extinction de la dynastie skioldungienne, 1047, commença celle des Estrithides. Sous les princes de cette nouvelle famille, le système féodal se propagea, et la royauté s'affaiblit à un tel point qu'à partir de 1320, tous les monarques, à leur avènement, durent jurer une capitulation qui consacrait les droits et privilèges de l'aristocratie. Un instant vassal de l'empire d'Allemagne, 1152-62, le Danemark se fit craindre à son tour de ses voisins : il acquit l'île de Rugen, 1168; la Slavonie (auj. Mecklenbourg), 1184-88; la Pomérellie, 1210; et l'Esthonie, 1239. Sa domination s'étendait ainsi sur toute la côte méridionale de la Baltique. Mais les revers arrivèrent bientôt : on laissa échapper la Pomérellie; l'Esthonie fut vendue à l'Ordre Teutonique, et, la descendance mâle des Estrithides s'étant éteinte en 1376, le Danemark aurait pu éprouver de plus grandes pertes, si Marguerite, fille de Valdemar IV, n'eût montré une grande habileté politique. Elle parvint à constituer, en 1397, l'union de Calmar (*V. ce mot*), consécration nouvelle de la prééminence du Danemark parmi les États du Nord. Cette union fut rompue en 1448, et, malgré des luttes acharnées contre la Suède jusqu'en 1527, elle ne put être rétablie. Toutefois, la maison d'Oldenbourg, qui monta sur le trône en 1448, réunit de nouveau la Norvège au Danemark. Christian Ier s'étant fait nommer comte de Holstein, ce comté, qui devint bientôt duché après l'annexion des pays des Ditmarses, de Stormarn, de Pinneberg, etc., fut uni au Danemark en 1460. Le Slesvig était depuis longtemps un fief danois. Le gouvernement des princes d'Oldenbourg fut constamment entravé par l'aristocratie, qui leur imposait des capitulations de jour en jour plus onéreuses. Le servage de la glèbe fut rendu légal; les nobles s'approprièrent tous les fiefs de la couronne moyennant une modique redevance, composèrent seuls le sénat, se saisirent de l'administration de la justice. Les rois se créèrent eux-mêmes des embarras, en laissant partager à l'infini le territoire, pour établir les branches collatérales de leur maison. Sous Frédéric Ier, la réformation luthérienne s'introduisit en Danemark, 1527, sans lutte sanglante. L'intervention de Christian IV dans la guerre de Trente ans en faveur de ses coreligionnaires amena le traité peu glorieux de Lubeck, 1629; une rupture avec la Suède le contraignit à céder, par la paix de Bromsebrœ, 1645, les provinces d'Iœmptland, d'Herjedalen, de Gothland et d'Œsel. Frédéric III, plus malheureux encore, se vit enlever par les Suédois, aux traités de Rœskilde, 1658, et de Copenhague, 1660, les prov. de Scanie, de Blékinge, de Halland, etc. Tant de désastres amenèrent le renversement de la constitution aristocratique par une coalition de la bourgeoisie, du clergé et de la royauté; celle-ci devint absolue; la *loi royale* de 1665 régla la succession dans la descendance de Frédéric III, et interdit toute aliénation de territoire et de souveraineté. Ce fut un bienfait pour le Danemark : l'administration civile et judiciaire fut réorganisée par le code danois, 1683, et le code norvégien, 1687, ouvrage de Peter Griffenfeld; le servage fut virtuellement aboli en 1720, mais ne disparut complètement qu'en 1795. A la fin du XVIIIe siècle, la législation criminelle fut améliorée, la torture, la marque et la bastonnade abolies, la procédure abrégée, le racolage des soldats supprimé, l'instruction propagée : le service militaire féodal fut transformé en charge personnelle, et les corvées en redevances de travail déterminé; l'égalité de tous les ordres devant la loi fut proclamée. L'abolition de la traite des nègres dans les colonies fut décrétée en 1792. En

1809, on posa des limites au patronage ecclésiastique, et on améliora la condition civile des juifs. Dans ces réformes, le gouvernement précédait et entraînait la nation. A partir des guerres du commencement du XIXe siècle, les dangers de la patrie développèrent l'activité, l'esprit public et toutes les forces morales du pays. L'alliance du Danemark avec la France causa le bombardement de Copenhague par les Anglais en 1801 et en 1807; en 1814, la Sainte-Alliance enleva la Norvège aux Danois pour la donner à la Suède. Par contre-coup de la révolution française de Juillet 1830, le Holstein réclama des institutions représentatives. Frédéric VI, par l'ordonnance du 28 mai 1831 et la loi du 15 mai 1834, accorda des assemblées d'états provinciaux, non seulement au Holstein, mais encore au Slesvig et au Danemark. Hormis un petit nombre de membres, que désignait le roi, la représentation provinciale était élue par les propriétaires fonciers. En 1841, ils eurent le droit de présentation annuelle et détaillée du budget. Mais la question de la succession royale, en présence de la prochaine extinction de la famille d'Oldenbourg, allait susciter au Danemark de graves embarras. La loi royale de 1665, arrangement de famille, et non loi du pays, embrassait tout le Slesvig et toute la partie royale ou oldenbourgeoise du Holstein; mais elle ne comprenait pas la partie ducale ou Holstein-Gottorpienne du Holstein; là, la succession pouvait être seulement agnatique, et non pas cognatique. En même temps, la prétention élevée par l'Allemagne, par la Prusse, par un parti slesvig-holsteinois et le duc d'Augustenbourg, de soustraire à l'ordre de succession de cette loi royale de 1665 tout le Slesvig et tout le Holstein, excita, en 1848, une révolte des duchés, et amena une guerre de trois ans, 1848-1851, pendant laquelle, à Fridericia et Idsted, le Danemark triompha des Prussiens qui secouraient les insurgés. Le traité de Londres du 8 mai 1852, signé par les grandes puissances de l'Europe, annula la loi royale et désigna pour successeur au trône danois, après Frédéric VII et son oncle le duc Ferdinand, derniers représentants de la maison d'Oldenbourg, le prince Christian de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg. Une question constitutionnelle se présentait à côté de la question de succession : le roi Frédéric VII ayant donné, le 5 juin 1849, une constitution parlementaire à la monarchie, le Slesvig aurait dû recevoir cette constitution au même titre que le Danemark propre (Jutland et les îles); il n'en fut pas ainsi, et la diplomatie européenne décida, en 1852, que la monarchie danoise formerait un *helstat*, c.-à-d. *un tout*, de telle sorte qu'elle serait composée du Danemark propre, du Slesvig, du Holstein, du Lauenbourg, de l'Islande, et des Færoë; que le Holstein et le Lauenbourg, duchés allemands et faisant partie de la Confédération germanique, appartiendraient à la monarchie danoise au même titre que le Slesvig, pays scandinave : pendant que le Danemark propre avait une constitution libérale, les duchés, et en particulier le Slesvig, devaient se contenter des anciens états provinciaux. En 1864, les duchés se soulevèrent contre Christian IX, avec l'appui de l'Allemagne : les Danois, abandonnés par les signataires du traité de Londres, ne purent résister aux Prussiens et aux Autrichiens, chargés de l'exécution fédérale ordonnée par la Diète; contraints d'abandonner le Danevirke, vaincus dans diverses rencontres, forcés à Düppel et dans l'île d'Alsen, ils ont dû, malgré leurs succès sur mer, renoncer au Slesvig, au Holstein et au Lauenbourg, détachés de la monarchie danoise et incorporés à la Prusse depuis la paix de Prague, 1866. (*V.* SLESVIG-HOLSTEIN.) — Quant à la constitution donnée au Danemark, le 5 juin 1849, elle organisait une diète, qui se réunissait chaque année pour voter les impôts, en contrôler l'emploi, prendre part à la confection des lois ou en proposer. Cette diète se composait de deux assemblées, comme le parlement actuel : 1° le *Folks-thing;* 2° le *Lands-thing*. Une cour suprême, de 16 membres élus pour quatre ans, moitié par le Folks-thing et moitié par le Lands-thing, jugeait les accusations portées par le Folks-thing contre les ministres, et celles de haute trahison déférées par le roi et approuvées par le Folks-thing. La constitution stipula la publicité des débats judiciaires, la procédure orale, le jugement par jury, l'inviolabilité du domicile des citoyens, la liberté de la presse sauf responsabilité devant la justice, l'obligation du service militaire pour tous, l'abolition des privilèges nobiliaires, la gratuité de l'enseignement pour les pauvres, la liberté des cultes. Cette constitution fut modifiée le 18 nov. 1863, et remplacée par celle du 28 juillet 1866. (*V. plus haut.*)

ROIS DE DANEMARK.

SKIOLDUNGIENS

Harald II Blaatand	936
Suenon Ier Tveskieg	985
Canut II, *le Grand*	1016
Canut III (Harde Knut)	1036
Magnus *le Bon*	1042

ESTRITHIDES

Suénon II	1047
Harald III	1077
Canut IV, *le Saint*	1080
Olaüs IV	1086
Eric III	1095
Nicolas	1103
Eric IV	1134
Eric V	1137
Suenon III et Canut V	1147
Valdemar Ier, *le Grand*	1157
Canut VI	1182
Valdemar II, *le Victorieux*	1202
Eric VI, *le Saint*	1241
Abel	1250
Christophe Ier	1252
Eric VII	1259
Eric VIII	1286
Christophe II	1320
Valdemar III	1340

DE DIVERSES FAMILLES

Olaüs V	1376
Marguerite	1387
Eric IX, *le Poméranien*	1397
Christophe III, *le Bavarois*	1439

MAISON D'OLDENBOURG

Christian Ier	1448
Jean	1481
Christian II	1512
Frédéric Ier, *le Pacifique*	1523
Christian III	1534
Frédéric II	1559
Christian IV	1588
Frédéric III	1648
Christian V	1670
Frédéric IV	1699
Christian VI	1730
Frédéric V	1746
Christian VII	1766
Frédéric VI	1808
Christian VIII	1839
Frédéric VII	1848
Christian IX	1863

DANEMORA ou **DANNEMORA**, vge (Suède), dans le *læn* d'Upsal; 1,200 hab. Mine de fer, la plus considérable du royaume; on en tire, chaque année, 1,080,000 m. cubes de minerai, fournissant 367,200 m. cubes de métal, que 800 ouvriers affinent à 2 kil. de là, à la forge d'Œsterby.

DANÈS (PIERRE), en latin *Danesius*, né à Paris en 1497, m. en 1577. Elève de Lascaris et de Budé, il fut nommé, lors de la création du Collège des trois langues, 1530, professeur de grec, et compta parmi ses élèves Amyot, Brisson, Daurat, Cinq-Arbres. En 1535, il suivit Georges de Selve dans son ambassade à Venise. Il fut au nombre des docteurs qui condamnèrent Ramus, 1543. Envoyé au concile de Trente par François Ier, 1545, il devint précepteur et confesseur du dauphin, depuis François II, curé de Saint-Josse à Paris, et évêque de Lavaur en 1557.

On a de lui des édit. de *Justin*, *Florus* et *Sext. Rufus*, 1519; de *Pline*, 1532; des *Eloges et Opuscules* publiés par un de ses parents, 1731, in-4°.

DANET (PIERRE), linguiste distingué, né à Paris, en 1709. Abbé de Saint-Nicolas de Verdun, curé de la paroisse de Sainte-Croix, dans la Cité, à Paris, il fut du nombre des savants choisis par le duc de Montausier pour éditer les auteurs à l'usage du Dauphin. Il eut en partage *Phèdre*, qu'il donna, en 1675, avec un commentaire et des notes latines. Il publia en outre deux *Dictionnaires* : l'un français-latin, 1685, l'autre latin-français, 1691, moins estimé que le premier.

On a encore de lui : *Radices, seu Dictionarium linguæ latinæ*, 1677; *Dictionarium antiquitatum romanarum et græcarum ad usum Delphini*, in-4°, 1698.

DANEWERK ou **DANEVIRKE**, c.-à-d. *ouvrage des Danois*, rempart élevé par les Danois, de 936 à 950, près de la frontière S. du Jutland méridional ou Slesvig, parallèlement à la rivière de l'Eider, pour arrêter les invasions des Allemands. Construit en terre, pierre et bois, il avait de 10 à 15 m. d'épaisseur sur autant de hauteur. En partie incendié par Othon II, il reçut, en 1157, de Valdemar le Grand, une muraille de revêtement; il fut réparé sous Canut VI. Dans la guerre de 1864, il fut attaqué et franchi par une armée austro prussienne. — Des émigrants danois ont donné le nom de *Danevirke* à un vge de la Nouvelle-Zélande, dans l'île septentrionale.

DANGAN, vge d'Irlande (comté de Meath). Patrie du duc de Wellington.

DANGEAU (PHILIPPE DE **COURCILLON**, MARQUIS DE), né en 1638, m. en 1720. Né protestant, et arrière petit-fils, par sa mère, de Duplessis-Mornay, il abjura de bonne heure. Il servit sous Turenne en Flandre, 1658, combattit en Portugal dans l'armée espagnole contre la maison de Bragance, et, de retour en France, chercha à s'avancer à la cour. Les agréments de sa personne, les saillies de sa conversation, la facilité de ses improvisations poétiques, son adresse et son bonheur aux jeux de cartes, lui gagnèrent la faveur de Louis XIV, qu'il sut toujours conserver. Colonel du régiment du roi, 1665, gouverneur de Touraine, conseiller d'Etat, chargé de missions diplomatiques, il prêta au ridicule par la vanité que lui inspiraient les honneurs qu'il avait obtenus. Sans avoir rien écrit, il fut reçu à l'Académie française, 1668, et à celle des sciences, 1704. Il était honnête homme et favorisa les gens de lettres; Boileau lui dédia sa *Satire sur la noblesse*. Dangeau a laissé en manuscrit un volumineux *Journal de la cour de Louis XIV*, de 1684 à 1715, dont Voltaire, 1770, Mme de Genlis, 1816, et Lémontey, 1818, ont publié des extraits, et MM. Soulié, Dussieux, et Feuillet de Conches, une édit. complète, Paris, 1854, 19 vol. Ce sont des notes laconiques et sans nulle réflexion sur chaque jour, mais dont la froideur a souvent autant de portée que la malignité de Saint-Simon.

DANGEAU (LOUIS DE **COURCILLON**, ABBÉ DE), frère du précédent, né en 1643, m. en 1723. Erudit et grand travailleur, il fut détaché du calvinisme par Bossuet, gagna par sa conversion les bonnes grâces de Louis XIV, qui le nomma son lecteur, et fut appelé à l'Académie française, en 1682, pour remplacer l'abbé Cotin, dont il eut à faire l'éloge.

Ses *Essais de grammaire*, 1711, sont auj. oubliés. Il était aussi l'au-

teur de *Principes du blason,* 1705; d'une *Méthode de géographie historique,* etc.

DANGER (E.-Prosper), chimiste et physicien, né au Mans en 1802, m. en 1855, fut professeur de chimie aux collèges Bourbon et Rollin, de Paris, et essayeur à la Monnaie de la même ville. Il s'est distingué par des expériences sur l'arsenic, l'antimoine et le mercure, en collaboration avec M. Flandin. On a de lui : *de l'Arsenic, suivi d'une Instruction propre à servir de guide aux experts dans les cas d'empoisonnement,* 1841, où il combat cette opinion d'Orfila, qu'il existe naturellement de l'arsenic dans les tissus humains, surtout dans les os; *l'Art du souffleur à la lampe,* 1829, etc. Danger excellait dans la fabrication des instruments délicats : thermomètres, aréomètres, chalumeaux, pneumatomètres, etc., et dans l'art de souffler le verre. Il est l'inventeur d'un thermomètre à déversoir et à ampoule mobile, que le thermomètre à ampoule continue de M. Walferdin a fait abandonner.

DANGEREUX (Archipel). *V.* Pomotou.

DANGEVILLE (Marie-Anne **BOTOT,** dite Mlle), célèbre actrice de la Comédie-Française, née à Paris en 1714, m. en 1796, parut au théâtre dès l'âge de 8 ans. Elle réussit dans les caractères les plus variés, mais atteignit la perfection comme soubrette. Retirée à Vaugirard en 1763, elle y tint une sorte de cour, où se réunissaient Sainte-Foix, Lemierre, Dorat et autres poètes de l'époque.

DANGU, vge (Eure), arr. des Andelys, sur l'Epte; 660 hab. Belle usine à zinc et à cuivre. Vaste château qui existait dès le XIe siècle, mais qui a subi de nombreuses transformations.

DANIA, nom latin du Danemark.

DANICAN (André). *V.* Philidor.

DANIEL, de la race royale de David, l'un des quatre grands prophètes, fut mené captif à Babylone, étant encore fort jeune, sous Joachim, roi de Juda, av. J.-C. 606. Élevé à la cour de Nabuchodonosor, il y fit de grands progrès dans les sciences, et commença à montrer sa sagesse dans le procès de Susanne. (*V. ce nom.*) Son talent pour deviner et expliquer les songes lui valut la faveur du roi de Babylone, qui le nomma intendant de son palais et chef des Mages. Il convainquit d'imposture les prêtres de Bel, et expliqua à Balthasar les trois mots mystérieux qui parurent dans la salle du festin, et, jeté par Darius le Mède dans la fosse aux lions, en sortit sain et sauf. On croit qu'il mourut en Chaldée. Parmi les livres de Daniel, ceux qui sont écrits en hébreu ou en chaldéen ont toujours passé pour canoniques. Les autres ont été contestés. Ses principales prophéties sont celles de la venue du Messie et de la dispersion des Juifs. L—h.

DANIEL (Saint), né aux environs de Samosate (Syrie) en 410, m. en 400, vécut plusieurs années sur une colonne. Fête, le 10 décembre.

DANIEL (Samuel), poète et historien, né en 1562 à Taunton (Somerset), m. en 1619, étudia à Magdalen Hall, dans l'université d'Oxford. Il devint poète lauréat après la mort de Spenser, puis gentilhomme de la chambre sous Jacques Ier, qui aimait sa conversation. Il a laissé une *Histoire d'Angleterre,* Londres, 1613 et 1618, in-4°, qui va jusqu'à la fin du règne d'Édouard III, et qui a été continuée par Jean Trussel jusqu'au règne de Richard III, 1484 (Londres, 1650, in-fol.); quelques œuvres poétiques : *la Complainte de Rosamonde,* 1594; *la Vision, ou la Sagesse des douze déesses,* mascarade allégorique à l'éloge de Jacques Ier, représentée à Hampton-Court; *Cléopâtre et Philotas,* dans lequel on crut reconnaître le comte d'Essex, tragédie, etc. On a publié toutes ses *Œuvres poétiques,* in-4°, Londres, 1623, in-12, 2 vol., 1718. A. G.

DANIEL (Gabriel), savant jésuite, né à Rouen en 1649, m. en 1728. Il enseigna la théologie à Rennes, fut bibliothécaire de la maison professe de son ordre à Paris, et reçut de Louis XIV le titre d'historiographe de France. Ses ouvrages philosophiques et théologiques sont à peu près oubliés; ce sont : *Voyage au monde de Descartes,* 1690, 1696 et 1739, réfutation du système des tourbillons; *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe,* 1694, réponse aux *Lettres provinciales* de Pascal, etc. L'*Histoire de France* du P. Daniel, dont la meilleure édition a été donnée par le P. Griffet, 1755, 17 vol. in-4°, est peut-être trop peu lue; l'auteur, fort sévère pour ses devanciers Cordemoy et Mézerai, et durement critiqué à son tour par Voltaire, Mably, Boulainvilliers, Lenglet-Dufresnoy, raconte surtout des sièges et des batailles, et passe trop vite sur ce qui est relatif aux mœurs et aux institutions; il s'est servi des sources avec intelligence; il est méthodique, simple, clair, mais souvent partial. L'abrégé qu'il a donné en 9 vol., 1724, a été réimpr. avec une continuation du P. Dorival, 1751, 12 vol. L'*Histoire de la milice française,* 1721, 2 vol. in-4°, a conservé plus longtemps sa réputation : les recherches y sont nombreuses, exactes et intéressantes. Elles lui ont valu les éloges des écrivains spécialistes. Allets a donné un abrégé de cet ouvrage, 1773 et 1780, 5 vol.

On trouve des dissertations du P. Daniel dans le *Journal de Trévoux,* 1701-21, omises dans son *Recueil d'ouvrages philosophiques, theologiques, apologetiques et critiques,* 1724, 3 vol. in-4°. B.

DANIELE (Franç.), historien et antiquaire, né en 1740 près de Caserte, m. en 1812, historiographe du royaume de Naples, secrétaire perpétuel de l'Académie *Ercolanese.* Disgracié en 1799, à cause de son intervention en faveur de quelques amis compromis dans la révolution républicaine, il fut nommé par Joseph Bonaparte, en 1806, directeur de l'imprimerie royale, et secrétaire de l'Académie d'histoire et d'antiquités.

On a de lui : *le Forche Caudine illustrate,* Caserte, 1778, in-fol., et Naples, 1812; *Monete antiche di Capua,* Naples, 1803, in-4°; *Codice Federiciano,* resté en ms., contenant toute la législation de Frédéric II.

DANIELE (SAN-), brg du roy. d'Italie, prov. d'Udine, sur le Tagliamento; 4,471 hab. Grains et jambons.

DANISCHMEND, du persan *danisch,* science, et *mend,* possesseur; nom donné, dans les pays musulmans, aux directeurs (*khodjudhs*) et aux professeurs (*mudériss*) des collèges (*medressehs*), aux ministres de la religion, aux juges et aux étudiants.

DANKALI. *V.* Danakil.

DANKARA, v. d'Afrique (Guinée supérieure), sur la Côte d'Or; capitale d'un petit État qui dépend des Ashantee. Commerce de poudre d'or.

DANNECKER (Jean-Henri de), célèbre sculpteur, né à Stuttgard en 1758, m. en 1841. La cour de Wurtemberg lui fournit les moyens d'aller suivre à Paris les leçons de Pajou, et recevoir en Italie les conseils de Canova. De retour à Stuttgard, il fut nommé professeur des arts plastiques à l'Académie Caroline. On lui doit d'admirables bustes du roi Frédéric de Wurtemberg, de la grande-duchesse Stéphanie, de l'archiduc Charles, de Schiller, de Glück, de Lavater. Ses plus belles compositions sont : le monument de Schiller; les groupes d'enfants et les cariatides des châteaux de Stuttgard et de Hohenheim; la *Sapho* du château de Monrepos; le monument du comte Zeppelin, dans le parc de Louisbourg; *Ariane, Cérès, Bacchus, l'Amour, Psyché;* un *Christ,* de grandeur colossale, envoyé à l'empereur Alexandre. B.

DANNEMARIE, en allem. *Dammerkirch,* v. d'Alsace-Lorraine, dans l'anc. dép. du Haut-Rhin, cercle d'Altkirch; 1,300 hab.

DANNEMORA. *V.* Danemora.

DANNENBERG, v. de Prusse (province de Hanovre), sur la Jeetze, régence de Lunebourg; 2,062 hab. Greniers de réserve. Autrefois résidence des ducs de Lunebourg.

DANNESKJOLD-SAMSŒ (Famille de), la 1re maison noble de Danemark, issue du roi Christian V et de sa maîtresse Sophie-Amélie Moth, comtesse de Samsœ. Ses membres légitimés portèrent d'abord le nom de *Gyldenlove.*

DANSE. La danse commença, dans l'antiquité, par être un exercice sacré; chez les Hébreux, Moïse et sa sœur Marie dansèrent et chantèrent, après le passage de la mer Rouge, un cantique que l'Exode nous a conservé; les Juifs infidèles à Dieu dansèrent autour du veau d'or; les jeunes filles dansaient à la fête des Tabernacles, et David dansa devant l'arche, quand les Lévites la portèrent à Bethléem. — L'antiquité païenne mêla aussi la danse à ses cérémonies religieuses : les Égyptiens, dans leurs initiations, dansaient autour des autels, pour figurer la marche des astres autour du soleil. Leurs prêtres dansaient autour du bœuf Apis. — Chez les Grecs, il n'y avait presque aucune cérémonie religieuse dont la danse ne fît partie. Les Athéniens l'introduisirent dans leurs festins, où figuraient des danseuses de profession auxquelles ils se mêlaient. Les Thessaliens, non moins passionnés pour cet exercice, appliquaient les termes de la danse aux usages les plus nobles : en certains endroits, les généraux ou les magistrats se nommaient les chefs de la danse. Les danses étaient aussi des exercices militaires ou gymnastiques; citons la *cybistique,* dans laquelle, tout en dansant, on se jetait sur les mains, pour rebondir ensuite sur les pieds; la *sphéristique,* qui consistait à accompagner en cadence les bonds d'un ballon, que chacun à son tour devait chasser; la *pyrrhique,* véritable représentation mimique des actions guerrières. — Les Romains introduisirent aussi la danse dans plusieurs de leurs cérémonies religieuses, telles que les processions de quelques sacrifices, où de jeunes filles, vêtues de blanc, dansaient en rond en se tenant par la main. Les processions des Saliens n'étaient que des danses perpétuelles. (*V.* Saliens.) La danse devint aussi un amusement privé, mais la gravité romaine condamnait ce divertissement, et blâmait ceux qui y excellaient trop. — On connaît le caractère de la plupart des danses publiques chez les anciens : les unes étaient lentes et posées; les autres, très agitées et guerrières; mais ces renseignements sont trop vagues pour que l'on puisse dire quel était le dessin, la choré-

graphie de telle ou telle danse. On connait un peu mieux la danse en usage dans les festins chez les Romains, grâce à quelques peintures retrouvées dans les ruines d'Herculanum et de Pompéi. Les danseuses étaient vêtues de longues robes, d'un tissu fin, à plis vaporeux, et dans une sorte de désordre, qui n'excluait pas la décence. Les femmes de Gadès étaient fort renommées dans cette profession, au moins du temps des empereurs. La danse sur les effets de laquelle on a le plus de détails, sans en mieux connaitre les procédés, est la danse scénique; mais ce n'était pas une danse proprement dite, c'était le jeu des pantomimes. (*V.* PANTOMIMES.)

La danse, chez les modernes, fut aussi en usage, à certains jours, dans les églises, au moins jusqu'au XIIe siècle; on formait des rondes, par exemple, en chantant l'hymne : *O filii ;* mais les conciles finirent par l'interdire, comme s'accordant mal avec la gravité de nos saints mystères, et la danse fut rangée parmi les exercices purement profanes. Cependant, au XVIe siècle encore, à Limoges, le peuple et le clergé dansaient dans l'église de Saint-Léonard, le jour de St Martial. La danse religieuse s'est perpétuée en Espagne jusqu'au XVIIe siècle dans les *Autos sacramentales.* Parmi les danses qui furent successsivement en usage en France pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, on cite le *menuet,* d'un mouvement lent et grave ; la *sarabande,* espèce de menuet à trois temps ; la *pavane,* danse noble et fière, où les figurants avaient l'air, en se regardant, de faire la roue comme des paons ; la *courante,* raide et lente, en dépit de son nom ; la *gaillarde,* tantôt posée, tantôt vive ; la *chaconne,* d'un mouvement modéré, à 3 ou 4 temps, qui terminait ordinairement un ballet, et empruntait son nom à l'air même sur lequel on l'exécutait. La plupart de ces danses furent importées de l'étranger : le menuet et la pavane, d'Espagne ; la chaconne et la gaillarde, d'Italie. A la fin du siècle dernier, il y eut la *gavotte,* qui tenait du menuet et d'une danse plus agitée : on la dansait encore dans les salons au commencement du XIXe siècle; la *valse,* danse tournante empruntée aux Allemands, et dansée sur un air à trois temps par une dame et un cavalier; la *contredanse,* ou danse de campagne (*country dance*), prise aux Anglais; elle s'exécute par quadrilles de 4 personnes, dont la moitié de chaque sexe, sur un air à deux-quatre, ou six-huit *allegretto,* ordinairement composé de trois reprises de 8 mesures chacune, et répété suivant le nombre des danseurs. Des marches et des contremarches en forment la chorégraphie. Au commencement de ce siècle, on en soignait beaucoup les pas, et des danseurs de société, tels que Trénitz, par exemple, se firent une réputation dans les salons par la manière dont ils les exécutaient : aujourd'hui, on se contente de pas à peine accusés. Parmi les danses les plus récentes, on compte le *galop,* espèce de course à deux personnes, un cavalier et une dame, sur un air à deux-quatre, fort animé ; la *polka,* la *mazurka,* la *redowa,* la *schottish,* etc., importées de la Pologne et de la Hongrie. Quelques anciennes danses des provinces françaises se sont perpétuées jusqu'à nous : de ce nombre sont la *bourrée* d'Auvergne, la *farandole* du Languedoc, les *branles* de Bretagne. Parmi les danses particulières aux pays étrangers, citons la *gigue* d'Écosse, le *boléro,* le *fandango,* la *cachucha* d'Espagne, etc.

Parmi les ouvrages qui traitent de la danse, on peut citer : Menestrier, *des Ballets anciens et modernes,* 1682 ; Cahusac, *Danse ancienne et moderne,* 1754 ; Meursius, *Orchestra sive de Saltationibus veterum,* 1618 ; de l'Aulnaye, *de la Saltation théâtrale,* 1790 ; H. Buchholtz, *die Tanzkunst des Euripides,* 1871 ; Kirchhoff, *die Orchestische Eurythmie der Griechen,* 1873 ; Stephani, *Compte rendu de la commission de Saint-Petersbourg,* 1864, p. 231 (*sur la danse armée*).

DANSES AMBULATOIRES, cérémonies composées de processions, marches, danses et machines. Telles étaient les fêtes des Fous à Sens et à Noyon, celle de la Mère-Folle à Dijon, etc. La procession de la Fête-Dieu, instituée par René d'Anjou à Aix en 1462, était une danse ambulatoire. On eut à Lisbonne un spectacle de ce genre, à l'occasion de la canonisation de Charles Borromée. La béatification d'Ignace de Loyola fut célébrée par une représentation de la prise de Troie.

DANSES BALADOIRES. On appelait ainsi un mélange grossier de cérémonies païennes et de fêtes chrétiennes, comme on en voit les restes dans les danses de *Mai,* de la *Saint-Jean* et des *Brandons.* (*V. ces mots.*) Les désordres qui s'y introduisirent avaient appelé, dès l'an 744, les censures du pape Zacharie. Odon, évêque de Paris, interdit les danses nocturnes qui avaient lieu dans les cimetières. Un arrêt du parlement, en 1667, supprima toutes les danses baladoires.

DANSE DES MORTS ou **DANSE MACABRE,** de l'arabe *makâbir,* cimetières. On a donné ce nom à des peintures allégoriques, de forme bizarre et grotesque, représentant une ronde d'hommes d'âges et d'états divers, à laquelle préside la Mort. La plus ancienne représentation de ce genre est celle de Minden en Westphalie, exécutée vers 1380. On cite encore les Danses des Morts de la cathédrale de Lucerne, du palais de Sainte-Marie de Lubeck, 1463, du château de Dresde, 1534, d'Annaberg, 1525, de Leipzig, etc. La plus célèbre est celle que Holbein peignit à fresque dans le cloître des dominicains à Bâle; elle a péri, sauf quelques débris conservés au musée de Bâle ; mais la gravure l'a sauvée de l'oubli. Il y a en Auvergne, dans l'église de la Chaise-Dieu, une *Danse des morts,* endommagée par l'humidité ; une autre au Temple-Neuf de Strasbourg. La cathédrale d'Amiens possède aussi la sienne. Le cimetière des Innocents, à Paris, en contenait une sculptée. Souvent le même sujet a été reproduit par la miniature sur les marges des heures et des missels, sur les gardes d'épée et les fourreaux de poignard. (*V.* H. Fortoul, *Études d'archéologie et d'histoire,* Paris, 1854, 2 vol. ; Peignot, *Recherches sur la danse des morts,* 1826 ; Douce, *the Dance of Death,* 1833.)

DANSEURS DE CORDE. *V.* FUNAMBULES.

DANTAN (ANTOINE-LAURENT), statuaire français, né à Saint-Cloud en 1798, m. en 1878. Il obtint le grand prix de Rome en 1828, avec la *Mort d'Hercule,* et envoya de Rome une copie de *l'Amour* de Praxitèle. Ses principales œuvres sont : le *Jeune Baigneur jouant avec son chien,* 1835 ; *l'Ivresse de Silène,* 1836 ; les statues de *Villars* (à Versailles), de *Juvénal des Ursins* (à l'ancien hôtel de ville), de *Mounier* (au Luxembourg).

DANTAN (JEAN-PIERRE), dit *Dantan jeune,* sculpteur, né à Paris en 1800, m. en 1869, reçut les leçons de Bosio et alla former son goût par un voyage en Italie. A son retour, il s'appliqua surtout au portrait. Ses principaux bustes sont ceux de *Pie VIII, Boïeldieu, J. Grisi, Thalberg, Onslow, Cherubini, Spontini, Musard, Rose Chéri, Samson, Rosa Bonheur, Pleyel, Rossini, Auber, Velpeau, Cloquet, Jobert de Lamballe, Marjolin, Jean Bart, Soufflot, Méhemet-Ali, Clot-Bey, Maine de Biran, Canrobert.* On lui doit la statue de *Boïeldieu* érigée à Rouen, et celle de *Philibert Delorme,* dans la cour du Louvre. Mais ce qui a fait surtout sa réputation, ce sont des *portraits-charges,* figures grotesques, quoique très ressemblantes, des personnages le plus en vogue. On cite parmi les meilleures : *Paganini, Rubini, Mme Malibran, Ponchard, Bouffé, Arnal, Frédérick Lemaître, Odry, Vernet, Talleyrand, Wellington, Lord Brougham,* etc.

DANTE ALIGHIERI, célèbre poète italien, né à Florence en mai 1265, d'une famille noble, m. le 14 sept. 1321, perdit son père dès l'enfance. Élève de Brunetto Latini, il cultiva toutes les sciences connues de son temps, et suivit les cours des écoles de Bologne et de Padoue. Aristote et Platon furent ses maîtres en philosophie, et St Thomas d'Aquin en théologie. De bonne heure il connut la jeune Béatrix (*V. ce nom*), dont il devait faire un des types les plus purs et les plus charmants de la poésie. Il façonna avec d'autant plus d'amour cette conception idéale, que la vie réelle lui était plus amère : car son mariage avec Gemma Donati ne parait pas avoir été heureux. En 1289, Dante combattit pour sa patrie à Campaldino contre les Gibelins d'Arezzo, et, en 1290, à Caprona contre les Pisans. Après avoir été chargé de plusieurs missions politiques, il fut nommé membre du conseil suprême de Florence, 1300 : des querelles s'élevèrent dans le parti guelfe entre les Noirs, qui voulaient appeler Charles de Valois, et les Blancs qui le repoussaient; Dante, partisan des Blancs, fut exilé, en 1302. Ayant fait une tentative inutile pour rentrer dans Florence à main armée, il erra de ville en ville, toujours en lutte contre la misère ; il séjourna à Sienne, à Padoue, à Vérone, à Udine, visita Paris, où il aurait soutenu des thèses devant l'Université et mourut à Ravenne. Sa vie a été écrite par Boccace, Philippe Villani, Léonard Arétin, etc. Le premier ouvrage de Dante est la *Vita nuova* (la Vie nouvelle), qu'il composa à l'âge de 26 ans, espèce d'étude psychologique sur lui-même ; il y a peint les agitations de son amour pour Béatrix, et encadré les diverses poésies qu'il avait composées pour elle. On voit ainsi se révéler la conscience du génie, qui se sent destiné à accomplir quelque grande œuvre. La *Vita nuova* a été traduite en français par Delécluze, 1843. Un autre ouvrage, *le Banquet,* est comme le commentaire des poésies lyriques de Dante : l'auteur veut prouver à ses compatriotes que leur langue est capable de tout exprimer. On a de Dante deux écrits en latin : l'un, *de Vulgari Eloquio,* où il traite du génie de la langue italienne, et de l'usage qu'on en peut faire dans tous les genres; l'autre, *de Monarchia,* est un traité de politique, en 3 livres, où les principes les plus hardis se cachent sous des formes rudes et scolastiques : Dante regarde le pouvoir monarchique comme indispensable au bonheur de la société et ne dépendant que de Dieu ; il borne la puissance du pape à l'autorité spirituelle, et se fait l'apôtre du despotisme allemand. L'ouvrage le plus fameux de Dante est son épopée de *la Divine Comédie,* divisée en trois parties : *l'Enfer, le Purgatoire* et *le Paradis.* Ce poème, le premier qui ait été écrit en langue italienne, est en tercets ou rimes triplées. Il renferme toute la science du moyen âge, et deux chaires furent fondées à Florence et à Bologne, pour l'expliquer à la jeunesse. Le sujet était conçu dans l'esprit du temps, et tout à la fois populaire, religieux, patriotique : le plan est simple, la

scène vaste et bien ordonnée. Dante a su donner un cachet inimitable de grandeur et de sublimité à ses tableaux du monde invisible, où Virgile et Béatrix lui servent de guides; il les a semés de charmantes descriptions, de comparaisons saisissantes, d'incidents pathétiques ou gracieux, d'épisodes tendres et mélancoliques, d'images vivantes et de pensées élevées. Sans altérer leur caractère et les événements auxquels ils ont pris part, il juge ses contemporains, et leur assigne une place selon leur mérite. Il passe en revue tous les vices par lesquels l'Italie se plonge de jour en jour dans la servitude; il attaque les préjugés les plus imposants, met au jour l'infamie des grands personnages, la corruption des Florentins, et poursuit de ses allusions cachées, de ses traits acérés, la politique astucieuse et parjure des princes. Le ressentiment de ses injures personnelles se fait souvent jour dans ses accusations. Il maltraite également Boniface VIII et Philippe le Bel. Dante commença son poème en 1292, et le finit en 1320 : c'est donc l'œuvre de 28 ans. La 1re édition imprimée est de 1472, et il y en a eu 28 éditions jusqu'en 1516; en cette année parut une 29e édition avec le titre de *Divine Comédie*, imaginé à cause du sujet du poème et aussi du génie du poète, que Vico, au XVIIIe siècle, surnomma l'*Homère du christianisme*. Dante est non seulement le père de la poésie italienne, mais en même temps le créateur de la plus sublime poésie et du plus beau dialecte toscan : sa langue est claire, simple, rapide, grave et forte: sa versification, noble, riche, brillante, harmonieuse, prend une variété infinie de rythmes.

Les principales traductions françaises de *la Divine Comédie* sont : en vers, celles de Grangier, 1596, 3 vol.; d'A. Deschamps (20 chants choisis), 1830; d'Aroux, 1842, 2 vol.; de Ratisbonne, 1853-60, 4 vol.; — en prose, de Rivarol, 1783; d'Artaud de Montor, 1811-15, 3 vol., une des bonnes; de Fiorentino, 18[illegible]; de Sab. Rheal, 1843-56, 6 vol.; de Mesnard, 1854-57, 3 vol., une des meilleures; de Lamennais (*l'Enfer*), 1856, 3 vol. *V.* le Commentaire publié par Landino en 1481, et l'excellente édition donnée par P. Lombardi, 1791 et 1815. Toutes les œuvres de Dante sont réunies dans l'édition de Florence, 1827, 4 vol. in-fol. avec fig. *V.* Artaud, *Histoire de la vie du Dante*, 1841; Labitte, *la Divine Comédie avant le Dante*; Ozanam, *Dante, ou la Philosophie catholique au quatorzième siècle*; Fauriel, *Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes*, Paris, 18[illegible], 2 vol. V. aussi notre *Dictionnaire des lettres*, au mot DIVINE COMÉDIE. B.

DANTE DA MAJANO, poète contemporain, mais non parent de Dante Alighieri, né à Majano en Toscane, jouit d'une grande réputation pour ses sonnets. On les trouve dans le recueil donné par les Juntes, Florence, 1527.

DANTINE (DOM MAUR-FRANÇOIS), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1688 à Gonrieux près de Liège, m. en 1746 à Paris, professa la philosophie à Reims.

Il travailla à la collection des *Décrétales*, à *l'Art de vérifier les dates*, publia 3 vol. d'une nouvelle édit. du *Glossaire* de Ducange, 1734-35, et traduisit les *Psaumes*, 1638.

DANTISCUM, nom latin de DANTZIG.

DANTON (GEORGES-JACQUES), homme politique, né à Arcis-sur-Aube le 26 octobre 1759, mort sur l'échafaud le 16 germinal an II (5 avril 1794). Il était avocat aux conseils du roi lorsque éclata la Révolution, dont il embrassa les principes avec ardeur. Un caractère audacieux, une éloquence originale et forte, joints à un corps d'athlète et à une voix tonnante, firent bientôt de lui un des chefs populaires les plus écoutés. Il fonda à Paris le premier club républicain, le club des Cordeliers, qui, par ses motions et ses actes, contribua tant à hâter le mouvement révolutionnaire; il fut l'un des organisateurs des journées des 5 et 6 octobre; dès le 21 juin 1791, après l'affaire de Varennes, il réclamait la déchéance; le 15 juillet il était au Champ de Mars avec ceux qui demandaient qu'il fût statué sur le sort de la royauté. Poursuivi à ce propos, il ne reparut que deux mois après, aux assemblées électorales de septembre 1791; et en novembre suivant, au renouvellement de la municipalité, il fut appelé aux fonctions de second substitut adjoint du procureur de la Commune. Mais bientôt, devant l'attitude menaçante des puissances étrangères, se posa la grave question de paix ou de guerre. Danton, avec les girondins, se déclara partisan résolu de la guerre, à condition qu'on prît des mesures contre la royauté. Il pensait que la royauté ne pouvait diriger une guerre contre des ennemis qui prétendaient se battre pour elle. En présence de l'attitude et de la conduite du roi, Danton n'eut plus qu'une pensée : renverser Louis XVI. Le 8 août 1792, il somma l'assemblée de prononcer la déchéance; le 10, il dirigea l'insurrection qui l'imposa. Le soir même, l'assemblée l'appelait à faire partie du nouveau conseil exécutif, en qualité de ministre de la justice. De ce moment jusqu'à la fin de 1793, Danton occupe le premier rang sur la scène politique. Lorsque la prise de Longwy et l'investissement de Verdun jetaient l'effroi et la colère dans Paris, dans un moment où Roland, ministre de l'intérieur, proposait l'abandon de la capitale, Danton fit décréter l'armement général, la réquisition de tous les objets nécessaires aux troupes, des visites domiciliaires, l'arrestation des traîtres, etc. C'est alors qu'il prononça le mot fameux : « Pour vaincre les ennemis, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, et la patrie est sauvée! » (30 août.) Mais une population furieuse, excitée et dirigée par Marat, se porta aux prisons et égorgea les suspects, 2 septembre. Malgré les accusations dont il a été l'objet, les défenseurs de Danton ont soutenu et croient avoir démontré qu'il intervint seulement pour sauver plusieurs de ses ennemis : Barnave, Adrien Duport, Barthélemy, Charles de Lameth. Nommé représentant du peuple à la Convention, 8 septembre 1792, il résigna ses fonctions de ministre de la justice, afin d'être plus libre pour diriger la politique révolutionnaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il fit décréter que toutes les propriétés territoriales, personnelles, industrielles, seraient respectées, 21 septembre; que quiconque voudrait établir la dictature, ou détruire l'unité française, serait puni de mort, 25 septembre; il s'opposa à la proposition de Manuel de soumettre à la sanction du peuple l'établissement de la république, 16 octobre; il défendit le salaire des prêtres et pressa le jugement du roi, 7 novembre. Envoyé en Belgique par la Convention pour empêcher une rupture imminente entre elle et Dumouriez, il revint pour voter la mort du roi sans sursis, 16 janvier 1793. La France avait alors à lutter contre l'Europe coalisée, et la Vendée était en insurrection. Sur la motion de Danton, la Convention vote coup sur coup : l'envoi dans les sections de Paris et dans les départements de commissaires chargés de stimuler le zèle des citoyens et d'organiser la défense, 8 mars; l'établissement d'un tribunal révolutionnaire, 10 mars; enfin l'organisation d'un gouvernement fort, 26 mars et 6 avril. Il proclama à plusieurs reprises la nécessité de concentrer le pouvoir, afin de lui donner toute l'énergie et toute l'unité nécessaires, 21 janvier, 10 et 11 mars. La Convention se décida à instituer un comité de salut public, dont Danton fit partie, 26 mars et 6 avril. Le sentiment d'un besoin supérieur d'unité dans le gouvernement le fit consentir et travailler même à l'élimination des girondins. Mais, en voulant leur expulsion, il ne demandait pas leur mort : « Que les Brissotins s'en aillent et nous laissent travailler, disait-il; quand nous aurons sauvé la France, ils reviendront jouir du fruit de nos travaux. » La guerre contre la coalition avait eu jusqu'alors le caractère d'une guerre de propagande révolutionnaire. Danton vit le danger d'une telle attitude. Dès le 13 avril, en faisant voter la peine de mort contre quiconque proposerait de transiger avec des ennemis qui ne reconnaîtraient pas la souveraineté du peuple français, il demandait que l'on décrétât que la république ne se mêlerait jamais de ce qui se passait chez ses voisins. Le 15 juin, il fit consacrer ce principe : que le peuple français ne doit jamais faire de guerre offensive. Contre les ennemis intérieurs de la Révolution, il proposa la formation d'une armée chargée d'écraser les résistances en appuyant l'action du tribunal révolutionnaire, 6 juillet et 4 septembre, et il demanda l'arrestation de tous les suspects, 12 août. Contre l'ennemi extérieur, il fit décerner au comité de salut public une véritable dictature, 1er août, 13 septembre, 23 novembre. La réquisition de 400,000 hommes et les pouvoirs extraordinaires confiés aux 8,000 délégués des départements pour organiser cette levée en masse, 12 août, le recensement des armes, des munitions, des grains, l'établissement d'un maximum pour les denrées de première nécessité, etc., complétèrent l'ensemble des mesures suggérées par Danton et consenties par la Convention. Mais ce terrible appareil de gouvernement devait emporter son créateur. Pour échapper au soupçon de dictature, Danton avait refusé de faire partie du second comité de salut public, celui du 1er août. Ses rivaux politiques y pénétrèrent en son lieu et place, et ceux-là virent un système définitif dans ce qui, aux yeux de Danton, n'était qu'un énergique instrument de défense. Quand, à la fin de 1793, Danton et ceux, entre autres Camille Desmoulins, qui partageaient ses vues voulurent, tout grave péril ayant cessé, détendre les ressorts de la machine révolutionnaire, ils furent accusés de vouloir rétablir la monarchie, traduits devant le tribunal révolutionnaire, condamnés à mort et exécutés. La journée du 16 germinal an II vit périr celui qu'on a appelé « homme d'État de la Révolution ». On a trop vu chez Danton le révolutionnaire, pas assez l'organisateur. L'auteur de cette maxime : « On ne détruit que ce qu'on remplace » ne saurait être confondu avec la masse des démolisseurs vulgaires. Dans les plus violents de ses discours, la forme est plus violente que le fond. La guerre qu'il fit jusqu'au 10 août à la royauté est celle d'un politique qui aspire lui-même à gouverner, et non d'un énergumène qui ne veut que détruire. La royauté renversée, il pensa à défendre et à fortifier le gouvernement républicain : « L'énergie fonde les républiques, disait-il peu avant sa mort, mais la sagesse et la conciliation les rendent immortelles. » Il s'attendait aux attaques de tous les partis : « Que la France soit libre, s'écria-t-il un jour, et que mon nom soit flétri! » On l'a représenté comme un homme de sang, vénal et débauché; on l'a accusé de s'être vendu à la

tour. On doit reconnaître cependant qu'il aurait voulu prévenir les excès de la foule : « Là où commence l'action de la justice, disait-il, là doivent cesser les vengeances populaires. » La haine, suivant sa propre expression, était étrangère à sa nature. On ne saurait citer un de ses ennemis personnels qu'il ait fait périr, mais on en pourrait citer plus d'un qu'il sauva. Il prêcha longtemps la concorde, répétant : « Toutes nos altercations tuent-elles un Prussien ? » Peut-être aurait-il pu se sauver en écrasant Robespierre, mais il disait : « J'aime mieux être guillotiné, que guillotineur ! » Et il ajoutait, lorsqu'on lui proposait de fuir pour éviter le supplice : « Partir ! est-ce qu'on emporte sa patrie à la semelle de ses souliers ? » Quant aux accusations portées par ses ennemis contre ses mœurs, et trop facilement acceptées par les premiers historiens de la Révolution, elles ont été réfutées par des écrivains postérieurs avec une telle précision que leurs prédécesseurs se sont presque unanimement rétractés. Tous les documents, oraux ou écrits, produits par les défenseurs de sa mémoire, ont montré que, si Danton ne se piquait pas de vertu comme Robespierre, il n'avait pas non plus les vices qu'on lui a attribués. Il fut sous ce rapport l'homme de son temps. Sa vie domestique s'est passée, sans orage, auprès des deux femmes qu'il a successivement épousées; sa fortune, au jour de sa mort, était encore ce qu'elle était au début de la Révolution.

DANTZIG, appelé souvent en franç. *Dantzick*, en polonais *Gdansk;* en latin *Dantiscum, Gedanum,* v. des États prussiens, ch.-l. de la Prusse occid. et de la régence de son nom, sur la rive g. de la Vistule, à 5 kil. de la Baltique; 108,551 hab., dont 16,000 catholiques et 2,500 juifs. Entourée d'un rempart et de fossés, et défendue par les forts de Bischofsberg, Hagelsberg et Zigankenberg. Le port sur la Baltique, appelé Neufahrwasser, est abrité par la langue de terre d'Héla, et couvert par les forts Westerchanze et Weichselmünde. Tribunaux de cercle et de ville, collège d'amirauté, écoles de navigation, de commerce, d'arts et métiers; observatoire, biblioth. publique, musées, société d'histoire naturelle. Manuf. de tabac ; potasse, viandes salées ; brasseries renommées, scieries, construction de machines agricoles, tabletterie. Commerce actif de blé, bois, cuirs, laines, fourrures, *goldwasser* (eau d'or) ou eau-de-vie de Dantzig. On remarque : la vaste cathédrale de Sainte-Marie, construite au XIVe siècle, et où se trouve un fameux tableau du *Jugement dernier* par Hemling ; la Bourse dite *Artushof,* du XIVe siècle ; l'hôtel de ville, du XVe. — Le vieux nom de *Gœtheschants* fait supposer l'origine gothique de Dantzick. En 998 elle s'appela *Gedanie,* et fut habitée par des Slaves. Depuis la fin du XIIe siècle, elle appartint successivement aux ducs de Poméranie, aux Danois, aux margraves de Brandebourg, aux Polonais, et à l'Ordre Teutonique. En 1310, elle entra dans la ligue hanséatique. En 1454, elle fut réunie à la Pologne : toutefois, elle conserva son code particulier, appelé *Coutumes de Dantzig,* et frappa monnaie. Elle fut assiégée en 1577 par le roi Étienne Bathori, en 1656 par les Suédois, en 1734, pendant la guerre de la succession de Pologne, par les Russes et les Saxons. Au 2e partage de la Pologne, en 1793, elle fut cédée à la Prusse. En 1807, les Français, sous le commandement du maréchal Lefebvre, la firent capituler et elle resta en leur pouvoir, bien qu'elle eût été déclarée ville libre par le traité de Tilsitt, jusqu'en 1813. Les Russes et les Prussiens s'en emparèrent alors, malgré l'héroïque défense du général Rapp. Dantzig est la patrie de l'astronome Hevel, de l'historien Archenholtz, du physicien Fahrenheit, du peintre Chodowiecky et du philosophe Schopenhauer. E. S.

DANTZIG (RÉGENCE DE), division administrative du roy. de Prusse, l'une des 2 de la Prusse occid. Superf., 7,957 kil. carrés ; pop., 569,181 hab. Ch.-l. Dantzig; ville principale, Elbing.

DANUBE, *Danubius* ou *Ister* des anciens, en allemand *Donau,* en hongrois *Duna;* grand fleuve de l'Europe. Il prend sa source en pleine forêt Noire, dans le grand-duché de Bade, vers le 6° de long. E., et, après avoir traversé de l'O. à l'E., dans son cours d'environ 3,000 kil., l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Turquie, il se jette dans la mer Noire par 3 embouch., vers le 28° de long. E. Ses principaux affluents de droite sont : l'Iller, le Lech, l'Isar, l'Inn, la Traun, l'Enns, la Trasen, la Leitha, le Raab, la Drave, la Save, la Morava, la Jantra, le Vid, l'Isker ; ceux de gauche sont : la Brenz, la Wernitz, l'Altmuhl, le Naab, la Regen, l'Ilz, la March ou Morava, le Waag, le Gran, la Theiss, la Temes, le Chyll, l'Aluta, l'Ardjisch, le Séreth, et le Pruth. Dans son premier bassin, depuis sa source jusqu'à Passau, il coule, avec une pente rapide et dans un lit étroit, entre des rives escarpées et rocheuses ; à travers la Bavière, il est souvent bordé de bas-fonds marécageux. Dans son second bassin, entièrement compris dans le territoire autrichien, le fleuve, parfois encaissé dans de gigantesques rochers, navigable depuis Ulm, accélère sa marche à partir de Krems, et présente alors des tourbillons dangereux. A Vienne, il a, dans les fortes eaux, une vitesse de 2 à 4 m. par seconde. Le Bakonyerwald et le Petit Karpathe forment la limite du deuxième et du troisième bassin. Puis il traverse lentement les steppes uniformes de la basse Hongrie, entre des rives basses, sablonneuses ou couvertes de marais, et forme une foule d'îles et de bras divers. En approchant de la Serbie, jusqu'à Orsova, au défilé des Portes de Fer, le pays est plus riant ; le fleuve, large auparavant de 500 à 650 m., se rétrécit jusqu'à 200 m., et présente plusieurs rapides. C'est là que commence le quatrième bassin. De Widdin à Rassova, le Danube parcourt de vastes plaines, et est enveloppé de bas-fonds qui ont souvent plusieurs myriamètres de largeur. A Rassova, il tourne brusquement vers le N. jusqu'au Sereth, où il reprend son cours vers l'E. A Toultcha commence le Delta du Danube, qui se divise en 3 bras principaux, Kilia, Soulina, et Saint-Georges, larges chacun de 100 à 200 m. V. *la fin de cet article.* Le traité d'Andrinople, 7 sept. 1829, abandonnait les bouches du Danube à la Russie. Après la guerre de Crimée, le traité de Paris, 30 mars 1856, les restitua à l'empire ottoman. La rive septentrionale du bras de Kilia appartint à la Roumanie jusqu'au traité de Berlin, 13 juillet 1878. Depuis cette époque, le bras de Kilia sert de frontière entre la Russie au N. et la Dobroudscha roumaine au S.

Les principales villes et les lieux historiques les plus célèbres arrosés par le Danube sont : Donaueschingen, dans le grand-duché de Bade; Tuttlingen, en Wurtemberg; Sigmaringen, dans la principauté prussienne de Hohenzollern; Riedling, Ehingen, Erbach et Ulm, en Wurtemberg ; Gunzbourg, Lauingen, Dillingen, Hochstædt, Donauwerth, Neubourg, Ingolstadt, Kelheim, Ratisbonne, Straubing et Passau, en Bavière ; Linz, Ips, Dürrenstein, Stein, Korneubourg, Kloster-Neubourg, Vienne, Essling, Gross Enzersdorf, en Autriche ; Presbourg, Komorn, Gran, Waitzen, Buda-Pesth, Mohacs, Neusatz, en Hongrie ; Vukovar, Peterwardein, Carlowitz et Semlin, en Croatie ; Belgrade et Semendria, en Serbie ; Bazias et Orsova, en Hongrie ; Widdin, Rahova, Nicopoli, Sistova, Roustchouk, Turtukaia et Silistri, dans la principauté de Bulgarie ; Verciorova, Turnu-Severin, Ostroweni, Islasch, Zimnitz, Giurgevo, Oltenitza, Kalarasch, Rassova, Hirsova, Matschin, Braïla, Galatz, Isaktcha, Toultcha et Soulina, en Roumanie ; Reni, Ismaïl, Kilia et Wilkovo, dans la Bessarabie russe. Le Danube avec ses affluents forme le plus important bassin fluvial de l'Europe : sa longueur est de 1,600 kil. ; sa largeur de 740. La ceinture de ce bassin est formée, sur la rive g., par les Alpes de Souabe, le Jura franconien, le Fitchtelgebirge, les monts de Bohême et de Moravie, les monts Sudètes et les Karpathes ; sur la rive dr., par les Alpes de Constance et du Vorarlberg, les Alpes rhétiques, carniques, juliennes, dinariques, et les Balkans.

La ligne stratégique du Danube est une des plus importantes de l'Europe. Parmi les nombreuses places fortes qui gardent ses rives, il faut citer surtout Ulm, Ratisbonne, Passau, Linz, Peterwardein ; la plupart des forteresses du bas Danube sont auj. démantelées. Les rives du Danube ont été le théâtre de nombreux et sanglants combats. Il suffit de rappeler les campagnes de Trajan contre les Daces, de Marc-Aurèle contre les Marcomans et les Quades, dans l'antiquité, la lutte séculaire des Autrichiens contre les Hongrois, d'abord, puis contre les Turcs, les campagnes du duc Charles de Lorraine et du prince Eugène, à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, celles des armées de la république en 1796 et en 1800, de Napoléon en 1805 et en 1809, enfin celles des Russes contre les Turcs, en 1828-29, 1853-54, 1877-78. — Le Danube est aussi une voie commerciale de premier ordre. Il communique avec le Rhin par le canal Louis (V. CANAUX), qui commence au confluent de l'Altmuhl, à Kelheim. Une commission, dans laquelle tous les États riverains sont représentés, est chargée de l'exécution et de l'entretien des travaux qui peuvent faciliter la navigation fluviale ; elle promulgue et applique les règlements qu'elle juge nécessaires. La plus importante des compagnies qui se partagent le transport des voyageurs et des marchandises sur le Danube est la Société impériale et royale autrichienne de navigation à vapeur, qui a son siège à Vienne, ses ateliers à Korneubourg, et qui possède près de 200 vapeurs et 600 grandes barques en fer. Ses bâtiments remontent le Danube de Vienne à Passau, le descendent de Vienne à Roustchouk et Galatz, remontent la Drave jusqu'à Eszek et la Save jusqu'à Sissek.

L'ensablement progressif des trois bouches du Danube menaçait depuis longtemps de fermer l'entrée du fleuve à la navigation. Le congrès de Paris, en 1856, institua une *Commission européenne,* composée des représentants de l'Angleterre, de l'Autriche, de la France, de la Prusse, de la Russie, de la Sardaigne (auj. du royaume d'Italie) et de la Turquie, pour

régulariser le régime du fleuve à son embouchure. Cette commission choisit la bouche de Soulina comme la plus favorable à la navigation et y commença, dès 1858, des travaux qui coûtèrent 9,000,000 fr. Les pouvoirs de cette commission, renouvelés pour 12 ans en 1871, reconnus et même étendus par le traité de Berlin, 1878, ont été encore renouvelés par la convention du 13 mars 1883. La Roumanie a été adjointe aux sept puissances contractantes, et la Russie a obtenu le droit de régulariser à ses frais la bouche de Kilia. La commission siège à Galatz. Elle exerce certains pouvoirs souverains sur la partie du cours du Danube située en aval de cette ville, fait la police, publie des règlements qui ont force de loi, lève des impôts, contracte des emprunts et dirige les travaux entrepris pour faciliter la navigation. Elle a son budget (3,966,791 fr., pour les recettes, et 2,705,107 fr. pour les dépenses, en 1883), sa dette consolidée (2,528,690 fr. en 1883), et un fonds de réserve de 1,000,000 fr. — Les travaux qui ont été exécutés jusqu'à ce jour n'ont pas réussi à empêcher l'ensablement d'une manière définitive, mais ils ont permis cependant de créer des lignes de paquebots à vapeur qui fonctionnent régulièrement pendant l'été. La ligne française des Messageries maritimes va de Braïla à Galatz, Toultscha, Soulina, Kostendjé et Constantinople; la ligne impériale et royale autrichienne du Danube et celle du Lloyd autrichien vont de Galatz à Constantinople, et une ligne russe, de Galatz à Odessa. Le nombre des navires qui sont sortis de la branche de Soulina en 1882 est, sans les paquebots, de 760 vapeurs et de 784 navires à voiles, jaugeant 851,245 tonneaux; les Anglais font à eux seuls près des trois quarts de ce trafic. Le principal objet d'exportation est le grain, surtout le blé. En 1882, les ports du bas Danube ont exporté près de 20,000,000 hect. de grains. C. P. et E. D—Y.

DANUBE (CERCLE DU), un des quatre cercles administratifs du roy. de Wurtemberg. Superf., 6,264 kil. carrés. Pop., 467,835 hab., dont 294,000 cathol. et 170,000 protestants. Ch.-l. Ulm. Beaucoup de grains et de bétail; vastes tourbières. E. S.

DANUBE (CERCLES DU), anc. divisions du roy. de Hongrie. Il y a le *cercle en deçà du Danube*, entre ce fleuve au N. et à l'E., la Drave au S., l'Autriche propre et la Styrie à l'O.; et le *cercle au delà du Danube*, entre le précédent à l'O., l'Autriche propre et la Moravie au N., la Gallicie à l'E., le Danube au S. En 1850, ils furent remplacés, en partie, par les *territoires administratifs* d'Œdenbourg et de Presbourg (*V.* HONGRIE), et rétablis en 1860.

DANUBE (BAS-), un des 8 anc. cercles du roy. de Bavière. Auj. cercle de *Basse-Bavière*. (*V.* BAVIÈRE.)

DANUBE (HAUT-), un des 8 anc. cercles du roy. de Bavière, auj. cercle de *Souabe-et-Neubourg*. (*V.* BAVIÈRE.)

DANUBE (VILAYET DU). *V.* BULGARIE.

DANUS ou **IDANUS**, nom latin de l'AIN.

DANVERS, v. industrielle des États-Unis (Massachusetts); 8,100 hab. Fabr. de chaussures, occupant 1,800 personnes qui confectionnent, par an, 1,420,000 paires de chaussures.

D'ANVILLE (JEAN-BAPTISTE **BOURGUIGNON**), géographe, né à Paris en 1697, m. en 1782. Dès son enfance, il montra pour la géographie un goût très vif, qui, au collège, devint une passion; il ne lisait les auteurs anciens, même les poètes, que pour y relever les détails géographiques. Géographe du roi à 22 ans, il détermina la longueur des mesures itinéraires des anciens comparées à celles des modernes, et montra la plus rare sagacité dans ce travail rempli de difficultés, et qui sert de base à toute la géographie ancienne. L'ensemble de ses travaux comprend 211 cartes et plans, commentés par 78 Mémoires donnant les preuves. Cependant, ne se préoccupant pas assez de l'histoire de la géographie, il ne distingue pas bien les époques, et tient peu de compte des idées systématiques des anciens; il néglige aussi la forme littéraire. Ses Mémoires sur les mesures itinéraires des Romains, des Grecs et des Chinois sont de beaux monuments; sa meilleure carte est celle de l'ancienne Égypte, dont l'exactitude a été confirmée par les savants de l'expédition de 1798. Son *Orbis veteribus notus* et son *Orbis romanus* sont encore indispensables, et si ses cartes modernes ont vieilli, par suite des progrès récents de la géographie, les voyageurs et les géographes du commencement du XIX^e siècle n'ont pas manqué de s'en servir comme d'un point de départ bien fixé. Il n'a jamais voyagé; mais sa sagacité était si merveilleuse, que la plupart de ses opinions ont été confirmées par les voyageurs qui ont visité les contrées qu'il a décrites. Simple, modeste et laborieux, d'Anville devint pensionnaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, adjoint géographe de l'Académie des sciences, secrétaire du duc d'Orléans, etc. (*V. Notice des ouvrages de d'Anville*, par M. Demanne, 1806, et les deux 1^ers vol. de ses *Œuvres* publiées par le même, in-4°, 1832.) Ses principaux ouvrages sont: *Dissertation sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem et de son temple*, 1747; *Géographie ancienne*, 1769, in-fol.; *États formés en Europe après la chute de l'empire romain en Occident*, Paris, 1771; *Traité des mesures itinéraires anciennes et modernes*, Paris, 1769. Il avait une belle collection de 10,500 cartes qui a été achetée par le gouvernement, en 1779, pour la Bibliothèque royale. A. G.

DANVILLE, v. des États-Unis (Kentucky); école de théologie pour les presbytériens; école pour les sourds-muets; 2,500 hab. — v. des États-Unis (Pennsylvanie), sur le Susquehannah; mine de cuivre; 8,436 hab. — brg des États-Unis (Virginie), sur le Dan; commerce actif; 3,463 hab. — brg des États-Unis (Vermont), 5,000 hab.

DANZI (FRANÇOIS), compositeur de musique, né à Mannheim en 1763, m. à Carlsruhe en 1826, dirigea la chapelle de l'électeur de Bavière et fut maître de la musique des cours de Wurtemberg et de Bade. Il a écrit des opéras qui ne lui ont pas survécu, et des compositions religieuses et instrumentales qui ont un grand mérite. B.

DAO ou **DAMO**, île du grand Océan équinoxial, dans la Malaisie hollandaise, au S.-O. de Timor.

DAONES, *Daonæ*, ancien peuple de l'Inde au delà du Gange, au N. de la Chersonèse d'Or, sur la Daona.

DAOULAGHIRI. *V.* DHAWALAGIRI.

DAOULAS, ch.-l. de canton du dép. du Finistère, sur l'Océan; ruines d'une abbaye romane; fabrique de porcelaine; 785 hab.

DAOULETABAD ou **DAULATABAD**, *Deoghir*, des Hindous, v. forte de l'Hindoustan, dans les États du Nizam, à 11 kil. N.-O. d'Aurengabad. Très florissante au temps de la domination mongole, elle est auj. déchue. Sa citadelle est bâtie sur un rocher de granit, haut de 180 m.

DAOURIE, partie de la Sibérie, entre le lac Baïkal, la Lena et la Mongolie (territoire du Trans-Baïkal); ch.-l. Nertschinsk. Pays montagneux et sauvage, tirant son nom des Daouris, peuplade tongouse qui l'habite. Climat très âpre. La population se compose de Russes, de Bourètes, de Toungouses et de Mongols. Élève de bestiaux; exploitation des mines et des forêts; comm. actif avec le nord de la Chine. Une autre portion de la Daourie dépend de l'empire chinois.

DAPHNÆA, surnom de Diane, qui avait une statue en bois de laurier (*daphnè*) à Las en Laconie.

DAPHNÆOS, surnom d'Apollon, à qui le laurier symbole de la divination était consacré, et qui avait un temple dans le bois de Daphné, faubourg d'Antioche.

DAPHNE, fille du dieu-fleuve Ladon en Arcadie, ou du Pénée en Thessalie. Poursuivie par Apollon qui l'aimait, elle implora le secours des dieux et fut changée en laurier (*daphnè*). Apollon voulut que cet arbre lui fût consacré.

Hignard, *Peintures antiques relatives au mythe de Daphné*, 1875.

DAPHNÉ, endroit situé sur la route d'Athènes à Éleusis; une église très ancienne y recouvre un temple grec.

V. Tour du monde, 1876, II, p. 38. S. RE.

DAPHNÉ, faub. de l'anc. ville d'Antioche. (*V.* ANTIOCHE et DAPHNÆOS.)

DAPHNÉPHORIES, fête célébrée en Béotie tous les 9 ans en l'honneur d'Apollon. Un jeune homme, magnifiquement vêtu, y portait un rameau de laurier, surmonté de plusieurs globes représentant le système céleste. Des jeunes filles chantaient des hymnes appelés *Parthénies*. Alcman, Pindare, Simonide et Bacchylide, composèrent ces pièces de poésies, auj. perdues.

DAPHNIS, berger et poète sicilien, fils de Mercure et d'une nymphe, apprit du dieu Pan à chanter et à jouer de la flûte. On lui attribua l'invention de la poésie bucolique; Théocrite et Virgile l'ont célébré.

DAPHNIS, architecte de Milet, construisit avec Pæonius le temple d'Apollon dans cette ville. S. RE.

DAPHNOMANCIE, genre de divination qui consistait à tirer un présage du pétillement d'une branche de laurier jetée dans le feu.

DAPIFER, c.-à-d. *porteur de mets* (maître d'hôtel, intendant), officier dont la charge fut empruntée par Charlemagne à la cour de Constantinople, et qui, depuis les Capétiens, se nomma *sénéchal, grand maître de maison*. Son emploi domestique se transforma bientôt en fonction importante; il dirigea la justice militaire, et exerça même un commandement dans les armées. Les rois d'Angleterre, en qualité de comtes d'Anjou, portèrent le titre de *dapifer* dans la maison des rois de France. Au couronnement de George IV, on a vu encore un *dapifer* servir le roi dans la salle du festin. En Allemagne, l'électeur de Bavière remplissait le même office au couronnement de l'empereur. Les princes et les seigneurs eurent aussi leurs *dapiferi*. B.

DAPPER (OLIVIER), médecin hollandais, m. en 1690 a fait des extraits d'une foule de livres sur les pays étrangers,

et composé des ouvrages intéressants, mais dont les matériaux n'ont pas toujours été sûrement choisis.

Ses principaux écrits sont : *Description des îles de l'Afrique*, Amsterdam, 1668, trad. en français ; *Description des pays de l'Afrique*, 1668, aussi trad. en français ; *Description de l'empire du Taising ou Chine*, 1670 ; *Description de l'Amérique et de la Terre Australe*, 1671 ; *Description de la Perse et de la Géorgie*, 1672 ; *Description de l'empire du Grand Mogol*, 1672 ; *Description de la Syrie et de la Palestine*, 1677 ; *Description de la Morée et des îles de l'Adriatique*, 1688 ; *Description des îles de l'Archipel et de la Méditerranée*, 1688, traduite en français.

DAQUIN, médecin français du XVII^{e} siècle, docteur de la faculté de Montpellier, était d'une famille juive convertie. Il fut premier médecin de Louis XIV, de 1671 à 1693. Protégé de M^{me} de Montespan, il dut céder la place à Fagon qui avait depuis longtemps la confiance de M^{me} de Maintenon. On a prétendu que Molière l'avait mis en scène, sous le nom de Tomès, dans *l'Amour médecin*. Cette assertion ne paraît pas fondée.

DAQUIN (LOUIS-CLAUDE), organiste, né à Paris en 1694, m. en 1772, élève de Bernier. Il n'avait encore que 6 ans lorsque Louis XIV voulut l'entendre ; à 12 ans, il fut nommé organiste du Petit-Saint-Antoine, et, en 1739, organiste de la chapelle du roi. Dans un concours, il l'avait emporté sur Rameau lui-même. On a prétendu que Hændel vint d'Angleterre pour l'entendre. Il a laissé des pièces de clavecin et des noëls, qui ne justifient pas sa réputation.

DARA, anc. v. de la Mésopotamie, sur le Cardus, près de la frontière des Perses. Fortifiée par Justinien. Victoire de Bélisaire sur l'armée de Chosroès. Auj. *Dara* ou *Kara-Dereh*.

DARABJERD, v. de Perse (Farsistan), sur le Djares ; 15 à 20,000 hab. Nombreuses ruines. On attribue sa fondation à Darab (Darius Nothus), 8^{e} roi de Perse, de la dynastie des Caïanides. Elle est entourée de bois d'orangers et de citronniers. Culture du tabac ; récolte du *moum* (pétrole).

DARA-CHEKOUH, prince mongol de l'Hindoustan, fils aîné de Chah-Djihan, né en 1617, fut privé du trône et mis à mort par son frère Aureng-Zeyb, 1659. Il avait un goût très vif pour les lettres, et avait traduit ou fait traduire du sanscrit en persan l'*Oupanischâda*, partie des *Védas* consacrée au dogme ; la Bibliothèque nationale de Paris possède en ms. une sorte d'encyclopédie médicale intitulée *Remèdes de Dara-Chékouh*.

DARADUS, fl. de l'Afrique occid., affl. de l'Atlantique, mentionné par Pline, et sur les bords duquel habitaient les *Darades*. Peut-être le Sénégal ou l'Oued-Draha.

DARAH OU **DRAHA**, partie de l'empire du Maroc, sur le versant S.-E. de l'Atlas, entre le Maroc proprement dit à l'O. et le pays de Tafilet à l'E. et au N. du Sahara. Dattes renommées.

D'ARAMONT. *V.* ARAMONT.

DARAN (JACQUES), chirurgien, né en 1701 à Saint-Frajou (Haute-Garonne), m. en 1784. Il étudia de bonne heure la chirurgie, et alla servir en Allemagne, puis à Turin ; dans ses voyages, il se fit une grande réputation comme opérateur. Se trouvant à Messine lors de l'épidémie qui ravagea la ville, il sauva la plupart des Français qui s'y trouvaient, et les ramena à Marseille, où il demeura quelque temps avant d'aller à Paris ; sa réputation dans le traitement des maladies des voies urinaires lui fit une fortune, qu'il perdit vers la fin de sa vie. On lui reproche d'avoir gardé pour lui le secret des *bougies emplastiques*. Le style de ses ouvrages dénote le charlatan qui veut se faire valoir. D—G.

DARANDELI (MÉHÉMET-EFFENDI), astronome turc du XVII^{e} siècle, est l'auteur du *Rousnameh*, espèce de calendrier perpétuel qu'on présente solennellement au sultan, au renouvellement de l'année. Il a été publié par Velchius, Augsbourg, 1666.

DARANTASIA, v. de la Gaule, métropole de la petite province des Alpes Grées ; auj. *Moutier-en-Tarentaise*.

DARAPOURAM, v. de l'Hindoustan anglais (Madras). Autrefois très importante. 7,000 hab.

DARARI (MOHAMMED-EBN-SOMAEL), sectaire musulman du XI^{e} siècle, né en Perse, rejeta le culte divin et les pratiques sévères imposées par Mahomet, prêcha la métempsycose et la morale la plus relâchée, voulut faire passer pour dieu le calife fatimite d'Égypte, Hakem-Biamrillah, prit lui-même le nom de Moïse, et fut poignardé par un musulman. Les Darariens eurent ensuite pour chefs Hamza et Hassan-Sabah.

D'ARBOUVILLE (SOPHIE DE **BAZANCOURT**, M^{me}), née à Paris en 1810, morte en 1850, était petite-fille de M^{me} d'Houdetot, et fut mariée, en 1832, à M. d'Arbouville. On a publié ses œuvres sous le titre de *Poésies et Nouvelles*, Paris, 1855, 3 vol. Les poésies de M^{me} d'Arbouville se distinguent par l'élévation, la pureté, l'harmonie et une élégante simplicité. C. D—Y.

DARBOY (GEORGES), prélat français, né en 1813 à Fayl-Billot (Haute-Marne), m. en 1871, professa au grand séminaire de Langres, de 1840 à 1844 ; fut aumônier du collège Henri IV à Paris, vicaire général du diocèse en 1855, évêque de Nancy en 1859, archevêque de Paris en 1863, grand aumônier de Napoléon III et sénateur en 1864. Arrêté par les ordres de la Commune de Paris en mars 1871, il fut fusillé avec le président Bonjean, l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, et d'autres *otages*, lorsque les troupes reprirent la ville.

On a de lui : *Œuvres de St Denys l'Aréopagite*, traduction, avec introduction et notes, 1845 ; *les Femmes de la Bible*, 5^{e} édit., 1859, 2 vol. ; *les Saintes Femmes*, 1859 ; une traduction de l'*Imitation de J.-C.*, 1852 ; *Vie de St Thomas Becket*, 1859, 2 vol.

D'ARCET (JEAN), chimiste, né en 1725 à Douazit (Landes), m. en 1801. Ancien secrétaire de Montesquieu et précepteur de son fils, il se fit recevoir médecin, 1762 ; puis, s'étant lié avec Rouelle, il se livra à l'étude de la chimie, qu'il professa au Collège de France, 1774. Il devint directeur de la manufacture de porcelaine de Sèvres, inspecteur des essais des monnaies, membre de l'ancienne Académie des sciences, où il remplaça Macquer, membre de l'Institut, et sénateur. On lui doit l'art de fabriquer la porcelaine, d'extraire la gélatine des os, et la soude du sel marin. Il a inventé l'*alliage fusible* qui porte son nom, et qui est si utile par son emploi dans les soupapes de sûreté des machines à vapeur. Ses Mémoires, assez nombreux, sont insérés dans les recueils scientifiques de l'époque.

On a publié à part ses *Mémoires sur l'action d'un feu égal sur un grand nombre de terres*, 1766. C. L.

D'ARCET (JEAN-PIERRE-JOSEPH), fils du précédent, né à Paris en 1777, m. en 1844. Élève de son père et de Vauquelin, il devint essayeur des monnaies, 1800 ; vérificateur général des essais de monnaies, 1805 ; commissaire général des monnaies, directeur des essais, membre de l'Académie des sciences, 1823 ; de l'Académie de médecine, 1823 ; du conseil général des manufactures, du comité consultatif, 1811 ; du conseil de salubrité, 1813 ; de la Société royale d'agriculture, 1831 ; de la Société philomathique, 1807 ; du conseil d'administration de la Société d'encouragement, dont il fut l'un des fondateurs, et du jury central des expositions de l'industrie, 1819-1844. Comme chimiste, il constata, le premier, que certains oxydes peuvent retenir une certaine proportion d'eau, même après avoir été chauffés à l'incandescence. Mais d'Arcet s'illustra plutôt dans les applications de la chimie aux arts industriels. On lui doit la fabrication en grand de l'hydrate de boryte cristallisé et du chlorure de baryum. Il donna, le premier, la théorie chimique de la fabrication du savon, et créa à Paris la plus grande savonnerie qui ait peut-être existé, 1807 ; il parvint à extraire de la châtaigne un sucre cristallisable analogue au sucre de canne, 1812. D'Arcet importa chez nous l'art de faire les cymbales et les tam-tams, la fabrication de l'or de Mannheim (alliage de cuivre et de zinc) ; il est l'inventeur des pastilles de bicarbonate de soude, dites de *Vichy*, de la poudre à coller les vins dite *poudre de Julien*, de l'écaille factice, de l'art d'extraire en grand la gélatine des os par le moyen des acides. Ses expériences sur cette substance, dont il s'exagéra les propriétés alimentaires, ont eu un grand retentissement. Il fit l'analyse des fusées à la Congrève et donna tous les moyens de refaire cette espèce de projectile, 1814. La fabrication de l'acide sulfurique, du papier, de l'alun, du bicarbonate de soude, de la porcelaine à bas prix, de la soude factice, des colles animales, la trempe des alliages de cuivre et d'étain, l'art du clichage, l'art de l'essayeur, la fabrication des camées à l'imitation des antiques, lui doivent de précieux perfectionnements. Il imagina et installa à l'hôpital Saint-Louis de Paris des appareils économiques pour les fumigations sulfureuses ; il fit partie des commissions chargées d'établir les appareils de l'usine royale d'éclairage au gaz, 1816, de chauffage de la Bourse de Paris, 1824, de perfectionner la fabrication des canons, 1825. Il s'occupa aussi de la construction de magnaneries salubres, de l'équarrissage des chevaux. En 1818, d'Arcet remporta le prix fondé par Ravrio pour des procédés d'assainissement des ateliers de doreurs, et publia ensuite plusieurs mémoires sur l'assainissement des vidanges et soufroirs. Il fut chargé, avec Thénard, de composer le mastic hydrofuge destiné à assurer la durée des peintures qui devaient recouvrir la coupole du Panthéon. D'Arcet a laissé 200 mémoires ou opuscules environ, tous importants pour la science appliquée. Ces écrits, relatifs à la chimie, à l'économie agricole et domestique, à l'hygiène publique, à la technologie et à l'industrie, sont, pour la plupart, disséminés dans les journaux périodiques consacrés aux sciences et aux arts. Son neveu, M. Ph. Grouvelle, a fait paraître un volume, formé de la réunion de plusieurs de ses mémoires, intitulé : *Collection des mémoires relatifs à l'assainissement des ateliers, des édifices publics et des habitations particulières*, 1843, in-4°, avec planches. C. L.

DARDANELLES (DÉTROIT DES) OU DE **GALLIPOLI**, l'Hellespont des anciens ; détroit de Turquie, séparant l'Europe de l'Asie et unissant la mer de Marmara à la Méditerranée. Sa longueur est de 70 kil., et sa plus petite largeur de

1,800 m. On peut le traverser à la nage. Des vents violents, soufflant du N. en été, du S. en hiver, déterminent parfois un courant si rapide, que les navires sont emportés avec une vitesse de 40 à 50 kil. par heure. Ce détroit, qui est la clef de Constantinople, est défendu par cinq forteresses, dont trois, Koum-Kaleh, Kal'aï-Sultanié, et Nagara, en Asie, et les deux autres, Set ul Bahar et Kiliti Bahar, en Europe. En outre, le détroit est protégé par 6 batteries rasantes dont les feux, ainsi que ceux des forts, se croisent. Sur l'emplacement de l'ancienne Sestos est auj. le village grec de Maïto. Abydos domine le fort et la pointe du Nagara. La côte d'Europe, bien qu'assez abrupte, est plus fertile que la côte d'Asie, basse et sablonneuse. La vigne est cultivée sur les deux rives avec succès. Le coton prospère en Europe. A l'extrémité du détroit donnant sur la mer de Marmara, on trouve Gallipoli sur la côte d'Europe.

DARDANELLES (Villes des). Deux villes, assises au milieu du détroit et en face l'une de l'autre, portent ce nom. Toutes deux sont appelées en turc *Kal'aï-Sultanié*, ou plus vulgairement *Tchanaq Kal'açy*. La ville d'Europe est exclusivement habitée par les musulmans, au nombre de 6 à 7,000. La ville d'Asie, résidence du gouverneur des châteaux et de l'arrondissement, compte de 4 à 5,000 habitants, composés de musulmans, Grecs, quelques Européens, beaucoup de juifs et quelques Arméniens : elle est la résidence des consuls de toutes les nations. On y construit de petits bâtiments de commerce, dont quelques-uns jaugent de 60 à 80 tonneaux. A peu de distance de Koum-Kaleh se trouve le tombeau d'Achille, fouillé dans le siècle dernier par Choiseul-Gouffier. Le Rhodius coule auprès de la ville et se jette dans le détroit, auprès du fort de Kal'aï-Sultanié. E. D.

DARDANELLES (**PETITES-**), nom de deux forts situés dans la Livadie, sur le détroit qui joint le golfe de Patras à celui de Lépante.

DARDANIE, *Dardania*, anc. contrée d'Europe, au S.-O. de la Mœsie; limitée au S. par les monts Scardus et Orbélus. Elle forma, sous Constantin, l'une des 6 provinces du diocèse de Dacie, ch.-l. Scupi. — Partie N. de la Troade ou la Troade elle-même, avec une ville du même nom, près d'Abydos. Ce nom s'est conservé dans celui de *Dardanelles*. — On appela aussi *Dardanie* l'île de Samothrace, où Dardanus fonda une colonie.

DARDANUS, fils de Jupiter et d'Électre, fille d'Atlas, émigra, au XVIe siècle av. J.-C., de Samothrace, de Crète ou d'Arcadie, et s'établit en Troade. Selon d'autres traditions, il était fils de Corythe, roi étrusque, et avait été obligé de s'expatrier après le meurtre de son frère Jasion. Il épousa une fille de Teucer, émigré de l'Attique en Troade, et fut le père d'Ilus. On lui attribue le Palladium. Les poètes ont donné le nom de *Dardanides* à ses descendants, et la Troade s'appelle aussi *Dardanie*.

DAREMBERG (Victor-Charles), médecin érudit, né à Dijon en 1817, m. en 1872, fut nommé bibliothécaire de l'Académie de médecine de Paris en 1844, conservateur à la bibliothèque Mazarine en 1849, et professeur d'histoire de la médecine au Collège de France en 1867.

On lui doit les traductions suivantes : *Œuvres choisies d'Hippocrate*, 1843; *Œuvres complètes d'Oribaze* (avec Bussemaker), 1851-59, 6 vol.; *Œuvres médicales et philosophiques de Galien*, 1854-56, 4 vol.; *Traité sur la Gymnastique de Philostrate*, 1858; *Œuvres médicales de Rufus d'Éphèse*, 1860; *Histoire et critique des doctrines des maladies de la peau de Rosenbaum*, 1846, etc. Il a concouru avec Henschel et de Renzi à la *Collect on Salernitana*, Naples, 1852-54, 4 vol. Ses principales œuvres originales sont : *la Médecine, histoire et doctrine*, 1865; *la Médecine dans Homère*, 1865; *Résumé de l'histoire de la médecine durant les quatorzième et seizième siècles*, 1868; *Histoire des sciences médicales*, 1870, 2 vol.

DARÈS, *le Phrygien*, prêtre de Vulcain à Troie, auquel on attribuait dans l'antiquité un récit de la destruction de cette ville. Nous possédons un ouvrage latin, *de Excidio Trojæ*, qui prétend être une traduction de Darès par Corn. Népos, mais est en réalité l'œuvre d'un faussaire des premiers temps du moyen âge. Il a été publié en dernier lieu par Meister, 1873, et traduit par Caillot, 1813.

Meister, *Uber Dares von Phrygien*, Breslau, 1871. S. Re.

DARÈS, Troyen, compagnon d'Énée, fut vaincu par Entelle au combat du ceste et tué par Turnus.

DARESTE DE LA CHAVANNE (Antoine-Élisabeth-Cléophas), historien, né à Paris en 1820, m. en 1882. Il appartenait à une ancienne famille lyonnaise, probablement originaire de Florence. Une fortune indépendante lui permit de suivre en toute liberté son goût pour les études historiques. A peine sorti du collège Henri IV, il se prépara à l'agrégation d'histoire, sans passer par l'École normale, et fut reçu le premier au concours de 1841. Professeur suppléant au collège de Versailles, il suivit en même temps les cours de l'École des chartes et ceux de l'École de droit. Le diplôme d'archiviste paléographe et les grades de docteur ès lettres, 1843, et de licencié en droit, 1844, furent la récompense du prodigieux travail auquel il s'était livré. Après avoir enseigné au collège de Rennes et au collège Stanislas, il fut chargé par M. de Salvandy d'aller rechercher dans les archives de Londres et au British Museum les documents qui se rapportent aux règnes de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV. Quand la faculté des lettres de Grenoble fut créée, en 1847, il fut choisi pour inaugurer l'enseignement historique dans cette ville. Appelé en 1849 à la faculté de Lyon, il y resta vingt-deux ans, comme professeur et comme doyen. En 1871, M. Jules Simon l'envoya comme recteur à Nancy, d'où il passa à Lyon en 1873. Dareste était correspondant de l'Institut et chevalier de la Légion d'honneur depuis 1859, officier depuis 1876. On a de lui : *le Rhéteur Aristide; Thomas Morus et Campanella* (thèses de doctorat), 1843; *Éloge de Turgot*, couronné par l'Académie française, 1846; *Histoire de l'administration en France depuis Philippe-Auguste*, 1848; et *Mémoire sur la condition des classes agricoles en France, depuis le treizième siècle jusqu'à la révolution de 1789*, 1853, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Son ouvrage capital est une *Histoire de France*, qui lui a valu en 1868 le grand prix Gobert. La 2e édition, 1879 (9 vol. in-8°), contient le récit détaillé des faits jusqu'en 1830 Moins brillante et moins vivante que celle de Michelet, elle n'en a pas moins pris place au premier rang parmi les travaux du même genre. Elle se recommande par une érudition solide et sans pédantisme, une exposition claire et méthodique, des jugements sobres et mesurés.

V. la *Notice* de *M. Heinrich*, dans le tome XXII des *Mémoires de l'Académie de Lyon*. E. D—y.

DARFOUR, région de l'Afrique centrale, à l'extrémité E. du Soudan; bornée au N. par le désert de Nubie, à l'E. par le Korfodan, au S. et au S.-E. par le Dar-Fertit, et à l'O. par le Ouaday. Superf., environ 275,000 kil. carrés; pop., env. 2,600,000 hab.; v. pr. El Facher ou Tendelty, capitale, et Kobbeh. Climat chaud et sain; sol bas et sablonneux, traversé cependant du N. au S. par une chaîne de montagnes, sans aucun cours d'eau, mais se couvrant d'une riche végétation lors de la saison des pluies; récolte de riz, tabac, coton, poivre. Quantité considérable de gros bétail et de bêtes féroces. Vastes forêts. Mines de cuivre, fer et sel gemme. Commerce par caravanes avec l'Égypte et la Nubie. Les Darfouriens sont nègres, mais d'une race mélangée avec les Arabes, et professent l'islamisme. Ils se sont soumis en 1874 au vice-roi d'Égypte, mais les troupes égyptiennes ont dû évacuer ce pays à la suite de l'insurrection provoquée par le Mahdi. (*V.* Égypte.)

DARGAUD (Jean-Marie), littérateur, né en 1800 à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), m. en 1866, a publié : *la Solitude*, tableau philosophique, 1833; des traductions des *Psaumes de David*, 1838, de *Job* et du *Cantique des cantiques*, 1839; *Histoire de Marie Stuart*, 1850; 2 vol.; *la Famille*, scènes du foyer domestique, 1853; *Voyage aux Alpes*, 1857; *Histoire de la Liberté religieuse en France*, 1859, 4 vol.; *Histoire de Jane Grey*, 1862; *Histoire d'Olivier Cromwell*, 1867.

D'ARGENSON (**Voyer**). *V.* Argenson (D').

DARIEL (Défilé de), anc. *Caucasiæ pylæ*, défilé du Caucase, qui fait communiquer Mozdok avec Tiflis et l'Europe avec l'Asie. Les Russes y ont bâti un fort et tracé une route.

DARIEN ou **URABA** (Golfe de), dans la mer des Antilles, sur la côte N. de la Colombie, entre le cap Braha à l'O. et celui de Mamon à l'E.

DARIEN, riv. d'Amérique. (*V.* Atrato.)

DARIEN, v. des États-Unis (Géorgie), port sur un des bras de l'Alatamaha. École supérieure; 2,000 hab. Comm. de bois, sucre, riz.

DARIORIGUM, nom anc. de Vannes.

DARIQUE, anc. monnaie d'or et d'argent des Perses, ainsi nommée de Darius Ier, qui le premier la fit frapper. Elle portait pour empreinte un archer, le genou en terre, et décochant une flèche, ce qui l'a fait aussi appeler *sagittaire*. Les dariques sont rares dans les collections modernes. Paucton (*Métrologie*) évalue la darique à 25 fr.

DARIUS, *le Mède*, cité par Daniel dans la Bible. On l'a identifié avec Cyaxare II ou Darius Ier.

DARIUS Ier, fils d'Hystaspe, roi de Perse, 523-485, fut un des sept nobles qui détruisirent la tyrannie des Mages. Il prit Samos, dont il donna le gouvernement à Syloson, frère de Polycrate, protégea Zorobabel, et l'aida à rebâtir le temple de Jérusalem, 515. Il assiégea 20 mois Babylone révoltée, la prit grâce à Zopyre, fit une malheureuse expédition en Scythie, au N. du Pont-Euxin, 513, et soumit du moins la Thrace. On ajoute qu'il conquit une partie des Indes. Enfin il commença la guerre médique après la révolte de l'Ionie, 504; mais Mardonius échoua au mont Athos; Datis et Artapherne furent battus par Miltiade à Marathon, 490. Il soumettait l'Égypte révoltée et préparait une 2e expédition, quand il mourut. En réduisant à

20 les 120 satrapies de Cyrus, et en donnant aux satrapes l'autorité civile en même temps que le pouvoir militaire, Darius Ier prépara la décadence de l'empire. Selon Ussérius, il est l'Assuérus de l'Écriture sainte, et Vasthi est la même qu'Atossa, fille de Cyrus.

DARIUS II, *Ochus* ou *Nothus*, c.-à-d. bâtard, roi de Perse, 423-404, fils naturel d'Artaxerxès Ier, étouffa Sogdien dans une tour remplie de cendres, épousa la cruelle Parysatis, dont il eut Artaxerxès II, Amestris et Cyrus le Jeune. Il eut à réprimer les révoltes de la Lydie, de la Médie, et de l'Égypte sous Amyrtée, 414. Après avoir nommé Cyrus le Jeune au gouvernement de l'Asie Mineure en 407, il fut obligé de le rappeler, et désigna pour le trône son fils aîné.

DARIUS III CODOMAN, roi de Perse, 336-330. L'eunuque Bagoas, après l'avoir élevé au trône en empoisonnant Arsès, dut boire le poison qu'il lui préparait à lui-même. Les troupes de Darius furent battues par Alexandre au Granique, 334; défait lui-même, à Issus, 333, où il perdit sa mère, sa femme et ses enfants, et à Arbelles, 331, il fut assassiné pendant sa fuite en Médie par Bessus, gouverneur de la Bactriane. Il fut le dernier des Achéménides, qui régnaient depuis Cyrus, 560. A. G.

DARLINGTON, v. d'Angleterre, sur la Skerne, dans le comté de Durham; 30,000 hab. Belle église ogivale du XIIe siècle. École de sciences appliquées. Eaux minérales; fabr. active de toiles et lainages. Instruments d'optique.

DARMA, fils d'un roi des Indes et le 28e successeur de Bouddha, vivait au VIe siècle de l'ère chrétienne. Les Chinois racontent qu'il se nourrissait d'herbes et de racines, qu'il fit vœu de ne jamais dormir, et qu'ayant été vaincu par la nature, il se coupa les paupières; elles se changèrent en arbre à thé.

DARMAING (Jean-Achille-Jérôme), né à Pamiers en 1798, m. en 1836. Après avoir été professeur à l'école militaire de Saint-Cyr, il entra dans le journalisme libéral sous la Restauration, publia *le Surveillant*, qui eut une existence fort courte, et fut ensuite attaché à la rédaction du journal *le Constitutionnel*. Il est surtout connu comme fondateur de la *Gazette des Tribunaux*.

DARMÈS (Marius-Edmond), né à Marseille, fut exécuté en 1841, pour avoir attenté, le 15 oct. 1840, à la vie du roi Louis-Philippe.

DARMSTADT, capitale du grand-duché de Hesse, sur le Darm; 48,769 hab., avec le faub. de Bessungen. Cour suprême de justice. Écoles militaire, d'artillerie, et polytechnique élémentaire; sociétés historique, industrielle; banque, etc.; bibliothèque; musées d'histoire naturelle, d'armes et d'antiques, de tableaux. Darmstadt est divisée en *ville vieille*, sombre et sans édifices, et *ville neuve*, aux rues larges, bien bâties, et où l'on remarque le château Grand-Ducal, la statue du grand-duc Louis Ier par Schwanthaler sur la place Louise, l'église catholique construite par Moller, ainsi que le théâtre. Fabr. de papiers peints, bougies, instruments de mathématiques et de musique, orfèvrerie, produits chimiques. — L'origine de Darmstadt remonte au VIIe siècle. Érigée en ville, en 1330, par le comte de Katzenellenbogen, elle passa par mariage, en 1479, à la maison de Hesse, et devint, en 1567, la résidence des landgraves. Dans les environs, on trouve le bourg d'Ober-Ramstædt, patrie de Lichtenberg, l'interprète des esquisses de Hogarth.

DARMSTADT (Grand-duché de Hesse-). *V.* Hesse.

D'ARNAUD. *V.* Baculard.

DARNETAL, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 4 kil. E. de Rouen, sur l'Aubette. Fabr. de lainages, draps, calicots, indiennes; filatures de coton, teintureries; manuf. de machines à filer et à tisser; 5,618 hab.

DARNEY, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. de Mirecourt, près de la Saône. Fabr. de couverts en fer étamé; 1,855 hab.

DARNIS, v. de l'anc. Cyrénaïque, à l'E. d'Apollonie, près du cap Zéphyrium; auj. *Dernèh*.

DARNLEY (Henri STUART, lord), né en 1541, m. en 1567, était fils du comte de Lennox et de Marguerite Douglas, nièce de Henri VIII, roi d'Angleterre. Il épousa sa cousine Marie Stuart, 29 juillet 1565, ne paya ses bienfaits que par l'ingratitude, réclama inutilement le partage égal de l'autorité royale, se livra au libertinage, et fit assassiner, sous les yeux mêmes de la reine, le musicien piémontais Rizzio, 1566. Objet de dégoût pour Marie, il se retira à Glasgow, où il tomba malade, et, rappelé à Édimbourg, sauta avec la maison qu'il habitait, dans la nuit du 9 février 1567. On accusa Marie Stuart d'avoir préparé ce crime avec Bothwell, ennemi de Darnley et chef des meurtriers. B.

DAROCA, v. d'Espagne (prov. de Saragosse), sur le Xiloca; 3,000 hab. Prise sur les Maures par Alphonse Ier, en 1123.

DAROUAR ou **DARWAR**, v. forte de l'Hindoustan anglais (présidence de Bombay). Tippoo-Saheb la prit, en 1784, aux Mahrattes, qui, aidés des Anglais, la reprirent en 1791; elle a été depuis cédée aux Anglais; 27,136 hab.

DART, riv. d'Angleterre, sort du pays de Dartmoor, passe à Devon, et se jette dans la Manche à Dartmouth. Cours de 55 kil.

DARTFORD, v. d'Angleterre (Kent), sur la Darent; 8,298 hab. Poudreries; papeteries. La première fabrique de papier en Angleterre y fut fondée en 1588, par John Spilman, dont on voit le mausolée dans l'église. C'est là aussi que fonctionnèrent en 1808 les premières mécaniques à papier continu.

DARTHE (Aug.-Alex.-Joseph), né en 1769 à Saint-Pol, m. en 1797, figura à la prise de la Bastille, 14 juillet 1789, fut nommé en 1792 administrateur du Pas-de-Calais et en 1793 secrétaire de Lebon à Arras, et, impliqué dans la conspiration de Babeuf devant la haute cour de Vendôme, se tua avant d'aller à l'échafaud.

DARTMOOR, contrée d'Angleterre (Devon), entre l'Exe et la Tamer. Superf., 526 kil. carrés. Sol stérile, peu habité, couvert de forêts ou de rochers granitiques isolés (*tors*). On y a établi une colonie agricole, dans l'anc. prison des marins français au temps de Napoléon Ier.

DARTMOUTH, v. d'Angleterre (Devon), beau et grand port à l'embouchure du Dart dans la Manche, au S.-O. de la baie de Tor; 5,338 hab. Chantiers de construction; cabotage; pêche de sardines. Donne le titre de comte à la famille Legge.

DARTOIS (Franç.-Victor-Armand), auteur dramatique, né à Beauvais en 1788, m. en 1867, a composé seul ou en collaboration un grand nombre de vaudevilles auj. oubliés. — Son frère, Louis-Armand-Théodore, né en 1786, m. en 1845, a écrit aussi pour le théâtre.

DARU (Pierre-Antoine-Noel-Bruno, comte), homme d'État et littérateur, né en 1767 à Montpellier, m. en 1829. Après d'excellentes études chez les oratoriens de Tournon, il se livra avec ardeur à divers travaux littéraires, dont plusieurs sont restés inédits, et publia, en 1787, une traduction de l'*Orator* de Cicéron. Commissaire des guerres de 1784 à 1791, il adopta les principes de la Révolution, fut incarcéré pendant la Terreur, recouvra sa liberté au 9 thermidor, reçut en 1796 le grade de commissaire-ordonnateur en chef dans l'armée, fut nommé, après le 18 brumaire, inspecteur aux revues, puis secrétaire général au ministère de la guerre, entra en 1802 au Tribunat, devint sous l'Empire conseiller d'État, intendant général de la maison de Napoléon, 1805, intendant général de la Grande Armée, et membre de l'Académie française, 1806, ministre secrétaire d'État, 1811, s'opposa à la campagne de Russie, 1812, à la fin de laquelle il redevint intendant général de l'armée, puis, en 1813, directeur de l'administration de la guerre. Il accepta la pairie de Louis XVIII en 1819, et soutint les libertés publiques contre les tendances de la Restauration. Comme homme politique, Daru a écrit un rapport sur la rupture du traité d'Amiens, des opinions sur le système monétaire, l'instruction publique et la conscription, des discours sur le droit de pétition, la liberté individuelle, la censure, etc. Comme administrateur, il était habile, intègre, infatigable. Versificateur agréable, il a laissé des poésies diverses, une trad. d'*Horace* en vers, 2 vol., 1797; 5e édit., 4 vol. 1819, et un poëme didactique sur l'*Astronomie*, en 6 chants, Paris, 1830. Laborieux historien, il publia une *Vie de Sully*, une *Histoire des ducs de Bretagne*, 1826, 3 vol., et une *Histoire de Venise*, 4e édit., 1853, 9 vol., pleine de recherches curieuses. B.

DARUVAR, brg de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie), dans le comitat de Poséga; 1,100 hab. Bains très fréquentés d'eaux thermales. Carrières de beaux marbres veinés de rouge.

DARVANDS. *V.* Amschaspands.

D'ARVIEUX. *V.* Arvieux.

DARWAR. *V.* Darouar.

DARWIN (Érasme), médecin et poète anglais, né à Elston (Nottingham) en 1731, m. en 1802, étudia à Cambridge et à Édimbourg, et exerça son art à Lichfield. On a de lui : *le Jardin botanique*, 1781, poème divisé en 2 parties : *l'Économie de la végétation, les Amours des plantes*, et dont la 1re a été traduite en franç. par Deleuze, 1799; *la Zoonomie, ou les Lois de la vie organique*, 1793-96, 2 vol. in-4°, ouvrage trad. en franç. par Kluyskens, dans lequel l'auteur applique aux maladies le système de classification des plantes de Linné, et les explique par l'irritabilité; la *Phytonomie, ou Philosophie de l'agriculture et du jardinage*, 1801; *Traité de l'éducation des femmes*, plein d'excellentes règles d'hygiène; *le Temple de la nature*, poème médiocre publié après sa mort. Ses œuvres poétiques ont été réunies en 1806.

DARWIN (Charles-Robert), célèbre naturaliste anglais, petit-fils du précédent, né le 12 fév. 1809 à Shrewsbury, m. en 1882. Il étudia aux universités d'Edimbourg et de Cam-

bridge, et, après avoir pris ses grades, il s'embarqua en qualité de naturaliste, avec le capitaine Fitz-Roy, visita le Brésil, le détroit de Magellan, la côte occidentale de l'Amérique du Sud, les archipels du Pacifique, et ne revint en Angleterre qu'en oct. 1836. Les précieuses observations scientifiques recueillies dans ce voyage ont été publiées à Londres, sous le titre de : *Zoology of H. M. ship Beagle*, 1840-43, 5 parties, par Darwin, Owen et d'autres naturalistes. Darwin les compléta à lui seul dans son *Journal for natural history and Zoology*, 1854. Dans l'intervalle, il avait fait paraître une *Monographie des Cirripedia pedonculaires et sessiles*, 1851-53, 2 vol., et un mémoire sur *les Cirripedia fossiles*. A partir de cette époque, l'objet principal et presque unique des travaux de Darwin fut la détermination du principe des différences entre les espèces. Cette étude le conduisit à celle de l'origine des espèces. Il arriva à cette conclusion que les êtres vivants, animaux et plantes, dérivent tous d'un petit nombre de formes primitives, peut-être même d'une forme unique; que toutes les modifications dans la suite des âges sont l'effet d'une loi constante de transformation (d'où le nom de transformisme donné à sa doctrine); que cette transformation s'opère par un choix régulier de races et d'individus placés dans les conditions les plus favorables à leur existence. C'est ce que Darwin appelle la « sélection naturelle ». Ce principe, cette loi et toutes les conséquences qu'il en déduit sont exposés avec une remarquable netteté dans l'ouvrage intitulé : *de l'Origine des espèces par voie de sélection naturelle*, Londres, 1859, trad. en allem. par Brown, Stuttgard, 1863, et en français par Mme Clémence Royer, 1862. Le système de Darwin produisit une véritable révolution dans le monde scientifique : exalté par les uns, violemment critiqué par les autres, il donna matière à une polémique ardente qui dure encore. Le transformisme trouva des adversaires aussi déterminés parmi les naturalistes que parmi les philosophes et les écrivains religieux. Lorsque Darwin se présenta comme candidat au titre de correspondant de l'Institut de France, il fut deux fois repoussé par la section de zoologie de l'Académie des sciences, en 1872 et en 1873, mais il fut élu en 1878 par la section de botanique. Il est juste d'ajouter qu'il était loin d'accepter toutes les conséquences que la plupart de ses disciples prétendent tirer de son système. Darwin n'était ni athée, ni matérialiste : il n'a jamais attaqué la religion chrétienne, qu'il a pratiquée jusqu'à sa mort avec une sincérité que l'on ne peut révoquer en doute. Il comptait même au nombre de ses amis plusieurs membres éminents du clergé de l'Église anglicane.

On cite encore de Darwin ses travaux sur les orchidées, spécialement sur la fécondation : *On the various Contrivances by which British and foreign orchides are fertilized*, Londres, 1862; trad. en franç. sous ce titre : *de la Fécondation des orchidées par les insectes et du bon résultat du croisement*, 1870, ouvrage d'une grande valeur au point de vue scientifique et de la clarté de l'exposition; *de la Variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication*, 1868, 2 vol.; *la Descendance de l'homme, the Descent of man*, etc., 1871, trad. en français par M. Moulinier, 1872, 2 vol.; *l'Expression des émotions chez l'homme et les animaux*, trad. par MM. Pozzi et Benoit, 1874, avec planches; *les Mouvements et les habitudes des plantes grimpantes*, Londres, 1875; *les Plantes insectivores*, 1875; *des Effets de la fécondation croisée, et de la fécondation directe dans le règne végétal*, 1877; *les Récifs de corail*, trad. par M. Cosserat, 1878, avec fig. et pl. Les ouvrages de Darwin ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe. Il a été publié une édition complète de ses *Œuvres*, en allem., Stuttgard, 10 vol., 1874 et suiv.

DASCHKOF (CATHERINE **ROMANOWNA**, PRINCESSE), née en 1744, m. à Moscou en 1810. Sœur d'Élisabeth Romanowna, qui fut la maîtresse du tzar Pierre III, elle entra par dépit dans la révolution de 1762. Catherine II ne l'ayant pas récompensée comme elle croyait le mériter, elle chercha à oublier cette prétendue ingratitude dans le commerce des savants et des littérateurs, voyagea en pays étranger, et demeura quelque temps auprès de Voltaire à Ferney. Plusieurs comédies et autres compositions littéraires lui firent donner, à son retour, les titres de président de l'Académie russe et de directeur de celle des sciences à Saint-Pétersbourg. Elle contribua à la rédaction du Dictionnaire de l'Académie russe.

On a publié ses *Mémoires* à Londres, 1841, 2 vol.

DASH (... **CISTERNE** DE **COURTIRAS**, VICOMTESSE DE **SAINT-MARS**, DITE COMTESSE), romancière, née à Paris vers 1805, m. en 1872. Elle a publié plus de 40 romans, qui dénotent une grande fécondité d'imagination.

DASS (PIERRE), poète danois, né en 1647 dans la province de Nordland, d'une famille écossaise qui vint, en 1630, s'établir à Bergen. Un de ses oncles, pasteur, lui fit étudier le latin pendant qu'il gardait les vaches; il entra dans les ordres, et décrivit un peu froidement, dans un poème, le Nordland sa patrie, Christiania, 1836; dans un autre, les mœurs des Finnois et des Lapons. Les pêcheurs des Loffoden mettent encore une bande noire à leur voile le jour anniversaire de sa mort.

DASSANCE (ABBÉ), né vers 1805, m. en 1858, chanoine honoraire de Paris, vicaire général de Montpellier, fut un des principaux collaborateurs du journal *l'Ami de la Religion*, et occupa pendant quelque temps la chaire d'éloquence sacrée à la faculté de théologie de Paris.

On a de lui : *Nouvelle Bibliothèque des prédicateurs*, 1837-38, 15 vol. *Abrégé des Vies des saints*, 1839, 4 vol.; *Cours de littérature ancienne et moderne*, 1844, 6 vol.; une traduction de l'*Imitation de J.-C.*, 1842, etc.

DASSARETIE, région de l'anc. Macédoine, au N. de l'Orestide et à l'O. de la Lyncestide; ville princip. : Lychnidus. C'est auj. le pays d'*Ochrida*.

D'ASSAS. *V.* ASSAS.

D'ASSOUCY (CHARLES **COYPEAU**), poète, né à Paris vers 1604, m. en 1674. Habile à jouer du luth, il fut attaché au service de Madame Royale, fille de Henri IV, et divertit l'enfance de Louis XIII et de Louis XIV. Sa manie de médire en vers lui attira de cruelles disgrâces dans ses voyages en France et en Italie; ses mœurs furent aussi incriminées, et il fut incarcéré dans les prisons du Saint-Office à Rome, à la Bastille et au Châtelet de Paris. Il a laissé un *Ovide en belle humeur*, où il travestit les *Métamorphoses* du poète latin; un *Ravissement de Proserpine*, parodie du poème de Claudien, et deux recueils de diverses autres poésies, 1653 et 1671. Se donnant le titre d'*empereur du burlesque*, il reçut encore des contemporains celui de *singe de Scarron*. Il a raconté sa vie misérable et agitée dans 4 ouvrages mêlés de prose et de vers : *les Aventures de M. d'Assoucy*, 1677, 2 vol.; *Aventures d'Italie*, 1678; *la Prison de M. d'Assoucy*, 1672; *les Pensées de M. d'Assoucy dans le Saint-Office*, 1678. B.

DASYPODIUS (PIERRE), nom grécisé de *Rauchfuss* (pied velu), maître d'école à Frauenfeld en Suisse, puis professeur de grec à Strasbourg, m. en 1559, a publié un dictionnaire grec-latin et allemand, 1534, fort estimé au XVIe siècle. — Son fils CONRAD, né en 1532, m. en 1600, professeur de mathématiques, a donné les dessins sur lesquels fut faite, en 1580, la fameuse horloge de la cathédrale de Strasbourg, qu'il a décrite dans son *Heron mathematicus*, 1580, in-4°.

DATAIRE, officier pontifical, président de la *Daterie*, où s'expédient les dispenses et les nominations aux bénéfices ecclésiastiques réservés au pape dans les pays qui en ont encore. Aujourd'hui, c'est un cardinal, et il prend le titre de *prodataire*. Anciennement, ces affaires étaient confiées à un primicier ou protonotaire, dont l'occupation consistait principalement à dater la concession écrite du pape (*Datum Romæ, apud*, etc.); de là le nom. R.

DATAME, général perse au temps d'Ochus ou Artaxerxès III. Il comprima les révoltes de Thyus et d'Aspis, satrapes de Paphlagonie et de Cappadoce; puis, desservi par des courtisans, il n'eut lui-même, pour sauver ses jours, d'autre ressource que l'insurrection. Il tint plusieurs années en Cappadoce contre Artabaze, mais fut assassiné par Mithridate, fils du satrape de Lydie, 362 av. J.-C.

V. sa vie écrite par Corn. Népos.

DATERIE. *V.* DATAIRE.

DATEVATZI (GRÉGOIRE), docteur arménien du XIVe siècle, célèbre par sa haine opiniâtre contre l'Église latine, né en 1340, m. en 1410. Il a laissé plusieurs écrits pleins de contradictions.

DATHAN. *V.* ABIRON.

DATHE (JEAN.-AUG.), orientaliste, né en 1731 à Weissenfels en Saxe, m. en 1791, professeur à Leipzig, a donné une trad. lat. de l'Ancien Testament, fort estimée des protestants, et dont les différentes parties on été publiées séparément de 1781 à 1789.

On lui doit aussi une *Rhétorique et grammaire sacrées* (en lat.), Leipz., 1776-97, 2 vol., et des *Opuscula ad crisin et interpretationem Veteris Testamenti spectantia*, 1796.

DATHENUS (PIERRE), moine d'Ypres, m. en 1590, embrassa le calvinisme, le prêcha dans les Pays-Bas, en 1566, traduisit en vers hollandais les *Psaumes* de David sur la trad. franç. de Clément Marot, reçut un prix des États de Hollande pour ce travail adopté dans le culte public jusqu'en 1773, fut doué de ce genre d'éloquence qui entraîne la foule, subit un emprisonnement à cause de ses attaques contre Guillaume le Taciturne, et alla exercer la médecine dans le Holstein et à Elbing. B.

DATI, nom d'une famille noble de Florence, dont les principaux membres furent : GRÉGOIRE, né en 1363, m. en 1436, prieur et gonfalonier, auteur d'une histoire en latin de Jean-Galéas Ier, duc de Milan, impr. en 1735, in-4°; — LÉONARDO, frère du précédent, célèbre théologien, chargé par les Florentins de plusieurs missions, général des dominicains en 1414, m. en 1425, auteur d'un poème italien sur la *Sphère*, non publié; — CARLO, né en 1619, savant philologue, étudia les sciences sous Torricelli et Galilée, se lia avec Ménage, Heinsius, Gronovius, Milton, etc., repoussa les offres de Christine de Suède et de Louis XIV, et publia : *Prose florentine*, 1661, recueil plus fameux qu'estimable de morceaux oratoires de son temps; *Panégyrique de Louis XIV*, 1669, trad. en franç. par Gérard de Mothier; *Vite de pittori antichi*, 1667, études sur

Zeuxis, Parrhasius, Apelles et Protogène. Il travailla à augmenter et revoir le Dictionnaire de la Crusca. Un choix de ses lettres a été publié par Moreni, Florence, 1825. B.

DATII, anc. peuple de la Gaule (Aquitaine), près de la riv. de la Daze. Cap. Tasta (auj. *Testet*, dép. de l'Aveyron).

DATIS, *le Mède*, général perse, commandait, avec Artapherne, la 2e armée que Darius Ier envoya contre la Grèce, et fut battu par les Athéniens à Marathon, 490 av. J.-C.

DATSCHITZ, v. des États autrichiens (Moravie), sur la Thaya; 2,332 hab. Beau château des barons de Dalberg.

DATTES (PAYS DES). *V.* BILÉDULGÉRID.

D'AUBE (RICHER). *V.* RICHER.

DAUBENTON (GUILLAUME), jésuite, né à Auxerre en 1648, m. à Madrid en 1723, se distingua d'abord dans la prédication, et fut choisi ensuite par Louis XIV pour confesseur de son petit-fils Philippe V, qu'il suivit en Espagne. Éloigné du roi en 1706 par l'influence de la princesse des Ursins, il passa à Rome en qualité d'assistant de France auprès du général des jésuites, prit une grande part à l'affaire de la Constitution, et à la rédaction de la bulle *Unigenitus*. Rappelé en Espagne après la disgrâce de Mme des Ursins, en 1716, il redevint confesseur du roi, aida beaucoup Alberoni à devenir cardinal, intervint pour le faire disgracier sur la demande du duc d'Orléans, et fut très mêlé jusqu'à la fin aux intrigues et à la politique de cette cour.

On a de lui des *Oraisons funèbres*, 1700, in-4°, et une *Vie de St François Regis*, 1716, souvent réimprimée.

DAUBENTON (LOUIS-JEAN-MARIE), naturaliste et anatomiste célèbre, né en 1716 à Montbard (Côte-d'Or), m. en 1799. Destiné à l'état ecclésiastique, il étudia chez les jésuites de Dijon, puis se rendit à Paris, où il suivit les cours de la Sorbonne. La mort de son père l'ayant laissé libre de sa vocation, il s'appliqua à la médecine, qu'il retourna exercer dans son pays. Rappelé en 1742 par Buffon, son ami d'enfance, il se chargea des descriptions anatomiques dans son *Histoire naturelle;* mais, bientôt rebuté par ses tracasseries jalouses, il n'alla pas plus loin que les mammifères. Nommé, en 1745, garde et démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle, il coordonna et enrichit cette magnifique collection délaissée depuis Tournefort. En même temps il donnait des articles à l'*Encyclopédie*, d'intéressantes dissertations sur les animaux et les minéraux au *Journal des savants* et au *Recueil de l'Académie des sciences*. Il rendit encore des services à la science comme professeur d'histoire naturelle au Collège de France, 1778, d'économie rurale à l'École d'Alfort, 1783, de minéralogie au Muséum; il donna aussi quelques leçons à l'École normale en 1795. Le premier, il appliqua la connaissance de l'anatomie comparée à la détermination des corps fossiles. Il améliora les laines de France, et naturalisa les mérinos espagnols. Savant infatigable et modeste, il fut nommé membre du sénat, 1799, peu de jours avant sa mort. Comme médecin, il recommanda les pastilles d'ipécacuana, dites *pastilles de Daubenton*. On a de lui : *Instruction pour les bergers*, 1782, *Tableau méthodique des minéraux*, 1784, *Mémoire sur le premier drap de laine superfine du cru de France*, 1784. *V.* son *Éloge* par Lacépède, Cuvier et Moreau de la Sarthe. — Mme DAUBENTON, née en 1720, m. en 1778, est l'auteur du roman intitulé : *Zélie dans le désert*. B.

DAUBERVAL (JEAN BERCHER, DIT), danseur et chorégraphe, né à Montpellier en 1742, m. en 1806. Élève de Noverre, il fut attaché à l'Opéra de 1761 à 1783, et fut surnommé *le Préville* de la danse. Il excellait dans la danse comique. Il composa les ballets de *la Fille mal gardée, le Déserteur, l'Épreuve villageoise, Télémaque, le Page inconstant*.

D'AUBIGNAC (L'ABBÉ). *V.* AUBIGNAC.

D'AUBIGNÉ. *V.* AUBIGNÉ.

DAUBIGNY (J.-L.-MARIE VILLAIN), procureur au parlement de Paris, se jeta dans le parti démagogique dès 1789, fut membre de la municipalité de Paris et du club des Jacobins, ami et agent de Danton qu'il devait ensuite abandonner pour Robespierre, et membre du tribunal révolutionnaire après le 10 août 1792. Deux fois accusé de vol, il n'en fut pas moins adjoint à Bouchotte dans le ministère de la guerre. Après avoir échappé à la réaction thermidorienne, il fut impliqué sans motif dans le complot de la machine infernale en 1801, et déporté aux îles Séchelles, où il mourut. B.

DAUBIGNY (CHARLES-FRANÇOIS), peintre et graveur, né à Paris en 1817, m. en 1878. Neveu d'un peintre de miniatures distingué, Pierre Daubigny, il fut élève de Paul Delaroche, passa trois ans en Italie, et débuta au salon de 1838 par une *Vue de l'église Notre-Dame.* Il se donna tout entier au paysage et mérita d'être compté parmi les maîtres de ce genre si brillamment représenté dans l'école française contemporaine. *Les Bords de la rivière d'Oullins, la Seine à Charenton, les Iles de Bezons* et *la Seine à Bezons*, furent achetés par le ministre de l'intérieur. Parmi les nombreux tableaux de Daubigny qui figurèrent aux salons annuels, on doit citer : *Vue de la vallée d'Oisans*, 1840; *Choisy-le-Roi*, 1843; *le Carrefour du Nid de l'aigle*, dans la forêt de Fontainebleau, 1844; *Vues de Picardie*, 1837; *les Bords du Cousin* et *Vue prise aux environs de Château-Chinon*, 1848; un *Soleil couché*, 1851; *la Moisson*, achetée pour le palais des Tuileries, et *une Vue des bords de la Seine*, au musée de Nantes, 1852; *l'Étang de Gylieu* (Isère), que Napoléon III fit placer au palais de Saint-Cloud, 1853; *une Mare au bord de la mer*, qui figura à l'exposition universelle de 1855; *le Printemps* et *la petite vallée d'Optevoz*, 1857; *les Bords de l'Oise* et *un Lever de lune*, 1859, *un Parc à moutons, l'Ile de Vaux, un Village près de Bonnières*, et une remarquable gravure, *le Coup de Soleil*, d'après le tableau de Ruysdael, 1861; *la Vendange, le Matin, les Bords de l'Oise à Auvers*, 1863, *Villerville-sur-Mer, les Bords de la Cure*, 1864, *le Parc de Saint-Cloud, un Effet de lune*, 1865; *le Matin sur l'Oise, les Bords de l'Oise près de Bonneuil*, 1866; *les Vanneuses à Kerity* (Finistère), *le Plateau de Belle-Croix*, dans la forêt de Fontainebleau, 1868; *une Mare dans le Morvan, un Verger*, 1869; *le Pré des Graves*, à Villerville, *un Sentier au mois de mai*, 1870; *le Tonnelier, Moulins à Dordrecht*, 1872; *la Plage de Villerville, la Mer*, 1873; *les Champs au mois de juin*, 1874; *Lever de lune, Vue de Dieppe*, 1877. On a de lui un grand nombre de dessins et de gravures aussi remarquables par l'originalité de la composition que par la finesse de l'exécution, notamment treize belles eaux-fortes placées au musée du Luxembourg. Il a illustré de gravures sur bois plusieurs ouvrages ou publications périodiques, entre autres *le Jardin des plantes, la Revue des beaux-arts, l'Artiste*. Chevalier de la Légion d'honneur en 1859, officier en 1874, Daubigny n'a jamais fait partie de l'Académie des beaux-arts.

D'AUBIGNY STEWART ou **STUART**. *V.* AUBIGNY.

D'AUCOUR (BARBIER). *V.* BARBIER.

DAUDIN (FRANÇ.-MARIE), naturaliste, né à Paris vers 1770, m. en 1804, a publié des mémoires et dissertations dans *le Magasin encyclopédique*, les *Annales du Muséum* et le *Dict. des sciences naturelles*.

Deux ouvrages plus importants sont : *Traité d'ornithologie*, 1800, 2 vol., in-4°, inachevé et peu exact; *Histoire naturelle des reptiles*, 1802-03, 8 vol., estimée et faisant suite au *Buffon* de Sonnini.

DAUDYANA, nom latin de DIADIN.

DAULATABAD. *V.* DAOULETABAD.

DAULIS, primitivement *Anacria*, v. de l'anc. Grèce (Phocide), au S.-E. de Delphes et à l'O. de Chéronée. Auj. *Dalia*.

D'AULNOY (Mme). *V.* AULNOY.

DAUMAS (MELCHIOR-JOSEPH-EUGÈNE), général et écrivain distingué, né en 1803, m. en 1871, s'engagea en 1822, fut envoyé à l'école de Saumur en 1827, et fit en Algérie les campagnes de Mascara et de Tlemcen en 1835. Ayant étudié la langue et les mœurs des Arabes, il fut, de 1837 à 1847, consul à Mascara, auprès d'Abd-el-Kader. On le chargea ensuite des affaires indigènes de toute l'Algérie, et il contribua à l'institution des bureaux arabes. Rentré en France en 1850, il reçut la direction des affaires de l'Algérie au ministère de la guerre. Conseiller d'État en 1853, il devint sénateur en 1857.

On a de lui : *Exposé de l'état actuel de la société arabe, du gouvernement et de la législation qui la régit*, 1845; *le Sahara algérien, études géographiques, statistiques et historiques*, 1845; *la Grande Kabylie, études historiques*, 1847; *le Grand Désert, ou Itinéraire d'une caravane du Sahara au pays des nègres*, 1849; *Mœurs et Coutumes de l'Algérie*, 1853; *Principes généraux du cavalier arabe*, 1854; *les Chevaux du Sahara*, 3e édit., 1858; *la Kabylie*, 1857, etc.

DAUMESNIL (PIERRE), né à Périgueux en 1776, m. en 1832, s'engagea à 15 ans, fut proclamé *le Brave* en Égypte, assista aux batailles de Marengo, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, d'Eckmühl, fut nommé colonel des chasseurs de la garde impériale après l'insurrection du 2 mai 1808 à Madrid, eut la jambe emportée par un boulet à Wagram, et reçut le commandement de Vincennes avec le titre de général de brigade. Surnommé *Jambe-de-bois* par le peuple, il refusa en 1814 de rendre aux étrangers la forteresse qu'il commandait. « Rendez-moi ma jambe, répondit-il. — Nous vous ferons sauter, ajouta l'un des commissaires. — S'il le faut, répliqua Daumesnil, montrant un magasin où étaient 1,800 milliers de poudre, je commencerai et nous sauterons ensemble. » On respecta cette énergie. L'année suivante, les alliés, le sachant pauvre, lui offrirent un million pour qu'il rendît la même forteresse. Daumesnil ne voulut rendre le château qu'à Louis XVIII. Mis à la retraite, il reprit son commandement en 1830, et répondit au peuple qui réclamait les ministres de Charles X enfermés dans le donjon : « Vous n'aurez leur tête qu'avec la mienne. » Il était lieutenant général quand il mourut du choléra. Daumesnil n'a voulu ni se rendre ni se vendre, a dit Dupin aîné, en parlant de ce brave qui avait survécu à 23 blessures. — Sa veuve, Mme DAUMESNIL, fut nommée par Napoléon III, en 1851, surintendante de la maison d'éducation de la Légion d'honneur, à Saint-Denis. Elle est morte en 1881. J. T.

DAUMIER (Honoré), caricaturiste, né à Marseille en 1808, m. en 1879; débuta au *Charivari*, où il fit paraître la série des *Robert Macaire*, et où il donna successivement des séries analogues sur toutes les actualités (*les Philanthropes du jour, les Bons Bourgeois, les Bals de la cour, Locataires et propriétaires, les Beaux jours de la vie*, etc.). La collection de ses œuvres constitue une des satires les plus originales et les plus profondes de la société contemporaine. La révolution de 1848 lui inspira deux de ses plus remarquables albums, *les Représentants représentés* et *les Idylles parlementaires*.

DAUN (Wirich-Philippe-Laurent de), officier autrichien, m. en 1741, servit avec distinction dans la guerre de la succession d'Espagne, fut créé en 1711 grand d'Espagne et prince de Téano par l'archiduc Charles, et fut ensuite vice-roi de Naples jusqu'en 1719.

DAUN (Léopold-Joseph-Marie, comte de), fils du précédent, général autrichien, né à Vienne en 1705, m. en 1766, se distingua d'abord dans la campagne contre les Turcs en 1737. A l'ouverture de la guerre de Sept ans, en 1756, il fut nommé général en chef de l'armée de Moravie. Il remporta sur Frédéric II les victoires de Kollin, 1757, et de Hochkirchen, 1758. Puis il fut battu à Leuthen et à Torgau, 1760. En 1761, il prit Dresde. On lui reproche de n'avoir pas su poursuivre ses avantages, et d'avoir trop imité Fabius le Temporiseur. Toutefois, c'était un adversaire redouté même de Frédéric II, qui lui rend justice dans ses Mémoires. E. S.

DAUNIE, *Daunia*, partie septentr. de l'anc. Apulie, sur le bord de l'Adriatique, à l'E. des Samnites et des Hirpins, au N. de la Peucétie; v. princ. : Argyrippa ou Arpi, Cannes et Venusia. Elle tirait son nom de Daunus, personnage d'origine illyrienne, selon Festus, ou, selon d'autres, un des enfants de Lycaon, roi d'Arcadie. Une portion de ce pays, entre l'Aufidus et le Cerbalus, s'appelait *les Champs de Diomède*, parce que ce héros grec s'y établit, dit-on, après la guerre de Troie.

DAUNOU (Pierre-Claude-François), né en 1761 à Boulogne-sur-Mer, d'un chirurgien de cette ville, m. en 1840 à Paris, entra à l'Oratoire en 1777, alla professer à Troyes, à Soissons, à Boulogne, à Montmorency, dans les collèges de la congrégation, fut ordonné prêtre en 1787, et débuta dans la carrière des lettres par un discours que couronna l'Académie de Nîmes, *de l'Influence de Boileau snr la littérature française*, 1787. Un *Mémoire sur l'origine, l'étendue et les limites de l'autorité paternelle*, 1788, in-4°, obtint un accessit à l'Académie de Berlin. En 1792, dans le concours proposé par Raynal sur cette question : *Quelles vérités et quels sentiments importe-t-il d'inculquer aux hommes pour leur bonheur ?* Daunou eut Bonaparte pour concurrent et remporta le prix. Après avoir accueilli la Révolution de 1789 par un *Discours sur le patriotisme*, prononcé dans l'église de l'Oratoire, aux funérailles des morts du 14 juillet, et défendu par plusieurs écrits la constitution civile du clergé il fut député du Pas-de-Calais à la Convention, et s'attacha au parti girondin. Dans le procès de Louis XVI, il soutint que l'Assemblée n'avait pas le droit de juger le roi; et, quand on eut rejeté cet avis, il vota pour la détention et le bannissement à la paix. De savants *Essais sur l'instruction publique et sur la constitution*, 1793, furent ses premiers travaux législatifs. Arrêté lors de la chute des Girondins, il rentra à la Convention après le 9 thermidor et fut dès lors un des chefs de la majorité; il fit partie de la commission des onze, présenta comme rapporteur la constitution de l'an III, fut nommé président de l'Assemblée et membre du comité de salut public, prépara les lois sur les élections et fut l'organisateur le plus actif de l'instruction publique. C'est à lui et à Lakanal qu'on doit l'Institut, où il entra dans la section des sciences morales et politiques. Élu au conseil des Cinq-Cents, dont il fut le président, il fit adopter l'établissement d'une bibliothèque près du Corps législatif, attacha son nom à la réorganisation du tribunal de cassation, à la création des Écoles spéciales, et prononça au Champ de Mars l'*Éloge du général Hoche*. Il rédigea, en 1797, la constitution de la République batave, et fut chargé d'aller, avec Monge et Florent, organiser la République romaine. Après le 18 brumaire, il fut membre et secrétaire de la commission chargée de préparer la constitution de l'an VIII, accepta un siège au Tribunat, mais en fut éliminé à cause de sa résistance à plusieurs actes du gouvernement consulaire, et consacra ses loisirs aux lettres. Administrateur de la bibliothèque du Panthéon depuis 1797, garde des archives du Corps législatif, 1804, archiviste de l'Empire, 1807, il publia une savante *Analyse des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie*, 1802; un *Mémoire sur les élections au scrutin*, 1803, in-4°; une continuation de l'*Histoire de Pologne* de Rulhière, 1807, 4 vol.; une excellente édit. des *Œuvres de Boileau*, 1809, 3 vol.; et un *Essai historique sur la puissance temporelle des papes*, 1810, que Napoléon lui commanda lors de sa rupture avec Pie VII. Il fut envoyé par le Finistère à la Chambre des députés en 1818, et donna, l'année suivante, son *Essai sur les garanties individuelles*, à la suite duquel furent imprimés plus tard ses discours politiques jusqu'en 1823. Cet *Essai* était le programme motivé de ce que demandait alors le parti des libéraux. Il fut encore député de 1828 à 1834. L'Académie des inscriptions et belles-lettres le choisit pour secrétaire perpétuel en 1838, et Louis-Philippe le nomma pair de France, 1839. Les leçons que Daunou fit au Collège de France de 1819 à 1830 ont été publiées sous le titre de *Cours d'études historiques*, 1842-46, 20 vol. C'est un traité de la manière d'écrire l'histoire au point de vue de l'étude des sources, de leur classification, de leur critique, et de leur mise en œuvre par l'exposition des faits. Il y a un très grand talent dans ce livre, qui est l'œuvre capitale de Daunou. On y retrouve les qualités de style qui distinguent cet écrivain, l'exactitude, la précision, la pureté, jointes à une grande netteté d'expression. On doit encore à Daunou des *Notices* sur M.-J. Chénier, Ginguené, La Harpe, de nombreux articles dans le *Journ. des savants*, dont il fut le rédacteur principal de 1816 à 1838, des *Mémoires* dans le recueil de l'Institut, la continuation de la collection des *Historiens de France* et de l'*Histoire littéraire de la France*. Il écrivit le *Discours* qui sert d'introduction à l'histoire littéraire du XIII^e^ siècle.

V. son *Eloge* par M. Mignet, 1843, et les *Documents biographiques sur Daunou* par M. Taillandier. B.

DAUPHIN, constellation placée près de la voie Lactée. C'était, selon la Fable, le dauphin qui amena Amphitrite à Neptune; ou l'un des Tyrrhéniens métamorphosés en dauphins par Bacchus; ou le dauphin qui sauva Arion.

DAUPHIN, machine de guerre dont les anciens se servaient dans les combats sur mer. C'était une énorme masse de plomb, attachée aux antennes d'un navire, d'où on la laissait tomber sur le bâtiment ennemi.

DAUPHIN (Fort). *V.* Fort-Dauphin.

DAUPHIN (Mont). *V.* Mont-Dauphin.

DAUPHIN, titre que portaient autrefois les comtes de Viennois (parce qu'un dauphin était gravé sur leur écu ou ornait leur casque), et que prit l'héritier présomptif de la couronne de France, après que Humbert II eut cédé le Dauphiné à Philippe VI de Valois, 1349. Les seigneurs de la branche aînée de la maison d'Auvergne portèrent aussi le titre de Dauphin, du XII^e^ au XV^e^ siècle.

DAUPHINS, désignation bibliographique d'une collection d'auteurs classiques latins qui furent édités pour l'usage du grand Dauphin, Louis, fils aîné de Louis XIV, et portent dans leur titre *ad usum Delphini*. Cette collection se compose de 64 vol. in-4°, avec de nombreuses notes en latin, et coûta 400,000 livres à Louis XIV.

DAUPHINE, titre que portait en France la femme du Dauphin, et qu'elle conservait même si son époux mourait avant d'avoir été roi.

DAUPHINÉ, *Delphinatus*, prov. de l'anc. France, cap. Grenoble; bornée au N. et à l'O. par le Rhône qui la séparait de la Bresse, du Lyonnais et du Vivarais; au S. par la Provence; au N. et au N.-E. par le Piémont et la Savoie. De hautes montagnes, ramifications des Alpes françaises, la traversent de l'E. à l'O. et du N. au S.; le Pelvoux (4,103 m.) et l'Olan (3,880 m.) en sont les sommets culminants. Le Rhône, l'Isère, la Durance, le Giers, le Drac, la Romanche, la Drôme, la Bourne, la Galaure, l'Ouvèze et bien d'autres rivières ou torrents l'arrosent et la fertilisent. On y trouve de nombreuses mines de cuivre, de fer et de plomb; il y en a une d'argent près d'Allemont. Des tanneries, des manufactures de papier, des fabriques de sucre de betterave, d'étoffes de soie, de draps, de toiles, d'indiennes, des filatures de coton, font, avec la ganterie, les céréales, les huiles et les vins, les objets principaux du commerce de cette contrée. Les lacs de Paladru, de Lafrée et de Luc sont très poissonneux, et, dans les montagnes, on chasse l'ours, le chamois, l'aigle, l'autour, le faisan, les lièvres blancs, les marmottes. La grande Chartreuse, fondée par St Bruno en 1084, s'élève dans un site sauvage. Les Dauphinois, vifs et intelligents, un peu irascibles, ne manquent ni de patience ni d'activité, et les étrangers les trouvent affables et hospitaliers. Vienne et Embrun avaient des archevêchés; Grenoble, Valence, Die, Saint-Paul-Trois-Châteaux, des évêchés. La province se divisait en haut et bas Dauphiné. Le premier comprenait tout le pays situé à l'E. dans les hautes montagnes des Alpes, c.-à-d. le Grésivaudan, le Royanez, le Champsaur, le Briançonnois, l'Embrunois, le Gapençois et les Baronnies; le second, formé de la partie occidentale de la province, renfermait le Viennois, le haut et le bas Valentinois, le Tricastin et le Diois. Le Dauphiné avait des états provinciaux se réunissant à Grenoble, un présidial, et sept bailliages. Louis XI, encore dauphin, avait remplacé le conseil delphinal de Humbert de Viennois par un parlement à Grenoble, auquel furent jointes une chambre des comptes et une cour des aides. Le Dauphiné

était pays de droit écrit. En 1790, il forma les départements de l'Isère, de la Drôme, et des Hautes-Alpes.

Histoire. Les Allobroges et les Voconces furent, aux temps anciens, les deux principales confédérations qui occupèrent le Dauphiné. Les Allobroges, en 151 av. J.-C., attaquèrent les Éduens, alliés de Rome, furent battus par Fabius Maximus (Allobrox), et soumis après une longue résistance. Dans les neuf années de son séjour en Gaule, 59-50, César accabla les Allobroges d'impôts. Leur pays fut partagé, après Dioclétien, entre la Narbonnaise IIe, la Viennoise, les Alpes Maritimes et les Alpes Grées. Dans le commencement du ve siècle après J.-C., ils virent passer les Goths et les Vandales, et les Bourguignons s'emparèrent de leur contrée vers 438. Les Lombards, à leur tour, ravagèrent ce pays qui, depuis 534, était passé aux rois francs; ils en furent chassés par Mummolus, général de Gontran. En 723, il subit une invasion des Sarrasins, dont il fut délivré par la victoire que Charles Martel, déjà victorieux à Poitiers, 732, remporta à Avignon sur le chef Atime. Louis le Débonnaire donna à Lothaire cette partie de ses États, qui lui fut confirmée par le traité de Verdun, 843, et qu'il transmit à ses fils Charles et Lothaire II. Charles le Chauve s'en empara. A la mort de Louis le Bègue, 879, Boson fit entrer le Dauphiné dans le royaume de Bourgogne cisjurane. Après la mort de son fils Louis l'Aveugle, Rodolphe II le réunit à la Bourgogne transjurane, 933. En même temps, et dans tout le IXe siècle, la province s'était morcelée en une foule de petits comtés, dont le plus important était celui d'Albon. Son premier comte, Guigues ou Guy Ier, 889, fut la tige d'une race dont l'un des membres, Guigues IV, mort en 1142, prit le titre de *Dauphin* à cause du poisson qui surmontait son casque. Les Dauphins se divisent en trois races: la 1re, issue de Guigues Ier, est celle des comtes d'Albon; la 2e commence à Guigues André, et finit avec le XIIIe siècle. Guigues VIII, un des comtes de la 3e, défit complètement le comte de Savoie, Édouard, à la bataille de Varey, 1325, avec l'appui de Charles IV, le Bel. Humbert II, son successeur, par un acte signé le 23 avril 1349 à Vincennes, céda le Dauphiné à Philippe VI de Valois, à la condition expresse qu'il serait l'apanage du fils aîné des rois de France. Les possessions originaires des Dauphins s'étaient augmentées successivement des comtés de Vienne, de Grenoble, et d'Embrun, et comprenaient presque entièrement la province qui a porté leur nom. Humbert s'était réservé la jouissance viagère de son comté; mais, dégoûté du monde, il entra dans l'ordre des Dominicains. Au XIVe siècle, les doctrines des Vaudois se propagèrent dans quelques-unes des vallées alpestres, et en 1393, on brûla 200 de ces hérétiques. En 1424, Louis III, roi de Naples et comte de Provence, s'empara de Gap. Encore dauphin, Louis XI vint chercher asile dans le Dauphiné contre les ressentiments de son père. Dans la première moitié du XVIe siècle, les doctrines de Calvin se répandirent en Dauphiné, et, pendant 34 ans, Grenoble fut le théâtre d'une lutte acharnée entre les catholiques et les protestants, 1561-1595. En 1690, le duc de Savoie et le prince Eugène mirent le Dauphiné à feu et à sang, en représailles des ravages commis dans le Palatinat. Le Dauphiné embrassa avec ardeur les principes de la Révolution; la devançant même, ses états avaient fait, le 21 juillet 1788, la fameuse déclaration de Vizille. En 1814, une armée austro-sarde entra dans Grenoble après l'abdication de Fontainebleau; mais, en 1815, cette ville et toute la province accueillirent avec empressement l'Empereur à son retour de l'île d'Elbe. — Bayard, Lesdiguières, Condillac, Mably, Vaucanson, Gentil-Bernard, Mounier, Barnave, Championnet, Champollion, Expilly, Dolomieu, Montalivet, Casimir Périer, Ponsard, Émile Augier sont nés dans le Dauphiné.

V. Ant. Macé, *le Dauphiné et la Maurienne au dix-septième siècle*, 1858; Ch. Lory, *Description géologique du Dauphiné*, 1864; Gariel, *Biblioth. hist. et littér. du Dauphiné*, 1859. J.

DAUPHINE D'AUVERGNE. *V.* AUVERGNE.

DAUPRAT (LOUIS-FRANÇOIS), musicien corniste, né à Paris en 1781, m. en 1868, fit partie, en 1800, de la musique des consuls. Après avoir été attaché à l'orchestre du théâtre Montansier, il passa en 1806 au grand théâtre de Bordeaux, d'où la direction du grand Opéra de Paris l'appela pour occuper la place de cor soliste, qu'il remplit jusqu'en 1831. Professeur de cor au Conservatoire en 1816, Dauprat prit sa retraite en 1843. Il a composé une *Méthode de cor-alto et de cor-basse*, 1824, in-4o, qui fut traduite dans toutes les langues. Il a écrit aussi pour le cor une foule de compositions, et publié, en 1856, en un vol. in-4o, le *Professeur de musique*, ouvrage destiné à mettre les personnes studieuses à même d'apprendre la musique sans maître, en s'aidant d'un métronome et d'un instrument à sons fixes. Dauprat a été l'un des membres fondateurs de la Société des concerts du Conservatoire.

DAURAT. *V.* DORAT.

DAUSQUE (CLAUDE), né à Saint-Omer en 1566, m. en 1644, fut d'abord jésuite, mais sortit de la compagnie en 1610, et devint chanoine de Tournai. On lui doit une trad. latine des *Homélies de St Basile*, Heidelb., 1604; des notes sur Quintus Calaber, Coluthus et Tryphiodore; une édition annotée de Silius Italicus, 1615; *Antiqui novique Latii orthographia*, Tournai, 1632; *Terra et aqua, seu terræ fluctuantes*, 1633.

DAUSSOIGNE (JOSEPH), musicien, né à Givet en 1790, m. en 1871. Élève de L. Adam pour le piano, de Catel et de Méhul, son oncle, pour l'harmonie, il obtint le grand prix de composition en 1809, fit représenter sans succès au théâtre Feydeau un opéra d'*Aspasie* en 1820, fut chargé, en 1822, d'achever la *Valentine de Milan*, de Méhul, et, après avoir échoué à l'Opéra avec *Deux Salem* en 1824, accepta en 1827 la direction du Conservatoire de Liége.

DAUSSY (PIERRE), ingénieur-hydrographe, né à Paris en 1792, m. en 1850, successeur de Beautemps-Beaupré comme conservateur du Dépôt des cartes de la marine et à l'Académie des sciences, membre du Bureau des longitudes.

Il a publié divers travaux dans la *Connaissance des temps*, un grand nombre de cartes nautiques estimées, et des *Tables des positions géographiques des principaux lieux du globe*, 1837.

DAUVERGNE (ANTOINE), compositeur de musique, né à Clermont en 1713, m. en 1797, fut surintendant de la musique de Louis XVI et directeur de l'Opéra. Il a laissé des motets, un *Te Deum*, un *de Profundis*, un *Miserere*, et des opéras-comiques, entre autres les *Troqueurs*, paroles de Vadé, 1753.

D'AUVIGNY. *V.* AUVIGNY.

DAUZATS (ADRIEN), peintre, né à Bordeaux en 1808, m. en 1868, commença par l'aquarelle et la lithographie, et travailla aux *Voyages* du baron Taylor. Il traita avec distinction les sujets de genre et d'intérieur. On voit quelques gouaches de lui au musée de Versailles.

DAVANZATI BOSTICHI (BERNARD), littérateur florentin, né en 1529, m. en 1606, a laissé une *Histoire du schisme anglican*, Rome, 1600, écrit d'un style concis et nerveux, et d'une trad. estimée de Tacite, dont la meilleure édit. est celle de Bassano, 1790, 3 vol. in-4o.

DAVE, *Davus*, personnage de la comédie latine, type des esclaves rusés et pervers, et, par suite, des valets de la comédie moderne. On le trouve notamment dans l'*Andrienne* et le *Phormion* de Térence.

DAVENANT (SIR WILLIAM), poète anglais, né à Oxford en 1605, m. en 1668. A peine sorti de l'université, il fut page de la duchesse de Richmond, et débuta dans la littérature par un poème sur la mort de Shakspeare, dont il fut toujours l'admirateur. Admis à la cour de Charles Ier, il fut nommé poète lauréat à la mort de Samuel Johnson en 1637, servit dans les troupes royales pendant la guerre civile, reçut la dignité de chevalier en 1643, passa en France après le triomphe du long-parlement, s'y fit catholique, voulut conduire des colons en Virginie, fut pris par un navire anglais, 1650, et ne dut la vie qu'à l'intercession de Milton. Il le protégea à son tour sous la Restauration. Ses *Œuvres* ont été publiées à Londres, 1673, in-fol.; elles comprennent des tragédies, des tragi-comédies, des mascarades, des divertissements, des poésies diverses. Davenant a rendu de grands services à la scène anglaise, en s'efforçant d'y introduire la régularité et la simplicité des pièces françaises. On ne lit plus auj. ses œuvres, pas même le poème de *Gundibert*, qui eut le plus grand succès. — Son fils, CHARLES, né en 1656, m. en 1714, s'est occupé de politique et d'économie; on a réuni ses écrits en 5 vol. 1771.

DAVENNE (HENRI-JEAN-BAPTISTE), administrateur, né à Paris en 1789, m. en 1869, fut chef de la division de l'administration communale et hospitalière au ministère de l'intérieur.

Il a publié: *Recueil méthodique et raisonné des lois et règlements sur la voirie, les alignements et la police des constructions*, 2e édit., 1836, 2 vol.; *Régime administratif et financier des communes*, nouv. édit., 1858; *Législation et principes de la voirie urbaine*, 1849; *Traité pratique de voirie urbaine*, 1858. Davenne a collaboré à l'*Encyclopédie du droit*, au *Dictionnaire général d'administration*, etc.

DAVENTRIA, nom latin de DEVENTER.

DAVENTRY, v. d'Angleterre, comté de Northampton; 4,051 hab. Comm. de chevaux. Restes d'un vaste camp romain.

DAVID, roi-prophète d'Israël, fils d'Isaï ou Jessé, naquit à Bethléem. Il fut sacré roi par Samuel à 15 ans, du vivant de Saül son prédécesseur, fut appelé près de lui pour apaiser par les sons de sa harpe ses transports furieux, tua le géant Goliath, contracta dès lors une étriote amitié avec Jonathas, fils de Saül, et le grand prêtre Abiathar, mais encourut la jalousie de Saül lui-même, qui tenta tous les moyens de le faire périr. David, obligé de fuir, se retira dans le désert de Ziph, dans la caverne d'Engaddi, où il épargna Saül tombé entre ses mains, et même chez Achis, prince des Philistins. Après la mort de Saül, à la bataille de Gelboé, David se rendit à Hébron, fut reconnu par la tribu de Juda en 1056, et eut à combattre pen-

dant sept ans les autres tribus, qui avaient pris pour roi Isboseth, un des fils de Saül. Elles se soumirent enfin. Il fit de Jérusalem, enlevée aux Jébuséens, la capitale de son empire, y transporta l'arche sainte, et vainquit les Philistins, les Moabites, les Ammonites. Il étendit sa domination jusqu'à l'Euphrate par la réduction des royaumes syriens de Gessur, Sobah, Émèse et Damas. Il eut plusieurs femmes, entre autres Michol, fille de Saül, et Bethsabée, dont il fit périr le mari nommé Urie. Ce crime fut puni par la mort d'un enfant né de Bethsabée, et par une peste qui frappa le peuple entier. Absalon, un des fils de David, se révolta contre lui : David fut contraint de fuir; mais, après la mort de ce fils qu'il pleura amèrement, il revint dans ses États. Il mourut à 70 ans, 1016. David forma le premier chez les Hébreux une armée permanente. Il avait projeté de bâtir un temple à Jérusalem ; mais, à cause de ses fautes, cet honneur fut réservé à Salomon. La Bible contient 150 *Psaumes* dont la plupart ont été composés par lui pendant ses années d'exil. Ce sont des chefs-d'œuvre de poésie lyrique ; ils ont été trad. ou imités en vers par Marot, Malherbe, Racan et J.-B. Rousseau ; en prose, par Sacy, Pluche, Calmet, La Harpe.

La Vie de David a été écrite en latin par Boschius, 1608 ; en angl., par Chandler ; en franç., par l'abbé de Choisy. P.

DAVID, surnommé *l'Invincible*, et par les Grecs *Philothée*, célèbre philosophe arménien du v^e siècle. Élève de Mesrob, il fit ses études à Athènes, et remporta plusieurs fois les prix de philosophie. On a de lui des Commentaires sur *Aristote*, sur *Porphyre*, etc., des *Homélies* et des *Lettres*. C. A.

DAVID (SAINT), patron du pays des Galles, m. en 544 ; il prêcha l'Évangile au S. de la Grande-Bretagne, y fonda plusieurs monastères, et devint, en 512, évêque de la ville de Menevie, appelée plus tard elle-même Saint-David. Fête, le 1er mars.

DAVID (GEORGES), vitrier de Gand, m. en 1556, voulut se faire passer pour le Messie. Il prétendait que l'âme ne peut être souillée par le péché, et qu'il n'y aura point de jugement dernier. Ses disciples s'appelèrent *Davidiques*.

DAVID COMNÈNE, dernier empereur de Trébizonde, consentit à livrer ses États à Mahomet II en 1458. Sa fille Anne épousa le sultan en abjurant la religion chrétienne ; mais il fut massacré avec les autres membres de sa famille, 1462.

DAVID I^er, roi d'Écosse, 1124-1153, épousa une petite-nièce de Guillaume le Conquérant, qui lui apporta en dot les comtés de Northumberland et de Huntingdon. Il soutint Mathilde, fille de Henri I^er Beauclerc, contre Étienne de Blois.

DAVID II. V. BRUCE (DAVID).

DAVID (JACQUES-LOUIS), célèbre peintre, né à Paris le 30 août 1748, m. à Bruxelles le 29 décembre 1825, était fils d'un marchand de fer, qui fut tué en duel. Son oncle, entrepreneur des bâtiments du roi, le mit au collège des Quatre-Nations. Au sortir de ses études, David fut placé chez son parent Boucher, le peintre à la mode, qui, déjà vieux, le confia à Vien. Son parrain Sedaine, secrétaire de l'Académie d'architecture, lui donna un logement au Louvre. Tout en travaillant aux peintures du salon de la célèbre danseuse Guimard, il remporta le grand prix, en 1775. La même année, Vien ayant été nommé directeur de l'école française de Rome, David le suivit ; l'étude des grands maîtres changea son style, et il se livra à la méditation de l'art antique. Il revint en France en 1780, et ouvrit une école qui devint la plus suivie de l'Europe. Admis à l'Académie des beaux-arts en 1783, il fit un second voyage en Italie. La Révolution de 1789 trouva en lui un partisan enthousiaste, et il consacra son talent à reproduire les événements mémorables de l'époque. Député de Paris à la Convention, il siégea parmi les Montagnards, vota la mort de Louis XVI, fit partie du comité de sûreté générale, devint même président de l'Assemblée, et fournit le programme de la fête de l'Être Suprême. Il fit décréter par la Convention la création d'un jury national pour juger les monuments des beaux-arts, et la réorganisation de la commission du Muséum. Membre du comité de l'instruction publique, il fit assigner 2,[illegible] fr. de pension pendant cinq ans à de jeunes artistes qui durent être envoyés en Italie et en Flandre pour s'y perfectionner. Ami de Robespierre, il fut décrété d'accusation au 9 thermidor et deux fois emprisonné, malgré les efforts de Boissy d'Anglas et de M.-J. Chénier. Élargi sur la demande de Merlin de Douai, il revint siéger à la Convention ; mais on l'arrêta de nouveau, après les affaires de prairial an III (20 mai 1795), et, quand on lui rendit la liberté, ce fut pour le retenir quelque temps chez lui sous la surveillance d'un gardien. Bien avant le Consulat, Napoléon avait gagné David à sa cause ; devenu empereur, il le nomma son premier peintre, lui offrit, mais en vain, une place de sénateur ou de conseiller d'État, et lui fit accepter la croix d'officier de la Légion d'honneur. Lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, David reçut un magnifique équipage. A la seconde Restauration, 1815, il fut rayé de l'Institut, dont il faisait partie depuis 1795, et mis au nombre des conventionnels exilés. Ne voulant pas demander une grâce que Louis XVIII était prêt à lui accorder, il se retira à Bruxelles ; M. de Humboldt, ministre de Prusse, ne put le déterminer à venir à Berlin, ni Wellington obtenir de lui son portrait. Entouré de nombreux artistes, David reprit ses travaux avec ardeur, et les continua jusqu'à sa mort. Le gouvernement des Pays-Bas et la population de Bruxelles lui firent de magnifiques funérailles, et lui élevèrent un monument. Les principaux tableaux de David sont : *la Peste de saint Roch*, 1780, au lazaret de Marseille; *Bélisaire*, 1781 ; *Hector et Andromaque*, 1783 ; *les Horaces*, 1786 ; la *Mort de Socrate*, 1787 ; *Pâris et Hélène*, 1788 ; *Brutus*, 1789 ; le *Serment du Jeu de Paume*, 1792, dont il n'a fait que l'esquisse et la gravure ; les *Derniers moments de Lepelletier* ; la *Mort de Marat ; les Sabines ; Bonaparte au Saint-Bernard* ; le *Couronnement de Napoléon*, payé 500,000 fr. ; la *Distribution des aigles* ; le portrait de *Pie VII*, 1805 ; *Léonidas aux Thermopyles*, 1814 ; *l'Amour quittant Psyché* ; les *Adieux de Télémaque et d'Eucharis* ; la *Colère d'Achille*. David a été le régénérateur de la peinture en France : toujours classique dans ses compositions, il a posé comme principe dans son école la reproduction pure et sévère des formes du bas-relief antique. Il possède la pureté du dessin, la disposition des groupes, le bon goût d'ajustement, la dignité des poses, l'énergie de l'exécution, l'harmonie des couleurs. On pourrait reprendre parfois quelque chose de théâtral dans les mouvements et de terne dans le coloris ; mais ces défauts ont été surtout sensibles chez ses imitateurs, dans ce qu'on appelle l'école de l'Empire. On l'a surnommé *le Corneille* de la peinture. Ce sont les leçons de David qui développèrent les talents de Drouais, de Drolling, de Gérard, de Girodet, de Gros, de Fabre, d'Ingres et de Léopold Robert. (*V.* Delécluze, *Louis-David, son école et son temps*, 1854.) — Son fils aîné, JULES, né en 1783, m. en 1854, helléniste distingué, a été professeur à la Faculté des lettres de Paris. B.

DAVID (ÉMÉRIC), né à Aix en 1755, m. en 1839. D'abord avocat et imprimeur, maire de sa ville natale en 1791, député des Bouches-du-Rhône au Corps législatif en 1809, il adhéra à la déchéance de Napoléon I^er, et fut reçu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1816. Il s'occupa surtout de l'histoire des arts.

On a de lui : *Recherches sur l'art statuaire*, Paris, 1805 ; trois *Discours* sur la gravure en taille-douce, la gravure sur bois et l'histoire de la peinture depuis Constantin jusqu'au XIII^e siècle, insérés, ainsi que des *Notices sur les tableaux du Musée*, dans *le Musée français* de Robillard et Laurent, et réédités par Paul Lacroix, les premiers sous le titre d'*Histoire de la peinture au moyen âge*, etc., Paris, 1842 ; les secondes sous celui de *Notices historiques sur les chefs-d'œuvre de la peinture moderne*, Paris, 1854 ; *Éloge de P. Puget*, 1807, et *Éloge de N. Poussin*, 1812, réimprimés, avec des notices recueillies de la *Biographie universelle*, sous le titre de *Vies des artistes anciens et modernes*, Paris, 1853 ; *Études calquées et dessinées d'après Raphaël*, 1818-21, 6 liv. in-fol., *Jupiter, recherches sur ce dieu, sur son culte, et sur les monuments qui le représentent*, Paris, 1833, 2 vol. ; *Vulcain*, 1838, et *Neptune*, 1839 ; *Histoire de la sculpture française*, publiée par M. Duseigneur, Paris, 1853, etc.

DAVID (FÉLICIEN), célèbre compositeur français, né à Cadenet en 1810, m. en 1876. Il reçut son éducation musicale de son père, et devint bientôt second chef d'orchestre au théâtre d'Aix. Il vint étudier à Paris, au Conservatoire, en 1830, se fit saint-simonien et composa les hymnes de la religion nouvelle. Il suivit le P. Enfantin en Orient, où il recueillit des airs populaires. Il en rapporta les *Mélodies orientales*, qui furent froidement accueillies, 1835, et donna en 1844, *le Désert*, son chef-d'œuvre, encore fréquemment applaudi dans les concerts. Il a encore composé *Moïse sur le Sinaï*, 1846, *Christophe Colomb*, 1847, *la Perle du Brésil*, 1851, *Herculanum*, 1859, *Lalla-Roukh*, 1862, dont le succès n'est pas épuisé. Il remplaça Berlioz à l'Institut en 1869.

DAVID (PIERRE-JEAN), dit **D'ANGERS**, célèbre statuaire, né à Angers en 1789, m. en 1856, était fils d'un pauvre sculpteur en bois. Avec une petite pension de sa ville natale, il vint en 1808 à Paris, fut élève de Rolland et du peintre David, et obtint, en 1811, le grand prix pour un bas-relief représentant *Épaminondas* (au musée d'Angers). Il se perfectionna à Rome, où il fréquenta l'atelier de Canova, puis à Naples, Florence, etc. Rentré en France, il fut chargé d'exécuter une statue de *Condé*, placée aujourd'hui dans la cour d'honneur du château de Versailles. En 1826, il fut nommé membre de l'Institut et professeur à l'École des beaux-arts. En 1830, il prit part à la lutte dans les rues de Paris. En 1831, il épousa la fille de La Réveillère-Lepeaux, et commença le magnifique fronton du Panthéon. Maire du XI^e arrondissement de Paris, et député de Maine-et-Loire à l'Assemblée constituante de 1848, il sortit de France pour quelque temps par suite des événements de décembre 1851, et visita la Grèce. Ses œuvres rappellent les beautés de la statuaire antique ; on y admire la ressemblance et l'expression des têtes, le naturel du geste et de la pose, la puissance du modèle, l'habileté de la draperie. Elles sont fort nombreuses, presque toutes consacrées aux gloires nationales

de la France, et peuvent se grouper en cinq classes : — I. Bas-reliefs : les *Batailles de Fleurus* et d'*Heliopolis*, à l'arc de triomphe de la porte d'Aix, à Marseille. — II. Médaillons : *Germain Pilon, Mme Roland*, le général *Bonaparte, Kleber, Monge, Rouget de l'Isle, Condorcet, Gohier, C. Périer*, le maréchal *Lefebvre*, le peintre *Grenier, Mme d'Abrantès, Lemercier, Daunou, Dulong, Geoffroy Saint-Hilaire, Manuel, Kératry, Wilhem*, etc. — III. Bustes : l'antiquaire *Visconti, A. de Laborde, Daunou, De Jussieu*, à l'Institut; *Percy* et *Portal*, à l'Académie de médecine; *Sieyès, Lakanal* et *J.-M. Chénier*, au Théâtre-Français; *Camille Jordan*, au cimetière du Père-Lachaise; *Chateaubriand, Lamartine, V. Hugo Béranger, Merlin de Douai, Desgenettes, Lacépède, La Réveillère-Lepeaux, Rossini, Hahnemann, Mickiewicz, A. Chénier, Raoul-Rochette, Boulay de la Meurthe, Lamennais, Arago, de Tracy*, etc., à Paris; l'abbé *Grégoire*, à Nancy; *Armand Carrel*, au musée de Rouen; *Adam Billaut*, à Nevers; *Jean Rouvet*, à Clamecy; *François Ier* et *Louis XVI*, au Havre; *Gœthe*, à Dresde et à Weimar; *Humboldt*, à Berlin; *Jérémie Bentham*, en Angleterre; *Fenimore Cooper*, à New-York; *La Fayette* et *Washington*, dans la salle du Congrès des États-Unis, etc. — IV. Statues : *Saint Jean, Sainte Cécile*, et la *Vierge au pied de la croix*, à Angers; *Cuvier*, au Jardin des plantes de Paris et à Montbéliard; *Larrey*, au Val-de-Grâce; *Philopœmen*, sur la terrasse du château des Tuileries; *Talma*, enlevé du Théâtre-Français en 1854, et placé aux Tuileries, près de la grille du Pont-Royal; *Armand Carrel*, à Saint-Mandé; *Ambroise Paré*, à Laval; *le roi René*, à Angers et à Aix; le cardinal de *Cheverus*, à Mayenne; *C. Delavigne* et *Bernardin de Saint-Pierre*, au Havre; *P. Corneille*, à Rouen; *Jean Bart*, à Dunkerque; *Mgr de Belmas*, à Cambrai; *Racine*, à La Ferté-Milon; *Mathieu de Dombasle* et *Drouot*, à Nancy; *Gutenberg*, à Strasbourg; *Bichat*, à Bourg; *Paul Riquet*, à Béziers; *Gerbert*, à Aurillac; *Jefferson*, à New-York, etc. — V. Tombeaux et monuments : les généraux *Foy, Gobert* et *Gouvion Saint-Cyr*, au cimetière du Père-Lachaise; *Fénelon*, à Cambrai; le général vendéen *de Bonchamp*, dans l'église de Saint-Florent; *Marco Botzaris*, à Missolonghi, etc. B.

DAVID (Jérôme-Frédéric-Paul, baron), officier et homme politique français, né à Rome en 1823, m. en 1882, petit-fils du peintre Louis David, eut pour parrain l'ex-roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte. Destiné d'abord à la marine, il entra en 1842 à l'École de Saint-Cyr, en sortit sous-lieutenant de zouaves, servit en Algérie, devint chef d'un bureau arabe et fut attaché comme officier d'ordonnance au prince Napoléon. Démissionnaire en 1857, il devint maire de Langon (Gironde), conseiller général, fut élu député en 1859, réélu en 1863 et en 1869. L'empereur le nomma vice-président du Corps législatif en 1867 : il prit part aux discussions relatives à l'organisation de l'Algérie, à l'expédition du Mexique, et à la loi militaire du maréchal Niel. Il désapprouva les avances faites par Napoléon III au parti libéral et fut nommé ministre des travaux publics dans le cabinet du 10 août 1870. Après la chute de l'empire, il échoua aux élections du 2 juillet 1871, mais fut envoyé à la chambre des députés par l'arrond. de Bazas en 1876; réélu après le 16 mai 1877, son élection fut invalidée, mais l'arrond. de Bazas le réélut encore une fois en 1878. Le baron Jérôme David était grand officier de la Légion d'honneur depuis 1869.

On a de lui : *Actualités et souvenirs politiques*, 1874; *Lettre à mes électeurs*, 1875.

DAVID JONES, être fantastique qui commandait aux esprits de la mer, d'après la croyance des marins de la vieille Angleterre.

DAVIDIQUES. *V.* David (Georges).

DAVIDOVITCH (Paul, baron), général autrichien, d'origine serbe, né v. 1750, m. en 1820, se distingua dans la guerre entreprise par Joseph II contre les Turcs, de 1789 à 1791, commanda en Belgique sous Cobourg, assista à la bataille de Wattignies, en oct. 1793, et reçut le grade de lieutenant feld-maréchal. En 1796 il fut envoyé en Italie, sous les ordres de Wurmser et d'Alvinzy, prit part à la campagne de l'archiduc Charles autour de Vérone en 1805, fut envoyé dans la Serbie pour étendre l'influence autrichienne, et fut nommé gouverneur de Komorn en 1809. Il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. E. D—y.

DAVID'S (SAINT-), anc. *Menevia, Funum Davidis*, v. d'Angleterre (Galles), à l'O. du comté de Pembroke, sur l'Allan, à 3 kil. de son embouchure dans la mer d'Irlande; 2,400 hab. dans la paroisse, 1,000 dans la ville. Ce fut d'abord un couvent fondé par St Patrick, auquel succéda St David. Ruines de la cathédrale, bâtie par le roi Jean, du magnifique palais épiscopal, et du collège de Sainte-Marie, fondé par Jean de Gaunt en 1365. La cathédrale contient les monuments de St David, de l'évêque Anselme, etc. Pèlerinage célèbre au moyen âge. Auj. l'évêque anglican de Saint-David réside à Abergwelly. Aucune industrie.

DAVIDSON (Lucretia-Maria), jeune fille poète, née en 1808 à Plattsburg (États-Unis), m. en 1825. Ses poésies, pleines d'inspiration et de sensibilité, ont été publiées par Morse à New-York, 1829, et par miss Sedgwick à Londres, 1843. — Sa sœur, Margaret, née en 1823, m. en 1838, annonçait aussi un grand talent poétique. Washington Irving a publié sur elle une notice intéressante.

DAVIEL (Jacques), oculiste, né à la Barre (Eure) en 1696, m. en 1762, se distingua par son dévouement à Marseille lors de la peste de 1720, se livra depuis 1728 à l'étude exclusive des maladies des yeux, et acquit une habileté remarquable dans l'opération de la cataracte. Ce fut lui qui convertit en méthode un procédé jusque-là peu usité, l'extraction du cristallin. — Son petit-neveu, Alfred, né à Evreux en 1800, premier avocat général à la Cour royale de Rouen de 1830 à 1833, procureur général en 1850, ministre de la justice en 1851, sénateur en 1854, m. en 1856, a laissé un *Traité de la législation et de la pratique des cours d'eau*, 3e édit., 1845, 3 vol. et un *Commentaire de la loi du 29 avril 1845 sur les irrigations*, 1845.

DAVIES (John), en latin *Davisius*, critique anglais, né à Londres en 1679, m. en 1732, chanoine d'Ely. Il s'est occupé de la publication des écrits philosophiques de Cicéron, avec des notes explicatives et critiques, auxquelles on ne reproche que des corrections trop hardies.

Il a publié les *Tusculanes*, Cambridge, 1709; *de Finibus*, 1713 : *de Natura Deorum*, 1718; *de Divinatione*, 1721; les *Académiques*, 1725; *de Legibus*, 1727. On lui doit aussi des éditions estimées de *César* et de *Maxime de Tyr*, 1706.

DAVILA (Henri-Catherin), historien, né en 1576, près de Padoue, d'une famille originaire d'Avila en Espagne, m. en 1631. Son père l'amena de bonne heure en France, et le fit entrer parmi les pages de Catherine de Médicis ou de Henri III, Davila servit ensuite sous Henri IV, et se distingua aux sièges d'Honfleur, 1594, et d'Amiens, 1597. Après la paix de Vervins, il retourna auprès de son père à Padoue, fut obligé, après un duel, de se retirer à Venise, 1606, combattit pour cette république à Candie et en Dalmatie, et périt assassiné à Vérone. Son *Histoire des guerres civiles de France de 1559 à 1598*, Venise, 1630, in-4°, a été trad. en français par Baudouin, 1642, 2 vol. in fol., et par Mallet et Grosley, 1757, 3 vol. in-4°. C'est un ouvrage un peu raffiné, mais généralement impartial, excepté en ce qui concerne Catherine de Médicis et Coligny, écrit avec élégance et rapidité, et où les événements sont jugés avec une froideur et d'un point de vue qui révèlent le disciple de Machiavel. B.

DAVILER. *V.* Aviler (D').

DAVIS (John), navigateur anglais, né à Sandbridge près de Dartmouth, partit en 1585 pour chercher un passage au N. de l'Amérique, reconnut, sans y aborder, la Terre de la désolation, découvrit entre ce pays et la terre de Cumberland le canal qui porte son nom, mais ne rencontra point de passage vers l'O. Deux autres voyages, en 1586 et 1587, n'eurent pas plus de résultat. Davis fit partie de la 2e expédition de Cavendish, en 1591, se mit ensuite au service de la compagnie des Indes Orientales, et fut tué, en 1605, près de Patani, sur les côtes de Malacca, par des pirates japonais.

La *Relation* de ses voyages au Nord, écrite par lui-même, est dans le t. III du recueil d'Hackluyt; celle des voyages aux Indes est dans les t. Ier et III de Purchas et dans Harris.

DAVIS (Détroit ou Canal de), bras de mer dans l'Amérique du N., séparant le Groënland à l'E. du Nouveau-Cumberland à l'O., et unissant la mer de Baffin à l'océan Atlantique. Navigation dangereuse à cause des glaces. Largeur, 350 kil. Il fut découvert en 1585 par le navigateur qui lui donna son nom.

DAVISIUS, nom latinisé de Davies.

DAVOS, vge de Suisse (Grisons), dans la vallée de son nom, sur la Landwasser, à 1,557 m. d'altitude; 2,000 hab. Ch.-l. de la ligne des Dix-Droitures. (Zehngericht Bund.)

DAVOUT et non **DAVOUST** (Louis-Nicolas), né en 1770 à Annoux (Yonne), m. en 1823, élevé à l'école de Brienne, sous-lieutenant à 15 ans, fut élu commandant à 20, servit sous Dumouriez et contribua à retenir sous le drapeau tricolore l'armée sollicitée par son chef à la défection. De 1793 à 1797, général de brigade aux armées de la Moselle et du Rhin, il rendit de grands services à Moreau. Dans l'expédition d'Egypte, il signala son courage contre les Mameluks, battit Mourad-Bey, et fut l'un des vainqueurs d'Aboukir. En Italie, il devint commandant des grenadiers de la garde consulaire, et, en 1804, maréchal d'Empire. A la tête du 3e corps de la grande armée, il fit des prodiges aux journées d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau et de Friedland. Sa conduite à Auerstædt le fit nommer duc d'Auerstædt, 1806, et il fut créé prince d'Eckmühl après la bataille de ce nom, 1809. Après la campagne de Russie, qu'il avait faite avec dévouement, il se retira à Hambourg, où, avec une poignée de braves, il arrêta une armée de Suédois, de Prussiens et de Russes. Sa rigueur à

l'égard des habitants est excusée par la nécessité de sa position : il ne rendit leur ville que sur un ordre de Louis XVIII, le 31 mai 1814. A son retour de l'île d'Elbe, Napoléon Ier donna le ministère de la guerre à Davout, qui créa une armée en 3 mois. Après Waterloo, quand il vit les alliés sous les murs de Paris, il ne sut ou ne put pas profiter des forces encore imposantes, réunies sous les murs de Paris, pour disputer aux étrangers une paix honorable, et signa la capitulation de Saint-Cloud, du 5 juillet 1815. Une ordonnance du 24 juillet proscrivit plusieurs généraux ; il demanda qu'on substituât son nom aux leurs, vu qu'ils n'avaient fait qu'obéir à ses ordres comme ministre de la guerre. Il se montra dignement dans le procès du maréchal Ney, se retira dans ses terres, et fut nommé pair de France en 1819.

D'AVRIGNY. *V.* AVRIGNY.

DAVY (SIR HUMPHREY), chimiste anglais, né à Penzance dans le Cornouailles en 1778, m. en 1829. Il débuta comme pharmacien : bientôt le docteur Beddoes lui confia la direction de son établissement pneumatique près Bristol, où il se lia avec le comte de Rumford, qui le fit nommer professeur de chimie à l'Institut royal. Il avait déjà découvert le protoxyde d'azote, nommé, à cause d'une de ses propriétés, *gaz hilarant*. Son 1er mémoire, couronné par l'Académie impériale, malgré la guerre qui divisait alors la France et l'Angleterre, 1807, fut une création qui révéla les mystères de la décomposition de l'eau par la pile. Il y posait les bases de sa théorie électro-chimique, créait un système d'idées tout nouveau, en assimilant les forces électriques aux forces chimiques, et trouvait dans la pile un nouveau moyen d'analyse, à l'aide duquel il enrichit la chimie d'un grand nombre de corps nouveaux. Il découvrit le potassium, le sodium, le calcium, le magnésium, etc.; appliqua sa théorie au doublage des vaisseaux, et dota les mineurs d'une lampe de sûreté, 1817, qui depuis a reçu d'importantes modifications. Il était entré à la Société royale en 1803 ; il devint président de cette société en 1820. George IV le nomma baronet en 1812.

Ses principaux ouvrages sont : *Philosophie chimique*, 1812, trad. en français par Van Mans, 1813 ; *Chimie agricole*, trad. par Bulos, 1819 ; *Salmonia*, traité de la pêche à la ligne, 1828 ; des *Mémoires* dans les *Philosophical Transactions* et le *Journal* de Nicholson, etc. *V. l'Éloge* de Davy par Cuvier. G—R.

DAWES (RICHARD), critique anglais, né en 1708, m. en 1766. Ses *Miscellanea critica*, dont les meilleures éditions sont celles d'Oxford, 1781, et de Leipzig, 1804, contiennent des observations neuves et délicates sur la syntaxe et la prosodie grecques.

DAWIDOF (DENIS-VASILIÉVITCH), lieutenant général russe, né à Moscou en 1784, m. en 1839. Aide de camp de Bagration, il fit les campagnes de 1808 à 1814, combattit plus tard en Perse, 1825-27, et participa à la guerre de Pologne, 1831. Il a laissé en russe des chants militaires, des satires, des épîtres, des élégies, un *Essai d'une théorie sur l'emploi des partisans*, des *Souvenirs de la bataille d'Eylau*.

Une édit. complète de ses œuvres a été publiée par Smirdin, Saint-Pétersb., [illegible].

DAWLISH, vge d'Angleterre (Devon), sur la Manche, très fréquenté pour les bains de mer ; 4,240 hab.

DAX ou **ACQS**, *Aquæ Tarbellicæ, Civitas Aquensium*, s.-préf. (Landes), sur l'Adour ; 10,250 hab.; collège ; école normale primaire ; cabinet de minéralogie. On y remarque le pont sur l'Adour, la cathédrale, la sous-préfecture (anc. palais épiscopal). Vieille enceinte de murailles et château fort. Elle a des sources thermales et des établissements de bains fréquentés. Restes de thermes romains, dits *Bains de César*. Aqueduc de Saint-Paul, de construction romaine. Comm. de planches, goudron, résine, vins, eaux-de-vie, liqueurs fines, jambons dits de Bayonne. — Autrefois capitale des *Tarbelli* ; après la chute de l'empire romain, elle passa successivement sous la domination des Goths, des Francs, des Vascons, et devint une ville importante de l'Aquitaine. Elle eut des vicomtes particuliers au xe siècle. Les vicomtes de Béarn s'en rendirent maîtres en 1104. Les Anglais la possédèrent depuis 1177 jusqu'au xve siècle. Patrie de Borda, de Roger-Ducos. St Vincent de Paul naquit au vge de Pouy, près de Dax.

DAYAKS, peuplade féroce de l'île de Bornéo, très différents des Malais, qui les méprisent et les traitent d'infidèles. Ils se font des incisions sur le corps, à mesure qu'ils ont tué un ennemi, se servent de traits empoisonnés aussi bien que d'armes à feu, et exercent parfois la piraterie. Ils adorent un dieu [illegible], qu'ils nomment Touppa. Du reste, ils sont industrieux, se livrent à l'agriculture, au commerce, à l'exploitation des mines.

V. [illegible], *Über die Volksstämme Borneo's*, dans le *Journal de géographie* [illegible] *Berlin*, nov. 1857, p. 377.

DAYTON, v. des États-Unis (Ohio), sur la Miami, 38,678 hab. [illegible].

DAZINCOURT (JOSEPH-J.-B. **ALBOUIS**, DIT), comédien célèbre, né à Marseille en 1747, m. en 1809, avait été d'abord secrétaire du maréchal de Richelieu. Il entra au Théâtre-Français en 1776, se fit une grande réputation dans l'emploi des valets, donna des leçons de déclamation à Marie-Antoinette, dont il dirigea le petit théâtre à Trianon, créa le rôle de Figaro dans *le Barbier de Séville*, fut incarcéré pendant la Terreur, et devint, sous l'Empire, professeur au Conservatoire de musique et de déclamation, et directeur des spectacles de la cour. On a publié en 1810 de prétendus *Mémoires de Dazincourt*. B.

DEA, v. de la Gaule (Viennoise), chez les Voconces ; auj. *Die*.

DEAK (FRANÇOIS), homme d'État hongrois, né en 1803 à Kehida (comitat de Zala), m. en 1876, exerça d'abord la profession d'avocat, fut député de Pesth à la Diète de Presbourg de 1832 à 1840, et, se plaçant par son éloquence à la tête de l'opposition, combattit toutes les atteintes portées par l'Autriche à la constitution hongroise. Ministre de la justice dans le cabinet Batthyani après la révolution de 1848, il donna sa démission lors de l'arrivée de Kossuth au pouvoir. Il se retira de la vie publique après le rétablissement de l'autorité autrichienne en 1849, et n'y rentra qu'en 1860, lorsqu'une constitution fut rendue à son pays. Chef du parti modéré dans la Diète, il ne cessa de réclamer par les voies légales l'autonomie législative de la Hongrie, et arriva enfin à son but en 1867. (*V.* AUTRICHE-HONGRIE.)

DEAKOVAR ou **DIAKOVAR**, brg des États autrichiens (Croatie-Esclavonie, com. de Virovilitz) ; 3,260 hab. Évêché catholique.

DEAL, *Dola*, paroisse, v. et port d'Angleterre (Kent), sur le pas de Calais ; 8,009 hab. ; compris comme dépendance de Sandwich dans la juridiction des Cinq-Ports. C'est peut-être le lieu de débarquement de César. La ville basse est défendue par les châteaux de Deal et de Walmer-Castle, la ville haute par le fort Sandown. Beau bâtiment de la douane, hôpital, vastes magasins d'approvisionnements pour la marine. Bains fréquentés. Des dunes s'étendent entre Deal et Ramsgate.

DEAN-FOREST, contrée d'Angleterre (Glocester), couverte en partie des restes de la grande forêt du même nom ; 12,150 hect. ; 20,500 hab. en 2 paroisses, sans agglomération importante. Houillères ; carrières de marbre, bois de marine.

DEAUVILLE, vge du dép. du Calvados (arr. de Pont-l'Évêque), sur la rive g. et à l'embouchure de la Touques, en face de Trouville ; 1,514 hab. Bains de mer.

DEBA, v. d'Arabie (pays d'Oman), port sur la mer d'Oman, à 176 kil. N.-O. de Mascate. Comm. actif avec l'Arabie, la Perse et le Sind.

DEBA, v. du Tibet, par 77° 42′ long. E., et 31° 11′ lat. N., près de la Tiltil, à 4,500 m. d'altitude ; résidence d'un Lama.

DEBACQ (CHARLES-ALEXANDRE), peintre, né à Paris en 1804, m. en 1850, élève de Gros, a laissé : *Marie-Stuart quittant la France*, 1833 ; la *Mort de Jean Goujon*, 1834 ; *Bernard Palissy alimentant avec ses meubles le feu de son fourneau*, 1837, à la manufacture de Sèvres ; la *Mort de Molière*, 1839 ; *Louis VII, Conrad III et Baudouin III délibérant sur le plan de la croisade*, 1840 ; au musée de Versailles, 1842 ; la *Reddition de Tripoli*, au même musée ; l'*Enfance de Callot*, 1844, au musée de Nancy ; la *Prise de Smyrne par les chevaliers de Rhodes*, 1845, au musée de Versailles. Debacq faisait aussi de charmantes aquarelles. B.

DEBAY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), sculpteur, né à Malines (Belgique) en 1779, m. en 1863, fut élève de Chaudet, et habita d'abord Nantes, où il exécuta de nombreux travaux. En 1815, il se fixa à Paris. Il fit *le Chancelier de L'Hôpital*, pour la ville d'Aigueperse, 1817 ; *Argus endormi* et *Mercure tuant Argus*, 1824 ; *Léonidas*, 1827 ; *les Trois Parques*, groupe d'une composition remarquable, 1828 ; *Louis XIV*, statue équestre érigée à Montpellier, 1829 ; *Périclès décernant des couronnes aux artistes*, 1833, dans le jardin des Tuileries ; *Charles Martel*, 1836, au musée de Versailles ; *Colbert*, 1844, au palais du Luxembourg. On voit de lui un *St Sébastien* dans l'église Saint-Merry, à Paris, et un *St Matthieu* à la cathédrale d'Arras. Il donna à l'Exposition universelle de 1855 la *Jeune Fille au coquillage*, composition pleine de simplicité et d'une grâce charmante. B.

DEBAY (AUGUSTE-HYACINTHE), peintre et sculpteur, fils du précédent, né à Nantes en 1804, m. en 1865, élève de Gros, remporta le grand prix de peinture en 1824. Ses principaux tableaux sont : *Lucrèce sur la place publique de Collatie*, 1831, au musée du Luxembourg ; *les Enrôlements volontaires en 1792*, 1833, œuvre qui fut détruite dans le Palais-Royal à la révolution de 1848 ; l'*Entrevue du Camp du drap d'or*, 1839, au musée de Versailles ; la *Bataille de Dreux*, 1846, au musée de Dreux. Il a peint en 1843, à la coupole de l'église de Saint-Pierre de Chaillot, *les Vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse*. Comme sculpteur, il a laissé des bustes, la statue de *Perrault*

au nouveau Louvre, le mausolée de *Mgr Affre* à Notre-Dame de Paris. B.

DE BELLOY (PIERRE), jurisconsulte, né à Montauban vers 1540, soutint avec ardeur contre la Ligue les droits de Henri IV. L'*Apologie catholique*, qu'il publia en 1584, lui valut de la part des Guises un emprisonnement de deux ans. Plus tard, Henri IV le nomma avocat général au parlement de Toulouse.

Les principaux écrits polémiques de P. de Belloy sont : *Examen du discours publié contre la maison royale de France*, La Rochelle, 1587, dirigé contre les princes lorrains ; *Moyens d'abus, entreprises et nullités du rescrit et bulle du pape Pie V contre le roi de Navarre*, Cologne, 1586 ; *de l'Autorité du roi, et crimes qui se commettent par les ligues*, 1588 ; *Recueil de pièces pour les universités contre les jésuites*, etc.

DE BELLOY (PIERRE-LAURENT **BUIRETTE**), poète tragique, né à Saint-Flour en 1727, m. en 1775. Destiné par sa famille au barreau, il alla se faire acteur en Russie, d'où il ne revint qu'en 1758. Deux pièces imitées de Métastase, *Titus*, et *Zelmire*, qu'il mit au théâtre, eurent peu de succès. Mais le *Siège de Calais*, 1765, excita l'enthousiasme plutôt par la nouveauté du sujet emprunté à l'histoire de France que par le mérite de l'œuvre. Une belle scène soutint quelque temps *Gaston et Bayard*, et plusieurs tableaux pathétiques firent applaudir *Gabrielle de Vergy*. *Pierre le Cruel*, 1772, fit une lourde chute. Les œuvres de De Belloy ont été publiées en 6 vol., 1779 et 1787. Cet auteur est le premier qui ait traité des sujets nationaux : il abusa des coups de théâtre, de l'horreur comme moyen d'intérêt, et eut un style incorrect et déclamatoire. B.

DÉBITEURS. Les peuples de l'antiquité ont été, en général, très sévères à l'égard des débiteurs ; en Égypte, celui qui avait emprunté, en donnant pour gage la momie de son père, était noté d'infamie s'il ne retirait ce dépôt précieux, mais ses biens seuls répondaient de la dette, et non sa personne. — Chez les Hébreux, la loi défendait l'usure, et n'autorisait que le prêt sur gage ; la liberté du débiteur était inviolable, et même, à chaque jubilé, la propriété aliénée retournait à son premier maître. En Grèce, le débiteur qui ne payait pas à l'échéance de son obligation pouvait être retenu en prison jusqu'à ce qu'il se fût acquitté, ou être employé par son créancier à des travaux serviles : le temple d'Éphèse était le seul asile des débiteurs. — A Rome, la question des dettes qui agita la république, surtout dans ses commencements, fut pendant longtemps une véritable question sociale. Les plébéiens pour pouvoir vivre se mirent à emprunter ; ils se liaient ainsi aux patriciens par une sorte d'opération appelée *nexum*. Au jour de l'échéance, si la dette n'était pas éteinte, le débiteur tombait à la discrétion du créancier, qui, aux termes du droit patricien, pouvait le vendre ou le tuer. Ce fut cette situation qui amena la retraite du peuple sur le mont Sacré, en 493 av. J.-C. La loi des Douze Tables apporta quelques adoucissements à la condition des débiteurs, bien qu'elle admît que, dans le cas de plusieurs créanciers, le débiteur insolvable pouvait être partagé en morceaux ; quand une dette avait été reconnue par le tribunal, un premier délai de trente jours était accordé au débiteur ; le trentième jour le créancier saisissait le débiteur (*injicere manum*) qui devenait *addictus* ; et, au bout d'un second délai de trente jours, si la dette n'avait pas été acquittée, le créancier pouvait punir le débiteur de l'esclavage ou de la mort. Il est juste de dire que le dernier supplice resta presque toujours comme une menace, que l'adoucissement des mœurs ne permit guère d'exécuter. La question des distributions de terre, que les lois agraires (*V.* AGRARIÆ LEGES) s'efforcèrent de résoudre, était encore une conséquence de la question des dettes. (*V.* Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, p. 344 et suiv.) — La faculté de faire emprisonner son débiteur a passé, sous le nom de *contrainte par corps*, de la législation romaine dans le droit français, et elle a été mise en pratique sous des conditions qui ont varié suivant les temps. Le code de commerce publié sous le premier empire consacra le droit des créanciers de faire emprisonner leurs débiteurs, sauf à répondre, en cas d'insolvabilité, des frais de leur entretien. La loi du 22 juillet 1867 a supprimé l'emprisonnement pour dettes, sauf en ce qui concerne le recouvrement des amendes prononcées par les tribunaux.

DEBONNAIRE (LOUIS), oratorien, docteur en Sorbonne, né près de Troyes, m. en 1752, se mêla aux querelles des jansénistes et des jésuites pour soutenir les premiers.

Des ouvrages qu'il publia, les moins oubliés sont : *Parallèle de la morale des jésuites et de celle des païens*, Troyes, 1726 ; *Examen critique, physique et théologique des convulsions*, 1733, 3 part. in-4° ; *Traité historique et polémique de la fin du monde* (avec Baudot), 1738, 2 vol. ; *l'Esprit des lois quintessencié*, 1751, 4 vol.

DÉBORA, prophétesse, gouverna les Juifs pendant 40 ans, au XIVe siècle av. J.-C., avec le titre de juge, et accompagna Barac, leur général, contre les Chananéens, dont le roi Jabin, résidant à Azor, opprimait le peuple de Dieu. Sisara, général de ce prince, fut battu, près du Thabor, selon la prédiction de Débora, et périt de la main d'une Juive, Jahel, qui, l'ayant accueilli après sa défaite, lui enfonça un clou dans la tête pendant son sommeil. Débora célébra la victoire par le beau cantique qui se trouve dans la Bible (*Juges*, ch. V). L—H.

DEBRAUX (PAUL-ÉMILE), chansonnier, né en 1798 à Ancerville (Meuse), m. en 1831. Membre de toutes les sociétés chantantes, il eut besoin de sa gaieté naturelle pour lutter contre la misère et contre les persécutions du pouvoir. Ses refrains patriotiques, ses couplets à boire, où il y a plus de facilité que de correction, plus de verve que de délicatesse, ont été répétés dans les ateliers et les chaumières : *Fanfan la Tulipe, la Colonne, le Prince Eugène, Marengo, la Veuve du Soldat, le Mont-Saint-Jean, Soldat, t'en souviens-tu ?* ont eu un grand succès, dû surtout aux circonstances politiques. Béranger a réuni les chansons de Debraux, 1835, 3 vol. B.

DEBRECZIN, grande v. de Hongrie, la seconde après Buda-Pesth ; ch.-l. du comitat de Nord-Bihar ; 51,122 hab., dont beaucoup de réformés. Cour d'appel ; collèges protestant et catholique ; riche bibliothèque. Debreczin, située au milieu d'une vaste plaine sablonneuse, a plutôt l'aspect d'un immense village que d'une grande ville : les rues ne sont pas pavées ; les maisons sont construites en bois et peu élevées ; c'est une des villes où le caractère, les mœurs et la langue madgyares sont conservés dans leur plus grande pureté. Manuf. de lainages, cuirs, chaussures, bimbeloterie, quincaillerie, soude, salpêtre, pipes, etc. Comm. de bestiaux, tabac, cire, miel ; grandes foires. Prise et abandonnée par les Turcs en 1684 ; ville libre en 1715. Debreczin servit de refuge à la diète et au gouvernement hongrois en 1849.

DEBRET (JEAN-BAPTISTE), peintre d'histoire, né à Paris en 1768, m. en 1845. Elève de David, il a beaucoup produit. On cite son tableau de *Napoléon saluant un convoi de blessés autrichiens*. En 1815, il partit pour le Brésil, où il fut, pendant 15 ans, 1er peintre de l'Académie, et peintre de la famille impériale. Il a publié, à son retour en France, un *Voyage pittoresque et historique au Brésil*, depuis 1816 jusqu'en 1831, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage, dont il amassa les matériaux pendant son séjour au Brésil, a été lithographié par lui. Il en a fait aussi le texte.

DEBRET (FRANÇOIS), né à Paris en 1783, m. en 1850, élève de Percier et de Fontaine, architecte de l'Opéra de Paris, du palais des beaux-arts, qui fut terminé par M. Duban, son élève, et de l'anc. salle du Vaudeville, place de la Bourse, membre de l'Institut en 1825. Il a publié, en société avec M. Lebas, les *Œuvres de Barozzio de Vignole*, dessinées au trait, ouvrage non terminé.

DEBROSSE (JACQUES), architecte de Marie de Médicis, bâtit, à Paris, le palais du Luxembourg, 1615-20, le beau portail de l'église Saint-Gervais, 1616, reconstruisit, en 1622, au Palais de Justice, la salle des Pas-Perdus, détruite par un incendie, éleva, en 1624, la partie de l'aqueduc d'Arcueil qui traverse le vallon de la Bièvre, et donna les plans du temple protestant de Charenton, qui fut démoli en 1685, lors de la révocation de l'édit de Nantes. On a de lui une *Règle générale d'architecture des cinq manières de colonnes*, Paris, 1619, in-fol. C'est une édition du livre de Bullant.

DE BROSSES (CHARLES), premier président au parlement de Bourgogne, né à Dijon en 1709, m. en 1777, camarade d'enfance de Buffon, cultiva les lettres, entra à l'Académie des inscriptions en 1758, mais échoua à l'Académie française, à cause de ses démêlés avec Voltaire. On a de lui : *Lettres sur Herculanum*, 1750, premier appel fait en France à la curiosité des voyageurs ; *Histoire des navigations aux terres australes*, 1756, auj. sans intérêt ; *Dissertation sur les dieux fétiches*, 1760 ; *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie*, 1765, 2 vol., précieux pour les étymologistes ; *Lettres historiques et critiques*, écrites en Italie, 1739, et publiées seulement en l'an VIII, 3 vol., relation d'un voyage en Italie ; 2e édition, sous le titre de *l'Italie il y a cent ans*, avec restitution de passages supprimés dans la 1re, 2 vol., Paris, 1836 ; *Histoire du septième siècle de la république romaine*, 1777, 3 vol. in-4°, reconstitution hardie et souvent heureuse, à l'aide de quelques fragments de Salluste, de toute une période historique, et où l'on admire l'érudition, la patience, la sagacité de l'écrivain.

DE BRY (THÉODORE), graveur et libraire, né à Liège en 1528, m. en 1598, rédigea plusieurs ouvrages, dans la publication desquels il fut aidé par ses fils Jean-Israel et Jean-Théodore (né en 1561, m. en 1623) ; tels sont : *Icones L virorum illustrium*, livre qui est devenu le t. Ier de la *Bibliotheca chalcographica* de Robert Boissard ; *Narratio regionum Indicarum per Hispanos devastatarum*, complétée par la *Descriptio generalis Indiæ orientalis ; Peregrinationes in Indiam orientalem et Indiam occidentalem*, Francf., 1590-1634, 39 vol. in-fol., collection dite des *Grands et petits voyages*, devenue très rare, etc. Parmi les gravures de De Bry le père, on recherche la *Procession de l'ordre de la Jarretière*, en 12 planches, et *St Jean assis*

dans le désert. De Jean-Théodore on cite les *Noces de Rébecca* d'après Peruzzi.

DEBRY (JEAN-ANTOINE), avocat, né à Vervins en 1760, m. en 1834. Membre de l'Assemblée législative, il fit déclarer le comte de Provence, depuis Louis XVIII, déchu de ses droits à la régence, pour n'être pas rentré en France; proposa la création d'un corps de 1,200 *tyrannicides* qui devaient aller frapper les rois de l'Europe, demanda la mise en accusation des princes émigrés et de La Fayette, et prit une part active à la journée du 10 août 1792. A la Convention, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, faillit être arrêté pour avoir protesté contre la proscription des Girondins au 2 juin 1793, et, après le 9 thermidor, alla combattre le terrorisme dans la Drôme, l'Ardèche et la Vaucluse. Puis il entra au conseil des Cinq-Cents, où il rédigea l'adresse au peuple après la journée du 18 fructidor, fut choisi en 1798, avec Roberjot et Bonnier, pour représenter la république au congrès de Rastadt, échappa au guet-apens dont ses collègues périrent victimes, seconda Bonaparte au 18 brumaire, fit partie du Tribunat, et fut préfet du Doubs de 1801 à 1814, du Bas-Rhin en 1815. Exilé malgré ses offres de soumission aux Bourbons, il se retira en Belgique, et ne rentra en France qu'après la révolution de 1830.

On a de lui : *Essai sur l'éducation nationale*, 1790, 2 vol.; *Éloge de M*[illegible], 179[illegible], in-8, etc. B.

DEBURE (GUILLAUME-FRANÇOIS), libraire et bibliographe, né à Paris en 1731, m. en 1782. On lui doit une *Bibliographie instructive, ou traité de la connaissance des livres rares et singuliers*, 1763-68, 7 vol. Ce traité, critiqué amèrement par Mercier de Saint-Léger et l'abbé Rive, n'en mérite pas moins de grands éloges. Le *Catalogue des livres du cabinet de M. L.-J. Gaignat*, 1769, 2 vol., fait suite à la *Bibliographie*. Son *Museum typographicum*, etc., 1755, publié sous le nom de Rebude, n'a été tiré qu'à 12 exemplaires, et est devenu une rareté bibliographique.

DEBURE (GUILLAUME), cousin du précédent, né en 1734, m. en 1820, était libraire de l'Académie des inscriptions, et fut membre de la commission des monuments pendant la Révolution. On lui doit d'excellents catalogues, entre autres ceux du duc de La Vallière, 1783, 3 vol.; de Loménie de Brienne, 1792; de Mercier de Saint-Léger, 1799. C—s.

DECADE, du grec *decas*, dizaine, nom donné à des ouvrages dont les sections étaient subdivisées en 10 chapitres, comme *les Décades de Tite-Live*, dont l'*Histoire romaine* se composait de parties contenant chacune 10 livres. Machiavel a composé un admirable *Discours sur la première décade de Tite-Live*.

DÉCADE. *V.* CALENDRIER RÉPUBLICAIN.

DECADI, dixième jour de chaque décade, consacré au repos dans le calendrier républicain. (*V. ce mot.*)

DECAEN (CH.-MATH.-ISIDORE, COMTE), général, né à Caen en 1769, m. en 1832. Volontaire de 1792, il servit sous Kléber à Mayence et en Vendée, retourna en 1795 sur le Rhin en qualité de général de brigade dans l'armée de Moreau, reçut le grade de général de division après la bataille de Hohenlinden, 1800, gouverna, de 1803 à 1811, les établissements français dans l'Inde, prit à son retour le commandement en chef de l'armée de Catalogne, et fut mis en disponibilité lors de la deuxième Restauration.

DECAISNE (HENRI), peintre, né à Bruxelles en 1799, d'une famille de Picardie, m. en 1852, élève de Girodet et de Gros. Excellent coloriste, dessinateur correct, il a jeté sur ses toiles une teinte de mélancolie, reflet des misères de sa jeunesse. Après avoir fait des dessins et des vignettes pour le commerce, il se fit connaître par deux grandes scènes, *Milton dictant le Paradis perdu à ses filles*, et la *Mort de Louis XIII*. Ses plus beaux tableaux sont : *la Belgique distribuant des couronnes à ses enfants illustres*, à Bruxelles; *Henriette d'Angleterre reçue par Anne d'Autriche*, à la galerie de Trianon; un *Ange gardien près du berceau d'un enfant*, au Luxembourg; *les Quatre Évangélistes*, peints sur mur dans l'église Saint-Paul; *le Christ aux enfants*, à Saint-Denis-du-Saint-Sacrement, à Paris.

DECAISNE (JOSEPH), né à Bruxelles en 1807, d'un père français et d'une mère belge, m. à Paris le 8 février 1882, fut un botaniste de grand mérite, professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle de Paris et membre de l'Académie des sciences. Ses débuts dans la vie furent difficiles. A l'âge de cinq ans il perdit son père, et sa mère resta chargée de quatre enfants. Joseph Decaisne était le second des fils. En 1821 sa famille vint se fixer à Paris et, en 1824, il entra comme aide-jardinier au Muséum d'histoire naturelle. Là, pendant huit années, maniant la brouette, la bêche et le râteau, il mena avec une stoïque résignation la vie d'un manouvrier. Mais, en même temps, il apprit la botanique en analysant des [illegible] et en les dessinant. Adrien de Jussieu [illegible] en 1833 son aide-naturaliste. Auprès de ce professeur, grâce à un travail incessant, Decaisne acquit une connaissance approfondie de l'organisation des plantes. Il conquit bientôt une des premières places parmi les botanistes descripteurs de l'Europe. Il fit avec G. Thuret, son élève, de fort beaux travaux sur l'organisation des Algues et des Fucacées. Il publia en 1835, avec Péligot, une étude magistrale sur la racine de la betterave à sucre. En 1847, le simple aide-naturaliste fut nommé membre de l'Académie des sciences. Depuis plusieurs années il suppléait au Muséum, dans la chaire de culture, le professeur de Mirbel; il lui succéda en 1851. Sa carrière, toute d'études et de recherches savantes, s'écoula au Muséum, pendant 31 ans encore, de la façon la plus utile pour la science. Directeur des *Annales des sciences naturelles*, il y inséra de très nombreux mémoires, fruits de ses travaux. Il publia en outre : un *Traité général de botanique*, avec Le Maoût, ouvrage fort estimé; avec le même collaborateur, *Flore des jardins et des champs;* avec Naudin, *Traité d'horticulture;* enfin, un véritable monument élevé à la pomologie descriptive, *le Jardin fruitier du Muséum*, dont 9 volumes ont paru, avec de magnifiques figures, qui a coûté vingt ans de travaux et qui est resté inachevé. Chez Decaisne, la dignité du caractère et la noble charité du cœur étaient aussi remarquables que la vigueur et la sagacité de l'esprit. C'était une belle figure de savant. F.

DECALOGUE, code sacré, appelé aussi *les Dix commandements de Dieu*, qui résume en 10 articles tous les devoirs de l'homme. Il fut donné par Dieu à Moïse, sur le mont Sinaï, et gravé sur deux tables de pierre placées dans l'Arche d'alliance, l'une contenant en 3 préceptes les devoirs de l'homme envers Dieu, l'autre portant 7 préceptes relatifs aux devoirs de l'homme envers son semblable.

DECAMPS (ALEXANDRE-GABRIEL), peintre de genre et de paysage, né à Paris en 1803, m. en 1860, étudia sous Abel de Pujol. En 1828, il fit en Orient un voyage traduit plus tard en charmants tableaux. On cite, entre autres : *Souvenir de la Turquie d'Asie, Albanais, Café turc, Grand Bazar turc, Halte de cavaliers arabes, le Tigre et l'Éléphant*, la *Sortie de l'école*, le *Boucher turc, Enfants turcs avec des tortues*. Comme sujets européens, il a donné : les *Joueurs de boules, Anes et Chiens savants, un Chenil, le Singe peintre, les Singes experts*, etc. Dans le genre historique, on a de lui : *Moïse sauvé des eaux, la Pêche miraculeuse, Joseph vendu par ses frères, Rebecca à la fontaine*, et surtout la *Défaite des Cimbres*, qui sont encore des inspirations de l'Orient. Decamps se distinguait par l'énergie du coloris, par la crudité des effets de lumière, qui, dans les scènes d'Orient, n'est que la vérité, et par l'expression des personnages. Il excellait aussi dans l'aquarelle : il agence ses masses d'une manière si juste, si bien rencontrée, qu'il fait voir tout ce que son pinceau a indiqué plutôt que rendu. Il a laissé enfin de fort beaux dessins, entre autres 9 compositions représentant la *Vie de Samson*.

DECAN. *V.* DEKKAN.

DECANS, dieux secondaires de l'Égypte, au nombre de 36, présidant chacun à un tiers de signe zodiacal. Sur les zodiaques, ils sont placés, par groupes de trois, au-dessus de chacun des 12 grands dieux. Puissants pour le bien et pour le mal, ils étaient les génies tutélaires de l'horoscope.

DÉCAPOLE, c.-à-d. *dix villes*, nom de deux districts romains, l'un en Palestine et en Célésyrie, l'autre en Cilicie et en Isaurie. Au VIIIe siècle, la pentapole de Ravenne devint une décapole.

DECARCHIE, escouade de 10 soldats grecs commandés par un décarque. On modifia souvent la composition des corps, tout en les désignant par les mêmes termes : ainsi il y eut des décarchies de 8 et de 16 hommes. On donna aussi ce nom, dans la cavalerie, à 2 escouades de 5 hommes réunies sous les ordres d'un pentarque. B.

DÉCATEPHOROS, surnom d'Apollon chez les Mégariens, qui lui consacraient les dîmes du butin.

DECATUR, v. des États-Unis (Alabama), sur le Tennessee, 2,820 hab. — v. de la Géorgie, 2,500 hab. — v. commerçante de l'Illinois, 8,500 hab.; marchés aux grains et au bétail.

DECAUX (LOUIS-VICTOR BLACQUETOT, VICOMTE), né à Douai en 1775, m. en 1845, entra dans l'arme du génie en 1793, fut envoyé aux armées des Ardennes, du Rhin et de Rhin-et-Moselle, servit de négociateur à Moreau en 1799 pour conclure une suspension d'armes avec le général autrichien Bubna, passa à l'armée des côtes de l'Océan, puis à la grande armée, contribua à la défense d'Anvers en 1809, fut créé baron de l'Empire en 1812, maréchal de camp en 1815, conseiller d'État en 1817, directeur général au ministère de la guerre et lieutenant général en 1823. Il fut député du Nord à la Chambre de 1827, entra comme ministre de la guerre dans le cabinet Martignac, et reçut la pairie en 1832.

DECAZES (Élie, duc), homme d'État français, né en 1780 à Saint-Martin de Laye (Gironde), m. en 1860, fit ses études au collège de Vendôme, et, après quelques succès au barreau de Libourne, vint à Paris, où il occupa un emploi au ministère de la justice. Ayant épousé la fille du comte Muraire, premier président de la Cour de cassation, il fut nommé, en 1805, juge au tribunal de première instance de la Seine. Appelé en Hollande, en 1807, par le roi Louis Bonaparte, sa santé le contraignit de rentrer en France, où il dirigea, avec le titre de conseiller de cabinet, les intérêts particuliers du prince. Quand celui-ci eut abdiqué, en 1810, il alla le rejoindre à Tœplitz, et l'accompagna en Bohême et en Autriche. Nommé bientôt après conseiller à la Cour impériale de Paris, il fut choisi par Mme Lætitia, mère de Napoléon Ier, pour secrétaire de ses commandements. En 1814, à la tête d'une compagnie de garde nationale, il prit part à la défense de Paris. S'étant rallié au gouvernement constitutionnel promis par la déclaration de Saint-Ouen, il refusa de prêter un nouveau serment à l'Empereur pendant les Cent-jours, fut privé de ses fonctions de conseiller, et exilé loin de Paris : mais il revint lors de la deuxième Restauration, et sut, en qualité de préfet de police, avec la garde nationale et 500 gendarmes, assurer la tranquillité publique et faire respecter le gouvernement royal par les chefs des armées étrangères. Lorsque parut l'ordonnance qui exceptait de l'amnistie un certain nombre de personnes, il fit rayer plusieurs noms de la liste, entre autres le comte de Montalivet et Benjamin Constant. A la fin de septembre 1815, il fut chargé du ministère de la police. Il ne tarda pas à être suspect à la *Chambre introuvable*, qui se prétendait plus royaliste que le roi lui-même : elle l'attaqua à propos de l'évasion du comte de Lavalette (*V.* Lavalette [Marie-Chamans]), et de la répression des troubles de Grenoble, qu'il avait tout fait pour prévenir. La Chambre fut dissoute par l'ordonnance du 5 sept. 1816, et Decazes fut élevé à la pairie avec le titre de comte en 1818. Il contribua de tout son pouvoir à l'abolition des lois d'exception portées en 1815, à la libération du territoire, à la loi du recrutement, au rappel de nombreux bannis, à la suppression de la traite des nègres. Après la retraite du duc de Richelieu, en 1818, il accepta le ministère de l'intérieur et fut chef du cabinet, sans avoir d'abord le titre de président du conseil : il rétablit alors l'exposition quinquennale de l'industrie française, renouvela les courses annuelles de chevaux, institua un conseil général de l'agriculture, réorganisa les conseils généraux du commerce et des manufactures, coopéra à la formation d'une société pour le soulagement et la moralisation des prisonniers, et fit accorder au Jardin des plantes une dotation annuelle de 20,000 fr. En 1819, par suite d'une modification ministérielle qu'amenèrent des dissentiments au sujet de la loi électorale, il eut la présidence du conseil. Mais, après l'assassinat du duc de Berry, février 1820, les ultra-royalistes ayant voulu en faire retomber sur lui la responsabilité, il se retira ; Louis XVIII, dont l'amitié personnelle le soutenait contre toutes les attaques, l'éleva au rang de duc, et lui confia l'ambassade de Londres. Decazes y renonça à la fin de 1821, et ne prit aucune part à la politique active jusqu'en 1830. Pendant le règne de Charles X, ses travaux à la Chambre des pairs furent importants : il contribua à l'amélioration de la loi sur le jury et du Code pénal militaire, fit instituer les quatre jurés supplémentaires et les deux jurés suppléants, et combattit les lois du sacrilège et du droit d'aînesse. Sous Louis-Philippe, il fut nommé grand référendaire de la Chambre, en 1834. La métallurgie française lui doit un de ses principaux établissements, les forges de Decazeville (Aveyron). B.

DECAZEVILLE, brg (Aveyron), arr. de Villefranche, dans une vallée près du Lot, 9,550 hab. avec la commune. Ce n'était qu'une grange, il y a 50 ans ; le duc Decazes y a créé des forges importantes, où l'on exploite auj. d'innombrables couches de houille et des minerais de fer, charriés sur 70 kil. de voies ferrées ; chaque jour fournit 500 tonnes de houille et 250 tonnes de minerai cru. Six hauts fourneaux, où l'on emploie une force de 6 à 700 chevaux-vapeur, produisent jusqu'à 1,200 tonnes de rails par mois, sans compter les fers en feuilles et en barres.

DECCAN. *V.* Dekkan.

DÈCE. *V.* Décius.

DÉCÉATES. *V.* Déciates.

DÉCÉBALE, roi des Daces, battit et tua Appius Sabinus, gouverneur de Mœsie, vainquit ensuite Cornelius Fuscus, général de l'empereur Domitien, qui consentit à lui payer tribut, l'an 89 ap. J.-C. Mais il soutint contre Trajan deux guerres malheureuses, l'une de 101 à 103, l'autre de 104 à 105, et se tua de désespoir.

DECELIE, *Decelium*, anc. v. de la Grèce (Attique), au N.-O. de Marathon, près des sources du Céphise. Les Spartiates s'y fortifièrent pendant la guerre du Péloponèse. Auj. *Dekelia* ou *Biala-Castro*.

DÉCEMBRE, le *dixième* mois de l'année romaine avant la réforme de Jules César, et le 12e depuis cette époque. Il était placé sous la protection de Vesta ; les principales fêtes qu'on y célébrait étaient celles de Faune, le 5, et les Saturnales, le 17. Le 25, jour du solstice d'hiver, était aussi consacré par des cérémonies religieuses : les Egyptiens y plaçaient la naissance d'Osiris, les Perses celle de Mithra, les Grecs celle d'Hercule. C'est à ce même jour que l'Église chrétienne fête la naissance de J.-C. (*V.* Noel.)

DÉCEMBRE 1851 (JOURNÉE DU DEUX-), coup d'État accompli par Louis-Napoléon pour abattre la république, dont il avait été élu président en 1848. Les généraux Cavaignac, Lamoricière, Changarnier, Bedeau, Le Flô, et plusieurs représentants redoutés pour leur influence et leur énergie, furent arrêtés chez eux pendant la nuit et conduits à Mazas. Des troupes occupèrent, au point du jour, le palais de l'Assemblée nationale, en même temps qu'elle était dissoute par un décret affiché dans tout Paris et l'état de siège proclamé pour la 1re division militaire. Environ 300 représentants monarchistes, parmi lesquels était Berryer, voulant créer un centre de résistance, se rendirent à la mairie de la rue de Grenelle-Saint-Germain (alors le Xe arrond.) ; ils préparèrent un décret de mise en accusation contre le président, mais ils furent cernés, puis menés à Mazas, à Vincennes, au mont Valérien, où ils furent la plupart relâchés quelques jours après. Le Deux-Décembre eut pour auteurs principaux Saint-Arnaud, ministre de la guerre, de Morny, ministre de l'intérieur, et M. de Maupas, préfet de police. Le 3, les représentants républicains, entre autres Schœlcher, Michel de Bourges, Esquiros, Madier de Montjau, engagèrent une lutte inégale, et l'un d'eux, Baudin, fut tué. La mêlée devint plus grave le 4 : on évalue à 1,200 le chiffre des victimes. Dans une quinzaine de départements, les partisans de la constitution républicaine tentèrent d'organiser la résistance, mais ils furent partout vaincus et poursuivis avec une grande rigueur par des tribunaux d'exception appelés *commissions mixtes*. (*V.* Eug. Tenot, *le Deux-Décembre à Paris*, et *le Deux-Décembre en province*.) — Le résultat obtenu par Louis-Napoléon fut l'établissement d'une présidence décennale, qui devait le conduire au second empire.

DECEMPAGI, v. de la Gaule (Belgique Ire) ; chez les Médiomatrices. Auj. *Dieuze*.

DECEMVIRS, *Xviri legibus scribendis* ou *consulari imperio*, commissaires institués en 451 av. J.-C. par la loi Terentilla pour rédiger un code applicable à la plèbe. Ils reçurent pour un an la puissance souveraine qu'ils durent exercer tour à tour pendant un jour, et toutes les autres magistratures furent suspendues. Les Décemvirs proposèrent 10 tables de lois que le peuple accepta ; mais des lacunes ayant été signalées, de nouveaux Décemvirs annuels furent nommés pour les combler, et reçurent les mêmes pouvoirs que leurs prédécesseurs. Ils rédigèrent deux nouvelles tables, et complétèrent ainsi la célèbre loi dite des *XII Tables*. (*V.* Douze tables.) Rome devait alors reprendre ses magistrats ordinaires ; mais les Décemvirs, conduits par Appius Claudius, l'un d'eux, refusèrent de résigner le pouvoir, dont ils usaient d'ailleurs d'une manière tyrannique. Un attentat d'Appius contre la fille du plébéien Virginius, et le meurtre de Sicinius Dentatus firent éclater parmi le peuple, déjà irrité, une violente émeute contre les Décemvirs ; le sénat ordonna leur arrestation. Appius et l'un de ses collègues furent mis à mort, les autres cherchèrent leur salut dans la fuite et dans l'exil, et le décemvirat fut aboli, l'an 303 de Rome, 449 av. J.-C.

V. Tite-Live, III, 32 et suiv. L'année de l'expulsion des décemvirs, la loi *Valeria et Horatia* défendit de nommer désormais des magistrats sans appel. C. D—y et G. L.-G.

DÉCEMVIRS POUR JUGER LES PROCÈS, *Xviri litibus judicandis*, corps judiciaire de l'anc. Rome, institué l'an 460 de la ville, pour seconder le préteur urbain dans l'administration de la justice, et particulièrement dans les affaires touchant l'état des personnes. (*V.* Vigintivirat et cursus honorum.)

DÉCEMVIRS COLONIAUX. Magistrats temporaires élus pour aller fonder une colonie. C. D—y.

DÉCENCE. *V.* Décentius.

DECENNALES, *Decennalia*, fête célébrée tous les 10 ans, au jour anniversaire de l'avènement d'un empereur romain. Elle fut instituée l'an 726 de Rome, quand Auguste eut partagé le gouvernement des provinces entre lui et le peuple (*V.* Provinces) ; il déclara alors ne recevoir l'empire que pour 10 ans. Au bout de ce temps il se le fit proroger ; puis cette prorogation fut régulièrement répétée. Les consuls en fonctions proclamaient les Décennales, et, au nom du peuple, la continuation de l'empire dans la personne du prince. Il y avait à cette occasion des jeux publics, et un grand sacrifice au

Capitole, où l'on allait invoquer les dieux pour l'empereur. Tibère supprima la proclamation de Décennales, mais conserva les jeux et les sacrifices. Antonin le Pieux fut le premier prince sur les monnaies duquel les vœux solennels faits à cette occasion (*vota decennalia*) se trouvent mentionnés.

V. Cohen, *Mon. imper.*, II, p. 306. C. D—Y et G. L.-G.

DÉCENNAUX (JEUX). *V.* DÉCENNALES.

DÉCENNAUX (PRIX). *V.* PRIX DÉCENNAUX.

DECENTIUS MAGNUS, créé César à Milan en 351 par l'usurpateur Magnence, son frère, se fit battre dans la Gaule par les Germains. En apprenant la défaite et la mort de Magnence, il s'étrangla à Sens, 353.

DECETIA, v. de la Gaule (Lyonnaise Ire), chez les Éduens; auj. *Decize*. César s'y rendit dans la campagne de 52 pour assister à l'élection du vergobret des Éduens.

DECHY, vge du dép. du Nord, arr. de Douai; 1,925 hab. Mines de houille, fabr. de chicorée.

DECIATES ou **DECEATES**, peuple de la Gaule (Narbonnaise Ire), entre le Var et Antipolis (Antibes).

DECIATINE, mesure agraire russe, valant 1 hectare 9 ares 25 cent., comprend 2,400 sagènes carrées.

DECIDAVA, v. de la Dacie inférieure, où était le tombeau de Decébale. Auj. *Deva*.

DECIMATEUR, *decimanus* ou *decumanus*, agent de l'administration romaine en Sicile, chargé de percevoir chez les agriculteurs la dîme de leurs récoltes en blé pour l'Annone de Rome. Hiéron, roi de Syracuse vers l'an 492 de Rome, avait établi les décimateurs, et les Romains conservèrent cette institution. — On appelait aussi *décimateurs* les fermiers de l'impôt des dîmes. C. D—Y.

DÉCIMATEUR, en France, avant la Révolution, prêtre ou seigneur qui avait droit de percevoir la dîme. On appelait *gros décimateurs* ceux qui recevaient les dîmes à la place du curé et lui devaient la *portion congrue* (*V. ce mot*), et *dîmeurs*, les collecteurs de cette redevance.

DECIMATION, *Decimatio*, peine militaire chez les anc. Romains. Elle s'appliquait à un corps, cohorte, légion, ou armée, qui avait abandonné ou laissé prendre un poste, et surtout fui devant l'ennemi. Le tribun pour une légion, le général pour une armée prononçait la décimation, qui consistait à prendre, par la voie du sort, un homme sur 10, quelquefois sur 20, à le faire battre de verges, puis décapiter. — La décimation a été quelquefois appliquée dans les armées modernes : en 1642, l'archiduc Léopold, battu par Torstenson à Leipzig, fit décimer un régiment de cavalerie; sous Louis XIV, en 1675, la garnison française de Trèves ayant capitulé malgré le maréchal de Créqui, son chef, un soldat sur dix fut passé par les armes. C. D—Y.

DECIME, impôt du *dixième*, que les rois levaient autrefois sur les fruits et revenus de leurs sujets, tant ecclésiastiques que laïques, pour les besoins extraordinaires de l'État. On réserva plus tard ce nom aux subventions annuelles ou extraordinaires payées au roi par le clergé, même quand elles étaient au-dessous du dixième. Jusqu'au XIVe siècle, les papes se réservèrent de sanctionner la levée des décimes, et les rois en partagèrent le produit avec eux ou leur accordèrent la perception d'une décime papale. Philippe le Bel voulut s'affranchir du contrôle de la cour de Rome en matière de décimes; de là la bulle de Boniface VIII, *Clericis laicos*. La dernière décime papale en France fut celle de 1469, sous Louis XI. Les décimes royales devinrent à peu près annuelles à partir de François Ier; on n'en exempta que les congrégations attachées au service des hôpitaux. On distingua la *décime de Poissy*, à laquelle les prélats s'engagèrent dans l'assemblée du clergé tenue à Poissy, 1561, et qu'on renouvelait tous les 10 ans; et la *décime extraordinaire*, perçue sans terme fixe, selon les besoins de l'État. Le clergé évita toujours de paraître contraint, et paya ses impôts sous le nom de *don gratuit et charitatif équivalant à décimes*. La répartition des décimes sur chaque diocèse se faisait dans l'assemblée générale du clergé; la répartition sur chaque bénéficier du diocèse était l'œuvre d'un bureau diocésain ou des décimes, composé de l'évêque et des députés des chapitres, des curés et des monastères. Par exception, l'évêque fit quelquefois la levée des décimes. Henri II créa, en 1557, dans chaque ville épiscopale, un receveur des décimes. (*V.* DÎME, DON GRATUIT et ASSEMBLÉE DU CLERGÉ.)

DECIMOMANNU, brg de Sardaigne, prov. de Cagliari, sur le Mannu; place forte au moyen âge; 1,760 hab.

DECISION, cap de l'Amérique du N., dans l'archipel du Prince-de-Galles, par 56° 2' lat. N. et 136° 12' long. O.; ainsi nommé par Vancouver, qui pensait avoir *décidé*, en y arrivant, la question du passage par le N.-O.

DECIUS MUS (PUBLIUS), illustre Romain de famille plébéienne. Tribun légionnaire l'an 409 de Rome, 344 av. J.-C., il sauva l'armée de Cornélius Cossus, enfermé près de Saticula dans un défilé par les Samnites. Consul en 340 avec Manlius Torquatus, il se dévoua aux dieux infernaux dans une bataille contre les Latins à Véséris, pour donner la victoire aux Romains. — Cet acte de dévouement fut, dit-on, renouvelé par son fils à la bataille de Sentinum contre les Gaulois ombriens en 295, et par son petit-fils à celle d'Asculum contre Pyrrhus en 279.

DÉCIUS (CN.-MESSIUS-QUINTUS-TRAJANUS), empereur romain, 249-251, né l'an 201 dans la Pannonie inférieure. Il était gouverneur de la Mœsie sous l'empereur Philippe l'Arabe, lorsque ses soldats le proclamèrent empereur dans une campagne contre les Goths qui avaient envahi cette province. Décius battit et tua Philippe, près de Vérone, et fut alors reconnu empereur par le sénat et le peuple. Il ordonna, dès la première année de son règne, la 7e persécution contre les chrétiens, qui fut une des plus cruelles. L'année suivante, 70,000 Goths ayant pénétré jusqu'en Thrace, il marcha contre eux; d'abord vainqueur, il voulut les exterminer, et fut tué dans une dernière bataille qu'il leur livra sur les bords du Danube.

DECIZE, anc. *Decetia*, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Nevers, à l'embouchure de l'Aron et à la naissance du canal de Nivernais, dans une île de la Loire. Dominé par les ruines d'un château des comtes de Nevers. Exploitation de houille, pierres de taille, plâtre rouge. Usines à fer; fabr. de porcelaine, verreries. Comm. de bois et charbons pour Paris; pêche; 4,510 hab. Patrie de Guy Coquille et de Saint-Just.

DECKENDORF. *V.* DEGGENDORF.

DECKER ou **DEKKER** (JÉRÉMIE DE), poète hollandais, né vers 1610 à Dordrecht, m. en 1666 à Amsterdam. La meilleure édition de ses œuvres a été publiée en 1726, 2 vol. in-4°; on y remarque : une imitation libre des *Lamentations de Jérémie; le Vendredi saint*, suite de tableaux de la Passion; l'*Éloge de l'avarice*, satire pleine de gaîté; *Invective contre la fièvre*, écrite après la mort de son père. Sa diction est élégante et pure.

V. sa *Vie* par Jérôme de Vries, Amsterdam, 1807.

DECKER (PAUL), peintre et architecte, né à Nuremberg en 1677, m. en 1713, directeur des bâtiments de la cour de Baireuth. Il a orné de ses tableaux plusieurs palais de Berlin, et publié en allemand un bon *Traité d'architecture*. Augsbourg, 1711, in-fol. avec 64 pl. On a publié à Leipz., 1720, un autre ouvrage de lui intitulé : *Architectura theoricopractica*.

DECKER (CHARLES DE), écrivain militaire, né à Berlin en 1784, m. en 1844, prit part à toutes les guerres contre la France de 1800 à 1814, fut nommé professeur à l'École d'artillerie et du génie en 1818, chef de division au Bureau topographique en 1821, et arriva au grade de général-major en 1842.

On a de lui, en allemand, entre autres ouvrages : *Vues sur la conduite de la guerre selon l'esprit de l'époque*, Berlin, 1817; *la Tactique des deux armes réunies de la cavalerie et de l'artillerie à cheval*, 1819; *Essai d'une histoire du tir et de l'artillerie en Europe*, 1819; *Livre de lecture pour les sous-officiers et soldats de l'armée prussienne*, 1836 et 1845; *la Petite Guerre au point de vue de la conduite actuelle de la guerre ordinaire*, 1822, et 4e édit., 1844; *Campagnes de Bonaparte en Italie*, 1825, *Tactique complémentaire de l'artillerie de campagne*, 1834; *Tactique des trois armes, infanterie, cavalerie et artillerie*, 1834; *Batailles et principaux faits d'armes de la guerre de Sept ans*, 1837; *l'Algérie et la guerre qui s'y fait*, 1844. B.

DÉCLAMATION. A Rome, on entendait par *declamatio* une lecture faite en public; c'était un exercice dans le genre de nos conférences. Il fut fort à la mode à l'époque de Quintilien et de Pline le Jeune.

V. Trivier (thèse latine), 1868, et Boissier, *Rev. crit.*, 1869, I. G. L.-G.

DÉCLARATION DU CLERGÉ DE FRANCE. On donne ce nom à 4 articles formulés, le 12 mars 1682, sous Louis XIV, par une assemblée de 35 prélats, 35 députés du second ordre, et les 2 agents généraux du clergé. En voici le sens : 1° Les papes n'ont pas le pouvoir de déposer les souverains, ni de délier leurs sujets du serment de fidélité; 2° l'Église, représentée par un concile œcuménique, est supérieure au pape; 3° l'usage de la puissance apostolique doit être réglée par les canons; 4° le jugement du pape n'est pas irréformable, s'il n'a été sanctionné par l'Église. Innocent XI, Alexandre VIII et Innocent XII, combattirent cette déclaration du clergé français, regardée depuis comme le résumé du *gallicanisme* (*V. ce mot*), et cassèrent tout ce qu'avait fait l'assemblée de 1682; mais le roi, le parlement, et une partie du clergé de France, opposèrent une résistance opiniâtre. Le pape refusa alors d'instituer les évêques nommés par le roi. En 1693, Louis XIV permit aux prélats qui attendaient depuis plusieurs années l'institution pontificale de faire acte de soumission au saint-siège, mais il ne désavoua pas la Déclaration, qui fut défendue par Bossuet au XVIIe siècle, par Daguesseau au XVIIIe et le cardinal de La Luzerne au XIXe. Après le Concordat de 1801, Napoléon Ier ordonna que les

professeurs chargés de l'enseignement dans les séminaires souscriraient cette Déclaration, qui, vivement combattue par Joseph de Maistre et Lamennais, ne fut pas longtemps enseignée dans les écoles. La proclamation du dogme de l'infaillibilité du pape par le concile du Vatican (*V. ce mot*) l'en a définitivement exclue.

DÉCLARATION DES DROITS, acte par lequel une assemblée tenue à Westminster, le 22 janvier 1689, proclama les principes fondamentaux de la constitution anglaise, et que Guillaume III jura de respecter. Cet acte, rédigé sous l'influence de Somers, qui devint ensuite lord-chancelier, n'était que la consécration des lois antérieures. Le roi reconnaissait au parlement le droit de se réunir, de voter l'impôt, de veiller à l'exécution des lois; aux citoyens, le droit d'élire leurs représentants, d'être jugés par le jury, et non par des tribunaux d'exception.

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, acte en 17 articles, décrété par l'Assemblée constituante de France, les 20, 21, 26 août 1789, et formant le préambule de la constitution de 1791. Les principaux droits formulés dans cet acte sont : la liberté individuelle, l'inviolabilité de la propriété, l'égalité devant la loi, le droit de concourir, personnellement ou par représentants, à la confection des lois, l'admissibilité de tous aux dignités et aux fonctions publiques, l'égale répartition de l'impôt suivant les fortunes, la liberté de conscience ou de culte, la liberté de parler et d'écrire, sauf à répondre devant les tribunaux de l'abus que l'on pouvait faire de ce droit. — La constitution de l'an II (1793) et celle de l'an III (1795) étaient également précédées d'une déclaration des droits.

DÉCLARATIONS ROYALES, nom donné, à partir de François I^er^, aux actes qui interprétaient, corrigeaient, étendaient les termes ou le sens des ordonnances et des édits.

DE CLIEU (GABRIEL), né dans la Normandie, en 1688, m. en 1774, était capitaine d'infanterie à La Martinique en 1720, lorsqu'il introduisit dans cette île le caféier, d'où il se répandit dans les Antilles, et y devint une des principales cultures. Esménard l'a célébré dans son poème de *la Navigation*.

DECOMBEROUSSE (ALEXIS-BARBE-BENOIT), auteur dramatique, né en 1793 à Vienne (Isère), m. en 1862. Ses œuvres qui ont eu le plus de succès sont : *l'Incendiaire,* drame écrit en collaboration avec Antier, 1831; *une Bonne Fortune* (avec Bayard), 1832; *Salvoisy, ou l'Amoureux de la reine* (avec Scribe et Rougemont), 1834; *l'Ami Grandet* (avec Ancelot), 1834; *Frétillon* (avec Bayard), 1834; *Vouloir, c'est pouvoir* (avec Ancelot), 1837.

DÉCONFÈS, nom donné autrefois à ceux qui mouraient sans confession; comme ceux qui étaient en danger de mort faisaient ordinairement un don à l'Église, on appela aussi *déconfès* celui qui n'avait pas fait de testament.

DECRÈS (DENIS), amiral français, né à Château-Villain (Haute-Marne) en 1761, m. en 1820. Il entra comme aspirant dans les gardes-marine, 1779; parti pour les Antilles, il prit part aux combats qui eurent lieu dans ces parages, et conquit tous ses grades par des actions d'éclat. Il fut employé dans les mers de l'Inde de 1790 à 1794, puis fit partie de l'expédition d'Irlande. Contre-amiral à la bataille d'Aboukir, il y commandait l'escadre légère, et put échapper au désastre avec le *Guillaume-Tell*. Mais, en allant de Malte à Toulon, il tomba dans une escadre anglaise; il ne se rendit qu'après une énergique défense qui lui valut les éloges de Bonaparte. Nommé préfet maritime de Lorient, son habileté et sa probité furent remarquées, et, en 1802, il était nommé ministre de la marine, poste qu'il conserva jusqu'à la chute de l'Empire. Napoléon l'avait fait en outre comte et duc. Decrès mourut assassiné par son valet de chambre. On lui doit la réorganisation des flottes françaises, les grands travaux exécutés à Venise, Anvers, Nieuwe-Diep, Flessingue et Cherbourg.

DÉCRET, nom donné chez les anc. Romains aux décisions du sénat qui n'étaient pas des sénatus-consultes. (*V. ce mot.*) Chez les modernes, on l'a appliqué aux actes de l'autorité pontificale, pour les distinguer de ceux des conciles, appelés *canons*. On dit cependant les *décrets des conciles*, pour désigner les règlements qu'ils ont établis sur la discipline. *Décret*, employé seul, signifia encore l'ensemble des règlements et des principes de doctrine ecclésiastique, et le lieu où l'on enseignait le droit canon était dit *école du décret*. Dans le langage politique, en 1789, on appela *décrets* les actes de l'Assemblée constituante, qui devenaient *lois* après avoir reçu la sanction royale; en 1792, cette distinction fut abolie, *loi* et *décret* devinrent synonymes jusqu'au Directoire. Alors les décisions des Cinq-Cents s'appelèrent *résolutions;* elles devenaient *lois* après l'approbation du conseil des Anciens. Les *décrets* reparurent à l'établissement de l'empire; le mot cessa encore d'être employé depuis la Restauration jusqu'en 1848; la république le reprit, le second empire le conserva, et il est resté en usage sous le gouvernement de la république actuelle. B.

DÉCRÉTALES, *Epistolæ decretales*, lettres écrites par les papes des premiers siècles de l'Église, et contenant la solution de certaines questions de discipline et d'administration ecclésiastique. On les a introduites dans le recueil du droit canon. La première collection, due au moine Denys le Petit, vers 550, comprend, outre les rescrits des pontifes depuis Sirice jusqu'à Anastase II, les canons dits apostoliques et ceux des conciles, et est connue sous le nom de *Code de canons*. Elle fut adoptée en France sous Charlemagne, et forma le droit commun pour la discipline. Vers 800, Riculfe, archevêque de Mayence, répandit en Allemagne, en France et en Italie, une deuxième collection plus volumineuse, portant le nom d'Isidore Mercator, évêque de Badajoz, mais en partie supposée par le diacre Benoît Lévita. Ces *fausses décrétales*, favorables au pouvoir pontifical et aux évêques contre leurs métropolitains, furent généralement adoptées, grâce à l'ignorance des temps; Nicolas I^er^, 860, les imposa à la France malgré l'opposition d'Hincmar. En 1151, un bénédictin de Bologne, Gratien, réunit les décrétales d'Isidore et celles que les papes y avaient ajoutées de leur main. Son recueil, intitulé : *Concordantia discordantium canonum*, est appelé, dans le droit canonique, le *Décret*, et acquit une grande autorité. Les papes continuèrent à faire des décrétales; le 3^e^ général des dominicains, Raymond de Peñafort, en fit, en 1234, un recueil en 5 livres, nommé les *Décrétales de Grégoire IX* ou *Extra*, c.-à-d. en dehors du décret de Gratien, et Boniface VIII ajouta, en 1298, un 6^e^ livre à l'œuvre de 1234; c'est le *Sexte*, que Philippe IV défendit d'introduire dans les écoles et les tribunaux. Il fut pourtant enseigné et commenté par les docteurs de Paris. Deux recueils furent encore publiés; l'un, contenant les lettres de Clément V : ce sont les *Clémentines* ou les *Extravagantes* de Clément V (c.-à-d. restées en dehors du code principal de l'Église); l'autre, appelé les *Extravagantes communes*, contient les décrétales des papes depuis Urbain IV jusqu'à Sixte IV. La doctrine des décrétales peut se résumer ainsi : « Le pape peut autoriser la tenue des conciles; il est en définitive le seul juge des évêques; il a seul le droit de les transférer d'un siège à un autre et d'ériger de nouveaux évêchés; il peut réformer les décisions rendues par un tribunal, soit ecclésiastique, soit civil, en quelque cause que ce soit. » A. G.

DECUMANE (PORTE), située au fond d'un camp romain.

DECUMATES (CHAMPS), *Decumates agri*, c.-à-d. payant l'impôt du *dixième*. Les Romains appelaient ainsi une portion de la Germanie, abandonnée, dès le I^er^ siècle de l'ère chrétienne, par les hordes barbares, et occupée soit par des colons envoyés de la Gaule, soit par des vétérans de l'armée. La partie de ce pays située au N. du Danube dépendait de la Vindélicie ou Rétie II^e^; celle à l'E. du Rhin se rattachait aux prov. de Germanie supérieure et de Germanie inférieure. Les Champs Décumates étaient protégés par une ligne de fortifications qui allaient de l'embouchure du Mein au coude formé par le Danube à Ratisbonne (*Regina Castra*). (*V.* DIABLE [MUR DU].) Au III^e^ et au IV^e^ siècle, les Barbares les envahirent; les Francs occupèrent le N., et les Alamans le S.

DECURIE, *decuria*, la 10^e^ partie d'un centurie dans l'organisation primitive du peuple romain.

DÉCURIE, subdivision de la milice romaine. Le mot n'exprima pas toujours un nombre précis de 10 hommes.

DECURION, *decurio*, chef d'un escadron de cavalerie légionnaire de 32 hommes. Il en était en même temps l'officier instructeur, et veillait à sa bonne tenue. Il avait 3 chevaux.

DÉCURION, chef d'une décurie de citoyens dans l'organisation primitive de Rome; — chef d'une décurie d'esclaves. — L'ordre des décurions était, dans les cités provinciales, l'image du sénat de Rome et on n'y admettait que les personnes les plus riches et les plus notables. Ce sénat municipal délibérait sur les intérêts locaux et recevait les appels des juges municipaux. Pour être décurion, il fallait posséder un cens de 100,000 sesterces (24,000 fr.) en biens-fonds. Cet ordre était recruté par un magistrat faisant les fonctions de censeur, *duumvir quinquennalis*. (*V. ces mots.*) Les décurions et les membres de leurs familles portèrent le titre d'honorables (*laudabiles*).
G. L.-G.

DECURSIO, course processionnelle que, du temps de la république romaine, l'armée faisait autour du bûcher d'un général mort dans l'exercice de son commandement. On l'accomplissait avant l'inflammation du bûcher, sur lequel les assistants jetaient, en signe de douleur, une foule d'objets qui leur étaient chers. Sous les empereurs, généraux perpétuels de la république, la decursio ne fut plus guère pratiquée que pour eux, et pour des femmes de la famille impériale. Les

bas-reliefs de la colonne Antonine (*V. ce mot*) présentent sur 2 faces une *decursio* solennelle faite lors de la mort d'Antonin le Pieux au Champ de Mars. C. D—Y et G. L.-G.

DEDALE, né à Athènes, petit-fils d'Érechthée, habile architecte, et inventeur, selon la fable, des mâts, des voiles, de la scie, de la hache, du vilebrequin, du niveau, etc. Ayant tué par jalousie de métier son neveu Talus, il fut exilé par l'Aréopage, et alla construire le Labyrinthe pour Minos, roi de Crète. Minos voulant l'y retenir, il fabriqua des ailes de cire et de plumes pour lui-même et pour son fils, l'imprudent Icare (*V. ce mot*), arriva en Italie, près de Cumes, puis en Sicile, chez le roi Cocalus, qui le défendit contre Minos. Là, comme en Italie, il bâtit plusieurs monuments; il semble cependant avoir été prisonnier des Barbares de cette île, et même avoir été tué par Cocalus. Socrate, qui fut d'abord statuaire, prétendait descendre de Dédale. Dédale est un personnage mythique; les anciens attribuaient à Dédale ou aux Dédalides les œuvres d'art très archaïques et d'origine inconnue. — L'antiquité parlait aussi d'un Dédale de Sicyone, célèbre par le trophée qu'il avait fait à Olympie pour les Éléens vainqueurs des Lacédémoniens, et d'un Dédale de Bithynie, fameux par un Jupiter Stratius. A. G. et S. Re.

DEDÉAGATCH, port de la Turquie d'Europe (prov. d'Andrinople), à l'O. de l'embouchure de la Maritza, et à l'extrémité d'un chemin de fer venant d'Andrinople par Kouléli-Bourgas.

DEDICACE, *dedicatio,* consécration d'un temple, d'un autel, d'un théâtre ou d'un amphithéâtre, dans l'anc. Rome. — *Dédicace d'un temple.* Elle devait être faite par un magistrat, assisté des collèges sacerdotaux : originairement, c'était l'un des consuls; ils tiraient au sort entre eux à qui aurait cet honneur. L'an 259, le choix fut remis aux comices par tribus. Ils élisaient deux citoyens, qui, sous le titre de *duumvirs,* avaient rang de grands magistrats pour ce jour-là seulement. Cependant un seul faisait la dédicace : il convoquait le peuple à l'avance, et, au jour marqué, se rendait processionnellement au temple à dédier. Là il posait la main droite sur l'un des jambages du temple, et, se tournant vers la foule, prononçait à haute voix une formule de dédicace que le grand pontife lui disait en la lisant dans un rituel, et qu'il répétait mot par mot. La dédicace était suivie de repas et de jeux publics, aux frais du dédicateur, qui faisait graver son nom et sa qualité sur la façade du temple. — *La dédicace d'un autel* se faisait avec les mêmes cérémonies religieuses, mais n'était suivie ni de festins ni de jeux. — La *dédicace d'un théâtre* ou *d'un amphithéâtre* n'entraînait aucune cérémonie religieuse; elle consistait à l'ouvrir au peuple en donnant, dans le monument, des jeux de la nature de ceux pour lesquels il avait été fait. C'était ordinairement le fondateur du monument qui en faisait la dédicace; souvent, par surcroît de magnificence, il donnait aussi toutes les espèces de jeux publics dans leurs édifices spéciaux. C. D—Y.

DÉDICACE. Le christianisme hérita de l'usage païen et juif des dédicaces; les églises sont placées sous l'invocation d'un saint. L'institution de la cérémonie est attribuée au pape St Evariste. Une église qui va être dédiée n'a ni tapisseries, ni ornements; les fidèles n'y sont pas admis; le prêtre célébrant, accompagné du clergé, se rend à la porte principale, et fait le tour de l'édifice en commençant par la droite. Après avoir aspergé les murs extérieurs, il entre dans l'église, bénit l'autel, puis les murs intérieurs, et quand l'autel a été paré, y célèbre la messe. Dans l'Occident, la fête de la Dédicace générale des églises a lieu d'ordinaire le deuxième dimanche de novembre.

DEDITICE, *dediticius,* ennemi qui, après avoir combattu contre les armées romaines, s'était rendu à discrétion. Il conservait sa liberté, mais devait rester soumis à Rome.

DÉDITICE, affranchi d'une catégorie inférieure, dont l'institution fut faite l'an 775 de Rome, par la loi Ælia Sentia. Les esclaves marqués, ou qui s'étaient avoués criminels à la torture, ou qui avaient été gladiateurs ou bestiaires, devenaient déditices, si on les affranchissait; comme tels, ils restaient étrangers, n'avaient aucun des droits de citoyen que donnait l'affranchissement, et devaient habiter au moins à 100 milles de Rome (149 kil.); celui qui enfreignait cette défense pouvait être saisi et vendu de nouveau comme esclave. On avait cessé depuis bien longtemps d'observer cette distinction, lorsque Justinien l'abolit par humanité. C. D—Y.

DEDREUX (Alfred), peintre de genre et d'histoire, né à Paris en 1812, m. en 1860, élève de Léon Cogniet, se fit une réputation méritée par son talent à peindre les chevaux. Un *Intérieur d'écurie,* et un *Jeune Poulain sautant un fossé,* furent son début au salon de 1831. On vit de lui aux expositions suivantes une foule de courses, de chasses, de meutes, etc. Comme peintre de genre, on lui doit *Riche et Pauvre, Chien et Chat, le Déjeuner trop chaud, la Châtelaine, la Vie intime.* Il aborda la peinture d'histoire dans le *Martyre de St Hippolyte,* la *Bataille de Baugé,* la *Chasse au vol sous Charles VII.* Enfin, on lui doit les portraits équestres du duc d'Orléans et de Napoléon III.

DEDUCTOR, client qui, chez les anc. Romains, faisait habituellement cortège à son patron, lorsqu'il descendait au Forum et allait par la ville. C. D—Y.

DEE (John), astrologue, fils d'un marchand de vin de Londres, né en 1527, m. en 1607, s'associa avec un autre intrigant, Édouard Kelly, pour exploiter la crédulité publique. Il prétendait être en communication avec les esprits malins. Il s'introduisit auprès de la reine Élisabeth, de l'empereur Rodolphe II, et d'Étienne, roi de Hongrie, et passa sa vieillesse dans la misère, après avoir joui d'une certaine faveur. Ses écrits ont été publiés par Méric Casaubon, Lond., 1659, in-fol. — Son fils, Arthur, né en 1579, m. en 1651, médecin de Charles Ier, s'adonna aussi aux rêveries de la pierre philosophale.

DEE, anc. *Seteia* ou *Deva,* fl. d'Angleterre, formé, dans le comté de Merioneth (Galles), par la réunion de deux torrents; cours de 130 kil. de l'O. à l'E. et du S. au N., par la vallée de Llangollen, les comtés de Denbigh et de Chester et la ville de Chester, au-dessous de laquelle il se jette dans la mer d'Irlande par un estuaire de 22 kil. sur 6, encombré de bancs de sable. Son embouchure canalisée porte le nom de Channel.

DEE, *Desana,* fl. d'Écosse, se jetant dans la mer du Nord à Aberdeen, après un cours de 130 kil., par Ballater, Aboyne, etc. Pêche abondante de saumons. — riv. d'Ecosse, affl. du golfe de Solway à Kirkudbright. Cours de 65 kil.

DEERNESS, vge d'Écosse (Shetland), dans l'île de Pomona, près du cap de son nom, et sur le beau havre de Deer-Sound; 700 hab.

DEES, v. des États autrichiens (Transylvanie), au confluent de deux bras du Szamos; 5,832 hab. Ch.-l. du comitat de Szolnok-intérieur. Mines considérables de sel.

DÉESSES, divinités du sexe féminin qu'adorait le paganisme. En Orient, les principales étaient Isis en Egypte, Astarté, Atergatis et Dercéto chez les tribus chananéennes, Mylytta en Babylonie. Les Grecs eurent une multitude de déesses de tout rang, célestes, terrestres, marines et infernales. Ils reconnaissaient 6 *grandes déesses :* Junon, Vesta ou Cybèle, Minerve, Cérès, Diane et Vénus (les Messéniens ajoutaient Proserpine). Les Romains eurent, de plus, des déesses allégoriques, Vertus, Passions, Douleurs, etc., telles que la Bonne Foi, la Victoire, la Concorde, la Peur, la Fièvre, la Fortune, etc. Les anciens nommaient *déesses mères* les divinités qui présidaient aux fruits de la terre (Cérès, Pomone, etc.), et que l'on représentait avec une corne d'abondance, ou portant des couronnes de fleurs, des corbeilles de fruits. B.

DEFAUCONPRET (Aug.-J.-B.), littérateur, né à Lille en 1767, m. en 1843. Après avoir été notaire à Paris, il alla se fixer à Londres, où il publia divers tableaux de mœurs anglaises : *Une Année à Londres, Londres en 1819, Londres en 1824,* etc., et quelques romans historiques : *Wat-Tyler,* 1825; *Masaniello,* 1827, etc. Mais il est surtout connu par ses nombreuses traductions, généralement exactes, de Walter Scott, Fenimore Cooper, Marryat, Washington Irving, lady Morgan, miss Edgeworth, etc.

DEFENDERS, association politique secrète, formée dans le N. de l'Irlande, après la victoire de Guillaume III sur Jacques II près des bords de la Boyne, 1690, entre les presbytériens et les catholiques, afin de défendre leurs libertés civiles et religieuses, et d'arriver à l'affranchissement du pays. Les *defenders* étaient les adversaires des *orangistes,* partisans du pouvoir anglais. Ils jouèrent un rôle important dans les insurrections de 1797, 1798 et 1803. Quoique leur nom ait disparu, on retrouve leur esprit dans l'*association de justice,* qui soutint Daniel O'Connell, et dans le parti actuel des *nationalistes* irlandais. B.

DEFENESTRATION DE PRAGUE. On donne ce nom, dans l'histoire de Bohême, à deux actes de violence commis dans la ville de Prague : en 1418, au début de la guerre des Hussites, le peuple jeta par les fenêtres du château les ministres de Wenceslas. La seconde défénestration de Prague donna le signal de la guerre de Trente ans. Le comte de Thurn, à la tête des mécontents, envahit le château du Hradschin à Prague, et fit jeter par les fenêtres les gouverneurs impériaux Slavata et Martinitz, ainsi que leur secrétaire Fabricius, 23 mai 1618. Les trois victimes en furent quittes pour quelques contusions : deux colonnes de pierre marquent encore maintenant le lieu de leur chute. B.

DEFENSE NATIONALE (Gouvernement de la). On donne ce nom à la commission de gouvernement provisoire qui prit en main l'administration de la France envahie par

les Allemands et dirigea la résistance, depuis le 4 sept. 1870 jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale à Bordeaux, en fév. 1871. (*V.* FRANCE.)

DÉFENSEUR, nom donné, en Algérie et dans les colonies françaises, aux personnes autorisées à plaider devant les tribunaux, en l'absence ou à la place des avocats.

DÉFENSEUR DE LA CITÉ, *defensor civitatis*, magistrat municipal qui, à la fin de l'Empire, prend la place des duumvirs (*V. ce mot.*) Il était nommé par la curie au corps municipal ainsi que par l'évêque et les clercs sous les empereurs chrétiens, pour 5 ans avant Justinien, pour 2 ans après. (*V.* la Novelle, XV, *de Defensoribus.*) C'était la première des dignités municipales, qui ne pouvait être obtenue que par les premiers citoyens et après l'exercice de toutes les autres magistratures. Le défenseur avait à la fois l'autorité administrative et judiciaire, était chargé du recouvrement des impôts, de la confection des actes, connaissait des délits ordinaires et des causes civiles d'une importance inférieure à 50 *aurei*, puis à 300 (4,500 fr.) après Justinien. Son devoir principal était de défendre les intérêts municipaux et privés contre les abus de pouvoir des fonctionnaires de l'État (*officialium insolentia et judicum procacitas*). Pour cela, il contrôlait les rôles des impôts, assistait aux jugements du gouverneur de la province, correspondait directement avec l'empereur. La grande autorité de l'évêque affaiblit peu à peu l'autorité du *defensor*, sans que l'évêque ait réuni deux pouvoirs.

Fustel de Coulanges, *des Instit. de l'anc. France*, p. 593 et suiv.

G. L.-G.

DÉFENSEUR OFFICIEUX, nom donné, pendant la Terreur, aux citoyens qui remplissaient auprès des tribunaux les fonctions des avocats, dont l'ordre avait été supprimé.

DEFERMON DES CHAPELIÈRES (JOSEPH), né à Rennes vers 1756, m. en 1831. Procureur au parlement de Bretagne, partisan des idées de réforme, député du tiers aux états de 1789, il demanda, l'année suivante, la suppression des parlements, et les droits de citoyen pour les noirs, nés libres. A la Convention, il se rangea parmi les Girondins, vota, dans le procès de Louis XVI, pour la détention et le bannissement à la paix, pour l'appel au peuple et le sursis, prit la défense des proscrits du 31 mai, et fut obligé de fuir sous l'inculpation de fédéralisme. Rentré à l'Assemblée après le 9 thermidor, il s'associa à la réaction, montra néanmoins ses sentiments républicains lors du 13 vendémiaire, fut membre du conseil des Cinq-Cents, commissaire de la trésorerie en 1797, conseiller d'État après le 18 brumaire, directeur général de la dette publique et ministre d'État sous l'Empire, et n'abandonna point dans le malheur la cause impériale qu'il avait embrassée. En 1815, il demanda que Napoléon II fût proclamé. Proscrit par Louis XVIII, il se retira à Bruxelles, et ne revint en France qu'en 1822. Depuis cette époque, il vécut éloigné des affaires. B.

DEFFAND (MARQUISE DU). *V.* DU DEFFAND.

DEFOË (DANIEL). *V.* FOË (DE).

DEFORIS (JEAN-PIERRE), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Montbrison en 1732, exécuté à Paris en 1794, travailla à la publication des *Conciles des Gaules*, et à l'édit. de Bossuet commencée par Lequeux. Il publia le premier les sermons de l'évêque de Meaux, mais il eut la malencontreuse idée de les remanier et de les compléter. Ses principaux écrits sont : *Réfutation de l'*Émile *de J.-J. Rousseau*, Paris, 1762, dont une partie est l'œuvre d'un oratorien nommé André; *Réponse à la lettre de J.-J. Rousseau à M. de Beaumont*, 1764, 2 vol., *Importance et obligations de la vie monastique*, 1768, 2 vol., etc. Deforis est souvent lourd et diffus, mais ses recherches sont solides et profondes.

DEFRANCE (JEAN-MARIE-ANTOINE, COMTE), général, né à Vassy (Haute-Marne) en 1771, m. en 1835. Il fit ses premières armes à Saint-Domingue, servit aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, s'illustra à la bataille de Zurich, 1799, et à Wagram, 1809, servit dans le corps de Murat pendant la campagne de Russie, se couvrit de gloire à Montmirail à la tête des gardes d'honneur, commanda la 1re division militaire, de 1819 à 1822, et fut écuyer de Louis XVIII et de Charles X. B.

DEFTERDAR, c.-à-d., en persan, *qui garde le rôle;* grand officier de la Perse et de la Turquie, celui qui tient les rôles de la milice et des revenus de l'État. Ce fonctionnaire important, espèce de ministre ou surintendant des finances, siégeait dans le Divan, disposait de tous les reveuus de l'empire, recevait les comptes des divers agents, et publiait des firmans en son nom privé, sans en référer au grand vizir. Ses fonctions sont auj. remplies, en Perse comme en Turquie, par le ministre des finances.

DE GEER. *V.* GEER (DE).

DEGENFELD (FAMILLE DE), maison noble d'Allemagne, originaire de la Suisse, et tirant son nom du château de Degenfeld (Wurtemberg). L'homme le plus remarquable qu'elle a produit est CHRISTOPHE-MARTIN; il prit part à la guerre de Trente ans sous les ordres de Wallenstein, de Tilly, de Spinola et de Gustave-Adolphe, combattit ensuite pour Louis XIII, pour Venise contre le pape Urbain VIII et contre les Turcs, et mourut en 1653. Sa fille, MARIE-SUZANNE-LOUISE, comtesse de Degenfeld, m. en 1677, fut la favorite et ensuite l'épouse morganatique de l'électeur palatin Charles-Louis.

DE GERANDO. *V.* GÉRANDO.

DEGGENDORF ou **DECKENDORF,** v. de Bavière (basse Bavière), sur la rive g. du Danube; 6,760 hab. Brasseries, distilleries.

DEGGINGEN, brg (Wurtemberg), près de Geislingen; 1,773 hab. Émigration annuelle de maçons et de plâtriers, qui, rentrés chez eux l'hiver, fabriquent des fuseaux et des paniers.

DEGO, brg du roy. d'Italie, prov. et à 52 kil. N.-O. de Gênes, sur la rive g. de la Bormida; victoire de Bonaparte sur les Autrichiens et les Piémontais, 15 avril 1796; 2,060 hab.

DÉGRADATION, peine qui consiste dans la privation d'un grade, d'une dignité, d'un rang. Au moyen âge, le chevalier félon était solennellement dégradé. Autrefois aussi il y eut, pour le noble condamné à mort ou à une peine infamante, une dégradation de noblesse, frappant en même temps ses descendants. Avant 1789, tout magistrat condamné subissait une dégradation publique; tout prêtre condamné à mort était dégradé par un évêque, avant d'être livré au bras séculier. Aujourd'hui, il y a encore la dégradation des membres de la Légion d'honneur prononcée par les tribunaux, lorsqu'ils sont condamnés à une peine afflictive. (*V. les art. suivants.*)

DÉGRADATION CIVIQUE, peine infamante qui consiste : 1° dans l'exclusion de toutes fonctions et emplois publics; 2° dans la privation des droits de vote, d'élection, d'éligibilité, de port d'armes; 3° dans l'incapacité d'être juré, expert, témoin dans les actes publics et en justice, tuteur (si ce n'est de ses propres enfants, mais par consentement de la famille); 4° dans la privation du droit de servir dans l'armée, de tenir école ou d'enseigner. La dégradation civique est appliquée aux fonctionnaires convaincus de forfaiture, aux parjures en matière civile, et résulte nécessairement des condamnations aux travaux forcés et à la réclusion pour lesquels elle a remplacé la peine de la mort civile. B.

DÉGRADATION MILITAIRE, flétrissure infligée à tout membre de l'armée condamné pour un crime qui entraîne une peine infamante. Elle consiste dans l'arrachement des épaulettes, boutons, chevrons, etc., l'enlèvement du ceinturon par-dessous les pieds, et dans l'incapacité de reprendre du service. Ce sont à peu près les mêmes formes en Angleterre, en Prusse et en Autriche qu'en France. Chez les Russes, un officier peut être condamné à servir comme un simple soldat, avec ou sans perte de la noblesse, avec ou sans espoir de réhabilitation. On trouve, dans l'antiquité, quelques exemples de dégradation en masse : ainsi, pendant la guerre de Pyrrhus, les Romains condamnèrent les cavaliers à servir comme fantassins, et ceux-ci comme goujats ou valets. B.

DÉGRADATION DE CHEVALERIE. Elle avait lieu au moyen âge, toujours après une condamnation, comme la dégradation ecclésiastique, pour ne pas livrer au bourreau une personne noble ou sacrée. La dégradation de chevalerie avait lieu en présence des juges et de 20 ou 30 chevaliers assemblés par le roi d'armes, et siégeant avec lui sur un échafaud en plein air. Le condamné, armé de toutes pièces, se plaçait devant eux, sur un autre échafaud. Le roi d'armes lui reprochait le crime qui avait motivé sa condamnation; puis 12 prêtres en surplis, rangés près du coupable, entonnaient les vigiles des morts, et à la fin de chaque psaume, un héraut d'armes lui enlevait une partie de son armure. Quand on arrivait à l'écu, on le brisait à coups de marteau. Aussitôt que le criminel était dépouillé, le roi d'armes montait près de lui, et lui versait de l'eau chaude sur la tête comme pour en faire disparaître toute trace de chevalerie. Les juges et les prêtres se rendaient ensuite à l'église. On chantait l'office des morts, pendant que l'on descendait le dégradé de son échafaud, qu'on l'étendait sur une civière, qu'on jetait sur lui un drap mortuaire, et que le bourreau s'emparait de sa personne.

DÉGRADATION ECCLÉSIASTIQUE. Le condamné, revêtu des insignes de son rang, et un livre entre les mains, comme s'il allait officier, était amené devant l'évêque assisté de son clergé. L'évêque lui ôtait son livre, lui enlevait son costume pièce à pièce, lui faisait raser la tête, pour effacer toute trace de tonsure. Le dégradé était ensuite livré au bras séculier. Il fallait, pour dégrader un diacre, un conseil de trois évêques; de 6 pour un prêtre; de 12 au moins pour un évêque. Les derniers exemples de dégradation solennelle sont du règne de

Louis XIII, en 1607 et 1615; cet usage tomba ensuite en désuétude.

DÉGRADATION JUDICIAIRE, infligée aux juges prévaricateurs. Elle consistait à dépouiller le condamné, en pleine audience de parlement, de sa toge magistrale, et, dans cette position, à lui lire son arrêt de condamnation. On a encore de ces exemples de dégradation sous le règne de Louis XIV.

DEGRÉ, la 360e partie d'une circonférence. La latitude et la longitude des lieux terrestres s'évaluent en degrés. La terre étant aplatie vers les pôles, et, par conséquent, n'étant pas parfaitement sphérique, un méridien n'est pas exactement circulaire, et le degré terrestre ne peut en être exactement la 360e partie; il est l'espace qu'il faut parcourir sur ce méridien pour que la position de la verticale ait varié d'un degré, et les degrés sont d'autant plus grands qu'on s'écarte plus de l'équateur. Les marins divisent le degré en 20 lieues marines. Avant l'adoption du système métrique, la lieue terrestre de France était de 25 au degré. On compte auj. 111 kil. 111 m. au degré.

DEGRÉS, grades conférés dans les universités ou les facultés. Autrefois, en France, les degrés étaient ceux de *bachelier, licencié* et *docteur;* les mêmes grades sont conférés auj., excepté pour la médecine, où l'on ne confère que le grade de docteur. Ces grades existent dans presque toutes les universités étrangères. (*V.* UNIVERSITÉ.) On a conservé en Angleterre le titre de *maître ès arts*, donné autrefois dans les universités françaises aux docteurs de la faculté des arts.

DEGUERLE (JEAN-NIC.-MARIE), littérateur, né à Issoudun en 1768, m. en 1824, descendait d'une famille irlandaise venue en France avec Jacques II. Il fut incarcéré pendant la Révolution, à cause de son dévouement à l'ancien régime; il devint plus tard professeur de grammaire générale à l'École centrale d'Anvers, de belles-lettres au collège de Compiègne, de rhétorique au Prytanée français (École militaire) et au lycée Bonaparte, de littérature française à la faculté des lettres de Paris, et censeur des études au lycée Impérial (lycée Louis-le-Grand). On a de lui: *Éloges des perruques* (sous le pseudonyme d'Akerlio), 1799; *la Guerre civile*, poème imité librement de Pétrone, 1799; des poésies diverses; une médiocre trad. en prose de l'*Enéide*, 1825, 2 vol.

DE GUIGNES. *V.* GUIGNES (DE).

DEHEQUE (FÉLIX-DÉSIRÉ), helléniste, né à Paris en 1794, m. en 1870, élève de l'École normale, renonça de bonne heure à l'enseignement. Il a publié: *Dictionnaire grec moderne et français*, 1825; *la Cassandre de Lycophron*, texte et traduction, 1833; *Poésies de Christopoulos*, 1831; *Poésies cypriques d'Andreadis*, 1837. Ces travaux le firent nommer en 1859 membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

DEHLI. *V.* DELHI.

DEHODENCQ (EDME-ALEXIS-ALFRED), peintre français, né à Paris en 1822, m. en 1882. Il suivit les leçons de Léon Cogniet et voyagea en Espagne et en Afrique. Il débuta, au Salon de 1844, par une *Ste Cécile en adoration, le Doute*, 1845; *St Étienne traîné au supplice*, 1846; *la Visitation*, 1847; *le Christ au tombeau, le Camoëns*, 1848; *Virginie retrouvée morte sur la plage*, 1849; *Courses de taureaux en Espagne*, 1851, au musée du Luxembourg; *Bohémiens et Bohémiennes au retour d'une fête en Andalousie*, 1853; *Concert juif chez un caïd marocain*, 1855; *Exécution d'une juive au Maroc, Mariée juive à Tanger*, 1861; *Christophe Colomb arrivant au couvent de la Rabida*, 1864; *la Bonne Aventure*, 1865; *la Justice du pacha, Ruth et Noëmie;* le *Supplice des voleurs au Maroc*, 1867; *Arrestation de Charlotte Corday, Portrait de M. Th. de Banville*, 1868; *Fête juive de Tanger*, 1870; *Othello*, 1873; *Enfants arabes jouant avec une tortue*, 1874; *le Liseur*, 1875; *le Conteur marocain*, 1877; *Bacchus*, 1878. Il obtint 2 médailles de 3e classe, en 1846 et 1853; une 1re médaille en 1865, et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1870.

DEIDAMIE, fille de Lycomède, roi de Scyros, fut aimée d'Achille, caché à la cour sous des habits de femme, et eut de lui Pyrrhus ou Néoptolème. (*V.* le poème de Stace, *l'Achilléide*.)

DEI GRATIA, c.-à-d. *par la grâce de Dieu*, formule en usage dans les diplômes royaux depuis Pépin le Bref, et dont les seigneurs se sont également servis. C'est seulement à partir du XVe siècle qu'elle fut réservée au souverain, comme marque d'indépendance absolue. Défense fut faite par Charles VII au comte d'Armagnac, en 1442, de s'appeler comte *par la grâce de Dieu;* en 1449, le duc de Bourgogne dut déclarer que l'emploi de cette formule ne portait pas préjudice à la suzeraineté du roi sur son duché; en 1463, Louis XI interdit au duc de Bretagne, François II, de l'employer désormais. B.

DÉION, fils d'Éole et d'Énarète, était roi de la Phocide. Il épousa Diomède, dont il eut Astéropée, Actos, Céphale, etc.

DÉIONÉE, femme d'Ixion, fut assassinée par lui.

DEIPHILE, fille du roi Adraste et d'Amphitrée, épousa Tydée et fut mère de Diomède.

DÉIPHOBE, fils de Priam et d'Hécube, et époux d'Hélène après la mort de Pâris, fut tué par Ménélas. (*V.* Virgile, *Enéide*, II.)

DÉIPHOBÉE, sibylle de Cumes, aimée d'Apollon, lui demanda de vivre autant d'années qu'elle tenait de grains de sable dans la main, mais oublia de demander en même temps la conservation de la jeunesse. Elle avait 700 ans quand elle guida Énée aux enfers, et en vécut encore 300. Suivant Servius, ce fut elle qui vendit à Tarquin les livres sibyllins.

DEIPNON, principal repas des anc. Grecs; il se prenait d'ordinaire vers le coucher du soleil, et était fort simple. Quand il était achevé, on faisait une libation de vin pur, on entonnait un hymne; puis venait le *Symposion*. (*V. ce mot.*)

DÉIPNOSOPHISTES, nom donné par les anc. Grecs aux hommes instruits qui avaient l'habitude de converser à table sur des sujets savants. Un livre d'Athénée nous apprend les usages reçus dans les repas et les sujets de conversation qu'on y abordait. (*V.* ATHÉNÉE.)

DÉIPYLE, un des compagnons de Diomède au siège de Troie. — fils que Jason eut d'Hypsipyle dans l'île de Lemnos.

DEIR-EL-KAMR. *V.* DAIR-EL-KAMAR.

DEIRA OU **DAIRA**, de l'arabe *dar*, entourer, nom des colonies militaires formées au XVIe siècle par les Turcs dans les États Barbaresques, avec des éléments indigènes. Les tribus qui acceptaient ainsi une portion de la terre conquise recevaient les instruments de travail, des armes, des chevaux, et devaient le service militaire. Les Français ont trouvé cette organisation encore persistante, et l'ont maintenue; bien des *Douairs* (pluriel de *deïra*) leur rendent d'importants services.

DEIRA OU **DEIRIE**, petit royaume fondé au VIe siècle par les Angles, en Angleterre, et qui, réuni à celui de Bernicie, forma le royaume de Northumberland, en 590.

DEIROUT, brg de la basse Égypte, sur le bras O. du Nil, à 22 kil. S. de Rosette.

DÉISME, système religieux qui consiste à admettre l'existence de Dieu, mais à rejeter toute révélation et tout culte extérieur.

DEISTER, chaîne de collines boisées qui s'étend entre le Weser et la Leine, dans le S.-O. de la prov. de Hanovre (Prusse); point culminant: le Hœbel (400 m.). Mines de houille, carrières de grès et salines.

DÉJANIRE, fille d'Œnée, roi de Calydon. Fiancée à Achéloüs, elle ne fut unie à Hercule qu'après la défaite du dieu-fleuve par ce héros. Le centaure Nessus, qui voulut l'enlever, fut frappé par Hercule d'une flèche empoisonnée; mais il remit, avant de mourir, à Déjanire, une tunique imprégnée de son sang, l'assurant que son époux lui serait fidèle s'il s'en revêtait. Quand Hercule s'attacha à Iole, fille d'Euryte, roi d'Œchalie, Déjanire, dans l'espoir de le ramener, lui fit prendre la tunique: le héros s'étant brûlé sur l'Œta pour se soustraire aux douleurs qu'il ressentit sur-le-champ, elle se tua de désespoir. Son fils Hyllus fut le second chef des Héraclides. Sophocle a composé une tragédie des *Trachiniennes*, où Déjanire est mise en scène, et Sénèque une tragédie d'*Hercule au mont Œta*. L'*Enlèvement de Déjanire*, un des plus beaux tableaux du Guide, est à Paris, et a été gravé par Bervic. B.

DEJAURE (JEAN-ÉLIE-BEDENC), littérateur, né en 1761, m. en 1799, a laissé un *Éloge de J.-J. Rousseau*, 1792, plusieurs comédies auj. oubliées, et des opéras que la musique a rendus célèbres, tels que *Lodoïska, Astyanax*, musique de Kreutzer; *la Dot de Suzette*, musique de Boieldieu; *Montano et Stéphanie*, musique de Berton.

DÉJAZET (PAULINE-VIRGINIE), artiste dramatique, née à Paris en 1797, m. en 1875, débuta dès l'âge de 5 ans au théâtre des Capucines. Ce théâtre ayant été démoli, elle entra au théâtre des Jeunes Élèves, qui disparut à son tour en 1807, puis au Vaudeville, où elle joua le rôle de la fée Nabotte dans *la Belle au Bois dormant*. En 1817, elle alla jouer en province l'emploi des soubrettes, revint à Paris et entra au théâtre du Gymnase, en 1821. En 1828, elle passa au théâtre des Nouveautés, où elle fit sa spécialité des rôles travestis. C'est au Palais-Royal que, de 1831 à 1844, elle remporta ses plus grands succès; on distingue, parmi ses créations: *Frétillon, le Philtre champenois, Indiana et Charlemagne, la Marquise de Prétintailles, Vert-Vert, la Fille de Dominique, les Chansons de Béranger, le Vicomte de Létorières, les Premières Armes de Richelieu.* Engagée aux Variétés, Déjazet y joua *Gentil-Bernard, le Moulin à paroles*, et *le Marquis de Lauzun*. En 1847, elle alla jouer en province et à l'étranger, et, lorsqu'elle rentra au Vaudeville, elle créa *la Douairière de Brionne*. En 1859, elle obtint le

privilège du théâtre des Folies-Nouvelles, qui prit alors son nom, où elle contribua au succès de nouvelles pièces, écrites pour elle par M. V. Sardou, *M. Garat*, et *les Prés-Saint-Gervais*. En 1869, le goût des voyages la reprit, et, depuis cette époque, elle ne parut plus que rarement sur les scènes parisiennes.

DEJEAN (JEAN-FRANÇ.-AIMÉ, COMTE), né à Castelnaudary en 1749, m. à Paris en 1824. Élève des jésuites, il entra à l'école du génie de Mézières, fut commandant du génie à l'armée du Nord sous Pichegru en 1793, parvint au grade de général de division, résida à Gênes comme ministre extraordinaire sous le Consulat, reçut la mission d'organiser la république ligurienne, fut, de 1802 à 1810, directeur de l'administration de la guerre, puis sénateur, comte, trésorier de la Légion d'honneur, inspecteur général du génie, présida la commission qui jugea Malet en 1812, et se rallia au gouvernement de la Restauration, qui le fit pair de France. On a de lui quelques opuscules sur l'économie rurale et politique. B.

DEJEAN (PIERRE-FRANÇ.-MARIE-AUGUSTE), fils du précédent, né en 1780 à Amiens, m. en 1845. Il servit avec distinction en Espagne, fut général de brigade à 30 ans, fit la campagne de Russie, obtint le grade de général de division en 1813, combattit à Waterloo comme aide de camp de l'empereur, fut exilé par la Restauration de 1815 à 1819, hérita de la pairie en 1824, mais ne reprit du service qu'en 1830, et participa à l'expédition d'Anvers. On a de lui des *Observations sur l'ordonnance de 1829*, relative à la cavalerie, Paris, 1838. Ami d'enfance de Duméril, il s'occupa toujours d'histoire naturelle, et fit une collection très complète d'insectes, dont il donna le *Catalogue*, 1821 et 1833. Il a publié avec Latreille une *Iconographie des coléoptères d'Europe*, 1822, inachevée; avec Boisduval et Aubé, l'*Histoire naturelle et Iconographie des coléoptères*, 1829 et années suiv. — Son fils, NAPOLÉON-AIMÉ, né en 1804, fut, sous Louis-Philippe, préfet de l'Aude et du Puy-de-Dôme, 1830-36, conseiller d'État, directeur général de la police en 1839, député de Castelnaudary, et directeur des postes en 1847. B.

DEJEUNER. *V.* REPAS.

DEJOCÈS, roi des Mèdes, était juge d'un canton, quand son équité reconnue le fit appeler au trône, 733-690 av. J.-C. On lui attribue la fondation d'Ecbatane, qu'il entoura de 7 enceintes concentriques, et la réunion de toutes les tribus de la Médie en un seul peuple. Son histoire est entièrement légendaire.

DÉJOTARUS, tétrarque, puis roi de Galatie, fut dépouillé de ses États par Mithridate, et rétabli par les Romains. Partisan de Pompée contre César, il perdit encore son pouvoir après la bataille de Pharsale; puis, accusé, par son petit-fils Castor, de conspiration contre le dictateur, il trouva un éloquent et heureux défenseur dans Cicéron, dont le plaidoyer nous est parvenu. Remis en possession de la Galatie, il donna des secours à Brutus, meurtrier de César, passa du côté d'Antoine, qu'il trahit avant la bataille d'Actium, et mourut très âgé peu de temps après.

DEJOUX (CLAUDE), statuaire, né à Vadans (Jura) en 1732, m. en 1816, exerça d'abord l'état de menuisier. Appelé par ses affaires à Marseille, il se sentit du goût pour les arts en voyant les chefs-d'œuvre de Puget. Il alla étudier à Paris sous Guill. Coustou, et passa ensuite 6 ans à Rome. Admis à l'Académie des beaux-arts en 1779, et à l'Institut en 1795, il exécuta, entre autres ouvrages : *Ajax enlevant Cassandre; Philopœmen; Catinat traçant un plan de bataille;* une figure colossale de la *Renommée*, qui devait surmonter la coupole du Panthéon; un *Achille;* le modèle de la statue colossale de *Desaix*, qui fut pendant quelque temps sur la place des Victoires, à Paris; deux bas-reliefs : *la France accompagnée de la Victoire* et *Minerve distribuant des couronnes*, au Louvre; deux bronzes, *Esculape* et *Hygie*, à l'hôpital d'Arbois. B.

DEKEN (AGATHE). *V.* BEKKER (ÉLISABETH).

DEKKAN, DEKHAN, DECCAN OU **DECAN**, en indien *Dakschina*, le Sud. Ce nom s'appliqua d'abord à une contrée qui comprenait tout le S. de l'Inde jusqu'à la rivière Nerbuddah ; depuis l'invasion mahométane, il ne désigna plus que la partie comprise entre la Nerbuddah et le Krishna, c.-à-d. à peu près entre 16° et 23° lat. N., depuis la mer d'Arabie jusqu'au golfe du Bengale. Il renfermait les prov. de Kandeisch, Aurengabad, Bider, Hyderabad, Bedjapour, Bérar, Gundwanah, Orissa, et le N. des Circars. Il est compris auj. dans les possessions anglaises, où il forme une partie des présid. de Bombay et des prov. Centrales, et dans les États tributaires, ceux de Nizam et de Scindhia. C'est un pays de plateaux ; on y remarque les monts Vindhya au N. (1,566 m.), les chaînes des Ghats à l'O. (1,000 à 1,300 m.). Il est arrosé par la Nerbuddah, le Tapty, le Godavéry et le Mahanady. Végétation riche et variée, température modérée. Superf., 136,200 kil. carrés; 50 millions d'hab. : Mahrattes, Afghans, Arabes, Parsis, Siamois, Malais, Chinois, Persans, Européens, etc. — L'histoire du Dekkan est constamment mêlée à celle du reste de l'Inde. Une dynastie radjepoute, celle des Silara, y régna du IX^e siècle à la fin du XI^e; puis vinrent les Gangavansas jusqu'en 1312. Après une courte domination des Ghourides musulmans de Delhi, Allah-Eddin fonda la dynastie Bahmany, qui se maintint jusqu'en 1518. Déchiré ensuite par les discordes de plusieurs princes, le Dekkan subit le joug d'Aureng-Zeyb au XVII^e, les Mahrattes soulevés devinrent la nation prépondérante ; c'est après eux que le pays est tombé au pouvoir des Anglais.

DEKKER. *V.* DECKER.

DE LABORDE. *V.* LABORDE (DE).

DE LACHAMBRE. *V.* LACHAMBRE (DE).

DE LACOUR. *V.* LACOUR (DE).

DELACROIX (FERDINAND-VICTOR-EUGÈNE), célèbre peintre d'histoire, né à Charenton (Seine), en 1799, m. en 1863, était fils d'un conventionnel, qui fut ministre des relations extérieures sous le Directoire. Il entra dans l'atelier de Pierre Guérin, et, quand l'école de David fut attaquée, il se rangea parmi les novateurs romantiques. Son premier succès fut obtenu au Salon de 1822, où il exposa *Virgile introduisant le Dante aux enfers*, composition originale et puissante. En 1824, il exposa le *Massacre de Scio*, épisode de la guerre de l'indépendance de la Grèce moderne. Vinrent ensuite : *le Doge Marino Faliero, décapité en haut de l'escalier des Géants*, 1827 ; *le Tasse dans l'hospice des fous*, 1827 ; *Sardanapale mourant au milieu de ses femmes qu'il fait égorger*, 1827 ; *Milton aveugle dictant* le Paradis perdu *à ses filles*, 1827 ; *le Cardinal de Richelieu officiant, entouré de ses gardes, dans la chapelle du Palais-Royal*, 1828 ; *Meurtre de l'évêque de Liège*, 1831 ; *la Liberté guidant le peuple sur les barricades*, 1830. En 1832, Delacroix fit une excursion au Maroc et en Algérie, et rapporta de ces pays des souvenirs qu'il utilisa pour son art; nous citerons son tableau des *Femmes d'Alger dans leur appartement*, 1834 ; une *Noce juive dans le Maroc*, 1841, et le *Combat du giaour et du pacha*, 1835. Delacroix fut chargé de grands travaux pour le gouvernement; de 1834 à 1837, il peignit, dans quatre caissons qui divisent le plafond du Salon du Roi, à la Chambre des députés, *la Justice, la Guerre, l'Agriculture* et *l'Industrie*. Peu après, il fut encore chargé de décorer les cinq coupoles de la bibliothèque du même palais, et représenta, dans deux hémicycles qui la terminent, d'un côté, l'*Invasion d'Attila*, de l'autre, *Orphée enseignant aux Grecs les arts de la paix*. Dans les cinq coupoles, il a peint vingt tableaux mythologiques ou bibliques, ou d'histoire grecque ou romaine. Vers 1842, ayant à peindre le plafond de la bibliothèque de la Chambre des pairs, il y représenta *les Champs Élysées*, d'après le 4^e chant de *la Divine Comédie* du Dante; *Alexandre faisant mettre dans une cassette d'or les poèmes d'Homère*, et *Justinien écrivant son Code*. Il avait composé précédemment, pour le musée de Versailles, la *Bataille de Taillebourg*, 1837. La magnifique galerie d'Apollon, au Louvre, ayant été presque toute reconstruite en 1854, la décoration de son immense voûte fut encore confiée à Delacroix, ou du moins toute la partie centrale : il y représenta *Apollon vainqueur du serpent Python*. Delacroix visait à la lumière et à la couleur. A ses qualités d'artiste il joignit aussi celles d'écrivain critique ; il a publié, dans la *Revue de Paris* et dans la *Revue des Deux Mondes*, plusieurs articles sur son art et sur quelques-uns de ses illustres devanciers. C. D—Y.

DE LACROIX. *V.* LACROIX (DE).

DE LA FAGE (ADRIEN). *V.* LA FAGE.

DE LAFORGE. *V.* LAFORGE (DE).

DE LAFOSSE. *V.* LAFOSSE (DE).

DELAGOA (BAIE), formée par l'océan Indien, sur la côte S.-E. de l'Afrique, dans le pays des Zoulous. Les Portugais l'appellent baie de Laurenzo Marquès. Ils y ont fondé une ville qui porte ce nom.

DELAHAYE (GUILL.-NIC.), graveur en géographie, né à Paris en 1725, m. en 1802, créa la gravure topographique, et forma de nombreux élèves. Il exécuta plus de 1,200 cartes et plans, remarquables par le goût et la netteté. On lui doit la gravure de toutes les cartes de D'Anville, une partie de celles de Robert de Vaugondy, les cartes des *Campagnes de Maillebois en Italie*, celles des forêts de Fontainebleau et de Saint-Hubert, la belle *Carte des chasses du roi*, etc.

DELAMALLE (GASPARD-GILBERT), avocat, né en 1752, m. en 1834, conseiller de l'Université en 1808, puis conseiller d'État, est auteur d'un *Essai d'institutions oratoires*, 1816 et 1822, 2 vol.

DE LA MALLE DUREAU). *V.* DUREAU.

DELAMARCHE (CH.-FR.), géographe, né en 1740, m. en 1811. Successeur de Robert de Vaugondy dans le commerce des cartes, il améliora les ouvrages élémentaires destinés à l'enseignement de la géographie.

On a de lui un *Traité de la sphère et de l'usage des globes*, 1790

DE LA MARCHE (Olivier). V. Marche (De la).

DELAMARRE. *V.* Lamarre (De).

DELAMBRE (J.-B.-Joseph), mathématicien et astronome, né à Amiens en 1749, m. en 1822. Occupé d'abord de littérature sous la direction de Delille, puis professeur à Compiègne et à Paris, ce ne fut qu'à 36 ans qu'il se livra à l'étude de l'astronomie. Lalande, dont il reçut les leçons, disait qu'il était son meilleur ouvrage. La construction des *Tables d'Uranus et des satellites de Jupiter* valut à Delambre un prix de l'Académie des sciences, dans laquelle il fut admis en 1792, et dont il devint secrétaire perpétuel pour les sciences mathématiques en 1803. Un nouveau système de mesures ayant été décrété, il fut choisi, avec Méchain, pour mesurer la méridienne de la France. Membre de l'Académie des sciences, 1792, du Bureau des longitudes, 1795, inspecteur général des études, 1802, successeur de Lalande au Collège de France, 1807, trésorier de l'Université, 1808, il fut éliminé du conseil royal de l'Instruction publique en 1815.

Ses principaux ouvrages sont : *Méthode analytique pour la détermination d'un arc du méridien*, 1799, in-4° ; *Base du système métrique*, 1806-1810, 3 vol. in-4° ; *Tables du soleil*, 1806, in-4° ; *Rapport sur le progrès des sciences mathématiques depuis 1789*, 1810, in-4° ; *Abrégé d'astronomie*, 1813 ; *Traité complet d'astronomie théorique et pratique*, 1814, 3 vol. in-4° ; *Histoire de l'astronomie ancienne*, 1817, 2 vol. in-4° ; *Histoire de l'astronomie du moyen âge*, 1819, in-4° ; *Histoire de l'astronomie moderne*, 1821, 2 vol. in-4° ; *Histoire de l'astronomie du dix-huitième siècle*, 1827, in-4° ; ces trois derniers ouvrages sont bien supérieurs à ceux de Bailly.

DELANDINE (Ant-Joseph), littérateur, né à Lyon en 1826, m. en 1820, fut avocat aux parlements de Dijon et de Paris, député du tiers état du Forez aux états de 1789, où il soutint la monarchie ; arrêté comme suspect en 1793 ; professeur de législation à l'École centrale du Rhône sous le Directoire, et bibliothécaire de la ville de Lyon.

On a de lui : *l'Enfer des peuples anciens*, 1784, 2 vol. ; *Bibliothèque des historiens de Lyon*, 1787 ; *Histoire des états généraux*, 1788 ; *Tableau des prisons de Lyon*, 1797 ; une édition du *Dictionnaire historique* de Chaudon, 1804, 13 vol. ; *Catalogue de la Bibliothèque de Lyon*, 1812-19, 7 vol. ; *Mémoires bibliographiques et littéraires*, 1816.

DELANGLE (Claude-Alphonse), magistrat et homme politique, né en 1797 à Varzy (Nièvre), m. en 1869, fut un des membres les plus distingués du barreau de Paris, devint avocat général à la Cour de cassation en 1840, procureur général à la cour royale en 1847, et dirigea en cette qualité le procès Teste et Despans-Cubières, ainsi que l'instruction du procès du duc de Praslin. Il fut nommé député de Cosne en 1846. Destitué par le gouvernement provisoire de 1848, il reprit sa place au barreau. Rallié à la cause de Louis-Napoléon, il devint président du bureau d'assistance judiciaire de la Cour de cassation en 1850, membre de la Commission consultative après le coup d'État de 1851, conseiller d'État, procureur général à la Cour de cassation, puis président à la Cour impériale et sénateur en 1852, ministre de l'intérieur et de nouveau procureur général en 1858, ministre de la justice de 1859 à 1863, enfin vice-président du Sénat. Il fit partie de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1859.

On a de lui un *Traité sur les sociétés commerciales*, 1843, 2 vol.

DELAPORTE (Michel), auteur dramatique, né à Paris en 1806, m. en 1872, a signé, seul ou en collaboration, un grand nombre de drames et de vaudevilles, parmi lesquels on remarque : *le Parisien*, 1838 ; *la Bergère d'Ivry*, 1839 ; *Job l'afficheur*, 1840 ; *le Ménage de garçon*, 1842 ; *Estelle et Némorin*, 1844 ; *Cabrion*, 1845 ; *la Samaritaine*, 1846 ; *la Femme de ménage*, 1851 ; *le Billet de faveur*, 1856 ; *le Masque de velours*, 1859 ; *les Trois Fils de Cadet Roussel*, 1860 ; *Ah ! que l'amour est agréable*, 1863 ; *les Filles mal gardées*, 1865.

DELAROCHE (Hippolyte, dit Paul), peintre, né à Paris en 1797, m. en 1856, entra dans l'atelier de Gros. Géricault l'encouragea, le soutint de son amitié. Il devint gendre d'Horace Vernet. En 1832, il fut nommé membre de l'Institut, et, en 1833, professeur à l'École des beaux-arts. Ses œuvres les plus importantes sont : *Nephthali dans le désert*, 1819 ; *le Christ descendu de la croix*, 1820 ; *le Songe d'Athalie*, 1821 ; *Joas dérobé aux bourreaux par Josabeth*, 1822, au Luxembourg ; *Filippo Lippi*, 1822 ; *St Vincent de Paul prêchant devant la cour pour les enfants abandonnés*, 1823 ; *Jeanne d'Arc interrogée dans sa prison par le cardinal de Winchester*, 1824 ; *St Sébastien secouru par Irène*, 1824 ; *la Mort d'Augustin Carrache*, 1824 ; *Miss Macdonald portant des secours à Charles-Édouard après la bataille de Culloden*, 1825 ; *la Mort d'Élisabeth*, 1827, au musée du Luxembourg ; *le Jeune Caumont recueilli parmi les cadavres à la Saint-Barthélemy*, 1826 ; la *Prise du Trocadéro*, 1827, au musée de Versailles ; la *Mort du président Duranti*, 1827, pour le conseil d'État ; *les Enfants d'Édouard*, 1831, au musée du Luxembourg ; *Richelieu sur le Rhône, conduisant au supplice Cinq-Mars et de Thou*, 1829 ; *Mazarin mourant*, 1830 ; *Cromwell contemplant le cadavre de Charles Ier*, 1831, à Nîmes ; le *Supplice de Jane Grey*, 1833, acheté par le prince Demidoff ; *Ste Amélie*, 1834 ; *Galilée étudiant le mouvement de la terre*, 1834 ; *Assassinat du duc de Guise*, 1834, son chef-d'œuvre ; *Charles Ier insulté par des soldats dans un corps de garde*, 1837, dans la galerie Ellesmere, à Londres ; *Strafford marchant au supplice et béni par Laud*, 1835, dans la galerie Sutherland ; *Ste Cécile*, 1836 ; la grande peinture murale, à l'huile, de l'hémicycle du Palais des beaux-arts, à Paris, travail qui occupa l'auteur de 1837 à 1841, et où il a figuré les représentants de l'art depuis les temps antiques jusqu'à nos jours ; *Napoléon dans son cabinet*, 1837 ; *Pic de La Mirandole*, 1842, à Nantes ; *Marie dans le désert*, 1843 ; *Napoléon à Fontainebleau*, au musée de Leipzig, 1847 ; le *Passage des Alpes par Charlemagne*, 1847, au musée de Versailles ; *le général Bonaparte franchissant les Alpes*, 1831 ; *Marie-Antoinette après sa condamnation*, 1851 ; *Moïse exposé sur le Nil*, 1853 ; *la Cenci marchant au supplice*, 1855 ; *Hérodiade*, 1855 ; *Dernier Adieu des Girondins*, 1855. Dans les derniers temps de sa vie, Delaroche avait entrepris d'exécuter une suite de scènes tirées de la vie et de la mort de J.-C. ; il n'a pu faire que *le Christ espoir des affligés, Jésus trouvant ses disciples endormis, la Vierge chez les saintes femmes, la Vierge au pied de la croix, la Vierge rentrée chez elle après la Passion.* Son dernier tableau fut une *Martyre jetée dans le Tibre, pendant la persécution de Dioclétien*, 1855. Delaroche s'est créé un genre mixte entre l'école classique et l'école romantique. Outre ses tableaux d'histoire, il a laissé de remarquables portraits, entre autres : *le Dauphin* (duc d'Angoulême), en pied, 1827, au musée de Versailles ; *Mlle Sontag*, 1831 ; *M. Guizot*, 1838 ; *le marquis de Pastoret, le général Bertrand*, le pape *Grégoire XVI, M. de Salvandy, M. le duc de Noailles, M. E. Pereire, M. C. de Rémusat, M. F. Delessert, le docteur Chomel, M. Schneider, le prince Adam Czartoryski, M. Marcel Czartoryski, M. Thiers, M. de Pourtalès, Pierre Ier, Carle Vernet.* B.

DELAS, nom anc. de la Diala.

DELATEUR, *delator*, citoyen qui, dans l'anc. Rome, dénonçait au fisc des biens sur lesquels il avait des droits à exercer, comme les biens caducs et ceux qui provenaient de confiscation. Il adressait sa dénonciation au *præfectus ærarie* qui faisait saisir les biens indiqués, jusqu'au prononcé d'un jugement. Les bons empereurs s'efforcèrent de réprimer la délation ; mais elle semble avoir été autorisée pour les crimes de lèse-majesté. La délation servit ainsi toutes les haines et toutes les cupidités ; car on accordait aux délateurs le quart des biens de la victime ; aussi les appelait-on *quadruplatores*. Plusieurs délateurs sont restés célèbres, entre autres Éprius, Marcellus et Régulus, dont Pline le Jeune trace un si curieux portrait.

Rein, *das Criminalrecht der Römer*, 1846. G. L.-G.

DE LATOUR. *V.* Latour.

DELAULNE (Étienne), orfèvre, dessinateur et graveur au burin, né à Orléans en 1520, travaillait encore à Strasbourg en 1590. Il perfectionna la gravure en points. La plupart de ses estampes sont exécutées d'après ses propres dessins : elles se distinguent par la facilité de l'invention, la délicatesse du burin, la correction du dessin. Les figures sont surtout remarquables. Les pièces les plus recherchées sont : *les Douze Mois de l'année ; l'Histoire de l'Ancien Testament ; les Trois Grâces ; Léda*, d'après Michel-Ange ; la *Mort de Goliath ;* le *Massacre des Innocents ;* les *Travaux d'Hercule ;* l'*Enlèvement des Sabines*, le *Martyre de Ste Félicité*, et autres d'après Marc-Antoine ; *le Serpent d'airain*, d'après Jean Cousin. B.

DE LAUNAY. *V.* Launay (De) et Staal.

DELAUNAY (Charles-Eugène), mathématicien, né en 1816 à Lusigny (Aube), m. en 1872, fut ingénieur des mines, professeur de mécanique à l'École polytechnique et à la faculté des sciences de Paris, entra à l'Institut et au Bureau des longitudes en 1855, et reçut en 1870 la direction de l'Observatoire.

Ses principaux travaux sont : *Note sur le calcul des variations*, 1843 ; *Mémoire sur la Théorie des marées*, 1843 ; *sur une nouvelle Théorie analytique du mouvement de la Lune*, 1846 ; *Cours élémentaire de mécanique*, 1850 ; *Cours élémentaire d'astronomie*, 1853 ; *Traité de mécanique rationnelle*, 1856 ; *Rapport sur les progrès de l'Astronomie*, 1867.

DELAUNAY-DESLANDES (Pierre), né à Vergoncey (Manche) en 1726, m. en 1803. Directeur de la manufacture de glaces de Saint-Gobain, il en perfectionna les fourneaux pour économiser le bois, les appropria au chauffage par la houille, supprima le soufflage, avec lequel on ne pouvait faire de glaces de très grandes dimensions, et étendit le coulage jusqu'à 2m,707.

DELAVIGNE (Casimir), poète français, né au Havre, d'une famille honorable de négociants, en 1793, m. à Lyon en 1843. Élève distingué du lycée Napoléon à Paris, il donna des preuves précoces de sa vocation pour la poésie ; il fit sur la naissance du roi de Rome, 1811, un dithyrambe qui fut imprimé. On pressentit alors ce qu'il serait un jour. Andrieux, à qui il fut présenté, l'encouragea à suivre la carrière poétique, et M. François de Nantes, directeur général des Droits réunis, le protecteur délicat d'un grand nombre d'hommes de

lettres, lui donna dans son administration un emploi avec des appointements, et rien à faire. De 1813 à 1817, Delavigne obtint aux concours poétiques de l'Académie française plusieurs mentions honorables, par quelques morceaux du genre épique et didactique. On a encore plusieurs de ses autres essais du même temps, parmi lesquels d'heureuses imitations de l'antique d'une forme correcte, pure et soignée. Il était occupé depuis 1816 dans les bureaux de la liquidation des créances étrangères, lorsqu'il composa, sous le titre ingénieux de *Messéniennes*, emprunté du *Voyage d'Anacharsis*, ses trois premières élégies politiques : *la Bataille de Waterloo, la Dévastation du Musée, du Besoin de s'unir après le départ des étrangers*. La verve poétique, les sentiment généreux, le patriotisme libéral qui animaient ces trois pièces, leur firent dans la France entière un immense succès; imprimées seulement en 1818, elles réveillèrent l'esprit national sans exciter les passions des partis. Louis XVIII lui-même goûta les vers du jeune poète, et M. Pasquier, alors garde des sceaux, créa pour lui une place de bibliothécaire à la chancellerie. Ce premier triomphe, accru l'année suivante par le succès de deux autres messéniennes sur *la Vie* et *la Mort de Jeanne d'Arc,* engagea le poète à tenter la gloire plus difficile du théâtre. Très jeune encore, il avait fait une tragédie de *Polyxène,* d'après l'*Hécube* d'Euripide; il l'abandonna pour traiter le sujet, plus conforme au goût du temps, des *Vêpres Siciliennes.* Accueilli froidement par le comité de lecture du Théâtre-Français, Delavigne donna son ouvrage à Picard, son ami, qui venait d'obtenir le privilège du nouvel Odéon, ou second Théâtre-Français : il eut un succès qui fut un événement littéraire, oct. 1819. Peu après, en janv. 1820, il fit représenter la spirituelle comédie des *Comédiens,* écrite en représailles des contrariétés qu'il avait éprouvées de la part des sociétaires de la Comédie française. Ardent au travail et tout entier à son art, modeste et fuyant le bruit, docile aux critiques et cherchant toujours le mieux; tel il se montrait alors, et tel il fut toute sa vie. Couronné par l'Académie française pour une pièce sur *l'Enseignement mutuel,* il donna, l'année d'après, en déc. 1821, toujours à l'Odéon, *le Paria,* tragédie en 5 actes, la plus poétique, la plus riche de style et la plus régulière qu'il ait composée : elle est accompagnée de chœurs, auxquels on ne peut reprocher qu'un trop grand luxe de développements et de rythmes. Il dédia cette œuvre au duc d'Orléans (plus tard le roi Louis-Philippe). Après la publication, en 1822, de quelques nouvelles messéniennes (*le Jeune Diacre, Parthénope et l'Étrangère,* etc.), où Delavigne reproduisait dans des formes plus lyriques les idées de gloire, de patrie et de liberté, dont il s'était fait l'interprète, le ministère, pour le punir de ses liaisons avec quelques-uns des hommes les plus considérables de l'opposition (le général Foy, Manuel, Stanislas de Girardin), le destitua de la modeste place qu'il tenait de M. Pasquier. Le duc d'Orléans l'en dédommagea en le nommant son bibliothécaire au Palais-Royal, et se l'attacha pour la vie par une estime et une amitié qui ne se démentirent jamais. Cependant Delavigne s'était réconcilié avec le Théâtre-Français. La comédie de *l'Ecole des Vieillards,* jouée par Talma et M^lle^ Mars, en déc. 1823, obtint un succès qui dépassa tout ce qu'on avait encore vu dans ce siècle à la Comédie française. Cette pièce est regardée comme la meilleure de Delavigne dans sa première manière dramatique : bientôt, en effet, il s'en forma une autre, moins précise et moins sévère, mais plus hardie et plus libre. En pleine possession de la faveur publique, et admis enfin à l'Académie française en 1825, il dut faire, pour réparer sa santé altérée par ses travaux, un séjour d'un an en Italie. Ce voyage avait déjà modifié beaucoup son esprit; à son retour en France, il trouva un grand changement aussi dans le goût du public : la tragédie classique semblait morte avec Talma; l'école romantique prenait chaque jour plus de faveur et d'empire, et mettait en vogue d'autres idées, d'autres combinaisons dramatiques, un autre style enfin, et jusqu'à d'autres formes de versification. L'accueil médiocre fait, au Théâtre-Français, mars 1828, à *la Princesse Aurélie,* comédie en 5 actes, fit juger à Delavigne que le public voulait du nouveau, et surtout du *drame.* Il se résigna à suivre, quoiqu'en résistant, l'entraînement général, et donna au théâtre de la Porte-Saint-Martin, en mai 1829, *Marino Faliero,* la première de ses tragédies où la comédie soit mêlée, et où la dignité du style classique soit remplacée par la vivacité familière de l'expression, et la diversité des tons les plus opposés. Le succès engagea irrévocablement Delavigne dans cette nouvelle voie. La révolution de Juillet, quoiqu'elle comblât ses vœux, ne le détourna guère : il écrivit à ce moment le chant longtemps populaire de *la Parisienne,* et la messénienne intitulée *une Semaine à Paris;* puis, satisfait du triomphe de la cause libérale, mais n'acceptant rien pour lui-même, il reprit ses travaux, ne les interrompit qu'un moment pour seconder l'effort de la révolution polonaise par quelques strophes ardentes et énergiques, et acheva enfin *Louis XI,* commencé plusieurs années auparavant pour Talma. Cette tragédie, jouée en février 1832, est le plus grand et le plus savant ouvrage de Delavigne en ce genre : inspirée à la fois des *Mémoires* de Comines et du *Quentin Durward* de Walter Scott, elle est plus près du roman que de l'histoire; le style unit à l'élégance classique la hardiesse romantique, et dans ce système de conciliation des deux écoles, qui fut l'illusion de Casimir Delavigne, il n'a rien fait de plus remarquable. *Les Enfants d'Édouard,* tragédie en 3 actes, mai 1833, renouvelèrent le succès de *Louis XI,* et, dans une composition moins large, offrirent le même genre de beautés : le goût public hésita longtemps entre ces deux ouvrages. *Don Juan d'Autriche,* comédie historique, mai 1835, ne réussit pas moins : c'est le premier ouvrage en prose de Delavigne. Néanmoins il se hâta de retourner à la poésie, comme à sa langue naturelle, et donna, en avril 1836, *une Famille au temps de Luther,* tragédie en un acte, sombre, dans le goût du *Vingt-Quatre Février* de Werner. Deux ans après parut *la Popularité*, composition d'un caractère nouveau, qui, malgré quelque lenteur dans l'action et de l'obscurité dans les détails, reste un des modèles du genre de la haute comédie politique, encore nouveau chez nous. Après cette œuvre considérable, C. Delavigne revint à la tragédie presque classique par *la Fille du Cid,* 1840, œuvre gracieuse, touchante, dont plusieurs parties rappellent Corneille et le *Romancero* espagnol, mais où l'on sent déjà quelque affaiblissement de l'esprit du poète. Il fit encore une jolie comédie en 3 actes et en prose, dans la manière de Le Sage, *le Conseiller-Rapporteur,* 1841, avec un prologue en vers fort spirituel; puis, en compagnie de son frère M. Germain Delavigne, l'opéra de *Charles VI,* 1843. Il travaillait dans ses derniers mois à une tragédie de *Melusine,* dont il n'a laissé écrit qu'un peu plus d'un acte. Accablé de souffrances, épuisé par le travail qui avait miné depuis longtemps sa constitution débile, il allait chercher du repos et un climat plus doux dans le midi de la France, quand la mort l'arrêta peu de jours après son départ. Sa perte fut un deuil public, et tout Paris se pressa à ses funérailles. Delavigne est un des écrivains qui font le plus d'honneur à la France, et l'on peut dire notre dernier classique. Son goût et ses études littéraires l'attachèrent tout d'abord aux traditions de l'antiquité et à celles du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle : Voltaire et Racine furent les premiers maîtres sur lesquels il forma son talent et son style; dans la suite, il ne s'écarta qu'en apparence et comme à regret de cette école. Son *Discours de réception* à l'Académie et sa préface de *Marino Faliero* déterminent nettement dans quelles limites il voulut maintenir et céder. L'art était tout pour lui : véritablement homme de lettres, il ne voulut de sa vie être autre chose, et n'accepta que les honneurs académiques, quand il n'eût tenu qu'à lui d'obtenir ceux de la députation, du conseil d'État ou de la pairie. Rester poète fut son ambition; c'est à ce but que se rapportaient tous ses travaux, toutes ses pensées et toutes ses impressions. De là naquirent la plupart des pièces détachées et des petits poèmes qui, dans ses œuvres, s'ajoutent aux *Messéniennes* et à son théâtre. Plusieurs de ces morceaux, et des plus agréables, peignent des sites, des mœurs et des scènes de l'Italie : ce sont des compositions gracieuses et légères, pour lesquelles il a souvent employé avec bonheur les formes rajeunies de la *ballade.* D'un ton moins grave et moins noble que les *Messéniennes,* ces poésies, qu'on a publiées sous le titre de *Derniers chants,* plairont plus longtemps peut-être, parce que les sujets en sont moins de circonstance, et le style moins artificiel. Ce dernier défaut est le principal chez Casimir Delavigne : il corrigeait longtemps ses vers dans sa tête avant de les écrire; mais l'excès de ce soin laborieux, par lequel il suppléait à une imagination médiocrement féconde, a donné trop souvent à son langage un air d'étude et d'apprêt. Quelquefois aussi, par trop d'effort, sa plaisanterie est froide, son éloquence déclamatoire, et son enthousiasme guindé. Il manque habituellement de simplicité, et la naïveté de quelques-uns de ses poèmes est toute factice. Dans la poésie lyrique et élégiaque, il abuse des mouvements et des effets, ainsi que de l'emploi des stances inégales et des vers irréguliers. Il réussit mieux dans le vers et le tour de l'épître, dans le dialogue, et surtout dans les tirades dramatiques. Les œuvres de C. Delavigne ont eu un grand nombre d'éditions; les plus complètes sont celles de 1846, 6 vol. et de 1854, 4 vol. gr. in-24. La ville du Havre lui a élevé une statue en 1852; son buste est au foyer du Théâtre-Français et au lycée Henri IV. Sainte-Beuve succéda à C. Delavigne dans l'Académie française, et y prononça son Éloge, auquel répondit M. Hugo, alors directeur de l'Académie.

Ds.

DE LA VILLE. *V.* La Ville.

DELAWARE, fl. des États-Unis, tire son nom d'un comte de la Ware gouverneur de la Virginie sous Jacques I^er^. Il prend sa source au mont Catskill (New-York), sépare les États de Pensylvanie et de Delaware de ceux de New-York et

de New-Jersey, en passant à Milford, Easton, sépare Philadelphie de Camden, et se jette dans la baie de son nom, à 60 kil. au-dessous de cette dernière ville. Cours de 500 kil.; navigable jusqu'à Philadelphie pour les bâtiments de guerre, et jusqu'à Trenton pour les navires de commerce.

DELAWARE (Baie de), baie des États-Unis, à l'embouchure de la Delaware dans l'océan Atlantique, et entre le cap Henlopen (Delaware) et le cap May (New-Jersey); sa longueur est de 104 kil., et sa plus grande largeur d'environ 48 kil.

DELAWARE, un des États-Unis de l'Amérique du Nord. Dover est la capitale et le siège du gouvernement, et Wilmington est la ville la plus importante. Pays fertile et industrieux. Les moulins sur la rivière de Brandywine passaient autrefois pour les plus beaux des États-Unis. Climat sain et tempéré. Superf., 5,309 kil. carrés; 146,608 hab., dont 26,450 hommes de couleur. Occupé par une colonie suédoise en 1627, le Delaware passa aux mains des Hollandais en 1655, des Anglais en 1664, fut cédé à William Penn en 1682, et réuni à la Pennsylvanie jusqu'en 1775. Mais il eut, dès avant cette époque, un gouvernement séparé, fut représenté au 1er Congrès à New-York en 1765 et adopta en 1787 la constitution des États-Unis. Il est représenté au congrès par deux sénateurs et un membre de la Chambre des représentants. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur élu par le peuple pour 4 ans, mais non rééligible. La Législature ou Assemblée générale se compose d'un Sénat de 9 membres, élus pour 4 ans, et d'une Chambre des représentants de 21 membres nommés pour 2 ans. Tout citoyen âgé de 22 ans, résidant depuis un an dans l'État et payant une taxe, a le droit de suffrage. Le pouvoir judiciaire est exercé par un chancelier, un grand juge et 3 juges ordinaires, choisis par l'Assemblée générale, dans chacun des trois comtés. Il y a un collège à Newark, 20 écoles normales et un très grand nombre d'écoles primaires. O.

DELAWARES, tribu indigène de l'Amérique du Nord, autrefois très puissante. Ils se nommaient dans leur langue *Lenni-Lenape*, et formaient les 3 tribus des *Unami*, des *Unalachtigos* et des *Minsi* ou *Monsi*. Ils étaient tous appelés *Loups* par les Français du Canada. Ils occupaient les États actuels de New-York, New-Jersey, Pennsylvanie et Ohio. Après de longues hostilités contre les Anglais, puis contre les Américains du Nord, ils ont fait la paix en 1778, et, depuis cette époque, ils disparaissent peu à peu. On en trouve à peine quelques centaines dans le Kansas.

DELBECQ (J.-B.), iconophile passionné, né à Gand en 1776, m. en 1840. Il fit collection d'anciennes estampes pendant 40 ans, et parvint à en réunir plus de 8,000, dont un grand nombre étaient très précieuses. Elles ont été vendues à Paris en 1845; le catalogue imprimé renferme beaucoup de pièces décrites pour la première fois.

DELDEN, v. de Hollande (Over-Yssel); 4,730 hab.

DE LE BOË. *V.* Boé.

DELECLUZE (Étienne-Jean), littérateur et critique, né à Paris en 1781, m. en 1863, étudia la peinture dans l'atelier de David, obtint la grande médaille au salon de 1808 pour un tableau de la *Mort d'Astyanax*, exposa en 1810 un *Alexandre blessé*; en 1812, les *Mityléniens troublés pendant une fête religieuse*, et, depuis 1816, se livrant exclusivement aux lettres, fit la critique des œuvres d'art dans *le Lycée français*, le *Moniteur universel*, puis le *Journal des Débats*. Il inséra également, dans la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux Mondes*, de nombreuses études, savantes et judicieuses, sur les écrivains, les savants, les artistes du moyen âge et de la Renaissance.

On lui doit: *Précis d'un traité de peinture*, 1828, gr. in-32 (dans l'*Encyclop. portative*; *le Vatican*, 1824-33, extrait de Lettres écrites d'Italie pendant la Restauration; *Florence et ses vicissitudes* (1215-1790), 1837, 2 vol.; *Dona Olimpia*, esquisse de mœurs italiennes, 1842, 2 vol.; *Romans, Contes et Nouvelles*, 1843, recueil d'opuscules publiés à diverses époques; une traduction de la *Vie nouvelle* de Dante, 1843; *Grégoire VII, St François d'Assise et St Thomas d'Aquin*, 1844, 2 vol.; *Roland, ou la Chevalerie*, 1845, 2 vol.; *Louis David, son école et son temps*, 1854; *Souvenirs de soixante ans*, 1862.

DÉLÉGATION, division administrative des anc. États de l'Église et de l'anc. prov. autrichienne de Vénétie. Un décret de 1816 en établit 17 dans les États de l'Église, mais ce nombre a souvent varié. Si le délégué était cardinal, il s'appelait *légat*, et sa province avait le titre de *légation*. Toute l'administration lui appartenait, excepté les questions ecclésiastiques, les finances, la justice civile et criminelle. (*V.* Église [États de l'].) Sous la domination autrich., la Vénétie était partagée en 9 délégations.

DELEMONT, en allemand *Delsberg*, v. de Suisse, canton de Berne, sur la Sorne; 2,450 hab. Collège catholique. Horlogerie, toiles peintes, blanchisseries. Château, anc. habitation d'été des évêques de Bâle. Sous Napoléon Ier, c'était un ch.-l. d'arr. du dép. du Haut-Rhin.

DELESSE (Achille-Ernest-Oscar-Joseph), minéralogiste et géologue, né à Metz en 1817, m. en 1881, fut admis à l'École polytechnique en 1837, entra à l'École des mines 2 ans plus tard et fut nommé ingénieur des mines en 1843, ingénieur de première classe en 1850, ingénieur en chef en 1870 et inspecteur général en 1878. Il s'attacha particulièrement à l'étude de la géologie et des applications de cette science à l'agriculture, fut nommé professeur d'agriculture, de drainage et d'irrigations à l'École des mines et maître de conférences de géologie à l'École normale supérieure. Il enseigna la géologie à l'Institut agronomique de Paris, et fut chargé de l'exécution de la carte géologique du département de Seine-et-Marne. La Société de géographie le choisit pour président. Officier de la Légion d'honneur depuis 1876, il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1879.

Il a laissé: *Matériaux de construction de l'Exposition universelle de 1855*, 1856; *Étude sur le métamorphisme des roches*, 1858; *de l'Azote et des Matières organiques de l'écorce terrestre*, 1861; *Procédé mécanique pour déterminer la composition des roches*, 1862; *Lithologie des mers de France et des mers principales du globe*, 1872. Il a aussi donné de nombreux art. à la *Revue de géologie*, depuis 1860.

DELESSERT (Étienne), banquier, né à Lyon en 1735, d'une famille protestante, m. en 1816. Il se fixa à Paris en 1777, contribua au développement de l'industrie des tissus de gaze, provoqua, en 1782, la création d'une caisse d'escompte, qui fut le modèle de la Banque de France, fonda la 1re compagnie d'assurances contre l'incendie, fut emprisonné pendant la Terreur, s'occupa, après sa délivrance, de l'amélioration des troupeaux, inventa d'ingénieuses machines pour l'agriculture, propagea les bonnes méthodes d'assolement, et forma une belle galerie de tableaux.

DELESSERT (Benjamin), fils du précédent, né à Lyon en 1773, m. en 1847. J.-J. Rousseau, ami de sa famille, voulut lui enseigner la botanique; ce fut pour lui qu'il écrivit les *Lettres sur la botanique* et composa un petit herbier. Delessert connut aussi Deluc, qui lui inspira le goût de la géologie. Il voyagea, en 1784, en Écosse et en Angleterre, où il se lia avec Adam Smith, Hutton, Dugald-Stewart et Watt, et revint en France comme la Révolution commençait. Soldat en 1793, il fit la campagne de Belgique sous Pichegru. En 1795, il prit la direction de la maison de banque de son père; il fonda à Passy, près Paris, une raffinerie de sucre, 1801, où il réussit le premier à produire, dans des conditions possibles pour l'industrie, le sucre de betterave. Il fut nommé régent de la Banque de France en 1802. Il engagea Napoléon à prohiber l'entrée des fils et tissus étrangers, en lui prouvant, par la création d'une filature, qu'on pouvait s'en passer. La croix de la Légion d'honneur et le titre de baron de l'Empire furent la récompense de ses travaux. Depuis 1815, il fut 25 ans député, fit partie de l'opposition constitutionnelle sous la Restauration, protesta contre l'expulsion de Manuel, signa l'adresse des 221, et se rangea parmi les conservateurs après 1830. Il travailla avec le duc de La Rochefoucauld-Liancourt à l'amélioration du système pénitentiaire, fut un des fondateurs de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, de la Société philanthropique et du Dispensaire, fit partie du conseil des hospices de Paris pendant 47 ans, fit abolir la loterie et les maisons de jeu, fut un ardent propagateur de l'instruction primaire et le patron des salles d'asile, emprunta à l'Angleterre l'idée des caisses d'épargne, 1818, et obtint qu'elles fussent placées sous la tutelle de l'État. Par son testament, il laissa à la Caisse d'épargne de Paris 150,000 fr., à charge de donner chaque année des livrets de 50 fr. à 3,000 ouvriers choisis. Sa grande fortune lui permit de former un des plus riches herbiers de l'Europe, comprenant plus de 86,000 espèces, dont 3,000 inédites ont été décrites par de Candolle dans ses *Icones selectæ plantarum*, et de composer un magnifique cabinet de coquilles dont on a aussi la *Description*. Le *Musée botanique* de Lasègue n'est que le catalogue de la bibliothèque de Delessert. Il a laissé, outre des discours sur la politique et l'économie, un *Guide du bonheur*, 1839. (*V.* les *Notices* ou *Éloges* par MM. D'Argout, Ch. Dupin, de Candolle, Flourens, etc.) — Son frère Gabriel, né en 1786, mort en 1858, se distingua dans la défense de Paris en 1814, fut colonel d'état-major de la garde nationale en 1830, général de brigade en 1831, préfet de l'Aude, puis d'Eure-et-Loir, 1834-1836, et préfet de police de 1836 à 1848; il a laissé dans ces différents postes les plus honorables souvenirs.

DELEUZE (J.-B.-François), un des adeptes du magnétisme animal, né à Sisteron en 1753, m. en 1835. Occupé d'abord de littérature, il traduisit *les Amours des plantes* de Darwin et les *Saisons* de Thompson. Les merveilles qu'on racontait au sujet de Mesmer et du marquis de Puységur le séduisirent; témoin de quelques scènes de somnambulisme magnétique à Aix, il se rendit à Paris, et multiplia les expériences de ce genre, auxquelles il paraissait ajouter foi entière. Il soutenait que, dans le magnétisme provoqué par l'imposition des mains, le patient n'a plus de communication qu'avec son magnétiseur, que les organes de ses sens sont déplacés, qu'il voit en lui-même le jeu de ses organes et leurs altérations ou maladies, qu'il sait tout sans avoir jamais rien appris, qu'il voit les maladies dans le corps d'autrui et peut en indiquer les

remèdes, qu'après le reveil, il n'a nul souvenir de ce qui s'est passé durant le sommeil magnétique.

Ses principaux écrits sur cette matière sont : *Histoire critique du magnétisme*, 1813-19, 2 vol. ; *Instructions pratiques sur le magnétisme*, 1819 ; *Défense du magnétisme*, 1819 et 1835 ; *Mémoire sur la faculté de prévision*, 1836.

DELEYRE (ALEXANDRE), littérateur, né en 1726 près de Bordeaux, m. en 1797. Élève des jésuites, il passa brusquement de la dévotion à l'incrédulité, se lia avec Montesquieu, Diderot, Dalembert, Rousseau et Duclos, fut un des rédacteurs de l'*Encyclopédie*, obtint, par le crédit du duc de Nivernais, la place de bibliothécaire du duc de Parme, embrassa avec ardeur la cause de la Révolution, fut député de la Gironde à la Convention, membre du conseil des Cinq-Cents, et fit partie de l'Institut. On a de lui : *Analyse de la philosophie de Bacon*, 1755, 3 vol., ouvrage où il introduit trop souvent ses idées personnelles ; *le Génie de Montesquieu*, 1758, *le Père de famille* et *le Véritable Ami*, comédies trad. de Goldoni, 1758 ; *Esprit de Saint-Évremond*, 1761, choix fait avec goût ; *Essai sur Thomas*, 1791, très médiocre. Il travailla au *Journal des savants*, à la continuation de l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prévost, etc.

DELFINO, nom d'une famille illustre de Venise, dont les membres principaux ont été : JEAN, doge de 1356 à 1361, sous lequel les possessions de la république en Illyrie furent enlevées par les Hongrois ; — JÉRÔME, provéditeur général, commanda en Dalmatie de 1694 à 1699, et, dans la guerre de Morée, 1714-1718, laissa prendre toutes les places par les Turcs ; — PIERRE, général des Camaldules, né en 1444, m. en 1525, maintint avec sévérité la règle de son ordre. On a de lui un *Recueil de lettres*, Venise, 1524, in-fol. ; il y en a d'autres dans le t. V de l'ouvrage de D. Martène et D. Durand, *Veterum scriptorum... amplissima collectio* ; — JEAN, poète et cardinal, patriarche d'Aquilée, m. en 1699, a laissé 4 tragédies imprimées à Padoue, 1733, in-4°, et 6 dialogues philosophiques publiés dans le recueil intitulé : *Miscellanee di varie opere*, Venise, 1740.

DELFINO. *V.* DELVINO.

DELFT, *Delfi Batavorum*, v. de Hollande (Hollande mérid.), sur la Schie et le canal de Rotterdam à La Haye ; 26,642 hab. Autrefois place de guerre. Son école militaire a été transférée à Bréda ; elle a conservé une école d'artillerie, de génie et de marine, une école de commerce et d'industrie. On y remarque : l'hôtel de ville, construit en 1618, où se trouvent un grand nombre de beaux tableaux ; l'église neuve, avec un carillon de 500 cloches ; le magnifique tombeau de Guillaume Ier d'Orange, et celui de Grotius, natif de cette ville ; la vieille église, où se trouve le tombeau de l'amiral Tromp, et qui remonte au IXe siècle. C'est au *Prinsen-Hof*, transformé auj. en caserne, que Guillaume Ier fut assassiné en 1584. Près de la ville est une fonderie de canons, la plus importante du royaume après celle de La Haye, et une poudrerie. Fabr. d'instruments de physique et de mathématiques ; lainages, distilleries de genièvre, brasserie. — Delft fut fortifiée en 1074 par Godefroy le Bossu, duc de la basse Lorraine. Elle avait d'importantes fabriques de poterie, très déchues ainsi que son commerce.

DELFT, île de la mer des Indes, au N.-O. de Ceylan, dans le détroit de Palk. Haras du gouvernement colonial de Ceylan.

DELFTLAND, partie de la prov. de Hollande méridionale, entre le Rhinland, le Schieland, la Meuse et la mer. Sol fertile.

DELFTSHAVEN, brg de Hollande (Hollande mérid.), sur la rive dr. de la Meuse, à 3 kil. S.-O. de Rotterdam ; 10,042 hab. Il sert de port à Delft. Chantiers de construction ; pêcheries importantes ; distilleries de genièvre.

DELFZYL, c.-à-d. *écluse de Delft*, v. forte de Hollande, prov. de Groningue, port à l'embouchure de la Fivel dans le Dollart ; 5,600 hab. Fortifiée par Cohorn. Un canal de 10 myriam. la joint à la mer du Nord, en passant par Groningue, Leeuwarden, Franeker et Harlingen.

DELGADO (CAP), anc. *Prasum promontorium* (?), cap de la côte E. d'Afrique, à la limite S. de la côte de Zanguebar, par 10° lat. S. et 28° 13′ long. E.

DELHI OU **DEHLI**, v. forte de l'Hindoustan anglais, à 1,628 kil. de Calcutta par ch. de fer, dans le gouvernement du Pendjab, sur la rive droite de la Djoumnah. Conquise par les Anglais, depuis 1803, avec le royaume dont elle était la capitale, Delhi fut, jusqu'en 1857, la résidence de l'empereur ou Grand-Mogol, auquel l'Angleterre assurait un revenu de près de 4,000,000 de fr. ; un résident anglais veillait à la garde de sa personne et au gouvernement intérieur et extérieur. — Delhi, au XIVe siècle, composée de 3 villes murées et ayant au moins 30 portes, occupait une surface de 135 kil. carrés et renfermait, entre autres merveilles, un palais orné de 1,000 colonnes de marbre. Au temps d'Aureng-Zeyb, elle comptait encore 2,000,000 d'hab., et couvrait 50 kilom. carrés ; elle n'a plus aujourd'hui que 173,393 hab. ; sa superficie est de 18 kil. carrés. Elle est tout entourée de ruines ; ses palais et ses mosquées sont à demi détruits. On admire encore la mosquée de la Djoumnah, la plus belle de l'Inde, bâtie en granit rouge et revêtue de marbre blanc, et une tour appelée *Kottab-Minar* (80 m. de haut), dans laquelle on monte par un escalier en spirale de 300 marches. Fabr. et comm. de châles, tissus de coton, joaillerie, ouvrages renommés d'ivoire sculpté, nombreux bazars, etc. — Après avoir appartenu à des souverains hindous, Delhi fut conquise en 1101 par Mahmoud, sultan des Ghaznévides ; en 1193, par les Afghans ; en 1398, par Tamerlan ; en 1525, par Babour, qui commença le règne des Mogols. En 1735, les Mahrattes pillèrent et brûlèrent les faubourgs. Nadir-Schah prit et saccagea la ville en 1739 ; les Cipayes révoltés la prirent le 11 mai 1857, massacrèrent les Européens et proclamèrent le Grand-Mogol roi des Indes. Les Anglais la reprirent les 14-20 septembre 1857.

DELHI (PROV. DE), province de l'Hindoustan, appartenant auj. aux Anglais, et comprise dans le gouvernement du Pendjab ; cap. Delhi, arrosée par le Gange, la Djoumnah, etc. Pays généralement plat et peu fertile ; climat doux et tempéré. Sup., 14,257 kil. carrés ; pop., 1,916,423 habitants.

DELIADE. *V.* ALCIMÈNE.

DELIAS, surnom de Diane, née à Délos.

DELIES, fêtes que des députés de Rhénée, Mycène, Céos, Andros, Ténos et Athènes, allaient célébrer tous les quatre ans à Délos, en l'honneur d'Apollon. Ces députés, les premiers citoyens de leur ville, s'appelaient *théores* ou *déliastes*, et avaient pour chef un *archithéore*. Couronnés de laurier, ils présentaient leurs offrandes au dieu. Après un sacrifice offert en commun par les diverses ambassades, des danses symboliques représentaient quelques phases de la vie d'Apollon, ou les oscillations de Délos encore flottante sur les mers, etc. Les théores, en se retirant, laissaient leurs couronnes sur l'autel.

DELIGNY (EUGÈNE), auteur dramatique et romancier, né à Paris en 1816, m. en 1881, abandonna l'étude de la médecine pour la littérature et fit représenter des drames, des vaudevilles et des ballets auj. bien oubliés. Son plus grand succès fut *la Fille terrible*, vaudeville, 1846. Parmi ses romans, on peut citer : *les Mémoires d'un dissipateur*, 1866 ; *une Famille d'arlequins*, 1876.

DELILLE (L'ABBÉ JACQUES), le plus célèbre des poètes français dans le genre descriptif, né à Aigueperse en 1738, m. en 1813. Enfant d'une naissance clandestine, il fut reconnu par M. Fontanier, avocat à Clermont-Ferrand. Après de brillantes études au collège de Lisieux, à Paris, et des débuts obscurs dans l'enseignement, d'abord au collège de Beauvais à Paris, puis à celui de la ville d'Amiens, enfin au collège de la Marche à Paris, il débuta par la traduction en vers des *Géorgiques* de Virgile, 1769, qui lui valut le suffrage de Voltaire, son admission à l'Académie française en 1774, et une chaire de poésie latine au Collège de France. Il devint le favori de la mode, et fut comblé des faveurs de la cour et des salons, jusqu'à ce que la Révolution vint le blesser à la fois dans ses affections et dans ses intérêts. Arrêté pendant la Terreur, il fut sauvé par un maçon et protégé par Chaumette, procureur de la Commune. On le chargea de composer un hymne pour la fête de l'Être suprême. Exilé volontaire sous le Directoire, le Consulat le rappela en France et lui rendit sa chaire de poésie latine. Devenu aveugle, il n'en donna pas moins de nouvelles productions. Le titre d'abbé, que portait Delille, lui venait de l'abbaye de Saint-Séverin, qui lui avait été donnée avant la Révolution, mais sans l'engager dans les ordres. La gloire de Delille est singulièrement déchue. Il avait dû, en grande partie, le succès de ses vers à ses agréments personnels, au charme de sa conversation et de son débit, qui le fit surnommer le *dupeur d'oreilles*. Sa poésie facile, brillante et souvent spirituelle, allait aux goûts d'une époque où l'on n'admirait, dans la nature, que l'art qui la dénaturait, et dans les arts, que l'esprit substitué au sentiment. Delille se fit, pour cette société le poète de la campagne et surtout des parcs et des jardins élégants. Le plaisir de peindre, ou plutôt de décrire mille détails, et le besoin de semer partout les traits brillants de son esprit, lui firent oublier l'art et le soin de la composition. Rivarol disait spirituellement : « Il fait un sort à chaque vers, et néglige la fortune du poème. » Sans idées neuves et sans couleur originale Delille atteignit une sorte de perfection par la difficulté vaincue dans la traduction en vers et la poésie didactique et descriptive. Ses diverses traductions sont, avec celle des *Géorgiques*, son chef-d'œuvre en ce genre : l'*Énéide*, 1804, fort inférieure, surtout dans les derniers chants ; *le Paradis perdu*, 1805, traduction moins élégante que celle des *Géorgiques*, mais plus hardie et plus vivante. Il a traduit aussi l'*Essai sur l'homme*, de Pope. Ses poèmes descriptifs sont : *les Jardins*, 1782 ; *l'Homme des champs*, 1800 ; *la Pitié*, 1803, poème élégiaque sur les victimes de la Révolution ; *l'Imagination*, 1806, l'œuvre la plus originale de Delille,

commencée dans un voyage à Constantinople où il avait été emmené par l'ambassadeur français Choiseul-Gouffier; le succès de ce poème fut prodigieux : la composition en est médiocre, le style souvent faible et négligé, mais il est riche de tableaux, de descriptions et d'épisodes; *les Trois règnes de la nature*, 1809, espèce de traité de physique en vers, où le poète s'est surpassé lui-même en tours de force descriptifs; *la Conversation*, 1812, production faible et sans agrément.

Les œuvres complètes de Delille ont été publiées par Michaud, 1824, 16 vol., par Lefèvre, 1833, 1 vol. gr. in-8°. — V. Sainte-Beuve, dans la Revue des *Deux Mondes* du 1er août 1837. G. L.

DELIOS, surnom d'Apollon, né à Délos.

DELISLE (CLAUDE), géographe et historien, né à Vaucouleurs en 1644, m. en 1720 à Paris. Il fut tour à tour avocat et professeur d'histoire; le duc d'Orléans, régent, suivit ses leçons.

Ses ouvrages sont : *Relation historique du royaume de Siam*, 1684; *Atlas historique et géographique*, 1718, in-4°; *Abrégé de l'histoire universelle*, 1731, 7 vol.; *Traité de chronologie*, imprimé avec l'*Abrégé chronologique* de Petau, trad. par Maucroix, 1730, 3 vol.; *Introduction à la géographie, avec un traité de la sphère*, 1746, 2 vol.

DELISLE (GUILLAUME), fils aîné du précédent, né à Paris en 1675, m. en 1726, un des plus grands géographes de son temps. Les leçons de Cassini développèrent son talent naturel. Il commença en 1700 la publication de ses cartes, qui rectifiaient les grossières erreurs de ses prédécesseurs, à l'aide des observations des voyageurs et des astronomes. On en trouve la liste dressée par Fréret dans *le Mercure de France*, mars 1726. Delisle entra à l'Académie des sciences en 1702, reçut le titre de premier géographe du roi en 1718, et enseigna la géographie à Louis XV. Pierre le Grand, dans son voyage à Paris, voulut voir la carte qu'il avait dressée de son empire et lui indiqua plusieurs corrections.

Outre 134 cartes, dont Buache a donné la meilleure édition en 1789, il a laissé un *Traité du cours des fleuves*, et divers *Mémoires* dans le recueil de l'Académie, tels que : *Conjectures sur la position de l'île de Méroé*, 1708; *Justification des mesures des anciens en géographie*, 1716; *Détermination géographique de la situation et de l'étendue des différentes parties de la terre*, 1721. V. son *Éloge* par Fontenelle.

DELISLE (JOSEPH-NICOLAS), frère du précédent, né à Paris en 1686, m. en 1768. Il se consacra à l'étude des mathématiques appliquées à l'astronomie, établit un observatoire, 1712, dans le dôme du Luxembourg, entra à l'Académie des sciences en 1714, fut appelé en 1726 par Catherine Ire à Saint-Pétersbourg, où il dirigea l'observatoire et enseigna pendant 20 ans, et, de retour en France, fut nommé lecteur au Collège Royal. Il eut pour élèves Lalande et Messier. Un thermomètre qu'il inventa ne mérite pas le bruit qu'on en fit, et, du reste, ne fut jamais en usage. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire de l'astronomie, de la géographie et de la physique*, 1738; *Mémoire sur les nouvelles découvertes au nord de la mer du Sud*, 1752, etc. Ses collections de pièces astronomiques et géographiques, achetées par le roi, furent placées au dépôt de la marine.

DELISLE DE SALES (J.-B. **ISOARD**, DIT), littérateur, né à Lyon en 1743, m. en 1816 à Paris. Il abandonna la congrégation de l'Oratoire, fut nommé membre de l'Institut en 1796, se lia avec les philosophes du XVIIIe siècle, et fut de l'Académie des inscriptions. Ses contemporains l'ont surnommé le *singe de Diderot*. De ses nombreux ouvrages, savants mais diffus et mal écrits, on peut citer : *Dictionnaire de chasse et de pêche*, 1769, 3 vol.; *de la Philosophie de la nature, ou Traité de morale pour l'espèce humaine*, 1769, 4 vol., et 1804, 10 vol., ouvrage superficiel; *Essai sur la tragédie*, 1772; *Histoire philosophique du monde primitif*, 1779 et 1793, 7 vol.; *Histoire des hommes*, 1781, 41 vol., augmentée de 12 vol. par Mayer et Mercier; *Mémoire en faveur de Dieu*, 1802; etc.

DELITSCH, v. du roy. de Prusse (prov. de Saxe), sur le Lobbere; 8,228 hab. Fabr. de cigares; patrie du naturaliste Ehrenberg.

DELIUM, anc. v. de la Grèce (Béotie), au S.-E. d'Aulis. Combat entre les Thébains et les Athéniens, dans lequel Socrate sauva la vie à Xénophon, 424 av. J.-C.

DELIVRANDE (LA), hameau de la comm. de Douvres-la-Délivrande, dans le dép. du Calvados, arr. de Caen; 500 hab. Pèlerinage très fréquenté.

DELLA MARIA (DOMINIQUE), compositeur de musique dramatique, d'origine italienne, né à Marseille vers 1764, m. à Paris en 1800, élève de Paisiello, eut du succès par son style facile et élégant. Son meilleur ouvrage, *le Prisonnier*, 1796, excita un véritable enthousiasme. On accueillit également bien *l'Oncle valet, le Vieux Château, l'Opéra comique, Jacquot, le Cabriolet jaune, la Fausse Duègne*.

DELLE, en allemand *Dattenried*, ch.-l. de cant., dans le terr. de Belfort, sur l'Allaine; 1,515 hab.; patrie du général Scherer.

DELLEY D'AGIER (PIERRE DE), agronome et philanthrope, né à Romans en 1750, m. en 1827, député de la noblesse du Dauphiné aux états généraux de 1789, puis membre du conseil des Anciens, du Corps législatif, puis du Sénat, et comte de l'Empire. Il contribua aux progrès de l'agriculture dans le département de la Drôme, fonda une caisse de secours pour les ouvriers sans travail, et un hospice au Bourg-du-Péage.

DELLYS, anc. *Rusucurrus*, v. d'Algérie, dép. et à 110 kil. E. d'Alger, arr. de Tizi-Ouzou, petit port sur la Méditerranée; 11,366 hab., dont 9,762 indigènes musulmans. Antiquités romaines. La ville est adossée au Béni-Sélim (870 m. de hauteur). Les Français, qui l'occupent depuis 1844, l'ont fortifiée. Comm. de céréales, figues, raisins excellents, abricots, olives, cire, miel, grès pour pavage, poterie. Paquebots pour Alger et Tunis.

DELMENHORST, v. du grand-duché d'Oldenbourg; 4,800 hab. Marché aux chevaux.

DELMINIUM, v. cap. de l'anc. Dalmatie, au S.-E. de Salone, sur le Naro. Prise et rasée par Scipion Nasica, 155 av. J.-C.

DELOLME (J.-L.), publiciste, né à Genève en 1740, m. en 1806. D'abord avocat dans sa patrie, il voyagea ensuite pour étudier les constitutions politiques, et habita longtemps l'Angleterre, où il écrivit dans les journaux. La bizarrerie de son caractère, le défaut d'ordre, l'amour du jeu, rendirent sa vie misérable. Son traité de la *Constitution de l'Angleterre*, 1781, est un curieux et savant travail sur l'organisation politique de ce pays, alors peu connue. Il a écrit, en anglais, une *Histoire des flagellants*, Lond., 1782, etc. ED. T.

DELONIA. *V.* DELVINO.

DELORME (PHILIBERT), célèbre architecte, né à Lyon vers 1518, m. en 1577, étudia en Italie. Présenté à Henri II par le cardinal Du Bellay, il fut chargé de nombreux travaux, dont la plupart n'existent plus ou ont été mutilés. Catherine de Médicis lui donna les abbayes de Saint-Éloi de Noyon, de Saint-Serge d'Angers et d'Ivry, ainsi que les titres de conseiller et d'aumônier ordinaire du roi. Ronsard lança contre lui une satire spirituelle, intitulée *la Truelle crossée*. Delorme a bâti le portail de Saint-Nizier à Lyon, les châteaux de Meudon et de Saint-Maur, celui d'Anet, détruit, mais dont la façade est à l'École des beaux-arts de Paris, la grande cour en fer à cheval de Fontainebleau; à Saint-Denis, le tombeau de François Ier, dans l'église abbatiale, et, près de cette église, celui des Valois, dans la chapelle de ce nom (détruite en 1719) et connu seulement par les gravures de Marot. Il restaura les maisons royales de Villers-Cotterets, de la Muette et de Saint-Germain; construisit le château des Tuileries, qui, dans son plan, se composait du grand pavillon du milieu, des corps de galeries, et des deux pavillons carrés à la suite de ces galeries. Delorme a laissé un *Traité complet de l'art de bâtir*, en 9 livres, où il pose le premier les règles de la coupe des pierres, et les *Nouvelles inventions pour bien bâtir et à petits frais*, 1561. Il est l'inventeur d'un système de charpente qui porte son nom, et se compose d'une combinaison de petites pièces, même pour de très grandes portées. Le dôme de la Halle au blé de Paris était ainsi construit avant l'incendie qui le dévora en 1802. B.

DELORME (MARIE DE **LON DE L'ORME**, DITE MARION), née à Châlons-sur-Marne en 1612, ou à Paris en 1613, d'un marchand mercier, m. en 1650. Elle eut pour premier amant le poète Desbarreaux. Sa beauté et son esprit firent de sa maison le rendez-vous des grands seigneurs et des beaux esprits. Richelieu lui-même fut au nombre de ses poursuivants; on a dit, mais bien à tort, que la jalousie ne fut pas étrangère au procès de Cinq-Mars. Marion se faisait appeler *Mme la Grande*, parce que Cinq-Mars, son amant, grand écuyer de France, était appelé *M. le Grand*. Buckingham, Gramont, Saint-Évremond, d'autres encore, remplacèrent Cinq-Mars, et le financier d'Emery lui fit échanger son ancien titre contre celui de *Mme la Surintendante*. Marion Delorme partageait l'empire de la mode avec son amie Ninon de Lenclos, lorsque la Fronde la compromit avec ses amis, dont elle secondait les entreprises. Mazarin lança contre elle une lettre de cachet. Sa mort empêcha son arrestation; on a prétendu que cette mort fut simulée; que Marion passa en Angleterre, épousa un riche lord, revint en France, pour devenir la femme d'un chef de voleurs; que, veuve une seconde fois, elle épousa un procureur fiscal de Franche-Comté nommé Lebrun, et le perdit encore après 22 ans de mariage; qu'elle habita alors au Marais, à Paris; que, volée par ses domestiques, elle acheva péniblement son existence. Tous ces détails sont de pure invention. Sa vie a été écrite par Dreux du Radier, et a fourni à M. Victor Hugo le sujet d'un drame célèbre. G. L.

DELORME (PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS), peintre d'histoire, né à Paris en 1783, m. en 1859, fut élève de Girodet. A 27 ans, il débuta avec éclat par un tableau de la *Mort d'Abel*. Depuis, il donna la *Mort de Léandre*, 1814; *Jésus ressuscitant la fille de Jaïre*, 1817, dans l'église Saint-Roch, à Paris; *Jésus-Christ*

apparaissant dans les Limbes, 1819, à Notre-Dame de Paris; *Céphale enlevé par l'Aurore*, 1822, au musée du Luxembourg; la *Madeleine au tombeau de Jésus-Christ*, 1839; *Translation de la sainte maison de Lorette par les anges*, 1840, peinture murale à Notre-Dame de Lorette, à Paris; *le Repos en Égypte*, 1850, et d'autres œuvres remarquables.

DELORT (JACQUES-ANTOINE-ADRIEN, BARON), né à Arbois (Jura) en 1773, m. en 1846, partit comme volontaire en 1791, fit les campagnes de la République, fut général de brigade en 1811, et couvrit en 1813 la retraite du maréchal Suchet, en Espagne. Dans la campagne de France, il combattit à Montereau, et passa général de division. En 1815, à la tête des cuirassiers, il décida la victoire de Ligny, et fut blessé à Waterloo. La Restauration le mit à la retraite. Rappelé en 1830, il fut député du Jura, devint aide de camp de Louis-Philippe, et pair de France en 1837. B.

DELOS, la plus petite et la plus célèbre des Cyclades, centre religieux de la mer Egée dans l'antiquité, auj. *Sdhilos*, ou plus exactement *mikro Sdhilos*, l'île voisine de Rhénée étant appelée la *grande Dèlos*. Elle est située au N. de Naxos, entre Rhénée et Mycono. Superf., 80 kil. carrés. Le Cynthe, partie culminante de l'île, a environ 120 m. de haut. L'île de Délos, auj. inhabitée, est couverte de ruines admirables, qui ont été explorées méthodiquement depuis 1874 par l'École française d'Athènes, principalement par M. Homolle. Les temples d'Apollon, d'Artémis, de Sérapis, le portique de Philippe et beaucoup d'autres sanctuaires plus petits, comme ceux des Cabires, d'Hercule, de Neptune, ont été rendus à la lumière. Sur le Cynthe, M. Lebègue a déblayé un très ancien temple d'Apollon en forme de caverne; l'enceinte du temple d'Apollon dans la plaine et l'agora, près du lac sacré, ont été explorées par M. Homolle; les temples d'Isis et des divinités syriennes, sur une terrasse voisine du Cynthe, par M. Hauvette-Besnault; le temple des Cabires, le sanctuaire des Posidoniastes et le théâtre, par l'auteur de cet article. Plusieurs milliers d'inscriptions, découvertes dans ces fouilles, ont paru dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* ou doivent être publiées dans un grand ouvrage sur Délos par MM. Homolle et Nénot, architecte qui a relevé le plan des ruines. Parmi les statues retrouvées, il faut signaler un groupe représentant l'enlèvement d'Ilithye par Borée, plusieurs statues de Diane d'un travail très archaïque et une Victoire de Mikkiadès. Tous ces objets ont été transportés au musée de Mycono. De la statue colossale d'Apollon élevée par les Naxiens il ne reste qu'une partie du torse et le piédestal. — Délos (c'est-à-dire la *claire*, la *manifestée*, parce que Neptune l'avait fait sortir du fond de la mer), s'appelait aussi Ortygie (l'île des perdrix), Cynthie, Pélasgie, Lagie (l'île des lièvres), etc. Elle était errante au milieu des Cyclades, lorsqu'elle offrit un asile à Latone, errante comme elle, qui mit au monde Apollon et Diane sur les bords de l'Iropus, petit ruisseau qui descend du Cynthe. En récompense, Jupiter la fixa par des chaines de diamant qui l'attachèrent aux îles voisines ou au fond de la mer. Le culte d'Apollon y fut introduit de bonne heure; les Phéniciens la visitèrent. Délos fut d'abord le centre de la confédération ionienne, qui y célébrait une fête périodique en l'honneur d'Apollon. En 426, les Athéniens purifièrent Délos en détruisant toutes les sépultures; les morts furent transportés à Rhénée, et il fut défendu de naître ni de mourir dans l'île d'Apollon. Dès 477, Délos avait été choisie comme centre de la confédération présidée par Athènes, dans le dessein de faire la guerre aux Perses; on y avait déposé le trésor des alliés, qui fut ensuite transporté à Athènes. La destruction de Corinthe augmenta l'importance commerciale de Délos, qui devint le rendez-vous des marchands de toute la Méditerranée. Fidèle aux Romains, alors qu'Athènes faisait cause commune avec Mithridate, Délos fut saccagée en 86 av. J.-C. par les généraux de ce prince, et ne se remit jamais de cette dévastation. A l'époque de Pausanias, elle était très peu peuplée; au moyen âge, elle a servi de carrière aux îles voisines; aujourd'hui, elle est déserte. Le commerce de l'Archipel s'est concentré à Syra, et Tinos en est devenue le centre religieux. — On se rend à Délos de Mycono, qui est desservie par les bateaux à vapeur grecs de Syra; la durée du trajet ne dépasse guère une heure.

On trouve tous les renseignements sur Délos dans les publications suivantes, qui annulent les ouvrages plus anciens : Lebègue, *Recherches sur Délos*, 1876; Jebb, *Journal of the Hellenic Studies*, t. I; Daurès, *Nouvelle Revue*, 15 sept. 1880, et surtout les vol. II-VII du *Bulletin de Correspondance hellénique*. S. Re.

DELPECH (JACQUES-MATHIEU), chirurgien, né en 1772 à Toulouse, assassiné en 1832. D'abord officier de santé dans l'armée, il enseigna ensuite l'anatomie à Toulouse, et, en 1812, fut nommé professeur de clinique chirurgicale à la faculté de Montpellier. Quoique dans ses ouvrages son imagination l'ait souvent entraîné trop loin, on y trouve de bonnes observations. Ce sont : *Mémoire sur la pourriture d'hôpital*, Paris, 1815; *Précis élémentaire des maladies dites chirurgicales*, 1816, 3 vol., ouvrage où les maladies sont mal classées, mais qui contient beaucoup de faits intéressants sur les maladies des os, des articulations, les plaies de poitrine, etc.; *Mémorial des hôpitaux du Midi*, 1829-1831, 2 vol. in-4°; *Chirurgie clinique de Montpellier*, 1823-28, 2 vol.; *de l'Orthomorphie par rapport à l'espèce humaine*, 1829, 2 vol.; *Traité du choléra morbus*, 1831. D—G.

DELPECH (AUGUSTE), médecin, né à Paris en 1820, m. en 1880. Chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, puis médecin de la Maternité et de l'hôpital Necker, il devint membre de l'Académie de médecine en 1864 et reçut une médaille d'or, l'année suivante, pour sa belle conduite pendant l'épidémie cholérique. Son dévouement aux blessés soignés dans nos ambulances lui valut, en 1871, la croix de commandeur de la Légion d'honneur, et les électeurs du VII[e] arrondissement de Paris l'envoyèrent siéger au conseil municipal, où il vota avec la minorité conservatrice.

Il a laissé plusieurs écrits spéciaux, notamment un *Discours sur l'Hygiène des crèches*, 1870; *le Scorbut pendant le siège de 1871*, et un *Rapport général sur les épidémies*, 1875.

DELPHES, *Delphi*, v. de l'anc. Grèce (Phocide), sur le versant S.-O. du Parnasse; auj. le vge de *Kastri*. Bâtie en amphithéâtre sur les roches Phœdriades, d'où tombait la fontaine Castalie, elle n'occupait que 16 stades en circuit (un peu plus de 2 kil.). Centre d'une amphictyonie, qui comprit non seulement les Doriens, dont les conquêtes étendirent son influence, mais les Ioniens, les Phocidiens, les Locriens, les Béotiens, etc., elle était gouvernée par un conseil de 5 grands prêtres, chefs de familles doriennes (les Thracides), et appelés *les Saints* (*osioi*); au-dessous d'eux, il y avait un sénat, des archontes, des prytanes. La ville était divisée en 3 parties : la partie supérieure, Pytho, comprenant le temple d'Apollon et sa vaste enceinte; la partie moyenne, Napé, se déployant autour de l'enceinte sacrée; et la partie inférieure, Pyléa, espèce de faubourg. Latone, Diane, Minerve, et surtout Bacchus et Hercule recevaient à Delphes un culte presque égal à celui d'Apollon. Le temple de ce dieu, bâti sur la plate-forme d'un rocher par le Corinthien Spintharus, aux frais communs de tous les Grecs et d'Amasis, roi d'Égypte, fut achevé dans la 71[e] olympiade, et coûta, dit-on, 300 talents. Cinq autres temples avaient existé antérieurement sur le même lieu. On croit qu'il avait environ 100 pieds de long, qu'il était d'ordre dorique et avait 8 colonnes sur la façade. Le portique était revêtu de marbre de Paros : sur le fronton étaient sculptés Latone, Apollon, Diane, les Muses, le char du Soleil, Bacchus et les Thyades; sur l'architrave brillaient les boucliers d'or consacrés par les Athéniens après la bataille de Marathon. Dans le parvis, on lisait aussi plusieurs maximes de la sagesse antique : « Connais-toi toi-même; — Rien de trop, » etc. On y voyait enfin les statues d'Homère et de Pindare. A l'entrée du temple, des branches de laurier trempaient dans de grands vases d'or pleins d'eau lustrale. Dans le sanctuaire, orné de statues d'Apollon et de Jupiter et d'un groupe des Heures, était l'*omphalos* (nombril) désignant Delphes comme le centre de la terre, et le trépied sacré sur lequel montait la pythie. D'une longue crevasse dans le rocher (*khasma, stomion*) s'exhalait une vapeur enivrante, sous l'empire de laquelle la prêtresse rendait ses oracles. On conservait dans le temple les décrets amphictyoniques gravés sur marbre : l'un de ces décrets est au Musée des antiques à Paris. On suppose que la *leskhé* était située dans l'enceinte du temple : c'était un portique dans lequel les Delphiens se réunissaient aux heures de loisir, et dont les murs étaient couverts de peintures de Polygnote, représentant la prise de Troie et la descente d'Ulysse aux Enfers. Le mur qui entourait l'enceinte sacrée était percé de nombreuses issues : là étaient situés de petits édifices appelés *trésors*, où l'on déposait les offrandes des villes grecques et du monde entier. Outre le temple d'Apollon, on remarquait à Delphes un gymnase, un théâtre, un stade revêtu de marbre, un hippodrome où 40 chars pouvaient à la fois disputer le prix, un tombeau de Pyrrhus, fils d'Achille, etc. Entre Delphes et Crissa, on célébrait les jeux Pythiques. (*V. ce mot.*) — La ville de Delphes prit naissance autour d'un sanctuaire révéré. Selon la fable, elle fut fondée, soit par Delphus, fils d'Apollon, soit par Apollon lui-même, aidé de Trophonius et d'Agamède, et qui, sous la forme d'un dauphin, conduisit vers Crissa des Crétois dont il voulait faire les ministres de son culte. Essentiellement dorien, le culte d'Apollon fut en effet modifié et développé à Delphes par une des nombreuses colonies venues de Crète en Grèce. Homère parle déjà des riches offrandes qu'on envoyait à la rocailleuse Pytho, ainsi nommée de ce que le serpent Python y avait été tué par Apollon. Le domaine du dieu ne tarda pas à s'agrandir : en 594, les Amphictyons ordonnèrent la destruction de Crissa pour impiété, et la confiscation de ce port au profit d'Apollon. Solon conseilla lui-même une entreprise qui réussit aussi bien sur Cirrha. Mais les richesses du temple furent pour Delphes un danger : Xerxès ne put s'en emparer;

mais les Phocidiens les pillèrent, ce qui amena les Guerres sacrées. V. temel. Les Gaulois, en 278, et, plus tard, Sylla, achevèrent de ruiner Apollon. Quant à l'oracle, qui avait si longtemps inspiré les Grecs, il s'était discrédité dès l'avènement de la puissance macédonienne ; la pythie *philippisa*, et la chute de son autorité concorda avec la perte des libertés de la Grèce. — Les ruines de Delphes ont été explorées par O. Müller, Foucart et Hanssouillier; les fouilles, commencées en 1881 par l'École française d'Athènes, promettent de donner des résultats très importants.

Foucart, *Ruines et histoire de Delphes*, dans les *Arch. des missions*, 2e série, t. II; Mommsen, *Delphica*, 1879; Hanssouillier, *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. V; *Tour du monde*, 1877, p. 143 et suiv.

B. et S. Re.

DELPHINATUS, nom latin du Dauphiné.

DELPHINIES, fête célébrée par les Éginètes en l'honneur d'Apollon, au mois de juin, qu'ils appelaient Delphinios.

DELPHINIOS, surnom donné à Apollon, soit parce qu'il dompta le serpent Delphiné ou Python, soit parce que, monté sur un dauphin, ou ayant pris la forme de ce poisson, il précéda le vaisseau qui conduisait une colonie crétoise à Delphes.

DELRIEU (E.-J.-B.), littérateur, né vers 1760, m. en 1836, fut professeur de rhétorique à Versailles. Il s'est essayé dans tous les genres de composition dramatique : tragédie, comédie, drame, opéra. Ses meilleures pièces sont : *le Jaloux malgré lui*, comédie en un acte ; *Artaxerce*, 1808, tragédie en 5 actes, imitée de Métastase. Delrieu fit une *Ode sur la naissance du roi de Rome* en 1811, comme il avait fait des *Couplets* en l'honneur de la Montagne en 1793.

DELRIO (Martin-Antoine), savant jésuite, né en 1551 à Anvers, m. en 1608, étudia la rhétorique et la philosophie à Paris, le droit à Douai, puis à Louvain, et publia à 19 ans ses *Notes* sur les tragédies de Sénèque. Il fut sénateur au conseil du Brabant et vice-chancelier; dix ans après, dégoûté des affaires, il alla en Espagne, où il se fit jésuite en 1580. Il enseigna ensuite les lettres sacrées à Salamanque, puis à Douai, à Liège, à Gratz et à Louvain. Il a donné des notes sur *Solin* et *Claudien*, 1572, et a écrit en outre : *Disquisitionum magicarum libri VI*, Louvain, 1599, in-4°, livre où il fait preuve d'une extrême crédulité, et qui a été traduit en français par André Duchesne, Paris, 1611, 2 vol. in-4°.

DELSARTE (François-Alexandre-Nicolas-Chéri), musicien, né en 1811 à Solesmes (Nord), m. en 1871, étudia le chant au Conservatoire de Paris, avec Garaudé et Ponchard. N'ayant pas réussi au théâtre, il se consacra à l'enseignement. Il se fit une réputation par sa manière de dire la musique ancienne et de déclamer le récitatif. On lui doit quelques compositions, telles que les *Stances à l'éternité*, un recueil de musique historique sous le titre d'*Archives du chant*, et le *guide-accord* ou *sonotype*, appareil qui sert à obtenir un bon accord des pianos.

DELSBERG. V. Delemont.

DELTA, nom donné à des dépôts d'alluvions, formés à l'embouchure de certains fleuves et entre deux ou plusieurs de leurs bras. Ce sont des espaces triangulaires dont la figure a de l'analogie avec la lettre grecque Δ. Le Delta du Nil, entre la Méditerranée et les branches Canopique et Pélusiaque du fleuve, forme la basse Égypte ; c'est un triangle à peu près équilatéral de 160 kil. de côté ; il s'accroît annuellement de 3 à 4 m. Celui du Pô grandit chaque année de 25 m. Le delta du Danube est compris entre les branches de Kilia et de Saint-Georges. Celui du Rhône commence près d'Arles, et porte le nom d'île de la Camargue. Les embouchures de l'Escaut, de la Meuse, du Rhin, de la Vistule, et du Niémen présentent aussi des terrains d'alluvion qui constituent de véritables Deltas. Le Niger forme, en se rapprochant du golfe de Guinée, un vaste triangle, enveloppé par le Nouveau Calabar, et la rivière de Noun. En Asie, le Sind ou Indus, le Gange, le Brahmapoutre, le Mé-Nam, le Mé-Kong, le Yang-tsé-Kiang et le Hoang-ho ont aussi leur delta. Celui du Gange occupe une étendue de 2,400 lieues carrées ; il y a 17 myriam. depuis sa pointe jusqu'à sa base, qui n'a pas moins de 29 myriam. En Amérique, un terrain d'alluvion en forme de delta se trouve à l'embouch. du Mississipi jusqu'au-dessus de la rivière Rouge.

DELUBRUM, endroit à ciel ouvert devant un temple, chez les anc. Romains ; place autour de l'autel des sacrifices, qui était toujours hors du temple, devant la façade. C. D—y.

DELUC (Jean-André), physicien et géologue illustre, né à Genève en 1727 d'un habile horloger, m. à Windsor en 1817. Ami de J.-J. Rousseau, délégué de Genève à Paris en 1768, membre du grand conseil en 1770, il passa en Angleterre, fut nommé lecteur de la reine, 1773, voyagea dans toute l'Europe pour faire des observations scientifiques, et enseigna quelque temps la philosophie et la géologie à Gœttingue. On lui doit des perfectionnements du baromètre, de l'hygromètre et du thermomètre. Ses principaux ouvrages sont : *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, 1772, 2 vol. in-4°, et 1776, 4 vol. ; *Voyage dans les montagnes du Faucigny*, 1772 ; *Relation de divers voyages dans les Alpes*, 1776 ; *Lettres sur les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme*, 1778 ; *Lettres sur quelques parties de la Suisse*, 1787 ; *Nouvelles idées sur la météorologie*, 1787, 2 vol. ; *Lettres sur l'histoire de la terre*, 1798, 5 vol. ; *Précis de la philosophie de Bacon*, 1800, 2 vol. ; *Abrégé de principes et de faits concernant la cosmologie et la géologie*, 1802 ; *Introduction à la physique terrestre par les fluides expansibles*, 1803, 2 vol. ; *Traité élémentaire sur le fluide électro-galvanique*, 1803, 2 vol. ; *Voyages géologiques dans le N. de l'Europe*, 1810 ; *Voyages géologiques en Angleterre*, 1811, 2 vol. ; *Voyages géologiques en France, Suisse et Allemagne*, 1813, 2 vol. — Son frère, Guillaume-Antoine, né à Genève en 1729, m. en 1812, l'aida dans ses travaux ; on a de lui des mémoires dans le *Journal de physique*, la *Bibliothèque britannique* et *le Mercure de France*, la plupart relatifs à la minéralogie et la géologie.

DÉLUGE. Les juifs et les chrétiens admettent que le déluge (av. J.-C. 2348 selon Ussérius) fut une inondation universelle, causée par la corruption du genre humain, et à laquelle Noé et sa famille, réfugiés dans l'Arche, purent seuls échapper. Les nations païennes paraissent avoir eu presque toutes le souvenir d'un cataclysme analogue, mais le plus souvent partiel : on en trouve la tradition chez les Chaldéens, les Égyptiens, les Syriens, les Hindous, les Chinois. Les Grecs parlaient de 2 déluges : celui de Deucalion, produit en Thessalie par le non-écoulement des eaux du Pénée, 1,620 ans av. J.-C., et celui d'Ogygès, en Béotie et en Attique, 1,822 ans av. J.-C., qui eut pour cause le débordement du lac Copaïs. Les Mexicains, les Péruviens et autres peuplades de l'Amérique avaient aussi l'idée d'un déluge, avant l'arrivée des Européens.

V. Cuvier, *Discours sur les révolutions du globe*; Fréd. Klee, *le Déluge*, Paris, 1847 ; Marcel de Serres, *Cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques*, 1838 ; Boué, *Mémoire sur le déluge*, 1842 ; Buckland, *Géologie sacrée*, trad. en franç. par Doyère,

DELVENAU, riv. du Lauenbourg, affl. de dr. de l'Elbe à Lauenbourg; unie par un canal à la Steckenitz, elle joint, par conséquent, l'Elbe à la Trave.

DELVINCOURT (Claude-Étienne), jurisconsulte, né en 1763, m. en 1831, était agrégé de l'École de droit de Paris lorsque la Révolution supprima les cours. En 1805, il devint professeur de Code civil à la nouvelle École de droit, doyen en 1810 et membre du conseil royal de l'Instruction publique en 1824.

Il a laissé : *Institutes du droit français*, 1807, 3 vol. ; *Juris romani elementa*, 1825 ; *Institutes de droit commercial*, 1823, 2 vol.

DELVINO, DELFINO ou **DELONIA**, v. de la Turquie d'Europe, prov. d'Argyrocastro (Albanie), près de la mer Ionienne. Place forte ; 7,500 hab. Récolte et comm. d'huile. — Le sandjak de Delvino, partie du vilaget de Janina, s'étend le long de la mer Adriatique ; il a 19,000 hab., dont la moitié sont chrétiens. Sol montagneux et peu fertile. C'est l'anc. *Chaonie*.

DELWIG (Antoine ANTONOVITCH, baron), poète lyrique russe, né à Moscou en 1798, m. en 1831, ami de Pouschkine. Son inspiration est toujours tendre et gracieuse, et sa pensée souvent mélancolique. Par l'étude des anciens classiques, il enrichit de nouvelles formes poétiques la langue russe. Il imita avec bonheur les chants populaires. Ses *Fleurs du Nord* furent publiées sous forme d'almanach, de 1825 à 1830. Une édition de ses poésies a paru en 1832. Une *Gazette littéraire*, qu'il fonda en 1830, n'eut que 72 numéros.

DELY-IBRAHIM, vge de l'Algérie, dép. et arr. d'Alger; colonie agricole fondée par les Français ; 810 hab.

DELZONS (Alexis-Joseph, baron), né à Aurillac en 1775, m. en 1812, s'engagea en 1791 dans les volontaires du Cantal, fit les campagnes de 1792-93 à l'armée des Pyrénées-Orientales, se signala au combat de la Jonquière et au siège de Rosas, 1794, passa en Italie, combattit à Montenotte, Dego, Lodi et Rivoli, et servit, sous Joubert, dans le Tyrol. Chef de demi-brigade, il fit partie de l'expédition d'Égypte, se distingua à la prise d'Alexandrie et d'Embabeh, et fut nommé général de brigade. Il se trouva à l'armée de Hollande en 1804, prit part aux campagnes de 1805 et de 1806, alla avec Molitor faire lever le siège de Raguse en Dalmatie, défendit cette province en 1809 contre les Autrichiens, qu'il défit au mont Kitta, à Bilay et à Znaïm en Moravie, organisa et gouverna, pour le maréchal Marmont, les provinces Illyriennes. Général de division en 1811, il fit la campagne de Russie dans le corps du prince Eugène, se distingua aux journées d'Ostrowno et de la Moscowa, et fut tué, dans la retraite, à l'attaque de Malo Iaroslavtz. B.

DEMACHY (Jacques-François), chimiste, né à Paris en

1728, m. en 1803, fut directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux civils.

Il a laissé : *Examen chimique des eaux de Passy*, Paris, 1756; *Examen chimique des eaux de Verberie*, 1757; *Institutes de chimie, ou Principes élémentaires de cette science*, 1766, 2 vol.; *Procédés chimiques, rangés méthodiquement et définis*, 1769; *Économie rustique, ou Notions simples et faciles sur la botanique, la médecine, etc.*, 1769; *Recueil de dissertations physico-chimiques*, 1774; *l'Art du distillateur des eaux-fortes*, 1773, in-fol.; *l'Art du distillateur-liquoriste*, 1775, in-fol.; *l'Art du vinaigrier*, 1780, et 2e édit., 1820, 2 vol. in-12; *Manuel du pharmacien*, 1788, 2 vol.

DÉMADE, orateur athénien, exerça la profession de rameur avant de s'occuper des affaires publiques. Gagné par Philippe, roi de Macédoine, il s'opposa à ce qu'on secourût les Olynthiens. Néanmoins il combattait à Chéronée (338 av. J.-C.), où il fut fait prisonnier. Remis en liberté, il s'interposa entre les Athéniens et leur vainqueur. Plus tard, il fit partie de l'ambassade qui devait fléchir Alexandre. Flatteur de tous les pouvoirs, il fut condamné par le peuple athénien à une amende, pour avoir proposé d'admettre ce prince au nombre des dieux. Après la mort d'Alexandre, il se vendit à Antipater, tout en correspondant secrètement avec Perdiccas, et ce fut sur sa proposition que les Athéniens décrétèrent la mort de Démosthène, dont il était jaloux. Cassandre, fils d'Antipater, qui eut des preuves de sa duplicité, le fit tuer en 302. Cicéron et Quintilien disent que Démade n'avait rien écrit; le discours que l'on a sous son nom est l'œuvre d'un rhéteur. Il a été publié en dernier lieu par Blass, 1871, et traduit par Auger.

Blass, *Gesch. der attischen Beredsamkeit*, 1865-1874; H. Lhardy, *Dissertatio de Demade*, 1834.

DÉMAGOGUE, orateur populaire officiel dans l'anc. Athènes. Le mot n'entraînait aucune idée de blâme. Périclès était démagogue, aussi bien que Cléon. Chez les modernes, on nomme démagogues ceux qui flattent le peuple et le poussent à l'insurrection.

DE MAISTRE. *V.* MAISTRE (DE).

DEMANTE (ANTOINE-MARIE), jurisconsulte, né à Paris en 1789, m. en 1856, obtint par concours, en 1819, le titre de professeur suppléant à la faculté de droit, et, en 1811, une chaire de Code civil. Il fut député de l'Eure à l'Assemblée constituante de 1848 et à l'Assemblée législative de 1849.

On a de lui : *Programme du Cours de droit civil français*, 1830, 3 vol.; *Cours analytique de Code civil*, 1849-55, 3 vol.

DÉMARATE, habitant de Corinthe, émigra lors de l'usurpation de Cypsélus, et s'établit à Tarquinies, ville d'Étrurie. Son fils, qui prit le nom de Tarquin, fut ensuite roi de Rome.

DÉMARATE, roi de Sparte de 520 à 492, s'attira l'inimitié de son collègue Cléomène, qui attaqua sa légitimité et le fit déposséder. Retiré à la cour des Perses, Démarate devint le conseiller de Darius, puis de Xerxès; sa franchise lui coûta la vie. On dit qu'il donna avis aux Grecs des préparatifs du grand roi. L—H.

DEMARÇAY (MARC-JEAN, BARON), né en 1775 dans le dép. de la Vienne, m. en 1839. Il fit, comme officier d'artillerie, les campagnes d'Italie, d'Allemagne, de Hollande et d'Égypte, fut nommé, à cause de sa belle conduite à Austerlitz, directeur de l'École d'artillerie et du génie de Metz, servit en Espagne de 1808 à 1810, renonça au service par suite de ses blessures, fut député de la Vienne de 1819 à 1823, et de la Seine depuis 1828, vota l'adresse des 221, et se fit remarquer dans l'examen des questions relatives à l'armée. Il était aussi agronome et économiste distingué.

DEMARNE (JEAN-LOUIS), bon peintre de genre, né à Bruxelles en 1744, m. en 1829, anime ses paysages harmonieux de vigoureuses figures d'hommes ou d'animaux. Le musée du Louvre possède de lui une *Noce de village*, une *Foire*, et une *Diligence sur une route*.

DÉMARQUE, magistrat placé à la tête d'un *dème* de l'Attique. Il représentait les intérêts de ce dème, en administrait les propriétés, et exerçait certaines attributions de police.

DEMARTEAU (GILLES), graveur, né à Liège en 1729, m. en 1776, à Paris, où il était membre de l'Académie de peinture. On croit assez généralement qu'il inventa, en même temps que François (Jean-Charles), la gravure imitant le crayon.

DEMAVEND ou **DAMAVEND**, v. de Perse (Tabaristan); 3,000 hab.; autrefois plus importante, au pied de la montagne du même nom.

DÉMAVEND (MONT), point culminant de la chaîne des monts Elbourz, au S. de la mer Caspienne; 5,636 m. Le mont Démavend est un volcan éteint, couvert de neiges éternelles et entouré de glaciers étendus : parmi les voyageurs qui en ont fait l'ascension, il faut citer M. de Call Rosenburg, en 1875, et le capitaine Napier, en 1877. E. D—Y.

DEMBÉA ou **TSANA**, lac de l'Afrique (Abyssinie), dans l'État d'Amhara, à 75 kil. S.-O. de Gondar : 700 kil. de tour; traversé par le Bahr-el-Azrag.

DEMBINSKI (HENRI), général polonais, né en 1791 dans le palatinat de Cracovie, m. en 1864, s'engagea comme volontaire en 1809 dans l'armée du grand-duché de Varsovie, et fit avec les Français les campagnes de Russie et d'Allemagne. Député à la diète polonaise en 1825, il prit, en 1830-31, une part importante à l'insurrection contre les Russes, se réfugia en France après la reddition de Varsovie, se rendit en Hongrie en 1848 pour combattre les Autrichiens, mais, par suite de mésintelligences avec Gœrgey, fut défait à Kapolna, et abandonna le commandement. L'intervention des Russes en faveur de l'Autriche l'ayant déterminé à reprendre les armes, il essuya un échec à Szœreg, ne put empêcher Bem de livrer et de perdre une bataille près de Temesvar, et s'enfuit sur le territoire turc, d'où il regagna la France, 1849.

Il a publié : *Mémoires sur la campagne de Lithuanie*, 1832. B.

DEMENSUM, ration mensuelle de blé d'un esclave rural chez les anc. Romains. Elle était de 5 modii (43 litres 33), pesant environ 41 kil., et se distribuait le 1er de chaque mois. Quelquefois elle n'était que de 4 modii. C. D—Y.

DEMER, riv. de Belgique, affluent de dr. de la Dyle; source près de Tongres. Cours de 95 kil. par Bilsen, Hasselt, Diest et Aerschot.

DEMERARA ou **DEMERARY**, riv. de l'Amérique du S. (Guyane anglaise, qu'elle traverse par le centre); arrose un pays fertile et se jette dans l'océan Atlantique, à Georgetown. Cours de 260 kil., navigable sur 160.

DEMERARA, un des 3 districts de la Guyane anglaise, borné à l'E. par celui de Berbice, à l'O. par celui d'Essequibo, 86,000 hab.; ch.-l. Georgetown ou Demerara, cap. de la colonie. Sol fertile, arrosé par le Demerara; plantations de café, sucre; récolte de coton; bois de construction. C. P.

DÈMES en grec *dêmoi*, de *dêmos*, peuple. On appelle ainsi, dans la géographie et l'histoire de l'Attique ancienne, les communes principales, ou plutôt les cantons, qui, dans la nouvelle division civile du pays, établie par Clisthène à la suite de la révolution démocratique dont il fut le chef, remplacèrent les anciennes bourgades (*kômai*), dont la réunion formait autrefois une sorte d'État fédératif. Leur nombre paraît avoir été de cent à l'origine, répartis entre les dix tribus que Clisthène substitua aux quatre qui existaient précédemment; il s'accrut sans doute, par la suite, avec le développement de la puissance et de la population de l'Attique; on sait du moins, par un passage de Strabon, que, de son temps, il y en avait 174. Athènes seule en comprenait plusieurs, avec des noms particuliers, et appartenant à diverses tribus : on les appelait spécialement *dèmes urbains* (*dêmoi en astei*), et leur circonscription s'étendait jusque dans la banlieue de la ville. Les autres avaient pour centre, soit les villes ou villages de quelque importance, comme Acharnes, Céphisie, Colone, Eleusis, Phylé, Rhamnus, etc., soit de petites localités illustrées par quelque légende ou quelque monument religieux, soit enfin de simples points géographiques autour desquels des populations étaient groupées. Chaque dème était administré par un magistrat particulier, appelé *démarque* (*dêmarkhos*), et avait un registre où étaient inscrits les noms des citoyens qui en faisaient partie. Dans les actes officiels ou publics et les monuments, le nom d'un citoyen était ordinairement accompagné de celui du dème auquel il appartenait, indiqué par l'adjectif ou par l'adverbe. — L'étude historique et topographique des dèmes de l'Attique a été l'objet d'un grand nombre de travaux des érudits et des voyageurs modernes, qui ont essayé d'en dresser le catalogue et d'en fixer la position. Meursius, le premier, dans son traité *de Populis Atticæ*, Leyde, 1616, in-4°, s'efforça de retrouver les 174 du nombre fourni par Strabon; Spon et son compagnon Wheler, dans les relations de leur voyage de Grèce (1678 et 1682), en donnèrent une liste plus exacte. Au XVIIIe siècle, les voyages de Stuart et de Chandler, publiés en 1762 et 1776, les dissertations de Corsini dans ses *Fasti Attici*, enfin, de nos jours, les ouvrages spéciaux du colonel Leake (*on the Demi of Attica*, 1829, et *Topography of Athens*, 2e édition, 1841), de Grotefend (*de Demis sive Pagis Atticæ*, 1829), du professeur Ross (*die Demen von Attika*, 1846), de M. Hanriot (*Recherches sur la topographie des dèmes de l'Attique*, 1853) ont éclairci, sinon complètement résolu, cette difficile question. La constitution des dèmes a fait l'objet d'une thèse de M. Haussouillier, 1884; *V.* aussi *Bull. corr. hellén.*, t. IV, p. 232. — Dans la dernière division du roy. de Grèce actuel en *nomes, éparchies* et *dèmes*, établie par la loi du 6 déc. 1845, les dèmes représentent à peu près nos chefs-lieux de cantons, et sont administrés par une sorte demaire, appelé aussi *démarque*. D—s et S. RE.

DÉMÉTER, nom de la déesse grecque que les Latins appelaient Cérès.

DÉMÈTES, *Demetæ*, anc. peuple de la Grande-Bretagne (Bretagne Ire), au S. du pays de Galles actuel.

DÉMÉTRIADE, *Demetrias*, anc. v. de la Grèce (Thessalie), dans la Phthiotide, sur le golfe Pélasgique; fondée par

Démétrius Poliorcète. — anc. v. de Phénicie, sur la côte; auj. *Akkar*.

DEMETRIES, fêtes que les anc. Grecs célébraient en l'honneur de Déméter (Cérès), et pendant lesquelles ils se fouettaient avec des écorces d'arbres. — Fêtes instituées à Athènes, en l'honneur de Démétrius Poliorcète.

DEMÉTRIUS Ier, surnommé *Poliorcète* (c.-à-d. *preneur de villes*), était fils d'Antigone, l'un des généraux d'Alexandre. Né en 337 av. J.-C., il fut chargé par son père de défendre la Syrie contre Ptolémée Ier, perdit la bataille de Gaza en 312, ne put empêcher Séleucus de prendre la Babylonie, et, sous prétexte de soustraire la Grèce à la domination de Cassandre, chassa d'Athènes Démétrius de Phalère, 308. Les Athéniens lui donnèrent le titre de roi, le mirent au rang des dieux, et lui élevèrent des statues d'or. Rappelé par Antigone, toujours en guerre avec Ptolémée, il battit 2 fois les flottes de ce prince, prit Chypre, mais essaya en vain un débarquement en Égypte. Rhodes, qui prétendait rester neutre, fut alors assiégée, 305 : Démétrius déploya de rares talents militaires; malgré l'invention d'une formidable machine, l'*hélépole*, il ne put prendre la ville. Retournant en Grèce, il enleva à Cassandre l'Attique, la Béotie et presque tout le Péloponèse. La bataille d'Ipsus, qu'il perdit contre Lysimaque et Séleucus, et où périt, en 301, Antigone, le réduisit à la possession de Chypre, Tyr, Sidon et quelques autres villes en Grèce et en Asie. Après avoir erré avec sa flotte sur la mer Egée, il profita de la mort de Cassandre pour se rendre maître de la Macédoine, où il se maintint de 295 à 287, malgré Lysimaque et Pyrrhus. Contraint de fuir enfin devant eux, il passa en Asie Mineure, tenta d'enlever la Cilicie à Séleucus qu'il avait pris pour gendre, et fut enfermé dans une forteresse, où il mourut après 3 années de débauches, 283.

V. Droysen, *der Hellenismus*, 1877.

DÉMÉTRIUS II, roi de Madédoine, 243-233, fils d'Antigone Gonatas et petit-fils du précédent, fut constamment en guerre avec les Étoliens et Alexandre II, roi d'Épire, et laissa ainsi la ligue achéenne se développer dans la Grèce.

DÉMÉTRIUS, 2e fils du roi de Macédoine Philippe III et frère de Persée, fut livré en otage aux Romains, après la bataille de Cynocéphales; se mit, lors de son retour, à la tête d'un parti qui aurait secondé leur ambition, et, accusé faussement par Persée d'avoir voulu attenter aux jours de son père, fut envoyé au supplice, 179 av. J.-C. B.

DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE, homme d'État et orateur athénien, né vers l'an 345 av. J.-C., disciple et ami de Théophraste, s'attacha au parti des Macédoniens, faillit être victime, comme Phocion, de la démocratie, et gouverna Athènes, au nom de Cassandre, pendant 10 ans, 318-308. Il remit les lois en vigueur, réprima le luxe, accrut les revenus par une sage administration, et mérita que les Athéniens lui érigeassent 360 statues en bronze. Renversé par Démétrius Poliorcète, il se retira à Thèbes, puis en Égypte, auprès de Ptolémée Lagus. Ce fut, dit-on, d'après son conseil que l'on fonda la bibliothèque d'Alexandrie, et que l'on entreprit la traduction des Septante. Ptolémée Philadelphe, à l'élévation duquel il s'était opposé, le relégua dans la haute Égypte, où il mourut bientôt, de la piqûre d'un aspic, 283. Au milieu de sa vie agitée, Démétrius de Phalère avait trouvé le temps de composer une cinquantaine d'ouvrages d'histoire, de critique, de philosophie et d'administration, auj. perdus. Le *Traité de l'élocution*, publié par Schneider sous son nom, 1779, et réédité dans les *Oratores attici* de Müller, 1858, paraît appartenir à un Démétrius d'Alexandrie, contemporain de Marc-Aurèle. Il a été traduit par Durassier, 1875.

Legrand et Tychon, *Mém. sur Démétrius de Phalère*, 1852; Herwig, *de Demetrio oratore*, 1760; Oestermann, *de Demetrii Phalerei vita*, 18... B. et S. Re.

DÉMÉTRIUS Ier, *Soter* (sauveur), roi de Syrie, 162-149, fils de Séleucus IV, était en otage à Rome lors de la mort de son père; il s'échappa, détrôna et tua Antiochus V. Après avoir mérité son surnom par ses victoires en Judée sur les Machabées et le châtiment de deux gouverneurs de Babylone, il excita des révoltes par ses débauches et sa cruauté; le Rhodien Alexandre Bala, soutenu par Rome et l'Égypte, et se donnant pour fils d'Antiochus IV, le vainquit et le tua.

DÉMÉTRIUS II, *Nicator* (vainqueur), roi de Syrie, 146-125, fils du précédent, chassa, avec le secours de son beau-père Ptolémée IV, Alexandre Bala du trône. Dans une expédition contre les Parthes, il fut livré en 143 par Tryphon, qui éleva Antiochus VI, à leur roi, dont il épousa la fille Rodogune, 141. Sa première épouse, Cléopâtre, épousa alors son beau-frère Antiochus VII, *Sidètès*; mais Démétrius, échappé aux Parthes, le détrôna; odieux à ses sujets, il fut renversé lui-même par Alexandre Zénina, prit la fuite, et fut tué par suite des intrigues de Cléopâtre, 125.

DÉMÉTRIUS III, surnommé *Eucærus* (heureux), l'un des fils d'Antiochus Grypus, régna avec son frère Philippe en 95, et ne tarda pas à lui faire la guerre. Il tomba entre les mains des Parthes, appelés par Philippe, et mourut en captivité, 87. A. G.

DÉMÉTRIUS DE PHAROS, gouverneur de Corcyre, trahit Teuta, reine d'Illyrie, dans sa guerre contre les Romains, 229 av. J.-C. Il suivit Antigone Doson, roi de Macédoine, appelé dans le Péloponèse par Aratus, et assista à la bataille de Sellasie, 223. En 219, il secoua le joug de Rome, fut chassé de l'Illyrie, se réfugia en Macédoine, et périt en essayant de reprendre Messène pour Philippe III, en 214. B.

DÉMÉTRIUS PÉPAGOMÈNE, médecin grec, vivait sous le règne de Michel Paléologue. On a de lui un petit traité sur la goutte, publié en grec et en latin à Paris, 1558 et à Leyde, 1743, trad. en franç. par Jamot, Paris, 1573. D—G.

DÉMÉTRIUS DE MAGNÉSIE, gammairien grec, contemporain de Cicéron. Il avait écrit sur les poètes et les prosateurs homonymes.

DÉMÉTRIUS DE SCEPSIS, grammairien grec du temps d'Aristarque, avait écrit un ouvrage en trente livres au moins sur le 2e livre de l'Iliade. Strabon le cite souvent.

V. Gaede, *Demetrii Scepsii quæ supersunt*, 1880. S. Re.

DÉMÉTRIUS CANTACUZÈNE. *V.* Cantacuzène.

DÉMÉTRIUS CANTEMIR. *V.* Cantemir.

DÉMÉTRIUS OU DMITRI, nom de 5 souverains russes: Démétrius Ier, fils d'Alexandre Newski, 1276-1294, sous lequel le pays fut désolé par les Tartares de la Horde d'Or; — Démétrius II, *de Tver*, 1323-1326; — Démétrius III, prince de Souzdal, 1359-1362; — Démétrius IV, *Donski* ou *du Don*, 1362-1389, fit la guerre aux princes de Tver et de Riazan, fortifia Moscou, construisit le Kremlin, mit en déroute les Tartares à Koulikof sur la Metcha en 1380, mais laissa prendre sa capitale deux ans après, et paya tribut; — Démétrius V, fils d'Ivan II, né en 1582, assassiné, vers 1591, par Boris Goudounof.

DÉMÉTRIUS (Les Faux). Quatre imposteurs se donnèrent pour Démétrius V Ivanovitch. Le 1er fut un moine de l'ordre de Saint-Basile, Griska Otrépiev; il sortit de son couvent de Tschoudof en 1603, prétendit avoir échappé au fer de Boris Goudounof, reçut les secours des Lithuaniens et des Polonais, et se fit proclamer à Moscou, 1605. Mais ses cruautés, son mépris pour les coutumes nationales, son mariage avec une catholique, amenèrent un complot dont il périt victime, 1606. Vasili Chouiski, un des chefs de cette conspiration, ne jouit pas en paix du trône; un juif, suivant les uns, un fils du prince André Kourbski, selon les autres, se présenta en 1607 comme le Démétrius qu'on disait avoir tué, fut soutenu par quelques Cosaques et Polonais, et reçut la mort à Kalouga. Le 3e imposteur, prétendu fils de Démétrius V, était un diacre nommé Sidore; il surprit Pleskow, mais en fut chassé par les habitants, et subit le dernier supplice à Moscou, 1613. Le 4e fut un véritable ou prétendu fils d'Otrépiev; après avoir erré en Pologne et en Suède, il fut livré, en 1645, par Christian-Albert, duc de Holstein, au tzar Alexis-Mikaïlovitch, qui le fit décapiter. B.

DEMEULEMEESTER (Joseph-Charles), graveur, né à Bruges en 1771, m. en 1836, élève de Bervic, se rendit à Rome en 1806, et y copia à l'aquarelle, avec une fidélité minutieuse, les 52 sujets bibliques dont Raphaël a orné les Loges du Vatican. En 1819, nommé professeur de gravure à l'Académie d'Anvers, il commença en 1825 à publier les *Loges*, en couleur et en taille-douce. Cette collection a été continuée après sa mort.

DÉMEUNIER OU DESMEUNIER (Jean-Nic.), littérateur, né en 1751 à Nozeroy en Franche-Comté, m. en 1814 à Paris, était censeur royal et secrétaire du comte de Provence, lors de la Révolution. Député aux états de 1789 par le tiers état de Paris, il prit une part active aux travaux de la Constituante, et fut membre du comité de constitution. Il passa aux États-Unis pendant la Législative, devint tribun à son retour, puis sénateur.

On a de lui beaucoup de traductions, telles que l'*Essai sur le genie d'Homère* par Wood, 1777; les *Nouvelles decouvertes des Russes* par Coxe, 1781, in-4o; une partie de l'*Histoire de la decadence et de la chute de l'empire romain* par Gibbon; le *Voyage* de Vancouver, 1800, in-4o, etc. — Ses ouvrages originaux sont : *Esprit des usages et des coutumes des differents peuples*, 1776 et 1780, 3 vol.; *Essai sur les Etats-Unis*, 1786, in-4o; *l'Amerique independante*, 1790, 4 vol.

DEMI-BRIGADE, nom que, pendant la Révolution, on substitua à celui de *régiment*, dans les armées françaises. Les demi-brigades furent organisées par Carnot en 1793, et chacune se composait de 3 bataillons. En 1803, on revint au nom de *régiment*.

DEMI-DIEUX, divinités du paganisme nées d'un dieu et d'une mortelle, ou d'un homme et d'une déesse. Hercule, Thésée, Persée, Castor et Pollux, Esculape, etc., étaient des demi-dieux.

DEMIDOFF, famille noble de Russie, dont l'illustration ne remonte guère à plus d'un siècle. Elle a pour tige NIKITA (Nicétas, DEMIDOFF, armurier-forgeron de Toula, qui établit à Neviansk, en 1699, la première fonderie de fer de la Sibérie, et qui fut anobli par Pierre le Grand. Ses descendants les plus connus sont :

DEMIDOFF (AKINFI, c.-à-d. HYACINTHE), fils de Nikita, envoya, en 1727, des travailleurs allemands pour explorer les mines de l'Altaï, établit l'usine de Kolyvân, et découvrit le lavage d'or de Nijni-Taghilsk, sur la pente asiatique de l'Oural.

DEMIDOFF (PROCOPE), dit *le marchand de Moscou*, né vers 1730, exploita en grand les mines de fer, de cuivre et d'or des monts Oural, et fonda à Moscou, en 1772, une école de commerce pour les fils des marchands russes.

DEMIDOFF (PAUL-GRÉGORIÉVITCH), né à Revel en 1738, m. en 1826 à Saint-Pétersbourg, étudia l'art du mineur à Freiberg en Saxe, suivit les cours de Linné à Upsal, fonda à Moscou un cabinet d'histoire naturelle, ouvrit un jardin botanique, et institua une chaire de botanique à l'université. L'*Athénée* ou *École des hautes sciences,* qu'il créa en 1803 à Iaroslaw, reçut le nom de *lycée Demidoff*.

DEMIDOFF (NICOLAS), né à Saint-Pétersbourg en 1774, m. en 1828 à Florence. Il entra fort jeune au service, fit, comme aide de camp de Potemkin, deux campagnes contre les Turcs, et construisit à ses frais une frégate sur la mer Noire. Nommé colonel, il épousa la comtesse Élisabeth Strogonoff, qui a un magnifique mausolée au cimetière du Père-Lachaise à Paris, et voyagea en Allemagne, en Italie, en France et en Angleterre. En 1812, il leva un régiment, avec lequel il combattit à la Moskowa. Sa mauvaise santé le força de fixer sa résidence à Florence. Il établit dans ses terres domaniales, qui lui rapportaient un revenu de 5 millons, une académie où des professeurs étrangers enseignaient les langues vivantes, les mathématiques, la physique, la chimie. Il fit transporter, dans son établissement agricole de Crimée, des vignes de Bordeaux et de la Champagne, des oliviers de Lucques, des mérinos d'Espagne, des chèvres du Thibet, des chevaux arabes. — De ses deux fils, l'un, PAUL, a consacré annuellement 20,000 roubles pour des prix à décerner par l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg; l'autre, ANATOLE, m. en 1870, employa 500,000 roubles à la fondation d'un *Asile pour les indigents laborieux* à Moscou, et épousa, en 1840, la princesse Mathilde, fille de Jérôme Bonaparte et de Catherine de Wurtemberg, dont il se sépara en 1845. Il a publié un *Voyage dans la Russie méridionale et la Crimée,* 1839. P—L.

DEMINUTIO ou **DIMINUTIO CAPITIS.** Le mot *caput,* en droit romain, désignait la *personnalité* de l'homme libre; cette personnalité comprenait trois grands droits : la liberté, la cité, la famille. Donc, d'une façon générale, la *capitis deminutio* s'applique à toute perte des droits de liberté, de cité et de famille, et peut correspondre à notre expression : *déchéance d'état.* L'homme qui avait subi la *capitis deminutio* était dit *capite minutus.*

On distinguait trois degrés dans cette déchéance d'état : 1° la *capitis deminutio maxima,* s'appliquant aux prisonniers de guerre, aux citoyens livrés à un peuple étranger par les féciaux, aux prisonniers pour dettes, aux citoyens qui se soustrayaient au service militaire soit en se mutilant (*pollice trunci*), soit en ne se rendant pas à l'appel (*delectus*), soit en désertant, etc. Les résultats de cette déchéance sont comparables à notre mort civile : le *capite minutus* perd la liberté et les droits de cité; 2° la *capitis deminutio media* ou *minor,* s'appliquant au citoyen qui se fait inscrire dans une autre cité, à celui qui est frappé de l'*interdictio aqua et igni,* qui se rend volontairement en exil, qui est déporté dans une île, etc. Cet état entraîne la perte, non de la liberté, mais des droits de cité et, par suite, des droits de famille; — 3° la *capitis deminutio minima,* qui a lieu toutes les fois qu'un citoyen sort de sa famille; par exemple, dans les cas d'adrogation, d'adoption, d'émancipation, etc. Dans ce cas, on conserve la liberté et les droits de cité, mais on perd tous les droits de famille qui appartenaient à la famille que l'on quitte. Cette *deminutio* n'est plus une déchéance, une mort civile, comme les deux premières; ce n'est qu'un changement d'état : si l'on perd les droits tenant à son ancienne famille, on acquiert les droits qui tiennent à la nouvelle. — Le général romain Régulus, prisonnier de Carthage dans la première guerre punique, fournit un exemple célèbre de la *capitis deminutio maxima :* c'est pour cela qu'Horace le désigne par ces mots : *capitis minor.* Les prisonniers de guerre rentrant sur le territoire romain recouvraient leurs droits de liberté et de cité, par une fiction légale (*jus postliminii*) qui consiste à supposer que les citoyens, dans ce cas, n'ont jamais quitté Rome.

Willems, *le Droit public romain,* I, IV; Archambault, *de la Capitis Deminutio,* Poitiers, 1878. G. L.-G.

DEMIR-HISSAR, c.-à-d. *château de fer,* anc. *Héraclée,* v. de la Turquie d'Europe, prov. de Salonique; 8,000 hab. Dominée par un château fort.

DEMIR-KAPOU, défilé des Balkans, entre Islimié en Rouméliе et Stararéka dans la princip. de Bulgarie.

DEMIRTASH, petite v. de Turquie, à une heure d'Andrinople. Beau palais.

DEMIURGE, du grec *demiourgos,* artisan, architecte; nom par lequel les gnostiques désignaient l'auteur, le créateur du monde physique. Les Pères de l'Église l'ont employé quelquefois comme équivalent de *Logos* (le Verbe), en tant qu'organe de Dieu dans la création.

DÉMIURGE, nom d'un magistrat de l'Achaïe, dont les fonctions étaient à peu près les mêmes que celles d'un démarque. (*V. ce mot.*)

DEMME (GERMAIN-CHRISTOPHE-GODEFROY), littérateur allemand, né à Mühlhausen (Saxe) en 1760, m. en 1822, fut recteur du gymnase et surintendant ecclésiastique de sa ville natale, membre du consistoire d'Altenbourg, surintendant général des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique dans le duché de Saxe-Altenbourg. Il est l'auteur des cantiques de Mühlhausen et d'Altenbourg, qui le placent, pour la poésie sacrée, après Gellert et Herder, et d'ouvrages populaires, tels que *le Fermier Martin,* Leipz., 1792-93, 3 vol.; *Charles Burgfeld,* 1793; *Recueil de contes,* Riga, 1797, 2 vol.

DEMMIN, v. de Prusse (Poméranie), sur la Peene et au confluent de la Trebel et du Tollensee; 9,784 hab. Fabr. de draps, toiles, tabac; tanneries, fonderies de fer. Place forte démantelée en 1759.

DEMOCÈDE, médecin de Crotone, né vers 558 av. J.-C., vécut à la cour du tyran Polycrate, puis à celle de Darius Ier. Il put seul guérir ce prince d'une luxation au pied, et sa femme Atossa d'un ulcère. Les présents dont il fut comblé ne le détournèrent pas de regagner sa patrie, où il épousa la fille de l'athlète Milon.

DÉMOCHARÈS, orateur et historien athénien, fils de Lachès et d'une sœur de Démosthène. Il attaqua violemment Antipater et Cassandre, fut exilé pendant l'administration de Démétrius de Phalère, dut fuir encore au temps de Démétrius Poliorcète pour avoir raillé ses concitoyens de leur adulation, et mourut vers 270 av. J.-C.

Ses fragments ont été réunis dans les *Oratores attici* de Müller, 1858.

DEMOCRITE, philosophe grec, né en 470 av. J.-C., d'une famille illustre d'Abdère, en Thrace, fut élevé par des mages qui étaient restés dans le pays depuis Xerxès. Il alla ensuite en Égypte où il visita les prêtres, et pénétra dans l'Asie jusqu'aux Indes. A son retour, il s'attacha à Leucippe. Il avait dissipé son patrimoine en recherches scientifiques; pour échapper à la peine qui l'attendait, il lut son *Traité sur le Monde* à ses concitoyens, qui le comblèrent d'honneurs et lui donnèrent 500 talents (2,608,000 fr. environ). Plus tard, il passa pour fou, et l'on fit venir Hippocrate, qui ne se crut pas nécessaire, quand il eut vu le philosophe. Démocrite expliquait le monde par la théorie des atomes se mouvant dans le vide. Il rapportait la connaissance à des idoles ou images émanant des corps et reçues par nos sens. En morale, il avait pour principe de prendre dans tout le côté risible. Cicéron le met, pour le style, à côté de Platon. On lui attribue à tort, parmi les 72 traités mentionnés par Diogène Laërce, des mémoires historiques. Les fragments plus ou moins authentiques de Démocrite ont été recueillis par Mullach, 1843. Démocrite a été mis sur la scène française par Regnard, Moncrif et Taconnet.

Liard, *de Democrito philosopho,* 1873.

DÉMODOCUS, aède ou chanteur inspiré, avait été privé de la vue par les Muses. Il vivait, suivant Homère, à la cour d'Alcinoüs, roi des Phéaciens, dans l'île de Corcyre. D'après certaines traditions, il fut chargé par Agamemnon de garder Clytemnestre, et chassé par Égisthe.

DEMOGES (ALPH.-LOUIS-THÉODORE), vice-amiral, né en 1789 à Saint-Georges-d'Aunay en Normandie, m. en 1850. Il défendit l'entrée de l'Escaut contre les Anglais en 1809. En 1823, il alla remplir une mission près des nouvelles républiques de l'Amérique du Sud. En 1830, il commandait une frégate dans l'expédition contre Alger. Il fut, de 1840 à 1844, commandant en chef de la station des Antilles et du golfe du Mexique, et gouverneur de la Martinique; son administration releva cette île ruinée par un tremblement de terre. Il fut ensuite préfet maritime de Cherbourg jusqu'en 1846. L'un des premiers, il étudia les transformations que la découverte de la vapeur devait faire subir à la navigation. Il a contribué aussi à généraliser l'application du système de la levée permanente des gens de mer.

On a de lui : *Considération sur la marine française,* 1818; *Essai sur le système maritime de la France,* 1821. B.

DÉMOGORGON, du grec *daimôn,* génie; *geôrgôn,* qui tra-

vaille la terre. C'était un vieillard sordide, couvert de mousse, habitant dans les entrailles de la terre. Il avait pour compagnons l'Éternité et le Chaos. S'étant élevé en l'air, il fit le tour de la terre, et, par cette excursion orbiculaire, se trouva avoir formé le Ciel. Il jeta dans ce Ciel un peu de boue enflammée qu'il tira de la terre, et ainsi fut fait le Soleil. Le mariage du Soleil et de la Terre produisit le Tartare et la Nuit. Démogorgon fut enfin le père de la Discorde, de Pan, des Parques, de l'Érèbe, etc. Ces fables n'eurent pas cours dans la Grèce primitive.

DEMOISELLE. *V.* Damoiselle.

DEMONE (VAL-DI-), anc. division de la Sicile, ch.-l. Messine; partagée auj. entre les prov. de Messine, de Catane et de Palerme. Son nom lui vient de l'Etna qu'elle renferme, et dont les croyances populaires faisaient le séjour des démons.

DEMONÈSE (Iles de). *V.* Proti.

DEMONS, du grec *daimôn*. Les peuples ont entendu, par ce mot, tantôt des êtres intermédiaires entre la divinité et les mortels, supérieurs à l'homme, participant de la nature divine, tantôt les dieux eux-mêmes, envisagés comme dispensateurs mystérieux des biens et des maux. Chez les Indiens, on trouve les *souras* et les *dévas* (bons génies ou dieux), et les *asouras*, *daitgas* ou *dânavas* (race de démons). Les Chinois croient à des esprits bienfaisants, *Chin*, et à des esprits malfaisants, *Tchong-Sié*. Dans le parsisme, ou doctrine de Zoroastre, les *izeds* et les *amschaspands*, bons génies, sont opposés aux *devs*, aux *darvands*, auteurs de tous les maux; et chaque être a un *ferouer*, sorte d'ange gardien, qui l'aide à combattre les devs. Les Grecs divisaient les démons en bons et en mauvais esprits, *agathodémons* et *kakodémons;* les Alastors, les Furies, les Parques, Némésis, etc., étaient des démons malfaisants. Les Romains eurent leurs *lémures*, divisés en *lares*, dieux protecteurs de la famille, et en *larves*, génies malfaisants. Dans la Bible des Hébreux, il est parlé d'anges fidèles à Dieu et d'anges déchus; de temps à autre, des anges sont envoyés vers les principaux personnages de l'histoire sacrée; sept bons anges se tiennent devant le trône de Jéhovah; parfois un ange exterminateur est le ministre des justices divines; Asmodée est nommé comme esprit destructeur. Le christianisme a aussi sa doctrine des bons et des mauvais anges; mais ici, le nom de démons ne s'applique plus qu'aux puissances de l'enfer. (*V.* Diable.) La religion de Mahomet a conservé les anges chrétiens, mais en y ajoutant des *djinns*, espèce de génies subalternes créés de feu. La mythologie des Barbares du Nord a introduit, au milieu de la société chrétienne du moyen âge, les *elfes*, les *follets*, les *fées*, etc.

Hild, *Étude sur les Démons dans la littérature et la religion des Grecs*, 1881. Gerhard, *Dæmonen und Gænien*, 1852. B. et S. Re.

DEMOSTHENE, général athénien au temps de la guerre du Péloponèse. Retenu par une tempête sur les côtes de Messénie en allant se joindre aux Corcyréens, il aida les habitants du pays à rebâtir Pylos, défit le Spartiate Brasidas qui venait pour ruiner les travaux, et commença le siège de Sphactérie, achevé par Cléon. Envoyé en Sicile au secours de Nicias, il perdit sa flotte dans le port de Syracuse, tomba avec son collègue au pouvoir de Gylippe, et fut mis à mort par les Syracusains, 413 av. J.-C. B.

DÉMOSTHÈNE, le premier des orateurs grecs, né en 382 ou 385 av. J.-C. à Péanée, près d'Athènes, m. en 322. Fils d'un riche armurier, dont la mort le livra, âgé de 7 ans, à des tuteurs infidèles, il eut, selon Plutarque, une éducation négligée. Sa ferme volonté triompha des obstacles. A 16 ans, un plaidoyer de Callistrate éveilla en lui l'idée de l'éloquence. Il est probable qu'il étudia sous le rhéteur Isée. A 17 ans, il intenta à ses tuteurs un procès qu'il gagna; mais lorsque, enhardi par ce succès, il affronta la tribune publique, il en fut repoussé deux fois par les huées de la foule, parce qu'il avait une prononciation pénible et embarrassée. Il prit alors des leçons de débit du comédien Satyrus, et, pour former sa voix et corriger sa prononciation, s'exerça, dit-on, à parler avec des cailloux dans la bouche, au bruit des vagues de la mer. Son génie fut l'œuvre de la patience autant que de la nature. A 27 ans, il reparut dans l'Agora, et mérita les applaudissements par un discours en faveur de Ctésippe, qui réclamait, au nom de son père Chabrias, l'exemption des magistratures onéreuses, privilège qu'une loi de Leptine réservait aux descendants d'Harmodius et d'Aristogiton. Cet éclatant début fut suivi de plaidoyers contre Androtion, Conon et Aristocrate. En même temps, il composait 8 discours destinés à être prononcés par Apollodore : parfois même, dit-on, il se chargeait secrètement de fournir l'accusation et la défense. Plus tard, avocat pour son propre compte, dans l'affaire de Midias, il se laissa désarmer par 3,000 drachmes (2,608 fr.), transaction qui rendait déshonorante un soufflet reçu en plein théâtre dans l'exercice des fonctions inviolables de chorège. Mais sa vie s'épura au feu du patriotisme : il entreprit, à 31 ans, une lutte immortelle contre Philippe de Macédoine, dont il démasqua l'ambition et la politique perfide, dans 11 magnifiques harangues connues sous le nom de *Philippiques* et d'*Olynthiennes*, qu'il prononça dans l'espace de 15 ans. Longtemps sa voix fut impuissante contre l'or de Philippe et l'apathie des Athéniens; mais la prise d'Olynthe et la défection de Thèbes tirèrent enfin Athènes de son assoupissement. Démosthène, député vers Philippe pour lui demander des explications, se vit trahi par ses collègues vendus à l'ennemi et par sa propre émotion, qui lui fit perdre le fil de son discours : humiliation qui dut mêler à sa haine politique toute l'ardeur d'un ressentiment personnel. Tandis que les Thermopyles étaient forcées, la Phocide ravagée, la présidence du conseil amphictyonique livrée au Macédonien, Eschine était absous, malgré la foudroyante invective de Démosthène sur *l'Ambassade*. La prise d'Élatée lui donna raison; seul alors, dans la consternation générale, il osa tenir tête à l'orage, et réussit à faire accepter aux Thébains une ligue avec Athènes. Les deux peuples marchèrent contre Philippe, et succombèrent à la bataille de Chéronée; Démosthène aurait été un des premiers à fuir, s'il fallait en croire Eschine; cependant ses concitoyens le chargèrent de préparer la défense d'Athènes et de prononcer l'oraison funèbre des victimes. La mort de Philippe ranima ses espérances; il parut en public, le front couronné de fleurs, bien qu'il vînt de perdre sa fille. Il allait recommencer la guerre, si la ruine de Thèbes par Alexandre n'eût détruit ses illusions. Fort des malheurs de la patrie, Eschine reprit une accusation qu'il avait tentée 8 ans auparavant, à l'occasion d'un décret par lequel Ctésiphon proposait de décerner une couronne d'or à Démosthène pour avoir relevé, à ses frais, les murs d'Athènes. Dans ce duel oratoire, la question de légalité ne fut qu'un prétexte pour renouveler le procès de la politique macédonienne et de la politique nationale. Démosthène, confondant sa cause avec celle d'Athènes, retourna l'accusation contre Eschine, et le fit condamner à l'exil. Ce discours *sur la Couronne* est son chef-d'œuvre. Eschine lui-même l'offrit à ses disciples comme le type le plus achevé de l'éloquence. Peu de temps après ce triomphe, Démosthène était à son tour condamné à une amende de 50 talents (268,830 fr.), pour s'être laissé gagner, disait-on, par l'or d'Harpalus, gouverneur de Babylone, qui venait chercher devant l'Aréopage l'impunité de ses concussions. Du moins, cet or n'était-il pas le salaire effronté de la trahison, mais plutôt les honoraires d'un plaidoyer pour un ennemi du fils de Philippe. Aussi, à la mort d'Alexandre, Athènes, oubliant cette défaillance, rappela et reçut comme un triomphateur l'homme en qui elle voyait le génie de la liberté et de la république. Il forma une dernière ligue, bientôt ruinée par la victoire d'Antipater à Cranon. Ce fut pour Démosthène un arrêt de mort : il se réfugia à Calaurie, dans un temple de Neptune, et s'empoisonna, pour ne pas tomber aux mains de son ennemi. Si l'orateur est un combattant, nul ne fut son égal, car il vécut et mourut sur la brèche. Le fond de son génie est ce que Plutarque appelle la *vertu agonistique*. Il attaque toujours, et surtout quand il faut se défendre; jamais il n'est plus fort que contre un auditoire hostile. Fougueux dans son langage comme dans sa conduite, il applique aux difficultés de la politique cette violence opiniâtre qui dompta jadis les difficultés de sa nature. Son éloquence est la logique passionnée d'une impérieuse conviction, qui entraîne les esprits plutôt qu'elle ne persuade les cœurs. « Cet homme et la Raison, à mon sens, ne font qu'un », a dit La Fontaine. Longin le comparait à la foudre qui éclate et tue, tandis que Cicéron ressemble à l'incendie qui gagne la forêt de proche en proche. Il est toujours homme d'État, et jamais avocat; il ne parle que pour l'action. A la tribune, il gouverne. Ses discours sont un modèle de brièveté dans la forme et de fécondité dans les preuves; le tissu de son style est indestructible. Il réunit la rudesse familière du bon sens à l'élégante simplicité de l'atticisme le plus pur, toutes les préméditations de l'art à la verve de l'inspiration; il ne lui manque que la finesse dans la plaisanterie. Ses envieux reprochaient à ses discours de sentir la lampe. On a de lui 61 discours, 65 exordes, et 6 lettres écrites au peuple d'Athènes pendant son exil. Le Louvre possède une belle statue de Démosthène assis. Sa vie a été écrite par Plutarque et par Libanius, son *Éloge*, par Lucien.

Les meilleures éditions de ses œuvres sont celles de Bekker, 1822, de Dindorf, 1825, de Vœmel, dans la coll. Didot, de Whiston, 1868, de Weil, 1873 et 1877, de Westermann, 1860-76. Celle de Weis, dans la coll. de Hachette, ne comprend pas encore tous les discours, mais est de beaucoup la meilleure. La traduction de Stiévenart, 1842, a été dépassée par celle de Plougoulm et Dareste, 1861 et 1875. Schæfer a donné un *Apparatus criticus ad Demosthenem*, 5 vol., 1824-1827, et un *Démosthène et son temps* (en all.), 3 vol., 1856-58 (2e éd. 1882), un vrai chef-d'œuvre; Boullée, *Vie de Démosthène*, 1834; Brédif, *Démosthène*, 1879; Croiset, *des Idées morales dans l'éloquence de Démosthène*, 1874; Hartel, *Demosthenische Studien*, 1878. G. M. et S. Re.

DEMOTICA ou **DIMOTIKA**, anc. *Didymotichos*, v. de la

Turquie d'Europe, sur la Maritza, prov. d'Andrinople; 10,000 hab. Archevêché grec. On y remarque un château fort qu'habitèrent les sultans, avant la prise de Constantinople. Charles XII, roi de Suède, habita cette ville après la bataille de Poltava.

DÉMOTIQUE (ÉCRITURE), c.-à-d. *populaire*, forme d'écriture chez les anc. Égyptiens. Elle se composait de caractères plus simples et plus expéditifs que ceux des écritures hiéroglyphique et hiératique, et servait aux usages de la vie commune.

DEMOURS (PIERRE), chirurgien, né à Marseille en 1702, m. à Paris en 1795, étudia à Paris et fut reçu docteur à Avignon; revint à Paris où il devint l'aide de Duverney, puis démonstrateur au cabinet d'histoire naturelle du Jardin du Roi. Il fut protégé par Chirac, puis par Ant. Petit, qui l'associa à ses travaux anatomiques. Demours étudia surtout les maladies des yeux, et se fit une grande réputation dans cette spécialité; Louis XV se l'attacha, et l'Académie des sciences lui donna le titre d'associé. On lui doit plusieurs découvertes anatomiques, entre autres celle de la membrane de l'humeur aqueuse.

Parmi ses ouvrages, on remarque : *Observations sur l'histoire naturelle et les maladies des yeux*, Paris, 1740 et suiv., 7 vol., avec fig., contenant de bonnes recherches sur la *Mydriase*; *Nouvelles réflexions sur la lame cartilagineuse de la cornée*, 1770. Demours a traduit de l'anglais les *Philosophical Transactions, 1736 à 1746*. D—G.

DEMOURS (ANT.-PIERRE), fils du précédent, né à Paris en 1762, m. en 1836, s'est aussi distingué comme oculiste. Il a fait la première opération de pupille artificielle.

Il a laissé un *Traité des maladies des yeux*, Paris, 1818, 3 vol.

DEMOUSTIER (PIERRE-ANT.), ingénieur distingué, né à Lassigny en 1755, m. en 1803, élève et collaborateur de Perronnet. Nommé ingénieur en chef du dép. de la Seine, 1791, il construisit, à Paris, le pont Louis XV, auj. de la Concorde, le pont des Arts, en fer fondu, le pont d'Austerlitz, aussi en fer fondu, qui a été cintré en pierre meulière en 1854-55, et considérablement élargi en 1884-85.

DEMOUSTIER (CHARLES-ALBERT), neveu du précédent, né à Villers-Cotterets en 1760, m. en 1801, préféra les lettres au barreau, et débuta, en 1786, par des *Lettres à Émilie sur la mythologie* (1re partie); la 6e et dernière partie parut en 1798. Cet ouvrage, écrit en prose et en vers, d'un style maniéré et prétentieux, est semé de traits d'esprit et de madrigaux. Il obtint le plus grand succès, et fit presque école. Il est auj. bien oublié. Demoustier a fait aussi de médiocres comédies, entre autres *le Conciliateur, ou l'Homme aimable*, en 5 actes et en vers, 1791; *les Femmes*, en 3 actes et en vers; *Alceste, ou le Misanthrope corrigé*, en 3 actes et en vers. Il a composé encore quelques opéras-comiques. On a enfin de lui un *Cours de morale*, des *Opuscules* et de petits *Poëmes*, 1804. J. T.

DEMPSTER (THOMAS), savant écossais, né en 1579, m. en 1625, étudia à Cambridge, passa sur le continent, se fit catholique et enseigna tour à tour à Louvain, Douai, Tournai, Paris, Toulouse, Nîmes, Padoue et Bologne. Ses livres, d'une immense érudition, manquent de critique et de style; ce sont: *Antiquitatum romanarum Corpus*, Paris, 1613, in-fol.; *Apparatus ad historiam Scoticam*, Bologne, 1622, in-4°, ouvrage où se trouve le dénombrement des Écossais illustres en tout genre; *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, Bologne, 1627, in-4°; *Etruria regalis*, recueil précieux d'antiquités entrepris par ordre de Cosme II de Médicis, et publié seulement en 1723, Florence, 2 vol. in-fol.

DEMSUS, vge de Transylvanie, comitat de Hunyad. On a conjecturé que c'est l'*Ulpia Trajana* des Romains.

DENAIN, *Denonium*, v. de France (Nord), arr. de Valenciennes; 14,420 hab. Exploitation de houille, hauts fourneaux, forges à fer, brasseries, fabr. de sucre de betterave. Port commerçant sur l'Escaut. Elle doit son origine à une abbaye de chanoinesses, fondée en 764. Défaite de Robert le Frison, comte de Flandre, 1079, par Baudouin VII, comte de Hainaut; victoire du maréchal de Villars sur les Impériaux et le prince Eugène, 24 juillet 1712. Un obélisque monolithe de 12 m. de hauteur, érigé à l'angle de la grande route et du chemin de Denain, rappelle cette seconde bataille qui sauva la France.

DENAMBUC (DIEL), marin normand, m. en 1636, partit de Dieppe en 1625, prit possession de l'île Saint-Christophe au nom de la France, puis, tandis qu'un de ses compagnons occupait la Guadeloupe, bâtit à la Martinique le fort Saint-Pierre, en 1635.

DÉNARIÉS, *Denariales*, classe d'affranchis chez les Francs. C'étaient ceux que leur maître amenait devant le roi, qui leur donnait la liberté en leur jetant un denier sur la tête. Ils étaient distincts des *tabularii*, affranchis devant l'Église, et des *chartularii*, affranchis par une simple charte du maître. Les Dénariés ne pouvaient hériter de leurs parents aux 1er, 2e et 3e degrés; s'ils mouraient eux-mêmes sans enfants, leurs biens retournaient au fisc.

DENARO ou **DANARO**, monnaie anc. de la haute Italie, imitée du *denier* français : 12 *denari* faisaient un *soldo*. Comme poids, la livre est divisée en 288 *denari*.

DENBIGH, paroisse, brg et v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de son nom (Galles), près du Clwyd; 6,323 hab. Magnifiques ruines d'un château, fondé sous Édouard Ier, et qui soutint, en 1645, un siége des parlementaires; Charles Ier s'y retira; il fut pris en 1646 et démantelé. — Le comté de Denbigh se trouve compris entre ceux de Flint et Chester à l'E., de Salop, Montgomery et Merioneth au S., de Caernavon à l'O., et la mer d'Irlande au N., a 1,562 k. carr. et 105,100 hab. Arrosé par le Clwyd, le Conway et le Llangollen ou Dee supérieur. Sol accidenté et fertile; gras pâturages, beau bétail. Riches mines de houille de fer. Climat sain. Bonneterie de laine, gants, souliers, etc.

DENDER, riv. de Belgique, se forme à Ath par la réunion de deux cours d'eau, passe à Lessines, Grammont, Ninove, Alost, et se jette dans l'Escaut à Termonde ou Dendermonde; cours de 105 kil. Elle est canalisée depuis Alost.

DENDER, riv. d'Abyssinie, affl. du Bahr-el-Azrek. Cours de 450 kil. à travers le Sennaar.

DENDERAH, anc. *Tentyra* ou *Tentyris*, vge de la haute Égypte, sur la rive gauche du Nil, dans une plaine fertile entourée de montagnes et de palmiers. A 2 kil. à l'O. est le temple célèbre, dédié à Hathor, commencé par Ptolémée XI, achevé sous Tibère. Il a 66 m. de long sur 47 de large. Ce qu'on en voit est magnifique, et les sphinx, les innombrables sculptures, les hiéroglyphes en sont parfaitement conservés. Un zodiaque, artistement découpé d'un plafond du premier temple, a été apporté à Paris en 1822, acheté 15,000 fr. par le gouvernement, et placé au Musée du Louvre. Ce n'est pas un monument de l'antique astronomie égyptienne, mais une œuvre du temps de Tibère.

V. Analyse critique des Zodiaques de Denderah et d'Esné, par Letronne, dans les *Mém. de l'Académie des inscript.*, nouv. série, t. XVI, et pour la description du temple, Mariette, *Denderah, description du grand temple*, avec pl. 1871-75.

DENDERMONDE, v. de Belgique. (*V.* TERMONDE.)

DENDRITIS, surnom d'Hélène, pendue à un arbre (en grec *dendron*) dans l'île de Rhodes, sur l'ordre de Polyxo, dont le mari Tlépolème avait péri au siége de Troie.

DENDROMANCIE, du grec *dendron*, arbre, et *mantéia*, divination; genre de divination chez les anciens peuples de l'Asie. On tirait des présages de l'angle que faisait la tige d'un arbre avec le sol environnant, de son inclinaison vers tel ou tel point de l'horizon; ou bien de la direction des lignes extérieures du bois, quand l'arbre était abattu et entr'ouvert.

DENDROPHORES, *Dendrophori*, charpentiers et bûcherons organisés en colléges, dans l'ancien empire romain. Ils étaient obligés de fournir gratuitement leurs services à l'État pour couper le bois dans les forêts du domaine public, de transporter tout ce qui était nécessaire au chauffage des thermes, approvisionner Rome de charbon, tailler et travailler les charpentes pour les édifices publics et les constructions navales. Les dendrophores pouvaient travailler pour eux quand ils n'étaient pas requis pour un service public. Ils avaient des colléges à Rome et dans presque toutes les villes de l'Italie et des provinces. On croit qu'ils n'ont été institués que vers le IVe siècle.

V. Rabanis, *Recherches sur les Dendrophores*, Bordeaux, 1841.
C. D—Y.

DENDROPHORIES, fêtes célébrées par les Grecs en l'honneur de Bacchus, durant lesquelles on promenait solennellement des pins ou autres arbres, qu'on plantait ensuite en terre.

DENEUX (LOUIS-CHARLES), médecin, né à Amiens en 1778, m. en 1846. Il fut un des médecins que Louis XVIII appela à fonder l'Académie de médecine, et eut à la faculté de Paris une chaire qu'il perdit en 1830. Il a été attaché à la personne de la duchesse de Berry.

DENFERT-ROCHEREAU, officier français, né à Saint-Maixent en 1823, m. en 1878; colonel du génie au moment de la guerre franco-allemande, il s'illustra par la défense héroïque et savante de Belfort, où il repoussa jusqu'au bout les efforts des Allemands, et d'où il ne sortit qu'en vertu de l'armistice et avec tous les honneurs de la guerre. Il fut envoyé à la Chambre par le département du Haut-Rhin en février 1871, donna sa démission à la conclusion de la paix en même temps que les autres représentants des pays cédés à l'Allemagne, fut renommé député par trois départements en juillet 1871, et par Paris en 1876. Ses funérailles furent célébrées aux frais de l'État. Son nom a été donné à l'anc. place et à la rue d'Enfer.

DENGA, monnaie russe, espèce de denier, valant un demi-kopek. Originairement en argent, elle est devenue monnaie de billon depuis 1655.

DENHAM (SIR JOHN), poète anglais, né en 1615 à Dublin, m. en 1668. Employé pendant la guerre civile à de périlleuses

missions et ruiné par le jeu, il fut nommé, à la Restauration, inspecteur des bâtiments du roi. Les *Mémoires* de Grammont le représentent à tort comme comblé de richesses et d'années. Il fit jouer, en 1641, une tragédie du *Sophy* qui attira l'attention; mais son poème de la *Colline de Cooper*, 1642, le premier poème descriptif de l'Angleterre, fit sensation, à cause du tour classique, de la pureté et de la correction dont il donnait le modèle.

Ses *Œuvres* ont été recueillies à Londres en 1684 et 1703. A. G.

DENHAM (LE MAJOR **DIXON**), né à Londres en 1785, m. en 1828. Il servit dans la guerre d'Espagne contre les Français. De 1822 à 1825, il visita, seul ou avec Clapperton, le royaume de Bournou, le lac Tchad et le pays des Fellatahs, et fut ensuite nommé gouverneur de la colonie anglaise de Sierra-Leone.

La *Relation* de son voyage a été publiée par Barrow, Londres, 1826, in-4°, et traduite en français par Eyriès.

DENIA, *Hemeroscopium, Dianium*, v. d'Espagne (prov. d'Alicante), place forte avec un château fort, et port sur la Méditerranée. Elle fut fondée par les Phocéens de Marseille, et consacrée à Diane, d'où son nom. Pop. de la commune, 6,538 hab. Comm. de raisins secs, d'amandes et de vins.

DENICALES, fête, chez les anc. Romains, pour la purification d'une famille et d'une maison dont le chef était mort. On la célébrait 10 jours après le décès, de là lui venait son nom. L'héritier du défunt y présidait : il balayait la maison, répandait du soufre sur des charbons ardents jetés dans la cour, et, suivi des parents et de la famille, traversait cette fumigation purificatoire. Il aspergeait ensuite l'assemblée avec de l'eau pure.

DENIER, *denarius*, monnaie romaine d'argent, valant 4 sesterces, et, en francs, l'an de Rome 485, 1 fr. 63; l'an 510, 0 fr. 87; de l'an 513 à 707, 0 fr. 78.

DENIER, anc. monnaie de France, la 12e partie du sou. Du temps des Mérovingiens, c'était une petite pièce d'argent fin, de 9 à 11 millimètres de diamètre et d'un millim. d'épaisseur; sous Charlemagne, le diamètre était de 15 ou 18 millimètres, l'épaisseur d'un demi-millimètre. Le denier valait alors 2 oboles. Les seigneurs féodaux l'altérèrent par cupidité : vers l'an 1100, il pesait de 15 à 20 grains, et contenait plus de cuivre que d'argent. Il y avait alors autant de deniers que de villes possédant droit de monnayage. Philippe-Auguste ordonna qu'on ne frapperait dans ses États au N. de la Loire que des *deniers parisis*, et au midi de ce fleuve, que des *deniers tournois*. Bientôt ces derniers restèrent seuls en usage. Louis IX frappa une pièce d'argent fin de la valeur d'un sou ou 12 deniers, et qu'on appela *gros denier tournois*, ou *gros denier blanc*, par opposition aux *deniers noirs* ou deniers de billon. Sous Philippe le Bel, on fit des pièces de 2 deniers. De Louis IX à Charles VII, on eut des *deniers d'or*, nommés *moutons à la grande* et *à la petite laine*, et valant 12 sous, puis 20 et 25 sous. Du temps de Philippe de Valois, le *denier d'or à l'écu* valut 45 sous. Dans les temps modernes, il n'y eut plus que des deniers de billon, perdant toujours de leur aloi. On les supprima sous Louis XIV, et le denier ne fut plus qu'une monnaie de compte. — Mesure pondérale. La livre, poids de marc, valait 384 deniers ou *scrupules*.

DENIER, monnaie de compte employée en Angleterre, représentée en monnaie réelle par le *penny*, qui vaut 10 centimes et demi environ. 6 d. signifient *sixpence*, environ 65 centimes.

DENIER A DIEU, contribution payée autrefois par certaines corporations et confréries. Les orfèvres payaient ainsi un denier pour chaque marchandise vendue, afin de donner à dîner, le jour de Pâques, aux prisonniers de Paris et aux pauvres de l'Hôtel-Dieu; de là le nom de *denier à Dieu*. Le denier des marchands billonneurs était employé à la réparation des ponts et chaussées. L'acheteur, chez les marchands de draps et dans les ventes à l'encan, devait consigner un denier à Dieu pour les pauvres. Le denier à Dieu n'est plus aujourd'hui qu'une espèce d'arrhes entre le locataire et le propriétaire qui l'abandonne ordinairement au concierge, ou entre domestique et maître, au moment de la conclusion d'un engagement réciproque.

DENIERS (CHAMBRE AUX). *V.* CHAMBRE.

DENIERS D'OCTROI, droits que le roi octroyait aux villes et communautés pour acquitter leurs dettes et pourvoir à leurs besoins.

DENIERS PATRIMONIAUX, rentes et héritages appartenant aux villes et communautés autrement que par *octroi* du souverain.

DENIERS ROYAUX, sommes appartenant au roi, et provenant soit de ses domaines, soit des impositions levées à son profit (taille, capitation, vingtième, etc.).

DENIER DE SAINT-ANDRÉ, droit perçu, à partir de 1634, sur les marchandises qui passaient du Languedoc dans le Dauphiné, la Provence et le Comtat, ou qui venaient de ces provinces dans le Languedoc. Le produit en était destiné à l'entretien du fort Saint-André, aux portes de Villeneuve-lez-Avignon (Gard).

DENIER DE SAINT-PIERRE, impôt d'un *penny* par feu, que l'Angleterre paya au saint-siège à partir du VIIIe siècle. Il fut consenti par Inas, roi anglo-saxon de Wessex ou par Offa, roi de Mercie, dans le but d'en consacrer le produit à la création d'un séminaire anglais à Rome, et à l'entretien des églises et tombeaux de Saint-Pierre et de Saint-Paul. On le payait chaque année le jour de Saint-Pierre. Édouard III tenta plusieurs fois de supprimer cette contribution et se dispensa, du reste, de la payer. Henri VIII l'abolit en 1532, en vertu d'un acte du parlement, et Marie Tudor essaya en vain de la rétablir. — Il y eut aussi en France un denier de Saint-Pierre, dit *Romescot*, payé après Charlemagne; c'était un denier par chaque propriétaire de maison. — On appelle auj. denier de Saint-Pierre une offrande ou contribution volontaire payée par les catholiques au saint-siège.

DENINA (GIACOMMARIA-CARLO), littérateur italien, né en 1731 à Revel (Piémont), m. à Paris en 1813. Après avoir enseigné les humanités aux collèges de Turin et de Pignerol, l'éloquence italienne et la langue grecque à l'université de Turin, il fut appelé, en 1782, à Berlin par Frédéric II, qui le fit entrer dans son Académie des sciences, et devint, en 1804, bibliothécaire de Napoléon Ier.

Ses principaux ouvrages sont : *Discours sur les vicissitudes de la littérature*, 1760, 2 vol., dont les aperçus sont justes et intéressants, mais dont les parties n'ont pas de proportion; *Révolutions d'Italie*, 1769, trad. en français par Jardin, histoire mal racontée, pleine de digressions, mais pourtant assez exacte; *Histoire politique et littéraire de la Grèce*, 4 vol., 1781; *Discours sur les progrès de la littérature dans le Nord de l'Allemagne*, 1788; *Essai sur la vie et le règne de Frédéric II*, 1788; *la Prusse littéraire sous Frédéric II*, 1790-91, 3 vol.; *la Russiade*, 1799, espèce d'épopée à la gloire de Pierre le Grand; *Histoire du Piémont et des autres États du roi de Sardaigne*, 1800-05; *Révolutions de l'Allemagne*, 1804; *la Clef des langues*, 1805; *Essais sur les traces anciennes du caractère des Italiens modernes*, 1807, *Histoire de l'Italie occidentale*, 1809, 6 vol. B.

DENIS ou **DENYS** (**SAINT-**), *Dionysiopolis*, anc. ville de l'Ile-de-France, ch.-l. d'arrond. (Seine), sur les petites rivières du Crould et du Rouillon, et près du canal de Saint-Denis, à 7 kil. N. de Paris. Saint-Denis n'a plus de sous-préf. et n'a jamais eu de trib. de 1re instance : l'arrond. ressortit à celui de Paris. Bibliothèque publique; industrie très active : moulins à farine, teintureries, impressions sur tissus, produits chimiques, amidon, plomb et zinc laminés; nombreuses buanderies, lavoirs de laines, etc. Foire du Landit; 43,127 hab. Ville bien percée, bien bâtie. Superbe église, avec les tombeaux des rois de France; ancien couvent de Bénédictins, auj. maison d'éducation des jeunes filles de la Légion d'honneur (*V.* LÉGION D'HONNEUR); belle église moderne de Saint-Denis de l'Estrée; chapelle de l'anc. couvent des Carmélites, où Mme Louise, fille de Louis XV, prit le voile; belles casernes; vastes promenades plantées sur d'anc. remparts. La ville est comprise dans le système de fortifications de Paris depuis 1842. — Saint-Denis doit son origine au saint dont elle porte le nom : une pieuse femme, nommée Catulla, éleva dans ce lieu un tombeau au saint martyr et à ses deux compagnons, Rustique et Éleuthère, vers l'an 240. Environ deux siècles après, Ste Geneviève enferma ce tombeau dans une chapelle; Dagobert Ier la remplaça par une église, consacrée en 636, et par un couvent, autour desquels se groupèrent quelques maisons qui formèrent bientôt un gros village. Le roi renferma les reliques des saints dans un petit tombeau construit par St Éloi, et couvert en argent; de là l'origine de la légende populaire d'après laquelle toute la basilique aurait été jadis couverte de ce métal. Dagobert voulut être inhumé dans l'église qu'il avait construite, et, depuis, elle a servi à la sépulture des rois de France. Pépin le Bref en entreprit la réédification; commencée en 730, elle ne fut terminée qu'en 775, par Charlemagne. Les constructions actuelles datent de Suger, abbé de Saint-Denis, qui fit construire, de 1140 à 1144, le rond-point et ses cryptes, le portail avec ses deux tours crénelées, et de Philippe III le Hardi, qui bâtit ou réédifia la nef en 1281. La basilique de Saint-Denis est l'un des plus magnifiques vaisseaux gothiques que possède la France. Sa nef et les rosaces du transept présentent les formes élégantes et légères des constructions de la fin du XIIIe siècle. On admire, dans les bas-côtés, les tombeaux de Louis XII, de François Ier et de Henri II, chefs-d'œuvre de la sculpture française. L'orgue, ouvrage moderne, est un des plus beaux et des plus grands qui existent. Il y avait autrefois, dans l'abbaye, un riche trésor d'objets d'art et d'antiquités. En 1793, la basilique fut saccagée, dépouillée de ses monuments, de son trésor; ses tombes furent violées, et l'édifice demeura abandonné à l'état de ruine. Napoléon Ier fit commencer, en 1806, des travaux de restauration. Avant 1846, la tour du nord était surmontée d'une flèche de pierre qui s'élevait à 100 m. du sol; mais on a dû la démolir, la tour qui la supportait menaçant ruine. L'église a été magni-

fiquement réparée par ordre de Napoléon III, sous la direction de Viollet-le-Duc. — Saint-Denis, avant la Révolution, avait encore, outre les Bénédictins et les Carmélites, d'autres beaux et vastes couvents, tels que les Ursulines, les Annonciades, les chanoines de l'Estrée. Les Armagnacs la prirent en 1411, et les Anglais en 1435. Pendant les guerres de religion, les catholiques y gagnèrent sur les calvinistes, en 1567, une bataille où périt leur chef, Montmorency. Henri IV y établit son quartier général lorsqu'il assiégea Paris, et y fit son abjuration en 1593. Pendant la Révolution, elle perdit son nom et reçut celui de *Franciade*. En 1814, attaquée par une forte division russe, et défendue par une faible garnison et une garde nationale peu nombreuse, elle n'ouvrit ses portes qu'après la capitulation de Paris. Patrie de Béroalde et de Gaudin. En 1871, elle a été bombardée par les Allemands, qui n'y sont entrés qu'après l'armistice. C. D—Y.

DENIS (CHAPITRE NATIONAL DE **SAINT-**). Sous l'anc. monarchie, l'abbaye de Saint-Denis avait eu des immunités ecclésiastiques qui disparurent pendant la Révolution. Napoléon Ier voulut rétablir en partie cette antique institution ; au lieu des bénédictins, jadis préposés à la garde des tombes royales, et qui n'existaient plus, il créa un chapitre épiscopal, composé de 10 chanoines ayant pour chef le grand aumônier : les chanoines devaient être choisis parmi les évêques âgés de plus de 60 ans, et qui se trouvaient hors d'état de continuer l'exercice de leurs fonctions épiscopales. La Restauration ajouta au chapitre des chanoines-évêques des chanoines de 2e ordre ; le grand aumônier de France reçut le titre de *primicier*, et le droit de présenter les chanoines, à la nomination du roi, qui se réservait de régler le service du chapitre dans toutes ses parties. La Restauration, comme l'Empire, avait décidé que le chapitre participerait aux immunités de l'ancienne abbaye, et, en particulier, qu'il ne serait pas soumis à la juridiction de l'ordinaire ; mais, comme il avait été fondé par le pouvoir civil, sans l'approbation du saint-siège, il n'avait pas d'existence ni de rang aux yeux de l'Église. De là des conflits. En 1846, on recourut au pape, qui rendit une bulle plaçant le chapitre de Saint-Denis sous la tutelle directe des pontifes romains ; le primicier garda la plénitude de l'autorité épiscopale sur l'Église et la maison annexée de la Légion d'honneur, qui devaient demeurer exemptes, à perpétuité, de la juridiction spirituelle de l'archevêque de Paris. Un décret présidentiel de 1852 fixa à 10,000 fr. le traitement des chanoines-évêques, à 2,500 fr. celui des chanoines du second ordre. Le curé de Saint-Denis prend le titre de doyen du chapitre du second ordre.

DENIS (CHRONIQUES DE **SAINT-**). *V.* CHRONIQUES.

DENIS (**SAINT-**), vge dans l'île d'Oleron (Charente-Inférieure), petit port, arr. de Marennes ; 1,664 hab.

DENIS-D'ANJOU (**SAINT-**), brg (Mayenne), arr. de Château-Gontier ; 1,018 hab. Bons vins blancs.

DENIS (**SAINT-**), v. de l'île de la Réunion, sur la côte N., capitale de la colonie française et ch.-l. de l'arr. du Vent, par 20° 51' lat. S., et 53° 10' long. E. ; 40,000 hab. Résidence du gouverneur ; évêché ; cour d'appel, tribunal de 1re inst. ; lycée, bibliothèque ; beau jardin botanique ; banque, ou caisse d'escompte fondée en 1826, chambre de commerce. Bien bâtie, elle n'a pas de port, mais une rade ouverte, au milieu de laquelle s'avance une jetée débarcadère en fer. Commerce assez actif. Ch. de fer pour Saint-Benoît, pour la Pointe des Galets, où se trouve le port récemment creusé (*V.* RÉUNION), Saint-Paul, Saint-Louis et Saint-Pierre.

DENIS (J.-B.), conseiller-médecin ordinaire de Louis XIV, m. à Paris en 1704, paraît être le premier qui ait osé tenter sur l'homme l'opération de la transfusion du sang. Il se vante d'avoir réussi, dans plusieurs lettres insérées au *Journal des savants*, et dans une *Lettre à M. de Montmor, touchant une nouvelle manière de guérir plusieurs maladies par la transfusion du sang*, Paris, 1667, in-4°.

DENIS (MICHEL), jésuite, bibliographe et poète allemand, né en 1729 à Schœrding, en Bavière, m. en 1800, conservateur de la bibliothèque impériale de Vienne, professeur au collège de Marie-Thérèse.

On a de lui : *Bibliotheca typographica Vindobonensis usque 1560*, Vienne, 1782, in-4° ; en latin et en allemand, *Annalium typographicorum Michaelis Maittaire supplementum*, 1789, 2 vol. in-4° ; *Codices mss theologici bibliothecæ palat. Vindobonensis*, 1793-1802, 2 vol. in-fol. ; *Introduction à la connaissance des livres*, 1777-1782, 2 vol. in-4° ; *Bibliothèque de Garelli*, 1780, in-4° etc. ; *Carmina quædam*, Vienne, 1794 ; *Poésies d'Ossian*, trad. de l'anglais, 1768-69, 3 vol. in-4° ; *Chants du barde Sined*, 1773, etc.

DENIS. *V. aussi* DENYS.

DENISART (J.-B.), jurisconsulte, né à Iron près de Guise en 1712, m. en 1765, fut procureur au Châtelet de Paris. Il publia une *Collection de décisions nouvelles et de notions relatives à la jurisprudence*, 1754-56, 6 vol., 5e édit., 1771, 4 vol. in-4°. Ce recueil, peu exact et cependant bien reçu du public, a été refait, sous le nom de *Nouveau Denisart*, par Camus, Bayard et Calenge, 1783-1808, 14 vol. in-4°. Il est resté inachevé.

DENIZATION, genre de naturalisation qui s'obtenait en Angleterre par lettres patentes du souverain, tandis que la naturalisation proprement dite était accordée par le parlement. Le *denizen*, intermédiaire entre l'étranger et le sujet britannique, pouvait posséder et transmettre des immeubles. Les conditions requises pour obtenir la nationalité anglaise ont été modifiées par les actes de 1850 et 1858 ; elles sont auj. réglées par l'acte de 1870.

DENNE-BARON (PIERRE-JACQUES-RENÉ), littérateur, né à Paris en 1780, m. en 1854. Il cultiva les lettres anciennes et la musique au milieu des troubles de la Révolution, et elles le consolèrent de la perte de plusieurs procès qui lui ravirent sa fortune. Ami désintéressé de la poésie, il ne se mêla à aucune intrigue, à aucune coterie. Il a laissé un poème d'*Héro et Léandre* ; des fragments d'une épopée sur *David* ; des idylles, ballades et poésies diverses ; des traductions en vers de Properce, du *Corsaire* de Byron, de plusieurs psaumes de David, de divers passages de Virgile, Lucain et Claudien ; des traductions en prose de Properce (coll. des classiques latins de Nisard), d'Anacréon, et de l'*Ane* de Lucius de Patras, etc.

DENNER (JEAN-CHRÉTIEN ou CHRISTOPHE), né à Leipzig en 1665, m. en 1707 à Nuremberg, est l'inventeur de la clarinette.

DENNER (BALTHASAR), peintre allemand, né à Hambourg en 1685, m. en 1747. Il avait un goût décidé pour le portrait et les intérieurs. Jamais on n'a si minutieusement reproduit la face humaine. Denner copiait tous les détails d'un visage, les moindres plis, rugosités, taches de la peau : il n'oubliait ni une veine, ni un poil. Ses têtes cependant ne manquent pas d'effet, vues à distance. Il choisissait de préférence des personnes très âgées pour modèles. Un portrait de vieille femme, aujourd'hui au musée impérial de Vienne, fut acheté 4,700 florins par l'empereur Charles VI, qui commanda aussi à l'artiste une tête de vieillard. Denner visita presque toutes les cours du Nord ; un grand nombre de princes posèrent devant lui. Le musée du Louvre possède un de ses tableaux. A. M.

DENNEWITZ, vge de Prusse (Brandebourg), à 3 kil. S.-O. de Juterbogk-Luckenwalde. En 1813, le maréchal Ney y fut défait par Bernadotte et le général prussien Bulow. Ce dernier reçut le titre de comte de *Dennewitz*.

DENNY, paroisse et vge d'Écosse, dans le comté de Stirling, sur le Carron ; 5,000 hab. Fabr. importante de lainages et de papiers.

DENON (DOMINIQUE **VIVANT**, BARON), né à Chalon-sur-Saône en 1747, m. en 1825. Caylus lui inspira le goût de l'antique. Gentilhomme ordinaire du roi par le crédit de Mme de Pompadour, il fit servir l'influence de cette favorite à la formation d'un cabinet de pierres gravées dont il reçut la direction. Puis, attaché aux ambassades de Saint-Pétersbourg et de Stockholm, chargé d'une mission en Suisse, 1775, envoyé à Naples où il géra les affaires de l'ambassade pendant 7 ans, il se lia avec les gens de lettres et les artistes, se perfectionna dans le dessin, apprit à graver à l'eau-forte, et fit de riches collections. L'amitié de David lui sauva la vie pendant la Révolution. Ayant obtenu de suivre l'expédition d'Égypte, il rapporta de ce pays les plus précieux dessins, et, 2 ans après son retour, fut nommé par Bonaparte directeur général des musées ; il conserva cette place jusqu'en 1815. On lui doit l'idée de la colonne Vendôme. Il accompagna l'empereur dans ses campagnes d'Autriche, d'Espagne et de Pologne, lui désignant les objets d'art qui pouvaient enrichir le Louvre. On a de lui : *Voyage en Sicile et à Malte*, 1788 ; *Voyage dans la basse et la haute Égypte pendant les campagnes du général Bonaparte*, 1802, 2 vol. gr. in-fol., 141 pl. Il avait entrepris une histoire de l'art, dont le projet a été réalisé par Amaury Duval, *Monuments des arts du dessin chez les peuples anciens et modernes*, 1829, 4 vol. in-fol. Denon a beaucoup gravé ; ses planches les plus remarquables sont : *Jésus-Christ sur les genoux de la Vierge*, d'après Annibal Carrache ; *le Bon Samaritain*, d'après Rembrandt, *le Grand Taureau*, d'après Paul Potter. B.

DENONIUM, nom latin de DENAIN.

DENONVILLIERS (CHARLES-PIERRE), médecin, né à Paris en 1808, m. en 1872, professeur d'anatomie à l'École de médecine depuis 1846, puis membre de l'Académie de médecine, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, inspecteur général des études médicales.

Il a publié : *des Cas dans lesquels le trépan est applicable aux os du crâne*, 1835 ; *Description des pièces pathologiques sur les maladies des os déposées au musée Dupuytren*, 2 vol. et atlas ; *Compendium de chirurgie pratique*, 1839 et suiv., etc.

DENT, mot par lequel on désigne, en Savoie et en Suisse, certains sommets de montagnes, abruptes et de forme conique ; ce sont les *Horner* (cornes) des Allemands. Citons : la

Dent de Jaman, entre les cantons de Vaud et de Fribourg; la *Dent de Morcles* (2,974 m.), en face de la *Dent du Midi* (3,185 m.), dans les Alpes bernoises, au point où le Rhône débouche de Saint-Maurice; la *Dent d'Herrens* (5,223 m.), dans les Alpes pennines; la *Dent de Nivolet,* près de Chambéry; la *Dent d'Oche* (2,434 m.), dans le Chablais, entre le mont Blanc et le lac de Genève.

DENTS (Côte des). V. Côte.

DENTATUS. V. Curius et Sicinius.

DENTELIN ou **DENZELIN** (Duché de). On donna ce nom, sous les Mérovingiens, à la portion du littoral de la Manche comprise entre la Seine, la Somme et l'Oise. Le duché de Dentelin fit partie du royaume de Neustrie jusqu'à Clotaire II, qui, vers l'an 600, le céda à Théodebert II, roi d'Austrasie. Il retourna à la Neustrie, sous Dagobert.

DENTERGHEM, brg de Belgique (Flandre occid.); 3,000 hab. Fabr. importante de toiles.

DENUELLE (Dominique-Alexandre), peintre décorateur français, né à Paris en 1818, m. en 1879. Fils d'un fabricant de porcelaine, fut envoyé à 17 ans en Allemagne, pour étudier la fabrication de la céramique. Il préféra suivre son goût pour la peinture monumentale. Élève de Delaroche et de Duban, dont il partagea les travaux au château de Dampierre, il alla étudier en Italie l'histoire de la peinture décorative, et envoya une partie de ses dessins au Salon de 1844. Attaché comme peintre à la Commission des monuments historiques, il a relevé dans nos monuments une foule d'anciennes peintures, qui ont figuré la plupart aux Salons de 1849 et de 1852, ainsi qu'à l'Exposition universelle de 1855, avec les dessins de ses décorations originales ou de ses restaurations les plus importantes. Denuelle a exécuté les décorations monumentales des églises Saint-Germain-des-Prés, Sainte-Clotilde, la Trinité; trois chapelles à Saint-Sulpice; la chapelle de la Vierge à Saint-Eustache; la décoration provisoire de Notre-Dame pour le baptême du prince impérial, en 1856, les décorations de l'abbaye de Saint-Denis, de Saint-Paul de Nîmes, de Saint-Polycarpe de Lyon; des chœurs ou chapelles des cathédrales de Beauvais, Orléans, Carcassonne, etc., l'oratoire de Birmingham en Angleterre, 1846-56. En dehors des monuments religieux, on lui doit encore la galerie du château de Maintenon, le musée de Narbonne, plusieurs salles du musée de Cluny; le salon dit des Sept-Cheminées, la salle de la Restauration et le pavillon Denon, au musée du Louvre; l'hôtel de la présidence, à la Chambre des députés; la restauration de la galerie des Cerfs à Fontainebleau, etc. Denuelle obtint plusieurs médailles dans les salons annuels et à l'Exposition de 1855. Décoré de la Légion d'honneur en 1859, il fut nommé officier en 1874.

DENYS DE MILET, un des logographes grecs au v^e siècle av. J.-C., avait écrit un *Cycle mythique,* recueil de traditions des anciens poètes, et un *Cycle historique,* traitant sans doute des âges postérieurs au siège de Troie. Les fragments qu'on a sous son nom sont d'une époque plus récente (t. II des *Fragm. hist. Græc.* de Müller).

DENYS *l'Ancien,* tyran de Syracuse, 405-368 av. J.-C. Né en 431, d'une famille honorable, selon Cicéron, très obscure selon les autres, et d'abord soldat, il acquit quelque crédit dans l'armée, et se joignit aux accusateurs des généraux syracusains soupçonnés de favoriser les Carthaginois qui venaient de prendre Agrigente. Secondé par l'historien Philiste, qui payait ses amendes, il les renversa enfin, fit rappeler les bannis, flatta le peuple, accusa ses collègues au gouvernement, et fut déclaré seul souverain, à 25 ans. Ses proscriptions et ses injustices suscitèrent bientôt des conspirations et deux révoltes qu'il réprima. Tout son règne fut occupé : 1° à s'affermir dans Syracuse; 2° à chasser les Carthaginois de Sicile et à étendre la domination syracusaine sur l'île entière; 3° à conquérir les villes grecques du sud de l'Italie. Dans une première guerre contre les Carthaginois, il leur laissa prendre Géla et Camarine; mais, en 403, il conquit Enna, Catane, Naxos, Léontium, Messine. Vaincu de nouveau et assiégé par Himilcon dans Syracuse, 396, il acquit cependant Tauroménium à la fin de la guerre, 392. De 394 à 384, l'Italie occupa sa politique. Il prit Locres en 389, Crotone en 387, après une vive résistance; il fit alliance avec les Gaulois vainqueurs de Rome en 390, envoya des colonies sur la côte occid. de l'Adriatique, ravagea et profana l'Étrurie. Après une troisième guerre contre les Carthaginois, qui n'eut pas de résultats, 383, il leur prit, en 368, Sélinonte, Entelle, Éryx. La mort seule l'empêcha de les chasser de toute la Sicile. Cicéron dépeint Denys comme le plus soupçonneux tyran, portant une cuirasse, faisant brûler sa barbe par ses filles, entourant son château d'un fossé, parlant au peuple du haut d'une tour. Ce qui est sûr, c'est qu'il rendit presque à la Sicile son indépendance, enrichit et agrandit Syracuse, augmenta ses arsenaux, ses fortifications, sa marine, et protégea les lettres et les arts. Sur la prière de Dion, il fit venir Platon à sa cour, et le renvoya bientôt, il est vrai, en donnant ordre de le vendre comme esclave; il cultiva, dit-on, la musique et l'histoire, la médecine et la chirurgie; ses chevaux concouraient à Olympie. Il faut dire que ses chars y furent brisés, ses poèmes sifflés, et que, dans sa cour même, Philoxène trouvait ses vers mauvais, au risque d'être mené aux Carrières ou Latomies (l'une d'elles, appelée l'oreille de Denys, laissait arriver à l'appartement du tyran le son des paroles). Athènes, du moins, couronna une de ses tragédies aux fêtes de Bacchus, et Denys en mourut de joie. Selon d'autres, il fut empoisonné par son fils.

V. Koehler, *la Politique de Denys,* dans les *Mittheilungen* d'Athènes, t. I.

DENYS *le Jeune,* fils du précédent, succéda à son père, 368, sous la tutelle de son beau-frère Dion. Cruel et débauché, malgré Dion, et malgré Platon, qui vint trois fois à Syracuse, il exila Dion en 360, et força sa femme à se remarier. Dion, pendant qu'il était en Italie, s'empara de Syracuse; mais Denys, toujours maître de la citadelle, sema la division entre les Syracusains et Dion, et se retira à Locres, 357; pendant ce temps, Dion, d'abord éloigné, prend ensuite la citadelle, rétablit le gouvernement républicain à Syracuse, et meurt assassiné par Callippe, 354; l'assassin gouverne un an; Hipparinus, frère de Denys, le chasse, et gouverne deux ans, 353-51; il est remplacé par Nypsius, général du tyran. Denys revint alors, 347, opprima de nouveau Syracuse, et, chassé par le Corinthien Timoléon, 343, il devint maître d'école à Corinthe.

A. G.

DENYS, tyran d'Héraclée au III^e siècle av. J.-C., sut éviter d'être soumis à Alexandre le Grand, épousa Amastris, nièce de Darius et veuve de Cratère, prit le titre de roi, et, malgré son goût pour la bonne chère, fut aimé de ses sujets. Quand il fut mort, Amastris se remaria avec Lysimaque.

DENYS D'HALICARNASSE, rhéteur et historien grec, contemporain de l'empereur Auguste, vint à Rome vers l'an 30 av. J.-C., et y séjourna 22 ans, pendant lesquels il s'occupa d'étudier la langue latine, et de rassembler les matériaux de son *Histoire ancienne de Rome* (*Rômaikè archaiologia*), en 20 livres. Nous n'en possédons que les 11 premiers, qui vont jusqu'à l'an 312 de Rome, et des fragments des 9 autres, conservés principalement par Constantin Porphyrogénète dans ses divers *Extraits.* Ce grand ouvrage, qui embrasse toutes les origines des peuples d'Italie, s'étendait jusqu'à la première guerre punique, où commence Polybe. Partout très favorable aux Romains, dont il veut relever l'origine et le caractère aux yeux des Grecs, l'auteur développe, avec beaucoup de soin, les antiquités de Rome, surtout en ce qui concerne le culte et les institutions; mais il est prolixe, systématique, et souvent en contradiction avec les écrivains latins; il prétend rattacher à la Grèce toutes les origines romaines, ce qui l'entraîne parfois à altérer les faits; en outre, son amour pour la rhétorique lui a fait remplir ses récits de discours invraisemblables et fastidieux. Bossuet l'appelle néanmoins « le plus docte des historiens ». Selon Photius, il avait fait lui-même de son livre un abrégé, qui s'est perdu. Les *Antiquités romaines* ont été traduites en français par le P. Le Jay, 1722, et par l'abbé Bellenger, 1723, 2 vol. Denys d'Halicarnasse a un rang également distingué comme critique littéraire et comme rhéteur, bien qu'il ait mal jugé Thucydide et Platon : il connaissait à fond les orateurs, et les procédés de l'éloquence, et il y a en général de l'élégance et du talent dans ses appréciations et ses analyses. Sa méthode se rapproche de l'esthétique comparée des modernes : cependant il a négligé d'établir aucun parallèle entre la littérature romaine et la littérature grecque. Ses œuvres littéraires sont : 1° un *Traité de l'arrangement des mots,* l'un des meilleurs ouvrages des anciens sur l'élocution poétique et oratoire : G. H. Schæfer et Gœller en ont donné de bonnes éditions particulières, 1808 et 1815; et Batteux l'a traduit en français, 1788; 2° un *Art* ou *Rhétorique,* dont l'authenticité est douteuse; il en existe une édition séparée, avec traduction latine et commentaire, par Schott, 1804, et M. Sadous a écrit une thèse sur cette Rhétorique, 1847; 3° des *Jugements sur les écrivains anciens de la Grèce,* et *sur les Orateurs grecs :* ceux-ci ont été traduits par M. Gros, sous le titre d'*Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce,* 1827, 2 vol., avec le texte; 4° diverses *Lettres* et morceaux critiques sur Démosthène, Platon, Thucydide et divers historiens grecs : une partie a été publiée à part, sous le nom d'*Historiographica,* avec des notes, par Krueger, 1823; la *Lettre à Ammée sur Démosthène et Aristote* a été publiée avec trad. par H. Weil, 1878. Les éditions complètes des Œuvres de Denys d'Halicarnasse sont celles de Sylburg, gr.-lat., 1586, 2 vol.; de Hudson, gr.-lat., 1704, 2 vol.; de Reiske, gr.-lat., 1774-77, 6 vol.; de la collection Tauchnitz, 1823 et 1829, 6 vol.; les *Antiquités romaines* ont été publiées par Kiessling, 4 vol. 1860-70. — Un autre Denys (Ælius), également d'Halicarnasse, et peut-être

de la famille du précédent, fut un rhéteur célèbre sous Adrien; il avait écrit sur la grammaire et la musique; il reste de lui 2 opuscules, qui ont été imprimés par Schwartz, Utrecht, 1877.

V. Baudat, *Étude sur Denys d'Halicarnasse*, 1880. B. et S. Re.

DENYS LE THRACE, surnommé *le Grammairien*, né à Alexandrie d'une famille thrace, fut disciple d'Aristarque et enseigna les belles-lettres à Rome, du temps de Pompée. On lui attribue la *Grammaire grecque* publiée par Fabricius, *Bibl. græc.*, VI, p. 311, et par Bekker, *Anecdoctes*, II, p. 627. Denys est le fondateur de la syntaxe. Son ouvrage était classique, aux IVe et Ve siècles, dans les écoles d'Athènes et d'Alexandrie; on en fit alors une traduction en arménien, pour les étudiants. Cette traduction, éditée par Cirbied (*Mem. de la Soc. roy. des Antiq.*, t. VI), est de Mesrob selon les uns, de David de Nerken selon les autres.

Chassang, *la Grammaire de Denys le Thrace*, dans l'*Annuaire de l'Assoc. pour l'Encouragement des études grecques*, 1877; Horschelmann, *de Dionysii Thracis interpretibus vett.*, 1874; Hilgard, même sujet, 1880. Il existe une trad. anglaise de Denys de Thrace par Davidson, 1866. Zipperer, *Musée rhénan*, 1877; Gutschmid, *Philologus*, 1855, Goethe, *de Fontibus Dionysii*, 1875. S. Re.

DENYS *le Périégète*, géographe grec, né à Charax en Susiane, paraît avoir vécu au Ier siècle de J.-C. Sa *Périégèse*, description de la terre en 1,186 hexamètres, a été imprimée avec le commentaire d'Eustache, à Oxford, 1717. Une édition critique en a été donnée par Passow, 1825. On la trouve aussi dans les *Geographi græci minores* de Bernhardy, 1828. Elle a été traduite en latin par Avienus et Priscien, et en vers français par le père de Saumaise, 1597.

DENYS DE BYZANCE, auteur d'un *Périple du Bosphore*, vivait au IIe siècle av. J.-C. Cet ouvrage a été publié par M. Wescher, 1874; on l'avait perdu depuis le XVIe siècle. B.

DENYS (Saint), dit *l'Aréopagite*, était, suivant St Justin, l'un des juges de l'Aréopage lorsque St Paul y parut. Il se convertit, devint premier évêque d'Athènes, et souffrit le martyre vers l'an 95. Fête, le 3 octobre. Ce saint a été souvent confondu avec St Denis, premier évêque de Paris. Les 4 traités *de la Hiérarchie céleste, de la Hiérarchie ecclésiastique, des Noms divins, de la Théologie mystique*, qui reproduisent avec talent les idées de Clément d'Alexandrie et d'Origène, ont été attribués longtemps à Denys l'Aréopagite; ils sont auj. reconnus apocryphes, et auront été probablement composés au Ve siècle. La meilleure édition est celle de Paris, 1644, 2 vol. in-fol. On en a une bonne traduction franç. par Mgr Darboy, 1844.

Montet, *des Livres du Pseudo-Denys*, 1848; Bertani, *Autenticità delle opere di San Dionisio*, 1878.

DENYS (Saint) **D'ALEXANDRIE**, né à Saba, m. en 264, se convertit au christianisme en lisant les épitres de St Paul, fut disciple d'Origène, et devint patriarche d'Alexandrie, 248. Il combattit les erreurs de Sabellius. De ses ouvrages, qui furent très admirés, il ne nous reste que quelques fragments et une épitre imprimés à Paris, 1561, 1575 et 1589. Fête, le 17 novembre.

DENYS (Saint), Romain, élu pape en 259, m. en 269. Il fut célèbre pour sa haute vertu et la pureté de sa doctrine. L'an 261, il tint un concile où il anathématisa l'hérésie de Sabellius, et l'erreur opposée soutenue depuis par Arius.

DENYS (Saint), apôtre de la France, évêque de Paris, souffrit le martyre avec ses compagnons St Eleuthère et St Rustique, vers 270, sur une montagne près de Paris, qui prit le nom de *Mont des Martyrs* (Montmartre): ils eurent la tête tranchée. Fête, le 9 octobre.

DENYS *le Petit*, moine originaire de Scythie, m. vers 540, vint à Rome, où il se lia avec Cassiodore. Il entreprit un recueil de canons des conciles, imprimé seulement en 1628, et la collection des *Décrétales* des papes depuis Sévère jusqu'à Anastase. Ce fut Denys le Petit qui, en renouvelant le cycle pascal de Victor, trouva la période de 532 ans que l'on nomme *période dyonisienne*, et qui commençait l'année de l'Incarnation, qu'il fixa à l'an de Rome 753; mais il commit une erreur de 5 ans, J.-C. étant né probablement l'an 747. Il introduisit l'usage de compter par années après la naissance de J.-C.; auparavant, on comptait de l'année de sa mort.

DENYS, roi de Portugal, le *Père de la patrie*, né en 1261, succéda à son père Alphonse III, 1279-1325. Les lettres durent à ce prince, poète lui-même, l'université de Coïmbre; les campagnes, une protection et des améliorations qui lui firent donner le nom de *roi laboureur*, et à Ste Elisabeth, sa femme, celui de *patronne des laboureurs*; ses successeurs, un pouvoir agrandi aux dépens de la noblesse, dont il restreignit les privilèges, et des revenus augmentés par une exploitation meilleure des mines d'or et de fer du Portugal, et par l'extension des relations commerciales. Il prit la défense des Templiers, et créa, pour les Templiers portugais, l'ordre du Christ, en 1319.

DENYS (Pierre), artiste en ouvrages de fer, né à Mons en 1658, m. en 1733 dans l'abbaye de Saint-Denis. Il a exécuté la grille, la balustrade, les rampes du grand escalier de l'église de Saint-Denis, les grilles de la cathédrale de Meaux, la porte du chœur de Notre-Dame de Paris.

DENYS *le Flamand*, peintre. (*V.* Calvaert.)

DEODAND, du latin *Deo danda*, devant être donnés à Dieu; terme de droit anglais, désignant tout ce qui est confisqué au profit de la couronne comme ayant contribué à la mort accidentelle d'un homme. La même loi prononce la confiscation des biens meubles et immeubles d'un suicidé, à moins que le jury ne constate l'état de démence du défunt. B.

DEOLS ou **BOURG-DIEU**, *Burgi Deorum, Dolum, Dolensis vicus*, brg (Indre), arr. de Châteauroux, dont il forme comme un faub., séparé de la ville par l'Indre; 2,650 hab. Ville très ancienne; cap. du bas Berry; on y battit monnaie. Ruinée par les Normands au Xe siècle et rebâtie en 992, elle subit un siège en 1076, et fut brûlée en 1152. Au XVIe siècle, les huguenots et les catholiques se la disputèrent. Elle fut assiégée plusieurs fois. Il y eut une riche abbaye de bénédictins, fondée au Xe siècle et sécularisée en 1613. Les débris importants de cette abbaye ont disparu en 1829; il n'y a plus qu'un clocher sur une tour carrée. On y voit encore le tombeau de Léocade, avec des bas-reliefs gallo-romains.

DEOPRAG. *V.* Devapragaya.

DEPARCIEUX (Antoine), mathématicien, né près de Nîmes en 1703, m. en 1768, membre de l'Académie des sciences, avait commencé par exécuter des cadrans solaires et des méridiennes. Ses principaux écrits sont: *Traité de trigonométrie*, Paris, 1741, in-4°; *Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine*, 1746, in-4°; 16 *Mémoires* dans le recueil de l'Académie. Les travaux de Déparcieux se distinguent par une utile application de la science aux choses usuelles. — Son neveu, Antoine, né en 1753, près de Nîmes, m. en 1799, se distingua comme lui dans la physique et les mathématiques.

Il a laissé: *Traité des annuités ou des rentes à terme*, 1781, in-4°; *Moyen d'élever l'eau par la rotation d'une corde verticale sans fin*, 1782; *Dissertation sur les globes aérostatiques*, 1783.

DEPARTEMENT, principale division territoriale de la France, sous le rapport administratif. L'Assemblée constituante la décréta, le 15 janvier 1790, sur le rapport de Bureaux de Pusy. Aux circonscriptions provinciales, qui perpétuaient la diversité des coutumes et des mœurs, elle voulut substituer des divisions uniformes et soumises aux mêmes institutions. Dans le régime antérieur à 1789, les divisions judiciaires, ecclésiastiques, n'étaient point en harmonie avec les généralités ni avec les gouvernements militaires: l'Assemblée constituante fit concorder, autant que possible, par l'organisation départementale, les diverses administrations, et chercha, sans toujours y réussir, à ménager l'ancienne importance des villes, les jalousies et les traditions locales. Le nombre des départements, qui fut d'abord de 83, a été de 130 en 1811, sous Napoléon Ier, de 86 en 1815, 89 en 1860. Il a été réduit à 86 depuis la perte de l'Alsace et de la Lorraine, en 1871. Chacun d'eux est divisé en arrondissements, qu'on appela d'abord *districts*, et chaque arrondissement en cantons, formés eux-mêmes de plusieurs communes, originairement nommées *municipalités*. De 1790 à 1800, les départements étaient régis par des administrateurs électifs, formant un *directoire de département*, surveillé par un *conseil de département*. La loi du 28 pluviôse an VIII (17 fév. 1800) a créé les préfets. Chaque département a un conseil général, un conseil de préfecture, une direction d'enregistrement et des domaines, une direction des contributions directes et indirectes, une recette générale, une cour d'assises, une école normale primaire, un ingénieur en chef des ponts et chaussées; il forme une subdivision de recrutement. Le département n'est pas unité de circonscription ecclésiastique. Les départements ont des finances, un budget, des propriétés (bâtiments destinés aux autorités administratives et judiciaires; mobiliers des préfectures, cours et tribunaux, des bureaux de sous-préfectures, et, en partie, des évêchés; routes départemenales, etc.). Ils peuvent, sous autorisation du chef de l'État ou de la législature, vendre, acquérir, échanger, recevoir des donations ou legs, suivre des actions en justice. B.

DÉPARTEMENT (Directoire de). *V.* Directoire départemental.

DÉPÊCHES (Conseil des). *V.* Conseil du roi.

DEPENSIER, en latin *dispensator*, nom de certains officiers qui remplissaient à la cour des rois de la 2e race, en France, les fonctions d'économe, de majordome ou de maître d'hôtel.

DEPONTANI, citoyens romains, âgés de 60 ans, et qui, par leur âge, perdaient le droit de suffrage dans les comices, où l'on votait en passant sur des ponts. *Depontanus* signifiait exclu des ponts. C. D—y.

DÉPORT, droit que les évèques, archidiacres, archiprêtres, grands vicaires et chapitres possédaient, dans plusieurs diocèses, et surtout en Normandie, de toucher pendant un an les revenus d'une cure vacante, en la faisant desservir.

DÉPORTATION. *V.* Exil.

DEPÔT CENTRAL D'ARTILLERIE, à Paris. Il comprend l'atelier de précision et de modèles d'armes, le musée d'artillerie, les archives, une bibliothèque, une collection de plans, cartes et dessins.

DÉPÔT DE LA GUERRE, sorte de conservatoire des documents du ministère de la guerre à Paris. Il est situé dans l'anc. hôtel de Noailles, rue de l'Université. Il contient une bibliothèque de plus de 20,000 vol. et 8,000 mss des archives dont la série régulière commence en 1571 et dont quelques pièces remontent à 1035, un cabinet topographique, créé par Carnot, et auquel sont attachés des mathématiciens, des géographes, des dessinateurs, des graveurs, des écrivains et des traducteurs. C'est une admirable collection de cartes, mémoires militaires, documents historiques, géographiques et statistiques sur les guerres que la France a eu à soutenir. Le dépôt de la guerre forme une direction du ministère; on y rédige un *Mémorial*. C'est là qu'ont été exécutées les belles cartes des départements; on y a publié aussi les cartes de l'Algérie, de la Morée, du royaume de Grèce, de l'Espagne, de la Suisse, du Piémont, de la Savoie, de l'île d'Elbe, de l'Égypte, un atlas des places fortes du territoire français, un atlas des champs de bataille, etc. Les collections ont été commencées par Abel de Servien, marquis de Sablé, secrétaire d'État de la guerre sous Louis XIII; Louvois, dont la correspondance a tant contribué à les enrichir, commença à les réunir dans son hôtel à Versailles, et elles furent transportées dans l'hôtel des Invalides, au commencement du XVIII^e^ siècle. On tenta de les classer sous D'Angervilliers, Belle-Ile, D'Argenson; reportées à Versailles en 1761, elles furent transférées de nouveau à Paris, en 1790. Parmi les directeurs du dépôt de la guerre, on remarque les généraux de Vault, Mathieu Dumas, Dupont, Ernouf, Clarke, Andréossy, Bacler d'Albe, Guilleminot, Pelet. B.

DÉPÔT DE LA MARINE, situé à Paris, rue de l'Université, date du règne de Louis XIV. On y conserve les cartes et plans de la marine et des colonies. Les ingénieurs-hydrographes attachés à ce dépôt ont publié un chef-d'œuvre, le dessin des côtes occidentales de la France. On y publie les instructions nautiques, les ouvrages relatifs à la navigation, et on y surveille l'exécution des chronomètres et autres instruments de précision pour la marine.

DÉPÔTS DE MENDICITÉ, établissements destinés à recevoir les mendiants, et à subvenir à leurs besoins, mais en les astreignant à un certain travail. Créés par Louis XVI, ils disparurent à la Révolution. Napoléon I^er^, par décret du 5 juillet 1808, en érigea de nouveaux; il en voulait un dans chaque département, mais il n'y en eut jamais plus de 40. Le résultat fut peu satisfaisant. En 1830, il ne restait que 6 dépôts, et en 1838, les Chambres décidèrent que cette dépense n'était pas obligatoire pour les départements. Il en existe encore quatre: Villers-Cotterets pour la Seine, Montreuil pour l'Aisne, Saint-Lizier pour l'Ariège, et Bellevaux pour le Doubs.

DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (Caisse des), caisse chargée de recevoir les dépôts volontaires et judiciaires, de faire les services relatifs à la Légion d'honneur, à la compagnie des Canaux, au fonds de retraite. Constituée par une loi du 28 avril 1816, elle fut surveillée, en vertu d'un décret du 27 mars 1852, par une commission composée d'un sénateur, d'un conseiller d'État, d'un membre du Corps législatif, d'un président de la Cour des comptes, nommés pour 3 ans, du gouverneur de la Banque de France, du président de la Chambre de commerce de Paris, et du directeur du mouvement des fonds au ministère des finances. Le président de la commission fut choisi pour un an parmi ses membres. La caisse a des préposés pour son service dans toutes les villes de France où siège un tribunal de 1^re^ instance.

DEPOTATS, sorte d'infirmiers attachés à la milice byzantine du moyen âge. Ils étaient à cheval et sans armes, se tenaient en arrière des lignes, relevaient et emportaient les blessés. Ils recueillaient aussi les dépouilles.

DEPOUILLE (Droit de), droit issu indirectement de l'ancienne législation romaine sur le pécule des esclaves (*V.* Pécule), et qui donnait à l'évêque ou à l'archevêque l'héritage des ecclésiastiques de son diocèse. Il prit naissance dans les monastères, où, nul n'ayant droit d'avoir rien en propre, l'abbé héritait de ses religieux, qui ne possédaient qu'à titre de pécule. Les évêques étendirent ce droit sur les clercs et les prêtres de leurs diocèses, et le pape d'Avignon Clément VII essaya de l'exercer sur les évêques; la France résista toujours à cette prétention des papes, la législation du pays laissant les biens patrimoniaux aux héritiers naturels, et les autres aux églises auxquelles les défunts avaient été attachés. Quant au droit des évêques, il existait encore en France dans plusieurs diocèses, au XVIII^e^ siècle, au moins pour les meubles, et même les archidiacres de Paris en jouissaient sur les curés de cette ville.

DÉPOUILLES OPIMES, *spolia opima,* nom donné, chez les anc. Romains, à l'armure ravie au général ennemi tué sur le champ de bataille, et suspendue dans un petit temple de Jupiter Férétrien, sur le Capitole. Trois Romains seulement remportèrent ces dépouilles: Romulus, vainqueur d'Acron, roi des Céniniens; Cornélius Cossus, qui tua Tolumnius, roi des Véiens, 435 av. J.-C.; et Marcellus, qui tua à Clastidium Britomar, roi des Gésates, en 222.

DEPPEN, vge des États prussiens (Prusse), à 17 kil E. de Mohrungen. Succès du maréchal Soult sur les Russes et les Prussiens, en 1807.

DEPPING (Georges-Bernard), érudit français, né à Münster (Westphalie) en 1784, m. à Paris en 1853, quitta fort jeune sa ville natale pour se fixer en France, où il se fit naturaliser. Lié avec Malte-Brun, il s'adonna d'abord aux études géographiques, et composa la *Géographie de la France,* 1821; *Manuel de géographie,* 1824, 2 vol.; la *Suisse,* 2^e^ édit., 1822, 4 vol. in-18; la *Grèce,* ibid., 4 vol. in-18; l'*Angleterre,* 2^e^ édit., 6 vol. in-18; les *Soirées d'hiver, ou Entretiens d'un père avec ses enfants,* 3^e^ édit., 1832, qui eurent un grand succès, et furent trad. en anglais, en allemand, en italien, en hollandais, etc.; et les *Merveilles de la nature en France,* qui ont eu 9 édit. Il se tourna ensuite vers les sciences historiques, l'archéologie et la linguistique. Il apprit les langues scandinaves, fouilla les chroniques islandaises, et publia: *des Expéditions des Normands en France au dixième siècle,* ouvrage qui fut couronné par l'Institut en 1822, 2^e^ édit., Paris, 1844; on le traduisit en Danemark et en Suède. Depping publia encore l'*Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe,* 1830, 2 vol., également couronné par l'Institut; *les Juifs au moyen âge,* 1834; l'*Histoire de la Normandie,* 1835, 2 vol.; *Romancero Castellano,* 2^e^ édit., Leipzig, 1844, 2 vol.; *Règlements sur les arts et métiers au treizième siècle,* 1837, in-4°; *Histoire de la guerre de Münster et de Cologne contre la Hollande en 1672* (en allem.); *Essai historique sur les mœurs et coutumes des nations,* qui eut l'honneur d'une traduction arabe (Le Caire) 3 vol. in-4°; *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV,* 1850-53, dans les *Documents inédits sur l'Histoire de France,* etc.

DEPRI, en termes féodaux, accord fait avec le seigneur pour obtenir de lui une diminution dans ses droits sur les biens qui advenaient au roturier par achat ou par héritage. Les administrateurs des églises et les tuteurs ne pouvaient faire cette réduction.

DEPTFORD, v. d'Angleterre (comtés de Kent et de Surrey), port militaire, au confluent de la Ravensbourne et de la Tamise, à 6 kil. E. de Londres, et contigu à Greenwich; 53,700 hab. C'était un village de pêcheurs, quand Henri VIII y fonda un arsenal maritime, auj. célèbre. Manuf. d'armes; magasins de vivres et d'équipements de la marine royale; chantiers de constructions que visita Pierre le Grand, en 1698.

DE PURE (Michel). *V.* Pure (De).

DEPUTATION, anc. assemblée dans l'empire d'Allemagne, différente des diètes, et instituée à la diète d'Augsbourg, 1555. C'était une réunion de députés ou commissaires des princes et États de l'Empire, chargés de décider sur les objets que leur renvoyait une diète. L'électeur de Mayence, au nom de l'empereur, pouvait encore la convoquer, à la prière des directeurs de Cercles, afin de mettre ordre à des affaires ou de régler des contestations.

DÉPUTÉS, nom donné, sous l'anc. monarchie française, à ceux qui étaient délégués auprès du roi par un corps quelconque (clergé, noblesse, états provinciaux, parlements, etc.), avec une mission déterminée. Les protestants eurent un député auprès du roi, depuis 1598 jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. En 1789, on l'employa pour désigner les membres des états généraux. La Constituante décida que tous les citoyens actifs (*V.* Citoyen) pourraient prétendre à la députation. La Convention imagina, à la place du nom de *député,* celui de *représentant du peuple,* qui continua d'être appliqué, sous le Directoire, aux membres des Cinq-Cents et des Anciens: le nom de *député* ne reparut qu'avec l'Empire. On appela *Chambre des députés* les assemblées représentatives sous la Restauration et le gouvernement de Juillet: le cens d'éligibilité a varié. (*V.* Charte constitutionnelle, Charte de 1830.) La députation devait être élue d'abord pour 5 ans, et se renouveler chaque année par cinquième; mais, à partir de 1824, elle devint septennale, et l'on adopta le mode du renouvellement intégral, appliqué pour la première fois en 1827. Après 1830, la durée de la législature fut ramenée à 5 ans. Le président de

la Chambre, nommé par le roi sous la Restauration, fut élu depuis par les députés eux-mêmes, à chaque session. Le nombre des députés, qui était de 272 en 1815, fut élevé à 420 en 1820, et à 459 en 1830. De 1789 à l'an III, les députés reçurent 18 fr. par jour; de l'an IV à l'an VIII (1795-99), on leur accorda 8,000 fr. par an, représentant la valeur de 3,000 myriagrammes de froment, en outre, 5 fr. par poste pour dépenses de voyage, et des frais de correspondance; après l'an VIII, les membres du Corps législatif touchèrent annuellement 10,000 fr. De 1815 à 1848, les députés ne reçurent ni traitement ni indemnité. L'Assemblée constituante de 1848 vota une indemnité de 25 fr. par jour pour les membres de la représentation nationale. Les députés au Corps législatif, 1852-66, eurent 2,500 fr. par mois de session, et, de 1866 à 1870, 12,500 fr. par an. L'indemnité est auj. de 9,000 fr.

De 1814 à 1848, il y a eu 12 Chambres : la 1re, qui n'était que le dernier Corps législatif de l'Empire, vota des lois sur la presse, sur la liste civile, sur l'observation du dimanche et des fêtes; la 2e, en 1815, a été surnommée la *Chambre introuvable* (*V. ce mot*); la 3e, 1816-23, fit des lois sur les élections, sur le liberté individuelle, sur la presse, sur le recrutement, et rétablit la censure; la 4e, 1824-27, accorda l'indemnité des émigrés, vota la loi du sacrilége, et une loi rigoureuse sur la presse, qui fut repoussée par la Chambre des pairs; la 5e, 1827-30, vota l'adresse dite des 221; la 6e, 1830-31, donna la royauté à Louis-Philippe, revisa la Charte constitutionnelle, mit les ministres de Charles X en accusation, vota la loi électorale; la 7e, 1831-34, abolit l'hérédité de la pairie, adoucit le Code pénal, fixa la liste civile, vota la loi sur l'instruction primaire, la loi contre les associations, la loi départementale et municipale; la 8e, 1834-37, vota les *lois de septembre* sur la presse périodique, prohiba la loterie, et rejeta la *loi de disjonction;* la 9e, 1837-39, vota la loi sur l'état-major de l'armée; la 10e, 1839-42, repoussa la dotation du duc de Nemours, vota les fonds pour la translation des cendres de Napoléon Ier et les fortifications de Paris; la 11e, 1842-46, vota la loi de régence et l'indemnité Pritchard, la loi sur les chemins de fer, et réforma le régime des colonies; la 12e repoussa la réforme électorale, et fut renversée par la révolution de février 1848. La constitution de février 1875 a rétabli le nom de *Chambre des députés*. (Pour l'organisation et l'histoire de la Chambre actuelle, *V.* FRANCE.) B.

DER (LE), petit pays de l'anc. Champagne, où était Montier-en-Der, arr. de Vassy (Haute-Marne).

DERAND (FRANÇ.), jésuite, né en 1588 dans le diocèse de Metz, m. en 1644 à Agde, s'appliqua à l'architecture. Il construisit le portail de l'église de son ordre, rue Saint-Antoine, à Paris. Son *Architecture des voûtes*, 1643, in-fol., peut encore être consultée avec fruit.

DERBATUM, nom latin de DORPAT.

DERBENT, anc. *Albana*, *Demir-Kapou* (porte de fer) des Turcs, v. de la Russie d'Europe (Lieutenance du Caucase), dans l'anc. Khanat de Talisch, côte O. de la mer Caspienne; 15,191 hab. Capitale du Daghestan. Défendue par une très ancienne muraille et dominée par une citadelle russe, la ville s'élève en amphithéâtre; elle est entourée de ruines, sur lesquelles on trouve des inscriptions arabes, persanes, coufiques, syriaques, chaldéennes, en caractères cunéiformes. Exportation de garance, fruits, vins, soie. Près de Derbent sont les ruines d'une muraille élevée pour empêcher les incursions des Khazares; elle avait 10 m. de haut sur 3m,33 d'épaisseur, était pourvue de portes en fer et de tours, et s'étendait à l'O. jusqu'à la mer Noire. — La fondation de Derbent est attribuée à Alexandre. Chosroès le Grand la fortifia. Prise par les Arabes au VIIe siècle, elle fut plusieurs fois la résidence d'Haroun-al-Raschid. Les Mongols l'occupèrent en 1220, mais en furent expulsés. Les Russes la prirent sur les Persans en 1722, la rendirent en 1735, la reprirent en 1795, et l'ont conservée depuis.

DERBENT (GOUVERNEMENT DE). *V.* DAGHESTAN.

DERBICES, peuplade scythique de l'Asie, sur les confins de l'Hyrcanie et de la Margiane. Alexandre le Grand leur interdit la coutume d'égorger les septuagénaires et de manger leurs parents frappés de mort violente.

DERBY (JACQUES **STANLEY**, COMTE DE), né en 1596, m. en 1651, fut un des plus zélés partisans de Charles Ier, pendant sa guerre contre le long-parlement. Il se maintint jusqu'en 1650 dans l'île de Man, dont il était propriétaire. Il combattit avec Charles II à Worcester; pris par les troupes de Cromwell, il fut décapité à Bolton. Sa femme, Charlotte de La Trémouille, resta prisonnière jusqu'à la restauration des Stuarts.

DERBY (EDWARD-GEOFFROY-SMITH **STANLEY**, COMTE DE), homme d'Etat anglais, né en 1799 à Knowsley-Park (Lancastre), m. en 1869. Envoyé à la Chambre des communes dès 1820, il ne se fit remarquer comme orateur qu'en 1824, par une défense de la constitution de la haute Église en Irlande. Sous-secrétaire d'État au département des colonies en 1827, il fut premier secrétaire pour l'Irlande, de 1830 à 1833 : là, il combattit l'agitation provoquée par O'Connell, mais améliora l'institution du jury et l'instruction publique, et développa les ressources matérielles du pays. En même temps, il soutint dans le Parlement le bill de réforme électorale. Ministre des colonies en 1833, il fit passer le bill de l'émancipation des esclaves. En désaccord avec ses collègues, au sujet des propriétés de l'Église d'Irlande, il donna sa démission en 1834, et ne rentra aux affaires qu'avec Robert Peel en 1841, mais se retira en 1845, par suite de son dissentiment avec lui sur la loi des céréales. Appelé à la Chambre des lords, il y combattit la politique suivie au dehors par lord Palmerston depuis 1848. En 1852, chargé de composer un ministère, il était résolu à rétablir le système protecteur, lorsque l'agitation libre-échangiste le contraignit de se retirer. Ramené au pouvoir en 1858, il pacifia l'Inde, dont il organisa la nouvelle administration. Ses sympathies pour l'Autriche au moment de la guerre d'Italie, en 1859, furent la cause de sa chute. B.

DERBY (*Dyreby*, ville des daims), *Derventiæ* des Romains, *Northworthige* des Saxons, *Deoraby* des Danois; brg et ville d'Angleterre, sur la Derwent; 83,587 hab. Ch.-l. du comté de son nom. Centre important de chemins de fer. École industrielle; dépôt d'artillerie et de génie. Belle église de Tous-les-Saints. Nombreuses écoles. Industrie très active : soieries, cotons, porcelaines, armes à feu, machines à vapeur, etc. Brasseries d'ale autrefois renommées. Donne le titre de comte à la famille Stanley. Patrie de Richardson. — Le comté de Derby a 2,665 kil. carrés et 379,394 hab. Sol montagneux au N. et à l'E., plat au S. Grottes curieuses dans le N.-O. Riv. : la Trent, la Wye, la Rother et le Dee. Bonne agriculture; élève considérable de bestiaux; riches houillères; mines de fer, plomb, cuivre, etc. Eaux minérales à Buxton, Matlok, Keddlestone. Nombreuses manuf. de coton, soie et laine, à Glossop, Belper, Derby, Matlok, Cromford. Objets d'orfèvrerie et produits céramiques à Chesterfield, Derby, Ashburne. Habité d'abord par les *Coritani*, ce pays fut compris dans la *Britannia prima* des Romains, puis dans le royaume de Mercie, sous les Anglo-Saxons.

DERCETO, mère de Sémiramis, qui la plaça au nombre des divinités, suivant les Grecs; elle était adorée à Ascalon et à Joppé. On la représentait comme un monstre moitié femme, moitié poisson. Quelques-uns l'identifient avec Astarté.

DERCON, anc. v. de la Thrace, auj. *Delkos*, dans la Turquie d'Europe (Andrinople), à 33 kil. N.-O. de Constantinople, à 2 kil. de la mer Noire; siège d'un métropolitain grec.

DERCYLLIDAS, général spartiate, succéda à Thymbron dans l'expédition entreprise contre la Perse au secours des villes grecques d'Asie, 399-97 av. J.-C.; son esprit fécond en expédients lui valut le surnom de *Sisyphe*. Il fortifia la Chersonèse de Thrace, et fit signer à Tissapherne un traité garantissant la liberté des colonies. Agésilas lui succéda dans le commandement.

DERCYLLIDÈS, philosophe grec, platonicien du commencement du Ier siècle après J.-C., avait composé *sur la Philosophie de Platon* un ouvrage en 11 livres au moins, dont Théon de Smyrne et Proclus nous ont conservé des fragments assez étendus, relatifs à l'astronomie.

V. Th.-H. Martin, édition de l'*Astronomie* de Théon de Smyrne, 1849, p. 72-74.

DERECSKE, brg (Hongrie), dans le comitat de Bihar; 7,734 hab. Lacs d'eaux alcalines, d'où l'on extrait de la soude.

DERG, *Dernus lacus*, lac d'Irlande, au S.-E. du comté de Donegal. Dans ses eaux se trouve la petite île de Saint-Davoc, renfermant une grotte fermée en 1630 et remplacée par une chapelle dite le *Purgatoire de Saint-Patrick;* 20,000 pèlerins la visitent, du 1er juin au 15 août. — lac d'Irlande, formé par le Shannon, entre les comtés de Galway et de Tipperary; il a 100 kil. carrés de sup.

DERHAM (WILLIAM), chanoine de Windsor, né en 1657 à Stowton près de Worcester, m. en 1735 à Upminster. Il a laissé : *Artificial clok-maker*, trad. en français, Paris, 1731, traité d'horlogerie contenant des détails curieux sur les carillons mécaniques, les planétaires ou machines astronomiques, et l'histoire des découvertes en horlogerie; *Théologie astronomique*, trad. en français par Bellanger, 1726 et 1729, par Élie Bertrand, 1760, et *Théologie physique*, trad. en 1730, recueil de leçons faites pour la fondation Boyle (*V. ce mot*); 35 *Mémoires* insérés dans les *Philosophical Transactions : Démonstration de la divinité de la religion chrétienne,* 1730. Il a aussi publié plusieurs ouvrages du naturaliste Ray, son ami.

DERJAVINE ou **DERZAWINE** (GABRIEL-ROMANOVITCH), poète russe, né à Kazan en 1743, m. en 1816, entra au service militaire en 1762, se distingua contre le rebelle

Pougatchef, 1774, passa dans l'administration civile, devint trésorier général de l'empire, 1800, et ministre de la justice, 1802, et, depuis 1803, se voua exclusivement aux muses. Véritablement original, il n'a connu ni l'antiquité ni les auteurs modernes. Ses poésies lyriques ont de l'élévation et de la verve, mais l'abus de l'allégorie les rend souvent obscures : l'*Hymne à Dieu* a été trad. en vers français par Eichhoff, 1839 ; on distingue encore l'*Ode sur l'expulsion des Français*, 1813. Ses compositions dramatiques et ses écrits en prose dénotent de la facilité.

Les *Œuvres* de Derjavine ont été réunies, Saint-Pétersbourg, 1807-1816, 5 vol.

DERNEH, anc. *Dernis*, v. du vilayet de Tripoli, dans le pays de Barca, à 225 kil. E.-N.-E. de Benghazy, sur la Méditerranée ; 1,000 hab. ; rade remplie de récifs.

DEROSNE (Louis-Charles), chimiste-manufacturier, né en 1780, m. en 1846, membre de l'Académie de médecine. Il a publié des notes sur la formation de l'éther acétique dans le marc de raisin, sur la distillation de l'acétate de cuivre, sur la distillation, sur l'emploi du charbon animal. Il fonda à Chaillot un établissement qui devint célèbre pour la construction d'appareils à l'usage des sucreries et des distilleries. — Il entreprit aussi, avec Cail (*V. ce nom*), la construction des locomotives pour les chemins de fer. — Son frère, associé avec Cadet-Gassicourt pour la pharmacie, a fait connaître la propriété décolorante du charbon, et s'est occupé de l'art de raffiner le sucre. En analysant l'opium, il y trouva une matière cristallisable, dite *sel* ou *narcotine de Derosne*, que Sertuerner et Robiquet ont ensuite décomposée en morphine et narcotine. C. L.

DÉROUTE (Passage de la), chenal entre l'île de Jersey et la côte O. du département de la Manche.

DERPATUM, nom latin de Dorpat.

DERPT, v. de Russie. (*V.* Dorpat.)

DERREYEH (EL-), v. d'Arabie, capitale du Nedjed, située au pied du mont Khour. C'était autrefois la capitale des Wahabites ; elle était alors très forte et avait 45,000 hab. ; mais, en 1819, elle fut prise et presque détruite par Ibrahim-Pacha.

DERRHIATIS, surnom de Diane, tiré du brg de Derrhion (sur la route de Sparte, en Arcadie).

DERRY. *V.* Londonderry.

DERTONA, anc. v. d'Italie (Ligurie), au N.-E. de Gênes ; colonie romaine ; auj. *Tortone*.

DERTOSA, anc. v. d'Espagne (Tarraconaise), capitale des Ilercaones. Elle reçut une colonie romaine sous Auguste ; auj. *Tortose*.

DERVAL, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant ; 3,000 hab. A 3 kil. de là sont une vieille tour et quelques pans de murailles d'un château fort, qui fut démoli par Henri IV.

DERVENTIÆ, nom anc. de Derby.

DERVICHES ou **DERVIS**, c.-à-d. en persan *pauvres*, espèce de moines musulmans, en grande vénération, qui s'appelèrent d'abord *sofys* et *fakirs*. Ils vivent en communauté, dans des couvents richement dotés qu'on nomme *tikkije* ou *chângâh*, et obéissent à un *cheik* ou *per*, c.-à-d. ancien ; ils se livrent à quelques travaux manuels. On en compte 32 ordres dans l'empire ottoman, et le plus ancien date de l'an 759 ap. J.-C. Les principaux sont : les *bestamis*, 876 ; les *cadrys*, 1165 ; les *rufays*, 1182 ; les *mewlewys*, 1273 ; les *nakschibendes*, 1319 ; les *bektaschis*, 1357 ; les *ruschenis*, 1533 ; les *schemshis*, 1601 ; les *djemalis*, 1750. Trois ordres prétendent descendre des disciples d'Abou-Bekr ; les autres suivent la doctrine d'Ali. Les supérieurs, nommés par le mufti de Constantinople, portent des robes de drap vert ou blanc, garnies de fourrures en hiver ; les simples derviches se servent d'étoffes de feutre noir ou blanc ; en Perse, leurs robes sont bleues. Ils laissent croître toute leur barbe : la plupart coupent leurs cheveux, quelques-uns les laissent flotter ou les relèvent en chignon. Ils récitent plusieurs fois par jour des chapelets de 33, 66 ou 99 grains. Les mewlewys ont de riches monastères à Koniéh et à Péra. On les y voit tourner plusieurs heures de suite sur eux-mêmes, les bras étendus en avant, la tête inclinée sur l'épaule, les yeux à demi fermés, au son d'une musique douce et lente. Les derviches hurleurs de Scutari se balancent le corps de droite à gauche avec une vitesse étonnante, en tenant entre les dents un fer rouge ou un charbon ardent, jusqu'à ce qu'ils tombent, ruisselants de sueur, les yeux hors de la tête. Ils répètent le nom d'Allah des heures entières. Certains s'enfoncent dans le corps des instruments aigus. Les derviches interprètent les songes, et découvrent les voleurs : les malades, les enfants, les vieillards, viennent se faire guérir par eux. B.

DERWENT, riv. d'Angleterre (Cumberland) ; source à la limite du Westmoreland ; cours de 53 kil. au N., par les lacs de Derwent et de Bassenthwaite, et les villes de Keswick, Cockermouth, Camerton et Workington, où elle se jette dans la mer d'Irlande. — riv. d'Angleterre (Derby) ; source aux montagnes du Peak ; cours de 90 kil. par Derby ; se jette dans le Trent. — riv. de Tasmanie ; coule au S.-E. ; 200 kil. de cours.

DERZAWINE. *V.* Derjavine.

DESAGUADERO, nom de deux fleuves de l'Amérique du Sud : 1° *Desaguadero de Bolivie*, à 3,800 m. d'altitude, déversant les eaux du lac Titicaca dans le lac Pansa ; 300 kil. de cours ; 2° *Desaguadero de la Plata*, recevant les rivières des prov. de Rioja, San Juan, Mendoza, et San Luis ; sort des Andes sous le nom de Rio Azegina, forme les lacs Silverio, Belvedero, devient le Rio Nuevo, reçoit le Diamante, s'appelle le Desaguadero del Diamante ou Rio Salado, et se perd dans le lac Urre. C. P.

DESAGULIERS (Jean-Théophile), physicien, né à La Rochelle en 1683, m. en 1743, emmené en Angleterre par son père, ministre protestant, lors de la révocation de l'édit de Nantes ; prit les ordres à Londres, fut choisi par Newton pour répéter les expériences sur lesquelles reposait sa doctrine, et eut parmi ses auditeurs le roi George Ier, le prince de Galles et le savant S'Gravesande.

On a de lui : *System of experimental philosophy*, Lond., 1719, 2 vol. in-4°, trad. en français par le P. Pézénas ; divers *Mémoires* dans les *Philosophical Transactions* ; des trad. du *Cours de mathématiques* d'Ozanam, du *Mouvement des eaux* par Mariotte, de l'*Astronomie* de Gregory, de l'*Introduction à la philosophie newtonienne* par S'Gravesande.

DESAIGNES, brg (Ardèche), arr. de Tournon, sur le Doux ; 3,510 hab. Antiquités romaines ; ruines d'un temple dit *de Diane*.

DESAIX DE VEYGOUX (Louis-Ch.-Ant.), ou **DES AIX**, comme porte son acte de naissance, général français, né en 1768, près du village d'Ayat, à 22 kil. de Riom, m. en 1800. D'une famille noble d'Auvergne, il fut élevé à l'école d'Effiat, et entra comme sous-lieutenant au régiment de Bretagne. Il embrassa avec enthousiasme les principes de la Révolution, fut nommé en 1791 commissaire des guerres, puis aide de camp de Victor de Broglie à l'armée du Rhin, se distingua aux combats de Wissembourg et de Lauterbourg, où il était déjà général de brigade, et devint général de division à 26 ans, 1794. Sa naissance, ses regrets donnés à la mort de Custine, et ses plaintes sur la captivité de sa mère et de sa sœur, l'avaient rendu suspect. L'affection de ses troupes le sauva. En 1795, il commanda l'aile droite de l'armée de Sambre-et-Meuse, aux ordres de Jourdan. Envoyé avec Moreau sur le Rhin, 1796, il enleva Offenbourg, contribua à la belle retraite de Bavière, et, en arrêtant l'archiduc Charles devant Kehl, l'écarta des champs de bataille de l'Italie. En 1798, il suivit Bonaparte en Égypte, combattit aux Pyramides, défit les Mameluks à Chebreïss, dans la haute Égypte, et à Sédiman ; campa sur les ruines de Thèbes, planta le drapeau français sur les rochers de la 1re cataracte du Nil, et mérita des habitants le surnom de *Sultan juste*. Quelques années auparavant, en Allemagne, les paysans l'appelaient *le bon général*. Après le traité d'El-Arisch, il revint en France, se porta en toute hâte vers le Piémont, fut envoyé par Bonaparte à la recherche des Autrichiens dans la direction de Novi, mais revint sur ses pas en entendant le canon de Marengo. Son arrivée permit aux Français de reprendre l'offensive. Malheureusement, il fut tué dès la première charge, 14 juin 1800. Ses restes furent transférés dans l'hospice du grand Saint-Bernard. On lui éleva, sur le champ de bataille de Marengo, un monument qui a été détruit par les Autrichiens ; il en a d'autres à Clermont-Ferrand, sur la place Dauphine à Paris, et dans une île du Rhin, près de Kehl. Desaix était d'une extrême probité ; jamais il ne prit rien pour lui des contributions de guerre : « Ce qui est permis aux autres, disait-il, ne l'est pas à ceux qui commandent des soldats. » Une cérémonie funèbre fut célébrée en son honneur au Caire, et le célèbre Mourad-Bey se fit représenter à cette cérémonie funèbre d'un général dont la valeur avait triomphé de la sienne. Desaix et Kléber étaient les deux généraux auxquels Napoléon reconnaissait le plus de talent. « Desaix, ajoutait-il, ne rêvait que la guerre et la gloire ; les richesses et les plaisirs n'étaient rien pour lui, il ne leur accordait pas même une seule pensée ; c'était un caractère tout à fait antique. » B.

DESANA, nom latin du Dee d'Écosse.

DESAPPOINTEMENT (Iles du), groupes d'îles de l'océan Équinoxial, ainsi nommées par Byron, qui n'y put aborder en 1765. — Une île de l'archipel de Magellan porte le même nom.

DESARGUES (Gérard), géomètre et architecte, né à Lyon, en 1593, m. en 1662, fut lié avec Descartes, Roberval, Gassendi et Pascal. Il donna les dessins de l'hôtel de ville de Lyon, qui fut bâti par Simon Maupin. On lui doit : *Traité de perspective*, 1636 ; *Traité des sections coniques*, 1639, où se trouve le théorème sur l'involution de six points, dont Pascal tira de nombreuses conséquences ; la *Manière universelle pour poser*

l'essieu; la *Pratique du trait à preuves pour la coupe des pierres;* la *Manière de graver en taille-douce et à l'eau-forte,* et autres ouvrages qui ont été publiés par Abraham Bosse.

DESATIR ou **DESSATIR**, c.-à-d. en persan *la parole de Dieu* ou *le livre céleste,* recueil de 16 écrits sacrés des quinze anciens prophètes de la Perse, publié par Moullah-Firouz, avec trad. anglaise, Bombay, 1820, 2 vol. grand in-8°, et de nouveau par Ant. Troyer et David Shea, Paris, 1842-43, 3 vol. Bien que Silvestre de Sacy (*Journal des savants,* 1821) ait prouvé que ce recueil est apocryphe, on y trouve d'anciennes et curieuses traditions.

DÉSAUGIERS (Marc-Antoine-Madeleine), fils d'un compositeur de musique, né à Fréjus en 1772, m. en 1827. Après avoir été passer quelques années à Saint-Domingue, où il faillit être mis à mort lors de la révolte des noirs, il revint à Paris en 1797, et se livra à ses goûts littéraires. Sa verve comique et bouffonne s'est exhalée en chansons souvent réimprimées. Président du *Caveau moderne,* il donna des preuves de la fécondité et de la souplesse de son talent. On connaît *l'Épicurien, ma Fortune est faite, Cadet Buteux, la Treille de sincérité, M. et Mme Denis,* etc. Ses parodies sont de bon ton; toujours des saillies franches et une intarissable gaieté. « Malin sans méchanceté, dit Nodier, il a fait rire aux dépens de tout, et ne s'est jamais permis de faire rire au dépens de personne. On ne saurait ni compter ses épigrammes, ni lui en reprocher une seule. » Désaugiers a presque créé le genre des parodies en pot-pourri; celle de l'opéra de *la Vestale* obtint un succès longtemps populaire. Désaugiers donna au théâtre, seul ou en société, plus de 120 vaudevilles, la plupart au théâtre des Variétés; on cite : *M. Vautour, le Mariage extravagant, Jocrisse aux enfers, le Départ pour Saint-Malo, la Petite Cendrillon, le Dîner de Madelon, Je fais mes farces, la Chatte merveilleuse, la Matrimoniomanie,* etc. Dans la comédie, il a donné *le Mari intrigué,* 3 actes, en vers; *l'Homme aux précautions,* 5 actes; *l'Hôtel garni,* 1 acte, en vers, avec Gentil.

Ses *Chansons et poésies* ont été publiées plusieurs fois, 1808-1816, 3 vol.; 1823, 3 vol.; 1853, 1 vol. J. T.

DESAULBEAUX (Pierre), architecte au XVIe siècle, construisit, avec les frères Jacques et Roulland-Leroux, la façade de Notre-Dame de Rouen et la belle église de Saint-Maclou.

DESAULT (Pierre-Joseph), chirurgien, né en 1744 au Magny-Vernais (Haute-Saône), m. à Paris en 1795. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il se décida pour la médecine lorsque ses études classiques furent terminées. Il suivit l'hôpital de Béfort, puis vint étudier à Paris, en 1764, sous Antoine Petit. En 1766, il ouvrit un cours public d'anatomie, et se fit remarquer par son esprit solide et pratique. Il eut à souffrir de la jalousie des médecins de la Faculté, mais trouva des protecteurs dans Lamartinière et dans Louis; en 1776, le collège de chirurgie l'admit dans son sein; il devint, peu après, membre de l'Académie royale, et chirurgien en chef de la Charité en 1782, et passa enfin à l'Hôtel-Dieu en 1788. Sa réputation comme praticien fut immense; il sut la mériter par le zèle qu'il apportait dans ses fonctions. En 1792, il rendit beaucoup de services comme membre du conseil de santé des armées; arrêté en 1793 par le comité révolutionnaire, il fut remis en liberté et nommé professeur à l'École de santé. Il fut appelé à donner ses soins au jeune Louis XVII, alors prisonnier. Desault était un homme très estimé, de mœurs austères, d'un caractère timide, préférant la pratique de l'hôpital aux assemblées de l'Académie. Il a enrichi la chirurgie de plusieurs procédés remarquables, d'appareils ingénieux pour les fractures, les maladies des voies urinaires, etc. Il combattit l'usage du trépan dans les plaies de la tête : mais son plus grand mérite peut-être est d'avoir fait un des premiers de l'anatomie chirurgicale d'une manière suivie.

On a peu d'ouvrages de lui : le *Traité des maladies chirurgicales,* publié en 1780, 2 vol., par Desault et Chopart, est écrit tout entier par ce dernier; les *Œuvres chirurgicales de Desault* ont été publiées par Bichat, 3 vol., 1798-99. D—G.

DÉSAVEU, en droit féodal, acte par lequel le vassal déniait la souveraineté du seigneur suzerain.

DES BARREAUX (Jacques **VALLÉE**, seigneur), fameux épicurien, né à Châteauneuf-sur-Loire, en 1599, m. en 1673, fut élevé par les jésuites, reçu en 1625 conseiller au parlement de Paris, charge dont il se démit pour se livrer à loisir, dans une maison du faubourg Saint-Victor, qu'il avait nommée l'*Ile de Chypre,* à tous les raffinements d'une vie voluptueuse. Il changeait de climat suivant les saisons; Balzac, Descartes, et surtout Chapelle et Théophile de Viau furent ses amis. Il composa des chansons licencieuses, auj. perdues, où il professait ouvertement l'incrédulité et l'athéisme. On ne connaît plus de lui qu'un sonnet célèbre : *Grand Dieu, tes jugements sont remplis d'équité,* arraché, dit-on, à ses terreurs pendant une maladie.

DESBASSYNS DE RICHEMOND (Philippe **PANON**), né en 1774 à Saint-Paul (île de la Réunion), m. en 1840, fut chargé par Napoléon Ier, 1811, de négocier en Angleterre la mise en liberté des Français détenus sur les pontons, réussit dans cette mission, fut nommé administrateur des colonies de l'Inde en 1814, intendant à la Réunion en 1815, et, à son retour en France, membre du conseil d'amirauté et député de la Meuse. En mourant, il légua 140,000 fr. aux pauvres.

DESBILLONS (François-Joseph **TERRASSE**), poète latin moderne, né en 1711 à Châteauneuf dans le Berry, m. en 1789, étudia chez les jésuites, entra dans leur société à 16 ans, et professa à Nevers, à Caen, et à La Flèche; puis il se livra uniquement à la poésie. A la suppression de son ordre, il vécut d'abord chez Fréron, puis se retira à Mannheim.

On a de lui 15 liv. de *Fables,* Mannheim, 1768, deux poèmes : *Ars bene valendi,* Heidelberg, 1788, et *De Pace christiana,* Mannheim, 1789; enfin des *Miscellanea posthuma,* Mannheim, 1792, renfermant des fables, des odes, des lettres, etc. Il a édité l'*Imitation,* les *Fables* de Phèdre, etc. D—R.

DESBŒUFS (Antoine), sculpteur, né à Paris en 1795, m. en 1862, se livra d'abord à la gravure sur pierres fines, et l'on remarqua sa médaille du sacre de George IV, roi d'Angleterre, ainsi qu'un portrait en camée de Louis XVIII. Puis il reçut les leçons de Cartellier. Parmi ses ouvrages de sculpture, on distingue : la *Madeleine pleurant sur le corps du Christ;* 1824, dans l'église Saint-Laurent, à Paris; *Adamante foudroyé,* 1827, à l'Orangerie du Luxembourg; *le Christ, annonçant sa mission aux hommes,* 1837, à l'église Notre-Dame de Lorette; *Ste Anne,* 1840, à l'église de la Madeleine; *l'Ange de la prédication,* à Saint-Sulpice; *la Science et l'Histoire,* 1842, dans la rotonde de la bibliothèque du Luxembourg; *la Victoire et la Paix,* bas-relief à la barrière du Trône; *le Progrès humain,* 1855, frise du Palais de l'Industrie; une *Vierge de Sparte,* au musée d'Agen; un *Ange gardien,* au musée d'Amiens; les bustes de *Marie-Thérèse,* au musée de Versailles, de *Geoffroy Saint-Hilaire,* à l'Institut, de *Le Sage,* à la Comédie française, etc. Desbœufs fut un des artistes chargés de sculpter le fronton de l'église de la Madeleine, à Paris. B.

DESBOIS DE ROCHEFORT (Louis), médecin, né à Paris en 1750, m. en 1786, dirigea l'hôpital de la Charité, où il fonda l'enseignement clinique, et fut au nombre des plus grands praticiens de son temps.

Son *Cours élémentaire de matière médicale* a été publié par Corvisart, 1789, 2 vol.

DESBORDES-VALMORE (Marceline-Félicité-Josèphe, Mme), femme poète, née à Douai en 1786, m. en 1859. Elle vint à Paris à l'âge de 19 ans, débuta avec succès à l'Opéra-Comique, puis passa au théâtre de Bruxelles; épousa en 1817 le comédien Valmore, et renonça, peu après, à la carrière théâtrale. Elle a laissé d'agréables poésies dans le genre élégiaque. Ses premiers essais parurent en 1818. On a réuni ses inspirations en un *Recueil d'idylles, d'élégies, de romances,* etc., Paris, 1860, gr. in-18.

DESBOULMIERS (Jean-Aug. **JULLIEN**, dit), littérateur, né à Paris en 1731, m. en 1771. Il a laissé : *les Soirées du Palais-Royal,* 1762, satire très crue des mœurs contemporaines; *Mémoires du marquis de Solanges,* 1766, 2 vol.; *Histoire du Théâtre-Italien,* 1769, 7 vol., qui est plutôt une analyse de pièces qu'une étude sur les auteurs et les acteurs; *Histoire de l'Opéra-Comique,* 1769, 2 vol., ouvrage du même genre que le précédent.

DESCAMISADOS, c.-à-d. *sans chemises,* nom donné, en Espagne, de 1820 à 1823, à la fraction la plus violente du parti démagogique des *exaltés* (*exaltados*); ce sont, presque avec le même nom, nos *sans-culottes.*

DESCAMPS (J.-B.), peintre, né à Dunkerque en 1714, m. en 1791, fut employé aux tableaux du sacre de Louis XV. Il ouvrit à Rouen une école de dessin, obtint la formation d'une école gratuite, et en devint directeur. Il est surtout connu par sa *Vie des peintres flamands, allemands et hollandais,* Paris, 1753, et son *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant,* 1769. Il avait étudié sous L. Coypel, son oncle maternel, et sous Largillière. Lebas a gravé les dessins qu'il fit pour retracer les circonstances du voyage de Louis XV au Havre. B.

DES CARRIÈRES. *V.* Hérissant.

DESCARTES (René), en latin *Cartesius,* d'où le nom de *cartésianisme* donné à sa doctrine, né à La Haye (Indre-et-Loire), le 31 mars 1596, d'une famille noble de Bretagne, m. le 11 février 1650. Sorti à 16 ans du collège des jésuites de La Flèche, avec un désir ardent de combler le vide fait dans son esprit par les doctrines routinières de la scolastique, on le voit, pendant 12 ans, cherchant, pour ainsi dire, sa vocation, tantôt dans la vie du monde, tantôt dans les voyages ou dans les camps, au service de Maurice de Nassau et du duc de Bavière. Il avait 23 ans lorsque parut le *Novum organum* de Bacon, qui proclamait la nécessité d'abolir les anciennes théories de la philosophie pour refaire en entier l'esprit humain. Aussitôt fut conçu le *Discours sur la méthode pour bien conduire sa rai-*

son, et rechercher la vérité dans les sciences, ouvrage qui devait être l'un des premiers monuments de la langue classique du XVIIe siècle, et en même temps le germe d'une révolution philosophique. En 1629, après le siège de La Rochelle, auquel il avait pris part, Descartes quitta brusquement Paris et la France, et alla chercher en Hollande la solitude et la liberté nécessaires aux grands travaux qu'il méditait. Il y resta 20 ans, ne correspondant qu'avec un ami fidèle, le P. Mersenne, qui l'initiait à tout ce qui se passait dans le monde des savants. Il allait publier son premier écrit, un *Traité de la lumière,* dont la théorie reposait sur le système de Copernic, lorsque la condamnation de Galilée l'arrêta. Il donna successivement 3 grands ouvrages : le *Discours sur la méthode,* 1637, les *Méditations métaphysiques,* 1641, qui furent trad. du latin en français par le duc de Luynes, 1647, et les *Principes de philosophie,* 1644. Les doctrines nouvelles furent saluées par de nombreux admirateurs ; si Mazarin refusa à Descartes une pension de 1,000 écus, la princesse Palatine le rechercha, et Christine de Suède voulut l'attirer à sa cour. Mais, en même temps qu'il répondait aux objections de Hobbes, de Gassendi, d'Arnauld, etc., il avait peine à se défendre contre les théologiens jésuites et protestants qui criaient à l'athéisme, malgré toutes les précautions qu'il prenait pour rester dans l'orthodoxie, et qui, au dire de Bossuet, allaient jusqu'à l'excès. Ce fut pour se dérober à ces tracasseries qu'il céda aux instances de Christine et partit pour Stockholm, 1649, où, quelques mois après, il succombait à la rigueur du climat. Ses restes furent rapportés en France par ses amis en 1667, et déposés dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris. Génie novateur comme Socrate, Descartes rouvrit à l'humanité les voies de la pensée, inaugura le triomphe de la raison sur la routine, et appliqua à toutes les sciences un esprit créateur, dont les erreurs même, aussi bien que les découvertes, ont été de grands pas vers la vérité. Physicien, il donne un énoncé très simple de la loi de la réfraction découverte par Snellius, tente une explication générale des phénomènes atmosphériques, donne la théorie de l'arc-en-ciel qu'Antonio de Dominis avait ébauchée et que Newton n'a fait que perfectionner, et constate la pesanteur de l'air avant l'expérience de Pascal au Puy-de-Dôme ; enfin il prépare la grande découverte de Newton, en fondant sur les lois du mouvement sa fameuse hypothèse des *tourbillons* de matière subtile, au sein desquels circulent les planètes, et dont le soleil et les étoiles fixes sont les centres ; hypothèse erronée sans doute, et qui devait être détrônée par l'*attraction* newtonienne, mais sans donner au XVIIIe siècle et à Voltaire le droit de lancer à l'auteur d'injurieux sarcasmes. Anatomiste et physiologiste, Descartes cherche les applications de la médecine à la vie morale. Mathématicien, il agrandit le domaine de l'algèbre et de la géométrie par l'invention des exposants pour la notation des puissances, et par la création de la géométrie analytique ; il expose comment toute courbe peut être représentée analytiquement par une équation à deux variables, et comment, d'après cette représentation, on peut étudier les propriétés générales de toutes les courbes ; il interprète le premier les racines négatives des équations, et trouve une règle qui donne le nombre des racines positives et des racines négatives d'une équation dont toutes les racines sont réelles. Métaphysicien, il crée un nouvel *idéalisme,* dont il place le point de départ, d'abord dans le doute méthodique, puis dans le retour de la pensée sur elle-même, dans la conscience, enfin dans le critérium de la certitude, l'évidence. C'est de là qu'il fait jaillir les vérités primordiales, celle de sa propre existence comme être pensant (*cogito, ergo sum*), et celle d'un être infini et parfait, Dieu, prouvé par son idée. Mais une double inconséquence lui fait attribuer à ce Dieu parfait une liberté d'indifférence qui n'est pas même soumise à la loi du bien, et c'est sur sa véracité qu'il fonde l'existence du monde matériel. Il prouve la spiritualité et l'immortalité de l'âme par son essence qui est la pensée, tandis que celle du corps est l'étendue. Il constate dans l'intelligence la présence d'*idées innées,* ne naissant pas en nous toutes faites, mais se développant avec l'âge, sans venir toutefois des sens ni de l'activité intellectuelle. Cette doctrine des idées rationnelles devient le rempart le plus sûr du spiritualisme contre le sensualisme.

Mais l'exagération de son système entraîne Descartes à des hypothèses plus dangereuses que celle des tourbillons : il soumet le corps de l'homme et la matière aux lois générales de la mécanique ; pour expliquer les rapports de l'âme avec le corps, il place dans la glande pinéale le siège de la substance pensante ; il imagine des *esprits animaux* formés des parties les plus subtiles du sang, lesquels, découlant du cerveau dans les nerfs et les muscles, ou bien remontant du cœur dans le cerveau, produisent les divers phénomènes de la vie ; enfin, pour expliquer cette double action des esprits animaux, il a recours à l'*assistance divine ;* il suppose une intervention incessante de Dieu dans la vie de l'homme. De là cette hypothèse des animaux *machines,* qui fit tant de bruit au XVIIe siècle ; de là la tendance du cartésianisme à dénier aux créatures toute espèce de causalité et de substantialité propre ; de là la transformation du concours de Dieu en une création sans cesse renouvelée. Ces tendances ont contribué à produire le panthéisme et le fatalisme de Spinosa. Mais les erreurs de Descartes ont été corrigées par d'autres disciples, Malebranche et Leibniz ; les vérités sont restées, et servent de bases à la philosophie moderne. Les doctrines de Descartes eurent, de son temps et après lui, un grand nombre de partisans, dont les uns se contentèrent d'être les disciples fidèles du maître, tels que Clersellier, Sylvain Régis, etc. ; les autres, surtout Malebranche et Spinosa, se les approprièrent par les conséquences qu'ils en tirèrent ; d'autres enfin n'adoptèrent que la méthode du rationalisme, soit pour en faire l'instrument du scepticisme, comme Bayle, soit au contraire pour trouver dans la raison un nouvel appui aux vérités religieuses et à la morale, comme Bossuet, Fénelon, et les écrivains de Port-Royal.

La *Vie* de Descartes a été écrite par Baillet, 1691, et son *Eloge* composé par Thomas, 1761, et par Gaillard. Ses principaux ouvrages, outre ceux déjà cités, sont : la *Géometrie,* la *Dioptrique* et les *Météores,* publiés avec le *Discours sur la méthode,* 1637 ; *les Passions de l'âme,* 1649 ; *le Monde, ou Traité de la lumière,* 1664 ; *Traité de l'homme et du fœtus,* 1664 ; *Compendium musicæ,* 1650 ; *la Mécanique,* 1668 ; les *Lettres de René Descartes,* 1657-1667. Les principales éditions des œuvres complètes sont : *Opera omnia,* 1670-83 et 1692-1701, Amsterdam, 9 vol. in-4o ; *Œuvres complètes,* édit. V. Cousin, 1824-26, 11 vol. ; *Œuvres philosophiques,* édit. Garnier, avec une biographie et une analyse, 1835, 4 vol. ; *Œuvres de Descartes,* 1843, avec une introduction de M. J. Simon. — *V.* Bordas-Demoulin, *le Cartésianisme, ou la Véritable Rénovation des sciences,* 1843, 2 vol. ; F. Bouillier, *Histoire de la philosophie cartésienne,* 1854, 2 vol.
G. L.

DESCHAMPS (EUSTACHE), dit *Morel,* à cause de son teint basané, ou parce qu'il avait été prisonnier des Mores en Afrique, poète français, né vers le milieu du XVIe siècle à Vertus (Champagne), m. en 1422, fut huissier d'armes de Charles V et de Charles VI, et bailli de Senlis. Il est le créateur de la ballade, dont il a donné les règles dans *l'Art de dictier et faire ballades,* et beaucoup de modèles pleins de grâce et de finesse. Son ouvrage le plus étendu, *le Miroir de la vérité,* est fort hostile aux femmes. Plusieurs de ses fables (*le Conseil tenu par les Rats, la Cigale et la Fourmi, le Corbeau et le Renard*) ont été sans doute connues de la Fontaine. La Bibliothèque nationale de Paris possède en ms. toutes les œuvres de Deschamps ; un choix a été publié par Crapelet, en 1832.

DESCHAMPS (FRANÇ.-MICH.-CHRÉTIEN), littérateur, né en 1683 à Montmorency près de Troyes, m. en 1747, fut prêtre, soldat, et employé dans les bureaux des frères Pâris.

Il a laissé plusieurs tragédies : *Caton d'Utique,* 1715 ; *Antiochus et Cléopâtre,* 1717 ; *Méduse,* 1739, et des *Recherches sur le théâtre français,* 1735, 3 vol.

DESCHAMPS (JEAN-MARIE), littérateur, né à Paris vers 1750, m. en 1826, secrétaire des commandements de l'impératrice Joséphine, a traduit de l'anglais plusieurs romans célèbres : *Simple histoire* de mistress Inchbald, *le Moine* de Lewis, *les Mystères d'Udolphe* d'Anne Radcliffe, et donné plusieurs vaudevilles : *Piron chez ses amis, Une Soirée de deux prisonniers.*

DESCHAMPS (ÉMILE), poète distingué, né en 1791 à Bourges, m. en 1871, débuta en 1812 par une ode patriotique, *la Paix conquise,* et obtint un emploi dans l'administration des domaines. En 1814 et 1815, il concourut, comme officier de la garde nationale, à la défense de Vincennes, sous les ordres du général Daumesnil. Il avait fait jouer avec succès une comédie en un acte, *le Tour de faveur,* 1818, quand s'engagea la lutte des classiques et des romantiques. Il s'enrôla parmi ces derniers, et fonda, en 1823, *la Muse française.*

On lui doit : *Etudes françaises et étrangères,* recueil de poésies, 1828 ; *Poésies complètes,* 1840 ; *Poésies des crèches,* 1852 ; des traductions en vers de *Macbeth* et de *Roméo et Juliette* de Shakespeare ; *Causeries littéraires* sur quelques femmes célèbres, 1843 ; *Contes physiologiques* 1854, etc.

DESCHAMPS (ANTONY), frère du précédent, né à Paris en 1800, m. en 1869, s'attacha comme lui à l'école romantique.

Il a publié : une traduction en vers de *la Divine Comédie* de Dante, 1829 ; *Trois satires politiques,* 1831 ; *les Italiennes,* poésies, 1832 ; *Etudes sur l'Italie,* insérées dans la *Revue des Deux Mondes,* 1832 ; *Satires,* 1834 ; *Dernières paroles,* 1835 ; *Résignation,* poésies du genre élégiaque, 1839, etc.

D'ESCLOT, historien, vivait au commencement du XIVe siècle. Compatriote et contemporain de Muntaner, écrivain sérieux et habile, il composa en catalan une histoire remplie de documents précieux, trad. en castillan par Raffaele Cervera, en 1616.

DES COUTURES. *V.* COUTURES (DES).

DESCROIZILLES (FRANÇOIS-ANTOINE-HENRI), chimiste-manufacturier, m. à Paris en 1825, secrétaire du conseil général des manufactures. On lui doit plusieurs travaux importants sur l'aréométrie, l'alcalimétrie, sur les alcalis du commerce, le blanchiment par la lessive berthollienne. Ils sont insérés dans les *Annales de chimie et de physique,* ainsi que des notes sur les eaux distillées, sur les incendies, sur les fumigations guytoniennes et sur les frictions bertholliennes. On a

de lui une note sur la production du gaz nitreux pendant la concentration du sirop de betteraves, insérée dans le *Journal de pharmacie,* et un opuscule, 1819, sur une méthode simple pour la conservation, sans frais, des céréales.

DESEINE (LOUIS-PIERRE), sculpteur, né à Paris en 1759, m. en 1822, est auteur des statues de *L'Hospital* et de *Daguesseau,* placées devant la façade de la Chambre des députés; des *Stations de la Passion* et des groupes du Calvaire, dans l'église de Saint-Roch de Paris; des bustes de Louis XVI, Louis XVII et Pie VII; des statues de Bacchus et Hébé, à Chantilly; du mausolée du cardinal de Belloy, à Notre-Dame de Paris. On lui doit aussi : *Lettres sur la sculpture destinée à orner les temples catholiques,* 1802; *Notices sur les anciennes académies de peinture, sculpture et architecture,* 1814; *Mémoires sur la nécessité du rétablissement des maîtrises et corporations,* 1815. Deseine fut reçu à l'Académie des beaux-arts en 1791; il avait reçu le titre de sculpteur du prince de Condé. B.

DESENNE (ALEXANDRE-JOSEPH), dessinateur de vignettes, né à Paris en 1785, m. en 1827, a fait les dessins des œuvres de Boileau, Bernardin de Saint-Pierre, Lamartine, Molière, Voltaire, Cervantes, Camoëns, Cooper, W. Scott, etc. On a de lui quelques tableaux. Ses ouvrages se distinguent par la simplicité, le naturel et la grâce, quelquefois un peu maniérée. Le recueil de ses compositions gravées est à la Bibliothèque nationale de Paris.

DESENZANO, brg du royaume d'Italie (province de Brescia), sur le bord S.-O. du lac de Garde, port fréquenté, récolte de bons vins ; 4,400 habitants. Victoire des Romains sur les Alamans, en 269.

DESERET, nom donné par les mormons au territoire de l'Utah. (*V. ce mot.*)

DÉSERT, région inculte, stérile et inhabitée, sans rivières permanentes et sans pluie. On a remarqué que les déserts sont répartis en général en deux zones comprises entre 20° et 30° lat. N. (Sahara en Afrique, déserts de l'Arabie, du S. de la Perse, du N. de l'Hindoustan, en Asie ; du Texas, du Mexique et de la basse Californie dans l'Amérique du Nord) et entre 20° et 30° lat. S. (déserts de Kalahari en Afrique, de l'O. et du centre de l'Australie, d'Atacama, dans l'Amérique du Sud). L'Asie renferme en outre le grand désert de Cobi, et l'Amérique du Nord a les *prairies* et le désert d'Utah. Il n'y a pas de déserts en Europe, bien qu'on applique quelquefois ce nom aux steppes du S.-E. de la Russie.

DÉSERT, nom que les protestants français donnèrent, après la révocation de l'édit de Nantes, aux lieux retirés où ils entendaient le prêche. Leurs ministres étaient souvent appelés pasteurs du Désert. On appela aussi *Désert* l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, ce qui valut aux membres de cette abbaye le nom de *solitaires.*

DÉSERT (LE), anc. pays de Bretagne, où se trouvaient Louvigné-du-Désert et Basouges-du-Désert (Ille-et-Vilaine).

DÉSERT (LE), anc. pays du Maine, dont le lieu principal était Couptrain (Mayenne).

DESERTES (ILES), groupe d'îles de l'océan Atlantique, à l'E. de Madère. On y récolte des vins estimés.

DESERVE, SERVE ou **DESŒUVRE,** *Diana silva,* anc. pays de France (Normandie et Beauce), dont les lieux principaux étaient Villiers-en-Désœuvre (Eure), Dammartin-en-Désœuvre et Lognes-en-Serve (Seine-et-Oise).

DES ESSARTS (PIERRE), chambellan du roi Charles VI, s'attacha d'abord à la fortune de Jean sans Peur qui le fit élever à la charge de prévôt de Paris, reçut des habitants de cette ville le titre de *Père du peuple* pour avoir veillé avec soin aux approvisionnements pendant la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, fut dépouillé de ses fonctions en 1413 comme dilapidateur des finances, assiégé par les Cabochiens dans la Bastille qu'il prétendait livrer aux Armagnacs, et pendu à Montfaucon.

DES ESSARTS (JEAN-CHARLES), médecin, né à Bragelonne en 1729, m. à Paris en 1811. Il étudia d'abord à Reims, puis à Paris, où il devint docteur en 1769, professeur en 1770, doyen de la Faculté en 1776, et membre de l'Institut lors de la création de ce corps. Il s'était opposé de tout son pouvoir à la formation de la Société royale de médecine. On a de lui plusieurs mémoires et des éloges recueillis pour la plupart sous le titre de : *Recueil de discours, mémoires et observations cliniques,* Paris, 1811. Son *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âge,* Paris, 1760, a servi à J.-J. Rousseau dans la composition de son *Émile.* D—G.

DES ESSARTS (DENIS DECHANET, DIT), comédien, né à Langres vers 1740, m. en 1793, quitta le barreau pour le théâtre, et, après avoir joué quelque temps en province, tint l'emploi de financier à la Comédie française depuis 1772. Il avait un jeu gai et franc, une diction mordante, une bonhomie un peu rude. Il réussissait surtout dans les pièces de Molière.

DES ESSARTS (NIC. LEMOYNE, DIT), avocat, libraire et auteur, né à Coutances en 1744, m. en 1810. Il a été l'éditeur de la *Bibliothèque orientale* de D'Herbelot, des œuvres de Duclos, Gilbert, Saint-Réal, Saint-Évremont, Pellisson, etc.

Il a laissé : *Causes célèbres,* 1773-89, 196 vol. in-12; *Choix de nouvelles causes célèbres,* 1785-87, 15 vol. in-12; *Essai sur l'histoire des tribunaux anciens et modernes,* 1778-84, 9 vol., augmenté de 16 vol. après la Révolution; *Dictionnaire universel de police,* 1786-90, 8 vol. in-4; *Crimes de Robespierre,* 1798, 2 vol.; *Bibliothèque de l'homme de goût,* 1798, 4 vol., refondue en société avec Barbier, 1808-10, 5 vol.; *Siècles littéraires de la France,* 1800-03, 7 vol., *Galerie des orateurs grecs et latins,* 1806, etc.

DESÈZE. *V.* SÈZE (DE).

DESFAUCHERETS (JEAN-LOUIS BROUSSE), auteur dramatique, né à Paris en 1742, m. en 1808, fut membre du directoire départemental de la Seine en 1791, administrateur des hospices après la Terreur, puis censeur impérial au ministère de la police, et écrivit quelques comédies pleines d'esprit et de gaieté. La meilleure, *le Mariage secret,* en 3 actes en vers, 1786, est restée longtemps au répertoire du Théâtre-Français.

DESFONTAINES (PIERRE). *V.* FONTAINE (DE).

DESFONTAINES (PIERRE-FRANÇOIS GUYOT, ABBÉ), critique, né à Rouen en 1685, m. en 1745. Élève et professeur chez les jésuites, il quitta la Compagnie de Jésus en 1715, pour se faire homme de lettres. Appelé à Paris en 1724, il devint un des rédacteurs du *Journal des savants.* Son unique célébrité vient aujourd'hui de ses longs démêlés avec Voltaire, qu'il attaqua souvent en critique et en pamphlétaire. De part et d'autre on passa les bornes de la modération, du bon goût, même de la décence, au point que les débats dégénérèrent plus d'une fois en injures grossières. Desfontaines n'avait pas une conscience littéraire bien délicate; il vendait, dit-on, ses louanges, et les tournait en critique quand il n'était pas content des honoraires. Il a fait faire quelques progrès à l'art du critique, en écrivant avec moins de sécheresse et de pédantisme qu'on ne le faisait alors. Son style est facile, mais lâche et vague.

On a de lui, outre ses écrits périodiques (*le Nouvelliste du Parnasse, Observations sur les écrits modernes, Jugements sur les écrits nouveaux*): une édit. de *la Henriade,* avec critique, 1728; un *Dictionnaire néologique,* 1726; la traduction de *Gulliver,* 1727, in-12; une traduction très prosaïque de *Virgile,* 1743, 4 vol., etc. L'abbé De la Porte a publié *l'Esprit de Desfontaines,* 1775, 4 vol. in-12.

DESFONTAINES-LAVALLÉE (FRANÇOIS-GUILL. **FOUGUES DESHAYES,** CONNU SOUS LE NOM DE), littérateur, né à Caen en 1733, m. en 1825, censeur royal avant la Révolution, inspecteur de la librairie, secrétaire et bibliothécaire de Monsieur (Louis XVIII), un des fondateurs des Dîners du Vaudeville et membre du Caveau, est auteur de romans oubliés, d'opéras-comiques fort goûtés : *la Dot, le Droit du seigneur,* et d'une foule de vaudevilles, parodies, arlequinades, en collaboration avec Radet et Barré. Il travailla à la *Nouvelle bibliothèque des romans.*

DESFONTAINES (RENÉ LOUICHE), botaniste, né en 1752 à Tremblay (Ille-et-Vilaine), m. en 1833, membre de l'Académie des sciences en 1783, entreprit dans les États barbaresques, pays inhospitalier, qui n'avait encore été visité que par Shaw, un voyage d'exploration, depuis les frontières de Tripoli jusqu'à celles du Maroc, et qui dura deux ans. Le manuscrit de la relation fut perdu, mais il consigna les résultats scientifiques dans un grand ouvrage, aujourd'hui son principal titre, et qui est intitulé : *Flora atlantica, sive Historia Plantarum quæ in Atlante, agro Tunetano-Algeriensi crescunt,* Paris, 1798, 2 vol. in-4° et atlas de 260 pl. d'après des dessins de Redouté. Environ 300 plantes nouvelles sont décrites dans cet ouvrage. En 1786, un an après son voyage, Buffon lui fit donner la chaire de botanique du Jardin du Roi. On doit à Desfontaines : *Mémoire sur quelques espèces nouvelles d'oiseaux des côtes de Barbarie; — sur l'arbre des lotophages; Histoire des arbres et des arbrisseaux qui peuvent être cultivés en pleine terre sur le sol de la France,* Paris, 1809, 2 vol.; *Catalogue des plantes du Jardin du Roi,* 1804; édit. en latin, 1829; *Collection des vélins du Muséum d'histoire naturelle,* commencée par Robert, Joubert, Aubriet, Van Spaendonck et Redouté; d'importants mémoires sur l'*Organisation des tiges des plantes monocotylédones,* sur l'*Irritabilité des plantes,* sur les *Végétaux d'Orient* (dattier, lotus, etc.), sur la *Fécondation artificielle des plantes,* etc. Desfontaines fut le premier à professer l'organographie et la physique végétale comme introduction nécessaire aux autres parties de la botanique. Ses ouvrages se distinguent par la clarté et la précision.

DESFORGES (PIERRE J.-B. CHOUDARD), acteur et poète dramatique, né à Paris en 1746, m. en 1806. Dès l'âge de 9 ans, il cherchait à composer des tragédies; au sortir du collège, il étudia tour à tour la médecine et la peinture; ruiné à 19 ans, il traduisit des ariettes italiennes, puis essaya d'écrire pour le théâtre, et, en 1769, débuta, comme acteur, à la Comédie-Italienne, dans les rôles d'amoureux. Il joua dans

les principales villes de province, souvent ses propres comédies. Enfin, en 1779, il s'engagea pour la Russie, avec sa femme. Il revint, après 3 ans d'absence, abandonna la scène, et divorça, tout en faisant une pièce contre le divorce. Ses œuvres principales sont : *Tom Jones à Londres*, 1782 ; *l'Épreuve villageoise*, 1783, opéra-comique, musique de Grétry ; *la Femme jalouse*, *le Sourd, ou l'Auberge pleine*, 3 actes en prose, 1790 ; *Joconde*, opéra-comique en 3 actes, etc. Desforges a de la facilité, de l'esprit, du naturel, et l'on trouve de bonnes scènes dans ses comédies. G. M.

DESFORGES-MAILLARD (Paul), poète, né au Croisic en 1699, m. en 1772. Le rédacteur du *Mercure* ayant refusé d'insérer ses œuvres poétiques, il les lui adressa sous le pseudonyme d'une muse bretonne, Mlle Malcrais de la Vigne. Non seulement ils furent reçus avec empressement, mais le rédacteur s'éprit d'une passion romanesque pour l'auteur, et la lui déclara dans son journal. Du jour où Desforges se fit connaître, il ne fut plus qu'un versificateur plat et prolixe ; le public se vengea de la mystification par le ridicule. Cette anecdote fournit à Piron un des traits les plus comiques de *la Métromanie*. Les poésies de Mlle Malcrais ont été publiées en 1735. G. M.

DESFOSSÉS (L'amiral **ROMAIN-**). *V.* Romain-Desfossés.

DESGABETS (Robert), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né près de Verdun, m. en 1678, métaphysicien de l'école de Descartes, essaya, dès 1658, l'opération de la transfusion du sang. Les Anglais, qui en revendiquent la propriété, ne firent d'expériences qu'en 1664.

DESGENETTES (René-Nicolas **DUFRICHE**, baron), médecin, né en 1762 à Alençon, m. en 1837. Il étudia à Paris, puis à Montpellier, où il fut reçu docteur en 1789, fit la campagne d'Italie comme médecin, et devint médecin en chef de l'armée d'Égypte, à laquelle il rendit de grands services. A Jaffa, il s'inocula le virus pestilentiel, pour relever le courage des soldats. De retour en France, il fut nommé médecin en chef de l'hôpital militaire de Paris, et, en 1804, inspecteur général du service de santé des armées. Il fit les campagnes de Prusse, de Pologne, d'Espagne et de Russie. Il était depuis l'an VIII professeur de physique et d'hygiène à l'École de santé, et, lorsque celle-ci prit le nom de *faculté de médecine*, il y conserva sa chaire. En 1830, il fut médecin en chef des Invalides et maire du Xe arrondissement de Paris.

Il a laissé : *Analyse du système absorbant ou lymphatique*, Montpellier, 1791 ; *Réflexions sur l'utilité de l'anatomie artificielle*, 1793 ; *des Pa[illegible]s dans les maladies aiguës*, 1810 ; *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, 1812 ; *Éloges des académiciens de Montpellier*, 1811 ; *Essais de biographie et de bibliographie médicales*, 1835 ; *Études sur le genre de mort des grands hommes de Plutarque et des empereurs romains*, 1833, etc. D—G.

DESGODETS (Antoine), architecte et contrôleur des bâtiments du roi, né à Paris en 1653, m. en 1728, se livra à l'architecture dès ses premières années, et fut envoyé à Rome par Colbert, 1674, pour y étudier les monuments antiques. Le résultat de ce voyage fut un ouvrage intitulé : *Édifices antiques de Rome, dessinés et mesurés très exactement*, in-fol., Paris, 1682, recueil encore estimé. Desgodets fut reçu à l'Académie d'architecture, 1694, et y devint professeur, 1719 : ses leçons comprennent un traité des *Ordres d'architecture*, un *de la Construction des dômes des églises*, un *de la Décoration des édifices*, etc. On a aussi de lui les *Lois des bâtiments*, 1748, ouvrage posthume, avec notes de Goupy.

DESHAUTERAYES (Michel-Ange-André **LEROUX**), orientaliste, né en 1724 à Conflans près de Pontoise, m. en 1795, neveu d'É. Fourmont qui lui enseigna l'hébreu, le syriaque et l'arabe, interprète à la Bibliothèque du roi, successeur de Pétis de la Croix au Collège de France où il professa 32 ans. Il a dirigé l'impression de l'*Histoire générale de la Chine*, trad. du chinois par P. Moyriac de Mailla.

DESHAYES (Louis), baron de *Courmenin*, conseiller et maître de l'hôtel de Louis XIII, fut chargé de missions dans le Levant, en Danemark, en Perse et en Moscovie. On a de lui : *Voyage du Levant*, Paris, 1624, in-4°, plein de détails intéressants et exacts ; *Voyages au Danemark*, 1664. Deshayes, qui s'était lié avec les ennemis du cardinal de Richelieu, fut décapité à Béziers, 1632.

DESHAYES (Gérard-Paul), naturaliste, né à Nancy en 1795, m. en 1875, fit ses études à Strasbourg, vint à Paris en 1819, fut membre de la Société géologique, ainsi que de la Commission scientifique d'Algérie, et obtint une chaire au Muséum.

Outre les *Mémoires* insérés dans les journaux et recueils scientifiques, il a publié : *Description des coquillages fossiles des environs de Paris*, 1824-37, 3 vol. in-4° avec pl. ; *Traité élémentaire de conchyliologie, avec l'application de cette science à la géognosie*, 1839-57, 2 vol. avec pl. ; *Description des animaux sans vertèbres découverts dans le bassin de Paris*, [illegible], 50 livr. in-4° avec pl. Il a aussi revu, avec Milne Edwards, l'*Histoire des animaux sans vertèbres* de Lamarck, 1836-46, 11 vol., [illegible] *Histoire des Mollusques terrestres et fluviatiles* de Férussac, [illegible]-51, gr. in-4°.

DESHAYS (J.-B.), peintre, né à Rouen en 1729, m. en 1765 à Paris, élève de Restout et de Vanloo, gendre de Boucher, membre de l'Académie de peinture en 1759, fut un des bons artistes du XVIIIe siècle. Il eut de la verve, de l'expression et de la vérité. Ses meilleurs ouvrages sont : *Jupiter et Antiope*, le *Martyre de St André, St Benoît mourant*.

DESHÉRENCE (Droit de), droit de recueillir les biens qui ne reviennent à personne par droit de succession directe ou indirecte. Il appartint d'abord au roi seul ; puis les seigneurs l'usurpèrent, et le comprirent dans la succession des fiefs. Les biens vacants après la mort d'un serf appartenaient à son maître ; ceux des pays de franc-alleu, au comte ou vicomte de la province. L'Église réclamait aussi par déshérence les biens des clercs. Aujourd'hui, ce droit n'appartient qu'à l'État.

DESHOULIÈRES (Antoinette **DU LIGIER DE LA GARDE**, dame), née à Paris en 1637 ou 38, m. en 1694, reçut une brillante éducation, se maria en 1651, fut mêlée aux troubles de la Fronde, parut à la cour avec beaucoup d'éclat, et, pour la première fois en 1672, inséra quelques poésies dans *le Mercure galant*. Elle s'exerça dans presque tous les genres depuis le madrigal jusqu'à la tragédie, et ne réussit que dans la pastorale. Ses contemporains la nommaient *la Dixième Muse*, *la Calliope française*. Elle eut le tort de se ranger parmi les ennemis de Racine, mais fut l'amie des deux Corneille, de Mascaron, de Fléchier et de Pellisson. Parmi les éditions de ses œuvres, on distingue celles de 1747, 2 vol., et de 1799, 2 vol. — Sa fille, Antoinette-Thérèse, née en 1659, m. en 1718, cultiva aussi la poésie, et composa des *épîtres*, des *chansons*, des *madrigaux*. Ces poésies n'ont ni le charme ni la naïveté de celles de sa mère, auxquelles on les a réunies dans l'édition de 1695. J. T.

DESIDERII MONS, nom latin de Montdidier.

DESIGNATEUR, *designator*, officier de police chargé, chez les anc. Romains, de veiller à ce que les divers ordres du peuple occupassent leurs places respectives au théâtre. — Officier funéraire, ordonnateur et conducteur des grandes pompes funèbres. C. D—y.

DESILLES (Antoine-Joseph-Marc), né à Saint-Malo en 1767, m. en 1790, était officier au régiment du Roi-infanterie, lorsque ce régiment, ainsi que ceux de Château-Vieux et de Mestre-de-Camp, se révoltèrent à Nancy, en 1790. Bouillé fut envoyé pour les faire rentrer dans le devoir. Ils allaient faire feu, quand Desilles se jeta à la bouche du canon pour l'empêcher de tirer, en s'écriant : « Ce sont nos amis, ce sont nos frères : voulez-vous déshonorer vos drapeaux en tirant sur eux ? » Ses efforts furent vains : atteint de trois coups de feu, partis des rangs des révoltés, il mourut de ses blessures cinq jours après.

DESIMA, petite île du Japon, dans la baie et vis-à-vis la ville de Nagasaki, avec laquelle elle communique par un pont. Un comptoir hollandais, établi dans cette île en 1641, quand le Japon était fermé à toutes les autres nations étrangères, a été abandonné en 1858, après l'ouverture du port de Nagasaki au commerce européen.

DESIO, brg du roy. d'Italie, province de Milan ; 5,875 hab. On y remarque la belle villa Traversi, avec parc et jardins. En 1277, les Visconti remportèrent à Desio, sur les Torriani, la victoire qui leur assura la souveraineté du Milanais.

DÉSIRADE (La), île française, l'une des petites Antilles, à 14 kil. N.-E. de la Guadeloupe, du gvt de laquelle elle dépend, par 16° 20′ lat. N., et 63° 22′ long. O. ; 26 kil. carrés ; 1,112 hab. Sol volcanique et sablonneux, où l'on cultive le coton. Climat salubre. Ile découverte par Colomb, dans son 2e voyage, 1493. Prise par l'Angleterre avec les autres Antilles françaises lors de la Révolution, elle revint à la France en 1815.

DESJARDINS (Martin **VAN DEN BOGAERT**, dit), sculpteur, né à Bréda en 1640, m. en 1694, fit partie de l'Académie des beaux-arts, 1671, et en devint recteur, 1686. Ses ouvrages dans les églises de Paris ont été détruits pendant la Révolution. Le *Louis XIV* de la place des Victoires, que lui commanda le maréchal de La Feuillade, et celui de la place Bellecour à Lyon, étaient de lui.

DES LACS (Antoine-Joseph), connu d'abord sous le titre de *chevalier du Bousquet*, et ensuite sous celui de *marquis d'Arcambal*, né à Cahors en 1727, m. à Paris en 1789. Colonel du régiment de Rouergue, et sous les ordres du marquis de Chauvelin, puis du comte de Vaux, il prit une part active à la campagne de 40 jours qui réunit la Corse à la France, en mai 1769. Il rentra en France en juin, et devint maréchal des camps et armées en 1780. A. G.

DESLANDES (André-François **BOUREAU**), littérateur, né à Pondichéry en 1690, m. en 1757, vint, jeune encore, en France, où Malebranche voulut le faire entrer à l'Oratoire, et

fut commissaire général de la marine à Rochefort et à Brest. Ses ouvrages, en général superficiels, annoncent un homme d'esprit; le style en est affecté.

Les principaux sont : *Histoire critique de la philosophie*, Amst., 1737, 3 vol., et 1756, 4 vol.; *Essai sur la marine et le commerce*, 1743; *Essai sur la marine des anciens*, 1748; *Recueil de différents traités de physique et d'histoire naturelle*, 1750-53, 3 vol; *Traité sur les différents degrés de la certitude morale*, 1750.

DESLAURIERS. *V.* BRUSCAMBILLE.

DESLON (CHARLES), médecin, m. en 1786, fut un des adeptes de Mesmer, et faillit pour cette raison être rayé du tableau par la Faculté.

On a de lui : *Observations sur le magnétisme animal*, 1780.

DESMA ou **DESNA**, riv. de Russie; source près d'Ielnia (gvt de Smolensk); cours de 500 kil. à travers les gvts d'Orel et de Tchernigov, affluent du Dniéper, au-dessus de Kiev. Navigation importante.

DESMAHIS (JOSEPH-FRANÇ.-ÉDOUARD DE CORSEMBLEU), poète, né à Sully-sur-Loire en 1722, m. en 1761. Son père le destinait au barreau; mais il préféra les lettres, et Voltaire fut son introducteur dans le monde littéraire. C'était un esprit fin et enjoué. Sa délicatesse dégénère souvent en subtilité, sa grâce en afféterie. Il a composé des pièces fugitives, parmi lesquelles on remarque le *Voyage de Saint-Germain*, *Je suquis au pied du Parnasse*, et *Heureux l'amant qui sait te plaire*, etc. Il travailla aussi pour le théâtre, où son meilleur ouvrage est une comédie en un acte et en vers, *l'Impertinent*, dissertation spirituelle sur la fatuité, mais où manquent l'action et la force des caractères.

On a recueilli ses *Œuvres* en 2 vol., 1778. G. M.

DESMAISEAUX (PIERRE), littérateur, né en Auvergne en 1666, m. en 1745 à Londres, écrivain médiocre, mais exact et curieux, fut lié avec Bayle et Saint-Evremond.

On a de lui : *Vie de Boileau*, Amst., 1712; *Recueil de plusieurs pièces de Locke*, 1720; *Recueil de pièces sur la Philosophie, la Religion, l'Histoire, les Mathématiques*, par Leibniz, Clarke, Newton, Amst., 1720, 2 vol.; *Vie de Saint-Evremond*, La Haye, 1726; *Vie de Bayle*, 1732, 2 vol.; *Scaligerana, Thuana, Perroniana, Pithæana et Colomesiana*, Amst., 1740, 2 vol.; etc.

DESMAISONS, architecte du roi. Sur ses dessins, on a bâti, vers 1777 ou 1778, la façade actuelle du Palais de justice de Paris, et fermé la cour d'honneur par une grille de 40 m. de long, chef-d'œuvre de serrurerie de Bigonnet.

DESMARAIS REGNIER-). *V.* RÉGNIER.

DESMAREST (NICOLAS), inspecteur des manufactures, né en 1725, m. en 1815. Il fit faire de grands progrès à l'industrie des bas tricotés au métier, à la fabrication des papiers et des draps fins, et importa des pays étrangers de nouvelles machines. Géologue distingué, il s'occupa de l'origine des basaltes.

DESMAREST (ANSELME-GAËTAN), fils du précédent, né en 1784, m. en 1838, professeur à l'école d'Alfort, membre de l'Académie de médecine, correspondant de l'Institut, s'est livré avec succès à l'histoire naturelle, et a enrichi de travaux intéressants le *Journal de physique*, le *Journal des mines*, les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle*, les *Annales des sciences* et le *Bulletin* de Férussac. Il a terminé une magnifique carte topographique et minéralogique de l'Auvergne, dressée par son père.

DESMARETS (JEAN), avocat général au parlement de Paris, refusa l'entrée de la ville aux partisans du roi de Navarre, 1359, fut un des signataires du traité de Brétigny, 1360, fit valoir les prétentions du duc d'Anjou à la régence en 1380, tâcha de rétablir l'ordre lors de la sédition des Maillotins, 1381, et cependant, malgré sa vieillesse et ses vertus, fut mis à mort comme fauteur de cette sédition, 28 février 1383.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (JEAN), né à Paris en 1596, m. en 1676. Jeune encore, il fut admis à l'hôtel de Rambouillet, et apporta sa fleur poétique à la *guirlande de Julie*. Il fit des tragédies par ordre de Richelieu, mais la comédie lui réussit mieux. Son chef-d'œuvre, *les Visionnaires*, obtinrent un très grand succès qu'ils ne durent pas seulement au mauvais goût du temps, car cette pièce n'est pas sans intérêt. Après une jeunesse débauchée, Desmarets tomba dans une dévotion outrée. Dans un écrit apocalyptique intitulé *Avis du Saint-Esprit*, il prêcha à Louis XIV une croisade contre les infidèles et les hérétiques, se proposant pour général en chef. Il attaqua les jansénistes avec une sorte de fureur. Nicole composa, pour lui répondre, ses deux *Lettres sur les Visionnaires*, auxquelles Racine répondit à son tour. Desmarets avait déjà la tête égarée lorsqu'il fit le poème de *Clovis, ou la France chrétienne*, qu'il voulait opposer aux poèmes païens dont il prétendait triompher. Il fut un des chefs du parti des modernes et Boileau lui fit payer cher ses blasphèmes littéraires. Le *Clovis*, publié d'abord en 26 chants, 1657, fut réduit à 20 dans l'édition de 1673. On a encore de Desmarets *les Délices de l'esprit*, ouvrage extravagant. Ce poète eut un instant une grande réputation, et entra l'un des premiers à l'Académie française. G. M.

DESMARETS (NICOLAS), neveu du grand Colbert, contrôleur général des finances, m. en 1721. Il travailla de bonne heure dans les bureaux de son oncle, et, bien qu'assez durement traité par celui-ci, il se fit la réputation d'un administrateur sévère et économe. Nommé contrôleur général, après le ministère de Chamillart, au moment le plus critique de la guerre de la succession d'Espagne, 1708, il rétablit quelque ordre dans les finances, releva du mieux qu'il put le crédit de l'État à l'aide des prêts du banquier Samuel Bernard, créa, en s'inspirant des projets de Vauban et de Bois-Guillebert, l'impot du *dixième* qui devait être perçu sur toutes les terres, même celles de la noblesse et du clergé, 1710, et permit ainsi à Louis XIV de payer les troupes qui remportèrent la victoire de Denain, 1712. Après la mort du roi, 1715, il perdit ses fonctions, et adressa au régent un *Mémoire* sur son administration, justement regardé comme un modèle du genre, simple, exact et modeste. Son fils fut le maréchal de Maillebois. (*V. ce nom.*) G.

DESMARETS (HENRI), un des plus habiles musiciens du règne de Louis XIV, né à Paris en 1662, m. à Lunéville en 1741, a laissé des motets et des opéras. *Iphigénie en Tauride*, 1704, eut beaucoup de succès.

DESMARETS (NICOLAS), physicien, né en 1725 à Soulaines (Champagne), m. en 1815, membre de l'Académie des sciences, inspecteur général des manufactures, a rédigé presque tout le *Dictionnaire de géographie physique* qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*, 5 vol. in-4°, et des *Notes* pour la traduction des *Questions naturelles* de Sénèque par Lagrange. On lui doit aussi de nombreux Mémoires.

DESMEUNIER. *V.* DÉMEUNIER.

DESMICHELS (LOUIS-ALEXIS, BARON), né à Champtercier (Basses-Alpes), en 1779, m. en 1845. Il fit toutes les campagnes d'Italie et d'Orient, entra dans la garde impériale, fut envoyé à l'armée des côtes de l'Océan, s'illustra dans les guerres d'Espagne, demeura en non-activité de 1815 à 1821, devint maréchal de camp en 1823, commanda, après 1831, les départements du Finistère et du Nord, fut envoyé en Algérie où il reçut le gouvernement d'Oran, battit la tribu des Garabas et Abd-el-Kader lui-même, s'empara d'Arzew, mais, au retour d'une expédition contre les Zmélas, signa, le 26 février 1834, le traité d'Oran, dit *traité Desmichels*, dont les conditions les plus désavantageuses furent quelque temps cachées au gouvernement français. Disgracié sur la demande de Drouet-d'Erlon, il n'en fut pas moins nommé lieutenant général, et remplit, depuis 1835, les fonctions d'inspecteur général de la cavalerie. B.

DES MOINES, v. des États-Unis de l'Amérique du Nord, cap. de l'Etat d'Iowa, au point où le Moningan et le Racoon forment par leur réunion la rivière Des Moines; 22,408 hab. Comm. de céréales.

DESMOLETS (PIERRE-NIC.), oratorien, né à Paris en 1678, m. en 1760. Ses travaux consistent en éditions et recueils faits avec soin.

On cite le 2e vol. de l'*Historia Ecclesiæ Parisiensis* du P. Gérard Dubois, 1710; les 3e et 4e vol. de l'*Explication des cérémonies de l'Église* par Claude de Vert, 1713; la *Bibliotheca sacra* du P. Le Long, 1723; les *Institutiones catholicæ* du P. Pouget, 1725; la continuation des *Mémoires de littérature et d'histoire* de Sallengre, 1726-31; l'*Histoire de l'empire ottoman* de Jonquières, 1743.

DESMOULINS (CAMILLE), né à Guise (Aisne) en 1760, m. en 1794, fut élève du collège Louis-le-Grand, où il eut Robespierre pour condisciple. Il était avocat à Paris, en 1789. Le 12 juillet, il monta sur une table dans le jardin du Palais-Royal, annonça la destitution de Necker, adopta pour signe de ralliement la cocarde verte, qu'il figura avec une feuille arrachée à un arbre, et excita les Parisiens à l'attaque de la Bastille. Il avait déjà publié : *la Philosophie au peuple français*, et *la France libre*; il rédigea *la Lanterne aux Parisiens*, et prit le titre de *Procureur général de la Lanterne*. De pamphlétaire il se fit journaliste, et son journal, *les Révolutions de France et de Brabant*, qui parut d'octobre 1789 jusqu'en juillet 1791, eut un éclatant succès. A la fois naïf et vaniteux, sceptique et railleur, Desmoulins avait, comme pamphlétaire et comme journaliste, un incontestable talent; il seconda le mouvement révolutionnaire, et, par emportement autant que par étourderie, il poussa aux plus grands excès. A la fin de 1790, il avait épousé une charmante personne, Lucile Duplessis. Robespierre et Danton avaient été témoins de son mariage, qu'il avait fait bénir par un prêtre insermenté, l'abbé Bérardier, son ancien proviseur au collège Louis-le-Grand. Il continua à fréquenter le club des Cordeliers, où, sans être orateur, il avait le plus d'influence après Danton et Marat. Avec le premier il prépara la journée du 10 août, et le suivit comme secrétaire général quand il devint ministre de la justice. On a dit qu'il connut à l'avance les massacres de septembre, auxquels il ne prit part que pour sauver quelques prisonniers. Membre de la Convention, il demanda que le roi fût mené à

l'échafaud avec un écriteau infamant. *La Tribune des Patriotes*, qu'il avait publiée à la fin de la Législative, avait eu peu de succès; l'*Histoire des Brissotins, ou Fragments de l'Histoire secrète de la Révolution et des premiers mois de la république*, brochure, 1793, en eut davantage : ce badinage homicide lui causa plus tard de vifs regrets. Il publia, vers la fin de 1793, les premiers numéros du *Vieux-Cordelier*, où il préconise Marat, l'appelle *divin*, peut-être avec une intention ironique. La Terreur l'effraya et le dégoûta. Tandis que Danton se retirait à Arcis-sur-Aube, Camille Desmoulins reprit courageusement son métier de journaliste, dénonça, dans *le Vieux-Cordelier*, Hébert et les hébertistes, et, sous prétexte de traduire Tacite, il flagella avec une verve incomparable le régime odieux et ridicule que les terroristes imposaient à la France. Robespierre affecta d'abord de le traiter comme un étourdi, et proposa de brûler les numéros du *Vieux-Cordelier*. « Brûler n'est pas répondre, répliqua Desmoulins »; le vœu d'un comité de clémence, exprimé dans son journal, perdit Camille Desmoulins; arrêté comme membre de la faction des *Indulgents*, il fut condamné par le tribunal révolutionnaire, et périt avec Danton sur l'échafaud, le 5 avril 1794. Huit jours après, sa jeune épouse de 23 ans était pareillement immolée.

On a réuni les *Œuvres de Desmoulins* en 2 vol., Paris, 1828. *V. Causeries du Lundi* de M. Sainte-Beuve, t. III, et les très intéressantes études de M. J. Claretie sur Camille et Lucile Desmoulins. J. T.

DESNA. *V.* Desma.

DESNOYER (L.-Fr.-Ch.), auteur dramatique, né en 1806 à Amiens, m. en 1858, exerça la profession d'acteur avant d'écrire, et fut directeur de l'Ambigu-Comique, à Paris. Il a produit un grand nombre de vaudevilles et de drames, la plupart en collaboration; on remarque : *l'Homme entre deux âges*, 1828; *le Faubourien*, 1831; *Rita l'Espagnole*, 1837; *le Naufrage de la Méduse*, 1839; *Jeanne d'Arc*, 1847; *la Bergère des Alpes*, 1852.

DESNOYERS (Auguste-Gaspard-Louis **BOUCHER**, baron), graveur, né à Paris en 1779, m. en 1857, entra dans l'atelier de Lethière, et avait déjà gravé la *Léda* de ce peintre, *Dédale et Icare*, d'après Landon, *Héloïse et Abélard* et *Vénus désarmant l'Amour*, d'après Robert Lefèvre, quand il se mit sous la direction d'Alexandre Tardieu, en 1799. La *Vierge* dite *la Belle Jardinière*, d'après Raphaël, 1804, fonda sa réputation. Puis il donna successivement : *Psyché et l'Amour*, d'après Gérard; *Moïse sauvé des eaux*, d'après le Poussin; *Bélisaire*, d'après Gérard, 1806; portrait en pied de *Napoléon*, d'après le même, 1808; la *Vierge au rocher*, d'après Léonard de Vinci, 1812; la *Vierge au donataire*, dite *de Foligno*, 1814; la *Vierge au linge* et la *Vierge à la chaise*, d'après Raphaël; portrait du *roi de Rome*, et *Phèdre et Hippolyte*, d'après Pierre Guérin; la *Madeleine* du Corrége; la *Ste Famille*, d'après Léonard de Vinci; portrait en pied du *prince de Talleyrand*, d'après Gérard; *Éliézer et Rebecca*, d'après le Poussin, 1819; la *Vierge au poisson*, 1822, *la Visitation*, 1824, *Ste Catherine d'Alexandrie*, 1824, la *Vierge d'Albe*, 1827, et la *Vierge au berceau*, 1831, d'après Raphaël; *les Muses et les Piérides*, d'après Perino del Vaga; *la Transfiguration*, 1840, *la Belle Jardinière de Florence*, 1841, et la *Vierge de St Sixte*, 1846, d'après Raphaël. Desnoyers entra à l'Institut en 1816; on le nomma premier graveur du roi en 1825, et baron en 1828. B.

DESNOYERS (Louis-Cl.-Jos.-Florence), littérateur, né en 1805 à Replonge (Ain), m. en 1866, écrivit, à Paris, dans divers journaux de l'opposition libérale sous la Restauration, et fonda en 1832, avec Ch. Philippon, *le Charivari*, qu'il abandonna en 1836 pour concourir à la création du *Siècle*. Deux de ses romans ont eu un prodigieux succès parmi les enfants : *les Aventures de Jean-Paul Choppart*, 1832, et *les Aventures de Robert Robert*, 1840. On lui doit : *les Béotiens de Paris*, 1832; *les Mémoires d'une pièce de cent sous*, 1839; *les Étrangers à Paris*, avec E. Guinot, 1844; *Gabrielle, ou la Jeune Femme*, 1856. Il a collaboré à quelques vaudevilles, sous le nom de Derville.

DESŒUVRE. *V.* Déserve.

DESOLATION (Terre de la). *V.* Kerguelen.

DESORMEAUX (Joseph-Louis **RIPAULT**), né à Orléans en 1724, m. en 1793, bibliothécaire du prince de Condé et historiographe de la maison de Bourbon, membre de l'Académie des inscriptions en 1771.

Il a laissé, outre des mémoires dans le recueil de l'Académie, plusieurs ouvrages estimés : *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, 1758, 5 vol.; *Histoire du maréchal de Luxembourg*, 1764, 5 vol.; *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé*, 1766-96, 4 vol.; *Histoire de la maison de Bourbon*, 1772-85, 5 vol. in-4°, s'arrêtant à la mort de Henri III.

DESPANS-CUBIÈRES. *V.* Cubières.

DESPAUTÈRE (Jean), en flamand *Van Pauteren*, grammairien, né vers 1460 à Ninove en Brabant, m. en 1520 à Comines, professeur à Louvain, à Bois-le-Duc; il a laissé des *Commentarii grammatici*, Paris, 1537, in-fol., comprenant des *Rudiments*, une *Grammaire*, une *Syntaxe*, une *Prosodie*, un *Traité des figures et des tropes*. La grammaire de Despautère, quoique obscure, incohérente et écrite en latin, fut longtemps employée dans les écoles de France. Molière s'en est moqué dans *la Comtesse d'Escarbagnas*.

On a encore de lui : *Orthographia*, 1530; *Ars epistolica*, 1535.

DESPEÑAPERROS, défilé de la sierra Morena, en Espagne, par lequel passent la route et le chemin de fer de Madrid à Cordoue.

DESPERRIERS (Bonaventure), écrivain français de la 1re moitié du XVIe siècle, né à Arnay-le-Duc en Bourgogne. Les dates de sa naissance et de sa mort sont incertaines; il était mort en 1544, époque où Antoine Du Moulin publia ses œuvres. Desperriers est un des principaux représentants de ce groupe d'esprits libres et de spirituels épicuriens, qui, au milieu des premiers troubles de la Réformation, s'éloignant également des deux partis, trouvèrent un refuge et formèrent une sorte d'académie à la cour de Marguerite de Navarre. Le plus important de ses ouvrages est le *Cymbalum mundi*, 1 vol., composé de 4 dialogues où éclate un scepticisme qui ne respecte rien. Il a laissé encore, outre diverses poésies, une traduction de l'*Andrienne* de Térence et du *Traité des quatre vertus cardinales selon Senecque*; une trad. du *Lysis* de Platon; un recueil de contes intitulé : *Nouvelles récréations et joyeux devis*. Ch. Nodier, qui lui a consacré une intéressante étude (*Revue des Deux Mondes*, nov. 1839), lui attribue en outre l'ouvrage très rare dont voici le titre : *Discours non plus melancoliques que divers, de choses mesmement qui appartiennent à notre France : et à la fin, la manière de bien et justement entoucher les lucs et guiternes*. H. Estienne affirme que Desperriers se perça de son épée; d'autres ont nié ce fait; tout ce qui le concerne est profondément obscur, et les mystérieuses bizarreries de ses œuvres ne font qu'épaissir ces ténèbres. Le *Cymbalum mundi* avait paru à Paris en 1537, et à Lyon en 1588; l'édition de 1644 fut supprimée; cet ouvrage a été réimprimé en 1711-1732 et en 1841.

V. Viollet-le-Duc, *Biblioth. poétique*, I, p. 175. S. R. T.

DESPINOY (Hyacinthe-François-Joseph, comte), général français, né à Valenciennes en 1764, d'une famille distinguée dans la magistrature et les armes, m. à Paris en 1848. Entré dans l'armée à 16 ans comme cadet-gentilhomme, envoyé peu après en Corse, il y connut la famille Bonaparte, et se lia avec Napoléon. La Révolution arrivée, il en embrassa les principes avec ardeur, se distingua à l'armée du Var, à celle des Pyrénées-Orientales, en Italie, où Bonaparte le nomma commandant de Milan, et ensuite d'Alexandrie. Il se maintint malgré mille obstacles jusqu'à la chute de l'Empire. Sous la Restauration, il commanda à Paris, à Périgueux, à Toulouse et à Nantes. Après 50 ans de service, il reçut sa retraite en 1820, et s'occupa alors des sciences et des arts qu'il avait toujours aimés. Il avait réuni une nombreuse bibliothèque et une riche galerie de tableaux.

DESPLACES (Louis), graveur, né à Paris en 1682, m. en 1739, dessinait habilement. On reconnaît une manière savante et moelleuse dans les estampes qu'il a faites d'après Lesueur, Parrocel, Lancret, Watteau, le Tintoret et Vanloo. Parmi les scènes d'histoire qu'il a gravées, les plus belles sont : la *Guérison des paralytiques* et le *St Bruno en prière*, de Jouvenet; le *Faste des puissances voisines de la France*, de Lebrun; le *Triomphe de Vespasien et de Titus*, de Jules Romain; *Orphée et Eurydice*, de Rubens; *la Sagesse compagne d'Hercule*, de Paul Véronèse; *Vénus sur les eaux, l'Amour réfugié chez Anacréon*, de Coypel; *le Feu* et *l'Eau*, de Boullongne.

DESPORT (François), chirurgien militaire, m. vers 1760, fut employé aux armées d'Italie, 1734, et de Corse, 1738. Il a laissé un bon *Traité des plaies d'armes à feu*, Paris, 1749.

DESPORTES (Philippe), poète, oncle de Régnier, né à Chartres en 1546, m. en 1606, voyagea d'abord en Italie, et suivit en Pologne le duc d'Anjou, qui, monté sur le trône de France sous le nom de Henri III, dota son favori d'abbayes dont les revenus s'élevaient à la somme énorme de 10,000 écus. Desportes fit un noble usage de sa fortune, mit sa riche bibliothèque à la disposition des gens de lettres, et, après avoir combattu Henri IV, il devint son partisan dévoué. Élégant imitateur des Italiens, il évita l'emphase de Ronsard, commença à perfectionner notre versification, fut raillé par Malherbe et défendu par Régnier. Le sonnet domine dans ses premières œuvres, généralement consacrées à la galanterie, et imprimées d'abord in-4° en 1575 et 1579, puis en 1585, 1600 et 1611. Plus tard, il traduisit les *Psaumes* en vers français, 1591-1624. Cette traduction est bien inférieure à ses œuvres légères. J. T.

DESPORTES (François), peintre, né en 1661 à Champigneul (Champagne), m. en 1743, fut admis à l'Académie des beaux-arts, 1699. Louis XIV, le Régent et Louis XV avaient pour lui beaucoup d'estime. Il réussit à représenter les animaux et la nature morte. Le musée du Louvre a quatre de ses tableaux. Desportes a aussi cultivé la littérature, et donna

au Théâtre-Italien *la Veuve Coquette*, 1721. Il fit 8 grands tableaux pour les Gobelins. Londres, Varsovie, Vienne, Munich et Turin possèdent plusieurs de ses œuvres.

DESPOTE, en grec *despotês*, maître, seigneur; titre qui remplaça, chez les Byzantins, celui de *césar* des Romains, et que portèrent les princes, fils, frères ou gendres de l'empereur. Les gouvernements donnés en apanage s'appelèrent *despotats;* il y eut les despotats de Sparte, de Serbie, de Valachie, d'Albanie, etc. Les Grecs modernes donnent le titre de *despote* à leurs évêques.

DESPOTO-DAGH, anc. *Rhodope*, chaîne de montagnes de la Turquie d'Europe (Roumélie), s'étendant sur 260 kil., depuis les monts Balkans jusqu'à la Maritza. Ses plus hauts sommets sont les monts Rilo et Courou.

DESPOUL, v. de Perse. (*V.* Dezpoul.)

DESPOURRINS (Cyprien), poète béarnais, né en 1698 au château d'Accous, dans la vallée d'Aspe. Ses chants en patois, dont il composa lui-même les airs, sont très populaires dans les Pyrénées, et cependant inédits pour la plupart. Ils ont de la grâce, de la naïveté et de l'abandon; la langue en est pleine d'harmonie et de douceur.

On en trouve quelques-uns dans les *Estrées béarnaises*, Pau, 1820, et dans les *Poésies béarnaises*, publiées par Vignancour, 1823.

DESPREAUX (BOILEAU-). *V.* Boileau.

DESPRÉAUX (COUSIN-). *V.* Cousin.

DESPRÉAUX (Jean-Étienne), né en 1748, m. en 1820, poète, chorégraphe, inspecteur général de l'Opéra de Paris, professeur au Conservatoire, répétiteur des cérémonies de la cour. Il épousa Mlle Guimard en 1789. Il a fait des chansons et des parodies oubliées; mais il est l'inventeur du chronomètre musical.

DESPRÉS (Josquin), un des plus grands musiciens de l'école belge à la fin du xve siècle, était né dans le Hainaut vers 1450. Il eut pour maître Jean Ockeghem, fut chanteur à la chapelle pontificale sous Sixte IV, attaché au service de Louis XII, et mourut vers 1531. Ses productions religieuses sont disséminées en Italie, en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas. B.

DESPRÉS (Louis-Jean), peintre et architecte, né à Auxerre en 1743, m. en 1804 à Stockholm, fit de nombreux tableaux de batailles, dont la guerre entre la Suède et la Russie, 1788, lui fournit les sujets, et éleva l'Opéra national de *Gustave-Vasa*. Il eut part au *Voyage pittoresque de Naples*, publié par l'abbé de Saint-Non.

DESPRETZ (César-Mansuète), physicien, né à Lessines (Hainaut) en 1792, m. en 1863, acheva ses études à Paris, fut choisi par Gay-Lussac pour répétiteur de son cours de chimie à l'École polytechnique, enseigna la physique au collège Henri IV, devint professeur à la Sorbonne en 1837, et membre de l'Académie des sciences en 1841. Il a publié: *Recherches expérimentales sur les causes de la chaleur animale*, 1824, broch.; *Traité élémentaire de physique*, 4e édit., 1836; *Éléments de chimie théorique et pratique*, 1828-30, 2 vol., avec Supplément en 1835; des Mémoires sur la chaleur latente des diverses vapeurs; sur la combustion; sur l'action de la pile, etc. En soumettant du charbon pur à une distillation lente, au moyen d'un courant d'induction, Despretz a obtenu, sur des fils de platine, des cristaux de couleur noire, qui, mêlés avec un peu d'huile, polissent les rubis aussi vite et aussi nettement que la poussière de diamant.

DESPREZ (Louis), sculpteur, né à Paris en 1799, m. en 1870, fut élève de Bosio. Dans les concours de l'École des beaux-arts, il obtint le second grand prix en 1822 avec une ronde bosse représentant *Jason remerciant les dieux après avoir enlevé la toison d'or*, et le premier en 1826 avec une autre ronde bosse, la *Mort d'Orion*. Pendant son séjour en Italie, il exécuta une copie en marbre du *Faune au chevreau*, statue antique; un *St Jean-Baptiste prêchant*, bas-relief en plâtre qui est dans l'église Saint-Gervais à Paris; *les Bergers d'Arcadie*, bas-relief placé sur le monument élevé à Poussin par les soins de Chateaubriand; *l'Innocence*, 1831, gracieuse statue qui fut brisée au château de Neuilly en 1848. Depuis son retour à Paris, il fit les statues de *la Force* (1834) et du *général Foy* (1837) pour la Chambre des députés; des copies réduites en bronze du *Milon de Crotone* de Puget et du *Moïse* de Michel-Ange; *St Mathieu*, statue colossale de pierre à l'église de la Madeleine; *l'Ingénuité*, 1843, statue de marbre au musée du Luxembourg; *Maurice de Sully* et *Frochot*, statues de pierres qui décoraient l'ancien Hôtel de ville; *Diane au bain*, 1845, statue de fonte pour l'une des fontaines des Champs-Élysées; les bustes du *Grand Dauphin* et de *Talleyrand*, au musée de Versailles; *Fléchier*, 1846, l'une des statues décoratives de la fontaine Saint-Sulpice; *Jacques Debrosse*, 1852, au palais du Luxembourg; *la France*, statue qui surmonte la colonne commémorative de la défense de Mazagran; les bustes de *Beautemps-Beaupré*, *Brascassat*, *Mme Damoreau*, etc.

DESROCHES (Étienne-Jean **ANDIER-**), graveur lyonnais, m. à Paris en 1741, a gravé plusieurs sujets d'après le Corrège. Son plus curieux ouvrage est une collection de 700 à 800 portraits de personnages célèbres: ils sont, en général, durs et froids.

DESROCHES (J.-B.), littérateur, né à La Rochelle, m. en 1766, aida Bruzen de la Martinière dans la composition de son *Dictionnaire géographique*.

Il traduisit l'*Histoire de Suède* de Puffendorf, avec continuation jusqu'en 1730, La Haye, 1732, 3 vol., et publia *Histoire de Danemark*, Amst., 1730, 6 vol.; *Histoire de Pologne sous le règne d'Auguste II*, La Haye, 1733, 4 vol.

DESRUES (Ant.-Franç.), fameux empoisonneur, né à Chartres en 1745, était marchand épicier à Paris. Sous les dehors d'une grande dévotion, il commit toutes sortes d'escroqueries. Il fut roué vif, 1777, pour avoir empoisonné Mme Delamotte, femme d'un écuyer du roi, et leur fils, en vue de ne point payer 130,000 liv., prix d'une terre que M. Delamotte lui avait vendue.

DESSAIX (Joseph-Marie), général français, né à Thonon (Haute-Savoie) en 1764, m. en 1834. Il étudia la médecine à Turin, vint exercer son art à Paris, adopta avec ardeur les principes de la Révolution, fut un des fondateurs du Club des patriotes étrangers, reçut la mission d'organiser à Grenoble la légion des Allobroges, dont il avait demandé la création à l'Assemblée législative, et en commanda une partie en Savoie sous Montesquiou, puis au siège de Toulon, à l'armée des Pyrénées et à l'armée d'Italie. Député du Mont-Blanc au conseil des Cinq-Cents, il s'opposa au 18 brumaire, et fut chargé néanmoins de commander à Nimègue, Berg-op-Zoom, Rotterdam, Dusseldorf, Francfort, La Haye, Bréda, etc. Général de brigade en 1803, il se distingua à Ulm et à Wagram, fut nommé général de division et comte de l'Empire en 1809, fit la campagne de Russie, et chassa les Autrichiens de la Savoie en 1814. Il vécut dans la retraite de 1815 à 1830, et fut nommé, sous Louis-Philippe, commandant de la garde nationale de Lyon. B.

DESSALINES (Jean-Jacques), empereur d'Haïti, né dans le N. de cette île en 1758, m. en 1806. Esclave d'un noir libre, dont il prit le nom, il fit partie des esclaves insurgés en 1791, et parvint au grade d'officier supérieur dans les bandes soudoyées par l'Espagne. En 1794, il passa au service de la France avec Toussaint-Louverture, se signala dans la guerre contre les Anglais, et devint général de brigade. Toussaint lui donna le commandement supérieur dans la guerre civile contre Rigaud; il y montra une activité prodigieuse, une bravoure rare, souvent de la cruauté, quelquefois de la générosité, car il admirait le courage dans ses ennemis. Général de division à l'arrivée de l'armée française, en 1802, il incendia plusieurs villes et massacra plus de 1,200 colons. Il finit par se soumettre au général Leclerc avec Toussaint-Louverture. Après la déportation de ce dernier, il reprit les armes contre les Français, et fut reconnu général en chef de la population noire, désignée sous le nom d'*indigènes*. Lorsque les Français eurent abandonné l'ancienne colonie française, 1804, il proclama l'indépendance de l'île entière, en lui rendant son nom d'*Haïti*, et fit massacrer les blancs. Il prit alors le titre de gouverneur général, et, dans la même année, celui d'empereur, sous le nom de Jacques Ier. En 1805, il tenta vainement d'expulser les restes de l'armée française de l'ancienne colonie espagnole. Son despotisme et sa cruauté servirent le projet de Henri-Christophe, qui voulait s'emparer du pouvoir: l'armée, excitée par plusieurs généraux, et d'ailleurs mécontente, se souleva sous la direction de quelques généraux, et Dessalines périt dans une embuscade qui lui fut tendue à l'entrée de la ville de Port-au-Prince, le 17 octobre 1806. B. A.

DESSAU, *Dessavia*, capitale du duché d'Anhalt, sur la rive g. de la Mulde, à 4 kil. de son embouchure dans l'Elbe. Résidence du duc, et siège du gouvernement; sociétés savantes, artistiques et littéraires; nombreuses écoles; conservatoire de musique. Banque fondée en 1847. Galerie précieuse de tableaux de l'école néerlandaise, à l'Institut d'Amélie. Dessau est bien bâtie; la plupart des maisons sont entourées de jardins. Palais du duc, avec collections d'art; l'église Sainte-Marie, où se trouvent plusieurs tableaux de Lucas Cranach; château du prince héréditaire; 23,266 hab. Fabrique de toiles, bas, chapeaux, peignes de corne, tabac; distilleries. Comm. de laines et grains. Aux environs sont les châteaux de Luisium et de Georgium, et le superbe parc de Wœrlitz. — Dessau a été construite au xiiie siècle. Après l'incendie de 1467, elle resta déserte jusqu'en 1700: alors le prince Léopold Ier la rebâtit. Patrie du savant Moïse Mendelssohn et du poète W. Müller.

DESSAU (Léopold, duc d'**ANHALT-**). *V.* Anhalt.

DESSAUER (Joseph), compositeur de musique, né à

Prague en 1794, m. en 1876, étudia le piano avec Tomaschek, et l'harmonie avec Fréd.-Denis Weber. Il a laissé des morceaux pour piano, des quatuors, des ouvertures pour orchestre, et deux opéras : *Lidwinna*, 1836, et *Une Visite à Saint-Cloud*, 1838. Mais il doit surtout sa réputation à des *lieder*, où il a montré un génie original, et où il s'est posé en rival de Schubert.

DESSERVANT, titre légal, en France, du prêtre chargé de desservir une succursale de paroisse. L'autorité épiscopale et les fidèles lui donnent le nom de curé.

DESSOLLES (JEAN-JOSEPH-PAUL-AUGUSTIN, MARQUIS), né à Auch en 1767, m. en 1828 à Paris. Entré au service en 1792, il fut adjudant général à l'armée d'Italie, sous Bonaparte ; général de brigade, 1797 ; général de division, 1798 ; mérita, à la bataille de Novi, le surnom de *Décius français ;* assista aux journées de Biberach, Neubourg, Hohenlinden ; devint conseiller d'État en 1801 ; commanda temporairement l'armée de Hanovre, fut nommé gouverneur de Versailles en 1805 ; suivit Bonaparte en Espagne, où il sut se concilier les habitants ; accompagna Eug. Beauharnais comme chef d'état-major jusqu'à Smolensk, 1812, et fut obligé, par maladie, de ne pas continuer l'expédition de Russie. A la Restauration, Louis XVIII le nomma pair de France et major général des gardes nationales. Dessolles, ministre et président du conseil en 1818, ne fit que prêter son nom à l'administration de M. Decazes, donna bientôt sa démission, et, jusqu'à la fin de sa vie, se montra l'un des plus fermes soutiens des libertés publiques. B.

DESTAING (JACQUES-ZACHARIE), né à Aurillac en 1764, m. en 1802, partit, en 1791, à la tête du 1er bataillon de volontaires du Cantal, fit les campagnes de 1792 et 93 à l'armée des Pyrénées-Orientales, et celles de l'an IV et de l'an V en Italie, en qualité de chef de brigade. De là il passa à l'armée d'Égypte, fut fait général de brigade sur le champ de bataille des Pyramides. Il eut le commandement du Caire. Nommé général de division et chef de l'état-major général de l'armée, sous le gouvernement de Menou, il fut de ceux qui défendirent jusqu'à la fin la possession de la colonie. Revenu à Paris après la Convention d'Alexandrie, il fut tué en duel, l'an X, par le général Reynier, son adversaire à l'armée d'Égypte. Ds.

D'ESTAING. *V.* ESTAING (D').

DESTERRO (NOSSA-SENHORA-DO-). *V.* CATHERINE (SAINTE-).

DESTIN, dieu du paganisme, fils du Chaos et de la Nuit. Il était la force irrésistible qui entraîne tous les hommes à accomplir leurs fins diverses. On le représentait aveugle, comme s'il ignorait lui-même ses lois inévitables ; un sceptre et une couronne surmontée d'étoiles étaient le symbole de sa souveraine puissance ; il avait sous les pieds le globe terrestre, et dans les mains l'urne qui renferme le sort des mortels ; ou bien, il pesait leur destinée dans une balance d'or. Une roue fixée par une chaîne figurait son immutabilité. Ses arrêts étaient écrits de toute éternité dans un livre où les dieux les consultaient ; les Parques les exécutaient. L'antiquité reconnut deux sortes de décrets du Destin : les uns, irrévocables, et dont les dieux même dépendaient ; les autres, que pouvaient modifier les vœux des hommes et la protection de quelque divinité. Les Romains ont souvent donné au Destin la forme d'une femme, avec les attributs de la Fortune, le gouvernail ou la corne d'abondance ; ou bien revêtue d'un long vêtement, et écrivant avec un style sur un rouleau.

Cerrato, *del Fato nelle poesie omeriche*, 1880 ; Tournier, *Némésis*, 1862. B.

DESTOUCHES (LOUIS CAMUS, CHEVALIER), né en 1668, m. en 1726, entra jeune au service, et s'y distingua dans l'artillerie. Il remplit à l'armée de Flandre, pendant les années 1710-12, les fonctions de commissaire général de cette arme et reçut une blessure grave au siège de Douai. Depuis, il servit en Allemagne, et fut nommé en 1720 contrôleur général de l'artillerie, charge créée pour lui. Pendant la campagne de Flandre, il avait connu Fénelon, qui le prit en amitié et lui écrivit, dans ses quatre dernières années, un assez grand nombre de lettres, à la fois sévères et enjouées. (*V. Lettres et Opuscules inédits de Fénelon*, Paris, 1850.) Le chevalier Destouches était adonné à la bonne chère et au plaisir. Mme de Tencin lui donna un fils, qui fut le célèbre Dalembert. Ses contemporains l'appelaient Destouches-*Canon*, pour le distinguer de l'auteur dramatique. Ds.

DESTOUCHES (ANDRÉ-CARDINAL), compositeur de musique, né à Paris en 1672, m. en 1749. Louis XIV disait qu'il était le seul qui l'eût consolé de la perte de Lulli. L'opéra d'*Issé*, 1697, eut un immense succès.

DESTOUCHES (PHILIPPE NÉRICAULT-), poète comique, né à Tours en 1680, m. en 1754, composa dès le collège une tragédie qui n'a jamais été jouée. Après avoir fait de bonnes études, il s'engagea dans une troupe de comédiens, puis se fit soldat à l'âge de 19 ans. Une comédie, qu'il fit pendant un quartier d'hiver à Huningue, *le Curieux impertinent*, 5 actes, en vers, 1709, attira sur lui les regards de M. de Puysieux, ambassadeur français en Suisse, qui fit de lui son secrétaire particulier. Destouches n'en continua pas moins de travailler pour le théâtre, où il obtint des succès qui lui valurent la bienveillance du Régent. Ce prince l'attacha à l'ambassade d'Angleterre, et lui confia ensuite le poste de ministre plénipotentiaire, qu'il occupa pendant 7 ans. Plus tard, il refusa le titre de ministre de France en Russie, pour se consacrer à la littérature. L'Académie française lui ouvrit ses portes en 1723. Il avait déjà donné plusieurs grandes comédies : *l'Ingrat, l'Irrésolu, le Médisant*, en 5 actes, en vers ; *l'Obstacle imprévu*, 5 actes, en prose, qui ne compte pas parmi ses meilleurs ouvrages. Après avoir travaillé pour le théâtre jusqu'à 60 ans, il s'occupa de théologie. De toutes les pièces qu'il a composées, on ne lit plus guère que *le Philosophe marié*, 5 actes, en vers, 1727, et *le Glorieux*, 5 actes, en vers, 1732, ses deux chefs-d'œuvre ; *le Dissipateur*, 5 actes, en vers, 1736, et *la Fausse Agnès*, comédie posthume, en 3 actes, en prose, jouée en 1759. Destouches est un comique distingué du second ordre. Il n'a pas l'intarissable gaieté de Regnard ; mais, avec une morale plus sévère, il a des caractères nobles et bien tracés, des conceptions sages, un dialogue aisé, un style élégant et correct.

Ses *Œuvres* ont été publiées par son fils en 1757, 4 vol. in-4°, et réimprimées en 6 vol., 1822. J. T.

DESTOURMEL (JOSEPH-MARIE CRETON, COMTE DE), né en 1783, m. en 1852. Il suivit la carrière de l'administration, et fut nommé préfet sous la Restauration. En 1841, il renonça aux affaires.

Il a publié : *Journal d'un voyage en Orient*, 2 vol., 156 fig. lithogr., Paris, 1844 ; 2e édit., 2 vol., Paris, 1848 ; et *Souvenirs de France et d'Italie*.

DESTRÉES (L'ABBÉ JACQUES), littérateur, né à Reims vers 1700, ami et collaborateur de l'abbé Desfontaines. Sa vie est inconnue.

On a de lui : *Observations sur les écrits modernes* (avec Desfontaines, Fréron, etc.), 1735 et années suiv., 34 vol. in-12 ; *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux* (avec les mêmes), 1745-46, 11 vol. in-12 ; *le Contrôleur du Parnasse*, 1745, 3 vol. in-12 ; *Memorial de chronologie généalogique et historique*, 1752-55, 4 vol. in-24 ; *l'Europe vivante et mourante*, 1759-60, 2 vol. in-24, continuation de l'ouvrage précédent.

D'ESTRÉES. *V.* ESTRÉES (D').

DESTRIER ou **DEXTRIER**, cheval de bataille propre à un homme d'armes pour faire un coup de lance. Ce nom venait de ce que l'écuyer conduisait ce cheval à la droite (*dextra*) de son maître, pour le lui donner au moment de s'en servir. On l'appelait aussi *coursier* et *cheval de lance*. (*V.* PALEFROI.)

DESTUTT DE TRACY. *V.* TRACY.

DESULTOR, cavalier qui faisait des exercices équestres dans les jeux du cirque de l'anc. Rome. Entièrement nu, sauf un caleçon, coiffé d'un corno, il conduisait deux chevaux côte à côte, les montant à poil tour à tour pendant qu'ils étaient lancés au grand galop, sautant prestement de l'un sur l'autre, sans ralentir leur course. Les courses des *desultores* venaient après celles des chars. Sous les empereurs, il y eut de ces cavaliers qui se tenaient debout sur leurs chevaux, passant de l'un à l'autre et sautant comme des danseurs. On voit dans les cirques modernes des exercices du même genre. C. D—Y.

DES URSINS. *V.* JUVÉNAL et URSINS.

DÉSUVIATES, peuple de la Gaule (Viennoise), au confluent du Rhône et de la Durance, enclavé dans le territoire des Salyes.

DES VERGERS (NOEL). *V.* NOEL.

DES VIGNES (PIERRE), en latin *Petrus de Vinea*, né pauvre à Capoue vers 1190, étudia à Bologne, et mérita la faveur de Frédéric II par sa science du droit et son amour des lettres latines et de la poésie en langue italienne. Notaire, puis juge à la grande cour impériale, il présida à la rédaction des constitutions publiées à Melfi en 1231, et fut chargé de négociations importantes. Confident des pensées intimes du prince, il tenait, selon le Dante, « les deux clefs du cœur de Frédéric, pour le fermer et pour l'ouvrir ». Loin que sa conduite au concile de Lyon, en 1245, ait paru suspecte, comme on l'a dit, il devint alors même protonotaire et logothète du royaume de Sicile, mais non pas chancelier. Tout à coup, au commencement de 1249, il fut impliqué dans un complot contre la vie de l'empereur, déclaré coupable par les grands, et condamné à mort. On croit que, victime d'une intrigue de cour, il fut privé de la vue et se brisa la tête contre le mur, dans sa prison, à Pise. On a publié sous son nom des lettres rassemblées sans méthode. L'édition donnée à Amberg, 1609, reproduit celle de Schard, Bâle, 1566 ; celle d'Iselin, Bâle, 1740, 2 vol., contient quelques pièces de plus, mais est encore incorrecte. Ces lettres sont des actes de Frédéric II, de Conrad et de Manfred : fort peu sont attribuées, avec quelque certitude, à P. Des Vignes, et celles-là se ressentent du mauvais goût de l'époque. Les mss, très nombreux et très divers de ces lettres, qui exis-

tent dans les grandes bibliothèques de l'Europe, fourniraient les éléments d'une belle et utile publication.

V. Durand, *Pierre des Vignes, sa biographie, ses lettres*, 1858. H. B.

DES VIGNOLES (ALPHONSE), chronologiste, né en 1649 au château d'Aubais en Languedoc, m. en 1744 à Berlin, fut pasteur des églises d'Aubais et du Cailar, et émigra lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il séjourna à Genève, Lausanne, Berne, et devint directeur de l'Académie de Berlin, et l'un des principaux rédacteurs de la *Bibliothèque germanique*.

Son principal ouvrage est la *Chronologie de l'histoire sainte et des histoires étrangères depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la captivité de Babylone*, Berlin, 1738, 2 vol. in-4°.

DESVRES, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne-sur-Mer; 3,355 hab. Fabr. de gros draps, faïence, tanneries.

DES YVETEAUX (NICOLAS VAUQUELIN, SEIGNEUR), né au château de la Fresnaye, près de Falaise, vers 1560, m. en 1649, était d'une famille noble de Caen. Amené à la cour par le maréchal d'Estrées, il fut nommé précepteur du duc de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabrielle, pour lequel il composa un poème intitulé *l'Instituteur du prince*, œuvre sage, mais froide. Chargé de l'éducation du Dauphin (Louis XIII), il se fit renvoyer de la cour, à cause de ses mœurs aussi licencieuses que ses écrits, et pour avoir parlé contre le maréchal d'Ancre. Dès lors, il mena une vie épicurienne dans le faubourg Saint-Germain, et poussa l'extravagance jusqu'à y mettre en pratique les mœurs pastorales des personnages de l'*Astrée*. Il a composé des stances et des sonnets, qui ont été publiés dans *les Délices de la poésie française*, 1620. On trouve encore des poésies de lui dans la *Bibliothèque française* de Goujet, et dans les *Annales poétiques*, 40 vol. Une édition de ses œuvres a été publiée en 1854, Paris. Des Yveteaux parla le premier de Malherbe à la cour. B.

DETESTATIO SACRORUM, acte religieux par lequel un fils émancipé renonçait au culte de la famille où il était né. G. L.-G.

DETMOLD, v. d'Allemagne, cap. de la principauté de Lippe, sur la Werra; 8,503 hab. Résidence du prince; biblioth., gymnase de Léopold, dépôt de mendicité; beau haras. Beau château d'Alexanderburg. Aux environs, sur le sommet du Grotenburg, monument colossal élevé en mémoire de la victoire d'Arminius, ou Hermann, sur Varus.

DÉTROIT, v. des États-Unis, dans l'État de Michigan, port sur la rivière de son nom; 116,340 hab. Communication par bateaux à vapeur et chemin de fer avec l'E., le N. et l'O. des États-Unis. Évêché catholique, et belle cathédrale. Cour de district; collège; théâtre, etc. Exportation de farines, cuivre, laines, bestiaux, porcs; constructions de machines; ébénisterie, tanneries, scieries mécaniques. — Bâtie en 1683 par les Français, sous le nom de *fort Pontchartrain*, elle est aujourd'hui la ville la plus importante de l'État.

DÉTROIT, riv. de l'Amérique du N., entre les États-Unis et le Canada, et unissant le lac Saint-Clair au lac Érié. Elle est considérée comme une partie du Saint-Laurent.

DETROY (FRANÇOIS), peintre, né à Toulouse en 1645, m. à Paris en 1730, élève de Loir et de Lefèvre, se consacra au portrait et le traita avec beaucoup de talent. Il a peint aussi quelquefois l'histoire.

DETROY (JEAN-FRANÇOIS), fils du précédent, né à Paris en 1679, m. en 1752, passa 9 ans en Italie, fit partie de l'Académie des beaux-arts, 1708, et devint directeur de l'Académie de Rome, 1738. Son dessin avait peu de caractère et de correction; sa couleur était agréable. Ses tableaux, représentant l'histoire d'Esther et la conquête de la Toison d'or, ont été exécutés en tapisserie aux Gobelins. J. Beauvarlet a gravé l'histoire d'Esther. B.

DETTE PUBLIQUE. Des dépenses plus fortes que les recettes, des emprunts destinés à faire face à des besoins nouveaux et imprévus, surtout à des guerres et à de grands travaux d'utilité publique, sont l'origine des dettes des États. Il y a des emprunts remboursables; d'autres ne le sont pas, et n'obligent qu'à servir une rente perpétuelle, dont les titres sont transmissibles et négociables par les détenteurs. On distingue : 1° la *dette consolidée*, non remboursable, dont les intérêts sont payés sur les fonds spéciaux votés chaque année par la Chambre des députés et le Sénat; 2° la *dette flottante*, qui résulte d'échanges, faits par le Trésor, de bons remboursables sur des revenus prochains, contre de l'argent comptant, avancé moyennant escompte. On ne trouve pas trace de dette publique avant Philippe le Bel. François I^er^ créa les premières *rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris*. (V. RENTES.) Sous Henri III, l'État devait déjà 40 millions de livres, le quadruple de son revenu. Sully remboursa une partie de la dette existant de son temps; mais, dès la mort de Mazarin, la dette perpétuelle était remontée à 27,500,000 livres d'intérêts, à 500 millions de livres en capital. Colbert parvint à réduire le service des rentes à 8 millions. A la mort de Louis XIV, la dette paraît avoir été de 1,915 millions; en 1789, malgré une série de mesures violentes et arbitraires prises pendant le XVIII^e siècle (réduction des rentes à 4 p. 100, réduction du capital au denier 20, etc.), les rentes à servir s'élevaient à 161,455,000 livres. Le gouvernement révolutionnaire les augmenta démesurément, par la création des assignats et de nouveaux mandats. La Convention reconnut pourtant la légitimité des dettes publiques, quelle qu'en fût l'origine. Elle décréta en 1793, sur la proposition de Cambon, que tous les créanciers de l'État seraient inscrits sur le grand-livre et recevraient un intérêt uniforme de 5 p. 100. Une banqueroute des deux tiers (le nom de *tiers consolidé* resta à la rente conservée), l'annulation des rentes dues aux émigrés et aux établissements mainmortables, un échange de rentes contre les domaines nationaux, firent redescendre à 42 millions le chiffre total de la rente perpétuelle. Le tableau suivant indique les accroissements successifs de la dette publique, en France, sous les différents régimes :

Le total des rentes était, en avril 1814, de......		[illegible] fr.
Rentes créées sous la Restauration..............		[illegible] fr.
—	sous Louis-Philippe..............	[illegible] fr.
—	sous la république de 1848......	[illegible] fr.
—	sous le second empire (1869)....	133,924,834 fr.

Les désastres de la guerre de 1870, l'indemnité payée à l'Allemagne, les énormes dépenses exigées par la reconstitution de notre matériel de guerre, la construction de nos nouvelles forteresses et les travaux publics entrepris depuis cette époque ont considérablement accru les charges de la France. On en pourra juger par le tableau suivant :

En 1870, dette consolidée...	11,710,971,173 fr.	Intérêts	[illegible] fr.
dette flottante.....	1,212,746,900 fr.	—	32,9[illegible]8,832 fr.
Total.....................	12,923,718,073 fr.	—	[illegible] fr.
En 1876, dette consolidée...	19 90[illegible],2[illegible]6,933 fr.	—	[illegible] fr.
dette flottante.....	3,[illegible]03,000,000 fr.	—	[illegible] fr.
Total.....................	23,403,206,933 fr.	—	[illegible] fr.

Le projet de budget pour 1884 évaluait les rentes de la dette consolidée à 739,910,282 fr., et les intérêts de la dette flottante à 386,589,751 fr., soit en tout 1,126,500,033 fr.

Les autres États, dont la dette, dépassant un milliard, peut être évaluée avec quelque certitude, se rangent dans l'ordre suivant :

Grande-Bretagne	18,934,500,000 fr.
Russie..................	14,726,900,000 fr.
Autriche-Hongrie.....	11,132,700,000 fr.
Espagne (1875).........	10,246,000,000 fr.
Italie (1874)	9,883,[illegible] fr.
Brésil	9,600,000,[illegible] fr.
États-Unis..............	8,793,800,[illegible] fr.
Prusse..................	3,198,200,000 fr.
Belgique	1,613 6[illegible]0,000 fr.
Japon	1,393 200 000 fr.
Pays-Bas	1,099 200,000 fr.

V. notre *Diction. des lettres*, au mot DETTE PUBLIQUE.

DETTELBACH, v. de Bavière, cercle de basse Franconie, sur le Mein; 2,202 hab. Aux environs est le pèlerinage de Franziskaner-Kloster.

DETTINGEN, vge de Bavière (basse Franconie), sur la rive dr. du Mein; 660 hab. Victoire des Anglo-Autrichiens sur les Français commandés par le maréchal de Noailles, 1743.

DETTWILLER, en allem. *Dettweiler*, vge (Alsace), cercle de Saverne, sur le Zorn; 1,900 hab. Cotons, calicots.

DEUCALION, fils de Prométhée, et roi de Thessalie au XVI^e siècle av. J.-C. Sous son règne eut lieu le déluge qui porte son nom. Deucalion et Pyrrha, sa femme, furent seuls sauvés : une barque les porta, au bout de 9 jours, sur le sommet du Parnasse (d'autres disent l'Atlas, l'Etna, etc.). L'oracle de Thémis leur ordonna, pour repeupler la terre, de jeter derrière eux les os de leur mère; ils comprirent qu'il s'agissait des pierres de la terre, mère des hommes. Les pierres que jeta Deucalion se changèrent en hommes, celles que jeta Pyrrha, en femmes. Deucalion fut le père d'Hellen et d'Amphictyon.

DEUIL, vge (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, dans la vallée de Montmorency. Belle église, achevée au XII^e siècle; 1,636 hab.

DEUIL CHEZ LES ANCIENS. *Les Égyptiens* se rasaient les sourcils pour les deuils de père et de mère. *Les Syriens* se renfermaient pendant plusieurs jours dans des antres ou dans d'autres lieux retirés. *Les Juifs* se couvraient de cendre ou de poussière, et déchiraient leurs vêtements; pour les grands deuils, la déchirure ne devait pas être recousue; elle pouvait l'être au bout de 30 jours, dans les deuils ordinaires. Le grand prêtre ne prenait jamais le deuil. — *Chez les Grecs*, les hommes portaient le deuil en brun, et les femmes en noir, dès la plus haute antiquité. Vers l'époque romaine, elles adoptèrent le blanc. A Sparte, il était défendu de pleurer publiquement les morts : le deuil ne durait que 11 jours, on le quittait le 12^e, après avoir fait un sacrifice à Cérès. L'épouse et la mère du

guerrier mort sur le champs de bataille ne portaient pas le deuil. A Athènes, les parents prenaient le deuil de leurs enfants. Il y avait des deuils publics en Grèce : après la bataille de Chéronée, tous les Athéniens se coupèrent les cheveux; quand Héphestion mourut, Alexandre le Grand fit couper le crin de tous les chevaux. Les femmes en deuil ne se paraient ni de pierreries, ni de joyaux, et se coupaient les cheveux; les hommes laissaient croître leur barbe. — *Chez les Romains,* la couleur des habits de deuil était brun foncé pour les hommes, bleu de mer pour les femmes, ou noir, selon quelques archéologues, et blanc, sous les empereurs. Elles ne portaient ni or, ni bijoux, ni pierreries; les hommes quittaient les anneaux d'or, laissaient croître leur barbe et leurs cheveux. Le deuil privé n'était obligatoire que pour les femmes, et ne dépassa jamais une année; il était facultatif pour les hommes. La loi défendait de prendre le deuil d'un mort avant l'âge de 3 ans, et ne permettait, au-dessus de cet âge, de le porter qu'autant de mois qu'il avait vécu d'années jusqu'à 10 ans inclusivement. Les Romains rompaient le deuil dans beaucoup de circonstances : pour la naissance d'un enfant; celle d'un parent plus proche que celui dont la mort les tenait en deuil; le retour de captivité d'un père, d'un fils, d'un époux ou d'un frère; des fiançailles; quelque honneur accordé à la famille, etc. Il y avait aussi un deuil public : le sénat l'ordonnait à la suite de quelque grande calamité, et en fixait la durée, toujours à court terme. Alors on suspendait l'administration de la justice (*V.* Justitium); les consuls et autres magistrats dépouillaient la toge prétexte et renonçaient même à la chaise curule. Ces deuils publics étaient rompus par la clôture du lustre (*V. ce mot*), la dédicace d'un temple, l'accomplissement d'un vœu public, et la célébration des jeux solennels ou des fêtes consacrées. Tibère défendit de porter le deuil pour les condamnés à la peine capitale.

Deuil chez les modernes. Les attributs du deuil ont varié suivant les pays : les Gaulois et les Germains, qui, dans les temps ordinaires, relevaient leurs cheveux sur le haut du front, les laissaient épars et flottants dans les temps d'affliction. Chez eux, comme chez quelques peuplades de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, les veuves étaient souvent brûlées ou enterrées avec le corps de leur mari. La couleur du deuil, en Europe, est le noir; en Turquie, le bleu ou le violet; en Égypte, la couleur feuille morte; au Japon, le blanc, etc. Jusqu'au XVIe siècle, en Espagne et en Portugal, les habits de bure et de couleur blanche furent en usage pour les deuils de cour. En Chine, dans la Corée, et au Tonkin, le deuil dure 3 ans, et a pour insignes un cilice, une robe de chanvre, une corde autour du chapeau; durant ce temps, les fils ne peuvent exercer aucun emploi public. Les Mingréliens en deuil restent nus jusqu'à la ceinture. Chez la plupart des tribus africaines, on n'allume pas de feu dans la maison mortuaire pendant 8 jours; les femmes se couvrent d'un voile noir durant une semaine, et les hommes restent un mois sans se raser. Les indigènes de l'Amérique du Nord font disparaître tout ce qui a servi aux défunts, et s'abstiennent de prononcer leur nom. Les modernes ont eu plusieurs deuils publics : à la mort de Jean II, roi de Portugal, 1495, il fut interdit aux habitants de Lisbonne de se raser pendant 6 mois; les Américains des États-Unis ont porté le deuil de Franklin, de Washington et de Lincoln. Les Français ont également pris le deuil à la mort de Turenne, de Mirabeau et de La Fayette.

Deuil en France. Il se porta d'abord en noir, excepté par les rois et les cardinaux, qui le portaient en violet. Quelquefois le deuil royal fut écarlate : Louis XI le prit de cette couleur, à la mort de son père Charles VII; Louis XII revint au noir lorsqu'il perdit Anne de Bretagne, sa femme. Les reines portaient en blanc le deuil de leurs époux. Toutes les veuves suivirent cet usage, qui fut interrompu pendant le XVe siècle, repris au XVIe, et valut aux reines veuves le surnom de *reines blanches*. Le chancelier de France ne portait jamais le deuil. Les gens en deuil portaient, au moyen âge, le chaperon rabattu sur le dos, sans fourrure, la cornette roulée autour du cou et se projetant par derrière. Dans l'anc. monarchie, il y avait, chez les gens de cour, le *grand* et le *petit deuil :* le grand, pour aïeul et aïeule, père et mère, mari et femme, frère et sœur; le petit, pour la fin du deuil des mêmes parents, et pour les parents de degré inférieur. Dans les grands deuils, les seigneurs drapaient de noir leurs carrosses et leurs chaises à porteurs; les dames quittaient les diamants et la soie : les habits de laine étaient de rigueur pendant 3 mois. Les hommes avaient des habits unis, point d'épée, des boucles bronzées au lieu de boucles d'argent, des bas et des gants de soie noire; leurs manchettes et leur cravate étaient de simple effilé, et des pleureuses, en batiste unie, garnissaient l'extrémité des manches de l'habit, en se retroussant sur les parements. Le deuil s'étendait jusqu'à l'appartement : on tendait de noir la 1re et la 2e antichambre; de gris, la chambre à coucher et le cabinet ou petit salon; on couvrait de pareilles tentures les glaces, les tableaux, les meubles, jusqu'au lit et aux pendules. Après 6 mois commençait le petit deuil : alors on ne conservait plus de cette tenture que celle de la chambre, des rideaux et des sièges, et les femmes pouvaient reprendre leurs diamants. Ce deuil somptueux n'est plus d'usage depuis la Révolution. La Restauration le fit revivre, mais il est bien vite tombé en désuétude. Le deuil actuel se borne à prendre des habits noirs en laine.

Aujourd'hui, il y a encore un *grand* et un *petit deuil,* et un *deuil ordinaire*. Le grand se prend pour père et mère, et dure 6 mois; pour aïeul et aïeule, 4 mois 1/2; pour mari, un an et 6 semaines; pour épouse, 6 mois; pour frère et sœur, 2 mois. Le petit deuil est la dernière période du grand deuil.

B. et C. D—y.

DEÛLE, riv. du dép. du Pas-de-Calais et du Nord, s'appelle d'abord Carency, puis Souchez, passe à Lens, rejoint à Courrières le canal de la haute Deûle, passe ensuite à Haubourdin, Loos, Lille, reçoit à droite la Marcq, arrose Quesnoy-sur-Deûle et finit dans la Lys, à Deûlemont; cours de 90 kil. depuis Lens; navigation très active.

DEÛLEMONT, vge du dép. du Nord, arr. de Lille, au confluent de la Deûle et de la Lys; préparation du lin; blanchisseries de toiles neuves; 1,890 hab.

DEURNE, v. de Belgique, faub. d'Anvers; 5,190 hab. Industrie très active : tulles brodés, cotons imprimés.

DEUTÉRONOME, c.-à-d. *seconde loi,* 5e et dernier livre du Pentateuque. Il se compose de 34 chapitres qui comprennent l'abrégé des lois promulguées précédemment par Moïse, avec des additions et des commentaires. Moïse y raconte les rapports du peuple hébreu avec Dieu pendant 6 semaines environ de la 40e année de la sortie d'Égypte. On en faisait la lecture au peuple tous les 7 ans, à la fête des Tabernacles.

DEUTZ, en latin *Tuitium,* au moyen âge *Duitz,* v. de Prusse, dans la prov. et sur la rive dr. du Rhin, en face de Cologne, dont elle forme un faubourg, et à laquelle elle est jointe par un pont de bateaux et un pont de chemin de fer; 14,507 hab. Arsenal; manufacture de porcelaine, fonderie de fer, construction de machines et de voitures. — Une forteresse romaine, transformée en monastère au XIe siècle, donna naissance à Deutz. Cette ville souffrit beaucoup de la guerre de Trente ans; ses fortifications, détruites à la paix de Nimègue, 1678, relevées en 1816, sont auj. comprises dans le système de défense de Cologne.

DEUX-MERS (Canal des). *V.* Languedoc.

DEUX-NÈTHES (Dép. des). *V.* Nèthe.

DEUX-PONTS, en allemand *Zweibrücken,* en latin *Bipontum,* v. de Bavière, dans le Palatinat, sur l'Erbach; 10,000 hab., dont 2,000 catholiques. Autrefois capitale du duché de Deux-Ponts; il reste quelques vestiges du magnifique palais des anciens ducs. Cour d'appel, pénitencier, gymnase, bibliothèque. Haras célèbre. Fabr. de draps, cuirs, tabac; filatures de coton; tanneries. Culture du houblon. — On commença, en 1779, dans cette ville la publication, achevée à Strasbourg, d'une collection d'auteurs classiques latins, désignée sous le nom d'éditions de Deux-Ponts ou Bipontine. Elle forme 50 vol. in-8°.

DEUX-PONTS, anc. comté de l'Empire, dans le cercle du Haut-Rhin, composé d'abord des villes de Deux-Ponts, d'Annweiler et de Berg-Zabern, plus tard aussi du comté de Sponheim et de la plus grande partie du comté de Veldenz. La maison qui le gouvernait s'étant éteinte en 1390, il échut aux comtes palatins du Rhin, et fut érigé en principauté; lors du partage du Palatinat après la mort de l'empereur Robert, en 1410, il devint duché souverain. Les fils de Robert fondèrent les lignes de Palatinat-Deux-Ponts, de Neubourg et de Birkenfeld. De la 1re est issu le duc Charles-Gustave, appelé en 1654 au trône de Suède (Charles X). Les rois Charles XI et Charles XII descendent aussi de cette maison. Après la mort de Charles XII, 1718, Deux-Ponts échut à une branche collatérale, et, après elle, 1731, à la maison de Birkenfeld. A celle-ci appartient Charles-Théodore, électeur palatin et duc de Bavière, 1777, de qui descend la maison royale de Bavière. Pendant les guerres de la Révolution, le duché de Deux-Ponts fut occupé par les Français, et cédé à la France par le traité de Lunéville. Il fit partie du dép. du Mont-Tonnerre. En 1814, la plus grande partie de Deux-Ponts fut donnée à la Bavière, quelques parties furent réunies à la Saxe-Cobourg et à la Hesse-Hombourg (auj. à la Prusse), et la principauté de Birkenfeld fut donnée à l'Oldenbourg.

E. S.

DEUX-ROSES (Guerre des). *V.* Roses.

DEUX-SÈVRES (Dép. des). *V.* Sèvres (Deux-).

DEUX-SICILES (Roy. des). *V.* Naples et Sicile.

DEVA, *Decidava,* brg (Transylvanie), sur le Maros; 3,300

hab.; ch.-l. du comitat de Hunyad. Château fort. Mines de fer, houille.

DEVA, v. d'Espagne (Guipuzcoa), petit port sur la Deva, près du golfe de Gascogne; 3,000 hab.

DEVA, nom latin de la rivière d'Angleterre appelée DEE.

DEVA CASTRA, anc. ville de la Grande-Bretagne (Flavie Césarienne), chez les Cornaviens; auj. *Chester*.

DEVANA, nom latin d'ABERDEEN.

DEVAPRAGAYA, DIPRAG ou **DEOPRAG**, v. de l'Hindoustan anglais, dans le gouvernement du Pendjab, sur le Baghirati. C'est une des 5 cités saintes des Brahmines; un de ses temples remonte, disent-ils, à 10,000 ans.

DEVAS, nom donné, dans la religion des anciens Perses, à des génies malfaisants, compagnons d'Ahriman.

DEVAUX (JEAN), chirurgien, né à Paris en 1649, m. en 1729. Fils d'un chirurgien, il montra d'abord peu de goût pour la profession de son père; mais, lorsqu'il se mit à l'étudier sous Claude David, chirurgien de Marie-Thérèse, il fit de rapides progrès, et devint très renommé dans Paris. Deux fois prévôt de la corporation des chirurgiens, il mérita l'estime de ses confrères par la manière dont il s'acquitta de sa charge. Écrivain distingué et bon latiniste, il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque : *le Médecin de soi-même*, Leyde, 1682, in-12; *l'Art de faire les rapports en chirurgie*, Paris, 1703, bon livre de médecine légale; *Dissertation sur la chirurgie des accouchements, tant sur son origine que sur les progrès qu'elle a faits en France jusqu'à présent*, 1727, qui se trouve dans les *Mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets, t. III. Devaux a traduit ou augmenté beaucoup d'ouvrages de Lamotte, Boërhaave, Vercelloni, Dionis, Saviard, etc.
D—G.

DEVENISH, île du Lough-Erne, en Irlande, près d'Enniskillen (Fermanagh); pèlerinage aux ruines d'une abbaye du VIe siècle, qui renferme le tombeau de St Molush, son fondateur.

DEVENTER, *Daventria*, v. de Hollande (Over-Yssel), sur la rive dr. de l'Yssel et à l'embouchure de la Schipbeck; 18,575 hab. Cathédrale, hôtel de ville, athénée. Fabr. de tapis, toiles; comm. de bestiaux, grains, beurre, cire, pain d'épice. Deventer, longtemps cap. de l'Over-Yssel, eut, de 1559 à 1591, un évêché catholique. Elle est encore auj. le siège d'un évêque janséniste. Patrie de Gronovius.

DEVEREUX. *V.* ESSEX.

DEVERIA (JACQUES-JEAN-MARIE-ACHILLE), peintre et dessinateur, né à Paris en 1800, m. en 1857, élève de Girodet, s'est fait une place distinguée dans les arts. En 1849, il fut nommé conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale. Ses œuvres se distinguent par la vérité et la finesse de l'expression. Parmi ses tableaux religieux, placés dans les églises de Paris et des départements, on cite : l'*Assomption de la Vierge*, 1836; *St Sébastien détaché par les saintes femmes*, 1837; *le Christ en croix*, 1838; *la Visitation*, 1839; *l'Annonciation*, *la Charité*, et *les Trois Vertus théologales*, 1841; *la Vierge, Zacharie, St Joseph et St Jean en adoration devant l'Enfant Jésus*, 1842; *la Translation de la sainte maison de la Vierge*, 1843; *St Michel ramenant à Dieu deux âmes entraînées par Satan*, 1844; *Ste Anne instruisant la Ste Vierge*, 1845; le *Repos de la Ste Famille en Égypte*, 1846; une *Descente de croix*, 1848; le *Mariage de la Vierge*, 1850. Sur un des plafonds du Louvre, il a peint *Périclès chez Aspasie recevant de Phidias l'esquisse de la Minerve du Parthénon*. Plusieurs vitraux d'églises (à Dreux, Boulogne, Versailles) furent exécutés sur ses cartons. Très habile dans l'aquarelle, Devéria a laissé de charmantes compositions : *le Tasse présenté à Élisabeth d'Autriche*, *l'Après-dînée chez Bartholo*, *la Confession*, *la Dernière scène du Malade imaginaire*, etc. Le nombre de ses lithographies est considérable. Il a dessiné aussi des collections de costumes historiques et de travestissements.
B.

DEVÉRIA (EUGÈNE-FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH), peintre, frère du précédent, né à Paris en 1805, m. en 1865, élève de Girodet. Parmi ses œuvres, que distingue la pureté du dessin, on cite : la *Lecture de la sentence de Marie Stuart*, 1827; la *Naissance de Henri IV*, au musée du Luxembourg; *le Cardinal de Retz réclamant la liberté de Broussel et de Blancmesnil*, tableau brûlé au Palais-Royal, dans la révolution de 1848; la *Bataille de la Marsaille*, au musée de Versailles, etc. Il a fait encore des portraits, et peint un plafond du Louvre représentant *le Puget montrant son Milon de Crotone à Louis XIV*. On lui doit la décoration de la chapelle Sainte-Geneviève dans l'église Notre-Dame de Lorette.

DEVERRA, divinité des anc. Romains, qui présidait à la propreté des maisons.

DEVERSORIUM, auberge, chez les anc. Romains; les voyageurs y trouvaient à loger et à manger, pour leur argent. — Pied-à-terre que les riches Romains avaient sur le chemin de leurs villas, trop distantes de Rome, ou l'une de l'autre, pour y pouvoir aller en une journée. Ils y prenaient gîte, et souvent les mettaient à la disposition de leurs amis en voyage.
C. D—Y.

DEVICOTTA, v. de l'Hindoustan anglais (présid. de Madras), dans l'anc. Karnatic, port à l'embouchure du Cavery, dans le golfe de Bengale. Prise par les Anglais en 1749, par les Français en 1758.

DEVIENNE (FRANÇOIS), musicien, né à Joinville (Haute-Marne) en 1759, m. en 1803, excella sur la flûte et le basson. Il a composé quelques opéras-comiques, et entre autres celui des *Visitandines*, 1792, paroles de Picard, qui est resté longtemps au répertoire. On lui doit une bonne *Méthode de flûte*.
B.

DEVIENNE (JEANNE-FRANÇOISE **THÉVENIN**, DITE SOPHIE), actrice de la Comédie française, née à Lyon en 1763, m. en 1841, resta au théâtre de 1785 à 1813. Elle fut inimitable dans les soubrettes, et aussi estimable par sa conduite que par ses talents.

DEVILLE (ANTOINE), ingénieur, né à Toulouse en 1596, m. en 1657, fut au service de la Savoie jusqu'en 1635, revint alors en France, et fut employé à l'attaque des villes de l'Artois occupées par les Espagnols. On le chargea de fortifier celles qu'on avait conquises. On a de lui le détail de plusieurs sièges : *Obsidio Corbeiensis*, Paris, 1637; *Siège de Landrecy*, id.; *Siège d'Hesdin*, Lyon, 1639; un traité *de la Charge des gouverneurs des places*, 1639, et l'exposé d'un système de *Fortifications*, 1672, avec 53 pl. On lui a attribué à tort l'invention de l'anc. machine hydraulique de Marly.

DEVILLE (ANDRÉ-NICOLAS), ingénieur, né en 1662, m. en 1741, fortifia, sous la direction de Vauban, Mont-Dauphin, Embrun et Cherasco. Il ouvrit le chemin de la montagne de Tarare.

DEVILLE (JEAN-ACHILLE), antiquaire, né à Paris en 1789, m. en 1875, publia en 1813, avant de se livrer à l'archéologie, une traduction en vers des *Bucoliques* de Virgile. Fils d'un ancien fermier général, il fut envoyé à Rouen en 1827 comme receveur des contributions directes, y forma le musée d'antiquités, gagna par ses travaux le titre de correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et devint en 1848 receveur général de l'Orne.

On a de lui : *Essai historique et descriptif sur l'église et l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville*, 1827, in-4o; *Histoire du Château-Gaillard*, 1829, in-4o; *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, 1833; *Histoire du château et des sires de Tancarville*, 1834; *Histoire du château d'Arques*, 1839, in-4o; *Revue des architectes de la cathédrale de Rouen jusqu'à la fin du seizième siècle*, 1848; *Comptes de dépenses de la construction du château de Gaillon*, 1850, in-4o; *Considérations sur Alesia des Commentaires de César*, 1859; *Essai sur l'exil d'Ovide*, 1859; *Histoire de l'art de la verrerie dans l'antiquité*, 1873, in-4o avec pl., etc.

DEVILLE-LEZ-ROUEN, vge (Seine-Inférieure), arr. et à 3 kil. O. de Rouen, sur le Cailly; 4,460 hab. Fabr. d'indiennes, filatures de coton, teintureries, blanchisseries, etc.

DEVINS, hommes qui, chez les anciens, prétendaient connaître l'avenir par des présages. Il y en eut dans tout l'Orient, de temps immémorial. Les devins de la Chaldée interprétaient les songes et observaient le vol des oiseaux. Les rois de Perse menaient à la suite de leurs armées des devins chargés de prédire l'issue des combats. La ville de Telmissus, en Lycie, fournissait de nombreux devins, qui se répandaient de ville en ville. Chez les Grecs, la profession de devin, s'il faut en juger par des généalogies conservées dans *Homère*, aurait été héréditaire, comme celle des asclépiades ou prêtres-médecins d'Esculape, à laquelle elle se rattachait souvent. Les devins (*manteis*) se ceignaient du laurier consacré à Apollon, le dieu de l'inspiration, et en portaient une branche à la main; ils en mâchaient même des feuilles. Les uns (*oïonopoloi*) inspectaient le vol des oiseaux; les autres (*thuoskopoi*) interrogeaient les entrailles des victimes. Quelques-uns, appelés *démonoleptes* (possédés des démons), prétendaient recéler dans leur corps certains esprits ou génies prophétiques qui leur suggéraient la notion des choses futures. M. Bouché-Leclerq distingue la *divination inductive* (signes fournis par les actes instinctifs des animaux) et la *divination intuitive* (songes, apparitions, etc.). L'âme est active dans la première, et passive dans la seconde. Athènes entretenait des devins dans le Prytanée, aux frais du Trésor public.

DEVINS CHEZ LES ANC. ROMAINS. Espèce de pauvres aventuriers qui se mêlaient de prédire l'avenir, moyennant une petite récompense. Il y avait les *chaldéens*, les *conjectureurs*, les *devins*, les *mages* et les *sorciers*. — Les *chaldéens* étaient ainsi nommés de ce que des savants de la Chaldée, après avoir étudié longtemps le cours des astres, trouvèrent, dit-on, les premiers l'art d'annoncer la destinée de l'homme d'après le moment de sa naissance. Ces devins se divisaient en *astrologues* et *mathématiciens* : les *astrologues* observaient la position des astres au moment de la naissance d'un enfant, et, d'après cette observation, prédisaient toute sa destinée; ils n'attachaient au sort des mortels qu'un petit nombre d'astres et cinq étoiles

seulement. On appelait cette opération *horoscope*. Les *mathématiciens* prédisaient la destinée future des gens de tout âge. Ils calculaient (de là leur nom), d'après l'âge du consultant, quelle avait été la position des astres au moment de sa naissance, et fondaient leurs prédictions sur ce calcul. Ils nommaient cela le *thème natal* ou la *génésie* de quelqu'un, ce qui les faisait appeler aussi *généthliaques*. De tous les devins, les chaldéens étaient ceux qui avaient le plus de crédit dans les hautes classes et parmi les femmes, surtout si, à raison de leur art fallacieux, ils avaient été exposés aux rigueurs de l'autorité publique; la persécution les faisait passer pour des gens de génie. — Les *conjectureurs* (*conjectores*) étaient les devins de la plus misérable espèce; ils expliquaient les songes et les interprétaient. — Les *devins* (*harioli*) disaient à chacun sa destinée sans avoir recours à aucun art, et comme si l'avenir se dévoilait instantanément à leur esprit. Pour se donner l'air inspirés, ils buvaient une décoction d'alkékenge, qui produisait en eux une sorte d'ivresse. — Les *mages* (*magi*) prédisaient aussi l'avenir; mais leur art consistait plus particulièrement dans certains sacrifices, dans certaines recettes qui devaient modifier la destinée, donner des vertus surnaturelles, procurer des avantages illicites, ou seconder la haine contre un ennemi. — Les *sorciers* (*sortilegi*) prédisaient au moyen de dés chargés de figures symboliques, dont ils pouvaient seuls donner l'explication : c'étaient proprement des tireurs de sorts. — Les devins donnaient leurs consultations en plein vent; ils se tenaient dans les lieux les plus fréquentés de la ville, et particulièrement autour du Circus maximus. Les riches, hommes ou femmes, les mandaient chez eux. Il y avait aussi des devins ambulants, qui allaient de bourgade en bourgade, de villa en villa, solliciter des destinées à révéler. Plusieurs fois l'autorité publique voulut purger Rome et l'Italie de la race des devins; mais ils reparaissaient toujours peu après. Auguste, plus sage, chercha à régler les divinations, et se contenta d'interdire à tous les devins de faire des prédictions sur la mort de personnes absentes ou présentes.

Bouché-Leclerq *la Divination dans l'antiquité* 1879.

C. D—Y et S. RE.

DEVINS CHEZ LES MODERNES. Bien que l'Église ait toujours condamné l'art des devins, soit comme imaginaire, soit comme inspiré par une curiosité coupable, il a survécu au paganisme, et s'est propagé durant tout le moyen âge. Les bohémiens (*V. ce mot*) exploitèrent longtemps la crédulité publique. Les devins se multiplièrent au XVIe siècle, lors de la renaissance de l'astrologie. Les *Mémoires* de Saint-Simon attestent que la cour éclairée de Louis XIV fut elle-même dupe des charlatans, et le XVIIIe siècle, ce temps de toutes les incrédulités, crut à Cagliostro. Au XIXe, Mlle Lenormant a joui d'un grand crédit; les villes et les campagnes ont leurs tireuses de cartes, leurs bergers inspirés; le magnétisme endort des devins d'une autre espèce; des gens, d'ailleurs instruits et d'une incontestable sincérité, consultent les tables tournantes, et le spiritisme compte de nombreux adeptes en Europe et en Amérique. L'Inde, la Chine, l'Océanie, les Kalmoucks, etc., ont leurs devins qui trouvent peu d'incrédules.

DEVISE, trait de caractère exprimé par une figure ou emblème et par des paroles, et faisant quelquefois partie des armoiries. L'usage des devises est fort ancien : il en est déjà question dans *les Sept chefs devant Thèbes* d'Eschyle; dans *les Phéniciennes* d'Euripide, Polynice porte sur son bouclier la déesse Justice, et ces mots : « Je te rétablirai. » Un lion armé d'un glaive était gravé sur le sceau de Pompée. Voici quelques devises historiques des modernes; les plus anciennes sont d'origine française, et presque toujours en langue latine : la famille de Bourbon, une épée avec ce mot : *Penetrabit* (elle entrera); — les ducs de Bourgogne, une pierre à fusil avec ces mots : *Ante ferit quam flamma micet* (elle frappe avant que la flamme brille); — les Montmorency : *Aplanos* (sans écart); — les Guises, des A dans des O (chacun à son tour); — les ducs de Savoie et les rois d'Italie : F. E. R. T. (frappez, entrez, rompez tout); — Louis XII, un porc-épic et ces mots : *Cominus et eminus* (de près et de loin); — François Ier, une salamandre au milieu des flammes, et : *Nutrisco et exstinguo* (je nourris et je détruis); — Henri III, deux couronnes à terre et une troisième en l'air : *Manet ultima cœlo* (la dernière m'attend au ciel); — Henri IV, un Hercule domptant un monstre, et : *Invia virtuti nulla est via* (point de voie inaccessible au courage); — Louis XIV, un soleil, qu'il prit au carrousel de 1662, et : *Nec pluribus impar* (je suffirais à plusieurs empires); — Valentine de Milan, après la mort du duc d'Orléans, son époux, un arrosoir versant de l'eau en forme de larmes, et ces mots : *Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus;* — Jacques Cœur : *A cœurs vaillants rien d'impossible;* — Sully, un miroir ardent exposé au soleil : *Ardeo ubi aspicior* (je brûle dès qu'on me regarde); — le cardinal de Richelieu, un aigle planant audessus de serpents qui se dressent : *Non deserit alta* (il ne quitte pas les hautes régions); — le surintendant Fouquet, un écureuil : *Quo non ascendam* (où ne monterai-je pas?); — la maison royale d'Angleterre : *Dieu et mon droit;* — Henri VIII, un archer tendant son arc : *Qui je défends est maître;* — l'ordre de la Jarretière : *Honny soit qui mal y pense;* — la maison de Nassau : *Je maintiendrai;* — l'empereur Maximilien Ier, un aigle à deux têtes, dont un bec tenait un foudre, et l'autre une palme avec ces mots : *Chacun son temps;* — Charles-Quint, les Colonnes d'Hercule : *Plus ultra* (toujours en avant); — Marguerite d'Autriche : *Fortune infortune* (rend malheureuse) *fort une*, ou, en latin, *Fortuna infortunat fortiter unam;* — Érasme, le dieu Terme : *Cedo nulli* (je ne cède à personne); — Descartes : *Gradatim* (pas à pas); — L'Arioste, une ruche enfumée, et ces mots : *Pro bono malum* (un mal pour un bien); — Mme de Sévigné, une hirondelle, et : *Le froid me chasse;* — les Montalembert : *Ferrum fero, ferro ferio* (je porte un fer, je fiers (frappe) d'un fer); — Philippe de Comines : *La joye suit la Croix;* — César Borgia : *Aut Cæsar, aut nihil* (ou César, ou rien). — Les villes ont aussi des devises; Paris, un vaisseau et la devise célèbre : *Fluctuat, nec mergitur;* Nancy, un chardon et ces mots : *Non impune premor* (qui s'y frotte s'y pique); Morlaix, un lion entouré de deux léopards, avec cet exergue : *S'ils te mordent, mords-les.* — Il en fut de même des corporations; les épiciers-apothicaires de Paris avaient adopté une main tenant une balance et les poids : *Lances et pondera servant* (ils gardent les balances et les poids). — Les anciens libraires faisaient usage de devises; on connaît l'*ancre* des Aldes, le *compas* des Plantins, la *sphère* et l'*olivier* des Elzevirs, le *caducée* des Wechels, etc.

DEVIZES, v. d'Angleterre (Wilts); 6,840 hab. Brasseries, fabr. de draps, soieries. Foires au bétail.

DÉVOLUTION, droit que possède, chez les protestants, l'autorité supérieure (évêque ou consistoire) de nommer, après un certain délai, à une fonction ecclésiastique vacante, alors que le seigneur ou propriétaire du domaine féodal n'y a pas pourvu.

DÉVOLUTION, droit particulier autrefois à certaines localités, comme les Pays-Bas, et d'après lequel les immeubles apportés en mariage par l'un des époux appartenaient aux enfants du 1er lit, lorsque le père ou la mère se remariait, et revenaient à la fille aînée, de préférence au fils puîné. C'est en vertu de ce droit que Louis XIV, après la mort de Philippe IV, roi d'Espagne, réclama une partie des Pays-Bas, du chef de sa femme Marie-Thérèse, fille du défunt, et sœur aînée, d'un autre lit, du nouveau monarque espagnol Charles II. De là vint la guerre de Dévolution, 1667-68, terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle, qui donna à la France Lille et la Flandre française.

DÉVOLUY (LE), massif aride et désert des Alpes du Dauphiné, sur la limite commune de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes : les principaux sommets sont le mont Obiou, 2,795 m., le mont Ferrand, 2,761 m.

DÉVOLUY (LE), anc. petit pays de France (Gapençois), où se trouvaient Saint-Étienne-en-Dévoluy, Agnières-en-Dévoluy et Saint-Didier-en-Dévoluy (Hautes-Alpes).

DEVON, comté du S.-O. de l'Angleterre, entre le canal de Bristol au N., la Manche au S., les comtés de Cornouailles à l'O., de Somerset et de Dorset à l'E. Sup. 6,706 kil. carrés dont un 5e inculte; 601,574 hab. Sol très fertile, excepté dans le pays de Dartmoor, entre Exeter et Plymouth. Tout le S. est un charmant pays; de vastes espaces, appelés *South Hams*, offrent la plus riche végétation. Élève de bétail. Climat frais en été, extrêmement doux en hiver. Riv. : Exe, Dart, Tamer, Taw, Torridge. Mines d'étain, plomb, cuivre. Eaux minérales à Gubbs-Wall, Islington, Bella-Marsh, Brook et Bamptow. Cap. Exeter; v. princ. : Plymouth, Devonport, Tavistock, Barnstaple, Darmouth, Exmouth, Sidmouth. Donne le titre de duc à la famille Cavendish, et celui de comte aux Courtenay.

DEVON SEPTENTRIONAL, région anglaise de l'Amérique du N., dans les terres Arctiques, au N.-O. de la terre de Cumberland, dont le détroit de Lancastre le sépare. Ce ne sont que des îles glacées.

DEVON (COMTES DE), famille anglaise, qui tirait son origine de la maison française de Courtenay. HUGH, 5e baron de Courtenay, fut le premier qui porta le titre de comte de Devon, en 1335. La guerre des Deux-Roses fut fatale à cette famille : THOMAS périt sur l'échafaud en 1466, et son frère JOHN fut tué à la bataille de Tewkesbury, 1471. Son titre, conféré, 1485, à ÉDOUARD de Courtenay de Boconnoc, d'une branche collatérale, fut confirmé héréditairement en 1553, et cependant abandonné dès 1556. WILLIAM de Courtenay, baronnet d'Irlande, né en 1778, pair d'Angleterre en 1788, l'a repris de nos jours et transmis à son fils WILLIAM, en 1859.

DEVON (DUCS DE). *V.* DEVONSHIRE.

DEVONPORT, brg et v. forte d'Angleterre (Devon), port

et immenses docks sur l'estuaire de la Tamer dans la Manche, à 3 kil. O.-N.-O. de Plymouth, dont elle n'était encore qu'un faubourg avant 1824, sous le nom de Plymouth-Dock; 48,939 hab. Elle est protégée par une muraille au N.-E. et au S.-O., et par les batteries du Montwise, du côté de la mer. Vastes chantiers de construction, établis par Guillaume III; immense réservoir pour approvisionner d'eau 50 vaisseaux de ligne; grand arsenal maritime. Brasseries.

DEVONSHIRE (Ducs de). La famille des Cavendish, qui porta ce titre emprunté au comté de Devon, est distincte de celle des comtes de Devon. William, baron Cavendish de Hardwick, fut créé comte de Devonshire en 1618. — Un de ses descendants, William, né en 1640, m. en 1707, se signala comme adversaire de Jacques II, fut créé duc de Devonshire par Guillaume III et Marie en 1694, et figura, sous la reine Anne, parmi les commissaires chargés d'effectuer la réunion de l'Écosse à l'Angleterre. — William, 4e duc de Devonshire, né en 1720, m. en 1763, fut lord-lieutenant du comté de Cork en 1754, lord-lieutenant d'Irlande en 1755, 1er lord-commissaire de la trésorerie et lord-lieutenant du comté de Derby en 1756, enfin lord-chambellan en 1757. — William, 5e duc de Devonshire, né en 1748, m. en 1811, fut lord-trésorier d'Irlande en 1766, et l'un des chefs du parti des whigs. — Son fils, William Spencer Cavendish, né en 1790, m. en 1858, lord-lieutenant du comté de Derby, lord-chambellan de 1830 à 1834, a étonné le continent par son luxe : sa galerie de tableaux et ses serres chaudes de Chatsworth sont célèbres en Europe.

DEVONSHIRE (Duchesse de), nom qu'ont porté deux femmes de William Cavendish, 5e duc de Devonshire. La 1re Georgina Spencer, née en 1757, m. en 1806, brilla par sa beauté et son esprit, se mêla aux luttes politiques, soutint Fox contre ses adversaires, et écrivit des poésies, dont le *Passage du mont Saint-Gothard* (trad. en vers franç. par Delille, 1802). — La 2e, Élisabeth Hervey, née vers 1759, m. en 1824, vécut à Rome après la mort de son époux, protégea les beaux-arts, fut liée avec Consalvi, Camuccini, Thorwaldsen, Canova, publia une trad. italienne de la 5e satire d'Horace, liv. I, in-4°, fig., 1816, et une magnifique édition illustrée de la traduction de l'*Enéide*, par Annibal Caro, 1818, 2 vol. in-fol.

DÉVOUEMENT. Chez les Grecs et chez les Romains, acte religieux par lequel on dévouait à la mort soi-même ou un autre. Il y a trois mémorables exemples de dévouement personnel chez les Grecs : ceux d'Agraulos, de Ménécée, et de Codrus. (*V. ces noms.*) Les Romains imitèrent ces dévouements. Le premier exemple paraît en avoir été donné par les sénateurs qui, à l'approche de l'invasion gauloise, l'an 362 de Rome, s'assirent devant leurs portes pour attendre la mort de la main de l'ennemi, si toutefois ce fait n'est pas une pure légende. Curtius, l'an 390, les trois Décius, l'an 412, 457 et 473, se dévouèrent également pour la patrie ou pour le salut de l'armée romaine. (*V.* Curtius et Décius.) Le but de ces sacrifices était d'offrir une victime aux dieux infernaux pour détourner les dangers publics. Chez les Romains, le dévouement ne se pouvait faire sans l'assistance d'un pontife, qui commandait au dévoué de vêtir la toge prétexte; de la ramener sur le derrière de sa tête; d'élever par-dessous une main jusqu'à son menton, geste qui marquait l'offrande de sa tête; de se tenir debout, les pieds sur un javelot symbolisant les armes de l'ennemi offertes aux dieux infernaux; enfin de répéter les paroles suivantes, qu'il lui lisait dans un rituel : « Janus, Jupiter, Mars pater, « Quirinus, Bellone, lares, dieux Novensiles, dieux Indigètes, « dieux qui avez pouvoir sur nous et l'ennemi, dieux Mânes, « je vous conjure, je vous supplie, je vous demande la grâce, « et j'y compte, de procurer au peuple romain des Quirites force « et victoire, et de frapper les ennemis du peuple romain des « Quirites de terreur, d'épouvante et de mort. Ainsi que je le « déclare par ces paroles, je me dévoue pour la république du « peuple romain des Quirites, pour l'armée, les légions, les « auxiliaires du peuple romain des Quirites, et avec moi je « dévoue les légions et les auxiliaires de l'ennemi aux dieux « Mânes et à la Terre. » Il fallait, pour la consommation du sacrifice, que le dévoué pérît dans le combat; s'il en réchappait, on enterrait son effigie, représentée par un grand mannequin, et l'on immolait une victime expiatoire. Sous les empereurs, où le salut de la république semblait attaché à la personne du prince, des flatteurs affectèrent de se dévouer pour lui, afin d'attirer sur leur personne les maux qui pourraient menacer ses jours, ou qui les menaçaient s'il était malade. — *Dévouement de villes et d'armées ennemies.* Il consistait à prier Pluton, Véjovis et les Mânes, dans une formule consacrée, de leur inspirer la crainte et l'épouvante des Romains qui devaient les attaquer.

V. [illegible], *Rituel romain.* C. D—y.

DEVRIENT (Daniel-Louis), célèbre acteur allemand, né à Berlin en 1784, d'une famille française établie en Prusse depuis la révocation de l'édit de Nantes, m. en 1832. Vivement impressionné par le talent d'Iffland, il abandonna, à 18 ans, l'état de passementier pour le théâtre et fut attaché à la scène de Berlin depuis 1814. On l'a surnommé *le Garrick allemand*. Il créa le rôle de Franz dans *les Brigands* de Schiller, et fit goûter aux Allemands les pièces de Shakspeare, dont il abordait avec succès les plus grands rôles : le roi Lear, Macbeth, Richard III, Shylok, Falstaff.

DEVRIGHI, anc. *Nicopolis*, v. de Turquie d'Asie, dans la prov. de Sivas, sur l'Egkin. Elle fut fondée par Pompée, qui lui donna le nom de Nicopolis (ville de la victoire), en mémoire d'une victoire sur Mithridate. Mines de fer et d'aimant.

DEVS. *V.* Amschaspands.

DE WAILLY. *V.* Wailly.

DEWEZ (Louis-Dieudonné-Joseph), historien, né à Namur en 1760, m. en 1834, fut professeur de rhétorique, et, après 1815, inspecteur général des athénées et collèges dans le royaume des Pays-Bas.

On a de lui : *Histoire générale de la Belgique*, Bruxelles, 1805-07, et 1826-28, 7 vol.; *Histoire particulière des provinces belgiques*, 1816, 3 vol.; *Géographie du royaume des Pays-Bas*, 1819; *Dictionnaire géographique du royaume des Pays-Bas*, 1819; *Histoire du pays de Liège*, 1822, 2 vol.; *Abrégé de l'histoire de la province de Namur*, 1822; *Abrégé de l'histoire du duché de Brabant, du marquisat d'Anvers, et de la seigneurie de Malines*, 1824; *Abrégé de l'histoire de la province du Hainaut et du Tournaisis*, 1825; *Cours d'histoire belgique*, 1832, 2 vol., etc. B.

DEWINTER (Jean-Guill.), né au Texel en 1750, m. à Paris en 1812, avait déjà 25 ans de service dans la marine hollandaise lorsque sa participation à la révolte de 1787 contre le stathouder l'obligea à fuir en France. Il y prit du service, fit les campagnes de 1792 et 1793 sous Dumouriez et Pichegru, devint général de brigade, rentra dans son pays avec les Français en 1795, fut nommé vice-amiral de la flotte réunie au Texel, perdit une bataille contre l'amiral anglais Duncan en 1797, représenta, de 1798 à 1802, la république batave près du gouvernement français, alla ensuite réprimer la piraterie des corsaires de Tripoli, reçut, avec le titre de maréchal, le commandement en chef des armées de terre et de mer du roi Louis Bonaparte, et passa inspecteur général des côtes de la mer du Nord. Napoléon Ier lui fit faire ses obsèques aux frais du Trésor, et lui accorda les honneurs d'une sépulture au Panthéon. B.

DE WITT. *V.* Witt.

DEWSBURY, v. d'Angleterre (York), dans le West-Riding, sur la Calder; 24,764 hab. Industrie active; fabr. de draps, tapis, lainages.

DEXIPPE (Publius-Herennius Dexippus), historien grec du IIIe siècle ap. J.-C. Commandant des troupes d'Achaïe en 269, il battit les Goths qui avaient envahi l'Attique. Il avait écrit un abrégé de l'histoire universelle et une description de la Scythie; des fragments en ont été recueillis par Niebuhr, *Corpus scriptorum byzantinorum*, 1829, et par Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III; et Wescher, *Poliorcétique des Grecs*, 1867. — Un autre Dexippe, disciple de Jamblique, écrivit un commentaire sur Aristote, publié par Spengel, 1859.

DEXTRIER. *V.* Destrier.

DEY, titre que portaient les souverains d'Alger. Il vient du persan *dei*, Dieu, ou de l'arabe *daï*, qui conduit; d'autres lui donnent le sens d'*oncle*. Le *deyhath* ou *deylick* était, au temps de Mahomet, une magistrature civile et criminelle; Abou-Bekr en fut revêtu. Les premiers deys d'Alger ne furent aussi d'abord que des officiers subordonnés au pacha que la Porte envoyait; chargés de commander la milice des Janissaires, dont ils étaient en réalité le jouet, ils s'affranchirent bientôt de cette dépendance. A partir de 1710, la Turquie n'envoya plus de pachas. Le dernier dey d'Alger, Hussein, fut renversé par l'expédition française de 1830. (*V.* Algérie et Hussein.)

DEYEUX (Nicolas), chimiste, né à Paris en 1744, m. en 1837. Au sortir de ses études scientifiques, il dirigea l'officine de Pia, son oncle, et la conduisit bientôt après pour son compte, pendant 20 ans, avec le plus grand succès. Il fut nommé pharmacien de l'empereur Napoléon Ier, administrateur des hôpitaux, professeur à l'école de pharmacie, professeur de chimie à la faculté de médecine, membre du conseil de salubrité, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine. Deyeux publia, avec Parmentier, des recherches sur le lait, le sang, la noix de galle, l'acide gallique. On lui doit des travaux sur l'éther nitreux, sur les emplâtres, sur les eaux sûres des amidonniers, sur l'huile de ricin, l'acide benzoïque, l'acide pyroligneux; sur la découverte d'une matière gommeuse dans l'*hyacinthus non scriptus*, sur les eaux minérales de Passy, l'extraction du sucre de betterave, etc. Ces mémoires sont insérés dans les *Annales de chimie*, le *Journal de physique*, le *Journal de pharmacie*, la *Statistique de la France*, dans l'édit. du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres. C. L.

DEYNZE ou **DEINZE**, *Donza*, v. de Belgique (Flandre orientale), sur la Lys. Belle église ogivale. Comm. de grains et bestiaux. Distilleries de genièvre; fabr. de tabacs; 3,700 hab.

DEYR ou **DÉIR**, v. de Nubie, sur le Nil; 3,000 hab. Ruines antiques. On y faisait autrefois commerce d'esclaves du Sennaar et du Soudan. Dattes estimées.

DEZALLIER D'ARGENVILLE (Ant.-Joseph), naturaliste, né à Paris en 1680, d'une famille originaire de la Savoie, m. en 1765, ami du chancelier Daguesseau, fut maître des comptes et conseiller du roi. On a de lui : *Traité sur la théorie et la pratique du jardinage*, dont la meilleure édition est de 1747; l'*Histoire naturelle éclaircie dans deux de ses parties, la lithologie et la conchyliologie*, dernière édit., 1772; *Oryctologie*, 1755, peu estimée; *Abrégé de la vie de quelques peintres célèbres*, dernière édit., 1762, 4 vol. — Son fils Antoine-Nicolas, m. en 1796, est auteur d'une *Vie de quelques architectes et sculpteurs fameux*, 1787, 2 vol., ouvrage inexact et incomplet, et d'un *Voyage pittoresque de Paris*, 1752, où l'on a souvent puisé.

DEZÈDE, compositeur dramatique, né à Lyon vers 1740, m. à Paris en 1792, excella dans le genre pastoral. *Blaise et Babet*, opéra-comique, 1783, eut un succès durable; les mélodies en sont gracieuses et naïves. On cite encore *les Trois Fermiers*, 1777; *Zulime*, 1778; *Alexis et Justine*, 1785. Dezède fut surnommé *l'Orphée des champs*. B.

DEZOBRY (Charles-Louis), érudit, né en 1798 à Saint-Denis (Seine), m. en 1871, débuta dans la littérature par un ouvrage d'histoire et d'archéologie intitulé : *Rome au siècle d'Auguste, ou Voyage d'un Gaulois à Rome à l'époque du règne d'Auguste et pendant une partie de celui de Tibère*, 1835, 4 vol. Il se proposait de faire pour Rome ce que Barthélemy avait fait pour la Grèce dans son *Voyage d'Anacharsis*, et de peindre les mœurs, les usages et les institutions antiques, en s'appuyant sur les auteurs qui nous sont parvenus. Cet ouvrage fut singulièrement amélioré dans les éditions de 1847 et de 1870, accompagnées de planches représentant bon nombre de monuments restaurés de l'ancienne Rome. Dezobry, qui eut un emploi dans la maison Hachette, fonda avec Magdeleine, en 1839, une librairie classique qui a publié une foule d'éditions françaises, latines, grecques, et d'autres livres classiques. Il n'en poursuivit pas moins ses travaux particuliers. Outre ses éditions des *Fables* de La Fontaine, et des *Considérations* de Montesquieu *sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, il donna : *la Mauvaise récolte, ou les suites de l'ignorance*, narration mêlée d'entretiens sur les produits agricoles de la France, 1847; l'*Histoire romaine en peinture*, épisodes historiques propres à être traduits en tableaux, 1848. Il a été enfin le collaborateur de M. Bachelet pour la publication du *Dictionnaire général de biographie et d'histoire, de mythologie et de géographie*, 1852, 2 vol. gr. in-8°, et du *Dictionnaire général des lettres, des beaux-arts, des sciences morales et politiques*, 1862, 2 vol. gr. in-8°. Sa dernière œuvre a été un *Dictionnaire de l'art épistolaire*, gr. in-8°.

DEZOTEUX (François), médecin, né en 1724 à Boulogne-sur-Mer, m. à Versailles en 1803. Il servit comme chirurgien militaire dans la guerre de Flandre, sous Louis XV. En 1760, il était chirurgien-major du régiment du Roi-infanterie. Établi à Besançon, il eut le mérite de remettre en honneur l'inoculation de la variole, qu'un charlatan nommé Acton avait discréditée, puis alla en Angleterre, pour étudier le procédé nouveau intitulé *inoculation suttonienne*, et l'expérimenta en France. Il fit établir par Louis XVI l'École de chirurgie militaire, dont il fut nommé chef, et devint, en 1789, inspecteur des hôpitaux militaires. La Révolution lui fit perdre ses places, et il mourut pauvre, laissant après lui une grande réputation de désintéressement et de probité médicale.

Il a publié, avec Valentin, un *Traité de l'inoculation*, Paris, an VIII. D—G.

DEZPOUL ou **DESPOUL**, v. de Perse, dans le Kouzistan, sur l'Abzal; 15,000 hab. Beau pont de 22 arches, construit par Sapor.

DHAHER-BILLAH, khalife fatimite d'Égypte, succéda à son père Hakem en 1021. Sous son règne, la Syrie fut jointe à l'Égypte. Il fit rechercher et périr l'assassin de son père, et mourut en 1036.

DHAHER-BILLAH, 35e khalife abbasside, 1225-26, succéda à son père Nasser. Il fut tiré de prison à l'âge de 50 ans, et dit à ceux qui le mettaient en liberté qu'il n'était pas à propos d'ouvrir la boutique le soir. Il se rendit recommandable par sa justice.

DHAHER, cheik de Palestine, né en Arabie en 1689, se rendit presque indépendant de la Turquie, s'unit aux grandes tribus du désert et aux Druses du Liban, battit plusieurs fois le pacha de Damas, mais fut tué en 1775 en défendant contre une flotte turque la ville de Saint-Jean-d'Acre, qu'il avait fortifiée.

V. Volney, *Voyage en Égypte et en Syrie*.

DHALAK ou **DAHALAK**, anc. *Orine*, île d'Abyssinie, sur la côte E., en face d'Arkiko; la plus grande de la mer Rouge. Très peuplée et commerçante au temps des Ptolémées et des Romains.

DHAR ou **DHARANOUGOUR**, v. de l'Hindoustan, dans l'anc. prov. de Malvah, cap. d'un petit État mahratte placé sous la protection de l'Angleterre; environ 16,000 hab.; l'État en a 150,000.

DHARMAPATAN, v. de l'Hindoustan. (*V.* Bhatgong.)

DHAWALAGIRI ou **DAOULAGHIRI**, c.-à-d. *montagne blanche*, montagne d'Asie, dans la chaîne de l'Himalaya, sur la limite du Népaul et du Thibet; un des points les plus élevés du globe, puisqu'il atteint 8,176 m.

D'HÈLE (Thomas), auteur dramatique, né vers 1740 dans le comté de Glocester, m. en 1780. Son nom, que l'on a francisé, était *Hales*. Il a composé des opéras-comiques assez bien conçus, dont trois obtinrent un grand succès, grâce à la musique de Grétry; ce sont : *le Jugement de Midas*, 1778; *l'Amant jaloux*, 1778, et *les Événements imprévus*, 1779.

DHELLI. *V.* Dilli.

DHOLPOUR ou **DHOLPOOR**, v. de l'Hindoustan, dans l'anc. prov. d'Agra, sur le Tchoumboul. Cap. d'une principauté hindoue, placée sous la protection de l'Angleterre, et peuplée de 162,500 hab.

D'HOZIER (Pierre), sieur de de la Garde, né à Marseille en 1592, l'un des 100 gentilshommes de la maison du roi en 1620, maître de l'hôtel en 1641, conseiller d'État en 1654, mort à Paris en 1660, fut le créateur de la science généalogique. On a de lui : *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, 1634, in-fol.; *Généalogie de la maison de La Rochefoucauld*, 1654, in-4°; *Généalogie des principales familles de France*, 150 vol. in-fol., mss à la Bibliothèque nationale de Paris. — Son fils, Charles-René, né en 1640, m. en 1732, généalogiste de la maison du roi, garde de l'armorial général de France, a laissé : *Recherches sur la noblesse de Champagne*, 1673, 2 vol. in-fol.; *Généalogies des maisons de Conflans et de Lafare*, etc. — Louis-Pierre, neveu de Charles-René, né en 1685, m. en 1767, a rédigé, avec son fils Ant.-Marie d'Hozier de Sérigny, né en 1710, l'*Armorial de France*, 1738-68, 10 vol. in-fol.

DHUYS, riv. du dép. de l'Aisne, arr. de Château-Thierry, affl. du Surmelin, qui se jette dans la Marne; 12 kil. de cours; ses eaux, très pures, servent à la consommation de Paris, où elles sont concentrées dans le réservoir de Ménilmontant.

DIA, nom anc. des îles de Naxos et de Standia.

DIABBIE, v. de la Guinée supérieure, cap. du roy. d'Amina, à 176 kil. E. de Coumassie.

DIABLE, esprit du mal. C'est lui qui se présenta à Ève sous la forme d'un serpent. Il est parlé de lui pour la première fois, sous le nom de *Satan*, dans le livre de Job, où il remplit devant le tribunal céleste les fonctions d'accusateur. Les *Paralipomènes* le montrent inspirant à David la pensée de faire le dénombrement d'Israël, et, dans *Zacharie*, il est l'adversaire de l'Ange du Seigneur. On le voit, dans l'Évangile, s'efforcer de séduire J.-C. lui-même. La peinture la plus complète du diable est dans l'*Apocalypse* de St Jean. Les pères de l'Église enseignent que Satan et les autres diables, créés par Dieu, étaient bons dans le principe; que leur chute fut un châtiment de leur orgueil, et que, depuis ce temps, ils travaillent à faire triompher le mal en ce monde. Au moyen âge, on se représenta le diable sous des formes matérielles, qui se rapprochent assez de celle des satyres antiques : teint noir et livide, yeux flamboyants, odeur fétide, membres décharnés et velus, cornes, queue, ongles crochus, etc. C'est ainsi qu'il apparaît dans les cloîtres du Campo-Santo, et sous le pinceau même de Michel-Ange et de Raphaël. Dante ne représente pas autrement Lucifer, à qui il attribue une taille colossale. Les auteurs de Mystères (*V. ce mot*) le mirent souvent en scène. Ils en firent ordinairement un personnage à la fois méchant et comique, dont les plaisanteries grossières excitaient le rire de la foule, mais qui finissait toujours par être vaincu, souvent bafoué, parfois battu. Les protestants du XVIe siècle avaient la croyance au diable : Luther raconte qu'il fut souvent attaqué par lui, et qu'il ne se bornait pas à lui opposer une résistance morale. Milton fait un admirable portrait de Satan dans le *Paradis perdu*, où il le représente comme la personnification de l'orgueil. Le diable joue un rôle capital dans la légende du docteur Faust, sous le nom de Méphistophélès. Gœthe fait de lui le type du railleur sceptique et du corrupteur effronté.

DIABLE (Avocat du), nom donné à Rome à celui qui, dans l'instruction d'une cause de canonisation, après avoir entendu l'*avocat de Dieu* faire le récit des actions et des miracles du saint personnage, est chargé de soutenir contradictoirement ce qui pourrait infirmer les témoignages reçus. — On donne encore ce nom, dans les églises d'Italie, à un ecclésiastique qui interrompt le prédicateur, lui fait des objections, discute avec lui, mais finit par s'avouer vaincu, à la fin de la conférence.

DIABLE (Mur du), en allemand *Pfahlgraben*, palissade érigée en Allemagne par les Romains, et formée de pieux joints

entre eux par des haies épaisses. Elle servait de défense aux champs Décumates. Son origine remonte au temps d'Adrien. L'empereur Probus, pour mieux fortifier le territoire romain contre les Alamans, fit construire le long de cette palissade une véritable muraille avec des tours, laquelle, à cause de sa grande étendue, a reçu le nom de mur du Diable. Elle commençait près de Francfort et descendait jusqu'au Necker. On en voit encore des restes près de Blankenburg en Brunswick, au N. d'Aschaffenbourg dans la Hesse, près d'Abensberg et d'Ellingen, en Bavière. E. S.

DIABLE (PONT DU), pont en pierre, de construction moderne, long de 25 m. et d'une seule arche, jeté sur la Reuss, près du mont Crispalt, sur la route du Saint-Gothard à Altorf, à l'endroit où la rivière fait une chute de 30 m. environ. Il est à côté et au-dessus d'un autre pont abandonné, dont on attribue la construction aux Romains. Il unit la vallée de Gœschenen (Uri) au val de Cornera (Grisons). — Un autre *Pont du Diable*, en pierre et à une seule arche, a été jeté en 1753, dans le pays de Galles (Cardigan), au-dessus d'un gouffre où le Mynach se précipite d'une hauteur de 70 m. en 4 chutes; il tient la place d'un pont plus ancien, bâti vers la fin du XIe siècle par les moines de Strata-Florida, abbaye voisine.

DIABLERETS, mont. de Suisse, dans les Alpes Bernoises, entre les cant. de Vaud et du Valais; point culminant, 3,251 m.

DIABLINTES, peuple de la Gaule (Lyonnaise IIIe), à l'O. des Cénomans, dans la confédération des Aulerques. Ch.-l. Jubleins (Mayenne).

DIACONAT, office de diacre, le 2e des ordres sacrés. (*V.* DIACRE.)

DIACONESSES, en latin *Diaconissæ*, du grec *diaconos*, ministre, serviteur; veuves qui, dans la primitive Église, remplissaient à l'égard des femmes un ministère analogue à celui des diacres auprès des hommes. Elles avaient l'entretien de la nef ou du côté de l'église réservé alors aux femmes, soignaient les pauvres et les malades de leur sexe, les fortifiaient dans la foi, administraient aux femmes le baptême par immersion, etc. Le concile de Nicée les met au rang du clergé; elles recevaient une ordination de l'évêque, mais sans caractère sacramentel, et ne pouvaient se remarier : ordonnées d'abord à 60 ans (*V.* St Paul, *Épître à Timothée*), elles le furent à 40, par décision du concile de Chalcédoine. Il paraît qu'on en choisit quelquefois parmi les vierges. Le concile de Laodicée supprima l'ordination. Les diaconesses disparurent en Occident au XIIe siècle, en Orient au XIIIe. — On nomme Diaconesses, chez les protestants de France, des Pays-Bas, de la Saxe et du Wurtemberg, des femmes qui se consacrent au service des malades et à l'éducation des enfants. B.

DIACONIES, nom donné, dans les premiers siècles de l'Église, aux établissements où l'on assistait les indigents et les infirmes, et que dirigeaient des diacres ou des diaconesses.

DIACONIQUE, nom donné, dans les églises chrétiennes primitives, à ce qu'on a appelé depuis la *sacristie*. Elle s'appelait encore *salutatorium*, parce que l'évêque y recevait les étrangers.

DIACRE, membre du clergé, dont la fonction est de servir le prêtre à l'autel. Il peut encore, mais avec permission expresse, baptiser et prêcher. Le diaconat, dernier échelon pour arriver au sacerdoce, est conféré dans la 23e année, et la prêtrise dans la 25e; avant le concile de Trente, il ne pouvait être donné avant l'âge de 25 ans, la prêtrise se recevant à 30. Dans la primitive Église, les diacres avaient pour fonctions le service de la table sainte, l'entretien des vases sacrés et des ornements, l'administration des revenus, la distribution des agapes, la répartition des aumônes, la direction des hospices, etc. On distingua bientôt deux sortes de diacres, les uns chargés du service intérieur de l'église, les autres de l'administration temporelle. Ces derniers prirent le titre d'*archidiacres*, qui ne devait plus être conféré dans la suite qu'à des prêtres, qui aidaient et aident encore l'évêque dans l'administration du diocèse. (*V.* MESSE.)

DIACRE (PAUL). *V.* PAUL.

DIACRIS, nom d'une des tribus de l'Attique.

DIACTOROS, du grec *diôkein*, courir; surnom de Mercure, héraut des dieux ou conducteur des âmes aux enfers.

DIADÈME, bandeau de laine, de fil ou de soie, blanc et uni, dont les rois se ceignaient la tête. On le chargea ensuite de broderies, de perles, de diamants. C'est un des plus anciens des insignes de la royauté. Le diadème des rois de Perse était large, et ses extrémités retombaient sur les épaules. Celui des empereurs romains était de laurier naturel, ou de feuilles d'or imitant le laurier. Clovis reçut de l'empereur Anastase un diadème; mais les modernes ont adopté de préférence la couronne (*V. ce mot*), dont la base figurait la forme du diadème. On a trouvé dans les tombeaux grecs de très beaux bandeaux en feuilles d'or.

DIADIN, anc. *Daudyana*, v. forte de la Turquie d'Asie et située dans la prov. d'Erzeroum; 500 maisons.

DIADUMÈNE. On appelait ainsi, dans l'antiquité, une célèbre statue de Polyclète représentant un athlète qui ceint sa tête d'un bandeau. La meilleure répétition de cette œuvre, trouvée à Vaisons, a passé au Musée britannique.

Gazette archéologique, t. III, pl. 24; *Journal of Hellen. Studies*, t. II. S. RE.

DIADUMENIANUS (M. OPELIUS-MACRINUS-ANTONINUS), empereur romain, né en 202 ap. J.-C., associé à l'empire par son père Macrin en 217, fut massacré avec lui par les soldats, en 218.

DIÆUS. *V.* ACHÉENNE (LIGUE).

DIAGORAS DE MÉLOS, sophiste grec, esclave, puis affranchi et disciple de Démocrite, passa, dit-on, d'une extrême piété à l'athéisme, parce qu'un parjure qui lui causait préjudice n'avait pas été puni par les dieux. Il se fit chasser d'Athènes, 415 av. J.-C., pour s'être moqué avec Alcibiade des mystères d'Éleusis. Selon les uns, il périt dans un naufrage; selon d'autres, il finit ses jours à Corinthe. Il écrivit des lois pour Mantinée, et cultiva la poésie lyrique.

Des fragments de Diagoras se trouvent dans les *Poetæ lyrici græci* de Th. Bergk, 1843. *V.* Mounier, *de Diagora Melio*, 1818; Munchenberg, *même titre*, 1877.

DIAHOT, riv. de la Nouvelle-Calédonie, coulant du S.-E. au N.-O.; 150 kil. de cours, dont 40 navigables. Des mines d'or ont été découvertes dans sa vallée en 1870, et des mines de cuivre en 1872.

DIAKOVAR. *V.* DEAKOVAR.

DIAL. *V.* FLAMINE.

DIALA, anc. *Delas*, riv. de la Turquie d'Asie (dans la prov. de Bagdad), a sa source dans le Zagros, et se jette dans le Tigre à 13 kil. S.-E. de Bagdad. Cours de 270 kil.

DIALIBA, fl. d'Afrique. (*V.* NIGER.)

DIALIES, fêtes instituées en l'honneur de Jupiter, et célébrées par le flamine Dial, chez les Romains.

DIAMANT. Les anciens ne l'ont connu qu'à son état brut, ou légèrement poli par un frottement naturel, en roulant dans le lit sablonneux des fleuves. L'art de le tailler et de le polir ne fut inventé qu'en 1476, par Berquen. Avant cette invention, on n'employait en parure que les diamants appelés *bruts-ingénus*, lorsqu'ils sont un peu facetés, ou *pointe native*, quand la figure est conique. Les diamants viennent auj. de l'Inde, du Brésil et de la colonie du Cap.

DIAMANTS DE LA COURONNE. On comprend sous ce nom tous les joyaux qui appartenaient à la couronne de France. Dans l'inventaire que l'on en fit en 1815, il fut reconnu que ces joyaux étaient au nombre de 64,812, pesant 18,751 carats $\frac{17}{32}$, évalués 20,900,260 fr. Les mêmes chiffres ont été constatés en 1832. Le plus célèbre des diamants est le *Régent* ou *Pittre*, ainsi appelé du nom de l'Anglais qui le vendit, en 1718, au régent duc d'Orléans; il pèse 136 carats $\frac{28}{32}$, ou 28 grammes 89. Une loi votée par les Chambres en 1884 a ordonné la vente des diamants de la couronne qui n'ont pas une réelle valeur artistique. — Un diamant de 279 carats, qui faisait partie des trésors du Grand-Mogol, et que conquit le roi de Lahore, Rundjet-Sing, a été acheté par la reine Victoria d'Angleterre; on le nomme *Koh-i-nour* (montagne de lumière). L'empereur de Russie possède deux diamants fameux : l'*Orloff*, de 779 carats, d'une valeur de 92,582,901 fr., dérobé dans un temple de Brahma, au commencement du XVIIIe siècle, par un déserteur français de Pondichéry, cédé pour 50,000 fr. à un Anglais, qui le revendit dans sa patrie 112,500 fr., acquis par l'impératrice Catherine II au prix de 13 millions environ; et le *Sancy*, de 106 carats, possédé d'abord par Charles le Téméraire, qui le perdit sur le champ de bataille de Granson, trouvé par un soldat suisse qui le vendit à un prêtre pour un florin, ayant appartenu successivement à Antoine, prieur de Crato, qui l'engagea pour 100,000 fr. entre les mains de Harlay de Sancy, trésorier général de France, et au roi d'Angleterre Jacques II, qui le vendit 600,000 liv. à Louis XIV, enfin, après des vicissitudes inconnues, acquis par la Russie en 1835 au prix de 500,000 roubles d'argent. En 1852, un diamant trouvé par un esclave au Brésil a été acheté à Rio-de-Janeiro pour le roi des Pays-Bas, moyennant 881,250 fr. L'empereur d'Autriche a un diamant pesant 29 gram. 53. Mais les plus gros diamants que l'on connaisse sont ceux d'Agrah, 132 gram.; du radjah de Bornéo, 78 gr. L'empereur du Brésil en a un de 1,730 carats, dont la valeur serait de plusieurs centaines de millions, s'il était parfaitement pur.

DIAMANT (LE), brg de la Martinique, petit port à 17 kil. O. de Le Marin; 1,550 hab. Sucreries.

DIAMANTE (JEAN-BAPTISTE), auteur dramatique espa-

gnol du XVII^e siècle. On ne sait rien de sa vie. Ses ouvrages sont très médiocres : le seul qui ait fait quelque bruit est une imitation du *Cid* de Corneille, sous le titre de *el Honrador de su Padre* (le Vengeur de l'honneur de son père); on en cite une édition de 1658. Voltaire, et, après lui, quelques auteurs ont prétendu à tort que ce drame était antérieur à la pièce française. Il a été réimprimé, de nos jours, dans le tome V du *Tesoro del Teatro esp.*, publié par E. de Ochoa.

DIAMANTIN (DISTRICT), partie centrale de la prov. brésilienne de Minas Geraes, ch.-l. Villa Diamantina ou Tijuco. Grande exploitation de diamants, qui fournit, dit-on, jusqu'à 34 kilogr. par an au XVI^e siècle, et qui est réduite à 5 kilogr.

DIAMANTINA (VILLA) ou **TIJUCO**, v. du Brésil, prov. de Minas Geraes; mines et comm. considérable de diamants : 14,000 hab.; évêché; faculté de théologie.

DIAMASTIGOSE, du grec *dia*, sur, et *mastigoô*, je fouette; fête célébrée à Sparte en l'honneur de Diane Orthia. On fouettait les enfants sur l'autel de la déesse, pour les endurcir à la douleur. Dans l'origine, dit-on, ceux qui mouraient sous les coups étaient couronnés comme vainqueurs, avant d'être inhumés. Plus tard, la flagellation fut arrêtée au premier sang. Cet usage subsista à l'époque romaine.

DIAMOND-FIELDS, région septentrionale de la colonie du Cap, entre le fl. Orange et le Vaal et dans le Griqualand-West, exploit. de champs de diamants; 30,000 hab.

DIAMOND-HARBOUR, v. de l'Hindoustan anglais, dans la présid. de Calcutta. Port sur le golfe de Bengale, à l'embouchure de l'Hougly; les navires qui ne peuvent remonter jusqu'à Calcutta s'y arrêtent. Climat très malsain. Arsenal maritime.

DIANA (ANTONIN), théologien, né à Palerme en 1595, m. en 1663 à Rome, fut regardé comme l'oracle de son temps sur les questions morales. Les 12 liv. de *Resolutiones morales*, qu'il publia de 1629 à 1656, furent réédités à Lyon, 1667 et 1680, sous le titre de *Diana coordinatus*, et à Anvers, 1656, sous celui de *Summa Diana*. La *Tabula aurea operum omnium A. Dianæ*, Rome, 1664, in-fol., en est un abrégé.

DIANA SILVA, nom latin du pays de DÉSERVE.

DIANA VETERANORUM, auj. *Zana*, dans la province de Constantine.

DIANE, l'*Artémis* des Grecs, fille de Latone et de Jupiter, sœur d'Apollon, et, comme lui, née à Délos. L'étymologie de son nom, qu'on a voulu expliquer par le scythique, est inconnue. La mythologie la présente sous trois aspects : Diane, Hécate et Phœbé; de là les épithètes de *trivia*, *triformis*, *triplex*. Diane partage la puissance et les attributs d'Apollon : elle se plaît à lancer des flèches, et on en a fait la déesse de la chasse; elle envoie les épidémies, la stérilité, mais aussi elle sauve et guérit. Les nymphes, ses compagnes, sont aussi chastes qu'elle, et le chasseur Actéon, qui l'avait regardée au bain, fut changé en cerf et dévoré par ses propres chiens. Cependant elle aurait aimé Orion. Aux enfers, Diane s'appelle Hécate; elle préside aux enchantements et aux expiations. Sous le nom de Phœbé, elle est identifiée avec Séléné (la Lune), amante d'Endymion. La Diane adorée à Éphèse n'avait point de rapport avec celle des Grecs : plutôt semblable à la Cybèle de Phrygie, elle personnifiait la nature fertile, et était représentée le sein gonflé de nombreuses mamelles. Pour les Romains, elle eut, outre ses autres attributs, celui de présider à la naissance des enfants; de là les noms de *Genitalis*, *Lucina*. Diane chasseresse fut surtout vénérée chez les populations doriennes : à Sparte, comme dans la Chersonèse Taurique, le sang coulait sur ses autels; Lycurgue substitua aux sacrifices humains l'usage de la flagellation. Ailleurs, on immolait des biches, des chèvres, et, en Thrace, des chiens. Des *Artémisies* étaient célébrées à Delphes. Il reste un grand nombre de statues antiques de Diane; les plus anciennes ont été trouvées à Délos par M. Homolle et rappellent les vieilles images en bois (*xoana*). Le type s'est modifié et fixé à l'époque classique, où Diane chasseresse, les cheveux relevés derrière la tête, la taille svelte et souple, porte la tunique retroussée, un arc, un carquois, et a les pieds chaussés du cothurne; un cerf ou un chien est près d'elle. La fameuse Diane de Versailles est représentée tirant une flèche de son carquois; elle est de la même époque et du même style que l'Apollon du Belvédère. Comme déesse de la lune, elle a une longue robe, un croissant sur la tête, et porte des flambeaux. On appelle *triples Hécates* des groupes de marbre, dont nous possédons un grand nombre, qui représentent trois divinités accolées et tenant des torches. — La divinité italique *Diana*, que les Romains ont identifiée avec Artémis, est, à l'origine, une déesse de la lumière (*dies*, le jour). Le premier temple qu'elle ait eu à Rome fut bâti sur l'Aventin, par Servius.

M[illegible]h. [illegible] *sospita*, 1821; Müller, *die Dorier*, liv. II; Hartung, [illegible] *der Römer*, t. II, et les mythologues de Preller, Gerhard, Guigniaut, Maury et Decharme; Stephani, *Compte rendu de la commission de Saint-Pétersbourg*, 1865, p. 28 et suiv. (*Diane dans l'art.*)

P. et S. RE.

DIANE DE POITIERS, fille aînée de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, née en 1499, m. en 1566, épousa, dès l'âge de 13 ans, Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie, petit-fils par sa mère d'Agnès Sorel. Veuve en 1531, elle fit ériger à son mari le superbe mausolée qu'on voit encore dans la cathédrale de Rouen, mais devint bientôt la favorite du Dauphin Henri, partagea le pouvoir à la cour avec la duchesse d'Étampes, favorite du roi, obtint qu'elle fût exilée après la mort de François I^er, et prit le titre de duchesse de Valentinois. Elle ôta à P. Lizet sa charge de premier président au parlement de Paris, et donna à Bertrandi les sceaux enlevés à Olivier. Le connétable de Montmorency et la reine Catherine de Médicis elle-même durent plier devant elle. De Thou lui reproche la rupture de la trêve de Vaucelles, dont elle ne doit pas être rendue responsable, et les persécutions contre les protestants. Quand Henri II eut péri par accident, 1559, Diane se retira au château d'Anet, qu'elle avait fait bâtir par Philibert Delorme; elle y vécut abandonnée de ses anciens courtisans, sans avoir d'ailleurs à se plaindre de Catherine, à qui elle donna le château de Chenonceaux. Le monument, avec une statue en marbre par Jean Goujon, qu'on lui éleva dans l'église d'Anet, a été transporté à Paris, où l'on voit encore sa statue par Benvenuto Cellini. De deux filles que Diane avait eues du comte de Brézé, l'une épousa Robert de La Marck, duc de Bouillon, et l'autre Claude de Lorraine, duc d'Aumale. B.

DIANE DE FRANCE, duchesse d'Angoulême, née en 1538, m. en 1619, fille naturelle du Dauphin Henri (Henri II) et d'une Piémontaise nommée Philippa Duc, ou de Diane de Poitiers selon Brantôme, épousa, après avoir été légitimée, 1553, Horace Farnèse, duc de Castro, 2^e fils de Louis, duc de Parme et Plaisance, puis, en 1557, François de Montmorency, fils du connétable, qu'elle sauva de la Saint-Barthélemy. Veuve de nouveau en 1579, elle s'attacha à la cause de son frère Henri III, et négocia, après le meurtre de Henri de Guise, 1588, sa réconciliation avec Henri de Navarre, qui, monté sur le trône, la consulta souvent. On a son *Oraison funèbre* par Mathieu de Morgues, Paris, 1619, et une nouvelle intitulée : *Diane de France*, par Vaumorière, 1674. B.

DIANIUM, anc. v. d'Espagne (Tarraconaise), colonie de Marseille, chez les Contestans, près d'un cap du même nom (*Martin*); auj. *Denia*.

DIANO, v. du roy. d'Italie (prov. de Salerne), au pied du Motulo; 7,000 hab.

DIANO CASTELLO, joli vge du roy. d'Italie, prov. de Porto-Maurizio; 860 hab.

DIANO MARINA, vge du roy. d'Italie, prov. de Porto-Maurizio; 2,165 hab.; pierres lithographiques.

DIANOWITZ. *V.* BESME.

DIARBÉKIR, ou *Diarbek-Amid*, *Kara-Amid*, *Karkatiocerta*, anc. *Amida*, v. forte de la Turquie d'Asie, est située sur le Tigre; 60,000 hab. Ch.-l. d'un vilayet, résidence du gouverneur général du Kurdistan; archevêchés catholiques des Arméniens, des Syriens et des Chaldéens, couvent de terre sainte, où les voyageurs reçoivent l'hospitalité; patriarcat jacobite : toutefois le patriarche réside à Dar-Essafran, près de Mardin. Diarbékir est entourée de hautes et fortes murailles, ruinées en quelques endroits, et défendue par un château fort. Sur les murs on lit encore plusieurs inscriptions arabes, qui datent de la conquête musulmane. A l'intérieur de la ville, il y a plusieurs belles mosquées, des bazars, etc. Fabr. de maroquins, d'étoffes de soie, de laine, et de coton; industrie et commerce autrefois très actifs, auj. en décadence. On ignore l'époque de la fondation d'Amida, mais on sait qu'elle fut restaurée au temps de Valens et de Valentinien. Souvent prise et reprise dans les guerres de l'empire grec et des Persans, les Turcs s'en emparèrent au milieu du XII^e siècle.

B. et E. D.

DIARBÉKIR ou **KURDISTAN**, vilayet de la Turquie d'Asie, formé de la partie N.-O. de l'anc. Mésopotamie. Il a 97,500 kil. carr., et se divise en 5 sandjaks; 708,000 hab. Sol fertile; mines d'or, d'argent, d'étain, de fer, et de cuivre. Les principales de ces dernières sont à Argana Ma'den, et Gumuch. Pierres précieuses, marbres, albâtres. Climat froid dans les montagnes, chaud dans les plaines; sol fertile dans les vallées. Le commerce se fait par des caravanes de mulets et de chameaux et, sur les bords du Tigre, par des radeaux appelés *kéleks*. La crainte des tribus insoumises oblige toujours à faire escorter les convois de marchandises confiées tant aux caravanes qu'aux radeaux. Les *kéleks* sont eux-mêmes un objet de commerce important. Ils sont composés de longues pièces de bois provenant des montagnes du Kurdistan, recouvertes d'un lit épais de fascines, et soutenues par des peaux de chèvre remplies d'air. Abandonnés au courant du fleuve, ces radeaux se rendent tantôt à Mossoul, tantôt à Bagdad, où, après

avoir été déchargés, ils sont immédiatement dépecés. Les peaux de chèvre servent à faire des outres, le bois, à tous les besoins de la construction, et les fascines au chauffage pendant l'hiver. E. D.

DIARIUM, ration quotidienne distribuée, chez les anc. Romains, aux esclaves de la ville, pour leur nourriture.

DIAS, nom d'une des tribus de l'Attique.

DIASCEVASTES, nom donné par les anciens aux savants d'Alexandrie qui soumirent à une revision les poëmes homériques tels qu'ils existaient depuis Pisistrate. Ils en ont retouché et agrandi certaines parties.

DIASIES, fêtes célébrées à Athènes, en l'honneur de Jupiter, pour détourner les maux (*asè*, calamité) qui affligent les hommes.

DIAZ OU **DIAS** (BARTHÉLEMY), navigateur portugais, que Jean II envoya, avec deux vaisseaux, à la recherche des Indes. C'est lui qui, après une longue navigation, fit à son équipage mécontent la demande d'un délai de trois jours, qu'on a attribuée à Colomb. Forcé, après l'avoir obtenu, de revenir en Portugal, il découvrit du moins, en retournant, la pointe sud de l'Afrique, d'abord laissée en arrière et dépassée de cent lieues; appelée par lui *cap des Tourmentes*, elle reçut du roi le nom de *cap de Bonne-Espérance*, 1486-87. Diaz périt en 1500, dans une tempête qui assaillit la flotte de Cabral, lorsqu'après avoir touché à la côte du Brésil, elle faisait voile vers le cap qu'il avait découvert. R.

DIAZ (MICHEL), Aragonais, m. en 1512, accompagna Christophe Colomb dans son 2e voyage au nouveau monde, découvrit les mines d'or de la rivière d'Hayna, dans l'île de Saint-Domingue, en 1495, partagea la disgrâce de Colomb, qu'il défendit contre Bobadilla, et fut lieutenant du gouverneur de Porto-Rico, en 1509.

DIAZ (BALTHASAR), poëte portugais du XVIIe siècle, né à Madère, aveugle de naissance, a composé un grand nombre de drames et d'*autos*, ou pièces du genre religieux.

Les plus connus sont les *Autos du roi Salomon*, Evora, 1612; *de la Passion*, 1613; *de St Alexis*, *de Ste Catherine*, etc.; *Tragedie du marquis de Mantoue et de l'empereur Charlemagne*, Lisbonne, 1665.

DIAZ DE SOLIS. *V.* SOLIS.

DIAZ GOMEZ (FRANCISCO), littérateur portugais, né en 1745, m. en 1795, était fils d'un mercier de Lisbonne. Après avoir étudié à Coïmbre, il dirigea une maison de commerce, tout en s'occupant de poésie. On a de lui six chants d'un poëme correct et élégant sur les *Saisons*; 2 tragédies, des odes, des élégies, une épopée inachevée sur la conquête de Ceuta, etc. C'est surtout comme fondateur de la critique en Portugal qu'il s'est rendu célèbre.

Ses *Œuvres* ont été recueillies en 1799.

DIB, DIV, finale hindoue, MALDIVES, LAQUEDIVES, SERENDIB (Ceylan); signifie *île*.

DIBDIN (CHARLES), auteur, acteur et musicien anglais, né en 1748 à Southampton, m. en 1815, fonda à Londres, dans le Leicester-Square, un théâtre où il fit jouer près de 100 comédies, opéras-comiques, intermèdes auj. oubliés, mais qui eurent un succès de circonstance pendant la guerre contre Napoléon Ier. Il a encore écrit une *Histoire du théâtre anglais*, 1795. Subventionné par Pitt, il tomba dans la misère après la mort de ce ministre. — Un de ses fils, THOMAS, né en 1771, m. en 1841, a travaillé aussi pour le théâtre, et composé un millier de chansons. Deux de ses pantomimes, *Mother Goose* (la Mère l'Oie) et *the Slightmettled racer*, ont eu un succès prodigieux.

DIBDIN (THOMAS **FROGNALL**), célèbre bibliophile, neveu de Charles Dibdin, né en 1776 à Kensington, m. en 1847. Il fit ses humanités à Eton et sa théologie à Cambridge, fut choisi pour classer et diriger la riche bibliothèque du comte Spencer au château d'Althorp, débuta en 1797 par quelques poésies qu'il essaya plus tard de faire disparaître, et fixa l'attention publique comme bibliographe par les ouvrages suivants : *Introduction à la connaissance des éditions rares et précieuses des classiques grecs et latins*, en anglais, Glocester, 1802, et Londres, 1827, 2 vol. in-4°, où l'on ne trouve de notices que sur 112 écrivains; *Specimen bibliothecæ britannicæ*, Londres, 1808, incomplet et inexact; *the Bibliomania*, Londres, 1809 et 1811; *Antiquités bibliographiques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande*, Londres, 1810-19, 4 vol. in-4°, d'une splendide exécution typographique; *Bibliotheca Spenceriana*, 1814-15, 4 vol., que complète le livre intitulé : *Ædes Althorpianæ*, 1821; *Bibliographical Decameron*, 1817, 3 vol., chef-d'œuvre de typographie, recueil de documents sur la calligraphie, les enluminures des livres, l'origine de l'imprimerie, l'ornementation des livres, etc. Dibdin a encore publié un *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France et en Allemagne*, 1821 et 1829, 3 vol., dont la partie concernant la France a été traduite par Licquet et Crapelet, 1825, 4 vol., compilation souvent maladroite et erronée; *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque dans les comtés du nord de l'Angleterre et en Écosse*, 1838; *Reminiscences of a literary life*, 1836, 2 vol., ouvrage curieux pour la connaissance de la littérature anglaise contemporaine.

DIBIO. *V.* DIVIO.

DIBUTADE OU PLUTÔT **BUTADE** (la lecture *Dibutade* provient d'une erreur de quelques mss de Pline), potier mythique de Sicyone ou de Corinthe, à une époque incertaine. Sa fille ayant tracé sur une muraille les contours de l'ombre de la figure de son amant projetée par l'effet d'un flambeau, il imagina d'appliquer de l'argile sur ces traits, de manière à les conserver, et la soumit au feu. Ce fut l'origine du bas-relief. S. RE.

DICÆARCHIA. *V.* PUTEOLI.

DICÉ, en grec *Dike*, fille de Jupiter et de Thémis, fut une des déesses qui présidaient à la justice, celle qui punit les crimes. — C'était aussi une des Heures.

DICÉARQUE DE MESSINE OU **DE MESSÈNE**, disciple d'Aristote, métaphysicien, géomètre et géographe. Il niait l'existence de l'âme, et attribuait à la matière elle-même la faculté de sentir et de connaître. Les deux ouvrages en dialogue où il développa sa doctrine étaient intitulés *les Corinthiaques* et *les Lesbiaques*. Cicéron, qui fait grand cas de cet auteur, cite encore un traité *sur la Mort des hommes*. Un autre écrit sur la république de Sparte était lu tous les ans en public, dans cette ville, pour l'instruction de la jeunesse. Dicéarque était aussi l'auteur d'ouvrages sur la musique et les jeux, de plusieurs *Vies des hommes illustres* mises à contribution par Diogène Laërce, et d'une *Vie de la Grèce*, qui était sans doute un recueil de particularités piquantes, de traits intimes et profonds des mœurs et du caractère des Grecs, aussi bien qu'une *description* du pays. Quelques fragments ont été recueillis dans les *Fragm. historicor. græc.*, Didot, 1848.

Buttmann, *de Dicæarcho*, 1832.

DICERION, chandelier à deux branches, avec lequel les évêques grecs bénissent le peuple. Il est l'image symbolique des deux natures de J.-C., tandis que le *tricérion*, chandelier à trois branches, représente les trois personnes de la Trinité.

DICKENS (CHARLES), célèbre romancier anglais, né à Portsmouth en 1812, m. en 1870, fut destiné au barreau, mais abandonna la jurisprudence pour la littérature. Attaché au *Morning Chronicle*, il s'y fit la réputation d'un des meilleurs reporters de la presse, et publia des esquisses littéraires recueillies ensuite sous le titre de *Scènes de la vie anglaise*, 1836-37, 2 vol., avec des illustrations du caricaturiste Cruikshank. Les *Papiers posthumes du club Pickwick*, 1837-38, 2 vol., mirent encore mieux en relief son talent humoristique. Devenu rédacteur du *Bentley's Miscellany*, il contribua encore à la fondation du *Daily News* en 1846, du recueil hebdomadaire intitulé *Paroles du foyer* en 1850, et à celle de l'*Association littéraire*, 1851, qui vient en aide aux écrivains et aux artistes malheureux. Ses romans ont eu un prodigieux succès; ce sont : *Olivier Twist*, 1838; *Vie et Aventures de Nicolas Nickleby*, 1839, où les misères de la classe pauvre sont peintes avec de vives couleurs; *l'Horloge de maître Humphrey*, recueil de nouvelles, 1840; *Barnabé Rudge*, 1841; *Vie et Aventures de Martin Chuzzlewit*, 1843-44; *les Carillons*, contes de Noël, 1844; *le Grillon du foyer*, 1845; *la Bataille de la vie*, 1846; *Dombey père et fils*, 1846; *David Copperfield*, 1850, et *Bleak House*, 1852, piquantes satires des procès et de la procédure anglaise; *la petite Dorrit*, 1856; etc. Des traductions françaises en ont été données par Benard, Labédollière, A. Pichot, et Lorain. A la suite de voyages en Amérique et en Italie, Dickens publia encore : *Notes pour la circulation générale aux États-Unis*, 1842; *Scènes d'Italie*. On lui doit une *Histoire d'Angleterre pour les enfants*, 1852. B.

DICKSON (ADAM), agronome écossais, né à Albermaly, m. en 1776, est auteur d'un *Traité d'agriculture des anciens*, trad. en franç. par Pâris, 1802, 2 vol., excellent et judicieux commentaire sur les *Rei rusticæ scriptores*.

DICQUEMARE (L'ABBÉ JEAN-FRANÇOIS), professeur de physique et d'histoire naturelle au Havre, né dans cette ville en 1733, m. en 1789. Il étudia surtout les animaux marins sans vertèbres; le *Journal de physique*, 1772-89, contient ses mémoires sur les actinies ou anémones de mer, les méduses ou orties de mer, le grand poulpe, les limaces de mer, les tarets, les huîtres. Il a inventé un cosmoplane, au moyen duquel on résout presque tous les problèmes d'astronomie nautique, mais avec peu de précision, et publié la *Connaissance de l'astronomie rendue aisée et mise à la portée de tout le monde*, 1771.

DICTÆUS MONS. *V.* DICTÉ.

DICTAMNUM OU **DICTYNNA**, v. de la Crète, au N., près du cap et au pied de la montagne de son nom. On en tirait le dictame, plante aromatique et vulnéraire.

DICTATEUR, *dictator*, magistrat suprême de la république romaine, créé dans des circonstances extraordinaires, et particulièrement dans des cas urgents de guerre, pour rem-

placer les deux consuls. La dictature paraît empruntée des Albains et des Latins. Le sénat décidait lorsqu'il y avait lieu de recourir à cette magistrature, et commandait alors aux consuls d'élire un dictateur. Celui des deux qui avait les faisceaux procédait à ce choix. Quelquefois le peuple désigna l'homme qui devait être choisi. L'élection se faisait la nuit, peut-être parce que c'était le moment de prendre les auspices (V. Auspices), et que cette élection, toujours urgente, devait être consacrée par des auspices favorables. Les consuls quittaient leur commandement suprême, mais restaient souvent en fonctions sous les ordres du nouveau magistrat, qui avait une puissance absolue pour les affaires publiques, et droit de vie et de mort sur tous les citoyens ; aussi l'appela-t-on d'abord *maître du peuple*. Toutefois il ne pouvait disposer des deniers publics sans le consentement du sénat et du peuple. 24 licteurs, armés de haches, même dans Rome, marchaient devant lui. Aussitôt après son élection, il se choisissait un lieutenant, appelé *magister equitum* ou *maître de la cavalerie*. (*V. ce mot.*) Le dictateur était essentiellement le général de l'infanterie, principale force des armées romaines, et ne pouvait même se servir d'un cheval sans y avoir été autorisé par un plébiscite. Il ne devait jamais sortir de l'Italie; aussi n'eut-on plus recours à la dictature dès que la république porta ses armes au dehors : lorsque Sylla se la fit décerner par les comices, l'an 670, contrairement à l'antique usage, il y avait 120 ans qu'elle était tombée en désuétude. César se fit nommer dictateur par le préteur Lépide, avec le consentement du peuple, en l'an 704; mais il ne garda cette charge que 11 jours, et ce ne fut que 4 ans après qu'il se fit nommer dictateur perpétuel. Lorsqu'il fut tué, peu de mois après, un sénatus-consulte, proposé par Antoine, abolit la dictature, en haine de la tyrannie. — On conjecture que le premier dictateur fut T. Lartius, élu l'an 253 de Rome, 499 av. J.-C., à l'occasion d'une guerre contre les Sabins, ou pour armer d'un pouvoir irrésistible l'aristocratie, menacée par l'abus du droit d'appel (*provocatio*) que Valérius Publicola avait accordé aux plébéiens. Cette magistrature ne fut d'abord confiée qu'à des patriciens; mais, l'an 355, les plébéiens y furent admis aussi. L'usage fut de choisir les dictateurs parmi les hommes consulaires; il résulte de là que l'âge dictatorial fut variable avant la loi annale, mais que, depuis cette loi, tous les dictateurs durent être des hommes de 45 ans au moins. La plus grande durée de la dictature était de 6 mois; on pouvait la garder moins longtemps, et plusieurs fois des dictateurs cessèrent leurs fonctions au bout de 8 ou de 15 jours, l'affaire pour laquelle ils avaient été élus étant terminée. Une seule fois, dans une extrême nécessité, le pouvoir dictatorial fut continué à Camille au delà de 6 mois. Dès qu'un dictateur était sorti de charge, tout citoyen avait droit de l'appeler en justice, pour lui demander compte de ses actes. Rome a eu en tout 88 dictateurs. Outre ces dictateurs, qui s'appelaient *Dictatores optima lege* ou *seditionis sedandæ causa*, il y en a eu dont les fonctions étaient en général purement religieuses et qui n'étaient nommés que pour une cérémonie, comme les dictateurs *comitiorum habendorum*, *feriarum constituendarum*, *clavi figendi causa*, etc.

Walter, *le Droit public romain*. G. L.-G.

DICTATURE. *V.* Dictateur.

DICTATURE, nom donné en Allemagne, dans la ville où se tenait la diète de l'Empire, à l'assemblée des cancellistes ou secrétaires de légation des différents princes. Dans cette réunion, le cancelliste de l'électeur de Mayence dictait aux autres les mémoires, actes, etc., qui avaient été portés au Directoire de l'Empire.

DICTE, nymphe de Crète, aimée de Minos, échappa à ses poursuites en se jetant à la mer du haut d'une montagne qui conserva son nom, à l'E. de l'île.

DICTIONNAIRE, recueil des mots d'une langue, rangés dans un ordre systématique, et expliqués dans la même langue ou traduits dans une autre; ou bien, recueil, fait par ordre alphabétique, sur des matières de littérature, de sciences ou d'arts. Aux premiers seulement s'appliquent les dénominations de *glossaire, lexique*, et *vocabulaire*. Les anciens nous ont laissé fort peu de monuments en ce genre. On attribue à Callimaque, contemporain de Ptolémée Philadelphe, une sorte de recueil biographique, qui est perdu. Chez les Romains, au siècle d'Auguste, Varron s'occupa de lexicographie; on a de lui un *Traité de la langue latine* en 6 livres, et quelques fragments de ses recherches sur les *origines*, l'*analogie* et la *différence des mots*. Le dictionnaire de Verrius Flaccus, intitulé *de Verborum significatione*, en 20 livres, n'est connu que par l'abrégé de Pompeius Festus. Érotien a fait un dictionnaire des termes employés dans les œuvres d'Hippocrate. Julius Pollux composa, à la fin du IIe siècle, un *Onomasticon*, dictionnaire grec, fort estimé de Vossius et de Casaubon, et qui paraît avoir servi de modèle aux recueils publiés depuis sous le titre de *Janua linguarum*. Vers le même temps, Phrynicus Arrhabius écrivit un *Apparatus sophisticus*, recueil, en 37 livres, des termes du dialecte attique, perdu depuis le IXe siècle (Photius l'a connu); il n'en reste qu'un abrégé, intitulé : *Eclogæ nominum et verborum atticorum*. Harpocration, rhéteur d'Alexandrie, a laissé son nom à un lexique des mots employés par les 10 orateurs attiques, et Timée un *Lexicon vocum platonicarum*, recueil de locutions platoniques. Le dictionnaire géographique d'Étienne de Byzance, publié au Ve siècle, n'existe plus; on en a un mauvais abrégé par Hermolaüs, contemporain de Justinien. Helladius, autre écrivain du Ve siècle, fit un lexique grec des locutions et des mots spécialement usités dans la prose. Plus tard, Hésychius publia un dictionnaire grec, fort utile pour l'explication des auteurs et l'intelligence des usages anciens. Le dictionnaire de Suidas, au Xe siècle, est une compilation biographique, où l'on trouve de précieux fragments d'écrivains qui ont péri. — Le moyen âge est pauvre en travaux philologiques : on ne peut guère citer que le *Vocabularium latinum* de Papias, au XIe siècle; le *Catholicon* de Balbi, au XIIIe siècle, espèce d'encyclopédie latine, contenant une grammaire, une rhétorique et un vocabulaire; le vocabulaire talmudique de Ben Jechiel, écrit en arabe, ainsi que les dictionnaires hébraïques de Menachem et de Juda Huig ou Chuic. — La Renaissance des lettres et la découverte de l'imprimerie donnèrent une très vive impulsion à la lexicographie. Alors se succédèrent, pour les langues anciennes : le *Lexicon Ciceronianum* de Nizolius; le dictionnaire polyglotte de Calepin, 1502; le *Thesaurus linguæ latinæ* de Robert Estienne, 1531, et son vocabulaire français-latin; le *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne, 1582, réédité de nos jours par lettre alphabétique; les vocabulaires espagnol et latin de Lebrija, italien et latin de Gasselini; le *Lexicon totius latinitatis* de Facciolati et Forcellini; le *Lexicon græco-latinum* de Robert Constantin, 1562; le *Janua linguarum* de Coménius, 1631; l'*Etymologicon* de Vossius, 1662; les lexiques de Scapula et de Schrevelius; le *Manuale græcum* de Hédérich; le *Jardin des racines grecques* de Lancelot, 1657; les glossaires de Ducange sur les mots de la basse latinité et de l'hellénisme corrompu; les travaux récents de Schneider et de Passow pour la langue grecque, de Basile Faber, J.-M. Gessner, Scheller, Freund, Klotz, pour la langue latine. Les travaux sur les langues modernes ont été exécutés avec une égale ardeur; en Italie, Alunno de Ferrare, dans le *Ricchezze della lingua volgare*, réunit les expressions dont Boccace et les auteurs précédents s'étaient servis. Fabricio Luna rédigea un vocabulaire de la langue italienne. Le dictionnaire de la Crusca, 1610, où l'on s'est borné aux mots des auteurs qui vécurent de 1300 à 1400, n'a jamais été surpassé. — L'Académie française publia son dictionnaire en 1694; la classification était par familles de mots : la forme alphabétique ne fut adoptée que dans la 2e édition, 1718; la 7e a paru en 1878. Ce répertoire officiel de notre langue avait été précédé des dictionnaires d'Aimar Ranconnet, vers le milieu du XVIe siècle; de Nicod, 1606; des *Origines françaises* de Caseneuve, 1642; de celles de Ménage, 1650; des dictionnaires de Richelet, 1680, et de Furetière, 1690. Ce dernier fut perfectionné par Basnage, 1701, et servit encore de base au dictionnaire dit *de Trévoux*, 1704. Parmi les travaux postérieurs, le plus complet a été le *Grand Vocabulaire français*, publié chez Panckoucke, 1767. La Bibliothèque nationale de Paris a en ms. un glossaire alphabétique de la langue française depuis son origine jusqu'à Malherbe, par Lacurne de Sainte-Palaye; il forme 61 tomes, et il n'en a été imprimé autrefois qu'un vol. in-fol. Auj., le dictionnaire de Littré résume et surpasse tous les travaux antérieurs. — L'Angleterre n'avait encore que l'encyclopédie de Chambers, le dictionnaire universel de Bailey, le vocabulaire de Boyer, les *Etymologicon linguæ anglicanæ* de Junius et de Skinner, lorsque Samuel Johnson la dota, en 1755, d'un des plus parfaits dictionnaires qui existent. L'Allemagne possède le *Dictionnaire grammatical et critique* d'Adelung, 1774-86, et les travaux de Campe, d'Heinsius, de Graff, et des frères Grimm. Citons encore le *Trésor de la langue espagnole* de Sébastien Covarruvias, et le grand dictionnaire que l'Académie de Madrid a publié au XVIIIe siècle sur le modèle de celui de la Crusca; le *Vocabulario Portuguez* de Raphaël Bluteau, 1712-28, et l'excellent dictionnaire qu'a entrepris l'Académie de Lisbonne; le glossaire suédois de Jean Ihre, 1769; le dictionnaire russe de l'Académie de Saint-Pétersbourg, 1816-22, etc. — Pour les langues orientales, on possède : le *Nomenclator* de Drusius; le dictionnaire syriaque de Ferrari, 1622; le *Trésor de la langue arabe* de Gigeius, 1632; le *Lexicon* de Castell, en 7 langues, 1659; la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot; le dictionnaire turc de Lorrain Meninski, 1680; le *Vocabulaire hébreu* de Sante-Pagnino; les travaux récents de Gesenius, Freytag, etc. — Les principaux dictionnaires publiés en France sur les matières de littérature, de sciences ou d'art, sont, par ordre chronologique : *Dictionnaire théologique, historique, poétique, cosmographique et chronologique*

de Juigné Boissinière, 1 vol. in-4°, 1644; *Dictionn. historique* de Moréri, 1 vol. in-fol., 1673; *Dictionn. historique et critique* de Bayle, 2 vol. in-fol., 1697; *Dictionn. universel géographique et historique* de Th. Corneille, 3 vol. in-fol., 1708; *Dictionn. historique et critique de la Bible* de D. Calmet, 4 vol. in-fol., 1730; *Dictionn. géographique, historique et critique* de La Martinière, 10 vol. in-fol., 1739; *Dictionn. géographique, historique et politique des Gaules et de la France,* d'Expilly, 6 vol. in-fol., 1762-70; *Dictionn. pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins, tant sacrés que profanes,* de Sabbathier, 37 vol. in-8°, 1766; *Dictionn. des sciences médicales*, 60 vol. in-8°, fig., 1812-22, Panckoucke; *Dictionn. de médecine, ou Répertoire général des sciences médicales considérées sous le rapport théorique et pratique,* 51 vol. in-8°, Paris, 1818-26, Béchet; *Dictionn. universel d'hist. naturelle,* publié par d'Orbigny, 25 vol. in-8°, atlas de 288 pl. coloriées, 1841-49, etc. (*V.* notre *Dictionn. des Lettres.*)

DICTYNNE. *V.* Britomartis.

DICTYS DE CRÈTE, compagnon d'Idoménée au siège de Troie. On raconte qu'une histoire de ce siège, écrite par lui en phénicien, et retrouvée dans son tombeau à l'époque de Néron, fut alors traduite en grec par Praxis ou Eupraxidas, et, vers 300 ap. J.-C., en latin par Septimius. Le texte grec ne nous est point parvenu. Le texte latin de l'ouvrage prétendu de Dictys est souvent réuni à celui de Darès. Des éditions séparées en ont été données par Smids, 1702, par Dederich, 1833, et Meister, 1872; Achaintre l'a traduit en français, 1813.

Dunger, *Dictys-Septimius*, 1878; Havet, *sur la Date du Dictys de Septimius,* dans la *Rev. de Bibl.*, 1878; Korting, *Dictys und Dares*, 1874.
S. Re.

DICUIL ou **DICHUIL**, moine irlandais du ɪxᵉ siècle, sorti de Luxeuil, est auteur d'un traité *de Mensura orbis terræ,* publié par Walckenaër, Paris, 1807, et par Letronne, 1814, avec de savantes notes. Ce traité paraît être le résumé de quelque ms. sur les mesures de l'empire romain au temps de Théodose, augmenté d'extraits de Solin, Orose, Isidore, etc., et fort peu abondant en observations récentes; on y trouve cependant quelques dates pour la découverte de l'Islande et des îles Feroë, et la rupture du canal entre le Nil et la mer Rouge.

DIDASCALIES, instructions données par les poètes de l'antiquité aux acteurs, sur la manière dont ils devaient jouer leurs ouvrages.

DIDATTIUM, nom latin de Dôle.

DIDEROT (Denis), philosophe du xviiiᵉ siècle, né à Langres le 6 octobre 1713, d'un coutelier, m. le 30 juillet 1784. Il étudia chez les Jésuites de sa ville natale, puis à Paris au collège d'Harcourt. Ses études finies, il entra chez un procureur, mais il se dégoûta très vite de travaux qui convenaient si peu à la fougue de son esprit, et résolut de se créer, par sa plume, une position indépendante. Brouillé avec sa famille, il fut obligé, pour vivre, de donner des leçons et de se mettre aux gages des libraires: il se maria, tout jeune encore, à une femme pauvre qui vivait du travail de ses mains, et ses embarras devinrent plus cruels; des traductions de l'anglais, l'*Histoire de la Grèce* par Stanyan, 1743, 3 vol. in-12, et un *Dictionnaire de médecine,* 1746, 6 vol. in-fol., datent de cette époque. Ces débuts de Diderot sont fort tristes; des faiblesses et des fautes, auxquelles son adolescence avait échappé, aggravèrent encore sa misère. Ses premiers écrits sont: l'*Essai sur le mérite et la vertu,* 1745; les *Pensées philosophiques,* 1746, et la *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient,* 1749. Les deux premiers ouvrages sont remplis de paradoxes et de témérités singulières, où s'annonce déjà l'esprit fort; le troisième est une profession de foi matérialiste et athée. Signalé par ces audaces et par un emprisonnement au château de Vincennes, Diderot était devenu un des chefs du mouvement philosophique; il fut bientôt le représentant d'une génération nouvelle, qui faisait succéder l'emportement, la violence de l'attaque, aux ruses ingénieuses et aux brillantes escarmouches de Voltaire. Diderot a été l'âme de l'*Encyclopédie :* non seulement il dirigeait cette immense entreprise, inspirant des travaux, prodiguant à tous ses idées, et corrigeant avec Dalembert les écrits de ses collaborateurs, mais il a fourni lui-même un nombre considérable d'articles. Le *prospectus*, le *système des connaissances humaines,* sont de lui. Il a traité seul des parties entières, par exemple l'histoire de la philosophie ancienne. Il en est d'autres qu'il a pour ainsi dire créées; pour tout ce qui concerne les arts et métiers, il n'avait ni auxiliaires ni modèles, et il a déployé, dans ces matières spéciales, un talent de premier ordre. Les deux premiers vol. de l'*Encyclopédie,* publiés en 1751, furent supprimés l'année suivante, et l'impression des autres fut suspendue pendant 18 mois; Diderot obtint l'autorisation de poursuivre son œuvre. Cinq autres vol. parurent, et provoquèrent une seconde suspension. Le duc de Choiseul lui vint en aide, et l'*Encyclopédie* fut exemptée de la censure. Dès lors, la hardiesse de Diderot n'a plus de bornes: c'est le moment où il déploie dans tous les sens son impétueuse activité; en même temps qu'il dirige l'*Encyclopédie,* la philosophie, le théâtre et les beaux-arts enflamment sa verve toujours prête. A cette période de sa vie appartiennent les *Pensées sur l'interprétation de la nature,* 1754; puis deux drames bourgeois, fort ennuyeux du reste, où il tentait une sorte de révolution dans l'art: *le Fils naturel,* et *le Père de famille,* 1758, l'un et l'autre en 5 actes en prose; et enfin les *Salons*, revue des expositions de peinture au Louvre, etc., 1765-67, l'un de ses meilleurs ouvrages, série de jugements, de réflexions, de monologues enthousiastes, à propos des ouvrages exposés par les artistes vivants. Passons sous silence quelques romans impurs qui ont souillé sa plume. Malgré tant d'efforts et de productions diverses, Diderot était pauvre; il allait vendre sa bibliothèque afin de doter sa fille, lorsque l'impératrice de Russie, Catherine II, la lui acheta environ 50,000 fr., à condition qu'il continuerait d'en jouir avec le titre de bibliothécaire et un traitement de 1,000 fr. par an. C'était sur la recommandation de Grimm qu'elle lui faisait cette libéralité. Quelques années après, 1773, Diderot partit avec Grimm pour Saint-Pétersbourg, afin de remercier sa bienfaitrice, qui l'accueillit avec honneur. Il fut moins bien reçu à Berlin; Frédéric II n'aimait pas, chez Diderot, le sophiste arrogant et le politique déclamateur. De retour à Paris, Diderot vécut fort retiré; l'un de ses derniers ouvrages est l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron,* 1779, dont le véritable but est une apologie passionnée de la philosophie de Sénèque. Diderot était une sorte de sophiste inspiré. Matérialiste, et passionné cependant pour l'idéal; athée, mais d'un athéisme exalté et disposé parfois, comme Spinoza, à faire de l'univers entier un seul être et une seule vie; impur dans ses ouvrages et généreux dans sa conduite, Diderot a pu être comparé par Grimm à la nature telle qu'il la concevait: riche, abondante, sauvage, à la fois sublime et confuse, sans principe dominant, sans maître et sans Dieu. Son style le peint bien; c'est le style de l'improvisation, impétueux et négligé. Diderot était incapable de faire un bon livre; il ne pouvait écrire que de belles pages, et il en a donné d'admirables. Il se prodiguait à ses amis, aux amis connus et inconnus, avec une facilité sans pareille. Sa conversation, pleine de feu, d'illuminations subites, était éblouissante. Il collabora à plusieurs ouvrages célèbres, à l'*Histoire philosophique des deux Indes* de l'abbé Raynal, et au *Système de la nature* de D'Holbach.

Des éditions de ses œuvres parurent en 1798, 15 vol., 1821, 22 vol. Ses *Mémoires et Œuvres inédites,* avec des *Mémoires sur sa vie* par sa fille (Mme de Vandeuil), ont paru en 1830, 4 vol. Une nouvelle édition de *Diderot* a été publiée par Assezat, 1875, 16 vol.
S. R. T.

DIDIER (Saint), en latin *Desiderius,* évêque de Langres, martyrisé vers 264; fête, le 23 mai. — Archevêque de Vienne vers 596, persécuté par Brunehaut, qui le fit déposer en 603, et assassiner en 608. — Évêque de Cahors en 629, trésorier de la couronne sous Clotaire II et Dagobert, m. en 655, honoré dans le midi de la France sous le nom de St Géry: on a de lui 16 lettres dans les *Historiens de France* de D. Bouquet.

DIDIER, dernier roi des Lombards, 756-774, appelé *Desier* dans les anc. poésies et les *Chroniques de Saint-Denis.* Il vainquit Ratchis, frère d'Astolphe, qui lui disputait le trône, 757, comprima une révolte des ducs de Spolète et de Bénévent, attira sur ses États les armes de Charlemagne, fut détrôné en 774, et finit ses jours au monastère de Corbie.

DIDIER (Paul), né en 1758 à Upie (Drôme), avocat au parlement de Grenoble avant 1789, professeur à l'École de droit de cette ville depuis le Consulat, maître des requêtes au conseil d'État et conseiller à la Cour de cassation lors de la Restauration de 1814, fut destitué, l'année suivante, pour s'être rallié à Napoléon pendant les Cent-jours, entra dans le complot de Lyon en 1816, essaya vainement d'organiser une insurrection dans l'Isère, s'enfuit en Piémont, et, livré par le gouvernement sarde, subit la peine de mort prononcée par une cour prévôtale.

DIDIER (Charles), littérateur, né à Genève en 1805, d'une famille protestante du Dauphiné, m. en 1864, débuta par des poésies: *la Harpe helvétique,* 1825; *Mélodies helvétiques,* 1830; puis vint à Paris, où il écrivit dans les journaux républicains. Son principal ouvrage, *Rome souterraine,* 1833, est un tableau des agitations révolutionnaires de l'Italie. On peut encore citer de lui, outre des romans et des nouvelles: *la Campagne de Rome,* 1852; *Promenade au Maroc,* 1844; *Séjour chez le schérif de La Mecque,* 1856; *Cinquante Jours au désert,* 1857; *Cinq cents Lieues sur le Nil,* 1858, etc.

DIDIER-LA-SÉAUVE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. d'Yssengeaux; filatures de soie, rubans; 2,219 hab.

DIDIUS JULIANUS SEVERUS, empereur romain, fils du jurisconsulte Salvius Julianus, successeur de Pertinax, acheta l'empire à l'encan pour 6,250 drachmes (5,430 fr.) comptant par soldat, 23 mars 193. Né à Milan en 133, il avait

combattu les Cattes et obtenu le consulat; empereur, il ne fut pas défendu contre Septime-Sévère par les prétoriens, et, condamné par le sénat, ses pleurs ne sauvèrent pas sa vie. Il avait régné 66 jours.

DIDON ou **ÉLISSA**, fille de Bélus, roi de Tyr, nièce et femme du grand prêtre Sichée ou Sicharbas. Son frère Pygmalion ayant fait massacrer Sichée pour s'emparer de ses trésors, elle parvint à les soustraire à son avidité, et s'enfuit avec quelques Tyriens vers l'Afrique. Elle aborda aux environs d'Utique, obtint, par ruse, des indigènes une portion de terre, et y bâtit Byrsa, citadelle de Carthage, vers 880 av. J.-C. Pour ne point épouser Iarbas, roi des Gétules, elle monta sur un bûcher, et se poignarda au milieu des flammes. C'est par une fiction poétique que Virgile a avancé de trois siècles l'existence de Didon, et placé cette princesse à l'époque d'Énée. Didon a fourni des sujets de tragédie à Jodelle, Scudéry, Lefranc de Pompignan, et Marmontel, et inspiré à Pierre Guérin un beau tableau qui est au musée du Louvre.

Meltzer, *Gesch. der Karthager*, 1876, t. I; Teltscher, *Ueber das Wesen der Anna Perenna und der Dido*, 1880 (l'auteur montre que les trois noms Anna, Dido, Elissa correspondent en phénicien aux trois Grâces Peitho, Thalie et Euphrosyne).

DIDOT, famille d'imprimeurs-libraires, dont le 1er membre bien connu fut François Didot, né à Paris en 1699, éditeur de l'*Histoire des Voyages* de l'abbé Prévost, in-4°. Son fils fut :

DIDOT (François-Ambroise), né à Paris en 1730, m. en 1804. Il inventa le système des points typographiques, et la presse à un coup. Ses éditions sont recherchées pour leur correction, la beauté des caractères, et la finesse du papier. On peut citer, parmi les plus beaux ouvrages sortis de ses presses, la collection dite *d'Artois*, en 64 vol. in-18, et celle des *Classiques français*, imprimée par ordre de Louis XVI pour l'éducation du Dauphin, dans les formats in-4°, in-8° et in-18; les *Pastorales de Longus*, 2 vol. in-8°; l'*Art de vérifier les dates*, 3 vol. in-fol. Ce fut par les soins d'Ambroise Didot que se firent les premiers essais de la fabrication du papier vélin.

DIDOT JEUNE (Pierre-François), frère du précédent, né à Paris en 1732, reçu imprimeur en 1777, m. en 1795, améliora la fonte des caractères. Ses plus belles éditions sont l'*Imitation de Jésus-Christ*, in-fol., 1788, le *Télémaque*, in-4°, le *Tableau de l'empire ottoman*, in-fol. Il a fondé la papeterie d'Essonnes. Il laissa trois fils : Henri Didot, habile graveur en caractères, et inventeur de la *fonderie polyamatype*, moule à refouloir qui fond en un seul coup 150 caractères; Didot de Saint-Léger, inventeur du *papier sans fin;* et Didot Jeune, qui a publié l'édition in-4° du *Voyage du jeune Anacharsis*, 4 vol., Paris, 1768.

DIDOT (Pierre), fils aîné de François-Ambroise, né à Paris en 1761, imprimeur en 1789, m. en 1854, a publié, dans la collection dite *du Louvre*, palais où ses presses furent placées comme récompense nationale, un *Virgile* et un *Horace*, in-fol., 1793 et 1799; un *Racine*, de 1801-05, 3 vol. in-fol., orné de gravures d'après les dessins de Gérard, Girodet, Prudhon, et Chaudet, du prix de 1,800 fr., les *Voyages* de Denon, l'*Iconographie* de Visconti, les *Fables* de La Fontaine, la *Henriade* de Voltaire, in-fol. Il eut un respect scrupuleux pour les textes originaux, et un soin particulier de la correction. Il s'est exercé dans la poésie; il est auteur d'un recueil de *Fables*, et a traduit le 4e liv. des *Géorgiques*, et le 1er liv. des *Odes* d'Horace. — Son fils, Jules, m. en 1838, édita l'édition in-32 des *Poètes grecs* de Boissonade, et les classiques dits de Lefèvre.

DIDOT (Firmin), 2e fils de François-Ambroise, né à Paris en 1764, m. en 1836. Comme graveur et fondeur, nul ne l'a surpassé pour ses caractères d'écriture. Il est inventeur d'un procédé de stéréotypie par lequel ont été exécutées les premières éditions *stéréotypes* en 1797, et des *Tables de Callet*, dont la correction est devenue irréprochable. On estime la belle édition du *Camoëns*, 1817, in-4°, avec gravures d'après les dessins de Gérard; celle de *Salluste*, in-fol., des *Ruines de Pompéi* par Mazois, et autres grandes et splendides publications qui se distinguent par la perfection de la gravure et la fonte des caractères, par la beauté de l'impression et l'exactitude de la correction. Ce sont les plus remarquables productions typographiques qui soient jamais sorties des presses d'un imprimeur. F. Didot abandonna sa maison en 1827 à ses fils Ambroise-Firmin, né en 1790, et Hyacinthe, né en 1794, fut député de Nogent-le-Rotrou et de Dreux, siégea dans l'opposition, et signa l'adresse des 221 en 1830. Littérateur distingué, il écrivit 2 tragédies (*la Reine de Portugal, la Mort d'Annibal*), donna une intéressante *Notice sur les Estienne*, et traduisit en vers français *Théocrite, Tyrtée*, et les *Bucoliques* de Virgile.

C—s.

DIDOT (Ambroise-Firmin), fils du précédent, imprimeur, libraire et littérateur, né à Paris en 1790, m. en 1876. Après avoir étudié le grec avec Boissonade et Coray, il alla se perfectionner dans la connaissance de cette langue au gymnase de Cydonie en Asie Mineure, puis fut attaché à l'ambassade de Constantinople. En visitant la plaine de Troie, il découvrit plusieurs constructions pélasgiques qui avaient échappé à Choiseul-Gouffier et à Chevalier; ses observations ont été consignées dans les *Notes d'un voyage dans le Levant en 1816 et 1817*. Quand la Grèce se souleva contre la Turquie en 1823, il fut le promoteur de la souscription en faveur des insurgés, et fit partie du comité grec de Paris. Il prit, avec son frère Hyacinthe, la direction de la maison de son père en 1827. On lui doit deux types de caractères d'imprimerie, l'anglaise cursive, et un caractère grec qui servit pour une édition de Tyrtée. Son établissement réunit la gravure des poinçons, la fonte des caractères, l'imprimerie, la stéréotypie, le brochage des feuilles imprimées; dans une papeterie créée à Sorel (Eure-et-Loire), on fabriqua à la mécanique, pour la première fois en France, le papier continu; dans une autre, au Mesnil (Eure), ce papier fut séché au moyen de cylindres chauffés par la vapeur. Parmi les grandes publications de la maison Didot, on remarque les *Monuments de l'Égypte et de la Nubie* par Champollion, le *Voyage de l'Inde* par Jacquemont, l'*Expédition scientifique de Morée*, les *Œuvres de Piranesi*, le *Dictionnaire français-arabe* de Bochtor, le *Dictionnaire de l'Académie*, la *Bibliothèque grecque-latine*, la *Bibliothèque latine-française* de Nisard, *la France littéraire* de Quérard, *l'Univers pittoresque*, le *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* de Du Cange, le *Thesaurus græcæ linguæ* de Henri Estienne, l'*Encyclopédie moderne*, la *Nouvelle Biographie générale*, etc. Didot a personnellement des titres littéraires; il faut citer de lui : une traduction de *Thucydide*, 1833, 4 vol.; *Essai sur la typographie*, inséré dans l'*Encyclopédie moderne*, 1851; *les Estienne*, travail inséré dans la *Biographie générale*, 1856; *Dissertations sur la vie et les œuvres du sire de Joinville*, 1858; *Essai..... sur l'histoire de la gravure sur bois*, 1863; une traduction d'*Anacréon*, 1864; *Observations sur l'orthographe française*, 1867, etc.

DIDOT (Hyacinthe), frère du précédent, né à Paris en 1794, m. en 1880, a dirigé avec lui l'imprimerie depuis 1827. Il s'est spécialement chargé de l'organisation de la maison du Mesnil dont il était le chef titulaire; il y créa une colonie ouvrière et fonda une école gratuite. L'usine du Mesnil, destinée à fournir le papier d'imprimerie, occupe un certain nombre de jeunes filles, qui y reçoivent l'instruction nécessaire pour composer en grec, en latin et en français. Hyacinthe Didot était chevalier de la Légion d'honneur, et conseiller général de l'Eure.

DIDRON (Adolphe-Napoléon), archéologue, né en 1806 à Hautvilliers (Marne), m. en 1867, fonda à Paris une librairie spéciale d'archéologie, une manufacture de vitraux historiés, et une fabrique de bronzes et d'orfèvrerie en style du moyen âge. De 1836 à 1843, il fit un cours d'archéologie nationale à la Bibliothèque royale.

Il a créé, en 1844, les *Annales archéologiques*, et publié : *Bulletin archéologique du Comité des arts et monuments*, 1840-47, 4 vol.; *Histoire de Dieu, iconographie des personnes divines*, 1843; *Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine*, 1845; *Manuel des objets de bronze et d'orfèvrerie du moyen âge* (avec Burges), 1859, etc. B.

DIDYME, c.-à-d. *Jumeau*, surnom de l'apôtre St Thomas.

DIDYME, surnommé *Chalcentère* (aux entrailles d'airain), à cause de son extrême application à l'étude, grammairien alexandrin du temps de Cicéron et d'Auguste. Sénèque (*Epist. 88*) lui attribue 4,000 ouvrages. Continuateur d'Aristarque, il avait consacré d'importants travaux à Homère. Il ne nous reste de lui que quelques fragments, publiés par M. Schmidt, 1854, Ludwich, 1863, et Mitter, dans les *Mélanges de Littérature grecque*, 1868.

Schmidt, *de Didymo*, 1853. S. Re.

DIDYME, docteur de l'église d'Alexandrie, né en 308, martyr en 395, fut aveugle dès l'enfance, et devint cependant fort instruit en écoutant les maîtres et en se faisant lire les ouvrages estimés. Il enseigna à son tour avec succès; St Jérôme et St Isidore vinrent l'entendre. On a conservé parmi ses écrits : 3 livres *de Spiritu sancto*, contre les partisans de Macédonius, trad. en latin par St Jérôme, et publiés à Cologne, 1618; 3 livres *de la Trinité*, gr.-lat., Rome, 1764, in-4°; *Adversus Manichæos*, traité trad. en latin par Turrien, et publié à Paris, 1600, etc. Un livre dans lequel il avait expliqué les *Principes* d'Origène fut condamné, après sa mort, dans le 2e concile de Nicée.

DIDYME, anc. v. de l'Asie Mineure, près de Milet. Dans son temple d'Apollon étaient un oracle renommé et une statue célèbre du dieu, œuvre de Comachus de Sicyone, que Xerxès emporta à Ecbatane, mais qui fut rendue plus tard par Séleucus Nicator.

Rayet, *Milet et le golfe Latmique*, 1877 et suiv.; Choiseul-Gouffier, *Univ. pittoresque*, 1842, I. p. 177, *Gaz. des beaux-arts*, 1875, t. XIII, p. 502.

S. Re.

DIDYMOTICHOS, anc. v. de la Thrace; auj. *Demotica*.

DIE, *Dea Vocontiorum,* s.-préf. (Drôme), sur la rive dr. de la Drôme. Église calviniste; 3,840 hab. On y remarque la cathédrale, l'anc. palais épiscopal, la vieille porte Saint-Marcel, et des restes de fortifications. Récolte d'un vin blanc mousseux estimé, dit *clairette de Die,* et de vin muscat. Comm. de soie. — Importante colonie romaine sous Auguste, Die fut siège d'évêché et cap. du comté de Diois. Ses évêques eurent le droit de battre monnaie.

DIE (Saint), *Deodatus,* évêque de Nevers au VIIe siècle, occupa aussi le siège de Genève, fonda le monastère de Jointures dans les Vosges, et mourut en 679 ou 684. Une ville de Lorraine a pris son nom. Fête, le 19 juin.

DIÉ (**SAINT-**), *Sanctum Deodatum,* s.-préf. (Vosges), sur la Meurthe et au milieu des montagnes. Évêché érigé en 1776, église calviniste, collège, bibliothèque; 12,020 hab. Industrie active : tissus de coton, tapis, quincaillerie; tanneries; commerce de bois, grains, bestiaux. St Déodat fonda en ce lieu, au VIIe siècle, un monastère qui prit d'abord le nom de Galilée. La ville ne se forma qu'au XIIe siècle; elle dépendait du monastère, qui ne releva jusqu'au XVIIe siècle que du pape et de l'empereur. Le roi Stanislas Leczinski fit reconstruire cette ville en 1757, après un incendie.

DIEBITSCH (Ch.-Jean-Fréd.-Ant., comte de), général russe, né en 1785 au vge de Gross-Lyss près de Trebnitz (Silésie prussienne), m. en 1831 à Pultusk. Il était dans le corps des Cadets à Berlin, quand l'empereur Alexandre Ier le fit entrer dans son armée comme sous-lieutenant, en 1805. Blessé à Austerlitz, il se distingua à Eylau, Friedland et Dresde. Son mérite l'éleva en peu d'années au grade de colonel. Chef d'état-major de Wittgenstein, puis de Barclay de Tolly, dont il épousa plus tard la nièce, il commanda une division russe en France, 1814, et fut nommé chef de l'état-major général en 1822. A l'avènement de Nicolas Ier, 1825, il aida ce prince à réprimer l'insurrection de Saint-Pétersbourg, et reçut le commandement des colonies militaires en Asie. Dans la guerre contre les Turcs, 1828-29, il franchit les Balkans, d'où lui vint le nom de *Zabalkansky* (*za,* au delà), s'empara de Varna, et fut nommé feld-maréchal. En 1830, il insistait, au nom de Nicolas, près de la cour de Berlin, sur la nécessité d'une intervention en Belgique, lorsque le soulèvement de la Pologne arrêta les projets du cabinet russe. Diebitsch, envoyé contre les Polonais, les battit à Ostrolenka, essuya ensuite des revers, et mourut du choléra. Pl.

DIEBOLT (Georges), statuaire, né à Dijon en 1816, m. en 1861, élève de Ramey et de Dumont, remporta le grand prix de sculpture au concours de 1841, dont le sujet était la *Mort de Démosthène.* Parmi ses autres œuvres, on distingue *Sapho à Leucade* et *la Méditation.* Diébolt travailla à la façade du Palais de l'Industrie à Paris, ainsi qu'à plusieurs pavillons du Louvre.

DIEBOURG, v. du grand-duché de Hesse, sur le Gersprenz; 3,881 hab. Châteaux de Stockau et d'Albini.

DIEDENHOFEN, nom allemand de Thionville.

DIEFFENBACH (Jean-Frédéric), célèbre chirurgien, né à Kœnigsberg en 1792, m. en 1847. Après avoir étudié la théologie à Rostock et suivi les cours de l'université de Greifswald, il fit les campagnes de Holstein en 1813, et de France en 1814. Puis il se voua aux sciences médicales et à la chirurgie, dans lesquelles il s'instruisit à Kœnigsberg et à Bonn, sous Walter. Docteur de l'université de Wurtzbourg en 1822, il s'établit à Berlin, acquit une grande réputation d'opérateur, et fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, 1830, professeur agrégé à l'université, 1832, professeur titulaire et chef de la clinique chirurgicale, 1840. Dans ses voyages à Paris, à Londres, à Saint-Pétersbourg, il reçut l'accueil le plus empressé. On lui doit des méthodes nouvelles pour guérir le strabisme et le bégayement, pour faire artificiellement des nez, des lèvres, des paupières et des joues.

Ses principaux ouvrages sont : *Expériences chirurgicales,* Berlin, 1829-34, 4 vol.; *Observations physiologiques faites sur des cholériques,* 1834; *Essais de chirurgie,* 1840, trad. en franç. par Philippe; *sur la Section des tendons et des muscles,* 1841; *Traitement du bégaiement,* 1841; *Chirurgie opératoire,* 1844 et 1848, 2 vol.; *de l'Emploi de l'éther contre la douleur,* 1847. Il a continué aussi l'ouvrage de Scheel *sur la Transfusion du sang et l'injection des médicaments dans les veines.*

DIEGO (SAN-), v. des États-Unis (Californie), port sur l'océan Pacifique; 2,300 hab. Elle fut fondée en 1709.

DIEGO-ALVAREZ, île de l'océan Atlantique, comprise dans le groupe de Tristan d'Acunha.

DIEGO-GARCIA. *V.* Chagos.

DIEGO-RUYZ (Ile). *V.* Rodriguez.

DIEKIRCH, v. du grand-duché de Luxembourg, sur la Sure ou Sauer; 3,130 hab. Comm. de draps, cuirs, pierres et plâtre.

DIEMEN (Ant. **VAN**), né à Cuylembourg en 1593, gouverneur général des possessions hollandaises dans les Indes orientales de 1636 à 1645, avait été d'abord commis et teneur de livres. Il conclut un traité avantageux avec le roi de Ternate, enleva aux Portugais leurs établissements de Ceylan et de Malacca, établit le commerce des Hollandais au Tonkin, fonda des églises et des écoles, commença le recueil des statuts de Batavia, et envoya à la découverte vers le sud Abel Tasman, qui reconnut, en 1642, la Tasmanie ou Terre de Van Diémen.

DIÉMEN (Terre de **VAN**). *V.* Tasmanie.

DIEMERBROECK (Isbrand de), de Montfort en Hollande, né en 1609, m. en 1674. Élève de l'université de Leyde, il voyagea en France et fut reçu docteur à Angers. Il acquit une grande réputation comme praticien instruit et dévoué, lors de l'épidémie qui, en 1636, désola Nimègue, où il était établi. En 1649, il fut nommé professeur à Utrecht, et attira beaucoup d'élèves à cette université. On trouve un grand nombre de faits curieux dans ses ouvrages, parmi lesquels on remarque : *de Peste libri quatuor,* Arnheim, 1644, et Genève, 1721, in-4°; *Anatome corporis humanis,* Utrecht, 1672, in-4°, et Genève, 1679, et 1687, in-4°, trad. en franç. par J. Prost, Lyon, 1695, 2 vol. in-4°.

Tous ses écrits ont été recueillis sous le titre de : *Opera omnia,* Utrecht, 1785, in-fol. D—g.

DIEN (Claude-Marie-François), graveur, né à Paris en 1787, m. en 1865, élève d'Audouin, remporta le grand prix de gravure en taille-douce en 1809. Parmi ses œuvres on distingue : *Ste Cécile,* d'après Jules Romain, 1827; *le Tasse,* d'après Robert Fleury, 1836; la *Bataille d'Austerlitz* et le *Sacre de Charles X,* d'après Gérard; la *Madone,* d'après Murillo, 1842; *la Sainte Famille,* d'après Raphaël, 1848; *Ste Scholastique apparaissant à St Benoît,* d'après Lesueur, 1855.

DIENSIS PAGUS, nom latin du Diois.

DIEPENBEEK (Abraham **VAN**), peintre, né à Bois-le-Duc vers 1607, m. en 1675. Il s'adonna d'abord à la peinture sur verre; son œuvre capitale en ce genre est la vie de St François de Paule, en 40 dessins, qui ornaient l'église des Minimes à Anvers, et que possède auj. l'Angleterre; mais les accidents inséparables de ces fragiles travaux lui en inspirèrent le dégoût. Il entra dans l'atelier de Rubens pour s'habituer aux couleurs à l'huile : son talent s'y développa d'une telle manière, que le maître se fit plusieurs fois aider par lui. Diepenbeek voulut voir l'Italie, mais n'y demeura que peu de temps. Revenu à Anvers, il y devint directeur de l'Académie, 1641, et ne fit qu'un court séjour à la cour d'Angleterre. Il montra une imagination fertile, que secondait un pinceau adroit et spirituel. On voit à Coblentz la belle copie qu'il fit de la *Descente de croix* de Rubens. La *Clélie passant le Tibre,* au musée du Louvre, semble au contraire une caricature de l'histoire ancienne. D'autres tableaux de Diepenbeek révèlent, par opposition, un sentiment de l'élégance peu ordinaire. Il peignit avec succès le décor pour boiseries et pour sujets de tapisseries. On a gravé son *Temple des Muses,* en 50 pièces, Paris, 1655, avec un texte par l'abbé Marolles; la retouche que B. Picart fit paraître à Amsterdam, 1735, comprend 69 planches. A. M.

DIEPENBROCK (Melchior, baron de), prélat allemand, né en 1799 à Bocholt (Westphalie), m. en 1853. Élève de l'École militaire de Bonn, en 1814, il prit part aux dernières luttes de l'Allemagne contre Napoléon Ier. Bientôt il entra dans les ordres sacrés. Chanoine de Ratisbonne en 1830, il devint prince-évêque de Breslau en 1845, délégué apostolique près des armées prussiennes en 1840, et cardinal en 1850.

Ses *Sermons* ont été publiés en 1841.

DIEPHOLZ, v. de Prusse, dans la prov. de Hanovre, sur l'Hunte; 2,611 hab. Draps communs, toiles. — Le cercle de Diepholz a une superf. de 666 kil. carrés, et 50,750 hab. Marais, tourbières. Élève de bétail. C'était autrefois un comté; à l'extinction de la famille qui le possédait, 1585, il passa à la maison de Celle, puis, en 1679, à la maison de Brunswick-Lunebourg-Kalenberg. Il fit partie du royaume de Westphalie (dép. de l'Aller), de 1806 à 1810, de l'empire français (Bouches-du-Weser), jusqu'en 1814, du roy. de Hanovre jusqu'en 1866.

DIEPPE, s.-préf. (Seine-Inférieure), à 168 kil. de Paris; 21,585 hab. Port sur la Manche, à l'embouchure de l'Arques, qui s'appelait autrefois *Deep* (en anglais, *profond*). Trib. de commerce; chambre et bourse de commerce; école d'hydrographie, collège, bibliothèque. Manuf. de tabac; école-manufacture de dentelle. Dieppe est défendue par un vieux château, adossé à une grande falaise de l'O., et autrefois couvert par une citadelle; elle se divise en deux parties, la ville et le faubourg du Pollet (port de l'Est), que sépare le port et que réunit un pont volant. Bel établissement pour les bains de mer; plage toujours très fréquentée. L'église Saint-Jacques, en pierres tirées de l'Angleterre, est un beau monument gothique, commencé en 1200. Fabr. d'ouvrages en ivoire d'une rare perfection. Scieries mécaniques à vapeur. Pêche du hareng et de la morue. Paquebots à vapeur pour Newhaven. —

Dieppe, dès le xe siècle, était défendue du côté de la mer et de la plaine par le fort Bertheville ou Charlemagne, et du côté des bois par la forteresse d'Arques. Elle devint célèbre au moyen âge par ses entreprises maritimes; redoutables sur mer aux Anglais, aux Espagnols et aux Portugais, ses armateurs firent des voyages de découverte sur les côtes d'Afrique, reconnurent les Canaries; ils établirent vers 1364, à l'embouchure de la Gambie, un comptoir appelé *Petit-Dieppe*, et créèrent de nombreux établissements aux Indes. Sous François Ier, Dieppe atteignit sa plus grande prospérité commerciale; on montre encore, à peu de distance de la ville, à Varengeville, la maison du célèbre négociant Ango, le plus riche de l'époque. Ce sont des Dieppois qui ont bâti Québec avec Champlain. Dieppe souffrit beaucoup de deux attaques des Anglais, en 1442 et en 1694. La prospérité du Havre a presque anéanti son commerce; l'entrée du port est d'ailleurs gênée par des bancs de galets; pêche active; paquebots pour Newhaven. Patrie de Duquesne, à qui la ville a élevé une statue en 1844.

DIERNSTEIN, v. d'Autriche. (*V.* DURRENSTEIN.)

DIESBACH (FAMILLE DE), noble famille d'Allemagne, qui plus tard émigra dans le canton de Berne. Plusieurs avoyers de Berne appartiennent à cette maison. Nicolas Diesbach, né en 1431, avoyer en 1465, m. en 1475, fut l'allié de Louis XI contre Charles le Téméraire, et obtint plusieurs avantages sur celui-ci en Franche-Comté. Après lui, son cousin GUILLAUME, m. en 1517, fut aussi partisan de la France. E. S.

DIESBACH (**OBER-**), vge de Suisse, cant. de Berne; 1,600 hab., réformés.

DIESBACH (**UNTER-**), vge de Suisse (Berne); 1,400 hab., réformés.

DIESPITER, du grec *dis*, deux fois, et *patèr*, père; surnom de Jupiter, chez les Romains.

DIESSENHOFEN, v. de Suisse (Thurgovie), sur la rive g. du Rhin; 1,600 hab. Industrie active : imprimeries sur étoffes, tanneries, huileries, poterie; grandes foires pour les bestiaux. Fondée en 1176; les Confédérés la prirent aux Autrichiens en 1460. Elle a beaucoup souffert en 1799 des combats que les Français y livrèrent aux Russes.

DIEST, v. forte de Belgique (Brabant méridional), au confl. de la Demer et du Bever; 8,500 hab. Fabr. de chapeaux, cuirs, bas; distilleries; bière renommée. Elle appartint depuis 1457 à la famille de Nassau, depuis 1473 à celle de Juliers. Elle revint aux Nassau en 1499. Marlborough la prit en 1705. Les Français la reprirent et la démantelèrent la même année.

DIÈTE, du latin *dies indicta*, jour fixé; nom des assemblées nationales dans divers pays étrangers. Telles sont : la *Diète de l'Empire* (en allemand *Reichstag*, jour de l'Empire), et la *Diète germanique* (*Bundestag*, jour fédéral), qui ont régi successivement l'Allemagne. (*V.* ALLEMAGNE.) Ordinairement, le nom de diète (*landtag*) se donne, en Allemagne, à tous les corps législatifs, surtout à ceux qui ont une représentation par ordres. La Pologne eut également ses diètes (*V.* POLOGNE), et l'on désigne encore ainsi les assemblées nationales de la Suède, de la Norvège, du Danemark et de la Suisse. (*V.* SUÈDE, SUISSE, ALLEMAGNE.)

DIÉTÈTE, arbitre, auquel les Athéniens soumettaient leurs procès d'importance secondaire. Il y eut des diétètes privés et publics; ils étaient indemnisés par les plaideurs. On pouvait toujours appeler de la décision de l'arbitre au tribunal.

Meier et Schömann, *der Attische Prozess*, 2e éd., 1882. S. RE.

DIETRICH (CHRÉT.-GUILL.-ERNEST), peintre, né à Weimar en 1712, m. en 1774 à Dresde, étudia sous Alex. Thiele, fut protégé par le comte de Bruhl, et voyagea en Hollande et en Italie. Les galeries de Dresde et de Vienne possèdent beaucoup de ses tableaux; on vante surtout l'*Adoration des Mages*. Dietrich fut habile à s'approprier, selon les sujets, les manières de Rembrandt, de Salvator Rosa, de Berghem, de Desjardins, de Watteau.

DIETRICH (PHIL.-FRÉD., BARON DE), minéralogiste, né à Strasbourg en 1748, inspecteur royal des mines et des forêts, 1er maire constitutionnel de Strasbourg, condamné à mort en 1793 par le tribunal révolutionnaire.

Il a laissé des traductions savamment annotées des *Lettres* de Ferber sur la minéralogie, Strasb., 1776; du *Traité de l'air et du feu* par Scheele, Paris, 1781-85, 2 vol.; des *Observations sur l'intérieur des montagnes*, par Trebra, 1787, in-fol.; une *Description des gîtes de minerai, des forges et des salines des Pyrénées*, 1786, 2 vol. in-4°, et une autre *de la haute et basse Alsace*, 1789, in-4°.

DIETRICHSTEIN DE NICOLSBOURG (FAMILLE DE). Cette maison, originaire de Carinthie, est mentionnée dès le commencement du XIIe siècle. Ses membres principaux sont : PANCRACE, qui se défendit dans son château, en 1483, contre Mathias Corvin, roi de Hongrie, combattit les Turcs à Villach, 1492, et reçut de l'empereur, 1506, la charge de grand échanson de Carinthie; — FRANÇOIS-SIGISMOND, m. en 1540, fils du précédent, favori de Maximilien Ier, compagnon d'armes de Georges Frondsberg; — ADAM, fils du précédent, prit une part active aux traités de Passau, 1552, et d'Augsbourg, 1555, fut ambassadeur auprès de Philippe II, roi d'Espagne, puis précepteur de Rodolphe II; il a laissé une relation importante de la mort de l'infant don Carlos; — FRANÇOIS, fils du précédent, né à Madrid en 1570, m. en 1636, évêque d'Olmütz, cardinal, gouverneur de la Moravie, créé prince de l'Empire, employa les piaristes au lieu des jésuites, pour arrêter les progrès du protestantisme; — FRANÇOIS-JOSEPH, né en 1767, m. en 1854, conseiller privé et chambellan de l'Empire, fut chargé de missions diplomatiques à Saint-Pétersbourg, à Berlin, à Munich, conclut avec Moreau, en 1800, l'armistice de Parsdorf, et fut commissaire impérial dans la Galicie. Son frère, MAURICE, né en 1775, a été aide de camp du général Mack, surintendant des théâtres impériaux, grand maître de la maison de l'impératrice, et gouverneur du duc de Reichstadt. — Le titre de prince de Dietrichstein de Nicolsbourg a été conféré en 1868 par l'empereur François-Joseph au comte ALEXANDRE de Mennsdorff-Pouilly, gendre du dernier prince. B.

DIETSCH (PIERRE-LOUIS-PHILIPPE), compositeur de musique, né à Dijon en 1808, m. en 1865. Élève de Choron et de Reicha, il fut maître de chapelle des églises Saint-Eustache et de la Madeleine à Paris, et en 1860 chef d'orchestre à l'Opéra, où il avait fait représenter, en 1842, *le Vaisseau fantôme*, en deux actes. Il a écrit beaucoup de musique religieuse.

DIETZ ou **DIEZ**, anc. *Theodissa*, v. de Prusse (Hesse-Nassau), au confl. de l'Aar et de la Lahn; 4,388 hab. Elle a donné son nom à la branche des Nassau-Dietz, qui obtint le stathoudérat en Hollande et occupe encore le trône des Pays-Bas. Pépinière célèbre. Aux environs château et village d'Oraniensten.

DIETZ (FRÉDÉRIC-CHRISTIAN), célèbre philologue allemand, né à Giessen (Hesse-Darmstadt) en 1794, m. en 1876, fit ses études dans sa ville natale, à Gœttingue et à Utrecht, et devint, en 1830, professeur des littératures modernes à l'université de Bonn.

Ses principaux ouvrages sont : *les Vieilles romances espagnoles*, Berlin, 1821; *Éléments de la connaissance de la poésie romane*, ibid., 1825, livre à peu près traduit en français par Roisin dans son *Essai sur les cours d'amour*, Paris, 1842; *la Poésie des troubadours*, Zwickau, 1826, trad. par Roisin, Paris, 1845; *Vie et Œuvres des troubadours*, Zwickau, 1829; *Grammaire des langues romanes*, Bonn, 1836-42, 3 vol., trad. en français par Aug. Brachet, Gaston Paris et A. Morel-Fatio, 1873 et suiv.; *Vieux monuments de la langue romane*, Bonn, 1845; *Dictionnaire étymologique des langues romanes*, ibid., 1853; *Introduction à la grammaire des langues romanes*, 1863; *les Germains*, étude sur les origines de la nation et de la littérature allemandes, 1867.

DIEU (ILE). *V.* YEU (ILE D').

DIEU (SAINT-JEAN DE). *V.* JEAN.

DIEU (TRÈVE DE). *V.* TRÈVE DE DIEU.

DIEUDONNÉ, nom de 2 papes, appelés en latin, l'un *Deusdedit*, 614-617, l'autre *Adeodatus*, 673-677.

DIEU-LE-FIT, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Montélimar, au confluent de l'Abron et du Faux; 4,050 hab. Ville d'industrie; fabr. de poterie, draps, lainages; fileries et moulineries de soie, etc. Église calviniste. Sources d'eau minérale.

DIEULET (LE), anc. pays de France (Champagne), où se trouvait Vaux-en-Dieulet (Ardennes).

DIEULOUARD, vge (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy. Ruines d'un château fort; 1,650 hab.

DIEUX (**GRANDS**). Les anciens Grecs donnaient ce nom à 12 divinités du premier ordre : Hestia ou Vesta, Héra ou Junon, Athéné ou Minerve, Déméter ou Cérès, Artémis ou Diane, Aphrodite ou Vénus, Arès ou Mars, Hermès ou Mercure, Zeus ou Jupiter, Poséidon ou Neptune, Phœbus ou Apollon et Héphaïstos ou Vulcain.

DIEUX ROMAINS. Ils comprennent quatre classes : — 1° les dieux proprement dits (*dii, divi*), que l'on divise en *superi, inferi, terrestres*. C'est à cette classe qu'appartiennent les douze grands dieux (*dii consentes*), que les Romains empruntèrent aux Grecs. Ennius les a réunis dans ces deux vers :

Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jovi, Neptunus, Vulcanus, Apollo.

— 2° les Génies, les Lares, les Mânes, les Pénates; — 3° les Sémones, les Indigètes; — 4° les Faunes, les Sylvains, etc. (*V. ces mots.*)

Preller, *Mythol. romaine.* G. L.-G.

DIEUZE, *Decem-Pagi*, v. de l'Alsace-Lorraine, cercle de Château-Salins, sur la Seille et près de l'étang de Lindre. Saline de sel gemme exploitée depuis le XIe siècle, et fournissant annuellement 500,000 quintaux; fabrique de produits chimiques; 2,670 hab.

DIEZEN. *V.* DOMMEL.

DIFFARREATION, *Diffareatio*, acte par lequel deux époux qui voulaient se séparer repoussaient, en prononçant les formules de malédiction, un gâteau de fleur de farine qui

leur était présenté devant le foyer commun. Par là était rompu le lien religieux et, par suite, le mariage. (*V.* Confarreatio.) G. L.-G.

DIGBA, nom anc. de Korna.

DIGBY (Évrard), gentilhomme anglais, né en 1581, prit part en 1605 à la conspiration dite *des Poudres* (*V. ce mot*), fut saisi quand il préparait un soulèvement dans le Straffordshire, et pendu à Londres, le 30 janvier 1606.

DIGBY (Kenelm), fils du précédent, né en 1603, m. en 1665. En faveur à la cour de Charles Ier, à cause de ses qualités physiques et de son esprit, il commanda une escadre contre les Algériens et les Vénitiens, 1628. On l'avait élevé dans le protestantisme : pendant un voyage en France, 1638, il se convertit à la foi catholique, qui était celle de sa famille. Lors de la guerre civile, il se déclara pour le roi, fut emprisonné à Winchester par ordre du parlement, recouvra la liberté sur les instances d'Anne d'Autriche, reine régente de France, se lia alors avec Descartes et d'autres savants du continent, servit d'agent à Cromwell pour faire accepter son protectorat aux catholiques, et fut traité avec indulgence par la Restauration, mais sans obtenir aucun emploi. L'étendue de ses connaissances le fit comparer à Pic de la Mirandole. Ses principaux ouvrages sont : *Traité de la nature des corps*, et *Traité des opérations et de la nature de l'âme*, 1644; *Institutionum peripateticarum lib. V*, 1651. Digby ne manquait pas de crédulité : il s'imagina avoir trouvé des cosmétiques infaillibles pour la conservation de la beauté, et une *poudre de sympathie* qui guérissait les blessures. On a de lui 238 mss précieux à la Biblioth. Bodléienne. B.

DIGBY (Jean), comte de Bristol, de la même famille que les précédents, né en 1580, m. à Paris en 1653. Il fut envoyé en Allemagne par Jacques Ier, 1620, pour intercéder auprès de l'empereur Ferdinand II et de la ligue catholique en faveur de l'électeur palatin, avança 10,000 liv. sterl. au comte de Mansfeld qui continua la guerre, passa à Madrid, 1622, afin de négocier le mariage du prince Charles avec l'infante d'Espagne, fut emprisonné à la Tour par suite des calomnies du duc de Buckingham, qui avait fait manquer cette affaire, recouvra la liberté sous Charles Ier, fit d'abord partie de l'opposition dans le parlement, mais soutint la cause royale pendant la guerre civile, et mourut en exil. Il a laissé des poésies et des traités politiques. B.

DIGBY (George), comte de Bristol, fils du précédent, né en 1612, m. en 1676. Au début du long-parlement, il se déclara l'adversaire de Charles Ier, et fut un des commissaires chargés de rédiger l'accusation contre Strafford. Son refus de voter le bill d'*attainder* l'ayant exposé aux attaques de son parti, il passa du côté du roi. Ce fut lui qui donna le funeste conseil de faire arrêter 6 membres du parlement, coup d'État qui, bien que manqué, donna le signal de la guerre civile. Il combattit dans l'armée de Charles Ier, se rendit odieux par ses violences aux royalistes mêmes, passa sur le continent après la mort du roi, revint en Angleterre avec Charles II en 1660, et dut se dérober par la fuite aux poursuites du parlement pour avoir proposé de rétablir le catholicisme. B.

DIGESTE. Les *Digesta* ou *Pandecta juris* sont une compilation en 50 livres des ouvrages des meilleurs jurisconsultes, faite en 533 par Tribonien sur les ordres de l'empereur Justinien. Entre tous les monuments du droit romain, le Digeste est le plus important, car il est l'œuvre non pas des légistes du bas-empire, mais des plus illustres jurisconsultes de l'anc. Rome, dont les écrits ont été rassemblés par fragments et dans un ordre méthodique. — Cujas s'est immortalisé par la critique du Digeste : « il est resté non pas le premier, mais l'unique maître en cette science. » — La *Laurentienne* de Florence possède du Digeste un ms. célèbre dont l'histoire touche presqu'à la légende. D'après la tradition, ce serait l'exemplaire officiel que Justinien aurait fait faire pour l'Italie. Oublié à Amalfi pendant 6 siècles, puis conquis par les Pisans vers 1107, il finit par passer aux Florentins, vainqueurs des Pisans. Si la date de ce ms. est douteuse, son antiquité est incontestable, et son copiste a été si soigneux que le Digeste nous est parvenu dans une forme beaucoup plus pure que la plupart des textes antiques.

Mommsen, *Justiniani Digesta seu Pandecta* (éd. excell.). — P. Gide, *Rev. crit.*, 1867, II. G. L.-G.

DIGESTE ANTÉJUSTINIEN. On donne ce nom à des fragments juridiques, découverts au Vatican par le card. A. Mai, dans un manuscrit palimpseste du couvent de Bobbio, datant du VIIIe siècle. On y trouve indifféremment des consultations des juristes et des rescrits impériaux, tandis que les rescrits impériaux ne figurent pas dans le Digeste proprement dit. M. Mommsen a établi que cette compilation, d'ailleurs très précieuse, datait de 320 et que des additions y avaient été faites dans le cours du IVe siècle ; rien ne permet de dire que ce soit un recueil fait par ordre impérial.

Mommsen, *Juris antejustinianei Fragmenta quæ dicuntur Vaticana*; — Borghesi, *Œuv.*, III, p. 99-142. G. L.-G.

DIGNANO, v. des États autrichiens (Littoral), à 13 kil. N. de Pola et près de l'Adriatique; 10,500 hab.

DIGNE, *Dinia*, ch.-l. du dép. des Basses-Alpes, sur la Bléone, au pied des Alpes. Trib. de commerce; évêché, collège; bibliothèque; 7,222 hab. Digne a quelques restes de vieilles murailles et de vieilles tours; ses rues sont étroites, tortueuses et escarpées. Fabr. de draps, lainages. Comm. de pruneaux, fruits secs et confits, peaux de chevreau. Statue érigée à Gassendi, né dans le voisinage. — Ville très ancienne, capitale des *Bodontici*, Digne fut saccagée pendant les guerres de religion, en 1562, et en 1591, et dévastée par la peste en 1629. A 2 kil. de là, on trouve un établissement d'eaux thermales sulfureuses assez fréquenté.

DIGOIN, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles, sur la rive dr. de la Loire, à la jonction du canal du Centre et du canal latéral à la Loire. Comm. de transit très actif; 3,380 hab.

DIIPOLIES. *V.* Buphonies.

DIJON, *Dibio*, *Divio*, ch.-l. du dép. de la Côte-d'Or, à 315 kil. S.-E. de Paris, au confl. de l'Ouche et du Suzon, et sur le canal de Bourgogne; 55,453 hab. Évêché suffragant de Lyon; cour d'appel et tribunal de commerce. Académie universitaire; facultés des lettres et de droit; école secondaire de médecine, lycée, école normale primaire, école de beaux-arts; Académie des sciences et belles-lettres, Société d'agriculture. Bibliothèque publique, riches *Archives de Bourgogne*, musée précieux d'antiquités, de peinture et de sculpture, muséum d'histoire naturelle, jardin botanique, observatoire; belle salle de spectacle. Dijon, située au pied d'une chaîne de montagnes que domine le mont Afrique, est en général bien bâtie. L'ancienne enceinte, percée de 5 portes, commencée en 1357 sous Philippe de Rouvre, dernier duc de la première maison de Bourgogne, a été reportée plus loin ; les promenades du Cours fleuri, des Marronniers, de l'Arquebuse ajoutent à l'agrément de la ville. On y remarque de nombreux monuments. La cathédrale de Saint-Bénigne, anc. abbaye de cisterciens, a été terminée en 1288; surmontée d'une flèche de 70 m. au-dessus de la voûte, elle contient, entre autres belles sculptures, les bustes des apôtres et les débris du tombeau de Wladislas, roi de Pologne, m. en 1388. L'église Notre-Dame, bâtie de 1252 à 1334, a un portail très curieux, divisé en trois étages, dont les colonnes délicates sont d'un seul morceau, et flanqué de deux tourelles, à l'une desquelles est attenante la fameuse horloge *Jacquemart*, apportée de Courtrai, en 1382, après la bataille de Roosebecque, par le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi. L'église Saint-Michel, commencée en 1497, a aussi un beau portail, terminé en 1667. Un magnifique hospice dit des Chartreux, pour les aliénés, renferme le curieux monument appelé *Puits de Moïse*. La statue de St Bernard, œuvre de Jouffroy, s'élève au milieu d'un beau quartier neuf qui porte son nom. Un château fort de forme carrée, flanqué de quatre tours rondes et de deux fers à cheval, bâti par Louis XI, et très délabré, servit de prison à la duchesse du Maine, au chevalier d'Éon et à Mirabeau; il a été transformé en caserne de gendarmerie. L'ancien palais des états de Bourgogne, terminé en 1784, contient les archives, le musée et la bibliothèque; bâti sur l'emplacement du palais des ducs, il conserve encore du palais une belle salle dite *des gardes*, où sont les tombeaux de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, élégantes productions du XVe siècle. Au Palais de Justice, construit sous Louis XII pour la tenue des séances du parlement de Bourgogne, on remarque la salle des procureurs, dont la voûte ogivale en menuiserie est d'une grande hardiesse, et au fond de laquelle une chapelle construite dans le mur était destinée à la célébration de la messe du Saint-Esprit, lors de la rentrée des chambres; la salle des assises, où se tenaient autrefois les audiences solennelles du parlement, conserve les traces de la magnificence avec laquelle elle avait été ornée. Fabr. de couvertures de laine, bonneterie, bougies, moutarde et vinaigre estimés, excellent pain d'épices, produits chimiques, papiers peints, pointes de Paris; tanneries et corroieries, fonderies de fer et de cuivre, fonderies de caractères, distilleries, huileries, fabriques de machines à vapeur. Comm. de grains, farines, vins, bois, fers, chanvres et laines. Centre important de chemins de fer, vers Paris, Lyon, Pontarlier, Besançon et Langres. Près de la ville est une superbe promenade, le Cours du Parc, tracée par Lenôtre. — Dijon avait peu d'importance au temps des Romains; entourée de murailles flanquées de tours sous Marc-Aurèle, agrandie sous Aurélien, saccagée par les Sarrasins en 731, par les Normands en 888, presque entièrement consumée par un incendie en 1137, elle se releva sous les ducs de Bourgogne, dont elle fut la capitale, de 1179 à 1477. On y battit monnaie pendant tout le moyen âge. En 1513, les Suisses l'assiégèrent, et le gouverneur La Trémouille ne put les éloigner qu'en leur donnant 20,000 écus. Patrie de Philippe le Bon, Ste Jeanne de Chantal, Bossuet, Debrosses,

Crébillon, Cazotte, Larcher, Longepierre, La Monnoye, Rameau, Piron, Guyton-Morveau, Maret, duc de Bassano, l'amiral Roussin, etc. B.

DIJONNAIS (Le), anc. pays de France (Bourgogne); ch.-l. Dijon; v. princ. Auxonne, Saint-Jean-de-Losne, Beaune, Nuits. Aujourd'hui compris dans la Côte-d'Or.

DIKOA, v. forte de l'Afrique centrale (Soudan), ch.-l. du district de Pergi, dans le roy. de Bornou; 25,000 hab. Tissage de toiles de coton; commerce de coton brut, de grains et d'arachides. C. P.

DILECTATORES, fonctionnaires chargés de présider au recrutement de l'armée, dans l'empire romain.

V. L. Renier, *Mél. épigraph.*, p. 73. G. L.-G.

DILLEN ou **DILLENIUS** (Jean-Jacques), médecin et botaniste allemand, né à Darmstadt en 1687, m. à Oxford en 1747. Après quelques écrits sur la propagation des plantes, en particulier des cryptogames, et sur la facilité de tirer l'opium du pavot d'Europe, il publia son *Catalogus plantarum circa Giessam nascentium*, 1719. Un riche Anglais, W. Sherard, l'attira à Londres, 1721, fonda pour lui une chaire de botanique à Oxford, et lui fit décrire les plantes de son jardin d'Eltham (*Hortus Elthamensis*, 1732). Dillen donna, en 1724, une nouvelle édition du *Synopsis plantarum Angliæ* de Ray, et mit le comble à sa réputation par son *Histoire des mousses*, 1741, le traité le plus complet sur cette matière. Il dessinait et gravait les figures de ses livres. Linné lui a dédié ses *Critica botanica*, et a donné le nom de *Dillenia* à un genre des magnoliers.

DILLENBOURG, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur la Dille; 3,628 hab. Cour d'appel, tribunal civil; autrefois chambre des comptes du duché de Nassau. Direction des mines, dont l'industrie est très active aux environs. Fonderies de cuivre, manuf. de tabac et de potasse. Château en ruine. — Une branche collatérale des Nassau y résida et en prit le nom. De 1806 à 1814, comprise par Napoléon Ier dans le grand-duché de Berg, elle fut le ch.-l. du département de la Sieg. Les Prussiens l'ont occupée et annexée en 1866.

DILLI ou **DHELLI**, v. forte de la Malaisie portugaise, dans l'île de Timor (archipel de la Sonde), port sur la côte N.; 3,000 hab. Résidence du gouverneur. Comm. de nids d'hirondelles, cire, sandal, cuivre et fer, avec Macao et la Chine.

DILLINGEN, v. de Bavière (cercle de Souabe), sur la rive g. du Danube; 5,029 hab. Gymnase et haute école classique. Beau pont. Aux environs sont les beaux jardins d'Auwældchen.

DILLINGEN, brg du roy. de Prusse (prov. du Rhin), à 4 kil. N. de Saarlouis, près de la Sarre. Possédait une université fondée en 1554, supprimée en 1804; 2,717 hab.

DILLON (Arthur, comte de), d'une famille noble d'Irlande, né en 1670 dans le comté de Roscommon, m. en 1733. Après la chute de Jacques II, il entra au service de la France avec un régiment irlandais, combattit en Espagne sous Noailles et Vendôme, en Allemagne sous Villeroy, en Italie sous Vendôme, se couvrit de gloire à la défense de Moscolino, contribua à la victoire de Castiglione, 1706, servit sous Villars, 1708, sous Berwick, 1709, prit Kaiserslautern et le château de Wolfstein, 1713, et montra encore sa valeur aux sièges de Landau et de Fribourg, 1714. Parmi ses fils, Jacques, chevalier de Malte, périt à Fontenoy; Édouard fut tué à Lawfeld; Arthur-Richard fut évêque d'Évreux, archevêque de Toulouse et de Narbonne. B.

DILLON (Arthur, comte de), petit-fils du précédent, né à Braywick (Irlande) en 1750, m. en 1794, passa avec le régiment de Dillon aux Antilles, 1777, contribua à la prise de la Grenade, de Saint-Eustache, de Tabago et de Saint-Christophe, fut nommé gouverneur de cette dernière île, et plus tard de Tabago, fit partie des états de 1789, où il se montra favorable à la Révolution et défendit les intérêts des colonies, reçut le commandement d'un corps d'armée en 1792, combattit avec succès les Prussiens en Champagne et dans l'Argonne, protesta contre la déchéance de Louis XVI après le 10 août, ne fut point étranger aux négociations de Dumouriez avec les Prussiens, mais dut son salut à un pamphlet de Camille Desmoulins, son ami. Lors du procès des Dantonistes, il était en prison : on l'accusa d'avoir voulu organiser un soulèvement pour les délivrer, et il fut envoyé au supplice par le tribunal révolutionnaire. B.

DILLON (Théobald, comte de), parent du précédent, né à Dublin en 1745, d'abord colonel de cavalerie au service de la France, puis brigadier d'infanterie en 1790, maréchal de camp en 1792, fut placé sous les ordres de Rochambeau. Envoyé de Lille vers Tournai, d'où il devait marcher sur Bruxelles, il vit ses soldats se débander en présence de l'ennemi, et donna l'ordre de la retraite. Ses troupes, revenues de leur panique, l'accusèrent de trahison, et le massacrèrent dans les rues de Lille. B.

DILOLO (Lac), lac de l'Afrique austro-occidentale, par 11° 23' lat. S., et 29° long. E., découvert en 1854 par Livingstone. Long de 7 à 8 kil., large de 3, il est situé sur un plateau élevé de 1,443 m., à la séparation des eaux entre les bassins de l'océan Indien et de l'Atlantique : son niveau s'exhaussant en juillet, saison des pluies, le trop-plein se déverse à l'E. par un affl. de la Liba, bras occid. du Zambèze, à l'O. par la Lotembwa, affl. du Casay qui tombe peut-être dans le Lualaba, Congo ou Livingstone. C. P.

DIMACHÈRE. V. Gladiateur.

DIMANCHE, du latin *dies magna*, grand jour, ou *dies Dominica*, jour du Seigneur; le 1er jour de la semaine chez les peuples chrétiens, à qui il rappelle la résurrection de N.-S. J.-C. et la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Il est consacré aux cérémonies du culte et au repos. Les lois civiles secondèrent les prescriptions de l'Église; en 321, Constantin enjoignit de s'abstenir, ce jour-là, de toute espèce d'affaires, d'occupations et de travaux; une loi de l'an 425 prohiba les représentations théâtrales le dimanche. En 538, le 3e concile d'Orléans défendit le travail de la campagne; le 2e concile de Mâcon, en 585, interdit de plaider, et même de voyager ce jour-là; au viie et au viiie siècle, on appliquait au dimanche chrétien les prohibitions rigoureuses du sabbat des juifs; mais, dès le xiiie siècle, on se relâcha de cette sévérité. Les gouvernements modernes, dans le pays où la liberté religieuse existe, ont, en général, laissé l'observation du dimanche au jugement des consciences individuelles. En France, l'ordonnance d'Orléans de 1560, celle de Blois de 1579, les arrêts du parlement de Paris du 1er oct. 1588 et du 3 sept. 1667, les ordonnances royales du 8 mai 1701 et du 8 oct. 1712, enjoignirent l'observation du dimanche : la loi du 8 avril 1802 assigna le dimanche au repos des fonctionnaires publics; celle du 18 oct. 1814 prescrivit la suspension de tous travaux les dimanches et jours de fêtes reconnus par la loi, sauf certains cas déterminés. Mais elle tomba promptement en désuétude. L'Angleterre et les États-Unis sont les pays qui observent le plus strictement le dimanche : ce jour-là, tout acte de commerce et tout divertissement public sont interdits.

DIMAQUES, troupes grecques qui combattaient à pied et à cheval. Julius Pollux attribue à Alexandre le Grand l'organisation de cette milice mixte.

DÎME ou **DIXME.** D'après le Lévitique, la dixième partie, décime ou dixme des fruits de la terre devait être consacrée à Dieu et à ses lévites, qui ne pouvaient posséder autre chose. Dans les six premiers siècles du christianisme, on exhortait les fidèles à donner à l'Église la dixième partie de leurs revenus : « Donnez votre bien aux pauvres, et offrez-en une partie aux ministres de la nouvelle loi, disait St Augustin; quoique vous ne soyez pas obligés, comme les juifs, à payer la dîme, vous devez imiter Abraham qui la payait avant la loi. » En 585, le 2e concile de Mâcon excommunia ceux qui ne payeraient pas la dîme; les Capitulaires de Charlemagne les envoient devant les juges séculiers. Depuis lors, la dîme fut exactement payée, en France surtout, jusqu'en 1789. On distinguait les dîmes en *ecclésiastiques* et *inféodées*, c.-à-d. celles que des laïques tenaient en fief, soit de l'Église, soit du roi ou d'un seigneur. Cet impôt, perçu en nature, consistait en une portion des fruits de la terre et des troupeaux et variait de province à province quant à sa quotité et aux objets sur lesquels il s'étendait. On nommait dîmes *réelles* celles qui se percevaient sur les récoltes; dîmes *personnelles*, celles imposées sur les salaires et l'industrie; dîmes *mixtes*, celles qu'on prélevait sur les provenances des bergeries et des basses-cours; dîmes *solites*, celles qu'on était en possession de recevoir depuis 40 ans; dîmes *insolites*, celles qui étaient exigées sur un genre de récoltes autres que celles assujetties d'ordinaire à ce prélèvement. Les dîmes *grosses* étaient perçues sur les produits de la principale culture, comme les vins dans les pays vignobles, les céréales dans les pays de labour; les dîmes *vertes et menues* étaient levées sur les pois, fèves, lentilles, chanvre, lin, etc. Les dîmes *novales* étaient imposées aux terres récemment mises en culture, ou dont le genre de produit avait changé. La loi du 4 août 1789 abolit les dîmes ecclésiastiques, et déclara les autres rachetables. La loi du 14 avril 1790 supprima même celles-ci; la loi du 5 novembre 1790 excepta les dîmes inféodées, qui étaient le prix d'une concession de fonds. Ed. T.

DÎME, *Decuma*, impôt en nature que les anc. Romains percevaient sur les terres arables des provinces conquises par leurs armes. Il consistait dans le prélèvement du 10e des récoltes. La Sicile et l'Asie, pays à blé, étaient rigoureusement soumises à la dîme. C. D—y.

DÎME ROYALE, impôt unique que Vauban, en 1695 et 1707, proposa de substituer aux diverses taxes que payait la France au Trésor royal. Elle devait être du 20e au 10e du revenu, suivant des catégories, et s'acquitter en nature pour les biens territoriaux, en argent pour les autres. Louis XIV n'accueillit

pas ce projet, et disgracia Vauban. Mais le projet fut repris, modifié et appliqué un peu plus tard par le contrôleur général Desmarets. (V. ce nom.)

DÎME SALADINE, contribution du 10e des revenus, levée, une fois pour toutes, sur les laïques et les prêtres, par Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, pour subvenir aux frais de la 3e croisade, dirigée contre Saladin. On en exempta les Chartreux, les Bernardins et les moines de Fontevrault. Le produit de cette dîme n'est pas connu pour la France ; en Angleterre, les juifs payèrent 60,000 liv. sterl., et les chrétiens 70,000.

DIMETOR, c.-à-d. *né de deux mères ;* surnom de Bacchus, né de Sémélé, et ensuite de la cuisse de Jupiter.

DIMINUTION DE TÊTE. V. DEMINUTIO CAPITIS.

DIMISSOIRES, lettres par lesquelles un évêque permet à un de ses diocésains de se faire ordonner par un autre évêque.

DIMITRI ou **DMITRI.** V. DÉMÉTRIUS.

DINA, fille de Jacob et de Lia, insultée par les habitants de Sichem. Ses frères, pour la venger, exterminèrent la population de cette ville.

DINAGEPOUR, v. de l'Hindoustan (Bengale), ch.-l. du district de son nom, sur deux affluents du Gange ; environ 13,000 hab., la plupart mahométans. — Le district de Dinagepour a 10,685 kil. carrés et 1,501,924 habitants. Climat malsain. Culture du coton, de la canne à sucre, de l'indigo et du tabac.

DINAN, *Dinnanum,* s.-préf. (Côtes-du-Nord), sur la rive g. de la Rance et à 25 kil. de son embouchure, à l'origine du canal d'Ille-et-Rance ; 8,180 hab. Les bâtiments y remontent avec la marée. Autrefois place forte, elle a encore d'anciennes murailles, avec plusieurs belles portes ; collège. Deux églises gothiques très curieuses ; celle de Saint-Sauveur possède le cœur de Du Guesclin, à qui l'on a érigé une statue sur la place publique, en 1823. L'anc. château fort des ducs de Bretagne, au S. de la ville, sert de prison ; on y montre le fauteuil d'Anne de Bretagne. Les abords de la ville sont escarpés de toute part, les rues étroites et tortueuses. Fabr. de toiles, cotonnades, lainages ; clouterie, cordonnerie, tanneries et corroieries ; construction de navires. Comm. de chevaux, bestiaux, bois, grains, fil, chanvre, etc. A 1 kil. de Dinan sont les sources ferrugineuses de *la Coninate,* et des bains fréquentés. — Ville très ancienne, sur le territoire des Curiosolites, Dinan eut des vicomtes jusqu'en 1280, où elle fut réunie au duché de Bretagne. Elle fut prise par Du Guesclin en 1373, et par Olivier de Clisson en 1379. Le présidial de Rennes y fut transféré sous la Ligue. Elle fut au pouvoir du duc de Mercœur, de 1585 à 1598. Patrie de Duclos, dont elle possède le buste en bronze.

DINANT, *Dinandium,* v. de Belgique, prov. de Namur, sur la rive droite de la Meuse ; 6,700 hab. Bâtie dans une situation pittoresque, entre des rochers escarpés et taillés en terrasses, elle est dominée par une citadelle. Belle cathédrale, avec un riche jubé et un curieux baptistère. Exploitation de marbre noir ; papeteries, huileries, tanneries, quincailleries ; fabriques de draps, dentelles, pain d'épices. Commerce de grains et pierres à bâtir. De magnifiques promenades sur les rives de la Meuse conduisent au château de Walsin, à l'abbaye de Waulsort, à la grotte et au château de Freyr, et au rocher Bayard. — Dinant fut prise et détruite en 1466 par Charles le Téméraire, bientôt reconstruite, et pillée par le duc de Nevers en 1554. Les Français s'en emparèrent en 1675 et en 1794, et elle fut, jusqu'en 1814, le ch.-l. d'un arr. du dép. de Sambre-et-Meuse. Au moyen âge, elle avait une grande renommée pour les ouvrages en cuivre qu'on appelait *dinanderies.*

DINAPOUR, v. de l'Hindoustan anglais (Calcutta), dans l'anc. prov. de Bahar, sur la rive droite du Gange ; 45,084 hab. Fabr. de draps.

DINAR. Les Arabes appelèrent ainsi le denier d'or romain, qu'ils prirent des Byzantins. Cette monnaie a passé par eux à la plupart des peuples de l'Orient.

DINARIQUES (ALPES), chaîne de montagnes, se détachant des Alpes Juliennes au mont Kleck, traversant du N.-O. au S.-E. la Croatie, la Dalmatie, la Bosnie, et l'Albanie, et aboutissant au Scardo ou Tchar-dagh, dans les Balkans ; étendue de 700 kil. Elles prennent leur nom du mont Dinara (*Adrius mons* des anciens) qui en est le point culminant (hauteur, 2,273 m.). L'Unna, la Bosna, la Drina, affluents de la Save, et la Morava, affl. du Danube, y prennent leur source.

DINARQUE, orateur grec, né à Corinthe vers 360 av. J.-C., s'établit à Athènes à l'époque de l'expédition d'Alexandre. Comme tous les orateurs de cette époque, il composa beaucoup de plaidoyers pour les autres. Il se lia avec Théophraste et Démétrius de Phalère. Quand Démétrius Poliorcète prit Athènes, 308, il dut fuir à Chalcis en Eubée comme partisan de la domination macédonienne, et ne revint qu'en 292. De 60 discours qu'il avait composés, nous n'en avons que trois, dont l'un prononcé par lui-même contre Démosthène, accusé d'avoir reçu de l'or d'Harpalus. Plusieurs lui attribuent l'*accusation contre Theocrine,* qui est dans les *Œuvres* de Démosthène. Dinarque est véhément et passionné ; son style a souvent de l'éclat et de la vigueur. Ses harangues sont dans les *Oratores græci* de Reiske, 1770, et de Bekker, 1822. Elles ont été éditées séparément par Blass, 1871, et traduites par Auger.

Adler, *de Dinarchi vita et dictione,* 1841 ; Léop. Schmidt, *de Style de Dinarque,* dans le *Musée Rhénan,* 18[illegible], p. 232. D—R et S. RE.

DINAUX (ARTHUR-MARTIN), littérateur, né à Valenciennes en 1795, m. en 1874, fut l'un des fondateurs des *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique,* qu'il dirigea depuis 1848.

Il a publié : *Notice historique et littéraire sur le cardinal Pierre d'Ailly,* 182[illegible] ; *les Trouvères cambrésiens,* 18[illegible] ; *Notice sur Watteau,* 18[illegible] ; *Notice sur mademoiselle Duchesnois,* 18[illegible] ; *les Trouvères de la Flandre et du Tournaisis,* 1839 ; *les Trouvères artésiens,* 18[illegible], etc. Il a édité, en 1846, *l'Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes* par Simon Leboucq.

DINDIGAL, v. forte de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. Karnatic ; 12,865 hab. Ch.-l. d'un district cédé aux Anglais en 1792.

DINDYME, *Dindymus,* mont. de l'Asie Mineure, dans la presqu'île de Cyzique ; célèbre par le culte qu'on y rendait à Cybèle. De là le surnom de *Dindymene,* donné à cette déesse.

DÎNER. V. REPAS.

DÎNERS DU VAUDEVILLE. V. CAVEAU.

DING, en bas allemand *Thing,* nom donné, en Scandinavie et dans quelques pays d'Allemagne, à une assemblée populaire, à une réunion de juges, au tribunal même. On le retrouve dans diverses expressions : *Dingsthul, Landding, Goding, Burgding, Volksthing, Storthing,* etc.

DINGWALL, v. d'Écosse (Ross), petit port à l'embouchure du Conan dans la baie de Cromarty ; 2,445 hab. Pêche du saumon.

DINIA, v. de la Gaule (Narbonnaise IIe), cap. des *Bodiontici ;* auj. *Digne.*

DINICIACENSIS AGER, nom latin du DONZY.

DINIZ, roi de Portugal. (V. DENYS.)

DINIZ DA CRUZ E SILVA (ANTONIO), poète portugais, que sa verve et son enthousiasme ont fait surnommer *Pindare,* né en 1730 dans l'Alemtejo ; a publié, sous le nom d'*Elpino Nonacriense,* trois centuries de sonnets, dans l'ancien style de l'école italienne ; une bonne comédie, *le Faux Héroïsme ;* une trad. en vers de l'*Iphigénie* de Guimond de la Touche ; un vol. de poésies imitées d'auteurs anglais ; *le Goupillon,* charmant poème héroï-comique, trad. en français par M. Boissonade, 1828. Les odes de Diniz da Cruz n'ont été mises au jour qu'après sa mort, en 1811 ; c'est son plus beau titre de gloire. La nature du nouveau monde lui inspira de charmants morceaux, connus sous le nom de *Métamorphoses du Brésil.* B.

DINKAS (LES), peuple de l'Afrique orientale, le plus considérable de ceux qui habitent le haut Nil Blanc. Ils sont divisés en deux fractions : les *Dinkas inférieurs* occupent la rive droite du Nil, qui les sépare des Chellouks, depuis le confluent du Saubat, vers 9° lat. N., jusqu'au Djebel-Dinka, vers 12° 30' ; les *Dinkas supérieurs,* séparés des premiers par les Nouers, habitent les terres marécageuses qui s'étendent du N.-O. au S.-E., entre le Bahr el-Ghazal, le Nil propre, le Bahr-el-Gaouer, jusque vers 5° lat. N. C. P.

DINKELSBUHL, v. de Bavière, sur la Wœrnitz ; 5,240 hab. Restes du *mur du Diable.* (V. DIABLE.) Autrefois ville impériale et fortifiée ; elle a été réunie à la Bavière en 1803. Fabr. de lainages, bonneteries et chapelleries. Grand comm. de grains et bestiaux.

DINOCOURT (PIERRE-THÉOPHILE-ROBERT), fécond et médiocre romancier, né à Doullens en 1781, m. en 1862.

Nous citerons de lui : *le Camisard,* 1823 ; *l'Homme des croisés,* 1823 ; *le Templier, ou le Corse,* 1824 ; *le Conspirateur,* 182[illegible] ; *le [illegible],* 1827 ; *la Chambre rouge,* 1829 ; *le Chasseur noir, ou les Vendéens,* 1831 ; *la Cour des miracles,* 1832 ; *la Sorcière des Vosges,* 18[illegible], etc. Il obtint un prix Monthyon, en 1840, pour un *Cours de morale sociale, à l'usage des pères de famille.*

DINOCRATE, architecte macédonien, contemporain d'Alexandre le Grand, rétablit le temple d'Éphèse brûlé par Érostrate, et travailla à la construction d'Alexandrie. Les mss ne sont pas d'accord sur son nom.

DINOCRATE, chef messénien, détacha ses compatriotes de la ligue achéenne, fit périr Philopœmen tombé entre ses mains, 183 av. J.-C., et se tua bientôt après, pour échapper à la vengeance de Lycortas.

DINTER ou **DINTERUS** (EDMOND), chanoine de Saint-

Pierre de Louvain, né près de Bois-le-Duc, m. à Bruxelles en 1448. Chargé par Philippe le Bon de publier les chroniques du Brabant, il écrivit la *Genealogia ducum Burgundiæ, Brabantiæ, Flandriæ*, etc., Francf., 1529, in-fol., et une *Chronique des ducs de Lorraine et de Brabant*, jusqu'en 1445, restée manuscrite. Quoiqu'on lui eût communiqué les pièces originales, il a rapporté bien des fables.

DINTER (Gust.-Fréd.), célèbre instituteur allemand, né en 1760 à Borna (Saxe), m. en 1831, fut directeur du séminaire normal de Friedrichstadt près de Dresde, 1797. Ses écrits ont pour objet la théorie et la pratique de l'enseignement populaire.

On a de lui : *les Principales règles de la pédagogie*, 1806 ; *la Vraie méthode de se servir de la Bible dans les écoles*, 1814 ; *Plan d'amélioration des écoles*, 1803 ; *Sermons propres à être lus dans les églises rurales*, 1810, 1815 et 1821, etc.

DIOCÉSARÉE. *V.* Séphoris.

DIOCÈSE, *Diœcesis*. Constantin divisa l'Empire en 4 grandes préfectures (*V. ce mot*), composées chacune de plusieurs diocèses, chaque diocèse formé de plusieurs des anciennes provinces, et gouverné par un vicaire, quelquefois par un comte. L'empire d'Orient avait 7 diocèses : Dacie, Macédoine, Orient, Égypte, Asie, Pont et Thrace, contenant 61 provinces ; l'empire d'Occident en avait 6 : Illyrie, Italie, Afrique, Espagne, Gaule et Bretagne, contenant 58 provinces. (*V.* Provinces.)

C. D—y.

DIOCÈSE, terme adopté par l'Église et qui désigne une circonscription territoriale, soumise à la juridiction ecclésiastique d'un évêque ou d'un archevêque. La France compte aujourd'hui (1884) 91 diocèses, dont 83 en France, 1 en Corse, 3 en Algérie, 1 en Tunisie (Carthage et Tunis), 3 dans les colonies.

DIOCLÈS, de Caryste en Eubée, médecin grec, le plus célèbre des successeurs d'Hippocrate, vécut peu de temps après ce grand homme. Il s'occupa d'anatomie, mais l'étudia seulement sur des animaux. Comme médecin, il s'attacha à la séméiologie; c'est lui qui, le premier, distingua, d'après leur siège, la pneumonie de la pleurésie. En thérapeutique, il se montra absolument empirique, employa beaucoup de remèdes végétaux, et composa des livres sur les vertus des plantes. Il était aussi chirurgien ; on lui attribue l'invention d'un instrument nommé bilulque, destiné à retirer les flèches des plaies. Nous n'avons aucun de ses ouvrages, bien qu'ils fussent nombreux, comme on le voit dans Fabricius, qui en donne les titres, et qui a imprimé dans sa *Bibliothèque grecque*, t. XII, une lettre au roi Antigone attribuée à Dioclès. D—g.

DIOCLÈS, législateur de Syracuse vers 412 av. J.-C., après l'expédition des Athéniens en Sicile. Il fit élire des juges au sort, et rédigea un code qui eut pour objet de récompenser les bons, aussi bien que de punir les méchants. Un temple lui fut élevé en reconnaissance.

V. Hubmann, *Diokles Gesetzgeber der Syracusier*, 1842.

DIOCLÈS, auteur d'un ouvrage intitulé : *Ktiseis* ou *Apoikiai*, mélange de faits et de traditions confuses recueillies pour éclairer les Romains sur leur époque mythique, et pour faire croire aux guerriers de Rome qu'ils descendaient des Troyens. Dioclès était de Péparéthus.

V. *Fragm. historicorum græcor.* de Didot, 1849, III, 74.

DIOCLÉTIEN (C.-Valérius-Aurélius), empereur romain de 284 à 305, né à Salone en 245, m. en 313. Issu d'une famille obscure, il commença par être simple soldat, et une druidesse de Tongres lui prédit qu'il serait empereur après avoir tué un *sanglier*. Il servit avec éclat sous Aurélien et sous Probus, devint consul et commandant des gardes du palais, et accompagna Carus en Perse. Après la mort de ce prince, Dioclétien revint avec l'armée à Chalcédoine, où il tua de sa main le préfet du prétoire *Aper* (sanglier), accusé du meurtre de Numérien, second fils de Carus. Ainsi parut justifiée la prédiction de la druidesse. Proclamé aussitôt empereur par ses troupes, il trouva un compétiteur dans Carin, fils aîné de Carus, qui même le battit près de Margus en Mœsie ; mais la mort violente de Carin assura l'empire à Dioclétien. Ce prince, afin de pourvoir aux exigences de la guerre contre les Barbares, prit pour collègue son ancien compagnon d'armes, Maximien, 286, lui donna le surnom d'Hercule, et adopta pour lui-même celui de Jupiter. Maximien lutta en Gaule contre les Bagaudes, les Alamans et les Burgondes, mais ne put triompher de la révolte du Ménapien Carausius, qui prit la pourpre dans l'île de Bretagne. En 292, Dioclétien résolut de diviser encore le fardeau du pouvoir en établissant deux Césars, subordonnés aux deux Augustes : l'un, Galerius, fut chargé des provinces illyriennes ; l'autre, Constance-Chlore, eut tout l'Occident (Mauritanie, Espagne, Gaule et Bretagne) : Dioclétien garda l'Orient et Maximien l'Italie, l'Afrique et les îles. Du reste, sous cette forme de gouvernement, appelée *tetrarchie* par les modernes, Dioclétien resta le chef suprême. Chacun des quatre princes eut une cour et une capitale : Nicomédie, pour l'Orient ; Milan, et non plus Rome, pour l'Italie ; Trèves, pour l'Occident ; Sirmium, pour les provinces du Danube. Un despotisme monarchique presque oriental remplaça les dernières formes de la république. Dioclétien prit le diadème, et se fit donner, ainsi qu'à son collègue, les titres de *dominus* et de *basileus* (roi). Le sénat fut laissé dans l'oubli, et les décrets impériaux n'eurent plus besoin de sa sanction. Deux légions illyriennes, les Joviens et les Herculiens, remplacèrent les prétoriens de Rome. Enfin l'augmentation des taxes, nécessitée par l'établissement dispendieux de quatre cours ayant chacune leurs ministres, leurs magistrats, leurs officiers, devint pour les provinces une source d'affaiblissement et de ruine. Il est permis de croire cependant que cette organisation compliquée, mais régulière et fortement centralisée, a prolongé l'existence de l'Empire. Une révolte générale de l'Afrique ayant appelé les armes des deux Augustes, Maximien triompha de l'usurpateur Julien à Carthage, et Dioclétien en personne alla réduire l'Égypte. En cette occasion, il se départit de sa modération habituelle envers les vaincus, détruisit Busiris et Coptos, et, sous prétexte d'anéantir l'art dangereux de transmuter les métaux, il livra aux flammes une foule de livres qui renfermaient les secrets de l'antique science égyptienne. En Orient, Galérius sut réparer ses premiers échecs contre les Perses, et un traité avantageux, conclu en 297, donna à l'Empire la Mésopotamie et 5 provinces au delà du Tigre, avec la suzeraineté sur l'Arménie et l'Ibérie. En Occident, Constance-Chlore vainquit Allectus, successeur de Carausius, et repoussa les Francs et les Alamans, 301. Dioclétien célébra à Rome, en 303, un triomphe, le dernier qu'ait vu cette ville, désormais déchue du rang de capitale. Bientôt après, cédant aux obsessions de Galérius, ou plutôt aux atteintes d'une longue maladie, il abdiqua, ainsi que Maximien, le 1er mai 305, et se retira dans son palais de Salone. L'ingratitude de ses successeurs et les malheurs qui accablèrent sa femme et sa fille troublèrent les dernières années de cette vie glorieuse. La cruelle persécution qu'à l'instigation de Galérius il ordonna contre les chrétiens, en 303, ternit sa réputation. C'est en souvenir de cette persécution qu'on a donné le nom d'*ère des martyrs* à l'ère de Dioclétien, commençant au 29 août 284, longtemps en usage dans l'Église, et employé particulièrement chez les coptes et les abyssins. H. B.

DIODORE DE SICILE, historien grec, né à Agyrium en Sicile. On ne sait presque rien sur sa vie, sinon qu'il était contemporain de César et d'Auguste, et qu'ayant formé le projet d'écrire une histoire universelle, il consacra plusieurs années à des voyages dans les principales contrées de l'Europe et de l'Asie. La lecture assidue des premiers historiens de la Grèce et de Rome, la fréquentation des savants, la recherche de toutes les traditions anciennes, lui fournirent de riches matériaux. Après 30 ans de travaux, il publia sa *Bibliothèque historique*, dont les 40 livres embrassaient l'histoire de tous les peuples jusqu'à la 180e olympiade, c.-à-d. jusqu'aux guerres de César dans les Gaules. Dans les premiers livres, l'auteur a adopté la méthode ethnographique ; dans les autres, il a divisé son ouvrage par olympiades, ou a suivi l'ordre des consuls romains. Nous ne possédons que 15 livres complets, savoir : les 5 premiers, et les 10 qui commencent au 11e jusqu'au 20e inclusivement. Photius et Constantin Porphyrogénète nous ont conservé des fragments des 6e, 7e, 8e, 9e et 10e livres, ainsi que des 20 derniers. Constantin Lascaris (Fabricius, *Bibl. græca*, t. XIV, p. 29) prétend avoir vu en ms. à Constantinople l'ouvrage entier de Diodore. Les 3 premiers livres sont consacrés à l'histoire de l'Égypte, de l'Assyrie et des autres pays barbares ; le 4e et le 5e, aux temps héroïques de la Grèce ; du 11e au 20e sont retracés les événements depuis l'expédition de Xerxès contre les Grecs jusqu'à la bataille d'Ipsus. Peu d'historiens ont été aussi diversement appréciés que Diodore : Eusèbe le considère comme le premier des historiens grecs, et H. Estienne pousse l'admiration jusqu'à l'enthousiasme ; Vivès, Bodin, Dodwell, Caylus, le jugent, au contraire, avec une sévérité outrée. Diodore est un écrivain patient et instruit, d'un jugement assez sain, et impartial ; il ne s'est pas toujours appuyé sur des auteurs dignes de foi ; l'art d'enchaîner les faits et de leur donner la vie lui manque, et sa narration est généralement froide. Mais ses immenses recherches fournissent des renseignements très précieux sur la géographie, la chronologie, les mythes de l'antiquité et les guerres des successeurs d'Alexandre ; en rapportant ce qu'il avait appris, il nous a dit tout ce que savait le monde ancien. Il n'a pas surchargé ses récits de ces harangues fictives dont l'usage était général chez les historiens grecs et romains. Son style est facile, clair, un peu lâche et diffus. Les meilleures éditions de Diodore sont celles de Wesseling, grec.-lat., 1746 ; d'Eyring, Deux-Ponts, 1793-1800 ; d'Eichstœdt, 1800 ; de Dindorf, 1828-31, reproduite dans la *Bibliothèque grecque* de Didot, 1843, qui contient aussi les fragments édités par C. Müller,

1848 ; enfin de Bekker, 1854, et la 2e éd., Dindorf, 1867. Diodore a été trad. en français par Terrasson, 1737 ; Miot, 1834, 7 vol., et Hœfer, 4 vol., 1846.

Collmann, *de Diodori Siculi fontibus*, 1869 ; Mommsen, *Fabius et Diodore* (Hermes, 1878 ; Heyne, dans les *Comment. Societ. Gottingens*, t. V et VII ; Kruke, *Diodorus Siculus und die römische Annalistik*, 1880 ; Broeker, *Untersuch. über Diodor*, 1882. A. R. et S. Re.

DIOGENE, d'Apollonie en Crète, philosophe de l'école ionienne, disciple d'Anaximène, regarda, ainsi que lui, l'air comme le principe de toutes choses. Il s'établit à Athènes, vers 500 av. J.-C., fut accusé d'impiété, et courut risque de la vie. Diogène Laërce a conservé le début de son ouvrage intitulé *de la Nature;* on trouve encore des fragments de lui dans Aristote, Simplicius et Alexandre d'Aphrodisias.

Ce qui reste de Diogène a été rassemblé par Mullach, *Fragm. phil. græc.*, t. I. V. Fr. Panzerbieter, *Diogenes Apolloniates*, 1830. B.

DIOGÈNE *le Cynique,* né à Sinope en 414 av. J.-C., m. en 324. Accusé de falsification de monnaies, il s'enfuit à Athènes, obtint à grand'peine d'être admis aux leçons d'Antisthène, chef de l'école cynique, et, exagérant ses principes, ramena toute la philosophie à la pratique. La sagesse consistait, selon lui, à retrancher le plus possible sur les besoins de la nature, à se passer de tout, à s'affranchir des contraintes et des bienséances sociales. Dans un voyage à Égine, il fut pris par des pirates, et vendu au Corinthien Xéniade, qui lui confia l'administration de ses biens et l'éducation de ses fils. Toutes les anecdotes sur Diogène sont loin d'être authentiques. Sans autre mobilier qu'un bâton, un manteau pour dormir, une besace pour ses aliments, et une écuelle qu'il jeta après avoir vu un enfant boire dans le creux de sa main, couchant sur les degrés des édifices publics ou dans un tonneau, il marchait pieds nus sur la neige en hiver, s'étendait sur le sable brûlant en été, affrontait le ridicule ou l'insulte, demandait l'aumône à des statues pour s'accoutumer aux refus, choquait les usages établis, raillait les idées et les mœurs de son temps. On le vit sur la place publique, une lanterne à la main en plein midi, *cherchant un homme.* Plein de mépris pour les spéculations philosophiques, il se rendit chez Platon, qui avait défini l'homme « un animal à deux pieds et sans plumes », jeta devant lui un coq qu'il avait plumé, et s'écria : « Voilà l'homme de Platon. » Entendant Zénon d'Élée entasser les sophismes pour nier le mouvement, il se contenta de marcher. Sa pauvreté volontaire cachait beaucoup d'orgueil. Quand Alexandre vint le voir à Corinthe, et lui demanda ce qu'il pouvait faire pour lui, il répondit : « Retire-toi de mon soleil ; » et le roi voulut bien ajouter : « Si je n'étais Alexandre, je voudrais être Diogène. » Diogène compta parmi ses disciples Phocion et Stilpon de Mégare. On le trouva mort dans le Cranion, gymnase près de Corinthe, et, bien qu'il eût ordonné de jeter son corps dans un fossé, on lui fit de magnifiques funérailles ; un chien en marbre de Paros fut placé sur son tombeau. Les *Lettres* que nous avons sous le nom de Diogène sont supposées ; on les trouve dans les *Epistolographi græci* de Hercher, 1873.

Gottling, *Diogenes der Cyniker oder die Philosophie des griechischen Proletariats*, 1851 ; Hermann, *zur Gesch. und Kritik des Diogenes von Sinope*, 1860. B. et S. Re.

DIOGÈNE *le Babylonien,* né à Séleucie, disciple de Chrysippe, devint l'un des chefs de l'école stoïcienne. Les Athéniens le choisirent avec Critolaüs et Carnéade pour aller en ambassade à Rome, où il ouvrit une école de dialectique.

DIOGÈNE LAËRCE, originaire de Laërte en Cilicie, vécut au IIIe siècle ap. J.-C. Il est l'auteur d'un ouvrage en 10 livres, intitulé : *des Vies, Doctrines et Apophtegmes des philosophes célèbres,* le seul traité d'histoire de la philosophie que l'antiquité nous ait transmis : 7 livres sont consacrés aux philosophes de l'Ionie et de la Grèce, 2 à ceux de l'Italie, et le 10e à Épicure seul. Quoiqu'on y trouve peu de critique, des anecdotes invraisemblables et des contradictions, des épigrammes insipides, c'est encore un ouvrage précieux ; il nous a conservé une foule de faits et d'opinions, et même des extraits d'écrits qui eussent péri sans lui.

Les meilleures éditions sont celles de Meibomius, avec notes de Ménage, Casaubon, etc., grec.-lat., Amst., 1692 ; de Huebner, 1828-31, avec 2 vol. de commentaires ; de Cobet, dans la *Biblioth. grecque* de Didot, 1850 ; de Tauchnitz, 1877. Il existe des traductions françaises par Fougerolles, 1601 ; Gilles Boileau, 1668 ; un anonyme, 1758 et 1796 ; Zévort, 1848. Gassendi a annoté séparément le 10e livre, 1649 ; les deux lettres d'Épicure, extraites de ce travail, ont été imprimées avec notes critiques par Schneider, 1813 ; Cobet, *de Diogene Laertio fabularum pleno*, dans la *Mnemosyne,* 1858 ; Nietzsche, *de Diogenis fontibus,* dans le *Mus. Rhénan,* 1868. *V.* Egger, *même sujet,* 1882. B. et S. Re.

DIOGÈNE (**ROMAIN-**). *V.* Romain.

DIOGENIEN, grammairien d'Héraclée (Pont), paraît avoir vécu au IIe siècle ap. J.-C. Hésychius dit avoir inséré, dans son *Lexique,* un dictionnaire des mots difficiles employés par les auteurs grecs, qu'il avait composé. On attribue encore à ce Diogénien un recueil de proverbes publié par Lentsch et Schneidewin dans les *Scriptores parœmiarum,* 1839. Les fragments ont été réunis par Mor. Schmidt dans son éd. d'Hésychius, t. IV. S. Re.

DIOIS, *Diensis pagus,* anc. pays de France (Dauphiné), entre le Graisivaudan, le Gapençois et le Valentinois ; cap. Die. Il forma un comté héréditaire dès le xe siècle, fut réuni au marquisat de Provence en 1116, puis au Valentinois en 1189. Il fut vendu à Charles VI en 1419. Il fait auj. partie du dép. de la Drôme. (*V.* Valentinois.)

DIOMA, riv. de la Russie d'Europe, affl. de la Bielaia près d'Oufa ; source à 130 kil. N.-O. d'Orenbourg ; cours de 375 kil.

DIOMÈDE, roi des Bistones en Thrace, fils de Mars et de Cyrène, nourrissait ses chevaux de chair humaine. Hercule le vainquit, et le fit dévorer par ces mêmes chevaux.

DIOMÈDE, fils de Tydée, roi d'Étolie, accompagna son père dans la guerre des Épigones, et épousa Égialée, fille d'Adraste, roi d'Argos, auquel il succéda. Il alla au siège de Troie, livra plusieurs combats à Hector et à Énée, accompagna Ulysse à Lemnos pour en ramener Philoctète, fut au nombre des guerriers cachés dans le cheval de bois, et enleva le palladium. De retour à Argos, il faillit périr sous les coups de son épouse adultère, se rembarqua avec ses compagnons, et alla fonder au S. de l'Italie Argos-Hippium, Venusia, Canusium, Venafrum, Bénévent, etc. Après sa mort, on lui rendit les honneurs divins. Le 5e chant de l'*Iliade* lui est consacré.

DIOMÈDE, grammairien latin, du ve siècle, à ce que l'on croit.

Il reste de lui un traité *de Oratione, partibus orationis et vario rhetorum genere*, Paris, 1598, in-4o. Putsche l'a inséré dans ses *Grammatici veteres*, Hanau, 1605, 2 vol. in-4o, et Gaisford, dans les *Scriptores rei metricæ*, 1837. D—R.

DIOMÈDE (Iles de), nom anc. de deux îles de l'Adriatique, sur la côte de l'Apulie, en face de l'embouchure du Tiferno ; auj. îles *Tremiti.*

DIOMÈDE (Champs de). *V.* Daunie.

DION DE SYRACUSE, gendre de Denys l'Ancien et beau-frère de Denys le Jeune, riche, instruit, disciple de Platon, prit part aux affaires de Denys l'Ancien, et fut exilé par Denys le Jeune, son pupille. Il revint avec une armée en 357, chassa Denys, et fut assassiné par Callippe, 354. (*V.* Denys le Jeune.)

Sa *Vie* a été écrite par Cornélius Népos et par Plutarque.

DION CHRYSOSTOME, c.-à-d. *Bouche d'or,* né d'un chevalier romain, à Pruse en Bithynie vers l'an 30 de J.-C., m. vers 116. L'éloquence, la philosophie et les voyages occupèrent sa jeunesse : son éducation fut celle des anciens sages, qui allaient étudier au loin les mœurs, les institutions et les lois des différents peuples. En Syrie, consulté par Vespasien, qui venait d'être nommé empereur, il lui conseilla de rétablir la république. Cette franchise et sa vertu stoïcienne devinrent sous Domitien un titre de proscription : la prévenant par un exil volontaire, il erra jusque chez les Scythes et les Gètes, réduit pour vivre à bêcher la terre, et n'ayant d'autre consolation qu'un dialogue de Platon et une harangue de Démosthène. A la mort du tyran, il était sur les bords du Danube, dans un camp romain prêt à se révolter ; alors Dion se fait connaître, harangue les troupes, et son éloquence fait proclamer Nerva. Élevé par Nerva aux plus hautes dignités, il fut aussi le conseiller intime de Trajan, et usa de son crédit pour obtenir les franchises municipales en faveur de sa patrie, où il ne trouva plus tard qu'ingratitude et calomnie : accusé d'accaparer les blés, il vit sa maison brûlée. On croit qu'il connut Adrien. Dion est un des plus beaux caractères et des plus purs talents de son époque. Sa philosophie, toute morale et toute pratique, est un mélange de force et de douceur. Son style a la grâce simple de Lysias ; sa narration est en général naïve, quoiqu'elle trahisse quelquefois le voisinage contagieux des rhéteurs. Son discours intitulé *l'Euboïque* exhale un parfum d'élégance attique. Ses 4 *Discours sur la Royauté* sont un panégyrique ingénieux de Trajan. Dans un autre, il réfute la tradition de la prise de Troie ; ailleurs, il compare les 3 tragédies de *Philoctète* attribuées à Eschyle, Sophocle et Euripide.

Il reste de lui 80 discours, publiés par E. Morel, gr.-lat., 1604 ; Reiske, 1784 ; Emperius, 1844 ; Dindorf, 1857. Brequigny en a traduit 3 dans ses *Vies des orateurs grecs*, 1751-52. Ses *Lettres* ont été publiées dans les *Epistolographi* de Hercher, 1873. Niebuhr, *Lectures sur l'histoire romaine ;* Emperius, *de Exilio Dionis Chrysostomi*, 1840. S. Re.

DION CASSIUS, historien grec, né à Nicée vers l'an 155 ap. J.-C. Descendant, par sa mère, de Dion Chrysostome, et fils d'un sénateur romain, il fut sénateur lui-même sous Commode, préteur sous Pertinax, gouverneur de Pergame et de Smyrne sous Macrin, et commanda en Afrique et en Pannonie, où il réprima une sédition de prétoriens qui demandèrent en vain sa tête à Alexandre Sévère. Rentré dans sa patrie, il acheva une *Histoire romaine* depuis l'arrivée d'Énée jusqu'à son temps. Elle comprenait 80 liv., dont il ne nous reste que 19 (du 36e au 54e) et quelques fragments : on supplée au reste par l'abrégé qu'en a fait Xiphilin. Dion est le dernier écrivain grec qui ait connu les lois de l'histoire : sa vie politique le préparait à les comprendre. Son style est assez pur ; plusieurs

de ses harangues rappellent la manière de Thucydide. Il a fait quelques erreurs, inévitables dans un si grand ouvrage : sa crédulité tenait à l'esprit de son siècle. Trop souvent il est injuste envers les grands hommes de Rome : Cicéron, Pompée, Brutus, Sénèque.

Les meilleures édit. sont celles de Reimarus, grec.-lat., 1750-52 ; de Sturzius, avec tous les fragments du Vatican, 1825 ; de Bekker, 1849 ; de Gros et Boissée, texte grec et trad. française, 1852-1870 ; de Dindorf, 1863 ; de Tauchnitz, 1877. Suivant Suidas, Dion avait encore écrit une *Vie du philosophe Arrien*, les *Belles actions de Trajan*, et quelques *Itinéraires*. Feiwer, *die Politischen Anschauungen des Cassius Dio*, 1878 ; Wilmans, *de Dionis Cassii fontibus et auctoritate*, 1835.
G. M. et S. Re.

DIONÉ, fille de l'Océan et de Thétis, fut l'amante de Jupiter, et en eut Vénus ; de là le surnom de *Dionée*, donné à cette déesse, ainsi qu'à la colombe qui lui était consacrée. Un bois était dédié à Dioné, au pied du mont Lépréon, sur la côte O. du Péloponèse. — Une autre Dioné, fille d'Atlas, eut, de Tantale, Pélops et Niobé.

DIONIS (Pierre), chirurgien, né à Paris, m. en 1718, fut chirurgien de la reine et des princes sous Louis XIV, et professeur d'anatomie et de chirurgie au Jardin du Roi depuis 1673. Il n'a pas beaucoup contribué aux progrès de la science, mais ses ouvrages se recommandent par la clarté du style. Ennemi déclaré des charlatans, qu'il a souvent combattus, il parcourut sa carrière avec beaucoup d'honneur. Parmi ses ouvrages, on remarque : l'*Anatomie de l'homme*, Paris, 1690 et 1729, avec des notes de Devaux ; cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues européennes et en chinois ; *Cours d'opérations de chirurgie*, Paris, 1707, et 1782, ouvrage classique jusqu'au temps de Sabatier ; *Traité général des accouchements*, Paris, 1718. Dans son *Traité de la Mort subite*, il raconte l'autopsie du corps de Louvois, qu'il avait été chargé de faire en 1691, et conclut que ce ministre est mort d'une apoplexie pulmonaire.
D—g.

DIONIS DU SÉJOUR (Achille-Pierre), parent éloigné du précédent, géomètre, né à Paris en 1734, m. en 1794. Élève de Clairaut, il fut reçu conseiller au Parlement en 1758, associé de l'Académie des sciences en 1765, et fit partie de l'Assemblée constituante comme député de la noblesse. Il s'attacha surtout à l'application de l'analyse aux phénomènes célestes.

Ses principaux ouvrages sont : *Traité des courbes algébriques* (avec Goudin), 1756 ; *Recherches sur la gnomonique, les rétrogradations des planètes et les éclipses du soleil*, 1761 ; *Essai sur les comètes*, 1775 ; *Essai sur les disparitions de l'anneau de Saturne*, 1776, in-8° ; *Traité analytique des mouvements apparents des corps célestes*, 1786-89, 2 vol. in-4°.

DIONYSIAQUES ou **DIONYSIES**, fêtes célébrées en Attique en l'honneur de Bacchus. Les Ascolies (*V. ce mot*) et certaines représentations dramatiques étaient au nombre des réjouissances auxquelles on se livrait. Les *grandes Dionysiaques* ou *Dionysies urbaines* avaient lieu au mois d'Élaphébolion ; on y jouait des comédies et des tragédies nouvelles. Les *petites Dionysiaques* ou *Dionysies rurales* se célébraient dans le mois Posidéon. On portait en procession des vases remplis de vin et couronnés de pampre. — Les *Dionysiaques triétériques* étaient fêtées en Béotie par les femmes et les filles, tous les trois ans, en plein hiver, sur les montagnes, durant la nuit et à la clarté des torches ; on en attribuait l'invention à Orphée, et elles étaient certainement originaires de Thrace : on y sacrifiait un taureau ; mais il paraît que, dans le principe, elles étaient souillées de sacrifices humains.

Mommsen, *Héortologie*, 1864 ; Foucart, *Rev. de Philol.*, I, p. 176 ; Kochler, *Mittheilungen*, III, p. 133.
B. et S. Re.

DIONYSIENNE (Période). *V.* Denys le Petit.

DIONYSIOPOLIS, nom latin de Saint-Denis.

DIONYSIOS, forme grecque du nom de Denys. (*V.* Denys.)

DIONYSODOTOS, c.-à-d. né de Bacchus, surnom d'Apollon dans le brg de Phlya en Attique.

DIONYSOPOLIS. *V.* Cruni.

DIONYSOS, un des noms grecs de Bacchus.

DIOPHANTE, orateur athénien, ami de Démosthène, témoigna contre Eschine en faveur du grand orateur. S. Re.

DIOPHANTE, mathématicien grec, né à Alexandrie, à une époque incertaine, est l'auteur d'une *Arithmétique*, où se trouve le plus ancien système de méthodes algébriques qui existe. Il n'en reste que les 6 premiers livres sur 13.

Les meilleures éditions sont celles de Bachet de Méziriac, 1621, et de Fermat, 1670. Simon Stevin et Albert Girard en ont donné une trad. française, 1625, et Schulz une trad. allemande, 1821. *V.* Henry, *Annales de la Faculté de Bordeaux*, 1880.
L. H. et S. Re.

DIOS (NOMBRE-DE-), v. du Mexique (dép. de Durango) : 7,000 hab. Fabr. et commerce d'alcool tiré de l'aloès (*Vinomescal*).

DIOSBOIES, fêtes célébrées à Milet, et ainsi nommées de ce qu'on y sacrifiait un bœuf à Jupiter.

DIOSCORE, patriarche d'Alexandrie, m. en 454, succéda à St Cyrille en 445. Il disputa contre Théodoret pour la primatie du siège d'Alexandrie sur celui d'Antioche, embrassa les principes d'Eutychès, qu'il soutint en 449 dans le faux concile dit *brigandage d'Éphèse*, osa lancer contre le pape St Léon une excommunication à laquelle souscrivirent les évêques d'Égypte, de Thrace et de Palestine, fut déposé en 451 par le concile général de Chalcédoine, et relégué à Gangres en Paphlagonie, où il mourut.

DIOSCORIDE (Pedanius), médecin grec, originaire d'Anazarba en Cilicie, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il exerça la médecine et l'art militaire, voyagea beaucoup en Asie Mineure, en Grèce et jusqu'en Espagne, et cultiva l'histoire naturelle. On a de lui un traité de botanique en 5 livres, qui jouit longtemps d'une grande autorité, quoiqu'il soit rempli d'erreurs, et dont il existe des mss très anciens ornés d'enluminures à Vienne et à Paris. Son ouvrage *sur la Matière médicale* a été imprimé pour la première fois à Venise en 1499, puis en 1518.

La meilleure édit. a été donnée par C. Sprengel, 1829-30, 2 vol. Il y a une trad. franç. par Mattæus, Lyon, 1559, in-4°. Il n'est pas certain que le *Traité des poisons*, qui forme les liv. 6, 7 et 8 de Dioscoride, soit de cet auteur.
D—g.

DIOSCORIDE, graveur en pierres fines, vivait du temps d'Auguste ; il eut une grande réputation à Rome. On donnait le nom de *dioscorides* à de petits cachets gravés par lui. — Un autre Dioscoride, que l'on suppose avoir vécu sous les premiers Ptolémées, est auteur de 37 épigrammes insérées dans l'Anthologie grecque.

DIOSCORIDE, île de l'Afrique orientale, dans la mer Érythrée, à l'entrée du golfe Avalites ; auj. *Socotora* (?).

DIOSCURES, c.-à-d. *enfants de Jupiter* ; surnom collectif de Castor et Pollux. Selon Homère, ils sont fils de Tyndare et de Léda, et frères d'Hélène et de Clytemnestre. Castor est adroit à dompter les chevaux, Pollux habile au pugilat. Enlevés de la terre avant le siège de Troie, immortels et honorés comme des dieux, ils apparaissent parfois aux hommes. — Les poètes postérieurs ont compliqué cette légende. Selon les uns, les Dioscures naquirent de Jupiter, déguisé en cygne ou en astre, et de Léda ; selon les autres, Pollux eut seul cette origine divine et le privilège de l'immortalité. Le lieu de leur naissance fut Amyclée, ou le Taygète, ou l'île de Pephnos près de Thalamès. Ils attaquèrent l'Attique, et en ramenèrent Hélène, que Thésée avait enlevée. Puis ils se signalèrent contre le sanglier de Calydon, prirent part à l'expédition des Argonautes, durant laquelle Pollux vainquit au ceste le géant Amycus, roi des Bébryces, et fondèrent Dioscurias en Colchide. Associés avec Idas et Lyncée, ils allèrent enfin butiner en Arcadie ; une querelle s'éleva, soit parce qu'ils ravirent les épouses de leurs alliés, soit au sujet du partage des dépouilles : Castor fut tué par Lyncée, qui périt à son tour sous les coups de Pollux, tandis qu'Idas était frappé de la foudre par Jupiter. Une autre fable fait mourir Castor dans une guerre entre Athènes et Lacédémone. Jupiter accorda à Pollux de passer alternativement un jour avec son frère dans l'Olympe, et un autre sur la terre. — Le culte des Dioscures, établi par les Achéens, accepté par les Doriens, se répandit ensuite dans toute la Grèce, l'Italie et la Sicile. Ils furent de bonne heure confondus avec les Cabires et avec les Pénates latins. Castor et Pollux étaient les dieux tutélaires de l'hospitalité. Ils présidaient aux jeux gymniques. Leur statue jumelle était à l'entrée du stade à Sparte. On leur attribuait la puissance de prolonger la vie de l'homme. Ils apaisaient les tempêtes, et apparaissaient, sous la figure de flammes légères, à l'extrémité des mâts et dans les vergues des navires ; on leur sacrifiait des agneaux blancs, par opposition aux brebis noires qu'on immolait aux tempêtes. A Rome, les hommes juraient par le temple de Pollux, *Ædepol* ; les femmes, par le temple de Castor, *Æcastor*. Placés parmi les astres, les Dioscures étaient la constellation des Gémeaux. On les représentait sous la figure de jeunes hommes portant des vêtements blancs et un manteau de pourpre, la tête couverte d'un bonnet ou casque étoilé, et armés d'une lance. Ou bien Pollux était nu, comme lutteur, tandis que Castor avait tout l'attirail militaire. Les Dioscures auraient été le premier type de la monnaie d'argent romaine. (*V.* Borghesi, *Œuv.*, II, p. 298.)

M. Albert, *Étude sur les Dioscures*, 1884 ; Myriantheus, *Die arischen Dioscuren*, 1877.
B., S. Re. et G. L.-G.

DIOSCURIAS, ville sur la mer Noire, au delà du Phase, dont on attribuait la fondation aux Dioscures. C'était une colonie de Milet ; auj. *Iskuria*.

Tour du monde, 1882, p. 405.
S. Re.

DIOSCURIDÈS, poète épique de Tarse, connu par une inscription de Délos.

Bull. Corr. Hellén., 1880, p. 357.
S. Re.

DIOSCURIES, jeux institués à Rome en l'honneur des Dioscures par le dictateur A. Posthumius, en mémoire de la victoire du lac Régille sur les Latins, 496 av. J.-C. On disait que les Dioscures, sous la figure de jeunes guerriers montés sur des chevaux blancs, avaient combattu dans cette bataille

du côté des Romains. Les jeux avaient lieu le 8 avril. Ils se composaient de danses guerrières, de courses en char et à pied, d'exercices gymniques, de lutte, de pugilat, etc.

DIOS-GYOR, brg de Hongrie, comitat de Borsod, sur la Szinva ; 3,980 hab. Ruines d'un anc. château royal. Près de là, mines de fer, et usines d'acier très estimé.

DIOSPOLIS. *V.* Sébaste.

DIOSPOLIS MAGNA, v. de la haute Égypte, la même que Thèbes.

DIOSPOLIS PARVA, v. de la haute Égypte, au N.-O. de Tentyra.

DIOSZEGH, brg de Hongrie, comitat de Bihar; 5,780 hab. Vins et tabac.

DIOTA, vase à deux anses, servant à conserver du vin. Il ne faut pas le confondre avec l'amphore, qui était aussi un vase à deux anses, mais plus grand.

DIPENE, sculpteur grec, né en Crète, florissait vers 540 av. J.-C. Il est regardé, avec son frère Scyllis, comme le fondateur de l'école de Sicyone, et paraît avoir employé le premier le marbre pour la sculpture.

DIPHILE DE SINOPE, poète comique, contemporain de Ménandre, contribua à l'établissement de la *nouvelle comédie*. Il figure dans le canon d'Alexandrie; ses ouvrages sont perdus, sauf quelques fragments insérés dans le recueil de Meinecke, et trad. dans les *Soirées littéraires* de Coupé. Il avait composé 100 comédies; Fabricius a recueilli les titres de 46. La *Casina* et le *Rudens* de Plaute étaient imités de Diphile, ainsi que les *Adelphes* de Térence. Plusieurs philosophes, un médecin, un architecte et un fabricant de figurines en terre cuite ont porté le même nom. L—h et S. Re.

DIPHYÈS, c.-à-d. *qui a deux formes* ou *deux sexes*, surnom des Centaures, du Sphinx, de l'Amour et de Bacchus.

DIPLOMATIQUE, science des documents, chartes ou diplômes, de leur authenticité et de leurs dates, de leurs formules et écritures. Elle est toute moderne, et fut créée par les bénédictins. Parmi les auteurs qui en ont exposé les principes, on remarque : dom Mabillon, qui passe pour le vrai fondateur de cette science, qu'il a exposée dans un traité *de Re diplomatica*, Paris, 1681-1704; Maffei, *Istoria diplomatica*, Mantoue, 1727; Heumann de Teutschenbrunn, *Commentarii de re diplomatica*, Nuremb., 1745-53, 2 vol.; Toustain et Tassin, *Nouveau Traité de diplomatique*, Paris, 1750-60, 6 vol. in-4°, avec 100 pl.; D. de Vaines, *Dictionnaire de diplomatique*; Gatterer, *Elementa artis diplomaticæ*, Gœttingue, 1765; Schœnemann, *Essai de système général de diplomatique*, en allem., Hambourg, 1801, 2 vol., inachevé; Natalis de Wailly, *Éléments de paléographie*, 2 vol. in-4°, etc. L'École des chartes, à Paris, s'occupe spécialement de l'étude de la diplomatique.

DIPLÔMES MILITAIRES. On appelle ainsi, en épigraphie, 2 plaques de bronze accouplées, trouvées surtout dans les camps romains du Rhin et du Danube, et qui portaient une copie du décret impérial accordant au soldat qui avait fini son service et qui recevait son congé (*honesta missio*), le *jus civitatis* pour lui et ses enfants, le *connubium* ou droit de mariage avec des étrangères, qui recevaient par cela même le *jus civitatis*. Grâce à ces privilèges, les vétérans s'établissaient dans le pays où ils avaient campé et répandaient dans cette région les mœurs, la langue et l'influence de Rome. On possède actuellement 71 diplômes, dont 12 pour le règne de Trajan. Ces documents ont fait surtout connaître les corps auxiliaires. Ils ont été publiés par M. L. Renier, *Recueil de dipl. milit.* (53), 1876, et par M. Mommsen, *Corpus inscr. lat.*, III, p. 902 et suiv., qui les a accompagnés d'un excellent commentaire. G. L.-G.

DIPLÔMES PÉDESTRES, ordres que portaient les *tabellarii* ou coureurs à pied pour requérir les chevaux et les chars destinés à porter les communications administratives. G. L.-G.

DIPLÔMES CHEZ LES MODERNES. Actes royaux ou seigneuriaux de donation, de propriété, de titres généalogiques, de droit de juridiction, de privilèges accordés à des communautés, à des villes, etc. Ils étaient promulgués, la plupart du temps, dans des assemblées solennelles. On donnait aussi ce nom à des bulles pontificales. Il ne s'applique guère aujourd'hui qu'aux lettres d'anoblissement, et aux documents constatant l'obtention des titres académiques et des grades universitaires.

DIPPEL (Jean-Conrad), philosophe et chimiste, né en 1673 au château de Frankenstein près de Darmstadt, m. en 1734. Occupé d'abord de théologie, il écrivit un ouvrage satirique intitulé *Papismus protestantium vapulans*, qui lui fit de nombreux ennemis. Il parcourut alors les différentes parties de l'Allemagne, la Hollande, le Danemark et la Suède, exerçant la médecine. Ses travaux d'alchimie le conduisirent à la découverte de l'*huile animale* qui porte son nom, et que l'on employa longtemps contre l'épilepsie et le ver solitaire; il passe pour être l'inventeur du *bleu de Prusse*, ou du moins il connut, le premier, le procédé théorique de sa fabrication. Ses principaux écrits, publiés sous le nom de *Christianus Democritus*, ont été recueillis à Berlebourg, 1747, 3 vol. in-4°. Il rejette ou tourne en ridicule la plupart des dogmes chrétiens.

DIPPOLDISWALDE, v. de Saxe (cercle de Dusdi); 3,200 hab. Château royal. Carrières de pierres à aiguiser.

DIPTÈRE, du grec *dis*, deux, et *pteron*, aile; nom d'une espèce de temples chez les Grecs et les Romains. Ils avaient une double aile de chaque côté. Le temple d'Apollon Didyméen, près de Milet, était diptère.

DIPTYQUES, *diptycha*, tablettes à écrire, chez les anc. Romains, et composées de 2 feuilles. Ce nom est tiré du grec *diptykon*, plié en deux. Le nom de diptyque fut ensuite donné à des tablettes composées de plusieurs feuilles, quel qu'en fût le nombre. Sous le Bas-Empire, les consuls ordinaires faisaient graver leur portrait sur des diptyques d'ivoire, avec leur nom, leur consulat, une image des jeux qu'ils avaient donnés, et distribuaient ces tablettes, les envoyaient dans les provinces, pour y répandre la gloire de leur consulat honorifique. — La collection des diptyques parvenue jusqu'à nous est donnée par Gori, *Thesaurus diptychorum*, 1759; mais on en a trouvé beaucoup depuis cette époque. — V. Meyer, *Ziwei ant. Elfenbeintafeln*, 1879; C. Jullian, *le Dipt. de Stilicon au trésor de Monza*, 1882, etc., les *Mélanges de l'École de Rome*. L'Église adopta les diptyques; elle en fit des catalogues de noms de saints ou de martyrs. On lisait aussi à l'office, sur les diptyques, les noms des vivants ou des morts pour qui il se célébrait. Ces tablettes furent en usage jusqu'au commencement du IXe siècle. C. D—y, S. Re. et G. L.-G.

DIRCÉ. *V.* Antiope.

DIRE, anc. v. d'Éthiopie, à l'entrée du golfe Arabique, près d'un cap du même nom. Le détroit de Diré s'appelle auj. *Bab-el-Mandeb* (Porte des larmes).

DIRECTEUR, nom donné au président de certaines assemblées, comme l'Académie française, ou à ceux qui sont préposés au maniement des affaires d'une compagnie, d'une entreprise, ou enfin au chef d'une branche importante d'administration. Avant 1789, on distinguait les directeurs des bâtiments, des Invalides, des monnaies, des ponts et chaussées, des domaines, des fermes, etc. Aujourd'hui, les ministères sont partagés en *directions*. En Allemagne, on appelait *directeurs* les princes qui étaient à la tête de chaque cercle.

DIRECTEURS EN FRANCE. *V.* Directoires.

DIRECTOIRE, pouvoir exécutif, composé de cinq directeurs, créé par la constitution de l'an III, et qui régit la République française du 27 oct. 1795 au 11 nov. 1799. Nommés par le Corps législatif, les Directeurs, dont un était remplacé chaque année, avaient tour à tour pendant 3 mois la présidence et la signature. Chacun jouissait d'un traitement qui devait toujours être égal à 60,000 myriagr. de blé, environ 160,000 fr. d'alors. À l'avènement du Directoire, les caisses publiques étaient vides; aux émissions d'assignats succédèrent les mandats territoriaux, auxquels il fallut renoncer pour revenir à la monnaie d'or et d'argent. La circulation des espèces ranima la spéculation; on vit renaître le luxe, et ce fut le signal d'une corruption d'autant plus grande, que l'on venait d'échapper au régime odieux de la Terreur. Le parti jacobin releva la tête, et fut écrasé par l'issue de la conspiration de Babœuf. Le parti clichyen ou royaliste menaçait la République; elle fut sauvée par le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797). (*V.* Fructidor.) Cependant la Suisse et l'Italie tombaient en notre pouvoir, et l'Angleterre était menacée dans ses intérêts par l'expédition d'Égypte; en même temps, une banqueroute déguisée avait réduit le capital de la dette publique au tiers consolidé. L'unité de vues n'était nulle part, et l'on eût dit que la constitution même avait organisé l'anarchie. La journée du 22 floréal (11 mai 1798) avait exclu du Corps législatif les républicains ennemis des Directeurs; des échecs éprouvés par nos armes, une coalition nouvelle menaçant la République, la journée du 30 prairial (18 juin 1799), qui renouvela presque entièrement le pouvoir exécutif, la loi des otages autorisant à arrêter et même à déporter les suspects, les crimes des chouans et des chauffeurs, la dissolution complète et les déchirements du pouvoir, tout annonçait une crise; Bonaparte revint d'Égypte à temps pour en profiter; il débarqua à Fréjus le 9 octobre 1799, et le 18 brumaire (10 novembre), la constitution de l'an III était abolie, le Directoire dissous, et trois consuls provisoires institués. Treize directeurs avaient été en fonctions : Barras, Rewbell, Carnot, Laréveillère-Lepeaux, Letourneur, Barthélemy, Merlin (de Douai), François (de Neufchâteau), Treilhard, Sieyès, Gohier, Roger-Ducos, et Moulins. Barras seul parvint au terme de la période directoriale. J. T.

DIRECTOIRE, titre donné, par les articles organiques de 1802, à l'autorité supérieure ecclésiastique de la confession d'Augsbourg en France. Un décret de 1852 a fixé ainsi la com-

position et les attributions du Directoire : un président, un membre laïque, et un inspecteur ecclésiastique, nommés par le gouvernement; deux députés nommés par le Consistoire supérieur. Il administre, nomme les pasteurs, soumet leur nomination au gouvernement, et exerce la haute surveillance sur l'enseignement théologique. (*V.* ÉVANGÉLIQUES.)

DIRECTOIRE D'ALSACE, conseil organisé en 1651 par les nobles de l'Alsace, pour le maintien de leurs privilèges et le jugement de leurs contestations. Il fut confirmé, en 1652, par l'empereur Ferdinand III. Après les arrêts de réunion à la France en 1680, Louis XIV le conserva, en lui donnant pour attributions le jugement des différends des gentilshommes et des habitants de leurs terres. B.

DIRECTOIRE DÉPARTEMENTAL, conseil électif créé par l'Assemblée constituante en 1791, et chargé de l'administration d'un département. Il se composait de 8 membres, élus par et parmi les 36 membres du conseil général du département, pour 4 ans, et renouvelés tous les 2 ans. Ils siégeaient en permanence au ch.-lieu, et touchaient un traitement ainsi gradué : dans les villes au-dessous de 20,000 hab., 1,600 à 3,000 liv.; de 20,000 à 60,000 hab., 2,000 à 4,000 liv.; de 60,000 hab. et au-dessus, 2,400 à 5,000 liv. Le conseil général élisait, parmi les personnes les plus notables du pays, un président du Directoire, dont les fonctions étaient gratuites. Il y avait près de chaque Directoire un procureur-syndic, salarié, élu pour 4 ans par les 36 du conseil général, mais non parmi eux, et qui n'avait pas voix délibérative. En 1795, les attributions du Directoire départemental passèrent à des *administrations centrales* de 5 membres, puis à des commissaires du gouvernement, et enfin, en 1800, à des préfets. (*V.* PRÉFET.)

DIRECTOIRE DE DISTRICT, conseil électif, institué par l'Assemblée constituante, en 1791, pour administrer chaque district. (*V. ce mot.*) Il se composait de 4 membres, élus pour 4 ans par et parmi les conseillers de district, avec traitement gradué suivant l'échelle de population indiquée dans l'article précédent : 900 à 1,000 liv.; 1,200 à 2,000 liv.; 1,500 à 2,400 liv. En 1795, les Directoires de districts furent supprimés, puis, sous le Consulat, en 1800, remplacés par des sous-préfets.

DIRIBITOR, distributeur de tablettes de votes dans les comices des anc. Romains. Il se tenait au bas d'un petit pont, sur lequel les votants passaient pour aller jusqu'à l'urne des suffrages, et de là donnait une tablette à chaque passant. C. D—Y.

DIRIBITORIUM, grand monument de l'anc. Rome, dans la septième région de la ville, dans le champ d'Agrippa. On conjecture, d'après son nom, qu'il servait à distribuer la paye aux soldats. Agrippa le commença, et mourut pendant les travaux, qui furent achevés par Auguste, l'an 747 de Rome. C. D—Y.

DIRMSTEIN, brg de Bavière (cercle du Palatinat); 1,900 hab. Source sulfureuse aux environs.

DIRSCHAU, v. du roy. de Prusse (Prusse occid.), sur la rive g. de la Vistule, régence de Dantzig; 11,000 hab. Navigation active; exportation de bois. Patrie du voyageur Forster.

DIS, surnom de Pluton chez les poètes. Le même mot désigne encore les Enfers.

DISCIPLINE, instrument de mortification ou de supplice, commun autrefois dans les cloîtres. C'était un fouet fait avec des cordelettes garnies de nœuds, des crins, ou des bandes de parchemin tortillées. En 508, St Césaire d'Arles en introduisit l'usage comme moyen de corriger les moines indociles. Toutefois, les coups de discipline furent le plus souvent un châtiment volontaire du pécheur. (*V.* FLAGELLANTS.) B.

DISCIPLINE (CONSEIL DE). *V.* CONSEIL.

DISCIPLINE (COMPAGNIES DE), corps où l'on envoie les soldats indisciplinés ou de mauvaises mœurs. Elles furent créées en 1818. On les divise en compagnies de *fusiliers*, comprenant ceux qui, par la nature de leurs fautes ou par une amélioration dans leur conduite, peuvent être prochainement renvoyés dans l'armée ordinaire; et compagnies de *pionniers*, pour ceux qu'on doit soumettre à un régime très sévère. Il y a cinq compagnies de discipline, dont quatre de fusiliers, une de pionniers. B.

DISCO, île du Groenland, dans la mer de Baffin, qui forme une baie du même nom, par 69° 14' lat. N., et 55° 44' long. O. Ch.-l. Godhavn, où réside un fonctionnaire danois. Gisements de houille non exploités.

DISCOBOLE, athlète qui faisait profession de lancer le disque (*V. ce mot*), et d'en disputer le prix dans les jeux de la Grèce, particulièrement dans les jeux Olympiques. Il était nu, se plaçait sur une petite élévation pratiquée dans le stade, saisissait le disque entre la paume de la main droite et les quatre doigts, en l'appuyant contre l'intérieur de l'avant-bras, puis se penchait en avant, en pliant un peu les jarrets, et imprimait à son bras un mouvement de rotation, à la suite duquel il lâchait le disque, qui volait au loin. On le lançait soit en hauteur, soit en longueur : en hauteur, on évaluait la distance à vue; en longueur, on marquait à terre, avec un piquet ou une flèche, l'endroit où il s'était arrêté. Tous les jouteurs se servaient du même disque. La victoire restait à celui qui le lançait le plus haut ou le plus loin. Si le discobole se servait d'un disque à courroie, il se tenait bien droit, et le faisait tourner rapidement autour de sa tête, pour donner plus d'élan au jet. On faisait aussi du jeu du disque un exercice militaire, pour occuper le soldat, le rendre vigoureux et robuste. Chez les Romains, il n'y avait pas de discoboles de profession; mais les citoyens s'amusaient aussi à lancer le disque dans les exercices qu'ils faisaient au Champ de Mars. Myron avait fait une célèbre statue d'un *Discobole*, dont il y a une belle copie au Musée britannique. On en voit encore deux copies antiques en marbre, toutes deux à Rome; l'une au musée Pio-Clementino du Vatican (*V.* le catal. de Visconti), l'autre, d'une conservation bien meilleure, dans le palais Lancelotti : cette dernière a été trouvée en 1761 dans des fouilles sur l'Esquilin. C. D—Y, S. RE. et G. L.-G.

DISCORDE, divinité malfaisante, appelée *Eris* et *Erynnis* chez les Grecs. Fille de la Nuit, suivant Hésiode, elle était la compagne de Mars, de Bellone et des Furies, présidait aux querelles, aux meurtres et aux guerres. Jupiter la chassa de l'Olympe, où elle brouillait tout. On la représentait avec des serpents pour chevelure, les traits hideux et livides, le regard farouche, la bouche ensanglantée, les vêtements en désordre, une torche et un poignard à la main. Elle figure, comme puissance infernale, dans la *Jérusalem délivrée*, le *Roland furieux*, le *Lutrin* et la *Henriade*.

DISENTIS ou **DISSENTIS**, brg de Suisse (Grisons), sur une montagne près de la rive g. du Rhin; 1,450 hab. École cantonale et gymnase. A peu de distance se trouve une abbaye de bénédictins fondée au VIIe siècle par le moine écossais Sigebert, et dont les abbés étaient princes de l'Empire et présidents de la Ligue Grise. Elle fut, avec le bourg, saccagée par les Français en 1799. L'église contient le tombeau de St Colomban.

DISJONCTION (LOI DE), loi proposée en 1837 à la Chambre des députés par le gouvernement de Louis-Philippe, après la tentative de soulèvement militaire organisée à Strasbourg par Louis-Napoléon; la cause des militaires incriminés et celle des accusés civils devaient être *disjointes*, pour être attribuées, l'une aux tribunaux militaires, l'autre aux juges ordinaires. Cette loi fut rejetée par un vote qui amena la chute du ministère Molé-Guizot.

DISKO. *V.* DISCO.

DISON, brg de Belgique (Liège), à 5 kil. N.-O. de Verviers; 11,439 hab. Fabrication importante de draps.

DISPARGUM, anc. v. du pays des Tongres. C'est peut-être *Duisburg* sur le Rhin, ou *Asbourg*, ou *Duisborch*, entre Bruxelles et Louvain, ou *Dietz*, à 6 lieues E. de Coblentz

DISPENSAIRE, établissement fondé par les villes ou par des sociétés charitables où viennent se faire traiter les malades, et qui tient lieu d'hôpital à ceux qui ne pourraient être soignés chez eux : il leur épargne de quitter le domicile et la famille. Il en existe à Paris, à Londres, etc.

DISPENSATOR. Les *Dispensatores* étaient, dans l'administration impériale, des intendants particuliers, choisis parmi les esclaves nés dans la famille de l'empereur et attachés spécialement à chacun des corps dont se composait l'armée ou la flotte. Chargés à la fois du service de la solde et des vivres, ils réunissaient la plupart des attributions de nos intendants militaires. Outre ces *dispensatores* proprement dits, il y avait encore des *dispensatores a frumento* ou *fisci frumentarii*, qui ne doivent pas d'ailleurs être confondus avec les *frumentarii*. (*V. ce mot.*) Leurs fonctions consistaient à approvisionner les armées non seulement de blé, mais encore de toutes les denrées alimentaires. L'importance de ces fonctions explique qu'elles n'aient été confiées qu'à des esclaves nés dans la *familia* de l'empereur, c.-à-d. à des hommes parfaitement sûrs.

V. L. Rennier, *Mél. épigraph.*, p. 176 et suiv. G. L.-G.

DISPENSE, autorisation accordée par l'autorité compétente à des particuliers pour ne pas obéir à une loi. Telles sont les *dispenses d'âge*, données par un gouvernement pour remplir certains offices ou recevoir certains grades; les *dispenses de parenté*, accordées aux juges pour siéger dans une même cour; les *dispenses ecclésiastiques*, accordées par le pape ou les évêques, et relatives aux publications des bans, au mariage entre parents d'un certain degré ou dans des temps ordinairement prohibés, au jeûne et à l'abstinence, etc. Dans les pays protestants, le souverain, s'il est protestant, a le droit de dispense; sinon, il délègue ce droit, qui n'en est pas moins exercé en son nom. B.

DISQUE, espèce de palet dont les Grecs se servaient dans leurs exercices gymnastiques. C'était un cylindre plat, un peu

plus épais au milieu que sur les bords, d'une surface glissante, en fer ou en cuivre, plus souvent en pierre, et fort lourd; il avait environ 32 centimètres de diamètre, sur 8 et même 11 d'épaisseur au centre. Le jet du disque développait la force musculaire des bras (*V.* DISCOBOLE.) Cet exercice remontait à la plus haute antiquité. Ce fut en s'y adonnant que le bel Hyacinthe fut tué par Apollon, Crocus par Mercure, et Acrisius par Persée. Les Dioscures en firent aussi leur amusement. Homère nous montre les Myrmidons d'Achille et les amants de Pénélope occupant leurs loisirs à jeter le disque, et Ulysse donne, chez Alcinoüs, des preuves de sa supériorité dans ce jeu. Dans les jeux publics, le disque faisait partie du Pentathle. (*V. ce mot.*) Les Romains, du temps des empereurs, aimaient aussi le jeu du disque. — On appelait encore *disque* une sorte de bouclier rond qu'on suspendait dans les temples en l'honneur des héros. Dans l'Église grecque, le *disque* est une grande patène, sur laquelle on met l'hostie consacrée.

B.

DISRAÉLI (ISAAC), littérateur anglais, né à Enfield, près de Londres, en 1766, m. en 1848, descendait d'une famille juive, originaire d'Espagne. Son père, négociant à Venise, était venu s'établir à Londres en 1750. Destiné d'abord au commerce, Isaac Disraéli fut élevé à l'école d'Enfield, voyagea ensuite sur le continent, visita la Hollande et la France, où il apprit les langues modernes. De retour en Angleterre, il renonça au commerce pour s'occuper surtout d'histoire littéraire et de critique. Ses premiers articles parurent en 1788 dans le *Gentleman's Magazine*. Il écrivit ensuite dans la *Quarterly Review*. Il donna, en 1790, une *Défense de la poésie*, et, de 1791 à 1823, les *Curiosités de la littérature*, 6 vol., son meilleur ouvrage, où l'on trouve une foule d'anecdotes intéressantes et spirituellement racontées. Attaché au parti tory, il chercha dans l'histoire la justification de ses principes politiques, et publia le *Portrait littéraire et politique de Jacques Ier*, 1816; des *Mémoires sur la Vie et le Règne de Charles Ier*, 1828-31, 5 vol.; *Eliot, Hampden et Pym*, 1832. Ces travaux lui valurent un diplôme de docteur, offert par l'université d'Oxford. On cite encore de lui : *Portraits littéraires*, 1796; *Mélanges littéraires*, 1796; *Mésaventures des auteurs*, 1812-13, 3 vol.; les *Aménités de la littérature*, 1841, 3 vol. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Londres, 1849, avec une remarquable notice sur sa vie, par son fils, Benjamin Disraéli. E. D—Y.

DISRAÉLI (BENJAMIN), comte de Beaconsfield, célèbre homme d'État et écrivain anglais, né à Londres, le 21 déc. 1805, m. le 19 avril 1881, fils du précédent. Après avoir achevé ses études dans un collège des environs de Londres, il fut placé chez un solicitor et y resta trois ans, sans prendre goût à la procédure. Il avait vingt et un ans quand le libraire Murray lui confia la rédaction d'un journal tory, le *Representative*, qui n'eut que six mois d'existence. Froidement reçu par les tories, auxquels il s'était d'abord adressé, Disraéli se vengea de leur dédain par le roman de *Vivian Grey*, 1826, 3 vol., véritable pamphlet dirigé contre l'aristocratie anglaise. Le succès obtenu par cet ouvrage l'engagea à publier d'autres romans, *Henrietta Temple, le Jeune Duc, Venise, Ixion au ciel, le Conte merveilleux d'Alroy, Contarini Fleming*, 1830-32, qui ne furent pas moins favorablement accueillis. Ces travaux ne l'empêchèrent pas d'entreprendre, en 1829, un voyage de trois ans, pendant lequel il parcourut l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Turquie, la Syrie, l'Égypte et la Nubie. A son retour, il trouva toute l'Angleterre passionnée pour ou contre le bill de réforme électorale, et crut qu'il allait enfin pouvoir jouer le rôle politique auquel il se croyait appelé dès les premières années de sa jeunesse. Il se présenta aux élections de 1832, dans le bourg de Chipping Wycombe, appuyé par le radical Hume et par Daniel O'Connell, se prononça en faveur de l'extension du principe démocratique, du mandat triennal, de l'élection au scrutin secret, et ne réussit qu'à réunir contre lui les whigs et les tories. Trois échecs ne le découragèrent pas : seulement il changea complètement de politique, attaqua les whigs avec une extrême violence dans une brochure intitulée : *What is he ?* (Qu'est-ce que cet homme ?) rompit avec Hume et avec O'Connell, qui le traita de charlatan, d'apostat, de descendant du mauvais larron mort sur la croix dans l'impénitence finale. Disraéli répondit sur le même ton, et provoqua en duel un des fils d'O'Connell, qui refusa de se battre. Il se déclara alors tory absolu, 1835, il se présenta en cette qualité aux électeurs de Taunton, qui lui préférèrent un whig, et se dédommagea en publiant sa célèbre *Défense de la constitution anglaise* et les *Lettres de Dunnymede*, 1836. Il entra enfin à la Chambre des communes, où il représenta le bourg de Maidstone, juillet 1837; mais son premier discours, emphatique et déclamatoire, fut accueilli par des rires et des huées. Il le prononça pourtant jusqu'au bout : « Le temps viendra, disait-il, où vous m'écouterez. » En 1839, il épousa Mme Wyndham Lewis, veuve d'un membre de la Chambre des communes, et fut réélu par Shrewsbury en 1841. Il donna vers cette époque une seconde série de romans : *Coningsby, ou la Nouvelle Génération*, 1844, 3 vol.; *Sibyl, ou les Deux Nations*, 1845; *Tancred, ou la Nouvelle Croisade*, 1847, dans lesquels il expose des théories politiques absolument opposées à celles de ses premiers ouvrages, en cherchant toutefois à concilier les principes ultra-conservateurs des tories avec des aspirations vagues et presque mystiques à une régénération sociale. A la Chambre, il soutint d'abord le ministère de Robert Peel, prononça des discours remarquables sur la propriété littéraire, sur l'éducation et sur les consulats. Mais, dès 1844, il se sépara du gouvernement sur la question des réformes douanières et devint le chef reconnu du parti protectionniste, après la mort de lord Bentinck, dont il publia la biographie en 1851. Par la verve et l'âpreté de son éloquence, par la vigueur et l'imprévu de ses saillies, qui déconcertaient la réplique, il se plaça au premier rang des orateurs parlementaires, contribua puissamment à renverser le ministère whig de lord John Russell, et entra dans le cabinet tory présidé par lord Derby, avec le titre de chancelier de l'Échiquier, 27 fév. 1852. Mais son plan de réformes financières, qui déchargeait les campagnes aux dépens des villes, ne fut pas agréé par la Chambre, et le ministère entier se retira, 28 déc. Disraéli reprit sa place à la tête de l'opposition et fit une guerre sans relâche aux ministres whigs Aberdeen et Palmerston. Il redevint chancelier de l'Échiquier dans le second ministère du comte de Derby, 25 fév. 1858-18 juin 1859, attaqua vigoureusement lord Palmerston, à propos de la neutralité gardée par l'Angleterre dans l'affaire du Slesvig-Holstein, en 1864, et remplaça M. Gladstone, comme chancelier de l'Échiquier, dans le troisième ministère de lord Derby, 6 juillet 1866. Ce fut lui qui présenta et fit triompher le bill de réforme qui augmenta dans une proportion considérable le nombre des électeurs, juillet 1867. (*V.* BRETAGNE [GRANDE-].) Devenu premier ministre par la retraite de lord Derby, 27 fév. 1868, il s'opposa de toutes ses forces à la réforme qui devait enlever à l'Église anglicane d'Irlande le caractère et les privilèges d'*Église établie*. L'application d'une pareille mesure équivalait, d'après lui, à une calamité publique. Elle fut votée cependant : le parlement fut dissous, mais les élections donnèrent aux whigs une majorité importante. Disraéli leur céda la place, 9 déc.; mais, redevenu simple député, il engagea contre son successeur, M. Gladstone, un duel oratoire et parlementaire dont les Anglais, à quelque parti qu'ils appartiennent, garderont longtemps le souvenir. Les deux adversaires étaient dignes l'un de l'autre : pendant cinq ans, à force d'habileté, d'esprit et de souplesse, M. Gladstone conserva la majorité dans les communes; pendant cinq ans, à la Chambre, dans les meetings, dans les banquets du parti conservateur, Disraéli ne cessa de harceler son redoutable adversaire, ne lui faisant grâce ni d'une faute ni de l'apparence d'une faute, défendant avec une invincible opiniâtreté des amendements condamnés d'avance, proposant des votes de blâme qui n'avaient aucune chance d'être accueillis, mais qui lui fournissaient l'occasion de prononcer d'éloquents réquisitoires contre la politique intérieure et extérieure du parti libéral. Pendant la guerre de 1870, il s'éleva à plusieurs reprises contre cette neutralité systématique par laquelle l'Angleterre semblait renoncer d'elle-même à toute influence dans les affaires du continent. Le bill sur la réforme de l'éducation en Irlande lui fournit un excellent terrain d'attaque : il enleva la majorité au ministère, en mars 1873, mais refusa de former un cabinet et obligea ainsi M. Gladstone à dissoudre la Chambre des communes, 26 janv. 1874. Les élections donnèrent 60 voix de majorité aux conservateurs, et Disraéli reprit la direction des affaires, avec le titre de premier lord de la trésorerie, 21 fév. Il s'entoura des hommes les plus remarquables de son parti : le comte Cairns devint lord chancelier, sir Stafford Northcote, chancelier de l'Échiquier, M. R. Cross, ministre de l'intérieur, et le comte de Derby, fils de l'ancien président du conseil, ministre des affaires étrangères. Soutenu par une majorité compacte et docile, Disraéli obtint facilement le rejet des motions présentées par les *home rulers* pour rendre à l'Irlande un gouvernement autonome ou au moins un parlement national, 1874-76; il maintint dans ce pays les anciennes fondations scolaires sous la tutelle de l'Église anglicane, et fit passer, malgré les vives attaques de M. Gladstone, un bill qui fortifiait la discipline de cette Église. Une famine affreuse venait de désoler le Bengale : il fit voter un emprunt de 250 millions pour venir en aide aux Indiens. Pour resserrer les liens qui unissaient à l'Angleterre ses magnifiques possessions de l'Hindoustan, il décida le prince de Galles à entreprendre dans cette contrée, aux frais de la nation anglaise, un voyage qui fut une promenade triomphale, déc. 1875-mars 1876. Disraéli n'attendit pas le retour du prince pour proposer une loi qui conférait à la reine Victoria le titre héréditaire d'impératrice des Indes. La loi fut votée,

malgré l'opposition très vive des whigs, et le nouveau titre de la reine solennellement proclamé, 1er mai 1876. Fier de cette victoire et entraîné par l'enthousiasme de ses admirateurs, Disraeli accepta pour lui-même les conséquences de la *politique impériale*, qu'il avait fait prévaloir. Il s'était vanté longtemps de n'être qu'un « gentleman de la presse », d'avoir « la littérature pour unique écusson ». En 1868, la reine avait créé sa femme (m. en 1872) vicomtesse de Beaconsfield, mais il n'avait pas cru devoir abandonner son poste de combat à la Chambre des communes. Il s'y décida pourtant en 1876, et reçut avec la pairie le titre de comte de Beaconsfield, 16 août. Sir Stafford Northcote le remplaça dans les communes, comme *leader* du parti tory. L'intérêt de l'Angleterre exigeait le maintien de la paix européenne : le premier ministre se félicitait devant le parlement d'avoir contribué à prévenir une rupture entre la France et l'Allemagne, mai 1875. Le soulèvement de la Bosnie et de l'Herzégovine éveilla ses défiances contre la Russie : sans désirer la guerre, il mit l'Angleterre en état de la soutenir. Profitant de la détresse du khédive Ismaïl, il lui racheta pour 100 millions, avec l'approbation unanime des Chambres, les 176,000 actions du canal de Suez, dont il était détenteur, fév. 1876. Il insista vivement par voie diplomatique sur la nécessité de protéger l'empire ottoman contre le démembrement dont il était menacé par la Russie. Quand l'armée russe arriva aux portes de Constantinople, la flotte anglaise alla mouiller dans la baie de Bésika et franchit même les Dardanelles, 8 fév. 1878, au risque d'engager « le duel de la baleine contre l'éléphant ». Le comte de Derby, effrayé des conséquences possibles de cette démonstration, se retira du ministère et eut pour successseur aux affaires étrangères le marquis de Salisbury. La conclusion du traité de San Stefano, 2 avril, ne découragea pas lord Beaconsfield. Il protesta contre tout arrangement définitif qui n'aurait pas été ratifié par l'Europe et appela à Malte un corps de l'armée des Indes. La Russie dut céder, et soumettre au congrès de Berlin les conditions acceptées par la Turquie. Lord Beaconsfield, qui représentait l'Angleterre à Berlin, avec lord Salisbury, y apporta une modération qui ne lui était pas ordinaire et parut préoccupé avant tout de maintenir la paix européenne. Mais, au dernier moment, il révéla tout à coup l'existence d'une convention secrète par laquelle la Turquie abandonnait à l'Angleterre pour un temps indéfini les revenus et l'administration de l'île de Chypre, 3 juillet. Le même jour, le général sir Garnet Wolseley débarquait à Chypre et en prenait possession au nom de la reine. La nouvelle de cette acquisition, qui ne coûtait rien au pays, excita en Angleterre un enthousiasme universel. Lord Beaconsfield fut reçu en triomphe à Londres ; la reine lui conféra l'ordre de la Jarretière, et le discours qu'il prononça au Carlton Club, pour justifier sa politique, fit le tour de l'Europe. Un vote de blâme proposé par M. Gladstone à la Chambre des communes fut repoussé par une écrasante majorité. Mais les Russes, vaincus à Berlin par la diplomatie anglaise, cherchaient à prendre leur revanche dans l'Afghanistan. Leurs envoyés avaient été bien accueillis par l'émir de Caboul, Shere Ali. Lord Beaconsfield voulut obliger celui-ci à recevoir un ambassadeur anglais. Sur le refus persistant de l'émir, il lui déclara la guerre, 20 nov. 1878, et convoqua les Chambres pour leur faire approuver sa conduite, 5 déc. Les troupes anglaises eurent d'abord l'avantage, et le nouvel émir, Yakoub-Khan, dut signer le traité de Gandamak, qui donnait à l'Hindoustan ses « frontières scientifiques ». (*V.* AFGHANISTAN.) L'assassinat du major Cavagnari, résident anglais à Caboul, sept. 1879, fut le signal d'une insurrection générale, et la guerre recommença. En Afrique, la politique envahissante de sir Bartle Frere, gouverneur du cap de Bonne-Espérance (*V. ce mot*) entraîna le ministère dans une autre entreprise aventureuse et sans gloire, la guerre contre les Zoulous, que lord Beaconsfield crut devoir poursuivre, bien qu'il ne l'eût pas désirée. Les succès du général Wolseley et la capture du roi Cettiwayo, sept. 1879, rétablirent pour quelque temps la paix dans l'Afrique australe. Ces deux expéditions ne furent pas favorablement jugées par l'opinion publique. L'accroissement des dépenses, l'agitation qui continuait en Irlande, le commencement de la crise industrielle et commerciale, qui s'est étendue depuis à toute l'Europe, contribuèrent à diminuer la popularité du ministère. Lord Beaconsfield se décida à dissoudre le parlement, 25 mars 1880. Les élections qui suivirent furent les plus chaudement disputées qu'on eût vues depuis longtemps. Les tories furent vaincus, et l'étendue de leur défaite étonna leurs adversaires eux-mêmes. La nouvelle Chambre se composait de 353 libéraux, 237 conservateurs et 62 home-rulers irlandais. Lord Beaconsfield donna sa démission le 23 mars. Il prit encore la parole, comme chef de l'opposition, dans la Chambre des lords, et fit rejeter plusieurs des mesures conciliatrices proposées par M. Gladstone en faveur de l'Irlande. Lorsqu'on apprit qu'il était dangereusement malade, l'émotion fut universelle en Angleterre : ses adversaires eux-mêmes s'empressèrent de lui faire parvenir les témoignages de la plus vive sympathie, et M. Gladstone alla plusieurs fois prendre de ses nouvelles. La mort de l'homme d'État qui avait choisi pour devise : *Imperium et libertas*, fut une perte cruelle pour le parti conservateur et un deuil public pour tous ses concitoyens.

La plupart des romans de B. Disraeli ont été trad. en français dans la *Bibliothèque des meilleurs romans étrangers* ; le dernier, *Lothaire*, 1870, a été trad. à part, la même année. Parmi les nombreuses études publiées sur sa vie littéraire et publique, on doit citer : *Benjamin Disraeli, a Biography*, Londres, 1877 ; *the Political Life of lord Beaconsfield*, Londres, 1878 ; *the Public Life of lord Beaconsfield*, par Francis Plitchman, Londres, 1878, 2 vol. V. aussi les articles publiés sur lui par les revues et journaux conservateurs anglais. E. D—Y.

DISSENTERS ou **DISSIDENTS**, nom donné en Angleterre à toutes les sectes protestantes séparées de l'Eglise anglicane, soit sur des points de doctrine, soit sur des détails de discipline ou de forme extérieure. Telles sont celles des presbytériens, des indépendants, des puritains, des baptistes, des quakers, des méthodistes, etc. On les nomme encore *non-conformistes*.

DISTRICT, subdivision territoriale formant le ressort, l'étendue d'une juridiction administrative ou judiciaire. On appela *district* la première subdivision des départements français établie par décret de l'Assemblée constituante, le 28 juin 1790, correspondant aux arrondissements actuels, et administrées par un directoire. (*V. ce mot.*) Il y eut 544 districts. Le même mot est employé pour désigner une circonscription territoriale aux États-Unis d'Amérique, au Mexique et dans plusieurs contrées du N. de l'Europe et de l'Amérique du Sud.

DISTRICT FÉDÉRAL, division territoriale des États-Unis de l'Amérique du Nord. (*V.* COLUMBIA.) — On donne le même nom au territoire dans lequel siègent le gouvernement et le congrès du Mexique et du Vénézuéla. Le *Municipio neutro* de l'empire du Brésil (*V.* BRÉSIL) est un véritable district fédéral.

DISTRICTS DE PARIS. Lors de l'élection des députés aux états de 1789, les citoyens de Paris, appelés le 20 avril à choisir les électeurs, furent divisés en 60 districts, qui prirent leurs noms des principales églises ou communautés religieuses situées dans leur circonscription. Quand l'insurrection du mois de juillet éclata, ils se réunirent comme pour les élections, afin de se saisir de l'autorité municipale ; chaque district reconstitua le même bureau qu'il avait eu, et de plus nomma un ou plusieurs délégués qui s'assemblèrent à l'Hôtel de ville pour exercer le pouvoir municipal. Le nombre des délégués ayant été élevé successivement à 5, on eut une assemblée municipale dite des *Trois cents*, qui s'adjoignit aux électeurs eux-mêmes ; les districts transmettaient leurs vœux aux Trois cents, qui les faisaient exécuter. Cette organisation improvisée fut en partie maintenue par les lois qui fixèrent le nouveau régime municipal : chaque district eut son bataillon de garde nationale, et chaque bataillon sa compagnie d'artillerie, ses canons et son drapeau. Les 60 districts ont duré jusqu'au 25 juillet 1790, où ils furent remplacés par les sections. (*V. ce mot.*)

DITHMAR, DIETMAR ou **THIETMAR**, évêque de Merseboug, né en 976 à Hildesheim, évêque en 1009, m. en 1018, est un des principaux historiens des contrées au delà de l'Elbe. Il a laissé une *Chronique* intéressante en 8 livres contenant l'histoire d'Allemagne, de 918 à 1018. Elle a été publiée par Reineccius, 1580, Leibniz, 1703, Wagner, 1807 ; la meilleure édition est celle de Lappenberg dans Pertz, *Monumenta German. historica*, Hanovre, 1839, in-fol. E. S.

DITHMARSES (PAYS DES), bailliage du Holstein, au S.-O., entre l'Elbe, l'Eyder et la mer du Nord. Superf., 122 kil. carrés. Pop., 48,000 hab. Villes princ. : Meldorf et Luden. Dans les temps anciens, ce pays faisait partie de la Nordalbingie. Plus tard il appartint aux comtes de Stade. En 1474, l'empereur Frédéric III le réunit aux pays de Holstein et de Stormarn, et en fit un duché qu'il donna en fief à Christian Ier, roi de Danemark. Mais les Dithmarses s'insurgèrent contre leurs nouveaux seigneurs. Ils battirent le roi Jean Ier, 1500, et ne furent soumis qu'après une guerre de 9 ans, en 1559, à la bataille de Heyde, par le roi Frédéric II, que soutenaient les comtes de Holstein. Ils conservèrent leurs anciens droits et leur code. Le pays, partagé entre les rois de Danemark et les comtes de Holstein, fut réuni définitivement au duché de Holstein en 1773. Depuis 1867, il forme 2 cercles de la province prussienne de Holstein : *Nordendithmarschen*, et *Sunderdithmarschen*.

DITHYRAMBE, du grec *dithyrambos*. C'était, à l'origine, un chant ou hymne bachique, accompagné de musique et de danses, d'un caractère vif et impétueux, imitant l'égarement de l'ivresse. On en fit ensuite une espèce de poème lyrique en l'honneur de Bacchus, chanté par des chœurs, au son des flûtes, sur le mode phrygien, et écrit dans un système de versification très libre, sans mesures ni strophes symétriques, avec un style plein de sublime et quelquefois d'extravagance,

chargé d'expressions singulières et grandioses, de métaphores outrées, de constructions bizarres, et enfin de toutes les apparences d'une composition capricieuse et désordonnée. Selon Pindare et Hérodote, le premier ouvrage de ce genre fut donné à Corinthe par Arion de Méthymne; on en attribuait aussi l'invention à Lasus d'Hermione. Les autres poètes qui y excellèrent, chez les Grecs, furent Archiloque, Pindare, Stésichore, Mélanippide, Philoxène, etc. Tous leurs dithyrambes ont péri. Les Latins firent peu d'usage de cette forme lyrique. Chez nous, le dithyrambe n'est qu'une sorte d'ode, en vers de mesures diverses, sans divisions en stances ou strophes régulières, tel que le beau morceau de Delille *sur l'Immortalité de l'âme*. Les Italiens ont dans leur littérature un dithyrambe célèbre de Fr. Redi, intitulé : *Bacco in Toscana*, et dont le sujet est l'éloge des vins de Toscane.

V. Tinkowski, *de Dithyrambis eorumque usu apud Græcos et Romanos*, dans les *Acta Societat. philol. Lipsiensis*, 1er vol., 1811 ; Ottfr. Muller, *Hist. de la Litt. grecque*, t. Ier ; Meinecke, dans les *Monatsberichte* de l'Acad. de Berlin, 1856 ; Mor. Schmidt, *Diatribe in Dithyrambum*, 1845.

DITTERS DE DITTERSDORF (Charles), compositeur de musique, né à Vienne en 1739, m. en 1799, fut maître de chapelle à Breslau. Il se lia avec Métastase, Gluck, Haydn et le P. Martini. Ses œuvres furent oubliées après la venue de Mozart ; il y a cependant de grandes beautés dans les oratorios d'*Isaac, David, Job* et *Esther*. Ditters a laissé 15 symphonies, sous le titre bizarre de *Métamorphoses d'Ovide;* une messe, 12 concertos pour le violon, 6 quatuors, 27 opéras-comiques où l'on reconnaît l'imitation de Grétry, etc. Sa *Vie*, écrite par lui-même, fut publiée par son fils, Leipz., 1801. B.

DITTRO, vge de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie); 2,693 hab.; à 35 kil. on trouve les sources et les bains d'eaux acidules gazeuses de Borszek.

DIU, île de la mer des Indes dans l'Hindoustan, au S. de la presqu'île de Guzerate; 7 kil. car.; 12,636 hab. Ch.-l. Diu. Sol stérile et sans eau potable; aussi l'île n'a-t-elle d'importance que par son port, qui est excellent. Les Portugais essayèrent de s'y établir dès 1515; ils n'y réussirent que 20 ans après. Les Arabes de Mascate les en ont chassés en 1670; ils l'ont reprise en 1717; récolte de gingembre.

DIUM, anc. v. de Macédoine, sur le golfe Thermaïque; Alexandre le Grand y fit placer les statues de ses soldats tués au Granique, œuvre de Lysippe; auj. *Katrina*. — v. d'Eubée, sur la côte N.-O.; auj. *Agia*. — v. de Palestine, près du torrent de Jabok, dans la Batanée. — v. de l'île de Crète, sur la côte N.; auj. *Sossolo*.

DIURNAIRE, officier du Bas-Empire, chargé d'écrire les actes et les ordonnances des empereurs, jour par jour, dans un livre destiné à cet usage.

DIURNAL, livre d'office canonial, qui renferme spécialement les heures du jour. Ce n'est qu'un extrait du Bréviaire.

DIVÆUS, nom latinisé de Van Dieve.

DIVAN, mot employé en arabe, en turc et en persan, dans des acceptions bien diverses. Dans le sens de chancellerie d'État, le *divan* comprend la généralité des emplois supérieurs et inférieurs connus sous le nom d'*emploi de la plume* (*qualemiiè*); il se compose de 5 rangs de fonctionnaires, dont le grade est assimilé à un grade correspondant dans l'ordre militaire, fondement de toute hiérarchie en Turquie. (*V.* Turquie.) Le mot *divan* signifie aussi le conseil des ministres, présidé par le sultan ou le grand vizir. Autrefois il se composait du grand amiral, des deux *kadi-askers* (les premiers dignitaires de la loi après le mufti), du *nichandji*, qui apposait le *nichan* ou sceau impérial sur les actes, et des trois *defterdars* ou intendants des finances. Aujourd'hui, il comprend le grand vizir, le cheikh-ul-islam, les ministres de la guerre, de la marine (capitan-pacha), de l'artillerie, des affaires étrangères, des finances, de l'intérieur, de la justice, du commerce et de l'agriculture, de l'instruction publique, des travaux publics, le président du conseil d'État, le directeur des monnaies, l'intendant général des *vakoufs* ou fondations pieuses, le grand référendaire et le grand interprète. Il se réunit deux fois par semaine à la Sublime Porte (*V.* Porte), et délibère sur toutes les mesures d'intérêt général. — La dénomination de *divan* s'applique encore à toute administration, à toute autorité ayant un siège d'action, une surveillance avec responsabilité : ainsi le grand vizir, les divers ministres, les gouverneurs de provinces, les patriarches des communautés grecque, arménienne, arménienne-unie, et israélite à Constantinople, ont leurs divans particuliers. Il y a le divan *el-Djéhâdych* ou de la guerre; le divan des *Irâdât* ou revenus publics, appelé aussi divan *el-Mâlychou* ou des finances; le divan *el-Médârès* ou des écoles, de l'instruction publique; le divan *el-Hendéceh* ou du génie, travaux publics, ponts et chaussées, voirie, canaux; le divan *el-Daâwah* ou des différends, des questions d'intérêts; le divan *el-Heccânyeh* ou de la justice, cour suprême de justice ou de cassation; le divan *el-Aly* ou haut divan, où passent les demandes, requêtes, questions; le divan *el-Tacâcyt* ou des contributions agricoles. Du conseil lui-même, le nom de *divan* a passé à la salle où il se tient, ainsi qu'aux rangs de coussins qui servent à s'asseoir. On appelle *divani* une sorte d'écriture employée pour les lettres missives, les finances et l'expédition des affaires dans les bureaux publics. — Chez les particuliers, le *divan* est une salle ou antichambre, à l'entrée de la maison, et autour de laquelle sont les portes des appartements; on y reçoit les visites de cérémonie. — Enfin on donne le nom de *divan* à des registres d'impôts, aux budgets et aux comptes publics, à des recueils de pièces en vers ou en prose, surtout à celles qu'on rassemble après la mort de l'auteur. B.

DIVE, riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Vienne, passe à Moncontour et à Brézé, et se jette dans le Thouet, à Saint-Hippolyte (Maine-et-Loire); cours de 70 kil., navigable sur 27 kil.

DIVERBIUM, partie dialoguée dans les tragédies romaines. On la nommait ainsi par opposition au *canticum*, qui était la partie monologuée.

DIVES, riv. de France, prend sa source dans le dép. de l'Orne, passe à Coulibœuf, Mézidon, Corbon, et se jette dans la Manche au-dessous de Cabourg et de Dives; cours de 100 kil., navigable sur 28.

DIVES, brg (Calvados), arr. de Pont-l'Évêque; petit port sur la rive dr. et près de l'embouchure de la Dives; 870 hab. Cabotage. Plage magnifique, bains de mer. Guillaume le Conquérant s'y embarqua pour aller attaquer l'Angleterre.

DIVIDING RANGE, chaine de montagnes de l'Australie orientale, dans les colonies anglaises de Victoria, de la Nouvelle-Galles du Sud, et du Queensland; elle limite à l'E. le bassin du Murray. Ses principales divisions portent les noms de Pyrénées australiennes et d'Alpes australiennes. (*V. ces mots.*)

DIVINATION, *Divinatio*, acte judiciaire par lequel, chez les anc. Romains, un juge constitué pour présider à un jugement criminel prononçait quel serait l'accusateur, entre deux ou plusieurs citoyens qui se présentaient pour remplir ce rôle. Les prétendants plaidaient devant lui leurs moyens pour être choisis. Le juge, dans ces préliminaires du procès, décidant sans preuves ni témoins, *devinait*, pour ainsi dire, quelle sentence il serait plus équitable de rendre. C. D—y.

DIVINATION, art de pénétrer les secrets de l'avenir par des moyens superstitieux. Les anciens distinguaient la divination *naturelle*, comprenant tout ce qui était prédit par les oracles et par les esprits qu'on croyait possédés d'une fureur divine, et la divination *artificielle*, qui se faisait par les entrailles des victimes, la direction de la fumée des sacrifices, la forme et la couleur de la flamme, le vol des oiseaux, les éclats de la foudre, l'aspect du ciel ou des astres, l'interprétation des prodiges, etc. Les modernes ajoutèrent encore d'autres moyens de divination, tels que le sens d'un passage de la Bible ouverte au hasard, la réflexion des objets dans un miroir, les combinaisons des cartes à jouer, l'inspection des lignes qui sillonnent la paume de la main, la baguette divinatoire, etc. M. de l'Aulnaye a donné une liste presque complète des diverses espèces de divination, au 3e vol. de son édit. de Rabelais. Baumgarten en a publié une division scientifique, dans l'*Encyclopédie philosophique*, Magdebourg, 1769. (*V.* Devins.)

Bouché-Leclercq, *Histoire de la Divination dans l'antiquité*, 1878-80.

DIVIO ou **DIBIO**, v. de la Gaule (Lyonnaise Ire), chez les Lingons; tirait son nom d'un autel élevé par Aurélien à ses dieux; auj. *Dijon*.

DIVISEUR, *Divisor*, officier subalterne, chargé, dans les comices de l'anc. Rome, de faire partager le peuple suivant la division indiquée par le genre de comices en curies, centuries, ou tribus. Les diviseurs distribuaient sans doute aussi au peuple les tablettes où chaque citoyen inscrivait son vote. Les candidats qui voulaient acheter des suffrages dans les comices employaient les diviseurs pour distribuer leurs largesses, et surveiller les votants. C. D—y.

DIVISION, réunion de bureaux placés, dans les grandes administrations françaises, sous la direction d'un fonctionnaire principal qu'on nomme *chef de division;* — corps de cavalerie française, composé au moins de 4 régiments en 2 brigades; — corps d'infanterie française, composé ordinairement de 2 brigades, et celles-ci, de 2 ou 3 régiments, selon la force des régiments, ou de 2 régiments et de 1 bataillon de chasseurs; — circonscription territoriale militaire, commandée par un *général de division*, et comprenant plusieurs *subdivisions* administrées chacune par un *général de brigade*, sans égard au nombre de troupes stationnées dans chacune d'elles; — fraction d'escadre, commandée, en chef ou en sous-ordre, par un vice-amiral ou un contre-amiral, ou même par un capitaine de vaisseau avec le titre temporaire de *chef de division*.

DIVITIAC, *Divitiacus*, chef des Éduens, et membre du collège des Druides, fut envoyé à Rome par ses compatriotes

pour demander des secours contre les Séquanes, les Arvernes et les Suèves. Il se lia avec Cicéron. Quand César pénétra en Gaule, il se déclara pour lui, tandis que son frère Dumnorix soutenait l'indépendance nationale, et ce fut lui qui guida les Romains dans le pays des Belges.

DIVODURUM, v. de la Gaule (Belgique Ire), chez les Médiomatrices; auj. *Metz*.

DIVONA, v. de la Gaule (Aquitaine Ire), chez les Cadurci; auj. *Cahors*.

DIVONNE, vge (Ain), arr. de Gex; 1,667 hab. Établissement hydrothérapique.

DIVORCE CHEZ LES ANCIENS. *Chez les Hébreux*, la loi de Moïse autorisa le divorce, mais en l'entourant de conditions et de formalités si nombreuses, qu'il dut être assez rare. Il était encore en vigueur lorsque Jésus, interrogé sur ce point, déclara que le mariage était indissoluble.

Chez les Athéniens, les lois de Solon ne le permettaient qu'à des conditions qui en restreignaient l'usage. Les époux qui voulaient divorcer se rendaient devant l'archonte éponyme; il leur donnait des juges pour les entendre et décider s'il y avait lieu à divorce. Si c'était le mari qui l'avait obtenu, il devait rendre la dot à sa femme, ou lui payer une pension alimentaire; si c'était la femme, elle promettait de ne plus retourner dans la maison conjugale, conservait sa dot, et donnait publiquement à son mari un acte par lequel elle reconnaissait le divorce. (*V.* Glasson, *le Mariage civil et le Divorce dans l'antiquité et les législations modernes*, 1881.)

Chez les Romains. Le divorce, à Rome, pouvait être demandé par le mari pour infidélité, incompatibilité d'humeur, stérilité de la femme, etc. Dans le cas où l'épouse était stérile, le divorce était toujours un droit; il est même possible qu'aux premiers siècles il ait été une obligation. Le premier divorce mentionné dans l'histoire romaine est celui de Carvilius Ruga. « Carvilius Ruga, homme de grande famille, se sépara de sa femme par le divorce, parce qu'il ne pouvait pas avoir d'elle des enfants. Il l'aimait avec tendresse et n'avait qu'à se louer de sa conduite. Mais il sacrifia son amour à la religion du serment, parce qu'il avait juré qu'il la prenait pour épouse afin d'avoir des enfants, *ducere uxorem liberum quærendorum causa* » (Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, IV, 3). — Le mariage fait par *confarreatio*. *V. ce mot*) se dénouait par la *diffarreatio*. (*V. ce mot.*) Dans les autres modes de mariage, le divorce était prononcé par le préteur de la ville et devant 7 témoins de la famille. Si le mari avait demandé et obtenu le divorce, il renvoyait sa femme hors de chez lui, après lui avoir repris les clefs de la maison, et lui restituait sa dot, en retenant un 6e pour chaque enfant vivant, jusqu'à concurrence de moitié, car les enfants demeuraient la propriété du père. Il gardait toute la dot, si le divorce avait été obtenu pour adultère. Quand, au contraire, le divorce avait été prononcé contre le mari, la femme reprenait sa dot intégralement. Le divorce s'accordait facilement, et le libertinage en fit un tel abus que César, dictateur, interdit aux femmes divorcées de se remarier avant 6 mois; Auguste porta cette interdiction à 18 mois. Néanmoins, il paraît que cette défense tomba en désuétude, car Sénèque disait que, de son temps, il y avait des femmes qui auraient pu compter le nombre de leurs années par celui de leurs maris.

C. D—y et G. L.-G.

DIVORCE CHEZ LES MODERNES. Les Pères de l'Église se partagèrent sur cette question, au moment où le christianisme commença de s'établir : St Épiphane et St Ambroise l'admirent, et St Augustin le repoussa. A l'époque du grand schisme d'Orient, l'Église grecque se prononça pour le divorce, et depuis, ses théologiens n'ont cessé de l'admettre. L'Église romaine n'a jamais admis le divorce, mais la séparation de corps. *V.* SÉPARATION. On trouve dans l'histoire des exemples de mariages de rois ou de princes, rompus sur leur demande; si l'on a donné quelquefois le nom de divorce à ces actes, c'est par un abus de mots : ce ne sont que des annulations de mariage. Or un mariage nul n'ayant jamais pu être un mariage véritable, les personnes qui l'avaient contracté étaient libres de se marier, puisque, suivant la loi ou les canons, elles ne l'avaient jamais été. La Réformation adopta le divorce, et les lois l'ont consacré dans tous les pays protestants; c'est d'ordinaire le consistoire qui juge de la validité des raisons. En Angleterre, la Chambre haute statue seule d'après une instruction faite devant elle. En Prusse, la décision est laissée aux tribunaux ordinaires. La législation belge admet aussi le divorce.

En France, le divorce n'existait pas dans l'anc. monarchie; on n'y connaissait que la séparation. Une loi du 20 septembre 1792 établit le divorce. Il put être demandé pour incompatibilité d'humeur; démence de l'un des conjoints; dérèglements de mœurs; abandon pendant 2 ans, absence pendant 5, émigration, adultère, excès, sévices ou injures graves; condamnation infamante, enfin par consentement mutuel. Cet acte était irrévocable : jamais les époux, quelque désir qu'ils en eussent d'ailleurs, ne pouvaient se remarier ensemble; le mariage ne leur était permis qu'avec une autre personne. — Le titre XVI du Code civil admit tout à la fois le divorce et la séparation; le divorce pour l'un des quatre derniers cas énoncés ci-dessus, avec ses conséquences restrictives pour une nouvelle union des divorcés, et une foule de précautions, de frais, de lenteurs pour le divorce par consentement mutuel : les époux devaient persévérer plus d'un an dans leur résolution avant de la voir sanctionner judiciairement, abandonner la moitié de leurs biens à leurs enfants, et demeurer 3 ans, après la prononciation du divorce, sans pouvoir contracter un nouveau mariage. — Sous la Restauration, une loi du 8 mai 1816 abolit le divorce et ne laissa subsister que la séparation. Le rétablissement du divorce proposé en 1831, 1832, 1850, fut repoussé par les Chambres. Il a été rétabli par la loi du 17 juill. 1884, qui a fait revivre la plupart des dispositions du titre XVI du Code civil, sans admettre toutefois le divorce par consentement mutuel. Les séparations de corps prononcées avant la promulgation de la loi peuvent être converties en divorce par jugement du tribunal civil, sur la demande de l'un des deux époux.

DIVUS, en grec *theos*, nom que recevait l'empereur qui avait reçu les honneurs de l'apothéose; ce titre faisait partie intégrante de son nom : D. IVL. *Dirus Julius*, D. AVG. *Dirus Augustus*, etc. Dans les provinces, le culte de ces *Divi* fut joint à celui de Rome, et fut célébré par des flamines spéciaux : *flamen Romæ et Augusti*; *flamen perpetuus*.

L. Desjardins, *le Culte des Divi et de Rome et d'Auguste* (excell.), et la *Rev. de philologie*, 1879. G. L.-G.

DIX (JOHN-ADAM), général et homme d'État américain, né à Boscawen (New-Hampshire) en 1798, m. en 1879. Soldat à 14 ans, il se distingua dans la guerre de 1812 contre l'Angleterre, et vit tomber à ses côtés son père, le colonel Dix, à la bataille de French-Mills. Après avoir servi 16 ans dans l'artillerie, il se fit recevoir avocat et vint s'établir à New-York; entra au congrès de l'État de New-York, qu'il représenta ensuite au sénat de Washington, de 1845 à 1849. Il se prononça contre toute extension de l'esclavage et en faveur de la liberté commerciale. Maître général des postes à New-York en 1860, il fut nommé, l'année suivante, secrétaire d'État des finances par le président Buchanan. Pendant la guerre de la Sécession, il reprit du service dans l'armée de l'Union, avec le grade de major général, déploya une grande énergie, et commanda successivement dans le Maryland et dans la Virginie orientale. En 1863, Lincoln l'appela à New-York pour réprimer les émeutes provoquées par la conscription militaire. Il donna sa démission après la fin de la guerre, et fut accrédité comme ambassadeur à Paris, de 1866 à 1869. Dans les élections présidentielles, il soutint la candidature du général Grant et le programme politique du parti républicain. Élu gouverneur de l'État de New-York, en 1872, il échoua, en 1874, contre le candidat démocrate, M. Tilden.

Le général Dix a laissé quelques écrits : des traductions en vers du *Dies iræ* et du *Stabat mater*; *sur les Ressources de la cité de New-York* (en anglais), 1827; *Décisions du surintendant des écoles publiques*, 1837; *Un Hiver à Madère*, 1851; *Un Été en Espagne et à Florence*, 1855; *Discours*, 1864, 2 vol. E. D—y.

DIX (LES), conseil de 10 citoyens, à qui le gouvernement d'Athènes fut remis après l'expulsion des Trente (*V. ce mot*), 403 av. J.-C. Ils administrèrent avec la même injustice que leurs prédécesseurs, et furent bientôt renversés. On rétablit alors la démocratie. Les Trente avaient aussi établi au Pirée un conseil de 10 citoyens de leur parti, qui fut renversé par Thrasybule.

DIX (CONSEIL DES), tribunal secret de la république vénitienne, institué en 1310, après la conspiration de Tiépolo, et composé d'abord de 10 conseillers noirs, auxquels on ajouta bientôt 6 conseillers rouges et le doge. Les Dix, tirés du grand conseil ou sénat, étaient chargés de veiller à la sûreté de l'État, de prévenir les complots, de juger les crimes de trahison, de rechercher les faux monnayeurs, etc. Ils disposèrent arbitrairement du trésor public, comme des biens et de la vie des citoyens. Les dénonciations étaient reçues dans la gueule des lions qui décoraient la place de Saint-Marc. La procédure était mystérieuse, les sentences rendues et exécutées en secret. Le conseil des Dix, établi d'abord temporairement, fut prorogé d'année en année, devint perpétuel dès l'an 1335, et subsista jusqu'à la chute de la république en 1797.

DIX AOÛT (JOURNÉE DU). *V.* AOUT.

DIX DROITURES (LIGUE DES). *V.* GRISONS.

DIX-HUIT BRUMAIRE (JOURNÉE DU). *V.* BRUMAIRE.

DIX-HUIT FRUCTIDOR (JOURNÉE DU). *V.* FRUCTIDOR.

DIX MILLE (RETRAITE DES). Après la mort de Cyrus le Jeune à Cunaxa, 401 av. J.-C., les Grecs qui l'avaient accompagné conclurent une trêve avec le grand roi : Tissapherne promit de leur fournir des vivres et de les conduire jusqu'aux

colonies grecques du Pont-Euxin. Mais il les engagea dans les marais situés entre le Tigre et l'Euphrate, et, arrivé sur les bords du Zabatès, fit égorger dans sa tente leurs généraux Cléarque, Ménon, Proxène, Agias et Socrate. Xénophon ranima les courages abattus; il fut élu chef avec Chirisophe et 4 autres. Formés en bataillon carré, les Dix mille repoussèrent toutes les attaques, rencontrèrent sur les bords du Tigre des villages où ils prirent des vivres, luttèrent 7 jours contre les Carduques, châtièrent la trahison du gouverneur d'Arménie, Tiribaze, qui leur avait d'abord promis des vivres, souffrirent de la neige, du froid et de la guerre chez les Chalybes, et aperçurent enfin la mer Noire du haut du mont Téchès. Les Macrons les conduisirent jusqu'à la Colchide, où il fallut encore combattre. De Trapézus, ville amie, ils arrivèrent, les uns par terre, les autres par mer, à Cérasonte, puis à Cotyora, à travers le pays des Monysœques, des Chalybes et des Tibaréniens, enfin à Sinope et à Héraclée, colonies grecques. Le passage par la Bithynie était difficile, à cause de la férocité de ses habitants : Xénophon les conduisit néanmoins à Chrysopolis (Scutari), et de là à Byzance. Ils s'engagèrent, réduits à 6,000, au service de Seuthès, prince de Salmydessus, et, n'ayant pas reçu la solde promise, revinrent en Asie Mineure, où Thymbron les enrôla pour une guerre contre les Perses. La retraite des Dix mille, qui dura 122 jours, de Cunaxa à Cotyora, est racontée dans l'*Anabase* de Xénophon. A. G.

DIXAN, v. d'Abyssinie, dans le roy. de Tigré, près de la côte du golfe Arabique et à 88 kil. N.-N.-E. d'Axoum, sur la route de Massouah. Commerce entre le Darfour et Massouah; 1,500 hab.; autrefois plus importante.

DIXCOVE, v. et port d'Afrique (Guinée supérieure), sur la Côte d'Or, à 4 kil. N.-E. du cap des Trois-Pointes; 1,200 hab. Elle appartient aux Anglais.

DIXIEME (Impôt du), impôt que les rois de France levaient dans les besoins pressants de l'État; il frappait tous les biens-fonds, sans distinction de possesseurs nobles ou roturiers, et s'élevait au 10e du produit de ces biens. Établi en 1710 par le contrôleur général Desmarets, c'était d'abord un impôt de guerre qui devait cesser 3 mois après la paix. Il fut perçu jusqu'en 1717; alors, on en affranchit la terre, et il ne frappa plus que quelques branches du revenu. Il fut supprimé en 1749.

DIXMERIE (Nic. **BRICAIRE** de **LA**), littérateur champenois, né vers 1731, m. en 1791. On a de lui : *Contes philosophiques et moraux,* 1769, 3 vol.; *les Deux Ages du goût et du génie sous Louis XIV et sous Louis XV,* 1769, où il soutient la supériorité du XVIIIe siècle sur le XVIIe; *l'Espagne littéraire,* 1774, 4 vol. dont Cubières a donné une édition mutilée et augmentée, sous le titre de *Lettres sur l'Espagne,* 1810, 2 vol.; *Éloge de Voltaire,* 1779, in-12; *Éloge de Montaigne,* 1780, etc. Il a travaillé à l'ouvrage de Goguet sur l'*Origine des lois,* et donné quelques poésies à l'*Almanach des Muses.*

DIXMUDE, v. de Belgique (Flandre occid.), sur la rive dr. de l'Yser, arr. de Furnes; 6,325 hab. Église avec un élégant jubé. Savonneries, distilleries. Comm. de bestiaux. Grande export. de beurre. Prise par le comte de Rantzau en 1647, par Turenne en 1658.

DIX-SEPT PROVINCES, nom donné quelquefois aux possessions suivantes de Charles-Quint : Cambrésis, Artois, Flandre, Hainaut, Brabant, Anvers, Malines, Namur, Luxembourg, Limbourg, Utrecht, Gueldre, Over-Yssel, Frise, Groningue, Zélande, et Hollande. A la trêve de Douze ans, 1609, 7 formèrent les Provinces-Unies (*V. ce mot*); les 10 autres constituèrent les Pays-Bas espagnols, dont plusieurs parties furent séparées, au profit de la France, par les traités des Pyrénées, 1659; d'Aix-la-Chapelle, 1668; et de Nimègue, 1678.

DIZAIN, monnaie frappée en France sous Charles VIII, et valant 10 deniers; c'était la même que le *carolus.*

DIZAINIER, chef de 10 hommes. Autrefois, les quartiers de Paris étaient divisés en *dizaines,* à chacune desquelles était attachée une espèce d'officier municipal, nommé *dizainier;* il y en avait 16 par quartier, et 266 pour les 16 quartiers. Ils veillaient à la police de la ville. D'autres villes du royaume avaient aussi des dizainiers.

DIZE (Michel-Jean-Jérôme), pharmacien-chimiste, né à Aire (Landes) en 1764, m. à Paris en 1852. Nommé en 1792 pharmacien en chef de l'hôpital militaire du camp de Paris, il reçut, en 1796, le titre de pharmacien en chef des hôpitaux militaires, et dirigea ce service pendant 14 années. Il fut membre de la Société de médecine de Paris et de la Société de pharmacie, 1796, professeur d'histoire naturelle à l'École de pharmacie, 1797, affineur national des monnaies, 1802, membre de l'Académie royale de médecine, 1823, du comité des arts économiques de la Société d'encouragement, etc. Élève préféré de Darcet, il dirigea son laboratoire et lui servit de préparateur au Collège de France, 1784-1791, en même temps qu'au physicien Lefèvre-Gineau. Dizé associa son nom à celui du chirurgien Leblanc, pour l'une des plus belles découvertes des temps modernes, la fabrication de la *soude artificielle* par la décomposition du sel marin; cette découverte dota la France d'un revenu de 20 millions. Sous les auspices du duc d'Orléans (Philippe-Égalité), Leblanc et Dizé fondèrent près de Saint-Denis une usine que l'on confisqua au moment de la Révolution, sans qu'ils aient jamais obtenu d'indemnité. Les travaux scientifiques de Dizé sont insérés dans les *Journaux de physique, des manufactures, de pharmacie, de chimie médicale* et dans le *Bulletin de l'Académie de médecine.* Les principaux traitent de l'acide citrique, du tanin, de l'acide gallique, de procédés d'affinage et de départ, d'essais monétaires, et d'expériences pour reconnaître les farines et le pain qui contiennent de la graine de mélampyre. On doit à Dizé la découverte d'un procédé de dessiccation et de conservation des viandes, et d'une encre de sûreté solide et indélébile. Pendant l'existence de la loterie royale, il composa les encres de sûreté pour la confection de ses billets. C. L.

DIZIER (**SAINT-**), *Sanctum Desiderium,* ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. de Vassy, sur la rive dr. de la Marne; 9,453 hab. Trib. de comm.; collège communal; collège ecclésiastique; hospice d'aliénés. Boissellerie; construction de bateaux; forges, fonderies de fer, clouterie, bonneterie. Comm. important en bois, fer et grains. Elle doit son nom à un évêque de Langres, martyrisé vers la fin du IIIe siècle. — Ville autrefois fortifiée; en 1544, lorsque Charles-Quint envahit la France, elle l'arrêta pendant 2 mois de siège. Elle fut rendue à la France par la paix de Crépy, puis donnée en douaire à Marie Stuart. Les alliés furent défaits sous ses murs par Napoléon Ier, les 27 janvier et 26 mars 1814.

DJAFAR. *V.* Giafar.

DJAFNAPATAM ou **JAFNA**, v. de l'île de Ceylan, ch.-l. du district de son nom, au N. de l'île; 34,713 hab. Défendue par un fort. Autrefois cap. d'un royaume indigène; port pour les petits bâtiments; comm. assez actif. Le territoire du district est fertile en riz, coton, palmiers, tabac.

DJAFRAS, tribu arabe de l'Algérie, dans la prov. d'Oran, vivant sur les plateaux qui entourent Saïda.

DJAGATAÏ, 2e fils de Gengis-Khan, m. en 1248, reçut en partage, à la mort de son père, la Boukharie et les contrées situées entre le Djihoun et le Sihoun, et résida à Bijablich. Ce territoire, comme le dialecte turc qu'on y parlait, garda le nom de Djagataï.

DJAGUERNAT, DJAGGERNAUTH, DJAGANNATHA, JAGRENAT, en anglais *Juggurnaut, Poury* des indigènes; v. de l'Hindoustan anglais, présid. et à 480 kil. S.-O. de Calcutta, sur un bras du Mahanady et près du golfe du Bengale. Un célèbre temple y attire plus d'un million de pèlerins pendant les grandes fêtes qui y sont célébrées annuellement, et il n'est point rare de voir des fanatiques se précipiter sous les roues du char immense qui promène la statue de Vichnou. Pop. fixe, environ 36,000 hab.

DJAINAS (Les), secte de philosophes hindous, qu'on rencontre surtout dans le Dekkan. Ils expliquent l'univers par le concours d'atomes homogènes, et attribuent l'éternité aux êtres animés.

DJALAVAN, contrée du Béloutchistan, entre celles de Saravan au N., de Mekran à l'O., de Lous au S., le Sindhy et le Katch-Gandava à l'E.; v. princ. *Zouri.*

DJALEM. *V.* Djelem.

DJAMNAH. *V.* Djoumnah.

DJAMY (Abd-er-Rahman), célèbre poète persan, né à Djâm dans le Khoraçan en 1414, m. en 1492. Le sultan de Hérat, Abou-Saïd, l'appela à sa cour et le combla de faveurs. Djâmy est l'un des plus savants, des plus féconds et des plus ingénieux écrivains que la Perse ait produits. Il a composé environ 50 ouvrages, tant en prose qu'en vers. Ceux en prose renferment des commentaires sur quelques poètes arabes et persans, des traités sur la poésie, l'art épistolaire, la musique, la morale, la théologie musulmane, et particulièrement sur la doctrine des Sofis qu'il professait. Les plus célèbres de ses ouvrages sont : *Youçouf et Zuléikha,* trad. en vers allemands par M. de Rosenzweig, 1824, et dont Th. Law a publié des fragments dans les *Asiatic Miscellanies; Medjnoun et Léila,* poème trad. en franç. par M. de Chézy, 1807; *le Béharistân* ou le Séjour du printemps, mêlé de prose et de vers, composé sur le plan du *Gulistan* de Sadi; c'est un recueil de sentences, de préceptes, d'anecdotes et d'apologues, divisé en 8 chapitres appelés *Riâdh* (Jardins); le Béharistân a été publié, avec une trad. allemande, par le baron de Schlechta; les fables qu'il contient ont été insérées dans l'*Anthologia persica* d'Ienisch, Vienne, 1778, et dans la *Chrestomathia persica* de Wilken, Leipzig, 1805, et trad. en franç. par Langlès, 1788; *Subhat ul Abrar* ou le Chapelet des justes, poème moral et didactique, Calcutta, 1811; *Tohfat ul Ahrar* ou le Cadeau du noble, ouvrage du

même genre, publié par Falconer, Lond., 1850; *Nasahât ul ins* ou le Souffle de l'humanité, contenant une exposition du sofisme et la vie de plus de cent célèbres sofis; Sylvestre de Sacy en a cité des fragments dans ses *Notices et extraits*, t. XII. La Biblioth. nationale de Paris possède le commentaire de Djâmy sur la *Kafiah*, grammaire arabe. D.

DJANGAMA, nom de certains religieux errants de l'Inde, consacrés au culte de Siva.

DJANIK, contrée de la Turquie d'Asie (Asie Mineure), entre le Kizil-Ermak et le Keresoun; v. princip. *Bafra*. Montagneuse et habitée par des tribus barbares.

DJAPARA ou **JAPARA**, v. de l'île de Java, sur la côte N., ch.-l. de la résidence de son nom. Bonne rade, défendue par un fort.

DJAROUN, v. de Perse (Farsistan). Fabr. de toiles, préparation de peaux; comm. de tabac. Exploitation de mines de fer; 4,000 hab.

DJEB, fl. de l'Afrique orientale, tributaire de la mer des Indes, entre les pays des Sahouélis et des Somaulis; son cours a été exploré en partie par le colonel Chaillé-Long, en 1874.

DJEBAIL ou **GIBYLE**, anc. *Byblos*, v. de Syrie, à 52 kil. S.-O. de Tripoli, sur la Méditerranée et près du Nahr-Ibrahim (anc. *Adonis*); 6,000 hab. Évêché maronite. Son port a été comblé. — Les croisés s'en emparèrent et l'entourèrent de murs. Prise par les Anglais en 1840; belles ruines romaines explorées en 1860 par M. Renan.

DJEBEL, c.-à-d., en arabe, *montagne*: Djebel-el-Mousa (Sinaï), mont de Moïse; Djebel-el-Tarik (Gibraltar), mont de Tarik.

DJEBEL-EL-KAMAR ou **KOUMR**, chaîne de montagnes, appelée par les anciens *monts de la Lune*, et située au S. de l'Équateur, dans la direction du N. au S., entre les monts d'Abyssinie et les monts Lupata. C. P.

DJEBEL-NOUR, c.-à-d. *mont de la Lumière*, montagne d'Arabie (Hedjaz), près de La Mecque, où, selon les musulmans, Mahomet reçut de l'ange Gabriel le 1er livre du Coran.

DJEDDAH, DJIDDAH ou **GIDDAH**, ville d'Arabie (Hedjaz), sur la côte N.-O. de la presqu'île, à 95 kil. N.-O. de La Mecque, dont elle est le port, par 21° 20′ lat. N., et 36° 55′ long. E.; de 17 à 18,000 hab. Climat très malsain. Entrepôt de café et dattes d'Arabie, de parfums d'Abyssinie, de cotonnades, mousselines, châles et tissus des Indes; commerce d'esclaves nègres de Mozambique et de jeunes filles esclaves des îles Malaises pour les marchés de La Mecque, etc. Djeddah est une des villes saintes des mahométans; à peu de distance se trouve un petit monument grossier, dit le *tombeau d'Ève*. On a pensé que cette ville était l'antique *Badeo Regium*; mais, par suite du reculement de la mer, la place occupée par Djeddah devait être, à une époque peu éloignée, sous les flots; Djeddah a dû, par cette même cause, s'avancer vers l'O.; la ville actuelle est évidemment très moderne. Méhémet-Ali l'a conquise, ainsi que le Hedjaz, sur les Wahabites, en 1811; les musulmans y massacrèrent les consuls anglais et français en 1858. Paquebots à vapeur pour Suez.

DJEHAD ou **DJIHED**, nom donné par les musulmans à la guerre contre les infidèles. (*V.* Coran et Islamisme.)

DJELALABAD, v. forte de l'Afghanistan, sur le Kaboul et à 128 kil. E. de Kaboul, près du défilé de Kaïber. Les Anglais y furent bloqués, en 1842, lors de leur malheureuse expédition dans l'Afghanistan; ils la quittèrent après l'avoir ruinée; environ 3,000 hab. — v. de l'Hindoustan anglais, prov. du Nord-Ouest; 6,905 hab.

DJELAL-EDDIN. *V.* Mélik-Chah.

DJELAL-EDDYN MANKBERNY, chef des Kharismiens, 1218-1231, battit deux fois les Mongols de Gengis-Khan, mais fut défait à son tour sur les bords de l'Indus. Ses débauches détachèrent de lui tous ses partisans, et il périt assassiné par les Kurdes.

DJELAL-EDDYN-ROUMY, célèbre poète persan, né en 1203, m. en 1272, fut un des chefs de la secte des sofis. Il fonda les mewlewis, ordre célèbre de derviches. Son principal ouvrage est intitulé *Mesnewi*, poème moral, allégorique et mystique, qui ne comprend pas moins de 40,000 strophes : il a paru avec traduction et commentaire en langue turque à Boulak, 1836, 6 vol.; Roser en a traduit quelques fragments en allemand. Leipzig, 1849.

DJELALPOUR, en angl. *Jelalpoor*, v. de l'Hindoustan (Pendjab), sur la rive dr. du Djelem. On croit que c'est en ce lieu que se livra la bataille entre Alexandre et Porus; [illegible] hab.

DJELEM. **DJALEM** ou **CHELUM**, anc. *Hydaspes*, riv. de l'Hindoustan (Pendjab), prend sa source dans l'Himalaya, traverse le Cachemire, et se jette dans le Tchenab, affl. du Sind. Il coule à peu près parallèlement au Sind. Cours de 750 kil.

DJEM. *V.* Emba et Zizim.

DJEMALABAD, en angl. *Jemalabad*, v. forte de l'Hindoustan anglais (Madras). Cette ville, comprise dans l'anc. prov. de Kanara, fut prise par les Anglais après la chute de Seringapatam.

DJEMALIS, nom d'une espèce de derviches. (*V. ce mot.*)

DJEMCHID ou **DJEMSCHID**, chef de l'Iran (Perse), vers 800 av. J.-C., est regardé comme le père de la civilisation en Perse. Selon les traditions, il acheva la construction d'Istakhar (Persépolis), introduisit chez les Perses les premières notions de l'astronomie et l'usage de l'année solaire, les encouragea à la pêche des perles dans le golfe Persique, inventa les tentes et les pavillons, ainsi que les instruments de musique, fit connaître les vertus des plantes, l'exploitation des mines, la valeur des métaux, découvrit l'usage de la chaux pour les constructions, et établit des bains publics. Il fut détrôné par Zohâk, venu d'Arabie, et son fils Feridoun ne régna que plus tard. Les Grecs changèrent le nom de Djemchid en celui d'Achéménès, chef de la race royale des Perses.

DJEMILAH. *V.* Djimilah.

DJEMMAA-GHAZAOUAH. *V.* Nemours.

DJEMNAH, riv. de l'Hindoustan. (*V.* Djoumnah.)

DJENNE, en angl. *Jennee*, v. du roy. de Bambara, dans le Soudan (Afrique centrale), sur une île du Djoliba ou Niger, à 200 kil. N.-E. de Ségo et 300 S.-S.-O. de Tombouctou; 10,000 hab. Grand commerce de poudre d'or. Caillié la visita en 1828; les habitants pratiquent l'islamisme.

DJERBA, île de la côte septentrionale de l'Afrique, dans la Méditerranée, dans le golfe de Gabès, dépendant de la Tunisie. Elle est occupée par les Français depuis 1881.

DJERID, c.-à-d. en arabe *palmier, dattier*. Ce mot entre dans la composition de Belud-el-Djerid (pays des dattes), contrée d'Afrique. Il désigne aussi un jeu des cavaliers musulmans, qui consiste à lancer fort loin un bâton de palmier, à le poursuivre au grand galop, et à le ressaisir une ou plusieurs fois, avant qu'il tombe à terre. Le *djerid* est encore un bâton ferré, une sorte de dard, qu'ils emploient à la guerre.

DJESSLMIRA, en angl. *Jesselmere*, v. de l'Hindoustan, dans la prov. de Radjpoutanah, cap. d'un petit État et résidence d'un radjah; 35,000 hab.; la principauté en a environ 75,000.

DJESSORE, en angl. *Jessore*, district de l'Hindoustan anglais, un des 51 districts de la présidence de Bengale, remarquable par la richesse de ses produits. Sol plat et sillonné par les rameaux du Gange. Superf., 9,074 kil. carrés; pop., 2,075,021 hab. Récolte d'excellent indigo, riz, tabac, bétel; élève de vers à soie. Villes princ. : Djessore, 8,152 hab.; Moorley, Koulna et Madnopour.

DJETS. *V.* Huns blancs.

DJEVHÉRY (Ismael Ben **Hammad**), lexicographe arabe de la fin du xe siècle, a publié le plus parfait dictionnaire qu'aient les Arabes. Golius l'a inséré en partie dans son *Lexicon arabicum*, et Meninski dans son *Thesaurus ling. orient.* Il a été traduit en turc par Vancouli.

DJEYPOUR, en angl. *Jeypoor*, v. forte de l'Hindoustan, cap. de l'État du même nom, tributaire des Anglais, dans le Radjpoutanah; 60,000 hab. C'est l'une des plus belles villes des Indes et des plus régulièrement bâties; on y remarque l'immense palais du radjah, qui représente, par son architecture, une queue de paon dont les yeux sont figurés par des vitraux. Commerce de chevaux important. — La principauté de Djeypour a 210 kil. sur 100, et 1,200,000 hab.

DJÉZAIRLY, une des plus vieilles et des plus célèbres familles arméniennes de Constantinople, tire son origine d'une des anciennes satrapies de l'Arménie appelée *Hoviank*, dont le territoire était situé près des provinces de Daron et de Sassoun (Grande-Arménie). Parmi plusieurs personnages distingués, elle compte au premier rang Sarkis Djézaïrly, père de M. Meguerditch (Baptiste) Djézaïrly. C'était un des plus riches et des plus honorables banquiers de Constantinople. Après une vie bien remplie, il mourut en 1845, âgé de 73 ans, certain de laisser dans son fils un ferme soutien pour la nation arménienne, un père pour les malheureux de toutes les nations. — M. Meguerditch Djézaïrly jouit des faveurs du sultan, et de l'estime de son grand vizir, Réchid-Pacha. Il remplit les difficiles fonctions de directeur des douanes de l'empire. Ses nombreuses fabriques de soie, dont la plupart des ouvriers sont de Lyon et de Marseille, lui ont mérité la grande médaille de l'exposition de Londres. Il a nourri plus de 8,000 familles dans Constantinople. C—a.

DJÉZIRÉH (AL-). *V.* Algézirah, Mésopotamie et Turquie.

DJEZZAR (AHMED-), né en Bosnie, vers 1720, m. en 1804, se vendit lui-même, dit-on, comme esclave en Égypte à Ali-Bey en 1755, fut garde du corps, mameluk, gouverneur

du Caire, puis de Beyrouth, 1773, pacha de Saint-Jean-d'Acre et de Saïda en 1775, étendit son autorité sur presque toute la Syrie sans tenir compte des réclamations de la Porte, et fut surnommé *Djezzar*, c.-à-d. *boucher*, à cause de ses cruautés. Lors de la campagne de Bonaparte en Syrie, 1799, battu par les Français, il se réfugia à Saint-Jean-d'Acre, et la défendit, avec le concours de Phélippeaux, émigré français.

DJIDDAH. *V.* Djeddah.

DJIDJELLI ou **GIGERY**, v. d'Algérie, prov. de Constantine, arrond. et à 48 kil. E. de Bougie, port à l'extrémité du cap Cavallo; 4,000 hab., dont 2,000 Européens et juifs. Hôpital; belles fontaines. Comm. de fruits, huiles, bestiaux, laine, bois, grains. Paquebots pour Bougie, Philippeville et Tunis. Quelques ruines rappellent l'anc. *Igilgilis* des Romains. Le duc de Beaufort s'empara de Djidjelli en 1664, et y fonda le Fort des Français qui existe encore. Les Français en ont repris possession en 1839. Depuis 1853, elle est unie par des routes à Sétif et à Constantine.

DJIHAN (CHAH-). *V.* Chah-Djihan.

DJIHED. *V.* Djehad.

DJIHOUN, AMOU ou **AMOU-DARIA**, anc. *Oxus*, un des plus grands fleuves de l'Asie centrale. Source sur les confins de l'Afghanistan et du Turkestan; cours de 2,100 kil. par le Badakhchan, entre les khanats de Koundouz et de Balk jusqu'à Khodja-Sala, et ceux de Boukhara et de Khiva; il arrose les villes de Termedz, Tchardjou et Khiva, au-dessous de laquelle il se jette par 4 bras dans le lac Aral. Ce fleuve qui reçoit la Vaksch, le Kafer-Nihân, le Toupalak, la Zourab, l'Andidjaragh, la Kotscha, etc., avait autrefois de plus nombreux affluents, qui ont changé de direction par les mouvements des sables de ses bords; il se jetait autrefois dans la Caspienne; on attribue à un tremblement de terre le changement de son cours. (*V.* Oxus.)

DJIHOUN, anc. *Pyramus*, riv. d'Asie Mineure, affl. du golfe de Skanderoun ou Alexandrette; cours de 200 kil.

DJIMILAH ou **DJEMILAH**, vge d'Algérie, prov. de Constantine, arr. de Sétif. Ce n'est pas l'anc. *Gemellæ*, comme le pensent Shaw et Peyssonnel, mais *Cuiculum*. Il domine la vallée de l'Oued-Boussolah, affl. du Rummel. Les Français s'y sont établis, en 1839. Les ruines romaines y sont nombreuses; ce sont : un théâtre presque complet; deux hautes murailles d'un temple quadrilatère; de grands fûts de colonnes, des chapiteaux, des autels, des mosaïques, des bas-reliefs; un arc de triomphe, haut de 11 m., large de 11m,50, à une seule arcade de 6 m. de haut sur 4 de large. On y a trouvé, en 1878, une belle statue de marbre de l'époque des Antonins.

DJINNS, génies malfaisants des Arabes et des Persans, la plupart laids et monstrueux. Ils étaient, selon les traditions, des Solimans ou monarques de la terre avant Adam. Révoltés contre Dieu, ils furent chassés à l'extrémité du monde et frappés de malédiction. Ils sont une des causes du mal qui arrive sur la terre.

DJOHORE, en angl. *Johore*, v. de la presqu'île de Malacca, au S.; cap. d'un petit État de son nom, sur le détroit et près de Singapour; poivre, sagou, or, étain, ivoire.

DJOKDJOKARTA, v. forte de l'île de Java, à 400 kil. E.-S.-E. de Batavia, sur le Mantickan; 100,000 hab. Résidence d'un sultan vassal des Hollandais. Chemin de fer pour Samarang. — La résidence de Djokdjokarta a 3,190 kil. carrés et 441,800 hab. (1876).

DJOLIBA, fleuve d'Afrique. (*V.* Niger.)

DJOMNAH, riv. de l'Hindoustan. (*V.* Djoumnah.)

DJONKSEYLON ou **SALANGA**, île de l'archipel Mergui, sur la côte O. de la presqu'île de Malacca, dont le détroit de Papra la sépare; 375 kil. car.; 12,000 hab. Mines d'étain; culture du riz. Elle dépend du royaume de Siam.

DJORHAT, en angl. *Jorhaut*, v. de l'Hindoustan anglais, autrefois capitale, présidence de Calcutta, près du Brahmapoutra. Autrefois ch.-l. de l'Assam. Récolte de thé et de caoutchouc. Mines de houille aux environs.

DJOUANPOUR, en angl. *Juanpoor*, v. de l'Hindoustan anglais (prov. Nord-Ouest), sur le Goumty. Ch.-l. du district de son nom, et capitale, au XVe siècle, d'un État indépendant; 23,327 hab. — Le district de Djouanpour (4,030 kil. car. et 1,026,961 hab.) produit abondamment la canne à sucre.

DJOUBAN, officier de l'armée des Mongols de Perse, fut nommé tuteur du roi Behader-Khan, dont il épousa la sœur, en 1323. Son fils ayant été tué plus tard par Behader, il se révolta, fut vaincu et décapité. Ses descendants, appelés *princes djoubaniens*, dirigèrent néanmoins les monarques mongols pendant tout le XIVe siècle.

DJOUBBOULPOUR, en angl. *Jubbulpoor*, v. forte de l'Hindoustan (provinces Centrales), dans l'ancien Gandouana. Résidence d'un collecteur et siège d'une cour de justice; 56,000 hab.

DJOUDPOUR ou **MARWAR**, en angl. *Joudpoor*, v. de l'Hindoustan, ch.-l. de l'État de son nom, dans l'anc. prov. de Radjpoutanah; 150,000 hab. — L'État de Djoudpour, à l'E. de celui de Djesselmire, a 182,000 kil. carrés. Élève de chameaux : exportation considérable d'opium et de froment. Tributaire de l'Angleterre; pop., 1,600,000 hab.

DJOUMNAH, DJAMNAH, DJEMNAH ou **DJOMNAH**, en angl. *Jumna*, en sanscrit *Yamouna*, anc. *Jomanes*, riv. de l'Hindoustan. Source au pied du Yamounavatari, sur le versant S. du haut Himalaya. Cours de 1,375 kil., longtemps parallèle à celui du Gange, dans lequel elle se jette à Allahabad, après avoir traversé Delhi, Mouttra, et Agra. Elle a pour affluents la Schoumboul, le Sind, le Cane, la Rinde, etc. Elle fut longtemps la limite des possessions anglaises, pour le commerce desquelles elle est maintenant une voie importante.

DJOUNGLE-MEHALS, en angl. *Jungle-Mehals*, district de l'Hindoustan anglais, dans la présid. du Bengale; ch.-l. Rancourah. Superf., 3,486 kil. car.; pop., 526,772 hab.

DJOUNYR, en anglais *Jooneer*, v. de l'Hindoustan anglais, présid. de Bombay, sur la Koukra. Ruines de monuments taillés dans le roc; 10,900 hab.

DJOURIA, en angl. *Jooria*, v. de l'Hindoustan, dans l'anc. Guzerate, port sur le golfe de Kotch. Ruinée par un tremblement de terre en 1819.

DLUGOSZ (Jean), en latin *Longinus*, historien polonais, né en 1415 à Brzeznick, m. en 1480, chanoine de Cracovie et de Sandomir, fut précepteur des enfants de Casimir IV, et reçut diverses missions en Prusse, en Hongrie et en Bohême. Au retour d'un voyage en Palestine, il fut nommé archevêque de Lemberg, mais mourut avant d'avoir été consacré. Outre des *Vies* de Ste Cunégonde et de St Stanislas, et un traité statistique sur la Pologne, il a laissé une *Historia Polonica*, en 13 livr., dont les 6 premiers furent publiés par Herburt, Dobromil, 1615, et entièrement éditée par Van Huyssen, Leipz., 1711-12, 2 vol. in-fol.; c'est une compilation d'écrivains antérieurs, et qui n'a d'intérêt que dans les 3 derniers livres, embrassant la période de 1386 à 1480. Pl.

DMITRI. *V.* Démétrius.

DMITRIEFF (Ivan-Ivanovitch), poète russe, né en 1760 dans le gvt de Simbirsk, m. en 1837. Élevé à l'école du régiment des gardes de Séménoff, il parvint jusqu'au rang de colonel, remplit sous le tzar Paul Ier les fonctions de procureur général auprès du sénat, et, sous Alexandre, fut, pendant 4 ans, ministre de la justice. La dernière édition de ses œuvres a paru à Saint-Pétersbourg, 1823; elle contient des fables imitées de celles de La Fontaine, des nouvelles, un poème épique intitulé *Iermak*, et des poésies légères et badines; beaucoup de ses chansons sont populaires.

DMITROV, v. de la Russie d'Europe, dans le gvt de Moscou, sur la Jakhrama; 7,529 hab. Draps et cuirs. Églises remarquables. Fondée en 1154.

DMOCHOWSKI (François-Xavier), littérateur polonais, né en 1765 dans la Podlaquie, m. en 1808. Il fit quelque temps partie de l'ordre des piaristes, dut quitter deux fois la Pologne en 1792 et en 1794, séjourna longtemps en Allemagne, en Italie et à Paris, obtint du roi de Prusse la liberté de rentrer dans son pays, professa la poésie et l'éloquence au collège des nobles à Varsovie, et fut l'un des fondateurs de la Société des amis des sciences. Il se rattachait à l'école classique française. Il traduisit en vers l'*Iliade* et l'*Odyssée*, qu'il connaissait fort peu, ainsi que les *Épîtres* d'Horace, l'*Énéide* de Virgile, les *Nuits* d'Young, etc. On a de lui un poème didactique sur la poésie, où il reproduit les préceptes d'Horace et de Boileau.

DNIÉPER ou **DNIEPR**, anc. *Borysthène* et *Danapris*, fl. de la Russie d'Europe, le plus grand de l'Europe après le Volga et le Danube, sort du lac Mchara, dans la vallée de Wolkhonski (gvt de Smolensk), parcourt le gvt de Mohilev, le sépare de celui de Minsk, reçoit les riv. Drouetz, Soja, Bérézina, sépare le gvt de Kiew de ceux de Tchernigow et de Poltawa, où il reçoit le Pripetz, la Desna, le Troubèje, la Soula, passe devant Kiev, traverse les gvts d'Iekaterinoslav et de Kherson, y reçoit le Rosse, l'Ingouletz, l'Orel, la Samara, le Boug, et se jette, entre Otchakoff et Kinburn, dans la mer Noire, en formant des atterrissements et des marécages. Son cours est de 1,950 kil. Courant rapide. Le Dniéper n'a eu longtemps qu'un pont, celui de Kiev, qu'on enlève en hiver. De nombreuses cataractes ou poroghi, causées, vers la moitié du cours navigable, par des blocs de granit et des bancs de craie, obligent à décharger les barques qui descendent et à transporter les marchandises par terre jusqu'à 60 kil. plus bas. Le Dniéper est rattaché au Niémen par le canal d'Oginski, à la Vistule par celui d'Horodetz, à la Duna occidentale par celui de la Bérézina. Un service de bateaux à vapeur y est établi depuis 1838.

DNIESTER ou **DNIESTR**, anc. *Danaster* ou *Tyras*, fl. d'Autriche et de Russie. Source dans les monts Karpathes, près de Turka (Galicie); cours de 1,200 kil., au N., puis au N.-E. et au S.-E., par Sambor, Haliecz, Maryampol (Galicie); Khotin, Mohilev, Bender, et Ovidiopol (Russie), au-dessous de laquelle il se jette dans la mer Noire, après avoir reçu à droite la Stry, la Reout, la Botna; à gauche, la Sered, la Podhorce, la Mourafa et l'Iagorlik. Cours très rapide. Navigation difficile, mais pourtant active. Eaux bourbeuses et malsaines, mais très poissonneuses.

DOBBERAN, *Dobranum*, brg d'Allemagne (grand-duché de Mecklembourg-Schwerin), sur la Dobber et à 4 kil. de la Baltique; 3,827 hab. On y remarque une très belle abbaye du XIIIe siècle, qui fut sécularisée en 1553; elle renferme les tombeaux des grands-ducs. Elle fut pillée en 1627 par les troupes de Wallenstein et ensuite par les Suédois. A 6 kil. de Dobberan, à Heilige-Damm, se trouve un établissement de bains de mer, créé en 1793; courses de chevaux au mois d'août.

DOBBOY. *V.* DOUBHOY.

DOBELN, v. de Saxe (cercle de Leipzig), dans une île de la Mulde; 10,969 hab. Industrie active : draperie, chapellerie, toiles, etc.

DOBERAN. *V.* DOBBERAN.

DOBLING, vge d'Autriche, à 4 kil. N. de Vienne, sur le Kroten; 5,520 hab. Source minérale, bains et maison de plaisance impériale.

DOBNER (GÉLASE), historien bohémien, né à Prague en 1719, m. en 1790, enseigna dans la congrégation des piaristes.

Ses principaux ouvrages sont : *Monumenta historica Bohemiæ*, Prague, 1764-86, 7 vol. in-4°; *Wenceslai Hagek Annales Bohemorum*, 1762-82, 7 vol. in-4°; des dissertations sur St Cyrille et St Methodius, dans le recueil de la Société des sciences de Prague.

DOBOKA, comitat de Transylvanie, réuni en 1876 au comitat hongrois de Szolnok. (*V. ce mot.*)

DOBRANUM, nom latin de DOBBERAN.

DOBRILUCK, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur le Dober, dans la régence de Francfort; 1,400 hab. Château, anc. résidence royale.

DOBRODJA, DOBROUDSCHA ou **DOBROWSKA** (LA), partie S.-E. de la Roumanie, donnée à cette puissance par le traité de Berlin, 13 juill. 1878, entre le Danube, la Bulgarie et la mer Noire. C'est une presqu'île comprise entre le Danube et la mer Noire, vaste plaine longue de 200 kil. du N. au S., couverte de marais, malsaine, privée d'eau potable, et où 106,948 hab., Roumains, Turcomans, Tartares, Cosaques, vieux croyants russes, Polonais, Allemands, Arméniens, Arabes, Grecs et Juifs, se livrent à l'élève des bestiaux et des abeilles, à la pêche, à la préparation du sel. Elle comprend les villes de Babadagh, Bazardschik, Kostendjé, Hirsova, Rassova, Toultcha, et Matschin. En 1855, le gouvernement français y fit exécuter, entre la mer Noire et le Danube, une grande route, où une compagnie anglaise a établi, en 1859, un chemin de fer conduisant de Tchernavoda à Kostendjé.

V. la *Carte* publiée par le Dépôt de la Guerre, en 1859.

DOBROMYL, v. de la Galicie autrichienne, sur la Wyrma; 3,825 hab. Foires à bestiaux. Aux environs, salines impériales des sources de Lacko et Huczko.

DOBROUDSCHA. *V.* DOBRODJA.

DOBROWSKI (JOSEPH), savant jésuite, né en 1753 près de Raab en Hongrie, mort à Brunn en 1829, étudia à l'université de Prague, fut vice-recteur, 1787, puis recteur, 1789, du séminaire général d'Hradisch près d'Olmütz.

Il a laissé les ouvrages suivants : *Scriptores rerum Bohemicarum e bibliotheca ecclesiæ metropolitanæ Pragensis*, avec Pelzel, 1783-4, 2 vol.; *Histoire de la langue et de la littérature bohêmes*, 1792 et 1818; *Introduction d'un Dictionnaire allemand-bohême*, 1802 et 1821, 2 vol. in-4°; *Système complet de la langue bohême*, 1809 et 1819; *Plan d'un Dictionnaire étymologique de la langue slavonne*, 1813 et 1833; *Institutiones linguæ slavicæ veteris dialecti*, 1822, etc.

DOBSCHAU, en hongrois *Dobsina*, v. de Hongrie, comitat de Gomor; 5,505 hab. Exploit. de cuivre, cobalt, fer; forges et fonderies.

DOBSON (WILLIAM), peintre, né à Londres en 1610, m. en 1647, reçut les conseils de Van Dick, et approcha quelquefois de la manière de ce maître. Produit à la cour, Dobson y fit les portraits de Charles Ier, du prince de Galles, du prince Robert, et d'un grand nombre de courtisans. B.

DOCCIA ou **DOZZA**, vge du roy. d'Italie, prov. de Florence. On y voit la villa et la belle manufacture de porcelaine des marquis de Ginori, fondée en 1737.

DOCE (RIO-), fl. du Brésil, encore imparfaitement exploré, a sa source près de Villa-Rica, traverse les prov. de Minas-Geraes et d'Espiritu-Santo, et se jette dans l'Atlantique; cours de 750 kil.

DOCÈTES, nom donné, dans la primitive Église, à ceux qui contestaient la réalité de l'apparition sensible et humaine de J.-C.

DOCHE (JOSEPH-DENIS), compositeur de musique, né à Paris en 1766, m. en 1835, fut maître de chapelle de la cathédrale de Coutances avant la Révolution, et, de 1810 à 1830, chef d'orchestre au théâtre du Vaudeville à Paris. Il fit la musique d'une foule de pièces dont les airs sont devenus populaires, telles que *Fanchon la Vielleuse*, *la Belle au bois dormant*, *Haine aux femmes*, etc. On a aussi de lui quelques messes à grand orchestre. — Son fils, PIERRE-ALEXANDRE-JOSEPH, m. en 1849, avait hérité de sa place au Vaudeville et de son talent facile et gracieux.

DOCIMASIE, examen moral que devaient subir les magistrats athéniens avant d'entrer en charge.

Thalheim, *Neue Jahrb.*, 1879; *Hermès*, t. XIII, p. 366. S. RE.

DOCTORAT, le degré le plus élevé que confèrent les facultés en France. Pour l'obtenir, il faut avoir préalablement obtenu les grades de bachelier et de licencié. Le doctorat et les degrés inférieurs furent institués à Bologne vers le milieu du XIIe siècle; l'université de Paris les adopta aussitôt. L'Angleterre n'en fit usage qu'un demi-siècle après, et ces grades sont auj. en usage dans toutes les universités étrangères. On distinguait les docteurs en théologie, en droit, en médecine et ès arts : ces derniers ont été remplacés par les docteurs ès lettres; le décret impérial de 1808 a établi les doctorats ès sciences et en théologie protestante. En Angleterre et en Allemagne, on délivre aussi des diplômes de docteur en musique. B.

DOCTRINAIRES, nom donné, en France, à un parti politique qui se forma, après 1815, autour de quelques hommes d'État, ayant pour but, pour *doctrine*, l'établissement et la conservation du gouvernement constitutionnel, la conciliation de l'autorité et de la liberté, de la royauté et du régime représentatif. La *doctrine* fut surtout l'œuvre de Royer-Collard, et elle régna longtemps dans le gouvernement par le talent de ses orateurs et de ses publicistes (MM. Guizot, Jouffroy, Camille Jordan, de Broglie, Duchâtel, Rémusat, Jaubert, Duvergier de Hauranne, etc.). Les doctrinaires ont disparu depuis la révolution de 1848. G. L.

DOCTRINAIRES ou **PRÊTRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE**, congrégation fondée, en 1592, par César de Bus (*V.* BUS), pour catéchiser le peuple des campagnes, et approuvée par Clément VIII en 1597. Elle accepta ensuite la direction de nombreux collèges. On la réunit momentanément aux somasques, puis aux oratoriens. Les doctrinaires formèrent trois provinces : Paris, Toulouse, et Avignon. L'établissement de Paris, appelé *Maison de Saint-Charles*, rue des Fossés-Saint-Victor, était le chef-lieu de la congrégation. Il fut supprimé en 1792.

DOCTRINE CHRÉTIENNE (FILLES DE LA). *V.* URSULINES.

DOCTRINE CHRÉTIENNE (FRÈRES DE LA). *V.* FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

DODART (DENIS), conseiller-médecin de Louis XIV, né à Paris en 1634, m. en 1707, membre de l'Académie des sciences en 1673, a publié beaucoup de Mémoires relatifs à l'histoire naturelle, à la physique et à la médecine, et une *Statica medicina Gallica*, où il a consigné ses expériences sur la transpiration insensible du corps humain. Il produisit aussi une ingénieuse théorie sur l'émission de la voix.

DODD (WILLIAM), écrivain anglais, né en 1729 à Bourne (Lincoln), pendu en 1777 pour avoir fabriqué une lettre de change au nom du comte de Chesterfield dont il avait élevé le fils, avait gagné par son talent de prédication la place de chapelain du roi en 1766.

On a de lui : *Beautés de Shakspeare*, 1752, 2 vol.; les *Hymnes de Callimaque*, trad. en vers, 1755; *Sermons sur les paraboles et les miracles*, 1758, 4 vol.; *Explication familière des œuvres poétiques de Milton*, 1762; *Poésies*, 1766; *Commentaire sur la Bible*, 1765, 3 vol.; *Sermons sur les devoirs des grands*, 1769, qui ne sont que des traductions de Massillon; *Sermons aux jeunes gens*, 1771, 3 vol.; *Pensées en prison*, 1781, trad. en français par Levade, pasteur à Lausanne.

DODD (ROBERT), peintre de marine anglais, né en 1748. Son exécution est d'une fermeté rare. Il a gravé lui-même au burin et à l'aqua-tinta ses tableaux les plus importants. En 1796, il peignit, sur une toile de 110 pieds de large, toute une flotte fuyant un vaisseau que les flammes dévorent.

DODDRIDGE (PHILIPPE), théologien anglais non-conformiste, né à Londres en 1702, m. en 1751 à Lisbonne, s'occupa surtout de l'éducation de la jeunesse, et dirigea une paroisse à Northampton pendant 22 ans.

Il a laissé : des *Sermons*, dont plusieurs ont été trad. en français par Bertrand, Genève, 1759; *l'Interprète des familles*, paraphrase de l'Écriture, 1792, 6 vol.; *la Naissance et les Progrès de la religion dans l'âme*, ouvrage de dévotion pratique, trad. en français par Vernède, Bâle, 1751; un recueil d'*Hymnes*, où il y a de la facilité et du sentiment, *Cours de lectures sur différents sujets*, trad. en français, Liège, 1768, 4 vol.

DODE DE LA BRUNERIE (GUILLAUME, VICOMTE), né à Saint-Grégoire (Isère) en 1775, m. en 1851. Il entra à l'école du génie de Metz en 1794, fit les campagnes de 1795 à 1804 aux armées du Rhin, d'Égypte et d'Italie, se signala à la bataille de Rastadt et à la défense du pont d'Huningue, passa

colonel en 1805, se couvrit de gloire à Iéna et à Pultusk, devint général de brigade et baron en 1809, combattit en Espagne, montra autant de valeur que de talent au siège de Saragosse, fut nommé général de division en 1813, maintenu au service par la Restauration, et prit part, en 1823, à l'expédition d'Espagne, au retour de laquelle il devint pair de France et membre du comité du génie. Sous Louis-Philippe, il reçut la direction supérieure des fortifications de Paris, 1840, et la dignité de maréchal de France, 1847. B.

DODÉCANNÈSES. *V.* CYCLADES.

DODOENS (REMBERT), en latin *Dodonæus*, médecin et botaniste, né dans la Frise en 1517, m. en 1585 à Leyde. Élevé à Malines, il alla se perfectionner dans les universités d'Allemagne, de France et d'Italie, résida longtemps à Anvers, fut médecin des empereurs Maximilien II et Rodolphe II, et accepta une chaire de médecine à l'université de Leyde.

On a de lui : *Frugum historia*, Anvers, 1552; *Hist. des plantes*, trad. en français par Ch. l'Écluse, 1557; *Frumentorum, leguminum palustrium et aquatilium herbarum historia*, 1566; *Florum et coronariarum odoratarumque herbarum historia*, 1568-69; *Purgantium radicum et herbarum historia*, 1574; *Historia vitis vinique*, 1580.

DODON, fils de Jupiter et d'Europe, donna son nom à l'oracle de Dodone. — Le nom de la ville de Dodone serait venu de Dodoné, océanide.

DODON (LE), anc. pays de France (comté de Comminges), dont le lieu principal était l'Isle-en-Dodon (Haute-Garonne).

DODONE, *Dodona*, anc. v. d'Épire, comprise dans la Thesprotie, puis dans la Molosside, au pied du Tomaros. On y voyait un temple de Jupiter, dont les portiques étaient décorés de statues et d'offrandes. Son oracle était le plus ancien de la Grèce; on disait qu'une prêtresse de Thèbes en Égypte, enlevée à des Phéniciens et vendue à des Grecs, l'avait fondé; les réponses du dieu se révélaient par le murmure des feuilles dans la forêt voisine, par le bruit d'une source qui jaillissait du pied d'un chêne fatidique, ou par le choc de bassins de cuivre suspendus autour du temple. Les ruines de Dodone ont été découvertes et explorées par Constantin Carapanos, qui leur a consacré une magnifique publication, *Dodone et ses ruines*, 1878.

V. aussi Brizio, *Nuova Antologia*, 15 avr. 1879; Heuzey, *Acad. des Inscr.*, 25 janv. 1878. S. RE.

DODSLEY (ROBERT), né en 1703 à Mansfield (Nottingham), m. en 1764 à Durham, fut d'abord laquais, puis écrivain et libraire. Il fut protégé par Pope et lord Chesterfield, et encouragea à son tour les débuts de Johnson.

Il a publié : *la Muse en livrée*, recueil de poésies dont le titre est une allusion à son premier état; *la Boutique de bijoux*, comédie satirique, 1735, trad. en français en 1767; *le Roi et le Meunier de Mansfield*, 1736, farce devenue populaire, trad. en français avec d'autres pièces par Patu, 1756; *l'Économie de la vie humaine*, 1750, traité de morale, trad. par De la Douespe, 1751, par Taillefer, 1802, et par Destournelles, 1812; *Cléoné*, tragédie, 1858; des *Fables* en vers, un poème sur l'agriculture, etc.

DODWELL (HENRI), savant philologue anglais, né à Dublin en 1641, m. en 1711, étudia les sciences ecclésiastiques, quoiqu'il ait toujours refusé d'entrer dans le clergé anglican, fut intimement lié avec Lloyd, évêque de Saint-Asaph, et obtint, en 1688, à Oxford une chaire d'histoire, qu'il perdit trois ans après pour refus de serment à Guillaume III. Ses opinions le firent accuser d'hérésie et d'impiété, et le mirent aux prises avec Clarke, Chishull, Noris, Baxter et Burnet. Ainsi il soutenait que l'âme, mortelle de sa nature, ne recevait l'immortalité que par un don de Dieu et le ministère des évêques; que les Évangiles n'avaient été rédigés qu'au temps de Trajan; que l'absolution sacerdotale est nécessaire pour la rémission des péchés (ce qui était un scandale pour l'Angleterre), etc. Dodwell a publié : des *Dissertations sur St Cyprien*, en latin, Oxford, 1682; un traité *de Paucitate martyrum*, réfuté par D. Ruinart; *de Veteribus Cyclis*, 1702; *de Ætate Phalaridis et Pythagoræ*, 1704; de savantes éditions de *Velléius Paterculus*, Oxf., 1693; de *Xénophon*, 1703; de *Denys d'Halicarnasse*, 1704; de *Strabon*, 1707; de *Tite-Live*, 1708; des *Petits Géographes grecs*, etc. — Il a laissé deux fils : HENRI, auteur du *Christianisme non fondé en preuves*, 1742; et WILLIAM, né en 1709, m. en 1785, archidiacre de Berks, qui réfuta l'ouvrage de son frère.

DODWELL (ÉDOUARD), archéologue et voyageur anglais, né en 1767, m. en 1832 à Rome.

On a de lui deux magnifiques ouvrages : *Voyage classique et topographique en Grèce durant les années 1801-1806*, en anglais, Lond., 1819, 2 vol. in-4°; *Vues et Descriptions de constructions pélasgiques en Grèce et en Italie*, Paris, 1834, in-fol. et 131 planches.

DŒBEREINER (JEAN-WOLFGANG), chimiste, né à Hof en 1789, m. en 1849, professeur à l'université d'Iéna en 1810. Il a découvert la propriété que possède le platine, à l'état spongieux, d'enflammer l'hydrogène au contact de l'air ou de l'oxygène, et en a fait des applications à la fabrication de briquets, de veilleuses et d'eudiomètres.

Outre des travaux dans le *Journal de chimie, de physique et de minéralogie* de Gehler, et dans le *Journal de chimie et de physique* de Schweigger, on a de lui : *Éléments de chimie pharmaceutique*, Iéna, 1819; *Essais de chimie physique*, 2e édit., 1819; *Essais de chimie pneumatique*, Iéna, 1821-23, 3 vol.; *sur les Phénomènes chimiques de la fermentation*, 1825; *sur Quelques Propriétés nouvellement découvertes du platine*, 1825; *Éléments de chimie et de stœchiométrie*, 1826, 3e édit.; *Esquisse de chimie générale*, 1826, 3e édit.; *Essais sur les propriétés chimiques du platine*, 1836.

DŒBRENTEY (GABRIEL), littérateur hongrois, né dans le comitat de Vesprim en 1786, m. en 1851. Il a publié des travaux historiques et des poésies dans les recueils périodiques, et une foule d'ouvrages à l'usage de la jeunesse. Ses meilleurs poèmes sont *la Violette des Alpes* et *le Chant des hussards*, ce dernier traduit en français. Pendant qu'il dirigeait le théâtre de Bude, il traduisit en hongrois les chefs-d'œuvre des théâtres étrangers.

DŒDERLEIN (JEAN-ALEXANDRE), historien et archéologue, né à Weissenburg en Franconie, en 1675, m. en 1745, dirigea le gymnase de sa ville natale.

Parmi ses ouvrages, écrits en latin, on remarque un *Essai sur les fortifications élevées en Allemagne par Adrien et Probus*, 1723, in-4°; et un *Mémoire historique sur les monnaies allemandes du moyen âge*, 1729, in-4°.

DŒDERLEIN (JEAN-CHRISTOPHE), théologien, né en 1746 à Windsheim (Franconie), m. en 1792, enseigna aux universités d'Altdorf et d'Iéna.

On a de lui : *Institutio theologiæ christianæ*, 6e édit., 1797; *Bibliothèque théologique*, en allemand, 1780-92, 4 vol.; une trad. latine d'*Isaïe*, 1789; une trad. allemande des *Proverbes* de Salomon, 1786, etc.

DŒDERLEIN (LOUIS), philologue allemand, né à Iéna en 1791, m. en 1863, professeur à l'université de Berne en 1815, à celle d'Erlangen en 1819.

Il a publié : une édition de *Tacite*, 1847, 2 vol.; *Synonymes latins et Étymologies*, 1826-38, 6 vol.; *la Formation des mots en latin*, 1838; *Manuel de synonymie latine*, 1839; *Manuel d'étymologie latine*, 1841; *Glossaire d'Homère*, 1850, etc.

DŒHLER (THÉODORE), pianiste et compositeur de musique, né en 1814 à Naples, de parents allemands, m. à Florence en 1856, fut élève de Czerny. On a de Dœhler beaucoup de morceaux pour le piano, et un opéra inédit, *Tancredo*.

DŒLL (FRÉD.-GUILLAUME), sculpteur, né à Hildburghausen en 1750, m. en 1816. Il vint se perfectionner à Paris, sous la direction de Houdon, puis passa 8 ans en Italie, où il attira l'attention de Winckelmann. Nommé conservateur de la galerie de Gotha, il fonda dans cette ville une école de sculpture. Parmi ses œuvres, qui témoignent d'une profonde connaissance de l'antique, on remarque le monument de Winckelmann dans le Panthéon à Rome, ceux de Leibniz à Hanovre, et de Képler à Ratisbonne, le groupe de *la Foi, l'Amour et l'Espérance* dans la cathédrale de Lunebourg. B.

DŒRING (GEORG.-CHRÉT.-GUILL.-ASMUS), poète et romancier allemand, né à Cassel en 1781, m. en 1833 à Francfort-sur-le-Mein. Il écrivit pour le théâtre, et donna successivement 2 drames : *Cervantes*, 1809; *Albert le Sage*, 1825; une comédie : *Gellert*; 4 tragédies : *Posa*, *le Fidèle Eckert*, 1822; *Zénobie*, 1823; *le Secret du tombeau*, 1824; divers opéras : *l'Esprit des montagnes* de Spohr, *la Fiancée du brigand* de Ries. Il fonda aussi 2 journaux : *l'Iris* en 1816, *le Kaléidoscope* en 1819. Mais ce fut surtout comme conteur qu'il eut une grande popularité, malgré la reproduction des mêmes situations et l'uniformité des développements. On cite : *Tableaux de fantaisie*, publication annuelle de 1822 à 1833; *la Guerre des pâtres*, Francfort, 1830, 3 vol.; *la Maison d'artiste*, 1831, 3 vol.; *Roland de Brême*, 1832, 3 vol.

DOES (VAN DER). *V.* DOUSA.

DOESBOURG, en holland. *Doesborgh*, v. forte de Hollande (Gueldre), au confl. des deux Yssel; 4,515 hab.

DOFRINES ou **ALPES SCANDINAVES**, en suéd. *Dovre-field*, plateau montagneux formant en grande partie la frontière naturelle de la Norvège et de la Suède, et se rattachant par le N. aux Kiœlen, par le S. aux Sægnefield. Elle sert de ligne de partage des eaux entre la Baltique et la mer du Nord. Points culminants : le Skagstols-Tind, haut de 2,559 m. et le Snæhattan de 2,389 m. Riches mines de cuivre et de fer. (*V.* DOVREFIELD.)

DOGADO, c.-à-d. *résidence du doge*, anc. prov. des États vénitiens, entre la Marche trévisane au N., le Padouan à l'O., la Polésine de Rovigo au S., et l'Adriatique à l'E. Ch.-l. Venise. Elle ne comprenait guère que des îles.

DOGADO, riv. de l'Amérique du Sud, dans la Colombie (État de Cauca), affl. du Napipi, qui finit dans l'Atrato. On a proposé d'utiliser son cours pour établir une communication entre l'Atlantique et le Pacifique. (*V.* PANAMA [ISTHME DE].)

DOGE. *V.* GÊNES et VENISE.

DOGGER-BANK, c.-à-d. *banc des chiens*, vaste banc de sable dans la mer du Nord, entre le Danemark et l'Angleterre; par 54° 15'-55° 40' lat. N., et 0° 40'-2° 10' long. E. Pêche de la morue.

DOGNACSKA, brg de Hongrie, comitat de Krassova; 3,120 hab. Riche exploitation de cuivre, plomb, zinc; mines d'or, d'argent, de fer; beaux marbres blancs. Fonderies.

DOGNON (Le), anc. pays de France (Limousin), dont le ch.-l. était Chatenet-en-Dognon (Haute-Vienne).

DOGS (Isle of). *V.* Chiens (Ile des).

DOHM (Chrét.-Guill. de), homme d'État et savant, né en 1751 à Lemgo (Lippe-Detmold), m. en 1820. Il fut professeur de statistique et des sciences financières au *Carolinum* de Cassel, 1776, archiviste des affaires étrangères à Berlin, 1779, envoyé de la Prusse à la cour de Cologne, 1788, plénipotentiaire au congrès de Rastadt, 1797. Ses domaines étant situés dans le royaume de Westphalie formé en 1806, il accepta la domination française; Jérôme Bonaparte le nomma membre du conseil d'Etat et ambassadeur à Dresde.

On a de Dohm : *Histoire de l'affaire de la Succession de Bavière*, Francf., 1779, in-4°; *de l'Amélioration de l'etat civil des Juifs*, Berl., 1782, 2 vol. *Mémoires de mon temps ou pièces relatives à l'histoire de 1778 à 1806*, Lemgo, 1814-19, 5 vol. B.

DOHNA (Maison de), anc. famille d'Allemagne, originaire de la Gaule Viennoise, vint en Allemagne au IX^e siècle pour servir Charlemagne contre les Wendes. Son nom est tiré du château de Dohna ou Donye, près de Dresde. Les Dohna avaient le titre héréditaire de burgraves. Des querelles nombreuses avec leurs voisins, ainsi que les rivalités des margraves de Misnie, amenèrent la chute des Dohna; leur château fut détruit en 1402. Il se forma ensuite deux lignes de Dohna. Celle de *Silésie* s'éteignit en 1611. Celle de *Prusse*, qui existe encore actuellement, a produit des hommes éminents : Fabian, né en 1550, m. en 1621, entra au service du roi Étienne de Pologne, prit ensuite part aux campagnes dans les Pays-Bas, sous Jean-Casimir, comte palatin, commanda plus tard les troupes allemandes envoyées au secours de Henri de Navarre, et fut enfin attaché à Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, qui le nomma grand burgrave du duché de Prusse. — Avare, neveu du précédent, né en 1581, m. en 1647, servit Frédéric V, électeur palatin et roi de Bohême, qui le chargea de plusieurs missions importantes. — Son frère Dideric, né en 1581, m. en 1620, grand linguiste, fut successivement au service de Maurice de Nassau, de l'électeur de Brandebourg et de Frédéric V, comte palatin. — Frédéric s'expatria, et acheta en 1657 le château de Coppet près de Genève. Il fut ensuite membre du grand conseil de Berne. Bayle fut le précepteur de ses fils. — Alexandre, né en 1661, m. en 1728, fut gouverneur de Frédéric I^er, roi de Prusse, ensuite feld-maréchal général et premier ministre de celui-ci et de Frédéric-Guillaume I^er. — Frédéric-Ferdinand-Alexandre, né en 1771, m. en 1831, fut nommé ministre de l'intérieur après la chute de Stein, 1808, dont il appliqua les plans d'organisation. De 1812 à 1815, il fut gouverneur civil des provinces entre la Vistule et la frontière russe. E. S.

DOIGT ou Travers de **DOIGT**, mesure romaine de longueur, le 16^e du pied. Elle valait 19 millimètres. — C'était aussi une fraction de l'un des pieds grecs. (*V.* Pied.)

DOILE. *V.* Authion.

DOIRE-BALTEE, en italien *Dora Baltea*, et **DOIRE-RIPAIRE**, *Dora-Riparia*, deux rivières d'Italie, affluents de la rive g. du Pô; la 1^re prend sa source au petit Saint-Bernard, et passe à Aoste et à Ivrée; cours de 148 kil.; la 2^e descend des Alpes Cottiennes, passe à Suse, à Rivoli, et à Turin; cours de 110 kil. Son cours est en partie suivi par le chemin de fer de Modane à Turin. Les anciens les nommaient *Duria major* et *Duria minor*.

DOIRE (Dép. de la), dép. du 1^er empire français, formé d'une partie du Piémont; ch.-l. Ivrée; arr. : Ivrée, Aoste et Chivasso.

DOIZIEU (Le), anc. pays de France (Lyonnais), dont les lieux principaux étaient Doizieu et Saint-Just-en-Doizieu (Loire).

DOKKUM, v. de Hollande (Frise), jointe à la mer par un canal qui, à marée haute, est navigable pour les gros bâtiments; 4,538 hab. Fromages renommés. Prise et dévastée par les Espagnols en 1572.

DOKOS, peuple noir de l'Abyssinie, habitant vers les sources du Godjab.

DOL, *Dola, Dolum*, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 4,445 hab. Belle cathédrale ogivale; collège. Exploit. de marais salants; comm. de grains, chanvre et cidre. Cette ville se forma près d'un monastère fondé au VI^e siècle par St Samson; elle devint une place fort importante pendant les guerres avec l'Angleterre, et le siège d'un évêché, qui fut pendant quelque temps métropolitain de toute la Bretagne. Des digues protègent aux environs plus de 15,000 hectares contre les envahissements des eaux. A 2 kil. est un monument préhistorique, *la Pierre du champ dolent*. Victoire des Vendéens sur les républicains, en 1793.

DOL (Le), anc. pays de France (Bretagne), où se trouvait Lennevez-en-Dol, arr. de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

DOLA, nom latin de Deal, de Dol, et de Dôle.

DOLABELLA (Pub.-Cornélius), Romain de race patricienne, 3^e mari de Tullie, fille de Cicéron, embrassa le parti de César pendant la guerre civile, et combattit à Pharsale, à Thapsus, à Munda. Après la mort du dictateur, il fut consul, se rapprocha de Cicéron, puis se vendit à Antoine, reçut le gouvernement de la Syrie qui lui fut bientôt enlevé par Cassius, et, poursuivi par ce dernier dans Laodicée, pour avoir fait périr Trébonius, gouverneur de la prov. d'Asie, se donna la mort, 43 av. J.-C.

DOLABRE, *Dolabra*, espèce de houe dont les anc. Romains se servaient pour ameublir la terre, la creuser, et déchausser les vignes. On l'employait, dans les sièges, pour saper le pied des forteresses.

DOLCE (Ludovico), poète italien, né à Venise en 1508, m. en 1566, écrivit dans tous les genres, sans exceller dans aucun.

On a de lui des trad. en prose de la *Vie d'Apollonius de Tyane* par Philostrate, Venise, 1549; des histoires de *Zonaras*, 1564, in-4°; de *Nicetas Choniates*, 1569, in-4°, et de *Nicéphore Grégoras*, in-4°, 1569; des *Discours* de Cicéron, 1562, in-4°; des trad. en vers des *Metamorphoses* d'Ovide, 1553, in-4°, et d'*Horace*, 1559; 8 tragédies, la plupart traduites ou imitées d'Euripide et de Sénèque, et dont la plus célèbre, *Marianne*, a été refaite par Tristan et par Voltaire; 5 comédies, souvent imitées de Plaute, et aussi licencieuses que celles de l'Arétin; des *Vies* de Charles-Quint, 1561, in-4°, et de Ferdinand I^er, 1566, in-4°; des *Observations* sur la langue italienne, 1562, etc.

DOLCE ou **DOLCI** (Carlo), peintre florentin, né en 1616, m. en 1686, élève de Jacques Vignali, a tiré presque tous ses sujets de l'histoire sainte, et les a traités avec simplicité, avec une expression vraie et touchante. Mais il tombe souvent dans la manière. Dolce est le peintre favori des Anglais; il a représenté fréquemment des *Mères de pitié*, des *Saintes Familles*, des scènes de la *Passion*. Ses portraits sont des chefs-d'œuvre. On cite de lui : *St Antoine, la Conception de la Vierge* et *la Poésie*, au palais Corsini de Rome; *Ste Cécile, le Christ bénissant le pain et le vin*, et *Hérodiade portant la tête de St Jean Baptiste*, à la galerie de Dresde; *le Christ au mont des Oliviers*, au Musée du Louvre; *la Vierge allaitant Jésus*, tableau gravé par Bartolozzi. B.

DÔLE, *Dola Sequanorum, Didattium*, s.-préf. (Jura), sur la rive dr. du Doubs et près du canal du Rhône au Rhin; 12,925 hab. Tribun. de commerce; collège; bibliothèque; musées de tableaux et d'antiquités. Églises de Notre-Dame et de Saint-André, tour de Vergy servant de prison, palais de Justice, restes d'amphithéâtres, d'aqueducs, et autres antiquités romaines. Les eaux y sont amenées par un canal qu'a fait creuser Charles-Quint. Fabr. de boules d'indigo, bonneterie, poêles et fourneaux en fonte; tanneries, cireries, poteries; élève de vers à soie. Comm. de bois, vins, farines, charbon, meules de moulin, graines et fleurs. — Dôle obtint une commune en 1274, devint capitale de la Franche-Comté, et, depuis 1442, siège d'un parlement. A la mort de Charles le Téméraire, elle resta fidèle à sa fille Marie. Louis XI s'en empara en 1479, et la ruina; elle passa à la maison d'Autriche en 1493, et Charles-Quint la fortifia en 1530. Le prince de Condé l'assiégea vainement en 1636; Louis XIV la prit en 1668 et en 1674; elle resta depuis lors à la France. Son parlement et son université, créés par Philippe le Bon, furent transférés à Besançon. Patrie du général Malet et de M. Pasteur.

DÔLE (La), montagne de Suisse, l'un des plus hauts sommets du Jura, 1,680 m., à 26 kil. N. de Genève et près de la frontière de France. On a de son sommet une vue magnifique sur les Alpes et le lac de Genève.

DÔLE (La), anc. pays de France (Picardie), où se trouvaient Mareuil-en-Dôle, et Nesle-en-Dôle (Aisne.)

DOLÉANCES, du latin *dolere*, se plaindre, demandes ou représentations contenues dans les cahiers (*V. ce mot*) des états généraux ou provinciaux de l'ancienne monarchie française.

DOLENSIS VICUS, nom latin de Déols.

DOLET (Étienne), né à Orléans en 1509, m. en 1546, chercha les leçons des meilleurs maîtres à Paris et en Italie. Secrétaire de légation à Venise, il se livra tout entier à l'étude de la langue latine. Plus tard, étudiant en droit à Toulouse, il fit une vive opposition au parlement qui l'en punit. Dolet trouva un asile à Lyon, où il s'attira de nouveaux ennemis. En vain obtint-il à Paris les bonnes grâces de François I^er; l'établissement d'une imprimerie à Lyon, la publication de ses œuvres hardies, leur caractère satirique, le caractère agressif de l'auteur irritèrent à tel point que sa perte fut résolue. L'indulgence du roi était un obstacle; on eut recours aux rigueurs de la Sorbonne : plusieurs livres de Dolet furent brûlés comme favorables aux opinions nouvelles, 1543. On l'accusa de déisme et même d'athéisme : un arrêt condamna le malheureux imprimeur, le grand *Cicéronien*, comme on l'ap-

pelait, à être brûlé vif, et l'exécution eut lieu le 3 août 1546, sur la place Maubert, à Paris. Parmi les œuvres de ce savant, nous citerons : *Commentariorum linguæ latinæ libri duo*, 1536-38, 2 vol. in-fol.; *l'Avant-naissance de Claude Dolet*, 1539, in-4°; *la Manière de bien traduire d'une langue en autre*, 1540; *de Imitatione Ciceroniana*, 1540, in-4°; *Brief discours de la republique francaise*, poème suivi d'un traité en prose sur le même sujet, brûlé 15 ans après l'auteur; *le Second Enfer d'Ét. Dolet*, 1544, in-16. On a réimprimé en 1836, à 120 exemplaires, *le Second Enfer*, suivi de *Deux Dialogues de Platon; la Manière de bien traduire*, suivie de poésies latines et françaises, avec la date de 1544; plus le *Procès d'Étienne Dolet*, Paris, Techener. On doit encore à Dolet des traductions de quelques morceaux de Cicéron et de Platon. Son dessein était de traduire en entier ce dernier auteur. J. T.

DOLGELLY ou **DOLGELLEN**, v. d'Angleterre (pays de Galles), cap. du comté de Merioneth, près du mont Cader-Idris; 3,800 hab. dans la paroisse. Environs magnifiques. Manuf. de lainages et flanelles.

DOLGOROUKI (Les princes). Cette famille russe, qui possédait anciennement une partie de l'Ukraine et résidait à Tchernigov, faisait remonter son origine jusqu'à St Vladimir et Rurik. Son nom signifie *longue-main*. Elle compte parmi ses membres :

DOLGOROUKI (Michel), ministre et ami du tzar Fédor, frère aîné de Pierre le Grand. Il périt avec son père Georges, en défendant Pierre contre les strélitz révoltés.

DOLGOROUKI (Jacques-Fédorovitch), né en 1639, m. en 1720. Il fut le chef de la 1re ambassade envoyée par la Russie en France et en Espagne, 1687, servit contre les Turcs, puis contre les Suédois, fut fait prisonnier à Narva, et nommé sénateur après sa délivrance. Il résista souvent aux volontés injustes de Pierre le Grand.

V. sa *Vie* par Tirtof, Moscou, 1807.

DOLGOROUKI (Ivan), grand chambellan et favori de Pierre II, obtint l'exil de Menschikoff, et fiança sa propre sœur Catherine au tzar, 1729. Mais, à l'avènement d'Anne, il fut relégué avec sa famille en Sibérie. Huit ans après, Biren le fit mettre à mort, 1738, sous prétexte de correspondances avec les étrangers.

DOLGOROUKI (Vasili-Vladimirovitch), né en 1667, m. en 1746, fut employé par Pierre le Grand à diverses missions en Pologne, dans les villes hanséatiques, en Hollande, en France et en Allemagne. Compromis dans la conspiration d'Alexis, 1718, il fut exilé à Kasan, rentra en grâce sous Catherine Ire, fut nommé feld-maréchal et commanda l'armée dirigée contre la Perse. Il devint membre du haut conseil de l'empire, et réussit à échapper à la proscription de sa famille en 1738.

DOLGOROUKI (Vasili), général en chef sous Catherine II, força, en 1771, les lignes de Pérékop, et, par la conquête de la Crimée, 1774, mérita le surnom de *Krimski*.

DOLGOROUKI (Ivan-Mikaïlovitch), né à Moscou en 1764, m. en 1824, s'est fait connaître comme poète par des odes, des épîtres et des satires.

Ses Œuvres ont été publiées sous le titre de : *Etat de mon âme*, 1819, Moscou. Pl.

DOLICHAIOS, surnom de Jupiter, provenant de la ville de Doliché en Syrie, ou d'une île de Lycie.

DOLIONS, peuple mythique des environs de Cyzique, accueillirent amicalement les Argonautes, puis, par un mal entendu, leur livrèrent une bataille pendant la nuit. (Apoll. Rhod., I, 936.) S. Re.

DOLIUM, mesure de capacité chez les anc. Romains, la même que le *culeus*. (*V. ce mot.*)

D'OLIVET. *V.* Olivet et Fabre.

DOLLAR, monnaie des États-Unis. Le dollar d'argent a 892/1000 de fin, et pèse 26 gr. 953; il vaut 5 fr. 25 ou 100 *cents*. On fabrique des pièces d'argent valant 1/2, 1/4, 1/10 et 1/20 de dollar. Depuis l'exploitation des mines de la Californie, il y a des dollars d'or à 9/10 de fin, et pesant 1 gr. 6718. On frappe aussi des pièces d'or de 20, de 10, de 5 et de 2 1/2 dollars, des 1/2 et des 1/4 de dollar. — Le dollar est employé comme unité monétaire dans le Dominion of Canada. Le *yen* japonais a la même valeur.

DOLLART (Golfe de), *Dollarius sinus*, golfe de la mer du Nord, entre les côtes de Hollande et de Hanovre, à l'embouchure de l'Ems dont il est comme l'estuaire; 40 kil. sur 10. Il fut formé par deux irruptions de la mer, en 1277 et 1287, qui engloutirent 33 villages et 100,000 hab. Une partie de ses bords a été endiguée et transformée en polders.

DOLLOND (John), opticien anglais, né à Londres en 1706, m. en 1761, était issu de réfugiés français. Après avoir été fabricant de soieries, il étudia les mathématiques et l'astronomie, et s'occupa de la fabrication des instruments nécessaires à ces sciences. Il a inventé le télescope achromatique, et perfectionné le télescope réfringent et le micromètre. Son fils, Pierre, a marché sur ses traces.

DOLMAN, partie de l'habillement des Turcs; sorte de robe qui descend jusqu'aux pieds, à manches étroites, fixée par des boutons sur la poitrine, serrée autour des reins par une ceinture en soie ou un long châle. Elle est en drap, velours, étoffe de soie ou de laine ouatée ou fourrée pour l'hiver, en mousseline, indienne, satin ou soierie légère pour l'été. Autrefois, les sultans donnaient un dolman de drap à chaque janissaire à l'époque du Ramadan. — On appelle aussi *dolman* un vêtement militaire, emprunté aux Hongrois sous le règne de Louis XIV, et que les hussards français ont adopté en le modifiant : c'était autrefois une espèce de paletot flottant et disgracieux, sur le côté droit duquel les officiers plaquaient des lames d'argent indiquant le nombre des combats où ils s'étaient trouvés, et que les soldats décoraient d'autant d'étoiles qu'ils avaient coupé de têtes. B.

DOLMEN, c.-à-d. en celtique *table de pierre*, monument préhistorique, composé de 3 à 15 pierres, hautes de 1 m. à 1 m. 30, plantées en terre verticalement, et supportant une autre pierre en forme de table. Celle-ci, qui servait aux sacrifices des druides, est d'ordinaire inclinée, percée de trous ou creusée de rigoles, pour l'écoulement du sang des victimes. Les dolmens sont appelés aussi *pierres levées, tables des fées, du diable, de César*, etc. Les plus curieux sont ceux d'Épone, de la Frebauchère, de Saint-Nectaire, et de Langeac. On a retrouvé des monuments analogues dans plusieurs autres contrées de l'Europe, et même en Asie.

DOLO, brg du roy. d'Italie, prov. de Venise, et sur la Brenta; 6,200 hab. Belle villa de Stra ou Palazzo-Reale.

DOLOMIEU (Déodat-Guy-Sylvain-Tancrède **GRATET** de), célèbre géologue et minéralogiste, né en 1750 au château de Dolomieu (Dauphiné), m. en 1801. Admis dans l'ordre de Malte, il subit 9 mois de cachot pour avoir tué un chevalier en duel, se livra à l'étude des sciences physiques, et, après sa délivrance, alla suivre à Metz les leçons de Thirion. Dès 1775, il publia des *Recherches sur la pesanteur des corps à différentes distances du centre de la terre*, et 2 traductions de la *Minéralogie* de Cronstedt et des *Observations sur les substances volcaniques* de Bergmann. En 1777, il visita le Portugal, en 1778 l'Espagne, en 1780-81 la Sicile et les îles Ioniennes, en 1782 la chaîne des Pyrénées, en 1783 le midi de l'Italie. Les résultats de ces voyages furent consignés dans plusieurs livres : *Voyage aux îles de Lipari*, Paris, 1783; *Memoire sur le tremblement de terre de la Calabre*, Rome, 1784; *sur les Iles ponces et les produits volcaniques de l'Etna*, 1788. En 1789 et 1790, Dolomieu étudia la chaîne des Alpes et les Apennins, en 1791 le plateau granitique de l'Auvergne, en 1793-94 les montagnes des Vosges. En 1796, il fit un cours à l'École des mines et entra à l'Institut. Le *Journal de physique* de 1790 à 1798 et le *Journal des mines* de 1795 à 1798 contiennent les nombreux travaux de cette période de sa vie. En 1798, il fit partie de la colonie de savants qui accompagna Bonaparte en Égypte. Obligé par le mauvais état de sa santé de revenir avant la fin de l'expédition, il fut pris par les Napolitains et retenu en prison pendant 21 mois, au milieu de privations de tout genre. Ce fut pendant cette captivité qu'il eut le courage de composer son *Traité de philosophie minéralogique*, et son *Memoire sur l'espèce minerale*. Il fut réduit à les écrire sur les pages d'une Bible avec un morceau de bois noirci à la fumée de sa lampe. Les menaces du gouvernement français le firent rendre à la liberté, mais cette affreuse détention abrégea ses jours. Les naturalistes ont donné le nom de *dolomie* à une pierre phosphorescente. Lacépède prononça à l'Institut l'*Éloge* de Dolomieu en 1802; la même année, le dernier voyage de ce savant dans les Alpes fut publié par Bruun-Neergaard. « La science doit beaucoup, dit Cuvier, aux ouvrages particuliers et aux mémoires que Dolomieu a fait paraître. » B.

DOLOMIEU, vge (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 2,560 hab. Anc. seigneurie du Dauphiné de Viennois, érigée en marquisat en 1688.

DOLONNOR, v. de l'empire chinois, dans la Mongolie, à 250 kil. N. de Pékin; industrie assez active et commerce important; 20 à 30,000 hab.

DOLOPES, anc. peuple de la Thessalie, au S.-O., et au pied du Pinde, sur les confins de l'Épire et de l'Étolie.

DOLORÈS, v. de l'Amérique du Sud, dans la république Argentine, prov. de Buénos-Ayres; 3,125 hab. — v. du Mexique. (*V.* Hidalgo.)

DOLUM, nom latin de Déols.

DOM ou **DON**, abréviation de *Dominus*, seigneur; titre d'honneur attribué primitivement au pape, puis aux évêques, aux abbés, et qui finit par rester aux moines des ordres les plus anciens, comme les bénédictins et les chartreux. En Italie, les simples prêtres le prennent. En Portugal, il n'appartient qu'au souverain et aux membres de sa famille. En Espagne, après avoir été la récompense de services rendus à

l'État, il fut réservé par Philippe III aux évêques, aux comtes, aux hidalgos, nobles de race pure, aux fils des personnes titrées ; ce n'est plus qu'un titre de courtoisie. La qualification de *doña* (*donna*, diminutif de *domina*) est appliquée aussi aux dames de tous les rangs. B.

DOMAGNE, brg (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré ; 1,827 hab. On y remarque la chapelle Saint-André, anc. monument romain.

DOMAINE, du latin *dominium*, terre, propriété territoriale. On nomme *domaine public* toute portion inaliénable du territoire qui n'est pas susceptible d'être propriété privée, et ce qui sert à l'usage de tous ; ce sont les chemins, routes et rues à la charge de l'État, les fleuves et rivières navigables ou flottables, les rivages de la mer, les ports, havres et rades, etc. Le *domaine de l'État* se compose de propriétés publiques qui ne sont pas consacrées à l'usage général et qu'il peut aliéner selon les formes prescrites par les lois, telles que les forêts, les biens des fabriques, des communes et des hospices, les édifices employés à un service public, les terrains des fortifications, les biens vacants et sans maître, ceux provenant de deshérence, etc. Le *domaine de la couronne* ou *du roi*, avant 1789, comprenait tous les biens de l'État. Il ne fut plus, après cette époque, que la partie mobilière ou immobilière affectée à l'usage du souverain. (*V.* DOTATION.) Le *domaine casuel* était tout ce qui appartenait au roi, par droit de conquête ou d'acquisition ; il était aliénable et sujet à la prescription ; mais, au bout de 10 ans, il devenait domaine *fixe*. Napoléon Ier appela *domaine extraordinaire* tous les biens mobiliers ou immobiliers qu'il acquit par des conquêtes et des traités, et dont il disposa pour subvenir aux dépenses de ses armées, pour récompenser les grands services rendus à l'État, pour élever des monuments et encourager les arts ; ces biens étaient toujours réversibles. Sous l'ancienne monarchie, il y avait des *domaines engagés*, qui étaient des portions du domaine de la couronne, distinctes des apanages, et aliénées au profit du clergé ou des grands ; Charles VI, Charles VIII, Charles IX, révoquèrent ces donations faites avec ou sans clause de retour, mais ne purent prévenir le retour d'un pareil abus ; la Convention confisqua les domaines engagés aux émigrés, et, pour les autres détenteurs, une loi de l'an VII les rendit propriétaires incommutables, à condition de payer le quart de la valeur des biens ; une loi du 12 mars 1820 exempta à jamais de toute restitution ceux à qui l'administration des domaines n'aurait pas, dans un délai fixé, signifié les titres d'engagements. A partir de la Révolution, on eut aussi le *domaine privé* ; ce sont les biens que le souverain pouvait posséder et transmettre comme particulier. Tandis qu'avant 1789 les biens que le roi possédait au moment de son avènement étaient de plein droit réunis au domaine de l'État, la loi du 22 nov. 1790 lui en laissa la libre disposition pendant son règne, après quoi ces biens étaient incorporés. B.

DOMAINE CONGÉABLE, domaine dont le détenteur pouvait être congédié par le propriétaire, à charge par ce dernier de lui rembourser ses droits convenanciers, c.-à-d. les dépenses qu'il avait faites pour l'amélioration du domaine.

DOMAINE FORAIN, impôt levé autrefois en France, pour les frais de la guerre, sur les marchandises qui entraient dans le royaume ou qui en sortaient.

DOMAINE (CHAMBRE DU). *V.* CHAMBRE.

DOMAIRON (LOUIS), littérateur, né à Béziers en 1745, m. en 1807, fut professeur à l'École militaire depuis 1778 jusqu'à la Révolution. Au rétablissement des études, il devint principal du collège de Dieppe, puis inspecteur de l'instruction publique.

On a de lui : *Recueil de faits mémorables, pour servir à l'histoire de la marine et des découvertes*, 1777 et 1781, 2 vol. ; *Principes généraux des belles-lettres*, 1785, 2 vol., et 1802, 3 vol. ; *Atlas moderne*, 1786, *les Rudiments de l'histoire*, 1804, 4 vol.

DOMAT (JEAN), grand jurisconsulte, né en 1625 à Clermont-Ferrand, avocat du roi au présidial de cette ville, mort, pauvre et pensionné de Louis XIV, à Paris en 1695. Ami de Pascal et de Port-Royal, la sévérité de ses doctrines religieuses se retrouve dans ses écrits. Son titre à l'immortalité est l'ouvrage des *Lois civiles dans leur ordre naturel*, Paris, 1689-97, 5 vol. in-4°, auquel est joint d'ordinaire le *Legum delectus*, choix des lois les plus usuelles contenues dans les recueils de Justinien. Domat veut présenter les matières du droit dans un ordre scientifique ; à la différence de la plupart des auteurs, il commence par exposer les lois civiles, puis il arrive aux lois politiques. Il s'est appliqué à chercher la raison des choses, leur esprit, leur sens général, plutôt que leur vérité pratique. Il a élagué de son travail tout ce qui, dans les lois romaines, est étranger à nos mœurs et à nos usages, et l'a remplacé par des dispositions tirées du droit coutumier, des ordonnances des rois, et des arrêts des parlements. Les préfaces et analyses, placées en tête de chaque titre, en sont d'admirables commentaires. Cependant Boileau, en nommant Domat le restaurateur de la raison dans la jurisprudence romaine, s'est montré injuste pour les grands commentateurs du droit romain au XVIe siècle.

Des éditions de Domat ont été données par D'Héricourt, 1724, 2 vol. in-fol. ; par Boucheul, Berroyer et Chevalier, 1744, 2 vol. in-fol. ; par Carré, 1822, 9 vol. ; par J. Remy, 1828-30, 4 vol. ED. T.

DOMBASLE (JOS.-ALEX.-MATHIEU DE), agronome, né à Nancy en 1777, m. en 1843. Pendant 20 ans il a répandu ses leçons, ses livres et ses instruments ; il a inventé une charrue nouvelle, introduit en Lorraine la culture en grand du lin, amélioré les laines des moutons, habitué les cultivateurs des sols non calcaires à employer la marne, et importé en France, en 1823, les *défis de charrues*. Directeur de la ferme-modèle de Roville (Meurthe) depuis 1822, il a formé de nombreux élèves, et consigné ses opérations dans les *Annales agricoles de Roville*, 6 vol. Une statue lui a été élevée à Nancy, en 1850.

Parmi ses écrits, citons : *Essai sur l'analyse des eaux naturelles par les réactifs*, 1810 ; *Description des nouveaux instruments d'agriculture*, trad. de l'allemand de Thaer, 1821 ; *Théorie de la charrue*, 1821 ; *Calendrier du bon cultivateur ; Faits et observations sur la fabrication du sucre de betterave*, 1823 ; *Agriculture pratique et raisonnée*, trad. de l'anglais de Sinclair, 1825, 2 vol. ; *Instruction sur la distillation des grains et des pommes de terre*, 1827.

DOMBASLE, vge (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy ; 1,905 hab. Anc. baronnie de Lorraine.

DOMBES (PRINCIPAUTÉ DE), *Dumbensis pagus*, dans l'anc. gouvernement de Bourgogne, entre la Bresse au N. et à l'E., le Lyonnais au S., le Beaujolais et le Mâconnais à l'O. ; cap. Trévoux, v. princip., Beauregard, Ambérieux ; forme auj. une partie du dép. de l'Ain. — Habitée du temps de César par les *Segusiani* et les *Ambarri*, comprise sous Honorius dans la Ire Lyonnaise, elle fit partie des royaumes de Bourgogne. Plus tard, elle fut partagée entre les maisons de Baugey et de Villars, puis entre celles de Thoire et de Beaujeu. Celle-ci la réunit tout entière en 1402. François Ier la confisqua sur le connétable de Bourbon en 1527 ; en 1560, elle fut rendue à la maison de Montpensier, héritière du connétable. Mlle de Montpensier la céda au duc du Maine en 1681 ; elle fut réunie à la couronne en 1762. Le parlement de Dombes ou de Trévoux, établi par François Ier en 1523, fut supprimé en 1771.

DOMBEY (JOSEPH), médecin et botaniste, né à Mâcon en 1742, m. en 1793, fit de nombreuses observations au Pérou et au Chili. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris lui doit une multitude de pièces de zoologie et d'échantillons de minéralogie, et un herbier de plus de 1,500 plantes, avec notices précieuses sur leur culture et leur usage. Dombey a découvert le cuivre muriaté et l'euclase.

DOMBOVITZA, riv. de la Roumanie, a sa source dans le mont Tamas, passe à Bukharest, et se jette dans l'Ardjisch à Budeschti. Cours de 190 kil.

DOMBROWSKI (HENRI-JEAN), général polonais, né en 1752 près de Cracovie, m. en 1818 dans le duché de Posen. Lors de la diète de 1788, il était capitaine dans les gardes du corps de l'électeur de Saxe. En 1791, il accourut pour défendre la Pologne contre les Russes, et fit, en qualité de major de cavalerie, la courte campagne de 1792. Pendant l'insurrection de 1794, il prit part à la défense de Varsovie contre les Prussiens, et gagna le grade de lieutenant général par ses succès à Labiszyn et à Bromberg. Après la prise de Varsovie par les Russes, il tomba au pouvoir de Souwarow, qui l'accueillit avec distinction et lui accorda des passeports pour l'Allemagne. Il entra au service de la France en 1796, combattit avec une légion polonaise sous Bonaparte en Italie et sous Macdonald dans le royaume de Naples, fut employé comme général de division dans la campagne de 1806, pénétra après la bataille d'Iéna en Pologne, et fut chargé d'organiser le district de Posen. En 1809, il repoussa les Russes qui avaient envahi le grand-duché de Varsovie. Il fit la campagne de 1812, fut blessé à Borizow en couvrant la retraite de la grande armée, se signala à Leipzig, 1813, retourna en 1815 en Pologne, et fut nommé sénateur du nouveau royaume par Alexandre Ier. Il s'occupa, dans ses dernières années, de faire l'*Histoire de la légion polonaise en Italie*, publiée par M. L. Chodzko, Paris, 1829, 2 vol. Son nom est gravé sur l'Arc de triomphe de l'Étoile, à Paris. PL.

DÔME, du latin *domus*, maison ; nom par lequel, en Italie, on désigne l'église, la maison de Dieu. En allemand, *Dom* ou *Domkirche* a le sens de cathédrale. On l'emploie à tort comme synonyme de *coupole* (*V. ce mot*) ; la coupole est une construction hémisphérique, tandis qu'il y a des dômes à pans, surbaissés ou carrés, tels qu'on en voyait aux Tuileries, et qui existent au Louvre, à l'École militaire, à Paris, à la cathédrale de Sainte-Marie-de-la-Fleur, à Florence, à celle de Milan, etc.

DÔME (MONTS), massif dépendant des monts d'Auvergne, et dirigé du S. au N., entre la Sioule et l'Allier. On y trouve un grand nombre de volcans éteints. Les sommets les plus remarquables sont : le puy de Dôme, 1,465 m. ; le puy de Pariou,

1,215 m.; le puy de Côme, 1,261 m.; au S., le puy de Montchié, 1,215 m.; le puy de la Vache, 1,178 m.; et le puy de Montjughéat, 1,132 m.

DOMENICHI (Ludovico), poète, né à Plaisance, m. en 1564 à Pise, a laissé des trad. italiennes des *Vies* de Plutarque, de Polybe, de Pline l'Ancien, de Boèce, de Paul Jove; *Istoria de' Detti e Fatti notabili*, Venise, 1556, in-4°, qui n'est qu'une traduction de l'ouvrage de Panormita; *la Donna di Corte*, Lucques, 1564, in-4°; *Facezie*, trad. en franç., Lyon, 1574, in-16; *Dialoghi d'amore*, Venise, 1568; *la Progne*, tragédie, Florence, 1561; *I due Cortigiane*, comédie trad. des *Bacchides* de Plaute, Florence, 1563. Il a aussi refondu, en 1545, l'*Orlando innamorato* de Bojardo.

DOMERANCOURT. *V.* Grandvilliers.

DOMERGUE (François-Urbain), grammairien, né en 1745 à Aubagne, m. en 1810, enseigna dans les collèges des doctrinaires, se rendit à Paris en 1790, entra à l'Institut en 1795, fut professeur de grammaire générale au collège des Quatre-Nations, et d'humanités au lycée Charlemagne. Il mit tous ses soins à épurer la langue française, défigurée par des néologismes, et proposa, mais en vain, de mettre en harmonie la prononciation et l'orthographe. Ses ouvrages prouvent un grand talent d'analyse et de démonstration.

Les principaux sont: *Grammaire française simplifiée*, 1778; *Journal de la langue française*, 1784-90; *la Prononciation française déterminée par des signes invariables*, 1796; *Exercices orthographiques*, 1790 et 1810; *Grammaire générale analytique*, 1798; *Manuel des étrangers amateurs de la langue française*, 1805; *Solutions grammaticales*, 1808.

DOMERIE, de *Dom*, abréviation de *Dominus*, titre que prenaient plusieurs abbayes, dont la plupart avaient la seigneurie temporelle de leur territoire.

DOMESDAY-BOOK. *V.* Doomsday-Book.

DOMESNESS, cap de Russie (Courlande), à l'entrée du golfe de Riga, et au S. de l'île d'Œsel. Plusieurs phares.

DOMESTICITÉ, condition sociale qui a remplacé l'esclavage antique et le servage du moyen âge. C'est une profession; le domestique est une personne libre, qui se charge des travaux intérieurs de la maison d'autrui, dans un but d'utilité personnelle et par nécessité; il peut rompre son contrat avec celui qu'il sert. L'Assemblée constituante exclut les domestiques et serviteurs à gages de la jouissance du droit de citoyen. La Convention, dans la constitution de 1793, abolit la domesticité et substitua au mot *domestique* celui d'*officieux*.

DOMESTIQUE, mot qui, sous le Bas-Empire, désignait les hauts dignitaires de la cour impériale, ceux qu'on appelle *grands-officiers* dans les États modernes. C'est que les emplois étaient considérés comme des délégations du prince aux gens de sa maison (*domus*). La charge du *grand-domestique* avait de l'analogie avec celle du connétable en Occident: il portait l'épée de l'empereur, le représentait en son absence, venait avant ses fils dans la hiérarchie militaire, commandait en chef toutes les troupes, et se réservait, dans la distribution du butin, une part égale à celle du souverain. On le vit parfois faire des empereurs, ou prendre lui-même la couronne. Les États modernes de l'Occident ont eu aussi des domesticités *palatines* ou *titrées*. Il fut un temps où, en France, les titres de *pensionnaire* et de *domestique* du roi étaient synonymes. Le nom de domestique, pris dans la signification d'attaché à la maison, était encore porté, au XVIIe siècle, même par des gens titrés ou des militaires. De nos jours, en Portugal, les personnes attachées à la cour s'honorent du titre de domestiques (*criados*) du roi ou de la reine. Dès le XIVe siècle, on commença, en France, à appeler domestiques des serviteurs à gages, et cette signification est aujourd'hui la seule en usage. B.

DOMFRONT, *Donnifrons, Dumfronium*, s.-préf. (Orne); 4,600 hab. Bâtie sur un rocher escarpé, au bas duquel coule la Varenne. Fabrique de toiles. Ruines d'un ancien château du XIIe siècle. Au bas du rocher est la vieille église de Notre-Dame-sous-l'Eau, monument d'architecture romane. En 1574, Domfront fut pris sur les protestants commandés par Montgomery. La ville devint la propriété des fils légitimés de Louis XIV.

DOMICILE, lieu de résidence légale d'un individu. Dans les anciennes coutumes de France, il y avait le *domicile naturel*, le *domicile de dignité*, le *domicile conventionnel*, le *domicile légal*, et le *domicile d'élection*. — Le *domicile naturel* réglait la qualité des personnes et tous les actes civils ou judiciaires qu'elles pouvaient faire ou dont elles étaient passibles. C'était, pour un père de famille, le lieu de sa résidence actuelle ou perpétuelle; pour certaines personnes, le lieu de leurs fonctions: par exemple, les évêques, au siège de leur évêché; les mineurs, la maison de leurs père et mère; une femme mariée, le domicile de son mari. — Le *domicile de dignité* était au lieu où un officier faisait les fonctions de sa charge. Un bourgeois l'avait dans la ville où il jouissait du droit de bourgeoisie, ou bien où il voulait l'acquérir par une résidence continue de 10 années, suivant certaines coutumes, ou d'un an et un jour suivant la coutume de Paris. — On nommait *domicile conventionnel* un lieu choisi d'un commun accord par des parties, pour y faire ou recevoir toutes significations relatives à un acte spécial; — *domicile légal*, celui déterminé par la coutume ou par la loi pour certains actes, tel que le principal manoir d'un bénéficier pour tous exploits ou significations relatifs aux droits de bénéfices; de même pour un fief, etc.; — enfin *domicile d'élection*, celui choisi pour la validité d'une saisie, l'opposition à ladite, ou l'exécution d'un acte. (*V.* Ch. Giraud, *Précis du droit coutumier*.) — Le code civil a conservé à peu près toutes ces distinctions de domiciles, qui résultent de la nature des actes ou des choses, mais sans les distinguer par des noms divers. Il pose en principe que « le domicile de tout Français, quant à l'exercice de ses droits civils, est au lieu où il a son principal établissement; que l'acceptation de fonctions conférées à vie emportera translation immédiate du domicile du fonctionnaire dans le lieu où il doit exercer ses fonctions; que la femme mariée n'a point d'autre domicile que celui de son mari; le mineur non émancipé, celui de ses père et mère ou tuteur; enfin qu'il peut y avoir, pour l'exécution d'un acte, un domicile convenu, autre que le domicile réel ». (*V.* art. 102-111.) Sous la Restauration, on imagina le *domicile politique*, qui put être, au gré du citoyen, autre que le domicile réel: ce fut le lieu ou le canton où il voulait exercer ses droits électoraux.

DOMINATIONS, anges du 1er ordre de la seconde hiérarchie, ainsi nommés parce qu'on leur attribue une espèce d'autorité sur les anges inférieurs.

DOMINGO (SANTO-), v. de l'île Haïti (Antilles), ancienne capitale de la colonie espagnole, et aujourd'hui de la république Dominicaine, sur la côte S.-E., port à l'embouchure de l'Ozama; 16,000 hab. Entourée de fortifications. Rues bien tracées, belles places publiques, maisons en pisé, édifices publics et églises en pierre de taille; archevêché; grande cathédrale de style ogival, bâtie en 1540; palais du gouvt, et divers anciens couvents. Bel arsenal, servant en même temps de caserne; collège de jésuites, transformé en magasin militaire. Entrepôt considérable de commerce. — Santo-Domingo est la première des villes bâties par les Espagnols dans le nouveau monde: B. Colomb la fonda en 1494, sous le nom de *Nouvelle-Isabelle*, puis elle reçut le nom de Santo-Domingo, du nom du père de Colomb, qui s'appelait Dominique. Les Anglais la ravagèrent en 1536; la partie ou colonie espagnole fut cédée à la France en 1795, par le traité de Bâle. Toussaint-Louverture en prit possession en 1801, et sa population a diminué depuis cette époque. Elle avait une université, jadis célèbre, qui maintenant n'existe plus. B. A.

DOMINGUE (Ile **SAINT-**). *V.* Haïti. — (Ville de **SAINT-**). *V.* Domingo (Santo-).

DOMINICAINE (République) ou de **SANTO-DOMINGO**, État formé par la partie orientale de l'île d'Haïti (grandes Antilles); capitale Santo-Domingo. Superficie, 53,343 kil. carrés. Sa population est de 300,000 hab. (5,5 par kil. car.); sol fertile et peu cultivé. Exportation de tabac, acajou, sucre (978,066 dollars). — Cet État s'est formé en 1844, à la suite d'une insurrection contre la république d'Haïti. Il élut pour président le général Santana, qui s'affermit par des victoires sur le général noir Soulouque, depuis Faustin Ier, et sur le président Ximénès qu'il chassa du pays. En 1849, la présidence passa à Baez. De nouvelles élections en 1853 la rendirent à Santana. La république Dominicaine a été reconnue par la France et l'Angleterre en 1848. Elle fut définitivement abandonnée en 1865 par l'Espagne. Aujourd'hui, la république a un président assisté de cinq ministres; une chambre élective exerce le pouvoir législatif. Il y a une cour suprême à Saint-Domingue. La religion d'État est le catholicisme; la langue du pays est l'espagnol. La république comprend cinq provinces et quatre districts maritimes; à la tête de chaque division est un gouverneur. G. H.

DOMINICAINES, religieuses de l'ordre de Saint-Dominique, fondées en 1206 à Notre-Dame-de-la-Prouille, entre Toulouse et Carcassonne, et réformées au XIVe siècle par Ste Catherine de Sienne. Supprimées en France par la Révolution, elles ont été rétablies depuis. Dans la maison, elles sont revêtues d'une robe blanche et d'un scapulaire blanc; au chœur, elles portent, par-dessus, une cape noire, et mettent un voile noir sur leur voile blanc. B.

DOMINICAINS ou **FRÈRES PRÊCHEURS**, ordre religieux fondé en 1215 par St Dominique (*V. ce mot*), et voué spécialement à la prédication de la doctrine de l'Église romaine et à la réfutation de l'hérésie. Il adopta la règle de St Augustin, en y ajoutant quelques articles, et fut approuvé par Innocent III et Honorius III. Le 1er couvent s'éleva à Toulouse; le 2e fut bâti à Paris en 1218, rue Saint-Jacques; d'où les dominicains prirent en France le nom de *jacobins*. Les maisons de l'ordre se multiplièrent rapidement; du vivant même de

St Dominique, on en compta déjà 60, dont les principales étaient à Rome, Asti, Bergame, Bologne, Brescia, Faenza, Viterbe, Milan, etc., et elles furent distribuées en 8 provinces : Espagne, Toulouse, France, Provence, Lombardie, Rome, Allemagne et Angleterre. Le 2e général de l'ordre, Jourdain de Saxe, ajouta les 4 provinces de Grèce, de Pologne, de Danemark et de Terre-Sainte. Au XVIIIe siècle, il y avait 45 provinces, dont 34 en Europe, les autres en Asie, en Afrique, et en Amérique; et 12 congrégations provenant de diverses réformes. Ces congrégations étaient celles de Prusse, 1391; de Sienne, 1402; d'Aragon, 1426; de Lombardie, dite *des Saints;* de Naples, dite *de Sainte-Marie de la Santé;* de la Calabre supérieure; de l'Abruzze; de Provence, dite *du Saint-Sacrement* ou *de la primitive Observance; de Saint-Louis, roi de France,* à Paris, etc. Les dominicains portent une robe blanche, avec un scapulaire et un capuchon de même couleur; hors de leurs maisons, ils mettent par-dessus un manteau et un capuchon noirs; le rosaire ou chapelet, suspendu à la ceinture, est leur marque distinctive, parce que l'institution en est attribuée à St Dominique. L'ancienne règle les astreignait à des jeûnes rigoureux, à l'abstinence perpétuelle de la viande, à la plus stricte pauvreté. L'ordre a produit plusieurs papes, plus de 60 cardinaux, un très grand nombre d'évêques, de missionnaires et, parmi les hommes illustres dans la science, Albert le Grand, Raymond de Peñafort, Vincent de Beauvais, St Thomas d'Aquin, etc. Il est célèbre aussi comme ayant fourni beaucoup d'inquisiteurs. L'office de *maître du sacré palais,* censeur ecclésiastique des livres et directeur effectif de la congrégation de l'Index, est toujours affecté aux dominicains. L'ordre fut supprimé à la Révolution; ils reparurent sous Louis-Philippe. (*V.* LACORDAIRE.) De nouvelles maisons ouvertes à Toulouse, à Flavigny, à Nancy, près de Grenoble, à Paris, et à Oullins, ont été fermées par le gouvernement en 1880.

V. Mamachio, *Annales Ordinis Prædicatorum,* Rome, 1756, in-fol.; Touron, *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique,* Paris, 1743, 6 vol. in-4°. V. aussi Lacordaire, *Mem. pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères prêcheurs.*

DOMINICALE, discours ou homélie qui explique l'évangile ou l'épître d'un dimanche ou d'une fête. La dominicale est distincte du prône. — voile dont les femmes, dans la primitive Église, se couvraient la tête pour approcher de la sainte table; on le nommait ainsi parce qu'il se portait d'ordinaire le dimanche.

DOMINICALE (LETTRE). *V.* LETTRE DOMINICALE.

DOMINICALE (ORAISON), la prière la plus agréable au Seigneur, parce qu'elle a été enseignée par Jésus-Christ. C'est le *Pater noster.*

DOMINION OF CANADA. *V.* CANADA (DOMINION OF).

DOMINIQUE (LA), une des petites Antilles, colonie anglaise, fait partie de la confédération des *Leeward islands.* Superf., 754 kil. carrés. Population, 28,211 hab., dont 14,000 nègres. Cap. Roseau, appelé par les Anglais Charlottetown, ville de 4,700 âmes. Mines de soufre, eaux thermales; sol léger et fertile dans les vallées. Les principaux articles exportés sont : le café, le sucre, le cacao, le coton, le tabac, un peu de minerai de cuivre et de bois d'ébène. — Découverte par Colomb en 1493, un dimanche (*dies dominica*), d'où son nom. Occupée en 1625 par les Français qui la cédèrent aux Anglais en 1763, la reprirent en 1778 et la rendirent définitivement par la paix de 1783.

DOMINIQUE (SAINT), dit *l'Encuirassé,* parce qu'il portait sur sa chair une cuirasse de fer, vivait au XIe siècle. Il passa de longues années dans les ermitages de Luceolo, de Montefeltro et de Fontavellano, se flagellant sans cesse pour expier les iniquités d'autrui. Il mourut en 1060; fête, le 14 octobre.

Sa Vie a été écrite par Pierre Damiani et par Tarchi.

DOMINIQUE (SAINT), fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs ou Dominicains, né en 1170, à Calahorra, dans la Vieille-Castille, m. en 1221. Envoyé à 14 ans aux écoles publiques de Palencia, il s'y fit remarquer par son application, sa piété et sa charité pour les pauvres. En 1198, il fut admis au chapitre d'Osma, et accompagna l'évêque de cette ville dans le voyage qu'il fit en France pour y négocier le mariage du fils d'Alphonse IX, roi de Castille, avec la fille du comte de la Marche. Témoin des progrès que les Albigeois avaient faits dans le Languedoc, Dominique se rendit en Italie, afin d'obtenir du pape la permission de prêcher contre ces hérétiques. Chef d'une mission autorisée par Innocent III, il parcourut le midi de la France, combattant par la parole ceux contre lesquels Simon de Montfort devait bientôt employer des armes plus terribles. Toutefois, dans cette croisade des Albigeois, Dominique ne joua point le rôle sanguinaire que quelques historiens lui ont attribué; il n'employa, pour attaquer l'hérésie, que la toute-puissance de l'éloquence accompagnée du bon exemple imitant la douceur et la pauvreté des apôtres. Ce fut pendant sa mission dans le Languedoc qu'il fonda, en 1215, l'ordre religieux qui a conservé son nom. Après l'avoir fait approuver par le pape, il s'établit à Rome dans le couvent de Saint-Sixte, et fut créé *maître du sacré Palais,* avec la charge d'examiner les thèses et les livres, et de conférer les titres de docteur ou de prédicateur. C'est sans doute à cause de cette importante fonction et de celle qu'il avait précédemment exercée dans le Languedoc qu'il a été regardé comme le fondateur de l'Inquisition, quoique l'office d'inquisiteur ait été confié pour la première fois, en 1198, à deux moines de l'ordre de Cîteaux. Le zèle de St Dominique et ses nombreux voyages contribuèrent à propager rapidement son ordre en Italie, en Espagne et en France. Ayant encore étendu son œuvre par l'institution du tiers ordre des Dominicains, il se retira au couvent de Saint-Nicolas, à Bologne, où il mourut dans les pratiques de la plus austère piété. Il a été canonisé en 1234, par Grégoire IX. On le fête le 4 août.

La vie de ce saint a été écrite en latin par Thierry d'Apolda, son contemporain; en italien, par Bottoni; en espagnol, par Juan Lopez; en français, par le P. Touron, 1739, et par le P. Lacordaire, 1840.

D—T—R.

DOMINIQUE (JOSEPH **BIANCOLELLI**, DIT) célèbre acteur de la Comédie-Italienne, né à Bologne en 1640, m. en 1688, faisait partie de la troupe de comédiens que Mazarin manda à Paris, en 1660. Il jouait dans la perfection les rôles d'Arlequin; son jeu était naturel et plein d'entrain, ses saillies originales. Dans la vie privée, c'était un homme sérieux, mélancolique, et fort considéré. — Il eut deux fils : LOUIS, filleul de Louis XIV, directeur des fortifications de Provence, auteur de plusieurs pièces jouées à la Comédie-Italienne, *Arlequin misanthrope, Pasquin et Marforio, les Contes de ma mère l'Oie* (avec Dufresny), etc., m. en 1729; PIERRE-FRANÇOIS, né en 1681, m. en 1733, qui joua les mêmes rôles que son père et avec le même nom de théâtre, et composa plusieurs pièces, telles que *Œdipe travesti,* parodie de la tragédie de Voltaire, et *Agnès de Chaillot,* parodie de l'*Inès de Castro* de Lamothe. B.

DOMINIQUIN (DOMENICO **ZAMPIERI**, DIT **LE**), célèbre peintre bolonais, né en 1581, m. à Naples en 1641, était fils d'un cordonnier. Après quelques études sous le Flamand Denis Calvaert, il entra dans l'école des Carraches, où il contracta une amitié durable avec l'Albane. Malgré son naturel bon et simple, il a été exposé, plus qu'aucun autre artiste, aux persécutions et aux attaques injustes de ses rivaux, surtout de Lanfranc et de Ribeira. Protégé par J.-B. Agucchi, frère du cardinal de ce nom, et par le cardinal Aldobrandini, il surmonta les dégoûts dont l'abreuvaient ses ennemis; on pense que ceux-ci l'ont empoisonné. Le Dominiquin, que ses contemporains surnommèrent *le bœuf,* à cause de son travail lent et opiniâtre, mûrissait longuement la pensée de ses tableaux. S'il a été surpassé pour l'élévation des idées, la richesse et le feu de l'imagination, nul ne rendit comme lui l'expression vraie et profonde : dessinateur exact, bon coloriste, habile à adapter les physionomies aux caractères, il pèche par l'ajustement et les draperies, qui sont d'un style lourd et négligé. Ses principaux tableaux sont : *Adonis tué par un sanglier,* fresque à la galerie Farnèse; la *Communion de St Jérôme,* à Rome, qui va de pair avec la *Transfiguration* de Raphaël et la *Descente de croix* de Daniel de Volterra, et que l'on paya seulement 50 écus; la *Flagellation de St André,* exécutée dans l'église Saint-Grégoire, en face du même sujet traité par le Guide, qu'il a surpassé; toute l'*Histoire de St André,* dans l'église de ce nom; le *Martyre de Ste Agnès; la Vierge du Rosaire,* et le *Martyre de St Pierre Dominicain,* à Bologne; l'*Histoire d'Apollon,* en 10 sujets, au Belvédère de Frascati; l'*Histoire de Diane,* 7 compositions, au château de Bassano; la *Vie de St Nil et de St Barthélemy,* 18 sujets, à Grotta-Ferrata; la *Vie de la Vierge,* 15 fresques, dans la chapelle Nolfi, à Fano; les fresques de la chapelle du trésor dans l'église de Saint-Janvier, à Naples; le *Ravissement de St Paul, David jouant de la harpe devant l'arche, Hercule et Cacus,* et *la Ste Famille en Égypte,* au musée du Louvre. Comme architecte. Le Dominiquin fit les plans de la villa Ludovisi et de l'église Saint-Ignace à Rome. Il exécuta aussi quelques sculptures en marbre au tombeau d'Agucchi, et fournit les modèles de diverses statues. Son œuvre a été recueilli par Landon en 158 planches au trait. B.

DOMINIS (MARC-ANTOINE DE), né en 1556 à Arbe, cap. de l'île de ce nom, sur la côte de Dalmatie, m. à Rome en 1624, étudia à l'université de Padoue, et fit son noviciat chez les jésuites, où il professa avec succès l'éloquence, la philosophie et les mathématiques. A peine reçu dans l'ordre, il demanda et obtint sa sécularisation, et fut nommé évêque de Segni, puis archevêque de Spalatro et primat de Dalmatie et de Croatie, 1602; mais ses hardiesses théologiques, dont il craignit les suites, le firent renoncer à son archevêché. Il passa en Angleterre auprès de Jacques Ier, qui le nomma doyen de Windsor et lui donna de riches bénéfices. Il abjura ensuite publiquement, dans une église de Londres, les opinions qui avaient choqué la cour de Rome, et rentra en Italie, 1622; mais, compromis de

nouveau dans les discussions théologiques, il fut enfermé par ordre du pape Urbain VIII au château Saint-Ange, où il mourut au bout de quelques jours. L'Inquisition fit brûler son corps avec ses écrits. Ses principaux ouvrages sont : *de Radiis visus et lucis in vitris perspectivis, et iride*, Venise, 1611, qui contient de nombreuses erreurs, mais où il ébaucha la théorie de l'arc-en-ciel; *de Republica ecclesiastica*, Londres, 1617, où il combat plusieurs pretentions des papes. D—s.

DOMITIEN (TITUS-FLAVIUS-SABINUS), empereur romain de 81 à 96, 2^e fils de Vespasien et de Flavia Domitilla, né à Rome l'an 803 de la ville, 51 de J.-C.; il se montra de bonne heure timide et lâche, mais envieux et méchant. Caché dans le temple d'Isis sous des habits d'esclave pendant le règne de Vitellius, il fut insolent après l'élévation de son père à l'empire, tâcha de soulever Cérialis et les légions de la Gaule contre lui, de se faire donner des commandements militaires. Désespérant de régner, il affecta de se livrer à la culture des lettres. Appelé au trône à la mort de son frère Titus, qu'on l'accuse d'avoir empoisonné, il rendit d'abord une justice rigoureuse, réprima la licence des spectacles et le dérèglement des mœurs, refusa les legs encouragés par ses prédécesseurs, adoucit le sort des provinces, et rétablit la bibliothèque d'Auguste qui avait été brûlée. Mais bientôt, s'abandonnant à son naturel sanguinaire, il fit périr son cousin Sabinus, les sénateurs les plus illustres (Helvidius Priscus, Cérialis, Sénécion, Arulénus Rusticus), confisqua leurs biens, combla de grâces les délateurs, ordonna, contre les chrétiens, une persécution dans laquelle furent enveloppés son cousin Flavius Clémens et sa sœur Domitilla, et chassa les philosophes dont il redoutait les jugements (Épictète, Dion Chrysostome). Il employait ses loisirs à percer les mouches avec un poinçon. Il réunit un jour les plus grands personnages de l'Empire à un festin où l'on avait disposé autant de cercueils que de convives, et les renvoya après s'être amusé de leur frayeur. Il poussa le mépris pour le sénat jusqu'à le faire délibérer sur la manière d'accommoder un turbot. Ce *Néron Chauve*, ainsi que le nomme Juvénal, eut l'ambition des victoires : il prit le titre de *Germanicus* sans avoir fait la guerre, se para 22 fois de celui d'*imperator*, et triompha à Rome, quoique battu par les Daces et obligé de leur payer tribut. Jaloux d'Agricola, le conquérant de la Grande-Bretagne, il lui envoya un ordre de rappel, le combla d'honneurs, mais ne l'employa plus, et on le soupçonna d'avoir fait empoisonner ce général. Aussi débauché que cruel, il séduisit sa nièce Julie, et autorisa les débordements de l'impératrice Domitia, indigne fille de Corbulon. Ce fut Domitia qui, menacée de mort, le prévint et le fit poignarder par son intendant, l'affranchi Étienne. Les statues élevées à Domitien de son vivant furent aussitôt renversées, et l'on effaça son nom des monuments publics. On a de lui de belles médailles. B.

DOMITIUS, famille patricienne de Rome, divisée en deux branches, les Calvinus et les Ahénobarbus. Cette dernière tirait son surnom de *barbe d'airain*, de ce que la barbe noire d'un de ses membres devint rousse tout à coup.

DOMITIUS AHÉNOBARBUS (CNÉUS), consul l'an 630 de Rome, 123 av. J.-C., fit la guerre aux Allobroges, attira à une entrevue Bituitus, chef des Arvernes, qui était venu à leur secours et l'envoya prisonnier à Rome. Il fit construire une voie romaine qui porta son nom. Censeur sept ans après, il dégrada 32 sénateurs.

DOMITIUS AHÉNOBARBUS (CNÉUS), descendant du précédent, beau-frère de Caton d'Utique, fut témoin à charge dans le procès de Verrès en 70 av. J.-C., donna des jeux splendides pendant son édilité en 61, trafiqua des emplois et des provinces durant son consulat en 54, présida le procès de Milon, se déclara en faveur de Pompée dans la guerre civile, défendit contre César Corfinium et Marseille, et fut tué à la bataille de Pharsale, où il commandait l'aile gauche, en 48.

DOMITIUS AHÉNOBARBUS (CNÉUS), époux de la 2^e Agrippine, dont il eut Néron, fut préteur et consul sous Tibère. D'un naturel violent, habitué à la débauche, il avait dit que d'Agrippine et de lui ne pouvait naître qu'un monstre.

DOMITIUS AFER. *V.* AFER.

DOMITZ, *Domitium*, v. forte d'Allemagne (grand-duché de Mecklembourg-Schwerin), au confluent de l'Elde et de l'Elbe; 2,650 hab. Victoire des Suédois sur les Saxons, en 1635. Construction de bateaux.

DOMME, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Sarlat; 1,825 hab. Fondé en 1282, par Philippe le Hardi.

DOMMEL, riv. de la Belgique et de la Hollande; prend sa source au sud de Peer (Limbourg), passe à Eindhoven, à Bois-le-Duc (Brabant), où elle reçoit l'Aa d'Helmond, prend le nom de Diezen, et se jette dans la Meuse (riv. g.), au fort de Crèvecœur (Brabant). Cours, environ 100 kil. G. H.

DOMMOUDAH, riv. de l'Hindoustan anglais (Bengale), arrose Ramgor et Bourdouan et se jette dans l'Hougly, à 44 kil. S.-O. de Calcutta. Cours, 500 kil.

DOMMONÉE, c.-à-d. la *Vallée profonde*, nom donné à un territoire de la Bretagne qui s'étend du Couesnon à la rivière de Morlaix (Quefflent) et qui, en 1789, formait encore les évêchés de Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Tréguier. Cette région fut colonisée aux v^e et vi^e siècles par les chefs des diverses tribus de la Dommonée insulaire, pays d'Angleterre comprenant les comtés actuels de Devon, Somerset, et probablement une partie de la Cornouailles. G. H.

DOMODOSSOLA ou **DOMO-D'OSSOLA**, v. du roy. d'Italie, province de Novare, au pied du Simplon, dans la vallée d'Ossola sur la Toce; 2,255 hab. Autrefois très forte, elle dépendait du Milanais, fit partie du roy. d'Italie (dép. d'Agogna) et revint à la Sardaigne en 1814. Belle cathédrale du XVIII^e siècle (*duomo d'Ossola*). Exploitations de carrières de gneiss.

DOMPAIRE, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. de Mirecourt; fabr. de dentelles, clouterie; 1,370 hab. Les rois d'Austrasie et les ducs de Lorraine y résidèrent.

DOMPIERRE, ch.-l. de cant. (Allier), arr. de Moulins, sur la Bèbre; 2,600 hab. Près de là était l'antique abbaye de Sept-Fonts, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1132; — vge du dép. du Nord, arr. d'Avesnes; 870 hab. Carrières importantes.

DOMREMY-LA-PUCELLE, *Dam remigium*, vge du dép. des Vosges, arr. et à 12 kil. de Neufchâteau, sur la rive g. de la Meuse, qui y reçoit la Vaire; 275 hab. Domremy est célèbre par la naissance de Jeanne d'Arc (v. 1412), dont on voit encore l'habitation près de l'église; cette modeste demeure est classée au nombre des monuments historiques. Sur la place est une fontaine monumentale, construite en 1820 avec le buste de l'héroïne et cette inscription : *A la mémoire de Jeanne d'Arc*. En 1843, le roi Louis-Philippe fit placer dans le village une statue en bronze d'après celle de sa fille, la princesse Marie. Une autre fut érigée en 1856. G. H.

DON, anc. *Tanaïs*, fleuve de la Russie d'Europe, sort du lac Ivan-Ozeros ou Ivanof, gouvernement de Toula, traverse les gouvernements de Riazan, de Tambof, d'Orel, de Voronèje; arrivé dans le pays des Cosaques du Don, il cesse de couler au S.-E., pour se diriger au S.-O., arrose Staroï-Tcherkask, Nakhitchevan et Nostof et se rend à la mer d'Azof par 30 bras, dont trois seulement sont navigables. Cours, 2,100 kil., en tenant compte des sinuosités. Ses principaux affluents sont : la Sosna, la Dievitza, le Donetz ou petit Don, à droite; à gauche : le Voronèje, le Khoper, la Medvieditza, le Sal, et le Manytch. Il subit de grandes crues en hiver, ses eaux, peu profondes, sont troubles, calcaires et malsaines. La navigation se fait sur un parcours de 1,500 kil., au moyen de bateaux plats. G. H.

DON (PAYS DES COSAQUES DU), prov. de la Russie méridionale, entre les gouvernements de Saratov au N.-E., de Voronèje au N.-O., d'Iekatérinoslav et la mer d'Azof à l'O.; le gvt de Stavropol au S., et le gvt d'Astrakan à l'E. Superf., 160,352 kil. carr. Pop., 1,086,263 hab. Ch.-l. Novo-Tcherkask. Sol plat et fertile, parsemé de steppes riches en pâturages. Élève de bétail, surtout de chevaux. G. H.

DON, riv. de France (Loire-Inférieure), prend sa source près du village de la Potherie et se jette dans la Vilaine. Cours, 85 kil., navigable sur 8 kil. environ.

DON, riv. d'Angleterre (comté d'York), prend sa source dans les dunes à l'O. de Penistone, et se jette dans l'Aire, après avoir arrosé Sheffield et Rotherham. Cours, 90 kil., en partie navigable.

DON, DONA. *V.* DOM.

DONA (**SANTA-**), brg du roy. d'Italie, prov. de Venise, sur la rive g. de la Piave, à 18 kil. de son embouchure; 4,000 hab.

DONAGHADEE, v. d'Irlande (Down), sur le canal du Nord, à 6 kil. de Newtown-Ards, auquel il sert de port. Manufacture de mousselines et de broderies; 2,225 hab. G. H.

DONAÏ. *V.* DONNAÏ.

DONALD I^{er}, roi d'Écosse, 195-216, se fit chrétien en 187, mais ne put déraciner le paganisme dans ses États. Sous son règne, les Pictes et les Scots furent refoulés vers le N. par l'empereur Septime-Sévère.

DONALD II, roi en 254, périt dans une bataille contre Donald, prince des Hébrides, qui lui succéda.

DONALD III, 254-260, régna en tyran sur l'Écosse, et fut assassiné.

DONALD IV, prince pieux, m. vers 651, donna asile à la famille d'Ethelred, chassée du Northumberland, et, en l'aidant à rentrer dans ce pays, y fit prêcher le christianisme.

DONALD V, m. en 858, repoussa une attaque des Anglais, et leur reprit Berwick. Les nobles, indignés de ses débauches, le jetèrent en prison, où, dit-on, il se tua.

DONALD VI secourut Alfred le Grand contre les Danois, laissa un souvenir cher à sa nation, et mourut vers 903.

DONALD VII ou **DUNCAN I**er, fut gouverneur du Cumberland avant d'arriver au trône. Il eut à calmer des discordes intestines, à repousser les attaques de Suénon, roi des Norvégiens, et fut assassiné en 1040, par Macbeth. (*V. ce nom.*)

DONALD VIII, fils du précédent, surnommé *le Blanc*, s'était enfui aux Hébrides durant la tyrannie de Macbeth. En 1093, il se saisit du trône au détriment des fils de son frère aîné, Malcolm III : chassé au bout de six mois, à cause de l'abandon des îles de l'Écosse aux Norvégiens, il fut bientôt rappelé. En 1098, Edgard, fils de Malcolm, aidé par Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, le renversa de nouveau, et le laissa mourir en prison.

DONAT (Ælius), grammairien latin du IVe siècle, fut maître de St Jérôme. On a de lui des traités *sur les huit Parties du Discours*, *sur le Barbarisme*, imprimés en 1522; un commentaire sur Térence, Venise, 1473, précieux surtout par des rapprochements avec Ménandre, qui nous permettent de voir comment Térence imitait. Un commentaire peu important sur l'*Énéide*, et une *Vie de Virgile*, remplie de fables ridicules, paraissent devoir être attribués à un Claude-Tibère Donat.
D—r.

DONAT, schismatique du IVe siècle, évêque des Cases-Noires en Numidie, s'éleva en 305 contre Cécilien, évêque de Carthage, parce que celui-ci admettait à la communion les chrétiens qui, durant la persécution de Dioclétien, avaient livré aux païens les livres et les vases sacrés et que, pour cette raison, on nommait *traditeurs*. Il fut déposé et excommunié par le pape Miltiade, en 315, et condamné par les conciles de Rome et d'Arles. On ignore l'époque de sa mort. — Un autre Donat, évêque schismatique de Carthage en 316, favorisa les excès des circoncellions. (*V. ce mot.*) Il mourut en exil, en 355. (*V.* Donatistes.) M.

DONAT (Saint), évêque de Besançon, m. en 660, avait été placé à Luxeuil sous la direction de St Colomban, dont il suivit la règle toute sa vie. Il est regardé comme le fondateur de l'abbaye de Saint-Paul de Besançon; la règle qu'il écrivit pour le monastère de Jussa-Moutier a été insérée par Mabillon dans ses *Annales ordinis S. Benedicti*. Fête, le 7 août.

DONAT-LE-ROMAIN (Saint-), ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Valence; filatures de soie; 1,632 hab.

DONATELLO (Donato, plus connu sous le nom de), sculpteur florentin, né en 1383, m. en 1466, protégé par les Médicis, partage avec Ghiberti l'honneur d'avoir créé la sculpture moderne. Il eut pour qualités la sagesse de l'ordonnance, la correction des formes, la justesse des attitudes et des mouvements, la force et la vérité de l'expression, l'habileté de l'exécution. Admirateur de l'art antique, il s'attacha de préférence à l'étude de la forme, et rendit la nature dans toute sa vivacité. Sa science anatomique, sa connaissance des effets des passions de l'âme sur le corps, le conduisirent au naturalisme, au réalisme même; et il oublia, en faveur de l'imitation exacte, que la beauté est une des conditions vitales de l'art. Ses principaux ouvrages, qui excitaient l'admiration de Michel-Ange, se trouvent à Florence; ce sont : les statues en bronze de *St Pierre, St Marc* et *St Georges*, dans l'église Saint-Marc-in-Orto; celle du *Zuccone;* le groupe en bronze de *Judith et Holopherne*, dans la Loggia, de Lanzi; six statues décorant l'extérieur du campanile de la cathédrale; une statue en bois de la *Madeleine pénitente* et le mausolée du pape *Jean XXIII*, au Baptistère; une *Annonciation* en pierre et un *Crucifix* en bois, à Sainte-Croix; les portes de bronze de la sacristie de Saint-Laurent, que d'autres attribuent à Luc della Robbia; cinq statues de St Jean-Baptiste, dans la maison Nartelli. On cite la statue équestre de Gattamelata à Padoue, et l'histoire de St Antoine en bas-reliefs, dans l'église de ce nom; les statues de St Jean-Baptiste dans les cathédrales d'Orvieto et de Sienne, et au baptistère de Saint-Jean-de-Latran à Rome B.

DONATI (Corso), chef du parti des *Guelfes Noirs* à Florence, eut pour adversaire Cerchi, chef des *Blancs*. Chassé de la ville en 1300, il y fut ramené par Charles de Valois; mais son propre parti l'abandonna bientôt. Il n'osa comparaître devant une assemblée qui lui demandait compte de sa conduite, fut condamné par contumace, et se tua au moment où on l'arrêtait, en 1308.

DONATI (Vitalien), médecin et naturaliste, né à Padoue en 1713, m. en 1763 dans un naufrage. Il avait fait une étude profonde de toutes les productions de l'Adriatique; il n'a paru de son travail qu'une esquisse publiée par Carli-Rubbi, *Della storia naturale dell' Adriatico*, Venise, 1750, in-4°, trad. en franç. par [illegible], La Haye, 1758, in-4°, et en fragments dans les *Philosophical Transactions*, année 1751, t. XLVII.

DONATISTES, schismatiques du IVe siècle, qui se séparèrent de la communion de Cécilien, évêque de Carthage, parce qu'il avait été ordonné par Félix d'Aptonge, qui avait livré aux païens les vases de l'église et les livres sacrés pendant la persécution; or l'Église enseigne que les sacrements conférés par les pécheurs et les hérétiques ne sont pas valides; 2e de toute l'Église, parce que toute l'Église était restée unie de communion avec Cécilien, et non pas avec Majorin et avec Donat, successeur de Majorin. Ce schisme, produit par une vengeance particulière, troubla la chrétienté pendant plus d'un siècle, remplit l'Afrique de calamités et d'horreurs, épuisa les rigueurs d'Honorius et de Théodose le Jeune, et se maintint sous la domination des Vandales. Sous prétexte de réparer les erreurs de l'Église, des bandes de fanatiques se répandaient dans les campagnes, rôdaient autour des maisons, ce qui leur fit donner le nom de *circoncellions* (*circum cellas*), et commettaient toutes sortes de crimes. Les donatistes ne disparurent comme parti que sous l'empereur Maurice. St Augustin et St Optat ont beaucoup écrit contre ces hérétiques.
M.

DONATIVUM, gratification militaire qui, dans l'anc. Rome, était pour les soldats ce que le congiarium (*V. ce mot*) était pour le peuple, si ce n'est qu'elle se donnait toujours en espèces monnayées. Originairement, le donativum représentait une part de butin distribuée au soldat après un triomphe. Sous les empereurs, on finit par le donner sans que ce fût à la suite d'un fait de guerre, et simplement comme présent, à l'occasion d'un événement heureux, arrivé dans la famille impériale; cet usage paraît avoir commencé sous Claude, qui gratifia les soldats d'un donativum lorsque Néron prit la toge virile. Ce cadeau devint ensuite pour les prétoriens comme un droit de bienvenue à l'avènement de chaque empereur; Galba fut renversé pour l'avoir refusé. On croit que son taux était de 3 *aurei* (75 fr.) par soldat. Quand les ambitieux se disputèrent l'empire, il fut quelquefois de 12,000 et de 20,000 sesterces (4,000 et 5,000 fr. environ). Ces gratifications revenaient assez souvent pour être presque aussi lucratives que la paye, et, sous le Bas-Empire, elles entraient dans le décompte de la masse de réserve qui formait un fonds de retraite au soldat.
C. D—y.

DONATO, nom de plusieurs doges de Venise. François, 1545-1553, sut rester neutre dans les guerres d'Italie, malgré les instances de Charles-Quint et de Henri II; il fit bâtir l'hôtel des monnaies et la bibliothèque, et enrichit le palais ducal de tableaux et de statues. — Léonard, 1606-1612, résista au pape Paul V, qui voulait soustraire les ecclésiastiques à la juridiction de la république, et obtenir l'abrogation de la loi en vertu de laquelle ils ne pouvaient acquérir de nouveaux biens. Henri IV le réconcilia avec le saint-siège.

DONAU, nom allemand du Danube.

DONAUESCHINGEN, v. d'Allemagne (grand-duché de Bade), dans le cercle de Constance, au confl. de la Brège, de la Brigach et du Riesel, qui forment le Danube; 3,365 hab. Beau château princier appartenant à la famille de Furstenberg, contenant une bibliothèque de 60,000 vol., une riche collection de manuscrits, d'incunables, de tableaux et de gravures. Brasserie et distillerie.

DONAUSTAUF, brg de Bavière, cercle du haut Palatinat, sur la rive gauche du Danube; 1,060 hab. Beau château des princes de Tour et Taxis. Aux environs est le Walhalla (temple de la Gloire), monument élevé en 1826 par Louis Ier et destiné à devenir le panthéon des célébrités allemandes.

DONAUWŒRTH ou **DONAWERT**, v. de Bavière (cercle de Souabe), sur la rive gauche du Danube, au confl. de la Wernitz; 3,760 hab. Abbaye de bénédictins transformée en château. Érigée en ville impériale en 1308 par Albert Ier, puis réunie à la Bavière en 1607. Marlborough y défit les Bavarois, en 1704. En 1805, la ville fut prise par les Français. G. H.

DONAZAN. *V.* Donnezan.

DONCASTER, anc. *Danum*, en saxon *Dona Caestre*, v. d'Angleterre sur le Don, dans le comté d'York; 21,300 hab. Ses courses de chevaux, fondées par St Léger, sont très renommées. Importants marchés de grains. Institution de sourds-muets. Belle église Saint-Georges du XIVe siècle, ravagée par un incendie en 1853.

DONCHERY, v. des Ardennes, arr. et à 5 kil. de Sedan, sur la Meuse; 1,970 hab. Fortifiée en 1358, pendant la Jacquerie, elle fut démantelée par Louis XIV en 1675. Elle appartint successivement aux abbés de Saint-Médard, de Soissons, et aux comtes de Rethel. C'est au château de Donchery que fut signée, le 2 septembre 1870, la capitulation de Sedan. Forges, fabrication d'enclumes, filatures. G. H.

DONDI (Jacques), en latin *Dondus* ou *de Dondis*, médecin et mécanicien, né à Padoue en 1298, m. en 1360. Il a laissé un *Promptuarium medicinæ*, Venise, 1481, réimprimé sous le titre d'*Aggregator*, 1543 et 1576, compilation de remèdes tirés des médecins grecs, latins et arabes. Mais il fut surtout célèbre par l'horloge qu'il plaça, en 1344, sur la tour du palais de Padoue; elle marquait, outre les heures, le cours du soleil, les révolutions des planètes, les phases de la lune, les mois et

les fêtes de l'année. Son fils, Jean, m. en 1380, fit à Pavie, pour la bibliothèque de Jean Galéas Visconti, une autre horloge encore plus fameuse, qui lui valut le surnom d'*Horologius*.

DONEAU (Hugues), en latin *Donellus*, jurisconsulte, né à Chalon-sur-Saône en 1527, m. à Altdorf (Bavière), en 1591. Il était de la religion réformée. Professeur de droit à Bourges, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, il s'enfuit en Allemagne, enseigna successivement à Heidelberg, Leyde et Altdorf. Il y a de lui des traités sur divers titres du *Digeste* et du *Code*. Il a émis des idées critiques très justes sur l'ordre suivi par Justinien dans sa compilation et sur la méthode à suivre pour l'enseignement du droit. Il fut l'adversaire acharné de Cujas, dont il méconnut le mérite.

Ses *Commentaria juris civilis* ont été publiés par Kœning, Nuremberg, 1801-08, 4 vol. Ed. T.

DONEGAL, *Conatia* ou *Dungalia*, v. d'Irlande, dans le comté de ce nom, bon port à l'embouchure de l'Esk dans la baie de Donegal; 1,420 hab. Reste d'un château des O'Donnell, et d'un couvent de franciscains.

DONEGAL, comté maritime de la province d'Ulster, en Irlande, est baigné par l'océan Atlantique, au N. et à l'O.; sa superficie est de 4,830 kil. carr., sa population de 218,340 hab. Sol montagneux. Riv. : Swilly, Leenan, Foyle, Erne, Glen, Salt, Esk. La côte est découpée de baies nombreuses; les plus grandes sont : Sheephaven, Foyle, Swilly, Donegal; le Bloody Foreland (cap Sanglant) est élevé de 315 m. Nombreux lacs intérieurs; le principal est le lac de Derg, avec l'île dite *Purgatoire de Saint-Patrick*. (*V.* Derg.) Peu d'agriculture, élève de bestiaux, pêche. La fabr. des toiles y a remplacé la manuf. des bas de laine. Ch.-l. Lifford; villes princip. : Ballyshannon, Letterkenny, Rathmelton, Donegal, Kellybegs. G. H.

DONETZ septentrional, riv. de la Russie d'Europe, prend sa source dans le gvt de Koursk, traverse ceux de Karkhow et d'Iekaterinoslav, et se jette dans le Don; cours, 1,095 kil., non navigable. Les collines du Donetz renferment des mines de houille et d'anthracite.

DONGES, brg (Loire-Inférieure), arr. et à 14 kil. E.-N.-E. de Saint-Nazaire, sur la riv. dr. de la Loire; 320 hab. Exploitation de tourbe. Ruines d'une abbaye.

DONGOLAH ou **DONGOLA**, contrée d'Afrique dans la Nubie supérieure, formant une partie de la vallée du Nil, entre 18° et 19° de lat. N. Environ 250,000 hab. Elle est couverte en partie par l'inondation du Nil; très fertile sur la rive dr. du fleuve, elle est aride et sablonneuse sur la rive gauche; on y élève une race de chevaux, célèbres autrefois dans toute la Nubie. Au XVIIIe siècle, le Dongolah était divisé entre plusieurs chefs arabes, lorsque les Mamelucks expulsés d'Égypte en 1812 y cherchèrent un refuge, puis s'emparèrent d'une partie du pays; en 1821, le fils de Mehémet-Ali, Ismaïl, en fit la conquête pour les Égyptiens. G. H.

DONGOLAH (NOUVEAU-) ou **MARAKAH**, v. de la Nubie, dans le Dongolah, sur la rive g. du Nil; 8,000 hab. Commerce avec le Caire. Fondée par les Mehémet-Ali en 1820, et défendue par un château fort. Non loin de là est l'île d'Argo, où l'on a trouvé des ruines éthiopiennes.

DONGOLAH (VIEUX-) ou **DONGOU**, anc. *Primis* ou *Premis parva*, vge de la Nubie au-dessus du Nouveau-Dongolah, sur la rive dr. du Nil; 300 hab. Autrefois riche et puissante ville, maintenant envahie par les sables.

DONI (Ant.-François), né à Florence en 1503, m. en 1574, entra dans les Servites, puis se fit prêtre séculier. On le vit tour à tour l'ami et l'adversaire de l'Arétin et de Domenichi. Il a laissé : *Prose antiche di Dante, Petrarca e Boccaccio*, etc., Florence, 1547, recueil précieux; une trad. des *Lettres de Sénèque*, Venise, 1549, copiée sur celle de Séb. Manilio; des *Lettres italiennes*, Venise, 1552, dont la gaieté n'a rien de naturel; *la Zucca*, Venise, 1552, collection d'anecdotes, de proverbes et de bons mots; *I Mondi celesti, terrestri e infernali*, 1553, in-4°, ouvrage composé de visions, de dialogues, de fictions morales, trad. en français par Chapuis, Lyon, 1580; *la Libraria*, 1550-51, histoire bibliographique qui a peu de réputation, etc.

DONI (J.-B.), antiquaire, né à Florence en 1594, m. en 1647, secrétaire du sacré collège à Rome, professeur d'éloquence dans sa ville natale, et membre de l'Académie de la Crusca, forma une collection immense d'inscriptions, de vases, de cippes et autres objets curieux.

Il a écrit sur la musique : *de Præstantia musicæ veteris*, lib. III, Florence, 1647, in-4°; *Lyra Barberina*, 1763, in-fol., dont une partie est en italien.

DONINGTON, brg d'Angleterre, comté de Lincoln; 1,755 hab. Grande récolte de chanvre.

DONJEUX, vge du dép. de la Haute-Marne, arr. de Vassy; forges et laminoirs; 640 hab.

DONJON, tour principale d'un château fort au moyen âge; c'était la partie la plus élevée, celle où les assiégés se retiraient, quand les autres défenses du château étaient emportées par l'ennemi. Le donjon de Vincennes, près Paris, est un exemple de ces anciennes forteresses.

DONJON (le), ch.-l. de cant. (Allier), arr. de La Palisse, sur l'Odde. Fabr. de draps; 2,150 hab.

DONIZETTI (Gaetano), compositeur de musique, né à Bergame en 1797, m. en 1848, frappé d'aliénation mentale. Abandonnant le barreau pour la musique, il reçut les leçons de Simon Mayer et du P. Mattei. Il fut professeur de contre-point au conservatoire de Naples et maître de chapelle de la cour de Vienne. Doué d'une fécondité remarquable, il composa plus de 60 opéras, sans compter une foule de morceaux de genres divers. Les principaux sont : *Enrico di Borgogna*, 1818; *il Falegname di Livonia*, 1819; *le Nozze in villa*, 1820; *Zoraide di Granata, la Zingara, la Lettera anonima*, 1822; *Anna Bolena*, 1831; *l'Elisir d'amore, il Furioso* et *Parisina*, 1833; *Torquato Tasso* et *Lucrezia Borgia*, 1834; *Gemma di Vergy, Marino Faliero* et *Lucia di Lammermoor*, 1835; *Belisario, Roberto Devereux, Maria di Rudens*, et *la Fille du Régiment*, 1840; *les Martyrs, la Favorite, Maria Padilla, Linda di Chamounix*, 1842; *Don Pasquale, Maria di Rohan, Dom Sébastien*, 1843; *Catarina Cornaro*, 1844. Un opéra inédit, *Élisabeth*, a été joué à Paris après sa mort. On a gravé de lui en France un *Ave Maria* et un *Miserere*. Dans ses chefs-d'œuvre (*Anna Bolena, Lucie, la Favorite*), il a pu atteindre le degré suprême de l'émotion dramatique, l'expression complète des sentiments tendres et passionnés; mais, à côté des éclairs de génie, on aperçoit trop souvent les négligences, les faiblesses, résultat inévitable de la précipitation avec laquelle il écrivait. B.

DONNADIEU (Gabriel), général, né en 1777, m. en 1849, embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, s'enrôla, et fut longtemps attaché au corps d'armée de Moreau. Incarcéré en 1801 pour avoir trempé dans des intrigues contre le premier consul Bonaparte, amnistié en 1806, il rentra dans l'armée, et fit, comme colonel, les campagnes de Prusse, d'Autriche et de Portugal. Soupçonné, en 1809, d'intelligence avec les Anglais et avec Moreau exilé, il fut mis en non-activité. Nommé maréchal de camp par Louis XVIII, en 1814, il essaya vainement d'entraîner ses troupes contre Napoléon au retour de l'île d'Elbe, et suivit les Bourbons à Gand, où le grade de lieutenant général lui fut conféré. Commandant de la 7e division militaire en 1816, il exagéra et réprima cruellement l'insurrection de Grenoble, fut désavoué et destitué; mais les électeurs de Tarascon l'envoyèrent à la Chambre. Il fut employé dans la guerre d'Espagne en 1823, mais rappelé sur la demande du maréchal Moncey. La révolution de 1830 l'obligea à prendre sa retraite. B.

DONNAÏ, fl. de la Cochinchine française, tributaire de la mer de Chine, à l'E. du Mé-Kong, avec lequel il communique par un grand nombre de bras et de canaux; il passe à Saïgon, et forme au-dessous de cette ville deux branches principales, le Cangiou ou Phuoc-binh-Kiang, et le Soïrap.

DONNAT (Jacques), architecte, né en 1741, m. en 1824. Il a construit, avec Giral, son maître et son beau-père, la magnifique place du Peyrou à Montpellier, restauré le palais archiépiscopal de Narbonne, bâti la cathédrale d'Alais, et tracé de belles routes dans les montagnes du Vivarais.

DONNE (John), poète anglais, né en 1573, m. en 1631. Élevé dans le catholicisme, il se fit protestant, devint secrétaire du lord-chancelier Ellesmere, et fut chassé et emprisonné pour un mariage secret avec la nièce de ce lord. Il entra alors dans les ordres, et fut nommé chapelain de Jacques Ier, puis doyen de Saint-Paul. Dryden l'appelle le fondateur de l'école métaphysique. Ses chants, satires, sonnets, etc., sont fort obscurs, pleins de concelti et de subtilités; sa versification est rocailleuse et pénible.

V. ses *Œuvres*, avec une notice, par H. Alfort, Lond., 1839, 6 vol. A. G.

DONNER (Georges-Raphael), sculpteur, né en 1695 à Esslingen (basse Autriche), m. en 1741. Parmi ses plus belles œuvres, on cite les statues qui ornent la fontaine du Marché-Neuf, à Vienne, et la statue de l'empereur Charles VI, au Belvédère.

DONNET (Ferdinand-François-Auguste), prélat et cardinal français, né à Bourg-Argental (Loire), en 1795, m. en 1882. Fils d'un médecin, il fit ses études théologiques au séminaire de Lyon, fut ordonné prêtre en 1819, nommé vicaire dans le faubourg populeux de la Guillotière, et bientôt curé d'Irigny (Rhône). Il alla prêcher plusieurs missions dans les diocèses de Tours et de Blois et obtint de grands succès par sa parole vive, imagée et familière. Curé de Villefranche-sur-Saône, en 1827, il sauva deux de ses paroissiens, qui allaient périr dans une inondation. En 1835, il devint coadjuteur de l'évêque de Nancy, Mgr de Forbin-Janson, et fut appelé, l'année suivante, au siège archiépiscopal de Bordeaux, qu'il oc-

cupa pendant 46 ans. Il convoqua et présida, en 1850, un concile provincial, et reçut le chapeau de cardinal en 1852. Aucun prélat français n'a été plus populaire dans son diocèse : simple, gai, charitable et accessible à tous, il aimait à visiter les paysans et les aida plus d'une fois dans leurs travaux ; la modération et la fermeté de son caractère lui permirent de traverser, sans se faire d'ennemis, les circonstances les plus difficiles. Il siégea au sénat sous le second empire, mais ne se mêla guère aux discussions politiques, si ce n'est pour défendre le pouvoir temporel du pape, que Napoléon III, en 1859, lui avait promis de maintenir. Pendant la guerre, il vécut en bonne intelligence avec la Délégation du gouvernement de la Défense nationale, et assista officiellement à l'inauguration des cours provisoires de l'Ecole polytechnique, présidée par Gambetta. Archéologue distingué, le cardinal Donnet a laissé une intéressante *Monographie de la cathédrale de Bordeaux*. On a aussi de lui des *Lettres, Mandements et Instructions pastorales*. Il était grand'croix de la Légion d'honneur depuis 1875.
E. D—Y.

DONNEZAN ou **DONAZAN** (Le), petit pays des Pyrénées, anc. comté de Foix; le lieu principal était Quérigut (Ariège).

DONNIFRONS, nom latin de Domfront.

DONOSO-CORTÈS (Don Juan), marquis de Valdegamas, publiciste et jurisconsulte, né en 1809 à El Valle (Estrémadure), m. en 1853. Il étudia la philosophie à Salamanque et le droit à Séville, fut nommé, dès 1829, professeur de littérature à Cacérès, entra dans l'ordre des avocats en 1833, devint secrétaire des commandements de la reine en 1834, chef de division au ministère de grâce et de justice en 1836, et député de la prov. de Cadix aux cortès de 1837, passa dans l'exil avec Marie-Christine les années 1840 à 1843, devint, à son retour, secrétaire particulier d'Isabelle II, et entra bientôt au sénat. L'ardeur et l'élévation de sa parole dans les assemblées politiques lui avaient acquis une réputation, lorsqu'au retour d'une ambassade à Berlin, en 1849, un de ses discours eut un grand retentissement dans toute l'Europe : abjurant ses anciennes idées libérales et progressistes, il se faisait le disciple des de Maistre et des de Bonald; annonçait à la société, avec un grand luxe d'images et un vif éclat de style, les horreurs de la guerre civile, l'invasion des hordes slaves, le triomphe de la barbarie, et proposait comme moyen de salut la soumission universelle et absolue au saint-siège. Il condamnait le monde à la perte de la liberté pour le punir de la perte de la foi. Nommé, peu de temps après, ambassadeur à Paris, il y mourut, et ses restes furent transférés à Madrid, en même temps que ceux du poète Moratin.

Ses Œuvres complètes ont été réunies en 1850. B.

DONS GRATUITS, subventions que le clergé payait au roi, sous l'ancienne monarchie française. Le clergé tenait au privilège de s'imposer lui-même. A partir de 1561, il vota, outre les décimes (*V. ce mot*), un don gratuit de cinq ans en cinq ans, qui pesait principalement sur les curés. On a évalué, sans base certaine, à 11 millions ce que le clergé payait en décimes, don gratuit, et intérêt de ses emprunts. B.

DONUM DEI, nom latin de Dundee.

DONY (Jean-Jacques-Daniel), métallurgiste, né à Liège en 1759, m. en 1819, concessionnaire de la mine de la Vieille-Montagne en 1805, découvrit le zinc à l'état métallique, et réussit à l'extraire de la calamine en 1808. La calcination de la calamine, la fusion et le coulage du zinc furent ensuite l'objet de ses études.

DONZA, nom latin de Deynse.

DONZENAC, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. de Brive. Carrières d'ardoises; 3,250 hab.

DONZÈRE, brg de la Drôme, arr. de Montélimar, sur le Rhône; 1,475 hab. Comm. de vins. Elle appartint depuis 1229 aux évêques de Viviers qui se qualifiaient de *princes de Donzère*.

DONZIAIS, *Donzeiensis pagus*, anc. pays de France (Nivernais), entre la Loire et l'Yonne; 48 kil. sur 22. Cap. Donzy; lieux princip. : Entrains, Druyes, Cosne.

DONZY, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Cosne, sur le Nohain; 3,935 hab. Ruines d'un vieux château. Commerce de bois, fers. Fabr. de draps, forges, sol riche en minerai de fer. — Titre d'une anc. baronnie qui devint héréditaire vers 1037; le comté de Nevers lui fut réuni par mariage en 1200; en 1477, la souveraineté de cette baronnie fut réunie à la couronne.

DONZY (Le), pays de l'anc. France (Forez), *Doniciacensis ager*, dont les lieux principaux étaient : Donzy, Salt-en-Donzy, Essertine-en-Donzy, Sainte-Agathe-en-Donzy, Sainte-Colombe-en-Donzy, Noailly-en-Donzy (Loire).

DOOMSDAY-BOOK, c.-à-d. *le Livre du jour du jugement*, ou **DOMESDAY-BOOK**, *le Livre de la juridiction*, ou *de la circonscription* normande. On appelle ainsi le cadastre général du royaume d'Angleterre au XI^e siècle; c'est le monument le plus ancien et le plus authentique de l'histoire de la propriété territoriale et des redevances féodales en Angleterre. Sa rédaction, commencée par ordre de Guillaume I^er, la 14^e année de son règne, dura 6 ans, et fut terminée en 1086. Il contient le dénombrement, la description, l'étendue, la population, les servitudes féodales, la valeur des terres conquises, et les noms des possesseurs entre lesquels Guillaume avait fait le partage. On y distingue 700 fiefs de grands barons et 60,715 arrière-fiefs relevant du roi. Il ne mentionne toutefois, selon quelques publicistes, que les biens-fonds relevant alors du roi et des églises, et non la surface entière du territoire anglais. Il comprend d'abord une énumération des droits et des domaines appartenant au roi; puis il est divisé en autant d'articles qu'il y a de seigneuries relevant directement de la couronne. Ces fiefs y sont distribués suivant l'ordre des dignités que le conquérant y avait attachées, et, sous le titre de chaque comté, fief, centurie, on a distingué la nature des terres qui en ressortissent, le nombre des hydes (charruées de 120 acres) qui les composent. Le Doomsday-Book, qui contenait la sentence d'expropriation irrévocable des anciens propriétaires anglo-saxons au profit des Normands, fut encore appelé *Liber censualis* (Censier), *Liber regis*, *Liber thesauri regis*, *Livre des hydes*, ou enfin *Rotulus Wintoniæ* (Rôle de Winchester), parce qu'il était conservé dans le trésor de la cathédrale de Winchester.

V. *Doomsday-Book*, 1816, 4 vol. in-fol.; Ellis, *A general introduction to Doomsday-Book*, 1833, 2 vol. A. G.

DOORNICK, nom flamand de Tournay.

DOPPET (Franç.-Amédée), né à Chambéry en 1753, m. en 1800 à Aix en Savoie. Il s'occupa de médecine, et écrivit contre le magnétisme. A la Révolution de 1789, il s'établit à Grenoble, alla bientôt à Paris, où il travailla aux *Annales patriotiques* avec Carra et Mercier, prit part à la journée du 10 août, provoqua la réunion de Chambéry à la France, servit sous Carteaux contre les fédéralistes, eut un commandement au siège de Lyon en 1793, commença celui de Toulon, et passa ensuite à l'armée des Pyrénées. En 1796, il eut le commandement de Metz.

On a de lui des *Mémoires politiques et militaires*, 1797.

DORA. *V.* Doire.

DORAMA, v. d'Arabie (Nedjed), à 52 kil. O. de Derreyeh; 8,000 hab. Station des caravanes de La Mecque en Perse.

DORANGE (Jacq.-Nicol.-Pierre), poète, né à Marseille en 1786, m. en 1811. Il a publié, sous le titre de *Bouquet lyrique*, 1809, trois odes sur les victoires des armées françaises en Allemagne; les *Bucoliques* de Virgile, trad. en vers français, 1810. Dorange annonçait un talent que la mort a empêché de se développer.

Ses poésies ont été recueillies en 1 vol. in-18, Paris, 1812. On y trouve des fragments de traductions en vers des *Géorgiques*, de l'*Enéide* et de la *Jérusalem délivrée*.

DORAT ou **DAURAT** (Jean Dinemandy, qui changea son nom en), en latin *Auratus*, professeur et poète du XVI^e siècle, l'un des membres de la Pléiade, né dans le Limousin, m. en 1588, se fit connaître de bonne heure par des vers qui lui attirèrent la faveur de François I^er. Au milieu des troubles civils, il prit trois ans les armes, puis retourna à ses études. Directeur du collège de Coqueret, il eut pour élève Ronsard, dont il prévit le succès. En 1560, Dorat fut nommé professeur de langue grecque au Collège de France. Charles IX lui donna le titre de poète royal. Il a laissé des poésies latines et françaises fort médiocres, et de bonnes remarques sur les *Sibyllina oracula*. Il passait pour un des meilleurs critiques de son temps.
J. T.

DORAT (Claude-Joseph), poète, né à Paris en 1734, m. en 1780, passa du barreau dans les mousquetaires, puis quitta l'épée pour les lettres, et s'exerça dans presque tous les genres de littérature. Esprit facile et frondeur, il composait rapidement, et s'abandonnait aux plaisirs. Une finesse recherchée lui tenait lieu de sentiment. On lui reproche des néologismes, un persiflage outré, etc. Ses œuvres forment 20 vol., contenant 6 tragédies, 7 comédies, 5 poèmes, 11 héroïdes, 99 fables, des contes en vers, des romans, etc.; on en a tiré un choix, en 3 vol., où l'on distingue un poème didactique sur *la Déclamation théâtrale*, en 4 chants; *la Feinte par amour*, comédie en 3 actes, en vers; *les Prôneurs*, comédie en 3 actes, en vers, dirigée contre Dalembert; quelques *Fables* et quelques *Poésies fugitives*. Dorat est auj. bien oublié. J. T.

DORAT-CUBIÈRES. *V.* Cubières.

DORAT (Le), ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. de Bellac, sur la Sèvre; 2,925 hab. Petit séminaire. Eglise curieuse du X^e siècle, avec une crypte. Le Dorat était une châtellenie royale.

D'ORBAY (François), architecte, né à Paris vers 1624, où il mourut en 1697. L'un des meilleurs élèves de Levau, il dirigea les travaux du collège et de l'église des Quatre-Nations,

de diverses parties du Louvre et des Tuileries, sur les dessins de son maître, auquel il succéda comme architecte de ces deux monuments. Il construisit seul, à Paris, deux églises aujourd'hui détruites : les Prémontrés, à la Croix-Rouge, et les Capucines, près la place Vendôme, sur l'emplacement actuel de la rue de la Paix ; on lui doit, dans la même capitale, les dessins de l'œuvre de Saint-Germain-l'Auxerrois, et, à Montpellier, la belle porte du Peyrou. D'Orbay était membre de l'Académie d'architecture depuis sa fondation, 1671.

DORCASSINUS PAGUS, nom latin du DROUAIS ou DREUGESIN.

DORCHESTER, *Dorcestria, Durnovaria, Dunium*, v. d'Angleterre, sur le Frome, ch.-l. du comté de Dorset ; 6,915 hab. Belle église de Saint-Pierre. Jefferies y tint ses assises en 1685. Ale renommée. Théâtre. Aux environs, camp romain de *Maiden-Castle*. Magnifique amphithéâtre romain de *Maumbury*, au S.-O. — brg d'Angleterre, au confl. de l'Isis et de la Tamise, dans le comté d'Oxford ; 1,055 hab. Anc. évêché, transféré à Lincoln. Église avec de beaux vitraux. — v. de l'État de Massachussetts, États-Unis, sur l'océan Atlantique, à 7 kil. de Boston, dont elle fait administrativement partie ; 1,500 hab.

DORDOGNE, anc. *Duranius*, riv. de France, prend sa source au puy de Sancy, dans le département du Puy-de-Dôme ; arrose les dép. du Puy-de-Dôme, de la Corrèze, du Lot, de la Dordogne et de la Gironde ; passe à Bort, Argentat, Mayronne, où elle devient navigable, Bergerac, Castillon, Libourne, Cubzac, Bourg et se réunit à la Garonne au bec d'Ambez pour former la Gironde. Elle reçoit la Vézère, le Candau, l'Isle et la Cère. Cours, 465 kil., navigable sur 292, et plus, pendant les grandes eaux. Le *Saut de la Gratusse*, banc de roches à fleur d'eau près de la Couze, interrompt la navigation.

DORDOGNE (LA), dép. du S.-O. de la France, ch.-l. Périgueux ; s. préf. : Nontron, Ribérac, Sarlat et Bergerac ; formé d'une partie du Périgord, de l'Agénois, du Limousin et de l'Angoumois. Superf., 9,182 kil. carr. Pop., 495,047 hab. Arrosé par la Dordogne, l'Isle, la Vézère, la Dronne et le Dropt. Couvert des ramifications peu élevées des montagnes d'Auvergne, telles que le Brouillayré, le Tulgou, le puy d'Augmont et le puy de la Garde. Climat sain et doux. Sol très fertile dans quelques vallées ; sa principale richesse consiste en vins dits de *Bordeaux*, quelques-uns de ses crus sont fort estimés. Récoltes de truffes, champignons, maïs, tabac, peu de céréales. Les animaux domestiques sont médiocres, sauf les porcs. Exploitation de fer, pierres meulières ; hauts fourneaux, feux d'affinerie, papeteries, minoteries, poteries, faïenceries. Ce dép. forme le diocèse de Périgueux, ressortit à la cour d'appel de Bordeaux, dépend de l'Académie de Bordeaux et du XII[e] corps d'armée (Limoges). G. H.

DORDRECHT, par abréviation **DORT**, *Dordracum*, v. de Hollande (Hollande méridionale), dans une île de la Merwede, bras de la Meuse ; 28,764 hab. En partie fortifiée et très ancienne. Port spacieux. École d'artillerie et du génie, hôtel des monnaies. Cette ville fut séparée de la côte, le 19 novembre 1421, par une terrible inondation qui engloutit 72 villages, fit périr près de 100,000 hab., et forma le lac du Biesbosch. La plupart des maisons datent de la domination espagnole, qui finit en 1572 ; elles offrent à l'extérieur des peintures et des ornements très singuliers. On remarque la cathédrale (la grande église), l'hôtel de ville et les tombeaux de l'église des Augustins. Comm. de lin, bois, poissons, etc. Huileries, fonderies, blanchisseries, construction de navires ; manufact. de tabac, raffineries de sucre et de sel ; fab. de toiles de Hollande, de céruse, de verres à vitres ; préparation de stockfisch (morue desséchée). Fondée en 994, Dordrecht fut la résidence des comtes de Hollande. En 1572, la constitution provisoire de la république des Provinces-Unies y fut proclamée ; elle est surtout célèbre par le synode protestant qui s'y assembla en 1618-19 et dans lequel les doctrines d'Arminius furent condamnées, ce théologien et ses partisans bannis. La persécution commença immédiatement par le supplice inique de Barneveldt et la réclusion de Grotius. Patrie de Paul Merula, de Jean et de Cornelis de Witt.

DORE (MONTS), chaîne de montagnes les plus élevées de l'intérieur de la France ; elle s'étend au S. du départ. du Puy-de-Dôme, depuis les Dômes jusqu'aux monts de la Margeride, et contient le pic ou puy de Sancy (1,886 m.), point culminant de la France centrale. De son sommet, on voit les monts Dôme, le Cantal et quelquefois même les Alpes. Au village du *Mont-Dore*, bâti en plaine à 40 kil. S.-O. de Clermont, se trouvent des eaux chaudes très renommées, avec un vaste et bel établissement. Non loin de là, sont les restes d'un temple romain ; 1,900 hab.

DORE, riv. du départ. du Puy-de-Dôme, naît dans le canton de Saint-Germain-l'Herm, passe à Ambert et se jette dans l'Allier. Cours, 139 kil. Flottage de bois.

DORE (PAUL-GUSTAVE), peintre et dessinateur français, né à Strasbourg en 1832, m. en 1883. Élève du lycée Charlemagne, il commença, dès 1848, à travailler avec Bertall au *Journal pour rire*. La même année, il exposa au Salon des dessins à la plume et des albums, qui furent remarqués ; il continua d'exposer, les années suivantes : *les Pins sauvages, le Lendemain de l'orage, Souvenirs des Alpes, les Deux Mères, la Prairie, le Soir*, 1849-53 ; la *Bataille de l'Alma*, à l'Exposition universelle de 1855 ; neuf *Vues, Sites* ou *Paysages* et la *Bataille d'Inkermann*, 1857 (il obtint une mention) ; *Dante et Virgile dans le neuvième cercle des enfers*, premier épisode tiré de la *Divine Comédie ; Vallon des Vosges* ; trois dessins : *Dante et Virgile traversant le Styx, Dante et Virgile aux enfers devant la tombe de Farinata, Paolo et Francesca di Rimini aux enfers*, 1861 ; *Épisode du Déluge, le Vito, Danse de gitanos à Grenade, Françoise de Rimini et Paolo*, 1863 ; *l'Ange de Tobie, Gitana espagnole*, 1865 ; *Soirée dans la campagne de Grenade, Souvenir de la Savoie*, et deux dessins : *les Anges rebelles précipités, les Titans*, 1866 ; *la Siesta, le Néophyte*, qui fut très remarqué, 1868 ; *les Alpes, Vallon*, 1869 ; *l'Aumône, Souvenirs de la Savoie*, 1870 ; *l'Alsace*, le *Massacre des Innocents*, 1872 ; *les Ténèbres, le Désert, Souvenir des Alpes*, 1873 ; *les Martyrs chrétiens*, 1874 ; *Dante et Virgile visitant la septième enceinte*, la *Maison de Caïphe, les Vagabonds*, 1875 ; *Jésus condamné*, 1876 ; *Entrée de Jésus à Jérusalem*, 1877 ; *Ecce Homo, Moïse devant Pharaon*, 1878 ; la *Mort d'Orphée*, toile de proportions colossales. On a de lui des aquarelles et des sculptures ; entre autres un *Vase* gigantesque, orné de personnages (à l'Exposition universelle de 1878). En dehors de ces multiples essais, la verve et la facilité de dessin de G. Doré, l'entente et l'énergie de ses compositions, dont un grand nombre ont atteint les dimensions oubliées des planches du temps de Louis XIV, lui ont fait une réputation populaire. Il a donné au *Journal pour tous*, dès l'année 1856, un très grand nombre d'illustrations. Il dirigea avec Philipon le *Musée anglo-français*. Depuis, il a illustré, entre autres publications : les *Œuvres de Rabelais*, 1854 ; la *Légende du Juif-Errant*, les *Contes drolatiques* de Balzac, 1856 ; les *Contes* de Perrault, 1861, in-fol. ; les *Essais* de Montaigne, 1857 ; le *Voyage aux Pyrénées* de M. Taine, 1859. On cite, parmi ses œuvres les plus importantes en ce genre : l'*Enfer* de Dante, 1861, gr. in-fol. ; *la Bible*, 1865-66, 2 vol. in-fol. ; les *Fables* de La Fontaine, 1867, gr. in-4° ; le *Purgatoire* et le *Paradis*, complétant la *Divine Comédie*, 1868, in-fol. ; *Elaine, Viviane, Énide, Genièvre*, poèmes de Tennysson, 1866-68, in-fol. ; *Œuvres de Rabelais*, 1872, 2 vol. in-fol. ; *l'Espagne*, par le baron Ch. Davillier, 1873, in-4° ; *la Chanson du vieux marin*, par Coledrige, 1876, in-fol. ; *Londres*, de L. Enault, 1877, in-fol. ; le *Roland furieux*, 1879, in-fol., où il déploya une fécondité d'imagination et une originalité vraiment dignes de l'Arioste. Gustave Doré était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1861, officier depuis 1879.

DORF, en allemand, *village* : Dussel-DORF, village de la Dussel ; Alt-DORF, ancien village, etc.

DORIA, une des familles les plus anciennes et les plus illustres de Gênes. Ses membres, en possession des premières magistratures dès le XII[e] siècle, étaient attachés au parti gibelin, ainsi que les Spinola, et avaient pour adversaires les Grimaldi et les Fieschi, du parti guelfe. En 1339, après de longues discordes, toute la noblesse fut exclue du gouvernement ; c'est néanmoins depuis ce temps que la famille Doria produisit le plus de grands hommes. Elle s'est divisée en plusieurs branches : les princes de Melfi, de Val de Turo ; les ducs d'Avello, de Tursi ; les marquis d'Oneglia, etc. Tous ont protégé les arts et les sciences, et leurs palais, à Gênes, à Naples, à Rome, contiennent de riches collections.

DORIA (OBERTO), amiral des Génois dans la guerre contre Pise, gagna, en 1284, la bataille de la Meloria sur Albert Morosini.

DORIA (LAMBA), commanda la flotte génoise dans la 2[e] guerre maritime contre les Vénitiens, et défit, en 1297, l'amiral Dandolo près de l'île de Curzola.

DORIA (PAGANINO), amiral pendant la 3[e] guerre contre Venise, s'empara de Ténédos, 1351, battit le Vénitien Nicolas Pisani en vue de Constantinople, 1352, et le fit prisonnier dans une 2[e] affaire à Porto-Longo, 1354.

DORIA (LUCIEN), amiral dans la 4[e] guerre avec Venise, dite *guerre de Chiozza*, prit Rovigno, Grado et Caorle, et périt en livrant bataille à Victor Pisani en vue de Pola, 1379 ; mais son frère Ambroise remporta la victoire.

DORIA (PIERRE), successeur du précédent, se rendit maître de Chiozza ; mais, ayant repoussé avec hauteur toutes les propositions des Vénitiens, il fut assiégé dans cette place par Victor Pisani, et tué d'un coup de canon, 1380. Sa flotte dut se rendre.

DORIA (ANDRÉ), un des plus grands hommes de mer du XVI[e] siècle, né à Oneglia en 1468, m. en 1560. A 19 ans, il entra au service du pape Innocent VIII, qu'il abandonna bientôt pour celui de Frédéric, duc d'Urbin, et des rois de Naples

Ferdinand l'Ancien et Alphonse II. Après un voyage en terre sainte, il s'attacha à Jean de la Rovère, alors lieutenant de Charles VIII dans le royaume de Naples, et défendit Rocca-Guillelma contre Gonzalve de Cordoue. Puis, sa vocation se révélant, il équipa 8 galères à ses frais, et poursuivit les corsaires turcs et africains, qu'il défit à Pianosa, 1519. Dans la guerre entre François I^er et Charles-Quint, il accepta le commandement des galères françaises, et battit une flotte impériale en vue de Marseille, 1524. Après une victoire sur l'amiral espagnol Hugues de Moncade à Capodono, 1528, il bloquait du côté de la mer Naples, assiégée par Lautrec, lorsque des faveurs accordées à la ville de Savone au détriment de Gênes, les calomnies dont il était l'objet à la cour de France, et surtout les intrigues de l'empereur, le firent passer du côté de Charles-Quint. Il délivra Gênes de la domination française, mit un terme aux querelles des Adorni et des Fregosi, rappela les nobles aux emplois, rendit biennale la dignité de doge, de perpétuelle qu'elle était, et refusa, du reste, de l'accepter. Il continua de servir l'empereur contre les Turcs, s'empara de Coron et de Patras, mais négligea l'occasion de détruire, à Prevesa, la flotte de Barberousse, 1539. En 1547, lors de la conspiration de Fiesque, il montra une grande cruauté, qu'explique la mort de son neveu Ginettino Doria, poignardé par les conjurés. Les Génois ont élevé à Doria une statue avec cette inscription : *Au père de la patrie*.

V. sa *Vie* par Lorenzo Capelloni, 1565. B.

DORIA (André-Jean), m. en 1606, commanda en 1556 la flotte génoise qui était au service de Philippe II, roi d'Espagne, dirigea l'attaque de Tripoli en 1560, laissa enlever Chypre aux Vénitiens qu'il devait secourir contre les Turcs, et participa à la bataille de Lépante, 1571, où il fit preuve de peu de talent.

DORIDE, *Doris*, nom de deux petits territoires helléniques : 1° la Doride, berceau des Doriens, appelée auparavant *Dryopide;* pays de montagnes, entre l'Œta et le Parnasse, resserré par la Trachinie (Thessalie) au N., l'Étolie à l'O., la Locride Ozolienne et la Phocide au S. et à l'E., et arrosé par le Céphise. Strabon la nomme *tétrapole dorienne*, à cause de ses 4 villes : Erinée, Pinde, Bœon et Cytinie. — 2° La Doride d'Asie Mineure, partie occidentale de la Carie, à laquelle se rattachaient les îles de Rhodes et de Cos ; elle était dite *hexapole*, parce qu'elle comprenait 6 villes : Cnide, Halicarnasse, Cos, Ialysos, Camiros, Lindos ; Halicarnasse s'en étant séparée, ce ne fut plus qu'une *pentapole*. Ces villes formaient une confédération, dont le point central était le temple d'Apollon sur le cap Triopion, près de Cnide. — Dans le royaume actuel de Grèce, la Doride d'Europe forme une éparchie du gouvernement de la Phocide ; ville principale, Lidoriki; 20,199 hab. Celle d'Asie est comprise dans l'empire ottoman. (*V.* Anatolie.)

DORIEN (Mode). *V.* Modes.

DORIENS, l'une des 4 tribus helléniques. Selon les traditions, elle tirait son nom de Dorus, l'un des 3 fils d'Hellen, et petit-fils de Deucalion. Au xvi^e siècle av. J.-C., les Doriens habitaient l'Histiæotide, au pied de l'Ossa et de l'Olympe; Hercule les protégea contre les Lapithes. Dépossédés par les Cadméens, que les Épigones avaient chassés de Thèbes, ils occupèrent le Pinde sous le nom de Macednes ou Macédoniens. Entraînés à une expédition infructueuse vers le Péloponèse par Hyllus, fils d'Hercule, ils trouvèrent, à leur retour, leur pays occupé par les Perrhèbes, et s'établirent dans la Dryopide, qui prit dès lors le nom de Doride. C'est de là que, un siècle après la guerre de Troie, ils partirent sous la conduite de trois Héraclides, Aristodème, Téménos et Cresphonte, s'embarquèrent à Naupacte, et abordèrent à l'O. du Péloponèse, 1190 ou 1104 av. J.-C. Toute cette presqu'île fut rapidement enlevée aux anciens habitants, Pélasges, Achéens, Ioniens, etc., excepté l'Arcadie et l'Achaïe. Les vaincus furent même poursuivis au delà de l'isthme de Corinthe, jusque dans l'Attique, d'où Codrus repoussa leurs ennemis. Le Péloponèse fut partagé entre les Doriens : Cresphonte eut la Messénie, Téménos l'Argolide; Eurysthène et Proclès, fils d'Aristodème, reçurent la Laconie ; l'Élide fut abandonnée à des Étoliens, compagnons de l'expédition. La conquête dorienne eut d'importants résultats : 1° par le déplacement des populations, elle poussa une partie des Ioniens à former de nombreuses colonies en Asie Mineure; 2° elle établit dans le Péloponèse le règne d'une aristocratie militaire et territoriale, les vaincus étant réduits à la plus misérable condition, comme on en peut juger d'après le sort des Ilotes et des Périœques en Laconie ; 3° elle fit disparaître ou réduisit à un rang subalterne les villes [illegible]lis les plus florissantes, Tirynthe, Argos, Mycènes, etc.; 4° elle retarda de 6 siècles la civilisation, car les conquérants, essentiellement guerriers, restèrent indifférents ou hostiles au commerce, à l'industrie, aux lettres et aux arts. — Les Doriens ne se renfermèrent pas dans le Péloponèse ; ils formèrent des établissements : en Crète, dans les villes de Gnosse, Lyctos et Gortyne ; dans les îles de l'Archipel, à Théra, Mélos, Cos, Rhodes ; en Asie Mineure, Cnide, Halicarnasse ; en Thrace, Byzance ; dans l'Adriatique, Corcyre ; en Italie, Tarente, Héraclée, Rhégium; en Sicile, Syracuse, Camarine, Agrigente, Sélinonte, etc. — A partir des guerres médiques, la Grèce fut partagée entre les deux races dorienne et ionienne, que représentent Sparte et Athènes ; et la guerre du Péloponèse fut l'acte le plus saillant de leur antagonisme. Elles présentaient un contraste frappant dans leurs institutions, leurs mœurs et leur langage : du côté des Doriens, une religion grave et solennelle, des mœurs sévères, des aristocraties fortement constituées, un patriotisme ignorant et farouche, les richesses du sol, un dialecte rude, un art austère et viril ; aux Ioniens les pompes séduisantes du culte, l'élégance des manières et le goût des plaisirs, les orages de la démocratie, une tendance à la mollesse dans la littérature et l'art, les richesses de l'industrie et du commerce, tous les charmes du langage.

V. Ottfr. Muller, *les Doriens*, ouvrage capital, bien qu'un peu systématique, dont il existe une trad. anglaise. B. et S. Re.

DORIGNY (Michel), peintre et graveur, né en 1617 à Saint-Quentin, m. en 1665, élève de Vouet, et professeur à l'Académie de peinture de Paris, a laissé beaucoup de gravures à l'eau-forte d'après les tableaux de son maître; on distingue : l'*Adoration des Mages, Mercure et les Grâces*, l'*Enlèvement d'Europe, Vénus à sa toilette, Iris coupant le cheveu de Didon, Vénus arrachant les plumes de l'Amour*. On a de Dorigny quelques tableaux remarquables.

DORIGNY (Louis), fils aîné du précédent, né à Paris en 1654, m. en 1742, se forma dans l'atelier de Lebrun, et passa plusieurs années à Rome, à Venise, à Vérone, à Vienne, à Prague. Son plus bel ouvrage est la coupole qu'il a peinte à fresque dans la cathédrale de Trente. Il a gravé d'après Raphël la *Descente des Sarrasins au port d'Ostie*.

DORIGNY (Nicolas), 2^e fils de Michel, né à Paris en 1658, m. en 1746, membre de l'Académie de peinture depuis 1726, a gravé : les *Cartons de Raphaël*, au château d'Hamptoncourt; *St Pierre guérissant les boiteux*, d'après le Cigoli; le *Martyre de St Sébastien*, d'après le Dominiquin; l'*Adoration des rois*, d'après Carlo Maratti ; l'*Apothéose de Ste Pétronille*, d'après le Guerchin ; *St Pierre marchant sur les eaux*, d'après Lanfranc ; la *Descente de croix*, d'après Daniel de Volterra ; une *Transfiguration*, d'après Raphaël, etc.

DORIOLE (Pierre), homme d'État, né à La Rochelle en 1407, m. en 1485, est aussi appelé *Doriolle, D'Oriolle* et *D'Auriol*. Maire de sa ville natale, de 1451 à 1456, puis trésorier de Charles VII, il conserva cette fonction sous Louis XI. Bien qu'il eût pris part à la ligue du Bien public, il ne fut point disgracié. En 1468, il adressa au roi, mais sans succès, un Mémoire pour obtenir la prohibition de l'introduction des épices en France par navires étrangers. Il sévit contre les Bohémiens et autres vagabonds. En 1469, il prit une part active au procès de La Balue, dont on lui donna la bibliothèque. Nommé chancelier de France en 1472, il fut chargé de négociations auprès du duc de Bretagne et du roi d'Aragon, présida les commissions qui condamnèrent le duc d'Alençon, le connétable de Saint-Pol et le duc de Nemours, et se rendit en Angleterre en 1478, pour empêcher Édouard IV de s'unir à Maximilien d'Autriche contre la France. Il perdit le titre de chancelier en 1483, mais reçut celui de 1^er président de la Chambre des comptes.

DORIS, fille de l'Océan et de Thétis, épousa son frère Nérée, dont elle eut 50 filles appelées Néréides, du nom de leur père.

DORISCUS, vaste plaine de l'anc. Thrace, près de l'embouchure de l'Hèbre. Xerxès y passa la revue de son armée.

DORISQUES, *Dorisci*, anc. peuple de la Perse, sur les confins de l'Arie, de la Carmanie et de la Drangiane.

DORKING, v. d'Angleterre (comté de Surrey), sur le Mole, affl. de la Tamise; 8,600 hab. Volailles renommées. La position de cette ville est importante au point de vue militaire :

V. la curieuse fantaisie intitulée : la *Bataille de Dorking*, 1872.

DORLÉANS (Louis), fougueux ligueur, né en 1542 à Orléans ou à Paris, m. en 1629. Il fit ses études sous Jean Dorat, embrassa la profession du barreau, fut nommé avocat général après l'arrestation des membres du parlement restés fidèles au roi, écrivit des libelles contre Henri IV, parla avec violence contre lui dans les états de la Ligue en 1593, s'enfuit, après la reddition de Paris, à Anvers où il resta 9 ans, et fut arrêté à son retour, mais relâché par ordre du roi, auquel il resta dès lors sincèrement attaché.

Ses principaux écrits sont : *Cantique de victoire*, 1559 ; *Apologie ou défense des catholiques*, 1586 ; *le Banquet et après-dînée du comte d'Arète*, 1594, etc. B.

DORLÉANS (Pierre-Joseph), jésuite, né à Bourges en 1644, m. en 1698, professa la littérature dans plusieurs

collèges de son ordre, et se consacra ensuite à la prédication et à l'histoire.

On a de lui : *Histoire des révolutions d'Angleterre*, Paris, 1693, 3 vol. in-4°, dont Turpin a publié une suite, 1786, 2 vol. ; *Hist. des révolutions d'Espagne*, 1734, 3 vol. in-4°, moins estimée, et achevée par Brumoy et Rouillé ; des biographies du P. Cotton, de St Stanislas Kotska ; des sermons, etc.

DORMAIS (Le), *Dulcomensis* ou *Dulmensis*, pays de l'anc. France (Champagne et Lorraine), dont les lieux principaux étaient : Fontaine-en-Dormais, Cernay-en-Dormais, Rouvroy-en-Dormais (Marne) et Dulcon (Meuse).

DORMANS (Jean de), d'abord avocat au parlement de Paris, puis évêque de Beauvais, chancelier de France sous Charles V, cardinal en 1368, m. en 1373. Ce fut lui qui fonda, en 1370, à Paris, le collège de Beauvais. Il eut pour successeur à la chancellerie son frère Guillaume de Dormans ; un autre de ses frères, Michel de Dormans, fut évêque d'Amiens, cardinal, contrôleur général des finances. Enfin son neveu, Milon de Dormans, occupa les sièges d'Angers, de Bayeux, de Beauvais, et fut chancelier en 1383. On cite de lui cette maxime curieuse pour le temps : « Quand les rois le nieraient cent fois, ils ne règnent que par le suffrage de leurs peuples. »

DORMANS, ch.-l. de cant. (Marne), arr. d'Epernay, sur la Marne. Fabriques de poterie, briques ; comm. de grains, vins, bois et charbons ; 2,145 hab. Anc. châtellenie, qui appartint à la maison de Condé et aux princes de Ligne. Victoire de Henri de Guise sur les Allemands qui venaient au secours des calvinistes, 1575 ; il y reçut la blessure d'où lui vint le surnom de *Balafré*.

DORMANTS (Les sept). Une légende raconte que sept jeunes nobles d'Éphèse s'étant réfugiés, pendant la persécution de Décius, dans une caverne, dont cet empereur fit murer l'entrée afin de les faire périr, s'y endormirent, et que leur sommeil se prolongea miraculeusement pendant 157 ans : au temps de leur réveil, Théodose II le Jeune régnait. Cette légende, à laquelle Jacques de Sarug, évêque de Syrie, consacra une homélie, fut traduite du syriaque en latin par les soins de Grégoire de Tours. Elle est populaire en Orient, chez les Russes, chez les Abyssins même. Mahomet a aussi placé dans le Coran ce récit populaire, et on voit par Paul Diacre (*de Gestis Longobardorum*) qu'il avait pénétré jusqu'en Germanie.

DORMEILLES, vge de Seine-et-Marne, arrond. de Fontainebleau ; 654 hab. Défaite de Clotaire II, roi de Neustrie, par les Bourguignons, en 600.

DORNACH ou **DORNECK-DORNACH**, vge de Suisse, canton de Soleure, sur la Birse ; 1,050 hab. Victoire des Suisses sur les Souabes, en 1499. Auprès de ce vge se trouvent le brg de *Dornach-Dorf*, dont l'église renferme le tombeau de Maupertuis, et les ruines de l'anc. citadelle de Dornach. — v. d'Alsace, près de Mulhouse ; 4,750 hab. ; fabr. de toiles peintes.

DORNBERG, vge de la province de Hesse-Darmstadt, sur la Lundbach, à 8 kil. N.-O. de Darmstadt ; 150 hab. Anc. château, aujourd'hui en ruine, des comtes de Katznellenbogen.

DORNOCH, brg d'Ecosse, ch.-l. du comté de Sutherland. Port sur le golfe de Dornoch qui sépare le comté de Sutherland de celui de Ross ; 2,800 hab., avec la comm. Autrefois, siège de l'évêché de Caithness.

DOROGOBOUJ, v. de la Russie centrale, gouvernement de Smolensk, sur les rives du Dniéper ; 9,100 hab. Brûlée en partie en 1812, pendant la retraite de l'armée française.

DOROTHÉE (Sainte), vierge et martyre sous Maximin, 311, ne perdit point la vie, mais fut seulement exilée et dépouillée de ses biens. Fête, le 6 février.

DOROTHÉE (Saint), prêtre d'Antioche, martyrisé, dit-on, en 362, avait l'intendance des teintures de pourpre à Tyr ; il devint très versé dans les Écritures, et les enseigna avec distinction. On lui a attribué un ouvrage médiocre, intitulé : *Synopsis de vita et morte apostolorum*. Fête, le 9 octobre ; le 5 juin, dans l'Église grecque.

DOROTHÉE (Saint), dit *l'Archimandrite*, moine du monastère de Gaza au VI[e] siècle, puis abbé près de Majuma en Palestine. Il est l'auteur d'un traité ascétique : *Doctrinæ seu sermones de vita recte instituenda* ; l'abbé de Rancé a traduit cet ouvrage remarquable, et l'a fait précéder de la *Vie* de l'auteur, Paris, 1686.

DOROTHÉE. *V.* Théophile.

DOROW (Guillaume), antiquaire, né à Kœnigsberg en 1790, m. en 1846, fonda le musée des antiquités à Bonn, voyagea en Italie en 1827 avec une mission du roi de Prusse, et forma la collection d'antiquités étrusques qui fait partie du musée de Berlin.

On a de lui, en allemand : *Lieux de sacrifice et tombeaux des Germains et des Romains sur le Rhin*, Wiesbaden, 1819-21, 2 vol. in-4° ; *Antiquités orientales*, ibid., 1819-21, 2 livraisons in-4° ; *Monuments germaniques et romains dans les provinces rhénanes et westphaliennes*, Stuttgard, 1823-27, 2 vol. in-4° ; *Monuments de langue et d'art antiques*, Bonn et Berlin, 1823-24, 2 vol. ; *Notices sur quelques vases étrusques*, Pesaro, 1828 ; *l'Etrurie et l'Orient*, Heidelberg, 1829 ; *Voyage archéologique dans l'ancienne Etrurie*, Paris, 1829, in-4°, etc.

DORPAT, en russe *Derpt*, en latin *Derbatum*, *Derpatum*, *Dorpatum Livonorum*, v. de la Russie d'Europe, gouvt de Livonie, sur l'Embach ; 29,727 hab. Anc. évêché. Université célèbre, fondée en 1632 par Gustave-Adolphe, supprimée en 1656, et rétablie en 1802 par l'empereur Alexandre ; tous les cours sont faits en allemand, excepté ceux de droit russe. Haute école normale, école d'agriculture, séminaire, gymnase, école vétérinaire depuis 1846. Riche bibliothèque (80,000 vol.) établie dans les ruines de l'anc. cathédrale (Domsberg) ; jardin botanique, observatoire. Fondée en 1030, Dorpat fut occupée en 1210 par les chevaliers Porte-Glaives, qui en firent en 1224 le siège d'un évêché. Elle se vit souvent disputée par les Polonais, les Suédois et les Russes qui en restèrent maîtres en 1704. Dès le XIII[e] siècle, elle faisait partie de la ligue hanséatique. De nombreux incendies la désolèrent, notamment ceux de 1763 et de 1775. G. H.

DORPIUS (Martin), savant hollandais, né vers 1460, m. en 1525, professa l'éloquence et la philosophie à Lille, et dirigea l'école du Saint-Esprit à Louvain. Malgré quelques querelles littéraires, il resta l'ami d'Érasme et de Thomas Morus.

On a de lui une *Epitre* a Erasme *sur l'Eloge de la folie* ; une autre *de Hollandorum moribus* ; une harangue *de Laudibus Aristotelis*, etc.

DORSENNE (Jean-Marie-François **LEPAIGE**, comte), général français, né à Ardres (Pas-de-Calais) en 1773, m. en 1812, partit comme volontaire en 1792, alla en Égypte dans la division de Desaix, fut nommé, en 1805, major des grenadiers à pied de la garde impériale, se signala à Austerlitz, Eylau, Ratisbonne, Essling, Wagram, et prit part, comme général de division, à la guerre d'Espagne.

DORSENNUS (Fabius), poète comique latin, qu'Horace critique pour la négligence de son style et ses caractères mal tracés. (*Ep. II*, I, v. 173-174.) Sénèque cite son épitaphe : *Hospes, resiste, et sophiam Dorsenni lege*. (*Ep. LXXXIX.*) D—r.

DORSET (Thomas **SACKVILLE**, comte de), issu d'une famille normande venue en Angleterre avec Guillaume le Conquérant, né en 1536 à Withian (Sussex), m. en 1606. Membre de la Chambre des communes en 1557, il publia en 1559 *le Miroir des magistrats*, recueil de poèmes de différents auteurs, où de grands personnages racontent les malheurs dont ils ont été les victimes. En 1561, il fit jouer *Gordobuc*, la 1[re] tragédie en vers du théâtre anglais. Ses prodigalités l'ayant ruiné, il voyagea en France et en Italie, d'où la mort de son père le rappela, 1566. La reine Élisabeth, dont il était parent, l'envoya, en 1570, négocier au sujet de son mariage projeté avec le duc d'Anjou, et lui donna le titre de lord Buckhurst. Il fit partie des commissions qui jugèrent le duc de Norfolk et Marie Stuart, fut chargé de signifier à cette reine son arrêt, alla en ambassade dans les Provinces-Unies, où il répara les fautes de Leicester, devint chancelier de l'université d'Oxford, grand trésorier d'Angleterre en 1599, et présida la commission qui condamna le comte d'Essex. Il fut un des premiers à proclamer Jacques I[er], qui lui confirma ses dignités et le nomma comte de Dorset. B.

DORSET (Édouard **SACKVILLE**, comte de), petit-fils du précédent, né à Londres en 1590, m. en 1652. Il fut mis à la tête des troupes que Jacques I[er] envoyait à son gendre, l'électeur palatin, engagé dans la guerre de Trente ans, 1720. Plus tard, il défendit le chancelier Bacon dans la Chambre des communes. Un des régents du royaume, lors du voyage de Charles I[er] en Écosse, 1640, président du conseil, 1641, il essaya vainement de réconcilier le roi avec le parlement, combattit pour lui à Edge-Hill, signa en 1646 la capitulation d'Oxford, et se retira sur ses terres. B.

DORSET (Charles **SACKVILLE**, comte de), né en 1637, m. en 1705, jouit d'une grande considération à la cour de Charles II, de Jacques II et de Guillaume III, plutôt à titre de bel esprit que comme homme d'Etat. Ses poésies font partie de la collection de Johnson, Londres, 1794. B.

DORSET, comté maritime du S.-O. de l'Angleterre sur la Manche qui le borne au S. ; sup., 2,540 kil. carrés, dont 1/3 arable, 1/9 inculte et le reste en pâturages ou en forêts ; 195,540 hab. Riv. : le Stour, le Trent, le Frome, le Wey, le Bredy, le Brit et le Char. Iles : Portland et Purbeck. Sol plat et fertile. Pierres à bâtir dites de Portland. Moutons connus sous le nom de *south-downs*. Cap. Dorchester ; v. princ. : Poole, Bridport, Shaftesbury, Sherborne, Weymouth, Sturminster, Wareham. G. H.

DORSTEN, v. du roy. de Prusse, prov. de Westphalie, sur la Lippe ; 3,400 hab. Papeteries, moulins à huile.

DORSUAL, *Dorsualis*, bande de drap ou de soie de couleur, dont, chez les anc. Romains, on ceignait le corps des victimes quadrupèdes, grandes ou petites, menées au sacrifice. Elle était ornée de filets sur ses bords, et quelquefois brodée, posée seulement sur le dos de la victime, et terminée à chaque bout par une frange d'or. C. D—y.

DORT. *V.* Dordrecht.

DORTHE (LA), pays de l'anc. France (Landes); le lieu principal était Castets-en-Dorthe (Gironde).

DORTMUND, *Tremonia*, v. du roy. de Prusse, prov. de Westphalie, dans le cercle d'Arnsberg; 66,544 hab. Gymnase évangélique. Archives curieuses. Direction supérieure des mines. Fabr. de machines, fonderies de fer et d'acier. Comm. de céréales. Magnifique gare de chemin de fer où se croisent plusieurs lignes. Autrefois v. libre, impériale et hanséatique. En 1807, elle devint, dans le grand-duché de Berg, ch.-l. du dép. de la Roer. Les remaniements territoriaux de 1815 l'ont donnée à la Prusse. G. H.

DORUM, brg de Prusse, province de Hanovre; 1,800 hab. Ch.-l. du fertile pays de Wursten.

DORVAL (MARIE-AMÉLIE-THOMASE **DELAUNAY**, Mme), célèbre actrice, née à Lorient en 1792, m. en 1849. Elle débuta à Lille, sous le nom de Bourdais, dans les rôles d'enfants, joua sur divers théâtres les amoureuses de comédie et les dugazons d'opéra-comique, entra au théâtre de la Porte-Saint-Martin, à Paris, en 1818, et adopta les 1ers rôles de comédie et de drame. Son nom est attaché au drame romantique, dont elle fit la fortune : *Antony, Chatterton, Angelo,* furent ses plus brillantes créations. Elle débuta au Théâtre-Français en 1834; plus tard, par un retour aux œuvres classiques, elle joua avec distinction au théâtre de l'Odéon les rôles de Phèdre et d'Hermione.

DORVIGNY, acteur et auteur comique, né en 1734, m. en 1812, était, disait-on, l'un des enfants naturels de Louis XV. Il n'écrivit pour le théâtre qu'après la mort de ce prince. Sa vie se passa presque tout entière au cabaret. Ses pièces, destinées aux scènes subalternes, offrent de l'esprit et des traits comiques; les plus connues sont : *Jeannot, ou les Battus paient l'amende,* 1779; *le Tu et le Toi,* 1794; *Roger Bontemps; le Désespoir de Jocrisse; l'Intendant comédien; Jérôme Lerond,* etc. Il a composé des romans plus licencieux que plaisants.

D'ORVILLE. *V.* ORVILLE.

DORYLÉE, *Dorylæum*, v. de l'anc. Asie Mineure (Phrygie), près du Thymbris; auj. *Eski-Sheher.* Victoire de Godefroy de Bouillon sur les Turcs Seldjoukides, en 1097.

DORYPHORE, c.-à-d. *porteur de lance,* nom d'une célèbre statue virile de Polyclète dont il existe des répétitions.

Rayet, *Monuments antiques,* liv. III; Friederichs, *der Doryphoros des Polyclet,* 1863. S. R.

DORYPHORES, c.-à-d. *soldats porte-lance;* corps de 15,000 hommes dans l'armée des Perses. Le manteau du roi leur servait, dit-on, d'enseigne, et ils marchaient devant son char. Il y eut aussi des doryphores dans la garde des souverains du Bas-Empire.

DOSITHÉE, magicien de Samarie au Ier siècle, est regardé comme le premier hérésiarque. Il eut l'ambition de passer pour le Messie, et s'appliqua les prophéties qui concernent le Sauveur. Pour faire croire qu'il était monté au ciel, il se retira dans une caverne, et, loin de tous les regards, il se laissa mourir de faim. Dosithée se faisait suivre de trente disciples, autant qu'il y a de jours dans le mois : ils observaient la circoncision, un jeûne rigoureux, et le repos du sabbat par l'immobilité, en restant 24 heures debout, un bras étendu. Les dosithéens subsistèrent en Égypte jusqu'au VIe siècle. Le plus célèbre des disciples de Dosithée fut Simon le Magicien. M.

DOSITHÉE, grammairien grec qui enseignait à Rome au commencement du IIIe siècle. Un ouvrage de lui, *Hermeneumata,* contenant une grammaire latine et un glossaire grec-latin, a été retrouvé à Saint-Gall par Cujas. Le troisième livre renferme des rescrits d'Adrien publiés par Böcking, 1832; la grammaire latine et le glossaire l'ont été par Keil, 1871.
S. RE.

D'OSSAT. *V.* OSSAT.

DOSSI (LES FRÈRES), peintres, fondateurs de l'école de Ferrare, étudièrent à Rome et à Venise. L'aîné, Dosso, né à Ferrare en 1479, m. en 1560, excella dans le genre de l'histoire; on cite de lui : *Jésus au milieu des docteurs,* chez les dominicains de Faënza; *les Quatre Docteurs de l'Église,* à la galerie de Dresde; *St Jean de Patmos,* à Ferrare; *la Circoncision,* au Louvre; les portraits de l'*Arioste* et du *Corrège;* quelques scènes de bacchanales, au palais d'Alphonse d'Este, son protecteur. Le plus jeune, JEAN-BAPTISTE, m. en 1545, réussissait dans les grotesques et le paysage; il eut contre son frère la plus basse jalousie.

DOT. *Chez les Romains.* On ne sait à quelle époque précise la loi romaine organisa le régime dotal. A l'origine, tous les biens de la femme appartenaient au mari par le fait du mariage. Ce fut plus tard, probablement au IIe siècle av. J.-C., à l'époque de Caton, qu'une loi spéciale, dont l'auteur est inconnu, réglementa d'une façon très précise l'organisation du régime dotal. Cette loi, par cela même, émancipait la femme; car les maris, devenus débiteurs et comptables de la *res uxoria,* pouvaient dire comme un personnage de Plaute : *Argentum accepi, dote imperium vendidi.* (*Asin. I,* 1, 5.) Ulpien dit : *Dos aut datur* (dation immédiate), *aut dicitur* (stipulation), *aut promittitur* (promesse). Sous Auguste, une *lex Julia de fundo dotali* défendit l'aliénation de la dot, sans le consentement de la femme. En cas de décès, la dot passe aux héritiers naturels de la femme; en cas de divorce, la dot peut être restituée. Justinien déclara que la dot ne pourrait en aucun cas être aliénée. (*V.* P. Gide, *de la Condit. de la femme de l'antiquité,* et *Rev. crit.,* 1868, I.)

Chez les modernes, les *Capitulaires* de Charlemagne imposèrent l'obligation de doter la femme, et, longtemps avant, le concile d'Arles, en 314, avait interdit de consacrer un mariage sans dot. Sous l'anc. monarchie, la dot était redevenue un usage, sans être une obligation pour les parents. Le code civil, art. 1,540, définit la dot : « le bien que la femme apporte au mari pour supporter les charges du mariage; » mais, tout en prenant des précautions pour en assurer la conservation à la femme, il n'a pas déclaré cet apport une des conditions obligées du mariage : il s'est borné à faire entendre (*des Interdits,* art. 511) que la nature impose aux parents l'obligation de doter leurs enfants. — On appelle encore dot la somme qu'une fille apporte quelquefois à son entrée en religion. Une ordonnance royale de 1693 disait que cette dot tenait lieu de pension viagère pour la religieuse, et la fixait, pour la plupart des couvents, à 8,000 livres, dans les villes sièges d'un parlement, à 6,000 livres dans les autres. G. L.-G. et C. D—Y.

DOTAL (ESCLAVE), *Servus dotalis,* esclave qui faisait partie de la dot de la femme, chez les anc. Romains. Dans certaines conditions de restitution de la dot, en cas de divorce, l'esclave dotal continuait de travailler pour les deux époux, mais la part d'accroissement qu'il faisait au bien de l'un ou de l'autre restait le propre de chacun. C. D—Y.

DOTATION, don fait à un établissement public (hospices, églises, communautés, collèges, etc.), pour supporter les charges qu'impose sa destination. — Sous Napoléon Ier, on appela *Dotations* les récompenses accordées sur le *Domaine extraordinaire* (*V.* DOMAINE) à certains fonctionnaires pour services civils ou militaires. En 1814, ces dotations étaient au nombre de 5,716, et leur revenu total s'élevait à 32,462,817 fr. Les conquêtes de l'Empire ayant été perdues, les dotations affectées sur des biens situés à l'étranger furent supprimées; il en resta en France 1,889, d'un revenu total de 3,739,627 fr. A ceux qui avaient été dépouillés, les lois du 14 juillet 1819 et du 26 juillet 1821 accordèrent, comme indemnité, des pensions qui figurent encore au budget, sous le titre de *Pensions des donataires.* — On nomme aussi *Dotations* les sommes que le budget affecte à la caisse d'amortissement pour achat de rentes, à l'ordre de la Légion d'honneur pour compenser ses pertes de 1814 et 1815, aux dépenses des pouvoirs législatifs. Sous Louis-Philippe, la dotation de la Chambre des pairs était de 720,000 fr.; celle de la Chambre des députés, de 680,000 fr. La dotation de l'Assemblée législative, après 1848, s'élevait à un peu plus de 8 millions, parce que les députés reçurent une indemnité. En 1870, les dotations réunies du Sénat, du Corps législatif et du conseil d'État dépassaient un peu 10 millions. Auj., une somme de 11,760,000 fr. est inscrite au budget pour les dotations du Sénat et de la Chambre des députés. — Le mot *Dotation* s'appliqua enfin à la masse des biens mobiliers et immobiliers de la couronne, dont la jouissance appartenait au souverain, puis à sa liste civile et aux pensions accordées aux membres de sa famille. La dotation mobilière comprenait le mobilier et les diamants de la couronne, les musées, les bibliothèques et autres monuments des arts. La dotation immobilière comprenait, de 1852 à 1870, les palais des Tuileries, de l'Élysée, du Palais-Royal, de Versailles, Marly, Saint-Germain, Saint-Cloud, Meudon, Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet, Pau et Strasbourg, avec les corps de ferme, terres, prairies et bois qui en dépendent; les forêts de Dourdan, Sénart et Laigue; le bois de Vincennes; les manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais; enfin les anciens domaines privés de Napoléon III, la Motte-Beuvron, Villeneuve-l'Étang et la Grillière. Elle était la même sous Louis-Philippe, moins le Palais-Royal, Rambouillet, le Palais de Strasbourg, les forêts de Dourdan et de Laigue, plus le bois de Boulogne, qui a été cédé à la ville de Paris. — Pendant la Restauration, le roi, les princes et princesses de la famille royale reçurent une liste civile de 32 millions; mais, sur cette somme, on servait 8 millions de rentes. La liste civile de Louis-Philippe était de 12 millions; plus, une dotation d'un million pour le prince royal, portée à deux millions lors de son mariage en 1837, et réduite, quand il mourut, à 1,300,000 fr. La constitution de 1848 accorda 600,000 fr. au président de la république; l'Assemblée législative ajouta un supplément de 600,000 fr., puis de 1,200,000 fr. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, la dotation du président fut fixée à 12 millions. Le sénatus-consulte du 11 décembre 1852 accordait à l'empereur 25 millions, et affectait aux membres de la famille impériale une dotation

de 1,500,000 fr. En 1884, le traitement et les frais de la maison du président de la république s'élèvent à 1,200,000 fr.
B.

DOTHAIM, anc. v. de la Palestine, dans la tribu de Zabulon, près du mont Thabor, dans la vallée d'Esdrelon, où Joseph fut vendu par ses frères.

DOTIS ou **TOTIS**, en hongr. *Tata*, brg de la Hongrie, près de Komorn; 9,000 hab. Collège de piaristes. Sources thermales. Exploitation de marbres. Ruines d'un château royal; beau château des comtes d'Esterhazy (comtat de Komorn).

DOTTEVILLE (JEAN-HENRI), oratorien, né à Palaiseau en 1716, m. en 1807, professa au collège de Juilly. On a de lui des trad. estimées de *Salluste*, 1749; de *Tacite*, 1792; et de la *Mostellaria* de Plaute, 1803. Il s'était aussi occupé de Tite-Live et de Pline, mais son travail n'a pas été imprimé.

DOUAB ou **DOAB**, c.-à-d. *deux eaux*, nom donné au territoire de l'Hindoustan compris entre le Gange et la Djoumnah. Fertile en coton et en indigo.

DOUAI, *Duacum, Catuacum*, s.-préf. du Nord, sur la Scarpe; 25,060 hab. Place de guerre de 1re classe; arsenal, direction et école d'artillerie, fonderies de canons. Cour d'appel, tribunal et chambre de commerce; Académie universitaire, facultés des lettres et de droit, lycée, école normale d'instituteurs; école des maîtres mineurs; écoles académiques de musique, et de dessin; bibliothèque (55,000 vol., 365 mss, 6,000 médailles). Musée de tableaux, d'antiquités et d'histoire naturelle. Ville régulièrement bâtie, ses monuments datent des XVe et XVIe siècles : hôtel de ville, églises Saint-Pierre et Notre-Dame. Fabr. de dentelles, tulles, siamoises, fil à coudre; forges et fonderies de fer, distilleries, huileries, raffineries de sucre, filat. de lin, tanneries, verreries. Comm. actif de lin, grains, huiles et graines grasses. — Douai existait, dit-on, du temps de César. Au moyen âge, elle faisait partie du comté de Flandre, et était renommée pour son opulence et la force de ses armes. En 1175, elle obtint une charte de commune, confirmée en 1213-1223-1228-1373; ses milices combattirent à Bouvines, 1214, et à Mons-en-Puelle, 1304. On y battit monnaie. Au commencement du XVe siècle, les Turlupins (*V. ce mot*) y causèrent des troubles. Le roi d'Espagne Philippe II y institua, en 1561, une université qui, pendant deux siècles, fut en grande réputation. Louis XIV enleva Douai aux Espagnols en 1667, et y fit exécuter de grands travaux par Vauban. Perdue en 1710, reprise en 1712 par Villars, elle devint en 1714 le siège du parlement de Flandre. Douai a une fête annuelle, dite *de Gayant*, (le Géant), célébrée le dimanche le plus voisin du 7 juillet : on promène par la ville les mannequins de Gayant, de sa femme et de ses enfants. On ignore l'origine de cette fête, dont il est fait mention déjà au temps de Charles-Quint. Patrie du sculpteur Jean de Bologne, dont la statue est au Jardin botanique, et de Calonne; le conventionnel Merlin, dit *de Douai*, est né à Arleux.
G. H.

DOUAICH (LES), Maures du Sahara occidental, au N.-E. du Sénégal, entre 16°-20° lat. N., 8°-15° long. O.; mélange de Berbères Zenaga originaires du pays, d'Arabes conquérants du XIe siècle, et de nègres; depuis le commencement du XIXe siècle, les Berbères ont repris le dessus et dominent le pays; ils ne parlent cependant que l'arabe. Leur principal centre est l'oasis de Tagant, et ils commandent aux tribus des Kountah au N., des Tajakant à l'E., des Ouled-Sidi-Mahmoud au S. Bons guerriers et bons cavaliers, ils font des razzias au S. jusqu'au delà du Sénégal dans le Gadiaga, le Bondou et le Bambouk, et viennent vendre des gommes, des bœufs, des moutons, des chevaux et du beurre à Bakel. Au N., ils ont des relations avec toutes les peuplades du Sahara occidental jusqu'au Maroc, et leur vendent surtout du sel, que leur fournissent les salines de Tichyt.
C. P.

DOUANES, institution administrative et fiscale, qui a pour but de mettre les produits d'un pays à l'abri de la concurrence étrangère, et pour effet la perception de droits sur les marchandises et denrées d'exportation et d'importation. Le service des douanes assure en même temps l'exécution des mesures relatives à la police des grains, à la police sanitaire, aux passeports, aux armes et aux poudres à feu, à la pêche, etc. Son personnel est mixte entre le service sédentaire et le service actif, dont les employés sont armés et soumis à la discipline militaire; les douaniers ont été utilisés comme soldats pendant la guerre de 1870; d'après les lois militaires actuelles (décrets du 2 avr. 1875 et du 22 sept. 1882), ils fourniraient, en cas de mobilisation, des compagnies actives et des compagnies de forteresse. La direction générale des douanes a son siège à Paris; en 1869, on l'a séparée de celle des contributions indirectes; les côtes et les frontières sont partagées en *directions* spéciales, et des *bureaux* sont établis à toutes les issues du territoire. L'idée des douanes est ancienne : les Athéniens percevaient le 50e de la valeur des marchandises exportées ou importées; cet impôt, affermé à des particuliers, rapportait à l'État de 30 à à 36 talents, d'après Andocide. En Macédoine, les droits des ports étaient affermés pour 20 talents. Ceux du port de Rhodes montaient à 166 talents. — A Rome, il y avait un impôt du même genre, appelé *portorium*. — Au moyen âge, le régime des corporations impliqua l'institution des douanes, pour soutenir le monopole au dedans et combattre la concurrence du dehors. Les seigneurs percevaient aussi des droits au transit des marchandises sur leurs domaines; tels étaient : le *ponticum*, pour passer sur les ponts; le *portaticum*, pour entrer dans les ports; le *ripaticum*, prélevé sur la navigation fluviale; le *tranaticum*, sur les marchandises conduites en traineau, etc. Ainsi naquirent les douanes intérieures. Colbert chercha à les faire disparaître, et y réussit dans 12 provinces (*V.* COLBERT); mais il organisa fortement le système protecteur contre les importations étrangères. En 1789, on n'était pas encore parvenu à établir un régime de douanes unitaire; on distinguait : les *grosses fermes*, provinces qui avaient accepté le tarif de 1664; les *provinces réputées étrangères*, qui avaient gardé leur régime antérieur à Colbert; et l'*étranger effectif* (Trois-Évêchés, Lorraine, Alsace), où les relations commerciales avec l'étranger étaient libres. L'Assemblée constituante, par la loi du 15 mars 1791, établit un tarif unique et uniforme, conçu selon les idées protectionnistes. La Convention remania le tarif, sans changer de système; le Directoire resta protectionniste, et le blocus continental, sous l'Empire, renforça encore les prohibitions douanières. La Restauration et le gouvernement de Louis-Philippe ne s'écartèrent pas de ces principes, qui s'accordaient avec les intérêts de la haute bourgeoisie. Cependant les doctrines du libre échange, plus favorables à l'intérêt des classes laborieuses, avaient triomphé en Angleterre (*V.* PEEL, COBDEN), et étaient répandues en France par les économistes. Le gouvernement de Napoléon III songeait à appliquer ces doctrines à notre législation douanière, et, dès 1856, les tarifs furent abaissés pour l'introduction d'un certain nombre de produits; mais, pour calmer les alarmes des partisans de la protection, le gouvernement s'engagea à ne faire aucun changement de cette nature avant cinq ans. A la suite d'une lettre adressée le 6 janvier 1860 par Napoléon III à son ministre d'État, lettre qui renfermait un programme complet de réformes économiques, un traité de commerce fut signé avec l'Angleterre par l'intermédiaire du célèbre Cobden, 23 janvier. La France renonçait aux prohibitions, remplacées par des droits qui devaient être ultérieurement fixés, sans pouvoir dépasser 30 pour 100 de la valeur; une taxe de 7 fr. par kilogr. était expressément fixée pour les fers anglais. L'exécution du traité était fractionnée en diverses périodes, dont la plus éloignée était reculée jusqu'au 1er octobre 1861, pour les fils et les tissus. La France obtenait, en échange, la franchise complète pour la plupart de ses produits à l'importation en Angleterre, ainsi que la réduction de droits en faveur de ses vins et de ses spiritueux. Ce traité, fort approuvé dans le Midi et les villes maritimes, mécontenta les villes manufacturières du Nord et de l'Ouest. L'introduction de nouvelles machines plus perfectionnées, la suppression des droits de douane qui frappaient les principales matières employées dans l'industrie, notamment le coton et la laine (loi du 2 mai 1860), permirent à l'industrie française de soutenir bientôt la concurrence. Des traités analogues furent ensuite conclus avec la Belgique, 1er mai 1861, la Prusse, 29 mars 1862, l'Italie, etc. Cependant le système protecteur conserva de nombreux partisans, dont M. Pouyer-Quertier fut le défenseur à la Chambre des députés. Après la guerre, le prince de Bismarck imposa à la France un traité de commerce, qui stipulait pour les produits allemands les avantages accordés à la nation la plus favorisée, 1871. La revision des tarifs douaniers a donné lieu, dans les Chambres actuelles, à de vives discussions, et aujourd'hui (1884), le gouvernement est disposé à satisfaire dans une certaine mesure aux vœux des protectionnistes, surtout en ce qui concerne l'agriculture. — La Hollande, l'Italie, les États scandinaves, la Prusse, les États du Zollverein, l'Autriche, l'Espagne, la Russie, établirent des tarifs généralement modérés, sans prohibitions absolues; mais, depuis quelques années, une réaction marquée a eu lieu en faveur des idées protectionnistes, aux États-Unis et en Allemagne. L'Angleterre et la Belgique seules ont effacé complètement de leurs tarifs la prohibition; hormis quelques denrées exotiques, elles ont affranchi de tout droit les denrées alimentaires de première nécessité, et les matières premières de toute sorte. L'exportation est libre de tout droit. Ce régime convient d'ailleurs admirablement aux intérêts de ces deux États, dont la production industrielle dépasse de beaucoup les besoins de la consommation locale et n'a rien à craindre de la concurrence étrangère. (*V.* COMMERCE [TRAITÉS DE].)

DOUARAKA, v. de l'Inde, dans l'anc. province de Goudjérate, port sur l'océan Indien; 50,000 hab. Pagode célèbre, but de pèlerinage. Les Brahmes assurent que cette ville fut la

résidence de Krichna, qui y déposa la craie blanche dont ils se marquent le front.

DOUBHOY, DUBHOY ou **DOBBOY**, v. forte de l'Inde, ch.-l. de l'État du même nom, dans l'anc. prov. de Goudjérate, à 60 kil. N.-E. de Barotsche; 40,000 hab. Une de ses portes, dite *Porte de diamant*, et le temple qui l'avoisine, sont parmi les plus beaux monuments de l'architecture indienne.

DOUBITZA ou **DUBICZA**, v. forte de Bosnie, sur la rive dr. de l'Unna, à 39 kil. O. de Gradiska. Les Autrichiens l'assiégèrent vainement en 1788; le traité de Berlin leur a permis de l'occuper. G. H.

DOUBLAGE, impôt extraordinaire que, dans les temps féodaux, le vassal devait payer à son seigneur, quand celui-ci était armé chevalier, mariait un de ses enfants, etc. C'était le double de la redevance habituelle, d'où son nom.

DOUBLE (François-Joseph), médecin, né à Verdun-sur-Garonne en 1776, m. en 1842. Il fut d'abord pharmacien. Il dut sa fortune à la protection du ministre Chaptal et du maréchal Soult. Nommé en 1832 membre de l'Institut, où il l'emporta sur Broussais, il fût devenu pair de France, s'il eût consenti à ne plus exercer son art. Médecin érudit, il estimait qu'Hippocrate, Galien, Baillou et Baglivi donnaient le dernier mot de la science. Son mérite triomphait surtout dans les discussions académiques. On a de lui une *Séméiologie*, 3 vol., un *Mémoire sur le croup*, et une édition de l'*Interpres clinicus* de Klein. Un de ses frères fut évêque de Tarbes; sa veuve épousa M. Libri.

DOUBLE, anc. monnaie de billon en France, valant 2 deniers en tournois et en parisis. Elle commença à être en usage sous Louis XI.

DOUBLE-HENRI, monnaie d'or française, qui était encore en usage du temps de Henri IV. Elle valait alors environ 12 livres.

DOUBLE (La) ou **la CONQUÊTE**, anc. pays de France (Périgord), dont le lieu principal était Douzillac (Dordogne).

DOUBLET DE PERSAN (Mme), née **LEGENDRE**, née en 1677, m. à Paris en 1771. Elle fut célèbre par ses liaisons avec les gens de lettres. Étant devenue veuve, elle se retira au couvent des Filles de Saint-Thomas à Paris, où elle réunissait l'abbé de Chauvelin, le comte d'Argental, Mairan, Mirabaud, Foncemagne, Bachaumont, Voisenon, Piron, Sainte-Palaye, Falconet, etc. C'est dans cette réunion que furent recueillies les anecdotes publiées sous le titre de *Mémoires de Bachaumont*. (V. Bachaumont.)

DOUBLON, monnaie d'or d'Espagne, frappée pour la 1re fois à [illegible] 1497. Jusqu'en 1786, le doublon changea plusieurs fois de valeur; communément il valut 21 fr. 64 c. de notre monnaie. Après 1786, il ne représenta plus que 20 fr. 37 c. Le *doublon d'Isabelle*, établi en 1848, vaut 100 réaux, ou 25 fr. 99 c. Il y a eu *le doblon a cuatro* ou de 4 écus, ou de 2 pistoles d'or [illegible] 75 c., le *doblon à ocho* ou de 8 écus d'or, ou de 4 pistoles (81 fr. 51 c.), et même le *doblon à ciento* ou de 100 écus d'or, pesant 338 grammes. On ne frappe plus de doublons en Espagne, où le système décimal a été introduit pour les monnaies en 185[illegible].

DOUBNITZA, v. de Bulgarie, à 50 kil. S. de Sophia, sur le [illegible] et au pied de la montagne du même nom (*Scomius mons* des anciens); 5,500 hab. Exploitation de mines de fer.

DOUBNO, v. de Russie. (V. Dubno.)

DOUBOVKA ou **DOUBOFKA**, v. de la Russie orient., gvt de Saratow, sur la rive dr. du Volga; 12,735 hab. Entrepôt de tous les produits expédiés du N. de la Russie pour les prov. [illegible].

DOUBS, anc. *Dubis*, prend sa source au pied du mont [illegible], arrose le dép. du Doubs, passe en Suisse dans le N. du canton de Berne, revient dans le Doubs, traverse les dép. du Jura, de Saône-et-Loire, et se jette dans la Saône à Verdun. Il traverse Pontarlier, Baume-les-Dames, Besançon, Dole, et reçoit la Savoureuse. Le Doubs est généralement resserré entre des montagnes et des rochers, et l'aspect de ses rives est très pittoresque; il forme le joli lac de *Saint-Point*, et plus loin, le *Saut du Doubs*, de 27 m. de hauteur. Cours de [illegible] kil.; navigable, dans sa partie inférieure, sur 14 kil., flottable sur [illegible]. G. H.

DOUBS (Le), dép. frontière de l'E. de la France, formé de l'anc. principauté de Montbéliard, et d'une partie de la Franche-Comté, touchant à la Suisse à l'E. et au S.-E. Superf., 5,227 kil. carrés; pop., 310,827 hab. Arrosé par le Doubs, le [illegible], la Loue, la Savoureuse, l'Ognon, et par le lac de Saint-Point, le plus grand de France; il est coupé par le canal du Rhône au Rhin. Ce département est traversé par quatre chaînes du Jura; point culminant, le mont d'Or, 1,463 m. Sol assez fertile, forêts et beaux pâturages dans les montagnes; agriculture très développée dans la plaine; céréales, vins estimés; élève de chevaux, gros bétail, porcs; fabrication de fromages. Exploitation de fer, mines de sel. Hauts fourneaux, horlogeries, papeteries, tanneries, distilleries de kirsch, filatures. Il dépend de l'archevêché et de la Cour d'appel de Besançon, de l'Académie de Besançon et du VIIe corps d'armée (Besançon). G. H.

DOUCHOBORTSES, sectaires de l'Église russe, que l'on trouve surtout vers les bords du Don. Ils placent sur la même ligne les livres canoniques et les livres apocryphes de l'Écriture sainte, rejettent le culte des images, ne reconnaissent ni jours ni lieux privilégiés pour l'exercice du culte, refusent le service militaire et les serments.

DOUCHY, brg du dép. du Nord, arr. de Valenciennes, sur la Selle; 2,250 hab. Mines de houille, production annuelle, 180,000 tonnes.

DOUCIN (Louis), jésuite, né à Vernon (Eure), m. à Orléans en 1726, prit une part active aux affaires du jansénisme, et fut un défenseur zélé de la bulle *Unigenitus*.

Ses ouvrages sont : *Mémorial touchant l'état et les progrès du Jansénisme en Hollande*, 1697; *Histoire du Nestorianisme*, in-4°, ouvrage estimé, ainsi que l'*Histoire de l'Origénisme*, 1700.

DOUDART DE LA GRÉE (Ernest-Marc-Louis-Gonzague), officier de marine et explorateur français, né le 31 mars 1823, à Saint-Vincent de Mercuze (Isère), appartenait à une ancienne famille de la Bretagne, ruinée par la Révolution. Après de brillantes études chez les jésuites de Chambéry et de Fribourg, il entra à l'École polytechnique, embrassa la carrière maritime et fut nommé enseigne de vaisseau en 1847. Sa conduite pendant la guerre d'Orient lui valut le grade de lieutenant de vaisseau et la croix de la Légion d'honneur, 1854. En 1862, on lui confia, sur sa demande, le commandement d'une canonnière en Cochinchine, et, au cours d'une expédition dans ce pays, il fut élevé au grade de capitaine de frégate, 1864. On le choisit bientôt pour représenter la France auprès du jeune roi du Cambodge : grâce à sa persévérance et à son adresse, il réussit à faire accepter le protectorat français par ce souverain. Mis en 1866 à la tête de l'exploration du Mé-Kong, Doudart de la Grée conduisit la mission scientifique à quelque distance du *Yang-Tse-Kiang* (fleuve Bleu). Il allait atteindre les rives de ce fleuve quand il succomba, à *Tong-tchouan*, le 12 mars 1868 : sa dépouille mortelle fut ramenée à Saïgon par le lieutenant Garnier. Doudart de la Grée n'était pas seulement un marin accompli, un officier d'un mérite éprouvé, un diplomate consommé : savant archéologue, numismate exercé, appréciateur intelligent de la statuaire et de la peinture, il sut trouver dans tous ses voyages l'occasion et les loisirs d'utiliser ses connaissances étendues. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1867. P. Bons d'Anty.

DOUDEAUVILLE, vge de la Seine-Inférieure, arr. de Neufchâtel; 220 hab. A donné son nom à une branche de la famille de la Rochefoucauld.

DOUDEVILLE, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot; 3,210 hab. Fabr. de tissus de coton, toiles. Foires pour bestiaux.

DOUÉ, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur; 3,245 hab. Collège; très belle fontaine. Mine de houille, four à chaux, pépinières. Les rois mérovingiens y possédèrent un château, dont l'emplacement se nomme encore *Dagoberderie* ou *Goberderie* (de Dagobert); ruines d'un amphithéâtre, dû probablement aux Wisigoths et réparé depuis lors. Défaite des Vendéens en 1793.

DOUELA, anc. *Mizigita*, vge de Tunisie, près du golfe de Tunis; ruines romaines.

DOUERA, vge d'Algérie, arr. et à 23 kil. d'Alger, sur la route de Blidah; 965 hab. (3,152 avec la comm.). Maison de détention militaire; enceinte fortifiée tombant en ruine. Importantes plantations de vignes.

DOUET D'ARCQ (Louis-Claude), paléographe français, né à Paris en 1808, m. en 1882, entra à l'École des chartes en 1831 et passa par tous les grades avant de devenir chef de la section historique des archives nationales.

Ses principales publications sont : *Comptes de l'argenterie des rois de France*, 1851, complété par un *Nouveau Recueil de comptes*, 1874; *Collection de sceaux*, 1863-1872, 3 vol. in-4°; *Choix de pièces relatives au règne de Charles VI*, 1863-1864, 2 vol.; *Comptes de l'hôtel des rois de France au quatorzième et au quinzième siècle*, 1865; *Inventaire de la bibliothèque du roi Charles VI, fait au Louvre, en 1423, par ordre du duc de Bedford*, 1868. Il a publié en outre la *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, [illegible] vol., et collaboré à l'édition des *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris* de Leroux de Lincy, 1846-1847.

DOUGLAS, en celtique *dhouglas*, homme noir; noble et ancienne famille d'Écosse, illustre surtout dans les guerres de ce pays contre l'Angleterre. William, compagnon d'armes de Wallace, fut pris par les Anglais au siège de Berwick, 1296, et assista à la bataille de Stirling, 1297. — James, fils du précédent, surnommé *le bon lord*, soutint la cause de Robert Bruce, commanda la cavalerie à la bataille de Bannockburn, 1314, et périt en Espagne en combattant contre les Maures, 1329. — Son frère Archibald, régent pendant la minorité de David

Bruce, général en chef de l'armée écossaise en 1333, repoussa le prétendant Baliol, défendit Berwick contre les Anglais, et fut tué à Halidown-Hill. — WILLIAM, fils naturel de James, et célèbre sous le nom de *chevalier de Liddesdale*, ouvrit des négociations avec Édouard III pour lui livrer l'Écosse, et fut assassiné en 1354. — ARCHIBALD, né vers 1374, se signala à la bataille de Shrewsbury, 1403, contre Henri IV de Lancastre, fut envoyé en France par la régente d'Écosse au secours de Charles VII, 1421, gagna la bataille de Baugé sur les Anglais, fut créé lieutenant général du royaume et duc de Touraine, et périt avec ses fils à Verneuil, 1424, en combattant contre Bedford. — Deux Douglas (père et fils) furent massacrés en 1452 sous Jacques II, contre lequel ils s'étaient soulevés. — ARCHIBALD se révolta contre Jacques III, dont il fit pendre le favori Cochrane en 1480. Deux de ses fils périrent en 1513 à la bataille de Flodden contre Henri VIII. Le 3e, GAWIN, évêque de Dunkeld et poète, né en 1474 à Brechin, m. en 1522 de la peste, est auteur d'une traduction en vers de l'*Énéide*, la 1re qui ait paru en Angleterre, Lond., 1553; du *Palais de l'honneur*, vision morale dans le genre du *Tableau de Cébès*; et d'une trad. en vers du poème d'Ovide *de Remedio amoris*. — JAMES, chancelier sous Marie Stuart, fut régent pendant la minorité de Jacques VI, et fut condamné à mort en 1581, comme ayant trempé dans le meurtre de Darnley. — Le nom de Douglas est porté encore auj. par les membres de plusieurs familles seigneuriales d'Écosse, notamment par les ducs de Hamilton, de Buccleugh et d'Argyll. B.

DOUGLAS (JAMES), médecin, né en Écosse vers la fin du XVIIe siècle, m. en 1742 à Londres, fut un bon anatomiste. Il s'occupa surtout de l'opération de la taille. On a de lui : *Myographiæ comparatæ specimen*, Leyde, 1729; *Bibliographiæ anatomicæ specimen*, Londres, 1715; *History of lateral operation*, trad. en français par Noguès, Paris, 1834, in-12; *Description du péritoine*, en latin, Leyde, 1737, etc. — Son frère JOHN fut aussi un célèbre lithotomiste, et pratiqua la taille par le haut appareil; on lui doit d'excellentes recherches sur l'emploi du quinquina pour arrêter les progrès de la gangrène. Sa *Lithotomia Douglassiana* a été traduite en français.

DOUGLAS (JOHN), littérateur et théologien anglican, né en 1721 à Pittenween, m. en 1807, se trouva, en qualité de chapelain d'un régiment, à la bataille de Fontenoy, et fut évêque de Carlisle, 1785, et de Salisbury, 1792. Il prit part à plusieurs polémiques littéraires, défendit Milton contre Lauder, qui l'accusait de plagiat, et les miracles de la religion chrétienne contre Hume. On lui doit la publication du 3e voyage de Cook, qu'il enrichit d'une introduction et de notes.

DOUGLAS, v. d'Angleterre, anc. cap. de l'île de Man, port sur la côte E.; 13,772 hab. Beau château des ducs d'Athol, converti en hôtel. — v. d'Écosse, comté de Lanark; 1,400 hab. Sépulture de la famille des Douglas.

DOUJAT (JEAN), né à Toulouse vers 1609, m. en 1688, membre de l'Académie française en 1650, professeur en droit canon au Collège de France en 1651, enseigna l'histoire au fils de Louis XIV, et fut nommé historiographe de France.

Ses principaux ouvrages sont : *Dictionnaire de la langue toulousaine*, 1638; *Grammaire espagnole abrégée*, 1644; *Specimen juris ecclesiastici apud Gallos recepti*, 1671; *Histoire du droit canonique*, 1677, publiée avec plus d'étendue sous le titre de *Prænotionum canonicarum lib. V*, 1687; *Historia juris civilis Romanorum*, 1678; *Synopsis conciliorum et chronologia patrum, pontificum, imperatorum*, etc., 1674; *Mémoires de l'état ancien et moderne de la Lorraine*, 1673; une trad. de *Velleius Paterculus*, 1672; des éditions des *Institutiones juris canonici* de Lancelot, des *Institutions* de Théophile, des *Œuvres* de Franç. Florent et de Jean d'Artis, etc.; le Tite-Live *ad usum Delphini*, 1679, etc.

DOULEVANT-LE-CHATEAU, ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. de Vassy, sur la Blaise; 685 hab. En 1814, Napoléon y établit deux fois son quartier général.

DOULLENS, *Dulincum, Dulingium*, s.-préf. (Somme), sur l'Authie; 3,220 hab. Autrefois fortifiée; restes de l'église Saint-Pierre. Filatures de coton, scieries mécaniques; huileries, papeteries, tanneries. Comm. de grains, huiles de graines, chanvre, lin, bestiaux. Doullens, que l'on suppose avoir été une station romaine, fut enlevée aux rois carolingiens par les comtes de Vermandois; le comte de Ponthieu, à qui elle revint au XIIe siècle, lui conféra, en 1202, une charte de commune. En 1225, cette ville fut donnée à Louis VIII, puis elle passa au pouvoir de la maison de Bourgogne, en vertu du traité d'Arras, 1435; Louis XI la démantela en 1471. Tour à tour prise et incendiée par les Anglais en 1523, par les Impériaux en 1525 et par les Espagnols en 1595, Doullens fut enfin rendue à la France par le traité de Vervins, 1598. La citadelle, augmentée successivement par Érard, le chevalier de Ville et Vauban, était une des plus belles de France; depuis Louis XIII, elle a servi de prison à Gaston d'Orléans, au duc du Maine, au général Dupont, à Barbès, à Blanqui, à Raspail; depuis 1856, elle est devenue maison de force et de détention. G. H.

DOUNE, brg d'Écosse, comté de Perth, sur le Leith; 1,256 hab. Ruines d'un château du XIVe siècle. Fabriques de cotonnades.

DOUNOUS. *V.* COMBES-DOUNOUS.

DOUR, v. de Belgique, prov. de Hainaut, arr. de Mons; 9,865 hab. Exploit. de houille, fers; filatures, corderies, tanneries.

DOURAK, v. forte de Perse (Kousistan), sur le Terahi; 8,000 hab. Fabrique renommée de mouchoirs et de burnous arabes.

DOURÂNIS, peuple de l'Afghanistan, au nombre d'environ 800,000, répandu dans le pays situé entre la chaîne du Paropamisus au N., un désert sablonneux à l'O. et les Ghildjis à l'E. Ils sont, en général, pasteurs et agriculteurs. (*V.* AFGHANISTAN.) G. H.

DOURDAN, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet, sur l'Orge; 2,950 hab. Anc. château fort, qui a servi de maison de détention jusqu'à l'érection de celle de Poissy. Église remarquable. Commerce de grains, bois, laines. Elle fut la capitale du Hurepoix.

DOURGNE, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Castres, au pied de la Montagne-Noire; 1,915 hab. Exploit. de marbres aux environs.

DOURIS, peintre de vases grecs au Ve siècle av. J.-C. Nous avons de lui, au Louvre, l'admirable coupe de Memnon et Éos.

Frœhner, *Vases du prince Napoléon*, p. 11. S. RE.

DOURLACH. *V.* DURLACH.

DOURLEN (VICTOR), compositeur de musique, né à Dunkerque en 1779, m. en 1864, étudia le piano avec Mozin, l'harmonie avec Catel, le contre-point avec Reicha, et remporta le grand prix de composition en 1806. Il fut professeur d'harmonie et d'accompagnement au Conservatoire de Paris, de 1816 à 1846. Ses opéras sont oubliés aujourd'hui. Il a publié des compositions pour le piano, et un *Traité d'harmonie*, 1834.

DOURO, en espagnol *Duero*, anc. *Durius*, fl. de l'Espagne et du Portugal. Naît en Espagne au pic d'Urbion, prov. de Soria; cours rapide de 850 kil. au S.-E., tournant au S., puis à l'O. Arrose les provinces de Soria, de Burgos, Ségovie, Valladolid, Palencia, Zamora, Léon, Avila et Salamanque; il limite l'Espagne et le Portugal, coule entre la prov. de Beira et celles de Traz-os-Montes et de Duero, traverse cette dernière et se jette dans l'océan Atlantique à Foz do Douro. Il traverse Soria, Aranda, Toro, Zamora, Miranda et Porto. Ses affluents principaux sont, à droite : la Pisuerga, la Seguilla, le Sabor, le Tamego; à gauche : le Rio Tibuerto, la Riaza, la Tormes, l'Agueda. Son lit est rocailleux, ses eaux rapides et pleines de tourbillons. Il n'est navigable que sur 130 kil. au-dessus de son embouchure. G. H.

DOURO OU **DUERO** (PROVINCE DU), anc. province du Portugal, située au N. de ce royaume, entre celles de Minho au N., Traz-os-Montes à l'E., Beira au S., et l'Atlantique à l'O. Après avoir formé le S. de la province d'Entre-Douro-et-Minho, puis une province spéciale, elle est devenue, en 1867, l'un des 17 départements du Portugal; ch.-l. Porto.

DOUSA (JEAN VAN DER DOES, EN LATIN), seigneur de Noordwyck, historien, critique et poète latin, né en 1545, m. en 1604. Il fit ses études à Delft, Louvain et Douai. En 1572, il fut envoyé à Londres pour engager la reine Élisabeth à secourir les Hollandais contre les Espagnols. Gouverneur de Leyde en 1574, il défendit cette place avec succès contre l'ennemi. Après la paix, il fonda l'université de Leyde, et en fut curateur pendant 29 ans. Il fut, en outre, conservateur des archives hollandaises et membre des États. C'était un homme d'une mémoire prodigieuse et d'un jugement exquis; il savait par cœur Catulle, Tibulle, Properce, Juvénal et Horace, et il a écrit sur ces auteurs, comme sur Plaute et Pétrone, d'excellents commentaires.

Son principal ouvrage a pour titre : *Annales Hollandiæ*, depuis l'an 298 jusqu'en 1218, publiées en vers élégiaques, Leyde, 1599, et en prose, 1601, in-4o. Il a laissé aussi des *Epodes*, des *Epigrammes*, des *Satires*, des *Elégies*, en vers latins. C. N.

DOUSA (JEAN), fils du précédent, né en 1571, m. en 1596, fut pendant 3 ans bibliothécaire de l'université de Leyde. Comme poète, il eut moins de réputation que son père, mais peut-être plus de talent. Ses *Poésies* furent imprimées après sa mort, Leyde, 1607, et Rotterdam, 1704. Il a travaillé aux *Annales de Hollande*. — Son frère FRANÇOIS, né en 1577, a publié les fragments de *Lucilius*, Leyde, 1597, in-4o. C. N.

DOUTRELAINE (LOUIS-TOUSSAINT-SIMON), général, né à Landrecies (Nord), en 1820, m. en 1881. Élève de l'École polytechnique, il fit avec le grade de capitaine la campagne de Rome, en 1849, et, comme lieutenant-colonel, la campagne d'Italie, en 1859. En 1863, il fut chef d'état-major de l'armée française au Mexique, en 1868, conseiller d'État et inspecteur du génie. Dans la guerre franco-allemande, il commanda le 7e corps de l'armée du Rhin, et fut fait prisonnier à Sedan.

Après l'armistice, il fit partie de la commission chargée de la délimitation des nouvelles frontières, aux conférences de Bruxelles et de Francfort. E. D—Y.

DOUVE, OU PLUTÔT L'**OUVE**, riv. de France (Manche), prend sa source à Fontaine-d'Ouve. Cours, environ 70 kil., navigable sur 28.

DOUVRES, en angl. *Dover*, v. et port d'Angleterre (Kent), sur le Pas-de-Calais, de la juridiction des Cinq-Ports, à 123 kil. E.-S.-E. de Londres, à 35 kil. du cap Gris-Nez, à 48 kil. O.-N.-O. de Calais, par 51° 7' lat. N. et 1° 1' long. O.; 11,538 hab. en 1821; 15,340 en 1877 (18,500 avec la commune). On voit à l'hôtel du gouverneur les portraits des lords gardiens des Cinq-Ports (*V. ce mot*), et à l'hôtel de ville une série d'autres portraits historiques; curieuse église de Saint-Jacques. Chantiers de construction; théâtre, biblioth. publique. Le port, où l'on a fait d'importants travaux, est très fréquenté pour la traversée du détroit, à cause de sa proximité avec la France. Ch. de fer pour Londres, paquebots pour Calais et pour Ostende; câble sous-marin. — Anc. station romaine. Le château, *the Key of England* (la clef de l'Angleterre), sur un rocher escarpé, contient des morceaux de toutes les époques, même une tour romaine; il résista en 1216 au prince Louis de France, et ne fut pris, en 1642, par le parlement que par surprise. — A peu de distance de Douvres, dans la baie de Saint-Margaret, ont été commencés les travaux d'étude pour le percement du tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre. Ces travaux ont été interrompus en 1883, par suite des défiances du gouvernement et du parlement britanniques. G. H.

DOUVRES, *Dover*, v. des États-Unis, cap. de l'État de Delaware, sur le John's-Creek, à 10 kil. de son embouchure dans la baie de Delaware; 6,400 hab. avec le township.

DOUVRES, *Dover*, v. des États-Unis (New-Hampshire), sur le Cocheco; 9,300 hab., fondée en 1623. Filature de laine et de coton.

DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Caen; 2,000 hab. Fabr. de dentelles et de blondes. (*V.* DÉLIVRANDE [LA].)

DOUX, riv. de France, affl. de dr. du Rhône, dans le dép. de l'Ardèche; descend de la chaîne des Boutières; cours de 60 kil., très rapide, à travers des gorges escarpées; crues très redoutables.

DOUZAINS, nom donné, sous Louis XII et François Ier, à des monnaies de cuivre, alliées d'un peu d'argent, et valant 12 deniers tournois. On les appelait aussi *gros deniers blancs*, ou simplement *gros* ou *blancs*. Il y avait aussi des demi-douzains.

DOUZE, riv. de France, passe à Cazaubon et Roquefort, et se jette dans le Midou à Mont-de-Marsan. Cours, 110 kil.

DOUZE (COMMISSION DES). *V.* COMMISSION.

DOUZE TABLES (LOI DES), code romain, rédigé, sur la demande du tribun du peuple Terentilius Arsa, après dix ans de luttes entre les patriciens et les plébéiens, 451 av. J.-C. Il fut l'œuvre des Décemvirs, qui le gravèrent sur XII tables d'airain. Nous ne le connaissons que par des fragments épars dans les *Pandectes*, dans Cicéron, Festus, Gaïus et Ulpien. Par les Douze Tables, les plébéiens obtinrent quelques avantages : ainsi la loi, quelle qu'elle soit, est désormais connue, et empêche l'arbitraire des juges patriciens, qui seront tenus de s'y conformer; on proclame l'immutabilité de la loi, une fois qu'elle a été votée par les comices, et son égale application aux deux ordres; le taux de l'intérêt ne pourra désormais être supérieur à 8 p. 100 par an, etc. Mais, d'un autre côté, les patriciens ont fait consacrer un certain nombre d'abus à leur avantage : les antiques coutumes, qui livraient aux créanciers les biens, la liberté, la vie même du débiteur insolvable, sont érigées en lois; la prohibition du mariage entre patriciens et plébéiens perpétue une injurieuse distinction de races; l'interdiction des réunions nocturnes est tout en faveur d'une aristocratie ombrageuse et sans cesse menacée; des règlements somptuaires enlèvent aux plébéiens jusqu'à l'apparence de la richesse. Les Douze Tables furent la base du droit civil et criminel des Romains; mais elles étaient rédigées avec un si grand laconisme, et dans une langue qui se modifia si vite, que, dès le temps de Cicéron, cette loi n'était guère intelligible qu'aux jurisconsultes. (*V.* CODES.)

L'édition la plus complète a été donnée par Schoell, 1866.

C. D—Y et G. L.-G.

DOUZIÈME, nom que l'on donnait anciennement aux vêpres, parce qu'elles se chantaient après la douzième heure du jour, comme on disait, pour d'autres parties de l'office divin, *prime, tierce, none*. (*V. ces mots*.) Ce nom est tombé en désuétude depuis longtemps.

DOUZY, brg du dép. des Ardennes, arr. de Sedan; 1,850 hab. Les rois des deux premières races y avaient un palais, et une chaussée appelée *via Regia* l'unissait à Attigny. Il s'y tint des conciles en 871 et 874. On l'appelait *Duziacum* au moyen âge.

DOVALLE (CHARLES), poète, né à Montreuil-Bellay en 1807, tué en duel à Paris en 1829. Il a publié quelques poésies assez remarquables.

Ses *Poésies* ont été recueillies en un vol. gr. in-8°, Paris, 1830.

DOVER, nom anglais de DOUVRES.

DOVIZIO. *V.* BIBBIENA.

DOVREFIELD, région montagneuse, la plus élevée de la presqu'île scandinave, appelée à tort monts Dofrines; on y trouve les sources de la Klar à l'E., et du Glommen au S. (*V.* DOFRINES.)

DOW (GÉRARD), peintre hollandais, né à Leyde en 1613, m. en 1670. Son père, qui était verrier, le mit d'abord chez le graveur Dolendo, puis chez le peintre sur verre Kouwenhoven, et dans l'atelier de Rembrandt. Trois ans de travail assidu le rendirent un maître. Son seul guide fut dès lors la nature. Aucun artiste n'a peint avec plus de patience et de délicatesse : les moindres détails sont rendus, on croirait voir les objets mêmes. Malgré cette exécution minutieuse, ses tableaux produisent de loin un excellent effet. Il savait graduer, distribuer la lumière d'une façon étonnante : son *École du soir*, au musée d'Amsterdam, est éclairée par cinq espèces de rayons lumineux. Son chef-d'œuvre, *la Chambre de l'accouchée*, périt avec le vaisseau qui le transportait en Russie. Le musée de Munich a de lui un tableau remarquable, *le Charlatan*. Le musée du Louvre possède de lui 11 tableaux, parmi lesquels se trouvent *le Peseur d'or*, la célèbre *Femme hydropique*, gravée par Claessens, et *l'Épicière de village*. On cite encore *la Cuisinière hollandaise*, *l'Intérieur d'un ménage*, *l'Arracheur de dents*, *le Joueur de violon*, *la Jeune Ménagère*, *l'Astrologue*, un *Trompette*, une *Vieille Femme en prière*. Dow eut pour élèves Mieris et Metzu. A. M.

DOW (ALEXANDRE), officier écossais, m. en 1779, entra en Angleterre au service de la compagnie des Indes, et fut un de ceux qui refusèrent de concourir à l'exécution des mesures violentes prises par lord Clive.

On lui doit une *Histoire de l'Hindoustan*, trad. du persan, 1770-72, 3 vol. in-4°, et quelques contes tirés du *Béhâr Dânich*, et trad. en franç. sous le titre de *Contes persans d'Inatulla de Delhi*, Paris, 1769, 2 vol. in-12.

DOWN, comté maritime d'Irlande, province d'Ulster, touchant au canal du Nord au N., et à la mer d'Irlande à l'E. Ch.-l. Down-Patrick. Sup., 2,479 kil. carr.; pop., 293,450 hab. Sur la côte, irrégulière, on trouve les baies ou *loughs* de Carlingford, de Belfast, de Dundrum, et un enfoncement, dans les terres, de la mer d'Irlande, appelé *Strangford-Lough*. Au S. du comté est la chaîne granitique des *mourne*, dont le point culminant est le Slieve Donard (872 m). Riv. : le Bann, le Lagan et l'Annacloy. Sur quelques points, le sol est marécageux; ailleurs il est assez fertile en orge, avoine, pommes de terre. Élève de moutons, pêcheries, filatures de coton. Nombreux chemins de fer et centres manufacturiers assez importants. G. H.

DOWN-PATRICK, *Dunum*, v. d'Irlande, ch.-l. du comté de Down (Ulster), sur la riv. dr. du Quoile, dans l'angle S.-O. du Strangford-Lough; 4,160 hab. Anc. résidence des rois d'Ulster; siège de l'évêché catholique de Down, réuni à celui de Connor et fondé, dit-on, par St Patrick, au commencement du Ve siècle : le patron de l'Irlande serait enterré, suivant la tradition, dans l'anc. cathédrale, aujourd'hui en ruine. Les eaux du Struel, à 3 kil. de là, sont un pèlerinage catholique très fréquenté. G. H.

DOWNS. *V.* DUNES.

DOWNTON, v. d'Angleterre (comté de Wilts), sur l'Avon; 3,120 hab. Aux environs, domaine de Standlinch, don national au vainqueur de Trafalgar, l'amiral Nelson.

DOXOLOGIE, du grec *doxa*, gloire, et *legô*, je dis; nom donné, dans l'Église grecque, au *Gloria in excelsis* de la messe, et dans l'Église latine au *Gloria Patri* qui termine chaque psaume. On appelle de même la dernière strophe de chaque hymne où l'on rend gloire aux trois personnes de la Trinité.

DOYAT (JEAN DE), né vers 1445 au château de Doyat en Auvergne, m. en 1498, fut procureur général au parlement de Paris, conseiller de Louis XI et gouverneur de l'Auvergne. Pendant la minorité de Charles VIII, il fut disgracié, fustigé dans tous les quartiers de Paris, dépouillé de ses biens et chassé du royaume, par l'influence du duc de Bourbon dont il avait été l'ennemi; le roi, à sa majorité, le rappela.

DOYEN, *decanus*, titre commun à plusieurs sortes de fonctions et de dignités. Le *doyen du chapitre*, appelé quelquefois *grand doyen*, est celui des chanoines qui préside ses confrères, soit à titre d'ancienneté, soit parce qu'il est le premier en dignité. Dans les premiers siècles du christianisme, on nommait *doyens* des espèces d'huissiers chargés du cérémonial et de la décoration des églises. Dans certains monastères, les religieux étaient divisés par dizaines, dont chacune avait pour surveillant un *doyen*, subordonné à l'abbé. Quelques abbayes de filles

eurent également des *doyennés*. Les *doyens ruraux* ou *doyens de chrétienté* inspectaient les curés de campagne, et eurent quelquefois rang de chorévêque. Dans les diocèses du N. de la France, on appelle *doyens* les curés de canton. A Rome, le 1er cardinal-évêque est dit *doyen du sacré collège*. Autrefois, dans les parlements, on appelait *doyen* le plus ancien des conseillers. Le 1er des officiers municipaux de Verdun portait le titre de *doyen des bourgeois*. On donnait et l'on donne encore auj. le titre de *doyen* à des professeurs désignés par le ministre de l'instruction publique pour être à la tête des différentes facultés. On appelle encore *doyen* le plus ancien membre d'un corps, d'une compagnie, suivant l'ordre de réception; par exemple, au barreau, près des différents tribunaux, à l'Académie française, etc. La dignité de doyen, en parlant des ecclésiastiques, est un *doyenné*; autrement, c'est le *décanat*. B.

DOYEN (FRANÇOIS), peintre, né à Paris en 1726, m. en 1806, élève de Carle Vanloo, obtint à vingt ans le prix de Rome, et alla étudier en Italie Jules Romain, Annibal Carrache, Michel-Ange, le Caravage et Cortone. Il se rendit aussi en Flandre, afin de connaître les maîtres de ce pays. Le comte de Caylus, Watelet et le duc de Choiseul lui firent obtenir des travaux. Nommé professeur à l'Académie, 1776, il passa à Saint-Pétersbourg, où il peignit les plafonds de la salle Saint-Georges, de la chambre à coucher de Paul Ier, et de la bibliothèque de l'Hermitage. Ses plus belles œuvres sont : la *Peste des ardents*, à l'église Saint-Roch de Paris; la *Mort de St Louis*, à l'École militaire; la *Mort de Virginie*, à Parme; *l'Adoration des Mages*; le *Triomphe de Thétis*; le *Combat de Diomède et d'Énée*; *Priam aux pieds d'Achille*; une suite de peintures d'après l'*Iliade*, pour servir de modèles aux tapisseries des Gobelins; la chapelle Saint-Grégoire, aux Invalides.

DOYÈRE (LOUIS-MICHEL-FRANÇOIS), né à Saint-Jean des Essartiers (Calvados) en 1811, m. en 1863, professa l'histoire naturelle au collège Henri IV, puis au lycée Bonaparte, à Paris, et occupa la chaire de zoologie appliquée à l'agriculture, à l'Institut agronomique de Versailles, de 1850 à 1852, puis celle d'histoire naturelle à l'École centrale des arts et manufactures. Il a publié : *Géologie*, trad. de l'anglais du docteur Buckland, 1838; *Leçons d'histoire naturelle*, 1840; *sur l'Accroissement des os*, 1842, in-4°, en société avec Serres; *sur l'Organisation et les rapports naturels des Tardigrades*, 1842. Vers 1850, il commença à s'occuper de la conservation des grains, et publia : *Recherches sur l'alucite des céréales et les moyens de faire cesser ses ravages*, 1852. Deux ans après, il perfectionna sa méthode, et l'exposa dans les deux ouvrages suivants : *sur l'Ensilage rationnel, pour conserver les grains*, 1856; *Conservation des grains par l'ensilage souterrain hermétique*, 1862, gr. in-8°. Son procédé consiste à avoir des silos métalliques, de tôle ou de zinc, enfouis dans une maçonnerie. C. D—Y.

DOZULÉ, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Pont-l'Évêque; 840 hab.; bifurc. des ch. de fer de Dives à Caen et de Dives à Mézidon.

DRABESCOS, nom latin de DRAMA.

DRAC, torrent de France, l'un des plus fougueux; prend sa source dans les Alpes, au N.-O. de Mont-Dauphin (Hautes-Alpes), reçoit la Romanche et se jette dans l'Isère à Sassenage (Isère), après un cours de 150 kil. environ.

DRACENUM, nom latin de DRAGUIGNAN.

DRACHME, unité de poids et de monnaie chez les anc. Grecs; elle était la 6,000e partie du *talent*, la 100e partie de la *mine*, se divisait en 6 *oboles*, et était d'argent. Au siècle de Périclès, la drachme attique pesait 4 grammes 363; après Alexandre, elle descendit jusqu'à 4 grammes 103. La drachme-monnaie valut, aux même époques, environ 0 fr. 92 centimes et 0 fr. 87. D'autres donnent à la drachme un poids de 3 gr. 24 avant Solon, et de 4 gr. 5 après ce législateur; dans le premier cas, la valeur comme monnaie aurait été de 0 fr. 60, et, dans le second, de 0 fr. 96; après Alexandre, elle serait tombée à 0 fr. 75. Dans la Grèce actuelle, la drachme vaut 1 fr. Il y a des pièces de 5, de 10 et de 20 drachmes en or; de 1 et de 2 drachmes en argent; la drachme est partagée en 100 *lepta* ou centimes.

DRACOMONTIUM, nom latin de TRACHENBERG.

DRACON, archonte d'Athènes, donna des lois à sa patrie, 624 av. J.-C. Les anciens représentent sa législation comme très sévère; au dire de Démade, il aurait écrit avec du sang. Sans proportionner les peines aux délits, il infligeait la mort, la confiscation des biens ou l'exil à perpétuité, aux fautes légères comme aux plus graves forfaits. Selon les uns, l'indignation que ses lois excitèrent l'obligea de fuir à Égine, où il mourut; selon d'autres, il aurait été étouffé au théâtre sous les offrandes innombrables qu'on lui jetait. La législation de Dracon doit être considérée comme une tentative désespérée pour maintenir la puissance de l'aristocratie en décadence. Aujourd'hui encore, des lois trop sévères sont qualifiées de *lois draconiennes*. On attribue à ce personnage la création du tribunal des éphètes, composé de 51 membres, jugeant en dernier ressort, et qui fut aboli par Solon. Plutarque dit aussi qu'il avait composé un poème de 3,000 vers, où il donnait des préceptes de morale pratique. B. et S. RE.

DRACONTIUS, poète latin du ve siècle ap. J.-C., né en Espagne et prêtre chrétien, a laissé un poème sur la création, intitulé : *Hexameron, seu Opus sex dierum*, publié pour la 1re fois à Paris, 1560, et de nouveau par le P. Sirmond, 1619. Un complément pour le 7e jour, ajouté par Eugène, évêque de Tolède, ne s'y trouve pas. Une édition de l'ouvrage entier a été donnée par Carpzov, Helmstœdt, 1794. Le style a souvent l'emphase espagnole. On a supposé que Milton fit quelques emprunts à Dracontius.

DRAGANOWKA, b. de Galicie (Autriche-Hongrie), à 7 kil. S.-O. de Tarnopol, sur un petit affluent du Sereth; 8,485 hab.

DRAGEOIR, boîte d'or, d'argent ou de vermeil, dans laquelle on servait autrefois, à la table du roi et des grands, des épices et des dragées plus fines que celles qui composaient le dessert. Le drageoir était en usage dès le XIVe siècle. On ne le présentait qu'au maître, ou encore à ceux des convives qu'on voulait particulièrement honorer. On portait aussi sur soi de petits drageoirs pour se fortifier l'estomac ou se parfumer la bouche.

DRAGOMESTO ou **DRAGOMESTI**, v. de Grèce (Acarnanie et Étolie), près de la mer Ionienne, à 35 kil. N.-O. de Missolonghi. Ruines d'*Astacus*.

DRAGOMIRNA, v. de l'Autriche-Hongrie (Galicie), sur les confins de la Roumanie (Moldavie); 8,000 hab.

DRAGON, constellation boréale. Suivant la Fable, c'est le dragon auquel Junon confia la garde des pommes d'or du jardin des Hespérides, et qu'elle enleva ensuite au ciel; ou bien le serpent Python; ou enfin le dragon tué par Cadmus.

DRAGON, *draco*, enseigne militaire des Daces, qui, lorsque les Barbares recrutèrent les armées romaines, devint une des enseignes de la cohorte légionnaire. Elle figurait un dragon ou serpent fabuleux : la tête était en argent, à gueule béante; le corps, composé d'une espèce de manche de lin ou de soie, retombait le long de la hampe, et, lorsque le vent s'engouffrait dans la gueule, s'étendait horizontalement. Celui qui portait cette enseigne s'appelait *draconarius*.

DRAGONNADES, nom donné aux persécutions dirigées sous Louis XIV contre les protestants, avant et après la révocation de l'édit de Nantes, 1685, parce qu'on y employait les dragons. Ces soldats étaient logés à discrétion chez les calvinistes. Les premières dragonnades furent ordonnées par Louvois, sur le conseil de l'intendant Bâville, et dirigées par l'intendant Foucault en Béarn, le marquis de Boufflers en Guyenne, le duc de Noailles en Languedoc. Il y en eut dans le Poitou, la Normandie, la Champagne, la Bourgogne; Paris en fut exempt. B.

DRAGONS, corps de cavalerie, dont le nom vient, selon les uns, du mot *draconarius*, qui aurait désigné chez les Romains une troupe d'élite ayant un dragon pour enseigne (*V.* DRAGON); selon les autres, de l'allemand *tragen* ou *draghen*, qui veut dire *infanterie portée*; ou enfin de ce que leur casque à longue crinière rappelait la figure du dragon de la Fable. Créés, sous Henri II, en 1554, par le maréchal de Brissac, sous le nom d'*arquebusiers à cheval*, ils combattaient à pied et à cheval, selon la nature du terrain, se répandaient en tirailleurs sur les ailes de l'armée, harcelaient l'ennemi pendant l'action ou dans sa retraite, étaient employés au passage des rivières et des défilés, escortaient les bagages et les convois. Ils avaient, outre l'arquebuse, un pistolet et une hache attachés à la selle, une épée, et même une serpe ou une bêche pour faire le service de pionniers. Au XVIIe siècle, l'arquebuse fut remplacée par le fusil à baïonnette. En 1668, le duc de Lauzun fut nommé colonel général des dragons, qui comprenaient alors deux régiments dits *de la Ferté* et *du Roi*. Les dragons formèrent 14 régiments en 1669, 26 en 1688, 35 en 1689, 43 en 1690; réduits à 15 lors de la paix de Ryswick en 1697, ils s'élevèrent en 1714, par augmentations successives, à 30. On en supprima 13, puis on en rétablit 7. En 1789, les régiments de dragons dits *de Boufflers*, *de Languedoc*, *de Deux-Ponts*, *de Durfort*, *de Montmorency* et *de Ségur* formèrent les 6 premiers régiments de chasseurs. En 1791, les régiments quittèrent leurs noms pour prendre le numéro de leur rang d'ancienneté; ainsi le régiment *Royal* devint 1er régiment de dragons; *Condé*, 2e; *Bourbon*, 3e; *Conti*, 4e; *Colonel-Général*, 5e; *de la Reine*, 6e; *Dauphin*, 7e; *Penthièvre*, 8e; *Lorraine*, 9e; *Mestre-de-camp-général*, 10e; *Angoulême*, 11e; *Artois*, 12e; *Monsieur*, 13e; *Chartres*, 14e; *Noailles*, 15e; *Orléans*, 16e; *Schomberg*, 17e; *du Roi*, 18e. Les volontaires d'Angers et les dragons de Jemmapes prirent, en 1793, les nos 19 et 20. Il y avait 21 régiments de dragons en 1802, et 30 en 1804; en 1811, on en transforma

6 en chevau-légers-lanciers. En 1814, les dragons furent réduits à 15 régiments : les 8 premiers prirent les noms de régiments *du Roi, de la Reine, du Dauphin, de Monsieur, d'Angoulême, de Berry, d'Orléans* et *de Condé*; les autres conservèrent leurs numéros. En 1815, on n'en garda que 10, qui reçurent les noms suivants : le 1er, dragons *du Calvados*; le 2e, *du Doubs*; le 3e, *de la Garonne*; le 4e, *de la Gironde*; le 5e, *de l'Herault*; le 6e, *de la Loire*; le 7e, *de la Manche*; le 8e, *du Rhône*; le 9e, *de la Saône*; le 10e, *de la Seine*. En 1825, les 7e, 8e, 9e et 10e furent convertis en régiments de cuirassiers, et les 6 derniers régiments de chasseurs passèrent dans les dragons, qui formèrent, depuis cette époque, 12 régiments. Napoléon III y ajouta un régiment de dragons de la garde impériale. Depuis 1873, on en a élevé le nombre à 26.

DRAGUIGNAN, v. du S.-E. de la France, ch.-l. du dép. du Var, sur le canal de dérivation de la Nartubie, au pied du Malmont (555 m.), dans une plaine entourée de coteaux couverts d'oliviers; 9,123 hab. Tribunal de commerce, collège, école normale d'instituteurs, biblioth., (15,000 vol.), cabinets de médailles et d'hist. naturelle, jardin botanique. Belle promenade d'Azémac, magnaneries, filatures de soie, distilleries. Comm. d'huiles et de vins. Fondée au ve siècle sous le nom de *Dracenum* ou *Draconum*, la ville eut beaucoup à souffrir des guerres de religion. G. H.

DRAGUT, amiral ottoman, originaire de l'Anatolie, servit sous Barberousse, ravagea les côtes d'Espagne, de Sicile et d'Italie, fut pris en Corse par le Génois Jeannetin Doria, en 1550, mais, relâché moyennant 3,000 écus, reconnut la domination du sultan Soliman le Magnifique, qui lui donna le commandement de ses flottes; il faillit tomber au pouvoir d'André Doria dans l'île de Djerba, et fut tué, en 1566, en assiégeant Malte.

DRAKE (Francis), célèbre marin anglais, né en 1545, à Tavistock (Devonshire), m. à Porto-Bello en 1595. Formé par le cabotage sur les côtes de France et de Hollande, capitaine d'un navire à 22 ans, il enleva aux Espagnols, en 1573, deux riches magasins dans l'isthme de Panama (Nombre-de-Dios et Venta-Cruz), reçut de la reine Élisabeth, en 1577, cinq navires pour faire un voyage autour du monde pendant lequel il prit possession de la Californie sous le nom de *Nouvelle-Albion*, sans y fonder d'ailleurs aucun établissement. Il alla, en 1585, avec 21 bâtiments ravager les îles du Cap-Vert, Saint-Domingue, Carthagène et la Floride, fut nommé vice-amiral à son retour, et, après l'échec de l'invincible Armada, surprit et brûla tous les navires du port de Cadix, 1588. En 1589, il essaya vainement de conquérir le Portugal pour Antonio de Crato; il saccagea du moins la Corogne et Vigo. En 1594, il attaqua de nouveau les colonies espagnoles en Amérique, prit Sainte-Marthe et Rio-de-la-Hacha; mais des échecs à Porto-Rico et à Panama lui causèrent un tel chagrin, qu'une fièvre lente l'emporta. C'est Drake qui importa la pomme de terre en Europe.

Son *Voyage dans la mer du Sud*, écrit par Franç. Pretty, Londres, 1[illegible], a été traduit en français par Louvencour, Paris, 1627 et 1641, in-12. Sa Vie a été écrite par Samuel Johnson. B.

DRAKENBORCH (Arnold), célèbre philologue et critique, né à Utrecht en 1684, m. en 1747, succéda à Burmann en 1716 comme professeur d'histoire et d'éloquence à l'université de sa ville natale. Ses éditions de *Silius Italicus*, Utrecht, 1717, in-4o, et de *Tite-Live*, Amst., 1738-46, 7 vol. in-4o, sont estimées, bien qu'on lui reproche un trop grand luxe de citations et de rapprochements. On a de lui aussi des travaux sur l'histoire d'Utrecht et la généalogie d'anciennes familles hollandaises, des discours, traités et dissertations en latin.

DRAMA, probablement l'anc. *Drabescos*, v. de la Turquie d'Europe, ch.-l. de sandjak ou arrond. de la prov. de Salonique; 7,500 hab. Filatures de coton. Nombreuses inscriptions romaines.

DRAMMEN, v. de Norvège, dans la prov. de Christiania, à l'embouchure de la Beïna, dans le Dramsfiord; 18,851 hab. La ville, située sur les deux côtés de la rivière, se divise en trois quartiers : Bragenaes, Strömsö et Tangen. Manuf. de tabac, fabr. de cotonnades, distilleries. Comm. de bois considérable avec l'Angleterre, la Hollande et la France.

DRANGIANE, contrée de l'anc. Asie, entre l'Arie au N., l'Arachosie à l'E., la Gédrosie au S., la Carmanie à l'O. Ch.-l. Prophtasia. C'est aujourd'hui le S.-O. de l'Afghanistan, c.-à-d. le Seïstan et une partie du Kandahar.

DRANSE, nom de deux rivières : l'une, la *Dranse de Savoie*, née au mont de Coux et grossie de trois torrents, traverse le dép. de la Haute-Savoie et se jette dans le lac de Genève, à 2 kil. à l'O. de Thonon, après un cours de 50 kil. L'autre, la *Dranse du Valais*, est formée par deux torrents au Saint-Branchier, arrose le canton suisse du Valais, et se jette dans le Rhône au-dessous de Martigny. Cours, 48 kil.

DRAP D'OR (Camp du). *V.* Camp.

DRAPARNAUD (Jacques-Philippe-Raymond), naturaliste, né à Montpellier en 1771, m. en 1805, fut professeur de physique et de chimie au collège de Sorrèze, puis professeur de grammaire générale à l'École centrale de l'Hérault, et d'histoire naturelle à l'École de médecine de sa ville natale.

Outre de nombreux Mémoires, parmi lesquels on en distingue un sur le *mirage*, il a laissé : *Histoire naturelle des mollusques terrestres et fluviatiles de la France*, 1805, in-4o.

DRAPEAU, mot d'origine italienne, employé depuis le XVIe siècle, d'abord dans un sens mal défini; puis pour désigner l'enseigne des fantassins, tandis que les cavaliers eurent pour enseigne l'étendard ou le guidon. Sous Louis XIV, les drapeaux des régiments étaient aux armoiries des princes ou des seigneurs à qui ces régiments appartenaient. Quand, sous Louis XV, les régiments portèrent des noms de provinces, la couleur de l'étoffe continua d'être diverse, mais fut généralement partagée d'une croix blanche. Tantôt il y eut autant de drapeaux que de compagnies, tantôt un ou trois par bataillon. Le drapeau du 1er bataillon d'un régiment était blanc, avec écusson aux armes de France. Depuis que Louis XVI eut pris la cocarde tricolore, juillet 1789, le drapeau tricolore commença à être adopté, excepté dans la marine. Le 22 octobre 1790, l'Assemblée constituante, sur la proposition de Mirabeau, décréta que le pavillon tricolore remplacerait, à bord des vaisseaux de l'État, le pavillon blanc, et que des cravates tricolores seraient substituées aux cravates blanches qui garnisssaient les étendards de la plupart des régiments. Dès lors, seulement, le drapeau tricolore devint l'étendard national. Ses couleurs furent disposées en trois bandes verticales : bleu près de la hampe, blanc ensuite, et rouge à l'extrémité. Alors aussi tous les régiments eurent le même drapeau. D'un côté était cette inscription : *Discipline et obéissance à la loi*; de l'autre, le nom du régiment et les combats fameux où il s'était trouvé. En 1804, l'inscription fut remplacée par ces mots : *l'Empereur au..... régiment*, entourés de feuilles de chêne. En 1815, les drapeaux redevinrent blancs, avec écusson aux armes de France. La révolution de 1830 rétablit le drapeau tricolore, et y mit cette inscription : *Liberté, Ordre public*, que la révolution de 1848 remplaça par les mots : *Liberté, Égalité, Fraternité*, et, au milieu, *Unité*. Depuis le 10 mai 1852, le drapeau porta, d'une part, les noms de batailles où a figuré le régiment; de l'autre : *Honneur et Patrie*. Avant 1789, un fer de lance surmontait la hampe : Napoléon Ier le remplaça par une aigle aux ailes éployées, en cuivre estampé, dorée, et posée sur un socle. La Restauration substitua une fleur de lis à l'aigle, et le gouvernement de 1830, un coq prétendu Gaulois. (*V.* Coq.) En 1848, on reprit le fer de lance; il surmontait une couronne de laurier au milieu de laquelle était le coq, et sur le socle les initiales R. F. (République française). L'aigle reparut en 1852 et fut remplacée par le fer de lance en 1870. Le drapeau est en soie, et mesure 0m,80 carrés. Avant 1789, la garde du drapeau était confiée à 4 sergents et à 8 caporaux; depuis 1792, elle appartient aux fourriers. Un officier, sous-lieutenant, est porte-drapeau. — Le drapeau a toujours été considéré comme le symbole de l'honneur du régiment; pendant la fameuse retraite de Moscou, en 1812, quand nos soldats n'espéraient plus de pouvoir sauver leur drapeau, ils le brûlaient et en buvaient les cendres mêlées à la neige ou à l'eau glacée. L'aigle était emportée ou enfouie, afin que l'ennemi ne pût s'en faire un trophée. On cite plusieurs traits du même genre dans l'histoire de la guerre franco-allemande. C. D—y.

DRAPEAU ROUGE, drapeau qu'en vertu d'un loi martiale de l'Assemblée constituante de 1789 on déployait pour avertir les attroupements qu'ils eussent à se disperser; en cas de refus, la force était employée. Le 1er usage de ce drapeau fut fait à Paris, le 17 juillet 1791, quand La Fayette et Bailly durent dissiper par la force les factieux demandant la déchéance du roi. En 1848, le drapeau rouge devint l'étendard du parti violent et démagogique, qui voulut l'imposer au gouvernement provisoire. Lamartine le fit repousser, en adressant à la foule le plus éloquent de ses discours. En 1871, les partisans de la Commune de Paris arborèrent le drapeau rouge, qui flotta sur les monuments publics jusqu'à l'entrée de l'armée de Versailles.

DRAPEAU TRICOLORE. *V.* Drapeau.

DRAPEAU TRICOLORE-BOUQUET. Un usage très ancien à Paris et dans les environs, parmi les maçons et les charpentiers, était, lorsqu'ils avaient élevé une maison, d'attacher sur la plus haute cheminée un bouquet de fleurs et de verdure, orné de rubans, comme hommage au propriétaire, qui les en remerciait par une gratification en argent. Après la révolution de 1830, le peuple de Paris remplaça le bouquet traditionnel des bâtiments par un drapeau tricolore, et cet usage s'est conservé. Le drapeau reste sur la cheminée la plus apparente, jusqu'à ce que le temps l'ait détruit. C. D—y.

DRAPEAUX (Bénédiction des), cérémonie religieuse qui

remonte, dit-on, à l'empereur grec Léon, dans le IXe siècle. Sous l'anc. monarchie française, elle avait lieu en présence du régiment sous les armes, dans la principale église de la ville où il se trouvait. Pendant la cérémonie, le drapeau demeurait plié; on ne le déployait qu'après que la bénédiction l'avait consacré. La cérémonie était quelquefois suivie d'un sermon : on remarque, dans les œuvres de Massillon, le beau discours qu'il prononça pour la bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat.

DRAPER (John-William), chimiste américain, né à Sainte-Hélène près Liverpool en 1811, m. à New-York en 1882, fut amené aux États-Unis en 1833, reçu docteur en médecine à l'université de Pennsylvanie, en 1837, devint professeur au collège de Hampden-Sidney (Virginie), et, en 1839, professeur de chimie et de physique à l'université de New-York. En 1851, il fut nommé président de la faculté médicale de cette ville. Draper doit surtout sa réputation à ses travaux sur l'action de la lumière.

Il a composé plusieurs ouvrages élémentaires: *Manuel de Philosophie naturelle; Eléments de Chimie;* un grand traité sur la *Chimie des Plantes*, in-4o, avec un *Appendice; Physiologie statique et dynamique humaine ou la Condition et la Marche de la vie de l'homme,* 1856, 300 grav. Entre autres ouvrages philosophiques et historiques, trad. dans plusieurs langues, il faut citer : *Histoire du developpement intellectuel de l'Europe; Histoire de la guerre civile americaine,* 1867-1870, 3 vol.; *Histoire des conflits de la science et de la religion,* 1875, etc. Tous ces ouvrages sont en anglais.

DRAPIERS (Corporation des), le 1er des corps de métiers à Paris avant 1789. Florissante dès le temps de Philippe-Auguste, elle obtint de ce prince le privilège de déterminer elle-même et de percevoir la somme que ses membres devaient payer, quand une taille était imposée sur la ville. Elle avait pour armoiries un navire d'argent à la bannière de France, en champ d'azur, et avec cette légende : *Ut cæteras dirigat,* « pour conduire les autres. »

DRAUD (Georges), bibliographe, né à Dauernheim (Hesse) en 1573, m. en 1630 ou 1635, fut prote dans diverses imprimeries de Francfort et de Bâle, puis ministre protestant.

On a de lui : *Bibliotheca classica,* Francf., 1611 et 1625, in-4o, indication de plus de 30,000 ouvrages imprimés, rangés méthodiquement en *classes* ou par ordre de matières; *Bibliotheca librorum germanorum classica,* 1625, in-4o; *Bibliotheca exotica,* 1665, in-4o.

DRAVE, en allemand *Drau*, riv. de l'Autriche-Hongrie, prend sa source au plateau de Toblach, à l'E du Tyrol, à la jonction des Alpes Carniques et des Alpes Rétiques. Cours très sinueux de 650 kil. à l'E.-N.-E., puis à l'E.-S.-E., par Vusterthal et Lienz (Tyrol), Sachsenbourg, Spittal, Villach (Carinthie), où elle devient navigable, Marbourg, Pettau, Friedau (Styrie), Legrad (Croatie), Eszek (Esclavonie), près de laquelle elle se jette dans le Danube, rive dr. Ses principaux affluents sont : le Gail, le Moll, le Gurk, la Mur. Elle est très rapide et d'une navigation dangereuse dans la partie supérieure de son cours.

DRAYTON (Michel), poète anglais, né dans le comté de Warwick en 1563, m. en 1631. Outre quelques jolies pastorales, il a publié trois ouvrages célèbres : *Mortimeriadis* ou *Guerres des barons,* 1596; c'est l'histoire des dernières années d'Édouard II, mise en vers; Milton en a imité, dit Hallam, quelques morceaux; les *Épîtres héroïques d'Angleterre,* 1598; *Polyalbion,* 1612, 1622, curieuse et très savante description topographique de l'Angleterre en 30,000 alexandrins.

Ses œuvres complètes ont été publiées en 1753, 4 vol.

DRAYTON-IN-HALES, v. d'Angleterre, dans le comté de Salop ou de Shrewsbury, sur la rive dr. de la Tern; 4,040 hab. Tissus de crin.

DREBBEL (Corneille VAN), physicien et mécanicien, né à Alkmaar en 1572, m. en 1634, fut précepteur des fils de Ferdinand II, et membre du conseil de cet empereur. Pris et dépouillé, pendant la guerre de Trente ans, par les troupes de l'électeur palatin Frédéric V, il recouvra la liberté sur la demande de Jacques Ier, roi d'Angleterre, et alla passer le reste de sa vie à Londres. Il a inventé le thermomètre à air. On se servit pour la première fois de cet instrument en Allemagne en 1621, c'était un vase plein d'air, terminé par un tube contenant de l'eau; l'air dilaté déplaçait la colonne d'eau dans le tube. On lui attribuait de son temps une foule d'inventions merveilleuses, et il paraît avoir eu plus de savoir-faire que de savoir. On a de lui : *de la Nature des éléments* et *de la Quintessence,* trad. en latin en 1621, et en français en 1672. — Un autre Hollandais, Nicolas Drebbel, à la fin du XVIe siècle, découvrit la teinture écarlate. D—s.

DRELINCOURT (Charles), médecin, né en 1633 à Charenton, m. en 1697, appartenait à une célèbre famille protestante, étudia les lettres à Saumur et la médecine à Montpellier. En 1655, il fut attaché à la personne de Turenne et à l'armée de Flandre; en 1663, il devint médecin du roi, et quitta Paris en 1668 pour aller occuper une chaire de médecine à Leyde. Parmi les nombreux opuscules qu'il a laissés, on remarque : *Anatomicum Præludium,* etc., Leyde, 1670, in-12, où l'auteur compare l'anatomie des anciens avec celle des modernes. Ses écrits relatifs à la médecine et à l'anatomie ont été recueillis par Boerhaave, La Haye, 1727, in-4o. D—G.

DRENGOT, aventurier normand, se rendit en Italie, vers 1016, avec ses frères Rainulf et Osmond, et 250 gentilshommes, entra au service de Mélo, riche marchand de Bari, contre les Grecs, qu'il battit en trois rencontres, et fut tué à Cannes en 1019. Rainulf, néanmoins, fonda le comté d'Aversa, et conquit la principauté de Capoue.

DRENTHE, prov. du N.-E de la Hollande; ch.-l. Assen; touchant, à l'E., à la prov. prussienne de Hanovre. Sup., 2,662 kil. carrés; pop., 121,540 hab. V. princip. Meppen. Sol plat, couvert de marais et de sables. Comm. de tourbe, bestiaux, grains, cire, miel. Au moyen âge, la Drenthe formait un comté relevant de l'Empire d'Allemagne, concédé aux évêques d'Utrecht en 1024, par Henri II. Charles-Quint l'annexa à ses possessions des Pays-Bas, en 1528.

DREPANIUS (Latinus-Pacatus), poète et orateur latin, né à Bordeaux ou à Agen, ami d'Ausone, se rendit à Rome, en 388, et prononça un panégyrique de Théodose, à l'occasion de la victoire de ce prince sur Maxime. Artzenius a donné une édition de cet opuscule dans ses *Panegyrici veteres,* Amst., 1753.

DREPANUM, anc. v. de Sicile au N.-O.; ainsi nommée parce qu'elle avait la forme d'une faux (en grec *drepanon*). Le général Carthaginois Adherbal y défit le consul romain Claudius Pulcher, 249 av. J.-C. C'est auj. *Trapani.*

DRESDE, v. de l'empire d'Allemagne, cap. du roy. de Saxe, sur les deux rives de l'Elbe, dans une vaste et fertile vallée; à 170 kil. de Berlin, à 440 kil. N.-E. de Vienne, à 960 kil. de Paris; 66,133 hab. en 1834; 220,818 en 1881. Centre important de chemins de fer entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Dresde se compose de la vieille ville (*Alt-Stadt*) et de ses trois faubourgs sur la rive g. du fleuve; de la *Friedrichstadt* (ville de Frédéric), séparée de la précédente par la Weisseritz; de la ville neuve (*Neustadt*), sur la rive droite de l'Elbe; et de l'*Antonstadt* (quartier du roi Antoine), au N. de la ville neuve, avec ses faubourgs de *Scheunenhäfe* et de *Stadt-Neudorf.* On l'a surnommée la *Florence de l'Allemagne.* Parmi ses monuments on remarque : l'église Notre-Dame, construite de 1726 à 1745, avec une tour de 110 m.; l'église catholique, édifice remarquable terminé en 1751; on y admire un orgue de Silbermann et un tableau d'autel de Raphaël Mengs. L'église luthérienne de Sainte-Sophie, dite *de la Cour,* avec un portail merveilleusement sculpté; l'église Sainte-Croix où l'office se fait en langue wende. Le château royal, surmonté d'une tour de 118 m.; la chapelle contient de beaux tableaux du Guide, du Poussin, d'A. Carrache et de Rembrandt; le palais des Princes, édifié par Auguste II (1718), agrandi en 1844, et renfermant une bibliothèque; le *Zwinger,* portique monumental conduisant au muséum d'histoire naturelle et au cabinet des estampes; on y voit, depuis 1843, la statue en bronze du roi Frédéric-Auguste Ier; le théâtre, un des plus beaux de l'Allemagne; le palais de Brühl, dont la terrasse forme une magnifique promenade; le palais Japonais, qui contient une biblioth. très riche (300,000 vol.), un cabinet des médailles et une collection de porcelaines; un beau pont en pierre sur l'Elbe; la galerie de tableaux, une des plus célèbres de l'Europe. On ne compte pas moins de 14 écoles ou collèges, une école de médecine et de chirurgie, une école des arts et métiers, une école d'artillerie, une école militaire dite des Cadets, une école vétérinaire et une école d'architecture, ayant presque toutes des bibliothèques. Arsenal contenant une célèbre collection d'armes; fonderie de canons. Hôtel des monnaies. Académie des beaux-arts, Société de géographie, etc. Hôpitaux Marcolini, Hohenthal et de la Maternité, Maison des pauvres, etc. Fabr. de papiers peints, fleurs artificielles, bimbeloterie, couleurs fines, orfèvrerie, joaillerie, pianos et orgues, chapeaux de paille. Comm. de céréales. — Les environs de Dresde offrent d'agréables promenades; ce sont le grand parc, le terrain Plauen, le vge de Rachnitz, où l'on a élevé un monument au général français Moreau, tué, en 1813, dans les rangs des coalisés, la montagne d'Or, les bains de Linke, le Château de chasse, l'Élysée, la vallée de Muglitz avec le château de Weisenstein, etc. — D'abord simple village de pêcheurs wendes, Dresde est citée pour la première fois dans les chroniques en 1206; elle devint plus tard lieu de pèlerinage, ce qui lui valut, en 1250, des privilèges municipaux. En 1270, elle fut la résidence des margraves de Misnie. Vendue par Albert le Méchant au roi Wenceslas de Bohême, et par celui-ci à Valdemar V de Brandebourg, elle retourna, après la mort de Valdemar, 1319, aux margraves de Misnie. Lors du partage de 1485, elle échut à la ligne Albertine. En 1491, Dresde fut presque entièrement détruite par un incendie; en 1520, elle fut fortifiée par le margrave Albert le Barbu. Henri le Pieux y introduisit la réformation en 1539. Au commencement du XVIIIe siècle, Frédéric-Auguste Ier la réédifia en partie. Le 28 déc. 1745,

un traité de paix y fut conclu entre l'Autriche, la Prusse et la Saxe. Dresde fut prise en 1756 par Frédéric II, passa en 1759 entre les mains des Impériaux, fut assiégée de nouveau en 1760 par les Prussiens, mais sans succès; 400 maisons furent détruites par le bombardement. Du 16 au 28 mai 1812, Napoléon y tint une *cour plénière de rois;* après la bataille de Lutzen, les Français firent de Dresde un camp fortifié, et y remportèrent, les 26 et 27 août, une grande victoire sur les alliés. Les fortifications de la ville ont été détruites depuis 1817. En 1830 et en 1849, Dresde a été le théâtre de révolutions sanglantes. En 1845, elle fut dévastée par une inondation. En 1850-51, on y tint des conférences, dont le but était la reconstitution politique et douanière de l'Allemagne. — Elle est la patrie des poètes Kœrner, du philologue Sillig et du général vendéen d'Elbée.

DRESDE (CERCLE DE), un des quatre du royaume de Saxe, divisé en 4 districts; ceux de : Dresde, Meissen, Pirna et Freiberg. Sup rf., 4,337 kil. carrés; pop., 808,512 hab. en 1880.

DREUX, v. de France, s.-préf. du dép. d'Eure-et-Loir, sur la Blaise, et près de son confl. avec l'Eure; 7,920 hab. Tribunal de commerce, chambre d'agriculture, collège, bibliothèque. — On y remarque : les ruines de l'anc. château, au milieu desquelles se trouve la chapelle sépulcrale des princes d'Orléans, construite par la mère du roi Louis-Philippe, sur l'emplacement d'une collégiale de Saint-Étienne ; l'église paroissiale, qui offre la réunion de tous les styles du XIII^e au XVI^e siècle; l'hôtel de ville, du XVI^e siècle. Tanneries; marchés aux grains et aux bestiaux. — Cette ville, dont le nom viendrait, selon quelques-uns, de celui des druides, fut, au temps des Romains, la capitale des *Durocasses.* Au moyen âge, elle était comprise dans la partie de la Beauce appelée *pays Mantais,* et devint le ch.-l. d'un comté. Ses environs furent le théâtre, pendant la 1^re guerre de religion, d'une victoire du duc François de Guise sur le prince de Condé, qui fut fait prisonnier, 19 déc. 1562. Henri IV prit Dreux en 1593. — Patrie de Rotrou et de Philidor.

DREUX (COMTÉ DE), situé au N. du pays Chartrain, sur les confins de l'Ile-de-France et de la Normandie; cap. Dreux. Il devint héréditaire au X^e siècle; en 1132 ou 1137, il passa à Robert, fils de Louis VI, et fit retour à la couronne en 1377; en 1382, Charles VI le donna à Marguerite de Bourbon, femme du sire d'Albret; il forma un apanage en 1407 en faveur de Louis d'Orléans, fut donné en douaire à Catherine de Médicis en 1559, fit partie, de 1569 à 1584, de l'apanage de François, duc d'Alençon, appartint plus tard à la maison de Nemours, et fut réuni à la couronne sous Louis XV.

DREUX (ROBERT I^er, COMTE DE), dit *le Grand,* 3^e fils de Louis le Gros, m. en 1188, reçut le comté de Dreux, soit de son père en 1132, soit de son frère Louis VII en 1147. Il prit part à la 2^e croisade, 1147 : revenu l'un des premiers après la malheureuse expédition de Damas, il essaya en vain d'enlever la régence à Suger. Il accorda à la ville de Dreux une charte de commune, 1159, fonda la ville de Brie-Comte-Robert, et construisit l'église Saint-Thomas du Louvre, à Paris.

DREUX (ROBERT II, COMTE DE), fils du précédent, m. en 1218, suivit Philippe-Auguste à la 3^e croisade, 1189, contribua à la prise de Saint-Jean-d'Acre, et combattit contre les albigeois et à Bouvines. Son 2^e fils, PIERRE, fut le chef d'une dynastie capétienne en Bretagne. (*V.* PIERRE MAUCLERC.)

DREUX (PHILIPPE DE), frère du précédent, évêque de Beauvais en 1176, passa deux fois en terre sainte, 1178 et 1190, pour combattre les infidèles, fut pris par l'ennemi au siège de Saint-Jean-d'Acre, fit la guerre à son retour contre les Anglais, tomba au pouvoir de Richard Cœur de Lion, 1197, se croisa dans la guerre des Albigeois, 1210, et fut un des héros de la bataille de Bouvines, 1214. Pour ne pas violer les canons de l'Église, qui défendent aux prêtres de verser le sang, il ne se servait pas de l'épée, mais assommait ses adversaires à coups de masse d'armes. Il mourut en 1217.

DREUX (ROBERT III, COMTE DE), fils aîné de Robert II, défendit Nantes contre Jean sans Terre, accompagna Louis, fils de Philippe-Auguste, dans son expédition en Angleterre, 1216, participa, 10 ans après, à la prise d'Avignon, ne fut pas étranger aux troubles de la régence de Blanche de Castille, puis servit de médiateur entre son frère Pierre Mauclerc et cette princesse. Il mourut en 1233. B.

DREUX (PIERRE DE). *V.* PIERRE MAUCLERC.

DREUX-BRÉZÉ (FAMILLE DE). La tige de cette famille est THOMAS de Dreux, seigneur de la Pommeraye, et conseiller au parlement de Paris, qui fit avec Clémence de Maillé, femme du grand Condé, l'échange du marquisat de la Galissonnière contre la terre de Brézé, 1686. En 1701, son fils Thomas de Dreux, baron de Berrye, fut nommé grand maître des cérémonies de France, fonction qui resta dans sa famille, et mourut en 1749.

DREUX-BRÉZÉ (HENRI-ÉVRARD, MARQUIS DE), né en 1762, m. en 1829, grand maître des cérémonies sous Louis XVI, pair de France, gendre du général Custine, régla l'étiquette observée dans les premières séances des états généraux de 1789. Ce fut lui qui, chargé par le roi, après la séance du 23 juin, d'enjoindre aux députés de se retirer, reçut la fameuse réponse de Mirabeau : *Allez dire à votre maître,* etc. Emigré après le 10 août 1792, il rentra bientôt en France, ne fut point inquiété sous la Terreur, et reprit en 1815 ses anciennes fonctions. Il pourvut à la sépulture des restes de Louis XVI, et présida plus tard aux cérémonies du sacre de Charles X.

DREUX-BRÉZÉ (SCIPION, MARQUIS DE), fils du précédent, né en 1793 aux Andelys, m. en 1845, fut admis à l'école militaire de la Flèche, servit comme officier de cavalerie dans les dernières guerres de l'Empire, fut aide de camp du maréchal Soult, entra dans les cuirassiers de la garde de Louis XVIII, se retira en 1827 avec le grade de lieutenant-colonel, hérita de la pairie en 1829, prêta serment au gouvernement de Louis-Philippe, tout en restant un des chefs parlementaires du parti légitimiste, et fut au nombre des orateurs les plus distingués du Luxembourg. Il y soutint le droit de tous les contribuables à être électeurs, combattit les lois de septembre et les fortifications de Paris, et prononça l'éloge funèbre du maréchal duc de Bellune. Il laissa deux frères : EMMANUEL-JOACHIM-MARIE, comte, puis marquis de Dreux-Brézé, né aux Andelys en 1797, page dans la maison de Napoléon I^er en 1812, lieutenant dans les chevau-légers en 1814 et dans les chasseurs à cheval en 1815, aide de camp du maréchal Moncey dans la guerre d'Espagne en 1823, attaché en 1826 au duc de Raguse, qui était député pour le couronnement de l'empereur Nicolas I^er, démissionnaire en 1830 ; PIERRE-SIMON-LOUIS-MARIE, né à Brézé (Maine-et-Loire) en 1811, prédicateur distingué, vicaire général de M^gr de Quélen, archevêque de Paris, et nommé évêque de Moulins en 1850. B.

DREUX DU RADIER (JEAN-FRANÇOIS), littérateur, né en 1714 à Châteauneuf-en-Thimerais, m. en 1780. Il abandonna une charge de lieutenant civil et criminel pour se livrer aux lettres. Outre un grand nombre de dissertations insérées dans les journaux du temps ou demeurées manuscrites, il a publié : *Bibliothèque historique et critique du Poitou,* 1754, 5 vol. in-12; *Tablettes historiques et Anecdotes des rois de France,* 1759, 1766 ou 1781, 3 vol. in-12; *Mémoires historiques, critiques, et Anecdotes des reines et régentes de France,* 1776, 6 vol. in-12, et 1808, 6 vol.; *Histoire des Fous en titre d'office,* 1767, 2 vol. in-12; *l'Europe illustre,* 1755 et suiv., 6 vol. in-8° et in-4°; *Vie de Witikind,* 1757, in-12. Toutes ces compilations sont lourdes et diffuses; on y trouve cependant des recherches exactes et variées, des particularités curieuses et peu connues. On a encore de Dreux du Radier des traductions de *Perse* en prose latine et française, et en vers français, 1772, in-12.

DREVANT ou **DREVENT**, vge du dép. du Cher, arr. et à 4 kil. S.-S.-E. de Saint-Amand, sur le canal du Berry; 276 hab. — Sur une colline voisine se trouvait une ville des Bituriges, dont il subsiste un retranchement de 600 pieds de long, 15 de haut, 35 d'épaisseur, appelé *Camp de César.* On trouve aussi, sur la rive dr. du Cher, des ruines d'une cité romaine, particulièrement un théâtre, des thermes, des tombeaux, un temple ou un prétoire.

DREVET (PIERRE), graveur, né à Lyon en 1664, m. en 1739, élève de Gérard Audran, fut de l'Académie des beaux-arts depuis 1707. Il a gravé les portraits des hommes célèbres de son temps : Villars, le duc du Maine, Philippe V, Dangeau, Boileau, Girardon, Rigaud, Louis XIV, le cardinal Fleury, M^me Lambert, les cardinaux de Noailles et de Rohan, etc.

DREVET (PIERRE), fils du précédent, né à Paris en 1697, m. en 1738, a gravé les portraits de Samuel Bernard, d'Adrienne Lecouvreur, du cardinal Dubois, de Robert de Cotte, de Sainte-Marthe. Celui de Bossuet a été appelé le chef-d'œuvre de la gravure. On a aussi de lui des sujets d'histoire également estimés : *Adam et Ève, Rébecca,* d'après Coypel; *J.-C. au Jardin des Olives,* d'après Restout; la *Présentation au Temple,* d'après Boullongne, etc.

DREWENTZ, riv. d'Allemagne, prend sa source sur le plateau de Hohenstein (Prusse) et se jette dans la Vistule à Zottoria. Elle forme, pendant une partie de son cours, la limite entre la Prusse et la Pologne russe. Cours, 238 kil., dont 150 flottables.

DRIBURG, v. du roy. de Prusse (prov. de Westphalie), sur l'Aa, affl. du Weser; 2,250 hab. Sources ferrugineuses. Établissement de bains. Verreries.

DRIESEN, v. du roy. de Prusse (prov. de Brandebourg), sur une île de la Netze; 4,255 hab. Draps, lainages et toiles.

DRILLES ou **NARQUOIS**, membres de cette association de voleurs et de mendiants valides qui remplissaient la cour des Miracles à Paris, aux XVI^e et XVII^e siècles; ils mendiaient l'épée au côté.

DRILO, nom anc. du DRIN.

DRIN, anc. *Drilo*, riv. de l'Albanie, formée par le *Drin blanc* et le *Drin noir* près de Prisren, passe à Scutari, et se jette dans l'Adriatique un peu au-dessous d'Alessio. Cours, 350 kil.

DRINA, riv. de la péninsule des Balkans ; prend sa source auprès d'Iotcha en Herzégovine, coule au N. entre la Bosnie et la Serbie, et se jette dans la Save. Cours, 350 à 400 kil., non navigable.

DROCÆ, nom de DREUX, en latin du moyen âge.

DROGHEDA, anc. *Tredagh*, v. d'Irlande (Leinster), dans les comtés de Louth et de Meath, sur les deux rives de la Boyne, a 6 kil. de son embouchure dans la mer d'Irlande, à 38 kil. N. de Dublin ; 13,510 hab. Résidence de l'archevêque catholique d'Armagh. Belle cathédrale. Fabriques de toiles à voiles, filatures de lin, brasseries, fonderies ; comm. de bestiaux. Sa prospérité décline. Point de croisement de 3 ch. de fer, sur Dublin, Dundalk et Navan. Elle fut prise en 1649 par Cromwell, qui fit brûler ses défenseurs dans l'église de Saint-Pierre. A 2 kil. S.-O. de la ville, près du village de Donore, Guillaume III vainquit l'armée franco-irlandaise de Jacques II. Un obélisque de 50 m. de hauteur perpétue le souvenir de cette bataille. G. H.

DROGMAN ou **DRAGOMAN**, nom donné aux interprètes attachés officiellement aux légations et aux consulats en Orient. On les appelait autrefois *truchements*; altération du même mot. Jadis ils étaient étrangers ; ils sont Français depuis Louis XIV. (*V.* ÉCOLE DES JEUNES DE LANGUES.)

DROGON, comte normand de la Pouille, l'un des 12 fils de Tancrède de Hauteville, succéda à son frère Guillaume Bras-de-Fer en 1046. Il obtint de l'empereur Henri III l'investiture de la Pouille et du comté de Bénévent en 1047, mais eut bientôt à se défendre contre une ligue redoutable formée par les Grecs, le pape Léon IX et l'empereur Henri III. Au moment de commencer la guerre, il fut assassiné par un Grec dans l'église de Montoglio, 1051. Son frère Humfroy lui succéda. G.

DROHOBYCZ, v. de l'Autriche-Hongrie (Galicie), cercle de Sambor, sur un affluent du Dniester. Pop., 16,890 hab. Belle église. Raffineries de sel, de pétrole ; mines de fer ; grand comm. de bestiaux.

DROISSY. *V.* DROIZY.

DROIT D'AÎNESSE. *V.* AÎNESSE.

DROIT (ÉCOLES DE). *V.* ÉCOLES.

DROIT (FACULTÉS DE). *V.* FACULTÉS.

DROITS (DÉCLARATION DES). *V.* DÉCLARATION.

DROITS (PÉTITION DES). *V.* PÉTITION.

DROIT ADMINISTRATIF, ensemble des lois dont l'exécution est confiée aux fonctionnaires ou agents répandus dans toutes les parties du territoire, et dont l'objet est l'administration générale ou locale des affaires publiques. Il comprend tout ce qui concerne l'assiette et le recouvrement de l'impôt, l'entretien et la conservation des propriétés ou établissements de l'État, les travaux publics, les voies de communication, les constructions d'utilité générale, la surveillance administrative des communes, arrondissements et départements, la sûreté et la salubrité publiques, le règlement des cours d'eau, des desséchements et défrichements, le recrutement militaire, les prestations en nature, etc.

DROIT ALLEMAND, ensemble des lois auxquelles obéissaient tous les peuples d'origine germanique. Ce sont : 1° les lois des Wisigoths, publiées sous Euric, 466-484 ; les lois des Bourguignons, vers 517 ; des Francs Ripuaires, 511-534 ; des Francs Saliens, vers la fin du v^e siècle ; des Bavarois et des Alémans, 613-638 ; des Lombards, 643-724 ; des Frisons, des Anglo-Saxons, etc. ; 2° les Capitulaires (*V. ce mot*) ; 3° le *Sachsenspiegel* ou *Miroir du droit saxon*, compilation d'Ekkard de Repkow, 1215-35 ; le *Schwabenspiegel* ou *Miroir du droit souabe*, 1300 ; le *Code de l'empereur Fréderic II*, par Pierre Des Vignes, 1231 ; le *Droit jutlandais de Waldemar II*, 1240, etc. Le droit allemand fit place au droit romain, puis aux législations particulières de chaque État.

DROIT CANON. *V.* CORPS DU DROIT CANONIQUE.

DROIT DE CITÉ. *V.* CITÉ.

DROIT CIVIL ou **PRIVÉ**, ensemble des lois qui règlent les rapports particuliers et réciproques des individus d'un même peuple, et concernant leurs intérêts privés. On le divise en *droit personnel*, régissant l'état et la capacité des personnes (majorité, mariage, puissance paternelle, etc.), et *droit réel*, régissant les immeubles. Les droits civils s'acquièrent par naissance, naturalisation, mariage, ou convention diplomatique. Ils se perdent par sentence judiciaire ou condamnation infamante.

DROITS CIVIQUES ou **POLITIQUES**, droits qui accordent à un individu, réunissant certaines conditions d'âge, de domicile et de moralité, indiquées par la loi, une participation quelconque à l'élection d'hommes devant remplir des fonctions publiques, ou la capacité d'être appelé lui-même à ces fonctions. On ne peut avoir les droits civiques sans posséder au préalable les droits civils.

DROIT COMMERCIAL, ensemble de lois ou de coutumes qui ont pour objet de régler les relations mercantiles des différents peuples. Les monuments les plus anciens et les plus importants du droit commercial au moyen âge sont le *Consulat de la mer* et les *Jugements* ou *Rôles d'Oléron*. (*V. ces mots.*) Louis XIV publia un *Code marchand* pour le commerce terrestre en 1673, et un *Code de la marine* pour le commerce maritime, en 1681. Dans ces deux codes, rédigés par Colbert, tout était si bien réglé, et avec tant de détails, que depuis ils ont servi de base aux travaux sur la même matière. Les entraves que les corporations, jurandes et maîtrises, imposaient à la liberté du commerce et de l'industrie, ne disparurent qu'après la Révolution de 1789. Un nouveau *Code de commerce* fut élaboré dans une commission formée, en 1801, par le 1^er consul Bonaparte, et promulgué en 1807. Il est resté la base du droit commercial en France, sauf des modifications partielles.

DROIT CONSTITUTIONNEL, ensemble des lois fondamentales qui constituent un gouvernement, qui ont pour objet l'organisation et l'administration générales du corps politique. Il repose sur un ensemble de coutumes, de traditions séculaires, ou sur des chartes, des constitutions écrites : par exemple, la *Constitution de 1442* en Suède, la *Bulle d'or* en Allemagne, la *Grande Charte* de 1215, et la *Déclaration des droits* de 1688 en Angleterre, la *Constitution de 1812* en Espagne, la *Charte de 1814* en France, etc.

DROIT COUTUMIER. *V.* COUTUMES.

DROIT CRIMINEL, ensemble des lois qui tendent à réprimer par des peines les infractions aux règlements portés pour le maintien de l'ordre social et de la tranquillité publique.

DROIT DIVIN, principe suivant lequel, tout pouvoir venant de Dieu, le dépositaire de la puissance devient sacré et n'a de compte à rendre de sa conduite qu'à Dieu. Les rois tiennent leurs droits de Dieu, et c'est ce qui fait leur légitimité. Cette théorie politique, soutenue par les partisans de l'absolutisme, a pour contraire celle de la souveraineté nationale.

DROIT ECCLÉSIASTIQUE. *V.* CORPS DU DROIT CANONIQUE.

DROIT ÉCRIT, nom donné autrefois, en France, au droit romain, qui était alors le seul droit écrit, par opposition aux *coutumes*. Les pays de droit écrit étaient les provinces voisines de l'Italie, qui avaient été les premières conquêtes des Romains et les dernières des Français, telles que le Languedoc, la Guyenne, la Navarre, les provinces basques, le Roussillon, la Provence, le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, le Dauphiné, le Mâconnais, la Beauce, une partie de la Saintonge, de l'Auvergne et de la basse Marche. Le vainqueur laissa subsister le droit romain, qui y était en vigueur, excepté pour les choses qui furent ensuite réglées par des ordonnances.

DROIT ÉTROIT, ensemble des dispositions qui doivent être strictement appliquées d'après la lettre de la loi, et qui ne sont susceptibles d'aucune extension. Les lois pénales sont de droit étroit ; le juge n'y peut pas suppléer.

DROIT FÉODAL, ensemble des règles qui régissaient les relations des seigneurs féodaux, soit vis-à-vis de leur suzerain, soit entre eux, soit avec leurs vassaux. Ce droit eut peu d'influence dans le midi de la France, tandis qu'il devint, dans le nord, l'un des éléments principaux du droit coutumier. (*V.* FÉODALITÉ.) Il existe encore maintenant dans certaines parties de l'Allemagne, notamment dans le Mecklembourg.

DROIT FRANÇAIS, ensemble des lois, codes, coutumes et institutions diverses qui ont régi ou régissent encore la France. Il a ses origines dans le droit romain, dans les législations des Francs Saliens et Ripuaires, des Bourguignons, des Wisigoths, et dans le droit canon. Il se composait, avant 1789, des Capitulaires des rois de la 1^re et de la 2^e race, des ordonnances, édits, établissements et déclarations des rois de la 3^e, enfin des Coutumes. Aujourd'hui, il se compose du code civil, d'un petit nombre d'ordonnances qui ont survécu à l'ancienne législation, et de toutes les lois, ordonnances, décrets et actes du gouvernement insérés au *Bulletin des lois*.

DROIT DES GENS, *jus gentium*, système ou ensemble des lois qui régissent les rapports des peuples entre eux. Il se compose de règles d'équité empruntées à la morale naturelle, d'usages généralement admis, de conventions consignées dans les traités. On le nomme aussi *Droit international*.

DROITS DE L'HOMME. *V.* DÉCLARATION.

DROIT HONORAIRE. *V.* ÉDIT.

DROIT INTERNATIONAL. *V.* DROIT DES GENS.

DROIT ITALIQUE. *V.* ITALIQUE.

DROIT JUDICIAIRE, ensemble des lois qui régissent les formes de la procédure et l'organisation de la justice.

DROIT LATIN. *V.* LATIUM.

DROIT MARITIME, ensemble de lois, règlements ou usages,

suivis pour la navigation et dans les rapports des puissances navales entre elles. Il contient certaines parties mixtes avec le droit commercial et le droit des gens.

DROIT MUNICIPAL, ensemble des lois et règlements particuliers aux communes considérées comme constituant un corps spécial.

DROIT NATUREL, principes d'équité naturellement gravés dans le cœur de tous les hommes. Il y a au Collège de France une chaire de *droit de la nature et des gens*, où le droit naturel est exposé comme introduction au droit positif.

DROIT PÉNAL. *V.* DROIT CRIMINEL.

DROITS POLITIQUES. *V.* DROITS CIVIQUES.

DROIT PRÉTORIEN. *V.* ÉDIT PERPÉTUEL.

DROIT PRIVÉ. *V.* DROIT CIVIL.

DROIT PUBLIC, ensemble des lois qui établissent les rapports réciproques entre les membres de la société et l'autorité qui les gouverne, et qui déterminent la forme de gouvernement et de l'administration générale des parties dont il se compose. Il se subdivise, suivant les matières, en *Droit constitutionnel, Droit administratif, Droit criminel, Droit civil*, etc. (*V.* ces mots.)

DROITS RÉGALIENS, droits qui appartiennent au souverain. Tels sont ceux de battre monnaie, de créer des offices, de faire la guerre ou la paix, de lever des impôts, de rendre la justice sans appel. Les seigneurs féodaux exercèrent longtemps la plupart de ces droits. Ils en furent dépouillés par les rois, et il ne leur en restait que de faibles vestiges en 1789.

DROIT RELIGIEUX, partie de la jurisprudence qui règle la célébration extérieure du culte, et qui traite des rapports de l'État et des citoyens avec les différents cultes.

DROITS RÉUNIS, nom d'une régie générale instituée par la loi du 5 ventôse an XII (15 fév. 1804) pour percevoir certaines contributions indirectes formant une régie spéciale, et comprenant les taxes sur les boissons, les voitures, les cartes, etc. En 1814, la Restauration, qui savait ces droits odieux au peuple, en promit la suppression; une ordonnance royale du 17 mai confondit cette administration avec celle des douanes; le nom de *Droits réunis* fut aboli, mais l'institution subsista sous le nom de *Contributions indirectes*.

DROIT ROMAIN. Collection de lois et d'ouvrages de jurisconsultes publiés à différentes époques. Ce sont principalement les travaux commandés par Justinien, et comprenant les *Institutes*, le *Digeste*, le *Code*, les *Novelles* ou *Authentiques*; ils sont énumérés au mot CODE. — Charlemagne se montra favorable au droit romain, et, 3 siècles plus tard, l'enseignement des *glossateurs* (*V. ce mot*) et l'école de Bologne (*V.* IRNÉRIUS) remirent encore plus en vigueur ce droit obscurci, et même en grande partie éclipsé par les lois des Wisigoths et des Burgondes. Le droit romain régna en France dans les pays de droit écrit (*V.* DROIT ÉCRIT), et servit aussi très souvent de règle dans les pays coutumiers, où, d'ailleurs, les Coutumes étaient prises, en partie, des principes de ce même droit. Louis IX introduisit dans ses *Établissements* une partie des lois de Justinien, et Philippe le Bel fit enseigner le droit romain dans l'université d'Orléans. L'adoption de ce droit en France contribua à fonder la prépondérance de la monarchie sur tous les autres petits souverains qui se partageaient alors le pays; les jurisconsultes, assimilant toujours le roi à l'empereur romain, firent passer dans les esprits cette idée que le pouvoir royal devait être absolu, comme l'était le pouvoir impérial. Nos codes modernes, surtout le code civil, ont emprunté du droit romain leurs dispositions fondamentales. *V.* Bruns, *Fontes juris antiqui romani*, 1880; Giraud, *Enchiridion juris romani;* Savigny, *Hist. du droit rom. au moy. âge*, 1835; Rein, *Droit privé des Romains jusqu'à Constantin*, 1858; Willems, *Droit public romain*, 1881. G. L.-G.

DROIT DE VISITE, droit de s'assurer si un navire marchand peut réellement invoquer la protection du pavillon qu'il pourrait avoir arboré au moment même, pour échapper au soupçon; d'examiner si, n'étant pas digne de cette protection, il est, en vertu du droit des gens ou du droit des traités, soumis à la suspicion et au contrôle des autres puissances. Le droit de visite exercé par les Anglais provoqua, sous le règne de Louis-Philippe, de vifs débats dans les Chambres françaises. (*V.* LOUIS-PHILIPPE.)

DROITWICH, brg d'Angleterre, comté de Worcester; 2,975 hab. Célèbres sources salées, connues probablement des Romains et exploitées dès le moyen âge; comm. de sel très important : 3,000,000 de fr. par an.

DROIZY ou **DROISSY**, anc. *Truccia*, vge du dép. de l'Aisne, arr. et à 15 kil. S. de Soissons; 159 hab. Les troupes de Frédégonde y battirent celles de Childebert II, en 593.

DROLLING (MARTIN), peintre de genre, né à Oberbergheim (haute Alsace) en 1752, m. à Paris en 1817, fils d'un vigneron, étudia chez un mauvais peintre à Schlestadt, puis à Strasbourg, et vint à Paris, où il lutta longtemps contre la misère. Mme Lebrun l'employa à peindre les accessoires de ses tableaux : Greuze lui donna quelques conseils. Drolling s'est fait connaître par des scènes d'intérieur, pleines d'exactitude et de vérité, belles de couleur, et où la lumière est habilement distribuée. On cite principalement : *Maison à vendre, le Messager, le Marchand forain, la Marchande d'oranges, la Laitière, la Marchande de pommes, le Petit Commissionnaire, la Cuisine, la Salle à manger, la Maîtresse d'école, l'Heureuse Nouvelle, la Dame de charité, l'Hospitalité.* Quand il toucha aux sujets antiques, *Sapho et Phaon*, par exemple, il fut médiocre. B.

DROLLING (MICHEL-MARTIN), peintre d'histoire, fils du précédent, né en 1786, m. en 1851, élève de David, grand prix de Rome en 1810, remplaça Guérin à l'Institut en 1833, et fut professeur à l'École des beaux-arts en 1837. Ses meilleurs ouvrages sont : la *Mort d'Abel*, à la galerie Sommariva ; *Orphée et Eurydice*, 1822, et *Ulysse enlevant Polyxène à sa mère*, 1827, au Luxembourg ; *St Surin*, à l'église Saint-André de Bordeaux ; *le Cardinal de Richelieu mourant*, acheté pour la galerie d'Orléans, au Palais-Royal ; *le Bon Samaritain*, au musée de Lyon ; un plafond dans l'une des salles du conseil d'État au Louvre ; celui du Louvre, où Louis XII est proclamé père du peuple. Drolling a aussi donné un *Christ au milieu des docteurs* pour l'église Notre Dame-de-Lorette à Paris, et travaillé à orner le château de Versailles. Il a peint la *Communion de Marie-Antoinette* dans la chapelle de la Conciergerie, au Palais de Justice, et toute la chapelle Saint-Paul à l'église Saint-Sulpice. Drolling appartient à l'école classique; ses modèles sont bien choisis, son style pur et élevé, son dessin correct et naturel, sa touche puissante et vraie. Il continue David, avec plus de mouvement. B.

DROMADAIRES (RÉGIMENT DES), corps de cavaliers, institué par le général Bonaparte pour l'expédition d'Égypte ; ils étaient montés sur des chameaux, de l'espèce nommée dromadaire, qui suppléaient à l'impuissance des chevaux de France. Cette création fut imitée avec succès en Algérie; le commandant Carbuccia organisa un escadron de 100 dromadaires, portant chacun 5 hommes. En 1853, un équipage de 500 chameaux fut organisé à Laghouat. — La *Notitia dignitatum* (*V. ce mot*) mentionne un corps de soldats montés sur des dromadaires cantonné en Palestine au IVe siècle, l'*ala Asitana dromedariorum*. (*V. Corp. inscr. lat.*, III, 93 et 123.) G. L.-G.

DRÔME, anc. *Druna*, riv. torrentielle de la France, prend sa source à la Font-Drôme, fontaine du village de la Bâtie-les-Fonts, passe à Valdrôme, Luc, Die, Crest et Livron et se jette dans le Rhône entre la Voulte et le Pouzin. Cours ; 110 kil., flottable sur 81.

DRÔME, dép. du S.-E. de la France, ch.-l. Valence; s.-préf. : Die, Montélimar et Nyons; formé, en 1790, d'une petite portion de la Provence et du Comtat-Venaissin, et du Dauphiné. Il comprend 5 anc. pays : le Viennois (en partie), le Diois, le Valentinois, les Baronnies, le Tricastin. Ce dép. est borné, à l'O., par le Rhône qui le sépare de l'Ardèche. Sa superf. est de 6,522 kil. carr.; sa pop. de 313,763 hab. Arrosé par le Rhône, la Drôme, l'Isère, la Galaure, le Roubion, l'Aigues, le Lez, l'Ouvèze, etc. Il est traversé par les ramifications des Alpes dont les points culminants sont : la Roche-Courbe, 1,592 m., et la Pierre-Chauve, 1,309 m. Climat sain, sol peu fertile; dans la vallée du Rhône se trouvaient d'excellents vignobles, détruits en partie par le phylloxéra. Céréales, mûriers. Élève de chevaux, mulets, moutons, vers à soie, volailles, abeilles. Exploit. de marbres, granit. Eaux thermales à Dieu-le-Fit. Récoltes de truffes. Filatures de soie, laines, ganteries, poteries. Forme le diocèse de Valence ; dépend de la Cour d'appel et de l'Académie de Grenoble, et du XIVe corps d'armée (Grenoble). G. H.

DROMORE, v. d'Irlande, comté de Tyrone (Ulster); 6,510 hab. Marais et sables mouvants. — v. d'Irlande, comté de Down (Ulster), sur le Lagan ; 2,410 hab. Évêché catholique fondé par St Connan ; au VIe siècle. Comm. de toiles.

DRONERO, brg. d'Italie, prov. de Coni; 3,100 hab. (7,715 avec la comm.). Carrières de pierres, restes d'un ancien château.

DRONNE, riv. du S.-O. de la France; source à 7 kil. de Chalus (Haute-Vienne). Cours, 180 kil. Passe à Brantôme, Ribérac, Aubeterre, Saint-Aulaye, La Roche Chalais, Coutras, et se jette dans l'Isle à La Fourchée (Gironde).

DRONTHEIM. *V.* TRONDHJEM.

DROPT, riv. du S.-O. de la France, prend sa source à Capdrot (Dordogne), traverse le Lot-et-Garonne, la Dordogne et se jette dans la Garonne à Caudrot (Gironde), après un cours de 128 kil., navigable sur 83. G. H.

DROSSART, en allemand *Drost*, nom donné, au moyen âge, en Hollande et dans la basse Saxe, à l'administrateur noble d'un cercle ou bailliage, qui rendait la justice au nom du seigneur. Aujourd'hui, c'est un titre honorifique dans cer-

tains pays du Nord. En 1822, le titre de *Landdrost* (drossart du pays) fut créé par le gouvernement hanovrien pour les présidents des 6 arrondiss. de Hanovre, Hildesheim, Lunebourg, Stade, Osnabrück et Aurich. Il a été conservé après 1866 par le gouvernement prussien. Il y a aussi un drossart dans le Lauenbourg, ainsi que dans la seigneurie de Pinneberg (Holstein).

DROSSEN, v. du roy. de Prusse, prov. de Brandebourg; 5,170 hab. Fabriques de toiles, lainages, bonneteries; tanneries et maroquineries.

DROSTE-HULSHOFF (Clément-Auguste de), savant canoniste, né en 1793 à Cœsfeld (Westphalie), m. en 1832, professeur au gymnase de Münster de 1814 à 1817, et, depuis 1823, à l'université de Bonn.

Il a publié, en allemand : *du Droit naturel comme source du Droit ecclésiastique*, Bonn, 1821; *Manuel du droit naturel et de la philosophie*, 1823; *Considération sur la philosophie du droit*, 1824; *Introduction du droit criminel allemand*, 1826; *Principes du droit commun ecclésiastique des catholiques et des protestants en Allemagne*, 1828-30, 2 vol.

DROTNINGHOLM, le Versailles de la Suède, château royal dans l'île de Lofön, sur le lac Mœlar, à 10 kil. O. de Stockholm.

DROTTAR (Les), génies qui assistent Odin, dans la mythologie scandinave. Ils se présentent dans les traditions avec le double caractère de dieux et de pontifes, comme les cabires, les dactyles et les curètes de l'anc. Grèce.

DROUAIS (Jean-Germain), peintre, né à Paris en 1763, m. en 1788, élève de David, remporta le grand prix de Rome en 1784, et fut enlevé aux arts par une mort prématurée. Le musée du Louvre possède de lui deux chefs-d'œuvre : *la Cananéenne aux pieds de Jésus*, tableau gravé par Avril, et *Marius à Minturnes*. Michallon lui a élevé dans l'église de Sainte-Marie in via Lata, à Rome, un monument dont on voit le modèle à l'École des beaux-arts de Paris.

DROUAIS ou DREUGESIN (Le), *Dorcassinus* ou *Durocassinus pagus*, anc. pays de France, sur les confins de l'Ile-de-France et du Perche. Ch.-l. Dreux. Il est compris aujourd'hui dans le département d'Eure-et-Loir.

DROUET (Jean-Baptiste), né en 1763, m. en 1824, était maître de poste à Sainte-Menehould, à l'époque de la fuite de Louis XVI. Il reconnut le roi, et le fit arrêter à Varennes. Nommé député à la Convention, il siégea parmi les Montagnards. Commissaire à l'armée du Nord, il tomba entre les mains des Prussiens, fut échangé, ainsi que plusieurs autres commissaires contre la fille de Louis XVI, entra dans la conspiration de Babeuf, s'évada de l'Abbaye, passa aux Indes, se battit contre les Anglais, et revint en France où il obtint la sous-préfecture de Sainte-Menehould. Exilé en 1816 comme régicide, il se retira à Mâcon, où il vécut sous un nom supposé. J. T.

DROUET D'ERLON (J.-B., comte), maréchal de France, né à Reims en 1765, m. en 1844. Enrôlé dans le régiment de Beaujolais en 1782, congédié en 1787, il reprit du service en 1792, fut nommé, en 1795, adjudant général à l'armée de Sambre-et-Meuse, puis à celles d'Angleterre et du Danube, devint général de brigade en 1799, général de division en 1805, commanda successivement plusieurs corps de l'armée d'Allemagne, se distingua aux batailles d'Iéna, 1806, et de Friedland, 1807, contribua à la soumission du Tyrol en 1809, et servit en Espagne à partir de 1810. Commandant de la 16e division militaire lors de la première Restauration, il présida le conseil de guerre qui acquitta le général Exelmans, fut arrêté comme complice du général Lefebvre-Desnouettes, s'échappa, reprit ses fonctions pendant les Cent-jours, fut nommé pair de France par Napoléon et combattit à Waterloo. Proscrit par la 2e Restauration, condamné à mort par contumace, il vécut en Allemagne jusqu'au moment où l'amnistie de 1825 lui permit de rentrer en France. Le roi Louis-Philippe le réintégra dans la pairie en 1831, l'envoya en Vendée avec des pouvoirs extraordinaires, lui donna la 12e division militaire en 1832, et le gouvernement général de l'Algérie en 1834. Là, Drouet fonda l'établissement militaire de Bouffarick, fit destituer le général Desmichels, qui avait signé un traité impolitique et humiliant avec Abd-el-Kader, se laissa tromper lui-même par les négociateurs de l'émir, et fut rappelé en 1835. On le replaça dans la 12e division, et il reçut le bâton de maréchal en 1843. Une statue lui a été élevée sur une des places de Reims.

DROUINEAU (Gustave), littérateur, né à La Rochelle en 1800, m. en 1835. Il donna, au théâtre de l'Odéon, une tragédie en 5 actes, *Rienzi*, 1826; à celui de la Porte-Saint-Martin, un drame, *l'Écrivain public*, 1828, qui eurent du succès; au Théâtre-Français, un drame en 5 actes et en vers, *Françoise de Rimini*, 1830. On lui doit encore plusieurs romans auj. oubliés. Drouineau avait pris une part active à la révolution de Juillet 1830; attaché encore à la rédaction du journal *le Constitutionnel*, il s'épuisa par l'excès du travail, et perdit la raison.

DROUOT (Antoine, comte), général français, né à Nancy en 1774, m. en 1847. Fils d'un boulanger, il fut élevé à l'École d'application de Metz. Il était lieutenant d'artillerie en 1793. Il fit la campagne d'Égypte, où Bonaparte le distingua. Nommé, en 1808, colonel-major de l'artillerie de la garde impériale, il s'illustra dans toutes les campagnes de l'Empire, et contribua aux victoires de Wagram, de la Moskowa, de Lutzen, de Bautzen et de Hanau. Général de division en 1813, et aide de camp de l'empereur, il fit des prodiges à Nangis et à Vauchamps, pendant la campagne de 1814. Après l'abdication de Fontainebleau, il suivit Napoléon à l'île d'Elbe. A Waterloo, il s'efforça d'arrêter le désastre, rallia, sous les murs de Laon, les débris de l'armée, et les conduisit au delà de la Loire. Traduit devant un conseil de guerre par le gouvernement de la Restauration, il se défendit avec tant de grandeur que 4 de ses juges sur 7 prononcèrent son acquittement. Louis XVIII, rendant lui-même hommage à la noblesse de son caractère, lui offrit un traitement de disponibilité, qu'il refusa. Depuis cette époque, il vécut retiré à Nancy, sans accepter aucune des distinctions qui lui furent offertes par le gouvernement de 1830. Napoléon faisait le plus grand cas de ses vertus privées et de ses talents militaires : « Si j'avais cru *le sage*, disait-il de Drouot, je n'aurais pas quitté l'île d'Elbe; mais, dès 1814, on complotait mon transport à Sainte-Hélène. » — « Drouot, disait-il encore, est un homme qui vivrait aussi satisfait avec 40 sous par jour qu'avec la dotation d'un souverain. Sa probité, sa simplicité, lui eussent fait honneur à l'époque même des Cincinnatus. » Drouot était sincèrement pieux et très bienfaisant; ayant reçu de Napoléon un legs de 100,000 fr., il le répandit en bienfaits de toute nature. La ville de Nancy lui a élevé un monument en 1855 et le P. Lacordaire a fait son *Éloge funèbre*.

DROUYN DE LHUYS (Édouard), diplomate et homme d'État, né à Paris en 1805, m. en 1880, fils d'un receveur général des finances, fit de brillantes études au lycée Louis-le-Grand et remporta le prix d'honneur de rhétorique en 1823. Après avoir suivi les cours de l'École de droit, il débuta dans la carrière diplomatique, comme attaché d'ambassade à Madrid, en 1830, fut nommé chargé d'affaires à La Haye, où il eut à régler le rétablissement des relations entre la France et la Hollande, après l'intervention française en faveur de la Belgique, retourna à Madrid en qualité de premier secrétaire, en 1836, et reçut, en 1840, le poste de directeur des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères. Député de Seine-et-Marne, en 1842, il siégea dans l'opposition, combattit l'indemnité Pritchard, et fut révoqué par M. Guizot, en 1845. Il se mêla activement à la campagne réformiste, parla dans plusieurs banquets et signa avec Odilon Barrot la demande de mise en accusation déposée contre M. Guizot en fév. 1848. Le département de Seine-et-Marne l'envoya à l'Assemblée constituante, où il fut président de la commission des affaires étrangères, et vota presque toujours avec la droite. Après l'élection du 10 décembre, Louis-Napoléon l'appela au ministère des affaires étrangères, qu'il conserva jusqu'au 5 juin 1849. Ambassadeur à Londres la même année, il fit encore partie du ministère du 10 janvier 1851, qui ne dura que quelques semaines, devint, après le coup d'État du 2 décembre, membre de la commission consultative, et bientôt après sénateur. Il reprit le portefeuille des affaires étrangères en juillet 1852, au moment où la question d'Orient allait amener une rupture entre la France et la Russie. Après avoir vainement essayé d'éviter la guerre, il s'efforça d'en limiter la durée, représenta la France aux conférences de Vienne, avril 1855, et donna sa démission lorsqu'elles eurent échoué. Il se démit l'année suivante des fonctions de sénateur, mais consentit à les reprendre en 1863. Le ministère des affaires étrangères lui fut de nouveau confié, de 1862 à sept. 1866. Pendant cette période, il dut s'appliquer à résoudre, ou plutôt à éluder le problème que la politique hésitante et contradictoire de Napoléon III imposait à la diplomatie française : défendre le pouvoir temporel du pape, sans cesser d'entretenir de bonnes relations avec le royaume d'Italie. Il refusa formellement l'évacuation de Rome au général Durando, ministre des affaires étrangères de Victor-Emmanuel, oct. 1862, mais signa, le 17 janv. 1863, un traité de commerce avec l'Italie, et consentit à ratifier la célèbre convention du 15 septembre 1864. Il proposa inutilement la médiation de la France dans l'affaire du Slesvig-Holstein, intervint sans succès auprès d'Alexandre II en faveur des Polonais insurgés et ne put faire accepter le projet d'une médiation européenne dans la guerre civile des États-Unis. En 1865, il conclut un traité de commerce avec la Prusse. Après la révolution du 4 sept. 1870, il se retira à Jersey, revint en France l'année suivante, mais renonça à la politique. Président de la Société des agriculteurs de France jusqu'en 1878, de la Société d'acclimatation, de la Société paternelle et de plusieurs autres associations philanthropiques, il était membre de l'Aca-

démie des sciences morales et politiques depuis 1863, et grand-croix de la Légion d'honneur depuis 1853.

DROZ (Pierre-Jacquet), mécanicien, né en 1721 à La Chaux-de-Fonds (Suisse), m. en 1790, perfectionna diverses branches de l'horlogerie, introduisit dans les horloges communes une sonnerie et un jeu de flûte, fabriqua une pendule qui allait sans être remontée tant que le frottement n'en avait pas usé les rouages, et construisit un automate écrivain qui excita vivement la curiosité publique.

DROZ (Henri-Louis-Jacquet), fils du précédent, né en 1752, m. en 1791, fabriqua un automate dessinateur, un automate pianiste, et des mains artificielles si parfaites, que Vaucanson lui-même en témoigna une grande admiration.

DROZ (Jean-Pierre), parent des précédents, né en 1746, m. en 1853, dirigea longtemps en Angleterre avec Boulton un atelier de monnayage, d'où sortirent les monnaies de cuivre appelées *monnerons*. Ayant trouvé le premier le moyen de multiplier les planches en taille-douce, il fournit, en 1792, 14,000 planches identiques pour l'assignat de 25 fr. En France, le Directoire le nomma directeur de la monnaie des médailles, emploi qu'il a conservé jusqu'en 1814. Droz remporta, en 1818, le prix de la gravure en monnaies sur quatorze concurrents.

V. Molard, *Notice sur les diverses inventions de Droz*, Versailles, 1823, in-4°.

DROZ (François-Xavier-Joseph), né à Besançon en 1773, d'une famille de magistrats, m. en 1850, philosophe et historien. Après avoir fait, comme volontaire et patriote, les premières campagnes de la Révolution, puis professé la littérature dans sa ville natale, il vint à Paris, où l'amitié de Cabanis et d'Andrieux encouragea ses débuts littéraires, qui furent, entre autres, un *Essai sur l'art oratoire*. En 1804, Français de Nantes, directeur des droits réunis, l'appela dans cette administration, alors asile des lettrés. De ses nombreux travaux, qui se recommandent tous par l'élévation morale du fond, la pureté et la correction de la forme, les plus importants sont : *Essai sur l'art d'être heureux*, 1806, et 1825, in-18, livre d'une noble et riante philosophie et tableau de son propre bonheur ; *de la Philosophie morale*, 1823, examen impartial et conciliation éclectique des grands moralistes, œuvre qui mérita le prix Monthyon ; *Histoire du règne de Louis XVI*, 1839-42, 3 vol., dans laquelle il s'efforça de démontrer que, dans la transformation de l'ancienne société, on aurait pu d'abord prévenir, puis diriger la Révolution. Après avoir professé en philosophe la morale du christianisme, Droz revint sincèrement à la pratique de la religion chrétienne. Il avait justifié sa conversion par les *Pensées sur le Christianisme*, et les *Aveux d'un philosophe chrétien*, confession délicate d'un esprit raisonneur. Ce furent ses derniers écrits.

On a encore de Droz un roman sentimental, *Lina*; un *Cours de législation générale*, des *Études sur le Beau dans les arts*, 1815; des *Applications de la morale à la politique*, 1825; une *Économie politique*, 1829, [illegible] introduction de Michel Chevalier, 1854, in-18, etc. V. son *Éloge* par M[illegible], dans les *Éloges historiques*. G. L.

DRUENTIA, nom anc. de la Durance.

DRUIDES, prêtres des anc. Gaulois. Le mot celtique *Derouyd* (de *De* ou *Di*, Dieu ; et *rhoud* ou *rhouid*, parlant) signifiait *interprète des dieux* ou *qui parle des dieux*. Selon d'autres, l'étymologie serait, en langue gaélique, *druidheacht*, divination, magie ; ou bien *deru*, chêne, et *wydd*, gui. Il y avait des druides en Grande-Bretagne comme en Gaule. Leur assemblée générale se tenait au milieu d'un bois consacré, dans le pays des Carnutes, qui était considéré comme le centre de la Gaule : on croit que c'était Lèves, près de Chartres. Quelques-uns d'entre eux ont été nommés *semnothées* (de *saimh*, extase), c.-à-d. extatiques ou contemplateurs, *silodures* (de *sealadh*, enseignement), c.-à-d. instructeurs ou instituteurs, et *saronides* (de *sar-naoidh*, *sar-nidh*, très vénérable). On appelait *eubages* ou *eubates* les ministres inférieurs du culte, ceux qui s'occupaient des sacrifices; et *ovates* (*vates* en latin) les prophètes ou inspirés. Tous les druides étaient électifs, y compris leur chef. Ils formaient le premier ordre de la nation, étaient exempts de toute espèce d'impôts et du service militaire, faisaient les lois, concluaient des traités, dirigeaient l'éducation, jugeaient la plupart des contestations et des crimes, et prononçaient une interdiction sacrée contre ceux qui n'obéissaient pas à leurs ordres. Pour être élu druide, il fallait une longue initiation ; car leur enseignement était purement oral, et exigeait, dit-on, une étude de 20 années. Leur science, très renommée dans l'antiquité, nous est imparfaitement connue. Ils croyaient à l'immortalité de l'univers. St Jérôme reconnaissait leur religion comme l'une des plus sensées du paganisme, et les pythagoriciens prétendaient en être les fondateurs. Elle se résumait dans ces trois préceptes : adorer les dieux, ne point faire de mal, se conduire vaillamment. Il régnait parmi le peuple une espèce d'idolâtrie, qui lui faisait rendre un culte aux fleuves, aux montagnes, et au tonnerre. César, ramenant leurs divinités au polythéisme romain, dit que leur dieu principal était Mercure, qui présidait aux arts, aux voyages et au commerce. Venaient ensuite Apollon, Mars, Jupiter et Minerve. Lucain et d'autres écrivains placent en tête Teutatès, dieu du commerce ; et après lui, Hésus, dieu de la guerre ; Bélénus, dieu du soleil, à la fois musicien, poète et médecin ; Taranus ou Taran, dieu du tonnerre ; Hercule Ogmius, dieu de l'éloquence. Le culte était primitivement souillé de sacrifices humains : les victimes étaient mises en croix, tuées à coups de flèches, ou brûlées dans des idoles d'osier : ces victimes étaient des prisonniers de guerre ou des criminels. Les druides croyaient à la métempsycose, à l'immortalité de l'âme, et, par conséquent, aux peines et aux récompenses. Suivant certaines traditions, ils auraient eu une écriture sacrée, qu'on appelait *ogham*, d'où serait venu le nom d'Hercule *Ogmius*; mais il n'en reste aucun monument. Ils s'adonnèrent à l'art de la divination et à la magie. Ils portaient suspendu à leur cou, comme marque de dignité, un *anguinum ovum*, espèce de boule ovale de cristal, que, du temps de Pline, la tradition prétendait être le produit de la bave d'une quantité de serpents pelotonnés et entrelacés ensemble. Cet œuf a été l'origine d'une foule de superstitions qui, il y a un siècle encore, étaient en vigueur dans la Cornouailles, le pays de Galles et les montagnes d'Écosse : on continuait d'y porter des boules de verre appelées *pierres de serpents*, auxquelles on attribuait des vertus particulières. De là viennent peut-être encore nos colliers d'ambre pour faciliter la dentition des enfants, nos petits meubles appelés *dents de loup*. Les druides pratiquaient la médecine : la panacée universelle était le gui de chêne, que l'on coupait solennellement dans les forêts, au renouvellement de l'année. Astronomes, ils divisaient l'année en lunaisons ; un siècle était fini après 30 ans. — Il y avait des Druidesses, femmes ou filles de druides, ou simplement agrégées à la corporation ; elles étaient prêtresses, devineresses et magiciennes. Leur principal sanctuaire était l'île de Sena ou Sein (Finistère). — L'influence politique des druides était en décadence lorsque César entra en Gaule, mais leur autorité morale et religieuse n'avait subi aucune atteinte. Ils prirent une grande part au soulèvement général de leurs concitoyens en 52. Après la conquête romaine, le druidisme entretint quelque temps encore le sentiment de la nationalité gauloise ; les empereurs Tibère, Claude, Néron, Vespasien, l'étouffèrent dans le sang. Cependant les restes du culte druidique subsistèrent longtemps : certaines pratiques et superstitions sont encore prohibées par le concile de Nantes en 658, et par deux capitulaires de Charlemagne. B.

DRUIDIQUES (Monuments), nom donné à des monuments préhistoriques attribués aux Celtes et particulièrement aux Gaulois. On en distingue de plusieurs sortes : les *menhirs*, les *dolmens*, les *cromlechs*. On n'est pas d'accord sur la destination précise de ces divers monuments ; mais il est certain qu'ils avaient tous un caractère plus ou moins religieux, et que la religion entrait toujours pour quelque chose dans le but de leur érection. Des monuments analogues ont d'ailleurs été retrouvés dans des pays où les druides n'ont jamais pénétré, dans l'Europe méridionale et même en Asie.

DRUIDISME. *V.* Druides.

DRUMANN (Charles-Guillaume), savant allemand, né en 1786 à Danstedt, près de Halberstadt, m. en 1862, étudia d'abord la théologie à l'université de Halle, puis, sous l'influence du philologue Wolf, les langues anciennes, dont il devint professeur en 1810. Il obtint, en 1817, la chaire de philologie à Kœnigsberg.

Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur l'histoire de la décadence des États grecs*, Berlin, 1815 ; *l'Inscription de Rosette*, Kœnigsberg, 1823 ; *Histoire de Rome*, 1834-44, 6 vol. ; *Principes d'une histoire de la civilisation*, 1847 ; *Boniface VIII*, 1852, 2 vol.

DRUMMOND (William), un des premiers poètes écossais qui aient écrit en anglais, né en 1585, m. en 1649. Il a écrit une *Histoire des cinq rois Jacques d'Écosse*, dont la prose rappelle le style de sir Ph. Sidney dans l'*Arcadie*. On lui doit aussi des *poésies légères* et des *sonnets* dans la manière de Pétrarque que l'Angleterre imitait alors. Un poème sur le voyage de Jacques Ier en Écosse, 1617, est un modèle d'harmonie. Tout dévoué à la cause royaliste, les malheurs de Charles Ier abrégèrent sa vie.

Ses ouvrages ont été recueillis à Edimbourg, 1711, in-fol.

DRUMMOND (James), un des ministres favoris de Jacques II, roi d'Angleterre, né en 1648, m. en 1716. Membre du conseil privé, 1678, chancelier d'Écosse, 1684, il se rendit odieux par ses violences. Lors de la révolution de 1688, il fut retenu au château de Stirling jusqu'en 1693. Il se retira ensuite à Saint-Germain, où Jacques II le nomma gouverneur de son fils.

Ses *Lettres* ont été publiées par la *Camden Society*, Lond., 1845.

DRUMMOND DE MELFORT (Louis-Hector, comte de), né en 1726, m. en 1788, aide de camp de Maurice de Saxe,

assista à la bataille de Fontenoy, se rendit en Prusse pour étudier la tactique de Frédéric II, et publia : *Essai sur la cavalerie legère*, Paris, 1748 ; et *Traité sur la cavalerie*, 1776, in-fol. et atlas, qui traitent des haras, des manœuvres de cavalerie, de l'emploi de l'artillerie volante, etc.

DRUMORIA, nom latin de DROMORE.

DRUNA, nom anc. de la DRÔME.

DRUSES, peuple de Syrie, qui habite, au S. des Maronites, le versant occidental du Liban, et presque tout l'Anti-Liban, depuis Bairout jusqu'à Sour, et depuis la Méditerranée jusqu'à Damas. On les estime de 80 à 90,000. Ils obéissent à des émirs et à des cheiks, tirés de familles nobles qui ne s'allient jamais hors de leur caste. Cette noblesse, jointe à d'autres propriétaires terriens, forme une assemblée qui se réunit à Dair-el-Kamar; là on fixe le chiffre de l'impôt. Les Druses sont, à l'égard de la Porte-Ottomane, dans un état de vasselage à peu près nominal; il ne consiste qu'en un minime tribut annuel, librement débattu et consenti, et que perçoit un grand émir élu par les autres émirs et cheiks. En temps de guerre, tous les hommes en état de porter les armes doivent le service militaire, et se fournissent d'armes et de provisions. Les Druses s'occupent de la culture de la vigne, de l'olivier, du tabac et de la soie, et abandonnent à des Maronites le soin des affaires qui exigent la lecture et l'écriture; ils parlent arabe. Leur religion est un mélange bizarre de doctrines chrétiennes, judaïques et musulmanes; ils se partagent en initiés ou savants (*ackâls*), qui sont en possession des livres saints et ont des assemblées secrètes pour célébrer le culte, et en profanes ou ignorants (*djahels*), qui ne connaissent même pas le fond de la religion. (*V.* S. de Sacy, *Exposé de la religion des Druses*, Paris, 1838, 3 vol.) — Les Druses font remonter leur origine à Durzi, disciple du calife fatimite Hakem, 996-1021. Ils défendirent leur indépendance contre les Arabes et les Turcs; ce fut seulement en 1588 que le sultan Amurat III parvint à les soumettre. Depuis cette époque, ils durent accepter des grands émirs, dont la domination se maintint malgré le triomphe passager de Fakr-Eddin, un de leurs chefs, au commencement du XVII^e siècle. Au milieu du XVIII^e, ils ressaisirent quelque indépendance. Alliés de Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, puis soumis par Ibrahim-Pacha, ils rentrèrent sous le joug de la Porte en 1841. En 1860, ils ont massacré les chrétiens dans le Liban et à Damas. (*V.* LIBAN.)

DRUSIUS (JEAN VAN DEN DRIESCHE, EN LATIN), savant orientaliste, né à Oudenarde en 1550, m. en 1616, enseigna l'hébreu à Oxford et à Franeker.

Il a publié : *Grammatica hebraica*, Leyde, 1612; *de Tribus sectis Judæorum libri IV*, 1605; *Apophthegmata Hebræorum, cum scholiis*, 1591 et 1612, in-4°; *Animadversionum libri III*, 1585; et une foule d'ouvrages qui traitent principalement de la critique biblique et des antiquités juives.

DRUSUS (MARCUS-LIVIUS), tribun du peuple l'an 630 de Rome, 122 av. J.-C., se déclara l'antagoniste de C. Gracchus, dont il ruina la popularité en distribuant gratuitement des terres au peuple, et en établissant des colonies. Consul en 112, il vainquit les Scordisques. Aveugle dans sa vieillesse, il donna des leçons publiques de droit.

DRUSUS (MARCUS-LIVIUS), fils du précédent, tribun l'an 661 de Rome, 92 av. J.-C., proposa de rendre aux sénateurs les fonctions judiciaires qu'on leur avait naguère enlevées, de donner comme compensation aux chevaliers 300 places dans le sénat, et d'admettre les Italiens au droit de cité. Il fut assassiné, et l'on soupçonna de ce crime le tribun Varius et le consul Philippe. Les Italiens le vengèrent en commençant la guerre Sociale.

DRUSUS CLAUDIANUS (LIVIUS), père de l'impératrice Livie, femme d'Auguste, se tua après la bataille de Philippes, l'an 710 de Rome, 43 av. J.-C., où il avait combattu dans les troupes de Brutus.

DRUSUS GERMANICUS (CLAUDIUS-NÉRON), fils de Tibérius Néron et de Livie, et frère puiné de l'empereur Tibère, né l'an 714 de Rome, 39 av. J.-C., fut adopté par Auguste. Il soumit la Rétie et la Vindélicie, partagea avec Auguste la gloire d'une campagne dans les Gaules, fit plusieurs expéditions au delà du Rhin contre les Usipiens, les Sicambres et les Chérusques, creusa un canal du Rhin à l'Yssel (*fossa Drusiana*), bâtit en Germanie 50 forteresses, et mourut, sur les bords de l'Elbe, d'une chute de cheval ou d'une fièvre violente, l'an 10 av. J.-C. Il eut pour fils le célèbre Germanicus et l'empereur Claude.

DRUSUS CÉSAR, fils de l'empereur Tibère et de Vipsania, questeur en l'an 10 de J.-C., apaisa la révolte des légions de Pannonie, l'an 14, fut consul en 21, triompha des Alémans, partagea avec son père la puissance tribunitienne, s'attira la haine de Séjan en le souffletant, et fut, dit-on, empoisonné par sa propre femme Livie, sœur de Germanicus, que ce favori avait séduite, l'an 23.

DRUSUS, 2^e fils de Germanicus et d'Agrippine, fut perdu par Séjan dans l'esprit de Tibère, et jeté dans un cachot où on le priva de nourriture. Au bout de 9 jours il était mort, après avoir mangé la bourre de son matelas, l'an 33 de J.-C. B.

DRYADES, du grec *drus*, chêne; divinités des bois chez les anc. Grecs. Libres et errantes dans les forêts, elles formaient des danses autour de leurs arbres chéris, dont les troncs leur servaient de retraite. Les *hamadryades*, au contraire, prisonnières dans l'arbre qu'elles habitaient, végétaient pour ainsi dire avec lui. On suspendait aux arbres dryadiques des couronnes, des offrandes et des tableaux votifs. Quand la cognée les entamait, il en sortait des plaintes et du sang. Une superstition du même genre a été longtemps répandue chez les montagnards de la Suisse.

DRYANDER (JONAS EICHMANN, EN GREC), naturaliste suédois, né en 1748, m. en 1810, élève de Linné. S'étant rendu à Londres, il reçut la direction de la bibliothèque de Joseph Banks, dont il publia le *Catalogue* en latin, 1796-1800, 5 vol., répertoire de presque tous les ouvrages qui avaient paru alors sur l'histoire naturelle, et dont la classification est calquée sur celle de la *Bibliotheca botanica* de Linné. Il donna aussi des dissertations et des mémoires dans les *Transactions* de la Société linnéenne, dont il était membre.

DRYDEN (JOHN), poète anglais, né en 1631 à Aldwincle (comté de Northampton), m. en 1701. Il fut élevé, dit-on, dans l'anabaptisme. Il étudia à l'école de Westminster, puis à Cambridge, d'où il vint à Londres. Là, n'ayant de fortune que son talent, il se vendit aux libraires et flatta les grands. Ses *Stances héroïques*, écrites en 1658 au sortir de l'université, étaient dédiées à Cromwell. Il célébra la Restauration dans l'*Astræa redux*, puis le couronnement de Charles II, puis ses hauts faits dans l'*Annus mirabilis*, 1666, et fit une satire contre les Hollandais. Ces écrits, malgré la flatterie et le mauvais goût du siècle qui les déparent, enseignèrent aux poètes, selon Pope, « à unir dans le vers la variété à une harmonie soutenue, la majesté d'une marche périodique à une énergie divine ». Sa première comédie, *l'Amant bizarre*, 1660, ne réussit pas; mais *les Femmes rivales*, 1664, *l'Empereur indien*, *Don Sébastien*, et 25 autres pièces furent une suite de succès. Ses comédies, imitées souvent de notre théâtre, n'ont d'amusant que la complication de l'intrigue; ses tragédies, en vers rimés, brillent par l'imagination plus que par le sentiment. Mais ses *Préfaces* et ses *Dialogues sur la poésie dramatique* sont des modèles de fine et vive critique. Poète lauréat et historiographe de Charles II en 1668, Dryden eut de nombreux ennemis. On lui opposa une sorte de Pradon nommé Settle; le duc de Buckingham le tourna en ridicule, sous le nom de Bayes, dans sa *Rehearsal* (*la Répétition*), 1671 ; enfin quelques traits insérés dans son *Essai sur la satire*, 1679, contre la duchesse de Portsmouth et contre Rochester lui attirèrent des coups de bâton. A ces ennemis il en ajouta d'autres par son poème d'*Absalon et Achitophel*, 1681, contre la révolte du duc de Monmouth. Enfin, s'étant converti au catholicisme peu de temps avant 1688, il perdit sa place de poète lauréat lors de la révolution, et refusa de dédier à Guillaume III sa traduction de l'*Énéide*, 1697. Un de ses derniers ouvrages fut *la Fête d'Alexandre*, que Hændel a mise en musique. Citons encore *la Biche et la Panthère*, 1687, poème où il discute la prééminence des églises romaine et anglicane; ses traductions de *Juvénal*, de *Perse*, etc.; son poème satirique de *Mac-Flecknoe* contre Shadwell; ses *Fables anciennes et modernes*, 1698. L'*Ode à Ste Cécile* passe pour son chef-d'œuvre.

V. la *Vie de Dryden*, par Malone, et la collection de ses *Œuvres*, avec notes, par Walter Scott, 18 vol., 18[illegible]. [illegible]

DRYOPES, tribu pélasgique, qui habitait, dans l'anc. Thessalie, la contrée située entre le Sperchius, les Thermopyles et le Parnasse. Elle tirait son nom de Dryops, fils du dieu-fleuve Sperchius et de la danaïde Polydore. Dryope, fille de Dryops, eut d'Apollon un fils nommé Amphissus, et fut changée par le dieu en lotus. Le pays des Dryopes ou Dryopide s'appela Doride, quand il eut été occupé par les Doriens. On trouve encore le nom de Dryopide appliqué à l'Argolide, à l'Eubée, à l'Ionie, à Chypre, où s'établirent des Dryopes. (*V.* DORIDE.)

DUACUM, nom latin de DOUAI.

DUALISME, système philosophique ou religieux qui suppose deux principes ou deux dieux, indépendants l'un de l'autre, également éternels, sources du bien et du mal. Cette opinion fut répandue dans l'anc. Égypte (Osiris et Typhon), et en Perse (Ormuzd et Arimane); Plutarque l'attribue même à Pythagore et à Platon. Les manichéens du III^e siècle ap. J.-C. remirent le dualisme en honneur, et l'on retrouve cette même erreur chez certains gnostiques, Basilide, Valentin, Marcion, Bardesanes.

DUAREN (FRANÇOIS), jurisconsulte, né à Saint-Brieuc en 1509, m. en 1559. Le plus savant élève d'Alciat, il fut maître des requêtes de la duchesse de Berry, professa le droit romain

à Bourges, et fut le rival et l'ennemi de Cujas. Sa liaison avec Calvin le fit accuser de pencher secrètement pour la réformation.

La [illegible] édit. de ses *Œuvres* est celle de Lyon, 1579, 2 vol. in-fol. On y [illegible] un traité *sur les Bénéfices ecclésiastiques et les libertés de l'É[illegible]*.

DUARTE, signifie *Édouard*, en portugais.

DUBAN (Félix-Louis-Jacques), architecte, né à Paris en 1797, m. en 1870. Élève de Debret, son beau-frère, et de l'École des beaux-arts, il remporta le grand prix en 1823. Il séjourna en Italie de 1824 à 1829, étudiant les chefs-d'œuvre de l'art antique et de la Renaissance. Une restauration du *Portique d'Octavie*, une *Maison de Pompéi* et la *Salle d'une villa antique* attestèrent chez lui le talent le plus sérieux. En 1834, il fut chargé de continuer le Palais des beaux-arts commencé par Debret, et, en agrandissant le plan primitif, rattacha l'édifice à l'ancien musée des Augustins : on lui doit l'érection du portique du château d'Anet dans la cour de l'École, et la conservation de l'arc de Gaillon. En 1845, la restauration du château de Blois lui fut confiée, et, peu après, celle du château de Dampierre. Il fit enlever et réédifier les restes de l'ancien hôtel de La Trémouille à Paris. Nommé architecte du Louvre après la révolution de 1848, il acheva la façade extérieure dite Galerie du bord de l'eau, et restaura la galerie d'Apollon, le Salon carré, et la Salle des sept cheminées. Démissionnaire en 1854, il fut nommé, la même année, inspecteur général des bâtiments civils, et membre de l'Institut en remplacement de Visconti.

DU BARRY (Jeanne Bécu, comtesse), née à Vaucouleurs en 1743, m. en 1793. C'était une fille naturelle, à qui un faux acte de naissance donna pour père Gomard de Vaubernier. Placée, sous le nom de Mlle Lange, chez une marchande de modes, elle en fut tirée par un *roué*, le comte Jean Du Barry, qui spécula sur sa beauté. Il la fit voir à Louis XV, dont elle devint la maîtresse. Elle fut présentée à la cour, 1769, où Guillaume Du Barry, frère du comte Jean, n'eut pas honte de l'épouser. Les dégoûts hautement exprimés de la noblesse, le m[illegible]ris du peuple, les railleries de l'Europe entière, ne pu[illegible] [illegible]ourner le roi de cette liaison. Mme Du Barry devint t[illegible]ante; elle fit disgracier Choiseul, 1770, donna la d[illegible] affaires au duc d'Aiguillon, au chancelier Maup[illegible] à l'abbé Terray, contribua à l'exil des parlements, et [illegible]u Trésor public. Ce fut pour elle que Louis XV fit [illegible] pavillon de Louveciennes, près de Marly. Après la mort d[illegible] fut reléguée à l'abbaye du Pont-aux-Dames, près de M[illegible]x. Louis XVI l'autorisa plus tard à revenir à Louvec[illegible] elle eut pour amant le duc de Brissac. En 1792, [illegible] Angleterre à la recherche d'une partie de ses diam[illegible] avaient été volés. Arrêtée à son retour, elle dé[illegible], 240 personnes, dont plusieurs périrent, fut c[illegible] à mort par le tribunal révolutionnaire comme c[illegible] émigrés et ennemie de la république. Après sa con[illegible], et dans l'espoir de sauver sa vie, elle déclara av[illegible] les objets précieux à trois personnes, dont une fut condamnée à mort pour ce fait. Mme Du Barry monta sur l'échafaud le 8 déc. 1793.

Les [illegible] *Mme Du Barry*, par Pidansat de Mairobert, Lon[illegible] 9, les *A[illegible] sur Mme Du Barry*, attribuées à Thevenot de M[illegible] à Pidansat, Lond., 1776-77, les *Mémoires d. Mme Du Barry*, par [illegible], Paris, 1[illegible]3, [illegible] vol., et ceux attribués à P. Lacroix et La[illegible]gon, 182[illegible]-30, 6 vol., sont des compilations sans valeur histori[illegible].

DU BARTAS (Guillaume de Salluste, seigneur), né près d'Auch en 1544, m. en 1590, s'est distingué sous Henri IV, auprès de qui il eut une charge de gentilhomme de la cha[illegible], comme militaire, comme négociateur, et surtout comme poète. Il fut blessé mortellement à la bataille d'Ivry. Il p[illegible] dans ses vers une élévation pompeuse et une hardiesse de tours et de métaphores où les défauts de l'école de Ron[illegible] sont exagérés comme à plaisir par un auteur gas[illegible] [illegible] ses contemporaires, opposèrent cepen[illegible] [illegible]d. Un p[illegible] de *la Semaine*, [illegible] récit de la création du monde par Moïse, eut [illegible]n 6 ans; il fut traduit et commenté comme une [illegible] les anciens; on y trouve quelques beaux vers, mais une [illegible], point de goût, et un style barbare.

[illegible] des *Œuvres* de Du Bartas, publiée à Paris, in-fol., 1[illegible] *Semaine; la Judith*, en 6 livres, *Uranie; le Tr[illegible]*, en [illegible] chants; *la Seconde Semaine, Histoire de Jo[illegible]*, [illegible] *de Jacques VI; Cantique sur la victoire d'Ivry*, etc. J. T.

DU BELLAY (Guillaume), seigneur de Langey, né en 1491 au [illegible]eau de Glatigny dans le Perche, m. en 1543. Fidèle serviteur de François Ier, il se trouva à la bataille de Pavie, [illegible] pénétrer dans la prison de son roi à Madrid et à rap[illegible] de ses nouvelles à la régente, fut nommé, en 1527, gouv[illegible] de Turin, puis vice-roi du Piémont, sauva Floren[illegible] [illegible]ge dont la menaçaient les bandes du connétable de Bourbon, fit tous ses efforts pour prévenir la défection d'André Doria, remplit des missions diplomatiques en Angleterre et en Allemagne, et fut enlevé par une attaque de goutte, après avoir obtenu la suspension de l'arrêt du parlement d'Aix contre les Vaudois de Cabrières et de Mérindol. Habile à distribuer l'or, il était l'homme le mieux instruit des secrets des cabinets; Charles-Quint disait qu'il lui avait fait plus de mal et déconcerté plus de desseins que tous les Français ensemble. On a de lui des *Mémoires* fort intéressants, écrits avec impartialité; il les avait d'abord rédigés en latin sous le titre d'*Ogdoades :* il les traduisit en français, sur la demande du roi. B.

DU BELLAY (Jean), frère du précédent, né en 1492, m. en 1560, fut évêque de Bayonne, de Paris, de Limoges, du Mans, puis archevêque de Bordeaux, et enfin cardinal. Ambassadeur auprès de Henri VIII, qu'il détourna vainement d'abandonner l'Église romaine, et auprès du pape Paul III, il fut nommé lieutenant général du royaume, pendant que François Ier repoussait Charles-Quint de la Provence, 1536. Ses conseils ne furent pas sans influence sur la création du collège de France. Ami des gens de lettres, il fit donner à Rabelais, qui l'avait accompagné comme médecin à Rome, la cure de Meudon. Sous Henri II, il fut disgracié par les Guises, et se retira en Italie, où il devint évêque d'Ostie.

On a de lui des *Poésies latines*, des *Harangues*, une *Apologie de François Ier*, impr. en 1546; et des *Lettres* insérées dans l'*Histoire du divorce de Henri VIII*, par l'abbé Legrand, et dans les *Mémoires* de Guill. Ribier. B.

DU BELLAY (Martin), frère des précédents, m. en 1559, fut un négociateur habile et un brave capitaine. Il combattit à Marignan, fit la campagne de Provence avec Montmorency, fut gouverneur de la Normandie, devint major général de l'armée du duc d'Enghien, et prit part à la victoire de Cérisoles. Il était seigneur d'Yvetot, par son mariage avec Élisabeth Chenu.

Il a laissé des *Mémoires* estimés, depuis 1513 jusqu'au règne de Henri II. B.

DU BELLAY (Joachim), cousin des trois frères de ce nom, né en 1524 à Liré (Anjou), m. en 1560. Quoiqu'il eût embrassé l'état ecclésiastique, il mena une vie mondaine à la cour de François Ier et de Marguerite de Navarre. La lecture des écrivains de l'antiquité éveilla sa vocation poétique. Son livre de la *Deffense et illustration de la langue françaíse*, Paris, 1549, fut le manifeste de l'école de Ronsard, qui proposait pour modèles à nos poètes les Grecs et les Latins. Poète lui-même, il perdit dans cette imitation une partie de sa naïve originalité. Il fut cependant plus naturel, plus élégant, plus correct que la plupart de ses contemporains. On le surnomma *l'Ovide français*, à cause de l'harmonie, de l'abondance et de la facilité de ses vers. Il a écrit des sonnets, des chansons, des odes, des élégies, une traduction en vers des Ve et VIe liv. de l'*Énéide*, etc.

Ses œuvres ont été recueillies par Aubert de Poitiers, 1568, 2 vol. Il composa aussi des poésies latines, publiées sous le titre de *Xenia et alia carmina*, 1569. B.

DUBHOY. *V.* Doubhoy.

DUBIENKA, v. de la Pologne russe, gvt de Lublin, sur le Boug; 2,000 hab. Victoire de Kosciuzko sur les Russes, en 1792.

DU BIEZ (Oudard), illustre capitaine du xvie siècle, m. en 1551, descendant d'une grande famille de l'Artois. Après la mort de Bayard, il reçut de François Ier la compagnie du brave chevalier, servit avec distinction dans la campagne d'Italie en 1528, ravitailla Térouanne en 1537, fut créé maréchal de France en 1542, fit échouer, 2 ans après, de concert avec Montmorency, l'expédition projetée par les Impériaux contre la Provence, remporta plusieurs avantages sur les Anglais en Picardie, 1545, fut chargé de reprendre Boulogne, que son gendre, Jacques de Coucy-Vervins, avait rendue aux ennemis; mais, n'ayant pas réussi, il fut mis en jugement et condamné à mort, 1549. Henri II lui fit grâce de la vie, mais l'obligea d'assister au supplice de son gendre, le dépouilla de ses titres et dignités, et le retint 2 ans prisonnier au château de Loches. Du Biez mourut de chagrin. Sa mémoire fut réhabilitée en 1575.

DUBIS, nom anc. du Doubs.

DUBLIN, v. du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, cap. de l'Irlande, à l'embouchure de la Liffey, sur la mer d'Irlande; 348,293 hab., dont plus des deux tiers sont catholiques. Dublin, ou *Ballagh-Ath-Eliath-Dubhluinne* (la ville du Gué des claies sur l'eau noire), est le chef-lieu de la prov. de Leinster et du comté de son nom, dans lequel elle forme un comté particulier. Siège du gouvernement de l'Irlande, résidence du lord-lieutenant, cour d'appel, cours de chancellerie, du banc de la reine, des plaids communs de l'amirauté, de l'échiquier, etc. Archevêchés catholique et anglican. Université qui a le privilège d'envoyer deux membres à la Chambre des communes; université catholique. Bibliothèque de 200,000 vol. musée, jardin botanique de Glassnevin, observatoire, amphithéâtre d'anatomie. Académie royale des sciences, sociétés des sciences naturelles et d'agriculture, académie de peinture, écoles de médecine et de chirurgie, ins-

titut de sourds-muets. Dublin, située dans une très belle position, est construite presque circulairement, et entourée d'une belle allée d'arbres de 20 kil. d'étendue ; elle forme 21 paroisses et 6 faubourgs. Elle est divisée par la Liffey en deux parties, que 9 ponts relient entre elles. Elle possède de beaux monuments, des rues larges (*Sackville street* a 60 m.), des quartiers riches et élégants, mais aussi, dans la vieille ville, surtout dans le quartier *Liberty*, beaucoup de rues étroites et malsaines, où s'offre le spectacle de la misère la plus affreuse. On y remarque : le vieux château, construit en 1205 et autrefois très fort, résidence du lord-lieutenant d'Irlande ; le palais de Justice ; la Bourse ; la Douane ; les deux cathédrales anglicanes de la Trinité et de Saint-Patrick (*national cathédral*), la cathédrale catholique de la Conception, les églises du Christ, de Saint-Michan ; le palais dit *Conciliation-Hall*, élevé par les dons d'O'Connell et aux frais de l'association du *Rappel*, pour servir au futur parlement irlandais ; la tour de Buckingham, où sont les archives ; le *Phœnix-Park*, la plus vaste et la plus belle place de l'Europe, où furent assassinés, en 1882, lord Cavendish et M. Burke ; *Saint-Stephen's-Green*, où est la statue équestre de George II ; la manuf. de tabac, abritée par un immense toit de fer ; les quais sur la Liffey ; la banque ; l'hôtel des postes ; la colonne de Nelson, haute de 45 m. ; l'hôpital royal de Kilmainham, etc. Principaux produits industriels : soieries, toiles, cotons, lainages ; carrosserie. Commerce très actif d'eaux-de-vie, grains, bestiaux, viandes salées, lard et toiles. Le port de la ville n'est accessible qu'aux petits bâtiments, et est presque abandonné ; mais deux ports supplémentaires ont été formés, l'un à Howth-Hill, au N. de la baie, et déjà ensablé ; l'autre à Kingstown, qui date de 1817, et est relié à la ville, depuis 1834, par un chemin de fer de 9 kil. On s'embarque à Kingstown par Holyhead : c'est la route la plus directe vers Londres. — Dublin est probablement l'*Eblana* de Ptolémée. Les Danois la fortifièrent, l'agrandirent, lui donnèrent le nom de *Divelin* ou *Dubhlin* (le marais noir), à cause du voisinage d'eaux stagnantes. Le siège épiscopal date de 1018. Les Anglais s'emparèrent de la ville en 1171 ; l'université, fondée dès 1320, ne fut organisée qu'en 1591. Dublin obtint en 1409 le droit d'élire son maire, qui reçut le titre de *lord* à partir de 1665 ; O'Connell a été lord-maire de Dublin en 1841. Son parlement fut supprimé en 1651, rétabli sous la Restauration, et définitivement supprimé en 1802. Patrie de Steele, Usher, Sheridan et Burke.

DUBLIN (Comté de), comté maritime d'Irlande (Leinster), baigné à l'E. par la mer d'Irlande ; ch.-l. Dublin. Superf., 916 kil. carr. ; pop., 405,265 hab. Sol montagneux au S., plat, fertile et bien cultivé dans le reste ; arrosé par la Liffey, le Dodder, et traversé par le canal du Roi et le Grand-Canal. Côtes très découpées. Exploit. de plomb ; carrières de granit et de calcaire à bâtir. Fabr. d'étoffes de coton, agriculture, jardinage, pêche.

DÜBNER (Frédéric), philologue érudit, né à Hœrselgau en 1802, m. en 1867, fit de fortes études en Allemagne, professa au gymnase de Gotha, et commença à écrire dans des recueils philologiques. Il vint en France à l'âge de 30 ans, pour contribuer à une nouvelle édition du *Thesaurus græcæ linguæ* de Henri Estienne, et à la *Collection des auteurs grecs*, avec traduction latine, publiée par MM. Didot. En même temps, il a donné une foule de petits classiques grecs ou latins, à l'usage des collèges, et composé une *Grammaire élémentaire et pratique de la langue grecque*, 1855, ouvrage estimé. Dübner a pris part à presque tous les travaux philologiques de quelque importance, soit en France, soit en Allemagne. Lors de la découverte des *Fables de Babrius*, il a été un des premiers à en restituer le texte.

DUBNO ou **DOUBNO**, v. de la Russie d'Europe, gvt de Volhynie ; 7,955 hab. Importantes foires à laines.

DU BOCCAGE. *V.* Boccage.

DUBOIS (Marie), sieur de Lestourmière, gentilhomme et valet de chambre de Louis XIII et de Louis XIV, né en 1599, m. vers 1674. D'abord au service de la duchesse de Piémont, il revint en France en 1629, et obtint la charge de commissaire ordinaire de l'artillerie. Outre le curieux *Journal de la dernière maladie de Louis XIII*, inséré dans la collection des *Mémoires sur l'histoire de France*, de Petitot, on a de lui des *Mémoires* mss de 1647 à 1674, riches en anecdotes sur l'enfance de Louis XIV et celle du grand Dauphin. A. G.

DUBOIS (Guillaume), abbé, puis cardinal, né en 1656 à Brive-la-Gaillarde, m. à Versailles en 1723, était fils d'un médecin et non pas, comme le dit Saint-Simon, d'un apothicaire. Après ses études à Brive et au collège Saint-Michel à Paris, il devint répétiteur du duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et régent. Il prit sur lui un grand ascendant, et on l'accuse d'avoir mis autant de zèle a dépraver ses mœurs qu'à développer son intelligence. Le don d'une riche abbaye le récompensa d'avoir fait épouser à son élève Mlle de Blois, fille naturelle de Louis XIV. Après la mort du roi, 1715, il entra au conseil d'État, et se lança dans la carrière diplomatique, où il apportait une rare finesse et une infatigable activité. Il poussa le Régent vers l'alliance anglaise, mais non, comme on l'a si souvent répété, par intérêt personnel. Saint-Simon l'accuse faussement d'avoir reçu une pension de George Ier. Dubois conclut, en 1717, à La Haye, avec le ministre anglais, lord Stanhope, le traité de la *triple alliance*, entre la France, l'Angleterre et la Hollande, contre l'Espagne. A son retour, il fut nommé ministre des affaires étrangères, déjoua la conspiration de Cellamare, 1718, et, après la guerre qui en fut la suite, arracha à Philippe V la destitution de son ministre, Alberoni. En 1720, le Régent fit nommer Dubois archevêque de Cambrai, et l'année suivante cardinal. En 1722, il le prit pour premier ministre, et l'assemblée du clergé, en 1723, le choisit pour son président. Depuis son ordination, sa conduite privée fut en harmonie avec son nouvel état. Il réussit à apaiser pour quelque temps les querelles toujours renaissantes du jansénisme, décida le parlement à enregistrer la bulle *Unigenitus*, et tenta de rétablir un peu d'ordre dans les finances. Cependant, à sa mort, personne n'osa prononcer son oraison funèbre. Saint-Simon le dépeint comme « un petit homme, maigre, effilé, chafoin, à perruque blonde et à mine de fouine ». Un magnifique tombeau, sculpté par Coustou, lui fut élevé dans l'église Saint-Honoré, d'où on l'a transporté à Saint-Roch. Les *Mémoires inédits et correspondances secrètes du cardinal Dubois*, recueillis par Sevelinges, 1817, 3 vol., sont tirés des pièces originales du dépôt des affaires étrangères. D'autres pièces beaucoup plus importantes ont été analysées par M. Ch. Aubertin, dans ses *Études sur le dix-huitième siècle*. La *Vie privée du cardinal Dubois*, 1789, est un grossier pamphlet extrait d'un ms. de la bibliothèque de l'Arsenal, et dont l'auteur est De la Houssaye-Pegeault, un de ses secrétaires. A.

DUBOIS (Antoine), célèbre chirurgien, né en 1756 à Gramat (Lot), m. à Paris en 1837, fit ses premières études à Cahors, et vint à Paris à l'âge de 20 ans, donnant des leçons d'écriture pour gagner sa vie ; il commença à étudier la médecine, et Desault le nomma bientôt son prévôt. Professeur d'anatomie au collège des chirurgiens, en 1790, puis à l'École de santé en 1794, il fit partie de l'expédition d'Égypte, fut nommé en 1802 chirurgien de la maison de santé connue encore sous le nom de *Maison Dubois*, reçut le brevet de baron de l'Empire en 1811, remplaça Baudelocque à la Maternité en 1812, devint membre de l'Académie de médecine en 1820, enfin professeur de clinique à la faculté de médecine. Destitué en 1822, il fut réintégré en 1829, et reçut en 1830 le titre de doyen : mais il se retira en 1835. Dubois était un excellent chirurgien-praticien ; ses cliniques étaient très suivies ; il s'est illustré principalement dans l'art des accouchements. Il fut chargé par Napoléon Ier de donner ses soins à l'impératrice Marie-Louise. On n'a de lui que quelques écrits peu importants. D—g.

DUBOIS (Paul), médecin, fils du précédent, né à Paris en 1795, m. en 1871. Nommé agrégé à la faculté de Paris en 1823 à la suite d'une thèse *sur la Fistule lacrymale*, et membre de l'Académie de médecine, il remplaça son père comme professeur et chirurgien en chef de la Maternité, et obtint par concours en 1834 la chaire de clinique d'accouchements à la faculté, dont il fut nommé doyen en 1852. Il ne s'est occupé que de la science de l'obstétrique ; ses écrits, peu nombreux, ont été insérés dans les journaux de médecine.

DUBOIS (Frédéric), médecin, né à Amiens en 1797, m. en 1873, fut reçu docteur à la faculté de Paris en 1828, professeur agrégé en 1832, et entra en 1836 à l'Académie de médecine, dont il devint secrétaire perpétuel en 1847.

On a de lui : *Mémoire sur l'identité et les différences de l'hystérie et de l'hypocondrie*, 1830 ; *Dissertation sur le vomissement*, 1832 ; *Histoire philosophique de l'hypocondrie et de l'hystérie*, 1833 ; *Traité de pathologie générale*, 1837, 2 vol. ; *Traité des études médicales*, 1838 ; *Préleçons de pathologie expérimentale*, 1841 ; *Histoire académique du magnétisme animal* (avec Burdin), 1841 ; *Examen des doctrines de Cabanis, Gall et Broussais*, 1846 ; *Documents pour servir à l'histoire de l'Académie de chirurgie*, 1851 ; *Éloges lus à l'Académie de médecine*, 1864, 2 vol.

DUBOIS (Paul-François), dit *de la Loire-Inférieure*, né à Rennes en 1793, m. en 1874, entra à l'École normale en 1812, professa à Guérande, à Falaise et à Limoges, obtint, en 1819, la chaire d'éloquence française à la faculté de Besançon, et devint en 1820 professeur de rhétorique au collège Charlemagne, à Paris. Bientôt destitué à cause de sa collaboration aux *Tablettes universelles* et au *Censeur européen*, il fonda en 1824, avec Lachevardière et Pierre Leroux, le journal *le Globe*, qui fit une rude guerre à la Restauration. Un de ses articles le fit condamner à la prison en 1830. Mis en liberté après les événements de juillet, on le nomma inspecteur général de l'Université. Député de Nantes de 1831 à 1848, professeur de littérature française à l'École polytechnique de 1834 à 1848, il fit partie du conseil de l'instruction publique, de 1839 à 1852, et fut directeur de l'École normale, de 1840 à 1850.

Il a traduit l'*Histoire de l'Église de Reims* par Flodoard, dans la collect. des *Mém. sur l'hist. de France* de Guizot.

DUBOIS DE CRANCÉ (Edmond-Louis-Alexis), né à Charleville en 1747, m. en 1814, était lieutenant des maréchaux de France, lorsqu'il fut nommé député du tiers du bailliage de Vitry aux états généraux de 1789. Son activité lui donna du crédit dans la Constituante; il y appuya l'organisation de la garde nationale, et émit le premier l'idée de la conscription. Les Ardennes l'envoyèrent à la Convention. Il y vota la mort du roi sans appel et sans sursis, et la proscription des girondins. C'est à lui que les armées républicaines durent leur première organisation. Il déploya de remarquables talents militaires au siège de Lyon. De retour à Paris, il se distingua par son exaltation révolutionnaire et proposa sérieusement d'exiger des membres du club des jacobins une réponse satisfaisante à cette question : « Qu'as-tu fait pour être pendu, si la contre-révolution avait lieu? » Au 9 thermidor 1794, il se rangea du parti de Tallien, et se montra l'un des plus ardents réacteurs. Membre du conseil des Cinq-Cents, il défendit la cause du Directoire, qui le nomma, en 1798, inspecteur général de l'infanterie, et en 1799 ministre de la guerre. Son opposition au coup d'État du 18 brumaire lui valut de rentrer dans la vie privée. Il mourut presque oublié à Rethel.

Parmi les ouvrages qu'il a publiés, on distingue : *Observations sur la constitution militaire*, 1789. Une nouvelle édit. de ce travail a été donnée, en 1884, avec une étude sur Dubois-Crancé, par le lieutenant-colonel Jung. J. T.

DUBOS (L'abbé J.-B.), né à Beauvais en 1670, m. en 1742, renonça de bonne heure à la théologie pour s'appliquer à l'étude du droit public, fut employé aux négociations diplomatiques par le marquis de Torcy, par Dubois et le Régent, s'adonna enfin à la littérature et à l'histoire, entra à l'Académie française en 1720, et succéda à Dacier comme secrétaire perpétuel en 1722. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des quatre Gordiens*, 1695, in-12, où il soutient qu'il a existé 4 empereurs de ce nom, idée qui n'a point prévalu; *Histoire de la ligue de Cambrai*, 1709, 2 vol. in-12, justement estimée; *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, 1719, 2 vol. in-12, ou 3 vol. in-12, 1770, ouvrage remarquable, où la théorie des arts est expliquée avec beaucoup de sagacité et de justesse, et qui contient peu d'erreurs; *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, 1734, 3 vol. in-4°, où l'on trouve l'esprit de critique philosophique appliqué à l'histoire, et dont l'idée principale a été vivement attaquée par Montesquieu : Dubos soutient, non sans talent, une hypothèse peu probable, celle de l'établissement des Francs dans la Gaule sans conquête. B.

DUBOS (Constant), littérateur, né en 1768 à Massy (Seine-et-Oise), m. en 1844, fut professeur de rhétorique au lycée Impérial (auj. Louis-le-Grand), de 1810 à 1820.

On a de lui un petit recueil de poésies, intitulé : *les Fleurs, idylles morales*, 1 vol., Paris, 1808, et une traduction en vers des *Epigrammes* de Martial, 1 vol., Paris, 1841.

DU BOUCHAGE (Franç.-Joseph **GRATET**, vicomte), né à Grenoble en 1749, m. en 1821, servit d'abord dans l'artillerie de terre, où il obtint le grade de chef de brigade en 1784, puis dans l'artillerie de marine, dont il fut nommé sous-directeur en 1786, et inspecteur général en 1792. Il était ministre de la marine lors de la journée du 10 août, pendant laquelle il montra le plus grand dévouement à Louis XVI. Il émigra, et son hôtel fut saccagé. Rentré en France sous le Consulat, il fut impliqué, en 1806, dans une conspiration. Il recouvra le portefeuille de la marine en 1815, remplaça les officiers qui avaient servi pendant la Révolution et sous l'Empire par des émigrés qui avaient obtenu leurs grades à l'étranger, rétablit la caisse des Invalides de la marine, et fut nommé pair de France en 1817. B.

DU BOULAY (César-Égasse), né vers 1610 à Saint-Ellier (Maine), m. en 1678, professeur d'humanités au collège de Navarre, puis recteur de l'université de Paris.

Il a laissé : *Histoire de l'université de Paris*, en latin, 1665-73, 6 vol. in-fol., où Crevier puisa largement; *de Patronis quatuor nationum Universitatis*, 1662; *Fondation de l'université de Paris*, 1675, in-4°; *de Decanatu nationis gallicanæ in Academia Parisiensi*, 1662.

DUBOURDIEU (Jean-Armand), ministre protestant, né à Montpellier en 1652, m. à Londres en 1720, pasteur de la chapelle de Savoie. On a de lui : *Dissert. hist. et critique sur le martyre de la légion thébaine*, Amst., 1705, in-12; *Comparaison des lois pénales de France contre les protestants avec celles de l'Angleterre contre les papistes*, Londres, 1717, in-12; *Traité sur le retranchement de la coupe*, réfuté par Bossuet dans son *Traité de la communion sous les deux espèces*. Bossuet a adressé aussi à Dubourdieu sa *Lettre sur le culte que l'Église catholique rend à la sainte Vierge*.

DU BOURDIEU (Louis-Thomas-Rose-Napoléon, baron), marin français, né en 1804 à Fort-de-France (Martinique), m. en 1857, combattit à Navarin en 1827, commanda les stations du Levant et des Antilles, devint contre-amiral en 1848, réprima les pirateries des Marocains par le bombardement de Salé en 1851, fut nommé vice-amiral en 1852, préfet maritime à Toulon en 1853, et sénateur en 1856.

DU BOURG (Hubert). *V.* Hubert Du Bourg.

DUBOURG (Antoine), président au parlement de Paris, m. en 1538, fut nommé par François Ier, en 1535, chancelier de France, après la mort du cardinal Duprat. On croit qu'il ne fut pas étranger à l'édit de tolérance religieuse, rendu à Coucy la même année. Dans une visite du roi à Laon, il fut renversé de sa mule au milieu d'une foule empressée, et mourut de ses blessures.

DUBOURG (Anne), neveu du précédent, né à Riom en 1521, m. en 1559, quitta la carrière ecclésiastique pour celle du barreau, enseigna avec distinction le droit à Orléans, devint conseiller-clerc au parlement de Paris en 1557, s'attira l'animadversion de la cour en attaquant les édits rendus contre les protestants, fut envoyé à la Bastille, en 1559, après des remontrances adressées hardiment à Henri II. Déclaré hérétique et dégradé du sacerdoce par l'évêque de Paris, il en appela à l'archevêque de Sens, son métropolitain. Sur ces entrefaites, le roi mourut : les Guises, gouvernant au nom de François II, firent continuer l'affaire. Dubourg récusa vainement ses juges; l'un d'eux, le président Minard, ayant été assassiné comme il se rendait à l'audience, ce meurtre hâta le dénouement du procès. Dubourg fut pendu et brûlé en place de Grève. B.

DUBOY DE LA VERNE (Philippe-Daniel), né près de Dijon en 1755, m. en 1802. Après avoir secondé Anisson-Duperron dans la direction de l'imprimerie royale du Louvre, il lui succéda pendant la Révolution. Il administra avec habileté ce riche établissement, l'agrandit encore, fit faire de nouvelles fontes des caractères orientaux de Vitré, et acquit les poinçons de beaucoup de caractères étrangers. Ce fut d'après ses instructions que l'on transporta de Rome à Paris la collection des caractères exotiques de *la Propagande*, et que fut formée, en quelques jours, l'imprimerie française, grecque et arabe, que Bonaparte devait emporter dans son expédition d'Égypte.

DU BREUIL (Guillaume), avocat au parlement de Paris, né d'une famille honorable et riche de Figeac en Quercy, m. peu après, 1344, est auteur du *Stylus curiæ Parlamenti Franciæ*, recueil des règles de la procédure judiciaire telles que l'usage les avait établies. Ce livre, composé vers 1330, en latin lourd et redondant, a été jusqu'au xve siècle le manuel des praticiens; les ordonnances royales mêmes le citent. L'auteur s'attache au côté dogmatique de la science; c'est un antagoniste officiel du clergé. Étienne Aufréri, président du parlement de Toulouse au xve siècle, augmenta d'une glose très importante l'ouvrage de Du Breuil, et, en 1549, Dumoulin en donna une édition nouvelle.

DUBREUL (Jacques), historien et antiquaire, né à Paris en 1528, m. en 1614, fut religieux à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, et abbé de Sainte-Allyre de Clermont.

Il publia, entre autres ouvrages : *les Fastes et Antiquités de Paris*, 1605, réimprimés sous le titre de *Théâtre des antiquités de Paris*, 1612, ouvrage médiocre.

DUBRIS, v. de l'anc. île de Bretagne (Bretagne Ire); auj. *Douvres*.

DUBROWNIK, nom slave de Raguse.

DUBRUNFAUT (Augustin-Pierre), chimiste français, né à Lille en 1797, m. en 1881. Élève du lycée Napoléon, il se livra aux études chimiques, fut nommé professeur de chimie industrielle à l'École de commerce et s'occupa sérieusement de la fabrication du sucre de betterave et de la saccharification de la fécule. Il écrivit divers mémoires sur cette question, 1823, et s'efforça de propager l'enseignement des applications de la chimie aux arts industriels. En 1833, il mit en pratique ses théories dans diverses exploitations et reçut, en récompense de ses travaux, les grandes médailles d'or de la Société d'encouragement, 1854, puis une médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1855.

On a de Dubrunfaut : *de l'Art de la distillation*, 1824; *de la Fabrication du sucre de betterave*, 1822; *Sucrage des vendanges avec les sucres raffinés de canne, de betterave*, etc., 1854; *Notice historique sur la distillation des betteraves*, 1856; *l'Osmose et ses applications industrielles*, 1873; *le Sucre dans ses rapports avec la science, l'agriculture, le commerce*, 1873; un certain nombre de brochures, des communications à l'Académie des sciences, reproduites dans ses *Comptes rendus*, des articles fournis au *Bulletin des sciences* de Férussac, 1825-1830, au *Dictionnaire du commerce*, 1825-1834. Il a dirigé, de 1830 à 1832, l'*Agriculteur manufacturier*.

DU BUAT-NANÇAY (L.-G., comte), historien et écrivain politique, né en 1732 près de Livarot (Normandie), m. en 1787, élève du chevalier Folard. Il fut ministre de France à Dresde et à Ratisbonne. Ses ouvrages sont savants, mais diffus et mal écrits.

On lui doit : *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, Paris, 1772, 12 vol. in-12; *les Origines ou l'ancien gouvernement de la France, de l'Allemagne, de l'Italie*, etc., 1757, 4 vol. in-12, et 1789, 3 vol.; *les Éléments de la politique*, Lond., 1773, 6 vol.; *les Maximes du gouvernement monarchique*, ibid., 1778, 4 vol.

DUBUC (GUILLAUME), pharmacien-chimiste, né à Sierville (Seine-Infér.) en 1764, m. en 1837, élève de Baumé et de Lavoisier, apothicaire en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, correspondant de la Société de médecine de Paris, de la Société de pharmacie, en 1796, et membre de l'Académie de Rouen en 1809, a fait des recherches sur le sucre des fruits, sur l'encollage des étoffes au moyen de diverses espèces de parements (travail qui obtint le prix Monthyon en 1829), sur la composition et les différentes propriétés des terres arables, sur la fermentation et la clarification des cidres.

Ses principaux Mémoires ont été réunis sous ce titre : *Opuscules scientifiques concernant la chimie, etc.*, Rouen, 1837. V.

DUBUFE (CLAUDE-MARIE), peintre, né à Paris vers 1790, m. en 1864, élève de David, débuta par des tableaux d'histoire qui eurent peu de succès : *Un Romain se laissant mourir de faim,* 1810 ; *Achille prenant Iphigénie sous sa protection,* 1812 ; *Jésus-Christ apaisant une tempête,* 1819. Une toile plus modeste, *Apollon et Cyparisse,* 1822, fut placée au musée du Luxembourg. Dubufe peignit ensuite *Jésus marchant sur les flots,* pour l'église de Saint-Leu, 1824, et la *Délivrance de St Pierre*, pour l'église de Chaillot, 1827. Quelques scènes sentimentales, telles que *les Souvenirs et les Regrets,* 1827, *le Nid et la Mésange,* 1831, eurent une très grande vogue. Enfin Dubufe se consacra au portrait, et il sut poser, habiller et rajeunir ses modèles. Il eut une exécution soignée, un coloris gracieux, mais sans vigueur.

DUBUQUE, v. des États-Unis (Iowa), sur la rive dr. du Mississipi, aux confins de l'Illinois et du Wisconsin ; 22,254 hab. Export. de plomb, houille, marbre, pierre à chaux. — Fondée par des colons français du Canada, vers 1756. Évêché catholique, créé en 1837.

DUC (JOSEPH-LOUIS), architecte, né à Paris en 1802, m. en 1879, fut élève de Châtillon, entra à l'École des beaux-arts en 1821 et remporta, en 1825, le grand prix d'architecture. Le sujet donné à ce concours était : un hôtel de ville pour Paris. Après son retour de Rome, en 1831, il fut chargé, avec Alavoine, de diriger la construction du monument élevé aux victimes de la révolution de Juillet. En 1848, il régla, avec M. Labrouste, la cérémonie funèbre célébrée pour les victimes des journées de juin. En 1850, il entreprit, avec M. Dommey, la restauration de la tour de l'horloge au Palais de justice de Paris, et, en 1854, avec le même architecte, l'agrandissement et l'isolement de ce palais. Ce travail, qui lui fit grand honneur, ne fut achevé qu'en 1868. Il fut associé à M. Vaudoyer, en 1856, pour la construction de la nouvelle cathédrale de Marseille. Duc était membre de l'Académie des beaux-arts, et architecte de la ville de Paris. Chevalier de la Légion d'honneur dès 1840, il était commandeur depuis 1870, et avait obtenu l'année précédente, par le vote de ses confrères de l'Institut, le prix de 100,000 fr. proposé par Napoléon III.

DUC, en latin *dux* (de *ducere,* conduire), titre donné, depuis Constantin, à certains officiers subordonnés, comme les comtes, au maître de la milice. Les uns et les autres étaient chefs des armées, et quelquefois, par exception, investis des pouvoirs civils. D'après la *Notitia dignitatum,* les provinces régies par des ducs étaient, en Orient 13 : la Libye, la Thébaïde, l'Arabie, dans les provinces qui leur étaient confiées ; la Palestine, la Mésopotamie, l'Osrhoène, la Syrie, la Phénicie, l'Arménie, la Scythie, la Mésie Ire, la Mésie IIe, et la Dacie ; en Occident : la Mauritanie, la Tripolitaine, la Rétie, la Pannonie Ire, la Pannonie IIe, la Séquanaise, l'Aquitaine, l'Armorique, la Belgique Ire, la Belgique IIe, la Valérie, et la Bretagne. Après les invasions germaniques, la dignité de duc, plus particulièrement militaire, prévalut sur celle de comte, qui impliquait surtout des fonctions civiles ; le gouvernement des ducs s'étendit à plusieurs provinces, tandis que celui des comtes, leurs lieutenants, se bornait à une seule. — Dans la hiérarchie féodale, l'infériorité des comtes par rapport aux ducs fut maintenue ; dans les grandes familles, le titre de duc fut supérieur à celui de prince, qui n'est pas d'ailleurs un titre français. Plusieurs prélats français eurent le titre de duc ; tels furent l'archevêque de Reims, les évêques de Laon et de Langres. Quand les rois eurent réuni au domaine les duchés qui en avaient été démembrés, la dénomination de duc ne fut plus qu'un titre de dignité. Avant 1789, on distinguait : les *ducs et pairs,* qui avaient séance au parlement, et jouissaient de plusieurs honneurs et prérogatives dans les maisons royales ; les *ducs héréditaires,* qui possédaient des duchés non-pairies, et dont la dignité était transmissible à leurs descendants mâles ; et les *ducs à brevet,* dont le titre s'éteignait avec eux. Il n'y avait que 8 ducs et pairs en 1574 ; le nombre s'en élevait à 18 en 1589 ; en 1789, on en comptait 50. L'ancienneté du duché assignait le rang à la cour, comme l'ancienneté de la pairie le réglait au parlement, les princes du sang exceptés. Le titre de duc, aboli à la Révolution, avec les autres titres de noblesse, fut rétabli en 1806. La Restauration créa des ducs et pairs. — La dignité de duc existe aussi en Angleterre. Le premier titre ducal fut créé en 1337 par Édouard III, en faveur de son fils le prince Noir, nommé duc de Cornouailles. Le titre ducal fut affecté à des provinces ou à de grandes localités (York, Lancaster, Glocester, etc.), et concédé de préférence aux princes du sang ou aux personnages alliés à la famille royale. Il y a auj. 21 ducs dans la Chambre des lords, non compris les membres de la famille royale. Il y a en outre 7 ducs écossais et 2 ducs irlandais, qui ne font pas, à ce titre, partie de la Chambre des lords. — En Allemagne, les ducs viennent toujours, dans la hiérarchie, après les rois et avant les princes ; l'idée de la souveraineté y est inséparable de la dignité ducale. On y compte 6 grands-duchés (Bade, Hesse au S. ; et, au N., Mecklembourg-Schwerin, Mecklembourg-Strelitz, Oldenbourg, Saxe-Weimar), et 5 duchés, qui sont ceux d'Anhalt, de Brunswick, et les trois duchés de Saxe-Cobourg-et-Gotha, Saxe-Altenbourg et Saxe-Meiningen. Le titre de duc fut porté originairement par les tzars de Russie ; celui de grand-duc distingue les princes de cette maison impériale. Les rois de Pologne étaient grands-ducs de Lithuanie, et les rois de Prusse ducs de Silésie. En Suède et en Danemark, le titre de duc est inusité parmi la noblesse, et n'a été porté quelquefois que par des princes du sang. L'Italie avait un grand-duc (Toscane) et beaucoup de ducs souverains (Mantoue, Parme, Modène, etc.) ; il y eut des ducs non souverains dans les États de l'Église. Enfin ce titre existe en Belgique, dans les Pays-Bas, dans le royaume d'Italie, en Espagne, en Portugal. B.

DUC (MONSIEUR LE). Pris absolument et comme nom propre, ce titre servit à désigner, depuis le XVIIe siècle, le fils aîné du prince de Condé, appelé jusqu'alors *duc d'Enghien.* Ce fut Henri II, père du grand Condé, qui imagina le premier cette distinction, et la fit accepter de la cour. L'usage s'en continua dans la suite, jusqu'à la Révolution de 1789. Quand le chef de la maison de Condé venait de mourir, *M. le Duc* devenait de droit *M. le Prince.* G.

DUC (FRONTON DU), en latin *Ducæus,* savant jésuite, né à Bordeaux en 1550, m. à Paris en 1624, eut un esprit juste, un jugement solide et une rare modestie. Il fut bibliothécaire du collège de Clermont, à Paris.

On a de lui des notes et des corrections sur divers ouvrages des Pères grecs et latins ; entre autres, de *Clément d'Alexandrie,* de *St Basile,* avec des notes de Schott, 3 vol. in-fol., 1618 ; de *St Grégoire de Nazianze,* de *St Gregoire de Nysse,* etc., et une version latine de *St Chrysostome,* 1614.

DUCANCEL (CH.-PIERRE), né à Beauvais en 1766, m. en 1835, avocat et auteur dramatique. On cite de lui, comme curiosité littéraire : *l'Intérieur d'un comité révolutionnaire,* comédie en 3 actes, en prose, jouée avec un grand succès en l'an III (1795), sur le théâtre de la Cité. C'est un ouvrage satirique dirigé contre les jacobins.

DU CANGE (CHARLES **DU FRESNE**, SEIGNEUR), savant glossateur et historien distingué, surnommé *le Varron français,* né à Amiens en 1610, m. à Paris en 1688, consacra toute sa vie à des études approfondies sur l'histoire de l'antiquité et du moyen âge. Reçu avocat au parlement de Paris en 1631, il acheta, en 1645, de son beau-père la charge de trésorier de France dans sa ville natale ; il vint, en 1668, se fixer à Paris, pour se livrer aux recherches nécessitées par ses travaux. C'est un des savants qui font le plus d'honneur à l'érudition française ; connaissant à fond un grand nombre de langues, il était versé dans toutes les parties de l'archéologie ; ses écrits ont ouvert une carrière nouvelle à l'histoire, non seulement par la multitude de faits qu'il a réunis, mais par sa grande sagacité, ses hautes vues et sa saine critique. Son 1er ouvrage fut l'*Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français,* Paris, 1657, in-fol., pour faire suite à l'*Histoire de la conquête de Constantinople par Villehardouin.* Il publia ensuite un *Traité historique du chef de St Jean-Baptiste*, 1665, in-4° ; un *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis,* Paris, 1678, 3 vol. in-fol., ouvrage d'une immense érudition, qui a été doublé dans les éditions données par les bénédictins, 1733-1766, et dont une publication nouvelle a été faite par MM. Didot, 7 vol. in-4°, 1840-1847 ; un *Glossarium mediæ et infimæ græcitatis,* Paris, 1688, 2 vol. in-fol., non moins précieux que le précédent pour l'étude du moyen âge. Du Cange édita en outre d'importants ouvrages, tels que l'*Histoire de St Louis par Joinville,* 1668, in-fol., avec des dissertations et des notes savantes ; les *Histoires de Jean Cinname,* 1670, in-fol. ; les *Annales de Zonaras,* 1687, in-fol. ; *Historia Byzantina,* 1680, in-fol., etc. Outre ses livres imprimés, on a encore de lui, à la bibliothèque nationale, un grand nombre d'ouvrages et de documents manuscrits sur la géographie, l'histoire et la généalogie, parmi lesquels il en est qui sont entièrement achevés, comme le manuscrit intitulé *Gallia,* et les *Principautés d'outre-mer ou familles d'Orient.* Sur la vie et les travaux de Du Cange, on peut lire la belle lettre latine écrite par Baluze, et son *Éloge* composé par Baron, et couronné par l'Académie d'Amiens. Cette ville

a érigé une statue en bronze à Du Cange en 1850, et entrepris la publication de ses manuscrits.

V. *Essai sur la vie et les ouvrages de Du Cange*, par M. L. Feugère, Paris, 1852. D—T—R.

DUCANGE (Victor-Henri-Joseph **BRAHAIN**), romancier et auteur dramatique, né à La Haye en 1783, m. en 1833, vint de bonne heure à Paris, occupa une place dans l'administration du cadastre, puis dans les douanes, la perdit au retour des Bourbons et se jeta dans la littérature facile et lucrative. Il donna 60 volumes de romans en moins de 20 années. Parmi ces productions, dont la valeur littéraire est nulle, on distingue : *Valentine*, 1820, ouvrage dirigé contre les réactions politiques de 1815 ; *Léonide, ou la Vieille de Surène*, 1823 ; *la Luthérienne, ou la Famille morave*, 1827 ; *les Trois Filles de la veuve ; l'Artiste et le Soldat*, 1827. Il obtint de grands succès dans le drame et le mélodrame, avec *Calas*, en 3 actes, 1819 ; *Thérèse*, en 3 actes, 1820 ; *Il y a seize ans*, en 3 actes, 1831 ; et *Trente ans, ou la Vie d'un joueur*, en 3 journées, 1827, le moins mauvais peut-être de ses ouvrages.

DUCAREL (André-Coltée), savant antiquaire protestant, né à Caen en 1713, m. à Canterbury en 1785, étudia à Eton et Oxford, devint bibliothécaire du palais de Lambeth, 1757, et membre de la Société royale de Londres, 1762.

Ses plus importants ouvrages sont : *Antiquités anglo-normandes*, 1767, in-fo ; *Série de plus de deux cents médailles des anc. rois d'Angleterre*, 1757, in-4o.

DUCAS, famille illustre de l'empire grec, qui a donné 4 empereurs à Constantinople et à Nicée, outre plusieurs ministres et généraux : Constantin XI, 1059-1067 ; Michel VII, 1071-1078 ; Alexis V, 1204 ; Jean Ducas Vatace, empereur de Nicée, 1222-1255. (*V. ces noms.*)

DUCAS (Michel), historien grec, issu de la famille de ce nom, fut témoin de la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453, et se réfugia dans l'île de Lesbos. Il paraît que, plus tard, il passa en Italie. On a de lui une Histoire qui commence au règne de Jean Cantacuzène et se termine à la conquête de Lesbos par les Turcs en 1462. Elle a été imprimée à Paris, 1649, avec notes et trad. latines par Boulliau, et fait partie de la Byzantine. Le président Cousin l'a traduite en français.

DUCASSE (J.-B.), célèbre marin, né dans le Béarn vers 1650, m. en 1715. Employé par la compagnie du Sénégal, dont il devint un des directeurs, il établit à Saint-Domingue un comptoir pour la traite des nègres. Louis XIV, qui entendit parler de son courage et de son habileté, l'appela dans la marine royale. Ducasse devint capitaine de vaisseau, reçut le gouvernement de Saint-Domingue en 1691, et se rendit redoutable, à la tête des flibustiers de cette île, aux Espagnols et aux Anglais, dont il dévasta les colonies ; il seconda Pointis dans son entreprise contre Carthagène en 1694, battit, pendant la guerre de la succession d'Espagne, l'amiral Benbow près de Sainte-Marthe, devint chef d'escadre en 1703, puis lieutenant général des armées navales, et commanda, en 1714, la flotte qui investit Barcelone. B.

DUCASSE, c.-à-d. en patois wallon *dédicace ;* fête communale des villes et villages de la Belgique et du N. de la France. C'est ce qu'on nomme en flamand *kermesse* (de *kerk mess*, fête d'église).

DUCAT, monnaie d'or, dont le nom vient de la devise qu'elle portait, lors de son institution en Sicile au XIIe siècle : *Sit tibi, Christe, datus, quem tu regis, iste ducatus*. On en frappa de beaucoup d'espèces différentes dans les États européens. En Espagne, le ducat de Philippe II valut 8 fr. 26 ; celui de Philippe IV, 7 fr. 30. Ce ne fut plus ensuite qu'une monnaie de compte imaginaire : on distingue le *ducado de plata*, valant 11 réaux d'argent ; le *ducado de vellon*, 11 réaux de cuivre ; et le *ducado de cambio*, dont 289 valaient 6,000 réaux de cuivre. Dans le royaume des Deux-Siciles, le *ducato del regno* était [illegible] l'unité monétaire d'argent ; il pesait 22 grammes 94 ; se divisait en 10 *carlini* ou 100 *grani*, et, dans l'île de Sicile, en 100 *bajocchi*, et valait 4 fr. 20. En Allemagne, le ducat fut adopté, en 1559, comme monnaie d'empire, et remplaça à la [illegible] le florin d'or : les ducats de Salzbourg, de Cologne, de Trèves et de Nuremberg valaient 11 fr. 86 ; celui d'Augsbourg, 11 fr. 75 ; ceux de Francfort, de Saxe et de Hambourg, 11 fr. 92 ; celui de Liège, 11 fr. 79. Le ducat encore usité en Autriche vaut 11 fr. 85, et celui de Hollande, 11 fr. 83.

DUCATO, ancien *Leucate promontorium*, cap des îles Ioniennes, à la pointe de Sainte-Maure.

DUCATON, anc. monnaie hollandaise d'argent, équivalant à 3 florins 15 cents (7 fr. 10).

DU CAURROY (François-Eustache), chanoine et maître de musique de la Sainte-Chapelle de Paris et de la chapelle des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, né à Gerberoy en 1549, m. en 1609. Il remporta, en 1575, le prix de musique fondé par la ville d'Évreux. Henri IV créa en sa faveur, en 1599, la place de surintendant de la musique du roi. Il a laissé : *Missa pro defunctis*, à 5 voix, la seule qui fut chantée à Saint-Denis pour les obsèques des rois jusqu'au XVIIIe siècle ; *Preces ecclesiasticæ*, à 4, 5 et 6 voix, 2 liv., 1609 ; *Mélanges de musique*, 1610, contenant des chansons, des psaumes, des noels ; *Fantaisies*, à 3, 4, 5 et 6 parties, 1610. On pense que Du Caurroy a écrit l'air de la chanson *Charmante Gabrielle*. B.

DUCAURROY DE LA CROIX (Adolphe-Marie), célèbre jurisconsulte, né à Eu en 1788, m. en 1850, obtint, en 1820, une chaire de droit romain à la faculté de Paris. Il fut un des rédacteurs de la *Thémis*, de la *Revue étrangère et française de législation*.

Ses principaux ouvrages sont : *les Institutes de Justinien nouvellement traduites et augmentées*, Paris, 1813 ; 5e édit., 1837 ; *les Institutes de Justinien nouvellement expliquées*, 1822-35, 4 vol. ; 8e édit. 1851, 2 vol. ; *Juris civilis Enchiridium*, 1844, 1 vol ; *Commentaire théorique et pratique du Code civil*, 1848-51, en société avec MM. Bonnier et Roustain, 6 vol.

DU CAYLA (Mme). *V.* Cayla.

DUCERCEAU (J-B.), architecte du XVIe siècle, termina le château moderne de Saint-Germain, démoli pendant la Révolution, et fit un projet de terrasses sur le bord de la Seine, qui eût été un des plus magnifiques monuments du monde si on l'eût exécuté : on en trouve la gravure dans la *Topographia Galliæ* de Zeiller, Francf., 1655.

DUCERCEAU (le P. Jean-Antoine), jésuite, né à Paris en 1670, m. en 1730. Il enseigna dans les collèges de son ordre à Rouen et à La Flèche, participa à la rédaction des *Mémoires de Trévoux*, et fut précepteur de Louis-François de Bourbon-Conti, qui le tua par mégarde en maniant un fusil. Il s'exerça de bonne heure dans la poésie latine, et publia, 1705 et 1724, in-12, des *Carmina varia*, où figure le drame de *l'Enfant prodigue*, qu'il traduisit en français. Il composa pour les élèves des collèges un certain nombre de comédies françaises fort médiocres : *les Incommodités de la grandeur, l'École des pères, Ésope au collège, les Pincettes, les Cousins, la Défaite du solécisme*, etc. ; l'auteur confondait le naïf avec le trivial. On doit encore au P. Ducerceau un conte agréable, *la Nouvelle Ève*, et un *Recueil de poésies françaises* (fables, épîtres, épigrammes, etc.), dernière édit., 1805, in-12. Sa prose vaut moins que ses vers ; il écrivit de lourdes *Réflexions sur la poésie française*, 1742, 2 vol. in-12 ; une *Histoire de la dernière révolution de Perse*, 1728, réimpr. sous le titre d'*Histoire de Thamas Kouli-Khan*, 1741, 2 vol. in-12 ; et une *Histoire de la conspiration de Rienzi*, terminée par le P. Brumoy, 1733, in-12.

Les Œuvres de théâtre ont été rééditées en 1807, 3 vol. in-12, et, avec les autres poésies, en 1828, 2 vol. in-8o. B.

DUCERCEAU (Androuet-). *V.* Androuet.

DUCEY, ch.-l. de cant. (Manche), arr. d'Avranches, sur la Sélune ; 1,040 hab. Comm. de graines de trèfle et de lin.

DUCHALAIS (Adolphe), archéologue, né à Beaugency en 1814, m. en 1854, abandonna le droit pour l'archéologie, entra à l'École des chartes en 1840, fut attaché aux travaux historiques d'Aug. Thierry, puis au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Le premier, il distingua, dans les monnaies carolingiennes, celles qui émanaient des rois et celles que faisaient frapper les seigneurs féodaux. Sa *Description des médailles gauloises du cabinet de France*, Paris, 1846, fut couronnée par l'Institut.

Il a fourni de nombreux articles à la *Bibliothèque de l'École des chartes*, à la *Revue archéologique*, à la *Revue numismatique*, etc.

DUCHANGE (Gaspard), graveur, né à Paris en 1662, m. en 1757, élève de Jean Audran, eut un faire large, un travail de chair très moelleux. Il excellait à rendre le Corrège, et l'on admire surtout ses estampes de *Jupiter et Io, Léda*, et *Danaé*, d'après ce maître. On a de lui encore : *Tobie recouvrant la vue*, d'après Ant. Coypel ; les *Vendeurs chassés du Temple*, et le *Repas chez le Pharisien*, d'après Jouvenet ; *Notre-Seigneur au tombeau*, d'après Paul Véronèse. Il entra à l'Académie des beaux-arts en 1707.

DUCHÂTEL (Pierre), en latin *Castellanus*, savant prélat, né à Arc-en-Barrois (Haute-Marne) vers 1480, m. en 1552. Élevé au collège de Dijon, où il reçut les leçons de Turcil, il y fit de tels progrès, qu'à 16 ans il enseignait publiquement et avec succès les langues grecque et latine. Poussé par l'ardeur de la science, il entreprit de voyager, et alla d'abord à Bâle voir Érasme, qui le chargea de corriger les épreuves des éditions grecques et latines qu'il préparait ; puis il visita l'Allemagne, l'Italie, la Grèce, l'Égypte, la Palestine et la Syrie. Revenu en France, il se fit présenter par le cardinal Du Bellay à François Ier, qui le prit pour bibliothécaire et lecteur, et le nomma successivement évêque de Tulle, 1539, de Mâcon, 1544, grand aumônier de France, 1547, et enfin évêque d'Orléans en 1551. Le roi disait de lui : « C'est le seul homme dont je n'aie pas épuisé la science en deux ans. » Duchâtel défendit les principes de l'Église gallicane, et dirigea l'assemblée de Melun, où fut préparée l'instruction des évêques de France au concile de Trente. Il n'usa de son crédit

que pour encourager les œuvres généreuses ou protéger les artistes et les lettrés, même Robert Estienne et Dolet. Il fut l'ami du savant Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier. Il contribua, avec Budé et Du Bellay, à la fondation du Collège de France.

On lui doit une Oraison funèbre de François Ier, imprimée à Paris, 1547, in-4°, sous le titre de *Trépas, obsèques, enterrement de François Ier*. V. sa *Vie* par Galland, 1674.

DUCHÂTEL (François), peintre, né à Bruxelles en 1626, élève de David Téniers, dont il imita parfaitement la manière. Son plus beau tableau est le *Serment des états de Brabant et de Flandre au roi d'Espagne en 1666*; haut de 14 pieds, long de 20, il contient plus de 1,000 figures.

DUCHÂTEL (TANNEGUY-). *V.* Tanneguy

DUCHÂTEL (Charles-Marie **TANNEGUY, comte**), homme politique, né à Paris en 1803, m. en 1867, prit part à la rédaction du *Globe* sous la Restauration, fut nommé conseiller d'État après la révolution de 1830, député de Jonzac en 1833, devint ministre du commerce en 1834, des finances en 1836-37, et de l'intérieur de 1840 à 1848. Il entra à l'Académie des sciences morales et politiques en 1842, et fut élu membre libre de l'Académie des beaux-arts en 1846.

DU CHÂTELET (Gabrielle-Émilie **LE TONNELIER DE BRETEUIL**, marquise), née à Paris en 1706, m. en 1749. Elle étudia dès l'enfance l'anglais, l'italien et le latin, et commença même une traduction de *Virgile*. Mariée au marquis Du Châtelet, lieutenant général, elle mena la vie des grandes dames de la Régence. Elle serait oubliée, sans ses liaisons avec Voltaire, à partir de 1733, dans sa terre de Cirey. Poussée par une vocation réelle pour les sciences exactes, elle concourut, en 1738, pour le prix de l'Académie des sciences, sur une question relative à la nature du feu, et publia des *Institutions de physique*, avec une *Analyse de la philosophie de Leibniz*, 1740. Une traduction des *Principes* de Newton fut publiée après sa mort par Clairaut, 1756, avec un Éloge de l'auteur, par Voltaire. Mme Du Châtelet écrivit un *Traité sur le bonheur*, qui renferme des remarques fines, rendues dans un style net et vif, mais d'un esprit sec, positif et matérialiste. Elle eut moins de sensibilité que d'esprit, et moins d'esprit que de pédantisme. On a publié d'elle, en 1806, plusieurs *Lettres* au comte d'Argental. Des détails laissés en manuscrit par Mme de Grafigny ont paru, en 1820, sous le titre de *Vie privée de Voltaire et de Mme Du Châtelet*, 1 vol. G. M.

DU CHAYLA (**Blanquet**). *V.* Blanquet du Chayla.

DUCHE. *V.* Duc.

DUCHÉ DE VANCY (Joseph-François), né à Paris en 1668, m. en 1704, poète tragique et lyrique de l'école de Racine, qu'il s'efforça d'imiter. Fils d'un gentilhomme de la chambre du roi, et membre de l'Académie des inscriptions, il était l'auteur privilégié de Mme de Maintenon et de la cour, qui allait à Saint-Cyr admirer ses tragédies religieuses. La meilleure est *Absalon*. Il composait aussi pour Saint-Cyr des *Poésies sacrées* et des *Histoires édifiantes*. Enfin il réussit encore à l'Opéra, où il donna *les Fêtes Galantes, Céphale et Procris*, et *Iphigénie en Tauride*. G. L.

DUCHESNE (André), en latin *Quercetanus*, savant historien, né à l'Ile-Bouchard (Indre-et-Loire) en 1584, m. en 1640, devint, par la protection du cardinal de Richelieu, géographe et historiographe du roi. Travailleur infatigable, il copiait les vieux titres, les chartes, les généalogies; il composait, il éditait avec un incroyable zèle, lorsqu'il fut écrasé par une charrette, en se rendant de Paris à sa campagne de Verrières. On imprimait alors le 3e vol. de ses *Historiæ Francorum scriptores*, in-fol., que son fils a portées à 5 vol., 1636-49, recueil qui s'étend jusqu'à Philippe IV. Parmi les autres ouvrages d'A. Duchesne, nous citerons une traduction de *Juvénal*, 1606; *les Antiquités et Recherches de la grandeur et de la majesté des rois de France*, 1609; *les Antiquités et Recherches des villes, châteaux, etc., de toute la France*, 1610; *Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande*, in-fol., 1614, continuée plus tard jusqu'en 1640; *Bibliotheca Cluniacensis*, in-fol., 1614; *Histoire des papes*, 1616, 2 vol. in-4°; *Bibliothèque des auteurs qui ont écrit l'histoire et la topographie de la France*, 1618; *Histoire des rois, ducs et comtes de Bourgogne*, 1619, 2 vol. in-4°; *Historiæ Normannorum scriptores antiqui*, 1619, in-fol., ouvrage rare et curieux, réimprimé dans la collection des historiens de France. Il a édité les *Œuvres* d'Abélard et d'Héloïse, 1616, in-4°; d'Alain Chartier, 1617, in-4°; les *Lettres* d'E. Pasquier, 1619, 3 vol. On lui doit aussi les histoires généalogiques de plusieurs familles célèbres; entre autres, celle des Montmorency, 1624, in-fol. Les manuscrits qu'il a laissés sont considérables. J. T.

DUCHESNE (François), fils du précédent, né à Paris en 1616, m. en 1693, historiographe de France, édita, augmenta, annota plusieurs ouvrages de son père; entre autres, l'*Histoire des papes*, 1653, et une *Histoire des cardinaux*, 1660.

On a de lui un *Traité des officiers qui composent le conseil d'État*, 1662, in-4°, et une *Histoire des chanceliers et gardes des sceaux de France*, 1680, in-fol. J. T.

DUCHESNE (**LE PÈRE**), nom de 4 journaux révolutionnaires : le 1er soutint la monarchie constitutionnelle, telle que l'avait inaugurée l'Assemblée nationale, et fut rédigé par un employé de la poste aux lettres, nommé Lemaire, en un style correct et spirituel, aux jurons près; le 2e, ultra-révolutionnaire et cynique, eut pour rédacteur Hébert (*V. ce nom*); le 3e, publié en 1848, et qui prit pour modèle celui d'Hébert, eut fort peu de succès; le 4e, en 1871, pendant la domination de la Commune de Paris.

DUCHESNE (Jean), iconographe, né à Versailles en 1779, m. en 1855, entra, pendant la Révolution, comme employé au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, et parvint au rang de conservateur en 1839.

Ses principaux ouvrages sont : *Notice historique sur la vie et les ouvrages de J.-H. Mansard*, dans le *Magasin encyclopédique*, 1805; *Éloge historique de P. Puget*, Paris, 1807; *Notice des estampes exposées à la Bibliothèque du roi*, 1819, et 4e édit., 1855; *Essai sur les nielles*, 1826; *Voyage d'un iconophile, revue des principaux cabinets d'estampes, bibliothèques et musées d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre*, 1834; *Jeux de cartes tarots du quatorzième au dix-huitième siècle*, 1844, in-fol.

DUCHESNE (J.-B.-Joseph), peintre en miniature et sur émail, né à Gisors en 1770, m. en 1856. En 1840, il fut chargé de continuer au musée du Louvre la série des émaux commencés par Petitot. Parmi ses miniatures, on mentionne les portraits de *Napoléon Ier*, 1812, de la *duchessse d'Angoulême*, de la *duchesse de Berry*, du *comte de Paris*, etc. Dans la peinture sur émail, Duchesne montra une rare délicatesse; on cite principalement les émaux qu'il fit pour la reine d'Angleterre d'après les miniatures de W. Ross, ainsi que les portraits de *Léopold, roi des Belges*, du roi *Louis-Philippe Ier*, de la reine *Marie-Amélie*, et du jeune *duc de Galliera*. B.

DUCHESNOIS (Catherine-Joséphine **RAFIN**, Mlle), tragédienne, née à Saint-Saulve près de Valenciennes en 1777, m. en 1835. Fille d'un garçon d'écurie, élevée dans les travaux grossiers de la campagne, elle avait 8 ans, lorsque sa sœur aînée, employée dans la maison de Monsieur (depuis Louis XVIII), l'appela à Paris, et la mit en pension. La vue de Mlle Raucourt dans *Médée* lui révéla sa vocation. On la mit en vain dans une maison de commerce à Valenciennes; elle y joua la comédie dans une société d'amateurs, et s'échappa pour revenir à Paris. Legouvé fut un de ses maîtres. En 1802, protégée par Chaptal, ministre de l'intérieur, et par Mme Bonaparte, elle débuta au Théâtre-Français dans le rôle de *Phèdre*. Son exquise sensibilité la fit surnommer l'*actrice de Racine*. Elle prêta au drame moderne l'appui de son nom, et créa les rôles de *Jeanne d'Arc* et de *Marie Stuart*. Mais la mort de Talma et le succès du romantisme la dégoûtèrent de la scène. Elle se retira en 1820. Généreuse et charitable, elle recueillit chez elle la mère de La Valette; elle eût sauvé La Bédoyère, s'il y eût consenti. G. M.

DUCHESSE, épouse d'un duc, héritière d'un duché, ou dame revêtue de cette dignité par lettres patentes. Les duchesses jouissaient des entrées à la cour, et du tabouret chez la reine. Des femmes purent posséder un duché-pairie, et remplir les fonctions attachées à l'office de pair.

DUCHOUL (Guillaume), en latin *Caulius*, antiquaire du XVIe siècle, né à Lyon, remplissait une charge de bailli dans le Dauphiné. On a de lui : *Discours sur la castramétation et discipline militaire des anciens Romains*, Lyon, 1555, in-fol.; *Discours sur la religion des anciens Romains*, 1556, in-fol., avec gravures sur bois du Petit Bernard, réimprimés à Lyon, 1567 et 1581, in-4°; à Wesel, 1672, in-4°; à Dusseldorf, 1731, in-4°, et trad. en latin, en italien et en espagnol. On reproche à Duchoul d'avoir supposé ou fabriqué des médailles antiques.

DUCIS (Jean-François), poète, né à Versailles en 1733, m. en 1816. Heureux par l'indépendance et la poésie, par les affections domestiques et de nombreuses amitiés, simple dans ses habitudes, étranger aux événements politiques, il repoussa les faveurs de Napoléon Ier. Il avait quitté les bureaux d'un ministère pour le théâtre, et débuté à 30 ans par une imitation malheureuse de la tragédie antique. La lecture de Shakspeare éveilla en lui le désir de faire connaître à la France les chefs-d'œuvre du poète anglais, en transportant sur notre scène ce que le goût français pourrait comprendre et admirer d'un génie trop audacieux pour notre théâtre. Le succès des tragédies d'*Hamlet*, 1769, de *Roméo et Juliette*, 1772, du *Roi Lear*, 1783, de *Macbeth*, 1784, d'*Othello*, 1792, justifia ses espérances. Il fit entrer dans des tragédies régulières les grands effets de son modèle, mais en sacrifiant souvent l'idée mère, la pensée intime, et son propre génie au goût du siècle. Tendre et pathétique par nature, il fut énergique et terrible jusqu'au sublime par imitation. Ce qui lui manquait, c'était l'art de composer un plan; aussi toutes ses tragédies sont-elles très défectueuses. L'élégance et la correction du style lui manquent aussi. On a dit qu'il avait plus de poésie dans l'âme qu'il n'en avait fait

passer dans ses tragédies, et qu'il fut plus héroïque que ses créations. Ducis n'avait cependant pas rompu avec les traditions antiques : la tragédie d'*Œdipe chez Admète*, 1778, puisée à la double source de Sophocle et d'Euripide, lui avait valu à l'Académie française le fauteuil vacant de Voltaire. Il termina sa carrière dramatique par deux œuvres originales : *Abufar, ou la Famille arabe*, tableau intéressant des mœurs patriarcales ; et *Fédor et Wladimir, ou la Famille sibérienne*, ouvrage très faible. Les œuvres de Ducis, 4 vol. 1819 et 1826, comprennent, outre son théâtre, des lettres et des poésies fugitives.

V. Campenon, *Essai de mémoires, ou Lettres sur la vie, le caractère et les écrits de Ducis*, Paris, 1824 ; Onésime Leroy, *Études sur Ducis*, 1832. G. L.

DUCKWITZ (Arnold), économiste allemand, né à Brême en 1802, m. en 1881. Dans sa jeunesse il visita l'Angleterre et la Hollande ; de retour dans sa ville natale en 1829, il y fonda une importante maison de commerce et s'occupa activement d'améliorer la navigation du Weser. Il créa sur ce fleuve un service de bateaux à vapeur. Partisan de l'union douanière, il publia sur ce sujet de nombreux articles dans la *Gazette universelle* d'Augsbourg. En 1840, il fut élu membre du sénat de Brême et prit part aux négociations relatives à l'union projetée entre le Zollverein et les États riverains de la mer du Nord. Il fit conclure, en 1847, un traité postal entre Brême et l'Union américaine. En mars 1848, il fut député au parlement provisoire et fit partie de la commission des Cinquante. Il ne voulut point siéger à l'Assemblée nationale allemande ; mais il assista, en qualité de commissaire de la ville de Brême, aux conférences tenues à Francfort pour organiser l'unité commerciale de l'Allemagne. Chargé du ministère du commerce de l'empire, il s'appliqua sans succès à la création d'une marine militaire allemande. En 1849, il publia sur ce sujet un écrit intitulé : *Ueber die Gründung der deutschen Kriegs-Marine*, Brême.

DUCKWORTH (John-Thomas), amiral anglais, né vers 1760 dans le Devonshire, m. en 1817, entra dans la marine royale en 1776, se distingua dans le combat livré devant la Grenade par Byron à la flotte française du comte d'Estaing, 1778, contribua, en 1794, à la victoire remportée sur Villaret-Joyeuse, près du cap Lizard, partagea avec Charles Steward la gloire de la prise de Minorque en 1798, fut créé chevalier du Bain et gouverneur de la Jamaïque, reçut la capitulation du général Rochambeau à Saint-Domingue, et, de concert avec lord Cochrane, détruisit, en 1806, l'escadre envoyée sous les ordres du contre-amiral Leissègues pour reprendre cette île. En 1807, il força les Dardanelles, anéantit une escadre turque dans la mer de Marmara, poussa jusqu'à Constantinople, mais dut rétrograder pour n'être pas cerné à son retour, grâce aux dispositions prises sous la direction du général Sébastiani, alors ambassadeur français à Constantinople. B.

DUCLAIR, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen ; 1,180 hab. Petit port de commerce sur la Seine ; marché pour les grains, les poissons et les volailles.

DUCLERCQ (Jacques), chroniqueur, né en Artois en 1420 ou 1424, m. en 1469, conseiller de Philippe le Bon en la châtellenie de Lille, Douai et Orchies, est auteur de *Mémoires* curieux, qui vont de 1448 à 1467 ; ils donnent des détails intéressants sur la cour des ducs de Bourgogne. La 1re édition complète a été donnée par M. de Reiffenberg, Bruxelles, 1823, 4 vol., et reproduite dans les tomes XXXVII à XXXIX de la collection Buchon. M. Jules Quicherat en a retrouvé à Arras un manuscrit encore plus complet. B.

DUCLOS (Charles **PINOT**), moraliste et historien, né à Dinan en 1704, m. en 1772. Envoyé de bonne heure à Paris pour y faire ses études, il rechercha la société des beaux esprits, et débuta dans la carrière des lettres par deux romans : *la Baronne de Luz* et les *Confessions du comte de* ***. Il eut part ensuite, avec une société de jeunes gens, au *Recueil de ces messieurs*, aux *Étrennes de la Saint-Jean*, aux *Œufs de Pâques*, et au roman d'*Acajou et Zirphile*, composé d'après des gravures faites pour un autre ouvrage. L'*Histoire de Louis XI*, 1745, commença réellement sa réputation ; c'est un livre exact et impartial, mais d'un style sec. Les *Considérations sur les mœurs* révèlent un coup d'œil juste, un esprit plus ingénieux que profond. L'auteur s'est jugé lui-même, quand il a dit : « Je ne regarde pas tout, mais ce que je regarde, je le vois bien. Je n'ai point de coloris, mais je serai lu. » Appelé à remplir la place d'historiographe de France, vacante par le départ de Voltaire pour la Prusse, il composa ses *Mémoires secrets des règnes de Louis XIV et de Louis XV*, publiés beaucoup plus tard ; le plan en est médiocre et le fond romanesque ; mais les aperçus sur les mœurs de la société sont fins et piquants. Après quelques propos très vifs au sujet de l'affaire du duc d'Aiguillon et de La Chalotais, Duclos jugea prudent de s'éloigner, 1766. Les *Considérations sur l'Italie*, qui ne parurent qu'après la Révolution, furent le résultat du voyage qu'il entreprit alors. Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1739, il a écrit plusieurs *Mémoires* sur les druides, sur l'origine et les révolutions des langues celtique et française, sur les épreuves appelées *jugements de Dieu*, sur les jeux scéniques, l'action et la déclamation théâtrales des anciens. Admis, en 1747, à l'Académie française, dont il devint le secrétaire perpétuel en 1755, il prit une part active à la rédaction de la nouvelle édition du *Dictionnaire* publiée en 1762, combattit les candidatures des grands seigneurs pour soutenir celles des gens de lettres, et fit remplacer, pour les prix d'éloquence, les lieux communs de morale par les éloges des grands hommes. Il a laissé des *Remarques* sur la Grammaire de Port-Royal ; elles prouvent qu'il porta dans cette étude un esprit vraiment philosophique. Duclos, lié avec les philosophes du XVIIIe siècle, ne partagea point leurs idées et, tout en désapprouvant leurs principes, il sut conserver leur estime. J.-J. Rousseau le définissait *un homme droit et adroit*, et Dalembert disait de lui : « De tous les hommes que je connais, c'est celui qui a le plus d'esprit dans un temps donné. » Sa conversation était vive et caustique ; il aimait à conter et contait bien. Il fut maire de Dinan, député du tiers aux états de Bretagne, et Louis XV l'anoblit.

Les meilleures éditions des *Œuvres* de Duclos sont celles de Paris, 1806, 10 vol. et 1820, 3 vol., gros in-8°, avec une notice par Villenave. B.

DUCORNET (Louis-César-Joseph), peintre, né à Lille en 1806, m. en 1856, élève de Lethière, était né sans bras. Il se servait de ses pieds pour peindre. Parmi ses productions, on remarque : les *Adieux d'Hector et d'Andromaque*, 1828, et *St Louis rendant la justice sous un chêne du bois de Vincennes*, 1831, à Lille ; *Jacob refusant de livrer son fils Benjamin*, 1829 ; les *Marchands d'esclaves*, 1833, au musée d'Arras ; *Marguerite demandant à une fleur si elle est aimée de Faust*, 1834 ; *Une Scène du siège d'Anvers*, 1834 ; *Apparition du Christ à Madeleine*, 1835 ; *Une Odalisque*, 1837 ; la *Mort de la Madeleine*, 1840 ; le *Repos de la Ste Famille en Égypte*, *le Christ au tombeau*, 1841 ; *le Christ en croix*, 1845 ; *St Denis prêchant dans les Gaules*, 1846, à l'église Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris ; *Vision de Ste Philomène*, 1846, dans l'église de Saint-Riquier (Somme), un de ses meilleurs tableaux ; le *Nid de mésanges*, 1848 ; le portrait du *général Négrier*, 1849, à Lille ; *Gloria in altissimis Deo*, à l'église d'Auxi-le-Château (Pas-de-Calais) ; *la Belle Édith*, au château de Compiègne, 1855.

DUCOS (Jean-François), homme politique, né à Bordeaux en 1765, m. en 1793, accueillit avec enthousiasme la révolution de 1789, et fut envoyé par les électeurs de la Gironde à l'Assemblée législative, 1791, où il siégea à côté de Vergniaud, Guadet et Gensonné. Il appuya la motion de Couthon qui proposait d'enlever à Louis XVI les titres de *sire* et de *majesté*, et celle de Bazire, qui réclamait la dissolution de la garde du roi. Dans la Convention, il se sépara de la plupart des girondins à l'occasion du procès de Louis XVI, rejeta l'appel au peuple, et vota la mort sans sursis. Compris néanmoins dans le décret de proscription du 31 mai, il en fut relevé sur la demande de Marat, prit une part active à la discussion de la constitution de 93, mais, par suite de ses protestations fréquentes en faveur des girondins, partagea leur supplice, le 31 octobre. Il était beau-frère de Boyer-Fonfrède. B.

DUCOS (**ROGER-**), homme politique, né à Dax en 1754, m. en 1816, était avocat, lorsque le dép. des Landes l'envoya à la Convention en 1792. Il y vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, se prononça contre les girondins, ne prit aucune part à la réaction du 9 thermidor, entra plus tard au conseil des Anciens, qu'il présida dans la fameuse séance du 18 fructidor an V, fut nommé directeur, en juin 1799, avec Sieyès, dont il partageait les idées, seconda le coup d'État du 18 brumaire, et reçut le titre de 3e consul provisoire. Membre du sénat après la constitution de l'an VIII, grand officier de la Légion d'honneur, comte de l'Empire, Ducos vota la déchéance de Napoléon Ier en 1814, fit partie de la Chambre des pairs créée par l'empereur pendant les Cent-jours, dut sortir de France en vertu de l'ordonnance du 12 janv. 1816, et périt près d'Ulm, en cherchant à s'élancer de sa voiture qui versait. B.

DUCOS (Théodore), né à Bordeaux en 1801, m. en 1855, fut député de Bordeaux de 1834 à 1848. Il combattit les lois de septembre 1835, la loi de disjonction, 1837, les taxes qui frappaient les fers, la compatibilité entre les fonctions publiques et le mandat de député, la dotation du duc de Nemours, les fortifications de Paris, les réductions du budget de la marine, et fit de remarquables rapports sur la grande pêche et sur la police du roulage. Après la révolution de 1848, il fit partie de l'Assemblée constituante, où il demanda la dissolution des ateliers nationaux et rédigea un rapport sévère sur les comptes du gouvernement provisoire. Le département de la Gironde ne l'ayant pas réélu pour l'Assemblée législative,

en 1849, il réussit aux élections complémentaires dans celui de la Seine, fut nommé ministre de la marine le 9 janvier 1851, se retira le 24 avec tout le cabinet devant un vote de défiance émis par l'Assemblée, reprit son portefeuille après le 2 décembre, et fut nommé sénateur en 1853. Son passage au ministère a été marqué par de grandes améliorations dans l'organisation du conseil de l'amirauté, de l'infanterie et du commissariat de marine, des matelots canonniers et du génie maritime, dans le système de surveillance des fournitures. On lui dut en outre l'institution des aumôniers de la flotte, l'augmentation de la marine à vapeur et du chiffre de l'inscription maritime, l'amélioration du sort des matelots et des ouvriers, la création des tribunaux commerciaux maritimes, et des règlements sur la police de la navigation et de la pêche côtière. C'est sous son ministère enfin que les bagnes furent transportés à Cayenne, que la France prit possession de la Nouvelle-Calédonie, et que plusieurs expéditions étendirent l'influence française dans le Sénégal. B.

DUCOS (Presqu'île), presqu'île de la Nouvelle-Calédonie, au N. de Nouméa ; elle a servi, en 1871, à l'internement des partisans de la Commune condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée ; climat salubre ; deux villages : Mbi et Numbo.

DUCOUEDIC DE KERGOUALER (Charles-Louis, vicomte), marin breton, né en 1740 au château de Kerguelenen, commandait la frégate *la Surveillante*, lorsqu'il rencontra, en 1779, à la hauteur d'Ouessant, la frégate anglaise *le Quebec*, et lui livra un combat opiniâtre ; le navire anglais sauta, avec son commandant Farmer, mais la *Surveillante* rentra à Brest désemparée et rasée. Ducouédic mourut de ses blessures. Son tombeau, élevé aux frais de Louis XVI, fut détruit en 1793 ; Napoléon Ier ordonna de le rétablir en 1805.
B.

DUCPÉTIAUX (Édouard), économiste belge, né à Bruxelles en 1804, m. en 1868, écrivit dans les journaux hostiles au gouvernement des Pays-Bas, et, lorsque le royaume de Belgique eut été constitué, il fut nommé inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance.

On a de lui : *des Caisses d'epargne*, 1831 ; *Progrès et etat actuel de la réforme penitentiaire*, 1838, 3 vol. ; *de la Condition physique et morale des ouvriers*, 1843, 2 vol. ; *Enquête sur la condition des classes ouvrieres et sur le travail des enfants dans les manufactures*, 1846, 3 vol. ; *Memoire sur le paupérisme des Flandres*, 1850 ; *des Colonies agricoles*, 1851, etc.

DUCRAY-DUMINIL (François-Guillaume), né à Paris en 1761, m. en 1819, succéda à l'abbé Aubert comme rédacteur en chef des *Petites Affiches* en 1790, et fut membre du *Caveau moderne*. Il composa des romans pour l'enfance ou la jeunesse. Les trois premiers : *Fanfan et Lolotte, Alexis, ou la Maisonnette dans les bois, Petit-Jacques et Georgette*, obtinrent un vif succès. Écrivant pour un âge où le goût n'est pas formé, il plut sans style, grâce à des combinaisons d'aventures qui ne sont pas sans habileté et qui soutiennent l'intérêt. Il a laissé 25 à 30 ouvrages qui forment une centaine de volumes, in-12 ou in-18, dont plusieurs ont eu de nombreuses éditions, comme *Victor, ou l'Enfant de la forêt*, 1796 ; *les Petits Orphelins du hameau ; Cœlina, ou l'Enfant du mystère*, 1798 ; *Paul, ou la Ferme abandonnée*, 1802 ; *les Soirées de la chaumière*, 1794-1811. Il essaya, sans succès, de travailler pour le théâtre.

DUCROISY (Philibert **GASSAUD**), comédien de la troupe de Molière, né en 1625 ou 1630 d'un gentilhomme de la Beauce, m. en 1695, réussit dans les rôles les plus différents : Métaphraste du *Dépit amoureux*, Marphurius du *Mariage forcé*, Mercure, dans *Amphitryon*, M. Dimanche dans *Don Juan*, Valère dans *l'Avare*, le Maître de philosophie dans *le Bourgeois gentilhomme*, Géronte dans *les Fourberies de Scapin*. Il créa le rôle de Tartufe, et fut deux fois mis en scène par Molière sous son nom véritable, dans *les Précieuses ridicules* et dans *l'Impromptu de Versailles*. E. D—y.

DUCROT (Alexandre-Auguste), général français, né à Nevers en 1817, m. à Versailles en 1882, élève de l'École de Saint-Cyr, fut promu lieutenant en 1840, capitaine en 1842, chef de bataillon en 1847, lieutenant-colonel en avr. 1851, colonel en 1853, général de brigade en 1858, et général de division en 1865. Commandant de la 6e division militaire à Strasbourg, en 1869, il signala au général Frossard, dans des lettres qui ont été rendues publiques, les préparatifs militaires de la Prusse. Quand la guerre éclata, il reçut le commandement de la 1re division du Ier corps, sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon, et combattit à Reichshoffen, 4 août 1870. Il opéra sa retraite sur Châlons, fut mis à la tête du Ier corps de l'armée nouvelle, marcha sur Metz avec le maréchal, franchit la Meuse et se trouva aux prises avec des forces allemandes bien supérieures dès le début de la bataille de Sedan, 1er sept. Le maréchal, blessé grièvement, désigna le général Ducrot pour commander en chef à sa place. Mais, tandis que Ducrot prenait ses dispositions pour se retirer vers Mézières, le général de Wimpffen, arrivant d'Algérie, réclama le commandement en chef et donna des ordres contraires. Quand la capitulation fut signée, Ducrot refusa d'en accepter les conditions, fut interné à Pont-à-Mousson, s'enfuit sous les habits d'un ouvrier, gagna Épinal, Vesoul et Paris, où le gouvernement de la Défense nationale le nomma commandant des XIIIe et XIVe corps. Il dirigea, le 21 octobre, une reconnaissance vigoureuse sur La Jonchère et Buzenval. Son plan, approuvé par le général Trochu, était de percer les lignes prussiennes à l'O. de la capitale, et de marcher sur Rouen. Les dépêches pressantes de Gambetta, au nom de la Délégation de Tours, et surtout les succès du général d'Aurelle de Paladines à Coulmiers et à Orléans, décidèrent le gouvernement de Paris à tenter une sortie vers la Marne. Ducrot, mis à la tête de la 2e armée, publia, le 28 nov., une proclamation qui se terminait par ces mots : « Je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux. » Après les sanglantes journées de Champigny et de Villiers, 30 nov.-2 déc., il dut repasser la Marne et ramener ses troupes dans le bois de Vincennes. Vivement affligé de cet échec et peu d'accord avec ses collègues, il prit part cependant à la grande sortie du 19 janv. 1871, sur Montretout et Buzenval. Après la capitulation de Paris, les électeurs de la Nièvre l'envoyèrent siéger à l'Assemblée nationale, où il prit place dans les rangs de la droite. En sept. 1872, il fut appelé au commandement du VIIIe corps d'armée, à Bourges, et donna sa démission de représentant, sans renoncer toutefois à la politique. Les sympathies qu'il manifestait, en toute occasion, pour les idées et les projets du parti conservateur lui attirèrent de vives attaques de la part des députés et des journaux républicains. Il fut relevé de son commandement en janv. 1879, et nommé membre de la commission mixte des travaux publics. Il était grand officier de la Légion d'honneur depuis août 1870.

Il a laissé : *la Journée de Sedan*, 1871 ; *de l'État-major et des différentes armes*, 1871 ; *la Verité sur l'Algérie*, 1871 ; *Quelques Observations sur le système de defense de la France*, 1871 ; *la Guerre des frontières, Wissembourg, réponse à l'État-major allemand*, 1873, avec cartes ; *la Défense de Paris*, 1875-78, 4 vol.

DUDDINGSTON, vge d'Écosse, comté et à 5 kil. E. d'Édimbourg, sur l'estuaire du Forth ; 6,370 hab. (avec la comm.). Riches mines de houille, importantes salines.

DU DEFFAND (Marie de **VICHY-CHAMRON**, marquise), née en 1697 d'une famille noble de la Bourgogne, m. en 1780, fut mariée de bonne heure à un homme qu'elle aimait peu, s'en sépara, et vécut avec une grande liberté, et, devenue veuve, ouvrit ses salons aux grands seigneurs et aux philosophes de son temps. Mlle de l'Espinasse, qu'elle s'était attachée comme lectrice, se brouilla avec elle, et les philosophes se rangèrent du côté de l'exilée ; de là cette haine de Mme Du Deffand contre les philosophes. Aveugle dès l'âge de 54 ans, elle remplaça la galanterie par l'amitié, la beauté par l'esprit, et conserva toujours un besoin impérieux des distractions du monde contre un invincible ennui, que n'avaient pu dissiper ni ses nœuds d'un jour avec l'élite de la cour et même avec le Régent, ni ses longues liaisons avec le président Hénault et Pont-de-Veyle. A 70 ans, elle noua une étroite amitié avec Horace Walpole. Sur la fin de sa vie, elle essaya de la dévotion, par curiosité et par ennui ; mais elle avait le cœur trop sec, et ne fut point touchée. Quelques-unes de ses lettres sont dans sa *Correspondance avec Dalembert*, etc., Paris, 1809, 2 vol. ; le principal titre de cette femme célèbre est le recueil intitulé : *Lettres de la marquise Du Deffand à Horace Walpole, de 1766 à 1780*, Londres, 1810, 4 vol. in-12 ; ou Paris, 1827, 4 vol., avec des extraits des lettres d'Horace Walpole, et la correspondance avec Voltaire. C'est une chronique médiocrement curieuse de la littérature et des salons du XVIIIe siècle. Mme Du Deffand est sévère pour ceux qu'elle juge ; ses portraits ressemblent, son goût est fin ; mais son style et sa manière sont sans charme, parce qu'elle n'est jamais émue et toujours ennuyée. On a d'elle : *Correspondance inédite*, Paris, 1859, 2 vol., composée presque toute de lettres à la duchesse de Choiseul et de réponses de cette dame. J. T.

DUDERSTADT, v. du roy. de Prusse, prov. de Hanovre, sur la Hahle ; 4,125 hab. Chevaux renommés. En 1807, elle fit partie du royaume de Westphalie et ensuite du Hanovre, de 1815 à 1866.

DUDINGEN, en français *Guin*, v. de Suisse, cant. et à 6 kil. N.-N.-E. de Fribourg ; 2,740 hab. Ermitage de Sainte-Madeleine taillé dans le roc vif.

DUDLEY (Edmond), ministre du roi d'Angleterre Henri VII, né en 1462, m. en 1510. Il fit ses études à Oxford, se distingua dans la science des lois, fut nommé à 23 ans membre du conseil privé, prit une grande part au traité d'Etaples conclu avec la France en 1493, travailla à remplir le trésor de son maître par tous les moyens d'extorsion que lui fournissait son habileté dans la jurisprudence, et se rendit tellement odieux à la nation, que Henri VIII, à son avènement, lui fit intenter, ainsi qu'à son collègue Richard Empson, une accusation de

haute trahison. Il fut condamné à mort, et exécuté à la Tour de Londres. B.

DUDLEY (JOHN), fils du précédent et d'Élisabeth Grey, né en 1502, m. en 1553. La mémoire de son père ayant été réhabilitée par le parlement, il fut rétabli dans ses droits. Il parut à la cour en 1523; sa valeur militaire, les agréments de sa personne et de son esprit, le crédit du cardinal Wolsey et de Thomas Cromwell lui assurèrent un rang distingué. Nommé, par Henri VIII, gouverneur de Boulogne, créé vicomte de l'Isle et grand amiral d'Angleterre, il s'attira beaucoup d'ennemis, en rétablissant, par les dépouilles des églises et des couvents, sa fortune dissipée dans un luxe effréné. Pendant la minorité d'Édouard VI, il fut dépossédé par le duc de Somerset, régent du royaume, de sa charge de grand amiral, et reçut en dédommagement le titre de comte de Warwick. Le roi, devenu majeur, obligea Somerset à marier sa fille avec le fils aîné de Dudley, et accrut encore sa jalousie, en conférant à Dudley lui-même les titres de grand maréchal d'Angleterre et de duc de Northumberland. Somerset, accusé d'avoir voulu assassiner son rival, fut envoyé à l'échafaud en 1552. Maître du pouvoir, Dudley songea à placer la couronne dans sa famille : il persuada à Édouard VI d'exclure de sa succession ses sœurs Marie Tudor et Élisabeth, ainsi que Marie Stuart, en faveur de Jeanne Grey (*V. ce mot*), qui épousa le jeune Guilford Dudley, fils du favori. A la mort du roi, 1553, Dudley se hâta de proclamer Jeanne Grey; mais ses partisans l'abandonnèrent, et, livré à Marie, il fut exécuté. B.

DUDLEY (ROBERT), un des fils du précédent, connu sous le nom de *comte de Leicester*, né en 1531, m. en 1588. Quelque temps emprisonné lors de la sentence prononcée contre son père sous Marie Tudor, il recouvra la liberté en 1554, et devint même maître de l'artillerie. Le charme de sa figure, l'élégance de ses manières, sa souplesse dans l'intrigue, l'élevèrent au rang de favori de la reine Élisabeth, qui le créa grand écuyer, chevalier de la Jarretière, conseiller privé, duc de Denbigh, comte de Leicester et chancelier de l'université d'Oxford. Il osa aspirer à la main de sa souveraine; ses projets ambitieux, et les crimes qui devaient en assurer la réussite, ont fourni à W. Scott le sujet d'un de ses romans, *le Château de Kenilworth*. Élisabeth eut toujours un penchant aveugle pour Leicester, et lui pardonna tout : il contracta une union secrète avec lady Douglas Howard, baronne de Sheffield, et tenta de l'empoisonner; on le soupçonna de s'être délivré par le poison de Gautier Devereux, comte d'Essex, pour épouser ensuite sa veuve; il affecta une grande piété, et donna tous les emplois publics à des puritains; envoyé deux fois au secours des protestants des Pays-Bas contre les Espagnols, 1585, il ne fit preuve que d'ignorance et de lâcheté; il conseilla enfin à Élisabeth de se défaire de Marie Stuart. On publia, du vivant de Leicester, un pamphlet dirigé contre lui : *la République de Leicester*, 1584, attribué au P. Parsons, et réimprimé, en 1706, sous le titre de *Mémoires secrets de Robert Dudley*. B.

DUDLEY (ROBERT), fils du précédent et de lady Douglas de Sheffield, comte de Warwick et Northumberland, né en 1573, m. en 1637. Il se fit connaître par une expédition qu'il entreprit à ses frais sur l'Orénoque en 1594, puis par sa valeur brillante à la prise de Cadix en 1596. Mais, n'ayant pu faire reconnaître la légitimité de sa naissance, il abandonna l'Angleterre, se rendit à la cour de Cosme II, grand-duc de Toscane, et employa ses connaissances à perfectionner la marine de sa nouvelle patrie, à étendre le commerce, à favoriser les sciences et les arts. Il entreprit de dessécher les marais entre Pise et la mer, et créa la prospérité de la ville de Livourne en la faisant déclarer port franc. La grande-duchesse, sœur de l'empereur Ferdinand II, le fit nommer duc du Saint-Empire, et Urbain VIII l'agrégea à la noblesse romaine. On a de lui un traité *Dell' Arcano del Mare*, Florence, 1630, 1646 et 1661, 2 vol. in-fol., recueil de projets pour le perfectionnement de la navigation. B.

DUDLEY (JOHN-WILLIAM **WARD**, LORD), homme d'État et savant, né en 1781, m. en 1833. Il entra dès 1802 à la Chambre des communes, s'y distingua comme orateur, et devint un des chefs du parti conservateur libéral. En 1827, il fit partie du ministère Canning en qualité de ministre des affaires étrangères, et donna sa démission l'année suivante. Sa correspondance avec l'évêque de Llandaff, publiée à Londres en 1840, contient beaucoup de matériaux précieux pour l'histoire contemporaine. B.

DUDLEY, v. d'Angleterre, comté de Worcester, au milieu d'un réseau de canaux et de chemins de fer; 46,252 hab. Industrie très importante : mines de charbon autrefois très prospères, auj. en partie épuisées ou noyées; mines de fer, forges, fabrication de quincaillerie, verreries; grand comm. de fer. Un château en ruine domine la ville. Restes d'un prieuré fondé en 1161; anc. église contenant des tableaux et des peintures sur verre fort remarquables.

DUDON, chanoine de la collégiale de Saint-Quentin au XI^e siècle, a laissé, en prose latine mêlée de vers, une histoire des premiers ducs de Normandie depuis le baptême de Rollon, en 912, jusqu'à la mort de Richard I^er, en 996. Elle est insérée dans les *Historiæ Normannorum scriptores* de Duchesne. Guillaume de Jumièges en donna la continuation.

DUEGNE, en espagnol *dueña*, désigne une matrone à qui est confiée la surveillance du logis, une sorte de femme de charge, ordonnant la dépense et le gouvernement intérieur du ménage, ou une gouvernante placée auprès des jeunes filles. On l'applique à l'un des emplois de la scène française.

DUEL, combat entre deux personnes pour leurs querelles personnelles, dans un lieu indiqué par un défi ou par un appel. Il n'était pas connu dans l'antiquité; c'est une coutume qui nous est venue des peuples germaniques. Après l'invasion du V^e siècle et sous le régime féodal, le duel fut un acte judiciaire par lequel on croyait pouvoir reconnaître entre deux parties laquelle avait raison; le combat était substitué par les lois elles-mêmes à la preuve testimoniale, viciée par l'habitude du parjure. (*V.* COMBAT JUDICIAIRE.) Depuis St Louis, qui interdit dans ses domaines ce genre de *jugement de Dieu*, le duel perdit peu à peu son caractère légal. Comme il tendit alors à remplacer par la vengeance personnelle l'action des lois, les souverains, depuis le XVI^e siècle, ordonnèrent des mesures répressives. Malgré l'édit de 1566, l'ordonnance de Blois de 1579, et un arrêt du parlement de Paris en 1599, L'Estoile porte de 7 à 8,000 le nombre des gentilshommes qui périrent en combat singulier depuis l'avènement de Henri IV, en 1589, jusqu'en 1607. Un édit de 1602 ordonna à l'offensé d'adresser sa plainte au gouverneur de la province, pour être soumise au jugement des connétables et des maréchaux de France. Cette institution d'un tribunal d'honneur n'arrêta pas les duels; de nouvelles défenses, en 1609, 1611, 1613, 1623, 1624, furent impuissantes. Richelieu maintint des édits qui pouvaient servir ses projets contre la noblesse : le comte de Bouteville-Montmorency, pour avoir violé et bravé celui de 1626, porta sa tête sur l'échafaud, et ce grand exemple effraya les duellistes. Pendant la minorité de Louis XIV, la loi cessa d'être appliquée, et plus de 4,000 nobles périrent en duel. Louis XIV sévit comme Richelieu. La fureur des duels se ralluma pendant le XVIII^e siècle, malgré une déclaration royale de 1723. Avec 1789, commença l'impunité légale des duels; la Révolution produisit même un nouveau genre de duel, le duel entre hommes politiques. Des projets de répression présentés aux Chambres en 1829 et 1830, au conseil d'État en 1832, n'ont pas abouti. En 1837, la Cour de cassation a adopté une jurisprudence qui dure encore : et, protestant au nom de la morale et du droit, elle a décidé que l'homicide ou les blessures résultant du duel devaient être poursuivis dans les auteurs et les témoins, et punis conformément aux dispositions générales du code pénal. Mais les poursuites sont rares, à moins que le duel n'ait une issue funeste, et les prévenus sont presque toujours acquittés. En Angleterre, le duel n'est l'objet d'aucune disposition particulière; le jury applique, mais avec tempérament, la loi commune de l'homicide. Les autres États, la Belgique, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, la Prusse, la Russie, la Suède, les États-Unis, ont des lois contre le duel. B.

DUENSIS PAGUS, anc. pays de France (Mâconnais), où était Confrançon (Saône-et-Loire).

DUERO. *V.* DOURO.

DUESMOIS (LE), *Duesmensis pagus*, anc. pays de France (Bourgogne), dont les lieux principaux étaient Duesme et Vilaine-en-Duesmois (Côte-d'Or).

DUFAUR (GUI). *V.* PIBRAC.

DUFAURE (JULES-ARMAND-STANISLAS), homme d'État, né en 1798, à Saujon (Charente-Inf.), m. en 1881, fut d'abord avocat à Bordeaux. Député de Saintes, dès 1834, il entra au conseil d'État sous le ministère Thiers, s'en retira quand M. Thiers fut remplacé, et soutint contre le ministère Molé une lutte ardente. La vigueur avec laquelle il maniait le raisonnement et le sarcasme rendait son opposition redoutable. Louis-Philippe le fit entrer dans une combinaison ministérielle qui réunissait autour du maréchal Soult plusieurs notabilités du centre droit. M. Dufaure eut le portefeuille, alors nouveau, des travaux publics, dont il fut dessaisi par le retour de M. Thiers, l'année suivante. Il ne voulut pas le reprendre non plus dans le cabinet Guizot, où cependant il retrouvait plusieurs de ses anciens collègues et ses tendances conservatrices. Il préférait devenir le chef d'un tiers-parti indépendant, avec lequel tous, opposants et gouvernants, devraient compter. Quand s'organisa, au cri de « la réforme ! » la fameuse campagne des banquets qui amena la révolution de 1848, M. Dufaure se tint à l'écart du mouvement. Cependant, cette révolution accomplie, il se rallia au régime républicain et fut réélu dans la Charente-Inférieure. Parmi ses votes, deux

surtout ont été remarqués : il se prononça pour une Chambre unique et pour le bannissement de la famille d'Orléans. Mais son antipathie pour le désordre et pour tout ce qui pouvait l'amener, pour le socialisme, pour les ateliers nationaux, pour la licence de la presse, ne se démentit jamais. Le général Cavaignac le fit ministre de l'intérieur. Il déploya un grand zèle pour la candidature du général à la présidence de la république, mais échoua contre la rapide popularité de Louis-Napoléon Bonaparte. Il vit avec un amer regret le pays « préférer un nom à un homme », et se retira ; mais ce fut pour appuyer, comme député, la politique du nouveau président. Celui-ci, à son tour, lui rendit le ministère de l'intérieur. Ce fut un ministère de réaction, d'ailleurs en conformité avec les tendances de la majorité d'alors. Mais il fallait des dévouements plus personnels au prince-président qui, le 31 octobre, se donna d'autres ministres, MM. F. Barrot, Rouher, de Parieu, etc., et indisposa par là M. Dufaure au point qu'il dut le compter parmi ses adversaires les plus constants. Le coup d'État du 2 décembre brisa toute opposition. M. Dufaure reprit le rôle d'avocat au barreau de Paris. Grâce à sa dialectique serrée, qui faisait oublier l'imperfection de son organe, grâce aussi à sa grande habitude des affaires, il fut aussitôt compté parmi les premiers et devint bâtonnier en 1862. En 1863, l'Académie française lui donna le fauteuil du duc Pasquier. Vers la fin du règne de Napoléon III, M. Dufaure voulut profiter du terrain gagné par l'opposition pour se présenter aux électeurs, soit dans l'ouest, soit dans le Var. Mais il échoua contre les candidats officiels. Il fallut l'écroulement de l'empire, au 4 septembre 1870, pour ramener M. Dufaure dans nos assemblées. Il fut élu par quatre départements. M. Thiers, se rappelant « qu'il valait mieux l'avoir avec soi que contre soi », l'appela au ministère de la Justice, qu'il quitta après le 24 mai, mais où il rentra en 1875, M. Buffet étant président du conseil. Cette présidence du conseil passa à M. Dufaure après les élections de 1876, et il la garda jusqu'au 12 décembre. Dans l'intervalle, le Sénat fit choix de lui pour un siège d'inamovible. Quand la tentative du 16 mai 1877 pour implanter un pouvoir personnel eut été déjouée par la fermeté des électeurs, M. Dufaure, l'un des 363, fut de nouveau chargé de la présidence du conseil. Ce fut la dernière fois qu'il exerça le pouvoir ; il le quitta en même temps que le maréchal de Mac-Mahon, et depuis lors, sans faire une opposition ouverte à ses successeurs, il prit dans le centre gauche sénatorial une attitude mécontente et revint à son penchant pour le tiers-parti. Il avait été excellent pour une politique de transaction. Ce n'était pourtant point par des faiblesses ou par des complaisances qu'il obtenait le don d'amortir les secousses. Son caractère restait rigide. Il devait son ascendant sur les classes moyennes d'une part à sa prudence, de l'autre à l'austérité de sa vie et à sa probité politique. Ces qualités lui ont assuré, pendant sa longue carrière, le respect de tous, même de ceux qui l'ont combattu. H. G.

DUFAY (Guillaume), compositeur de musique, né à Chimay en Hainaut vers 1350, m. en 1432, attaché à la chapelle pontificale, épura l'harmonie, et l'affranchit des formes grossières, des successions de quintes, d'octaves et d'unissons.

DUFAY (Charles-Jérôme de **CISTERNAY-**), capitaine aux gardes, né à Paris en 1662, m. en 1723, montra, au milieu de sa profession, un goût très vif pour les livres. Obligé, par ses blessures et ses infirmités, de renoncer au service militaire, il se forma une riche bibliothèque, dont le catalogue a été publié sous le titre de : *Bibliotheca Fayana*, 1725. On y trouve une curieuse collection de romans anciens et de livres de chevalerie.

DUFAY (Charles-François **CISTERNAY-**), fils du précédent, né à Paris en 1698, m. en 1739, fit la campagne de 1718 en Espagne, suivit le cardinal de Rohan à Rome, où il prit le goût des antiquités, et, de retour en France, fut reçu à l'Académie des sciences. Il y présenta de nombreux mémoires sur la géométrie, l'astronomie, la mécanique, l'anatomie, la chimie et la botanique. Nommé intendant du Jardin du roi, à Paris, il en fit le plus bel établissement de l'Europe, et obtint que Buffon fût désigné pour son successeur.

DUFFEL, v. industrielle de la Belgique, prov. d'Anvers, sur la Nethe ; 5,020 hab. Filat. et tissage de lin.

DUFFERIN, vge du Dominion of Canada, prov. de Manitoba, sur la rivière Rouge du Nord ; comm. actif. Fondée par les Franco-Canadiens en 1876, elle a reçu son nom de lord Dufferin, alors gouverneur du Dominion.

DUFLOS (Claude), graveur au burin, né à Paris en 1662, m. en 1727, fut le rival de F. Poilly. Son œuvre, varié et nombreux, est encore très recherché. On y distingue les portraits du cardinal de Retz, d'après Herluyson, et du Régent, d'après Tournières ; et, parmi les estampes, *Jésus à table entre les disciples d'Emmaüs*, d'après Paul Véronèse.

DUFOUART (Pierre), chirurgien, né à Castelnau-Rivière-Basse (Hautes-Pyrénées) en 1737, m. en 1813, chirurgien-major des gardes-françaises, puis inspecteur général des hôpitaux de Paris, chirurgien en chef au Val-de-Grâce, a laissé une *Analyse des blessures d'armes à feu et de leur traitement*, Paris, 1801, un des meilleurs traités sur cette matière.

DUFOUR (Gabriel-Michel), jurisconsulte, né à Moulins en 1811, m. en 1868, fut avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation depuis 1839, et représentant de l'Allier à l'Assemblée législative en 1850.

On a de lui : *Traité du Droit administratif appliqué*, 2e édit., 1854-57, 6 vol. ; *de l'Expropriation et des dommages causés à la propriété*, 1858.

DUFOUR (Guillaume-Henri), général suisse, né à Constance en 1787, d'une famille genevoise, m. en 1875. Genève ayant été incorporée à la France, il entra en 1807 à l'École polytechnique, et fit les dernières campagnes du premier empire dans l'arme du génie. Après les événements de 1815, il passa dans l'armée helvétique, et y obtint tous les grades. Il fut instructeur en chef du corps du génie à l'École militaire de Thun, et dirigea les travaux de triangulation de la Suisse. En 1847, il commanda l'armée dirigée contre le Sonderbund. (*V. ce mot.*) En 1856, il fit partie du conseil de Genève. Par suite des relations d'amitié qu'il avait avec Napoléon III, on le chargea plusieurs fois de missions auprès de la cour de France. En 1864, il présida la conférence internationale relative au traitement des blessés en temps de guerre.

On a de lui : *Mémoires sur l'artillerie des anciens et sur celle du moyen âge*, 1840 ; *Manuel de tactique pour les officiers de toutes armes*, 1842 ; *Campagne de Sonderbund et événements de 1856*, ouvrage publié par M. Sayous, 1876, in-18.

DUFOURNY (Léon), architecte, né à Paris en 1734, m. en 1818, membre de l'Institut. Pendant son séjour en Italie, de 1782 à 1795, il acquit des connaissances profondes dans son art, et forma une immense collection de fragments d'architecture antique et de plâtres moulés à ses frais. De retour en France, il fut nommé membre du jury des arts, et disposa dans les galeries du Louvre, après la paix de Campo-Formio, les tableaux et les statues que Bonaparte avait envoyés à Paris. En 1801, le gouvernement le chargea encore d'aller recueillir, à Rome et à Naples, les objets qui lui appartenaient en vertu des traités. Après cette mission, il reçut le titre de conservateur des tableaux du Louvre. C'est sur ses plans qu'a été bâtie l'église de Saint-Jean à Stockholm ; il a pris part à la rédaction de l'*Histoire de l'art par les monuments*, de Séroux d'Agincourt, et en a été l'éditeur.

V. la *Notice* sur sa vie et sur ses ouvrages par Quatremère de Quincy, 1822, in-4o. B.

DUFRÉNOY (Adélaïde-Gillette **BILLET**, Mme), née à Nantes en 1765, m. en 1825, se maria, dès l'âge de 15 ans, avec un riche procureur au Châtelet, et se livra de bonne heure à la poésie. Ruinée par la Révolution, mais pensionnée par le général Bonaparte, elle écrivit des livres d'éducation et traduisit des romans anglais. Elle a donné quelques vaudevilles, mais son vrai titre est un recueil d'*Élégies*, Paris, 1807 ; nouv. édit., suivie de *Poésies diverses*, 1821. Ce volume la fit appeler la *Sapho française*. Elle donna en 1815 un poème de *la Mort de Bayard*, qui fut couronné par l'Académie française. J. T.

DUFRÉNOY (Pierre-Armand), géologue et minéralogiste, fils de Mme Dufrénoy (*V. l'art. précédent*), né en 1792 à Sevran (Seine-et-Oise), m. en 1857, entra à l'École polytechnique en 1811, à l'École des mines en 1813, et publia des Mémoires qui contribuèrent à asseoir la géologie sur des bases nouvelles ; entre autres, des *Recherches sur les terrains tertiaires et volcaniques de l'Auvergne, sur les rochers des Pyrénées, sur les terrains volcaniques des environs de Naples*. Dès 1823, il commença, avec Élie de Beaumont, la *Carte géologique de France*, à l'échelle d'un cinq-cent-millième, travail qui a duré près de 20 ans, et qu'on regarde avec raison comme un modèle d'exactitude. A la suite d'une mission en Angleterre, où il devait étudier les avantages que peut donner l'air chaud substitué à l'air froid comme moyen d'alimenter la combustion des fourneaux, 1827, il fit connaître à la France, dans un ouvrage intitulé : *Voyage métallurgique en Angleterre*, 2e édit., 1837-39, 2 vol., et publié avec le concours d'Élie de Beaumont, de Coste et de Perdonnet, les procédés nouveaux de la fabrication du fer. Ingénieur en chef des travaux publics en 1833, professeur à l'École des mines, au Muséum d'histoire naturelle, et à l'École des ponts et chaussées, élu à l'Académie des sciences en 1840, il devint inspecteur des travaux publics en 1846, inspecteur général en 1851. Directeur de l'École des mines, il en ouvrit au public les cours et les collections. Outre les ouvrages déjà cités, et une foule d'articles insérés dans le *Dictionnaire des arts et métiers*, le *Dictionnaire technologique*, les *Annales des ponts et chaussées*, les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, Dufrénoy a laissé : *Mémoires pour servir à une description géologique de la France* (avec Élie de Beau

mont), 1830-38, 4 vol., avec pl.; *Mémoires sur les groupes du Cantal, du mont Dore, et sur les soulèvements auxquels ces montagnes doivent leur relief actuel* (avec le même), 1833; *Mémoire sur la position géologique des principales mines de fer de la partie orientale des Pyrénées*, 1833. Dufrénoy a donné à la cristallographie une précision mathématique. Il a appliqué à la minéralogie la méthode dichotomique, employée dans la botanique par Lamarck. B.

DUFRESNE (BERTRAND), financier, né à Navarreins (Béarn) en 1736, m. en 1801. D'une place de simple expéditionnaire il s'éleva, par ses talents et sa probité, aux plus hauts emplois de l'administration. Premier commis des finances sous Necker, intendant général des fonds de la marine et des colonies, receveur général à Rouen, il fut emprisonné pendant la Terreur. En 1795, il fut député de Paris au conseil des Anciens; ses rapports, trop sévères, déplurent au Directoire, qui le comprit dans la proscription du 18 fructidor. Après le 18 brumaire, il accepta de Bonaparte le titre de conseiller d'État et la direction du trésor public; telle fut la confiance dont il jouissait que les rentes montèrent de 19 à 60 fr. Le premier consul vint le voir à son lit de mort, et fit placer son buste dans une des salles de la trésorerie. B.

DUFRESNOY (CHARLES-ALPHONSE), né à Paris en 1611, m. en 1665, élève de Vouet, cultiva la peinture avec quelque succès, et plus encore la théorie de cet art. Le musée du Louvre a de lui un *Groupe de Naïades* et une *Ste Marguerite*. Une paralysie l'ayant mis dans l'impossibilité de peindre, il composa un poème en vers latins *de Arte graphica*, qu'il dédia à Colbert, et qui ne parut que trois ans après sa mort. Ce fut son ami Roger de Piles qui le publia en 1668, avec une traduction en prose et des notes plus considérables que le texte. Les principes rigoureux, exprimés en assez bons vers, sont ceux d'un maître expérimenté. La 1re traduction eut cinq éditions en 1789. Deux autres ont paru : l'une en 1810, par Rabany, l'autre en 1823. Renou en avait donné une en vers français, 1789. Dryden l'a traduit en vers anglais. J. T.

DUFRESNOY (LENGLET-). V. LENGLET.

DUFRESNY (CHARLES RIVIÈRE), auteur comique, né à Paris en 1654, m. en 1724. Comme il avait de l'esprit, et qu'il passait pour arrière-petit-fils de Henri IV et de la *Belle Jardinière d'Anet*, Louis XIV le recueillit auprès de lui, et le prit pour valet de chambre. Passionné pour les fleurs et les bosquets, Dufresny fut nommé contrôleur des jardins du roi; il introduisit en France le goût des jardins anglais. On lui donna le privilège d'une manufacture de glaces, puis la direction du *Mercure*. Les bienfaits ne purent suffire à ses dépenses. Quand il eut ruiné sa première femme, vendu sa charge et ses privilèges, il épousa sa blanchisseuse pour ne pas la payer. Malgré les libéralités du Régent, il devait mourir sans avoir été riche. Ami de Regnard, qui lui acheta, dit-on, la jolie comédie *Attendez-moi sous l'orme*, il se brouilla avec lui pour *le Joueur*, dont il réclamait le sujet, qu'il a médiocrement traité dans *le Chevalier joueur*. Il écrivit pour la Comédie-Italienne et le Théâtre-Français; parmi ses œuvres dramatiques, on distingue : *l'Esprit de contradiction*, 1 acte en prose, 1700, et *le Mariage fait et rompu*, 3 actes en vers, 1721, ses meilleures comédies; puis *la Réconciliation normande*, 5 actes en vers, 1719; *le Double Veuvage*, 3 actes en prose, 1702. Ces compositions sont faciles et agréables; le dialogue est vif, spirituel et brillant; mais les plans sont peu réguliers, les dénouements trop brusques, et les caractères souvent factices. Il a laissé encore un roman de mœurs à la façon de Le Sage : *les Amusements sérieux et comiques*, dont le cadre et la philosophie originale inspirèrent les *Lettres persanes*; des nouvelles, des chansons, des poésies diverses.

Ses *Œuvres complètes* forment 6 vol. in-12, 1731; ses *Œuvres choisies* ont été publiées en 1810 par Auger, 2 vol. in-18. B.

DUFRICHE-VALAZÉ. V. VALAZÉ.

DUGALD-STEWART, V. STEWART.

DUGAS-MONTBEL (J.-B.), littérateur, né à Saint-Chamond en 1776, m. en 1834, fut élevé chez les oratoriens, et s'occupa d'abord du commerce, auquel il renonça dès l'âge de 30 ans pour se livrer à ses goûts de littérature et d'érudition. Il commenta et traduisit Homère. L'*Iliade* parut en 1815, les autres œuvres en 1818. Une édition nouvelle, avec le texte, une *Histoire des poésies homériques*, et un commentaire, résumé des travaux les plus savants, 9 vol., 1828-33, donnèrent à Dugas-Montbel une place d'associé libre à l'Académie des inscriptions en 1830. Lyon le nomma député en 1830, 31 et 34. J. T.

DUGAZON (J.-B.-HENRI GOURGAUD, DIT), comédien, né à Marseille en 1743, m. fou en 1809, débuta en 1771 à la Comédie-Française dans les premiers comiques et les Crispins. Malgré la perfection de Préville, il reçut à côté de ce grand acteur de justes applaudissements. Ses contemporains s'accordent à louer son intelligence, sa connaissance approfondie de l'art théâtral, l'étonnante mobilité de sa physionomie. Il mit à la mode le genre des *mystifications*, et parut souvent aux petits spectacles de la cour avant 1789. A cette époque, il embrassa les idées nouvelles avec une ardeur excessive, et donna au Théâtre de la République *l'Émigrante, ou le Père Jacobin*, en 3 actes et en vers; *le Modéré*, id., comédies au-dessous du médiocre. Professeur de déclamation au Conservatoire, Dugazon quitta le théâtre en 1807; il eut pour élèves Talma, Mme Branchu, etc. Sa sœur eut des succès comme tragédienne, sous le nom de Mme Vestris. J. T.

DUGAZON (LOUISE-ROSALIE LEFÈVRE, Mme), née à Berlin en 1755, m. en 1821, vint en France à l'âge de 8 ans, débuta à 12 ans sur le Théâtre-Italien, et se fit une grande réputation dans les rôles de jeunes amoureuses et de soubrettes. Son mariage avec Dugazon finit par un divorce légalement prononcé. Un embonpoint inattendu la força de créer de nouveaux rôles dans lesquels elle excella : son nom fut donné aux deux emplois de *jeunes Dugazon* et de *mères Dugazon*. De 1792 à 1795, elle ne parut point au théâtre, et se retira vers 1806. J. T.

DUGDALE (WILLIAM), antiquaire et historien, né dans le comté de Warwick en 1605, m. en 1690, roi d'armes de l'ordre de la Jarretière, accompagna Charles Ier pendant la guerre civile, passa en France en 1648, et en revint bientôt, pour se consacrer exclusivement à l'étude.

Ses principaux ouvrages sont : *les Antiquités du comté de Warwick*, Londres, 1656, in-fol., et 1730, 2 vol. in-fol.; *Histoire de la cathédrale de Saint-Paul de Londres*, 1658 et 1716, in-fol.; *Baronagium Angliæ*, 1775-76, 3 vol. in-fol., histoire de la noblesse anglaise depuis le temps des Saxons; *Monasticon Anglicanum*, 1655-73, 3 vol. in-fol., en société avec Dodsworth, réimprimé en 1812, 4 vol. in-fol.

DUGÈS (ANTOINE-LOUIS), médecin et naturaliste, né à Mézières en 1797, m. en 1838, agrégé à la faculté de Paris en 1824, fut professeur de pathologie externe et de médecine opératoire à Montpellier. Il fut éditeur de la *Pratique des accouchements* de Mme Lachapelle, 1825, 3 vol., collaborateur du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, membre de l'Académie de médecine et des Académies des sciences de Paris et de Berlin.

On cite, parmi ses ouvrages : *Recherches sur les maladies des enfants nouveau-nés*, 1821, in-4o; *Essai physiologico-pathologique sur la nature de la fièvre, de l'inflammation et des principales névroses*, 1823, 2 vol.; *Manuel d'obstétrique*, 1826; *Causes et Traitement des difformités du rachis*, 1827; *de l'Influence des sciences médicales et accessoires sur les progrès de la chirurgie moderne*, 1827; *sur la Conformité organique dans l'échelle animale*, 1832, in-4o; *Recherches sur l'ostéologie et la myologie des Batraciens*, 1834, in-4o, ouvrage couronné par l'Institut; *Traité de physiologie comparée de l'homme et des animaux*, 1838, 3 vol.

DUGHET (GASPARD), dit *le Guaspre*, peintre, né à Rome en 1613, m. en 1675, reçut des leçons du Poussin, son beau-frère, et excella dans le paysage. Les palais Pamfili, Doria, Colonna et l'église San-Martino contiennent de lui de belles peintures à l'huile et à fresque. — Son frère, JEAN, a beaucoup gravé d'après le Poussin.

DUGOMMIER (JEAN-FRANÇ. COQUILLE), général français, né en 1736 à La Basse-Terre (Guadeloupe), m. en 1794. Il entra de bonne heure au service; mais, ayant été réformé, il se retira à la Martinique, où il avait des propriétés considérables. Mécontent des injustices dont il croyait avoir à se plaindre, il accueillit avec joie la révolution de 1789, prit le commandement de la garde nationale dans son île; mais, placé entre les colons hostiles aux idées nouvelles, et les noirs imprudemment excités, il fut contraint de passer en France en 1792. Député de la Martinique à la Convention, il préféra la carrière des armes à son mandat législatif, fut élevé aux grades de général de brigade, puis de général de division dans l'armée d'Italie, dirigea le siège de Toulon, vers la fin de 1793, avec autant d'habileté que de courage, et se signala par son humanité après la prise de la ville. Puis, à la tête de l'armée des Pyrénées-Orientales, il reprit aux Espagnols le fort Saint-Elme, Collioure, Port-Vendres et Bellegarde, et fut tué par un éclat d'obus au col de Saint-Laurent de la Mouga. B.

DUGUA (CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH), né à Toulouse en 1740, m. en 1802. Il entra, en 1760, dans le régiment de Bourbon (infanterie), donna sa démission en 1776, reprit du service en 1790, devint bientôt colonel de gendarmerie et général de brigade, accompagna Dugommier au siège de Toulon comme chef d'état-major, se distingua en Italie aux batailles de Rivoli et du Tagliamento, fit partie de l'expédition d'Égypte, commanda la réserve de la bataille des Pyramides, fut gouverneur du Caire pendant la campagne de Syrie, et, de retour en France en 1800, accepta la préfecture du Calvados. Il fut alors nommé membre du Corps législatif; mais il demanda à faire partie de l'expédition de Saint-Domingue, où il trouva la mort. B.

DUGUAY-TROUIN (RENÉ), célèbre marin, né à Saint-Malo en 1673, m. à Paris en 1736. D'une famille honorablement connue dans la marine marchande, il était destiné à l'état ecclésiastique, et fit ses études à Rennes et à Caen. Mais son goût pour les plaisirs contrariant les vues de ses parents,

on lui permit de s'embarquer en 1689 sur un navire armé en course contre les Anglais et les Hollandais. Sa valeur lui mérita, en 1691, le commandement d'une frégate, bien qu'il n'eût que 18 ans. Jeté par une tempête sur la côte d'Irlande, il s'empara d'un fort près de Limerick; en croisant dans la Manche, il fit de nombreuses prises; en 1694, il tomba, près des îles Scilly, au milieu de 6 vaisseaux anglais, soutint pendant quatre heures un combat inégal, et ne se rendit qu'après avoir tout épuisé et reçu une blessure. Captif à Plymouth, il dut la liberté à l'amour d'une jeune Anglaise. Ses nouveaux exploits après son retour en France attirèrent l'attention de Louis XIV, qui le fit entrer dans la marine royale. Tantôt sous les ordres de Nesmond, tantôt seul, il continua de capturer les navires ennemis; en 1696, il vainquit et fit prisonnier l'amiral hollandais Wassenaer; pendant la guerre de la succession d'Espagne, il ravagea les côtes d'Espagne, de Hollande et d'Angleterre. Capitaine de vaisseau en 1706, il détruisit une flotte brésilienne en vue de Lisbonne; anobli en 1709, il renversa en 1711, dans l'espace de 11 jours, les fortifications de Rio-de-Janeiro, prit ou brûla 60 vaisseaux marchands et 5 navires de guerre. Nommé chef d'escadre en 1715, membre du conseil des Indes en 1723, lieutenant général en 1728, il parcourut la Méditerranée en 1731, pour soutenir les intérêts du commerce menacés par les Barbaresques. Ses infirmités l'obligèrent à se retirer. Duguay-Trouin fut un marin modeste, naturellement mélancolique, généreux et désintéressé. Il ne laissa qu'une fortune médiocre.

Ses *Mémoires* ont été publiés à Paris, 1740, in-4°, ou 2 vol. in-12. Sa *Vie* a été écrite par Richer, 1784, in-18, et son *Éloge* par Thomas, 1761. B.

DU GUESCLIN (Bertrand), né entre 1314 et 1320 à La Mothe-Broons, près de Rennes, m. le 13 juillet 1380. L'aîné de 10 enfants d'une ancienne famille bretonne, il était peu favorisé de la nature, et avait un caractère intraitable, toujours blessé, battant ou battu. A 16 ans, il terrassa un chevalier jusque-là victorieux, et triompha incognito dans un tournoi. Sa haine des Anglais l'attacha d'abord, dans la guerre de Bretagne, à Charles de Blois, et il repoussa le duc de Lancastre, 1359. En 1361, on le voit à la solde royale et à la tête d'une compagnie de gendarmes et d'archers. Il avait reçu de Charles de Blois la seigneurie de la Roche-Derrien; il eut du roi la vicomté de Pontorson. Il épousa enfin une riche héritière, Tiphaine (Épiphanie) Raguenel, qui prédisait l'avenir. Il inaugura le règne de Charles V par la victoire de Cocherel sur les troupes du roi de Navarre commandées par le captal de Buch, 1364; mais la fin de la guerre de Bretagne amena le combat d'Auray, où il dut se rendre à Chandos, 29 sept. 1364. Déjà pris naguère comme otage par Jean de Montfort, il s'était échappé; délivré cette fois sur rançon, il alla déployer tout son talent militaire en Castille, où il fit triompher Henri de Transtamare avec l'aide des Grandes Compagnies qui ravageaient la France. Alors Pierre le Cruel invoqua le prince Noir et Chandos, qui arrêtèrent les victoires de Du Guesclin. Battu et pris à Navarette, 1367, il fut captif à Bordeaux; mais sa rançon, pour laquelle auraient filé toutes les femmes de France, fut bientôt payée, et la victoire de Montiel rétablit Henri de Transtamare, 1369. Devenu connétable, 1370, il battit Robert Knolles à Pont-Valain, fit prisonnier le captal de Buch, remporta une nouvelle victoire à Chizé, 1372, reprit presque toute la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, le Rouergue, le Périgord, une partie du Limousin, le Ponthieu, toute la Bretagne moins Brest, et les villes de Normandie appartenant au roi de Navarre. En 1379, Charles V ayant confisqué la Bretagne sur Jean IV, Du Guesclin le supplia de ne pas le forcer à combattre contre la liberté de son pays natal; mais il n'est pas prouvé qu'il ait renvoyé au roi l'épée de connétable. Charles V l'envoya dans le Midi, où il assiégea Châteauneuf-de-Randon, et mourut pendant le siège; le gouverneur, qui avait promis de se rendre, vint lui apporter les clefs de la ville au moment où il venait d'expirer. Il fut inhumé à Saint-Denis. Du Guesclin avait des sentiments d'humanité remarquables pour son siècle : « En temps de guerre, disait-il, les gens d'église, les femmes, les enfants et le pauvre peuple ne sont pas des ennemis. »

V. son *Histoire* par Guyard de Berville, Paris, 1767, 2 vol. in-12, et la *Chronique* de Cuvellier. A. G.

DUGUET (Jacques-Joseph), théologien et moraliste, né à Montbrison en 1649, m. en 1733, entra chez les oratoriens en 1667, mais sortit de cet ordre en 1686, à cause de son attachement aux doctrines du jansénisme, et se retira à Bruxelles auprès d'Arnauld. Il rentra bientôt en France, et vécut dans la retraite et l'étude.

Ses principaux ouvrages sont : *Traité sur les devoirs d'un évêque*, Caen, 1710, in-12; *Règles pour l'intelligence des saintes Écritures*, Paris, 1716, in-12; *Traité des scrupules*, 1717, in-12; *Lettres sur divers sujets de morale et de piété*, 1718, 3 vol. in-12, souvent réimprimées et portées jusqu'à 10 vol.; *Explication du mystère de la Passion*, 1728, 2 vol. in-12; *Explication de la Genèse*, 1732, 6 vol. in-12; *Traité des principes de la foi chrétienne*, 1736, 3 vol. in-12; *Institution d'un prince*, 1739, in-4°, ou 4 vol. in-12; *Conférences ecclésiastiques*, 1742, 2 vol. in-4°, etc. On a publié *l'Esprit de M. Duguet*, 1764, in-12.

DU HAILLAN (Bernard de **GIRARD**, seigneur), né à Bordeaux vers 1535, m. en 1610, fut secrétaire d'ambassade; esprit vaniteux, ambitieux, il n'est qu'un écrivain médiocre. Historiographe de France, il publia l'*Histoire générale des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Charles VII*, Paris, 1576, 1584, in-fol. Il y a peu de critique; mais on y trouve une certaine liberté, qui lui a fait rejeter, par exemple, la publication d'une loi salique par Pharamond, l'établissement des 12 pairs par Charlemagne, et autres fables, et c'est le premier corps d'histoire en notre langue.

On a encore de Du Haillan : *Regum Gallorum icones a Pharamundo ad Franciscum II, item ducum Lotharingorum icones*, 1559, in-4°; *Quatre Livres de l'état et succès des affaires de France*, 1570. J. T.

DUHALDE (J.-B.), jésuite, né à Paris en 1674, m. en 1743, fut quelque temps secrétaire du P. Tellier, confesseur de Louis XIV. Il succéda au P. Legobien dans la rédaction des *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*, dont il donna les volumes IX à XXVI.

On lui doit aussi la *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, Paris, 1735, 4 vol. in-fol., avec atlas de D'Anville, et La Haye, 1736, 4 vol. in-4°.

DUHAMEL (J.-B.), oratorien, né à Vire en 1624, m. en 1706, fut successivement curé de Neuilly-sur-Marne, 1653, aumônier du roi, 1656, et chancelier de l'église de Bayeux, 1663. A la création de l'Académie des sciences, Colbert l'en nomma secrétaire perpétuel. Duhamel, qui s'exprimait et écrivait en latin avec une élégante pureté, accompagna Colbert de Croissy au congrès d'Aix-la-Chapelle, puis dans son ambassade en Angleterre.

On a de lui : *Astronomia physica*, 1660, in-4°; *de Consensu veteris et novæ philosophiæ lib. IV*, 1663, in-4°; *de Corporum affectionibus*, 1670; *de Mente humana*, 1672; *Philosophia vetus et nova*, 1678, 4 vol. in-12, ou 1681 et 1700, 6 vol. in-12, ouvrage qui eut un grand succès; *Theologia speculatrix et practica*, 1691, 7 vol.; *Regiæ scientiarum Academiæ historia*, 1698, et 1701, in-4°.

DUHAMEL (Jean-Franç.-Guillot), ingénieur, né en 1730 à Nicorps près de Coutances, m. à Paris en 1816, fut professeur d'exploitation et de métallurgie à l'École des mines, 1775, membre de l'Acad. des sciences en 1786, et inspecteur général des mines. Le premier en France, il parvint à fabriquer un acier qui ne le cédait en rien aux meilleurs aciers anglais. Outre plusieurs Mémoires relatifs aux mines d'Allemagne, il a laissé une *Géométrie souterraine*, 1787, dont un seul volume a paru, et qui est cependant encore un excellent guide des mineurs.

DUHAMEL (Jean-Marie-Constant), mathématicien, né à Saint-Malo en 1797, m. en 1872, fut élève, répétiteur, professeur, examinateur et directeur des études à l'École polytechnique, remplaça Poisson à l'Académie des sciences en 1840, et devint professeur titulaire à la faculté des sciences en 1851.

Outre des notes et mémoires insérés dans le *Recueil de l'Académie des sciences* et le *Journal de l'École polytechnique*, il a publié : *Problèmes et développements sur diverses parties des mathématiques*, avec Reynaud, 1823; *Cours d'analyse de l'École polytechnique*, 1840-41, 2 vol.; *Cours de mécanique de l'École polytechnique*, 1845-46, 2 vol.

DUHAMEL DU MONCEAU (Henri-Louis), savant agronome, né à Paris en 1700, m. en 1782. Lié avec Dufay, Lémery, Vaillant et Bernard de Jussieu, il fut admis à l'Académie des sciences en 1728, et fournit à cette société plus de 60 Mémoires sur l'agriculture, la marine et le commerce. Il fit, avec Buffon, des expériences sur la croissance et la force des bois. On lui doit une explication ingénieuse de la formation des os. Inspecteur général de la marine, il visita les forêts, les ports, les arsenaux, mettant en pratique une foule de procédés nouveaux et perfectionnant les anciens. Ses travaux réunissent presque tous le mérite de la science abstraite et l'avantage de la science appliquée. Le premier en France, il s'est efforcé de répandre la culture de la pomme de terre dans les campagnes. Il avait considéré, avant Franklin, la foudre comme identique avec l'électricité.

Ses principaux ouvrages sont : *Traité de la fabrique des manœuvres, ou l'Art de la corderie perfectionnée*, 1747 et 1769, in-4°; *Traité de la culture des terres*, 1751-60, 6 vol. in-12; *Traité de la conservation des grains*, 1753; *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, 1755, in-4°; *la Physique des arbres*, 1758, 5 vol. in-4°, qui est un traité complet d'anatomie et de physiologie végétale; *Éléments de l'architecture navale*, 1757, 2 vol. in-4°; *des Semis et Plantations des arbres, et de leur Culture*, 1760, in-4°; *de l'Exploitation des bois*, 1764, 2 vol. in-4°; *du Transport et de la Conservation des bois*, 1767, in-4°; *Traité des arbres fruitiers*, 1768, 2 vol. in-4°, le plus complet et le plus beau sur cette matière; *Traité général des pêches maritime et fluviatile*, 1769, 3 vol. in-fol.

DU HAUSSET (Mme), née vers 1720, m. vers 1780, fut première femme de chambre de Mme de Pompadour, et a laissé sur la cour de Louis XV des *Mémoires* discrets, qui ont été publiés en 1825, 1 vol.

DUHESME (Guillaume-Philibert), général, né en 1766 à Bourgneuf (Saône-et-Loire), m. en 1815. Il prit, en 1790, le commandement d'un bataillon de volontaires, servit sous

les ordres de La Fayette et de Dumouriez, couvrit la retraite des Français après la défaite de Nerwinden, 1793, contribua à la victoire de Fleurus, et gagna le grade de général de division au siège de Maëstricht, 1794. Il combattit sous Hoche, Pichegru et Moreau, s'illustra à la bataille de Biberach et à la défense de Kehl, 1796, accompagna à Naples Championnet, dont il partagea la disgrâce, figura à Hohenlinden, 1800, commanda la 19e division militaire, retourna à Naples en 1806, fut envoyé en Espagne où il surprit Barcelone, 1808, fut gouverneur de cette ville pendant deux ans et l'empêcha de se soulever après l'entrevue de Bayonne. Il se trouva enfin, durant la campagne de 1814, aux combats de Saint-Dizier, de La Rothière, et de Montereau. Pendant les Cent-jours, Napoléon le nomma pair de France, et commandant de la jeune garde, à la tête de laquelle il périt à Waterloo. B.

DUILIUS NEPOS (Caius), consul romain pendant la première guerre punique, remporta le premier une victoire navale sur les Carthaginois, 260 av. J.-C., à Myles, à l'aide d'une sorte de grappin ou *corbeau* pour l'abordage. Outre le triomphe, il eut le droit d'avoir des flambeaux et des flûtes pour rentrer chez lui le soir; on lui érigea sur le Forum une colonne. Sur la base était une inscription, dont l'original est perdu. L'inscription que l'on voit actuellement sur la colonne Duilienne, au musée des conservateurs à Rome, a été composée et gravée sous l'Empire, probablement sous le règne de Claude, grand amateur d'archaïsmes. Elle est publiée dans le *Corp. inscr. lat.*, I. G. L.-G.

DUISANT, vge du Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 676 hab.; a donné son nom à une branche de la maison de Bourbon.

DUISBOURG, v. du roy. de Prusse, prov. du Rhin, près du confl. de la Ruhr et du Rhin; présid. de Düsseldorf; 41,242 hab. Gymnase, bibliothèque, jardin botanique, observatoire. Duisbourg, le *Duisburgum* des Romains, est une ville industrielle importante : grandes fabriques de produits chimiques; tissus, lainages, velours, cuirs, savons, porcelaines. L'université, fondée en 1655, a été transférée à Düsseldorf. Le géographe Gérard Mercator a passé dans cette ville les quarante dernières années de sa vie; un monument lui a été élevé en 1869.

DUITAMA, v. de l'Amérique du Sud, dans la rép. de Colombie, près de Tunja. Victoire de Bolivar sur les Espagnols.

DUITZ, nom de Deutz au moyen âge.

DUIVELAND, partie S.-E. de l'île de Schouven (Hollande), séparée du reste de l'île par un petit cours d'eau, le Dijkwater, entre les embouchures de la Meuse et celles de l'Escaut.

DUJARDIN (Carle), peintre de genre, né à Amsterdam vers 1640, m. à Venise en 1678, élève de Berghem. Il fit deux fois le voyage de Rome, et y passa la plus grande partie de sa vie au milieu des plaisirs. Ses compositions, presque toutes dans le genre familier, sont spirituelles et correctes; la touche en est ferme, la couleur brillante et vraie. Le musée du Louvre possède, entre autres tableaux, *le Charlatan*, qui est un chef-d'œuvre, et que Boissieu a gravé. Dujardin grava à l'eau-forte, en 1652, un livre de paysages en 52 pièces.

DUJARDIN (Félix), naturaliste, né à Tours en 1801, m. en 1860, fit, de 1827 à 1834, des cours publics de géométrie et de chimie appliquée aux arts dans sa ville natale, et obtint en 1839 la chaire de minéralogie à la faculté de Toulouse, puis celle de botanique et de zoologie à Rennes.

Il a publié : *Flore d'Indre-et-Loire*, 1833; *Observations sur les Rhizopodes*, 1835; *Promenades d'un naturaliste*, 1837; *Histoire naturelle des Infusoires*, 1841; *Manuel de l'observateur au microscope*, 1842; *Histoire naturelle des Helminthes*, 1844, etc.

DUKER (Charles-Gustave), général suédois, m. en 1732, jouit de la faveur de Charles XII, qu'il accompagna aux batailles de Lesno et de Poltava. Pris à cette dernière affaire, il reçut de Menchikoff la liberté. En 1710, il contribua à expulser les Danois de la Scanie, commanda dans l'île de Rugen en 1712, et défendit Stralsund en 1715. Après la mort du roi, il fut nommé feld-maréchal, sénateur et comte, et eut part au traité de Stockholm, signé en 1720. B.

DUKER (Charles-André), philologue, né en 1670 à Unna (Westphalie), m. en 1752, suivit les leçons de Perizonius à l'université de Franeker, fut professeur d'histoire et d'éloquence au gymnase de Herborn, sous-recteur dans l'école de La Haye, et professeur d'éloquence à l'université d'Utrecht. On lui doit de savantes éditions de *Florus*, Leyde, 1722, 2 vol.; et le *Thucydide*, Amst., 1731, 2 vol. in-fol. Il fournit aussi des notes au *Tite-Live* de Drakenborch, au *Suétone* d'Oudendorp, à l'*Anthologie* de Burmann, etc.

DUKKALA, prov. maritime du Maroc, sur l'océan Atlantique, ch.-l. Mazagan; pop. évaluée à 100,000 hab. Comm. de laine, cire et henné.

DULAC (J.-B.), officier d'artillerie, né à Chambéry vers 1706, m. en 1757, introduisit, un des premiers, la science de l'artillerie dans le royaume de Sardaigne.

Il a publié : *Théorie nouvelle sur le mécanisme de l'artillerie*, Paris, 1741, in-4°.

DULAGUE (Vincent-François-Jean-Noel), professeur d'hydrographie au collège royal de Rouen, né à Dieppe en 1729, m. en 1805.

Il a publié deux ouvrages que le gouvernement adopta comme classiques pour les écoles de marine : *Leçons de navigation*, Rouen, 1768, réimpr. en 1771, 1784 et 1792; et *Principes de navigation, ou Abrégé de la théorie et de la pratique du pilotage*, 1787.

DULAURE (Jacques-Antoine), archéologue et historien, né en 1755 à Clermont en Auvergne, m. en 1835. Ses premières études portèrent sur l'architecture, et il fut un des élèves de Rondelet; puis il tourna ses vues vers la carrière des ponts et chaussées et l'art topographique. Après avoir critiqué les monuments de Paris, et en particulier l'Odéon, il écrivit contre l'ancien régime. Il composait une *Description de la France par provinces*, quand la Révolution arriva. Conventionnel et jacobin, il vota la mort de Louis XVI sans sursis ni appel, ce qui ne l'empêcha pas de devenir suspect; il aurait subi le sort des girondins, s'il ne s'était enfui en Suisse. Le 9 thermidor le rappela dans la Convention, où il fut membre du comité d'instruction publique. Plus tard, il fit partie du conseil des Cinq-Cents. Il rentra dans la vie privée après le 18 brumaire. Une faillite l'ayant ruiné, il ne trouva de ressources que dans la publication de nouveaux ouvrages. La société des antiquaires le compta parmi ses membres les plus actifs; il lui fournit divers Mémoires sur les Gaulois. Son travail le plus important est l'*Histoire civile, physique et morale de Paris, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours*, Paris, 1821, 7 vol., réquisitoire violent et partial contre les rois et le clergé, réimprimé plusieurs fois. La 6e édition a été augmentée d'un travail supplémentaire de J. Belin, 8 vol., avec vignettes, Paris, 1837. Indépendamment de l'esprit qui règne dans ce livre, le style en est diffus et sans aucune élégance; on y trouve pourtant des recherches curieuses et des faits peu connus. On cite encore : *Pogonologie, ou Histoire philosophique de la Barbe*, 1786, 2 vol. in-12; *Singularités historiques*, 1788; *Histoire des environs de Paris*, 1825, 6 vol., ouvrage médiocre et superficiel; *Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution française*, 1823, 6 vol.; *Histoire abrégée des différents cultes*, 1825, 2 vol.; *Histoire de la révolution de 1830*, ouvrage posthume, publié en 1836; et beaucoup de pamphlets qui ont joui d'une grande popularité. Les travaux de Dulaure fourmillent d'anecdotes scandaleuses et douteuses. G. M.

DULAURENS (André), médecin, né à Arles, m. en 1609. Élève de la faculté de Montpellier, il y devint professeur, et alla bientôt à Paris en qualité de médecin ordinaire du roi. Henri IV le nomma son premier médecin en 1606. On a de lui : *Historia anatomica humani corporis et singularum ejus partium*, Francfort, 1595, in-8°, et Paris, 1600, in-fol., trad. en franç. par T. Gelée, Paris, 1639, in-fol., où il défend les idées de Galien contre les attaques des modernes; *de Crisibus libri III*, Francfort, 1596.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en latin par Gui Patin, Francfort, 1627, in-fol., et Paris, 1628, 2 vol. in-4°, et trad. en franç. par Gelée, Paris, 1646, et Rouen, 1660, in-fol. D—g.

DULAURENS (Henri-Joseph), écrivain satirique, né à Douai en 1719, m. en 1797. Il abandonna l'ordre des chanoines réguliers de la Trinité dont il faisait partie, vint à Paris à l'époque où le parlement se déclarait contre les jésuites, et servit les haines déchaînées contre cette compagnie par la publication d'un pamphlet intitulé : *Jésuitiques*, 1761. Poursuivi bientôt comme auteur d'écrits immoraux et irréligieux, il s'enfuit en Hollande; la chambre ecclésiastique de Mayence le fit enfermer jusqu'à la fin de ses jours au couvent de Mariabom.

DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard), orientaliste, né à Toulouse en 1807, m. en 1881. Il se fit connaître, en 1835, par un examen du célèbre passage des *Stromates* de Clément d'Alexandrie sur l'écriture des Égyptiens, que les adversaires de Champollion lui opposaient; il étudia le copte et les hiéroglyphes. Il fit paraître, en 1837, le texte et la traduction des fragments des *Révélations apocryphes de St Barthélemy* et de *l'Histoire des communautés religieuses fondées par St Pacôme*, puis une *Notice sur les principales stèles funéraires égyptiennes du musée de Toulouse*. Ensuite il étudia l'arabe et, de 1838 à 1840, il reçut la mission d'aller recueillir en Angleterre des textes coptes et hiéroglyphiques. Ayant trouvé un nombre considérable de manuscrits en malais et en javanais, il lui vint l'idée d'étudier ces idiomes encore peu connus. Il prit une rapide connaissance de toutes les langues océaniennes. En 1841, il fut autorisé à ouvrir un cours de malais et de javanais à l'École des langues orientales vivantes, et fut nommé premier titulaire de cette chaire en 1844. En 1862, il devint professeur d'arménien à la même École, en remplacement de

Le Vaillant de Florival. Il fut élu membre de l'Académie des inscriptions, où il succéda à Ampère. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1845.

Dulaurier a fait paraître diverses traductions du malais et du javanais, notamment : *les Institutions maritimes de l'archipel d'Asie*, 1845 ; il publia ensuite des chroniques malaises dans le *Journal asiatique* ; il a donné, en arménien, des extraits des *Chroniques* de Mathieu d'Édesse et de Michel le Syrien, 1848 et 1850. Il a fourni au *Journal* de la Société asiatique des études sur l'arabe, le copte, le malais, l'arménien et le slavon. En 1855, il fut chargé du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale, écrits dans ces idiomes. On cite encore : *Histoire, dogmes, traditions et liturgie de l'Église arménienne orientale*, 3e édit., 1859 ; le premier volume de la *Bibliothèque historique arménienne*, 1858, ainsi que divers articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes*

DULCIGNO, en turc *Olgum*, en latin *Olcinium* ou *Olchinium*, v. de la principauté de Monténégro, port sur l'Adriatique ; 3,000 hab. Évêché catholique ; citadelle. Les habitants sont marins et pêcheurs. Dulcigno appartenait à la Turquie avant la dernière guerre d'Orient. Les Monténégrins l'occupèrent en 1878, mais la restituèrent aux Turcs, sur les instances de l'Autriche. La ville a été définitivement cédée au Monténégro, malgré la résistance des Albanais, à la suite d'une démonstration navale des flottes française et anglaise, en 1881.

DULCIN, hérésiarque, né à Novare, fut disciple de Segarel, dont il dirigea la secte. Il fut brûlé vif avec sa femme, en 1307. Les dulcinites soutenaient que le règne du Saint-Esprit avait commencé en l'an 1300, pour durer jusqu'à la fin des siècles ; qu'en 1300 l'autorité du pape, vicaire de J.-C., avait cessé ; ils pratiquaient la communauté des biens.

DULCOMENSIS ou **DULMENSIS AGER**, nom latin du DORMAIS.

DULEEK, brg d'Irlande (Meath), sur la Manny ; 3,700 hab. Possédait un évêché, réuni au XIIe siècle à celui de Meath.

DULGIBIENS, *Dulgibini*, tribu de l'anc. Germanie, au N.-E., sur les bords de l'*Amisus*, auj. *Ems*.

DULICHIUM, une des îles Échinades, dépendante d'Ithaque et formant le roy. d'Ulysse ; auj. *Neochori*.

DULINCUM ou **DULINGIUM**, nom latin de DOULLENS.

DULLER (ÉDOUARD), littérateur allemand, né à Vienne en 1809, m. en 1855. Parmi ses œuvres dramatiques, on distingue *Meister Pilgrim* et *François de Sickingen*. Il composa aussi des poésies, qui ont été réunies à Berlin en 1845, et divers romans. Dans ses dernières années, il se consacra plus particulièrement aux travaux historiques.

On a de lui : *l'Empereur et le Pape*, Leipzig, 1838, 4 vol. ; *Histoire du peuple allemand*, 1840, 2 vol. ; *Histoire des jésuites*, 1840 ; *Hist. de l'insurrection des Pays-Bas*, Cologne, 1841, 3 vol., continuation de l'ouvrage de Schiller ; *l'Archiduc Charles d'Autriche*, Vienne, 1847.

DÜLMEN, v. du roy. de Prusse, prov. de Westphalie ; 3,890 hab. Fabrique de toiles ; château et résidence des ducs de Croy-Dülmen.

DULONG (PIERRE-LOUIS), célèbre physicien et chimiste, né à Rouen en 1785, m. à Paris en 1838. Il fut reçu à 16 ans à l'École polytechnique, et l'on reconnait à la logique rigoureuse de ses mémoires qu'il eût pu briller dans les sciences mathématiques. Après avoir étudié la médecine, à sa sortie de l'École, il fut ramené, par les conseils de Berthollet, à l'étude des sciences physiques, et entra comme préparateur dans le laboratoire de Thénard. La chimie exigeait de nombreuses analyses pour se constituer ; Dulong y travailla avec un soin consciencieux ; des recherches sur le chlore et l'ammoniaque l'ont conduit à la découverte du chlorure d'azote, 1812, qui avait échappé aux yeux clairvoyants de Vauquelin. Blessé deux fois de suite par l'explosion de ce composé nouveau, il perdit un œil et eut la main mutilée. Il établit un rapprochement entre les oxacides et les hydracides, dans un travail sur les oxalates où il étend la théorie de Davy, et où l'on peut voit le germe de la théorie des radicaux et des types. En 1816, il découvrit l'acide hypophosphoreux, dont l'existence n'avait pas encore été soupçonnée ; c'est à cette occasion qu'il introduisit dans la nomenclature le préfixe *hypo*, pour indiquer un degré moindre d'oxygénation. Dans la même année, il étudia les combinaisons de l'azote et de l'oxygène. En 1820, il travailla avec Berzélius dans le laboratoire de Berthollet, à Arcueil ; tous deux reprirent l'analyse de l'eau, et déterminèrent le poids de l'équivalent d'hydrogène et les poids spécifiques d'un grand nombre de gaz. Dulong, conservant le souvenir de ses études médicales, fut conduit à rechercher l'origine de la chaleur animale. En contradiction avec Lavoisier et Laplace, qui pensaient que la chaleur animale ne provenait que de la transformation de l'oxygène en acide carbonique, il trouva que, dans les carnivores, la chaleur due à cette cause n'est que la moitié environ de la chaleur émise, et, dans les herbivores, les deux tiers ou les trois quarts au plus. Sa conclusion est qu'il y a pour le corps humain une autre cause de caléfaction que celle qui provient de la fixation de l'oxygène, même en admettant que la portion qui n'a pas formé d'acide carbonique ait formé de l'eau. — Les travaux de Dulong en physique n'ont pas moins d'importance. La chaleur lui doit des études très profondes sur les capacités calorifiques, les dilatations et le refroidissement. En 1819, il trouva, avec Petit, la relation entre la chaleur spécifique des corps simples et leur poids atomique. Du reste, il fut conduit, dans ses principales recherches, par le désir de découvrir les lois qui résultent de l'intervention des considérations atomiques dans l'étude des phénomènes matériels plus intimement liés avec leur constitution moléculaire. En 1825, Dulong fit partie avec Prony, Arago, Ampère et Girard, d'une commission chargée d'étudier les précautions à prendre pour éviter les explosions des chaudières à vapeur. Pendant quatre ans, il travailla presque seul avec Arago à la détermination des forces élastiques de la vapeur d'eau à différentes températures. Ce travail a été repris depuis par M. Regnault. En 1830, Dulong, déjà membre de l'Académie des sciences depuis 1823, maître de conférences à l'École normale, professeur de chimie à l'École d'Alfort et à la faculté des sciences, devint directeur des études à l'École polytechnique : en 1832, il succéda à Cuvier comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences pour la classe des sciences physiques.

Les travaux de Dulong n'ont pas été recueillis en corps d'ouvrages ; voici la liste de ses principaux écrits : CHIMIE : 1° *Recherches sur la décomposition mutuelle des sels solubles et insolubles*, dans les *Annales de chimie*, 1812 ; 2° *Mémoire sur une nouvelle substance détonante*, dans le *Journal des mines*, 1813, vol. XXXIII ; 3° sur la *Préparation de l'oxyde de chrome*, ibid. ; 4° *Combinaisons du phosphore avec l'oxygène*, 1816, dans les *Annales de physique et de chimie*, vol. II ; 5° sur *Quelques Combinaisons de l'azote avec l'oxygène*, ibid. ; 6° *Nouvelle Détermination des proportions de l'eau et de la densité de quelques fluides élastiques* (avec Berzelius), ibid., 1816, vol. XV ; 7° *Note sur la propriété que possèdent quelques métaux de faciliter les combinaisons de fluides élastiques* (avec M. Thénard), ibid., 1823. — PHYSIQUE : 1° *Recherches sur les lois de la dilatation des solides, des liquides et des fluides élastiques, et sur la mesure exacte des températures* (avec Petit), dans les *Annales de physique et de chimie*, 1816 ; 2° *Recherches sur la mesure des températures et sur les lois de la communication de la chaleur* (avec Petit), ibid., 1818, travail qui obtint le grand prix de physique ; 3° *Recherches sur quelques points importants de la théorie de la chaleur* (avec Petit), ibid., 1819 ; 4° *Rapport sur les mesures de sûreté relatives à l'emploi des machines à feu*, ibid., 1824 ; 5° *Rapport sur les pièces du concours au prix de physique sur la compression des liquides*, imprimé par ordre de l'Académie, in-4°, 1827 ; 6° *Recherches sur les pouvoirs réfringents des fluides élastiques*, dans les *Annales de physique et de chimie*, 1827 ; 7° *Recherches sur la chaleur spécifique des fluides élastiques*, ibid., 1829 ; 8° *Exposé des recherches faites pour déterminer les forces élastiques de la vapeur d'eau à de hautes températures*, ibid., 1830 ; 9° *Mémoire sur la chaleur animale*, lu en 1822, inséré dans les *Annales* en 1841 ; 10° *Recherches sur la chaleur*, trouvées dans les papiers de Dulong, insérées dans les *Annales*, t. VIII. — ANALYSES ET RAPPORTS : *Analyse de l'ouvrage de Wells sur la rosée*, dans le *Journal des savants*, 1817 ; *Analyse du « Précis élémentaire de physiologie » de Magendie*, ibid., 1818 ; *Rapport sur un mémoire de M. Longchamp, relatif à l'analyse de l'acide phosphorique et des phosphates*, dans les *Annales*, 1824 ; *Rapport sur un mémoire de MM. Dumas et Pelletier, ayant pour titre : « Recherches sur la composition élémentaire et sur quelques propriétés caractéristiques des bases salifiables organiques, »* dans le recueil de l'Institut, 1823 ; *Rapport sur un travail de M. Dumas, intitulé : « Mémoires sur quelques points de la théorie atomistique, »* ibid., 1827. — V. Lamens, *Éloge de Dulong*, 1854, couronné par la Société d'émulation de Rouen, avec le *Rapport* de M. Girardin ; c'est le seul travail qui existe sur ce sujet.

DULOT, poète français du XVIIe siècle, passe pour l'inventeur des bouts-rimés ; du moins, il les mit à la mode. Sarrazin, dépité de n'y avoir pas réussi, publia un ingénieux badinage en vers, sous le titre de *Dulot vaincu, ou la Défaite des bouts-rimés*.

DULWICH, faub. de Londres, dans le comté de Surrey ; 4,040 hab. Collège (God's gift) fondé en 1619 par l'acteur Alleyne ; c'est en même temps une maison d'éducation et un établissement de secours pour les pauvres et les vieillards ; belle bibliothèque et collection de tableaux des grands maîtres.

DUMANIANT (ANDRÉ-JEAN **BOURLAIN**, DIT), comédien, auteur dramatique et romancier, né à Clermont-Ferrand en 1752, m. en 1828. Il abandonna le barreau pour le théâtre, joua à la Comédie-Française, aux théâtres des Variétés et du Palais-Royal, fut directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin, puis entrepreneur de spectacles dans les départements. Des pièces fort nombreuses qu'il écrivit, on ne peut plus citer que : *Guerre ouverte, ou Ruse contre ruse*, 1786 ; *Ricco*, 1789 ; *la Double Intrigue*, 1790 ; *Beaucoup de bruit pour rien*, imitée de Shakespeare, 1793 ; *les Ruses déjouées*, 1798 ; *l'Adroite Ingénue*, en vers (avec Désaugiers), 1804 ; *l'Espiègle et le Dormeur*, 1806 ; *l'Homme en deuil de lui-même*, 1806. Il a de la verve et de la gaieté, et mène adroitement l'intrigue. Ses romans sont oubliés.

DUMANOIR (PHILIPPE-FRANÇOIS **PINEL**, DIT), auteur dramatique, né à la Guadeloupe en 1806, m. en 1865, a signé, seul ou en collaboration, 194 pièces. Il était étudiant en droit lorsque, en 1827, il fit jouer au Vaudeville *la Semaine des amours* ; le succès le décida à travailler exclusivement pour le théâtre. Il a donné, avec Mélesville, *les Vieux Péchés*, 1833 ; avec Scribe, *Être aimé ou mourir*, 1835 ; avec Anicet Bourgeois, *la Savonnette impériale*, 1836 ; avec Étienne Arago, *le Cabaret de Lustucru*, 1839, et *Brelan de troupiers*, 1843 ; avec Bayard, *les Premières Armes de Richelieu*, 1839 ; *Indiana et Charlemagne*, 1840 ; *le Vicomte de Létorières*, 1842 ; avec Clairville, *Gentil-Bernard*, 1846 ; *Clarisse Harlowe*, 1847 ; *les Pommes de terre malades*, *Cadet-Rous-*

sel, Gribouille et compagnie, les Folies dramatiques; avec Brisebarre, *Mme Camus et sa demoiselle,* 1841, *Changée en nourrice,* et *la Fiole de Cagliostro;* avec Siraudin, *la Vendetta;* avec Barrière, *les Toilettes tapageuses,* 1856; avec Dennery, *Don César de Bazan,* qui obtint un succès populaire, grâce surtout à l'acteur Frédérick-Lemaître, *la Case de l'oncle Tom,* drame tiré du roman de Mme Beecher Stowe, 1853, *les Drames du cabaret.* Il s'élève à la hauteur de la vraie comédie dans *le Camp des bourgeoises, l'École des agneaux,* 1855, *le Code des femmes, les Femmes terribles,* 1858. On lui doit enfin des livrets d'opéras-comiques : *la Perruche* (musique de Clapisson), *les Chaises à porteurs* (musique de V. Massé). B.

DUMAREST (Rambert), graveur en médailles, né à Saint-Étienne en 1750, m. à Paris en 1806. Il fut d'abord ciseleur, et attaché pendant deux ans à la manufacture créée par Boulton à Soho. Puis il s'adonna à la gravure, remporta le premier grand prix, 1800, et fut reçu membre de l'Institut, 1803. Parmi ses ouvrages, on distingue : deux médailles du *Poussin; Apollon,* médaille du Conservatoire de musique; celle de *Minerve,* que l'Institut distribue à chacun de ses membres; celle d'*Esculape,* pour l'École de médecine; enfin la médaille de la *Paix d'Amiens.*

DUMARSAIS (César Chesnau), grammairien, né à Marseille en 1676, m. en 1756, reçut une bonne éducation chez les oratoriens, fut d'abord avocat, puis précepteur chez le président de Maisons, chez le fameux Law, et chez le marquis de Bauffremont. Il se fit maître de pension à Paris, et fut toujours pauvre. Accablé d'infirmités, il mourut dans la misère. Il a été mieux apprécié depuis sa mort que pendant sa vie. Il a publié un *Traité des tropes,* Paris, 1730, in-12, qui est devenu classique : une *Logique* et des *Principes de grammaire,* 1769, qui ont été longtemps suivis; une *Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine,* 1722, qui a rendu des services, et dans laquelle les mots latins sont rangés dans l'ordre de la construction française, et accompagnés d'une traduction interlinéaire. Il a fourni à l'*Encyclopédie* des articles que l'on peut lire avec fruit. On lui attribua quelques ouvrages philosophiques antireligieux, fabriqués dans la société du baron d'Holbach.

Les Œuvres de Dumarsais ont été réunies en 1797, 7 vol. *V.* son *Eloge* par d'Alembert et par de Gerando, Paris, 1805. J. T.

DUMAS (Louis), né à Nîmes en 1676, m. en 1744. Lié avec le P. Malebranche, il abandonna la jurisprudence pour la philosophie et les sciences exactes. Il est l'inventeur du *bureau typographique,* dont Rollin recommande l'usage; c'est une sorte de jeu par lequel, pour apprendre aux enfants à lire, on leur fait assembler des caractères mobiles et former des mots, comme le font les imprimeurs.

Sa *Bibliothèque des enfants,* 1733, in-4°, et un *Art de la musique,* 1753, in-4°, furent composés pour l'application de ce procédé.

DUMAS (Charles-Louis), médecin, né en 1765 à Lyon, m. en 1813. Reçu docteur à Montpellier en 1784, il vint se perfectionner à Paris auprès de Vicq-d'Azyr et de Petit. Il fut attaché à l'hôpital de la Charité, et fit des cours publics de physiologie. En 1793, il était médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon; après la prise de la ville par les troupes de la Convention, il fut arrêté, s'échappa de prison, et devint médecin de 4e classe à Toulon; en 1794, il fut attaché à une division de l'armée des Alpes. En 1795, il reçut le titre de professeur d'anatomie à l'école de Montpellier, et devint recteur de l'Académie et correspondant de l'Institut. Ses principaux écrits sont : *Système méthodique de nomenclature et de classification des muscles du corps humain,* Montpellier, 1797, in-4°; *Principes de physiologie,* ibid., 1800-06, 4 vol., ouvrage qui renferme les changements opérés en physiologie depuis Haller; *Doctrine des maladies chroniques,* Paris, 1812, original surtout en ce qui concerne la formation de ces maladies. D—G.

DUMAS (Le comte Mathieu), né à Montpellier en 1753, m. en 1837. Il passa en Amérique comme aide de camp de Rochambeau. A son retour, on l'envoya reconnaître les îles et les côtes de l'Archipel, 1784; puis on partagea son temps entre des missions militaires et des travaux de cabinet; on le fit directeur du dépôt de la guerre, en 1791. Son activité continua pendant sa longue carrière. On le voit organiser avec La Fayette la garde nationale, créer l'artillerie à cheval, entrer à l'Assemblée législative et lutter pour la défense de la constitution, s'exiler, puis revenir après le 9 thermidor, entrer en 1795 au conseil des Anciens, s'exiler de nouveau en fructidor 1797 pour échapper à la déportation prononcée contre lui, reparaître après le 18 brumaire, et prêter à Bonaparte le secours de son zèle et de son expérience. Organisateur des armées et ministre de la guerre à Naples, 1806, négociateur à Vienne en 1809, comte de l'Empire et membre actif du conseil d'État, intendant général de la Grande-Armée de Russie, il déploya tous les talents de l'administrateur. Après la capitulation de Dresde, il fut fait prisonnier, et ne revint qu'en 1814. Il rendit des services à Louis XVIII; il en rendit à Napoléon pendant les Cent-jours; après une disgrâce de 3 ans, on revint à lui, et il eut à défendre, 1818, le budget de la guerre devant les Chambres. Son vote aux élections de 1822 le fit rayer du conseil d'État. Paris l'élut député en 1828; siégeant au centre gauche, il fut l'un des 221, seconda l'établissement de 1830, et fut créé pair de France en 1831. Dumas a tracé, sous le titre de *Précis des événements militaires,* 17 vol. et atlas in-fol., 1817-1826, un vaste tableau des dernières guerres de la république et des premières de l'Empire. Ses 17 volumes forment six séries en 2, 3 et 4 volumes renfermant la narration des campagnes de 1799, de 1800, de 1801, de 1803 et 1804, de 1805, de 1806 et 1807. Il a donné une suite à cet ouvrage, en publiant et accompagnant de notes l'ouvrage anglais de Napier : *Histoire de la guerre de la Péninsule et dans le midi de la France, depuis l'année* 1807 *jusqu'à l'année* 1814, *écrite d'après les documents les plus authentiques.* Dumas a rédigé, publié en 1799, à Hambourg, le *Journal de l'adjudant général Ramel,* et revu la traduction de Bigland : *Histoire d'Espagne,* 3 vol., 1823. — Son fils, Christian-Léon, comte Dumas, né à Paris en 1799, fit partie de l'état-major du maréchal Molitor en Espagne, 1823, fut aide de camp du maréchal Soult de 1825 à 1830, puis du roi Louis-Philippe, et accompagna la famille d'Orléans dans l'exil, en 1848. J. T.

DUMAS (Adolphe), poète, né vers 1810 à Bompas (Vaucluse), m. en 1861, figura parmi les plus ardents apôtres du romantisme, et mit dans ses compositions, qui ont de l'éclat et de la facilité, toute l'intempérance de l'école. Nous citerons : *les Parisiennes,* dithyrambe en l'honneur de la révolution de Juillet 1830; *la Cité des hommes,* 1825, poème bizarre; deux drames en vers : *le Camp des croisés,* 1838, et *Mlle de La Vallière,* 1842; *Provence,* 1840, recueil de poésies, etc.

DUMAS (Alexandre Davy de la Pailleterie), général français, né à l'île de Saint-Domingue en 1762, d'un riche colon et d'une Africaine, m. à Villers-Cotterets en 1807. A 14 ans, il s'engagea dans les dragons de la Reine, et déploya en toute occasion une rare intrépidité. Il servit sous Dumouriez, commanda quelque temps l'armée des Pyrénées-Orientales, passa à celle des Alpes, s'empara du Saint-Bernard et du mont Cenis, fut nommé, en 1794, général en chef de l'armée de l'Ouest, et employé, en 1796, au siège de Mantoue. En 1798, à l'affaire de Brixen, il défendit seul le passage d'un pont, et le général Bonaparte, en le présentant au Directoire, le surnomma *l'Horatius Coclès du Tyrol.* Pendant la campagne d'Égypte, il comprima au Caire l'insurrection dont le général Dupuy périt victime. Une maladie de langueur l'obligea de demander un congé; il ne put rentrer en France qu'après avoir subi une captivité de 28 mois dans les prisons de Naples. Ses opinions républicaines éloignèrent de lui les faveurs impériales, et Napoléon le laissa mourir dans l'abandon.

DUMAS (Alexandre), célèbre romancier et auteur dramatique, fils du précédent, né en 1803 à Villers-Cotterets, m. au Puy, près de Dieppe, en 1870. Ayant perdu son père en 1806, il reçut une instruction médiocre, mais excella dans tous les exercices du corps. Après avoir passé quelque temps dans une étude de notaire, il se rendit à Paris, où, par la protection du général Foy, il entra comme expéditionnaire au service du duc d'Orléans. Ses premiers essais au théâtre, signés du nom de Davy, furent peu remarqués; mais un drame en cinq actes, *Henri III et sa cour,* représenté au Théâtre-Français en 1829, eut un succès immense comme réaction contre la tragédie classique. En 1830, Dumas fit représenter à l'Odéon une pièce en vers, *Stockholm, Fontainebleau et Rome,* composée dès 1828, dans le goût classique et reçue au Théâtre-Français sous le titre de *Christine de Suède,* mais presque entièrement refaite suivant le goût nouveau du public. Il prit part à la révolution de Juillet, sut conserver la faveur, même l'amitié des princes de la famille d'Orléans, et accompagna en 1846 le duc de Montpensier en Espagne comme historiographe de son mariage. Ses plus grands succès à la scène et dans le roman appartiennent au règne de Louis-Philippe; on remarque, parmi ses pièces : *Antony,* drame en 5 actes, 1831, écrit dans un style étrange et déclamatoire, et, selon M. de Loménie, « plus faux encore qu'immoral »; *Charles VII chez ses grands vassaux,* tragédie en 5 actes; *Napoléon Bonaparte,* drame en 5 actes; *Richard Darlington,* drame en 5 actes, qui intéressa le public par le curieux spectacle d'une élection anglaise, 1831; *Térésa,* drame en 5 actes, 1832; *le Mari de la veuve,* comédie en un acte, 1832; *la Tour de Nesle,* drame en 5 actes, 1832, dont la paternité fut revendiquée par Frédéric Gaillardet; *Angèle,* 1833, et *Catherine Howard,* 1834, drame en 5 actes; *Don Juan de Marana,* mystère en 5 actes et en vers, 1836; *Kean, ou Désordre et génie,* 1836, drame en 5 actes; *Caligula,* tragédie en 5 actes, 1837, qui échoua complètement, malgré de beaux vers et des détails spirituels; *Paul Jones,* drame en 5 actes, 1838; *Mlle de Belle-Isle,* comédie en 5 actes, 1839, une des meilleures œuvres de l'auteur, qui est

restée au répertoire de la Comédie française; *l'Alchimiste,* drame en 5 actes et en vers, 1839; *Un Mariage sous Louis XV,* comédie en 5 actes, 1841; *Lorenzino,* drame en 5 actes, *les Demoiselles de Saint-Cyr,* et *le Laird de Dumbicky,* comédie en 5 actes, 1843; *les Mousquetaires,* 1845; *la Reine Margot,* 1847, et *le Chevalier de Maison-Rouge,* 1847, drames tirés de romans de même nom. Le dernier, joué au Théâtre-Historique, que Dumas avait ouvert pour son propre répertoire, contient le *Chœur des girondins,* qui fut comme la *Marseillaise* de la révolution de 1848. Dumas essaya de prendre un rôle politique à cette époque, et fonda deux journaux dont la vie fut courte: *la Liberté* et *le Mois.* Il tira de ses romans trois nouveaux drames: *Monte-Cristo,* 1848, *le Chevalier d'Harmental,* et *la Jeunesse des Mousquetaires,* 1849, qui, pas plus que les pièces en vers d'*Hamlet* et de *Catilina,* 1848, *le Comte Hermann,* 1849, *Urbain Grandier,* 1850, drames en prose, ne purent assurer une existence plus longue au Théâtre-Historique. Dumas donna encore à divers théâtres: *la Barrière de Clichy,* pièce militaire, 1851; *la Conscience,* drame, 1854; *l'Orestie,* trilogie en vers, 1855; *la Tour Saint-Jacques-la-Boucherie,* 1856, et *les Gardes forestiers,* 1858, drames, etc. — Comme romancier, il a été encore plus fécond, et beaucoup de ses productions sont encore populaires. On peut citer: *Impressions de voyage,* 1833; *Souvenirs d'Antony,* 1835; *Quinze Jours au Sinaï,* 1835; *le Capitaine Paul,* 1838; *Jacques Ortis,* 1839; *Aventures de John Davys,* 1840; *le Maître d'armes,* 1840; *Une année à Florence,* et *Nouvelles Impressions de voyage,* 1841; *Excursions sur les bords du Rhin,* 1842; *le Corricolo, le Speronare, la Villa Palmieri, Ascanio, le Chevalier d'Harmental,* 1843; *Sylvandire, Fernande,* et *les Trois Mousquetaires,* 1844; *les Frères corses, Vingt ans après,* et *la Reine Margot,* 1845; *le Comte de Monte-Cristo,* 1841-45; *le Bâtard de Mauléon, le Chevalier de Maison-Rouge, la Dame de Montsoreau,* et les *Deux Dianes,* 1846; *les Quarante-Cinq,* et *le Vicomte de Bragelonne,* 1847; *les Mémoires d'un médecin, le Collier de la Reine,* et *Ange Pitou,* 1848; *les Mille et un Fantômes,* 1849; *le Trou de l'Enfer,* 1850; *les Mohicans de Paris,* ouvrage inachevé; *les Compagnons de Jéhu,* 1857, etc. Deux journaux, *le Mousquetaire,* 1853, et *Monte-Cristo,* 1857, qu'il rédigea presque seul, attestent encore l'étonnante facilité de Dumas. La guerre d'Italie l'entraîna dans de nouvelles aventures: il accompagna l'expédition de Garibaldi en Sicile et à Naples en 1860, et en prit occasion de publier les *Mémoires de Garibaldi.* Il avait déjà donné, en 1852, ses propres *Mémoires,* où son imagination altère singulièrement les événements auxquels il s'est trouvé mêlé, et qui sont loin de retracer sa vie entière.

La fécondité de Dumas a été prodigieuse, et, malgré le tort qu'une composition rapide a fait à ses écrits, il faut lui reconnaître une habileté et une puissance de mise en œuvre véritablement extraordinaires. Au théâtre, il a de la rapidité, de l'entrain, et il trouve des situations dramatiques. Dans le roman de fantaisie, il attache, il soutient l'intérêt, même au milieu d'aventures interminables, tant il a de mouvement et de vie. S'il mêle l'histoire à ses fictions, il la rapetisse par l'anecdote; il défigure les personnages et les événements, en leur attribuant des mobiles et des motifs futiles (*Isabelle de Bavière, ou le règne de Charles VI,* 1835; *la Comtesse de Salisbury,* 1839, etc.). Quand il aborde l'histoire elle-même (*Gaule et France,* 1842; *Louis XIV et son siècle,* 1844; *les Médicis,* 1845, etc.), il se laisse aller à l'improvisation. Toute l'activité de Dumas n'aurait pas suffi à son abondante production; aussi a-t-il employé de nombreux collaborateurs, dont quelques-uns ont réclamé leur part de notoriété. On a mentionné Anicet Bourgeois, Paul Bocage, L. Couailhac, Fiorentino, Aug. Maquet, Meurice, Souvestre, etc. B.

DUMAS (Jean-Baptiste), célèbre chimiste français, membre de l'Institut, ancien sénateur, né à Alais (Gard) en 1800, m. en 1884, débuta fort jeune dans la pharmacie, qu'il étudia dans sa ville natale, puis à Genève. Il acquit rapidement en botanique, en médecine et en chimie, des connaissances étendues qui le firent remarquer des savants De Candolle et Prévost. D'abord élève, puis collaborateur de ce dernier, il publia de concert avec lui, sur plusieurs sujets de physiologie, des travaux qui le firent remarquer. En 1821, il vint se fixer à Paris, et fut nommé, deux ans après, répétiteur des cours de chimie à l'École polytechnique. Vers cette époque, il épousa la fille d'Alex. Brongniart. Il conquit alors une haute position dans la science et dans l'enseignement. Esprit fécond et hardi, J.-B. Dumas s'est placé à la tête d'une école dont les doctrines, ingénieuses et neuves, ont donné lieu, comme toutes celles de ce genre, à des appréciations différentes et à des discussions assez vives. Lui-même a soutenu, à propos de sa théorie des *Substitutions,* une polémique dans laquelle il a eu pour principal adversaire Berzélius, « le savant de l'Europe qui souffrait le moins la contradiction ». Négligeant les différences qui s'expriment par de très petites fractions, il établit que les chiffres représentant les *équivalents* chimiques des corps simples peuvent être considérés comme des multiples simples de celui de l'hydrogène; d'où il infère que tous ces corps ne sont que de l'hydrogène à divers degrés de condensation, ce qui revient à affirmer l'unité de *matière.* D'un autre côté, comme chimiste pratique, il a particulièrement étudié les matières organiques, et la science lui doit d'importantes observations, notamment sur l'action des alcalis sur ces matières, l'esprit de bois et ses composés, l'éther et ses combinaisons, les huiles éthérées, les alcaloïdes, l'indigo, l'acide nitrique, les moyens de destruction du phylloxera, etc. Comme professeur, J.-B. Dumas s'est fait remarquer par une parole facile, par une élégance de style qui n'était pas toujours sans recherche et par une grande habileté à faire valoir chacune des expériences exécutées devant son auditoire. Membre de l'Académie des sciences depuis 1832, il en fut élu secrétaire perpétuel en 1868, en remplacement de Flourens. Il appartint également à l'Académie de médecine depuis 1843. En 1869, la Société de chimie de Londres lui décerna la grande médaille Faraday. Il fut élu à l'Académie française, le 17 décembre 1875, en remplacement de Guizot, et fut reçu le 1er juin 1876. — Jusqu'en 1849, le savant n'avait pas encore paru sur la scène politique; cependant il avait été appelé à plusieurs reprises dans les commissions de la Chambre des députés, chargées de préparer les projets de loi sur la refonte des monnaies de billon, les papiers timbrés, la falsification des actes publics, l'impôt du sel, celui du sucre, etc. Envoyé à la Législative par le département du Nord, il y siégea parmi les députés dévoués au président et ne prit part aux discussions que pour défendre l'industrie du sucre indigène. Il fut ministre de l'agriculture et du commerce du 31 octobre 1850 au 9 janvier 1851. Après le coup d'État du 2 décembre, il fit partie de la commission consultative, puis entra au Sénat et au conseil supérieur de l'instruction publique dont il fut vice-président de 1851 à 1863. Il fit aussi partie du conseil de perfectionnement de l'enseignement secondaire spécial, en juillet 1866, et fut en outre nommé membre et vice-président du conseil municipal de Paris. Il fut promu commandeur de la Légion d'honneur en1845, grand officier en 1855 et grand-croix en 1863.

Outre de nombreux Mémoires parus dans les recueils scientifiques, il a publié: *Traité de chimie appliquée aux arts,* 6 vol., 1828-1843; *Leçons sur la philosophie chimique,* 1837, résumé des principes les plus généraux de la science; *Essai sur la statistique chimique des êtres organisés,* 1841; *Enquête sur les engrais,* 1867, etc.

DUMBARTON, anc. *Dumbritonium,* la *Balclutha* d'Ossian, v. d'Ecosse, ch.-l. du comté de son nom, excellent port, au confl. de la Leven et de la Clyde; 11,425 hab. D'après le traité de l'Union, c'est une des 4 places de l'Écosse qui doivent rester fortifiées. Paquebots pour Greenock et Glasgow. Fabr. de verroterie et d'étoffes de coton. Ancien château, bâti sur une hauteur de 170 m., et qui a été habité par Édouard Ier, Robert Bruce, Marie Stuart, Charles Ier et Cromwell. Patrie de Smollett. — Le comté de Dumbarton (autrefois de Lennox), borné par la mer d'Irlande à l'O., a 829 kil. carrés de superf. et 58,057 hab. Sol peu fertile, coupé de nombreux lacs, dont le plus considérable est le Lomond, et de ramifications des Grampians, dont la plus élevée est le Ben-Lomond. Élève de bestiaux; pêche du hareng et du saumon. Mines de fer et de charbon; carrières de pierres à bâtir et d'ardoises.

DUMBARUM, nom latin de Dunbar.

DUMBENSIS PAGUS, nom latin des Dombes.

DUMBRITONUM, nom latin de Dumbarton.

DUMERBION (Pierre-Jadar), général français, né à Montmélian (Savoie) en 1734, m. en 1797, était capitaine de grenadiers en 1789. Il servit sous les ordres du général Biron à l'armée d'Italie, en 1792, fut nommé général de division l'année suivante, enleva les positions fortifiées de Saorgio, de Lanosca, du col de Feneste et de Cassario. Les attaques de goutte, dont il souffrait, l'obligèrent à prendre sa retraite en 1795. E. D—y.

DUMÉRIL (André-Marie-Constant), naturaliste, né à Amiens en 1774, m. en 1860, fut nommé par concours, en 1793, prévôt, c'est-à-dire préparateur et démonstrateur de l'école anatomique de Rouen, et, en 1794, prosecteur à l'école de médecine de Paris, où il se lia d'amitié avec G. Cuvier. Chef des travaux anatomiques en 1799, professeur d'anatomie en 1801 dans la même faculté, il suppléa Lacepède, de 1802 à 1825, dans la chaire d'erpétologie et d'ichtyologie au Muséum d'histoire naturelle, puis lui succéda comme titulaire. Il avait été aussi pendant quatre années suppléant de Cuvier comme professeur d'histoire naturelle à l'École centrale du Panthéon. En 1822, il passa dans la chaire de physiologie, et l'échangea en 1830 contre celle de pathologie interne. Il fut admis en 1814 à l'Académie des sciences, ainsi qu'à l'Académie de médecine en 1820. En 1837, Louis-Philippe le prit pour médecin consultant. Duméril occupe une belle place parmi les fondateurs de l'enseignement de l'ana-

tomie comparée, et la faculté de Paris lui doit les premiers fondements d'un musée anatomique.

Sans compter de nombreux travaux insérés dans le *Magasin encyclopédique*, l'*Encyclopédie méthodique*, le *Bulletin de la faculté de médecine*, le *Dictionnaire des sciences naturelles*, etc., il a publié : les deux premiers volumes des *Leçons d'anatomie comparée de Cuvier* (les trois autres ont été rédigés par Duvernoy), Paris, 1799; *Traité élémentaire d'Histoire naturelle*, 1803, 1 vol., et 1807, 2 vol., réédité sous le titre d'*Éléments des sciences naturelles*, 1825 et 1838, 2 vol.; *Zoologie analytique, ou Méthode naturelle de classification des animaux*, 1806, ouvrage qui a surtout amélioré la classification des insectes, des poissons et des reptiles, et où se trouve créée la famille des Cyclostomes; *Recueil de 450 formules proposées dans les jurys de médecine*, 1811-13, in-4°; *Considérations générales sur la classe des Insectes*, 1823, in-8°, avec 60 pl.; *Erpétologie générale, ou Histoire naturelle des Reptiles* (avec Bibron), [illegible], [illegible] vol. et atlas de 120 pl.; *Classification des Poissons* (dans les *Comptes rendus de l'Académie*, septembre 1855).

DUMÉRIL (Auguste-Henri-André), fils du précédent, né à Paris en 1812, m. en 1871, fut chargé de cours à la faculté des sciences de 1844 à 1846, aide-naturaliste au Muséum depuis 1840, professeur de géologie au collège Chaptal depuis 1847 et au Muséum depuis 1857.

On a de lui, plusieurs Mémoires insérés dans les recueils scientifiques; un *Catalogue des Reptiles du Muséum*; *des Odeurs, de leur nature et de leur action physiologique*, 1843; *des Modifications de la température animale sous l'influence des médicaments*, 1853; *Histoire naturelle des Poissons*, [illegible]. Il a travaillé au 7e vol. de l'*Erpétologie* de son père.

DUMÉRIL (Édelestand), érudit, né à Valognes (Manche) en 1801, m. en 1871, s'est surtout occupé de l'histoire littéraire du moyen âge. Ses principaux ouvrages sont : *Essai philosophique sur le principe et la formation de la versification*, 1841; *Essai sur l'origine des runes*, 1844; *Origines latines du théâtre moderne*, 1849; *Mélanges archéologiques et littéraires*, 1850; *Essai philosophique sur la formation de la langue française*, 1852; *des Formes du mariage et de ses usages pendant le moyen âge*, 1861; *Études sur quelques points d'archéologie et d'histoire littéraire*, 1862; *Histoire de la comédie*, période primitive, 1864. Comme éditeur, on lui doit : *Poésies populaires latines antérieures au douzième siècle*, 1843; *Poésies populaires latines du moyen âge*, 1847; *Poésies inédites du moyen âge*, précédées d'une *Histoire de la fable ésopique*, 1854; *Floire et Blanceflort* poème du XIIIe siècle, 1856.

DUMERSAN (Marion), numismate et vaudevilliste, né en 1780, d'une ancienne famille de Bretagne, m. en 1849. Placé par Millin au département des médailles de la Bibliothèque nationale en 1795, il se mit à écrire des pièces de théâtre, sans abandonner la numismatique, et parvint, en 1842, à la place de conservateur adjoint du cabinet des médailles. Il a fait représenter plus de 200 pièces, la plupart gaies et spirituelles, et travailla souvent avec Désaugiers, Bouilly, Brazier, etc. Nous citerons : *Maître André et Poinsinet, l'Intrigue sur les toits, l'Enseignement mutuel, le Soldat laboureur, les Anglaises pour rire, le Coin de rue, les Bonnes d'enfants, les Cuisinières, Mme Gibou et Mme Pochet, la Descente de la Courtille, la Cachucha, les Saltimbanques*. Dumersan eut un grand succès dans le drame *l'Ange et le Diable*.

Il a laissé encore : *Éléments de Numismatique*, 1834; *Histoire du cabinet des médailles*, 1838; un recueil des *Chansons nationales*.

DUMESNIL (Marie-Françoise **MARCHAND**, dite), tragédienne, née à Paris en 1713, m. en 1803, débuta à la Comédie française en 1737, et remplit avec beaucoup de succès les rôles de reines et de princesses. Elle s'abandonnait aux mouvements de son âme, et presque toujours était admirable. Ses meilleurs rôles furent ceux de Clytemnestre, de Cléopâtre, d'Athalie, d'Agrippine, de Mérope. Ce dernier fut créé par elle. On lui reprochait de n'avoir pas toujours assez de grâce et de dignité. Quand elle s'animait, sa voix devenait terrible, son regard foudroyant. Elle quitta la scène en 1775. On a publié sous son nom des *Mémoires* qui ont été rédigés par Coste, sans doute sur ses notes, 1800 et 1823; ils renferment des conseils sur l'art du théâtre. G. M.

DUMFRIES, *Dunfreia*, v. d'Écosse, ch.-l. du comté de son nom, port actif sur le Nith, près de son embouchure dans le golfe de Solway; 15,4[illegible] hab. Haute cour judiciaire; hospice [illegible]; association universitaire. On y remarque l'hôtel de ville, le palais de justice, et, parmi les riches tombeaux du cimetière de Saint-Michel, un monument à la mémoire de Robert Burns. Commerce important avec l'Amérique; fabr. de [illegible], toiles, bonneteries, bougies. Marché pour chevaux et bétail. — Le comté de Dumfries, situé sur le golfe de Solway au S., a 2,844 kil. carr. et 74,810 hab. Sol couvert de [illegible] des monts Cheviots, arrosé par l'Annan, le Nith et l'Esk. Bons pâturages; mines de plomb à Leadshill, et de houille dans l'Hartfell (haut de 804 m.). Source sulfureuse à Moffat. C'était la province romaine de *Valentia*.

DUMFRONIUM, nom latin de Domfront.

DUMNONIENS ou **DAMNONIENS**, *Dumnonii*, anc. habitants de l'île de Bretagne (Bretagne IIe), au S.-O.; ils occupaient le comté actuel de Cornouailles. — Leur nom était [illegible] au *Dumnonium promontorium*, auj. cap *Lizard*.

DUMNORIX, chef gaulois, frère de l'Éduen Divitiac, épousa la fille d'Orgétorix, roi des Helvètes, favorisa le projet que ceux-ci avaient formé de s'établir dans l'O. de la Gaule, et leur ouvrit un passage à travers le pays des Séquanes. Placé par César à la tête d'un corps de cavalerie gauloise, il chercha à exciter les défections, à détourner du camp romain les convois de vivres, refusa de participer à l'expédition de la Grande-Bretagne, et fut mis à mort, en 54 av. J.-C.

DUMOLARD (Henri-Franç.-Étienne-Élisabeth **ORCEL**), auteur dramatique, né à Paris en 1771, m. en 1845. Employé dans l'administration générale de la police en 1789-90, défenseur officieux sous le gouvernement révolutionnaire, vérificateur au trésor public, avocat à la cour de Paris en 1814, il usa des loisirs que lui laissaient ses fonctions pour cultiver les lettres. Parmi les pièces qu'il fit représenter, on accueillit avec faveur : *le Philinte de Destouches, ou la Suite du Glorieux*, comédie en 5 actes et en vers, 1802; *Vincent de Paul*, drame en 3 actes et en vers, 1804. Deux tragédies, *la Mort de Bayard* et *Une Journée de la Ligue*, ne purent être jouées par suite du refus du gouvernement. Dumolard donna, en 1834, une édition de son *Théâtre*, et, en 1845, des *Entretiens de l'autre monde*, récits satiriques des événements contemporains. B.

DUMON (Pierre-Sylvain), homme politique, né à Agen en 1797, m. en 1870, fit ses études classiques et son droit à Paris, fut inscrit au tableau des avocats en 1820, et plaida avec succès, notamment en faveur des accusés du complot de Saumur. Nommé, après la révolution de 1830, avocat général à Agen, il fut député de cette ville en 1831, débuta à la tribune dans la discussion de la loi sur la pairie, et se distingua comme rapporteur de la loi qui modifia le Code pénal et le Code d'instruction criminelle, 1832. Il devint conseiller d'État, et, en 1843, reçut le portefeuille des travaux publics. Dans la discussion de la loi sur les chemins de fer, en 1842, il combattit le système de l'exploitation par l'État. En 1847, il passa au ministère des finances. Il rentra dans la vie privée en 1848, et fut admis, en 1859, à l'Académie des sciences morales et politiques. B.

DUMONCEAU (J.-B.), général et homme d'État, né à Bruxelles en 1760, m. en 1821. Après avoir étudié l'architecture à Rome, il prit part à l'insurrection des Pays-Bas contre les Autrichiens en 1787, et commanda les *Canaris*, corps de troupes légères, ainsi nommé de la couleur de son uniforme. Le parti des patriotes ayant succombé, il se réfugia en France, organisa, en 1792, les réfugiés belges, et gagna, aux batailles de Jemmapes et de Nerwinden, le grade de général de brigade. Placé en 1794 sous les ordres de Pichegru, il combattit à Fleurus, assista aux sièges de Bois-le-Duc et de Nimègue, et reçut le commandement de La Haye. En 1795, la république Batave le créa lieutenant général. En 1799, il mit en déroute, à la bataille de Bergen, une division anglo-russe. Il commanda les contingents bataves dans les campagnes d'Allemagne en 1800 et 1805, fut nommé par le roi Louis Bonaparte ministre plénipotentiaire en France, commandant des troupes hollandaises dans la campagne de Prusse en 1806, maréchal de Hollande en 1807, membre du conseil d'État, et gagna encore, en combattant l'expédition anglaise de Walcheren, le titre de *comte de Bergendael*, 1809. Quoiqu'il eût combattu la réunion de la Hollande à la France, Napoléon Ier le nomma comte de l'Empire en 1811, et commandant de la 2e division militaire. Dumonceau s'illustra aux batailles de Dresde et de Culm, 1813. Après 1815, il se retira dans son ancienne patrie. Les troupes lui avaient donné le surnom de général *sans tache*. B.

DUMONT (Henri), organiste et compositeur de musique, né à Liège en 1610, m. à Paris en 1684, fut maître de la musique de Louis XIV. Il renonça à cette charge plutôt que de composer, selon le désir du roi, des motets avec ritournelles et accompagnements, ce qu'il croyait être interdit par le concile de Trente. On a de lui 5 *Messes royales* en plain-chant, dont une est encore chantée dans les églises. Le *Credo* est surtout remarquable. B.

DUMONT (Jean), publiciste français, m. à Vienne (Autriche), en 1726. Il suivit d'abord la carrière des armes, puis parcourut les différentes contrées de l'Europe, afin de recueillir des renseignements sur la statistique et les rapports des États entre eux. Il renia son pays et se montra des plus hostiles à Louis XIV. L'empereur d'Allemagne Charles VI le nomma son historiographe.

On a de Dumont : *Voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte et en Turquie*, La Haye, 1699, 4 vol. in-12; *Mémoires politiques pour servir à l'intelligence de l'histoire de la paix de Ryswick*, abrégé de ce qui s'est passé depuis le traité de Westphalie jusqu'en 1674 seulement; *Mémoires sur la guerre présente*, La Haye, 1703, in-12; *Recueil de traités d'alliance, de paix et de commerce entre les rois, princes et États souverains de l'Europe, depuis la paix de Munster*, Amst., 1710, 2 vol. in-12; *Corps universel diplomatique du droit des gens*, Amst., 1726 et suiv., 8 vol in-fol., continué par J. Rousset.

DUMONT (Pierre-Étienne-Louis), publiciste, né à Genève en 1759, m. en 1829, pasteur de l'Église protestante, se rendit en 1783 à Saint-Pétersbourg pour exercer son ministère, alla

dès 1785 à Londres, où il fit l'éducation des enfants de lord Shelburne, plus tard marquis de Lansdown, et se lia avec Fox, Sheridan, lord Holland, etc. La Révolution l'ayant appelé à Paris, il entreprit avec Mirabeau la publication d'un journal, *le Courrier de Provence.* De retour en Angleterre, 1792, il mit en ordre les manuscrits de Jérémie Bentham, son ami, et, en les traduisant, en les commentant, propagea les doctrines de la philosophie utilitaire, si obscures chez l'écrivain anglais. Ce fut ainsi qu'il donna : le *Traité de législation civile et pénale,* 1802, 3 vol.; la *Théorie des peines et des récompenses,* 1810, 2 vol.; la *Tactique des assemblées législatives,* 1815; le *Traité des preuves judiciaires,* 1823; le livre *de l'Organisation judiciaire et de la codification,* 1828. Dumont fut membre, en 1809, de la commission chargée par le tzar Alexandre de rédiger un code pour son empire, et, après 1814, fit partie du grand conseil de Genève.

DUMONT (André), homme politique, né à Oisemont (Somme) en 1764, m. en 1836, fut membre de la Convention nationale, vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, et fut envoyé à Amiens en qualité de commissaire extraordinaire. Il essaya de se faire pardonner par la violence de son langage l'indulgence de sa conduite. Après s'être signalé au 9 thermidor comme ennemi de Robespierre, il entra au conseil des Cinq-Cents, où il combattit la loi qui frappait les parents des émigrés. Sous-préfet d'Abbeville après le 18 brumaire, il fut nommé préfet du Pas-de-Calais pendant les Cent-jours, et dut sortir de France après la seconde restauration.
E. D—y.

DUMONT (Jacques-Edme), sculpteur, né à Paris en 1761, m. en 1844, élève de Pajou, remporta le grand prix en 1788 pour un bas-relief représentant la *Mort de Tarquin.* Ses principaux ouvrages sont : une statue de *Marceau,* 1804, dans le grand escalier du Luxembourg; *Louis d'Outre-mer,* 1806, statue de pierre, à l'église Saint-Denis; *la Clémence et la Valeur,* 1808, bas-relief de l'arc de triomphe du Carrousel; une statue colossale de *Colbert,* à la Chambre des députés; *Vulcain* et *l'Histoire,* 1812, bas-reliefs dans l'un des grands escaliers du Louvre; *la Tragédie* et *la Comédie,* bas-reliefs dans la cour du Louvre, 1823; la statue de *Lamoignon de Malesherbes,* 1829, au Palais de Justice, etc. — Son fils, Augustin-Henri-Alexandre, né à Paris en 1801, élève de Cartellier, remporta le grand prix de Rome, en 1823, pour un *Évandre sur le corps de son fils Pallas,* fut admis à l'Institut en 1838, et devint professeur à l'École des beaux-arts en 1852. On a de lui : *l'Amour tourmentant l'Ame,* au musée du Luxembourg; *la Justice,* à la Chambre des députés; *le Poussin,* à l'Institut; le *Génie de la Liberté,* qui surmonte la colonne de Juillet à Paris; *François I*er*, Louis I*er* de Condé,* le roi *Louis-Philippe,* au musée de Versailles; *Blanche de Castille,* dans le jardin du Luxembourg; *Ste Cécile,* à l'église de la Madeleine; *la Vierge,* à Notre-Dame de Lorette; *St Louis,* dans le palais du Luxembourg; *le Commerce,* au palais de la Bourse; *Philippe-Auguste,* statue colossale, sur une des colonnes de la barrière du Trône; le maréchal *Bugeaud,* à Alger et à Périgueux; *Buffon,* à Montbard; le maréchal *Suchet,* à Lyon; la sculpture du pavillon Lesdiguières au Louvre. Il est mort en 1884.

DUMONT (Charles-Albert-Auguste-Eugène), archéologue français, né à Scey-sur-Saône en 1842, m. en 1884, entra à l'École normale supérieure en 1861, et en sortit agrégé des lettres en 1864. Élève de l'École française d'Athènes, il prit le grade de docteur ès lettres en 1870, avec une thèse : *de Plumbeis apud Græcos tesseris* et publia, la même année, un ouvrage intitulé : *Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la CXXII*e *olympiade,* in-8°. Nommé sous-directeur de l'École française de Rome en 1874, il y ouvrit un cours d'archéologie générale et d'histoire de l'art qui fut très remarqué et donna une grande impulsion aux travaux de cette école. Présenté par l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour le poste de directeur de l'École d'Athènes, *ex æquo* avec M. Foucart, il fut nommé à ce poste le 19 août 1875. La même académie le nomma correspondant le 24 décembre. Il fut nommé recteur de l'Académie de Grenoble le 11 août 1878, et 3 mois après il passait en même qualité à Montpellier. Il reçut à la même époque le titre de directeur honoraire des Écoles françaises de Rome et d'Athènes. Le 24 juillet 1879, il était appelé par M. J. Ferry au ministère de l'instruction publique comme directeur de l'enseignement supérieur. Il accompagna le ministre dans ses voyages administratifs et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il a travaillé avec beaucoup de zèle et de succès au développement de l'enseignement supérieur.

Outre les deux ouvrages cités plus haut et un certain nombre de Mémoires d'archéologie, Albert Dumont a publié : *Inscriptions céramiques de la Grèce,* 1871, in-8°, pl.; *Peintures céramiques de la Grèce propre,* in-4°; *la Population de l'Attique,* d'après les inscriptions récemment découvertes, in-4°; *Vases peints de la Grèce propre,* in-8°, 1873. Parmi ses Mémoires, nous citerons : *Miroirs grecs ornés de figures au trait; Sarcophage chrétien trouvé à Salone; Fastes éponymiques d'Athènes,* 1873, puis, dans un autre ordre de travaux : *l'Administration et la propagande prussienne en Alsace,* 1871, in-18; *le Balkan et l'Adriatique, les Bulgares et les Albanais, l'Administration en Turquie, la Vie des campagnes, le Panslavisme et l'Hellénisme,* 1874, in-18; 2e édit., 1875, étude sur les mœurs, l'organisation politique des races de cette contrée; enfin un ouvrage dont le 2e volume a paru seulement en 1875 : *Essai sur l'Éphébie attique,* in-8°.

DUMONT-D'URVILLE (Jules-Sébastien-César), navigateur célèbre, né à Condé-sur-Noireau en 1790, m. en 1842. Il termina aux collèges de Bayeux et de Caen ses études commencées avec son oncle, l'abbé de Croisilles, s'adonna à la botanique, apprit l'hébreu, l'anglais et l'allemand, entra dans la marine à Brest, fut nommé aspirant de 1re classe en 1811, enseigne de vaisseau en 1814, et fit partie de l'expédition scientifique envoyée en 1819 dans l'Archipel et dans la mer Noire. On lui doit la *Vénus de Milo,* qu'il signala à l'attention de l'ambassadeur français à Constantinople, et qui fut achetée pour la galerie des antiques du musée du Louvre. Les matériaux qu'il recueillit lui servirent à publier plus tard un *Mémoire géologique sur l'île de Santorin,* et un *Mémoire archéologique sur les ruines d'un temple de Mélos.* Lieutenant de vaisseau à son retour, il commanda en second la corvette *la Coquille,* et fit avec Duperrey, 1822-25, un voyage autour du monde, qui eut pour résultats d'abondantes collections de plantes et d'insectes, une *Flore des Malouines* en latin, et la découverte des îles de Clermont-Tonnerre, de Lostange, de Duperrey et de d'Urville. Nommé capitaine de frégate, on le chargea, en 1826, d'explorer la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Guinée, et en même temps de rechercher le lieu où avait péri La Pérouse; *la Coquille* fut alors appelée *l'Astrolabe,* du nom de l'un des vaisseaux de ce navigateur. Durant ce 2e voyage, Dumont-d'Urville compléta l'étude des îles Viti, visita les îles Loyalty, l'île de Vanikoro, où il éleva un monument funéraire à La Pérouse, 1828, dressa 65 cartes ou plans, 3,000 planches anatomiques, et recueillit 8 à 10,000 espèces d'animaux, 6,600 espèces de plantes, plusieurs centaines d'échantillons de roches, des milliers de dessins, etc. Il reçut le grade de capitaine de vaisseau en 1829. La révolution de Juillet 1830 lui donna la mission de conduire Charles X en Angleterre. Dans les années suivantes, il publia le *Voyage de l'Astrolabe,* 13 vol. Après avoir été commandant du port de Toulon, il exécuta, de 1837 à 1840, un 3e voyage dans les mers voisines du pôle austral, avec *l'Astrolabe,* et *la Zélée.* Le Guillou, Gaimard, Du Bouzet, Jacquinot, Lesson, etc., l'accompagnaient. Il parcourut en tout sens l'océan Pacifique, découvrit des terres nouvelles auxquelles il donna les noms de Louis-Philippe, de Joinville, de Rosamel, d'Adélie, étudia les idiomes et les races encore sauvages de la Polynésie, et fit partout une riche moisson dont profitèrent la botanique, la zoologie et la minéralogie. Rentré en France, il fut créé contre-amiral. Il avait commencé la publication de son *Voyage au pôle Sud et dans l'Océanie,* quand il périt blessé et brûlé dans une catastrophe du chemin de fer de Versailles, le 8 mai 1842; son ouvrage n'a été achevé qu'en 1848. On lui doit encore un *Voyage pittoresque autour du monde,* 2 vol. gr. in-8°, résumé systématique des principaux voyages de découvertes. Dumont-d'Urville ne réussit pas à se faire élire membre de l'Institut; il fut membre de la Société de géographie, qui lui décerna la grande médaille d'or. On lui a élevé par souscription un monument au cimetière du Mont-Parnasse à Paris, et une statue en bronze dans sa ville natale. B.

DUMOULIN (Charles), en latin *Molinæus,* célèbre jurisconsulte, né à Paris en 1500, d'une famille alliée à Anne de Boleyn, m. en 1566. Il fit ses premières études à Paris, et son droit à Poitiers et à Orléans. Reçu avocat au parlement de Paris en 1522, mais n'ayant pu vaincre un bégaiement qui nuisait à l'effet de ses plaidoiries, il renonça au barreau, pour se consacrer à la consultation et aux travaux de cabinet. Des *Observations sur l'édit de Henri II, relatif aux petites dates,* 1551, lui valurent les bonnes grâces du roi, dont il soutenait le droit de s'opposer aux prétentions de la cour de Rome pour la distribution des bénéfices; le saint-siège condamna cet ouvrage. L'adhésion de Dumoulin aux doctrines calvinistes augmenta le nombre de ses ennemis; les calvinistes eux-mêmes se tournèrent contre lui, parce qu'il se rapprocha bientôt des idées luthériennes. Il fut obligé de fuir en Allemagne, séjourna quelque temps à Tubingen, obtint la permission de rentrer en France en 1557, dut s'éloigner encore en 1562 à cause des guerres de religion, et ne revint que deux ans après. Un ouvrage intitulé : *Conseil sur le fait du concile de Trente,* Lyon, 1564, où il soutenait que ce concile était nul, lui attira de nouvelles disgrâces; il subit un emprisonnement à la Conciergerie, et ne recouvra la liberté qu'aux sollicitations de Jeanne d'Albret. De Thou, dont le témoignage n'est pas suspect, dit qu'il se réconcilia avec l'Église catholique quelque temps avant sa mort. Dumoulin fut un jurisconsulte d'une grande probité; il aima mieux rester trois mois en prison que de signer une consultation contraire à sa conscience, que lui demandait le

duc de Montbéliard. D'une érudition immense, il connut à fond le droit civil et le droit canon; il fut le premier de tous les interprètes pour le droit français, comme Cujas pour le droit romain; ses commentaires sur la Coutume de Paris et sur d'autres Coutumes de France sont regardés comme des chefs-d'œuvre; il rectifia bon nombre d'opinions des juristes qui l'avaient précédé. Il ramène tout aux principes de la raison et de la justice, et tire de ces principes des conséquences rigoureuses. Dans les tribunaux, ses opinions étaient acceptées comme des oracles.

La meilleure édition des *Œuvres* de Dumoulin est celle de Paris, 1681, 5 vol. in-fol. B.

DUMOULIN (Pierre), théologien protestant, né dans le Vexin en 1568, m. en 1658. Il professa la philosophie à Leyde, fut chapelain de Catherine de Bourbon en 1509, donna à la prière du roi d'Angleterre Jacques I^er, en 1615, un plan de réunion des églises protestantes, présida, en 1620, le synode d'Alais, et dut se réfugier à Sedan auprès du duc de Bouillon, pour éviter les suites d'une correspondance compromettante qu'il avait engagée avec le roi d'Angleterre.

Parmi ses écrits, on remarque : *de Monarchia temporali pontificis romani*, Leyde, 1614; *Nouveauté du papisme*, Sedan, 1627.

DUMOULIN (Évariste), avocat, né en 1785 à Villegouge (Gironde), m. en 1833, fut un des fondateurs des journaux *le Constitutionnel* et *la Minerve française*, et prit part à la révolution de Juillet 1830.

Il a laissé un *Recueil de tous les actes du procès du maréchal Ney*, le *Procès du général Drouot*, le *Procès du général Cambronne*, et diverses brochures sur la politique contemporaine.

DUMOURIEZ (Charles-François **DUPERRIER**), général, né à Cambrai en 1739, m. en 1823, suivit, à 18 ans, son père, commissaire des guerres à l'armée de Hanovre, puis, nommé lieutenant dans le régiment des Cars, fut blessé à Clostercamp. La paix de 1763 le mit à la réforme; il avait reçu 22 blessures. Son imagination ardente et son activité inquiète le mêlèrent à des intrigues diplomatiques où le ministre Choiseul l'employa. Il le nomma aide-major général de l'armée envoyée en Corse, 1768. Il l'envoya ensuite en Pologne, pour combattre les projets des Russes, puis à Hambourg, pour appuyer la révolution absolutiste que Gustave III préparait en Suède. Disgracié et emprisonné par ordre du duc d'Aiguillon, après la disgrâce de Choiseul, il reçut sous Louis XVI le commandement de Cherbourg, et fut nommé maréchal de camp en 1788. Quand éclata la Révolution, il se montra partisan des idées nouvelles, et publia une piquante brochure sous ce titre : *Cahiers d'un bailliage qui ne députera pas aux états généraux*. Lié avec les girondins, il parvint au ministère des affaires étrangères, le 15 mars 1792. Il s'y prononça pour le licenciement de la garde constitutionnelle du roi, provoqua la déclaration de guerre à l'Autriche, mais se sépara de ses collègues après la lettre adressée à Louis XVI par Roland. Il offrit au roi de garder le ministère, et répondit de l'ordre, si Louis XVI sanctionnait les décrets relatifs à la formation d'un camp de 20,000 hommes sous Paris et à la déportation des prêtres réfractaires. Louis XVI refusa, et Dumouriez donna sa démission. Il alla prendre le commandement de l'armée du Nord, avec laquelle il espérait faire la conquête des Pays-Bas autrichiens. Prévenu par l'invasion des Prussiens en Champagne, il conçut et fit la mémorable campagne de l'Argonne, terminée par la bataille de Valmy, sept. 1792, et gagna celle de Jemmapes, nov. 1792, qui nous donna la Belgique. Son esprit d'intrigue le ramena bientôt à Paris. De retour à l'armée, il livra la bataille de Nerwinden, qu'il perdit, 18 mars 1793. Il en rejeta la faute sur les commissaires de la Convention, qui semaient l'indiscipline parmi les troupes. Accusé dans l'Assemblée, mais défendu par Danton, il résolut de traiter avec le prince de Cobourg, auquel il devait livrer son armée et les places fortes : 4 commissaires et Beurnonville, ministre de la guerre, arrivent soudain à l'armée; Dumouriez les fait arrêter et les livre aux Autrichiens; bientôt il veut entraîner ses soldats, qui restent fidèles et le forcent à se réfugier dans le camp ennemi. Après cette trahison, Dumouriez alla dans les pays étrangers porter le repentir de ses projets ambitieux et la honte des moyens qu'il avait tentés pour les réaliser. Il mourut à Turville-Park (Angleterre).

Les plus connus de ses écrits sont : *Coup d'œil politique sur l'avenir de [illegible]*, Hambourg, 1795; *la Vie et les Mémoires du général Dumouriez*, Hambourg, [illegible], 3 vol., ouvrage réimprimé, avec notes, dans la [illegible] *à la Révolution* de Berville et Barrière, [illegible]; *Tableau spéculatif de l'Europe*, 1798, in-8°; *Campagnes [illegible] en Portugal, de 1662 à 1668*, Londres, [illegible]; *Jugement sur Buonaparte*, ibid., 1807, réimprimé à Paris en [illegible] Dumouriez par M. A. Sorel, dans la *Revue des Deux Mondes*, [illegible].

DUMOUSTIER (Daniel), peintre, né à Paris vers le milieu du XVI^e siècle, m. vers 1631, a laissé des pastels ravissants de grâce, d'expression et de pureté de dessin. La bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris possède de lui les portraits des personnages les plus remarquables de la cour de François I^er, ceux des rois ses enfants, de Henri IV, de Louis XIII, et une suite de 56 portraits dessinés aux trois crayons.

DUN, en celtique *colline*, d'où le français *dune*, et la terminaison latine *dunum* : Augusto**dunum**, Autun; **Dun**kerque, église des dunes, etc. Dans plusieurs noms anglais, *dun* a un sens contraire; il dérive alors du scandinave, et répond à l'anglais *Down*, en bas : **Daun**mœrk, plaine d'en bas, Danemark.

DUN (Le), anc. pays de France (Berry), dont les lieux principaux étaient Dun-le-Roi et Neuilly-en-Dun (Cher).

DUN-LE-ROI ou **DUN-SUR-AURON**, *Castrum Duni*, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Saint-Amand-Montrond; 5,000 hab. Exploitation de minerai de fer. Ville forte très importante au moyen âge.

DUN-SUR-LOIR. *V.* Chateaudun.

DUN-SUR-MEUSE, *Regiodunum*, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. de Montmédy; 927 hab. Cédé à la France par le duc de Lorraine, 1633.

DUNA, fleuve de la Russie occidentale, prend sa source dans le gouvernement de Tver, non loin de celles du Volga et du Dniéper. Il traverse Velisch, Drissa, Drouaïa, Dunabourg, Riga et se jette dans le golfe du même nom, près du fort de Dunamunde. Son parcours, y compris les sinuosités, est de 967 kil. Le cours de ce fleuve est coupé de fréquents rapides et son embouchure est obstruée par des bancs de sable. Les Russes l'appellent *Dwina occidentale*, et les Lithuaniens *Daougava*.

DUNA DU NORD. *V.* Dwina.

DUNABOURG, v. de la Russie d'Europe dans le gvt N.-O. de Vitepsk, sur la Duna; 52,261 hab., anc. capitale de la Livonie polonaise.

DUNAMUNDE, vge et forteresse de la Russie d'Europe, gvt de Livonie, à l'embouchure de la Duna, dans le golfe de Riga et à 14 kil. N.-O. de cette dernière ville. Un monastère occupait l'emplacement du fort au XIII^e siècle; il fut remplacé par un château des Chevaliers porte-glaive qui est devenu la forteresse actuelle.

DUNBAR, *Dumbarum*, v. d'Écosse, comté de Haddington, sur la mer du Nord, port d'un accès difficile; 4,980 hab. Chantiers de construction; fonderies. Fabr. de machines à vapeur; savonneries, corderies. Pêche active. Les comtes de Northumberland possédèrent le château de Dunbar de 1072 à 1434. Pris après une bataille par Édouard I^er en 1296, il reçut Édouard II victorieux à Bannockburn, et Marie Stuart quatre fois. Il fut démoli par ordre du parlement en 1567; il en reste à peine quelques vestiges. Cromwell défit à Dunbar les royalistes écossais commandés par Leslie, en 1650.

DUNBLANE, v. d'Écosse, comté de Perth, sur l'Allan; 2,765 hab. Possédait un évêché érigé en 1142, et une belle cathédrale auj. en ruine. Eaux minérales.

DUNBRODY, vge d'Irlande, comté de Wexford, à l'embouchure de la Suir. Ruines remarquables d'une riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1182.

DUNCAN I^er, roi d'Écosse. (*V.* Donald VII.)

DUNCAN II, fils naturel de Malcolm III, chassa, en 1093, Donald VIII, qui avait usurpé la couronne sur Edgar, l'aîné des fils légitimes de ce prince, mais la garda pour lui-même. Il se fit haïr par sa sévérité, et périt sous les coups d'un agent de Donald, 1095.

DUNCAN (Adam, vicomte), amiral anglais, né en 1731, m. en 1804, entra dans la marine en 1746. Lieutenant de vaisseau en 1755, il fit partie de l'expédition contre la Havane aux ordres de l'amiral Keppel en 1761, devint contre-amiral en 1789, vice-amiral en 1793, reçut en 1797 le commandement de l'escadre anglaise dans la mer du Nord, battit à Camperdown l'amiral hollandais De Winter, exploit qui lui valut le titre de *vicomte de Camperdown*, et fut nommé, en 1799, amiral de l'Escadre blanche.

DUNCANSBY (Cap), situé au N.-E. de l'Écosse, par 58° 29′ lat N. et 5° 29′ long E.

DUNDALK, v. d'Irlande (Leinster), ch.-l. du comté de Louth, bon port sur la baie de son nom; 12,875 hab. Fabrique d'épingles. Célèbre manufacture de batiste fondée en 1737 par des Français. Ville fort anc. Édouard Bruce y fut couronné, puis battu et tué en 1318.

DUNDAS (James **WHITLEY DEANS**), marin anglais, né en Écosse en 1785, m. en 1862, entra au service en 1799, fit partie des expéditions de Hollande et d'Égypte, assista au second bombardement de Copenhague, et devint capitaine, 1807. En disponibilité de 1819 à 1830, aide de camp de Guillaume IV en 1831, membre de la Chambre des communes depuis 1836, membre du conseil de l'Amirauté et contre-amiral en 1841, il reçut, en 1853, le commandement de l'escadre qui devait agir, avec l'amiral français Hamelin, contre les Russes dans la mer Noire, prit part au bombardement d'Odessa en 1854, et, remplacé par Lyons, fut élevé au grade de vice-amiral. B.

DUNDAS (Richard **SAUNDERS**), marin anglais, né en 1802 à Melville Castle (comté d'Edimbourg), m. en 1861, était capitaine dès l'âge de 22 ans. Il prit part à la guerre de Chine en 1840, fut chargé de la direction des arsenaux de Deptford en 1851, siégea au conseil de l'Amirauté de 1852 à 1855, reçut le grade de contre-amiral en 1853, et, nommé commandant de l'escadre envoyée dans la Baltique contre les Russes en 1855, bombarda Svéaborg, avec l'amiral français Pénaud. B.

DUNDAS (Détroit de). Il sépare la presqu'île de Cobourg (Australie sept. de l'île Melville, dans le g. de Van Diémen.

DUNDAS (Henri). V. Melville.

DUNDEE, *Donum Dei, Taodunum*, v. d'Écosse, dans le comté de Forfar; beau et bon port sur la rive N. du Tay; 142,454 hab. Ecole classique. Bel hôtel de ville, églises Saint-André, Sainte-Marie (xiiie siècle); hôpital remarquable. Un pont tubulaire, long de 3,171 m., construit en 1873 à Brougty Ferry, joignait les 2 rives du Tay. Il s'est écroulé en 1880. Vastes docks qui reçoivent les navires de l'Amérique et de l'Inde; grand commerce de jute, de chanvre, de lin; chantiers de construction, fabrication de toiles à voiles, cordages, tapisseries, tanneries, gants de peau, bas, conserveries, etc. Dundee est aujourd'hui la troisième ville d'Écosse. William Wallace, le héros de l'Écosse, a été élevé dans cette ville.

DUNDONALD, v. d'Ecosse, comté d'Ayr; 7,000 hab. En face est l'île d'Arran.

DUNDONALD (Comte de). *V.* Cochrane.

DUNELMUM, nom latin de Durham.

DUNES, monticules mobiles de sable qui se trouvent placés sur les bords de la mer, et qui semblent lui servir de limite extrême sur les côtes plates. Ce sable est amoncelé par le vent de la mer. La hauteur ordinaire des dunes est de 10 à 20 m.: à l'embouchure du Tay, en Écosse, on en trouve qui ont 60 et même 100 m. d'élévation. La vitesse avec laquelle marchent les masses de dunes est variable : on a estimé la marche annuelle de celles de Gascogne entre 19 et 23 m.; sur la côte du Suffolk, la vitesse a été estimée de 80 m. par an. Près de Saint-Pol-de-Léon, les dunes se sont avancées de plus de 500 m. Le moyen le plus efficace d'en arrêter la marche est d'y faire des plantations; il a réussi dans le Boulonnais et dans les Landes. Il y a beaucoup moins de dunes dans la Baltique et la Méditerranée que dans l'Atlantique; cela tient à l'escarpement des côtes, et à ce que ces deux mers n'ayant que des marées insensibles, le fond sablonneux ne peut être soumis à l'action des vents aussi aisément que sur les rivages à hautes et basses marées quotidiennes. — C'est au milieu des dunes de la Flandre, entre Dunkerque et Furnes, que Turenne remporta une victoire sur les Espagnols, le 14 juin 1658. B.

DUNES (Chaîne des), collines du S. de l'Angleterre, divisées en chaînes des *North Downs* et des *South Downs*; les premières dans le comté de Surrey, les secondes dans le comté de Sussex. Elles sont de formation crétacée, parallèles à la côte de la Manche; les dunes du N. atteignent 500 m.

DUNEDIN, v. maritime de la Nouvelle-Zélande, dans l'île du S., au centre d'une région aurifère, fondée en 1848; 42,794 hab. Brasseries. E. D—y.

DUNFERMLINE, v. d'Écosse, comté de Fife, à 6 kil. N. du golfe du Forth; 23,300 hab. Fabr. célèbre de linge et de toiles damassées de luxe. Malcolm III y fonda en 1068 une abbaye de bénédictins, résidence et sépulture des rois d'Écosse. Il en restait une magnifique église, remplacée depuis 1821 par une nouvelle église ogivale. Le parlement d'Ecosse s'y tint souvent. Belles ruines du palais agrandi par Jacques IV, du monastère, etc. Patrie de Charles Ier et de sa sœur Élisabeth. — Aux environs, mines de houille et vastes carrières de chaux.

DUNFREIA, nom latin de Dumfries.

DUNGALIA, nom latin de Donegal.

DUNGANNON, v. d'Irlande (Ulster), comté de Tyrone; 3,890 hab., comm. de toiles. Mines de houille. Ancienne résidence des O'Neil, souverains de l'Ulster et comtes de Tyrone.

DUNGARVAN, v. d'Irlande (Munster), comté de Waterford; 7,750 hab., à l'embouchure du Colligan, dans une vaste baie. Bains de mer; armements pour la grande pêche.

DUNGENESS, cap de la côte S. de l'Angleterre sur la Manche, près de Hastings, par 50° 54' lat. N. et 1° 21' long. O.

DUNHEVID. V. Launceston.

DUNI (Égidio-Romualdo), compositeur de musique dramatique, né à Matera (roy. de Naples) en 1709, m. en 1775, étudia sous Durante, fut maître de chapelle à Saint-Nicolas de Bari, et vint se fixer à Paris en 1757. Ses opéras italiens sont oubliés; on goûte encore le naturel et la verve comique de ses opéras français : *Ninette à la cour*, 1755; *la Fille mal gardée*, 1758; *la Fée Urgèle*, 1765; *la Clochette*, 1766; *les Moissonneurs*, 1768, etc. B.

DUNIUM, nom latin de Dorchester.

DUNKELD ou **DOWALLY**, bg. d'Écosse, comté de Perth, sur le Tay. Le village se compose de deux parties séparées par le Tay : le *Vieux Dunkeld* (Old Dunkeld), sur la rive gauche, 785 hab.; le *Petit Dunkeld* (Little Dunkeld), sur la rive dr., 2,375 hab. Ruines d'un vieux château. Évêché catholique.

DUNKERQUE, en flamand *Dunkirk*, v. de France, ch.-l. d'arr. du dép. du Nord, à 305 kil. de Paris; port sur la mer du Nord, par 51° 2' 12'' lat. N. et 0° 2' 23'' long. E.; 37,328 hab. Place de guerre de 2e classe. Trib., chamb. et bourse de commerce, collège, écoles d'hydrographie et de dessin, musée, cabinet d'histoire naturelle, bibliothèque de 12,000 vol. Port de commerce, vaste et commode; service régulier de bateaux à vapeur pour Londres, Rotterdam, le Danemark, la Norvège, la Russie, Le Havre, Bordeaux et l'Algérie. Établissement de bains; 4 bassins à flot, belles corderies. La ville est généralement bien bâtie; les rues sont propres et régulières. On remarque l'église de Saint-Éloi, à 5 nefs, dont le portail est une colonnade bizarrement rapportée à l'édifice, et une tour du xve siècle, séparée de ce portail par la largeur d'une rue; la tour des pilotes ou *Leughenaer*, les jetées, le phare où l'on monte par 270 marches, les écluses de chasse. De grands travaux ont été entrepris pour permettre au port de Dunkerque de rivaliser avec Anvers. Carillon célèbre, rétabli en 1853. Filat. de lin et fabr. de toiles à voiles. Chantiers de construction, corderies, fabr. de biscuits de mer, de légumes secs, etc.; brasseries, distilleries, raffineries de sucre et de sel, corroieries, huileries. Armements considérables pour la pêche de la morue et de la baleine. Export. de houille, huiles de graines, genièvre; importation de denrées coloniales, cotons, laines, chanvre, suif, résine, bois du nord, vins, eaux-de-vie, etc. Les canaux de Bergues, de Bourbourg et de Furnes aboutissent à Dunkerque, et facilitent ses communications avec Lille, Arras, Valenciennes et les villes de la Belgique. Marché de lin, le plus considérable du continent. — Cette ville se forma au viie siècle autour d'une petite église bâtie par St Éloi et appelée *église des Dunes* (en flamand *Dune kerke*); elle devint une seigneurie particulière, et passa de la suzeraineté des comtes de Flandre sous celle des empereurs d'Allemagne, puis des rois d'Espagne. Dunkerque fut prise par les Français en 1646, et reprise par les Espagnols en 1652; la victoire des Dunes, 1658, la rendit aux Français, qui, en exécution d'un traité récent, la livrèrent aux Anglais leurs alliés. Louis XIV la racheta en 1662, et fit faire par Vauban de grands travaux pour agrandir le port et augmenter les fortifications; mais il fut obligé, en vertu de la paix d'Utrecht, 1713, de détruire lui-même tous ces magnifiques ouvrages. Le traité de Versailles, 1783, permit à Louis XVI de rouvrir et de fortifier le port. Les Anglais assiégèrent vainement Dunkerque en 1793. Sous la Restauration, de grands travaux furent exécutés pour le rétablissement du port. Les marins de Dunkerque furent célèbres dès le moyen âge pour leur habileté et leur audace; pendant les guerres du xvie et du xviie siècle entre l'Espagne et les Provinces-Unies, pendant celles de Louis XIV et de Louis XV avec l'Espagne et l'Angleterre, les vaisseaux corsaires des Dunkerquois firent de grands ravages dans les marines ennemies; ils se signalèrent encore pendant les guerres de la République. Dunkerque est la patrie de Jean Bart, à qui on a élevé une statue de bronze en 1845.

DUNKIRK, nom flamand de Dunkerque. — v. des États-Unis (New-York), sur le lac Érié; comm. actif de grains et de viandes salées; 6,910 hab.

DUNLEARY. V. Kingstown.

DUNLOP, vge d'Écosse, comté d'Ayr, sur l'Annack; 1,160 hab., fromages renommés.

DUNMANWAY, v. d'Irlande (Munster), comté de Cork, sur le Pandon; 2,045 hab. Brosseries.

DUNNING (John), lord Ashburton, jurisconsulte, né à Ashburton en 1731, m. en 1783, fut, de son temps, le 1er avocat du barreau de Londres. Il obtint des succès non moins brillants à la Chambre des communes. Il est un de ceux à qui l'on a attribué les *Lettres de Junius*. (*V.* Junius.)

DUNNWALD (Jean-Henri, comte de), feld-maréchal général de l'Empire, né en 1620 dans un village du pays de Berg dont il prit le nom, m. en 1691. Il appela sur lui l'attention de Montecuculli à la bataille du Saint-Gothard, 1664, se distingua de nouveau avec un régiment de cuirassiers à celle d'Ensisheim, 1674, fut pris, l'année suivante, à l'affaire de Mulhouse et bientôt échangé contre un général français, reçut le titre de comte de l'Empire, contribua à la défaite des Turcs devant Vienne, 1683, prit part à la victoire de Mohacz, commanda la cavalerie de l'armée du duc de Lorraine durant la campagne de 1688, puis l'aile gauche de l'armée de Louis de Bade à la bataille de Slankamen, 1691, et mourut au moment de passer devant un conseil de guerre pour insubordination à l'égard de ce prince dont il était jaloux. B.

DUNOD (Pierre-Joseph), savant jésuite, né en 1657 à

Moirans, près de Saint-Claude, m. en 1725. On a de lui : *Découverte de la ville d'Antre*, 1696, in-12, et 1709, 2 vol. in-12.

DUNOD DE CHARNAGE (FRANÇOIS-IGNACE), né à Saint-Claude en 1679, m. en 1752, a laissé des ouvrages de droit très estimés avant la réforme de nos lois civiles; le meilleur est un *Traité des prescriptions,* Dijon, 1734, Paris, 1755, 1786, in-4°. On lui doit aussi : *Histoire du comté de Bourgogne,* 1735 et 1740, 3 vol. in-4°. — DUNOD DE CHARNAGE (Édouard), né à Besançon en 1783, m. en 1826, fut chargé par Napoléon Ier de l'administration de la haute Carinthie et le servit utilement dans la campagne de France. Préfet de la Lozère en 1815, il préserva ce département de la guerre civile.

Il a publié : *de la Monarchie en France*, Paris, 1822.

DUNOIS (JEAN, COMTE DE **LONGUEVILLE** ET DE), le *bâtard d'Orléans*, fils naturel de Louis, duc d'Orléans, et de Mariette d'Enghien, né à Paris vers 1403, m. en 1468. Il fut élevé par Valentine de Milan, débuta brillamment dans la carrière des armes, fut blessé, 1424, et, en 1427, tailla en pièces, avec 1,600 hommes, sous les murs de Montargis, 3,000 Anglais, commandés par Warwick, Suffolk et Jean de la Pole. Quand Orléans fut assiégée par Bedford, il la défendit avec opiniâtreté, fut blessé à la *journée des harengs,* et donna le temps à Jeanne d'Arc d'arriver au secours de la place, 1429. La même année, il contribua à la victoire de Patay, et accompagna Charles VII à Reims. En 1432, il prit Chartres, dont le roi lui donna le commandement. Puis il fit lever le siège de Lagny; un échec devant Saint-Denis fut réparé par l'occupation de Paris, 1436. Un instant coupable envers Charles VII, il entra dans la Praguerie (*V. ce mot*), puis demanda et obtint son pardon. Il se distingua de nouveau aux sièges d'Harfleur et de Dieppe, et fut un des négociateurs de la trêve de 1444. A la reprise des hostilités, 1448, il reçut la mission d'enlever la Normandie aux Anglais, battit leur chef Thomas Kyriel à Formigny, 1450, puis alla réduire la Guyenne, dont la soumission complète suivit la prise de Blaye, de Fronsac, de Dax, etc. Les titres de lieutenant général du roi, de grand chambellan de France, et les honneurs de prince légitime, furent la récompense de ses services. Sous Louis XI, Dunois fit partie de la Ligue du bien public, 1465, et négocia le traité de Saint-Maur. Rentré en grâce, il présida le conseil institué pour s'occuper des réformes utiles au bien public. B.

DUNOIS, *Dunensis pagus,* anc. pays de France (Beauce), dans le gvt de l'Orléanais, 48 kil. sur 36. Cap. Châteaudun; lieux princip. : Brou, Bazoches, Fréteval, Bonneval, Patay, Cloyes, Marchenoir. Il devint vicomté héréditaire vers l'an 1000, fut vendu au comte de Blois en 1382, et revendu avec ce comté en 1391 à Louis d'Orléans, qui le donna à son frère naturel, Jean, comte de Dunois. (*V. l'art. précédent.*) Il fut réuni à la couronne en 1707. Il forme auj. une partie des dép. d'Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Loiret.

DUNOIS (LE), anc. pays de France (Marche), dont les lieux principaux étaient : Dun-le-Pelleteau, La Celle-Dunoise, Saint-Sulpice-le-Dunois, et Bussière-Dunoise (Creuse).

DUNOYER (CHARLES-BARTHÉLEMY-PIERRE-JOSEPH), publiciste et économiste, né en 1786 à Carennac (Lot), m. en 1862, fonda en 1814, avec Charles Comte, le journal *le Censeur,* pour la défense des idées libérales, et fut en butte à des poursuites multipliées de la part du gouvernement de la Restauration. En 1825, il publia : *l'Industrie et la morale considérées dans leurs rapports avec la société,* ouvrage qui fut refondu sous le titre de *Nouveau Traité d'économie sociale,* 1830, 2 vol. Après la révolution de 1830, Dunoyer devint préfet de l'Allier, puis de la Somme, membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1832, conseiller d'État en 1838, et fut administrateur général de la Bibliothèque royale en 1839. L'année suivante, il fit paraître un nouvel écrit : *Esprit et méthode comparés de l'Angleterre et de la France dans les entreprises de travaux publics, et, en particulier, des chemins de fer.* En 1845, il donna son œuvre capitale, *de la Liberté du travail,* 3 vol., dont ces deux premières publications n'avaient été que des ébauches. La république de 1848 lui conserva son titre de conseiller d'État; mais, après le coup d'État du 2 décembre 1851, il rentra dans la vie privée. B.

DUNS SCOT (JEAN), philosophe scolastique, né vers 1275, suivant les uns à Dunston (Northumberland), et suivant les autres à Dunse, au S. de l'Écosse, d'où lui viendrait le surnom de *Scotus,* m. à Cologne en 1308. Quelques-uns le font naître en Irlande, et son surnom rappellerait l'origine écossaise de sa famille. Il étudia la philosophie, les mathématiques, le droit et la théologie à l'université d'Oxford, entra dans l'ordre des Franciscains, puis se livra à l'enseignement public. Envoyé par ses supérieurs à Paris, 1304, il prit le doctorat, et obtint le même succès qu'en Angleterre. Penseur profond, habile dialecticien, Duns Scot reçut dans l'école le surnom de *Doctor subtilis.* Il appartenait à la secte des *réalistes,* et fut l'adversaire de St Thomas d'Aquin, qui partageait les idées des *nominaux :* la querelle entre les *scotistes* et les *thomistes* fut très vive. Duns Scot passe à tort pour avoir introduit dans l'Église la question de l'*immaculée conception* de la Ste Vierge; les écrits de St Bernard prouvent qu'on s'en occupa plus tôt.

Les Œuvres de Duns Scot, qui se composent en grande partie de commentaires sur Aristote et sur Pierre Lombard, ont été imprimées à Lyon, 1639, 12 vol. in-fol. V. sa *Vie* en latin par Wadding, 1644.

DUNSE, v. d'Écosse, comté de Berwick, au pied du Dunse Law; 3,609 hab. Château gothique, sources ferrugineuses.

DUNSTABLE, v. d'Angleterre, comté de Bedford; 4,560 hab. Fabrique de nattes, vannerie et dentelles. Ruines d'un prieuré fondé par Henri Ier.

DUNSTAN (SAINT), né à Glastonbury (Somerset) vers 924, m. en 988. Admis à la cour d'Athelstan, honoré de la bienveillance de ce prince, il s'éloigna par dégoût des grandeurs, fut ordonné prêtre, et fonda le monastère de Glastonbury, où Edmond, successeur d'Athelstan, vint souvent le visiter. Banni par Edwy, fils aîné de ce prince, dont il avait blâmé les désordres, il fut rappelé sous Edgar, nommé évêque de Worcester en 957, de Londres en 959, puis archevêque de Canterbury en 961. Nommé légat du saint-siège par Jean XII, il s'occupa de la réforme des monastères, et publia à ce sujet la *Concorde des règles,* recueil d'anciennes constitutions monastiques, combinées avec la règle de St Benoît. Il fit aussi un recueil de canons pour la réforme des clercs. Le roi Edgar, coupable du rapt d'une religieuse, fut soumis par St Dunstan à une pénitence de 7 années. Fête, le 19 mai. B.

DUNWICH, vge d'Angleterre, comté de Suffolk; 235 hab. Station romaine; capitale de l'Est Anglie, sous le nom de *Domoc.* Autrefois siège d'un évêché transféré à Norwich, elle fut presque détruite par les empiétements de la mer; ce n'est plus qu'un village de pêcheurs.

DUODECIM SCRIPTA, jeu des anc. Romains. Il se jouait sur une petite table carrée, peinte, perpendiculairement à ses faces, de 12 lignes alternativement blanches et noires. Les joueurs avaient des jetons, également blancs et noirs, et les plaçaient sur les lignes, suivant les combinaisons indiquées par des dés que chacun agitait dans un cornet et jetait sur la table. Une ligne transversale, dite *ligne sacrée,* coupait les 12 lignes parallèles. L'une des combinaisons consistait à forcer son adversaire à la franchir. Ce jeu, dont on ignore la suite et les résultats, paraît ressembler au trictrac des modernes. C. D—Y.

DUPANLOUP (FÉLIX-ANTOINE-PHILIBERT), prélat, écrivain et homme politique, né à Saint-Félix (Savoie) en 1802, m. en 1878. Il fit toutes ses études à Paris, entra au séminaire de Saint-Sulpice, fut ordonné prêtre en 1825 et se distingua bientôt comme catéchiste et comme prédicateur. Nommé aumônier de la duchesse d'Angoulême en 1830, il se fit naturaliser Français en 1833, prêcha l'année suivante les conférences de Notre-Dame, reçut de Mgr Affre, archevêque de Paris, le titre de vicaire général en 1837, et obtint en 1838 la conversion et la rétractation rendue publique de M. de Talleyrand. En 1841, le gouvernement lui confia la chaire d'éloquence sacrée à la Sorbonne, mais son cours ne tarda pas à être suspendu. Il se consacra dès lors tout entier à ses fonctions de vicaire général et à la direction du petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. Nommé évêque d'Orléans en 1849, il fut sacré à Paris le 9 déc., et prit place bientôt au premier rang de l'épiscopat français. Il se mêla à la controverse engagée alors au sujet des classiques sacrés et profanes et se prononça hautement en faveur des derniers. Vivement attaqué par l'*Univers,* il répondit en interdisant la lecture de ce journal aux prêtres de son diocèse. Ce fut le commencement d'une polémique qui dura autant que la vie du prélat, et que sa mort même n'a pas fait cesser. Mgr Dupanloup eut une grande part aux discussions préparatoires de la loi de 1850, qui accordait la liberté de l'enseignement secondaire et donnait au clergé une place importante dans le conseil de l'instruction publique. Peu favorable à l'empire, il intervint par ses mandements, par ses lettres et ses brochures, dans un grand nombre de questions politiques, défendit avec une invincible opiniâtreté le pouvoir temporel du pape, combattit les réformes introduites par M. Duruy dans l'instruction publique, et dénonça surtout comme un péril social l'organisation des cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles en 1867. Il défendit énergiquement l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus,* assista au concile du Vatican, vota avec la minorité, mais se soumit, quand le concile eut prononcé. Pendant la guerre de 1870, il s'efforça d'obtenir quelque adoucissement aux charges que l'occupation allemande faisait peser sur sa ville épiscopale. Les électeurs du Loiret l'envoyèrent à l'Assemblée nationale, où il prit souvent la parole pour soutenir la politique de la droite et pour combattre le gouvernement de M. Thiers.

Il intervint même, sans succès, auprès du comte de Chambord pour le décider à accepter le programme des monarchistes de l'Assemblée. En 1875, il fut élu sénateur inamovible. Membre de l'Académie française depuis 1854, il donna sa démission après l'élection de Littré, mais l'Académie ne voulut pas l'accepter. Un remarquable monument lui a été érigé dans la cathédrale d'Orléans.

Parmi les ouvrages de Mgr Dupanloup, outre un grand nombre de mandements, de brochures et d'écrits polémiques, on peut citer : *Manuel des catéchismes*, 1838 ; *Exposition des principales vérités de la religion*, d'après Fénelon : *Méthode générale de catéchisme*, 2 vol. ; *Éléments de rhétorique sacrée*, d'après Fénelon ; *Lettres à M. le duc de Broglie, rapporteur du projet de loi relatif à l'instruction publique*, 1844 ; *des Associations religieuses*, 1845 ; *de la Pacification religieuse*, 1845 ; *Souveraineté temporelle du pape*, 1849 ; *de l'Éducation*, 1850. — V. la *Biographie de Mgr Dupanloup* par M. l'abbé Lagrange, 1884.

DUPARQUET (Jacques **DIEL**), neveu d'Énambuc (*V. ce nom*), m. en 1658, forma le 1er établissement colonial à la Grenade, reconstitua celui de Sainte-Lucie après que les Anglais eurent été chassés de cette île, et fut lieutenant général du roi dans les Antilles. Il traita les habitants du nouveau monde avec une douceur qu'ils n'avaient pas encore rencontrée chez les gouverneurs européens.

DUPASQUIER (Gaspard-Alphonse), pharmacien et médecin-chimiste, né à Chessy (Rhône) en 1773, m. en 1848. Il fut médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, fondateur du journal clinique des hôpitaux de Lyon, fondateur et secrétaire de la Société linnéenne, professeur de chimie à l'école de La Martinière, et bientôt après à l'École préparatoire de médecine, correspondant de l'Académie de médecine de Paris. Ses écrits relatifs à la chimie, à l'hydrologie, à la toxicologie, à la médecine, à la littérature et aux arts, témoignent de la variété de son esprit et de ses talents.

On cite de lui : *Histoire chimique, médicale et topographique de l'eau sulfureuse d'Allevard*, 1841, travail qui fut pour lui l'occasion de développer sa découverte d'un mode d'analyser les eaux sulfureuses à l'aide de son sulfhydromètre; *des Eaux de source et des eaux de rivière*, 1840 ; *Mémoire sur la formation spontanée de l'acide sulfurique, près des sources d'eaux sulfureuses ; Recherches sur l'action thérapeutique de l'hyposulfite de soude; Dissertation médico-légale sur les signes et les symptômes de l'empoisonnement par l'acide arsénieux*, 1830 ; *Thèse inaugurale sur l'imagination, son influence sur l'homme dans l'état de santé et de maladie*, sujet à la fois médical et philosophique, développé dans un style correct et élégant, avec une méthode et une habileté remarquables : *Mémoires sur l'emploi du camphre dans le rhumatisme, sur la ponction du ventre ; Note sur les propriétés thérapeutiques de la naphtaline ; Recherches sur l'emploi du protoiodure de fer dans le traitement de la phthisie tuberculeuse ; Traité de chimie industrielle*, 1er vol., 1844. C. L.

DUPATY (Charles-Marguerite-J.-B. **MERCIER**), né à La Rochelle en 1744, m. à Paris en 1788. Avocat général au parlement de Bordeaux, il fut arrêté à cause de la part qu'il prit, en 1770, aux affaires des cours souveraines. Rendu à la liberté, il fut nommé président à mortier au même parlement, non sans opposition de la part de ce corps. Ses écrits respirent le besoin de réformes qui agitait alors la société. On a de lui des *Réflexions historiques sur les lois criminelles*, écrit solide et judicieux ; un *Mémoire*, plein de généreux sentiments et d'une noble élévation de pensées, adressé à Louis XVI, et qui sauva la vie à trois hommes injustement condamnés à la roue ; des *Lettres sur l'Italie*, 2 vol., 1786, qui eurent un très grand succès. Il y a du mouvement, de l'originalité dans le style, mais encore plus de mauvais goût, de prétention, de paradoxes et de bizarrerie. Ed. T.

DUPATY (Louis-Marie-Charles-Henri **MERCIER**), sculpteur, fils du précédent, né à Bordeaux en 1771, m. en 1825, abandonna le barreau pour les arts, et fréquenta l'atelier du paysagiste Valenciennes. Pris par la réquisition, il servit dans les dragons jusqu'en 1795, et fut envoyé comme dessinateur-géographe dans le dép. du Mont-Terrible. Étant entré à l'École des beaux-arts, il suivit les leçons de Vincent; mais n'ayant pas réussi dans la peinture, il entra dans l'atelier du sculpteur Lemot, et remporta le grand prix en 1799, sur le sujet de *Périclès visitant Anaxagore*. Pendant un séjour de huit années en Italie, il étudia les chefs-d'œuvre de l'art antique. Il fut nommé membre de l'Institut en 1816, puis professeur à l'École des beaux-arts, et conservateur adjoint de la galerie du Luxembourg. Ses principaux ouvrages sont : le buste de *Desaix ; l'Amour présentant des fleurs et cachant des chaînes; Philoctète blessé* et une *Vénus*, au musée du Louvre ; *Cadmus terrassant le serpent de Castalie*, au jardin des Tuileries ; *Pomone*, dans la galerie du Luxembourg; la statue équestre de *Louis XIII*, dont il ne fit que le modèle et qui fut exécutée en marbre par Cortot, sur la place Royale, à Paris ; *Ajax poursuivi par la colère de Neptune*, son chef-d'œuvre, au Palais-Royal ; *Vénus se découvrant à Pâris* ; les *Remords d'Oreste*. B.

DUPATY (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles **MERCIER**), frère du précédent, né à Bordeaux en 1775, m. à Paris en 1851. Pris par la réquisition en 1792 et d'abord simple soldat, il obtint de passer par une École de marine et d'être embarqué comme aspirant. En 1794, il signala son courage et son intelligence à bord du *Patriote*, dans la bataille navale où périt le vaisseau *le Vengeur*. Blessé dans l'action, puis dangereusement malade, il se remit à grand'peine de ce terrible début. Plus tard, il rentra au service comme ingénieur-hydrographe, et alla remplir une mission sur les côtes de France et d'Espagne. Ramené à Paris par le malheur de sa famille ruinée dans la révolte de Saint-Domingue, il chercha dans la culture des lettres un secours pour les siens et sa propre indépendance. Ses ouvrages dramatiques appartiennent presque tous à l'époque impériale ; ceux qui obtinrent le plus de vogue sont : *la Jeune Prude, Ninon chez Mme de Sévigné, l'Intrigue aux fenêtres, le Jaloux malade, la Jeune Mère, la Leçon de botanique, Picaros et Diego, les Voitures versées*, etc., qui firent la fortune du Vaudeville et de l'Opéra-Comique. Une comédie en vers, *la Prison militaire*, est une excellente pièce d'intrigue. En 1815 et depuis, la politique inspira à Dupaty des poésies éphémères, parmi lesquelles on remarque une satire intitulée *les Délateurs*, 1816. Il fut un des rédacteurs de *la Minerve*, journal des libéraux du temps ; du *Miroir*, petit journal de théâtre, et de quelques autres encore. Les sociétés du *Caveau*, des *Dîners du Vaudeville*, des *Enfants d'Apollon*, le comptaient parmi leurs membres les plus spirituels. Il entra à l'Académie française en 1835, et fut nommé, en 1842, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal.

DUPÉRAC (Étienne), architecte et peintre de Henri IV, m. à Paris en 1601, avait étudié en Italie. Il peignit cinq sujets dans la salle des bains à Fontainebleau, et grava un grand nombre de paysages d'après le Titien. Il a achevé la première partie de la grande galerie du Louvre, commencée par Androuet Ducerceau.

DUPÉRIER (Charles), poète du XVIIe siècle, né à Aix, m. en 1692, neveu de François Dupérier, que Malherbe consola, par une belle ode, de la mort de sa fille. Il vint s'établir à Paris, où il se lia avec Ménage, Rapin, Commire, Bouhours, et s'essaya avec quelque succès dans la versification française. Mais c'est aux vers latins qu'il doit surtout sa réputation, et il se vantait d'avoir formé Santeul. Ses poésies sont dispersées dans les recueils du temps. Ménage le nommait *le prince des poètes lyriques*.

DUPERRÉ (Victor-Guy), marin français, né à La Rochelle en 1775, m. en 1846, étudia sous les oratoriens au collège de Juilly, entra à 16 ans dans la marine marchande, puis, en 1792, dans la marine militaire. Enseigne de vaisseau en 1795, il fut pris, l'année suivante, sur la frégate *la Virginie*, et emmené en Angleterre. Échangé en 1800, lieutenant de vaisseau en 1802, il fut employé à l'état-major général de la flotte de Boulogne, accompagna, en 1805, sur le vaisseau *le Vétéran*, Jérôme Bonaparte dans les mers du cap de Bonne-Espérance, du Brésil et des Antilles, fut nommé capitaine de frégate après cette croisière, transporta sur *la Sirène* un convoi de troupes à la Martinique en 1808, et rentra à Lorient malgré les croiseurs anglais. Il repartit sur *la Bellone*, avec le titre de capitaine de vaisseau, pour renforcer la station de l'Ile-de-France, où il livra de brillants combats ; hors d'état de résister à une escadre considérable, il obtint la capitulation la plus honorable, et, à son retour en France, reçut le grade de contre-amiral et le titre de baron, 1811. En 1812, il commanda les forces françaises dans l'Adriatique, et organisa à Venise une importante station navale. Préfet maritime à Toulon en 1815, il fit échouer la tentative d'un corps anglo-sicilien contre cette place. Il commanda la station des Antilles en 1818, dirigea les opérations de la flotte française contre Cadix en 1823, fut récompensé par le grade de vice-amiral en 1826, exerça les fonctions de préfet maritime à Brest de 1827 à 1830, et fut promu au rang d'amiral et de pair de France, après avoir transporté l'armée du maréchal de Bourmont sur la plage d'Alger. Sous le roi Louis-Philippe, il fut président du conseil d'amirauté, et trois fois ministre de la marine, en 1834, 1839 et 1840. B.

DUPERREY (Louis-Isidore), lieutenant de vaisseau, né à Paris en 1786, m. en 1865, servit dans la marine militaire depuis 1803, accompagna Freycinet, de 1817 à 1820, dans son voyage autour du monde, et fut chargé des travaux hydrographiques. De 1822 à 1825, commandant de la corvette *la Coquille*, il dirigea une exploration sur les côtes de l'Amérique du Sud et dans l'Océanie; dans la relation qui en a été publiée, 1826-30, il a spécialement rédigé l'hydrographie et la botanique. Ses cartes, ses observations astronomiques, ses recherches sur les courants marins et sur le magnétisme terrestre lui valurent d'être élu membre de l'Académie des sciences en 1842.

DU PERRON (Jacques **DAVY**), cardinal, né, non pas à Saint-Lô en 1556, comme on l'a prétendu, mais à Berne en 1559, m. en 1618. Son père avait, comme protestant, fui la persécution. Il enseigna le latin et les mathématiques à son fils, qui apprit seul l'hébreu, le grec et la philosophie. Venu

à Paris, Du Perron obtint la protection du poète Desportes, qui le détermina à embrasser le catholicisme, et le plaça comme lecteur près de Henri III. Il traduisit en vers deux livres de l'*Enéide*, fit les oraisons funèbres de Ronsard et de Marie Stuart, et acquit bientôt une grande réputation comme poète et comme orateur. Il s'attacha successivement au cardinal de Bourbon et à Henri IV, qui lui donna l'évêché d'Évreux en 1591. Après avoir travaillé à la conversion du roi, il partit pour Rome avec le cardinal d'Ossat, et tous deux obtinrent de Clément VIII la réconciliation du roi avec l'Église romaine. Puis Du Perron combattit le calvinisme dans son diocèse, et opéra de nombreuses conversions. On connaît son triomphe dans la fameuse conférence de Fontainebleau, en 1600, contre les protestants défendus par d'Aubigné et Duplessis-Mornay. En 1604, année où il reçut le chapeau de cardinal, il fut chargé d'aller rétablir la paix entre Paul V et les Vénitiens. A son retour, il obtint l'archevêché de Sens, remplit la charge de grand aumônier, se mêla aux disputes théologiques, et s'opposa, dans les états généraux de 1614, à la signature du formulaire présenté par les députés du tiers. La controverse, les négociations et la littérature sont l'objet de ses ouvrages, qui soutiennent mal la grande réputation de l'auteur, homme instruit, spirituel, mais écrivain médiocre et prétentieux.

La collection forme 3 vol. in-fol., Paris, 1622. Ses *Ambassades* ont été réimprimées en 1629 et 1633. Un *Perroniana* fut recueilli par Dupuy, et imprimé en 1666. J. T.

DUPERRON. *V.* Anquetil et Anisson.

DUPES (Journée des). Pendant une maladie que fit Louis XIII à Lyon, sa femme Anne d'Autriche et sa mère Marie de Médicis, s'étant réconciliées avec lui, avaient rejeté sur Richelieu la cause de leurs divisions. La disgrâce du cardinal avait été demandée et promise. Le 9 novembre 1630, le roi arriva à Paris; la reine mère, qui avait dissimulé jusque-là, somma son fils de tenir sa parole. Il la pria de différer encore, et, le lendemain, il était en conférence avec elle, lorsque Richelieu entra. Marie éclata en reproches, le ministre dissimula, et la cour ne sut point ce qui s'était passé. Le 11, le roi partit pour Versailles; le bruit courut que le cardinal était perdu. Celui-ci, réconforté par les exhortations du P. Joseph et de Claude de Saint-Simon, demanda et obtint un entretien, et reprit possession du roi. La nouvelle s'en répandit; aussitôt le Luxembourg, palais de Marie de Médicis, fut désert, et les courtisans se portèrent en foule au Palais-Cardinal. Comme il y a toujours en France une plaisanterie toute prête contre les mauvais succès, ce jour-là, 11 novembre 1630, fut appelé *la Journée des dupes*. Cette révolution manquée fut suivie de sanglantes représailles. (*V.* Richelieu.) J. T.

DUPETIT-THOUARS (Aubert), botaniste, né à Saumur en 1758, m. en 1831. Il se rendit à l'île de France en 1792, recueillit pendant deux ans les productions végétales de ce pays, visita ensuite Madagascar, passa près de 4 années à l'île Bourbon, et revint en France en 1802, rapportant un herbier d'environ 2,000 plantes et une foule de dessins. Il publia : *Histoire des végétaux recueillis dans les îles de France, de Bourbon et de Madagascar,* 1804; *Mélanges de botanique et de voyages,* 1809; *le Verger français,* 1817. Admis à l'Institut en 1820, il reprit sur la formation des couches annuelles du bois une théorie que Lahire avait présentée à l'Académie des sciences dès 1719, et qui, vivement combattue et renversée en apparence, a été soutenue de nouveau par Gaudichaud en France, par Knight et Lindley en Angleterre.

DUPETIT-THOUARS (Aristide), marin français, frère du précédent, né près de Saumur en 1760, m. en 1798. Il fit ses études à l'École militaire de La Flèche, puis à celle de Paris, entra dans la marine en 1778, se trouva au combat d'Ouessant, à la prise de Saint-Louis du Sénégal, en 1779, et au combat de la Grenade, recueillit des souscriptions et vendit ses biens pour faire les frais d'une expédition à la recherche de La Pérouse, mais fut pris par les Portugais au Brésil avec son bâtiment, 1792, et envoyé captif à Lisbonne. A peine relâché, il alla visiter l'Amérique du Nord. De retour en France, il accepta du Directoire le commandement du vaisseau *le Tonnant,* fit partie de l'expédition d'Égypte, et périt glorieusement à Aboukir. B.

DUPETIT-THOUARS (Abel **AUBERT**), marin français, né en 1793, m. en 1864, entra au service en 1804, et était arrivé au grade de capitaine de vaisseau lorsqu'il fit, de 1836 à 1839, un voyage autour du monde sur la frégate *la Vénus.* Contre-amiral en 1841, commandant des forces navales dans les mers de l'Océanie, il exigea réparation des injures reçues à Taïti par les missionnaires français, et se fit céder par la reine Pomaré la souveraineté des îles Marquises, 1842. De nouvelles violences, provoquées par le missionnaire anglais Pritchard, le déterminèrent à prendre aussi possession des îles de la Société, 1843; le gouvernement de Louis-Philippe le désavoua, mais l'opposition ouvrit une souscription pour lui offrir une épée d'honneur. Promu vice-amiral en 1846, Dupetit-Thouars entra comme membre titulaire au conseil de l'amirauté en 1848, et fut député de Maine-et-Loire à l'Assemblée législative de 1849. On le reçut membre de l'Académie des sciences en 1855.

Son *Voyage autour du monde* a été publié en 10 vol., avec atlas. B.

DUPEUTY (Désiré-Charles), auteur dramatique, né à Paris en 1798, m. en 1865, a presque toujours travaillé en collaboration avec d'autres auteurs. Parmi ses pièces, dont plusieurs obtinrent un succès populaire, on remarque : *Mme Grégoire,* 1830; *Napoléon, ou Schœnbrunn et Sainte-Hélène,* 1830; *Victorine, ou la nuit porte conseil,* 1832; *la Camargo,* 1833; *Pauvre idiot,* 1836; *les Buses graves,* parodie des *Burgraves* de Victor Hugo; *Paris la nuit* (avec Cormon), 1842; *le Lait d'ânesse,* 1846; *la Poissarde* (avec Deslandes et Bourget), 1852; *le Moulin à paroles,* etc.

DUPHOT (Léonard), général, né à La Guillotière vers 1770, m. en 1798. Volontaire en 1791, il fut adjudant général à l'armée des Pyrénées-Orientales en 1794, assista à la prise de Figuières, passa général de brigade en 1795, fit la campagne de 1796 en Italie, et fut chargé par Bonaparte d'organiser une partie des troupes de la république cisalpine. Il accompagna Joseph Bonaparte à Rome, et y fut tué dans une émeute. Duphot était poète; on a de lui une ode *Aux mânes des héros morts pour la liberté.*

DUPIN (Louis-Ellies), docteur en Sorbonne, professeur de philosophie au Collège de France, né en Normandie en 1657, m. en 1719. Il fit ses études au collège d'Harcourt à Paris, s'adonna ensuite à la lecture des saints Pères, des conciles et des écrivains ecclésiastiques. Il commença, en 1689, une *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, la chronologie de leurs ouvrages.* Cet immense travail, qu'il poursuivit avec ardeur, atteignit 58 vol., en y comprenant 4 vol. des *Auteurs séparés de l'Église romaine,* 5 vol. de tables, 3 de Remarques de D. Petit-Didier, et 4 vol. de Critiques de Richard Simon. On le réimprima en Hollande en 19 vol. in-4°, et l'abbé Goujet donna une continuation en 3 vol. La *Bibliothèque* de Dupin est faite sur un bon plan, ordinairement sans parti pris, bien qu'écrite trop vite. Certains jugements sur les Pères et sur l'autorité du saint-siège attirèrent à l'auteur les plus vives critiques; Bossuet exigea et obtint une rétractation; néanmoins M. de Harlay, archevêque de Paris, condamna l'ouvrage, qui fut supprimé par arrêt du parlement en 1696. Plus tard, Dupin, s'étant déclaré avec les jansénistes contre la bulle *Unigenitus,* fut privé de sa chaire et exilé à Châtellerault. Il fut un des rédacteurs du *Journal des savants.* Sur la fin de sa vie, il rêva le rapprochement de l'Église anglicane et de l'Église romaine, et, pendant le séjour de Pierre le Grand en France, composa des mémoires ayant pour but de ramener les Russes à la communion catholique.

Outre sa *Bibliothèque,* il a laissé : *Notæ in Pentateuchum,* Paris, 1701; *Histoire de l'Église en abrégé,* 1712 et 1714, 2 vol. in-12; *Histoire profane,* 1714 et 1716, 6 vol. in-12; *Traité de la puissance ecclésiastique et temporelle,* 1707, commentaire sur les quatre articles du clergé de France; *Bibliothèque universelle des historiens,* 1716, 2 vol. in-12; *Livre des psaumes traduits selon l'hébreu,* 1691 et 1710, in-12; des éditions de *Gerson* et de *St Optat.* B.

DUPIN (Claude), fermier général, né à Châteauroux vers 1700, m. en 1769, a laissé : *Œconomiques,* Carlsruhe, 1745, 3 vol. in-4°; *Mémoires sur les blés,* Paris, 1748, in-4°; *la Manière de perfectionner les voitures,* Paris, 1753; *Observations sur un livre intitulé : « de l'Esprit des lois »,* Paris, 1757-58, 3 vol. — Sa seconde femme, fille de Samuel Bernard, et morte en 1792, célèbre par sa beauté et son esprit, liée avec Fontenelle, Marivaux et Mairan, chargea J.-J. Rousseau de l'éducation de son fils.

DUPIN DE FRANCUEIL (Marie-Aurore, dame), fille naturelle du maréchal de Saxe, née en 1750, m. en 1821, épousa d'abord le comte de Horn, et plus tard le fermier général Dupin de Francueil, fils de Claude Dupin. Elle fut, comme sa belle-mère, une des femmes les plus distinguées de la société du XVIIIe siècle. De son 2e mariage naquit Maurice Dupin, père de Mme George Sand.

DUPIN (Philippe-Simon), avocat, né en 1795 à Varzy (Nièvre), m. à Pise en 1846. Il fit de fortes études dans la maison paternelle, se rendit à Paris, à l'âge de 17 ans, pour les compléter, et se fit inscrire au barreau en 1816. Il se plaça tout d'abord, à la suite de son frère, Dupin l'aîné, dont la réputation aurait pu l'écraser, dans les rangs de l'opposition contre la Restauration, et s'illustra par une défense du journal *le Figaro,* qui rappelait le souvenir de Beaumarchais. Depuis 1830, et après une courte apparition à la Chambre comme député de la Nièvre, il se consacra exclusivement au palais, et plaida, avec une rare souplesse de talent, un nombre prodigieux de causes. Le recueil de ses mémoires et de ses consultations

est immense. Il fut bâtonnier de son ordre, avocat de la liste civile, conseil des grandes administrations. Rentrant dans la carrière politique en 1842, il devint député d'Avallon. Dupin avait une entente vive et prompte des affaires, une manière à la fois simple et hardie d'attaquer les questions, une grande force d'argumentation, une verve sarcastique et acérée; l'emploi des métaphores, des comparaisons triviales et saisissantes, et une certaine incorrection de langage, ajoutaient encore à l'originalité de ses plaidoiries. B.

DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques), jurisconsulte, magistrat et homme politique, né à Varzy (Nièvre) en 1783, m. en 1865, frère du précédent, et du baron Ch. Dupin (*V. plus loin*), étudia le droit à Paris. Avocat à 17 ans, il fut, en 1811, adjoint à la commission chargée de classer toutes les lois de l'Empire, travail immense, qu'il reprit seul après une interruption causée par les événements politiques de 1814 et 1815. Au retour de Napoléon Ier de l'île d'Elbe, commença la carrière politique de Dupin : député de Château-Chinon, il se rangea dans la majorité qui, après nos désastres, exigea de Napoléon Ier sa seconde abdication. Ayant échoué aux élections de 1816, il se consacra au barreau, et se fit une grande popularité en plaidant les causes, alors nombreuses, des écrivains, et surtout des journalistes libéraux. Il fut un des défenseurs du maréchal Ney (*V. ce nom*) devant la cour des pairs; il défendit aussi, devant les conseils de guerre, les généraux Savary, Gilly, Alix, le duc de Vicence, etc. En 1829, Dupin, député de Mamers (Sarthe), se prononça contre le ministère Polignac. Après la dissolution de la Chambre, il fut réélu par le collège de Cosne (Nièvre). Quand éclata la révolution de 1830, le duc d'Orléans, proclamé lieutenant général du royaume, forma un cabinet, où Dupin ne voulut entrer que comme conseiller sans traitement. Il se montra un des plus ardents pour faire adopter par la Chambre des députés la Charte de 1830. Le roi nomma Dupin procureur général à la Cour de cassation. En 1832, la Chambre des députés le choisit pour son président, et, pendant 8 années consécutives, le réélut à ce poste. Lors de la présentation des lois dites *de septembre* contre la licence de la presse périodique, Dupin en combattit les dispositions les plus sévères. En 1839 et 1840, on lui offrit le ministère de la justice, qu'il refusa. Il soutint tour à tour le ministère Thiers et le ministère Guizot dans leurs principaux actes, mais le second moins chaudement que le premier. Attaché à la famille d'Orléans, d'abord comme avocat, puis en 1820 comme membre du conseil privé du prince, il accompagna, le 24 février 1848, le comte de Paris et la duchesse d'Orléans à la Chambre des députés, où il tenta vainement de faire déclarer le jeune prince roi des Français sous la régence de sa mère. — Le gouvernement provisoire ayant convoqué une Assemblée constituante, Dupin y entra comme représentant de la Nièvre. Il s'agissait d'élaborer une constitution républicaine; ses collègues le nommèrent président du comité de législation. Dans cette Assemblée, il provoqua la dissolution des ateliers nationaux (*V. ce mot*), et, lors de la discussion de la constitution, il se prononça pour une Chambre unique. Après l'élection du prince Louis-Napoléon à la présidence de la république (décembre 1849), Dupin, élu à l'Assemblée législative, appuya la politique du président. Il était du grand parti de coalition dit *parti de l'ordre*, et fut porté à la présidence de la nouvelle Assemblée. Lors du coup d'État du 2 décembre 1851, il s'associa assez mollement à la protestation de ses collègues. Depuis la chute du gouvernement de Juillet, Dupin avait gardé sa place de procureur général à la Cour de cassation; mais, à la suite du décret du 23 janvier 1852, qui réunit au domaine de l'État, comme restitution à lui due, les biens dont Louis-Philippe avait fait donation à ses enfants, l'aîné excepté, deux jours avant de monter sur le trône, Dupin, que le roi en exil avait nommé un de ses exécuteurs testamentaires, donna sa démission, et rentra dans la vie privée. Cependant il manifesta, en 1857, le vif désir de reprendre son ancien poste à la Cour de cassation et celui d'entrer au Sénat. Ce double désir fut exaucé. Dupin fut membre de l'Académie française et de celle des sciences morales et politiques. Il a laissé beaucoup d'ouvrages de jurisprudence, sans compter une nombreuse collection de ses *Plaidoyers*, *Mémoires*, *Consultations* et *Réquisitoires*.

Ses principaux écrits sont : *Précis historique du droit romain*, 1809; *Lettres sur la profession d'avocat*, 1818; *Manuel des étudiants en droit et des jeunes avocats*, 1824; *les Libertés de l'Église gallicane*, 1824; *Précis historique du droit français*, 1826; *du Droit d'aînesse*, 1826; *Traité des apanages*, 1827; 2e édit., 1835; *Manuel du droit ecclésiastique français*, 4e édit., 1835; *le Procès du Christ*, 1828; *Profession d'avocat*, 1830; *Mémoires ou Souvenirs du barreau*, 1855-57, 4 vol. Dupin a donné encore une édition des *Œuvres* de Pothier. C. D—y.

DUPIN (François-Pierre-Charles), frère du précédent, né à Varzy en 1784, m. en 1873. Admis le premier à l'École polytechnique, il en sortit avec le titre d'ingénieur de la marine, fut employé à la grande flottille de la Manche et à la création de l'arsenal d'Anvers, concourut en 1805 aux travaux de restauration du port de Gênes, accompagna en 1807 l'escadre qui allait prendre possession des îles Ioniennes cédées à la France par le traité de Tilsitt, et, pendant un séjour de quatre années à Corfou, fit un cours de mécanique et de physique à l'usage du peuple. De retour en France, il adressa à l'Académie des sciences plusieurs Mémoires, qui lui valurent le titre de correspondant de l'Institut. En 1813, il fonda à Toulon le musée maritime, qui plus tard servit de modèle au musée naval du Louvre. Élève favori de Monge et ami de Carnot, il devait voir sans regret la chute de l'Empire : aussi publia-t-il en 1814 une brochure (*Lois fondamentales de la France*) où il réclamait des institutions représentatives, et, pendant les Cent-jours, il montra encore un vif sentiment de la liberté dans son *Examen de l'acte additionnel*. Chargé en 1815 de diriger les travaux de l'arsenal de Dunkerque, il alla bientôt visiter les établissements maritimes de l'Angleterre, et les rapports qu'il envoya au ministre de la marine lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences en 1818. Nommé, en 1819, professeur de mécanique au Conservatoire des arts et métiers, il joignit à son enseignement des leçons sur la géométrie appliquée aux arts. En 1824, il fit de ces leçons un cours pour les ouvriers, et donna ainsi à un grand nombre de villes l'idée de fonder un enseignement semblable. Quoique Louis XVIII l'eût nommé baron, il demeura attaché au parti libéral, fut élu député du Tarn en 1828, et fut, en 1830, au nombre des 221 qui se déclarèrent contre le ministère Polignac. Député de Paris après la révolution de Juillet, il devint conseiller d'État et membre du conseil de l'amirauté en 1831, fut reçu en 1832 à l'Académie des sciences morales et politiques, eut le portefeuille de la marine en 1834 dans le ministère dit *des trois jours*, et entra à la Chambre des pairs en 1837. Représentant de la Seine-Inférieure à l'Assemblée constituante de 1848, puis à l'Assemblée législative, il vota avec la majorité, et, après le coup d'État de 1851, il reçut un siège au Sénat, où il prit assez souvent la parole dans les questions scientifiques et religieuses.

Ses principaux ouvrages sont : *Développements et Applications de géométrie*, 1813 et 1822, in-4o; *Mémoires sur la marine et les ponts et chaussées*, 1818; *Essai historique sur les travaux et les services scientifiques de Monge*, 1819; *Voyages dans la Grande-Bretagne, de 1816 à 1821*, Paris, 1820-24, 6 vol. in-4o et trois atlas; *Système de l'administration britannique en 1822*, Paris, 1823; *Discours et Leçons sur l'industrie, le commerce, la marine, et sur les sciences appliquées aux arts*, 1825, 2 vol.; *Géométrie et Mécanique des arts et métiers et des beaux-arts*, 1825-26, 3 vol.; *Force commerciale de la Grande-Bretagne*, 1826, 2 vol. et atlas; *Forces productives et commerciales de la France*, 1827, 2 vol. et atlas; *le Petit Producteur français*, 1828-29, 5 vol.; *Essai sur l'organisation progressive de la marine et des colonies*, 1834; *Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française*, 1836-37, 3 vol.; *Défense des intérêts coloniaux*, 1838; *du Travail des enfants qu'emploient les ateliers, les usines et les manufactures*, 1840; *Constitution, histoire et avenir des caisses d'épargne de France*, 1844. Il a fait imprimer aussi un grand nombre de Discours d'ouverture prononcés au Conservatoire, et de Rapports présentés à l'Académie des sciences. B.

DU PLAN-CARPIN. *V.* Carpin.

DUPLARIUS ou **DUPLICARIUS**, sous-officier de cavalerie dans les armées romaines, ainsi nommé de ce qu'il recevait une double ration parce qu'il avait 2 chevaux.

DUPLEIX (César), seigneur de Lormoy, avocat au parlement de Paris, est l'auteur de l'*Anti-Cotton*, satire amère contre les jésuites, publiée en 1610, après l'assassinat de Henri IV, en réponse à une lettre du P. Cotton, et où cet ordre est accusé de la mort du roi.

DUPLEIX (Scipion), historien, né à Condom en 1569, m. en 1661. Il vint à Paris en 1605, à la suite de Marguerite de Valois, qui le fit maître des requêtes de son hôtel. Chargé de l'éducation d'Antoine de Bourbon, comte de Moret, fils légitimé de Henri IV, il composa pour son élève un *Cours de philosophie*, le premier ouvrage de ce genre en langue française. Une autre publication, les *Mémoires des Gaules depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie française*, lui valut le titre d'historiographe de France, en 1619. A la demande de Louis XIII, il écrivit une *Histoire générale de France*, 1621-43, 5 vol. in-fol., dont les *Mémoires des Gaules* forment l'introduction. Il donna un bon exemple, en citant les auteurs dont il s'était servi. On trouve en lui de la netteté, de la méthode, mais on lui reproche des divisions trop multipliées, des inexactitudes, et la sécheresse de son style.

On a encore de Dupleix : *les Causes de la veille et du sommeil, des songes, de la vie et de la mort*, Paris, 1613, in-12; *Histoire romaine*, 1638, 3 vol. in-fol.; *Généalogie de la maison d'Estrades*, Bordeaux, 1655, in-4o, etc. B.

DUPLEIX (Joseph, marquis), gouverneur des établissements français dans l'Inde, né à Landrecies (Nord) vers la fin du XVIIe siècle, m. en 1763. Fils d'un fermier général, il fit plusieurs voyages en Amérique et dans les Indes, sur des navires de Saint-Malo, et donna une si haute idée de lui que, malgré sa jeunesse, les directeurs de la Compagnie des Indes l'envoyèrent à Pondichéry, en 1720, comme commissaire des guerres et membre du conseil supérieur. En 1730, il fut nommé directeur du comptoir de Chandernagor, qu'il fit prospérer. En 1742, il retourna à Pondichéry, en qualité de gou-

verneur de cette ville, et de directeur général des comptoirs français. Dans ce poste, il montra un génie supérieur; son système était le même que celui qui a été pratiqué depuis par les Anglais : il voulait faire de la Compagnie une puissance territoriale, et soutenir les établissements français par la possession d'une grande étendue de pays. Pour cela, il fallait des guerres, des alliances, une politique qui ne reculât pas devant les sacrifices d'hommes et d'argent. Le gouvernement lui refusa les hommes, et la Compagnie l'argent, tout en le laissant poursuivre son système; puis on s'en prit à lui de l'insuccès. Dupleix agrandit les comptoirs, équipa des navires, remplit les magasins, construisit des fortifications. Ses querelles avec La Bourdonnais (V. *ce nom*), dans lesquelles il n'eut pas tous les torts, compromirent les heureux résultats qu'il avait obtenus; il cassa la capitulation que celui-ci avait accordée à la ville de Madras, 1746, et le poursuivit de ses accusations auprès du cabinet de Versailles. Attaqué dans Pondichéry par une flotte anglaise et une armée de terre, il se défendit pendant 42 jours, et fit lever le siège. En 1750, il obtint d'un prince indien, qu'il avait mis sur le trône du Dekkan, le titre de nabab et 900 kil. de côtes entre la Krichna et le cap Comorin. Des expéditions aventureuses le ruinèrent bientôt; rappelé en France en 1754, il employa le reste de sa vie à plaider contre la Compagnie, qui avait provoqué sa disgrâce, et à laquelle il réclamait 13 millions avancés, disait-il, pour son service. Malgré un *Mémoire* qui eut un grand retentissement, il ne put obtenir un jugement, et mourut dans le chagrin et la pauvreté. La ville de Landrecies a ouvert une souscription pour lui élever une statue. B.

DUPLESSIS (JEAN-SIFRÈDE), célèbre peintre de portraits, né à Carpentras en 1725, m. en 1802, membre de l'Académie de peinture en 1774. On remarque ses portraits de *Thomas, Gluck, Franklin, Marmontel, M.* et *Mme Necker*, etc., dont plusieurs ont été gravés.

DUPLESSIS. V. RICHELIEU, CHOISEUL et MORNAY.

DUPLESSIS (MICHEL-TOUSSAINT-CHRÉTIEN), oratorien, puis bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Paris en 1689, m. en 1767. Il fut appelé à l'abbaye de Saint-Germain des Prés à Paris pour seconder dans leurs recherches les auteurs de la *Gallia christiana*.

On a de lui de savants ouvrages : *Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy*, Paris, 1728, in-4°; *Histoire de l'église de Meaux*, 1731, 2 vol. in-4°; *Description géographique et historique de la haute Normandie*, 1740, 2 vol. in-4°; *Nouvelles Annales de Paris jusqu'au règne de Hugues Capet*, 1753, in-4°, etc.

DU PONCEAU (PIERRE-ÉTIENNE), linguiste, né en 1760 à Saint-Martin (île de Ré), m. en 1844, partit pour l'Amérique en 1777, servit dans l'armée des États-Unis, puis se mit à la jurisprudence, devint avocat à Philadelphie, y fonda une académie de droit, et fut président de la Société philosophique. L'Académie des inscriptions de France le nomma correspondant en 1827.

On a de lui : *English Phonology*, Philadelphie, 1818 : *on the Language Manners and Customs of the Berbers of Africa*, ibid., 1824; *Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord*, Paris, 1838, couronné par notre Institut; *Dissertation on the nature and character of the Chinese system of writing*, Philadelphie, 1838, etc.

DUPONT (PAUL-FRANÇOIS), imprimeur et homme politique français, sénateur, né à Perpignan, en 1796, m. en 1879. Issu d'une famille d'imprimeurs, il fit ses études typographiques dans la maison de Firmin Didot, et fonda à Paris, sous la Restauration, un établissement spécialement consacré à l'imprimerie administrative. Il fut un des premiers qui s'occupèrent d'améliorer le sort de leurs ouvriers et employés, en fondant pour eux une société de secours mutuels et une caisse de retraite, et en leur attribuant une part dans les bénéfices. L'organisation d'une vaste succursale à Clichy, où les femmes furent employées aux travaux typographiques, ajouta encore à l'extension de la maison Dupont, devenue l'une des plus importantes de l'Europe. En 1867, l'exécution en une seule nuit du tirage et du brochage des deux énormes volumes du *Catalogue officiel* de l'Exposition fut regardée comme un véritable tour de force. En 1852, P. Dupont avait été élu député au Corps législatif comme candidat du gouvernement pour le dé[illegible]. Réélu en 1857, 1863 et 1869, il prit plusieurs fois la parole à la Chambre, surtout dans les questions relatives à la condition des employés. Après le 4 septembre 1870, il rentra dans la vie privée jusqu'en janvier 1876, où il fut élu sénateur de la Dordogne, siégea parmi les bonapartistes, et, après le 16 mai 1877, vota la dissolution de la Chambre. Chevalier de la Légion d'honneur dès 1852, il fut promu officier en 1868.

On a de P. Dupont : *Essais d'imprimerie*, 1849, in-fol.; *Histoire de l'imprimerie*, 1854, 2 vol.; *Dictionnaire des formules, ou Mairie pratique*, 11e [illegible]; *[illegible] des traitements en général*, 1859; *le Dernier Mot [illegible], leur insuffisance*, etc., et plusieurs *Discours* prononcés à la Chambre.

DUPONT DE L'ÉTANG (PIERRE), général, né à Chabanais (Charente) en 1765, m. en 1839, s'enrôla dans une légion française au service de la Hollande. Rappelé en France en 1791, il fut aide de camp des généraux Théobald et Arthur Dillon à l'armée du Nord et se distingua ensuite à Valmy. Chef d'état-major à l'armée du Nord, il fit échouer les projets du duc d'York contre Dunkerque, gagna le grade de général de brigade au combat de Menin, 1793, et contribua à la victoire d'Hondschoote. Sans emploi pendant la Terreur, il reparut sous le Directoire, fut appelé par Carnot au Comité de salut public, et employé comme chef du bureau topographique. En 1797, il devint général de division et directeur du dépôt de la guerre. Il prit part au coup d'État du 18 brumaire, suivit Bonaparte en Italie comme chef d'état-major de l'armée de réserve, se fit remarquer par sa bravoure à Marengo, administra quelque temps le Piémont, alla commander l'aile droite de l'armée d'Italie, où, après avoir traversé le Mincio, il culbuta, avec 14,000 hommes, 45,000 Autrichiens, fait d'armes qui lui valut le surnom d'*Audacieux*. En 1804, il fut créé comte de l'Empire. En 1805, envoyé à l'armée d'Allemagne, il battit tour à tour, devant Ulm, le général Mélas et l'archiduc, et défit ensuite le russe Kutusoff, qui cernait le maréchal Mortier dans la basse Autriche. Dans la campagne de Prusse, 1806, il combattit à Iéna, au pont de Halle, où, par un coup d'audace extraordinaire, avec 8,000 hommes, il dispersa 20,000 Prussiens, remporta des avantages à Braunsberg, Bartenstein, Lubeck, et, dans la campagne de 1807, contribua au gain de la bataille de Friedland. — Envoyé en Espagne après la paix de Tilsitt, il débuta par des succès dans l'Andalousie, puis perdit la bataille de Baylen, mal engagée et mal conduite, où il lutta contre 30 à 35,000 hommes, avec 9 à 10,000 hommes de troupes exténués de fatigue et de besoin. Réduit, à la fin de la journée, à n'avoir plus que 3,000 hommes sous les armes, il se rendit au général espagnol Castaños. Cette capitulation le fit traduire devant un tribunal d'honneur, qui le condamna à la dégradation et à la détention dans une prison d'État, mai 1812. Lors de la Restauration de 1814, Dupont, nommé ministre de la guerre par Louis XVIII, révoqua les officiers de l'Empire pour les remplacer par des émigrés ou de jeunes gentilshommes, et mit dans toutes les branches du service une telle confusion, que le roi lui retira son portefeuille. Député de la Charente de 1815 à 1830, il sembla vouloir réparer par sa modération les anciens entraînements de son ardeur réactionnaire.

Il a laissé une traduction en vers des *Odes* d'Horace, Paris, 1816, et un poème en 10 chants sur l'*Art de la guerre*, 1839.

DUPONT DE L'EURE (JACQUES-CHARLES), homme politique, né au Neubourg (Eure) en 1767, m. en 1855, fut reçu avocat au parlement de Rouen en 1789, embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, fut successivement maire du Neubourg, administrateur du district de Louviers en 1792, juge au tribunal de cette ville, substitut du commissaire exécutif en l'an V, accusateur public près le tribunal criminel en l'an VI, député la même année au conseil des Cinq-Cents, conseiller au tribunal d'appel de Rouen en 1800, en même temps président de la cour de justice criminelle d'Évreux, et, en 1811, président à la cour impériale de Rouen. Député de l'Eure au Corps législatif en 1813, il était, en 1814, vice-président de la Chambre. Réélu pendant les Cent-jours, et nommé de nouveau vice-président, il rédigea la déclaration de la Chambre au peuple français, par laquelle la France ne devait reconnaître qu'un gouvernement garantissant l'égalité devant la loi, la liberté individuelle, la liberté de la presse et des cultes, le système représentatif, l'abolition de la noblesse héréditaire, l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux, l'inviolabilité des propriétés, l'inamovibilité des juges, l'institution du jury, le payement de la dette publique, etc., et fit partie de la commission chargée de notifier cette déclaration aux souverains alliés. Mais cette démarche fut empêchée par les événements militaires. Dupont fut réélu député de l'Eure de 1817 à 1848, sans interruption, et il s'opposa toujours aux mesures rétrogrades et antilibérales. Son attitude à la Chambre le fit destituer de ses fonctions de président à la cour de Rouen, en 1818. Après la révolution de Juillet 1830, il fut nommé ministre de la justice, et s'efforça de développer dans l'ordre judiciaire les conséquences de cette révolution. Des dissidences avec le roi Louis-Philippe l'amenèrent à donner sa démission dès le mois de décembre, et il reprit sa place sur les bancs de l'opposition. A la révolution de 1848, il devint membre et président du gouvernement provisoire, député de la Seine et de l'Eure à l'Assemblée constituante, mais ne fut pas réélu en 1849, et vécut désormais dans la retraite. La ville du Neubourg lui a érigé un monument. B.

DUPONT DE NEMOURS (PIERRE-SAMUEL), économiste, né à Paris en 1739, m. en 1817, se fit connaître par deux opuscules sur les impôts et sur les droits prohibitifs, 1763, et par un mémoire sur l'exportation des grains, 1764. Il fut succes-

sivement rédacteur en chef du *Journal d'agriculture,* 1765, et des *Ephémérides du citoyen,* et y inséra de nombreux articles sur le commerce et les finances. Après des voyages en Suède et en Pologne, il revint partager les travaux de Turgot. Entraîné dans la chute de ce ministre, il dut se retirer en Gâtinais, où il écrivit de curieux mémoires *sur la Vie et le Ministère de Turgot.* Rappelé à Paris, il participa à la rédaction du traité de 1783, qui reconnut l'indépendance des États-Unis, et à celle du traité de commerce conclu entre la France et l'Angleterre, 1786, et reçut en récompense le titre de conseiller d'État. Député aux états généraux par le bailliage de Nemours, 1789, il y fit un rapport remarquable *sur l'État et les Ressources des finances,* Versailles, 1789, et se prononça contre la création du papier-monnaie. Resté fidèle à Louis XVI, il fut deux fois incarcéré, et ne dut la vie qu'à la chute de Robespierre. Élu au conseil des Anciens par le département du Loiret, il fut compris dans la proscription du 18 fructidor; M.-J. Chénier le fit rayer de la liste, et il se retira en Amérique. Appelé à l'Institut dès son organisation, il revint en France, 1802; il publia, comme membre de la chambre de commerce, un *Mémoire sur la Banque de France,* 1806, dont Napoléon Ier ordonna la suppression. Secrétaire du gouvernement provisoire en 1814, Louis XVIII le nomma conseiller d'État. Après le 20 mars 1814, il retourna aux États-Unis, où il mourut.

On a de lui : la *Physiocratie,* ou constitution du gouvernement le plus avantageux au genre humain, Leyde et Paris, 1767, 2 vol., qui renferme l'exposé des doctrines de Quesnay et l'analyse du *Tableau économique,* moins les formules arithmétiques. Il développa les mêmes doctrines dans un écrit sur l'*Origine et les progrès d'une science nouvelle,* 1768, publié, avec sa *Correspondance avec J.-B. Say,* et un *Abrégé des principes de l'Économie politique,* 1772, dans la collection des économistes physiocrates d'Eugène Daire. Paris, 1846. Dans la *Philosophie de l'univers,* Paris, 1796-1799, il établit le rapport de tous les êtres entre eux, pour en déduire une morale universelle. Il a écrit aussi quelques ouvrages curieux sur la physiologie, l'histoire naturelle et la physique, et collabore au *Mercure,* aux *Archives littéraires,* à la *Revue philosophique.* On remarque, dans ses travaux à l'Institut, un *Mémoire sur les sciences, les institutions sociales et le langage des animaux.*

Bo.

DUPONT-WHITE (Charles-Brook), économiste français, né à Rouen en 1807, mort à Paris en 1878, a été, de 1836 à 1843, avocat aux conseils du roi et à la Cour de cassation. En 1848, il remplit les fonctions de secrétaire général au ministère de la justice. Sans adopter les théories socialistes, il s'est séparé de l'école économique par ses idées favorables à l'intervention de l'État, qu'il prétendait toutefois concilier avec la liberté. Dans cet esprit furent conçus la plupart de ses écrits. — Parmi les principaux, nous citerons : *Essai sur les relations du travail avec le capital,* 1846, in-8°; *de la Suppression de l'impôt du sel et de l'octroi,* 1847, où il propose d'abolir les taxes indirectes les plus onéreuses; *l'Individu et l'État,* 1856, in-8°, 1865, in-18, célèbre plaidoyer en faveur du pouvoir central; *la Centralisation,* 1860, in-8°, 2e édit., 1861, in-18, suite de l'ouvrage précédent; *la Liberté politique considérée dans ses rapports avec l'administration locale,* 1864, in-8°; *le Rôle et la Liberté de la presse,* 1866, in-8°; *de l'Equilibre en Europe,* 1867, in-8°; *Politique actuelle,* 1873, in-18. M. Dupont-White a traduit quelques ouvrages anglais; entre autres : *le Gouvernement représentatif* et *la Liberté* de J. Stuart Mill. Il a collaboré à plusieurs journaux et au *Correspondant.*

DUPORT (Adrien), né à Paris en 1759, m. en 1798, conseiller au parlement de Paris, dirigea l'opposition de ce corps jusqu'à la révolution de 1789. Député de la noblesse de Paris aux états généraux, il fut un des 46 membres des ordres privilégiés qui se réunirent les premiers au tiers. Après la prise de la Bastille, il poussa au désordre, afin de *sillonner profond,* disait-il, c.-à-d. d'assurer la Révolution. Il obtint une grande autorité au sein de la Constituante, et forma, avec Alex. Lameth et Barnave, un triumvirat qui hérita de la popularité de Mirabeau. On remarqua le plan d'organisation judiciaire qu'il présenta à l'Assemblée le 20 mars 1790, mais on ne l'adopta pas. Il se sépara des jacobins pour fonder le club des Feuillants. Il voulait conserver la constitution, mais il en reconnaissait les défauts et acceptait l'idée d'une revision. Après l'Assemblée constituante, il fut accusateur public au tribunal criminel de Paris, il aida souvent Louis XVI de ses conseils. Effrayé par la journée du 10 août 1792, il s'enfuit, ne rentra en France qu'après le 9 thermidor, repartit pour la Suisse après le 18 fructidor, et mourut à Appenzell. J. T.

DUPORT (Paul), auteur dramatique, né à Paris en 1798, m. en 1866, débuta par des *Essais sur Shakspeare* et des articles dans divers recueils littéraires. Puis il travailla pour le théâtre; parmi ses pièces, on remarque : *la Vendéenne,* 1837, qui servit aux débuts de Mlle Rachel. Il écrivit, en collaboration avec Duvert, *Kettly, ou le Retour en Suisse,* 1828; — avec Bayard, *Marie Mignot, la Fille de l'avare,* 1835; — avec Scribe, *le Quaker et la Danseuse,* 1831, *le Chaperon,* 1832, etc. Il fut le collaborateur de Planard pour plusieurs opéras-comiques.

DUPORT DU TERTRE (François-Joachim), littérateur, né à Saint-Malo en 1715, m. en 1759, travailla aux feuilles périodiques de Fréron et de l'abbé de Laporte.

Il laissa, entre autres ouvrages : *Abrégé de l'histoire d'Angleterre,* 1751, 3 vol. in-12; *Histoire des conjurations, conspirations et révolutions célèbres,* 1754 et suiv., 8 vol. in-12; *Bibliothèque amusante et instructive,* 1755.

DUPORT DU TERTRE (Marguerite-Louis-François), fils du précédent, né à Paris en 1754, m. en 1793. Avocat en 1789, il adopta les principes de la Révolution, fut membre du corps électoral de Paris, et lieutenant du maire lors de la formation de la première municipalité. Ministre de la justice en 1790, il signa et promulgua, *pour le roi,* tous les décrets de l'Assemblée nationale pendant la suspension du pouvoir de Louis XVI. Décrété d'accusation après le 10 août 1792, il échappa pendant une année aux recherches, puis fut saisi, condamné par le tribunal révolutionnaire, et exécuté.

Il passe pour l'un des auteurs de l'*Histoire de la Révolution par deux amis de la liberté,* 1790-1815, 20 vol.

DUPOTET (Jean-Henri-Joseph), marin français, né en 1777 à Changey (Côte-d'Or), m. en 1852, entra au service comme novice en 1793. Lieutenant de vaisseau en 1803, aide de camp du ministre Decrès en 1806, commandant supérieur à Flessingue, il fut pris par les Anglais en 1808, après un combat héroïque à l'embouchure de la Gironde, subit une captivité de 5 ans pendant laquelle on le nomma capitaine de vaisseau, reprit du service en 1818, fut choisi pour capitaine de pavillon et chef d'état-major par Duperré, qui commandait la station des Antilles, et prit ce commandement à son tour avec le grade de contre-amiral en 1828. Préfet maritime de Brest en 1830, puis gouverneur de la Martinique, membre du conseil d'amirauté en 1834, commandant de la station du Brésil et de la mer du Sud de 1835 à 1837, et de 1838 à 1841, il reçut enfin le grade de vice-amiral.

DUPOTET (Jean de Sennevoy, baron), magnétiseur, né en 1796 à La Chapelle (Yonne), m. en 1881, adopta les théories de Mesmer; avec Deleuze et Puységur, il s'efforça d'introduire le magnétisme dans la médecine, et fit à l'Hôtel-Dieu une série d'expériences qui déterminèrent, en 1826, l'Académie à nommer une commission d'examen dont le docteur Husson fut le rapporteur. En 1827, il fonda une revue, *le Propagateur,* à laquelle succéda, en 1845, le *Journal du Magnétisme,* rédigé par plusieurs savants et médecins.

Il a publié : *Expériences publiques de magnétisme,* 1826; *Cours de magnétisme,* 1834; *Essai sur l'enseignement philosophique du magnétisme,* 1845, et *la Magie dévoilée,* 1852, in-4°, où il émet la prétention de renouveler les sciences occultes au XIXe siècle; *Traité complet de magnétisme animal,* 1856; *Thérapeutique magnétique,* application du magnétisme à l'expérimentation pure et au traitement des maladies, 1863.

DÜPPEL, vge fortifié du roy. de Prusse, prov. de Slesvig-Holstein, sur la côte du Petit-Belt; 710 hab. Victoire des Danois sur les troupes de la Confédération germanique en 1848. Les Allemands s'emparèrent néanmoins de Düppel en 1849. Les Prussiens l'ont pris et gardé en 1864.

DUPPLIN, vge d'Écosse, comté de Perth, sur l'Earn. Victoire d'Edouard Baliol sur David Bruce, 1332.

DUPRAT (Antoine), chancelier de France, né à Issoire (Auvergne), en 1463, m. en 1535. Après une forte éducation (quoi qu'en ait dit H. Estienne), il réussit au barreau de Paris. Il administra les biens et gagna la confiance de Louise de Savoie, qui résidait alors à Cognac, et s'attacha à son fils François d'Angoulême. Lieutenant général au bailliage de Montferrand en 1490, avocat général au parlement de Toulouse en 1495, maître des requêtes au parlement de Paris en 1503, puis président à mortier, premier président en 1507, il devint chancelier de France à l'avènement de François Ier, 1515. Le roi le chargea de négocier avec Léon X le concordat de Bologne et de le faire enregistrer au parlement (*V.* Concordat), 1516. Veuf la même année, il entra dans les ordres, fut nommé évêque de Meaux, puis d'Albi, sans abandonner la cour. Quand le roi dut recourir aux expédients de finance, Duprat fut le promoteur des édits fiscaux pour la vénalité des charges, les emprunts au clergé, l'établissement des premières rentes sur l'Hôtel de ville, etc. Martin Du Bellay l'accuse d'avoir perdu Semblançay et le connétable de Bourbon pour servir Louise de Savoie, qui l'en aurait récompensé en lui faisant donner l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire et l'archevêché de Sens. Les malversations attribuées à Duprat émurent l'opinion publique, et le parlement chargea son procureur général d'informer contre lui. Mais, pendant la captivité du roi, le chancelier aida la régente à sauver la France. Au retour de François Ier, un lit de justice annula ce qui s'était fait contre Duprat. Celui-ci, nommé cardinal par Clément VII en 1527, puis légat *a latere* en 1530, se montra très ardent contre les réformés. A la mort du pape, 1534, il voulut lui succéder, et révéla ses dilapidations en offrant au roi de subvenir lui-même aux frais de l'élection. François Ier se tut, et lui envoya le lendemain G. Poyet lui réclamer 100,000 écus. Cette disgrâce et une horrible maladie de peau conduisirent prompte-

ment Duprat au tombeau. Témoin, en 1515-16, des merveilles de l'Italie sous Léon X, Duprat contribua pour sa part à introduire en France les arts de la Renaissance. Il fonda à l'Hôtel-Dieu de Paris une salle dite *du Légat*, pour recevoir un grand nombre de pauvres malades. — Son fils GUILLAUME, né en 1528, m. en 1560, évêque de Clermont en Auvergne en 1528, assista au concile de Trente, et fonda à Paris, pour les jésuites, le collège dit *de Clermont* (auj. lycée Louis le Grand).

V., sur le chancelier Duprat, Ed. Faye, *Trois Magistrats français du seizième siècle.*

DUPRE, joaillier, originaire du Dauphiné, prétendit avoir trouvé un nouveau feu grégeois, et vint révéler sa découverte à Louis XV. Ce prince jugea, dit-on, l'invention si terrible, qu'il en acheta le secret et le laissa mourir avec lui.

DUPRÉ (JEAN) sculpteur italien, né à Sienne en 1817, m. à Florence en 1882. Il descendait d'une famille française, venue en Toscane avec la maison de Lorraine. Son père était un pauvre sculpteur sur bois qui fut obligé de placer son fils en apprentissage d'abord chez un menuisier et ensuite chez plusieurs de ses confrères. Malgré les obstacles matériels qui nuisaient au développement de ses dispositions artistiques, Dupré n'en arriva pas moins à compter parmi les maîtres. Il réussit surtout dans les sujets religieux. On cite de lui un *Abel;* une *Pietà*, le buste de *Mme Dora d'Istria;* le *Triomphe de la Croix; Caïn; Base de la coupe égyptienne du palais Pitti*, etc. Il envoya 2 bustes remarquables à l'Exposition universelle de Paris, en 1878. Il avait obtenu à l'Exposition universelle de 1855 une médaille de 1re classe. Il avait été décoré de la Légion d'honneur en 1867, et, en 1868, de l'ordre de la Couronne d'Italie. En 1869, il fut élu membre associé de l'Académie des beaux-arts en remplacement de Rossini.

DUPRÉ DE SAINT-MAUR (NICOLAS-FRANÇOIS), maître des comptes, né à Paris vers 1695, m. en 1774, reçu à l'Académie française en 1733, contribua à répandre en France le goût de la littérature anglaise.

On a de lui : une traduction du *Paradis perdu* de Milton, avec les remarques d'Addison, Paris, 1729, 3 vol. in-12, souvent réimprimée ; *Essai sur les monnaies, ou Réflexions sur le rapport entre l'argent et les denrées*, 1746, in-4º, ouvrage estimable et peu commun ; *Recherches sur la valeur des monnaies et sur le prix des grains avant et après le concile de Francfort*, 1762, in-12 ; les *Tables de mortalité*, insérées par Buffon dans son *Histoire naturelle de l'homme.*

DUPRÉ DE SAINT-MAUR (ÉMILE), né en 1772 à Carcassonne, m. en 1854, servit dans la légion de l'Aude, puis à l'état-major de l'armée des Pyrénées-Orientales, et devint plus tard secrétaire des commandements de la princesse Borghèse, député de l'Aude au Corps législatif, sous-préfet de Beaune. Après des voyages en Russie, il fut chef du cabinet de la préfecture de police. Il publia sous la Restauration : *Hier et aujourd'hui, l'Anthologie russe* et *l'Hermite en Russie*, qui firent connaître en France la littérature et les mœurs de ce pays.

DUPREAU (GABRIEL), en latin *Prateolus*, né en 1511 à Marcoussi, m. en 1588, professeur de théologie au collège de Navarre à Paris, combattit avec ardeur les doctrines de Luther et de Calvin.

On a de lui : *Commentarii ex præstantissimis grammaticis desumpti*, Paris ; *Flores et sententiæ scribendique formulæ ex Ciceronis epistolis familiaribus desumptæ*, Paris, in-16 ; *Harangue sur les causes de la guerre entreprise contre les rebelles et séditieux*, etc., Paris, 1562 ; *de Vitis, sectis et dogmatibus omnium hæreticorum*, Cologne, 1569, in-fol., recueil que le *Dictionnaire des hérésies* de Pluquet a fait oublier ; *Histoire de l'état et succès de l'Eglise, en forme de chronologie générale et universelle*, Paris, 1585, 2 vol. in-fol. Dupréau a traduit du grec 2 liv. du *Mercure Trismégiste*, et du latin l'*Histoire de la guerre sainte* par Guillaume de Tyr, Paris, 1573, in-fol.

DUPUIS (CHARLES), graveur, né à Paris en 1685, m. en 1742, élève de Duchange, membre de l'Académie des beaux-arts depuis 1730, a gravé beaucoup de tableaux des galeries de Versailles et du Palais-Royal. On estime surtout : la *Terre* et l'*Air*, d'après L. Boullongne ; *St Jean dans le désert*, d'après Carlo Maratti ; le *Mariage de la Vierge*, d'après Vanloo. — Son frère NICOLAS-GABRIEL, né à Paris en 1695, m. en 1771, savait donner à son burin la souplesse de la pointe. Ses estampes les plus estimées sont : *Énée sauvant son père de l'incendie de Troie*, d'après Vanloo ; l'*Adoration des rois*, pour le recueil de Crozat, d'après Paul Véronèse ; la *Vierge* et l'*enfant Jésus*, gravés, pour la galerie de Dresde, d'après Annibal Carrache.

DUPUIS (CHARLES-FRANÇOIS), écrivain, savant et philosophe, membre de l'Institut, né à Trye-Château (Oise) en 1742, m. en 1809. Fils d'un maître d'école, il fit ses études au collège d'Harcourt à Paris, où le duc de La Rochefoucauld l'envoya à ses frais, fut nommé à 24 ans professeur de rhétorique au collège de Lisieux, dans la même capitale, et reçu avocat au parlement en 1770. Un discours latin, prononcé en 1775 pour la distribution des prix de l'Université, et l'oraison funèbre (dans la même langue) de Marie-Thérèse d'Autriche, commencèrent sa réputation. Il étudia d'abord la théologie, puis le droit, et enfin les mathématiques. Lié avec Lalande, dont il suivit plusieurs années le cours d'astronomie, il prit goût à cette science, et, la rapprochant de ses connaissances mythologiques, fut conduit à imaginer que les personnages divins ne sont autres que les constellations, que les noms des dieux sont les mêmes que ceux des astres, que leur histoire n'est qu'une expression allégorique du cours des astres et de leurs rapports mutuels ; système paradoxal qu'il exposa dans le *Journal des savants*, 1777. Il en fit, en 1781, un corps d'ouvrage sous le titre de : *Mémoire sur l'origine des constellations et l'explication de la Fable par l'astronomie*, in-4º. Ce travail, que réfuta Bailly dans son *Histoire de l'astronomie*, est l'œuvre d'un esprit original, hardi, mais chimérique. En 1778, Dupuis, d'après l'idée d'Amontons, exécuta un télégraphe entre Belleville et Bagneux ; c'est l'invention que Chappe perfectionna plus tard. Il fut nommé, en 1787, professeur d'éloquence latine au Collège de France, et, en 1788, membre de l'Académie des inscriptions. Il adopta les principes de la Révolution avec une grande modération. Député de Seine-et-Oise à la Convention, il fut de la minorité ; dans le procès de Louis XVI, il refusa aux députés la qualité de juges, vota pour la détention, comme mesure de sûreté, et pour le sursis. En 1796, il entra au conseil des Cinq-Cents, et, en l'an VII, fut ballotté avec Moulins pour la place de Directeur. Enfin, sous le Consulat, il devint président du Corps législatif. Membre de l'Institut, lors de sa formation, il rentra dans la vie civile, pour reprendre ses études littéraires et scientifiques. Son plus important ouvrage est l'*Origine de tous les cultes, ou la Religion universelle*, 1795, 3 vol. in-4º et atlas, ou 12 vol. in-8º, souvent réimprimé. Il en publia un *Abrégé* en 1796. C'est le développement du système dont il avait jeté les bases dans son *Mémoire sur l'explication de la Fable*. On a encore de lui : *Mémoire sur le zodiaque de Tentyra* (Denderah), 1806, où il veut prouver que ce zodiaque représentait l'état du ciel à une époque où le point équinoxial coïncidait avec le signe de la Vierge, et qui remonte, par conséquent, à 15 ou 16,000 ans. Cette induction souleva de vifs débats. Champollion et Letronne démontrèrent que ce zodiaque date seulement du règne de Tibère. Dupuis laissa enfin 2 *Mémoires sur les Pélasges* (dans le recueil de l'Institut), et plusieurs manuscrits sur les cosmogonies et théogonies, sur des hiéroglyphes égyptiens, des lettres sur la mythologie, et une traduction des discours choisis de Cicéron.

V. son *Eloge* par Dacier dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, 1821, t. V.

DUPUY (HENRI), en latin *Erycius Puteanus*, en flamand *Van de Putte*, philologue, né à Venloo (Limbourg) en 1574, m. en 1646, professeur de littérature à l'université de Louvain, élève et ami de Juste-Lipse. Il n'a pas publié moins de 98 ouvrages sur l'éloquence, la philologie, l'histoire, la philosophie, la politique et les mathématiques.

Les principaux sont : *de Usu fructuque librorum bibliothecæ Ambrosianæ*, Milan, 1605, discours sur l'utilité des bibliothèques publiques ; *Comus, sive Phagesiposia cimmeria, de luxu somnium*, Louvain, 1608, in-12, trad. en français par Nic. Pelloquin sous le titre de : *Comus, ou Banquet dissolu des Cimmériens*, Paris, 1613, in-12.

DUPUY (PIERRE), garde de la bibliothèque du roi, né à Agen en 1582, m. en 1651. Il donna ses soins aux éditions de l'histoire du président de Thou qui parurent en 1620 et 1626, travailla à l'inventaire du trésor des chartes, et publia : *Traité des droits et des libertés de l'Église gallicane*, 1639, 3 vol in-fol. ; *Traités concernant l'histoire de France, savoir : la condamnation des Templiers, l'histoire du schisme d'Avignon, et quelques procès criminels*, 1654, in-4º ; *Traité de la majorité de nos rois et des régences du royaume*, 1655, in-4º ; *Histoire des plus illustres favoris anciens et modernes*, Leyde, 1654, in-4º et in-12, etc. — Son frère JACQUES, m. en 1656, fut aussi garde de la bibliothèque du roi, à laquelle il légua les ouvrages précieux qu'il avait rassemblés, au nombre de 9,000 volumes imprimés et de 296 manuscrits. C'est ce qu'on nomme le *fonds Dupuy*.

DUPUY (LOUIS), né à Chassey (Bugey) en 1709, m. en 1795, étudia chez les jésuites de Lyon, fut chargé, à la recommandation de Fourmont, de la direction du *Journal des savants*, qu'il conserva pendant 30 ans, fut admis en 1756 à l'Académie des inscriptions, dont il devint secrétaire perpétuel en 1773, et administra depuis 1768 la bibliothèque du prince de Soubise. Il unissait la connaissance des mathématiques à celle de l'hébreu et des langues classiques ; ses travaux attestent un savoir profond et varié, un goût sûr, une critique judicieuse. La collection de l'Académie contient de lui des Mémoires sur la monnaie romaine, sur le denier d'argent au temps de Charlemagne, sur la manière dont les anciens allumaient le feu sacré dans leurs temples, sur les voyelles de la langue hébraïque et des langues orientales, etc.

On lui doit aussi, dans le *Théâtre des Grecs* du P. Brumoy, la traduction de l'*Ajax*, des *Trachiniennes*, de l'*Œdipe à Colone* et de l'*Antigone* de Sophocle ; enfin, une édition du *Fragment d'Anthémius sur des paradoxes de mécanique*, 1777, in-4º.

DUPUYTREN (GUILLAUME), un des grands chirurgiens du XIXe siècle, né à Pierre-Buffière (Haute-Vienne) le 6 octobre 1777, m. le 8 février 1835. Issu de parents pauvres, il fit ses études au collège de la Marche à Paris. Élève en méde-

cine, ses progrès furent si rapides que, dès l'âge de 18 ans, il fut nommé prosecteur à l'École de santé. En 1801, après un brillant concours, il devint chef des travaux anatomiques à la faculté de médecine, et, en 1803, chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu. Protégé par Boyer, il entra au conseil de salubrité, et obtint, en 1808, une place d'inspecteur général de l'Université. A la mort de Sabatier, 1812, il l'emporta sur Roux et sur Marjolin pour la chaire de médecine opératoire. Il succéda, en 1815, à Pelletan, comme chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, et entra, en 1820, à l'Académie des sciences. Fier et peu courtisan, il fut pourtant nommé baron et chevalier de Saint-Michel en 1816, chirurgien consultant de Louis XVIII en 1823, premier chirurgien de Charles X en 1824, et membre de l'Académie des sciences. Après la révolution de 1830, il écrivit au roi détrôné pour lui offrir un million, le tiers de sa fortune, dont une moitié était due à des placements avantageux. Sous Louis-Philippe, il chercha vainement à se faire élire député. 200,000 fr., légués à la faculté de médecine, ont été consacrés à l'établissement d'une chaire d'anatomie pathologique et à la formation d'un musée spécial qui porte son nom. Dupuytren était un très habile opérateur; nul chirurgien n'eut le diagnostic plus sûr, la main plus ferme, le sang-froid plus imperturbable. Son enseignement, toujours improvisé, était méthodique, mais sans éclat; il parlait en opérant. On a de lui quelques articles dans le *Dictionnaire de médecine;* des Mémoires *sur les Anus contre nature* (son principal titre scientifique); *sur la Ligature des artères substituée à l'amputation des membres dans les cas de fractures compliquées d'anévrismes,* 1815; *sur la Ligature des principaux troncs artériels,* 1816; *sur la Fracture du péroné,* etc. Il est l'auteur d'une innovation impérissable, celle qui a pour but la cicatrisation de l'intestin divisé par suite de plaies ou de hernies étranglées; il a simplifié ou modifié une foule d'opérations, telles que celles de la cataracte congéniale, l'extraction des kystes, la résection de l'os maxillaire inférieur, la taille bilatérale, la résection du coude. L'édition de la *Médecine opératoire* de Sabatier, par Bégin et Sanson, a été faite sous ses yeux. Les docteurs Paillard et Marx ont publié ses leçons sur les blessures par les armes à feu.

V. Cruveilhier, *Biographie de Dupuytren,* 1841.

DUQUESNAY (François-Alexandre), architecte, né à Paris en 1790, m. en 1849, élève de Percier. Ses travaux principaux à Paris sont : la restauration de l'hôtel des Mines, et la gare du chemin de fer de l'Est. On lui doit aussi le Palais de justice de Lille.

DUQUESNE (Abraham), marin français, né à Dieppe en 1610, m. à Paris le 1er février 1688, descendait d'une famille noble d'origine et calviniste. Son père, Abraham Ier Duquesne, gentilhomme sans fortune, fut d'abord artisan et marchand à Blangy. Il vint dans la suite s'établir à Dieppe, et, s'associant à quelques coreligionnaires, se livra au commerce maritime avec le Canada. En 1626, l'habile négociant obtint de Richelieu l'autorisation d'équiper et d'armer une patache pour favoriser le commerce français et courir sus aux pirates. C'est alors qu'Abraham II Duquesne, élevé au milieu des marins, et formé par son père, fit ses premières armes sur le *Petit Saint-André,* comme second. Bientôt il reçut un brevet de capitaine, avec 200 livres de gages, 1626, à l'âge de 16 ans. Dans la lutte engagée contre l'Espagne, son père fut tué, 1635. Duquesne, placé sous le commandement de l'archevêque-amiral Sourdis, commandait une galère de l'escadre qui chassa l'ennemi des îles de Lérins, 1637. L'année suivante, une flotte espagnole fut anéantie dans la rade de Guetaria; Duquesne décida la victoire en incendiant le vaisseau-amiral. En 1629, il prit part à l'expédition de La Corogne, et fut blessé au siège de Santogna; en 1640, il combattit aux Alfaques, et maintint contre le duc de Ferrandina le blocus de Tarragone, 1641. Sous le marquis de Brézé, successeur de Sourdis, il se signala dans les combats de Vineros et de Barcelone, 1642, du cap de Gata où il fut blessé, 1643. La marine française languit sous Mazarin; Duquesne, pour occuper son activité, prit du service dans la flotte suédoise. La reine Christine le nomma major général, puis vice-amiral. Il combattit à Ripen, 26 mai 1644, sous Flemming, contre Christian IV, et à Femehrn, 24 oct., sous Wrangel, contre l'amiral danois Prosmond. Mazarin ayant fait négocier par ses ambassadeurs à Stockholm, la Thuillerie et Chanut, l'achat de 4 navires suédois, Duquesne les ramena à Dieppe, avec un 5e, *le Jules,* offert par Christine au cardinal, août 1647. Il fut fait alors chef d'escadre. Durant la Fronde, il ne déserta pas la cause royale. A Dieppe, février 1750, il s'opposa de tout son pouvoir au départ de Mme de Longueville. Il arma à ses dépens 5 bâtiments et rejoignit dans les eaux de la Gironde l'escadre du duc de Vendôme, malgré la flotte anglaise qui n'avait pu l'arrêter. Anne d'Autriche récompensa Duquesne par le don de l'île et du château d'Indret. En 1664, Colbert le chargea, de concert avec l'intendant Du Senil, de diriger la construction des navires, des magasins, des chantiers, de l'arsenal de Brest. Pendant la guerre de Hollande, 1672, il prit part sous d'Estrées au combat de Southwood. Nommé lieutenant général dès 1669, il fut encore mis sous les ordres du duc de Vivonne dans la première expédition de Sicile, janvier 1675. Il vainquit à Agosta la flotte espagnole et prit la ville, et, tandis qu'il rentrait à Toulon pour ravitailler ses navires, il reçut le commandement en chef d'une escadre pour arrêter Ruyter qui allait rallier la flotte espagnole. La 1re rencontre entre Salino et Stromboli, janvier 1676, fut sans résultat; mais le 22 avril, à la hauteur du mont Etna, Ruyter fut vaincu et blessé à mort. Les deux flottes alliées réunies à Palerme furent détruites par Duquesne et Vivonne dans une 3e bataille, 2 juin. Les expéditions de 1681, 1682, 1683, furent dirigées contre les corsaires barbaresques. Secondé par Petit-Renau, dont les 5 galiotes à bombes furent alors pour la première fois essayées avec succès, Duquesne bombarda Alger trois fois, et se fit livrer par le dey 700 captifs chrétiens. Son dernier exploit fut le bombardement de Gênes, 1684, pendant lequel il se brouilla avec Seignelai qui empiétait sur les prérogatives du chef de l'escadre. Louis XIV avait récompensé ses services par une pension de 5,000 livres, 1675, par un don de 200,000 livres qui avait permis à Duquesne d'acquérir la baronnie de Bouchet-Valgrand, et le roi avait érigé la baronnie en marquisat, 1682. Un nouveau don de 100,000 livres lui fut fait en 1684. Mais le roi ne consentit jamais à élever Duquesne à la dignité de maréchal ou de vice-amiral, que nul autre n'avait pourtant mieux méritée. Louis XIV ne lui pardonnait pas de garder sa foi calviniste, en dépit des exhortations de Bossuet, dans le temps même où il signait la révocation de l'édit de Nantes. Ajoutons que le caractère difficile et « *épineux* » de Duquesne, incapable de se plier aux ordres des ministres, ne fut peut-être pas sans peser sur les déterminations du roi. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 1er février 1688. Son fils Henri, capitaine de vaisseau, resté protestant, dut quitter la France et se réfugier à Aubonne en Suisse; le second, Jacob, et la veuve de Duquesne, Gabrielle de Bernières, durent embrasser le catholicisme pour conserver leurs biens. La ville de Dieppe a élevé, en 1844, une statue de bronze à Duquesne; le vaisseau-école de Toulon porte son nom; la statue de Duquesne se trouve parmi celles qui décorent la cour d'honneur du château de Versailles. M. de Monmerqué a publié pour la Société de l'histoire de France une partie de la corresp. de Duquesne. Mais l'œuvre capitale, et on peut dire définitive, sur le grand marin est le savant ouvrage de M. Jal, *Duquesne et son temps,* 2 vol., Paris, 1873. L. L.

DUQUESNE (Joseph-Marie-Lazare, vicomte), descendant du précédent, né à La Havane en 1804, m. en 1854. Enseigne en 1821, lieutenant de vaisseau en 1831, commandant du brick *le Laurier* dans l'escadre du Mexique en 1837, il se distingua en 1838 au bombardement de Saint-Jean d'Ulloa et à la destruction des défenses de Vera-Cruz, fut nommé capitaine de corvette en 1839, capitaine de vaisseau en 1844 pour sa belle conduite aux combats de Tanger et de Mogador, fit partie deux fois des escadres d'évolution de la Méditerranée, reçut en 1853, avec le grade de contre-amiral, le commandement de la station des Antilles et du golfe du Mexique, et, par sa fermeté, obtint le règlement de l'arriéré de l'indemnité coloniale due par Haïti. B.

DUQUESNOY (François), sculpteur, plus connu sous le nom de *François Flamand,* né à Bruxelles en 1594, m. à Rome en 1646. L'archiduc Albert d'Autriche lui accorda une pension pour faire le voyage d'Italie. Son protecteur étant mort, Duquesnoy se trouva sans ressources, et fut d'abord obligé de travailler pour vivre. Il se lia avec le Poussin, et fit une étude particulière de la manière du Titien et de celle de l'Albane; aussi excella-t-il dans l'art de représenter les enfants. On cite comme des chefs-d'œuvre les groupes d'enfants qui accompagnent les colonnes du maître-autel de Saint-Pierre à Rome. S'il produisit peu de grands ouvrages, ce ne fut pas par impuissance. La *Ste Suzanne* de Notre-Dame de Lorette, et la statue colossale de *St André,* dans l'église Saint-Pierre, figurent parmi les plus belles œuvres de la Rome moderne. B.

DUQUESNOY (Adrien), homme politique français, m. en 1808, député aux états généraux de 1789 par le tiers état du bailliage de Lorraine et Barrois, contribua à la division de la France par départements, combattit le projet de diviser l'Assemblée législative en deux chambres, insista pour que le droit de paix fût exercé concurremment par le pouvoir exécutif et par le pouvoir législatif, fit rappeler le duc d'Orléans de son exil, et fut d'avis qu'on exigeât du roi la sanction de la constitution civile du clergé. En 1792, décrété d'accusation, parce que son nom figurait sur la liste des personnes dévouées à Louis XVI qu'on trouva dans l'armoire de fer, il réussit à

faire révoquer cette mesure; arrêté comme ayant coopéré à la dissolution du club de Nancy, il ne dut la vie qu'à la révolution du 9 thermidor. Après le 18 brumaire, il fut placé dans les bureaux de Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, et devint maire du Xe arrondissement de Paris.

On a de lui : *Aperçu statistique des États de l'Allemagne*, trad. de l'allemand de Hoeck, 1801, in-fol.; *Histoire des Pauvres, de leurs droits et de leurs devoirs*, trad. de l'anglais de Ruggles, 1802, 2 vol.; *Recueil de mémoires sur les hospices et les établissements d'humanité*, 1799-1804, 18 vol.

DUQUESNOY, député du Pas-de-Calais à l'Assemblée législative et à la Convention, né en 1748, m. en 1795, vota la mort de Louis XVI, fit régner la terreur dans le dép. du Nord, dénonça Joseph Lebon après le 9 thermidor, mais fut arrêté comme complice de l'insurrection du 1er prairial an III, et se tua pour éviter le supplice. — Son frère, général républicain, commanda en Vendée la *Colonne infernale*, et s'intitula le *Boucher de la Convention*.

DU RADIER. *V.* Dreux du Radier.

DURAMEAU (Louis), peintre, né à Paris en 1733, m. à Versailles en 1796, membre de l'Académie des beaux-arts en 1774, peintre de la chambre et du cabinet du roi, garde des tableaux de la couronne. Ses meilleurs tableaux sont : *l'Été*, plafond de la galerie d'Apollon, au musée du Louvre; la *Continence de Bayard*; *Herminie sous les armes de Clorinde*; le *Retour de Bélisaire dans sa famille*.

DURANCE, anc. *Druentia*, riv. de France, prend sa source au mont Genèvre dans les Alpes, arrose les dép. des Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Vaucluse et Bouches-du-Rhône, passe à Briançon, Mont-Dauphin, près d'Embrun, à Sisteron et Cavaillon, et se jette dans le Rhône, rive g., à 8 kil. au-dessous d'Avignon. Cours de 380 kil., flottable en trains sur 264. Très large au temps des crues, mais trop rapide pour être navigable, et embarrassée d'ailleurs d'îlots et de bancs de sable, elle est sujette à de fréquents débordements qui portent la désolation aux environs. Elle reçoit le Verdon, l'Ubaye, le Buech, la Bléone, le Calavon, etc.

DURAND (Guillaume). *V.* Duranti.

DURAND DE SAINT-POURÇAIN (Guillaume), religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, né en Auvergne, m. vers 1333, fut maître du sacré palais à Rome, évêque du Puy en 1318, et de Meaux en 1326. On le surnomma *Doctor resolutissimus* (docteur très résolutif), à cause du grand nombre de solutions nouvelles qu'il donna aux questions scolastiques. Il combattit le sentiment de Jean XXII sur la béatitude des élus avant le jugement.

On a de lui : *in Sententias theologicas Petri Lombardi commentariorum lib. IV*, 1508 et 1515, in-fol.; *de Origine jurisdictionum, sive de jurisdictione ecclesiastica et de legibus*, Paris, 1506, in-4º.

DURAND (David), ministre protestant, né vers 1681 à Saint-Pargoire (Languedoc), m. en 1763. Reçu ministre à Bâle, il passa en Hollande, et y fut nommé chapelain du régiment des protestants languedociens réfugiés, que commanda Jean Cavalier pendant la guerre de la succession d'Espagne. Pris à la bataille d'Almanza, il eût été brûlé comme hérétique par des paysans espagnols, sans l'intervention du duc de Berwick. S'étant échappé du couvent des jésuites de Montpellier, où on devait l'instruire dans la religion catholique, il gagna Genève, puis Rotterdam, où il se lia d'amitié avec Bayle. Vers 1714, il se rendit à Londres, et y devint ministre de la chapelle de Savoie.

On a de lui : *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, Rotterdam, 1711, et Londres, 1728; *Histoire de la peinture ancienne*, Londres, 1725; *la Vie et les Sentiments de Lucilio Vanini*, Rotterdam, 1717; *la Religion des mahométans*, La Haye, 1721, in-12; *Histoire du seizième siècle, ou la Vie de De Thou*, Londres, 1725-32, 7 vol., etc.

DURAND (J.-B.-Léonard), voyageur français, né à Uzerche (Limousin) en 1742, m. en 1812, fut d'abord avocat à Bordeaux, consul de France en Espagne et employé au ministère de la marine. Une compagnie qui faisait le commerce de la gomme l'envoya au Sénégal, en 1785, pour étendre ses relations avec les indigènes. Durand réussit dans sa mission et conclut des traités avantageux avec les Trarzas et les Brâknas. Il se proposait d'attirer vers le Sénégal les caravanes du Maroc, quand il fut rappelé en 1786.

Il a publié : *Voyage au Sénégal*, 1802, 2 vol. avec atlas. E. D—y.

DURAND DE MAILLANE (Pierre-Toussaint), canoniste et homme politique, né en 1729 à Saint-Remi en Provence, m. vers 1810. Il fut député de la sénéchaussée d'Arles aux états généraux de 1789, représentant des Bouches-du-Rhône à la Convention, où il siégea au centre, fut un des chefs de la *Plaine* et contribua à la chute de Robespierre. Il fut membre du conseil des Anciens, et juge à la Cour d'appel d'Aix.

On a de lui : *Dictionnaire du droit canonique*, Avignon, 1761, 2 vol. in-4º, plusieurs fois réimprimé; *Institutes du droit canonique*, trad. du latin de Lancelot, avec une *Histoire du droit canonique*, Lyon, 1770, 10 vol. in-12; *les Libertés de l'Église gallicane prouvées et commentées*, Lyon, 1771, 5 vol. in-4º; *Histoire apologétique du comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale*, Paris, 1791, in-18; *Histoire de la Convention nationale*, insérée dans la *Collection des Mémoires sur la Révolution*.

DURANDAL, nom que les romanciers du moyen âge ont donné à l'épée merveilleuse du paladin Roland.

DURANDI. *V.* Duranti.

DURANGO, un des États du Mexique, situé dans le N.-O. de ce pays; formé, avec celui de Chihuahua, de l'anc. province de la Nouvelle-Biscaye, dans la Nouvelle-Espagne. Superf., 95,275 kil. carr.; pop., 190,846 hab.; ch.-l. Durango. Il est traversé du S. au N. par la chaîne de la Sierra-Madre, et arrosé par le Culiacan ou Sauceda, le Rio-Nazas et le Guanabal. Mines d'or, d'argent et de cuivre. Elève de chevaux, de mulets et de gros bétail; culture des céréales, fruits, légumes, coton; commerce assez actif.

DURANGO, ou GUADIANA, ou CIUDAD DE VICTORIA, v. du Mexique, ch.-l. de l'État de son nom, dans la Sierra-Madre; 27,119 hab. Évêché érigé en 1620; hôtel des monnaies, affinerie d'or, manuf. de verre. Exploitation de riches mines d'argent et de fer. Près de cette ville, on voit une masse de fer et de nickel du poids de 1,900 myriagrammes, qu'on suppose être un aérolithe. Durango fut fondé en 1551 par Alonzo Pacheco.

DURANGO, v. d'Espagne, prov. de Bilbao; 3,150 hab. Quincaillerie; bonnes lames d'épée. Succès du maréchal Lefebvre sur Blake, en 1808.

DURANIUS, nom anc. de la Dordogne.

DURANT (Gilles), sieur de la Bergerie, célèbre jurisconsulte, avocat au parlement de Paris, né à Clermont vers 1560, m. en 1615. Il coopéra, dit-on, à la réforme de la coutume de Paris, et fut l'auteur d'un spirituel badinage : *A Mademoiselle ma Commère sur le trespas de son asne*, dirigé contre les Ligueurs, et que l'on joint d'ordinaire à la *Satire Ménippée*. On a de lui des *Poésies*, Paris, 1587, in-8º, et 1594, in-12, parmi lesquelles il y a des pièces charmantes de pensée, de style, de grâce ou de force.

DURANTE (François), célèbre compositeur de musique, né à Naples en 1693, m. en 1755, élève d'Alexandre Scarlatti, succéda à Leo, en 1745, dans les fonctions de maître de chapelle au conservatoire de San-Onofrio. De son école sortirent Pergolèse, Duni, Traetta, Vinci, Jomelli, Piccini, Sacchini, Guglielmi et Paisiello. Il ne travailla point pour le théâtre. Le Conservatoire de Paris possède une collection complète de ses œuvres d'église. B.

DURANTI, DURANDI ou **DURAND** (Guillaume), prélat français, né vers l'an 1230, à Puymisson (Languedoc), m. à Rome en 1296. Il étudia le droit à Bologne, enseigna dans cette ville, puis à Modène, fut appelé à Rome par Clément IV qui le nomma maître du sacré palais, en 1265, et assista au concile de Lyon, en 1274. Nicolas III le chargea de pacifier la Romagne, où il eut pour principal adversaire le fameux Gui de Montefeltro. Chanoine de Beauvais, de Narbonne et doyen de la cathédrale de Chartres, G. Duranti fut élu en 1285 évêque de Mende par le chapitre de cette ville, où il vint résider en 1291. Boniface VIII le rappela en Italie pour rétablir la paix dans la marche d'Ancône. Il passait pour le plus savant jurisconsulte du temps : son *Speculum judiciale*, qui lui valut le surnom de *Speculator*, a été imprimé à Strasbourg en 1473, et a eu 30 éditions en deux siècles. On a encore de lui un traité célèbre sur la liturgie : *Rationale divinorum officiorum, libris VIII distinctum*, imprimé à Mayence en 1459, et un *Commentarium in sacro sanctum Lugdunense concilium*, Fano, 1569. E. D—y.

DURANTI (Jean-Étienne), fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, devint capitoul en 1563, puis avocat général, et, en 1581, 1er président. Ennemi de la Ligue, il échappa plusieurs fois à la haine des ligueurs; mais ils le tuèrent d'un coup d'arquebuse, pendant que, revêtu des marques de sa dignité, il cherchait à calmer la populace, le 10 février 1589. Son corps fut traîné par les rues et attaché à un gibet. Plus tard la ville de Toulouse lui a élevé une statue, et, de nos jours, P. Delaroche a fait revivre sur la toile cet odieux assassinat.

Duranti a laissé quelques ouvrages, dont le principal a pour titre : *de Ritibus Ecclesiæ catholicæ*, Rome, 1591, in-fol. et in-8º. J. T.

DURANTON (Alexandre), jurisconsulte, né à Cusset en 1763, m. en 1868, obtint en 1820 la chaire de procédure civile et de législation criminelle à la faculté de droit de Paris, puis occupa, de 1822 à 1856, celle de code civil.

On a de lui : *Traité des contrats et obligations en général*, 1819, 4 vol.; *Cours de droit français, suivant le code civil*, 4e édit., 1844, 22 vol.

DURAS (Jacques-Henri de Durfort, duc de), né en 1626, d'une illustre famille de Guyenne, m. en 1704. Il commença sa carrière militaire en qualité de capitaine, sous les ordres de Turenne, son oncle maternel, et se distingua aux batailles de Marienthal et de Nordlingen, à la prise de Landau et de Trèves. En 1651, pendant la 2e Fronde, il abandonna la cause royale pour suivre le prince de Condé, qui le créa lieutenant général; il n'en garda pas moins ce titre lorsqu'il fit sa paix avec la cour en 1657. Il servit avec distinction en Flandre et en Franche-Comté, reçut le gouvernement de la

Franche-Comté et de la Bourgogne, et fut créé maréchal de France en 1675, duc et pair en 1689. Placé à la tête de l'armée d'Allemagne en 1688, il prit Philipsbourg et Mannheim. — Un de ses frères est connu sous le nom de *duc de Lorges*. (*V.* LORGES.) — Sa sœur, Mlle de Duras, dame d'atours de la duchesse d'Orléans, protestante, fut convertie par Bossuet en 1678. B.

DURAS (LOUIS DE **DURFORT**, BARON DE), frère du précédent, passa en Angleterre, après avoir servi longtemps en France. Ambassadeur extraordinaire du roi Charles II au congrès de Nimègue, il fut créé *comte de Feversham*, vice-roi d'Irlande, 1er écuyer de la reine, et chevalier de la Jarretière. Sous Jacques II, il battit et fit prisonnier à Sedgemoor le duc de Monmouth. Il avait alors sous ses ordres le fameux Churchill, depuis duc de Marlborough. B.

DURAS (J.-B. DE **DURFORT**, DUC DE), fils de Jacques-Henri, né en 1684, m. en 1770. Il servit en 1701 sous Boufflers à l'armée de Flandre, se trouva en 1703 à la prise de Tongres, servit en Allemagne et en Espagne jusqu'à la paix d'Utrecht, fit partie de l'expédition contre Fontarabie, Urgel et Rosas en 1719, fut nommé lieutenant général en 1720, gouverneur de la Guyenne en 1722, contribua à la conquête de Kehl, de Philipsbourg et de Worms, 1733-34, et devint maréchal de France en 1741, gouverneur de la Franche-Comté en 1755. B.

DURAS (EMMANUEL-FÉLICITÉ DE **DURFORT**, DUC DE), fils du précédent, né en 1715, m. en 1789, fit ses premières armes en Italie comme aide de camp de Villars, se trouva à toutes les guerres du règne de Louis XV, dont il était l'aide de camp à Fontenoy, fut ambassadeur à Madrid en 1752, et commanda en Bretagne lors des troubles que fit naître l'affaire de La Chalotais. Il était pair et maréchal de France, 1er gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de la Franche-Comté, et membre de l'Académie française. B.

DURAS (AMÉDÉE-BRETAGNE-MALO, DUC DE), né en 1770, m. en en 1836, petit-fils du précédent, lui succéda dans les fonctions de 1er gentilhomme de la chambre du roi, montra un grand dévouement à Louis XVI dans le péril, émigra, revint en France sous le Consulat, fut nommé par Louis XVIII maréchal de camp, pair de France, et vécut dans la retraite depuis 1830. B.

DURAS (CLAIRE **LECHAT DE KERSAINT**, DUCHESSE DE), femme du précédent, née à Brest en 1778, m. en 1828, était fille de l'amiral comte de Kersaint, mort sur l'échafaud révolutionnaire. Elle s'est fait une place honorable dans les lettres par deux romans écrits avec une rare distinction de style et un vif intérêt de sensibilité : *Ourika*, 1 vol. in-12, 1823, et *Édouard*, 1 vol. in-12, 1825. Publiés d'abord pour la cour seulement, puis pour le public et au profit des pauvres, ils eurent une grande vogue, sanctionnée par le suffrage de Chateaubriand. G. L.

DURAS, *Duracium*, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande ; 1,680 hab. Érigé en marquisat en 1609, en duché en 1689, et en duché-pairie en 1757, en faveur de la maison de Durasfort ou Durfort.

DURAVEL, vge du dép. du Lot, arrond. de Cahors, sur la rive dr. du Lot ; 1,690 hab. Hauts fourneaux et fonderies. Autrefois fortifiée ; église romane.

DURAZZO, anc. *Dyrrachium*, en turc *Dratsch*, v. de la Turquie (haute Albanie). Port sur le cap Peli, au fond d'un golfe de l'Adriatique ; 5,000 hab. Archevêchés catholique et grec. Fortifications en ruine. — César assiégea Pompée dans cette ville. Robert Guiscard, à la tête de 15,000 Normands, y défit Alexis Comnène II en 1082. Elle fut pendant les croisades érigée en duché et appartint aux princes de la maison d'Anjou, 1294, puis aux Vénitiens, 1386. Bajazet II la réunit à la Turquie en 1501. Mines de fer aux environs. (*V.* DYRRACHIUM.) G. H.

DURAZZO OU **DURAS** (CHARLES DE). *V.* CHARLES DE DURAS (dans la série des rois de Naples).

DURBAN, ch.-l. de cant. (Aude), arr. de Narbonne, sur la Berre ; 710 hab. Mines de houille.

D'URBAN OU **PORT-D'URBAN**, v. de l'Afrique australe, dans la colonie anglaise de Natal, dont elle est le port le plus fréquenté, sur la baie du même nom ; 10,500 hab. Fondée en 1846, elle s'est rapidement développée et sert auj. d'entrepôt au commerce de la république du Fleuve-Orange et du Transvaal. Chemin de fer, qui doit être prolongé jusqu'à Pietermaritzbourg.

DURDENT (R.-J.), littérateur, né à Rouen vers 1776, m. en 1819. Il étudia d'abord la peinture sous David ; mais il y renonça, après le voyage de Rome. Il coopéra à la *Gazette de France*, au *Mercure étranger*, à la *Biographie universelle*.

Parmi ses écrits, nous citerons : *Austerlitz*, poème en 2 chants, 1806 ; *Campagne de Moscou en 1812*, Paris, 1814 ; *Histoire critique du sénat conservateur*, 1815 ; *Histoire de Louis XVI*, 1816 ; *Histoire de la Convention*, 1817, 2 vol. in-12 ; *Histoire littéraire et philosophique de Voltaire*, 1818, in-8° et in-12.

DUREAU DE LA MALLE (J.-B.-JOSEPH-RENÉ), traducteur, né en 1742 à Saint-Domingue, m. en 1807. Orphelin à 7 ans, il fut envoyé seul à Paris, étudia au collège du Plessis, et remporta le prix d'éloquence sur La Harpe, et celui de poésie latine sur Delille. Comme il était riche, il se livra à son goût pour les lettres, et publia en 1776 une traduction du traité de Sénèque *de Beneficiis*. Sa réputation fut principalement établie par une traduction de *Tacite*, 1790, 3 vol., et 4e édition, 1827, 6 vol., avec texte latin. Cette traduction coûta 15 ans de travail à l'auteur ; souvent Dureau de la Malle paraphrase en interprétant, mais il a plus de style que ses devanciers, et n'a été jusqu'ici surpassé que par Burnouf. Membre du Corps législatif en 1802, et de l'Académie française en 1804, il laissa en mourant une traduction de *Salluste*, qui parut en 1808, et une autre de *Tite-Live*, dont il ne put faire que les liv. I-X, XL, XLI, et qui fut complétée par Noël, 15 vol., 1810-12. J. T.

DUREAU DE LA MALLE (ADOLPHE-JULES-CÉSAR-AUGUSTE), fils du précédent, poète, archéologue et géographe, né à Paris en 1777, m. en 1857, cultiva d'abord les arts du dessin, et trouva dans son talent de paysagiste une ressource pendant les mauvais jours de la Terreur. Puis, se livrant à la poésie, et encouragé par Delille, il traduisit de Dante, en vers corrects et élégants, l'épisode de *Françoise de Rimini* (dans la *Décade* de 1798), et acheva une traduction de l'*Argonautique* de Valérius Flaccus, commencée par son père. Elle ne fut publiée, avec un savant commentaire, qu'en 1811, 2 vol. Un voyage dans les Pyrénées, 1807, fut suivi de la publication d'un nouveau poème, intitulé *les Pyrénées*. La même année, Dureau de la Malle donnait une *Géographie physique de la mer Noire, de l'intérieur de l'Afrique, et de la Méditerranée*, 1 vol. Deux Mémoires, *sur la Position de la roche Tarpéienne*, et *sur la Prononciation ancienne du grec et du latin*, le firent admettre à l'Académie des inscriptions, en 1818, et, depuis cette époque, sauf un poème en 12 chants, *Bayard, ou la Conquête du Milanais*, 1823, 2 vol. in-18, il ne s'occupa plus que de travaux d'érudition, dont la plupart sont auj. oubliés ou dépassés.

Les plus importants sont : *Poliorcétique des anciens, ou de l'Attaque et de la Défense des places avant l'invention de la poudre*, 1819, 1 vol., avec atlas in-4°, où la question n'est traitée que pour les Égyptiens et les Hébreux ; *Mémoire sur l'origine et la patrie des céréales*, 1819 ; *Recherches sur la patrie et l'origine des animaux domestiques et des plantes usuelles*, 1825 ; *Mémoire sur la population de la France au quatorzième siècle*, 1827 ; *sur la Topographie de Carthage*, 1835 ; *Recherches sur l'histoire de la partie de l'Afrique septentrionale connue sous le nom de Régence d'Alger*, 1837 ; *Peyssonnel et Desfontaines, Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, 1838, 2 vol. ; *Économie politique des Romains*, 1840, 2 vol. B.

DUREGUM, nom latin de ZURICH.

DUREN anc. *Marcodurum*, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Roër ; 14,515 hab. ; centre important de ch. de fer pour Liège, Cologne, Trèves et Dusseldorf. Direction des mines. Institut d'aveugles. Industrie active : lainages, draps, tréfileries, clouteries, papeteries, distilleries, etc. Duren fut fondée par les Romains. Charlemagne y tint deux champs de Mai en 775 et 779 ; elle devint ville impériale, fut prise par Charles-Quint en 1542 et 1543 ; le duc Guillaume l'abandonna aux Impériaux en 1642. En 1794, elle tomba au pouvoir de Moreau et fit partie, jusqu'en 1814, du dép. de la Roër.

DÜRER (ALBERT), peintre allemand, né à Nuremberg en 1471, m. en 1528. Son père, orfèvre estimé, lui enseigna les éléments du dessin. Mais le sentiment de sa vocation l'engagea à choisir pour maître le célèbre Wolgemuth. Puis il voyagea dans une partie de l'Allemagne, en Italie et dans les Pays-Bas. Albert Dürer fut le peintre de la cour de Maximilien Ier et de Charles-Quint. Savant et systématique, il compose avec profondeur, dessine avec sentiment ; mais ses personnages sont raides et ses types bizarres ; une sombre poésie règne dans la plupart de ses tableaux, et il traite souvent des sujets du genre fantastique. Il a gravé d'une manière fort originale ; citons, dans la gravure en cuivre : *Adam et Ève*, *St Jérôme*, *la Nativité*, le *Jugement de Pâris*, *la Sorcière*, *la Famille du Satyre*, le *Joueur de Cornemuse*. Il a enrichi de ses dessins et de ses gravures sur bois : l'*Arc triomphal de Maximilien Ier*, 92 pl. ; le *Char triomphal de Maximilien Ier*, 8 pl., 1522 ; la *Passion de Notre-Seigneur*, 1510, 12 pl. ; deux autres *Passions* : l'une en 37 pl., 1509-10, l'autre en 16 pl., 1508-15 ; *l'Apocalypse*, 16 pl., le *Martyre de St Jean l'Évangéliste*, 15 pl., la *Vie de la Vierge*, 20 pl., etc. La bibliothèque de Colmar possède onze toiles de Dürer, fort peu connues. Parmi ses tableaux, on cite : le *Crucifiement*, la *Trinité*, *la Vierge et l'enfant Jésus*, à Vienne ; le portrait de sa mère, à Prague ; son portrait à lui-même, à Florence ; le *Martyre de St Barthélemy*, à Venise ; *les Quatre Apôtres*, *les Quatre Tempéraments*, à Munich. On lui reproche la dureté de ses contours, le mauvais goût de ses draperies, l'exagération de sa musculature ; mais son pinceau était ferme :

sa couleur a de la finesse, de l'éclat et de l'intensité. Toutes ses œuvres trahissent une pensée vigoureuse.

Il a laissé un *Traité des proportions du corps humain*, Nuremberg, 1518, trad. en franç. par Meigret, 1557; un livre sur *l'Art des Fortifications*, 1527, et de très curieux mémoires autobiographiques. L'œuvre d'Albert Durer a été publié avec texte par G. Duplessis, 1879, in-fol.

DURESNEL (Jean-Franç. **DU BELLAY**), abbé de Sept-Fontaines, né à Rouen en 1692, m. en 1761, fut membre de l'Académie française et de celle des inscriptions.

Il a traduit en vers l'*Essai sur la critique* et l'*Essai sur l'homme* de Pope, 1730 et 1737. On a encore de lui un *Panégyrique de St Louis*, et 10 *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions.

DURET (Francisque), statuaire, né à Paris en 1804, m. en 1865, élève de Bosio, partagea avec Dumont le grand prix de sculpture en 1823, sur le sujet d'*Évandre pleurant Pallas*. A son retour de Rome, il exposa un *Mercure inventant la lyre*, 1831, statue brisée en 1848 au Palais-Royal. On lui doit aussi : *la Mélise*, 1831, charmante tête d'expression; *Jeune Pêcheur dansant*, 1833; une statue de *Casimir Périer*, 1833, pour la Chambre des députés; une de *Molière*, 1834, au musée de Versailles; *Chactas sur la tombe d'Atala*, 1836, au musée de Lyon; *le Saint Sacrement, ou le Christ se révélant au monde*, 1835, et *l'Ange Gabriel*, 1838, dans l'église de la Madeleine; *Vendangeur improvisant sur un sujet comique*, 1839; les statues de *Philippe, frère de Louis XIV*, 1840, de *Dunois*, 1841, et du cardinal de *Richelieu*, au musée de Versailles; *Vénus au bain*, couronnement de l'une des fontaines des Champs-Élysées; la statue de *la Justice*, à l'un des angles de la Bourse; *la Tragédie* et *la Comédie*, sous le péristyle du Théâtre-Français, 1852; les deux vieillards de bronze qui ornent l'entrée du tombeau de Napoléon Ier aux Invalides; *la France protégeant ses enfants*, fronton du Louvre, vers le Palais-Royal; une *Victoire*, dans le Luxembourg; une statue de *Chateaubriand*, 1855; la fontaine monumentale de Saint-Michel qui décore la place de ce nom, 1860. Duret fut admis à l'Institut en 1843. B.

D'URFÉ. *V.* Urfé.

DURFORT, vge du dép. de Tarn-et-Garonne, arrond. de Moissac; 1,420 hab. Berceau de la famille de Durfort, qui se divisa en 2 branches, sous les noms de *Duras* et de *Lorges*.

DURHAM, *Dunelmum*, cité au N.-E. de l'Angleterre, cap. du comté de son nom; 14,405 hab. Bâtie sur un rocher, et entourée de remparts, au pied desquels coule la Wear. Évêché fondé vers l'an 1000, suffragant d'York, et dont le titulaire fut jusqu'en 1832 qualifié de *comte palatin*. C'est un des plus riches bénéfices de l'Église anglicane : il rapporte 200,000 fr. par an à l'évêque. La cathédrale, construite par les Normands en 1093, dévastée aux XVIe et XVIIe siècles, a été récemment restaurée; elle contient les tombeaux de St Cuthbert et de Bède le Vénérable. Université fondée en 1832 par l'évêque, et approuvée par le gouvernement en 1837. Château bâti par Guillaume Ier. Au milieu de la ville est une source jaillissante, appelée *Salvator Hang*. Fabr. de tapis, d'étoffes grossières en laine, et de papier. Comm. important de houille. A 3 kil. est Nevill's Cross, célèbre par une défaite de David II, roi d'Écosse, en 1346. — Le comté de Durham, situé dans le district des mines, touche vers l'E., à la mer du Nord. Superf., 2,620 kil. carr.; pop., 685,089 hab. Sol montagneux et climat âpre au N. et à l'O.; vallées fertiles et température douce à l'E. Riv. : la Wear, la Tees et la Tyne. Riches mines de plomb et de fer. Grand bassin houiller : les fosses de Hatton donnent par an un revenu net de 60,000 liv. sterl. Élève considérable de bétail; taureaux renommés. Exploit. de salines, pêche, construction de navires. Fabr. de quincaillerie, verre, papier, cuirs, poteries, toiles, produits chimiques. Export. de houille; 20,080,250 tonn. anglaises (1874), surtout par les ports de Sunderland, Wearmouth, Stockton et South-Shields. — C'est l'anc. territoire des *Brigantes*.

DURHAM (Jean-George **LAMBTON**, comte de), homme d'État anglais, né en 1792, m. en 1840. Élevé à Eton et à Cambridge, il fut élu, dès 1813, à la Chambre des communes, et aborda la carrière politique avec franchise et fermeté. On le vit attaquer en 1814 la réunion de la Norvège à la Suède; en 1815, l'annexion de Gênes au royaume de Sardaigne; en 1816, le système politique qui voulait maintenir à tout prix les Bourbons de France et d'Espagne. Il combattit toutes les mesures réactionnaires du cabinet Castlereagh, protesta contre les violences exercées à l'égard du général Gourgaud réfugié en Angleterre, contre les massacres de Manchester en 1819, contre le procès intenté à la reine Caroline par George IV, et soutint toutes les demandes de réforme parlementaire. Élevé à la pairie en 1828, il entra en 1830, en qualité de lord du sceau privé, dans le cabinet présidé par lord Grey, et c'est à ses efforts qu'on doit attribuer le triomphe du bill de réforme en 1832. Après diverses missions à Paris et à Saint-Pétersbourg, il fut nommé, en 1838, gouverneur général des colonies de l'Amérique du Nord; blessé de la désapprobation dont la Chambre haute, sur la demande de lord Brougham, frappa les mesures qu'il avait prises pour apaiser l'insurrection du Canada, il se retira des affaires la même année. B.

DURIA MAJOR, nom anc. de la Doire-Baltée.

DURIA MINOR, nom anc. de la Doire-Ripaire.

DURIS DE SAMOS, historien grec vers 250 av. J.-C., écrivit sur Agathocle, Démétrius Poliorcète, la Macédoine, Samos, etc.

Les fragm. sont réunis dans Mullach, *Fragm. hist. græc.*, II, 466. S. Re.

DURISTALLUM, nom latin de Durtal.

DURIUS, nom anc. du Douro.

DURKHEIM, v. de la Bavière (Palatinat), sur l'Isenach; 5,747 hab. Sources d'eau salée au château de Philipshalle, anc. résidence des princes de Linange.

DURLACH, *Turris ad lacum*, v. du grand-duché de Bade (cercle de Carlsruhe), sur la Pfinz, au pied du Thurmberg; 6,780 hab. Château grand-ducal de Karlsburg. Fabriques de tabac, faïences, cire à cacheter. Ruines romaines. Autrefois capitale du margraviat de Bade-Durlach, incendiée par les Français en 1689. — C'est à Durlach que le chemin de fer de Strasbourg à Vienne se détache de la ligne de Cologne à Bâle.

DURNOVARIA ou **DUNIUM**, station romaine dans l'anc. île de Bretagne (Bretagne Ire), chez les Durotriges, auj. *Dorchester*.

DUROBRIVIS, nom anc. de Rochester.

DUROC (Gérard-Christophe-Michel), né en 1772 à Pont-à-Mousson, m. en 1813, fit ses études à l'école militaire de sa ville natale. Il était lieutenant d'artillerie lorsque, au siège de Toulon, il se lia avec Bonaparte, qui le prit pour aide de camp. Duroc se distingua, en 1797, au passage de l'Isonzo, où il fut blessé, puis en Égypte, où le succès du combat de Salahiéh fut dû en partie à sa bravoure; il combattit à Jaffa, à Saint-Jean-d'Acre, à Aboukir. Il revint d'Égypte avec Bonaparte; après le 18 brumaire, secrétaire du 1er consul, il fut chargé de négociations à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Stockholm. Aussi intelligent que brave, après avoir commandé les grenadiers de la garde à Austerlitz, à la place d'Oudinot blessé, et s'être fait admirer à Wagram et à Essling, il présidait à toutes les cérémonies, à toutes les fêtes, à tous les voyages de la cour. Grand maréchal du palais, duc de Frioul, sénateur, général de division, décoré des principaux ordres des États de l'Europe, il était l'homme le plus aimé de Napoléon. Après la retraite de Russie, il réorganisa l'armée; mais, le 22 mai 1813, à Wurtzchen, sur la fin de la bataille de Bautzen, le dernier coup de canon ennemi le blessa mortellement. Napoléon ne l'oublia jamais; après sa 2e abdication, il demandait à vivre en Angleterre sous le nom de colonel Duroc, et, dans son testament, il fit un legs considérable à sa fille, la duchesse de Frioul. Les restes de Duroc ont été portés aux Invalides, sous Louis-Philippe, à côté de ceux de l'empereur. J. T.

DUROCASSES, anc. v. de la Gaule (Lyonnaise IVe), chez les Carnutes; auj. *Dreux*.

DUROCATALAUNUM ou **CATALAUNI**, anc. v. de la Gaule (Belgique IIe); auj. *Châlons-sur-Marne*.

DUROCORTORUM ou **REMI**, anc. v. de la Gaule (Belgique IIe); auj. *Reims*.

DUROSNEL (Ant.-Jean-Aug.-Henri), général, né à Paris en 1771, m. en 1849. Il entra au service en 1783 comme enfant de troupe, fut réformé en 1788, rentra dans l'armée en 1792, fit les campagnes de 1792 à 1799 dans les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, se distingua, à la tête des chasseurs à cheval, à la bataille de Hohenlinden, fut nommé écuyer de Napoléon Ier, gagna le grade de général de brigade à Austerlitz, contribua à la victoire d'Iéna, et devint, en 1808, comte de l'Empire, général de division et gouverneur de l'École des pages. Grièvement blessé à Essling, commandant des gendarmes de la garde en 1810, il suivit l'empereur en Espagne comme aide de camp, fit la campagne de Russie comme aide-major général de la cavalerie, et eut le gouvernement de Dresde en 1813. Commandant en second de la garde nationale de Paris pendant les Cent-jours, il fut mis en non-activité par la Restauration; en 1830, il fut député de Seine-et-Marne. Le roi Louis-Philippe le nomma pair de France, 1832, et le prit pour aide de camp. B.

DUROSTORUM, anc. v. de la Mésie inférieure; auj. *Silistri*. Le nom de Durostorum indique une origine celtique.

DUROTRIGES, anc. peuple de l'île de Bretagne (Bretagne Ire), sur la côte méridionale, à l'E. des Dumnoniens. Son territoire a formé le comté de *Dorset*.

DUROURE (Famille de), noble maison du Viennois, dont les principales branches étaient celles des barons de Beaumont, des sires de Brison et des marquis de Grisac. Parmi ses membres, le plus célèbre est Joachim de Beauvoir-Duroure, dit *le Brave Brison*, né en 1577; il servit en Savoie sous Lesdiguières, se fit calviniste, prit les armes en 1620 dans le Vivarais, en même temps que les protestants de Nîmes et de Montpellier,

reçut en 1626 le grade de maréchal de camp pour prix de sa soumission à Lesdiguières, et fut assassiné, en 1628, par ses coreligionnaires.

DUROVERNUM, anc. v. de l'île de Bretagne (Bretagne 1re), cap. des Cantiens. Auj. *Canterbury*.

DUROY. V. Regius.

DUROZOIR (Charles), historien et publiciste, né à Paris en 1790, m. en 1844, fut élevé dans des principes hostiles à la révolution française, s'attacha à Lacretelle, dont il devint le secrétaire et le collaborateur à la *Gazette de France;* dirigea, de 1815 à 1817, le *Journal général de France;* écrivit ensuite dans le *Messager des Chambres,* les *Annales politiques* et le *Moniteur;* fut professeur d'histoire au collège Louis le Grand depuis 1818, et en même temps suppléant à la faculté des lettres.

Il prit une part active à la publication de la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, de la nouvelle édition de l'*Art de vérifier les dates,* et de la *Biographie universelle* de Michaud, et écrivit, entre autres ouvrages : *Chronologie historique des rois de France,* 1820, *Programme de l'histoire romaine,* 1820; *Éloge historique de Pie VI,* 1825.

DURRENBERG, saline importante de l'Autriche-Hongrie (prov. de Salzbourg), sur la rive g. de la Salzach. Exploitée depuis 1123, elle fournit annuellement 400,000 quint. de sel. — Autres salines du roy. de Prusse (Saxe), sur la rive dr. de la Saale, à 8 kil. S.-E de Mersebourg.

DÜRRENSTEIN ou **DÜRNSTEIN**, v. de l'Autriche-Hongrie (basse Autriche), à 6 kil. de Krems, sur le Danube; 596 hab. Ruines d'un château où fut détenu Richard Cœur de Lion, 1194. Le 11 novembre, 1805, 5,000 Français commandés par le général Mortier y culbutèrent 30,000 Russes.

DURSLEY, v. d'Angleterre, comté de Glocester; 2,415 hab. Carrières de pierres, importantes fabriques de drap.

DURTAL, *Duristallum,* ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé, sur la rive dr. du Loir; 3,170 hab. Fabr. de poteries et tuiles. Cette ville se forma autour d'un château bâti par Foulques Nerra, comte d'Anjou, en 1040; elle fut érigée en comté, 1564, en faveur du maréchal de la Vieuville, qui y reçut Charles IX. Le château, réédifié au XVIe siècle, est resté inachevé.

DURTZ, nom slave de Durazzo.

DURUTTE (Antoine-François-Camille, comte), musicien français d'origine étrangère, né à Ypres, en 1803, mort à Paris en 1881. Fils aîné du comte Durutte, général du premier empire, il fut d'abord destiné à l'état militaire, entra à l'École polytechnique, et fut nommé, en 1825, sous-lieutenant d'artillerie. Pendant son séjour à l'École, il y fit exécuter quelques morceaux religieux, revus par Choron. Il donna sa démission en 1827, pour voyager en Allemagne et y cultiver la musique. Puis il résida quelque temps à Metz et vint se fixer à Paris, où il publia ses compositions. En 1838, il remporta une seconde médaille au concours de musique militaire à Anvers. Il a écrit plusieurs *Messes* exécutées à Paris et en province, ainsi que plusieurs opéras qui n'ont pas été représentés.

On a de lui deux ouvrages de théorie : *la Loi génératrice des accords,* 1838 ; et *l'Esthétique musicale,* 1856.

DU RYER (André), sieur de Malezais, orientaliste, né à Marcigny en Charolais vers 1580, fut gentilhomme de la chambre du roi, agent diplomatique à Constantinople et consul de France en Égypte.

Il a laissé une *Grammaire turque,* en latin, Paris, 1630 ; une version française de *Gulistan, ou l'Empire des Roses,* de Saadi, poète persan, 1634, et une de l'*Alcoran,* dont la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 2 vol. in 12, 1730. C. N.

DU RYER (Pierre), littérateur, né à Paris en 1605, m. en 1658. Fils du poète Isaac Du Ryer, m. en 1631, qui avait eu de son temps quelque réputation, il fut secrétaire de César, duc de Vendôme, remplaça Faret à l'Académie française en 1646, et fut historiographe de France. Il est auteur d'une infinité de traductions françaises d'auteurs grecs et latins, la plupart desquelles ne sont que des réimpressions, et de quelques pièces de théâtre. Ses ouvrages, dit-on, eussent été meilleurs, si ses libraires l'eussent mieux payé. Quoi qu'il en soit, il vécut pauvre et mourut dans un état voisin de la misère.

On a de lui des traductions d'Hérodote, 1645 ; de Tite-Live, 1652 ; Polybe, 1655 ; Ovide, 1660 ; Sénèque, 1658-59 ; Strabon, 1644-49 ; de Thou, 1659 ; les plus justement estimées sont celles de Cicéron, 1679, et de Quinte-Curce, 1647. De ses 18 pièces de théâtre, la moins mauvaise est *Scævola,* 1647. C. N.

DUSART (Corneille), peintre hollandais, né à Harlem en 1665, m. en 1704, élève d'Adrien Van Ostade. Il a peint des scènes de la vie rurale, où il approche de son maître par l'énergie, la couleur et le ton. Ses eaux-fortes sont aussi recherchées que ses tableaux.

DUSCHAN (Étienne), souverain de la Serbie de 1336 à 1356. Il soutint dans l'empire grec, en 1341, le prétendant Jean Cantacuzène, puis, ayant rompu avec lui, s'empara de la Macédoine. Il triompha des Hongrois, plaça la Bosnie sous sa souveraineté immédiate, se fit reconnaître en 1347 comme protecteur de la république de Raguse, réduisit une partie de l'Albanie, et prit les titres de *tzar* et d'*empereur des Roumains.* Il donna au clergé de ses États un patriarche particulier, fit prospérer l'agriculture, l'exploitation des mines et le commerce, et publia un code, l'une des sources de l'anc. droit national des Slaves. B.

DUSEIGNEUR (Bernard-Jean), sculpteur, né à Paris en 1808, m. en 1866, élève de Bosio, Dupaty et Cortot. Ses principales œuvres sont : *Roland furieux,* 1831 ; *St Michel vainqueur de Satan,* groupe colossal, 1834 ; la *Conversion de St Augustin,* dans l'église Notre-Dame des Victoires, 1825 ; *Ste Agnès,* à la Madeleine ; *St François d'Assise,* à Sainte-Élisabeth ; la chaire de l'église Saint-Vincent de Paul ; *la Vierge et l'enfant Jésus* dans la cathédrale de Bordeaux. On lui doit un grand nombre de bustes placés au musée de Versailles et dans divers monuments de Paris et de la province.

Il a écrit, dans *le Moyen Age et la Renaissance* de P. Lacroix et Séré, une *Histoire de la sculpture du quatrième au seizième siècle,* 1851 ; une *Notice biographique sur Ch.-Ant. Coysevox,* 1851, une édition annotée et complétée de l'*Histoire de la sculpture française,* par Émeric David, 1853. B.

DUSEVEL (François-Hyacinthe-Guy), archéologue, né à Doullens (Somme) en 1796, m. en 1881, étudia le droit à Paris et devint avoué à la cour d'Amiens. Après avoir vendu sa charge, il se livra tout entier aux recherches historiques et archéologiques ; il fut nommé inspecteur des monuments historiques de la Somme et membre non-résident du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, membre fondateur de la Société d'archéologie de la Somme et correspondant de l'Académie d'archéologie de Belgique. En 1835, l'Académie des inscriptions lui décerna un prix pour son mémoire manuscrit sur les antiquités de la Somme.

Ses ouvrages ont été publiés à Amiens : *Notice sur la ville d'Amiens,* 1825. *Lettres sur le département de la Somme,* 3e édit., 1836. *Monuments anciens et modernes de la ville d'Amiens,* 1830, in-4° ; *Notice historique et descriptive de la ville d'Amiens, depuis les Gaulois jusqu'en 1830,* 1832, 2 vol.; *Notice sur l'arrondissement de Montdidier,* 1836. *Archives de Picardie : histoire, littérature, beaux-arts,* 1841, 2 vol.; *Églises, châteaux, beffrois de la Picardie et de l'Artois,* 1845-46, 2 vol. in-4°, etc.

DU SOMMERARD (Alexandre), savant antiquaire, né à Bar-sur-Aube en 1779, m. en 1842. Son père occupait une place dans les finances. Enrôlé en 1793 dans le bataillon de Seine-et-Marne, il fit la guerre en Vendée, puis en Italie, lors de l'appel fait par le premier consul. Renonçant à la carrière militaire, il entra comme employé à la Cour des comptes, où il devint conseiller référendaire en 1822 et conseiller maître en 1831. Son séjour en Italie, les études de sa jeunesse, avaient développé en lui le goût inné des beaux-arts, et ce fut au retour de ses campagnes qu'il commença à jeter les premières bases de la belle collection d'antiquités qui devait être conservée intacte et devenir à sa mort un véritable monument national. Il consacra 40 années à fouiller toutes les richesses de la vieille France, à réunir les monuments les plus curieux du moyen âge : meubles, armes, tableaux, manuscrits, émaux, ivoires, etc., et, toutes ces richesses une fois rassemblées, il les transporta dans le plus ancien édifice de Paris, l'hôtel de Cluny, précieux débris de l'architecture ogivale, soigneusement réparé de nos jours. A la mort du célèbre antiquaire, cette belle collection fut, ainsi que l'hôtel de Cluny, acquise par le gouvernement; le palais des Thermes, ruine romaine contiguë au monument du XVe siècle, fut donné à l'État par la ville de Paris pour être annexé au nouveau musée de nos antiquités nationales, qui s'ouvrit en 1843 sous le nom de *Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny.* Du Sommerard a publié plusieurs ouvrages d'archéologie : en 1822, l'*Histoire de la ville de Provins;* en 1834, les *Notices sur l'Hôtel de Cluny et le Palais des Thermes,* avec des observations sur les arts du XVe siècle; mais son ouvrage capital a pour titre : *les Arts au moyen âge,* 1842-46, 5 vol. et 510 pl. in-fol.; c'est l'histoire et la reproduction de tous les monuments et de tous les objets d'art du moyen âge, et un livre digne en tout point d'être comparé à celui de Séroux d'Agincourt. — Son fils Edmond, né en 1817, m. en 1885, directeur du musée créé par son père, depuis 1842, grand officier de la Légion d'honneur depuis 1873, a été le collaborateur et le continuateur des *Arts au moyen âge.* On lui doit encore : *Notices sur l'Hôtel de Cluny,* in-12, et le *Catalogue général, historique et descriptif des objets d'art de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance, exposés au musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny.* B.

DUSSAULT (Jean-Franç.-Joseph), critique, né à Paris en 1769, m. en 1824. Après avoir fait ses études au collège Sainte-Barbe, il concourut à la rédaction du *Journal des Débats* dès son origine, et s'y consacra à l'analyse et au jugement des productions littéraires. Attaché aux principes du bon goût, plein de tact dans ses appréciations, il enveloppa sa critique de formes élégantes, et n'eut jamais rien d'âpre ni d'amer. Ses articles ont été réunis sous le titre d'*Annales littéraires,* 1818-24, 5 vol. On lui doit encore une édition de *Quintilien,* dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire. Louis XVIII

nomma Dussault conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

DUSSAULX (Jean), littérateur, né à Chartres en 1728, m. en 1799. Il commença ses études au collège de La Flèche, les termina à Paris dans les collèges du Plessis et de Louis le Grand, et fit, comme commissaire de la gendarmerie, la campagne de Hanovre dans la guerre de Sept ans. Membre de l'Académie des inscriptions en 1776, secrétaire du duc d'Orléans, il applaudit aux débuts de la Révolution. Député de Paris à la Convention, il vota la détention de Louis XVI et l'appel au peuple, fut sérieusement menacé après la chute des girondins, et dut la vie à Marat, qui ne le jugeait pas dangereux. Il n'en fut pas moins interné à Port-Louis, pour avoir signé avec 73 de ses collègues une protestation contre le 31 mai. Il fit encore partie du conseil des Anciens.

On a de lui : une traduction de Juvénal, 1770, estimée et souvent réimprimée ; un *Mémoire sur Horace*, dans le tome XLIII de l'Académie des inscriptions ; un traité *de la Passion du jeu, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, 1779 ; *Voyage à Barèges et dans les Hautes-Pyrénées*, 1796, 2 vol. B.

DUSSEK (Ladislas), pianiste et compositeur de musique, né à Czaslau (Bohême) en 1761, mort à Saint-Germain en 1812, composa une messe dès l'âge de 13 ans, reçut à Hambourg quelques conseils d'Emmanuel Bach, fut attaché plusieurs années au stathouder de Hollande, et vint à Paris, où il donna des leçons à Marie-Antoinette. Talleyrand fut son protecteur. Dussek fut le premier qui introduisit avec avantage le piano dans les concerts. Son style était large et sage, son jeu net et brillant, ses mélodies heureuses et soutenues par une riche harmonie. On a de lui 70 sonates, fantaisies, concertos, duos et symphonies, un oratorio de la *Résurrection* et une bonne *Méthode de piano*. B.

DUSSELDORF, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Dussel et la rive dr. du Rhin ; 95,058 hab., en majorité catholiques. Ch.-l. de la régence de son nom. La ville, régulièrement bâtie dans une magnifique vallée, est divisée en *Altstadt* (vieille ville), *Karlstadt* (ville de Charles), et *Neustadt* (nouvelle ville). La *Neustadt* fut construite de 1690 à 1716 par l'électeur palatin Jean-Guillaume, et la *Karlstadt*, en 1787, par l'électeur Charles-Théodore. Les principaux monuments sont : l'église cathédrale et collégiale de Saint-Lambert, renfermant les tombeaux des anciens ducs de Juliers et de Berg ; l'église de Saint-André, riche d'ornementation ; deux statues équestres de Jean-Guillaume, l'une en bronze sur la place du marché, l'autre en marbre blanc sur la place du château. Jean-Guillaume avait formé à Dusseldorf une magnifique galerie de tableaux, comptant 365 toiles, dont 46 de Rubens, 22 de Van Dyck, 9 de Rembrandt, 17 de Lucas Giordano, 25 de Van der Werf, 5 d'Annibal Carrache, 5 du Titien, 7 du Caravage, 4 du Poussin, etc. ; depuis les guerres de la révolution française, elle a été transportée à Munich. Dusseldorf n'a conservé qu'une précieuse collection de 14,300 dessins originaux et de 24,000 gravures et plâtres. Elle a une école de peinture, fondée en 1767, réorganisée en 1822, installée dans l'anc. château, et qui a brillé sous la direction de Cornélius et de Schadow. École des beaux-arts et d'architecture, cabinet d'antiques, belle collection d'instruments de physique, observatoire, école industrielle, Société des amis des arts, fondée en 1828, remarquable imprimerie en taille-douce, jardin botanique, bibliothèque. Industrie très active : usines métallurgiques, teintureries ; fabr. de cotonnades imprimées, soieries, cuirs, voitures, tabac, papiers peints, moutarde, vinaigre, savon, brasseries. Grand comm. de transit et d'expédition. Le port a été déclaré port franc en 1829 ; bateaux à vapeur pour Cologne, Mayence, Rotterdam. — Dusseldorf fut érigée en ville en 1228. Après avoir été la capitale du duché de Juliers et de Berg, elle passa sous la domination des comtes palatins de Neubourg, puis servit de résidence à l'électeur palatin Jean-Guillaume. Prise par les Français en 1795, restituée à la Bavière, mais démantelée, lors du traité de Lunéville en 1801, elle devint en 1806 la capitale du grand-duché de Berg, avec lequel elle passa à la Prusse en 1815. Patrie de Jacobi, de Henri Heine, de Varnhagen et de Cornélius. B.

DUSSELDORF (Régence de), division administrative du roy. de Prusse, dans la prov. du Rhin, touchant à la Hollande au N. et à l'O. Superf., 5,471 kil. carr. Pop., 1,591,369 hab., en grande majorité catholiques. Ch.-l. Dusseldorf ; villes princ. : Elberfeld, Crevelt et Barmen.

DUTEMS (L'abbé Jean-François-Hugues), professeur d'histoire et de morale au Collège de France, né en 1745 à Reugney (Franche-Comté), m. en 1811.

Il a laissé : *Éloge de Pierre du Terrail, appelé le chevalier Bayard*, Paris, 1770 ; *Panégyrique de St Louis*, 1781 ; *le Clergé de France, ou Tableau historique et chronologique des archevêques, évêques, abbés et abbesses du royaume*, 1774-75, 4 vol., ouvrage intéressant, mais inachevé ; *Histoire de Jean Churchill, duc de Marlborough*, 1808, 3 vol.

DUTENS (Louis), littérateur, né à Tours en 1730, de parents protestants, m. à Londres en 1812. Il passa en Angleterre, où il étudia le grec, les mathématiques, l'italien, l'espagnol et les langues orientales. En 1758, il accompagna, en qualité de chapelain et de secrétaire, Stuart Mackenzie, ministre d'Angleterre à Turin, et fut même trois fois chargé d'affaires dans cette résidence. Le duc de Northumberland lui fit obtenir le riche bénéfice d'Elston. Dutens fut associé libre de l'Académie des inscriptions de France, membre de la Société royale de Londres, et historiographe du roi d'Angleterre.

Outre une édition des *Œuvres complètes* de Leibniz, Genève, 1769, 6 vol. in-4°, on a de lui : *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, 1766, 1776 et 1812, 2 vol., où il y a plus d'érudition que de critique ; *Dissertation sur quelques médailles grecques et phéniciennes*, 1776, in-4°, où l'on trouve des conjectures hasardées ; *du Miroir ardent d'Archimède*, 1775-1777 ; *Journal d'un voyage aux principales villes d'Europe*, 1791 ; *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, 1806, 3 vol., etc.

DUTENS (Joseph-Michel), neveu du précédent, ingénieur et économiste, né à Tours en 1765, m. en 1848. Il devint membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1840, et soutint toujours les doctrines des physiocrates.

Il a publié, entre autres ouvrages : *Analyse raisonnée des principes fondamentaux de l'économie politique*, 1804 ; *Éloge de Montaigne*, 1818 ; *Mémoires sur les travaux publics d'Angleterre*, 1819, in-4° ; *Histoire de la navigation intérieure de la France*, 1829, 2 vol. in-4° ; *Philosophie de l'économie politique*, 1835, 2 vol., où il a refondu son *Analyse raisonnée* ; *Essai comparatif sur la formation et la distribution du revenu de la France en 1815 et en 1835*, Paris, 1842. B.

DUTERTRE (J.-B.), dominicain, né à Calais en 1610, m. en 1687, servit dans la marine hollandaise avant d'entrer en religion, fut envoyé comme missionnaire dans les Antilles en 1640, et y resta 18 ans.

Il a écrit une *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, Paris, 1667-71, 4 vol. in-4°, ouvrage très estimé.

DUTERTRE (Jacques), franciscain et missionnaire, né au Mans en 1612, m. en 1696, connu sous le nom de *Père Raphael*. Il accompagna Tavernier dans son voyage en Perse, 1734, gagna la faveur du schah Abbas II et se fixa dans la ville d'Ispahan, où il résida jusqu'à sa mort.

On a de lui en mss, à la Bibliothèque nationale, une *Description de la cour et de l'empire d'Ispahan*. E. D—y.

DUTERTRE (Duport-). *V.* Duport.

DU THEIL (Laporte-). *V.* Laporte.

DUTILLET (Jean), sieur de La Bussière, greffier du parlement de Paris, m. en 1570, est le premier qui ait traité l'histoire de France d'après les anciennes chartes et les titres authentiques. Il a laissé : *Sommaire de la guerre faite contre les Albigeois*, Paris, 1590 ; *Mémoire et advis sur les libertés de l'Église gallicane*, 1594 ; *Recueil de guerres et de traités de paix... d'entre les rois de France et d'Angleterre, depuis Philippe Ier jusqu'à Henri II*, 1588, in-fol. ; *Recueil des rois de France, leur couronne et maison, ensemble le rang des grands*, 1618, in-4°, etc. — Son frère, Jean, évêque de Saint-Brieuc, puis de Meaux, est auteur d'une *Chronique des rois depuis Pharamond jusqu'à Henri II*, insérée dans le *Recueil des rois de France*, 1818, in-4°.

DU TILLET (Titon). *V.* Titon.

DUTLINGEN, v. de Wurtemberg. (*V.* Tuttlingen.)

DUTOT, économiste et financier du XVIIIe siècle, caissier de la compagnie des Indes fondée par Law. On n'a aucun détail sur sa vie. Il se rendit célèbre par ses *Réflexions politiques sur les finances et le commerce*, publiées d'abord sous forme de lettres, 1735, puis comme ouvrage, 2 vol. in-12, 1738 et 1754. Le numéraire était alors considéré comme ayant une valeur arbitraire que le souverain pouvait modifier à son gré. Colbert lui-même, et plus tard Law, avaient cru pouvoir employer ce moyen pour rétablir l'équilibre financier. Dutot attaqua ces principes, montra que la fixité de la monnaie, déterminée par la valeur métallique, est une loi du droit des gens, et contribua à ramener les esprits aux vrais principes économiques. Son ouvrage comprend une apologie et un exposé remarquable du système de Law.

On l'a réimprimé dans la *Collection des Économistes financiers*, Paris, 1843. Bu.

DUTROCHET (René-Joachim-Henri), physiologiste, né en 1776 au château de Néons (Indre), m. en 1847. Sa famille ayant été ruinée par la Révolution, il étudia la médecine à Paris, fut reçu docteur en 1806, entra dans l'armée comme médecin, et fit la campagne d'Espagne pendant les années 1808 et 1809. Il se livra exclusivement à l'étude de la physique et de la physiologie, fut nommé correspondant de l'Académie des sciences en 1819, associé de l'Académie de médecine en 1824, et membre de l'Institut en 1831. Il publia sur l'œuf avant la ponte, sur le déploiement successif de l'allantoïde dans l'œuf incubé, sur l'augmentation progressive du jaune en même temps que l'albumen diminue, sur la structure et l'accroissement des plumes, etc., des recherches toutes nouvelles. Mais il eut aussi des vues contestables, et s'imagina quelque temps avoir découvert le fluide vital et son jeu intime.

Ses plus importants travaux ont été réunis sous le titre de : *Mémoires pour servir à l'histoire anatomique et physiologique des végétaux et des animaux*, 1837, 2 vol. On trouve dans cette collection plusieurs livres déjà publiés, tels que : *Essai sur une nouvelle théorie de la voix*, 1806 ;

Théorie de l'habitude et des sympathies, 1810; *Recherches anatomiques et physiologiques sur la structure intime des végétaux et des animaux, et sur leur motilité*, 1824; *Recherches sur l'endosmose et l'exosmose*, 1828, etc. Depuis, il publia : *Recherches physiques sur la force épiplotique*, 1842-43.

DUTTWEILLER, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), près de Sarrebrück ; 1,420 hab. Abondantes mines d'alun ; mine de charbon, dite *Montagne brûlante*, en ignition depuis 160 ans.

DUUMVIRS. Chez les anc. Romains, magistrature ou commission de deux membres, instituée temporairement, et pour une affaire spéciale. Il y en avait naturellement de plusieurs sortes, toujours appelés du nom de leurs fonctions. — *Duumvirs coloniaux* ou *municipaux*, magistrats supérieurs des colonies et des municipes, où ils avaient le rang et remplissaient les fonctions des consuls à Rome, y compris l'administration de la justice. Ils portaient la toge prétexte, mais ne siégeaient pas sur un tribunal, et se faisaient précéder de licteurs armés de bâtons. Leurs fonctions étaient électives, annuelles ou quinquennales : dans ce dernier cas, on les appelait *duumvirs quinquennaux*. Quelquefois la colonie ou le municipe élisait un grand personnage de Rome, tel que l'empereur ou l'un de ses ministres ; mais ces duumvirs se faisaient représenter et remplacer par un préfet duumviral. — *Duumvirs dédicateurs*, magistrats éphémères élus pour dédier un temple. Le peuple les élisait, sur la proposition du sénat. Un seul procédait à la dédicace. (*V. ce mot.*) — *Duumvirs édificateurs*, commissaires dont la création était décidée par un sénatus-consulte et l'élection faite par le peuple, pour faire bâtir des temples voués par des consuls ou des dictateurs sortis de charge, ou devant en sortir avant de pouvoir accomplir leur vœu. — *Duumvirs frumentaires*, inspecteurs de l'annone de Rome (*V.* ANNONE), chargés de présider aux distributions de blé. Auguste institua des duumvirs l'an 732 ; ils étaient élus chaque année parmi d'anciens préteurs. — *Duumvirs des jeux*, magistrats du Bas-Empire, élus uniquement pour donner au peuple des jeux à leurs frais. Leur charge durait un an, et elle était si onéreuse, que les citoyens cherchaient à se soustraire à ce duumvirat. Mais, une fois élus, ils devaient prendre possession, sans quoi l'autorité publique mettait leurs biens à la disposition de ceux qui remplaçaient les absents. — *Duumvirs navals*, commissaires chargés de la construction et de la réparation des flottes, quelquefois de les commander. Leur création date de l'an 443 ; le peuple les élisait. — *Duumvirs de perduellion*, juges qui furent nommés par le roi Tullus, pour juger Horace, meurtrier de sa sœur. Manlius Capitolinus, accusé d'aspirer à la tyrannie, fut aussi jugé par des duumvirs élus extraordinairement.

C. D—Y.

DU VAIR (GUILLAUME), né à Paris en 1556, m. en 1621, embrassa l'état ecclésiastique, et devint en 1584 conseiller au parlement de Paris, puis 1er président du parlement de Provence. Henri IV l'envoya comme ambassadeur en Angleterre, et, en 1616, Louis XIII lui confia la garde des sceaux. Il fut sacré évêque de Lisieux en 1617. Il avait été un des plus fermes soutiens du parti des Politiques, un des plus beaux caractères de la magistrature française, un des hommes les plus éloquents de son siècle. Du Vair a cultivé les lettres avec succès, et contribué à la dignité de la prose française. On a de lui des traductions d'Épictète, de quelques discours de Démosthène et de Cicéron, un *Traité de l'éloquence française*, etc. La meilleure édition de ses ouvrages est celle de Paris, 1641, in-fol. Charron lui a fait des emprunts ; il a copié notamment, dans un écrit de Du Vair intitulé : *de la Philosophie morale des Stoïques*, la meilleure partie des liv. I et II de son *Traité de la Sagesse*.

J. T.

DUVAL (GUILLAUME), né à Pontoise vers 1570, m. en 1646, étudia les sciences et les lettres, s'exerça en vers et en prose, professa au collège de Lisieux où ses cours étaient suivis par de nombreux écoliers, s'occupa beaucoup de médecine et de philosophie, devint professeur au Collège de France, médecin ordinaire du roi, et composa une *Histoire du Collège de France*, 1644, in-4°, et une traduction latine d'Aristote avec le texte en regard, 1619, 4 vol. in-4°, et 1628, 2 vol. in-fol.

DUVAL (JEAN), orientaliste, archevêque de Babylone, né à Clamecy en 1597, m. en 1669, fut un des fondateurs du séminaire des Missions étrangères. Il laissa en mss à cet établissement 50 vol. de sermons, et un Dictionnaire des langues turque, grecque, arabe, persane, etc.

DUVAL (PIERRE), né à Abbeville en 1618, m. en 1684, neveu de Nicolas Sanson, professa la géographie, et fut nommé géographe du roi.

On a de lui : *le Monde, ou Géographie universelle*, Paris, 1658, souvent réimprimée ; *la Sphère*, 1659, in-12 ; *la France depuis son agrandissement par les conquêtes du roi*, 1691, 4 vol. in-12 ; *Diverses Cartes pour la géographie ancienne, pour la chronologie, et pour les itinéraires et voyages* [illegible], 1[illegible].

DUVAL (VALENTIN JAMERAY), né en 1695, d'un pauvre laboureur, au vge d'Artonay (Champagne), m. en 1775. Il vécut en gardant des vaches, et s'instruisit péniblement au fond d'un bois. Le duc de Lorraine, Léopold, l'en tira, le fit étudier chez les jésuites de Pont-à-Mousson, puis voyager, et le nomma son bibliothécaire et professeur d'histoire à l'Académie de Lunéville. Il eut pour élève l'illustre lord Chatham, dont il prédit la gloire. Duval résida dix ans à Florence après la cession de la Lorraine à la France ; l'empereur François Ier le chargea de former à Vienne un cabinet de médailles ; il y passa le reste de ses jours, au milieu de ses études de prédilection. Ses *Œuvres*, précédées de Mémoires sur sa vie, ont été publiées par Koch, Saint-Pétersbourg et Strasbourg, 1784, 12 vol. in-4°. On y trouve beaucoup de Mémoires sur l'archéologie et la numismatique, et une correspondance avec Anastasie Sokoloff, dame d'honneur de l'impératrice de Russie. Cette correspondance, des Mémoires de l'auteur et quelques opuscules ont été imprimés, 1785, 2 vol. in-8°, et 3 vol. in-18.

DUVAL (AMAURY PINEUX-), né à Rennes en 1760, m. en 1838, se distingua d'abord comme avocat au parlement de Bretagne, et montra tout à la fois du goût pour la littérature et pour les recherches d'érudition. En 1785, il suivit comme secrétaire le comte de Talleyrand, ambassadeur de France à Naples ; peu s'en fallut qu'il ne pérît, à Rome, dans l'émeute où Basseville fut assassiné. Duval quitta, peu après, la carrière diplomatique pour la science et la littérature. L'un des fondateurs de la *Décade philosophique*, il contribua à sa rédaction, puis à celle du *Mercure* jusqu'en 1814. Trois ans de suite il remporta les prix sur les questions de science et de morale proposées par l'Institut, dont il devint membre en 1811.

On cite parmi ses ouvrages : *Traduction des voyages de Spallanzani dans les Deux-Siciles*, 1800, 6 vol. ; *des Sépultures chez les anciens et les modernes*, 1801 ; *Paris et ses monuments*, 1803, 2 vol. in-fo. ; *les Fontaines de Paris*, in-fol. ; *le Mercure étranger*, [illegible] ; *les Monuments des arts du dessin recueillis par Denon*, [illegible], in-fol. Duval travailla aussi à la *Continuation de l'Histoire littéraire de la France*, par les bénédictins, et à la publication du *Théâtre des Latins*, 1822-25, 15 vol.

DUVAL (ALEXANDRE-VINCENT PINEUX), frère du précédent, né à Rennes en 1767, m. en 1842, fut marin, militaire, ingénieur, architecte, secrétaire aux états de Bretagne, puis acteur, enfin auteur dramatique fécond et populaire. Il débuta par des pièces patriotiques, qu'il n'a point insérées dans ses œuvres : *le Maire*, 1791 ; *le Dîner des peuples*, 1792 ; *la Vraie Bravoure*, 1793. Ses opéras-comiques : *le Prisonnier*, musique de Della Maria, 1796 ; *Maison à vendre*, musique de Dalayrac, 1801, etc., furent vivement applaudis. La réputation de l'auteur s'affermit par des drames et des comédies où il ne dut son succès qu'à lui seul : *Édouard en Écosse*, 3 actes en prose, 1802 ; *le Menuisier de Livonie*, 5 actes en prose ; *le Tyran domestique*, 5 actes en vers, 1805 ; *le Chevalier d'industrie*, 5 actes en vers, 1809 ; *le Retour d'un Croisé*, excellente parodie des mauvais mélodrames, 1810 ; *la Jeunesse de Henri V*, 3 actes en prose, 1812 ; *la Manie des grandeurs*, 5 actes en vers, 1817 ; *la Fille d'honneur*, 5 actes en vers, 1819, et beaucoup de petites pièces, parmi lesquelles on remarque : *les Héritiers*, 1796 ; *les Projets de mariage*, 1798 ; *le Jeune Homme en loterie*, 1821, etc. Duval quitta le théâtre en 1802, fut élu membre de l'Académie française en 1812, et devint l'un des conservateurs de la bibliothèque de Monsieur, auj. de l'Arsenal. Il entendait parfaitement la scène. Ses comédies en vers sont très médiocrement écrites. Quoique beaucoup de ses pièces aient été entravées par la censure, à cause de la hardiesse des opinions politiques, on reconnaît en les lisant la vérité de ce qu'il a dit de lui-même : « Mon but a toujours été d'amuser, d'instruire et de rendre les hommes meilleurs. » Il faut ajouter, à l'honneur de Duval, qu'il ne flatta jamais les passions de la foule ; dès 1793, il avait osé dire la vérité sur la scène, et, du côté de la décence, il fut presqu'un réformateur, après les audaces du théâtre révolutionnaire. Il a publié la collection de ses œuvres, qui contient plus de 50 pièces, en 9 vol., Paris, 1832. Chaque ouvrage est précédé d'une notice apologétique ou anecdotique, qui a tout l'attrait de mémoires littéraires.

J. T.

DUVAL (GEORGES), auteur dramatique, né à Valognes en 1777, m. en 1853. Destiné à l'état ecclésiastique, la Révolution le fit changer de carrière ; il travailla chez un notaire, puis entra au ministère de l'intérieur, où il devint sous-chef de bureau. Son goût pour les lettres l'entraîna vers la littérature dramatique, et il travailla surtout pour les petits théâtres. Il a composé seul, et plus souvent en société, plus de 70 ouvrages, dont beaucoup obtinrent un grand succès ; on cite, entre autres : *la Pièce qui n'en est pas une*, 1 acte, 1801 ; *M. Vautour, ou le Propriétaire sous les scellés*, 1 acte, 1805 ; *le Retour au comptoir*, 1 acte, 1808 ; *Une Journée à Versailles*, jolie comédie en 3 actes, en prose, 1814 ; *Werther, ou les Égarements d'un cœur sensible*, drame en 1 acte, 1817, parodie du roman de Gœthe ; *Dorat et Vadé, ou les Poëtes à la Halle*, 1 acte, 1818 ; *le Mari impromptu, ou la Coutume anglaise*, comédie en 3 actes, en prose, 1826, etc.

Duval a laissé : *Souvenirs de la Terreur, de 1788 à 1793*, Paris, 1841-42, 4 vol. ; et *Souvenirs thermidoriens*, Paris, 1843, 2 vol.

DUVAL (Vincent), médecin-orthopédiste, né en 1796 à Saint-Maclou (Eure), m. en 1876, fit ses études médicales à Paris, et fut reçu docteur en 1820 avec une thèse sur l'*Apoplexie*. Il importa en France la section du tendon d'Achille pour la cure du pied bot équin. Il prit, en 1830, la direction de l'établissement orthopédique fondé à Chaillot par son beau-père Jalade-Lafond, et reçut en 1833 le titre de directeur des traitements orthopédiques des hôpitaux de Paris.

On a de lui : *Aperçu des principales difformités du corps humain*, 1833 ; *Traité pratique du pied bot*, 1839, qui remporta le prix Monthyon à l'Académie des sciences, et qui fut réédité en 1843 avec additions sur la fausse ankylose du genou et le torticolis ; *Considérations théoriques et pratiques sur les eaux minérales de Plombières*, 1849 ; *Manuel du baigneur à Plombières*, 1850 ; *Traité théorique et pratique de la maladie scrofuleuse*, 1852.

DUVAL-LE-ROY (Nicolas-Claude), né à Bayeux vers 1730, m. en 1810, fut le plus savant professeur des écoles royales de navigation, et l'un des correspondants de l'Académie des sciences.

Il a composé les articles de mathématiques pures et de marine dans l'*Encyclopédie méthodique*. On lui doit encore une traduction du *Traité d'optique* de Smith, Brest, 1767, in-4° ; un *Supplément au traité d'optique de Newton*, 1783, in-4° ; des *Éléments de navigation*, 1802.

DUVAL D'ÉPRÉMESNIL. *V.* Éprémesnil.

DUVAL SANADON. *V.* Sanadon.

DUVERDIER (Antoine), seigneur de Vauprivas, né à Montbrison en 1544, m. en 1600, contrôleur général de Lyon, et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

Il a laissé un ouvrage intitulé : *la Bibliothèque d'Ant. Duverdier, contenant le catalogue de tous les auteurs qui ont écrit ou traduit en français*, Lyon, 1580, in-fol. ; Rigoley de Juvigny la réimprima avec celle de Lacroix du Maine, 1776, 6 vol.

DUVERGIER (Jean-Baptiste), jurisconsulte et homme politique, né à Bordeaux en 1792, m. en 1877. Il étudia le droit à Paris et devint avocat à la cour royale de cette ville en 1824. Il fut quelque temps directeur des affaires civiles au ministère de la justice. Bâtonnier de l'ordre des avocats en 1844-45, il eut toujours au palais, grâce à sa science de jurisconsulte, la plus grande autorité. Appelé, en 1855, au conseil d'État, il fit partie de la commission chargée d'examiner les questions pendantes entre le gouvernement turc et la Compagnie du canal de Suez. Il devint président de section au conseil d'État, en remplacement de M. Thuillier, 1866. Dans le remaniement ministériel, qui suivit le message impérial de juillet 1869, annonçant un retour vers le gouvernement parlementaire, Duvergier reçut le portefeuille de la justice et des cultes, qu'il n'occupa que jusqu'au 27 septembre. Il avait été nommé grand-officier de la Légion d'honneur en 1867, et sénateur le 2 janvier 1870.

Dès la première année de son arrivée à Paris, il commença, avec Guadet et Dufau, à mettre à jour la *Collection des constitutions, chartes, et lois fondamentales des peuples de l'Europe et des deux Amériques*, 1821-1823, 6 vol. in-8°. En 1824, il fit paraître les premiers volumes de la *Collection des lois, décrets, ordonnances, règlements et avis du conseil d'État, publiée sur les éditions officielles de 1788 à 1824 inclusivement, par ordre chronologique, etc.*, 1824-1828, 24 vol. in-8° ; 2e édit. continuée jusqu'en 1830 : 1834-1838, 30 vol. in-8° : la suite forme un volume par année ; *Table générale analytique et raisonnée des lois, décrets, ordonnances, règlements, etc..., depuis 1788 jusques et y compris 1830*, 1834-1838, 2 vol. in-8° ; *le Droit civil français suivant l'ordre du Code par C.-B.-M. Toullier*, 6e édit. sans date, 7 vol. in-8°, comprenant le texte de l'ouvrage de Toullier annoté par Duvergier, seul auteur de la continuation de ce travail à partir de l'article 1582, 1835-1843, t. I-IV, in-8°, ouvrage non terminé ; *Code de justice militaire pour l'armée de mer*, 1858, in-8°. Il a collaboré à la *Revue étrangère et française de législation*, à la *Revue de droit français et étranger*, à l'*Encyclopédie des gens du monde*, etc. E. D—y.

DUVERGIER DE HAURANNE (Jean). *V.* Saint-Cyran.

DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper), homme d'État et publiciste français, né en 1798, m. en 1881, était le fils de Jean-Marie Duvergier de Hauranne, député de la Seine-Inférieure depuis 1815, auteur de plusieurs écrits politiques, m. en 1831. Après avoir terminé ses études, il fit un voyage d'un an en Angleterre. A son retour en 1824, il adopta les idées du parti libéral, collabora au *Globe* avec MM. Guizot et de Rémusat ; en 1826, il y donna des lettres sur les *Élections anglaises* et sur l'*Irlande*. Il passa avec MM. Guizot et Rossi à la *Revue française*, et fit partie de la Société électorale *Aide-toi, le ciel t'aidera !* En 1831, il fut élu député de Sancerre, soutint la politique conservatrice de Casimir Périer, et vota les lois de septembre en 1835. Sous le ministère Molé, 1837, il passa dans l'opposition, et fut un des promoteurs de la fameuse coalition. Son écrit intitulé *des Principes du gouvernement représentatif et de leur application*, 1838, qui exprimait la plus grande sympathie pour les institutions anglaises, formula nettement la fameuse maxime : « Le roi règne et ne gouverne pas. » En même temps, il ressuscitait la *Revue française*, disparue après 1830. Réélu en 1839, il soutint le ministère de M. Thiers, et fut ensuite un des adversaires les plus déterminés du cabinet [illegible] M. Guizot. Il obtint après deux ans de lutte, en 1845, [illegible] scrutin secret, présenta, en 1846, un projet de réforme électorale qui fut repoussé, et devint un des chefs de l'[illegible]. Au banquet qui eut lieu à La Charité, à l'occasion de sa réélection en 1847, il porta ce toast significatif : « A la souveraineté nationale et au roi constitutionnel ! » Après le 24 février, il revint au parti conservateur. Élu par le département du Cher, il fit partie de la commission des finances à la Constituante. Il combattit avec éclat le droit au travail, repoussa le crédit foncier, la diminution de l'impôt du sel. Ce fut lui qui proposa l'institution de deux Chambres, et il se prononça pour le vote à la commune. Il échoua aux élections générales pour l'Assemblée législative en 1849, mais une élection partielle l'y fit entrer en 1850. Il y fit partie de la majorité monarchique, fut arrêté, lors du coup d'État du 2 décembre, exilé par le décret du 9 janv. 1852, mais autorisé à rentrer en France, le 7 août. Depuis cette époque, il travailla avec ardeur à son *Histoire du gouvernement parlementaire en France*, 1857-1873, 10 vol., avec une *Introduction*. Il accepta une candidature dans le Cher aux élections sénatoriales de 1876, et se déclara hautement en faveur de la « république conservatrice » de M. Thiers. Il avait été élu membre de l'Académie française, en 1870, en remplacement du duc de Broglie.

Outre quelques vaudevilles, œuvres de sa jeunesse : *Un Jaloux comme il y en a peu*, *Un Mariage à Gretna-Green*, *M. Sensible*, il publia de nombreux articles de revues, de journaux et de discours tirés en brochures. Les plus importants parurent de 1840 à 1850 dans la *Revue des Deux Mondes*. E. D—y.

DUVERGIER DE HAURANNE (Louis-Prosper-Ernest), homme politique français, fils du précédent, né en 1843, m. en 1877. Il fit un voyage aux États-Unis et, pendant la guerre de 1870, servit comme capitaine dans la garde nationale mobile ; fut blessé à Beaune-la-Rolande, et décoré de la Légion d'honneur. Aux élections complémentaires de juillet 1871, il fut élu représentant du Cher avec une profession de foi républicaine. Il prit assez souvent la parole, notamment sur la réorganisation de l'armée. Aux élections de 1876, retenu dans le Midi par une maladie cruelle, il n'en fut pas moins élu contre MM. de Chabaud-Latour fils et Guillaumin. Il continua de siéger au centre gauche, mais sa santé ne lui permit guère de prendre part aux travaux parlementaires ; il vota pourtant l'ordre du jour des 363, contre le ministère du 16 mai. On a de lui : *Huit Mois en Amérique*, 1866, 2 vol. in-18 ; *le Gouvernement personnel et la Coalition libérale en 1869 ; la République conservatrice*, 1873. Mme E. Duvergier de Hauranne a publié, d'après les notes laissées par son mari, une *Histoire de la Révolution française*, 1879, in-18. E. D—y.

DUVERNET (Mouton-). *V.* Mouton.

DUVERNEY (Joseph Guichard), célèbre anatomiste, né à Feurs (Forez) en 1648, m. en 1730, membre de l'Académie des sciences en 1676, professeur au Jardin du roi en 1679. Telle était la supériorité de sa diction, qu'il mit l'anatomie à la mode parmi les gens du monde, et que les comédiens venaient l'entendre pour se former à l'art de parler en public. On a de lui : *Traité de l'organe de l'ouïe*, Paris, 1683 et 1718, in-12, ouvrage classique, qui fut traduit en latin et en allemand ; *Traité des maladies des os*, Paris, 1751, 2 vol. in-12, trad. en anglais, Londres, 1762 ; *Œuvres anatomiques*, Paris, 1761, 2 vol. in-4°. Il a donné aussi, dans les *Mémoires* de l'Académie et dans le *Journal des savants*, des observations sur la circulation du sang dans le fœtus et dans les amphibies, sur plusieurs maladies extraordinaires, etc. Il a découvert les sinus occipitaux postérieurs, qui ont conservé le nom de *sinus de Duverney*.

DUVERNEY (Paris-). *V.* Paris.

DUVERNOIS (Clément-Aimé-J.-B.), journaliste et homme politique, né à Paris en 1826, m. en 1879, fit ses études en Algérie et collabora au journal algérien *la Colonisation*, qui fut bientôt supprimé. Il vint alors à Paris, où il publia divers articles sur l'administration de nos possessions africaines. Quand le prince Napoléon fut nommé ministre de l'Algérie et des colonies, en 1858, Clément Duvernois fonda pour soutenir la politique du prince l'*Algérie nouvelle*. Ce journal fut supprimé en 1859, et son rédacteur condamné à 3 mois de prison. De retour à Paris, il soutint une vive polémique contre le gouvernement personnel et l'empire autoritaire, collabora au *Temps*, à la *Presse*, au *Courrier du Dimanche*, avec Prévost-Paradol, à la *Liberté*, avec Émile de Girardin. Après un duel avec M. Sarcey, qui lui valut 2 mois de prison, il devint rédacteur en chef du *Courrier de Paris*, et se rapprocha du gouvernement, qui annonçait alors des tendances plus libérales, rédigea l'*Époque*, 1867, puis fonda, en 1868, le *Peuple*, qui devint le *Peuple français*, en févr. 1869. Il fut élu la même année député des Hautes-Alpes, et, après avoir paru marcher d'accord avec M. Émile Ollivier, il se sépara de lui, non sans éclat, en févr. 1870, soutint pourtant le plébiscite du 8 mai, et entra comme ministre du commerce dans le cabinet présidé par le comte de Palikao, 10 août. Il déploya la plus louable activité et fit preuve d'un remarquable talent d'administrateur dans l'approvisionnement de Paris menacé d'un siège inévitable. Après le 4 septembre, il passa en Angleterre, revint à Paris en juin 1871, et, tout en déclarant qu'il ne voulait pas être l'adversaire systématique du gouvernement républicain, il attaqua très vivement M. Thiers

dans les *Lettres d'un Parisien*, que publia le journal *l'International*. En sept. 1871, il fonda l'*Ordre*, qui devint un des organes les plus accrédités du parti bonapartiste, mais abandonna bientôt ce journal pour prendre la direction de la Banque territoriale d'Espagne. Cette société ne réussit pas et Clément Duvernois, déclaré responsable avec les autres membres du conseil d'administration, fut condamné à l'emprisonnement en 1874, bien qu'il eût tout fait pour conjurer le désastre. On lui a attribué quelques brochures politiques sous le ministère du 16 mai. E. D—y.

DUVERNOY (Georges-Louis), naturaliste, né à Montbéliard en 1777, m. en 1855, fut attaché à l'armée des Alpes, 1799, en qualité de pharmacien. Déjà, il avait publié, dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, de remarquables *Réflexions sur les corps organisés et les sciences qui en sont l'objet*. Affranchi du service par l'intervention de Parmentier, 1800, il revint à Paris, soutint en 1801 sa thèse inaugurale sur l'*Hystérie*, et fut associé par G. Cuvier, en 1803, à la rédaction de ses *Leçons d'anatomie comparée*, dont il publia les trois derniers volumes. Nommé professeur adjoint de zoologie à la faculté des sciences de Paris, 1809, des exigences de famille l'empêchèrent d'ouvrir son cours, et, pendant vingt ans, il alla exercer la médecine dans son pays natal. Ayant perdu sa femme et 7 enfants, il accepta, en 1827, une chaire d'histoire naturelle à la faculté des sciences, dont il devint doyen en 1833. Ce fut alors qu'il donna une nouvelle classification des mammifères, et publia des travaux intéressants *sur les Serpents venimeux*, une *Monographie des Musaraignes*, des *Observations sur le Caméléon*, des *Études sur le foie*, etc. Membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris dès 1833, et membre libre en 1847, il occupa, depuis 1837, la chaire d'histoire naturelle des corps organisés au Collège de France et, en 1850, celle d'anatomie comparée. Il a professé, dès 1840, une des découvertes modernes, l'ovulation spontanée chez les mammifères.

Dans cette dernière partie de sa vie, outre un grand nombre de Mémoires et de Notices (*sur les Dents des Musaraignes, — sur les Organes de la génération des Reptiles, des Scorpions, des Crustacés, des Myriapodes, des Céphalopodes, — sur le Système nerveux des Mollusques bivalves ou lamellibranches, — sur l'Anatomie des Orangs, des Chimpanzés et des Singes supérieurs, — sur les Cétacés vivants et fossiles, — Monographie des Rhinocéros fossiles, — Monographie des Oryctéropes vivants, — Monographie du Bœuf, — Note sur l'Yak*, etc.), il fit paraître : *Leçons sur l'histoire naturelle des corps organisés*, 1839; *Leçons sur l'histoire des corps organisés*, 1842; une nouvelle édition des *Leçons d'anatomie comparée* de Cuvier, 1835-45, 9 vol. F.

DUVET (Jean), orfèvre dijonnais, né en 1485, célèbre comme graveur sous le nom de *Maître à la Licorne*, entra au service de François Ier et de Henri II, fit la damasquinure et la niellure, se retira à Langres, où il vivait encore en 1561, et y publia : *le Mariage d'Adam et d'Ève; l'Apocalypse figurée*, suite de 23 sujets.

DUVEYRIER (Honoré-Nicolas-Marie), homme politique, né à Pignans (Provence) en 1753, m. en 1839, fut d'abord avocat au parlement de Paris, et plaida contre Beaumarchais dans le procès Kornmann. En 1789, il fut élu député suppléant du tiers état de Paris, fut nommé secrétaire général du ministre de la justice Duport-Dutertre, jeté en prison après le 10 août et sauvé lors des massacres de septembre par l'acteur Dugazon. Il s'enrichit dans les fournitures, accompagna Macdonald à Naples, entra au tribunat après le 18 brumaire, et se prononça en faveur du rétablissement de la monarchie. Napoléon le nomma premier président de la cour de Montpellier, en 1808. Destitué en 1815, il reprit son ancienne profession d'avocat. E. D—y.

DUVEYRIER. *V.* Mélesville.

DUVICQUET (Pierre), avocat et littérateur, né à Clamecy en 1768, m. en 1835. Après ses études au collège de Lisieux et au collège Louis le Grand à Paris, il fut, pendant la Révolution, substitut de l'accusateur public de la Nièvre, accusateur militaire à Grenoble, secrétaire général du ministère de la police sous Merlin de Douai, membre du conseil des Cinq-Cents, commissaire du gouvernement à Clamecy après le 18 brumaire, procureur impérial dans cette ville, professeur au lycée Napoléon, et remplaça Geoffroy comme rédacteur du feuilleton de théâtre du *Journal des Débats*. Il se montra partisan inflexible des classiques, très érudit, et beaucoup moins amer que son prédécesseur. Ses feuilletons n'ont pas été réunis en corps d'ouvrage. Il a commenté Horace et donné une édition de Marivaux.

DUVILLARD DE DURAND (Emmanuel-Étienne), économiste, né à Genève en 1755, d'une famille de réfugiés protestants français, m. en 1832, vint se fixer à Paris en 1773, obtint un emploi au Contrôle général sous Turgot, fit partie du Corps législatif de 1799 à 1802, et, attaché au ministère de l'intérieur en 1805, fut chargé de la statistique de la population.

On lui doit : *Recherches sur les rentes, les emprunts et les remboursements*, Paris, 1787, in-4o ; *Plan d'une association de prévoyance*, 1790, in-4o ; *Analyse et tableaux de l'influence de la petite vérole sur la mortalité*, 1806, in-4o, ouvrage qui contient une table de mortalité souvent consultée comme élément de détermination des conditions de tontine ou d'opérations financières dont le principe est la jouissance en viager; *Formule pour trouver la hauteur des lieux par celles du baromètre et du thermomètre*, 1826, in-4o.

DUVIVIER (Pierre-Simon-Benjamin), graveur de médailles, né à Paris en 1730, m. en 1819, membre de l'Académie des beaux-arts depuis 1774, exécuta un grand nombre de portraits d'hommes célèbres. Il se distingue par sa fidélité aux principes de l'antique, son bon goût et sa rare habileté d'exécution.

DUVIVIER (Franciade-Fleurus), né à Rouen en 1794, m. en 1848. Il entra à l'École polytechnique en 1812, prit part avec ses condisciples à la défense de Paris contre les alliés, en 1814, et passa, la même année, à l'École d'application de Metz. Capitaine en 1822, il fut chef du génie à Ajaccio, à Calvi, à Corte et aux îles d'Hyères, reçut la mission, en 1825, d'instruire les troupes du bey de Tunis, explora ensuite pendant trois ans les côtes de la Martinique, fit partie de l'expédition d'Alger en 1830, et eut le commandement d'un bataillon du corps des zouaves que l'on organisa après la conquête. Il se distingua avec eux dans les gorges de l'Aouara en 1831, fut nommé, en 1833, commandant de Bougie, forma à Bône le régiment de spahis en 1835, et, l'année suivante, remplit à Alger les fonctions d'aga des Arabes. Après la 1re expédition de Constantine, il fonda l'établissement de Guelma, figura au 2e siège de Constantine en qualité de colonel du 24e de ligne, fit fortifier Blidah, devint maréchal de camp en 1839, commanda une brigade au col de Mouzaïa en 1840, et soutint dans Médéah, dont il était gouverneur, un siège contre Abd-el-Kader. En 1841, il rentra en France : déjà connu par un *Essai sur la défense des États par les fortifications*, 1826, et des *Observations sur la guerre de la Succession d'Espagne*, il publia successivement : *Solution de la question de l'Algérie*, 1841 ; *État des ports en Algérie; Recherches de géographie ancienne sur l'Est de l'Algérie*. En 1848, général de division, il organisa la garde nationale mobile de Paris, fut représentant de cette ville à l'Assemblée nationale, et reçut une blessure mortelle en combattant l'insurrection de juin. B.

DUVIVIER, vge d'Algérie, dans la prov. de Constantine, arr. de Bône, sur l'oued Milah, affl. de la Seybouse ; 1,150 hab., dont un tiers européens. Bifurcation des ch. de fer de Constantine à Bône et de Constantine à Tunis. E. D—y.

DUVOISIN (J.-B.), évêque de Nantes, né à Langres en 1744, m. en 1813. Déporté en 1792, il sut, à sa rentrée en France en 1802, gagner la confiance de Bonaparte. Il tenta une conciliation impossible entre le pape et l'empereur pendant le concile de 1811, et fut un des 4 prélats qui résidèrent près de Pie VII, prisonnier à Savone et à Fontainebleau. Napoléon a dit de lui dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* : « C'était mon oracle, mon flambeau ; il avait ma confiance aveugle sur les matières religieuses. »

On doit à Duvoisin : *l'Autorité des livres de Moïse établie et défendue contre les incrédules*, Paris, 1778, in-12 ; *Examen des principes de la Révolution française*, 1795 ; *Démonstration évangélique*, 1802 et 1805, in-12, 1810, etc.

DUX, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle de Leitmeritz ; 3,300 hab. Mines de houille et lignite ; verreries. Magnifique château moderne des comtes de Waldstein, au milieu d'un beau parc, avec une riche bibliothèque, une galerie de tableaux, une collection d'armes et un cabinet d'histoire naturelle.

DUZ ou **DUZ OGHLOU**, famille arménienne, l'une des plus distinguées de Constantinople, a produit un grand nombre d'hommes habiles et industrieux. Elle eut pour chef Sarkis, né vers le milieu du xviie siècle, très habile orfèvre. Achmet III le nomma chef des orfèvres de l'État, et l'appela *Duz* (droit), à cause de sa taille élevée ; sa famille a conservé ce nom. — Tchélébi Duz, l'un des descendants de cette famille, a été de nos jours chef des orfèvres de l'empire ottoman. C—a.

DUZIACUM, nom latin de Douzy.

DWERNICKI (Joseph), général polonais, né à Varsovie en 1779, m. en 1857, servit d'abord sous les ordres de Poniatowski, et fit toutes les campagnes de Napoléon Ier depuis 1809. Après les événements de 1815, il prit du service dans l'armée russe ; mais, en 1831, lorsqu'une insurrection éclata contre le gouvernement du grand-duc Constantin, il se joignit aux Polonais. Victorieux des Russes à Stoczek et à Nova-Wies, il les rejeta au delà de la Vistule, les battit encore à Boremel, et chercha à soulever la Volhynie : poursuivi par les généraux Rüdiger et Kranowski, il se réfugia sur le territoire autrichien, et fut retenu comme prisonnier de guerre en Hongrie. Mis en liberté l'année suivante, il vint en France, où il fut président du comité polonais, et contribua à la fondation de l'école polonaise. En 1848, il refusa le commandement que lui offrait le gouvernement insurrectionnel de Milan après l'expulsion des Autrichiens, et rentra en Pologne, où il est mort.

DWINA, appelée aussi *Duna septentrionale*, riv. de la Russie d'Europe, formée par la réunion de la Vitschegda et de la

Soukhona qui se rencontrent par 61° 20′ de lat.; traverse Krasnoborsk, Kholmogori, Arkhangel et se jette dans la mer Blanche par quatre bras principaux. Cours de 60 kil. La Dwina est rattachée au Volga : 1° par le canal de Catherine, qui unit la Keltma du N., affl. de la Vitschegda, à la Kama et ainsi au Volga ; 2° par le canal de Kubenski ou Alexandre de Wurtemberg, qui unit le lac Kubenski, d'où sort la Soukhona, avec la Scheksna, dans le bassin du Volga.

DWINA DU SUD. *V.* DUNA.

DWINABORG. *V.* DUNABOURG.

DYCE (WILLIAM), peintre, né en Écosse vers 1800, m. en 1864, débuta par des portraits, puis se livra à l'histoire, et devint membre de l'Académie royale de Londres. Ses principales œuvres sont : *Bacchus nourri par les Nymphes*, 1827 ; la *Descente de Vénus*, 1831 ; *St Dunstan séparant Edwy et Elgive*, 1839 ; 2 grandes fresques au parlement de Londres, la *Consécration de l'archevêque Parker*, 1844, et le *Baptême d'Éthelbert*, 1845 ; *la Vierge et l'enfant Jésus*, 1845 ; *le roi Lear dans la tempête*, 1851 ; *Entretien de Jacob et de Rachel*, 1855. B.

DYCK (VAN). *V.* VAN DYCK.

DYE-SUR-LOIRE (SAINT-), vge (Loir-et-Cher), arr. de Blois ; 1,260 hab. Vinaigres excellents.

DYER (JAMES), jurisconsulte anglais, né vers 1512 à Roundhill (Somerset), m. en 1582, professeur à l'école de droit de Middle-Temple à Londres, *speaker* ou président de la Chambre des communes en 1552, président du tribunal des plaids communs en 1560, a laissé : *Rapports de diverses matières et décisions choisies des révérends juges et sages de la loi*, ouvrage qui fait autorité pour la jurisprudence anglaise, et dont l'édition la plus estimée a été donnée par John Vaillant, Londres, 1794, 3 vol.

DYER (JOHN), poète anglais, né dans le comté de Caermarthen (Galles) en 1700, m. en 1758. Destiné au barreau, il s'éprit des arts, entra dans les ordres, parcourut, le crayon à la main, son beau pays, puis Florence et Rome. Il avait déjà publié le poème de *Grongar Hill*, 1727, qui a fait sa réputation. Il donna, en 1740, *les Ruines de Rome*, et, en 1757, un poème long et froid sur *la Laine*. Les trois poèmes de Dyer ont été réunis, Londres, 1761. Ses poésies légères forment le 53ᵉ vol. de la collection de Johnson. A. G.

DYLE, *Thilia*, riv. de Belgique, prend sa source près de Houtain (Brabant), passe à Genappe, Wavre, Louvain, Malines, et se joint à la Nèthe pour former le Rupel. Cours de 86 kil., navigable sur 23.

DYLE (DÉP. DE LA), anc. dép. de l'empire français, de 1795 à 1814, formé de la partie S. du Brabant, ch.-l. Bruxelles. Il était divisé en 3 arrond. : Bruxelles, Louvain et Nivelles.

DYMAS, fils d'Œgimios, roi des Doriens du Pinde. Son nom, celui de son frère Pamphylus et de son frère adoptif Hyllus, furent donnés aux trois tribus dont chaque État dorien était composé.

DYMES, *Dymæ*, anc. v. de la Grèce (Achaïe), sur le bord du golfe de Corinthe, pillée par les Romains, 146 av. J.-C. ; auj. *Kararostasi*. — v. de Thrace, sur l'Hèbre ; auj. *Feredjik*.

DYMPHNE (SAINTE), fille d'un roi païen d'Irlande au VIᵉ siècle, convertie par un anachorète, se réfugia aux environs de Gheel en Belgique. Son père découvrit sa retraite, voulut lui faire renier sa foi, et, furieux de sa résistance, lui trancha la tête. Plusieurs insensés recouvrèrent la raison à cette vue. Dymphné fut honorée comme patronne des fous. (*V.* GHÉEL.)

DYNASTE, du grec *dynastès*, homme puissant ; nom qui désignait chez les anciens un homme investi d'un pouvoir souverain, mais pas assez important pour qu'on lui donnât le titre de *roi*. L'Allemagne du moyen âge eut des barons *dynastes*, dont la prééminence reposait moins sur l'indépendance de leurs domaines que sur la liberté de leur état personnel. — On appelle *dieux dynastes*, dans le système historique des anc. Égyptiens, les dieux qui font partie des dynasties, c.-à-d. qui ont régné sur les hommes (Phtha, Ra, Osiris et son fils Horus, etc.).

DYRRACHIUM, v. de l'anc. Illyrie, chez les Taulentiens, nommée d'abord *Épidamne*. Son port, en face de Brindes, était le plus fréquenté par les voyageurs qui passaient de Grèce en Italie. C'est auj. *Durazzo*. (*V. ce mot.*)

DYSART, v. d'Écosse (Fife), port à l'embouchure du Forth ; 2,510 hab., 9,680 avec la comm. Mines de houille et de fer ; forges et fonderies. Chantiers de construction. Commerce autrefois important, et qui la fit surnommer *la Petite Hollande*, mais déchu depuis la réunion de l'Écosse à l'Angleterre.

DYSAULES, père de Triptolème et d'Eubuleus, aurait introduit à Phlionte les mystères éleusiniens. S. RE.

DZOUNGARIE, contrée de l'Asie centrale, divisée en trois parties dont l'une dépend de la Russie, l'autre de la Chine, et la troisième est indépendante. La Dzoungarie est bornée au S. par le Turkestan chinois, à l'O. par le Turkestan russe, au N. par les monts Altaï, à l'E. par la Mongolie. Villes princip. : Goudja, Kour, Kara-Oussou, Tarbagataï. La contrée est habitée par les Mongols, les Kalmoucks et les Kirghiz. Les Chinois les nomment Éléoutes, c.-à-d. *main gauche*, parce qu'ils sont à la gauche de la Chine. La Dzoungarie fut conquise par les Chinois en 1756. En 1854-55, la Russie s'empara d'une partie du territoire, tandis qu'une autre portion de la nation se déclarait indépendante. Il est difficile d'évaluer la population de cette contrée ; on estime celle des possessions russes à 200,000 hab. Son étendue est à peu près double de celle de la France. G. H.

E

ÉACÉE, *Æacea*, nom donné à l'île d'Égine en l'honneur d'Éaque.

ÉACIDE, roi d'Épire, frère d'Olympias, longtemps privé de son royaume par Philippe, roi de Macédoine, ne le recouvra qu'après la mort de ce prince. L'asile qu'il donna ensuite à Philippe Arrhidée lui attira avec Cassandre une guerre pendant laquelle il mourut, 313 av. J.-C.

ÉACIDES, surnom donné à tous les descendants d'Éaque, tels que Pélée, Achille, Pyrrhus ou Néoptolème, etc. Pausanias et Justin remarquent que la plupart furent tués dans leur 30ᵉ année. L'oracle de Delphes donna le nom d'Éacide à Pyrrhus, roi d'Épire, qui prétendait descendre de cette famille.

ÉACIES, fête des Éginètes en l'honneur d'Éaque, leur roi. Ceux qui avaient remporté les prix des jeux consacraient leurs couronnes dans le temple que tous les Grecs réunis avaient élevé à Éaque.

EAGLESHAM, brg d'Écosse (Renfrew) ; 1,750 hab. Manuf. de cotons et blanchisseries.

EAGLESHAY ou **EGILSHAY**, une des îles Orcades, à l'E. de Rousay ; 250 hab. Église élevée à St Magnus, sur le lieu où il fut assassiné.

EAHEINO-MAUWE. *V.* ZÉLANDE (NOUVELLE-).

EALLANG-HEIRIG, île d'Écosse, dépendante du comté d'Argyll, à l'entrée du lac Riddon. C'est là qu'en 1685 le duc d'Argyll rassembla ses troupes, dans le but de détrôner Jacques II.

ÉAQUE, fils de Jupiter et d'Europe ou de la nymphe Égine, régna sur l'île d'Égine. Ce fut un prince pieux et clément. A sa prière, Jupiter fit cesser une affreuse sécheresse en Grèce, et repeupla Égine ravagée par la peste, en changeant les fourmis en hommes qu'on appela Myrmidons (*myrmex*, fourmi). La justice d'Éaque l'a fait placer parmi les juges des enfers, où, selon Platon, il jugeait les Européens. Il avait sous sa garde les clefs des enfers, et on le représente avec un sceptre et une clef. Il fut le père de Télamon et de Pélée, et l'aïeul d'Achille. P.

EARL, du danois *iarl*, titre de noblesse en usage en Angleterre depuis la conquête de Canut. Sous la domination normande, il prévalut sur celui de *count* (comte) pour désigner les gouverneurs des *shires* ou districts, qu'on appelait cependant *counties*. Ce fut le titre le plus élevé jusqu'au XIVᵉ siècle ; il ne fut plus que le 2ᵉ degré de la hiérarchie nobiliaire, quand Édouard III eut créé son fils, le prince Noir, duc de Cornwall, et même le 3ᵉ, lorsque Richard II eut donné le titre de *marquis* à son favori Robert de Vere. Le titre auj. purement honorifique de *earl* est usité en Écosse et en Irlande, comme en Angleterre. (*V.* COMTE.) B.

EARLE (JAMES), chirurgien anglais, né en 1755, m. en 1817, parent et élève de Pott. Il fut chirurgien du roi d'Angleterre et directeur du collège des chirurgiens de Londres. On lui doit le traitement de l'hydrocèle par l'injection au vin, exposé dans un Mémoire publié en 1791. Dans un autre Mé-

moire, 1801, il propose un procédé nouveau pour l'extraction de la cataracte à travers la cornée. Il a publié deux éditions annotées des *Œuvres* de Pott, 1790 et 1808. D—G.

EARLSTON ou **EREILDON**, brg d'Écosse, comté de Berwick, 1,980 hab. Fabriques de lainages et de châles. Patrie de Learmont, surnommé *Thomas le Rhymer,* barde du XIIIe siècle.

EARN (LOCH), lac d'Écosse, comté de Perth, 13 kil. sur 1,600 m., au milieu des montagnes. Une des nombreuses îles du lac, renferme les ruines d'un château.

EARN, riv. de l'Écosse, comté de Perth, prend naissance dans le lac du même nom, et se jette dans le Firth of Tay, à 12 kil. au-dessous de Perth.

EARNE (LAC). *V.* ERNE.

EARNSLAW (MONT), montagne de la Nouvelle-Zélande, dans l'île du S.; 2,793 m. d'altitude.

EASDALE, une des îles Hébrides, près de la côte du comté d'Argyll, au S.-O. d'Oban. Superf., 8 kil. carrés. Belles carrières d'ardoises.

EAST, *Est, Orient,* en anglais; par corruption *Essex,* Saxe de l'est.

EASTBOURNE, v. d'Angleterre, comté de Sussex, sur la Manche, près du cap Beachy head; 10,360 hab. Bains de mer, source minérale.

EAST-GRINSTEAD, brg d'Angleterre, comté de Sussex; 4,266 hab. Hospice de vieillards.

EASTLAKE (CHARLES LOCK), peintre anglais, né en 1793 à Plymouth, m. en 1865, élève de Fuseli, étudia dans un voyage en Italie les procédés du Titien, fit avec l'architecte Barry le voyage de Grèce en 1819, et devint membre de l'Académie royale de Londres en 1830. Parmi ses tableaux d'histoire, on a remarqué : *la Fille de Jaïre ressuscitée,* 1814; *le Spartiate Isadas s'élançant au combat,* 1827; *Pèlerins en vue de la ville sainte,* 1828; *le Christ bénissant les petits enfants; le Christ pleurant sur Jérusalem; Agar et Ismaël; François Carrare s'échappant de Milan avec sa femme.* On lui doit des toiles de genre fort estimées, dont les sujets sont empruntés à la vie des brigands, des vignerons et des Grecs modernes, et qui attestent une véritable entente de la composition et un vif sentiment de la couleur. Il a travaillé aux fresques du nouveau palais du Parlement.

Des écrits qu'il a publiés sur son art, les plus importants sont : *Matériaux pour l'histoire de la peinture à l'huile,* 1847; *de la Littérature des beaux-arts,* 1848. B.

EAST-LONDON, autrefois *Fort-Clamorgan,* v. maritime de la colonie anglaise du Cap, sur l'océan Indien, à l'emb. de la rivière Buffalo; 2,135 hab. Port fréquenté par les navires qui vont du Cap à Durban. E. D—Y.

EAST-LOTHIAN. *V.* HADDINGTON.

EAST-MAIN, contrée du Dominion of Canada, à l'O. du Labrador, le long des côtes orientales de la mer d'Hudson et de la baie de James, sur une étendue, du N. au S., de 1,300 kil. Ch.-l. East-Main, factorerie de la compagnie de la baie d'Hudson. Comm. de fourrures avec les tribus indigènes. Une riv. d'East-Main se jette dans la baie de James, après un cours de 450 kil.

EAST-MEATH. *V.* MEATH.

EAST-RIVER. *V.* NEW-YORK.

EASTON, v. des États-Unis (Pennsylvanie), sur la Delaware, fondée en 1738; 11,924 hab. Raffineries de pétrole; fabr. de whiskey; filatures.

EASTON, v. des États-Unis (Maryland), sur la côte E. de la baie de Chesapeake; ville commerçante; 4,640 hab.

EAST-PORT, brg des États-Unis (Maine), dans l'île de Moose, réunie au continent par un pont; 4,000 hab. Excellent port; commerce de bois de construction.

EAST-WINDSOR, brg des États-Unis (Connecticut), sur le Connecticut; 3,175 hab. Comm. d'eaux-de-vie.

EATON-HALL, vge d'Angleterre (Chester), sur la Dee. Résidence du duc de Westminster; magnifique château.

EAU (L'), anc. pays de France (Beauvaisis), dont le lieu principal était Saint-Remi-en-l'Eau (Oise).

EAU BÉNITE. On attribue l'institution des aspersions d'eau bénite au pape St Alexandre, martyrisé sous l'empereur Adrien. L'eau est un symbole de purification; on y mêle du sel pour figurer la sagesse chrétienne qui doit assaisonner nos actions, nos paroles et nos pensées, afin de nous préserver de la corruption. La bénédiction de l'eau précède la messe paroissiale du dimanche. Un bénitier est placé à l'entrée de chaque église; le chrétien qui s'en sert pour faire le signe de la croix se rappelle qu'il a été régénéré par les eaux du baptême. On ne fait aucune cérémonie religieuse sans aspersion d'eau bénite. Les fidèles en conservent chez eux. Dans l'Église d'Orient, la bénédiction de l'eau a lieu solennellement le 6 janvier, jour des Rois, en mémoire du baptême que le Christ reçut de Jean-Baptiste dans le Jourdain : dans l'Église latine, c'est le samedi saint et la veille de la Pentecôte. B.

EAU BOUILLANTE, EAU FROIDE. *V.* ÉPREUVES PAR L'EAU.

EAU LUSTRALE. *V.* LUSTRATION.

EAUBONNE, joli vge du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, au pied de la forêt de Montmorency; 735 hab.

EAU-CLAIRE (RIVIÈRE DE L'), en angl. *Clearwater,* riv. du Dominion of Canada (territ. du Nord-Ouest), sort du lac des Iles, dans les montagnes Rocheuses, où le Churchill prend également sa source, et se jette dans la Saskatchewan du Nord; cours très pittoresque; nombreux rapides. — affl. de dr. de la rivière Athabaska. E. D—Y.

EAUX-BONNES, vge du dép. des Basses-Pyrénées, arr. d'Oloron, et à 6 kil. de Laruns; 825 hab. Eaux thermales, célèbres dès le XVIe siècle, et très fréquentées de nos jours. Elles forment 5 sources, recommandées surtout dans les maladies de poitrine : la *Source vieille* ou la *Buvette* (33° 80 centigr.); la *Source neuve* (31° 39 centigr.); la *Source d'en bas,* ou *la Douche* (32° 50 centigr.); la *Froide* (15°); la *Source d'Ortechy* (24° 50). On les appela jadis *Aigues-Bonnes,* et aussi *Eaux-d'Arquebusade,* parce que les ancêtres de Henri IV y envoyaient leurs soldats blessés.

EAUX-CHAUDES, vge du dép. des Basses-Pyrénées, au milieu des montagnes, dans la gorge étroite du gave d'Ossau, à 4 kil. de Laruns, dans l'arr. de Pau; 753 hab. Eaux thermales sulfureuses, très fréquentées; bel établissement de bains bâti en 1848-50. Il y a 6 sources : le *Rey* ou Roi (34° centigr.); l'*Arressecq* (25° 10); *Baudot* (27°); l'*Esquirette* ou *Clochette* (36°); le *Clot* ou *Trou* (36° 40), et la *Mainvielle* (11°).

EAUX ET FORÊTS (ADMINISTRATION DES). Avant 1789, elle comprenait la police des eaux navigables et flottables, le curage des rivières, la surveillance de la pêche dans les eaux courantes et stagnantes, les droits de péage, l'assiette, le balivage, le martelage et la vente des bois, la conservation des forêts et des chemins qui les traversent, les pâturages, la chasse, etc. Elle comptait de nombreux officiers préposés à la surveillance de cette partie du domaine public, et avait des tribunaux spéciaux qui, sous les noms de *gruries, maîtrises, tables de marbre,* jugeaient à différents degrés, tant au civil qu'au criminel, sauf, dans certains cas, l'appel aux parlements. L'*Ordonnance des eaux et forêts,* rédigée par les soins de Colbert, et publiée en 1669, résuma et compléta toutes les dispositions antérieures; elle a été en vigueur jusqu'à la suppression de toutes les juridictions spéciales par la loi du 29 sept. 1791. Un *grand maître des eaux et forêts* dirigea longtemps seul toute cette administration. En 1575, Henri III supprima cette charge, et créa 6 *grands maîtres enquêteurs et généraux réformateurs des eaux et forêts,* qui se partagèrent le territoire du royaume. Le nombre de ces fonctionnaires s'accrut successivement. En 1789, on en comptait 18, et ils avaient au-dessous d'eux 145 *maîtres particuliers* et 36 *gruyers.* Depuis la Révolution, l'administration des eaux et forêts a été placée dans les attributions du ministère des finances; elle dépend auj. du ministre de l'agriculture. Le territoire a été partagé en 32 arrondissements, dont les *conservateurs* ont sous leurs ordres des *inspecteurs,* des *sous-inspecteurs,* des *gardes généraux,* des *gardes à cheval* et de *simples gardes.* La législation a été également refondue d'après les besoins nouveaux; le *Code forestier* et le *Code de la pêche fluviale,* 1829, ont remplacé l'*Ordonnance* de Louis XIV. Ils ont été plusieurs fois modifiés depuis. B.

EAUX ET FORÊTS (ÉCOLE DES). *V.* ÉCOLE FORESTIÈRE.

EAUZAN, *Elusatensis* ou *Élusensis pagus,* pays de l'anc. France (bas Armagnac), où se trouvaient Eauze (Gers et Mauléon).

EAUZE, ch.-l. de cant. (Gers), arr. de Condom, sur la Gelise; 4,240 hab. Vins rouges; fabr. d'eaux-de-vie dites d'Armagnac. Belle église antique. Petit séminaire. Près de cette ville, on voit une vaste plaine qui porte encore le nom de la *Ciutat* (Cité); c'est l'emplacement de l'antique *Elusa,* ch.-l. des *Elusates,* qui, fort importante au temps de César, et capitale de la Novempopulanie, fut prise et saccagée par les Goths, les Sarrasins, les Normands, et fut complètement détruite vers l'an 910. L'archevêché d'Eauze fut transféré à Auch.

EBBON, 31e évêque de Reims, m. en 851, dut son évêché à Louis le Débonnaire, dont sa mère avait été la nourrice. Légat du pape Pascal II en Danemark vers 822, il présida à son retour le concile de Compiègne, qui déposa l'empereur, 833. Enfermé dans le monastère de Fulde quand Louis remonta sur le trône, il fit, au synode de Thionville, 835, l'aveu de sa faute, et ne fut néanmoins rétabli sur son siège qu'après la mort de l'empereur. Ayant refusé de comparaître au concile de Paris, 847, il encourut l'indignation de Lothaire, et se retira auprès de Louis le Germanique, qui lui donna l'évêché d'Hildesheim. On a de lui une *Apologie,* dans le recueil des historiens de France de D. Bouquet.

On lui attribue : *Narratio clericorum Remensium de depositione* Eb-

plici Ebbonis, dans les *Scriptores histor. Franciæ* de Duchesne. Sa *Vie* a été écrite par Hincmar, son successeur. G—T.

EBDOME, fête célébrée chez les Grecs, le 7e jour de chaque mois lunaire, en l'honneur d'Apollon, à qui tous les septièmes jours étaient consacrés, parce qu'il était né un de ces jours-là.

EBEL (JEAN-GODEFROY), écrivain allemand, né à Zullichau (Brandebourg) en 1764, m. en 1830, s'établit en Suisse en 1801, après avoir exercé la médecine à Vienne et à Francfort-sur-le-Mein. Sa traduction des écrits de Sieyès, 1796, l'avait rendu suspect aux gouvernements allemands.

On a de lui : *Guide pour faire le voyage de la Suisse de la manière la plus utile et la plus agréable*, Zurich, 1793 ; 8e édit., 1842, *Description des Peuples montagnards de la Suisse*, Tubingue, 1798-1802, 2 vol. ; *sur la Structure de la terre au sein des Alpes*, Zurich, 1808 ; *Idées sur l'organisation du globe et sur ses révolutions*, Vienne, 1811. G—T.

EBELMEN (JACQUES-JOSEPH), chimiste, né à Baume-les-Dames en 1814, m. en 1852, entra à l'École polytechnique en 1831 et à l'École des mines en 1833, fut nommé ingénieur ordinaire à Vesoul en 1836, professeur adjoint à la chaire de docimasie de l'École des mines en 1840, secrétaire adjoint de la commission des *Annales des Mines* et répétiteur de chimie à l'École polytechnique en 1841, administrateur adjoint à la manufacture de Sèvres et professeur titulaire de docimasie à l'École des mines en 1845, ingénieur de 1re classe et directeur de la manufacture de Sèvres en 1847, ingénieur en chef des mines en 1852. Sous sa direction, la manufacture de Sèvres fit des progrès remarquables au point de vue de l'industrie et de l'art : le coulage fut perfectionné, et la houille substituée au bois dans la cuisson des pâtes. Ebelmen a aussi trouvé une méthode très simple pour obtenir des combinaisons cristallisées par la voie sèche, et il a ainsi produit des imitations parfaites de plusieurs pierres précieuses : le spinelle, l'émeraude, le péridot, le corindon. On lui doit enfin des recherches très importantes sur la composition des gaz des hauts fourneaux, sur la théorie de la carbonisation, et sur la réduction des minerais de fer.

Les Mémoires qu'il a publiés ont été réunis par Salvetat sous le titre de *Recueil des travaux scientifiques de M. Ebelmen*, 1855, 2 vol. *V.* Chevreul, *Notice sur M. Ebelmen*, 1855. B.

EBERBACH, v. d'Allemagne, dans le grand-duché de Bade, cercle de Mannheim, sur le Neckar; 4,562 hab. Vastes forêts, vignobles. Fabriques de tonneaux et de cercles. Ruines d'un château construit par l'empereur Henri IV.

EBERHARD, duc de Frioul, 846-868. Gendre de l'empereur Lothaire, il défendit le duché qu'il avait reçu de lui contre les invasions des Slaves, et le rendit un des plus importants parmi les grands fiefs d'Italie. Son 2e fils Bérenger, après lui avoir succédé, fut roi d'Italie et empereur, sous le nom de Bérenger Ier.

EBERHARD *le Barbu*, premier duc de Wurtemberg, né en 1445, m. en 1496. Fils de Louis l'Ancien, fondateur de la ligne d'Urach, il régna d'abord sous la tutelle de son oncle Ulrich, fondateur de la ligne de Neufen ou de Stuttgard, s'en affranchit de bonne heure, et, après s'être livré à tous les excès, réforma ses mœurs à la suite d'un pèlerinage en Palestine et de son mariage avec Barbe de Mantoue. En vertu d'un traité conclu en 1482, il réunit à ses possessions celles de la ligne de Neufen, et déclara le territoire wurtembergeois désormais indivisible. Il fut le fondateur des assemblées d'États dans le Wurtemberg, dota Stuttgard et Tubingue d'institutions communales, fonda l'université de cette dernière ville, réforma les couvents, et reçut de l'empereur Maximilien Ier le titre de duc. B.

EBERHARD (JEAN-AUGUSTE), né à Halberstadt en 1739, m. en 1809, fut d'abord pasteur, et ensuite professeur de philosophie à Halle. Ses principaux ouvrages sont : *Nouvelle Apologie de Socrate*, 1772, examen de la doctrine touchant le salut des païens, traduit en français par Dumas, Amsterdam, 1773 et 1778, 2 vol. ; *Théorie de la faculté de penser et de celle de sentir*, 1776 ; *Morale de la raison*, 1781 ; *Préparation à la théologie naturelle*, 1781 ; *Théorie des belles-lettres et des beaux-arts*, 1783 ; *Histoire générale de la philosophie*, 1787 ; *Essai d'un dictionnaire universel des synonymes de la langue allemande*, 1793-1802 ; *Esprit du christianisme primitif*, 1807 ; *Amyntor*, histoire en forme de lettres, 1772, écrite pour tâcher d'effacer l'impression produite par l'*Apologie de Socrate* qui avait paru peu orthodoxe. Disciple de Leibniz, il combattit dans plusieurs écrits polémiques Kant et Fichte ; il travailla à presque tous les journaux scientifiques de l'Allemagne ; entre autres, à la *Bibliothèque allemande* de son ami Nicolaï, qui a publié sur lui une Notice, Berlin, 1810. G—T.

EBERSBACH, v. du roy. de Saxe (cercle de Bautzen), sur la Sprée; 6,800 hab. Fabrique des toiles et coutils de la Lusace.

EBERSBERG ou **EBELSBERG**, vge d'Autriche-Hongrie, sur la rive dr. de la Traun; 2,044 hab. Fabriques de couleurs. Victoire des Français, commandés par Masséna, sur les Autrichiens, en 1809; la place, défendue par un château fort, fut brûlée.

EBERSDORF, v. d'Allemagne, dans la principauté de Reuss-Schleitz, sur le Friesa, anc. cap. de la principauté de Reuss-Lobenstein-Ebersdorf, réunie en 1848 à celle de Reuss-Schleitz ; 1,200 hab. Direction des forêts et des mines. Fabr. de chandelles ; ébénisterie. Napoléon Ier data du château d'Ebersdorf sa première proclamation aux Saxons, en 1806.

EBERSDORF-AN-DER-DONAU ou **KAISER-EBERSDORF**, vge d'Autriche, à 8 kil. S.-E de Vienne, sur la Schwechat; 1,340 hab. Château impérial servant aujourd'hui de caserne. École de botanique.

EBERT (FRÉDÉRIC-ADOLPHE), savant bibliographe, né en 1791 à Saucha, près de Leipzig, m. en 1834, bibliothécaire à l'hôtel de ville de Leipzig, 1806, secrétaire à la bibliothèque royale de Dresde, 1814, conservateur de celle des ducs de Brunswick, 1822, enfin directeur de celle de Dresde et de celle du roi de Saxe, 1826, a publié un très savant *Dictionnaire bibliographique*, 1821-30, 2 vol. in-4o.

On lui doit encore : *Essai sur les bibliothèques publiques*, Freyberg, 1811 ; *l'Éducation du bibliothécaire*, Leipzig, 1820 ; *Histoire et description de la bibliothèque de Dresde*, 1822 ; et, sous le pseudonyme de *Gunther : Tableau de la bataille de Leipzig*, 1815 ; *Histoire de la guerre des Russes et des Allemands contre les Français*, 1816 ; *Vie de Napoléon Ier*, 1817. PL.

EBESFALVA ou **ELISABETHSTADT**, v. de l'Autriche-Hongrie, Transylvanie; 2,550 hab., presque tous arméniens. Ruines d'un château, anc. résidence des princes d'Apaffi.

EBINGEN, v. du Wurtemberg, cercle de la forêt Noire, sur la Schmiecha, affl. du Danube ; 5,605 hab. Industrie très active, lainages, bonneteries, tissus de coton, etc.

ÉBION. *V.* ÉBIONITES.

ÉBIONITES, hérétiques du Ier siècle de notre ère, qui eurent pour chef le juif Ebion, disciple de Cérinthe. Ils ajoutèrent à la doctrine des nazaréens quelques erreurs et quelques pratiques qui leur étaient particulières. Ils rejetaient tous les prophètes, avaient en horreur les noms de David, de Salomon, de Jérémie, d'Ezéchiel, etc., et n'admettaient que le Pentateuque. Ils se servaient de l'évangile de St Matthieu, mais l'avaient altéré en plusieurs endroits. Ils n'employaient que de l'eau dans l'Eucharistie. Les ébionites et les nazaréens, divisés en plusieurs sectes, qui se contredisaient dans leur croyance et dans leur morale, reconnaissaient pourtant Jésus-Christ comme le Messie. Origène distingue deux sortes d'ébionites : les uns croyaient, comme les nazaréens, que le Sauveur est né d'une vierge, et les autres le faisaient naître à la manière de tous les autres hommes. M—N.

EBLANA, nom anc. de DUBLIN.

ÈBLE (J.-B.), l'un des plus célèbres généraux d'artillerie du premier empire, né en 1758, à Saint-Jean de Rohrbach (Lorraine), m. en 1812. Fils d'un officier de fortune, il fut destiné à l'état militaire, et à 27 ans il était lieutenant d'artillerie. Envoyé à Naples pour y former l'artillerie sur le modèle de celle de France, il revint en 1789, quand éclata la Révolution, dont il adopta les principes. Employé à l'armée du Nord, il devint général de brigade à la fin de 1793, puis commandant de l'artillerie de cette armée, où il introduisit la distribution égale des pièces dans chaque division. Il dirigea plusieurs sièges, prit une grande part à la conquête de la Hollande, et, en 1795, fut attaché à l'armée du Rhin, commandée par Moreau. En 1797, enfermé dans le fort de Kehl, il résista avec Desaix à toute l'armée autrichienne. Il fit la campagne de Naples sous Championnet, prit part aux grandes guerres d'Allemagne jusqu'à la bataille d'Iéna, fut ministre de la guerre du royaume de Westphalie ; Napoléon l'envoya en Portugal, sous Masséna, et il y resta jusqu'en 1812. Pendant la campagne de Russie, où il eut le commandement en chef des équipages de pont, il rendit les plus grands services, entre autres, pendant la retraite, au passage de la Bérézina. Il mourut, peu de jours après, des suites de fatigues excessives et du froid qu'il avait éprouvés.

EBLIS, nom que les mahométans donnent à SATAN.

EBN. *V.* BEN.

EBNER (ÉRASME), savant luthérien, né à Nuremberg en 1511, m. en 1577. Ami de Mélanchthon, il représenta sa ville natale, où il était sénateur, à la ligue de Smalkalde, et fut conseiller à la cour de Brunswick. On lui doit la formation de la bibliothèque de Nuremberg, et la fondation de l'université d'Helmstædt. Il a fait une découverte précieuse en minéralogie : c'est que la cadmie mêlée avec le cuivre donne du laiton. B.

EBN-JOUNIS (ALI-BEN-ABDERRAHMAN), astronome arabe, né en 979, m. en 1008, élève d'Aboulféda. Son grand ouvrage des tables luno-solaires, connu sous le nom de *Table hakémite*, hérita de la réputation de l'*Almageste* en Orient. La bibliothèque de Leyde le possède en manuscrit.

EBOLI (ANNE DE MENDOZA, PRINCESSE D'), née en 1540,

fille de don Diégo Hurtado de Mendoza, vice-roi du Pérou, épousa don Rui-Gomez de Sylva, ministre de Charles-Quint, puis de Philippe II. Devenue la maîtresse de ce dernier prince, et cependant coupable d'une autre liaison avec Antonio Perez, ministre des affaires étrangères, elle obtint la mort d'un secrétaire de don Juan d'Autriche, Escobedo, qui avait découvert ce scandale. Après avoir refusé aux parents de la victime l'autorisation de poursuivre Perez et la princesse, Philippe II, sans doute instruit de tout, disgracia les deux complices en 1579. La princesse fut retenue quelque temps en prison; dans le procès fait à Perez, on ne la fit pas intervenir. Depuis cette époque, l'histoire perd sa trace. Schiller l'a fait paraître dans son *Don Carlos*. (*V.* PEREZ.) B.

EBOLI, anc. *Ebura*, v. du roy. d'Italie, prov. de Salerne; 8,950 hab. Ancien château.

EBORA, auj. *Evora*, v. de l'Espagne ancienne (Lusitanie); ses habitants lui donnèrent le nom de *Liberalitas Julia*, en l'honneur d'Auguste.

EBORACUM, v. de l'anc. île de Bretagne, cap. des Brigantes et de la province de Flavie-Césarienne. Les empereurs Septime-Sévère et Constance-Chlore y moururent, et Constantin y fut proclamé. Auj. *York*.

ÈBRE, en espagnol *Ebro*, anc. *Iberus*, fl. d'Espagne. Source dans la sierra Sejos, à Fontibre, à 18 kil. O. de Reinosa, dans la prov. de Santander. Cours, au S.-E., de 800 kil. Il passe à Frias, Miranda-de-Ebro, Haro, Logrono et Calahorra (Vieille-Castille), à Tudela (Navarre), à Saragosse, Fuentes et Mequinenza (Aragon), à Tortose et Amposta (Catalogne). Là un canal conduit une partie de ses eaux au port des Alfaques, dans la Méditerranée; le reste forme un delta sablonneux. Ses principaux affluents sont : à droite, l'Omino, la Majerilla, l'Iregua, le Jalon, la Guadalupe et le Martin; à gauche, l'Ega, l'Aragon, le Gallego et la Sègre. L'Èbre est navigable depuis Tudela, mais avec difficulté, à cause de la rapidité du courant, et des rochers et des bancs de sable.

EBREICHSDORF, vge des États autrichiens (basse Autriche), au S.-E. de Vienne, sur la Fischa; 1,050 hab. Immenses filatures de coton.

ÉBREUIL, ch.-l. de cant. (Allier), arr. de Gannat, sur la Sioule; 2,370 hab. Les rois carolingiens y avaient un palais. Belle église romane, avec de curieuses peintures; elle faisait partie d'une riche abbaye, remplacée au XVIIIe siècle par un hôpital. Antiquités romaines.

ÉBRIÉ, vge franç. de la Guinée (Grand-Bassam), sur la Côte d'Or; ch.-l. d'un cercle qui comprend 18 villages.

EBRODUNUM, v. de la Gaule, ch.-l. des Caturiges et de la prov. des Alpes-Maritimes; auj. *Embrun*. — v. de la Gaule, (Grande Séquanaise); auj. *Yverdun*.

EBROICUM, v. anc. de la Gaule (Lyonnaise IIe); auj. *Évreux*.

EBROIN, maire du palais de Neustrie après Erkinoald, 659. Pendant le règne de Clotaire III, il voulut rendre à l'autorité royale la force et la puissance qu'elle avait perdues, exila, dépouilla ou fit périr un grand nombre de leudes. Lorsque le roi mourut, 670, et qu'Ebroin éleva sur le trône, de sa propre autorité, Thierry III, 3e fils de Clovis II, les guerriers et le clergé de la Neustrie et de la Bourgogne se soulevèrent, sous la conduite de St Léger, évêque d'Autun. Thierry III fut déposé, Childéric II d'Austrasie proclamé à sa place, et Ébroin enfermé au monastère de Luxeuil, où St Léger vint bientôt le rejoindre, et d'où il ne sortit qu'à la mort de Childéric, 673. Il força Thierry à lui rendre la charge de maire du palais en faisant assassiner Leudesius qui l'occupait, fit crever les yeux à St Léger, puis exigea d'un concile sa déposition, et le fit décapiter, 678. Il supposa à Clotaire III un fils, qu'il fit couronner sous le nom de Clovis III. La Neustrie et la Bourgogne, opprimées de nouveau, appelèrent à leur secours les Austrasiens, qui venaient d'abolir la royauté et de proclamer ducs Pépin d'Héristal et Martin. Ébroin les vainquit à la bataille de Leucofao, et fit tuer Martin dans une conférence. Il périt lui-même en 681, assassiné par le leude Hermanfried, qu'il avait dépouillé de ses biens et qu'il menaçait de la mort. Ébroin a fourni à M. Ancelot le sujet d'une tragédie, 1823. G—T.

EBSAMBOUL. *V.* IBSAMBOUL.

ÉBUDES, *Ebudæ*, nom anc. des îles HÉBRIDES.

EBURA, nom latin de l'EURE. — v. de l'Espagne ancienne, la même qu'EBORA. — v. de l'Espagne ancienne (Bétique); auj. *Alcala-la-Real*.

EBURI, nom anc. d'EBOLI.

ÉBURONS, *Eburones*, anc. peuple de la Gaule Belgique (Germanie IIe), entre le Rhin et les Sicambres à l'E., les Atuatuques et les Condruses au S., la Dyle et les Ménapiens à l'O. et au N. Ils furent exterminés par César pour venger le massacre d'une légion et de 5 cohortes romaines, égorgées en pleine paix. Les Tongres occupèrent leur territoire, qui est auj. compris dans la prov. belge de Liége.

ÉBUROVICES, peuple de la Gaule (Lyonnaise IIe), dans la confédération des Aulerques. Il occupait le territoire actuel d'Évreux.

EBUSUS, une des îles Pityuses, avec un ch.-l. du même nom; auj. *Iviça*.

EC, EX, EY, AYE, AIE, terminaison celtique. Unie à des noms d'arbres ou de plantes, elle indique réunion dans un même lieu : ONEX, AULNAY, lieu planté d'aunes; FERNEX, lieu planté de frênes; RUFFEC, VAUDREY, CERISAYE, ou CERISAIE, etc.

ECAGE, anc. pays de France (Normandie), où se trouvaient Authieux-en-Ecage et Ecajeul (Calvados).

ECART (DROIT D'), redevance autrefois prélevée, dans les villes ayant droit de bourgeoisie, par la cité ou par le seigneur, sur les biens qui passaient d'un bourgeois à un non-bourgeois, et réciproquement.

ÉCARTÈLEMENT. En termes de blason, c'est le partage de l'écu en 4 parties ou *écarts*. On écartelait soit *en croix*, au moyen de deux lignes se coupant à angle droit, soit *en sautoir*, par deux diagonales. Les armes principales de la maison se mettaient au 1er et au 4e écart (partie supérieure droite, et inférieure gauche de l'écu); les armes des alliances ou de la ligne maternelle, au 2e et au 3e.

ÉCAUSSINES D'ENGHIEN, brg de Belgique (Hainaut), sur la Senne; 5,215 hab. Exploit. de pierre et granit; beau château.

ECBASIOS, surnom sous lequel les Grecs offraient un sacrifice à Apollon après une navigation heureuse.

ECBATANE, v. cap. de la Médie, au centre; au N.-E. de Babylone et au N. de Suse. Construite sur le versant de l'Oronte, elle était entourée de 7 murailles se dominant l'une l'autre et de couleurs diverses. Le circuit extérieur avait 250 stades. Au centre de la ville étaient le temple du Soleil et le palais du roi, dans la construction desquels il n'était entré que du cèdre et du cyprès, et dont les toits, les solives et les chapiteaux des colonnes étaient recouverts de plaques d'or et d'argent. Ecbatane fut fondée, dit-on, par Déjocès, vers 700 av. J.-C. Après la destruction de l'empire des Mèdes, elle devint la résidence d'été des rois de Perse. Alexandre le Grand, qui s'en empara, y fit assassiner Parménion, et y perdit Héphestion. Dans cette ville tant de fois pillée, Antiochus III, roi de Syrie, trouva encore 4,000 talents. Les Parthes en firent aussi une de leurs capitales. La ville actuelle de *Hamadan* est l'anc. Ecbatane : on y trouve encore des médailles, des pierres gravées, des débris de colonnes, des inscriptions cunéiformes, un beau lion en pierre à moitié renversé, un prétendu tombeau de Mardochée et d'Esther, etc.

ECBATANE DES MAGES, v. de l'anc. Perside, où résidaient les Mages; auj. *Gherden*.

ECCELIN. *V.* ROMANO.

ECCLESFIELD, v. d'Angleterre, dans le comté d'York (West-Reading), à 8 kil. N. de Sheffield; 15,170 hab. Clouterie.

ECCLESHALL, brg d'Angleterre, comté de Stafford; 4,830 hab. Anc. château, résidence des évêques de Lichfield.

ECCLESIÆ, nom latin d'IGLESIAS.

ECCLÉSIARQUES, anc. fonctionnaires ecclésiastiques, nommés en certains endroits *scabins*. Ils convoquaient les paroissiens aux offices, et avaient à la fois les attributions de marguilliers, de chantres, de quêteurs, de sacristains et de bedeaux.

ECCLÉSIASTE, c.-à-d. *orateur d'assemblée*, titre grec donné par les Septante à un livre canonique de la Bible, œuvre de Salomon. Le fils de David paraît avoir voulu, par la composition de ce livre, prémunir les autres hommes contre les erreurs où il était tombé.

ECCLESIASTIQUE, livre sacré, le 5e des livres sapientiaux dans l'Ancien Testament. On voit aux chap. 50 et 51 qu'il a pour auteur Jésus, fils de Sirach, 200 ou 300 ans av. J.-C. Il contient des maximes morales sur les différents états de la vie. Son nom vient de ce qu'on le lisait dans les assemblées de religion, ou parce qu'il a des rapports avec l'Ecclésiaste de Salomon. L'Église l'a placé parmi les œuvres canoniques.

ECCOBRIGA, anc. v. de l'Asie Mineure (Galatie), près de l'Halys. Le consul Manlius Vulso y défit les Tectosages, 189 av. J.-C.

ECDICIUS, fils de l'empereur romain Avitus, et beau-frère de Sidoine Apollinaire, commanda la cavalerie dans les Gaules pendant le règne d'Anthémius, et défendit avec succès la ville de Clermont contre les Goths, en 475. Pendant une famine, il logea et nourrit à ses frais plus de 4,000 personnes. Julius Népos le nomma patrice.

ECHANSON, en latin *pincerna*, officier dont les fonctions consistaient à présenter à boire aux rois, aux princes, etc.,

dans les jours de cérémonie. L'office d'échanson remonte à une haute antiquité, si l'on en juge par les fictions grecques d'Hébé et de Ganymède, et par le songe du grand échanson du Pharaon égyptien, rapporté dans la Genèse. Charlemagne eut un *magister pincernarum*. On ne sait si la charge d'échanson et celle de bouteiller furent primitivement confondues ; mais, dès le commencement de la 3e race, elles étaient distinctes. Les deux fonctionnaires prenaient rang parmi les grands officiers du palais, et signaient les chartes royales : le bouteiller avait la surintendance des boissons de la cour, et étendait sa juridiction sur tous les cabaretiers de la couronne ; l'échanson achetait le vin, et pourvoyait à la distribution intérieure. Dans l'ordre des offices, le bouteiller paraît avoir précédé l'échanson. Les échansons étaient assez nombreux ; on en comptait 7 sous Philippe le Long ; il y en eut jusqu'à 13. Le principal prit le titre d'*échanson du roi*, de *premier* ou *grand échanson*. Cette charge s'avilit à partir du xve siècle ; les privilèges qui y étaient attachés se perdirent, et les émoluments diminuèrent. Les fonctions d'échanson ne furent plus effectives qu'aux sacres, mariages, entrées solennelles des rois et des reines, festins extraordinaires, etc. La Révolution abolit la charge de grand échanson, qui, rétablie par Louis XVIII, disparut encore en 1830. — En Allemagne, la dignité d'*archi echanson* appartenait autrefois au roi de Bohême. Il présentait la 1re coupe à l'empereur, quand celui-ci tenait cour impériale. Il avait pour vicaire l'échanson héréditaire de Limpurg. La dignité de grand échanson subsiste dans quelques cours de l'Europe, notamment dans celle des Pays-Bas. B.

ECHARD (LAURENT), historien anglais, né en 1671 à Barsham (Suffolk), m. en 1730. On a de lui : *Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à l'établissement de l'Empire par Auguste*, 1699, continuée jusqu'à Constantin, 1707, traduite en français par Daniel de La Roque et Guyot-Desfontaines, 1728-29, 16 vol. in-12, y compris la continuation par l'abbé Guyon jusqu'à la prise de Constantinople ; *Histoire générale ecclésiastique depuis la naissance du Christ jusqu'à l'établissement du christianisme sous Constantin*, 1702, in-fol. ; *Histoire d'Angleterre depuis l'invasion de Jules César jusqu'à la fin du règne de Jacques Ier*, 1707, continuée jusqu'à la Révolution, 1718, la meilleure qu'on eût avant celle de Hume. Il avait aussi fait une *Histoire de la révolution de Guillaume III*, des traductions de quelques comédies de Plaute et de Térence, des *Maximes et discours moraux et théologiques*, tirés des ouvrages de l'archevêque Tillotson, et un dictionnaire géographique intitulé : *l'Interprète du gazetier ou du nouvelliste*, traduit ou plutôt imité en français sous le nom de *Dictionnaire de Vosgien*. G—T.

ÉCHARPE. Ce fut, suivant les pays et les temps, une parure, une livrée, un insigne. Aux premiers temps de la féodalité, l'écharpe n'était sans doute, pour le guerrier emprisonné dans une armure de fer, qu'une bande d'étoffe servant au besoin à essuyer la sueur du front, ou à étancher le sang d'une blessure : chez les vieux auteurs, *visacière*, *visière* et *écharpe* sont synonymes. Bientôt l'écharpe devint un souvenir octroyé au chevalier par quelque dame ; elle était ordinairement blanche. Quand les chevaliers commencèrent à servir par grandes masses, on reconnut qu'il manquait aux armures un signe de ralliement : de là, au xiiie siècle, l'emploi de couleurs diverses. L'écharpe fut blanche depuis les croisades jusqu'à Charles VI, puis les Armagnacs seuls conservèrent cette couleur. Sous Charles VII, l'écharpe fit partie de l'uniforme des compagnies d'ordonnance. Elle se porta tantôt en bandoulière, tantôt en ceinture. Sous Louis XII et François Ier, on renonça à l'écharpe, fort embarrassante pour le soldat avec les armes à feu. Mais on y revint sous Henri II ; les compagnies en eurent deux à la fois, l'écharpe royale croisant de droite à gauche sur l'écharpe aux couleurs du capitaine. Charles IX et Henri III portèrent l'écharpe rouge, tandis que les huguenots l'avaient blanche. En 1591, les Ligueurs la portèrent noire. Sous Henri IV et Louis XIII, l'écharpe blanche fut de nouveau livrée royale. Dans les deuils militaires, les gardes du corps eurent une écharpe de crêpe noir. Pendant les troubles de la Fronde, les partis affichèrent des couleurs variées : les troupes du maréchal d'Hocquincourt, qui accompagnèrent Mazarin à sa rentrée en France, portaient une écharpe verte ; celle de la maison de Condé était isabelle. Les autres pays eurent aussi leurs couleurs : les Anglais et les Savoyards portaient l'écharpe bleue, les Espagnols rouge, les Hollandais orange, les Autrichiens noire et jaune ; les soldats de Wallenstein adoptèrent le rouge, etc. L'usage de l'écharpe ne devait guère survivre en France à l'établissement de l'uniforme militaire sous Louis XIV ; en 1703, on l'enleva entièrement à l'infanterie, et l'on ne conserva, quelque temps encore, que l'aiguillette qui avait servi à la maintenir sur l'épaule. Aujourd'hui, les officiers généraux, les maréchaux, ont une écharpe tricolore en ceinture. Au civil, l'écharpe est la marque distinctive des maires, des adjoints, des commissaires de police ; celle des officiers de paix de Paris est seule bleu de ciel. B.

ÉCHEDORE, *Echedorus*, riv. de l'anc. Macédoine, traversait la Mygdonie, et se jetait, avec l'Axius, dans le golfe Thermaïque. Selon Hérodote, l'armée de Xerxès en épuisa les eaux.

ÉCHELLE, nom donné autrefois à une espèce de pilori dressé dans un carrefour ou dans tout autre lieu public, et qui était la marque de haute ou de moyenne justice. On y voyait cinq trous ronds, pour y faire passer la tête, les bras et les pieds du condamné. Il y avait plusieurs Échelles à Paris : l'évêque avait la sienne au Parvis-Notre-Dame, le chapitre au port Saint-Landry, le prieuré de Saint-Martin des Champs entre la porte de l'église et la rue Aumaire, etc. Au siècle dernier, on en voyait encore une dans la rue de l'Échelle-du-Temple. L'Échelle fut ensuite remplacée, pour les expositions de condamnés, par un carcan fixé à un poteau.

ECHELLENSIS (ABRAHAM), savant maronite, né à Eckel en Syrie, m. en 1664, vint étudier à Rome la théologie et la philosophie, et fut appelé à Paris pour coopérer à l'édition de la Bible polyglotte de Le Jay.

Ses principaux écrits sont : *Linguæ syriacæ sive chaldaïcæ perbrevis institutio*, Rome, 1628, in-12 ; *Synopsis propositorum sapientiæ Arabum*, Paris, 1641, in-4o ; *Chronicon orientale*, Paris, 1653, in-fol., réimpr. en 1685 pour faire partie de la Byzantine ; une traduction de l'arabe en latin des liv. V, VI et VII des *Coniques* d'Apollonius, Florence, 1661, in-fol.

ÉCHELLES (LES), ch.-l. de cant. (Savoie), arr. de Chambéry ; 735 hab. Le Guiers partage cette localité en 2 portions : celle sur la rive dr. appartient au dép. de l'Isère. Elle doit son nom aux échelles par lesquelles il fallait autrefois escalader un rocher qui fermait la route de Chambéry ; ce rocher fut percé, en 1673, par Charles-Emmanuel II, pour faire la route actuelle.

ÉCHELLES DU LEVANT, nom donné aux ports marchands de la Méditerranée orientale (Constantinople, Salonique, Smyrne, Alexandrette, Tripoli, Saïda, Beyrouth, Alexandrie, etc.), et quelquefois aussi à ceux des États barbaresques. Ce nom vient du turc *iskele*, espèce de jetée sur pilotis, construite avec quelques marches pour débarquer les marchandises.

ÉCHENOZ-LA-MÉLINE, vge (Haute-Saône), à 3 kil. de Vesoul ; 730 hab. Belles grottes à ossements.

ÉCHEVINS, en latin *scabini*, de *skapen*, *skafen*, créer, constituer ; nom donné, à partir de Charlemagne, aux hommes désignés par les officiers royaux, comtes ou centeniers, quelquefois avec l'approbation de l'assemblée des hommes libres, pour servir d'assesseurs dans les tribunaux urbains ou ruraux. Ce furent comme des magistrats permanents, qui remplacèrent les *bons hommes*, *prud'hommes* ou *rachimbourgs* de l'époque mérovingienne, dont la négligence à se rendre aux plaids entravait l'exercice de la justice. Pendant la féodalité, une transformation s'opéra dans leurs attributions : les officiers royaux, devenus propriétaires de leurs gouvernements, se déchargèrent du soin de la justice sur des baillis ou prévôts, qui, en général, exercèrent seuls les fonctions de juges. De cette manière, le scabinat régional disparut. Mais les échevins continuèrent d'exister dans les cités, où ils réunirent le double caractère de juges et d'administrateurs : l'échevinage ne fut qu'un nom nouveau donné à une institution ancienne, à la municipalité gallo-romaine. Seulement, la dénomination d'*échevin*, conservée dans la plupart des villes du nord et du centre de la France, fut remplacée au midi par celles plus anciennes de *jurat*, *syndic*, *prud'homme*, *consul* ; et, d'un autre côté, les échevins n'eurent plus que la connaissance des causes inférieures, les cas de haute justice étant réservés aux officiers seigneuriaux ou royaux. A Paris, les échevins, au nombre de 4, continuèrent leurs fonctions de juges ordinaires, sous la présidence d'un homme du roi, jusqu'en 1251, époque où ils devinrent les assesseurs du prévôt des marchands ; leurs fonctions duraient deux ans ; ils étaient élus dans l'assemblée du Corps de ville (*V. ce mot*), augmenté de 32 notables bourgeois, 2 pour chacun des 16 quartiers de Paris. L'élection n'était qu'un simulacre, car chaque électeur recevait un bulletin tout confectionné, sans doute par les soins du prévôt, et même cacheté. Les bourgeois de Paris étaient seuls éligibles, à la condition de n'être ni père, ni fils, frère, neveu, ou cousin germain du prévôt en place. Chaque année on renouvelait 2 échevins. Ces magistrats prêtaient serment, à genoux, entre les mains du roi ; ils rendaient la justice sur les matières de police et sur les affaires commerciales. Un édit de 1704 créa deux échevins perpétuels dans chaque ville du royaume, excepté Paris et Lyon, où l'ancien mode électif fut conservé. La loi du 14 décembre 1789, qui organisa de nouvelles municipalités, supprima les échevins. En Belgique, on donne le nom d'échevins aux assesseurs du bourg-

mestre, remplissant les fonctions qui appartiennent chez nous aux adjoints.

ÉCHIDNA, fille du Styx, ou de Chrysaor, issu lui-même du sang de Méduse. C'était un monstre moitié femme, moitié serpent; mère, selon quelques auteurs, de Cerbère, de l'hydre de Lerne, de la Chimère, du Sphinx, du dragon de Colchide, du dragon des Hespérides, du lion de Némée, du vautour qui dévora le foie de Prométhée, etc.

ÉCHINADES, îles presque désertes de la mer Ionienne, à l'E. de Céphallénie, à l'entrée du golfe de Corinthe, vis-à-vis l'embouchure de l'Achéloüs d'un côté, et le cap Araxe de l'autre. Elles tiraient leur nom ou des filles du devin Échinus, changées en îles pour avoir oublié dans un sacrifice le dieu Achéloüs; ou de ce qu'on y trouvait beaucoup de hérissons de mer (en grec *échinoi*). Pline nomme comme composant ce groupe : Ægialea, Coronis, Thyatira, Geceris, Dionysia, Cyrnus, Chalcis, Pinara et Mystus. Ovide n'en compte que cinq. Strabon y range Dulichium. D'autres auteurs comprenaient encore dans les Échinades le groupe des Taphiennes ou Téléboïdes, en face de Leucade, et formé de Taphias, Oxies et Prinœssa. Les Échinades sont auj. les *Curzolaires*. Elles dépendent du royaume de Grèce. B.

ÉCHION, peintre et statuaire grec vers 352 av. J.-C. Cicéron et Pline le rangent à côté des plus grands peintres. La célèbre peinture antique dite *les Noces Aldobrandines*, au Vatican, a été parfois considérée comme une copie de la *Fiancée* d'Échion.

Muller, *Manuel d'archéologie*, 6, 140, 3. S. Re.

ECHIQUIER, en latin *Scaccarium*, cour féodale des ducs de Normandie. On la nommait ainsi parce que les sessions se tenaient devant une table quadrangulaire, recouverte d'un tapis divisé en carreaux comme les cases d'un échiquier; dans ces carreaux, les comptes se faisaient avec des jetons, en mettant à des places différentes ceux qui devaient désigner les deniers, sous, livres, vingtaines de livres et centaines de livres. Le nom a survécu au signe matériel, comme celui de la Table de marbre dans l'anc. jurisprudence des eaux et forêts. Pithou et Ménage le font venir de l'allemand *schicken* (envoyer). M. Floquet (*Histoire du parlement de Normandie*) a prouvé que l'échiquier existait avant Guillaume le Conquérant. Cette cour souveraine se tenait deux fois par an pendant trois mois, au commencement du printemps et à l'entrée de l'automne. Elle s'assembla souvent à Caen et à Falaise, et plus tard à Rouen. Après la réunion de la Normandie à la couronne de France, l'Échiquier conserva ses attributions comme cour de justice spéciale à cette province, jusqu'en avril 1499, où il fut érigé en parlement par Louis XII. — Les archevêques de Rouen prétendirent avoir un tribunal particulier, appelé Échiquier, et distinct de l'échiquier général de Normandie. A la suite de longues discussions, le parlement décida, en 1515, que la juridiction temporelle de l'archevêché prendrait le titre de *hauts jours*, et non celui d'*échiquier*. — On appelait *échiquiers des apanages* les *grands jours* (*V. ce mot*) des princes auxquels des terres de Normandie avaient été concédées à titre d'apanages. Tels étaient les échiquiers d'Alençon, d'Évreux, de Beaumont-le-Roger, etc., indépendants du grand échiquier de Normandie. Les juges ou conseillers siégeant dans les divers échiquiers prenaient le nom de *maîtres de l'échiquier*. B.

ÉCHIQUIER (Cour de l'), juridiction dont ressortissent les affaires relatives aux droits et aux revenus de la couronne d'Angleterre, et ainsi nommée du tapis ou du parquet en forme d'échiquier qu'on y voyait, suivant l'usage existant en Normandie. On en fait remonter l'origine jusqu'à Henri Ier; elle existait certainement sous Henri II, car son neveu Gervais de Tilbury composa, en 1175, un *Livre de l'Échiquier* ou *Livre Noir*, où il décrit cette cour; mais elle ne reçut son organisation actuelle qu'au temps d'Édouard Ier. Elle est divisée en deux sections : 1° celle qui a pour objet l'administration des revenus; c'est une cour de finances; 2° la section judiciaire, subdivisée elle-même en cour d'*équité* et en cour de *loi commune*. Il y a aussi à Dublin une cour de l'Échiquier pour l'Irlande. B.

ÉCHIQUIER (Chambre de l'), juridiction établie en Angleterre pour juger en appel les décisions de la cour du banc du roi ou de la reine et de la cour de l'Échiquier. S'il s'agissait de reviser un jugement de la cour de l'Échiquier, elle se composait, conformément à un statut d'Édouard III, du lord-chancelier, du lord-trésorier, des juges de la cour du banc du roi et de ceux de la cour des plaids communs. Si l'appel était interjeté contre une décision de la cour du banc du roi, elle se composait, d'après un statut d'Élisabeth, des juges des plaids communs et de ceux de la cour de l'Échiquier. Ces attributions appartiennent auj. à la Cour d'appel, composée du lord haut chancelier, du lord *chief justice* d'Angleterre, du maître des rôles, du lord *chief justice* des plaids communs et de six juges nommés par le gouvernement.

ÉCHIQUIER (Billets de l'), nom donné en Angleterre à ce qu'on appelle en France les *bons du trésor*, parce qu'ils sont émis par l'administration de l'Échiquier.

ÉCHIQUIER (Iles de l'), îles de l'Océanie (Mélanésie), dans le groupe de l'Amirauté, par 1° 13' lat. S., et 142° 53' long. E. Ce sont 30 îles basses, semées de récifs. Découvertes par Bougainville en 1768.

ECHIRE, brg (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 1,650 hab. Ruines imposantes du château de Salbar, bâti au IXe siècle et détruit au XVIe. Près de là est le château de Mursay, où Mme de Maintenon passa son enfance.

ÉCHO, nymphe, fille de l'Air et de la Terre, habitante des rives du Céphise, au pied du Pentélique, amusait Junon par ses discours, tandis que Jupiter lui était infidèle. Elle fut condamnée par la déesse à ne répéter que le dernier mot de ceux qui l'interrogeaient; désespérée de se voir dédaignée par Narcisse, elle se laissa mourir, et fut changée en rocher.

V. Wieseler, *die Nymphe Echo*, 1854.

ECHREF, v. de Perse. (*V.* Achraf.)

ECHTERNACH ou **EPTERNACH**, v. du grand-duché de Luxembourg, sur la Sure; 3,920 hab. Fab. de lainages, faïence et tabac. Autrefois abbaye célèbre, fondée au VIIe siècle. Pèlerinage et procession célèbre des *sauteurs* (contre la danse de Saint-Guy).

ECHUCA, v. de l'Australie, prov. de Victoria; 3,695 hab. Comm. de laines; ch. de fer pour Melbourne et pour Deniliquin.

ECIJA, anc. *Astigi*, puis *Colonia Augusta Firma*, v. d'Espagne (prov. de Séville), dite le *Poêle de l'Andalousie*, à cause de la chaleur de son climat, sur le Jénil. On y remarque quelques antiquités, de belles églises et la promenade de l'Alameda. Ville très industrielle; pop. de la comm., 30,000 hab.

ECK (Jean Mayr d'), savant théologien, né à Eck (Souabe), en 1486, m. en 1543, était chanoine d'Eichstædt et vice-chancelier de l'université d'Ingolstadt, lorsqu'il entreprit, en 1518, de combattre les thèses de Luther. Il eut une discussion célèbre à Leipzig, avec Luther et Carlostadt. En 1520, il se rendit à Rome, et en rapporta une bulle qui condamnait les doctrines luthériennes. A la diète d'Augsbourg, 1530, il offrit de réfuter la Confession d'Augsbourg. B.

ECKART (Henri), célèbre dans l'histoire de la philosophie sous le nom de *maître Eckart*, théologien et philosophe allemand, né à Strasbourg ou en Saxe, dans la 2e moitié du XIIIe siècle. Il enseigna à Paris, au collège Saint-Jacques; le grade de docteur en théologie lui fut conféré à Rome par Boniface VIII; il entra ensuite dans l'ordre des dominicains, et en devint un des principaux membres. C'était une âme fervente et exaltée; vers la fin de sa vie, ses idées religieuses se coordonnèrent en un système mystique d'une singulière audace. De 1317 environ jusqu'en 1327, on le voit tour à tour à Strasbourg, à Francfort, à Cologne, prêchant ses doctrines, exerçant sur les âmes une influence extraordinaire, et suspect à l'Église, qui le surveille d'abord, puis finit par le frapper. En 1326, un chapitre général de son ordre le destitue des fonctions de prieur de la province d'Allemagne; la bulle de Jean XXII qui condamne ses doctrines, publiée le 27 mars 1329, parle de sa mort et de ses dernières rétractations. C'est donc de 1326 à 1329 qu'il faut placer la mort de maître Eckart. Son système est un panthéisme mystique, plein de religieux élans et de sublimes folies : il n'y a qu'un seul être, Dieu; tous les êtres finis ne sont que de vaines ombres; pour exister réellement, il faut qu'ils se dépouillent de leur forme contingente, qu'ils entrent en Dieu, qu'ils deviennent Dieu. Eckart poursuit ces principes dans toutes leurs applications, et ne recule devant aucune conséquence. L'ensemble de son système présente, sauf la piété profonde qui l'anime, de singulières ressemblances avec la moderne philosophie allemande, principalement avec celle de Hegel. Ses ouvrags n'existent qu'en manuscrits; ce sont des sermons et *le Livre de la Consolation divine*. On en trouve des fragments souvent cités dans les mystiques allemands qui l'ont suivi : Tauler, Suson, Eckart le Jeune, etc. Un érudit allemand, M. Pfeiffer, a entrepris une édition complète de ses *Œuvres*. *V.* sur Eckart la notice (en allemand) de M. Charles Schmidt, dans le recueil intitulé *Theologische Studien*, 1839. S. R. T.

ECKARTSBERGA, v. du roy. de Prusse (prov. de Saxe), sur le Finnberg; 1,953 hab. On trouve du bleu de Prusse naturel dans une montagne voisine.

ECKERNFŒHRDE, v. du roy. de Prusse (prov. de Slesvig-Holstein), ch.-l. de cercle, dans la régence de Slesvig, sur une baie ou *fœhrde* de son nom; 5,500 hab. Bon port; commerce actif en céréales, graines oléagineuses, peaux, etc. La ville est voisine du *Dœnishwald* et du *Schwanten*, fertiles contrées à blé. Victoire du général hanovrien Walmoden sur les Danois, en 1813.

ECKHART ou **ECKARD** (Jean-Georges d'), en latin

Eccardus, historien, né en 1674 dans le duché de Brunswick, m. en 1730, fut successivement professeur d'histoire à Helmstædt et à Hanovre.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Leges Francorum Salicæ et Ripuariorum*, Francfort, 1720, in-fol.; *Origines Habsburgo-Austriacæ*, Leipzig, 1721, in-fol.; *Historia genealogica principum Saxoniæ superioris*, [illegible], in-fol.; *Corpus histor. medii ævi a tempore Caroli Magni usque ad finem sæculi quindecimi*, 1723, 2 vol. in-fol.; *Commentarii de rebus* [illegible] *orientalis*, 1729, 2 vol. in-fol.; *de Origine Germanorum*, [illegible] *rebus gestis*, Gœttingue, 1750, in-4°. On lui doit en outre l'édition des *Collectanea etymologica* de Leibniz, imprimée dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, et dans les *Mémoires* de l'Académie d'Helmstædt. G—T.

ECKHEL (Joseph-Hilaire), célèbre numismate, de l'ordre des jésuites, né à Enserfeld (Autriche) en 1737, m. en 1798. Il fut professeur de rhétorique au collège des jésuites à Vienne, professeur d'archéologie, puis conservateur du cabinet impérial des médailles. On lui doit, outre le catalogue de ce cabinet, 1787 : *Nummi veteres anecdoti ex museis Cæsareo Vindobonensi, Florentino*, etc., Vienne, 1775, 2 vol. in-4°; *Sylloge nummorum veterum anecdotorum thesauri Cæsarei*, 1786; *Doctrina nummorum veterum*, Vienne, 1792-98, 8 vol. in-4°, où l'on remarque une méthode nouvelle de classification, qui consiste à distribuer les médailles dans l'ordre des villes qui les ont fait frapper. Cet ouvrage est justement estimé.

ECKMÜHL, vge de Bavière (basse Bavière), sur la Grosse-Laber, à 19 kil. S. de Ratisbonne; 200 hab. Célèbre victoire de Napoléon Ier sur les Autrichiens, 22 avril 1809. Le maréchal Davout, qui s'y était signalé, reçut le titre de *prince d'Eckmühl*.

ECKSTEIN (Ferdinand, baron d'), publiciste et philosophe, né en 1790 à Altona (Danemark), de parents israélites, m. en 1861, fit ses études à Gœttingue et à Heidelberg, embrassa la religion luthérienne à dix-sept ans, puis, pendant un séjour à Rome, se convertit au catholicisme. Après avoir combattu contre la France en 1813 et en 1814, il passa au service des Pays-Bas et était directeur de la police à Gand, lorsque Louis XVIII se réfugia dans cette ville. Ce prince l'emmena lors de la seconde Restauration, et le nomma commissaire général de police à Marseille. D'Eckstein devint, en 1818, inspecteur général au ministère de la police, et, bientôt après, il fut attaché au ministère des affaires étrangères. Tout en participant à la rédaction des journaux royalistes *le Drapeau blanc* et *la Quotidienne*, il dirigea, de 1826 à 1829, une revue intitulée *le Catholique*, où, se rattachant à l'école de J. de Maistre et de Bonald, il traita de toutes les connaissances humaines, dans le but de les ramener à l'unité de la doctrine catholique. Après la révolution de 1830, il ne s'occupa que de travaux littéraires, insérés presque tous dans l'*Avenir*, la *Revue indépendante*, la *Revue archéologique*, le *Journal asiatique*, le *Correspondant*, etc.

On lui doit les ouvrages suivants : *de l'Espagne, considérations sur son passé et son avenir*, 1836; *les Eléments de la vie sociale et politique dans la tribu pastorale*, 1855. B.

ÉCLAIRAGE. Dès l'antiquité, l'expérience apprit à l'homme à tirer parti des corps onctueux et inflammables, des résines, des huiles, etc. En Égypte, en Judée, en Grèce, l'usage des lampes était fort ancien. Les Indiens transformèrent de bonne heure la cire en substance combustible. Ce fut, dit-on, Alfred le Grand qui inventa les lanternes de corne. L'usage des chandelles de cire ou de suif est fort ancien en France. Dès le XIe siècle, il existait à Paris une corporation des Chandeliers. Pour illuminer les vastes salles des châteaux pendant les festins, on n'employa longtemps que des torches tenues par de nombreux valets. François Ier, pour remplacer à la cour ce service ambulatoire et incommode, commanda à Benvenuto Cellini 12 statues d'argent, de grandeur naturelle, et qui devaient porter des torches. Les lustres de cette époque ne consistaient encore qu'en traverses de bois, assemblées en croix, et portant une chandelle à chaque extrémité; l'usage d'ajouter à leur éclat par des girandoles de cristal ne remonte qu'à la fin du règne de Louis XIII. L'éclairage domestique n'a guère fait de progrès que depuis l'introduction, en 1785, du procédé qui a gardé le nom de Quinquet, l'un de ses inventeurs : puis vint le système d'Argand, suivi d'une foule de perfectionnements. — Quant à l'éclairage public des villes, il fut établi très tard. On voit par quelques ordonnances de François Ier que, dans certains cas de péril imminent, et pour garantir les Parisiens des attaques des *mauvais garçons*, tout propriétaire de maison était tenu de placer, après 9 heures du soir, sur une fenêtre du 1er étage une lanterne allumée. La chambre des vacations prescrivit, en 1558, de placer, au coin de chaque rue, et au milieu, si la rue était longue, des falots qui devaient brûler de 10 heures du soir à 4 heures du matin; mais, dès l'année suivante, le matériel fut vendu au profit des pauvres. Cependant, on en revint bientôt à cette institution; ce qui n'empêcha pas chaque bourgeois qui sortait la nuit de porter avec lui sa lanterne. En 1662, l'abbé Laudati Caraffa obtint le privilège de former une troupe de porte-flambeaux et porte-lanternes à louage. L'entreprise ne paraît pas avoir réussi. En 1667, le 1er lieutenant de police, La Reynie, éclaira régulièrement Paris, au moyen de lanternes, et un édit de 1697 étendit cet éclairage à toutes les villes du royaume. Une récompense ayant été promise par M. de Sartines à quiconque perfectionnerait ce service public, Bourgeois de Châteaublanc et l'abbé Matherot de Preigney inventèrent les réverbères, dont le succès devint prodigieux, 1745. Paris en compta 3,500 en 1769; 11,050 en 1809; 12,672 en 1821. Dès 1811, l'ingénieur Lebon imagina l'éclairage par le gaz; mais ce fut seulement sous le règne de Louis XVIII, sous la préfecture de M. de Chabrol, qu'on établit les premiers appareils. L'éclairage au gaz est auj. adopté dans toutes les villes du monde. Des expériences intéressantes, mais sans résultat décisif, ont été tentées pour y substituer la lumière électrique, qui est utilisée notamment à Paris, à Londres et à New-York. B.

ÉCLAIREURS, troupes spécialement chargées d'explorer le pays, afin de reconnaître la position de l'ennemi et d'éviter les embuscades. Ce service était fait autrefois par des compagnies appelées, dans la cavalerie, *carabins*, *stradiots*, et, dans l'infanterie, *enfants perdus*. Puis, à l'imitation des *talpaches* et *pandours* des armées allemandes, on établit en France les *corps francs*, les *partisans*, etc. Pendant la campagne d'Italie, le général Bonaparte créa le corps des *guides*, véritables éclaireurs de cavalerie, et les régiments de cavalerie légère peuvent remplir encore les mêmes fonctions. Pour l'infanterie, les *voltigeurs* servaient d'éclaireurs; les *chasseurs à pied* les ont remplacés.

ÉCLECTIQUES, secte de philosophes qui se forma à Alexandrie vers le IIIe siècle av. J.-C., et dont on attribue la fondation à Potamon. Ils choisissaient dans chaque système ce qui leur paraissait le plus sage.

ÉCLECTISME. *V. ce mot* dans notre *Dictionnaire des Lettres*.

ÉCLIPTIQUE, immense orbite où la terre exécute sa révolution autour du soleil; les éclipses sont déterminées dans son plan. — Grand cercle de la sphère, dont la circonférence, embrassant la surface du zodiaque dans toute sa longueur, la partage en deux bandes symétriques de 8° chacune, et figure à nos yeux la route apparente que suit le soleil en parcourant chaque année les 12 signes célestes. L'axe terrestre n'est pas perpendiculaire au plan de l'orbite que la terre décrit dans l'espace; constamment incliné sur cette courbe de révolution, qui coupe deux fois l'équateur au temps des équinoxes, il forme avec elle un angle quelque peu variable et évalué pour le siècle actuel à 23° 28'. De là l'obliquité de l'écliptique, à laquelle la terre doit la variété de sa température et des saisons.

ECLOGA, nom du *Code civil* des empereurs iconoclastes, retrouvé et publié en 1852 par Zachariæ, commenté en 1864 par le même jurisconsulte sous le titre de *Geschichte des Griechisch-Römischen Privatrechts* (*Histoire du droit privé gréco-romain*).

V. Paparrigopoulos, *Hist. de l'Hellénisme*, t. III, p. 413 (en grec). S. Re.

ÉCLUSE (L'), en hollandais *Sluys* ou *Sluis*, v. de Hollande (Zélande), tout près de la mer du Nord, à 27 kil. S.-O. de Middelbourg; 2,000 hab. Les Français y perdirent contre les Anglais une bataille navale, 24 juin 1340. Ils prirent la ville en 1747 et en 1794.

ÉCLUSE (L') ou plutôt **LES CLUSES**, fort de France (Ain), arr. et à 26 kil. S.-S.-O. de Gex, sur un rocher au milieu des montagnes du Jura, à 40 m. au-dessus du Rhône, près de la frontière de Suisse. Il est dominé par le Grand Credo et défend l'entrée du tunnel que traverse le chemin de fer de Culoz à Genève. Cédé par la Savoie à la France en 1601. Les Autrichiens s'en emparèrent en 1814 et 1815, et le détruisirent. Il a été reconstruit en 1824 et un nouveau fort a été ajouté récemment au premier.

ÉCLUSE (L'), vge (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret; 114 hab. Poste militaire, près du col de Pertus, désigné au temps des Romains par le nom de *Clausuræ*, c.-à-d. Portes, et défendu par deux châteaux forts dont on voit encore quelques ruines.

ÉCLUSE (L'), botaniste (*V.* Lécluse.)

ECNOME, *Ecnomus*, mont. et promontoire de Sicile, sur la côte S.; célèbre par la victoire navale de Régulus et de Manlius Vulso sur les Carthaginois, 256 av. J.-C. C'est auj. le *Monte di Licata* ou *Serrato*.

ÉCOLÂTRE, *scolasticus*, ecclésiastique pourvu d'une prébende à laquelle était attaché le droit d'institution et de juridiction sur ceux qui instruisaient la jeunesse. Dans quelques églises, la charge d'écolâtre était une dignité; dans d'autres, un simple office. L'établissement en est aussi ancien que ce-

lui des écoles épiscopales et abbatiales. Dans les églises cathédrales de France et d'Italie, elle appartint longtemps au *primicerius* ou au grand chantre, avant d'être abandonnée à des officiers spéciaux. Alcuin fut écolâtre de Saint-Martin de Tours; St Bruno et Gerbert, de l'église de Reims, etc. Le concile de Tours, 1583, charge les écolâtres d'instruire ceux qui doivent lire et chanter dans les offices divins; celui de Bourges, 1584, exige qu'ils soient docteurs ou licenciés en théologie ou en droit canon; celui de Mexico, 1585, les oblige à professer, soit par eux-mêmes, soit par un délégué; celui de Malines, 1607, leur ordonne de visiter deux fois par an les écoles de leur dépendance. B.

ÉCOLES CHEZ LES ANCIENS. Dès la plus haute antiquité, il y a eu des écoles publiques. Elles étaient primitivement établies près des sanctuaires, les prêtres étant les seuls dépositaires du savoir, et l'enseignement des sciences de toute nature s'y confondait avec l'enseignement religieux. Dans l'Inde, en Égypte, chez les Juifs, l'instruction fut un monopole réservé aux classes sacerdotales. Xénophon, dans la *Cyropédie,* nous donne une idée des écoles chez les Perses. En Grèce, les écoles d'Athènes furent célèbres : on y apprenait à lire et à écrire aux enfants; plus âgés, ils s'occupaient de grammaire, de poésie, de musique; les œuvres d'Homère étaient particulièrement étudiées. Les écoles des rhéteurs étaient en grand nombre; celles des philosophes furent les plus renommées de l'antiquité. (*V.* Grasberger, *l'Éducation dans l'antiquité,* 1880 [all.].) — Suivant Plutarque, Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, il y aurait eu des écoles pour la jeunesse à Gabies avant la fondation de Rome. L'histoire de Virginie prouve qu'au milieu du v^{e} siècle av. J.-C., il y avait des écoles à Rome, et l'exposition publique des Douze Tables, pour que les citoyens en prissent connaissance, fait supposer que la science de la lecture ne manquait aux citoyens d'aucune classe. Vers la fin de la 2^{e} guerre punique, des Grecs vinrent ouvrir à Rome des écoles de grammaire, et, un demi-siècle après, des écoles de rhétorique et des écoles de philosophie : les exercices s'y faisaient en grec; ce ne fut qu'au temps de Cicéron qu'on s'y occupa de la langue latine. Dans la maison des riches Romains, il y eut une école où des pédagogues, esclaves eux-mêmes, instruisaient les jeunes esclaves. Au temps de Jules César, les professeurs d'arts libéraux reçurent le droit de cité. Sous l'empire, Vespasien décréta que l'enseignement de la rhétorique serait rétribué par l'État. Constantin ouvrit à Constantinople une grande école, composée de 15 professeurs rétribués et d'un grand maître. En étendant ses conquêtes, Rome établissait partout des écoles littéraires; il y en eut de célèbres à Utique, Carthage, Hippone, Alexandrie, Antioche, Rhodes, Pergame, etc. (*V.* ÉCOLES MUNICIPALES.) — L'instruction publique fut particulièrement florissante en Gaule : à Autun, Arles, Bordeaux, Trèves, etc.; on connaît à Amiens une *Scola provincialis civium* (*Rev. arch.*, 1880, p. 324). Les invasions germaniques du IV^{e} et du V^{e} siècle firent disparaître à peu près complètement les écoles gauloises.

Budinszky, *die Ausbreitung der lateinischen Sprache über die Provinzen,* 1881; de La Saussaye, *Mém. sur l'organis. de l'instr. publique dans l'emp. romain,* 1863. (*V.* les *Mém. lus à la Sorbonne.*)

B., S. RE. et G. L.-G.

ÉCOLE D'ADMINISTRATION, créée par la république de 1848 à Paris. On devait y enseigner la science de l'administration, afin que l'admission dans les services publics fût le prix d'études particulières, de concours et de diplômes. L'entreprise ne réussit pas.

ÉCOLE D'ACCOUCHEMENT, située à Paris, et destinée à former des sages-femmes pour toute la France. On y enseigne la théorie et la pratique des accouchements; la vaccination; la saignée; la connaissance des plantes usuelles dont l'usage convient aux femmes enceintes et en couche. Les élèves sont internes, et payent pension. La résidence est d'une année, partagée en deux cours.

ÉCOLES D'AGRICULTURE, établissements destinés à former des agriculteurs éclairés, et relevant du ministre de l'agriculture. Pour y être admis, il faut avoir 17 ans au moins, et subir des examens sur les éléments de l'arithmétique, de la géométrie, de la physique, de la chimie, de la géographie et de la langue française. La France possède trois écoles nationales d'agriculture : Montpellier, Grignon (Seine-et-Oise), Grand-Jouan (Loire-Inférieure), où l'on enseigne la chimie, la physique, la météorologie et la géologie appliquées, le génie rural, l'agriculture, la zootechnie ou économie du bétail, la zoologie, la sylviculture, la botanique, l'économie et la législation rurales, la comptabilité d'une ferme. La durée du cours d'études est de 3 ans. Il y a des bourses distribuées par voie de concours. Chaque école a une exploitation de 300 hectares environ, où les élèves pratiquent tous les travaux de l'agriculture. Un Institut agronomique fut créé à Versailles en 1848 et supprimé en 1852, ainsi que l'école régionale de Saint-Anjault (Cantal). La loi du 9 août 1876 a rétabli l'Institut agronomique, dont le siège est à Paris, au conservatoire des arts et métiers. — Il y a en outre trois écoles pratiques d'agriculture, instituées par la loi du 30 juillet 1875 : à Saint-Bon (Haute-Marne), Merchines (Meuse), et Saint-Remy près d'Amance (Haute-Saône), et des fermes écoles, où les jeunes gens sont admis dès l'âge de 16 ans et font un séjour de 2 ou 3 ans. — Il y a des écoles d'agriculture dans les pays étrangers : 1° en Allemagne : Hofwyl, 1804; Mœglin, 1806; Hohenheim, 1818; Iéna, 1826; Schleissheim, 1828; Tharand, 1829; Eldena, 1835; Wiesbaden, 1836; Regenwalde, 1842; Poppelsdorf, 1846; Proskau, 1847; 2° en Angleterre : Cirencester, 1844; 3° en Russie : Mariemont, 1816, et Gorigoretz, 1836; 4° en Suède : Semb, 1826; 5° en Hongrie : Ungarisch-Altenburg, 1818; 6° en Italie, Meleto, 1838, et Pise, 1845. Plusieurs universités allemandes ont des chaires d'économie rurale.

ÉCOLES D'APPLICATION, écoles où l'on applique à un but spécial les études générales faites dans d'autres établissements d'instruction publique. Ainsi l'École polytechnique fournissant des élèves pour le génie, l'artillerie, les mines, les ponts et chaussées, et ne leur donnant que les connaissances générales nécessaires à ces différents services, il a fallu créer autant d'écoles d'application spéciale. De même, l'École militaire de Saint-Cyr préparant des officiers de cavalerie, aussi bien que d'infanterie, on a créé pour eux des écoles d'application.

ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE. L'Assemblée constituante avait créé une école d'artillerie à Châlons-sur-Marne en 1790, et une école du génie à Mézières en 1791. Celle-ci fut transférée à Metz en 1794. Un arrêté des consuls du 4 octobre 1802 réunit les deux écoles à Metz, sous le titre d'*École d'application de l'artillerie et du génie.* Un règlement de 1807, les ordonnances de 1821, de 1823, de 1831, n'apportèrent que de légères modifications à l'organisation première de cet établissement. L'École est composée d'élèves sortant de l'École polytechnique et destinés à devenir officiers du génie ou de l'artillerie dans les armées de terre et de mer; en y entrant, ils ont le grade de sous-lieutenant, et on leur compte 4 années de service d'officier. La durée des études est de deux ans : le classement dans les armes de l'artillerie et du génie se fait d'après les examens de sortie. L'École a été transférée de Metz à Fontainebleau en 1872.

ÉCOLES DES ARTS ET MÉTIERS, écoles destinées à propager et à étendre les connaissances relatives à l'exercice des arts industriels, à former des ouvriers instruits et habiles, des chefs d'atelier capables de diriger les travaux des fabriques. Les études théoriques comprennent la grammaire française, les mathématiques, les divers genres de dessin, les principes généraux de physique et de chimie. Des ateliers, où l'on travaille principalement le bois et les métaux, servent à l'instruction pratique. Ce fut en 1803 que le ministre Chaptal conçut le projet de transformer en école d'arts et métiers le prytanée de Compiègne. L'arrêté consulaire qui ordonna ce changement créait deux écoles pareilles à Beaupréau et à Trèves; mais cette dernière ne fut pas instituée, et celle de Beaupréau fut bientôt transférée à Angers, où elle est restée depuis. En 1806, l'école de Compiègne fut à son tour transportée à Châlons-sur-Marne. En 1845, une 3^{e} école a été établie à Aix. Le nombre des jeunes gens admis dans les écoles des arts et métiers est de 900 (300 par école), dont 675 entretenus en tout ou en partie aux frais de l'État, et 225 pensionnaires à 500 fr. par an. Un arrêté du 19 déc. 1848 a attribué à chaque département une place d'élève à bourse entière, 2 à trois quarts de bourse, et 2 à demi-bourse. La Société d'encouragement pour l'industrie nationale dispose de 6 places à titre gratuit et de 2 à trois quarts de pension. Pour être admis, il faut avoir 15 ans au moins, et 17 au plus, et avoir subi des examens. La durée des études est de 3 ans.

ÉCOLE D'ATHÈNES. *V.* ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

ÉCOLES DES BEAUX-ARTS. Une école officielle des beaux-arts, fondée à Paris par Mazarin, en 1648, en même temps que l'Académie royale de peinture et de sculpture, fut primitivement logée au Collège de France, puis successivement au Palais-Royal, au Louvre dans l'appartement de la reine, au collège des Quatre-Nations (auj. l'Institut) depuis 1807, et à l'ancien couvent des Petits-Augustins depuis 1816. On divise aujourd'hui l'École nationale des beaux-arts en deux sections : 1° peinture et sculpture; 2° architecture. Les nationaux et étrangers âgés de moins de 30 ans y sont admissibles : pour la 1re sur la production de dessins et de figures modelés, pour la 2^{e} après examens. Dans l'une, il y a 12 professeurs académiciens, dont 7 pour la peinture et 5 pour la sculpture, sans compter un professeur d'anatomie, un de perspective, un d'histoire. Dans l'autre, 4 professeurs enseignent la théorie de l'art, son histoire, les principes de la construction, et les mathématiques appliquées à l'architecture. On a établi, pour les

trois arts, des concours d'émulation, dont les récompenses sont des médailles d'argent et des mentions, et de grands concours annuels, dont les vainqueurs sont entretenus pendant 5 ans aux frais de l'État à l'Académie de France à Rome. Il y a aussi des concours tous les deux ans pour la gravure en taille-douce, tous les quatre ans pour la gravure en médailles et en pierres fines et pour le paysage historique. Les sujets des concours sont donnés par la section des beaux-arts de l'Institut, et les œuvres jugées également par elle. — Paris possède encore une *École spéciale de dessin et de mathématiques appliquées aux arts industriels*, fondée par le peintre Bachelier, et une *École spéciale de dessin pour les jeunes personnes*. L'enseignement des beaux-arts dans les départements est donné par des écoles municipales, dont les principales sont celles de Paris, Lyon, Rouen, Bordeaux, Nancy, Dôle, Dijon, Nantes, Orléans, Châlons-sur-Marne, Reims, Épernay, Lille, Douai, Valenciennes, Toulouse, Versailles, etc. — Des écoles des beaux-arts existent aussi ailleurs qu'en France. Il y en a une à Florence, fondée dès le XIVe siècle, sous le nom d'*Académie de Saint-Luc*. On en créa à Pérouse, 1573, à Parme, 1757, à Venise, 1764. L'école de Milan fut fondée par Léonard de Vinci en 1494, et régénérée en 1775 par l'impératrice Marie-Thérèse. L'Académie des Carrache à Bologne n'existe plus; mais l'*Académie Clémentine*, fondée par le pape Clément XI, la remplace. Une École des beaux-arts a été établie en 1661 à Séville par Murillo; une autre fut fondée plus tard à Madrid. Les Pays-Bas ont eu leurs écoles à Gand, à Bruges, à Anvers. Les plus importantes de l'Allemagne actuelle sont celles de Dusseldorf, de Munich, de Berlin, de Dresde et de Vienne. B.

ÉCOLES BUISSONNIÈRES, nom donné, pendant le moyen âge, aux petites écoles de Paris, dont les maîtres, pour se soustraire à la redevance qu'ils étaient tenus de payer au chantre de Notre-Dame, allaient enseigner dans les champs et les bois des environs. — On appela de même, au XVIe siècle, les réunions que les protestants, inquiétés dans Paris, tenaient secrètement au dehors, et qui furent interdites sous Henri II par un arrêt du parlement, en 1552, et par l'édit d'Écouen, en 1559. B.

ÉCOLES CATHÉDRALES ou **ÉPISCOPALES**, écoles fondées par les évêques, après les invasions germaniques du Ve siècle. C'étaient plutôt des séminaires que des écoles proprement dites. Les écoles épiscopales les plus florissantes en Gaule, du VIe au VIIIe siècle, furent celles de Vienne, de Gap, d'Arles, de Clermont, de Poitiers, du Mans, de Bourges, de Paris, de Reims, de Chalon-sur-Saône. Elles étaient complètement déchues au temps de Charlemagne, qui les releva et les fit prospérer sous des maîtres habiles. (*V.* CHARLEMAGNE.) Elles ne disparurent pas après lui. Celle de Reims était encore célèbre à la fin du Xe siècle, sous la direction du savant Gerbert.

ÉCOLE DE CAVALERIE. L'institution des premières écoles de cavalerie en France est due au ministre Choiseul : il fit signer à Louis XV, le 21 août 1764, une ordonnance portant création de 4 *Écoles d'équitation*, à Metz, Douai, Besançon et Angers. Une école centrale, à Paris, devait recevoir, après un temps déterminé d'instruction, les meilleurs élèves de ces établissements. L'essai de Choiseul ne réussit pas. En 1771, on créa l'école de *Saumur*, où chaque colonel de cavalerie envoya 4 officiers et 4 sous-officiers; les fonds destinés à cette école furent supprimés en 1790. En 1796, une *École nationale d'instruction des troupes à cheval* fut établie à Versailles; en 1799, on plaça à Lunéville et à Angers deux autres écoles du même nom. Le fonds annuel, affecté aux trois établissements, était de 148,537 fr. La seule école de Versailles subsistait encore en 1809, quand un décret impérial la remplaça par l'école de cavalerie de Saint-Germain en Laye, où l'on n'admit que des élèves sortant de l'école militaire de Saint-Cyr, à l'exclusion des officiers et sous-officiers de régiment. Ceux-ci recouvrèrent leur droit d'admission en 1814, quand la Restauration supprima l'école de Saint-Germain et en fonda une nouvelle à Saumur; ils le perdirent encore en 1822, au licenciement de l'école de Saumur pour cause politique. Une école, réinstallée à Versailles en 1823, ne subsista qu'un an, et, depuis 1824, l'école de cavalerie est restée à Saumur. D'après l'ordonnance du 7 nov. 1845, elle admet comme élèves, pendant deux ans : 1° les officiers-élèves de cavalerie, jeunes gens sortis de Saint-Cyr, qui se destinent à l'arme de la cavalerie; 2° les officiers d'instruction, lieutenants et sous-lieutenants désignés lors des inspections générales, un par chaque régiment de cavalerie et d'artillerie, et par chaque escadron du train et des équipages militaires, pour devenir officiers instructeurs dans leur arme; 3° les sous-officiers élèves-officiers, dont on détache deux par régiment d'artillerie et de cavalerie, et un par escadron du train et des équipages militaires; 4° les élèves sous-officiers, jeunes soldats enrôlés volontairement en vue de leur admission à l'école de Saumur; 5° les aides-vétérinaires stagiaires. — Une *École de trompettes*, créée à Paris en 1731, a été annexée à l'école de Saumur en 1824.

ÉCOLES CENTRALES, écoles instituées par la Convention, en vertu de la loi du 7 ventôse an III (25 févr. 1795), dans tous les chefs-lieux de département, pour l'enseignement des sciences, des lettres et des arts. On prétendait y donner une instruction véritablement encyclopédique; il y avait, en effet, des cours de mathématiques, de physique et de chimie expérimentales, d'histoire naturelle, d'agriculture et de commerce, de logique, d'économie politique et de législation, d'histoire, d'hygiène, d'arts et métiers, de grammaire générale, de belles-lettres, de langues anciennes, de langues vivantes, des arts du dessin. Chaque école devait avoir une bibliothèque, un jardin botanique, un cabinet de physique et d'histoire naturelle, une collection de machines et de modèles pour les arts et métiers. Les proportions démesurées de cet enseignement et la trop grande multiplicité des écoles centrales entraînèrent des impossibilités d'exécution. La loi d'instruction publique, rendue le 3 brumaire an IV (25 oct. 1795), réforma le plan primitif. L'enseignement des écoles centrales fut divisé en 3 sections : on enseigna, dans la 1re, le dessin, l'histoire naturelle, les langues anciennes et les langues vivantes; dans la 2e, les éléments des mathématiques, de la physique et de la chimie expérimentales; dans la 3e, la grammaire générale, les belles-lettres, l'histoire et la législation. Les élèves payèrent une rétribution annuelle, qui ne pouvait dépasser 25 fr. Quelques écoles centrales donnèrent de bons résultats; telles furent celles du Panthéon et des Quatre-Nations à Paris, où professèrent Lakanal, Laplace, Noël, Millin, Cuvier, Fontanes; Dulong et Fourier furent élèves de celle d'Auxerre. Mais les écoles centrales ne donnaient que la partie la plus élevée de l'enseignement secondaire; il y avait une lacune entre leurs cours et les écoles primaires. La loi du 1er mai 1802 remplaça les écoles centrales par de nouveaux établissements, qui prirent le nom de *lycées* (*V. ce mot*); celle du Panthéon devint le lycée Napoléon, et celle des Quatre-Nations, le lycée Charlemagne, etc. B.

ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES, externat créé à Paris, en 1829, pour former des ingénieurs civils, des directeurs d'usines, des chefs de manufactures et des professeurs de sciences appliquées. C'est depuis 1857 un établissement placé sous la surveillance de l'État et dépendant du ministère des travaux publics. Les candidats doivent avoir 17 ans au moins, 21 ans au plus, être français, faire une composition française par écrit, construire, à une échelle donnée, avec la règle et le compas, quelques problèmes de géométrie élémentaire, et subir un examen oral sur l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie élémentaire, la géométrie des lignes et des surfaces courbes. Le concours d'admission a lieu à Paris une fois par an. La durée du cours d'instruction est de 3 ans. Des bourses et fractions de bourses sont accordées par l'État et par les conseils généraux. Des diplômes d'ingénieurs civils sont délivrés à ceux qui ont satisfait à toutes les épreuves de sortie, et des certificats de capacité à ceux qui n'ont satisfait qu'en partie. L'École centrale a été rebâtie en 1884 à côté du Conservatoire des arts et métiers.

ÉCOLES DE CHARITÉ. *V.* ÉCOLES PRIMAIRES.

ÉCOLE DES CHARTES. *V.* CHARTES.

ÉCOLES CHRÉTIENNES. *V.* FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DU COMMERCE, établissement fondé à Paris vers 1820, sous le patronage de Casimir Périer, Ternaux, Laffitte, Chaptal, Blanqui, etc., pour préparer des jeunes gens à la carrière commerciale, et appartenant depuis 1869 à la chambre de commerce de Paris. On y étudie la navigation, l'armement, la commission, les changes, les tarifs, les matières premières, les marchandises fabriquées, les assurances, la géographie et la statistique, les langues vivantes, les usages, les ressources et les périls de toutes les places de commerce, etc. Des Écoles de ce genre existent à Leipzig et à Anvers. Des établissements analogues ont été fondés à Lille, à Lyon, à Rouen et au Havre. Paris possède en outre une *École des hautes études commerciales*.

ÉCOLES DE DROIT. Entre les règnes de Constantin et de Justinien, il y eut trois écoles de droit établies dans l'empire romain : celle de Béryte, en Phénicie; celle de Constantinople ouverte en 425 ap. J.-C.; enfin celle de Rome. La Gaule, que Juvénal appelle *nutricula causidicorum*, la mère-nourrice des avocats, fut de bonne heure célèbre par ses écoles de droit et d'éloquence : celles d'Autun comptèrent jusqu'à 40,000 auditeurs. Les écoles de droit disparurent dans la confusion qui suivit l'invasion des Barbares. Toutefois, dans les temps mérovingiens, la ville de Clermont en Auvergne eut une école où l'on enseigna le code Théodosien. Le droit canonique dut être enseigné dans les écoles épiscopales comme une dépendance de la théologie; on voit, du moins, qu'au XIIe siècle l'ensei-

gnement public et officiel des canons et des décrétales forma à Paris la *Faculté de décret*. Mais on ressuscitait en Italie l'étude du droit romain. Nous savons, par les fastes de l'université de Bologne, que la comtesse Mathilde l'y fit enseigner publiquement. Les légistes, qui trouvaient dans le Digeste des armes puissantes pour soutenir l'autorité absolue des rois, reçurent partout un accueil empressé. Sous Philippe le Bel, en 1312, fut instituée la première *Université de lois*, où l'on joignit l'étude du droit romain à celle du décret; puis on établit successivement celles de Toulouse, 1233; de Montpellier, 1326; d'Angers, 1364; de Caen, 1401; de Poitiers, 1411; de Bourges, 1469; de Bordeaux, 1472, etc. Le XVIe siècle fut l'époque où l'enseignement du droit eut le plus de splendeur : ce fut le temps d'Alciat, de Cujas, de Dumoulin, de Loysel, de Pithou, de Pasquier. Mais, après eux, les universités de droit ne firent que déchoir. Louis XIV, par un édit d'avril 1679 et une déclaration du 26 janvier 1680, réorganisa cet enseignement. Depuis 1792 jusqu'à l'an XII de la République, il y eut une lacune dans l'enseignement officiel : les avocats et les jurisconsultes se formèrent dans des établissements particuliers, dont les plus célèbres furent l'*Université de jurisprudence* et l'*Académie de législation*. Le premier consul, par décret du 22 ventôse an XII, substitua aux anciennes écoles les facultés de droit. (*V.* FACULTÉS.) B.

ÉCOLE DES EAUX ET FORÊTS. *V.* ÉCOLE FORESTIÈRE.

ÉCOLES ECCLÉSIASTIQUES. *V.* ÉCOLES CATHÉDRALES, — ÉCOLES MONASTIQUES, — ÉCOLES SECONDAIRES, — SÉMINAIRES.

ÉCOLES ÉPISCOPALES. *V.* ÉCOLES CATHÉDRALES.

ÉCOLES D'ÉQUITATION. *V.* ÉCOLE DE CAVALERIE.

ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR. *V.* ÉTAT-MAJOR.

ÉCOLE DE FONTAINEBLEAU. *V.* ÉCOLES D'APPLICATION.

ÉCOLE FORESTIÈRE OU DES EAUX ET FORÊTS. Fondée à Nancy en 1824, elle ressortit au ministère de l'agriculture et forme des candidats pour les diverses fonctions de l'administration des eaux et forêts. Les examens pour l'admission se font de la même manière que pour l'École polytechnique. Pour les subir, on doit avoir 19 ans au moins, 22 au plus, être bachelier ès sciences, et prouver que l'on jouit d'un revenu annuel de 1,500 fr., ou que les parents s'engagent à fournir une pension de pareille somme, et une de 600 fr., après la sortie, si l'élève sortant n'est pas immédiatement employé dans l'administration. Le cours d'études est de 2 ans. Les élèves qui satisfont à l'examen de sortie ont rang de garde général des forêts.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES, école de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques, instituée par ordonnance royale du 11 septembre 1846, sous le ministère de M. de Salvandy. Elle se compose d'agrégés de l'université, élèves de l'École normale supérieure ou ayant enseigné deux ans dans un lycée; ils sont nommés par le ministre de l'instruction publique. Il y a un directeur, nommé pour trois ans, et pris parmi les membres de l'Institut ou les professeurs de facultés. Chaque année, les membres de l'École doivent envoyer individuellement au ministre de l'instruction publique les résultats des travaux qui leur ont été prescrits; ces travaux sont soumis à l'Académie des inscriptions, qui en fait l'objet d'un rapport.

ÉCOLE FRANÇAISE OU MIEUX ACADÉMIE DE FRANCE A ROME, établissement destiné à recevoir et à entretenir aux frais de l'État, pendant 4 ans, les jeunes gens qui ont remporté les grands prix de l'École des beaux-arts. Les lauréats du Conservatoire de musique ne passent que 2 ans en Italie, un an en Allemagne, et 2 ans à Paris. Le nombre des pensionnaires est de 15. L'Académie de Rome fut fondée par Colbert, en 1666, à l'instigation de Lebrun, et occupa d'abord un palais voisin du théâtre Argentina; en 1700, elle fut transférée dans un palais situé en face du palais Doria; depuis 1800, elle est établie à la villa Médicis. Le directeur est un peintre français ayant séjourné en Italie; il est nommé pour 6 ans. Une loi du 4 brumaire an IV a donné à l'École son organisation actuelle, mais beaucoup d'anciens règlements du XVIIe siècle n'ont jamais été abrogés.

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, école fondée en 1873, sous le ministère de M. Jules Simon, dans les mêmes conditions que l'École française d'Athènes pour les élèves sortant de l'École normale supérieure, de l'École des hautes études, de l'École des chartes, etc. Les élèves de l'École de Rome doivent étudier les monuments et les manuscrits de l'Italie ancienne et du moyen âge. L'école est installée au palais Farnèse.

ÉCOLE DU GÉNIE. *V.* ÉCOLE D'ARTILLERIE.

ÉCOLE DU GÉNIE MARITIME, école établie à Cherbourg pour former des ingénieurs chargés de diriger la construction des navires de l'État et les travaux relatifs à ce service. Les élèves en sont pris parmi ceux de l'École polytechnique qui ont été déclarés admissibles dans les services publics, et ils subissent des examens de sortie au bout de 2 années d'études. L'École du génie maritime fut créée par une loi du 21 septembre 1791, sous le nom d'*École des ingénieurs-constructeurs*, et placée à Paris; une loi du 30 vendémiaire an IV (22 oct. 1795) l'appela *École des ingénieurs de vaisseaux*; une ordonnance du 28 mars 1830 lui a donné son nom actuel.

ÉCOLE D'HYDROGRAPHIE. Ces écoles préparent gratuitement aux examens de capitaine au long cours, et de maîtres ou capitaines au petit cabotage. Elles ressortissent au ministère de la marine et des colonies, et sont placées dans les principaux quartiers maritimes. Il y en a 40, situées à Antibes, Arles, Bastia, Bayonne, Blaye, Bordeaux, Boulogne, Brest, Caen, Calais, Cette, Cherbourg, Dieppe, Dunkerque, Fécamp, Granville, Honfleur, La Ciotat, La Rochelle, Le Croisic, Le Havre, Les Sables-d'Olonne, Lorient, Marseille, Martigues, Morlaix, Nantes, Narbonne, Paimbœuf, Paimpol, Quimper, Rochefort, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Malo, Saint-Tropez, Saint-Valery-sur-Somme, Toulon, Vannes. Un professeur est attaché à chaque école.

ÉCOLE DES INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS. *V.* ÉCOLE DU GÉNIE MARITIME.

ÉCOLE DES JEUNES DE LANGUES, école relevant du ministère des affaires étrangères. On y enseigne les langues orientales aux jeunes gens qui veulent obtenir les emplois de drogmans dans le Levant. Autrefois les drogmans étaient étrangers; Louis XIV ordonna, en 1669, qu'ils seraient français, et que l'on entretiendrait toujours en Orient 6 jeunes gens pour apprendre les langues du pays. Ils étaient envoyés dans les couvents de Smyrne et de Constantinople, où l'État payait pour chacun une pension annuelle de 300 liv. Le roi, sur le conseil de Colbert, transporta plus tard cet enseignement à Paris, en y fondant l'École des jeunes de langues.

ÉCOLES DE LANGUE, écoles créées par décret de la Convention en date du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794). Un instituteur de langue française devait être établi dans chacune des communes rurales des dép. du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, de la Loire-Inférieure, des Basses-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, des Alpes-Maritimes, de la Corse, du Mont-Terrible, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Meurthe, de la Moselle et du Nord, où l'on parlait des dialectes provinciaux ou des idiomes étrangers. Ces instituteurs devaient être nommés par les représentants du peuple; leur principale fonction était de traduire aux citoyens les lois de la République, les décrets de la Convention, les actes de l'autorité, et de traduire aussi dans la langue nationale les demandes adressées par les citoyens au gouvernement. Le projet de la Convention ne fut pas appliqué, faute d'argent.

ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES, école établie à Paris, par décret de la Convention du 13 germinal an III (2 avril 1795), dans le but de servir aux relations politiques et commerciales. Une ordonnance du 22 mai 1838 l'a réorganisée. On y est admis sans condition, et elle n'ouvre aucune carrière déterminée. Il y a 15 chaires : grec moderne et paléographie grecque, arabe littéral, arabe vulgaire, persan, turc, arménien, hindoustani, chinois moderne, malais, javanais, japonais, annamite, russe, romain, histoire et géographie de l'Orient musulman, histoire et géographie de l'extrême Orient.

ÉCOLES DES MAÎTRES OUVRIERS MINEURS, écoles établies à Alais (Gard) et à Douai (Nord), sous la direction du ministre des travaux publics, pour former des contremaîtres capables d'exécuter les ordres d'un directeur d'exploitation, de surveiller et de guider le travail des ouvriers. On y entre après examens; il faut avoir 16 ans au moins. La durée des études est de 2 ans.

ÉCOLES SPÉCIALES DE MARINE. *V.* ÉCOLE NAVALE.

ÉCOLE DE MARS, gymnase militaire, créé à Paris, sur le rapport du Comité de salut public, par décret de la Convention du 13 prairial an II (1er juin 1794), et dans lequel 4,000 jeunes gens environ, de 16 à 17 ans et demi, choisis sur tous les points de la France par les agents nationaux des districts, devaient être entretenus aux frais de la république, exercés au maniement des armes et aux manœuvres militaires. On voulait remplacer ainsi les écoles militaires de l'ancien régime. L'École de Mars fut placée à la plaine des Sablons, sous le commandement du représentant Lebas. Elle fut dissoute presque aussitôt que formée; les élèves furent appelés à la frontière, et apprirent la guerre en la faisant.

ÉCOLES DE MÉDECINE. La plus ancienne et longtemps la plus célèbre école de médecine en France fut celle de Montpellier, que Louis XIV appelait la mère des facultés de l'Europe, la pépinière des archiâtres ou médecins des rois. Dès le XIIe siècle, sa renommée attirait un grand concours d'étrangers, pour écouter la parole des maîtres ou leur demander guérison. Une bulle d'Honorius III, en 1220, l'érigea en université. Les médecins de Montpellier prenaient le titre de *médecins orthodoxes sous le patronage de St Luc*. L'exemption de droits d'entrée, d'impôts et de contributions de guerre, leur fut

accordée en 1364, ainsi qu'à leurs élèves. Charles VII voulut que les professeurs fussent rétribués par l'État; mais ce dessein ne fut accompli et développé que par Louis XII, Charles IX et Henri IV. De 1673 à 1694, des médecins de Montpellier organisèrent à Paris une *Chambre royale de Montpellier*, qui, bravant l'école rivale de cette capitale, pratiqua la médecine et donna des consultations. L'École de Montpellier tomba, comme toutes les corporations, sous le coup de la loi du 18 août 1792. — L'École de médecine de Paris, dont on a voulu placer le berceau dans le palais de Charlemagne, ne remonte pas au delà de Philippe-Auguste. Peu de temps après St Louis, elle se sépara de l'université, dont elle avait d'abord fait partie, et eut ses statuts distincts, confirmés en 1331 par Philippe de Valois. Longtemps les professeurs manquèrent de salles pour leurs cours, qu'ils faisaient chez eux ou dans des maisons diverses. Le testament de Jacques Desparts, chanoine de Notre-Dame, permit, à la fin du xv^e siècle, de construire un local convenable. L'École de Paris ne suivit guère les progrès de la science, et sa décadence était à peu près complète à l'époque de la Révolution. — L'École de médecine de Strasbourg faisait partie de l'Académie fondée par l'empereur Maximilien II, et érigée en université par Ferdinand II. Elle conserva son illustration après la réunion de l'Alsace et de Strasbourg à la France; les grades qu'elle conféra continuèrent à être acceptés dans presque toute l'Allemagne. — Outre les 3 écoles précédentes, on en comptait 15 autres avant la Révolution; celles de Besançon, Caen, Nancy, Reims, Perpignan, Toulouse, conservaient seules un peu d'activité. Depuis la république, on les a toutes remplacées par des établissements nouveaux. (*V.* Écoles de santé, — Facultés, — Écoles secondaires.)

ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE MILITAIRES, école établie à Paris, à l'hôpital du Val-de-Grâce, dans le but de former des élèves pour le corps de santé de l'armée de terre. Elle dépend du ministère de la guerre. Le séjour est d'une année. Pour y être admis, il faut n'avoir pas dépassé 28 ans, être docteur en médecine ou pharmacien de 1re classe, et satisfaire à des épreuves déterminées. — Des écoles analogues, pour le corps de santé de la marine, existent à Brest, à Toulon, et à Rochefort. On y reçoit, après examen, des élèves âgés de moins de 22 ans, pourvus du diplôme de bachelier ès lettres, et qui ont étudié 6 mois dans les hôpitaux de la marine.

ÉCOLE DE METZ. *V.* École d'application.

ÉCOLES MILITAIRES. Le collège Mazarin, fondé en vertu d'une disposition testamentaire du cardinal, devait être organisé militairement; mais l'université le détourna de sa destination. Louvois aurait voulu établir une école militaire aux Invalides : ce projet ne fut pas réalisé, et l'institution des *compagnies de Cadets* n'en fut que la suite. Ce fut un édit de Louis XV, provoqué par Pâris-Duverney, qui créa la 1re école militaire que la France ait possédée. Elle fut placée à Vincennes, puis dans le somptueux édifice construit pour elle à Paris, à l'extrémité sud du Champ de Mars, et compta 500 élèves, orphelins ou descendants d'officiers, enfants de famille ayant peu de fortune, mais comptant quatre générations de noblesse. Une annexe de cette école, une sorte de pensionnat préparatoire pour 250 élèves, fut fondée vers le même temps à La Flèche. En 1776, les finances de l'État étant obérées, on projeta de vendre l'hôtel de l'École militaire; les élèves furent disséminés dans 12 collèges de province : Auxerre, Beaumont, Brienne, Dôle, Effiat, Pont-à-Mousson, Pontlevoy, Rebais, Sorèze, Tournon, Tyron et Vendôme, qui prirent le titre d'écoles militaires. L'hôtel de Paris n'ayant pas été vendu, on y installa, en 1777, un corps de Cadets, qui se recruta annuellement parmi les meilleurs élèves des écoles provinciales. Ces écoles se partagèrent de nouveau les 700 cadets, licenciés encore par raison d'économie, en 1787. Enfin, deux décrets de 1793 mirent en vente les biens de l'hôtel de Paris et licencièrent les écoles elles-mêmes. L'*École de Mars* (*V. ce mot*), qui devait les remplacer, n'eut qu'une existence éphémère. En 1803, le premier consul Bonaparte constitua une nouvelle école militaire à Fontainebleau; il la transféra à Saint-Cyr en 1808, dans l'anc. maison de l'Institut de Saint-Louis. L'École de Saint-Cyr est sous la direction du ministre de la guerre, qui fixe chaque année le nombre des candidats à admettre. On y entre après un concours. Les candidats doivent avoir le diplôme de bachelier ès sciences. L'âge d'admission est de 18 ans au moins et de 20 au plus; les soldats qui ont 2 ans de service sont admis jusqu'à 25 ans. La durée des études est de 2 ans. Les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie reçoivent le grade de sous-lieutenant. — L'Angleterre possède à Sandhurst un collège militaire, créé, en 1799, par le général français Jarry, qui avait émigré avec Dumouriez, et réorganisé en 18[illegible]. Il se divise en *senior department*, école d'état-major, et *junior department*, comparable à l'École de Saint-Cyr. Les fils pauvres d'officiers morts au service sont reçus gratuitement; les fils d'officiers au service payent une somme proportionnelle à la solde du père. Il y a aussi une *École d'enfants de troupe* à Chelsea, d'où l'on ne sort que pour l'infanterie.

ÉCOLE DES MINES. Elle fut créée en 1783, augmentée en 1804 et 1816, et placée dans les attributions du ministre des travaux publics, assisté du conseil central des écoles des mines. Cette école forme des ingénieurs pour recruter le corps des ingénieurs des mines; répand dans le public la connaissance des sciences et des arts relatifs à l'industrie minérale, et forme des praticiens dans cet art; réunit et classe les matériaux nécessaires à la statistique minéralogique de la France et de ses colonies; conserve une bibliothèque et un musée consacrés à l'industrie minérale; enfin, exécute pour les administrations publiques ou pour les particuliers les essais et analyses qui peuvent aider au progrès de l'industrie minérale. L'École est administrée par un inspecteur général, directeur, et un ingénieur en chef, directeur des études. Elle reçoit des élèves sortant de l'École polytechnique, ou admis par voie de concours, et des élèves étrangers, admis sur la demande des ambassadeurs ou chargés d'affaires. Les études sont gratuites et durent 3 ans.

ÉCOLE DES MINEURS, école d'externes établie en 1816 à Saint-Étienne (Loire), pour former des directeurs d'exploitations et d'usines métallurgiques, et des conducteurs gardes-mines. Elle ressortit au ministère des travaux publics. Pour y être admis, il faut être âgé de 16 ans au moins, de 25 au plus (les militaires et marins ont jusqu'à 28 ans), et avoir subi des examens sur la langue française, l'arithmétique, le système des poids et mesures, les éléments de la géométrie, de l'algèbre et du dessin linéaire. Le cours d'études est gratuit et dure 2 ans; à la fin, on délivre des brevets de capacité.

ÉCOLES MONASTIQUES, écoles annexées aux couvents pendant le moyen âge. Elles remplacèrent, lors des invasions germaniques dans l'Occident, les écoles municipales (*V. ce mot*) des anc. Romains. Plus nombreuses et plus durables que les écoles fondées auprès des cathédrales (*V. ce mot*), elles cultivèrent davantage les lettres profanes : on y enseignait la rhétorique, la grammaire, la dialectique, l'astronomie, les mathématiques, en un mot toutes les sciences professées autrefois dans les écoles civiles. Seulement, ces sciences n'étaient guère étudiées que dans leurs rapports avec la théologie, base de tout enseignement. Les plus célèbres Écoles monastiques des temps mérovingiens furent celles de Luxeuil en Franche-Comté, de Jumièges et de Fontenelle ou Saint-Wandrille en Normandie, de Corbie en Picardie, de Saint-Bertin en Artois, de Saint-Médard à Soissons, de Lérins dans les îles d'Hyères. On remarquait aussi les écoles d'York en Angleterre, et de Pavie chez les Lombards. Un instant affaiblies par l'invasion des Barbares dans le clergé, elles se relevèrent avec Charlemagne, et s'augmentèrent même par de nouvelles fondations. Les Écoles qui jetèrent dès lors le plus d'éclat furent celles de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain des Prés à Paris, du Bec, de Fécamp, du Mont-Saint-Michel, de Saint-Ouen de Rouen, de Ferrières en Gâtinais, de Fleury-sur-Loire, d'Aniane en Languedoc, de Fulde et de Corvey dans le diocèse de Mayence, de Reichenau dans le diocèse de Constance, etc. B.

ÉCOLES MUNICIPALES ou IMPÉRIALES, écoles fondées sous l'empire romain, dans les villes municipales, pour propager au milieu des vaincus la langue latine, la législation et les sciences romaines. Elles étaient surtout fréquentées par les jeunes gens des classes élevées. En Gaule, les Écoles de Lyon, d'Autun, de Vienne, d'Arles, de Marseille, de Narbonne, de Clermont, de Bordeaux, de Toulouse, de Poitiers, de Trèves, etc., celle d'York, en Grande-Bretagne, jetèrent un vif éclat, et fournirent aux lettres latines païennes leurs derniers représentants. Les Écoles municipales disparurent à la fin du ve siècle; elles ne pouvaient survivre à la société qui les avait créées. Les professeurs de rhétorique dans ces écoles avaient pour salaire 16 rations par jour, et les autres 12. A Trèves, on donnait aux rhéteurs 30 rations, au grammairien latin 20, au grammairien grec 12.

ÉCOLES DE MUSIQUE. *V.* Conservatoires de musique.

ÉCOLE NAVALE. Il y eut d'abord des *écoles spéciales de marine* établies à Brest et à Toulon, par décret de 1810. En 1816, on les remplaça par un collège royal de marine fondé à Angoulême, et une école de marine installée à Brest, en 1827, sur le vaisseau *l'Orion*. En 1829, le collège royal de marine d'Angoulême fut converti en École préparatoire de marine, dans la même ville; enfin, en 1830, on créa l'École navale, à Brest, formée de l'École de marine de ce port et de l'École préparatoire d'Angoulême. En 1852, cette école a été établie sur le vaisseau *le Borda*, en rade de Brest. Pour y entrer, il faut avoir 14 ans au moins, 17 au plus (18 pour ceux qui ont navigué,), et subir des examens. Les études durent 2 ans.

On sort, après examen, avec le grade d'aspirant de marine de 2e classe.

ÉCOLE NORMALE DES DIRECTRICES D'ASILES. Cette école, fondée en 1847 à Paris pour former des directrices et des surveillantes d'asiles, a été supprimée en 1881 et remplacée par le *cours normal* des écoles maternelles (nom donné actuellement aux salles d'asile). Ce cours ne reçoit que des externes, admises au concours. Les études sont gratuites et durent 3 ans; le programme de l'enseignement est le même que celui des écoles normales primaires. (*V. ce mot.*) Pour se présenter au concours, les jeunes filles doivent être âgées d'au moins 16 ans. A chaque école normale primaire départementale est adjoint un cours normal pour les écoles maternelles.

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES. Ces écoles ont pour but de former les maitres de l'instruction primaire, instituteurs et institutrices; chaque département, étant tenu de pourvoir au recrutement des instituteurs communaux, doit en posséder une. La durée des études est de 3 ans : l'enseignement comprend toutes les matières obligatoires et facultatives de l'enseignement primaire : instruction morale, lecture, écriture, éléments de la langue française, calcul et système légal des poids et mesures, arithmétique, tenue des livres, éléments d'histoire et de géographie générales, et particulièrement de la France; des notions de sciences physiques et naturelles, d'agriculture, d'horticulture, d'hygiène, de géométrie, d'arpentage; le dessin, le chant et la gymnastique. A ces études est joint un cours de pédagogie, et les élèves sont exercés à la pratique de l'enseignement (décret du 2 juillet 1866). — En 1815, Napoléon Ier avait ordonné, sur le rapport de Carnot, un essai d'école normale, mais cette idée ne reçut son exécution que le 11 mars 1831, sous Louis-Philippe; l'école était installée à Paris; peu de mois après, elle fut transférée à Versailles. La loi sur l'instruction primaire, 1833, obligea chaque département à entretenir, soit seul, soit à frais communs avec un autre département, une école normale primaire, disposition renouvelée par la loi de 1850. Pour être admis à l'École normale, les candidats doivent être âgés de 16 ans au moins, 20 ans au plus. — *Institutrices.* Les Écoles normales d'institutrices furent créées par ordonnance royale du 30 août 1842 et par circulaire du 8 oct. 1850. Jusqu'en 1879, 19 départements seulement étaient pourvus d'écoles normales d'institutrices; la loi du 6 août de la même année obligea chaque département à créer, dans le délai de 4 années, une École normale d'institutrices aussi bien que d'instituteurs; l'examen pour l'admission est le même que celui des instituteurs; le régime est l'internat. Les cours d'études sont de 2 ou 3 ans; ils comprennent toutes les matières dont la connaissance est nécessaire pour l'obtention du brevet de capacité du premier ordre ou brevet supérieur. G. H.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, école où sont formés les professeurs de l'enseignement secondaire en France. Créée à Paris, par décret de la Convention en date du 9 brumaire an III, elle reçut 1,500 élèves choisis par les administrations départementales parmi les jeunes gens instruits âgés de 21 ans au moins, et qui devaient recevoir une indemnité de 1,200 livres pour le temps de leur séjour à l'école. Les maîtres chargés de l'enseignement furent : Lagrange, Laplace, Haüy, Monge, Daubenton, Berthollet, Thouin, Buache, Mentelle, Bernardin de Saint-Pierre, Volney, Sicard, Garat, Vandermonde, et La Harpe. Les cours eurent lieu dans l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle, du 19 janvier au 18 mai 1795; recueillis dans un journal, ils furent publiés de nouveau en 1800, 2 vol. in-8°. Les élèves quittèrent ensuite Paris, avec la mission de former dans leurs districts d'autres écoles normales pour les personnes qui voulaient se vouer à l'instruction publique; ils se placèrent, pour la plupart, dans les Écoles centrales. (*V. ce mot.*) Napoléon Ier, par décret de 1808, et par règlements du 30 mars et du 29 mai 1810, organisa une nouvelle École normale, destinée à recevoir gratuitement, après examens et concours, des élèves des lycées, âgés de 17 ans au moins, et en nombre déterminé selon les besoins de l'enseignement universitaire. Ces élèves, outre les leçons qu'ils recevaient dans leur pensionnat, devaient suivre les cours du Collège de France, de l'École polytechnique ou du Muséum d'histoire naturelle. Dans le cours des deux années d'études ou à leur terme, ils devaient prendre leurs grades à Paris, dans les facultés des lettres ou des sciences. Ils étaient dispensés du service militaire, moyennant un engagement de 10 années dans l'enseignement public. L'École fut placée dans l'anc. collège Du Plessis, attenant au lycée Louis le Grand, puis dans une maison particulière de la rue des Postes. La Restauration fit peu de changements au régime de l'École normale; seulement elle éleva à 3 années la durée des études, et donna aux professeurs le nom de *maîtres de conférences,* au lieu de celui de *répétiteurs.* Mais on crut voir dans l'École un sentiment d'hostilité au gouvernement; elle fut supprimée en 1822, et on essaya de la remplacer en 1826, par une *École préparatoire,* formée dans le même local du collège Du Plessis. Un arrêté du 6 août 1830 rétablit l'École normale, dont le règlement d'études fut rédigé par M. Cousin et approuvé par le conseil royal de l'instruction publique. Placée encore au collège Du Plessis, elle reçut, en 1845, le nom d'École normale *supérieure :* auparavant on ne l'appelait qu'École normale. Elle fut, en 1847, transférée rue d'Ulm, dans des bâtiments élevés spécialement pour son usage. Jusqu'en 1848, une partie des élèves étaient admis à bourse entière; les autres payaient 500 fr. comme demi-pension. La révolution de Février décréta la gratuité pour tous. L'École normale supérieure prépare aux agrégations des lettres, de philosophie, d'histoire, de grammaire, de mathématiques, des sciences physiques et des sciences naturelles.

V. L. Humbert, *Tableau chronol. des promotions de l'École normale supérieure jusqu'en 1870.*

ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. Il en existe deux : une à Saint-Cloud pour les jeunes gens, une à Fontenay, près de Paris, pour les jeunes filles. Les élèves, admis après un examen spécial, y restent pendant 3 ans et concourent à leur sortie pour obtenir le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur dans les écoles normales primaires.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES. Elle est installée à Sèvres (Seine-et-Oise), dans les bâtiments de l'anc. manufacture de porcelaine. Les élèves, admises à la suite d'un concours, s'y préparent pendant 3 ans à subir les épreuves des agrégations des sciences et des lettres spécialement instituées pour fournir des professeurs aux lycées et aux collèges de jeunes filles.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL, créée sous le ministère de M. Duruy, en 1866, et installée dans les bâtiments de l'anc. abbaye de Cluny (Saône-et-Loire). Les élèves, admis après un examen, s'y préparent pendant 3 ans à subir les épreuves des deux agrégations (sciences mathématiques et physiques, histoire, morale et littérature) instituées pour fournir des professeurs à l'enseignement secondaire spécial.

ÉCOLE DU PALAIS, grande école ecclésiastique et séculière du temps des Mérovingiens, où l'enseignement public paraît dans toute sa pureté et toute son étendue. La chapelle du palais, à Paris, en fut le berceau. D'abord école de chant ecclésiastique, elle finit par embrasser toutes les études qui complétaient l'éducation du clergé. La jeunesse laïque y fut attirée par une vieille coutume des Germains, celle de la *recommandation.* Les familles gallo-romaines d'Aquitaine briguaient la faveur d'y faire élever leurs fils avec ceux des Francs. Charlemagne, qui s'y forma à côté d'Adalhard, de Wala, de St Benoît d'Aniane, lui donna une splendeur nouvelle. Il voulut que l'École palatine le suivît dans ses expéditions, et mit à sa tête le savant Alcuin. De l'École palatine sortit l'Académie que l'on a souvent confondue avec elle, et où l'on aimait à se parer de noms empruntés à l'antiquité sacrée ou profane : Charlemagne s'appelait *David;* Alcuin, *Flaccus;* Angilbert, *Homère,* etc. Charles le Chauve donna tant d'éclat à l'École palatine, qu'au lieu de dire l'*école du palais,* on disait *le palais de l'école.* Mais elle disparut au milieu des désastres qui signalèrent la chute de la dynastie carlovingienne. B.

ÉCOLES DE PHARMACIE. Avant 1789, Paris seul possédait, sous le nom de *Collège des apothicaires,* un établissement public où l'on enseignait les sciences qui éclairent la pratique de la pharmacie. En 1803, le gouvernement, en réorganisant les écoles de médecine, eut l'idée de fonder, à côté de chacune d'elles, une école de pharmacie. Trois Écoles furent créées : à Paris, à Montpellier, et à Strasbourg; cette dernière ne fut ouverte qu'en 1834. La loi du 21 germinal an X (11 avril 1803) décida que 3 années de cours dans les écoles épargneraient aux élèves pharmaciens 5 années de l'apprentissage qui, pour les autres, était fixé à 8 ans. Les pharmaciens reçus dans les Écoles eurent le droit d'exercer dans toute l'étendue du territoire français, tandis que ceux qui passaient leurs examens devant un jury départemental de médecine ne purent s'établir que dans le département. Un décret du 12 juillet 1878 oblige les candidats au diplôme de pharmacien de 1re classe à produire le diplôme de bachelier ès lettres ou de bachelier ès sciences. Les autres n'ont à produire que le certificat de grammaire. (*V.* FACULTÉS.)

ÉCOLES PIES. *V.* CALASANZIO.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE, école destinée à verser des sujets instruits dans de nombreuses branches du service public, telles que les mines, les ponts et chaussées, le génie militaire ou maritime, l'artillerie de terre ou de mer, la marine militaire, l'état-major, les tabacs, les poudres et salpêtres, et les lignes télégraphiques. Elle fut fondée à Paris, sous le nom

d'*École centrale des travaux publics*, par une loi de la Convention du 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794), à l'instigation du savant Monge, et de Lamblardie, directeur de l'école des ponts et chaussées, aidés de deux membres du Comité de salut public, Carnot et Prieur de la Côte-d'Or. Elle ne devait alimenter d'abord que le corps des ingénieurs civils et celui des ingénieurs militaires, et elle fut placée au Palais-Bourbon. Les élèves devaient être français, âgés de 16 ans au moins, de 20 ans au plus; depuis, on a reculé la limite d'âge jusqu'à 25 ans pour les militaires, mais ils ne concourent que pour les services de l'armée. Ils n'étaient point internés, et touchaient une indemnité annuelle. La durée des études était de 3 ans. Parmi les professeurs nommés à l'origine, on distingue : Lagrange, Prony, Monge, Hachette, Baltard, Fourcroy, Vauquelin, Berthollet, Chaptal, Guyton-Morveau, Bosio, etc. L'École reçut d'abord près de 400 élèves. Une loi du 1er sept. 1795 lui donna le nom d'*École polytechnique*. Une autre du 22 octobre régla les rapports qui devaient exister entre elle et les écoles spéciales ou d'application, réduisit le nombre des élèves à 300, et proportionna la durée de leur séjour à la profession qu'ils embrassaient. Le conseil des Cinq-Cents diminua encore d'un tiers le nombre des élèves, leur imposa un uniforme, et limita à 2 ans la durée des études. Sous le Consulat, un conseil de perfectionnement fut institué près l'École. Un décret impérial du 16 juillet 1805 changea radicalement l'organisation : les élèves furent formés en corps militaire, casernés, obligés de se pourvoir d'un trousseau, de livres et d'instruments, et de payer à l'État une pension de 800 fr. Quelques bourses étaient créées en faveur des jeunes gens de famille pauvre. Les cours furent transférés en 1806 dans les bâtiments de l'ancien collège de Navarre. En 1798, un certain nombre d'élèves et de maîtres avaient pris part à l'expédition d'Égypte; en 1803, tous s'étaient cotisés pour contribuer à l'armement de la flottille de Boulogne; en 1814, ils formèrent un petit corps d'artillerie et se signalèrent à la défense de Paris contre les étrangers coalisés. La Restauration les licencia en 1816 sous prétexte d'insubordination, les rappela l'année suivante, et porta la pension à 1,000 fr. L'École n'a plus guère interrompu ses études qu'aux journées de juillet 1830, auxquelles elle prit une part active. Elle fut placée d'abord sous la direction du ministre de l'intérieur; en novemb. 1830, elle passa dans les attributions du ministre de la guerre. Un décret du 1er novemb. 1852 réorganisa l'École, et maintint toutes les principales dispositions antérieures, relatives à la durée du cours d'études, à la discipline, etc. Les élèves subissent des examens de sortie, et ceux qui les passent d'une manière satisfaisante ont le droit de choisir, suivant leur mérite et leur aptitude, et jusqu'à concurrence du nombre d'emplois disponibles, le service public où ils veulent entrer, parmi ceux qui se recrutent à l'École.

ÉCOLE DES PONTS ET CHAUSSÉES. Elle a pour but spécial de former les ingénieurs nécessaires au recrutement du corps des ponts et chaussées. Les élèves ingénieurs doivent sortir de l'École polytechnique. L'École a été créée en 1767, reconstituée par l'Assemblée nationale en 1791, puis réorganisée sur des bases plus étendues en 1795, en 1804, enfin en 1851. Elle est placée sous l'autorité du ministre des travaux publics, et dirigée par un inspecteur général, directeur, et par un ingénieur en chef, inspecteur des études, assistés d'un conseil. Elle admet en outre, après un examen spécial, des élèves externes qui peuvent être étrangers.

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, fondée par M. Duruy, en 1866, à la Sorbonne, en vue de faciliter et de provoquer les recherches scientifiques. Elle se divise en deux sections : celle des sciences mathématiques, physiques et naturelles, qui possède des laboratoires admirablement installés, et celle des lettres, où l'on enseigne particulièrement la philologie ancienne, l'histoire de la langue française, l'épigraphie, l'archéologie grecque, romaine, égyptienne, l'histoire, dans les parties qui sont du domaine de l'érudition. Les études comprennent en outre un cours complémentaire de langue allemande.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE. *V.* ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

ÉCOLES PRÉPARATOIRES DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE. *V.* FACULTÉS.

ÉCOLES PRIMAIRES, écoles où se donne le premier degré d'instruction indispensable dans toutes les conditions de la vie. Les enfants y apprennent la lecture, l'écriture, les éléments de la grammaire, du calcul, de l'histoire, de la géographie, de la morale. La première ordonnance relative à ces écoles en France date de 1598 : Henri IV établit des écoles gratuites, et enjoignit aux pères de famille sans fortune d'y faire apprendre à lire à leurs enfants. Pendant la minorité de Louis XV, des dispositions analogues furent décrétées. Les écoles de ville et de village, placées sous l'inspection des curés, se développèrent peu à peu ; presque toutes les communautés religieuses ouvrirent, surtout pour les filles, des écoles dites *de charité*; l'abbé de La Salle, chanoine de Reims, institua les *écoles chrétiennes* (*V.* FRÈRES), qui donnèrent l'enseignement gratuit. L'Assemblée constituante de 1789, malgré un célèbre rapport de Talleyrand sur l'éducation nationale, ne changea rien aux modes établis d'instruction primaire, et les mesures financières qu'elle vota pour remplacer les anciennes dîmes affectées aux dépenses des Écoles ne purent empêcher les maîtres et les élèves de disparaître pendant les troubles politiques. La Convention, par décret du 30 mai 1793, ordonna d'établir une École primaire dans tous les lieux d'une population de 400 à 1,500 hab., et ainsi de suite, jusqu'à 37 Écoles pour une population de 92,000 à 100,000 habitants; le maître s'appelait *instituteur*, recevait 1,200 livres par an de l'État, mais ne prélevait rien sur les élèves; des peines étaient édictées contre les parents qui manquaient à envoyer leurs enfants à l'école. Ce décret fut modifié par un autre en date du 19 déc. 1793, qui proclamait l'entière liberté de l'enseignement, et donnait pour salaire à l'instituteur 20 fr., à l'institutrice 15 fr. par an pour chaque élève. Un décret du 27 brumaire an III (17 nov. 1794) établit une École primaire par 1,000 habitants, laissa le choix des maîtres à un jury de 3 membres désignés par l'administration de chaque district, et fixa leur salaire à 1,200 ou à 1,500 fr. pour les hommes, à 1,000 ou à 1,200 pour les femmes. La constitution du 6 fructidor an III (22 août 1795) et une loi du 5 brumaire an IV (25 oct. 1795) s'ajoutèrent aux décrets précédents, sans que les Écoles primaires se formassent d'une manière satisfaisante. Ce fut le Directoire qui obtint les premiers résultats heureux : la loi du 7 pluviôse an VI (5 févr. 1798) mit les Écoles primaires sous la surveillance de l'administration cantonale; celle du 11 frimaire an VII (1er déc. 1798) en mit l'entretien au nombre des dépenses municipales. La loi consulaire du 11 floréal an X (1er mai 1802) chargea les sous-préfets de l'établissement des écoles primaires : les instituteurs, choisis par les maires et les conseils municipaux, reçurent de la commune un logement, et des parents une rétribution déterminée par ces conseils. Le gouvernement impérial encouragea la concurrence que les Frères de la doctrine chrétienne faisaient aux maîtres laïques. Diverses ordonnances de Louis XVIII, 29 février 1816, 29 juin 1819, 28 avril et 2 août 1820, 28 août 1823, établirent, pour les instituteurs, la condition des brevets de capacité, dont il y eut 3 degrés, chargèrent les recteurs d'académies universitaires et les préfets de se concerter pour la formation des comités cantonaux, firent entrer dans ces comités le sous-préfet, le procureur du roi, le juge de paix, le curé et le principal du collège, et soumirent les écoles, sous le rapport administratif, aux préfets, sous-préfets et maires; sous le rapport religieux, à l'inspection de l'évêque ou de ses délégués pour le culte catholique, des consistoires, pasteurs ou rabbins pour les cultes protestant ou israélite. La dispense du service militaire était accordée aux instituteurs qui contractaient un engagement de 10 années dans l'instruction publique. Sous Louis-Philippe, la loi du 28 juin 1833, préparée par M. Guizot, reconnut à tout individu offrant les garanties de moralité et de capacité le droit de donner l'enseignement primaire, obligea toute commune, soit par elle-même, soit en se réunissant à une ou plusieurs communes voisines, à entretenir au moins une école élémentaire, créa des commissions académiques pour l'examen des candidats aux fonctions de l'enseignement, et des comités locaux pour surveiller les Écoles. La loi d'instruction du 15 mars 1850, œuvre de l'Assemblée législative, divisa les Écoles primaires en *écoles publiques*, fondées ou entretenues par les communes, les départements ou l'État, et *écoles privées*, fondées et entretenues par des particuliers ou des associations. Elle remit l'inspection des Écoles à un inspecteur nommé par le ministre après avis du conseil académique, et à des délégués cantonaux, dont faisaient nécessairement partie le maire, le curé, le pasteur ou le rabbin; elle ne fit porter cette inspection, dans les écoles libres, que sur la moralité, l'hygiène, la salubrité, le respect des lois; elle demanda à l'instituteur un brevet de capacité, que délivre une commission instituée par le conseil académique, mais qui pouvait être suppléé par un certificat de stage triennal dans les écoles, par le diplôme de bachelier, par une admission antérieure dans une des écoles spéciales de l'État, par la qualité de ministre d'un culte reconnu, et, pour les institutrices congréganistes, par une *lettre d'obédience*. Elle remit la nomination des instituteurs communaux au conseil municipal de chaque commune, qui décidait sur une liste dressée par le conseil académique ou sur une présentation faite par les supérieurs de congrégations religieuses autorisées, sauf institution par le ministre de l'instruction publique; elle déterminait les cas où le recteur peut refuser ou faire retirer l'autorisation de tenir école; elle obligeait la commune à fournir à l'instituteur un local d'habitation et d'école, un mobilier de classe, un trai-

tement fixe de 200 fr. au moins, qui devait être augmenté si ce traitement et la rétribution scolaire n'atteignaient pas 600 fr.; elle obligeait les communes de 800 âmes, qui en avaient les moyens, à entretenir une École de filles; elle chargeait les maires de dresser, de concert avec les ministres des cultes, la liste des enfants qui devaient être admis gratuitement dans les écoles publiques. Cette loi de 1850 a reçu d'importantes modifications. Un décret du 4 mars 1852 conféra aux recteurs la nomination des instituteurs communaux. Un décret du 31 déc. 1853 décida qu'on ne pourra être nommé instituteur communal qu'après avoir exercé pendant 3 ans, à partir de 21 ans d'âge, les fonctions de suppléant ou d'adjoint dans une école publique; en même temps, le *minimum* du traitement fut élevé à 700 fr. après 5 ans, à 800 fr. après 10 ans d'exercice; le préfet, ou par délégation le sous-préfet, fixait chaque année, sur la proposition des délégués cantonaux et l'avis de l'inspecteur, le nombre *maximum* d'enfants qui pouvaient être admis gratuitement dans chaque École. La loi de 1854 transféra aux préfets la direction de l'instruction primaire. La loi du 28 mars 1882 a établi la gratuité absolue, et l'obligation pour les parents de faire donner aux enfants l'instruction primaire, soit dans les écoles publiques, soit dans les écoles privées, soit dans la famille. La neutralité religieuse doit être observée dans les écoles publiques, et l'on doit enseigner dans toutes les écoles, publiques ou privées, les éléments de l'instruction morale et civique. — Tous les instituteurs et toutes les institutrices, dans les écoles privées comme dans les écoles publiques, doivent être pourvus du brevet de capacité, auquel la lettre d'obédience ne peut plus suppléer.

ÉCOLES DE PYROTECHNIE. *V.* ÉCOLES RÉGIMENTAIRES.

ÉCOLES RÉGIMENTAIRES, écoles formées près des différents corps de l'armée, ou dans les corps mêmes, dans le but de commencer ou de développer l'instruction des hommes qui appartiennent à ces corps. On en distingue trois sortes en France : les *écoles d'artillerie*, les *écoles du génie*, et les *écoles primaires* ou *d'instruction*. Les écoles primaires, dont une loi du 5 sept. 1798 prescrivait la formation dans les régiments de toutes armes, n'ont été organisées qu'en 1818, par le maréchal Gouvion Saint-Cyr. Les sous-officiers, soldats et enfants de troupe y sont exercés à la lecture, à l'écriture et à l'arithmétique. Sous Louis XIV, l'artillerie ne se composait que du régiment de Royal-Artillerie; ce régiment fut porté, en 1720, à 5 bataillons, que l'on plaça à La Fère, Metz, Perpignan, Grenoble et Strasbourg. Dans chacune de ces villes on établit des écoles pour l'artillerie : les capitaines en second, les lieutenants, les sous-lieutenants et cadets, y reçurent une instruction théorique portant sur l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, la mécanique, l'hydraulique, les éléments de fortification, les mines, l'attaque et la défense des places; les sous-officiers canonniers et bombardiers ne reçurent qu'une instruction pratique portant sur le tir du canon, le jet des bombes, les manœuvres de force, la construction des ponts volants. Dans la suite, le nombre et le siège des écoles changèrent. Avant 1871, il y en eut 13 : à Besançon, Douai, La Fère, Metz, Auxonne, Bourges, Valence, Grenoble, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Versailles et Vincennes. Le 19 mai 1824, une *École de pyrotechnie* fut établie près de l'école régimentaire d'artillerie de Metz : chaque année, les divers régiments d'artillerie y envoyaient trois hommes pour étudier, pendant deux ans, la théorie et la manipulation des artifices. L'École de Metz a été transférée à Vincennes. Une École semblable existe à Toulon, pour la marine. — Il existe 4 Écoles régimentaires du génie : à Arras, Grenoble, Toulouse et Montpellier. Les meilleurs élèves des Écoles régimentaires peuvent être admis à suivre les cours des lycées pour se préparer aux examens de l'École de Saint-Cyr et de l'École polytechnique. — Les enfants de troupe ont une école spéciale à Rambouillet.

ÉCOLE DE SAINT-CYR. *V.* ÉCOLES MILITAIRES.

ÉCOLES DE SANTÉ, écoles créées, sur la proposition de Fourcroy et de Thouret, par la loi du 14 frimaire an III (4 décembre 1794), dans les villes de Paris, Montpellier et Strasbourg, pour remplacer les anciennes *Écoles de médecine*. (*V. ce mot.*) Il y eut 12 professeurs à Paris, 8 à Montpellier, 6 à Strasbourg. L'enseignement comprenait l'organisation et la physique de l'homme, les signes des maladies d'après l'observation, les moyens curatifs, les propriétés des plantes et des drogues usuelles, la chimie médicale, l'application des appareils, l'usage des instruments, la pratique des opérations anatomiques, chirurgicales et chimiques, l'étude des maladies au lit des malades. Chaque établissement eut une bibliothèque, un cabinet d'anatomie, une collection d'instruments et d'histoire naturelle médicale, des salles et des laboratoires pour les exercices pratiques. Les élèves, dont le nombre fut fixé à 300 pour Paris, 150 pour Montpellier, et 100 pour Strasbourg, furent choisis parmi les jeunes gens de 17 à 26 ans, et reçurent, avec le nom d'*Élèves de la patrie*, une indemnité de 1,200 fr. pour chacune des trois années d'études. Les Écoles de santé ne distribuèrent de diplômes qu'à partir de 1803. La loi du 3 brumaire an IV (25 oct. 1795) sur l'instruction publique donna à ces écoles le nom d'*Écoles de médecine*, qu'elles portèrent jusqu'à la formation de l'université impériale, en 1808, qui rétablit les facultés de médecine. (*V. ce mot.*)

ÉCOLE DE SAUMUR. *V.* ÉCOLE DE CAVALERIE.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES. Cette école a été fondée en 1871 par M. Boutmy; son enseignement s'adresse aux jeunes gens qui se préparent aux examens du ministère des affaires étrangères, pour l'auditorat au conseil d'État, pour l'inspection des finances, et enfin à ceux qui aspirent à occuper de hautes positions dans l'administration ou les finances. L'École reçoit des *élèves* et des *auditeurs*; ils sont admis sans examen; le prix des inscriptions est de 300 fr. par an, la durée des cours est de 2 ans. Le programme des cours est le suivant : organisation et législation administratives et financières; histoire générale, législative, constitutionnelle et parlementaire; géographie statistique et langues vivantes. A la fin des études, les élèves passent un examen qui leur donne droit à un diplôme. Les élèves diplômés concourent entre eux pour obtenir une bourse de voyage de 2,000 fr.; il en est attribué deux chaque année. G. H.

ÉCOLES SECONDAIRES, établissements où se donne l'instruction secondaire. Ce sont les lycées de l'État, les collèges communaux (*V.* LYCÉES, COLLÈGES), et les institutions ou pensions d'industrie privée, soit laïques, soit ecclésiastiques. On y enseigne la langue nationale, les langues anciennes, les langues vivantes, l'histoire et la géographie, la philosophie, les éléments des sciences mathématiques, physiques et naturelles, en un mot tout ce qui constitue l'instruction des classes aisées, tout ce qui forme la jeunesse aux professions libérales et lui ouvre l'entrée des écoles spéciales, ou de 3e degré. Un décret du 11 floréal an X (1er mai 1802) créa les *Écoles secondaires*, que les communes ou les particuliers pouvaient également ouvrir, mais avec l'autorisation du gouvernement et sous la surveillance des préfets. Un nouvel arrêté consulaire du 19 vendémiaire an XII (12 oct. 1803) plaça les Écoles secondaires communales sous la surveillance d'un bureau d'administration, comprenant le sous-préfet, le maire, le commissaire du gouvernement près le tribunal d'arrondissement, deux membres du conseil municipal, le juge de paix et le directeur; il admit dans ces écoles des pensionnaires et des externes; il y admit des élèves gratuits, à la nomination du ministre de l'intérieur, et sur la présentation du bureau d'administration. Le décret du 17 mars 1808 transforma les Écoles secondaires communales en *Collèges communaux*, et les Écoles secondaires particulières en *Institutions*. Le nom d'Écoles secondaires servit aussi à désigner les écoles ecclésiastiques pour les jeunes gens destinés au sacerdoce : par décret du 9 avril 1809, les règlements de ces écoles devaient être approuvés par le Conseil de l'instruction publique. Sous Charles X, pendant le ministère de M. de Vatimesnil, une ordonnance royale du 16 juillet 1828 soumit au régime universitaire les Écoles secondaires ecclésiastiques d'Aix, Billom, Bordeaux, Dôle, Forcalquier, Saint-Acheul, Montmorillon, et Saint-Anne d'Auray, qui recevaient des élèves non destinés à l'état ecclésiastique. La loi du 15 mars 1850 laissa pleine liberté à ces écoles secondaires; elle les soumit toutefois à la surveillance de l'État, qui dut autoriser l'ouverture de nouvelles écoles. — On donne encore le nom d'*Écoles secondaires de médecine* aux écoles préparatoires établies dans les grandes villes où ne se trouve pas de faculté de médecine. (*V.* FACULTÉS.)

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE, école fondée en 1874 pour remplacer l'école d'état-major et perfectionner les connaissances militaires. Les officiers, lieutenants et capitaines, n'entrent à l'École que par voie de concours. Les premiers doivent être âgés de moins de 28 ans et avoir 4 ans de grade; les seconds doivent avoir moins de 32 ans. La durée des cours est de 2 ans, pendant lesquels les officiers sont détachés de leurs corps. Les études portent sur la géographie, l'art militaire, la fortification, l'artillerie, l'organisation de l'armée, l'administration et les langues vivantes. A la fin de la deuxième année, ceux qui ont satisfait à l'examen reçoivent un brevet de capacité qui leur permet d'être appelés à faire le service d'officiers d'état-major. Pendant leur séjour à l'École, les officiers touchent la solde attribuée à leur grade. G. H.

ÉCOLES DES TRAVAUX PUBLICS. *V.* ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

ÉCOLE DE TROMPETTES. *V.* ÉCOLE DE CAVALERIE.

ÉCOLES VÉTÉRINAIRES, établissements destinés à former des vétérinaires. Il y en a trois en France : à Alfort, à Lyon et à Toulouse. L'école d'Alfort, fondée en 1767, d'après le plan de Bourgelat, est la plus ancienne et la plus impor-

tante. Le ministre de la guerre y entretient 40 élèves militaires pour le service des troupes à cheval, mais le gouvernement fait les frais de 240 demi-bourses, dont deux par département sont données sur la présentation du préfet, et les autres à la nomination du ministre de l'agriculture. Pour y être admis, il faut avoir 17 ans au moins et 25 au plus. La durée des études est de 4 ans. Aux Écoles vétérinaires sont annexés des hôpitaux, où les animaux malades sont traités moyennant une modique rétribution des propriétaires.

ÉCOLIERS AU MOYEN AGE. *V.* UNIVERSITÉ.

ÉCOLIERS JURÉS, nom donné jadis à ceux qui possédaient des *lettres d'écolier,* lesquelles ne s'obtenaient qu'après 6 mois d'étude dans l'université. Ces lettres conféraient le privilège de *scolarité,* en vertu duquel l'écolier ne pouvait être distrait de la juridiction particulière de l'université, excepté pour des actes passés avec des personnes domiciliées à une distance de 60 lieues.

ECOLISMA, nom latin d'ANGOULÊME.

ECOMMOY, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. du Mans; 3,615 hab. Fabr. de toiles, faïence. Beurre renommé. Belle église ogivale.

ÉCONOME. C'était, avant 1789, l'administrateur des revenus d'un bénéfice ecclésiastique sujet à la régale, pendant la vacance de ce bénéfice. Les économes rendaient compte de leur gestion à la Chambre des comptes. Le roi les nommait. En 1714, ils furent supprimés dans chaque diocèse, et remplacés par des préposés soumis à un économe général, et quelquefois à deux économes généraux associés. — Le mot *économe* eut aussi le sens d'*avoué,* de *défenseur,* et désigna ceux qui défendaient les droits et les biens des églises et des monastères. — On appelait *économes spirituels* les ecclésiastiques préposés pour régir les églises des personnes nommées aux bénéfices, mais non pourvues par la cour de Rome. — Auj., on appelle *économe,* dans les hospices, les lycées, les collèges, etc., un administrateur chargé de la recette et de la dépense, et de tout ce qui concerne le matériel.

ÉCONOMISTES, nom donné aux publicistes français du XVIIIe siècle qui s'efforcèrent de fonder une nouvelle théorie de la richesse et du gouvernement. Tels furent Quesnay, Gournay, Adam Smith (*V. ces noms*), etc., et, en général, tous ceux qui se sont occupés d'économie politique et d'économie industrielle.

ECORCHEURS, bandes de brigands qui désolèrent la France sous Charles VII, et formées en grande partie de cadets et de bâtards de familles nobles, suivis de leurs serviteurs. Ennemis de tout le monde, ils ne servaient aucun parti, à moins qu'on ne les prît à gages. De puissants seigneurs les commandèrent: parmi eux on cite le bâtard de Bourbon, Rodrigue de Villandras, Antoine de Chabannes, et même Xaintrailles et La Hire. On parvint à en enrôler un grand nombre dans la guerre contre les Anglais; le dauphin Louis alla en faire tuer plusieurs milliers à la bataille de Saint-Jacques contre les Suisses, 1444; le rétablissement de l'ordre après l'expulsion des Anglais mit un terme à leurs excès. (*V.* COMPAGNIES GRANDES.)

ÉCOSSAIS (GENS D'ARMES ET GARDES DU CORPS). Reconnaissant des services que quelques troupes écossaises, sous les ordres des comtes de Buchan et de Douglas, lui avaient rendus pendant la guerre contre l'Angleterre, Charles VII institua, vers 1445, une compagnie de gendarmes écossais. En 1453, il en tira une centaine d'archers pour en former sa garde personnelle. Cent autres Écossais composèrent la 1re des 15 compagnies d'ordonnance, et ce corps d'élite, toujours commandé par des seigneurs d'Écosse de la plus haute distinction, avait encore sous Louis XIV, en certaines occasions, la préférence sur les mousquetaires de sa garde. A partir du XVIIIe siècle, les officiers de la compagnie écossaise furent français, et à l'époque de la Révolution, cette compagnie se recrutait tout entière dans les rangs de l'armée, sans avoir perdu le nom qui rappelait son origine. La Restauration, en rétablissant les gardes du corps, en 1814, conserva à la 1re compagnie sa dénomination de compagnie écossaise.

ÉCOSSE, *Scotland,* anc. *Calédonie;* l'un des trois pays composant le Royaume-Uni. L'Écosse forme, avec l'Angleterre, l'île de la Grande-Bretagne. Située au N. de l'Angleterre, l'Écosse est comprise entre 4° 6'-8° 35' de long O. du méridien de Paris, et 54° 37'-58° 4' lat. N. Elle est bornée au N.-E. et à l'E. par la mer du Nord; au sud par la Tweed, les monts Cheviots et la Liddel qui la séparent de l'Angleterre; à l'O. par le canal du Nord et l'océan Atlantique qui baigne aussi tout le nord de cette contrée. Sa plus grande longueur, du Mull of Galloway, dans la mer d'Irlande, jusqu'au cap Duncansby-Head, est, à vol d'oiseau, de 464 kil. environ; sa plus grande largeur varie entre 112 et 164 kil. La superficie de l'Écosse est de 78,895 kil. carrés, dont 9,600 pour les îles qui l'avoisinent et en dépendent. L'Écosse est un pays des plus pittoresques et des plus accidentés; des plaines immenses, des plateaux tourbeux, des vallées profondes et de hautes montagnes, tantôt arides et rocheuses, tantôt couvertes de gras pâturages ou de sombres forêts. D'après la division ancienne et nationale, l'Écosse se partage en deux parties bien distinctes: les Highlands ou hautes terres, et les Lowlands ou terres basses. Au point de vue de la diversité des sites, l'Écosse forme au contraire trois parties bien tranchées: le Midi, le Centre et le Nord. L'Écosse méridionale est un grand plateau dominé çà et là par quelques pics et crêtes de montagnes: par exemple, les monts Cheviots sur la frontière d'Angleterre; les Lowtherhills dans le comté de Lanark; les montagnes d'Ettrick, de Yarrow, de Criffel et de Cairnsmuir dans le comté de Galloway; les Lothians, le Lammermuir et les monts Pentland, etc.; des plaines verdoyantes y alternent avec de douces collines et de fertiles vallées. L'Écosse centrale, comprise entre les golfes du Forth et de la Clyde au S., le golfe de Murray et la chaîne des lacs écossais au N., est très montagneuse. L'Écosse septentrionale n'est qu'une succession de roches abruptes et stériles, complètement nues ou revêtues seulement par places d'une herbe brunâtre, qui viennent jusqu'aux bords de l'Atlantique. — Les montagnes de l'Écosse peuvent se diviser en trois groupes principaux: le groupe méridional, qui comprend les monts Cheviots et dont les pics les plus élevés sont: le Broad Law, 835 m.; le Hart Fell, 803 m., et le pic Cheviot, 813 m.; le massif central, dont l'ensemble prend le nom de monts Grampians et dont les sommets les plus remarquables sont: le Ben Nevis, 1,343 m.; le Ben Macdui, 1,309 m.; le Ben More, 1,093 m.; le Glash-Meal, 1,067 m. Le système septentrional comprend toute la région montagneuse qui va de la dépression transversale appelée Glenmore, aux côtes de l'Océan; ses points culminants sont: le Ben Attow, 1,220 m.; le Ben Wyvis, 1,044 m.; le Ben Deray, 1,082 m. (En écossais, le mot *ben* signifie *tête, sommet.*) Le système montagneux de l'Écosse, dont les ramifications s'étendent sur la contrée dans toutes les directions, ne peut donner naissance à des cours d'eau importants; le plus long des fleuves écossais n'atteint pas 200 kil. Les principales rivières sont, sur la côte orientale: la Tweed, 154 kil.; le Forth, 151 kil.; le Tay, 175 kil.; la Dee, 140 kil.; la Spey, 154 kil.; la Ness, 131 kil.; au nord: le Thurso, le Navee et le Dionard; à l'ouest: la Clyde, 160 kil.; l'Ayr, le Nith, 96 kil., et l'Esk, dont une partie coule en Angleterre. — Les lacs ou lochs sont nombreux; parmi les plus importants, citons: le loch Lomond, le loch Ness, qui, avec le loch Linnhe et le loch Lochie, sépare l'Écosse en deux parties; puis les lochs Awe, Tay, Maree, Katrine, Leven, etc. Beaucoup de ces lacs sont considérables; les sites délicieux qui les entourent leur ont fait une réputation universelle. — Autant le sol de l'Écosse est accidenté, autant ses côtes sont irrégulières: très découpées, elles forment une succession de baies profondes ou firths et de caps aigus; tels sont les golfes de Solway, de la Clyde; les firths de Lorn, de Dornoch; les golfes de Moray et de Forth. Les principaux caps sont: le Fife Ness, le Duncansby, le Mull of Cantyre, le Mull of Galloway. Le long des côtes sont semées des îles nombreuses se rattachant à trois groupes: les Shetland, les Orcades et les Hébrides.

Divisions administratives. L'Écosse est divisée en 33 comtés: au nord: *Orcades* et *Shetland* (ch.-l. Kirkwall), *Caithness* (Wick), *Sutherland* (Dornoch), *Ross* (Tain), *Cromarty* (Cromarty), *Inverness* (Inverness); au centre: *Argyll* (Inverary), *Bute* (Roseway), *Nairn* (Nairn), *Elgin* ou *Moray* (Elgin), *Banff* (Banff), *Aberdeen* (New-Aberdeen), *Kincardine* (Stonehaven), *Angus* ou *Forfar* (Forfar), *Perth* (Perth), *Fife* (Cupar), *Kinross* (Kinross), *Clackmannan* (Clackmannan), *Stirling* (Stirling), *Dumbarton* (Dumbarton); au sud: *Linlithgow* ou *Westlothian* (Linlithgow), *Édimbourg* ou *Midlothian* (Édimbourg), *Haddington* ou *Eastlothian* (Haddington), *Berwick* (Greenland), *Renfrew* (Renfrew), *Ayr* (Ayr), *Wigton* (Wigton), *Lanark* (Lanark), *Peebles* (Peebles), *Selkirk* (Selkirk), *Roxburgh* (Jedburgh), *Dumfries* (Dumfries), *Kirkcudbright* (Kirkcudbright). La population de l'Écosse est de 3,734,370 hab. L'Église nationale est l'Église calviniste presbytérienne; plus de la moitié de la population s'y rattache (1,473,000 personnes en 1871). On compte 1,023 paroisses dont les ministres reçoivent de 260 à 300 liv. sterl. par an (6,500 à 7,500 fr). Chaque ministre, dans sa paroisse, administre ce qui a trait à l'église; en ce qui touche certaines affaires ecclésiastiques et les secours à donner aux pauvres, il lui est adjoint un certain nombre d'anciens pris parmi les laïques et formant la *Kirksession.* Au-dessus viennent 70 presbytères, assemblées des ministres par arrondissement; ils s'adjoignent dans certains cas les anciens; les presbytères sont placés sous la surveillance de 15 synodes formés d'ecclésiastiques et d'anciens des presbytères et se réunissant deux fois par an. L'autorité ecclésiastique suprême

est l'*Assemblée générale*, qui se tient chaque année au mois de mai, pendant 12 jours, à Édimbourg, et à laquelle assiste un fondé de pouvoir royal. Cette assemblée se compose de 361 représentants, dont 200 ministres et 89 anciens pour les presbytères, 67 anciens pour les bourgs royaux, 5 ministres ou anciens pour les universités, élus tous les ans. On compte environ 1,486,000 presbytériens dissidents, dont la plupart se rattachent à l'Église libre d'Écosse (*Free Church of Scotland*) fondée en 1843, comprenant auj. une assemblée générale, 14 synodes, 73 presbytères et 991 paroisses, à l'Église presbytérienne unie et à l'Église méthodiste. Les anglicans, au nombre de 73,200, ont des évêchés à Moray, Aberdeen, Argyll, Édimbourg, Glasgow, Saint-Andrews et Brechin, et comptent parmi eux un assez grand nombre de laïques riches et influents. Les catholiques (320,000) ont à leur tête, depuis 1873, les archevêques de Saint-Andrews et Édimbourg, de Glasgow, et les évêques d'Aberdeen, de Dunkeld, de Galloway, d'Argyll et des Iles. Les juifs sont au nombre de 6,400. — L'Écosse envoie à la Chambre haute 16 pairs, élus pour chaque session parlementaire par le corps de la noblesse écossaise; il n'y a pas de pairs ecclésiastiques. La Chambre des communes compte 53 représentants écossais, dont 30 nommés par les comtés et 23 par les cités, bourgs et villes. Tout possesseur réel d'un immeuble rapportant 10 liv. sterl. de rente, et, dans les villes, quiconque tire, comme propriétaire ou fermier, un revenu net annuel d'au moins 10 liv. sterl. d'une pièce de terre, a droit de voter aux élections des députés des comtés. L'Écosse a 3 hautes cours de justice : *Cour de session, Cour criminelle suprême, Cour de l'Échiquier*, dont les membres parcourent deux fois l'an les comtés et qui n'ont au-dessous d'eux d'autre juridiction locale que celle des juges de paix et des sheriffs; il y a de plus à Édimbourg une cour de l'amirauté. Les finances sont dans les mains de l'autorité centrale à Londres. — L'instruction publique est très développée. Dès 1696, chaque paroisse eut son école particulière; depuis cette époque, la société pour la propagation de l'instruction chrétienne a fondé près de 400 écoles dans les Highlands. Il y a 4 universités à Édimbourg (1582); Glasgow (1450), Aberdeen (1494), et Saint-Andrews (1411), possèdent de riches bibliothèques. Il y a un séminaire catholique à Aberdeen. — D'après les différences de mœurs, d'origine et de langue, telles qu'elles ont existé jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle, les Écossais se divisent en deux races bien distinctes : les *Highlanders* et les *Lowlanders*. Ces derniers, race mêlée où se confondent les éléments celte, scandinave et anglo-saxon, ont adopté la langue anglaise et pris les coutumes de leurs voisins; les premiers, au contraire, d'origine celtique, unis par des liens d'une étroite parenté aux Celtes de l'Irlande, parlent un idiome spécial, le *gaélique*. Loin de se confondre avec leurs vainqueurs, ils ont gardé leurs mœurs et même leurs anciennes divisions nationales en *clans*. Si les Écossais de la classe élevée, même dans les Highlands, parlent la langue anglaise, les gens du peuple et les montagnards ont conservé leur idiome si doux et si expressif, où l'on sent comme un souvenir de l'ancienne vie pastorale et patriarcale. Le costume national, si pittoresque, est encore porté généralement; les Highlanders n'eurent d'abord pour vêtement qu'un *plaid*, pièce de laine qui leur enveloppait tout le corps, descendait jusqu'aux genoux et se serrait autour de la taille par une ceinture de cuir. Leur costume actuel consiste en une sorte de jupon qui va de la ceinture aux genoux, un gilet et une veste, le tout en tartan bigarré de couleurs vives et variées; aux *brogues*, chaussure faite de peau de vache avec le poil en dehors, ont succédé des souliers; le plaid a été conservé; la coiffure est un bonnet de drap bleu, bordé, au bas, d'une bande de drap blanc quadrillée de rouge; les jambes sont nues, la partie inférieure est seule couverte d'un demi-bas bleu avec des raies rouges. L'Écossais est plus ouvert et plus simple que l'Anglais, brave et persévérant dans ses entreprises, fier de sa race, ami du foyer domestique, bienveillant et cordial envers les étrangers.

Le climat de l'Écosse est pluvieux à l'O., salubre et tempéré dans les basses terres. La flore est à peu près semblable à celle de l'Angleterre; on a compté environ 3,230 plantes indigènes. Vastes forêts de pins; gibier très abondant; on fait commerce d'œufs et de plumes d'oiseaux aquatiques, surtout d'édredon (duvet de l'eider). Pêche du saumon et de la truite dans les rivières et les lacs; du hareng, du maquereau et de la morue, en mer; d'huîtres à perles, dans quelques localités. L'agriculture, obligée de lutter contre les difficultés naturelles, est cependant très perfectionnée dans le sud; élève de gros bétail, de moutons, de chevaux de petite taille, dits *poneys*; récoltes de céréales, surtout d'avoine et d'orge; arbres fruitiers. Le pays est assez riche en produits minéraux. Mines de plomb dans les comtés de Dumfries et de Lanark, et dans les Hébrides; mines de fer dans les comtés de Lanark, Ayr, Stirling et Clackmannan; plombagine à Wanlockhead et à Leadhills; alun à Moffat, Leadhills, et Hurlett. Blocs de granit, de marbre et d'ardoise sur plusieurs points du pays. Nombreuses sources d'eau minérale et tourbières. La région centrale, depuis Saint-Andrews jusqu'au cap Saint-Abb's-head au S., et jusqu'au cap Dumbarton à l'O., contient le grand bassin houiller de l'Écosse; un autre s'étend dans les comtés de Berwick et de Roxburgh. Le sel n'existe pas à l'état minéral; on se le procure par l'évaporation des eaux de la mer.

Sous le rapport de l'industrie, on ne peut comparer l'Écosse à l'Angleterre; néanmoins Glasgow fabrique d'excellentes cotonnades et construit des navires en fer renommés; les mousselines de Paisley sont célèbres; les impressions sur étoffes, notamment pour châles, atteignent une grande perfection. On trouve des manufactures de toiles à Dumfries, Perth, Dumfermline, Dundee, Aberdeen; des hauts fourneaux à Calder, Muckirk, Carron; des brasseries, des fabriques de liqueurs et surtout de whiskey; le canal de Glasgow, entre les golfes de la Clyde et du Forth; l'Union-Canal, qui part du canal de Glasgow à Falkirk et conduit à Édimbourg; le Crinan-Canal, qui fait de la presqu'île de Cantyre une île artificielle; le canal de Calédonie (*V. ce mot*); le canal d'Inverary, entre cette ville et Aberdeen; le canal de Glasgow à Paisley, prolongé jusqu'à Androssan; le canal du Monkland, depuis Dundas jusqu'à la Calder. On compte en Écosse 4,731 kil. de chemins de fer. Le commerce a pris de l'activité depuis la réunion de l'Écosse à l'Angleterre. En échange du bétail, des laines et des toiles qu'il expédie en Angleterre, il en reçoit les étoffes de laine, la soierie, la quincaillerie et le thé nécessaires à la consommation du pays. En échange du bétail et de l'avoine, il tire d'Irlande la houille et le fer. Il fournit à l'Amérique des toiles et des cotonnades, et prend, en retour, des cotons bruts, du sucre et du rhum. Il demande du chanvre et des bois à la Russie, du lin aux Pays-Bas et à l'Allemagne. La navigation est très active; la pêche occupe environ 90,000 personnes, et la pêche du hareng donne à elle seule un produit évalué à 50,000,000 de francs.

Histoire. L'Écosse a été primitivement habitée par des Celtes. Ces peuples furent appelés *Calédoniens* par les Romains, qui débarquèrent, en l'an 54 av. J.-C., dans la partie méridionale de l'île de Bretagne. Ils ne passèrent la Tweed que l'an 80 de notre ère, sous la conduite d'Agricola, mais soumirent seulement les basses terres jusqu'aux monts Grampians. Cette conquête fut même abandonnée par Adrien, qui, pour fixer la limite septentrionale de l'Empire, bâtit, en 120, entre la Grande-Bretagne, province romaine, et l'Écosse insoumise, le *Vallum Adriani*, muraille qui s'étendait du golfe de Solway à la Tyne. Mais Septime-Sévère, en 207, recula cette frontière, et le *Vallum Severi*, de la Clyde au Forth, sépara les Romains des Barbares. Vers le IV[e] siècle, les écrivains latins, en parlant des habitants de l'Écosse septentrionale, changent le nom de Calédoniens en celui de *Pictes*, et bientôt l'on voit paraître les *Scots*, peuplade également celtique, venue d'Irlande. Ces deux peuples se réunirent pour envahir et dévaster la Grande-Bretagne, quand les Romains l'abandonnèrent en 420. Mais, repoussés par les Saxons et les Angles, que les Bretons avaient appelés à leur secours, ils rentrèrent au N. des murailles romaines, et se fixèrent, les Scots à l'O. et dans les îles voisines, les Pictes dans l'E. et le N. du pays. Au milieu du VI[e] siècle, ces peuples reçurent le christianisme de St Colomban : le monastère qu'il fonda dans l'île d'Iona devint le centre de la civilisation pour ces contrées septentrionales. Les deux parties du pays furent réunies, en 843, sous le nom de *Scotland* (pays des Scots) par le roi des Scots, Kenneth II, quand la race des rois pictes se fut éteinte. Vers la même époque, les sept États de l'heptarchie anglo-saxonne formaient le royaume d'Angleterre, 827. Forts de cette unité, les deux royaumes voisins commencèrent une longue série de guerres, les monarques anglais prétendant s'ériger en suzerains de l'Écosse, parce que Malcolm I[er], roi d'Écosse, avait reçu du roi d'Augleterre Edmond, en 945, le comté de Cumberland à titre de fief. La langue et les usages anglais s'introduisirent dans les basses terres de l'Écosse, lorsque, à la suite de l'invasion de Guillaume le Conquérant en Angleterre, un grand nombre d'Anglo-Saxons quittèrent leur pays et se retirèrent dans le nord. La descendance mâle des rois d'Écosse, s'éteignit en 1286 avec Alexandre III, qui avait réuni à son royaume l'archipel des Hébrides. Plusieurs prétendants se disputant la couronne, le parlement écossais déféra la contestation à l'arbitrage du roi d'Angleterre Édouard I[er], qui se prononça en faveur de John Baliol, à condition qu'il se reconnaîtrait son vassal. Baliol accepta; mais bientôt, manquant à ses promesses, il déclara la guerre à Édouard, fut battu, fait prisonnier, et l'Écosse, traitée en pays conquis, reçut un gouverneur anglais. L'Indépendance lui fut rendue par les efforts de William Wallace et de Robert Bruce; ce dernier, descendant, comme Baliol, des

anciens rois, fut couronné en 1306, consolida sa dynastie en 1314 par la victoire de Bannockburn, et força l'Angleterre à renoncer à toute prétention de suzeraineté sur l'Écosse. Mais, à sa mort, la couronne fut de nouveau disputée entre son fils David Bruce, appuyé par la France, et Edouard Baliol, fils de John, protégé par l'Angleterre. Bruce fut enfin victorieux, et, quand il mourut, en 1370, la couronne passa à la maison des Stuarts, dont le chef avait épousé une fille de Robert Bruce. Les princes de cette nouvelle dynastie se firent remarquer par leur alliance constante avec la France contre l'Angleterre, par leur amour des lettres et des arts, et par la lutte qu'ils soutinrent contre leur noblesse : Jacques Ier et Jacques III moururent de mort violente dans cette lutte. Jacques IV, ayant épousé Marguerite d'Angleterre, fille de Henri VII, acquit ainsi des droits à la couronne d'Angleterre. Mais l'influence française le décida cependant à envahir l'Angleterre; il fut vaincu et tué à Flowden en 1513. Le parti français continua à gouverner l'Écosse sous son fils, Jacques V, qui épousa la princesse Marie de Lorraine, sœur des Guises, et laissa, en 1542, le trône à sa fille, la célèbre Marie Stuart. Celle-ci épousa le roi de France François II, mais revint en Écosse en 1561, après la mort de son époux. Elle y trouva la guerre civile. La Réformation, prêchée par John Knox, avait triomphé. Marie de Lorraine, régente pendant l'absence de sa fille, avait voulu rétablir le catholicisme par la force. Marie Stuart ne fut pas plus heureuse : les protestants étaient soutenus par Élisabeth d'Angleterre, et les Guises, occupés des guerres civiles de France, ne pouvaient secourir leur nièce. La mort de Darnley, et le mariage de Marie avec Bothwell, soulevèrent contre elle la noblesse, qui battit les troupes royales, fit Marie prisonnière, et proclama son jeune fils, sous la régence de son frère naturel, Murray. Marie s'enfuit en Angleterre, où elle trouva la captivité et la mort. Le règne de Jacques VI, son fils, fut rempli par la lutte entre le presbytérianisme, adopté par la masse de la nation, et la religion épiscopale, professée et soutenue par le roi et la cour. En 1603, Jacques devint roi d'Angleterre à la mort d'Élisabeth, comme descendant de Henri VII par Marguerite d'Angleterre. La lutte religieuse entre ce prince et le pays continua sous son fils Charles Ier. En 1638, le *Covenant*, ou ligue pour la défense de la foi, réunit toute l'Écosse. Les Écossais s'allièrent au parlement d'Angleterre, lui fournirent des secours contre l'armée royale, et lui livrèrent Charles Ier, qui s'était réfugié dans leur camp. Voulant limiter le pouvoir royal sans le détruire, ils proclamèrent Charles II après la mort de son père. Vaincus à Dunbar et à Worcester, 1650-51, ils furent soumis par Cromwell; mais, à la mort du Protecteur, ils secondèrent l'entreprise de Monk en faveur de la restauration, sans recueillir d'autre récompense de leurs efforts qu'une persécution violente dirigée contre le presbytérianisme par Charles II et Jacques II, son frère. Guillaume d'Orange leur accorda la liberté de conscience; sous la reine Anne, en 1707, les deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse furent réunis sous la dénomination de *Grande-Bretagne*. Les deux nations devaient jouir des mêmes droits; 16 pairs d'Écosse entraient à la Chambre des lords, et 45 députés à celle des communes, de manière à former un parlement unique. La tranquillité de l'Écosse fut troublée pour la dernière fois en 1745 et 1746, lorsque les Highlanders voulurent soutenir le prétendant Charles-Édouard contre la dynastie protestante de Hanovre. (*V.* CHARLES-ÉDOUARD.)

ROIS D'ÉCOSSE

Les historiens écossais font remonter leur premier roi, Fergus Ier, à l'année 330 av. J.-C.; mais la liste des souverains n'est authentique qu'à partir du ve siècle de l'ère chrétienne.

Fergus Ier, roi en	440	Donald V	857
Eugène Ier	427	Constantin III	858
Dongard Ier	449	Eth	874
Constantin Ier	453	Grégoire	875
Congal Ier	469	Donald VI	892
Goran	501	Constantin III	903
Eugène II	535	Malcolm Ier	943
Congal II	558	Indulf	958
Kinnatil	568	Duff	967
Aidan	570	Culen	972
Kenneth Ier	604	Kenneth III	976
Eugène IV	605	Constantin IV	984
Ferchar Ier	622	Grim	985
Donald Ier	636	Malcolm II	993
Ferchar II	651	Duncan Ier ou Donald VII	1023
Malduin	668	Macbeth	1040
Eugène V	688	Malcolm III	1057
Eugène VI	692	Donald VIII	1093-97
Amberkelet	702	*Duncan II* usurp.	1093-95
Eugène VII	704	Edgar	1097
Mordach	721	Alexandre Ier	1107
Etfin	730	David Ier	1124
Eugène VIII	761	Malcolm IV	1153
Fergus III	764	Guillaume	1165
Solvathius	767	Alexandre II	1214
Achaius	787	Alexandre III	1249
Congal III	819	*Interrègne*	1286-1291
Dongal	824	John Baliol	1291
Alpin	830	*Interrègne*	1296-1306
Kenneth II	833	Robert Ier Bruce	1306
David II (Bruce)	1329	Jacques Ier	1406
Édouard Baliol	1332	Jacques II	1437
David II (rétabli)	1356	Jacques III	1460
STUARTS.		Jacques IV	1488
		Jacques V	1513
Robert II	1370	Marie Stuart	1542
Jean, dit Robert III	1390	Jacques VI	1587

B., C. P. et G. H.

ÉCOSSE (NOUVELLE-), *Nova Scotia* en anglais, l'ancienne *Acadie* des colons français, auj. province anglaise de l'Amérique du Nord, et l'un des États du Dominion of Canada. (*V. ce mot.*) Elle est composée d'une presqu'île et d'une île, l'île du Cap-Breton, séparées par le détroit de Canso. La presqu'île a une longueur de 450 kil. et une superficie de 45,000 kil. carrés; l'île, une longueur de 125 kil. et une superficie de 11,000 kil. carrés. Le nord du Cap-Breton est coupé par le 47e degré de latitude, le sud de la presqu'île est entre le 43e et le 44e; de l'E. à l'O., le pays est compris entre 62°-68° 45′ de longitude O. Rattachée au continent américain par l'isthme de Mémérancook ou de Beauséjour, la Nouvelle-Écosse est baignée au N. par le détroit de Northumberland, qui la sépare de l'île du Prince-Édouard; au N.-E., par le détroit de Canso; à l'E. et au S., par l'Atlantique proprement dit; à l'O., par la baie de Fundy, anc. *Baie française,* terminée à son extrémité N.-E. par deux golfes remarquables : la baie de Chignecto et le bassin des Mines. Sauf dans cette baie de Fundy, les côtes sont extrêmement dentelées : golfe d'Annapolis, presqu'île de Digby, baies Townsend, de Shelburne, de Liverpool, de Mahone, d'Halifax, etc. Les principales montagnes de la Nouvelle-Écosse sont les monts Cobequid, dominant au N. le bassin des Mines; les monts du Nord et les monts du Sud, de chaque côté de la riv. Annapolis; les montagnes Bleues; enfin, au centre de la péninsule, la montagne de l'Ardoise, point culminant de l'intérieur. Les lacs sont nombreux et on rencontre une infinité de ruisseaux ou de petites rivières, fréquemment brisées par des cascades qui se terminent en général par de vastes estuaires. Citons le Cobequid, la Shubenacadie, le Gaspereau, le Cornwallis, affluents du bassin des Mines; l'Annapolis (golfe du même nom); la Clyde, le Jourdain, le Sable (comté de Shelburne); la Mersey ou Rossignol, (estuaire de Liverpool); la Medway, la Have, la Musquodoboit, la Liscomb, la Sainte-Marie, etc. — Le climat de ce pays, malgré des neiges et des glaces abondantes, est salubre et tempéré, surtout dans le comté d'Annapolis, appelé le « Jardin de la Nouvelle-Écosse ». — Les habitants du pays s'adonnent en général à la marine, à la pêche, dont le produit a dépassé 30,000,000 de fr. en 1877, au bûcheronnage, très peu à l'agriculture. Cependant le sol est presque partout fertile et apte à toutes les cultures européennes. Les richesses minérales sont très grandes : mines de houille extrêmement considérables, or, fer, cuivre, plomb, ardoises, marbres, granits, etc. L'industrie et le commerce portent sur toutes ces matières, et aussi sur les fourrures, le bétail, etc. — *Divisions administratives.* La Nouvelle-Écosse est divisée en 18 comtés, dont 4 pour le Cap-Breton. — La population, qui n'était que de 30,000 hab. en 1784, et de 225,000 en 1844, s'élevait, en 1881, à 440,572 hab., dont environ 130,000 Écossais, 113,000 Anglais, 63,000 Irlandais, 33,000 Franco-Canadiens ou Acadiens français, 32,000 Allemands, 6,000 nègres et 2,228 Indiens. Les 7/9 de la population sont nés dans la colonie. Parmi les immigrants, les Écossais sont les plus nombreux. Pour les religions, on comptait, en 1871, environ 102,000 catholiques, avec un archevêché à Halifax et un évêché à Arichat; 103,000 presbytériens écossais, 55,000 anglicans, avec un évêché à Halifax; le reste se partage entre les diverses communions protestantes. La capitale de la province est Halifax. Le gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur représentant l'Angleterre; d'un conseil exécutif de 9 membres; d'un conseil de 21 membres à vie, et d'une assemblée législative de 38 membres élus pour 4 ans; on envoie en outre 12 sénateurs et 19 députés à Ottawa, siège du gouvernement général du Dominion. L'instruction publique est très développée. En 1877, on comptait dans la Nouvelle-Écosse 1,759 écoles de tous les degrés et 95,873 élèves. — Découverte par Sébastien Cabot en 1497, la Nouvelle-Écosse reçut du Florentin Verazzani, en 1524, le nom d'Acadie. Les Espagnols la visitèrent en 1540. Des Français s'y établirent en 1598. Dumonts, Champlain et Pétrincourt fondèrent Port-Royal en 1605. Conquise par les Anglais en 1622, restituée à la France en 1632, elle fut définitivement cédée à l'Angleterre par la paix d'Utrecht en 1713. Elle fait partie du Dominion of Canada depuis sa formation en 1867.

G. H.

ÉCOUCHÉ, ch.-l. de cant. (Orne), arr. d'Argentan, sur la rive g. de l'Orne; 1,505 hab.

ÉCOUEN, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 1,525 hab. Célèbre par un beau château, élevé au XVIe siècle

par Bullant pour le connétable Anne de Montmorency; une galerie de vitraux, exécutés d'après les dessins de Raphael, et représentant des sujets empruntés à la fable de Psyché, a été transportée à Paris. Henri II rendit à Écouen, en juin 1559, un édit qui portait la peine de mort contre tous les protestants. Napoléon Ier fonda, en 1808, au château, une maison d'éducation pour 250 jeunes filles ou nièces des membres de la Légion d'honneur, sous la direction de Mme Campan; cette maison fut réunie en 1814 à celle de Saint-Denis, et le château restitué au prince de Condé, qui le destina par son testament à une maison d'éducation pour les enfants d'officiers vendéens ou émigrés. Le roi Louis-Philippe refusa d'autoriser cette fondation. Louis-Napoléon rétablit à Écouen une succursale de la maison d'éducation de la Légion d'honneur.

ÉCOUFLANT, brg (Maine-et-Loire), sur la Sarthe; 1,025 hab. Ruines d'une abbaye du XIIIe siècle.

ÉCOUIS, *Escovium,* brg (Eure), arr. des Andelys; 965 hab. Église remarquable, fondée en 1310 par le surintendant Enguerrand de Marigny.

ECPHANTIDE, poète grec de l'ancienne comédie, v. 450 av. J.-C. Il était surnommé *Kapnias* (le fameux), à cause de son obscurité. S. Re.

ECPHANTUS, philosophe grec, pythagoricien hétérodoxe, probablement postérieur à Aristote, emprunta à Démocrite la doctrine du vide et des atomes. Pythagore avait expliqué la succession des jours et des nuits par la rotation du ciel entier autour de la terre immobile au centre du monde. Philolaüs avait expliqué cette même succession en faisant décrire à la terre une orbite d'occident en orient autour du feu central en un peu moins d'un jour, et en faisant tourner le ciel entier très lentement dans le même sens. Ecphantus rétablit la terre au centre du monde; mais il la fit tourner sur elle-même d'occident en orient, probablement en un peu moins d'un jour, en conservant au ciel entier un mouvement lent dans le même sens. En effet, Ptolémée semble indiquer que certains partisans de la rotation de la terre avaient recours en même temps à un mouvement du ciel. Ce système d'Ecphantus n'était qu'une simplification de celui de Philolaüs. H. M.

ÉCREVISSE. *V.* Cancer.

ÉCRITURE, art de parler à l'esprit par des signes visibles et de convention. La peinture ou la représentation des objets a été la première écriture employée: on en a un exemple dans les peintures mexicaines. Mais les choses visibles seules peuvent être figurées, et encore les attributions sont totalement omises. Il a fallu recourir aux symboles: tels sont les *quipos* des Péruviens, les *clefs* ou *tribunols* des Chinois, les *hiéroglyphes* égyptiens. Enfin on arriva à représenter les sons mêmes de chaque langue par des signes qui, présentés aux yeux, rappellent les idées que réveillent ces sons; telles furent les lettres alphabétiques. Les opinions sont très diverses sur l'invention des lettres: Philon l'attribue à Abraham; Josèphe et St Irénée à Énoch; Bibliander à Adam; Eusèbe, Clément d'Alexandrie, Cornélius Agrippa, à Moïse; Pomponius Méla, Hérodien, Rufus Festus, Pline, Lucain, aux Phéniciens; St Cyprien à Saturne; Tacite aux Égyptiens; les Chinois à leur empereur Fo-Hi, etc. Quant aux alphabets, suivant Crinitus, l'alphabet hébreu est dû à Moïse; le syriaque et le chaldéen, à Abraham; l'attique, apporté par Cadmus en Grèce, et de là en Italie par les Pélasges, aux Phéniciens, qui auraient eux-mêmes emprunté l'alphabet égyptien, en le simplifiant; le latin, à Nicostrate; l'égyptien, à Isis; le gothique, à Ulphilas.

ÉCRITURE CUFIQUE. *V.* Cufique.

ÉCRITURE CUNÉIFORME. *V.* Cunéiforme.

ÉCRITURE DÉMOTIQUE. *V.* Démotique.

ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE. *V.* Hiéroglyphes.

ÉCRITURE ONCIALE, écriture majuscule, dont les contours sont la plupart du temps arrondis. Elle est ainsi nommée du latin *uncia,* la 12e partie du pied romain, parce que les caractères ont eu sans doute un pouce de haut. Elle fut très usitée dans les temps mérovingiens.

ÉCRIVAINS JURÉS, communauté établie à Paris, sous Charles IX, en 1570, par le chancelier de L'Hôpital, pour la vérification des écritures contestées en justice. Henri IV, en 1595, l'exempta des commissions et charges de ville. Érigée en académie par Louis XV, 1729, elle s'occupa du déchiffrement des anciennes écritures, des calculs relatifs au commerce, à la banque et à la finance, de la grammaire française sous le rapport de l'orthographe. Depuis la révolution de 1789, qui la supprima, elle a été remplacée par l'École des chartes pour l'étude des anciens titres, des vieilles écritures; mais il y a toujours des experts en écriture attachés aux tribunaux, ainsi qu'aux divers ministères.

ÉCROUELLES, affection scrofuleuse que les rois de France, selon une tradition, avaient le don miraculeux de guérir, en touchant le malade de leurs mains, sur lesquelles avait été faite une onction avec la sainte ampoule. C'était St Marcou qui leur avait conféré ce don. Le surlendemain de leur sacre, les rois, depuis Robert, guérirent les écrouelles; ils exerçaient ensuite ce pouvoir cinq fois par an. La crédulité populaire l'attribuait aussi au 7e fils né de suite, sans que la naissance d'une fille eût interrompu la ligne mâle, et à l'aîné de la maison d'Aumont, en Bourgogne. — Les rois d'Angleterre touchaient aussi les écrouelles.

ECSED, v. de Hongrie, comitat de Szathmar; 3,310 hab. Ruines de l'ancien château de Bathory, où fut longtemps conservée la couronne de Hongrie.

ECS-MIAZIN. *V.* Edch-Miadzin.

ECTHÈSE. *V.* Héraclius.

ECU ou **ESCU,** du latin *scutum,* mot employé, à partir du XIIe siècle, pour désigner le bouclier. Ce bouclier était d'ordinaire en bois couvert de cuir et garni d'un bord en métal. Au temps de la conquête de l'Angleterre, l'écu des cavaliers normands était rond par le haut, pointu par le bas; celui de l'infanterie était rond, bombé et à cannelures rayonnantes. L'écu usité en France dans les temps féodaux était de petite dimension; il était réservé aux hommes d'armes. On le portait au cou ou à l'arçon de la selle, pour le suspendre au bras gauche au moment du combat. Sa forme a souvent varié: il était ou en losange, ou plus ordinairement oblong, quelquefois plus large d'un bout que de l'autre, quelquefois échancré par le haut, toujours capricieux dans ses contours. Il y avait des écus ronds, dont le centre, sur la face extérieure, faisait saillie en manière de dard ou de licorne. Le noble faisait peindre ou graver sur son écu ses armoiries ou sa devise. L'écu fut remplacé par la *rondelle,* à l'époque de François Ier.

ÉCU, terme de blason. (*V.* Blason.)

ÉCU, pièce de monnaie, ainsi appelée de ce que, dans l'origine, les souverains y mirent l'empreinte des armoiries de leur écu ou bouclier (*scutum*). Le *scudo* italien, l'*escudo* espagnol, le *thaler* ou *écu germanique,* le *crown* ou couronne anglaise, n'en sont que des variétés. En France, pendant le moyen âge, on avait l'habitude de donner aux espèces courantes, quel que fût leur métal, le nom de *denier;* mais, pour les distinguer entre elles, on ajoutait un qualificatif, tiré de l'empreinte dont elles étaient marquées: ainsi on disait *denier d'or à l'agnel, aux fleurs de lis, à l'écu,* etc. Cette dernière espèce donna naissance à l'*écu d'or,* frappé en 1336 par Philippe de Valois. L'écu d'or fut d'abord d'or fin, à 24 carats, à la taille de 50 au marc, et de la valeur de 25 sous: mais, dans la suite, son titre, son poids et sa valeur baissèrent peu à peu; à la fin du règne de Jean le Bon, il n'était plus qu'à 18 carats. Cette variation fit naître les qualifications d'*écus premiers* ou *vieils* et d'*écus seconds* ou *nouveaux.* Sous Charles VI, on en taillait 60 au marc, et ils avaient cours pour 22 sous tournois. L'écu d'or présentait au droit la figure du roi couronné, assis sur une chaise, tenant d'une main une épée, et de l'autre un *écu* chargé de fleurs de lis; le revers, qui était d'abord une croix couronnée, offrit à certaines époques une couronne, un soleil, etc., d'où les dénominations d'*écus à la croisette, à la couronne, au soleil* ou *au sol.* Sous Louis XII et François Ier, on frappa des *écus au porc-épic* et *à la salamandre,* ainsi nommés parce que l'écu des uns était accosté de deux porcs-épics, et celui des autres de deux salamandres. On avait frappé, au temps de Charles VI, des *écus heaumes,* sur lesquels l'écu était surmonté d'un heaume avec ses lambrequins; ils valaient 40 sous, et étaient doubles des écus à la couronne. L'écu d'or valut: 25 sous en 1445, 28 en 1473, 33 en 1475, 40 en 1516, 45 en 1540, 50 en 1561, 60 en 1577, 3 livres 15 sous en 1615, 4 livres 6 sous en 1633, 6 livres ou 125 sous à l'époque de Louis XIV: cette augmentation ne provenait pas d'un changement de taille et de titre, mais de ce que le sou s'était altéré, et, d'argent qu'il était lors de la première émission des écus d'or, était devenu de cuivre. — C'est en 1580 qu'on frappa les premiers *écus d'argent,* sous les noms de *quart* et *demi-quart d'écu.* Le quart d'écu était à 11 deniers de titre; on en taillait 25 1/2 au marc, et il valut 13 sous, lorsqu'en 1577 l'écu d'or eut été porté à 60 sous. Le demi-quart était aussi à 11 deniers de titre, et valait 7 sous 6 deniers. Henri IV fit frapper des *demi-écus,* valant 30 sous. Sous Louis XIII, il y eut des *écus blancs,* valant 60 sous comme l'écu d'or; ce fut l'origine de l'écu de 6 livres; les pièces de 3 livres, qu'on nommait *petits écus,* n'étaient qu'un demi-écu, et les pièces de 30 sous un quart d'écu. On cessa de frapper des écus, lors de l'introduction du système décimal dans les monnaies; démonétisé en 1836, l'écu n'est plus qu'une monnaie de compte imaginaire, dont l'usage se perd de jour en jour; on lui donne une valeur de 3 fr., et c'est par abus qu'on a longtemps appelé *écu de cent sous* une pièce de 5 fr. B.

ÉCU DE FLANDRE. *V.* Couronne.

ÉCU D'OR (Chevaliers de l'), membre d'un ordre insti-

tué par Louis II, *le Bon,* duc de Bourbon, en 1363. Les insignes de cet ordre étaient un écu d'or portant ce mot : *Espérance.* Louis le distribua aux seigneurs qu'il conduisit à la guerre pour chasser les Anglais des villes de France qu'ils possédaient encore.

ECUADOR (République de l'). *V.* Équateur.

ECUAGE, *Scutagium,* droit que l'on payait au seigneur féodal pour s'exempter du service militaire ou pour s'y faire remplacer.

ECUEILLÉ, ch.-l. de cant. (Indre), arr. de Châteauroux, sur l'Indroye; 1,910 hab. Commerce de chevaux, bestiaux, vins.

ECUELLE (Droit d'), droit des pauvres dans les biens du roi, en forme de denier à Dieu et d'aumône. En 1173, Louis VII accorda le droit d'écuelle aux pauvres de Corbeil. On appelait *archers de l'écuelle* ceux qui étaient chargés d'arrêter les gueux et les mendiants.

ÉCURIE. On nommait ainsi, dans l'anc. cour de France, le logement des écuyers, des pages, etc. Il y avait la *grande* et la *petite écurie.* (*V.* Écuyer.)

ECURY-SUR-COOLE, ch.-l. de cant. (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne; 360 hab. Papeteries.

ECUSSON, petit écu qui entre comme pièce principale ou accessoire dans un écu d'armoiries. — pennon d'armes, plus grand que l'écu ordinaire, placé dans les églises au-dessus du banc privilégié d'un noble, sur les poteaux limitrophes et les fourches patibulaires des justices seigneuriales, sur les litres et les catafalques, etc.

ECUYER, du latin *scutifer,* d'où la langue romane fit *escudier,* et l'ancien français *escuier,* homme de guerre armé de l'*écu* et du javelot. A l'époque de la chevalerie, l'office d'écuyer, qui succédait à ceux de page, de varlet, de damoiseau, était le dernier degré d'apprentissage pour devenir chevalier. Les écuyers, attachés à la cour des hauts seigneurs, à la personne des chevaliers, se divisaient en plusieurs classes, suivant les emplois auxquels ils étaient destinés. L'*écuyer de corps* accompagnait son maître presque partout, portait son heaume, son armure, son bouclier, ses gantelets, sa bannière, lui tenait l'étrier quand il montait à cheval, l'armait au moment du combat, poussait son *cri d'armes,* et le relevait s'il était renversé dans la mêlée. L'*écuyer de la chambre* ou chambellan gardait l'or et l'argent, ainsi que la vaisselle plate destinée au service de la table. L'*écuyer d'honneur* faisait les honneurs du château, préparait les réjouissances, marquait aux hôtes leurs chambres, et les y conduisait : à la guerre, il avait la garde des prisonniers faits par son maître. L'*écuyer tranchant,* toujours debout dans les repas, découpait les viandes et les faisait distribuer aux convives. L'*écuyer d'écurie* dressait les chevaux à tous les usages de la guerre, et tenait les armures du maître en bon état. Après l'extinction de la chevalerie, le titre d'écuyer servit à qualifier la noblesse du dernier ordre, excepté la noblesse acquise dans les fonctions civiles. Il est encore usité dans ce sens en Angleterre, où l'on ajoute souvent le mot *esquire* au nom des personnes honorables qui ne possèdent pas d'autre titre. A la cour, on appela écuyers les officiers chargés de la surveillance et du gouvernement des écuries du roi ou d'un prince. L'office de *grand écuyer* était un des plus considérables du royaume : celui qui en était pourvu disposait des charges vacantes dans le service des écuries, et ordonnait des fonds affectés à ce service; aux entrées du roi dans les villes, il marchait immédiatement devant lui, portant l'épée royale dans le fourreau et le baudrier; à la mort du prince, les chevaux et les harnais devenaient sa propriété. Jusqu'au temps de Henri IV, il disposa des postes et des relais. Il avait sous ses ordres : le *premier écuyer de la grande écurie,* qui surveillait les chevaux de guerre et de manège; le *premier écuyer de la petite écurie,* chargé des chevaux que l'on attelait aux carrosses, chaises, calèches, etc.; les *écuyers de quartier,* qui mettaient les éperons au roi et lui tenaient l'étrier; les *écuyers cavalcadours,* intendants des chevaux de main, etc. L'*écuyer de bouche* faisait déguster les plats au maître d'hôtel avant de les envoyer sur la table. Ces diverses charges, supprimées à la Révolution, ressuscitées sous l'Empire et la Restauration, disparurent encore en 1830; quelques-unes furent rétablies par Napoléon III. Elles subsistent dans la plupart des cours de l'Europe.

EDAM, v. de Hollande (Hollande septentrionale), port sur l'Y, à 2 kil. du Zuyderzée; 5,150 hab. avec la commune. Chantiers de construction. Fromages renommés.

EDAY, une des îles Orcades; 10 kil. sur 4; 820 hab.

EDCH-MIADZIN, ECS-MIAZIN ou **ETSCH-MIADZINE,** célèbre monastère de l'Arménie russe, près d'Érivan, au pied du mont Ararat, entouré de fortifications. C'est tout ce qui reste de l'anc. ville de Vagharschabad. Après avoir été longtemps la résidence des rois, il est auj. celle du *catholicos* ou patriarche d'Arménie; 4 archevêques, 6 évêques, 12 archimandrites et une quarantaine de moines composent le couvent.

EDDA, c.-à-d. *arrière-grand'mère,* dénomination commune à deux monuments de l'antique littérature scandinave, l'un en vers, l'autre en prose. L'ancienne Edda ou Edda poétique comprend des chants composés en Norvège, quelques-uns peut-être dès le VI^e siècle, mais le plus grand nombre aux VII^e et VIII^e, portés en Islande, où on les recueillit par écrit vers le milieu du XII^e, découverts en 1643 par l'évêque Brynjolf Sveinsson, et attribués par lui à l'Islandais Sæmund Sigfusson le Savant, m. en 1133. Elle peut se diviser en poèmes mystiques, didactiques, mythologiques et historiques. Parmi les premiers seraient : 1° la *Voluspa* ou prophétie de la Vala, sorte de résumé, en style très obscur, de la cosmogonie des Eddas; 2° le *Grougaldor* ou chant magique de Groa, recueil de formules magiques; 3° le *Solar Ljod* ou chant du Soleil, par Sæmund lui-même, qui a mêlé à l'imitation des poèmes païens les idées chrétiennes. Dans la 2^e espèce, seraient : 1° le *Vafthrudnis-mal,* sorte de combat dialogué entre Odin, sous la forme d'un mortel, et le génie Vafthrudnir, qui est vaincu; 2° le *Grimnis-mal,* ou le chant de Grimner, description des régions habitées par les dieux; 3° le *Alvis-mal,* contenant les réponses du nain Alvis aux innombrables questions de Thor qui ne veut pas lui donner sa fiancée; 4° le chant de *Hyndla,* généalogie des anciens rois; 5° l'histoire de *Fjolsvinnr,* récit mythologique très obscur; 6° enfin le *Hava-mal* ou discours d'Odin, recueil de préceptes moraux, terminé par ce qu'on appelle le chapitre runique, dans lequel Odin révèle la puissance des Runes. Les poèmes mythologiques sont : le *Hymisquida* ou chant d'Ymer, tableau d'une fête chez le dieu marin Œgir; l'*Œgis-Drecka* ou *Loka-Glespa,* la fête d'Œgis ou le combat de Loki, le dieu du mal; le *Hrafnagulder Odins* ou le chant de corbeau d'Odin, plainte des dieux à l'approche du dernier jour, etc. Parmi les chants historiques, citons : le *Vœlundar-Quida,* imité par Œlenschlœger, et contenant les aventures de Vœlundr, le Dédale du Nord, de Dietrich ou Théodoric, de Sigurd, etc.; le récit se rapproche souvent de celui du poème des Niebelungs, mais celui-ci s'écarte moins de l'exactitude historique. L'ancienne Edda a été publiée complètement, avec traduction latine, commentaire, glossaire, et avec le *Lexique mythologique* de Finn-Magnussen, par Rask, Stockholm, 1818, et par Münch, Christiania, 1847. Les frères Grimm, Ettmüller, Bergman, en ont étudié des épisodes détachés. — L'Edda en prose, moins intéressante que la précédente, recueillie probablement par Snorre Sturleson (m. en 1241), mais continuée et augmentée par d'autres auteurs, est une sorte d'art poétique destiné aux jeunes Scaldes. Le *Formali* ou Préambule est un assemblage de traditions juives, chrétiennes, grecques, romaines, islandaises, sur les origines scandinaves. Le *Gylfaginning* ou la réception de Gylfe raconte le voyage de Gylfe dans l'Asgard et les réponses à toutes ses questions sur la mythologie du Nord. Le *Braga Rœdar* décrit les exploits des dieux. L'*Eptirmali* ou épilogue transporte dans la guerre de Troie plusieurs épisodes de l'histoire des Scandinaves. La suite de l'Edda s'appelle *Skalda,* contient des synonymes poétiques, une sorte de métrique, avec l'allitération, et des préceptes de grammaire et de rhétorique. L'Edda en prose fut retrouvée en Islande par Arngrim Jonsson, en 1628. On en a des éditions complètes publiées par Rask, Stockholm, 1818, et par Sveinbjœrn Egilsson, Reykiavik, 1848-49. M^lle Du Puget a donné une trad. française des Eddas dans la *Bibliothèque étrangère,* Paris, 1839-40. A. G.

EDDER. *V.* Eder.

EDDYSTONE-ROCKS, bancs de rochers à fleur d'eau dans la Manche, à 25 kil. S.-O. de Plymouth, par 50° 10′ lat. N., et 6° 36′ long. O. Le phare construit en 1696, reconstruit en 1708, fut remplacé en 1759 par un phare modèle, dû à Smeaton. Le phare actuel atteint 40 m. de hauteur.

EDELBERGA, nom latin d'Heidelberg.

EDELINCK (Gérard), célèbre graveur, né à Anvers en 1640, m. en 1707, étudia d'abord sous Corneille Galle, et vint ensuite à Paris travailler sous la direction de Poilly. Retenu en France par Louis XIV, qui lui confia des travaux importants, il devint professeur aux Gobelins, et membre de l'Académie des beaux-arts, 1677. Edelinck opéra une révolution dans la gravure : avant lui, on ne connaissait que les tailles carrées; il inventa les tailles en losange; il fut le premier qui chercha à faire distinguer la matière des objets, et à donner en quelque sorte de la couleur aux gravures. Son burin est moelleux, sa touche large et savante, son dessin correct. Le nombre de ses ouvrages dépasse 300. Parmi ses portraits, on cite ceux d'Arnauld, Louis XIV, Descartes, Dryden, Lebrun, Desjardins, Phil. de Champagne, Colbert, Rigaud, Santeul. Ses plus belles estampes sont : le *St Jérôme* et le *Moïse* de Phil. de Champagne, *le Christ aux Anges,* la *Visite à la famille de Darius, St Charles Borromée* et la *Madeleine* de Lebrun, la

Sainte Famille de Raphael, le *Combat des quatre cavaliers* de Léonard de Vinci, l'*Apollon servi par des nymphes*, groupe sculpté par Girardon à Versailles, etc. B.

ÉDEN, c.-à-d., en hébreu, *volupté ;* nom que Moïse donne à la contrée où il place le paradis terrestre (*V.* PARADIS.)

ÉDEN, anc. *Ituna*, riv. d'Angleterre; source dans le comté de Westmoreland; cours de 110 kil., par Kirkby-Stephen, Appleby, Kirkuswald et Carlisle, où elle est navigable, à 10 kil. de son embouchure dans le golfe de Solway. — riv. d'Écosse, affl. de g. de la Tweed; 30 kil. de cours. — riv. d'Écosse (Fife), passant à Cupar; 30 kil. de cours.

ÉDENATES, anc. peuplade des Alpes, habitait le val d'Égnan (dép. de l'Isère).

EDER OU **EDDER**, *Adrana* en latin, riv. d'Allemagne, a sa source dans le Rothaargebirge (Westphalie), passe à Waldeck, à Fritzlar, et se jette dans la Fulde, à 10 kil. au-dessous de Cassel (Hesse-Nassau). Ses eaux charrient des parcelles d'or. Cours de 120 kil.

EDESIA, déesse du manger, chez les anc. Romains.

EDESSE, *Edessus*, anc. v. de la Mésopotamie septentrionale; auj. *Orfa*. Des traditions en attribuaient la fondation à Nemrod. Sous les Séleucides, elle fut appelée *Callirhoé*, à cause d'une source consacrée à Atergatis; de ce nom sont dérivés les noms syriaque et arabe d'*Ourhoi* et de *Roha*. Sous Antiochus VII, elle prit celui d'*Antiochia*. Capitale de l'Osrhoène sous les Romains, elle eut, pendant trois siècles, des souverains particuliers du nom d'Abgar. Ses fabriques d'armes étaient célèbres. Trajan la saccagea, à cause de la conduite équivoque de ses princes pendant les guerres de l'Empire contre les Arméniens et les Parthes. En 216, Édesse fut transformée en colonie militaire, sous le nom de *Colonia Marcia Edessenorum*. Elle joua un rôle important dans l'Église chrétienne : on y comptait plus de 300 monastères, et St Éphrem y résida. Elle fut prise par les Arabes en 639, devint le ch.-l. d'une principauté chrétienne au temps des croisades, fut reprise par les musulmans en 1144, et passa aux Ottomans en 1637.

ÉDESSE (PRINCIPAUTÉ D'), État chrétien, fondé, lors de la 1re croisade, par Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon. Il eut pour souverains : Beaudouin Ier, 1097-1100, qui acheta Samosate et plusieurs autres places, et abandonna son fief pour la couronne de Jérusalem; — Baudouin II, 1100-18, cousin du précédent, captif des Turcs Seldjoukides pendant 5 ans, et appelé à son tour au trône de Jérusalem; — Josselin de Courtenay, 1218-31, surnommé *le Grand*, à cause de ses succès sur les Sarrasins; — Josselin II, 1131-46, renversé deux fois par Zenghi, sultan de Mossoul, et par Noureddin, et mort prisonnier à Alep.

ÉDESSE, v. de Macédoine. (*V.* ÆGES.)

ÉDÉTANS, *Edetani*, peuple de l'Espagne tarraconaise, à l'E. des Celtibériens. Ch.-l. Édéta (auj. *Liria*); villes princ. : Segobriga, Cæsaraugusta, Valentia.

EDFOU, *Atbo* des anc. Égyptiens, *Apollinopolis magna* des Grecs et des Romains, vge de la haute Égypte, sur la riv. g. du Nil, à 83 kil. S.-E. de Thèbes; 2,000 hab. Fabr. de poteries rouges. Ruines magnifiques de deux temples, en partie couverts par les sables; on les a regardés à tort comme datant de l'antiquité la plus reculée, car ils présentent les caractères de l'art égyptien sous les Ptolémées.

V. de Rougé. *Textes géogr. du temple d'Edfou*, dans *la Revue archéologique*, 1865-66-67-70; Perrot, *l'Art dans l'antiquité*, t. Ier.

EDGAR *le Pacifique*, roi d'Angleterre, 957-975, succéda à son frère Edwy, que les Anglais avaient déposé. Il vainquit les Écossais, subjugua une partie de l'Irlande, et poliça ses États. St Dunstan et les évêques furent ses conseillers; ses mœurs cependant étaient dissolues. Il enleva d'un couvent Editha ou Wilfrida, crime pour lequel St Dunstan le condamna à rester sept ans sans porter sa couronne. Épris d'Elfride, fille d'un comte de Devonshire, il poignarda un de ses favoris qui la lui avait soustraite. Cet événement tragique est le sujet d'une tragédie anglaise de William Mason et d'un opéra français de Guillard. G—T.

EDGAR ATHELING, prince anglo-saxon, fut, en 1066, dépossédé du trône par Harold, qui le nomma comte d'Oxford, puis par Guillaume le Conquérant. Après une tentative inutile pour le recouvrer en 1068-70, il se résigna. Sous Guillaume le Roux, il commanda, en 1097, les troupes qui rétablirent sur le trône d'Écosse Edgar, son neveu. Il mourut dans un âge avancé; ce fut le dernier rejeton de la ligne masculine des rois anglo-saxons. G—T.

EDGAR, roi d'Écosse, 1097-1107, neveu du précédent et fils de Malcolm III, succéda à l'usurpateur Donald VIII, que ses sujets abandonnèrent, et maria sa sœur Mathilde à Henri Ier, roi d'Angleterre. G—T.

EDGE-HILL, colline d'Angleterre (Warwick), célèbre par une victoire des parlementaires sur les troupes de Charles Ier, 1642.

EDGEWORTH (RICHARD LOWELL), né en 1744, à Edgeworthtown en Irlande (Longford), m. en 1817. Il s'adonna à l'étude des sciences, eut le premier, en 1763, l'idée de communications télégraphiques, imagina, en 1767, une voiture qui transportait avec elle un petit chemin de fer, et, en 1771, essaya, sans succès, de détourner le cours de la Saône et de reculer son embouchure dans le Rhône. En 1782, il seconda les efforts des Irlandais pour assurer leur indépendance, et, député à la Chambre des communes de Dublin en 1798, se prononça contre l'union. Depuis 1804, outre ses études de mécanique, il s'occupa d'agronomie et de recherches pour le perfectionnement de l'éducation.

On a de lui : *sur la Construction des moulins*, en français, 1778; *sur la Résistance de l'air*, 1783; *Practical education*, 1798, trad. en français par Pictet; *Professional Education*, 1809; *Essai sur la construction des ressorts aux charrettes*, 1812; *Essai sur les chaussées et les voitures*, 1813. G—T.

EDGEWORTH (MISS MARIA), fille du précédent, née en 1770 dans le comté d'Oxford, m. en 1849, publia des romans et des livres d'éducation où brille un grand talent d'observation, et qui sont écrits avec pureté. Elle fonda sa renommée par des *Essays on practical education* (avec son père), 1798. Ses meilleurs romans sont : *Castel Rackrent*, 1802, peinture fidèle du caractère national irlandais : *Belinda*, 1803; *Popular Tales*, 1804; *Tales of fashionable life*, 2 séries de 3 vol. chacune, 1809 et 1812; *Patronage*, 1814, 4 vol., esquisse vigoureuse des folies et des vices des classes aristocratiques; *Harrington*, 1817, où l'auteur combat les préjugés qui existaient contre les juifs; *Contes pour la jeunesse*, très populaires en Angleterre et imités à l'étranger; *Helen*, 1834, etc. Elle a publié aussi les *Mémoires* de son père, 1821, 2 vol. La plupart des ouvrages de miss Edgeworth ont été trad. en français par Mmes Louise Belloc, Élisa Voïart, etc. B.

EDGEWORTH DE FIRMONT (HENRI **ESSEX**), confesseur de Mme Elisabeth et de Louis XVI, né en 1745 à Edgeworthtown (Irlande), m. en 1807, est surtout connu par les paroles qu'il aurait adressées au roi sur l'échafaud : « Fils de St Louis, montez au ciel ! » Menacé d'arrestation, malgré la protection du ministre Garat, il se rendit auprès des princes émigrés, et mourut à Mittau, victime de son dévouement pour des Français blessés que le comte de Provence avait recommandés à ses soins, et auprès desquels il gagna une maladie épidémique.

On a publié : *Mémoires de l'abbé Edgeworth*, recueillis par C. Sneyd Edgeworth, et trad. de l'anglais par Dupont, Paris, 1816; *Lettres de l'abbé Edgeworth*, avec des mémoires sur sa vie par Thomas R***, trad. de l'anglais par Elisabeth de Bow, Paris, 1818. G—T.

ÉDILES, *ædiles*, magistrats inférieurs de l'anc. Rome. Créés lors du retour de la plèbe à Rome après la retraite sur le mont Sacré, en même temps que les tribuns, en 493 av. J.-C.; ils furent pris d'abord parmi les plébéiens, au nombre de 2 : *ædiles plebeii*. — Puis, en 366 av. J.-C., lors du partage du consulat, on créa 2 nouveaux édiles, patriciens : *ædiles curules* : les plébéiens purent bientôt obtenir ce titre. — En 43 av. J.-C., César institua deux édiles pour les approvisionnements de Rome : *ædiles cereales ;* sous l'Empire, leur fonction passa au *præfectus annonæ*. (*V. ce mot.*) Nommés d'abord par les tribuns, ils furent ensuite élus par les comices tributes, à partir de la loi Publilia, 283 av. J.-C.; Cicéron, *de Leg.*, III, 3, les définit : *curatores urbis, annonæ ludorumque solemnium*. Outre la police de la voie publique, des édifices publics, des vivres, des mœurs, une de leurs principales attributions était l'organisation des jeux publics; la plupart se ruinaient à les célébrer magnifiquement. En 300 av. J.-C., la loi Tarpéia leur donna le droit d'accusation. Sous l'Empire, ce ne furent plus que des fonctionnaires de police.

Willems, *le Droit public romain*. G. L.-G.

ÉDILES COLONIAUX OU **MUNICIPAUX**, magistrats suprêmes de certaines villes libres d'Italie, particulièrement dans le Latium. Il y en avait 2 ou 3 dans chaque petit État. Ils portaient une tunique blanche pour costume. C. D—Y.

ÉDIMBOURG, en anglais *Edinburgh*, en latin moderne *Aneda*, v. du Royaume-Uni, cité-comté, cap. de l'Écosse et du comté de son nom, sur la riv. dr. du Leith, à 3 kil. S. du golfe du Forth, à 527 kil. N.-N.-O. de Londres, 63 E.-N.-E. de Glasgow; par 55° 57′ lat. N., et 5° 31′ long. O. Pop., 82,560 hab. en 1801; 138,235 en 1821; 166,450 en 1841; 197,600 en 1871, et, en 1882, 232,440 hab. Elle est rattachée à Leith, port sur le Forth, qui compte 61,168 hab., par une succession non interrompue de maisons. Elle est construite sur trois sommets de collines. La *vieille ville*, sur les collines du milieu et du sud, est habitée par les classes les plus pauvres; une rue bruyante, longue de 1,800 m., *High-street*, la traverse; bien des ruelles sont tortueuses, malpropres; beaucoup de maisons, mal construites, ont jusqu'à dix étages sur la rue, et deux seulement de l'autre côté; mais ce tableau se modifie heureusement de jour en jour. Au S. de la vieille ville

sont les faubourgs de Newington et de Morningside. A l'extrémité E. de High-street se trouve le quartier de *Canongate* (Porte des chanoines) : on y voit l'antique château de *Holyrood* (c.-à-d. Sainte-Croix), autrefois séjour des rois d'Écosse, et les ruines de l'abbaye d'augustins du même nom, fondée en 1128 par David Ier. Dans le château, qui fut commencé en 1528 par Jacques V, et terminé par Charles II, se trouvent les appartements de Marie Stuart et le cabinet où fut assassiné Rizzio; l'ameublement du XVIe siècle y est conservé : on y voit aussi une galerie de 111 portraits de rois d'Écosse, peints par De Witt. Le prétendant Charles-Édouard a occupé le château en 1745, et Charles X l'a habité en 1793 et en 1831. Derrière Holyrood, au S., s'élèvent un rocher de 260 m. de haut appelé *Arthur's seat* (siège d'Arthur) ou *Scottish Lion* (lion écossais), et les rochers de Salisbury. A l'extrémité O. de High-street, sur un rocher de 300 m. d'élévation, est le vieux château fort d'*Edinburgh-Castle*, appelé jadis *Castrum puellarum*, parce qu'on y enfermait jusqu'à leur mariage les filles des rois pictes; il a vu naitre Jacques VI, et on y montre encore aujourd'hui la couronne d'Écosse : ce sont d'antiques constructions, accumulées les unes sur les autres, et dont on a fait des casernes, des magasins, etc. Les autres édifices de la vieille ville sont : la cathédrale de Saint-Gilles ou Saint-Ægidius, remontant, dit-on, au IXe siècle, surmontée d'une tour fort élevée; l'église dite *Iron-Church*, bâtie au XVIe siècle en style ogival; le palais de l'Université, construit de 1789 à 1827, avec une façade de 120 m. de développement; la Bourse, construite en 1761; la Banque d'Écosse; la maison de correction de *Bridewell*; l'hôpital royal. La *ville neuve*, commencée en 1767 sur la colline du N., d'après les plans de Jacques Craig, est séparée de la vieille ville par un profond ravin, *North-loch*, anc. lac, auj. cultivé : on traverse ce ravin par deux ponts : *North-bridge* et *South-bridge*, dont le 1er, chef-d'œuvre d'architecture, a plus de 320 m. de long et consiste en trois arcs voûtés de 23 m. de haut, et par une belle chaussée, établie entre les deux ponts, longue de 300 m., large de 27, haute de 36, avec revêtements en pierre de taille. La nville euve est magnifique; les rues, toutes régulières, se coupant à angle droit, bordées de maisons en pierre de taille, ont 35 m. de largeur et quelquefois 1,000 à 1,200 m. de longueur, telles que *Queen's street, George's street, Prince's street*. On y voit de grandes places : *Waterloo-Place, Saint-Andrew's-Square, Moray-Place*. Les principaux monuments sont : la colonne de lord Melville, haute de 64 m.; les monuments de Pitt et de George IV; les Archives, construction qui date de 1774; l'église Saint-George. Sur la colline de *Carlton-Hill*, reliée à la ville neuve par *Regent's Bridge*, beau pont construit de 1815 à 1819, on remarque : l'Observatoire, bâti en 1816; la colonne de Nelson, haute de 33 m.; le monument national, commencé en 1822, sur le modèle du Parthénon d'Athènes, et consacré à la mémoire des Écossais morts à Waterloo et sur les autres champs de bataille des guerres contre la France; le monument de Dugald-Stewart, représentant, à quelques modifications près, le monument choragique de Lysicrate. Par ses établissements d'instruction et ses sociétés savantes, autant que par ses monuments, Édimbourg a mérité le surnom d'*Athènes du Nord* ou *Nouvelle Athènes*. L'Université, fondée en 1582 par Jacques VI (bibliothèque de 160,000 vol., riches collections d'anatomie et de physique, conservatoire des arts et métiers, etc.), est fréquentée par 1,800 élèves qui se consacrent généralement à la médecine ou aux sciences naturelles. Jardin botanique bien organisé, fondé en 1670; École des beaux-arts. Société philosophique fondée en 1731; *Royal-Society* et Société des antiquaires, 1783; Société Wernérienne des sciences naturelles, 1808, Institution agronomique, Société agricole des highlands; collège des médecins et des chirurgiens, etc. Édimbourg partage avec Londres le monopole de la librairie anglaise; plus de 60 imprimeries et de 100 librairies; très nombreux journaux, *magazines*, etc.; célèbre *Revue d'Édimbourg*. — Établissements de bienfaisance : *Heriot-House*, hospice d'orphelins, fondé en 1628 par l'orfèvre George Heriot pour former de bons ouvriers; *Merchant maiden Hospital*, qui remplit le même but pour les filles; hospices d'enfants trouvés, d'aveugles, de sourds-muets, d'aliénés, de filles repenties, etc. La ville est administrée par un lord-prévôt, en même temps haut shérif, etc.; 4 baillis et une sorte de conseil municipal. Les cours suprêmes d'Ecosse, civile, criminelle, etc., ont leur siège à Édimbourg. — En revanche, ce n'est pas une ville industrielle; la vie commerciale se concentre à Leith, son faubourg maritime. Bières; carrosserie; châles, tapis, etc. — Patrie d'Ogilby, Law, Blair, Boswell, Cumming, Erskine, Napier, Hume, Robertson, Macaulay, Dugald-Stewart, Brougham, Walter Scott, etc. L'origine d'Édimbourg est très douteuse; on croit qu'elle occupe l'emplacement d'une station romaine appelée *Alata castra*. Quelques auteurs font dériver son nom d'Edwin, prince de Northumberland, qui, au VIIe siècle, aurait fait construire une forteresse, *Edwin's-burgh*, autour de laquelle la ville se serait formée. Le parlement d'Écosse s'y réunit pour la 1re fois en 1215, et y tint régulièrement ses sessions à partir de 1437. Elle reçut une charte de David Ier en 1128. Elle fut prise en 1296 par Édouard Ier, roi d'Angleterre, reprise en 1313 par Robert Bruce. Sous les Stuarts, elle devint la résidence des rois, 1437, et la capitale de l'Écosse, 1456. Cromwell s'en empara en 1650, Guillaume III en 1689, Charles-Édouard en 1745. Un incendie y fit d'horribles ravages en 1701. B. et G. H.

ÉDIMBOURG OU DE **MID-LOTHIAN** (COMTÉ D'), comté maritime de l'Écosse méridionale, touchant au golfe de Forth au N. Superf., 932 kil. carrés; pop., 328,379 hab., avec le ch.-l. Édimbourg. Sol montagneux, surtout au S., peu fertile, mais bien cultivé. Exploit. de houille, fer, granit, pierre à chaux, argile.

ÉDIMBOURG (NOUVEL-), v. de la rép. de Colombie, bon port sur le golfe de Darien, à 189 kil. E.-S.-E. de Panama. Fondée par les Écossais, et primitivement nommée Calédonia.

EDISTO OU **POMPON**, fl. des États-Unis (Caroline du Sud), se jette dans l'Atlantique par deux branches entre Beaufort et Charleston; cours d'environ 240 kil., dont 150 navigables pour les grands bateaux.

ÉDIT, du latin *edicere*, déclarer, ordonner; citation qui, chez les anc. Romains, appelait un citoyen devant le juge; — règlement fait par certains magistrats pour être observé durant le temps de leur magistrature; tel était l'édit du préteur de Rome. (*V.* ÉDIT PERPÉTUEL.) Les préteurs provinciaux, les proconsuls et les propréteurs publiaient aussi des édits, *edicta provinciæ*. Les édiles curules faisaient de même en entrant en charge. Le droit introduit par les édits de ces divers magistrats s'appelait *droit honoraire* (de *honores*, magistratures). Sous les empereurs romains, on appela *édits* les constitutions ou ordonnances générales promulguées spontanément par le souverain, et qui ont servi à former les codes Grégorien, Hermogénien, Théodosien et Justinien. — Dans l'anc. droit français, un *édit* était une constitution émanée du roi, pour notifier quelque prohibition ou créer quelque établissement général; il se distinguait de l'*ordonnance*, qui embrassait souvent différentes matières, ou du moins contenait des règlements plus généraux et plus étendus, ainsi que de la *déclaration*, qui n'était donnée qu'en interprétation d'un édit. Les édits n'étaient observés qu'après leur enregistrement au parlement de Paris, ou de la province qu'ils concernaient; la plupart portent le nom du lieu où ils ont été rendus, ou des objets qu'ils devaient régler. B.

ÉDIT (CHAMBRE DE L'). *V.* CHAMBRE.

ÉDIT D'ALAIS, 28 juin 1629, édit par lequel Louis XIII accorda aux calvinistes une amnistie, des garanties pour le libre exercice de leur culte et pour le maintien de l'édit de Nantes; mais ils devaient déposer les armes, leurs fortifications seraient démolies, et le culte catholique rétabli partout où il avait été interrompu.

ÉDIT D'AMBOISE. Il y a trois actes de ce nom. L'un, appelé aussi *édit de Mars*, parce qu'il fut rendu le 19 mars 1563, est le 1er édit de pacification pendant les guerres de religion en France. Il permit aux calvinistes de s'assembler pour l'exercice de leur culte dans toutes les villes dont ils étaient alors en possession; l'autorisation de faire le prêche dans toutes les campagnes, accordée par l'édit de janvier 1562, était restreinte, pour les seigneurs hauts justiciers, à l'étendue de leur seigneurie, et, pour les nobles, à leur maison seulement, pourvu encore qu'elle ne fût pas dans les villes ou bourgs soumis à la haute justice d'un seigneur catholique. Par compensation de cette restriction, les calvinistes avaient, dans chaque bailliage ressortissant immédiatement aux parlements, une ville dans laquelle ils pouvaient pratiquer en liberté leur religion. — Les deux autres édits furent promulgués par Charles IX en 1572; le 1er déterminait la manière dont la police serait faite à l'avenir dans les villes; le 2e réglait la juridiction des prévôts des maréchaux.

ÉDIT DE BERGERAC. *V.* POITIERS (ÉDIT DE).

ÉDIT DE BIRAGUE, édit rédigé, en janvier 1572, par le garde des sceaux Birague, pour favoriser les manufactures en France. Il met des prohibitions à l'exportation des matières premières, et établit des tarifs pour les droits à percevoir sur les marchandises ouvrées de l'étranger.

ÉDIT DE BOULOGNE, édit qui publiait la paix de La Rochelle, juillet 1573. Il accorde aux protestants amnistie, réintégration dans leurs biens et honneurs, liberté de conscience, et liberté du culte dans trois villes par province. Les Rochellois recevront un gouverneur protestant nommé par le roi. La Rochelle, Nîmes et Montauban devront donner, chacune à leur tour, pendant 2 ans, 4 otages de leur fidélité.

ÉDITS BURSAUX. *V.* BURSAUX.

ÉDIT DE CHATEAUBRIANT. *V.* CHATEAUBRIANT.

ÉDITS DE CONTRÔLE, édits qui établirent, pour les actes publics et civils, la formalité du contrôle. Cette vérification fut imposée aux présentations, collations, procurations et autres actes concernant les bénéfices, en 1637; aux exploits des huissiers et sergents, en 1669; aux actes des notaires royaux, apostoliques ou seigneuriaux, en 1698; aux actes sous seing privé, en 1699 et 1705; aux dépens taxés par les magistrats des parlements, en 1735 et 1739.

ÉDIT DE COUCY. *V.* COUCY.

ÉDIT DE CRÉMIEU. *V.* CRÉMIEU.

ÉDIT DE L'EMPRUNT, mesure fiscale du surintendant Émery, en 1644; elle consista en un emprunt forcé d'un million de rente sur les aides distribué au denier 12 aux plus riches habitants de Paris, et de 500,000 livres de rente sur les grosses fermes partagées aux mêmes conditions entre ceux des autre villes.

ÉDIT DES FEMMES. *V.* PAULETTE.

ÉDIT DE FLEIX. *V.* FLEIX.

ÉDIT DE JANVIER. *V.* JANVIER.

ÉDIT DE JUILLET. *V.* JUILLET.

ÉDIT DE LA ROCHELLE. *V.* ROCHELLE (LA).

ÉDIT DE LOUDUN. *V.* LOUDUN.

ÉDIT DE LYON. *V.* LYON.

ÉDIT DE MARS. *V.* ÉDIT D'AMBOISE.

ÉDIT DE MONTPELLIER. *V.* MONTPELLIER.

ÉDIT DE NANTES. *V.* NANTES.

ÉDIT DES NON-CATHOLIQUES, édit rendu en novembre 1787, sur la demande de Malesherbes, et d'après lequel les protestants purent faire constater légalement, comme les autres citoyens, les naissances, les mariages et les décès. L'état civil leur avait été enlevé depuis la révocation de l'édit de Nantes.

ÉDIT PERPÉTUEL. On nommait ainsi, chez les anc. Romains, un édit rendu par le préteur urbain (*V.* PRÉTEUR), à son entrée en charge, pour annoncer la jurisprudence qu'il suivrait. La base de cette jurisprudence était la loi des XII Tables, et l'édit ne faisait que la modifier ou la compléter, suivant les besoins de l'époque, ce qui fait dire au Digeste que les édits sont la voix vivante du droit civil, *viva vox juris civilis.* Sa perpétuité était annuelle, comme la préture, car chaque préteur publiait son édit; mais cette table de droit civil était toujours la même, sauf de légères modifications. On la transcrivait sur un album public. Cependant, à la longue, tous ces édits finirent par former une jurisprudence très confuse: alors l'empereur Adrien en fit faire, par Salvius Julianus, l'an 131, un extrait choisi, que l'on codifia en cent livres, lui donna le nom d'*édit perpétuel,* et en décréta la perpétuité en défendant aux préteurs de ne plus rien édicter désormais. Il reste des fragments de cet édit. (*V.* CODES.)
C. D—Y.

ÉDIT PERPÉTUEL, règlement en 47 articles, promulgué en 1611 par l'archiduc Albert et sa femme Isabelle, fille de Philippe II, pour les Pays-Bas. Il a rapporté au droit des particuliers et à l'administration de la justice.

ÉDIT DES PETITES DATES, édit publié par Henri II, en 1550, dans le but de réprimer les abus qui s'étaient introduits à Rome dans la collation des bénéfices ecclésiastiques.

ÉDIT DE POITIERS. *V.* POITIERS.

ÉDIT DE ROMORANTIN. *V.* ROMORANTIN.

ÉDIT DE ROUSSILLON. *V.* ROUSSILLON.

ÉDIT DU TARIF, mesure fiscale du surintendant Émery, en 1646, pour soumettre au droit de consommation toutes les denrées et marchandises entrant dans Paris. (*V.* FRONDE.)

ÉDIT DES TERRIERS, édit de 1691, qui ordonna le dépôt des terriers de la couronne à la Chambre des comptes de Paris.

ÉDIT DU TOISÉ, mesure fiscale imaginée par le surintendant des finances Émery. Il voulut remettre en vigueur, 15 mars 1644, une ordonnance rendue par Henri II, en 1548, et qui défendait aux Parisiens de bâtir au delà de certaines limites, sous peine de démolition et d'amende. Il fit *toiser* les constructions faites contrairement à cette ordonnance tombée en désuétude, et obligea les délinquants à se racheter, à prix d'argent, des peines qu'ils avaient encourues. (*V.* FRONDE.)

ÉDIT DE TOLÉRANCE, édit rendu par Henri IV, le 24 juillet 1591, et portant abrogation des édits contre les protestants imposés à Henri III par les ligueurs en juillet 1585 et 1588. C'était rétablir les concessions faites à ce parti religieux par les édits de Poitiers, de Bergerac et de Fleix.

ÉDIT D'UNION, édit publié en 405 par l'empereur Honorius contre les manichéens et les donatistes. Il tendait à *réunir* tous les peuples à la religion catholique. Il ramena, en effet, la plupart des donatistes.

ÉDIT D'UNION, traité signé, en juillet 1588, entre Henri III, chassé de Paris, et les ligueurs. Le roi faisait déclaration expresse de catholicisme, promettait de défendre et d'aider la Ligue, défendait de reconnaître jamais pour souverain un prince hérétique, et amnistiait tous les actes de révolte, de complot, de dilapidation ou pillage du trésor, etc. Des articles secrets stipulaient l'adoption de tous les décrets du concile de Trente en France, accordaient pour 6 ans aux ligueurs un certain nombre de places de sûreté, dont les garnisons seraient payées par l'État, maintenaient en fonctions certains gouverneurs de provinces, et changeaient les magistrats de Paris.

ÉDITH. *V.* GODWIN.

EDITHE (SAINTE), née en 961, m. en 984, fille du roi d'Angleterre Edgar et de Walfride, fut religieuse au couvent de Wilton, et consacra sa courte vie aux pauvres et aux malades. Elle refusa de riches abbayes, et même la couronne, qui lui fut offerte après la mort de son père et celle de son frère St Édouard. Fête, le 16 septembre.

EDKO, lac de l'Égypte, dans le delta du Nil, entre la branche de Rosette et la ville d'Alexandrie; il était autrefois traversé par la bouche canopique.

EDME ou **EDMOND** (SAINT), né à Abingdon en Angleterre, m. en 1242, fit ses études et prit les ordres en France. A son retour, il fut chargé par Grégoire IX de prêcher la croisade, puis nommé, en 1234, archevêque de Canterbury. Il soutint les droits de son Église contre le roi Henri III, et dut chercher un refuge à la cour de St Louis. Parmi ses ouvrages, on remarque un livre de *Constitutions,* inséré dans la collection des *Conciles d'Angleterre et d'Irlande* par Wilkins. Fête, le 16 novembre.

EDMOND (SAINT), roi d'Est-Anglie, 855-870, gouvernait sagement, lorsque, attaqué par les chefs danois Hinguar et Hubba, il fut défait à Hoxon, pris et décapité. Fête, le 20 novembre.

EDMOND Ier, *l'Ancien,* roi d'Angleterre, 941-946, succéda à son frère Athelstan, força les Northumbriens à rester en repos, enleva aux Bretons le Cumberland, et céda cette province à Malcolm, roi d'Écosse, à condition qu'il lui en ferait hommage et protégerait le nord contre les incursions des Danois. Il fut assassiné par un certain Léof. C'est sous son règne que fut établie la peine capitale en Angleterre. G—T.

EDMOND II, roi de 1016 à 1017, succéda à son père Éthelred II, et mérita par sa force et son intrépidité le surnom de *Côte de fer.* Il résista vigoureusement à Canut, roi des Danois, qui lui disputait le trône, et le vainquit deux fois; mais, grâce aux perfidies d'Édric, duc de Mercie, il fut forcé de lui céder la partie septentrionale de ses États. Il périt assassiné, un mois après, et son rival demeura maître de toute l'Angleterre. G—T.

EDMOND PLANTAGENET de Woodstock, comte de Kent, était fils cadet du roi d'Angleterre Édouard Ier; envoyé en France par Édouard II, son frère aîné, pour y défendre contre Charles IV la Guyenne et les autres provinces qui appartenaient à l'Angleterre, il conspira, à son retour, contre lui, en faveur d'Édouard III, son neveu. Voyant la tutelle de ce jeune prince lui échapper, il travailla à faire remonter sur le trône Édouard II; mais il échoua, et fut condamné à mort, 1329. Il était si généralement aimé, que la nuit vint avant qu'on eût pu trouver un bourreau pour exécuter la sentence. G—T.

EDMONDES (SIR THOMAS), négociateur anglais, né à Plymouth, m. en 1639. Protégé par Walsingham, ministre de la reine Élisabeth, il fut chargé de missions auprès de la cour de France et auprès de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle, princes des Pays-Bas. Jacques Ier et Charles Ier employèrent aussi ses talents.

Ses lettres et papiers ont servi à composer le recueil publié par Birch, sous le titre de *Vue historique des négociations entre les cours d'Angleterre, de France et de Bruxelles, de 1592 à 1617,* 1749.

EDMONTON, v. et paroisse d'Angleterre (Middlesex), à 12 kil. N.-E. de Londres; 13,860 hab.

EDOM, c-à-d. *le rouge,* surnom d'ÉSAU.

EDOMIS, nom latin d'ANTANDROS.

ÉDOMITES. *V.* IDUMÉENS.

ÉDONIDE, *Edonis,* prov. de l'anc. Macédoine, au N., entre le Strymon et le Nestus. Elle faisait partie de la Thrace; Philippe, père d'Alexandre, la réunit à ses États. — Les bacchantes étaient appelées *Edonides,* parce qu'elles célébraient les mystères de Bacchus sur le mont Édon, qui donnait son nom à la province.

ÉDOUARD Ier, *l'Ancien* ou *le Vieux,* roi d'Angleterre, 900-925, succéda à son père Alfred le Grand. Après avoir vaincu Éthelwald, son cousin germain, qui lui disputait le trône, il mit les villes en état de défense, soumit plusieurs colonies des Bretons, s'empara du Northumberland, et força les Écossais à accepter ses lois. Il fut secondé dans ses exploits par sa sœur Éthelflède, veuve d'Éthelbert, comte de Mercie.

On lui attribue la fondation de l'université de Cambridge. Athelstan, son fils naturel, lui succéda; Ogive, l'une de ses filles, épousa Charles le Simple, roi de France. G—T.

ÉDOUARD II, *le Jeune* ou *le Martyr*, roi de 975 à 978, succéda, à l'âge de 15 ans, à Edgar son père. Il périt assassiné par ordre d'Elfrida, sa belle-mère, qui avait déjà essayé de lui enlever la couronne pour la donner à Éthelred, son propre fils. Fête, le 18 mars. G—T.

ÉDOUARD III, *le Confesseur*, avant-dernier roi anglo-saxon, 1042-1066, neveu du précédent, né vers 1003, d'Ethelred et d'Emma de Normandie. Il avait vécu 27 ans en Normandie, pendant la domination des Danois en Angleterre. Après une vaine tentative pour rentrer dans ce pays, à la suite de la mort de Canut, il fut rappelé par l'entremise du puissant comte Godwin, qui devint son beau-père, tâcha d'affermir la paix, les lois et la religion, supprima, en 1051, l'impôt du danegeld (*V. ce mot*), rendu plus lourd par la famine et la misère, mais ne put rendre la force à la monarchie anglo-saxonne. Il avait ramené avec lui un grand nombre de Normands, et leur avait distribué évêchés et domaines. Godwin et ses fils voulurent exploiter le mécontentement national. Édouard appela contre eux les comtes Siward et Léofric; les révoltés quittèrent le royaume, et la reine même fut disgraciée. Mais Godwin revint en pirate, finit par négocier avec Édouard, rentra en grâce avec ses fils, Sweyn excepté, et son rappel força les Normands à fuir l'Angleterre. Huit jours après la dédicace de l'église de Westminster, Edouard mourut, après avoir, entre la conquête danoise et la conquête normande, donné quelque repos à l'Angleterre. Le premier des rois d'Angleterre, il toucha les écrouelles. Son surnom lui vint de sa bulle de canonisation publiée par Alexandre III. Son tombeau est conservé à Londres dans l'abbaye de Westminster. Fête, le 5 janvier et le 13 octobre. A. G.

ÉDOUARD Ier, de la dynastie des Plantagenets, fils de Henri III et d'Éléonore de Provence, né en 1240, roi de 1272 à 1307. N'étant encore que prince royal, il soutint son père contre Simon de Montfort, comte de Leicester, fut pris avec lui à Lewes, s'échappa et gagna la bataille d'Evesham. Il accompagna St Louis devant Tunis. De nouveaux troubles et la mort de Henri III le rappelèrent. Il régla d'abord le gouvernement des provinces françaises qui relevaient de sa couronne, puis rentra en Angleterre. Les réformes qu'il fit dans l'administration de la justice et des finances, les lois qu'il recueillit et perfectionna, l'organisation définitive de la Chambre des communes lui méritèrent le titre de *Justinien anglais*, et le font regarder comme le fondateur du gouvernement représentatif. En 1283, il s'empara du pays de Galles. On a prétendu sans preuve sérieuse qu'il avait fait massacrer tous les bardes gallois, de peur que par leurs chants ils ne réveillassent l'ardeur de leurs concitoyens. Depuis lors, le titre de prince de Galles a été porté par l'héritier présomptif de la couronne. Choisi pour arbitre entre les douze compétiteurs qui réclamaient la couronne d'Ecosse après la mort d'Alexandre III, en 1286, il plaça sur le trône John Baliol, 1292, et le fit son vassal; mais, bientôt après, il le poussa lui-même à la révolte par de fréquentes humiliations et de nombreuses exigences, et s'empara de ses États, après la victoire de Dunbar, 1297. Une guerre s'était élevée pendant ce temps entre la France et l'Angleterre, à propos d'une querelle de marins dans le port de Bayonne: Édouard voulant aller sur le continent arrêter Philippe le Bel dans ses conquêtes, le parlement en profita pour lui arracher une prérogative importante, le vote de l'impôt, 1295. Bientôt, une révolte de l'Écosse, dirigée par William Wallace, le força de conclure une trêve avec la France; il remporta à Falkirk, 1298, une victoire éclatante sur les Écossais. Dans une nouvelle insurrection, 1300, il se fit livrer Wallace, le mit à mort, et ravagea tout le pays, 1305. Enfin, Robert Bruce ayant rallumé la guerre nationale en 1306, Édouard se préparait à marcher contre lui, lorsque la mort le surprit à Carlisle. On grava ces mots sur son tombeau : *Ci-gît le marteau de l'Écosse*. Il avait, après la trêve de 1298, épousé en secondes noces Marguerite, sœur de Philippe le Bel, en même temps que son fils Edouard épousait Isabelle de France, fille du même prince. On place sous Édouard Ier l'institution des juges de paix, qui existaient probablement avant lui. G—T.

ÉDOUARD II, fils du précédent et d'Éléonore de Castille, né en 1284 à Caernarvon (pays de Galles), régna de 1307 à 1327. Faible et corrompu, il irrita les barons par la faveur accordée à Gaveston, qu'il institua régent pendant qu'il venait en France épouser Isabelle, fille de Philippe IV. Son cousin, le comte Thomas de Lancastre, le força de le renvoyer, 1312; il le rappela bientôt. Le parlement donna alors le pouvoir à un comité d'évêques et de barons, et le roi, assiégé dans York, livra la tête de Gaveston. Il s'en vengea plus tard, en faisant décapiter Thomas de Lancastre. Les victoires des Écossais, conduits par Robert Bruce, à Bannock-Burn, 1314, et à Black-morte, 1321, augmentèrent le mécontentement. La faveur des Spencer y mit le comble, et éloigna Isabelle, qui vint en France tramer un complot contre son époux. Le comte de Hainaut passa en Angleterre, et rejoignit les révoltés. Les Spencer furent pendus, Édouard déposé, enfermé au château de Berkley, et, quelques mois après, deux assassins, Mautravers et Gournay, lui plongèrent un fer rouge dans les entrailles. A. G.

ÉDOUARD III, fils du précédent, né à Windsor en 1312, roi de 1327 à 1377. Il fut jusqu'à l'âge de 18 ans, sous la tutelle de sa mère Isabelle de France, et de Roger Mortimer, comte de March, amant de cette princesse. Dès qu'il régna par lui-même, il vengea son père, relégua Isabelle dans un château fort, et condamna Mortimer à la potence. Ses prétentions sur le royaume de France après la mort de Charles IV le Bel furent repoussées, 1328, et il dut venir prêter dans la cathédrale d'Amiens l'hommage dû à Philippe de Valois, pour la province de Guyenne, 1329. En 1333, il battit les Écossais à Halidown-Hill, et prit momentanément possession de leur pays. Les excitations de Robert d'Artois et les invitations pressantes de Jacques Arteveld, brasseur de Gand, chef des communes de Flandre révoltées contre la France, décidèrent Édouard à entreprendre la guerre dite *de Cent ans*. Il gagna la bataille navale de l'Écluse, 1340, menaça la frontière septentrionale de la France, et soutint en Bretagne la maison de Montfort contre celle de Blois. Dans une 2e invasion, il saccagea la Normandie, remporta la victoire de Crécy, 1346, et, par un blocus rigoureux, amena les habitants de Calais à se rendre, 1347, tandis que lord Percy et la reine Philippa de Hainaut battaient à Nevill's Cross le roi d'Écosse, David Bruce, allié de Philippe de Valois. La Peste noire suspendit les hostilités, qui se rallumèrent en 1355; le prince Noir, fils d'Édouard, vainquit et fit prisonnier à Poitiers le roi Jean le Bon. A la suite d'une nouvelle campagne peu glorieuse, 1360, la paix de Brétigny rendit à Édouard III toutes les provinces que ses ancêtres avaient possédées au S. de la Loire, plus Calais qui lui resta. Moins heureux contre Charles V, malgré les efforts du prince Noir, de son frère le duc de Lancastre, et du capitaine Robert Knolles, il se vit enlever par Du Guesclin toutes ses places fortes successivement, excepté Calais, Bordeaux et Bayonne, 1369-75; ses vaisseaux avaient en même temps été détruits à La Rochelle par la flotte castillane. Il dut signer la trêve désastreuse de Bruges, 1375. La mort du prince Noir, autant que ses revers, attrista ses dernières années. La faveur qu'il accorda à Alice Pierce, les dilapidations de cette favorite, avaient mécontenté la nation et fait oublier la gloire de ses premières années, quand il mourut au château de Richmond. Édouard III a établi le service des postes en Angleterre, créé l'ordre de la Jarretière en 1348, et substitué, en 1362, dans les actes publics et devant les tribunaux, la langue anglaise à la langue française. Quoiqu'il eût défini et restreint les cas de haute trahison, confirmé la liberté personnelle des Anglais et garanti la sûreté de leurs propriétés, il régna despotiquement, sans tenir compte des remontrances du parlement. Toutefois, depuis 1347, il fallut une convocation annuelle du parlement pour le vote des subsides, et cette assemblée s'empara du droit de mettre les ministres en accusation. Édouard favorisa l'industrie, en appelant dans ses États Jean Kemp et 70,000 familles wallonnes, 1331, en créant des manufactures de laine, et en interdisant à ses sujets de porter d'autres étoffes que celles de fabrication anglaise. On lui doit la construction de Windsor. Il protégea les lettres, et particulièrement l'université d'Oxford. Froissart vécut quelque temps à sa cour, où l'avait appelé la reine Philippa de Hainaut. B.

ÉDOUARD IV, fils de Richard, duc d'York, chef du parti de la Rose blanche, né en 1442, m. en 1483, défit Henri VI, de la maison de Lancastre, chef du parti de la Rose rouge, à Northampton, 1459, et à Mortimer's Cross, 1460, et s'empara du trône, que lui assurèrent les deux victoires de Towton, 1461, et d'Hexham, 1463, remportées sur la reine Marguerite d'Anjou. Mais, ayant épousé secrètement Élisabeth Wodville, veuve d'un Lancastrien, en 1465, il s'aliéna par là le comte de Warwick, qu'il avait chargé de demander la main d'une princesse de Savoie, et qui ourdit contre lui une conspiration formidable. Son propre frère, George, duc de Clarence, y participa. Une guerre civile s'ensuivit en 1469; Edouard, vaincu à Banbury et à Nottingham, 1470, s'enfuit sur le continent, et Henri VI fut replacé sur le trône. Mais, au bout de quelques mois, Édouard reparut avec des troupes que lui avait fournies le duc de Bourgogne, son beau-frère. Warwick fut vaincu et tué à Barnet, 1471; Marguerite perdit à son tour la bataille de Tewkesbury, et fut enfermée dans la Tour, où était déjà son mari, pendant que le jeune Édouard, leur fils, était massacré. Henri VI mourut à la Tour d'une mort mystérieuse. Tranquille possesseur du trône, Édouard fit une invasion en France, 1475, pour soutenir Charles le Téméraire contre Louis XI; ce prince lui offrit de l'argent et des promesses,

qu'il accepta au traité de Picquigny. Édouard acheva son règne dans les plaisirs et la débauche, abandonna tout le pouvoir à une favorite, Jane Shore, et fit mettre à mort Clarence, accusé de haute trahison, peut être à l'instigation de son autre frère, Richard, duc de Glocester, qui fut depuis Richard III, 1478. G—T.

ÉDOUARD V, fils aîné du précédent, n'avait que 12 ans quand il lui succéda, en 1483, sous la tutelle de son oncle Richard, duc de Glocester, plus tard Richard III; au bout de deux mois, celui-ci, pour s'emparer du trône, l'enferma à la Tour ainsi que son frère Richard, duc d'York, plus jeune que lui de 3 ans, et les fit assassiner la nuit, par Tyrrel, dans leur lit. Horace Walpole, dans un ouvrage intitulé : *Richard III, ou doutes historiques sur les crimes qui lui sont imputés*, a cherché à établir que ce crime n'était pas parfaitement avéré. Casimir Delavigne en a tiré le sujet d'une tragédie célèbre, *les Enfants d'Édouard,* et Paul Delaroche, le sujet d'un beau tableau. G—T.

ÉDOUARD VI, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, né en 1537, roi de 1547 à 1553, était zélé luthérien. Sous la régence du comte de Hertford, depuis duc de Somerset, son oncle maternel, et de lord Dudley, duc de Northumberland et comte de Warwick, la Réformation, commencée du temps de Henri VIII, fit les plus grands progrès et s'établit solidement, mais en changeant de caractère : le luthéranisme remplaça la religion catholique anglaise de Henri VIII. (*V.* SOMERSET, CRANMER, DUDLEY.) A l'extérieur, la guerre contre Henri II, roi de France, fut assez malheureuse, surtout en Ecosse, d'où les Français réussirent à emmener la jeune reine Marie Stuart, qui épousa le dauphin François. G—T.

ÉDOUARD, prince de Galles, surnommé *le prince Noir*, à cause de la couleur de son armure, né à Woodstock en 1330 d'Edouard III et de Philippa de Hainaut, m. en 1376. Dès l'âge de 15 ans, il accompagna son père en France, et débuta d'une manière brillante à la bataille de Crécy, 1346. Investi du gouvernement des possessions anglaises en France, il fit une irruption en Languedoc, 1355, surprit Carcassonne et Narbonne, ravagea l'Agénois, le Quercy et le Limousin, entra dans le Berry, mais ne put s'emparer d'Issoudun et de Bourges. Informé de l'approche du roi de France Jean le Bon à la tête de forces supérieures, il se disposait à retourner en Guyenne, lorsqu'il fut enveloppé sur la roche de Maupertuis, près de Poitiers : quoique pris à l'improviste, il gagna, le 19 septembre 1356, la célèbre bataille dite *de Poitiers,* où le roi Jean fut fait prisonnier avec l'un de ses fils. Il affecta à l'égard de son captif les plus grands égards. En 1360, le traité de Brétigny conclu avec le Dauphin (depuis Charles V), le fixa à Bordeaux avec le titre de prince souverain d'Aquitaine; il n'en sortit, en 1367, que pour aller soutenir Pierre le Cruel, chassé du trône de Castille par son frère naturel Henri de Transtamare, et gagna sur Du Guesclin la bataille de Najara. Mais il avait contracté dans cette expédition une maladie dont il ne put se rétablir; après avoir vu la Guyenne se soulever contre ses exactions, sans être intimidée par la cruauté qu'il déploya au sac de Limoges, 1370, il retourna en Angleterre, où il succomba à ses souffrances. Son 2e fils régna sous le nom de Richard II. G—T.

ÉDOUARD DE LANCASTRE, prince de Galles, fils unique de Henri VI et de Marguerite d'Anjou, né en 1453, m. en 1471, fut forcé de s'enfuir en France avec sa mère, lorsqu'en 1461 son père eut été emprisonné par le parti d'York, qui avait placé la couronne sur la tête d'Edouard IV. En 1470, le parti d'York ayant été renversé, il épousa la fille du comte de Warwick, qui, après avoir été son ennemi, venait de se rallier à lui. Mais les batailles de Barnet et de Tewkesbury, 1471, ruinèrent ses espérances : étant tombé entre les mains des vainqueurs, il fut assassiné par les ducs de Clarence et de Glocester, par lord Hastings et Thomas Grey, presque sous les yeux d'Edouard IV, qui, dit-on, avait donné le signal de sa mort. Cette catastrophe a été mise sur la scène par Shakspeare dans la 3e partie de sa tragédie de *Henri VI.* G—T.

ÉDOUARD PLANTAGENET, dernier rejeton mâle de cette illustre maison, fils de George, duc de Clarence, et d'Isabelle, fille du fameux comte de Warwick, né en 1475, m. en 1499. Il fut créé comte de Warwick par Edouard IV, en mémoire de son aïeul maternel. Richard III, qui le redoutait comme un compétiteur dangereux, le fit enfermer dans le château de Sheriffhutton (Yorkshire). Henri VII, pour la même raison, le tint dans une captivité encore plus étroite à la Tour de Londres. Édouard se lia dans sa prison avec l'imposteur Perkins Warbeck, et fut décapité. Sa sœur Marguerite épousa Richard de la Pole, comte de Salisbury, fut mère du célèbre cardinal Reginald de la Pole, et fut envoyée à l'échafaud par Henri VIII en 1541. G—T.

ÉDOUARD (CHARLES-). *V.* CHARLES-ÉDOUARD.

ÉDOUARD, roi de Portugal, 1433-38, fils et successeur de Jean Ier. Il demanda inutilement au pape, en 1436, le droit de conquérir les îles Canaries, et entreprit contre Tanger en Afrique une expédition malheureuse, dans laquelle l'infant Ferdinand, son frère, fut fait prisonnier par les Maures. A l'intérieur, son administration fut heureuse; il mit de l'ordre dans les finances, abrégea les procédures, fit des lois somptuaires, et protégea le commerce, les sciences et les lettres; lui-même composa un traité sur la [illegible] qu'on doit avoir envers ses amis, et fit avec le jurisconsulte D. Juan de Regras un code pour l'administration de la justice. Il mourut de la peste. G—T.

ÉDOUARD DE BRAGANCE, infant de Portugal, né en 1605, m. en 1649, servit avec gloire dans les armées de l'empereur Ferdinand III, et obtint le grade de lieutenant général. Après la révolution qui porta au trône son frère Jean IV, duc de Bragance, 1640, il fut livré par Ferdinand aux Espagnols, qui redoutaient ses talents militaires, et enfermé au château de Milan, où il mourut. G—T.

ÉDOUARD (ÎLE DU **PRINCE-**), autrefois *Saint-Jean,* île de l'Amérique anglaise, formant depuis 1873 une des provinces du Dominion of Canada, dans le golfe du Saint-Laurent, près de la côte N. de la Nouvelle-Ecosse, entre 46° 27'-46° 37' lat. N., et 64° 26'-66° 44' long. O. Superf., 5,628 kil. carrés; pop., 108,891 hab. Ch.-l. Charlotte-Town. Sol plat, bien arrosé, fertile en céréales, pois, pommes de terre, lin et chanvre. Elève de bétail, chevaux, porcs, volaille. Pêche active. Forets. Comm. de bois. L'île est administrée par un lieutenant-gouverneur assisté d'un conseil de 13 membres, et d'une assemblée législative de 30 membres, également élus par le peuple; il y a une cour suprême de justice. — Cette île appartint à la France, qui, en 1763, la céda à l'Angleterre avec le Canada.

ÉDOUARD (ÎLES DU **PRINCE-**), petit groupe d'îles de l'océan Indien, au S.-E. du cap de Bonne-Espérance; par 46° 46' lat. S. et 35° 54' long. E.

EDRAÏ, v. de Palestine, dans la demi-tribu orientale de Manassé. Moïse y vainquit Og, roi de Basan.

ÉDRED, roi d'Angleterre, 946-955, fils d'Édouard l'Ancien, succéda à son frère Edmond, réprima plusieurs révoltes des Danois Northumbriens, et força Malcolm, roi d'Ecosse, à se reconnaître son vassal. St Dunstan eut sous son règne une grande part aux affaires. A la mort d'Edred, ses enfants étaient si jeunes qu'Edwy, son neveu, fils d'Edmond, fut choisi pour lui succéder. G—T.

EDRENEH ou **EDIRNEH**, nom turc d'ANDRINOPLE.

ÉDRIS. *V.* ÉDRISSITES.

ÉDRISI (ABOU-ABDALLAH-MOHAMMED **EL-**), célèbre géographe arabe, descendant des princes d'Afrique de la famille d'Édris, né à Ceuta vers 1099. Après avoir étudié à Cordoue, il vint à la cour de Roger II, roi de Sicile. C'est pour ce prince qu'il fabriqua, dit-on, un globe terrestre ou plutôt une table ou disque d'argent, du poids de 809 marcs, sur lequel il avait fait graver en arabe tout ce qu'il avait pu savoir des diverses contrées de la terre alors connues. Pour servir d'explication à ce globe, il composa, vers 1153, un traité de géographie. Le globe n'est pas parvenu jusqu'à nous; le livre nous est connu d'abord par un abrégé qui parut à Rome en 1592, et qui fut traduit en latin, Paris, 1619, sous le titre de *Geographia Nubiensis.* Plusieurs parties ont été publiées à part, telles que : *Edrisi Africa,* par Hartmann, Gœttingue, 1796; *Edrisi Hispania,* par le même, Marbourg, 1802-03; *Descripcion de España,* avec notes de Jos.-Ant. Conde, Madrid, 1799. Le manuscrit complet de l'ouvrage original a été découvert à Paris en 1829, et une traduction française en a été donnée par M. Amédée Jaubert, Paris, 1837-39, 2 vol. in-4°, avec des notes. Le livre d'Édrisi nous fait connaître l'état de la géographie chez les Arabes au XIIe siècle; leurs connaissances, tirées de Strabon et de Ptolémée, étaient alors réformées sur beaucoup de points par les itinéraires de voyageurs récents. On y trouve encore des erreurs grossières; mais il offre des notions nouvelles et exactes, par exemple, sur le Tibet. Jusqu'aux découvertes maritimes des Portugais à la fin du XVe siècle, les géographes de l'Occident, sauf des variations peu importantes, n'ont guère fait que copier Édrisi. B.

EDRISSITES, dynastie musulmane qui régna à Fez et dans tout le Maghreb, depuis 785 jusqu'en 919. Elle comprend : EDRIS Ier, 785-793, arrière-petit-fils du célèbre Ali, chassé d'Arabie à la suite d'une tentative de révolte, conquérant de Walili et de Tlemcen, et empoisonné par l'ordre du khalife Haroun al-Raschid; — EDRIS II, 793-826, fondateur de Fez en 807; — MOHAMMED, ALI Ier, YAHIA Ier, YAHIA II sous lesquels l'Etat s'agrandit de Ceuta et de Tanger; — ALI II et YAHIA III, qui commencèrent la décadence de la dynastie; — YAHIA IV, 905-919, vaincu par Obeid-Allah,

1er khalife fatimite, chassé de ses États, et mort misérablement en 941. Quelques Édrissites voulurent encore lutter : Hassan Ier reprit Fez en 922, mais fut tué en 925; — Kassem-al-Kenoum combattit les Fatimites de 932 à 949; — Ahmed se mit sous la protection des Ommiades de Cordoue, et fut néanmoins obligé de passer en Espagne, où il périt en 960 dans un combat contre les chrétiens; — enfin Hassan II, réduit à la seule ville de Bosra, fut pris et mis à mort, en 985, par le khalife ommiade Hescham II.

EDUENS, *Ædui*, peuple de la Gaule (Lyonnaise Ire). Il s'étendait de la Loire à la Saône, entre les Bituriges à l'O., les Séquanes à l'E., les Lingons au N., les Ségusiens au S., sur les dép. de la Côte-d'Or (partie S.), de Saône-et-Loire et de la Nièvre; cap. Bibracte, plus tard Augustodunum; villes princip. : Cabillonum, Matisco, Nivernum. Ils étaient gouvernés par un chef électif nommé *vergobret*. L'alliance des Éduens, rivaux des Arvernes, fut pour Rome un prétexte d'intervention, l'an 695, ou 58 av. J.-C. Mais ils se lassèrent du protectorat romain, secondèrent assez mollement l'insurrection de Vercingétorix en 52, et furent soumis par César avec le reste de la Gaule.

EDULICA ou **EDUCA**, déesse romaine, qui présidait à la nourriture des enfants.

EDWARDS (George), célèbre naturaliste, né en 1693 à Westham (Essex), m. en 1773, bibliothécaire du collège des médecins en 1733, membre de la Société royale de Londres en 1757. Il visita la Hollande, la Norvège et la France.

Il a publié une *Histoire naturelle des oiseaux, animaux et insectes*, en 210 planches coloriées, avec la description en anglais et en français, Londres, 1743-51, en 4 parties in-4o, ouvrage qui lui valut la médaille d'or de Copley; *Glanures d'histoire naturelle*, 1758-64, en 3 parties in-4o, avec une traduction française par J. Duplessis, des *Mémoires* insérés dans les *Philosophical Transactions*; des *Essais sur l'histoire naturelle*, 1770, et une seconde édition de l'*Histoire naturelle de la Caroline*, par Catesby. G—T.

EDWARDS (Jonathan), théologien et métaphysicien, né en 1703 à Windsor (Connecticut), m. en 1758, exerça le ministère évangélique à New-York et à Northampton. Destitué, en 1750, à cause de sa rigidité, il fut simple missionnaire à Stockbridge (Massachussetts), et devint, en 1757, président du collège de Prince-Town.

Il a laissé, outre un grand nombre de manuscrits, des ouvrages imprimés : *Traité concernant les affections religieuses*, 1746; *Recherches sur l'idée de liberté*, 1754, *Défense de la grande doctrine du péché originel*, 1758, *Sermons*, 1765. Ses *Œuvres* ont été publiées à Londres, 1817, 8 vol., et 1834, 2 vol., avec un *Essai* sur ses écrits par Rogers et une *Notice* sur sa vie par E. Dwight. G—T.

EDWARDS (Bryan), écrivain anglais, né à Westbury (Wiltshire) en 1743, m. en 1800. Il vécut longtemps à la Jamaïque, auprès d'un oncle propriétaire d'une plantation de sucre. Revenu en Angleterre, il se montra, à la Chambre des communes, défenseur obstiné des colons et adversaire de Wilberforce, qui attaquait vivement la traite des nègres. On a de lui : *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales*, Londres, 2 vol. in-4o, 1793, et 1801, 3 vol.; *Description historique de la colonie française de l'île de Saint-Domingue*, 1796, in-4o; *Conduite du gouvernement et de l'Assemblée de la Jamaïque à l'égard des nègres marrons*, 1796. G—T.

EDWARDS (William-Frédéric), médecin-ethnologue, né à la Jamaïque en 1777, m. en 1842, membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1832, a fait des recherches importantes sur l'anatomie, la physiologie pathologique et l'anatomie comparée. Il a fondé, en 1839, à Paris, la Société ethnologique.

Son principal ouvrage est intitulé : *des Caractères physiologiques des races humaines, considérées dans leurs rapports avec l'histoire*, 1829.

EDWIN, roi anglo-saxon de Northumberland, 636-653, se distingua par ses vertus dans un âge presque barbare, rendit bonne justice à ses sujets, refusa la couronne d'Est-Anglie, épousa Ethelburge, fille d'Éthelbert, roi de Kent, qui le convertit, lui et son peuple, à la religion chrétienne, et périt dans une bataille contre le roi de Mercie et les Bretons.

EDWY *le Beau*, roi d'Angleterre, 955-957, fils d'Edmond Ier, succéda à Édred son oncle. Son amour pour Elgiva sa parente, qu'il avait épousée malgré les canons de l'Église, ses querelles avec Odon, archevêque de Canterbury, et avec St Dunstan, qu'il bannit du royaume après lui avoir enlevé l'administration des finances, lui firent beaucoup d'ennemis. Elgiva, tombée entre leurs mains, eut le visage brûlé avec un fer rouge, et fut reléguée en Irlande; lorsqu'elle revint, on lui coupa les jarrets, et elle mourut peu de jours après. Edwy lui-même, dépossédé des provinces du Nord qui furent données à son frère Edgar, succomba au chagrin. G—T.

EECKEREN, v. de Belgique, prov. et à 7 kil. N. d'Anvers; 3,950 hab. Soies moulinées. Victoire de Boufflers sur les coalisés, dans la guerre de la succession d'Espagne, en 1703.

EECKHOUT (Gerbrand **VAN DEN**), peintre, né à Amsterdam en 1621, m. en 1674, fut l'un des meilleurs élèves de Rembrandt, qui fit souvent usage de son pinceau. Il peignit d'abord des portraits, où la ressemblance la plus parfaite se trouvait unie à la touche la plus agréable et à la couleur la plus vigoureuse. Celui de son père excita l'admiration de Rembrandt lui-même. Il aborda aussi la peinture d'histoire, où il montra les qualités de son maître, sauf la vigueur et l'originalité : il dessine moins correctement. Van den Eeckhout a gravé à l'eau-forte; on connaît deux estampes de sa main : le portrait d'un jeune homme avec la date de 1646, et celui de Cornelis Tromp. Le musée du Louvre a de lui un tableau; on en voit un autre au musée de La Haye, et deux au musée d'Amsterdam. Les musées de Munich et de Berlin en possèdent un grand nombre. A. M.

EECLOO, v. de Belgique (Flandre orientale), ch.-l. d'arr., sur la Liève; 10,318 hab. Industrie et commerce actifs; laines, tabacs, huiles, toiles, etc.; grands marchés aux grains.

EFFEN. V. Van Effen.

EFFENDI, c.-à-d. en turc *seigneur*. En Turquie, on donne ce titre aux officiers civils, aux magistrats, aux employés supérieurs des ministères et aux savants. Ce mot répond aussi à *monsieur*. D.

EFFETS ROYAUX, rentes créées autrefois par le roi; billets mis en circulation dans le commerce en son nom.

EFFIAT (Antoine **COIFFIER**, marquis d'), né en 1581, m. en 1632. D'abord général-réformateur des mines et minières de France, puis distingué par le cardinal de Richelieu, il fut nommé 1er écuyer de la grande écurie en 1616, capitaine des chevau-légers de la garde du roi en 1617, alla négocier à Londres, en 1624, le mariage de Henriette de France avec le prince de Galles (Charles Ier), et devint, à son retour, surintendant des finances. Pendant son administration, il perfectionna les moyens de contrôle; le 1er il établit un payeur près de chaque corps et, de la sorte, économisa plus d'un quart sur la solde des troupes; enfin il réduisit l'intérêt de l'argent du denier 10 au denier 18 (de 10 0/0 à 5 1/2 0/0). Grand maître de l'artillerie par commission en 1629, lieutenant général en 1630, il se distingua aux combats de Veillane, de Carignan et à la prise de Saluces, reçut le bâton de maréchal de France en 1631, puis le commandement de l'armée d'Alsace, mais mourut au début de la campagne. Cinq-Mars (*V. ce nom*) était un de ses fils.

On a de lui : *l'État des affaires des finances*, 1626, dans le t. XII du *Mercure français*; *Discours de mon ambassade en Angleterre*, ibid.; *Mémoires concernant les dernières guerres d'Italie depuis 1625 jusqu'en 1632*, Paris, 1662, in-12. B.

EFFIGIE (Exécution en). Suivant l'anc. droit criminel français, on exécutait en effigie le contumax condamné à mort; un tableau, où il était peint représenté dans le supplice qu'il aurait dû subir, était pendu à une potence, et le jugement de condamnation écrit au bas. Le plus ancien exemple de ce genre d'exécution en France est celui de Thomas de Marle, condamné sous Louis le Gros pour crime de lèse-majesté. Longtemps le peuple de Londres s'est donné, chaque année, le plaisir d'exécuter en effigie Guy Fawkes.

ÉGADES, EGATES ou **ÉGUSES** (Iles), petit archipel de la Méditerranée, près de la côte O. de la Sicile. Il se compose des îles Favignana, Levanzo et Maretimo. C'est entre Trapani et ces îles que le consul Lutatius Catulus remporta, en 241 av. J.-C., sur les Carthaginois, la victoire navale qui termina la 1re guerre punique.

ÉGALITÉ-SUR-MARNE, nom donné à Chateau-Thierry en 1793.

ÉGATES. V. Égades.

EGBERT *le Grand*, roi de Wessex, 800-836, et premier roi de toute l'Angleterre, 827-836. Descendant de Cerdic, il avait été banni en 787 par Brithrik, usurpateur du trône de Wessex. Il vécut à la cour de Charlemagne. Après la mort de Brithrik, il retourna dans sa patrie, et prit possession de la couronne. De 819 à 827, il triompha des Bretons et des Gallois, défit à Ellendun (Wiltshire) le roi de Mercie, qu'il dépouilla de ses États, fit occuper par son fils Éthelwolf le royaume de Kent, s'appropria de même les États d'Est-Anglie et de Northumberland désolés par l'anarchie, tout en y laissant des souverains tributaires, et mit fin à l'heptarchie anglo-saxonne. A la fin de son règne, les pirates danois commencèrent à paraître en Angleterre; battu par eux à Charmouth (Dorset), il prit sa revanche à Hengesdown ou Hengist-Hill (Devon). B.

ÉGEDE (Jean), fondateur des missions danoises au Groënland, né en Danemark en 1686, m. en 1758. Simple pasteur en Norvège, il parvint, à force de zèle, et avec l'aide de Frédéric IV, à former une compagnie commerciale pour le Groënland, qui avait reçu jadis des colonies norvégiennes; il partit avec sa femme, 1721, instruisit et baptisa les naturels, maintint seul, avec 10 matelots, la colonie pendant quelques an-

nées du règne de Christian VI, eut un successeur en 1736, fut nommé à Copenhague *surintendant* (évêque) de la mission de Groenland, 1740, et mourut dans l'île de Falster.

Il a laissé une *Description du Groenland*, trad. en français, 1763, in-12; un *Journal*, Copenhague, 1763, in-12, trad. en allemand, 1740, in-4°.

ÉGÈDE (PAUL), fils du précédent, né en 1708, m. en 1789, pasteur et missionnaire danois, résida en Groenland de 1734 à 1740, et fut nommé évêque de ce pays en 1776.

Il a laissé un *Journal* publié à Copenhague, 1789, in-12; une *Grammaire*, Copenhague, 1760, in-12; un *Dictionnaire groenlandais*, ibid., 1754, in-4°. Il a traduit en cette langue l'*Imitation de J.-C.*, Copenhague, 1770, in-12, et une partie du *Pentateuque*. A. G.

EGEDESMINDE, territoire danois sur la côte occid. du Groenland, ainsi nommé de Jean Egède, qui y prêcha le christianisme. Pêche abondante. Comm. de fourrures; environ 200 hab.

ÉGÉE, roi d'Athènes, fils de Pandion II. N'ayant pas d'enfants, il consulta l'oracle, qui lui dit de se rendre chez Pittée, roi de Trézène; ce dernier lui livra sa fille Éthra, qui mit au monde Thésée. De retour à Athènes, il eut à déjouer les complots des Pallantides, ses neveux, et à combattre les Crétois, qui, vainqueurs, exigèrent un affreux tribut. (*V.* MINOS.) Thésée, voulant délivrer sa patrie, s'embarqua pour aller attaquer le Minotaure; il convint avec son père que, s'il revenait vainqueur, les mâts de son navire porteraient une voile blanche. Le navire rentrait au port avec les dépouilles du monstre; on oublia d'arborer le signal convenu; Égée, croyant que son fils avait péri, se précipita dans la mer, qui depuis a porté son nom, 1323 av. J.-C. G. D.

ÉGÉE (MER), nom donné par les anciens à l'Archipel (*V. ce mot*), en mémoire de la mort tragique du roi Égée. D'autres font venir ce nom d'une Égée, reine des Amazones, ou d'une île voisine de l'Eubée; Strabon en rapporte l'origine à une ville, Pline à un rocher entre Ténédos et Chios; Varron et Festus le tirent du grand nombre d'îles qui paraissent de loin bondir au milieu des flots comme des chèvres.

ÉGÉON, le même que BRIARÉE. (*V. ce nom.*)

EGER ou **EGRA**, en bohémien *Cheb*, v. de l'emp. austro-hongrois (Bohême), sur la riv. de son nom, et au pied du Fichtelgebirge; 13,500 hab. Ch.-l. de district. Direction de finances et de douanes; tribunal supérieur, collège. Écoles pour les fils de militaires et les orphelins. Église du Doyenné ou de Saint-Nicolas, remarquable par sa magnificence et ses vastes proportions. Industrie active des lainages, cotons, etc. Autrefois ville forte, ses fortifications ont été rasées en 1808. On remarque l'hôtel où Wallenstein fut assassiné en 1634, et les ruines du château des margraves de Vohbourg. Aux environs, bains très fréquentés d'eaux thermales d'Egerbad ou Franzensbrunn. Le maréchal de Belle-Isle prit Eger en 1742. — Le district d'Eger a une superficie de 455 kil. carrés, et 50,420 hab.

EGER ou **EGRA**, en bohémien *Cheb*, riv. de la Bohême. Source dans le Fichtelgebirge, près de Weissenstadt (Bavière); cours d'environ 380 kil. par Eger, Elnbogen, Saaz, Laun et Theresienstadt, où elle tombe dans l'Elbe.

EGER, nom hongrois d'ERLAU.

ÉGÉRIE, nymphe d'une beauté rare, que Diane changea en fontaine. Elle habitait le bois d'Aricie, dans le Latium. Les Romains l'adoraient comme une divinité, et les femmes enceintes lui faisaient des sacrifices pour obtenir une heureuse délivrance. Numa feignit d'avoir des entretiens secrets avec elle, afin de donner plus d'autorité à ses lois, qu'elle apportait, disait-il, de la part des dieux. On voit encore, dans le vallon de la Caffarella, aux portes de Rome, la grotte et la fontaine d'Égérie. G—T.

EGERTON. *V.* BRIDGEWATER.

ÉGESTE. *V.* SÉGESTE.

EGGESTEYN (HENRI), typographe du XVe siècle, imprima à Strasbourg, avec son associé Jean Mentel, dont il avait été l'élève. La Bibliothèque nationale de Paris possède ses principales productions; entre autres, le *Gratiani decretum cum apparatu*, etc., 1471, in-fol., ouvrage qui, selon Santander, est le premier imprimé à Strasbourg. C—S.

ÉGIALÉE. *V.* ÆGIALÉE.

ÉGIDE, du grec *aigis*, peau de chèvre. Dans les anciens poètes, et surtout dans Homère, l'Égide est un bouclier forgé par Vulcain pour Jupiter. Il lance des éclairs et inspire la terreur. Jupiter permet, du reste, à Minerve et à Apollon de s'en servir. Plus tard l'Égide est devenue la peau de la chèvre Amalthée, dont Jupiter fit usage comme d'un bouclier contre les Titans, et qu'il donna ensuite à Minerve. La déesse y plaça la tête de Méduse, et cette arme devint un de ses attributs. Selon une tradition plus récente, l'Égide était formée de la peau d'un animal nommé Ægieis, tué par Minerve. Les sculpteurs l'ont d'abord représentée comme une simple peau écailleuse qui couvrait les épaules, la poitrine et le bras gauche; plus tard, on en a fait une cuirasse divisée en deux parties oblongues protégeant la poitrine à droite et à gauche, et réunies par la tête de Méduse. P.

EGIDIO DE VITERBE, cardinal et poète italien, m. en 1532. Il écrivit en octaves un volume intitulé *la Chasse de l'amour*, où il célèbre le triomphe de la chasteté, et qui fit grand bruit de son temps.

ÉGIDIUS, en latin *Ægidius*, général romain qui commanda dans les Gaules depuis 461; ancien lieutenant d'Aétius, il se forma un État indépendant entre la Somme et la Loire. Les Francs Saliens, qui avaient chassé leur roi Childéric Ier, se mirent à sa solde pendant trois ans; mais les exactions qu'il commit à leur égard les déterminèrent à l'abandonner. Il mourut à Soissons en 464, et laissa ses possessions à son fils Syagrius.

EGIDIUS est le nom latin que prenaient sur leurs livres, au moyen âge, plusieurs écrivains du nom de Gilles. On distingue plus particulièrement les suivants :

EGIDIUS COLONNA, *Gilles de Rome. V.* COLONNA.

EGIDIUS CORBOLIENSIS, ou *Gilles de Corbeil. V.* GILLES.

EGIDIUS NUCERIENSIS, ou *Gilles de Nuits*, auteur d'un recueil intitulé : *Proverbia Gallicana in ordinem Alphabeti reposita et latinis versiculis traducta.*

EGIDORA, nom de l'EIDER au moyen âge.

EGILSHAY. *V.* EAGLESHAY.

ÉGINE, *Ægina*, auj. *Egina* ou *Engia*, île de la Grèce, au milieu d'un grand golfe auquel elle donne son nom (anc. golfe Saronique), entre le Péloponèse et l'Attique, par 37° 41' lat. N. et 21° 9' long. E.; à 25 kil. S.-O. d'Athènes et 55 S.-E. de Corinthe. Superf., 83 kil. carrés; pop., 20,000 hab., dont environ 5,500 dans le ch.-l. Sol montagneux, mais fertile : céréales, vins, huile, fruits, etc. Beaucoup de cuivre autrefois; Élien attribue aux Éginètes l'invention de la monnaie. Climat très sain. Côtes escarpées; deux ports au N.-O., tout près desquels se trouve la ville d'Égine. Cette ville, siège d'un évêché grec, est dominée par le mont *Hagios Elias*, dont les citernes l'alimentent d'eau, et d'où l'on découvre un magnifique panorama. Bibliothèque, musée, séminaire et *orphanotrophe*, où de nombreux enfants sont élevés aux frais de l'État. — L'île s'appela d'abord Œnoné; elle fut peuplée par des Pélasges, que conduisait Éaque, et celui-ci lui donna le nom de sa mère, Égine. La tradition rapporte aussi que les Myrmidons y habitèrent. Plus tard, Égine fut conquise par des Doriens d'Épidaure; au milieu du VIe siècle av. J.-C., elle se rendit indépendante et se donna une constitution aristocratique. Alors ses habitants excellaient dans les exercices gymnastiques, et ses athlètes triomphaient souvent dans les jeux publics. Florissante par son commerce d'œuvres de bronze ou d'argile, elle eut une marine rivale de celles de Samos et d'Athènes. A la bataille de Salamine, 42 navires qu'elle avait fournis brillèrent au premier rang. Mais l'inimitié d'Athènes fut implacable : en 447, les Éginètes vaincus furent chassés de leur île, et ils n'y rentrèrent qu'après la défaite des Athéniens par Lysandre, 404, mais sans recouvrer leur prospérité. Égine retomba sous la domination d'Athènes, en 367; elle subit ensuite tour à tour celle des Macédoniens, de la Ligue achéenne, des Étoliens, d'Attale Ier, roi de Pergame, et des Romains. Depuis ce temps, elle suivit le sort de la Grèce. Elle forme auj. une *éparchie* (arr.) de la prov. d'Attique et Béotie (roy. de Grèce). — Égine tint une place importante dans l'art grec. Smilis, aux temps fabuleux, et, plus tard, Callon et Onatas, furent les représentants d'une école de sculpture. Des fouilles entreprises en 1811 ont fait découvrir, dans les ruines d'un temple de Jupiter Panhellénien ou de Minerve, au N.-E. de l'île, de nombreuses statues, connues sous le nom de *marbres d'Égine;* le prince royal de Bavière les acheta 10,000 ducats, et les fit restaurer par Thorwaldsen; elles occupent une salle de la glyptothèque de Munich. Elles sont un peu antérieures à Phidias, et peut-être l'œuvre d'Onatas.

V. Fortoul, *Etudes d'archéol. et d'histoire*, 1854; Prakhov, *Annali*, 1873; Lange, *Acad. de Saxe*, 1878; Brunn, *Acad. de Bavière*, 1868; Garnier, *A travers les arts*, 1869; About, *Arch. des Miss.*, III, 481.

G. H. et S. RE.

ÉGINE (PAUL D'). *V.* PAUL.

ÉGINHARD, célèbre historien du IXe siècle, né de famille franque dans la prov. de Starkenbourg (grand-duché de Hesse). Instruit par Alcuin avec les princes de la famille impériale, il devint secrétaire de Charlemagne et surintendant des constructions. Suivant une tradition justement contestée, il aurait épousé Emma, fille de l'empereur. Louis le Débonnaire lui confia l'éducation de son fils Lothaire. Puis Éginhard fut, pendant sept ans, abbé du monastère de Fontenelle. Il mourut en 844 au couvent de Seligenstadt; ses restes sont encore auj. conservés à Erbach, dans la famille des comtes d'Erbach, qui prétendent être ses descendants. On a de lui *Vita et gesta Caroli magni*, Cologne, 1521, in-4°, ouvrage intéressant, dans

lequel l'auteur s'est proposé de suivre l'exemple de Suétone; il a été très souvent réimprimé, et trad. en franç. par l'auteur des *Chron. de Saint-Denys*, dans le recueil des historiens de France de D. Bouquet; par Elie Vinet, Poitiers, 1558; par Pournas, Paris, 1614; par Cousin, dans son *Histoire de l'empire d'Occident*; par Denis, Paris, 1812; — *Annales regum Francorum*, de 741 à 829, dans le recueil des historiens de France de P. Pithou; on lui a contesté cet ouvrage. — 62 *Lettres*, insérées dans les recueils de Duchesne et D. Bouquet. Les œuvres d'Éginhard ont été réunies et traduites par M. Teulet, Paris, 1840-42, 2 vol. B.

EGIPANS, divinités des montagnes et des bois, représentées tantôt avec des cornes et des pieds de chèvre, tantôt avec le museau de cet animal et une queue de poisson. On leur attribuait l'invention de la trompette faite avec une conque marine.

ÉGISHEIM. *V.* Éguisheim.

ÉGISTHE, fruit de l'inceste de Thyeste avec sa fille Pélopée, fut élevé à la cour d'Atrée son oncle, sans connaître sa naissance. Envoyé par lui pour donner la mort à Thyeste, il reconnut son père dans celui qu'il devait assassiner, et le rétablit sur le trône, après avoir fait périr son rival. Dans la suite, les deux fils d'Atrée, Agamemnon et Ménélas, ayant recouvré la couronne, il feignit de se réconcilier avec eux; mais, pendant qu'Agamemnon était au siège de Troie, il séduisit sa femme Clytemnestre, l'assassina lui-même à son retour, et s'empara de ses États. Quelques années après, Oreste, fils d'Agamemnon, vengea le meurtre de son père et de son aïeul, en immolant Égisthe. Ces événements ont fourni à Eschyle, à Sophocle et à Euripide le sujet de plusieurs tragédies, et ont été transportés sur la scène française par Voltaire, Crébillon, et Soumet. G—T.

EGIZA, roi des Wisigoths d'Espagne, 687-700, persécuta les Juifs, et chassa des côtes de l'Andalousie les pirates sarrasins.

ÉGLÉ, mère des trois Grâces; — une des Héliades; — une des Hespérides.

ÉGLETONS, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. de Tulle; 1,850 hab. Comm. de céréales; teintureries.

EGLISE, du grec *ekklèsia*, assemblée; société de fidèles réunis par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes sacrements, aux mêmes cérémonies religieuses, par la soumission à la même autorité. Dans la religion catholique, on nomme *Église militante* l'assemblée des fidèles qui sont sur la terre; *Église souffrante*, celle des fidèles qui sont dans le Purgatoire; *Église triomphante*, celle des fidèles qui sont entrés dans la vie éternellement bienheureuse.

ÉGLISE (ÉTATS DE L'), appelés encore **ÉTATS PONTIFICAUX, ÉTATS DU PAPE** ou **ÉTATS ROMAINS**, ancien État de l'Italie centrale, qui s'étendait, jusqu'en 1859, entre 41° 20'-44° 58' lat. N.; 8° 25'-11° 35' long. E.; il touchait à la mer Tyrrhénienne, au S.-O., à la mer Adriatique, au N.-E., et avait pour limites : au N., le royaume Lombard-Vénitien appartenant à l'Autriche, le duché de Modène et le grand-duché de Toscane; au S., le royaume des Deux-Siciles, dans lequel il possédait les deux enclaves de Porto-Corvo et de Bénévent.

L'origine de la puissance temporelle des papes remonte aux premiers temps du moyen âge. Une tradition évidemment fausse, mais fort ancienne, recueillie plutôt qu'inventée par Isidore Mercator et par Anastase le Bibliothécaire, au IXe siècle, rapporte que Constantin aurait abandonné au pape Sylvestre et à ses successeurs la souveraineté de Rome, de l'Italie et de toutes les provinces de l'Empire en Occident. Nous avons le texte de cette donation, dont Laurent Valla n'a pas eu de peine à démontrer l'invraisemblance. Il est certain cependant qu'avant la fin du Ve siècle, les libéralités des fidèles et celles des empereurs avaient assuré au saint-siège la possession de vastes domaines en Italie et en Sicile et des revenus considérables. Après la chute de l'Empire d'Occident et surtout après l'invasion des Lombards, l'autorité des pontifes romains ne tarda pas à s'étendre sur la ville et sur le duché de Rome, par suite de l'éloignement, de l'incapacité ou de la faiblesse des empereurs de Constantinople. La faveur que ces princes accordèrent à diverses hérésies, surtout à celle des iconoclastes, achevèrent de leur aliéner les Italiens. St Grégoire le Grand, à la fin du VIe siècle, Grégoire II, au VIIe, et Grégoire III, au VIIIe, exercèrent dans la ville de Rome, dans la Sabine, le Latium et dans une petite partie de l'Étrurie et de l'Ombrie une souveraineté temporelle qui s'étendit peu à peu de Viterbe à Terracine et de Narni à l'embouchure du Tibre. Grégoire III, invoquant le secours de Charles-Martel contre les Lombards, lui offrit le titre de patrice, qui semble avoir eu à cette époque le sens de protecteur et de défenseur, 741. 14 ans plus tard, 755, sans s'inquiéter des prétentions et de la souveraineté depuis longtemps nominale de l'empire grec, Pépin le Bref, appelé par Étienne II, après avoir repris aux Lombards, qui s'en étaient emparés, un grand nombre de villes de l'exarchat de Ravenne et de la Pentapole (*V.* ces mots), les *restitua* (ainsi s'expriment les chroniques) au pape, leur maître plus réel. Dans les dernières années de la monarchie lombarde, Spolète et Rieti s'affranchirent d'elles-mêmes de cette domination pour se donner à Adrien Ier; Charlemagne, en détruisant tout à fait ce royaume, 774, ajouta à l'acte de son père des libéralités nouvelles; Anastase le Bibliothécaire, qui avait sous les yeux le texte de cette donation aujourd'hui perdue, y a vu, au IXe siècle, l'abandon de la souveraineté sur des provinces dont Charles ne possédait encore que les premières (Lunégiane, Parme, Reggio, Mantoue, duché de Spolète; — Vénétie, Istrie, Corse, duché de Bénévent); d'autres croient qu'il ne pouvait s'agir dans cet acte que de patrimoines garantis ou donnés par le roi franc dans ces divers pays. Malgré cette nouvelle donation, Charlemagne paraît s'être réservé certains droits de juridiction et de contrôle dans les provinces cédées aux papes. Mais il est difficile, en présence de textes confus et contradictoires, de déterminer exactement quelle était la limite des deux pouvoirs. Les citoyens de Rome prêtaient serment au pape et à l'empereur, comme on le voit encore sous le règne de Louis le Pieux. (*V.* le savant ouvrage de M. l'abbé Gosselin *sur le Pouvoir du pape au moyen âge*, Paris, 2e édition, 1845, et les articles de M. Bayet sur le *Liber pontificalis* et les donations des rois francs, dans la *Revue historique*.) Dans l'anarchie qu'entraîna la décadence des Carolingiens, et qui continua de désoler l'Italie pendant tout le moyen âge, l'autorité temporelle du saint-siège fut souvent compromise et presque annulée par la turbulence des Romains et par les entreprises des seigneurs féodaux, surtout des ducs de Spolète, des comtes de Tusculum et des marquis de Camerino, qui disposèrent souvent du siège pontifical pendant le Xe siècle, que l'on a surnommé à juste titre l'*âge de fer de la papauté*. Jean XII appela contre eux le roi de Germanie Othon le Grand, qu'il couronna empereur en 962. L'intervention des empereurs allemands dans les élections pontificales eut d'abord pour effet de rétablir un peu d'ordre dans les États de l'Église. Mais ils ne tardèrent pas à abuser de leur puissance pour essayer d'asservir la papauté. Pendant les luttes du sacerdoce et de l'empire, Henri IV et Henri V, Frédéric Barberousse et Frédéric II forcèrent les pontifes à quitter Rome en fugitifs, et leur firent nommer des compétiteurs. (*V.* Grégoire VII, Pascal II, Calixte II, Alexandre III, Grégoire IX, Innocent IV.) Les domaines temporels des papes s'agrandirent pourtant pendant cette période. Les Normands de Robert Guiscard, de Roger Ier et de Roger II leur firent hommage pour leurs conquêtes dans l'Italie méridionale et dans la Sicile, 1053-1139. Grégoire VII y ajouta la possession réelle de la ville de Bénévent, que Robert Guiscard lui laissa en s'emparant du duché, 1077. Les donations de la comtesse Mathilde, 1077, 1102, dont il serait difficile de fixer aujourd'hui avec précision l'objet et l'étendue, mais qui paraissent s'être appliquées particulièrement au pays situé de Viterbe à Pérouse, sur les confins de la Toscane, et à certaines portions du bassin du Pô inférieur, dans les diocèses de Mantoue, de Reggio, de Parme et de Modène, furent pendant un siècle une cause de lutte entre les empereurs et les papes, qui finirent par en conserver du moins la première partie. En 1274, Philippe le Hardi céda à Grégoire X le comtat Venaissin, moins la ville d'Avignon que Clément VI acheta, en 1348, à la reine Jeanne de Naples. Mais les papes n'en éprouvaient pas moins une grande difficulté à se faire obéir de leurs vassaux nobles ou bourgeois et surtout dans la ville de Rome, où Arnauld de Brescia, disciple d'Abélard, avait établi et maintenu une véritable république de 1143 à 1155. La translation du saint-siège à Avignon pendant 69 ans, 1309-77, et les luttes du grand schisme, 1378-1449, laissèrent le champ encore plus libre, d'une part, aux agitations populaires, — et Rome, qui avait rétabli la république avec Rienzi au XIVe siècle, 1347, l'essaya encore avec Stefano Porcaro au XVe, 1452; d'autre part, à l'ambition des seigneurs, et presque toutes les villes des États de l'Église furent dominées par de petits tyrans, qui, de feudataires qu'ils étaient, s'érigeaient en souverains, et faisaient de leur souveraineté un véritable brigandage. — L'habileté peu scrupuleuse d'Alexandre VI et de César Borgia et l'activité belliqueuse de Jules II rendirent, dans le XVIe siècle, au saint-siège, une autorité qui ne s'affaiblit sous Grégoire XIII que pour se relever plus forte avec Sixte-Quint. En 1512, Jules II profita des désastres qui suivirent, pour les Français, la bataille de Ravenne et la mort de Gaston de Foix, pour occuper Parme, Plaisance, et Reggio, enlevées les unes au Milanais, l'autre au duc de Ferrare, ami de la France, comme ayant fait partie des donations de Charlemagne ou de celles de la comtesse Mathilde. Léon X y joignit encore Modène, 1514, achetée à l'empereur Maximilien. Les deux premières, reprises par la France après Marignan (traité de Vi-

terbe, 1516), furent, dès 1521, rendues au saint-siège, qui en fit un fief pour les Farnèse en 1545; mais les deux autres, qui lui furent enlevées par Charles-Quint en 1531, et restituées au duc de Ferrare, leur ancien maître, restèrent indépendantes, même après l'extinction de la maison d'Este, et après la reprise de Ferrare par le pape Clément VIII, 1598. En 1791, Avignon et le comtat Venaissin se réunirent à la France; et Pie VI, au traité de Tolentino, 1797, fut même forcé d'abandonner, outre ce pays, les légations de Ferrare, de Bologne et de Ravenne; elles formèrent trois départements de la république cisalpine, qui devint, en 1805, le royaume d'Italie. En février 1798, la république romaine fut encore proclamée par le général français Berthier, mais disparut l'année suivante avec les troupes du Directoire qui l'avaient établie. (V. Pie VI et Pie VII.) En 1806, Bénévent et Ponte-Corvo furent données par Napoléon, l'une à Talleyrand, l'autre à Bernadotte. En 1808, les légations d'Ancône, d'Urbin, de Macerata et de Camerino formèrent à leur tour trois départements nouveaux du royaume d'Italie; et enfin, en 1809, Pie VII perdit le reste de son pouvoir temporel, et Rome, d'abord déclarée ville libre et impériale, fut réunie avec son territoire et celui de Spolète à l'empire français (départements de Rome et de Trasimène). (*V.* d'Haussonville, *l'Église romaine et le premier empire.*) Le traité de Vienne, 1815, rendit au pape tous ses États, sauf Avignon et le comtat Venaissin, mais avec Ponte-Corvo et Bénévent. Sous le pontificat de Grégoire XVI (*V. ce nom*), un soulèvement éclata dans le N. des États pontificaux et fut réprimé par une armée autrichienne, pendant que le gouvernement français envoyait un régiment à Ancône, 1831-32. De nombreuses conspirations suivirent cette insurrection jusqu'à l'avènement de Pie IX, 1846. L'amnistie et les réformes accordées par ce pontife, l'introduction des laïques dans le ministère, décembre 1847, l'octroi d'une constitution libérale, qui, pour la première fois, donnait une part du pouvoir à deux Assemblées électives, mars 1848, ne purent arrêter un mouvement qui, de réformiste qu'il avait été d'abord, devint de plus en plus révolutionnaire. Un ministre patriote et libéral, le savant et courageux Rossi, fut assassiné, 15 nov. 1848; dix jours après, le pape se retira à Gaëte, dans les États du roi de Naples; une Constituante fut convoquée, 29 décembre, à la place des deux Chambres dissoutes; le 9 février, elle déclara la papauté déchue en fait et en droit de son autorité temporelle, proclama la république démocratique, et Mazzini (*V. ce nom*) fut le chef d'un triumvirat qui prit en main la dictature. L'intervention des puissances catholiques releva bientôt le trône du chef de la chrétienté; l'Autriche, maîtresse de Ferrare dès juillet 1847, s'empara de Bologne en mai 1849; les troupes françaises assiégèrent Rome, sous les ordres du général Oudinot, et la prirent le 3 juillet; partout le gouvernement pontifical fut rétabli, et le pape revint, le 12 avril 1850. La constitution ne fut pas rétablie, mais le pape décréta l'organisation d'un conseil d'État, d'une consulte des finances, et transforma complètement les circonscriptions et l'administration des provinces et des communes. La ville de Rome resta occupée par une garnison française. Mais à la suite de la guerre de 1859, les Légations et la Romagne se soulevèrent contre le gouvernement pontifical et votèrent, le 16 sept., leur réunion au royaume d'Italie. Le général piémontais Cialdini envahit les Marches, et le général de Lamoricière, commandant des troupes de Pie IX, fut vaincu à Castelfidardo, 28 sept. 1860. Ancône et toute la province se soumirent à Victor-Emmanuel, et le pape perdit les deux tiers de son territoire. Il ne lui restait plus que le *patrimoine de Saint-Pierre* (Rome, Civita-Vecchia, Frosinone, Velletri, Viterbe), toujours protégé par un corps français. La France, cédant aux continuelles instances du gouvernement italien, consentit à retirer ses troupes par la convention du 15 sept. 1864. Après plusieurs tentatives qui échouèrent dès le début, Garibaldi marcha sur Rome, en oct. 1867, avec l'appui presque avoué des ministres italiens, mais il fut arrêté à Mentana par une division française, 3 nov. Les Français restèrent à Civita-Vecchia jusqu'à la guerre de 1870. Quand ils eurent été rappelés à la suite de nos premières défaites, l'armée italienne entra, sans trouver de résistance, dans les États pontificaux. Rome capitula le 20 sept., après un bombardement de quelques heures, et les domaines temporels du pape furent réunis au royaume d'Italie, 2 oct.-23 déc. Pie IX et son successeur Léon XIII n'ont pas cessé de protester contre cette annexion (*V.* Pie IX), et ont refusé de reconnaître la loi dite *des garanties*, mai 1871, qui assure au souverain pontife, avec l'inviolabilité et l'indépendance personnelle, le rang et les honneurs d'un prince souverain, les palais du Vatican, de Saint-Jean-de-Latran et la villa de Castel-Gandolfo, une rente perpétuelle de 3,225,000 livres et la faculté de correspondre librement avec les évêques et les diverses puissances. Bien que le pape ait cessé d'être souverain temporel, la France, l'Autriche-Hongrie, la Prusse, la Bavière, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, la principauté de Monaco, le Brésil, le Pérou, la Bolivie, l'Équateur, etc., sont représentés auprès du saint-siège par des agents diplomatiques. (*V.* Italie et Rome.)

De 1815 à 1859, la superf. des États de l'Église, y compris Ponte-Corvo et Bénévent, était de 41,162 kil. carrés, et la pop. d'environ 3,130,000 hab.; après 1860, leur superf. ne fut plus que de 11,754 kil. carrés, et leur pop., de 723,000 hab. En 1815, ils furent divisés par Pie VII en 10 parties : 1° 5 *légations :* Bologne, Urbin, la Romagne, Ferrare, Avignon (à la France); 2° 5 *territoires :* le Pérugin, l'Orviétan, le patrimoine de Saint-Pierre, la Campagne de Rome, la Sabine. On distingua en outre 4 *pays titrés :* les duchés de Spolète, de Castro et comté de Ronciglione, le duché de Bénévent, et la Marche d'Ancône; enfin 1 *gouvernement*, celui de Città-di-Castello. En 1832, on établit 6 *légations :* Vellétri, Urbin-et-Pesaro, Forli, Ravenne, Bologne et Ferrare; 13 *délégations :* Frosinone, Bénévent, Viterbe, Civita-Vecchia, Orvieto, Rieti, Spolète, Pérouse, Camerino, Macerata, Fermo, Ascoli, et Ancône; 1 *commissariat*, Lorette; 1 *comarca*, Rome. D'après l'édit du 22 nov. 1850, et jusqu'aux événements de 1859-60, les États pontificaux furent ainsi partagés :

Légations.	*Délégations.*
La Romagne	Bologne.
	Ferrare.
	Forli.
	Ravenne.
Rome et la Comarca	Viterbe.
	Civita-Vecchia.
	Orvieto.
L'Ombrie	Spolète.
	Pérouse.
	Rieti.
Les Marches	Ancône.
	Urbin-et-Pesaro.
	Macerata.
	Lorette.
	Fermo.
	Ascoli.
	Camerino.
La Campanie	Velletri.
	Frosinone.
	Bénévent.

Depuis 1860, ils ne formèrent plus que 2 légations : 1° celle de Rome et de la Comarca, avec les délégations de Viterbe et de Civita-Vecchia; 2° celle de la Campanie et de la côte (*Maritima*), avec les délégations de Vellétri et de Frosinone.

Depuis la réorganisation décrétée par Pie IX en 1850, il y eut à la tête de l'administration politique un secrétaire d'État, toujours cardinal, président du conseil des ministres, et, avant 1859, du conseil d'État. Il y eut 4 ministères : 1° intérieur; 2° finances; 3° commerce, travaux publics et beaux-arts; 4° guerre, plus une direction générale de la police. Le conseil d'État, nommé par le pape, se composa de 13 conseillers titulaires et appointés, de 6 conseillers en service extraordinaire, eut voix délibérative en matière de finances et de législation, et jugea les conflits entre les hauts fonctionnaires. Une *consulta* des finances, réunie d'ordinaire pendant 3 mois chaque année, approuvait, après examen, les comptes généraux de finances, discutait le budget, donnait son avis en matière d'emprunts, d'impôts, etc. Cette assemblée se renouvelait par tiers tous les 2 ans : le quart des membres était choisi directement, et pour 6 ans, par le pape dans les rangs du clergé; ils recevaient un traitement sur les fonds généraux de l'État; pour les autres membres, chaque conseil provincial désignait 4 candidats, qui devaient être âgés de 30 ans, posséder 10,000 *scudi* en biens-fonds, ou 1,000 *scudi* de biens-fonds et 8,000 de capital, ou encore justifier de capacités suffisantes par une fonction publique, par une chaire d'enseignement, et le pape choisissait parmi eux un représentant. D'après le budget de 1870, les revenus publics étaient évalués à 36,431,000 *scudi* (le *scudo* valait 5 fr. 45 c.), et les dépenses à 73,838,754. La dette publique dépassait à la même époque 748,000,000 de fr. — La justice était rendue par des tribunaux civils, dont on pouvait appeler à une cour supérieure siégeant à Rome. La justice ecclésiastique était du ressort de la *Sagra Visita Apostolica*, collège composé de cardinaux.

Dans la *comarca* de Rome, la haute police et le commandement de la force armée étaient dans les attributions immédiates du gouvernement. Chaque légation était administrée par un cardinal-légat. Les chefs de délégation pouvaient être des laïques. Il y avait dans chaque délégation une *commission provinciale* représentant le pouvoir exécutif, et un *conseil provincial*, dont le gouvernement choisissait les membres sur une liste de candidats présentée par les conseils municipaux. Pour être électeur, il fallait avoir 30 ans, payer un cens ou posséder une instruction déterminée. Les autorités communales étaient: 1° le *conseil municipal*, composé de 10, 16, 24, 30 ou 36 membres, selon la population; ils étaient élus pour 6 ans, mais renouvelés par moitié tous les 3 ans, par un corps électoral six

fois plus nombreux que le corps à élire, et composé pour deux tiers de propriétaires fonciers et pour un tiers de capacités; ce conseil, de 48 membres à Rome, était choisi par le pape; 2° la *magistrature*, dont les membres, appelés *conservatori*, étaient choisis par le chef de délégation parmi des candidats que présentait le conseil municipal, mais dont le premier, appelé *gonfalonier* ou *prieur*, était nommé dans les grandes localités par le pape, dans les petites par le secrétaire d'État; à Rome, la *magistrature* était désignée par le pape seul, et le premier membre avait le titre de *senateur*. — L'armée, en 1869, comprenait 15,670 hommes, sans comprendre la garde noble, la garde suisse et la garde palatine. Ces derniers corps, chargés de la garde intérieure du Vatican, ont été conservés par le pape, et ont toujours à leur tête des membres de la haute aristocratie romaine. R. et E. D—Y.

ÉGLISE, en termes d'architecture, édifice consacré au culte chrétien, et ainsi appelé de l'assemblée même des fidèles qui s'y réunit. Considérée comme monument, l'église se présente avec des caractères bien divers, selon les lieux, les circonstances, le goût du siècle, et surtout l'état de la religion au temps où elle fut construite. Quand le christianisme sortit des catacombes, où il avait d'abord célébré ses mystères, il adopta pour ses édifices religieux le plan des anciennes basiliques (*V. ce mot*), dont les formes simples, les dispositions intérieures et l'étendue étaient en rapport avec les besoins du culte. Ces églises primitives reçurent ensuite une modification importante par l'addition des deux ailes qui, coupant transversalement le monument à la jonction des nefs et de l'abside, lui donnèrent la forme d'une croix. Cette disposition toute spéciale continua de distinguer les édifices chrétiens bâtis pendant la période romane et ogivale, avec la différence qu'en Occident on préféra généralement la croix latine à la croix grecque qui était, au contraire, plus employée en Orient. Dans cette partie de la chrétienté, le plan primitif des églises se trouva aussi modifié par l'introduction des coupoles, dont l'usage, employé pour la construction de Sainte-Sophie de Constantinople, passa ensuite en Italie avec le style byzantin, mais ne reçut jamais, avant les temps modernes, que de rares applications dans les autres contrées de l'Europe. Différentes des églises byzantines, surtout par l'ornementation, les églises romanes continuèrent à se modeler sur les basiliques, et, avec leur aspect sévère et leurs formes robustes et un peu massives, conservèrent toujours, comme signes caractéristiques, des voûtes et des ouvertures à plein cintre. L'apparition de l'ogive, au XII[e] siècle, changea complètement le système de construction des monuments religieux, qui, prenant des proportions plus élancées et plus vastes, des formes plus légères, atteignirent bientôt un degré de magnificence en rapport avec les richesses et la puissance du clergé à cette époque. A dater du XV[e] siècle, l'influence de la Renaissance introduisit de nouveaux changements dans l'architecture religieuse, qui se plut à imiter le goût antique; avec les portiques et les colonnades extérieures, on vit reparaître les dômes, comme dans l'église Saint-Pierre de Rome, et dans celles des Invalides et de Sainte-Geneviève, à Paris. Mais, quelle que soit la beauté relative de ces monuments et de tant d'autres construits d'après le style moderne, ils sont loin d'être la haute expression de l'art chrétien, comme ces splendides cathédrales de la période ogivale, dans lesquelles on trouve le véritable type de l'église catholique, avec les dispositions suivantes : 1° à la principale entrée, du côté occidental, le grand portail, richement décoré de sculptures, de statues et de galeries formant plusieurs étages, surmonté le plus souvent d'une rosace ou fenêtre ronde garnie de vitraux aux couleurs éclatantes, et ordinairement flanquée de deux tours, souvent terminées par des flèches; 2° à l'intérieur, la grande nef, semblable à un vaisseau renversé, destinée aux fidèles, et séparée des bas-côtés ou collatéraux par une double rangée de colonnes ou de piliers formant arcades au-dessus desquelles règnent des tribunes ou des galeries à jour, puis de hautes fenêtres ornées de vitraux peints; 3° le transept ou croisée, coupant l'église de façon à lui donner la forme cruciale, et s'ouvrant à chaque extrémité par deux portails latéraux, décorés d'une rosace comme le portail principal; 4° le chœur et le sanctuaire, d'un niveau plus élevé que le reste de l'église, réservés au clergé pour célébrer l'office divin, et autour desquels s'étendent des bas-côtés décorés de chapelles, qui se prolongent également sur les parties latérales de la nef. Quant à la distinction établie entre les églises, elle dépend de leur usage, et répond à l'ordre hiérarchique du clergé. Ainsi on nomme *métropolitaine* ou *cathédrale* l'église où est le siège d'un archevêque ou d'un évêque; *collégiale*, celle desservie par un collège de chanoines; *paroissiale*, celle qui sert de paroisse; *conventuelle*, celle qui fait partie d'un couvent. — *Histoire civile*. Au moyen âge, les églises ne servaient pas seulement aux cérémonies du culte, mais encore à une foule d'usages de la vie civile : on y signait les actes de vente, de donation, d'achat, et ces actes y demeuraient déposés; les malades s'y faisaient transporter, y passaient des jours et des mois, pour obtenir leur guérison, auprès des tombeaux et des reliques des saints; le peuple y venait parfois interroger les sorts dans les livres sacrés; les gouvernements en faisaient un lieu d'assemblées politiques pour y réunir le peuple et l'y haranguer; les malheureux et les accusés, un asile, qui n'était pas toujours respecté, contre les violences sanguinaires; les agriculteurs, un abri où ils entassaient momentanément leurs foins et leurs blés. Dans quelques grandes villes, telles que Rouen, par exemple, les jours de fêtes solennelles, l'archevêque y donnait un festin aux fidèles; enfin, dans beaucoup d'églises, des baladins représentaient des mystères (*V. ce mot*), accompagnés souvent de danses et de chants profanes. Ces coutumes duraient encore au XV[e] siècle, et les décrets réitérés de plusieurs conciles purent seuls les abolir. (*V.* Guérard, *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*.) D—T—R.

ÉGLISE (PETITE), nom dont on s'est longtemps servi en France pour désigner les ecclésiastiques et les simples fidèles qui, lorsque le gouvernement rétablit le culte catholique, en 1801, refusèrent d'adhérer au concordat de Pie VII avec le premier consul Bonaparte. Plusieurs évêques institués avant la Révolution ne voulurent pas renoncer à leurs sièges, bien qu'on leur promît de nouvelles fonctions ou des moyens d'existence, ni les fidèles reconnaître les nouveaux évêques. Les chefs de la Petite Église furent : MM. de Talleyrand, archevêque de Reims; La Fare, évêque de Nancy; Bonac, évêque d'Agen; Du Chilleau, évêque de Chalon-sur-Saône; Coucy, évêque de La Rochelle; Latour, évêque nommé de Moulins; Villedieu, évêque de Digne; Amelot, évêque de Vannes; Vintimille, évêque de Carcassonne; et enfin Thémines, évêque de Blois, qui, seul survivant en 1820, se disait *évêque de toute la France*. Les six premiers avaient remis leur démission au pape en 1816. Des prêtres, autrefois émigrés, élevèrent autel contre autel dans les départements de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de la Sarthe, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne, de la Charente-Inférieure, de la Dordogne, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, etc. Les uns virent, dans les évêques concordataires, des vicaires apostoliques par lesquels le pape faisait administrer les Églises de France en l'absence des titulaires; les autres regardèrent ces évêques comme intrus, schismatiques et hérétiques; aux yeux de quelques exaltés, le pape avait cessé d'être le chef de l'Église. Les affiliés de la Petite Église furent appelés *louisets*, parce qu'ils ne reconnaissaient d'autorité politique que celle de Louis XVIII; à Rouen on les nommait *clémentins*, de l'abbé Clément, un des leurs; en Angleterre, *blanchardistes*, de l'abbé Blanchard, ex-curé du diocèse de Lisieux; du côté des Pyrénées, *ruristes* ou *chambristes*, etc. Quelques restes de la Petite Église existent encore dans plusieurs départements de l'Ouest et à Lyon.

ÉGLISE (COUR D'). *V.* COUR D'ÉGLISE.

ÉGLISES (CINQ-). *V.* FUNFKIRCHEN.

ÉGLISE D'ABYSSINIE, Église qui rattache son origine à l'apôtre Saint Mathieu, mais qui ne remonte pas au delà de Constantin. Elle se distingue de l'Église catholique, en ce qu'elle est monophysite, c.-à-d. ne reconnaît en J.-C. qu'une seule nature. Elle a conservé des premiers temps du christianisme les agapes et le baptême des adultes; le baptême est ordinairement suivi de la communion, à laquelle personne n'est admis avant l'âge de 25 ans. Elle garde certaines pratiques juives, comme la circoncision, le choix des viandes et les purifications, l'observation du samedi; l'autel des églises a la forme de l'arche d'alliance de l'Ancien Testament; l'office consiste principalement dans le chant et la lecture de passages de la Bible. Cette Église a pour métropolitain un patriarche, appelé *papa* ou *abouna*, qui est nommé par le patriarche copte d'Alexandrie. Les prêtres peuvent se marier; ils se divisent en *komosars* ou prêtres séculiers, *abbas* ou docteurs ès Écritures, et moines. (*V.* ABYSSINIE.) B.

ÉGLISE ANGLICANE. *V.* ANGLICANE (ÉGLISE).

ÉGLISE APOSTOLIQUE. *V.* ÉGLISE CATHOLIQUE.

ÉGLISE ARMÉNIENNE. *V.* ARMÉNIE.

ÉGLISE CATHOLIQUE, société des fidèles unis de communion avec le souverain pontife, successeur de St Pierre. Elle est dite *catholique* ou *universelle*, pour marquer non seulement qu'elle est répandue par toute la terre et chez toutes les nations, mais qu'elle fait profession de croire et d'enseigner partout la même doctrine. On la nomme aussi *Église apostolique*, parce qu'elle seule est l'héritière des apôtres; *Église d'Occident*, par opposition à l'Église grecque ou d'Orient; *Église romaine*, parce que son chef visible réside à Rome; *Église latine*, parce qu'elle a retenu dans l'office divin l'usage de la langue latine.

ÉGLISE CATHOLIQUE FRANÇAISE, société religieuse,

fondée après 1830 par François Châtel, prêtre du diocèse de Paris. (*V.* Chatel.) Elle rejetait l'autorité du pape et des évêques, substituait l'usage du français au latin dans les prières, supprimait la confession, le célibat des prêtres, les jeûnes et les abstinences, et admettait tout le monde indistinctement à l'eucharistie, à la bénédiction nuptiale, aux obsèques religieuses. Son chef prit le nom de *primat des Gaules*. Le gouvernement fit fermer, en 1842, les lieux de réunion des adeptes. Une nouvelle tentative a été faite, depuis le concile du Vatican et la proclamation de l'infaillibilité pontificale, pour créer une Église catholique française, d'accord sur les principaux points de dogme et de discipline avec les vieux catholiques d'Allemagne, de Suisse, d'Autriche, et les catholiques indépendants des États-Unis. Cette Église existe encore auj. à Paris, mais elle n'a réuni qu'un petit nombre d'adhérents.

ÉGLISE CONSTITUTIONNELLE, nom donné à la partie du clergé français qui accepta la constitution civile de 1790, et aux laïques qui reconnurent l'autorité de ce clergé. Elle cessa d'exister, lors du concordat de 1801. (*V.* Constitution civile du clergé.)

ÉGLISE ÉPISCOPALE, nom donné à l'Église protestante américaine, qui admet les 39 articles de la confession anglicane, moins la suprématie royale. Il y a aussi aux États-Unis une Église méthodiste épiscopale.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE, nom que porte depuis 1817 l'Église formée de la réunion des cultes luthérien et calviniste, réunion dont le duché de Nassau donna le premier signal dans le synode tenu pour le jubilé *de la Réformation*. Dès l'origine du protestantisme, les deux confessions principales qui s'étaient formées dans son sein avaient senti la nécessité de se rapprocher; mais des obstacles avaient toujours retardé cette union. La tentative faite dans ce but par Frédéric Ier, roi de Prusse, n'eut pas de succès durable. Différentes causes, notamment l'influence de la philosophie allemande, préparèrent, au XVIIIe siècle, la fusion qui s'est opérée partiellement de nos jours. L'exemple donné par le duché de Nassau ne tarda pas à être suivi; dès l'année suivante, la Bavière rhénane, Francfort-sur-le-Mein, Weimar et Hanau s'unirent à l'Église évangélique, à laquelle on vit encore se rallier les principautés d'Anhalt-Bernbourg et de Waldeck, 1819, les grands-duchés de Bade et de Hesse et une partie du Wurtemberg, 1821-22. Le gouvernement prussien, malgré ses efforts pour établir l'union évangélique et faire adopter la nouvelle liturgie publiée en 1829, n'a pu triompher de l'opposition qu'il a rencontrée, surtout en Silésie et en Saxe, où les luthériens ne veulent pas reconnaître la dernière organisation de l'Église protestante. Dans les autres parties de l'Europe, l'union évangélique n'a pas rencontré moins d'obstacles, et, en France, les deux communions restent séparées, quoiqu'on ait tenté aussi de les réunir en 1817. — Le nom d'Église évangélique est employé en France pour désigner les calvinistes. (*V. ce mot* et Églises réformées.) D—t—r.

ÉGLISE GALLICANE, expression servant à désigner particulièrement l'Église de France, qui, sans s'éloigner de l'Église romaine, quant au dogme et aux croyances religieuses, conservait des coutumes, des mœurs, des institutions propres, auxquelles on a donné le nom de *libertés gallicanes*, de l'anc. nom du pays, *Gallia*, Gaule. — Après St Pothin, St Irénée et St Denis, martyrs de la foi, les annales de l'Église des Gaules citent avec honneur St Martin de Tours, St Germain d'Auxerre, St Loup de Troyes, St Hilaire de Poitiers, Avitus, Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours, recommandables par leurs travaux littéraires ou par leurs vertus chrétiennes. Plus tard, les écoles ecclésiastiques fondées par Charlemagne, les fréquents conciles assemblés sous son règne, contribuèrent à donner à l'Église de France cet esprit de lumières, de force et d'unité que l'archevêque Hincmar tenta de maintenir pendant la plus triste période de notre histoire. Quand la querelle des investitures agita toute l'Europe (*V.* Investitures), un évêque français, aussi ferme que modéré dans son zèle, Yves de Chartres, tenta de définir les principes qui devaient concilier les droits du sacerdoce avec ceux du pouvoir séculier. Fidèle à ces principes, que St Bernard, au XIIe siècle, fortifia de l'autorité de son nom, l'Église de France continua à marcher dans la même voie, et se montra d'ailleurs inviolablement attachée au saint-siège. Parmi les écoles qui se distinguèrent par leur zèle à défendre les privilèges ecclésiastiques, on remarque surtout la Sorbonne, et ce fut l'un de ses plus célèbres docteurs, le chancelier Gerson, qui, à l'époque du schisme d'Occident, soutint, au concile de Constance, la doctrine qui place l'infaillibilité non dans le saint-père seul, mais dans le chef de l'Église uni aux conciles généraux. Les décrets du concile de Constance, joints aux principes enseignés jusque-là dans les chaires de théologie sur les attributions des deux pouvoirs, furent appliqués dans la Pragmatique sanction de Charles VII, ne furent pas formellement condamnés dans le concordat de 1516, et eurent force de loi en France. Les parlements s'entendirent avec la Sorbonne pour combattre et censurer les opinions des *ultramontains*. De toutes ces manifestations, aucune n'eut plus d'éclat que la déclaration du clergé de France, faite en 1682, par l'organe de Bossuet. (*V.* Déclaration du clergé.) Elle fut rendue par 34 évêques sur 135, et 38 ecclésiastiques de second ordre, et approuvée par Louis XIV. Les papes Innocent XI, en avril 1682, et Alexandre VIII, en août 1690, déclarèrent nul et sans valeur tout ce qui s'était fait dans les assemblées de 1681 et 1682, et spécialement les 4 articles de la déclaration. Cependant Louis XIV, dans une lettre particulière adressée au pape Innocent XII en 1693, annonça, dit-on, à Sa Sainteté qu'il avait donné des ordres pour que les ordres contenus dans son édit du 2 mars 1682, concernant la déclaration faite par le clergé de son royaume, n'eussent point de suite. L'Église de France, dispersée par la Révolution, réorganisée par le concordat de 1801, ne montra plus le même zèle pour les doctrines gallicanes, malgré la faveur que leur accordèrent les gouvernements de l'Empire et même de la Restauration. Elles ne furent plus enseignées dans les écoles, et le concile du Vatican, en 1870, en proclamant l'infaillibilité du pape en matière de foi, a mis fin à la longue polémique engagée sur ces matières. Parmi les défenseurs des principes gallicans, il faut citer: l'abbé Fleury, le cardinal de La Luzerne; de nos jours, MM. Guillon et de Frayssinous, et, parmi les jurisconsultes, le procureur général Dupin.

ÉGLISE GRECQUE ou **D'ORIENT,** Église chrétienne, qui s'est séparée de l'Église catholique sur certains points de dogme et de discipline. Elle n'admet pas que le Saint-Esprit procède du Fils; elle administre la communion sous les deux espèces, donne le baptême par l'immersion entière du corps, accorde l'ordination sacerdotale aux clercs mariés, célèbre l'office en langue grecque ou slavonne, exclut des églises les statues ou figures en relief et la musique instrumentale, repousse l'autorité du pape, et n'accepte d'autres canons que ceux des huit premiers conciles œcuméniques. Ce schisme, commencé au IXe siècle par Photius, fut consommé dans le XIe par Michel Cérularius, patriarche de Constantinople. Le 2e concile de Lyon, 1274, et le concile de Florence, 1439, n'ont pu le faire cesser. L'Église orientale, répandue dans la Grèce, la Serbie, la Roumanie, le Montenegro, l'empire ottoman et la Russie, se donne le titre d'*orthodoxe*. Les Russes ont rejeté de bonne heure l'autorité du patriarche de Constantinople; dès 1588, ils eurent à Moscou un patriarche national: ce chef fut supprimé en 1703 par Pierre le Grand, depuis lequel les tzars sont chefs de l'Église russe, mais la direction effective appartient au saint-synode, institué en 1721. On nomme *Grecs unis* ceux qui se sont ralliés à l'Église catholique en adoptant la formule signée au concile de Florence par les Grecs et les Latins. En Grèce, l'Église a pour chef le métropolitain d'Athènes, président à vie du saint-synode; en Roumanie, le métropolitain de Bukharest, en Serbie, celui de Belgrade.

ÉGLISE LATINE. *V.* Église catholique.

ÉGLISE D'OCCIDENT. *V.* Église catholique.

ÉGLISE D'ORIENT. *V.* Église grecque.

ÉGLISES RÉFORMÉES, nom par lequel se désignent les diverses communions chrétiennes qui, depuis le commencement du XVIe siècle, se sont séparées de l'Église romaine. — En France, on distingue l'Église de la confession d'Augsbourg ou luthérienne et l'Église évangélique, réformée ou calviniste. Leurs rapports avec l'État ont été réglés par la loi du 18 germinal an X, et par le décret du 26 mars 1852. L'Église de la confession d'Augsbourg est administrée par un consistoire supérieur et un directoire de 5 membres, dont 3 nommés par le gouvernement et 2 par le consistoire supérieur; le directoire désigne les pasteurs, qui dirigent les paroisses, avec l'assistance d'un conseil presbytéral. — L'Église évangélique a des pasteurs nommés par les consistoires et assistés chacun d'un conseil presbytéral; cinq églises consistoriales forment un synode, et l'autorité supérieure est exercée par un conseil central des Églises réformées. Les conditions de l'électorat ecclésiastique et les règles de foi et de discipline imposées aux pasteurs ont été déterminées en dernier lieu par le synode général des Églises réformées réuni à Paris en 1872.

ÉGLISE ROMAINE. *V.* Église catholique.

ÉGLON, roi des Moabites, opprima les Hébreux pendant 18 ans, 1345-1327 av. J.-C., ou 1514-1496, suivant l'*Art de vérifier les dates*. Dieu suscita contre lui Aod pour la délivrance de son peuple.

ÉGLY (Charles-Philippe **MONTHENAULT** d'), littérateur, né à Paris en 1696, m. en 1749. La publication d'une *Histoire des rois de Sicile de la maison de Bourbon*, Paris, 1741, 4 vol. in-12, lui ouvrit les portes de l'Académie des inscriptions. Il a traduit du grec *les Amours de Clytophon et de Leu-*

cippe, Paris, 1734, in-12, et du latin *la Callipédie* de Claude Quillet, Paris, 1749. Un Mémoire sur les Scythes, qu'il lut à l'Académie, fournit à Fréret l'idée de ses savantes recherches sur les nations scythiques et sarmatiques. G—T.

EGMONT (Famille d'), illustre maison des Pays-Bas, qu'on prétend issue d'un roi frison, et qui tirait son nom de l'abbaye d'Egmont, située près d'Alkmaar. Elle remontait au XI[e] siècle; on y distingua, depuis le milieu du XV[e] siècle, une branche aînée ou d'Egmont, éteinte en 1707, et une branche cadette ou d'Egmont-Buren, qui finit vers 1550.

EGMONT (Charles d'), né à Gavre en 1467, m. en 1538, fit sa première campagne à 17 ans sous les ordres d'Engilbert de Nassau, se distingua en 1485 aux sièges d'Ath et d'Oudenarde, fut fait prisonnier en 1487 dans une rencontre près de Béthune, et conduit à Abbeville, où il demeura jusqu'en 1492. Les états de Gueldre payèrent sa rançon, et le reconnurent pour leur duc. Il lutta avec succès pendant plus de 40 ans contre la maison d'Autriche, qui revendiquait la souveraineté de la Gueldre; abandonné enfin par ses propres sujets, il remit ses États au duc de Clèves, et mourut de chagrin la même année. G—T.

EGMONT (Maximilien d'), comte de Buren, m. en 1548, fut général des armées de Charles-Quint pendant les guerres contre François I[er]. Sa fille épousa Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

EGMONT (**Lamoral**, comte d'), prince de Gavre, baron de Fiennes, chevalier de la Toison d'or, né en 1522, m. en 1568. Il fit partie de l'expédition de Charles-Quint en Afrique en 1541, fut nommé général de cavalerie sous Philippe II, dont il avait négocié le mariage avec Marie Tudor, et se signala par sa bravoure aux batailles de Saint-Quentin, 1557, et de Gravelines, 1558. Lors de la révolte des Pays-Bas contre les Espagnols, il voulut contribuer à l'affranchissement de sa patrie : le duc d'Albe, son ennemi personnel, le retint 9 mois prisonnier à Gand, puis le fit condamner à mort comme criminel de lèse-majesté, et lui fit trancher la tête à Bruxelles, malgré les sollicitations pressantes de l'empereur Maximilien II. La mort du comte d'Egmont a fourni à Gœthe le sujet d'un de ses meilleurs drames. G—T.

EGMONT (Philippe, comte d'), fils du précédent, né en 1558, m. en 1590, demeura fidèle à Philippe II, malgré la condamnation de son père. Envoyé en France avec un corps de troupes pour soutenir les Ligueurs, il se joignit au duc de Mayenne, et fut tué à la bataille d'Ivry.

EGNAZIO (J.-B. **Cipelli**, dit), érudit, né à Venise vers 1478, m. en 1553, ouvrit une école de belles-lettres dans sa ville natale et soutint de vives discussions contre un professeur rival, Sabellico. En 1515, il accompagna à Milan les procurateurs de Saint-Marc qui allaient complimenter François I[er] au nom de la république, et présenta au monarque un *Panégyrique* en vers, imprimé à Venise, 1540.

On a de lui : *Traité de l'origine des Turcs*, 1539; *Abrégé de la vie des empereurs*, 1588, trad. en franc. par l'abbé de Marolles, 1664; *Exemples des hommes illustres de Venise*, 1554, in-4°. On lui doit aussi des éditions annotées de *Suétone*, d'*Ovide*, et des *Lettres* de Cicéron. B.

EGREGIUS (**VIR**), titre d'honneur, sous l'Empire, des personnages de l'ordre équestre; il se traduit dans les inscriptions grecques par *kratistos*. G. L.-G.

EGREVILLE, brg (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau; 1,760 hab. Fabr. de serges, tuiles; commerce de bestiaux et grains.

EGRIPOS. *V.* Négrepont.

ÉGUISHEIM, **EXEN** ou **EXHEIM**, petite ville d'Alsace, cercle de Colmar, près de la Lauch; 2,183 hab. Ruines de deux châteaux de l'époque féodale.

ÉGUSES. *V.* Egades.

EGYPTE, appelée *Kémi* par les anciens Égyptiens et les Coptes, *Misraïm* par les Hébreux, *Misr* par les Arabes, *Aigyptos* par les Grecs, *Ægyptus* par les Romains, contrée du N.-O. de l'Afrique, bornée au N. par la Méditerranée, à l'E. par l'isthme de Suez et la mer Rouge, à l'O. par le désert de Libye, au S. par la Nubie, entre 31° 30' - 24° 5' lat. N. L'Égypte proprement dite, qu'il ne faut pas confondre avec la vice-royauté d'Égypte (*V. à la fin de cet art.*), a une superf. de 1,021,354 kil. carrés (dont 24,197 sont cultivés ou utilisés), et une pop. de 6,798,230 hab. (1883). La partie habitable et cultivée de l'Egypte est presque entièrement constituée par la vallée du Nil, qui la sillonne du S. au N., à partir de Ouadi-Halfa (3[e] cataracte), frontière administrative et limite actuelle des possessions du khédive, ou d'Assouan (1[re] cataracte), frontière historique et géographique du pays. Le fleuve coule d'abord dans une vallée très étroite (4 à 12 kil. de largeur jusqu'à Keneh, et de 25 kil. ensuite), passe à Esneh, à Louqsor et à Karnak, où l'on voit les ruines de Thèbes, à Syout, Béni-Souef, laissant à g. la région fertile du Fayoum, où l'on trouve le lac Birket-el-Kéroun et l'emplacement de l'anc. lac Mœris, puis Gizeh et les Pyramides; à dr. Boulak et le Caire, entre la chaîne Libyque à l'O., et la chaîne Arabique à l'E. A 25 kil. au-dessous du Caire commence le Delta du Nil, plaine sablonneuse, basse, et sillonnée autrefois par les 7 branches du fleuve, dont 2 seulement peuvent être utilisées auj. : celle de Rosette (anc. branche Canopique) au N.-O., et celle de Damiette (anc. branche Pélusiaque) au N.-E. Cinq lacs s'étendent sur la côte de la mer; ce sont, en allant de l'O. à l'E. : les lacs Mariout, Madieh, Edkô, Bourlos et Menzaleh, le dernier traversé par le canal de Suez. La longueur du fleuve en Égypte est, à vol d'oiseau, de 850 kil. environ; le Delta a 150 kil. du S. au N., et 275 kil. de largeur entre Alexandrie et Damiette. Outre la vallée du Nil, l'Égypte comprend : 1° le désert arabe, qui s'étend jusqu'à la mer Rouge et est entièrement couvert par les ramifications de la chaîne Arabique : le mont Gharib a plus de 2,000 m. (2,400, suivant Schweinfurth); 2° l'isthme de Suez (*V.* Suez [Isthme de]); 3° les oasis du désert de Libye, au nombre de 5; ce sont, en allant du S. au N. : les oasis de Chargeh, de Dachel, appelées par les anciens Grande Oasis, de Farafrah, de Bacharieh (Petite Oasis) et de Siouah (oasis d'Ammon). — Hérodote appelle l'Égypte « un présent du Nil ». L'expression est rigoureusement exacte pour le Delta, formé par les alluvions du fleuve. Elle ne l'est guère moins pour le reste du pays, qui, sans les inondations périodiques du Nil, serait un désert semblable au Sahara. (*V.* Nil.) Le climat de l'Égypte est généralement salubre dans le Delta, où la température moyenne est de 12° en hiver, de 30° en été. Dans la haute Égypte, où la moyenne est de 22° en hiver, de 40° en été, la chaleur est insupportable pour les Européens. Les pluies sont rares et peu abondantes : en 1871, on a compté 44 jours pluvieux à Alexandrie, et 9 au Caire. A Assouan, il ne pleut guère que 2 jours dans l'année. Il y a, la nuit, des rosées très abondantes, par les vents du N. et de l'O. Au mois d'avril, arrivent les vents du S., *shara,* desséchants et brûlants comme la chaleur qui sort de la bouche d'un four, et appelés plus spécialement *khamsin,* c'est-à-dire *de cinquante,* parce qu'ils paraissent plus fréquemment dans les 50 jours qui entourent l'équinoxe. Le *simoun,* ou vent du S.-E., est encore plus redoutable, mais il est rare qu'il souffle pendant plus de 20 minutes consécutives. Les phénomènes qui les accompagnent sont surtout de nature électrique. La durée ordinaire de ces vents est de 3 jours de suite. La lèpre, autrefois très commune, est maintenant plus rare et moins affreuse. Les ophtalmies sont violentes et dangereuses; elles sont produites non par les sables que le vent soulève, mais par la succession brusque de chaudes journées et de nuits refroidies par la rosée. Les tremblements de terre sont assez fréquents. — L'Égypte a peu de mines; les mines d'or et d'émeraudes, exploitées par les anciens, sont auj. à peu près improductives. Mais on trouve un peu de fer et de cuivre autour de Syout; le marbre, le granit, la pierre calcaire, l'albâtre, le natron se trouvent en abondance; on exploite beaucoup de sel fossile, de salpêtre et d'alun, et de riches sources de pétrole; en 1850, un immense banc de soufre a été découvert sur les bords de la mer Rouge; on ne connaît pas de gisements houillers. Dans le genre animal, il est à remarquer que les grandes espèces carnassières ont rétrogradé vers le sud depuis l'antiquité; on ne trouve plus, sauf dans la haute Égypte, que des hyènes et des chacals. Les crocodiles ne s'avancent plus dans la vallée inférieure du Nil; l'hippopotame ne se trouve maintenant qu'en Nubie. L'ibis est aussi devenu rare; mais le chameau s'est multiplié. On élève de nombreux troupeaux de buffles, de bœufs, de moutons à grosse queue, des chevaux d'une bonne race, des ânes de grande taille, des volailles, des abeilles. L'Égypte n'a pas de forêts, et manque de bois à brûler et de bois de construction; il y a de riches plantations de dattiers, dont les fruits servent d'alimentation aux habitants d'un grand nombre de localités. Le papyrus, si célèbre dans l'antiquité, a presque complètement disparu; le lotus n'existe que vers le N.; la vigne, cultivée autrefois sur tous les points, ne se retrouve que dans le Fayoum. De nombreux canaux d'irrigation rendent une grande étendue de terrain susceptible de culture. On récolte en abondance le blé (13,000,000 hectol. en 1875), l'orge (6,000,000 hectol.), le seigle, le millet, la canne à sucre, le riz, le maïs ou *dourah* (20,000,000 d'hectol.), les légumes, les fruits, le lin, le chanvre, le coton, le tabac, l'indigo, etc. La moisson des céréales se fait en mars, 4 mois après l'ensemencement des terres. Dans le S. de l'Égypte, on peut, au moyen d'irrigations artificielles (le *sakieh,* ou roue à godets, et le *chadouf,* ou vase oscillant entre les deux montants d'une espèce de balançoire), obtenir trois récoltes dans une même année. Les plantes et les arbres d'Europe y réussissent très bien, mais dégénèrent promptement. B. et E. D—Y.

ÉGYPTE ANCIENNE. Les anciens rattachaient l'Égypte à l'Asie, et ne la faisaient consister que dans la vallée proprement

dite du Nil. Le pays situé à l'E. jusqu'à la mer Rouge était quelquefois appelé *Tiarabia* ou *Arabie égyptienne ;* on regardait la partie située à l'O. comme une dépendance de la Libye, sous le nom de *Niphaiat* ou de *Libye égyptienne*. L'Égypte, ainsi limitée, formait originairement deux divisions : le *Maris* et le *Tsathe*. La première se partagea ensuite en *Thébaïde* ou *haute Égypte*, et *Heptanomide* ou *Égypte moyenne ;* la deuxième fut appelée *basse Égypte* ou *Delta*. Les Grecs attribuaient à Sésostris une division du pays en 36 *nomes* (*V. ce mot*), dont 10, suivant Strabon, appartenaient à la Thébaïde, 10 au Delta, et 16 à la région intermédiaire. Les inscriptions nous apprennent que l'Égypte fut plus tard divisée en 46 nomes, dont 13 pour la Thébaïde, 26 pour le Delta, et 7 pour la contrée moyenne. C'est ce même nombre de 46 que donne Pline, mais il les répartit autrement. Ptolémée en indique 47, en ajoutant à l'Heptanomide un 8e nome. La population de l'Égypte a été plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Au rapport des monuments et des inscriptions, elle s'éleva, sous la domination des Pharaons, à 7,000,000 d'habit., répartis en plus de 18,000 villes et bourgs. Suivant Diodore, on y comptait 30,000 bourgs et villes au temps des premiers Ptolémées; Théocrite donne le chiffre de 33,333. Josèphe estime que, de son vivant, l'Égypte renfermait 7,500,000 hab., sans compter la population d'Alexandrie.

L'histoire de l'Égypte ancienne nous est connue : 1° par les monuments et les inscriptions qui les couvrent ; 2° par les fragments écrits en grec du prêtre égyptien Manéthon ; 3° par les historiens grecs Hérodote et Diodore de Sicile, qui tous les deux ont visité l'Égypte, et par le géographe Strabon. Il faut ajouter à ces noms celui de Plutarque, auteur d'un traité d'*Isis* et d'*Osiris*, où l'on trouve de précieux renseignements sur les croyances et les traditions anciennes du pays. Les Égyptiens n'appartenaient pas, comme l'a prétendu Volney, à la race nègre : les figures des monuments et les momies qui nous sont parvenues ne présentent ni la peau noire, ni le nez épaté, ni la chevelure laineuse, ni le front déprimé des nègres. Ce sont les Coptes actuels et les Fellahs qui rappellent le plus les caractères physiologiques des anciens Égyptiens. — D'après l'Écriture sainte, ce peuple descendait d'un fils de Cham, nommé Mesraïm, et frère de Chus, père des Éthiopiens. Il existe en effet une grande ressemblance, non seulement entre les traits physiques, mais aussi entre les institutions, les mœurs, les vêtements, les meubles et les monuments des deux peuples. Les traditions relatives à l'Éthiopie parlent d'un antique et florissant empire de Méroé. Ce n'est pourtant pas de ce pays qu'est sortie, comme on l'a cru longtemps, la civilisation égyptienne. Il est auj. démontré qu'elle se développa d'abord dans la basse Égypte, pour remonter la vallée du Nil, où elle s'est propagée depuis Memphis jusque dans la Nubie. Les prêtres égyptiens attribuaient à leur nation une antiquité fabuleuse et plaçaient à l'origine de son histoire des dynasties divines, dont les aventures légendaires se confondaient avec les mythes religieux. De ces traditions confuses et souvent contradictoires on peut déduire que l'Égypte fut d'abord gouvernée par les prêtres, jusqu'au temps où Menès, premier roi des dynasties humaines, fonda la ville de Memphis et fit passer le pouvoir des prêtres aux guerriers. A partir de Ménès jusqu'à la conquête de l'Égypte par Alexandre, Manéthon compte 31 dynasties. Elles sont indiquées, d'après Mariette, dans le tableau suivant. Les dates sont celles que l'on a tirées des listes de Manéthon. Elles n'ont aucune authenticité jusqu'à l'avènement de Psamétik, premier roi de la XXVIe dynastie, en 665 av. J.-C.

ANCIEN EMPIRE.

Ire dynastie......	Thinite	5004-4751	av. J.-C.
IIe —	—	4751-4449	—
IIIe —	Memphite	4449-4235	—
IVe —	—	4235-3951	—
Ve —	—	3951-3703	—
VIe —	Éléphantine	3703-3500	—
VIIe —	Memphite	3500	—
VIIIe —	—	3500-3358	—
IXe —	Héracléopolite....................	3358-3249	—
Xe —	—	3249-3064	—

MOYEN EMPIRE.

XIe dynastie	Thébaine	3064-2851	—
XIIe —	—		
XIIIe —	—	2851-2398	—
XIVe —	Xoïte	2398-2214	—
XVe —	Pasteurs ou Hycsos	2214-1703	—
XVIe —	—		
XVIIe —	—		

NOUVEL EMPIRE.

XVIIIe dynastie	Thébaine	1703-1462	—
XIXe —	—	1462-1288	—
XXe —	—	1288-1110	—
XXIe —	Tanite	1110-980	—
XXIIe —	Bubastite	980-810	—
XXIIIe —	Tanite	810-721	—
XXIVe —	Saïte	721-715	—
XXVe —	Éthiopienne	715-665	—
XXVIe —	Saïte	665-527	—

XXVIIe dynastie	Perse	527-406	av. J.-C.
XXVIIIe —	Saïte	406-399	—
XXIXe —	Mendésienne	399-378	—
XXXe —	Sébennytique	378-340	—
XXXIe —	Perse	340-332	—

Les indications fournies par les monuments permettent de compléter ainsi la liste des dynasties :

XXXIIe dynastie	Macédonienne	332-305	av. J.-C.
XXXIIIe —	Grecque (les Ptolémées) .	305-30	—
XXXIVe —	Romaine	30	—
		381	ap. J.-C.

Les listes dynastiques se terminent, en même temps que l'histoire ancienne de l'Égypte, à l'édit de Théodose, qui ordonna la démolition des temples et proscrivit le culte des dieux égyptiens.

L'histoire de l'ancien empire est fort obscure et les monuments qu'il a laissés sont rares jusqu'à la IVe dynastie, où l'on trouve les règnes de Chéops ou Chou-fou, Chéphren ou Chafra, Mycérinus ou Menkaoura, qui construisirent les trois grandes pyramides. L'Égypte jouissait dès cette époque d'une remarquable prospérité, dont les monuments nous offrent la représentation curieuse et naïve. A la VIe dynastie appartiennent la reine Nitocris ou Neth-aker, « la belle aux joues roses », célèbre par la vengeance qu'elle tira des assassins de son frère, et le roi guerrier Apépi. Nous ne connaissons pas l'histoire des trois dynasties suivantes. Les monuments nous font défaut : on en a conclu, non sans vraisemblance, que le pays subit alors une première invasion et que les derniers rois de l'ancien empire, mentionnés par Manéthon, durent être à peu près réduits à la possession de leur capitale. L'Égypte se relève avec le commencement du moyen empire. Les Osortasen et les Amenema de la XIIe dynastie combattent avec succès les Kouschites du Soudan et construisent au-dessus de la deuxième cataracte du Nil les forteresses célèbres de Semneh et de Kumneh. Amenema III creuse le lac Mœris (ou Pi-om), dont les Grecs ont pris mal à propos le nom pour celui d'un pharaon. Mais, à la fin de la XIVe dynastie, les Hycsos ou Pasteurs, peuples barbares, venus de l'Asie, envahirent et ravagèrent la vallée du Nil, dont ils restèrent les maîtres pendant quatre siècles. Toutefois ils finirent par céder à l'influence de la civilisation égyptienne qu'ils avaient d'abord voulu détruire. Ils rendirent hommage aux dieux du pays, sans abandonner le culte de leur dieu national, Sou-tek. On croit qu'il faut placer vers cette époque l'histoire de Joseph, racontée dans la *Genèse*, et l'établissement des Hébreux dans la terre de Gessen. Mais les rois nationaux de l'Égypte, relégués dans la Thébaïde, se trouvèrent bientôt assez forts pour attaquer les Hycsos et les refouler en Asie, à l'exception d'un petit nombre, qui eurent la permission d'habiter la région N.-E. du Delta, et dont on retrouve encore auj. les descendants sur les bords du lac Menzaleh. Le vainqueur des Hycsos, Amosis ou Ahmès, est le premier roi du nouvel empire et de la XVIIIe dynastie, la plus brillante de toutes. Aménophis ou Amenhotep Ier fit la guerre en Syrie et dans le Soudan. Toutmès Ier dirigea une expédition heureuse contre les Kouschites du Soudan et porta ses armes en Asie jusque sur l'Euphrate, dans le pays des Rotennou. Sous le règne de son fils Toutmès II, le Soudan dut reconnaître la souveraincté des pharaons. Ce prince eut pour successeur son frère Toutmès III, mais leur sœur Hatasou reçut ou plutôt usurpa la régence et gouverna seule pendant 17 ans. Elle conduisit une armée dans le pays de Pount (l'Yémen, au S. de l'Arabie). Les magnifiques bas-reliefs du temple de Déir-el-Bahari, à Thèbes, nous montrent le retour triomphal des Égyptiens victorieux. Toutmès III régna 30 ans et fut le plus puissant des pharaons : ses conquêtes étendirent la domination égyptienne sur la Nubie, le Soudan, l'Abyssinie, la Syrie, la Mésopotamie, l'Assyrie, la Chaldée, la Médie et l'Arménie, pendant que sa flotte faisait la conquête de l'île de Chypre : « L'Égypte, selon les inscriptions de son règne, pose ses frontières où il lui plaît. » A l'intérieur, une administration ferme et régulière assurait le repos et la prospérité du royaume, et d'admirables monuments, temples ou palais, que les siècles n'ont pu détruire, étaient construits en même temps à Thèbes et à Memphis, à Ombos et à Héliopolis. Amenhotep II, Toutmès IV et Amenhotep III maintinrent la puissance et la splendeur de l'empire égyptien. Le dernier fit construire un grand nombre de monuments nouveaux, agrandit et décora les temples de Karnak et de Louqsor, et érigea sur la rive opposée du Nil les deux colosses dont l'un devint célèbre, au temps de la domination romaine, sous le nom de statue de Memnon. Amenhotep IV, fils d'Amenhotep III et d'une femme étrangère, bouleversa l'Égypte, en voulant lui imposer de force une religion nouvelle, le culte d'Aten (le disque rayonnant). Il changea son nom en celui de Khou-en-Aten (splendeur du disque), défendit d'honorer Ammon et abandonna Thèbes pour fonder une nouvelle capitale à Tell-el-Amarna. Mais une réaction violente éclata après sa mort, sa capitale fut détruite de fond en comble, et l'Égypte

revint à ses dieux nationaux. Horus fût le dernier roi de la XVIIIe dynastie. La XIXe commence avec Ramsès Ier, vainqueur des Khétas de la Syrie. Séti Ier, appelé Séthos par les Grecs, recommença contre les sujets rebelles de l'Égypte les campagnes de Toutmès III, éleva le grand temple d'Abydos et la salle hypostyle de Karnak. Il creusa le premier un canal entre le Nil et la mer Rouge. Ramsès II, son fils, le Sésostris des Grecs, régna 67 ans. Il remporta de brillantes victoires, mais sans rien ajouter aux conquêtes de ses prédécesseurs : toutes ses campagnes furent dirigées contre des rebelles ou contre des peuples voisins, qui menaçaient la sécurité de l'Égypte, contre les Kouschites au S., contre les Libyens au N.-E., et surtout contre les Khétas de la Syrie, contre lesquels il dut employer toutes les forces de son empire. Le curieux poème du scribe Pentaour nous fait connaître un des épisodes les plus brillants de cette guerre, qui dura 18 ans et se termina par un traité. Ramsès II est plus célèbre encore par les innombrables monuments dont il couvrit l'Égypte. « Il est pour ainsi dire impossible, dit Mariette, de rencontrer une ruine, une butte antique sans y lire son nom. » Le Ramesséum de Thèbes, le petit temple d'Abydos et les deux temples d'Ibsamboul furent construits par ses prisonniers de guerre, pendant que les Hébreux étaient contraints par ses ordres de bâtir la ville de Ramsès, à l'E. du Delta. Il laissa, dit-on, 170 enfants, dont 59 fils. Son successeur, Menephta, est peut-être le pharaon persécuteur des Hébreux, dont l'histoire est racontée dans l'*Exode*. Le règne de Ramsès III, vainqueur des Kouschites, des Libyens, des Khétas et des Philistins, inaugure la XXe dynastie. On lui doit le beau temple de Médinet-Abou. Mais après lui, la décadence de l'Égypte commence : sous la XXIe dynastie, la haute et la basse Égypte forment deux royaumes séparés. Les Asiatiques s'établissent dans le Delta et fondent à Tanis une dynastie, la XXIIe, dont un roi, Sésac ou Seschonk, fait la guerre au roi de Juda, Roboam, et pille le temple de Jérusalem. Au sud, les grands prêtres de Thèbes avaient usurpé la couronne. Bocchoris, seul prince de la XXIVe dynastie, paraît avoir été un roi légitime. Il régnait depuis 6 ans lorsque l'Éthiopien Sabacon fit la conquête de toute l'Égypte, s'empara de Bocchoris, qui fut brûlé vif, et fonda la XXVe dynastie. Les princes égyptiens réussirent pourtant à chasser les Éthiopiens du Delta, où ils fondèrent une confédération de 12 rois, dont l'un, Psamétik ou Psammétichus (*V. ce nom*), proscrit par ses collègues, les détrôna avec l'appui des pirates grecs, 665, refoula les Éthiopiens au delà de la première cataracte, et fut le chef de la XXVIe dynastie, 656. — Jusqu'à l'avènement de Psamétik, les Grecs ont ignoré l'histoire vraie de l'Égypte, ou l'ont défigurée par des légendes qui semblent inventées à plaisir, comme celle du roi Osymandias, du roi Mœris et surtout les exploits fabuleux de Sésostris, véritable roman, dans lequel ils ont confondu les conquêtes de Toutmès Ier, de Toutmès III, de Séti Ier, de Ramsès II et de Ramsès III. A partir de la XXVIe dynastie, qui ouvrit aux Grecs l'accès des villes commerçantes, des temples et des écoles de l'Égypte, les récits des historiens classiques s'accordent en général avec les inscriptions et les textes égyptiens. Psamétik rétablit la paix et la prospérité à l'intérieur, répara les anciens monuments et en construisit de nouveaux. Avec son règne commence une des périodes les plus brillantes de l'art égyptien. A l'extérieur, il mit ses frontières en état de défense, fit une expédition en Nubie, et conquit, non sans peine, le pays des Philistins. Mais la faveur qu'il accordait aux mercenaires grecs et cariens provoqua la défection des soldats égyptiens, qui allèrent s'établir en Éthiopie au nombre de 240,000. Néchao, fils de Psamétik, 611-595, est célèbre par sa tentative malheureuse pour rouvrir le canal du Nil à la mer Rouge, et par le périple de l'Afrique, que des navigateurs phéniciens auraient accompli par son ordre. Il vainquit à Mageddo le roi de Juda, Josias, mais perdit la bataille de Karkemish contre Nabuchodonosor, 605. Après Psamétik II, 595-589, Apriès ou Ouaprah, 589-569, fit alliance avec le roi de Juda, Sédécias, et avec les Tyriens auxquels il ne fut d'aucun secours. Il ne put empêcher Nabuchodonosor de ravager l'Égypte ; mais, après son départ, il s'empara de Sidon et de toute la côte phénicienne. Une campagne malheureuse contre les Grecs de Cyrène amena un soulèvement de l'armée, qui proclama roi Ahmès II ou Amasis, d'une naissance obscure, lequel épousa une petite-fille de Psamétik Ier et régna avec gloire de 569 à 529. (*V.* Amasis.) Il gagna l'affection de ses sujets par sa bonne administration, sa piété envers les dieux et la magnificence des édifices qu'il éleva en leur honneur. Il n'en fut pas moins l'ami des Grecs, et il envoya 48 talents pour les aider à rebâtir le temple de Delphes. Mais les secours prêtés par lui à Crésus, roi de Lydie, contre Cyrus, et le stratagème dont il usa, en envoyant comme épouse à Cambyse la fille d'Apriès au lieu de sa propre fille, servirent de prétexte à l'invasion des Perses. Ahmès étant mort, son meilleur général, le Grec Phanès, passa du côté de Cambyse. Une seule bataille livra l'Égypte aux Perses, et son roi Psamétik III ou Psamménit fut mis à mort, 527.

On a cru longtemps, sur la foi d'un passage erroné de Diodore, que la population de l'ancienne Égypte était divisée en trois castes : les prêtres, les guerriers et le peuple. C'est une erreur. Les professions n'étaient pas héréditaires et les classes n'étaient pas séparées par des limites infranchissables. — Les prêtres devaient leur puissance au respect qu'ils inspiraient comme ministres des dieux ; à leurs immenses richesses, car ils possédaient, suivant les historiens classiques, un tiers des propriétés, sans charges ni impôts, et prélevaient encore le dixième du revenu des autres citoyens ; à la connaissance de toutes les sciences divines et humaines dont ils ne faisaient pas mystère, comme l'ont raconté les Grecs, mais qu'ils enseignaient au contraire dans des écoles nombreuses et célèbres ; à l'influence que donnent les fonctions publiques, car on recrutait parmi eux les fonctionnaires de l'ordre civil : gouverneurs, intendants des canaux, juges, percepteurs des impôts, etc. Clément d'Alexandrie, en décrivant une procession égyptienne, nous fait connaître les divers grades de la hiérarchie sacerdotale : on distinguait les chantres, les horoscopes ou horologues, qui devaient connaître à fond les livres sacrés traitant de l'astronomie ; les hiérogrammates ou scribes, qui jouaient un rôle important dans l'administration ; les stolistes, chargés des purifications ; les pastophores, gardiens des temples et porteurs des *naoi* ou chapelles renfermant l'image de la divinité ; enfin les prophètes, supérieurs des autres prêtres, qui portaient sur l'épaule une peau de panthère, insigne de leur dignité. Il y avait aussi des prêtresses, remplissant des fonctions analogues. — Les guerriers comprenaient ce qu'on pourrait appeler l'infanterie de ligne, vêtue d'une tunique courte, armée d'une lance et portant un grand bouclier ; l'infanterie légère, archers ou soldats armés d'un sabre recourbé, et la cavalerie des chars de bataille, montés le plus souvent par deux personnes, un archer et un conducteur. Les Égyptiens n'avaient pas d'autre cavalerie. Des tambours et des trompettes marchaient en tête de l'infanterie, dont le pas était réglé avec une grande précision. Les enseignes étaient des emblèmes divins ; l'étendard royal, porté par un officier de haut rang, était surmonté d'un épervier. Les armées en campagne étaient accompagnées de médecins et de vétérinaires ; les bagages étaient chargés sur des ânes. Les camps étaient défendus par des palissades, protégés par un corps de garde et par des patrouilles. Les forteresses étaient solidement construites et entourées d'un fossé profond. Le métier militaire était dur, si l'on en juge par une curieuse complainte sur les tribulations d'un officier d'infanterie, mais il assurait à ceux qui l'avaient embrassé l'exemption d'impôts et de bonnes terres à cultiver. Au temps de la XXVIe dynastie, Hérodote compte 410,000 soldats, dont 160,000 appelés *hermotybies* et 250,000 *calasiries*, cantonnés dans les divers nomes, et fournissant chaque année pour la garde du roi 2,000 hommes, qui recevaient chacun 5 mines de pain, 2 mines de viande de bœuf et 4 coupes de vin. — La classe populaire, qu'on a appelée assez justement le tiers état, était formée des artisans, des marchands, des laboureurs, des pâtres. Elle n'était pas propriétaire du sol, elle payait les impôts en nature, supportait de lourdes charges, comme les fellahs d'aujourd'hui, et était astreinte au service militaire et à la corvée pour la construction des monuments. Il ne semble pas pourtant qu'elle ait été maltraitée, mais elle était privée de tout droit politique. Lorsque les étrangers et surtout les Grecs furent admis en Égypte, il se forma une classe nouvelle, celle des *ermeneis* ou interprètes, qui acquit bien vite une grande influence. — Le pouvoir royal était absolu, mais limité en fait par les institutions, les usages et l'autorité des prêtres. Le *pharaon*, roi de la haute et de la basse Égypte, est honoré comme un personnage divin ; ses images portent, même de son vivant, les attributs avec lesquels on représente les dieux. Les plus fréquents de ces symboles sont la croix ansée et l'aspic dressé ou *uræus*, dont la tête est assez souvent surmontée du disque solaire. Diodore prétend que les rois étaient jugés après leur mort par les prêtres, les grands et le peuple assemblés. C'est une erreur. Mais les rois légitimes ont souvent fait marteler sur les monuments les noms des usurpateurs. — L'administration, savante et compliquée, était surtout entre les mains des scribes. Les nomes, ou provinces peu étendues, étaient administrés par des gouverneurs héréditaires ou nommés par le roi et révocables. Ils comprenaient : 1° la capitale, siège des autorités civiles et militaires et résidence du grand prêtre ; 2° les terres cultivées ; 3° les pâturages et les marais ; 4° les canaux, soigneusement entretenus par des fonctionnaires spéciaux. Un système régulier de cadastre et de recensement assurait la perception des impôts, dont les scribes rendaient un compte détaillé au gouverneur. Nous ne connaissons l'organisation judiciaire que par le témoignage assez suspect

de Diodore. Selon lui, il y avait un tribunal de 30 membres, tirés en nombre égal de Thèbes, de Memphis et d'Héliopolis; c'était vraisemblablement une cour suprême, et il devait exister des tribunaux particuliers dans les nomes. Devant les juges égyptiens, on ne plaidait que par écrit; ils échappaient ainsi aux subtilités ou aux entraînements de la parole. Le président portait supendue à son cou une image de la Vérité; pour rendre le jugement, il la tournait vers la partie qui gagnait sa cause. — Aucun code ne nous fait connaître la législation égyptienne dans son ensemble; les écrivains grecs ont seulement conservé quelques lois spéciales. Par exemple, le meurtre, même d'un esclave, était puni de mort. La mort était aussi le châtiment du parjure et de la calomnie. Le père ou la mère qui avait tué son enfant devait tenir, pendant trois jours et trois nuits, le cadavre embrassé. L'emprisonnement et la bastonnade punissaient les délits de moins d'importance. Chacun était tenu de porter secours à son semblable en danger de mort, sous peine d'être poursuivi comme assassin, ou, s'il ne l'avait pu, de poursuivre le châtiment du coupable. Les faussaires et les faux monnayeurs étaient condamnés à la perte des mains. Le débiteur ne pouvait être atteint dans sa liberté. On rapportait au roi Asychis une loi singulière qui obligeait le débiteur à donner la momie de son père comme gage à son créancier. Enfin, suivant le récit fort invraisemblable de Diodore, Amasis enjoignit aux voleurs d'aller déclarer leur profession à un chef reconnu par l'État, qui recevait le produit de leurs larcins; ils pouvaient être tués, s'ils étaient pris en flagrant délit; la victime d'un vol faisait la déclaration des objets dérobés, qui lui étaient rendus moyennant le quart de leur valeur.

La religion des Égyptiens était un polythéisme symbolique. On y trouve pourtant la notion confuse d'un dieu unique, adoré sous différents noms et passant par une série de métamorphoses, qui figurent le plus souvent la révolution apparente du soleil. On distingue, parmi les nombreuses divinités égyptiennes, 4 cycles principaux, composés chacun d'un dieu père, d'une déesse mère, et d'un dieu fils, identique à son père; Atoun, Neth et Ra étaient honorés surtout à Saïs et à Héliopolis; Phta, Pacht ou Beset et Imhotep à Memphis; Ammon, Maout et Chons, à Thèbes; Osiris, Isis et Horus, à Abydos. Ce dernier cycle est le mieux connu, grâce au traité de Plutarque, qui nous montre Osiris, dieu bienfaisant, en lutte avec son frère, Set ou Typhon, le plus redoutable des dieux du mal. Osiris succombe d'abord; il est tué et coupé en morceaux par Typhon, mais Isis recherche et rassemble ses membres dispersés; elle donne naissance à Horus, qui fait périr Typhon, avec l'aide de Thoth, esprit divin, sage conseiller des dieux et des hommes. Les Égyptiens croyaient à l'immortalité des âmes et à la résurrection des corps. L'embaumement et la conservation des cadavres, protégés par Anubis et la déesse Nephtys, étaient pour les vivants un devoir religieux. (*V.* Momie.) L'âme séparée du corps était guidée par Anubis à travers le monde infernal, traversait un bassin de feu, qui la purifiait sans la brûler; comparaissait devant un tribunal de 42 juges, présidé par Osiris, avouait ses fautes et implorait la miséricorde divine, en récitant les prières contenues dans le *Rituel funéraire*. (*V. ce mot*.) Thoth la pesait dans une balance et prononçait la sentence. L'âme du méchant était condamnée à retourner dans un autre corps. L'âme justifiée s'envolait à la suite de l'épervier divin et participait à la divinité d'Osiris, en attendant la résurrection des corps. La morale des Égyptiens était pure : elle condamnait le meurtre, le suicide, le vol, l'adultère, recommandait la justice, la douceur, la générosité envers les pauvres, la piété envers les dieux. Les prêtres menaient une vie sobre et réglée. Le culte consistait en sacrifices d'animaux, en offrandes de parfums, de vin, de bière, de fruits, de légumes, en processions, dans lesquelles les prêtres portaient la barque sacrée d'Ammon ou d'Isis. Sans admettre, comme on l'a cru longtemps, qu'il y eût en Égypte deux religions distinctes, une pour les prêtres et une pour le vulgaire, il est facile de comprendre que les représentations symboliques des divinités multiplièrent de bonne heure les superstitions populaires : Ammon était souvent figuré avec une tête de bélier; Pacht ou Beset, avec une tête de lionne ou de chatte; Isis, avec une tête de vache; Thoth, avec une tête de singe; Anubis, avec une tête de chien ou de chacal; ces animaux leur étaient consacrés. Les taureaux Apis et Mnévis étaient les images vivantes de Phta et d'Osiris. Le crocodile, le serpent, l'ichneumon, le vautour, l'ibis, etc., étaient aussi regardés comme des êtres divins. Le peuple confondit les dieux avec leurs symboles, et adora vraiment les animaux, même les plantes, comme le lotus.

Les lettres et les sciences furent de tout temps en grand honneur chez les Égyptiens. Dès la plus haute antiquité, ils eurent des écoles et des bibliothèques. Un fonctionnaire de la VI^e dynastie porte le titre de gouverneur de la maison des livres. On a retrouvé les salles qui servaient de bibliothèques au Ramesséum de Thèbes et au temple de Denderah. On a même le catalogue des livres de Denderah. La littérature égyptienne est auj. représentée par un grand nombre de mss sur papyrus : prières, hymnes, rituels funéraires, instructions morales et philosophiques, fragments d'histoire et de mémoires, lettres, romans, poèmes, comme celui du scribe Pentaour, dont on a plusieurs exemplaires. Beaucoup de ces mss ont été traduits ou analysés par MM. Lepsius, Brugsch, De Rougé, Mariette, Chabas, Maspéro, etc. (*V.* Hiéroglyphique [Écriture].) Les inscriptions elles-mêmes ont une réelle importance littéraire : les prières ou les actions de grâces adressées aux dieux par les rois, les récits de batailles ou d'expéditions lointaines y figurent en grand nombre et sont souvent fort étendus. Pour les sciences, nous n'avons qu'un seul traité de géométrie, mais les progrès accomplis par les Égyptiens en astronomie prouvent qu'ils avaient en mathématiques des connaissances exactes et étendues : ils avaient trouvé presque rigoureusement la durée de l'année solaire, et la divisaient en 12 mois de 30 jours, plus 5 jours complémentaires; ils ne formaient que 3 saisons, chacune de 4 mois, et cette divisions s'accorde parfaitement avec le climat de l'Égypte. Ils ont pu observer les éclipses, et découvrir le mouvement des planètes. On doit aussi reconnaître que, pour construire les monuments, déplacer et manier des blocs gigantesques, les Égyptiens ont dû posséder des procédés mécaniques très perfectionnés. (*V.* Perrot, *Hist. de l'Art dans l'antiquité*, t. I^{er}.) Les traités de médecine qui nous restent ne justifient pas la haute opinion que les anciens avaient de la science médicale des Égyptiens. A côté de quelques observations exactes, on y trouve une ignorance à peu près complète de l'anatomie humaine et des superstitions grossières. Cependant il y avait à Memphis, dans le temple d'Imhotep, une bibliothèque médicale célèbre, où les médecins grecs et romains allaient encore étudier la composition des remèdes au temps de Galien. L'horreur qu'ils avaient pour toute incision faite au corps humain empêcha les progrès de la chirurgie, qu'ils semblent pourtant avoir pratiquée. Suivant Hérodote, ils auraient divisé le corps humain en sections distinctes, et l'on avait des médecins particuliers pour la tête, pour les bras, pour le tronc, etc. — Les Égyptiens employaient à la chasse l'arc, la lance, le lasso, les filets et un bâton enduit de glu qui servait à prendre les oiseaux aquatiques. Ils pêchaient à la ligne, au filet et employaient le harpon contre les hippopotames. Ils avaient grand soin de leurs troupeaux : les animaux étaient exactement comptés et marqués au fer; ils les soignaient, lorsqu'ils étaient malades. Les charrues étaient presque toujours en bois dur, traînées par des esclaves ou par des bœufs. Nous connaissons par les monuments les procédés, d'ailleurs fort élémentaires, qu'ils employaient pour battre le blé, pour pétrir et pour cuire le pain, fabriquer le vin, etc. Les arts industriels étaient très développés : on pratiquait le tissage et la teinture du lin, de la laine, peut-être du coton, la broderie, la fabrication de la poterie et de la porcelaine décorée de diverses couleurs; on travaillait l'or, qui était en Égypte le plus abondant des métaux précieux, l'argent, le cuivre, le bronze et le fer. Les orfèvres déployaient une habileté qui serait à peine égalée de nos jours. Les bijoux de la reine Aah-hotep, mère d'Ahmès I^{er} (XVIII^e dynastie), ont été admirés à l'Exposition universelle de Paris, en 1867; ils appartiennent au musée de Boulak. (*V.* Boulak et Mariette.) La préparation du papyrus pour écrire était une industrie importante. Le commerce était actif et prospère : des caravanes parties de Thèbes se rendaient à Carthage par les oasis d'Ammon et d'Audjilah, vers le cap Soloès et les colonnes d'Hercule, vers Meroé et l'Éthiopie, vers Kosséir et la mer Rouge; des puits avaient été creusés par l'ordre des pharaons sur les routes qui traversaient le désert arabique. La monnaie n'était pas en usage, et, si les métaux étaient employés dans les transactions, ce qui n'est nullement démontré, c'était sous forme de lingots. — L'art égyptien a été spécialement étudié par la commission française qui accompagnait l'expédition de Bonaparte, en 1798, par M. Pierret dans son *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, et par M. Perrot. Suivant M. Pierret, l'architecture, sous les premières dynasties, est caractérisée par la simplicité et la sévérité du style : les colonnes sont carrées et les plafonds rectilignes. Avec la VI^e dynastie commence l'usage des péristyles, la forme pyramidale pour les tombeaux est d'un usage fréquent sous l'ancien empire. L'architecture du moyen empire est plus variée : les colonnes deviennent prismatiques; les stèles sont coloriées. Le style du nouvel empire est plus riche, sans être surchargé d'ornements : les colonnes se terminent souvent par un chapiteau formé d'une fleur de lotus; une moulure ornée du disque solaire et de l'uræus encadre les façades des édifices; les pylones, les sphinx et les obélisques sont fréquemment employés pour la décoration des temples et des palais. Les mêmes caractères se

retrouvent, avec moins de grandeur et de simplicité, dans les édifices construits sous la XXVIe dynastie et sous les Ptolémées. La sculpture et la peinture se distinguent par une reproduction de la nature, exacte jusqu'à la minutie. La statuaire des époques les plus anciennes, jusqu'à la fin du moyen empire, est plus libre dans ses allures, plus vivante que celle des âges postérieurs, où les colosses, comme les sphinx et les figures des bas-reliefs, ont une attitude convenue, une immobilité et une raideur majestueuses, mais qui leur enlèvent l'expression et le sentiment. En peinture, les Égyptiens n'eurent que des teintes plates; ils ignoraient la perspective. Ils connurent quatre couleurs seulement : le vert sombre, le rouge brun, le jaune et le bleu, et ne surent ni les mêler, ni les nuancer; au lieu d'une palette, ils se servaient de pots contenant des couleurs différentes, mais ces couleurs étaient vigoureuses, et 3,000 ans ne les ont pas altérées. On peut juger de l'art dans l'ancienne Égypte par les monuments nombreux qui ont survécu à toutes les révolutions. Le Labyrinthe, décrit par Strabon, a disparu. Mais on peut citer les ruines immenses de Thèbes, dont l'emplacement est occupé auj. par les villages de Louqsor et de Karnak, sur la rive dr. du Nil; de Médinet-Abou et de Gournah, sur la rive g.; le Sérapéum de Memphis, exploré par Mariette, les Pyramides et le grand sphinx de Gizeh, les temples d'Esneh, de Denderah, d'Edfou, d'Abydos, d'Ombos, d'Éléphantine, d'Ibsamboul, etc.

L'Égypte incorporée à la monarchie perse, maltraitée par Cambyse, qui insulta les dieux du pays et blessa le bœuf Apis, fut placée par Darius Ier dans la 4e satrapie, mais conserva néanmoins l'ancienne division en nomes. Une révolte éclata contre Darius dès 486, et ne fut comprimée que par Xerxès, fils de ce prince. Inarus appela encore les Égyptiens à l'insurrection pendant le règne d'Artaxerxès Longue-main, et succomba après des succès passagers, 461-456. Mais Darius II Nothus laissa échapper l'Égypte, qui reconnut 8 rois indigènes : Amyrtée, 406 (XXVIIIe dynastie); Pausiris et Psammétichus IV; Achoris; Psammuthis; Néphéro; Nectanébo Ier, 378 (XXXe dynastie); Tachos; Nectanébo II. Ochus rétablit la domination des Perses en 340. Alexandre le Grand fut accueilli par les Egyptiens comme un libérateur, 332, et jeta les fondements d'Alexandrie. Après sa mort, un de ses généraux, Ptolémée, fils de Lagus, se rendit indépendant en Égypte, et commença une dynastie (XXXIIe), dite des Lagides ou des Ptolémées, dont les membres furent :

Ptolémée Ier, *Soter*, fils de Lagus	323	Ptolémée VIII (*Lathyre*)	117
Ptolémée II, *Philadelphe*	285	Ptolémée IX (*Alexandre*)	107
Ptolémée III, *Evergète*	247	Cléopâtre	88
Ptolémée IV, *Philopator*	222	Ptolémée VIII, rétabli	88
Ptolémée V, *Epiphanes*	205	Ptolémée X (*Alexandre*)	81
Ptolémée VI, *Philométor*	181	Bérénice	80
Ptolémée *Eupator*	146	Ptolémée XI, *Aulète*	80
Ptolémée VII, *Physcon*	146	Ptolémée XII et Ptolémée XIII	52
		Cléopâtre	52

Sous les trois premiers de ces rois, l'Égypte redevint un des pays les plus florissants du monde. (*V.* ALEXANDRIE.) Les causes les plus importantes qui amenèrent la chute des Ptolémées (*V. leurs noms*) furent : la séparation que l'on maintint toujours entre les Grecs et les Égyptiens, les premiers étant seuls appelés aux fonctions publiques; le système de défense militaire, qui consistait à ne fortifier que la capitale, dont la conquête devait entraîner celle de tout le pays; l'incertitude de la succession au trône, qui engendra les guerres civiles; la dissolution des mœurs, qui descendit du trône à la nation elle-même; enfin, l'intervention des Romains, provoquée par les partis de l'intérieur. Octave, vainqueur d'Antoine à Actium, le poursuivit jusqu'en Égypte, demeura insensible aux séductions de Cléopâtre, qui se donna la mort, et réduisit le pays en province romaine, 30 av. J.-C. L'Égypte fut rangée au nombre des provinces impériales, et reçut pour gouverneur un préfet pris dans l'ordre des chevaliers. Il était interdit aux sénateurs d'y voyager sans la permission de l'empereur. Sa fertilité la fit surnommer le *grenier de Rome*. Dans la nouvelle division de l'empire romain au IVe siècle de l'ère chrétienne, l'Égypte donna son nom à un diocèse de la préfecture d'Orient, lequel comprit 6 provinces : Égypte propre, ch.-l. Alexandrie; Libye Ire ou supérieure, Cyrène; Libye IIe ou inférieure, Parætonium; Augustamnique, Péluse; Arcadie égyptienne ou Heptanomide; et Thébaïde, Thèbes. Depuis l'an 364, elle fit partie de l'Empire d'Orient, jusqu'à la conquête des Arabes, 395-640. Le christianisme pénétra en Égypte dès le 1er siècle; St Marc est considéré comme le fondateur de la première église. Alexandrie, qui conservait une école philosophique renommée, devint le théâtre de luttes acharnées entre le paganisme expirant et la religion nouvelle; Origène, St Clément d'Alexandrie et St Athanase figurent parmi ses plus illustres docteurs. Mais en même temps les hérésies y gagnèrent de nombreux adeptes : le gnosticisme menaça un instant d'y étouffer la foi orthodoxe. Arius (*V. ce nom*) était curé d'une paroisse d'Alexandrie et une grande partie de la population avait adopté l'hérésie des monophysites ou jacobites, à l'époque de l'arrivée des musulmans.

V., sur l'Egypte ancienne, le grand ouvrage de la *Commission française d'Egypte*, 10 vol. in-fol. et 10 vol. de pl., 1809-22, rédigé par Fourier, Jomard, Rozière, Saint-Genès, Jollois, Devilliers, Costaz, Du Bois-Ayme, Nouet, Le Père, Andréossy, Lancret, Chabrol, Martin, Am. Jaubert, Coutelle, Malus, Larrey et Jacotin; une 2e édit., in-8o, a paru de 1821 à 1826; Champollion, *l'Egypte sous les Pharaons*, 1814, 2 vol.; Bunsen, *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte*, Hambourg, 1845-56, 5 vol.; Wilkinson, *Manners and Customs of the ancient Egyptians*, 1837-41 et 1842, 6 vol.; édit. abrégée du même ouvrage, 1854, 2 vol.; id., revue par Birch, 1878; Brugsch, *Histoire royale de l'Egypte*, Leipzig, 1859, in-4o, 1875, in-8o, en allem., trad. en franç. par l'auteur; Mariette, *Aperçu de l'histoire d'Egypte jusqu'à la conquête musulmane*, Alexandrie, 1864; réimp. à Paris, en 1867, pour la période qui s'étend jusqu'en 381, excellent travail; Ebers, *Ægypten*, 1868-78; Brugsch, *Dictionn. géographique de l'anc. Egypte*, Leipzig, 1877, in-4o; F. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, t. Ier; Maspero, *Hist. anc. des Peuples de l'Orient*, 1875; Champollion-Figeac, *Annales des Lagides*, 1819; Letronne, *Recherches pour servir à l'hist. d'Egypte*, 1823. *V.* aussi dans les revues spéciales les art. de MM. Lepsius, de Rougé, Mariette, Chabas, Osburne, Heath, Lauth; la thèse de M. Maspero, sur le *Genre épistolaire chez les Egyptiens*; le *Handbook for travellers* de Wilkinson; l'*Itinéraire* descriptif de MM. Isambert et Chauvet, dans la collection des guides Joanne.

E. D—Y et B.

ÉGYPTE SOUS LES ARABES. Conquise par Amrou, au nom du khalife Omar, l'Égypte fit partie du khalifat de Damas. Si les vainqueurs protégèrent les lettres, les sciences, les arts et le commerce, en revanche ils écrasèrent leurs sujets d'impôts; l'islamisme prévalut sur la religion chrétienne, la race copte fut presque anéantie et les fellahs réduits à une sorte d'esclavage. Le pays secoua le joug des khalifes abbassides de Bagdad en 869. Mais la dynastie fondée par Thouloun ne dura que jusqu'en 905. Quatre ans après, Obéid Allah commença une dynastie nouvelle, celle des khalifes fatimites (*V.* KHALIFES), renversée en 1171 par Saladin, fils d'Ayoub. Les souverains ayoubites furent :

Sa'adin	1171	Malek-Adhel II	1238
Malek-el-Aziz-Othman	1193	Malek-Saleh	1240
Malek-el-Mansour	1198	Malek-el-Moadham	1249
Malek-Adhel Ier	1200	Malek-el-Aseraf	1250
Malek-Kamel	1218	Ibegh	1254

Ces princes ont été constamment mêlés à l'histoire des croisades, et deux fois l'Égypte, au temps de Jean de Brienne, 1217-21, et de St Louis, 1248-50, fut sérieusement menacée par les chrétiens. En 1254, la garde des mameluks renversa les Ayoubites; elle fournit à l'Égypte deux dynasties : les *Baharites* et les *Bordjites*.

BAHARITES.

Noureddin-Ali	1254	Ahmed	1342
Koutouz	1259	Ismaïl	1342
Bibars Ier	1260	Schaban-Kamel	1344
Bereke-Khan	1277	Hadji	1346
Semalek	1279	Hassan	1347
Kelaoun	1279	Malek-Saleh	1351
Kalil-Aseraf	1290	Hassan (rétabli)	1354
Naser-Mohammed	1293	Mohammed	1361
Bibars II	1309	Schaban-Aseraf	1363
Naser-Mohammed (rétabli)	1310	Ali-Mansour	1377
Aboubekr-Mansour	1341	Hadji-Saleh	1381
Koutchouk	1341		

BORDJITES.

Barkok	1382	Aboul-Nars	1453
Pharadji	1399	Aboul-Fath	1461
Mostaïn	1412	Khoseh-Khadam	1461
Scheik Mahmoudi	1412	Balbaï	1467
Ahmed, Thatar-Dhaber, Mohammed	1421	Tamarbogha	1467
		Kaitbaï	1468
		Abou-Saadat	1496
Boursbaï	1422	Kansou	1496
Yousouf	1438	Djianbalat	1499
Abou-Saïd	1438	Kansou (rétabli)	1501
Fakreddin	1453	Touman-Bey	1516

En 1517, les mamelouks furent attaqués par les Turcs Ottomans; le sultan Sélim Ier, qui les vainquit près d'Alep, de Gaza et du Caire, subjugua l'Égypte. Ce pays, sauf une occupation momentanée par le général Bonaparte et par les troupes qu'il y laissa de 1798 à 1801, resta sous la domination de la Porte jusqu'au temps où Méhémet-Ali (*V. ce nom et l'art. suivant*) se rendit à peu près indépendant.

V., sur l'Egypte sous la domination musulmane : Aboul Feda, *Description de l'Egypte*, avec trad. lat., Gœttingue, 1776; Et. Quatremère, *Mém. géog. et hist. sur l'Egypte*, 1811, 2 vol.; du même, *Hist. des sultans mamelouks*, trad. de Makrisi, 1837-45, 2 vol. in-4o; et l'*Abrégé chronologique de l'hist. des Mamelouks d'Egypte*, par Delaporte, dans l'ouvrage de la commission d'Egypte, 2e édit., t. XV, p. 231 et suiv. B.

ÉGYPTE (VICE-ROYAUTÉ D'), grand État musulman du N.-E. de l'Afrique, vassal et tributaire de la Porte ottomane, fondé par Méhémet-Ali, de 1803 à 1811, considérablement agrandi par ce prince et par ses successeurs. Avant l'insurrection du Soudan, en 1883, la vice-royauté d'Égypte comprenait deux parties :

Egypte proprement dite	**1,021,354 kil. carrés.**	**6,798,230 hab.**
Autres possessions : Nubie, Soudan, Kordofan, Darfour, provinces équatoriales	**2,000,000 kil. carrés.**	**11,000,000 hab.**

Toutes les provinces en dehors de l'Égypte étant actuellement au pouvoir des rebelles, sauf quelques places maritimes, occupées par les Italiens, nous ne nous occuperons ici que

de l'Égypte proprement dite. Elle a pour capitale Le Caire, sur la rive dr. et à peu de distance du Nil, 368,108 hab. (1883); pour v. principales : Alexandrie, au N.-O. du Delta, communiquant avec le Nil par le canal Mahmoudieh, 208,775 hab. (1883); Tantah, Damiette, Mansourah, Zagazig, Rosette, Port-Saïd, Suez, Ismaïlia, Syout, Keneh, Esneh et Médinet-el-Fayoum. Le pays est divisé en 13 *moudirichs*, ou provinces, et 10 *mohafzas*, ou gouvernements particuliers, savoir :

Moudirichs de la basse Égypte.	*Chefs-lieux.*
Bahireh	Damanhour
Gizeh	Gizeh
Kalioubieh	Benha
Charkieh	Zagazig
Menoufieh	Chibbin
Garbieh	Tantah
Dakalieh	Mansourah
Moudirichs de la moyenne Égypte.	*Chefs-lieux.*
Beni-Souef et Fayoum	Beni-Souef
Minieh et Beni-Mazar	Minieh
Moudirichs de la haute Égypte.	*Chefs-lieux.*
Syout	Siout
Girgeh	Souhag
Keneh et Kosseir	Keneh
Esneh	Enneh

Mohafzas.

Le Caire	Port-Saïd
Le Barrage	Ismaïlia
Alexandrie	Suez
Damiette	El-Arich
Rosette	Kosseir

Les moudirliks sont subdivisés en maïmourliks, ou départements, et ceux-ci en nadirliks ou arrondissements. L'autorité du khédive est absolue. La chambre des notables (*V. à la fin de l'art.*) n'a que voix consultative. La population était ainsi répartie en 1877 : Fellahs 4,500,000, Coptes 500,000, Bédouins 300,000, Nubiens 40,000, Juifs 20,000, Turcs 10,000, Arméniens 10,000; le nombre des étrangers, en 1879, était de 68,653, dont 29,963 Grecs, 14,524 Italiens, 14,310 Français, 3,795 Anglais, 2,480 Autrichiens, 1,003 Espagnols, 879 Allemands, 358 Russes. La très grande majorité de la population professe la religion musulmane; les Coptes sont chrétiens, de la secte des jacobites, et ont un patriarche à Alexandrie, ainsi que les Grecs orientaux. Les catholiques romains ont un vicaire apostolique dans la même ville. Le gouvernement tolère tous les cultes. — L'armée, qui doit être réorganisée selon le plan de Baker-Pacha, aura un effectif de 10,900 hommes. La flotte de guerre n'existe plus, mais le khédive possède 16 paquebots, qui font un service régulier entre Constantinople, les ports de la Méditerranée et ceux de la mer Rouge. — Le budget de 1882 a laissé un déficit de 7,500,000 fr., sans compter les frais de l'occupation anglaise, évalués à 17,750,000 fr. La dette était évaluée, en 1882, à 2,425,000,000 de fr., sans compter l'emprunt intérieur appelé *moukabalah*. — La valeur des importations était, en 1883, de 214,924,000 de fr., et celle des exportations, de 407,747,000 fr. L'Angleterre figure dans ce total pour plus de la moitié de l'importation et plus des deux tiers de l'exportation. La France vient au second rang, avec 29,750,000 fr. pour l'imp., et 26,250,000 fr. pour l'exp. L'Autriche-Hongrie vient ensuite, puis l'Italie, la Russie, la Turquie, les États-Unis et la Grèce. Les exportations consistent surtout en coton et semences de coton, céréales, sucre et peaux; les importations comprennent les tissus, la houille, les vins et les liqueurs, les produits chimiques, les métaux et machines, etc. Des paquebots à vapeur mettent l'Egypte en communication avec les ports français, italiens, autrichiens, grecs, turcs et russes (*V.* ALEXANDRIE) et, par le canal de Suez, avec les Indes, l'extrême Orient, l'Australie, les îles Maurice et de la Réunion. A l'intérieur, les canaux servent aux communications : les deux principaux sont celui de Mahmoudieh (80 kil.), entre le Nil et Alexandrie; le canal d'eau douce, de Zagazig à Ismaïlia et à Suez, embranch. projeté sur Port-Saïd, et le canal de Youssouf (Kalisch-el-Menhi), parallèle au Nil et long de 240 kil. Les chemins de fer ont un développement de 1,518 kil., et s'étendent, sans solution de continuité, d'Alexandrie à Syout et d'Alexandrie à Suez. (*V.* CHEMINS DE FER.)

Histoire. Dès la fin du XVIII^e siècle, un des chefs de la milice des mamelouks (*V. ce mot*), Ali-Bey, avait essayé de détacher l'Égypte de l'empire ottoman. Catherine II songeait à en faire la conquête, ou à l'offrir à la France pour prix d'une alliance qui lui aurait permis d'occuper Constantinople. Pendant la guerre de l'indépendance américaine, M. de Sartines, ministre de Louis XVI, proposa d'envoyer une flotte et une armée française en Égypte. Ce plan fut écarté, surtout par raison d'économie, mais il fut repris, en 1798, par le général Bonaparte, qui le fit agréer au Directoire. L'occupation d'Alexandrie fut suivie de la victoire des Pyramides, 21 juillet, qui livra aux Français la ville du Caire. Une révolte des habitants fut vigoureusement réprimée; l'Égypte entière fut soumise, le général Desaix s'avança jusqu'aux cataractes d'Assouan, tandis que Bonaparte organisait sa conquête et fondait l'Institut du Caire, avec les savants attachés à l'expédition. Les Turcs, excités par les Anglais et les Russes, nous déclarèrent la guerre : vainqueur en Syrie, au mont Thabor, 18 avr. 1799, Bonaparte échoua contre Saint-Jean-d'Acre, triompha encore des Turcs à Aboukir, 25 juillet, mais s'embarqua pour la France. Kléber, qu'il laissait à la tête des troupes, signa la convention d'El-Arich, qui ne fut pas ratifiée par le gouvernement anglais, gagna sur les Turcs la bataille d'Héliopolis, 18 mars 1800, mais fut assassiné au Caire par un fanatique, 14 juin. Menou, son successeur, perdit la bataille de Canope, et, par la convention d'Alexandrie, 2 sept 1801, les Français évacuèrent l'Égypte. Ce malheureux pays, opprimé par les Turcs, rançonné par les mamelouks, tomba dans l'anarchie la plus complète, jusqu'à ce que Méhémet-Ali (*V. ce nom*), à force d'adresse, de ruse et de cruauté, s'emparât du gouvernement, 1805. Reconnu, non sans difficulté, par le sultan Mahmoud, il fit massacrer les mamelouks, 1811, conquit la côte de la mer Rouge, le Hedjaz en Arabie, 1812-19, la Nubie, le Kordofan, le Sennaar et le Dongolah, 1818-22. Les réformes intérieures et le concours des officiers et des ingénieurs étrangers qu'il prit à son service lui donnèrent une armée et une flotte bien supérieures à celles du sultan, son suzerain. Celui-ci dut encore céder à Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, le gouvernement de Candie, 1829. L'occupation de la Syrie par les troupes égyptiennes amena une rupture entre Mahmoud et son vassal, en 1832. Ibrahim fut vainqueur à Konieh, et la convention de Kutaïeh, négociée par les ambassadeurs de France et d'Angleterre, accorda à Méhémet-Ali les gouvernements de Jérusalem, Naplouse, Saïda, Tripoli, Adana, Damas, Alep et Saint-Jean-d'Acre. La guerre se renouvela en 1839; Ibrahim remporta encore la victoire de Nézib, mais l'Angleterre forma contre le pacha d'Égypte une espèce de coalition, dans laquelle entrèrent la Russie, l'Autriche et la Prusse. Méhémet-Ali comptait sur l'appui de la France, qui ne le soutint pas (*V.* THIERS), et dut signer, sous la menace d'un bombardement, la convention d'Alexandrie, 27 nov. 1840, par laquelle il abandonnait le Hedjaz, la Syrie et l'île de Candie. Le nouveau sultan Abd-ul-Medjid consentit pourtant, sur la demande des puissances européennes, à lui reconnaître le gouvernement héréditaire de l'Égypte et de ses dépendances en Afrique, févr. 1841. Depuis cette époque, Méhémet-Ali se montra vassal fidèle et docile de la Porte. Suivant le traité de 1841, les traités conclus par la Porte avec les autres puissances étaient également valables pour l'Égypte; les lois administratives de ce pays devaient se rapporter à celles de l'empire ottoman; les impôts étaient levés au nom et avec l'autorisation du sultan; les monnaies égyptiennes devaient être frappées au même titre et d'après les mêmes divisions que les monnaies turques; l'armée ne pouvait pas dépasser 18,000 hommes, on ne pouvait augmenter ce chiffre, ni construire des vaisseaux de guerre, sans l'assentiment du sultan, qui nommait les officiers au-dessus du grade de colonel. Le tableau suivant montre la descendance de Méhémet-Ali et l'ordre de succession suivi dans sa famille jusqu'à nos jours :

MÉHÉMET-ALI, 1805-1849.

Ibrahim, m. en 1848.	Toussoum, m. en 1826	MOHAMMED-SAID, 1854-1863.
ISMAIL, 1863-1879	ABBAS, 1849-1854	Toussoum, m. en 1876.
TEWFIK, 1879.		

Le 4^e fils de Méhémet-Ali, Abd-el-Halim-Pacha, né en 1832, a été ministre sans portefeuille à Constantinople et est auj. sénateur de l'empire ottoman.

Le premier successeur de Méhémet-Ali, Abbas-Pacha, ne se signala que par son fanatisme musulman et son antipathie pour les Européens. Saïd, mieux inspiré, encouragea et facilita les premières études de M. de Lesseps et lui accorda la concession du canal à ouvrir entre la Méditerranée et la mer Rouge. Mais de tous les descendants de Méhémet-Ali, Ismaïl est de beaucoup celui dont le règne présente le plus d'événements remarquables. Reconnu par la Porte, en 1863, comme successeur de son oncle Saïd, il obtint successivement d'Abd-ul-Aziz l'hérédité en ligne directe pour ses descendants mâles, mai 1866, le titre de *khédive* ou souverain *de l'Égypte* (*Kedervi-el-Masr*), juin 1867, le droit d'augmenter à son gré ses forces militaires et sa marine, de contracter des emprunts sans autorisation, septembre 1872, enfin le droit de conclure des traités de commerce et de régler librement l'administration intérieure de ses États, 1873. Une augmentation du tribut payé par l'Egypte fut la seule condition imposée par la Turquie. En 1867, Ismaïl visita l'Exposition universelle de Paris, et présida, le 17 nov. 1869, à l'inauguration du canal de Suez. (*V.* SUEZ [ISTHME DE].) — Ses conquêtes firent plus que doubler l'étendue et la

population de la vice-royauté d'Égypte. En 1868, le sultan céda au khédive les ports de Souakim, de Massouah et toute la côte africaine de la mer Rouge jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb. Une partie de la côte de Somâl sur le golfe d'Aden (Zeilah et Berberah), et les districts montagneux situés au N.-O. de l'Abyssinie (pays des Bogos, Bazen, Gallabat, Djéfareh, etc.) ont été conquis de 1869 à 1874. — Du côté du Nil Blanc (Bahr-el-Abiad), la domination égyptienne, qui s'arrêtait au confluent du Saubat, fut étendue vers le S. jusqu'aux grands lacs par l'explorateur anglais Samuel Baker et les colonels Long et Gordon. Sous prétexte d'assurer la répression de la traite, ils établirent, de 1871 à 1873, l'autorité du vice-roi chez les Schilloucks (fort de Denah ou Faschodah, r. g. du Nil, 10° 10' lat. N.), les Nouer et les Denka (du 9e au 5e degré), les Bari (V. GONDOKORO), les Madi (forts d'Apuddo ou Ibrahimieh et de Faliko). Franchissant ensuite le Nil Blanc près des chutes de Karouma (2° 15' lat. N.), Baker entra dans les villes de Masiadi et de Mrouli, capitales des royaumes d'Ounyoro et d'Ouganda, entre les lacs Albert et Victoria, et y bâtit les forts d'Allda et de Foweira. — Enfin, à l'O. du Nil Blanc, l'alliance d'un puissant chef du Fertit, Siber Rahama, valut au khédive, en octobre 1874, la soumission du Darfour et porta sa frontière jusqu'au 25e degré de long. E. — La Nubie comprit 2 gouvernements : Maraka (N.-Dongolah), et Berber (El-Méchérif). Le Soudan égyptien fut divisé en deux gouvernements généraux : celui de Khartoum, et celui des côtes de la mer Rouge. Du premier dépendaient les moudirliks de Khartoum, de Sennaar et de Fazoql, entre le Nil Bleu et le Nil Blanc, et, à l'O. de ce dernier fleuve, ceux du Kordofan, de Faschodah ou du Bahr-el-Abiad, de Schegga, de Darfour et d'Ismaïlia (Gondokoro), ou du Nil supérieur. Du second dépendaient les moudirliks de Taka (province de Gallabat et de Djefaèrh, districts d'Anseba, des Bogos, etc.), le moudirlik de Souakim, celui de Massaouah, avec la côte de Dankali ou Danakil au S. de la mer Rouge, et celle de Somâl (Zeilah et Berberah). — De grands travaux d'utilité publique ont été exécutés par l'ordre d'Ismaïl. Les villes d'Alexandrie et du Caire ont été assainies et embellies, le réseau des chemins de fer a été complété, et les admirateurs de l'art égyptien lui doivent la fondation du musée de Boulak, que Mariette eut mission d'organiser. Il faut enfin lui tenir compte des réformes administratives plus ou moins heureuses, qui témoignent au moins de sa bonne volonté. Au conseil d'État (*Méglis Khossussi*) institué en 1856 il ajouta en 1866 la Chambre des notables (*Méglis Shora-el-Nuab*), qui devait se réunir pendant l'hiver et siéger environ deux mois. Pour mettre un terme aux abus de la juridiction consulaire, il consentit à établir en 1875 des tribunaux mixtes composés d'Européens et d'indigènes, 2 cours d'appel, au Caire et à Alexandrie, et 3 tribunaux de 1re instance, au Caire, et à Alexandrie, et à Ismaïlia. Un nouveau code fut promulgué en janvier 1876. Mais les heureux résultats de toutes ces améliorations ont été compromis par le désordre des finances. De 1864 à 1873, on compta jusqu'à 8 emprunts contractés à Londres et à Paris, au taux de 7, 8 et 9 p. 100. Les emprunts forcés à l'intérieur et la dette flottante qui s'élevait à 625 millions ajoutaient encore aux embarras du khédive. — Dès novembre 1875, il dut vendre au gouvernement anglais pour 4 millions de livres sterling les 177,000 actions du canal de Suez, qui lui avaient été attribuées par la compagnie. Cet expédient ne pouvait suffire. La France et l'Angleterre intervinrent au nom des créanciers européens de l'Égypte. Par les décrets de mai et de novembre 1876, il ramena au taux de 4 p. 100 l'intérêt de la dette unifiée. Un conseil supérieur des finances et une caisse spéciale de la dette publique furent alors établis. Mais les charges étaient encore trop lourdes et la désorganisation trop complète. Une commission d'enquête présidée par M. de Lesseps ne put que recommander aux créanciers eux-mêmes, en 1878, d'« accepter un taux d'intérêt moins élevé ». Cette solution déplut également aux porteurs de titres égyptiens et au khédive lui-même. Il accabla ses sujets d'impôts et contracta de nouveaux emprunts pour assurer le payement des coupons. La France et l'Angleterre intervinrent de nouveau et l'obligèrent à faire entrer deux ministres européens, MM. de Blignières et Wilson, dans le cabinet présidé par Nubar-Pacha, octobre 1878. Ses nouveaux conseillers voulurent réduire l'effectif de l'armée et fermer les écoles militaires. Les officiers licenciés, à qui l'on devait plusieurs années de solde, accoururent au Caire. Une émeute éclata, et l'on accusa le khédive de l'avoir provoquée. Il en profita pour renvoyer Nubar-Pacha et donner la présidence du conseil à son fils, le prince Tewfik. Quelques mois après, en avril 1879, il congédia, sous un prétexte frivole, les ministres européens, et annonça l'intention de gouverner « suivant un plan national » et de payer intégralement la dette. La France et l'Angleterre l'invitèrent à abdiquer. Mais la Porte, qui ne demandait qu'à faire acte de suzeraineté, se hâta de le destituer comme incapable et prodigue, et de conférer, selon le vœu des puissances, la vice-royauté d'Égypte à Tewfik-Pacha, 8 août 1879. La situation n'en devint pas meilleure. Les contrôleurs français et anglais et la Commission de liquidation, composée des représentants de l'Autriche-Hongrie, de l'Italie, de la France et de l'Angleterre, réussirent, il est vrai, en 1880, à mettre un peu d'ordre dans les finances. Mais le parti national et militaire se montra de plus en plus exigeant. Les officiers, dirigés par un chef non moins audacieux qu'ignorant, Arabi-Pacha, imposèrent successivement comme ministres au khédive Chérif-Pacha, septembre 1881, et Mahmoud, février 1882. Arabi, devenu sous-secrétaire d'État, puis ministre de la guerre, était le véritable chef du gouvernement. Il convoqua, malgré Tewfik, l'assemblée des notables, et prétendit qu'elle seule avait le droit de voter le budget. La France et l'Angleterre appuyèrent les réclamations de leurs contrôleurs, et, par la note identique du 8 janvier 1882, elles promirent au khédive de faire respecter son autorité. Une escadre anglo-française parut devant Alexandrie, que les ministres égyptiens avaient mise en état de défense, mai. Sur la proposition de M. de Freycinet, une *Conférence* se réunit à Constantinople. L'Angleterre chercha et obtint pour sa politique l'adhésion de toutes les puissances intéressées, à l'exception de la Porte. Un commissaire turc, Dervisch-Pacha, se rendit en Égypte, négocia avec Arabi, et ne put ou ne voulut pas obtenir sa démission. Le 11 juin, une émeute éclata dans les rues d'Alexandrie. La populace musulmane se jeta sur les Européens. Beaucoup furent massacrés et leurs maisons pillées. D'autres cherchèrent un refuge sur les navires de guerre. Cette catastrophe hâta la réunion de la Conférence, 24 juin. Sur la proposition de lord Dufferin, elle invita le gouvernement turc à envoyer des troupes pour rétablir l'ordre en Égypte. Comme le sultan faisait attendre sa réponse, l'amiral anglais, lord Seymour, bombarda les forts d'Alexandrie, occupa la ville et délivra Tewfik, prisonnier d'Arabi, 11 juillet. La flotte française n'avait pris aucune part au bombardement. M. de Freycinet voulait l'employer à la protection du canal de Suez, mais la Chambre refusa les crédits demandés par le ministre et se prononça contre toute intervention. L'Angleterre ne demandait pas mieux que d'agir seule. Elle fit de grands préparatifs militaires à Portsmouth, à Malte et à Chypre, appela des troupes de l'Inde, et confia le commandement général de l'expédition à sir Garnet Wolseley. Elle se débarrassa du concours que les Turcs lui offraient en y mettant des conditions inacceptables. Pendant ce temps, Arabi, déclaré rebelle par le khédive et par le sultan, assemblait les ulémas au Caire, et se faisait charger par eux de la défense de l'Égypte. Il attaqua les avant-postes des Anglais à Ramleh ; il fut battu, 2 août, et tenta en vain de couper le canal Madmoudieh, qui amène l'eau potable à Alexandrie. Le 19, les Anglais prirent l'offensive et occupèrent en même temps Port-Saïd, Suez et Ismaïlia. M. de Lesseps, venu tout exprès d'Europe, protesta contre la violation de la neutralité du canal, et, comme l'amiral anglais avait interdit le passage aux vaisseaux marchands, il défendit aux pilotes et aux employés de la Compagnie de prêter assistance à la flotte anglaise. L'amiral Seymour dut céder, après avoir vu échouer deux de ses navires, et, après une suspension de 48 heures, la libre circulation fut rétablie dans le canal, 22 août. Les troupes anglaises, établies dans les environs d'Ismaïlia, repoussèrent deux attaques des Égyptiens à Kassassine, 29 août et 9 septembre. Elles enlevèrent Tell-el-Kébir le 13 septembre, occupèrent Zagazig, et entrèrent au Caire le 15 sans trouver de résistance ; Arabi et ses lieutenants se rendirent sans conditions. Damiette capitula le 19, et l'armée égyptienne fut licenciée. Tewfik régna sous le protectorat des Anglais. Arabi et ses complices, condamnés à mort par la cour martiale du Caire, décembre, furent graciés par le khédive, mais bannis à perpétuité. Le contrôle fut aboli, sans le consentement et malgré la désapprobation de la France. C'était le dernier reste du *condominium* anglo-français. L'Angleterre se défendait pourtant et se défend encore de vouloir garder l'Égypte. En 1883, lord Dufferin fut chargé d'aller proposer au khédive un projet de constitution, qui, sans détacher officiellement l'Égypte de la Turquie, faisait de Tewfik un protégé ou un vassal du gouvernement britannique. Le projet fut ajourné, mais un nouveau conseil d'État, composé de 11 Égyptiens et de 11 Européens, fut installé au Caire, août 1883. L'insurrection du Soudan, provoquée par le *Mahdi*, ou envoyé de Dieu, donna bientôt au khédive et aux Anglais de nouvelles préoccupations. L'Angleterre avait réduit à 3,000 hommes le corps d'occupation, mais elle prêta ses généraux à Tewfik. Hicks-Pacha, avec 10,000 hommes de troupes égyptiennes, fut battu et tué à El-Obéid, en nov., et Baker-Pacha, qui avait établi son quartier général à Souakim, perdit 3,500 hommes à Tokar, 4 fév. 1884. Les Anglais avaient remplacé le premier ministre du khédive, Chérif-Pacha, par Nubar, qu'ils comptaient trouver plus docile, 8 janv. Nubar autorisa la

mission extraordinaire confiée au général Gordon, envoyé à Khartoum pour essayer de conserver le Soudan à l'Égypte par l'influence que lui donnaient ses anciennes fonctions de gouverneur égyptien et sa connaissance du pays. Le premier acte de Gordon fut d'offrir au Mahdi, qui le refusa, le titre de sultan du Kordofan. Il publia ensuite une proclamation par laquelle il déclarait licite le commerce des esclaves, tant de fois condamné par l'Angleterre et par lui-même, 18 fév. Cet acte, vivement critiqué par les Anglais eux-mêmes, causa dans toute l'Europe une impression pénible. La prise de Tokar par les rebelles, 22 fév., fut compensée par les succès du général Graham à El-Teb, 1er mars, et à Tamanieh, sur Osman-Digma, lieutenant du Mahdi, 13 mars. Mais une première sortie de Gordon fut repoussée, 16 mars, et la prise de Berber par les rebelles, 14 juin, intercepta ses communications avec le Nord. Ces événements causèrent une vive émotion en Angleterre, où l'opinion publique pressait le ministère d'organiser une expédition pour délivrer Khartoum et sauver Gordon. M. Gladstone, redoutant, non sans raison, pour l'armée anglaise, les fatigues et les dangers d'une expédition à travers le Soudan, envoya l'amiral Hewett auprès du négus d'Abyssinie pour obtenir le concours de ses troupes contre le Mahdi, avril. L'entrevue d'Asmara fut assez froide, et l'amiral n'obtint qu'un traité de paix avec l'Égypte, moyennant quelques cessions de territoire vers la mer Rouge. Le négus, qui n'a aucun intérêt à soutenir le khédive parut vouloir rester neutre, et le ministère anglais engagea Tewfik à renoncer au Soudan. Ce conseil ne fut pas agréé par les ministres du khédive. Il fut encore plus mal accueilli à Londres, où les journaux et l'opinion exigeaient impérieusement de M. Gladstone une action énergique sur les bords du Nil et l'établissement effectif du protectorat anglais. M. Gladstone n'adopta d'abord que la seconde partie de ce programme. L'anarchie la plus complète régnait en Égypte, où Nubar-Pacha ne pouvait s'entendre avec le commissaire anglais, M. Clifford Lloyd. L'Angleterre proposa, le 23 avril, une conférence, qui devait se réunir à Londres, pour régler la situation politique et financière de l'Égypte, dont la dette, s'augmentant tous les jours par suite des frais de l'occupation anglaise, menaçait de tomber à la charge du gouvernement britannique. Toutes les puissances signataires du traité de Berlin, excepté la Turquie, adhérèrent à la conférence, qui tint sa première séance le 28 juin. Mais on ne put s'entendre sur les questions financières. Les propositions de l'Angleterre équivalaient à une banqueroute à peine déguisée. Les autres puissances les repoussèrent et appuyèrent les contre-propositions de la France; mais lord Grandville refusa de les mettre en discussion et rompit brusquement la conférence, le 2 août. Le gouvernement anglais annonça l'intention d'envoyer une expédition au secours de Gordon, 8 août. Le commandement en chef fut donné au vainqueur des Ashantee, sir Garnet Wolseley, qui arriva au Caire, le 9 sept., avec lord Northbrooke, premier lord de l'amirauté. Il y avait alors 15,000 hommes de troupes anglaises en Égypte. Le succès de l'expédition du Soudan semblait d'autant mieux assuré que les gouverneurs égyptiens ne cessaient d'adresser au Caire des messages ou des télégrammes annonçant de prétendues victoires de Gordon. Le gouvernement anglais se crut assez fort pour résoudre par un coup d'État la question de la dette égyptienne. Un décret du khédive, contresigné par Nubar-Pacha, suspendit l'amortissement de la dette, 18 sept. Les représentants des puissances protestèrent et soumirent le différend au tribunal mixte du Caire, qui, par un jugement du 8 nov., donna tort au khédive, c'est-à-dire à l'Angleterre. Le décret fut déclaré nul. L'attitude hautaine des plénipotentiaires anglais à la conférence avait déjà produit une impression fâcheuse en Europe, et le prince de Bismark surtout ne dissimulait pas son mécontentement. Ces dispositions ne firent que s'accuser davantage après la tentative des Anglais pour suspendre l'amortissement, et, le 12 nov., l'Allemagne et la Russie demandèrent au khédive l'admission de leurs représentants dans la commission internationale de la dette égyptienne. Tewfik ne put que les renvoyer au cabinet de Londres. La France appuya cette réclamation, et l'Angleterre risquait de se trouver seule contre l'Europe, lorsqu'elle réussit à gagner l'Italie, en promettant d'appuyer ses entreprises coloniales dans la mer Rouge. M. Gladstone et lord Granville consentirent alors à reprendre les négociations interrompues depuis la rupture de la conférence, et l'on crut qu'il serait possible de concilier la prépondérance acquise par l'Angleterre en Égypte avec l'établissement d'un contrôle international, c'est-à-dire d'un protectorat européen. Mais la marche des troupes anglaises vers le Soudan était lente et difficile. Le colonel H. Stewart, sorti de Khartoum, avait fait naufrage sur le Nil, près de Birteh, et avait été massacré par les indigènes avec le consul de France, M. Herbin. Sir Garnet Wolseley, remontant le cours du Nil et laissant partout des garnisons depuis Assouan jusqu'à Debbeh, atteignit enfin le village de Kortî, sur la rive g. du Nil, dans les premiers jours de janv. 1885. Il chargea le général Earle, avec 2,400 hommes, de remonter le long du fleuve, vers le N.-E., en suivant le coude que le Nil forme à cet endroit, pour aller reprendre Abou-Ahmed et Berber et rétablir, s'il le pouvait, les communications entre Abou-Ahmed et le port de Souakim sur la mer Rouge. Une autre colonne, forte de 1,200 hommes, sous les ordres du général Stewart, devait marcher au S.-E., à travers le désert de Bahiouda, vers Schendy et Khartoum, d'où Gordon écrivait qu'il pouvait encore tenir 4 ans. Stewart vainquit, près des puits d'Abou-Kléa, une troupe ennemie qui voulait lui fermer le passage, 20 janv., mais il fut mortellement blessé, et les Anglais durent s'arrêter en face du village fortifié de Métammed, au-dessous de Schendy. Le colonel Wilson s'embarqua sur le Nil avec l'avant-garde, arriva le 28 en vue de Khartoum, mais fut reçu à coups de fusil. La place était depuis 2 jours au pouvoir du Mahdi, à qui elle avait été livrée par la trahison d'un pacha égyptien. Gordon avait été tué. Le colonel Wilson se hâta de revenir en arrière, mais le vapeur qui le portait fit naufrage en traversant les rapides de Shafluka. La nouvelle de la perte de Khartoum, arrivée à Londres le 5 fév., a produit dans cette ville et dans toute l'Angleterre une consternation générale. Le gouvernement, l'opinion et les journaux sont d'accord sur ce point, qu'il faut reprendre Khartoum, sauver ou venger Gordon et relever, à tout prix, l'honneur militaire de la Grande-Bretagne. Une nouvelle campagne du Soudan va très probablement commencer, peut-être avec le concours des Italiens, qui viennent d'occuper Beïlul, Souakim et Massouah sur la mer Rouge, avec l'approbation de l'Angleterre et malgré les protestations de l'Egypte et de la Turquie. B., C. P. et E. D—y.

ÉGYPTIENS. *V.* Bohémiens.

ÉGYPTUS, prince fabuleux de l'Égypte, fils de Neptune et de Libye, avait 50 fils qui épousèrent 50 Danaïdes, filles de son frère Danaüs. (*V.* Danaus, Danaïdes.)

EHINGEN, vge de Bavière, cercle de la moyenne Franconie, à 18 kil. E. de Dinkelsbühl; 1,000 hab.

EHNINGEN, *An-der-Donau*, v. du Wurtemberg, cercle du Danube, à 22 kil. S.-O d'Ulm; 3,745 hab. Teintureries, filatures de coton.

EHRENBERG (Christian-Gottfried), naturaliste allemand, né à Delitsch (Saxe prussienne) en 1795, m. à Berlin en 1876, fut élevé à Schulpforta. Envoyé à l'université de Leipzig pour y étudier la théologie, il se tourna bientôt vers la médecine. En 1815, après s'être rendu à Berlin pour satisfaire à la loi militaire de son pays, il se livra, à l'aide du microscope, à des recherches physiologiques qui attirèrent sur lui l'attention des savants et lui firent confier, en 1820, par l'Académie des sciences, une mission pour l'Égypte. Il partit avec Hemprich. Les rapports importants qu'ils adressèrent à l'Académie leur firent accorder de plus larges subsides et, dépassant le terme de leur mission, ils parcoururent ensemble toute l'Égypte, où Ehrenberg, à la demande d'un gouverneur, donna le plan du fort de Nouveau-Dongolah, puis visitèrent l'Abyssinie et une grande partie de l'Arabie. Hemprich ayant succombé aux fatigues de ce voyage, Ehrenberg, l'acheva seul d'après le plan arrêté en commun. Il en rapporta des collections précieuses d'animaux et des plantes inconnues jusqu'alors. Nommé professeur suppléant à la faculté de médecine de Berlin, il préféra partir avec Alex. de Humboldt, pour explorer l'Asie centrale et plus particulièrement le plateau de l'Altaï en 1829. Dix ans après, il devenait professeur à l'université de Berlin et, en 1842, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de cette ville. Il fut élu associé étranger de l'Institut en avril 1860.

Parmi ses ouvrages les plus importants, presque tous publiés à Berlin, nous citerons : *Voyage scientifique dans l'Afrique septentrionale et l'Asie occidentale pendant les années 1820 à 1825*, 1828 ; *Symbolæ physicæ*, 1828-34 ; *les Coraux de la mer Rouge*, 1834 ; et les *Acalephes de la mer Rouge*, 1836, où l'on trouve le résumé de ses observations microscopiques sur les animaux de cette mer ; *Organisation, classification et distribution géographique des animaux infusoires*, 1830 ; *Essai sur l'organisation des infiniment petits*, 1832-34, avec un *Supplément* et des planches, 1836 ; *de l'Organisation complète des animaux infusoires*, avec 64 planches dessinées par l'auteur, 1838 : ce fut son œuvre principale ; *la Formation des roches crétacées de l'Europe, de la Libye et de l'Oural par des organismes microscopiques*, 1839 ; *Pluies de poussière et de sang*, curieux travail dans lequel il donne l'explication naturelle de ces phénomènes qui ont tant effrayé les anciens; *Vie organique et invisible dans l'atmosphère*, 1839 ; *Appendice au grand ouvrage sur les infusoires, contenant 274 espèces nouvelles*, 1840 ; *Distribution et influence de la vie microscopique dans l'Amérique du Sud et du Nord*, 1842 ; *les Sciences naturelles et la Médecine ne justifient pas la crainte d'un affaiblissement corporel des peuples par suite du développement spirituel*, 1842 ; et de nombreux *Mémoires* insérés dans le recueil annuel (*Jahrbücher*) de l'Académie des sciences de Berlin.

EHRENBREITSTEIN. *V.* Coblentz.

EHRENHAUSEN, vge de l'Autriche-Hongrie, prov. de Styrie, distr. de Leibnitz, sur la Mür ; 600 hab. Vins et céréales. Château remarquable.

EHRENSCHŒLD (Nicolas), amiral suédois, né en 1674, m. en 1728. Il perdit près des îles d'Aland, en 1714, une bataille navale, la première qu'aient gagnée les Russes, commandés par Apraxin. Pierre le Grand combattait en personne sur sa flotte. Pris par les vainqueurs, Ehrenschœld demeura captif à Saint-Pétersbourg jusqu'à la paix, en 1721, et fut ensuite nommé intendant de l'amirauté à Carlskrona. B.

EHRENSWÆRD (Auguste, comte d'), feld-maréchal de Suède, né en 1710, m. en 1773, proposa et fit accepter par les états du royaume le création d'une flotte dite *des Détroits*, formée de bâtiments de transport et de chaloupes canonnières pour les débarquements de troupes et la défense des côtes. Il donna le plan des travaux qui ont fait de Svéaborg, en Finlande, un des ports militaires les plus importants de l'Europe septentrionale. B.

EHRENSWÆRD (Charles-Auguste, comte d'), fils du précédent, né en 1745, m. en 1800, alla étudier à Brest le système de construction navale des Français, seconda son père dans les travaux de fortification de Svéaborg, et dans la création de la flottille côtière suédoise, fut nommé amiral en 1788, battit une escadre russe à Svenkasund en 1789, reçut en 1792, après la mort la de Gustave III, la direction supérieure de la marine, mais y renonça pour se livrer aux arts. On a de lui une *Philosophie des beaux-arts*, Stockholm, 1786, où il se montre passionné pour l'art antique au détriment des œuvres modernes. B.

EHRESBOURG, *Ehresburgum*, c.-à-d. *forteresse de l'honneur*, anc. v. forte des Saxons; auj. *Marsberg*. Prise par Charlemagne en 772.

EHRET (Georges-Denis), habile peintre de plantes, né dans le pays de Bade vers 1710, m. en 1770. Son talent fut mis en œuvre à Paris par Bernard de Jussieu, pour continuer la collection des vélins commencée par Robert. En Hollande, Linné lui confia les planches de l'*Hortus Cliffortianius;* puis il peignit les plantes les plus rares qui se trouvaient en Angleterre, et les publia en 10 livr., 1750 et suiv. On lui doit encore les figures de la *Flore de la Jamaïque* par Brown, de l'*Histoire des Corallines* par Ellis, etc.

EHUD. V. Aod.

EIBENSCHITZ ou **EIBENSCHÜTZ**, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), cercle de Brünn, au point où l'Oslava, l'Igel et la Rokitna réunis forment l'Iglawa; 4,500 hab. Poteries.

EIBENSTOCK, v. du roy. de Saxe, sur la Schwarz-Wasser, cercle de Zwickau; 6,000 hab. Mines de fer, produits chimiques, dentelles, mousseline, etc.

EICHENS (Frédéric-Édouard), graveur allemand, né à Berlin en 1804, m. en 1877. Fils d'un négociant, il eut à vaincre la résistance de son père pour suivre sa vocation. Après avoir étudié la gravure sous Buchhorn à Berlin, et obtenu, très jeune encore, plusieurs récompenses académiques, il voyagea eu Russie, en Allemagne, en France, en Italie, 1827. A Paris, il se perfectionna sous la direction de Forster et de Richomme; à Parme, il fréquenta l'atelier de Paolo Toschi; à Venise et à Florence, il dessina d'après les tableaux des maîtres. Les copies de la *Fille du Titien* et de la *Vision d'Ézéchiel*, qu'il grava plus tard et ses portraits du *grand-duc* et de *la grande-duchesse de Toscane* firent sa réputation. De retour à Berlin en 1832, il fut nommé membre de l'Académie des beaux-arts, et forma un grand nombre d'élèves. Il avait exposé au Salon de Paris en 1842 sa *Vision d'Ezéchiel*, qui lui valut une 3e médaille. Il envoya à l'Exposition universelle de 1855 *Macbeth et les Sorcières*, et des *Ornements* d'après Kaulbach; à celle de 1867, la *Tour de Babel, Homère et les Grecs, les Croisés, l'Age de la Réformation*, une frise contenant des scènes prises dans l'histoire universelle. Il faut encore citer: l'*Adoration des Mages* d'après Raphaël; une *Ste Madeleine* d'après Le Dominiquin; le portrait de son [illegible] et les portraits de *Frederic le Grand* et de *sa sœur* enfants d'après Pesne; le portrait du *ministre d'État de S[illegible]* d'après J. Wolff; enfin le portrait de *Fréderic-Guillaume* d'après un daguerréotype; *Jésus-Christ*, 1871, d'après Sébastien [illegible].

EICHHOFF (Frédéric-Gustave), professeur et philologue, né au Havre en 1799, d'un négociant de Hambourg, m. en 18[illegible]. Fit ses études à Paris, et, après avoir été reçu docteur ès lettres en 1826, s'occupa des langues orientales, notamment du sanscrit. Professeur d'allemand des princes d'Orléans, il fut nommé, après la révolution de 1830, bibliothécaire du Palais-Royal. Il suppléa Fauriel à la Sorbonne en 1837-38, obtint en 1842 la chaire de littérature étrangère à la faculté de Lyon, fut élu correspondant de l'Institut en 1847, et devint, en 1855, inspecteur général pour les langues vivantes dans les lycées.

On a de lui: *Études grecques sur Virgile*, recueil de tous les passages empruntés par ce poète aux Grecs, 1825, 3 vol.; *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, 1836, in-4o; *Histoire de la langue et de la littérature des Slaves*, 1839; *Dictionnaire étymologique des racines allemandes* (avec Suckau), 1840 et 1855; *Poésie lyrique des Indiens*, 1852; *Légende indienne sur la vie future*, comparée aux légendes d'Homère et de Virgile, 1852; *Études sur Ninive, Persépolis, la Mythologie de l'Edda*, 1855; *Poésie héroïque des Indiens, comparée à l'épopée grecque et romaine*, 1860; *Grammaire générale indo-européenne*, 1867; etc.

EICHHORN (Jean-Conrad), entomologiste prussien, pasteur à Dantzig, né en 1718, m. en 1790, consacra toute sa vie à l'étude des insectes qu'on ne peut pas apercevoir à la simple vue. La plupart de ses observations microscopiques sont consignées dans l'ouvrage allemand intitulé: *des Animaux aquatiques de Dantzig et des environs*, etc., Dantzig, 1775, in-4o, et 1783, in-4o, avec un supplément pour répondre aux critiques de Fuessli.

EICHHORN (Jean-Godefroy), savant orientaliste, historien et critique, né en 1752 à Dœrenzimmern, dans l'anc. principauté de Hohenlohe-Œringen, auj. dans le Wurtemberg, m. en 1827, professeur de langues orientales à l'université d'Iéna, 1775, et à celle de Gœttingue, 1788, conseiller d'État dans la Saxe-Weimar, 1783, et conseiller privé du royaume de Hanovre, 1819.

Il a laissé: *Histoire du commerce des Indes orientales avant Mahomet*, Gotha, 1775; *de Antiquis historiæ Arabicæ monumentis*, ibid., 1775, *Dissertation sur l'ancienne histoire monétaire des Arabes*, Iena, 1796; *Répertoire des littératures biblique et orientale*, 1777-86, 18 vol.; *Bibliothèque universelle de la littérature biblique*, Leipzig, 1787-1801, 10 vol.; *Introduction à l'Ancien Testament*, 5e édit., 1824, 5 vol.; *Introduction au Nouveau Testament*, 1824, 5 vol.; *Commentarius in Apocalypsin Joannis*, 1791, 2 vol.; *Histoire universelle de la civilisation et de la littérature de l'Europe moderne*, 1796-99, 2 vol., ouvrage inachevé; *Histoire littéraire*, 2e édit., 1814, 2 vol.; *Aperçu de la Révolution française*, 1797, 2 vol.; *Histoire des trois derniers siècles*, 3e édit., Hanovre, 1817-18, 6 vol.; *Histoire primitive de la maison des Guelfes*, ibid., 1817.

EICHHORN (Charles-Frédéric), fils du précédent, jurisconsulte, né à Iéna en 1781, m. en 1854. Il a successivement occupé les chaires de droit allemand des universités de Francfort-sur-l'Oder, 1805, de Berlin, 1811, et de Gœttingue, 1817. Il prit les armes en 1813 pour l'affranchissement de l'Allemagne; le gouvernement prussien le nomma membre, en 1838, du conseil d'État; en 1842, de la commission législative; en 1843, de la commission supérieure de censure. C'est Eichhorn qui le premier a recherché et réduit en système les bases historiques du droit des divers États de l'Allemagne; il a étudié toute sa vie l'histoire de ce pays dans ses rapports particuliers avec la constitution politique, la législation et la jurisprudence des peuples.

Parmi ses ouvrages, on distingue: *Histoire du droit public et des législations de l'Allemagne*, 5e édit., 1843; *Principes du droit ecclésiastique des Églises catholique et protestante en Allemagne*, 1831-33, 2 vol. Depuis 1815, il a publié, avec Savigny et Gœschen, le *Journal de la science historique du droit*.

EICHHORN (Jean-Albert-Frédéric), homme d'État prussien, né en 1779 à Wertheim, sur le Mein, m. en 1856, étudia à l'université de Gœttingue, fut nommé membre consultant de la régence de Clèves en 1800, quartier-maître de régiment en 1801, assesseur de la cour de justice à Berlin en 1806, conseiller en 1810, entra comme volontaire dans l'armée de Silésie en 1813, prit part à l'administration centrale de l'armée alliée sous la direction du baron de Stein, puis, en 1815, à celle des départements français occupés par les troupes prussiennes, et devint conseiller d'État en 1817. Il contribua dès lors à la rédaction du Code administratif de la Prusse, et aux négociations avec les États voisins au sujet des règlements de frontières, de navigation et de commerce intérieur. Directeur au ministère des affaires étrangères en 1831, il coopéra à la fondation du Zollverein. Il fut ministre de l'instruction publique de 1840 à 1848, et figura au parlement d'Erfurt en 1850.

EICHMANN (Jonas). *V.* Dryander.

EICHSFELD, anc. nom de la partie N.-O. de la Thuringe, de Mulhausen à Heiligenstadt. On distinguait le haut Eichsfeld, habité par des Wendes, et le bas Eichsfeld, ou marche de Duderstadt, habité par des Saxons. L'Eichsfeld appartenait aux électeurs de Mayence; donné à la Prusse par le Recès de Ratisbonne, 1803, incorporé en 1807 au royaume de Westphalie, dans lequel il forma presque tout le départ. du Harz, il rentra en 1814, sauf quelques parcelles attribuées au Hanovre, sous l'autorité de la Prusse. Tout le pays est auj. prussien, et compris dans la régence d'Erfurt.

EICHSTÆDT (Henri-Charles-Abraham), philologue allemand, né à Oschatz en 1772, m. en 1848, fit ses études à Leipzig, devint professeur d'éloquence et de poésie à l'université d'Iéna et inspecteur de la bibliothèque, et fonda la *Gazette universelle* d'Iéna.

On lui doit de bonnes éditions de *Diodore de Sicile*, Halle, 1800-1802, 2 vol., et de *Lucrèce*, Leipzig, 1801, ainsi qu'une dissertation *de Dramate Græcorum comico-satyrico*, Leipzig, 1793.

EICHSTÆDT ou **EICHSTÄDT**, v. de Bavière, cercle de la moyenne Franconie; 7,135 hab. Évêché fondé en 741 par St Boniface. Bibliothèque, musée; église de Sainte-Walburge et cathédrale avec des peintures remarquables; hôtel de ville de 1444; bel hôpital; château ducal, 1684 et 1705, devenu un

musée; sur un roc voisin de la ville, château fort de Willebald. Le territoire d'Eichstædt, poissonneux et giboyeux, est en outre très fertile : blé, houblon, lin, bestiaux, etc. Mines de fer, carrières de pierres, marbres et ardoises; industries qui s'y rattachent. — Anc. ch.-l. d'une principauté ecclésiastique, sécularisée en 1802, Eichstædt fut donnée, en 1817, avec le duché de Leuchtenberg, à Eugène de Beauharnais, devenu gendre du roi de Bavière.

EIDER, anc. *Egidora*, en scandinave *Ægisdyr* ou *Egderou*, fl. du N.-O. de la Prusse, prend sa source dans le Holstein, à 14 kil. S. de Kiel; coule au N., en traversant les lacs Werten et Flemhuder, puis à l'O. à partir de Landwehr; sépare le Slesvig du Holstein, passe à Rendsbourg, Friederichstadt et se jette dans la mer du Nord à Tonningen (golfe Frison) par un estuaire large de 11 kil. Affluents principaux : la Sorga et la Treen. Cours de 175 kil., navigable depuis Rendsbourg. Ses inondations sont prévenues par un système de digues. Le canal de Kiel ou de l'Eider, construit de 1774 à 1784, part d'Holtenau pour aboutir à la Levensaue, établissant ainsi une communication navigable entre la mer du Nord et la Baltique. G. H.

EIDERSTEDT, presqu'île de l'Allemagne, prov. prussienne de Slesvig-Holstein, au N. de l'emb. de l'Eider. La seule ville importante est le port de Tonningen

EIDOUS (MARC-ANTOINE), littérateur du XVIII^e siècle, né à Marseille, a publié de nombreuses traductions d'ouvrages latins, anglais et espagnols.

Les principales sont : le *Dictionnaire universel de médecine* de James, qu'il fit paraître avec Diderot et Toussaint, 1746, 6 vol. in-fol.; l'*Histoire naturelle de l'Orénoque* de Gumilla, 1758, 3 vol. in-12; la *Théorie des sentiments moraux* de Smith, 1764, 2 vol. in-12; l'*Agriculture complète* de Mortimer, 1765, 4 vol. in-12; les *Voyages en Asie* de Bell d'Antermoni, 1766, 3 vol. in-12; l'*Histoire naturelle de la Californie* de Vénégar, 1767, 3 vol. in-12, etc. L'*Histoire des principales découvertes faites dans les arts et les sciences*, Lyon, 1767, in-12, bien que désignée comme traduction de l'anglais, est de la composition d'Eidous. G—T.

EIDSVOLD, vge de Norvège, prov. de Christiania, à 50 kil. N. de cette ville, sur la rive dr. du Vormen; 295 hab. Jadis, hauts fourneaux considérables, éteints depuis l'épuisement des mines. — Au IX^e siècle, Hafdan y promulgua le premier code norvégien; en 1814, une assemblée constituante y proclama l'indépendance de la Norvège.

EIFEL, *Eiflia*, plateau montueux de la Prusse rhénane, occupant un espace de 90 kil. entre le Rhin, la Moselle et la Roer. Élevé de 500 m. environ, il touche d'un côté à la chaîne des Ardennes, et de l'autre au Hundsruck. On y remarque des volcans éteints, des lacs d'origine volcanique, des sources minérales (à Bertrich, Birresborn, etc.), et les traces d'une voie romaine construite sous Auguste par Agrippa. Autrefois ce pays forma l'*Eifelgau*, qui fit partie de l'archevêché de Trèves.

EILENBURG, v. du roy. de Prusse (Saxe), à 45 kil. N.-N.-E. de Mersebourg, sur une île de la Mulde; 10,315 hab.

EILSEN, vge de la principauté de Schaumbourg-Lippe, près de Buckebourg; renommé par ses eaux et ses boues thermales sulfureuses, alcalines et salines.

EILSLEBEN, vge du roy. de Prusse (Saxe), près de Magdebourg; 1,500 hab.

EIMBECK. *V.* EINBECK.

EIMEO ou **AIMEO**, appelée encore *Mooréa* ou *Moréa*, île du grand Océan équinoxial, dans l'archipel de la Société (Polynésie), près et à l'O. de Taïti. Sol fertile; montagnes boisées; plusieurs ports, dont le meilleur est celui de Talou, sur la côte N. Découverte par Quiros en 1606. Colonie française depuis 1881.

EIMER, mesure de liquides employée en Allemagne. Il vaut, en Prusse, 68 litres 70; à Vienne, 56 litres 60. En Wurtemberg, on s'en sert pour mesurer aussi la chaux et la houille.

EINARI ou **EINARSON** (HALFDAN), savant islandais, m. en 1784, était très versé dans l'histoire et les antiquités du Nord. On a de lui : *Sciographia historiæ litterariæ Islandicæ*, Copenhague, 1777, ouvrage curieux, où sont mentionnés 405 auteurs islandais dont il connaissait les écrits, et qui fut toute une révélation sur l'Islande. Il y donne aussi un catalogue chronologique de 164 scaldes scandinaves.

EINBECK ou **EIMBECK**, v. de Prusse (Hanovre), régence de Hildesheim, sur l'Ilm; 6,395 hab. Brasseries, tanneries, toiles, laines, etc. Aux environs, château royal de Rothenkirchen. Le cercle d'Einbeck a 64,595 hab. Il comprend les districts de Nordheim, Einbeck et Uslar.

EINSIEDEL, hameau du roy. de Wurtemberg, dans le cercle de la forêt Noire, près du Neckar. Beaux domaines royaux. Il y eut un chapitre noble de 1492 à 1580.

EINSIEDELN ou **NOTRE-DAME-DES-ERMITES**, v. de Suisse, cant. et à 13 kil. N.-N.-E. de Schwitz; 7,635 hab. École ecclésiastique. Haras renommé. Grand comm. de livres, chapelets et images de dévotion. Célèbre abbaye de bénédictins, fondée au X^e siècle, érigée en 1274 en abbaye princière, et renfermant une statue miraculeuse de la Vierge, que viennent visiter de nombreux pèlerins, le 14 septembre de chaque année. Zwingli fut curé de cette ville; Paracelse y naquit.

EION, anc. v. de Macédoine, près de l'embouchure du Strymon, non loin d'Amphipolis.

EISACH, riv. de l'Autriche-Hongrie (Tyrol), prend sa source au mont Brenner, passe à Brixen et à Bolzano, et se jette dans l'Adige, après un cours de 80 kil.

EISEN (CHARLES), dessinateur, né à Paris en 1720, m. en 1778. Il s'adonna à la composition des petits dessins gravés pour les livres de littérature; ses productions firent quelquefois le succès des ouvrages qu'elles illustraient, entre autres les œuvres de Dorat. Elles sont maniérées, mais on y trouve du goût et de l'imagination.

EISENACH, *Isenacum*, v. du grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach, ch.-l. du cercle de son nom, sur la Nesse; 18,624 hab. avec les faubourgs. Trib. criminel; gymnase, avec bibliothèque. Château des anciens princes d'Eisenach. On y remarque l'église Saint-Nicolas, l'église Saint-Georges, de 1188, et le jardin botanique. École forestière; écoles de dessin, de sages-femmes; hôtel des monnaies. Fabrique d'étoffes de laine et de toiles peintes. Patrie de Sébastien Bach. Aux environs est le château de Wartbourg, auj. en ruine, qui servit de retraite à Luther en 1521-22. — La principauté d'Eisenach, anc. État souverain d'Allemagne, passa sous la domination de la Saxe en 1440, et fait partie du duché de Saxe-Weimar depuis 1741. Superf., 1,203 kil. carrés; 90,000 hab. (*V.* SAXE-WEIMAR.)

EISENARTZ, v. de l'Autriche-Hongrie (Styrie); 1,500 hab. Mines de fer et forges.

EISENBERG, v. du duché de Saxe-Altenbourg, cercle de l'Ouest, à 38 kil. O. d'Altenbourg; 5,520 hab. Fabr. de porcelaines; lainages, voitures.

EISENBURG, comitat de Hongrie, cercle en deçà du Danube. Superf., 4,914 kil. carr.; pop., 290,372 hab., dont les deux tiers catholiques; les autres, calvinistes ou juifs. Ch.-l. Stein-am-Anger. Sol montagneux au S., arrosé par le Raab, et fertile en grains, vins, fruits, tabac. Exploit. de mercure.

EISENHART (JEAN-FRÉDÉRIC), jurisconsulte, né à Spire (Palatinat du Rhin), en 1720, m. en 1783, professeur à Helmstædt. Ses ouvrages sont très estimés en Allemagne.

Les principaux sont : *Institutiones historiæ juris litterariæ*, Helmstædt, 1752; *Institutiones juris germanici privati*, Halle, 1753 et 1774. *Traité du droit romain*, Francfort et Leipzig, 1760.

EISENSCHMID (JEAN-GASPARD), médecin et mathématicien, membre associé de l'Académie des sciences de Paris, né en 1656 à Strasbourg, m. en 1712. Il entretint une correspondance suivie avec Tournefort, Cassini, Lahire, Reland, etc. Son principal ouvrage, outre plusieurs mémoires dans le recueil de l'Académie des sciences, est intitulé : *Diatribe de figura telluris elliptico-spheroïde*, Strasbourg, 1691, écrit qui, suivant Lalande, a donné naissance à la dispute sur le prétendu allongement de la terre, laquelle n'a été terminée qu'en 1736.

On a encore de lui : *Introductio nova ad tabulas manuales logarithmicas J. Kepleri et J. Bartschii*, ibid., 1700; *de Ponderibus et Mensuris veterum Romanorum, Græcorum, Hebræorum, nec non de valore pecuniæ veteris*, ibid., 1708, 1737. G—T.

EISENSTADT, en hongrois *Kis-Martony*, v. de Hongrie, comitat d'Œdenburg et à 4 kil. O. du lac de Neusiedel; 6,400 hab. Cette ville, avec son territoire, appartient aux princes d'Esterhazy, qui y ont un magnifique château, de style italien, construit par Paul Esterhazy, palatin de Hongrie en 1683. Le parc, entouré d'un mur de 19 kil., renferme une belle statue de Canova; les serres, les plus vastes de l'empire après celles de Schœnbrünn, renferment 70,000 plantes. Église curieuse des frères de la Miséricorde; tombeaux des princes d'Esterhazy dans l'église des Franciscains.

EISÉTÉRIES, du grec *eisiénai*, entrer; fêtes célébrées à Athènes, lorsque les magistrats entraient en charge. On sacrifiait à Minerve et à Jupiter.

EISFELD, v. du duché de Saxe-Meiningen; 3,195 hab. Comm. de bois et de cuirs.

EISGRUB, en morave *Lednice*, v. d'Autriche-Hongrie (Moravie), sur la Thaya; 2,205 hab. Beau château des princes de Liechtenstein, jardin, parc et orangerie remarquables.

EISLEBEN, *Islebia*, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur le Bose; 4,385 hab. Ch.-l. de cercle. Direction des mines; mines d'argent et de cuivre. Bel hôpital; église de Saint-André; bière célèbre sous le nom de *Krappel*. Fabr. de *vert d'Eisleben*. Luther y naquit et y mourut; on montre une foule de souvenirs de ce réformateur.

EKATÉRINENBURG. *V.* IÉKATÉRINENBURG.

EKATERINOSLAV. *V.* IÉKATÉRINOSLAV.

EKEBERG (GUSTAVE), voyageur suédois, capitaine de l'amirauté, membre de l'Académie des sciences de Stockholm, né en 1716, m. en 1784, fit dans l'Inde et en Chine plusieurs

voyages avantageux pour la Compagnie des Indes de Suède; il recueillit des inventions utiles et des observations intéressantes.

On a de lui : *Relation sur l'économie rurale des Chinois*, insérée, avec une *Description de l'île de Fernand-de-Noronha*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* de Stockholm, 1754; *Voyage aux grandes Indes dans les années 1770 et 1771*, Stockholm, 1773; *Moyen facile d'inoculer la petite vérole*, ouvrage qui a popularisé la pratique de l'inoculation G—r.

EKEKHEIRIA, de *kheir*, main, et *ekho*, tenir, sorte d'armistice ou de *trêve de Dieu;* à l'entrée du temple de Jupiter à Olympie était une statue d'Iphitus couronné par Ekekheira. (Paus., 5,10.) S. Re.

ELA, roi d'Israël, 919-918 av. J.-C., fils et successeur de Baasa, fut assassiné par Zamri, un de ses officiers.

ÉLACATEUS, surnom de Jupiter adoré sur l'Élacatæon en Thessalie.

EL-AFROUN. *V.* Mouzaïa.

ÉLAGABAL. *V.* Héliogabale.

ÉLAM, l'aîné des 5 fils de Sem, laissa son nom aux Élamites, peuple souvent confondu à tort avec les Perses et les Mèdes. Suivant Rosenmüller, le pays d'Élam serait l'*Élymaïde* ou Susiane des Grecs et des Romains. Suse en était la capitale. C'est auj. le *Louristan*, et quelques parties du Khousistan et de l'Irak-Adjémi. La Bible cite un des anciens rois des Élamites, Chodorlahomor, contemporain d'Abraham. D'autres sont connus par les inscriptions cunéiformes des rois d'Assyrie.

EL-AMIN. *V.* Amyn ou Amin.

ÉLAPHÉBOLIES, fêtes célébrées en l'honneur de Diane par les Phocidiens, en mémoire d'une bataille contre les Thessaliens, dans laquelle le dévouement de leurs femmes leur avait donné la victoire. — Fêtes athéniennes, célébrées dans le 9e mois de l'année, dit l'*Élaphébolion;* on immolait un cerf, *élaphos*, à Diane.

ÉLAPHEBOLOS, c.-à-d. *chasseresse*, surnom de Diane.

ÉLAPHLÆA, surnom de Diane chez les Éléens, parce que, disait-on, sa nourrice Élaphios était née à Élis.

EL-ARISCH. *V.* Arisch (El-).

ÉLATÉE, *Elatea*, anc. v. de la Grèce (Phocide), sur la rive dr. du Céphise; auj. *Elefta*. C'était la clef du défilé conduisant de Thessalie en Béotie. Son temple d'Esculape était en grand renom, ainsi qu'une statue de Minerve qui faisait des prodiges. Élatée fut détruite par Xerxès, 480 av. J.-C., et surprise par Philippe de Macédoine, avant la bataille de Chéronée, 338.

ÉLATH ou **ÆLANA.** *V.* Akabah.

ÉLATMA. *V.* Iélatma.

ÉLAVER, nom anc. de l'Allier.

EL-BASSAN, v. de la Turquie d'Europe (Albanie centrale), sur un affluent du Scombi, au S.-E. de Durazzo; 10,000 hab. Évêché grec.

ELBE, anc. *Albis*, en bohémien *Labe*, fleuve de Bohême et d'Allemagne, prend sa source en Bohême dans les montagnes du Riesen-Gebirge, au milieu de la prairie tourbeuse d'Elbwiese; reçoit 53 rivières et plus de 300 ruisseaux. Il coule d'abord au S., puis à l'O., et enfin au N. Ses principaux affluents sont, à droite : l'Iser, l'Elster noir, le Havel grossi de la Sprée, l'Elde; à gauche : l'Adler, la Moldau, l'Eger, la Mulde, la Saale, l'Ilmenau et l'Oste. Il se jette dans la mer du Nord, non loin de Cuxhaven, par une embouchure large de 16 kil., après un cours de 1,090 kil. L'Elbe traverse la Bohême, dans son premier bassin, en sort par le défilé de [illegible] ou de Schandau, entre les rochers du Kœnigstein à g. et du Lilienstein à dr., arrose la Saxe, le duché d'Anhalt, le Brandebourg, le Hanovre, le Mecklembourg, le Lauenbourg, le territoire de Hambourg et le Holstein. Ses bords sont [illegible] par leur beauté, surtout en Bohême et dans la Suisse saxonne. Entre autres villes remarquables, ce fleuve [illegible] Josephstadt, Kœniggrætz, Melnik, Wegstadel, Leitmeritz, Tetschen, Pirna, Pillnitz, Dresde, Meissen, Muhlberg, Torgau, Wittemberg, Magdebourg, Tangermünde, Lauenbourg, Hambourg, Altona et Gluckstadt. Ses eaux sont très [illegible], mais peu profondes, et embarrassées d'îles et d'[illegible]. Le cours de l'Elbe a eu de tout temps une grande importance militaire et a joué un rôle important dans la guerre de Charles-Quint contre les protestants, au XVIe siècle (bat. de Muhlberg, 1547), dans la guerre de Trente ans, au XVIIe, dans les guerres de la succession d'Autriche et de Sept ans, au XVIIIe, et dans les campagnes de 1806, 1813 et 1866. — Hambourg est le premier port de commerce de l'empire allemand. Un service régulier de bateaux à vapeur remonte l'Elbe jusqu'à Leitmeritz.

ELBE (Bouches de l'). *V.* Bouches de l'Elbe.

ELBE, anc. *Æthalia*, *Ilva*, île italienne de la Méditerranée, séparée de Livourne par le canal de Piombino, à 11 kil. de la côte d'Italie, et à 48 kil. E. de la Corse. Ch.-l. Porto-Ferrajo; villes princip. : Rio-Ferrajo, Porto-Longone. Superf., 221 kil. carrés; pop., 22,026 hab. Sol entièrement montagneux, sans rivières navigables, mais arrosé par beaucoup de petits cours d'eau. Climat très doux et très salubre. Vallées fertiles, mais mal cultivées; vins abondants et assez estimés. Riches mines de fer, exploitées dès l'antiquité; 224,000 tonnes de minerai, en 1876. Marais salants près des côtes. Pêche abondante, principalement de sardine et de thon. — Les Étrusques, les Phocéens, les Carthaginois et les Romains possédèrent successivement cette île; au moyen âge, elle fut ravagée par les Barbares, appartint aux Pisans au Xe siècle, puis aux Génois depuis 1290, aux seigneurs de Piombino en 1399. Après diverses vicissitudes, elle tomba sous la domination de Charles-Quint, 1548, et sous celle des rois de Naples en 1736. Les Anglais s'en emparèrent en 1796; le général Thureau la leur reprit en 1800, et le traité d'Amiens, 1802, l'assura à la France; elle fit partie du département du Golo. Le traité de Paris, 1814, la donna en toute souveraineté à Napoléon Ier, qui y résida depuis le 4 mai 1814 jusqu'au 26 février 1815. Les traités de 1815 la donnèrent à la Toscane, avec laquelle elle passa au roy. d'Italie en 1859.

ELBÉE (**Gigot d'**), général vendéen né en 1752 à Dresde, d'une famille française établie en Saxe, m. en 1794. Naturalisé Français en 1757, il entra au service, devint lieutenant de cavalerie, mais donna sa démission en 1783. En 1791, il émigra, puis revint lorsqu'il connut le décret qui ordonnait aux émigrés de rentrer. En mars 1793, les paysans des environs de Beaupréau et de Chollet, soulevés contre la Convention, lui offrirent de les commander; il accepta. Sa troupe, réunie à celles de Bonchamp, La Rochejacquelein, Cathelineau et Stofflet, s'empara de Bressuire, de Thouars et de Fontenay, où il fut retenu quelque temps par une blessure. Nommé généralissime à la mort de Cathelineau, il échoua deux fois devant Luçon, fut battu et blessé à Chollet, 17 octobre 1793, transporté à Beaupréau, puis à l'île de Noirmoutier, y fut pris, trois mois après, par les républicains, et fusillé dans un fauteuil, où ses souffrances le retenaient. Les soldats l'appelaient *le général de la Providence*, parce que, dans les combats, il avait coutume de leur répéter : « Mes enfants, la Providence nous donnera la victoire. » G—t.

ELBERFELD, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Wupper, ch.-l. de cercle, présid. et à 28 kil. E. de Dusseldorf; 95,538 hab. Trib. de commerce; écoles industrielles; Bourse. C'est avec Barmen, qu'elle a fini par englober, le centre de l'industrie cotonnière de la Prusse. Fabr. de velours, soieries, rubans, toiles peintes, étoffes de coton, siamoises, dentelles; teintureries très renommées, particulièrement pour le rouge d'Andrinople. Bel hôtel de ville.

ELBEUF, *Elbovium*, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arrond. de Rouen, sur les chemins de fer de Rouen à Serquigny et de Rouen à Orléans, sur la rive g. de la Seine et sur le ruisseau du Puchot, dont les eaux sont excellentes pour la teinture; 22,883 hab. Trib. de commerce; chambre consultative des manufactures. La ville est dominée par une chaîne de collines boisées. Les églises de Saint-Jean et de Saint-Étienne ont de beaux vitraux. Bateaux à vapeur pour Rouen. Nombreuses manufactures de draps, qui n'ont de comparables en France que celles de Sedan et de Louviers; filatures, lavages et teintureries de laines; fabriques de machines, savons; gr. commerce de draps et de nouveautés de ses fabriques, de laines d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie. — Cette ville fut érigée en comté par Philippe VI, en 1338, pour Guillaume d'Harcourt, en marquisat en 1554, et en duché-pairie en 1582, en faveur des ducs de Lorraine. La fabrication des draps y était déjà florissante au XVIe siècle : elle dut beaucoup à Colbert, mais elle souffrit, pendant 60 ans, de la révocation de l'édit de Nantes. Les laines employées par l'industrie d'Elbeuf représentent annuellement près de 45,000,000 de fr.

ELBEUF (Maison d'), branche cadette de la maison de Lorraine-Guise, issue de René, marquis d'Elbeuf, dernier fils de Claude, premier duc de Guise. Son fils Charles Ier, né en 1556, m. en 1605, fut créé duc d'Elbeuf en 1582, compromis dans les troubles du règne de Henri III, et enfermé au château de Loches depuis les états généraux de Blois, 1588, jusqu'en 1591; — Charles II, fils du précédent, né en 1596, m. en 1657, exilé en 1631 par Richelieu à cause des intrigues de sa femme, fille légitimée de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, et cependant gouverneur de Picardie; — Emmanuel-Maurice, petit-fils du précédent, né en 1677, m. en 1763, entra au service de l'Empereur d'Allemagne, commanda un régiment de cavalerie dans le roy. de Naples, 1706-19, et fit faire les premières fouilles dont le résultat fut la découverte d'Herculanum. Le dernier duc d'Elbeuf fut Charles-Eugène, prince de Lambesc, grand écuyer de France, émigré en 1789, et m. en 1825.

ELBING, v. du roy. de Prusse (prov. de Prusse occid.), port sur la riv. de son nom, près de son embouchure dans la Baltique, et sur le canal de la Nogat ou de Kraffohl, présid. et à 54 kil. S.-E. de Dantzig; 35,842 hab. Banque, Bourse. Fabr. de toile à voiles, cuirs, produits chimiques; brasseries, distilleries, teintureries. Chantiers de construction; commerce maritime important. Elbing a de vieilles fortifications, se divise en ville vieille, ville neuve, île du Speicher, et possède de nombreux et grands faubourgs. On remarque : l'église Notre-Dame, du XIVe siècle; un collège qui date de 1536 et a une riche bibliothèque; un hospice d'orphelins. — Elbing doit son origine à une forteresse bâtie par les chevaliers Teutoniques au XIIIe siècle, et à des colons de Brême et de Lubeck. Elle se mit sous la protection de la Pologne en 1454, et passa à la Prusse en 1772. — Le cercle a 552 kil. carrés et 37,299 hab., sans la ville.

ELBINGERODE, v. de Prusse (Hanovre), auprès de Clausthal, sur la Rohbach; 2,955 hab. Brasseries, distilleries; quincaillerie. Aux environs, importantes mines de fer du Harz, et usine à fer de Rothehütte.

ELBOGEN. *V.* ELLENBOGEN.

EL-BOSTAN. *V.* BOSTAN (EL-).

ELBOURZ OU MIEUX **ELBROUZ**, anc. *monts Cérauniens,* mont de la chaîne du Caucase, entre la Mingrélie et la petite Abasie, à 220 kil. N.-O. de Tiflis; 5,642 m. de hauteur. Ses sommets sont couverts de neiges perpétuelles. La première ascension de l'Elbrouz date de 1829. Les Tcherkesses la nomment *Ouak-Hamaco* (montagne sacrée).

ELBOURZ, massif de montagnes au N.-O. de la Perse, entre la mer Caspienne et le plateau de l'Iran. La route qui le traverse du N. au S. franchit les trois cols d'Aliabad, 2,007 m., de Djilin-Bilin, 2,281 m., de Vidji-Minou, 2,845 m. Le point culminant est le mont Démavend. (*V. ce mot.*)

ELCHE, *Illice,* v. d'Espagne, près de l'Elda, dans la prov. d'Alicante; 18,800 hab. Agréablement située, à 15 kil. de la mer, au milieu d'une belle plaine couverte de palmiers, dont les fruits font son principal commerce. Vieux château des ducs d'Arcos. Fabr. de toiles, et surtout de sparterie. — Elle fut riche et florissante sous les Romains et les Goths; ruinée, puis reconstruite par les Arabes, elle fut prise par les chrétiens en 1265.

ELCHINGEN, vge de Bavière, cercle de Souabe, district et à 7 kil. N.-E. d'Ulm; 500 hab. Abbaye de bénédictins, fondée vers 1128. Le maréchal Ney y remporta, sur les Autrichiens, le 14 oct. 1805, une victoire qui lui valut le titre de *duc d'Elchingen.*

ELDA, *Adellum,* v. d'Espagne, dans la province d'Alicante, sur la riv. de son nom; 4,000 hab. Dentelles communes, sparterie, papeterie, vinaigre, etc.

ELDE, riv. du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, prend sa source au lac Müritz, et se jette dans l'Elbe.

ELDENA, vge de Prusse (Poméranie), cercle de Greifswald; 600 hab. Belle forêt. Anc. abbaye de cisterciens. École d'agriculture fondée en 1835.

ELDON (JOHN **SCOTT**, COMTE D'), né en 1751 d'un marchand de charbon de Newcastle, m. en 1838. Après avoir étudié à Oxford, il se fit avocat à Londres, ne réussit point, entra dans les bureaux de la chancellerie, reçut le titre honoraire de conseil du roi (*King's counsel*) en 1783, et fut envoyé à la Chambre des communes par les habitants de Boroughbridge. Orateur médiocre, mais doué de profondes connaissances juridiques, il reçut les fonctions d'attorney général en 1788, de solicitor général en 1793, fut nommé pair en 1799, et exerça la charge de lord-chancelier de 1801 à 1827. Ce fut lui qui dirigea le procès intenté par George IV à la reine Caroline. Il fut toute sa vie l'un des membres les plus ardents et les plus obstinés du parti tory; ainsi il combattit la réforme parlementaire et l'émancipation des catholiques, comme devant entraîner la décadence de l'Angleterre.

EL DORADO, nom donné, au XVIe siècle, par les Espagnols, à une contrée imaginaire, située d'après la légende dans la région qui forme aujourd'hui la Guyane française. Des Indiens prisonniers avaient raconté à G. Pizarre, frère du conquérant du Pérou, qu'au centre de la région boisée nommée *Ouiana* existait un pays dont la capitale, *Manoa,* située sur les bords du lac *Parime,* avait des palais d'or; le lac lui-même roulait ses eaux sur un lit de pierres précieuses. Le souverain de ce pays, que les Espagnols appelèrent l'homme d'or, *El-Dorado,* était couvert de paillettes du précieux métal fixées au moyen d'une résine odorante. De nombreux aventuriers se mirent à la recherche du merveilleux royaume, que l'on disait situé près de la jonction du Camopi et de l'Oyapok : Walter Raleigh, Laurent Keymis, d'Harcourt, etc., entreprirent des expéditions dans le même but. Enfin, en 1720, M. d'Orvillers, alors gouverneur de la Guyane, fit entreprendre un voyage à la recherche de l'El Dorado. Ces voyages eurent du moins pour résultat de faire connaître les richesses forestières de la Guyane. G. H.

ÉLÉATIQUE (ÉCOLE), nom donné à une école de philosophes grecs dont le chef, Xénophane, s'établit à Élée dans la Grande-Grèce, et qui compte aussi, parmi ses représentants, Parménide, Zénon d'Élée et Mélissus de Samos. Elle nia l'autorité des sens et de la raison, le changement et la diversité dans les choses, et fut panthéiste. Elle passe pour avoir donné naissance à la dialectique.

ÉLÉAZAR, c.-à-d. en hébreu *appui de Dieu,* frère de Judas Macchabée, dans une bataille contre Antiochus Eupator, s'élança contre un éléphant qu'il croyait monté par ce prince, lui perça le ventre avec son épée, et périt écrasé par la chute de cet animal. — vieillard qui refusa de violer la loi de Moïse en mangeant de la chair de porc, et subit le martyre à Antioche ou à Jérusalem, par ordre d'Antiochus Épiphane. — grand prêtre, fils d'Onias Ier, exerça la grande sacrificature, à la place de son neveu Onias, fils de Simon le Juste. Ce fut lui qui envoya les Septante à Ptolémée Philadelphe.

ÉLECTEURS, en allemand *kurfürsten,* nom des princes d'Allemagne auxquels appartenait le droit d'élire les empereurs. L'Allemagne étant devenue empire électif après la mort de Conrad Ier, 919, l'élection se fit par les ducs des quatre nations de Saxe, Bavière, Franconie et Souabe, dont le choix était ensuite ratifié par les seigneurs et le peuple assemblés. Sous Othon Ier, les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne obtinrent aussi le droit d'élection. Malgré l'opposition des autres princes et du peuple, les 7 princes désignés surent se maintenir dans leur droit d'élection exclusif. En 1256, les 7 électeurs étaient les archevêques de Mayence, Trèves et Cologne, les princes de Palatinat, de Brandebourg, (celui-ci avait reçu la voix du duc de Franconie), de Saxe, et de Bohême (celui-ci avait reçu la voix du duc de Bavière). Enfin, en 1338, les états de l'Empire reconnurent ces électeurs, confirmés ensuite par Charles IV dans la Bulle d'or, 1356. Par le traité de Westphalie, 1648, un 8e électorat fut créé en faveur du palatin Frédéric V, dont la voix avait été donnée en 1623, par Ferdinand II, à la Bavière; en 1692, un 9e fut créé par l'empereur Léopold Ier, malgré l'opposition des autres électeurs, en faveur du duc de Brunswick-Lunebourg. En 1777, l'électorat de Bavière fut réuni à celui du Palatinat. Dès lors, il n'y eut que 8 électeurs. Les électeurs avaient, avant les autres princes, certains privilèges; notamment, le rang et la dignité de rois. (*V.* BULLE D'OR et ALLEMAGNE [EMPIRE D'].) L'électeur de Mayence avait la présidence au collège des électeurs, ainsi qu'à la Diète, et de plus, alternativement avec celui de Trèves, le droit de couronner l'Empereur. Après le remaniement des territoires de l'Empire, en 1803, il y eut 10 électeurs : un seul ecclésiastique, l'archevêque-évêque de Ratisbonne, et 9 laïques, Bohême, Bavière, Salzbourg, Bade, Wurtemberg, Hesse-Cassel, Hanovre, Saxe et Brandebourg. — Le landgrave de Hesse-Cassel a conservé jusqu'en 1866 le titre d'Électeur.

ÉLECTEUR (**GRAND**), la 1re des six grandes dignités de l'empire français créées par le sénatus-consulte organique de l'an XII. Joseph Bonaparte, frère de Napoléon Ier, en fut revêtu. Le grand électeur faisait les fonctions de chancelier pour la convocation du Corps législatif, des collèges électoraux et des assemblées de canton, et recevait le serment des présidents de ces collèges et assemblées.

ÉLECTIONS. Avant 1789, on appelait ainsi : 1° des juridictions royales instituées pour connaître, en première instance, de la plupart des matières dont les cours des Aides connaissaient en appel; 2° les portions de territoire qui ressortissaient à ces juridictions. Le nom venait de ce que, dans l'origine, les magistrats qui composaient ces tribunaux avaient été élus par les commissaires des états généraux. (V. ÉLUS.) En 1789, on comptait 181 élections, composées chacune de deux présidents, d'un lieutenant, d'un assesseur, d'un procureur du roi, d'un greffier, de plusieurs huissiers et procureurs, et de conseillers en nombre variable, suivant l'importance du ressort. L'expression de *pays d'élection* était opposée à celle de *pays d'États.* (*V.* ÉTATS PROVINCIAUX.)

Les 181 élections étaient ainsi réparties :

I. GÉNÉRALITÉ D'AMIENS (6).

Amiens, Abbeville, Doullens, Montdidier, Peronne, Saint-Quentin.

II. GÉNÉRALITÉ DE ROUEN (14).

Les Andelys, Arques, Caudebec, Chaumont-en-Vexin, Eu, Evreux, Gisors, Lyons-la-Foret, Montivilliers, Neufchâtel-en-Bray, Pont-de-l'Arche, Pont-Audemer, Pont-l'Evêque, Rouen.

III. GÉNÉRALITÉ DE CAEN (9).

Avranches, Bayeux, Caen, Carentan, Coutances, Morlaix, Saint-Lô Valognes, Vire.

IV. GÉNÉRALITÉ D'ALENÇON (9).

Alençon, Argentan, Bernay, Conches, Domfront, Falaise, Lisieux, Mortagne, Verneuil.

V. Généralité de Paris (22).

Beauvais, Compiègne, Coulommiers, Dreux, Étampes, Joigny, Mantes, Meaux, Melun, Montereau, Montfort-l'Amaury, Nemours, Nogent-s.-Seine, Paris, Pontoise, Provins, Rosoy-en-Brie, Saint-Florentin, Senlis, Sens, Tonnerre, Vézelay.

VI. Généralité de Soissons (7).

Château-Thierry, Clermont, Crépy-en-Valois, Guise, Laon, Noyon, Soissons.

VII. Généralité de Chalons-sur-Marne (13).

Bar-s.-Aube, Châlons-s.-Marne, Chaumont, Épernay, Joinville, Langres, Reims, Rethel, Sainte-Menehould, Sedan, Sézanne, Troyes, Vitry-le-François.

VIII. Généralité d'Orléans (12).

Beaugency, Blois, Chartres, Châteaudun, Clamecy, Dourdan, Gien, Montargis, Orléans, Pithiviers, Romorantin, Vendôme.

IX. Généralité de Tours (16).

Amboise, Angers, Baugé, Château-Gontier, Château-du-Loir, Chinon, La Flèche, Laval, Loches, Loudun, Le Mans, Mayenne, Montreuil-Bellay, Richelieu, Saumur, Tours.

X. Généralité de Bourges (7).

Le Blanc, Bourges, La Charité-s.-Loire, Châteauroux, La Châtre, Issoudun, Saint-Amand.

XI. Généralité de Poitiers (9).

Châtellerault, Confolens, Fontenay-le-Comte, Mauléon, Niort, Poitiers, Les Sables-d'Olonne, Saint-Maixent, Thouars.

XII. Généralité de La Rochelle (5).

Cognac, Marennes, La Rochelle, Saintes, Saint-Jean-d'Angely.

XIII. Généralité de Moulins (7).

Château-Chinon, Combrailles, Gannat, Guéret, Montluçon, Moulins, Nevers.

XIV. Généralité de Limoges (5).

Angoulême, Bourganeuf, Brive-la-Gaillarde, Limoges, Tulle.

XV. Généralité de Riom (6).

Aurillac, Brioude, Clermont, Issoire, Riom, Saint-Flour.

XVI. Généralité de Lyon (5).

Lyon, Montbrison, Roanne, Saint-Étienne, Villefranche-sur-Saône.

XVII. Généralité de Grenoble (6).

Gap, Grenoble, Montélimar, Romans, Valence, Vienne.

XVIII. Généralité de Bordeaux (5).

Agen, Bordeaux, Condom, Périgueux, Sarlat.

XIX. Généralité de Montauban (6).

Cahors, Figeac, Millau, Montauban, Rodez, Villefranche-de-Rouergue.

XX. Généralité d'Auch (12).

Auch, Bayonne, Bigorre, Comminges et Conserans, Dax, Gabaret, Lomagne, Muran, Mirande et Estarac, Nebousan, Quatre-Vallées, Rivière et Verdun.

Dans ces pays, l'intendant nommait les commissaires pour établir les tailles, ordonnait les travaux d'utilité générale ou locale, achetait les fournitures nécessaires aux services publics, arbitrait la quantité et le prix des fourrages que chacun devait donner aux gens de guerre, présidait à la levée des milices, autorisait la création des établissements de commerce, etc.

ÉLECTORALES (LOIS). Le système électoral en usage dans les différents pays est résumé dans les articles qui leur sont consacrés. Nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu général des règles adoptées par les divers États pour la formation des Assemblées représentatives. Avant la Révolution, le système électoral était presque partout fondé sur la distinction des classes ; par ex. pour les états généraux en France, pour les Cortès en Espagne. Cette distinction est encore maintenue en Angleterre, où les députés de la Chambre des communes sont élus séparément par les villes, les bourgs, les comtés et les universités, bien qu'ils aient tous les mêmes droits et ne forment qu'une seule Assemblée. Elle subsiste également en Autriche, où les membres de la seconde Chambre sont élus par quatre catégories d'électeurs : propriétaires, habitants des villes, commerçants, paysans, et dans beaucoup d'États secondaires de l'empire d'Allemagne, dans la Saxe, le Wurtemberg, etc. Elle a été observée en Suède jusqu'en 1865. Partout ailleurs, l'élection a lieu, comme en France, sur l'ensemble de la population. Dans ce cas, on distingue les pays où le suffrage est universel et direct, comme la France, la Suisse, l'Allemagne (pour les élections au Reichstag ou parlement impérial seulement); universel et à deux degrés, comme en Prusse, pour l'élection de la seconde Chambre du royaume; restreint par des conditions de cens, mais direct, comme en Belgique, en Angleterre, en Espagne, etc. Dans tous les pays où il existe une Chambre haute élective en totalité ou en partie, cette Chambre est nommée, soit par le suffrage à deux degrés, soit par des collèges spéciaux d'électeurs désignés par la loi. En Norvège, les représentants de la nation, élus par le suffrage restreint, à deux degrés, désignent le quart d'entre eux pour former le Lag-thing ou première Chambre. (*V.* Constitutions, Chartes, *et les noms des différents États*.)

ÉLECTRE, sœur d'Oreste et d'Iphigénie, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre. Elle sauva la vie à son frère encore enfant, après le meurtre d'Agamemnon, en le faisant passer à la cour de son oncle Strophius, roi de Phocide, et lui facilita plus tard les moyens de revenir à Mycènes pour tuer Égisthe. Elle épousa Pylade, ami d'Oreste. Sophocle et Euripide chez les Grecs, Longepierre et Crébillon en France, ont écrit des tragédies d'*Électre;* Eschyle a traité le même sujet sous le titre des *Choéphores*.

ELECTRIDES, nom donné par les anciens à de petites îles de l'Adriatique, près de l'embouch. du Pô, et à des îles de l'océan Germanique, à cause de la grande quantité d'ambre (*electrum*) qu'on trouvait sur leurs côtes.

ELECTRYON, roi de Mycènes, fils de Persée et d'Andromède, donna sa fille Alcmène au roi de Tirynthe Amphitryon, qui avait combattu les Téléboens, meurtriers de ses fils, et fut tué plus tard par lui dans une querelle.

ELEE, *Elea*, anc. v. de l'Asie Mineure (Éolide), à l'embouch. du Caïcus ; auj. *Klisé-keni*. — v. de la Grande-Grèce (Lucanie), fondée par les Phocéens, à l'embouch. de l'Élès dans la mer Tyrrhénienne. Patrie de Parménide et de Zénon. Auj. *Castellamare della Bruca*.

ÉLEIDES ou **ELÉLEIDES**, nom donné aux bacchantes. Il vient d'*eleleû*, exclamation qu'on poussait dans la célébration des Orgies, et qui valut aussi à Bacchus le surnom d'*Éléleus*.

ELEONORE ou **ALIÉNOR D'AQUITAINE** ou **DE GUYENNE**, fille de Guillaume X, dernier duc d'Aquitaine, née en 1122, probablement à Belin (Gironde), m. en 1203. Elle épousa, en 1137, le fils de Louis le Gros, qui fut bientôt roi sous le nom de Louis VII le Jeune, et lui apporta en dot le Poitou, la Saintonge, la Guyenne et la Gascogne. L'ayant suivi à la 2e croisade, 1147, elle donna à Antioche de si grands scandales par la légèreté de sa conduite et son goût pour les plaisirs, que, sans l'opposition de Suger, elle eût été dès ce moment répudiée. Mais, après la mort de ce ministre, Louis VII fit prononcer le divorce par le concile de Beaugency, 1152. La même année, Éléonore se maria avec Henri Plantagenet, comte d'Anjou et duc de Normandie, roi d'Angleterre en 1154 sous le nom de Henri II, et lui porta les riches provinces de l'Aquitaine. Elle jeta encore le trouble dans sa nouvelle famille, fit assassiner Rosemonde, dame de la cour dont elle était jalouse, fut enfermée, de 1173 à 1189, au château de Woodstock, et souleva ses fils Geoffroy, Henri Court-Mantel, Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre contre leur père. Délivrée par la mort de Henri II, elle gouverna l'Angleterre pendant la croisade de Richard, et se retira en 1191 à l'abbaye de Fontevrault, où elle finit ses jours. C'est elle qui fit rédiger les *Rôles d'Oleron*, curieux monument de la jurisprudenee maritime du XIIe siècle. On a sous son nom, dans Rymer, plusieurs lettres au pape Célestin IV, datées de 1193 et attribuées à Pierre de Blois, son secrétaire. B.

ÉLÉONORE DE PROVENCE (Sainte), fille du comte Raymond-Bérenger V, et sœur de Marguerite de Provence, femme de St Louis, épousa Henri III, roi d'Angleterre, et se rendit célèbre par sa piété. Devenue veuve, 1272, elle se retira à l'abbaye d'Ambresbury, où elle mourut en 1292. Fête, le 1er juillet.

ÉLÉONORE DE GUZMAN, dame espagnole, veuve de don Juan de Velasco, inspira une vive passion au roi de Castille Alphonse XI, et eut de lui deux fils, dont l'un fut Henri de Transtamare. Elle jouit du crédit et des honneurs qui appartenaient à la reine Constance de Portugal. Après la mort d'Alphonse, 1350, elle fut étranglée à Séville, par ordre et sous les yeux de Constance et de son fils Pierre le Cruel. Elle fut vengée par son fils, Henri de Transtamare, qui vainquit et tua Pierre le Cruel. H.

ÉLÉONORE TELLEZ, dame portugaise dont le roi Ferdinand s'éprit si violemment, qu'il se la fit céder par son mari don Juan da Cunha et la proclama reine, 1371. Son pouvoir tyrannique, ses folles prodigalités et sa conduite déréglée excitèrent un vif mécontentement, qui fit explosion à Lisbonne après la mort de Ferdinand, 1383. Son favori, dom João Andeiro, fut tué sous ses yeux par l'infant dom João, frère du feu roi. Le roi de Castille, son gendre, dont elle avait imploré le secours, la fit conduire au monastère de Tordesillas, où elle mourut en 1405. B.

ÉLÉONORE DE CASTILLE, fille de Henri II de Transtamare, roi de Castille, m. en 1416, épousa en 1375 Charles le Noble, qui devint roi de Navarre en 1384, se brouilla bientôt avec lui par suite de ses légèretés, se retira en Castille auprès du roi Henri III, son neveu, contre lequel elle fomenta des séditions, fut prise dans le château de Roa, et renvoyée à son époux en 1395. Celui-ci la reçut avec égards, et lui confia l'administration de ses États pendant un voyage qu'il fit en France, 1403. B.

ÉLÉONORE D'AUTRICHE, sœur aînée de Charles-Quint, née à Louvain en 1498, de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, épousa en 1519 Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal, qui mourut en 1521 ; puis, après avoir été promise au conné-

table de Bourbon pour prix de sa défection, elle fut, d'après les conventions des traités de Madrid et de Cambrai, mariée à François I[er] de France, 1530. Traitée avec égards par son mari, mais délaissée pour la duchesse d'Étampes, et sans enfants de ce second mariage, elle resta en France jusqu'à la mort de François, 1547, se retira dans les Pays-Bas, puis en Espagne, 1556, et mourut à Talavera, 1558. R.

ÉLÉONORE D'ESTE. *V.* TASSE (LE).

ELEOS, personnification de la Pitié, avait un autel à Athènes sur l'Agora; seuls parmi les Grecs, dit Pausanias (1, 17, 1), les Athéniens rendaient un culte à cette divinité. S. RE.

ÉLÉOTHÈSE, pièce d'un bain grec ou romain, dans laquelle les baigneurs se faisaient parfumer. Les Romains l'appelaient aussi *unctorium*.

ELEOUTES. *V.* DZOUNGARIE.

ÉLÉPHANT (ORDRE DE L'), ordre de chevalerie en Danemark, institué, dit-on, à la fin du XII[e] siècle, par Canut VI, pour perpétuer le souvenir de la bravoure d'un croisé danois qui avait tué un éléphant en terre sainte. Son organisation date en réalité de 1462, sous le règne de Christian I[er]. Il reçut des règlements de Christian V, le 1[er] décembre 1693. Les chevaliers, en très petit nombre, portent une effigie d'éléphant en émail blanc, suspendue à un collier d'or ou à un ruban bleu moiré passé de l'épaule droite au côté gauche.

ÉLÉPHANT (ILE DE L'), une des îles de l'archipel découvert en 1819, par le capitaine Smith, dans l'océan Austral, et appelé par lui *Nouveau-Shetland.* — île de la Sénégambie, formée par le Sénégal à 160 kil. de son embouchure, et contenant le vge de Podor, qui appartient à la France.

ÉLÉPHANT (RIVIÈRE DE L'), *Olifant's River,* fl. de l'Afrique méridionale, dans la colonie du Cap, a sa source au mont Winterhoek, et se jette dans l'océan Atlantique, après un cours de 250 kil., dirigé du S. au N., puis de l'E. à l'O.

ÉLÉPHANT BLANC, animal qui, dans l'Indo-Chine, et surtout dans le roy. de Siam, a les honneurs de la divinité. Les Hindous, pénétrés du dogme de la métempsycose, croient que, dans la nature, l'éléphant tient le premier rang après l'homme. Comme ils voient dans la blancheur de la peau un symbole de la pureté de l'âme et une distinction que les dieux n'accordent qu'aux êtres les plus parfaits, un éléphant blanc est pour eux un animal privilégié, dont le corps ne peut servir d'habitation qu'aux mânes des rois, des pontifes et des héros; de là le culte qu'ils rendent à ce quadrupède, dont la possession est à leurs yeux un gage de la faveur du ciel. Le roi de Siam, l'empereur des Birmans, ont mis au nombre de leurs titres les plus pompeux celui de possesseur de l'éléphant blanc; et des guerres ont eu lieu entre les princes de l'Inde transgangétique pour la possession d'un animal de ce genre. Cet être vénéré est traité en souverain : des ministres et des officiers d'un rang élevé veillent à ses besoins; l'or, les perles, les pierreries, brillent sur ses harnais; lorsqu'il sort, 6 personnes de distinction portent un dais sur sa tête, une musique le précède, une garde l'escorte. — Des observateurs éclairés, qui ont pu examiner des éléphants blancs, disent que leur couleur provient plutôt d'une maladie de l'individu que d'une variété de l'espèce, et qu'il faut voir dans ces prétendus types de perfection une dégénération analogue à celle des albinos. C. D—Y.

ÉLÉPHANTS DE GUERRE. Ces animaux ont joué un grand rôle dans les guerres des anciens, d'abord en Orient, puis en Occident. A toutes les époques, même les plus reculées, les Indiens les regardèrent comme la principale force de leurs armées, et en entretinrent un nombre très considérable. L'expédition d'Alexandre le Grand forme pour les Occidentaux le vrai point de départ de l'histoire militaire des éléphants, parce qu'elle est le premier événement bien constaté où ils aient paru sur les champs de bataille. Les Lagides et surtout les Séleucides les introduisirent dans l'Occident; Antipater les amena en Grèce, et Pyrrhus en Italie, dans son expédition contre Rome. Les Carthaginois et les rois de Numidie en firent aussi un grand usage. Les Romains ne les introduisirent dans leurs armées que 80 ans environ après l'expédition de Pyrrhus, l'an 555, lorsqu'ils firent la guerre à Philippe de Macédoine. Les services que l'on tirait des éléphants venaient de l'épouvante qu'ils pouvaient causer par leur aspect, leurs cris, leur odeur, qui effrayaient les chevaux et les hommes : on les employait à rompre les lignes ennemies, et à y faire de grands ravages, chose facile dans la tactique des anciens, qui employaient toujours l'ordre profond. Les éléphants étaient d'autant plus redoutables, pour ce service, qu'ils combattaient avec leurs défenses, quelquefois armées de pointes d'acier, et avec leur trompe, renversant, enlevant, étouffant les soldats, ou les écrasant sous leurs pieds. Ces animaux servaient aussi pour l'attaque des lieux fortifiés : avec leur *main,* ils arrachaient les palissades d'un camp, démolissaient les créneaux d'une muraille. Dans les sièges, on les chargeait de tours pleines de combattants, qui, portés ainsi à la hauteur des murailles, les escaladaient ou en chassaient les défenseurs. On installait encore sur le dos de ces quadrupèdes des balistes et des catapultes (*V. ces mots*) pour mieux atteindre les assiégés. Les éléphants étaient dressés d'avance à la guerre, et, quand on les menait au combat, on les excitait en les enivrant avec une boisson fermentée. Leur place, en bataille, était ordinairement à la première ligne, espacés à 40 ou 50 pieds l'un de l'autre. Dans une armée, ils formaient une ou plusieurs brigades, de 64 animaux chacune, et subdivisée en moitié, quart, huitième et seizième de brigade, ayant toutes leur officier particulier, sous le commandement d'un chef général appelé éléphantarque chez les Grecs, et maître des éléphants chez les Romains. Chaque animal avait un conducteur, monté à cheval sur son cou, et qui le conduisait de la voix et au moyen d'un aiguillon de fer long d'un pied, dont il lui frappait ou piquait l'occiput et les oreilles lorsqu'il n'obéissait pas au commandement. L'éléphant, protégé par son cuir épais, était difficilement vulnérable; néanmoins on lui couvrait la tête et le poitrail avec des plaques de fer, et quelquefois on le cuirassait tout entier. — Les principaux moyens de résistance employés par les Romains contre ces bêtes terribles étaient de les faire attaquer par les vélites (*V. ce mot*), qui les harcelaient de toute part, pendant que d'autres soldats visaient à tuer les cornacs, parce qu'alors l'animal pouvait être pris facilement; c'était encore de leur opposer des soldats cataphractes (*V. ce mot*) qui, pouvant s'approcher d'eux impunément, les attaquaient au ventre, aux aisselles, aux yeux, cherchaient à leur couper la trompe ou les jarrets; de pointer contre eux des carrobalistes (*V. ce mot*); de leur lancer aux flancs des torches ardentes; de les effrayer par un grand bruit de trompettes, ou par les cris d'un porc; de semer sur leur passage des tranchées couvertes ou des chausses-trapes; enfin, de ménager entre les manipules de la légion des espaces où on les attirait, et dans lesquels ils se trouvaient entre deux murs de piques et de boucliers. — Les plus grands guerriers de l'antiquité firent peu d'usage des éléphants de guerre; Alexandre et César les regardaient comme aussi dangereux ou plus dangereux pour l'armée où ils étaient que pour celle qu'ils devaient combattre. Ce danger venait de ce que l'on pouvait les effrayer sans beaucoup de difficulté; de ce que les blessures les mettaient en fureur, et que, dans cet état, rien ne pouvait les maîtriser; ils se retournaient vers leurs propres troupes, et y portaient le désordre et le carnage qu'il auraient dû porter chez l'ennemi. L'expérience de la 2[e] guerre punique, où les Carthaginois eurent souvent des éléphants, confirma les Romains dans l'idée que ces animaux étaient peu utiles; aussi, dans les derniers temps de la république, ils y avaient renoncé. Cependant, à la bataille de Thapsus, 706, l'armée républicaine de Scipion mit en ligne 64 éléphants, ce qui n'empêcha pas César de remporter la victoire. Depuis, on ne rencontre plus ces animaux sur le champ de bataille que trois siècles plus tard, dans les armées des rois sassanides. Dans l'Inde, les souverains modernes entretinrent un nombre considérable d'éléphants de guerre; en 1739, lorsque Nadir-schah vint envahir l'Hindoustan, Mohammed en avait une troupe nombreuse dans son armée. Les Indiens finirent pourtant par reconnaître l'inutilité et le danger de ces animaux contre les armes à feu et la tactique européenne; alors les éléphants ne figurèrent plus à la guerre que comme monture de distinction pour les rois, pour les chefs et les officiers des armées, qui, suivant un préjugé qui n'est pas sans noblesse, veulent être toujours en vue des troupes qu'ils guident au combat. Les Anglais les emploient dans leur armée indienne, non comme combattants, mais comme bêtes de somme.

V. Armandi, *Histoire militaire des éléphants...*, 1 vol., Paris, 1843.
C. D—Y.

ÉLÉPHANTA, île de la côte occid. de l'Inde, dans la rade de Bombay (Hindoustan anglais), présid. et à 9 kil. E. de Bombay; 9 kil. de tour. Les Portugais lui ont donné son nom d'un gigantesque éléphant de pierre, auj. disparu, qui se dressait sur le rivage; les indigènes l'appellent *Garapouri,* ou cité des grottes. Temple souterrain hindou, taillé dans le roc vif, profond de 39 m., large de 40, contenant des statues gigantesques et dont la voûte, richement sculptée, est soutenue par 49 colonnes en quinconce.

ÉLÉPHANTINE, en arabe *Djeziret-el-Sag,* c.-à-d. *île des Fleurs,* île du Nil (haute Égypte), à 6 kil. au-dessous des cataractes du fleuve, et en face d'Assouan; 1,364 m. de long sur 779 de large. Sol très fertile. Restes d'un nilomètre. Elle fut célèbre dans l'antiquité; les Égyptiens et les Romains la fortifièrent comme barrière contre les incursions des Éthiopiens; les Égyptiens exploitèrent ses magnifiques carrières de granit, d'où fut tiré, sous le règne d'Ahmès II ou Amasis, le monolithe de 21 coudées de long qu'Hérodote vit à Saïs. Éléphan-

tine fut la capitale de la VI^{e} dynastie égyptienne. Au milieu des ruines qui couvrent cette île, on remarquait celles de deux temples qui remontaient au temps d'Amenhotep III (XVII^{e} siècle avant J.-C.); les matériaux ont été enlevés pour construire des casernes et des magasins à Assouan.

ÉLESYCES, peuple gaulois de race ligurienne, qui habita le territoire de Nîmes et de Narbonne jusqu'au IV^{e} siècle av. J.-C. Il fut remplacé par les Volces Arécomiques.

ÉLETZ. V. IELETZ.

ÉLEUSINIES, fêtes de Cérès et de Proserpine, célébrées tous les ans au mois de boédromion (août), dans le bourg d'Eleusis. Elles duraient 9 jours, sous la présidence de l'archonte-roi et de 4 magistrats élus par le peuple athénien. Durant ces fêtes, nul ne pouvait être arrêté. On ne pouvait s'y rendre qu'à pied. Ceux qui allaient ainsi d'Athènes à Éleusis étaient accueillis, en passant le pont du Céphise, par les sarcasmes et les injures des femmes (*géphyrismes*, de *géphyra*, pont) en mémoire des lazzis dont Cérès avait été l'objet de la part de la servante Iambé. Les cérémonies consistaient en purifications, sacrifices, *théories* ou processions, jeux gymniques, initiations, etc. Dans la procession du 4^{e} jour, un âne partageait avec les Canéphores l'honneur de porter les corbeilles sacrées.

V. Mommsen, *Heortologie*, 1864, p. 64. B. et S. RE.

ÉLEUSIS, *Elevsina*, *Elefsina*, ou *Levsina*, dème ou brg de la Grèce, prov. d'Attique-et-Béotie, arr. et à 20 kil. E.-N.-E. de Mégare, à 18 kil. N.-O. d'Athènes, à l'angle N.-E. du golfe d'Égine, sur une colline pierreuse; 3,715 hab. groupés en 3 ham. Les traditions en attribuaient la fondation à Éleusis, fils d'Ogygès, ou à un fils de Mercure et de la nymphe Daïre. Il fut saccagé au début de la guerre du Péloponèse par Archidamus, roi de Sparte, et, plus tard, par les Trente tyrans. Il devait sa célébrité au culte de Cérès; le temple de cette déesse, construit par Périclès en marbre du Pentélique, avait 118 m. de long sur 100 de large; Alaric, chef des Visigoths, le renversa à la fin du IV^{e} siècle de l'ère chrétienne. On visite encore, sur la route d'Athènes à Éleusis, le monastère de Daphné, qui fut sans doute, après la 4^{e} croisade, le lieu de sépulture des ducs d'Athènes. Les *mystères* (*V. ce mot*) d'Éleusis, dont on faisait remonter l'origine à Triptolème ou à Érechthée, se divisaient en *petits* et en *grands mystères*. Les petits mystères avaient lieu tous les ans, au mois anthesthérion, sur les bords de l'Ilissus, tout près d'Athènes; les grands mystères, au mois boedromion, à Eleusis même. Les initiés aux petits mystères s'appelaient *mystes*, et le temps qu'ils attendaient la grande initiation était nommé *autopsie* (contemplation); ils s'y préparaient par des jeûnes, des prières et des sacrifices. Admis aux grands mystères, ils devenaient *époptes* ou *éphores*, c.-à-d. voyants. Quiconque pénétrait dans le temple sans être initié était puni de mort; le même châtiment frappait celui qui dévoilait les mystères ou qui les entendait révéler. Les familles d'Eumolpus et de Céryx, fils du poète Musée, avaient le privilège de fournir, l'une l'*hiérophante* (*V. ce mot*), l'autre l'*hiérocéryce*. (*V. ce mot.*) — L'Elefsina actuel n'est qu'un pauvre village; le port est comblé, et il ne reste plus aucun vestige des splendeurs du passé; les temples de marbre ont été remplacés par des masures qu'habitent des familles d'origine albanaise.

V. Lenormant, *Recherches archéologiques à Eleusis*, 1862; Vitet, *Rev. des Deux Mondes*, 1er mars 1860; Gerhard, *über den Bilderkreis von Eleusis*, 1864; Foucart, *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. IV, p. 222. B., S. RE. et G—H.

ÉLEUTÉCII. *V.* ÉLEUTHÉRI.

ÉLEUTHÈRE (SAINT), 12^{e} pape, 177-192, combattit les erreurs des valentiniens et des montanistes, et envoya des missionnaires en Grande-Bretagne sur la prière du roi Lucius. Fête, le 26 mai.

ÉLEUTHÈRE (SAINT), martyr, compagnon de St Denis avec St Rustique. (*V.* DENIS [SAINT].)

ÉLEUTHÈRE (SAINT), évêque de Tournai et l'un des premiers apôtres de la Gaule Belgique, fut sacré en 486, et subit le martyre en 532. Fête, le 20 février. La *Bibliothèque des Pères* contient 3 sermons qui lui sont attribués.

ÉLEUTHÈRE, chambellan de l'empereur Héraclius, fut nommé exarque de Ravenne, comprima l'insurrection de Jean de Compsa à Naples, se révolta à son tour, dans le dessein de s'approprier l'Italie, mais fut tué par ses propres soldats, en 617.

ÉLEUTHÉRI ou **ÉLEUTÉCII**, anc. peuple de la Gaule, au N. des Cadurci, habitait le pays de Rodez.

ÉLEUTHÉRIA, déesse de la liberté chez les Grecs. — fontaine voisine d'Argos, où les prêtresses de Junon allaient puiser l'eau destinée aux sacrifices.

ÉLEUTHÉRIES, fêtes célébrées par les anc. Grecs, d'abord tous les 5 ans, puis annuellement, le 6 du mois mémactérion, dans les plaines de Platée, en mémoire de la victoire d'Aristide et de Pausanias sur Mardonius. Elles consistaient en un sacrifice de taureaux noirs à Jupiter Eleuthérios et à Mercure infernal, en éloges et en libations sur la tombe des héros morts pour le salut de la Grèce, en jeux et courses guerrières. On donnait aussi le nom d'Éleuthéries à des réjouissances auxquelles se livraient les affranchis pour fêter le jour de leur émancipation.

V. Boeckh. *Corp. Inscr. græc.*, I, p. 904.

ÉLEUTHÉRIOS, c.-à-d. *libérateur*, surnom de Jupiter et de Bacchus chez les Grecs, répondant au nom de *Liber*, que lui donnaient les Romains.

ÉLEUTHÉRO-LACONIE, partie S.-O. de la Laconie maritime, ainsi nommée parce qu'elle fut *affranchie* par Auguste de la domination de Sparte; v. princ., Gythium. La confédération des Éleuthéro-Laconiens comprenait 18 villes au temps de Pausanias.

V. Lebas-Foucart, *Voyage archéologique*, p. 225 (commentaires).

ELEUTHÉROPOLIS, anc. v. de Judée, dans la tribu de Dan, au S.-E. de Gath.

ELF-DALEN, brg de Suède, prov. ou læn de Fahlun; 3,000 hab. Manufact. de mosaïque. Exploitation importante de porphyre, aux environs.

ELFES. *V.* ALFES.

ELFSBORG, une des 24 læn ou préfectures de la Suède, dans la Gothie, entre la Suède propre au N., la Norvège et la préf. de Göteborg à l'O., celles de Halmstad au S.-O., de Jœnkœping au S.-E. et de Skaraborg à l'E. Ch.-l. Wenersborg. Superf., 12,825 kil. carrés; pop., 283,123 hab. La province se divise en deux parties : la partie septentrion., à l'O. du lac Wenern et le pays de Dalsland, pierreux et ingrat; la partie méridion. appartient à la Westrogothie propre : elle a beaucoup de petits lacs et de nombreux cours d'eau. Culture des céréales et de la pomme de terre; élève de bétail. Exploit. de fer; fabr. de toiles, scieries de planches.

ELGIN (THOMAS **BRUCE**), comte d'Elgin et de Kinkardine, antiquaire écossais, né en 1766, m. en 1842. Il fut ambassadeur d'Angleterre près la cour des Pays-Bas en 1792, et à Constantinople en 1799. Puis il voyagea en Grèce, accompagné d'artistes qui levaient des plans et prenaient des vues, et recueillit pendant 6 ans une foule de marbres sculptés, de vases, de figures et de statues en bronze, de camées et de médailles, avec une ardeur que l'on jugea assez sévèrement en Angleterre. Il fit connaître les résultats de son exploration dans un mémoire intitulé : *Memorandum on the subject of the earl of Elgin's pursuits in Greece*, Lond., 1811. Ses collections, connues sous le nom de *Marbres d'Elgin*, furent d'abord critiquées, comme ne contenant que des ouvrages sans importance ou d'artistes romains de l'époque d'Adrien; mais on y reconnut de précieux monuments de l'art grec, et le gouvernement les acheta en 1816, pour le *British Museum*, au prix de 875,000 fr. Lord Elgin avait dépensé au delà de 1,300,000 fr. Les marbres d'Elgin comprennent : les statues qui ornaient les frontons du temple de Jupiter Panhellénien à Égine, celles des deux tympans et les bas-reliefs de la frise du Parthénon à Athènes, les métopes intérieures de la cella du même temple, une cariatide du Pandrosion, les bas-reliefs de la frise du temple d'Aglaure, ceux du théâtre de Bacchus, une statue colossale tirée du monument chorégique de Thrasyllus, l'inscription qui servait d'épitaphe au tombeau des Athéniens morts devant Potidée, etc. B.

ELGIN (GEORGE-CHARLES-CONSTANTIN **BRUCE**, COMTE D'), l'un des fils du précédent, né à Péra (Turquie) en 1800, m. en 1863, fut député de Southampton à la Chambre des communes, hérita de la pairie en 1842, reçut le gouvernement de la Jamaïque, et en 1846 celui du Canada; revint en Angleterre en 1854, partit en 1858 comme ambassadeur pour la Chine, signa en cette qualité le traité de Tien-Tsin, qui ne fut ratifié qu'après la prise de Pékin, en 1860, et, après la guerre, fut nommé gouverneur des Indes.

ELGIN, v. et port d'Écosse, cap. du comté d'Elgin appelé aussi Moray ou Murray, sur la Lossie, à 8 kil. de son embouchure dans la mer du Nord, dans une vallée nommée jadis le jardin de l'Écosse; 8,600 hab. Elle a conservé jusque vers 1800 l'aspect d'une anc. ville épiscopale. Musée. Ruines magnifiques de la cathédrale, fondée en 1224 par l'évêque Andrew Moray, brûlée en 1390, reconstruite par l'évêque Barr. Restes d'un monastère d'augustins et d'un anc. château des comtes de Moray; on y a érigé une colonne en l'honneur du duc de Gordon. Près de là est *Grant Lodge*, résidence du comte de Seafield. La belle vallée de Pluscardine, au S.-O., contient les ruines d'un prieuré fondé en 1230 par Alexandre II. — Le comté d'Elgin, au N.-E. de l'Écosse touchant à la mer du Nord au N., a 1,375 kil. carrés et 43,612 hab. Il est composé de deux parties, que sépare une enclave du comté d'Inverness. Sol fertile au N., montagneux au S. Riv. : la Spey, le Findhorn, la Lossie. Lacs : Loch-in-Dorb, Loch-Spynie, Loch-Nabo. Agriculture avancée. Peu d'industrie. Restes des anc. forêts de Strathspey et Darnaway. L'anc. prov. de Moray

contenait, outre ce comté, celui de Nairn et une partie de ceux de Banff et d'Inverness.

EL-GOLEA, v. d'Afrique (Sahara septentrional), par 30° 32' de lat. N. et 0° 47' de long. E., au S.-O. du plateau des Chambas, près des dunes de sable appelées El-Erg. Elle appartient à la tribu des Chambas-Oum-Madhy, et compte de 12 à 13,000 hab., Arabes et Berbères. Station commerciale entre le Sahara algérien et le Touât. Mais les Arabes en défendaient l'entrée aux Européens; le voyageur français H. Duveyrier, qui nous l'a fait connaître, ne put y séjourner qu'un seul jour, en septembre 1859. Les habitants ayant accueilli les tribus révoltées de la province de Constantine en 1871, une colonne dirigée par le général de Galliffet parut devant El-Golea le 24 janvier 1873; les habitants payèrent sans résistance les impôts arriérés. Cette expédition hardie reporta à cent lieues plus au sud la limite de l'influence française. C. P.

EL-HADI (Mousa), 4e khalife abbasside, 785-786, se vit disputer le pouvoir par Hussein, fils d'Ali, arrière-petit-fils de Hassan, qui se fit proclamer à Médine. Il triompha de ce compétiteur par les talents de Mohammed-ben-Soliman, son général. Mais il ne put assurer le trône à son fils Djâfar. Ce fut son frère Haroun-al-Raschid qui lui succéda. D.

ELHUYART (D'), chimiste espagnol, né à Logroño en 1755, m. en 1833, directeur général des mines, passe à tort pour avoir découvert le métal appelé *tungstène*.

ELIACIM. *V.* Joachim.

ELIAS LEVITA, docteur juif, critique et grammairien, né en Italie en 1472, m. en 1549. Il enseigna l'hébreu à Padoue, où il composa pour ses écoliers un *Commentaire sur la Grammaire de Moïse Kimchi*, 1508, puis à Venise de 1509 à 1512, et se rendit à Rome, où il publia sa *Composition*, traité dans lequel sont expliqués les mots irréguliers des textes sacrés. Le sac de Rome par les troupes du connétable de Bourbon, 1527, le contraignit de retourner à Venise. On lui doit encore: *le Choix*, bonne grammaire hébraïque; *le Bon Goût*, 1538, traité des accents; *Massorah*, 1538, trad. en latin par Munster, Bâle, 1539, ouvrage contenant la critique du texte de l'Écriture, et où se trouve une théorie des points-voyelles qui excita une dispute parmi les hébraïsants; *Lexique chaldaïque*, Venise, 1560, in-fol.; *les Chapitres*, Pesaro, 1520, traité des lettres, de leur prononciation, des voyelles, des noms, etc.

ELICIUS. *V.* Catæbatès.

ELIDE, *Élis*, contrée de la Grèce anc. (Péloponèse), entre l'Achaïe au N., l'Arcadie à l'E., la Messénie au S., et la mer Ionienne à l'O.; arrosée par le Pénée, l'Alphée, l'Énipée et le Ladon. L'Alphée la partageait en Élide proprement dite au N., villes princ. : Élis et Olympie; et en Triphylie (trois tribus) au S., villes princ. : Pise et Pylos. On y remarquait le mont Érymanthe. L'Élide dut son nom à Élée, fils de Neptune; elle fournissait des chevaux estimés et des athlètes célèbres; le sol produisait en abondance le lin, le chanvre, la soie, l'olivier, les fruits de toute sorte. Sa beauté la fit nommer *Calloscope*, et on la regardait comme inviolable et sainte, parce qu'on y célébrait les jeux Olympiques. Les premiers habitants furent appelés Épéens, de leur roi Épéus. Augias régna aussi sur eux. Des Étoliens, alliés aux Doriens qui soumirent le Péloponèse, s'établirent, sous Oxylus, en Élide. Ce pays, après l'abolition de la royauté au viiie siècle av. J.-C., fut gouverné par un sénat de 90 membres nommés à vie, et par deux, puis dix *hellanodiques*, chargés de la direction des jeux. L'Élide forme auj. avec l'Achaïe une des nomarchies ou provinces du royaume de Grèce au N.-O. du Péloponèse, en face des îles Zante et Céphalonie. La prov. est divisée en 4 éparchies ou arrond. : *Élide, Patras, Égialia* sur la côte, et *Kalavryta* dans l'intérieur. Superf., 4,942 kil. carrés; pop., 149,600 hab. Patras est la capitale. L'arrond. d'Élide (51,000 hab.) a pour ch.-l. Pyrgos.— Outre les céréales, l'Élide produit auj. des éponges d'une grande finesse. (Pour les antiquités de cette province, *V.* Olympie.)

ÉLIE, prophète juif, né à Thesbé, dans le pays de Galaad, vivait sous Achab et Josaphat, vers 900 av. J.-C. Il prédit à Achab et à sa femme Jézabel une famine qui dura 3 ans et demi, fut nourri miraculeusement dans le désert par des corbeaux, multiplia la farine et l'huile d'une veuve de Sarepta, qui l'avait accueilli, et ressuscita son fils; il reprocha à Achab son impiété, et lui montra le feu du ciel venant consumer son sacrifice à Dieu, tandis que 450 faux prophètes de Baal, n'obtenant pas ce miracle, étaient massacrés par le peuple. Poursuivi cependant par Jézabel, il reçut d'un ange, dans le désert d'Horeb, du pain et de l'eau. Il revint pour reprocher à Achab le meurtre de Naboth, consacra Hazaël, roi de Syrie, et Jéhu, [illegible], fit tomber le feu céleste sur les soldats d'Ochosias qui [illegible]ivaient, et fut enlevé au ciel au commencement d[illegible] de Joram. Élisée recueillit son manteau, et hérita de s[illegible] esprit prophétique. A. G.

ÉLIE (Saint-), mont volcanique de l'Amérique (Alaska), sur la limite du terr. de Stekeen; 5,370 m. de hauteur. Neiges éternelles au sommet.

ÉLIE DE BEAUMONT (J.-B.-Jacques), avocat au parlement de Paris, né en 1732 à Carentan, m. en 1786, très habile dans la plaidoirie, où il joignait à beaucoup de chaleur l'art de bien saisir tous les moyens d'une cause, de les mettre en relief et de les grouper en corps de preuves. Il fut obligé d'y renoncer à cause de la faiblesse de sa voix, mais se fit un nom européen par ses mémoires judiciaires. Le plus connu est le *Mémoire pour les Calas*, 1762, in-4°. On y trouve de la déclamation, du mauvais goût, mais aussi de l'élégance, de l'intérêt, et ils étaient fort supérieurs à tout ce qui se faisait alors dans le même genre. — Sa femme, Anne-Louise Morin-Dumesnil, née à Caen en 1729, m. en 1773, est auteur de la 3e partie des *Anecdotes de la cour et du règne d'Édouard II*, 1776, in-12; les deux premières sont de Mme de Tencin.

ÉLIE DE BEAUMONT (J.-B.-Armand-Louis-Léonce), géologue, né en 1798 à Canon (Calvados), m. en 1874, fit ses études au lycée Henri IV à Paris, sortit le premier de l'École polytechnique en 1819 pour entrer à l'École des mines; fut chargé par le gouvernement en 1821 de plusieurs voyages minéralogiques et géognostiques; devint ingénieur des mines en 1825, professeur de géologie à l'École des mines en 1829 et au Collège de France en 1832, ingénieur en chef en 1833, membre de l'Académie des sciences en 1835, secrétaire perpétuel de cette académie en 1854, et, quoiqu'il fût resté étranger à la politique, entra au Sénat du second empire. Il eut pour collaborateur et pour ami le géologue Dufrenoy. (*V. ce nom.*)

Ses principaux travaux sont : *Coup d'œil sur les mines*, 1824; *Observations géologiques sur les diverses formations qui, dans le système des Vosges, séparent la formation houillère de celle du lias*, 1828; *sur la Constitution géologique des îles Baléares* (dans les *Annales des sciences naturelles*, t. X; *sur des Gisements de végétaux fossiles*, ibid., t. XIV et XV); *Recherches sur quelques-unes des révolutions de la surface du globe* (dans les *Mém. de l'Académie des sciences*, 1829), où il développe sa théorie des soulèvements et de la direction des chaînes de montagnes; *sur l'Étendue du système tertiaire inférieur dans le nord de la France* (*Mém. de la Soc. géologique*, 1832; *sur l'Origine et la Structure du mont Etna* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 18[illegible]); *sur la Formation du cône du Vésuve* (ibid., 1837); *Leçons de géologie*, 1845 et suiv., 3 vol.

ELIEN (Claudius Ælianus), écrivain grec du iie siècle, dédia à l'empereur Adrien un ouvrage sur l'art militaire publié sous ce titre : *Cl. Æliani et Leonis imperatoris Tactica*, grec-latin, 1613, et trad. en français par Bouchaud de Bussy, 1757. Il a été publié avec trad. allem. par Rüstow et Köchly, 1855.

ÉLIEN (Claudius Ælianus), écrivain grec du iiie siècle, né à Præneste, enseigna la rhétorique à Rome, puis se livra à l'étude de l'histoire naturelle. Des nombreux ouvrages qu'il avait composés, nous possédons : *Historiæ variæ*, en 14 livres, compilation sans goût et sans jugement, mais cependant précieuse par les morceaux d'auteurs anciens qu'elle a conservés; on en a des éditions par Perizonius, 1701, J. Schæffer et Kuhn, 1713; Gronovius, 1731; Coray, 1805; Lünemann, 1811; Hercher, 1870, et des trad. françaises par Formey, 1745, et Dacier, 1772 et 1827; *de Natura animalium lib. XVII*, traité plein de fables qu'il ne sait pas embellir comme Pline, publié par Gronovius, 1744, Schneider, 1784; Fr. Jacobs, 1832; Hercher, 1858 et 1864 et trad. en français par Ajasson de Grandsagne, 1832; *Epistolæ rusticæ XX*, que l'on trouve dans l'édition des *Œuvres complètes* par Conrad Gessner, grec-latin, 1566, et dans l'édition Hercher, 1866.

Schreiner, *de Claudio Æliano*, 1873; Cobet, *Mnemosyne*, 1858, p. 224, 540. Miller a récemment découvert des fragments inédits d'Élien, *Acad. des inscr.*, 9 juin 18[illegible]2.

ÉLIEZER, c.-à-d. en hébreu *Dieu aide*, serviteur d'Abraham. Son maître l'ayant envoyé en Mésopotamie, afin d'y chercher une épouse pour Isaac, il en ramena Rébecca. Les musulmans lui attribuent la fondation de Damas.

ELIMBERIS, nom anc. d'Auch.

ÉLINCOURT, vge (Nord), arr. de Cambrai; 1,825 hab. Il porta jadis le titre de comté; les comtes de Saint-Pol y firent battre monnaie.

ELIO (Franç-Xav.), général espagnol, se distingua dans la guerre de l'indépendance contre Napoléon Ier, reçut, au retour de Ferdinand VII, le gouvernement de Valence, mécontenta par sa rigueur les habitants de cette ville, fut condamné à mort lors de l'insurrection de 1820, et mourut avec un grand courage. Ferdinand, rétabli en 1823, réhabilita sa mémoire, pensionna sa veuve, et donna à son fils aîné le titre de prince de la Fidélité.

ÉLIPAND, archevêque de Tolède, au viiie siècle, disciple de Félix d'Urgel, fut un des chefs de la secte des adoptiens, qui prétendaient que J.-C., en tant qu'homme, n'était que le fils *adoptif* de Dieu. Il refusa de se rétracter, malgré les censures de plusieurs conciles et du pape Adrien Ier. (*V.* Félix.)

ÉLIS, anc. v. de l'Élide, au N.-O., sur le Pénée; auj. *Belvédère-Elis* ou *Kaloscopi* (belle vue). On la nommait encore *Palæopolis*. Patrie de Pyrrhon, fondateur de la secte des pyrrhoniens ou sceptiques, et de Phédon, chef de l'école dite *d'Elis*.

ELISA BONAPARTE (MARIE-ANNE, qui se fit appeler plus tard), née à Ajaccio en 1773 ou 1774, et non en 1777, car elle voulut que Lucien, dont elle était l'aînée, fût inscrit avant elle dans la liste de la famille impériale, m. en 1820. Élevée à Saint-Cyr, elle vécut à Marseille avec sa mère à l'époque de la Révolution, et épousa Bacciochi (*V. ce nom*), en 1797. Princesse de Lucques et de Piombino en 1805, grande-duchesse de Toscane en 1808, elle protégea la justice, les lettres, les sciences, les arts industriels, et montra une affection particulière pour Chateaubriand et Fontanes. En 1815, elle se retira en Autriche auprès de sa sœur Caroline, veuve de Murat, prit le titre de comtesse de Compignano, et mourut près de Trieste.
B.

ÉLISABETH (SAINTE), femme du grand prêtre Zacharie et mère de St Jean-Baptiste, était cousine de la Vierge Marie.

ÉLISABETH DE HONGRIE (SAINTE), fille du roi André II, née en 1207, m. en 1231, épousa en 1221 le landgrave de Thuringe Louis IV, *le Saint*. Elle-même se fit remarquer par sa sainteté; son directeur, Conrad de Marburg, était obligé de modérer son zèle pour les austérités, mais il la traita avec une extrême rigueur pour l'empêcher de distribuer aux pauvres tout ce qu'elle possédait, ou même ce qu'elle gagnait par son travail. Veuve en 1227 avec trois enfants au berceau, elle se vit privée de la régence par Henri Raspon, son beau-frère, sous prétexte qu'elle aurait dissipé en aumônes toutes les ressources de l'État, et se retira chez l'évêque de Bamberg, son oncle. Les barons de Thuringe lui proposèrent de reprendre le pouvoir; elle ne demanda que son douaire et la conservation des droits de son fils au landgraviat, et passa le reste de ses jours à Marburg, sous l'habit du tiers ordre de Saint-François. Elle a été canonisée en 1235 par Grégoire IX. Fête, le 19 novembre.

V. sa *Vie*, œuvre remarquable de Montalembert, Paris, 1836.
G—T.

ÉLISABETH D'ANGOULÊME, épouse de Jean sans Terre et mère de Henri III d'Angleterre. Son père, Aymar Ier, comte d'Angoulême, l'avait fiancée à Hugues de Lusignan, comte de La Marche. Mais Jean sans Terre, invité aux noces, s'éprit d'Élisabeth, l'enleva le jour même du mariage, et l'épousa. Belle et méchante, elle le rendit malheureux. Veuve en 1216, elle se maria avec Hugues, qui n'avait cessé de l'aimer. Henri III la fit ensevelir à Fontevrault, où l'on voit sa statue.

ÉLISABETH DE PORTUGAL (SAINTE), fille de Pierre III, roi d'Aragon et de Constance de Sicile, née en 1271, m. en 1336, fut mariée à Denys Ier, roi de Portugal, 1283, pratiqua sur le trône les plus grandes austérités, et, après la mort de son époux, 1325, se retira au couvent des clarisses qu'elle avait fondé à Coïmbre. Elle fut canonisée par Urbain VIII en 1625. Fête, le 8 juillet.

ÉLISABETH, fille de Ladislas Lokietek, roi de Pologne, épousa en 1319 Charobert, roi de Hongrie, dont elle eut 3 fils : Louis, appelé au trône de Pologne en 1370, après la mort de son oncle Casimir, et au nom duquel elle gouverna pendant 10 ans; André, époux de Jeanne, reine de Naples; et Etienne, duc de Dalmatie et de Slavonie. Elle mourut en 1381. On lui attribue la recette de l'eau aromatique de romarin, appelée *eau de la reine de Hongrie*.

ÉLISABETH, fille d'Étienne, roi de Bosnie, épousa Louis le Grand, roi de Pologne et de Hongrie, prit la régence en 1382 au nom de sa fille Marie, fut détrônée et jetée en prison par Charles de Durazzo, roi de Naples, reprit le pouvoir en 1386 après le meurtre de ce prince par le palatin Nicolas Garo, mais fut noyée dans un sac par Giornard, gouverneur de la Croatie et ami de Charles.

ÉLISABETH WOODVILLE, fille de Richard Woodville, créé puis lord Rivers, fut dame d'honneur de Marguerite d'Anjou, et épousa John Gray de Groby, qui fut tué, en 1461, à la 2e bataille de Saint-Albans. Dépouillée de ses biens par Édouard IV, elle alla implorer sa pitié, 1464, lui inspira une vive passion, et accepta d'être reine. Ce mariage déplut au comte de Warwick, et ralluma la guerre civile. Pendant le temps qu'Édouard, vaincu à son tour, fut obligé de s'éloigner de l'Angleterre, 1470-72, Élisabeth s'enferma à Westminster, et n'en sortit pour remonter sur le trône avec lui. Veuve pour la 2e fois en 1483, elle se réfugia de nouveau à Westminster, y fut poursuivie par les persécutions du duc de Glocester (Richard III), vit son mariage avec Édouard déclaré nul, ses deux enfants égorgés à la Tour de Londres, et, accusée sous Henri VII d'avoir encouragé le complot de Lambert Simnel, fut enfermée en 1486 au monastère de Bermondsey, où elle mourut en 1488.
B.

ÉLISABETH D'ANGLETERRE, fille d'Édouard IV et d'Élisabeth Woodville, née en 1466, m. en 1502, dernier rejeton de la maison d'York, fut promise dans son enfance à Charles VIII, alors Dauphin de France, mais épousa, en 1486, le roi Henri VII, de la maison de Lancastre. Ce mariage, qui devait éteindre les haines des deux maisons rivales, fut accueilli avec joie par l'Angleterre. Mais Henri fut jaloux des marques d'affection que le peuple prodiguait à sa femme, il la traita toujours avec froideur, et elle mourut abreuvée de chagrins.

ÉLISABETH, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn, née en 1533, m. en 1603. Déclarée, après le supplice de sa mère, illégitime et incapable de régner, elle recouvra ses droits en vertu du testament vrai ou prétendu de son père mourant, 1547. L'étude des langues anciennes et modernes occupa sa jeunesse; elle parla et écrivit avec facilité le grec, le latin, l'italien, le français, traduisit Sophocle, Démosthène, Horace, et commenta Platon. Pendant le règne de sa sœur Marie Tudor, fille de Catherine d'Aragon, qui entreprit de rétablir le catholicisme, elle fut impliquée dans la conspiration de Wyatt, enfermée à la Tour de Londres, puis au château de Woodstock, et refusa, comme cachant un exil, un mariage avec le duc de Savoie. Suspecte à cause de son attachement au protestantisme, elle consentit à faire profession publique de catholicisme, tant que vécut sa sœur. Appelée au trône en 1558, elle montra une intelligence élevée de sa nature et cultivée dans une longue solitude, un caractère énergique, formé par l'adversité, une habileté consommée, un vrai génie de roi, mais aussi des instincts cruels et tyranniques, héritage de Henri VIII, le goût des fêtes et des plaisirs, une irritable et envieuse vanité de femme, de frivoles prétentions à la beauté et à l'esprit. Son règne forme une des plus brillantes époques de l'histoire d'Angleterre. Elle commença par refuser le mariage que lui offrait Philippe II, veuf de sa sœur Marie, négocia avec le pape Paul IV pour se faire reconnaître par lui reine légitime, et, n'ayant pas obtenu satisfaction, elle se déclara ouvertement protestante, abolit les statuts portés sous le règne précédent en faveur du catholicisme, organisa l'Église anglicane par le bill des *trente-neuf articles*, 1562, se fit déclarer par le parlement reine de droit divin, gouvernante suprême de l'Église et de l'État, imposa aux membres du clergé et aux fonctionnaires publics un serment de suprématie spirituelle de la couronne, destitua les réfractaires, et choisit pour ministres des hommes dévoués à sa religion et à sa politique : Nicolas Bacon, William Cecil (lord Burleigh), Walsingham, etc. Au dehors, Élisabeth se déclara le champion du protestantisme. Après avoir terminé par la paix du Cateau-Cambrésis, 1559, la guerre dans laquelle Philippe II, époux de Marie Tudor, avait engagé l'Angleterre contre la France, elle s'allia avec les calvinistes du continent, ne fut pas étrangère, dit-on, à la conjuration d'Amboise qui devait renverser les Guises, et se fit donner, en 1562, pour prix de ses secours, par Condé et Coligny, la ville du Havre, en attendant la cession de Calais, mais elle dut restituer cette place deux ans après. L'intérêt du protestantisme l'avait poussée à soutenir en Écosse les partisans de John Knox contre la régente Marie de Lorraine; elle poursuivit dans Marie Stuart une princesse catholique, une femme qui lui était supérieure en beauté, une rivale qui avait des prétentions fondées à la couronne d'Angleterre. Elle l'environna de pièges et de trahisons, essaya de lui faire épouser son propre favori Dudley, duc de Leicester, et fomenta les insurrections des grands de l'Écosse. Lorsque Marie eut été vaincue par les rebelles, 1568, elle l'attira en Angleterre; là, tout en lui témoignant une compassion apparente, elle s'arrogea le droit de la juger, la retint prisonnière, fit périr le duc de Norforlk qui voulut la délivrer, 1572, contraignit à la fuite les comtes de Northumberland et de Westmoreland soulevés en sa faveur, déjoua les efforts de l'Espagne et des catholiques anglais, et, après les complots de Throckmorton, de Parry, Parsons et Babington, finit par l'envoyer elle-même au supplice, 1587. Pendant la minorité de Jacques VI, l'Écosse fut livrée à l'influence anglaise. Philippe II, que des secours conduits par Leicester aux Provinces-Unies et les dévastations commises par Drake et Cavendish dans les colonies espagnoles avaient vivement irrité, s'annonça comme le vengeur de Marie Stuart : mais les tempêtes dispersèrent son *invincible Armada*, 1588, et Élisabeth, en même temps qu'elle soutenait Henri IV contre la Ligue, prit l'offensive envers l'Espagne : Drake porta la désolation dans les États de Philippe, une expédition fut dirigée sur le Portugal en faveur d'Antoine de Crato, Hawkins saccagea les colonies espagnoles en Amérique, et le comte d'Essex bombarda Cadix, 1596. Elle resta l'alliée de Henri IV, qui avait refusé de lui rendre Calais, et qui s'était fait catholique malgré ses conseils. A l'intérieur, le règne d'Élisabeth fut l'apogée du pouvoir absolu. Elle recourut le moins possible à la convocation du parlement, qui pourtant montrait une docilité sans exemple; la reine, plutôt que de demander des subsides, engageait ses

domaines, vendait des privilèges et des monopoles, usait largement du droit de pourvoirie (*V. ce mot*), ou surveillait avec économie les dépenses de sa maison : tout acte d'indépendance dans les deux Chambres fut sévèrement châtié. Au mépris de l'institution du jury, des tribunaux d'exception, la *Chambre étoilée* pour les procès politiques et la *Cour de haute commission* pour les procès religieux (*V. ces mots*), servirent le despotisme royal. Du moins, Elisabeth fit fleurir l'agriculture, le commerce, la marine : le nombre des navires anglais s'éleva de 40 à 1,232; des ouvriers flamands, qui fuyaient la tyrannie du duc d'Albe, vinrent accroître la prospérité des manufactures; la Bourse de Londres, fondée par Thomas Gresham, fut inaugurée en 1566 sous le nom de *Royal Exchange;* Cavendish, Walter Raleigh, Drake, Hawkins, Davis, Humphrey Gilbert, Frobisher, entreprirent alors leurs expéditions maritimes. Des compagnies se formèrent dans le but de créer des relations commerciales avec les pays lointains ; ce fut d'abord la compagnie russe; après elle, vinrent la compagnie turque, 1581, la compagnie africaine, 1585, et la compagnie des Indes orientales, 1600. Les lettres ajoutèrent à la gloire de ce règne; c'était l'époque de Spenser, de Shakspeare, et de François Bacon. Alors parut le 1er journal anglais, *English Mercury.* Le développement de la grandeur nationale sous Élisabeth explique l'indulgence des Anglais pour ses faiblesses comme femme, et pour sa tyrannie comme reine; elle inspira de l'enthousiasme, même aux catholiques qu'elle persécutait, même aux puritains qu'elle livrait au bourreau. Bien des princes demandèrent sa main, entre autres le roi de Suède, le duc de Holstein, le duc d'Alençon, le fils de l'électeur palatin, le comte d'Arran; mais elle résista toujours aux instances du parlement. Elle eut plusieurs favoris, tels que le duc de Leicester, et Robert, comte d'Essex. Ce dernier, malheureux dans une guerre en Irlande, où l'Espagne avait encouragé la révolte, s'aigrit des reproches de la reine, au point de chercher à soulever la ville de Londres, 1601. Élisabeth le laissa condamner à mort, mais le chagrin qu'elle ressentit de son supplice hâta sa propre fin. Avec elle finit la dynastie des Tudors.

V. Camden, *Rerum anglic. et hibernic. Annales, regnante Elizabetha;* Turner, *History of the reigns of Edward VI, Mary and Elizabeth;* Birch, *Memoirs of the reign of queen Elisabeth, from the year 1581, till her death;* les *Mémoires de Castelnau*, les *Hist. d'Angleterre*, de Hume et de Lingard ; François, *du Règne d'Elisabeth*, thèse, Paris, 1840.
B.

ÉLISABETH STUART, fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre, épousa en 1613 l'électeur palatin Frédéric V, le détermina à accepter la couronne que lui offraient les Bohémiens révoltés contre l'Autriche, 1619, s'enfuit avec lui après la défaite de Prague, 1620, et mourut à Londres en 1632.

ÉLISABETH, fille de Frédéric V, comte palatin et roi de Bohême, et d'Élisabeth Stuart, née en 1618, m. en 1680, se rendit célèbre par son profond savoir. Après avoir refusé la main de Wladislas IV, roi de Pologne, elle fut nommée abbesse luthérienne de Hervorden. Descartes, qui lui avait donné des leçons à Leyde, fait de ses lumières un grand éloge, dans la dédicace des *Principes de philosophie.* E. S.

ÉLISABETH DE VALOIS, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, née à Fontainebleau en 1545, m. en 1568. Filleule de Henri VIII, promise à Édouard VI, demandée par Philippe II pour son fils don Carlos, elle épousa Philippe lui-même, en vertu du traité du Cateau-Cambrésis, 1559. Cette union fut malheureuse. Suivant De Thou, dont le témoignage n'est pas suspect, Élisabeth mourut de mort naturelle; d'autres auteurs attribuent mal à propos sa fin prématurée à un crime, inspiré à Philippe II par sa jalousie contre don Carlos. B.

ÉLISABETH D'AUTRICHE, née en 1554 de l'empereur Maximilien II et de Marie d'Autriche, fille de Charles-Quint, m. en 1592. Malgré l'opposition de Philippe II, roi d'Espagne, elle épousa, en 1570, le roi de France Charles IX. Douce, pieuse, charitable, elle ne se mêla point des intrigues politiques ou religieuses de la cour, montra une constante amitié à Marguerite de Valois, sœur du roi et femme de Henri de Navarre, témoigna hautement son horreur pour les massacres de la Saint-Barthélemy, dont on lui avait caché les apprêts, prodigua, bien que délaissée depuis longtemps, les soins les plus touchants à son époux durant sa dernière maladie, et, quand elle l'eut perdu, 1574, se retira à Vienne auprès de l'empereur Rodolphe II, son frère. Elle finit ses jours dans le couvent de Sainte-Claire, qu'elle avait fondé. B.

ÉLISABETH DE FRANCE, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née en 1602, m. en 1644. Elle épousa, en 1615, l'infant d'Espagne, qui fut depuis Philippe IV. Malgré sa beauté et son élévation d'âme, elle fut négligée par son époux, et écartée des affaires par le comte-duc d'Olivarès. Elle obtint cependant la disgrâce de ce ministre, après l'insurrection du Portugal et de la Catalogne, 1640. Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, était sa fille.

ÉLISABETH (PHILIPPINE-MARIE-HÉLÈNE, **MADAME**), sœur de Louis XVI, née à Versailles en 1764, m. en 1794. Orpheline dès le berceau, elle fut élevée par la comtesse de Marsan, gouvernante des enfants de France, et par l'abbé de Montégut. En 1786, M. de Bausset, évêque d'Alais, dans un discours qu'il lui adressait au nom des États de Languedoc, célébrait sa charité et ses goûts sérieux. Elle aimait à se retirer à Saint-Cyr, dont elle encourageait les pensionnaires, et à se livrer, dans sa maison de Montreuil, à l'étude de la botanique sous la direction du médecin Lemonnier. Un infant de Portugal, le duc d'Aoste, et l'empereur Joseph II, recherchèrent sa main; mais des raisons politiques empêchèrent ces mariages, qu'elle ne parut pas regretter. Pendant la Révolution, liée au sort du roi et de la reine, elle montra autant de courage que de dévouement. Dans la journée du 5 octobre 1789, elle sauva plusieurs gardes du corps; initiée au projet de fuite de Louis XVI, elle en partagea les dangers; au 20 juin 1792, elle faillit être tuée par des furieux qui la prenaient pour la reine. Après le 10 août, elle fut enfermée au Temple, où elle parut ne songer qu'aux malheurs de sa famille. Séparée du roi pendant son procès, elle ne le revit que pour recevoir ses adieux. On enleva encore à son affection le dauphin et la reine, et, le 9 mai 1794, elle fut conduite à l'échafaud. On a de cette princesse 94 lettres, à la suite de son *Éloge historique* par le comte Ferrand, 1814. G—T.

ÉLISABETH-CHRISTINE, reine de Prusse, fille du duc de Brunswick-Wolfenbuttel, née en 1715, m. en 1797. Elle épousa en 1733 le prince royal, depuis Frédéric II, qui, sans l'aimer, estima toujours la noblesse de son caractère, les grâces de son esprit et ses hautes vertus. Elle passa presque toute sa vie au château de Schœnhausen, se livrant à la culture des lettres.

Elle composa en allemand plusieurs ouvrages, qu'elle traduisit ensuite en français : *Méditation sur les soins que la Providence a pour les humains*, Berlin, 1777 ; *Réflexions pour tous les jours de la semaine*, ibid. ; *Réflexions sur l'état des affaires publiques*, 1778. On a d'elle aussi des trad. franç. de la *Destination de l'homme*, par Spalding, 1776; des *Considérations sur les œuvres de Dieu*, par Sturm, 1777 ; des *Hymnes* de Gellert, 1790, etc.

ÉLISABETH FARNÈSE. *V.* FARNÈSE.

ÉLISABETH PÉTROWNA, impératrice de Russie de 1741 à 1762, née de Pierre le Grand et de Catherine Ire en 1709, monta sur le trône, au préjudice du jeune Ivan, renversé par un complot que trama le Français Lestocq (*V. ce nom*), mais fit bientôt oublier, par sa générosité et sa clémence, l'origine de son pouvoir. A la suite d'une guerre contre la Suède, elle ajouta une partie de la Finlande à ses États, en vertu du traité d'Abo, 1743. Après avoir déjoué une conspiration du marquis de Botta, du lieutenant Lapouchkin, et de la femme du grand maréchal Bestoutcheff-Rumine, elle prit part à la guerre de Sept ans contre la Prusse; les troupes du grand Frédéric furent battues par Apraxin à Jægerndorf, par Bestoutcheff à Custrin, par Soltikoff à Kunnersdorf, 1756-59. On reproche à Élisabeth ses goûts frivoles et le désordre de ses mœurs. Elle a fondé l'université de Moscou et l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg. PL.

ÉLISABETH ALEXIEVNA, impératrice de Russie, née en 1779, m. en 1826, était fille du margrave Charles-Frédéric de Bade-Dourlach. Catherine II lui fit épouser, en 1793, l'aîné de ses petits-fils, qui devint empereur de Russie en 1801, sous le nom d'Alexandre Ier, et lui témoigna toujours l'affection la plus vive. Étrangère à la politique, Élisabeth Alexievna était fort instruite et très charitable. Elle fonda l'Institut patriotique pour les orphelines, filles de militaires. E. D—Y.

ÉLISABETH-THÉRÈSE (ORDRE D'), fondé en 1750 par Élisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbüttel, veuve de l'empereur Charles VI, pour 21 officiers supérieurs ou généraux autrichiens ayant au moins 30 ans de service. Les statuts de l'ordre furent modifiés, en 1771, par Marie-Thérèse, fille d'Élisabeth. La décoration est une étoile à huit branches, émaillée de rouge et de blanc.

ÉLISABETH (ORDRE DE **SAINTE-**), institué en 1766 par l'électrice de Bavière Elisabeth-Auguste pour 12 princesses et 32 dames nobles catholiques. Cet ordre existe encore dans le roy. de Bavière.

ÉLISABETH (ILES), archipel des États-Unis (Massachussetts), dans l'océan Atlantique. On en compte 16, dont les principales sont : Nashawn, Pasqui, Cuttyhunk, Nasha, Wenna, Pincquese. Superf., 275 kil. carrés ; pop., 1,500 hab.

ELISABETHGRAD. *V.* ÉLISAVETGRAD.

ELISABETHPORT ou **ELIZABETHPORT**, v. de la colonie du cap de Bonne-Espérance, à 6 kil. S. de Uitenhagen, sur la baie d'Algoa. Bon port, très fréquenté. Comm. de laines, peaux, cornes, ivoire, plumes d'autruche, suif, etc.; 13,000 hab.

ELISABETHSTADT. *V.* EBESFALVA.

ELISABETHTOWN, ELIZABETHTOWN ou **ELI-**

ZABETH, v. des États-Unis (New-Jersey), à 24 kil. O.-S.-O. de New-York; 28,222 hab. Port pour les petits navires.

ELISACIA, ELISATIA, noms latins de l'ALSACE.

ÉLISE, ELISA ou **ÉLISSA.** *V.* DIDON.

ÉLISÉE, prophète juif au IXe siècle av. J.-C., quitta la charrue pour suivre Élie, à qui il succéda. Ayant passé le Jourdain à pied sec, sur le manteau de son maître, il prédit à Josaphat, roi de Juda, et à Joram, roi d'Israël, leur victoire sur les Moabites; il rendit saines les eaux de la fontaine de Jéricho. Des enfants de Béthel qui l'insultaient furent dévorés par deux ours; il multiplia l'huile d'une pauvre veuve, obtint, par ses prières, à une femme de Sunam un fils qu'il ressuscita dans la suite, multiplia les pains au peuple, et guérit la lèpre de Nahaman, général syrien. Après avoir frappé d'aveuglement les soldats de Benhadad, roi de Syrie, et prédit à Joas, roi d'Israël, autant de victoires sur eux qu'il frapperait de fois la terre de son javelot, il mourut à Samarie vers 830. Un corps mort ayant été jeté dans son tombeau, et ayant touché ses os, ressuscita. L—H.

ÉLISÉE ou **ÉGHICHÉ**, auteur classique arménien, m. en 480, fut élève des savants prélats Isaac et Mesrob, secrétaire et aumônier du général Vartan, prince des Mamigoniens, puis évêque, croit-on, du pays d'Amadounik. Une *Histoire des Vartaniens*, Constantinople, 1764, dans laquelle il raconte les persécutions et les combats soutenus contre les Perses par les Arméniens et les Géorgiens pour la religion chrétienne, le place au premier rang des historiens nationaux, et lui a valu le titre de *Xénophon d'Arménie*. Il brille par la clarté et l'élégance, par la vivacité des tableaux et du récit. Cette histoire comprend un espace de 24 ans (439-463). Le P. Garabet Kabaragy l'a traduite en français, avec de savantes annotations, Paris, 1844. M. Ch.-F. Neumann de Munich en a publié une trad. anglaise, Londres, 1830, et l'abbé Cappelletti, une trad. italienne. On doit en outre à Élisée des *Homélies* et des *Commentaires* sur l'Écriture sainte. C—A.

ÉLISÉE (JEAN-FRANÇOIS **COPEL**, DIT LE PÈRE), célèbre prédicateur, né en 1726 à Besançon, m. en 1783, prit l'habit des carmes à l'âge de 19 ans, et fut choisi pour instruire les novices. Appelé à Paris en 1757 par le supérieur de son ordre, Diderot le remarqua comme prédicateur, contribua à le mettre à la mode, et il prêcha plusieurs fois à la cour. Une vie tout ascétique et des excès de travail abrégèrent ses jours. On a publié ses *Sermons*, Paris, 1784-1786, 4 vol. in-12, avec sa vie. On cite ceux *sur l'Incrédulité; sur la Fausseté de la probité sans la religion; sur la Mort; sur les Afflictions; sur la Vie religieuse*. L'ordonnance en est sage, le style pur et élégant; on y voudrait plus d'abondance de preuves, plus de majesté, une pensée moins vague et un sentiment plus haut. Dans le même recueil sont des oraisons funèbres du grand Condé, de Stanislas Ier, roi de Pologne, du Dauphin, père de Louis XVI, et un panégyrique de saint Louis. L—H.

ÉLISÉE (N. **TALACHON**, DIT LE PÈRE), membre de l'ordre des frères de la Charité, né à Lagny (Seine-et-Marne) en 1753, m. en 1817, acquit de grands talents de praticien en médecine et en chirurgie, dirigea l'hospice de Grenoble, émigra à la Révolution, consacra son art à l'armée des princes, et fut nommé premier chirurgien de Louis XVIII en 1814.

ÉLISSA. *V.* DIDON.

ELIZABETH, ELIZABETHPORT, ELIZABETHTOWN. *V.* ELISABETH, ELISABETHPORT, ELISABETHTOWN.

ELIZONDO, v. d'Espagne (Navarre), ch.-l. de la vallée de Bastan, prov. de Pampelune, et sur la rive g. de la Bidassoa; 1,250 hab.

EL-KEF, anc. *Sicca Venerea*, v. de la Tunisie, à 130 kil. S.-O. de Tunis, près de la Medjerdah; 7,000 hab. Occupée par les Français depuis 1881. Ruines et inscriptions.

ELLÉ, petit fl. de France, qui a sa source dans le dép. des Côtes-du-Nord, et se jette dans l'anse du Pouldu; grossi de l'Isole, il s'appelle, après Quimperlé, rivière de Quimperlé.

ELLENBOGEN, ELBOGEN ou **ELNBOGEN**, v. forte de l'Autriche-Hongrie, ch.-l. de baill., à 8 kil. E. de Falkenau (Bohême), sur la rive g. de l'Eger; 3,300 hab. Célèbre manuf. de porcelaine. Ancien château converti en prison.

ELLENBOROUGH (ÉDOUARD **LAW**, BARON D'), né dans le Cumberland en 1750, m. en 1818. Il se fit un nom illustre comme avocat, surtout en défendant Warren Hastings contre des accusateurs tels que Burke, Fox et Sheridan. Il devint attorney général en 1801, président de la cour du banc du roi, et baron d'Angleterre en 1802, puis membre du cabinet Granville. Il se montra dévoué aux principes du torysme, et adversaire [illegible] de l'Irlande et des catholiques. — Son fils [illegible], né en 1790, m. en 1871, marié à une sœur de lord Castlereagh, puis à la fille de l'amiral Digby, était un tory ardent; fut membre du cabinet Wellington, 1828-30, de celui de Robert Peel en 1834, gouverneur général des Indes orientales, 1841-44, puis premier lord de l'amirauté jusqu'en 1846.

ELLER (JEAN-THÉODORE), premier médecin de Frédéric II, roi de Prusse, directeur du collège médico-chirurgical de Berlin, membre de l'Académie des sciences de cette ville, né à Pleskow (Anhalt-Bernbourg) en 1689, m. en 1760. Il eut de violents débats avec J. Pott. Ses principaux ouvrages sont: *Gazophylacium, seu catalogus rerum mineralium et metallicarum*, Bernbourg, 1723; *Observationes de cognoscendis et curandis morbis*, Kœnigsberg, 1762, trad. en franç. par Leroy, Paris, 1774, in-12. On a publié en allemand, sous son nom, une *Chirurgie complète*, 1763, et une *Médecine pratique*, 1767. Eller a été plus compilateur que chimiste distingué. Cependant il ne faut oublier ni ses observations microscopiques sur les globules du sang, ni l'usage qu'il fit d'un micromètre particulier pour en mesurer les diamètres, ni les expériences auxquelles il se livra pour observer au microscope les effets de différents réactifs et médicaments sur le sang frais maintenu à la température du corps.

ELLESMERE, brg d'Angleterre (Shrop), près du lac de son nom; 2,015 hab. 6,310 avec la commune. — Lin, bonneterie, corroierie, drêches, brasserie.

ELLESMERE (FRANCIS **EGERTON**, COMTE D'), homme politique et littérateur, né à Londres en 1800, m. en 1857, fut connu d'abord sous le nom de lord Leveson Gower. Il avait déjà publié des pièces de vers et une traduction du *Faust* de Gœthe, lorsqu'il fut élu membre de la Chambre des communes en 1832. Il ne tarda pas à rompre avec les tories, soutint la cause de la liberté commerciale, et prit part à la fondation de l'université de Londres. En possession du majorat de Bridgewater depuis 1830 par la mort de son oncle, il fut élevé à la pairie en 1846. On a de lui, outre quelques petits poèmes: *Esquisses de la Méditerranée*, 1843; *l'Archéologie du Nord*, 1848. Il forma une magnifique collection de tableaux, connue sous le nom de *galerie Bridgewater*. B.

ELLEVIOU (JEAN), célèbre chanteur de l'Opéra-Comique, né à Rennes en 1771, d'un chirurgien en chef de l'hôpital de cette ville, m. en 1842. Il débuta au théâtre Favart en 1790, vit sa carrière interrompue par la loi sur la réquisition, se compromit dans les rangs de la *jeunesse dorée*, et n'arriva à la réputation que vers 1801 au théâtre Feydeau. Il était plutôt comédien que chanteur; néanmoins il avait une voix de ténor pleine et agréable, la taille et les traits avantageux, la diction vive et naturelle, un jeu spirituel et franc. Ses meilleures créations sont: *le Calife de Bagdad, le Prisonnier, Maison à vendre, Adolphe et Clara, l'Irato, les Rendez-vous bourgeois, Joseph*, etc. Il prit sa retraite en 1813, s'occupa d'agriculture, et devint membre du conseil général du Rhône en 1836. B.

ELLEZELLES, v. de Belgique (Hainaut); 5,470 hab. Filage et tissage de lin.

ELLIOT (GEORGE-AUGUSTE), général anglais, né en 1718, d'une ancienne famille d'Écosse, m. en 1790. Il entra dans le corps du génie en 1733, fut blessé à la bataille de Dettingen, devint aide de camp de George II, commandant en chef de l'Irlande en 1775, s'illustra par sa défense de Gibraltar contre les Français en 1782, et en fut récompensé par le titre de *lord Heathfield*.

ELLIOT (EBENEZER), surnommé *le forgeron de Sheffield*, le plus énergique et le plus remarquable des poètes populaires de l'Angleterre, auteur des *Corn-law Rhymes* (vers sur les lois des céréales), né en 1781, m. en 1849. Fils d'un ouvrier fondeur, et placé dans une usine, il fit son éducation lui-même, et publia des vers énergiques contre les *alehouses* (cabarets) et la taxe du pain. Sir E. Bulwer reconnut le génie du poète, et l'annonça comme un homme supérieur. De ce moment, sa fortune fut faite. Il éleva un établissement pour son compte, se maria, acheta une maison et des terres, et mourut estimé et honoré, heureux de voir les lois des céréales abolies.

Outre ses *Poetical Works*, Edimb., 1840, on a publié de lui des œuvres posthumes, Lond., 1850, 2 vol. A. G.

ELLIS (JOHN), naturaliste anglais, m. en 1776, membre de la Société royale de Londres. Il entretint une correspondance suivie avec Linné et Solander. Ses principaux ouvrages sont: *Essai sur l'histoire naturelle des coralines*, Lond., 1754, trad. en franç. par Allamand, la Haye, 1756, in-4°; *Essai historique sur le café*, 1774, in-4°; *Histoire naturelle des zoophytes*, publiée par Banks et Solander, 1786, in-4°. Ellis constata que les coraux n'étaient que des habitations de polypes, et chercha à poser les limites qui séparent la zoologie de la botanique. Dans divers mémoires, il fit connaître les moyens de conserver longtemps aux graines la faculté germinative, et de transporter au loin les végétaux vivants; il décrivit plusieurs plantes curieuses, telles que la dionée, l'anis étoilé de la Caroline. Il a enrichi de curiosités d'histoire naturelle toute une salle du Musée britannique.

ELLITCHPOUR ou **ILLATCHPOUR**, v. de l'Inde an-

glaise, prov. de Bérar, ch.-l. de district, sur la Parna; 27,800 hab. Enceinte avec portes monumentales. — *District* : Superf., 2,906 kil. carrés; pop., 304,000 hab.

ELLOPIE. *V.* Hellopie.

ELLORA ou **ELORA**, v. de l'Hindoustan (États du Nizam), distr. et à 20 kil. N.-O. d'Aurengabad; lieu saint des Hindous; là sont les plus grands et les plus beaux temples indiens taillés dans le roc. Le principal est celui du dieu Siva : il se compose d'un portique d'entrée, que flanquent deux tours crénelées; d'une chapelle carrée qui contient la statue de la déesse Bhavani, et aux côtés de laquelle sont deux obélisques de 20 m. de haut, ainsi que deux éléphants gigantesques; enfin d'une pagode longue de 52 m., large de 28, enrichie de bas-reliefs, de peintures et de statues, et où l'on a voulu représenter l'espèce de paradis où Siva tient sa cour. C'est un monument fort ancien, dont la date est incertaine.

ELLRICH, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur la Zorge; 3,000 hab. On voit aux environs une curieuse grotte d'albâtre dite *Kelle*, haute de 96 m., large de 85, et contenant un bassin de 17 m. de profondeur.

ELLWANGEN, v. du roy. de Wurtemberg, sur le Jaxt; 4,450 hab. Ch.-l. du cercle de Jaxt; son université, créée en 1812, a été réunie en 1817 à celle de Tubingue. Anc. église abbatiale, et église Sainte-Marie de Lorette. Importants marchés aux chevaux. — Ellwangen doit son origine à un monastère fondé au VIIIe siècle, et qui fut érigé en 1559 en un prieuré dont le titulaire était prince de l'Empire. Le prieuré fut supprimé et la ville donnée au Wurtemberg en 1803.

EL-MACIN (George), historien arabe, né en 1223, m. en 1273. Il remplit les fonctions de secrétaire à la cour des sultans d'Égypte. On a de lui une histoire qui remonte à la création du monde et s'arrête à l'an 1118; elle a été publiée, avec une trad. latine d'Erpenius, sous le titre de : *Historia saracenica*, Leyde, 1625, et trad. en franç. par Vattier sous le titre de : *Histoire mahométane, ou les 49 khalifes du Macine*, Paris, 1657, in-4°.

ELME (SAINT-), fort de France (Pyrénées-Orient.), arr. et à 28 kil. E. de Céret, près de la Méditerranée, sur une hauteur qui domine les deux ports de Collioure et de Port-Vendres.

ELMINA ou **SAINT-GEORGES DELLA MINA**, v. et port de la Côte d'Or (Guinée), par 5° 10' lat. N., et 4° 50' long. O.; 15,000 hab. Ancienne possession portugaise, puis hollandaise, vendue aux Anglais en 1872. Comm. d'or, ivoire, arachides, maïs.

ELMIRA, v. des États-Unis (New-York); centre important de chemins de fer; minoterie, usines métallurgiques, filat. de laine; 20,541 hab.

ELMORE (Alfred), peintre irlandais, né en 1815 à Clonakilty (comté de Cork), m. en 1881 à Londres, qu'il habita dès son enfance. Il prit part aux expositions de la Société royale des beaux-arts dès 1834. Ses premiers tableaux furent : le *Crucifiement*, 1838, le *Martyre de Thomas Becket*. Il visita l'Italie et en rapporta le sujet de son émouvant *Rienzi au Forum*, 1844, ainsi que diverses scènes familières qui furent achetées par l'Union des arts. Il donna encore le *Début de la guerre entre les Guelfes et les Gibelins*, 1845; l'*Évanouissement de Héro*, 1846, et l'*Invention du métier à bas*, 1847; la *Mort de Robert le Sage, roi de Naples*, 1848; *Scène de controverse religieuse sous Louis XIV*, 1849; *Griselda*, 1850; *Hotspur*, 1851; *le Portrait*, 1852. Plusieurs de ces tableaux figurèrent à l'Exposition universelle de Paris, en 1855. A celle de 1867 il envoya : *les Tuileries le 20 juin 1792*; *Au courant* et *Au bord de l'abîme*; à l'Exposition de 1878 : *Marie, reine d'Écosse*; *Après la chute*; *Lucrèce Borgia*; *Léonore* et *Sur les toits d'Alger*. Membre associé de la Société des beaux-arts de Londres dès 1845, il en devint titulaire en 1877. E. D—y.

ELMSHORN, brg du roy. de Prusse, prov. de Slesvig-Holstein; 6,900 hab. Port sur un affluent de l'Elbe que remontent les navires; commerce actif.

ELNBOGEN. *V.* Ellenbogen.

ELNE, *Illiberis*, *Helena*, petite v. (Pyrénées-Orient.), arr. de Perpignan, sur la rive g. du Tech; 3,103 hab. Belle église, avec des cloîtres magnifiques. Grandes expéditions de fourrage et de vins. — Fondée par les Ibères, elle fut dans l'antiquité une importante cité du pays des Sardones; Annibal campa sous ses murs, 218 av. J.-C.; Constantin la rebâtit, et lui donna le nom de sa mère; l'empereur Constant y mourut assassiné, 350 ap. J.-C. Au VIe siècle, elle devint le siège d'un évêché transporté à Perpignan en 1602, fut prise en 1285 par Philippe III le Hardi, en 1344 par Pierre IV d'Aragon, en 1474 par les troupes de Louis XI, en 1793 par les Espagnols, et reprise peu après par Dugommier; elle a perdu presque toute son importance depuis le XVIIe siècle.

ELOHA, au pluriel **ELOHIM**, c.-à-d., en hébreu, *celui que l'on contemple et que l'on redoute*. C'est un des noms que l'Ancien Testament donne à Jéhovah; il est aussi employé en parlant des anges et des rois.

ÉLOI (Saint), *Eligius*, né en 588 à Cadillac près de Limoges, m. en 659. Gallo-Romain d'origine, il fut tour à tour orfèvre et trésorier des rois Clotaire II et Dagobert Ier, qui avaient en lui une confiance méritée. Il fut un grand artiste au milieu d'un siècle tout barbare. L'extrême perfection qu'il apporta dans les ouvrages d'orfèvrerie lui fit confier des travaux importants, parmi lesquels on doit citer des châsses destinées aux reliques des saints, les bas-reliefs du tombeau de St Germain, évêque de Paris, et deux chaises d'or ornées de pierreries, qu'il présenta à Clotaire II. Ces travaux étaient exécutés sous sa direction par des captifs qu'il avait rachetés de ses deniers aux pirates saxons, et baptisés. Après avoir contribué pour une grande part à l'érection des monuments religieux bâtis sous le règne de Dagobert, et montré de grands talents comme négociateur en amenant Judicaël, duc des Bretons, à faire sa soumission, 636, St Éloi se retira dans un cloître; mais il fut obligé de quitter sa retraite, 640, pour prendre le siège épiscopal de Noyon, vacant par la mort de St Euchère. Il employa le reste de sa vie à fonder des écoles et des monastères, à délivrer les captifs, et à convertir les peuples barbares qui confinaient à son diocèse. Il visita les tribus des Suèves, des Frisons et des autres païens depuis Courtrai jusqu'à Anvers. Il figura au concile d'Orléans, 644. Les ouvriers qui se servent du marteau le reconnaissent pour patron. On a de lui des *Homélies*, traduites, ainsi que sa *Vie* que St Ouen nous a laissée, par l'abbé La Roque, 1693. Fête, le 1er décembre. D—t—r.

ÉLORA. *V.* Ellora.

ÉLORE. *V.* Hélore.

ELORN, riv. de France (Finistère), passe à Landerneau, et se jette dans le bras de mer qui forme le port de cette ville, à l'E. de Brest.

ELORRIO, v. d'Espagne (Biscaye), prov. de Bilbao, près de l'Orrio; 3,000 hab. Quincaillerie.

ÉLOUGES, brg de Belgique (Hainaut); 3,965 hab. Exploit. de houille; corderies.

ÉLOY (Nicolas-François-Joseph), médecin, né à Mons en 1714, m. en 1788, fit ses premières études à Louvain, puis alla passer quelque temps à Paris, et revint pratiquer à Mons, où il reçut en 1752 le titre de médecin-pensionnaire de la ville, et en 1754, celui de médecin-consultant de la duchesse de Lorraine. Son ouvrage le plus remarquable est un *Dictionnaire historique de la médecine*, Liège, 1755, 2 vol., refondu et très augmenté dans la 2e édition qui a pour titre : *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne, ou Mémoires disposés en ordre pour servir à l'histoire de cette science*, Mons, 1778, 4 vol. in-4°. Souvent critiqué, plus souvent copié, il est très complet pour l'époque de sa publication. D—g.

ELOY DE GY (SAINT-), brg (Cher), arr. de Bourges; 1,200 hab. Agnès Sorel y habita le *château de Dame*.

ELPHIN, v. et paroisse d'Irlande, comté de Roscommon; 1,045 hab., 3,850 avec la commune. Évêché catholique. C'est là que Goldsmith commença son éducation.

ELPHINSTON (William), prélat écossais, né à Glasgow en 1431 ou 1437, m. en 1514, professa le droit canon à Paris, fut employé, sous Jacques III et Jacques IV, à des négociations auprès de Louis XI et de l'empereur Maximilien, et reçut, en récompense de ses services, l'évêché de Ross, puis celui d'Aberdeen, et le titre de chancelier d'Écosse. L'université d'Aberdeen, fondée en 1494, lui dut sa prospérité. On a de lui une *Histoire d'Écosse*, conservée en mss dans la bibliothèque Bodléienne à Oxford.

ELPHINSTONE, marin, né en 1720 en Écosse, m. en 1775, entra en 1770 au service de Catherine II, fut nommé amiral de Russie, détruisit une escadre turque dans la baie de Tchesmé et pénétra avec deux vaisseaux seulement dans le détroit des Dardanelles, où les Russes n'osèrent le suivre.

ELPIDIUS (Rusticus), diacre de l'Église de Lyon, m. vers 533, acquit de la réputation comme médecin, et fut appelé à la cour de Théodoric, roi des Ostrogoths, qui le nomma questeur de la ville d'Arles. Il fut lié avec St Césaire, St Avitus de Vienne, Ennodius de Pavie. Il releva les édifices de Spolète renversés pendant les invasions des Barbares.

On lui attribue deux poèmes latins recueillis dans la *Bibliothèque des Pères*.

ELPINICE, fille de Miltiade et sœur utérine de Cimon, qu'elle aida à payer l'amende dont avait été frappé Miltiade. Plus tard, elle contribua au rappel de son frère exilé. Elle aurait été aimée de Polygnote. S. Re.

ELQUI, v. du Chili, sur une riv. du même nom; 1,850 hab. Le dép. d'Elqui a 5,339 kil. carrés, et 12,145 hab.

ELSASS, nom allemand de l'Alsace.

ELSENEUR, en danois *Helsingœr*, v. forte de Danemark

(île de Seeland), port sur le Sund, à l'endroit le plus resserré de ce détroit, et en face de la ville suédoise d'Helsingborg, à 38 kil. N. de Copenhague; 9,500 hab. Tout navire traversant le Sund s'y arrêtait autrefois pour payer le droit de passage; ce droit a été racheté en 1857, mais le mouvement du port pour l'approvisionnement des navires est encore de 100,000 tonnes par an. Arsenal, remparts et fossés; château avec galerie de tableaux, forteresse de Kronborg; sur une colline voisine, château royal de Marienlust, où une tradition place le tombeau d'Hamlet. Aux environs encore, manufacture d'armes à feu de Hammermöllen. G. H.

EL-SENN, anc. *Cœne*, v. de la Turquie d'Asie, sur le Tigre (prov. de Bagdad), à 133 kil. S.-E. de Mossoul; 8,000 hab.

ELSGAU, *Alsgaugensis pagus*, anc. pays situé sur les confins de l'Alsace et de la Suisse, et où se trouvaient Porrentruy (Suisse), et Delle (territ. de Belfort).

ELSHOECHT (JEAN-MARIE-JACQUES, DIT CARL), sculpteur, né à Dunkerque en 1791, m. en 1856, était élève de Bosio. On cite de lui : *la Vierge immaculée*, 1827, dans l'église Saint-Ouen, à Rouen; 2 *Séraphins* et 2 *Chérubins*, à la chaire et au maître-autel de Notre-Dame de Lorette, à Paris; *Eloa*, 1835, statue inspirée par le poème d'Alfred de Vigny; *le Docteur Faust*, buste de bronze; *la Veuve d'un soldat franc*, 1846; les bustes du baron Larrey, du duc de Berry (au musée de Versailles), etc.

ELSTER, nom de 2 rivières d'Allemagne : l'ELSTER NOIR, *Schwarze-Elster*, naît dans le cercle de Bautzen (roy. de Saxe), et se jette dans l'Elbe entre Torgau et Wittemberg, après un cours de 150 kil.; — l'ELSTER BLANC, *Weisse-Elster*, naît dans le cercle de Zwickau (roy. de Saxe), coule au N., puis à l'O., à travers la principauté de Reuss, le gr.-duché de Saxe-Weimar et la Saxe prussienne, et se jette dans la Saale entre Halle et Mersebourg, après un cours de 195 kil., par Adorf, Plauen, Greitz, Gera et Zeitz; c'est en le traversant que Poniatowski se noya, après le désastre de Leipzig, le 18 octobre 1813.

ELSTER, vge du roy. de Saxe (Zwickau), à 5 kil. d'Adorf, dans une belle vallée de l'Elster; 1,250 hab. Établissement d'eaux minérales, dit *Elsterbad*.

ELSTERWERDA, v. du roy. de Prusse (prov. de Saxe), sur l'Elster Noir; 1,704 hab. Poteries.

ELSUS, nom latin de l'ILL.

ELSWICK, v. industrielle d'Angleterre (Northumberland), sur la rive g. de la Tyne, est comme un faub. de Newcastle; 28,000 hab. Grande fonderie de canons établie en 1847 par M. Armstrong.

ELTSCH, en hongrois *Jolsva*, brg de Hongrie, comtat de Gomor; 4,000 hab. Sources thermales et bains. Tanneries, forges, fer. Aux environs, beau château des princes Kohari.

ELUS, nom donné, dans l'anc. monarchie française, aux magistrats d'une *élection*. (*V. ce mot.*) Les *Etablissements* de Louis IX nous montrent des élus chargés de la répartition des tailles et du jugement des contestations auxquelles le retard ou la fraude des contribuables pouvaient donner lieu. Les états généraux de 1355 décidèrent que les élus seraient choisis par les commissaires de l'assemblée envoyés dans les provinces. En 1367, Charles V soumit les élus à des inspecteurs royaux, et, en 1372, il en fit des commissaires royaux. Une ordonnance royale de 1373, développée par d'autres en 1374, 1379, 1433 et 1452, érigea les charges d'Élus en titre d'office; puis ces charges devinrent vénales comme toutes les autres, et par conséquent héréditaires. Elles exemptaient de tailles, d'emprunts, de subventions, de logement de gens de guerre, de contribution d'étape, mais ne conféraient pas la noblesse. B.

ÉLUS GÉNÉRAUX. Sorte de magistrats qui, dans les pays d'états de l'ancienne France, étaient les présidents de l'assemblée de chaque ordre. Dans l'intervalle des sessions, qui ne se tenaient que tous les trois ans, ils formaient une commission permanente chargée d'administrer, de faire exécuter les arrêtés des états, et de veiller sur les deniers de la province.

ÉLUSATES, peuple de la Gaule (Aquitaine), entre les Sotiates et les Ausci; cap. Élusa ou *civitas Elusatium*. (*V.* EAUZE.)

ELVAS, l'*Alpesa* des Romains, espagnol *Yelves*, v. forte de Portugal (Alem-Téjo), près de la Guadiana et de la frontière d'Espagne, à 265 kil. E. de Lisbonne; 10,471 hab. Évêché. La place a de belles fortifications casematées, et une forteresse de Lippe ou *Forte-da-Graça*, chef-d'œuvre du comte de Lippe-Schaumbourg. Arsenal; douane. Manufacture d'armes, fonderie de canons. Commerce important, surtout en contrebande avec l'Espagne. Prise par les Français sous Junot, en 1808.

ELVEN, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. de Vannes; 3,400 hab. Ruines d'un beau château du XII^e ou XIII^e siècle. Antiquités préhistoriques. Beaux cristaux blancs aux environs. Descartes y séjourna quelque temps.

ELVEND, mont. de Perse, entre l'Irak et le Kourdistan, 3,914 m. Sources de naphte et de pétrole.

ELY, v. d'Angleterre, comté de Cambridge, près de l'Ouse, dans un petit pays dit *île d'Ely*; 8,165 hab. Évêché anglican; belle cathédrale, commencée sous Guillaume le Roux, achevée au XIV^e siècle, et qui dépendait d'une riche abbaye de bénédictins, d'abord monastère de femmes, dont il reste encore quelques vestiges. Les églises de Sainte-Marie et de la Trinité sont également remarquables. Fabr. de poteries et de pipes de terre.

ELY (ILE D'), partie du comté de Cambridge; elle tire son nom de sa situation entre l'Ouse, le Wash et la Neue, qui l'isolent du reste du territoire. Autrefois marécageuse, c'est auj. une plaine bien drainée; nombreux chevaux; avoine, froment, lin et chanvre.

ÉLYMAIDE. *V.* ÉLAM.

ÉLYMAIS, v. de l'anc. Susiane, dans l'Élymaïde. Célèbre par son temple d'Anaïtis, qu'Antiochus le Grand voulut dépouiller pour payer son tribut aux Romains.

ÉLYMAS. *V.* BARJÉSU.

ÉLYMÉE, *Élymea*, v. de Macédoine, au S.-O., cap. de l'Élyméotide; auj. *Grevno*.

ÉLYSÉE, palais national, situé à Paris, rue du Faub.-Saint-Honoré, avec jardin s'étendant jusque sur les Champs-Élysées. Il fut bâti, en 1728, pour le comte d'Évreux, par Molet. M^me de Pompadour en fit l'acquisition, et l'occupa jusqu'à sa mort; son frère, le marquis de Marigny, le céda à Louis XV, qui y logea le mobilier de la couronne. En 1773, le financier Beaujon l'acheta, et le fit embellir par Boullée; il passa, en 1786, à la duchesse de Bourbon, devint propriété nationale en 1793, fut loué depuis 1797 à des entrepreneurs de fêtes publiques, et devint, en 1803, la propriété de Murat, qui le céda, en 1808, à l'empereur Napoléon I^er. Napoléon y résida quelques jours, après Waterloo, et y signa sa seconde abdication, en 1815. Il fut occupé, de 1816 à 1820, par le duc et la duchesse de Berry; fit partie de la liste civile de Louis-Philippe en 1830, reçut, en 1848, la commission des dons patriotiques, puis fut assigné comme résidence au président de la république, Louis-Napoléon, qui l'a augmenté de dépendances de l'ancien hôtel de Sébastiani, et somptueusement restauré en 1854. Il ne le quitta que pour aller s'établir aux Tuileries, après le rétablissement de l'empire, en 1852. Ce palais, appelé tour à tour *Élysée-Napoléon* et *Élysée-Bourbon*, est, depuis 1879, la résidence officielle du président de la république française.

ÉLYSÉES (CHAMPS). *V.* CHAMPS ÉLYSÉES.

ELZEVIR OU **ELZEVIER**, en latin *Elseverius*, nom d'une célèbre famille d'imprimeurs. Le plus ancien, LOUIS ELZEVIR, né à Louvain en 1540, m. en 1617, fut libraire à Leyde; les premiers livres qu'il publia sont : *Drusii Hebraicorum quæstionum ac responsorum lib. III*, 1583, et un *Eutrope* de Merula, 1592. On lui attribue d'avoir distingué le premier, dans les minuscules, les *u* et les *i*, voyelles, des *v* et des *j*, consonnes. Sa devise fut celle de la république batave : *Concordia res parvæ crescunt.* Il eut 7 fils, dont 5 continuèrent son commerce d'éditeur et de libraire : 1° MATTHYS, né en 1565, m. en 1646, qui céda la suite de ses affaires à son fils ABRAHAM, m. en 1652, et dont un autre fils, ISAAC, né en 1593, m. en 1651, fut libraire de l'université de Leyde depuis 1620; 2° LOUIS II, m. en 1590, fondateur d'une librairie à La Haye; 3° ÆGIDIUS, établi également à La Haye; 4° JODOCIUS (Joost), m. en 1617, libraire de l'université à Utrecht; 5° BONAVENTURE, né en 1583, m. en 1652, qui s'associa avec Abraham, 1622, et acheta encore l'officine d'Isaac, 1625. — JEAN, fils d'Abraham, né en 1622, m. en 1661, d'abord associé de son père et de son oncle Bonaventure en 1647, continua l'imprimerie jusqu'en 1654 avec DANIEL, fils de ce dernier, qui alla ensuite s'établir à Amsterdam. Sa veuve, Ève Van Elphen, dirigea la maison de 1661 à 1681, époque où elle la céda à son fils ABRAHAM, né en 1653, m. en 1712, qui la laissa dépérir. La maison des Elzevir d'Amsterdam fut fondée en 1638 par LOUIS III, fils de Jodocius, qui s'associa en 1664 avec son cousin Daniel en 1680. La veuve de celui-ci, Anna Beerninck, continua les affaires jusqu'en 1691, époque où le fonds fut acheté par Adrien Mœtjens, de La Haye. PIERRE, m. en 1696, petit-fils de Jodocius, fut libraire à Utrecht. — Les Elzevir, sous le rapport de l'érudition, et pour les éditions grecques et hébraïques, furent inférieurs aux Estienne. Mais personne ne les a surpassés pour l'heureux choix des ouvrages, l'élégance des caractères, la correction des textes, la beauté de l'impression. La collection d'ouvrages politiques connus sous le nom de *Républiques* n'est pas sortie tout entière de leurs presses.

V. Adry, *Notice sur les imprimeurs de la famille des Elzevier*, Paris, 1806. La Faye, *Catalogue complet des « Républiques » imprimées en Hollande*, Paris, 1842. Ch. Pieters, *Annales de l'imprimerie elzevirienne*, Gand, 1851-53. B.

ELZHEIMER (ADAM), peintre allemand, né à Francfort-

sur-le-Mein en 1574, m. en 1620, fils d'un tailleur, reçut les premières leçons de Philippe Uffenbach, puis voyagea en Allemagne et en Italie. Au sentiment italien de la forme et à l'exécution flamande il joint une manière spéciale de concevoir. Ses tableaux ont l'apparence d'une miniature : de longues perspectives s'y déroulent. Souvent, malgré leur finesse, ce sont de vraies peintures historiques. Le soin extrême avec lequel il travaillait ne lui permettant pas de produire assez, il tomba dans la misère : ses créanciers le firent emprisonner et il mourut de douleur. Munich, Florence et Vienne possèdent un bon nombre de ses tableaux ; le musée du Louvre en a deux. A. M.

ÉMANCIPATION, nom donné, chez les anc. Romains, à une vente faite avec certaines formalités extérieures : les deux parties se présentaient devant le *libripens;* le vendeur et l'objet vendu étaient placés à l'un des côtés de la balance, et l'acheteur, avec un as de cuivre, frappait l'autre plateau en signe d'achat. L'émancipation était encore un acte par lequel on libérait les enfants de la puissance paternelle : le père, en présence de sept citoyens, dont un portait une balance pour peser un prix imaginaire, vendait, par trois fois, les fils qu'il voulait émanciper à un homme de confiance, *pater fiduciarius*, qui les affranchissait comme esclaves ; ceux-ci cessaient alors d'être une chose, une propriété, *res mancipii*. L'empereur Anastase introduisit un autre mode d'émancipation, au moyen d'un rescrit du prince, et Justinien réduisit les formalités à une simple déclaration du père devant un magistrat. Au moyen âge, l'émancipation était l'acte par lequel le seigneur concédait à son vassal la liberté, les prérogatives et les franchises dont jouissaient les hommes libres. Ce n'est plus aujourd'hui que l'acte par lequel un mineur acquiert le droit de se gouverner lui-même et d'administrer ses biens ; elle est possible, à l'âge de 15 ans, par la déclaration du père ou de la mère devant un juge de paix, ou, à 18 ans, par déclaration semblable du conseil de famille ; elle résulte nécessairement du mariage. (*V.* DETESTATIO SACRORUM.) B.

ÉMATH. *V.* ÉMÈSE.

EMATHIE, *Æmathia*, prov. de l'anc. Macédoine, entre l'Erigon, la Lyncestide, l'Haliacmon et l'Axius. Ch.-l. Æges ou Édesse.

ÉMAUX. *V.* BLASON.

EMBA, fl. russe (prov. de l'Oural), arrose le territoire des Kirghiz, et se jette, après un cours de 600 kil., dans la mer Caspienne, au N.-E.

EMBABEH, vge de la basse Égypte, sur la rive g. du Nil. C'est près de là que fut livrée, le 21 juillet 1798, la célèbre bataille dite *des Pyramides*.

EMBACH, riv. de la Russie occid., gvt de Livonie ; passe à Dorpat et se jette dans le lac Peipous.

EMBASIOS, surnom d'Apollon, invoqué par les navigateurs au moment du départ.

EMBDEN. *V.* EMDEN.

EMBOLISMIQUE (ANNÉE). *V.* ANNÉE.

EMBOLON, ordre tactique usité dans la milice grecque, arrangement d'une troupe en ordre plus ou moins convexe, ou ayant moins de front que de profondeur. C'était un ordre offensif, et non de résistance, institué par Philippe, roi de Macédoine.

EMBOMA, M'BOMA ou **BOMA**, v. de la Guinée inférieure, sur le Loualaba, Congo ou Livingstone, à 110 kil. O.-N.-O. de San-Salvador. Anc. marché d'esclaves fréquenté par les Portugais ; 7 factoreries de nationalités différentes, dont 1 française et 1 franco-portugaise. Résidents européens peu nombreux : ils n'étaient que 18 en 1877 quand Stanley y arriva. Les Portugais ont occupé Emboma dans les premiers jours de fév. 1885.

EMBRO, petite île de la Méditerranée, à 16 kil. des bouches des Dardanelles. Victoire navale des chevaliers de Rhodes sur les Turcs, 1346.

EMBRUN, *Ebrodunum*, s.-préf. (Hautes-Alpes), à 41 kil. E. de Gap, sur un rocher qui domine une vallée traversée par la Durance ; 4,008 hab. Place forte ; collège ; anc. collège et séminaire des jésuites, maison de force jusqu'en 1866. Belle cathédrale de Notre-Dame, pour laquelle Louis XI avait une dévotion particulière ; le palais archiépiscopal sert de caserne. Fabr. de chapellerie ; comm. de moutons, cuirs. — Cité des Caturiges, embellie et fortifiée par les Romains ; Adrien lui donna le titre de métropole des Alpes maritimes. Embrun et le petit pays environnant, dit *Embrunois*, ont été ravagés par les Barbares (Huns, Vandales, Lombards, Hongrois, Sarrasins) ; ils furent réunis, au Xe siècle, au Gapençois ; au XIe, au comté de Forcalquier, et au XIIIe, au Dauphiné de Viennois. Embrun fut prise par Lesdiguières en 1585, et par le duc de Savoie en 1692. Elle était siège d'un archevêché, dont le titulaire, longtemps seigneur de la ville, conserva jusqu'en 1789 le titre de prince de l'Empire.

EMBRUNOIS, *Ebrodunensis pagus*, anc. petit pays de France (Dauphiné), cap. Embrun ; v. princ. : Guillestre et Mont-Dauphin ; 40 kil. sur 24. Il forme auj. une partie du dép. des Hautes-Alpes.

EMDEN ou **EMBDEN**, anc. *Amasia* ou *Amisia*, v. de Prusse (Hanovre), régence d'Aurich ; port important sur le golfe de Dollart, à 3 kil. de l'embouchure de l'Ems qui la baignait autrefois ; 14,000 hab. Elle est sillonnée de canaux, qui ont nécessité la construction de plus de 30 ponts, et protégée par d'énormes digues contre les inondations de la mer du Nord. On la divise en *ville vieille* et *Flandre*. Écoles de sourds-muets, d'arts et métiers, d'accouchement, et de navigation ; bibliothèque ; douane ; hôtel de ville construit de 1544 à 1576 sur le modèle de celui d'Anvers, et où se trouve une belle collection d'armes anciennes. Comm. considérable avec Hambourg, Brême et la Hollande ; armements pour la pêche du hareng ; chantiers de construction ; fabr. de toiles à voiles, cordages, graineterie, denrées coloniales, tabacs, etc.

EMDEN (CONFESSION D'). *V.* CONFESSION.

EMERIC ou **HENRI**, roi de Hongrie, 1196-1204, fils et successeur de Bela III, réprima le brigandage des seigneurs, étouffa une révolte de l'armée excitée par son frère André, et régla les différends qui s'étaient élevés avec Venise pour la possession de quelques places de Dalmatie.

ÉMERIC-DAVID. *V.* DAVID.

EMERIGON (BALTHAZAR-MARIE), savant jurisconsulte, né à Aix en 1725, m. en 1785, d'abord avocat distingué au parlement de sa ville natale, puis conseiller à l'amirauté de Marseille, s'est spécialement occupé de la législation commerciale. Ses ouvrages ont fait autorité.

On a de lui : *Mémoires et recherches sur les contestations maritimes*, Marseille, 1780 ; *Commentaire sur l'ordonnance du mois d'août 1681*, 2 vol. in-12 ; *Traité des assurances maritimes et des contrats à la grosse*, 1784, 2 vol. in-4°.

EMERITA AUGUSTA, anc. v. d'Espagne (Lusitanie), chez les Vettons ; renommée par ses teintureries de laines ; auj. *Mérida*.

EMERITE, *emeritus*, soldat romain qui avait servi le temps voulu par la loi. Sous la république, c'était 10 ans dans la cavalerie, 16 ou 20 ans dans l'infanterie. Auguste porta d'abord le nombre des années de service à 12 ans pour les prétoriens, à 16, puis à 17 pour les légionnaires, enfin à 16 et à 20 ans. Quant à la cavalerie, déjà avant Auguste elle avait cessé d'être recrutée parmi les citoyens romains, on ne comptait donc plus ses années de service. L'éméritat donnait droit, du temps de la république, à un lot de terre ordinairement situé en pays conquis (*V.* COLONIES) ; Auguste établit que cette récompense serait remplacée par une somme d'argent, qui croissait en proportion des années de service faites au delà de l'éméritat légal. (*V.* CONGÉS et DIPLÔMES MILITAIRES.) C. D—Y.

ÉMÉRITE, nom que l'on donnait, dans les facultés et les collèges des anc. universités de France, aux professeurs qui avaient 20 ans de services. Dans les facultés des arts ou des lettres, une pension de 500 livres accompagnait ce titre. Un décret de Napoléon Ier, du 17 mars 1808, prescrivait l'établissement d'une *Maison des émérites* pour les fonctionnaires retraités de l'Université nouvelle. Ce décret ne reçut pas d'exécution, mais des pensions furent accordées dès cette époque aux professeurs admis à la retraite.

ÉMERY (MICHEL **PARTICELLI**, DIT D'), fils d'un paysan de Sienne, attaché à la fortune de Mazarin, qui le nomma contrôleur général des finances en 1643, et surintendant en 1648. Impopulaire pour avoir remis en vigueur l'édit du *Toisé* et imaginé une foule d'édits bursaux, il fut sacrifié à la haine publique après quelques mois de surintendance, et exilé : il fut rappelé aux affaires en 1649, et mourut l'année suivante. Il ne manquait pas d'habileté, malgré tous les reproches que les frondeurs ont adressés à son administration. Son édit du *Tarif*, que le parlement refusa d'enregistrer (janv. 1648), était une innovation heureuse ; pour alléger la *taille*, qui ne pesait que sur la bourgeoisie et le peuple, il avait voulu établir un impôt auquel tout le monde contribuerait, un octroi royal sur les denrées et les marchandises entrant dans les villes. Cette réforme fut reprise plus tard et accomplie par Colbert.

Emery a laissé une *Histoire de ce qui s'est passé en Italie pour le regard des duchés de Mantoue et de Montferrat depuis 1628 jusqu'en 1630*, Bourg, 1632, in-4°. G.

ÉMERY (L'ABBÉ JACQUES-ANDRÉ), né à Gex en 1732, m. en 1811. Élève des jésuites de Mâcon, il entra à la communauté de Saint-Sulpice à Paris vers 1750, fut ordonné prêtre en 1756, enseigna le dogme aux séminaires d'Orléans et de Lyon, devint, en 1776, supérieur du séminaire et grand vicaire du diocèse d'Angers, et, en 1782, supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice. En 1789, il fonda un séminaire à Baltimore (États-Unis). Pendant la Terreur, il fut emprisonné deux fois, et ne dut la vie qu'à l'ascendant de ses vertus sur Fouquier-Tinville. Il refusa, lors du Concordat, l'évêché d'Ar-

ras, mais sollicita et obtint du premier consul la permission de rétablir le séminaire de Saint-Sulpice. Il fut grand vicaire du diocèse de Paris, et conseiller de l'Université. Dans ses ouvrages, il s'est appliqué à soutenir la religion par les écrits mêmes des philosophes.

Les principaux sont : *l'Esprit de Leibniz*, 1772, 2 vol. in-12, réimprimé en [illegible] sous le titre de *Pensées de Leibniz sur la religion et la morale*, et complété en 1819 par un écrit posthume, *l'Exposition de la doctrine de Leibniz sur la religion*; *Christianisme de Bacon*, 1779, 2 vol. in-12; *Pensées de Descartes*, 1811. Il a publié encore *l'Esprit de Ste Thérèse*, 1775 et 1779, et les *Nouveaux Opuscules de Fleury*, 1807, in-12. B.

ÉMÈSE ou **ÉMATH**, *Emesa*, anc. v. de la Cœlésyrie, à l'O. de Palmyre, au N.-E. de Sidon, sur l'Oronte; auj. *Hems* ou *Homs*. Elle était célèbre par son temple du Soleil, dont Héliogabale fut grand prêtre avant de devenir empereur, et où la divinité était adorée sous l'image d'une pierre noire conique, tombée du ciel, disait-on. Aux environs, Aurélien vainquit la reine Zénobie, en 273. — Émèse avait été, avant le roi David, la cap. d'un petit royaume syrien. Les Romains y établirent une colonie militaire. Au moyen âge, elle fut successivement la proie des Arabes, des Seldjoucides, des Mongols, des mameloukś et des Ottomans. Un tremblement de terre, au XII^e siècle, renversa ses monuments, dont les ruines jonchent encore le sol.

ÉMIGRATION, nom par lequel on désigne la masse des personnes qui émigrèrent pendant la révolution de 1789. (*V.* ÉMIGRÉS.)

ÉMIGRÉS, nom que l'on a donné en France aux princes de la famille royale, aux nobles, aux membres du clergé, de la magistrature, etc., qui se réfugièrent à l'étranger pendant la Révolution. La prise de la Bastille inspira de vives alarmes aux classes privilégiées. Dès le 16 juillet 1789, le comte d'Artois, le prince de Condé, le duc de Bourbon, et beaucoup de personnes de la cour, donnèrent le signal de l'émigration, qui ne prit d'importance que dans les derniers mois de 1791. Beaucoup de ces fugitifs s'efforcèrent d'animer l'Europe contre la France. Ils formèrent eux-mêmes, sous le commandement du prince de Condé, une petite armée. Une loi fut proposée contre eux dans l'Assemblée constituante, mais elle fut ajournée, par suite de l'opposition de Mirabeau. L'Assemblée législative, par décrets des 8 et 9 novembre 1791, mit le sequestre sur les propriétés des princes sortis de France, et enjoignit à tous les Français réunis au delà des frontières de rentrer avant le 1^er janvier 1792, sous peine de mort et de confiscation de leurs biens. On vit alors, dans toute l'Europe, des gentilshommes français réduits, pour vivre, à exercer les plus misérables industries. La liste des émigrés, d'abord de 35,000 noms, montait à 50,000 lorsque Bonaparte devint premier consul : par diverses mesures générales, et en autorisant des radiations partielles, il en fit rentrer un très grand nombre en 1800 et en 1801. Enfin, à la paix générale, un sénatus-consulte du 6 floréal an X (26 avril 1802) amnistia tous les émigrés, à l'exception de certaines catégories d'individus dont le gouvernement devait dresser la liste, laquelle ne dépasserait pas le nombre de 1,000. Quelques émigrés ne revinrent qu'avec les Bourbons en 1814, et on leur attribua, non sans quelque raison, de folles prétentions qui accrurent les mauvaises dispositions de l'opinion publique. Cependant, la Charte de 1814 consacra la vente de leurs biens, dont beaucoup avaient passé déjà, par achat, en des mains étrangères. La Restauration leur rendit ce qu'elle put leur rendre et, pour le reste, fit voter par les Chambres une indemnité d'un milliard (loi du 27 avril 1825). La loi de l'indemnité interdisait d'établir dorénavant aucune distinction entre les biens patrimoniaux et les biens nationaux, c'est-à-dire confisqués aux dépens du clergé ou des émigrés. (*V.* CHARLES X.) J. T.

ÉMILE (PAUL), *L.-Æmilius Paullus*, consul romain l'an 533 de Rome, 219 av. J.-C., fit la guerre en Illyrie contre Démétrius de Pharos. (*V.* DÉMÉTRIUS.) Dans un 2^e consulat, il fut battu avec Varron et tué à Cannes par Annibal, en 216.

V. Tite-Live, XXII-XXIII.

ÉMILE (PAUL), *L.-Æmilius Paullus*, fils du précédent, né l'an [illegible] de Rome, 227 av. J.-C., m. en 158, combattit comme préteur en Espagne, 189; dans son 1^er consulat, il triompha des Liguriens, 182; dans le 2^e, il conquit la Macédoine sur Persée, vaincu à Pydna, 168. Dans une expédition en Grèce, Paul Émile avait encore saccagé l'Épire, et emmené 1,000 otages des principaux citoyens de la ligue achéenne. Un de ses fils, adopté par les Scipions, fut Scipion Émilien, le destructeur de Carthage.

V. Tite-Live, XXXIV-XLVI.

ÉMILE (saint), martyr en Afrique en 250. Fête, le 22 mai.

ÉMILI (Paolo), en latin *Paulus Æmilius*, historien latin moderne, né à Vérone vers [illegible], m. en 1529. Sur l'invitation de Louis XII, il vint en France, reçut un canonicat à Notre-Dame de Paris, et écrivit une histoire intitulée : *de Rebus gestis Francorum*, qui s'étend depuis l'origine de la monarchie jusqu'à la 5^e année du règne de Charles VIII. Souvent diffuse dans le récit, elle est d'un style assez pur.

Les principales édit. sont celles de Paris, 1539 et 1543, et de Bâle, 1601, in-fol. Il en existe une trad. franç. par Jean Renard, Paris, 1581.

ÉMILIE, *Æmilia*, prov. de la Gaule cispadane, créée au IV^e siècle ap. J.-C. Elle était située entre la Ligurie à l'O. et la Flaminie à l'E., faisait partie du diocèse d'Italie, tirait son nom de la voie Émilienne qui la traversait, et avait pour villes principales Bononia et Placentia. — On a donné le nom de gouvernement des prov. royales de l'Émilie au territoire formé par les duchés de Parme et de Modène, et la légation pontificale de la Romagne, quand ces pays se furent affranchis de la domination de leurs souverains, à la faveur de la guerre de 1859. Ils avaient eu d'abord leurs gouvernements provisoires séparés. Le commissaire piémontais Farini, d'abord élu dictateur à Modène, 27 juillet, puis à Parme, 18 août, fut investi des mêmes fonctions par les habitants de la Romagne, 6 novembre, et prit alors, 24 déc., le titre de gouverneur des provinces royales de l'Émilie. Le 8 déc. 1859, un ministère unique fut constitué pour les trois États et établi à Modène. Le 18 mars 1860, le pays fut entièrement annexé au roy. de Sardaigne, dont le souverain, Victor-Emmanuel II, prit le titre de roi d'Italie. Le nom d'Émilie est resté attaché à cette région et à la ville de Reggio qui s'y trouve comprise; il la distingue de Reggio de Calabre.

ÉMILIEN (MARCUS-JULIUS ÆMILIANUS), empereur romain en 253 ap. J.-C. Né en Mauritanie, il était gouverneur de Mœsie sous Gallus, quand il fut proclamé par les soldats dans une campagne contre les Perses; il se porta sur Rome, défit Gallus et Volusianus son fils, que les troupes égorgèrent, mais fut vaincu à son tour près de Spolète par Valérien, et massacré par les siens.

ÉMILIEN, gouverneur d'Égypte sous Gallien, usurpa la pourpre en 263, reçut de ses sujets le surnom d'*Alexandre*, et, vaincu par Théodote, général de Gallien, fut pris et étranglé.

ÉMILIEN (SCIPION). *V.* SCIPION.

ÉMILIENNE (RÉPUBLIQUE), nom que porta dans l'origine la république transpadane. (*V.* TRANSPADANE.)

ÉMILIENNE (VOIE). *V.* VOIES ROMAINES.

ÉMILION (SAINT-), brg (Gironde), arr. de Libourne, près du confl. de l'Isle et de la Dordogne; 3,034 hab. Renommé pour ses vins rouges. Il se forma autour d'un ermitage vers le VIII^e siècle, et fut fortifié au XI^e; on voit encore les ruines imposantes de ses fortifications. Il occupe à peu près l'emplacement de l'anc. *Lucaniacum*, villa d'Ausone. On remarque l'église paroissiale, la rotonde et l'ermitage de Saint-Émilion, un temple monolithe qu'on suppose avoir été dédié par les Gaulois au dieu Teutatès. Patrie de Guadet.

ÉMINEH (CAP), *Hæmi extrema*, cap de la Turquie d'Europe, sur la mer Noire, à l'extrémité de la chaîne du Balkan; par 42° 41′ lat. N., et 25° 33′ long. E. On donne le nom de Emineh-dagh à un massif de montagnes de la Roumélie, qui se termine sur les bords de la mer Noire, et dont l'altitude maximum est de 780 m.

ÉMINENCE, titre d'honneur accordé par le pape Grégoire le Grand à tous les évêques, mais qu'une bulle d'Urbain VIII, en 1630, réserva aux cardinaux, aux trois électeurs ecclésiastiques de l'empire d'Allemagne, et au grand maître de l'ordre de Malte. Il fut donné, pendant quelque temps aussi, aux rois de France et aux empereurs. Les cardinaux le portent seuls aujourd'hui.

EMINENTISSIMUS (VIR). Ce titre s'appliqua au préfet du prétoire à partir de Marc-Aurèle; il tomba en désuétude sous Alexandre Sévère; il fut remplacé par celui de *vir clarissimus*, puis de *vir illustris*. G. L.-G.

ÉMIR, en arabe *chef, commandant*, se dit du gouverneur d'une province ou d'une tribu considérable, ainsi que des membres de la famille d'Ali, gendre du Prophète. *Émir-el-moumênin* (prince, commandeur des croyants) est un titre que le khalife Omar porta le premier; l'expression a été changée en celle de *miramolin* par des auteurs français du moyen âge. *Amiral* n'est que l'altération d'*émir-al-ma* (chef de l'eau). *Mirza*, titre d'honneur en Perse et en Tartarie, est une contraction de *émir* et de *zadé* (en persan, *fils*), et signifie fils de prince; il se place ordinairement après le nom propre; quand il le précède, il équivaut à *monsieur* en français. Le mot *émir* entre dans la composition de plusieurs noms de dignités : l'*émir-al-omra* (*V. ce mot*); l'*émir-akhor* (prince des écuries) est le grand écuyer; l'*émir-alem* (prince des étendards) est le porte-enseigne; l'*émir-bazar* est le surintendant des marchés; l'*émir-el-hadji* (prince des pèlerins) dirige la caravane qui se rend à La Mecque. D.

ÉMIR-AL-OMRA, émir des émirs, généralissime, charge qui avait beaucoup de rapport avec celle de nos maires du palais. Elle donnait l'administration générale des affaires, le commandement des troupes et le maniement des finances. Les

visirs n'avaient presque aucune autorité sous les émirs-al-omra, les khalifes mêmes étaient sous leur tutelle. Cette charge date de l'introduction de soldats étrangers dans les armées des Abbassides; elle fut créée par le khalife Rhâdi en 934, et se maintint, sous les khalifes Motaki et Mostakfi, jusqu'en 945. Le prestige du nom des khalifes avait disparu au dedans comme au dehors. D.

EMISSAIRE (Bouc). *V.* Expiations (Fête des).

ÉMISSAIRE, *emissarium*. Les anc. Romains nommaient ainsi un canal en partie excavé, en partie tranché dans une montagne, pour écouler les eaux, jusqu'alors sans issue, d'un lac encaissé dans le sol. Ils ont exécuté en ce genre 2 grands travaux : l'*Émissaire du lac d'Albe* et celui *du lac Fucin*. — L'Émissaire d'Albe, dans le Latium, fut entrepris pendant le siège de Véies, l'an 355 de Rome, 398 av. J.-C. Le lac d'Albe ayant débordé tout d'un coup en été, sans cause connue, l'oracle de Delphes, consulté, répondit que les Romains ne prendraient Véies qu'après avoir donné au lac un écoulement dans la campagne. Sur cette réponse, les Romains entreprirent l'émissaire dont nous parlons. Il passe sous un des contreforts du mont Albain, à 90 m. environ en contre-bas du vge actuel de Castel-Gandolfo, est creusé dans la roche volcanique, et mesure 1m,72 de large, 2m,20 à 40 de haut, et 2,235 m. de long. L'excavation a été faite au moyen de plusieurs puits et de quelques galeries en plans inclinés. A sa sortie, les eaux, divisées en ruisseaux, arrosaient la campagne. Cet émissaire existe encore : des travaux d'art, faits à son embouchure et à sa sortie, sont seuls ruinés en partie. — L'Émissaire du lac Fucin, dans le pays des Marses, auj. lac *Celano*, dans l'Abruzze citérieure, fut entrepris par l'empereur Claude, pour donner au lac un débouché dans le fleuve Liris, auj. le *Garigliano*. Il traverse une montagne en partie tranchée, en partie excavée. 30,000 hommes y travaillèrent pendant 11 ans. Sa longueur totale est de 3 milles romains (4,440 m.), sa largeur de 3m,25, et sa hauteur de 6 à 7 mètres. Il existe encore. C. D—y.

EMLY, v. et paroisse d'Irlande (Tipperary); 330 hab., 2,230 avec la commune. Autrefois siège métropolitain du Munster, auj. siège épiscopal catholique uni à celui de Cashel, depuis 1152.

EMMA, fille de Richard II, duc de Normandie, m. en 1052. Elle épousa successivement Éthelred II et Canut le Grand, et montra une grande partialité pour les Danois et pour ses plus jeunes enfants, au détriment des fils d'Éthelred. Elle fit peut-être échouer la tentative d'Edouard le Confesseur, après la mort de Canut, pour remonter sur le trône. Devenu roi, Édouard lui enleva ses trésors. Elle put conserver son douaire, et résider à Winchester, où elle mourut.

EMMANUEL, mot hébreu qui signifie *Dieu avec nous*. C'est sous ce nom qu'Isaïe désigne le Messie ; et St Mathieu remarque la justesse de l'expression appliquée à Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble.

EMMANUEL *le Fortuné*, roi de Portugal de 1495 à 1521, né en 1469, de Ferdinand, duc de Viseu, frère d'Alphonse V, succéda à Jean II, son cousin et son beau-frère. Promoteur, comme lui, des expéditions maritimes, il vit Vasco de Gama arriver aux Indes, 1497-98, Alméida et Albuquerque y fonder la domination portugaise, 1505-15, Cabral découvrir le Brésil, 1500, Cortereal reconnaître les côtes N.-E. de l'Amérique septentrionale, 1500. Allié aux princes d'Espagne, dont la famille lui donna successivement trois femmes (Isabelle et Marie, filles de Ferdinand le Catholique, 1497, 1500 ; Eléonore, fille de Jeanne la Folle, 1519), il ordonna, pour obtenir la première, l'expulsion des juifs, 1496, et persécuta même les juifs convertis ; mais le massacre de 2,000 de ces derniers à Lisbonne, 1506, l'apitoya sur le sort de ces malheureux qu'il vengea par des exécutions sévères, et leurs coreligionnaires furent dès lors protégés par la loi commune, 1507. Il augmenta la puissance royale, compléta les institutions du royaume par la publication du code *Manoelino*, fut 20 ans sans convoquer les Cortès, et, par la création de nouveaux magistrats pour présider les conseils des communes, mit les villes sous la dépendance du trône, comme Jean II y avait mis l'aristocratie. Il fit fleurir les lettres et les sciences, et ouvrit beaucoup d'écoles publiques. Il demeura en paix avec toute l'Europe, et, à la fin de son règne, sut conserver, entre François Ier et Charles-Quint, une difficile neutralité.

Osorio a laissé d'Emmanuel une histoire estimée : *de Rebus Emmanuelis*, Lisbonne, 1571, trad. en franç. par Simon Goulard, Genève, in-fol., 1581 et Paris, 1587.

EMMANUEL-PHILIBERT, duc de Savoie en 1533, fils de Charles III, né à Chambéry en 1528, m. en 1580. Il fut dépouillé de ses États par les troupes de François Ier en 1535 et 1544, servit Charles-Quint dans la guerre contre les confédérés de Smalkalde, 1547, se distingua au siège de Metz, 1552, reçut, l'année suivante, le commandement des troupes impériales dans les Pays-Bas, et gagna pour Philippe II, en 1557, la bataille de Saint-Quentin. En vertu du traité du Cateau-Cambrésis, 1559, il recouvra une partie de son duché, et épousa Marguerite de France, sœur de Henri II. Après avoir persécuté les vaudois, il se décida à tolérer l'exercice de leur culte. Il obtint de Henri III, en 1574, la cession de Pignerol et de Savigliano, et des Espagnols, en 1575, celle de Santhia et d'Asti ; en 1576, il acquit la principauté d'Oneglia. Il fut le fondateur de l'université de Mondovi. On lui doit un *Journal militaire*, trouvé dans les archives de Turin. B.

EMMAÜS, brg de Judée, à 60 stades (11 kil.) de Jérusalem. Sur la route qui y conduisait, Jésus ressuscité apparut à deux de ses disciples, qui, d'abord, ne le reconnurent point.

EMME, en allemand *Emmen*, nom de 2 riv. de Suisse : la *Grande-Emme* prend sa source à 8 kil. O. de Brienz (Berne), passe à Signau et à Burgdorf, et se jette dans l'Aar à Emmenholz (Soleure), après un cours de 80 kil. ; la *Petite-Emme* prend sa source au même endroit, traverse la vallée d'Entlebuch (Lucerne), et se jette dans la Reuss, après un cours de 45 kil. Sables aurifères, jadis exploités.

EMMENDINGEN, v. du grand-duché de Bade, cercle de Fribourg en Brisgau, sur le Brettenbach ; 2,639 hab. Anc. cap. du margraviat d'Hochberg. Église très ancienne. Eaux minérales, carrières, papeteries, machines, etc.

EMMERICH, v. fortifiée du roy. de Prusse (prov. du Rhin), port de commerce très actif sur la rive dr. du Rhin, à 7 kil. N.-E. de Clèves ; 8,105 hab. Station frontière des ch. de fer prussiens et hollandais. Fabr. de draps, toiles, etc. Bateaux à vapeur pour Strasbourg et Deventer ; belle église ogivale de Sainte-Aldegonde.

EMMERIN, brg du dép. du Nord, arr. de Lille ; 1,560 hab. Sources utilisées pour fournir de l'eau à la ville de Lille.

EMMIUS (UBBO), antiquaire et historien, né en 1547 dans la Frise orientale, m. en 1626, fut recteur de l'université de Groningue, dont il fonda la réputation. Scaliger, De Thou, Heinsius, etc., avaient pour sa science beaucoup d'estime et d'admiration.

On a de lui : *Opus chronologicum*, Groningue, 1619, in-fol. ; *Vetus Græcia illustrata*, Leyde, 1626, *Rerum Frisicarum historia*, ibid., 1616, in-fol., etc.

EMODES (Monts), *Emodi montes*, chaîne de mont. d'Asie, prolongement de l'Imaüs vers le S.-E. C'est auj. l'*Himalaya*.

ÉMOUY ou **AMOY**, v. de la Chine, sur l'île du même nom (prov. de Fo-Kien) ; 95,000 hab. Port sûr et immense, dans le détroit de Formose. Les Espagnols de Manille pouvaient seuls le fréquenter autrefois ; depuis le traité de Nankin, 1842, c'est un des ports ouverts au commerce de tous les pays. Gr. comm. de sucre. Les import. du port d'Émouy représentent, pour 1883, un total de 47,690,000 fr., et les export. un total de 27,620,000 fr.

EMPECINADO (Don Juan-Martin **DIAZ**, dit **EL**), c.-à-d. *empoissé*, parce qu'il était d'un village de cordonniers qui font usage de poix, né en 1775, m. en 1825, fut chef de guérillas pendant l'invasion de l'Espagne par les Français, 1808, reçut de la junte centrale le grade de brigadier général, et combattit en Castille et en Aragon. Après le rétablissement des Bourbons, il conserva son grade ; mais, ayant pris part à l'insurrection de 1820 dans le but d'obtenir l'application de la constitution de 1812, et soutenu la cause des Cortès pendant la guerre de 1823, il tomba entre les mains des vainqueurs, et fut pendu à Rueda, après 2 ans de détention.

EMPEDOCLE, célèbre philosophe, né à Agrigente vers l'an 450 av. J.-C., était disciple des pythagoriciens, à en juger du moins par ses écrits, dont le plus célèbre était un poème intitulé : *de la Nature et des Principes des choses*. Il admettait 4 éléments : le feu ou Jupiter, l'eau ou Nestis, l'air ou Pluton, la terre ou Junon, et 2 causes primitives : la Haine qui divise ces éléments, l'Amour qui les unit. Quant à l'âme, il prétendait qu'elle passe successivement dans plusieurs corps, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement purifiée. Poète, Empédocle composa des tragédies, et ses vers étaient chantés dans les solennités publiques. Médecin, il rappela à la vie une femme qu'on croyait morte, fut regardé comme un dieu, et dès lors ne se montra plus en public que vêtu de pourpre, les cheveux flottants et la tête couronnée, comme la Pythie. Cependant il refusa la tyrannie, renversa un sénat usurpateur, et fit adopter le gouvernement populaire. Après la prise d'Agrigente par les Carthaginois, en 405, il quitta sa patrie, et alla mourir dans le Péloponèse. On a prétendu qu'il s'était jeté dans le cratère de l'Etna, afin de cacher sa mort et de passer pour un dieu, mais que le volcan avait rejeté ses sandales.

Il nous reste d'Empédocle des fragments recueillis par Sturz, 1805, par Peyron, 1810, par H. Stein, 1852, et par Mullach dans les *Fragm. philos. græcorum* de Didot, 1860. Dezeimeris, en 1846, a cru retrouver un traité d'Empédocle dans les œuvres d'Hippocrate (*Moniteur*, 4 juin 1846). — V. aussi Steinhart, art. *Empedocles* dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber ; Breton, *la Poésie philosophique chez les Grecs*, 1883 ; Diels, *Studia Empedoclea*, *Hermes*, 1880 ; S. Reinach, *Critique du texte d'Empédocle*,

dans l'*Instruction publique*, 1876, 165; Gladisch, *Empedokles und die Ægypter*, 1858.
O. et S. Re.

EMPEREUR, *imperator*, titre honorifique que les soldats romains donnaient, par acclamation, et sur le champ de bataille, à leurs généraux, à la suite d'une importante victoire. Un général gardait ce titre jusqu'après son triomphe à Rome, ou tant que le triomphe ne lui avait pas été refusé. César le garda perpétuellement. Quand *empereur* n'était qu'un titre honorifique, il suivait le nom : *Pompée, imperator ;* quand il fut qualificatif, il devint comme un prénom : *Imperator César, Imperator Auguste,* etc. Sous le gouvernement fondé par Auguste, *empereur* devint le titre spécial du chef de l'État; il fut encore donné à quelques généraux pendant le règne de ce prince, mais avec sa permission, et sous Tibère, l'an 775 de Rome, 23 de J.-C., à un seul, qui fut le dernier. Cela était conforme aux usages, car on n'avait jamais acclamé de ce nom que les généraux en chef; or, depuis l'établissement de l'Empire, tous les généraux n'étaient plus que les lieutenants ou *legati* du maître de la république, et leurs exploits devenaient pour lui de nouveaux droits au titre d'empereur. Depuis Auguste, l'empereur réunit en lui le pouvoir militaire, judiciaire et civil; il était aussi prince perpétuel du sénat, et, par la dignité de grand pontife, chef suprême de la religion. Les marques extérieures de sa haute dignité étaient celles des anciens magistrats : la toge de pourpre, souvent une couronne de laurier sur la tête, des licteurs armés de faisceaux surmontés de lauriers, comme ceux des généraux vainqueurs ; enfin, une garde prétorienne, à l'instar des chefs d'armée. Avec l'invasion des mœurs orientales sous les successeurs de Septime-Sévère, le luxe asiatique l'emporta sur l'ancienne simplicité : Héliogabale adopta les vêtements de soie ; Dioclétien, le diadème persan et les chaussures brodées de perles. Après la translation de l'Empire à Constantinople, l'appareil extérieur du despotisme prévalut. Sous Justinien, le titre d'*empereur des Romains* servit pour désigner la plénitude de l'autorité monarchique. Enfin, pour traduire ce mot, dont le sens primitif était si profondément altéré, les Grecs byzantins se servirent des expressions de *basileus* (roi), et d'*autocrator* (autocrate), qui auraient révolté les contemporains d'Auguste, de Domitien ou même ceux de Commode.

Empereur au moyen âge et dans les temps modernes. A l'époque de Valentinien et de Valens, il y eut un empereur d'Orient et un empereur d'Occident; ce double pouvoir fut de nouveau et définitivement constitué l'an 395, après la mort de Théodose le Grand. Le titre d'empereur disparut en Occident depuis 476, lorsque Romulus Augustule eut été détrôné par Odoacre, et ne fut rétabli qu'en l'an 800, au profit de Charlemagne. Mais le roi des Francs l'avait reçu du pape, qui, indépendant de l'Empire d'Orient, donna à un prince puissant et dévoué au saint-siège un titre qui rappelait l'ancienne forme de la suprématie politique. En couronnant Charlemagne et ses successeurs, les papes parurent se réserver le droit d'accorder ou de refuser cette suprême investiture : aussi, pendant le moyen âge, et au milieu des luttes les plus vives entre le sacerdoce et l'Empire, le prince nommé roi des Romains n'était légalement reconnu comme empereur qu'après avoir été couronné par le souverain pontife. Frédéric III fut le dernier empereur couronné à Rome, 1452. — L'Empire, d'abord transmissible dans la famille de Charlemagne, devint électif après le démembrement de la monarchie carolingienne, et le titre d'Empereur resta attaché au prince appelé à gouverner l'Allemagne : ce fut par une simple marque d'honneur que les premiers rois capétiens de France et les premiers rois normands de Sicile prirent ou reçurent quelquefois le nom d'empereurs. En vertu de ce titre, le souverain de la Germanie prétendit à la suprématie sur les États qui avaient composé la monarchie de Charlemagne, et particulièrement sur l'Italie; mais il ne put y établir son autorité d'une façon générale et permanente. On lui reconnaissait le droit d'ériger des royaumes, comme on le voit par l'exemple de la Bohême, de la Pologne, et même de l'île de Chypre. Une diète élisait l'empereur d'Allemagne; la composition de cette diète et les formalités de l'élection varièrent beaucoup; Charles IV, par la *Bulle d'or,* restreignit à 7 le nombre des princes qui devaient élire l'Empereur; c'était ordinairement à l'unanimité des voix, mais, en droit, la majorité suffisait. — A partir de Frédéric III, le titre d'empereur d'Allemagne, quoique toujours soumis à la formalité de l'élection, appartînt par succession aux princes de la maison d'Autriche, qui tous, à l'exception de Charles-Quint, couronné par le pape à Bologne, en 1531, prirent le titre d'*empereurs élus.* Après la mort de Charles VI, dernier héritier mâle de cette maison, et de Charles VII, de Bavière, Marie-Thérèse fit reconnaître Empereur son mari, François de Lorraine, dont le petit-fils, François II, prit le titre d'*empereur héréditaire d'Autriche,* 1805, et fut forcé de se démettre, en 1806, de la dignité d'*empereur élu des Romains.* La constitution que Napoléon Ier avait donnée à l'Allemagne en organisant la Confédération germanique motiva la suppression d'un titre depuis longtemps sans valeur réelle. En 1871, le roi de Prusse Guillaume III a fait revivre le titre d'empereur d'Allemagne, et a pris le nom de Guillaume Ier, mais sans prétendre en aucune façon à ceux d'empereur d'Occident ou des Romains, qui auraient éveillé trop de susceptibilités. — Les puissances étrangères accordaient la préséance à l'empereur d'Allemagne qui, par extension de son titre de *chef du Saint-Empire,* se faisait appeler *avocat et chef temporel de la chrétienté.* Aussi ce fut un sujet de vives contestations que le titre d'empereur que s'arrogea le tzar de Russie Pierre le Grand, en 1721, à l'imitation des Césars byzantins. La diplomatie finit par le reconnaître en qualité d'empereur, et traduisit par le même titre le nom de *Padischah* ou Grand Seigneur, donné au souverain des Ottomans. — Les publicistes, surtout depuis le XVIe siècle, époque de la lutte de la maison de France contre la maison d'Autriche, ont souvent contesté la supériorité du titre d'empereur sur celui de roi; sans entrer dans cette discussion, on peut dire qu'au point de vue moderne le titre d'empereur, pris en France par Napoléon Ier, en 1804, devait, dans l'esprit de ceux qui le firent prévaloir, réveiller l'idée d'une délégation de la souveraineté nationale, rappelant ainsi ce que fut dans le principe l'autorité des Césars de Rome. Après le 18 brumaire, *empereur* eut, en France, la signification romaine de général vainqueur, car on voit sur les monnaies de cette époque, et même sur beaucoup qui sont postérieures de plusieurs années à la proclamation de l'empire français, d'un côté : *Napoléon empereur,* et de l'autre : *République française.* En 1852, Napoléon III fit revivre en France le titre d'empereur, qu'il a porté jusqu'en 1870. Hors de l'Europe, les chefs de la république nègre d'Haïti se sont attribué le titre d'empereur (*V.* Christophe, Dessalines, Soulouque), ainsi que le général mexicain Iturbide, de 1821 à 1824. De 1863 à 1867, l'archiduc Maximilien d'Autriche a également porté le titre d'empereur du Mexique. (*V.* Maximilien.) Le souverain du Brésil porte le titre d'empereur depuis 1822. Enfin le nom d'empereur est employé pour désigner, par une traduction plus ou moins exacte, les souverains de la Chine, du Japon, du Maroc, et de l'Abyssinie.

EMPIRE (BAS-). *V.* Bas-Empire et Orient (Empire d').

EMPIRE D'ALLEMAGNE. *V.* Allemagne.

EMPIRE BYZANTIN. *V.* Orient (Empire d').

EMPIRE FRANÇAIS. *V.* France.

EMPIRE DE GALILÉE, association que les clercs des procureurs à la Chambre des comptes de Paris organisèrent vers le commencement du XVe siècle, pour se distinguer des clercs des procureurs au parlement, qui s'étaient constitués en royaume de la Basoche (*V.* Basoche), et pour juger en dernier ressort les contestations qui survenaient entre eux. *Galilée* était le nom d'une rue qui longeait les bâtiments de la Chambre des comptes, et où beaucoup de juifs habitaient. L'empereur de Galilée et ses officiers se réunissaient dans une salle donnant sur cette rue. L'association dura jusqu'en 1789; elle avait adopté deux fêtes, la Saint-Charlemagne et le jour des Rois. B.

EMPIRE GREC. *V.* Orient (Empire d').

EMPIRE LATIN. *V.* Latin.

EMPIRE D'OCCIDENT. *V.* Occident.

EMPIRE D'ORIENT. *V.* Orient.

EMPIRE ROMAIN. *V.* Romain (Empire).

EMPIRE ROMAIN (SAINT-), titre officiel de l'anc. empire d'Allemagne, depuis le Xe siècle jusqu'en 1806.

EMPIRICUS (Sextus). *V.* Sextus.

EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph **SIMONIS**), auteur dramatique, né à Paris en 1795, m. en 1868. Il fut, sous le gouvernement de la Restauration, attaché à divers services de la Liste civile. Successeur de Jouy à l'Académie française en 1847, il dirigea le Théâtre-Français de 1856 à 1859, puis reçut les fonctions d'inspecteur général des bibliothèques. Outre des livrets d'opéras, il a laissé des drames en prose : *Bothwell,* 1824; *un Jeune Ménage,* 1838; — des comédies en prose : *l'Agiotage, ou le Métier à la mode,* 1826; *Lambert Simnel, ou le Mannequin politique,* 1827, et *Jamais à propos,* 1828, trois pièces écrites en collaboration avec Picard ; *la Dame et la Demoiselle,* avec Mazères, 1830; *l'Ingénu à la cour,* et *un Changement de ministère,* 1831; *une Liaison,* 1834; *Lord Norart,* 1836; *Julie, ou une Séparation,* 1837; *l'Héritière, ou un Coup de partie,* 1844; une comédie en vers : *la Mère et la fille,* avec Mazères, 1830. Empis a écrit aussi une suite de scènes historiques en vers, sous le titre de : *les Femmes de Henri VIII,* 1854. Tous ces écrits sont oubliés aujourd'hui.

EMPLECTON, construction grecque et romaine composée de deux parements de murs, dont le milieu était rempli de maçonnerie de blocaille, à bain de mortier.

EMPOLI, *Empulum, Emporium,* v. du royaume d'Italie, prov. de Florence; 5,720 hab., 16.440 avec la commune. Ly-

cée, bibliothèque. Fabr. de chapeaux de paille, toiles, pâtes, faïences, verreries, tanneries. Les gibelins y tinrent une diète, en 1260. Chemins de fer pour Pise, Livourne, Florence, Sienne et Rome.

EMPORIÆ, anc. v. d'Espagne (Tarraconaise); auj. *Ampurias*. Colonie des Phocéens de Marseille, fondée près d'une ville des Indigètes, dont une simple muraille la sépara. Les Romains, au Ier siècle av. J.-C., réunirent les deux villes en une seule, très florissante par son commerce. Les invasions des Sarrasins la ruinèrent.

EMPORIÆ, région de la Byzacène, célèbre par sa fertilité, qui en faisait le grenier de Carthage.

EMPORIUM, nom qui désignait dans l'antiquité romaine les entrepôts, marchés ou lieux d'échanges, et qui s'appliquait particulièrement aux villes commerçantes de l'Afrique septentrionale, où les peuples de l'intérieur venaient apporter leurs produits et d'où ils remportaient dans leurs pays les marchandises européennes.

V. Pennond, *de Syrticis emporiis*, 1788. E. D—y.

EMPRISE, mot de la langue du moyen âge, tiré de l'espagnol *empresa*, entreprise de guerre, combat, aventure à laquelle un chevalier s'engageait par serment; par suite, il désigna le signe extérieur que le chevalier portait jusqu'à l'accomplissement de ce vœu. L'emprise était une coutume qui venait des anciens Germains, chez lesquels le jeune homme, admis parmi les guerriers, prenait, par exemple, un anneau de fer à la jambe ou au bras, ou se couvrait un œil d'un morceau d'étoffe, jusqu'à ce qu'il eût vaincu un nombre déterminé d'ennemis.

EMPUSE, sorte de fantôme féminin, aux formes hideuses et variables à l'infini, qu'Hécate envoyait aux voyageurs pour les épouvanter. Les Grecs croyaient qu'on faisait fuir ce spectre par des injures.

EMPYRÉE, du grec *en*, dans, *pur*, feu; mot qui désigne, dans les Pères de l'Église et les anc. théologiens, le point le plus élevé des cieux, le paradis, le lieu où les saints jouissent de la vue de Dieu. Il indique en même temps là splendeur, l'éclat du ciel.

EMS, *Bad-Ems*, brg de Prusse (Hesse-Nassau), cercle et à 6 kil. O.-N.-O. de Nassau, sur la Lahn; 6,400 hab. Célèbre par ses sources thermales au nombre de 20, et donnant environ 6,000 m. cubes en 24 heures; leur température est de 22° à 55° centigrades. Les trois sources dont on boit l'eau sont celles de Krœnchen, de Fürstenbrunnen et de Kesselbrunnen; bel établissement de bains, environs charmants. On a trouvé des antiquités romaines. Mines de cuivre et d'argent.

EMS (PUNCTATIONS D'), nom sous lequel est connue une convention conclue à Ems, en 1786, entre les archevêques de Cologne, de Trèves, de Mayence et de Salzbourg, contre le saint-siège. Les prélats ne reconnaissaient la suprématie romaine que dans le sens qu'on y attachait, suivant eux, dans l'Église primitive, interdisaient les appels en cour de Rome, et supprimaient la juridiction immédiate des nonces pontificaux. Pie VI fit réfuter, en 1789, les Punctations d'Ems.

EMS, *Amasis, Amasia, Amasius, Amisius* ou *Amisus*, fl. d'Allemagne. Sources dans le Teutoburgerwald, à 12 kil. N. de Paderborn (Westphalie prussienne); cours de 378 kil. au N.-O., par Lingen, Meppen, Leer et Petkum (près d'Emden), où il se jette dans le golfe du Dollart (mer du Nord), par deux bras. Il traverse, dans sa partie inférieure, des tourbières et des marécages. Il reçoit l'Aa, l'Hase et la Leda, et est navigable jusqu'à Rheina; il baignait autrefois Emden; son cours a changé vers la fin du XVIe siècle. Un canal le met en communication, depuis 1818, avec la Lippe, et par suite avec le Rhin.

EMS-OCCIDENTAL, dép. du 1er empire français, ch.-l. Groningue; touchant à la mer du Nord au N. Formé, en 1810, d'une portion du royaume de Hollande.

EMS-ORIENTAL, dép. du 1er empire français, ch.-l. Aurich; touchant à la mer du N. au N. Formé, en 1810, d'une portion du royaume de Hollande.

EMS-SUPÉRIEUR, dép. du 1er empire français, ch.-l. Osnabrück. Il fut formé, en 1810, d'une partie du Hanovre et de la Westphalie.

ENAGONIOS, c.-à-d. *qui préside aux lices*, surnom de Mercure.

ENAMBUC (DIEL D'). *V.* DENAMBUC.

ENARA, lac de la Russie d'Europe (Finlande); 1,421 kil. carrés; nombreuses petites îles.

ÉNAUX, chirurgien, né à Dijon. On ignore la date de sa naissance et de sa mort. Il fut attaché comme chirurgien en chef à l'hôpital de Dijon, avec le titre de lieutenant du premier chirurgien du roi.

Parmi ses ouvrages, on remarque : *Méthode pour traiter les morsures des animaux enragés et de la vipère, suivie d'un précis sur la pustule maligne*, Dijon, 1785, in-12. D—G.

ENCABLURE, mesure marine de France, valant 120 brasses, ou 194m,904. Il y a une encâblure nouvelle de 200 mètres.

EN-CAS. C'était, chez les rois francs et les grands seigneurs féodaux, une table hospitalière toujours servie pour les étrangers qui survenaient. Cet usage date du VIe siècle. Il se perpétua chez les rois de France, mais sous forme de service privé : du temps de Louis XVI, et sans doute auparavant, l'en-cas n'était qu'une collation tenue en réserve près de la chambre à coucher du roi, et prête à lui être servie *en cas* qu'il en sentit le besoin; on l'appelait l'*en-cas de nuit*. On nommait encore en-cas un carrosse royal conduit vide à la suite de celui du roi, quand le prince allait en voyage ou à la promenade, et qui était destiné à lui servir immédiatement, *en cas* que celui où il était vînt à se briser.

ENCAUSSE ou **ENCOSSE**, vge (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, dans une gorge entre les montagnes du Plech et du Caubech; 586 hab. Établissement thermal.

ENCAUSTIQUE, en grec *egcaustis*, *egcaiô*, je brûle), mode de peinture des anciens, que les Romains appelaient *circumlitis*. Les anciens remplaçaient dans les couleurs l'huile par la cire; la cire se mêlait aux substances onctueuses incorporées à la couleur par le moyen du feu, ce qui donna à cette peinture le nom d'encaustique. On s'en servait soit pour la peinture murale, comme dans les maisons de Pompéi, soit pour les statues; il est certain que les anciens sculpteurs frottaient le marbre de leurs statues avec une matière onctueuse qui lui donnait plus de moelleux et facilitait sa conservation. C'est grâce à ce procédé que certaines statues antiques n'ont perdu ni leur poli, ni leur velouté; l'encaustique, gras par sa nature, formait comme une cuirasse protectrice contre l'action de l'air et du sol.

V. Quatremère de Quincy, *Jupiter Olympien*, p. 44, et Clarac, *Mus. de sculpt.*, I, p. 32. Cartier, *Rev. archéol.*, 1845. G. L.-G.

ENCELADE, géant centimane, fils du Tartare et de la Terre, fut un de ceux qui se révoltèrent contre les dieux de l'Olympe. Il fut foudroyé par Jupiter, ou écrasé par le char de Minerve, ou percé par le javelot de Silène. On jeta sur lui la masse énorme de l'Etna; lorsqu'il se retournait ou respirait, la montagne tremblait, et son cratère lançait du feu et de la fumée. Il a été confondu à tort avec Typhon. Une foule de monstres, le Sphinx, la Gorgone, l'hydre de Lerne, Cerbère, Géryon, etc., étaient nés de son union avec Echidna.

ENCHELÉENS, *Enchelei*, anc. peuple de la Dalmatie; ch.-l. Encheleæ.

ENCHUSA, nom latin d'ENKHUISEN.

ENCINA. *V.* ENZINA.

ENCKE (JEAN-FRANÇOIS), astronome, né à Hambourg, en 1791, m. en 1865, élève de Gauss, servit dans l'artillerie pendant les guerres de 1813 et de 1814, obtint ensuite la place d'astronome adjoint à l'observatoire de Seeberg près de Gotha, celle de directeur adjoint en 1825, et fut appelé, en 1826, à Berlin, où il partagea la direction de l'observatoire avec Bode. On le nomma secrétaire de l'Académie des sciences. Encke a déterminé l'orbite de la comète de 1680, et la distance de la terre au soleil; mais sa plus importante découverte est celle des comètes à courte période.

Il a publié depuis 1830 : l'*Annuaire astronomique de Berlin*; depuis 1835 : les *Observations astronomiques faites à Berlin*, et une *Méthode pour calculer les perturbations des planètes*, traduite en français par Terquem et Lafon, 1859.

ENCLAVE D'ARTOIS, nom donné autrefois à un canton de la Picardie, détaché du comté d'Artois par les traités de Madrid, de Crespy et du Cateau-Cambrésis, et comprenant 13 paroisses dans le voisinage de Montreuil. Jusqu'en 1789, il conserva l'exemption des tailles et des droits de gabelle.

ENCOSSE. *V.* ENCAUSSE.

ENCRATITES, du grec *egkratès*, maître de soi, tempérant, hérétiques du IIe siècle, qui s'abstenaient de vin, parce que cette boisson avait enivré Noé, soutenaient qu'Adam n'était pas sauvé, et repoussaient le mariage dont ils rapportaient l'origine au démon.

ENCYCLIQUE (CODE), nom donné, au moyen âge, à tout règlement disciplinaire adopté par un concile et envoyé aux diverses Églises.

ENCYCLIQUE (LETTRE), circulaire adressée par le pape aux évêques, pour leur faire connaître sa pensée sur un point de dogme ou de discipline.

ENCYCLOPÉDIE, immense publication française, qui fut l'expression la plus complète de l'esprit philosophique, novateur, critique et irréligieux du XVIIIe siècle, et qui, sous la forme d'un dictionnaire universel et raisonné, eut pour but de résumer et de juger, au point de vue de la libre pensée et de la philosophie sensualiste, toutes les connaissances, les idées et l'histoire de l'humanité, et d'anéantir, pour les refaire, les croyances, les mœurs et les institutions du passé. L'Encyclopédie fut conçue par le génie enthousiaste et patient

d'un seul homme, Diderot, et à son appel, magistrats, généraux, ingénieurs, gens de lettres, souscripteurs et travailleurs, vinrent s'enrôler pour mettre la main à l'œuvre, et, à leur tête, le parti philosophique : Voltaire, Dalembert, Buffon, Condillac, Mably, Turgot, Helvétius, d'Holbach, Morellet, Marmontel, Raynal, Grimm, Saint-Lambert, etc. L'ouvrage eut pour titre : *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers, par une société de gens de lettres, mis en ordre par* Diderot, *et, quant à la partie mathématique, par* Dalembert. Diderot fut l'âme de l'entreprise, revoyant tous les articles, écrivant pour son compte sur la philosophie et les religions, l'histoire et la politique, la grammaire et surtout les arts mécaniques, et imprimant à l'ouvrage entier, sinon un caractère constant d'unité, au moins une direction générale vers un but commun. Dalembert se chargea des mathématiques, et tempéra, par sa réserve calculée, la fougue de Diderot. Ce fut lui qui écrivit l'Introduction de l'Encyclopédie, le *Discours préliminaire,* chef-d'œuvre d'un esprit exact et élégant, à la fois élevé et modéré dans ses vues; il y classe les connaissances humaines d'après l'ordre de leur développement probable dans l'intelligence, dans l'ordre logique des facultés intellectuelles d'où elles découlent (c'est la classification de Bacon), et dans l'ordre historique de leurs progrès depuis le XVIe siècle. Malgré les obstacles suscités par le parlement et le clergé, justement alarmés de cette publication, malgré la retraite de Dalembert et d'un grand nombre de collaborateurs, Diderot, après 20 ans de travaux, 1751-72, vint à bout de son entreprise. Du pêle-mêle de tant de matériaux apportés par tant de mains, et trop facilement acceptés, surtout après la retraite de Dalembert, il sortit une œuvre confuse et incohérente. L'Encyclopédie se composait de 28 vol. in-fol., dont 17 de texte et 11 de planches. En 1774-76, il y parut un supplément en 5 vol., et, en 1780, une Table analytique et raisonnée en 2 vol. Les suppléments ont été fondus dans les éditions de Genève, 1777, 39 vol., in-4°, Berne et Lausanne, 1778, 36 tomes ou 72 vol. grand in-8°, avec 3 vol. de planches in-4°. L'Encyclopédie de Diderot a servi de base à l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke et Agasse, 1781-1832, 201 vol. in-4°, dont 47 avec planches, série de dictionnaires particuliers des diverses sciences. — Les principales Encyclopédies entreprises dans les pays étrangers, sur le modèle de celle de France, sont : 1° en Angleterre, l'*Encyclopædia Britannica* de Napier, Édimb., 1788, dont la 7e édition a été publiée à Londres, 1831-42; la *New Cyclopædia* de Rees, Lond., 1802-19, 45 vol.; l'*Edinburgh Encyclopædia* de Brewster, 1815-30, 18 vol. in-4°, l'*Encyclopædia metropolitana* de Smedley, Lond., 1818-45, 26 vol.; 2° en Allemagne, l'*Encyclopédie allemande* de Kœster et Roos, Francf., 1778-1804, 23 vol., inachevée; l'*Encyclopédie universelle des sciences et des arts,* fondée à Leipzig, en 1818, par Ersch et Grüber, et ayant atteint, en 1852, 209 vol., sans être terminée. G. L.

ENDE. V. Florès.

ENDEAVOUR, contrée de l'Australie septentrionale, appelée aussi presqu'île d'York. Charbon de terre.

ENDEAVOUR, fl. de la colonie australienne du Queensland, qui débouche sur la côte orientale de la presqu'île d'York, dans la mer de Corail. Port de Cooktown. — Cette presqu'île est limitée au N. par un détroit qui porte aussi le nom d'Endeavour, et qui forme la passe la plus méridionale du détroit de Torrès.

ENDEH. *V.* Florès.

ENDERI, v. de Russie, la même qu'Andreeva.

ENDIAN, v. de Perse (Khousistan), sur la Tab; 4,000 hab.

ENDLICHER (Etienne-Ladislas), botaniste, né à Presbourg en 1804, m. en 1849, conservateur du cabinet d'histoire naturelle et directeur du jardin botanique à Vienne. Ses principaux ouvrages sont : *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita,* 1836-40: *Iconographia generum plantarum,* 1838; *Enchiridion botanicum,* Leipz., 1841. Les *Annales du Muséum d'histoire naturelle de Vienne* furent entreprises à son instigation, et, à partir de 1840, il rédigea avec Martius la *Flora Brasiliensis.* Habile sinologue, historien érudit, il publia encore : *Atlas de la Chine d'après les données des missionnaires jésuites,* 1843; *Eléments de grammaire chinoise,* 1845; *les Lois de saint Étienne,* 1849; *Rerum Hungaricarum monumenta Arpadiana,* 1849.

ENDOR, v. de la Palestine, dans la tribu d'Issachar, près du mont Thabor. Dans une grotte voisine habitait une pythonisse que Saül voulut consulter avant de livrer la bataille de Gelboë, qu'il devait perdre avec la vie. Elle évoqua devant lui l'ombre de Samuel, qui lui prédit sa mort. On montre encore la grotte au vge de Denouni.

ENDROMIDE, grand manteau de laine dont les Romains s'enveloppaient à la suite d'exercices violents, ou en sortant du bain. Il paraît avoir été emprunté de la Grèce, où les athlètes et les lutteurs s'en servaient en quittant l'arène. On croit qu'il ne fut pas connu à Rome avant le temps de Domitien. Juvénal en parle comme d'un vêtement destiné à préserver du froid.

ENDYMION, berger d'une beauté rare, fut placé dans le ciel par Jupiter, qui ensuite le chassa et le condamna à un sommeil perpétuel, pour avoir attenté à l'honneur de Junon. Diane, éprise de lui, le transporta dans un antre du mont Latmos en Carie, où elle venait le voir; on attribuait les éclipses de la lune à ces entretiens de la déesse et du berger. Du temps de Pausanias, on visitait encore la grotte d'Endymion. Ce mythe est représenté par un bas-relief antique et sur un sarcophage au Capitole; il a fourni le sujet d'un charmant tableau de Girodet, au Louvre. B.

V. Jahn, *Archæol. Beitrage,* 1847, p. 51.

ÉNÉE, *Æneas,* prince troyen dont Virgile a immortalisé le nom dans son *Énéide,* était fils de Vénus et d'Anchise. Il épousa Créuse, fille de Priam, et en eut Iule ou Ascagne. Après avoir vaillamment défendu Troie contre les Grecs, il perdit Créuse dans le désordre qui accompagna le sac de la ville, et s'enfuit emportant sur ses épaules Anchise et ses dieux pénates. Longtemps poursuivi sur terre et sur mer par les destins, jeté sur les côtes de Carthage, où Didon ne put le retenir (*V.* Didon), il aborda en Italie, dans le Latium, obtint Lavinie, fille du roi Latinus, et bâtit une ville qu'il appela Lavinium, du nom de cette princesse. Turnus, roi des Rutules, à qui la princesse avait été promise, voulut se venger : de là, une suite de combats, durant lesquels Turnus fut tué par Enée, et celui-ci se noya dans le Numicius. On l'adora sous le nom de *Jupiter indigète.* Telle est la tradition romaine, conservée par Virgile. Mais il y avait des récits tout différents : Homère fait rester Énée dans la Troade, où régna sa postérité; d'autres le font voyager avec Ulysse; selon les uns, il meurt en Thrace, et selon d'autres, en Arcadie. Une tradition racontait même que, comme Anténor, il avait trahi la cause des Troyens, et vendu sa patrie aux Grecs. B.

V. Klausen, *Æneas und die Penaten,* 1840.

ÉNÉE *le Tacticien,* écrivain grec, que l'on place au IVe siècle av. J.-C., et qui est probablement le même qu'Énée de Stymphale, général arcadien, écrivit un traité sur l'art militaire, aujourd'hui perdu; nous n'en possédons qu'un abrégé. Isaac Casaubon le publia à la suite de son *Polybe,* sous ce titre : *de Toleranda Obsidione,* 1609, et Beausobre le traduisit en français, 1757. Il a été publié par Orelli, 1818; Köchly, 1853; Hercher, 1870; Hug, 1874.

V. Hug, *Æneas von Stymphalos,* 1877.

ÉNÉE DE GAZA, philosophe platonicien du Ve siècle, disciple d'Hiéroclès, était chrétien. On a de lui un dialogue intitulé *Théophraste,* sur l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps; une version latine en fut donnée par Ambroise le Camaldule, 1516, tandis que le texte parut seulement en 1569. Boissonnade en a publié une nouvelle édition, qui contient aussi la version d'Ambroise, 1836. Des *Lettres grecques* d'Énée de Gaza, au nombre de 27, se trouvent aussi dans le recueil épistolaire d'auteurs grecs publié par Alde Manuce, 1499, et Hercher, 1873.

V. Wernsdorff, *Disput. de Ænea Gazæo,* 1818.

ÉNERVÉS (Les). *V.* Jumièges.

ÉNÉSIDÈME. *V.* Ænésidème.

ENFANTIN (Barthélemy-Prosper), un des chefs du saint-simonisme, né à Paris en 1796, m. en 1864, élève de l'École polytechnique, fut voyageur de commerce, s'affilia à la charbonnerie, en 1823, et fonda, en 1825, le journal *le Producteur,* afin de propager les idées de Saint-Simon. Après la révolution de 1830, la propagande devint plus active encore. La police ferma l'établissement des saint-simoniens à Ménilmontant, en 1832, et Enfantin fut condamné à un an de prison. Il alla ensuite en Égypte, se fit maître de postes à son retour, entra en 1841 dans la commission scientifique de l'Algérie, et eut un emploi dans le chemin de fer de Lyon, en 1845.

Il a publié : *Economie politique,* 1831; *Morale,* 1832; *Correspondance philosophique et religieuse,* 1847; *Correspondance politique,* 1849; *Colonisation de l'Algérie,* 1858, etc. Ses *Œuvres,* réunies à celles de Saint-Simon, ont paru en 1868 et suiv., 45 vol.

ENFANTS ou **FILS DE FRANCE**, nom donné, sous l'anc. monarchie, aux enfants et petits-enfants legitimes des rois, ainsi qu'aux enfants des frères et sœurs des rois. Au delà de ces degrés de parenté, ce nom était remplacé par celui de *princes du sang.*

ENFANTS PERDUS, nom donné à des soldats d'infanterie légère, tirés des divers corps de l'armée pour des entreprises périlleuses ou des actions isolées, et faisant le service d'éclaireurs, de partisans. On en trouve dès le XIIIe siècle, et on en faisait encore usage sous Louis XIV. Leur organisation en compagnies donna naissance, pour l'infanterie, aux corps de

chasseurs, de grenadiers, et, pour la cavalerie, à ceux de dragons. Dans le siècle dernier, les volontaires étaient encore appelés Enfants perdus.

ENFANTS-SANS-SOUCI, troupe de comédiens formée à Paris sous Charles VI, et qui jouait, sur des théâtres ambulants, des farces appelées *sotties*. Son chef prenait le titre de *prince des sots*. Au milieu du XVI[e] siècle, les Enfants-sans-souci louèrent, à Paris, le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, qui appartenait aux confrères de la Passion. Ils en furent dépossédés, vers 1559, par les comédiens italiens que fit venir Mazarin.

ENFER, en latin *infernum*, lieu dans lequel les âmes des méchants doivent, après la vie terrestre, subir le châtiment éternel de leurs crimes. L'Ancien Testament a appelé *scheôl*, et le Nouveau Testament *gehenna*, le séjour sombre et triste dans l'intérieur de la terre, où se réunissent les âmes condamnées; à l'époque du Christ, les Hébreux donnaient au séjour des méchants le nom de *ténèbres extérieures*, parce qu'ils le supposaient placé en dehors de cette terre. Ce sont les écrivains de la Cabale (*V. ce mot*) qui ont donné la description détaillée et bizarre des étages de l'Enfer, des démons qui y règnent, et des supplices qu'ils y préparent. — Aux yeux des anciens Égyptiens, l'*amenthé*, empire des morts, était gouverné par Osiris. On voit, sur certains bas-reliefs de tombeaux royaux à Thèbes, la représentation de supplices infligés aux âmes coupables. — Selon les croyances de l'Inde, l'Enfer ou *Patala* est une des divisions du monde; quand Yama, dieu de la mort, a prononcé la sentence, les âmes vertueuses vont au *svarga* ou ciel, les coupables sont précipités dans le *naraka* ou enfer. D'après les lois de Manou, le Naraka est divisé en 21 parties, selon la nature des supplices. Il n'est pas de peuple dont l'imagination ait conçu de plus horribles tableaux. (*V.* Coleman, *Mythologie des Hindous*.) — En Chine, on place l'Enfer entre deux montagnes, et il est entouré d'une enceinte de fer. On distingue des enfers chauds et des enfers froids, et les tourments augmentent graduellement de l'un à l'autre. — Dans la religion de Zoroastre, l'Enfer se nomme *douzakh*, c'est la demeure d'Ahriman; les peines y sont corporelles, mais ne doivent pas être éternelles. — L'Enfer des Scandinaves était le *niflheim*, la région des nuages, terre de froid, de glace, de frimas. — Selon les fables grecques et romaines, l'Enfer était un lieu souterrain, qui avait Pluton pour dieu et pour roi; les divinités infernales s'appelaient *catachthoniennes*, c.-à-d. souterraines. L'empire de Pluton était arrosé par 5 fleuves : l'Achéron, le Cocyte, le Styx, le Phlégéthon et le Léthé. On en plaçait ordinairement l'entrée près du marais Acherusia en Épire, ou près de l'Averne en Italie. Des héros, comme Hercule, Thésée, Orphée, Énée, purent y descendre et en revenir. Après le jugement, les méchants occupaient le *tartare*, et les bons les *champs Élysées*. On voit, par l'exemple de Sisyphe, d'Ixion, de Tantale, des Danaïdes, de Pirithoüs, etc., que chaque genre de crime recevait une punition spéciale. Le peintre Polygnote avait orné le Lesché, à Delphes, d'une représentation des Enfers; l'empereur Adrien fit peindre le même sujet au Pœcile, dans sa villa de Tibur; ces monuments sont perdus, mais les vases antiques de Canosa, ceux des collections Gatta et Pacileo, nous fournissent encore des images des supplices du Tartare. — L'Enfer chrétien n'est pas localisé; le regret du bonheur perdu, la douleur d'un supplice sans fin, voilà tout ce que nous en apprend l'Écriture. Les conceptions conservées, d'âge en âge, dans les traditions populaires, les figures dont les artistes ont chargé leurs tableaux, les descriptions de Dante et de Fénelon, sont des restes du polythéisme gréco-romain, et comme un reflet d'Homère et de Virgile. — Les musulmans distinguent 7 enfers, affectés aux coupables des différentes religions : mahométans, chrétiens, juifs, sabéens, mages ou guèbres, idolâtres; les peines sont éternelles pour tous, excepté pour les sectateurs de Mahomet.

B.

ENFIELD, v. d'Angleterre (Middlesex), à 16 kil. N. de Londres; 9,500 hab., 16,054 avec la commune. Ruines d'un château royal, résidence d'Édouard VI. — vge de la Nouvelle-Galles du Sud (Australie orient.), comté de Cumberland, à 9 kil. de Sidney; 410 hab.

ENGADDI, v. de la Palestine, dans la tribu de Juda, près de l'embouchure du Jourdain dans la mer Morte. Célèbre par ses palmiers et ses vignes. Aux environs était un desert du même nom.

ENGADINE, en allemand *Innthal*, en latin *Œni caput*, *Japodum vallis*, vallée de Suisse (Grisons), entre le Maloia (Alpes Rétiques), au S.-E., et le Martinsbrück (Alpes Grises) au N.-O. Superf. 1,241 kil. carrés; 9,755 hab. calvinistes. Son nom signifie *tête de l'Inn*; cette rivière, qui y prend sa source, la traverse dans toute sa longueur. On distingue la haute et la basse Engadine. Beaucoup d'habitants émigrent, pour aller à l'étranger amasser un pécule. — L'Engadine appartenait, au XII[e] siècle, à l'évêque de Coire; elle fut ensuite comprise dans le Tyrol, et saccagée, en 1621, par les Autrichiens, que le duc de Rohan chassa en 1626. Elle fut, de 1799 à 1801, le théâtre de plusieurs rencontres des Français et des Autrichiens.

ENGAU (JEAN-RODOLPHE), savant jurisconsulte, né à Erfurt en 1708, m. en 1755, conseiller de la cour de Saxe-Weimar, professeur à l'université d'Iéna.

Ses principaux ouvrages sont : *Elementa juris Germanici civilis*, Iéna, 1736, souvent réimprimé, écrit avec ordre, [illegible] ; *Elementa juris criminalis Germanico-Carolini*, 1738; *Elementa juris canonico-pontificio-ecclesiastici*, 1739, réédité, avec d'importantes additions, par J.-E. Schmidt, 17[illegible].

ENGEL (JEAN-JACQUES), littérateur allemand, né à Parchim (Mecklembourg) en 1741, m. en 1802. Il fut professeur de morale et de belles-lettres à Berlin, de 1716 à 1787, précepteur du roi Frédéric-Guillaume III, et directeur, avec Ramler, du théâtre de Berlin, de 1787 à 1794. Ses œuvres ont été publiées à Berlin, 1801-06, 12 vol. On y remarque : *le Fils reconnaissant*, 1769, drame sentimental qui eut un grand succès; *le Philosophe du monde*, 1775, où l'on trouve des observations pleines de finesse et d'esprit sur les mœurs et les hommes; *Méthode de développer la logique d'après les dialogues de Platon*, 1780; *sur les Différents Genres de poésie*, 1783; une *Théorie de la mimique*, 1785, mal traduite en français par Jansen, sous le titre d'*Idées sur le geste*; *le Miroir des princes*, 1796. *Lorenz Starck*, 1794, excellent roman de mœurs. Il collabora à la *Bibliothèque universelle* de Nicolaï. Les ouvrages d'Engel sont remarquables par la pureté de la diction.

ENGELBERG, *Angelorum mons*, v. de Suisse (Unterwald), sur l'Aa, au milieu des montagnes; 1,720 hab. Célèbre abbaye de bénédictins, fondée en 1121, et possédant une riche bibliothèque.

ENGELBRECHT, Suédois, originaire de la Dalécarlie, fut choisi deux fois pour porter au roi Eric XIII les plaintes des paysans, accablés d'impôts et d'outrages par le gouverneur Joss Ericson. Ses réclamations étant restées sans effet, il se mit à la tête des mécontents, 1434, marcha sur Stockholm, battit les troupes du roi, le fit déposer, et fut nommé, avec Charles Canutson, administrateur de la Suède. Mais son collègue le fit assassiner, en 1436.

ENGELHOLM, v. de Suède, prov. de Christianstad, à l'emb. de la Rönne Aa dans le Cattégat; 1,500 hab.

ENGELMANN (GODEFROY), né à Mulhouse en 1788, m. en 1839, étudia la peinture sous Regnault, dirigea quelque temps la partie du dessin dans la fabrique d'indiennes de son père, puis se rendit à Munich, 1814, pour apprendre la lithographie chez Sennefelder, inventeur de cet art. Il introduisit en France les procédés lithographiques, fonda un atelier à Mulhouse en 1815, un autre à Paris en 1816, perfectionna les encres, les crayons, et imagina un procédé nouveau, la chromo-lithographie ou lithochromie, c.-à-d. impression lithographique en couleur. Il a fourni de belles planches à de grands ouvrages, tels que les *Antiquités de l'Alsace*, le *Voyage en Espagne*, le *Voyage pittoresque dans le Brésil*, le *Voyage dans le Levant* du comte de Forbin, etc.

On lui doit : *Manuel des dessinateurs lithographes*, 1823; *Traité théorique et pratique de la lithographie*, 1839, in-4°.

ENGEN, v. du gr.-duché de Bade, sur l'Aach, cercle de Constance; 2,250 hab. Victoire des Français, commandés par Moreau, sur les Autrichiens, 3 mai 1800.

ENGERN, brg du roy. de Prusse (Westphalie); 1,500 hab. Witikind y résida.

ENGHIEN, *Angia*, v. de Belgique (Hainaut), sur la Marcq, affluent de la Dender, à 32 kil. S. de Bruxelles; 4,000 hab. Fabr. de toiles, de tapis et de dentelles. Parc et château. Enghien, la première des anciennes baronnies du Hainaut, appartint d'abord aux Luxembourg-Saint-Pol, et passa, en 1485, à la maison de Bourbon par le mariage de François, comte de Vendôme, bisaïeul de Henri IV, avec Marie de Luxembourg, petite-fille et héritière du connétable de Saint-Pol. Henri IV, leur héritier, la vendit, en 1607, à Charles de Ligne, comte d'Arenberg, dans la famille duquel le titre est resté. Mais ce titre fut aussi conservé en France par les Condé. Louis de Bourbon, 1[er] Condé, 2[e] fils de François de Bourbon, voulut le partager avec son frère, et on transporta le nom de duché d'Enghien à Nogent-le-Rotrou, puis à la baronnie d'Issoudun, et en dernier lieu au duché de Montmorency.

ENGHIEN-LES-BAINS, joli vge (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, à 2 kil. S. de Montmorency, à 12 de Paris; 1,610 hab. Eaux sulfureuses froides, et établissement de bains très fréquenté. Ce village s'est formé vers 1820; un grand nombre de maisons de campagne ont été bâties autour d'un étang ou lac de plus de 40 hectares de superficie. La beauté des environs y attire, pendant l'été, beaucoup de Parisiens. — Le territoire d'Enghien faisait autrefois partie du domaine de Saint-Gratien, qui appartint au maréchal Catinat.

ENGHIEN (FRANÇOIS DE BOURBON-VENDÔME, COMTE D'),

frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, du cardinal Charles de Bourbon, et du prince Louis Ier de Condé, né à La Fère en 1519, m. en 1545, fut gouverneur du Hainaut, du Piémont et du Languedoc. Il gagna sur les troupes de Charles-Quint la bataille de Cérisoles, en 1544.

ENGHIEN (Ducs d'). Dans la famille des Condé, le fils aîné de *M. le Prince* s'appelait duc d'Enghien ou *M. le Duc*. Le grand Condé était encore duc d'Enghien quand il remporta la victoire de Rocroy, 1643. Le dernier Condé qui ait porté ce nom fut :

ENGHIEN (Louis-Antoine-Henri de **BOURBON**, duc d'), fils de Louis Henri-Joseph de Bourbon, prince de Condé, et de Louise-Thérèse-Bathilde d'Orléans, né à Chantilly en 1772, fusillé à Vincennes en 1804. Il suivit son père et son grand-père dans l'émigration, montra un courage brillant dans l'*armée de Condé*, sur les bords du Rhin, et, après le traité de Lunéville, 1801, vint se fixer à Ettenheim, dans le grand-duché de Bade, avec Charlotte de Rohan-Rochefort, qu'il avait peut-être épousée secrètement. C'était le temps où les émigrés et les royalistes de l'intérieur conspiraient contre Bonaparte. (*V.* Moreau, Cadoudal, Pichegru.) On persuada au premier consul que le duc d'Enghien était mêlé à ces complots, et qu'il allait rentrer en France par Strasbourg. On disait même qu'il avait assisté à une représentation théâtrale dans cette ville. Bonaparte le fit arrêter, malgré le droit des gens, par une troupe de dragons, conduire à Vincennes, juger par une commission militaire, et fusiller dans les fossés du château, 21 mars 1804, quelques mois avant la proclamation de l'Empire. Dans ses *Mémoires*, Napoléon a essayé de justifier l'arrestation du duc d'Enghien, mais il blâme ceux qui, entraînés par un zèle criminel, n'attendirent pas ses ordres pour exécuter le jugement de la commission militaire. G.

ENGIA, nom moderne d'Égine. (*V. ce nom.*)

ENGLISH-HARBOUR. *V.* Antigua.

ENGORNOU, v. du Soudan, à 23 kil. S.-S.-E. de Kouka, près du lac Tchad; 30,000 hab. C'est la ville la plus importante du royaume de Bournou. Grand marché d'esclaves; comm. d'ambre, corail, cuivre, etc.

ENGOYO, roy. du Congo, le long de l'océan Atlantique, au N. de l'emb. du fleuve; cap. Cabinda, aux Portugais.

ENGRAMELLE (Marie-Dominique-Joseph), religieux augustin, né à Nedonchal (Artois) en 1727, m. en 1780. Il imagina une mécanique qui notait les pièces touchées sur un clavecin, au fur et à mesure de leur exécution, et un instrument qui donne la division géométrique des sons, de manière à fixer l'incertitude des accordeurs.

On a de lui : *la Tonotechnie, ou l'Art de noter les cylindres et tout ce qui est susceptible de notage dans les instruments de concerts mécaniques*, Paris, 1775, le premier ouvrage sur cette matière.

ENGUERA, v. d'Espagne, prov. de Valence; 6,800 hab. Draps et lainages. La *sierra de Enguera* se trouve dans le voisinage.

ENGYUM, anc. v. de Sicile, au pied des monts Nébrodes. Temple [illegible].

ÉNIANES, *Ænianes*, anc. peuplade de la Grèce, qui habita tour à tour le S. de l'Épire, la partie de la Thessalie limitrophe de la Locride et les bords du golfe Maliaque.

ENIMIE (SAINTE-), ch.-l. de cant. (Lozère), arr. de Florac, sur le Tarn; 1,030 hab. Doit son origine à une abbaye de bénédictines, fondée, dit-on, par une fille de Clotaire II.

ENINGIA, nom latin de la Finlande.

ÉNIOUSSES, tribu indigène de l'Amérique du Nord, au N. de la Nouvelle-Bretagne; fait partie de la famille des Esquimaux.

ÉNIPÉE, *Enipeus*, fleuve de l'anc. Thessalie, sort du mont Othrys, reçoit près de Pharsale l'Apidanus, et se jette dans le Pénée. C'est auj. la *Carissa*. — Il y avait une riv. du même nom en Élide.

ENKHUISEN, *Enchusa*, v. forte de la Hollande septentrionale; port ensablé sur le Zuyderzée; 4,925 hab., 5,375 avec la commune. Ville bien bâtie; hôtel de ville remarquable; fonderie de [illegible]; [illegible] de construction. Armements autrefois [illegible] pour la pêche de la morue et du hareng. [illegible].

ENNA, anc. v. de Sicile, près de la riv. Himera; auj. [illegible]. C'est près de là que, suivant la Fable, Proserpine [illegible] par Pluton. La 1re guerre des esclaves y commença.

ENNERY ([illegible] Michelet d'), archéologue, né à Metz en 1709, m. en [illegible], consacra toute sa vie au soin de recueillir des médailles, acheta des collections en France, en Italie et en Allemagne, et réunit 22,000 pièces, choisies avec goût. On les vendit après sa mort; le catalogue, publié à Paris, 1788, in-4°, tient une place importante parmi les ouvrages de numismatique.

ENNEZAT, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom, sur l'Eubenne; 1,301 hab. Église remarquable, commencée au XIe siècle.

ENNIS, v. d'Irlande, ch.-l. du comté de Clare, sur la Fergus; 6,515 hab. Grains, toiles, flanelles. Belles ruines d'un couvent de franciscains fondé en 1240.

ENNISCORTHY, v. d'Irlande, bien située sur la Slaney, dans le comté de Wexford (Leinster); 5,595 hab. Industrie active; commerce de fer, charbon, bois et grains. Beau château anglo-normand. Restes d'un prieuré donné par Élisabeth à Spenser.

ENNISKILLEN, v. d'Irlande, cap. du comté de Fermanagh (Ulster), bien située sur le lac Erne, à 44 kil. N.-O. de Dublin; 5,845 hab., 12,685 avec la commune. Maison de ville où l'on conserve les bannières portées à la bataille de la Boyne. Prospérité croissante : tanneries, distilleries. Comm. de blé. — Fondée, en 1641, par sir William Cole. Elle se défendit bien en 1689, contre Jacques II.

ENNIUS (Quintus), poète épique, tragique et satirique latin, né à Rudies en Calabre en 239 av. J.-C., m. en 169. Amené de Sardaigne à Rome par Caton l'Ancien vers 204, il enseigna le grec aux jeunes patriciens, et devint l'ami des Scipions. Il suivit Fulvius Nobilior dans son expédition en Étolie. Indépendant de caractère et artiste par ses habitudes, Ennius vécut pauvre; Scipion l'Africain l'estima au point de faire placer ses restes dans le tombeau de sa famille. Cicéron donne l'épitaphe d'Ennius, faite par lui :

Aspicite, o cives, senis Enni imagini' formam,
Hic vestrum panxit maxima facta patrum, etc.

V. Tusc, I, 15, 34. — Ennius fut, avant tout, un poète épique : il composa un ouvrage, *Annales*, en 18 livres, qui exposaient, dans l'ordre chronologique, toute l'histoire traditionnelle de Rome, depuis l'arrivée d'Énée jusqu'à l'époque de l'auteur. C'est dans ce poème qu'Ennius introduisit pour la 1re fois dans la langue latine le vers épique des Grecs. On en possède en tout 600 vers ou fragments de vers. (*V.* l'excellente édition de Vahlen, *Ennianæ poesis reliquiæ*, 1854.) — Il fut aussi un poète dramatique : il fit passer dans le théâtre latin 99 pièces d'Euripide (on en a des fragments), composa aussi des *prætextatæ*. Il publia en outre des satires, c.-à-d. un recueil de poésies en rythmes divers; l'*Epicharmus*, sorte de poème didactique sur la philosophie et la nature, l'*Evhemerus*, autre poème philosophique, quelques épigrammes. — Aulu-Gelle rapporte qu'Ennius disait avoir trois cœurs, *quod loqui græce, et osce, et latine sciret.* (*Noct. Att.*, XVII, 17.) Horace, comme les poètes du siècle d'Auguste, est très injuste et très dur pour Ennius.

V. Patin, *Étude sur la poésie latine*, 1869, t. II. — La meilleure édit. d'*Ennius* est celle de Vahlen. (*V. plus haut.*) — *V.* aussi Teuffel, *Hist. de la Littér. lat.*, § 100-104. G. L.-G.

ENNODIUS (Magnus-Félix), écrivain ecclésiastique, né en Gaule vers 473, d'une famille d'Arles, m. en 521, fut évêque de Pavie et placé au rang des saints. Il avait commencé par les dignités civiles, et avait été consul, en 511. Il fut deux fois légat du pape Hormisdas à Constantinople. Fête, le 17 juillet.

On a de lui : 9 livres de *Lettres*; un *Panégyrique* de Théodoric, emphatique et déclamatoire, mais utile pour l'histoire : une *Vie de St Epiphane, évêque de Pavie*, etc.; des poésies (hymnes, épitaphes, inscriptions, épigrammes). — Ses Œuvres ont été publiées par Schott, Tournai, 1611; par Sirmond, Paris, 1612. D—r.

ENNOSIGÆOS, c.-à-d. *qui ébranle la terre*, surnom de Neptune.

ENNS ou **ENS**, *Anesus*, riv. d'Autriche, prend sa source à 17 kil. de Rastadt qu'elle arrose, passe ensuite à Steyer et à Enns, et se jette dans le Danube, rive dr., après un cours de 396 kil., navigable depuis Reifling; elle reçoit la Salza styrienne et la Steyer. Elle traverse l'archiduché d'Autriche ou Autriche propre, qu'elle divise en deux parties : basse Autriche ou pays au-dessous de l'Enns, cap. Vienne, et haute Autriche ou pays au-dessus de l'Enns, cap. Linz.

ENNS ou **ENS**, *Anisia*, *Ensium civitas*, v. des États autrichiens (haute Autriche), sur l'Enns, près de son embouchure dans le Danube; 4,000 hab. Régulièrement bâtie. Commerce autrefois florissant. Fabr. de toiles; brasseries. On y remarque le château des archiducs d'Autriche, et les murailles construites avec la rançon de Richard Cœur de Lion. On y a trouvé des antiquités romaines. L'Autriche et la Bohême y signèrent un traité de paix en 1336.

ENOCH ou **HENOCH**, fils de Caïn, bâtit avec son père la première ville, et de son nom l'appela *Enochia*. — patriarche, né en 3378 av. J.-C., fils de Jared et père de Mathusalem, vécut dans la piété pendant 365 ans, et fut enlevé au ciel sans avoir connu la mort. Le *Livre d'Énoch* n'est pas regardé comme canonique, mais il semble remonter à une haute antiquité.

ENODIA ou **ENODITIS**, c.-à-d. *qui séjourne dans les carrefours*, surnom de Diane, d'Hécate et de Proserpine.

ENODIOS, c.-à-d. *protecteur des chemins*, surnom de Mercure.

ÉNOPÉE, nom primitif de l'île d'Égine.

ÉNOPTROMANCIE, du grec *enoptron*, miroir, et *mantéia*, divination ; divination par le miroir, faisant connaître le passé et l'avenir, le consultant eût-il les yeux bandés.

ENOS, fils de Seth et père de Caïnan, institua le culte extérieur que l'on rend à Dieu.

ÉNOS, *Ænos*, v. de la Turquie d'Europe (Roumélie), à 120 kil. S.-O. d'Andrinople, sur le golfe d'Énos, près de l'embouchure de la Maritza ; 7,000 hab.

ENQUÊTES (CHAMBRE DES). *V.* PARLEMENT.

ENQUÊTEURS ROYAUX, agents du pouvoir royal, institués par St Louis, et dont les fonctions étaient analogues à celles des *missi dominici* de Charlemagne.

ENREGISTREMENT, inscription sur des registres publics, et moyennant un droit déterminé, des actes et conventions auxquels on veut donner force de loi. François Ier en introduisit l'usage, en 1539, pour les mutations d'immeubles. En 1581, Henri III établit le contrôle des titres, et créa un office de contrôleur dans chaque siège royal. En 1627, Louis XIII institua un contrôleur des actes que recevraient les notaires du Châtelet de Paris. Un édit rendu par Louis XIV, en 1693, et complété par des déclarations du 20 mars 1708 et du 20 septembre 1722, organisa le système et l'impôt du contrôle. Dès lors, il y eut le contrôle des actes, qui concourait à assurer la priorité des hypothèques ; le contrôle des exploits ; le contrôle des greffes, l'insinuation, enregistrement des actes de donation ; le centième denier, prélevé sur les mutations ; le droit de scel, sur les sentences des juges, etc. La loi organique de l'enregistrement actuel est celle du 22 frimaire an VII (12 déc. 1798). L'administration de l'enregistrement fut confiée, en 1780, à des régisseurs, dont le nombre fut réduit à 12, en 1791 ; puis, un directeur général, relevant du ministère des finances, les remplaça en 1801. Il en est encore de même auj. Il y a, en outre, dans chaque ch.-l. de département, un directeur qui relève de ce directeur général. Cette administration est chargée aussi de la gestion du domaine appartenant à l'État. — Dans l'anc. monarchie, pour que les parlements, dans le jugement des procès, pussent prononcer conformément aux ordonnances royales, ces ordonnances leur étaient régulièrement adressées, et ils les enregistraient sur leurs livres. Ils fondèrent souvent sur cet usage la prétention d'examiner les ordonnances et d'adresser au roi des remontrances, avant de leur donner force de loi par leur enregistrement.
B.

ENS. *V.* ENNS.

ENSEIGNES, signes militaires sous lesquels se rangent les soldats selon les corps ou les partis auxquels ils appartiennent. Leur usage remonte aux premiers temps historiques. Le livre des *Nombres* fait mention des enseignes affectées aux 12 tribus des Hébreux ; elles avaient chacune une couleur et un signe symboliques : Juda un lion, Zabulon un navire, Issachar un firmament parsemé d'étoiles, Ruben, Dan, et Ephraïm des figures d'hommes, d'aigles, d'animaux, etc. Les Égyptiens portaient pour enseignes l'image de leurs dieux, le taureau, le crocodile, le serpent. Les Assyriens et les Babyloniens avaient pour enseigne une colombe armée d'une épée. L'enseigne des Perses était un aigle d'or, ou un manteau que les rois faisaient porter par leurs doryphores. — Chez les Grecs, les enseignes furent très variables : Agamemnon, dans l'*Iliade*, déploie et élève un morceau de pourpre, destiné à rallier les soldats. Un bouclier, une cuirasse, un casque, portés au bout d'une lance, servaient aussi d'enseignes dans les temps héroïques. Les Athéniens adoptèrent une figure de Minerve, l'olivier, la chouette ; les Thébains, un sphinx ; les Corinthiens, un cheval ailé. Parfois c'était une lettre de l'alphabet : l'A chez les Lacédémoniens, le M chez les Messéniens. — *Enseignes chez les Romains*. A Rome, la légion n'eut d'abord pour enseigne qu'un manipule (*V. ce mot*) ; mais, lorsque ce corps, devenu plus important, eut reçu une véritable organisation militaire, il eut plusieurs enseignes : l'une générale, pour tout le corps, et deux autres pour ses corps divisionnaires : la cohorte, un *vexillum* (*V. ce mot*), la centurie, un *signum* (*V. ce mot*), ce qui faisait 71 enseignes diverses, et même dans un temps 75 ; car, jusque vers le milieu du IIe siècle av. J.-C., la légion eut 5 enseignes générales : l'aigle, le loup, le minotaure, le cheval, et le sanglier. L'an 649, Marius, lors de son 2e consulat, voyant qu'on avait coutume de laisser les autres dans le camp et de ne porter que l'aigle dans les combats, en fit la seule enseigne de la légion. Ces diverses enseignes se composaient d'une statuette de l'animal, au sommet de la hampe d'une lance. L'aigle garda, pendant des siècles, le privilège que Marius lui avait donné ; mais c'était un usage, et non une loi. On vit César, dans la guerre d'Afrique, donner pour enseigne à l'une de ses légions un éléphant, parce qu'elle avait vaillamment combattu contre une troupe de ces animaux. Sous quelques empereurs, et notamment sous Gallien et Posthumus, on revint aux enseignes variées d'animaux, tels que le taureau, le lion, le cheval, le capriçorne, etc., mais l'aigle fut toujours considérée comme l'enseigne principale. Les soldats n'avaient rien de plus sacré que leurs enseignes ; ils les honoraient à l'égal des dieux, et les défendaient jusqu'à toute extrémité, car les perdre était un crime puni par la discipline. Sur le champ de bataille, on portait l'enseigne générale au milieu de la 1re cohorte, en l'inclinant un peu en avant, et toujours la face vers l'ennemi. Au camp, les enseignes étaient gardées devant les tentes des tribuns, et à Rome, dans le trésor public. — Les Barbares qui envahirent le monde romain avaient aussi leurs enseignes : celles des Gaulois étaient le taureau sauvage, l'ours, le loup, et autres bêtes de leurs forêts. Les Daces portaient l'image d'un dragon ; les Francs ripuaires, une épée tournée la pointe en haut, et quelquefois entourée de feuilles de chêne ; les Francs saliens, une tête de bœuf. Plus tard, on adopta successivement, en France, le lis, l'aigle, le coq. Au moyen âge, l'enseigne fut une variété de drapeau, un drapeau de second ordre. Le mot s'appliqua encore d'une manière générale à toute espèce de banderoles, flammes, bannières, gonfalons, pavillons, etc. Auj. le mot *enseigne* est générique : il comprend le drapeau de l'infanterie, et l'étendard de la cavalerie. (*V. ces mots.*) Les milices asiatiques, chinoise, turque, etc., portaient ou portent encore pour enseignes des queues de cheval, de buffle, de taureau, etc. C. D—Y et B.

ENSEIGNE, nom que l'on donnait autrefois à une petite troupe qui marchait sous une enseigne d'équipement. Du temps de Louis XIII, les enseignes étaient de 200 hommes. Un régiment nommé *les Dix enseignes* devint la souche des gardes-françaises. Gustave-Adolphe composait ses enseignes de 400 à 500 hommes ; Montecuculli, de 200, dont 100 piquiers, 50 hallebardiers ou espadons, et 50 enfants perdus. B.

ENSEIGNE, titre donné autrefois à tout officier qui portait une enseigne, drapeau ou étendard, et qu'on n'emploie plus que dans la marine. L'enseigne de vaisseau, le dernier des officiers de la marine, a le rang de lieutenant en premier d'artillerie : il eut longtemps la mission de veiller sur l'enseigne de poupe et de la défendre pendant le combat ; aujourd'hui, le pavillon ne lui est pas expressément confié, et il fait le service du bord sous les ordres du lieutenant de vaisseau. B.

ENSEIGNES DE BOUTIQUES. Les anciens les connaissaient ; il y en avait à Rome : c'était ordinairement un tableau peint à la grosse brosse, avec de la cire rouge, et représentant un combat de gladiateurs, quelque figure hideuse, ou une arme étrangère, rappelant une célèbre victoire, comme, par exemple, le *bouclier cimbre*. On a trouvé à Pompéi plusieurs enseignes en terre cuite. Ce sont de petits bas-reliefs dont le sujet se rapportait à la profession du boutiquier. — A Paris, il y avait des enseignes partout avant l'invention du numérotage des maisons, qui fut commencé vers l'an 1780 ; elles étaient nécessaires pour faire reconnaître aisément la situation d'une maison, d'une boutique, dans une rue souvent très longue. Les marchands leur donnaient habituellement des proportions monstrueuses, les avançaient sur la voie publique, au moyen de potences de fer, quelquefois même tout en travers de la rue. Dans les tempêtes, il en tombait toujours sur la tête des passants ; la nuit, elles obstruaient la clarté des réverbères. Le lieutenant de police de Sartine ordonna, en 1761, que toutes les enseignes fussent accrochées à plat sur les murs, avec une saillie de 4 pouces (0^m, 11) au plus. Le numérotage des maisons diminua beaucoup la mode des enseignes, mais ne la fit pas disparaître ; elle dure encore à Paris, pour beaucoup de professions, en particulier pour les magasins de nouveautés, de [illegible] sont les magasins *du Louvre*, *du Bon Marché*, *du Printemps*, *du Petit-Saint-Thomas*, *de la Belle Jardinière*, etc. Autrefois, un tableau de grande dimension accompagnait la devise, tels que *les Trois Sultanes*, *les Deux Magots*, *Marie Stuart*, *le Coin de Rue*, *l'Avocat Patelin*, etc. Le nom et le sujet de l'enseigne étaient souvent pris d'un grand succès de théâtre à l'époque où était fondé l'établissement. Les autres professions qui adoptent volontiers une enseigne sont les confiseurs, les restaurateurs, les cafetiers, les hôteliers, les quincailliers, les marchands de vin en détail. Beaucoup n'ont qu'une enseigne-devise, quelques-uns une enseigne-tableau avec devise. C. D—Y.

ENSEÑADA (ZENON-SILVA, MARQUIS DE LA), né en 1690 à Seca près de Valladolid, m. en 1762, devint, par son seul mérite, ministre des finances sous Ferdinand VI. Il simplifia l'administration, supprima les dépenses superflues, encouragea les arts utiles, développa la marine et le commerce avec les colonies. A l'avènement de Charles III, en 1759, il fut renversé par une intrigue de la cour. Il laissait 430 navires de guerre dans les ports de l'Espagne, et 50 millions de francs dans le trésor.

ENSHEIM, vge du roy. de Bavière, cercle du Palatinat

rhénan, dist. de Deux-Ponts, sur un affl. de La Blies; 1,653 hab. Fabr. de tabatières. Victoire de Turenne, 1674.

ENSISHEIM, *Urunca*, v. d'Alsace, autrefois dans le dép. du Haut-Rhin, sur l'Ill et sur le canal du Quatelbach; 3,040 hab. Hôtel de ville gothique. Patrie du général de Sombreuil.

ENSIVAL, v. industrielle de Belgique, prov. de Liège, près de la Vesdre; 5,430 hab. Fabr. de draps.

ENTELLE. *V.* Darès.

ENTERINER, du latin barbare *integrinare*, fait d'*integrinus*, diminutif d'*integer*, entier; rendre entier, donner à quelque chose son entier effet. Entériner, c'est approuver, confirmer un acte; l'entérinement est un jugement qui donne son entier effet, son entière exécution à un acte, à des lettres de rémission, lettres patentes, lettres de noblesse, etc.

ENTIUS. *V.* Enzio.

ENTLIBUCH ou **ENTLEBUCH,** vallée de la Suisse (Lucerne), traversée par l'Entle et par l'Emme; 40 kil. sur 15 à 30 de largeur; 17,000 hab. Ch.-l. Entlibuch, à 18 kil. O.-S.-O. de Lucerne; 2,945 hab. avec la commune. Bétail, fromages.

ENTRAGUES ou **ENTRAIGUES,** brg (Vaucluse), arr. de Carpentras; 2,060 hab. Culture de la garance.

ENTRAGUES (Catherine-Henriette de **BALZAC** d'), fille de François d'Entragues, gouverneur d'Orléans, et de Marie Touchet, qui avait été maîtresse de Charles IX, succéda à Gabrielle d'Estrées dans la faveur de Henri IV. Elle se fit donner par ce prince une somme de 100,000 écus et le marquisat de Verneuil. Une promesse écrite de mariage, qu'elle avait aussi obtenue, ayant été déchirée par Sully, elle entra, dit-on, dans le complot de Biron, 1602; mais Henri IV aurait anéanti les preuves de sa culpabilité. Du moins il est certain que son père, son frère Charles de Valois, duc d'Angoulême et comte d'Auvergne, ouvrirent, ainsi qu'elle-même, des négociations avec Philippe III, roi d'Espagne, et avec la Savoie, dans le but de troubler le royaume. Les comtes d'Entragues et d'Auvergne furent arrêtés et condamnés à mort; le roi commua leur peine en une détention; la marquise fut éloignée de la cour, et mourut en 1633. Elle avait eu de Henri IV un fils, qui fut évêque de Metz et duc de Verneuil, et une fille, qui épousa Bernard, duc d'Epernon. B.

ENTRAIN-SUR-NOHAIN, *Inter amnes*, vge du dép. de la Nièvre, arr. de Clamecy; 2,380 hab. On y voit les restes d'un château seigneurial du XIIIe siècle, et la maison dite *de l'Amiral*, joli édifice du XVIIe.

ENTRAMMES, brg (Mayenne), arr. de Laval, près de la rive g. de la Mayenne; 1,491 hab. Papeterie mécanique. Maison de trappistes, au Port-du-Salut.

ENTRAYGUES, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. d'Espalion, au confl. du Lot et de la Trueyre; 1,925 hab.

ENTRECASTEAUX (Joseph-Ant. **BRUNI**, chevalier d'), célèbre navigateur, né à Aix en 1739, d'un président au parlement de Provence, m. en 1793. Il entra de bonne heure dans la marine royale, et fit ses premières campagnes sous le bailli de Suffren, son parent. Après avoir rempli les fonctions de directeur adjoint des ports et arsenaux, il fut nommé commandant des forces navales dans l'Inde, en 1785, et gouverneur de l'île de France, en 1787. Il effectua alors une navigation hardie et périlleuse, en cinglant vers la Chine à contre-mousson et par une route nouvelle; il s'avança à l'E. par le détroit de la Sonde, passa à travers les îles du même nom et les Moluques, contourna par l'E. et par le N. les Mariannes et les Philippines, et arriva à Canton. Le succès de cette entreprise le fit choisir par l'Assemblée nationale, en 1791, pour aller à la recherche de La Pérouse et continuer ses découvertes. Il reconnut la côte occidentale de la Nouvelle-Calédonie, de l'île Bougainville et de la Nouvelle-Irlande, les îles de l'Amirauté, la partie N. de l'archipel de la Louisiade, le S. de la terre de Van Diémen, plus de 1,200 kil. de côtes au S.-O. de l'Australie, c'est-à-dire entre les terres de Leeuwin et de Nuytz, la Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, la Nouvelle-Bretagne, sans trouver les traces de son prédécesseur. Il fut enlevé par le scorbut près de l'île de Java.

[illegible] de cette expédition fut publiée par son capitaine de pavillon M. de Rossel, sous ce titre : *Voyage à la recherche de La Pérouse*, [illegible] atlas par Beautemps-Beaupré. B.

ENTRECASTEAUX (Canal d'), détroit de l'Australie, entre l'île B[illegible] et la côte S.-E. de la Tasmanie, ainsi appelé du navigateur qui l'explora le premier.

ENTRECASTEAUX, brg (Var), arr. de Brignoles, sur la B[illegible]; 1,960 hab. La ferme école de Salgues est dans les [illegible].

ENTRECOURS, droit dont jouissaient autrefois les habitants de deux seigneuries voisines d'aller les uns chez les autres en conservant leurs franchises. — réciprocité de pâturage entre les habitants de plusieurs villages ou communautés.

ENTRE-DEUX-GUIERS (L'), ancien pays de France (Grésivaudan), dont le ch.-l. était Saint-Christophe-entre-Deux-Guiers (Isère), auj. brg du dép. de l'Isère, à 5 kil. N.-N.-E. de Saint-Laurent du Pont; 780 hab. avec la commune.

ENTRE-DEUX-MERS (L'), anc. prévôté de Guyenne, dans le dép. actuel de la Gironde, ainsi nommée de sa position entre la Dordogne et la Garonne. Ch.-l. Créon.

ENTRE-DORDOGNE (L'), anc. pays de France, sur la rive dr. de la Dordogne et de la Gironde, depuis Castillon jusqu'au delà de Blaye; lieux principaux Libourne et Blaye.

ENTRE-DOURO-ET-MINHO ou simpl. **MINHO,** prov. du N. du Portugal, cap. Braga, actuellem. divisée en 3 districts: *Vianna do Castello, Braga, Porto*, et limitée au N. par la Galice, à l'E. par la prov. de Traz-os-montes, au S. par celle de Beïra, à l'O. par l'Atlantique. Superf., 7,213 kil. carrés; pop., 1,014,768 hab. Pays montagneux; climat doux; sol fertile : c'est le jardin du Portugal.

ENTRÉES, droit que possédaient certains personnages, sous l'anc. monarchie, d'être admis aux réceptions journalières chez le roi, la reine, le Dauphin, et les autres princes et princesses du sang. La différence des grandes et des petites entrées était établie par l'heure plus ou moins matinale où l'on pouvait être admis. Les grands officiers de la couronne et de la maison du roi, les princes étrangers, les ambassadeurs, les ducs et pairs, les grands d'Espagne, avaient droit aux grandes et petites entrées, qui s'accordaient aussi par brevet à des seigneurs particuliers. Ces entrées étaient précédées de l'entrée familière, qui avait lieu au réveil du roi, et qui appartenait aux princes de la famille royale et à quelques grands seigneurs honorés d'une faveur spéciale. L'entrée du cabinet était réservée au grand et au premier aumônier, au grand et au premier écuyer, au capitaine des gardes du corps en quartier, au capitaine des Cent-Suisses, au commandant des gendarmes, au colonel des gardes-françaises, aux ministres et aux secrétaires d'État.

ENTRE-LOIRE-ET-ALLIER (L'), anc. pays de France (Nivernais), dont le ch.-l. était Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

ENTREMETS, divertissements, spectacles à machines, que l'on représentait autrefois entre les différents mets ou services des festins, et qui furent, par la suite, ajoutés aux tournois, fêtes de cour et processions. C'est ce que l'on appela plus tard intermèdes. L'usage des entremets était encore dans toute sa vigueur au milieu du XVe siècle.

ENTREMONT, district S.-O. du canton du Valais (Suisse), arrosé par la Dranse. C'est la route de Martigny au grand Saint-Bernard; 10,000 hab. Ch.-l. Orsières.

ENTREMONT, colline près d'Aix (Bouches-du-Rhône). Là était la ville des Salyes ou Salyens, détruite par les Romains. En 1817, on y a découvert des sculptures antérieures à l'époque romaine, probablement exécutées par des Grecs de Marseille.

ENTRE-RIOS, prov. de la république Argentine; cap. Uruguay; villes principales : La Concepcion de la China, Gualeguay, Gualeguaychu, San-Nicolas. Ainsi nommée de sa situation entre le Parana à l'O. et l'Uruguay à l'E. Superf., environ 66,974 kil. carrés; pop., 88,000 hab. Pays plat, surtout au S. et à l'O., très fertile quand il est cultivé; abondants pâturages. Agriculture, élève de bétail.

ENTREVAILS, anc. pays de France (Roussillon), dont les lieux principaux étaient : Thuès-Entrevails et Entravails ou Entrevail (Pyrénées-Orientales).

ENTREVAUX, *Inter valles*, ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), arr. et à 38 kil. N.-E. de Castellane; 795 hab. Place forte, avec citadelle, sur une hauteur près de la rive gauche du Var. Ancien évêché. Entrevaux fut pris par Charles-Quint, en 1536.

ENTZHEIM. *V.* Ensheim.

ENVERMEU, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 1,330 hab. Marché pour les grains.

ENVIE, déesse allégorique, fille du géant Pallas et du Styx, suivant Ovide. On la représentait la tête hérissée de couleuvres et le regard louche et sombre.

ENVOÛTEMENT, maléfice usité au moyen âge et jusqu'au XVIIe siècle. Il consistait à piquer, déchirer ou brûler une petite image de cire faite à la ressemblance de la personne qu'on voulait envoûter, tout en prononçant certaines paroles ou en pratiquant certaines cérémonies. On était persuadé que la personne représentée par l'image souffrait les mêmes maux. Enguerrand de Marigny fut accusé d'avoir envoûté Louis X. Robert d'Artois usa de ce maléfice contre Philippe de Valois, et la duchesse de Montpensier contre Henri III. B.

ENYED (**NAGY-**), en allem. *Strassburg*, v. de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), est le ch.-l. du comitat de Weissenburg inférieur, près de la Maros; 3,200 hab. Collège calviniste, avec facultés des sciences, lettres, théologie, droit; gymnase. Culture de la vigne.

ENYO, nom grec de la déesse de la guerre; sous le nom de *Mâ* elle était adorée à Comana. C'est la même que BELLONE chez les Romains. S. RE.

ENZ, riv. d'Allemagne (Wurtemberg), naît dans la forêt Noire, arrose le gr.-duché de Bade, Wildbad, Neuenbourg, Pforzheim et Vaihingen, au-dessous de laquelle elle tombe dans le Neckar, rive g., après un cours de 130 kil.

ENZERSDORF (GROSS-), v. de l'Autriche-Hongrie (basse Autriche), à 14 kil. E. de Vienne, près du Danube et en face de l'île Lobau ; 1,160 hab. Marchés aux grains.

ENZERSDORF (MARIA-), vge de l'Autriche-Hongrie (basse Autriche), au S.-O. de Vienne. Couvent de franciscains, avec une chapelle fréquentée par les pèlerins ; 1,250 hab. Beau château du prince de Liechtenstein.

ENZINA ou **ENCINA** (JUAN DE **LA**), poète espagnol, né à Salamanque en 1468, m. en 1534, fut ordonné prêtre en 1519, et séjourna longtemps à Rome, où il devint musicien de mérite. Léon X le nomma maître de chapelle du Vatican. Dès 1492, il avait publié un recueil de ses écrits : un *Cancionero*, contenant des poésies légères, dont le style est gracieux et facile, une imitation des *Églogues* de Virgile, 11 *representaciones* ou pièces dramatiques du genre sacré, et précédé d'une curieuse dissertation sur la poésie espagnole. Il donna aussi, en 1514, une pièce très libre : *Placida e Vittoriano*, que l'inquisition fit disparaître, et, en 1521, *Tribagia, o Via sagra de Hierusalem*, poème sur un voyage qu'il fit aux saints lieux. Son *Arte de trovar*, 1507, est précieux par son ancienneté, celui de Villena ayant péri presque entièrement. B.

ENZIO ou **ENTIUS**, diminutif d'**ENRICO**, fils naturel de l'empereur Frédéric II, et de Bianca Lancia, né à Palerme vers 1224, m. en 1271. Il reçut de son père le royaume de Sardaigne, réclamé par le saint-siège, 1239, se distingua par une valeur brillante dans les guerres d'Italie, dispersa, près de la Meloria, les galères génoises qui portaient les évêques appelés au concile de Rome par le pape Grégoire IX, 1241, mais fut battu et pris à Fossalta par les Bolonais, 1249. Jeune, d'une beauté remarquable, célèbre comme poète italien, il fut épargné par ses ennemis, mais renfermé dans un palais qui lui servit de prison, et où il vécut près de 23 ans. On voit encore son mausolée à Bologne, dans l'église de Saint-Dominique. Suivant une tradition locale, la famille des Bentivogli était issue d'Enzio et d'une jeune Bolonaise. G.

EŒTVŒS (JOSEPH, BARON), littérateur hongrois, né à Bude, en 1803, m. en 1871, étudia la philosophie et le droit à l'université de Pesth, se fit recevoir avocat, suivit d'abord la carrière administrative, puis l'abandonna pour se livrer à la littérature. Il écrivit deux drames : *Kritikusok* et *Hazasulok*, et une tragédie, *Boszu*, qui eurent du succès. A la suite de voyages à l'étranger, il publia ses observations sur la *Réforme des prisons*, 1838. Tout en se livrant dans les journaux à une polémique contre le parti conservateur et en faveur du parti libéral, il donna trois romans fort goûtés : *le Château de cartes*, 1841 ; *le Notaire de village*, 1846; *la Hongrie en 1514*, 1848. Quand la Hongrie se révolta contre l'Autriche, il occupa le ministère des cultes, et alla ensuite passer 3 années en Bohême. Il fit paraître, en 1851, un livre, *de l'Influence des idées du dix-neuvième siècle sur l'État et la société*.

ÉOLE, *Æolus*, dieu des vents, fils de Jupiter et de Ménalippe, régnait sur les îles Vulcaniennes, qui prirent de lui le nom d'*Éoliennes*. Ses 12 enfants étaient chargés de souffler les vents. Ulysse ayant abordé dans ces îles, Éole lui donna, enfermés dans des outres, les vents contraires à sa navigation. Les compagnons d'Ulysse ouvrirent par curiosité ces outres, et il en sortit une affreuse tempête à laquelle Ulysse seul échappa. Le pouvoir d'Éole était subordonné à celui de Neptune.

ÉOLIDE ou **ÉOLIE**, *Æolis, Æolia*, anc. contrée de l'Asie Mineure, au N.-O., dans la Mysie, entre la Troade au N. et l'Ionie au S., ainsi nommée des Éoliens qui vinrent s'y établir après la conquête du Péloponèse par les Doriens. On appelait mer d'Éolie la portion de la mer Égée qui baignait le littoral entre l'embouchure du Caïcus et celle de l'Hermus. Les villes éoliennes, alliées de fait par leur origine commune, l'étaient encore par la conformité de leur principe de gouvernement. Elles étaient au nombre de 11 : Cyme ou Cumes, Larisse, Myrine, Grynium, Néontichos, Temnos, Cilla, Notium, Égiroessa, Pitane, Élée. Une 12e, Smyrne, fut enlevée par les Ioniens.

V. Texier, *Asie Mineure*, 1862, p. 222, et les noms de ces différentes villes.

ÉOLIEN (MODE). V. MODES.

ÉOLIENNES (ILES), petites îles au N. de la Sicile, au nombre de 7 : Strongyle, Hiéra, Éricusa, Phénicade, Didyme, Lipara, Évonyme ou Vulcania. On les nommait aussi îles Vulcaniennes. Ce sont auj. les îles *Lipari*.

ÉOLIENS, *Æolii*, une des 4 tribus helléniques. Ils tiraient leur nom d'Éolus, fils d'Hellen, et habitaient originairement la Phthiotide en Thessalie; de là ils se répandirent vers l'O. de la Grèce, en Béotie, à Corinthe et dans le Péloponèse, qu'ils occupaient avant les Ioniens et les Doriens. L'invasion dorienne les obligea de fuir, 1190 ou 1104 av. J.-C. ; on les trouve plus tard, sous la conduite de Penthilus, vers la Thrace; puis Achélaüs ou Échélatus les mena au delà de l'Hellespont, dans le pays de Cyzique. Ils occupèrent peu à peu le littoral de la Mysie au N. de l'Hermus, et une partie de ce pays garda le nom d'Éolide ou Éolie ; ils s'étendirent même sur des îles voisines, Lesbos, Ténédos, Hécatonèse. Leur dialecte, où la langue grecque primitive laissa le plus de traces, fut employé, de bonne heure, par les poètes lyriques : Alcée, Sapho, Corinne, Pindare.

V. Ahrens, *de Gr. Ling. dialectis*, 1839-43 ; Rathgeber, *die Aioler*, 1861.

ÉON DE BEAUMONT (CHARLES-GENEVIÈVE-LOUISE-AUGUSTE-ANDRÉ-TIMOTHÉE D'), né à Tonnerre en 1728, m. à Londres en 1810, fut célèbre par l'ambiguïté de son sexe, car il fut tantôt le chevalier, tantôt la chevalière d'Éon. La délicatesse de sa constitution et sa figure imberbe contribuèrent aux suppositions dont il fut l'objet. Il suivit la carrière diplomatique, s'y distingua de bonne heure, et, pour son début, obtint d'Élisabeth, impératrice de Russie, l'accession au traité de 1756, et la ratification du nouveau traité de 1758. Il servit comme officier de dragons dans la guerre de Sept ans, et fut nommé chevalier de Saint-Louis. Attaché, quelques années plus tard, à l'ambassade d'Angleterre, il s'emporta jusqu'à insulter l'ambassadeur, le comte de Guerchy, 1763, fut disgracié officiellement, mais continua, pendant 14 ans, d'être l'agent secret de Louis XV, avec une pension de 12,000 livres. Ses ennemis répandirent alors le bruit qu'il était une femme déguisée, et ce bruit prit une telle consistance que Louis XVI, en l'autorisant à rentrer en France, 1777, y mit comme condition qu'il reprendrait les habits de femme. Le chevalier se soumit ; mais, en butte à des railleries et à des tracasseries continuelles, il retourna en Angleterre, en 1783. La Révolution, qui survint, lui enleva sa pension ; et, réduit à donner des leçons d'escrime, il n'échappa à la misère, sur la fin de ses jours, que grâce aux secours de quelques amis.

On a publié : *les Loisirs du chevalier d'Éon*, Londres, 1775, 13 vol.; *Vie militaire, politique et privée de demoiselle Éon de Beaumont, chevalier, docteur en droit*, par De la Fortelle, Paris, 1779 ; *Mémoires du chevalier d'Éon d'après les papiers fournis par sa famille*, par Gaillardet, 2 vol., 1836. L—H.

ÉON DE L'ESTOILE, gentilhomme du pays de Loudéac (basse Bretagne) au XIIe siècle, prétendit être le fils de Dieu, et parcourut la France en recrutant des adeptes. Amené, en 1148, devant le concile de Reims, présidé par Eugène III, il fut reconnu pour fou, emprisonné, et mourut des mauvais traitements que lui firent endurer ses gardiens. Beaucoup de ses disciples furent brûlés vifs.

ÉONS, nom par lequel les gnostiques désignaient certaines forces, certains esprits émanés de Dieu, participant à son être éternel, et ayant présidé aux différentes époques, aux diverses créations du monde. Valentin en comptait 30, Basilides 365.

ÉORA, fête athénienne. (V. ÆORA.)

EORDÉE, *Eordea*, canton de l'anc. Macédoine, dans la Mygdonie.

EOS, nom donné par les anc. Grecs à la divinité que les Romains appelaient *Aurore*.

EOUA, île de l'Océanie (Polynésie), la plus méridionale de l'archipel Tonga. Cannes à sucre, bananes. Découverte, en 1642, par Tasman, qui la nomma *Middelbourg*.

ÉPACHTES, fête athénienne en l'honneur de Cérès, et en mémoire de la douleur qu'elle ressentit de l'enlèvement de Proserpine.

ÉPACRIOS, c.-à-d. *adoré sur les hauteurs*, surnom de Jupiter.

ÉPACTE, du grec *épagô*, j'ajoute, nombre qui indique l'âge de la lune, au commencement de chaque année, dans le calendrier grégorien. Si la nouvelle lune arrive le 1er janvier, l'épacte sera zéro cette année-là; mais, l'année suivante, l'épacte sera XI, parce que l'année lunaire n'est que de 354 jours, et l'année solaire de 365, ou 11 jours de plus ; ce qui fait que la nouvelle lune étant arrivée au 20 décembre, la lune aura 11 jours le 1er janvier de l'année suivante. De même, l'année d'après, l'épacte sera XXII ; l'année d'ensuite, elle sera XXXIII, mais on ôte 30 jours pour former un mois, et cette épacte se réduit à III, et l'on continue ainsi pendant 19 ans, pour recommencer le même ordre toujours multiple de 11. Dès le VIIIe siècle, on commença de marquer l'épacte dans les actes publics. M.

ÉPACTIOS, c.-à-d. *adoré sur les rivages de la mer*, surnom d'Apollon et de Neptune à Samos.

ÉPAGNY (JEAN-BAPT.-ROSE-BONAVENTURE **VIOLET** D'),

auteur dramatique, né en 1787 à Gray (Haute-Saône), m. en 1868, écrivit assez tard pour le théâtre. Outre des livrets d'opéras, il a donné : *Luxe et Indigence*, 1824; *l'Homme habile*, 1825; *Lancastre, ou l'Usurpation*, 1829; *Dominique, ou le Possédé*, 1831; *Jacques Clément*, 1831; *Josselin et Guillemette*, 1831; *les Préventions*, 1832; *les Malcontents*, 1834; *la Fille mal élevée*, 1835; *les Adieux au pouvoir*, 1838; etc. Parmi ses romans, on remarque *les Abus de Paris*, 1842; *la Fille de l'émigré*, 2e édit., 1851.

ÉPAGOGUES, magistrats appelés, chez les anc. Grecs, à terminer sommairement, sur la déclaration des parties intéressées et sur la déposition des témoins, tous les différends entre marchands ou gens de mer, dont l'accommodement ne pouvait sans préjudice être ajourné aux séances mensuelles des nautodiques. Ces juges, qui étaient des espèces de préfets du commerce, se rendaient à bord des navires, entendaient les parties, et jugeaient sur-le-champ.

V. Hermann, *Staatsalterthümer*, 6, 139, 1.

ÉPAGOMÈNES (JOURS), c.-à-d. *surajoutés*, nom donné aux 5 jours que les peuples qui partageaient l'année en 12 mois égaux étaient obligés d'ajouter à la fin du 12e mois, pour compléter le temps que, selon l'opinion des anciens, le soleil mettait à parcourir son orbite.

ÉPAMINONDAS, célèbre général, fils de Polymnis, né à Thèbes en 411, m. en 363 av. J.-C. D'une famille très ancienne, mais pauvre, il reçut une éducation brillante, étudia la philosophie sous le pythagoricien Lysis, et devint un orateur distingué, un musicien habile. Témoin, pendant sa jeunesse, de l'accroissement de la puissance des Lacédémoniens, il ne prit point part aux conspirations qui tour à tour leur livrèrent la Cadmée et les en chassèrent; mais, après une guerre entre les Thébains et les Lacédémoniens, une assemblée générale ayant été convoquée à Sparte, en 372, pour aviser au rétablissement de la paix, il y parut comme envoyé de sa patrie, tint tête au roi Agésilas, et déclara que Thèbes ne rendrait pas la liberté aux villes de Béotie avant que Sparte elle-même eût renoncé à la domination de la Laconie et de la Messénie. La guerre fut déclarée Épaminondas, nommé général en chef, vainquit à Leuctres, 371, Cléombrote, collègue d'Agésilas; entra dans le Péloponèse, arriva devant Lacédémone, dont les femmes n'avaient jamais vu la fumée d'un camp ennemi; puis, forcé de céder aux efforts réunis d'Agésilas et de l'Athénien Iphicrate, il ne se retira du moins qu'après avoir relevé Messène et bâti Mégalopolis comme un poste avancé en Arcadie. De retour à Thèbes, traduit en justice pour avoir gardé le commandement au delà du temps prescrit par les lois, il se fit absoudre par la fierté de ses réponses, tandis que Pélopidas, accusé comme lui, s'abaissait jusqu'aux larmes pour obtenir sa grâce. Une 2e expédition contre le Péloponèse, 368, ne réussit pas; l'Athénien Chabrias, posté à l'isthme de Corinthe, arrêta Épaminondas. Ce général, disgracié un instant, fut remis à la tête des troupes pour combattre en Thessalie Alexandre, tyran de Phères. Puis il envahit encore le Péloponèse; mais il interrompit cette expédition, 366, pour venir équiper une flotte sur l'Euripe. Il comprenait combien il importait à Thèbes d'être puissante sur les mers; il força Rhodes, Chios et Byzance à se déclarer pour elle, et battit Lachès, commandant de la flotte athénienne. Enfin, en 363, une guerre ayant éclaté entre les Tégéates, qui imploraient l'appui des Thébains, et les Mantinéens, que soutenaient les Spartiates, Épaminondas fit une 4e expédition dans le Péloponèse, tenta vainement de surprendre Lacédémone, gagna sur Agésilas la bataille de Mantinée, mais fut blessé mortellement par un javelot reçu en pleine poitrine. Avant de mourir, il embrassa son bouclier, et dit à ceux qui regrettaient qu'il n'eût point d'enfant : « Je laisse deux filles immortelles, Leuctres et Mantinée. » Content de n'avoir pas été vaincu, il arracha le fer de la plaie, et expira. Il s'était montré, pendant toute sa carrière militaire, aussi intrépide soldat que général habile. Tous ceux qui, dans l'antiquité, ont étudié l'art militaire, admirèrent ses combinaisons stratégiques. Avec lui tomba la grandeur de Thèbes, dont il était le seul soutien.

V. sa Vie par Cornélius Népos; chez les modernes, par Seran de La Tour, 1739 et 1752, en allemand, par Meissner, 1798, et par Pomtow, 1870. Cf. Sankey, *Spartan and Theban supremacies*, 1877, et Vischer, *Petits Écrits*, t. Ier. G—T et S. RE.

ÉPAPHRODITE, affranchi et secrétaire de Néron, fut condamné au dernier supplice par Domitien pour avoir aidé son maître à mourir. Épictète fut son esclave.

EPAPHUS, fils de Jupiter et de la nymphe Io, fut enlevé, après sa naissance, par Junon, et livré aux curètes. Mais Jupiter les tua. Devenu grand, il contesta à Phaéton sa qualité de fils du Soleil, et fut ainsi la cause de sa mort. (*V.* PHAÉTON.) Il eut une fille nommée Libye, qui fut mère de Danaüs et d'Égyptus; il aurait fondé Memphis, et fut adoré des Égyptiens.

EPARCHIE, portion de territoire administrée par un éparque. Dans l'empire byzantin, chaque thème ou gouvernement militaire était subdivisé en éparchies. On appela aussi éparchie le diocèse d'un évêque ou archevêque grec, et le mot a encore ce sens aujourd'hui en Russie. Dans le royaume de Grèce moderne, les nomes, nomarchies ou départements se partagent en éparchies ou arrondissements, dont chacune comprend à son tour plusieurs dèmes ou cantons.

ÉPARGNE, nom donné autrefois, en France, au Trésor royal, au lieu où l'on portait l'argent du roi et toutes les finances du royaume. Elle fut établie par François Ier, en 1523.

EPARGNE (CAISSES D'), caisses fondées pour encourager le peuple à l'épargne, en développant chez lui l'esprit de prévoyance, et qui en même temps forment un capital considérable, propre à recevoir une destination d'utilité publique, soit par les mains du gouvernement, soit directement par celles des administrateurs. La 1re création d'un établissement de ce genre eut lieu à Berne, en 1787. Les Anglais firent des essais infructueux en 1798, 1804 et 1808, à Tottenham et à Bath, mais le pasteur Henri Duncan ayant réussi à Ruthwel en Écosse, 1810, et William Forbes à Édimbourg, 1813, le banquier Thomas Baring fonda solidement la caisse d'épargne de Londres, 1816, et Tronchin, celle de Genève; celle de Paris fut instituée, en 1818, par la compagnie d'assurances maritimes, avec le secours de la Banque de France et d'un grand nombre de souscripteurs, sous la présidence de La Rochefoucauld-Liancourt, remplacé, huit ans après, par Benjamin Delessert. Des caisses semblables n'ont pas tardé à se fonder dans les départements. L'Autriche, la Prusse, la Saxe, la Suisse, le Wurtemberg, l'Italie, la Belgique, les États-Unis, ont aussi des caisses d'épargne.

ÉPAVES, nom donné d'abord aux animaux fugitifs par peur (*expavefacta*), égarés, sans maîtres ni gardiens, puis aux objets mobiliers dont le propriétaire est inconnu. Les épaves appartenaient au seigneur de la terre où on les avait trouvées si elles n'étaient pas réclamées dans les délais fixés par les diverses coutumes (40 jours au plus, 5 au moins). Il y avait des épaves réservées au roi. Les coutumes d'Orléans et de Bretagne étaient les seules qui adjugeassent le tiers de la chose trouvée à ceux qui l'avaient recueillie. Des nègres trouvés sans maître dans les colonies ont été considérés comme épaves. Aujourd'hui, les détenteurs d'objets perdus peuvent en disposer au bout d'un an, s'il n'y a pas eu revendication; les navires et effets échoués sur le rivage appartiennent à l'État, lorsqu'ils n'ont pas été réclamés au bout d'un an et un jour, mais on doit le tiers des effets trouvés en pleine mer ou tirés du fond des eaux à ceux qui les ont sauvés; les épaves sur les fleuves et rivières navigables sont vendues au profit de l'État, si elles n'ont pas été réclamées dans le mois qui suit la proclamation légale, et le propriétaire peut réclamer encore dans le mois suivant le prix de la vente; les effets abandonnés dans les bureaux des voitures publiques, chemins de fer et gares, et non réclamés, sont vendus aux enchères publiques, ainsi que les objets trouvés dans les greffes criminels.

ÉPÉE (CHARLES-MICHEL, ABBÉ DE L'), fondateur de l'institution des sourds-muets de Paris, né à Versailles en 1712, m. en 1789. Fils d'un architecte du roi, il se destina au sacerdoce, et reçut le diaconat, quoiqu'il eût refusé de signer le *formulaire* (*V. ce mot*) dans la querelle du jansénisme. Plus tard, ce refus l'ayant fait éloigner de la prêtrise, il se fit recevoir avocat. Mais l'évêque de Troyes, Bossuet, neveu du grand Bossuet, l'attira et lui conféra le sacerdoce avec un modeste canonicat. L'abbé de l'Épée, par une parole douce, onctueuse, eut des succès dans la prédication. Après la mort de son protecteur, il se lia avec l'évêque de Senez, Soanen, adversaire de la bulle *Unigenitus*, se démit de ses fonctions, et fut interdit par Mgr de Beaumont, archevêque de Paris. C'est alors qu'il se chargea gratuitement de l'éducation de deux jeunes sœurs, sourdes-muettes, acte qui devint pour lui le début d'une glorieuse carrière. Il connut les essais faits en Espagne, en Angleterre, par Ponce de Léon et Péreira, et en France pour l'instruction de quelques sujets riches, auxquels on avait cherché à donner la parole; l'abbé de l'Épée fonda son système sur le langage naturel des signes, qu'il crut pouvoir asteindre aux formes grammaticales. Seul, sans appui, avec les ressources de sa petite fortune, aidé de quelques personnes bienfaisantes et du duc de Penthièvre, il forma et soutint à ses frais le 1er établissement de sourds-muets qui eût encore existé; pour que ses élèves ne manquassent de rien, il se contentait d'aliments simples et de vêtements grossiers; il passait sans feu les hivers les plus rigoureux. On lui a élevé un monument dans l'église de Saint-Roch, à Paris, et une statue à Versailles.

Il a laissé : *Institution des sourds-muets par la voie des signes méthodiques*, Paris, 1774, ouvrage réédité en 1784 sous le titre de : *Véritable manière d'instruire les sourds-muets*. Il avait commencé un *Dictionnaire général des signes employés dans la langue des sourds-muets*, dont

on a dit, à tort, que la *Théorie des signes*, de l'abbé Sicard, était la continuation. On a encore de lui une collection de leçons en 6 vol. mss.
B.

ÉPÉE (ORDRE DE L'), ordre de chevalerie, institué par Gustave Vasa, roi de Suède, en 1522, et reconstitué, en 1748, par Frédéric I^{er}. Les statuts ont été encore réformés en 1772, 1798 et 1814. L'insigne de l'ordre est une croix de Saint-André, formée par des épées croisées, et retenue par un cordon jaune. — Il y eut un ordre de l'Épée dans le royaume de Chypre; il fut institué par Gui de Lusignan, en 1195.

ÉPÉE ROMAINE, *gladius*. On croit que primitivement c'était la même que celle des Samnites, dont on ignore la forme. Vers la 2^e guerre punique, les Romains adoptèrent l'épée espagnole, courte, forte, à deux tranchants, aussi bonne pour percer que pour frapper. Elle avait 21 onces de long ($0^m,40$).
C. D—Y.

ÉPÉE, arme principale des chevaliers, au moyen âge. Ils lui donnaient un nom : l'épée de Roland s'appelait *Durandal;* celle de Renaud, *Balisarde;* celle de Charlemagne, *Joyeuse*, etc. Ces épées étaient fortes et longues, et la plupart du temps se maniaient à deux mains. Elles portaient des coups mortels, et pouvaient fendre un homme en deux. Dans l'anc. monarchie française, l'épée était le symbole de la puissance souveraine; le connétable portait une épée nue devant le roi, à certains jours solennels; et, dans la cérémonie du sacre, l'épée royale était déposée sur l'autel, où le roi l'allait prendre. Tandis que les Grecs et les Romains ne ceignaient l'épée qu'en temps de guerre, les Perses, les Germains, les Gaulois, la portaient même dans les festins, les fêtes publiques, les cérémonies religieuses. Il en fut ainsi chez les modernes : depuis le XV^e siècle jusqu'en 1789, l'habillement civil n'excluait pas le port de l'épée. Aujourd'hui encore, certains fonctionnaires civils portent l'épée : tels sont les ambassadeurs, les préfets et sous-préfets, même les membres de l'Institut. C. D—Y.

ÉPÉENS. *V.* ÉPÉUS.

ÉPEIOS, sculpteur grec de l'époque mythique, auteur, suivant Homère, du *cheval de Troie*. On lui attribuait la fondation de Pise, en Italie.

ÉPERIES, ville importante de Hongrie, ch.-l. du comitat de Saros, sur la rive g. de la Tarcza; 11,000 hab. Entourée d'une muraille. Évêché grec uni; gymnase de franciscains, collège luthérien; cour d'appel, trib. de commerce, toiles, vins, céréales, draps; à 3 kil., salines importantes de Salzbourg. « Assises sanglantes », tenues au XVIII^e siècle contre les patriotes hongrois.

ÉPERNAY, *Sparnacum*, s.-préf. (Marne), sur la rive g. de la Marne; 16,388 hab. Collège, trib. de commerce, bibliothèque. Belle promenade du Jars; pont de Dizy. Epernay est située au centre des meilleurs vignobles de la Champagne; il s'y fait un grand commerce de vins blancs mousseux et autres, et on y remarque de vastes caves creusées dans le tuf, où se conservent les vins en bouteille. Vannerie, exportation de bois et de charbons. Fabr. de poteries, dites de Champagne. — Ville ancienne, Épernay appartint à l'église de Reims depuis Clovis jusqu'à Hugues Capet. François I^{er} la brûla, en 1544, pour qu'elle ne tombât pas au pouvoir de Charles-Quint, mais la fit reconstruire à ses frais. Assignée en douaire à Marie Stuart, elle fut vendue, en 1569, pour payer la rançon de cette princesse. Elle fut prise par Henri IV, 1592, après un siège pendant lequel fut tué le maréchal de Biron. En 1642, le duc de Bouillon la reçut en échange du comté de Sedan.

ÉPERNON, en latin *Sparno*, et autrefois *Autrist*, petite v. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 2,227 hab. Jadis fortifiée. Érigée en duché-pairie par Henri III, en 1581, en faveur de Nogaret de La Valette. Ruines de l'anc. prieuré de Saint-Thomas. Fabr. de draps; commerce de grains.

ÉPERNON (JEAN-LOUIS DE **NOGARET** DE **LA VALETTE**, DUC D'), né en 1554, d'une famille noble des environs de Toulouse, m. en 1642. Il fit ses premières armes, sous le nom de Caumont, au siège de La Rochelle, 1573, parmi les gens du duc d'Anjou (Henri III), qui, parvenu au trône, l'admit à partager la faveur des Caylus, des Maugiron et des Joyeuse. Il se distingua, en 1577, à la prise de Chartres, et au siège d'Issoire, et fut blessé, en 1580, devant La Fère. Chevalier du Saint-Esprit, 1579, duc et pair, 1581, colonel général de l'infanterie, 1584, amiral de France, 1587, il ajouta à ces dignités les gouvernements des Trois-Évêchés, du Boulonnais, de la Touraine, de la Normandie, de l'Angoumois, de l'Aunis et de la Saintonge. Il aurait épousé Christine, sœur de la reine, si cette princesse n'eût été trop jeune; il n'en reçut pas moins 300,000 écus pour la dot. Le duc Henri de Guise, n'ayant pu le gagner, parvint à le rendre suspect, en l'accusant d'entretenir des liaisons avec le roi de Navarre. D'Épernon passa quelques jours de disgrâce à Angoulême. Rappelé après le meurtre de son ennemi, il accompagna Henri III au siège de Paris. Quand ce prince eut été assassiné par Jacques Clément, il refusa de reconnaître Henri IV, et fit défection avec la meilleure partie des troupes catholiques. Le nouveau roi essaya cependant de l'employer. D'Epernon, envoyé en Provence pour déjouer les intrigues du duc de Savoie, mécontenta les habitants par son despotisme et sa rapacité, et parut songer à se créer une principauté indépendante; il signa même avec Philippe II, roi d'Espagne, un traité par lequel il s'engageait à faire la guerre au roi et aux protestants du royaume. Privé de son commandement, il accepta plus tard diverses fonctions, sans jamais faire une soumission sincère. Il était dans le carrosse du roi, lorsque ce prince fut frappé par Ravaillac, 1610 : il se rendit au Louvre, enveloppa, avec le régiment des gardes placé sous ses ordres, le couvent des augustins où siégeait le parlement, somma cette compagnie de déférer la régence à Marie de Médicis, et forma un conseil de gouvernement dont il fut déclaré membre. Toutefois, accusé de complicité dans le meurtre de Henri IV, odieux à toute la cour par sa hauteur et ses violences, il dut bientôt céder au crédit de Concini, puis à celui d'Albert de Luynes, et fut relégué dans le gouvernement de Guyenne. Il favorisa l'évasion de la reine mère, exilée à Blois. Pendant le ministère de Richelieu, il eut, en 1633, une querelle avec Henri de Sourdis, archevêque de Bordeaux, fut privé de ses charges et dignités, obligé de faire des excuses au prélat, d'entendre à genoux ses réprimandes, et tomba dans une disgrâce complète. B.

ÉPERONS, pièce d'équipement du cavalier. Au moyen âge, les chevaliers seuls avaient le droit de porter des éperons d'or ou dorés; ceux des écuyers étaient en argent. L'armement d'un chevalier commençait par la prise des éperons; le personnage qui conférait le titre les chaussait au récipiendiaire. Dans la dégradation de noblesse, on commençait aussi par enlever les éperons. Les éperons étaient un symbole d'indépendance et de pouvoir : un baron, prêtant hommage à son suzerain, les abandonnait en signe de vasselage; souvent le vassal donnait à son seigneur une paire d'éperons pour droit de relief. (*V. ce mot.*) Au sacre du roi, un des pairs portait les éperons.

ÉPERONS (JOURNÉE DES), nom donné à la bataille de Courtrai, 1302, où les Flamands prirent 4,000 paires d'éperons aux chevaliers de Philippe le Bel, et à la bataille de Guinegate, 1513, où l'on accusa les Français d'avoir fait plus usage de leurs éperons pour fuir que de leurs armes pour combattre.

ÉPERON D'OR, ordre civil et militaire autrefois conféré par le saint-siège. Une tradition en faisait remonter l'origine jusqu'au pape St Sylvestre. Il reçut ses premiers statuts de Paul III, en 1534. Les membres s'appelèrent d'abord comtes palatins de Saint-Jean de Latran, puis chevaliers de la milice d'or. Les prélats des hautes cours de justice, les nonces apostoliques et les chefs de la famille Sforza-Cesarini eurent longtemps le droit de créer eux-mêmes des chevaliers; en 1841, Grégoire XVI créa l'ordre de Saint-Sylvestre pour remplacer celui de l'Éperon d'or. — Un autre ordre de l'Éperon fut institué dans le royaume de Naples, en 1266, par Charles d'Anjou, après sa victoire sur Manfred.

ÉPÉUS, fils d'Endymion et d'Hyperimné, régna sur les habitants de l'Élide, qui prirent de lui le nom d'Épéens. — fils de Panopée, alla au siège de Troie. (*V.* ÉPEIOS.)

ÉPHÈBE, jeune homme de 18 ans, élevé, chez les Grecs, dans un gymnase, où on le dressait, pendant deux ans, à tous les exercices du corps et de l'esprit. Un éphébarque, des cosmites, etc., présidaient à l'éducation des éphèbes, sur lesquels l'épigraphie a récemment jeté beaucoup de lumière.

V. A. Dumont, *Essai sur l'Éphébie attique*, 1876; Grasberger, l'*Éducation dans l'antiquité* (en all.), 1880, et les tomes II et III du *Corpus inscriptionum Atticarum*. S. RE.

ÉPHÉBÉUM, salle d'une palestre grecque, dans laquelle on exerçait les jeunes athlètes. C'était un vaste carré long, garni de sièges tout autour, et situé sur l'axe du péristyle de l'édifice.

ÉPHÈSE, *Ephesus*, anc. v. de l'Asie Mineure (Ionie), sur la côte O., au bord du Caystre et près de la mer Égée, à 60 kil. S.-S.-E. de Smyrne. Elle fut fondée, suivant Strabon, par Androclès, fils de Codrus, et, suivant Justin, par les Amazones au temps de Thésée. Elle porta les noms d'*Ortygia* et de *Ptéléa*. Dès ces temps reculés, on y voyait un temple de Diane, d'ordre dorique, long de 140 m., large de 73. Il fut remplacé par un autre, d'ordre ionique, construit avec les dons volontaires de toutes les villes d'Asie, et qui fut mis au rang des sept merveilles du monde. Élevé sur les plans des architectes Chersiphron et Métagène, il fut brûlé, en 366 av. J.-C., par un fou, Érostrate, qui voulait s'immortaliser par un forfait. Il fut reconstruit avec plus de magnificence encore par Dinocrate et excita longtemps l'admiration des anciens. Ce nouveau monument fut pillé par les Goths, en 263 après J.-C., et rasé

par ordre de l'empereur Constantin. Éphèse, patrie d'Héraclite, de Parrhasius et d'Apelle, reçut de Lysimaque le nom d'Arsinoé. Elle fut soumise par les Romains, 130 av. J.-C. St Paul y prêcha, l'an 57 de l'ère chrétienne, et son disciple Timothée en fut le 1er évêque. En 431, le 3e concile œcuménique, tenu à Éphèse, sur la demande de St Cyrille, patriarche d'Alexandrie, condamna les erreurs de Nestorius, et maintint à la vierge Marie le titre de Mère de Dieu. Un autre concile, convoqué par l'empereur Théodose II, en 449, en faveur d'Eutychès, a été appelé le *brigandage d'Éphèse*. A partir du XIIIe siècle, Éphèse fut tour à tour la proie des Grecs et des musulmans. Près de la ville ancienne est auj. le village d'Aia-Souhouk, où réside un métropolitain grec suffragant de Constantinople. — Des fouilles heureuses, dirigées par l'architecte anglais Wood, 1863-1875, ont mis au jour les soubassements du temple, de nombreuses inscriptions et des œuvres d'art, parmi lesquelles une base de colonne ornée de bas-reliefs qui sont peut-être de la main de Scopas.

V. Wood, *Ephesus*, 1876; Curtius, *Alterthum und Gegenwart*, t. II, p. 98. Barclay Head a publié, en 1880, une remarquable monographie sur la numismatique d'Éphèse. B. et S. Re.

ÉPHESTIENS (DIEUX), de *epi*, sur, et *hestia*, foyer; les mêmes que les Latins nommaient lares et pénates.

ÉPHESTION. *V.* Héphestion.

ÉPHÈTES, du grec *ephièmi*, en appeler, nom de 51 juges au criminel, institués à Athènes par Dracon. Chacune des 10 tribus en nommait 5 parmi les citoyens âgés de 50 ans, et le 51e était désigné par le sort. On pouvait en appeler à eux, soit des sentences de l'archonte-roi, soit de celles d'autres juges inférieurs; au-dessus de leur tribunal il n'y avait que l'Aréopage. Ils siégeaient, selon la nature des causes, dans l'une des quatre places d'Apollon, de Pallas, du Pnyx et du Prytanée. Solon donna une partie de leurs attributions à l'Aréopage.

V. Lange, *les Éphètes et l'Aréopage*, 1874 (all.).

ÉPHIALTE. *V.* Aloeus.

ÉPHIALTE, Trachinien qui indiqua à Xerxès le sentier par lequel les Perses tournèrent la position de Léonidas aux Thermopyles. — orateur athénien, dont se servit Périclès, pour attaquer l'organisation de l'Aréopage.

EPHIPPIUM, housse que les anc. Romains mettaient sur les chevaux, pour que le cavalier fût un peu moins durement assis. Elle était retenue par 3 sangles: une autour du ventre de l'animal, une passant sous la queue, une autre sous le poitrail. Les Romains n'employèrent les étriers que vers l'an 340 de J.-C. C. D—y.

EPHIPPUS D'OLYNTHE, historien grec d'Alexandre le Grand, peut-être son contemporain. Quelques fragments de son histoire ont été recueillis par C. Müller dans les *Scriptores rerum Alexandri*, 1846.

V. Grenzer, *Historische Kunst der Griechen*, 1845, 390. S. Re.

ÉPHOD, vêtement sacerdotal chez les Juifs. Celui du grand prêtre était une sorte de tunique à manches, raccourcie par devant, descendant jusqu'aux talons par derrière, faite d'or, d'hyacinthe, de pourpre, de cramoisi et de fin lin, retenue et fermée sur les deux épaules par deux sardoines enchâssées dans de l'or et portant les noms des 12 fils de Jacob. Celui des ministres inférieurs était de lin seulement. L'éphod paraît encore avoir été porté par les juges et les rois.

ÉPHORE, orateur et historien grec, né à Cymé en Éolide vers 363 av. J.-C., m. en 300, fut disciple d'Isocrate. Ses harangues ne nous sont pas parvenues; au jugement de Quintilien, elles manquaient de verve et de chaleur. Suivant Suidas, Isocrate aurait dit qu'à Théopompe il fallait la bride, à Éphore l'éperon. Éphore écrivit un ouvrage historique, en 30 livres, qui comprenait les temps écoulés depuis la conquête du Péloponèse par les Doriens jusqu'à la 20e année du règne de Philippe, père d'Alexandre. Polybe en fait un grand éloge; on n'en a que peu de fragments, recueillis par Meier Marx, 1815, et dans les *Frag. Histor. Græcor.* de Didot, 1851. Éphore avait aussi écrit 16 livres *sur les Biens et les Maux*, un traité *sur les Choses merveilleuses*, et un autre *sur les Inventions*.

V. [illegible], *Ephorus*, 1845; Klügmann, *de Ephoro*, 1860; Stelkens, *de* [illegible], 1857. S. Re.

ÉPHORES, du grec *éphoraô*, observer, magistrats de Sparte, institués, selon les uns, par Lycurgue, et, selon les autres, un siècle et demi après ce législateur, par le roi Théopompe. Ils étaient au nombre de 5, et choisis annuellement parmi tous et par tous. Comme les tribuns à Rome, ils avaient la mission de surveiller les autres pouvoirs, et de faire respecter les lois. Ils entraient en charge au solstice d'automne, et le premier d'entre eux donnait son nom à l'année. Par une suite d'usurpations, ils s'arrogèrent le droit de juger les procès civils (les causes criminelles furent réservées au sénat), de demander compte aux magistrats de leur administration, de les déposer, de traduire les rois eux-mêmes devant leur tribunal, de les condamner à l'amende ou à la prison, de conférer avec les ambassadeurs étrangers, de régler les affaires intérieures des villes soumises à Sparte, de signer les traités de paix, d'ordonner les levées de troupes, de désigner les généraux et de les accompagner en qualité de surveillants, d'inspecter l'éducation de la jeunesse, de garder le trésor public, de régler les assemblées du peuple, etc. Mais leurs décisions devaient être prises à l'unanimité, l'opposition d'un seul neutralisant la volonté des autres. L'éphorat fut aboli par Cléomène III.

V. Dum, *Origine et Développement de l'éphorat*, 1878 (all.). B. et S. Re.

ÉPHRA, anc. v. de Palestine, dans la tribu de Manassé; patrie de Gédéon.

ÉPHRAÏM, 2e fils de Joseph, donna son nom à l'une des 12 tribus d'Israel, bornée à l'E. par le Jourdain, au S. par les tribus de Dan et de Benjamin, à l'O. par la Méditerranée, et au N. par la demi-tribu occidentale de Manassé; v. princip.: Sichem, Antipatris.

ÉPHRATA. *V.* Bethléem.

ÉPHREM (Saint), Père de l'Église, né à Nisibe en Mésopotamie, vers 320, m. en 379. Instruit dans le christianisme par St Jacques, évêque de sa ville natale, il passa la plus grande partie de sa vie dans une solitude près d'Édesse, s'occupant de la conversion des païens, et combattit les erreurs de Bardesane, de Marcion et de Manès. Il refusa l'épiscopat que lui offrait St Basile. Fête, le 9 juillet. Il a composé des *Commentaires sur l'Écriture sainte*, des *Discours*, des *Traités de théologie*, et des *Hymnes funèbres* qui sont l'un des monuments les plus curieux de la littérature syriaque par la perfection de la forme et la poésie qui y respire. Il écrivait en grec et en syriaque.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Gerhard Vossius, 3 vol. in-fol.; par Assemani, Rome, 1589-97, 6 vol. in-fol., réimpr. en 1736. Une *Explication des Épîtres de St Paul* par St Éphrem, retrouvée dans une traduction arménienne, a été publiée à Venise, 1833. Les ouvrages grecs de ce Père ont été traduits en français, Paris, 1840

EPHTALITES (HUNS). *V.* Huns.

EPHYRE, nom primitif de Corinthe.

ÉPICARPIOS, c.-à-d. *qui préside aux fruits*, surnom de Jupiter en Eubée.

EPICENSIS PAGUS, anc. pays de France (Normandie), dont le lieu principal était Suré (Orne).

ÉPICES, nom donné autrefois aux droits ou honoraires dus aux juges, parce que, dans l'origine, les plaideurs offraient aux magistrats, pour se les rendre favorables ou les remercier, des aromates, des dragées, des confitures, etc. Ces objets furent, dans la suite, remplacés par de l'argent, et la libéralité devint une dette. Il n'était point dû d'épices pour les affaires qui se plaidaient et se jugeaient à l'audience, mais seulement pour celles qui étaient instruites par écrit; elles se payaient, sur la taxe du juge, entre les mains du greffier. De bonne heure il y avait eu des abus. St Louis défendit aux juges de recevoir pour plus de 10 sous d'épices par semaine. Philippe le Bel leur interdit d'en accepter au delà de ce qu'ils pouvaient en consommer journellement. Les épices ont été abolies par les lois du 4 août 1789 et du 24 août 1790. B.

ÉPICES (Iles aux). *V.* Moluques.

ÉPICHARIS, affranchie et courtisane romaine, entra dans la conspiration de Pison contre Néron, et ranima plus d'une fois le zèle des conjurés. Ayant été prise, elle fut mise à la torture, mais ne révéla point les noms de ses complices; puis, craignant de céder à la violence de nouveaux tourments, elle s'étrangla avec sa ceinture. Legouvé a écrit une tragédie d'*Épicharis et Néron*.

ÉPICHARME DE COS, poète comique grec et philosophe pythagoricien, vécut en Sicile au Ve siècle av. J.-C., à la cour de Hiéron Ier, roi de Syracuse. Son exemple et celui de Phormis ont peut-être influé sur les progrès de la comédie athénienne. Ses ouvrages sont perdus, mais les fragments épars dans divers auteurs de l'antiquité font voir qu'il composa des *comédies mythologiques*, où il tournait en ridicule les divinités populaires, et des *comédies de mœurs et de caractère*, d'après la société de son temps. « Plaute, dit Horace, est comparé pour la verve au Sicilien Épicharme. » Le parasite, personnage de la comédie nouvelle, est une création d'Épicharme. On lui attribue divers traités de philosophie et de médecine. Aristote et Pline lui font honneur de l'introduction du θ (*thêta*) et du χ (*khi*) dans l'alphabet grec.

Les fragments d'Épicharme ont été recueillis par Meineke et Kock, dans leurs *Fragm. comic. Græcorum*. — V. Harless, *de Epicharmo*, 1822; Artaud, *Fragments pour servir à l'histoire de la comédie antique*, 1863; Girard, *Rev. des Deux Mondes*, 1er août 1880; Grysar, *de Doriensium comœdia*, 1827. D—r et S. Re.

ÉPICIER, officier de la maison royale en France, auquel était confié le soin de la confection des épices servies sur la table du roi.

ÉPICIERS, l'un des 6 corps marchands de Paris avant la Révolution ; il prenait rang après les drapiers, avait la garde de l'étalon des poids et mesures, et reconnaissait pour patron St Nicolas. Il était partagé en apothicaires et épiciers ; et ces derniers en droguistes, confituriers et ciriers.

ÉPICNÉMIDIENS. *V.* LOCRIDE.

ÉPICTÈTE, philosophe stoïcien, né à Hiérapolis (Phrygie) vers le milieu du Ier siècle de J.-C., fut d'abord esclave d'Épaphrodite, affranchi de Néron. Enveloppé dans la proscription dont Domitien frappa les philosophes vers l'an 90, il se retira à Nicopolis en Épire, où il ouvrit une école. Il revint plus tard à Rome, et vécut dans une grande familiarité avec l'empereur Adrien. Comme les autres membres de sa secte, il faisait profession d'insensibilité contre le mal. Épaphrodite, qui le frappait souvent, lui ayant cassé la jambe, il se contenta de dire : « Je vous l'avais prédit. » Un voleur lui ayant dérobé une lampe de fer, il dit : « Il sera bien attrapé demain, s'il revient, car il n'en trouvera qu'une de terre. » Nous n'avons aucun ouvrage écrit par Épictète lui-même ; mais son disciple Arrien rédigea un traité *de la Vie et de la Mort d'Épictète*, des *Discours familiers d'Épictète*, auj. perdus, des *Dissertations sur Épictète et sa philosophie*, dont 4 liv. sur 8 nous sont parvenus, et un Manuel ou *Enchiridion*, que Simplicius commenta, et qui est également conservé. La philosophie d'Épictète est d'une grande élévation morale ; le stoïcisme, chez lui, est souvent d'une douceur vraiment chrétienne. Personne n'a mieux enseigné la patience et la résignation. Sa doctrine est comme un compromis entre la tradition du Portique et celle de Platon ; il ne se perd point, à l'exemple des autres stoïciens, dans les subtilités de la dialectique et de la physique.

Schweighäuser a réuni en 5 vol. ce qui reste d'Épictète, 1797-1800, avec les commentaires de Simplicius. Le *Manuel* a été publié très souvent, en particulier par Ch. Thurot, texte et trad., 1874, et par Guyan, 1875. Les *Dissertations*, publiées par Holstein, 1655 ; Reland, 1711, Upton, 1739, etc., ont été traduites par Fr. Thurot, 1838, et par Courdaveaux, 1862. — *V.* Martha, *les Moralistes sous l'Empire romain*, 1864 ; Spangenberg, *die Lehre Epictets*, 1849 ; Grosch, *die Sittenlehre des Epictet*, 1867. *V.* aussi les préfaces des éditions de Thurot et de Guyan.

B. et S. RE.

ÉPICURE, célèbre philosophe grec, né en 341 av. J.-C. à Gargettos (Attique), m. en 270. Sa famille descendait d'Ajax. Il reçut sa première instruction dans une école que son père avait ouverte à Samos, étudia ensuite les écrits d'Anaxagore et de Démocrite, et enseigna à son tour à Mytilène, puis à Lampsaque. Il avait 36 ans quand il se fixa à Athènes. Son éloquence, la clarté de ses doctrines, la pureté de ses mœurs, attirèrent autour de lui de nombreux disciples. L'épicuréisme a été souvent mal compris et calomnié. La philosophie d'Épicure est nettement exposée dans le poème de Lucrèce. Il divisait la science en 3 parties : la canonique ou logique, qui prescrit des règles pour bien juger ; la physique ou physiologie, qui contient la théorie de la nature ; et la morale, qui traite du choix de la volonté concernant les biens et les maux. Il enseignait que l'univers a toujours été et sera toujours ; qu'il est composé d'un nombre infini d'atomes, dont la rencontre fortuite dans le vide a formé tous les corps ; que l'âme humaine est corporelle, et que sa mort est une pure séparation de particules élémentaires. Il n'était pas athée, mais il pensait que les dieux vivaient heureux, à l'écart, sans participer à la production des êtres, sans souci de leur conservation. Il proposait pour but à l'homme le bonheur, mais il le plaçait dans les jouissances de l'esprit et du cœur plus encore que dans celles des sens, dans l'exercice de la raison, dans la santé du corps et de l'âme, dans les plaisirs calmes qui ne doivent ni nous priver de plaisirs plus grands, ni nous causer de pénibles lendemains. C'était une doctrine d'intérêt bien entendu, un art véritable d'éviter les excès, de vivre de peu pour satisfaire aisément à ses besoins, et de garder une âme paisible au milieu des séductions de la fortune comme dans le malheur. Ceux qui, s'abritant sous son nom, substituèrent aux plaisirs purs et intellectuels les voluptés sensuelles, et que l'on appela les pourceaux d'Épicure, étaient bien plutôt les disciples d'Aristippe. Diogène Laërce porte jusqu'à 300 le nombre des ouvrages d'Épicure ; ils sont perdus. Quelques fragments des liv. II et XI d'un *Traité sur la nature*, retrouvés à Herculanum, ont été publiés par Orelli, 1818 ; deux *Lettres* ont été éditées par Schneider, 1813, et Gomperz a publié quelques nouveaux fragments dans le *Journal des gymnases autrichiens*, 1867, 669 ; l'*Hermès*, 1871, 386 ; les *Comptes rendus* de l'Acad. de Vienne, 1876,87. — *V.* encore Comparetti, *Riv. di Filologia*, mai 1879. Au XVIIe siècle, Gassendi exposa et défendit la doctrine épicurienne dans deux ouvrages : *de Vita, Moribus et Doctrina Epicuri* ; et *Syntagma philosophiæ Epicureæ*, 1647.

V. Durondel, *Vie d'Epicure*, 1679 ; Batteux, *la Morale d'Epicure*, 1758 ; Zimmermann, *Vita et Doctrina Epicuri*, 1785 ; Wygmans, *Quæstiones variæ de philosophia Epicuri*, 1834 ; Guyan, *la Morale d'Epicure*, 1878 ; Wallace, *the Epicureanism*, 1881 ; Trezza, *Epicuro e l'Epicureismo*, 1883.

B. et S. RE.

ÉPIDAMNE. *V.* DYRRACHIUM.

ÉPIDAURE, *Epidaurus*, auj. *Epidauros* ou *Pidavre*, v. de Grèce (Argolide), sur le golfe d'Égine, à 32 kil. E. de Nauplie. Évêché métropolitain grec. Quelques ruines du célèbre temple consacré à Esculape, qui y rendait des oracles, et restes d'un magnifique théâtre. Le temple, situé à l'O. de la ville, sur le chemin d'Argos, entre deux montagnes et au milieu d'un bois, contenait une statue du dieu en or et en ivoire ; on y élevait des serpents, parce qu'Esculape prenait la forme de ces animaux. Dans un bâtiment accessoire, appelé *Tholos*, étaient exposés sur des tables les remèdes contre toutes les maladies. Le théâtre, le temple et le *Tholos* ont été explorés en 1881 et suiv. par Carvadias, qui a rendu compte de ses fouilles dans les *Praktica* de la Société archéologique d'Athènes, 1882. S. RE.

ÉPIDAURE, anc. v. de Laconie. (*V.* NAPOLI-DI-MALVASIA.)

ÉPIDÉMIES, du grec *épi*, dans, *dèmos*, peuple ; fêtes célébrées à Argos en l'honneur de Junon, à Milet et à Délos en l'honneur d'Apollon. On croyait que ces divinités venaient alors se mêler invisiblement au peuple.

ÉPI-DIRES, v. d'Égypte. (*V.* BÉRÉNICE.)

ÉPIGÈNE, poète de la comédie moyenne, vivait vers 380. Ses fragments ont été réunis par Meineke, *Frag. comic. Græc.*, t. III, p. 537. — Un autre poète du même nom est cité par Suidas comme le plus ancien auteur tragique. — Un troisième, contemporain d'Auguste, étudia l'astronomie en Chaldée. S. RE.

ÉPIGONES, c.-à-d. *descendants*, nom sous lequel on désigne les fils des 7 chefs qui assiégèrent Thèbes pour venger les injures de Polynice, et qui y périrent tous, excepté Adraste. C'étaient : Alcméon et Amphiloque, fils d'Amphiaraüs ; Égialée, fils d'Adraste ; Diomède, fils de Tydée ; Promaque, fils de Parthénopée ; Sthénélus, fils de Capanée ; Thersandre, fils de Polynice ; Euryale, fils d'Hippomédon. Ils firent eux-mêmes, 10 ans après, la guerre aux Thébains, et prirent leur ville. Leurs statues furent placées dans le temple de Delphes.

ÉPIGRAMME, nom que les anc. Grecs donnaient à toute inscription que l'on gravait sur les frontispices des temples, des arcs de triomphe, sur les tombeaux et autres monuments publics. On n'entend plus maintenant par là qu'une courte pièce de vers, exprimant d'ordinaire une seule pensée, dont le sel et la finesse se font surtout sentir à la fin du morceau. (*V.* INSCRIPTIONS.)

ÉPIGRAPHE, officier qui réglait, chez les Athéniens, le chiffre des contributions, tenait les comptes publics et poursuivait le recouvrement des arrérages.

ÉPIGRAPHIE, science qui s'occupe du classement et de la lecture des inscriptions. (*V.* INSCRIPTIONS.) G. L.-G.

ÉPIMÉNIDE DE CNOSSE, en Crète, passait pour vivre dans un commerce intime avec les dieux. La peste ayant ravagé l'Attique après le massacre impie des partisans de Cylon, Solon le fit venir à Athènes pour purifier la ville, 596 av. J.-C. Épiménide éleva de nouveaux autels, établit plusieurs règlements utiles, et réconcilia les partis. En s'éloignant, il ne voulut d'autre récompense que l'amitié des Athéniens pour sa ville natale, et, pour lui-même, un rameau de l'olivier consacré à Minerve. Entre autres contes débités par les anciens sur Épiménide, on rapportait que, dans sa jeunesse, il s'était retiré dans la solitude, et qu'en reparaissant il prétendit avoir dormi 57 ans dans une caverne. On lui attribuait des poèmes sur l'expédition des Argonautes, sur les curètes et les corybantes, sur Minos et Rhadamante, ainsi qu'un ouvrage en prose sur les sacrifices et la république de Crète.

V. Heinrich, *Epimenides*, 1801 ; Schultess, *de Epimenide*, 1877 ; Barone, *Epimenide di Creta*, 1880 ; Rohde, *Musee Rhenan*, 1880.

O. et S. RE.

ÉPIMÉTHÉE, fils de Japet et frère de Prométhée, épousa Pandore. (*V. ce nom.*) Il fut le père de Pyrrha, femme de Deucalion.

ÉPINAC, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun ; 1,670 hab., 4,620 avec la commune. Verrerie à bouteilles. Exploit. de houille, dont les produits sont expédiés par un chemin de fer de 28 kil. à Pont-d'Ouche, sur le canal de Bourgogne.

ÉPINAL, autrefois *Espinaux*, *Spinal*, ch.-l. du dép. des Vosges, sur la Moselle, au pied des Vosges ; 15,000 hab. Ch.-l. du 9e arrondissement forestier. Collège, bibliothèque, musée. Charmante promenade appelée le *Jardin Doublat*. Fabriques de broderies blanches, marbrerie, papiers peints, carrosserie ; vins, etc. Comm. de grains, chanvre, plantes oléagineuses, chevaux, bétail. Fabr. d'images grossièrement coloriées, et répandues partout ; papeteries. Statue de Claude Lorrain ; il ne reste que quelques ruines du château. — Cette ville se forma au Xe siècle autour d'un monastère ; elle fut fortifiée au XIIIe siècle, et dépendit, jusqu'au XVIe, des évêques de Metz, qui avaient droit de monnayage. Elle eut à souffrir

de luttes entre le clergé, les bourgeois et les ducs de Lorraine. Charles le Téméraire s'en empara en 1473; René II de Lorraine la reprit en 1476, et, en 1500, la réunit à la Lorraine. Le maréchal de Créqui la prit, en 1670. Des fortifications importantes y ont été construites depuis la guerre de 1870.

EPINAY (Louise-Florence-Pétronille **TARDIEU DESCLAVELLES**, dame de **LA LIVE** d'), née vers 1725, m. en 1783. Fille d'un officier tué au service du roi, elle épousa un riche fermier général, son cousin, dont les prodigalités la poussèrent à une séparation. Liée avec les écrivains les plus célèbres de son temps, elle témoigna une affection particulière à J.-J. Rousseau, le combla de bienfaits avec une ingénieuse délicatesse, et fit construire pour lui une petite maison modeste, connue sous le nom d'*Ermitage*, et attenant à son parc de la Chevrette, dans la vallée de Montmorency. Elle l'appelait familièrement *son ours*. Mais le mauvais caractère du philosophe fit dégénérer cette liaison en une haine violente, qui lui dicta des calomnies contre sa bienfaitrice. Mme d'Épinay eut l'ambition de devenir femme auteur; ses premiers ouvrages, *mes Moments heureux,* 1752; *Lettres à mon fils,* 1758, ont peu marqué. Mais les *Conversations d'Émilie,* 1781, qu'elle écrivit pour l'éducation de sa fille, obtinrent, en 1783, le *prix d'utilité* de M. de Monthyon; c'est un ouvrage écrit avec un esprit réfléchi, et surtout avec les convictions du cœur. Il reste de cette femme célèbre un grand nombre de lettres, à la fois sérieuses et spirituelles, adressées à Voltaire, Buffon, Rousseau, Dalembert, Diderot, Richardson, etc., et à Grimm, qui succéda à Rousseau dans son amitié, et qui écrivit son apologie. On a publié, en 1818, 3 vol. de *Mémoires* écrits par elle-même et qui sont un fidèle tableau de la société du XVIIIe siècle. Musset-Pathay donna des *Anedoctes choisies,* pour faire suite à ces Mémoires, et Barbier, une *Correspondance inédite de l'abbé Galiani avec Mme d'Épinay,* Paris, 1818, 2 vol.

ÉPINAY, vge (Seine), arr. de Saint-Denis, 10 kil. de Paris, sur la rive droite de la Seine; 1,700 hab. Patrie du maréchal Maison.

EPINE (Notre-Dame de l'), vge (Marne), à 10 kil. N.-E. de Châlons-sur-Marne; 425 hab. Fab. de blanc d'Espagne, de moulins à bras. Pèlerinage célèbre, depuis 1419. Belle église ogivale terminée sous Charles VII. Louis XI y vint, en 1482, exécuter le vœu qu'il avait fait à Péronne. — Une église de Pise, édifiée au XIVe siècle, porte aussi ce nom.

ÉPINE, *Spina,* espèce de grand stylobate en maçonnerie dans un cirque romain. Il était au milieu de l'arène qu'il divisait, dans le sens de sa longueur, en 2 parties un peu inégales, et tout autour se faisaient les courses. A chacune de ses extrémités s'élevaient les bornes que les coureurs devaient doubler, et au milieu un grand obélisque. On voyait, de chaque côté de l'obélisque, des autels, des statues de dieux ou de déesses. Cette maçonnerie était comme l'épine dorsale du corps auquel elle appartenait; de là son nom. C. D—y.

EPINEUIL, vge (Yonne), arr. et à 2 kil. N. de Tonnerre; 600 hab. Autrefois fortifié. Son territoire produit d'excellents vins.

ÉPIPHANE (Saint), docteur de l'Église grecque, né vers 310 près d'Éleuthéropolis (Palestine), m. en 403. Issu d'une famille juive, il fut entraîné par l'exemple des solitaires de la Thébaïde, embrassa leur genre de vie, et devint le disciple fervent d'Hilarion. Aux pratiques de la pénitence il joignit les travaux de l'étude, et apprit le syriaque, l'égyptien, le latin et le grec. De retour dans sa patrie, il fonda un monastère, qu'il gouverna pendant plus de 30 ans. En 367, le clergé et le peuple de Salamine en Chypre le choisirent pour évêque. Il combattit les doctrines d'Arius, d'Apollinaire et d'Origène, avec un zèle que ne modéra pas assez la prudence. Fête, le 12 mai. Ses *Œuvres* ont été publiées par le P. Petau, gréco-latin, 1622, 2 vol. in-fol. On y remarque : le *Panarium,* c.-à-d. livre des remèdes, dans lequel il donne l'histoire et la réfutation de 20 hérésies antérieures à J.-C., et de 80 postérieures à cette époque; l'*Anchora* (ancre du salut), où il expose les principes de la foi catholique; un livre *des Poids et des Mesures* chez les Juifs, etc. On a trouvé au Vatican un Commentaire de St Épiphane sur le Cantique des Cantiques. Ce docteur est vigoureux de pensées, mais son style est sans ornements et peu correct.

ÉPIPHANE *le Scolastique*, écrivain du commencement du VIe siècle, composa, sur la demande de Cassiodore, une *Historia tripartita,* en 12 liv., publiée par J. Schussler, Augsbourg, 1472, in-fol.; par Beatus Rhenanus, Bâle, 1523, et trad. en français par L. Cyaneus, Paris, 1568. C'est une compilation des histoires de Socrate, Sozomène et Théodoret. On attribue à Épiphane la trad. latine des *Antiquités juives* de Josèphe, publiée à Oxford, 1700.

ÉPIPHANÈS, c.-à-d. *qui apparait,* surnom appliqué à tous les dieux, particulièrement à Jupiter.

ÉPIPHANIE, en grec *Epiphaneia,* manifestation, fête célébrée par l'Église, le 6 janvier, en mémoire de l'adoration des rois mages, venus de l'Arabie Heureuse, et auxquels J.-C. se *manifesta.* On l'appelle aussi le *jour des Rois,* et on fête ce jour en famille par le tirage de la fève et le festin où l'on crie : *le Roi boit.* L'Épiphanie a encore pour but d'honorer le baptême de J.-C. et son premier miracle aux noces de Cana. (*V.* Rois [Fête des].)

ÉPIPHANIE, anc. v. de Syrie, appelée primitivement *Hamath;* auj. *Hamah.*

ÉPIPOLE. *V.* Syracuse.

ÉPIRE, *Epirus,* du grec *èpèiros, continent,* par rapport aux îles de la côte, contrée de l'anc. Grèce, au N., entre l'Illyrie au N., la mer Ionienne à l'O., le golfe d'Ambracie et l'Acarnanie au S., et la Thessalie à l'E.; villes princ. : Ambracie, Dodone, Buthrotum, Larta, Orchine, Argire, Élatrie. Sol montagneux, mais fertile sur les côtes, arrosé par l'Achéron et le Cocyte, et nourrissant, dans ses magnifiques pâturages, de nombreux bestiaux. Chevaux d'une excellente race, célèbres par leurs victoires aux jeux Olympiques; terribles dogues, appelés molosses. — L'Épire fut peuplée par des Pélasges, sous la conduite des fils de Lycaon; Théopompe, cité par Strabon, y comptait 14 tribus distinctes, et, parmi elles, les Chaones, les Thesprotes, les Hellopes, les Molosses, les Athamanes, les Perrhèbes. Pyrrhus ou Néoptolème, fils d'Achille, chassé de la Thessalie par les Héraclides, vint fonder parmi les Molosses un État qui s'agrandit bientôt aux dépens des tribus voisines, mais dont les souverains, dits Éacides, sont inconnus jusqu'au temps des guerres médiques. Depuis ce moment se succédèrent : Admète, roi en 480; Tarrutas, 429; Alcétas Ier, 395; Arymbas, 361, d'abord avec Néoptolème II, puis seul; Alexandre Ier, 342; Éacide, 331; Alcétas II, 312; Pyrrhus II, 295, d'abord avec Néoptolème III, puis seul; Alexandre II, 272; Pyrrhus III, 242. L'Épire, partagée d'abord en Chaonie au N.-O., Thesprotie au S.-O., Athamanie à l'E., et Molosside au centre, reçut des Grecs une autre division en : Épire grecque, comprenant l'Acarnanie, l'Amphilochie, l'Athamanie, la Dolopie et la Molosside, et Épire barbare, comprenant la Chaonie, la Thesprotie et la Cassiopie. En 229, la race masculine des Éacides s'étant éteinte, les Épirotes se constituèrent en république; en proie aux dissensions civiles, ils tombèrent sous l'influence de la Macédoine. Après la défaite de Persée, en 168, Paul Émile saccagea l'Épire, y détruisit 70 villes, et emmena 150,000 hab. comme esclaves. Uni à la province romaine de Macédoine, puis à celle d'Achaïe, le pays fut érigé en province spéciale par Adrien, gouverné par un procurateur ou président, et au IVe siècle, il forma une des 6 provinces du diocèse de Macédoine; il fut partagé alors en Ancienne Épire, formée de l'Épire propre, de l'Ambracie, et de l'Acarnanie, ch.-l. Nicopolis; et Nouvelle Épire, répondant à l'Illyrie, ch.-l. Dyrrachium. L'Épire fit partie de l'empire grec jusqu'à la prise de Constantinople par les croisés, 1204; des princes de la race des Comnène s'y formèrent alors une principauté indépendante, que le sultan des Turcs, Amurat II, leur enleva en 1435. Scanderbeg rendit au pays quelque liberté, 1444-67; puis il retomba au pouvoir des Turcs. — L'Épire forme auj. la partie S. de l'Albanie ou eyalet de Janina. Elle compte environ 375,000 hab., dont 311,000 chrétiens (247,000 Grecs, 47,000 Albanais, 17,000 Valaques), 61,500 mahométans, et les autres israélites. Une petite partie de l'Épire a été cédée à la Grèce en vertu du traité de Berlin, 1878. (*V.* Albanie et Grèce [Royaume de].)

Merleker, *Histoire et géographie de l'Epire,* 1841 (all). B. et S. Re.

ÉPISTATE, président du sénat d'Athènes, membre d'une des 5 sections du sénat. (*V.* Sénat d'Athènes.) Il convoquait l'assemblée, proposait les délibérations, gardait le sceau de l'État, les clefs de l'Acropole et celles du trésor de Minerve. Ses fonctions ne duraient qu'un jour, et nul citoyen ne pouvait occuper cette dignité qu'une fois en sa vie. On appelait aussi Epistates les présidents des commissions pour les travaux publics, les constructions navales, etc.

V. Hermann, *Staatsalterthümer,* 127 et 129.

ÉPITARCHIE, corps de cavalerie chez les anciens Grecs, formé de 128 hommes sur 8 rangs.

ÉPITASE. C'était, dans la tragédie antique, la 2e partie, celle que nous nommons le nœud, l'intrigue; l'exposition s'appelait protase, et le dénouement catastase.

ÉPITHALAME, chant nuptial, poème à l'occasion d'un mariage. Chez les Grecs, on en chantait à la porte des nouveaux époux. L'acclamation *O hymen! O hyménée!* qui fut d'abord tout l'épithalame, n'en fut plus tard que le refrain. Il ne reste qu'un fragment du poème d'Hésiode sur les noces de Thétis et de Pélée. Stésichore assujettit l'épithalame aux rythmes de la musique, et y ajouta des chœurs. Sapho ex-

cella dans ce genre de poésie. Théocrite nous a laissé l'épithalame de Ménélas et d'Hélène.

ÉPITOGE, espèce de manteau que les Romains mettaient sur la toge. — Autrefois, en France, on portait généralement pour coiffure des chaperons ayant une longue queue garnie de fourrure. Sous Charles VII, les chapeaux remplacèrent les chaperons ; mais les magistrats, les avocats, et les gens de robe en général, en gardèrent un souvenir, en attachant la queue du chaperon sur l'épaule gauche. Elle devint l'épitoge, qui marque auj. les grades obtenus dans les facultés ; les docteurs ont trois rangs de fourrures, les licenciés deux, les bacheliers un seul.

ÉPITON. *V.* Battle.

ÉPÎTRE, leçon ou partie de la messe, lue par le prêtre ou chantée par le sous-diacre au côté droit du chœur ; elle est prise le plus souvent dons les Épîtres de St Paul ; de là son nom. Le livre qui contient les épîtres de toute l'année se nomme *Lectionnaire* ou *Épistolier*.

ÉPÎTRES FARCIES, du latin *farcire*, remplir, entremêler ; nom donné, au moyen âge, à un genre particulier d'épîtres qu'on chantait dans les églises, parce qu'elles étaient entremêlées de grec, de latin et de français.

ÉPODE, nom donné par les Grecs à la partie d'une ode ou d'un hymne que le chœur, dans les représentations dramatiques ou les cérémonies religieuses, chantait au milieu du théâtre ou devant l'autel, après avoir chanté la strophe à la gauche et l'antistrophe à la droite. On l'appliqua aussi à un petit poème lyrique, composé de distiques, dont les premiers vers étaient des ïambes trimètres, et les derniers des ïambes dimètres, enfin à tout petit vers précédé d'un ou de plusieurs grands vers.

V. Christ, *Metrik*, 1879, p. 651.

ÉPOISSES, *Spincia, Espicia*, brg (Côte-d'Or), arr. de Semur ; 1,000 hab. Anc. château. Fromages estimés. Érigé en marquisat, en 1613. Les Mérovingiens y avaient une résidence.

EPONA, divinité des écuries et des étables, chez les anc. Romains.

EPONINE. *V.* Sabinus.

EPONYME. *V.* Archontes.

EPOPSIOS, c.-à-d. *qui surveille*, surnom de Jupiter, d'Apollon et de Neptune.

ÉPOPTÈS. *V.* Éleusis.

EPORREDIA, anc. v. d'Italie (Gaule cisalpine), dans le pays des Salasses ; auj. *Ivrée*.

EPOTIUS PAGUS, anc. pays de France (Gapençais), dont le lieu principal était Upaix (Hautes-Alpes).

EPREMESNIL (Jean-Jacques **DUVAL** d'), né à Pondichéry en 1746, m. en 1794, vint en France en 1750, et fut nommé, en 1775, conseiller au parlement de Paris. Doué d'une élocution facile et chaleureuse, il se signala dans l'opposition des parlements. Il avait provoqué la convocation des états généraux ; il y fut député par la noblesse de Paris ; mais son opposition n'avait eu pour but que l'intérêt des parlementaires ; il devint pour son parti un auxiliaire dangereux, et, par ses habitudes de discussion sans mesure, par ses sorties véhémentes, il perdit toute influence. Sous la Législative, il fut sauvé par Pétion dans une émeute, et se retira près du Havre. Arrêté en 1793, et traduit devant le tribunal révolutionnaire le 2 floréal an II, il fut condamné à mort, et exécuté le lendemain, 22 avril 1794. Il montra dans ses derniers jours un calme et une sérénité qui contrastaient avec ses habitudes d'agitation et d'emportement.

On a de lui deux brochures : *Nullité et despotisme de l'Assemblée nationale*, et *de l'État de la France*, 1790. J. T.

ÉPREUVES JUDICIAIRES, moyens employés dans l'antiquité, et surtout pendant le moyen âge, pour s'assurer de la fausseté ou de la vérité d'une accusation. Comme ils supposaient tous une intervention divine en faveur du juste, on les appelait *jugements de Dieu*. On en distinguait de plusieurs sortes. L'*épreuve de l'eau* se faisait de deux manières : par l'eau bouillante et par l'eau froide. L'épreuve par l'eau bouillante, surtout réservée aux nobles, aux prêtres et aux autres personnes libres, consistait à plonger le bras dans une cuve pour y prendre une pierre ou un anneau bénit, à une profondeur plus ou moins grande, selon la nature du crime ; puis on enveloppait le bras, le juge mettait un sceau sur l'enveloppe, et si, au bout de 3 jours, l'accusé n'avait pas de brûlure, il était déclaré innocent. Teutberge, belle-fille de l'empereur Lothaire, accusée d'inceste, trouva un champion qui subit l'épreuve à sa place. Le pape Innocent III interdit cette épreuve dans le concile de Latran. L'épreuve par l'eau froide, spécialement destinée aux gens du peuple, consistait à jeter l'accusé dans une rivière, un lac ou une cuve, après lui avoir lié la main droite avec le pied gauche, et la main gauche avec le pied droit ; l'eau, préalablement bénite, étant supposée devoir repousser un coupable, s'il surnageait, il était déclaré criminel ; s'il enfonçait, son innocence était reconnue. Suivant quelques auteurs, la culpabilité était au contraire prononcée, dans plusieurs localités, lorsque le patient allait au fond de l'eau. Cette épreuve, interdite par Louis le Débonnaire en 829, continua cependant d'être employée ; on en a encore des exemples en 1590 et en 1617, malgré un arrêt du parlement, en 1601 ; elle était alors imposée à ceux qu'on accusait de sorcellerie. — L'*épreuve du feu* consistait à faire passer l'accusé entre deux bûchers ; s'il en sortait vivant, son innocence était regardée comme manifeste. Le prêtre Barthélemy la subit à Antioche, en 1099, pour soutenir l'authenticité de la sainte lance, qu'une révélation venait de lui découvrir. Quelquefois les livres furent soumis à l'épreuve du feu : on les jetait au milieu des flammes, et, d'après l'état dans lequel on les en retirait, on jugeait s'ils étaient orthodoxes ou non. — L'*épreuve du fer ardent* se pratiquait de différentes manières. L'accusé, pour prouver son innocence, marchait, pieds nus, sur 9 ou 12 socs de charrue rougis au feu. Ou bien, il prenait en main une barre de fer rouge, et la soulevait deux ou trois fois dans l'espace de neuf pas. Ou encore, le fer chaud avait la forme d'un gantelet, dans lequel on engageait la main et le bras. Au bout de 3 jours, la main, enveloppée dans un sac scellé, ne devait offrir aucune trace de brûlure. — L'*épreuve du duel* consistait en un combat entre l'accusé et l'accusateur. (*V.* Combat judiciaire.) Dans l'*épreuve de la croix*, les deux parties se tenaient debout, les bras étendus en croix, et celle qui était lassée la première perdait sa cause. — Il y avait un office spécial qui précédait les épreuves judiciaires ; on le trouve dans les anciens livres d'église, tels que le *Mandatum* de l'église de Soissons. En général, on exorcisait l'eau ou le fer, et on disait une messe, à la suite de laquelle le patient communiait, baisait l'Evangile et la croix. B.

ÉPROUVES, c.-à-d. épreuves ou essais ; joutes dans lesquelles, la veille des tournois de chevaliers, les écuyers s'essayaient les uns contre les autres avec des armes plus légères et moins dangereuses. On les nommait encore *vesprées*, et *escremies* ou escrimes.

EPSOM, v. d'Angleterre (Surrey), à 22 kil. S.-S.-O. de Londres ; 6,275 hab., avec la commune. Source alcaline dont on extrait un sulfate de magnésie dit *sel d'Epsom*. Établissement de bains fréquenté. Courses de chevaux très suivies, le 26 avril et le 31 mai de chaque année, depuis 1730. (*Derby* et *Oaks*.)

EPTE, riv. de France, prend sa source à 3 kil. N. de Forges (Seine-Inférieure), passe à Gournay, Gisors, Saint-Clair, Bray, et se jette dans la Seine, rive dr., à 4 kil. au-dessus de Vernon, après un cours de 100 kil. Elle servait autrefois de limite entre la Normandie et l'Ile-de-France.

EPTERNACH. *V.* Echternach.

ÉPULONS ou **SEPTEMVIRS ÉPULONS**, *Epulones, VII viri epulones*, prêtres de l'anc. Rome, chargés de faire préparer et servir les banquets sacrés offerts aux dieux dans leurs temples, ou donnés à la suite de jeux publics. Ils furent créés l'an 556 de Rome, au nombre de 3, pour remplacer les pontifes, auxquels ces fonctions avaient jusqu'alors été dévolues. Plus tard, du temps de Sylla, croit-on, leur nombre fut porté à 7, d'où vint le nom de Septemvirs. Les épulons veillaient aussi à la célébration des jeux publics, en dénonçaient les irrégularités ou les omissions aux pontifes, qui jugeaient s'il y avait lieu de recommencer la fête. Ils formaient l'un des collèges sacerdotaux de Rome, et portaient la toge prétexte. Ils étaient élus à vie, tantôt par les comices, tantôt par leur propre collège. (*V.* Pontifes.) C. D—y.

ÉQUATEUR, grand cercle perpendiculaire à l'axe d'une sphère douée d'un mouvement de rotation ; il passe par le centre de la sphère, et a tous ses points également éloignés des deux pôles. L'équateur terrestre et l'équateur céleste passent tous deux par le centre de la terre, ont les mêmes pôles et se confondent dans le même plan ; chacun partage la sphère à laquelle il appartient en deux hémisphères : l'un boréal, l'autre austral. C'est par rapport à l'équateur terrestre qu'on détermine par la latitude la position des lieux de la terre, et par rapport à l'équateur céleste qu'on détermine celle des différents points du ciel. L'équateur terrestre coupe la zone torride en deux parties égales. On l'appelle encore ligne équinoxiale, parce que les équinoxes sont situés à sa rencontre avec l'écliptique. Les marins le nomment *la ligne* ; le passage sous la ligne est pour eux l'occasion d'une cérémonie semblable au baptême du tropique. Sous l'équateur, les jours sont tous égaux aux nuits, parce que l'horizon, passant toujours par l'axe de la terre, coupe en deux parties égales tous les parallèles terrestres, dont le soleil paraît décrire un par jour.

ÉQUATEUR (République de l'), en espagnol *Ecuador*, État de l'Amérique du Sud, entre 5° 23' de lat. S. et 2° de lat. N., entre 72°-83° 40' de long. O.; borné au N. par la Colombie, à l'E. par le Brésil, au S. par le Pérou, et à l'O. par l'océan Pacifique. Superf., 643,295 kil. carrés, plus les territoires indiens de Napo, 7,150 kil. carrés; population, 1,146,000 hab., dont 200,000 Indiens. — La république est divisée en 12 provinces : *Pichincha*, ch.-l. Quito, capitale du pays; *Imbabura*, ch.-l. Ibarra; *Chimborazo*, ch.-l. Riobamba; *Latacunga* ou *Leon*, ch.-l. Latacunga; *Esmeraldas*, ch.-l. Esmeraldas; *Guayaquil*, ch.-l. Guayaquil; *Manabi*, ch.-l. Portoviejo; *Azuay*, ch.-l. Cuença; *Loja*, ch.-l. Loja; *Tienguregua*, ch.-l. Ambato; *Los Rios*, ch.-l. Babahoyo; *Oriente*, ch.-l. Archidona. Le pays est traversé par la chaîne des Andes, dont il renferme quelques-uns des plus hauts sommets : le Sangay ou volcan de Maças (5,360 m.), le Capac-Urcu ou El Altar (5,320 m.), le volcan Sinchulagua (5,333 m.), le Chimborazo, le Cayambe-Urcu, l'Antisana, le Llunganate, le Guamani, le volcan d'Imbabura, le Cumambay, le volcan de Carguairasso (4,775 m.), l'Illinissa, (5,315 m.), le Corazon (4,815 m.), l'Atacaso, le Cotopaxi, le Pichincha (4,853 m.), le Catacache (5,140 m.), le volcan de Los Pastos (4,218 m.). Il est arrosé par la Mira, le Rio-Santiago, l'Esmeraldas, et le Daule, affluents de l'Océan; par le Marañon et ses affluents : le Paute, le Marona Mosças, le Pastaça, le Rio-Veleno ou Piquena, le Napo, le Putumayo, le Yapura, etc. Grâce à l'élévation du sol, le climat est tempéré, sain et très beau, surtout dans la fertile vallée de Quito. Belles forêts dans la partie orientale. Troupeaux, cuirs, cacaos, café, riz, maïs, caoutchouc, eau-de-vie de cannes, chapeaux de paille de Toquilla, dits *panamas*, tabac, bois divers, coton, quinquina renommé, etc. On y importe les produits manufacturés français, et toutes les marchandises d'Europe en général. Le principal port de l'Equateur est Guayaquil; puis viennent : Manta, Esmeraldas, Caraques ou Baïa, et Bellenita. — La république de l'Equateur s'est formée en 1831, lors de la dissolution de la république de Colombie, dans laquelle elle formait les trois départ. de l'Équateur, de Guayaquil, et d'Assuay. Un président a le pouvoir exécutif, et un Congrès composé de deux Chambres, le pouvoir législatif. La république est souvent agitée par les guerres civiles, et le budget est en déficit; les revenus étaient, en 1883, de 15,000,000 de fr. environ, les dépenses de près de 12,600,000 fr.; la dette extér. de 45,000,000 de fr., la dette intér. de 12,000,000 de fr. Universités à Quito et Cuença : archevêché à Quito; évêchés à Guayaquil, Cuença, Loja, Ibarra, Riobamba et Manabi. L'armée comprend environ 5,000 hommes, et la flotte se compose de 2 vapeurs. Le commerce d'export. s'est élevé, en 1883, à la valeur de 19 millions. Un chemin de fer de 122 kil. est en exploitation, entre Yaguachi et la rivière de Chimbo. Le port de Guayaquil est relié par un câble télégraphique à l'isthme de Tehuantépec et, par suite, à l'Amérique du Nord et à l'Europe.

ÈQUES ou **EQUICOLES**, *Æqui*, *Æquiculi*, *Æquicolæ*, anc. peuple d'Italie, dans le Latium, au N. des Herniques et des Volsques; ville princ., Præneste. Ils appartenaient à la race osque. Numa leur emprunta le droit fécial. Retranchés dans les gorges de l'Apennin, habitant un pays généralement dépourvu de villes dont la prise les eût amenés à composition, ils firent à la république romaine une guerre longue et acharnée. En 493 av. J.-C., alliés aux Volsques et aux Sabins, ils ravagèrent les terres des Latins, et furent battus par le consul P. Vetusius. En 474, ils envahirent le pays des Herniques; mais ils expièrent, par deux défaites que leur infligèrent Quinctius Capitolinus et Cincinnatus, les dangers qu'ils avaient fait courir à Sp. Furius, 468, et à L. Minucius, 458. Soumis, en même temps que les Volsques, à la fin du même siècle, ils reprirent les armes, en 305, pendant la guerre du Samnium, et furent presque exterminés.

EQUESTRE (Ordre). *V.* Chevaliers romains.

ÉQUESTRES (Fonctions). *V.* Cursus honorum. — Les fonctions équestres ont été classées, à l'époque d'Adrien probablement, d'après le taux des appointements qui y étaient attachés, en *trecenariæ* (300,000 sesterces, ou 60,000 fr. environ), en *ducenariæ* (200,000 sest., 40,000 fr.), en *centenariæ* (100,000 sest., 20,000 fr.), et en *sexagenariæ* (60,000 sest., 12,000 fr.). G. L.-G.

ÉQUICOLA (Mario), écrivain italien, ainsi nommé parce qu'il naquit à Alveto, dans l'anc. pays des Èques, en 1460, m. en 1541, publia une *Histoire de Mantoue*, Ferrare, 1521, fort estimée, et un traité, *della Natura d' amore*, 1525, trad. en franç. par Chappuis, Lyon, 1584.

EQUINOXES, de *æquus*, égal, et *nox*, nuit; nom donné aux deux points d'intersection de l'équateur et de l'écliptique, parce que, lorsque le soleil s'y trouve, il y a égalité de jour et de nuit pour toute la terre. L'équinoxe du printemps, 21 mars, est celui où le soleil coupe l'équateur en remontant de l'hémisphère austral vers le nord; l'équinoxe d'automne, 23 sept., celui par lequel il passe en redescendant du tropique boréal vers le sud. Aux jours qui précèdent ou qui suivent les équinoxes, il y a de violentes tempêtes dans les Antilles, le Mexique, le Brésil, la mer de Chine, au cap de Bonne-Espérance, en Guinée, dans le golfe de Gascogne, sur les côtes de Provence et de Bretagne, et dans la Manche.

EQUINOXIAL (Grand Océan), une des trois subdivisions de l'Océan. Il s'étend du tropique du Cancer au tropique du Capricorne, entre l'Asie et l'Amérique, et baigne la plupart des îles de l'Océanie.

ÉQUINOXIALE (Ligne). *V.* Équateur.

ÉQUIRIES, *equiria*, jeux institués par Romulus, en l'honneur de Mars. Ils consistaient en courses de chars, et étaient célébrés tous les ans, le III des calendes de mars (27 février), dans le Champ de Mars, à Rome.

ÉQUITATION (École d'). *V.* École de cavalerie.

EQUITURES, *Equituri*, anc. peuple de la Gaule, que l'on place soit dans le pays nommé Entre-Deux-Guiers, soit au confl. de la Durance et de l'Ubaye.

EQUOTUTICUM, EQUOTUTIUM ou **EQUUS TUTICUS**, anc. v. d'Italie (Samnium), au N.-E. de Bénévent, chez les Hirpins; fondée par Diomède. Auj. *Ariano*.

ERARD (Sébastien), facteur d'instruments de musique, né à Strasbourg en 1752, m. en 1831, vint à Paris vers 1768, gagna la protection de la duchesse de Villeroy, et y établit, ainsi qu'à Londres, une fabrique de pianos et de harpes, célèbre dans toute l'Europe. Son frère Jean-Baptiste partagea tous ses travaux, et son neveu Pierre perfectionna encore le travail de ses ateliers. S. Érard a construit les premiers pianos *à queue* et *à double échappement*, et inventé les harpes *à fourchettes*; il avait fait, dès l'année 1790, un essai d'orgue expressif, dont Grétry parle avec enthousiasme dans ses *Mémoires*. Un orgue magnifique, qu'il construisit pour la chapelle du roi aux Tuileries, fut détruit lors de la révolution de 1830. Passionné pour la peinture, Érard forma une belle collection de tableaux.

ÉRARIC, chef des Ruges, qui avait accompagné Théodoric en Italie, fut élu roi des Ostrogoths, en 541. Découragé par les conquêtes de Bélisaire, il traita, avec l'empereur Justinien, de la cession de ses dernières provinces, mais fut tué par ses soldats, et eut pour successeur Totila.

ERASISTRATE, médecin grec, né à Julis dans l'île de Céos, vivait du temps des premiers successeurs d'Alexandre; il était, selon Pline, de la famille d'Aristote, et eut pour maîtres en philosophie Chrysippe et Théophraste, de l'école pythagoricienne. Médecin du roi Séleucus Nicator, il se rendit célèbre en guérissant le prince Antiochus, épris de Stratonice, sa belle-mère. Érasistrate est le premier anatomiste grec, avec Hérophile son contemporain; c'est probablement à Alexandrie qu'il disséqua des cadavres humains. Il connaissait les ventricules du cerveau, l'origine des nerfs craniens, les valvules tricuspides et sigmoïdes du cœur; il pensait que les veines seules contenaient du sang, et croyait les artères destinées à contenir l'*esprit*, c'est-à-dire l'air. Il regardait l'inflammation comme produite par l'irruption du sang dans les artères. En médecine, il était essentiellement solidiste, et combattit les doctrines humorales; il avait proscrit de sa thérapeutique la saignée et les purgatifs. Aucun de ses ouvrages ne nous est parvenu, mais Galien le cite très souvent.

V. Hieronymus, *Erasistrati et Erasistrateorum historia*, 1790; Schwartz, *Herophilus und Erasistratus*, 1826. D—G.

ERASME (Didier ou Désiré), né à Rotterdam en 1467, m. en 1536. Enfant naturel, il fit de brillantes études à Deventer, puis à Paris, au collège de Montaigu. Reçu docteur en théologie à Bologne, 1506, il dirigea l'éducation d'un fils de Jacques IV, roi d'Écosse, et voyagea avec lui en Italie. Léon X essaya vainement de le retenir à Rome. De retour en Angleterre, Érasme se lia avec Thomas Morus, 1509, enseigna le grec à Oxford et à Cambridge, et refusa de diriger le Collège de France. Il reçut de Charles-Quint le titre de conseiller royal, et, en 1521, se fixa à Bâle, auprès de l'imprimeur Froben, son ami. En 1529, il se retira à Fribourg en Brisgau, pour échapper aux persécutions dont le menaçaient les réformateurs, y demeura 6 ans, et revint mourir à Bâle, au moment où il allait être nommé cardinal par Paul III. On montre encore à Bâle son cabinet, l'autographe de son testament, son portrait par Holbein, et son cachet avec cette devise : *Nemini cedo*. Dès 1549, Rotterdam lui éleva une statue. Érasme a servi la cause de la Renaissance, non seulement par des publications d'auteurs anciens, telles que la *Géographie* de Ptolémée, les *Sentences* de Publius Syrus, des traductions particulières d'Euripide, de Plutarque et de Lucien, par des dictionnaires, des grammaires, etc., mais par des ouvrages d'une latinité très pure et d'une justesse délicate de pensées.

De ce nombre sont un traité *de Copia verborum*, un recueil de plus de 4,000 adages, ouvrage d'une érudition immense, des *Apophtegmes*, des *Colloques*, condamnés par la Sorbonne, critique ingénieuse et sceptique à la manière de Lucien, et un *Éloge de la folie*, badinage spirituel et satire de tous les états de la vie. Cet ouvrage fut illustré par Holbein. Dans la Réformation, Érasme joua longtemps un rôle équivoque; contraint un instant, dans sa jeunesse, d'entrer au monastère de Stein, il en avait gardé une profonde aversion contre les moines. Mais, s'il attaque les abus, il veut garder le dogme et conserver l'unité de la foi. Il ne répondit pas aux avances de Luther : il y avait trop de distance entre ce révolutionnaire passionné, et un esprit fin et ami de son repos comme Érasme. « Je n'aime pas une vérité séditieuse, » disait-il, et il réfuta, dans son *Traité du libre arbitre*, les doctrines fatalistes du réformateur. Cependant son édition grecque du Nouveau Testament, avec une version latine et une paraphrase très remarquable, 1516, parut servir la cause de la Réformation. Il publia aussi les œuvres de St Jérôme, de St Athanase, de St Basile, de St Jean Chrysostome. Comme il arrive toujours dans un siècle de passions, son rôle et son attitude lui attirèrent la haine des partis. J.-C. Scaliger, entre autres, lui fit une violente querelle, parce qu'il avait raillé les ridicules exagérations des *cicéroniens* de son temps. Érasme donna lui-même une édition de ses œuvres à Bâle, 9 vol. in-fol. La meilleure est celle de Leyde, 1703-06, 10 vol. in-fol. Gueudeville a trad. en français les *Colloques*, Leyde, 1720, 6 vol. in-12, et l'*Éloge de la folie*, Paris, 1728; ce dernier ouvrage a été traduit aussi par Lavaux, 1780, et par Barrett, 1789. Burigny a publié une *Histoire de la vie et des ouvrages d'Érasme*, Paris, 2 vol. 1757, et l'on doit à M. Nisard des études intéressantes sur ce littérateur. Le recueil des *Lettres* d'Érasme est très utile pour faire connaître son caractère et l'esprit de l'époque. B.

ÉRASTE (THOMAS), médecin et philosophe, né à Bâle en 1524, m. en 1583. Il étudia d'abord la théologie à Bâle, puis la médecine à Bologne, où il pratiqua cet art avec beaucoup d'éclat et de succès. L'électeur palatin le nomma professeur à Heidelberg; puis il revint à Bâle, où il obtint la chaire de morale, 1580. Savant et habile praticien, il combattit les rêveries de Paracelse et de ses sectateurs.

Il composa, entre autres ouvrages : *Dissertationum de medicina nova Paracelsi partes IV*, Bâle, 1572; *Diss. de Auro potabili*, 1578; *de Occultis pharmacorum potestatibus*, 1574; *Repetitio disputationis de lamiis seu strigibus*, 1578. G—R.

ÉRATO, c.-à-d. *la gracieuse*, muse de la poésie lyrique et de la poésie érotique. On la représentait couronnée de myrte et de roses, quelquefois de laurier, le visage joyeux et ouvert, tenant d'une main une lyre, dont elle disputait l'invention à Mercure, et de l'autre un *plectrum*.

ÉRATOSTHÈNE, géographe, mathématicien, philosophe et littérateur grec, né à Cyrène vers 276 av. J.-C., mourut à 82 ans. Il fut une des gloires de l'école d'Alexandrie. Il succéda à Zénodote comme bibliothécaire du Musée sous Ptolémée III. Ce fut probablement de son vivant qu'il laissa cette place à Apollonius de Rhodes. Devenu presque aveugle, il se laissa, dit-on, mourir de faim. Ératosthène fit des observations astronomiques avec la dioptre et le gnomon, et peut-être avec les armilles. Le premier, il mesura un degré du méridien, et estima la circonférence de la terre à 252,000 stades, ce qui donnait pour le degré 110,775 m., nombre exact. Il démontra l'inclinaison de l'écliptique sur l'équateur, et l'évalua à 23° 51′ 20″. L'arc du méridien compris entre les deux tropiques, de 47° 40′ selon les calculs de l'Académie des sciences, était, d'après lui, de 47° 42′. Il émit cette opinion, qui devait conduire plus tard Christophe Colomb à la découverte du nouveau monde, que l'on pourrait naviguer, sur l'Atlantique, de l'Ibérie à l'Inde, ou que l'on trouverait dans ce trajet de nouvelles terres habitables. Il inventa une méthode, dite *crible d'Ératosthène*, pour connaître par exclusion tous les nombres premiers, résolut le problème de la duplication du cube, et imagina un instrument appelé *mésolabe*, propre à connaître les moyennes proportionnelles. Continuateur des recherches égyptiennes de Manéthon, il dressa une chronologie des rois thébains. Il avait composé une description de la Grèce, et un précis des conquêtes d'Alexandre. En philosophie, il mérita le surnom de *second Platon*. Enfin, élève de Callimaque, il avait écrit des vers sur différents sujets scientifiques, et on lui attribuait un commentaire du poème d'Aratus sur l'astronomie. Les fragments d'Ératosthène ont été publiés par Bernhardy, sous le titre d'*Eratosthenica*, 1822, et Hiller, 1872.

V. Bernhardy, art. *Eratosthenes* dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber; Montucla, *Hist. des mathématiques*, I, p. 239; Letronne, *Acad. des Inscr.*, t. VI, p. 261, 1822; Berger, *die Géograph. Fragmente des Eratosthenes*, 1880.

ERBACH, *Erpachium*, v. du grand-duché de Hesse, sur le Mimling; 2,657 hab., ch.-l. de cercle. Ancien comté. Beau château bâti en 1736, célèbre pour sa magnifique salle des chevaliers, et pour son musée, qui contient une foule d'antiquités grecques, romaines, étrusques, égyptiennes et allemandes, une galerie de tableaux et de dessins, et une collection d'armes; la chapelle renferme le tombeau d'Éginhard, ancêtre prétendu des comtes d'Erbach. Restes d'une maison de templiers.

ERBIL, v. de Turquie d'Asie. (*V.* ARBELLES.)

ERBRAY, brg (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 2,975 hab. Fours à chaux; carrières de marbre gris.

ERCE, brg (Ariège), arr. de Saint-Girons, sur le Garbet; 3,390 hab. Mines de fer et d'étain.

ERCILDOUNE. *V.* EARLSTOWN.

ERCILLA Y ZUNIGA (DON ALONZO DE), poète espagnol, né à Madrid en 1533, m. en 1596, accompagna comme page Philippe II, encore infant, en Italie, dans les Pays-Bas et en Angleterre. Il se rendit ensuite au Pérou, et participa à la guerre des Espagnols contre les Araucans du Chili : c'est cette lutte qu'il a chantée dans son *Araucana*, 1577-90. Cette épopée en 36 chants ne devint pas populaire; l'auteur, dédaigné par Philippe II, n'obtint de l'empereur Maximilien II que le titre de chambellan, et passa ses derniers jours dans un état voisin de la misère. Le poème de l'*Araucana*, trop vanté par Cervantes et Voltaire, est néanmoins le meilleur que l'Espagne ait produit en ce genre. Ercilla décrit avec feu, rend bien les situations et a une diction naturelle et correcte; mais on peut reprocher à son œuvre l'absence de plan et d'unité, l'emploi de fictions maladroites, et des épisodes mal rattachés au sujet principal.

L'*Araucana* a été traduite en français et abrégée par M. Gilibert de Merlhiac, Paris, 1824. B.

ERCSENY, v. de Hongrie, dans le comitat de Stuhlweissenburg, sur le Danube; 5,540 hab. Fabr. d'huile de colza.

ERDRE, riv. de France, prend sa source à 12 kil. E. de Candé (Maine-et-Loire), passe à Nort, et se jette dans la Loire à Nantes; cours de 105 kil.

ERE, du grec *eirein*, s'arrêter, point fixe, arbitrairement choisi pour compter les années, soit en remontant, soit en descendant. — L'ère chrétienne ou vulgaire, établie au VIe siècle, par Denys le Petit, est postérieure de 4 années à la naissance de J.-C. C'est à elle que l'on rapporte toutes les autres.

ÈRES AVANT JÉSUS-CHRIST.

Ère de la création, ou ère mondaine des Juifs :	
Suivant le concile de Constantinople, en 680	5508
Suivant les bénédictins (*Art de vérifier les dates*)	4963
Suivant Ussérius et la chronologie vulgaire	4004
Suivant les rabbins	3761
— indoue de Kaliouga	3101
— des Chinois (selon de Guignes)	2697
— d'Abraham (employée par quelques auteurs chrétiens, à l'instigation d'Eusèbe)	2015
— cécropique	1582
— des Olympiades, introduite par l'historien Timée	776
— de la fondation de Rome, selon Varron	753
— — selon les marbres capitolins	752
— — selon Caton	751
— des consuls	509
— de Nabonassar, selon l'astronome-géographe Ptolémée	747
— d'Alexandre (datée de sa mort), ou des Lagides	323
— des Séleucides	312
— julienne	45
— d'Espagne	38
— actiaque	31
— des Augustes	27

ÈRES APRÈS JÉSUS-CHRIST.

Ère de Dioclétien ou des martyrs	284
— des Arméniens	552
— de l'Hégire, ou fuite de Mahomet	622
— persane de Jezdegerd	632
— de Constantinople (établie par l'Église grecque	680
— américaine, 4 juillet	1776
— de la République française, 22 septembre	1792

M.

ÉRÈBE, du grec *erebos*, ténèbres, fils du Chaos et de la Nuit, et père du Jour, fut changé en fleuve des Enfers, où il fut précipité par Jupiter pour avoir secouru les Titans. — Le nom d'Érèbe signifie aussi, chez les poètes païens, un lieu des Enfers dans lequel descendaient les âmes des justes, et d'où elles sortaient purifiées pour aller aux champs Élysées.

ÉRÈBE, volcan de la terre Victoria, dans l'océan Antarctique, par 70° 45′ lat. S. et 167° long. E.; 3,760 m. de hauteur.

ÉRECHTHÉE, roi d'Athènes, successeur de Pandion Ier, 1525-1460 av. J.-C. On l'a cru originaire de l'Égypte. La colonie qu'il avait amenée fournit à Triptolème des moyens plus sûrs de semer et de récolter le blé. Les mystères d'Éleusis s'établirent, et Érechthée consacra dans le bourg de Rhamnonte une statue représentant Némésis, vengeresse du crime. Les Thraces ayant envahi l'Attique et pris Éleusis, Érechthée immola sa fille Chthonie pour obtenir la victoire, et mourut lui-même dans le combat. Sous son règne, Xuthus et son fils Ion étaient venus, avec des Hellènes, s'établir en Attique. Une tribu de l'Attique porta son nom. O.

ERECHTHEUM, temple situé dans l'Acropole d'Athènes,

double sanctuaire de Minerve Poliade et de Neptune Érechthée, détruit par les Perses et rétabli en 508, transformé en église, puis en harem et en arsenal, sous la domination turque. Il se distingue de tous les temples connus en ce qu'il contient, sous un même toit, les deux sanctuaires d'Athéné et de Pandrose, bâtis sur un sol inégal. Une des cariatides qui l'ornaient a été enlevée par lord Elgin. Ce chef-d'œuvre de l'architecture attico-ionienne a été l'objet d'une savante restitution de Tétaz.

V. aussi Von Quast, *das Erechtheion*, 1840; Inwood, *the Erechtheion*, 1822. S. Re.

EREKLI ou **ERÉGI**, anc. *Heraclea Pontica*, v. de la Turquie d'Asie, à 250 kil. de Kastamouni sur la mer Noire, à 198 kil. E.-N.-E. de Constantinople; 7,000 hab. Fortifications délabrées. Chantiers de construction; commerce actif de soie, fil de crin, cire, etc.

ÉRÉKLI, anc. *Heraclea* ou *Perinthus*, v. de la Roumélie (Turquie d'Europe), à 95 kil. O. de Constantinople, port sur la mer de Marmara. Évêché grec.

ÉRESICHTHON. *V.* Érysichthon.

ERESMA, riv. d'Espagne, affl. de g. du Douro; sort de la sierra Guadarrama et reçoit l'Adaja; cours de 120 kil.

ÉRETRIE, *Eretria*, anc. v. de l'île d'Eubée, sur la côte O. et au S.-O. de Chalcis, dont elle fut la rivale pour le commerce maritime. Saccagée par les Perses, 490 av. J.-C. Ménédème y fonda une école philosophique, dite *d'Érétrie*. Auj. *Palæo-Castro*; au N.-E. est le bourg de Nea-Eretria.

ERETUM, anc. v. d'Italie (pays des Sabins), au S.-O. de Cures. Auj. *Monte-Rotondo*.

ERFELDEN, vge du grand-duché de Hesse, à 6 kil. de Domberg, sur le Rhin; 870 hab. Colonne élevée en souvenir du passage du fleuve par le roi de Suède Gustave-Adolphe, 6 décembre 1631.

ERFURT, *Erfordia* en latin, v. du roy. de Prusse (prov. de Saxe), ch.-l. de présid. et de cercle, sur la Gera, dans un pays très fertile, à la descente du Thuringerwald, reliée par des ch. de fer à Halle, Leipzig, Gotha et Nordhausen; 53,254 hab., dont les 7/8 protestants. On remarque deux anciennes abbayes converties en citadelles: le Petersberg et la Cyriaksburg; la place de Frédéric-Guillaume, avec le monument de l'électeur Ch.-Fréd.-Joseph de Mayence; la cathédrale, bel édifice ogival, avec un portail orné de sculptures et d'ornements en bronze, et le tombeau du comte de Gleichen du xv^{e} siècle; le couvent des augustins, aujourd'hui maison des orphelins, résidence de Luther avant son départ pour Wittemberg; jardin botanique et bibliothèque, autrefois appartenant à l'Université fondée en 1392 et fermée en 1816. En somme, la ville est triste. Écoles normales d'instituteurs, de beaux-arts, de commerce et d'industrie. Beaux environs; ruines de vieux châteaux. Manufactures de tabac et de chicorée, fonderies de fer, cordonnerie renommée; industrie très active de laines, cotonnades, toiles, rubans, quincaillerie, etc.; horticulture très considérable. — D'après la tradition, Erfurt aurait été fondée par un nommé Erpes, d'où le nom d'Erpesfordia. St Boniface y créa un évêché, 741. Elle fut au moyen âge le centre du commerce entre l'Allemagne du Nord et celle du Midi, et compta 60,000 hab. En 1080, elle fut pillée et incendiée par Henri IV; en 1118, par Lothaire de Saxe; en 1203, par les soldats d'Othon IV. Dépendante de l'électeur de Mayence, elle se mit, en 1483, sous la protection des princes de Saxe. Pendant la guerre de Trente ans, elle eut beaucoup à souffrir. Pendant la guerre de Sept ans, les Prussiens l'occupèrent, 1759. Cédée en 1803 par l'électeur de Mayence à la Prusse, elle se soumit à Napoléon en 1806, après la bataille d'Iéna, et reçut une administration française. Napoléon y tint, en 1808, un congrès avec l'empereur de Russie et les princes allemands, excepté le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. En 1813, elle fut assiégée et prise par les Prussiens. Les traités de 1815 l'ont donnée à la Prusse. En 1850, les États faisant partie de l'union fédérative projetée par la Prusse convoquèrent à Erfurt un parlement qui revisa la constitution fédérale de l'Union. E. S.

ERFURT (Présidence d'), division administrative de la Saxe prussienne, entre la prov. de Hanovre au N., et celle de Mersebourg et les duchés de Schwarzbourg et de Saxe-Weimar à l'E., le même duché au S. et la prov. de Hesse-Nassau à l'O., se subdivise en 9 cercles. Ch.-l. Erfurt; v. princip. Nordhausen. Superf., 3,530 kil. carrés; pop., 403, 604 hab.

ERGANE ou **ERGATIS**, c.-à-d. *l'artisane*, surnom de Minerve comme inventrice de tout art et de toute science.

ERGASTULE, *ergastulum*, prison des esclaves de la campagne, chez les anc. Romains. Elle était souterraine, située dans la partie rustique d'une villa (*V.* Villa), et les esclaves y étaient détenus enchaînés.

ERGIR-KASTRI ou **ARGYRO-CASTRO**, v. forte de la Turquie d'Europe (Janina), sur la rivière de son nom; 12,000 hab.

ERGNY (L'), anc. pays de France (Boulonais), où étaient Ergny et Aix-en-Ergny (Pas-de-Calais).

ERHMANN (Frédéric-Louis), physicien, né en 1741, m. en 1799, inventa les lampes à air inflammable. Il a laissé: *Description des lampes à gaz inflammable*, 1780; *Observations sur les Montgolfières*, 1784; et des trad. allemandes de divers écrits de Lavoisier.

ÉRIBERT, archevêque de Milan, m. en 1045, fut le lieutenant de l'empereur Conrad le Salique en Lombardie, lui soumit la ville de Lodi en 1027, et commanda les troupes qui prirent possession du roy. d'Arles, 1033. Ses violences ayant soulevé les Lombards, il fut emprisonné par ordre de Conrad, s'échappa, et commença une guerre civile qui ne finit que sous Henri III.

ERIBOÆA, nom anc. de Croia.

ERIC, nom de 14 rois de Suède, dont les 7 premiers appartiennent à des temps plus ou moins fabuleux, et de plusieurs rois de Danemark.

ÉRIC VIII, roi de Suède vers 954, fut surnommé *le Victorieux*, à cause des succès qu'il remporta sur un compétiteur, Styrbiœrn, soutenu par les Danois. Il créa, dit-on, la dignité d'*Iarl*.

ÉRIC IX, *le Saint*, reconnu roi de Suède en 1152, roi de Gothie en 1155, m. en 1161. Pour imiter le reste de l'Europe, il fit une sanglante croisade contre les Finnois. Surpris par une invasion des Danois, pendant qu'il priait à Upsal, il fut décapité. Ses efforts pour la prospérité de ses sujets avaient rendu sa mémoire vénérable; son tombeau reçut chaque année de nombreux hommages, et on montre encore ses reliques à Upsal. Fête, le 18 mai. A. G.

ÉRIC X, *l'Éthique*, roi de Suède, 1210-16, est regardé comme le premier qui ait été couronné solennellement.

ÉRIC XI, *le Bègue*, roi de Suède, 1222-50, fils du précédent, et successeur de Jean, le dernier des Sverker. Il mourut sans enfant, et le trône passa dans la maison des Folkungar. A. G.

ÉRIC XII, fils de Magnus II, partagea le pouvoir avec lui, par la volonté du clergé et de la noblesse, 1344-50. Une guerre civile en résulta; Éric mourut en 1359, empoisonné, dit-on, par sa mère Blanche de Namur.

ÉRIC XIII, roi de Suède (Éric IX en Danemark), dit *le Poméranien*, né en 1382, de Wratislas, duc de Poméranie, fut nommé en 1397 héritier des trois États du Nord, et succéda à Marguerite de Valdemar, sa tante, en 1412. Sa lâcheté, et une guerre honteuse de 26 ans qu'il entreprit contre le Holstein le firent déposer; obligé de quitter l'île de Gothland, où il exerçait la piraterie, il alla mourir en Poméranie, 1439.

ÉRIC XIV, roi de Suède, 1560-77, fils et successeur de Gustave Vasa, demanda la main d'Élisabeth, reine d'Angleterre, et, n'ayant pu l'obtenir, épousa Catherine Mansdoter, fille d'un caporal. Il fit d'abord fleurir les arts, l'industrie, le commerce et la navigation. Mais des attaques de folie auxquelles il devint périodiquement sujet lui firent commettre des cruautés; des revers dans une guerre contre le Danemark, et la confiance qu'il accorda à un indigne favori, Jœhran Perhson, ajoutèrent à son impopularité. Ses frères Jean et Charles, dont il menaça les jours, le prévinrent en se révoltant, lui prirent Stockholm en 1568, et le déposèrent; plus tard, Éric périt par le poison. Il a un magnifique monument dans la cathédrale de Westeras. B.

ÉRIC III, *le Bon*, roi de Danemark, 1095-1103. Ses premières années furent occupées par une guerre contre les pirates de Jomsborg. Il renonça au droit de faire la guerre sans le consentement des états, fit deux voyages à Rome, obtint la canonisation de Canut IV, et l'érection de l'évêché de Lund en archevêché, reçut en Danemark les moines de Cîteaux, et entreprit, après un meurtre, le pèlerinage de Jérusalem. Il mourut à Chypre, et ses sujets n'en furent informés que deux ans après. A. G.

ÉRIC IV, *Emund*, roi de Danemark, 1134-37. Il battit les pirates wendes de Rugen, prit leur ville Arcona, et les força à se faire baptiser. Il fut assassiné au retour par un chef du Jutland, nommé Sorte Plog.

ÉRIC V, *l'Agneau*, roi de Danemark, 1137-47, successeur du précédent, se fit moine à Odensée.

ÉRIC VI, roi de Danemark, 1241-50, fils et successeur de Valdemar II, fut surnommé *Plog penning*, à cause d'un impôt qu'il mit sur les charrues lors de la dernière croisade des Danois dans l'Esthonie. Après l'avoir longtemps combattu, son frère Abel le fit assassiner. Le corps, jeté dans la Sley, fut recueilli par des moines qui lui attribuèrent plusieurs miracles; il fut canonisé quand on le transporta à Ringsted. A. G.

ÉRIC VII, roi de Danemark, 1259-86, surnommé *Glipping* (clignant des yeux), fut assassiné près de Viborg.

ÉRIC VIII, roi de Danemark, 1286-1320, fils et successeur

du précédent, eut une minorité orageuse, pendant laquelle sa mère Agnès de Brandebourg gouverna.

ÉRIC IX, roi de Danemark. (*V.* ÉRIC XIII de Suède.)

ERICEIRA (FERNAND DE **MÉNÉZÈS**, COMTE D'), né à Lisbonne en 1614, m. en 1699, gouverneur de Tanger, gentilhomme de la chambre en Portugal, et conseiller d'État.

Il a laissé, outre des poésies en latin, en italien, en espagnol et en portugais : *Histoire de Tanger*, Lisbonne, 1732, in-fol. ; *Histoire du Portugal, de 1640 à 1547*, en latin, ibid., 1734, 2 vol. in-4° ; *Vie de Jean Ier*, 1677, in-4°.

ÉRICEIRA (LOUIS DE **MÉNÉZÈS**, COMTE D'), frère du précédent, né à Lisbonne en 1632, m. en 1690, contribua aux progrès de l'industrie, et forma une galerie de tableaux où figuraient de nombreux ouvrages du cavalier Bernin et de Lebrun.

On a de lui, en portugais, une *Vie de Scanderbeg*, Lisbonne, 1688, et une *Histoire de la restauration du Portugal*, 1669 et 1698, 2 vol. in-fol.

ÉRICEIRA (FRANÇOIS-XAVIER DE **MÉNÉZÈS**, COMTE D'), général et littérateur portugais, né à Lisbonne en 1673, m. en 1744, servit pendant la guerre de la succession d'Espagne. Ami et disciple de Boileau, il traduisit en portugais son *Art poétique*. On a encore de lui l'*Henriqueida*, poème épique en l'honneur de Henri de Bourgogne, fondateur de la monarchie lusitanienne. Plus correct, mais plus froid que Camoëns, écrivain habile, réformateur sans génie, Éric eira rendit des services au bon sens, non à la poésie. B.

ÉRICEIRA, brg du Portugal (Estramadure), district de Lisbonne, petit port sur l'océan Atlantique ; 2,600 hab.

ÉRICHTHONIUS, roi d'Athènes, succéda à Amphictyon, 1573-1556 av. J.-C. On le croit venu de l'Asie Mineure. On lui attribue l'invention des chars. C'est de son règne que daterait le plus ancien monument connu de la sculpture grecque, une statue en bois de Minerve dédiée par ce roi dans l'Acropole. O.

ÉRICHTHONIUS, roi de Troie, frère d'Ilus, succéda vers 1416 av. J.-C. à Dardanus son père, et se procura, durant un long règne, des richesses considérables par le travail des mines. Il fut le père de Tros. O.

ERICIUS. *V.* ERIZZO.

ERICSON (JEAN), ingénieur suédois, né en 1803 dans la prov. de Vermeland, m. en 1869. En 1826, il inventa une machine qui devait agir sans le secours de la vapeur en condensant la flamme ; mais l'effet ne se produisait pas avec les combustibles minéraux. En 1829, il exécuta une locomotive de chemin de fer produisant une vitesse de 50 milles à l'heure, chose étonnante pour l'époque. Étant allé s'établir aux États-Unis, il inventa, en 1833, une machine à air chaud, qui servit de moteur à un navire de 2,200 tonneaux. Au début de la guerre civile, il construisit pour les États du Nord une batterie qu'il appela *Monitor*, célèbre par le combat qu'elle soutint contre un bâtiment cuirassé des États du Sud, *le Merimac*.

ERICUSE, *Ericusa*, la plus occidentale des îles Éoliennes; auj. *Alicuri*.

ERIDAN, *Eridanus*, nom donné par les anciens au Pô, en mémoire de la chute d'Eridan ou Phaéton, fils du Soleil. — ruisseau qui, selon Pausanias, coulait à l'O. d'Athènes, et se jetait dans l'Ilissus au-dessus de cette ville. — riv. citée par Hérodote comme produisant beaucoup d'ambre ; peut-être auj. la Vistule.

ÉRIÉ, lac de l'Amérique du Nord, dans la chaîne des grands lacs formés par les eaux du Saint-Laurent; borné par le Dominion of Canada (prov. d'Ontario) au N.-O., et les États-Unis (Michigan, Ohio, Pennsylvanie, New-York) des autres côtés ; entre 41° 25'-42° 55' lat. N., et 85° 54'-81° 15' long. O. ; 402 kil. sur 128 dans sa plus grande largeur. Il reçoit un grand nombre de rivières (le Huron, la Rocki, la Guyahoga, la Black-River, etc.), et, par la riv. de Détroit, les eaux du lac Huron ; il communique par le Niagara et par le canal d'Oswego avec le lac Ontario, par des canaux avec l'Hudson et l'Atlantique, et avec le golfe du Mexique. Sa navigation, très importante, est interrompue en hiver par les glaces, et est dangereuse, dans la partie N., à cause des rochers. Principaux ports : Buffalo, Dunkirk, Érié, Cleveland, Sandusky, Toledo, etc., sur la côte américaine ; Port-Dover, Port-Burwell, Port-Stanley sur la côte anglaise. Une flotte anglaise y fut prise par les Américains après un combat naval, le 10 septembre 1813.

ÉRIÉ (CANAL D'), canal qui met en communication Buffalo, sur le lac Erié, avec Albany, sur l'Hudson. Il a 500 kil. de parcours, $13^m,33$ de largeur, $1^m,33$ de profondeur, et offre 81 écluses. Construit de 1823 à 1825, il coûta 45,000,000 de fr.

ÉRIÉ, v. des États-Unis (Pennsylvanie), sur le lac Érié, au S.; port militaire et de commerce ; 27,730 hab.

ERIÈNE, nom que porta, dans les temps les plus reculés, la partie de l'Asie comprise entre le Caucase et l'Indus, l'Oxus et la mer Érythrée.

ÉRIGON, riv. de l'anc. Macédoine, affluent de l'Axius ; auj. *Vistritza*..

ÉRIGONE, fille de l'Athénien Icarius et sœur de Pénélope, fut aimée de Bacchus qui, pour la séduire, prit la forme d'une grappe de raisin. Apprenant la mort de son père, massacré par des bergers ivres, elle se pendit de désespoir. Jupiter la plaça dans la constellation de la Vierge. — Une autre Érigone, née d'Égisthe et de Clytemnestre, fut épargnée par Oreste, et consacrée au culte de Diane ; selon d'autres traditions, Oreste l'épousa.

ERIN, anc. nom de l'IRLANDE.

ÉRINNE, femme poète de Lesbos, contemporaine et élève de Sapho, mourut à 18 ans ; elle avait fait de beaux vers. On lui attribue souvent un hymne à la Force, dans lequel d'autres critiques voient avec raison un hymne à Rome, et qu'ils rapportent par conséquent à une époque postérieure.

Les fragments d'Erinne se trouvent dans le *Del... Græcor. eleg.* de Schneidewin, 1839, et les *Poetæ ... Græc...* de Bergk, 1843. — V. Malzow, *de Erinnæ Lesbiæ vita ac reliquiis*, 1836, Richter, *Erinna*, 1838. D—R et S. RE.

ERINNYES. *V.* EUMÉNIDES.

ERIPHYLE, femme d'Amphiaraüs, un des sept chefs qui assiégèrent Thèbes, et sœur d'Adraste. Elle découvrit à Polynice, pour un collier d'or, la retraite de son époux qui, instruit par son art de devin qu'il périrait devant cette ville, s'était caché pour ne pas prendre part à la guerre. Amphiaraüs confia à Alcméon, son fils, le soin de le venger de cette trahison. Celui-ci immola sa mère. Ce meurtre, que Sophocle avait mis sur la scène dans une de ses pièces auj. perdues, est le sujet de la tragédie d'*Ériphyle* de Voltaire. O.

ERIS, nom de la DISCORDE chez les Grecs.

ERIVAN, *Ervanum*, v. de la Russie (lieutenance générale du Caucase), cap. du gvt d'Érivan, ch.-l. de district, à 230 kil. au S. de Tiflis, sur la Zanga ; 15,000 hab. Appartient aux Russes, depuis 1828. Archevêché arménien, églises gréco-russes, mosquées, beaux jardins, vaste bazar, places spacieuses, rues étroites à la persane ; aux environs, vignes très soignées, produisant un vin excellent. Commerce actif avec la Russie et la Turquie d'Asie : tanneries, poteries, coton, etc. Fonderies de canons et casernes. Belles ruines de l'ancien palais des khans, en partie restauré.

ÉRIVAN (GVT D'), un des principaux de la lieutenance générale du Caucase, formé de la portion de l'anc. Arménie qui appartient auj. à la Russie. Superf., 27,725 kil. carrés ; pop., 577,077 hab. Borné au N. par le gvt de Tiflis, à l'E. par celui d'Elisavetpol, au S. et à l'O. par les Arménies persane et turque, il a pour cap. Érivan et est divisé en 5 districts : Érivan, Alexandropol, Etchmiadzin, Novo-Bayezid et Nakhitchévan. Montagnes : ramifications du Caucase inférieur et des monts Souram, monts Bambak et Daralaghez, montagne biblique d'Ararat. — Outre le lac Goktcha, on y trouve comme riv. : la Zanga ou Zenghi, l'Aras, l'Arpa-tchaï de l'Ouest et celui de l'Est, l'Abaran, le Nakhitchévan-tchaï, etc. Climat variable ; céréales, chanvre, lin, coton, arbres fruitiers, etc. Population mélangée d'Arméniens, de Turcomans, de juifs et de Russes.

ERIZZO (SÉBASTIEN), en latin *Ericius*, littérateur et antiquaire, né à Venise en 1522, m. en 1585, fut membre du conseil des Dix. On a de lui : une traduction italienne de quelques dialogues de Platon, 1574 ; un *Traité sur les médailles et les monnaies des anciens*, Venise, 1559, en italien, ouvrage très estimé ; et un recueil de 36 nouvelles, intitulé *les Six Journées*, Livourne, 1794, in-4°, où il se montre moraliste outré et ennuyeux.

ERKINOALD, maire du palais de Neustrie, de 640 à 657, successeur d'Æga, gouverna au nom de Clovis II.

ERLACH, en franç. *Cerlier*, vge du canton de Berne (Suisse), sur la rive mérid. du lac de Bienne ; 687 hab. — Vignobles. — Château. — District : 15 communes comprenant 6,500 hab., moitié Français et moitié Allemands.

ERLACH, ancienne famille suisse, originaire de la Bourgogne, célèbre depuis le XIIe siècle dans l'histoire de Berne. Ses principaux membres sont : ULRICH, qui commanda les Bernois dans leur guerre contre la noblesse et le parti impérial, 1298. — RODOLPHE, fils du précédent, gagna, en 1339, sur le comte de Nydau, général de l'empereur Albert Ier, la bataille décisive de Laupen, et fut assassiné, en 1369, par son gendre Jost de Rudens. — JEAN-LOUIS, né en 1595, m. en 1650, général et homme d'État éminent, fut le compagnon d'armes de Gustave-Adolphe et de Bernard de Saxe-Weimar, et entra, après la mort de ce dernier, au service de la France ; il prit part à la victoire de Lens, fut gouverneur de Brisach et maréchal de France. — FRANÇOIS-LOUIS, né en 1575, m. en 1651, colonel général des troupes de Berne, fut employé comme diplomate auprès de la cour de France, de la république vénitienne et du duc de Savoie, et commanda une compagnie suisse

dans la garde de Louis XIII. — Jean-Louis, né en 1548, m. en 1680, servit dans la marine hollandaise sous Van Tromp, et devint amiral du Danemark. — Jérôme, né en 1667, m. en 1748, général très habile, d'abord au service de la France de 1696 à 1702, puis à celui de l'Autriche, fut l'ami intime du prince Eugène. — Charles-Louis, né à Berne en 1726, au service de la France jusqu'au commencement de la Révolution, fut chargé du commandement des Bernois lors de l'invasion des Français, sous Brune et Schauembourg, en 1798. Malgré sa grande bravoure, il fut battu par l'armée ennemie, beaucoup plus nombreuse. Pendant sa retraite, à la nouvelle de la prise de Berne par les Français, il fut assassiné par ses soldats. — Rodolphe-Louis, né à Berne en 1749, m. en 1817, s'associa, en 1801, avec Reding et Steiger, dans le but de rétablir l'ancienne constitution fédérale, et fut chargé du commandement en chef de l'armée fédérale lors de l'insurrection de 1802. Cette insurrection ayant été terminée par l'acte de médiation de Napoléon, il rentra dans la vie privée, et consacra sa vie aux sciences. Entre autres écrits, il a publié le *Code du bonheur*, dédié à l'impératrice Catherine II. E. S.

ERLANGEN, v. de Bavière, du cercle de moyenne Franconie, sur la Regnitz, et près du canal Louis; 14,876 hab. Célèbre université protestante, fondée en 1743 par le margrave Frédéric de Brandebourg-Baireuth, et réorganisée par le margrave Alexandre; riche bibliothèque, jardin botanique, muséum d'histoire naturelle, amphithéâtre d'anatomie, etc. Nombreuses sociétés savantes. L'académie Léopoldine-Caroline, dite des *Curieux de la Nature*, qui est depuis 1808 à Bonn, siégeait auparavant à Erlangen. Écoles d'agriculture, d'arts et métiers. La ville neuve fut fondée, en 1686, sur un terrain que donna le margrave Christian-Ernest, par des protestants français réfugiés; ils y apportèrent une activité industrielle qui s'est conservée. Fabr. de glaces, toiles peintes, draps, étoffes de coton, tabletterie, chapeaux, chaussures, tabac. Célèbre asile d'aliénés.

ERLAU, *Agria*, en hongrois *Eger*, v. de Hongrie, sur la riv. de son nom, ch.-l. du comitat de Hévès; 20,669 hab. Archevêché catholique; collège, autrefois université, avec bibliothèque et observatoire; bains d'eaux thermales très renommés. Erlau est agréablement située et entourée de vignobles estimés. On remarque sa cathédrale, le palais épiscopal, l'église grecque, l'hôpital Komaromy. Fabr. de toiles et de draps. Fondée, en 1010, par le roi St Étienne, cette ville souffrit beaucoup dans les guerres avec les Tartares et les Turcs, et soutint, en 1596, contre ces derniers, un siège mémorable, où elle succomba.

ERLON (Drouet d'). *V.* Drouet.

ERMAN (Adolphe-Georges), physicien, né à Berlin en 1806, m. en 1851, professeur à l'université de sa ville natale, exécuta à ses frais, de 1828 à 1830, pour faire des observations magnétiques, un voyage autour du monde par le N. de l'Asie et les deux Océans. La relation qu'il en a publiée a obtenu un des grands prix de la Société de géographie de Paris; elle est divisée en deux parties : l'une historique, 1833-38, 2 vol.; l'autre scientifique, 1835-41, 2 vol. et atlas. Il a été directeur des *Archives de l'exploitation scientifique de la Russie*, Berlin, 1841 et suiv. On trouve quelques-uns de ses travaux dans les *Annales* de Poggendorf, et dans les *Nouvelles astronomiques* de Schumacher.

ERMATINGEN, v. de Suisse (Thurgovie), sur l'Unter-See; 1,780 hab. Comm. de vins, fruits, chanvre, etc.

ERMELAND, *Warmia*, anc. prov. de la Pologne, réunie à la Prusse lors du 1er partage, 1772, et comprise auj. dans la présidence de Kœnigsberg; 4 cercles : Braunsberg, Heilsberg, Rossel et Allenstein. Évêché catholique, dont le siège est auj. à Frauenburg, cercle de Braunsberg.

ERMENONVILLE, vge (Oise), arr. de Senlis; 522 hab. Anc. vicomté. Cet endroit est célèbre par un château, que, pendant le XVIIIe siècle, le comte René de Girardin embellit, et autour duquel il fit dessiner par Morel un très beau parc, avec de vastes rivières. En 1778, le comte de Girardin offrit, dans ce domaine, un asile à J.-J. Rousseau, qui y passa ses derniers jours, et qui fut inhumé au milieu d'un lac du parc, dans une île appelée *Ile des Peupliers*, où un tombeau lui fut élevé. Son corps y resta jusqu'en 1794; on l'en tira alors pour le porter au Panthéon. On visite, dans le parc, la tour de la Belle Gabrielle; et, dans la partie appelée *le Désert*, une chaumière où Rousseau aimait à venir méditer. Ce château a reçu Marie-Antoinette et l'empereur Joseph II.

ERMITAGE. *V.* Hermitage, Montmorency, et Pétersbourg (Saint-).

ERMITES, du grec *érèmitès* (racine *érèmos*, désert); hommes pieux, vivant dans la solitude. L'origine des ermites remonte à la naissance même du monachisme. *V.* Moines. Se modelant sur l'exemple des personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament qui avaient vécu dans la solitude, St Paul l'anachorète, St Antoine et St Macaire commencèrent la nombreuse liste des ermites qui, après eux, devaient poursuivre leur œuvre de pénitence dans les déserts ou au fond des forêts. Au moyen âge, la vie érémitique fit beaucoup de prosélytes : elle était le plus souvent une sorte d'expiation. Aussi vit-on, dans les climats chauds ou tempérés du monde chrétien, les bois et les hauts lieux se peupler d'ermitages. Une caverne, un arbre creux ou une petite cabane servaient d'habitation à ces reclus, qui finissaient par inspirer aux populations voisines une vénération dans laquelle se retrouve parfois le caractère merveilleux du temps. Quelques ermites, tels que ceux du Vésuve, de la Sainte-Baume, vécurent complètement isolés; d'autres, comme ceux du mont Carmel et du mont Athos, habitaient des ermitages qui communiquaient ensemble, et y menaient, sous une règle à peu près commune, la vie de cénobites. (*V. ce mot.*) De ces congrégations d'ermites se formèrent plusieurs ordres, tels que les camaldules, les augustins, les ermites de Saint-Jean-Baptiste, et ceux dits de Saint-Paul. (*V.* Camaldules, Augustins, Jean-Baptiste, Paul.) D—t—r.

ERMOLDUS NIGELLUS, écrivain du IXe siècle, moine, à ce que l'on croit, de l'abbaye d'Aniane, exilé à Strasbourg par Louis le Débonnaire, dont il avait encouru la disgrâce, y termina, vers 826, un poème en 4 livres, où il a chanté les événements mémorables du règne de l'empereur. La latinité en est souvent barbare; mais on y trouve des faits très curieux. D. Bouquet l'a inséré dans sa *Collection des historiens de France*, t. VI.

ERMONTH. *V.* Hermonthis.

ERNE ou **EARNE**, fl. d'Irlande; source dans le comté de Fermanagh (Ulster); cours de 110 kil., par Enniskillen et Ballyshannon. Il est navigable de ce point jusqu'à son embouchure dans la baie de Donegal. — L'Erne forme 2 lacs qui portent son nom : *Upper-Erne* et *Lower-Erne*; rives très pittoresques.

ERNÉE, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. de Mayenne, sur l'Ernée; 3,770 hab. Collège. Lins, bois du Nord, grains et bestiaux.

ERNEST Ier, *le Pieux*, duc de Saxe-Gotha et Altenbourg, né en 1601, m. en 1675, frère de Bernard de Saxe-Weimar, prit, comme lui, du service dans les troupes de Gustave-Adolphe, roi de Suède, et se distingua aux batailles de Lutzen, 1632, et de Nordlingen, 1634. Il montra un grand zèle pour le triomphe du luthéranisme. L'aîné de ses 7 fils, Frédéric, continua la ligne de Gotha; le 3e, Bernard, devint la souche de ligne de Meiningen; le 7e, Ernest, fonda la ligne de Saalfeld. B.

ERNEST II, duc de Saxe-Gotha et Altenbourg, né en 1745, m. en 1804, succéda à son père, Frédéric III, en 1772. Il rétablit l'ordre dans les finances, fonda des hôpitaux, des maisons de travail pour les pauvres, des institutions de prévoyance pour les veuves et les orphelins de fonctionnaires publics, s'occupa du perfectionnement de l'instruction, et protégea les arts et les sciences. Versé dans les mathématiques, il imagina une ingénieuse théorie du jeu d'échecs, s'occupa le premier, en Allemagne, de faire mesurer le méridien, et fonda l'observatoire de Seeberg. B.

ERNEST III, duc de Saxe-Cobourg-et-Gotha, né en 1784, m. en 1844, succéda à son père, François, en 1804. Dépouillé de ses États par Napoléon Ier, en 1806, il les recouvra en vertu de la paix de Tilsitt, 1807, et ne s'occupa plus que d'en réorganiser l'administration. En 1813, il se joignit aux ennemis de la France, et reçut la capitulation de Mayence. En 1826, l'extinction de la branche ducale de Gotha lui valut une augmentation de territoire. En 1834, il vendit à la Prusse quelques parcelles de terrain, qu'il avait obtenues en 1815. Sa famille a contracté de nombreuses alliances : sa sœur, mariée au duc de Kent, devint mère de la reine Victoria d'Angleterre; son plus jeune frère, Léopold, épousa d'abord la princesse de Galles, puis la fille aînée du roi de Louis-Philippe, et fut le 1er roi des Belges; son neveu, Ferdinand, épousa doña Maria de Portugal; enfin, de ses deux fils, l'un lui a succédé sous le nom d'Ernest IV, l'autre a été le prince Albert, mari de la reine Victoria.

ERNEST-AUGUSTE, roi de Hanovre, 1837-51, portait, avant son avènement au trône, le titre de *duc de Cumberland*. (*V.* Cumberland.) Voulant se dérober à la nécessité de demander tous les ans aux Chambres le vote de sa liste civile, et conserver une influence prépondérante à la propriété territoriale, il annula la constitution représentative accordée au Hanovre, en 1833. Celle qu'il octroya, en 1840, fut fréquemment violée; toutes les mesures de son gouvernement avaient eu pour objet de favoriser la noblesse, lorsque les événements de 1848 l'obligèrent de consentir aux réformes politiques et administratives réclamées par l'opinion. Son fils, Georges V, né en 1819, m. en 1878, lui succéda, bien qu'aveugle de naissance.

ERNESTI (Jean-Auguste), illustre philologue allemand, né en 1707 à Tennestadt (Thuringe), m. en 1781, fut recteur

de l'école Saint-Thomas à Leipzig en 1734, professeur agrégé de littérature ancienne à l'université, en 1742, professeur titulaire d'éloquence en 1756, et, de plus, professeur de théologie en 1759.

On a de lui des éditions d'Homère, Leipz., 1759-64; de Callimaque, 1761, 2 vol., avec une version latine; de Polybe, 1763-64, 3 vol.; de Cicéron, avec un *index* précieux, 1737-39, 6 vol.; de Tacite, 1752, 2 vol.; de Suétone, 1748; des *Nuées* d'Aristophane, 1753. On lui doit aussi des opuscules de critique et de théologie : *Opuscula philologico-critica*, Amst., 1762; *Opuscula oratoria, orationes, prolusiones et elogia*, Leyde, 1767; *Opuscula, orationes, nova collectio*, Leipz., 1791; *Archæologia litteraria*, dont la 2e édit., donnée par G.-H. Martin, Leipz., 1790, est très estimée; *Initia doctrinæ solidioris*, Leipz., 1736-83, excellent cours de littérature; *Institutio interpretis Novi Testamenti*, Leipz., 1761-92, ouvrage classique parmi les théologiens allemands; *Opuscula theologica*, 1792, *Nouvelle Bibliothèque théologique*, 1760-79, 13 vol. La pureté du latin d'Ernesti l'a fait surnommer *le Cicéron de l'Allemagne*.

ERNESTI (AUGUSTE-GUILLAUME), neveu du précédent, né à Frohndorf (Thuringe) en 1733, m. en 1801, professeur de philosophie, 1765, et d'éloquence, 1770, à l'université de Leipzig.

Il a donné des éditions de Tite-Live, 1769, 3 vol., et Leipz., 1801-04, 5 vol.; de Quintilien, 1769; d'Ammien Marcellin, 1773; de Pomponius Méla, 1773.

ERNESTI (JEAN-CHRISTIAN-GOTTLOB), frère du précédent, né en 1756 à Arnstadt (Thuringe) m. en 1802, fut professeur de philosophie, 1782, et d'éloquence, 1801, à l'université de Leipzig.

Il a donné des éditions d'Esope, Leipz., 1781; d'Hésychius, 1785; de Suidas et Favorinus, 1786; de Silius Italicus, 1791. On a de lui encore un *Lexicon technologiæ græcæ rhetoricæ*, 1795, et un *Lexicon technologiæ Romanorum rhetoricæ*, 1797.

ERNESTINE (LIGNE), branche aînée de la maison de Saxe, a été fondée par Ernest, électeur de Saxe, fils aîné de l'électeur Frédéric II. De 1464 à 1485, il régna en commun avec son frère Albert. En 1485, les deux frères stipulèrent à Leipzig un traité de partage, et donnèrent ainsi naissance aux deux lignes *Ernestine* et *Albertine*, dont la première règne aujourd'hui dans les duchés de Saxe, et la seconde dans le roy. de Saxe. E. S.

ERNOUF (JEAN-AUGUSTE), général, né à Alençon en 1753, m. en 1827. Il entra au service en 1791, commanda le camp de Cassel en 1792, fut chef de l'état-major général aux armées du Nord et de la Moselle, contribua au gain des batailles d'Arlon et de Fleurus, 1794, reçut la direction du dépôt de la guerre en 1797, fit partie de l'armée du Danube, 1799, et de celle d'Italie, 1800, assista à la bataille de Novi, fut nommé capitaine général de la Guadeloupe en 1802, rétablit l'ordre et la tranquillité dans cette île. Disgracié, en 1811, pour s'être rendu aux Anglais, il tenta vainement d'arrêter, avec un corps de troupes que lui remit le duc d'Angoulême, Napoléon Ier, à son retour de l'île d'Elbe, fut député de l'Orne en 1815, de la Moselle en 1816, et commanda la 3e division militaire, de 1816 à 1819. B.

ERNST (HENRI-WILHELM), violoniste, né en 1814 à Brünn, (Moravie), m. en 1866, étudia au Conservatoire de Vienne, reçut les conseils de Mayseder, et vint encore étudier à Paris la manière de Bériot. Il avait du brillant dans les traits, et un chant plein de poésie et de charme. On a un certain nombre de ses compositions pour le violon.

ERNSTHAL, v. de Saxe, dans le cercle de Zwickau; 4,120 hab. Lainages, toiles, cotons, houille, eaux minérales.

EROANUM, nom latin d'ÉRIVAN.

EROLES (LE BARON D'), général espagnol, né en Catalogne vers 1785, m. en 1825, fit ses premières armes pendant la guerre de l'indépendance, fut nommé, en 1822, capitaine général des troupes de Ferdinand VII et membre de la régence suprême établie à Urgel, et combattit Mina et les insurgés constitutionnels.

EROS, nom de l'Amour chez les anc. Grecs; et par là ils entendirent d'abord la force puissante qui anime tout d'un amour mutuel, qui fait que toute chose s'harmonise, une sorte de force d'attraction, puis le dieu de l'amour chanté par les poëtes érotiques. (Sur les représentations d'Éros dans la sculpture antique, *V.* Gerhard, *Dissertations académiques*, pl. XLII, et *le Dieu Éros*, 1850 [all.].)

EROSTRATE, Éphésien d'une naissance obscure, s'avisa, pour se faire un nom, de mettre le feu au magnifique temple de Diane à Éphèse, la nuit même de la naissance d'Alexandre le Grand, 356 av. J.-C. Les Éphésiens rendirent une loi qui défendait de prononcer son nom.

EROTIDIES, fêtes en l'honneur d'Éros, célébrées tous les 5 ans à Thespies.

EROTIEN, *Erotianus*, médecin grec, vivait au temps de Néron. On ne sait rien sur sa vie, et le seul ouvrage qu'il ait laissé est un vocabulaire des mots d'Hippocrate, ouvrage obscur, très concis, et qui n'offre pas beaucoup d'utilité. Il a été imprimé, en 1564, par H. Estienne, en tête de son *Dictionnarium medicum*, puis dans les éditions d'Hippocrate données par Mercuriali et Chartier, et séparément par J.-G. Frédéric Franz, 1780, et Klein, 1865.

ÉROUANT, 10e roi d'Arménie de la dynastie des Arsacides. Satrape du roi Sanadroug, il s'empara du trône à la mort de ce prince, 68 ap. J.-C., et fit égorger tous ses enfants, à l'exception du jeune Ardaschès (Artaxerxès II). Il obtint des Romains la haute Arménie, dont le roi Dirit ou Tiridate venait de mourir, en échange de la Mésopotamie. Il bâtit Érouantaschad et y établit sa cour, construisit Pacaran (endroit des idoles), y transféra tous les dieux d'Armavir, et construisit la magnifique ville d'Érouantaguerd (Érouantacerte). Informé que le jeune Ardaschès, à la tête d'une armée de Darius, roi de Perse, venait lui disputer la couronne, il marcha avec toutes ses forces contre lui, fut vaincu, abandonné de son armée, et eut la tête fendue d'un coup de sabre, en 88. C—A.

ERPENIUS OU **D'ERPE** (THOMAS), orientaliste, né à Gorkum (Hollande) en 1584, m. en 1624, apprit les langues orientales à la sollicitation de Scaliger. Il voyagea en France, en Italie et en Allemagne. A Venise, il eut des conférences avec des juifs et des mahométans, et profita de son séjour pour se perfectionner dans le turc, le persan et l'éthiopien. Il revint à Leyde en 1612, et fut nommé professeur d'arabe et des autres langues orientales, l'hébreu excepté. Il fit graver de nouveaux caractères arabes, et forma une imprimerie dans sa maison. Ses ouvrages ont fait faire de grands progrès aux études orientales.

Les principaux sont : *Grammatica Arabica*, Leyde, 1713, la première qui ait été publiée en Europe, souvent réimprimée; *Locmani sapientis fabulæ*, 1615; *Novum Testamentum, arabice*, 1616; *Pentateuchus Mosis, arabice*, 1622; *Grammatica syra et chaldæa*, 1628; une édition de l'*Historia Saracenica* d'Elmacin, ouvrage posthume, publié à Leyde, 1625. D.

ERQUELINES, vge de Belgique (Hainaut), sur la Sambre; station frontière très importante, surtout pour le transport de la houille; 1,040 hab.

ERQUY, vge (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc, 2,510 hab. C'est la *Rheginea* des Romains.

ERRANT (CHEVALIER), guerrier qui courait le monde pour chercher des aventures : il redressait les torts, protégeait le faible et l'opprimé, et défendait envers et contre tous l'honneur d'une dame de ses pensées, dont l'amour devait être la récompense de tous ses exploits. Dans tous les pays il y eut des chevaliers qui voyageaient ainsi, momentanément, pour étendre leur renommée, étudier les passes d'armes des tournois, et quelquefois y prendre part; mais ils n'étaient pas chevaliers errants de profession : Cervantes donna cette qualité à son don Quichotte, pour mieux tourner en ridicule les romans de chevalerie.

ERRANTE (GIUSEPPE), peintre, né à Trapani en 1760, m. à Rome en 1821. Il imitait parfaitement Raphaël, le Titien, les Carraches, le Dominiquin, et surtout le Corrége. Il vécut presque toujours à Milan. On a de lui des tableaux sur *Psyché*, *Artémise pleurant sur les cendres de Mausole*, la *Mort d'Ugolin*, le *Concours de la beauté*, *Endymion*, la *Mort d'Antigone*. Il a enseigné une nouvelle manière de restaurer les tableaux; selon lui, l'escrime était aussi utile aux peintres modernes que la gymnastique l'avait été aux anciens. Il a publié un *Essai sur les couleurs*.

ERRARD (JEAN), né à Bar-le-Duc vers le milieu du XVIe siècle, fut employé par Henri IV pour la fortification des places, et construisit la citadelle d'Amiens et une partie du château de Sedan. On a de lui : *la Fortification démontrée et réduite en art*, 1594 et 1604, le premier écrit français sur cette matière.

ERRARD (CHARLES), peintre et architecte, né à Nantes en 1606, m. en 1689, un des premiers membres de l'Académie de peinture en 1648, fut chargé, sous Louis XIII, de diriger les travaux de peinture que l'on exécutait au Louvre, puis envoyé par Richelieu à Rome pour y former une collection de statues, bas-reliefs et modèles d'architecture, et faire copier les principaux tableaux des maîtres romains. Il dirigea l'Académie de France à Rome. On lui doit la coupole de l'église de l'Assomption, à Paris.

ERRIES (MONTS). *V.* ATLAS.

ERRO, homme d'État espagnol, né en 1774, m. en 1854, fut président de la junte insurrectionnelle de la Manche lors de la guerre de l'indépendance. Sous Ferdinand VII, il devint intendant de Madrid et de Barcelone, conseiller d'État, ministre des finances. Attaché à don Carlos, qui le nomma son principal ministre en 1834, il s'exila avec lui.

ERSCH (JEAN-SAMUEL), savant bibliographe, né en 1766 à Glogau (Silésie), m. en 1828. Il étudia la théologie à Halle, mais se consacra bientôt entièrement aux sciences historiques. Il fut professeur d'histoire et de géographie, et bibliothécaire à Iéna, 1800, puis professeur de géographie et de statistique à Halle, 1803, et bibliothécaire de l'université de cette ville, 1808. Ses principaux ouvrages sont : *Répertoire des journaux et recueils périodiques sur la géographie, l'histoire*, etc., Lemgo, 1790-92, 3 vol.; *Répertoire universel de bibliographie de 1785 à*

1800, Iéna, 1790-1807, 8 vol.; *la France savante, ou Dictionnaire des Écrivains français de 1771 à 1796,* Hambourg, 1797-98, 3 vol., avec deux suppléments en 1802 et 1806; *Manuel de la littérature allemande depuis le milieu du seizième siècle,* Leipz., 1812-14, et 1822-40, 4 vol., véritable modèle en ce genre pour l'universalité et l'exactitude des renseignements, pour l'ordre ingénieux dans lequel ils sont rangés. Enfin il entreprit avec J.-G. Grüber une *Encyclopédie universelle des sciences et des arts,* Leipz., 1818 et suiv., in-4°, ouvrage aux proportions colossales qu'il conduisit jusqu'au vol. XVII et qui fut continué, après sa mort, par son collaborateur Grüber.

ERSE, dialecte de la langue gaélique ou celtique, parlé encore en Irlande et dans les montagnes de la haute Écosse. Un recueil de poésies écrites dans ce dialecte a été publié par miss Brooke, Dublin, 1789.

ERSKINE (Jean), baron de Dun, un des plus zélés propagateurs du protestantisme en Écosse, né en 1508 ou 1509, m. en 1591. Il repoussa une descente des Anglais en Écosse en 1547, fut député en France pour assister au mariage de Marie Stuart avec le dauphin François, 1557, prit une part très active à la guerre civile de 1559-60, et fut nommé par le parlement un des 5 membres chargés du maintien de la discipline de l'Église réformée. Il fut le premier Écossais qui fit enseigner le grec dans sa patrie.

ERSKINE (Thomas, lord), célèbre orateur et jurisconsulte anglais, né à Édimbourg en 1750, m. en 1823. Après avoir étudié à l'université de Saint-Andrews, il entra dans la marine royale, passa bientôt dans l'armée de terre, et songea à la carrière du barreau seulement à 26 ans. Reçu avocat en 1778, ses débuts furent très brillants. En 1783, les électeurs de Portsmouth le députèrent à la Chambre des communes; il y appuya toutes les propositions de Fox, entra avec lui au ministère, en 1806, comme lord-chancelier, et perdit cette place l'année suivante. Il appuya l'abolition de la traite des nègres, plaida la cause des catholiques d'Irlande, demanda la réformation des lois pénales, défendit la liberté de la presse, le jugement par jury, et éleva la voix en faveur des Grecs soulevés contre les Turcs.

Ses discours les plus importants ont été réunis en 5 vol., Londres, 1810-12. En 1797, il avait publié des *Considérations sur les causes et les conséquences de la guerre actuelle avec la France,* qui eurent 43 éditions en une année.

ERSTEIN, v. d'Allemagne, ch.-l. de cercle de la basse Alsace, sur l'Ill; 3,505 hab. Tanneries, teintureries, etc. Cette petite ville fut habitée par plusieurs rois francs, par les empereurs Othon Ier et Othon II. Un couvent de bénédictines y fut fondé par Hermengarde, femme de Lothaire.

ERVY, ch.-l. de cant. (Aube), arr. de Troyes, sur l'Armance; 1,275 hab. Anc. baronnie. Toiles, coutils; fromages, huiles, savons, bougies; tonnellerie et vannerie.

ERWIN DE STEINBACH, architecte, m. en 1318, fut chargé par Conrad de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, de terminer la cathédrale de cette ville. Il commença les travaux de la façade en 1276. Son fils Jean continua les constructions jusqu'à sa mort, en 1339, et sa fille Sabine orna de sculptures la croisée méridionale de l'édifice.

ERXLEBEN (Jean-Chrétien-Polycarpe), né à Quedlinbourg en 1744, m. en 1777, professeur de philosophie à l'université de Gœttingue, a laissé, en allemand, divers ouvrages regardés comme classiques lors de leur publication, et toujours recherchés pour leur précision et leur exactitude.

On cite de lui : *Eléments d'histoire naturelle,* Gœttingue, 1768; *Introduction à la médecine vétérinaire,* 1769; *Eléments de physique,* 1772, ouvr. souvent réimprimé; *Eléments de chimie,* 1775. Il a écrit aussi, en latin : *Systema regni animalis..., classis I, Mammalia,* Leipz., 1778, traité fort remarquable sur les mammifères.

ÉRYCINE, surnom sous lequel Vénus avait des temples sur le mont Éryx en Sicile, et à Rome.

ERYCIUS PUTEANUS. *V.* Dupuy (Henri.)

ERYMANTHE, *Erymanthus,* mont. entre l'Arcadie et l'Élide, tirant son nom d'un fils d'Arcas. Dans la forêt qui la couvrait, Hercule prit un sanglier célèbre. Auj. le mont *Olénos.* — riv. d'Arcadie, affl. de l'Alphée, auj. le *Doana;* source dans le mont Érymanthe.

ÉRYMANTHE, riv. d'Asie. (*V.* Étymander.)

ÉRYSICHTHON, fils de Triopas, roi de Thessalie, ayant abattu un chêne dans une forêt consacrée à Cérès, fut condamné par la déesse à endurer une faim qu'il ne pouvait jamais assouvir. Il finit par dévorer ses propres membres.

ERYTHEA ou **ERYTHIA**, île de de l'océan Atlantique, près de Gadès, nommée aussi *Junonia* et *Aphrodisias.* Les poètes y plaçaient le séjour de Géryon. C'est auj. *Léon.*

ÉRYTHRÆUS. *V.* Rossi (Jean-Victor).

ÉRYTHRÉE (Mer), *Erythræum mare,* nom donné par les anciens à la mer qui baigne le S. de l'Asie, depuis la presqu'île de l'Inde jusqu'à l'Afrique, c.-à-d. à la mer des Indes, y compris le golfe d'Oman, le golfe Persique et la mer Rouge. Ils l'appelèrent ainsi d'Érythras, fils de Persée et d'Andromède, qui s'y noya, ou de la couleur du sable qui forme son lit. Arrien a donné un *Périple* de la mer Érythrée, curieux monument de la géographie ancienne.

ÉRYTHRES, *Erythræ,* anc. v. d'Asie Mineure (Ionie), sur la presqu'île de Clazomène; célèbre par sa sibylle; auj. *Érétri* ou *Ritri.* — v. de Béotie. — v. d'Arcadie, célèbre par un temple d'Hercule. — v. de Locride. — v. du littoral de l'Inde, où régna Érythras.

ERYX, fils de Butès et de Vénus, et roi d'une partie de la Sicile, osa défier Hercule au pugilat, succomba, et fut enterré par son vainqueur sur le mont Éryx.

ÉRYX, anc. v. de Sicile, à l'O., près du mont Éryx et au N.-O. de Drepanum; fondée par des Phéniciens. Auj. *Catalfano.* — Le mont Éryx fut, dans les dernières années de la 1re guerre punique, le théâtre de plusieurs combats entre les Romains et les Carthaginois. Amilcar Barca y avait établi un camp retranché. On y voyait un célèbre temple de Vénus. Auj. *San-Giuliano.*

ERZENGATZI (Jean), docteur de l'Église arménienne et auteur classique, m. en 1326.

Il a laissé, entre autres ouvrages : une *Explication de la Grammaire arménienne;* un *Traité d'astronomie;* deux *Elégies de St Grégoire l'Illuminateur;* un *Livre de Prières;* des *Commentaires sur l'Evangile de St Mathieu;* une *Traduction du livre de St Thomas d'Aquin sur les Sacrements;* de beaux *Cantiques;* des *Elégies;* des *Hymnes,* etc. C—a.

ERZEROUM, *Arzen-er-Roum,* c.-à-d. terre des Romains, en arménien *Garen,* autrefois *Atranutzin,* ville forte de la Turquie d'Asie, cap. de l'Arménie turque, près des sources de l'Euphrate, à 268 kil. N.-N.-E. de Diarbékir et à 1,100 kil. E. de Constantinople; 55,000 hab., Turcs, Arméniens, Grecs, et Persans. Ch.-l. de la prov. de son nom. Archevêché arménien. Erzeroum est très grande, mais sale et mal construite. Elle se compose de la forteresse ou ville proprement dite, et de 4 faubourgs, dont la séparent deux hautes murailles. La citadelle d'Ischkaleh la domine à l'O. On n'y remarque guère que quelques mosquées, le Tchifté-Minare, magasin à munitions de guerre, des bains, les bazars, les caravansérails, de beaux marchés et la douane. C'était, avant la découverte du cap de Bonne-Espérance, un des grands entrepôts de commerce de l'Occident avec l'Orient, commerce encore important aujourd'hui, surtout avec la Turquie et la Perse au moyen de caravanes. Exportation de soie grège, laines, peaux de bœuf et de mouton, raisins secs, sangsues, sabres renommés. — Erzeroum, anc. *Theodosiopolis,* fondée, en 415, par Théodose II, passa de la domination des empereurs byzantins à celle des Seldjoucides, xie siècle, puis des Turcs, 1517. Les Russes, conduits par Paskiéwitch, la prirent en 1829, mais ne l'occupèrent qu'une année. Ils y sont entrés de nouveau en 1878, mais l'ont encore restituée à la Turquie.

ERZEROUM (Vilayet d'). Il est formé de l'Arménie turque, entre ceux de Trébizonde au N., Kharberout et Diarbekir à l'O. et au S.-O., Van au S., et les gvts russes d'Érivan et Koutaïs à l'E.; 782,833 hab. Sol montagneux; autrefois divisé en 6 sandjaks : Erzeroum, Erzinghiân, Kars, Bayezid, Tchaldir et Moûch.

ERZGEBIRGE, c.-à-d. *montagnes du minerai de fer,* chaîne de montagnes, en Allemagne, séparant la Saxe de la Bohême, et s'étendant sur 140 kil., du S.-O. au N.-E., entre le Fichtelgebirge, qui la rattache au Bœhmerwald, et le Riesengebirge, dont elle est séparée par l'Elbe. Ces montagnes, peu élevées (point culminant : le Keilberg, 1,275 m.), sont couvertes de forêts, et renferment de riches mines d'argent, fer, plomb, étain, cuivre, arsenic, etc. — Jusqu'en 1835, il y eut, dans le roy. de Saxe, un *cercle d'Erzgebirge,* ch.-l. Freyberg; villes princip. : Zwickau, Chemnitz. Il est maintenant compris dans le cercle de Zwickau, sauf quelques parcelles dans les cercles de Dresde et de Leipzig.

ERZINGAN, anc. *Satala,* v. de la Turquie d'Asie (Arménie), dans le vilayet et à 140 kil. S.-O. d'Erzeroum, et près du bras septentrional de l'Euphrate; 14,000 hab. Belle race de moutons; fruits renommés.

ESAPE, *Æsapus,* riv. de Mysie, affl. à l'Hellespont; source au mont Ida. Auj. *Spiga.*

ÉSAÜ, fils d'Isaac et de Rébecca, et frère aîné de Jacob, né vers 1836 av. J.-C. Il fut nommé Ésaü, c.-à-d. *homme fait,* parce qu'il vint au monde tout velu. Un jour, pressé de la faim, au retour de la chasse, il vendit son droit d'aînesse à son frère pour un plat de lentilles. Frustré de la bénédiction paternelle par Jacob, il le chercha longtemps pour le faire périr, mais enfin se réconcilia avec lui. On le nommait aussi *Edom,* c.-à-d. roux, ce qui fit nommer Édomites ou Iduméens ses descendants qui furent nombreux. Il avait pris pour femmes, malgré son père, deux Chananéennes nommées Judith et Basemath; plus tard, il épousa une autre femme nommée Maheleth, fille d'Ismaël. P.

ESCADRE, subdivision d'une armée navale. Composée de 5 à 9 bâtiments, elle a pour chef un contre-amiral; de 9 à 15 au moins, un vice-amiral. Le titre de chef d'escadre, aboli en 1791, et qui donnait rang après les maréchaux de camp, fut remplacé par celui de contre-amiral. On appelle encore escadre chacun des trois corps principaux d'une grande flotte, distingués par un pavillon de couleur particulière : il y avait l'escadre *blanche*, l'escadre *blanche et bleue*, et l'escadre *rouge*. Les Anglais embrassent toute leur marine sous les trois divisions : *escadre rouge*, *escadre blanche*, *escadre bleue*. — Au XIVe siècle, comme on le voit dans Froissart, le mot *escadre*, synonyme d'*escouade*, s'appliquait à des corps d'infanterie. Les légions provinciales de François Ier furent divisées en escadres de 25 hommes. Dans les armées de Gustave-Adolphe et de Montecuculli, l'escadre fut un ordre tactique, un carré long composé de 24 fantassins sur 4 files et sur 6 rangs. B.

ESCADRON, mot employé primitivement dans le sens d'escarmouche, d'évolution de cavaliers ou de fantassins; *escadronner* était synonyme de *manœuvrer*. Depuis le XVIIe siècle, l'escadron est une subdivision d'un régiment de cavalerie analogue au bataillon d'infanterie. Il y a 5 ou 6 escadrons par régiment en France, 5 en Allemagne, 7 ou 8 en Autriche, 5 ou 6 en Russie.

ESCADRON SACRÉ, escorte que tous les officiers ayant conservé des chevaux formèrent à Napoléon Ier pendant la retraite de Russie, en 1812. Il avait pour commandant Murat, roi de Naples; pour capitaines les généraux Defrance, Saint-Germain, Sébastiani, etc., et pour sous-officiers, des colonels.

ESCALA (LA), v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Girone; port de pêche sur la Méditerranée; 2,500 hab.

ESCALES, nom donné, sur les côtes d'Afrique, à des établissements destinés aux échanges avec les indigènes. Le mot d'escales s'applique aussi aux stations des grandes lignes de navigation.

ESCALONA, v. d'Espagne, prov. de Tolède; 600 hab. Château fort en ruine.

ESCARBOTIN, vge (Somme), arr. d'Abbeville; 800 hab. Fabr. importante de cylindres pour filatures; serrurerie, fonderies, etc.; grains, bestiaux, eaux-de-vie.

ESCARPINS ou **ESCHARPINS**, chaussure de cuir blanc fort légère, juste au pied, qu'au XVIe siècle les personnes riches portaient dans l'intérieur de leurs maisons; dehors, elles mettaient une autre chaussure par-dessus. — On donnait le même nom à un appareil de torture pour comprimer les pieds du patient.

ESCARS (D') ou mieux **DESCARS** (Famille de Pérusse), maison noble de France, ainsi appelée d'une terre du Limousin. Ses membres les plus connus sont : François-Nicolas-René, comte d'Escars, né en 1759, m. en 1822, colonel des dragons d'Artois avant la Révolution, député de la noblesse de Châtellerault aux états de 1789, émigré avec le comte d'Artois, lieutenant général et pair de France en 1815; — Amédée-François-Régis, comte, puis duc d'Escars, fils du précédent, né à Chambéry en 1790, m. en 1868, aide de camp du duc d'Angoulême sous la Restauration, pair de France en 1822, lieutenant général après la prise du Trocadéro en 1823, démissionnaire en 1830.

ESCAUT, nommé par César *Scaldis*, par Ptolémée *Tabuda*, en flamand *Schelde*, fl. de France, de Belgique, et de Hollande, prend sa source à 7 kil. S.-E. du Catelet (Aisne), arrose en France : Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, et Condé; en Belgique : Antoing, Tournay, Audenarde, Gand, Dendermonde, Rupelmonde et Anvers, où il a 500 m. de largeur. Il pénètre ensuite en Hollande; là, il se partageait autrefois en deux grands bras formant l'archipel zélandais. L'*Escaut oriental*, qui passait devant Berg-op-Zoom, et tombait dans la mer au-dessous de Ziériksée, entre les îles Schouwen et Beveland, est maintenant fermé par le viaduc de Berg-op-Zoom; ce qui en reste communique avec le bras méridional de la Meuse par divers canaux naturels. L'*Escaut occidental*, le seul qui soit encore ouvert, se dirige vers l'O. à travers le sud de la Zélande et se jette dans la mer du Nord, entre Flessingue et l'Écluse, par une vaste embouchure, remarquable pour sa profondeur et sa sûreté. Cours de 430 kil., navigable à partir de Cambrai. Ses principaux affluents sont : à gauche, la Scarpe, la Sensée, la Lys et la Durme; à droite, la Ronelle, la Haisne, la Dender et la Rupel, formée de la réunion de la Senne, de la Dyle et des 2 Nèthes. Des bancs de sable rendent la navigation dangereuse dans la partie inférieure : entre Cambrai et Condé, la navigation a été établie, de 1750 à 1788, au moyen de 18 écluses. Longtemps les Hollandais ont fermé l'Escaut aux autres nations; mais, depuis 1863, les États européens et les États-Unis d'Amérique ont racheté le droit par un capital de 36,000,000 de fr. payés à la Hollande. L'Escaut est longé en France par le canal de Saint-Quentin, qui établit une communication avec la Somme et l'Oise; d'autres canaux s'embranchent sur l'Escaut d'Antoing à la basse Deûle, de Condé à Mons, d'Anvers à Bruxelles.

ESCAUT (Dép. de l'), anc. dép. français, formé de la Flandre orientale après la réunion de la Belgique en 1795; ch.-l. Gand. Il comprenait 4 arrond. : Gand, Audenarde, Dendermonde et le Sas-de-Gand. Il fut attribué au roy. des Pays-Bas, en 1814.

ESCAUT (Bouches-de-l'). *V.* Bouches-de-l'Escaut.

ESCAYRAC DE LAUTURE (Le comte d'), voyageur, né en 1822, m. en 1868, fit de bonne heure des excursions en Orient et en Algérie, conduisit, en 1856, une expédition à la recherche des sources du Nil, et accompagna, en 1860, l'armée anglo-française en Chine, où il fut pris et maltraité par les habitants.

Il a publié : *Notice sur le Kordofan*, 1851; *le Désert et le Soudan*, 1853; *Mémoire sur le Soudan*, 1856.

ESCH, brg du grand-duché du Luxembourg, sur l'Alzette, a des mines de fer importantes; 4,915 hab.

ESCHENBACH (Wolfram d'), chevalier poète allemand du XIIIe siècle, né au château d'Eschenbach (haut Palatinat), d'une noble famille. La date de sa naissance et celle de sa mort sont incertaines. On le voit paraître pour la première fois, en 1207, dans le combat poétique de la Wartbourg, où il mérita le prix. De ce poète, très estimé de ses contemporains, il ne nous reste que quelques œuvres. Les principales sont le *Titurel* et le *Parcival*, légendes religieuses sur le saint Graal, vase qui avait servi, dit-on, à J.-C. lors de sa dernière cène. Le *Titurel*, imprimé à Strasbourg, 1477, in-4°, est très rare. Le *Parcival* a été publié à Strasbourg, 1477, in-4°, et à Berlin, 1784. On cite encore de lui : *la Guerre de Troie*, *Aimeri de Narbonne*, *Guillaume d'Orange*. Une édition critique des œuvres d'Eschenbach a été donnée par Lachmann, Berlin, 1833; elles ont été trad. en allemand moderne par San-Marte, 1836-41, et par Simrock, 1842. L'auteur imite souvent les troubadours et les trouvères français; il a de l'imagination, de l'esprit, et manie fort habilement la langue.

ESCHENBURG (Jean-Joachim), critique allemand, né à Hambourg en 1743, m. en 1820, professeur au collège Carolin à Brunswick, a donné : une trad. de Shakspeare, Zurich, 1775; une trad. en vers d'*Esther* et de *Zaïre*; une *Théorie et Pratique des belles-lettres*, Berlin et Stettin, 1788-95, 8 vol., trad. en franç., Saint-Pétersb., 1789; une édit. annotée des œuvres posthumes de Lessing, Berlin, 1790, etc. Tous ses travaux sont plus solides que brillants.

ESCHENMAYER (Charles-Adolphe), philosophe, né en 1768 à Neuenburg (Wurtemberg), m. en 1854, professa la philosophie et la médecine à Tubingue de 1812 à 1818, puis la philosophie pratique jusqu'en 1836. En histoire naturelle et en physique, sa doctrine se rapproche de celle de Schelling; en métaphysique, elle a beaucoup de rapports avec celle de Kant. Une tendance de jour en jour plus marquée au mysticisme se manifesta dans la lutte qu'il soutint contre l'école de Hegel et dans l'ardeur avec laquelle il défendit les prétendues apparitions d'esprits. Ses principaux ouvrages sont : *la Philosophie dans sa transition à ce qui n'est pas philosophie*, 1803; *Essai d'explication de l'apparente magie du magnétisme animal par des lois physiologiques et psychiques*, 1816; *Psychologie en trois parties : expérimentale, pure et appliquée*, 1817; *Système de philosophie morale*, 1818; *Philosophie de la religion*, 1817-1824; *Droit normal*, 1819-20; *Dogmatique simplifiée, basée sur la raison, l'histoire et la révélation*, 1826; *Principes de philosophie naturelle*, 1832; *la Philosophie religieuse de Hegel comparée avec le principe chrétien*, 1834; *l'Ischariotisme de nos jours*, 1836, contre la *Vie de Jésus* par Strauss; *Conflit entre le ciel et l'enfer, observé sur le démon d'une jeune fille possédée*, 1837; *Caractéristique de l'incrédulité, de la demi-foi et de la foi complète*, 1838; *Principes de philosophie chrétienne*, 1840; *l'Organon du christianisme*, 1843; *Six Périodes de la religion chrétienne*, 1851; *Observations sur la construction physique de l'univers*, 1852.

ESCHERNY (Franç.-Louis, comte d'), né à Neuchâtel en Suisse, 1733, m. en 1815. Sa vie présenta les plus piquants contrastes; il consacrait tour à tour ses années aux travaux les plus sérieux et aux plaisirs du monde. Il fut l'ami du ministre autrichien Kaunitz, du ministre prussien Hertzberg, et de J.-J. Rousseau.

On lui doit : *les Lacunes de la philosophie*, Paris, 1783, in-12; *Correspondance d'un habitant de Paris avec ses amis de Suisse et d'Angleterre sur les événements de 1789-91*; *de l'Égalité*, précédé de l'*Éloge de Rousseau*, 1796, 2 vol.; *Mélanges de littérature, d'histoire, de morale et de philosophie*, 1811, 3 vol.

ESCHINE *le Socratique*, *Æschines*, philosophe grec, né à Athènes, suivit les leçons de Socrate, à qui il s'offrit comme esclave, ne sachant comment le payer. Poursuivi par la pauvreté, il quitta Athènes, fut recueilli par Denys le Tyran, et revint plus tard terminer dans sa patrie une existence toujours malheureuse. Il composa des dialogues. Dio-

gène Laërce lui attribue l'*Axiochus*, que l'on joint d'ordinaire aux œuvres de Platon. Les dialogues qui nous restent ont été publiés par Fischer, 1753, et Bœckh, 1810.

V. Hermann, *de Æschinis Socratici reliquiis*, 1850.

ESCHINE, l'un des 10 orateurs attiques, né dans le bourg de Cothocide vers 389 av. J.-C., d'une famille très pauvre, m. en 314. Son père était maître d'école, et Démosthène soutient qu'il avait été esclave, malgré les prétentions nobiliaires affichées par le fils. Eschine servit d'abord son père dans son école, puis, inscrit au nombre des citoyens, il se fit greffier de magistrats subalternes, auprès desquels il acquit une certaine connaissance des lois, et enfin se forma à la déclamation oratoire en jouant les troisièmes rôles dans la tragédie. Il n'est pas avéré qu'il ait été le disciple d'Isocrate et de Platon. Il était déjà vieux lorsqu'il commença à se mêler des affaires de l'État; mais son talent lui procura bientôt une grande influence. Une ardente opposition qu'il montra aux projets de Philippe, roi de Macédoine, lui valut la confiance des Athéniens, qui l'envoyèrent comme ambassadeur dans le Péloponèse pour susciter des ennemis à ce prince, et plus tard auprès de Philippe lui-même pour régler, après la prise d'Olynthe, les conditions de la paix. Eschine se vendit à Philippe; il laissa insérer dans le traité des clauses défavorables à son pays, resta plusieurs mois à Pella sous prétexte d'attendre le retour du roi, au lieu d'aller immédiatement recevoir son serment, lui permit ainsi de poursuivre ses avantages, et, en trompant les Athéniens sur les opérations des Macédoniens, les empêcha de secourir à temps les Phocidiens. Démosthène et Timarque se disposaient à l'attaquer pour crime de trahison; Eschine, afin de reculer le débat, accusa préalablement Timarque d'infamie, ce qui entraînait l'incapacité légale de paraître à la tribune. Timarque, qui était coupable, se pendit. Quand Démosthène put prononcer sa *Harangue sur les prévarications de l'ambassade*, trois ans s'étaient écoulés, et l'on avait oublié les manœuvres d'Eschine. L'affaire échoua. Quelques années après, Démosthène ayant fait arrêter un émissaire de Philippe qui s'était engagé à incendier la flotte d'Athènes, Eschine s'employa activement pour cet homme. Les Athéniens, légers et incorrigibles, le députèrent néanmoins à l'amphictyonie de Delphes, 340, où il trouva encore le moyen de faciliter à Philippe la prise d'Élatée, la clef de la Grèce. En 338, il se porta accusateur contre Ctésiphon, au sujet de la couronne que celui-ci avait proposé de décerner à Démosthène; mais la mort de Philippe fit différer le jugement jusqu'en 330. Eschine, n'ayant pas réuni la 5e partie des suffrages, fut condamné à une amende de 1,000 drachmes (environ 900 fr.), et s'exila pour ne pas la payer. Il alla ouvrir à Rhodes une école d'éloquence. Nous ne possédons que trois harangues d'Eschine : un discours contre Timarque, une apologie de sa conduite dans l'affaire de l'ambassade, et enfin le discours contre Ctésiphon, ou plutôt contre Démosthène lui-même. On nommait ces trois discours les *Grâces d'Eschine*. Ils se trouvent dans les *Oratores græci* de Reiske, 1771, et ont été publiés séparément par G.-H. Schæfer, 1817; Bremi, 1823; Weidner, 1872; Schultz, 1865; Franke, 1873. L'abbé Auger, Ricard, l'abbé Jæger et Stiévenart les ont traduits en français; l'abbé Millot et Plougoulm ont aussi traduit la harangue *sur la Couronne*. Après Démosthène, Eschine occupe le premier rang parmi les orateurs de la Grèce : son éloquence se distingue par l'abondance et la clarté des idées, et son style par le choix heureux des expressions. On lui attribue 12 lettres publiées dans le recueil des *Epistolographi* d'Hercher, mais elles sont l'ouvrage de quelque sophiste.

V. Matthei, *de Æschine oratore*, 1770; Stechow, *de Æschinis oratoris vita*, 1841; Castets, *Eschine*, 1874; Schæfer, *Demosthenes und seine Zeit*, I, p. 141; Stechow, *de Æschinis vita*, 1841. A. R. et S. Re.

ESCHSCHOLTZ (Jean-Frédéric), voyageur naturaliste, né à Dorpat en 1793, m. en 1831, accompagna, comme médecin, Kotzebue, dans ses voyages autour du monde, 1815-18, et fit des collections d'objets d'histoire naturelle, qu'il légua plus tard à l'université de sa ville natale. On trouve, dans les relations de Kotzebue, les observations qu'il recueillit sur la formation des îles de corail dans la mer du Sud, et la description de plus de 2,400 animaux jusqu'alors inconnus.

ESCHWEGE, v. du roy. de Prusse, prov. de Hesse-Nassau, ch.-l. de cercle, présid. de Cassel, sur la Werra; 7,740 hab. Tanneries; laines, savons, instrum. de musique, etc. Bel hôtel de ville, château.

ESCHWEILER, v. du roy. de Prusse, prov. du Rhin, présid., cercle et à 13 kil. N.-E. d'Aix-la-Chapelle, sur l'Inde et la Dante; 1,100 hab. Zinc, plomb, houille; soies, laines, rubans, aiguilles, produits chimiques, etc.

ESCHYLE, *Æschylus*, le père de la tragédie grecque, né à Éleusis en 555 av. J.-C., m. en 456. Poète de génie, il a créé son art et composé des chefs-d'œuvre; guerrier intrépide, il signala son courage dans les batailles de Marathon, de Salamine, et de Platée; il se laissa entraîner à des témérités philosophiques qui le firent accuser d'avoir révélé sur la scène les mystères sacrés, et qui auraient pu lui coûter cher, si son frère Aminias ne l'eût sauvé par un coup de théâtre, en venant étaler devant le tribunal son bras mutilé au service de l'État. Quand Eschyle parut, l'art dramatique était encore dans l'enfance. Le poète eut tout à faire et fit tout. Il ne se borna pas à créer la tragédie véritable : décorations, machines, architecture théâtrale, costumes appropriés au rôle, il a tout inventé ou développé. Après une longue et glorieuse carrière, vaincu par Sophocle dans une lutte poétique où les 10 généraux siégeaient comme juges, il se retira en Sicile auprès d'Hiéron, et mourut écrasé, dit-on, par une tortue qu'un aigle aurait laissé tomber sur sa tête. — Eschyle fit de la fable la partie essentielle du poème, et établit une liaison intime entre le drame et le chœur. Il commença par introduire un second acteur, puis, à l'exemple de son jeune rival Sophocle, un troisième, et quelquefois un quatrième. Il abrégea le rôle du chœur, et voulut qu'un des personnages attirât sur lui tout l'intérêt, se montrant ainsi sévère observateur de l'unité d'action, qu'il maintient partout sans se soucier beaucoup des unités de temps et de lieu. Ses plans sont de la plus grande simplicité, et il paraît ne pas connaître l'art de nouer et de dénouer une intrigue; les chœurs viennent quelquefois suspendre la marche de la pièce, sans qu'on en voie le motif; néanmoins, l'effet général du drame est immense. La hardiesse des idées, la grandeur des personnages et la richesse pittoresque du style, font bien vite oublier ce défaut. Le poète ne se plaît qu'au milieu des dieux et des héros, et, si les hommes interviennent dans ses pièces, il les élève, par la fierté des sentiments et la majesté des proportions, bien au-dessus de l'humanité. La sombre figure du Destin, qui plane sans cesse au-dessus des personnages, ajoute encore aux effets de terreur que le poète a cherchés de préférence : à la représentation des *Euménides*, la terreur fut telle, parmi les spectateurs, que plusieurs Athéniennes accouchèrent, dit-on, dans le théâtre. La pitié est un moyen rarement employé par Eschyle. Quelquefois l'énergie sauvage des conceptions offre un peu de rudesse; quelquefois aussi le lyrisme du style rend l'expression obscure, et les critiques du temps ont raillé l'auteur sur le fracas de ses grands mots; mais ce ne sont que des taches légères, et Eschyle occupe sans contestation une des premières places parmi les plus grands poètes tragiques. Suivant Suidas, il remporta 28 fois le prix. Il avait composé 70 ou 80 pièces, il ne nous en reste que 7 : *Prométhée enchaîné*, pièce symbolique, dont l'interprétation a exercé la sagacité des commentateurs et des philosophes, et dans laquelle on admire la magnifique peinture du bienfaiteur de l'humanité portant la peine de ses bienfaits, et défiant l'injustice du dieu qui le torture; *les Sept devant Thèbes*, chef-d'œuvre de terreur, qu'on a nommé l'*Enfantement de Mars*; les *Perses*, chant de victoire entonné par le guerrier de Salamine; *Agamemnon*, les *Choéphores*, les *Euménides*, trilogie admirable où l'on voit tour à tour le crime, le châtiment et l'expiation; les *Suppliantes*, fragment remarquable d'une autre trilogie. Eschyle s'inspira souvent du chantre de l'*Iliade*; il appelait ses ouvrages *les reliefs des festins d'Homère*. Les principales éditions de ses œuvres complètes sont celles de Canter, 1580; de Stanley, 1663; de Schütz, 1782-94, 5 vol.; de Bothe, 1805; de Wellauer, 1823-30, 3 vol., dont un *Lexicon Æschyleum*; surtout de Weil, 1858-67; de Hartung, 1852-55; de Paley, 4e édit., 1880; de Kirchhoff, 1880. On trouvera l'indication des éditions partielles dans la *Bibliotheca classica* d'Engelmann-Preuss, 1878. Eschyle a été trad. en prose française par Lefranc de Pompignan, 1770; Laporte-Dutheil, 1794; Pierron, 1840; et en vers par Biard, 1837; Fr. Robin, 1846; les *Choéphores* et *Prométhée*, par Puech, Paris, 1836-1838. Le manuscrit archétype de ses tragédies est le *Laurentianus*, à Florence, dont Merkel a donné un fac-similé, 1871. Les fragments ont été réunis par Nauck dans ses *Poetæ tragici*, 1856. — V. encore *Apparatus criticus et exegeticus in Æschyli tragœdias*, publié à Halle, en 1832.

V. Patin, *Etudes sur les tragiques grecs*, nouv. éd., 1877; Courdaveaux, *Eschyle, Xenophon et Virgile*, 1872; Cipolla, *della Religione di Eschylo*, 1878; Berch, *l'Até dans Eschyle*, 1877 (all.); Welcker, *la Trilogie d'Eschyle*, 1824 (all.); Trahndorff, *Oreste et Hamlet*, 1833 (all.).

A. R. et S. Re.

ESCLAVAGE CHEZ LES ANCIENS ET CHEZ LES MODERNES. Montesquieu définit l'esclavage un droit qui rend un homme tellement propre à un autre homme, que celui-ci est le maître absolu de la vie et des biens de l'autre.

Origine de l'esclavage. Son état chez les patriarches et dans l'antique Orient. L'esclavage prit naissance en Orient, avec les premières sociétés humaines, où la liberté était nulle pour quiconque ne possédait rien. On le voit en usage chez les patriarches, où les esclaves et les troupeaux formaient des biens meubles transmissibles par dons, vente, ou héritage. La race

servile s'entretenait ou par achat (on vendait les prisonniers de guerre), ou par vente d'enfants que faisait le père de famille, ou par naissance, toute esclave ne pouvant enfanter que des esclaves. Il y avait une seule exception à ce principe : c'était quand la femme légitime du patriarche avait admis momentanément sa servante aux droits d'épouse, pour remédier à sa propre stérilité; alors l'enfant suivait la condition du père. C'est l'histoire d'Abraham et d'Agar, de la famille de Jacob, etc. Dans ces temps primitifs, la condition des esclaves était douce; la vie pastorale et nomade, les rapprochant continuellement de leurs maîtres, les faisait regarder comme des membres de la famille.

Lorsque Moïse écrivit le Pentateuque, l'esclavage faisait tellement partie de la constitution de la société, qu'il le consacra dans ses lois; mais il en proscrivit les abus et en modéra l'usage : ainsi il établit qu'en cas de sévices de la part du maître, l'esclave deviendrait libre, quelle que fût son origine; que le maître qui tuerait son esclave serait puni de mort; que tout Juif tombé dans l'esclavage se trouverait légalement affranchi après un service de six ans : il invita même le maître à faire une petite dot en bétail, blé et vin, au serviteur congédié. Que si ce serviteur refusait sa liberté, alors il devenait esclave perpétuel, mais avec le droit de ne pouvoir être vendu hors de son pays. Aucune de ces conditions ne s'appliquait aux esclaves étrangers : les maîtres en pouvaient disposer d'une manière absolue, et leur servitude durait perpétuellement. Tout esclave avait droit de posséder un pécule (*V. ce mot*), avec lequel il se rachetait si son maître y consentait; le maître étranger ne pouvait refuser le rachat. — Sous les rois, les esclaves juifs se multiplièrent : 1° par les usures, les débiteurs insolvables devenant esclaves de leurs créanciers; 2° par la misère, les pauvres vendant leurs enfants pour se procurer un peu d'aisance, ou l'individu majeur se vendant lui-même : hors cette extrémité, la loi punissait de mort la vente d'un homme libre; 3° par sentence judiciaire, l'esclavage étant la peine du voleur incapable de payer l'amende fixée pour la réparation de son crime. La guerre livra à la servitude des peuples entiers, tels que les 10 tribus captives des Assyriens. La multitude des esclaves rendit les maîtres durs et cruels : les lois de Moïse ne furent point observées, et notamment celle qui concernait l'affranchissement après la 6e année révolue. J.-C., sans attaquer les législations établies, proclama que tous les hommes sont frères.

Esclavage en Égypte. Il y avait des esclaves dans le service des rois, dans les maisons des prêtres et des guerriers. Là encore ils étaient fournis par le commerce et la guerre : on en amenait de l'Éthiopie, de la Palestine, de la Grèce. Les prisonniers de guerre devenaient captifs de l'État; on les employait à tous les grands travaux publics. Du reste, les esclaves jouissaient de certaines garanties; nul, pas même leur maître, ne pouvait les tuer sans encourir la peine de mort, et ceux contre lesquels on abusait de la servitude trouvaient, s'ils s'enfuyaient, un asile dans un temple d'Hercule. Une esclave pouvait toujours être élevée au rang d'épouse.

Esclavage dans l'Inde. Il y régnait comme en Égypte, et la servitude y était constituée de même, quant à ses origines et à ses suites : la captivité par la guerre, la misère, la loi de naissance, la condamnation judiciaire, faisaient les esclaves. Assimilés aux biens meubles, ils étaient transmissibles par vente, donation, succession. En outre, il y avait dans les castes celle des *soudras* qui était esclave de nature, sans l'être toujours de fait, et néanmoins toujours condamnée à servir. Esclave, ou simple serviteur, un soudra ne pouvait rien posséder : tout appartenait à son maître.

Esclavage en Chine. On ne l'y trouve qu'au XIIe siècle av. J.-C., et il n'existait que pour les condamnés en justice et les prisonniers de guerre. Les esclaves étaient employés dans les métairies impériales. Bientôt l'esclavage pénétra dans les usages privés. Il se recrutait par la guerre; par la misère, le pauvre vendant ses enfants et se vendant lui-même; par l'usurpation violente pendant les guerres civiles : de pauvres agriculteurs se réfugiaient sur les terres d'un homme puissant en y demandant l'hospitalité; il les accueillait, puis les gardait en servitude. La condition des esclaves paraît avoir été tolérable : ils pouvaient se marier, avoir une famille, acquérir et posséder une petite fortune. Les vertus théologales des Chinois leur prescrivaient la douceur et les bons traitements envers leurs esclaves, et voulaient que le maître consentît à leur rachat quand ils le proposaient. Du reste, ils étaient peu nombreux, la population libre faisant presque tous les travaux et les services.

Esclavage chez les Assyriens, les Bactriens, les Mèdes et les Perses. Dans les empires de l'Asie occidentale, le mouvement des invasions renouvela la servitude politique; en Assyrie, les palais étaient peuplés de femmes, d'esclaves de luxe et d'eunuques. On n'est pas sûr que l'esclavage ait existé chez les Bactriens; mais les Mèdes et les Perses adoptèrent avec le despotisme oriental le cortège d'esclaves dont il s'environne; l'esclavage fut répandu partout, dans le service privé, dans les travaux agricoles, dans l'industrie et le commerce. La guerre et la traite fournissaient des esclaves, dont la condition avait toute la dureté d'un despotisme sans frein.

Esclavage chez les Grecs. Aux époques héroïques, les captifs de la guerre, hommes, femmes, enfants, devenaient esclaves du vainqueur. Pour avoir un butin d'esclaves, on faisait des guerres sur terre ou sur mer, et nulle condition, si élevée fût-elle, ne garantissait de la servitude. D'une autre part, un criminel se vendait pour expier son crime : c'est ainsi qu'Apollon se mit au service d'Admète pour se laver du meurtre de Python. Aucune idée de honte ne s'attachait à la condition d'esclave, et les maîtres partageaient quelquefois avec eux les services dont ils les chargeaient. L'usage des esclaves domestiques ne paraît avoir été en vigueur que dans les maisons des grands. — Aux temps historiques, c'est encore par la guerre que l'esclavage arrive en Grèce; des invasions de Thessaliens, de Doriens, dépossèdent les indigènes, et leur imposent un esclavage véritable ou déguisé : ceux des vaincus restés de gré ou de force dans le pays y deviennent, sous les noms de *pénestes* ou de *périèques* (*V. ces mots*), les serviteurs des conquérants pour tous les travaux nécessaires à la vie. D'autres, sous le nom d'*hilotes* (*V. ce mot*), furent esclaves véritables, soumis à tous les maux de la servitude. Après ces races d'esclaves originaires, il y avait ceux acquis par le commerce : des familles vendaient leurs enfants, ou les abandonnaient dès leur naissance; alors ils devenaient esclaves de ceux qui les recueillaient. Des citoyens se vendaient eux-mêmes, par suite de leur misère; le débiteur insolvable était adjugé comme esclave à son créancier; enfin le vol des enfants, pratiqué dans les villes par des hommes ou des femmes, et surtout la guerre entre Grecs ou étrangers et la piraterie, fournissaient à l'esclavage le plus fort tribut. Les marchands d'esclaves allaient chercher leur marchandise humaine dans les colonies grecques et en Orient, où ils exportaient aussi de jeunes sujets grecs les deux sexes, que l'on y recherchait beaucoup comme esclaves de luxe. Athènes était un des principaux marchés de la traite; on y protégeait les marchands d'esclaves, tout en les méprisant, parce qu'ils rapportaient de gros impôts au trésor. Chypre, Samos, Éphèse, Délos, Sardes, et surtout Chios, étaient encore des marchés célèbres pour les esclaves tirés d'Asie. La race servile fixée dans Athènes formait deux grandes catégories, les esclaves de travail, et ceux de plaisir. Des entrepreneurs en avaient des troupes, qu'ils louaient en détail aux gens qui ne voulaient ou ne pouvaient en acheter. Les courtisanes, les chanteuses, les danseuses, formaient une part importante des esclaves de plaisir. Il y avait aussi des esclaves publics pour le service des villes, pour remplir certaines fonctions inférieures, exécuter les travaux publics; d'autres, des courtisanes en général, attachées aux temples. La population servile était partout fort considérable : Sparte avait 220,000 hilotes contre un peu moins de 32,000 citoyens, vers l'époque d'Hérodote; Athènes, 200,000 esclaves environ, et 107,000 citoyens libres ou étrangers. Les philosophes grecs, Platon, Aristote, par exemple, convenaient que l'esclavage est contraire à la nature humaine, mais ils en justifiaient l'existence, en alléguant que, sans esclavage, il n'y avait pas de société politique possible. D'ailleurs, bien avant le christianisme, le progrès des mœurs avait apporté de grandes améliorations à la condition des esclaves. Pour affranchir un esclave, on le vendait souvent par un contrat fictif à quelque divinité : cet usage est l'objet d'une riche série d'inscriptions découvertes à Delphes par Foucart et Wescher et publiées par eux, en 1864. L'*Histoire de l'Esclavage dans l'antiquité* de Wallon, 2e éd., 1879, est un ouvrage d'une grande valeur qui tient lieu de toute une bibliothèque.

Esclavage à Rome. L'esclave (*servus*) était ou un prisonnier de guerre, ou un citoyen libre ayant subi la *capitis deminutio maxima*, ou ayant vendu lui-même sa liberté soit pour obtenir sa nourriture, soit pour se soustraire au service militaire, soit pour payer une dette; tout fils d'esclave était esclave. L'esclave né dans la maison du maître s'appelait *verna*. L'ensemble des esclaves forme la *familia;* on distingue la *familia rustica* dans les domaines de campagne et la *familia urbana* dans les maisons de la ville. Les Institutes de Justinien définissent l'esclavage : *constitutio juris gentium qua quis dominio alieno subjicitur* (I, 3, 2). L'esclave était une chose de propriété, *res mancipii,* et l'un de ses noms était *mancipium*. Il était membre de la famille puisqu'il prenait part aux cérémonies religieuses de son maître (*dominus*), mais il n'était pas membre de la cité; il vivait en dehors de l'État; aucun des droits du citoyen n'existait pour lui : *servile caput nullum jus habet.* (Digeste IV, 5, 3.) La loi ne le protégeait pas contre son maître, qui juridiquement avait sur lui le droit de vie et de mort,

vitæ necisque potestas : le dernier supplice était celui de la croix ; il faut entendre par ce pouvoir discrétionnaire du maître que, de même que le citoyen avait le magistrat pour juge, le juge de l'esclave était son maître. — L'esclave, n'ayant pas les droits de cité, n'avait pas non plus les droits de famille. L'union entre esclaves s'appelait *contubernium* et non pas *matrimonium;* elle ne produisait pas les effets légaux de la parenté. Les fils de l'esclave appartenaient à son maître; lui-même ne pouvait ni hériter ni tester, puisqu'il n'était pas propriétaire. — Sous l'Empire, les lois comme les mœurs tendirent à adoucir la condition de l'esclave. Des lois d'Adrien et d'Antonin établirent que le maître n'exercerait plus le droit de justice sur l'esclave en matière criminelle et que le maître trop dur serait contraint de vendre son esclave (on avait vu un misérable donner un esclave en pâture à ses murènes pour avoir cassé un verre [Sénèque, *de Ira,* 3, 40]). Constantin alla jusqu'à punir le meurtre d'un esclave à l'égal de celui d'un homme libre; il défendit aussi de séparer par la vente le mari de la femme et les enfants des parents. — L'esclave sortait de sa condition par l'affranchissement. (*V.* Affranchis et Manumissio.) — Consulter Wallon, *Hist. de l'esclavage dans l'antiquité,* 2e éd., 1879 (excellent); Alland, *les Esclaves chrétiens,* 1876. — Vers la fin de l'Empire, le nombre des esclaves diminua, la guerre, son principal aliment, lui manquant, ou à peu près. Alors, pour obtenir la somme de travail fournie depuis longtemps par l'esclavage, le gouvernement organisa les citoyens en corporations pour tous les genres d'industries, de métiers, ou de services publics. (*V.* Collèges.) Cependant l'esclavage continua d'exister ; le christianisme ne put le faire abolir; il l'adoucit par les préceptes de charité et de justice qu'il recommandait, par ses efforts pour amener les maîtres et les esclaves à une sorte de réciprocité de services et d'égards; mais l'esclavage s'était si bien légitimé dans les sociétés antiques, que les Pères de l'Église n'osèrent jamais en demander l'abolition. Au milieu du ive siècle et vers la fin du ve, l'esclavage existait encore avec toute sa vieille organisation, ses iniquités, ses cruautés arbitraires. Cependant les prêtres, en respectant l'esclavage comme loi de l'État, donnaient l'exemple de sa suppression : ils affranchissaient leurs esclaves, sollicitaient les fidèles à en faire autant, permettaient que les monastères et les églises servissent d'asiles aux fugitifs; les évêques prenaient sur les biens des églises des ressources pour multiplier le nombre des affranchissements, envoyaient même dans les provinces pour effectuer ces pieux rachats. Depuis Constantin, jusqu'à Alexis Comnène au xie siècle, l'esclavage fut toujours adouci : l'esclave, élevé à la dignité d'homme, cessa d'être une chose; des lois équitables favorisèrent de plus en plus les affranchissements; le baptême valait la liberté civile à celui qui le recevait, et dans les campagnes, où les esclaves étaient en plus grand nombre, on les traitait presque comme des colons, attachés à la terre, il est vrai, et presque rendus immeubles. Quand les Barbares envahirent l'Empire, ils adoptèrent l'esclavage réel et personnel, tel qu'ils le trouvèrent établi, et confondirent tous les esclaves, meubles ou immeubles, de la ville ou des champs. Bristol, Londres, Lyon, Rome, furent d'importants marchés à esclaves. Le christianisme intervint encore : les prêtres imploraient les vainqueurs pour les captifs et en rachetaient autant qu'ils pouvaient. Les abbés et les évêques qui, en leur qualité de grands propriétaires terriens, possédaient des esclaves immeubles, les traitaient avec douceur, ne les soumettaient ni à des travaux trop rigoureux ni à de trop fortes redevances, au point que le sort de l'esclave ecclésiastique devint digne d'envie pour les autres. Cette transformation de l'esclavage ancien, changé en colonat supportable, s'accomplit vers la fin du ixe siècle et au commencement du xe. L'invasion des Normands la répandit dans tout l'Occident : avec eux, le commerce, l'industrie, les besoins du luxe cessant de se faire sentir, les esclaves meubles, dont il existait encore quelques troupes dans les grandes villes, achevèrent de disparaître; il n'y eut plus que des esclaves immeubles, appelés depuis *serfs de la glèbe,* et dont les dernières traces disparurent sous le règne de Louis XVI et en 1789. (*V.* Serfs.)

Esclavage chez les musulmans. Le Coran défend de traiter des coreligionnaires en esclaves, recommande aux maîtres la douceur, et leur représente l'affranchissement comme un acte méritoire. Rien ne prouve que Mahomet et ses premiers successeurs aient réduit en esclavage les prisonniers de guerre, et cette coutume parait ne s'être introduite chez les mahométans qu'à l'époque des croisades. Jusque-là, les khalifes n'avaient eu d'autres esclaves que des nègres achetés en Afrique. Chez les Turcs actuels, il y a des esclaves nègres, et des esclaves blancs tirés de la Géorgie et de la Circassie; leurs occupations sont essentiellement domestiques, et leur sort assez doux. De même qu'autrefois en Égypte il n'y avait que des esclaves mameluks qui pussent être élevés à la dignité de beys, certaines charges de cour sont réservées à des esclaves: telles sont celles de kislar-aga, chef des eunuques noirs de la cour; de capou-aga, chef des eunuques blancs, etc. En Turquie, les esclaves peuvent effacer par le mariage la tache de leur origine, recevoir des terres en toute propriété, et hériter de leur maître. En 1854, le sultan Abdul-Medjid a pris quelques mesures peu efficaces pour l'abolition du trafic des esclaves en Asie. — Dans les États de Tunis et de Tripoli, au Maroc, et à Alger, il y eut esclavage des nègres et esclavage des blancs, l'un et l'autre entretenus au moyen de la piraterie; les esclaves chrétiens eurent à supporter les traitements les plus horribles. Les Génois et les Vénitiens, puis les Espagnols, les Français et les Anglais, dirigèrent contre la côte d'Afrique des expéditions souvent infructueuses. L'Angleterre conclut, en 1662, avec Alger, Tunis et Tripoli, et en 1721 avec le Maroc, des traités en vertu desquels les sujets britanniques ne purent désormais être réduits en esclavage. Au xviiie siècle, l'Autriche, la Russie, la Prusse, la Suède et le Danemark obtinrent des concessions analogues. Néanmoins les déprédations des Barbaresques continuèrent. Le bombardement d'Alger par les Américains en 1813, par les Anglais en 1816, fut impuissant. La France abolit l'esclavage en Algérie. Le bey de Tunis s'y décida, dès 1845. Mais il y a toujours des esclaves au Maroc et à Tripoli. — En Égypte, Méhémet-Ali fit exécuter par ses troupes, aux confins de la Nubie, des chasses à esclaves, pour incorporer ces malheureux dans son armée, et ce moyen de recrutement fut longtemps en vigueur. La traite des nègres, officiellement abolie par le khédive Ismaïl, à l'instigation de l'Angleterre, n'a pourtant jamais disparu de l'Égypte, et le général anglais Gordon dut l'autoriser dans le Soudan, en 1884.

Esclavage dans les colonies européennes. Il n'y avait plus que des serfs dans l'Occident lorsque les musulmans d'Espagne, fuyant devant les chrétiens victorieux, commencèrent à se réfugier en Afrique. Les Portugais firent une descente sur les côtes d'Arguin, en prirent quelques-uns, en 1440, et les amenèrent à Lisbonne comme esclaves. Le gain tenta les aventuriers, et d'autres enlèvements eurent lieu. Les familles de ces captifs, ne pouvant les racheter, offrirent, en 1442, de les échanger contre des esclaves nègres; de cet échange naquit l'infâme trafic qu'on a depuis appelé la *traite des noirs.* Les Espagnols et les Anglais y prirent une part active, et l'Afrique, depuis la riv. du Sénégal jusqu'à l'extrémité de l'Angola, finit par devenir un grand marché d'esclaves pour les nations européennes. Au commencement du xvie siècle, on transporta de cette partie du monde en Amérique des bandes d'esclaves pour remédier aux affreuses dépopulations que la conquête espagnole avait faites. L'esclavage des noirs, si contraire aux principes de la religion chrétienne, fut d'abord une espèce de contrebande tolérée; en 1501, on persuada à Ferdinand et à Isabelle, souverains de Castille, que c'était un moyen d'arracher les nègres à l'idolâtrie, pour les forcer d'entrer dans la vraie religion, et ils autorisèrent l'esclavage. Bien que Léon X eût formellement condamné l'esclavage en 1535, la même concession, et sous les mêmes prétextes, fut arrachée à Louis XIII pour rendre esclaves les nègres des colonies. Colomb avait introduit l'esclavage en Espagne, en y expédiant un certain nombre d'Américains enlevés d'Haïti lorsqu'il découvrit cette île; en 1716, on l'introduisit aussi en France, au mépris de la maxime que tout esclave qui touchait le sol de notre pays devenait libre. Le prétexte fut encore le salut spirituel des esclaves, et, de plus, l'utilité de leur faire apprendre, en même temps, quelque métier dont les colonies recevraient beaucoup de profit par leur retour. Paris eut un marché public d'esclaves, mais moins de 50 ans après, en 1762, l'autorisation royale fut retirée. Dans les colonies, les esclaves nègres étaient livrés à tout l'arbitraire et à la cruauté des maîtres. Louis XIV publia son fameux *Code noir,* en 1685, pour améliorer leur condition; mais ce code ne fut guère exécuté dans ce qui était avantageux aux esclaves. Le gouvernement, persuadé que les colonies ne pouvaient être cultivées sans esclaves noirs, encourageait la traite par des primes qui montaient, en moyenne, à plus de 2 millions de livres par an. En 1787, une société dite des *Amis des noirs* se fonda en Angleterre pour l'abolition de la traite, et, peu de temps après, une société semblable s'établit à Paris. En 1792, le roi de Danemark fixa à l'année 1803 l'interdiction de la traite dans ses colonies. La société française devança le Danemark, en provoquant toutes les mesures que prirent, en faveur des noirs, l'Assemblée nationale et la Convention. Cette dernière décréta, le 17 juillet 1793, la suppression de la prime accordée à ceux qui faisaient la traite, et, le 15 pluviôse an II (5 février 1794), proclama l'affranchissement de tous les esclaves. L'esclavage colonial fut rétabli en l'an X, sous le Consulat. Le parlement anglais proclama, en 1807, l'abolition de la traite. A la 2e Restauration, en 1815, le gouvernement de France et celui des

autres puissances maritimes adoptèrent aussi ce principe. Cependant l'esclavage ne fut aboli dans les colonies anglaises qu'en 1833; il l'a été dans les colonies françaises en 1848, par décret du gouvernement provisoire, et le principe en fut écrit dans la constitution. Les États-Unis d'Amérique l'ont supprimé en 1865. Le gouvernement brésilien a décrété, en 1871, l'abolition graduelle et progressive de l'esclavage; il n'existe plus auj. que dans quelques colonies espagnoles et portugaises.

V., sur l'histoire de l'esclavage : Ed. Biot, *de l'Abolition de l'esclavage ancien en Occident*, 1 vol., 1840; H. Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, édit. de 1879; Bergier, *Dictionnaire de théologie*, aux mots *Esclavage* et *Nègres*. C. D—y, G. L.-G. et S. Re.

ESCLAVE (Rivière de l'), *Slave-River*, nom que porte le fleuve Mackenzie, du confluent de la rivière de Roche et de la riv. de la Paix jusqu'à sa chute dans le lac de l'Esclave.

ESCLAVE (Lacs de l'), *Slave-Lakes*, nom de deux lacs poissonneux et pittoresques situés dans le territoire du Nord-Ouest (Dominion of Canada).

ESCLAVES (Guerres des), nom donné à 3 luttes que les Romains eurent à soutenir contre leurs esclaves révoltés. La 1re, de 614 à 621 de Rome (139-132 av. J.-C.), éclata en Sicile; Eunus, chef des esclaves, battit quatre préteurs, prit Tauromenium et Enna; mais la révolte fut étouffée par les efforts successifs des consuls Fulvius Flaccus, Calpurnius Pison et Rupilius. — La 2e, de 648 à 652 de Rome (105-101 av. J.-C.), eut également lieu en Sicile. Sous la conduite de Tryphon, les esclaves ravagèrent l'île entière et assiégèrent Lilybée; vaincus une première fois par Licinius Lucullus, ils furent exterminés dans une seule bataille, avec leur dernier chef Athénion, par Manius Aquilius. — La 3e guerre servile, de 680 à 682 de Rome (73-71 av. J.-C.), eut pour théâtre l'Italie, et fit courir aux Romains de sérieux dangers. Soixante-dix gladiateurs, conduits par Spartacus, l'un d'eux, échappés des prisons de Capoue, appelèrent aux armes tous les esclaves; ils mirent l'Italie à feu et à sang, défirent les préteurs Claudius, Varinius, Furius et Cossinius, mais se divisèrent et furent vaincus. Réunis de nouveau, ils triomphèrent des consuls Gellius Poplicola et Cornélius Lentulus, s'avancèrent de l'Italie méridionale jusqu'aux rives du Pô, puis revinrent pour accabler Rome. Crassus, nommé préteur, écrasa les esclaves gaulois séparés de Spartacus, et enferma celui-ci dans le Brutium; mais, échappant à sa poursuite, et enhardis par de nouveaux succès, les esclaves osèrent l'attaquer près du Silarus; 40,000 d'entre eux, avec Spartacus, restèrent sur le champ de bataille; les autres furent exterminés par Pompée, à son retour d'Espagne.

ESCLAVES PUBLICS. Les *servi publici* ou *reipublicæ*, dont l'ensemble composait une *familia publica*, étaient des esclaves au service des temples ou de certains magistrats. Leur situation était, en droit et en fait, bien meilleure que celle des esclaves des particuliers; ils avaient, par exemple, à Rome, le droit de laisser la moitié de leur fortune, *peculium*, par testament à qui ils voulaient; ils recevaient chaque année du trésor public une somme pour leur entretien, le *cibarium*, qui était comme une pension régulière. Dans les municipes et les colonies, ils avaient les mêmes privilèges; on sait, par une inscription d'Assise (Orelli, 1250), qu'un *servus publicus* de ce municipe y avait élevé un temple à ses frais. A Ostie, tous ces esclaves formaient un collège autorisé, ayant ses lieux de réunion, sa caisse et ses protecteurs légaux, *patroni*.

V. *Bull. dell' Inst.*, Rome, 1881, p. 133. G. L.-G.

ESCLAVES (Côte des). *V.* Côte des Esclaves.

ESCLAVONIE ou **SLAVONIE**, prov. de l'empire austro-hongrois, forma jusqu'en 1849, avec la Croatie et les Confins militaires, une des annexes des États héréditaires hongrois; cap. Eszek. Séparée de la Hongrie proprement dite au N. par la Drave et le Danube, du banat de Temesvar à l'E. par la Theiss, de la Bosnie et de la Serbie au S. par la Save, et bornée à l'O. par la Croatie; 280 kil. de l'E. à l'O., et 20 à 80 du N. au S. (*V.* Croatie.) Traversée de l'O. à l'E. par des montagnes venant de Croatie, couvertes de forêts verdoyantes, d'où l'on tire de la pierre, du marbre, de la houille. Arrosée par le Danube, la Drave et la Save. Climat doux et sain, excepté dans le voisinage des rivières. Sol très fertile en céréales, fruits, tabac, vin, noix de galle, châtaignes, soie. Sources d'eaux minérales à Daruvar ou Podborj et à Lippik. Élève d'abeilles et de porcs. Les Esclavons sont une belle race d'hommes, robustes, d'une taille élevée et élancée, qui se rattache à la souche des Slaves, et parlent le dialecte illyrien ou serbe. Le catholicisme est la religion dominante, mais l'Église grecque a aussi beaucoup d'adhérents. L'Esclavonie comprenait une partie civile et une partie militaire : la 1re se divisait en comitats de Verœcze, Poséga et Syrmie, administrés chacun par un grand palatin. La 2e, dite Confins militaires d'Esclavonie ou Généralat esclavon-syrmien, était placée sous les ordres d'un général commandant, et partagée en 3 arrondissements : Brod, Gradiska et Peterwardein; elle a reçu l'organisation civile. (*V.* Confins.) — Les premiers habitants de l'Esclavonie étaient des Skortiks, originaires d'Asie. Au temps d'Auguste, elle faisait partie de la Pannonie, et empruntait à la Save son nom de *Pannonia Savia*. L'empereur Probus, qui en était originaire, y introduisit la culture de la vigne. Plus tard, l'Esclavonie dépendit de l'Empire d'Orient, dont elle secoua le joug lors des invasions des Barbares. Les incursions des Avares et la guerre que leur fit Charlemagne lui causèrent de grandes calamités, que réparèrent peu à peu des colons venus de Dalmatie. Au IXe siècle, réunie à la Croatie, convertie au christianisme par St Cyrille et St Methodius, elle repoussa les attaques des Bulgares; mais, au Xe, elle tomba au pouvoir des Hongrois. Les Grecs la ressaisirent au commencement du XIe siècle, la laissèrent encore échapper en 1127, la reprirent en 1162, et y renoncèrent définitivement peu d'années après. Elle fut gouvernée dès lors, tantôt par des bans indigènes, tantôt par des princes de la maison royale de Hongrie. Les Turcs Ottomans l'envahirent de 1471 à 1476, puis en 1484 et en 1524. Un traité conclu en 1562 leur abandonna l'Esclavonie proprement dite, tandis que la Croatie restait à l'Autriche; le traité de Carlowitz, 1699, les en dépouilla. (*V.* Croatie et Esclavonie.)

ESCOBAR Y MENDOZA (Antoine), fameux casuiste, né à Valladolid en 1589, m. en 1669, entra dans la compagnie de Jésus dès l'âge de 15 ans. Son premier ouvrage fut un poème latin en l'honneur de St Ignace, imprimé en 1611. Irréprochable dans ses mœurs, il eut une vie très occupée, et, pendant 50 ans, ne cessa de prêcher et d'écrire. Ses œuvres forment plus de 40 vol. in-fol. Les plus critiquées furent sa *Théologie morale*, son *Traité de la justice et du droit*, et celui sur *les Cas de conscience*. C'est ce dernier que Pascal attaqua dans la 5e et la 6e de ses *Provinciales* : il reproche à Escobar une morale relâchée, des concessions à la faiblesse humaine et aux mauvais penchants, la justification des actes coupables par la pureté d'intention, en un mot, les équivoques et les finesses que l'on nomma depuis *escobarderies*. G—t.

ESCOÏQUIZ (Don Juan), homme d'État espagnol, né en 1762, d'une famille noble de Navarre, m. en 1820, fut successivement page du roi Charles III, chanoine de Saragosse, et précepteur du prince des Asturies (depuis, Ferdinand VII). La franchise avec laquelle il s'exprima sur les souffrances de l'Espagne lui attira la haine de Godoy, prince de la Paix, qui le fit exiler à Tolède. Aussi fut-il un des promoteurs de la révolution qui renversa Charles IV, en 1808, au profit de son élève. Il accompagna celui-ci à son entrevue de Bayonne avec Napoléon Ier, qui l'appelait, avec beaucoup d'exagération, *le petit Ximénès*; mais il dissuada Ferdinand d'abdiquer. Pendant l'occupation de l'Espagne par les Français, il fut interné à Bourges. Après les événements de 1814, il rentra dans sa patrie, où des jalousies de cour lui firent perdre par deux fois la faveur du roi Ferdinand VII. Il mourut disgracié. On a de lui un important *Exposé des motifs qui ont engagé Ferdinand VII à se rendre à Bayonne*, une mauvaise épopée sur la conquête du Mexique, des traductions des *Nuits* d'Young et du *Paradis perdu*, etc. B.

ESCOL, vallée de la Palestine, dans la tribu d'Issachar et près d'Engaddi; célèbre, au temps de Moïse, par ses vignobles.

ESCOMPTE (Caisse d'), institution financière de Turgot, autorisée en 1776, et ayant pour but d'escompter à 4 0/0 les lettres de change, et de réduire au même intérêt le taux commun de l'escompte. Ébranlée en 1785 par un emprunt de 70 millions que lui demanda le contrôleur général des finances, Calonne, à titre de cautionnement, elle fut supprimée, avec toutes les compagnies financières, par un décret de la Convention du 24 août 1793.

ESCOMPTE (Comptoirs d'), établissements destinés à aider le petit commerce et l'industrie, qui peuvent y renouveler leurs capitaux. Ils font l'escompte du papier de commerce, à plus long terme et pour des sommes moindres que la Banque de France, les recouvrements, les encaissements, etc. Une caisse de ce genre fut créée à Paris, après la révolution de 1830, à l'aide d'avances faites par l'État et par la ville; elle suspendit ses opérations le 30 septembre 1832. D'autres comptoirs d'escompte furent décrétés pour 3 ans, après les événements de 1848; il s'en forma 65. En 1851, le gouvernement en prorogea 40 pour une nouvelle période triennale. Celui de Paris est le seul qui ait prospéré.

ESCOPETTE, du grec *scopos*, but de tir, anc. arme à feu. On distinguait la petite escopette, arquebuse à rouet, qui fut remplacée, au XVIIe siècle, par le mousquet et la carabine; et la grande escopette, qui avait beaucoup de ressemblance avec le tromblon, et qu'on portait en bandoulière.

ESCORAILLES. *V.* Scorailles.

ESCORTE (Droit d'), droit que possédaient, au moyen âge, certains princes d'Allemagne, et en vertu duquel ils es-

cortaient, moyennant une somme d'argent, les marchands qui voyageaient sur leurs terres.

ESCOUADE, subdivision d'une compagnie d'infanterie, placée sous les ordres d'un caporal. Il y a 8 escouades par compagnie. — Un escadron de cavalerie en contient 16, commandées chacune par un brigadier.

ESCOUBLEAU. *V.* SOURDIS.

ESCOUSSE (VICTOR), poète dramatique, né en 1813, m. en 1832. Après avoir donné, avec un jeune homme appelé Lebras, une tragédie, *Farruch le Maure,* qui annonçait du talent, tous deux, découragés par la chute d'une autre tragédie et d'un drame, finirent leur vie par le suicide.

ESCOUTE ou **ECOUTE**, tribune fermée par des jalousies, dans une salle d'assemblée publique, et où les dames qui ne voulaient ou ne pouvaient paraître dans ces assemblées venaient écouter les discours qui s'y prononçaient. Il y avait autrefois des escoutes dans les salles de collège où l'on passait les thèses, dans les couvents, et dans la salle de réunion des académies au Louvre.

ESCOVIUM, nom latin d'ÉCOUEN et d'ÉCOUIS.

ESCREBIEU (L'), *Pagus Scirbius,* anc. pays de France (Artois), auj. compris dans les dép. du Nord et du Pas-de-Calais. On y trouvait : Flers-en-Escrebieu, Lens, Béthune, Harnes, Loison, Vendin, Hénin-Liétard, Lorgies.

ESCUALDUNAC. *V.* BASQUES.

ESCUDIER (LÉON et MARIE), libraires et journalistes, nés tous les deux à Toulouse : Léon en 1808, m. en 1881 ; Marie en 1809, m. en 1880. Ils exploitèrent une maison de librairie à Toulouse, puis vinrent, en 1845, à Paris et fondèrent, en 1846, le journal hebdomadaire *la France musicale.* Ils annexèrent à cette revue un magasin de musique et une agence lyrique et dramatique. Ils éditèrent, en 1849, le *Nouveau Monde* de Louis Blanc et, en 1850, la *Décadence de l'Angleterre* de Ledru-Rollin. Ils publièrent sous leur nom : *Études biographiques de chanteurs contemporains,* précédées d'un *Essai sur l'art du chant,* 1840, in-18 ; *Dictionnaire de musique,* 1844, in-12 ; refait sous le titre de *Dictionnaire de musique théorique et historique,* 1854, 2 vol. in-18 ; *le Proscrit, ou le Corsaire de Venise,* 1845 ; *les Deux Foscari,* 1846 : *Rossini, sa vie et ses œuvres,* 1854, in-18. Léon Escudier a plus spécialement signé des articles critiques dans la *France musicale* et dans le feuilleton du *Pays.* Il a publié seul : *les Pirates de la littérature,* 1862, in-18 ; *Littérature musicale, mes Souvenirs,* 1863, in-18. En 1850, les deux frères prirent la gestion du Théâtre-Italien de Paris, et ne réussirent pas.

ESCUDO, écu espagnol, monnaie de compte imaginaire. Il a varié en valeur entre 10 fr. 18 c. et 10 fr. 50 c.

ESCULAPE, en grec *Asklèpios,* dieu de la médecine, fils d'Apollon et d'Arsinoé ou de Coronis, fut élevé par le centaure Chiron, de qui il apprit l'art de guérir. Après avoir accompagné les Argonautes en Colchide, il rendit la vie à Hippolyte, fils de Thésée ; mais, sur la plainte de Pluton au sujet du tort que lui causait une science si profonde, il fut frappé de la foudre par Jupiter. Apollon vengea son fils en tuant à coups de flèches les Cyclopes qui avaient forgé cette foudre, et, pour le consoler, le maître des dieux plaça Esculape parmi les constellations sous le nom de *Serpentaire.* Homère donne à Esculape deux fils, Machaon et Podalire, dont les Asclépiades furent les descendants ; d'autres citent comme ses filles Hygie, Panacée, etc. Esculape eut des temples célèbres à Épidaure, Athènes, Cyllène, Syracuse, Cos, Pergame et Smyrne. A Épidaure, sa statue d'ivoire et d'or, œuvre de Thrasymède, le représentait assis sur un trône, tenant d'une main un bâton autour duquel s'enroulait un serpent, appuyant aussi l'autre sur la tête d'un serpent et ayant à ses pieds un chien. Le coq lui était consacré, ainsi que le chien et le serpent. Ses prêtres traitaient les malades au moyen de formules magiques, d'incubations et de sacrifices.

V. Girard, *l'Asclépieion d'Athènes,* 1881 ; Panofka, *Asklepios und die Asklepiaden,* 1846. B. et S. RE.

ESCURIAL (**L'**), en espagnol *El Escorial,* petite ville d'Espagne, prov. et à 51 kil. N.-O. de Madrid, sur le versant S.-E. du Guadarrama ; 1,000 hab. Célèbre par un château royal du même nom. (*V. l'art. suiv.*)

ESCURIAL (**L'**) ou **SAINT-LAURENT DE L'ESCURIAL**, palais des rois d'Espagne et monastère près du village de l'Escurial. Philippe II le fonda en acquittement d'un vœu qu'il avait fait à S. Laurent au moment de la bataille de Saint-Quentin, 1557, livrée le jour de la fête du saint. Il voulut que l'ensemble général des constructions rappelât le gril, instrument du supplice de ce martyr. En effet, le plan est un grand parallélogramme de 207 m. sur 167 environ, coupé à l'intérieur par plusieurs bâtiments qui figurent les barreaux du gril, tandis que 4 tours, aux 4 angles du parallélogramme, en forment comme les pieds, en s'élevant au-dessus des constructions, qui n'ont que 17 à 18 m. de hauteur. Les deux grandes façades regardent l'une l'orient, l'autre l'occident. La façade orientale compose le palais du roi. En arrière, sur l'axe général, s'élève l'église, disposée en croix grecque surmontée d'une coupole de 11 m. de diamètre. On y remarque un magnifique maître-autel, des peintures de Luc Giordano, un crucifix de Benvenuto Cellini, les superbes tombeaux de Charles-Quint et de Philippe II. Une église souterraine renferme les autres sépultures royales. Le portail de l'église, précédé d'une belle cour, est flanqué de deux campaniles, et regarde l'occident. La façade générale, de ce côté, est ornée à son centre d'une colonnade avec une porte qui ne s'ouvre aux rois et aux princes qu'à leur naissance ou à leur mort. L'entrée ordinaire est dans la façade latérale du N. L'intérieur du couvent contient 17 cloîtres, un collège, un séminaire, une bibliothèque riche en manuscrits espagnols et arabes. Les religieux sont des hiéronymites. L'édifice entier, bâti en granit gris, est d'un aspect grandiose et triste. Un parc immense et de belles promenades, avec des bassins d'eaux vives, l'entourent et dissimulent la sécheresse et l'âpreté du pays. Jean-Baptiste de Tolède fit les plans, et commença les travaux de l'Escurial, en 1563. A sa mort, 1567, Juan de Herrera lui succéda, et termina le monument, en 1584. La dépense totale s'éleva à une somme équivalente à 60 millions de fr. environ. C. D—Y.

ESDRAS, issu de la race sacerdotale des Juifs, obtint du roi Artaxerce Longue-main la permission de ramener en Palestine les Hébreux captifs qui n'avaient pas suivi Zorobabel, 467 av. J.-C. De retour à Jérusalem, il travailla avec ardeur au rétablissement du culte et à la revision des Écritures, qu'il lut et expliqua publiquement. Nous avons 4 livres d'Esdras, mais les deux premiers seulement sont canoniques ; encore le 2e est-il attribué à Néhémias. On cite encore Esdras comme l'auteur des *Paralipomènes* et des deux derniers livres des *Rois.* Ce qui paraît certain, c'est qu'il les a revus et compilés. L—H.

ESDRELON, plaine de Syrie, entre Nazareth et le torrent de Cison. A son extrémité eut lieu la bataille dite *du mont Thabor,* entre les Français et les Turcs, en 1799

ESESFELTH. *V.* ITZEHOE.

ESGUEIRA, brg de Portugal (Beïra), à 7 kil. N.-E. d'Aveiro et près de l'Atlantique ; 1,853 hab. Anc. couvent de bénédictins, le premier fondé dans le royaume.

ESI ou **ESINO**, *Æsis,* riv. du roy. d'Italie, prend sa source dans l'Apennin, et, après un cours de 65 kil., par Iesi, se jette dans l'Adriatique, entre Ancône et Sinigaglia.

ESKI-HISSAR, nom de 2 villes de l'Anatolie (Turquie d'Asie), situées l'une sur l'emplacement de l'ancienne Laodicée, et l'autre sur celui de l'antique Stratonicée.

ESKILD, évêque de Roskild en 1134, archevêque de Lund (Scanie) et primat de Danemark en 1138, légat dans les pays du Nord, m. en 1181. Admirateur de St Bernard, qu'il visita en 1152, il employa ses conseils et ses disciples pour la fondation de 5 monastères, dont le plus célèbre est celui d'Esrom. Esprit remuant et belliqueux, il appuya Canut V contre Suénon IV, qui, vainqueur, le tint plusieurs jours enfermé dans une cage d'osier et suspendu sous le toit de l'église de Lund ; il voyagea en France, en Italie, en Allemagne, où il fut quelque temps prisonnier ; en 1162, il combattit par les armes, mais sans succès, le roi Valdemar qui appuyait Victor III contre Alexandre III, fit un voyage en terre sainte, quitta son église en 1177, et se retira à Clairvaux.

On a de lui : *le Droit ecclésiastique de Scanie,* impr. à Copenhague, 1505. A. G.

ESKILSTUNA, v. de Suède, prov. de Sœdermanland ; 3,500 hab. Forges et affineries de fer de l'Etat. Fabr. d'armes et de quincaillerie.

ESKI-SAGRA, v. de la Roumélie (Turquie d'Europe), eyalet et à 110 kil. N.-O. d'Andrinople, et sur le versant S. du Balkan ; environ 20,000 hab. Occupée par les Russes, en 1828 et en 1877. Bains d'eaux thermales fréquentés. Fabr. de tapis et de cuirs.

ESKI-SCHEHER, v. de la Turquie d'Asie, à 206 kil. S.-E. de Constantinople. Bains d'eaux thermales. Ruines de l'anc. *Dorylée.*

ESKI-STAMBOUL, anc. *Alexandria Troas,* v. de la Turquie d'Asie ; port ensablé sur la Méditerranée, à 8 kil. S.-E. de l'île de Ténédos. Elle eut quelque importance sous les Romains.

ESLA, riv. d'Espagne (prov. de Zamora et de Léon), prend sa source dans les montagnes des Asturies, reçoit la Céa, et se jette dans le Douro. Cours de 250 kil.

ESMENARD (JOSEPH-ALPHONSE), poète français, né en 1770 à Pélissane en Provence, m. en 1811, fut député à Paris en 1790, et se signala dans les journaux comme royaliste. Proscrit au 10 août 1792, il passa à Londres, puis en Italie, parcourut toute l'Europe, et revint en France, en 1797. Banni de nouveau à la suite du 18 fructidor, il reparut en 1799, et accompagna à Saint-Domingue le général Leclerc, beau-frère

du 1er consul. A son retour en 1805, il publia un poème didactique, *la Navigation*, en 8 chants, dont les diverses scènes avaient été prises sur le fait, et dont le principal mérite consiste dans l'exactitude des détails. Il le réduisit bientôt à 6 chants. En 1807, il fit jouer l'opéra de *Trajan*, musique de Lesueur, et, en 1809, celui de *Fernand Cortez*, en collaboration avec Jouy, musique de Spontini. Nommé censeur des théâtres et de la librairie, puis chef de division au ministère de la police, Esménard entra, en 1810, à l'Académie française. L'année suivante, il publia contre l'empereur de Russie, Alexandre Ier, une satire, dont Napoléon Ier feignit d'être irrité, et il fut exilé, pour la forme, en Italie. Il en revenait au bout de trois mois, lorsque, renversé de voiture, à Fondi, par des chevaux fougueux, il périt dans un précipice. Esménard fut un versificateur harmonieux et pur, mais sans verve; il a fait de beaux vers pompeusement descriptifs et correctement ennuyeux.

L—H.

ESMERALDAS, v. ou plutôt bourgade de la république de l'Équateur, prov. de Guayaquil, à 250 kil. N.-O. de Quito; port sur le grand Océan, à l'embouchure de l'Esmeraldas (rivière des Émeraudes). Récolte d'excellent cacao et de tabac; 550 hab. seulement.

ESMERALDAS (SERRA DAS), chaîne de montagnes du Brésil, entre les provinces de Minas-Geraës et de Espiritu-Santo. Elle contient des émeraudes.

ESNÈH, anc. *Latopolis*, v. de la haute Égypte, sur la rive g. du Nil, à 41 kil. S. de Thèbes; 30,000 hab. (?). Évêché copte. Entrepôt de commerce de la Nubie et du Sennaar; marché de chameaux; culture de coton; fabr. d'étoffes et de châles de coton dits *mélayehs*. Esnèh renferme de nombreuses ruines, parmi lesquelles on remarque un vaste temple.

ÉSON, *Æson*, roi d'Iolcos et père de Jason, fut détrôné par son frère Pélias. Quand il fut vieux, Médée, épouse de Jason, le rajeunit.

ÉSOPE, *Æsopus*, fabuliste grec, né à Amorium (Phrygie), dans le vie siècle av. J.-C., m. en 560. Esclave à Athènes chez Démarque, à Samos chez Xanthus et Iadmon, il fut mis en liberté par ce dernier, dont il avait gagné l'affection par la régularité de sa conduite, par ses reparties spirituelles, par le talent avec lequel il présentait des conseils de morale sous la forme d'apologues. Malgré l'humilité de son origine, la difformité de sa taille et la laideur de ses traits, il posséda la faveur de Crésus, roi de Lydie. Envoyé par ce prince en Grèce, il se trouva à Corinthe, chez Périandre, au banquet des sept Sages; la fable des *Grenouilles qui demandent un roi* fut peut-être adressée alors aux Athéniens, mécontents de l'usurpation récente de Pisistrate. Étant allé consulter l'oracle de Delphes, Ésope fut indigné des impostures et de la cupidité des prêtres, renvoya à Crésus l'argent qu'il leur avait destiné, et blessa les Delphiens par l'apologue des *Bâtons flottants*. Ils se vengèrent en cachant dans ses bagages une coupe d'or appartenant au temple d'Apollon, l'accusèrent de l'avoir dérobée, et le précipitèrent du rocher Hyampéen. La *Vie d'Esope*, attribuée à Maxime Planude, est un assemblage de traditions réunies sans critique et de contes invraisemblables. Ésope n'est pas l'inventeur de l'apologue, puisqu'on en trouve des exemples dans l'Ancien Testament, dans Hésiode, Archiloque, Stésichore et Alcée; mais il cultiva ce genre avec esprit et facilité, et montra un véritable talent dans l'invention de ses fables, dans leur à-propos, dans la justesse de leur application. On a prétendu, sans tenir compte des citations faites par Aristophane, Platon et Aristote, que les fables ésopiques ne furent point écrites, mais qu'elles se transmirent par tradition. Il est certain qu'elles ne nous sont point parvenues dans leur forme première. Socrate en avait mis quelques-unes en vers. Démétrius de Phalère fit le 1er un recueil de fables attribuées à Ésope; Babrius en ayant versifié un certain nombre, on oublia les recueils en prose. Ignatius Magister eut la bizarre idée de réduire ces petits poèmes à 4 vers ïambiques, quels qu'en fussent le sujet et l'étendue. Enfin des écrivains du Bas-Empire remirent en mauvaise prose les fables ésopiques. C'est sous cette forme qu'elles nous sont connues. Buonacorso de Pise, en 1479, et Robert Estienne, en 1546, publièrent le recueil fait par Planude. D'autres collections furent mises au jour par Nevelet, 1610, d'après le manuscrit de Heidelberg; par Rochefort, 1789, d'après celui de Paris; par Furia, 1809, d'après ceux de Florence et du Vatican; par Schneider, 1811, d'après celui d'Augsbourg. Ésope a encore été publié par Schæfer, 1810; Corai, 1818; Halm, 1872. Il existe beaucoup d'éditions classiques des *Fables choisies*. Les principales trad. sont de Millot, 1646; Gail, 1796; une autre, en vers, a été imprimée chez les filles de Corrozet, 1542; Benserade les a mises en quatrains, 1678.

V. la *Vie d'Esope* par La Fontaine et par Bachet de Méziriac, 1632; Westermann, *Vita Æsopi*, 1851; Grauert, *de Æsopo*, 1825; Bentley, *upon the Fables of Æsop*, 1874.

ÉSOPE. V. ÆSOPUS.

ÉSOTÉRIQUE (DOCTRINE), du grec *ésô*, au dedans, nom par lequel on désignait, dans les écoles philosophiques de l'antiquité, l'enseignement secret, réservé aux disciples de choix, par opposition à la doctrine *exotérique* (*éxô*, au dehors), qui était à la portée de toutes les classes d'auditeurs ou de lecteurs.

ESPADON, grande et large épée à deux tranchants, que l'on maniait à deux mains. C'était une arme redoutable, qui fut surtout en usage aux xive, xve et xvie siècles.

ESPAGNAC (J.-B.-JOSEPH **DAMAZIT** DE **SAHUGUET**, BARON D'), général, né à Brive-la-Gaillarde en 1713, m. en 1783. Il se signala à la prise de Prague en 1741, dans la guerre de Bavière en 1742-43, à Raucoux en 1745, et fut gouverneur de l'Hôtel des Invalides.

Il a laissé des ouvrages estimés de ceux qui s'occupent de stratégie: *Journal historique des campagnes du roi en 1745-48*, La Haye, 1748, 4 vol.; *Essai sur la science de la guerre*, 1751, 3 vol.; *Essai sur les grandes opérations de la guerre*, 1753, 4 vol.; *Histoire du maréchal de Saxe*, 3 vol. in-4°.

ESPAGNAC (MARC-RENÉ **DAMAZIT** DE **SAHUGUET**, ABBÉ D'), fils du précédent, né à Brive en 1753, fut chanoine de Paris et conseiller-clerc au parlement. Il se fit connaître, en 1775, par un *Éloge de Catinat*, qui fut couronné par l'Académie française. Mais il se lança, avant 1789, dans des spéculations financières, et devint fournisseur des armées, après la Révolution. Son immense fortune, rapidement acquise, le rendit bientôt suspect. La Convention le fit arrêter en 1793, et, bien qu'il eût présenté sa défense avec beaucoup de hardiesse, de lucidité et d'esprit, il fut renvoyé devant le tribunal révolutionnaire, et exécuté le même jour que Danton, 5 avril 1794. E. D—Y.

ESPAGNE, *Iberia*, *Hesperia* et *Hispania* des anciens, État de l'Europe méridionale, comprenant la plus grande partie de la péninsule ibérique ou hispanique, auquel se rattachent l'archipel méditerranéen des *Baléares* et l'archipel africain des *Canaries*. Les points extrêmes du royaume sont: le promontoire Estaca de Vares, dans la mer de Gascogne, par 43° 47′ lat. N.; à l'O., le cap de Torinana, par 11° 39′ long. O.; à l'E., le cap Creus ou de la Croix, par 0° 59′ long. E. Il est borné au N. par les Pyrénées, la Bidassoa et le golfe de Biscaye ou de Gascogne; à l'O., par l'océan Atlantique et le Portugal; au S., par l'océan Atlantique, le détroit de Gibraltar et la Méditerranée; à l'E., par la Méditerranée; cap. Madrid. Superf., 507,715 kil. carr. (y compris les îles Baléares et les Canaries); 856 kil. du N. au S., du cap de Peñas à l'île de Tarifa; 1,020 kil. du cap Creus au cap Falcoeiro. Pop., 7,625,000 hab. en 1723; 10,409,879 en 1787; 12,054,008 en 1842; 17,034,915 en 1884 (y compris les Baléares et les Canaries). La distribution des habitants sur le territoire espagnol offre le plus singulier contraste; certaines provinces sont presque aussi désertes que la Russie, par exemple celles de Badajoz, Cacerès, etc.; d'autres sont aussi peuplées que les plus populeuses des États voisins: d'une façon générale, la population augmente de densité en allant du centre vers la circonférence. On a estimé à 40 millions le nombre des habitants de la péninsule sous la domination romaine; au temps des Wisigoths et des Maures, il s'élevait à 30 millions. — La France possède, au S. de la crête principale des Pyrénées, 500 kil. carrés environ sur la haute Sègre (Pyrénées-Orient.), et l'Espagne de son côté a sur notre versant le val d'Aran et plus de 210 kil. carrés au pied du pic d'Anie et dans les hauts bassins de la Nive et de la Nivelle (Basses-Pyrénées).

L'Espagne forme un vaste plateau très élevé, que surmontent plusieurs chaînes de montagnes généralement nues et déboisées. Ces chaînes sont: 1° les Pyrénées, qui la séparent de la France au N.-E., et qui se prolongent vers l'O., le long du golfe de Biscaye, à travers la Galice et les Asturies, sous le nom de monts Cantabres, 1,300 à 2,000 m. (point culminant: le Néthou ou Anothou dans la Maladetta, 3,404 m.); 2° les monts Ibériques, qui descendent du N. au S., et partagent le pays en deux versants: celui de l'E. ou de la Méditerranée, et celui de l'O. ou de l'Atlantique. Des monts Ibériques se détachent vers l'O. plusieurs contreforts: la chaîne carpétano-vettonique, entre le Douro et le Tage, comprenant les sierras d'Ayllon, de Guadarrama, 2,300 à 2,700 m.; d'Avila, de Gredos, de Francia et de Gata; la chaîne lusitanique ou oréto-herminienne, entre le Tage et le Guadiana, formée des monts de Tolède, et des sierras de Guadalupe et d'Estramadure; la sierra Morena, 1,200 m., entre le Guadiana et le Guadalquivir; la chaîne Bétique ou sierra Nevada, entre le Guadalquivir et la côte de la Méditerranée, qui est la grande chaîne maîtresse du S. de l'Espagne (pic de Muley-Hassem, ou Mulahacen, 3,425 m.; Picacho de Veleta, 3,470 m.). Parmi les caps, on distingue, sur l'Atlantique: les caps Ortegal, Finistère, Trafalgar et Tarifa; sur la Méditerranée: la pointe d'Europe, les caps de Gata, Palos, Saint-Martin, Saint-Sébastien et Creus; deux baies très importantes: la baie de Cadix, sur l'Océan, et la baie d'Algésiras, dans la Méditerranée. — Ilots le long de la Galice et de la Ca-

talogne; île de Tarifa; les *Columbretes*, etc.; les Baléares à 85 kil. à l'E. (*V.* BALÉARES.) — L'Espagne est arrosée par la Bidassoa, le Nalon, le Minho, le Douro, le Tage, le Guadiana, le Guadalquivir, etc., qui se rendent dans l'Atlantique; par la Segura, le Jucar, le Guadalaviar, l'Èbre, le Llobregat, le Ter, etc., qui affluent à la Méditerranée. Ces cours d'eau sont, en général, navigables sur un très faible parcours, peu profonds, sujets à des crues violentes, et sont peu utiles comme voies de communication. Il n'y a point de lacs considérables, mais seulement une grande lagune poissonneuse, appelée *Albufera*, au S. de Valence, et une nappe d'eau qu'on nomme *Mar Menor*, au N.-E. de Carthagène. Les principaux canaux sont ceux d'Aragon (*V.* ARAGON); de Castille (*V.* CASTILLE); du Manzanarès, depuis Madrid jusqu'au Jarama; de Murcie, depuis le Guardal jusqu'à Carthagène; d'Albacète, depuis Albacète jusqu'à Jucar; le canal latéral à l'Èbre, etc. — La nature semble avoir tout fait pour l'Espagne. Si le climat est très chaud au midi, il est tempéré partout ailleurs; le ciel est d'une beauté parfaite. Seulement, deux vents causent des maladies : le *gallego*, froid et piquant, qui souffle du N.; et le *solano*, vent du S. Le sol, généralement fertile, n'offre des parties incultes que parce qu'on néglige les irrigations artificielles. Il produit le blé, le riz, l'olivier, le figuier, le grenadier, le citronnier, l'oranger, la vigne, le laurier, le mûrier, etc.; on peut y cultiver au S. le dattier, le bananier, la canne à sucre, le cotonnier, partout le chanvre, le lin, les plantes tinctoriales, mais l'agriculture est encore peu avancée en Espagne. Les montagnes renferment des mines nombreuses; si l'argent et l'or, abondants au temps des anciens, paraissent épuisés aujourd'hui, on trouve du fer, de l'étain, du plomb, de l'antimoine, du mercure, du cobalt, du salpêtre, de l'alun, du vitriol, du soufre, du cinabre, de l'asphalte, de la houille, de très beaux marbres, de l'albâtre, du granit, des pierres précieuses, etc. Tous les animaux des contrées européennes vivent en Espagne, et les races de chevaux, de mulets, de chèvres et de moutons mérinos sont particulièrement remarquables. L'élève des abeilles et des vers à soie est considérable.

L'Espagne est une monarchie constitutionnelle, héréditaire dans la ligne masculine et féminine. Le gouvernement est confié à un roi ou une reine et à des Cortès. (*V. ce mot.*) Le souverain est inviolable et irresponsable; il sanctionne, promulgue et fait exécuter les lois, déclare la guerre et fait la paix, dirige les relations diplomatiques, nomme aux divers emplois, distribue les récompenses et titres honorifiques, convoque, suspend et dissout les Cortès, mais avec obligation de les réunir de nouveau dans l'espace de 3 mois; la justice est rendue en son nom. Il ne peut, sans l'autorisation des Cortès, céder ou engager une partie du territoire, admettre des troupes étrangères dans le royaume, accorder des subsides à une nation étrangère, ratifier les traités d'alliance offensive, abdiquer la couronne, et contracter un mariage; cette dernière condition est également imposée à son successeur immédiat. Aujourd'hui, le roi reçoit comme liste civile 7,500,000 *pesetas* (1 *peseta* vaut 1 franc). D'après la constitution nouvelle qui fut votée par les Cortès en 1876, il partage le pouvoir avec la représentation nationale. (*V.* CORTÈS.) Les sénateurs et les députés sont inviolables. Les ministres sont des agents responsables entre le pouvoir législatif et le monarque; leur nombre a varié; il est aujourd'hui de 9 : le président du conseil, sans portefeuille; les ministres des affaires étrangères (*del Estado*), des finances, de grâce et justice, de la guerre, de la marine, de l'intérieur, des colonies, du commerce et de l'agriculture. Depuis le XV^e siècle jusqu'en 1833, l'Espagne, au point de vue politique et administratif, comprit les divisions suivantes :

	Provinces.	Chefs-lieux.
Roy. d'Aragon	Catalogne	Barcelone.
	Aragon	Saragosse.
	Valence	Valence.
Roy. de Navarre		Pampelune
Roy. de Murcie		Murcie.
Vieille-Castille	Burgos	Burgos.
	Soria	Soria.
	Segovie	Segovie.
	Avila	Avila.
Provinces basques	Biscaye	Bilbao.
	Guipuzcoa	Saint-Sébastien.
	Alava	Vittoria.
Nouvelle-Castille	Guadalajara	Guadalajara.
	Madrid	Madrid.
	Tolede	Tolede.
	Cuença	Cuença.
	La Manche	Ciudad-Real.
Andalousie	Jaen	Jaën.
	Cordoue	Cordoue.
	Seville	Seville.
	Grenade	Grenade.
Roy. de Majorque		Palma.
Roy. de Galice		Santiago.
Roy. de Léon	Asturies	Oviedo.
	Léon	Léon.
	Palencia	Palencia.
	Valladolid	Valladolid.
	Toro	Toro.
	Zamora	Zamora.
	Salamanque	Salamanque.
Roy. d'Estramadure		Badajoz.

Par décret royal du 30 novembre 1833, le territoire espagnol et les îles adjacentes furent divisés, au point de vue militaire, en 12 *capitaineries générales* (une 13^e, Burgos, établie depuis, fut supprimée en 1866); au point de vue financier et administratif, en 48 *provinces* ou *intendances civiles*, administrées par des *delegados* (préfets ou délégués du ministère de l'intérieur). Voici le tableau des capitaineries avec les intendances :

Capitaineries.	Provinces.
Nouvelle-Castille	Madrid.
	Guadalajara.
	Tolède.
	Cuença.
	Ciudad-Real.
	Ségovie.
Vieille-Castille et Léon	Burgos.
	Logrono.
	Santander.
	Soria.
	Oviédo.
	Avila.
	Léon.
	Palencia.
	Valladolid
	Salamanque.
	Zamora.
Galice	La Corogne.
	Lugo.
	Orense.
	Pontevedra.
Estramadure	Badajoz.
	Caceres.
Andalousie	Séville.
	Huelva.
	Cadix.
	Cordoue.
Grenade	Jaën.
	Grenade.
	Alméria.
	Malaga.
Valence et Murcie	Valence.
	Alicante.
	Castellon-de-la-Plana.
	Murcie.
	Albacète.
Catalogne	Barcelone.
	Tarragone.
	Lérida.
	Girone.
Aragon	Saragosse.
	Huesca.
	Teruel.
Navarre	Pampelune.
Provinces basques	Vittoria.
	Bilbao.
	Saint-Sébastien.
Les Baléares	Palma.

Outre les capitaineries, il y a 5 petits gouvernements : Mahon, Iviça, dans les Baléares; Campo de Gibraltar, dans la province de Cadix; Ceuta, en Afrique, et les îles Canaries. Dans ces divisions politiques de l'Espagne, on distingue : 1° l'*España uniforme*, Espagne constitutionnelle pure, comprenant les anc. prov. de la couronne de Castille et Léon, toutes uniformes en ce qui est de l'administration, de l'impôt et de l'organisation judiciaire, civile et militaire; 2° l'*España assimilada*, Espagne incorporée, comprenant les prov. de la couronne d'Aragon, différant les unes des autres en ce qui touche l'assiette de l'impôt et quelques droits particuliers; 3° l'*España foreal*, comprenant les prov. basques et la Navarre, exemptes du service militaire avant la loi du 8 janv. 1882, des droits de régale, et ayant conservé leur ancien droit provincial. — Au point de vue maritime, l'Espagne est divisée en 3 départ., administrés chacun par un capitaine général de la marine. Le dép. de l'île de Léon ou de Cadix comprend le littoral du royaume de Grenade, de l'Andalousie, de l'Estramadure, de la Nouvelle-Castille, et les Canaries; celui du Ferrol, la Galice, la Vieille-Castille, la Navarre et les provinces basques; celui de Carthagène, l'Aragon, la Catalogne, le royaume de Valence et les îles Baléares. Chaque capitaine général de la marine a sous lui des commandants qui administrent plusieurs ports, et il y a dans chaque port un officier inférieur ou adjudant maritime. — Sous le rapport judiciaire, il y a 14 cours d'appel (*audiencias territoriales*), à Palma, Barcelone, Burgos, Cacérès, Albacète, Grenade, Madrid, la Corogne, Pampelune, Oviédo, Saragosse, Séville, Valence et Valladolid, et auxquelles ressortissent 484 tribunaux de 1^re instance (*partidos judiciales*). Les tribunaux inférieurs sont ceux des *alcades*. — L'administration financière présente un grand désordre, et il règne toujours de l'incertitude sur les chiffres. Le budget de 1884-85 évaluait les recettes à environ 880 millions de fr., et les dépenses à la même somme. On estime la dette publique à 9 milliards 622 millions, dont les intérêts sont réduits à 273,800,000 fr. — L'armée espagnole est ainsi composée : 60 rég. d'infanterie à 2 bataillons, 20 bataillons de chasseurs, 24 rég. de cavalerie à 4 escadrons, 5 rég. d'artillerie à pied

de 2 bataillons à 6 compagnies, 9 rég. d'artillerie montée de 4 batter. à 4 pièces, 3 rég. d'artillerie de montagne de 6 compagn. à 6 pièces, 5 du génie à 2 bataillons. — La marine militaire, réduite presqu'à rien sous Ferdinand VII, a repris un essor considérable surtout dans l'accroissement de ses bâtiments à vapeur : en 1845, elle n'avait qu'une force de 680 chevaux ; elle va auj. à 28,000 chevaux. La flotte se compose de 135 nav. à vapeur, dont 5 frégates blindées, 9 frégates à hélice, 6 navires inférieurs à aubes, 1 monitor blindé, 1 batterie flottante, 53 canonnières et des transports, plus 5 vaisseaux à voiles, portant en tout 620 canons, 673 officiers, 14,000 matelots, et 7,409 soldats de marine. — Autrefois maîtresse de presque tout le nouveau monde, l'Espagne n'a plus qu'un petit nombre de colonies : en Océanie, les Philippines, les Mariannes, les Carolines ; en Afrique, Ceuta, Peñon de Velez, Melilla, Alhucémas, Fernando-Po, Annobon et les Canaries ; en Amérique, les îles de Cuba, Porto-Rico, Mona, Vicque, Culebra, Marguerite, Tortugas, Blanquilla, Los Roques. En 1788, on recevait des colonies pour 110 millions de fr. de marchandises ; en 1829, cette importation ne s'élevait plus qu'à 19 millions. Elle est auj. de 44 millions.

Le catholicisme est la religion de l'Espagne. En 1865, on comptait, tant sur le continent que dans les îles Baléares, les possessions du N. de l'Afrique et les Canaries, 9 archevêchés (Santiago, Burgos, Saragosse, Tarragone, Valence, Grenade, Séville, Valladolid (1857), et Tolède qui a le titre de primat d'Espagne), 53 évêchés, 65 cathédrales, 100 églises collégiales, et 20,462 paroisses. Le chiffre total du clergé était, en 1830, de 152,305 individus ; aujourd., env. 70,000. En 1834, il y avait 1,940 couvents, renfermant 30,905 moines et 24,700 religieuses. Les couvents d'hommes ont été supprimés depuis 1835, et il ne reste que des maisons de missions pour l'Asie à Valladolid, Ocaña et Monteagudo : mais on compte encore 600 couvents de femmes, avec 19,000 religieuses, et 14,000 moines sécularisés et recevant une pension de l'État qui s'est emparé de leurs biens. — L'instruction élémentaire est fort arriérée : en 1852, on comptait 17,009 écoles primaires pour les garçons, et 5,021 pour les filles ; le nombre des élèves, en 1860, était de 1,100,000, et il n'y avait que 3,129,000 individus sachant lire, et à peine 1,200,000 sachant lire et écrire. L'instruction supérieure a été l'objet de plus de sollicitude : 774 écoles latines et 8 gymnases royaux préparent les jeunes gens, soit à entrer dans les séminaires (au nombre de 56), soit à suivre les universités, au nombre de 10 : Madrid, Barcelone, Grenade, Oviédo, Salamanque, Séville, Santiago, Valence, Valladolid et Saragosse.

L'agriculture, avons-nous dit, est peu avancée en Espagne : le manque de bras, le droit de mainmorte attribué aux terres du clergé, les majorats de la noblesse, l'usage de la *mesta* ou droit de pâturage accordé aux troupeaux voyageurs de chaque côté des routes, l'indolence des Espagnols, qui, enrichis par les mines du nouveau monde, s'accoutumèrent à demander aux États voisins ce que leur sol aurait pu produire, le fléau enraciné de la mendicité, tout contribua à changer un grand nombre de terres fertiles en landes immenses, en véritables déserts. Il n'y a guère que la moitié du sol qui soit en culture. — L'industrie fut très prospère autrefois. Au moyen âge, les tissus de laine et de soie de Séville, de Grenade, de Baeza, les draps de Murcie, les armes de Tolède, jouissaient d'une réputation méritée. L'expulsion des Maures et des juifs, les persécutions politiques et religieuses, les monopoles attribués aux manufactures royales, les droits onéreux qui pesaient sur l'industrie privée et qu'aggravait encore l'avidité des agents du fisc, tout concourut à faire fermer les manufactures. A Séville, en 1519, on comptait 16,000 métiers à soieries, occupant 130,000 ouvriers ; en 1673, il n'y avait plus que 405 métiers. Les manufactures de Ségovie, où 34,000 ouvriers confectionnaient jadis 25,500 pièces par an, ne produisaient plus, en 1788, que 400 pièces. De nos jours, l'industrie s'est un peu relevée, mais par une impulsion venue du dehors ; c'est ainsi qu'en Catalogne tout est anglais ou français, capitaux et contremaîtres. Beaucoup des anciens biens du clergé ont passé aux mains des industriels, et les couvents ont été transformés en filatures, en manufactures. L'industrie métallurgique s'est développée dans le Guipuzcoa, la Biscaye, l'Aragon, la Catalogne et la prov. de Grenade ; on fabrique des soieries à Barcelone, Manresa, Tarragone, Tolède, Séville et Valence ; des étoffes de laine à Ségovie, Arevalo, Colmenar, Alcoy ; des toiles en Galice et en Catalogne ; des cuirs à Barcelone, des glaces à Saint-Ildefonse, de la poterie à Andujar, du papier en Catalogne et dans la prov. de Valence. Il y a des manufactures d'armes à feu dans les provinces basques, en Catalogne et à Ségovie ; d'armes blanches à Tolède et dans le Guipuzcoa ; des fonderies de canons à Séville, Lierganes, Trubia et Barcelone, etc. — Le commerce a considérablement souffert des révolutions qui ont fait perdre à l'Espagne ses colonies d'Amérique. Le peu de navigabilité des rivières et des canaux, l'absence de bonnes routes, le défaut de sécurité du pays, les douanes intérieures, opposent au négoce de grandes difficultés. La construction des chemins de fer est aujourd'hui en progrès. (*V.* CHEMINS DE FER). Le commerce général, en 1882, s'est élevé à une valeur de 1,580,813,850 fr. (y compris les lingots), dont 815,459,033 fr. pour l'importation, et 765,354,817 fr. pour l'exportation. On importe du blé, des tissus de coton, de fil, et de soie, des dorures, de la bijouterie, de la mercerie, de la quincaillerie, des objets de modes, des aciers, des bois de construction, de la parfumerie de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Export. de vins, fruits secs, laine, mercure, plomb, liège, cuirs, eaux-de-vie, huile, soude, soie et tabac. Les divers ports marchands de l'Espagne arment environ 6,000 bâtiments, dont 1,500 à Cadix, 1,500 à Malaga, 800 aux îles Baléares, 700 à Barcelone, 600 à Carthagène. B. et G. H.

Histoire. Temps anciens. Les Ibères et les Celtes furent les premiers habitants de l'Espagne. Après de longues guerres, suivant Diodore de Sicile, ils s'accordèrent pour se partager le pays, se mêlèrent par des alliances, et ne formèrent sur quelques points qu'un seul peuple. Les Celtes eurent le Nord et l'Ouest (Vascons, Cantabres, Astures, Galléciens ou Galaïques, Lusitaniens, Vettons, Celtiques, Cuniques) ; les Ibères occupèrent le Sud et l'Est (Turdétans, Bæturians, Bastules, Bastitans, Contestans, Édétans, Ilercaons, Cosétans, Ausétans, Indigètes, Lacétans, Cérétans, Ilergètes, etc.) ; les Celtibères habitèrent le Centre (Pélendons, Arévaques, Carpétans, Orétans, Olcades, Vaccéens). Partagée politiquement entre une foule de tribus, comme elle est coupée naturellement par ses chaînes de montagnes, l'Espagne ne put repousser les invasions qu'attirèrent l'esprit de commerce et le désir d'exploiter ses mines d'or et d'argent. Les Phéniciens et les Grecs n'y établirent que des colonies dans le voisinage des côtes ; les uns au sud : Gadès ou Cadix dès 1100, Carteia, Hispalis ou Séville, Malace, Corduba ou Cordoue, etc. ; les autres au nord-ouest : Rhodes ou Rosas fondée par les Rhodiens, Sagonte ou Murviédro (colonie de Zacynthe), Emporion ou Ampurias (colonie de Marseille, etc.). Mais les Carthaginois, après avoir, au VIe siècle, profité de l'appel de Gadès pour s'emparer de tous les rivages du sud, voulurent, après la première guerre punique, regagner en Espagne ce qu'ils avaient perdu en Sicile. Amilcar Barca, en neuf ans, soumit tout le midi et l'ouest de la Péninsule, et périt dans un combat malheureux contre les Lusitaniens, 237-229 ; Asdrubal, son gendre et son successeur, alla fonder à l'est une Carthage nouvelle (*Carthago nova*), auj. *Carthagène*, et s'avança jusqu'à l'Èbre, où les Romains l'arrêtèrent par le traité de 227, qui lui imposait en outre de respecter au sud de ce fleuve Sagonte, leur alliée. Le siège et la ruine de cette ville par Annibal, vainqueur des peuples du centre, fut, en 219, l'occasion de la seconde guerre punique, qui arracha l'Espagne à Carthage pour l'abandonner à Rome, 201. Partagée dès 197 en deux provinces : la Citérieure au nord du Douro et de l'Èbre, l'Ultérieure au sud, mais longtemps défendue par sa population sobre et brave, elle ne succomba que par le manque d'union entre ses tribus, par la cruauté et les perfidies d'un ennemi déjà supérieur en nombre et en discipline. Quand un pâtre lusitanien, Viriathe, fut parvenu à réunir pour un instant ces peuplades isolées, il triompha successivement de 6 généraux, et traita d'égal à égal avec Rome. Cépion le fit assassiner en 140 ; la ruine de Numance par Scipion Émilien, 133, acheva la conquête de la Péninsule ; elle essaya en vain de se relever en soutenant le proscrit Sertorius contre le parti aristocratique que Sylla venait de relever, 81-72. Seules, les tribus de la chaîne pyrénéenne (Astures, Cantabres, Vascons) restèrent à demi indépendantes, même après l'expédition qu'Auguste conduisit contre elles, 26-21 av. J.-C. Divisée par lui en 3 prov. (Tarraconaise, Bétique, et Lusitanie), l'Espagne le fut en 4 par Vespasien (Gallécie, démembrée de la Tarraconaise), en 5 au IVe siècle (Carthaginoise), et ces 5 provinces formèrent, avec les Baléares et la Mauritanie Tingitane, le diocèse d'Espagne, dans la préfecture des Gaules. — Les Sénèque, Lucain, Martial, Nerva, Trajan, Théodose, étaient Espagnols.

Moyen âge. 1° *Invasion romaine et arabe.* L'Espagne fut, avec la Gaule, le premier pays romain où les Barbares germains fondèrent des royaumes. Dès 409, les Suèves s'établirent au nord-ouest, dans la Galice et dans une partie de la Tarraconaise ; les Alains à l'ouest et au centre, dans la Lusitanie et la Carthaginoise ; les Vandales au sud, dans la Bétique. Quelques années après, de 412 à 416, les Wisigoths d'Ataulf envahirent la Catalogne qui restait encore aux Romains ; ils prirent Barcelone, et ce fut à eux que la Péninsule entière ne tarda pas à obéir. Après avoir, sous Wallia, 417, détruit, au profit de l'Empire le royaume des Vandales, qui ne se releva, en 421, que pour se transporter bientôt en Afrique, 429, et celui des Alains qui disparut alors de l'histoire, ils

quittèrent, il est vrai, leur premier établissement de Catalogne pour le sud-ouest de la Gaule que leur donnait l'empereur Honorius, 419; mais ce fut pour reprendre, avec le vaillant Euric, l'Espagne presque entière, 456-469. La pointe des Suèves elle-même, qui leur avait échappé, tomba en leur pouvoir en 585; mais déjà la décadence avait commencé pour eux. Clovis, vainqueur à Vouillé, 507, leur avait enlevé toutes leurs possessions de Gaule, sauf la Septimanie; l'empereur Justinien avait profité de son intervention entre deux compétiteurs au trône pour occuper Valence et la côte de la Bétique. Si, vers 624, les Wisigoths parvinrent à chasser les Grecs, ils furent moins heureux un siècle plus tard contre les Arabes : la bataille de Xérès, 711, livra aux musulmans tout le royaume; et à peine quelques défenseurs de l'indépendance purent-ils, sous la conduite de Pélage, rester libres dans les Asturies. — 2° *Lutte entre les Arabes et les chrétiens.* D'abord province de l'empire des Arabes que gouvernaient les Abbassides depuis 750, l'Espagne s'en détacha en 756, et l'Ommiade Abdérame en fit un État séparé, le khalifat d'Occident ou de Cordoue. La puissance et l'éclat de ce khalifat, pendant 2 siècles, n'empêchèrent pas le petit État des Asturies de s'étendre jusqu'au delà du Douro, et de devenir le royaume d'Oviédo, 792, puis de Léon, 913; d'un autre côté, Pépin le Bref conquit la Septimanie, et Charlemagne fonda au nord de l'Èbre 2 marches, dont l'une se transforma au IXe siècle en comté indépendant de Barcelone, et l'autre, au commencement du Xe, 905, en royaume de Navarre. A ces 3 États s'ajoutaient, sous la suzeraineté plus nominale que réelle des rois de Léon et de Navarre, les comtés de Castille et d'Aragon, qui, après le démembrement du khalifat en une vingtaine de petites principautés, 976-1031, furent érigés en royaumes, 1034, pour deux fils de Sanche le Grand de Navarre, héritier du premier en 1028. Refoulés jusqu'au Tage et dépossédés de Tolède, 1085, par cette puissante maison de Navarre à qui l'acquisition du royaume de Léon, en 1037, avait livré 4 des 5 États chrétiens, les musulmans appelèrent à leur aide les fanatiques Almoravides, qui venaient de fonder la ville et l'empire de Maroc. Aussi dangereux pour l'Espagne arabe que pour l'Espagne chrétienne, les Almoravides de l'Afrique, vainqueurs à Zélaka, 1086, parurent, au premier moment, capables d'asservir toute la Péninsule. Mais les Espagnols, de leur côté, trouvèrent quelque appui chez les peuples chrétiens; et deux princes français, Henri de Bourgogne et son fils Alphonse *el Conquistador*, vinrent fonder un nouvel État, le royaume de Portugal, 1094-1139, tandis qu'un mariage faisait passer celui de Léon-et-Castille à une autre branche de la même maison, 1126, et que le trône d'Aragon arrivait à la maison française de Barcelone, 1137. Quand, un siècle plus tard, 1234, les comtes de Champagne furent devenus rois de Navarre, il n'y eut, dans l'Espagne chrétienne, que des dynasties d'origine française, qui continuèrent heureusement l'œuvre de délivrance qu'avaient commencée les dynasties indigènes. Vainqueurs des Almoravides en Afrique au milieu du XIIe siècle, les Almohades voulurent, comme eux, dominer l'Espagne; mais la grande victoire de Las-Navas-de-Tolosa, en 1212, sauva l'indépendance des chrétiens, qui s'avancèrent rapidement sur tous les points, dans les terres musulmanes. A l'est, l'Aragon s'agrandit, à leurs dépens, des Baléares et du royaume de Valence soumis par Jayme le Conquérant, 1229 à 1235; au centre, St Ferdinand III de Castille, 1217-52, cousin germain de St Louis, se rendit maître de tout le bassin du Guadalquivir (Cordoue, Murcie, Jaën, Séville); à l'ouest, Alphonse III de Portugal, 1249-53, acquit les Algarves. Il ne resta plus qu'un royaume maure, celui de Grenade; et ce fut en vain qu'à la fin du XIIIe et dans le commencement du XIVe siècle, les Mérinides, successeurs des Almohades à Maroc, essayèrent de le soutenir : ils furent, en 1340, complètement vaincus près de Tarifa, sur les bords du Rio Salado. Si le royaume de Grenade subsista jusqu'à la fin du XVe siècle, cela tient à ce que les 3 États qui en étaient le plus rapprochés, l'Aragon, la Castille et le Portugal, furent distraits, par d'autres entreprises ou par des guerres civiles, de la continuation de cette antique croisade de l'Espagne. La Castille (*V. ce mot*), était déchirée par des divisions intestines. L'Aragon enlevait la Sicile à la maison d'Anjou, 1282, la Sardaigne aux Pisans, 1323-26, acquérait Naples, 1435. Le Portugal, dès le début du XVe siècle, commençait ses conquêtes et ses découvertes sur les côtes d'Afrique. Enfin, le mariage d'Isabelle de Castille avec Ferdinand d'Aragon, 1469, et l'avènement successif des deux époux à la couronne de ces deux pays, 1474, 1479, amenèrent la chute du royaume de Grenade, 1492, et le commencement de l'Espagne moderne. — En même temps que les États espagnols se fondaient et s'agrandissaient, leur gouvernement s'était constitué. Aux conciles de Tolède sous les Wisigoths, aux assemblées mixtes qui conservèrent le même nom après la conquête arabe, succédèrent, au XIIe siècle, les Cortès, lorsque les députés des villes figurèrent avec les deux ordres privilégiés. (*V.* CORTÈS.) Ces Assemblées restreignaient singulièrement l'autorité royale, qu'amoindrissaient encore les privilèges ou *fueros* des villes et la puissance des ordres religieux et militaires d'Alcantara, de Calatrava, de Saint-Jacques, d'Avis, fondés au XIIe siècle à l'imitation de ceux de l'Orient.

Temps modernes. 1° *Ferdinand le Catholique et la maison d'Autriche.* A l'Aragon et à ses dépendances italiennes (Sicile, Sardaigne, Naples), à la Castille et au royaume de Grenade, Ferdinand le Catholique, en même temps qu'il fondait l'autorité absolue des rois, avait ajouté : en deçà des Pyrénées, la Navarre espagnole, 1512; au delà, le Roussillon, vieille possession des princes aragonais un instant sortie de leurs mains, 1493; de l'autre côté de la Méditerranée, plusieurs villes d'Afrique (Oran, Bougie, Tripoli, 1509-10). Colomb avait découvert pour lui l'Amérique, 1492, qu'on commençait à coloniser, et dont on allait bientôt conquérir la plus grande partie (Mexique, Pérou, etc.). Ce fut, en 1516, l'héritage de son petit-fils Charles d'Autriche (Charles-Quint), à qui la mort de son père Philippe le Beau, 1506, avait déjà donné les Pays-Bas et la Franche-Comté, à qui la mort de son aïeul paternel Maximilien Ier, 1519, donna bientôt une partie de l'Allemagne et le titre d'empereur. Si les Turcs reprirent, sous son règne, Tripoli et Bougie, 1551-55, il avait acquis en compensation le Milanais, 1535, et son fils Philippe II y ajouta encore le Portugal, 1580. La monarchie espagnole fut, au XVIe siècle, la puissance prépondérante et dangereuse pour la liberté de l'Europe. Mais, sous les descendants de Charles-Quint, elle suivit en quelque sorte dans sa décadence rapide la famille qui régnait sur elle. Les persécutions religieuses et le despotisme de Philippe II lui enlevèrent le nord des Pays-Bas, qui devint la république des Provinces-Unies, 1566-1648; le Portugal échappa de même, avec ses colonies, à Philippe IV, 1640; l'Artois, le Roussillon, la Flandre méridionale, la Franche-Comté, furent successivement pris par la France, 1640, 1642, 1667, 1674, et abandonnés par les traités des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue, 1659, 1668, 1678. En même temps, la population de l'Espagne, son agriculture, son industrie, son commerce allaient en s'affaiblissant. L'émigration d'une foule d'Espagnols dans les provinces extérieures, et dans les colonies d'Amérique; la politique envahissante de Philippe II, abandonnée sous Philippe III par le duc de Lerme, mais reprise sous Philippe IV par Olivarès; les rigueurs du tribunal royal de l'inquisition, organisé par Ferdinand le Catholique : toutes ces causes avaient enlevé au pays une foule de bras et des richesses immenses; l'expulsion des juifs en 1495, celle des Maures en 1609-10, l'avaient privée de sa population la plus active et la plus industrieuse; avec cela, l'indolence méridionale et le préjugé contre les travaux manuels; la préférence accordée aux métaux précieux de l'Amérique sur les trésors plus réels du sol et de l'industrie; les ravages autorisés des troupeaux de la *mesta* (*V. ce mot*); le grand nombre des terres du clergé ou de mainmorte, mal cultivées par des colons peu intéressés à augmenter des revenus dont l'accroissement aurait augmenté proportionnellement leur fermage; une administration financière inintelligente et oppressive ne laissèrent à l'Espagne, réduite en 1700 à 6,000,000 d'habitants, ni trésor public, ni armée, ni marine. Elle avait eu, au XVIe siècle et dans la première partie du XVIIe, le sublime mysticisme de Ste Thérèse et l'incomparable plaisanterie de Cervantes; une tentative parfois heureuse d'épopée dans l'*Araucana* d'Alonzo de Ercilla; quelques historiens : Mendoza, Mariana, Herrera, etc.; deux auteurs dramatiques : Lope de Vega et Calderon, que leur inépuisable fécondité n'avait pas empêchés de montrer un mérite réel; la peinture, à la même époque, s'était glorifiée de Vélasquez, de Murillo, de Zurbaran, de Ribera. Mais, à la fin du XVIIe siècle, les lettres et les arts semblaient s'éteindre en Espagne comme tout le reste, quand une dynastie nouvelle lui arriva. — 2° *La maison de Bourbon.* A la mort du dernier descendant de Charles-Quint, 1700, la monarchie espagnole passa à un petit-fils de Louis XIV, Philippe V; mais cette branche cadette de la maison de Bourbon ne put s'établir qu'après une guerre européenne qui se termina au traité d'Utrecht, 1713, par un démembrement contre lequel Alberoni, quelques années plus tard, 1717-19, essaya en vain de protester. (*V. ce nom* et SUCCESSION D'ESPAGNE.) Réduit à ses provinces de la Péninsule moins Gibraltar, aux Baléares moins Minorque, et à ses colonies d'Amérique, le royaume se releva pourtant un peu à l'intérieur. Les premiers princes de la dynastie, Philippe V, Ferdinand VI, Charles III, réorganisèrent l'armée, relevèrent la marine, rétablirent les finances, protégèrent le commerce et l'industrie. Quand le dernier mourut, en 1788, la population était remontée à plus de dix millions; Minorque était recouvrée, 1781, une partie de la Louisiane acquise en dédommagement de la Floride, 1763.

Mais ces progrès firent alors place à une nouvelle décadence ; et déjà l'Espagne de Charles IV avait perdu Oran, abandonnée aux Algériens, 1782, la partie espagnole de Saint-Domingue et la Louisiane, exigées par la France, 1795-1801, la Trinité, cédée à l'Angleterre, 1802, lorsque l'avènement de Joseph Bonaparte, élevé au trône de ce pays par Napoléon, son frère, commença pour la Péninsule une terrible guerre d'indépendance, 1808-13. Tout en repoussant la souveraineté d'un prince français, les Cortès, dans leur Constitution de 1812, calquaient les institutions de la France révolutionnaire de 1791, déclaraient la nation souveraine, et faisaient de la royauté, devenue depuis deux siècles presque absolue en Espagne, une espèce de présidence héréditaire très limitée dans ses attributions. De leur côté, les colonies, dès 1808, profitèrent des embarras de la métropole pour chercher à s'en affranchir. De retour en 1814, Ferdinand VII, en présence du pouvoir absolu rétabli, vit bientôt le parti révolutionnaire lui imposer, en 1820, la Constitution de 1812 et la convocation des Cortès ; il fallut l'expédition française de 1823 pour le rétablir dans ses prérogatives. Au dehors, il fut forcé de renoncer à l'espoir de recouvrer les colonies du nouveau monde. A la guerre civile de principes s'ajouta, après sa mort, 1833, une guerre civile de succession. En vertu de l'ancienne constitution du pays et d'une décision des Cortès de 1789, publiée par lui en 1830 (*V.* Charles IV), Isabelle II, sa fille, fut proclamée sous la tutelle de la reine mère Marie-Christine ; et en 1834, la régente octroya, sous le nom de *statut royal,* une Charte constitutionnelle, terme moyen entre l'absolutisme et le libéralisme de 1820. (*V.* Cortès.) Mais Don Carlos, oncle de la jeune reine, attaqua comme faux l'acte de 1789, et s'appuya sur l'*autoacordado* par lequel, avec l'aveu des Cortès, Philippe V, en 1713, avait exclu les femmes de la couronne. De là une lutte acharnée, terminée en 1839 par le départ forcé du prétendant, et compliquée par de nouvelles tentatives du parti révolutionnaire ou progressiste, qui, en 1836 (affaire de la Granja) exigea un retour provisoire au système de 1812 et une revision de la constitution l'année suivante. Deux hommes se signalèrent dans cette guerre parmi les défenseurs du trône d'Isabelle II : Espartero, créé duc de la Victoire en 1839, et Narvaez, nommé duc de Valence en 1843. (*V.* Espartero et Narvaez.) Une insurrection donna au premier, de 1840 à 1843, la régence à la place de Marie-Christine ; un autre soulèvement le chassa de l'Espagne, fit anticiper d'un an la majorité de la reine, et, jusqu'en 1851, Narvaez dirigea les affaires : il fit, en 1845, reviser dans un sens plus monarchique la constitution de 1837. En 1854, une insurrection militaire rappela Espartero et les progressistes au pouvoir, que les modérés lui enlevèrent en 1856. Le cabinet O'Donnell, 1858, fit au Maroc une guerre heureuse, 1859-60. O'Donnell représentait l'*Union libérale,* parti intermédiaire entre les conservateurs et les progressistes. Après la guerre du Maroc (*V. ce mot*), il obtint la réincorporation de l'ancienne partie espagnole de Saint-Domingue, devenue depuis longtemps la république Dominicaine, et qu'une intrigue, ourdie par son président Santana et sanctionnée par un vote populaire, ramena à la domination de la métropole, 1861. A l'intérieur, les deux fils aînés de Don Carlos, le comte de Montemolin et Don Fernando, voulurent relever le parti carliste, et débarquèrent à Tortose, 1er avril 1860, avec 1,000 hommes conduits par le général Ortega qu'ils avaient gagné. Ils furent enveloppés : Ortega fut condamné à mort, et les deux princes, emprisonnés, renoncèrent à leurs prétentions, pour recouvrer leur liberté. A peine libres, ils se rétractèrent ; mais ils moururent à Trieste, janvier 1861. D'un autre côté, le parti démocratique, écarté du pouvoir, agitait le pays, et, en 1861, éclatait à Loja (Andalousie) une émeute, qui fut réprimée avec une grande rigueur. Les affaires italiennes vinrent aussi compromettre la situation du ministère, qui rappela de Turin l'ambassadeur espagnol, mais refusa d'intervenir, à main armée, à Rome et à Naples. Il fut renversé à la suite de l'expédition du Mexique. L'Espagne avait d'anciens et sérieux griefs contre le gouvernement mexicain, le président Juarès ayant expulsé le ministre espagnol parce qu'il avait été accrédité auprès de son rival Miramon, et des sujets espagnols ayant été volés et assassinés. De là l'union de l'Espagne avec la France et l'Angleterre, qui avaient également à se plaindre de Juarès, et le traité de Londres du 31 octobre 1861, où les trois puissances se concertaient pour une action commune, en s'engageant à ne pas intervenir dans le gouvernement intérieur du Mexique. Le gouvernement espagnol montra une précipitation étrange. Le 8 décembre, son contingent débarquait à la Vera-Cruz, s'emparait de cette ville, et le général Prim commençait à traiter sans attendre ses alliés. Son gouvernement songeait à rétablir la monarchie au Mexique, au profit d'un prince espagnol. Lorsque le contingent français fut arrivé sous le général Lorencez, et avec lui les émigrés mexicains annonçant la candidature de l'archiduc Maximilien d'Autriche patronné par la France, Prim conclut, le 19 février 1862, la convention de la Soledad, à laquelle l'Angleterre se rallia, sous la promesse faite par Juarès de réparer les torts commis envers les sujets anglais et espagnols. Le contingent espagnol se rembarqua, laissant à la France seule la conduite de l'expédition. Attaqué pour cette politique équivoque, et en butte au mécontentement du gouvernement français, le ministère O'Donnell se retira, 3 mars 1863. Le pouvoir appartint alors aux monarchistes du parti modéré et conservateur, représenté par les ministères Miraflorès, 2 mars 1863 ; Arrazola, 17 janvier 1864 ; Mon, 1er mars ; Narvaez, 16 septembre. O'Donnell revint au pouvoir le 21 juin 1865, et apporta, avec le concours des Chambres, un changement important à la constitution, réformée dans une intention libérale : le cens électoral fut abaissé à 50 francs, avec l'adjonction des capacités. Mais son ministère héritait de graves embarras à l'extérieur. Les habitants de Saint-Domingue, écrasés d'impôts et écartés de tous les emplois, s'étaient insurgés, et les troupes envoyées contre eux étaient décimées par la fièvre jaune. Pour obtenir une réparation des griefs que le gouvernement croyait avoir contre le Pérou et le Chili sur des Espagnols, on avait envoyé une escadre, dont le commandant bombardait les ports marchands de Callao et de Valparaiso, remplis de produits européens. En vain O'Donnell reconnut le royaume d'Italie pour se concilier le parti libéral ; les progressistes tentèrent, en 1866, deux insurrections : la première, conduite par Prim, échoua, et son chef fut réduit à se réfugier en Portugal ; la seconde éclata à Madrid, et ne fut réprimée qu'après une bataille sanglante. Mais O'Donnell était mal vu à la cour ; une intrigue le renversa, et ramena Narvaez au pouvoir, 10 juillet 1866. Ce ministère inclina de plus en plus vers l'absolutisme. Les membres les plus éminents du parti libéral, même les présidents des deux Chambres, Serrano et Rios Rosas, furent emprisonnés ou déportés aux Canaries. Narvaez étant mort, 23 avril 1868, Bravo Murillo, qui le remplaça à la tête du conseil, suivit les mêmes errements, exilant les généraux Dulce, Zabala, et jusqu'au duc de Montpensier et à sa femme, sœur de la reine. Les finances étaient dans le plus grand désordre, le déficit permanent, la dette en souffrance. Les partis de l'opposition s'unirent pour renverser le gouvernement. L'amiral Topete donna le signal de l'insurrection à Cadix, 17 septembre 1868, où il fut rejoint par Prim, Serrano et les autre généraux exilés. Presque toutes les provinces se soulevèrent en même temps : le général de l'armée royale, Novaliches, fut vaincu et pris à Alcoléa en Andalousie, et la junte de Madrid déclara Isabelle II et tous les Bourbons déchus du trône, 30 septembre ; la reine quittait le même jour Saint-Sébastien pour se réfugier en France. Une junte centrale de gouvernement provisoire nomma Serrano chef du gouvernement provisoire, qui fut composé de Prim, Topete, Figuerola, Lorenzana, Ortiz, Sagasta, Ayala et Ruiz Zorilla. Le gouvernement convoqua des Cortès constituantes qui durent être élues au suffrage universel. L'Assemblée se réunit le 11 février 1869, et proclama Serrano chef du pouvoir exécutif. La constitution nouvelle de l'Espagne fut votée le 26 mai : la monarchie héréditaire était établie, avec deux Chambres, un Congrès ou Chambre des députés, choisis pour 3 ans par des élections directes, et un Sénat élu pour 12 ans par les députations provinciales. Comme l'élection immédiate d'un roi était impossible, Serrano fut proclamé régent de la monarchie, 18 juin. Près de 18 mois se passèrent à chercher un roi. L'ancien roi-régent de Portugal Don Fernando, le duc d'Aoste et le duc de Gênes, l'un second fils, l'autre neveu de Victor-Emmanuel, refusèrent cette couronne périlleuse, tandis qu'on en écartait Don Alphonse, fils aîné d'Isabelle, le duc de Montpensier, et Charles, duc de Madrid, dont le père, Don Juan de Bourbon, était le troisième fils de Don Carlos. Prim mit alors en avant le nom du prince Léopold de Hohenzollern, juin 1870, dont la candidature amena la guerre entre la France et l'Allemagne. (*V.* France.) Sur le refus du prince Léopold et après de longues négociations, le duc d'Aoste fut proclamé roi d'Espagne sous le nom d'Amédée Ier. Cette élection fut suivie de troubles et d'assassinats. Prim fut mortellement frappé à Madrid, 30 décembre 1870. Ce jour même, Amédée Ier débarquait à Carthagène, et la dynastie de Savoie remplaçait celle de Bourbon sur le trône d'Espagne, malgré les protestations énergiques des chefs de tous les partis. En avril 1872, le duc de Madrid, Charles VII, appela le parti carliste aux armes, et une insurrection éclata dans les provinces basques, en Navarre, en Aragon et en Catalogne. Amédée, ne pouvant l'étouffer, et ne pouvant d'ailleurs s'entendre ni avec l'armée ni avec l'Assemblée nationale, abdiqua et partit pour l'Italie, 11 févr. 1873, et les Cortès proclamèrent la république. Les Cortès choisirent un nouveau gouvernement dont les principaux membres étaient, sous la présidence de Figueras : F. Salmeron, Pi y Margall, Cordova et Castelar. Mais plusieurs provinces parurent vouloir se soustraire à son

obéissance et s'organiser en confédération, pendant que les carlistes gagnaient du terrain au nord et que des mouvements socialistes éclataient sur divers points, notamment en Estramadure et à Carthagène, où les insurgés s'emparèrent de la flotte. Les Cortès constituantes, réunies en mars 1873, proclamèrent la république fédérative, 8 juin. Mais les troupes envoyées contre les insurgés refusèrent d'obéir à leurs généraux, et les chefs du pouvoir exécutif, reconnaissant leur impuissance, quittèrent tour à tour l'autorité : Figueras le 7 juin, Pi y Margall le 18 juillet, Salmeron le 9 septembre. Castelar, après lui, pousse vigoureusement la guerre contre les carlistes et les bandits de Carthagène. Mais, comme il reconnaissait le danger de l'organisation fédérative devant tous ces embarras, les Cortès le renversèrent le 2 janvier 1874, et appelèrent Salmeron à la présidence. Ce fut alors que le général Pavia dispersa les Cortès par la force, et donna le pouvoir au maréchal Serrano, qui forma un ministère avec les principaux chefs du parti modéré : Zabala, Sagasta, Figuerola, Topete, etc. Ce nouveau gouvernement recueillit d'abord le fruit des efforts de Castelar. Carthagène fut prise, 12 janvier, et Serrano chassa, 1er mai, les carlistes de Bilbao qu'ils assiégeaient depuis plusieurs mois. Le maréchal Concha (*V. ce nom*), paraissait près de terminer la guerre, quand il fut tué devant Estella, 27 juin, et son armée repoussée sur l'Èbre. La guerre prit alors un caractère cruel : les carlistes fusillèrent le dixième de leurs prisonniers, et le frère de Don Carlos, Don Alphonse, laissa saccager la ville de Cuença, qu'il avait surprise. En même temps, le refus du gouvernement de convoquer les Chambres indisposa contre lui les partis modérés, et, pendant que Serrano était sur les Pyrénées, le chef des monarchistes, Canovas del Castillo, fit proclamer à Madrid, 30 déc. 1874, le fils d'Isabelle, Alphonse XII, qui monta sur le trône sans effusion de sang. La guerre continua seulement contre les carlistes, qui finirent par perdre leurs dernières positions des Pyrénées et furent rejetés en France, en 1876.

ROIS D'ESPAGNE DEPUIS FERDINAND ET ISABELLE.

CASTILLE.

Isabelle 1474-1504

MAISON D'AUTRICHE.

Philippe Ier, *le Beau*, gendre d'Isabelle, ne s'empare réellement du pouvoir qu'en juin 1506 et meurt 3 mois après.

Charles Ier (Charles-Quint), sous la régence de son aïeul Ferdinand, — 1506-1516. — Devient seul roi d'Espagne en 1516, abdique la couronne des Pays-Bas en 1555, celle d'Espagne en 1556.

Philippe II.............. 1556-1598
Philippe III............. 1598-1621
Philippe IV.............. 1621-1665
Charles II............... 1665-1700

ARAGON.

Ferdinand le Catholique, 1479-1516 Régent de Castille de 1504 à juin 1506, de sept. 1506 à sa mort.

MAISON DE BOURBON.

Philippe V, 1700, abdique 1724
Louis Ier.................. 1724
Philippe V, pour la seconde fois.............. 1724-1746
Ferdinand VI........... 1746-1759
Charles III............. 1759-1788
Charles IV, 1788, abdique 1808
Ferdinand VII, proclamé en 1808, forcé d'abdiquer presque aussitôt.
Joseph Bonaparte...... 1808-1813
Ferdinand VII, rétabli.. 1813-1833
Isabelle II. 1833-1868
Amédée Ier............. 1870-1873
République et régence de Serrano........... 1873-1874
Alphonse XII 1874

C. P.

ESPAGNE (Charles d'). *V.* La Cerda (Charles de).

ESPAGNE (Le cardinal d'). *V.* Mendoza.

ESPAGNE (J.-L. d'), général français, comte de l'Empire, un des plus braves lieutenants de Napoléon, conquit ses premiers grades sous la République, fut chargé, en 1805, sous le maréchal Masséna, de commander la division des chasseurs à cheval à l'armée d'Italie, passa au service du roi de Naples en 1806, et réussit dans la mission de réduire les insurgés calabrais. Lors de la guerre de Prusse, il obtint, après le combat d'Heilsberg où il fut blessé, la croix de grand officier. En 1809, il fut tué à la bataille d'Essling.

ESPAGNOLET (L'). *V.* Ribera.

ESPALION, s.-préf. (Aveyron), sur le Lot, dans une étroite et pittoresque vallée ; 2,463 hab., collège. Fabr. de flanelles imprimées ; tanneries ; comm. de bois. Ruines de deux forteresses sur les pics de Calmon et de Roquelaure.

ESPALY-SAINT-MARCEL, vge (Haute-Loire), à 1 kil. O. du Puy ; 2,220 hab. Ruines du château où Charles VII fut proclamé roi de France, 1422. Curieuses roches basaltiques, dites *Orgues d'Espaly*.

ESPARBES. *V.* Aubeterre.

ESPARTERO (Baldomero), duc de la Victoria, général et homme politique espagnol, né à Granatula, dans la prov. de la Manche, en 1792, m. en 1879. Il était le neuvième enfant d'un charron, qui le destina d'abord à l'état ecclésiastique. Mais, en 1808, il s'enrôla comme volontaire pour repousser l'invasion française. Nommé sous-lieutenant du génie, en 1811, il échoua dans un examen, et passa avec le même grade dans un régiment d'infanterie, 1814. Le général Morillo l'emmena en Amérique, où il allait combattre les colonies espagnoles soulevées contre leur métropole. Espartero, qui était alors capitaine, lui servit de chef d'état-major, 1815. Il gagna dans cette guerre les grades de major, de lieutenant-colonel, de colonel, et revint en Europe après la défaite des Espagnols à Ayacucho, 1824. A la mort de Ferdinand VII, 1833, il se déclara pour Isabelle et pour le parti constitutionnel contre Don Carlos, fit la guerre aux carlistes en Biscaye, devint maréchal de camp, lieutenant général, et sauva Madrid d'un coup de main tenté par les absolutistes, 1837. La régente Marie-Christine récompensa ses services en le nommant gouverneur de Navarre et capitaine général des provinces basques. Élu député aux Cortès, il siégea parmi les progressistes, mais reprit bientôt le commandement en chef de l'armée du Nord. Il sauva Madrid une seconde fois, battit Don Carlos à Lucaña, débloqua Bilbao, et reçut le titre de comte de Lucaña, 1837. Après avoir raffermi par des exemples sévères la discipline fort ébranlée de l'armée constitutionnelle, il acheva la défaite du parti carliste et conclut, en 1839, la fameuse convention de Bergara, par laquelle le prétendant s'engageait à sortir du pays. Créé duc de la Victoria et grand d'Espagne de première classe, Espartero n'en faisait pas moins une opposition des plus vives aux ministres conservateurs de Marie-Christine, Cordova et Narvaez. Il obligea ce dernier à donner sa démission et prit la défense des libertés municipales, que la régente et les Cortès voulaient restreindre par la loi dite *des ayuntamientos*, Marie-Christine dut abdiquer ; Espartero fut proclamé régent, 10 octobre 1840. Il rétablit l'ordre dans les provinces, réprima les soulèvements du parti républicain, triompha sans grande difficulté des partisans de Marie-Christine, O'Donnell, Concha et Diego Léon, qui fut condamné à mort ; il fit bombarder Barcelone par le général Zurbano, et il étouffa dans les provinces basques les derniers restes de l'agitation carliste. Au dehors, il s'appuya sur l'Angleterre ; mais l'alliance des progressistes extrêmes avec les modérés l'obligea à accorder une amnistie générale, 9 mai 1843, et à dissoudre les Cortès, 25 mai. Des soulèvements éclatèrent contre lui en Catalogne, en Aragon et en Andalousie. La junte provisoire de Barcelone le déclara traître à la patrie, Narvaez le chassa de Madrid, et il dut s'embarquer à Cadix pour l'Angleterre, 30 juillet. En 1848, il reçut l'autorisation de rentrer en Espagne, mais vécut dans la retraite à Logroño, jusqu'aux événements de 1854, qui le rappelèrent au pouvoir. Président du conseil le 19 juillet, il s'entendit avec les chefs du parti progressiste et nomma O'Donnell ministre de la guerre. Le ministère ne tarda pas à se diviser : la reine Isabelle, ayant à choisir entre les progressistes purs, que représentait Espartero, et les modérés, dont O'Donnell était devenu le chef, Espartero se retira, et des émeutes, auxquelles il ne prit aucune part, éclatèrent à Madrid, à Barcelone et à Saragosse, 1856. Depuis cette époque, le « vétéran de la liberté », comme il s'appelait lui-même, se tint à l'écart des événements. Il envoya pourtant son adhésion à la révolution de 1868, et quand les Cortès, en 1869 et en 1870, eurent à discuter l'élection d'un roi d'Espagne, le nom d'Espartero fut plusieurs fois mis en avant, et il obtint 8 voix dans le scrutin qui appela au trône le duc d'Aoste, fils de Victor-Emmanuel, sous le nom d'Amédée Ier. Ce prince alla le visiter dans sa retraite à Logroño, 1871, et lui conféra le titre de prince de Bergara, 1872. Espartero, qui s'était prononcé pour la constitution à la fois démocratique et monarchique de 1869, ne fit rien pour prévenir les complications qui forcèrent Amédée Ier à quitter l'Espagne. Après la proclamation de la république, il accueillit avec une faveur marquée l'arrivée aux affaires de M. Emilio Castelar, mais il n'en adressa pas moins ses félicitations au fils d'Isabelle, Alphonse XII, quand celui-ci fut appelé au trône, en 1874.

E. D—y.

ESPECULO, en franç. *Miroir*, compilation des meilleurs fueros de Castille, destinée à guider dans leurs jugements les alcades de la cour, et rédigée vers 1254, sous Alphonse X.

ESPELETTE, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne ; 850 hab. Comm. de bétail.

ESPENCE (Claude d'), *Espencæus*, docteur en Sorbonne, né en 1511 près de Châlons-sur-Marne, m. en 1571, se distingua de bonne heure par sa profonde érudition et son éloquence, fut élu recteur de l'université de Paris en 1540, s'attacha au cardinal de Lorraine, fut présenté par lui au pape Paul IV, qui voulut le retenir auprès de lui, assista aux états d'Orléans, 1560, et au colloque de Poissy, 1561, refusa par modestie d'être délégué au concile de Trente, et finit sa vie dans la retraite. Il composa des sermons, des hymnes, un commentaire sur les Épîtres de St Paul, etc.

Ses écrits en latin ont été réunis et publiés à Paris, 1619, in-fol. On a de lui, en français, l'*Institution d'un prince chrétien*, Paris, 1548.

ESPÉRANCE, déesse allégorique. Quand tous les maux se furent échappés de la boîte de Pandore (*V. ce mot*), l'Espé-

franco resta seule pour consoler les hommes. On la représente sous la figure d'une nymphe souriante et tenant des fleurs à la main; l'ancre que les modernes lui donnent pour attribut ne se trouve pas dans les monuments antiques.

ESPERCIEUX (JEAN-JOSEPH), sculpteur, né à Marseille en 1758, m. à Paris en 1840, n'eut pas de maître. Son dessin est correct, sa composition sage, mais on ne sent point en lui l'inspiration du génie. On lui doit les bustes de David, de Raynal, de Lebrun, de Mirabeau, de Redouté, etc.; les statues de Molière, de Racine et de Voltaire; *les Clefs de Vienne*, pour le Corps législatif; *la Victoire d'Austerlitz*, pour l'arc de triomphe du Carrousel; la statue de Napoléon, pour le Sénat, etc.

ESPICHEL ou **SPICHEL**, anc. *Barbarium promontorium*, cap de Portugal, sur l'Océan, qui termine la sierra de Arabida, à 39 kil. S.-O. de Lisbonne.

ESPINASSE (Mlle DE L'). *V.* L'ESPINASSE.

ESPINASSE (ESPRIT-CHARLES-MARIE), général, né en 1815 à Saissac (Aude), m. en 1859, entra à l'école de Saint-Cyr en 1833, gagna ses premiers grades en Afrique, commanda les souaves, et fit, en 1849, la campagne de Rome. Colonel en 1851, il prit part au coup d'État du 2 décembre, et, en 1852, fut créé général de brigade et aide de camp de Napoléon III. Pendant la guerre d'Orient, en 1854, à la tête d'une brigade de la 1re division de l'armée, il poussa une reconnaissance malheureuse dans la Dobroudscha, et, atteint du choléra qui décimait ses troupes, il revint en France. L'année suivante, il rejoignit son corps devant Sébastopol, se distingua à la Tchernaïa, reçut le grade de général de division, et prit part à l'assaut de la tour Malakoff. Après l'attentat du 14 janvier 1858 contre la vie de l'empereur, il fut appelé au ministère de l'intérieur, qu'il abandonna 5 mois après. Commandant d'une division à l'armée d'Italie, en 1859, il fut tué à la bataille de Magenta. B.

ESPINEL (VICENTE), poète espagnol, né en 1544 à la Ronda (prov. de Malaga), m. en 1634, d'abord soldat, plus tard prêtre, fut lié avec Cervantes, qui l'appelle *le meilleur ami d'Apollon*, ce qui ne les empêcha pas de se brouiller ensuite. On lui attribue l'invention des *decimas* ou stances de 10 vers de 8 syllabes chacun. Dans ses poésies, qui dénotent un talent flexible et correct, on distingue : *la Casa de la Memoria*, où il a mis en scène les poètes les plus illustres de son temps; des élégies, des canzones, des pièces pastorales; une traduction des *Odes* et de l'*Art poétique* d'Horace. Il composa aussi 3 romans : la *Vie d'Estevanille Gonzalez*, la *Picara Justina*, et *Vie et Aventures de l'écuyer Marcos de Obregon;* ce dernier a un mérite réel; Le Sage y puisa quelques traits. Espinel cultiva la musique; il ajouta une cinquième corde à la guitare. Ses œuvres ont été imprimées à Madrid, 1591. B.

ESPINGOLE, anc. arme à feu, dont on commença à se servir en France vers 1520. C'est la même qui prit plus tard le nom de tromblon.

ESPINHAÇO (SERRA DO), chaîne de mont. du Brésil; s'étend entre les prov. de Rio-de-Janeiro et de San-Paulo, et à travers celle de Minas-Geraës; points culminants : l'Itacolumi, 1,754 m., et la Piedade, 1,770 m.

ESPINOSA (DIEGO DE), prélat, cardinal et homme d'État espagnol, né à Martininos de las Posadas, dans la Vieille-Castille, en 1502, m. en 1572. Issu d'une famille noble, il étudia et enseigna le droit à Cuença et devint ensuite évêque de Siguenza, ministre de Philippe II, inquisiteur général et cardinal. Habile, énergique et intègre, il finit par déplaire au roi par sa hauteur et mourut disgracié. E. D—Y.

ESPINOSA-DE-LOS-MONTEROS, v. d'Espagne (prov. de Burgos), près de la Trueba; 2,300 hab. Victoire des généraux Lefebvre et Victor sur Blake et La Romana, le 11 novembre 1808.

ESPINOUS (MONTS DE L'). *V.* CÉVENNES.

ESPIRITO-SANTO, prov. du Brésil, cap. Victoria; entre celles de Rio-de-Janeiro au S., de Minas-Geraës à l'O., de Bahia au N. et sur l'océan Atlantique qui y forme la baie du même nom. Superf., 44,839 kil. carrés; pop., 100,717 hab., dont 20,717 esclaves. Sol très fertile en café, coton et manioc; arrosé par le Parahiba et le Rio-Doce. La principale tribu indigène est celle des Puris.

ESPONTON, espèce de demi-pique, longue de 7 pieds et demi (2 m,44), portée par les officiers d'infanterie et de dragons sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. L'esponton fut aussi une marque distinctive des commissaires des guerres. Il fut aboli en 1756.

ESPRINGALE, nom donné, pendant le moyen âge, à une espèce de fronde, lançant des pierres de forte dimension; puis à un arc d'acier, monté sur un fût de bois, et qui servait à lancer de gros traits; enfin à un petit canon, lançant des balles et des chevrotines.

ESPRIT (SAINT-), 3e personne de la Trinité. Au IVe siècle, les sectaires partisans de Macédonius nièrent sa divinité; les ariens soutinrent qu'il n'est pas égal au Père; les sociniens prétendirent que son nom est une métaphore qui sert à désigner l'opération de Dieu. L'Église catholique enseigne que l'Esprit-Saint est une personne, comme le Père et le Fils; et elle confirme ce dogme par diverses pratiques du culte : les trois immersions et la forme du baptême, le *Kyrie* répété trois fois, le *Trois fois saint* chanté dans la liturgie, etc. Elle enseigne qu'il *procède* du Père et du Fils. Elle célèbre la descente du Saint-Esprit sur les apôtres le jour de la Pentecôte. On appelle *dons du Saint-Esprit* les 7 qualités que Dieu donne à l'âme du chrétien dans la Confirmation : sagesse, entendement ou intelligence, science, conseil ou prudence, force ou courage, piété, crainte de Dieu.

ESPRIT (ORDRE DU SAINT-), ordre de chevalerie institué en France par Henri III, en 1578. Ceux qui en étaient honorés devaient avoir reçu préalablement celui de Saint-Michel, d'où vint le titre de *chevaliers des ordres du roi*. Leur nombre fut fixé à 100, dont 87 chevaliers, 9 cardinaux ou prélats (y compris le grand aumônier de France), et 4 grands officiers (le chancelier de l'ordre, le prévôt maître des cérémonies, le grand trésorier et le secrétaire). L'insigne était une croix d'or à 4 branches, ornée d'une image du Saint-Esprit, et pendue à un large cordon bleu céleste, d'où le nom de *cordon bleu* pour dire chevalier du Saint-Esprit. Il se portait en bandoulière de droite à gauche, et, pour les ecclésiastiques, au cou, en forme de collier pendant sur la poitrine. La devise était : *Duce et auspice*. Les prélats ne portaient sur la croix que la figure du Saint-Esprit, parce qu'ils ne recevaient point l'ordre de Saint-Michel; les autres portaient la croix d'un côté à l'effigie du Saint-Esprit, de l'autre à celle de Saint-Michel, et entouraient l'écu de leurs armoiries des colliers des deux ordres. Chaque chevalier du Saint-Esprit reçut un revenu annuel de 1,000 écus. Louis XV doubla ce revenu pour les 30 plus anciens. Pour entrer dans l'ordre, il fallait 3 générations de noblesse paternelle; les seigneurs français y étaient admis à 35 ans, les princes étrangers à 25; les fils et petits-fils de France y étaient reçus après leur première communion, les princes du sang à l'âge de 15 ans accomplis, et les souverains étrangers à tout âge. Les chevaliers avaient un manteau de velours noir, bordé d'or, doublé de satin orange et semé de flammes d'or. L'ordre, aboli en 1789, rétabli sous la Restauration, en 1814, disparut en 1830.

ESPRIT (BUREAUX D'). *V.* BUREAUX.

ESPRIT (JACQUES), membre de l'Académie française, né à Béziers en 1611, m. en 1678. Connu sous le nom d'*abbé Esprit*, bien qu'il n'ait jamais été prêtre, il vint de bonne heure à Paris, resta 4 ans à l'Oratoire, puis chercha fortune dans le monde. Protégé par le duc de La Rochefoucauld et le chancelier Séguier, il obtint une pension de 2,000 livres, fut reçu à l'Académie française en 1639, et nommé conseiller du roi. Tombé en disgrâce, 1664, il se retira au séminaire de Saint-Magloire; puis la duchesse de Longueville et le prince de Conti lui firent épouser une riche héritière, et le comblèrent de bienfaits. On a de lui : *Paraphrases de quelques psaumes; Faussetés des vertus humaines*, 2 vol. in-12, Paris, 1678, commentaire des *Maximes* de La Rochefoucauld. Une traduction du *Panégyrique de Trajan* et un recueil de *Maximes politiques mises en vers* sont attribués à son frère, l'abbé Esprit, qui était engagé réellement dans les ordres.

ESPRIT (SAINT-), anc. ch.-l. de cant. de l'arr. de Dax (Landes), sur la rive droite de l'Adour, et en face de Bayonne, à laquelle il est auj. réuni. Citadelle construite par Vauban, et qui commande le port et la ville de Bayonne; 4,500 hab.; beaucoup de juifs.

ESPRITS, êtres incorporels dont toutes les religions ont admis l'existence. Chez les païens, Hésiode comptait 30,000 esprits qui surveillent les actions des hommes. On en peuplait l'air, la terre et l'eau, et les yeux du corps pouvaient, disait-on, voir ceux que les Romains appelaient *lares, lamies, larves, lémures, génies*. Au moyen âge, la crédulité plaçait des esprits dans les éléments; les esprits du feu étaient appelés *salamandres*, ceux de l'eau *ondines*, ceux de l'air *sylphes*, ceux de la terre *gnômes*. De nos jours même, la croyance aux *feux follets* ou *lutins* n'a point complètement disparu. Par *esprits* on a entendu encore les fantômes ou revenants, les spectres évoqués des tombeaux. Le *spiritisme*, ou religion fondée sur l'évocation des esprits, compte un assez grand nombre d'adhérents en Europe et en Amérique. — Enfin l'Église chrétienne appelle *esprits célestes* les bienheureux, les bons anges, et *esprits de ténèbres* les mauvais anges, les anges révoltés, les démons.

ESPRONCEDA (JOSÉ DE), poète et romancier espagnol, né en 1808, à Almendralejo (Estramadure), m. en 1842, composa des poésies politiques dès l'âge de 14 ans, subit quelque temps d'exil comme affilié à une société secrète, alla vivre de ses talents à Londres, passa de là à Paris, où il figura parmi

les combattants de 1830, rentra dans sa patrie en 1833, se mêla à toutes les agitations révolutionnaires, fut envoyé, en 1836, pour désarmer le comte de Las Navas qui s'était révolté en Andalousie, et devint secrétaire de légation à La Haye en 1840. Ce fut un génie peu mesuré, confus, incertain, porté souvent à l'imitation de Byron et de Victor Hugo, et ayant parfois d'admirables élans. Ses œuvres lyriques sont empreintes d'une sombre énergie. Le poème d'*el Diablo Mundo*, bien qu'inachevé, est son meilleur ouvrage ; il semble inspiré à la fois de *Faust* et de *Manfred*. Espronceda n'est pas moins connu comme romancier : *l'Etudiant de Salamanque* est fils de Don Juan ; *Sancho Saldaña*, tableau de l'époque d'Alphonse X, est un des meilleurs romans de l'Espagne moderne.

Les *Œuvres complètes* d'Espronceda ont paru à Madrid, 1840, et à Paris, 1850.

ESQUILIN (Mont), l'une des collines de Rome, s'étend au N. du Pincio (*collis hortorum*) jusqu'au Célius dont le sépare la vallée du Colisée ; le *Viminal* et le *Quirinal* sont des ramifications de ce plateau dont le plus haut point est à 75 m. Sur l'Esquilin se trouvent les Thermes de Titus. (*V.* Collines de Rome.) G. L.-G.

ESQUILINE (Porte). Une des portes de l'anc. Rome, à l'E.

ESQUILLACE ou **SQUILLACE** (François **BORGIA** ou **BORJA** d'). *V.* Borgia.

ESQUIMAUX, c.-à-d. *mangeurs de poissons crus*, nom générique appliqué à des peuples qui occupent la région arctique du globe, c.-à-d. aux Groënlandais, aux habitants des rivages de la baie de Baffin (Esquimaux occidentaux ou Grands-Esquimaux), des côtes septentrionales et orientales du Labrador (Esquimaux orientaux ou Petits-Esquimaux), des îles et des rivages de la baie d'Hudson, de la presqu'île Melville, de toute la côte septentrionale du continent américain jusqu'au cap de Glace, enfin à la population du N. et du N.-O. de l'Alaska (Aléoutes, Tchouktchis ou Aglemoutes), etc. Les caractères physiques des Esquimaux et même leur langue font de ces peuples une race toute particulière. (*V.* Races.) Ils ont la taille médiocre, la tête ronde, la face large et plate, les pommettes saillantes, le nez petit et écrasé, les lèvres minces, la barbe rare, les cheveux noirs, longs et raides, la chair molle et lâche, les mains et les pieds très petits, les jambes grêles, la peau d'un jaune noirâtre et frottée d'huile de baleine. Leur physionomie est franche et bienveillante. Ils font commerce de peaux de phoque, de défenses de morse, d'huile de baleine, etc., de poissons, de fourrures, ne reconnaissent aucun gouvernement ; quelques-uns ont été convertis au christianisme par les frères moraves en 1733. Ils se servent, pour naviguer sur la mer, de canots en peau de veau marin, sur les rivières, de troncs d'arbres creusés. Sur terre, ils chassent les rennes, les ours blancs et noirs. Ils vivent malproprement sous des huttes recouvertes de peaux, ou au fond de trous creusés sous la neige, se nourrissent du produit de leur pêche, qu'ils dévorent avec une incroyable gloutonnerie, et se couvrent de la dépouille des animaux.

ESQUIROL (Jean-Étienne-Dominique), médecin, né à Toulouse en 1772, m. en 1840. Il commença sa carrière médicale dans les hôpitaux de Toulouse, de Narbonne et de Montpellier, et devint, à Paris, l'élève favori de Pinel. Reçu docteur en 1805, il visita les hôpitaux d'aliénés de la France, et fut nommé, en 1811, médecin à la Salpêtrière ; il se rendit célèbre par les améliorations qu'il apporta au sort des aliénés, et par ses cliniques renommées dans toute l'Europe. Il fut médecin en chef de la maison de Charenton, 1826, membre de l'Académie de médecine, de celle des sciences morales, 1834, et inspecteur général de l'université. La maison de santé qu'il a fondée à Ivry est un modèle.

On a de lui, entre autres ouvrages : *des Etablissements des aliénés en France*, etc., Paris, 1819 ; *des Maladies mentales, considerees sous les rapports medical, hygienique et medico-legal*, Paris, 1838, 2 vol., avec atlas. — V. son *Eloge* par Pariset. D—g.

ESQUIROS (Henri-Alphonse), littérateur et homme politique, né à Paris en 1814, m. en 1876, débuta par un volume de poésies, *les Hirondelles*, 1834, et par deux romans : *le Magicien*, 1837, et *Charlotte Corday*, 1840. Un *Évangile du peuple*, 1840, dans lequel il donnait un commentaire philosophique et démocratique de la *Vie de Jésus*, lui attira une condamnation à l'emprisonnement et à l'amende, et, tout en subissant sa peine, il publia les *Chants d'un prisonnier*, 1841. S'engageant de plus en plus dans la politique, il donna, en 1842, trois petits ouvrages empreints de l'esprit socialiste : *les Vierges martyres, les Vierges folles, les Vierges sages*, que suivit une *Histoire des Montagnards*, 1847, 2 vol. Député de Saône-et-Loire à l'Assemblée législative de 1849, il fut expulsé de France lors du coup d'État de 1851, et se retira en Angleterre. Ce fut là qu'il composa les ouvrages suivants : *la Vie future au point de vue socialiste*, 1857 ; *les Moralistes anglais*, 1859 ; *l'Angleterre et la vie anglaise*, 1859-64, 4 vol. in-12 ; *la Néerlande et la vie hollandaise*, 2 vol. ; *Itinéraire descriptif et historique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, 1865, ouvrage remarquable et intéressant. Député des Bouches-du-Rhône au Corps législatif en 1869, il fut nommé, par le gouvernement de la Défense nationale, administrateur supérieur de son département ; il se signala surtout par l'excentricité de ses discours et dut céder la place à M. Gent. Élu membre de l'Assemblée nationale en 1871, il fut nommé sénateur pour le même département en 1876.

ESSARTS (LES), ch.-l. de cant. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon ; 2,995 hab. Ruines d'un château du XII^{e} siècle, qui appartint aux familles de Clisson et de Vivonne.

ESSARTS (Pierre **DES**). *V.* Des Essarts.

ESSARTS (Charlotte **DES**), comtesse de Romorantin, m. en 1651, femme distinguée par son esprit et les agréments de sa personne, épousa en 1630 Du Hallier, maréchal de l'Hôpital, après avoir eu de Henri IV deux filles qui furent abbesses, l'une de Fontevrault, l'autre de Chelles.

ESSÉ (André de **MONTALEMBERT**, sire d'), né en 1483 dans le Poitou, m. en 1558, fit toutes les guerres d'Italie, se distingua à la bataille de Fornoue, gagna par son courage chevaleresque l'affection de François I^{er}, et défendit avec succès Landrecies contre Charles-Quint en 1543. Envoyé en Écosse, il en ramena, après plusieurs victoires sur les Anglais, la jeune reine Marie Stuart. Henri II l'ayant chargé de la défense de Térouanne, il se fit tuer sur la brèche.

ESSÉ, vge (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré ; 1,742 hab. Près de là est un des plus curieux monuments préhistoriques de la France, appelé la *Roche aux Fées*. C'est un carré long, formé par 34 pierres fichées debout en terre et recouvertes de 8 autres pierres ; une cloison transversale en coupe l'intérieur.

ESSÉDAIRE, *essedarius*, soldat breton ou gaulois combattant sur un char nommé *essedum*. (*V. ce mot.*) Un char en portait plusieurs, et la manœuvre était celle-ci : les essédaires commençaient par courir de toute part sur le front de l'ennemi, en lançant des traits. Ils cherchaient à pénétrer dans les intervalles des escadrons, et là, sautant à bas, marchaient à pied. Les chars s'éloignaient un peu de la mêlée, mais se tenaient à portée de leurs combattants pour leur offrir un refuge, s'ils étaient pressés par des forces supérieures. — L'*essédaire* était aussi un gladiateur qui, aux jeux du cirque, combattait dans un *essedum*, sans doute à la manière des Gaulois et des Bretons. On nommait encore ainsi le cocher qui conduisait un *essedum* dans le cirque. C. D—y.

ESSEDUM, char de guerre des Bretons et des Gaulois. Il était à 4 roues, attelé de deux chevaux, conduit par un cocher, et portait plusieurs guerriers. (*V.* Essédaire.) — Voiture de voyage chez les anc. Romains, imitée de la précédente, et dont César, à son retour des Gaules, importa la mode en Italie. C'était une voiture légère, et faite pour une marche rapide.

ESSÉDONS, anc. peuple de la Sarmatie asiatique, à l'E. du Palus Méotide.

ESSEN, *Essendia*, v. du roy. de Prusse, prov. du Rhin, ch.-l. de cercle, présid. de Düsseldorf, sur la Berne, 56,944 hab. Essen ne forme qu'une seule ville avec Altendorf, Frohnhausen, et Holsterhausen. — Houillères ; grandes aciéries Krupp (20,000 ouvriers) ; industries métallurgiques ; imprimeries.

ESSEN (Hans-Henrick, comte d'), né en 1757 à Kaflœs (Westrogothie), m. en 1824. Favori du roi de Suède Gustave III, il conserva son crédit sous les règnes suivants. Nommé, par Gustave IV, gouverneur de Stockholm en 1795 et de la Poméranie en 1800, il défendit Stralsund contre les Français en 1807. Deux ans après, Charles XIII l'appela au Conseil d'État, et le chargea d'aller négocier la paix à Paris. En 1814, il commanda un corps d'armée dans l'invasion de la Norvège, reçut le gouvernement de ce pays, et devint grand maréchal de Suède en 1816, gouverneur de la Scanie en 1817. B.

ESSÉNIENS, secte juive qui s'était écartée de la pureté des dogmes de Moïse. On croit qu'elle se forma au temps des Macchabées, et l'on en comptait 4,000 au temps de J.-C. ; ils vivaient en communauté autour de Jérusalem et sur les bords de la mer Morte, portaient une robe blanche, priaient et méditaient assidûment, faisaient de fréquentes ablutions, renonçaient pour la plupart au mariage, et pratiquaient souvent la médecine. Leur vie austère n'était pas sans analogie avec celle des anciens prophètes et des moines chrétiens. Ils n'allaient point sacrifier dans le temple de Jérusalem, se contentaient d'y envoyer leurs offrandes, ne reconnaissaient d'autre autorité que celle de leurs anciens, enseignaient l'égalité des hommes, attribuaient tout au destin et rien au libre arbitre. B.

ESSEQUIBO, fleuve de la Guyane anglaise, qu'il tra-

verse du S. au N.; source dans la sierra de Acaraï; cours de 700 kil. Il se jette dans l'océan atlantique. Navigable, mais difficilement, à cause des îles et des bancs de sable, sur 160 kil., avec la marée. Ses rives sont garnies de forêts épaisses.

ESSEX, comté à l'E.-S.-E. de l'Angleterre, entre la mer du Nord à l'E., l'embouchure de la Tamise au S. Superf., 4,046 kil. carrés, dont 3,600 en culture, et 200 en bois; 466,436 hab. Sol marécageux à l'E., riche et varié au centre, arrosé par le Roding, le Chelm, le Crouch, la Colne et la Sea. Fermes renommées: bétail et froment; pêche des huîtres. Cap. anc. Colchester, auj. *Chelmsford;* v. princip.: Maldon, Harwich. Donne le titre de comte à la famille Capel, depuis 1661.

ESSEX, c.-à-d. *Saxe de l'Est*, royaume saxon, fondé dans la Grande-Bretagne, en 526, par Erkenwin, qui le détacha du royaume de Kent; cap. Londres. Il comprenait les comtés actuels d'Essex, de Middlesex, et le sud de celui de Hertford.

ESSEX (Robert **DEVEREUX**, comte d'), né en 1567 à Nethewood (Hereford), m. en 1601. Fils de Walter Devereux, maréchal d'Irlande, il fut présenté par Cecil à la cour d'Élisabeth dès 1584. Jaloux de l'impression que ses qualités extérieures y produisirent, son beau-père, le comte de Leicester, voulut l'éloigner, en l'emmenant dans son expédition des Pays-Bas. Mais Essex se distingua à la bataille de Zutphen, fut nommé général de cavalerie, membre de l'ordre de la Jarretière, et, après la mort de Leicester, 1588, lui succéda dans la faveur de la reine. Une passion assez malencontreuse pour la gloire militaire le mêla, malgré Élisabeth, à toutes les entreprises: il voulut accompagner Norris et Drake sur les côtes du Portugal, 1589, se joindre aux troupes que l'on envoyait à Henri IV, 1591, et attaquer avec Howard le port de Cadix, 1596. Son mariage secret avec une fille de Walsingham, son caractère hautain, ses violences, ses propos railleurs ou injurieux, avaient déjà blessé Élisabeth et toute la cour, lorsque les revers qu'il essuya dans une guerre contre l'Irlande révoltée, 1599, lui attirèrent une disgrâce. Au lieu de demander un pardon que la reine était prête à lui accorder, il chercha à se faire des partisans dans toutes les classes de citoyens, entretint des relations secrètes avec Jacques VI, roi d'Écosse, et provoqua une émeute dans Londres. Il fut arrêté, et périt sur l'échafaud. Sa mort a fourni un sujet de tragédie à Boyer, La Calprenède, Th. Corneille, etc. B.

ESSEX (Robert **DEVEREUX**, comte d'), fils du précédent, né en 1592, m. en 1646, fut rétabli par Jacques Ier en possession des titres et des biens de son père, servit en 1620 dans l'armée de l'électeur palatin Frédéric V, dirigea, en 1624, une expédition contre les Espagnols dans les Pays-Bas, fut nommé lord-chambellan par Charles Ier, se rangea néanmoins au nombre de ses ennemis, commanda, en 1642, l'armée du long-parlement, et livra aux troupes royales les batailles d'Edge-Hill et de Newbury. B.

ESSEX (Arthur **CAPEL**, comte d'). *V.* Capel.

ESSLING, vge de la basse Autriche, à 12 kil. E. de Vienne, sur le petit bras du Danube, en face l'île de Lobau. Bataille entre les Autrichiens et les Français, les 21 et 22 mai 1809. Les Français, victorieux, y perdirent le maréchal Lannes. Masséna reçut le titre de *prince d'Essling.* Les Autrichiens donnent à cette bataille le nom d'Aspern, vge situé sur le lieu de la rencontre.

ESSLINGEN, v. du cercle du Neckar (Wurtemberg), sur le Neckar, à 12 kil. E.-S.-E. de Stuttgart; 20,758 hab. Cour d'appel; Écoles normale et polytechnique, séminaire pédagogique. Fabr. de draps, gants, instruments de mathématiques. On y remarque un vieux château, le clocher de l'église Notre-Dame, et l'horloge de l'hôtel de ville. Anc. ville libre impériale, réunie au Wurtemberg en 1802.

ESSONNES, *Exona, Axona,* vge (Seine-et-Oise), arr. et à 3 kil. S.-O. de Corbeil, et sur la rivière de son nom; 6,081 hab. Église du XIIIe siècle; maison de Bernardin de Saint-Pierre; papeterie célèbre, fonderie de fer et de cuivre; fabr. de calicots fins, linge de table, filatures de coton, laine et soie. — Sous les Mérovingiens, c'était un domaine royal, et l'on y battait monnaie. C'est là que fut signée, en 1814, la capitulation célèbre de Marmont pour le VIe corps de l'armée française.

ESSONNE, riv. de France, affl. de la Seine à Corbeil; source dans la forêt d'Orléans; reçoit la Juine; cours de 90 kil., par Essonnes.

ESSORILLEMENT, anc. genre de supplice, surtout en usage contre les serfs, et qui consistait à couper les oreilles au patient.

ESSUI, nom de deux peuples de la Gaule: l'un, dans la confédération armoricaine, habitant le pays actuel de Séez; l'autre, dans la partie E. du Luxembourg, entre Thionville et Bastogne.

EST, l'un des 4 points cardinaux, celui où le soleil se lève. On le nomme encore *orient* ou *levant.*

EST (Canal de l'). *V.* Rhône au Rhin (Canal du).

ESTAÇO (Achille), plus connu dans les lettres sous le nom d'*Achille Statius,* critique portugais, né à Vidigueira en 1524, m. en 1581, fut successivement bibliothécaire du cardinal Sforza à Rome, secrétaire du concile de Trente, et secrétaire pour les lettres latines du pape Pie V. Il paraît avoir pris Denys d'Halicarnasse pour modèle dans sa critique; il affecte l'archaïsme dans son style.

Ses ouvrages sont: *Comment. in Catullum, Tibullum et Propertium,* Paris, 1604, in-fol.; — *in Suetonium (de Claris Grammaticis),* Ibid., 1610, in-fol.; — *in Ciceronis librum « de Fato »,* Louvain, 1551; — *in Artem poet. Horatii,* Anvers, 1553; *Observationes difficilium loc. græco-latinorum,* Francfort, 1604. C. N.

ESTAFIER ou **ESTAFFIER**, de l'italien *staffiero,* homme d'écurie. C'était, au moyen âge, un valet à manteau, un laquais à pied, qui tenait l'étrier à son maître, portait son épée, et était armé lui-même, remettait les missives et les cartels, et faisait fonctions d'huissier, de sentinelle, de sergent dans les carrousels; parfois aussi, véritable *bravo,* il se chargeait d'assassiner. Dans les temps de troubles et d'anarchie, les bourgeois, aussi bien que les nobles, prirent des estafiers à gages pour leur défense.

ESTAGE (Droit d'), *estagium,* droit en vertu duquel le seigneur féodal pouvait contraindre son vassal à demeurer (*estare,* dans la langue du moyen âge) dans l'étendue de sa seigneurie, soit pour garder son château, ou autrement.

ESTAGEL, v. du dép. des Pyrénées-Orientales, arr. de Perpignan, sur l'Agly; 2,700 hab. Miel, vins, farines, distilleries, marbres gris. Patrie des Arago.

ESTAING (Charles-Henri, comte d'), amiral français, né en 1729 au château de Ruvel (Auvergne), d'une noble et ancienne famille du Rouergue, débuta dans la carrière des armes comme colonel d'infanterie, servit dans les Indes, et fut pris par les Anglais au siège de Madras, 1759 Nommé lieutenant général des armées navales, sans avoir mérité ce titre par des services dans la marine, puis vice-amiral en 1778, il fit la guerre d'Amérique, s'empara de l'île Saint-Vincent et de la Grenade, et vainquit l'amiral anglais Byron. Partisan des idées de la Révolution, il fut élu membre de l'assemblée des notables en 1787, commandant de la garde nationale de Versailles en 1789, se tint presque toujours à l'écart, même pendant les journées des 5 et 6 octobre, et devint amiral en 1792. On l'arrêta, et il périt sur l'échafaud en 1794.

Il a composé un petit poème: *le Rêve,* Paris 1755; une tragédie des *Thermopyles,* pièce de circonstance, Paris, 1791; et un ouvrage sur les colonies.

ESTAING, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. d'Espalion; 1,015 hab. Ruines du château des comtes d'Estaing.

ESTAIRES, petite v. du dép. du Nord, arr. d'Hazebrouck, sur la Lys; 6,731 hab. Collège, hospice. Toiles, chandelles, chaux; brasseries. Autrefois fortifiée. Le pont d'Estaires est le *Minariacum* de l'*Itinéraire* d'Antonin.

ESTAMPES. *V.* Étampes.

ESTAMPILLA, anc. fonctionnaire de la cour d'Espagne, chargé d'imprimer sur les actes un sceau d'acier, appelé aussi *estampilla,* et sur lequel était gravée la signature du roi. C'est de là que vient le mot français *estampille.*

EST-ANGLIE, royaume fondé en 571 en Grande-Bretagne par Offa, chef d'une troupe d'Angles détachée de l'armée d'Idda. Sa cap. était Dunwich, auj. ruinée par la mer (Suffolk). Il comprenait les comtés actuels de Norfolk, de Suffolk, de Cambridge, et l'île d'Ely.

ESTE, anc. *Ateste,* v. du royaume d'Italie, prov. de Padoue, au pied des monts Euganéens; 10,007 hab. Évêché. Fabr. de faïence et porcelaine. Récolte et moulineries de soies. Berceau de la famille d'Este.

ESTE (Maison d'), anc. et illustre maison princière d'Italie, faisait remonter son origine jusqu'à Gui et Lambert, marquis de Toscane au IXe et au Xe siècle. Elle régna sur Este, Padoue, Ferrare, Ancône, Modène et Reggio, et se fit surtout un nom par la protection qu'elle accorda aux savants et aux artistes. Ses principaux membres furent:

ESTE (Albert-Azzo d'), m. en 1117, âgé de plus de 100 ans, gagna la faveur de l'empereur Henri III, qui le nomma gouverneur de Milan. Il accepta les faveurs de Henri IV, mais se rangea parmi ses ennemis. Il acquit ou recueillit par héritage Este, Rovigo, Casal-Maggiore, Pontremoli, etc. De son mariage avec Cunégonde, héritière des Welfs ou Guelfes d'Altdorf, naquit un fils, appelé Welf, qui obtint en fief la Bavière, 1071, et qui fut l'ancêtre des ducs de Brunswick, des rois de Hanovre et de la famille actuellement régnante en Angleterre. Albert-Azzo épousa en secondes noces l'héritière du comté du Maine, et un des fils qu'il en eut obtint la main de la fille de Robert Guiscard.

ESTE (Obizzo Ier, marquis d'), petit-fils du précédent, entra dans la ligue Lombarde contre Frédéric Barberousse, fut choisi pour podestat par les habitants de Padoue en 1182,

et reçut de l'empereur, en 1184, le titre de marquis de Milan et de Gênes, qui ne lui donna, du reste, aucune autorité.

ESTE (Azzo V d'), fils d'Obizzo Ier, acquit, par son mariage avec Marchesella des Adelards, la souveraineté de Ferrare. Mais cette union fut aussi l'origine de la haine qui divisa pendant plusieurs siècles les maisons d'Este et de Torelli.

ESTE (Azzo VI d'), fils du précédent, podestat de Ferrare en 1196, et de Padoue en 1199, m. en 1212, se fit reconnaître souverain de Vérone en 1208, après une victoire sur Eccelin le Moine. Il épousa Alix, fille de Renaud, prince d'Antioche.

ESTE (Obizzo II d'), m. en 1293, ajouta aux domaines de ses aïeux la souveraineté de Modène, 1288, et de Reggio, 1290, qui lui fut offerte par les habitants. Il avait aidé Charles d'Anjou contre Manfred, dans la conquête du royaume de Naples.

ESTE (Nicolas III d'), gouverna de 1393 à 1441, réorganisa l'université de Ferrare fondée par son père Albert d'Este, en créa une autre à Parme, et attira auprès de lui Guarini de Vérone et Jean Aurispa.

ESTE (Lionel d'), fils naturel du précédent, régna de 1441 à 1450, fut renommé pour l'aménité de son caractère, l'élégance de ses mœurs et la grâce de son esprit, favorisa le commerce et l'industrie, entretint une correspondance suivie avec le Pogge, Philelphe, Guarini, etc., et s'occupa de faire revivre le goût des lettres anciennes.

ESTE (Borso d'), frère et successeur de Lionel, 1450-71, reçut de l'empereur Frédéric III le titre de duc de Modène et de Reggio, et du pape Pie II celui de duc de Ferrare. Il introduisit l'imprimerie dans ses États.

ESTE (Hercule Ier d'), fils légitime de Nicolas III, régna de 1471 à 1505, dut abondonner aux Vénitiens la Polésine de Rovigo, eut une cour très brillante, et y attira Bojardo, l'Arioste, etc. Il eut, entre autres fils, Alphonse, qui lui succéda, le cardinal Hippolyte, et deux filles, Béatrix et Isabelle, mariées l'une à Ludovic le More, duc de Milan, l'autre à Jean-François II, marquis de Mantoue.

ESTE (Alphonse Ier d'), fils du précédent, duc de Ferrare et de Modène, 1505-34, épousa, en 1491, Anne, sœur du duc de Milan Jean-Galéas Sforza, et, en 1502, la fameuse Lucrèce Borgia. Il entra dans la ligue de Cambrai contre Venise, 1508, et détruisit sur le Pô une flottille de cette république. Son refus de tourner ensuite ses armes contre la France lui attira des démêlés avec les papes Jules II et Léon X; ses États furent mis en interdit, et ce ne fut qu'après le sac de Rome, 1527, que Charles-Quint lui rendit ses droits de souveraineté. L'Arioste vécut à sa cour.

ESTE (Hippolyte, cardinal d'), frère du précédent, né en 1479, m. en 1520, embrassa le parti de Louis XII contre la sainte Ligue. On lui reproche d'avoir fait crever les yeux à son frère naturel, Jules, par jalousie.

ESTE (Hercule II d'), fils d'Alphonse Ier et de Lucrèce Borgia, régna de 1534 à 1559. Il épousa Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, et fut entièrement dévoué aux intérêts de Charles-Quint en Italie. Il resta fidèle au catholicisme, bien que sa femme se fût ouvertement déclarée pour la Réforme.

ESTE (Hippolyte d'), dit *le cardinal de Ferrare,* frère du précédent, né en 1509, m. en 1572, vécut en France à la cour de François Ier et de Henri II, fut nommé cardinal en 1539, obtint les archevêchés de Milan, de Lyon et de Narbonne, gouverna le duché de Parme au nom des Français de 1552 à 1554, et assista au colloque de Poissy en 1561. Il protégea Muret, D'Ossat et Paul Manuce, et fit construire à Tivoli la magnifique *villa d'Este.*

ESTE (Alphonse II d'), fils d'Hercule II, né en 1533, régna de 1559 à 1597. Élevé en France à la cour de Henri II, il en rapporta un goût immodéré pour le luxe; l'ambition le poussa à de ruineuses tentatives pour obtenir la couronne de Pologne; les liaisons de sa sœur Éléonore avec le Tasse attirèrent sa colère sur ce poète. Une autre de ses sœurs, Anne, épousa François, duc de Guise.

ESTE (César d'), duc de Modène et de Reggio, cousin et successeur du précédent, m. en 1628, était fils d'un enfant naturel d'Alphonse Ier. Le pape Clément VIII, refusant de le reconnaître, lui enleva Ferrare et les autres fiefs relevant du saint-siège.

ESTE (Alphonse III d') fils de César, m. en 1644, eut une jeunesse dissipée, et se montra despote et tyran. La mort de sa femme, Isabelle de Savoie, changea son caractère; il se retira, en 1629, dans un couvent du Tyrol.

ESTE (François Ier d'), duc de Modène et de Reggio, fils du précédent, né en 1610, m. en 1658, acheta de l'Espagne la principauté de Correggio, 1636, fut parrain de Marie-Thérèse, qui devait épouser Louis XIV, et allié de Richelieu contre l'Autriche. Il commença le palais ducal de Modène. Il fit épouser à son fils Alphonse IV une nièce de Mazarin.

ESTE (Renaud d'), un des fils du duc François Ier, né en 1655, m. en 1737, fut appelé à régner en 1694 par l'extinction de la branche aînée de sa famille. Il déposa la pourpre de cardinal, et, par son mariage avec une princesse de Brunswick, il parut réunir les deux branches de la maison d'Este séparées depuis le XIe siècle. S'étant déclaré, lors de la guerre de la succession d'Espagne, contre les Français, ceux-ci lui enlevèrent ses États en 1703. Rétabli par l'empereur Joseph Ier en 1707, il fut encore dépouillé de 1734 à 1736. Il avait acheté à l'Autriche, en 1718, le duché de la Mirandole.

ESTE (François III d'), fils du précédent, né en 1698, m. en 1780, épousa Mlle de Valois, fille du duc d'Orléans, régent de France. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, il commanda les troupes espagnoles en Italie. Muratori et Tiraboschi vécurent à sa cour.

ESTE (Hercule III d'), fils du précédent, né en 1727, m. en 1803. Il acquit par mariage les principautés de Massa et de Carrare; mais à l'approche du général Bonaparte, 1796, il s'enfuit à Venise, et la paix de Campo-Formio lui enleva ses États de Modène et de Reggio. Avec lui s'éteignit la descendance mâle de la maison d'Este. Sa fille, Marie-Béatrix, épousa, en 1771, Ferdinand d'Autriche, 3e fils de l'empereur François Ier; de ce mariage naquit, en 1779, François IV d'Este, réintégré en 1815 dans le duché de Modène, et remplacé en 1846 par François V. B.

ESTELLA, v. d'Espagne (Navarre), prov. de Pampelune, sur l'Éga; 5,757 hab. Vieux château. Bataille de 1874, entre les carlistes et les troupes du gouvernement; le maréchal Concha y fut tué.

ESTENOIS (L'), anc. pays de France (Champagne), dont le lieu principal était Dampierre-en-Estenois ou Dampierre-le-Château (Marne).

ESTEPA, anc. *Astapa,* v. d'Espagne (Andalousie), près du Jénil, dans la prov. de Séville; 7,400 hab. Belle mosquée, auj. église de *Santa-Maria.* Culture de l'olivier.

ESTÈPHE (SAINT-), brg (Gironde), arr. de Lesparre, sur la Gironde. Vestiges d'antiquités gallo-romaines. Excellents vins; 2,936 hab.

ESTEPONA, v. d'Espagne, prov. de Malaga, port sur la Méditerranée; 8,475 hab. Comm. de cabotage, principalement de fruits. Toiles, poterie.

ESTÉREL (Chaine de l'), massif montagneux du sud-est de la France, dans les dép. du Var et des Alpes-Maritimes, s'étend jusqu'à la Méditerranée, à l'E. de l'Argens; point culminant, le mont Vinaigre, 616 m. Les forêts de l'Estérel, autrefois très étendues, ont été incendiées en grande partie lors de l'invasion de Charles-Quint.

ESTÉREL (L'), *pagus Sculterorum,* anc. pays de France (Provence), où était Estérel (Var).

ESTERHAZY DE GALANTHA, nom d'une anc. famille madgyare, qu'on a voulu faire remonter à un Paul Esteras, descendant d'Attila, baptisé en 969. Cette famille compte un grand nombre d'hommes d'État, de généraux et de prélats. Sous Ferdinand II et Léopold Ier, elle a puissamment contribué à affermir la dynastie de Habsbourg en Hongrie. En 1238, elle se scinda en deux rameaux, ceux de *Zerhazy* et d'*Illeshazy,* dont le dernier finit en 1838. Le premier acquit, en 1421, la seigneurie de Galantha dans le comitat de Presbourg. En 1625, les Esterhazy furent créés comtes; en 1687, princes de l'Empire; en 1804, ils reçurent une voix à la Diète. — Le chef de la maison réside à Vienne et à Eisenstadt, en Hongrie. E. S.

ESTERHAZY (Paul d'), né en 1635, m. en 1713, fut gouverneur d'Œdenburg à 20 ans, feld-maréchal général à 30, partagea avec Montecuculli la gloire de la victoire du Saint-Gothard sur les Turcs en 1664, reçut le gouvernement des Confins militaires, combattit en Hongrie l'insurrection de Tékéli, repoussa les avances du rebelle Ragotzki, participa, en 1683, à la défense de Vienne contre les Turcs, assista au siège de Bude en 1686, et reçut la vice-royauté de Hongrie en récompense de ses services. L'empereur Charles VI lui accorda, en 1712, le droit de frapper monnaie à son effigie et de conférer la noblesse. B.

ESTERHAZY (Nicolas d'), né en 1765, m. en 1833, fit de nombreux voyages en Europe, encouragea les arts et les sciences, créa la magnifique galerie de tableaux qui orne le Gartenpalast à Vienne, réunit un choix précieux de gravures et de dessins originaux, et attacha Haydn à sa résidence d'Eisenstadt. En 1809, il refusa la couronne de Hongrie que lui offrait, dit-on, Napoléon Ier. — Son fils, Paul-Antoine, né en 1786, m. en 1866, fut ministre plénipotentiaire d'Autriche à Dresde en 1810, ambassadeur à Londres de 1830 à 1838, palatin du comitat d'Œdenburg, membre du ministère Batthyani en Hongrie, 1848. Ses propriétés comprenaient 29 seigneuries, 21 châteaux, 60 bourgs à marché, 414 villages, etc., sans compter la seigneurie de Pottenstein et de

Schwarzbach dans la basse Autriche, le comté d'Edelstetten en Bavière, la seigneurie de Gailingen dans le grand-duché de Bade. Il a eu pour successeur son fils, le prince NICOLAS, né en 1817. B.

ESTERHAZY. V. EISENSTADT.

ESTERNAY, ch.-l. de cant. (Marne), arr. d'Epernay, sur le Petit-Morin ; 1,530 hab. Manuf. de porcelaine ; vannerie.

ESTERO (SAINT-JACQUES D'). V. SANTIAGO.

ESTERO-REAL, fl. ou estuaire de l'Amérique centrale, dans la rép. de Nicaragua, se jette dans la baie de Fonseca.

ESTERON, riv. de France, affl. du Var ; cours encaissé et pittoresque de 60 kil.

ESTHER, c.-à-d. *cachée*, nièce de Mardochée, de la tribu de Benjamin, naquit en Perse pendant la captivité des Juifs à Babylone, devint l'épouse d'Assuérus (Darius, Xerxès ou Artaxerce) après la répudiation de la reine Vasthi. Aman, favori du prince, ayant obtenu un édit pour le massacre des Juifs, Esther les sauva par son intercession, et Aman fut mis à mort à la place de Mardochée, qui, pour avoir refusé de l'honorer, devait subir le dernier supplice, 508 av. J.-C. En mémoire de leur délivrance, les Hébreux instituèrent la fête des *Purim*. (*V. ce mot.*) Racine a composé sur ce sujet sa tragédie d'*Esther*. — Le *Livre d'Esther*, où est racontée cette histoire, est canonique ; on l'a attribué à Esdras ou à Mardochée, mais sans certitude. Quel qu'en soit l'auteur, il paraît avoir vécu peu après les événements qu'il rapporte. L—H.

ESTHONIE, en allemand *Esthland*, et, dans la langue du pays, *Wiroma* (pays frontière), gouvernement de la Russie occident., une des *provinces baltiques*, entre le golfe de Finlande au N., le gvt de Saint-Pétersbourg à l'E., la Livonie au S., et la mer Baltique à l'O. ; ch.-l. Revel, à 400 kil. de Saint-Pétersbourg. Le gvt est divisé en 4 districts, dont les ch.-l. sont : Revel, Weissenstein, Wesenberg, Hapsal ; citons encore Baltischport. Superf., 20,247 kil. carr. ; 275 kil. de l'E. à l'O., 80 du N. au S. Pop., 375,908 hab., en majorité Esthoniens ; le reste Russes, Allemands, Suédois et Danois. Les îles Dago, Narghen et Nukœ dépendent de l'Esthonie. Sol généralement plat, sablonneux, pierreux, parsemé de plus de 200 lacs (celui de Peïpous a 533 kil. carrés), d'une foule de marais, de landes, et néanmoins fertile en grains, chanvre, lin et légumes. Vastes et nombreuses forêts de sapins et de bouleaux. Climat humide et froid ; air salubre. L'hiver dure 8 mois, et la transition à l'été est subite ; les aurores boréales sont fréquentes et magnifiques. Élève considérable de bœufs, brebis, chèvres et chevaux ; pêche assez productive. Export. de chanvre, lin, orge, eau-de-vie de grains. Import. d'étoffes de soie, de laine et de coton, bois étrangers, fruits secs et sel. Peu d'industrie manufacturière. Le luthéranisme est la religion des Esthoniens, le consistoire siège à Revel. L'Église grecque a d'assez nombreux adhérents. Au point de vue militaire, l'Esthonie fait partie de la 1re circonscription militaire, dont le quartier général est à Saint-Pétersbourg. — Les Esthoniens sont d'origine finnoise. Canut IV, roi de Danemark, les soumit en 1080, et leur imposa par la force le christianisme ; au commencement du XIIe siècle, ils tombèrent sous le joug des marchands de Brême, puis sous celui des chevaliers Teutoniques et des porte-glaive de Livonie. Valdemar II, roi de Danemark, appelé à leur secours en 1219, affranchit une partie de l'Esthonie ; mais, en 1347, par le traité de Marienbourg, Valdemar III la vendit aux porte-glaive. En 1555, les Russes essayèrent de s'en emparer ; mais elle aima mieux se donner, en 1561, à Éric XIV, roi de Suède, et le traité d'Oliva, 1660, en confirma la possession aux successeurs de ce prince. En 1710, Pierre le Grand, dans sa guerre contre Charles XII, subjugua l'Esthonie, qui lui fut confirmée par la paix de Nystadt, 1721. Les Russes, depuis cette époque, retinrent la population dans l'ignorance et ne lui laissèrent ni liberté, ni propriété. Ce fut seulement en 1819 que le czar Alexandre l'émancipa ; des écoles ont été fondées depuis cette époque pour propager les connaissances utiles. B.

ESTIENNE (FAMILLE DES). Cette famille, de noble origine, se voua à la science et à l'industrie ; en dérogeant ainsi, elle a rendu aux lettres de très grands services, puisque plus de 1,200 ouvrages sont sortis de ses presses. (*V.* Maittaire, *Stephanorum historia*, Londres, 1709 ; Renouard, *Annales de l'imprimerie des Estienne*. Paris, 1837 et 1843.) Voici les plus connus :

ESTIENNE (HENRI Ier), né à Paris vers 1470, m. en 1521, brava l'exhérédation paternelle pour commencer, en 1502, un établissement d'imprimeur-libraire. Il adopta pour marque un écu chargé de 3 fleurs de lis, avec une main sortant d'un nuage et tenant un livre, et cette devise : *Plus olei quam vini*. On compte 128 ouvrages sortis de ses presses ; entre autres, un *Psautier* à 5 colonnes, dont les versets sont, pour la 1re fois, distingués par des chiffres. Il est aussi le 1er qui ajouta des errata aux ouvrages.

ESTIENNE (FRANÇOIS Ier), fils aîné du précédent, m. en 1558, s'associa à Simon de Colines, son beau-père. Sa marque fut celle de son père, ou bien un vase d'or à 3 pieds posé sur un livre, et surmonté d'un cep de vigne chargé de fruits.

ESTIENNE (ROBERT Ier), 2e fils de Henri Ier, né à Paris en 1503, m. en 1559, savait le latin, le grec et l'hébreu. Associé d'abord à Colines, il monta en 1526 une imprimerie sous son nom, à l'enseigne de l'*Olivier*, et donna les soins les plus minutieux à la correction des textes grecs et latins, récompensant ceux qui lui signalaient des fautes. Il fit fondre par Garamond des caractères neufs que possède encore l'Imprimerie nationale, et sa Bible latine, 1532, est un des chefs-d'œuvre de l'art typographique. Celle de 1545 provoqua contre lui, comme la précédente, les censures et les poursuites de la Sorbonne, et quand il n'eut plus, sous Henri II, la même protection qu'au temps de François Ier, il se retira à Genève en 1552, y fut reçu bourgeois en 1556, et embrassa le protestantisme. 382 ouvrages sont sortis de ses presses, parmi lesquels on compte au moins onze éditions de la Bible, les premières éditions d'*Eusèbe*, de *Dion Cassius*, et de *Denys d'Halicarnasse*, un *Dictionarium latino-gallicum*, 1543, 2 vol. in-fol., et le *Thesaurus linguæ latinæ* dont il est l'auteur, lexique d'une vaste érudition, in-fol., 1532, amélioré en 1536, et surtout en 1543, 3 vol. in-fol.

V. G.-A. Crapelet, *Robert Estienne, imprimeur royal, et le roi François Ier*, Paris, 1840.

ESTIENNE (CHARLES), 3e fils de Henri Ier, s'établit imprimeur en 1551, donna 92 ouvrages dont l'exécution n'a pas été surpassée, se ruina, et mourut au Châtelet de Paris en 1564. Il est lui-même auteur d'une dizaine d'ouvrages, dont l'un des plus médiocres, le *Dictionarium historico-geographico-poeticum*, 1553, in-4°, eut une grande vogue, et dont l'*Agriculture et Maison rustique*, mis au jour par Liébault son gendre, lui donna une gloire posthume à laquelle il ne devait point s'attendre.

ESTIENNE (HENRI II), fils de Robert Ier, né à Paris en 1532, m. en 1598, élève de Danès et de Turnèbe, savait par cœur, à 12 ans, la *Médée* d'Euripide ; à 18, il voyageait en Italie, se faisait ouvrir les dépôts littéraires, et copiait une foule de manuscrits. Il alla rejoindre son père à Genève, en 1551, mais revint à Paris en 1554, et publia d'abord *Anacréon*, qu'il avait retrouvé dans un monastère, et dont il donna la traduction en vers latins, faits en se jouant. En 1557, il fonda une imprimerie à Genève, mais fit de fréquents voyages et d'assez longs séjours en Italie et surtout en France. De 1554 à 1598, il édita 162 ouvrages, parmi lesquels plusieurs auteurs grecs qui n'avaient pas encore vu le jour par la typographie, comme *Appien*, *Maxime de Tyr*, etc., et surtout le *Thesaurus græcæ linguæ*, 4 vol. in-fol., 1572, œuvre de 12 années qui lui assigne l'une des premières places parmi les savants de tous les siècles, et dont la 3e édition a été donnée, de nos jours, par MM. Didot. A partir de cette publication, la vie de Henri devint pénible ; les troubles de la France s'opposent à la vente de ses livres et les calvinistes de Genève eux-mêmes l'excommunient et le persécutent ; il voyagea en Allemagne, parcourut les grandes villes, fut poursuivi par ses créanciers, apprit à Lyon qu'un tremblement de terre avait détruit sa maison avec tous ses manuscrits, entra à l'hôpital, et y mourut.

Au nombre des ouvrages qu'il composa, outre le *Thesaurus*, on recherche : *Ciceronianum lexicum*, 1557 ; *Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatif à l'apologie pour Herodote*, 1566, qui a eu plus de 12 éditions ; *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*, 2e éd., [illegible] ; *Glossaria duo*, in-fol., 1573 ; *Discours merveilleux de la vie et deportemens de la reine Catherine de Medicis*, 1575 ; *Deux Dialogues du nouveau françois italianisé*, 1579 ; *Projet de livre intitulé : « de la Precellence du langage françois, »* 1579. Ses éditions les plus célèbres sont : *Poetæ græci principes heroïci carminis*, 1560, in-24 ; *Artis medicæ principes*, 1567, 2 vol. in-fol. ; les *Œuvres de Platon*, 1578, 3 vol. in-fol.

ESTIENNE (ROBERT II), né à Paris vers 1530, m. en 1570, 2e fils de Robert Ier, eut, en 1561, le titre d'imprimeur du roi. Il resta catholique, et mourut pourtant à Genève.

ESTIENNE (FRANÇOIS II), 3e fils de Robert Ier, embrassa la Réformation comme son père, le suivit à Genève, et y fut imprimeur, de 1562 à 1582.

ESTIENNE (ROBERT III), fils aîné de Robert II, m. en 1629, fut élevé par Desportes, qui lui donna le goût de la poésie. Il eut, en 1574, le titre d'imprimeur et d'interprète du roi pour les langues grecque et latine. Homme d'esprit, il réussissait dans les devises ; il a publié des vers et des traductions du grec en prose française.

ESTIENNE (PAUL), né en 1566, m. en 1627, fils de Henri II, établit une imprimerie à Genève en 1599, composa des vers latins, et donna de bonnes éditions, parmi lesquelles on cite celle d'*Euripide*, in-4°, 1602.

ESTIENNE (HENRI III), fils de Robert II, trésorier des bâtiments du roi, et imprimeur de 1639 à 1652, eut deux fils : ROBERT IV, qui fut avocat au parlement, et HENRI IV, sieur des Fossés, qui fit imprimer les *Triomphes de Louis le Juste*, in-fol., 1649.

ESTIENNE (Antoine), fils de Paul, né à Genève en 1594, m. en 1674, s'établit à Paris, et rentra dans la religion catholique. Malgré ses protecteurs, malgré les services qu'il rendit aux lettres par de belles et bonnes éditions, il mourut à l'Hôtel-Dieu. J. T.

ESTIENNOT DE LA SERRE (Dom Claude), bénédictin, né à Varennes en 1649, m. en 1699, fut envoyé par ses supérieurs pour recueillir dans toute la France les documents propres à composer une histoire de son ordre. De 1673 à 1684, il rédigea 45 vol. in-fol., recueil précieux sur lequel ont travaillé Mabillon, Sainte-Marthe et d'autres bénédictins.

ESTIONS, *Estiones*, anc. peuple de la Vindélicie.

ESTISSAC, ch.-l. de cant. (Aube), arr. de Troyes; 1,965 hab. Fabr. de bonneterie, papeteries, etc.

ESTOC ou **ESTOCADE**, de l'allemand *stock*, épieu, bâton ferré, anc. arme offensive de la gendarmerie, épée longue, sans tranchant, fort étroite, plate, ronde ou carrée, et destinée à pointer. Telle est l'épée de Henri IV au Musée d'artillerie à Paris. Au XVII[e] siècle, on donna le même nom à un bâton armé par un bout d'une pointe aiguë ou tranchante, et, par l'autre bout, d'un petit boulet de fer attaché avec une chaîne. Autrefois, les papes envoyaient un estoc bénit aux chefs d'armée qui triomphaient des infidèles.

ESTOILE (Pierre Taisan de L'), célèbre jurisconsulte, né à Orléans vers 1480, m. en 1537, docteur-régent à l'université de sa ville natale, en 1512. Il devint, après avoir perdu sa femme, chanoine d'Orléans, et archidiacre de Sully, figura, en 1528, au concile de Paris, et fut nommé conseiller au parlement et président aux enquêtes. Il eut Calvin au nombre de ses élèves, et sa fille Marie est célèbre par ses liaisons avec Théodore de Bèze, qui la célébra, dans ses *Juvenilia*, sous le nom de Candida. B.

ESTOILE (Pierre de L'), petit-fils du précédent, né à Paris en 1540, m. en 1611, étudia le droit à Bourges, et acheta une charge de grand audiencier en la chancellerie de France. Depuis 1574 jusqu'à sa mort, il nota toutes les nouvelles que ses fonctions le mettaient en position de recueillir, tous les bruits populaires, toutes les particularités relatives aux affaires de l'État ou même à des intérêts de famille, et fit collection des pamphlets que l'on criait dans les rues sous le nom de *pasquils* ou de *fadèzes*. Il s'en servit pour composer son *Journal des règnes de Henri III et de Henri IV*; la 1[re] partie fut publiée par Servin, en 1621; l'édit. la plus complète de la 2[e] parut à La Haye, 1741. Elles font partie toutes deux de la *Collection des Mémoires sur l'histoire de France*. L'Estoile est un annaliste consciencieux, impartial, d'une grande franchise et d'une rare indépendance d'opinion. Son *Journal* est un précieux recueil de matériaux historiques. Divers éditeurs y ont ajouté beaucoup de notes et de pièces curieuses. B.

ESTOILE (Claude de L'), seigneur du Saussay et de la Boissinière, fils du précédent, né à Paris en 1597, m. en 1651 ou 1652, admis à l'Académie française, était un des 5 auteurs que le cardinal de Richelieu employait à la composition de ses œuvres dramatiques. Ce fut lui qui examina la versification du *Cid*, quand l'Académie entreprit la critique de cette pièce. Ses compositions pour le théâtre et ses poésies lyriques sont justement oubliées.

ESTOURMEL (Jean d'), d'une anc. famille du Cambrésis, m. en 1557, défendit avec succès Péronne contre le comte de Nassau en 1536, fut nommé, en 1541, maître de l'hôtel de François I[er], général des finances aux provinces de Picardie, de Champagne et de Brie, et, en 1546, ambassadeur en Angleterre.

ESTOURMEL (Louis-Marie d'), né en 1740, m. en 1823, membre de l'Assemblée des notables en 1787, député de la noblesse du Cambrésis aux états généraux de 1789, vota pour les réformes, servit ensuite à l'armée du Nord sous Custine, échappa à une accusation de trahison en 1793, fut député de la Somme en 1805 et 1811, et adhéra, dans la Chambre de 1814, à la déchéance de Napoléon I[er].

ESTOURMEL (Jos.-Marie Creton d'). *V.* Destourmel.

ESTOUTEVILLE (Guillaume d'), d'une anc. et illustre famille de Normandie, né en 1403, m. en 1483, fut archevêque de Rouen, cardinal en 1437, camerlingue de l'Église romaine, évêque d'Angers, de Térouanne, de Béziers et d'Ostie, grand prieur de Saint-Martin des Champs. La cour de Rome le chargea de travailler à la paix entre Charles VII et les Anglais, afin de tourner leurs forces contre les Turcs. Il présida l'assemblée de Bourges où les évêques français votèrent, malgré ses efforts, la pragmatique sanction de 1438; puis il intercéda en faveur de Jacques Cœur, injustement accusé. Il fit commencer l'enquête préliminaire pour la réhabilitation de Jeanne d'Arc, 1450. Enfin, aidé de commissaires tirés du parlement et du clergé, il réforma l'université de Paris. B.

ESTRADES (Godefroy, comte d'), capitaine et diplomate, né à Agen en 1607, m. en 1686. Dès 1637, il fut envoyé en Angleterre pour persuader à Charles I[er] de garder la neutralité dans la guerre que la France faisait contre l'Espagne. Conseiller d'État en 1639, chargé de diverses missions en Allemagne et en Piémont, ambassadeur extraordinaire en Hollande en 1646, maréchal de camp l'année suivante, lieutenant général en 1650, il défendit Dunkerque contre les Espagnols en 1652, et fit avec distinction la campagne de 1655 en Catalogne. Ambassadeur à Londres en 1661, il y reçut du baron de Watteville, représentant de la cour de Madrid, une insulte dont Louis XIV exigea une réparation éclatante. Ce fut lui qui négocia, en 1662, la cession de Dunkerque à la France par l'Angleterre. Vice-roi des possessions françaises d'Amérique en 1663, puis encore ambassadeur en Hollande, il signa, en 1667, le traité de Bréda. Il suivit Louis XIV en Hollande, 1672, reçut le gouvernement de Wesel et de Maëstricht, gagna le bâton de maréchal de France en 1675 par la prise de Liège, fut un des plénipotentiaires pour la paix de Nimègue en 1678, et accepta la place de gouverneur du duc de Chartres en 1685.

Il a laissé des *Lettres et Mémoires*, impr. à La Haye 1743, 9 vol. in-12. B.

ESTRADIOTS, du grec *stratiôtai*, soldats, en italien *stradiotti*; soldats de cavalerie légère, tirés autrefois de la Grèce et de l'Albanie, et appelés pour cette raison *chevau-légers albanais*. Les Vénitiens les employèrent les premiers. Louis XII en prit à son service. Ils étaient, dit Comines, vêtus à la turque, et avaient la salade pour coiffure; leurs armes étaient une large épée à la ceinture, la masse à l'arçon, et au poing une zagaie de 3^{m},50 à 4 m., ferrée aux deux bouts.

ESTRAMADURE ou **ESTREMADURE**, en espagnol *Estremadura*, vaste contrée dont une partie appartient au Portugal, et l'autre à l'Espagne. Ce nom, qui vient d'*extrema Durii* (le plus au delà du Douro), lui fut donné au moyen âge; sous les Romains, elle portait le nom de *Vettonia*. Elle appartint successivement aux Alains, 411, aux Suèves, 420, aux Wisigoths, 427, aux Arabes, 712. Alphonse Henriquez, roi de Portugal, conquit la partie de l'Estramadure qui est restée au Portugal (XII[e] siècle); l'Estramadure espagnole fut conquise au XIII[e] siècle par Alphonse IX, roi de Léon, et Ferdinand III, roi de Castille.

ESTRAMADURE ou **ESTRÉMADURE ESPAGNOLE**, anc. prov. du roy. d'Espagne, bornée au N. par le roy. de Léon et la Vieille-Castille, à l'E. par la Nouvelle-Castille, au S. par l'Andalousie, à l'O. par le Portugal, cap. Badajoz; villes princip. : Plasencia, Coria, Merida, Alcantara, Truxillo, Lléréna, etc. Superf., 43,250 kil. car. Sillonnée au N. par la sierra de Gredos, au centre par la sierra de Guadalupe, au S. par une partie de la sierra Morena, arrosée par le Tage et le Guadiana, elle offre de grandes plaines très fertiles, mais dont une grande partie est sans culture. Récolte de vin, de piment, de garance, de pastel, de châtaignes. Élève de moutons, chèvres, porcs, chevaux, ânes, mulets, vers à soie et abeilles. Peu de routes et de chemins de fer. Exploit. de marbres et de grès; terre à poterie. Mines d'argent et d'étain. Elle forme depuis 1833 les prov. de Badajoz et de Cacerès.

ESTRAMADURE ou **ESTRÉMADURE PORTUGAISE**, prov. du Portugal, ch.-l. Lisbonne; villes princip. : Santarem, Cintra, Leiria, Torres-Vedras, Thomar. Bornée au N. par la Beïra, au S. par l'Alemtejo. Arrosée par le Tage, sillonnée par les sierras d'Albardos et de Patelo qui se rattachent à la sierra d'Estrella, et très fertile en vin, huile, grains et fruits. Fréquents tremblements de terre. Mines inexploitées. Superf., 17,878 kil. carrés; pop., en 1881, 946,472 hab. On la divise en 3 districts : Lisbonne, Leiria, et Santarem.

ESTRANGHELO, c.-à-d. *écriture de l'Évangile*, nom de l'alphabet syriaque sous sa forme la plus ancienne. Cet alphabet, composé de 22 caractères raides et anguleux, fut employé chez les Syriens pour la transcription des saintes Écritures et de la liturgie. Presque tous les manuscrits antérieurs au VIII[e] siècle sont écrits de même; depuis cette époque, les formes de l'*estranghelo* furent exclusivement réservées pour les titres des livres.

ESTRAPADE, du vieux mot *estraper*, briser, anc. genre de supplice, qui consistait à lier au patient les mains derrière le dos, à le hisser, au moyen d'une poulie, au sommet d'une longue pièce de bois, et à le laisser retomber jusque près de terre, en sorte que le poids de son corps lui fit disloquer les bras. Au XVI[e] siècle, on infligea l'estrapade aux huguenots, en les balançant au-dessus d'un bûcher enflammé. Au XVIII[e] siècle, l'estrapade était un supplice militaire; on donnait jusqu'à 3 estrapades de suite.

ESTRÉES (Famille d'), maison illustre de l'Artois, prit son nom de la terre d'Estrées en Cauchie, près d'Arras et de Saint-Pol. Le membre le plus ancien de cette famille que l'on connaisse positivement est Pierre, dit *Carbonel*, qui vivait vers 1437. Plusieurs de ses descendants se signalèrent au service

des rois de France : 1° JEAN, né en 1486, m. en 1571, page d'Anne de Bretagne, combattant de Marignan, de Pavie et de Cérisoles, grand maître de l'artillerie en 1550 ; 2° ANTOINE, son fils, père de Gabrielle, défendit Noyon contre Mayenne en 1593, fut nommé par Henri IV gouverneur de l'Ile-de-France, et devint grand maître de l'artillerie en 1597 ; 3° ANNIBAL-FRANÇOIS, né en 1573, m. en 1670, frère de Gabrielle, d'abord évêque de Noyon, 1594, puis maréchal de France, 1626, envoyé plusieurs fois comme ambassadeur à Rome : il a laissé une *Relation* du siège de Mantoue en 1629, des *Mémoires* sur la régence de Marie de Médicis, impr. en 1666, in-12, et d'autres inédits sur celle d'Anne d'Autriche (*V.* une notice par M. Chéruel, *Journ. de l'Instruction publique*, 19 janvier 1853); 4° JEAN, né en 1624, m. en 1707, fils d'Annibal, vice-amiral en 1670, commanda à Solbay contre Ruyter, 1672, reprit aux Hollandais Cayenne et l'île de Tabago, après une victoire sur l'amiral Binck, et fut nommé maréchal de France en 1681; vice-roi des colonies d'Amérique en 1686 ; 5° ANNIBAL II, frère du précédent, m. en 1687, gouverneur de l'Ile-de-France en 1654, et ambassadeur à Rome en 1672 ; 6° CÉSAR, autre frère de Jean, né à Paris en 1628, m. en 1714, évêque-duc de Laon, pair de France, cardinal en 1674, abbé de Saint-Germain des Prés, fut membre de l'Académie française ; ses *Négociations avec Rome*, de 1671 à 1687, sont en ms. à la Bibliothèque nationale ; 7° JEAN II, neveu du précédent, né en 1666, m. en 1718, ambassadeur en Portugal en 1692, en Espagne en 1703, successeur de Boileau à l'Académie française, était désigné, quand il mourut, pour remplacer Fénelon à l'archevêché de Cambrai ; 8° VICTOR-MARIE, fils de Jean II, né à Paris en 1660, m. en 1737, vice-amiral, maréchal de France, gouverneur de Bretagne, membre de l'Académie française, des Académies des sciences et des belles-lettres, membre du conseil de régence en 1715, grand d'Espagne de 1re classe, se montra digne de tous ces honneurs, tant par ses succès militaires en commandant les flottes de Louis XIV et de Philippe V, que par son caractère distingué et par son profond savoir ; 9° LOUIS LETELLIER, comte d'Estrées, d'abord chevalier de Louvois, né à Paris en 1695, m. en 1771, fils d'une sœur de Victor-Marie, se distingua à Fontenoy, 1745, à Raucoux, 1746, et à Lawfeld, 1747, fut créé maréchal de France en 1757, et, la même année, battit le duc de Cumberland à Hastenbeck, mais fut défait à Grebenstein avec Soubise, en 1762. La famille d'Estrées s'éteignit avec lui. L—H.

ESTRÉES (GABRIELLE D'), duchesse de Beaufort, maîtresse de Henri IV, née vers 1571, m. en 1599, était fille d'Antoine d'Estrées, gouverneur de l'Ile-de-France. Elle reçut par hasard, en 1590, au château de Cœuvres, le roi Henri IV, qui conçut pour elle une vive passion, la maria, pour la soustraire à la surveillance de son père, fit casser presque aussitôt son mariage, et l'établit à la cour, où elle ne tarda pas à jouir d'un excessif crédit. Douce et bonne, malgré sa puissance, elle s'emporta seulement contre Sully, peu favorable aux intrigues du roi, et le traita de *valet*. Mais Henri donna raison à son ministre, en disant à Gabrielle : « Je donnerais dix maîtresses comme vous pour un serviteur comme lui. » Il ne l'en aimait pas moins éperdument, et il se disposait à la prendre pour femme, après avoir répudié Marguerite de Valois, quand Gabrielle, éloignée par décence de Fontainebleau pendant la quinzaine de Pâques, mourut subitement, après avoir mangé une orange, ce qui donna à penser qu'on l'avait empoisonnée. Elle avait eu 3 enfants de Henri IV : César, célèbre sous le nom de duc de Vendôme; Alexandre, grand prieur de France et général des galères de Malte ; Catherine-Henriette, mariée à Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf. L—H.

ESTRÉES (L'ABBÉ D'). *V.* DESTRÉES.

ESTRÉES-SAINT-DENIS, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Compiègne ; 1,380 hab. Toiles de chanvre, cordages, ganterie, tapisseries. — Berceau de la famille d'Estrées.

ESTRELLA (SIERRA DA), chaîne de montagnes en Portugal, dans les prov. de Beïra et d'Estramadure, s'unit, sur la frontière d'Espagne, à la sierra de Gata, et, courant au S.-O., rejoint la sierra de Patelo. Environ 120 kil. de long.

ESTREMADURE. *V.* ESTRAMADURE.

ESTREMOZ OU **ESTREMEZ**, v. de Portugal (Alemtejo, district d'Evora), jadis place fortifiée ; 6,650 hab. Fabrique d'*alcarazas* (vases en terre poreuse pour rafraîchir l'eau). Succès des Espagnols sur les Portugais, en 1665.

ESTRITHIDES, nom d'une dynastie de rois danois. (*V.* DANEMARK.)

ESTYENS, *Æstyi*, anc. peuple de la Sarmatie européenne, Finnois d'origine, au N.-E. de la Germanie, près de la mer des Suèves. Leur pays, seul en possession du succin ou ambre jaune, est auj. l'Esthonie.

ESUBIENS, *Esubiani*, peuple de la Gaule (Alpes-Maritimes), près des sources de la Durance.

ESZEK, anc. *Mursia* ou *Mursa*, v. libre et royale de la Hongrie, cap. de l'Esclavonie, ch.-l. du comitat de Wérowitz, sur la rive dr. de la Drave, près de son confluent avec le Danube ; 17,250 hab., catholiques, grecs, protestants ou juifs. Cette ville se compose de la forteresse, de la haute ville, de la ville basse et de la ville neuve. Le fort actuel fut bâti au XVIIe siècle, après la conquête de l'Esclavonie par Léopold Ier. Chambre de commerce, gymnase supérieur, etc. Comm. de transit, en céréales, bois, bestiaux, fers, vins, lins, etc. Foires importantes.

ÉTABLISSEMENT (ACTE D'). *V.* ACTE D'ÉTABLISSEMENT.

ÉTABLISSEMENTS, nom donné au recueil d'ordonnances et règlements publiés par Louis IX en 1270, et qui s'appliquaient spécialement à l'Ile-de-France. Quelques auteurs regardent ce recueil comme un travail fait par des légistes après la mort du roi. Il comprend 2 livres, l'un en 168 chapitres, l'autre en 42. Quoique mal composé, il ne laisse pas d'être curieux. C'est le 1er code promulgué en France depuis les Capitulaires de Charlemagne ; il fait concorder le droit français en décadence avec le droit romain renaissant. En ce qui concerne les lois civiles, on remarque une différence de législation, selon qu'il s'agit des nobles ou des roturiers : les lois féodales sont conservées pour les uns, les lois romaines sont appliquées aux autres. Par exemple, chez les gentilshommes, la majorité commence à 21 ans, les pupilles sont mis sous la tutelle du seigneur, le douaire de la veuve ne s'étend qu'au tiers des biens du mari, la propriété passe à l'aîné de la famille, etc. ; au contraire, chez les roturiers, la minorité se prolonge jusqu'à 25 ans, la tutelle est déférée au plus proche parent, le douaire de la veuve peut être de la moitié des biens du mari, la propriété du père est divisée par égales portions entre les enfants. Les *Établissements* ont apporté quelques modifications au système de procédure alors usité : telles sont les règles sur les défauts et les appels, inconnus à la législation féodale, et celles qui fixent la compétence des tribunaux. L'abus de la force physique ou de l'adresse, les épreuves judiciaires, sont énergiquement interdits. La pénalité du code de St Louis est d'un sévérité excessive. Les *Établissements* ont été publiés par Ducange, en 1668, à la suite de Joinville ; par Laurière, en 1723, dans le t. Ier de la collect. des Ordonnances ; par Saint-Martin, en 1786, avec une version en langue moderne ; par M. Isambert, dans le *Recueil des anciennes lois françaises*. Il ne faut pas les confondre avec des lois publiées, en 1254, sous le même titre et par le même prince, en latin, pour les pays au S. de la Loire, en français pour les autres, contre les malversations des gens de loi.

V. A. Beugnot, *Essai sur les « Institutions » de St Louis*, Paris, 1821; Laferrière, *Hist. du droit civil*, t. VI.

ÉTAIN, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. et à 20 kil. de Verdun, sur l'Orne ; 2,730 hab. Collège. Comm. de grains et de fourrages ; tanneries. Autrefois place forte.

ÉTAMPES, *Stampæ*, s.-préf. (Seine-et-Oise), à 56 kil. S.-O. de Paris, agréablement située sur la Juine ; 7,840 hab. Collège, bibliothèque ; moulins à farine, tanneries ; lavage de laines ; bonneterie ; forts marchés pour les céréales, les farines et les légumes. Exploit. de grès. On remarque l'église Notre-Dame, du XIIIe siècle, et l'hôtel de ville. — Étampes existait dès le temps de Grégoire de Tours ; elle battait monnaie sous les Carolingiens. Le roi Robert y construisit un château fort, rasé presqu'en entier sous Henri II, et dont on voit encore une tour en ruine, appelée *Guinette*, où l'on enferma la reine Ingeburge. La ville fut ravagée par les Normands en 911 ; il s'y tint, en 1130, un concile où assista St Bernard, pour décider entre Innocent II et l'antipape Anaclet ; elle fut érigée en comté par Charles IV en 1327, et en duché par François Ier, 1536, en faveur d'Anne de Pisseleu, sa maîtresse, dont la maison a été conservée. Henri IV prit cette ville, 1590, et en rasa les fortifications. Gabrielle d'Estrées la posséda. Patrie de Geoffroy Saint-Hilaire, à qui l'on y a élevé une statue en 1857.

ÉTAMPES (ANNE DE **PISSELEU**, DUCHESSE D'), dite d'abord *Mlle d'Heilly*, née vers 1508, m. vers 1576. Demoiselle d'honneur de la duchesse d'Angoulême, Louise de Savoie, mère de François Ier, elle avait 18 ans lorsque ce prince, épris de sa beauté, lui sacrifia la comtesse de Chateaubriand. Un esprit solide et brillant affermit son empire à la cour ; on la nommait « la plus belle des savantes et la plus savante des belles ». Pour lui donner un rang dans le monde, François Ier la maria au fils d'un partisan du connétable de Bourbon, Jean de Brosse, qu'il fit gouverneur de Bretagne et duc d'Étampes. Elle protégea les lettres et les arts, mais on lui reproche d'avoir usé de son crédit dans un intérêt de famille, donné des évêchés à ses trois frères, et de riches abbayes à ses deux sœurs, troublé la cour par ses querelles avec Diane de Poitiers, maîtresse du Dauphin, enfin d'avoir vendu à Charles-Quint le secret des opérations militaires. Après la mort de François Ier,

1547, elle fut reléguée dans ses terres, embrassa le protestantisme, et mourut oubliée. B.

ÉTAMPES-VALENÇAY (Achille d'). *V.* Valençay.

ÉTAMPES (Jacques d'). *V.* Ferté-Imbault (La).

ETAOUÈH, en angl. *Etaweh*, v. de l'Hindoustan anglais (gvt des prov. N.-O.), à 110 kil. S.-E. d'Agra, sur la rive g. de la Djoumnah. Manufact. d'étoffes de coton; comm. de grains et de sucre; 27,228 hab.

ÉTAPE, lieu de gîte, de distribution de pain, de fourrages, et d'indemnité de route (*V.* Indemnité) aux troupes françaises en marche à l'intérieur du pays. Ce n'était d'abord qu'un lieu de gîte, choisi arbitrairement par les gens de guerre, autorisés par lettres royales à vivre sur le peuple. Une ordonnance de 1544 régla les lieux d'étapes; les troupes s'y devaient approvisionner à leurs dépens; mais souvent elles se faisaient nourrir par les communes. Louis XIII fit dresser une carte d'étapes en 1623; il ordonna, en 1629, que les troupes payeraient les vivres, et Louis XIV, en 1650, qu'ils leur seraient fournis administrativement au gîte d'étape; à cet effet, une taille en argent, dite *étape*, fut imposée sur les communes. On supprima cette distribution en nature en 1718, et l'on augmenta la paye; mais, en 1727, on la rétablit, le surhaussement de paye produisant trop d'abus, et cela dura jusqu'en 1789, où l'étape devint une institution nationale au compte de l'État. On a refait la carte d'étapes en 1800, 1814 et 1842. — Dans l'anc. monarchie, on appelait étape le marché d'une ville sur lequel les marchands devaient apporter leurs denrées. A Paris, la place de Grève était l'étape. On désignait aussi par ce mot une place importante de commerce. L'étape militaire prit son nom de ce que les troupes s'arrêtaient dans les lieux de marché. C. D—y.

ÉTAPLES, *Stapulæ*, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil; petit port à 4 kil. de l'embouchure de la Canche; 3,060 hab. — Cette ville, autrefois fortifiée, possédait un vaste port, auj. envahi par les sables. Comm. de sel et eaux-de-vie; pêche. Ruines d'un château fort bâti en 1160. On a trouvé en 1842, en fouillant près de 60 maisons, des médailles romaines et d'autres objets antiques. Là se trouvait probablement l'anc. *Quantovicus*.

ÉTAPLES (Traité d'), traité conclu entre Charles VIII, roi de France, et Henri VII d'Angleterre, le 3 nov. 1492. Charles devait payer en 15 ans dans la ville de Calais, à raison de 50,000 écus d'or par année, une somme de 745,000 écus, dont 620,000 dus par sa femme Anne de Bretagne, et 125,000 d'arrérages de la pension promise par Louis XI au roi d'Angleterre. Par ce sacrifice d'argent, il s'assurait la paix dont il avait besoin pour entreprendre la guerre en Italie.

ÉTAT (Conseil d'). *V.* Conseil.

ÉTAT (Tiers). *V.* Tiers.

ÉTAT (Lettres d'), nom donné, avant 1789, aux lettres de grande chancellerie, contresignées par un secrétaire d'État, et par lesquelles le roi accordait à des ambassadeurs, à des officiers, à des personnes absentes pour un service public, un sursis aux poursuites judiciaires qui pouvaient les atteindre en matière civile.

ÉTAT CIVIL, situation des membres d'une société à l'égard des lois civiles, constatée d'une façon régulière par des actes authentiques, qui servent à déterminer les droits et les obligations de chacun dans la famille, dans la cité, dans l'État. Dès l'antiquité, on songea à fixer ainsi la situation des individus. Les Juifs faisaient inscrire leurs enfants nouveau-nés sur des registres publics, dont le but était de servir au dénombrement des tribus; mais la naissance, le décès et le mariage n'étaient constatés que par certains rites religieux, dont l'administration civile ne s'occupait pas. A Athènes, des officiers spéciaux, *phratores*, inscrivaient les noms des enfants de condition libre sur les registres de leur classe; un magistrat dressait aussi l'acte de mariage dans la maison nuptiale même: les esclaves n'avaient point d'état civil. A Rome, Servius Tullius voulut qu'on inscrivît la naissance et la mort des citoyens sur des registres publics, dont les préteurs furent les dépositaires sous la république; on payait certaines sommes en l'honneur de Lucine lors de la naissance des enfants, en l'honneur de Juventa quand ils passaient de l'adolescence à la jeunesse, et à Libitine au nom des morts. Marc-Aurèle ordonna le dépôt des registres au siège de l'Empire. Quand les Barbares eurent renversé l'empire romain, tout vestige de l'état civil disparut. Les *obituaires* des couvents du moyen âge ne conservaient que les noms des abbés; si l'on garda le souvenir des naissances, des mariages et des décès, ce ne fut sans doute que dans les familles nobles, qui inscrivaient, par exemple, quelques notes sur un missel. Selon toute vraisemblance, on put, à titre de renseignement, s'adresser aux prêtres qui avaient célébré les baptêmes, les mariages et les enterrements. En 1524, le synode de Séez prescrivit au clergé du diocèse, sous peine d'amende, de tenir des registres de baptême, où figureraient les noms et prénoms de l'enfant, du père et de la mère. Le premier acte du pouvoir civil en cette matière fut une ordonnance de François Ier, en 1539: elle enjoignit aux curés et aux vicaires de dresser des registres de baptême, qui devaient être déposés chez le greffier du bailliage; aucune prescription ne concerne les mariages, et, pour les décès, il n'est question que des personnes qui possèdent des fiefs ou des bénéfices. La lacune relative aux mariages ne tarda point à être comblée; car, dans l'ordonnance de Blois, mai 1579, leur constatation sur les registres est mentionnée. Une ordonnance de 1667 établit des règles pour la rédaction des actes, et prescrivit de faire deux registres, dont l'un resterait à la paroisse, et l'autre au greffe du juge royal. En 1709, Louis XIV créa des *greffiers gardes et conservateurs* des registres de l'état civil, et des contrôleurs de ces officiers. Jusqu'en 1789, les registres ne furent tenus qu'au point de vue des sacrements de l'Église; les protestants et les juifs n'avaient pas d'état civil. L'Assemblée législative, par une loi du 20 sept. 1792, distingua les actes de baptême des actes de naissance, l'acte de mariage de la bénédiction nuptiale, l'acte de décès de la cérémonie des funérailles; elle chargea les conseils généraux des départements de désigner un ou plusieurs de leurs membres pour tenir les registres de l'état civil. Une loi du 28 pluviôse an VIII conféra cette mission aux maires et adjoints de chaque commune. Le *Code Napoléon*, liv. Ier, tit. II, adopta cette disposition encore en vigueur aujourd'hui. A l'étranger, les agents diplomatiques ou les consuls accomplissent les fonctions d'officiers de l'état civil; ce soin est confié, dans l'armée active, à un officier placé sous la surveillance des majors et des intendants, et, en mer, à l'officier d'administration sur les navires de l'État, au capitaine, maître ou patron sur les autres navires, mais seulement pour les naissances et les décès. — L'état civil n'est encore que très imparfaitement constitué dans la plupart des pays de l'Europe.

Egger, *des Formalités de l'état civil chez les Athéniens*, dans les *Mém. d'hist. anc.*; Berriat Saint-Prix, *Recherches sur la législ. et la tenue des actes de l'état civil depuis les Romains jusqu'à nos jours*, dans les *Mém. de la Soc. des antiquaires*, t. IX. B. et G. L.-G.

ÉTAT CIVIL (Actes de l'). On appelle ainsi les actes constatant les naissances, les mariages et les décès. Ces actes, dressés par les officiers de l'état civil (*V. l'art. précéd.*), sont inscrits sur les registres de chaque mairie. Les particuliers peuvent s'en faire délivrer des copies authentiques. Depuis le rétablissement du divorce par la loi du 29 juillet 1884, les actes qui constatent la dissolution du mariage sont considérés comme actes de l'état civil.

ÉTAT-MAJOR, personnel dirigeant d'une armée, d'une division active ou territoriale, d'une brigade, d'une place de guerre, etc.; il sert d'intermédiaire, d'interprète, d'auxiliaire, entre les corps et le général d'armée; il est le lien des corps d'armée quand ils se rassemblent. L'état-major comprend: 1° les officiers généraux, supérieurs et subalternes, qui s'occupent des opérations, des mouvements de troupes, de la stratégie, de la tactique, de l'assiette des camps et des logements, de la transmission des ordres; 2° les administrateurs militaires, officiers de santé et employés, chargés du bien-être et de la santé des troupes, de la police, de la solde et des revues. C'est une création toute moderne, qui n'a pu exister qu'après la formation des armées permanentes. Au XVIe siècle, l'état-major était composé des sergents de bataille et des maréchaux de camp. Louis XIV le forma avec les maréchaux généraux des logis, les majors généraux de l'infanterie et de la cavalerie, et les plus anciens majors des régiments. En 1783, on institua un corps permanent d'officiers d'état-major, qui fut supprimé en 1790. Pendant les guerres de la Révolution, les officiers de l'état-major général ne furent guère que les écrivains de l'armée, et ils n'eurent dans leurs attributions que l'infanterie et la cavalerie, car le génie et l'artillerie s'étaient fait donner des états-majors particuliers. Sous Napoléon Ier, l'organisation de l'état-major fut toute personnelle; l'empereur, commandant directement l'armée, avait dans ses aides de camp et ses officiers d'ordonnance un état-major particulier, dirigeait les travaux de l'état-major général, et réglait souverainement avec les chefs d'arme ou de service les principaux détails. Le *corps d'état-major*, organisé par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, en 1818, se composait de 35 colonels, 35 lieutenants-colonels, 110 chefs d'escadron, 300 capitaines, dont moitié de 1re classe, 100 lieutenants et 50 élèves sous-lieutenants. La loi du 16 mars 1880 a réformé le corps d'état-major et fixé le nombre des officiers qui le composent à 312, plus 150 architectes. L'*état-major général de l'armée de terre*, organisé en 1839, comprend, en 1885, 3 maréchaux de France, 112 généraux de division, 220 généraux de brigade. L'état-major particulier de l'artillerie se compose de 284 officiers, avec 1,170 sous-officiers et soldats; celui du génie comprend

567 officiers, avec 868 sous-officiers et soldats. L'état-major particulier des places a été supprimé. L'*état-major de l'armée navale*, organisé en 1841, modifié en 1853, se compose auj. de 24 vice-amiraux ; et de 34 contre-amiraux ; les dispositions qui régissent l'armée de terre lui sont applicables.

ÉTATS-MAJORS ÉTRANGERS. En *Angleterre*, le corps d'état-major est un des meilleurs de l'Europe : les officiers, ayant au moins 21 ans et 4 ans de service dans les régiments, passent, après examen, au collège militaire, où ils consacrent 3 années à l'étude du terrain, de la fortification et des mouvements des armées ; puis ils rentrent dans leurs corps, d'où le quartier-maître général des forces britanniques les appelle dans les états-majors, suivant les besoins du service. — En *Autriche*, l'état-major, dont la réputation est méritée, compte 2,325 officiers, avec 1,500 soldats ; il forme plusieurs sections chargées des travaux suivants : topographie militaire de l'empire ; opérations trigonométriques et géodésiques ; description militaire, géographique et statistique des provinces ; fortifications, travaux de campagne ; histoire, politique, critique des ouvrages ; dépôts et archives ; service intérieur de l'état-major On n'y est admis qu'après avoir servi dans les régiments. — En *Prusse*, le corps d'état-major a été créé par Frédéric II. Les officiers des régiments subissent un examen, et passent 3 ans dans l'école spéciale. Pendant la guerre, ils sont attachés aux commandants des troupes ; pendant la paix, une partie est placée auprès des corps d'armée permanents. Le grand état-major de l'armée allemande est installé à Berlin, sous la direction du maréchal de Moltke et comprend plusieurs sections, dont trois sont spécialement chargées d'étudier l'organisation des armées étrangères. — En *Russie*, l'état-major a reçu d'Alexandre Ier une organisation complète, qui a été pourtant modifiée depuis la réforme militaire de 1874. Des élèves, admis à 17 ans dans l'École des guides, sont classés à leur sortie d'après un examen, et passent dans le corps d'état-major. Celui-ci a une chancellerie directrice, divisée en 4 bureaux : les affaires courantes, la topographie, l'historique et la comptabilité. Le chef d'état-major a le commandement, et réunit tout ce qui concerne l'administration, ainsi que le personnel de l'armée ; le quartier-maître général est chargé des opérations et de tout ce qui en dépend. Chaque armée et chaque corps ont un état-major complet. Les officiers de ces états-majors sont admis, après examen, dans le grand état-major. — En *Suisse*, l'état-major se compose de 4 sections : direction du service et des mouvements, partie secrète, travaux topographiques, artillerie. — L'*Italie* a un corps spécial d'état-major, dont l'organisation ressemble à celle de l'état-major français.

ÉTATS (PAYS D'), nom donné, dans l'anc monarchie française, aux provinces qui, en vertu des traités de réunion à la couronne, avaient conservé le droit de s'administrer elles-mêmes, de fixer le chiffre ainsi que le mode de répartition et de perception de leurs impôts, parfois aussi de se garder par leurs milices bourgeoises, d'élire leurs magistrats municipaux et d'être régies par leurs coutumes locales. C'étaient l'Artois, la basse Navarre, le Béarn, la Bourgogne (y compris la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex), la Bretagne, le Dauphiné, le Languedoc, la Provence, etc. On appelait leurs assemblées *états provinciaux*. (*V. ce mot.*)

ÉTATS (ILE DES), île de l'océan Atlantique, sur la côte E. de la Terre de Feu, dont le détroit de Lemaire la sépare ; stérile et inhabitée. — île de l'océan Atlantique (*Staten island*), dépendante de l'État de New-York, sur la côte du New-Jersey ; ch.-l. Rahway.

ÉTATS AUTRICHIENS. *V.* AUTRICHE-HONGRIE.

ÉTATS BARBARESQUES. *V.* BARBARIE.

ÉTATS DE L'ÉGLISE. *V.* ÉGLISE (ÉTATS DE L').

ÉTATS DE L'EMPIRE, nom donné autrefois, en Allemagne, aux principautés qui relevaient immédiatement de l'Empire, et dont les possesseurs avaient droit de siéger et de voter aux diètes.

ÉTATS GÉNÉRAUX, nom donné en France, avant 1789, aux assemblées des députés des trois ordres de la nation : clergé, noblesse et tiers état. Quand les pairs du royaume y assistèrent, ce ne fut jamais comme corps séparé, mais à titre de députés élus par leur ordre. Le droit de convoquer les états n'appartenait qu'au roi, au régent ou au lieutenant général du royaume. Cette convocation se faisait par lettres circulaires adressées aux baillis et sénéchaux, et ceux-ci appelaient les assemblées préparatoires, dans le but de former la députation et le *cahier du bailliage*. (*V. ce mot.*) Les nobles et les ecclésiastiques étaient convoqués à domicile ; les paysans et les bourgeois, à son de trompe, au prône, ou par affiches publiques. Il n'y eut rien de fixe sur le nombre des électeurs et des députés, ni sur les conditions d'élection et d'éligibilité. Tout propriétaire de fief, fût-ce une femme, était électeur ; on vit souvent tous les contribuables appelés à voter. Dans certaines localités, l'élection était directe, chaque électeur donnant son suffrage à haute voix ; dans d'autres, on nommait des électeurs chargés de choisir à leur tour les députés aux états généraux : partout les paysans et les bourgeois ne pouvaient voter autrement. Dans les pays d'états (*V. ce mot*), les députés étaient élus par les états particuliers de la province, qui rédigeaient aussi les cahiers des bailliages. Le nombre des députés à élire était ordinairement d'un de chaque ordre par bailliage ; mais il en fut parfois autrement : souvent des provinces entières n'envoyèrent pas de députés aux états, et l'on n'y vit que ceux des *bonnes villes*. Ils étaient indemnisés par leurs commettants : aux états généraux de 1576, les députés archevêques reçurent 25 liv. par jour ; les évêques, 20 liv. ; les abbés chefs d'ordre, 15 liv. ; les abbés commendataires, 12 liv. ; les doyens ou archidiacres, 10 liv ; les autres membres du clergé, 9 et 8 liv. Quand, la France formant deux divisions territoriales, la *langue d'oc* et la *langue d'oil*, chacune d'elles avait des assemblées distinctes et nommées également états généraux ; fréquemment l'une accordait ce que l'autre avait refusé. — Les états généraux n'étaient constitués qu'après que le roi leur avait *ouvert la bouche ;* souvent il assistait à plusieurs séances. Tantôt les trois ordres délibéraient dans une salle commune, tantôt dans des salles séparées ; ou bien ils se divisaient par provinces, par gouvernements, ou en comités, en bureaux. Avant tout, on s'occupait des propositions royales, soutenues par l'un des ministres, et qui se résumaient presque toujours en demandes d'hommes et d'argent. Le vote avait lieu par ordre, et non par tête. Chaque ordre à part rédigeait son cahier, au moyen de remaniements successifs de la rédaction des cahiers de bailliages, le présentait à part, et recevait une réponse à part. Un orateur parlait au nom de chaque ordre, quelquefois un seul pour tous. Les représentants du tiers ne pouvaient exprimer leurs plaintes qu'à genoux, et étaient relégués dans un coin de la salle des séances, tandis que le clergé et la noblesse se tenaient debout autour du trône. Le roi promettait de redresser les griefs, et dissolvait les états. Sa promesse ne l'obligeait pas : seulement, en matière d'impôts, il était de principe que les taxes ne pussent être établies que sur le vote des états, et surtout du tiers, qui en supportait tout le fardeau. Voici la liste des principales assemblées des états généraux :

États du 10 avril 1302, dans l'église Notre-Dame, à Paris. — Convoqués par Philippe le Bel à propos de sa querelle avec Boniface VIII, les trois ordres, après avoir entendu les harangues du chancelier Pierre Flotte et de Robert II, comte d'Artois, se déclarèrent pour le roi contre le pape.

États du 13 juin 1303, au Louvre. — Cette assemblée entendit un violent réquisitoire de Guillaume de Nogaret contre Boniface VIII, et en appela des décisions de ce pontife à un futur concile.

États de Tours, 1308. — Consultés par Philippe le Bel sur l'abolition de l'ordre des Templiers, ils prononcèrent que ces chevaliers étaient dignes de mort.

États de 1313 et de 1314. — Ils eurent à voter sur la levée des tailles. On n'y avait appelé, pour le tiers état, que les députés de 40 villes.

États de 1317. — Appelés à trancher la question de succession au trône après la mort de Louis X, *le Hutin*, ils firent prévaloir la *loi salique* (*V. ce mot*), et se prononcèrent contre Jeanne de Navarre, fille du dernier roi, au profit de son oncle Philippe V, *le Long*.

États de 1328. — Ils consacrèrent de nouveau l'incapacité des femmes à hériter de la couronne de France, exclurent le roi d'Angleterre Edouard III, qui y prétendait du chef de sa mère Isabelle, fille de Philippe le Bel, et approuvèrent l'élévation de Philippe VI de Valois, neveu de ce prince, petit-fils de Philippe le Hardi et fils de Charles de Valois.

États du 16 février 1351. — Ils votèrent, après d'assez vifs débats, les subsides demandés par Jean le Bon.

États de la langue d'oil, à Paris, *en décembre 1355.* — Pierre de La Forêt, archevêque de Rouen et chancelier de France, demanda des subsides au nom du roi Jean, pour faire la guerre aux Anglais. Jean de Craon, archevêque de Reims, fut l'orateur du clergé ; Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, celui de la noblesse ; et Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, celui de la bourgeoisie. Les états accordèrent la solde de 30,000 hommes d'armes pour un an, au moyen d'une gabelle sur le sel et d'une taxe sur les ventes. Mais ils obtinrent de la royauté certaines concessions qui ne tendaient à rien moins qu'à constituer un pouvoir représentatif. Ainsi, le roi renonça au maniement de toutes finances, autres que les revenus du domaine ; les états s'attribuèrent la surveillance, l'administration et l'emploi des fonds, nommèrent des receveurs et des trésoriers, sous la direction de deux receveurs généraux, et placèrent au-dessus de ces agents une commission de 9 *généraux et superintendants* (3 clercs, 3 nobles et 3 bourgeois). Ils devaient se réunir en mars et en novembre de l'année suivante, pour recevoir les comptes de cette commission.

États de Paris, en mars 1356. — Beaucoup de villes, voyant dans ces assemblées, non pas une occasion de manifester la volonté nationale, mais un moyen de leur arracher de l'argent, n'envoyèrent pas de députés. Les impôts établis par les états précédents ayant été mal accueillis, ceux-ci les remplacèrent par une taxe proportionnelle sur les revenus.

États d'octobre 1356. — Ils se réunirent, après la bataille de Poitiers, sur la convocation du dauphin Charles, duc de Normandie, un mois avant l'époque déterminée par les états de 1355, ceux de la langue d'oc à Toulouse, ceux de la langue d'oïl à Paris. Les états de la langue d'oc votèrent un subside pour la défense du pays, et décidèrent que, jusqu'à la délivrance de Jean le Bon, prisonnier des Anglais, et pendant la durée des désastres publics, il n'y aurait aucune fête, aucune manifestation de joie, et que l'on ne porterait point de vêtements de luxe. Les états de la langue d'oïl furent hostiles au pouvoir royal; le parti populaire, auquel s'était joint presque tout le clergé, y domina. A l'instigation de Robert le Coq et d'Étienne Marcel (*V. ces noms*), qui en étaient les chefs, l'assemblée nomma une commission de 80 membres, qui formula les demandes des trois ordres : 7 des principaux officiers de la couronne devaient être arrêtés et jugés; le dauphin Charles devait accepter un conseil de surveillance formé de 4 prélats, 12 nobles et 12 bourgeois; les anciennes libertés féodales et communales devaient être rétablies comme au temps de Philippe le Bel. A ces conditions, les états accordaient, pour une année, un décime et demi (15 p. 100) sur tous les revenus, et un homme armé par cent feux. Charles promit de convoquer bientôt une nouvelle assemblée, pour donner sa réponse.

États de février 1357. — Moins nombreuse, mais plus ardente encore que la précédente, cette assemblée proposa au Dauphin 30,000 hommes et l'argent nécessaire pour les solder, mais demanda en retour : le renvoi de 22 ministres et officiers de la couronne; la faculté pour les états de s'assembler deux fois par an, sans convocation; la création d'un conseil de 36 réformateurs, élus par les états pour administrer le royaume; l'envoi de commissaires extraordinaires dans les provinces, avec mission de punir et de réformer les abus. Charles consentit à tout : il renonça à toute imposition non votée par les états, promit de ne rien détourner du Trésor, abandonna aux commissaires des états la perception et l'emploi des fonds, s'engagea à rendre la justice avec promptitude et impartialité, à ne plus tolérer les tribunaux d'exception, à ne plus vendre les offices de judicature, à ne pas altérer les monnaies, dont le modèle serait désormais donné par le prévôt des marchands de Paris, à ne pas aliéner les domaines de la couronne; il s'interdit les emprunts forcés, autorisa la résistance armée à toute entreprise illégale, et déclara les membres des états inviolables. Le conseil des 36 commença immédiatement ses opérations : il exila presque tous les conseillers royaux, s'empara des coins de la monnaie, destitua une foule d'officiers de justice et de finances, sépara les attributions de la chambre des comptes et celles du parlement, renouvela les membres de ces deux cours, créa la cour des aides, et abolit le droit de pourvoirie. C'était toute une révolution; mais l'initiative de la ville de Paris ne fut pas soutenue par les provinces, l'esprit de localité arrêta le mouvement, l'éducation politique et financière de la bourgeoisie était trop peu avancée, et enfin les violences que Marcel commit dans Paris alarmèrent les esprits, qui ne tardèrent pas à déserter la cause populaire.

États de janvier 1358. — Ils commencèrent la réaction contre l'assemblée précédente; les députés, peu nombreux, autorisèrent le Dauphin, pour remédier à la détresse du Trésor, à [illegible] une monnaie dont la valeur réelle était très faible. [illegible] le nouveau en février, ils l'invitèrent à changer le [illegible] lieutenant du roi contre celui de régent.

[illegible] de Compiègne, mai 1358. — Convoqués par le Dauphin, [illegible] très peu nombreux. Ils demandèrent la stabilité des [illegible]ies, et, supprimant les aides précédemment accordées, [illegible] une aide nouvelle : du 10e des revenus pour le clergé, [illegible] pour les nobles, et d'un demi-écu par jour pour 70 feux [illegible], pour 100 feux de paysans libres, pour 200 feux [illegible]. Des commissaires nommés par les états devaient pré[illegible] l'impôt, dont le 10e seulement était affecté aux dépen[illegible] royaux.

[illegible] de Paris, mai et juin 1359. — Le traité négocié en An[illegible] par le roi Jean pour sa délivrance fut rejeté comme [illegible]ux. La levée de nouvelles troupes et d'un subside [illegible] la guerre fut décrétée.

[illegible] d'Amiens, décembre 1363. — Ils votèrent des subsides [illegible] vée de troupes, afin de chasser de France les bandes [illegible]ers, et défendirent aux seigneurs de se faire la guerre [illegible]ux, de piller les marchands et les voyageurs, etc.

États de Paris, mai 1369. — Charles V les consulta sur l'appel à lui adressé par les seigneurs de la Guyenne contre le prince Noir. Ils décidèrent que le roi ne pouvait rejeter cet appel, et lui votèrent des subsides pour l'entretien de sa maison.

États de Compiègne, avril 1382. — Les députés du tiers état refusèrent d'accorder aucun subside, à cause du mécontentement provoqué par les exactions des membres du conseil qui gouvernaient au nom du roi Charles VI.

États de Paris, 1413. — Charles VI les convoqua, à l'instigation du duc de Bourgogne, sous prétexte de remédier aux désordres de l'administration, mais en réalité pour obtenir un subside. Les Bourguignons seuls y figurèrent. Un carme, Eustache de Pavilly, y lut un curieux mémoire sur les vices de l'administration et les moyens de les faire disparaître. Ce fut le programme de la célèbre ordonnance *cabochienne*.

États de Paris, décembre 1420. — Ils approuvèrent le traité de Troyes (*V. ce mot*), et votèrent un subside, sous l'empire des menaces du roi d'Angleterre Henri V.

États de Chinon, octobre 1428. — Ils accordèrent à Charles VII une aide de 400,000 livres.

États d'Orléans, octobre 1439. — Cette assemblée déclara que les revenus du domaine suffisaient à l'entretien du roi et de sa maison, et que les aides et gabelles devaient être réservées pour les diverses dépenses d'administration. Elle affecta à l'entretien d'une armée permanente une taille annuelle, fixe et permanente, de 1,200,000 livres. Elle provoqua enfin contre les déprédations des gens de guerre l'ordonnance royale qui fut la cause de la Praguerie. (*V. ce mot*.)

États de Tours, avril 1468. — On y décida, malgré les efforts des membres de la ligue du Bien public (*V. ce mot*), que la Normandie ne pouvait être détachée de la couronne au profit de Charles, frère de Louis XI, et que l'apanage des princes ne consisterait à l'avenir qu'en un domaine de 12,000 livres de rente.

États de Tours, du 15 janvier au 14 mars 1484. — Jusqu'alors on n'avait convoqué que les députés des villes murées; on appela à cette assemblée ceux des bailliages et des sénéchaussées, et les représentants des campagnes. Pour la première fois aussi, on observa des formes qui ressemblent à celles de nos assemblées législatives; il y eut des règles de délibération, une discussion suivie et motivée. Les états se partagèrent, non par ordres, mais en 6 bureaux, qui correspondaient aux 6 grandes généralités financières du royaume, aux 6 *nations* ou régions entre lesquelles était partagé le territoire. Chaque bureau rédigea un cahier de griefs; puis les 6 bureaux réunis élurent 36 commissaires, chargés de résumer les cahiers particuliers en un cahier général. Le clergé demanda le rétablissement de la Pragmatique sanction, abandonnée par Louis XI, et des libertés de l'Église consenties par le concile de Bâle; la noblesse réclama le rétablissement de ses juridictions et prérogatives violées sous le règne précédent, la destitution des conseillers du feu roi, le droit exclusif de garder les places fortes et de commander les troupes, et se plaignit des convocations trop fréquentes de l'arrière-ban; le tiers état protesta contre la pesanteur des tailles et les violences des percepteurs et des soldats. Les trois ordres s'accordaient à demander la révocation des aliénations du domaine royal, la diminution du nombre et des gages des officiers royaux, et la suppression des pensions. Au sujet de la régence de Charles VIII, que le duc d'Orléans disputait à Anne de Beaujeu, sœur du jeune roi, l'assemblée décida que l'autorité appartiendrait à un conseil composé de 12 membres désignés par le roi, auxquels seraient adjoints 12 autres membres choisis par les états; mais la garde et tutelle privée du roi demeurait confiée à Anne de Beaujeu, qui devait conserver ainsi la réalité du pouvoir. Ce fut dans la discussion relative à la régence que Philippe Pot, député de la Bourgogne, proclama hautement le principe de la souveraineté nationale : il ne fut d'ailleurs pas écouté. Les états soutinrent aussi que le vote de l'impôt était un droit national; ils n'accordèrent un don de 1,500,000 livres que pour deux ans, et obtinrent du roi l'assurance que l'assemblée serait périodiquement convoquée. Le *Journal des états de 1484*, rédigé par Jean Masselin, official de Rouen, a été publié par A. Bernier, dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, in-4°.

États de Tours, mai 1506. — Ils se prononcèrent contre le mariage de Claude de France, fille de Louis XII, avec Charles d'Autriche, et, par l'organe de Thomas Bricot, chanoine et député de Paris, demandèrent que la princesse fût unie à François d'Angoulême.

États de 1558, au Palais de Justice de Paris. — Henri II, après la défaite de Saint-Quentin, se fit donner, sous le nom d'emprunt, un subside de 3 millions d'écus. Le parlement avait été appelé en corps à cette assemblée, où il forma un ordre distinct.

États d'Orléans, décembre 1560. — Ils approuvèrent la ré-

gence de Catherine de Médicis au nom de Charles IX, et présentèrent au chancelier Michel de L'Hôpital de longs cahiers de doléances. De là sortirent des règlements administratifs, des lois commerciales qui devinrent le droit commun dans les siècles suivants.

États de Pontoise, août 1561. — Les députés du clergé n'y assistèrent pas. On s'occupa, mais sans effet, de la pacification des troubles religieux, et l'on accorda pour 6 ans un subside sur les boissons. Puis l'assemblée fut transférée à Saint-Germain en Laye, où, réunie aux députés du clergé, elle promit d'acquitter les dettes du roi, s'élevant à 15 millions.

États de Blois, décembre 1576. — L'édit de pacification accordé par Henri III aux huguenots y fut révoqué, et le roi lui-même se déclara chef de la Ligue. (*V. ce mot.*) Mais, en poussant à une nouvelle guerre de religion, l'assemblée refusa au roi les subsides qu'il demandait pour la soutenir.

États de Blois, du 16 octobre 1588 au 17 janvier 1589. — Composés, en majorité, de ligueurs ardents, ils cachèrent mal leur dessein de donner la couronne au duc Henri de Guise. Henri III fit assassiner ce rival, ainsi que son frère le cardinal de Guise.

États de la Ligue, 1593, à Paris. — Cette assemblée, tenue pendant le siège de Paris par Henri IV, et, par conséquent, très incomplète, devait élire un roi. Elle se prononça énergiquement contre les prétentions de Philippe II et contre l'infante d'Espagne Isabelle-Claire-Eugénie. La *Satire Ménippée* couvrit les députés de ridicule, et l'abjuration de Henri IV leur enleva tout motif sérieux de résistance. Les procès-verbaux de ces états ont été publiés par A. Bernard, dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, in-4°.

États de 1614, à Paris. — Ils furent convoqués à l'époque de la majorité de Louis XIII. Après une vérification orageuse des pouvoirs, on procéda à la rédaction des cahiers. Le clergé demanda la réduction des dépenses et des pensions, la suppression de la vénalité des charges, la restitution des biens de l'Église possédés par les huguenots, l'admission des ecclésiastiques dans les grandes charges de l'État et dans le conseil du roi, l'introduction en France des décrets du concile de Trente; il se plaignit qu'on donnât aux laïques soit des bénéfices, soit des pensions sur les abbayes. La noblesse, adhérant au cahier du clergé, demandait en outre à être maintenue dans ses honneurs, droits, franchises et immunités, à posséder seule des armoiries, prétendait que les anoblissements faits depuis Henri II fussent abolis, et réclamait l'abolition de la paulette ou droit annuel. Le tiers demanda la convocation des états généraux tous les dix ans, la suppression de la paulette, des pensions et offices inutiles, l'économie dans les finances, la diminution des impôts. Il voulait, en outre, obliger le clergé à reconnaître que le pape n'avait aucune autorité sur le gouvernement temporel du royaume, et à condamner formellement la doctrine du régicide. Les trois ordres refusèrent mutuellement de se faire des concessions sur les plaintes formulées par chacun d'eux; le désordre s'aggrava par des discussions au sujet des préséances; le clergé et la noblesse eurent de violentes querelles avec le tiers état. Les députés ne furent d'accord que contre les financiers, et demandèrent l'établissement d'une chambre de justice pour juger les malversations. La cour prononça la dissolution des états, après avoir promis beaucoup de réformes qu'elle n'exécuta point.

V. Histoire des etats généraux par M. Rathery, 1 vol., Paris, 1845, par M. Boullée, 2 vol., et par M. Picot. B.

ÉTATS DE 1789. *V.* Assemblée nationale.

ÉTATS GÉNÉRAUX, nom que porte la représentation nationale dans le royaume de Hollande. Ce nom est souvent employé pour désigner l'anc. république des Pays-Bas, depuis le XVI[e] siècle jusqu'en 1795.

ÉTATS PONTIFICAUX. *V.* Église (États de l').

ÉTATS PROVINCIAUX, assemblées des trois ordres dans les pays d'états (*V. ce mot*); elles se réunissaient, sur la convocation du roi, à des époques périodiques, réglaient l'administration locale, et votaient les subsides ou *dons gratuits* réclamés par les commissaires royaux pour subvenir aux frais généraux de l'administration du royaume. Elles différaient entre elles, quant aux époques de leur réunion, à la durée, au mode de leurs délibérations, à leur composition. C'étaient des foyers d'indépendance; elles suscitèrent plus d'une fois des embarras à la royauté, qui restreignit de plus en plus leurs franchises, surtout sous le règne de Louis XIV; ce prince même retira leurs états à beaucoup de provinces. En outre, il prit pour les autres des mesures qui faisaient que chaque état était représenté d'une manière assez illusoire : le clergé, par quelques dignitaires ecclésiastiques; la noblesse, par les possesseurs de fiefs; le tiers état, par des officiers municipaux. L'origine des états provinciaux ne remonte qu'au milieu du XIII[e] siècle. La Bretagne, la Bourgogne, l'Artois, le Hainaut et le Cambrésis, la Franche-Comté, le Dauphiné, le Béarn, la Navarre, le Bigorre, le Languedoc, la Provence, etc., eurent des assemblées de ce genre. La révolution de 1789 fit disparaître les états provinciaux pour fonder de nouvelles circonscriptions territoriales et un système uniforme d'administration.

V. A. Grün, *les États provinciaux sous Louis XIV*, 2e édit., 1853. B.

ÉTATS PRUSSIENS. *V.* Prusse.

ÉTATS ROMAINS. *V.* Église (États de l').

ÉTATS SARDES. *V.* Sardaigne (Roy. de).

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD ou UNION AMÉRICAINE, république fédérative, entre l'Amérique anglaise au N., l'océan Atlantique à l'E., le golfe du Mexique au S., la républ. du Mexique au S.-O., l'océan Pacifique à l'O. de San-Diégo au détroit de Fuca; s'étend de 24° 30' à 49° lat. N., et de 69° 10' à 126° 42' long. O.; 4,500 kil. de l'E. à l'O., 2,200 du N. au S. Cap. Washington. Superf., 9,212,270 kil. carrés. Pop., 2,500,000 en 1783; 3,929,827 en 1790 avec 16 États; 5,303,925 en 1800; 7,329,903 en 1810; 9,654,415 en 1820; 12,866,920 en 1830; 17,069,453 en 1840 avec 26 États; 38,287,205 en 1870; 50,445,336 en 1880 avec 38 États et 8 territoires. Le littoral de l'Atlantique présente les baies de Fundy et de Massachusetts, le cap Cod, les baies de New-York, de Delaware, et de Chesapeake, la presqu'île de Floride et le golfe du Mexique, qui forme les baies de Pensacola et de la Chandeleur. Dans l'océan Pacifique, baies de San-Francisco et Puget. Les montagnes Rocheuses s'étendent, sur le territoire des États-Unis, à l'O., du 31° au 49° de lat. N. A l'E., et parallèlement à la côte de l'Atlantique, on trouve les monts Apalaches, les Alléghany, les montagnes Bleues et les montagnes Vertes. De là 3 grandes régions : la région orientale, entre les Apalaches et l'Atlantique, arrosée par le Connecticut, l'Hudson, la Delaware, la Susquehannah, le Potomac, le James, le Roanoke, la Neuse, le Cape-Fear, le Pedee, la Santee, la Savannah, l'Alatamaha, et le Saint-John; la région centrale, entre les Apalaches et les montagnes Rocheuses, arrosée par le Rio-Bravo ou Rio-Grande-do-Norte, par le Rio-de-las-Nueces, le Rio-Guadalupe, le Rio-Colorado, le Brazos-de-Dios, le Rio-Trinidad, la Sabine, le Mississipi, la Mobile, l'Alabama, et l'Apalachicola; enfin la région occidentale, entre les montagnes Rocheuses et l'océan Pacifique, arrosée par le Columbia ou Orégon, le Sacramento, le Rio-Colorado-del-Occidente. Au N., des 5 grands lacs d'où sort le fleuve Saint-Laurent, l'un, le Michigan, est compris en entier dans les États-Unis, et les 4 autres, les lacs Supérieur, Huron, Érié et Ontario, leur sont communs avec l'Amérique anglaise. En raison de son étendue, le sol des États-Unis offre une grande variété de climats. Au N.-E., près de l'Atlantique, l'atmosphère présente les variations de température les plus brusques, et à des hivers très rudes, à des vents glacials, à une neige abondante, succèdent des étés d'une chaleur accablante. Au S.-E., le climat est chaud et tempéré; on n'y connaît point la neige, et les arbres restent toujours verts. Au S., près des bouches du Mississipi et tout le long du golfe du Mexique, règnent une chaleur tropicale et la fièvre jaune. Au N., où il y a plus de montagnes, l'air est salubre, mais le climat est humide et très froid en hiver. Du côté de l'océan Pacifique, on jouit d'une température très douce. Partout les pluies sont violentes et subites, et les brouillards fréquents. A l'exception d'un petit nombre de marais et de steppes sablonneux, le sol est l'un des plus fertiles du monde; les immenses forêts ont en grande partie disparu et font place à des plaines cultivées. Le couguar, l'élan, le castor, l'oiseau moqueur, le colibri, y sont indigènes; les alligators peuplent certains fleuves du Sud, où l'on trouve des tortues en abondance. On cite d'inépuisables gisements houillers, le pétrole exploité depuis 1859, le sel, le plomb, le fer, le cuivre, l'or, l'argent, le mercure de la Californie, des États de Nevada, de Colorado, de l'Arizona, etc. Toutes les espèces de céréales et de fruits particulières à l'Europe ont été acclimatées aux États-Unis : on y cultive le froment, le maïs, le riz, le tabac, le coton, la canne à sucre, l'indigo, le lin, le chanvre. La vigne réussit admirablement dans la Californie, dont les forêts renferment aussi les plus grands arbres du monde. L'élève du bétail comprend toutes les espèces d'animaux domestiques, surtout les bœufs et les porcs, que l'on expédie par millions de l'O. et du S.-O. à Saint-Louis, Cincinnati et surtout Chicago.

L'Union américaine se compose de 38 États :

États.	*Chefs-lieux.*	
New-Hampshire	Concord	
Massachusetts	Boston	
Rhode-Island	Providence, Newport	
Connecticut	Hartford, New-Haven	
New-York	Albany	
New-Jersey	Trenton	
Pennsylvanie	Harrisburg	1776
Delaware	Dover	
Maryland	Annapolis	
Virginie	Richmond	
Caroline du Nord	Raleigh	
Caroline du Sud	Columbia	
Géorgie	Milledgeville	

Etats.	*Chefs-lieux.*	
Vermont	Montpelier	1791
Kentucky	Francfort	1792
Tennessée	Nashville	1796
Ohio	Columbus	1802
Louisiane	Baton-Rouge	1812
Indiana	Indianopolis	1816
Mississipi	Jackson	1817
Illinois	Springfield	1818
Alabama	Montgomery	1819
Maine	Augusta	1819
Missouri	Jefferson	1821
Arkansas	Little-Rock	1836
Michigan	Lansing	1837
Floride	Tallahassee	1845
Texas	Austin	1845
Iowa	Des Moines	1846
Wisconsin	Madison	1848
Californie	Sacramento	1850
Minnesota	Saint-Paul	1857
Orégon	Salem	1859
Kansas	Topeka	1861
Virginie occidentale	Wheeling	1863
Nevada	Carson-City	1864
Nebraska	Omaha-City	1867
Colorado	Denver-City	1867

A ces Etats il faut ajouter un *district fédéral* ou *Columbia*, ch.-l. Washington, et les contrées appelées ***territoires*** (***V. ce mot***), auj. au nombre de 8, savoir :

Territoires.	*Chefs-lieux.*
Arizona	Tucson.
Nouveau-Mexique	Santa-Fé.
Utah	Salt-lake-City.
Washington	Olympia.
Dakotah	Yankton.
Idaho	Boisé.
Montana	Virginia.
Wyoming	Cheyenne.

Il faut ajouter à cette liste le territoire Indien, cap. Talequah, et l'Alaska, anc. Amérique russe, achetée par les États-Unis en 1867.

La population est inégalement répartie entre les États : très abondante le long de l'Atlantique, elle est clairsemée dans l'O. (56 hab. par kil. carré dans le Rhode-Island, 30 dans l'Ohio, 2 dans la Californie). Elle offre une grande diversité d'origines. Les Indiens aborigènes, autrefois possesseurs de tout le pays, ont été peu à peu chassés de l'E. par les immigrants européens, refoulés vers l'O., et réduits, par la guerre ou les maladies, au chiffre de 383,000 environ, dont 66,407 Indiens civilisés et chrétiens; leurs principales tribus sont les Lennapes, les Ozarks, les Ottawas, les Chippeways, les Osages, les Cherokees, les Mohawks, les Sénécas, les Iowas, les Mandanes, les Hurons, les Chactas, les Sioux, les Natchez, les Iroquois, les Creeks, etc. Les blancs immigrés d'Europe sont loin, par leur origine, leur langage et leurs mœurs, de constituer une seule et même nation. De 1821 à 1883, on a compté 12,495,498 immigrants, ainsi répartis :

Anglais	3,1[illegible],000
Irlandais	1,202,000
Ecossais	23[illegible],000
Allemands	3,791,000
Suédois et Norvégiens	60[illegible],000
Français	333,000
Chinois	288,000
Canadiens	980,000

Les Américains exagèrent les qualités et les défauts de la race anglaise, ont un vif besoin d'indépendance individuelle, une aversion instinctive pour les restrictions de police, une activité incessante aux affaires publiques et privées, un sentiment excessif de leur importance et de la supériorité de leurs institutions. Ceux des États du Nord, qu'on nomme *Yankees*, présentent le type du puritanisme : un rigorisme outré, une vie froide, égoïste, et sans gêne; ceux du Sud, dits *Virginiens*, sont plus ouverts, plus francs, mais moins aptes au travail, plus orgueilleux et plus violents. Les colons allemands, très nombreux, perdent assez vite leurs habitudes nationales et leur type originel. Les Français dominaient autrefois dans les États du Sud et du Sud-Ouest (Louisiane, Mississipi, Illinois, Missouri), pays qui dépendaient autrefois de la France. On ne les trouve plus auj. avec leur langue et leurs usages que dans la Louisiane et surtout dans la Nouvelle-Orléans. Un autre groupe de population immigrée se compose des nègres et des métis ou hommes de couleur, leurs descendants. Les nègres, jadis amenés d'Afrique pour être employés à l'agriculture, ne se conservent plus, depuis la suppression de la traite en 1821, que par leur reproduction propre. En 1860, il y avait dans l'Union 3,9[illegible] esclaves nègres ou mulâtres, et seulement 43[illegible] hommes libres de cette race. L'esclavage était inconnu ou avait été aboli dans les États du Nord; il s'était maintenu, au contraire, dans le district fédéral de Columbia, et dans les États du Sud. L'esclavage a été aboli partout en 1864. Le nombre des hommes de couleur actuellement fixés aux États-Unis était de 6,580,793, en 1880. Il faut ajouter enfin les Chinois, qui sont venus s'établir en grand nombre dans les États de l'Ouest, 105,613, en 1880, au point d'exciter la jalousie des ouvriers de race américaine. Des lois spéciales ont été votées pour restreindre et même pour interdire pendant 10 ans l'immigration chinoise.

Aux termes de la déclaration d'indépendance en date du 4 juillet 1776, des articles du 8 juillet 1778, de l'acte constitutionnel du 17 sept. 1787, et des articles additionnels de 1789, les États-Unis constituent une république fédérative; chaque État est indépendant en ce qui touche l'administration des affaires intérieures, et, pour ce qui concerne les intérêts communs de tous (traités d'alliance, délivrance de brevets, émissions de papier-monnaie, monnayage, poids et mesures, droits de douane, guerre, etc.), il délègue ses droits de souveraineté à un gouvernement central chargé de représenter l'Union à l'intérieur et à l'extérieur. Le gouvernement se compose d'un président chargé de la puissance exécutive, d'un Congrès investi de la puissance législative, et d'une haute cour de justice possédant la suprême puissance judiciaire. Le président, élu pour 4 ans par le suffrage universel à deux degrés, doit avoir au moins 35 ans, et être depuis 14 ans citoyen de l'Union; on lui alloue un traitement de 25,000 dollars (129,000 fr.). Il nomme les ambassadeurs et les consuls à l'étranger, les juges de la haute cour, les titulaires de toutes les fonctions civiles et militaires, commande en chef l'armée de terre et de mer, exerce le droit de grâce, si ce n'est pour crime commis dans l'exercice de fonctions publiques, convoque le Congrès, donne force de loi à ses résolutions, et possède à leur égard un ***veto*** suspensif. Il peut être mis en accusation et déposé, en cas de trahison, de corruption, etc.; il ne peut être jugé que par le Sénat, siégeant comme cour de justice, sous la présidence du président de la cour suprême. Il y a un vice-président; c'est le candidat qui a obtenu le plus de suffrages après le président : il remplace celui-ci au besoin, et reçoit un traitement de 8,000 dollars. Le ministère se compose d'un secrétaire d'État chargé des affaires étrangères, d'un sous-secrétaire d'État, d'un ministre des finances, d'un ministre de la guerre, d'un ministre de la marine, d'un ministre de l'intérieur, d'un directeur général des postes, et d'un attorney général ou ministre de la justice, recevant tous un traitement de 8,000 dollars. — Le Congrès se compose d'un Sénat et d'une Chambre de représentants, et se réunit régulièrement le 1er lundi de décembre; il peut être extraordinairement convoqué. Le Sénat, présidé par le vice-président de l'Union, qui ne vote que dans le cas de partage égal des voix, compte auj. 76 membres; la législature particulière de chaque État en nomme 2 pour 6 ans. Pour être sénateur, il faut avoir 30 ans, habiter depuis 9 ans l'État où l'on est élu, et posséder depuis 9 ans les droits de citoyen de l'Union. Le Sénat participe à la puissance exécutive, le président ayant besoin de son consentement pour diverses affaires, par exemple, pour conclure les traités d'alliance, et pour nommer les membres de la haute cour; il juge seul les accusations portées contre un fonctionnaire public. La Chambre des représentants compte, depuis 1872, 292 membres élus pour 2 ans par les citoyens. D'après une loi de 1842, chaque État nomme autant de députés qu'il compte de fois 70,816 hab., en n'y comprenant pas les Indiens. Les représentants doivent avoir 25 ans, être citoyens de l'Union et membres de leur État depuis 7 ans, et ne peuvent occuper aucun emploi public. Ils nomment leurs présidents et leurs employés, et ont seuls le droit d'accuser les fonctionnaires publics devant le Sénat. Toute loi doit avoir été adoptée dans les deux Chambres à la majorité des voix; en cas de *veto* du président de l'Union, on passe outre, si, dans un 2e vote, les deux tiers des voix dans chaque Chambre ont adopté. Le Congrès établit les impôts et les douanes, réglemente le commerce, accorde des privilèges et des brevets, établit les tribunaux, surveille la force armée et déclare la guerre. Les membres des deux Chambres sont inviolables pendant la durée de la session, sauf les cas de trahison ou d'infraction à la paix publique; ils reçoivent des frais de route, et une indemnité de 3,000 dollars (15,480 fr.) par an. La haute cour se compose d'un grand juge (***chief justice***) et de 9 assesseurs (***associate justices***) : l'attorney général y remplit les fonctions de ministère public. Elle ne tient qu'une session par an, à Washington, décide les questions de droit douteuses, juge en dernier ressort les causes où l'intérêt en litige dépasse 200 dollars, désigne le juge compétent dans les causes où l'État est demandeur contre un citoyen ou un étranger, et connaît des autres causes où l'État est partie. Au-dessous de la haute cour fonctionnent 48 *cours de district* (1, 2 ou 3 dans chaque État de l'Union); elles tiennent au moins 4 sessions par an, et connaissent des affaires civiles, d'amirauté et de commerce, et des causes entraînant arrestation et répression pénale; des jurés prononcent en matière criminelle; le procureur du district remplit les fonctions de ministère public. Il y a des ***cours de circuit*** ou sessions ambulantes tenues deux fois l'an par un membre de la haute cour, ou par le juge président du circuit qui, conjointement avec les juges de district, reçoit les appels dans les causes d'une importance de plus de 80 dollars; à cet égard,

les État-Unis sont divisés en 9 *circuits judiciaires.* Les juges de district sont nommés de différentes manières, suivant les États : tantôt par la législature particulière de l'État, tantôt par le gouverneur, tantôt par l'une et l'autre. La durée de leurs fonctions varie aussi de 2 à 7 ans. Des *juges de paix*, nommés par les gouverneurs des différents États, fonctionnent comme officiers de police judiciaire, et pour les procès civils de peu d'importance. La législation et la procédure sont inscertaines, embrouillées plus encore que la législation anglaise, et, grâce à la faiblesse, quelquefois même à la connivence des jurés, les malfaiteurs trouvent de grandes facilités pour échapper à la répression. Les sources du droit sont : les constitutions de l'Union et celles de chaque État ; le droit commun anglais (*common law*), en tant qu'il n'est pas contraire aux précédentes ; l'ancien droit français dans la Louisiane, et le droit espagnol dans la Floride, sous la même restriction ; les décisions de la haute cour ; les principes généraux du droit naturel et du droit des gens ; les traités conclus avec les puissances étrangères, etc.

Le budget fédéral pour 1882-83 évaluait les recettes à 398,287,582 dollars, et les dépenses à 265,408,137. La dette publique, réduite à 25,000,000 de dollars en 1825, était remontée à 75,000,000 en 1860 ; la guerre civile l'éleva rapidement à plus de 2 milliards de dollars. Elle était réduite, en 1883, à 1,675,023,000 dollars. — L'armée, toute formée de volontaires, était en 1883 de 26,474 hommes. On l'emploie principalement à tenir garnison dans les forts de l'Ouest, pour repousser les irruptions des Indiens. La milice, dont font partie tous les citoyens de 18 à 45 ans, excepté les prêtres, les instituteurs, les juges, les avocats et les matelots, est évaluée à 3,165,000 hommes ; mais, à part quelques régiments, elle n'est pas sérieusement organisée. L'armée régulière comprend 25 régim. d'infanterie, 10 de cavalerie, 5 d'artillerie, 1 bataillon du génie. L'école militaire de Wespoint, dans l'État de New-York, lui fournit d'excellents officiers.

Depuis 1866, l'administration fédérale a substitué aux 5 divisions militaires qui embrassaient tout le territoire de l'Union 13 départements, réduits auj. à 10, répartis ainsi qu'il suit entre 3 divisions militaires :

A. Division militaire de l'Atlantique (quartier général à New-York), comprenant 3 départements :

1° Département de l'Est, composé des États de la Nouvelle-Angleterre (Maine, Vermont, Connecticut, Rhode-Island, Massachusetts et New-Hampshire), de ceux de New-York, de New-Jersey, de Pensylvanie, de Delaware, de Maryland, les deux Virginies, le district de Colombia, et les États d'Ohio, de Michigan, d'Indiana, et de Wisconsin. — 2° Département du Golfe, comprenant les États de Louisiane, Alabama, Arkansas, Mississipi, et les districts de Kentucky et de Tennessee s'étendant à l'O. du Tennessee River ; quartier général à la Nouvelle-Orléans. — 3° Département du Sud, comprenant les deux Carolines, la Géorgie, la Floride, et les districts du Kentucky et du Tennessee qui ne s'étendent pas à l'O. du Tennessee River ; quartier général à Atlanta.

B. Division militaire du Missouri (quartier général à Chicago), comprenant 4 départements :

1° Département de la Platte, comprenant les États d'Iowa et de Nebraska, les territoires d'Utah et de Wyoming ; quartier général à Omaha-City. — 2° Département du Missouri, comprenant les États de Missouri, Kansas, Arkansas, Illinois, Colorado, Nouveau-Mexique, et le camp Supply dans le territoire Indien ; quartier général à Leavenworth. — 3° Département de Dakotah, comprenant l'État de Minnesota, les territoires de Dakotah, et de Montana ; quartier général à Saint-Paul. — 4° Département du Texas, comprenant l'État de Texas et le territoire Indien, à l'exception du camp Supply ; quartier général à San-Antonio du Texas.

C. Division militaire du Pacifique (quartier général à San-Francisco), divisée en 3 départements :

1° Département de Californie, comprenant la Californie au N. du 36e degré, le fort Hall dans le territoire d'Idaho, et l'État de Nevada ; quartier général à San-Francisco. — 2° Département de Colombie, comprenant l'Orégon et les territoires d'Idaho (excepté le fort Hall), de Washington et d'Alaska ; quartier général à Portland en Orégon. — 4° Département d'Arizona, comprenant le S. de la Californie et l'Arizona ; quartier général à Prescott en Arizona.

La flotte comprenait, en 1883, 58 bâtiments, dont 24 cuirassés, 67 navires à vapeur, 2 torpilleurs et 22 voiliers. Les équipages comptent 1,722 officiers ou assimilés et 8,515 matelots, plus 2,028 soldats de marine.

La liberté la plus grande règne en matière de religion. Il n'y a pas de religion d'État. Chaque communion a le soin de ses prêtres et de ses temples. La plupart des États observent rigoureusement le dimanche ; la loi et les mœurs prohibent également toute discussion religieuse publique. Le protestantisme domine, mais se divise en une foule de sectes : presbytériens, épiscopaux, méthodistes, moraves, quakers, unitaires, congrégationalistes, baptistes, luthériens, etc. Il y a peu de juifs, point de chrétiens de l'Église grecque. On compte environ 4 à 5,000,000 de catholiques ; ils ont 11 archev. à Baltimore, Cincinnati, Saint-Louis, San-Francisco, la Nouv.-Orléans, New-York, Boston, Milwaukee, Philadelphie, Richmond et Orégon), et 17 évêques. — L'instruction est auj. très répandue, surtout dans les États de l'Est et du Nord-Est ; certains États, notamment la Pensylvanie, y prennent un intérêt très vif ; d'autres en abandonnent le soin aux individus ou aux associations. En 1872, on comptait 150,000 institutions, fréquentées par 7,379,650 élèves ; 80 écoles de théologie, 44 de médecine, 19 de droit, 10 de sciences pratiques et 368 collèges d'enseignement secondaire. Il y avait, en 1876, 3,682 bibliothèques publiques, renfermant 12,277,000 volumes. — Quiconque est né dans l'un des États de l'Union, ou s'y établit, est citoyen ; mais il n'a les droits de citoyen qu'après une résidence fixée généralement à 5 ans. La loi ne reconnaît aucun titre de noblesse. La puissance publique ne peut porter atteinte à la liberté de la parole, à la liberté de la presse, aux droits de réunion et de pétition. Tout citoyen contribue aux charges publiques proportionnellement à ses moyens ; il a le droit de porter des armes ; on ne peut violer son domicile ou l'arrêter lui-même qu'en vertu d'un mandat de justice ; sa propriété ne peut être confisquée. Il ne loge de soldats en temps de paix que s'il y consent, et, en temps de guerre, que suivant les règles prescrites par la loi.

L'industrie manufacturière, auj. très développée, a surtout pour centres le Massachusetts, Rhode-Island, le New-York, le New-Jersey, la Delaware, la Pensylvanie, l'Ohio et l'Illinois. Les principales fabrications sont : les conserves de viande (*corned beef, pork packing*, etc.), les tissus de coton, de laine, les soieries et les confections communes, la cordonnerie, l'horlogerie, l'exploitation des mines, les objets de fer ou de fonte de fer, les cuivres ouvrés, les suifs, savons, tabacs, sucres, et les peaux brutes. La culture du coton date seulement de 1775 ; en 1802, la production était de 20,000 kil. ; en 1856, de 545,000,000 (valeur brute, 640,000,000 de fr.) ; en 1859, la plus forte récolte qu'on ait jamais obtenue atteignit près d'un milliard de kilogr., valant 1 milliard et demi de francs.

Le commerce intérieur est favorisé par une foule de canaux dont le développement est de plus de 10,000 kil. Les plus considérables sont : le canal de l'Ohio, entre Cleveland sur le lac Érié, et Portsmouth sur l'Ohio ; le canal Miami, entre Cincinnati sur l'Ohio, et l'extrémité E. du lac Érié ; le canal de Jonction, entre le Roanoke et un affl. du James ; le canal de l'Hudson et de la Delaware, qui relie le haut Hudson à la Delaware ; le canal Morris, entre New-York sur l'Hudson, et Easton sur la Delaware ; le canal de la Chesapeake et de la Delaware, entre Baltimore et Philadelphie ; les canaux de Farmington, de Hampshire et de Hampden, depuis Newhaven sur le détroit de Long-Island jusqu'à Northampton (Connecticut) et au Saint-Laurent ; le canal d'Érié, de Buffalo sur l'Érié à Albany sur l'Hudson ; le canal Wabash-et-Érié, qui réunit la Wabash à l'Érié ; le canal d'Oswego, entre celui d'Érié et le lac Ontario ; le canal de Pensylvanie, entre Pittsbourg sur l'Ohio et Columbia sur la Susquehannah ; le canal de la Chesapeake et de l'Ohio, entre l'Ohio au-dessus de Pittsbourg et le Potomac à Georgetown. Un prodigieux réseau de lignes ferrées, 184,955 kil. en 1883 (*V.* Chemins de fer), ajoute à la prospérité du commerce intérieur. Les lignes télégraphiques ont 263,927 kil. de longueur, et les lignes téléphoniques, 161,000 kil. La marine marchande compte 24,217 bâtiments de tout tonnage, dont 5,249 vapeurs jaugeant ensemble 4,235,487 tonneaux. Le commerce extérieur est très considérable. Les États-Unis exportent les produits du sol : coton, maïs, blé, tabac, bois de charpente, potasse, viande salée, cuirs ; tissus de coton, poudre à canon, armes, chapeaux, librairie, etc. Les articles importés sont le vin, l'eau-de-vie, le sel, le thé, les étoffes de luxe, etc. La valeur du commerce a été en 1882-83 : pour l'importation, de 751,000,000 de dollars ; pour l'exportation, de 825,000,000 de dollars. — Le mouvement des ports, pendant la même année, s'est élevé à 32,800,000 tonneaux. Les progrès rapides et le développement continu de l'industrie, des voies de communication et du commerce ont eu pour effet de multiplier et d'accroître sans cesse les grands centres de population : New-York, la *ville impériale*, compte, avec Brooklyn et Jersey City, 1,941,812 hab. Il y avait, en 1880, 2 autres villes de plus de 500,000 hab. : Philadelphie et Chicago ; 3 de plus de 300,000 hab. : Boston, Saint-Louis et Baltimore ; 3 de plus de 200,000 : Cincinnati, San-Francisco et la Nouvelle-Orléans, et 10 autres villes dépassant le chiffre de 100,000 hab.

Histoire. Les États-Unis ont eu les plus humbles commencements, et ne datent, comme puissance indépendante, que du xviiie siècle. Les Espagnols, qui occupèrent les premiers

l'Amérique, prétendaient en conserver la propriété exclusive; mais, dès 1497, les Vénitiens Jean et Sébastien Cabot exploraient les côtes des États-Unis, vers l'embouchure du Saint-Laurent; Ponce de Léon découvrit la Floride en 1512, et Verazzani visita le même littoral en 1524. Quelques protestants français, conduits par J. Ribot, vinrent, en 1562, chercher en Floride un refuge contre la persécution; mais leur essai de colonisation ne réussit pas. Il en fut de même des Anglais Humphrey Gilbert et Walter Raleigh, qui reconnurent la Virginie au nom de la reine Élisabeth, 1584. Sous Jacques Ier, un ecclésiastique, Hakluyt, fonda une association de gentilshommes et de négociants pour venir en aide à de nouvelles expéditions : deux compagnies de commerce reçurent un privilège en 1606; celle de Londres eut la portion de côtes qui s'étend du 34e au 40°, sous le nom de Virginie, et celle de Plymouth le territoire situé entre 40° et 46°, sous le nom de Nouvelle-Angleterre. Les colons, sujets de ces compagnies, conservaient les droits de citoyens anglais, et étaient exempts pendant 7 années de toute taxe sur les objets venant d'Angleterre; la couronne nommait un grand conseil pour diriger la colonie et lui donner les règlements nécessités par les circonstances; un gouverneur royal avait la puissance exécutive, et la 5e partie des métaux précieux qu'on découvrirait devait être versée au Trésor. Le capitaine Newport, qui dirigea les premiers colons, donna Jamestown pour capitale à la colonie. La terre fut d'abord cultivée en commun, et l'on vécut en communauté de biens; mais bientôt on accorda à chaque planteur une certaine étendue de terre, et cette introduction de la propriété privée donna à tous une grande ardeur au travail. La culture du tabac, objet important de commerce avec la mère patrie, prit surtout un grand développement. En 1621, la colonie se donna un gouvernement: il y eut une assemblée de députés, un conseil d'Etat et un gouverneur. Mais, en 1624, Jacques Ier prononça la dissolution des compagnies, et leur enleva, sans indemnité, tous leurs droits et privilèges; Charles Ier déclara la Virginie *province royale,* la soumit à son autorité immédiate, prit le monopole du commerce du tabac, mais en confirmant aux colons leurs propriétés. — La colonisation anglaise en Amérique dut surtout ses accroissements aux dissensions religieuses et politiques qui agitaient alors la métropole; ceux qui préféraient à l'oppression des Stuarts les épreuves de l'exil accouraient dans le nouveau monde. New-Plymouth avait été ainsi fondé en 1620; des puritains s'établirent dans le Massachusetts en 1621. En 1632, lord Baltimore, avec une colonie de catholiques, organisa l'État de Maryland. Puis se formèrent les États de Providence, 1635, de Rhode-Island et de Connecticut, 1636, de New-Haven, 1637, de New-Hampshire et de Maine, 1638, de Warwick, 1642. Le système représentatif fut établi partout avec des formes diverses, mais dérivant toutes de la constitution anglaise. Charles Ier s'alarma des émigrations qui menaçaient de dépeupler l'Angleterre, et les interdit dès 1637. D'autres peuples envoyaient aussi des colons : les Hollandais avaient occupé le New-York, 1614, et lui avaient donné le nom de *Nouveaux-Pays-Bas;* la Delaware, 1627, recevait une colonie suédoise. En 1643, une confédération fut formée contre les Indiens indigènes entre Massachusetts, New-Plymouth, Connecticut et New-Haven, sous le nom de *Colonies unies de la Nouvelle-Angleterre;* elle dura 40 ans. Les colonies anglaises éprouvèrent un notable préjudice, en 1651, par l'*acte de navigation :* Cromwell, voulant ruiner le commerce des Hollandais, n'admettait en Grande-Bretagne les produits étrangers que sous pavillon anglais; et, comme les colons n'avaient que très peu de navires, ils se trouvaient à la merci des marchands de la mère patrie. Des insurrections de la Virginie en furent la conséquence, 1659 et 1675. Après la restauration des Stuarts, accueillie avec faveur par les colonies, les luttes intestines de l'Angleterre rendirent une grande activité aux émigrations. En 1662, Rhode-Island, Providence et Warwick furent réunis en un seul État sous le nom de Rhode-Island, et New-Haven fut incorporé au Connecticut. La même année, huit seigneurs anglais obtinrent une concession de Charles II, et fondèrent la Caroline, dont la Géorgie devait être détachée en 1732; le philosophe Locke rédigea la constitution du nouvel État. En 1664, les Hollandais furent dépouillés de leurs établissements, dont on forma les États de New-York et de New-Jersey. En 1681, un célèbre quaker, Guillaume Penn, établit une colonie qui fut appelée de son nom Pensylvanie. En 1683, un Français, Cavelier de La Salle (*V. ce nom*), parti du Canada, prit possession de la Louisiane au nom de Louis XIV, et ce pays reçut des colons en 1699; des Français fondèrent encore la Nouvelle-Orléans, 1717, et Vincennes, 1735. Mais les Anglais s'appliquèrent à arrêter les progrès de la France : après la guerre de Sept ans, la paix de Paris, 1763, leur livra le Canada, l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, et le Cap-Breton; la France se dépouilla encore de la Louisiane en faveur de l'Espagne, qui cédait la Floride à l'Angleterre. — Mais les colonies anglaises d'Amérique, qui avaient révélé toute l'étendue de leurs ressources en combattant pour la métropole, se trouvèrent mal récompensées de leurs sacrifices. Des restrictions apportées à leur commerce, des impôts non consentis que l'on établit sur le timbre, 1764, sur le thé, le verre et le papier, 1767, amenèrent la guerre de l'Indépendance, que Turgot avait prédite dès 1750, et que ni les représentations de Franklin auprès du gouvernement anglais, ni les avertissements de Chatham et de Burke dans le parlement, n'avaient pu conjurer. Boston donna le signal de la révolte, 1773. Un premier succès à Lexington, 1775, et la prise de Boston sur le général anglais Gage, encouragèrent les Américains : un congrès, réuni à Philadelphie, en 1776, proclama l'indépendance des treize États, et remit le commandement suprême à George Washington. Celui-ci ne put empêcher le général Howe de remporter un avantage à Brooklyn, et de prendre Long-Island et New-York; mais bientôt les victoires de Trenton et de Princeton ranimèrent l'espoir des colons. Howe triompha encore à Brandywine, et s'empara de Philadelphie, 1777; mais la capitulation honteuse de Burgoyne à Saratoga, devant l'Américain Gates, assura le triomphe des insurgés. Franklin, envoyé en France, ne tarda pas à obtenir l'appui de Louis XVI, 1778; l'Espagne, 1779, et la Hollande, 1780, reconnurent aussi l'indépendance des États-Unis. La guerre s'agrandit alors. Sur le continent américain, La Fayette, Rochambeau, Ségur, les frères de Lameth et une foule d'officiers français, contribuèrent aux succès des colons, que n'arrêtèrent ni la perte de Savannah et de Charleston, ni les échecs de Gates et de Green, ni la trahison d'Arnold; la capitulation de Cornwallis à Yorktown, 1781, acheva de décider la question. Sur mer, les victoires des officiers français d'Estaing, de Guiche, de Grasse, Suffren, Lamothe-Piquet, ne furent pas moins brillantes. L'Angleterre se décida à signer la paix de Versailles, 3 sept. 1783, par laquelle elle reconnaissait l'indépendance des États-Unis, restituait à la France et à la Hollande une partie de leurs colonies, et à l'Espagne la Floride. Washington déposa immédiatement ses pouvoirs. La constitution américaine fut établie en 1787 par le Congrès, et acceptée par tous les États successivement. Washington, appelé à la présidence en 1789, réélu en 1793, assura non sans peine l'unité fédérative que l'esprit de liberté locale tendait à dissoudre, parvint à maintenir la neutralité des États-Unis pendant les guerres que se firent l'Angleterre et la France, fit cesser l'hostilité des Indiens en les protégeant contre l'avidité des colons, leur acheta des portions de territoire dont on forma de nouveaux États (Kentucky, Tennessee, Vermont), et obtint de l'Espagne la libre navigation du Mississipi. La présidence de John Adams, 1797-1801, fut moins heureuse : les luttes entre les fédéralistes et les antifédéralistes recommencèrent avec acharnement; brouillés avec la France, les États-Unis eussent probablement fait la guerre au Directoire, si ce pouvoir n'eût été renversé par Bonaparte. Sous Thomas Jefferson, élu en 1801, prorogé en 1805, l'Union s'accrut des États de l'Ohio et de la Louisiane. James Madison exerça aussi deux fois de suite les fonctions de président, 1809-17; pendant son administration, la question de la liberté des mers amena une nouvelle guerre contre l'Angleterre, 1811-15; la perte du fort Érié, la défaite et la mort du général anglais Ross devant Baltimore, un autre échec devant la Nouvelle-Orléans, des pertes immenses causées au commerce par les corsaires américains, furent, pour les Anglais, le châtiment de la dévastation de la ville de Washington. Sous la présidence de James Monroë, 1817-25, l'Indiana, le Mississipi, l'Illinois, l'Alabama, le Maine et le Missouri entrèrent dans l'Union; un traité avec la Russie, 1824, fixa les limites des États-Unis, vers le N.-O., à 54° 40′ de lat. N.; la Floride fut achetée à l'Espagne, mais ne devint État qu'en 1845; l'indépendance des colonies espagnoles d'Amérique fut reconnue, et des traités de commerce signés avec elles. Après la présidence paisible de John Quincy Adams, 1825-29, celles d'Andrew Jackson, 1829-37, furent très agitées : ce général, chef du parti démocratique, faillit causer, par la violence de son langage, une rupture avec la France; en abolissant malgré le congrès la Banque fédérale, il amena une effroyable crise financière; enfin des questions de douanes menacèrent même de dissoudre l'Union. Toutefois le Michigan et l'Arkansas grossirent le nombre des États fédérés. La présidence de Martin Van Buren, 1837-41, s'écoula au milieu des embarras que son prédécesseur avait fait naître. W. Harrison mourut presque aussitôt après son élection, 1841. Le vice-président J. Tyler, qui le remplaça, 1841-45, ramena au pouvoir les idées de modération; l'État d'Iowa fut alors formé; on régla la question difficile des frontières entre les États-Unis et l'Amérique anglaise. Le président Polk, 1845-49, augmenta encore le territoire de l'Union; le district de l'Orégon,

enlevé au Mexique, fut partagé avec l'Angleterre, le 49e degré de lat. N., à l'O. des montagnes Rocheuses, servant de limite; le Mexique, après une courte guerre, dut également renoncer, par la paix de Guadalupe, 1848, au Nouveau-Mexique, au Texas et à la Californie, mais reçut, en 1854, une indemnité de 10 millions de dollars. L'administration du général Taylor, 1849-50, vit naître la question de l'annexion de Cuba aux États-Unis; mais la tentative faite pour enlever cette île à l'Espagne échoua et fut désavouée. Le désert des mormons fut organisé, en 1850, en territoire sous le nom d'Utah, mais la polygamie et les institutions bizarres de la secte ont causé depuis de sérieux embarras au gouvernement fédéral. Franklin Pierce, président de 1853 à 1857, obtint du Japon, en 1854, le libre accès des ports de Simoda et de Hakodadé. La présidence de James Buchanan, 1857-61, marquée par l'admission à titre d'États du Minnesota, 1857, et de l'Orégon, 1859, et par des traités avantageux conclus avec la Chine et le Japon, 1858-59, fut des plus agitées : à l'extérieur, par la tolérance accordée aux entreprises du flibustier Walker sur le Nicaragua, et au rétablissement occulte de la traite; par des démêlés avec l'Angleterre relativement aux îles de la baie de Honduras, et à l'île San-Juan dans le détroit de Fuca, par les intrigues du gouvernement américain au Mexique; à l'intérieur, par la guerre contre les mormons, l'anarchie sanglante du Kansas, la partialité du gouvernement pour le maintien de l'esclavage, qui amena en 1859 la conspiration abolitionniste de J. Brown, par la crise commerciale et financière de 1857-58. Enfin l'opposition des États du Nord et de ceux du Sud, la diversité des intérêts commerciaux, la faiblesse du lien fédéral, les rivalités ardentes des républicains et des démocrates dans chaque État furent autant de périls pour l'Union; en même temps, ses convoitises à l'égard des contrées voisines, sa prétention d'exclure de l'Amérique les Européens, ne manquèrent pas d'indisposer contre elle les grands États de l'ancien monde. Elle faillit périr dans la terrible guerre civile entre les États du Nord et les États du Sud, dite *guerre de la Sécession*. Cette guerre commença en 1861, et dura jusqu'en avril 1865. Elle eut pour causes l'antagonisme qui existait entre les deux régions, à propos de l'esclavage des nègres : le Nord était *abolitionniste*, le Sud *esclavagiste;* et aussi la nature des intérêts opposés des deux régions. Le Nord est manufacturier; redoutant la concurrence des produits manufacturés de l'Europe, il réclamait et imposait des tarifs de douanes protecteurs des produits indigènes. Le Sud est agriculteur; il voulait avoir des produits manufacturés à bon marché, et regardait les tarifs protecteurs du Nord comme des impôts qu'il payait sans aucune compensation.

Les États qui se séparèrent de l'Union furent : la Caroline du Sud, le Mississipi, la Floride, l'Alabama, la Géorgie, la Louisiane, le Texas, la Virginie, le Tennessee, l'Arkansas. Le Sud commença la lutte, en s'emparant du fort Sumter, à l'entrée de Charleston, 12-14 avril 1861, et ses troupes, mieux exercées que celles du Nord, et commandées par des officiers plus habiles, gagnèrent une bataille sur le Bull's Run, près de Manassas, 21 juillet. Les *fédéraux*, compensant ces échecs par des avantages maritimes, bloquèrent les côtes des *confédérés*, et y prirent diverses positions. L'année suivante, les opérations commencèrent encore par leur être favorables : une victoire à Somerset dans le Kentucky, la prise des forts Mac-Henry et Donelson, celle de Nashville par le général Grant, ramenèrent le Tennessee à l'Union, et assurèrent la possession du Kentucky et du Missouri; Curtis battit les confédérés à Pea-Ridge dans l'Arkansas, Grant à Corinth dans le Mississipi; Butler occupa la Nouvelle-Orléans, Burnside prit l'île de Roanoke et l'importante position de New-Bern, et Mac-Clellan menaça Richmond, capitale des États du Sud. Mais les confédérés, évacuant Yorktown, concentrèrent leurs forces pour un effort décisif, et réussirent, malgré des échecs partiels à Williamsburg et aux Sept-Pins sur le Chikahominy, à repousser l'invasion : après 7 jours de combats, qu'on appelle les batailles de White-Oak-Swamp, de Mechanicsville, de Gaines-Mill, de White-House, de Savage-Station, du James-River, et de Malvern-Hill, 25 juin-1er juillet 1862, ils prirent à leur tour l'offensive, gagnèrent une seconde bataille de Bull's-Run, prirent Fairfax et Centreville, et ne furent arrêtés par Mac-Clellan qu'aux combats d'Hagernstown et d'Antietam, 14 et 17 sept. L'épuisement du Sud et l'incapacité administrative et militaire du Nord amenèrent alors un temps d'arrêt : quand les deux armées, qui étaient restées en présence entre Washington et Richmond, s'abordèrent de nouveau, Burnside, successeur de Mac-Clellan, perdit la bataille de Frederiksburg, 15 déc.; Hooker ne fut pas plus heureux à Chancellorsville, 3-4 mai 1863, où les sécessionnistes perdirent cependant un de leurs meilleurs généraux, Jackson-Stonewall, tué accidentellement par les siens. D'un autre côté, la marine fédérale avait échoué, mars-avril, dans une attaque contre Charleston. Mais la prise d'Arkansas-Post et la victoire de Rosencranz sur Braxton-Bragg à Murfreesborough rendirent aux fédéraux presque tout l'Arkansas et le Tennessee. Ces événements, et le désir de s'opposer à l'invasion des fédéraux dans la vallée du Mississipi, où Wicksburg et Port-Hudson étaient les seules places capables de les arrêter, déterminèrent Lee et Longstreet à conduire une seconde fois les confédérés dans le Maryland : le général Meade soutint victorieusement leur choc à Gettysburg, 1-3 juillet, et au même moment Wicksburg capitula, et, peu après, Port-Hudson.

Le 22 septembre 1862, le président du Nord, A. Lincoln, avait déclaré libres tous les esclaves des États rebelles qui ne seraient pas rentrés dans l'Union au 1er janvier 1863. Les confédérés répondirent en condamnant aux travaux forcés les officiers blancs, et en mettant à mort non seulement les soldats nègres prisonniers de guerre, mais les blancs qui les commandaient. Ils s'allièrent en même temps aux Indiens, par qui ils faisaient ravager les États de l'Ouest. Unis dans le Nord au parti violent des *Copper-Heads*, ils faisaient éclater à New-York une terrible émeute, 13 juillet, où les gens de couleur furent massacrés, les abolitionnistes menacés, et une partie de la ville livrée au feu et au pillage. Une société d'incendiaires se forma pour brûler les vapeurs du Mississipi, dont un grand nombre furent en effet la proie des flammes. Mais ces moyens ne firent que compromettre la cause du Sud en Europe et exciter l'ardeur du Nord. Le principal théâtre de la guerre, à la fin de 1863, fut le Tennessee et le nord de l'Alabama et de la Géorgie. L'importante place de Chattanooga, à la frontière de ces trois États, fut occupée par Rosencranz, pendant que Burnside s'emparait de Kingston, de Knoxville dans le Tennessee oriental, et du passage de Cumberland-Gap qui le reliait aux unionistes du Kentucky et lui donnait l'entrée de la Virginie. La situation était critique pour le Sud, qui porta presque toutes ses forces sur Chattanooga; mais, après une bataille indécise à Chickamanga, 19-20 sept., Bragg ne put reprendre Chattanooga, octobre, et fut vaincu devant cette ville, 23-24 nov., par Grant, Sherman, Thomas et Hooker. De son côté, Longstreet fut repoussé de Knoxville par Burnside, 29 nov.

La campagne de 1864 devait être décisive. Grant se chargea de l'attaque directe sur Richmond, pendant que Sherman percerait le Sud, du Mississipi à l'Atlantique, et, enlevant les ports de la côte d'où les confédérés tiraient d'Europe leurs ressources militaires, viendrait le rejoindre en Virginie. Les deux armées commencèrent en mai leurs opérations. Grant marcha sur Richmond, défendu par Lee, et Beauregard livra une bataille indécise à Wilderness, 5-6 mai, remporta à Spottsylvania une grande victoire, 8-11 mai, et força Lee à reculer sur le Chickahominy, la dernière vallée qui couvre Richmond au N. Pendant ce temps, Butler, trompant les confédérés par une fausse attaque sur Yorktown, s'emparait de City-Point, à 25 kil. S. de Richmond, et se fortifiait dans la presqu'île de Bermuda. La guerre se concentra entre Richmond et Petersburg, sa forteresse vers le S. sur un espace de 40 kil. défendu par de formidables retranchements. Après des assauts réciproques et sans avantages décisifs sur la position intermédiaire de Cold-Harbour, 4-6 juin, Grant commença le siège de Petersburg, 17, qui isolait Richmond des Carolines. Pendant que cette menace retenait toute l'armée de Lee devant Richmond, un lieutenant de Grant, Sheridan, repoussait les confédérés de la vallée de la Shenandoah, par laquelle, dans les années précédentes, ils avaient envahi le Maryland, la Pensylvanie, et menacé Washington. En même temps, Sherman envahit la Géorgie par Chattanooga, chassa Johnstone de Dalton, le battit à Resaca, 14-15 mai, et s'empara, après une sanglante bataille, de la forte place d'Atlanta, 2 sept. De là, laissant son lieutenant Thomas attirer Hood dans le Tennessee et le détruire, il traversa, par une marche de 480 kil., sans obstacle, et aidé par la complicité des nègres, toute la Géorgie, et, se reliant à la flotte fédérale, prit le port de Savannah, 15 déc. Maître ensuite de Charleston, janv. 1865, de Wilmington, il rejoignit Grant en Virginie. Le gouvernement et les généraux confédérés furent alors rejetés de Richmond et de Petersburg, 3 avril. Lee capitula devant Grant, 9 avril, Johnstone devant Sherman, et Jefferson Davis, président du Sud, s'enfuit vers le Mississipi. Sur ces entrefaites, un fanatique du Sud, Booth, assassina Lincoln, récemment réélu dans le Nord, 14 avril. Lincoln fut remplacé par le vice-président, André Johnson. Jefferson Davis fut poursuivi dans sa fuite, arrêté, et emmené à Washington, tandis que le dernier chef confédéré, Kirby Smith, qui avait annoncé l'intention de résister dans le Texas, capitulait devant les forces fédérales, mai 1865. Ainsi se termina la guerre civile. Le Congrès fédéral vota un amendement à la constitution relatif à l'abolition de l'esclavage, amendement qui dut être ratifié, pour être valable, par les deux tiers des congrès particuliers des États.

Le triomphe des États du Nord et le rétablissement de l'Union ne mirent pas fin aux embarras intérieurs des États-Unis. Les exigences et les emportements des représentants du Nord, qui voulaient exercer des représailles, le procès sans cesse ajourné de l'ex-président des États confédérés, Jefferson Davis, la dictature administrative et militaire imposée aux États du Sud, l'agitation et les soulèvements des nègres affranchis, enfin la lourde charge de la dette publique troublèrent la présidence d'Andrew Johnson, qui fut mis en accusation par la Chambre des représentants. Mais les adversaires ne purent réunir au Sénat la majorité des deux tiers requise pour une condamnation. Aux élections présidentielles de 1869, le parti républicain fit triompher son candidat, le général Grant, et le maintint au pouvoir pour une seconde période présidentielle, en 1873. Malgré les efforts des démocrates, les républicains purent encore élever à la présidence M. Hayes, de 1877 à 1881, et le général Garfield (*V. ce nom*), qui fut assassiné le 20 sept. 1881. Le pouvoir fut alors exercé par le général Arthur, vice-président. Mais, dans les élections de 1884, les démocrates ont obtenu l'avantage, et leur candidat, M. Cleveland, a été élu président des États-Unis.

Le tableau suivant donne la liste chronologique des présidents des États-Unis. Les noms en italique sont ceux des vice-présidents appelés à la présidence par le décès du titulaire.

George Washington	30 avril 1789 —	3 mars 1797
John Adams	4 mars 1797 —	3 mars 1801
Thomas Jefferson	4 mars 1801 —	3 mars 1809
James Madison	4 mars 1809 —	3 mars 1817
James Monroe	4 mars 1817 —	3 mars 1825
John Quincy Adams	4 mars 1825 —	3 mars 1829
Andrew Jackson	4 mars 1829 —	3 mars 1837
Martin Van Buren	4 mars 1837 —	3 mars 1841
William Harrison	4 mars 1841 —	4 avril 1841
John Tyler	4 avril 1841 —	3 mars 1845
James Polk	4 mars 1845 —	3 mars 1849
Zachary Taylor	4 mars 1849 —	9 juill. 1850
Millard Fillmore	9 juill. 1850 —	3 mars 1853
Franklin Pierce	4 mars 1853 —	3 mars 1857
James Buchanan	4 mars 1857 —	3 mars 1861
Abraham Lincoln	4 mars 1861 —	15 avril 1865
Andrew Johnson	15 avril 1865 —	3 mars 1869
Ulysse Grant	4 mars 1869 —	3 mars 1877
Robert Hayes	4 mars 1877 —	3 mars 1881
James Garfield	4 mars 1881 —	20 sept. 1881
Chester Arthur	20 sept. 1881 —	3 mars 1885
Grover Cleveland	4 mars 1885	

B., C. P. et E. D—Y.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE. *V.* Guatémala.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE. *V.* Colombie.

ÉTATS-UNIS DU RIO-DE-LA-PLATA. *V.* Rio-de-la-Plata.

ETCHEVERRI (Jean de), poète basque né à Tafalla (Navarre espagnole) vers le milieu du XVIe siècle, fut prêtre et docteur en théologie. Il a laissé des poèmes sur la *Vie de Jésus-Christ,* les *Mystères de la foi,* etc., dans son dialecte maternel ; on y trouve du naturel, de l'élégance et de l'imagination. On les a recueillis à Bayonne, 1640.

ETCHMIADZINE. *V.* Edch-Miadzin.

ÉTENDARD, nom spécialement affecté, dans la milice moderne, à l'enseigne de la cavalerie. Il y en a un par escadron. Il est de soie, aux couleurs nationales, de forme à peu près carrée, plus petit et plus orné de broderies que le *drapeau* de l'infanterie. Sous François Ier, les étendards étaient larges, courts, et arrondis par le bout ; sous Louis XII, ils étaient longs, étroits, et fendus en guise de banderoles. L'*étendard royal* était un carré blanc uni qu'on portait devant le roi dans les batailles. Les Turcs nomment *étendard céleste* une grande bannière verte qu'ils croient avoir été donnée à Mahomet par l'ange Gabriel, et qu'ils ne déploient qu'aux jours de péril pour l'empire.

ÉTÉOCLE. *V.* Polynice.

ÉTÉSIENS (Vents), c.-à-d. *annuels,* nom donné par les Grecs aux vents du N. qui soufflent chaque année, pendant les mois d'été, sur la Méditerranée.

ETHALIE, *Æthalia,* nom anc. de l'île d'Elbe et de Chio.

ETHELBALD, roi de Mercie, 716-757, soutint les droits de la royauté contre les grands, et eut des mœurs dépravées. Il fit la guerre aux rois de Northumberland et de Wessex, aux Bretons du pays de Galles, fut vaincu et périt victime d'une sédition de ses troupes.

ÉTHELBALD, 3e roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, 857-860, excita des troubles pendant un voyage de son père Éthelwolf à Rome, le força d'abdiquer à son retour, et épousa sa veuve ; l'indignation de ses sujets lui fit rompre ce mariage incestueux. Il laissa la couronne à son frère Éthelbert.

ÉTHELBERT, roi de Kent, 560-616. Redoutable aux rois ses voisins, il fut, grâce à la mission d'Augustin, le premier roi chrétien des Anglo-Saxons, 597. Il avait épousé Berthe, fille de Caribert, roi de Paris.

ÉTHELBERT, 4e roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, 860-866, partagea d'abord le pouvoir avec son frère Éthelbald, et eut ensuite à repousser plusieurs invasions des Danois.

ÉTHELRED Ier, 5e roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, 866-871, succéda à son frère Éthelbert, eut pendant tout son règne à lutter contre les Danois, et finit par succomber aux suites d'une blessure. Son frère Alfred, à qui il devait ses victoires, le remplaça.

ÉTHELRED II, 14e roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, 978-1013, succéda à son frère Édouard le Martyr. Son caractère incertain et son peu de capacité lui aliénèrent ses sujets, et attirèrent sur lui de grands malheurs. Attaqué sans relâche par les Danois, trahi sans cesse par les siens, il fut chassé de l'Angleterre par Suénon, 1013, qui voulait venger le massacre des Danois accompli le jour de la Saint-Brice, 13 nov. 1002. Rappelé par ses sujets à la mort de Suénon, il revint en Angleterre, où les succès de Canut le Grand le firent mourir de douleur, en 1016.

ÉTHELWOLF, 2e roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, 836-857, succéda à son frère Egbert. Sous son règne, les Danois organisèrent leurs invasions, prirent pied en Angleterre, et s'emparèrent de l'île de Thanet, d'où ils exercèrent leurs brigandages. Éthelwolf les vainquit à Okeley. Il rendit ses États tributaires du saint-siège, et établit une dîme au profit du clergé. Pendant un voyage qu'il fit à Rome, son fils Éthelbald excita des séditions, et il fut forcé d'abandonner la plus grande partie de ses États. Il avait épousé Judith, fille de Charles le Chauve.

ÉTHER, divinité allégorique des anciens. Hésiode le nomme fils d'Érèbe (les Ténèbres) et de la Nuit, tous deux enfants du Chaos. Selon Hygin, il est fils du Chaos et de Caligo (l'Obscurité), et frère de la Nuit.

ETHICUS (Hister), géographe latin, né en Istrie, d'où lui vient le nom d'Ister ou Hister, ne nous est connu que par trois extraits informes sur la géographie du monde romain, au temps des empereurs selon les uns, avant Jules César selon d'autres. Les auteurs qui le citent n'ont donné sur lui aucun renseignement.

Les extraits d'Ethicus, réunis sous le nom de *Cosmographie d'Ethicus,* ont été imprimés pour la 1re fois à Venise en 1513. Une autre édition, avec l'*Itinéraire* d'Antonin, a été donnée à Bâle, 1535, in-12, et réimprimée à Paris, 1625, in-16. La meilleure est celle de Gronovius, Leyde, 1722.

ETHIOPIE, *Æthiopia,* nom par lequel les anciens désignaient en général les contrées les plus méridionales du monde connu, et, dans un sens plus restreint, le pays habité par les peuples à peau foncée des deux côtés de la mer Rouge. Ce mot est encore usité pour désigner en particulier l'Abyssinie, et dans un sens plus étendu les régions arrosées par le haut Nil ou ses affluents. La diversité des peuples désignés par le même nom d'Éthiopiens provenait du sens même de ce nom (du grec *aïthô,* je brûle ; *ops,* visage ; *hommes au visage brûlé*). L'Éthiopie africaine, appelée dans la Bible *terre de Chus,* comprenait, suivant Pline, 45 royaumes ou tribus ; mais les noms de ces tribus, tels que nous les possédons, sont d'origine grecque, et ont été tirés le plus souvent des traditions, fausses ou vraies, répandues sur leurs mœurs. Le pays resserré entre le Nil et l'Astaboras, et qu'on appelait *Méroé,* formait l'État le plus puissant : la constitution en était théocratique. Citons encore : à l'E. de Méroé, les Blemmyes, dont l'aspect était hideux ; à l'O., les Nubiens ; au S., les Sembriles, chez lesquels se trouvaient les villes de Sembobitis et d'Axoum ; le long de la mer Rouge, les Troglodytes, dont le territoire renfermait Adulé ; les Ichtyophages, les Créophages, les Chélonophages, les Éléphantophages, les Strouthiophages, les Ophiophages (mangeurs de poissons, de viande, de tortues, d'éléphants, d'autruches, de serpents), etc. La Fable plaçait aussi en Éthiopie les Pygmées. Le peuple situé le plus au S. était celui des *Macrobiens* (hommes à la longue vie), qui vivaient, disait-on, de 120 à 150 ans. Certaines parties de l'Éthiopie étaient appelées, à cause de leurs productions, *région du cinnamome, de la myrrhe,* etc. Les Juifs et les Phéniciens vinrent s'y fournir d'aromates, d'ivoire, de poudre d'or. Plusieurs reines du nom de Candace paraissent avoir régné sur l'Éthiopie. L'une d'elles fut tributaire de l'empereur Auguste, et la portion de pays que conquirent les Romains forma plus tard une province du diocèse d'Égypte, sous le nom d'*Æthiopia supra Ægyptum.* Le christianisme fut introduit en Éthiopie au IVe siècle. (*V.* Abyssinie.) — On appela *Éthiopie Pontique* une partie de la Colchide, où s'établit une colonie d'Éthiopiens. B.

ÉTHRA, fille de Pitthée, roi de Trézène, fut séduite par Égée, roi d'Athènes, et donna le jour à Thésée.

ETIENNE (Saint), l'un des sept diacres choisis par les apôtres, et 1er martyr du christianisme. Accusé à Jérusalem devant le grand prêtre, comme ayant blasphémé contre Dieu et contre Moïse, en disant que Jésus de Nazareth détruirait le lieu saint et changerait les traditions, il fut lapidé, en l'an 33. Fête, le 26 décembre.

ÉTIENNE (SAINT), dit *le Jeune*, né à Constantinople en 714, martyrisé par les iconoclastes en 766, s'était astreint à vivre renfermé dans une cellule qui n'avait que 2 coudées de long sur une et demie de large.

ÉTIENNE Ier (SAINT), pape en 253, m. en 257, combattit l'erreur des novatiens, et soutint contre St Cyprien la validité du baptême donné par les hérétiques. Il fut martyrisé sous l'empereur Valérien. Fête, le 2 août.

ÉTIENNE II, Romain, pape de 752 à 757, succéda à Zacharie, sollicita, contre le roi des Lombards Astolphe, les secours du roi des Francs Pépin le Bref, vint en France, où il sacra ce prince avec sa femme Berthe et ses fils Charles et Carloman, reçut de lui l'exarchat de Ravenne et plusieurs autres villes comme donation perpétuelle, malgré les protestations de l'empereur d'Orient.

ÉTIENNE III, Sicilien, pape de 768 à 772, succéda à Paul Ier, après un interrègne de 13 mois, se distingua par sa piété, et fit condamner par un concile les antipapes Constantin et Philippe.

ÉTIENNE IV, Romain, pape de 816 à 817, succéda à Léon III, et sacra Louis le Débonnaire.

ÉTIENNE V, Romain, pape de 885 à 891, succéda à Adrien III, et soulagea le peuple de Rome par sa charité pendant une famine.

ÉTIENNE VI, pape de 896 à 897, ordonna, dit-on, d'exhumer son prédécesseur Formose, qu'il accusait d'avoir usurpé le trône de Rome, présenta le cadavre devant un concile, lui fit couper la tête et deux doigts, puis le fit jeter dans le Tibre. Cette conduite souleva le peuple. Étienne VI fut arrêté, jeté dans une prison et étranglé.

ÉTIENNE VII, pape de 929 à 931, n'a rien fait de remarquable.

ÉTIENNE VIII, Allemand, parent de l'empereur Othon Ier, fut pape après Léon VIII, de 939 à 942. Sa naissance et sa qualité d'étranger le firent détester des Romains.

ÉTIENNE IX, frère de Godefroy le Barbu, duc de basse Lorraine et marquis de Toscane, fut archidiacre de Liège, suivit en Italie Léon IX, son parent, et fut envoyé à Constantinople, 1054, pour essayer de ramener les Grecs à l'Église romaine. Pape en 1057, il mourut 8 mois après, 1058.

ÉTIENNE Ier (SAINT), roi de Hongrie, 997-1038, succéda à son frère Geysa, 4e duc de Hongrie, convertit son peuple au christianisme, força, les armes à la main, les idolâtres à se soumettre, et conquit la Bulgarie. Il reçut du pape Sylvestre II le titre de roi et celui d'apôtre de la Hongrie, avec une couronne qui sert encore aujourd'hui pour le sacre des empereurs d'Autriche comme rois de ce pays. Il publia un code de lois. Benoît IX l'a canonisé. Fête, le 2 septembre. — L'ordre de Saint-Étienne a été institué ou renouvelé le 5 mai 1764 par l'impératrice Marie-Thérèse. La décoration est la croix de Hongrie suspendue à un ruban rouge liséré de vert.

ÉTIENNE II, roi de Hongrie, dit *le Foudre* ou *l'Éclair*, de 1114 à 1131, succéda à Coloman II, son père, fit la guerre aux Vénitiens, aux Polonais, aux Russes et aux Bohémiens, fut vaincu par Jean Comnène, empereur de Constantinople, et mérita par ses cruautés la haine de ses sujets. Il abdiqua, et entra dans un monastère, où il mourut en 1131.

ÉTIENNE III, roi de Hongrie, 1161-1173, succéda à son père Geysa III, s'allia avec Manuel Comnène contre les Vénitiens, leur prit plusieurs places, et faillit perdre la couronne par une révolte de ses oncles Ladislas et Étienne, dont il triompha.

ÉTIENNE IV, dit *le Cuman*, roi de Hongrie de 1270 à 1272, succéda à Béla IV, son père, s'illustra par ses victoires sur Ottokar, roi de Bohême, et rendit la Bulgarie tributaire.

ÉTIENNE BATHORI. *V.* BATHORI.

ÉTIENNE DE BLOIS, 4e roi d'Angleterre depuis la conquête normande, 1135-1154, était né en 1105 de Henri, comte de Blois, et d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant. Il épousa Mathilde, fille d'Eustache de Boulogne. A la mort de Henri Ier, roi d'Angleterre, 1135, il disputa la couronne à Mathilde, fille de ce prince, fut reconnu à Londres, se fit sacrer par l'archevêque de Canterbury, gagna des partisans au moyen de concessions faites à la noblesse, au clergé et au peuple, obtint de la cour de Rome une bulle qui confirmait son titre, et maria son fils à une fille de Louis VII, roi de France. Victorieux de David, roi d'Écosse, à la bataille de l'Étendard, près d'Allerton (York), il fut à son tour défait, près de Lincoln, par ce défenseur des droits de Mathilde. Un arrangement fut enfin conclu, d'après lequel Étienne conservait la couronne, mais reconnaissait pour héritier le fils de Mathilde (Henri II). B.

ÉTIENNE DE BYZANCE, grammairien grec du ve et du vie siècle, avait composé, sous le titre d'*Ethnica* ou *de Urbibus*, un dictionnaire géographique et historique, où se trouvaient les noms des lieux, les mœurs de leurs habitants, l'origine des villes, des peuples et de leurs colonies. Il n'en reste qu'un entrait, fait au temps de Justinien par le grammairien Hermolaüs, publié à Venise, 1502, in-fol., et quelques fragments édités par G. Dindorf, 1825; Westermann, 1839; Meineke, 1850.

ÉTIENNE (SAINT), 3e abbé de Citeaux, né en Angleterre, m. en 1134, fut le maître de St Bernard. Sous son administration, les monastères de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond furent fondés, et le 1er chapitre général de Citeaux fut tenu en 1116. Il publia les statuts intitulés *Charte de charité*.

ÉTIENNE, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, puis évêque de Tournai, né en 1132 à Orléans, m. en 1203, fut employé à diverses missions par Philippe-Auguste, qui le choisit pour un des parrains de son fils Louis VIII. On a de lui 31 sermons de mauvais goût, et 287 lettres intéressantes pour l'histoire de l'époque, le tout publié en 1662.

ÉTIENNE LEHATZI, évêque et littérateur arménien du xvie siècle, né à Lemberg (Galicie), connaissait à fond la langue latine, et composa un grand *Dictionnaire arménien-latin*, qui est resté inédit. Il traduisit du latin en arménien les *Œuvres complètes* de St Denys l'Aréopagite, l'*Histoire de la guerre des Juifs* par Josèphe, etc.

ÉTIENNE (LES), imprimeurs. (*V.* ESTIENNE.)

ÉTIENNE (CH.-GUILLAUME), poète comique et publiciste, né à Chamouilley (Haute-Marne), en 1778, m. en 1845, vint à Paris en 1796, sans aucune fortune, et commença à travailler dans les journaux et pour le théâtre, où il donna quelques ouvrages légers, soit seul, soit en collaboration. Une pièce de circonstance, improvisée, en 1802, au camp de Boulogne, où il remplissait de modestes fonctions, attira sur lui l'attention et la bienveillance du premier consul Bonaparte : il le recommanda à son ministre d'Etat, Maret, depuis duc de Bassano, qui le prit pour secrétaire particulier. La vive intelligence d'Étienne l'avança dans la carrière administrative : il devint censeur du *Journal de l'Empire*, puis chef de la division littéraire au ministère de la police. Cependant il travaillait toujours pour le théâtre, où il donna de nombreux ouvrages. Les principaux sont, parmi les comédies : *le Pacha de Suresnes*, 1 acte, en prose, 1800; *les Maris en bonne fortune*, 3 actes, en prose, 1803; *la Jeune Femme colère*, 1 acte, en prose, 1804; *Brueys et Palaprat*, 1 acte, en vers, 1807; *les Deux Gendres*, 5 actes, en vers, 1810; *l'Intrigante*, 5 actes, en vers, 1813; *Racine et Cavoie*, 3 actes, en vers, 1815; *les Plaideurs sans procès*, 3 actes, en vers, 1822, etc. Parmi ses opéras-comiques, on cite : *Un Jour à Paris*, 3 actes, 1808; *Cendrillon*, 3 actes, 1810; *Jeannot et Colin*, 3 actes, 1814; *Joconde*, 3 actes, 1814; *Gulistan*, 3 actes, 1817, etc. Il donna à l'Opéra : *l'Oriflamme*, 1 acte, 1814; *le Rossignol*, 1 acte, 1816; *Aladin, ou la Lampe merveilleuse*, 5 actes, 1822. Habile dans les combinaisons dramatiques, ingénieux, observant bien les ridicules, plaisant, sans avoir une grande force comique, Étienne occupe un rang distingué parmi les poètes du second ordre. Sa pièce, *les Deux Gendres*, comédie de caractère, est une des meilleures de l'époque. Ses ennemis l'accusèrent de l'avoir imitée d'une comédie de collège tirée d'une pièce chinoise et intitulée *Conaxa*; mais quelques points de ressemblance dans le sujet ne peuvent constituer un plagiat. Le succès des *Deux Gendres* avait fait admettre Étienne à l'Académie française, en 1811; la 2e Restauration l'en exclut et le priva de ses emplois. Alors il se tourna vers la politique, et devint l'un des écrivains les plus ardents et les plus goûtés de l'opposition libérale dans les journaux *le Constitutionnel* et *la Minerve*. Dans ce dernier journal, ses articles intitulés *Lettres sur Paris* donnèrent le modèle d'un genre de polémique spirituelle et fine, qui eut une grande influence sur l'opinion publique. Les succès de journaux conduisirent Étienne à la députation : en 1820, le département de la Meuse l'envoya à la Chambre des députés, où il fut surnommé *le Fontenelle de la politique*. Ses talents d'écrivain lui valaient souvent l'honneur d'être nommé rapporteur des commissions. En 1830, il fut un des rédacteurs de la fameuse adresse des 221, qui amena la révolution de Juillet. En 1839, il fut nommé pair de France.

Les *Œuvres* d'Etienne, parmi lesquelles il faut compter une *Histoire du Théâtre-Français depuis la Revolution*, ont ete recueillies en 4 vol., Paris, 1846-51. G. L.

ÉTIENNE (**SAINT-**), ch.-l. du dép. de la Loire, célèbre ville manufacturière, à 502 kil. S.-E. de Paris, sur le Furens, dont les eaux sont renommées pour la trempe de l'acier; 123,813 hab. Trib. de comm.; lycée; église calviniste; chambre consultative des manufactures; école de mineurs; direction des mines. Hôpitaux Saint-Joseph et de la Charité. Prison; biblioth. publique; musée d'histoire naturelle; musée industriel. Embranchement de Saint-Etienne à Lyon, Roanne, Paris, le Puy et Clermont; fabr. de rubans; fabr. d'armes à feu de guerre et de chasse, la seule où les canons subissent une épreuve légale par le gouvernement qui y fait apposer un poinçon aux armes de la ville; quincaillerie; verrerie; métallurgie en général, etc. —

Extraction immense de houille : 4,000,000 de tonnes par an; l'exploitation, qui peut remonter au XIVe siècle, n'a pris une grande extension que depuis l'application de la vapeur, et est devenue la plus importante de France. Le bassin houiller de Saint-Étienne s'étend entre la Loire, le Rhône, les montagnes de la Haute-Loire et de l'Ardèche; sa surface totale est d'environ 220 kil. carrés. Le transport de la houille s'effectue par le canal de Givors et le Rhône, le canal de Saint-Chamond, la Loire et surtout par les chemins de fer. La seconde industrie de Saint-Étienne, la fabrication des aciers et des armes, y fut introduite au XVIe siècle. Une société fonda en 1764 une manufacture d'armes à laquelle Louis XV accorda le titre de *royale;* elle a fourni, en 1810, 100,000 armes à feu, et, en 1833, 150,000; sa production annuelle peut être de 30 à 35,000. La troisième grande industrie de cette ville, la fabrication des rubans, y fut apportée de Saint-Chamond au XVIe siècle; l'invention des rubans de gaze et l'application des métiers à la Jacquart lui ont donné de nos jours une nouvelle prospérité. On trouve encore à Saint-Étienne des fabriques d'armes blanches de luxe, de coutellerie, fleurets, tranchets, enclumes, étaux, limes, peignes d'acier, scies; de lainages, étoffes en caoutchouc; scieries et commerce de planches, etc. — Cette ville fut fondée au Xe siècle, et fortifiée sous Charles VII; elle dépendait de la seigneurie de Saint-Priest.

ÉTIENNE-DE-BAIGORRY (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. de Mauléon, sur un affluent de la Nive; 2,392 hab. Mines de plomb; fonderie, etc.

ÉTIENNE-DE-MONTLUC (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), Saint-Nazaire; 4,516 hab. Terre à porcelaine.

ETIQUETTE, cérémonial écrit ou traditionnel, qui règle les devoirs extérieurs à l'égard des rangs, des places, des dignités. Loi des cours, elle détermine les relations du souverain avec ceux qui l'approchent, et prescrit certaines formes et certaines paroles. Dans l'antiquité, la cour de Byzance fut célèbre par l'étiquette que les empereurs y établirent, et qui se manifestait à la fois par les actes les plus serviles et par un langage révérencieux jusqu'à l'exagération la plus outrée. En France, avant 1789, la place que chacun devait occuper, le nombre de pas que l'on devait faire, l'ampleur des manteaux, les formes des repas et des bals, les présentations, les entrées, tout avait été prévu par l'étiquette. Le grand aumônier présentait au roi l'eau bénite; le 2e, le livre d'heures; les princes et les seigneurs, les diverses parties de l'habillement, jusques et y compris la chemise. On ôtait ses gants pour offrir quelque chose au roi et à la reine; quand ils buvaient ou éternuaient, on saluait. La suscription d'une lettre à la reine était simplement *à la reine;* les princesses y ajoutaient *madame et souveraine.* En entrant dans les appartements, on grattait à la porte de la chambre; en sortant, on ne devait pas toucher la serrure. Une femme présentée à la cour devait se retirer en reculant, et rejeter du talon en arrière la queue de son manteau; le roi l'embrassait sur la joue, et elle appliquait à ses lèvres le bord de la robe de la reine; les duchesses saisissaient la robe moins bas que les autres femmes. On était présenté au roi avant de l'être aux princes, et on n'était admis à les servir qu'avec son agrément. On disait *madame* et on parlait à la 3e personne aux princesses; aux princes, *monseigneur.* Les princesses recevaient couchées les ambassadeurs; elles devaient appeler les cardinaux deux fois *éminence* dans une visite. C'était toute une science de choses souvent puériles et frivoles. L'étiquette commença à prendre quelque importance au XVe siècle; mais ce fut surtout à partir de François Ier qu'elle devint rigoureuse; elle s'enracina dans les mœurs de la cour, et l'on peut voir, dans les *Mémoires* de Dangeau et de Saint-Simon, l'intérêt que le XVIIe siècle y attachait. La Révolution fit disparaître l'étiquette; Napoléon Ier la ressuscita. — La cour d'Espagne est une de celles où l'étiquette fut portée le plus loin. Philippe III en fut victime : il tomba gravement malade et mourut parce qu'un officier n'avait point enlevé un réchaud ardent; cela n'était pas dans ses attributions. Les règles de l'étiquette sont encore strictement observées dans la plupart des cours, surtout à Londres, à Berlin, à Saint-Pétersbourg et même à Vienne, malgré la simplicité personnelle du souverain, qui est une tradition de famille chez les Habsbourg.

ETNA, *Gibello* ou *Monte-Gibello* en italien, volcan de Sicile, sur la côte E. (prov. de Catane). Cette montagne, une des plus élevées d'Europe, 3,237 m., semble complètement isolée; cependant un col de 860 m. d'élévation rattache au N.-O. le massif de l'Etna au système montagneux du reste de la Sicile. Sa base a 180 kil. de circuit; ses flancs sont couverts de cratères éteints. Elle se divise en 3 zones : la région des cultures, large bande circulaire au pied de la montagne, si fertile, qu'elle nourrit une population trois fois plus dense que celle des autres contrées de l'Italie. Après cette zone venait, il n'y a pas bien longtemps encore, la région des grands bois, avec des hêtres, des pins, des chênes et des châtaigniers énormes; les bûcherons n'en ont laissé subsister que fort peu de chose; on ne voit plus que quelques débris même du fameux châtaignier qui pouvait abriter « cent cavaliers », d'où il avait tiré son nom. Vient enfin la région déserte, presque toujours couverte de neiges, au sommet de laquelle s'ouvre le cratère principal, qui s'est déplacé plusieurs fois, et dont chaque éruption nouvelle modifie les contours et les dimensions. Du haut de la montagne la vue s'étend, par un temps clair, du Vésuve à l'île de Malte. L'Etna est célèbre dans la Fable, qui y place la demeure des géants Encelade et Typhon, enchaînés par Jupiter, ainsi que les forges de Vulcain et des Cyclopes. La première de ses éruptions connues eut lieu du temps de Pythagore; ses laves ont englouti les villes antiques de Naxos, Hybla, Inessa, etc. L'éruption de 1183 fit périr 15,000 personnes; celle de 1669, 20,000; celle de 1693, 18,000 avec 60 villages. Les dernières ont eu lieu en 1809, 1830, 1843, 1865 et 1879. G. H.

ÉTOILE (L'). *V.* ESTOILE.

ÉTOILE, brg (Drôme), arr. de Valence; 3,140 hab. avec la commune. Autrefois place forte. Louis XI y habita. Le château, dont l'emplacement est auj. occupé par des établissements industriels, fut embelli par Diane de Poitiers, qui prenait le titre de *dame d'Étoile.*

ÉTOILE (MONTS DE L'), massif calcaire dépendant des Alpes de Provence, dans le dép. des Bouches-du-Rhône, entre l'Arc et l'Huveaune; point culminant : le mont Olympe, 794 m. Le tunnel de la Nerthe traverse la chaîne au S.-O., entre l'Estaque et Marseille. Au N.-E. on trouve des mines de lignite à Valdonne.

ÉTOILE (ORDRE DE L') OU DE LA **NOBLE MAISON,** le 1er ordre de chevalerie créé par un roi de France, Jean le Bon, en 1352. C'était une imitation de l'ordre de la Jarretière, institué en Angleterre par Édouard III, en 1349. Les chevaliers juraient de ne point reculer de quatre pas. Jean avait bâti pour le nouvel ordre un palais à Saint-Ouen. Il prodigua tellement cet ordre que, sous Charles V déjà, il était abandonné aux archers du guet. Les insignes étaient un collier, et une étoile blanche sur un émail rouge, avec cette devise : *Monstrant regibus astra viam.*

ÉTOILE POLAIRE (ORDRE DE L'), ordre suédois, dont l'insigne est une croix d'or à 8 pointes émaillée de blanc, avec médaillon d'azur portant une étoile et cette devise : *Nescit occasum.*

ÉTOILÉE (CHAMBRE). *V.* CHAMBRE ÉTOILÉE.

ÉTOLIE, *Ætolia,* prov. de l'anc. Grèce, dont le sol, arrosé par l'Achéloüs et l'Évenus, était occupé au centre par un grand lac ou marais. La population, barbare et farouche, exerçait le brigandage sur terre et sur mer. — Auj., le nord de l'Etolie appartient aux Turcs; le sud, réuni à l'Acarnanie, forme une nomarchie grecque (7,489 kil. carrés; 138,444 hab.), divisée en 6 éparchies, qui a pour ch.-l. Missolonghi, et pour villes princip. : Lépante ou Epakto, Vrakhori, etc. Elle est bornée au N. par l'Albanie et la Thessalie, à l'E. par la prov. de Phtiotide-et-Phocide, au S. par le golfe de Patras, à l'O. par l'Aspro Potamo qui la sépare de l'Acarnanie. — Chaîne de l'Agrapha, et prolongement des chaînes du Pinde. — Cours d'eau : le Fidaris, l'Aspro, le Morno et l'Agrafitiaco Potamo, la Megdova, etc. — La contrée est en général d'un aspect sauvage; la population se livre presque exclusivement à l'élève du bétail et à l'exploitation des bois. — L'Étolie eut pour premiers habitants les curètes; prit son nom d'Ætolus, fils d'Endymion et frère d'Épéus, roi d'Élide, qui s'y réfugia après avoir tué par accident Apis, fils de Jason. Pendant les temps héroïques, elle vit naître Méléagre et Diomède. Oubliée durant bien des siècles, elle défendit avec succès son indépendance, pendant la guerre du Péloponèse, contre le général athénien Démosthène. Après Alexandre le Grand, elle résista avec la même intrépidité aux généraux du conquérant, Cratère et Antipater, puis aux Gaulois, commandés par Brennus et Acichorius. Les Étoliens avaient formé de toutes leurs villes une ligue, célèbre surtout dans les derniers siècles de la Grèce; cette ligue était dirigée par un *stratège* ou général, chargé du pouvoir exécutif, et secondé par un commandant de la cavalerie; par une assemblée de députés, dite *Panætolium,* qui se réunissait une fois l'an, en automne, à Thermus, mais que le stratège pouvait convoquer extraordinairement, pour faire des lois, déclarer la guerre ou conclure des traités; par des *apoclètes* (*apoclétoi*), qui formaient le conseil du stratège et connaissaient des affaires civiles; enfin par un *grammateus,* espèce de secrétaire d'État, et par des *éphores,* subordonnés à l'assemblée générale. La ligue étolienne ne fut jamais dévouée à la liberté de la Grèce; tantôt elle fut hostile aux projets des rois de Macédoine, tantôt elle les seconda. Jalouse de la ligue achéenne, elle lui fit une guerre de 3 années, dite

guerre des deux Ligues, 220-217 av. J.-C.; d'abord victorieuse d'Aratus à Caphyes, elle fut ensuite battue par les Macédoniens, alliés des Achéens. Le ressentiment la poussa à seconder les conquêtes des Romains; puis, le consul Flamininus ayant refusé de lui donner les dépouilles de Philippe V, elle appela en Grèce le roi de Syrie Antiochus, 192. Après la défaite de ce prince, l'Étolie fut envahie par Fulvius Nobilior, et contrainte d'implorer une paix honteuse. Elle fit bientôt partie de la province romaine d'Achaïe. Au temps de l'empereur Constantin, elle fut comprise dans la Nouvelle-Épire et la préfecture d'Illyrie. Après la 4e croisade, Théodore l'Ange, membre de la famille impériale de Constantinople dépossédée par les Latins, forma de l'Étolie et de l'Épire une principauté indépendante, soumise, en 1432, par le sultan Amurat II. Skanderbeg chassa les Ottomans de l'Étolie, et la laissa, en mourant, aux Vénitiens. Mais les Turcs la reprirent après la mort du héros de l'Albanie et la gardèrent en entier jusqu'en 1829.

Brandstädter, *Hist. de l'Etolie et de la ligue étolienne*, 1844 (all.); Freeman, *History of federal government*, 1863. B., G. H. et S. Re.

ETON, v. d'Angleterre (Buckingham), à 34 kil. O. de Londres, sur la rive g. de la Tamise et en face de Windsor, avec laquelle elle est jointe par un pont; 3,000 hab. Collège très fréquenté et très aristocratique, fondé par Henri IV en 1440; on y reçoit 70 écoliers royaux (*King's scholars*), et environ 300 écoliers libres (*oppidans*, citadins), appartenant aux familles les plus élevées et les plus riches du royaume, et qui logent soit chez les professeurs, soit avec des précepteurs dans des appartements particuliers. L'éducation des premiers, qui primitivement était gratuite, coûte à chaque élève 60 liv. sterling (1,500 fr.); celles des seconds revient à environ 200 liv. sterling (5,000 fr.). L'instruction, préparatoire à celle des universités, est purement littéraire et classique; les mathématiques, les langues vivantes, ne sont enseignées qu'accessoirement. Une singulière fête, auj. supprimée, était célébrée à Eton tous les 3 ans, le mardi de la Pentecôte: les élèves, formant une sorte de procession, se rendaient à une petite colline située à 2 kil. de là; tous les spectateurs, et même les voyageurs qu'on rencontrait sur la route, étaient soumis par eux à une contribution forcée.

ÉTRANGERS. Les peuples de l'antiquité les traitaient en général fort durement. La loi de Moïse recommandait aux Hébreux de se montrer humains, car ils avaient été eux-mêmes étrangers sur la terre d'Égypte. A Athènes, on recevait les étrangers avec empressement, et plusieurs guerres furent soutenues pour les défendre. Au contraire, les Spartiates, qui voulaient conserver la pureté de leurs mœurs nationales, fermaient leur ville à l'étranger. — *Étrangers à Rome.* Les étrangers, à l'origine, n'avaient aucun droit à Rome, puisqu'ils ne pouvaient avoir aucune part à la religion. Lorsque, par suite des guerres et des relations commerciales, le nombre des étrangers s'accrut à Rome, on établit pour eux un tribunal particulier, présidé par le préteur des étrangers, *prætor peregrinus*. Le *peregrinus* n'était compté pour quelque chose aux yeux de la loi que s'il avait adopté un patron; en se mettant dans la clientèle d'un citoyen, il participait à quelques bénéfices du droit civil, comme le *matrimonium ex jure gentium*, la *possessio*, etc.; le droit qui s'appliquait aux étrangers était le *jus gentium* (droit des gens), droit naturel et international. (*V.* Willems, *Droit public romain.*)

Étrangers au moyen âge et dans les temps modernes. En Gaule, après la ruine de l'empire romain, l'étranger qui déclara vouloir vivre sous la loi salique fut d'abord estimé à l'égal d'un Franc; mais bientôt la violence des puissants se mit au-dessus des lois, et l'étranger, le marchand, courut le risque d'être dépouillé. Vainement Dagobert condamna à une amende de 160 sous quiconque tuerait, blesserait, frapperait ou vendrait un étranger; l'abus de la force continua. Charlemagne réprima aussi les vexations des grands envers les étrangers. Pendant la féodalité, les étrangers tombèrent sous le coup des droits d'*aubaine* et d'*épave*. (*V. ces mots.*) St Louis et Charles VI les prirent sous leur protection: toutefois on continua à prélever sur eux certains droits jusqu'en 1789. Les successions des étrangers décédés en France étaient dévolues à l'État. Aujourd'hui, l'étranger peut acquérir, posséder et transmettre des biens. Aux termes du Code civil (liv. Ier, tit. ier), l'étranger domicilié en France y jouit de tous les droits civils tant qu'il continue d'y résider.

ÊTRE SUPRÊME (Fête de l'), fête décrétée par la Convention, sur la proposition de Robespierre. Elle fut célébrée le 20 prairial an II (8 juin 1794), dans le Jardin des Tuileries, sur un vaste amphithéâtre en forme de montagne, dont le peintre David avait donné les plans. Les représentants du peuple s'y rendirent, et Robespierre, alors président de l'assemblée, prononça un discours. Il mit le feu à des emblèmes figurant les passions et les vices de l'humanité; puis on alla entendre au Champ de Mars des hymnes composés par Chénier et Désorgues, et mis en musique par Chérubini, Méhul, Lesueur et Gossec; on termina par des danses et des repas fraternels.

ÉTRENNES, usage romain que la tradition faisait remonter au temps du roi des Sabins Tatius. Ce fut d'abord un présent qu'au premier jour de l'année les inférieurs portaient à leurs supérieurs, et particulièrement aux magistrats. Tatius, dit-on, reçut à cette occasion, et comme bon augure, des branches cueillies dans un bois consacré à *Strenua*, déesse de la force; de là le nom et la coutume des étrennes qui ne tarda pas à devenir générale: on se fit un point de religion de s'en donner réciproquement, de se visiter au commencement de l'année, en accompagnant les visites d'heureux souhaits et de marques d'amitié, en signe de bons présages. Les étrennes privées se composaient ordinairement d'un stips, très petite monnaie de cuivre, car on regardait à l'acte et non à la valeur du présent. Cette modestie dans les présents se conserva, même au milieu des progrès du luxe, parce que les étrennes étaient réciproques, et que les clients, même les pauvres, en portaient à leurs patrons, qui, ayant un très grand nombre de dons à rendre, ne pouvaient en faire de bien somptueux. Du temps des empereurs, les pauvres clients offraient une datte couverte d'une pellicule d'or; ils y joignaient quelquefois une figue sèche, ou un rayon de miel, ou bien un stips. Sous Auguste, les riches et les pauvres allaient porter leurs étrennes à l'empereur, qui rendait immédiatement à chacun une valeur égale ou supérieure au présent reçu. Quelquefois les riches se cotisaient pour offrir une somme d'argent en commun. Quand Auguste était absent de Rome, on allait au Capitole déposer les étrennes devant sa chaise curule. Tibère rendait 4 fois la valeur de l'étrenne, et, comme on avait tout le mois pour faire ce cadeau, nul n'y manquait; mais, fatigué de ces visites mensuelles, il commença par ne plus rien prendre passé le 1er jour, puis n'accepta plus d'étrennes. Caligula rétablit l'usage de ce présent pour l'empereur; Claude le supprima de nouveau; il fut remis en vigueur après lui, et il durait encore à la fin du ive siècle. Quand la religion chrétienne commença à prendre de l'autorité, les Pères de l'Église défendirent les étrennes, comme cérémonie païenne. En France, cette fête se confondit avec celle que les druides célébraient le 1er de l'an en cueillant le gui; on en trouve le souvenir dans *guil'an*, nom des étrennes au pays chartrain; dans *guilanes*, chansons qui accompagnent les réjouissances du 1er de l'an, aux environs de Bordeaux. Au ve siècle, les étrennes étaient une occasion de mascarades grossières, contre lesquelles se prononcèrent divers conciles. Mais la fête du nouvel an et la coutume de donner des étrennes ont subsisté, sans qu'on y attache d'ailleurs aucune idée religieuse.

C. D—y.

ÉTRÉPAGNY, *Sterpiniacum*, ch.-l. de cant. (Eure), arr. des Andelys; 1,600 hab. Dentelles. Autrefois fortifié. Les Mérovingiens y eurent un manoir. La seigneurie d'Étrépagny appartint aux comtes de Melun, aux ducs de Longueville et à la famille des Turgot. Combat du 29 nov. 1870 entre les Français et les Allemands.

ETRETAT, vge (Seine-Inférieure), arr. du Havre, petit port de pêche sur la Manche, protégé par des rochers d'un aspect pittoresque. Parc aux huîtres; bains de mer très fréquentés; 2,000 hab. L'église Notre-Dame reproduit, en de moindres proportions, l'abbaye de Fécamp.

ÉTREUX, vge (Aisne), arr. de Vervins, sur le canal de jonction de la Sambre à l'Oise; 2,000 hab. Entrepôt de houille, chaux, vinaigreries, filatures, etc.

ÉTRIERS. Partie du harnais d'un cheval de course. Ils étaient inconnus des anciens, et l'on n'en trouve nulle trace sur les monuments antiques; leur invention ne paraît pas remonter au delà du vie siècle de J.-C. Les Français les trouvèrent en usage chez les Arabes, à l'époque des croisades, et les adoptèrent aussi.

ÉTRURIE, *Etruria*, anc. région de l'Italie qui forma plus tard le grand-duché de Toscane et le nord-ouest des États de l'Église, entre la Macra et la Ligurie au N., l'Apennin qui la séparait de l'Ombrie et du pays des Sabins à l'E., le Tibre et le Latium au S., et la mer Tyrrhénienne à l'O., était arrosée par l'Arnus, l'Umbro et le Tibre, et renfermait les lacs de Clusium, de Trasimène, de Vulsinies, Sabatinus et Vadimon. On la divisait en 12 *lucumonies*, dont les ch.-l. étaient: Cœre, Tarquinies, Vulsinies, Cortone, Vétulonie, Clusium, Pérouse, Rusellæ, Arretium, Volaterræ, Populonie et Véies. — Les habitants primitifs de l'Étrurie sont désignés sous le nom de Tyrrhéniens, et paraissent se rattacher à la race des Pélasges; une tradition rapportée par Hérodote les faisait venir de Lydie. Au xie siècle av. J.-C., les Rasènes, sortis, croit-on, de la Rétie, les subjuguèrent, et du mélange des deux peuples avec

les aborigènes se formèrent les Tusci ou Étrusques. L'Étrurie devint alors très florissante ; elle s'étendit vers le N. par delà l'Apennin, sur les deux rives du Pô où s'élevèrent 12 colonies surtout [illegible] Brixia, Vérone, Mantoue, Felsina ou Bononia, Melpum, Adria, etc.), et aussi vers le S., en Campanie, où se forma une 3e confédération de 12 cités (Nole, Vulturnum, Atella, Acerræ, etc.), adonnée au commerce comme la mère patrie. Ses vaisseaux visitèrent la Grande-Grèce, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, et même la mer Égée, et firent le commerce des céréales, du fer et de l'ambre. Dans chaque lucumonie, le pouvoir était aux mains d'une aristocratie à la fois militaire et sacerdotale, constituée héréditairement. Les assemblées publiques de la confédération se tenaient à Vulsinies, dans le temple de Voltumna; mais le lien fédératif était assez faible. Au VIe siècle, les invasions des Gaulois dans le N. de l'Italie renversèrent la confédération étrusque des bords du Pô; au Ve, les lucumonies du S. furent envahies par les Samnites. La confédération du centre, amollie par la vie aisée et fastueuse qui résulte d'un grand développement du commerce et d'un climat très doux, se trouva de bonne heure en contact avec les Romains. La ville de Tarquinies leur donna deux rois, Tarquin l'Ancien et Tarquin le Superbe ; Porsenna, lucumon de Clusium, les subjugua un instant, 507 av. J.-C. ; Véies leur fit de longues et rudes guerres, et ne succomba qu'en 395. Entraînée dans l'alliance des Samnites, l'Étrurie essuya des défaites à Sutrium, à Pérouse, au lac Vadimon, et subit le joug de Rome en 283. Au dernier siècle de l'empire romain, elle forma, sous le nom de Tuscie ou Toscane, une province du diocèse d'Italie. — La civilisation des Étrusques est une des plus anciennes ; malheureusement la conquête romaine détruisit la plupart des monuments qui nous l'eussent fait connaître. En religion, leurs prêtres enseignaient que le Démiurge avait créé le monde dans l'espace de 6,000 ans, et que le genre humain devait durer autant que la création. Certaines divinités étaient adorées dans toute la confédération ; c'étaient les grands dieux pélasgiques : Tina ou Jupiter, Minerve, Cupra ou Junon, Vesta, Neptune, etc., et les dieux indigènes : Vertumne, Janus, Véjovis, Summanus, etc. Chaque ville avait ses dieux particuliers ; chaque maison, chaque homme, son démon ou génie (pénates, lares, etc.); les Pères de l'Église nomment l'Étrurie la *mère des superstitions*. Les sacrifices humains étaient pratiqués dans les temps les plus anciens. C'est de l'Etrurie que Rome a tiré la science augurale, l'art des aruspices et des expiations, un grand nombre de fêtes et de cérémonies religieuses, les jeux du cirque, les costumes et les ornements des magistrats, etc. Les Étrusques imaginèrent la division du temps en siècles; le jour commençait pour eux à midi ; leur année était solaire et leurs mois lunaires, mais on ignore comment ils mettaient d'accord ces deux modes de détermination de la durée. On croit que les chiffres dits *romains* leur furent empruntés. Dès une époque fort ancienne, ils possédaient un système monétaire ; plusieurs villes frappaient de la monnaie de bronze, et Populonie était le centre du monnayage de l'argent. Le système des poids et mesures était duodécimal. La langue étrusque, dans laquelle sont écrites de nombreuses inscriptions trouvées en Italie, et dont on est à peine parvenu à déchiffrer les caractères, reste encore une langue inconnue. On sait que l'Étrurie eut des poètes qui s'exercèrent dans le genre pastoral, le genre sacré et même la tragédie, et Rome leur emprunta, dit-on, les vers saturniens et fescennins. Ce furent les Étrusques qui élevèrent ces constructions d'une apparence massive dont l'ordre *toscan* semble être le type. Ils inventèrent aussi une espèce de poterie rouge, brune et noire, dont on trouve beaucoup de débris. Les chaussures tyrrhéniennes, les ouvrages d'airain, les sièges d'ivoire, les ornements de métal, les vases peints, étaient très recherchés, même en Grèce. Selon toute vraisemblance, la civilisation de l'Étrurie fut, en grande partie, le résultat d'influences étrangères, grecques ou orientales, lesquelles s'expliquent par des immigrations ou par les relations de commerce. En effet, les détails d'architecture des monuments découverts à Vulci ont un certain rapport avec ceux de l'anc. Égypte; dans les chasses que représentent certaines peintures, par exemple, à Chiusi, on voit, ainsi que dans les figures d'ornement, des lions et des panthères, animaux étrangers à l'Italie, ou bien des images qui rappellent des sujets religieux de la Phénicie, de la Babylonie, de l'Assyrie et de la Perse, telles que divinités à 4 ailes, chimères, sphinx, oiseaux de proie, taureaux ailés, monstres marins ; certains vases étrusques portent des inscriptions en caractères phéniciens ; d'autres reproduisent les formes helléniques, portent des inscriptions en dialecte éolien, ou des noms d'artistes certainement athéniens; les festins que les peintures étrusques offrent aux yeux rappellent les usages grecs, comme les danses de femmes rappellent celles des almées de la Perse moderne. Le musée Grégorien, fondé au Vatican par le pape Grégoire XVI, contient les monuments les plus curieux de l'art étrusque.

V. Lepsius, *uber die Tyrrhenischen Pelasgen in Etrurien*, Leipz., 1842; Micali, *Storia degli antichi popoli italiani*, Rome, 3e édit., 1831, 3 vol.; Ottf. Müller, *die Etrusker*, Breslau, 1828, 2 vol.; Gerhard, *Etruskische Spiegel*, Berlin, 1843, in-4o. B.

ÉTRURIE (PROVINCE ROMAINE D'). L'Étrurie fut rangée par Auguste dans la VIIe région de l'Italie (moins sa partie méridionale, annexée à la région suburbicaire); Adrien en fit le 4e des 4 consulariats entre lesquels il partagea la Péninsule. Elle était accrue des territoires voisins de l'Ombrie et du Picenum, et commence à porter, dès cette époque, le nom de *Tuscie*. Une partie en fut détachée pour former la Flaminia-Picenum à une époque incertaine, mais antérieure à 229, et la *Tuscie-Ombrie* garda cette dernière étendue et cette dénomination jusqu'à la fin de l'Empire. Comptée comme province, elle fut rangée, au IVe siècle, dans le diocèse ou vicariat de Rome, et dans la préfecture d'Italie. Florence était sa métropole. La Tuscie-Ombrie fut conquise par les Lombards, qui en firent un duché, et elle prit, au moyen âge, le nom de *Toscane*. (*V. ce nom.*)

ÉTRURIE (ROYAUME D'), nom que prit le grand-duché de Toscane, lorsqu'en 1801 il fut enlevé, en vertu du traité de Lunéville, à l'archiduc d'Autriche Ferdinand III, qui y régnait, et donné à la branche espagnole de Parme, à laquelle Napoléon prenait ses États pour les réunir aux domaines de la France dans le Piémont (traité de Madrid). Le roi Louis étant mort dès 1803, sa veuve Marie-Louise, fille de Charles IV d'Espagne, gouverna au nom de son jeune fils, proclamé sous le nom de Louis II. Mais, en nov. 1807, le traité de Fontainebleau promit à celui-ci, en échange, le royaume nouveau de Lusitanie (Entre-Douro-et-Minho, Oporto); quelques mois après, l'Étrurie, incorporée à l'empire français, mai 1808, forma les 3 départements de l'Arno (Florence), de la Méditerranée (Livourne), et de l'Ombrone (Sienne). (*V.* TOSCANE.) R.

ETSCH, nom allemand de l'ADIGE.

ETTENHEIM, v. du grand-duché de Bade, du cercle et à 28 kil. N. de Fribourg-en-Brisgau, et 25 kil. S.-E. de Strasbourg, sur la riv. g. de l'Ettenbach ; 3,000 hab. Fabr. de tissus et de cuirs. C'est là que fut enlevé le duc d'Enghien pour être conduit à Vincennes, 1804.

ETTLINGEN, v. du grand-duché de Bade, du cercle et à 8 kil. S. de Carlsruhe, sur l'Alb ; 5,300 hab. Antiquités romaines. Les lignes d'Ettlingen furent forcées, en 1734, par le maréchal de Berwick, et les Français y défirent les Autrichiens, en 1796.

ETTMÜLLER (MICHEL), célèbre médecin allemand, né à Leipzig en 1644, m. en 1683, membre de l'académie des Curieux de la nature, professeur de botanique et de chirurgie à l'université de sa ville natale. Ses leçons étaient avidement suivies; ses écrits, commentés partout, ont été recueillis sous ce titre : *Opera medica theorico-practica*, Francf., 1708, 3 vol. in-fol. Plusieurs ont été trad. en français. Haller estimait beaucoup plus l'opuscule intitulé : *Vis opii diaphoretica*, Leipz., 1679, in-4o.

ÉTUVES. *V.* BAINS.

ETYMANDER OU **ERYMANTHE**, riv. d'Asie, arrosait la Paropamise et la Drangiane, et se jetait dans le lac Aria (*Aria palus*). C'est auj. l'*Helmend* ou *Hirmind*, en Perse.

EU, *Auga* ou *Aucum*, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe, sur la Bresle, à 3 kil. de son embouchure dans la Manche; 3,855 hab. Collège; trib. de commerce. Filage de chanvre et de lin; dentelles; scieries de planches; huiles, grains; briqueteries. Très beau château qui avait été enlevé à la famille d'Orléans par un décret de 1852, et que lui a rendu l'Assemblée nationale de Versailles. Henri de Guise le Balafré le reconstruisit, en 1578, d'après les plans de Claude Leroy, architecte de Beauvais. On y voit une belle collection de portraits historiques, au nombre de 1,100 environ; le parc, de 46 hectares, est entrecoupé de canaux et de bassins, et remarquable par ses beaux ombrages. L'église d'Eu, très ancienne, renferme dans ses caveaux les tombeaux des anciens comtes d'Eu, qui y ont été replacés par les soins du roi Louis-Philippe. Dans l'église du Collège, bâtie par les jésuites, sont les tombeaux du Balafré et de sa femme Catherine de Clèves, ses fondateurs ; ce sont de belles œuvres de Germain Pilon. — Des restes d'une voie romaine, une anc. porte flanquée de deux grosses tours, les ruines d'un temple, et plusieurs tombeaux attestent qu'Eu existait au temps des Romains. Le comté d'Eu fut érigé, en 996, pour un fils de Richard Ier, duc de Normandie; au XIIIe siècle, il passa dans la maison de Brienne, fut confisqué en 1350, et donné en apanage, en 1352, à Jean d'Artois. Érigé en pairie en 1458, il échut, en 1472, à la maison de Nevers; Catherine de Clèves le porta en dot à Henri de Guise le Balafré ; les Guises le vendirent, en 1657, à Mlle de

Montpensier, qui le donna au duc du Maine; enfin il passa à la famille de Penthièvre, et, par mariage, à celle d'Orléans.

EUBAGES. *V.* Druides.

EUBEE, *Eubœa,* île de la mer Égée, appelée par les Vénitiens Nègrepont, et formant auj. une prov. du roy. de Grèce; elle est séparée de la côte orientale par un canal dont la partie N. porte le nom d'Atalanti et la partie S. celui d'Egripos : Cap. Chalcis ou Nègrepont (*V. ce mot*), sur l'Euripe; v. princip. Karysto au S., et Xirokhori au N.; 4,199 kil. carrés et 95,136 hab. Les montagnes qui la traversent du N.-E. au S.-O. étaient riches en mines, d'où l'île tira son nom de *Chalcis.* On la nomma aussi *Macris* (longue), et *Abantis,* de la tribu des Abantes. Des Histiéens et des Ioniens s'y établirent ensuite. Conquise de bonne heure par les Athéniens, elle leur fut enlevée par les Spartiates en 404 av. J.-C. Ils la reprirent bientôt, et eurent à la défendre contre Philippe de Macédoine. L'Eubée passa ensuite sous la domination romaine.

V. Baumeister, *Esquisse topographique de l'Eubée,* 1864 (all.); Girard, *Archives des missions,* t. II, p. 711. G. H. et S. Re.

EUBULIDE, philosophe grec, né à Milet vers 360 av. J.-C., disciple et successeur d'Euclide de Mégare, combattit la doctrine d'Aristote, et se distingua dans la dialectique. On lui doit l'invention de quelques sophismes, le *menteur,* le *sorite,* etc. (*V.* Ritter, *Musée Rhénan,* 1828, p. 331.) — Un autre du même nom, sculpteur athénien, avait exécuté un groupe de 13 statues qui fut placé dans le temple de Bacchus au Céramique et dont la base, avec une partie de l'inscription, a été découverte en 1837. (Ross, *Kunstblatt,* 1837, n° 93.)

EUBULUS, poète athénien de la Comédie moyenne, vers 375 av. J.-C. Le sujet de ses pièces était principalement mythologique.

V. Meineke, *Fragm. comic. Græc.,* I, 355. S. Re.

EUCHEIR, artiste grec de l'époque mythique, inventeur de la peinture suivant Aristote. — Un autre de même nom, Corinthien, suivit Démarate en Italie (664 av. J.-C.), et y introduisit la plastique. S. Re.

EUCHER (Saint), d'une famille illustre de la Gaule, était sénateur lorsqu'il quitta le monde pour la solitude; il devint évêque de Lyon vers 434, et fut l'ami de St Honorat et de St Hilaire. Fête, le 16 novembre.

Ses œuvres ont été publiées à Rome, 1564; on y remarque : un *Eloge du desert de Lerins,* un *Traité du mépris du monde,* traduits en franç. par Arnauld d'Andilly, 1672, in-12. et les *Actes du martyre de la légion thébaine,* trad. en franç par J.-Arm. Dubourdieu, Amst., 1705. in-12.

EUCLÉIA, divinité honorée à Athènes, personnification de la gloire acquise par les Athéniens à Marathon. Eucléia est aussi un surnom d'Artémis et avait un temple à Thèbes. S. Re.

EUCLIDE DE MÉGARE, philosophe qui florissait vers 400 av. J.-C., fut d'abord disciple de Parménide, puis de Socrate. Aulu-Gelle raconte que, pendant la guerre du Péloponèse, il s'introduisait, au péril de sa vie, sous des vêtements de femme, dans Athènes, pour écouter les leçons de Socrate, à la mort duquel il assista, selon Platon. Après ce malheur, il se retira dans sa patrie, où il ouvrit une école dite *mégarique* et *éristique* ou disputante, dont la dialectique était l'étude principale.

EUCLIDE, très célèbre géomètre grec, ouvrit à Alexandrie une école de mathématiques, sous Ptolémée, fils de Lagus, vers 320 av. J.-C. On ne sait rien sur sa naissance ni sur sa vie. Plusieurs de ses ouvrages sont perdus; le plus célèbre, connu sous le nom d'*Éléments,* en 15 livres, dont les deux derniers lui sont contestés, sert encore auj. de base à l'enseignement de la géométrie; il fut commenté par Théon et par Proclus. On a encore d'Euclide : *Data* (Données), traité fort goûté par Newton; *Introductio harmonica,* où il traite de la musique; *Optica, Catoptrica,* concernant la vision directe et les miroirs; *de Divisionibus* (de la Division des polygones), dont il ne reste qu'une trad. latine. Quelques-uns attribuent ce dernier ouvrage à un mathématicien arabe, Méhémet de Bagdad.

Les meilleures éditions des *Œuvres* complètes d'Euclide sont celles de Grynæus, 1530; de Gregory, 1703; de F. Peyrard, Paris, grec-lat. et franç., 1814-18, 3 vol. in-4°. Les *Eléments* ont eu seuls une multitude d'éditions, surtout en Angleterre (Seeley, 1876; Harrison, 1877; Smith, 1878, etc.). — *V.* Chasles, *les Trois Livres de prismes d'Euclide rétablis d'après la notice et les lemmes de Pappus,* 1860; Cantor, *Euclide et son siècle,* 1867 (all.); Heiberg, *Études sur Euclide,* 1882 (all.). Ce dernier savant prépare une édition critique d'*Euclide* (annoncée en 1883). S. Re.

EUCOLOGE, du grec *eukè,* prière, et *légô,* recueillir; nom donné, dans l'Eglise grecque, au rituel qui contient les détails des cérémonies du culte et, dans l'Église latine, au livre qui renferme l'office des dimanches et des fêtes.

EUCRATIDE, roi de Bactriane, contemporain de Mithridate Ier, roi des Parthes. Il fit de grandes conquêtes dans le nord de l'Inde et domina, suivant Strabon, sur 1,000 villes. Le Cabinet des médailles possède un grand médaillon en or à l'effigie de ce prince, pesant 20 statères et probablement unique.

Chabouillet, *Rev. de numismatique,* 1867, p. 382.

EUCTÉMON, astronome athénien du ve siècle av. J.-C., s'appliqua à l'observation des solstices avec le gnomon, aida Méton dans l'établissement de son cycle, et composa un calendrier astronomique et météorologique, dont quelques extraits nous ont été conservés par Geminus et par Ptolémée. H. M.

EUDÆMON-JEAN (André), jésuite, né au xvie siècle à la Canée (Candie), m. à Rome en 1625, descendant des Paléologues, fut amené très jeune en Italie, entra dans la société de Jésus, en 1581, professa la philosophie à Rome et la théologie à Padoue. On a de lui : *Epistola monitoria ad J. Barclaium,* Cologne, 1613, pour soutenir la doctrine de Bellarmin sur l'autorité des rois; *Apologia pro Henrico Garneto,* 1610, où il présente comme un martyr de la foi le prêtre Garnet, condamné à mort, en 1606, à la suite de la conspiration des poudres. On lui attribue un libelle injurieux contre Louis XIII et la France.

EUDÈME DE RHODES, contemporain et disciple d'Aristote, publia et commenta les écrits de son maître; les modernes lui ont même attribué quelques ouvrages portant le nom du Stagirite. Il est à peu près certain qu'il retravailla la *Métaphysique,* laissée inachevée, et que l'*Éthique à Eudème,* telle qu'elle nous est parvenue, dérive des notes prises par Eudème au cours d'Aristote.

V. Pansch, *de Moralibus magis subditicio Aristotelis libro,* 1841; Spengel, *Eudemi fragm. quæ supers.,* 1865. S. Re.

EUDES ou **EUDON,** duc d'Aquitaine, fils de Boggis, 681-736. Il enleva aux rois de Neustrie et d'Austrasie les pays nommés depuis Nivernais, Vivarais et Provence arlésienne, 687-715, échoua dans une tentative pour enlever la Septimanie aux Sarrasins, 688, soutint Raginfred, maire de Neustrie, contre Charles-Martel, 717-19, triompha de l'émir Al-Samah sur le chemin de Toulouse à Carcassonne, 721, mit deux fois en déroute l'émir Ambessa, 725. Une nouvelle invasion des Arabes l'obligea à solliciter les secours de Charles-Martel qu'il avait d'abord combattu.

EUDES, duc de France et comte de Paris, fils aîné de Robert le Fort, défendit vaillamment Paris assiégé par les Normands en 885. En 888, après la déposition de Charles le Gros, les seigneurs du N. de la Gaule le proclamèrent roi. Il reçut en 893 l'investiture d'Arnulf, roi de Germanie, qui était de race carolingienne. Les Normands ayant reparu, il les vainquit près de Montfaucon en Argonne. Quelques seigneurs méconnaissaient son autorité; il fit couper la tête à leur chef, le comte Valtguire, et poursuivit le reste de leur parti jusqu'en Aquitaine. Il eut encore à soutenir, 893-95, une lutte contre un compétiteur au trône, le jeune Charles le Simple, fils de Louis le Bègue. Il lui céda les pays situés entre le Rhin et la Seine et le déclara son successeur. Eudes mourut en 898. G—t.

EUDES, nom de plusieurs ducs de Bourgogne. (*V.* Bourgogne.)

EUDES DE MONTREUIL, architecte du xiiie siècle, m. en 1289, suivit St Louis en Palestine, où il fortifia Saint-Jean-d'Acre. Il construisit à Paris l'Hôtel-Dieu, les Quinze-Vingts, les églises de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, des Blancs-Manteaux, des Mathurins, des Chartreux, des Cordeliers, etc.

EUDISTES, congrégation de prêtres séculiers établie à Caen, en 1643, sous le titre de Jésus et Marie, par l'oratorien Eudes de Mézeray, frère de l'historien de ce nom. Les eudistes ne faisaient aucun vœu, et ne portaient pas de costume spécial; ils dirigèrent des séminaires dans la Normandie et la Bretagne. Cette congrégation, qui n'a jamais été nombreuse, a subsisté jusqu'à nos jours.

EUDORE, fils de Mercure et de Polymélé, conduisit, sous les ordres d'Achille, les Myrmidons au siège de Troie. Achille le donna pour compagnon à Patrocle, dont il devait contenir l'ardeur belliqueuse.

EUDOXE DE CNIDE, mathématicien et astronome grec, mais en même temps géographe, médecin, philosophe, législateur, sophiste et littérateur, né vers 409 av. J.-C., m. vers 356, commença à suivre les leçons de Platon vers 386. Il fit un voyage en Égypte vers 362, mais non avec Platon, comme on l'a prétendu. Les notions géométriques et astronomiques qu'il trouva en Égypte étaient pratiques et très élémentaires : il y ajouta la théorie. Il fonda une école à Cnide vers 359; il y établit un observatoire astronomique, et il donna des lois à cette ville. Nous ignorons les titres de ses ouvrages d'arithmétique, de musique, de géométrie et de médecine. En musique, il avait étudié les rapports numériques des sons suivant les vitesses de vibration des cordes. En arithmétique, il avait ajouté 3 espèces de proportions aux 3 connues avant lui. En géométrie et surtout en stéréométrie, il avait trouvé plusieurs théorèmes nouveaux : appelant en aide l'analyse, il avait fait faire des progrès à la théorie des sections coniques

commencée par Platon; il s'appliqua aussi à la solution du problème de la duplication du cube. Ses 2 principaux ouvrages astronomiques, mis à profit par Aratus et critiqués par Hipparque, étaient le *Miroir* et les *Phénomènes*. Il avait écrit aussi un traité *sur les Vitesses du soleil, de la lune et des planètes*, et une *octaétéride*, opuscule sur le cycle lunisolaire de 8 ans, établi à Athènes par Cléostrate de Ténédos. (V. Calendrier. Il trouva en Égypte, dans l'usage astronomique et non civil, une période purement solaire de 4 années, dont 3 étaient de 365 jours, et une de 366; il fit connaître en Grèce cette période, qui n'y fut pas introduite dans l'usage civil. Eudoxe avait essayé d'observer les solstices en fixant, à l'aide d'une mire horizontale, les plus grandes amplitudes ortives du soleil, et il avait cru trouver que cet astre avait un mouvement en latitude. Il avait inventé un cadran solaire nommé l'*araignée*. Sa sphère étoilée, à laquelle on a voulu prêter une antiquité fabuleuse, était faite pour son temps, avec les moyens grossiers d'observation dont il pouvait disposer et, par suite, avec des erreurs en sens divers sur les positions des étoiles. Dans son système astronomique, la terre était le centre immobile de toutes les révolutions célestes. Il ignorait ou négligeait les anomalies du mouvement du soleil et de la lune en longitude. Suivant lui, les mouvements du soleil, de la lune et des 5 planètes résultaient des révolutions combinées de sphères toutes concentriques, au nombre de 3 pour le soleil, d'autant pour la lune, de 4 pour chacune des planètes. La 1re sphère était pour le mouvement diurne d'orient en occident; la 2e pour la partie principale du mouvement contraire en longitude; la 3e du soleil et de la lune pour le surplus de ce mouvement et pour le mouvement en latitude; la 3e et la 4e sphère de chacune des 5 planètes étaient combinées pour produire à la fois le mouvement en latitude, les anomalies, les stations et les rétrogradations de ces corps, qui, suivant lui, traversaient l'écliptique 4 fois par chaque révolution symbolique. Ce système, très erroné, était un premier pas dans la voie de l'astronomie mathématique chez les Grecs.

V. Ideler, *Mémoire sur Eudoxe*, en 2 parties (*Mém. de l'Académie des sciences de Berlin*, 1828 et 1830, en all.); Letronne, *sur les Ecrits et les Travaux d'Eudoxe de Cnide d'après Ideler* (*Journ. des savants*, 1840-41); Jahn, *Mus. Rhenan*, 1846, 477; Schiaparelli, *le Sfere concentriche di Eudosso*, 1875; Th. Henri Martin, *Acad. des inscr.*, 3 oct. 1879.

H. M. et S. Re.

EUDOXE DE CYZIQUE, navigateur grec du IIe siècle av. J.-C. Les navigations d'Egypte en Inde s'étant ralenties, il les ranima sous les règnes de Ptolémée Physcon et de Lathyre. Sa courageuse entreprise, soit en cherchant la route la plus directe de l'Inde, d'où il avait rapporté, à ce qu'il paraît, les premiers diamants, soit en tentant de faire le tour de l'Afrique par l'ouest, lui valut des persécutions, et une réputation obscurcie par les fables dont Cornélius Népos et Pomponius Méla ont voulu l'embellir.

Brandes, *sur l'Epoque d'Eudoxe*, 1866 (all.); Gaffarel, *Eudoxe de Cyzique*, 1873.

EUDOXIE, *Ælia Eudoxia*, impératrice d'Orient, m. en 404, épousa Arcadius en 395. Elle était fille du comte franc Bauton, général de Théodose. Elle aida le ministre Eutrope à se débarrasser de son rival Rufin, obtint ensuite de son époux l'arrêt d'Eutrope, et persécuta St Jean Chrysostome.

V. Am. Thierry, *St Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie*, 1872.

EUDOXIE, *Athenaïs Eudoxia*, impératrice d'Orient, 421-444. Fille du sophiste athénien Léontius, elle plut à Pulchérie, qui la donna en mariage à son frère Théodose II. Irritée des soupçons de son époux qui la croyait infidèle, elle se retira à Jérusalem, où elle acheva ses jours, 460. Elle a composé plusieurs poèmes religieux et profanes : Photius nous a conservé un extrait de son poème sur Zacharie et Daniel; on trouve aussi dans la *Biblioth. des Pères* une *Vie de J.-C.* qu'elle avait faite avec des vers d'Homère.

L. H. Teucher a publié : *Homerocentra, sive centones Homerici*, 1793. — V. aussi Ludwich, *Mus. Rhenan*, 1882, 206. S. et S. Re.

EUDOXIE, *Licinia Eudoxia*, impératrice d'Orient, née à Constantinople en 422, m. vers 462. Fille de Théodose II et d'Athénaïs-Eudoxie, elle épousa Valentinien III. Après le meurtre de son époux, 455, contrainte d'épouser l'assassin Maxime, elle aurait appelé Genséric, roi des Vandales. Rome fut saccagée; Eudoxie elle-même fit partie du butin, et fut emmenée en Afrique, d'où elle s'échappa 7 ans après.

EUDOXIE MACREMBOLITISSA, impératrice grecque, 1059-1071. Après la mort de son mari, Constantin Ducas, auquel elle avait juré de ne plus se remarier, elle exerça le pouvoir au nom de ses 3 fils, Michel VII, Andronic et Constantin XII. Mais les progrès des Turcs Seldjoucides et d'Alp-Arslan l'obligèrent à donner sa main à un brave général, Romain Diogène, 1068. Lors de la captivité de ce dernier, 1071, elle fut reléguée dans un couvent par Michel VIII.

On a sous son nom une anthologie intitulée : *Ionia* ou *Violarium*, publiée par Villoison en 1781, qui n'est qu'une compilation d'un savant du XVIe siècle, peut-être Palæocappa. — V. Patzig, *Musée Rhenan*, 1882, p. 67; Pulch, *de Eudoxiæ violario*, 1881; *Hermes*, 1882, p. 177.

S. et S. Re.

EUDOXIE FEDOROVNA. V. Pierre le Grand.

EUFEMIA (SANTA-), brg du roy. d'Italie (prov. de Catanzaro), sur le golfe de son nom; 1,200 hab. Détruit par un tremblement de terre en 1638. — v. du roy. d'Italie (prov. de Reggio de Cal.); 6,252 hab.

EUGAMON, poète cyclique de Cyrène, v. 570 av. J.-C. Il avait écrit une suite à l'*Odyssée*, sous le titre de *Télégonia*, dont Proclus donne un résumé.

V. Bode, *Hist. de la poésie épique*, p. 339 (en all.). S. Re.

EUGANÉENS, *Euganei*, anc. peuple de l'Italie, qui habitait d'abord sur la côte N. du golfe Adriatique, et qui, à l'arrivée des Vénètes, se retira vers les Alpes, dans la Rétie. Leur nom est resté aux monts *Euganéens*, rameau des Alpes Cadoriques dans la Vénétie (prov. de Padoue).

EUGÈNE, rhéteur et grammairien, enseignait à Vienne en Dauphiné, lorsqu'il fut revêtu de la pourpre impériale après le meurtre de Valentinien II par le Franc Arbogast, dont il était l'un des secrétaires, 392 ap. J.-C. Vaincu près d'Aquilée par Théodose, il fut fait prisonnier et mis à mort, 394.

EUGÈNE (Saint), évêque de Carthage en 481, fut persécuté par les rois vandales Huneric et Thrasimond, se réfugia en Gaule, et mourut, en 505, dans un monastère du Languedoc. Fête, le 13 juillet.

On a de lui : *Exhortation aux fidèles de Carthage* (insérée dans *Grégoire de Tours*); *Expositio fidei catholicæ*; *Apologeticus pro fide*; *Altercatio cum arianis*, dont il ne reste que des fragments.

EUGÈNE Ier (Saint), pape, 654-658, fut nommé par la protection de l'empereur Constant II, du vivant même de Martin Ier, déposé par ce prince, et essaya vainement de faire cesser l'hérésie des monothélites. Fête, le 27 août.

EUGÈNE II, Romain, pape de 824 à 827, succéda à Pascal Ier, apaisa les troubles de Rome, avec le concours de Louis le Débonnaire et de Lothaire Ier, et tint un concile à Rome pour la réforme du clergé. Son peuple le surnomma *le Père des pauvres*.

EUGÈNE III, né à Pise, disciple de St Bernard à Clairvaux, pape de 1145 à 1153. Trois fois forcé de quitter Rome par les Arnaudistes ou partisans d'Arnaud de Brescia, qui avaient érigé la commune de Rome en république, 1145, 46, 50, il erra de retraite en retraite, en Italie, en France, en Allemagne, et ne put, malgré l'appui des Tiburtins, en 1145, de Roger II en 1149, s'y établir que temporairement avant 1152. Il fit prêcher la 2e croisade par St Bernard.

EUGÈNE IV, Vénitien, petit-neveu de Grégoire XII, fut pape de 1431 à 1447. Il vit attaquer tout ensemble son autorité temporelle et sa suprématie spirituelle : la première, par les *condottieri*, dont l'un, Fr. Sforza, se fit céder, 1434, la marche d'Ancône, qu'il conserva jusqu'en 1447, tandis que les autres, Forte Braccio et Piccinino, d'accord avec les Colonna, déterminaient par leurs attaques, 1434, un nouveau soulèvement républicain à Rome et l'exil forcé du pontife, que les Romains rappelèrent eux-mêmes 2 ans après, mais qui ne revint qu'en 1443; — la seconde par le concile de Bâle, réuni en 1431, et animé, plus encore que celui de Constance, du désir d'affaiblir la puissance pontificale. Né dès la première séance, apaisé après la 15e, 1434, le désaccord fut définitif après la 25e, 1437; et Eugène, bien qu'il eût transféré l'assemblée à Ferrare, et de là à Florence, 1439, vit un certain nombre de ses membres demeurer à Bâle en conciliabule. Tandis qu'il opérait à Florence une réunion éphémère de l'Église grecque avec l'Église romaine, les prélats de Bâle, réduits à 7 par la peur de la peste, décrétèrent sa déposition (les canons en demandent 12 pour déposer un simple évêque); puis, avec 26 autres prêtres ou docteurs, ils élurent, sous le nom de Félix V, 1439, Amédée VIII, duc de Savoie (V. Savoie), que reconnurent à peine quelques princes. — Eugène IV protégea les lettres et les arts. Rome lui dut la fondation d'une école gratuite pour l'enseignement des sciences humaines. R.

EUGÈNE (François Eugène de Savoie, connu sous le nom de *Prince*), capitaine et homme d'Etat éminent, fils d'Eugène-Maurice, duc de Savoie-Carignan, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini, nièce de Mazarin, né à Paris le 18 oct. 1663, m. en 1736. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il fut connu quelque temps sous le nom de l'*abbé de Savoie*. Après avoir vainement sollicité un emploi sous Louis XIV, il quitta la France, 1683, entra au service de l'Autriche, et se signala dans les campagnes contre les Turcs. Dès 1687, il fut nommé feld-maréchal; en 1693, feld-maréchal général; enfin, en 1703, président du conseil aulique de la guerre. Dans la guerre de la coalition contre la France en Italie, de 1690 à 1696, il sut gagner le duc de Savoie au parti de l'empereur, ne put

empêcher par sa valeur la défaite de Staffarde, débloqua Coni, 1691, et entra dans le Dauphiné. Il refusa alors le bâton de maréchal que lui aurait offert Louis XIV. En 1697, il gagna la bataille de Zentha, qui décida la décadence de l'empire ottoman. Quoiqu'il eût livré cette bataille malgré les ordres du conseil aulique, il reçut bientôt après le commandement en chef des propres mains de l'empereur. Dans la guerre de succession d'Espagne, il battit Catinat à Carpi, Villeroi à Chiari, 1701, et ne fut arrêté dans ses succès que par le maréchal de Vendôme à Luzzara. En 1704, il remporta avec Marlborough une victoire glorieuse sur l'armée franco-bavaroise à Hochstædt. Battu par Vendôme à Cassano, 1705, il défit le duc d'Orléans et Marsin sous les murs de Turin, 1706, et chassa les Français de l'Italie. En commun avec Marlborough, il gagna la bataille d'Audenarde, prit Lille, 1708, et livra la sanglante bataille de Malplaquet, 1709. Mais il s'efforça vainement de retenir l'Angleterre dans la coalition, se fit battre par Villars à Denain, 1712, ne put l'empêcher de prendre Fribourg-en-Brisgau, et négocia avec lui le traité de Rastadt, 1714. Dans la guerre contre les Turcs, il remporta de brillants succès à Peterwardein, 1716, et à Belgrade, 1717. Malgré sa volonté, le traité de Passarowitz, 1718, termina cette campagne. Lorsque la succession de Pologne provoqua une nouvelle guerre, 1733, le prince Eugène se rendit à l'armée du Rhin, sans cependant obtenir de grands avantages. Après la paix, 1735, il retourna à Vienne, où il mourut. Eugène fut un des plus grands hommes de guerre de son temps; néanmoins il n'a fait faire aucun progrès notable à l'art militaire; ce fut par des inspirations subites, et avec une admirable rapidité de coup d'œil, qu'il agit sur le terrain suivant les circonstances et les hommes auxquels il eut affaire. Prompt à profiter des fautes d'autrui, il exposait la vie des soldats comme la sienne. Il aima les lettres et les arts, réunit des collections précieuses et une magnifique bibliothèque, et protégea J.-B. Rousseau. Les écrits politiques d'Eugène sont importants pour l'histoire de son temps.

Sa vie a été écrite par Dumont, *Histoire militaire du prince Eugène*, continuée par Rousset, La Haye, 1723-1729, 2 vol. in-fol.; Mauvillon, *Histoire du prince Eugène*, Amst., 1740, 5 vol. in-12; Ferrari, *de Rebus gestis Eugenii*, Rome, 1747, in-fol. La *Vie du prince Eugène écrite par lui-même*, Paris, 1810, a pour auteur le prince de Ligne et n'est qu'une mystification. E. S.

EUGÈNE DE BEAUHARNAIS, fils d'Alexandre de Beauharnais et de Joséphine, né à Paris en 1780, m. en 1824, fit ses premières armes sous le général Hoche en Bretagne. Lors du désarmement de Paris ordonné par la Convention, il réclama l'épée de son père auprès de Bonaparte. Celui-ci fut frappé de cet acte de piété filiale, et bientôt des qualités de Mme de Beauharnais, qu'il épousa le 8 mars 1796. De ce jour commença la fortune d'Eugène. A 16 ans, il fut nommé sous-lieutenant dans les guides, et montra sa bravoure dans l'expédition d'Égypte. Après la bataille de Marengo, il devint général de brigade, 1800; prince, archichancelier d'État, 1804; grand officier de la Légion d'honneur, et vice-roi d'Italie, 1805. Ce royaume, formé de provinces étrangères les unes aux autres et réunies par la conquête, manquait de direction politique, d'unité nationale et d'importance militaire. Eugène en fit un État riche et puissant, où prospérèrent toutes les branches des services publics, et où l'on mit chaque année 12 ou 14 millions de fr. en réserve. En 1806, Eugène avait épousé la princesse Auguste-Amélie, fille du roi de Bavière Maximilien-Joseph, et Napoléon l'avait déclaré son fils adoptif et l'héritier présomptif de la couronne d'Italie. Dans la guerre de 1809 avec l'Autriche, il fut attaqué et battu à Sacile par des forces supérieures; mais il prit sa revanche sur la Piave avec Marmont et Macdonald, continua ses succès jusque dans les plaines de l'Autriche, pénétra en Hongrie, remporta la victoire de Raab, et rejoignit Napoléon avant la bataille de Wagram. Il acquit une véritable gloire dans la désastreuse campagne de Russie, 1812, où il commanda le 4e corps, d'environ 50,000 hommes. A la bataille de la Moskova, ce fut lui qui enleva la redoute de Borodino, mouvement le plus périlleux et le plus décisif de la journée. Dans la retraite, il fut admirable : depuis Poznân jusqu'à Leipzig, il déploya pendant 50 jours toutes les ressources de la stratégie, et se montra l'égal des grands capitaines. En 1814, il défendit habilement l'Italie contre les alliés, et la grandeur de son âme se révéla au milieu des perfidies et des défections. Les souverains alliés lui faisaient espérer la couronne d'Italie, s'il consentait à séparer sa cause de celle de Napoléon : il refusa, et, après la chute de l'Empereur, se retira en Bavière, et y obtint de son beau-père la principauté d'Eichstædt, le titre de duc de Leuchtenberg et la pairie. Il mourut d'un coup de sang. (*V. Histoire politique et militaire du prince Eugène*, par le général de Vaudoncourt, Paris, 1828, 2 vol.) Il a laissé 6 enfants : AUGUSTE-CHARLES, duc de Leuchtenberg, qui épousa en 1835 doña Maria, reine de Portugal, et mourut la même année; JOSÉPHINE, mariée en 1823 à Oscar Bernadotte, Oscar Ier, roi de Suède, m. en 1859; EUGÉNIE-HORTENSE, mariée en 1826 au prince Frédéric de Hohenzollern-Hechingen; AMÉLIE-AUGUSTE, mariée en 1829 à Don Pedro, empereur du Brésil; THÉODELINDE-LOUISE, mariée en 1841 à Guillaume, comte de Wurtemberg; MAXIMILIEN-JOSEPH, duc de Leuchtenberg depuis la mort de son frère aîné : il épousa en 1839 Marie, fille de Nicolas Ier, empereur de Russie, et mourut en 1852. Son fils, NICOLAS-MAXIMILIANOVITCH, né en 1843, est auj. le chef de la famille. J. T.

EUGUBINES (TABLES). *V.* EUGUBIUM.

EUGUBIUM ou **IGUVIUM**, anc. ville d'Italie (Ombrie), auj. *Gubbio*. En 1844, on y découvrit dans un souterrain 9 tables en bronze (il n'en reste que sept) qui portaient des caractères étrusques et des caractères latins. Cette inscription, si célèbre dans la science, reproduit un rituel : ce sont 2 décrets rendus par la corporation des frères attidiens, analogue à celle des arvales; la langue des 2 textes est la même, c'est de l'ombrien. Les tables actuelles, qui doivent être des copies, se placent entre le IIe et le Ier siècle avant l'ère chrétienne; mais la langue est bien plus ancienne.

Bréal, *les Tables Eugubines*, 1876. G. L.-G.

EULALIE (SAINTE), vierge et martyre, née à Augusta Emerita (Mérida), d'une illustre famille, vers l'an 296, confessa le Christ à l'âge de 12 ans, et fut brûlée vive en 308. Fête, le 12 février. — La cantilène en l'honneur de Ste Eulalie est un des plus anc. monuments de la langue du midi de la France.

EULÉE, *Eulæus*. *V.* CHOASPES.

EULER (LÉONARD), célèbre géomètre, né à Bâle en 1707, m. à Saint-Pétersbourg en 1783. Initié aux premiers éléments des mathématiques par son père, ministre protestant à Riechen, qui le destinait aux études théologiques, il devint élève de Jean Bernoulli, et n'obtint que difficilement de suivre la carrière des sciences. A 19 ans, il eut l'accessit du prix proposé par l'Académie des sciences de Paris sur la mâture des vaisseaux; il n'était vaincu que par Bouguer. Appelé à Saint-Pétersbourg par Catherine II, sur la recommandation de Daniel et de Nicolas Bernoulli, en 1727, il leur succéda en qualité de professeur, 1733. En 1740, il reçut l'inspection du département géographique. De 1741 à 1766, il vécut à Berlin, où l'avait fait venir Frédéric II, puis retourna à Saint-Pétersbourg, qu'il ne quitta plus. Son activité fut constante jusqu'à la fin de sa vie. A 33 ans, il avait perdu un œil par l'excès du travail; bientôt il ne put distinguer que de grands caractères tracés à la craie sur une ardoise. — Euler, suivant les idées de Leibniz, eut le soin de dégager autant que possible les questions de pure analyse des considérations étrangères de géométrie ou de mécanique en usage dans l'école de Newton. Toutes les parties des mathématiques ont été étudiées et perfectionnées par lui. On lui doit la démonstration de plusieurs théorèmes énoncés par Fermat, et beaucoup de recherches sur l'analyse indéterminée. Ses travaux sur l'algèbre élémentaire se trouvent dans son ouvrage intitulé : *Introduction à l'algèbre*, écrit en allemand, trad. en russe, en hollandais et en français, et dont une traduction française renferme des additions de Lagrange. Mais les principales découvertes d'Euler portent sur les séries, le calcul différentiel et le calcul intégral. Tout ce qu'il a fait et publié sur les séries est renfermé dans ses *Institutiones calculi differentialis, cum ejus usu in analysi infinitorum ac doctrinis serierum*, Berlin, 1755, in-4°, et dans son *Introductio in analysin infinitorum*, trad. en français par Labey, Paris, 1798. La méthode qu'Euler emploie de préférence pour l'intégration des équations est celle des substitutions; il forme ainsi, et quelquefois par l'emploi de facteurs, des classes générales d'équations intégrales. Il a remarqué l'existence d'intégrales des équations différentielles, qu'on ne peut faire rentrer dans l'intégrale générale, et qu'on appelle auj. intégrales singulières. Avant lui, on s'était déjà occupé d'une classe de problèmes qu'il soumit à une analyse plus rigoureuse, et dont il donna les solutions dans l'ouvrage qui a pour titre : *Methodus inveniendi lineas curvas maximi minimive proprietate gaudentes, sive solutio problematis isoperimetrici latissimo sensu accepti*, Lausanne, 1744, in-4°. Euler n'avait pu s'affranchir des considérations géométriques. Lagrange donna de ce genre de questions une solution purement analytique. Euler accepta cette nouvelle méthode avec empressement, s'en fit le commentateur, et lui donna le nom de *calcul des variations*. Euler est le premier qui ait appliqué l'analyse à la science du mouvement : *Mechanica, sive motus scientia, analytice exposita*, Pétersbourg, 1736, 2 vol. in-4°. Il s'était élevé, entre Leibniz et Bernoulli, une discussion sur les logarithmes des quantités négatives, à laquelle Euler ne pouvait manquer de prendre part. Ses vues sur les logarithmes, qu'il a considérés le premier comme des exposants, l'ont conduit à traiter le sujet de la discussion dans un Mémoire inséré parmi ceux de l'Académie de Berlin

pour 1749, et dans le 1er vol. de ses opuscules impr. en 1761. Les idées qu'il émet sont généralement admises, aujourd'hui que l'emploi des imaginaires a été vulgarisé. Aux ouvrages précédents il faut joindre, pour avoir la liste des principaux : *Scientia navalis, seu tractatus de construendis ac dirigendis navibus*, Pétersb., 1749, 2 vol. in-4°; *Theoria motus corporum solidorum seu rigidorum*, Rostock, 1765, in-4°, et Greifswald, 1790; *Dioptrica*, Pétersb., 1761-71, 3 vol. in-4°; *Theoria motuum lunæ nova methodo pertractata*, Pétersb., 1722, in-4°. Euler s'est occupé aussi de physique et de philosophie; ses *Lettres à une princesse d'Allemagne* (la princesse d'Anhalt-Dessau, nièce du roi de Prusse), écrites en français sur ces sujets, de 1760 à 1762, parurent à Saint-Pétersbourg en 1768, 3 vol. Il en existe des éditions avec notes, par Labey, Paris, 1812, 2 vol.; M. Cournot, Paris, 2 vol.; M. Saisset, Paris, Charpentier, 1 vol. L'*Eloge d'Euler* a été écrit par Fuss, un de ses disciples, Pétersbourg, 1783, et par Condorcet. Ce dernier s'exprime ainsi sur les travaux d'Euler : « Un caractère particulier m'a semblé le distinguer : c'est d'avoir embrassé les sciences mathématiques dans leur universalité, d'en avoir successivement perfectionné les différentes parties, et, en les enrichissant toutes par des découvertes importantes, d'avoir produit une révolution utile dans la manière de les traiter. » — Euler, marié 2 fois, eut 13 enfants, tous de sa 1re femme. Trois fils lui survécurent : JEAN-ALBERT, né à Saint-Pétersbourg en 1734, m. en 1800, membre de l'Académie de Berlin à 20 ans, professeur de physique à Saint-Pétersbourg, secrétaire de l'Académie des sciences, inspecteur de l'Académie militaire, partagea plusieurs prix avec Bossut et Clairaut; on trouve de lui beaucoup de Mémoires dans les recueils de Berlin, de Munich et de Gœttingue; — CHARLES, né à Saint-Pétersbourg en 1740, médecin de la cour de Russie; — CHRISTOPHE, né à Berlin en 1743, entra dans l'artillerie prussienne, dirigea ses études vers l'application des mathématiques au génie militaire, s'occupa aussi d'astronomie, et fut directeur de la fabrique d'armes de Systerbeck en Finlande. V.

EULOGIE, nom donné, dans l'Église grecque, d'abord à l'Eucharistie, puis à des mets bénits qu'on distribuait aux fidèles qui n'ont pas communié. L'usage du pain bénit dérive des eulogies.

EUMARUS, le premier peintre grec, selon Pline, qui ait distingué dans ses tableaux les hommes et les femmes (sans doute par la couleur). S. RE.

EUMATHE. *V.* EUSTATHE.

EUMEE, *Eumæus*, Syrien enlevé par des Phéniciens et vendu à Laërte, qui lui confia le soin de ses troupeaux. Lorsque Ulysse revint à Ithaque, ce fidèle serviteur lui témoigna une grande affection, et l'aida à se remettre en possession de son île.

EUMÈNE, *Eumenes*, un des lieutenants d'Alexandre, né à Cardie en Thrace, fut d'abord secrétaire de Philippe, puis commandant du corps des *Compagnons*. Il épousa une femme de la Perse, sœur de celle qui fut mariée à Ptolémée. Lors du partage de l'empire macédonien, il obtint la Cappadoce et la Paphlagonie; comme ces contrées n'étaient pas encore soumises, et que Léonat et Antigone, chargés de le seconder, le trahirent, il ne put en prendre possession qu'avec l'appui du régent Perdiccas. Aussi, fidèle à ce dernier, il le défendit contre ses ennemis, et tua dans une bataille Néoptolème et Cratère. Après la mort de Perdiccas, Antigone le poursuivit avec acharnement, le battit à Orcinium en Cappadoce, 320, et le bloqua dans Nora, 319. Eumène résista avec énergie, parvint à s'échapper, prit l'offensive par une marche hardie vers l'Euphrate, mais fut victime de l'insubordination de ses troupes. Les Argyraspides le livrèrent à Antigone, qui, après avoir voulu le laisser mourir de faim, le fit égorger en 315. Eumène fut le plus honnête des successeurs d'Alexandre, dont il défendit toujours la famille, sans ambition personnelle. Plutarque et Cornélius Népos ont écrit sa vie.

EUMÈNE Ier, 2e roi de Pergame, 263-241, agrandit aux dépens de la Syrie les États de son oncle et prédécesseur Philétère, fit fleurir les lettres, mais se livra à l'intempérance et en mourut.

V. sur ce prince et les suivants : Van Cappelle, *Commentat. de regibus Pergamenis*, 1842.

EUMÈNE II, 4e roi de Pergame, 198-157, neveu du précédent, fils et successeur d'Attale Ier, fut fidèle allié des Romains, aida Flamininus contre Nabis et L. Scipion contre Antiochus; dans un voyage à Rome, il fut honorablement accueilli, et reçut, après la bataille de Magnésie, la Lydie, l'Ionie, la Lycaonie, la Phrygie, Chersonesus et Lysimachie. Vainqueur de Prusias, qui enviait sa puissance, et de Pharnace, roi de Pont, il replaça Antiochus Épiphane sur le trône de Syrie, dénonça à Rome, en 172, les préparatifs de Persée, qui le fit assaillir près de Delphes par des meurtriers, et devint lui-même suspect à Rome, qui encouragea contre lui son frère Attale. Il augmenta la bibliothèque de Pergame.

EUMÈNE III, fils du précédent, était en bas âge quand son père mourut et eut pour tuteur son oncle Attale; il ne régna qu'un an. A. G. et S. RE.

EUMÉNIDES, c.-à-d. *propices*, nom donné par antiphrase aux Furies ou Érinnyes. Dans la fête des *Euménides* à Athènes, on leur immolait des brebis pleines et on faisait des libations de miel et de vin. Nous avons une tragédie d'Eschyle intitulée *les Euménides* : elle fait partie de la trilogie d'Oreste, avec Agamemnon et les Choéphores.

V. Rosenkranz, *les Erinnyes*, 1874 (all.). S. RE.

EUMENIUS ou **EUMENE**, rhéteur et panégyriste latin, né à Autun vers 260, m. après 311, donna d'abord des leçons d'éloquence dans sa patrie, puis devint secrétaire de Constance-Chlore. Chargé par ce prince de la direction et du rétablissement des *Écoles Méniennes* d'Autun, ruinées par Tétricus, il prononça à cette occasion, en 297, un discours *pro Restaurandis Scholis*, le plus important des 4 qui sont restés sous son nom. Les 3 autres sont des panégyriques de Constance et de Constantin, et une action de grâces à ce dernier au nom de la ville d'Autun. Ces discours, plus remarquables par l'élégante concision du style que par l'élévation des pensées et le talent oratoire, se trouvent dans les éditions des *Panegyrici veteres*, dont la meilleure est celle d'Arntzenius, Utrecht, 1790-97, 2 vol. in-4°.

Une traduction des *Discours d'Eumène*, par les abbés Landriot et Rochet, avec le texte et des notes, a paru à Autun, 1854, gr. in-8. Ds.

EUMOLPE, originaire de Thrace vers le milieu du XVe siècle av. J.-C., fut obligé de s'enfuir en Attique, où il passa pour avoir institué les mystères d'Éleusis, à la célébration desquels ses descendants présidèrent sous le nom d'*Eumolpides*. Les traditions lui donnent le triple caractère de poète, de guerrier et de prêtre. On le fait quelquefois fils de Musée. O.

EUNAPE, *Eunapius*, sophiste païen, médecin et historien, né à Sardes en Lydie au IVe siècle, fut un ardent adversaire du christianisme alors dominant, et un partisan exalté de Julien l'Apostat. On a de lui, sous le nom de *Vies des philosophes*, l'histoire de la philosophie éclectique, et des détails sur les médecins et les rhéteurs de son temps (éd. Commelin, 1596, Boissonade, 1822). Ses opinions sont trop passionnées pour être toujours impartiales. Il avait aussi composé une *Histoire des Césars*, en 14 liv. (depuis Claude II, en 268, jusqu'à Arcadius); Suidas en a conservé des fragments recueillis par C. Müller, 1851.

V. V. Cousin, *Nouveaux Fragments*. S. RE.

EUNICUS, poète de l'ancienne comédie attique, contemporain d'Aristophane. Il avait écrit une comédie sur la courtisane Anteia.

V. Meineke, *Fragm. com. Græc*, I., 249. S. RE.

EUNOME, *Eunomius*, hérésiarque du IVe siècle, originaire de Cappadoce, élevé par des prêtres ariens dont il adopta d'abord le sentiment, fut fait évêque de Cyzique vers l'an 360. Mais alors, à la nouveauté d'Arius qui soutenait que la 2e personne de la Ste Trinité est une créature et non point Dieu, il en ajouta une autre, et il enseigna que le Saint-Esprit procède uniquement du Fils. Une erreur purement spéculative ne pouvait lui concilier de nombreux partisans : il y joignit un principe de morale commode, et tous ceux qui conservaient fidèlement sa doctrine ne pouvaient perdre la grâce, quelques péchés qu'ils commissent. Ses opinions le firent exiler en Mauritanie. M.

EUNOMIENS, ou disciples d'Eunome, nommés aussi *Anoméens*, du mot grec *anomoios* (dissemblable), parce qu'ils disaient que le Fils et le Saint-Esprit diffèrent essentiellement du Père, étaient encore appelés *Troglodytes*. (*V. ce mot.*) M.

EUNUQUES, c.-à-d. *gardiens de lit*, esclaves domestiques dans l'intérieur des harems et des sérails de l'Orient. Sémiramis aurait eu, la première, l'idée de faire mutiler des esclaves pour les affecter à ce service. Les eunuques, attachés en même temps à la personne des princes, jouèrent souvent un grand rôle dans ces gouvernements de sérails. Ils étaient nombreux en Assyrie, et l'on raconte que, vers la fin du règne de Sémiramis, il y eut une révolte d'eunuques; ils étaient si puissants que Ninyas, fils de cette reine, se serait appuyé sur eux, et que ses successeurs l'auraient imité jusqu'à Sardanapale. Les Mèdes et les Perses eurent beaucoup d'eunuques, qui tenaient toujours le premier rang parmi leurs esclaves. La satrapie de Babylone et d'Assyrie fournissait annuellement aux Perses 500 jeunes eunuques. — Les Grecs, qui avaient d'abord les eunuques en horreur, finirent par les admettre dans leur service, et les marchands grecs en firent un trafic considérable, dont Éphèse était le principal marché. Les galles, prêtres de Cybèle, étaient eunuques. Certains eunuques acquirent sur leurs maîtres un grand ascendant, comme Bagoas à la cour de Perse,

Philétère sur Lysimaque, Ménophile sur Mithridate, Photin sur Ptolémée Dionysos, etc. — Le luxe de l'Orient, en pénétrant à Rome, y introduisit aussi les eunuques. Les femmes en avaient aussi dans leur service intime, comme esclaves, rarement comme gardiens. Les empereurs les admirent auprès de leur personne; les mauvais princes en firent souvent leurs favoris, et laissèrent prendre à plusieurs la plus funeste influence. Dans le Bas-Empire, les eunuques jouirent du plus grand crédit, et les plus hauts emplois leur furent confiés; quelques-uns, en très petit nombre, s'en montrèrent dignes par leur caractère ou leurs talents. La plupart ne furent que des favoris et des intrigants, comme Eutrope. (*V. ce nom.*) Le christianisme défendit la mutilation, et l'Église exclut les eunuques du ministère des autels. — On emploie encore les eunuques dans les harems de l'Orient, où, suivant leur origine, ils sont distingués en eunuques blancs et en eunuques noirs : les premiers sont habituellement chargés des affaires domestiques et de l'éducation des enfants ; les seconds, de la garde des femmes. A Constantinople, le chef des eunuques noirs (*kislar agassi*) est un des premiers dignitaires de la cour.

C. D—Y.

EUNUS, chef de la 1re révolte des esclaves de Sicile contre les Romains, natif de Syrie, appela les esclaves aux armes, défit plusieurs préteurs, et subit le supplice de la croix.

EUPATOR, surnom de beaucoup de rois asiatiques après Alexandre, et nom d'un roi du Bosphore du temps de Marc-Aurèle.

EUPATORIA, autrefois *Koslov*, anc. *Pompeiopolis*, v. de la côte occid. de la Crimée, gvt de Tauride, petit port sûr, au fond d'une baie de la mer Noire, à 68 kil. N.-O. de Simféropol; 13,340 hab. Belle mosquée de Ghiri-Khan; entrepôt du commerce intérieur de la Crimée; exploit. de lacs salés; comm. de sel, grains, peaux. — Fondée sous le nom de *Kherson* par des Grecs d'Héraclée, détruite ensuite et rebâtie sous le règne de Mithridate Eupator qui lui donna son nom, cette ville devint, sous la domination des Tartares, une des plus importantes de la Crimée, et compta plus de 30,000 âmes. Elle fut prise en 1726 et en 1771 par les Russes, qui l'ont conservée depuis la seconde conquête. Combat entre les Anglais et les Russes pendant la guerre de Crimée, 1855.

EUPATRIDES, c'est-à-dire *nés de pères illustres*, nom que prenaient en Attique les membres des grandes familles, en particulier les Mélanthides, les Alcméonides, les Pisistratides, les Butades, etc. Ils descendaient sans doute des Ioniens qui, refoulés par les Doriens, avaient occupé l'Attique. Les eupatrides étaient en Attique ce qu'étaient à Rome les patriciens.

V. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, nouv. édit., 1879, p. 290 et suiv. S. Re.

EUPEN, en franç. *Néaux*, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), à 16 kil. S.-S.-O. d'Aix-la-Chapelle, sur le Wetter. Fabr. de draps et casimirs, savonneries; 14,770 hab. — Elle faisait partie des Pays-Bas autrichiens, et fut cédée à la Prusse en 1815.

EUPHEMIE (Sainte), vierge de Chalcédoine, martyrisée vers l'an 307. Fête, le 16 septembre.

EUPHÉMIES, sorte de bénédiction que les prêtres de l'anc. Grèce prononçaient dans les sacrifices.

EUPHEMIUS, gouverneur grec de Sicile pour l'empereur Michel le Bègue, fut condamné, en 825, à perdre le nez pour avoir enlevé une religieuse, appela les Sarrasins dans sa province, et fut assassiné devant Syracuse.

EUPHORBE, guerrier troyen, porta le premier coup à Patrocle et fut tué par Ménélas. Son bouclier fut suspendu dans le temple de Junon à Mycènes. Pythagore prétendait avoir été, par la métempsycose, Euphorbe au siège de Troie.

V. Virgile, *Enéide*, liv. VI.

EUPHORION, poète grec, né à Chalcis en Eubée, fut bibliothécaire d'Antiochus le Grand, roi de Syrie. Ses œuvres, fort goûtées au temps de Cicéron et d'Auguste, ont péri, sauf quelques fragments recueillis dans l'*Anthologie*.

V. Meineke, *de Euphorionis vita et scriptis*, etc., 1823; *Analecta Alexandrina*, 1843.

EUPHRANOR, peintre et sculpteur du IVe siècle av. J.-C., né à Corinthe, fonda une école à Athènes, et enrichit cette ville de ses statues et de ses tableaux. Parmi ses chefs-d'œuvre, on citait un *Neptune*, un *Thésée*, et le *Combat de la cavalerie athénienne à Mantinée*, tableau qui, selon l'expression de Plutarque, avait le caractère d'une inspiration divine. Ses plus belles statues étaient celles de Pâris, de Minerve, de Latone; les figures colossales de *la Grèce* et de *la Vertu*, celles d'Alexandre et de Philippe sur des quadriges, étaient également fort estimées.

V. Overbeck, *Hist. de la plastique grecque*, 1882, t. II, p. 86.

EUPHRASIE (Sainte), religieuse et solitaire de la Thébaïde, m. vers 413 ap. J.-C., était fille d'Antigone, gouverneur de Lycie, et parente de l'empereur Théodose le Grand. Fête, le 13 mars.

EUPHRATE, en turc *Frat*, anc. *Euphrates*, fl. de la Turquie d'Asie, formé de la réunion, vers 39° lat. N., du Frat et du Mourad, qui ont leurs sources dans les montagnes d'Arménie; cours, au S.-O., puis au S.-E., de 2,400 kil. environ, par la prov. d'Erzeroum, celle de Diarbékir qu'il sépare au N.-O. de celle de Sivas. Il arrose le centre de la prov. de Diarbékir et entre alors dans la région des plaines de la Mésopotamie, arrose la prov. d'Alep et sépare celle de Damas de celle de Bagdad, à l'E. Il passe près d'Erzeroum, baigne Maaden, Sémisat, Bir, Rakka, Kirkésieh, Annah, Hit, Hillah, Lemloun. Il est presque parallèle au Tigre, auquel il s'unit près d'Arka; il prend alors le nom de Chott-el-Arab, passe à Kornah et à Bassora, et va se jeter dans le golfe Persique par 5 embouchures. La surface de son bassin est évaluée à 671,125 kil. carrés. Ses eaux éprouvent des crues périodiques, et déposent sur les terres un limon qui les fertilise. Sa rapidité ordinaire est de 1 à 2 kil. par heure, et, dans certaines régions, de 6 kil. Il est navigable au-dessus et au-dessous des cataractes qu'il forme dans la chaîne du Taurus; déjà des bateaux à vapeur le sillonnent, et ouvrent ainsi à l'Europe une nouvelle route pour les Indes. — Célèbre dans l'antiquité, l'Euphrate baignait alors les grandes villes de Samosate, Nicéphorie, Thapsaque, Circésium, Cunaxa et Babylone; la province de Mésopotamie était comprise entre son cours et celui du Tigre.

EUPHRATÉSIE. *V.* Comagène.

EUPHROSYNE, l'une des Grâces. (*V.* Grâces.)

EUPOLEMUS, historien d'une époque incertaine, qui écrivit plusieurs ouvrages sur les Juifs.

V. Kuhlmey, *Eupolemi fragmenta*, [illegible]. S. Re.

EUPOLIS, poète comique d'Athènes, florissait vers 435 av. J.-C. Disciple de Cratinus, il appartient, comme lui, à l'*ancienne comédie*. Il composa, selon Suidas, 17 pièces, dont 7 furent couronnées, s'attira par ses traits piquants le ressentiment d'Alcibiade, et mourut, dit-on, dans un combat naval contre les Lacédémoniens. Ses fragments ont été recueillis par Runkel, 1825, et dans les *Fragm. poet. comic.* de Meineke et de Kock.

V. Buttmann, *sur les Baptai d'Eupolis* (*Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1822 et 1823). S. Re.

EUPOMPUS, peintre grec de Sicyone, contemporain de Zeuxis et maître de Pamphile, qui fut lui-même le maître d'Apelles. Il peignit très peu et se consacra presque exclusivement à l'enseignement. S. Re.

EURE, *Autura, Ebura*, riv. du bassin de la Seine, naît dans des marais à 20 kil. N.-E. de Mortagne (Orne), traverse les dép. d'Eure-et-Loir et de l'Eure, passe à Chartres, Maintenon, Nogent-le-Roi, Anet, Ivry, Pacy, Louviers, et se jette dans la Seine, rive g., près de Pont-de-l'Arche (Eure). Elle reçoit la Blaise, l'Avre et l'Iton. Cours de 225 kil., dont 80 difficilement navigables.

EURE, dép. du nord-ouest de la France, ch.-l. Évreux; forme 5 arrond.; s.-préf. : Bernay, Louviers, Les Andelys et Pont-Audemer. Formé dans l'anc. prov. de Normandie. Superf., 5,957 kil. carr.; pop., 364,291 hab. Arrosé par la Seine, l'Epte, le Gambon, l'Andelle, l'Eure, l'Iton et la Rille. Pays bas et sol fertile; agriculture très avancée : céréales, fourrages, fruits à cidre, lin, graines oléagineuses. Belles forêts. Élève de bestiaux; chevaux très estimés, gros bétail, moutons, volailles excellentes. Industrie active. Célèbre fabrication des draps *de Louviers*; fabr. de toiles, coutils, cotons, indiennes, nombreuses filatures et teintureries de laines, filatures de soie, papeteries, huileries, poteries, etc. Exploit. de fer, pierres de taille, pierre à chaux, grès, pierres meulières. Importante industrie métallurgique : fonderies de cuivre, surtout à Romilly; fabr. de clouterie, d'épingles; commerce actif. Ce département dépend de l'évêché d'Évreux, de l'Académie de Caen, de la Cour d'appel de Rouen et du IIIe corps d'armée (Rouen).

EURE-ET-LOIR, dép. du centre de la France, ch.-l. Chartres, forme 4 arrond.; s.-préf. : Dreux, Nogent-le-Rotrou et Châteaudun. Situé dans les anc. prov. de l'Orléanais, de l'Ile-de-France et du Maine, et partagé entre les bassins de la Seine et de la Loire. Superf., 5,874 kil. carrés; pop., 280,097 hab. Arrosé par l'Eure et le Loir; pays plat et très fertile; céréales abondantes, surtout dans la région de la Beauce; vins ordinaires, fourrages, fruits à cidre; élève de chevaux, moutons, volailles, abeilles. Fabr. de draps, lainages; filatures de laine et de coton, moulins à farine; papeteries. Tourbières. Ce département dépend de l'évêché de Chartres, de l'Académie et de la Cour d'appel de Paris, et du IVe corps d'armée (Le Mans).

EURIC ou **ÉVARIC**, 7e roi des Wisigoths d'Espagne, de 466 à 484. Après le meurtre de son frère Théodoric II, il acheva la soumission des Romains dans la Tarraconaise et la Carthaginoise, et celle de la Gaule depuis les Pyrénées jus-

qu'à la Loire, et subjugua jusqu'au pays des Arvernes. Il prit Arles en 480, Marseille en 481. Sa cour était brillante et lettrée. Arien, il engagea avec les évêques et la population orthodoxe une lutte qui devait être funeste à la domination de sa famille. Il fit un recueil d'anciennes lois, et en promulgua de nouvelles. H.

EURIPE, *Euripus*, détroit qui sépare l'Eubée de la Béotie, partagé en 2 parties égales par un îlot qui sert de point d'appui à un double pont reliant l'île au continent. Les courants qui s'y font sentir sont si violents que les anciens les prenaient pour de véritables marées.

EURIPE, petite riv. que les Romains creusaient dans leurs jardins, et qui n'était souvent qu'un très faible cours d'eau qu'ils appelaient quelquefois aussi *Nil*. (*V.* René Ménard, *Vie privée des anciens*, t. II.) — canal, ainsi nommé à l'instar des euripes des jardins, et qui entourait l'arène d'un cirque sur les trois côtés munis de gradins. A Rome, le grand Cirque avait un euripe de 3 m. de largeur sur autant de profondeur. C. D—Y.

EURIPIDE, l'un des 3 grands poètes tragiques de la Grèce, né à Salamine l'an 480 av. J.-C., le jour de la victoire remportée sur les Perses à l'embouchure de l'Euripe, d'où serait venu son nom d'Euripide. Fils d'un cabaretier et d'une marchande d'herbes, il fut d'abord destiné au métier d'athlète, sur la foi d'un oracle qui avait annoncé qu'un jour il serait vainqueur dans les jeux publics. Détourné bientôt de cette voie par l'amour instinctif des arts, il s'appliqua à la peinture, puis à la rhétorique sous Prodicus, et à la philosophie sous Anaxagore. Ses talents oratoires pouvaient lui ouvrir la voie des honneurs; mais sa probité l'éloignait de la tribune. Bien que la philosophie le séduisît, les périls de son maître lui furent une sévère leçon, et, n'osant se risquer à proclamer en son nom des principes qui pouvaient attirer les mêmes dangers sur sa tête, il couvrit ses hardiesses du masque de la tragédie. Devenu le rival de Sophocle, il se fraya un chemin tout nouveau, et, sans atteindre la hauteur ni la perfection de ses 2 devanciers, il sut être, selon l'expression d'Aristote, le plus tragique des tragiques. Sa vie ne fut pas heureuse. Il ne trouva dans ses concitoyens que des dispositions peu bienveillantes, se vit longtemps en butte aux railleries des poètes comiques, poursuivi pour ses doctrines philosophiques, presque traduit en justice pour cause d'impiété, et enfin, forcé de s'éloigner de son pays, il se retira auprès d'Archélaüs, roi de Macédoine, qui l'éleva aux plus hautes dignités. Il mourut à l'âge de 78 ans, déchiré par des chiens furieux, ou, d'après un autre récit, par des femmes irritées, qui auraient ainsi vengé leur sexe des invectives du poète, 2 fois marié et 2 fois malheureux. — Le drame d'Euripide est dans l'histoire du théâtre une révolution véritable. Le poète, observateur profond du cœur humain, a substitué l'empire des passions à l'aveugle loi du Destin, et, dans l'analyse comme dans le jeu des passions, il est arrivé du premier coup au sublime de l'art; il excelle à présenter des situations qui remuent l'âme. Mais on doit avouer en même temps qu'on ne trouve plus dans ses pièces la simplicité admirable du théâtre primitif; les dieux et les héros y sont rabaissés jusqu'aux petitesses de l'humanité, et ce n'est pas sans raison qu'on a reproché à Euripide de s'être complu dans la peinture du vice et des mauvaises passions. Euripide a fixé la langue tragique; son style est généralement clair, harmonieux, élégant, mais quelquefois aussi l'auteur laisse échapper des flots de paroles inutiles, et des prétentions à la grâce nuisent souvent chez lui à des scènes magnifiques. Une inégalité singulière, des morceaux admirables et des trivialités, la nature prise sur le fait, et des tirades philosophiques déplacées, une merveilleuse connaissance de tous les ressorts du cœur, et l'ignorance des limites de la convenance, des plans mal ordonnés, des sujets mal choisis, et, dans l'exécution une rare fécondité, un charme irrésistible, une sorte de persiflage et des sarcasmes d'incrédulité, voilà ce qu'on trouve dans les œuvres de ce tragique qui plait toujours malgré tous ses défauts. Pour ne s'attacher qu'à la forme matérielle des pièces, Euripide a fait faire au théâtre un progrès véritable, en réduisant les chœurs à ne plus occuper qu'une place restreinte plus en rapport avec la vraisemblance théâtrale; mais, toujours inégal dans toutes les parties de son œuvre, il laisse beaucoup à désirer dans la plupart de ses expositions, ordinairement présentées dans un prologue ennuyeux. — Euripide composa 75 pièces, selon Varron, et n'obtint le prix que 5 fois. Ces chiffres semblent être la critique des juges bien plus que de l'auteur; cependant les opinions sur ce poète ont été très variées; Aristophane le raille sans aucune mesure; Aristote admire sa puissance dramatique; Quintilien le vante comme orateur : singulier éloge pour un poète tragique! Racine en faisait son auteur de prédilection; Schlegel l'a placé bien au-dessous d'Eschyle et de Sophocle. Il nous reste d'Euripide 18 tragédies, un drame satirique, le commencement d'une tragédie intitulée *Danaé*, 3 passages du *Phaéton* retrouvés en 1810, un intéressant fragment découvert par Weil en 1879 (publié dans les *Monuments grecs* de cette année), et quelques-uns de la *Mélanippe* trouvés par Blass en 1881. Les principales éditions d'*Euripide* sont celles de Barnes, 1694; Musgrave, 1778; Beck, 1779-88; Matthiæ, 1813-37; l'édit. *Variorum* de Glasgow, 1821; G. Dindorf, 1825 et 1863; God. Hermann, 1831-41; Paley, 1858-60; Kirchhoff, 1868; Nauck, 1871; Pflugk et Klotz, 1829-77; Hartung (texte et trad. allem.), 1848-78. H. Weil a donné une admirable édit. de 7 tragédies, 2e édit., 1879. Pour les édit. partielles de ses tragédies, nous renvoyons à la *Bibliotheca classica* d'Engelmann-Preuss, 1878, p. 312. Les meilleures trad. françaises sont celles d'Artaud, 3e édit., 1857, et de Pessonneaux, 1874.

Patin, *Etudes sur les tragiques grecs*, 1873; Chasles, *Etudes sur l'antiquité*, t. Ier, p. 245; Arnoldt, *les Chœurs d'Euripide*, 1878 (en all.); de Block, *Influence d'Euripide chez les anciens* (*Rev. de l'Inst. publ. en Belgique*, t. XXI, 2); Brueli, *de Fontibus vitæ Euripidis*, 1877; Sybel, *de repetitionibus verborum in fabulis Euripideis*, 1868; Voss, *de Prologis Euripideis*, 1873.

S. RE.

EURONOTUS ou **PHŒNIX**, vent d'E.-S.-E. chez les anc. Romains. On l'appelait aussi Orient d'hiver. C'est le nom grec du Vulturnus.

EUROPE, la plus petite, mais la plus puissante et proportionnellement la plus peuplée des 5 parties du monde, est comprise entre 35° 59' (pointe de Tarifa en Espagne), île de Candie et 71° 10' (cap Nord en Norvège) de lat. N., et entre 64° de long. E. de Paris (extrémité N. des monts Oural), et 12° 35' de long. O. (cap Slyne, côte occidentale d'Irlande), ou 11° 50' (cap Roca en Portugal). Ses bornes sont : au N., l'océan Glacial arctique; à l'O., l'océan Atlantique; au S., la Méditerranée et ses annexes, ainsi que le Caucase; à l'E., la mer Caspienne, le fleuve Oural, les monts Oural, et la Kara. Sa plus grande longueur, du cap Saint-Vincent à l'embouchure de la Kara, du S.-O. au N.-E., est de 5,500 kil.; sa plus grande largeur, du cap Nord au cap Matapan, d'à peu près 4,000 kil. Le périmètre de ses côtes est d'environ 236,500 kil.; sa superf., de 9,773,183 kil. carrés, et sa pop., de 329,372,118 hab. L'Europe est coupée par de grands golfes et de nombreuses mers intérieures : au N., la mer Blanche, subdivisée en 3 golfes, s'enfonce dans la Russie : c'est un bras de l'océan Glacial. Entre la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne et le Danemark, l'océan Atlantique prend le nom de mer du Nord ou d'Allemagne, et forme, dans la Hollande, le golfe du Zuyderzée (mer du Sud). La mer d'Allemagne communique par le Skager-Rack, le Cattégat, le Sund et les deux Belt avec la mer Baltique, qui a au N. le golfe de Bothnie, à l'E. le golfe de Finlande. Cette mer, appelée aussi mer Orientale par les peuples teutons et scandinaves, baigne les côtes de la Suède, de la Russie, de l'empire d'Allemagne et du Danemark. Entre l'Angleterre et la France s'ouvre la Manche ou canal Britannique, unie à la mer du Nord par le Pas de Calais. La mer d'Irlande baigne les côtes de l'Angleterre et de l'Irlande, et communique avec l'Atlantique par le canal du Nord au N. et par le canal Saint-George au S. Dans l'angle que forment les côtes d'Espagne et de France se trouve le golfe de Gascogne ou mer de France. Au S., la Méditerranée communique avec l'océan Atlantique par le détroit de Gibraltar, et forme les golfes du Lion et de Gênes; la mer Tyrrhénienne; la mer Ionienne, qui communique avec la précédente par le phare de Messine et forme les golfes de Tarente et de Lépante; l'Adriatique, dont les principaux golfes sont ceux de Venise, Trieste et Quarnero; la mer Ionienne, jointe à la précédente par le canal d'Otrante; la mer de Candie; l'Archipel qui forme sur la côte d'Europe la baie de Salonique; la mer de Marmara, unie à l'Archipel par le détroit des Dardanelles; la mer Noire, qui se déverse dans la mer de Marmara par le Bosphore, et reçoit elle-même, par le détroit d'Iénikaleh, les eaux de la mer d'Azov. Les îles principales répandues dans les mers de l'Europe, et qui lui appartiennent, sont, dans l'océan Glacial : la Nouvelle-Zemble, le Spitzberg, l'Islande et les îles de la côte de Norvège; dans la mer Baltique : l'archipel Danois, Rugen, Gottland, l'archipel d'Aland; dans l'océan Atlantique : les îles Fœroë, l'archipel Britannique, les îles anglo-normandes Belle-Ile, Yeu, Ré, Oleron; dans la Méditerranée : les îles Baléares, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, les îles Illyriennes, les îles Ioniennes, Candie, les Sporades, les Cyclades et l'Eubée. — Les presqu'îles les plus remarquables sont : la péninsule Scandinave, entre la Baltique et la mer Glaciale; la péninsule Danoise, entre la Baltique et la mer du Nord; la presqu'île de Bretagne, entre la Manche et le golfe de Gascogne; la péninsule Hispanique, entre l'océan Atlantique et la Méditerranée; la péninsule Italique, entre les mers Tyrrhénienne et Adriatique; la péninsule Hellénique avec la Morée ou Péloponèse, entre la mer Ionienne et l'Archipel; la presqu'île de Thrace ou de Roumélie, entre l'Archipel, la mer de

Marmara et la mer Noire ; la presqu'île de Crimée, entre la mer d'Azov et la mer Noire.

L'Europe est traversée dans sa longueur par une ligne de faîte ou de partage des eaux, qui se rattache, par la chaîne de l'Oural, au reste du continent de l'ancien monde, et qui divise le sol en 2 pentes générales, inclinées, l'une vers le N. et l'O. ou vers l'océan Glacial et l'océan Atlantique, l'autre vers le S. et l'E. ou vers les mers intérieures jusqu'au détroit de Gibraltar. Cette ligne de partage est formée par les monts Chemokonski, le plateau de Valdaï, les collines de Pologne, les monts Tatra et Magura qui dépendent de la chaîne des Karpathes, les Sudètes, les monts de Moravie, le Bœhmerwald, le Jura franconien, les Alpes de Souabe, la forêt Noire, les Alpes de Constance, d'Algau et des Grisons, les Alpes centrales du mont Septimer au massif du Saint-Gothard, les Alpes Bernoises, le Jorat, le Jura, les collines de Belfort, les monts Faucilles, le plateau de Langres ; la Côte-d'Or, les Cévennes, qui forment le talus occidental du massif central de la France, les Corbières occidentales, les Pyrénées centrales et occidentales, et les monts Ibériques. Les Alpes Scandinaves ou Dofrines dans la presqu'île de Scandinavie, et, dans les îles Britanniques, les monts Grampians en Écosse et les monts Cambriens dans le pays de Galles, ne se rattachent pas au système général des montagnes de l'Europe. Citons, dans l'empire austro-hongrois, entre la Galicie et la Hongrie, les Karpathes, qui décrivent un grand arc couvrant à l'E. la Transylvanie, qu'ils séparent de la Roumanie, et à l'O. s'unissant aux Sudètes, massif qui s'élève entre la Silésie et la Bohême. Les Karpathes sont comme une avant-terrasse des Alpes, le plus vaste des systèmes de montagnes de l'Europe, et dont le nœud est au Saint-Gothard. Les Alpes forment plusieurs groupes, avec de nombreuses ramifications (*V.* ALPES) ; les Apennins, une de ces branches, parcourent l'Italie dans toute sa longueur, et se prolongent au delà dans la Sicile. Les Vosges séparent en partie l'empire allemand de la France, où l'on trouve encore les monts d'Auvergne au centre et les Ardennes au N.-E. L'Espagne est un vaste plateau montagneux, coupé par de hautes chaînes, dont la plus élevée est la sierra Nevada. A l'extrémité opposée de l'Europe, le mont Hémus ou Balkan couvre la Turquie d'Europe de ses ramifications, qui d'un côté se rattachent aux Alpes Dinariques, et de l'autre vont aboutir sur les bords de la mer Noire. L'Europe, qui compte un grand nombre de volcans éteints, n'en a qu'un en activité sur le continent : le Vésuve, près la ville de Naples ; les autres sont dans les îles : l'Etna en Sicile ; Stromboli, Volcano et Volcanello, dans le groupe de Lipari, et l'Hékla en Islande. — Les caps principaux de l'Europe sont : le cap Gélania, à l'extrémité N. de la Nouvelle-Zemble ; le cap Nord, sur l'île de Mageroë (Norvège) ; le cap Nord-Kyn à l'E. du cap Nord ; le Skagen, au N. du Jutland ; les caps de la Hague, de Saint-Mathieu, du Raz, sur les côtes de France ; le cap Land's-End, à l'extrémité S.-O. de l'Angleterre ; le cap Finisterre, au N.-O. de l'Espagne ; le cap Saint-Vincent, à la pointe S.-O. du Portugal ; le cap Passaro, au S.-E. de la Sicile ; le cap Spartivento, au S. du roy. d'Italie ; le cap Matapan, au S. de la Grèce.

Depuis le 51e parallèle et le méridien de Paris jusqu'à la mer Caspienne, l'Europe présente au N. et à l'E. une plaine immense ; et les efforts de l'homme défendent avec peine contre l'invasion de la mer cette lisière de terres basses qui s'étendent de Dunkerque jusqu'à l'embouchure du Niémen. Quelques vallées ont une grande largeur, entre autres celle du Danube en Hongrie, en Valachie et en Bulgarie ; la vallée du Pô, dont la culture est si riche ; la Bohême, enfermée dans une ceinture de montagnes ; la vallée du Rhin, entre Bâle et Mayence. Les principaux fleuves sont, sur le versant du sud-est : l'Oural, le Volga, le Don, le Dniéper, le Dniester, le Danube, la Maritza, le Pô, l'Adige, le Rhône, l'Èbre ; sur le versant du nord-ouest : la Duna, la Vistule, l'Oder, l'Elbe, le Weser, le Rhin, la Meuse, la Seine, la Loire, la Garonne, le Douro, le Tage, le Guadiana, le Guadalquivir. Les plus grands lacs, le Ladoga, l'Ilmen, l'Onéga, le Peïpous, le Saïma, se trouvent dans l'empire russe, entre la mer Baltique, la mer Blanche et les monts Valdaï. On remarque en Suède le Wenern et le Wettern. Les lacs les plus célèbres de la chaîne des Alpes sont, au N. : ceux de Constance, de Wallenstædt, de Zurich, de Lucerne ; le lac Balaton en Hongrie ; à l'O. : les lacs de Genève et de Neuchâtel ; au S. : le lac Majeur, les lacs de Lugano, d'Iseo, de Côme, de Garda. On trouve en outre des lacs remarquables dans les Pyrénées, le Jura, les Vosges, etc.

Grâce au climat de l'Europe, qui est, sous des latitudes correspondantes, plus tempéré que celui de l'Asie et de l'Amérique, ce qui tient au voisinage des mers et à la distribution des montagnes, on y cultive l'orge et l'avoine jusque sous le 70e parallèle, où croissent encore les pins et les bouleaux. On trouve des vignes jusque sous le 50e parallèle, dans l'intérieur des terres ; mais elles s'arrêtent en France au N. de l'embouchure de la Loire ; en Russie, on ne les retrouve qu'aux environs de la mer Noire et de la mer Caspienne. Le règne animal, moins varié que celui de l'Asie et de l'Afrique, est plus riche en espèces utiles, surtout en bétail : on trouve dans les régions circumpolaires l'ours blanc, et dans les pays montagneux l'ours brun, les espèces inférieures des carnassiers ; les oiseaux de proie sont assez communs dans les Alpes et les Pyrénées ; les reptiles et les insectes sont moins gros et moins redoutables que dans les autres parties du globe. Une culture intelligente et soigneuse obtient les plantes et les fruits utiles à l'homme : les céréales, le riz, la pomme de terre, les plantes oléagineuses, la vigne, dans la zone tempérée ; les olives, les oranges, les figues, les citrons, la soie et même les dattes, dans les contrées du Sud. Dans le règne minéral, l'or et l'argent sont rares ; mais le fer, le plomb, le cuivre, l'étain, le mercure et la houille se rencontrent en abondance. C'est à ces mines que l'Europe doit son développement industriel ; elle est le centre du mouvement commercial du globe, malgré la concurrence que les États-Unis lui font sous ce rapport. Elle est surtout la vraie patrie des sciences et des arts. Elle est depuis l'antiquité le foyer de la civilisation, et les peuples policés des autres parties du monde ne vivent que des emprunts qu'ils lui ont faits.

La population de l'Europe appartient entièrement à la race blanche, sauf quelques membres de la race jaune à l'E. Au point de vue ethnologique, on distingue 8 groupes principaux ; les 3 plus importants sont les *Latins*, les *Germains* et les *Slaves* ; les 5 autres sont les *Celtes*, les *Grecs*, les *Finnois*, les *Turcs* et les *Basques*. (*V. ces noms.*) Le latin est le fond des langues que parlent les Français, les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les Grisons, les Roumains. Les Allemands, les Néerlandais, les Anglais, les Suédois, les Danois et les Norvégiens se servent d'idiomes dérivés principalement du teuton. Les Russes, les Polonais, les Slovènes, les Tchèques (Bohémiens), les Esclavons, les Slovaques, les Croates, les Wendes, les Sorabes (Lusace), parlent le slave. On voit que les langues romane, teutonique et slavonne sont dominantes. Le finnois est employé par les Finlandais, les Lapons, les Esthoniens, quelques tribus russes, et fait le fond du hongrois. Les Turcs, les Grecs, les Albanais, les Basques, en France et en Espagne, ont chacun leur idiome. Les Gaëloc ou Irlandais et les Gaëlic ou Ecossais du Nord parlent le celte. A l'exception des Juifs, des Turcs, qui sont musulmans, et de quelques tribus idolâtres en Russie, tous les Européens professent la religion chrétienne. La religion catholique romaine est professée presque exclusivement en Italie, en Espagne et en Belgique ; elle est professée par la majorité de la population en France, dans l'Autriche-Hongrie, la Bavière, l'Allemagne occidentale et méridionale (sauf la Hesse et le Wurtemberg), la Bavière, la Pologne et l'Irlande, et par une minorité considérable en Suisse. L'Église catholique orientale domine dans la Russie, la Roumanie, la Serbie, la Grèce, le Monténégro, la Transylvanie autrichienne, et elle compte de nombreux adhérents en Hongrie et en Turquie. Le protestantisme comprend 3 Églises principales : l'Église luthérienne (Suède, Norvège, Danemark, Finlande et provinces baltiques en Russie ; une partie de l'Allemagne du Nord, notamment la Saxe royale et ducale et la Saxe prussienne) ; l'Église calviniste réformée ou évangélique (protestants français et suisses, hongrois et bohémiens, Prusse et partie considérable de l'Allemagne, Écosse, où elle prend le nom d'Église presbytérienne) ; l'Église anglicane, qui comprend la majorité des protestants de l'Angleterre proprement dite, et une partie des protestants d'Irlande.

Au point de vue politique, l'Europe est partagée en 26 États, dont le tableau suivant indique l'étendue et la population :

États.	*Superficie.*	*Population.*
{ Empire russe	5,016,024 kil. carrés	82,976,812 hab.
{ Grand-duché de Finlande	373,604 —	2,[illegible]12 —
Autriche-Hongrie	622,269 —	37,[illegible]2,712 —
Allemagne	540,514 —	45,[illegible],061 —
France	528,572 —	37,672,048
Espagne	499,760 —	16,350,895
{ Suède	450,574 —	4,579,115 —
{ Norvège	325,422 —	1,806,900 —
Grande-Bretagne	314,628 —	35,172,976 —
Italie	288,540 —	28,459,628
Turquie d'Europe	262,404 —	6,632,417
Bulgarie	63,972 —	1,998,983
Roumanie	129,947 —	5,376,000 —
Portugal	89,143 —	4,306,554 —
Grèce	64,688 —	1,979,423 —
Serbie	48,586 —	1,810,606 —
Suisse	41,390 —	2,846,102 —
Danemark	38,302 —	1,969,039
{ Pays-Bas	33,000 —	4,172,971 —
{ Grand-duché de Luxembourg	2,587 —	209,570 —
Belgique	29,455 —	5,585,846
Monténégro	9,030 —	236,000 —
Andorre	507 —	5,800
Liechtenstein	157 —	9,124 —
Saint-Marin	86 —	7,81[illegible]
Monaco	22 —	10,10[illegible]

A l'exception de la France, de la Suisse et des 2 petites républiques d'Andorre et de Saint-Marin, tous les États de l'Europe sont régis par le gouvernement monarchique. Toutes les monarchies européennes, à l'exception de la Russie, du Monténégro et de Monaco, sont auj. constitutionnelles et admettent, dans une mesure plus ou moins large, le partage de la souveraineté entre le prince et les représentants du pays.

Pour la densité de la population, la Belgique tient le premier rang, avec 190 hab. par kil. carré; ensuite viennent les Pays-Bas et le Luxembourg, 126; la Grande-Bretagne, 112; l'Italie, 98; l'Allemagne, 84; la France, 71; la Suisse, 69; l'Autriche-Hongrie, 61; le Danemark, 51; le Portugal, 48; la Roumanie, 41; la Serbie, 37; l'Espagne, 33; la Grèce, 31; le Monténégro, la Turquie et la Bulgarie, 26; la Russie et la Finlande, 16; la Suède, 10; et la Norvège, 6.

Une seule puissance possède en Europe des établissements qu'on peut assimiler à des colonies. C'est l'Angleterre, qui a sous sa dépendance l'île d'Helgoland dans la mer du Nord, Gibraltar au S. de l'Espagne, et l'île de Malte dans la Méditerranée : ensemble, 328 kil. carrés et 182,305 hab.

L'Europe, à la fin de 1882, avait 180,137 kil. de voies ferrées et 454,457 kil. de lignes télégraphiques.

EUROPE ANCIENNE. L'Europe connue des anciens avait pour bornes à l'E.: le Tanaïs, le Palus Méotide, le Bosphore Cimmérien, le Pont-Euxin, le Bosphore de Thrace, la Propontide, l'Hellespont, et la mer Égée; au S.: la mer Intérieure et le détroit de Gadès; à l'O.: l'océan Atlantique; au N.: l'océan Germanique, le *Codanus sinus*, et l'océan Sarmatique. Elle comprenait au N.-E. : de vastes régions inexplorées et comprises sous le nom de Scythie ou Sarmatie européenne; au S. : la Grèce, l'Épire, la Macédoine, la Thrace, la Mœsie, l'Italie, l'Hispanie; au centre : l'Illyrie, la Dacie, la Pannonie, le Norique, la Rétie, la Vindélicie, la Germanie, la Gaule; au N. : la Scandinavie, la Chersonèse Cimbrique, et les îles Britanniques, Bretagne et Hibernie.

EUROPE (PROVINCE ROMAINE D'), formée d'un démembrement de la Thrace, dépendit, au IVe siècle, du diocèse de Thrace, de la préfecture et de l'Empire d'Orient. Elle avait pour métropole Héraclée sur la Propontide, et comprenait la pointe extrême de l'Europe au S.-E., entre la mer Égée et le Pont-Euxin, moins Constantinople, qui formait le gouvernement particulier du préfet de la ville. C. P.

EUROPE, fille d'Agénor, roi de Phénicie. Jupiter, sous la forme d'un taureau, l'enleva, et la conduisit dans une contrée qu'il nomma en son honneur Europe. Elle fut mère de Minos, Eaque et Rhadamante.

EUROTAS, roi de Laconie, petit-fils de Lélex, maria, suivant la Fable, sa fille Sparte à Lacédæmon.

EUROTAS, auj. *Vasili*, ou *Iri-Potamo*, fl. de Grèce (Péloponèse), qui arrose la prov. de Laconie et se jette au fond du golfe de Marathonisi.

EURUS ou **VULTURNUS**, vent d'E.-S.-E., ou d'orient d'hiver, ou équinoxial, chez les anc. Romains. (V. EURONOTUS.)

EURYALE. V. NISUS.

EURYBATES, héraut d'Ulysse, suivit son maître au siège de Troie, et reçut, ainsi que Talthybius, la mission d'enlever Briséis à Achille.

EURYBIADE, général spartiate, commandait la flotte des Grecs à Salamine, 480 av. J.-C. A la vue des innombrables vaisseaux des Perses et de l'incendie d'Athènes, il voulait se retirer vers l'isthme de Corinthe; Thémistocle le retint, et, comme Eurybiade levait son bâton : « Frappe, lui dit l'Athénien, mais écoute. » Eurybiade se rendit à ses avis. Après la victoire, d'accord avec Thémistocle, il dissuada les Grecs de couper la retraite aux troupes de Xerxès en détruisant le pont jeté sur l'Hellespont. O.

EURYCLÉE, esclave favorite de Laërte. Nourrice d'Ulysse, elle le reconnut la première à son retour de Troie.

EURYDICE, femme d'Orphée. (V. ORPHÉE.)

EURYDICE, femme d'Amyntas IV, roi de Macédoine, conspira inutilement contre la vie de son époux pour donner le trône et sa main à son gendre Ptolémée Alorites, et fit périr, au bout d'un an de règne, son fils Alexandre II, successeur d'Amyntas, 370 av. J.-C. Privée du fruit de ce nouveau crime par l'ambition de Pausanias, prince du sang royal, elle appela contre l'usurpateur l'Athénien Iphicrate, qui rendit la couronne à Perdiccas III, 2e fils d'Amyntas.

EURYDICE, épouse de Philippe Arrhidée, prétendit exercer le pouvoir en Macédoine, et suscita mille obstacles à Perdiccas. Polysperchon ayant ramené Olympias de l'Épire, elle voulut s'opposer au retour de cette rivale. Mais, abandonnée au moment du combat, elle dut se réfugier dans Amphipolis. C'est là qu'Olympias lui envoya un poignard, un lacet et du poison, lui laissant le choix du genre de mort. Eurydice s'étrangla, 316 av. J.-C. G.

EURYDICE, fille d'Antipater, fut mariée à Ptolémée, fils de Lagus. Après la mort d'Alexandre le Grand, elle alla rejoindre son époux en Égypte, et emmena avec elle Bérénice, sa nièce. Celle-ci l'ayant supplantée, elle se retira avec ses enfants auprès de Séleucus, roi de Syrie. Ptolémée Céraunus, l'aîné de ses fils, s'étant emparé de la Macédoine, elle le suivit, et, après sa mort, 280 av. J.-C., elle se retira dans Cassandria (anc. Potidée), dont elle déclara les habitants libres. O.

EURYMEDON, général athénien, fut envoyé avec une escadre à Corcyre, en 426 av. J.-C., pour protéger contre la flotte péloponésienne le parti démocratique; accompagna, en 425, Démosthène à Pylos, et à l'île de Sphactérie, retourna à Corcyre, en 424, afin d'en expulser les bannis qui étaient rentrés par force; alla encore avec Démosthène, en 414, au secours de Nicias en Sicile, et périt dans une bataille navale au milieu du port de Syracuse.

EURYMÉDON, riv. de l'Asie Mineure (Pamphylie), sortant du Taurus et affluant au golfe de Pamphylie près de Side. Célèbre par une victoire de Cimon sur les Perses, 470 av. J.-C. C'est auj. le *Capsi-sou*.

EURYNOME, une des Océanides, mère des Grâces. Des fêtes nommées *Eurynomies* étaient célébrées dans la Grèce en son honneur.

EURYPHRON, médecin grec de Cnide, contemporain d'Hippocrate, dont quelques ouvrages lui ont été attribués. S. RE.

EURYPONTIDES. V. EURYSTHÈNE.

EURYPYLE, roi de Cyrène, se rendit au siège de Troie, fut blessé par Pâris, et guéri par Patrocle; on voyait son tombeau à Patras, où un sanctuaire lui était consacré. — roi de Mysie, secourut Priam contre les Grecs, tua Machaon, et périt lui-même de la main de Néoptolème.

EURYSTHÉE, fils de Sthénélus, roi d'Argos, imposa à Hercule les périlleuses entreprises qu'on appelle les Douze travaux. Il fut tué par Hyllus, fils du héros, dans un combat près de l'isthme de Corinthe.

EURYSTHÈNE ET PROCLÈS, fils jumeaux d'Aristodème, un des 3 Héraclides qui envahirent le Péloponèse, 1190 ou 1104 av. J.-C. Dans le partage que les vainqueurs firent entre eux du territoire conquis, les deux frères obtinrent la Laconie, et admirent le peuple vaincu à jouir de l'isonomie avec les Doriens. Ils partagèrent tout le pays en 6 districts, dont chacun eut un gouverneur particulier, et s'établirent eux-mêmes à Sparte, où ils régnèrent ensemble. Leurs descendants occupèrent le trône simultanément, ceux du premier sous le nom d'*Agides*, d'Agis, son fils; ceux du second, sous celui d'*Eurypontides*, de son petit-fils Eurypon. Lycurgue maintint cette double royauté. O.

EURYTANES, *Eurytani*, anc. peuple de la Grèce (Étolie); ils rendirent les honneurs divins à Ulysse. Leur nom est resté à l'*Eurytanie*, dans la Grèce moderne. Ch.-l. Karpenisi.

EURYTUS, roi d'Œchalie, célèbre par son adresse à tirer de l'arc, avait promis sa fille Iole à celui qui le surpasserait. Vaincu par Hercule, il refusa de tenir sa parole, et fut tué. Selon d'autres, il défia Apollon, et fut tué par ce dieu.

EUSÈBE, surnommé *Pamphile* à cause de son amitié avec le saint de ce nom, né vers l'an 267 ap. J.-C., m. vers 338, un des hommes les plus érudits et les plus éloquents de son siècle surnommé le *Père de l'histoire ecclésiastique*, fut évêque de Césarée (Palestine) en 315, et refusa le siège d'Antioche. Il assista au concile de Nicée; ce fut lui qui rédigea contre Arius la formule de foi orthodoxe que les Pères de ce concile adoptèrent, en y ajoutant seulement le mot *omousios* (consubstantiel). La répugnance qu'il manifesta au sujet de ce mot, et plusieurs passages d'un *Commentaire sur les Psaumes*, dont il est l'auteur, l'ont fait généralement considérer comme partisan des opinions ariennes. St Jérôme et Photius l'en accusaient. Mais M. Samuel Lee a découvert, en 1843, une traduction syriaque de *la Théophanie*, ouvrage d'Eusèbe, dont on n'avait que le titre, et dont l'original grec est perdu; ce Père y traite précisément de la divinité de J.-C., à laquelle on l'accusait de ne pas croire. Il n'en est pas moins vrai qu'Eusèbe contribua à l'injuste déposition d'Eustathe, évêque d'Antioche, 330, et à la condamnation de St Athanase dans les conciles de Césarée et de Tyr, 334. Les principaux ouvrages d'Eusèbe sont : *Apologie d'Origène*, à laquelle coopéra St Pamphile; *Traité contre Hiéroclès*, publié par Gaisford, 1852; *Préparation et Démonstration évangéliques*, en 10 liv., publiées par Gaisford, 1852; une *Vie* et un *Panégyrique* de Constantin, publiés par Heinichen, 1830; une *Chronique*, en 10 liv., depuis l'origine du monde jusqu'à la 20e année du règne de Constantin, ouvrage dont nous n'avons qu'une traduction latine avec une continuation par St Jérôme, une traduction arménienne retrouvée en 1784 et publiée par MM. Zohrab et Mai, 1818, et dont les fragments originaux, tirés de divers auteurs, ont été réunis par Scaliger, 1658, 2 vol.

in-fol.; une *Histoire ecclésiastique,* depuis J.-C. jusqu'à la défaite de Licinius, publiée par H. de Valois, avec trad. latine, 1639; par Reiding, 1720; par Heinichen, 1829, et trad. en français par le président Cousin; la *Topographie de la terre sainte,* trad. en latin par St Jérôme, et publiée en grec par Bonfrère, 1631; des *Opuscules sur les martyrs;* des *Commentaires sur Isaïe;* 5 liv. *sur l'Incarnation;* 30 liv. *contre Porphyre,* etc. Ses *Œuvres complètes* ont été éditées par Dindorf, 1867-71; Heinichen, 1868-70, et dans la *Patrologie* de Migne.

Hely, *Eusèbe de Césarée,* 1577; Maury, *Rev. de philologie,* 1847, 140; Petermann, *sur les Fragments arméniens de la Chronique* (*Comptes rendus de l'Acad. de Berlin,* 1865). B. et S. Re.

EUSÈBE (Saint), Grec, pape en 310, successeur de St Marcel, ne régna que quelques mois.

EUSÈBE DE NICOMÉDIE, prélat grec du IVe siècle, m. en 342, évêque de Constantinople en 339, fut un des plus ardents défenseurs de l'arianisme, auquel il fit donner une sanction publique dans un concile tenu à Antioche, et attaqua avec acharnement St Athanase. Ce fut lui qui baptisa Constantin.

EUSÈBE DE VERCEIL, évêque au IVe siècle, combattit vigoureusement l'arianisme, et fut exilé pour n'avoir pas voulu souscrire à la condamnation de St Athanase. Il réunissait tous ses prêtres dans sa maison, et vivait en commun avec eux; on a voulu voir là l'origine des chanoines réguliers.

EUSÈBE DE SAMOSATE, évêque au IVe siècle, fut d'abord lié avec les ariens, mais souscrivit au symbole de Nicée dans le concile d'Antioche en 353, et fut tué d'un coup de pierre par une femme arienne. L'Église romaine l'honore comme martyr. Fête, le 21 juin.

EUSÈBE DE DORYLÉE, avocat à Constantinople, puis évêque à Dorylée, combattit les hérésies de Nestorius et d'Eutychès.

EUSÉBIA, v. de l'Asie Mineure. (*V.* Césarée.)

EUSTACHE (Saint), martyr sous l'empereur Adrien, vers l'an 130 de J.-C., avec sa femme et ses deux fils. Fête, le 20 septembre. Les *Actes* de St Eustache ont été publiés en grec par Combefis, Paris, 1660, et traduits aussitôt en français par le P. Lesueur.

EUSTACHE, comte de Boulogne, frère de Godefroy de Bouillon, m. en 1125. Sa fille Mathilde épousa Étienne de Blois, depuis roi d'Angleterre.

EUSTACHE (Maître). *V.* Wace.

EUSTACHE DE SAINT-PIERRE. *V.* Saint-Pierre.

EUSTACHE LE MOINE, aventurier boulonais du XIIIe siècle, quitta son couvent, devint sénéchal du comte de Boulogne, fut quelque temps au service de Jean sans Terre, commanda la flotte qui devait seconder Louis, fils de Philippe-Auguste, dans son expédition d'Angleterre, et fut tué à la bataille navale de Douvres, 1217.

V. Francisque Michel, *Notice sur le roman d'Eustache le Moine,* Paris, 1834.

EUSTACHE (SAINT-), *Saint-Eustatius, San-Eustaquio,* île de l'océan Atlantique, l'une des Antilles (Antilles hollandaises), entre celles de Saba et de Saint-Christophe. Superf., 20 kil. carr.; pop., 2,247 hab. L'esclavage y a été aboli en 1863. Ch.-l. Saint-Eustache, sur la côte S.-O., la seule abordable, défendue par le fort Orange. Climat sain; sol fertile et bien cultivé, mais souvent ravagé par les ouragans et les tremblements de terre; tabac, sucre, coton, indigo, café, etc. Grand comm. de transit. — Les Hollandais occupèrent cette île dès 1635; prise plusieurs fois par les Français et les Anglais, elle fut rendue à la Hollande en 1814.

EUSTACHI (Barthélemy), anatomiste, né à San-Severino (marche d'Ancône), à la fin du XVe siècle, m. en 1570. Élève de la *Sapience* de Rome, il y devint bientôt professeur, et médecin du cardinal d'Urbin, qui fut pape. Il contribua avec Vésale à la restauration de l'anatomie; il n'osa pas rompre tout à fait avec l'autorité de Galien; on le voit, par exemple, décrire 8 os tarsiens chez l'homme, pour prouver que Galien n'avait pas décrit l'homme d'après le singe. Mais on doit à Eustachi un grand nombre de découvertes: il étudia l'oreille avec beaucoup de soin, découvrit les muscles interne et antérieur du marteau, la trompe dite *trompe d'Eustache,* les capsules surrénales, distingua les canaux du rein d'avec les artères rénales, etc. Parmi ses ouvrages, on remarque: *de Renibus,* Venise, 1563, in-4°; *de Dentibus,* ibid., 1563, in-4°, opuscules refondus dans les *Opuscula anatomica,* Venise, 1564, in-4°, où l'on trouve ses recherches sur l'oreille: *Tabulæ anatomicæ,* recueil de planches gravées qui ne furent publiées qu'en 1714, par Lancisi; on les trouve dans le *Theatrum anatomicum* de Manget. D—g.

EUSTATHE (Saint), évêque d'Antioche, né à Side en Pamphylie; il fut le premier à attaquer la doctrine d'Arius. Persécuté par les ariens, il mourut dans l'exil vers 337. Fête, le 16 juillet. Ses ouvrages sont perdus. Allacci a publié sous son nom: *Traité sur la Pythonisse,* Lyon, 1629, in-4°.

EUSTATHE DE CONSTANTINOPLE, savant grammairien, m. vers 1198, occupa quelques emplois à la cour, puis devint archevêque de Thessalonique.

On a de lui: *Commentaires sur l'Iliade et l'Odyssée,* compilation précieuse des scoliastes et des commentateurs précédents, publiés par Stallbaum, 7 vol., 1825-1830; *Remarques sur Denys le Périégète,* insérées dans les éditions de cet auteur; des *Notes* sur les canons de St Jean Damascène; des fragments d'un *Commentaire sur Pindare;* des *Homélies,* des *Discours,* des *Lettres,* etc. Ses opuscules ont été publiés par Tafel, 1832. — V. Cohn, *Quæstiones Eustathianæ,* 1878.

EUSTATHE ou EUMATHE, écrivain grec, qu'on suppose avoir vécu au XIVe siècle, est auteur des *Amours d'Isménias et d'Ismène,* roman mal écrit et de mauvais goût, publié avec trad. latine et notes par Gaulmin, 1618; par Teucher, 1792, dans les *Erotici scriptores* de Didot, 1856; par Hilberg, 1876, et trad. en franç. par Beauchamps, 1729.

V. Grasse, *Jahn's Archiv,* 1836, p. 267. Une liste des autres écrivains du même nom a été donnée par Fabricius, *Bibl. Græca,* t. IX, p. 149. S. Re.

EUSTOCHIE (Sainte), vierge romaine, m. en 419, descendante des Scipions et des Æmilius, se mit sous la direction de St Jérôme, qui lui a dédié plusieurs de ses ouvrages, et devint supérieure d'un monastère de Bethléem.

EUTERPE, c.-à-d. *qui plaît bien,* une des 9 Muses, présidait à la poésie lyrique et à la musique. Les bas-reliefs antiques la représentent tenant une double flûte ou des trompettes.

EUTHYCRATE, sculpteur grec, fils de Lysippe. On citait comme ses chefs-d'œuvre les statues d'Hercule et d'Alexandre, un *Combat de cavalerie,* qui fut placé près de l'oracle de Trophonius, et Médée sur son char.

EUTHYDÈME, roi de la Bactriane, 222-195 av. J.-C., disputa longtemps cette province à Antiochus III, roi de Syrie, et finit par s'en faire reconnaître souverain indépendant. — général des Athéniens devant Syracuse, en 414 av. J.-C.

EUTIN, v. du gr.-duché d'Oldenbourg, sur le lac de son nom, à 13 kil. de la mer du Nord, ch.-l. de la principauté de Lubeck, entre le Holstein et le Mecklembourg; 4,116 hab. Collège; école industrielle. Beau château grand-ducal. Cette ville a donné son nom à une branche de la maison de Holstein-Gottorp. Patrie de Weber.

EUTOCIUS D'ASCALON, géomètre grec, vivait vers l'an 540 ap. J.-C. Il a composé des *Commentaires* sur Apollonius de Perga, insérés dans l'édit. d'*Apollonius,* par Halley, 1710, et sur Archimède, imprimés en 1544. On estime surtout son commentaire sur le *Traité de la sphère et du cylindre* du géomètre syracusain.

V. l'éd. d'*Archimède* par Gutenacker, 1825.

EUTROPE (Flavius), historien latin du IVe siècle, fit partie de l'expédition de Julien en Perse. Nous avons de lui un résumé de l'histoire romaine en 10 livres, *Breviarium historiæ Romanæ,* depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du règne de Jovien. C'est un livre clair et méthodique, mais sec, et d'un style sans éclat.

Les éditions principales sont celles de Havercamp, Leyde, 1729; de Verheyk, Leyde, 1762; de Tzschucke, Leipz., 1804; de Zell, Stuttgard, 1829. Il y a des traductions françaises par Faret, 1621; l'abbé Lezeau, 1717; l'abbé Paul, 1809; M. N.-A. Dubois, 1843, dans la Biblioth. latine-franç. de Panckoucke, 2e série. D—e.

EUTROPE, eunuque d'Arménie, ministre et favori de l'empereur Arcadius, renversa Rufin avec l'aide de l'impératrice Eudoxie, et révolta le peuple par ses cruautés, son insolence et ses débauches. Il eût été massacré, si St Jean Chrysostome n'eût apaisé la multitude par son fameux discours qui a pour texte: *Vanités des vanités,* etc. Il fut condamné à mort, comme ayant aspiré à l'empire, et décapité en 399.

EUTROPE (Saint), 1er évêque de Saintes et martyr au IIIe siècle. Une curieuse église souterraine lui est dédiée dans la ville de Saintes. Fête, le 30 avril.

EUTYCHÈS, hérésiarque grec du Ve siècle, abbé d'un monastère voisin de Constantinople, pour combattre Nestorius, qui supposait deux personnes en J.-C., tomba dans l'excès contraire: il n'admit qu'une seule nature dans le Sauveur, la nature divine, par laquelle avait été absorbée la nature humaine. C'est ainsi qu'Eutychès, ne reconnaissant plus rien d'humain en J.-C., retombait dans l'erreur de Cérinthe, de Basilide et des gnostiques. Eusèbe de Dorylée et Flavien, patriarche de Constantinople, le firent condamner par les évêques assemblés dans cette dernière ville. Mais, au prétendu concile connu sous le nom de *brigandage d'Éphèse,* à cause des violences qui le déshonorèrent, Flavien et ses partisans furent vaincus; celui-ci même reçut tant de coups, qu'il en mourut peu de temps après. Enfin le concile de Chalcédoine, convoqué vers 451, à la requête du pape par l'empereur Marcien, anéantit tout ce qui avait été fait à Éphèse, et décida à la fois contre Nestorius qu'il n'y a en J.-C. qu'une personne, et contre Eutychès qu'il y a deux natures dans cette personne unique. Eutychès fut chassé de son monastère, et envoyé en exil: l'histoire ne parle plus de lui depuis l'an 454.

Ses partisans, nommés *eutychéens* ou *monophysites* (partisans d'une seule nature), excitèrent encore des troubles dans l'Empire. M.

EUTYCHIDE, sculpteur grec, élève de Lysippe. Il avait représenté la déesse d'Antioche dans une statue célèbre dont il y a une bonne copie au Vatican.

Visconti, *Mus. Pio-Clem.*, t. III, pl. 46.

EUTYCHIEN (Saint), pape de 275 à 283. L'hérésiarque Manès parut sous son pontificat. Le martyre de ce pape n'est point avéré.

EUXIN (**PONT-**). *V.* Pont-Euxin.

EVAGORAS Ier, roi de Salamine et de presque toute l'île de Chypre, 410-374 av. J.-C., combattit Artaxerce Mnémon, roi de Perse, fut vaincu sur mer, et perdit une partie de ses conquêtes. Il accueillit Conon après la défaite d'Ægos Potamos, 405, et fut assassiné par l'eunuque Thrasydée. Isocrate a fait son panégyrique.

ÉVAGORAS II, petit-fils du précédent, et successeur de Nicoclès, fut détrôné par son oncle Protagoras, rétabli par Artaxerce Ochus, et renversé de nouveau.

ÉVAGRE, moine du IVe siècle, né sur les bords du Pont-Euxin, professeur de littérature sacrée à Constantinople, avait étudié sous St Grégoire de Nazianze et St Macaire. Il soutint les erreurs d'Origène.

On a de lui : *Monachus, sive de vita practica*, publié par Cottelier dans ses *Monum. Ecclesiæ Græcæ*; *Gnosticus, sive de iis qui scientiam consequi meruerunt*, inseré par Suarez, avec une trad. latine, dans son edit. des œuvres de St Nil; *Sententiarum lib. II*, trad. en lat. par Gennade, et inséré dans la *Biblioth. patrum*, Lyon, 1677, t. XXVII, etc.

ÉVAGRE *le Scolastique*, historien grec, né à Épiphanie (Syrie) vers 536, fut avocat distingué à Antioche, questeur de l'empereur Tibère Constantin, et garde des dépêches du préfet sous Maurice. On a de lui une *Histoire ecclésiastique*, en 6 liv., depuis l'an 431, époque de la condamnation de Nestorius au concile d'Éphèse, jusqu'en 593; elle a été publiée par Henri de Valois, 1659, et traduite par le président Cousin.

ÉVANDRE, Arcadien, amena une colonie de Pélasges dans le Latium vers 1300 av. J.-C., fut accueilli favorablement par Faunus, roi des Aborigènes, et bâtit sur les bords du Tibre, au pied du mont Aventin, la ville de Pallantée, ainsi nommée de son fils Pallas. (*V.* Virgile, *Enéide, VIII.*) Il donna aux habitants du pays des lois plus douces, leur enseigna l'usage des lettres, les arts, la musique, et introduisit chez eux le culte de Pan Lycéen, de Cérès, de Neptune Consus, etc. Il donna l'hospitalité à Hercule. La ville de Pallantée, en Arcadie, d'où Évandre était originaire, reçut de l'empereur Antonin les droits de cité et beaucoup de privilèges.

ÉVANGÉLIQUE (Église). *V.* Église.

ÉVANGELISME, nom donné quelquefois à la fête de l'Annonciation de la Ste Vierge et au dimanche des Rameaux.

ÉVANGELISTES, nom donné aux apôtres St Mathieu, St Marc, St Luc et St Jean, auteurs des 4 Evangiles regardés seuls comme canoniques. Ils sont représentés : le 1er avec un homme, le 2e avec un lion, le 3e avec un taureau, le 4e avec un aigle.

ÉVANGILE, du grec *Euaggelion*, bonne nouvelle, livre qui renferme la doctrine, l'histoire de la vie, de la mort et de la résurrection de N.-S. J.-C. L'Église ne reconnaît que 4 Évangiles canoniques; 1° l'*Évangile de St Mathieu*, écrit pour les Juifs, vers l'an 41, en hébreu ou syro-chaldéen, dont le texte original fut perdu au XIe siècle, et dont nous n'avons qu'une traduction grecque, un texte hébreu fait sur cette traduction, et une version latine faite sur la version grecque; 2° l'*Évangile de St Marc*, écrit d'abord en grec pour les Romains, et qui n'est autre que le précédent partiellement modifié; 3° l'*Évangile de St Luc*, écrit en grec vers l'an 51 ou 53, complément des deux premiers; 4° l'*Évangile de St Jean*, écrit en grec pour les chrétiens de l'Asie Mineure. Ces Évangiles sont concordants entre eux et authentiques. — Les Évangiles apocryphes et sans autorité sont : l'*Évangile selon les Hébreux*, altération de celui de St Mathieu, connu aussi sous les noms d'*Évangile selon les Nazaréens, des 12 Apôtres, de St Pierre, de Tatien* ou *des Syriens*; l'*Évangile selon les Égyptiens*, composé par les chrétiens d'Égypte; l'*Évangile de la naissance de la Ste Vierge* (on en connaît 3 : l'un dit *de St Jacques le Mineur*, en grec et en latin, adopté en partie par l'Eglise grecque, le 2e en latin, le 3e auj. perdu); l'*Évangile de l'enfance du Sauveur* ou *de St Thomas*, en arabe; ceux *de Nicodème, de Thadée* ou *de St Jude, de St Philippe, de St Barnabé, de St Jacques le Majeur, de Judas Iscariote, de St André, de St Barthélemy, de St Mathias, de Cérinthe, des Ébionites, de Basilide, des Gnostiques, des Simoniens*; les *Évangiles de Lucius, Séleucus, Lucianus, Hésychius*; l'*Évangile éternel*, composé au XIIIe siècle et condamné par Alexandre IV, etc. — A la messe, le célébrant lit ou le diacre chante, à gauche de l'autel, un passage des Évangiles canoniques, après le graduel et avant le *Credo*; à la fin de la messe, le prêtre lit aussi ordinairement l'Évangile de St Jean : *In principio erat Verbum*. (*V.* H. Wallon, *de la Croyance due à l'Evangile...*, Paris, 1859, excellent et solide ouvrage.)

ÉVANS (Olivier), mécanicien, né en 1755 près de Philadelphie, m. en 1811, imagina, en 1777, une machine à fabriquer des cardes, perfectionna, en 1782, les moulins à blé, et inventa, en 1797, les machines à vapeur à haute pression. Froidement accueilli, il mourut avant d'avoir reçu la récompense de ses efforts, et joui de la gloire qui s'attache maintenant à son nom.

ÉVANS (Maria), femme de lettres anglaise, plus connue sous le nom de *George Eliot*, née en 1820, m. en 1880. Fille d'un pasteur de campagne, et devenue orpheline, elle fut adoptée par un collègue de son père, qui lui fit donner une éducation brillante. Elle s'attacha spécialement à l'étude des langues et apprit le français, l'italien et l'allemand. En 1846, elle traduisit la *Vie de Jésus* du docteur Strauss et, quelques mois plus tard, l'*Essence du christianisme* de Feuerbach. Attachée à la rédaction de la *Westminster Review*, elle entra en relation avec John Stuart Mill et adopta ses doctrines philosophiques.

Outre ses traductions, miss Evans a publié un certain nombre d'ouvrages personnels, dont plusieurs ont été traduits en français : *Scènes de la vie du clergé*, 1858, 2 vol.; *Adam Bede*, 1859; *le Moulin sur la Floss*, traduit en français sous le titre de *la Famille Tulliver*; *Silas Marner*, 1861; *Felix Holt le Radical*, 1866; *la Bohémienne espagnole* (*the Spanish Gipsy*), 1868, poème; *Agatha*, poeme, 1869; *Middelmarch, études sur la vie provinciale*, 1871-1872, 4 vol.; *Légende de Jubal*, 1874.

ÉVARISTE (Saint), Grec, pape de 100 à 109, successeur de St Clément, souffrit la persécution de Trajan. On lui attribue la division de Rome en quartiers ecclésiastiques et en paroisses.

ÉVAUX, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1,560 hab. Eaux thermales de 26 à 55° centigr. Autref., cap. du pays de Combrailles. Aux environs se trouvent les ruines du château de la Roche-Aymon. Restes d'une voie romaine qui allait d'Évaux à Felletin.

ÈVE, c.-à-d., en hébreu, *mère des vivants*, la 1re femme et la mère du genre humain. Dieu la tira du corps d'Adam, et la mit avec lui dans le Paradis terrestre. Séduite par le démon caché sous la forme d'un serpent, elle mangea du fruit défendu, en fit manger à son époux, et fut chassée avec lui du Paradis. Les savants veulent qu'elle ait vécu 930 ans environ, comme Adam. Les mahométans ont sa mémoire en vénération. P.

ÉVÊCHÉS (**TROIS-**), anc. pays de France (Lorraine), comprenant les 3 gouvernements de Metz, Toul et Verdun, et leur territoire. Il fut conquis par Henri II en 1552, et gardé jusqu'aux traités de Westphalie, 1648, époque où la maison d'Autriche y renonça. La France a perdu, en 1871, le territoire presque entier de l'évêché de Metz.

ÉVÉLIUS. *V.* Œfels.

ÉVENTAIL, meuble qui sert à agiter l'air pour rafraîchir. Il vient de l'Orient, où l'atmosphère est étouffante pendant la plus grande partie de l'année. Un serviteur agite auprès de son maître un long éventail à manche. Dans l'Inde et en Perse, dès la plus haute antiquité, les éventails étaient des espèces de chasse-mouches composés de queues de bœuf à crins blancs. En Grèce, on se servit d'abord de rameaux de myrte et de la feuille du platane oriental; puis, dans le Ve siècle av. J.-C., on commença de fabriquer des éventails en plumes de paon. Comme ils devaient faire l'office de chasse-mouches, on les construisit en plumes étalées sur de minces feuilles de bois, ou réunies en touffes. — Les Romains adoptèrent l'éventail avec le luxe de l'Orient, et préférèrent celui qui était disposé en palmes. Une élégante Romaine ne sortait jamais sans sa porteuse d'éventail, *flabellifera*, pour l'éventer et l'abriter du soleil, s'il y avait lieu, les grands éventails à manche se prêtant à ce double service. — L'éventail se rapetissa en pénétrant dans nos pays septentrionaux, et devint un petit meuble à main à l'usage des femmes seulement, qui l'agitaient elles-mêmes. Au moyen âge, elles le portaient pendu à leur ceinture par une chaînette d'or. Il était généralement fait de plumes de paon, d'autruche, de corbeau des Indes, ou de perroquet, et autres oiseaux à plumage éclatant, avec un manche d'or, d'argent ou d'ivoire richement ciselé, et orné de pierreries. Ces coquets éventails étaient fort répandus en Italie, où néanmoins les grands éventails à manche, restes de la coutume antique, duraient encore pendant le XVIIe siècle. — Henri III introduisit en France le petit éventail italien pour lui et ses mignons. Sous Louis XIV, les dames se servirent de l'éventail plissé en papier ou en étoffe, orné de peintures. Il n'a cessé depuis d'être en usage; son ornementation et ses proportions ont varié suivant les caprices de la fantaisie : au commencement de ce siècle, on fit des éventails à lorgnettes, d'autres ovales, d'autres très petits, dits lilliputiens, etc. — Dans l'Église grecque, les diacres se ser-

vent d'un éventail en peau fine ou en plumes de paon, pour empêcher les mouches de tomber dans le calice pendant la messe. Cette coutume existait aussi autrefois dans l'Église latine. C. D—y.

ÉVÉNUS, riv. de la Grèce ancienne (Étolie), affl. à la mer Ionienne, à l'entrée du golfe de Corinthe; auj. *Fidari*.

ÉVÊQUE, du grec *épiscopos*, surveillant, inspecteur; chef et premier pasteur d'un diocèse dans l'Église chrétienne. Les évêques ont été établis pour être les vicaires de J.-C. et les successeurs des apôtres; seuls ils peuvent bénir le saint chrême, donner la confirmation, consacrer les églises, accorder certaines dispenses. Ils donnent seuls l'ordination. En France, d'après le Concordat de 1801, ils gouvernent leur clergé avec une autorité absolue en matière de discipline, surveillent l'exercice du culte, les cérémonies publiques, l'administration des fabriques : ils nomment et révoquent à volonté les *desservants;* ils ne peuvent donner aux *curés* l'institution canonique qu'après les avoir fait agréer par le gouvernement. Tenus à la résidence, ils ne sortent de leur diocèse qu'avec l'aveu du pouvoir politique. Ils doivent visiter chaque année une partie de leur diocèse, et tout le diocèse dans l'espace de 5 ans. Autrefois ils étaient qualifiés de *très savants* et de *bienheureux;* on les appela ensuite *messires* ou *révérends pères en Dieu;* depuis Richelieu, ils ont les titres de *Grandeur* et de *Monseigneur*. Leurs insignes sont la crosse, l'anneau, la croix pectorale, la mitre, l'habit violet. Il faut 3 évêques pour en sacrer un autre : l'un d'eux appelle le Saint-Esprit sur le nouveau prélat, impose les mains sur sa tête, et lui fait l'onction sainte à la tête et aux mains; puis il lui remet les insignes de sa dignité. Les *archevêques* (*V. ce mot*) sont les chefs d'une province ecclésiastique, et les évêques du ressort sont dits leurs *suffragants*. On appelle évêques *in partibus* les prélats qui ont le titre et le caractère d'évêque, mais sans juridiction; le diocèse qui leur a été attribué n'est point en pays catholique, mais entre les mains des infidèles (*in partibus infidelium*); souvent ils font l'office de coadjuteur. (*V. ce mot.*) En 1884, on comptait dans l'Église catholique romaine 663 sièges épiscopaux du rit latin. — Dans les premiers siècles du christianisme, le clergé et les fidèles d'un diocèse nommaient leur évêque, et cette élection était confirmée par les évêques de la province. Après les invasions des Germains dans l'empire romain au v[e] siècle, les rois disposèrent souvent des évêchés, et le concile d'Orléans, en 549, établit comme règle que la confirmation des élections par l'autorité royale pouvait seule les légitimer. Les conciles de Paris, en 557 et 615, essayèrent vainement de rétablir la liberté des suffrages. Charlemagne choisit lui-même les évêques. Pendant la féodalité, les évêques se trouvèrent placés, à l'égard des princes, dans des rapports de vassalité; à titre de souverains des terres de leurs églises, ils eurent, comme les seigneurs laïques, la juridiction criminelle, le droit de battre monnaie, celui d'établir des marchés et des péages; on en vit même porter les armes en vertu de l'obligation féodale. Mais, en même temps, l'investiture, en vertu de laquelle ils recevaient du suzerain la jouissance des biens et droits attachés à leur bénéfice, amena des conflits violents, surtout en Allemagne. (*V.* INVESTITURE.) En matière d'élection, le peuple d'abord, puis la plus grande partie du clergé, furent écartés peu à peu; les chapitres cathédraux se réservèrent la nomination des évêques. Il en fut ainsi jusqu'au Concordat de 1516; dès lors, le roi seul eut le privilège de cette nomination, sauf l'institution canonique qui, autrefois accordée par les métropolitains, appartenait au pape. Pendant la révolution française, la *constitution civile du clergé* (*V. ce mot*) attribua le choix des évêques aux assemblées électorales. Le Concordat de 1801 reconstitua l'épiscopat français : le gouvernement pourvoit aux sièges vacants, et le pape confirme la nomination. — L'Église luthérienne n'a pas aboli l'épiscopat comme l'a fait l'Église calviniste. L'Église anglicane, calviniste par ses doctrines, a conservé cependant des évêques; de là son nom d'*Église épiscopale*, que l'on retrouve aussi aux États-Unis. B.

EVERBECQ, v. de Belgique (Hainaut), arr. de Tournay; 3,600 hab. avec la commune. Grande raffinerie de sel; filage de lin et fabr. de toiles.

EVERDINGEN (ALDERT **VAN**), peintre hollandais, surtout paysagiste, né à Alkmaar en 1621, m. en 1675. Il étudia sous Pierre Molyn et Roland Savery, qu'il dépassa tous deux. Comme Ruysdaël, c'est un grand poète : un naufrage lui fit connaître les côtes de la Norvège. Il représente admirablement la nature sauvage, les lacs, les cascades, les sapins, les huttes perdues au milieu des bois. Il excelle à rendre la brume du lointain, la vapeur des chutes d'eau, les effets du soleil dans le feuillage. Il a aussi exécuté de belles marines, des tempêtes d'une effrayante vérité. On recherche ses nombreux dessins, qui se vendent jusqu'à 7 ou 800 fr. Il a gravé lui-même à l'eau-forte 101 de ses paysages et 57 épisodes du *Roman du Renard*. Ses tableaux sont presque tous en Hollande. Le Louvre ne possède de lui qu'une seule toile. A. M.

EVEREST (MONT). *V.* GAURISANKAR.

EVERETT (ALEXANDRE-HENRI), publiciste et homme d'État américain, né à Boston en 1790, m. en 1847, fit ses études dans sa ville natale, puis à l'université d'Harvard, à Cambridge, s'instruisit dans les lois sous John Quincy Adams, qu'il accompagna en Russie en 1819; devint chargé d'affaires à La Haye en 1818, à Madrid en 1825, et, de 1830 à 1835, dirigea la *North American Review* de Boston. Il siégea comme sénateur dans la législature du Massachusetts. Désigné plus tard pour représenter les États-Unis en Chine, il mourut à Canton. On a de lui : *Europe, or a General Survey of the present situation of the principal powers, with conjectures on their future prospects*, Boston, 1822, où il conseille aux princes, menacés par les progrès des peuples, d'adopter un système de concessions; *New Ideas on population*, ibid., 1823, trad. en français par Ferry, Paris, 1826, où il soutient, contrairement à l'opinion de Godwin et de Malthus, que tout accroissement de population a pour effet un accroissement de travail et de production, que les moyens de subsistance sont toujours en rapport exact avec le chiffre des populations à nourrir, et que la pauvreté et la famine proviennent, non de la surabondance de la population, mais d'une mauvaise répartition des profits entre les employés des diverses industries; *America, or a General Survey of the political situation of the several powers of the Western Continent*, Philadelphie, 1827, où il donne la Russie et les États-Unis comme les deux puissances prédominantes du monde; *Critical and miscellaneous Essays*, Boston, 1846, recueil des articles qu'il avait publiés dans sa Revue. — Son frère ÉDOUARD, né en 1794 à Dorchester (Massachusetts), m. en 1865, a été pasteur d'une église unitaire à Boston, professeur de langue et de littérature grecques à l'université de Cambridge (Massachusetts), en 1819, rédacteur en chef de la *North American Review*, membre du Congrès de 1824 à 1834, gouverneur du Massachusetts de 1834 à 1837, président de l'université de Cambridge en 1846, secrétaire d'État pour les affaires étrangères de 1850 à 1853. On a publié ses *Orations and Speeches*, 1826-1856, 3 vol. B.

EVERGHEM, vge de Belgique (Flandre orientale), arr. de Gand; 6,531 hab. avec la comm. Fabr. de toiles et d'indiennes.

EVESHAM, brg et comté d'Angleterre, sur l'Avon; 4,905 hab. On y remarque une belle tour, seul reste d'une riche abbaye fondée en 709. Aux environs se livra, en 1265, une bataille entre le prince de Galles (depuis Édouard I[er]) et Simon de Montfort, comte de Leicester, qui y fut défait et tué.

EVHEMÈRE, philosophe grec du IV[e] siècle av. J.-C., né à Messène ou à Agrigente, fut l'ami de Cassandre, roi de Macédoine, qui le chargea de missions importantes. Il visita pour lui l'océan Indien. Ses écrits, vantés par les Épicuriens, furent traduits en latin par Ennius; on en trouve quelques fragments dans le 5[e] liv. de Diodore de Sicile, et dans les Pères de l'Église qui ont écrit contre les païens. Évhémère expliquait la mythologie par l'histoire : il supposait que Jupiter, Saturne et les autres dieux étaient d'anciens rois ou des personnages attachés à leur suite, et les faisait vivre dans une île fictive, Panchaïe, sur la côte E. de l'Arabie.

V. les dissertations de l'abbé Sevin, de Fourmont et de l'abbé Foucher, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. VIII, XV, XXXIV et XXXV, et de Block, *Evhémère*, 1876.

EVIADES, nom grec des Bacchantes, tiré du cri qu'elles poussaient: *Eva!* ou *Evi!* De là venait aussi le surnom d'*Evios*, donné à Bacchus.

ÉVIAN-LES-BAINS, ch.-l. de cant. de la Haute-Savoie, arr. de Thonon, sur le lac de Genève; 1,803 hab. Eaux minérales froides. Liqueurs et fromages. Tanneries.

EVILMÉRODAC, roi du 2[e] empire de Babylone, 562-560 av. J.-C., fils et successeur de Nabuchodonosor II, rendit la liberté à Joachim, roi de Juda, et fut victime d'une conspiration tramée par son beau-frère Nériglissor.

ÉVISA, ch.-l. de cant. (Corse), arr. d'Ajaccio; 918 hab. Fabr. de toiles de lin.

EVOCATI, soldats émérites des légions romaines, qui s'enrôlaient de nouveau, comme s'ils étaient rappelés sous le drapeau. Originairement, ce nom désignait les jeunes soldats qui s'étaient engagés comme volontaires. Le nom d'*evocati*, appliqué aux émérites, n'apparaît que dans les derniers temps de la république, et depuis fut toujours conservé. Les *evocati* furent nombreux pendant les guerres civiles. C. D—y.

ÉVOCATION, *evocatio*, ordre subit que les consuls de l'anc. Rome donnaient aux alliés de fournir un contingent déterminé de troupes, quand la république était en danger.

ÉVOCATION, cérémonie religieuse chez les anc. Romains. Dans les idées anciennes, il fallait, pour prendre une ville, en

faire sortir les dieux. Les Romains employaient pour cela une formule de leurs rituels, que le général prononçait avant l'assaut, comme Camille devant Véies; on promettait à ces divinités étrangères le même culte ou un culte plus grand à Rome. Cette formule a été conservée dans Macrobe (*Saturn.*, III, 9). C'est pour cette raison que les Romains tenaient secret le nom du plus puissant de leurs dieux protecteurs, pour que l'ennemi ne pût évoquer ce dieu par son nom. (*V.* Ansaldi, *de Rom. tutelar. deorum in oppugnationibus urbium evocatione*, 1756; Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, p. 176-178.) — L'évocation des Mânes était souvent pratiquée, soit pour consoler les parents et les amis des ombres dont le souvenir était cher, soit pour connaître leur avenir. Moïse défend aux Hébreux d'évoquer les âmes des morts; cependant Saül alla consulter la prophétesse d'Endor, qui évoqua devant lui l'ombre de Samuel. Dans *Homère*, Ulysse va au pays des Cimmériens pour consulter l'ombre de Tirésias. La plupart des poésies attribuées à Orphée sont de véritables chants d'évocation. C. D—y et G. L.-G.

ÉVOCATION, acte par lequel un juge supérieur enlève à un juge inférieur la connaissance d'une affaire. Sous l'empire romain, un citoyen accusé pouvait tenter la voie de l'évocation et s'adresser à l'empereur, qui retenait l'affaire pour la juger dans son conseil, ou la renvoyait tantôt au préfet de Rome, tantôt au préfet du prétoire, tantôt à des commissaires nommés à cet effet. Dans l'anc. monarchie française, les rois accordaient des *évocations de grâce*, soit particulières, c.-à-d. bornées à une seule affaire, soit générales, c.-à-d. pour toutes les affaires d'une même personne ou d'un même corps. On nommait *évocation de justice* celle qui était prononcée lorsqu'une partie était parente ou alliée du juge devant lequel l'affaire devait être portée.

EVODIOS, c.-à-d. *dieu des bons chemins*, surnom de Mercure chez les Grecs.

EVORA, anc. *Ebura* ou *Ebora, Liberalitas Julia*, v. forte de Portugal, dans la prov. d'Alemtejo, ch.-l. de district; 13,046 hab. Archevêché, bibliothèque, riche musée; son université, fondée en 1578, fut supprimée après l'expulsion des jésuites; cathédrale gothique; aqueduc construit par les Romains et toujours en usage; ruines d'un beau temple de Diane, dont on a fait une boucherie. Chapellerie, quincaillerie, tanneries. — Sertorius y résida et la fit entourer de murs; Jules César l'érigea en ville municipale. Prise par les Maures en 715, elle leur fut enlevée en 1166. Les Espagnols l'occupèrent quelque temps en 1663, mais en furent bientôt dépossédés par le maréchal de Schomberg. En 1828, elle se souleva pour Don Miguel, et fut prise par l'armée constitutionnelle. — Le district d'Evora a 7,052 kil. carrés et 112,735 hab.

EVORA-MONTE, brg de Portugal (Alemtejo); 1,200 hab. La convention par laquelle Don Miguel renonça au trône de Portugal y fut signée le 26 mai 1834.

ÉVREUX, anc. *Ebroïcum, Civitas Eburovicum* ou *Mediolanum*, ch.-l. du dép. de l'Eure, à 108 kil. O.-N.-O de Paris, sur l'Iton; 15,847 hab. Évêché et grand séminaire; cour d'assises, trib. de commerce, chambre d'agriculture et chambre consultative des arts et manufactures; lycée, bibliothèque, jardin botanique, théâtre, etc. On remarque : la cathédrale, beau monument, construit en grande partie au XIIe siècle par Henri Ier d'Angleterre, avec de splendides vitraux et une flèche très élégante; l'église de l'anc. abbaye de Saint-Taurin, commencée au Xe siècle, et qui renferme une très riche et curieuse châsse du XIIIe siècle; la tour de l'Horloge, bâtie par les Anglais en 1417. Il y a aussi des antiquités romaines, des bains, les restes d'un aqueduc et d'un amphithéâtre, des mosaïques, etc. A 2 kil. de la ville se trouvait le magnifique château de *Navarre*, fondé par Jeanne de Navarre en 1330, reconstruit pour le duc de Bouillon en 1686, par Mansard, et qu'habita l'impératrice Joséphine après son divorce; il a été détruit en 1836. Fonderie de fonte. Fabr. de coutils façonnés, toiles; filat. de coton; moutarde et pain d'épice. Commerce de bestiaux, volailles, céréales. — Cette ville occupe l'emplacement d'un fort construit pour protéger *Mediolanum Aulercorum*, dont on retrouve quelques vestiges au vge du Vieil-Évreux. Les Normands la prirent en 892; Lothaire la pilla en 962; en 990, elle devint la cap. du comté de son nom. Elle fut prise, pillée et occupée à divers intervalles par les Anglais, aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Le duc de Longueville y fut assiégé par les troupes royales pendant la Fronde; en 1793, le girondin Buzot essaya vainement d'en faire un centre de résistance contre la Convention.

ÉVREUX (COMTÉ D'). Érigé en 989 pour Robert, fils de Richard Ier, duc de Normandie, il passa en 1118, par héritage, dans la maison de Montfort; Philippe-Auguste le réunit à la couronne en 1195. En 1307, il fut donné à Louis de France, fils de Philippe le Hardi, et fut érigé en pairie en 1316. Philippe le Sage, fils de Louis, unit par mariage ce comté au royaume de Navarre, 1328, et eut pour héritier le célèbre Charles le Mauvais. Réuni de nouveau à la couronne en 1404, le comté d'Évreux fut encore donné en apanage, en 1569, au duc d'Alençon, frère de Charles IX; il revint au domaine en 1584, et fit partie des biens donnés au duc de Bouillon par Louis XIV, 1651, en échange de la principauté de Sedan; la maison de Bouillon le garda jusqu'en 1789.

ÉVRON, *Ebronium*, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. de Laval; 3,212 hab. Collège. Autrefois abbaye de bénédictins, dont l'église, fort remarquable, sert aujourd'hui de paroisse. Fabr. de toiles; linge de table, minoterie à vapeur, constructions mécaniques, etc. Comm. de grains et volailles.

EWALD, poète danois, né à Copenhague en 1747, m. en 1781. Pauvre, mais enthousiaste, il lut *Robinson* à 11 ans, et s'échappa de l'école pour aller s'embarquer. Soldat, il ne put devenir officier, et fut racheté par ses parents. Amoureux, il n'épousa pas celle qu'il aimait, et se consola par le travail. Après une allégorie : *le Temple de la Fortune*, et un drame, *Adam et Eve*, il écrivit : *Rolf Krage*, 1770, sujet emprunté à Saxo, première tragédie nationale écrite en Danemark, et qui fut méconnue par la critique danoise, alors toute française et classique. En 1774, il fit un drame sur *Balder*, qui fut mieux accueilli. Ses comédies, écrites avec esprit, eurent peu de succès; on cite : *le Brutal Claqueur*, 1771; *Arlequin patriote*, 1772; et *les Célibataires*, 1773. C'est par ses poésies lyriques et religieuses qu'il est devenu classique en Danemark. Il est l'auteur du chant patriotique danois : « Le roi Christian se tenait au grand mât. » Élève de Klopstok et de l'école allemande, et dédaigné de son vivant, il fut admiré aussitôt après sa mort. A. G.

EXACTOR, esclave chargé, chez les anc. Romains, de poursuivre les débiteurs de son maître, ou de surveiller les ouvriers. — officier impérial qui percevait les droits du fisc. — L'*exactor supplicii* faisait exécuter les arrêts des juges, et assistait aux exécutions.

EXACTUS, pour *ex actis*. Ce titre, comme *ab actis*, désigne une sorte de greffier ou de chancelier dans l'administration impériale. G. L.-G.

EXALTATION DE LA SAINTE CROIX (FÊTE DE L'). *V.* CROIX (SAINTE).

EXARQUE, du mot grec *exarkhos*, pris dans le sens de *prince*, était le nom donné aux lieutenants de l'empereur d'Orient chargés de gouverner l'Afrique et l'Italie. Dans les textes latins, ce titre est quelquefois traduit par *præfectus*, et paraît avoir été supérieur à celui de *patrice*; du moins les exarques d'Italie furent pris parmi les personnages revêtus de cette dernière dignité. Depuis l'expulsion des Vandales de l'Afrique, 534, Salomon, Aréobinde et Gennadius, entre autres, portèrent le titre d'exarque; Grégoire, le dernier de ces gouverneurs, vaincu et tué par les Arabes, avait encore le titre équivalent de *præfectus*.

En Italie, l'exarque, représentant de la toute-puissance impériale, réunissait l'autorité civile, militaire, judiciaire, et même ecclésiastique, puisqu'il s'attribuait le droit de confirmer l'élection des pontifes de Rome. Son siège était à Ravenne, et sa juridiction immédiate s'étendait sur le pays entre l'Apennin et la mer, depuis le cours du Pô jusqu'à Ancône (Émilie, Pentapole, etc.). Le reste de l'Italie était gouverné par des ducs que l'exarque pouvait instituer et révoquer, et dont le nombre, après les conquêtes des Lombards, fut réduit à 3 : ceux de Naples, de Rome et de Venise.

Voici la liste chronologique des exarques de Ravenne :

Flav. Longinus, successeur de Narsès, et 1er exarque, 568.
Smaragde ou Smeralde, 584; révoqué.
Romain, 590; révoqué.
Callinique, 597; révoqué.
Smaragde, pour la 2e fois, 602; révoqué.
Jean Lemigius, 611; tué par les habitants de Ravenne.
Eleuthère, 616 : usurpe la pourpre; tué par ses troupes.
Isaac, 619; meurt en 638.
Platon, vers 638.
Théodore Calliopas, avant 648.
Olympius, 649; tué par les Sarrasins en Sicile.
Théodore Calliopas, pour la 2e fois, 652.
Grégoire, avant 666.
Théodore II, avant 678; mort à Ravenne.
Jean Platyn, 687.
Théophylacte, 702; m. à Ravenne.
Jean Rizocope (Tranche-Racine), 710; tué en combattant des rebelles.
Eutychius, 711; révoqué.
Scholastique, 713; révoqué.
Paul, 727; tué à Ravenne dans une sédition.
Eutychius, pour la 2e fois, 728; dépouillé de Ravenne et du reste de l'exarchat par Astolphe, 752.

La chronique de Fontenelle donne à Pépin d'Héristal et à Charles-Martel le titre d'*exarque*, qui se retrouve en Occident jusqu'au XIIe siècle. En effet, l'empereur Frédéric Barberousse conféra successivement l'*exarchat* du royaume de Bourgogne à Héraclius, archevêque de Lyon, et à Jean aux Belles-Mains, son successeur.

Dans l'Église d'Orient, l'exarchat était autrefois une dignité

inférieure à celle de patriarche, mais supérieure à celle de métropolitain. L'exarque pouvait réunir plusieurs diocèses sous sa direction, et répondait ainsi à ce que les Latins appellent *primat*. Mais, depuis le concile de Chalcédoine, il n'y eut plus d'autres exarques que les patriarches de Constantinople, d'Antioche et d'Alexandrie. Le nom d'exarque subsista néanmoins, mais dans le sens tout à fait restreint de visiteur ou délégué du patriarche pour les affaires ecclésiastiques. H. B.

EXAUCTORATION, *exauctoratio,* licenciement des soldats dans l'anc. Rome, soit après leur temps légitime de service, soit par mécontentement et comme punition. C'était l'annulation de leur serment militaire. C. D—Y.

EXAUGURATION, *exauguratio,* cérémonie religieuse, chez les anc. Romains, pour annuler la consécration d'un temple ou d'un autel que l'on voulait abattre ou transporter ailleurs. Elle se faisait par les prêtres augures, qui prenaient les auspices sur l'autel ou devant le temple à exaugurer. S'ils observaient des signes favorables, on enlevait ou on abattait le monument; dans le cas contraire, on s'abstenait d'y toucher. C. D—Y.

EXCELLENCE, titre d'honneur donné autrefois, en France, aux ministres, aux maréchaux, aux ambassadeurs. Avant 1789, les ducs et pairs, les grands d'Espagne, les chevaliers de la Toison d'or, les parents du pape régnant, y avaient droit également. Les empereurs, rois et princes le portèrent même, avant celui d'*Altesse*. Il est encore usité en Allemagne, en Autriche, en Russie, en Espagne, etc., où on le donne aux ministres et aux ambassadeurs.

EXCIDEUIL, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Périgueux, sur l'Isle; 1,851 hab. Ruines d'un château fort; teintureries, forges; graines, vins et truffes, carrières de marbre rouge. En 1615, cette petite ville fut érigée en marquisat pour Daniel de Talleyrand, prince de Chalais.

EXCOMMUNICATION, peine ecclésiastique, consistant dans l'exclusion du coupable de la *communion* des fidèles. Le pape et les évêques peuvent seuls la prononcer et en absoudre. Dans la primitive Église, il y avait l'excommunication *médicinale*, qui séparait de la communion le coupable jusqu'à ce qu'il eût satisfait à une pénitence déterminée, et l'excommunication *mortelle,* portée contre les hérétiques, les pécheurs impénitents et rebelles, et les retranchant du corps de l'Église jusqu'à ce qu'ils eussent mérité par la pénitence d'y rentrer. Depuis Grégoire IX, on distingua l'excommunication *majeure,* qui privait de la participation aux prières publiques, du droit d'administrer et de recevoir les sacrements, ainsi que d'assister aux offices divins, de la sépulture ecclésiastique, de l'exercice de la juridiction spirituelle, et de toute communication avec les fidèles, sauf des cas déterminés; et l'excommunication *mineure,* qu'on encourait en fréquentant un excommunié, et qui enlevait le droit de recevoir les sacrements et d'être pourvu d'un bénéfice. Pour *fulminer* une excommunication, on lisait la sentence à la lueur des flambeaux, dans le plus sombre appareil; puis les assistants renversaient leurs flambeaux, et en éteignaient la flamme sous leurs pieds, image de la vie spirituelle qui s'était éteinte dans l'âme du coupable. L'excommunication avait des suites terribles : l'excommunié ne pouvait ni boire ni manger avec les autres chrétiens; on passait par le feu tout ce qu'il avait touché; à son approche, l'Église se voilait de deuil, les chants cessaient, l'orgue était muet et les cloches immobiles; parfois on plaçait à sa porte un cercueil. — L'excommunication fut employée d'abord dans l'intérêt de la religion, et, sous la féodalité, suppléa quelquefois à l'insuffisance des lois civiles : ainsi, en 1356, Pierre de Bourbon, prince du sang royal tué à la bataille de Poitiers, mourut en état d'excommunication, parce qu'il ne payait pas ses dettes. L'excommunication fut plus tard une arme pour défendre les biens et les privilèges de l'Église, et le pouvoir temporel des papes. Nicolas I[er] en fit usage, le premier, contre un prince, Lothaire II, roi de Lotharingie. En France, les rois Robert, Philippe I[er], Philippe-Auguste, Philippe le Bel, Louis XII, Henri III, Henri IV, l'empereur Napoléon I[er], furent excommuniés. L'abus qui fut fait des foudres de l'Église, surtout pendant le grand schisme d'Occident, leur fit perdre une partie de leur puissance. — L'excommunication est également en usage chez les protestants. B.

EXE, *Isca,* riv. d'Angleterre, prend sa source dans la forêt d'Exmoor (Somerset), passe à Tiverton et Exeter, et se jette dans la Manche à Exmouth; cours de 80 kil., navigable jusqu'à Exeter pour les petits bâtiments.

EXEA-DE-LOS-CABALLEROS, anc. *Setia,* v. d'Espagne (Aragon), prov. de Saragosse, sur l'Arva; 3,000 hab.

EXEAT, c.-à-d. *qu'il sorte;* permission que donne un évêque à un prêtre de son diocèse pour en sortir et aller dans un autre. — nom donné au billet de sortie des écoliers dans les lycées et les collèges.

EXÈDRE, *exedra* ou *exhedra,* salle de la maison grecque et de la maison romaine. Elle était longue, garnie de bancs, comme l'indique son nom, qui signifie salle aux sièges, et servait de salle de conversation. Il n'y en avait que dans les grandes maisons et dans toutes les palestres. C. D—Y.

EXEGÈSE. *V.* EXÉGÈTES.

EXÉGÈTES, c.-à-d. *interprètes,* hommes habiles dans la science des lois, et que les juges d'Athènes consultaient dans les causes capitales. — ministres des temples, chargés de montrer aux étrangers les antiquités de la ville, les monuments consacrés au culte, les objets sacrés, etc. — savants docteurs du christianisme, qui se sont occupés de l'explication des saintes Écritures, tels que Origène, Théodoret, St Jean Chrysostome, et, parmi les modernes, Dom Calmet, de Sacy, etc.

EXELMANS (REMI-JOSEPH-ISIDORE, BARON), maréchal de France, né à Bar-le-Duc en 1775, m. en 1852, entra fort jeune au service, fut attaché au général Eblé en 1789, et se fit remarquer de Murat, dont il devint l'aide de camp et l'ami. Après le combat de Wertingen, 1805, on le chargea de présenter à l'empereur les drapeaux pris sur l'ennemi. A la tête d'un régiment de chasseurs, il s'empara de Posen en 1806. Il fut nommé général de brigade après la bataille d'Eylau, suivit Murat en Espagne, y fut pris, et resta captif en Angleterre jusqu'en 1811. Il fit partie de l'expédition de Russie en 1812, fut promu au grade de général de division après la bataille de la Moskova, et ne se distingua pas moins pendant les campagnes de Saxe, 1813, et de France, 1814. Décrété d'arrestation pendant la première Restauration, il parvint à s'échapper, puis se constitua prisonnier à Lille, fut traduit devant un conseil de guerre, et acquitté à l'unanimité. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon I[er] le nomma pair de France, et commandant du 2[e] corps de cavalerie. Exelmans déploya à Waterloo son activité, sa bravoure et ses talents ordinaires. La veille de la capitulation de Paris, il écrasa à Versailles une division prussienne. La seconde Restauration le força de s'exiler. Rétabli dans le cadre de l'état-major général en 1819, inspecteur de cavalerie en 1828, il fut réintégré par le gouvernement de 1830 à la Chambre des pairs, où il protesta énergiquement, lors du procès d'Armand Carrel, contre la condamnation du maréchal Ney. En 1849, il fut nommé grand chancelier de la Légion d'honneur, puis maréchal. B.

EXEMPTS, nom donné en France, avant 1789 : 1° à des officiers inférieurs de police, attachés à la prévôté de l'hôtel, à la connétablie ou maréchaussée et au guet, et chargés de notifier les ordres du roi et de faire les arrestations; 2° à des officiers de cavalerie, supérieurs aux brigadiers, inférieurs aux enseignes, et chargés de commander en l'absence du capitaine et des lieutenants. Les uns et les autres avaient pour insigne un petit bâton d'ébène, garni d'ivoire aux deux extrémités.

EXEN. *V.* ÉGUISHEIM.

EXEQUATUR ou **EXSEQUATUR,** mot latin signifiant *que cela soit exécuté;* il signifiait jadis l'ordre d'exécution qu'un juge inscrivait au bas d'une sentence émanée d'un autre tribunal; il désigne auj. l'ordonnance par laquelle un gouvernement autorise un consul étranger à exercer ses fonctions.

EXETER, *Isca Dumnoniorum, Exela,* cité-comté d'Angleterre, cap. du comté de Devon, port sur l'Exe, à 16 kil. N.-O. de son embouchure; 34,650 hab. Évêché fondé en 1050. Restes d'anc. murs et du château de Rougemont. Belle cathédrale de 1280. Beau pont en pierre; maison d'aliénés. Biblioth., musée, théâtre, etc. Jolis environs. Son commerce, autrefois immense, a décliné, malgré les récentes améliorations du port. Marché de blés et de laines, le plus important de l'O. de l'Angleterre. Fabr. de draps, flanelles, serges, toiles, dentelles; brasseries.

EXETER, brg des États-Unis (New-Hampshire), ch.-l., avec Portsmouth, du comté de Rockingham; 3,441 hab., sur un affl. du Piscataqua.

EXHAM ou **HEXHAM,** *Alexodunum,* brg d'Angleterre (Northumberland), près de Newcastle, sur la Tyne; 5,331 hab. Fabr. de souliers, gants et chapeaux. Évêché fondé au VII[e] siècle, et transféré depuis à Durham. Victoire des Yorkistes sur les troupes de Marguerite d'Anjou, femme du roi Henri VI, en 1464.

EXIL CHEZ LES ANC. GRECS. *V.* OSTRACISME, PÉTALISME.

EXIL CHEZ LES ANC. ROMAINS. L'exil, *exsilium,* était une peine qui avait autant un caractère religieux qu'un caractère politique; c'était une véritable excommunication, puisque l'*interdiction de l'eau et du feu* mettait l'exilé en dehors de la religion de la cité. Par cela même, il perdait tous ses droits, ses biens étaient confisqués, tous les liens de famille étaient rompus, il n'était plus ni fils, ni époux, ni père, on le considérait comme un mort : *cui aqua et igne interdicitur, proinde*

ac mortuo eo liberi desinunt in potestate esse. L'exil entraînait en un mot la *capitis deminutio* (*V. ce mot*); Regulus, prisonnier de l'ennemi, devenait ainsi un exilé et il était *capitis minor* (Horace, *Odes*, III, 5). — Le *justum exsilium* ou l'exil volontaire n'entraînait que la *capitis deminutio minor*. — L'*exsilium* était distinct de la *relegatio*. (*V. ce mot.*) G. L.-G.

EXIL CHEZ LES MODERNES. Le Code pénal français, titre Ier, a conservé la *déportation*, comme peine afflictive et infamante, et le *bannissement*, qui tient de l'exil et de la relégation. La déportation consiste à être transporté et à demeurer à perpétuité dans un lieu déterminé par le gouvernement, hors du territoire continental, mais dont la durée, fixée à 5 ans au moins, ne doit jamais dépasser 10 ans. L'exil n'est point édicté par le Code. Dans l'anc. monarchie, c'était un éloignement de la cour, une espèce de relégation à l'intérieur, avec ordre à l'exilé de résider en tel lieu, souvent dans ses terres, s'il était grand seigneur. C. D—Y.

EXILI, empoisonneur. (*V.* BRINVILLIERS.)

EXILLES, brg du roy. d'Italie (prov. de Turin), circ. et à 12 kil. O.-S.-O de Suse, près de la Doire-Ripaire et dans la vallée d'Oulx; 2,000 hab. Place forte et arsenal. Près d'Exilles fut défait et tué le chevalier de Belle-Isle, en 1747.

EXIMENO (DON ANTONIO), savant jésuite, né à Balbastro (Aragon) en 1732, m. en 1798, étudia à Salamanque, fut chargé en 1764 d'enseigner les mathématiques et l'artillerie à l'école militaire de Ségovie, et se retira à Rome, lors de l'expulsion de son ordre.

Il a laissé, en espagnol: *Histoire militaire de l'Espagne*, Ségovie, 1769, in-4°; *Manuel de l'artilleur*, ibid., 1772, et, en italien: *della Origine e delle Regole della musica, colla storia del suo progresso, decadenza e renovazione*, Rome, 1774, in-4°.

EXITERIES, du grec *exeïmi*, sortir, sacrifices que les anciens offraient à la veille d'une grande entreprise, ou à la mort de leurs amis, ou à la fin d'un procès.

EXMES, *Hiesme* au moyen âge, en latin *Oximum*, ch.-l. de cant. (Orne), arr. d'Argentan, sur la Dives; 400 hab. Ville très ancienne; elle était la capitale du petit pays de son nom, ou *Hiesmois*. Antiquités romaines.

EXMOUTH, v. d'Angleterre (Devon), à l'embouchure de l'Exe; bains de mer fréquentés; pêche, fabrique de dentelles, 1,533 hab. Patrie de Walter Raleigh.

EXMOUTH (ÉDOUARD **PELLEW**, LORD), amiral anglais, né à Douvres en 1757, m. en 1833, combattit avec succès la marine française en Amérique et aux Indes, pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis. Contre-amiral en 1804, vice-amiral en 1808, membre de la Chambre des pairs en 1814, il fut chargé, en 1816, de châtier les corsaires barbaresques, et bombarda Alger. Il employa le reste de sa vie à l'instruction des marins.

EXODE, du grec *exodos*, sortie, nom du 2e livre du Pentateuque, qui contient le récit de la sortie des Israélites d'Égypte, c.-à-d. leur histoire depuis la mort de Joseph jusqu'à l'érection du Tabernacle.

EXODE, *exodium*, partie de l'anc. tragédie grecque, qui renfermait le dénouement de la catastrophe, ce que l'on disait après le dernier chant du chœur. — Chez les Romains, l'exode était une petite pièce bouffonne, qui se jouait après une tragédie, pour dissiper la tristesse qu'elle avait pu laisser chez les spectateurs. Elle était d'un ton satirique et mordant, en vers improvisés; pour la rendre plus plaisante, le principal acteur de la grande pièce jouait dans la petite avec son même costume et son même masque. C. D—Y.

EXONA, nom anc. d'ESSONNES.

EXORCISME, cérémonie de l'Église qui consiste à employer certaines prières, l'eau bénite, le sel, l'huile sainte, etc., pour chasser les démons des corps des possédés ou des lieux qu'ils occupent. On pratique aussi l'exorcisme avant d'administrer le baptême et de bénir l'eau, ou encore afin de conjurer les orages, de détruire les animaux nuisibles, etc. Le pouvoir d'exorciser est un des 4 ordres mineurs conférés par l'évêque. — Les Juifs faisaient aussi des exorcismes; ils attribuaient à Salomon les formules usitées en cette matière. Les païens croyaient à la puissance des enchantements, des amulettes, de la musique, pour chasser les mauvais génies; leurs procédés se nommaient *conjurations*, de même que les cérémonies plus ou moins bizarres des magiciens, qui prétendaient évoquer le diable ou guérir les maladies.

EXOSTRA, pont volant que, chez les anc. Romains, on abattait du haut d'une tour mobile, pour passer sur la muraille d'une ville assiégée. — partie peu connue du théâtre romain, peut-être l'avant-scène. C. D—Y.

EXOTERIQUE (DOCTRINE). *V.* ÉSOTÉRIQUE.

EXPECTATIVES ou **GRACES EXPECTATIVES**, lettres par lesquelles le pape conférait à l'avance à un ecclésiastique le droit d'être pourvu d'un certain bénéfice lorsqu'il deviendrait vacant, ou seulement d'obtenir une place dans un chapitre à la première vacance qui se présenterait. Cet usage devint une source de scandales pendant le grand schisme, où de part et d'autre on l'exploitait pour se faire des partisans. Le concile de Bâle, en 1436, la pragmatique de Bourges, à son imitation, en 1438, et le concile de Trente, en 1563, l'ont interdit. R.

EXPEDITI, troupes légères chez les Romains, qui faisaient peut-être partie des *antesignani*. (*V. ce mot.*) G. L.-G.

EXPERIENS (CALLIMACHUS). *V.* BUONACCORSI.

EXPIATION, cérémonie religieuse, destinée à effacer un crime ou à apaiser la Divinité. Chez les païens, elle était *particulière* ou *générale*. Celui qui avait commis quelque grand crime, comme l'homicide, l'inceste, l'adultère, etc., se présentait aux prêtres; ceux-ci le faisaient passer par plusieurs cérémonies: ils faisaient sur lui des aspersions de sang, le frottaient avec une espèce d'oignon, lui mettaient au cou un collier de figues, etc. Dans les expiations générales, un prêtre, avant le sacrifice, trempait une branche de laurier ou des tiges de verveine dans l'eau lustrale, et tournait trois fois autour du peuple en faisant aspersion. L'eau de mer était préférée; à son défaut, c'était de l'eau des fleuves et des fontaines, dans laquelle on mettait du sel et quelquefois du soufre. En temps de peste, de famine, ou de quelque autre calamité publique, les expiations étaient cruelles: on choisissait quelque personne laide et difforme, qu'on immolait, et, après que le cadavre avait été brûlé, on en jetait les cendres à la mer. Tantôt on apaisait le ciel par la mort d'une vierge (sacrifice d'Iphigénie); tantôt c'était le sang des malfaiteurs, des esclaves, des prisonniers, qu'on offrait sur les autels. Tout sacrifice, toute offrande était une expiation. Parfois des citoyens s'offraient à la mort pour sauver le peuple entier. B.

EXPIATIONS (FÊTE DES), fête que les anciens Hébreux célébraient, le 10 du mois de Tisri, pour expier les fautes de l'année. Le grand-prêtre, vêtu de lin, offrait en sacrifice un jeune taureau et un bélier, et confessait ses péchés. Puis on lui amenait deux boucs et un bélier. Après avoir sacrifié le bélier et encensé le sanctuaire, il trempait son doigt dans le sang du taureau immolé, en jetait sept fois entre l'arche et le voile du sanctuaire, immolait ensuite celui des boucs que le sort désignait, faisait encore sept aspersions de son sang et sept autres avec ce sang et celui du taureau, confessait de nouveau ses péchés et ceux du peuple, et lâchait l'autre bouc, dit *bouc émissaire*, dans la direction du désert, l'ayant chargé des iniquités de tous. Enfin il se lavait tout le corps dans le tabernacle, et immolait deux béliers. La fête des expiations est encore célébrée par les juifs. B.

EXPILLY (L'ABBÉ JEAN-JOSEPH), voyageur et géographe, né à Saint-Remy (Provence) en 1719, m. en 1793, fut tour à tour secrétaire d'ambassade du roi de Sicile, examinateur et auditeur général de l'évêché de Sagona en Corse, et chanoine-trésorier du chapitre de Tarascon. Il voyagea, tant pour ses devoirs que pour satisfaire ses goûts, et fit faire de grands progrès à la science géographique. On a de lui: *Cosmographie*, 1749; *Topographie de l'univers*, 1757, 2 vol., qui ne comprend qu'une partie de la Westphalie; *Polychorographie*, 1775; *le Géographe manuel*, 1757, in-18, qui a eu beaucoup d'éditions, et qui a été retouché par Comeiras; *Description historique et géographique de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande*, 1759, in-12; *de la Population de la France*, 1765, in-fol.; *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*; le plus estimé de ses ouvrages, bien qu'il s'arrête à la lettre S, et qu'il soit auj. dépassé par des travaux plus récents, 1762-70, 6 vol. in-fol. L—H.

EXPOSITION DES ENFANTS. *Chez les Grecs.* Quand un père de famille ne voulait pas élever un enfant qui venait de lui naître, il l'envoyait exposer dans un carrefour. Cet abandon n'était pas toujours définitif; car on faisait à l'enfant une marque, ou bien on l'enveloppait d'habits, on attachait après lui quelque joyau qui pouvait le faire reconnaître plus tard. Toute la Grèce pratiquait cette barbare coutume, Thèbes exceptée, où une loi l'avait abolie. — *Chez les Romains.* L'exposition des enfants était en usage dans l'Empire. A Rome, on les exposait sur le Forum, dans le petit bocage dit le lac Curtius. (*V.* LAC.) Si les enfants ne périssaient pas de faim ou de froid, s'ils n'étaient pas dévorés par les chiens, ils devenaient la proie de quiconque voulait s'en emparer. Quelquefois ils tombaient en servitude, quelquefois ils étaient adoptés par des familles sans postérité. Un exposé de condition libre, réduit en servitude par la personne qui l'avait élevé, pouvait réclamer sa liberté, en lui payant les aliments qu'elle lui avait fournis. Ses parents jouissaient du même droit, à la même condition. La barbare coutume des expositions durait encore au IVe siècle; les empereurs chrétiens tâchèrent de la réprimer, en déclarant que les enfants exposés demeureraient la propriété perpétuelle des personnes qui les auraient recueillis. — *Chez les modernes.* (*V.* CHINE.) — *En France*,

l'exposition des enfants fut fréquente jusqu'au milieu du XVIIe siècle. On avait même disposé aux portes des églises des coquilles de marbre, où l'on venait exposer les enfants; la paroisse les recueillait, les baptisait, et les confiait à des personnes qui les élevaient par charité. L'abandon des enfants fut défendu par une ordonnance royale de 1556, qui édicta la peine de mort contre quiconque serait convaincu de ce crime. Au XVIIIe siècle, cette peine fut convertie en celle du fouet. Néanmoins, le nombre des enfants exposés était considérable, et beaucoup périssaient sur la voie publique, avant l'institution des hospices d'enfants trouvés. (*V.* HOSPICE et VINCENT DE PAUL [SAINT].) C. D—Y.

EXPOSITIONS DE L'INDUSTRIE, réunion de produits en tout genre, choisis par des jurys locaux, puis envoyés dans une même ville pour y être exposés publiquement, examinés et jugés par des commissions spéciales nommées par le gouvernement. Des récompenses sont ensuite distribuées aux meilleurs fabricants. La 1re Exposition de l'industrie eut lieu à Paris en l'an VI (1798); François de Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur, en eut l'idée. Elle se tint dans des galeries élevées au milieu du Champ de Mars; le nombre des exposants fut de 110; la durée de l'Exposition, de 3 jours. Les résultats furent si satisfaisants que l'on voulut rendre cette Exposition annuelle, ce qui ne se fit que 2 fois. Les autres Expositions eurent lieu : la 2e, en l'an IX (1801), dans la cour du Louvre; 229 exposants; durée, 6 jours; — la 3e, en l'an X (1802), dans la cour du Louvre; 540 exposants; durée, 7 jours; — la 4e, en 1806, sur l'esplanade des Invalides et dans l'hôtel du Petit-Bourbon, alors occupé par l'administration des ponts et chaussées; 1,422 exposants, durée, 24 jours; — la 5e, en 1819, dans la cour du Louvre et au 1er étage de ce palais; 1,622 exposants; durée, 35 jours; — la 6e, en 1823, même local que la précédente; 1,642 exposants; durée, 50 jours; — la 7e, en 1827, même local que la précédente; 1,695 exposants; durée, 62 jours; — la 8e, en 1834, sur la place de la Concorde; 2,447 exposants; durée, 60 jours; — la 9e, en 1839, aux Champs-Élysées, carré des Jeux; 3,281 exposants; durée, 60 jours; — la 10e, en 1844, même local que la précédente; 3,960 exposants; durée, 60 jours; — la 11e, en 1849, même local; 4,494 exposants; durée, 1 mois; — la 12e, en 1855 : elle fut une Exposition universelle, pour laquelle on éleva, sur l'emplacement de la précédente, le Palais de l'industrie, construction définitive, et, comme annexe, une galerie temporaire, en charpente et en fer, occupant tout le quai de la Conférence, sur une longueur de 1,138 m., une largeur de 27, et une hauteur de 20. Le nombre des exposants fut de 21,064, dont 10,891 français; l'Exposition dura 6 mois. La 13e, en 1867, au Champ de Mars, eut 5 galeries circulaires concentriques en fer; superf., 460,000 m., sans des annexes dans un parc disposé autour. Elle dura 6 mois, et compta 50,226 exposants. La 14e, 1878, d'égale durée, fut aussi installée au Champ de Mars et comprit de plus le Trocadéro, eut 750,000 m. de superf., et 60,000 exposants. Une Exposition universelle est projetée pour 1889.

Les Expositions de l'industrie ont été imitées à Gand, en 1820; à Berlin, en 1844; à Vienne (Autriche), en 1845 et 1873; à Londres, en 1851, première Exposition universelle, qui eut lieu dans d'immenses galeries de fer vitrées : elle fut renouvelée en 1862; à Munich, Exposition pour les peuples allemands seuls, en 1854; à Amsterdam, pour les colonies néerlandaises, en 1883; à New-York, Exposition universelle, en 1853-54; à Philadelphie, en 1876; à la Nouvelle-Orléans, en 1885; à Sidney et à Melbourne, en Australie. C. D—Y.

EXSUPERANTIUS (LUCIUS ou JULIUS), écrivain latin, qui vécut au Ve siècle, passe pour auteur d'un petit ouvrage intitulé : *de Marii Lepidi et Sertorii bellis civilibus.*

EXTRAVAGANTES. *V.* DÉCRÉTALES.

EXUMA (**GRANDE-**), une des îles Lucayes ou Bahama, séparée de Cat-Island par le canal de son nom; 40 kil. sur 4; 1,500 hab. Culture du coton.

EXUPÈRE, rhéteur célèbre du IVe siècle, enseigna à Toulouse et à Narbonne, et eut pour disciples Dalmace et Annibalien, neveux de Constantin le Grand. Il fut un instant chargé d'administrer l'Espagne.

EXUPÈRE (SAINT), évêque de Toulouse au Ve siècle, acheva la basilique commencée par St Saturnin, changea le temple de Minerve en une église dédiée à la Ste Vierge, et qu'on nomme auj. *la Dorade* (*Sancta-Maria deaurata*, ou la Dorée), et vendit tous ses biens, ainsi que les vases sacrés, pour soulager les pauvres. Il combattit l'hérésie de Vigilance. Fête, le 28 sept. et le 14 juin.

EXUPÈRE (SAINT), un des premiers apôtres de la Neustrie et 1er évêque de Bayeux, vivait à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve.

EYALET. *V.* TURQUIE et VILAYET.

EYBAR, brg d'Espagne (Guipuzcoa); 5,000 hab. — Armes, horlogerie, grosses toiles.

EYCK (HUBERT **VAN**), peintre flamand, né à Maas-Eyck ou Eyck-sur-Meuse en 1366, m. en 1426. On ignore quel fut son maître. On a prétendu qu'il était l'inventeur de la peinture à l'huile; mais ce fut son frère Jean qui eut l'honneur de faire cette découverte. Tous les deux quittèrent leur ville natale pour s'établir à Bruges. Ils travaillèrent ensemble à l'*Adoration de l'Agneau mystique*, qui renferme plus de 300 figures. Celles que peignit Hubert Van Eyck ont un caractère d'imposante majesté, quelque chose d'hiératique et de byzantin : le travail en est d'ailleurs d'une finesse admirable, la couleur d'une grande beauté. A. M.

EYCK (JEAN **VAN**), peintre flamand, né à Maas-Eyck, ou Eyck-sur-Meuse vers 1386, m. en 1440. Il alla s'établir à Bruges avec son frère Hubert, qui lui avait enseigné son art : de là vient qu'on le nomme souvent *Jean de Bruges*. En 1410, il inventa, ou, pour mieux dire, perfectionna la peinture à l'huile, car on peignait à l'huile au moyen âge, mais on employait l'huile sans préparation, et il fallait attendre qu'une couleur, une teinte fussent sèches, avant d'en appliquer une autre par-dessus. Jean Van Eyck, qui savait la chimie, cherchait depuis longtemps un meilleur procédé : il trouva que l'huile de lin et l'huile de noix perdaient promptement leur humidité quand on les avait fait cuire; il y ajouta des essences, qui, par leur évaporation, accélérèrent encore ce résultat. La découverte du jeune peintre excita une suprise et une admiration générales. Ses tableaux eux-mêmes n'étonnaient pas moins : il observait et reproduisait la nature avec une patience et une habileté extraordinaires. Le portrait, l'histoire, le paysage, les intérieurs, les animaux, les fleurs, il savait tout exécuter. La peinture sur verre lui eut aussi des obligations : il enseigna l'art de faire des vitraux d'une seule pièce, tandis qu'avant lui on employait un morceau différent pour chaque couleur du vitrail. Le Musée du Louvre renferme deux tableaux de sa main : *la Vierge couronnée par un Ange*, et *les Noces de Cana*, tous deux d'une grande beauté. Munich, Berlin, Anvers, Bruges et Gand sont les villes qui en possèdent le plus. A. M.

EYCKENS (PIERRE), peintre flamand, né vers 1650, on ignore dans quelle ville. En 1689, il devint directeur de l'Académie d'Anvers. Ses tableaux, fort nombreux dans les Pays-Bas, se distinguent par la beauté du coloris, la pureté du dessin, et le bon goût avec lequel les draperies sont agencées. Le clergé d'Anvers et celui de Malines eurent souvent recours à son pinceau. La *Cène* qu'on voit dans l'église Saint-André d'Anvers passe pour un de ses chefs-d'œuvre. A. M.

EYDER. *V.* EIDER.

EYE, v. d'Angleterre (Suffolk); 2,396 hab. Industrie agricole; dentelles.

EYGALIÈRES, vge (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles; 1,470 hab. Beaux marbres, dits de Saint-Remy.

EYGUES. *V.* AYGUES.

EYGUIÈRES, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles, près du canal de Craponne; 2,629 hab. Comm. d'huile, vins et soie.

EYLAU, v. du roy. de Prusse, prov. de Prusse orient., sur la Pasmar, à 38 kil. S. de Kœnigsberg; 3,742 hab. Napoléon Ier y remporta une célèbre et sanglante victoire sur les Russes et les Prussiens, les 7 et 8 février 1807. L'épithète de *Preussich* la distingue de *Deutsch-Eylau*, située dans la Prusse occid., à 63 kil. E.-S.-E. de Marienwerder; 3,831 hab.

EYMA (LOUIS-XAVIER), littérateur, né en 1816 à Saint-Pierre (Martinique), m. en 1876, fut employé dans l'administration de la marine de 1835 à 1846, puis chargé de missions aux Antilles et aux États-Unis pour y étudier l'enseignement primaire, et écrivit enfin dans la presse périodique de Paris. Outre des romans (*le Médaillon*, 1840; *Emmanuel*, 1841; *le Grand Cordon et la Corde*, 1851; *le Masque blanc*, 1853; *les Peaux rouges*, 1854; *les Peaux noires*, 1856; *le Roman de Flavio*, 1862; *les Poches de mon parrain*, 1863; *la Chasse à l'esclave*, 1866; *la Mansarde de Rose*, 1867, etc.), il a laissé : *les Femmes du nouveau monde* et *les Deux Amériques*, 1854, esquisses de mœurs et de voyages; *la République américaine, ses institutions, ses hommes*, 1861, 2 vol.

EYMET, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Bergerac, sur le Dropt; 1,454 hab. Fabr. de calicots et d'indiennes. Restes de fortifications.

EYMOUTIERS, *Acutimonasterium*, ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. de Limoges, sur la Vienne. Collège; belle église ogivale. Tanneries; comm. de cire; 2,200 hab. C'était une place forte sous Charles VI.

EYOS ou **AYOS**, peuple de l'Afrique, dans la Nigritie maritime. Leur roi peut, dit-on, mettre sur pied 100,000 hommes.

EYRAGUES, vge (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles;

2,000 hab. Murailles construites au temps des guerres de religion.

EYRE (Sir Vincent), général anglais, né en 1811, m. à Aix-les-Bains (Savoie) en 1881, fit ses études au collège militaire d'Addiscombe, entra dans l'artillerie de l'armée du Bengale en 1828, et servit dans l'Afghanistan pendant l'insurrection de Caboul, en 1841 et 1842. Grièvement blessé et fait prisonnier par Akbar-Khan, il réussit à s'échapper après 8 mois de captivité, rejoignit sir George Pollock en sept., et reçut le brevet de major en 1854. Il se distingua dans la guerre de l'insurrection de 1857 et principalement à l'assaut de Lucknow, en mars 1858. Nommé surintendant de la manufacture de poudre à Ishapore et inspecteur général de l'armée, en avril 1862, il rentra en Angleterre après 34 ans de service dans les Indes. Chevalier de l'ordre du Bain en 1858, commandeur de l'Étoile des Indes en 1857, il fut créé baronnet en 1867. Pendant la guerre franco-prussienne, le général Eyre, qui avait toujours aimé la France, fut président de la société anglaise de secours aux blessés, visita nos ambulances et publia : *un Voyage d'une quinzaine parmi les ambulances françaises*, 1871; *Opérations militaires au Caboul; Souvenirs de captivité;* puis un mémoire sur les wagons flottants : *Metallic boats and floating for naval and military service.*

EYRE (Lac), grand lac salé de l'Australie méridionale; 200 kil. sur 50; ce n'est qu'une plaine marécageuse pendant la saison sèche; il a été découvert par Eyre, en 1840. E. D—y.

EYRIÈS (J.-B.), érudit, né à Marseille en 1767, m. en 1846. Un des fondateurs de la Société de géographie de Paris, dont il a été longtemps le président, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1839, il a rendu des services à la science géographique par des éditions et traductions de relations de voyages.

On lui doit : *Voyages dans la partie septentrionale de l'océan Pacifique par le capitaine Broughton*, trad. de l'anglais, 1806, 2 vol.; *Voyage de Golownin en 1811-13*, 1818, 2 vol.; *Abrégé de l'histoire générale des voyages par Laharpe*, 1820, 30 vol.; *Abrégé des voyages modernes depuis 1780*, 1822-24, 13 vol., etc. Il a été un des collaborateurs de la *Biographie universelle* de Michaud, des *Annales des voyages*, et de la nouvelle édit. de *l'Art de vérifier les dates.*

EYSSE, hameau (Lot-et-Garonne), dépendant de Villeneuve-d'Agen; 1,600 hab. Maison de détention pour 11 départements.

EYWANOWITZ ou **IWANOWICZ**, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), sur la Hanna; 2,000 hab. Anc. château appartenant à la maison d'Auersperg.

EYZIES (LES), vge du dép. de la Dordogne, arr. de Sarlat, hameau de la commune de Tayac, sur la Vézère; grottes curieuses de Laugerie Haute et de Laugerie Basse, où l'on a découvert des armes et des outils de l'âge de pierre, des ossements d'animaux de la même époque, etc.

EZCARAY, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Logroño; 3,211 hab. Poteries et lainages. Mine de cuivre.

ÉZÉCHIAS, roi de Juda, fils et successeur de l'impie Achaz, 723-694 av. J.-C., rétablit le culte du vrai Dieu. Il abattit même le serpent d'airain élevé par Moïse, parce qu'il était un objet d'idolâtrie. Vainqueur des Philistins, il fut attaqué par Sennachérib, roi d'Assyrie, dont il avait secoué le joug; mais un ange descendit du ciel, et tua de sa main 185,000 Assyriens, ce qui força l'ennemi à se retirer, en 707. Dangereusement malade, Ézéchias dut encore à ses prières une guérison miraculeuse. Il en rendit grâces à Dieu dans un cantique que nous a conservé le prophète Isaïe, son contemporain, et qui a été traduit en vers français par J.-B. Rousseau. L—H.

ÉZÉCHIEL, c.-à-d. *que Dieu fortifie*, de la race sacerdotale des Juifs, l'un des 4 grands prophètes, fut emmené captif à Babylone avec Jéchonias, roi de Juda, 599 av. J.-C.; il ne commença à être inspiré que 4 ans après, et prophétisa pendant 20 ans, jusqu'à l'année 574. On ignore comment et à quelle époque il mourut. Les œuvres d'Ezéchiel ont toujours été reconnues comme canoniques : le style en est plein d'images très poétiques et très fortes. La lecture de ce prophète n'était permise qu'à l'âge de 30 ans. L—H.

EZNIG, GOGHPATZI ou **DE GOLP**, auteur classique arménien, m. en 478, évêque de Pacrivant (Grande-Arménie), connaissait à fond les littératures grecque, syrienne et persane, et en traduisit plusieurs ouvrages. Il composa une *Réfutation des erreurs des Persans et des Manichéens*, Venise, 1826, in-24, ouvrage d'érudition philosophique et dogmatique, qui, par l'élégance et la pureté du style, est un modèle du plus pur haïganisme (arménien littéraire). C—A.

EZRAËL. *V.* Azrael.

EZZEDDIN. *V.* Azzeddin.

EZZELIN ou **ECCELIN.** *V.* Romano.

F

FAABORG, v. de Danemark, dans l'île de Fionie, sur la côte S.-O., distr. de Svendborg, petit port sur un golfe peu profond; 3,443 hab. Export. de blé considérable. La ville a obtenu ses premiers privilèges du roi Éric Plougpenning en 1251; elle a été plusieurs fois brûlée, notamment en 1535. A. G.

FABARIA, nom anc. de Borkum.

FABARIES, offrandes de farine de fèves faites par les Romains à la déesse Carna (*V. ce mot*), le 1er juin. De là le nom de *fabariæ* donné aux calendes de juin.

FABAS (Jean de), gouverneur d'Albret ou Labrit, m. en 1614. Bien que catholique, il soutint, pendant les guerres de religion, Montgomery contre Montluc; puis il prit part à la bataille de Lépante contre les Turcs, 1571. En 1576, chargé de défendre Bazas pour le roi, il la livra à Henri de Navarre après l'avoir pillée, et se fit protestant. Grâce à lui, La Réole fut prise, 1577, Bordeaux et les villes catholiques sans cesse inquiétées. Il contribua à la victoire de Coutras, assista comme aide de camp à la bataille d'Ivry, fut le principal promoteur de la conférence de Du Perron avec les ministres protestants, 1593, et, l'année suivante, à l'entrée de Henri IV dans Paris, marcha à ses côtés. Aussi fut-il, dès 1597, gentilhomme ordinaire de la Chambre, maréchal de camp, gouverneur du Condomois et du pays d'Albret. Le roi érigea sa terre de Castets en vicomté, 1605. — Son fils, m. en 1654, combattit avec les protestants contre Louis XIII.

FABBRONI. *V.* Fabroni.

FABER, FABRE ou **LEFEVRE** (Jean), jurisconsulte, né près d'Angoulême, m. en 1340, juge à La Rochefoucauld, et, selon quelques-uns, chancelier de France.

Il a laissé un savant *Commentaire sur les Institutes*, Venise, 1488, in-fol., et Lyon, [illegible], in-[illegible], d'importantes recherches sur le droit coutumier.

FABER (Basile), lexicographe, né à Sorau (Silésie) en 1520, m. en 1576, fut professeur à Nordhausen, à Magdebourg, et recteur de l'université d'Erfurt. Il embrassa avec ardeur les idées luthériennes, et traduisit en allemand les remarques latines de Luther sur la *Genèse.*

On a de lui un *Thesaurus eruditionis scholasticæ*, Leipz., 1571, grand dictionnaire latin, réimprimé et successivement augmenté par Buchner, Cellarius, Grævius, Stebel, et dont la dernière édition est celle de J.-H. Leich, Francfort, 2 vol. in-fol. C. P.

FABER. *V.* Favre, Lefèvre.

FABERT (Abraham de), maréchal de France, né à Metz en 1599, m. en 1662. D'une famille obscure, il se fit soldat à 14 ans, se signala, en 1627, au siège de La Rochelle, en 1629 à la prise de Suse, et principalement à la retraite de Mayence, en 1635, où il contribua à sauver les débris de l'armée française et à arrêter l'invasion de Gallas en Champagne. Après avoir pris part aux sièges de Saverne en 1636, de Landrecies en 1637, il passa en Savoie, dirigea les sièges de Chivasso et de Turin, et battit le prince Thomas de Carignan. De retour en France, il se trouva à la bataille de La Marfée, fut nommé par Richelieu gouverneur de Sedan, 1641, et assista aux sièges de Collioure et de Perpignan, 1642. Créé maréchal de camp pendant la minorité de Louis XIV, il s'empara en Italie de Porto-Longone et de Piombino. Fidèle à la cour pendant la Fronde, il reçut Mazarin avec les honneurs dus à un premier ministre, l'aida à aller rejoindre Anne d'Autriche, en 1652, et prit Stenay, en 1654, sous les yeux de Louis XIV, qui le nomma maréchal de France, en 1658. Il inventa, pour le siège des places, les parallèles et les cavaliers de tranchée, que Vauban perfectionna plus tard. Son désintéressement, son humanité, même à l'égard des ennemis, étaient aussi remarquables que ses talents militaires. Il avait du goût pour l'astrologie judiciaire et les sciences occultes; de là les bruits absurdes que l'on répandit sur sa mort : on disait que le diable l'avait em-

porté. La Bibliothèque nationale possède des *Lettres* de Fabert, écrites de 1634 à 1652; une *Relation de la bataille de La Marfée*, qu'il composa, se trouve dans les Mémoires de Montrésor, Leyde, 1663. C. P.

V. Bourelly, le maréchal Fabert, 2 vol., 1880-81.

FABIEN (Saint), pape, 236-250, périt dans la persécution de l'empereur Decius.

FABIENS, prêtres du dieu Pan, institués à Rome en mémoire d'un Fabius qui, disait-on, avait été chef du parti de Rémus.

FABIUS (Famille des), ainsi nommée, dit-on, parce qu'elle fit connaître aux Romains la culture de la fève (*faba*). Pendant les guerres continuelles que Rome eut à soutenir après l'expulsion des rois, cette famille, composée de 306 membres, se chargea de combattre seule les Véiens, et alla s'établir, avec ses 4,000 clients, sur les bords du Crémère, où, pendant 2 ans, elle tint l'ennemi en échec. Mais, surprise dans une embuscade, l'an 275 de Rome, 478 av. J.-C., elle y périt tout entière; un fils de Q. Fabius Vibulanus, qui était resté à Rome à cause de sa grande jeunesse, empêcha seul la totale extinction de cette famille.

FABIUS MAXIMUS RULLIANUS (Quintus), maître de la cavalerie sous Papirius Cursor, vainquit les Samnites l'an 427 de Rome, 326 av. J.-C.; il avait combattu contre les ordres du dictateur, et, sans les prières de son père, M. Fabius Ambustus, du peuple et de l'armée, il eût payé de sa tête cette désobéissance. Il fut ensuite 5 fois consul, 2 fois dictateur, interroi et prince du sénat. Il gagna sur les Samnites et les Gaulois réunis la bataille de Sentinum, en 296.

FABIUS GURGÈS, fils du précédent, fut consul pendant la guerre du Samnium. Il perdit par sa témérité une bataille contre Pontius Hérennius, et son vieux père voulut servir sous ses ordres comme lieutenant, afin de réparer cette défaite.

FABIUS PICTOR (Quintus), premier historien romain, contemporain de la 2e guerre punique. Il devait son surnom à un de ses ancêtres, qui avait peint le temple de la déesse Salus; Cicéron dit que ce n'était pas par honneur pour le talent de l'artiste. Fabius fut envoyé à Delphes après la bataille de Cannes, pour consulter l'oracle. On retrouve dans le peu de fragments qui restent de ses *Annales* l'esprit religieux de sa famille; il raconte avec une exactitude naïve les faits et les prodiges, tels que les donnent les vieilles traditions. On a discuté pour savoir si Fabius avait écrit en latin ou en grec : il paraît certain qu'il a écrit en latin; Denys d'Halicarnasse, qui dit le contraire, a eu sans doute sous les yeux une traduction grecque. Tite-Live l'a consulté, et Polybe l'a suivi dans l'histoire de la 2e guerre punique.

V. Baumgarten, *Diss. de Q. Fabio Pictore*, Breslau, 1842; Krause, *Vitæ et Fragmenta veter. histor. Rom.*; Harless, *de Fabiis... rerum Roman. scriptoribus*, 1853; Teuffel, *Hist. de la Littér. lat.*, § 116.

D—r et G. L.-G.

FABIUS MAXIMUS VERRUCOSUS (Quintus), surnommé *Cunctator* (temporiseur), reçut les honneurs du triomphe pour une victoire sur les Liguriens, fut chef de l'ambassade que les Romains envoyèrent à Carthage après la prise de Sagonte pour déclarer la guerre, et reçut la dictature après la défaite de Trasimène, 217 av. J.-C. En évitant tout engagement sérieux avec Annibal, malgré les provocations de l'ennemi, les railleries et les plaintes de ses propres soldats, il épuisa l'armée carthaginoise qu'il surveillait et dont il coupait les convois, réussit à l'attirer dans un défilé près de Casilinum; mais, trompé par un stratagème, il la laissa échapper. Contraint de partager le commandement avec son maître de la cavalerie Minucius, il sauva ce général d'une défaite que sa présomption lui avait méritée. En 209, il reprit Tarente, où il flétrit sa victoire par des cruautés, régla avec Annibal le rachat des prisonniers romains, et, comme le sénat ne ratifia point son accord, vendit ses biens pour tenir sa parole. Il s'opposa au projet formé par Scipion d'attaquer les Carthaginois en Afrique, dans la pensée que son système de temporisation pouvait seul amener Annibal à faire la paix. B.

FABIUS MAXIMUS ÆMILIANUS (Quintus), fils du consul Paul Emile, passa par adoption dans la maison des Fabius. Consul en 145 av. J.-C., il fit la guerre avec quelque succès en Espagne contre Viriathe. Il écrivit des *Annales*, auj. perdues.

FABIUS SERVILIANUS (Quintus), consul en 142 av. J.-C., fut battu en Espagne par Viriathe, et signa un traité honteux.

FABIUS MAXIMUS ALLOBROGICUS (Quintus), petit-fils de Paul Emile par adoption, combattit en Gaule contre Bituit, roi des Arvernes, 122 av. J.-C., et le vainquit avec les Allobroges ses alliés.

FABLIERS, une des 4 classes dans lesquelles on divisait ceux qui pratiquaient la *jonglerie* ou *ménestrandie*. Ils rimaient les fabliaux, romans et autres sujets que les ménétriers devaient ensuite chanter.

FABRE (Jean), protestant, célèbre par son amour filial, né à Nîmes en 1727, m. en 1797. Son père devant être envoyé aux galères pour avoir pratiqué son culte, qui était interdit depuis la révocation de l'édit de Nantes, il demanda à subir la peine à sa place, 1756. Au bout de 6 ans, il fut délivré par le duc de Choiseul, alors ministre. Cette aventure a fourni à Fenouillot de Falbaire le sujet d'un drame, *l'Honnête criminel*.

FABRE (François-Xavier), peintre d'histoire et de paysage, né à Montpellier en 1766, m. en 1837, élève de David, remporta le grand prix en 1787. C'est à Florence qu'il épousa, dit-on, secrètement la veuve du dernier des Stuarts et d'Alfieri, et qu'il peignit ses plus beaux ouvrages : la *Mort de Milon de Crotone*; *Philoctète à Lemnos*; *Marius à Minturnes*; *Saül poursuivi par l'ombre de Samuel*; le *Jugement de Pâris*; *Œdipe à Colone*; la *Mort de Narcisse*; la *Mort de Philopœmen*. Fabre se distingue par la sévérité du style, la pureté du dessin, la richesse de la couleur. Ses paysages sont excellents. Il a légué à la ville de Montpellier tout un musée et une bibliothèque, auxquels on a donné son nom. B.

FABRE (Marie-Joseph-Victorin), poète et littérateur, né à Jaujac (Ardèche) en 1785, m. en 1831. Écrivain de concours académiques en prose et en vers, et disciple de la société d'Auteuil, il eut le malheur d'inspirer trop d'enthousiasme à ses maîtres (Garat, Ginguené, etc.), et le tort de se traîner péniblement sur leurs traces. Il composa des *Éloges* de Boileau, 1805; de Corneille, 1808; de La Bruyère, 1810; de Montaigne, 1812; des poèmes, tels que *la Mort de Henri IV*, *Discours en vers sur les voyages*, *Épîtres*, *Élégies*; un *Tableau du dix-huitième siècle*, qui en est l'apologie. Le talent disparaît trop souvent sous la rhétorique. Publiciste vers la fin de sa vie, Fabre fit un livre sur les *Principes de la société civile*, et fonda le journal *la Tribune*, qui devait lui échapper pour devenir célèbre. Ses *Œuvres* ont été publiées, en 1844-45, 6 vol., avec celles de son frère J.-Raymond-Auguste, né en 1792, m. en 1839. Celui-ci a laissé des essais poétiques et historiques qui sont : *la Calédonie*, poème épique en 12 chants, 1823; *le Siège de Missolonghi*, 1826; *la Révolution de 1830*; le *Mémorial historique de la Révolution*, 1833. Il rédigea quelque temps *la Tribune*, avec son frère. G. L.

FABRE (Antoine-François-Hippolyte), médecin, né à Marseille en 1797, m. en 1853, fut rédacteur en chef de la *Clinique des hôpitaux* en 1827, et fonda, en 1828, la *Lancette française*, plus connue sous le nom de *Gazette des hôpitaux*, pour soutenir la liberté absolue de l'enseignement médical.

On a de lui : *du Choléra-morbus de Paris*, 1832; *sur la Méningite tuberculeuse chez les enfants*, 1836; *Nemesis medicale*, recueil de satires, 1840, 2 vol. Il a encore dirigé deux grandes publications : *Dictionnaire des dictionnaires de médecine français et étrangers*, 1840-41, 8 vol.; *Bibliothèque du médecin praticien*, 1843 et suiv.

FABRE DE L'AUDE (Jean-Pierre), né à Carcassonne en 1755, m. en 1832. Avocat au parlement de Toulouse, député aux états du Languedoc en 1783, il adopta les principes de la Révolution, fut procureur général syndic du départem. de l'Aude, s'enfuit pendant la Terreur, entra au conseil des Cinq-Cents, puis au Tribunat, dont il devint président. Occupé presque exclusivement de finances, ce fut lui qui proposa de créer la régie des Droits réunis, et de déclarer la contribution foncière fixe et immuable. Sénateur en 1807, puis comte de l'Empire et procureur général près le grand conseil du sceau des titres, il vota l'un des premiers la déchéance de Napoléon Ier, avril 1814, et fut un des auteurs du projet de constitution élaboré par le sénat, mais repoussé par Louis XVIII. Nommé pair de France par la 1re Restauration, il conserva ce titre pendant les Cent-jours, en fut privé en 1815, et le recouvra en 1819. B.

FABRE D'ÉGLANTINE (Philippe-François-Nazaire), poète comique, né à Carcassonne en 1755, m. en 1794, d'abord comédien en province, échoua dans cette profession, et la quitta pour se livrer à la poésie. Lorsqu'il eut obtenu aux jeux Floraux de Toulouse un prix composé d'une églantine d'argent, il ajouta à son nom le surnom d'*Eglantine*. Il travailla pour le théâtre, et débuta par trois ou quatre essais malheureux. En 1790, il obtint un grand succès avec *le Philinte de Molière, ou la Suite du Misanthrope*, comédie de caractère en 5 actes, en vers, sur laquelle repose toute sa réputation : c'est le tableau de l'égoïste puni par son égoïsme. La pièce, disposée avec infiniment d'habileté, serait une des meilleures parmi celles du 2e ordre, si le style n'était pas inégal et incorrect. L'année suivante, Fabre donna *l'Intrigue épistolaire*, en 5 actes, en vers, ouvrage médiocre qui obtint pourtant beaucoup de succès. La Révolution, dont Fabre embrassa les principes avec ardeur, interrompit ses travaux dramatiques. Secrétaire de Danton, membre de la Commune de Paris, enfin conventionnel, il fut un des adversaires les plus violents du parti girondin, fit partie du Comité de salut public, et fut rapporteur des comités sur la loi du *maximum* et sur l'adoption du nouveau calendrier. Son luxe le fit accuser d'avoir reçu 100,000 fr. pour falsifier, de concert avec Chabot, un décret qui excluait

les administrateurs de la Compagnie des Indes de la liquidation de leurs propres comptes. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il fut renié sur l'échafaud par ses anciens amis, Danton et Camille Desmoulins, qui, en partageant son supplice, se plaignaient d'être *accolés à un voleur*. On joua en 1799 une comédie de Fabre, *les Précepteurs*, où il a encadré une partie des principes de l'*Emile* de J.-J. Rousseau, ce qui valut à la pièce un succès d'enthousiasme. Elle n'en est pas moins très mauvaise, et tombée dans un juste oubli, avec 8 ou 10 autres grandes comédies en vers. Fabre fut un des rédacteurs du journal de Prudhomme, *les Révolutions de Paris*.

Ses *Œuvres* ont été recueillies en 2 vol., Paris, 1802.

FABRE D'OLIVET (Antoine), littérateur, né à Ganges (Hérault) en 1769, m. en 1825, est moins connu comme auteur dramatique et romancier, que comme érudit et linguiste, par l'extravagance de ses systèmes sur les hiéroglyphes, dont il prétendait avoir trouvé la clef, sur les langues orientales et sur la Bible, où il ne voyait que des allégories, sur l'origine du monde et sur la réforme de la société, qu'il voulait opérer par la souveraineté théocratique. Il eut la prétention de restaurer le système musical des Grecs, et de guérir les sourds-muets par une recette merveilleuse empruntée aux Égyptiens. (*Guérison de Rodolphe Grivel*, 1811.)

On a de lui : *la Langue hébraïque restituée*, vaste ouvrage qui en embrasse plusieurs autres, 1816; *de l'Etat social de l'homme*, 1822, et un grand nombre de productions littéraires, poésies, romans, drames, opéras, etc. G. L.

FABRETTI (Raphael), antiquaire, né à Urbin en 1618, m. en 1700, fut trésorier du pape Alexandre VIII, secrétaire des requêtes auprès de ce pontife, auditeur de la légation papale en Espagne, juge des appels à la cour du Capitole, légat dans le duché d'Urbin, et préfet des archives secrètes du château Saint-Ange sous Innocent XII.

On a de lui : *de Aquis et Aquæductibus veteris Romæ*, 1 vol. in-4°, Rome, 1680; *Syntagma de columna Trajana*, 1 vol in-fol., Rome, 1683, ouvrage auquel sont joints deux opuscules sur la *Table iliaque* et sur le canal émissaire du lac Fucin; *Inscriptionum antiquarum explicatio...*, 1 vol. in-fol., Rome, 1699, etc.

FABREZAN, brg du dép. de l'Aude, arr. de Narbonne, au pied du mont d'Alaric; anc. fortifications féodales; vignobles; 1.850 hab.

FABRI (Jacques). *V.* Lefebvre.

FABRI DE HILDEN. *V.* Fabrice.

FABRI DE PEIRESC. *V.* Peiresc.

FABRIANO, v. du roy. d'Italie, prov. d'Ancône, sur le Giano; 7,610 hab. Évêché. Fabr. de papier et de parchemin.

FABRIANO (Gentile da), peintre italien du xv^e siècle, né à Fabriano. Michel-Ange disait que son nom de *Gentile* était en harmonie avec le caractère de ses ouvrages et la finesse de son pinceau. On croit qu'il cultiva d'abord la miniature : de là viendrait la délicatesse de travail dont il ne se départit jamais. Il révéla son mérite dans la cathédrale d'Orviéto en 1417; les livres de la fabrique le désignaient déjà sous le titre de *magister magistrorum*, à propos d'une *Ste Vierge* qui orne encore l'édifice. Il alla ensuite habiter Venise, où il obtint un prodigieux succès. Il représentait avec une habileté peu commune non seulement l'architecture et les personnages, mais encore tous les accidents d'une tempête. Deux de ses meilleurs ouvrages sont à Florence, l'un dans l'église Saint-Nicolas, l'autre dans celle de la Trinité : le dernier porte la date de 1423. L'influence de Fra Angelico s'y trahit d'une manière [illegible]. A. M.

FABRICE (Guillaume), connu sous lé nom de *Fabrice de Hilden*, né à Hilden près de Cologne en 1560, m. en 1634. Ce chirurgien célèbre eut pour premier maître Griffon de Lausanne, qui fit, en 1590, une restauration du nez d'après la méthode de Tagliacozzi. Fabrice pratiqua à Payerne, à Lausanne, puis à Berne. Grand observateur, opérateur ingénieux, il fit faire des progrès à la chirurgie en Allemagne, créa beaucoup de procédés et d'instruments. Ses œuvres ont été réunies par Bayer sous le titre de : *Opera omnia*, Francfort, 1646, in-fol., et trad. en allem., Francfort, 1652, in-fol. Ses *Centuries*, ou recueils d'observations, renferment un grand nombre de faits remarquables; son traité *de Gangrena et Sphacelo*, Cologne, 1563, et Genève, 1669, contient beaucoup de cas de gangrène par différentes causes, et de réflexions sur les amputations et leurs accidents. D—g.

FABRICE. *V.* Fabrizio.

FABRICIUS, *C. Fabricius Luscinus*, consul romain l'an 471 de Rome, 272 av. J.-C., vainquit les Samnites, les Brutiens et les Lucaniens. Député, en 280, vers Pyrrhus, roi d'Épire, pour négocier l'échange des prisonniers, il refusa les présents de ce prince; consul de nouveau en 278, il ne voulut pas profiter de la trahison du médecin de Pyrrhus, qui lui offrait d'empoisonner son maitre. Il devint censeur en 275, et mourut si pauvre, que l'Etat fut obligé de se charger de ses funérailles et de doter sa fille.

FABRICIUS (Théodore), un des premiers partisans de la Réformation, né en 1501 à Anholt-sur-Yssel (comté de Zutphen), m. en 1550. Après avoir étudié à Emmerich et à Cologne, il alla à Wittemberg, où il apprit l'hébreu et embrassa les doctrines luthériennes. Chassé de Cologne et de Cassel, il devint, en 1544, premier pasteur de l'Église réformée de Zerbst (duché d'Anhalt).

Il a laissé : *Institutiones grammaticæ in linguam sanctam*, Cologne, 1528 et 1531, in-4°; *Tabulæ duæ de nominibus et de verbis Hebræorum*, Bâle, 1545, etc. C. P.

FABRICIUS (George), poète, critique et historien latin moderne, né à Chemnitz en 1518, m. en 1571, directeur du collège de Meissen. Ses 25 livres de *Poésies sacrées*, Bâle, 1567, 2 vol., sont écrits dans un style très pur, et il évite avec soin les mots païens.

Il a publié : *de Re poetica lib. VII*, 1566, souvent réimpr.; *Rerum Misnicarum lib. VII*, 1569, in-4°; *Rerum Germaniæ et Saxoniæ memorabilium volumina duo*, Leipz., 1609, in-fol.; des éditions de *Térence*, 1548; de *Virgile*, 1551; des anciens poètes ecclésiastiques, 1562; une *Description de Rome antique*, Bâle, 1550 et 1587. D—r.

FABRICIUS (Franç.), philologue, né en 1524 à Duren (duché de Juliers), m. en 1573, vint à Paris suivre au Collège de France les leçons de Ramus et de Turnèbe, et devint recteur de l'école de Dusseldorf.

Il a laissé des édit. de *Lysias*, Cologne, 1554, avec trad. latine; de *Paul Orose*, 1561; une *Histoire de Cicéron*, en latin, 1564; des Notes sur Térence, 1563, etc.

FABRICIUS (Jean), astronome, né à Osterla (Ost-Frise) à la fin du xvi^e siècle, fut le premier qui, à l'aide des télescopes par réfraction, aperçut des taches au soleil, découverte attribuée à Galilée. Un opuscule qu'il écrivit en latin sur ce sujet se trouve presque entier dans les *Suppléments* de Lalande, t. IV.

FABRICIUS (Jean-Albert), illustre bibliographe, né à Leipzig en 1668, m. en 1736, fut nommé, en 1699, professeur d'éloquence et de philosophie à Hambourg, puis, en outre, recteur de l'école Saint-Jean, 1708. Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque : *Bibliotheca Latina*, notice sur tous les auteurs latins et leurs éditions, Hambourg, 1697, rééditée par J.-A. Ernesti, Leipzig, 1773, 3 vol., avec des améliorations qui en font presque un ouvrage nouveau; *Bibliotheca Græca*, Hamb., 1705-28, 14 vol. in-4°, revue par Harles, 1790-1812, ouvrage exécuté sur le même plan que la Bibliothèque latine, et le plus important de ceux de Fabricius; *Bibliotheca mediæ et infimæ latinitatis*, 1734-56, 5 vol., terminée par Ch. Schœttgen; *Bibliotheca ecclesiastica*, 1718, in-fol., recueil d'auteurs qui ont écrit sur l'histoire ecclésiastique. Il a aussi édité des ouvrages de Mabillon, Vincent Placcius, Banduri, Morhof, etc.

V. Reimarus, *de Vita et Scriptis J.-A. Fabricii*, 1737. D—r.

FABRICIUS (Jean-Chrétien), célèbre entomologiste, né en 1743 à Tondern (Slesvig), m. en 1807, suivit à Upsal les leçons de Linné, dont il appliqua la méthode à la classification des insectes. Il parcourut une grande partie de l'Europe, fut professeur d'histoire naturelle à Kiel, et s'occupa aussi de médecine et d'économie politique. On a de lui : *Systema entomologiæ*, Flensbourg, 1775, 4 vol.; *Genera insectorum*, Kiel, 1776; *Philosophia entomologica*, Hambourg, 1778; *Species insectorum*, ibid., 1781, 2 vol.; *Mantissa insectorum*, Copenhague, 1787, 2 vol.; *Entomologia systematica*, ibid., 1792-1795, 7 vol.; *Supplementum entomologiæ systematicæ*, ibid., 1798, etc. Fabricius, par son idée de classer les insectes d'après les organes de la bouche, a fait une révolution dans la science; il a présenté le catalogue le plus complet d'insectes décrits d'après nature. C. P.

FABRICIUS ou FABRITIUS (Louis), Hollandais d'origine, né en 1648, m. en 1729. Ayant suivi son beau-père, le major Beem, colonel d'artillerie au service de la Russie, il fut pris par les Cosaques, qui le vendirent comme esclave. Après s'être échappé de la servitude et avoir quelque temps servi dans l'armée russe, il vint en Suède en 1677. Comme il avait appris à connaître la Perse et l'Orient, Charles XI le chargea d'une mission dans ces contrées, dans le but d'attirer vers Narva, ville alors suédoise, à travers la Russie, le commerce de la soie. Fabricius accomplit ce lointain voyage, d'abord, en 1679, avec 20 personnes, puis, en 1684, avec 70 personnes, enfin en 1697. Il ramena à Stockholm, à la suite de sa seconde mission, plusieurs marchands d'Ispahan, avec leurs pacotilles. Ces tentatives de la Suède pour étendre au loin son influence et son commerce, dues en partie à l'énergie de Fabricius, ne furent pas renouvelées après lui. A. G.

FABRICIUS. *V.* Fabrice et Fabrizio.

FABRIQUE, assemblée de notables d'une paroisse, dits *marguilliers* ou *fabriciens*, et chargés d'administrer les biens et revenus de cette paroisse. D'après le décret du 30 déc. 1809, elle comprend un conseil et un bureau. Le conseil, qui s'assemble 4 fois l'an, est de 9 membres dans les paroisses et succursales de plus de 5,000 hab., et de 5 pour les autres, nommés, la 1^re fois, par l'évêque et le préfet, puis se recrutant eux-mêmes partiellement tous les 3 ans; le curé et le maire en font partie de droit. Le bureau est composé du curé

et de 3 conseillers de fabrique, renouvelés par tiers tous les 3 mois, et s'assemble chaque mois. La connaissance des comptes des fabriques fut attribuée tantôt aux évêques et archidiacres, tantôt aux magistrats civils (ordonnance de 1385), tantôt aux élus (édit de 1578). Depuis le commencement du XVIIe siècle, elle appartint aux évêques. Les fabriques des églises métropolitaines et cathédrales sont composées conformément aux règlements épiscopaux, et ordinairement de membres du chapitre. — Dans les ouvrages des anciens architectes, les églises sont presque toujours désignées sous le nom de *fabriques*. B.

FABRIS (NICOLAS), mécanicien, né à Chiozza en 1739, m. en 1801, était prêtre de l'Oratoire. On lui doit plusieurs inventions : un piano-forte avec un registre et des touches pour l'harmonica de Franklin ; une table de progressions harmoniques pour accorder promptement et facilement les instruments à clavier ; un clavecin au moyen duquel les notes se trouvaient écrites en même temps que frappées ; une main de bois à ressorts pour battre toutes sortes de mesures ; une horloge qui marquait exactement le rapport des heures italiennes et des heures françaises, avec les minutes et les secondes respectives, etc.

FABRIZIO (JÉRÔME), anatomiste, né vers 1537 à Acquapendente, m. en 1619. Issu d'une famille noble, il étudia à Padoue sous Fallopio, et lui succéda comme démonstrateur en 1562 ; il occupa ensuite les chaires de chirurgie et d'anatomie. Sa réputation devint immense ; la république de Venise honora et récompensa ses travaux en bâtissant, en 1594, un amphithéâtre d'anatomie avec une inscription en son honneur. Ses nombreux clients lui procurèrent une fortune considérable ; ses cours étaient suivis par des élèves venus de toute l'Europe, et Harvey fut son disciple. Fabrizio fit faire de grands progrès à l'anatomie comparée. Ses ouvrages ont été recueillis en grande partie par Bohnius, sous le titre de : *Opera omnia anatomica et physiologica*, Leipz., 1687, in-fol. Son traité *de Visione, Voce et Auditu*, Venise, 1600, in-fol., contient des planches plus belles qu'exactes ; le traité *de Formato Fœtu*, Padoue, 1600, renferme de bonnes descriptions du canal artériel, des vaisseaux omphalo-mésentériques, etc. Dans celui qui est intitulé *de Venarum ostiolis*, Padoue, 1602-1625, il décrit les valvules des veines, la découverte lui en est même attribuée à tort par quelques auteurs. D—G.

FABRONI ou **FABBRONI** (ANGE), né en 1732 à Marradi (Toscane), m. en 1803, surnommé *le Plutarque italien*. Il fut, à Florence, prieur de la basilique de Saint-Laurent et provéditeur de l'université à Pise ; comblé de faveurs par le grand-duc Léopold, il mérita aussi la bienveillance des papes Benoît XIV et Clément XIV. Dès sa jeunesse il s'était habitué à écrire avec pureté et élégance en latin. Le 1er ouvrage qu'il composa en cette langue fut une *Vie de Clément XII*, assez médiocre comme biographie, mais remarquable par le style.

Il écrivit encore les *Vies de Laurent et de Cosme de Medicis*, Pise, 1784-89, 4 vol. in-4° ; *de Léon X*, 1797, in-4° ; *de Pétrarque*, Parme, 1799, in-4° ; enfin l'*Histoire de l'université de Pise*, 1791-95, 3 vol. in-4°. Son principal ouvrage en latin est le recueil intitulé : *Vitæ Italorum doctrina excellentium qui sæculis septimodecimo et octavodecimo floruerunt*, 20 vol., Pise, 1778-1805. Il publia en italien les *Eloges des Italiens illustres*, Pise, 1786, 2 vol. ; ceux de Dante, Politien, l'Arioste et le Tasse, Parme, 1805 ; une trad. abrégée du *Voyage d'Anacharsis* ; diverses dissertations, et enfin le journal *dei Letterati*, Pise, 105 vol. in-12, qu'il rédigea pendant 25 ans, 1771-96. M. V—I.

FABRONI (J.-VALENTIN-MATHIAS), né à Florence en 1752, m. en 1822, ami et collaborateur de Fontana, enseigna les sciences à Florence et à Pise, et fut directeur du musée de Florence. Il contribua beaucoup à faire entreprendre en Italie l'exploitation des mines de houille, et répandit l'emploi de ce combustible. Il a publié de nombreux ouvrages sur la chimie, l'agriculture et l'économie. Plusieurs de ses Mémoires sont insérés dans les *Annales de chimie*, et ont trait à des essais tinctoriaux, à la peinture à l'encaustique, à l'éthiops martial, à l'éthérification, aux fermentations vineuse, putride et acéteuse. C. L.

FABROT (CHARLES-ANNIBAL), jurisconsulte, né à Aix en 1580, m. en 1659, fut avocat au parlement de Provence et professeur de droit. Il était lié avec Peiresc, le garde des sceaux Du Vair, le chancelier Séguier, Jérôme Bignon, Mathieu Molé, qui l'attirèrent à Paris. Il y publia, en 1647, avec trad. latine, les *Basiliques* (*V. ce mot*), qui avaient été découvertes, mais non publiées, par Cujas. On doit encore à Fabrot la trad. latine du *Commentaire* grec de Théophile sur les *Institutes*, des traités sur diverses matières de droit et sur l'histoire ecclésiastique, enfin une édition annotée de *Cujas*, Paris, 1658. C. P.

FABULINUS, dieu auquel les Romains sacrifiaient, quand les enfants commençaient à parler.

FABVIER (CHARLES-NICOLAS, BARON), né à Pont-à-Mousson en 1782, m. en 1855, entra, en 1804, au 1er régiment d'artillerie. En 1807, il fut au nombre des officiers que Napoléon Ier envoyait au sultan Sélim III pour l'aider contre les Anglais, et au schah de Perse pour organiser son armée. A son retour, 1809, il servit dans les troupes polonaises sous les ordres du prince Poniatowski, entra ensuite dans la garde impériale avec le grade de capitaine, devint aide de camp de Marmont en Espagne, 1811, gagna, à la bataille de la Moskova, 1812, le grade de chef d'escadron, pendant la campagne de Saxe, celui de colonel, avec le titre de baron de l'Empire, et, pendant la retraite de Leipzig, fut chef d'état-major de 11 corps d'armée réunis. Il se signala pendant la campagne de France, 1814, sous les ordres de Marmont, au nom duquel il signa la capitulation de Paris. Ayant suivi le maréchal Marmont dans une mission à Lyon, après les troubles de 1816 et 1817, il prit part à une vive polémique relativement aux mesures de rigueur qui suivirent la pacification de cette ville. Il fut alors mis à la réforme, et, peu après, en disponibilité. Puis, impliqué dans divers complots, il sortit de France en 1822, et alla combattre pour la cause des Grecs. De retour à Paris en 1830, il prit part à la révolution de Juillet, fut nommé chef d'état-major du général Gérard, puis maréchal de camp et commandant de la place de Paris. Il se démit de cet emploi en 1831, devint lieutenant général en 1839, membre des comités consultatifs d'infanterie et d'état-major, pair de France en 1845, appuya en 1847 la pétition du prince Jérôme Bonaparte, qui demandait à rentrer en France, et, après avoir été, depuis la révolution de 1848, ambassadeur à Constantinople et en Danemark, fut député de la Meurthe à l'Assemblée législative en 1849.

On a de lui : *Lyon en 1817*, 2e édit., 1834 ; *Journal des opérations du VIe corps pendant la campagne de 1814 en France*, 1819 ; *Orient*, 1840. B.

FACARDIN. *V.* FAKHR-EDDYN.

FACCIOLATI (JACQUES), savant italien, né en 1682 à Torriglia près de Padoue, m. en 1769, fut professeur de théologie et de philosophie au séminaire de sa ville natale, puis professeur de logique à l'université. Ses principaux travaux sont : des éditions du *Dictionnaire latin* de Calepin, 1719, et des *Lexiques* de Schrevélius, de Nizolli, etc., avec l'aide de son disciple Forcellini (*V. ce nom*) ; *Éléments de logique*, Venise, 1728 et 1750 ; une *Histoire de l'université de Padoue*, 1757, in-4° ; des *Discours latins*, 1767. Enfin il donna à Forcellini le plan du grand *Lexicon totius latinitatis*. (*V.* FORCELLINI.) D—R.

FACHER (EL). *V.* FASCHER.

FACHINGEN, vge du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur la Lahn, faub. de Dietz ; sources minérales.

FACINO CANE (BONIFAZIO, DIT), condottiere, né à Santhia vers 1360, d'une famille gibeline, m. en 1414, entra au service de Jean-Galéas Visconti, duc de Milan, qui le récompensa par le don de plusieurs seigneuries. Après la mort de ce prince, il voulut se créer un État indépendant, s'empara d'Alexandrie en 1404, de Plaisance en 1406, souleva Gênes contre les Français pendant une absence du maréchal de Boucicaut en 1409, enleva Pavie à Philippe-Marie Visconti, mais fut arrêté par la mort dans ses conquêtes. Sa veuve, de la famille des Lascaris, épousa Philippe-Marie, qui la fit plus tard périr sur l'échafaud. B.

FACTION, terme militaire, durée du temps qu'une sentinelle reste à un poste marqué. C'est depuis Louis XIV seulement que l'on dit indifféremment être en faction ou en sentinelle. Les factions sont ordinairement de deux heures. — *Faction chez les Romains.* (*V.* VEILLES.)

FACTIONS DU CIRQUE dans l'anc. Rome. On nommait ainsi les troupes de cochers qui joutaient dans les courses curules du cirque. Une course se composant toujours de 4 chars, il y avait 4 factions, distinguées par la couleur des tuniques : une verte, une bleue, une rouge et une blanche. Le peuple prenait parti pour l'une ou l'autre, et le témoignait avec passion pendant les jeux. Les mêmes scènes se renouvelèrent à Constantinople, quand on y transporta les jeux du cirque ; elles furent même beaucoup plus violentes, car, du temps de Justinien, les partisans de la bleue et ceux de la verte étaient animés d'une haine irréconciliable, au point d'en venir aux mains, comme dans une bataille : Justinien lui-même prenait parti pour les bleus. Ces factions causaient de tels désordres, qu'il fallut armer le préfet de la ville du droit de vie et de mort contre ceux qui les commettaient. Sous Justinien, quelques-uns des partisans de la bleue et de la verte ayant été incarcérés, pour subir plus tard la peine capitale, les deux factions se réunirent pour les délivrer ; puis, après avoir massacré les appariteurs du préfet, elles mirent le feu à plusieurs quartiers de la ville, et proclamèrent un nouvel empereur. Alors Bélisaire, à la tête des troupes, marcha contre ces révoltés, et, dans un combat, en tua plus de 30,000. (*V.* BLEUS. — Quatre mosaïques du musée Kircher à Rome reproduisent un cocher de chacune des factions du cirque avec son cheval. Ces monuments, très intéressants pour l'équipe-

ment et le costume, ont été savamment commentés par M. Loratelli dans les *Atti dell'Acad. de' Lincei*, 1881.
C. D—Y et G. L.-G.

FACTORERIE, nom donné aux comptoirs, loges, établissements et résidences des agents ou négociants en Afrique ou en Asie, là où leur pays n'a pas de colonies.

FACTUM, nom donné, dans l'anc. jurisprudence française, à un mémoire exposant le point de fait d'une affaire contentieuse ou d'un procès. On l'appelait *factum*, parce que ces mémoires judiciaires étaient écrits en latin. Par la suite, on donna ce nom à tout écrit publié dans un but d'attaque ou de défense, et rédigé en langue française, tels que le *Mémoire* de Furetière contre l'Académie française, dont il avait été expulsé; ceux de Beaumarchais dans les divers procès qu'il eut à soutenir.

FACTURE, ham. de la comm. de Biganos, dans le dép. de la Gironde, arr. de Bordeaux, près de la Leyre; verrerie.

FACULTÉS, corps ou assemblées qui donnent l'enseignement supérieur dans les sciences ou les lettres, et qui confèrent les grades universitaires. Autref., 4 facultés formaient le système d'enseignement en France : celles de théologie, de droit, de médecine et des arts (celle-ci comprenant les lettres et les sciences). Auj., on distingue les facultés de théologie, de droit, de médecine, de sciences et de lettres. On compte 5 facultés de théologie catholique : Aix, Bordeaux, Lyon, Paris et Rouen; 2 de théologie protestante : luthérienne à Paris et calviniste à Montauban; 13 facultés de droit : Aix, Bordeaux, Caen, Dijon, Douai, Grenoble, Lyon, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes et Toulouse; 5 facultés de médecine : Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris; 15 facultés des sciences : Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes et Toulouse; 15 facultés des lettres : Aix, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Douai, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes et Toulouse. Les universités étrangères, constituées pour la plupart sur le modèle de l'anc. université de Paris, sont aussi partagées en facultés.

FADHL-BEN-REBY, vizir du calife Haroun-al-Raschid, parvint par ses intrigues à renverser les Barmécides (*V. ce nom*), et remplaça Djâfar. Disgracié sous Al-Mamoun, il mourut dans la misère, en 824.

FAËNZA, anc. *Faventia*, v. forte du roy. d'Italie, sur le Lamone et un canal qui la met en communication avec le Pô de Primaro dans la prov. de Ravenne; 23,750 hab., 36,299 avec la commune. Évêché; belle cathédrale; hôtel de ville remarquable. Célèbre fabr. de faïence, dite Majolica. Faënza fut dévastée au VI^e siècle par les Goths, et en 1240 par l'empereur Frédéric II; elle subit la domination successive de Venise et de Bologne, et fut réunie aux États de l'Église par Jules II en 1509. Quelques-uns y font naître Torricelli; école de peinture.

FAËRNE (GABRIEL), poète latin moderne, né à Crémone en 1500, m. en 1561, a écrit en vers ïambiques élégants une centaine de fables, prises d'Ésope pour la plupart. De Thou l'accuse d'avoir possédé un manuscrit de Phèdre, d'avoir pillé cet auteur jusqu'alors inconnu, puis de l'avoir supprimé; mais Perrault justifie Faërne de cette accusation. La plus anc. édit. des *Fables* de Faërne est celle de Rome, 1564, in-4°, avec gravures, et la plus belle est celle de Bodoni, 1773, in-4°. Perrault les a traduites en vers français, Paris, 1699, in-12. C. N.

FÆROE, îles danoises. (*V.* FÉROÉ.)

FAES (PIERRE **VAN DER**). *V.* LELY.

FAGAN (CHRISTOPHE-BARTHÉLEMY), auteur comique, né à Paris en 1702, m. en 1755, a donné des comédies au Théâtre-Français, des opéras-comiques aux Italiens, et des parades aux théâtres de la Foire. Parmi ses comédies, qui sont médiocres, celles qui obtinrent le plus de succès sont : *la Pupille*, en 1 acte, en prose, 1734; *le Rendez-vous*, en 1 acte, en vers, 1733; *l'Étourderie, les Originaux*, chacune en 1 acte, en prose, 1737.

Son *Théâtre* a été publié en 1760, Paris, 4 vol. in-12. C. P.

FAGARAS ou **FOGARAS**, en allemand *Fagreschmarkt*, v. de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), sur l'Aluta; place forte, avec une vieille citadelle; 4,714 hab. de race roumaine. Évêché grec-uni. Beau pont. — Le district de Fagaras, montagneux et boisé, a 1,812 kil. carrés, et 83,000 hab. Céréales, lin, chanvre.

FAGARAS (MONTS DE). *V.* KARPATHES.

FAGEL (GASPARD), conseiller-pensionnaire de Harlem, secrétaire aux États généraux des Provinces-Unies, né à Harlem en [illegible], m. en 1688, se distingua par sa fermeté à l'époque de l'invasion de la Hollande par Louis XIV, 1672, fut un des négociateurs de la paix de Nimègue, 1678, et rédigea le [illegible] III lors de son élévation au trône d'Angleterre.

FAGEL (FRANÇOIS-NICOLAS), neveu du précédent, général d'infanterie au service des Provinces-Unies, puis feld-maréchal dans l'armée impériale, se distingua à la bataille de Fleurus, 1690, à la défense de Mons, 1691, au siège de Namur par Guillaume III, aux batailles de Ramillies, 1706, et de Malplaquet, 1709. Il mourut en 1718.

FAGIUOLI (J.-BAPTISTE), poète comique et burlesque, né à Florence en 1660, m. en 1742. Il fut reçu, fort jeune encore, dans l'Académie des *apatistes*. Il jouit d'une grande faveur à la cour de Cosme III. Il produisit un grand nombre de comédies, de scènes charmantes qui ne s'écartèrent jamais des règles du bon goût et de la décence. Le caractère distinctif de ses ouvrages est la vérité dans la peinture des mœurs, une gaieté familière, le naturel et la pureté de langage. Fagiuoli avait fait partie du conseil des Deux-Cents, et fut ensuite membre de la magistrature *degli Otto* ou tribunal criminel, puis de celle *de' Nove*.

Ses poésies burlesques furent publiées en 1729, sous ce titre : *Rime piacevoli*, Florence, 6 vol. Ses comédies parurent à Florence, 1734-1736, 7 vol. in-12. M. V—I.

FAGNANO (LE COMTE JULES-CHARLES DE), géomètre, né à Sinigaglia en 1690, m. en 1760. Il s'est occupé surtout des propriétés et usages de la courbe appelée *lemniscate*.
V.

FAGNE (LA), *Fania*, anc. pays du Hainaut, où se trouvaient Avesnes, Moustier-en-Fagne et Liessies (Nord).

FAGNES. *V.* ARDENNE.

FAGON (GUI-CRESCENT), professeur de botanique et de chimie au Jardin du roi, puis directeur de cet établissement, né à Paris en 1638, m. en 1718. Il soutint pour son doctorat, 1663, une thèse sur la circulation du sang, sujet qui parut alors très hardi. Dans une excursion aux Pyrénées, ayant découvert Barèges, il indiqua ce lieu à M^me de Maintenon, qui s'y rendit en 1675 pour la santé du duc du Maine. Il fut nommé médecin des enfants de Louis XIV, puis, en 1680, médecin de M^me la Dauphine et des enfants de France, enfin, en 1693, 1^er médecin du roi, à la place de Daquin. Il était membre honoraire de l'Académie des sciences. Il prit part à la rédaction de l'*Hortus regius*, publié en 1665, et l'orna d'un petit poème latin.

On a de lui : *les Admirables Qualités du Quinquina*, Paris, 1703, in-12.
B.

FAGUTALIS, surnom sous lequel Jupiter avait un temple entouré de hêtres (*fagi*), sur le mont Esquilin, à Rome.

FAHLUN. *V.* FALUN.

FAHRENHEIT (GABRIEL-DANIEL), physicien, né à Dantzig en 1686, m. en 1740. Habile dans la science et artiste ingénieux, on lui doit : un aréomètre dit *de Fahrenheit*, ou *de Nicholson*, ou *de Charles*, suivant quelques modifications dans la disposition des pièces; un *thermomètre* à mercure, fort en usage en Angleterre. Le 32^e degré du thermomètre de Fahrenheit correspond au zéro des thermomètres centigrades et de Réaumur, et le 212^e à la température de la vapeur d'eau bouillante. On trouve dans les *Philosophical Transactions* de la Société royale de Londres, 1724, et dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, des mémoires de Fahrenheit sur la température d'ébullition de divers liquides, sur la congélation de l'eau dans le vide, sur la pesanteur spécifique de différents corps, sur un nouveau baromètre et sur un aréomètre. V.

FAHRWASSER (**NEU-**), vge de Prusse, à 4 kil. N. de Dantzig, à l'embouchure du bras O. de la Vistule dans la Baltique, vis-à-vis de la forteresse de Weichselmünde. C'est le port de Dantzig, réuni à cette ville par un chemin de fer.

FAIDE (DROIT DE), de l'allemand *fehde*, querelle, combat; nom sous lequel on désignait, au moyen âge, le droit de se venger par ses propres mains. *Faidit* signifiait ennemi exilé. On appelait *faidits* les Languedociens qui, proscrits lors de la croisade contre les albigeois, avaient fui en pays étrangers, par exemple en Aragon, où ils étaient employés à combattre les Maures.

FAIM (LA), fille de la Nuit, qui, suivant Hésiode, l'engendra d'elle-même. Virgile la place aux portes de l'enfer, et Ovide en Scythie. Elle avait, à Sparte, une place dans le temple de Minerve Chalciœcos.

FAIN (PIERRE), architecte, né à Rouen pendant le XV^e siècle, construisit le célèbre château de Gaillon, fini en 1509, et dont le portail a été transporté dans la cour de l'École des beaux-arts, à Paris.

FAIN (AGATHON-JEAN-FRANÇOIS, BARON), homme d'État et écrivain, né à Paris en 1778, m. en 1837, fut employé dans les bureaux du Directoire, et remplit, depuis 1806, les fonctions de secrétaire intime de l'empereur Napoléon I^er, pour lequel il a toujours montré beaucoup d'admiration et de dévouement. Rentré dans la retraite après 1815, il publia sur la Révolution et sur l'Empire plusieurs ouvrages précieux pour l'histoire, parce qu'il parle de choses qu'il avait vues, et qu'il écrivit en

honnête homme. Ces ouvrages sont : *Manuscrit de l'an III* (1795), *contenant les premières transactions de l'Europe avec la république française*, Paris, 1828; *Manuscrit de 1812, contenant le précis des événements de cette année, pour servir à l'histoire de Napoléon*, Paris, 1827, 2 vol.; *Manuscrit de 1813, contenant le précis des événements de cette année, pur servir à l'histoire de Napoléon*, Paris, 1824-25, 2 vol; *Manuscrit de 1814, contenant les 6 derniers mois de l'histoire de Napoléon*, Paris, 1825, 1 vol. Après la révolution de Juillet 1830, Fain fut nommé secrétaire du roi Louis-Philippe, intendant de la liste civile, et député en 1834. C. P.

FAINÉANTS (ROIS), derniers rois mérovingiens que les maires du palais, devenus tout-puissants, tenaient renfermés dans une villa royale, ne leur laissant que le titre et les insignes de la royauté franque. On les montrait au peuple dans les Champs de Mars, puis ils rentraient dans leur retraite. Tous ces rois moururent à leur majorité, ou presque aussitôt après; la plupart avaient été corrompus à dessein dès leur enfance par l'abus des plaisirs. On fait le plus souvent commencer la période des rois fainéants à la mort de Dagobert, avec le règne de ses fils, Sigebert II et Clovis II, 638-656. Mais les vrais rois fainéants furent : Thierry III, 670-691; Clovis III, 691-695; Childebert III, 695-711; Dagobert III, 711-715; Chilpéric II, 715-720; Thierry IV, 720-737; Childéric III, 742-752. Le dernier roi carolingien, Louis V, 986-987, a été de même surnommé mal à propos *le Fainéant*. C. P.

FAINS, vge (Meuse), arr. de Bar-le-Duc; 1,435 hab. On y trouve les vestiges d'un camp romain. Les ducs de Bar y eurent un château, converti auj. en hospice pour les aliénés et les incurables.

FAIR, *Farra*, jadis *Farö*, île d'Écosse, la plus méridionale des Shetland, à 40 kil. de Shetland ou Mainland; 5 kil. sur 3. Bons pâturages; moutons à laine estimée; la population, diminuée par l'émigration au profit du Canada, est réduite à 225 hab.

FAIRFAX (ÉDOUARD), poète anglais, né à Denton (York), m. en 1632, est connu par son poème de *Godefroy de Bouillon*, 1600, traduction de la *Jérusalem délivrée*, où il rendit l'original, vers pour vers, avec une rare exactitude. Waller le reconnaissait pour son maître, et Dryden le préférait à Spencer, sous le rapport de l'harmonie. C. P.

FAIRFAX (LORD THOMAS), général anglais, né en 1611 à Denton, m. en 1671, prit une part active à la révolution d'Angleterre. Élevé dans les idées presbytériennes, il embrassa, en 1642, la cause du long-parlement contre Charles Ier, servit comme général de cavalerie sous son père, commandant en chef de l'armée du Nord, et l'aida à remporter la victoire de Marston-Moor, 1644. Nommé, l'année suivante, général en chef, avec Cromwell pour major général, il écrasa l'armée royale à Naseby, soumit toutes les places à l'O. de Londres (Bristol, Exeter, Oxford), et força Charles Ier à se réfugier en Écosse. Il ne s'opposa pas aux démarches que fit l'armée pour détruire la puissance du parlement; mais il refusa de siéger parmi les juges de Charles Ier, et songea même à empêcher par la force l'exécution de la sentence. Après la mort du roi, il refusa d'entrer au conseil; chargé du pouvoir exécutif, il garda seulement le commandement de l'armée, et battit le parti des niveleurs à Burford. Lorsque les Écossais proclamèrent Charles II en 1650, Fairfax, devenu partisan de la Restauration, refusa de marcher contre eux, laissa le commandement en chef à Cromwell, et se retira dans ses terres, où il attendit la mort du Protecteur. En 1659, il favorisa les démarches de Monk, alla trouver Charles II à La Haye pour le prier, au nom du parlement, de venir prendre possession de la couronne, et, après la Restauration, consacra le reste de sa vie à écrire ses *Mémoires*, qui ne sont pas très exacts : ils ne parurent qu'en 1699, 1 vol. Il a laissé aussi quelques essais poétiques et travaillé à la *Bible polyglotte*. C. P.

FAIRFIELD, v. des États-Unis (Connecticut), port sur le canal de Long-Island; 5,650 hab. — ch.-l. d'un comté du même nom.

FAIRFORD, brg d'Angleterre, sur la Colne, comté de Glocester; 1,625 hab. avec la commune. Église curieuse, avec beaux vitraux du xve siècle.

FAIRHAVEN, brg des États-Unis (Massachusetts), au bord du golfe de Buzzard et vis-à-vis New-Bedford; 2,654 hab. Pêche de la baleine; construction de bateaux et de machines, etc.

FAIR-HEAD, c.-à-d. *belle tête*, anc. *Robodgium promontorium*, cap à l'extrémité N.-E. de l'Irlande (Antrim), formé d'énormes rochers basaltiques; il a environ 180 m. d'élévation au-dessus de la mer; appelé aussi *Benmore*.

FAISANS (ILE DES) OU DE LA **CONFÉRENCE**, petite île de la Bidassoa, à 20 kil. E.-S.-E. de Saint-Sébastien, sur les limites de la France et de l'Espagne; Louis XI s'y rencontra avec le roi de Castille Henri IV, en 1464; Élisabeth de France, fille de Henri IV, fiancée à Philippe IV d'Espagne, y fut échangée, en 1615, contre Anne d'Autriche, fille de Philippe III, fiancée à Louis XIII; enfin, en 1659, Mazarin y signa avec Don Louis de Haro le célèbre traité des Pyrénées. Cette île, qui appartient par moitié à la France (dép. des Basses-Pyrénées) et à l'Espagne (prov. de Guipuzcoa), était menacée de disparaître de nos jours; elle a été endiguée et gazonnée par suite d'un accord entre les deux puissances, en 1861. E. D—Y.

FAISCEAUX, *fasces*, insignes d'autorité des grands magistrats de l'anc. Rome, portés devant eux par des licteurs. (*V. ce mot.*) C'était une botte de baguettes de bouleau, assemblées autour d'un bâton par une lanière de cuir rouge formant des ligatures de place en place. Sa hauteur atteignait la poitrine d'un homme, et son diamètre remplissait la main. Au tiers de sa longueur, à partir du bas, ou à moitié, était attachée une hache dont le manche s'accolait au faisceau, ou se perdait dans les baguettes : jamais la hache n'était au sommet. Quand le licteur avait à s'en servir, il desserrait les lanières et la tirait des faisceaux. La hache armait les faisceaux tant que le magistrat était hors de Rome; dans la ville, les licteurs l'ôtaient par respect pour le peuple, et en vertu d'une coutume établie par Valérius Poplicola : les dictateurs seuls conservaient toujours les haches. Cet appareil d'autorité avait été emprunté des Étrusques. Un général vainqueur faisait porter devant lui des faisceaux laurés, *fasces laureati*, c.-à-d. surmontés d'un petit bouquet de laurier. C. D—Y.

FAITAGE, *festagium*, droit féodal qu'on payait au seigneur pour obtenir la faculté de bâtir une maison; il était prélevé quand on posait le faîte ou comble de l'édifice. — Dans certaines localités, c'était, au contraire, le droit qu'avaient les habitants de prendre dans la forêt du seigneur la pièce de bois qui devait servir de faîte à leur maison.

FAKHR-EDDYN, plus connu des Occidentaux sous le nom de *Facardin*, émir ou prince des Druses, était maître d'une partie de la côte de Phénicie et des montagnes du Liban, lorsque le sultan Amurat IV voulut détruire sa puissance. Fakhr-Eddyn, vaincu, se concilia d'abord la bienveillance du sultan par des présents magnifiques; mais, accusé par des envieux d'avoir renoncé à l'islamisme, il fut étranglé en 1635, à l'âge de 70 ans. C. P.

FAKHR-EDDYN-RAZI, docteur musulman, né à Rei, Perse, vers 1150, m. en 1210, était de la secte sunnite, et étudia sous Al-Gazali. Il a laissé plusieurs ouvrages sur la religion, la philosophie, les mathématiques et les sciences occultes. Les principaux sont : *Principes de la religion; Traité de métaphysique et de théologie; Commentaires sur le Coran; Sources de la philosophie*. — Un autre écrivain arabe, portant le même nom et vivant environ un siècle plus tard, a laissé, sous le titre d'*Histoire chronologique des dynasties*, un abrégé précieux de l'histoire de tous les califes qui ont gouverné l'empire arabe jusqu'à la destruction du califat de Bagdad par Houlagou en 1258. Silvestre de Sacy en a publié des extraits dans sa *Chrestomathie arabe*; entre autres, l'histoire des califats d'Haroun-al-Raschid et de Motassem. C. P.

FAKIRS, de l'arabe *fakkar*, pauvre, religieux des Indes, appartenant au brahmanisme. (*V. ce mot.*) La première condition pour eux est la pauvreté. Un écrivain oriental a dit qu'un fakir doit avoir 10 qualités propres au chien : avoir toujours faim; n'avoir pas de lieu assuré; veiller la nuit; ne point abandonner son maître quand même il serait maltraité par lui; se contenter du plus bas lieu; céder sa place à qui la veut; retourner à celui qui l'a battu; se tenir éloigné quand on apporte à manger; ne pas songer à regagner le lieu qu'il a quitté lorsqu'il accompagne son maître. On a évalué sans donnée certaine le nombre des fakirs à 1,000,000. Il y en a qui vivent isolés, couchent sur la dure, vont tout nus, et ne se font pas faute d'attaquer à l'occasion la bourse et la vie d'autrui. D'autres se réunissent par bandes, sous la direction d'un chef qu'ils choisissent; leurs vêtements sont formés de pièces d'étoffes des couleurs les plus variées. Plusieurs sont armés, et possèdent une organisation presque militaire. Les plus fanatiques croient se sanctifier par des pratiques extravagantes : on en voit rester debout plusieurs années sans s'asseoir ni se coucher; tenir jusqu'à la mort les bras élevés en l'air; demeurer exposés nuit et jour à la chaleur et au froid, aux piqûres des insectes; s'enterrer dans des fossés pour plusieurs jours; se mettre du feu sur la tête, et laisser brûler la peau et la chair jusqu'à l'os; se condamner au silence durant de longues années; fermer les mains jusqu'à ce que les ongles pénètrent dans la chair; se taillader le corps avec des instruments tranchants. — On a quelquefois donné à tort le nom de fakirs à des espèces de derviches musulmans de l'Hindoustan. Les véritables fakirs sont les ascètes du brahmanisme, désignés par les anciens sous le nom de gymnosophistes. B.

FALABA, v. de la Sénégambie mérid., une des principales places du Kouranko, à 308 kil. de la côte de Sierra-Leone; eniron 6,000 hab., de la race des Mandingues.

FALACHAS ou **FALACHIANS**, peuple juif de l'Abyssinie, sur les bords du Nil bleu, formait jadis un État indépendant administré par des rois du nom de Gédéon, et des reines appelées Judith. Leur siège principal est le Sémen.

FALAISE, *Falesia*, s.-préf. (Calvados), sur l'Ante, dans un beau et pittoresque pays, bâtie sur des falaises dont elle a pris son nom, et dominée par un vieux château fort; 8,516 hab. Trib. de comm.; collège, bibliothèque; chambre d'agriculture et des arts et manufactures; statue équestre en bronze de Guillaume le Conquérant par M. Rochet, élevée en 1851. Il se tient, du 10 au 25 août, dans cette ville, au faubourg de *Guibray*, une foire célèbre, autrefois la plus considérable de France après celle de Beaucaire, et qui fut instituée au XIe siècle. Comm. de chevaux, bestiaux, lainages, etc. Teintureries, filatures de coton; fabr. de bonneteries occupant plus de 4,000 métiers. — Falaise fut fortifiée au Xe siècle par Richard, duc de Normandie; Guillaume le Conquérant y naquit de Robert le Diable et d'Arlette, fille d'un pelletier. Les ducs de Normandie y séjournèrent souvent : Jean sans Terre lui concéda une charte de commune en 1203, confirmée par Philippe-Auguste qui prit Falaise en 1204. Henri V d'Angleterre reprit la ville en 1418, et Charles VII en 1450. Défendue pour la Ligue par le comte de Brissac, elle fut emportée d'assaut par Henri IV, 1590.

FALARIQUE, *falarica*, grande et grosse lance en usage chez les anc. Romains. Sa hampe était cylindrique, en sapin, enduite de soufre, de résine, de bitume, garnie d'étoupes imprégnées d'huile, et munie d'un fer carré, long de 3 pieds (0m,89). Elle servait principalement à incendier les tours de bois dressées contre une ville assiégée, et se lançait avec une baliste. C'était aussi une arme terrible contre les soldats : elle perçait de part en part un bouclier et un homme. On croit que les Romains l'empruntèrent aux Espagnols, vers le temps de la 2e guerre punique. C. P.

FALBAIRE (CH.-GEORGES **FENOUILLOT** DE), auteur dramatique, né à Salins en 1727, m. en 1800, fut inspecteur général des salines de l'Est. Ses *Œuvres* ont été publiées à Paris, 1787, 2 vol. On y remarque : *l'Honnête Criminel*, en 2 actes en vers, 1767, drame intéressant (*V.* FABRE), le meilleur de ses ouvrages, quoique faiblement écrit; et *les Deux Avares*, 1770, comédie en 2 actes, en prose, mêlée d'ariettes, dont Grétry composa la musique. C. P.

FALCON (CAP), promontoire d'Algérie, prov. et à 14 kil. N.-O. d'Oran; par 35° 46′ lat. N. et 3° 7′ long. O.

FALCONARA, brg du roy. d'Italie, prov. d'Ancône; bifurcation des chemins de fer de Bologne à Brindisi et d'Ancône à Rome; 784 hab. E. D—Y.

FALCONER (WILLIAM), poète écossais, né à Édimbourg vers 1730, m. dans un naufrage vers 1770, servait dans la marine. Il composa : un poème *sur la mort du prince de Galles*, 1751; un poème descriptif en 3 chants, *le Naufrage*, 1762; une satire politique, *le Démagogue*, et un *Dictionnaire de marine* estimé, 1769, in-4°. — Un autre William FALCONER, médecin anglais, né à Chester en 1741, m. en 1824, a publié : *Remarques sur l'influence du climat*, 1781, in-4°; *Influence des passions sur la santé et les maladies*, 1788; *Essai sur les moyens de conserver la santé des agriculteurs*, 1789.

FALCONER (THOMAS), savant anglais, né à Chester en 1736, m. en 1792, écrivit des *Tables chronologiques*, depuis Salomon jusqu'à Alexandre le Grand, Oxford, 1796, in-4°, et prépara l'édition de *Strabon* publiée par son neveu, 1807, 2 vol. in-fol.

FALCONET (ÉTIENNE-MAURICE), statuaire, né à Paris en 1716, de parents pauvres, m. en 1791, élève de Lemoyne, fit partie de l'Académie des beaux-arts, 1754. Catherine II l'appela en Russie, en 1766, où il fit la belle statue équestre, colossale, en bronze, de Pierre le Grand, composition pleine de noblesse et de force, qui l'occupa 12 ans. Il voyagea ensuite en Hollande et en Suisse. Son seul élève fut Bridan le père. Ses œuvres sont : *le Christ agonisant*; une *Annonciation*; les statues de *Moïse* et de *David*, pour l'église de Saint-Roch à Paris; un *St Ambroise*, pour les Invalides; *Milon de Crotone*; *Pygmalion*; *Alexandre*; *la Mélancolie*; *l'Hiver*; *l'Amour menaçant*, etc. Toutes ces productions sont remarquables par la vigueur ou la grâce. Falconet a laissé des œuvres littéraires publiées à Lausanne, 1781, 6 vol.; on y remarque des *Réflexions sur la sculpture*. B.

FALCONIERI (OTTAVIO), savant antiquaire et prélat romain, né en 1646, m. en 1676, a donné la première édit. de la *Roma antica* de Nardini, et l'accompagna d'un *Discours sur la pyramide de Cestius* (en italien, Rome, 1666). Il publia aussi : *Inscriptiones athleticæ*, in-4°, Rome, 1668, avec de savantes notes, qui jetèrent un nouveau jour sur ce sujet.

FALEME, ou *Tenné*, riv. de Sénégambie, affluent de g. du Sénégal, à 58 kil. au-dessous de Galam. Cours d'environ 500 kil.; navigable sur 200 environ pour de petits vapeurs. La France possède Sénoudébou sur la Falémé et Kéniéba sur un de ses affluents.

FALERIES, *Falerii, Falisca, Æquum Faliscum*, anc. v. d'Italie (Étrurie), près du Tibre, au N.-E. de Tarquinies. Fondée, dit-on, par Halésius, venu d'Argos, elle devint l'une des 12 cités étrusques, et la cap. des *Falisques*. Assiégés en 394 av. J.-C. par les Romains, ses habitants résistèrent longtemps, puis se rendirent, touchés du refus que fit Camille de profiter de la trahison d'un maître d'école qui voulait lui livrer les enfants des principaux citoyens. Falérics se souleva comme les Romains en 357 et 312, fut ruinée, puis colonisée. Elle avait de belles fabriques de lin. Sur ses ruines s'éleva l'église, auj. ruinée, de Santa-Maria-in-Faleri, près de Civita-Castellana.

FALERNE, *Falernum*, anc. v. d'Italie, chez les Volsques, auj. dans la prov. de Catanzaro; son territoire donnait un vin très estimé des Romains. Le brg moderne de *Falerna* a 1,635 hab.

FALERNE, *Falernum*, vignoble et vin très célèbres chez les anc. Romains. Le vignoble était dans la partie septentrionale des monts Massique (*V.* MASSIQUE), et se divisait en plusieurs crus appelés *massique, gaurum* ou *petrinum, privernum* et *faustinum*. Le vin était rouge et très spiritueux. Il fallait l'attendre 10 et 15 ans; à 20 ans il était très puissant encore. Du temps de Trajan, on vendait du falerne qui avait près de 2 siècles; on l'appelait *consulaire*, ou du *vieux consul*, parce qu'il avait été récolté sous le consulat de L. Opimius, l'an 633, remarquable par l'excellence de ses vins. Ce n'était plus qu'une liqueur amère, épaisse comme un miel grumeleux. On ne le buvait qu'étendu d'eau, ou mêlé par petites doses avec d'autres vins. Le falerne, malgré sa grande réputation, ne fut jamais que le second des bons vins d'Italie : le cécube était le premier. C. D—Y.

FALGA (**CAFFARELLI DU**). *V.* CAFFARELLI.

FALIERO ou **FALEDRO** (MARINO), 56e doge de Venise, descendant d'une illustre famille, né en 1278, m. en 1355, s'empara de Zara, malgré l'opiniâtre résistance des habitants et les secours que leur fournissait Louis le Grand, roi de Hongrie, 1346. Il avait 76 ans quand il fut revêtu, en 1354, de la dignité ducale. Sa femme, jeune et belle, ayant été insultée par le patricien Sténo, membre de la Quarantie criminelle, il accusa Sténo devant ce même tribunal, qui condamna le coupable a un mois de prison. La peine parut légère au doge, qui, étendant sa haine sur toute la noblesse, forma avec des plébéiens une conspiration, dans le but de rendre au peuple la puissance dont les grands l'avaient dépouillé. Le complot fut découvert, Faliero arrêté et décapité. Byron et C. Delavigne ont chacun tiré de cette aventure le sujet d'une tragédie.

V. Daru, *Hist. de Venise*, t. Ier. C. P.

FALISCUS. *V.* GRATIUS.

FALISQUES. *V.* FALÉRIES.

FALKENBERG, nom allemand de FAUQUEMONT.

FALKENBURG, v. de Prusse (Poméranie), sur la Drage; 3,607 hab. Draps et lainages.

FALKENSTEIN, v. du roy de Saxe, cercle de Zwickau, sur la Golzch; 5,149 hab. Mines de fer et d'étain, cotonnades, dentelles et broderies.

FALKIRK, autrefois *Ecclesbræ*, v. d'Écosse, comté et à 16 kil. S.-S.-E. de Stirling, à 40 N.-O. d'Édimbourg, à 5 S.-S.-O. du golfe de Forth et près du canal de Forth-et-Clyde; 11,711 hab. Foires considérables (*trysts*) de chevaux et de bestiaux. Mines considérables aux environs et importantes usines métallurgiques. En 1298, Édouard Ier y vainquit W. Wallace; en 1746, l'armée du prétendant Charles-Édouard y défit celle de George II. Autrefois, il y avait à Falkirk un concours annuel pour tous les joueurs de cornemuse. On retrouve près de là des débris du mur d'Antonin (Graham's Dyke).

FALKLAND, v. d'Écosse (Fife); 3,070 hab. avec la commune. Anc. forteresse des Macduff, elle revint à la couronne en 1424, et fut un rendez-vous de chasse des rois d'Écosse. Château bâti par Jacques V, et résidence favorite de Jacques VI. Donne auj. le titre de vicomte à la famille anglaise de Cary.

FALKLAND (ILES et DÉTROIT DE). *V.* MALOUINES.

FALKLAND (LUCIUS **CARY**, LORD), homme d'État, né vers 1610 dans le comté d'Oxford, m. en 1643, entra au parlement en 1640, prit d'abord parti contre la cour, et fut même très hostile à Strafford. Mais, après la mort de ce ministre, il se rapprocha de Charles Ier, qui le nomma secrétaire d'État. Il conserva ce poste peu de temps; il fut tué à la bataille de Newbury, pendant la guerre civile.

FALKÖPING, v. de Suède (prov. de Skaraborg), sur un tributaire du lac Wettern; 2,215 hab. Victoire de Marguerite de Valdemar sur Albert de [illegible], 1389.

FALLMERAYER (Philippe-Jacques), voyageur et historien, né en 1791 à Tchœtsch (Tyrol), m. en 1862, servit dans l'armée bavaroise de 1813 à 1815, enseigna la langue latine à Augsbourg, obtint, en 1826, une chaire de philologie à Landshut, accompagna, en 1831, le général russe Ostermann-Tolstoï dans un voyage en Orient, visita la France et l'Italie, fit, en 1840 et en 1847, de nouveaux voyages en Orient, et fut envoyé, en 1848, au parlement de Francfort par la ville de Munich.

On a de lui, en allemand : *Histoire de l'Empire de Trébizonde*, Munich, 1831 ; *Histoire de la Morée au moyen âge*, Stuttgard, 1830-36, 2 vol.; *Fragments sur l'Orient*, Stuttgard, 1845, 2 vol.

FALLOPIO (Gabriel), anatomiste, né à Modène en 1523, m. en 1562. Il étudia à Ferrare sous Brassavola, puis à Padoue sous Vésale; à 24 ans, il était professeur à Pise; il le fut ensuite à Padoue, et voyagea en France et en Italie. Il jouissait d'une grande réputation comme chirurgien et botaniste ; il est resté célèbre comme anatomiste savant, écrivain consciencieux et modeste. Ses œuvres complètes parurent sous le titre de : *G. Fallopii opera genuina omnia*, etc., Venise, 1584, in-fol., et Francfort, 1606, in-fol. Son principal ouvrage d'anatomie est intitulé : *Observationes anatomicæ*, Venise, 1561. Fallopio décrivit beaucoup mieux que ses devanciers les os du fœtus, découvrit beaucoup de muscles, des anastomoses veineuses importantes, la 4e paire de nerfs craniens, le canal nasal, les trompes utérines, etc., et montra que l'artère carotide ne s'ouvre pas dans les sinus veineux du crâne. D—g.

FALMOUTH, *Cenonis ostium* de Ptolémée (?), *Volubæ portus, Volmatum*, v. et port d'Angleterre (Cornouailles), à 24 kil. N.-N.-E. du cap Lizard, avec un bon port et une baie commode et bien défendue par les châteaux de *Pendennis* et de *Saint-Mawes*, à l'embouchure du Fal dans la Manche; 5,295 hab. Export. importante de cuivre, étain, étoffes de laine et poisson. Comm. de cabotage avec Bristol, Jersey, Plymouth et Londres. Simple village de pêcheurs au commencement du xviie siècle, elle dut sa première prospérité à la famille Killigren et à l'établissement des paquebots pour les Indes occidentales, l'Amérique du Sud, l'Espagne et la Méditerranée, qui, un siècle et demi après, partirent de Southampton.

FALRET (Jean-Pierre), médecin aliéniste, né en 1804 à Marcillac (Lot), m. en 1870. Élève d'Esquirol à Paris, il fonda, en 1822, à Vanves un établissement pour y appliquer ses principes, fut admis à l'Académie de médecine en 1823, et entra en 1831 à l'hospice de la Salpêtrière, dont il devint médecin en chef.

On a de lui : *de l'Hypocondrie et du Suicide*, 1822 ; *Mémoire sur la statistique des suicides*, 1828 ; *Mémoire sur la législation relative aux aliénés*, 1837 ; *de l'Aliénation mentale*, 1838 ; *du Délire*, 1839 ; *Considérations générales sur les maladies mentales*, 1843 ; *de l'Enseignement clinique des maladies mentales*, 1850.

FALSE-BAY, baie formée par l'océan Atlantique, au S.-O. de l'Afrique, sur les côtes de la colonie anglaise du Cap; elle forme les 2 baies appelées Simon's bay, où l'on trouve un port militaire et un arsenal, et Kalk-bay, dont la plage est fréquentée par les habitants de Cape-town pendant la saison des bains. E. D—y.

FALSEN (Christian-Magnus de), historien et homme d'État norvégien, né en 1782 à Opsolo, près de Christiania, m. en 1830, fut député à l'Assemblée constituante d'Eidsvold en 1814, bailli de Nord-Bergenhuus, procureur général en 1822, et, depuis 1827, membre de la cour suprême de Christiania.

Il a publié une *Histoire de la Norvège sous Harald Haarfager et ses descendants mâles*, 3 vol.

FALSTAFF (Sir John), un des compagnons de débauche de Henri V, roi d'Angleterre, pendant sa jeunesse. Shakspeare, qui le représente comme le type du seigneur ruiné par les vices et l'ivrognerie, lui donne un rôle important dans son drame de *Henri IV*, et en fait le héros de sa comédie *les Joyeuses Commères de Windsor*. On ne sait si ce Falstaff est celui qui combattit à Azincourt, au siège d'Orléans, et qui prit la fuite à Patay.

FALSTER, île danoise, dans la Baltique, au S. de celle de Seeland, entre celle de Mœen à l'E., dont elle est séparée par le Grœnsund, et celle de Laland à l'O.; cap. Nykiœbing, sur le détroit de Guldborg, qui la sépare de Laland et qui est traversé par un pont de chemin de fer. Pop., 19,400 hab.; superf., 468 kil. carrés. Sol très plat, surtout au S., bien boisé et très fertile en blé. Elle n'a ni lacs ni cours d'eaux importants; on l'a surnommée le verger du Danemark.

FALSTERBO, vge de Suède, à 25 kil. S.-S.-O de Malmö, sur un cap à l'extrémité S.-E. de la presqu'île scandinave, à l'entrée du Sund ; 310 hab.

FALTSCHI ou **FALTSI**, en roumain *Falticeni*, vge de Roumanie (Moldavie), à 110 kil. S.-E. d'Iassy; 15,125 hab. Pierre le Grand, cerné près du Pruth, en 1711, y signa un traité par lequel il rendait Azov aux Turcs.

FALUN ou **FAHLUN**, vge de Suède, dans une vallée dépouillée, au N. du lac Runn, ch.-l. du län ou prov. de son nom, ou Stora-Kopparberg. Pop., 6,740 hab. La fumée qui s'exhale des mines de cuivre et de plomb voisines y empêche presque toute végétation. La ville n'est mentionnée que depuis 1608. La mine de cuivre de Falun est exploitée, dit-on, depuis 10 siècles; on a le privilège accordé pour cette exploitation par le roi Magnus Ladulas à la fin du xiiie siècle. Ses produits diminuent aujourd'hui. Gustave Vasa, poursuivi par les Danois, travailla dans cette mine. École des mines. Source minérale. Exploit. de fer, or, argent, soufre, etc. Forges appartenant à l'État; construction de machines; fabr. de papiers, cordes et lainages.

FAMAGOUSTE, anc. *Arsinoé*, puis *Fama Augusta*, v. sur la côte E. de l'île de Chypre, à 37 kil. E.-S.-E. de Nicosie; port ensablé. Évêché catholique. Famagouste fut fondée par Arsinoé, sœur de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte. Guy de Lusignan y reçut la couronne de Chypre en 1191. Elle fut prise par les Génois en 1372, et appartint aux Vénitiens depuis 1489. Elle soutint un siège mémorable contre Sélim II, qui la saccagea en août 1570. Elle avait alors 70,000 hab. Un tremblement de terre, en 1735, acheva sa ruine; peu habitée aujourd'hui, elle n'offre qu'un vaste amas de décombres, parmi lesquels on remarque les ruines des fortifications et de l'église Sainte-Sophie. Les Anglais, maîtres de l'île de Chypre depuis 1878, ont entrepris de rétablir son port.

FAMARS, le *Fanum Martis* des Romains, vge (Nord), arr. et à 5 kil. S. de Valenciennes; 740 hab. On y a trouvé beaucoup d'antiquités, thermes, aqueducs, médailles, amphores, meules, instruments de bronze, etc. Une chaussée de Brunehaut y passait. En 1793, le général Dampierre y établit un camp fortifié pour la défense de Valenciennes, appelé auj. *les Redoutes*. — Le pays de Famars, *Fanomartensis pagus*, comprenait Valenciennes, Marolles, Fichau.

FAMENNE, *Famiensis ager*, petit pays de Belgique (Luxembourg), où se trouve Marche-en-Famenne.

FAMIEH, anc. *Apamea*, v. de la Turquie d'Asie (Syrie), à 211 kil. N. de Damas, sur le lac de son nom et sur l'Oronte; 2,000 hab.

FAMILIERS, affiliés du saint-office ou de l'inquisition en Espagne, qui étaient chargés d'arrêter les personnes dénoncées.

FAMILLE, chez les Romains *familia*. Le véritable sens de ce mot, dans la langue latine, est *propriété*; c'est ainsi que la loi des Douze Tables dit, en parlant de l'héritier : *familiam nancitor*; « qu'il prenne la propriété » (le champ, la maison, l'argent, les esclaves, etc.). C'est le mot *gens* qui équivaut au sens de notre mot famille avec l'idée de génération et de parenté. (*V.* Gens.) On appelait *familia publica* l'ensemble des esclaves publics d'une ville. (*V.* Esclaves publics.) G. L.-G.

FAMILLE (MÈRE DE). Le titre de *mater familiæ* se donnait à la femme d'un *pater familiæ* (*V. ci-après*); le veuvage le lui faisait perdre.

FAMILLE (PÈRE DE). L'idée de paternité n'était pas attachée à l'origine au titre de *pater familiæ* : ce sont, dit le Digeste (I, 6, 4), *qui sunt suæ potestatis, sive puberes, sive impuberes*. Le *pater familiæ* était avant tout l'homme libre, ne dépendant d'aucun autre, et ayant autorité sur une famille et sur un domaine : c'était à lui, à cause de son caractère religieux, qu'était réservée toute l'autorité dans la famille. (*V.* Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, p. 97 et suiv.) (*V.* Gens.) G. L.-G.

FAMILLE (Pacte de), traité célèbre, signé le 15 août 1761, entre Louis XV et Charles III d'Espagne. La France était alors engagée dans la guerre de Sept ans, et les Anglais, gouvernés par lord Chatham (le premier Pitt), avaient presque anéanti sa marine, ruiné son commerce, conquis la plus grande partie de ses colonies, et possédaient l'empire de la mer. Ce fut pour résister à cette puissance excessive que le ministre Choiseul songea à établir une union intime entre les diverses branches de la maison de Bourbon. Les rois s'obligeaient à traiter comme ennemie personnelle toute puissance qui déclarerait la guerre à l'un d'eux, et se garantissaient réciproquement leurs possessions dans toutes les parties du monde. La même garantie était accordée au roi de Naples et au duc de Parme, issus des Bourbons d'Espagne, à la condition que ces 2 princes la donneraient également. La couronne requise de fournir des secours devait avoir dans ses ports, 3 mois après la réquisition, 12 vaisseaux de ligne et 6 frégates à la disposition de la cour requérante; plus, 24,000 hommes de troupes de terre, si c'était la France qu'on requérait; 12,000, si c'était l'Espagne, et 24,000 en cas que le territoire français fût envahi. La paix ne pouvait être faite que d'un commun accord; les avantages et les pertes devaient être compensés. Les sujets des différents princes de la maison de Bourbon jouissaient, dans les ports respectifs, des mêmes privilèges commerciaux et des mêmes droits civils

que les nationaux : le droit d'aubaine était réciproquement aboli. Le roi de Naples n'accéda pas à ce traité, qui ne produisit pas du reste les résultats qu'on s'en était promis. Deux ans après, Louis XV signait le traité déshonorant de Paris, 1763. C'est en vertu du *pacte de famille* que l'Espagne s'allia avec la France dans la guerre que soutint Louis XVI contre l'Angleterre en faveur des États-Unis d'Amérique; qu'elle réclama, en 1793, en faveur de Louis XVI, et qu'elle déclara, la même année, la guerre à la république française. Après le traité de Bâle, 1795, le Directoire essaya de renouer avec l'Espagne une alliance sur les bases du Pacte de famille. Louis XVIII invoqua aussi les dispositions de ce pacte, lorsqu'il intervint, en 1823, en faveur de Ferdinand VII contre la révolution espagnole. C. P.

FAMIN (Stanislas-Marie-César), né à Marseille en 1799, m. en 1853, suivit la carrière consulaire, où il remplit les fonctions de chancelier dans diverses légations françaises en Italie, en Sicile, en Portugal et en Russie. Il ne cessa, en même temps, de s'occuper d'art et d'études historiques.

Il a publié, entre autres ouvrages : *Histoire des invasions des Sarrasins en Italie du septième au onzième siècle*, 1 vol., 1843, ouvrage inachevé. *Histoire de la rivalité et du protectorat des Églises chrétiennes en Orient*, 1 vol., 1853.

FAMINE (Pacte de), nom sous lequel l'opinion publique désigna, vers 1757, des opérations entreprises sur les blés, à la suite d'une mauvaise récolte, et dans lesquelles on accusait Louis XV et l'abbé Terray, contrôleur général des finances, d'avoir un intérêt pécuniaire. La vérité est que, du temps de Louis XIV, le gouvernement, en prévision des disettes, faisait acheter des blés à l'étranger, pour faire baisser les cours à l'intérieur. Il y avait, pour ces opérations, une espèce de bureau appelé l'*Administration des blés du roi*. En 1730, des capitalistes demandèrent l'autorisation de former une compagnie dont les spéculations auraient pour objet principal l'approvisionnement de Paris seulement. Le contrôleur des finances Orry, administrateur intègre et habile, l'autorisa et lui accorda un bail de plusieurs années. Tous les successeurs d'Orry renouvelèrent ce bail, et maintinrent la compagnie, la croyant indispensable pour prévenir les disettes, qu'elle ne réussit jamais à empêcher. Necker fit un des renouvellements; si l'institution n'eut pas été morale et bonne dans son but, bien que mauvaise au point de vue des vrais principes de l'économie politique, ce qu'on ne croyait pas, Necker ne l'aurait pas renouvelée, et Louis XVI ne l'aurait pas autorisée. Néanmoins, les bruits subsistaient : ils trouvaient d'autant plus facilement créance que jamais un acte public de l'autorité n'avait fait connaître l'établissement de ce bureau ou de cette compagnie des blés; le mystère était, pour le public, un motif de plus de croire à son existence, et on prêtait à la compagnie un plan, des projets qui eussent été d'une extravagance odieuse, et des bénéfices tout à fait imaginaires. En 1774, la mention, dans l'*Almanach royal*, d'un *trésorier des grains au compte du roi*, donna un corps aux conjectures du public : il crut voir dans cette annonce la preuve de l'accusation qui planait sur Louis XV et sur son ministère. Mais tout, alors, était au nom du roi, et rien n'autorise à croire que Louis XV eût un intérêt dans la compagnie pour l'achat des grains. Le *pacte de famine* n'est qu'un exemple de la crédulité populaire.

V. P. Clément, *Portraits historiques*, 1855; l'abbé Terray. C. D—y.

FAMINE (Port-). *V.* Port-Famine.

FAMINE (Rivière), cours d'eau du Dominion of Canada, prov. de Québec, affl. de la rivière Chaudière, qui se jette dans le Saint-Laurent à dr.; elle roule des paillettes d'or.

FAMPOUX, vge (Pas-de-Calais), arr. et à 8 kil. N.-E. d'Arras; 975 hab. Entouré de marais, dans lesquels un train du chemin de fer du Nord fut précipité en 1844.

FANÆ ou **FATUÆ**, nymphes prophétesses chez les anc. Romains.

FANAGORIA. *V.* Phanagorie.

FANARIOTES. On appelait ainsi les Grecs qui habitent, à Constantinople, le quartier appelé *Fanar* (fanal). Ils descendent de ceux qui restèrent dans la ville après la conquête ottomane en 1453. Profitant de l'ignorance de leurs vainqueurs, ils s'insinuèrent dans les familles riches et puissantes, pour y remplir les fonctions de drogmans, d'interprètes et de secrétaires. Les Fanariotes obtinrent peu à peu la faveur de laisser croître leur barbe comme les Turcs; l'un d'eux, Panagotaki, fut nommé, en 1669, interprète du conseil des ministres; un autre, Alexandre Mavrocordato, négocia la paix de Carlowitz, 1699. De 1707 à 1821, ils fournirent des hospodars à la Moldavie et à la Valachie. Ceux qui étaient en crédit à la cour firent souvent trafic des emplois. L'insurrection grecque de 1821 ruina leur influence. On les retrouve pourtant encore dans les conseils du sultan et dans les hautes fonctions administratives. Les banquiers grecs de Galata sont encore auj. la principale ressource des finances impériales.

FANATIQUES, *fanatici*, nom donné, chez les anc. Romains, d'abord à des personnes pieuses qui passaient une partie de leur temps dans les temples (*fana*); ensuite, et plus communément, à des dévots superstitieux qui se tenaient dans les temples, et paraissaient transportés d'une espèce de fureur religieuse, manifestée par une violente agitation, et par des paroles qu'ils débitaient comme des oracles inspirés par la divinité du lieu. Il y avait des fanatiques de Sylvain, d'Isis, de Sérapis, de Bellone (*V.* Bellonaires), et de toutes les divinités en général. C. D—y.

FANFANI (Pierre), philologue et écrivain italien, né à Pistoia (Toscane) en 1815, m. en 1879, étudia d'abord la médecine, puis se consacra tout entier à la littérature et à la philologie. Il fonda en 1847, à Pistoia, un journal : *Ricordi filologici*, qui eut du succès. L'année suivante il fit, comme volontaire, la campagne contre l'Autriche et fut fait prisonnier. Après avoir recouvré sa liberté, il obtint un emploi au ministère de l'instruction publique à Turin et suivit le gouvernement à Florence.

Parmi ses ouvrages, on remarque : *Observations sur les premiers fascicules de la cinquième reimpression du dictionnaire de l'Académie della Crusca*, Modène, 1849; *Vocabolario della lingua italiana*, 1856, 2e édit., 1855; *i Diporti filologici*, 1858; 2e édit., 1871; *Studii e Osservazioni sulle opere di Dante*, 1873; *Dino Compagni*, 1873. Il fut, en 1876, l'un des fondateurs de *Rivista internazionale* de la Florence. E. D—y.

FANIA, nom latin de la Fagne.

FANION ou **FANON**, de l'allemand *fahne*, enseigne, ou du bas latin *fano*, dérivé de *pannus*, toile, drap; petit drapeau en serge employé à la police des équipages, puis, dans chaque compagnie d'infanterie, comme fiche de campement. Le sergent fourrier en avait la garde, et le faisait flotter à sa fenêtre lorsqu'il arrivait au lieu du gîte. Ce petit drapeau a été remplacé par le *guidon*. De *fanon* vint le mot *gonfanon* ou *gonfalon*.

FANJEAUX, *Fanum Jovis*, ch.-l. de cant. (Aude), arr. de Castelnaudary; 940 hab. Cette ville, située sur une montagne, occupe l'emplacement d'un anc. fort romain, qui contenait un temple de Jupiter. Autrefois place forte; ses remparts furent détruits en 1229; elle fut ruinée par le prince Noir en 1355.

FANNING (Iles), petit groupe d'îles situées au centre du grand Océan, par 3° 52′ lat. N. et 162° 63′ long. O. Découvertes en 1798 par l'Américain Fanning, elles étaient occupées par un Anglais, H. English, qui, avec l'aide de quelques blancs et de 250 indigènes des îles voisines, exploitait des plantations de cocotiers, lorsque le gouvernement anglais les déclara, en 1861, possession de la couronne. Ces îles ont 40 kil. carrés. L'établissement anglais a été nommé *English-Point*, sur un petit havre dit *English-Harbour*. C. P.

FANO, anc. *Fanum Fortunæ*, v. forte du roy. d'Italie, dans la prov. de Pesaro-et-Urbino, port à l'embouchure du Metauro dans l'Adriatique; 6,440 hab.; 19,735 avec la commune. Évêché. Fabr. de soieries. On y remarque le théâtre, l'un des plus beaux de l'Italie, et un arc de triomphe élevé à Auguste. Un temple de la Fortune, bâti en mémoire de la victoire de Livius Salinator sur Asdrubal, 207 av. J.-C., lui donna son nom; elle reçut une colonie sous Auguste. Aux environs, Narsès battit Téia, roi des Ostrogoths. Les Turcs détruisirent ses faubourgs en 1487. Patrie de Clément VIII.

FANO, île de la mer Ionienne, à 26 kil. N.-O. de Corfou; 500 hab. C'est l'anc. île de Calypso, selon D'Anville.

FANŒ (Ile de), île de la mer du Nord, sur la côte O. du Jutland, appartenant au Danemark; 56 kil. carrés; 3,500 hab.; pêcheries.

FANOMARTENSIS PAGUS, pays de Famars.

FANON. *V.* Fanion.

FÂNS ou **M'FAN**, peuple noir indigène de l'Afrique équatoriale. Répandus entre l'Ogooué et le Gabon, ils sont assez industrieux, mais pillards, cruels et anthropophages. E. D—y.

FANSHAW (Sir Richard), homme d'État et poète anglais, né en 1607 à Ware-Park (Hertford), m. en 1666, fut nommé par Charles Ier ambassadeur en Espagne. Rappelé au commencement de la guerre civile, il prit le parti du roi, fut fait prisonnier à Worcester en 1651, et ne recouvra la liberté qu'en 1660. Charles II l'envoya à Lisbonne négocier son mariage avec l'infante de Portugal, puis à Madrid, où il conclut le traité de 1665 entre l'Angleterre et l'Espagne.

Il a traduit le *Pastor fido* de Guarini, 1646; les *Lusiades* de Camoens, 1655; quelques *Odes* d'Horace, et le IVe livre de l'*Enéide*. On a publié aussi à Londres, 1702; ses *Lettres originales*, écrites d'Espagne et de Portugal. C. P.

FANTI (Manfred), général italien, né à Carpi vers 1810, m. en 1865, prit part au mouvement révolutionnaire de 1831, tomba au pouvoir des Autrichiens, dut la liberté à l'entremise du gouvernement français, et alla travailler aux fortifications de Lyon. En 1835, il passa dans l'armée constitutionnelle espagnole, et combattit contre Don Carlos. Lors de la révolution de 1848, il retourna en Italie, fut nommé major général par les Lombards insurgés, et passa avec le même grade au service de Charles-Albert. En 1855, il commanda

l'une des brigades piémontaises envoyées en Crimée. Lieutenant général en 1859, il prit part aux batailles de Magenta et de Solferino. Appelé par les gouvernements provisoires de Toscane, de Parme, de Modène et de la Romagne au commandement militaire suprême, il favorisa le mouvement d'annexion de ces pays au Piémont. Ministre de la guerre et sénateur en 1860, il coopéra, avec Cialdini, à l'occupation des États de l'Église, en s'emparant de Pérouse. B.

FANTIS, peuple de la Guinée, sur la côte d'Or; leur pays a 220 kil. sur 60; autrefois tribut. des Ashantee. Leur cap. est Abra.

FANTIN-DESODOARTS (Antoine), littérateur, né en 1738 à Pont-de-Beauvoisin, d'un subdélégué de l'intendant du Dauphiné, m. en 1820, entra dans les ordres. En 1789, il était vicaire général d'Embrun, et fut arrêté après le 10 août 1792. Il eut quelque réputation comme historien, bien que ses ouvrages soient mal ordonnés et superficiels.

On a de lui : *Dictionnaire raisonné du gouvernement, des lois, des usages et de la discipline de l'Eglise, conciliés avec les libertés de l'Eglise gallicane*, Paris, 1788, 6 vol.; *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France, depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la paix de 1783*, ibid., 1788, 2 vol. in-12; 4e édit., 1820, in-4o, suite de l'abrégé du président Hénault; *Histoire philosophique de la Révolution de France*, 1796, ibid., 6 vol.; 6e édit., continuée jusqu'en 1815-1817, 6 vol.; *Histoire des révolutions de l'Inde au dix-huitième siècle*, 1797, ibid., 4 vol.; *Histoire de France depuis la naissance de Henri IV jusqu'à la mort de Louis XVI*, ibid., 1808-12, 26 vol. in-12, etc.

FANTONI (Jean), poète, né à Fivizzano en 1759, m. en 1804 ou 1807, connu à l'Académie des Arcades sous le nom de *Labindo*. En 1800, il fut nommé professeur de littérature à l'université de Pise, et, un an après, secrétaire de l'université de Ferrare. Dans ses œuvres lyriques il suivait Horace, dont il imita souvent les mètres et les phrases. On y trouve de l'énergie, de la grâce et de la facilité.

L'édit. la plus complète de ses poésies est celle de Florence, 1823, 3 vol. M. V—t.

FANTUZZI, célèbre famille italienne, originaire de Bologne. Le membre le plus illustre est Jean Fantuzzi, auteur des *Notizie degli scrittori Bolognesi*, Bologne, 1781-94, 9 vol. in-fol., ouvrage utile pour l'histoire littéraire de l'Italie.

FANUM DAVIDIS, non latin de David's (Saint-).

FANUM FORTUNÆ, anc. v. de l'Italie (Ombrie); auj. *Fano*.

FANUM JOVIS, nom latin de Fanjeaux.

FANUM MARTIS, nom de 3 villes de la Gaule : l'une, dans la Lyonnaise IIe, auj. *Montmartin;* l'autre, dans la Lyonnaise IIIe, auj. *Corseult;* la 3e, dans la Belgique IIe, auj. *Famars*.

FANUM VOLTUMNÆ, v. de l'anc. Étrurie, qui se trouvait, croit-on, sur l'emplacement actuel de Viterbe. Un temple consacré à la déesse Voltumna lui avait donné son nom.

FAÔ ou **FAOU**, v. de la Turquie d'Asie, à l'emb. du Chott-el-Arab dans le golfe Persique; transit assez actif pour la navigation à vapeur. C'est à Faô que commence le câble télégraphique sous-marin qui aboutit dans l'Inde à Kuratchee. E. D—y.

FAOU (LE), ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Châteaulin, petit port au fond de la rade de Brest; 1,070 hab. Comm. de bestiaux.

FAOUET (LE), ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. de Pontivy, sur l'Ellé; 1,210 hab. On y remarque les chapelles de Sainte-Barbe et Saint-Michel, bâties sur une pointe de rocher.

FAR, sorte de froment beaucoup cultivé dans l'Italie ancienne. Il était fort dur, et il y en avait 4 sortes : une blanchâtre, dite de Clusium; 2 nommées *venuculum*, l'une blanche, l'autre rousse; la 4e, appelée *halicostrum*, qui poussait et mûrissait en 3 mois. La farine de ce blé était employée dans les sacrifices et dans les cérémonies du mariage par confarréation. (*V.* Mariage.) On croit que le far est le *triticum dicoccum* des modernes. C. D—y.

FARADAY (Michel), physicien anglais, né en 1794, m. en 1867, élève d'Humphrey Davy, professeur à l'Institut royal et à l'École militaire de Woolwich, associé de l'Institut de France depuis 1844. Il a étudié la fabrication de l'acier, et les qualités qu'il acquiert quand on le combine avec d'autres métaux, tels que l'argent et le platine. Il parvint à liquéfier et même à solidifier plusieurs gaz regardés jusqu'alors comme permanents, tels que l'acide carbonique, le chlore, etc. Il est l'auteur d'un travail admirable sur la fabrication du verre destiné aux usages de l'optique. Mais son travail principal est celui qui concerne la rotation des aimants autour des courants électriques. Il a encore découvert le concours de l'électricité et de la lumière polarisée, et développé cette idée que la chaleur, la lumière et l'électricité sont des manifestations diverses d'une seule et même force existant dans la nature.

Son principal ouvrage est intitulé : *Recherches expérimentales sur l'électricité*, 1855, 3 vol.

FARADJOKÉ, anc. fort égyptien dans la province équatoriale, par 3° 32' lat. N.; auj. abandonné.

FARAFRÉH, petite oasis du désert de Libye, par 27' lat. N. et 25° 44' long. E.; assez fertile en dattes, fruits et coton; dépend de l'Égypte; environ 345 hab. dans les villages de Kasr-Farafréh et de-Cheik-Mourzouk. Ces hab. sont des musulmans fanatiques. L'oasis de Farafréh a été visitée en 1873, par G. Rohlfs et Jordan.

FARALLONES, nom de 3 petites îles du grand Océan, sur la côte O. des États-Unis, à l'entrée de la rade de San-Francisco; l'une d'elles porte un phare élevé de 110 m. E. D—y.

FARCIENNES, brg industriel de Belgique, prov. de Hainaut, sur la Sambre, au-dessous de Charleroi; 4,963 hab. Exploit. de houille.

FARDELLA (Michel-Ange), savant franciscain, né à Trapani en 1650, m. en 1718, élève de Borelli, fut professeur de philosophie à Rome et à Modène, d'astronomie et de physique à Padoue, et fit un séjour de 3 ans à Paris, où il puisa, dons la conversation d'Arnaud, de Régis, de Malebranche et de Lamy, les principes de la philosophie de Descartes. Ses principaux ouvrages sont : *Universæ philosophiæ systema*, Venise, 1691, in-12; *Universæ usualis mathematicæ theoria*, 1691, in-12; *Logica*, 1696.

FARE (LA). *V.* La Fare.

FAREHAM, v. d'Angleterre (Hants), port sur la Manche, à l'extrémité de la rade et à 9 kil. N.-O. de Portsmouth; 7,025 hab. Bains de mer; chantiers de construction : fabr. de cordages.

FAREL (Guillaume), réformateur, né près de Gap en 1489, m. en 1565, fut initié par Le Fèvre d'Étaples aux doctrines luthériennes. Chassé de France pour ses prédications dans le Dauphiné, il alla s'établir à Genève, 1532, où il prêcha la Réformation, et y appela Calvin. Expulsé de Genève, 1538, par suite d'une discussion sur la Cène, il se retira à Bâle, puis à Neuchâtel. On a de lui plusieurs ouvrages théologiques : *le Glaive de l'esprit; de la Sainte Cène du Seigneur*, etc.

V. Ancillon, *Vie de G. Farel*, Amst., 1691; Schmidt, *Études sur Farel*, Strasbourg, 1834. C. P.

FAREMOUTIERS, brg (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers; 860 hab. Doit son origine à une célèbre abbaye de Saint-Benoît, fondée par Ste Fare en 617, et détruite pendant la Révolution; il en reste encore quelques bâtiments.

FARESKOUR, brg de la basse Égypte, sur le bras E. du Nil, à 15 kil. S.-O. de Damiette. St Louis y fut fait prisonnier avec toute son armée.

FARET (Nicolas), poète et écrivain médiocre, né à Bourg en 1596, ou 1600, m. en 1646, fut de l'Académie française dès la fondation, et rédigea les statuts de cette compagnie.

Il a laissé, outre des poésies : *Histoire chronologique des Ottomans*, 1621; une traduction d'*Eutrope*, 1621; *l'Honnête Homme, ou l'Art de plaire à la cour*, 1630, etc. C. P.

FARFADETS, espèce de lutins, d'esprits aériens, de démons familiers, malicieux sans être méchants, enfantés par la superstition de certains peuples. Ils sont de la nature des gnomes. (*V. ce nom.*) Les Écossais les nomment *fairfolks*.

FARGEAU (Saint), *Ferreolus*, prêtre, subit le martyre à Besançon vers 212, avec son compagnon St Fargeon (*Ferrutius*), diacre. Fête, le 16 juin.

FARGEAU (SAINT-), ch.-l. de cant. (Yonne), arr. de Joigny, sur le Loing; 2,030 hab. Comm. de bois et charbon. Anc. seigneurie, achetée aux Montferrat par Jacques Cœur en 1450. Beau château, dont une tour est du temps de Jacques Cœur, avec beau parc; il devint le domaine de la famille de Chabannes, puis de Mlle de Montpensier, et du conventionnel Lepelletier de Saint-Fargeau.

FARIA Y SOUZA (Manoel de), polygraphe portugais, né en 1590 à Souto, m. à Madrid en 1649, fut attaché à l'ambassade d'Espagne et à celle de Rome. Il se vantait d'avoir écrit chaque jour de sa vie 12 feuilles de papier contenant 30 lignes chacune; la plupart de ses œuvres sont en castillan. Ses principaux ouvrages sont des sonnets et des églogues, où règne une recherche prétentieuse et réunis sous le nom de *Fontaine d'Aganippe*, Madrid, 1644.

On encore de lui : un *Commentaire* pédantesque sur le Camoëns, Madrid, 1639, 2 vol. in-fol.; une *Histoire de Portugal* assez estimée, 1628; *l'Asie portugaise*, Lisbonne, 1666, 3 vol. in-fol.; *l'Europe portugaise*, 1678, 2 vol.; *l'Afrique portugaise*, 1681, 2 part., etc. B.

FARIBAULT, v. des États-Unis, Minnesota, sur un affl. du Mississipi; 4,000 hab. Asile pour les aveugles et les sourds-muets.

FARINA. *V.* Porto-Farina.

FARINATA DEGLI UBERTI. *V.* Uberti.

FARINELLI (Carlo **BROSCHI**, dit), célèbre chanteur, né à Naples en 1705, m. en 1782, fut le meilleur élève de Porpora. Il excita un enthousiasme universel en Italie, en Allemagne, en Angleterre, où il amassa une grande fortune; appelé à la cour d'Espagne, il charma par ses accents les douleurs du vieux Philippe V, devint le favori de Ferdinand VI qui ne pouvait se passer de sa compagnie, et qui le nomma chancelier de Calatrava, et, jusqu'en 1762, époque où il se retira à Bologne, il n'usa de son crédit que pour faire le bien. B.

FARINES (Journée des), nom donné à une tentative infructueuse que fit Henri IV, le 3 janvier 1591, pour surprendre Paris ; des officiers, déguisés en paysans, et conduisant des ânes, des charrettes et des chevaux chargés de farine, demandèrent l'ouverture d'une porte, qu'ils devaient embarrasser pour faciliter un coup de main. L'entrée leur fut refusée. B.

FARINES (Guerre des), nom donné aux mesures de répression dirigées par le maréchal de Biron, à Paris et aux alentours, contre les brigands que suscitèrent des spéculateurs inconnus (*V.* Famine [Pacte de]), alors que Turgot eut fait décréter la liberté du commerce des grains, en 1774. Les troubles furent promptement apaisés sans rigueur inutile.

FARINI (Charles-Louis), homme d'État italien, né en 1822 à Russi (États de l'Église), m. en 1866, fut d'abord médecin, dut s'expatrier en 1843 pour cause politique, revint après l'amnistie accordée par Pie IX, et fut nommé professeur de clinique à Osimo. Substitut du ministre de l'intérieur en 1847, directeur général de la santé et des prisons en 1848, il s'éloigna lors de la proclamation de la république, et fut bien accueilli en Piémont, où on lui donna, en 1850, le ministère de l'instruction publique. En 1859, après l'expulsion du duc de Modène, il reçut la dictature dans ce duché, ainsi qu'à Parme, et prépara leur annexion aux États sardes. En 1860, il fut commissaire extraordinaire dans le roy. de Naples. B.

FARNABIE, FARNABY ou **FARNABE** (Thomas), grammairien anglais, né à Londres en 1575, m. en 1647, fut successivement serviteur au collège de Merton, à Londres, élève des jésuites en Espagne, marin, volontaire au service des Pays-Bas ; enfin il se fit maître d'école à Martock (Somerset), puis à Londres. Soupçonné d'intrigues royalistes sous Cromwell, il fut arraché à son école, et jeté dans une prison, où il passa plusieurs années.

Il a laissé des notes concises, mais claires, sur *Virgile*, Amsterdam, 16[illegible], in-12 ; *Ovide*, Amsterdam, 1650, in-12 ; *Juvénal*, Leyde, 1650, in-12 ; et *Térence*, Londres, 1651, in-12. C. N.

FARNÈSE, célèbre maison italienne qui, dès le XII^e siècle, possédait le château de Farneto, près d'Orvieto (États de l'Église), et que les Siennois rangeaient parmi leur noblesse, mais qui ne date vraiment son rôle historique que du pape Paul III (Alexandre Farnèse, 1535-49). Ce pontife, qui avait été marié avant d'entrer dans les ordres, détacha du domaine de l'Église, pour son fils Pierre-Louis, les villes de Parme et de Plaisance, avec le titre de duché, 1545. Détesté de la noblesse qu'il tyrannisait, et méprisé de tous pour ses débauches, Pierre fut assassiné, en 1547, dans une conspiration des premières familles de Plaisance, et, d'accord avec les conjurés, Ferdinand de Gonzague, gouverneur de Milan, s'empara de la ville au nom de Charles-Quint, son maître. — Octave, fils de Pierre, et gendre de l'empereur, dont il avait épousé la fille naturelle, Marguerite d'Autriche, en 1538, fut néanmoins dépossédé de Plaisance par ce prince, et de Parme par son aïeul Paul III, qui espérait, en rattachant ce pays aux États de l'Église, le protéger contre l'ambition de Charles : Octave voulut les reprendre l'une et l'autre, malgré son grand-père et son beau-père. Bien que Jules III, successeur de Paul III en 1550, lui eût rendu Parme, l'alliance conclue par Octave avec Henri II, dans le désir de recouvrer Plaisance avec l'appui des Français, le remit, en rapprochant le saint-siège de l'empereur, dans la position où avait été son père; mais elle lui assura Parme, dont une armée française fit lever le siège, 1551. Il hérita, en 1553, du petit duché de Castro, donné à son frère par Paul III en 1547 ; enfin, en 1556, le fils de Charles-Quint, Philippe II, lui rendit aussi Plaisance, à l'exception de la citadelle, qui ne fut livrée que 30 ans après. Sa femme Marguerite gouverna les Pays-Bas de 1559 à 1567 ; lui-même fit le bonheur de son duché jusqu'à sa mort, en 1586. — Le 3e duc, Alexandre, 1586-92, fut l'un des plus grands généraux du XVI^e siècle. Dès l'âge de 16 ans, il s'était distingué à la bataille de Lépante, 1571 ; appelé par Philippe II dans les Pays-Bas révoltés, 1577, il contribua beaucoup à la victoire que Don Juan remporta à Gembloux peu de temps avant sa mort, 1578. Il succéda alors à ce prince, et prit aux insurgés villes sur villes dans les provinces belges : Maëstricht, Bréda, Tournai, Dunkerque, Bruges, Ypres, Gand, Anvers, 1578-83. Devenu duc de Parme par la mort de son père, 1586, il n'en continua pas moins à servir l'Espagne en Flandre, et n'eut pas la permission de revenir dans ses États. L'envoi de Farnèse en France, où il força Henri IV à lever les sièges de Paris, 1590, et de Rouen, 1592, et la mort de ce vaillant capitaine, blessé devant Caudebec, 1592, préservèrent les Hollandais des nouveaux dangers que son retour leur aurait amenés. — Les autres ducs, Ranuce I^er, 1593-1622 ; Édouard, 1622-46 ; Ranuce II, 1646-94 ; François, 1694-1727 ; Antoine, 1727-31, n'eurent de remarquable que leur corpulence : leur histoire se borne à un événement, la ruine de Castro et la perte de son territoire après une petite guerre de 8 ans, 1641-49. (*V.* Urbain VIII et Innocent X.) — La nièce des 2 derniers ducs, Élisabeth, épousa, à l'âge de 22 ans, Philippe V d'Espagne après la mort de sa première femme, 1714. Toute-puissante sur son mari, ambitieuse, intelligente, mais élevée dans l'ignorance, elle donna d'abord sa confiance entière à celui qui devint le cardinal Alberoni. (*V. ce nom*, Ursins, Philippe V.) Toute sa vie se passa à assurer à ses 2 fils des États indépendants, où, une fois veuve, elle pût se retirer loin de l'Espagne, qui la détestait ; elle parvint à faire passer successivement le duché de Parme et Plaisance à l'aîné, Don Carlos (*V.* Charles III), quand mourut le dernier Farnèse, 1731 ; puis, quand Don Carlos eut échangé ce premier État contre le royaume de Naples (traité de Vienne, 1735, 1738), au second, Don Philippe, avec Guastalla, après la guerre de la succession d'Autriche (traité d'Aix-la-Chapelle, 1748). Elle survécut 20 ans à Philippe V, et mourut en 1766. — La famille Farnèse s'est illustrée par la protection qu'elle a accordée aux arts, et elle a laissé son nom à plusieurs des chefs-d'œuvre de la sculpture antique : *le Taureau, la Flore, l'Hercule, le Gladiateur*. R.

FARNHAM, v. d'Angleterre (Surrey), sur la Wey ; 4,460 hab., 10,215 avec la commune. Houblon renommé. Château, résidence d'été des évêques de Winchester, avec biblioth. importante et galerie de tableaux. Un peu au S., ruines de l'abbaye de Waverley, fondée en 1128, pour des moines de Cîteaux. Patrie de W. Cobbett.

FARO, v. forte de Portugal, ch.-l. de la prov. de l'Algarve, port précédé d'une bonne rade à l'embouchure de la Valfermosa dans l'océan Atlantique ; 8,105 hab. Évêché. Comm. de fruits ; pêche et cabotage actifs ; fabriques de cordages, salines, mines d'antimoine.

FARO, anc. *Pelorium promontorium*, cap de Sicile, à la pointe N.-E., commandant l'entrée du détroit ou phare de Messine, à 13 kil. N.-E. de Messine ; dominé par un fort. Aux environs se récoltent des vins très estimés. Les anciens y avaient construit un temple à Hercule.

FARÖ (prononcez *For-eu*), petite île suédoise, à l'extrémité N.-E. de celle de Gottland, dans la Baltique ; 1,132 hab. Elle contient 18 petits lacs. On voit dans l'église, qui est du XII^e siècle, 3 anc. pierres sépulcrales avec des inscriptions runiques, et des ex-voto. — Le détroit de *Farösund* (prononcez *For-eu-sound*), entre Farö et Gottland, a 1 kil. de large, et forme, dans sa partie la moins étroite, une excellente rade au N.-O. de Gottland.

FAROER (Iles). *V.* Féroe.

FARQUHAR (George), poète comique, né à Londonderry, en Irlande, en 1678, m. en 1707, fut d'abord comédien, puis officier, se maria, et mourut de chagrin de ne pouvoir préserver sa famille de la gêne. Il a laissé 7 pièces, remarquables par la vivacité de l'intrigue et la gaieté du dialogue, mais fondées trop souvent sur des aventures romanesques. *La Ruse du petit-maître* (*the Beau's Stratagem*) est considérée comme son chef-d'œuvre.

La collection de ses pièces a été imprimée à Londres, 1772, 2 vol. in-12. C. P.

FARRINGDON, paroisse et v. d'Angleterre (Berks) ; 3,250 hab. Vaste église gothique ; anc. abbaye de l'ordre de Cîteaux. Comm. de porcs et de salaisons ; houblonnières.

FARS ou **FARSISTAN**, anc. *Persis*, prov. de la Perse méridionale, entre l'Irak-Adjémi au N., le Khousistan à l'O., le golfe Persique et le Laristan au S., le Kerman et le Kouhistan à l'E., ch.-l. Chiraz ; v. princ. : Abouscher, Firouzabad. Superf., 137,660 kil. carrés ; 570 kil. sur 450. Pop., 2,800,000 hab. environ. Sol montagneux, fertile, mais négligé. Mines de fer et de plomb ; carrières d'albâtre et de marbre. Raisins et vins renommés ; élève de beaux chevaux. Belles ruines de Persépolis, auj. *Istakhar*. — Ce pays fut le berceau de la famille de Cyrus ; il subit tour à tour le joug des Macédoniens, des Séleucides, et des Parthes, et fut affranchi par les Sassanides. Conquis par les Arabes en 647, il vit s'élever, au X^e siècle, la dynastie des Bouides. Les successeurs de Gengis-Khan l'occupèrent en 1263, Timourlenk en 1393, les Turcomans en 1469, les Sophis en 1499, les Afghans en 1723, et Thamas-Khouli-Khan en 1730. Il appartient, depuis 1794, aux Kadjars.

FARSALA ou **SATALDJE**, anc. *Pharsale*, ville de la Thessalie, cédée par les Turcs au roy. de Grèce, à la suite du traité de Berlin, 1878, prov. et à 20 kil. S. de Larisse ; 5,000 hab. Archevêché grec.

FASANO, v. du roy. d'Italie (prov. de Bari) ; 12,217 hab. C'est l'anc. port de *Gnatia*.

FASCHER, FACHER (EL) ou **TENDELTS**, v. et anc. cap. du Darfour, à 30 kil. S.-E. de Kobbeh ; fondée vers la fin du XVIII^e siècle par le sultan Abder-Rahman-er-Raschid. Conquise par les Égyptiens en 1874, elle leur a été enlevée en 1884 par le Mahdi.

FASCINUS, dieu préservateur des maléfices chez les anc.

Romains, et gardien des enfants de l'empereur. On pendait son image sur le devant des chars des triomphateurs, pour qu'il les préservât de l'envie d'autrui et de leur propre orgueil. Les vestales étaient chargées du culte de Fascinus.

C. D—Y.

FASTES, *fasti.* On nommait ainsi chez les anc. Romains un tableau sur lequel étaient marqués, mois par mois, les fêtes, jeux, comices, et des jours appelés *fastes* ou *néfastes,* c.-à-d. permis ou défendus. (*V.* Jours.) Par extension on donne le nom de *fasti* à des listes de magistrats : *Fasti consulares, sacerdotum,* etc. C'est par les fastes consulaires que se fixe la chronologie de l'histoire romaine ; on comprend par suite l'importance de cette étude, qui a illustré le nom de Borghesi. — Les sources de cette étude chronologique sont de 2 sortes : 1° les textes classiques proprement dits, 2° les documents épigraphiques. — 1° La première loi du code Théodosien porte que tous les édits ou constitutions sans indication consulaire seront sans autorité. De cette obligation juridique découla la nécessité d'avoir sous la main des tables consulaires. La plus ancienne de ces tables est connue sous le nom de *Chronographe de l'an 354;* cette liste, faite par un écrivain chrétien, Furius Dionysius Philocalus, est la reproduction des fastes officiels, publiés par l'autorité publique ; c'est la liste consulaire la plus complète et la plus authentique de toutes celles qui nous ont été conservées par les manuscrits. Parmi les documents de ce genre, il y a encore à citer différentes listes qui portent les noms de : *Fasti græci, Fastes de Prosper d'Aquitaine, Fastes espagnols ou d'Idace, Chronique paschale,* etc. — 2° Les *Fasti capitolini* sont les listes officielles des consuls romains, gravées sur marbre, et trouvées par fragments considérables au XVI^e^ siècle et dans les fouilles récentes au Forum romain, près du temple de Castor et Pollux ; elles ont été encastrées dans le mur de l'une des salles du musée du Capitole. Aucun document ne prime en importance et en autorité ces archives de pierre du consulat ; mais ces fastes ne descendent pas au delà de 766. — Les *Fasti sacerdotum,* comme ceux des arvales, renferment aussi des indications consulaires ; de même les *Diplômes militaires.* (*V. ce mot.*) Enfin on trouve de nombreuses mentions de consuls, en particulier de consuls *suffecti,* sur des briques anciennes. C'est à l'aide de tous ces documents que l'on est parvenu à dresser la liste des consuls de Rome ; la plus complète et la plus exacte, pour la République, a été publiée par M. Henzen et, pour l'Empire, par M. Klein, et M. de Rossi pour la fin. (*V. ci-après.*)

V. Mommsen, *le Chronogr. de l'an 354,* dans les *Mem. de l'Acad. de Saxe,* I ; *Fasti capitolini,* dans les *Röm. Forschungen,* II ; Henzen, *Corp. inscr. lat.,* I ; Borghesi, *Fasti capitolini,* 1820 ; G. Lacour-Gayet, *Fastes consul. d'Ant. le Pieux* (avec une étude sur les sources), dans les *Mel. de l'Ecole de Rome,* 1881 ; J. Klein, *Fasti cons. inde a Cæsaris nece usque ad imperium Diocletiani ;* de Rossi, *Inscr. christ.,* I. G. L.-G.

FATATENDA ou **FATTATENDA,** v. de la Sénégambie, sur le territoire mandingue, à 15 kil. O.-S.-O de Medina. Les Anglais de Bathurst y ont des dépôts où les caravanes apportent de l'ivoire et des bois de teinture.

FATIMITES, dynastie arabe qui a régné dans l'Afrique septentrionale et en Égypte, de 909 à 1171. Elle enleva aux Abbassides l'Afrique, l'Égypte, la Syrie, et vit sa souveraineté momentanément reconnue dans l'Arabie, la Mésopotamie et jusque dans les murs de Bagdad. Elle fut fondée par Obeïd-Allah qui, avec le secours d'Abou-Abdallah, chassa les Aglabites de l'Afrique. Obeïd-Allah prétendait descendre de Fatime, fille de Mahomet et femme d'Ali. Les historiens diffèrent d'opinion sur la généalogie de ces califes. L'aïeul et le père d'Obeïd-Allah tirèrent parti pour leur postérité d'une prédiction qui annonçait que, vers l'an 300 de l'hégire, 911 de J.-C., devait se montrer en Afrique le *Mahdy* (directeur des fidèles), annoncé dans le Coran. La dynastie des Fatimites compte 14 princes, dont les 3 premiers résidèrent dans le nord de l'Afrique sous le titre de *Mahdy.* Le 4^e^, Moëzz-Ledinillah, s'empara de l'Égypte, et y transporta le siège du califat. Sa postérité y régna jusqu'en 1171 ; elle fut alors renversée par les Ayoubites. (*V.* Califes et Égypte.) D.

FATIO DE DUILLERS (Nicolas), géomètre, né à Bâle en 1664, m. en 1753, avait 24 ans quand il fut reçu membre de la Société royale de Londres ; il aurait été académicien français beaucoup plus tôt, si sa religion n'eût été un obstacle. Vers la fin de sa vie, il se déclara zélé partisan des camisards réfugiés à Londres, où lui-même s'était établi. La part active qu'il prit au soutien de leur cause lui valut, en 1707, de la part des juges anglais, une condamnation au pilori qui ne modéra pas son zèle. Il fit un voyage en Asie, pour convertir les infidèles. Fatio s'était fait connaître, dès l'âge de 17 ans, par des recherches savantes sur la distance du soleil à la terre, et sur les apparences de l'anneau de Saturne. A 20 ans, il s'occupa de la dilatation et du resserrement de la prunelle. Plus tard, il trouva une manière de travailler les verres des télescopes, de percer les rubis et de les appliquer au perfectionnement des montres ; de mesurer la vitesse d'un vaisseau, et de profiter du mouvement des eaux occasionné par le sillage pour moudre du blé, lever les ancres et hisser les vergues. Il imagina une chambre d'observation suspendue de façon à permettre d'observer aisément les astres dans les navires. Enfin, en attribuant à Newton l'invention du calcul différentiel, il excita une vive querelle entre les disciples de ce savant et ceux de Leibniz.

On a de lui des écrits sur la mécanique, l'astronomie et la chimie, dans le *Gentlemen's Magazine,* 1737-38, et dans les *Philosophical Transactions.* V.

FATSAH, v. de la Turquie d'Asie, prov. de Trébizonde, sur la mer Noire ; 1,500 hab. Ruines de la ville de *Phadisana.*

FATTATENDA. *V.* Fatatenda.

FATTEKONDA, v. de la Sénégambie, territoire de Kadjara, à 15 kil. O.-S.-O. de Médine, sur la Falémé et sur la route qui conduit de cette rivière à la Gambie.

FATTORE (IL), peintre. (*V.* Penni.)

FATUA. *V.* Fauna.

FATUÆ. *V.* Fanæ.

FAUBOURG, jadis *Forsbourg,* nom donné autrefois à tout le territoire sur lequel s'étendait la juridiction d'un château, d'une ville, d'une église, d'une abbaye. Le mot vient de l'allemand *vorburg,* bourg bâti en avant de la ville ou du château, ou de *pfahl,* palissades ou poteaux servant jadis à séparer les villes de leurs faubourgs, ou encore de *foris burgum,* bourg du dehors.

FAUCES. On nommait ainsi, en architecture, chez les anc. Romains, les corridors d'une maison pour communiquer d'une partie à l'autre.

FAUCHARD ou **FAUCHON,** arme des fantassins au XIV^e^ et au XV^e^ siècle. C'était une pièce de fer longue et tranchante des deux côtés, et emmanchée d'une hampe. Plus tard, on la remplaça par la pertuisane, puis par la hallebarde.

FAUCHARD (Pierre), chirurgien-dentiste, né en Bretagne à la fin du XVII^e^ siècle, m. en 1761, est le créateur de l'art du dentiste. Il consigna le résultat de ses études et de son expérience dans un livre estimé, intitulé : *le Chirurgien-Dentiste, ou Traité des Dents,* Paris, 1728, 2 vol. in-12, fig. C'est le 1^er^ ouvrage qui ait traité de la théorie et de la pratique de cette branche de l'art de guérir.

FAUCHE (Hippolyte), orientaliste, né à Auxerre en 1797, m. en 1869, entreprit de traduire et de publier les grands monuments de la poésie et de la religion de l'Inde.

Il a édité entre autres : la *Gita Govinda,* 1850 ; *Bhartrihari et Tchaaura,* 1852 ; le *Ramayana,* 1854-58, 9 vol. in-18 ; les *Œuvres complètes de Kalidasa,* 1859-60, 2 vol. gr. in-8° ; le *Mahabharata,* 1863-68, 10 vol.

FAUCHE-BOREL (Louis), agent royaliste, né en 1762 à Neuchâtel en Suisse, où il fut imprimeur, m. en 1829, servit la cause des Bourbons pendant la Révolution et le règne de Napoléon I^er^, fut leur intermédiaire près de Pichegru en 1795, de Barras en 1797, de Moreau en 1803, mais vit toujours échouer ses entreprises. Arrêté même en 1803, on le relâcha l'année suivante ; il quitta la France, et n'y rentra qu'en 1814. Il fut encore chargé de missions à Gand et à Vienne pendant les Cent-jours. A la Restauration, se trouvant mal récompensé de ses prétendus services, criblé de dettes, il tomba dans le désespoir, et se tua à Neuchâtel.

Il a laissé des *Mémoires* en 4 vol., Paris, 1830. C. P.

FAUCHER (César et Constantin), frères jumeaux, nés à La Réole en 1760, m. en 1815. Entrés en 1773 aux chevau-légers de la maison du roi, officiers dans le même régiment de dragons en 1780, retirés tous deux du service actif avec le grade de capitaine vers 1786, volontaires en 1792 dans un corps dirigé contre la Vendée, sous le nom d'*Enfants de La Réole,* et nommés en même temps, d'abord capitaines, puis adjudants généraux, puis généraux de brigade, ils furent, en 1793, condamnés à mort à Rochefort pour avoir fait l'éloge de Louis XVI, et porté son deuil ; mais ils furent sauvés au moment de l'exécution, par un représentant du peuple. Pendant les Cent-jours, Constantin fut maire de La Réole et commandant militaire des 2 arr. de La Réole et Bazas ; César fut représentant. En septembre 1815, cités tous deux devant un conseil de guerre à Bordeaux, pour avoir préparé un soulèvement militaire contre l'autorité de Louis XVIII, ils furent condamnés, malgré la fausseté de cette accusation, et exécutés.

A. G.

FAUCHER (Léon), économiste et homme d'État, né à Limoges en 1803, m. en 1854. Après avoir fait ses études à Toulouse, il vint à Paris, où il accepta une place de précepteur, et se livra ardemment aux sciences morales et politiques. Entré dans la carrière du journalisme en 1830, il fut rédacteur du *Temps,* du *Courrier français* et du *Constitutionnel.* Il choisissait de préférence les questions d'économie politique, de finances et de morale appliquée à la société. Dans ces matières délicates et difficiles, il fut à la fois un homme de théorie et de pratique ; chez lui, la spéculation s'arrêtait toujours

devant l'autorité de l'expérience et l'utilité de l'application. En 1838, il publia, sur la *Réforme des prisons*, un livre qui excita vivement l'attention : repoussant l'emprisonnement cellulaire, il demandait pour les détenus la vie et le travail en commun, par catégories, dont les principales étaient les condamnés des villes et les condamnés des campagnes; ces derniers devaient être attachés à des colonies agricoles. En 1842, il entra dans la lice où les partisans de la liberté commerciale étaient aux prises avec ceux du système protecteur : avec son esprit éminemment sensé, aussi éloigné des théories absolues des premiers que de l'immobilité des seconds, il soutint que non seulement les intérêts de la France, mais aussi ses habitudes, devaient être pris en grande considération dans les questions de tarif, et que le temps était le premier élément d'une réforme équitable. Ce fut alors qu'il publia, sous le titre de *l'Union du Midi*, un projet d'association douanière de la France avec la Belgique, la Suisse et l'Espagne, afin de créer un contrepoids au Zollverein allemand. En 1845, Faucher fit paraître des *Études sur l'Angleterre*, ouvrage fort estimé des Anglais, et où brillent la sagacité de l'écrivain, son rare esprit d'observation, sa recherche constante des résultats pratiques. Député de Reims en 1846, il siégea dans les rangs de l'opposition, et s'attacha plutôt aux travaux de finances, de chemins de fer, de canalisation, qu'aux questions purement politiques. Il devint un des administrateurs du chemin de fer de Strasbourg. Lors de la révolution de 1848, il publia sur l'*Organisation du travail* un petit écrit plein de courage et de bon sens. Après le 10 décembre de la même année, il reçut, du président de la république, le portefeuille des travaux publics, et 9 jours après celui de l'intérieur, qu'il conserva jusqu'en mai 1849, et qu'il occupa une 2e fois, d'avril à oct. 1851. Dans les Assemblées constituante et législative, il demanda la suppression des clubs et un sévère examen des mesures financières du gouvernement provisoire. En 1849, l'Académie des sciences morales et politiques l'admit parmi ses membres. Sorti des fonctions publiques en 1851, il trouva d'honorables moyens d'existence dans les travaux financiers et industriels : déjà membre du conseil d'administration du Crédit foncier, à l'établissement duquel il eut une grande part, il devint président de la compagnie du chemin de fer du Midi. Peu de temps avant sa mort, il publia, dans la *Revue des Deux Mondes* (août et novemb. 1854), sous le titre de *Finances de la guerre*, un remarquable travail où sont analysées pour la première fois les ressources financières de la Russie. B.

FAUCHET (Claude), érudit, né à Paris en 1529, m. en 1601, suivit le cardinal de Tournon en Italie, 1554, devint 1er président de la chambre des monnaies, et fut nommé par Henri IV historiographe de France. Il s'occupa surtout des anciens monuments de notre histoire et de notre langue. Son style est incorrect et dur.

Ses *Œuvres*, publiées à Paris, 1610, 2 vol. in-4°, contiennent : *les Antiquités gauloises et françaises*, jusqu'en 987; *Recueil de l'Origine de la langue et poésie françaises; de l'Origine des chevaliers, armoiries*, etc.; *l'Origine des dignités et magistrats en France; de la Ville de Paris*, etc. Il a encore laissé un *Traité des libertés de l'Église gallicane*, une traduction des *Œuvres* de Tacite, 1582, et du *Dialogue des Orateurs* attribué à cet historien, 1585. C. P.

FAUCHET (L'abbé Claude), né à Dorne (Nièvre) en 1744, m. en 1793, prédicateur du roi, abbé commendataire de Montfort, vicaire général de Bourges, fut disgracié à cause de ses idées politiques, embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, figura parmi les combattants à la prise de la Bastille, rédigea un journal intitulé *la Bouche de fer*, et fut nommé, en 1791, évêque constitutionnel du Calvados. Une brochure où il soutenait la nécessité d'une loi agraire le fit nommer, par son département, membre de l'Assemblée législative. Il y parla contre les ministres, les émigrés, les prêtres réfractaires, La Fayette, les agents des princes, etc. A la Convention, lors du procès de Louis XVI, il vota l'appel au peuple et le bannissement. Son opposition énergique au mariage des prêtres et à l'abolition du culte catholique, ses liaisons avec la Gironde, lui attirèrent la haine des montagnards. Rayé de la liste des jacobins, dénoncé pour avoir procuré un passeport au ministre Narbonne, accusé par Chabot d'avoir trempé dans les menées des fédéralistes et encouragé Charlotte Corday, qu'il n'avait vue qu'une fois, il fut envoyé à l'échafaud avec les girondins. B.

FAUCHON. *V.* Fauchard.

FAUCIGNY, ancienne prov. du roy. de Sardaigne, ch.-l. Bonneville. Superf., 1,980 kil. carrés. Sol montagneux et très élevé; élève considérable de bestiaux. Cette province fut formée de l'anc. baronnie de Faucigny, qui prit son nom d'un château, auj. en ruine, et fut réunie par mariage au comté de Savoie en 1233. Annexée à la France sous la première république, elle fut restituée au roi de Sardaigne par les traités de 1815, et revint à la France en 1860. Elle forme auj. l'arr. de Bonneville, dans la Haute-Savoie.

FAUCILLES (Les), montagnes ou plateaux de l'est de la France, ramification des Vosges, dont elles se séparent au ballon d'Alsace, dans la direction de l'E. à l'O., pour joindre le plateau de Langres; elles forment une sorte d'arc de cercle, dont la concavité est tournée vers le S., et séparent le bassin de la Meuse et de la Moselle de celui de la Saône. Point culminant : les Fourches, 491 m. Ces montagnes sont de formation calcaire.

FAUCOGNEY, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Lure, près de la Voivre et du Breuchin; 1,240 hab. Ch.-l. d'une anc. seigneurie. Quelques restes de fortifications. Exploitation de minerai de fer et d'excellentes pierres à rasoir; fabr. de toiles et de kirschwasser.

FAUCON (Chasse au). C'était, au moyen âge, un droit appartenant exclusivement aux hommes et aux femmes nobles. Ce genre de chasse à l'oiseau perdit son importance lors de l'emploi des armes à feu. Il n'est plus pratiqué qu'en Orient.

FAUCON-BLANC (Ordre du), ou **de la Vigilance**, ordre créé par Ernest-Auguste, duc de Saxe-Weimar, le 2 août 1732, renouvelé en 1815 par le grand-duc Charles-Auguste pour récompenser les services militaires. La décoration consiste en une croix d'or octogone, étoilée, émaillée de vert, et chargée d'un faucon blanc armé et becqué d'or. La devise est : *Vigilando ascendimus.* E. S.

FAUCONNEAU, pièce d'artillerie, nommée aussi *fauconnet, falconnet, bombarde allongée*, et en usage depuis Charles VIII jusqu'au XVIIIe siècle. Il y en avait de forts et de légers; ces derniers étaient portés à bras par des goujats, des pionniers. La longueur ordinaire de la pièce était de 2 m. à 2m,30; le diamètre, de 15 centimètres.

FAUCONNIER (GRAND), officier qui avait autrefois la surintendance de la fauconnerie du roi, et nommait à tous les emplois de ce service. Les marchands de faucons devaient, avant de les mettre en vente, les lui présenter, afin qu'il choisît ceux qui pouvaient convenir à la fauconnerie royale. La charge de grand fauconnier exista depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'en 1789.

FAUCRE ou **FAULCRE**, du latin *fulcrum*, appui, pièce de fer ou d'acier, placée autrefois au côté droit de la cuirasse des hommes d'armes, pour soutenir la lance en arrêt.

FAUJAS DE SAINT-FOND, géologue, né à Montélimar en 1741, m. en 1819, fut professeur et administrateur au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Il a découvert la mine de fer de la Voulte (Ardèche), et la mine de pouzzolane de Chenavary (Velay).

On a de lui : *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay*, 1768; *Histoire naturelle du Dauphiné*, 1782; *Voyage en Angleterre, en Écosse et aux îles Hébrides*, 1797; *Essais de géologie*, 1803-1809, 2 vol.

FAULHABER (Jean), mathématicien, né à Ulm en 1580, m. en 1635, enseigna les mathématiques dans sa patrie. Il a écrit quelques traités qui eurent un grand succès. On recherche encore son *Recueil de récréations mathématiques*, en allemand, Ulm, 1613, in-4°. Il perfectionna plusieurs instruments, tels qu'un moulin à *manège* inventé par Ramelli, un compas de réduction à 3 branches, etc.

FAULHORN, mont. des Alpes Bernoises, 2,683 m., à 50 kil. S.-E. de Berne, entre la vallée du Grindelwald et le lac de Brienz. Un hôtel est situé à 30 m. du sommet; c'est l'édifice le plus haut placé de l'Europe; il dépasse de 110 m. le niveau de l'hospice du grand Saint-Bernard.

FAULQUEMONT, en allem. *Falkenberg*, v. d'Allemagne (Alsace-Lorraine), cercle de Metz, sur la Nied; 1,060 hab. Anc. seigneurie de Lorraine, érigée en marquisat en 1629.

FAUNA ou **FATUA**, déesse latine, sœur et femme de Faunus, identifiée quelquefois avec Rhéa ou Cybèle.

FAUNALES, *Faunalia*, fête du dieu Faunus, chez les anc. Romains. Elle revenait 2 fois par an : aux ides de février (13 février), et aux nones de décembre (5 décembre). On la célébrait par des sacrifices dans les campagnes, et ce jour-là les agriculteurs suspendaient leurs travaux. C. D—y.

FAUNES, *Fauni*, dieux champêtres, parèdres de Faunus, et représentés d'ordinaire sous des formes empruntées au bouc. Ils étaient différents des satyres et des pans, avec lesquels on les identifia plus tard. Le pin et l'olivier leur étaient consacrés; on leur immolait une chèvre ou un bouc.

FAUNUS, fils de Picus, et dieu des bergers, régna, dit-on, sur le Latium, vers 1300 av. J.-C., et y apporta d'Arcadie le culte des dieux et l'art de l'agriculture. On l'honora sous la figure d'un satyre, et on le confondit avec Pan. Il fut regardé aussi comme un protecteur des lettres. Parmi ses temples, les plus célèbres étaient ceux de Tibur, de l'île du Tibre, à Rome, et la Rotonde du mont Cœlius. Les oracles de Faunus se communiquaient dans le sommeil, ou par des incisions sur l'écorce des arbres dans les bois consacrés à ce dieu.

FAUQUEMBERGUES, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais),

arr. de Saint-Omer, sur l'Aa; 1,070 hab. Église du XIIIe siècle. Les seigneurs de ce pays avaient autrefois droit de monnayage. Patrie de Monsigny.

FAUQUEMONT, en hollandais *Valkenburg*, en allemand *Falkenberg*, en latin *Falconis mons*, brg de Hollande (Limbourg), à 10 kil. E. de Maestricht, sur la Geule; 664 hab. Autrefois ch.-l. d'une seigneurie, consistant en 14 villages, ayant le titre de comté, et relevant du duché de Limbourg. Prise par les Français en 1672.

FAUR DE PIBRAC (GUI DU). *V.* PIBRAC.

FAURE (CHARLES), abbé de Sainte-Geneviève, et 1er supérieur général des *chanoines réguliers de la congrégation de France*, né à Louveciennes (Seine-et-Oise) en 1594, m. en 1644, réforma l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, puis celle de Sainte-Geneviève de Paris, et près de 50 autres maisons.

Il a laissé une *Conduite pour les novices*, et des *Constitutions* pour différents ordres religieux. C. P.

FAURE (LOUIS-JOSEPH, COMTE), dit *de la Seine*, jurisconsulte, né au Havre en 1760, m. en 1837, fut nommé juge à Paris en 1791, puis substitut de l'accusateur public près le tribunal criminel de la Seine, devint membre du conseil des Cinq-Cents en 1799, puis du Tribunat, et, en 1807, du conseil d'État. Il travailla au *Code civil*, au *Code de procédure civile* et au *Code pénal*. C. P.

FAURIEL (CLAUDE-CHARLES), historien et critique, né en 1772 à Saint-Étienne (Loire), m. en 1844. Il fit ses études dans la maison de l'Oratoire, à Tournon, puis dans celle de Lyon, et servit ensuite avec honneur dans l'armée des Pyrénées-Orientales, commandée par Dugommier. Arrivé à Paris sous le Directoire, il remplit pendant 2 ans la place de secrétaire de Fouché, ministre de la police. Elle fut pour lui l'occasion de bons offices rendus et de bienfaits, mais elle convenait peu à ses goûts indépendants; il voulut plusieurs fois la quitter, et donna sa démission vers le commencement de 1802. Il se consacra tout entier à la littérature, se lia avec Cabanis, qui lui adressa sa lettre sur les causes premières, avec de Tracy, Mme de Condorcet, toute la société d'Auteuil, Mme de Staël, Benj. Constant, les Schlegel et les Humboldt. Il s'appliqua à la critique, mais il l'agrandit par la comparaison des littératures étrangères, ce que nul n'avait encore fait d'une manière suivie; il étudia les littératures par les langues, les langues et les littératures à la fois par leurs origines. Il apprit le sanscrit et l'arabe; mais les applications esthétiques ou historiques étaient, avant tout, le besoin de cet esprit éminemment français. En 1810, il publia une traduction de la *Parthénéide* du Danois Baggesen (*V. ce nom*), son ami; en 1823, celle de 2 tragédies de Manzoni : *le Comte de Carmagnola*, et *Adelghis;* en 1824, les *Chants populaires de la Grèce moderne*. Ce recueil, qui forme 2 vol., se compose de 3 parties : les chansons historiques et héroïques des Klephtes; les chansons sur des légendes et des superstitions populaires; enfin les chansons domestiques, pour les fêtes, les mariages, les funérailles, etc. Des arguments, dont quelques-uns sont de vrais chapitres d'histoire, précèdent les pièces. Ces chants commencèrent à populariser le nom de Fauriel, qui en avait entrepris la publication par sympathie pour la cause des Grecs insurgés contre les Turcs. Après 1830, on lui fit accepter à grand'peine une chaire de littérature étrangère créée pour lui à la Faculté des lettres de Paris. En 1836, il donna une *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains*, 4 vol., qui le fit admettre, la même année, à l'Académie des inscriptions. Ce livre n'était, dans le plan de son auteur, qu'une introduction à l'histoire du Midi de la France. Il contient le récit des événements de la Gaule depuis la grande invasion des Barbares, au Ve siècle, jusqu'au démembrement de l'empire franc. Toutes les grandes questions de races, d'institutions, de conflits entre les divers pouvoirs, sont abordées dans cette histoire, qui, bien qu'un peu terne, manquant souvent de vigueur et de fermeté dans le style, n'en est pas moins un ouvrage supérieur. Devenu l'un des conservateurs des mss de la Bibliothèque royale, Fauriel édita, en 1837, l'*Histoire de la croisade contre les Albigeois*, poème en vers provençaux, in-4°. Il faut signaler encore sa coopération à l'*Histoire littéraire de la France*, continuation de celle des bénédictins, et à la *Revue des Deux Mondes*, où il publia, entre autres, un long travail sur l'*Origine de l'Épopée chevaleresque au moyen âge*. Il a laissé de nombreux mss.

On a publié, depuis sa mort : *Histoire de la poésie provençale*, 1846, 3 vol.; *Dante et les Origines de la poésie et de la littérature italiennes*, 2 vol., Paris, 1854.

FAURIS DE SAINT-VINCENS (JULES-FRÉDÉRIC-PAUL), président au parlement de Provence, membre associé de l'Académie des inscriptions, né à Aix en 1718, m. en 1798.

Il a laissé : *Mémoires sur les monnaies et les anc. monuments des Marseillais*, 1771, in-4°; *Table des monnaies de Provence*, 1770, in-4°; *Mémoire sur les monnaies qui eurent cours en Provence* (dans l'histoire de cette province par Papon, t. I et II).

FAURIS DE SAINT-VINCENS (ALEXANDRE-JULES-ANT.), fils du précédent, né à Aix en 1750, m. en 1819, fut président au parlement de Provence, membre associé de l'Académie des inscriptions, député des Bouches-du-Rhône au Corps législatif en 1809, président à la Cour impériale d'Aix en 1811, et membre de la Chambre des députés en 1814. Il employa à l'étude de l'archéologie les loisirs que lui laissaient ses fonctions.

On a de lui : *Mémoire sur l'anc. position de la cité d'Aix*, 1816; *Notice sur les lieux où les Cimbres et les Teutons furent défaits par Marius, et sur le séjour des Goths en Provence*, 1814; *Mémoire sur l'état des lettres et des arts, et sur les mœurs et usages suivis en Provence dans le quinzième siècle*. Il a inséré des dissertations dans le *Magasin encyclopédique* et les *Annales encyclopédiques*.

FAUSSER LA COUR ou **LE JUGEMENT**, expression féodale, synonyme de : appeler d'un jugement, comme rendu faussement. Avant Louis IX, pareille accusation se résolvait par le duel judiciaire; depuis ce prince, l'appel fut porté devant le tribunal du suzerain ou du roi, et l'affaire décidée par témoins et non par bataille.

FAUST (JEAN), savant et magicien allemand, dont l'histoire est entièrement fabuleuse. D'après les chroniques, il serait né à Kundlingen en Wurtemberg dans la 2e moitié du XVe siècle, et aurait appris la magie à Cracovie. Après avoir dissipé le riche héritage de son oncle, il aurait fait un pacte avec le diable pour 24 ans, aurait reçu pour serviteur un démon sous le nom de *Méphistophélès*, fait avec celui-ci des voyages, évoqué l'ombre d'Alexandre le Grand devant Maximilien Ier, et mené une vie de plaisir, jusque vers le commencement du XVIe siècle, dans le village de Rimlich, puis aurait été enfin emporté par le diable. On a pourtant soutenu qu'il a existé, sous le nom de Faust, un homme qui se serait fait une réputation par toute sorte de connaissances. La légende a été exploitée soit pour amuser le peuple, soit pour démontrer les dangers de la magie et d'une vie abandonnée aux passions. La vie de Faust, imprimée en Allemagne dès 1588, a été traduite dans presque toutes les langues, en français par V. Palma Cayet, sous ce titre : *Histoire prodigieuse et lamentable de J. Faust, grand magicien et enchanteur*, Paris, 1598; G.-Rod. Widmann publia une vie plus étendue et plus détaillée du célèbre enchanteur, Hambourg, 1599. La poésie s'en est emparée sous toutes les formes, et la littérature allemande compte un nombre infini de poèmes, de drames, de comédies, de romans, etc., sur ce sujet. On connait surtout le *Faust* de Gœthe, trad. en franç. par Gérard de Nerval et par M. Blaze de Bury; il a fourni le livret du célèbre opéra de Gounod. Parmi les autres poètes qui ont traité ce sujet, citons l'Anglais Christophe Marlowe, 1604, les Allemands Klinger, Klingemann, Grabbe, Lessing, Lenau. Très souvent, mais sans aucun fondement, Faust est confondu avec l'imprimeur Faust ou Fust. E. S.

FAUSTA (FLAVIA-MAXIMIANA), fille de Maximien Hercule et femme de Constantin, voulut séduire son beau-fils Crispus. Irritée de sa résistance, elle l'accusa auprès de Constantin d'avoir cherché à attenter à son honneur. L'empereur fit mourir son fils; mais, instruit ensuite de la vérité, il fit étouffer Fausta dans un bain chaud, en 327. C. P.

FAUSTE (SAINT), *Faustus*, martyr à Cordoue en 304. Fête, le 13 octobre. — martyr à Alexandrie, en 311. Fête, le 19 novembre.

FAUSTE, *Faustus*, écrivain ecclésiastique, né dans la Grande-Bretagne vers 390, m. vers 485, fut ami de Sidoine Apollinaire, abbé de Lérins en 433, et évêque de Riez en 462. Euric, roi des Wisigoths, dont il combattit les doctrines ariennes, l'exila.

On a de lui un *Traité du libre arbitre et de la grâce*, favorable à la liberté contre la prédestination, et d'autres écrits insérés dans la *Biblioth. des Pères*. C. P.

FAUSTINE (ANNIA-GALERIA FAUSTINA), femme d'Antonin le Pieux, déshonora le trône par ses débauches. Son époux ne lui en fit pas moins, après sa mort, en 141, élever des autels, et dédia en son honneur des temples dont on voit encore de belles ruines à l'église de Saint-Laurent-in-Miranda à Rome. Une médaille rappelle l'institution des *puellæ Faustinianæ*, orphelines élevées sous la protection et aux frais de l'impératrice. O.

FAUSTINE (ANNIA FAUSTINA JUNIOR), fille d'Antonin le Pieux et de la précédente, épousa Marc-Aurèle, et fut plus dissolue encore que sa mère. Elle entretint un commerce criminel avec Lucius Vérus, son gendre, et fut accusée d'avoir contribué à la mort de celui-ci pour se venger de son indiscrétion. Marc-Aurèle ne la fit pas moins honorer comme une divinité lorsqu'elle fut morte à Hellada, au pied du mont Taurus, vers 174. — Toutefois ce que l'Histoire Auguste rapporte sur les mœurs de ces princesses est très contestable. (*V.* G. Lacour-Gayet, *Essai sur Antonin le Pieux*.) O. et G. L.-G.

FAUSTULUS. *V.* ACCA LAURENTIA.

FAUTEUIL (DROIT AU). A la cour de France, dans les réceptions solennelles, la manière de s'asseoir variait suivant

le rang des nobles visiteurs. Le roi et la reine avaient seuls un fauteuil à bras ; les fils de France, un fauteil à dos sans bras ; les princes du sang et les ducs et pairs, un tabouret : leurs femmes jouissaient du même privilège. Louis XIV veilla toujours à l'observation de ces règles de l'étiquette avec une rigueur qui nous semblerait étrange aujourd'hui. G.

FAVARA, v. de Sicile, prov. de Girgenti ; 1,523 hab. ; mines de soufre, carrières de marbre.

FAVARD DE LANGLADE (GUILLAUME-JEAN, BARON), né à Saint-Floret (Puy-de-Dôme) en 1762, m. en 1831, avocat au parlement de Paris avant la Révolution, fut membre du conseil des Cinq-Cents, 1795, du Tribunat, 1799, de la Cour de cassation, 1808, du conseil d'État, 1813, de la Chambre des représentants pendant les Cent-jours, et député après la 2e Restauration. Il devint, en 1829, président à la Cour de cassation.

Il a laissé : *Conférences du Code civil, avec la discussion particulière du conseil d'État et du Tribunat*, 1805 ; *Répertoire de la législation du notariat*, 1807 ; *Code pénal, avec l'exposé des motifs et rapports*, 1808 ; *Traité des priviléges et hypothèques*, 1812 ; *Répertoire de la nouvelle législation civile, commerciale et administrative*, 1823-25, 5 vol. in-4o. C. P.

FAVART (CHARLES-SIMON), créateur du genre de l'opéra-comique et des pièces à ariettes, né à Paris en 1710, m. en 1792. Surpris au milieu de ses études par la perte de son père, il dut, pour soutenir sa mère, prendre la profession de pâtissier ; mais l'instinct poétique ne tarda pas à se révéler chez lui. Son 1er vaudeville, *les Deux Jumelles*, lui valut de hautes protections. Le succès de ses œuvres, qu'il n'avoua pas d'abord, alarma les grands théâtres, et l'on obtint, en 1745, la fermeture de l'Opéra-Comique, dont il était devenu directeur. Mis par le maréchal de Saxe à la tête d'une troupe d'acteurs qui suivaient l'armée de Flandre, Favart acquit une célébrité nouvelle par des couplets et des pièces de circonstance. A son retour, il fit comme auteur la fortune du Théâtre-Italien, et composa plus de 60 opéras-comiques ou comédies ; entre autres : *la Chercheuse d'esprit, Acajou, la Fête du château, Annette et Lubin, Bastien et Bastienne, l'Astrologue du village, l'Amitié à l'épreuve, Ninette à la cour, la Fée Urgèle, la Belle Arsène*, opéras-comiques ; *les Rêveries renouvelées des Grecs*, parodie spirituelle de la tragédie d'*Iphigénie en Tauride* ; et *les Trois Sultanes*, amusante comédie en 3 actes, en vers libres. Les ouvrages de Favart se distinguent par la fraîcheur des idées, l'élégance du style, la connaissance de la scène, et la vérité de couleur et de sentiments.

Son *Théâtre complet* forme 10 vol., 1763-1772 ; son *Théâtre choisi*, 3 vol., 1809. Des *Mémoires et correspondance littéraires, dramatiques et anecdotiques* de Favart ont été édités par son petit-fils en 1808, 3 vol. A. R.

FAVART (MARIE-JUSTINE-BENOÎTE **DURONCERAY**, Mme), actrice célèbre par les grâces de son esprit et la variété de ses talents, née en 1727, m. en 1772. Fille d'artistes attachés à la petite cour du roi Stanislas, elle reçut, aux frais de ce prince, une éducation distinguée. En 1745, elle débuta à l'Opéra-Comique sous le nom de Mlle Chantilly, et obtint le plus brillant succès dans la comédie, le chant et la danse. Vers 1745, elle épousa Favart, et joua les pièces de son mari avec une grande supériorité. Elle est la 1re actrice qui ait osé sacrifier l'éclat de la parure à la vérité du costume. Le 5e volume des œuvres de son mari lui est attribué, et beaucoup de critiques la considèrent comme l'auteur d'*Annette et Lubin*, de *Bastien et Bastienne*, de *la Fête de l'Amour*, et de plusieurs autres jolies pièces. Si ces ouvrages ne sont pas entièrement d'elle, il est certain qu'elle y a beaucoup travaillé, et que les saillies de gaieté les plus vives, les traits les plus naïfs et les plus délicats, appartiennent à ce charmant esprit. La bienfaisance de Mme Favart égalait son talent. A. R.

FAVENTIA, nom latin de BARCELONE et de FAYENCE.

FAVENTIA, anc. v. d'Italie (Gaule cisalpine), au S. de Ravenne, célèbre par ses lins. Totila y battit les Grecs en 542. Auj. Faenza.

FAVERGES, brg du dép. de la Haute-Savoie, ch.-l. de cant., arr. d'Annecy ; 3,175 hab. avec la commune. Papeteries, fabr. de soieries.

FAVERNEY, petite v. (Haute-Saône), arr. de Vesoul, sur la Lanterne ; 1,405 hab. Comm. de vins et grains.

FAVERSHAM. V. FEVERSHAM.

FAVEURS, rubans et autres menues pièces de la parure des femmes que les dames donnaient aux chevaliers qui combattaient pour elles dans les tournois. Les chevaliers les portaient à la garde de leur épée, sur la poitrine, et quelquefois au sommet du casque. En 1632, des gens de cour portaient encore publiquement des nœuds de rubans donnés comme faveurs par leurs dames.

FAVIÈRES, vge du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Toul ; 1,[illegible] hab. ; fabr. de poteries et de boutons de nacre.

FAVIGNANA, *Ægusa*, une des îles Égades, dans la Méditerranée, à 13 kil. E. de la côte de la Sicile, dont elle dépend ; 5,420 hab. ; 28 kil. de tour ; pêcheries.

FAVILA, roi des Asturies et de Léon, 737-739, fils et successeur de Pélage, se rendit méprisable par ses débauches, et périt à la chasse dévoré par un ours.

FAVISSÆ. Grottes naturelles, comparées à des caves ou à des citernes, et qui se trouvèrent sous l'aréa du temple de Jupiter Capitolin, dans l'anc. Rome. Les gardiens du temple les convertirent en un magasin, où ils conservaient les vieilles statues et tous les objets hors de service qui avaient été consacrés au culte. On y pénétrait par un trou ouvert dans le sol comme un puits. C. D—Y.

FAVONIUS, vent d'ouest ou d'occident équinoxial, chez les anc. Romains. Ils l'appelaient aussi ZÉPHIRE.

FAVORINUS, sophiste grec, né à Arles vers la fin du Ier siècle de l'ère chrétienne, m. vers 135, était ami de Dion Chrysostome et de Plutarque. Il enseigna la rhétorique à Athènes et à Rome ; Adrien, dont il eut pendant quelque temps la faveur, le chassa ensuite avec les autres philosophes. Il avait composé, entre autres ouvrages, des *Tropes Pyrrhoniens*, dont Diogène Laërce nous a conservé quelques fragments publiés par C. Müller, 1649, dans les *Fragm. histor. Græcorum.*

V. Forsmann, *de Favorino*, 1789 ; Marres, *de Favorini vita, accedunt fragmenta*, 1853. C. P. et S. RE.

FAVORINUS (**VARINUS** OU **GUARINO**, plus connu sous le nom de), philologue italien, né à Favora près de Camerino en 1460, m. en 1537, fut disciple de Jean Lascaris et d'Ange Politien, précepteur de Léon X, directeur de la bibliothèque des Médicis à Florence, et devint évêque de Nocéra.

Il a laissé un lexique grec intitulé : *Magnum ac perutile dictionarium*, Rome, 1523 ; Bâle, 1538 ; et Venise, 1712, in-fol. ; une trad. latine des *Apophtegmes* de Stobée, Rome, 1519, etc. C. P.

FAVORITE (LA), palais près de Mantoue, roy. d'Italie (Vénétie). Il a donné son nom à la victoire que Bonaparte remporta, le 16 janv. 1797, sous les murs de Mantoue, et qui força Wurmser à capituler.

FAVORITE (LA), curieux château de plaisance dans le grand-duché de Bade, près de Baden-Baden, construit en 1725 par les soins de la margrave Sibylle, veuve de Louis-Guillaume, vainqueur des Turcs.

FAVRAS (THOMAS **MAHY**, MARQUIS DE), né à Blois en 1745, m. en 1790. Il entra dans les mousquetaires, fit la campagne de 1761 comme capitaine et major dans le régiment de Belzunce, passa dans les Suisses de la garde de Monsieur (depuis Louis XVIII), commanda une légion contre le stathouder de Hollande en 1787. Royaliste exalté, au début de la Révolution, il résolut de former une armée de 30,000 hommes qui devait enlever le roi et le soustraire, ainsi que sa famille, aux périls qui les menaçaient. Dénoncé par 2 recruteurs, Favras fut arrêté, et accusé d'un complot contre la vie de Necker, de Bailly et de La Fayette. Monsieur, soupçonné d'être son complice, alla se disculper à l'hôtel de ville ; Favras, qui montra beaucoup de sang-froid dans son procès, fut condamné par le Châtelet à être pendu. Il subit sa peine le lendemain, 19 févr. 1790. Ce fut le premier exemple de l'égalité des peines : jusque-là, les nobles avaient eu le privilège d'avoir la tête tranchée. Ce qui frappa surtout dans le supplice de Favras, ce fut l'abandon où il fut laissé par son parti, et la faiblesse des juges cédant aux menaces du peuple.

V. un article de la *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1851. J. T.

FAVRE OU **LEFÈVRE** (PIERRE), *Faber*, jésuite, le 1er des compagnons d'Ignace de Loyola, dont il avait été le répétiteur au collège Sainte-Barbe à Paris, né au Villaret (diocèse de Genève) en 1506, m. en 1546, travailla énergiquement à la propagation de l'ordre des jésuites. Il jouit de la faveur des rois d'Espagne et de Portugal, et fonda les collèges de Cologne, 1544, de Valladolid et de Coïmbre, 1546. C. P.

FAVRE (ANTOINE), dit *le président Faber*, jurisconsulte célèbre, né à Bourg en 1557, m. en 1624, père du grammairien Vaugelas, étudia sous les jésuites à Paris, fit son droit à Turin, et resta toute sa vie au service du duc de Savoie Charles-Emmanuel Ier, bien qu'on lui offrit en France la place de 1er président du parlement de Toulouse. Il présida le sénat de Savoie, 1610, et fut employé à des négociations importantes. Favre avait une connaissance approfondie des lois romaines ; il en cherchait l'interprétation dans leur esprit, et non dans les arguties des commentateurs. Hardi et vigoureux, il tomba parfois dans la subtilité ; son style manque de précision.

Il a laissé des ouvrages de jurisprudence et de politique : *Jurisprudentiæ Papinianeæ scientia ; de Erroribus pragmaticorum et interpretum juris ; Rationalia in Pandectas ; Conjecturæ juris civilis, Codex Fabrianus ; de Religione regenda in republica* ; etc. Tous ses écrits ont été réunis à Lyon en 10 vol. in-fol., 1658-63. Outre cette collection, on a de lui une tragédie sur les Gordiens, et des quatrains moraux dans le recueil de Pibrac. B.

FAVRE (GUILLAUME), dit *Favre-Cayla* et *Favre-Bertrand*, littérateur, né à Marseille en 1770, d'une famille originaire du pays de Vaud, m. en 1851, s'occupa d'abord des sciences exactes et naturelles, suivit sa famille à Genève en 1792, et se tourna vers les études historiques. Il fit partie de la société de

M^me de Staël et d'A.-W. Schlegel. Vers 1810, il rédigea une *Vie de Philelphe*, travail plein d'érudition et de finesse, puis une intéressante étude sur la *Légende d'Alexandre le Grand*. Membre des assemblées et des conseils de Genève, administrateur des établissements publics de cette ville, il aida au réveil patriotique de la Grèce.

La *Bibliothèque universelle de Genève* a publié de lui, en 1837, une étude sur la *Littérature des Goths*. Ses écrits ont été réunis par M. Adert, sous le titre de *Mélanges d'histoire littéraire*, 1856, 2 vol. B.

FAVRE (Jules-Claude-Gabriel), avocat et homme politique, né à Lyon le 21 mars 1809, m. le 20 janvier 1880. Étudiant à Paris au moment où éclata la révolution de 1830, il prit part à la lutte et réclama, dès le 29 juillet, dans une lettre insérée au *National*, l'abolition de la royauté et la réunion d'une Constituante. Inscrit au barreau de Lyon, il s'y fit rapidement un nom par son talent d'orateur et la décision de ses convictions politiques, qui fit de lui le défenseur attitré des accusés républicains. Défenseur des accusés d'avril, il ouvrit son plaidoyer devant la cour des pairs par ces mots : « Je suis républicain. » A la révolution de Février 1848, il fut nommé secrétaire général au ministère de l'intérieur et fut l'inspirateur de Ledru-Rollin, pour qui il composa, dit-on, la fameuse circulaire aux commissaires extraordinaires. Envoyé à l'Assemblée constituante par le département de la Loire, il oscilla entre la droite et la gauche, soutint la demande de mise en accusation portée contre Louis Blanc après l'attentat du 15 mai, vota avec la droite pour la loi sur les attroupements, le décret sur les clubs et contre la loi des incompatibilités et contre la suppression et même la réduction de l'impôt sur le sel. Il vota avec la gauche contre le rétablissement du cautionnement pour les journaux, pour l'abolition de la peine de mort et pour l'impôt progressif. Après l'élection du 10 décembre, il fit une opposition décidée à la politique présidentielle, attaqua la direction nouvelle donnée à l'expédition de Rome et appuya la demande de mise en accusation portée par Ledru-Rollin contre le président et ses ministres. L'exil de Ledru-Rollin fit de lui l'un des principaux chefs du parti démocratique et l'orateur de la Montagne. Il fut au coup d'État l'un des plus actifs organisateurs de la résistance, et rentra ensuite dans la vie privée. Élu aux conseils généraux du Rhône et de la Loire, il refusa le serment imposé par la constitution de 1852 et ne reparut dans la carrière politique qu'en 1858, par son éloquente et habile défense d'Orsini. Envoyé la même année au Corps législatif par une circonscription de Paris, il y fut le chef reconnu du groupe des Cinq. Renvoyé à la Chambre en 1863 par Paris et par Lyon, il signala et combattit avec autant d'opiniâtreté que d'éloquence les fautes du gouvernement impérial. Il ne se lassait pas de revendiquer les droits de la liberté. Il attaqua avec une véhémence passionnée la politique de Napoléon III au Mexique, à Rome, en Allemagne. Malgré les services rendus à la cause libérale, dépassé par le mouvement même qu'il avait le plus contribué à produire, il échoua en 1869 à Lyon contre Raspail, et ne fut élu qu'avec peine à Paris contre M. Rochefort. Il commença alors à réagir contre les entraînements du parti ultra-radical et provoqua un manifeste de la gauche contre le mandat révolutionnaire impératif. Après le désastre de Sedan, il proposa à la Chambre la déchéance de l'empereur, et, après l'envahissement de la Chambre, organisa avec les députés de Paris le gouvernement de la Défense nationale, dans lequel il fut chargé des affaires étrangères. En cette qualité, il lança une proclamation où il offrait à l'Allemagne des compensations pécuniaires, mais déclarait que le gouvernement n'abandonnerait « ni une pierre de nos forteresses, ni un pouce de notre territoire ». Dès le début du siège de Paris, il se rendit à Ferrières, auprès du prince de Bismarck, pour négocier un armistice : les exigences de M. de Bismarck rompirent les négociations. Il fallut les reprendre 3 mois plus tard, et Jules Favre signa le 28 janvier, à Versailles, un armistice qui suspendait les hostilités jusqu'au 19 février; mais, par un oubli fatal, l'armée de l'Est ne fut pas comprise dans l'armistice, ce qui permit aux Prussiens de l'écraser sans coup férir. L'insurrection de la Commune trouva en lui un de ses adversaires les plus énergiques : il demanda, mais inutilement, aux gouvernements étrangers l'extradition des principaux chefs de la Commune, comme coupables de droit commun. Démissionnaire à la rentrée des troupes dans Paris, il ne joua plus dès lors de rôle politique actif, ni à la Chambre, ni au Sénat, où l'envoyèrent les élections de 1876. La pureté toute classique de son éloquence lui avait ouvert l'Académie française en 1867, en remplacement de M. Cousin.

FAWKES (Guy), *Guido Falxius*, officier catholique anglais, un des chefs de la conspiration des Poudres sous Jacques I^er, fut découvert au moment où il allait faire sauter le parlement, subit avec courage la condamnation à mort qui le frappa, et fut décapité en 1605.

FAXARDO ou **FAJARDO** (Diego-Saavedra), littérateur et homme d'État espagnol, né en 1584 à Algezarez (Murcie), m. en 1648, étudia à Salamanque, fut chargé d'affaires près la cour de Rome, représenta son souverain à Ratisbonne lors de l'élection de l'empereur Ferdinand III, figura comme plénipotentiaire au congrès de Munster, et devint membre du grand conseil des Indes. Ses œuvres complètes ont paru à Anvers, 1688, in-4°; on y distingue : *Idea d'un principe politico cristiano representado en cien empresas*, 1640, trad. en latin, en italien, en allemand et en français; *Republica literaria*, critique spirituelle d'écrivains anciens et modernes, surtout espagnols.

FAYAL, île portugaise de l'océan Atlantique, l'une des Açores, à 6 kil. au N.-O. de celle de Pico. Superf., 130 kil. carr.; 25,840 hab. Ch.-l. La Horta, sur la côte E. Côtes élevées; sol fertile en céréales, citrons, oranges, etc. Peu de vin. Élève de porcs; commerce maritime actif. (*V.* Açores.)

FAY-D'HERBE (Lucas), sculpteur, né à Malines en 1617, m. en 1697, élève de Rubens. On lui doit la construction de l'église du Béguinage à Malines, le maître-autel de celle de Saint-Rombaud, une foule de statues à Bruxelles et dans d'autres villes de la Belgique. Une statue lui a été érigée dans sa ville natale en 1854. B.

FAYDIT (Pierre-Valentin), oratorien, né à Riom vers 1640, m. en 1709, fut renvoyé de sa congrégation pour avoir écrit en faveur du cartésianisme, embrassa les opinions des jansénistes, et soutint sur la Trinité des opinions hétérodoxes qui le firent enfermer à Saint-Lazare de Paris. Esprit dénigrant, il s'attaqua à Bossuet, puis à Fénelon, qu'il voulut critiquer dans la *Télémachomanie*, 1713; il a laissé des *Remarques sur Virgile, sur Homère et sur le style poétique de l'Écriture sainte*, 1705, mélange bizarre du sacré et du profane. C. P.

FAYE (La), anc. pays de France (Forez), où étaient Chapelle-en-la-Faye (Loire) et Riotort-en-la-Faye (Haute-Loire).

FAYEL. *V.* Coucy (Raoul de).

FAYENCE, *Faventia*, ch.-l. de cant. (Var), arr. et à 33 kil. N.-O. de Draguignan : verreries, faïenceries; 1,754 hab. — On place dans cette ville l'invention de la faïence, plus souvent attribuée à la ville de Faënza en Italie.

FAYETTE (LA). *V.* La Fayette.

FAYETTEVILLE, v. des États-Unis (Caroline du Nord), ainsi nommée en l'honneur de La Fayette, sur la riv. Cape-Fear; 4,663 hab. Comm. de coton, tabacs, chanvre, bois.

FAYL-BILLOT (LE), ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. de Langres; 2,180 hab. Vannerie.

FAYOUM, vallée de la moyenne Égypte, formant le moudirlik de son nom; elle communique avec celle du Nil par une gorge des monts Libyques qui l'entourent entièrement; 1,274 kil. carr.; 154,167 hab. A son extrémité S.-E. se trouvait le lac Mœris. Elle est fertilisée par beaucoup de canaux d'irrigation détachés du canal de Joseph, et renferme de nombreux villages. Un chemin de fer réunit le Fayoum à la grande ligne qui remonte vers Syout, sur la rive g. du Nil. On y trouve des ruines antiques, entre autres celles du lac Mœris et du Labyrinthe.

FAZIO (Barthélemy), historien latin moderne, né à la Spezzia (rép. de Gênes), m. en 1457, élève de Guarino de Vérone, fut attiré par Alphonse le Magnanime à la cour de Naples.

Ses ouvrages sont : *de Rebus gestis ab Alphonso primo, libri X*, Lyon, 1560, in-4°; *de Viris ævi sui illustribus liber*, Florence, 1745, in-4°; une trad. latine de l'*Histoire des expéditions d'Alexandre* par Arrien, Pise, 1508, in-fol., etc. M. V—t.

FAZOQL, contrée de l'Afrique orientale, au S. du Sennaar, sur le haut Bahr-el-Azrag; ch.-l. Adassi. Sol montagneux et boisé. Dépendait de l'Égypte depuis 1882, et avait été rattaché à la prov. de Khartoum.

FAZY (Jean-James), économiste et homme d'État suisse, né à Genève en 1796, d'une famille de réfugiés français, m. en 1878. Il fit ses études en France, où il séjourna longtemps et prit une part active aux luttes de la Restauration, s'occupant spécialement des questions économiques. Il signa, en 1830, la protestation des journalistes, combattit la candidature de Louis-Philippe, fonda la *Revue républicaine*, et, découragé de la lutte, rentra à Genève, où il se mit à la tête du parti radical, 1833. Il forma une coalition contre le conseil d'État conservateur, et obtint, en 1842, une constitution nouvelle, qui donnait plus de place à l'élément démocratique; en 1844, il fit adopter le système du jury. En 1846, une révolution renversa le conseil d'État, favorable au Sonderbund; en 1849, député à la Diète, il fit voter une nouvelle constitution fédérale. Fazy resta maître à Genève, malgré les échecs des radicaux à Berne, jusqu'en 1862; il revint au pouvoir en 1864, puis en 1868. Il fut 8 fois président de la république de Genève.

FÉ (SANTA-), v. de la confédération du Rio-de-la-Plata, au confl. du Parana et du Salado, ch.-l. de la prov. de son nom, à 480 kil. N.-O. de Buénos-Ayres; 10,670 hab. Entre-

pôt du commerce de Buénos-Ayres et du Paraguay. Fondée en 1573 par Garay, elle fut plusieurs fois ravagée par les Indiens ; elle était la cap. de l'anc. État d'Entre-Rios. — La prov. de Santa-Fé a 187,000 hab.

FÉ (SANTA-), v. des États-Unis, cap. du Nouv.-Mexique, sur un affl. et près du Rio-do-Norte ; 6,729 hab. Mines d'or et de cuivre. Élève de bétail. Elle fut enlevée au Mexique par l'armée des États-Unis, en 1846.

FÉ-DE-ANTIOQUIA (SANTA-). *V.* ANTIOQUIA.

FÉ-DE-BOGOTA (SANTA-). *V.* BOGOTA.

FÉ-DE-GUANAXUATO (SANTA-). *V.* GUANAXUATO.

FEA (CARLO), né en 1753 au vge de Pigna (Piémont), m. en 1836, vint tout jeune à Rome, où il étudia tout d'abord la philosophie et s'essaya au barreau. Mais la vue des ruines de la ville des Césars décida sa vocation ; il se fit antiquaire et archéologue. L'un de ses premiers ouvrages fut une dissertation *sulle Rovine di Roma,* insérée à la fin d'une trad. de l'*Histoire de l'art* de Winckelmann, faite par des religieux cisterciens de Saint-Ambroise, et qu'il revisa, 3 vol. in-4°, Rome, 1783. Le prince Chigi le nomma son bibliothécaire. En 1816, Pie VII, voulant continuer les travaux commencés par l'administration française pour la conservation des monuments antiques de Rome, en chargea Fea, avec le titre de directeur des travaux publics.

Ses principaux ouvrages sont : *Miscellanea filologica e anticaria,* 2 vol., Rome, 1790, 1836 ; *Notizie degli scavi nel anfiteatro Flavio, e nel foro Trajano*, 1813 ; *Nuova Descrizione di Roma antica e moderna e de suoi contorni...*, 3 vol. in-12, Rome, 1821, etc.

FEAGE, dans la langue féodale, désignait l'héritage qui se tenait en fief, et le contrat d'inféodation.

FEAL, anc. terme de chancellerie, correspondant au titre de *fidèle,* et ordinairement précédé de celui d'*amé*. Le roi l'employait pour qualifier les grands vassaux et officiers de la couronne, les principaux officiers de robe ou d'épée.

FEARN, vge d'Écosse (Ross); 2,135 hab. Le premier comte de Ross y fonda, en 1230, une abbaye, auj. en ruine.

FEBRONIUS. *V.* HONTHEIM.

FEBRUALES, *Februalia,* fête publique en l'honneur des morts, chez les anc. Romains. Elle était annuelle, commençait aux ides de février (13 février), et durait 8 jours. Pendant ce temps, les familles sacrifiaient aux dieux infernaux pour les rendre propices aux morts ; les magistrats ne portaient, en signe de deuil, que la toge des simples citoyens, au lieu de la toge prétexte ; les sacrifices étaient interrompus dans les temples ; les femmes cessaient toute société entre elles, et personne ne se mariait. Numa institua les fébruales. C. D—Y.

FEBRUUS, dieu étrusque, identifié avec Pluton ; il présidait aux enfers et aux purifications.

FEBVRE (LE). *V.* LEFEBVRE.

FECAMP, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. du Havre, port sur la Manche, à l'embouchure de la riv. de son nom ; 12,685 hab. Trib. de commerce ; école de navigation. Chantiers de construction, fabr. de toiles de Caux, calicots, filatures de coton, scieries mécaniques, tanneries, minoteries, etc.; importante pêche du maquereau, du hareng et de la morue ; bains de mer. La ville ne forme guère qu'une seule rue de plus de 3 kil. de long, entre le port et une belle église abbatiale de bénédictins fondée par Richard I[er], duc de Normandie, en 988, et dont les constructions se prolongèrent jusqu'au XVI[e] siècle ; ce fut dans cette abbaye que le roi de Pologne, Casimir, reçut les ordres religieux. On prétend que, du temps de César, cette ville s'appelait *Fisci campus,* parce qu'on y apportait les contributions des contrées voisines. L'abbé de Fécamp était exempt de la juridiction de l'archevêque de Rouen ; il nommait le gouverneur de la ville. Fécamp fut enlevé aux ligueurs, en 1594, par le maréchal de Biron. On voit encore des vestiges d'un château bâti par Guillaume Longue-épée, et un *camp de César,* sur la côte dite du Canada.

FECHT, riv. d'Allemagne (Alsace-Lorraine), passe à Turckheim et se jette dans l'Ill, rive g.

FÉCIAUX, *fetiales,* prêtres romains composant l'un des 5 grands collèges sacerdotaux (*maxima collegia*) ; ils étaient au nombre de 20, tous patriciens. Ils étaient chargés, comme les hérauts chez les Grecs, de présider à toutes les cérémonies sacrées auxquelles donnaient lieu les relations internationales. Un fécial, la tête couverte d'un voile de laine suivant les rites, prenant les dieux à témoin, déclarait la guerre en prononçant une formule sacramentelle ; cette formule et tout le rituel sont rapportés en détail par Tite-Live à propos du combat des Horaces et des Curiaces (I, 32). Les féciaux tenaient du roi Ancus Martius une sorte de formulaire diplomatique, appelé *jus fetiale.* Le chef des ambassades des féciaux, composées en général de 9 membres, était le *pater patratus.* G. L.-G.

FEDER (J.-GEORGE-HENRI), philosophe allemand, né en 1750 à Schornweisbach, près de Baireuth (Bavière), m. en 1821, enseigna la philosophie à Gœttingue depuis 1768, fut bibliothécaire à Hanovre, 1797, et combattit les doctrines de Kant.

Il a laissé : *Recherches sur la volonté humaine,* Lemgo, 1779-93, 4 vol. in-4° ; *Principes de la connaissance de la volonté,* Gœttingue, 1783. C. P.

FÉDÉRALISME, nom donné, en 1792 et 1793, au projet prêté aux girondins de relier entre eux les départements de la France contre Paris. La demande d'une garde départementale, destinée à défendre la Convention, souleva les récriminations de la Montagne, dont la victoire sur la Gironde fut celle de Paris sur les départements. Le dessein de composer des 83 départements 83 États égaux entre eux a pu être appelé « la calomnie du fédéralisme ». J. T.

FEDERATION, grande fête patriotique, célébrée le 14 juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille, à Paris, dans le Champ de Mars, pour consacrer l'unité constitutionnelle de la France. Le pays y fut représenté par des députations des départements, des gardes nationales et de tous les corps de l'armée. Il y eut 25,000 députés et 400,000 spectateurs. Sur une galerie en amphithéâtre, adossée à l'École militaire, siégeaient Louis XVI et les autorités : le roi au centre et, à sa droite, le président de l'Assemblée nationale, dans une vaste loge dont un escalier de 50 degrés, descendant jusqu'au sol, tenait toute la largeur ; les 1,118 membres de l'Assemblée remplissaient les ailes de droite et de gauche. La reine et la famille royale étaient à un balcon derrière le roi. — Au milieu du Champ de Mars s'élevait l'*autel de la Patrie* (*V. ce mot*), sur un grand soubassement où les fédérés avaient groupé leurs drapeaux, et près duquel on voyait un formidable orchestre de 1,800 musiciens. Talleyrand, évêque d'Autun, assisté des 60 aumôniers de la garde nationale, y célébra une messe en musique, et bénit les drapeaux. La messe dite, La Fayette, président des gardes nationales de France, vint prendre les ordres du roi, qui lui remit une formule de serment, monta à l'autel, y déposa son épée, et, au nom des fédérés, jura fidélité à la nation, à la loi, au roi ; un immense cri unanime répéta : « Je le jure ! » Le président de l'Assemblée se leva, fit, de sa place, le même serment, après lequel les députés dirent à leur tour : « Je le jure. » Enfin le roi, de sa place aussi, debout et la main étendue vers l'autel, jura de maintenir la constitution. Aussitôt le clergé entonna un *Te Deum* que l'orchestre accompagna. Alors tous les fédérés, se dirigeant vers la Seine, y trouvèrent un pont de bateaux, à l'endroit où est auj. le pont d'Iéna, montèrent à Passy, et se rendirent dans le parc du château de la Muette, où la Commune de Paris leur offrit un banquet de 25,000 couverts. — En 1791, on célébra l'anniversaire de la Fédération qui fut suivi de la sanglante émeute du 17 juillet, au Champ de Mars. Le même anniversaire fut encore célébré en 1792. La fête actuelle du 14 juillet rappelle la Fédération de 1790 en même temps que la prise de la Bastille. — L'idée de la fédération vint des provinces : on y vit, dès 1789 et au commencement de 1790, des réunions fédérales formées par des patriotes du Dauphiné, du Vivarais, du Languedoc, de la Bretagne et de la Normandie, de la Bourgogne et de la Franche-Comté, de la Lorraine, de l'Alsace, de la Champagne, de l'Artois, de la Touraine, de la Beauce, etc. C'est la Commune de Paris qui émit l'idée de réunir toute la France dans une seule fédération constitutionnelle ; on en parla le 5 juin 1789 à l'Assemblée nationale, qui laissa tomber cette proposition : 200 électeurs de la sénéchaussée de Bordeaux la renouvelèrent au commencement de 1790, et cette fois elle eut un meilleur sort. C. D—Y.

FÉDÉRAUX, nom donné, pendant la guerre de la sécession américaine, aux États du Nord, défenseurs de l'union fédérale. (*V.* ÉTATS-UNIS.)

FÉDÉRÉES (VILLES), *civitates fœderatæ,* l'une des 3 catégories des *civitates peregrinæ,* cités étrangères. (*V.* PEREGRINUS.) Elles étaient alliées à Rome par un traité (*fœdus*), qui avait fixé une fois pour toutes leur redevance en soldats et en argent : mais elles conservaient leur indépendance administrative et leur législation et ne payaient pas d'impôts indirects à Rome.

E. Person, *Essai sur l'administration des provinces romaines sous la république,* 1878. G. L.-G.

FÉDÉRÉS, *fœderati,* nom des Barbares qui reçurent des terres à l'intérieur de l'Empire ou aux frontières, en vertu d'un *fœdus,* qui les obligeait au service militaire. G. L.-G.

FÉDÉRÉS, députés des départements aux fédérations de 1790, 1791 et 1792. (*V.* FÉDÉRATION.) — bataillons de volontaires levés, en 1792, dans les départements, et qui séjournèrent à Paris avant de rejoindre l'armée. — bataillons du peuple des faubourgs de Paris organisés en 1815, par Napoléon I[er], après son retour de l'île d'Elbe. — En 1871, on donna le nom de fédérés aux gardes nationaux partisans et défenseurs de la Commune de Paris.

FEDERICI (J.-B. FRÉDÉRIC **VIASSOLO**, DIT CAMILLO),

poète dramatique italien, né à Garessio (Piémont) en 1751, m. en 1802. On a de lui un assez grand nombre de pièces, dont quelques-unes sont remarquables; 2 ont été traduites en français : l'une, le *Mensonge dure peu,* par Roger et Creuzé de Lesser, sous le titre de *la Revanche,* jolie comédie en 3 actes et en prose, jouée au Théâtre-Français en 1809; l'autre, *le Remède est pire que le Mal,* dans la *Collection des Théâtres étrangers.* Federici a imité Kotzebue. Il a de la verve, atteint le comique par les situations et non par la gaieté de l'esprit, sait nouer une intrigue et grouper les personnages; mais, faible dans la peinture des mœurs, pédantesque et affecté, il écrit lourdement. M. V—I.

FEDOR Ier, *Ivanovitch,* czar de Russie, né en 1557, m. en 1598, succéda à son père Ivan IV en 1584, abandonna le soin des affaires à Boris Goudounoff, dont il avait épousé la sœur, et fut, dit-on, empoisonné par lui. En lui s'éteignit la descendance mâle de Rurik. Sous son règne, l'Église russe obtint du patriarche de Constantinople, 1588, de nouvelles prérogatives, qui la rendirent indépendante et autorisèrent les patriarches de Moscou à s'en déclarer les chefs.

FÉDOR II, fils de Boris Goudounoff, lui succéda en 1605, mais fut mis à mort presque aussitôt par le faux Démétrius.

FÉDOR III, *Alexiévitch,* fils aîné du czar Alexis et petit-fils de Michel Romanow, régna de 1676 à 1682. Il soumit l'Ukraine révoltée, obtint la renonciation des Turcs à cette province, déclara les Cosaques indépendants de la Turquie et les plaça sous la protection des czars. Il abolit les anciens titres de noblesse et les chartes des boyards, agrandit Moscou, engagea les habitants à remplacer les maisons en bois de cette capitale par des constructions en brique et en pierre, augmenta le nombre des écoles, introduisit le plain-chant dans les églises, etc. Ses 2 frères, Ivan V et Pierre le Grand, le remplacèrent. P—L.

FÉES, du latin *fata,* destinées; êtres surnaturels, du sexe féminin, à qui l'on attribue un pouvoir magique. On les représente tantôt jeunes et belles, richement vêtues, tantôt vieilles et ridées, couvertes de haillons, presque toujours occupées à filer; de là le nom de *filandières.* C'est dans leur baguette que résidait surtout le pouvoir des fées. Ce pouvoir était presque toujours suspendu le samedi; ce jour-là, les fées erraient sous toutes les formes, et cherchaient à se dérober aux yeux. Elles habitaient au bord des fontaines, au fond des forêts, assistaient à la naissance des enfants, leur faisaient des dons qui devaient influer sur toute leur vie. La croyance à l'existence des fées a son origine dans les idées druidiques : les anciens Gaulois vénéraient les druidesses comme des femmes d'une nature supérieure, et leur attribuaient le privilège de soulever et de calmer les tempêtes. Le christianisme ne put faire entièrement disparaître ces croyances; l'invasion des Germains, qui reconnaissaient aussi à la femme quelque chose de supérieur, et qui avaient leurs walkyries, leurs devineresses et leurs sorcières, ne pouvait que les fortifier; cependant la race germanique n'y fut jamais aussi portée que la race celtique : c'est dans les contrées où cette dernière s'était conservée la plus pure que l'on ajouta foi le plus longtemps et le plus fermement à l'existence des fées : en Angleterre, dans le pays de Galles; en France, dans la Bretagne. Parmi les fées, les plus célèbres sont : *Mélusine,* patronne de la maison de Lusignan; *Estérelle,* vénérée en Provence; *Viviane,* aimée de l'enchanteur Merlin; la *Vouivre* de Franche-Comté, être moitié femme et moitié serpent, qui porte au front une escarboucle; la *Dame verte,* fée des prairies, et *Arie,* bonne fée des chaumières, toutes deux connues dans la même province; *Morgane, Manto, Abonde, Urgèle,* etc. Dans plusieurs parties de la France, on trouve encore des arbres, des pierres, des cavernes, des fontaines des fées. Au moyen âge, les romans de chevalerie firent grand usage de ces personnages empruntés surtout aux légendes galloises du roi Arthur. Les *Contes des Fées,* de Perrault, de Mme d'Aulnoy, destinés à l'amusement de l'enfance, reposent sur ces croyances anciennes.

V. Walckenaer, *Lettres sur les contes des Fées,* Paris, 1826, in-12; Wolff, *Mythologie des Fees et des Elfes,* Weimar, 1828, 2 vol.; A. Maury, *les Fees du moyen âge,* 1843, in-12; Keightley, *the Fairy mythology,* Lond., 1833, 2 vol. in-12; Schreiber, *die Feen in Europa,* Freyburg, 1842, in-4°.

FEHMARN, nom danois de l'île Femern.

FEHRBELLIN, v. des États prussiens (Brandebourg), au confl. des 2 bras du Rhin, affl. de dr. de la Havel, dans le lac Ruppin, à 53 kil. N.-O. de Berlin; 2,695 hab. Monument élevé en mémoire de la victoire de l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, sur les Suédois commandés par Wrangel, en 1675.

FEHRMANN (Daniel), graveur, né à Stockholm en 1710, m. en 1780, élève de Hedlinger, fut graveur de la cour de Suède. Il a exécuté une suite de médailles qui, réunies à celles de Wickman et de G. Ljunberger, forment une collection précieuse pour l'histoire politique. B.

FEITAMA (Sibrand), poète hollandais, né à Amsterdam en 1694, m. en 1758, a laissé : une tragédie de *Fabricius;* un drame allégorique, *le Triomphe de la poésie et de la peinture;* des traductions en vers du *Télémaque,* 1733, de *la Henriade,* 1753, et de plusieurs tragédies de P. et Th. Corneille, Crébillon, Voltaire, Lamothe-Houdard, etc.

Son *Théâtre* a été publié en 1735, 2 vol. in-4°.

FEITH (Rhynvis), poète hollandais, né à Zwolle en 1753, m. en 1824, tour à tour docteur en droit, bourgmestre de Zwolle et receveur du collège de l'amirauté, est un des meilleurs écrivains des Provinces-Unies. Son poème sur *le Bonheur de la paix,* et surtout son *Eloge de Ruyter,* sont considérés comme des chefs-d'œuvre.

On a encore de lui des poèmes sur *la Providence,* sur *l'Humanité,* des *Odes et poésies diverses,* le *Tombeau,* poème didactique; 4 tragédies : *Thirsa,* 1784; *Jane Grey,* 1791; *Ines de Castro,* 1793; *Mucius Cordus; Lettres sur différents sujets de littérature,* 1784-94, 6 vol.; *Ferdinand et Constance,* 1785. C. P.

FEKETEHALOM ou **ZEIDEN**, v. de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie); 3,780 hab. Fabr. de cotonnades. Ruines d'un château fort.

FELANITX ou **FELANICHE**, v. d'Espagne, sur la côte E. de l'île Majorque; 11,209 hab. Distilleries d'eau-de-vie. Beau couvent.

FELD, c.-à-d. *champ* en allemand : Feldkirch, église du champ; Lilienfeld, champ de lis.

FELDKIRCH, v. de l'Autriche-Hongrie (Vorarlberg), à 38 kil. S.-S.-O. de Brégenz, sur la rive dr. de l'Ill; 2,791 hab. Vins. Prise par les Français en 1800.

FELD-MARÉCHAL, traduction littérale de notre mot *maréchal de camp,* désigne dans plusieurs pays la 1re dignité militaire, et a son origine dans l'armée de l'empire d'Allemagne. Auj., il y a des feld-maréchaux généraux et des feld-maréchaux lieutenants en Autriche, des feld-maréchaux en Allemagne, et aussi en Russie et en Angleterre.

FELDSBERG, v. de l'Autriche-Hongrie (basse Autriche); 2,424 hab. Beau château, avec parc muré de 20 kil. de tour, résidence d'été des princes de Liechtenstein.

FELDZEUGMEISTER, nom donné autrefois, en Allemagne et en Russie, aux grands maîtres et aux généraux de l'artillerie. Il désigne auj., en Autriche, un grade intermédiaire entre ceux de feld-maréchal général et de feld-maréchal lieutenant. Il tiendrait le milieu entre les grades de maréchal de France et de général de division.

FELEGYHAZA, v. de l'empire austro-hongrois (Hongrie), cap. de la Petite Cumanie; 23,312 hab. Archives des 2 Cumanies.

FÉLETZ (Charles-Dorimond de), né en 1767 à Grimont près de Brive, m. en 1850. Aimable causeur et critique spirituel, il fut longtemps l'oracle des salons littéraires, et exerça une grande influence par sa conversation fine, élégante et spirituelle, plus encore que par ses écrits, souvent négligés et languissants, mais d'un goût sûr et formé à l'école du XVIIe siècle. Entré jeune dans l'état ecclésiastique, il se déclara contre les idées nouvelles; soumis à un long emprisonnement, puis rendu à la liberté, il fut arrêté de nouveau, condamné à la déportation, parvint à s'y soustraire, et attaqua le gouvernement de la Convention dans un mémoire qui fut remarqué. Bertin l'aîné, son ami de collège, l'attacha, en 1801, à la rédaction du *Journal des Débats* qu'il venait de fonder; de Féletz y donna, pendant plus de 30 ans, de nombreux articles dans lesquels il passe en revue tous les écrivains distingués ou médiocres de l'Empire et de la Restauration; ses jugements sont, en général, empreints d'une bienveillance qui peut paraître exagérée. Conservateur de la bibliothèque Mazarine en 1809, inspecteur de l'Académie de Paris de 1812 à 1830, membre de l'Académie française en 1827, il prit une part active aux travaux de cette compagnie. Il a publié, sous le nom de *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature,* 1828, 4 vol. et de *Jugements historiques et littéraires,* 1840, 1 vol., faisant suite à l'ouvrage précédent, des articles choisis parmi ceux qu'il avait écrits dans l'*Encyclopédie des gens du monde,* l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle, le Plutarque français, le Mercure de France,* et surtout dans le *Journal des Débats.* M. D. Nisard, dans son discours de réception à l'Académie française, a apprécié avec autant de netteté que d'esprit le talent critique de M. de Féletz et le rôle important qu'il a joué dans le monde des lettres.

V. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* 1850; Silvestre de Sacy, *Variétés littéraires,* t. Ier.

FÉLIBIEN (André), écrivain français, né à Chartres en 1619, m. en 1695. Secrétaire d'ambassade à Rome en 1647, il contracta dans cette ville le goût des arts, y fréquenta les peintres, et particulièrement le Poussin. Historiographe du roi, sous Colbert, il fut encore élevé par Louvois à la charge de contrôleur général des ponts et chaussées, et devint administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts. Il fut, en 1693, secrétaire de l'Académie d'architecture, et fut l'un des 8 qui formèrent l'Académie des inscriptions, en 1663. Il composa

les inscriptions placées dans la cour de l'Hôtel de Ville de Paris, de 1660 à 1686.

On lui doit, outre plusieurs livres de piété : *Origine de la peinture*, 1660, in-4° ; *Principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture*, etc., 1676-90, in-4° ; *Conférences de l'Académie de peinture*, 1669, in-4° ; *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, 1685, 2 vol. in-4°, le meilleur de ses écrits ; *Description sommaire du château de Versailles*, 1674 ; — *de la grotte de Versailles*, 1672, — *de la chapelle du château de Versailles*, 1711 ; — *des tableaux, statues, etc., des maisons royales*, 1687. L—H.

FÉLIBIEN (DOM MICHEL), un des fils du précédent, né à Chartres en 1666, m. en 1719, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, historien judicieux et méthodique.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys en France*, Paris, 1706, in-fol. ; *Projet de l'histoire de la ville de Paris*, 1713, in-4°, ouvrage inachevé. (*V.* LOBINEAU.)

FELICE (FORTUNÉ-BARTHÉLEMY DE), polygraphe, né à Rome en 1723, m. en 1789, enseigna les sciences à Rome et à Naples, embrassa le protestantisme en Suisse, et fonda à Yverdun une imprimerie considérable : il y publia pendant 9 ans un journal littéraire, sous le titre d'*Estratto della letteratura europea*. Il fit connaître à l'Italie, par des traductions, plusieurs écrits de Descartes, de Newton, de Maupertuis, de Dalembert.

Parmi ses ouvrages, on remarque : *de Newtoniana Attractione*, 1757 ; *Principes du droit de la nature et des gens*, d'après Burlamaqui, 1763, 8 vol., dont il donna, en 1769, un abrégé en 4 vol. ; *Leçons de logique*, 1770, 2 vol. in-12 ; *Encyclopédie, ou Dictionnaire universel des connaissances humaines*, 1770-80, 48 vol. de texte et 10 vol. de planches, avec la collaboration d'Euler, de Lalande, de Dupuis, de Haller, et dans laquelle il refondit la grande *Encyclopédie* française ; *Code de l'humanité, ou la Législation universelle, naturelle, civile et politique*, 1778, 13 vol. in-4° ; *Dictionnaire géographique, historique et politique de la Suisse*, 1775, 2 vol., etc.

FELICIEN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Tournon ; fabr. de draps ; 1,900 hab.

FELICITAS JULIA, nom anc. de LISBONNE.

FELICITÉ (SAINTE), dame noble romaine, souffrit le martyre avec ses 7 enfants, sous Antonin ou sous Marc-Aurèle. Elle est nommée au canon de la messe. Fête, le 10 juillet.

FÉLICITÉ (SAINTE), jeune esclave, souffrit le martyre à Carthage avec Ste Perpétue, en 206, sous Septime-Sévère. Les *Actes* de son martyre sont pleins d'intérêt. Fête, le 7 mars.

FELINO (DU TILLOT, MARQUIS DE), homme d'État, né à Bayonne en 1711, m. en 1774, fut placé par Louis XV, en 1749, auprès de son gendre Don Philippe, duc de Parme, devint premier ministre, se distingua par son administration économe et intelligente, fonda l'université de Parme, et, suivant l'exemple des États voisins, expulsa les jésuites. Disgracié en 1771 par le fils de Don Philippe, il se retira en Espagne, puis en France. Duclos a dit de Felino, non sans exagération, qu'il fut « le grand ministre d'un petit État ». B.

FELINSKI (ALOÏSIUS), poète polonais, né en 1773 à Ossow (Volhynie), m. en 1820, ami de Thaddée Czacki et de Kosciuzko, fut professeur et directeur au lycée de Krzemieniec.

Dans ses *Œuvres*, publiées en 1816-21 et 1825, on remarque : *Barbe Radziwill*, tragédie trad. en franç. dans les *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers* ; des traductions de *Rhadamiste et Zénobie* de Crébillon, de l'*Homme des champs* de Delille, de la *Virginie* d'Alfieri, etc.

FELIPE (SAN-), v. de la république de Vénézuéla, anc. cap. de la prov. de Tarcuy, sur la rive gauche de l'Uragui ; 7,000 hab. Culture du café, du coton, de l'indigo.

FELIPE (SAN-). *V.* JATIVA.

FELIPE (SAN-). *V.* MONTEVIDEO.

FELIPE-DE-AUSTRIA (SAN-). *V.* CARIACO.

FELIPE-DE-BENGUÉLA (SAN-). *V.* BENGUÉLA.

FELIPE-EL-REAL (SAN-), v. du Chili, ch.-l. de la prov. d'Aconcagua, sur la rive dr. de l'Aconcagua ; 11,500 hab. Mines d'argent et de cuivre non exploitées. Fondée en 1754. Au N.-E. de la ville est le volcan d'Aconcagua.

FELIPE-DE-TUCUMAN (SAN-). *V.* SALTA.

FELIPINAS, nom espagnol des PHILIPPINES.

FELIX, gouverneur de Judée pour les Romains vers l'an 53 ap. J.-C., tyrannisa les Juifs, fit mourir le grand prêtre Jonathas et emprisonner St Paul, épousa Drusille, fille du roi juif Agrippa, et fut rappelé par Néron, à cause de ses malversations ; mais le crédit de son frère, l'affranchi Pallas, le sauva. C. P.

FÉLIX Ier (SAINT), pape, 269-74, subit les persécutions d'Aurélien, et mourut en prison, mais non de mort violente. Sous son règne, l'Église fut troublée par l'hérésie de Paul de Samosate. Fête, le 30 mai.

FÉLIX II (SAINT), archidiacre de l'Église de Rome, m. en 365, fut créé pape en 355 par l'empereur Constance, pendant l'exil de Libère, et se retira dans ses terres, après le rétablissement de ce pontife, 358.

FÉLIX III (SAINT), Romain, pape de 483 à 492, succéda à Simplicius, rejeta l'édit d'union publié par l'empereur Zénon, condamna l'hérésiarque Acace, évêque de Constantinople, après avoir tenté de le ramener à la foi orthodoxe dans des *Lettres* pleines de bienveillance, et assembla, en 487, un concile à Rome, pour mettre fin aux discordes religieuses de l'Afrique. C. P.

FÉLIX IV, pape, 526-30, né à Bénévent, fut élu par la faveur de Théodoric, roi des Ostrogoths, et se distingua par sa sagesse et sa piété. Il nous reste sous son nom 3 *Lettres*, dont la dernière seule est authentique.

FÉLIX V, antipape. (*V.* EUGÈNE IV et SAVOIE.)

FÉLIX, évêque d'Urgel, m. en 818, soutint que J.-C., selon la nature humaine, n'était que fils adoptif et nuncupatif de Dieu le Père, fit accepter sa doctrine par l'archevêque de Tolède, Elipand, mais fut condamné par les conciles de Francfort, 794, de Rome, 799, déposé, et relégué à Lyon. Ses partisans étaient dits *adoptiens*. Alcuin écrivit un traité contre cette hérésie.

FELIX DE TASSY (CHARLES-FRANÇ.), célèbre chirurgien, m. en 1703, pratiqua d'abord son art dans les hôpitaux civils et militaires, et fut nommé, en 1676, premier chirurgien de Louis XIV. Le 1er des modernes, il fit, d'après Celse, l'opération de la fistule à l'anus.

FÉLIX DE VALOIS (SAINT). *V.* VERMANDOIS (HUGUES DE).

FÉLIX-DE-CARAMAN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), à 20 kil. N.-E. de Villefranche, près du canal du Midi ; 2,293 hab. Comm. de grains et farines. A peu de distance, près du bassin de Naurouze, s'élève un monument érigé en l'honneur de Riquet.

FELL, FIELL ou **FIELD**, *rocher* en scandinave : Dovre-FIELL, rochers tristes.

FELLAH, laboureur ; de l'arabe *falaha* (fendre la terre). On donne ce nom aux paysans de l'Égypte, presque tous musulmans. (*V.* ÉGYPTE.) D.

FELLATAHS, FOULHAHS ou **PEULS** (EMPIRE DES), État de l'Afrique centrale (Soudan), à l'O. du Bournou ; cap. Sakkatou. Il comprend les 3 royaumes de Masina, Gando, sur le Djolibah ou Niger moyen, et Sakatou. — Cet État, fondé à la fin du XVIIIe siècle, par le prophète Othman Danfodio, est auj. en décadence.

FELLENBERG (PHILIPPE-EMMANUEL DE), éducateur-agronome, né à Berne en 1771, m. en 1844, appartenait à une riche famille patricienne, et reçut une éducation très soignée. Sa mère lui inspira de bonne heure l'amour des pauvres. Il étudia le droit à l'université de Tubingue, 1789, puis fut employé dans l'institut d'éducation de Pfeffel (*V. ce nom*) à Colmar. Fatigué par ses études, il revint dans sa patrie, visita la Suisse, le Tyrol, une partie de la France et de l'Allemagne, recherchant partout la société des artisans et des agriculteurs, plutôt que celle des riches citadins. Ce fut pendant ces voyages qu'il conçut l'idée de se consacrer à l'éducation des pauvres. Il vint en France en 1795, se hâta de retourner en Suisse, où des troubles commençaient à se produire. Quand éclata la révolution de Berne, en 1798, il accepta le commandement du district supérieur du canton, et y rendit de grands services lors du soulèvement des paysans. Il leur avait fait des promesses que le gouvernement ne voulut pas tenir ; alors il résigna ses fonctions. Rentré dans la vie privée, 1799, il s'occupa de la fondation d'un *Institut agricole*, pour lequel il acheta le domaine d'Hofwyl, à 8 kil. de Berne. Pestalozzi était son voisin ; Fellenberg approuvait la méthode de ce célèbre éducateur, et conçut la pensée d'annexer à son Institut agricole un Institut d'éducation qui embrasserait l'instruction de toutes les classes de la société ; il établit d'abord un *Institut des pauvres*, pour les enfants pauvres et abandonnés, où le travail agricole et industriel fut le principal moyen d'éducation. En 1808, il y joignit un *Institut des jeunes nobles*, où l'on donnait une éducation libérale complète ; puis une *école moyenne* ou industrielle, et enfin une *salle d'asile*. L'Institut des jeunes nobles fut, pendant quelque temps, la partie la plus importante d'Hofwyl ; il devint célèbre et les élèves y affluèrent de toutes les contrées de l'Europe. L'Institut des pauvres attira aussi l'attention publique, et fut imité à l'étranger. Fellenberg compléta l'ensemble de son système par un *Institut normal*, où il s'appliquait à développer l'instituteur de campagne moralement, intellectuellement et physiquement, par rapport à sa destination de campagnard, d'en faire un paysan religieux et instruit, pour montrer, d'une manière sensible, aux gens de la campagne que l'instruction et l'élévation des sentiments peuvent se concilier avec le travail manuel. Les Instituts d'éducation étaient soutenus par l'Institut agricole, et, dans l'Institut normal, les frais étaient compensés par le travail des élèves. Cette dernière création, et des cours où Fellenberg appelait les instituteurs du canton, pour compléter leur éducation, popularisèrent en Suisse le nom du célèbre éducateur. Néanmoins, ses soins philanthropiques pour l'amélioration du peuple lui attirèrent de nombreuses et puissantes animosités ; ses intentions furent calomniées, et il dut se justifier devant une commission, nommée par le gouvernement, de tout le bien

qu'il avait fait et qu'il faisait chaque jour. Fellenberg fut nommé, en 1833, landammann de Berne, et, peu après, correspondant de l'Institut de France. Ses établissements demeurèrent en pleine activité jusqu'à sa mort. Ses fils les soutinrent pendant plusieurs années; mais la valeur de l'institution reposant surtout sur le mérite du fondateur, elle déclina promptement, et les établissements finirent par être fermés. C. D—Y.

FELLER (Joachim), érudit et poète latin moderne, né à Zwickau en 1638, m. en 1691, professeur et bibliothécaire à l'université de Leipzig, travailla aux *Acta eruditorum*.

On a de lui : *Supplementum ad Rappolti commentarium in Horatium*, Leipz., 1678, *Flores philosophici in Virgilio collecti; Cygni Cygneæ*, biographie des hommes célèbres de Zwickau (*Cygnea*), sa patrie; un poème *sur la Passion de Jésus-Christ*.

FELLER (Joachim-Frédéric), fils du précédent, né en 1673, m. en 1726, fut docteur en philosophie dès l'âge de 15 ans, voyagea en Allemagne et en France, eut des relations avec Leibniz, et devint, en 1706, secrétaire du duc de Saxe-Weimar.

Il a publié : *Monumenta varia inedita*, Iéna, 1714-18, 2 vol. in-4°; *Histoire généalogique de la maison de Brunswick*, en allemand, Leipz., 1717; *Miscellanea Leibniziana*, 1718, etc. C. P.

FELLER (François-Xavier de), jésuite, né à Bruxelles en 1735, m. en 1803, enseigna longtemps dans les colléges de son ordre, à Liége, Luxembourg, Tyrnau, puis se mit à écrire après la suppression des jésuites. On a de lui : *Examen critique de l'histoire naturelle de Buffon*, où il attaque la théorie de la terre du naturaliste, 1792, in-12; *Discours sur plusieurs sujets de religion et de morale*, Luxembourg, 1777, 2 vol. in-12, le meilleur de ses ouvrages; *Dictionnaire de Géographie*, Liége, 1782; *Dictionnaire historique*, 1781, 6 vol., pour lequel il s'est beaucoup servi de celui de Chaudon, et qui a été plusieurs fois réimprimé avec des additions jusqu'en 1848; *Journal historique et littéraire*, publié à Luxembourg, puis à Liége, de 1774 à 1794; *Réclamations belgiques*, pièces en faveur de l'insurrection du Brabant, à laquelle il avait pris une part active; *Observations sur le système de Newton*, où il nie le mouvement de la terre et combat la pluralité des mondes. On a recueilli de ses divers articles un *Cours de morale chrétienne et de littérature religieuse*, Paris, 1824, 5 vol. C. P.

FELLETIN, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. d'Aubusson, sur la Creuse; 3,225 hab. Manufacture renommée des beaux tapis dits d'*Aubusson*, de moquettes, de draps, de siamoises; filatures de laines; teintureries, tanneries, papeteries; commerce de sel et de bestiaux.

FELLOW, c.-à-d., en anglais, compagnon, collègue; nom par lequel on désigne les usufruitiers des fondations affectées aux universités anglaises. Les fellows habitent ensemble dans les colléges qui dépendent de ces établissements; souvent ils sont nommés pasteurs des paroisses relevant des universités. Ils perdent leurs qualité et avantages en se mariant, ou en héritant d'un bien dont le revenu dépasse celui de leur bénéfice.

FELONIE, crime du vassal qui commettait envers son suzerain quelque forfait ou déloyauté notable; crime du suzerain coupable d'une injure grave envers le vassal; ou encore, crime du chevalier qui trahissait ses devoirs. La perte du fief, l'amende, la dégradation, la mort, etc., étaient des châtiments de la félonie.

FELOUPS, tribu indigène de l'Afrique (Sénégambie), entre les embouch. de la Gambie et du San-Domingo; les Feloups se composent d'une foule de petites peuplades, ce qui rend l'évaluation de leur population à peu près impossible.

FELSBERG, v. de la Prusse (Hesse-Nassau), sur l'Edder; 1,076 hab. Restes d'un anc. château, autrefois commanderie de l'ordre Teutonique.

FELSEN, *rocher* en allemand : Weissenfels, rocher blanc.

FELSINA, anc. nom de la v. de *Bononia*, avant son occupation par les Gaulois Boïens. Auj. *Bologne*.

FELSŒ-BANYA, en allem. *Neustadt*, v. de Hongrie (comitat de Szathmar); 6,000 hab. Direction des mines. Exploit. d'or, d'argent, de cuivre, de plomb et de fer.

FELTON, fanatique irlandais de la secte des puritains, qui assassina le duc de Buckingham à Portsmouth et fut pendu en 1628. (*V.* Buckingham.)

FELTRE, *Feltria*, v. du royaume d'Italie (Vénétie), ch.-l. d'arr. de la prov. de Bellune, sur la Colmeda; 6,570 hab. Évêché; filatures de soie; comm. de vins. Le général Clarke reçut de Napoléon I^{er} le titre de *duc de Feltre*.

FELTRIA, anc. v. de la Rétie, chez les *Medoaci*. Auj. *Feltre*.

FEMERN, en allemand *Fehmarn*, en latin *Fembria* ou *Cimbria Parva*, ou *Femera*, île de la Baltique, rattachée autrefois au Slesvig, et formant aujourd'hui un cercle de la régence prussienne de Holstein; 9,600 hab. en 1871. Superf., 165 kil. carr.; cap. Burg. Exportation de froment, seigle, orge, beurres, fromages et viandes salées. Élève de bétail.

FEMERSUND, petit détroit entre l'île allemande de Femern et la côte est du duché de Holstein.

FEMMES (Condition des). Dans l'antique Orient, la femme a toujours été regardée presque comme une esclave, et capricieusement traitée par son époux : l'usage de la polygamie et l'habitude du divorce l'ont maintenue dans cet état d'infériorité. Sa condition fut plus digne chez les Hébreux : elle était la compagne de l'homme. Dans les temps héroïques de la Grèce, l'occupation des femmes, même du plus haut rang, était de filer et de travailler la laine (Hélène, Pénélope, etc.); beaucoup plus tard, Alexandre le Grand ne portait d'autres vêtements que ceux que lui faisaient sa mère et ses sœurs. A Athènes, les femmes, fort retenues dans les premiers temps, occupaient un appartement séparé, qu'on appelait *gynécée*, filaient la laine ou fabriquaient des étoffes, paraissaient rarement en public, et ne mangeaient point à table avec les hommes, s'il s'y trouvait des étrangers. D'après la loi de Solon, la femme adultère pouvait être injuriée en public par tous les citoyens, et, dans le flagrant délit, tuée par son époux. Plus tard, par suite des progrès du luxe, on fut obligé de créer 20 magistrats nommés *Gynæconomoi*, pour réprimer les dépenses excessives des femmes en parures et en bijoux. Les règlements furent impuissants. A partir de Périclès, on vit les femmes se mêler du gouvernement, ridicule dont Aristophane se moqua dans plusieurs de ses comédies. Plutarque affirme qu'à Sparte, pendant plus de 500 ans, le divorce et l'adultère furent inconnus; Aristote, au contraire, soutient que les femmes vécurent dans la plus grande liberté. Il est certain que l'éducation commune des 2 sexes et la coutume des exercices gymnastiques devaient étouffer tout sentiment de pudeur. La législation de Lycurgue altéra la nature de la femme, et fit disparaître ses affections les plus légitimes : il y a plus de barbarie que de grandeur, plus d'insensibilité que de force virile, dans la conduite de ces mères spartiates, qui se réjouissaient de la mort d'un fils tué sur le champ de bataille, ou même qui frappaient un fils coupable d'avoir tourné le dos à l'ennemi. (*V.* sur la femme dans l'antiquité grecque les ouvrages de Martin, 1838; Chasles, 1847; Lasaulx, 1851; Mähly, 1853; Stegeren, 1859; Clarisse Bader, 1873; Lallier, *la Femme à Athènes au quatrième siècle*, 1875; Becq de Fouquières, *Aspasie de Milet*, 1872; Babuder, *la Donna spartana*, 1879; Cambouliu, *les Femmes d'Homère*, 1854.)

Chez les Romains, la femme était dans un véritable esclavage; exposée au divorce et à la répudiation, n'ayant d'autre juge qu'un époux armé du droit de vie et de mort, elle pouvait être tuée sans procès, si elle était infidèle, si elle avait dérobé les clefs ou bu du vin. Sa vie était dure et laborieuse. Il en fut ainsi pendant les premiers siècles de Rome. Puis, quand la corruption des mœurs remplaça l'ancienne simplicité, les femmes usèrent de la licence nouvelle. On les vit solliciter et obtenir l'abrogation de la loi Oppia, qui mettait des bornes à leur luxe, afficher une scandaleuse magnificence, et s'immiscer dans les affaires publiques. Rome eût pu trouver, chez quelques peuples barbares, de plus nobles exemples. Ainsi, dans la Gaule, il y avait communauté de biens, de peines et de travaux, entre les époux; les femmes accompagnaient leurs maris dans les guerres, les animaient au combat, pansaient leurs blessures; parfois on leur accordait le droit d'arbitrage dans les discordes des tribus. Des druidesses étaient revêtues d'un caractère sacré. — Si, parmi les Germains, on trouve, comme en Gaule, des femmes vénérées à titre de prophétesses, telles que Velléda, néanmoins la femme était regardée comme la propriété du mari, car le mariage était un véritable achat. On peut voir d'ailleurs, dans la loi salique, combien le rapt et la violence étaient choses communes, et, après la conquête, on ne trouve que scandale et cynisme dans la plupart des mariages des rois francs. — P. Gide, *Condition de la femme dans le droit ancien*, 1807; Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, passim. (*V.* Dot.)

Le christianisme donna à la femme sa dignité morale. Marie fut choisie pour être la mère du Sauveur. De saintes femmes, Radegonde, Bathilde, etc., fondèrent des abbayes où la vertu et le malheur trouvèrent un refuge; d'autres, Clotilde, Théodelinde, etc., travaillèrent à la conversion des Barbares; le mariage fut sanctifié par l'Église. Pendant la féodalité, la vie de château développa l'influence domestique de la femme; la chevalerie, les romans, les cours d'amour (*V. ce mot*) proclamèrent son influence sociale. Des femmes présidèrent les tribunaux, défendirent les forteresses, conduisirent les hommes d'armes au combat (Jeanne de Montfort, Jeanne de Blois, Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette, etc.). La maison royale de France fut la seule qui ne reconnut point le droit des femmes à l'hérédité, et partout ailleurs elles occupèrent le trône. Une prérogative que l'on ne songea ou que l'on ne réussit pas, en France, à enlever aux femmes de sang royal, ce fut celle de prendre la régence du royaume (Blanche de

Castille, Anne de Beaujeu, Catherine et Marie de Médicis, Anne d'Autriche, etc.). La marquise de Rambouillet avait déjà établi l'autorité littéraire des femmes avant que le XVIIIe siècle vît s'ouvrir les salons de Mmes Doublet, Geoffrin, Duchâtelet, Du Deffant, de Mlle de Lespinasse, etc. La période de la Révolution a aussi produit de puissantes influences féminines : Mme Roland, Mme Tallien, Mme de Staël, Mme Récamier, etc.

V. l'abbé Grégoire, *Influence du christianisme sur la condition des femmes*, Paris, 1812; J.-A. de Ségur, *les Femmes, leur condition et leur influence dans l'ordre social chez les différents peuples anciens et modernes*, Paris, 1803 et 1819, 3 vol. in-12, ou 1820, 2 vol.; La Boulaye, *Recherches sur la condition civile et politique des femmes, depuis les Romains jusqu'à nos jours*, Paris, 1843. B., S. Re et G. L.-G.

FEMMES (Les saintes). L'Evangile désigne ainsi Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Marie Salomé. Elles se trouvèrent sur le passage de Jésus, dans la voie douloureuse, et se présentèrent à son tombeau le dimanche qui suivit le supplice du Sauveur, pour parfumer son corps; ce fut à elles que l'ange dit : « Il n'y est plus ; il est ressuscité. »

FENAIN, brg du dép. du Nord, arr. de Douai; 2,500 hab. Fabr. d'huiles ; filat. de lin.

FENAROLI (Fidèle), musicien, né à Lanciano (Abruzzes) en 1730, m. en 1817, fut élevé au Conservatoire de Loreto à Naples. Il fut le maître de Cimarosa, de Guglielmi, de Palma. Ses *Regole musicali* et ses *Partimenti* sont excellents pour étudier l'art du chant.

FÉNELON (Bertrand de **Salignac de la Mothe-**), d'une anc. famille du Périgord, qui s'appelait primitivement *Salagnac* ou *Saligniac*, ambassadeur de France auprès d'Élisabeth, de 1568 à 1575, sous Charles IX et Henri III. Ce fut lui qui fut chargé d'annoncer officiellement à Élisabeth le massacre de la Saint-Barthélemy. Sa *Correspondance*, publiée par M. Teulet, 1838-41, 7 vol., comprend l'histoire des années 1568 et 1569, marquées en France par les guerres civiles, et en Angleterre par la détention de Marie Stuart, l'accusation contre le duc de Norfolk, la rupture avec l'Espagne et la révolte des catholiques du Nord.

On a de lui encore : *le Siège de Metz en 1552*, Paris, 1553; *le Voyage du roi Henri II aux Pays-Bas*, 1554.

FÉNELON (François de **Salignac de la Mothe-**), né le 6 août 1651 au château de Fénelon, en Périgord, m. à Cambrai le 7 janvier 1715. Il passa son enfance dans la maison paternelle; envoyé à 12 ans à l'université de Cahors, puis placé à Paris au collège du Plessis, il y fit de brillantes études. On rapporte de lui, comme de Bossuet, qu'il prêcha à l'âge de 15 ans. A peine sorti du séminaire de Saint-Sulpice, où il acheva sa théologie, il fut chargé, en 1678, par l'archevêque de Paris, de diriger l'établissement des *Nouvelles Catholiques*. C'est alors qu'il écrivit son premier ouvrage, chef-d'œuvre de délicatesse et de raison, le *Traité de l'éducation des filles*, 1 vol. in-12, 1687, pour la duchesse de Beauvilliers. A cette époque appartiennent aussi 2 autres ouvrages non moins importants : une *Réfutation du Traité de la nature et de la grâce du P. Malebranche* (publiée pour la 1re fois en 1820), et le *Traité du ministère des pasteurs*, 1688. Sur la recommandation de Bossuet, son maître, et alors son ami, Fénelon fut chargé d'une de ces missions auxquelles Louis XIV attachait tant de prix, et qui avaient pour but de rétablir l'unité religieuse du royaume. Le roi l'envoya dans le Poitou, et les succès qu'il y obtint ayant mis en lumière les éminentes qualités de son esprit, il fut nommé, en 1689, précepteur du duc de Bourgogne. En 1693, il entra à l'Académie française à la place de Pellisson et, 2 ans après, le roi lui donna l'archevêché de Cambrai. Fénelon avait une âme tendre, une imagination subtile et portée au mysticisme; il était l'ami et le conseiller de Mme Guyon (*V. ce nom*), dont la piété aventureuse avait abouti aux erreurs du quiétisme; sommé par Bossuet de condamner lui-même les égarements théologiques de cette femme, il s'y refusa. Il fit plus : blessé, on doit le croire, des paroles impérieuses de l'évêque de Meaux, il publia l'*Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*, 1697, 1 vol. in-12, où les doctrines de Mme Guyon, déguisées, atténuées même, reparaissaient cependant comme un défi. Le défi fut relevé par le redoutable controversiste, et l'on vit les deux plus illustres évêques, les deux plus grands écrivains religieux du XVIIe siècle passionner la cour et la ville de leurs débats. Les attaques, les réfutations, les répliques se succédaient avec une verve et une éloquence incomparables. Fénelon, condamné par Innocent XII, fit sa soumission avec une touchante humilité, 1699. L'archevêque de Cambrai était en disgrâce; un nouvel incident vint redoubler la colère du roi : le *Télémaque*, admirable étude épique d'après l'antiquité, peinture vigoureuse des mauvais gouvernements, traité de morale plein de conseils courageux, bien qu'un peu chimériques, avait été composé par Fénelon au temps où il vivait à la cour. Disgracié, il ne pouvait plus le faire paraître sans exposer sa pensée aux interprétations les plus fausses; le *Télémaque* parut néanmoins, par l'infidélité d'un domestique chargé d'en faire une copie. Vainement Fénelon, en écrivant ce livre, avait-il écarté toute pensée d'allusion directe; vainement s'était-il entouré de précautions pour que ses conseils pussent être utiles ; on voulait que le *Télémaque* fût une satire de Louis XIV, et l'ouvrage ayant été supprimé en France, l'Europe entière en lisait des contrefaçons avec un empressement ironique. Retiré à Cambrai, Fénelon s'y donna tout entier aux devoirs de son ministère. Pendant les malheureuses campagnes de 1708 et de 1709, il déploya une admirable charité pour secourir les blessés et les malades. A cette époque se rapporte la plus grande partie de sa correspondance religieuse, vrai trésor de philosophie chrétienne et d'observation morale. Il continuait aussi à diriger le cœur et l'esprit du duc de Bourgogne; ses Mémoires adressés à M. de Beauvilliers sur la situation de la France et les réformes à introduire dans l'État nous montrent l'archevêque de Cambrai sous un aspect tout nouveau. Si Fénelon, par son sentiment des droits de l'humanité, semble un précurseur chrétien de l'esprit du XVIIIe siècle, ses théories politiques tendent à une sorte de restauration des institutions du moyen âge. Comme les esprits d'élite qui entouraient le duc de Bourgogne et qui comptaient sur son règne, M. de Beauvilliers et M. de Saint-Simon, Fénelon voulait substituer à la monarchie absolue de Louis XIV une monarchie, non pas précisément féodale, mais limitée par l'action organisée d'une aristocratie puissante. Ses Lettres au duc de Bourgogne et au roi, sa Correspondance avec le duc d'Orléans, ses Mémoires secrets sur toutes les questions politiques du moment, éclairent d'un jour inattendu la situation de la France pendant les dernières années du règne de Louis XIV. La mort du duc de Bourgogne anéantit ses espérances; il perdit ensuite M. de Beauvilliers auquel l'attachait une amitié tendre, et lui-même, accablé d'afflictions, ne tarda pas à rejoindre son élève et son ami. Fénelon a beaucoup écrit, mais le plus grand nombre de ses ouvrages ne fut publié qu'après sa mort. Le plus beau de tous, après le *Télémaque*, est la *Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de la connaissance de la nature, et proportionnée à la faible intelligence des plus simples*, 1731, 1 vol. in-12, où les preuves tirées de l'ordre du monde et les preuves métaphysiques empruntées à la philosophie cartésienne sont magnifiquement développées avec la logique d'une intelligence pénétrante et l'onction d'une âme pieuse. La première partie fut seule imprimée de son vivant, 1712; l'édition la plus exacte est celle qui a été donnée par l'abbé Gosselin, Paris, 1834, 1 vol. in-12. Les *Lettres spirituelles* sont aussi l'un des plus complets témoignages de ce génie profond et tendre. Les *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier*, production de sa jeunesse, et l'admirable *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, 1 vol. in-12, 1718, écrite dans les dernières années de sa vie, révèlent chez l'illustre archevêque le critique supérieur, l'artiste délicat et enthousiaste, le disciple de l'antiquité, qui *en cueille*, ce sont ses paroles, *la fleur la plus pure*, et associe harmonieusement les grâces d'Athènes et de Rome aux grâces meilleures de la pensée chrétienne. Cette union charmante, c'est Fénelon tout entier. Citons encore les *Dialogues des morts, composés pour l'éducation d'un prince*, 1 vol. in-12, les *Fables* et les *Aventures d'Aristonoüs*, ouvrages composés pour l'éducation du duc de Bourgogne, et aussi excellents dans leur genre que le *Télémaque*. Quoique Fénelon ait beaucoup prêché, on n'a conservé de lui qu'un très petit nombre de sermons; le *Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne* et le *Sermon pour la fête de l'Épiphanie* sont pleins d'une heureuse et touchante éloquence. Fénelon a été l'objet de nombreux travaux ; les principaux sont: l'Histoire de sa vie et de ses ouvrages par l'Écossais Ramsay, son disciple, et l'éditeur de ses œuvres posthumes; les éloges académiques de La Harpe, 1771, de Dalembert, 1774; et surtout l'excellente et complète *Histoire de Fénelon*, par le cardinal de Bausset, plusieurs fois réimprimée, et à laquelle il faut joindre l'*Histoire littéraire de Fénelon, ou Revue historique et analytique de ses Œuvres*, par l'abbé Gosselin, Paris, 1843, gr. in-8o. Le génie et le style de Fénelon sont admirablement appréciés dans une brillante et substantielle Notice de Villemain. M. D. Nisard le juge plus sévèrement dans son *Hist. de la Littér. française*.

Les principales éditions des *Œuvres* de Fénelon sont celles de Didot, Paris, 1787-92, 9 vol. in-4o; de Lebel, Versailles, 1820-24, 23 vol., à laquelle se joint la *Correspondance* de Fénelon, Paris, 1829-30, 11 vol.: c'est la plus complète; de Lefèvre et F. Didot, Paris, 1835, 3 vol. gr. in-8o; enfin de Périsse, Paris et Lyon, 1841, 4 vol. gr. in-8o. L'édition des *Œuvres complètes*, Besançon, 1830, 27 vol., n'est qu'une reproduction imparfaite et incomplète de l'édit. de Versailles. S. R. T.

FÉNELON (Gabriel-Jacques de **Salignac**, marquis de), petit-neveu du précédent, né en 1688, m. en 1746, lieutenant général, fut ministre plénipotentiaire au congrès de Soissons, 1727, signa le traité de neutralité fait avec les États de Hollande en 1733, et fut tué à la bataille de Raucoux. Il publia la première édition française du *Télémaque*. B.

FÉNELON (J.-B.-A. DE SALIGNAC, ABBÉ DE), petit-neveu de l'archevêque de Cambrai, né à Saint-Jean-d'Estissac (Périgord) en 1714, m. en 1794, fut aumônier de la reine Marie Leczinska, femme de Louis XV, se retira ensuite au prieuré de Saint-Sernin près d'Autun, adoucit le sort de ses paysans, encouragea l'agriculture, et fonda à Paris un établissement pour l'instruction des jeunes Savoyards. Il périt sur l'échafaud pendant la Terreur. B.

FENESTELLA, historien romain, né en 49 av. J.-C., m. en 21 ap., avait composé des *Annales*, citées par Pline, Aulu-Gelle, Asconius, Lactance. Il n'en reste qu'un petit nombre de fragments très courts. Il n'avait traité que de l'histoire intérieure de Rome. L'ouvrage publié sous son nom à Vienne, en 1510, et intitulé : *de Sacerdotiis et Magistratibus Romanorum lib. II*, est une compilation du jurisconsulte florentin André Fiocchi, déjà imprimée à Milan, en 1477. E. D—Y.

FENESTRELLES, v. du roy. d'Italie, arrond. et à 32 kil. O.-N.-O. de Pignerol, sur la Clusone et près de la frontière de France, à 954 m. d'altitude; défendue par un château fort construit au XVIe siècle; 624 hab., 1,250 avec la garnison. Les Français franchirent le col de Fenestrelles en 1515. Le fort, qui appartenait à la France depuis la paix de Westphalie, fut restitué au Piémont par le traité d'Utrecht, 1713.

FÉNÉTRANGE, FÉNESTRANGE ou **FINSTRINGEN**, v. d'Allemagne (Alsace-Lorraine), cercle de Sarrebourg, sur la rive g. de la Sarre; 1,425 hab. Autref. ville forte, cap. de la baronnie du même nom. Tanneries, huileries, blanchisseries de toiles.

FÉNIERS (LE), petit pays de l'anc. France (Auvergne), où était Condat-en-Féniers (Cantal).

FENIN (PIERRE DE), chroniqueur du XVe siècle, issu d'une famille noble de l'Artois, m. en 1506; son père était prévôt d'Arras. On n'a aucun détail sur sa vie. Sa chronique, qui s'étend de 1407 à 1427, fut publiée, en 1653, par Godefroy, à la suite de l'*Histoire de Charles VI* par Juvénal des Ursins. Insérée dans les collections de *Mém. relatifs à l'hist. de France* par Petitot, et par Michaud et Poujoulat, elle a été éditée séparément par Mlle Dupont, gr. in-8°, 1837. B.

FENNI, nom latin des FINNOIS.

FENNONIA, nom latin de la FINLANDE.

FENOUILLÈDES, *Fenolitensis pagus*, anc. pays de France (Languedoc), compris auj. dans le dép. des Pyrénées-Orientales.

FENOUILLET (PIERRE DE), prélat français, né à Annecy, m. à Paris en 1652, fut prédicateur de Henri IV, qui le nomma évêque de Montpellier, en 1507. Il se signala par son zèle pour la discipline et pressa Louis XIII d'enlever aux protestants sa ville épiscopale dont ils s'étaient emparés, en 1621. E. D—Y.

FENOUILLOT. V. FALBAIRE.

FENRIR ou **FENRIS**, grand loup qui joue un rôle important dans la mythologie scandinave. Fils de Lok, il fut de bonne heure enfermé dans le Walhalla par les Ases, qu'une prédiction funeste inquiétait. Deux fois il brisa ses chaînes. Les dieux, effrayés, recoururent aux Alfes noirs, génies malfaisants, mais habiles ouvriers, qui forgèrent des fers que rien ne pouvait rompre. Fenrir, attaché à un rocher par le cou, dévora cependant un bras du dieu Thor. Il doit rester prisonnier jusqu'à la fin du monde : alors il engloutira Odin, et périra lui-même étouffé par le fils de celui-ci, Vidar, dieu du Silence. B.

FENTON (ÉLISÉE), poète anglais, né à Shelton (Stafford), m. en 1730, a composé : un recueil de *Poésies*, d'une élégance remarquable, 1717; une tragédie de *Mariamne*, 1723; la traduction des 1er, 4e, 19e et 20e livres de l'*Odyssée*, insérée par Pope dans sa traduction de ce poème; une *Vie de Milton*, dont le critique Johnson fait l'éloge. Il a donné aussi une édition des œuvres de Waller, avec des notes estimées. Ses œuvres ont été recueillies à Londres, 1739, in-4°. C. P.

FÉODALITÉ ou **RÉGIME FÉODAL.** On donne ce nom à l'organisation politique et sociale qu'adoptèrent la France et la plupart des États de l'Europe, quand le territoire tout entier y fut, dès le IXe et le Xe siècle, morcelé en une foule de fiefs (*feoda, beneficia*), rattachés les uns aux autres par certains liens, et à peu près indépendants du pouvoir central. Avant cette époque de la décadence carolingienne, le régime féodal n'avait existé qu'en germe. Si, dès le temps de l'invasion, les fiefs et les arrière-fiefs étaient naturellement sortis, en France, d'une vieille coutume de la Germanie, il y avait, à côté des fiefs, une autre sorte de propriété, les alleux (*V.* ALLEU, FIEF); si les seigneurs bénéficiers avaient toujours tendu à accroître et à rendre héréditaire une puissance concédée le plus souvent à vie ou sans limite de temps, il y avait encore au-dessus d'eux, soit entre les mains des rois (Brunehaut, Dagobert, Pépin le Bref, Charlemagne), soit entre celle des maires du palais (Ébroïn, Pépin d'Héristal, Charles-Martel), une autorité centrale souvent forte et énergique. Au IXe siècle, les populations, mal défendues par le pouvoir royal contre les pirates normands, se groupèrent autour des seigneurs, qui acquirent sur la plupart des anciens alleux, transformés volontairement en fiefs par la *recommandation*, un droit de suzeraineté et d'hommage. En même temps, le sol se hérissait de châteaux forts, qui, après avoir servi de refuge contre les incursions normandes, devinrent des points d'appui contre la royauté. Charles le Chauve lui-même consacra et légalisa cette révolution : si l'édit de Pistes, qui d'ailleurs ne fut point exécuté, prescrivit, en 864, la démolition de toutes les forteresses bâties sans l'autorisation du prince, celui de Mersen, en 867, ordonnait à tout homme libre de s'attacher à un seigneur; et bientôt le même prince assura définitivement l'hérédité aux bénéficiers et aux gouverneurs ou comtes, désireux de transformer leur charge en souveraineté indépendante et directe (capitulaire de Kiersy-sur-Oise, 877). — En Allemagne et en Italie, le régime féodal s'établit vers la même époque et d'une manière à peu près semblable. Sous les derniers Carolingiens d'Allemagne, les anciens duchés germains, qui représentaient autant de petites nationalités distinctes (Saxons, Bavarois, etc.), reparurent et subsistèrent, après 911, en présence d'un roi devenu électif, et désigné par les principaux seigneurs du pays et volontairement accepté par tous les autres. Ils absorbèrent, sans les détruire, les districts ou comtés carolingiens et les margraviats ou comtés frontières, et dominèrent les simples possesseurs de fiefs. A cette aristocratie laïque, les princes saxons, 919-1024, pour combattre l'ascendant toujours croissant des ducs, ajoutèrent une nombreuse aristocratie ecclésiastique, en augmentant les domaines des évêques et en en faisant de petits souverains. Enfin, l'hérédité des fiefs et des arrière-fiefs, qui existait déjà en fait, fut légalement proclamée par Conrad II le Salique, vers 1025 pour l'Allemagne, et en 1037 pour l'Italie, déchirée depuis 2 siècles par une anarchie effroyable qui avait permis à l'aristocratie de s'y affermir. — De ces États formés du démembrement de l'empire de Charlemagne, la féodalité s'étendit au XIe siècle dans l'Italie du Sud par les conquêtes des aventuriers normands qui y fondèrent le royaume de Naples et Sicile; dans l'Angleterre, par celles du duc de Normandie Guillaume le Bâtard, 1066; en Syrie, par l'établissement du royaume de Jérusalem lors de la première croisade, 1099. Enfin la péninsule espagnole, avec ses *ricos hombres* pour grands barons féodaux et ses *hidalgos* pour noblesse inférieure, avait en certaines parties, notamment dans l'Aragon, un régime assez analogue, tout en différant à bien des égards des autres pays de l'Occident.

Cet état social avait 2 grands caractères spéciaux : 1° la nature particulière de la propriété féodale, pleine et héréditaire comme celle de nos jours, mais qui, d'une part, imposait au possesseur vis-à-vis du donateur, au vassal vis-à-vis du suzerain, des obligations (service militaire, service judiciaire), et, en certains cas, des aides d'argent et des redevances, tandis que, de l'autre, elle lui donnait sur son fief tous les droits de souveraineté (pouvoir militaire, législatif, judiciaire, droit de battre monnaie); 2° la hiérarchie entre tous ces maîtres du sol, que *l'hommage* et la *foi*, condition de l'*investiture*, rattachaient les uns aux autres, sans que le lien pût être rompu autrement que par la trahison du vassal ou par le déni de justice du suzerain, et qui, du moins en principe, formait, depuis le roi jusqu'au châtelain, une sorte d'échelle de souverains plus ou moins puissants. A la tête de la féodalité française se plaçaient 6 grands feudataires, égaux entre eux et appelés pour cette raison pairs (*pares*) du royaume de France; 4 au N. : le comte de Flandre, le duc de Normandie, le comte de Champagne, le duc de Bourgogne; 2 au S. : le duc de Guyenne, qui hérita de la Gascogne en 1036, et le comte de Toulouse. D'autres seigneurs, placés au second rang, étaient très puissants encore : ainsi le comte de Bretagne et le comte d'Anjou, vassaux à peu près indépendants, l'un du duc de Normandie, l'autre du duc de France, devenu depuis le roi Hugues Capet. Les fiefs du second ordre, à leur tour, avaient dans leur mouvance plusieurs arrière-fiefs, considérables eux-mêmes, au-dessous desquels restaient les simples possesseurs de châteaux. — Dans l'Allemagne proprement dite, 4 grands-duchés existaient dès la mort du dernier carolingien, 911 : Saxe et Thuringe au N., Franconie vers le centre, Bavière et Carinthie au S.-E., Souabe au S.-O. — Le comte de Provence et celui de Savoie étaient les principaux des nombreux seigneurs laïques et ecclésiastiques du royaume d'Arles, formé de la réunion des 2 Bourgognes, 930, et rattaché nominalement à l'Allemagne depuis 1033. — Enfin, dans l'Italie carolingienne, sur laquelle les rois germains élevaient aussi des prétentions depuis qu'en 962 Othon le Grand avait pris la couronne de fer des Lombards et la couronne impé-

riale, les vrais maitres étaient au N.-O. les marquis d'Ivrée et de Suse, au N.-E. le duc de Frioul, au centre le duc de Spolète et le marquis de Toscane, au S. les comtes de Tusculum, les marquis de Camerino, les ducs de Bénévent, les princes de Salerne.

Mélange de bien et de mal, la féodalité eut des résultats utiles : 1° si elle fut loin d'être le meilleur des gouvernements, elle fut du moins un gouvernement, et remplaça, par une organisation qui permit, tant bien que mal, de résister aux Normands, et qui dura des siècles, ce désordre permanent de l'époque d'invasion, auquel Charlemagne avait voulu en vain substituer une administration régulière, dépendant d'un pouvoir central ; 2° elle adoucit un peu, à partir du XIe siècle, et grâce à l'influence de l'Église, les mœurs dures et grossières des seigneurs, en les faisant, dans leurs châteaux, vivre davantage de la vie de famille, en donnant à leurs femmes plus de dignité et de pouvoir. Le christianisme avait rétabli, en principe, l'égalité naturelle entre les deux sexes : sous l'influence chrétienne, la féodalité produisit, en fait, l'égalité entre la dame et le seigneur ; et l'éducation maternelle, dont la première condition est le respect, eut plus de puissance sur cette aristocratie qui dominait la population entière. — La féodalité eut aussi des conséquences désastreuses : 1° l'anarchie. Les guerres privées continuelles, résultat inévitable de l'absence d'un gouvernement assez fort pour les empêcher, étaient encore multipliées par une législation qui ne laissait guère aux suzerains les troupes de leurs vassaux qu'un temps trop court (40 jours par an) pour amener quelque résultat décisif. La force faisait trop souvent le droit ; et les meilleures garanties étaient encore, avec des hommes d'armes nombreux, celles d'une vigueur corporelle qu'augmentaient de longs exercices militaires, et d'une armure qui devint de plus en plus impénétrable ; 2° l'asservissement des classes inférieures et la disparition presque entière des anciens hommes libres devenus *vilains* (*villani*, de *villa*, métairie) ou *serfs* de la glèbe : les premiers pouvant encore posséder, mais sans pouvoir transmettre leurs biens (gens de *mainmorte*), et soumis seulement à des redevances fixes ; les autres, simples colons, exposés à tous les caprices du seigneur (*hommes de poeste, gens potestatis*). C'était sur eux que retombait presque tout le poids des guerres privées. Cependant, malgré les tailles multipliées, les lourdes corvées, les vexations de toute nature, l'influence chrétienne faisait du servage un état de beaucoup préférable à l'esclavage antique. Vendu seulement avec la terre qu'il cultivait sans pouvoir la quitter jamais, le *manant* (*manere*, rester), le *roturier* (*ruptura*, culture de la terre, dans la basse latinité), voyait du moins son union reconnue, sanctifiée ; c'était un mariage, et non plus une simple cohabitation ; il n'était pas, comme l'esclave, arraché à sa femme et à ses enfants ; il était frère de son seigneur devant Dieu ; 3° la ruine presque complète de toute culture de l'esprit, en dehors des cathédrales et des monastères. Le mouvement intellectuel dû aux efforts de Charlemagne et d'Alcuin s'était soutenu dans le IXe siècle. Mais, dès la fin de cette période et dans le Xe, les invasions normandes et les désordres civils avaient en partie détruit les monastères et les écoles ; les seigneurs ne songeaient qu'à la guerre ; et, soit par la nécessité de la défense, soit par la force de l'exemple, soit par le mauvais choix des princes, qui, au mépris des lois canoniques, s'arrogeaient la nomination des évêques et des abbés, quand ils ne s'emparaient pas pour leur propre compte des abbayes ou des évêchés, l'Eglise elle-même était souvent entrainée dans la même voie.

Trois ennemis devaient lutter contre la féodalité : l'Église, qu'elle asservissait ; les populations, qu'elle tyrannisait ; les rois, qu'elle annulait. Au XIe siècle, les papes l'attaquèrent dans la puissance spirituelle qu'elle usurpait ; la querelle des investitures (*V. ce mot*), dont les conséquences se faisaient sentir dans chaque seigneurie, dans chaque diocèse, rendit à l'Église la liberté de ses élections, et, en poussant la chrétienté aux croisades, le saint-siège porta indirectement à la féodalité une nouvelle blessure : un grand nombre de propriétaires de fiefs furent réduits, pour faire le voyage d'Orient, ou à la nécessité d'en vendre une partie aux rois, ou bien de vendre aux villes de leurs domaines des chartes, des privilèges ; et ces pertes furent mal compensées par les titres nouveaux et les armoiries rapportés d'Asie. En même temps, l'Église cherchait à adoucir les maux du système féodal. Aux guerres privées et à la tyrannie des seigneurs elle opposa, outre la prédication chrétienne, des institutions plus ou moins efficaces : 1° la *paix de Dieu*, par laquelle elle tenta d'interdire ces hostilités continuelles ; la *trêve de Dieu*, 1041 pour la France, 1043 pour l'Allemagne, qui ne leur laissait guère que 60 à 80 jours par an, et garantissait tous ceux dont le caractère, le sexe ou la profession exigeaient une protection spéciale : les prêtres et les pèlerins, les femmes, les marchands, les laboureurs avec leurs outils et leurs bestiaux. Bien observée, elle eût amélioré singulièrement l'état de la société ; 2° la chevalerie : d'une vieille coutume germanique conservée après l'invasion, l'investiture du jeune guerrier par les armes, elle fit une institution protectrice de tous ceux qui n'étaient pas en état de se défendre eux-mêmes, en imposant au seigneur, armé chevalier, des serments solennels que malheureusement, dans la pratique, il ne respectait pas toujours. — Au XIIe siècle, ce fut le tour des villes, surtout en Italie et en France. Dans le premier de ces 2 pays, toutes celles du nord ou de la Toscane, non contentes de s'affranchir des seigneurs, leur imposèrent leur domination, 1100 à 1150, et l'Italie eut une constitution toute municipale. En France, un grand nombre s'érigèrent en communes ; à part l'impôt régulier qu'elles payaient et l'hommage qu'elles rendaient aux seigneurs, ce furent autant de petites républiques sous la protection royale, et bien des bourgs, de simples villages même, les imitèrent. (*V.* COMMUNES.) — La royauté enfin fut, à partir des XIIe et XIIIe siècles, un troisième ennemi pour les seigneurs féodaux ; et du plus ou moins de succès des rois dans leurs tentatives résulta en grande partie la diversité de destinée des États. En Allemagne, en dissipant leurs forces hors du pays, en voulant dominer l'Italie et le saint-siège (Othon le Grand, empereur et roi d'Italie, 962 ; querelle des investitures sous la maison de Franconie ; lutte contre les républiques lombardes et le saint-siège sous les Hohenstauffen), les empereurs rendirent impossible l'agrandissement de leur pouvoir et l'unité de la Germanie ; la féodalité y resta maîtresse, et la constitution purement fédérale. En Angleterre, par une transaction où ce pays devança de 5 siècles les États du continent, les seigneurs partagèrent d'une manière légale et permanente, avec le pouvoir royal et les villes, la direction des affaires publiques ; dès le XIIIe siècle, le gouvernement parlementaire y commença ; la guerre de Cent ans contribua à l'affermir. La France, au contraire, tendit de plus en plus à la constitution monarchique pure ; et c'est avec l'appui des communes et les sympathies du pays que le pouvoir central triompha des résistances acharnées que la féodalité lui opposait. Louis VI affranchit dans ses domaines la royauté du joug des petits seigneurs, dont les brigandages interceptaient les communications entre ses villes. Sous Philippe-Auguste, elle acquit, aux dépens des Plantagenets, devenus rois d'Angleterre, toute la France occidentale, sauf la Guyenne, et écrasa à Bouvines la ligue féodale qui voulait l'arrêter dans ses développements, 1214. Avec Blanche de Castille et St Louis, vainqueur à Taillebourg et à Saintes, 1242, elle sortit triomphante des nouveaux efforts faits par les barons pour remettre en question ses progrès. En même temps, les guerres privées devenaient plus rares et disparaissaient par l'établissement définitif de la *quarantaine-le-roi*, 1257 ; la jurisprudence féodale de la force faisait place à la jurisprudence plus concluante des témoignages par l'abolition du duel judiciaire dans le domaine royal, 1261, et, par suite, peu à peu dans ceux des seigneurs ; enfin les tribunaux féodaux étaient amoindris, 1261, par l'établissement des appels et des grands bailliages, investis du droit de ressort sur toutes les justices féodales inférieures, et relevant eux-mêmes du parlement comme les grands fiefs ; cette révolution judiciaire se complétait, sous Philippe le Bel, par l'introduction des baillis et des prévôts du roi dans les terres mêmes des barons et par la multiplication toujours croissante des *cas royaux*. Au moment où la première féodalité était battue en brèche par les efforts persévérants des rois, dont les domaines, encore augmentés du Languedoc sous Philippe III, de la Champagne sous Philippe IV, grandissaient chaque jour comme leur autorité, une autre naquit, non moins redoutable pour l'avenir. A partir du règne de St Louis, l'usage s'introduisit d'aliéner, comme apanages pour les frères du roi, certaines provinces, au lieu de les conserver au domaine. De nouvelles familles princières s'élevèrent ainsi (Bourgogne, Anjou, Bourbon, Orléans, etc.) ; et, pour être des rameaux détachés de la souche royale, elles n'en furent pas toujours plus fidèles à la couronne. Après avoir été décimée dans les grandes batailles de la guerre de Cent ans, la féodalité nouvelle, avec les débris de l'ancienne, vit s'écrouler sa puissance sous les coups de Louis XI et de sa fille Anne de Beaujeu : l'héritage de 3 grandes maisons, Bourgogne, Anjou et Bretagne, revint en totalité ou en grande partie à la couronne, et les autres furent contenues. Tout semblait fini pour l'aristocratie féodale ; la royauté devenait absolue avec François Ier et Henri II : entraînée à la suite du roi dans les guerres d'Italie, retenue auprès de lui en temps de paix par l'éclat de sa cour, l'aristocratie s'était bien habituée à voir en lui son chef, et n'était plus que la noblesse de France. Mais les guerres de religion, en annulant complètement la puissance royale entre les deux partis, élevèrent une autre aristocratie et comme une troisième féodalité, celle des gouverneurs de provinces qui devinrent presque indépendants, et ajournèrent jusqu'à Richelieu et Louis XIV l'établissement

de la royauté absolue. Quand la révolution française éclata, Louis XVI venait de rendre libres les derniers serfs des domaines de la couronne, 1779; du grand arbre féodal il restait à peine quelques racines : les justices seigneuriales, dont aucune ne pouvait plus rendre de sentences un peu importantes, mais qui existaient encore au-dessous des tribunaux royaux; des servitudes personnelles dans quelques provinces. Il y aurait eu encore, suivant le procès-verbal peut-être exagéré de la fameuse séance du 4 août 1789, un million et demi de serfs mainmortables en France; des redevances et des corvées représentant les restes du servage, comme la nécessité de moudre le blé, de cuire le pain, de vendre les denrées, au moulin, au four, au marché de l'ancien maître. L'Assemblée constituante fit disparaître ces dernières traces de l'organisation du moyen âge. — Le régime féodal n'existe plus ni en Angleterre ni en Allemagne, ni même en Autriche, où il a laissé pourtant des traces plus profondes qu'ailleurs. En Italie, la guerre de 1859, les révolutions qui l'ont suivie et la législation nouvelle ont fait disparaître les derniers restes de cette organisation. R.

FEODAUX ou **DU SEIGNEUR (DROITS)**. Ces droits s'appelèrent d'abord *lods*, c.-à-d. honneurs. Ils varièrent à l'infini, suivant les conditions de la concession du fief ou les localités. Parmi ceux qui étaient généralement exercés, les plus importants furent : le droit d'appeler les vassaux au service militaire (*V.* BAN); le droit de *justice* (*V.* JUSTICE); le droit de lever les impôts; celui d'exiger certains services agricoles (charrois, main-d'œuvre, corvées, etc.); les droits de *tutelle* ou *garde-noble*, de *mariage*, de *chasse*, de *pêche*, de *garenne*, de *colombier*. La plupart des droits du seigneur avaient un caractère fiscal; tels que ceux d'*aubaine*, d'*épave*, de *relief*, de *mainmorte*, de *taille*, de *bris*, de *fouage*, de *forage*, de *champart*, de *chevage*, de *quint* et *requint*, de *travers*, de *rouage*. (*V. ces mots.*) — Il existait, en outre, pour le vassal, un grand nombre de redevances bizarres : ici, on appportait un œuf garrotté dans une charrette traînée par 4 bœufs, ou un petit oiseau sur une voiture à 4 chevaux; là, les manants devaient donner une aubade au seigneur, chanter une chanson à la dame, imiter la marche des ivrognes, danser d'une façon grotesque; ailleurs, il fallait, à certains jours, venir baiser la serrure, le cliquet ou le verrou du manoir. L'abbesse de Remiremont avait un vassal qui devait, chaque année, le 24 juin, lui apporter un plat de neige; quand l'abbé de Figeac faisait son entrée dans la ville, le seigneur de Montbrun et Laroque le recevait habillé en arlequin, une jambe nue; lorsque le roi entrait à Péronne, le tenancier de ce fief devait ferrer d'argent, sur la place publique, le cheval du prince; sur les terres de l'abbé de Luxeuil, les paysans étaient tenus de battre l'eau des étangs, pour faire taire les grenouilles; les seigneurs de Montluçon percevaient une rétribution sur chaque femme qui battait son mari, etc. — Certains droits honorifiques étaient concédés aux seigneurs par le clergé. On distinguait, à cet égard, les *grands honneurs* (encensement, banc et sépulture dans le chœur, prières nominales au prône, réception distincte de l'eau bénite, etc.), qui n'appartenaient qu'aux hauts justiciers et aux patrons et fondateurs d'églises; et les *honneurs moindres* (le pas à l'offrande, à la procession, etc.). Tous les droits féodaux ont été abolis en France, par l'Assemblée constituante, dans la séance du 4 août 1789.

FÉODOSIA, v. de la Russie d'Europe. (*V.* CAFFA.)

FER (ILE DE), en espagnol *Hierro*, anc. *Pluvialia* ou *Ombrios*, la plus occidentale des Canaries; par 20° 30′ long. O., et 27° 45′ lat. N. Superf., 278 kil. carr. Pop., 5,580 hab. Ch.-l. Valverde. Sol montueux, volcanique, boisé, mais fertile en fruits, orseille et vins. — Les anciens faisaient partir le premier méridien de cette île, alors imparfaitement connue, mais supposée à l'extrémité du monde. Les géographes modernes continuèrent à se servir de ce méridien; Louis XIII rendit, en 1634, une ordonnance qui fixa pour point de départ des degrés de longitude ou des méridiens l'île de Fer. Depuis la Révolution, on a adopté en France un méridien pris de l'Observatoire de Paris. Les Anglais se servent du méridien de Greenwich, qui a été adopté, en 1884, dans la conférence de Washington, par les principaux États maritimes, excepté la France et le Brésil. Les Allemands ont continué jusqu'ici à faire usage du méridien de l'île de Fer.

FERALIA, fête en l'honneur des Mânes, chez les Romains. On la célébrait le 9 des calendes de mars (21 février); elle terminait les fébruales. (*V. ce mot.*) Les parents allaient porter des mets, ou quelques fruits, des gâteaux et du sel, sur les tombeaux de leurs proches, comme offrandes aux Mânes, auxquels ils adressaient en outre des prières pour les apaiser. C. D—Y.

FÉRAUD. *V.* FERRAUD.

FER CHAUD (ÉPREUVES DU). *V.* ÉPREUVES JUDICIAIRES.

FERCULUM, brancard de triomphe, chez les anc. Romains, sur lequel on promenait les objets les plus précieux dans le butin, des statues, quelquefois des prisonniers illustres. Il était porté à l'épaule par 4 ou 8 hommes, et se composait d'un plateau entre deux longs leviers : on le faisait en bois de citre (*V. ce mot*), en écaille, en ivoire; César, dans ses triomphes, en eut d'incrustés d'argent poli. — C'était aussi un brancard pour porter les statues de certains dieux dans les pompes, sacrées. — On appelait encore *ferculum* un plateau sur lequel on apportait chaque service d'un festin. C. D—Y.

FERDA, nom latin de VERDEN.

FERDINAND Ier, empereur d'Allemagne, frère cadet de Charles-Quint, né en 1503 à Alcala de Hénarès (Espagne), m. en 1564, obtint, en 1526, les couronnes de Bohême et de Hongrie, devint, en 1531, roi des Romains, et succéda à son frère comme empereur en 1556. Il avait été plusieurs fois médiateur dans les différends entre les princes d'Allemagne et Charles-Quint; il avait ainsi contribué à la conclusion du traité de Passau, 1552. Le pape Paul IV ayant refusé de le reconnaître comme empereur, parce que l'abdication de Charles-Quint et l'élection de son successeur avaient été opérées sans son consentement, Ferdinand déclara qu'à l'avenir les souverains nommés par les électeurs de l'Empire prendraient le titre d'empereur sans attendre leur couronnement par le pape. Cet empereur, qui appela les jésuites en Allemagne, ne persécuta jamais les luthériens et fut aimé des protestants plus que des catholiques.

Des *Lettres* de Ferdinand Ier au pape ont été publiées à Paris, 1563. E. S.

FERDINAND II, empereur d'Allemagne, petit-fils du précédent, né à Gratz en 1578, m. en 1637. Il fut couronné roi de Bohême en 1617, roi de Hongrie en 1618, et empereur en 1619. Catholique zélé et ennemi déclaré du protestantisme, il fut appelé au trône lorsque la guerre de Trente ans venait d'éclater. Il tenta d'en profiter pour asservir l'Allemagne à la maison d'Autriche. Après avoir vaincu à Prague et détrôné l'électeur palatin Frédéric V, chef de la ligue protestante, 1620, il transporta la guerre dans le reste de l'Allemagne. A l'aide de Tilly et de Wallenstein, il battit à Lutter Christian IV de Danemark, autre défenseur du protestantisme, 1626, puis il publia l'*édit de restitution*, 1629, par lequel il priva les protestants de tous leurs droits. Il ne put faire élire son fils roi des Romains à la diète de Ratisbonne, 1630, et il vit ses généraux battus à Breitenfeld, près de Leipzig, 1631, et à Lutzen, 1632, par les troupes de Gustave-Adolphe, roi de Suède. Après la mort de Wallenstein, qui fut assassiné par les ordres de Ferdinand, le général Gallas battit les Suédois à Nordlingen, 1634, et imposa aux protestants d'Allemagne le traité de Prague, 1635. Mais les armes unies des Français et des Suédois paralysèrent les forces de l'empereur, qui mourut sans avoir vu la fin de la guerre.

V. Coxe, *Hist. de la maison d'Autriche.* E. S.

FERDINAND III, empereur d'Allemagne, fils de Ferdinand II, né à Grätz en 1608, m. en 1657, fut roi de Bohême en 1625, de Hongrie en 1627, et succéda à son père en 1637. Il continua la guerre de Trente ans, que ce dernier avait commencée. Les armées victorieuses des Français sous Condé et Turenne, des Suédois sous Baner, Torstenson et Wrangel, le forcèrent à faire la paix. Les préliminaires en furent stipulés à Hambourg, 1644, et amenèrent les traités de Westphalie, 1648, qui réglèrent à l'avantage des protestants la situation religieuse de l'Allemagne. Pendant les négociations, il avait fait nommer son fils Ferdinand IV roi des Romains; mais celui-ci mourut en 1654. Avant sa mort, Ferdinand III réorganisa l'administration judiciaire de l'Empire. E. S.

FERDINAND Ier, empereur d'Autriche, fils de François Ier et de sa seconde femme Marie-Thérèse de Naples, né à Vienne en 1793, m. en 1875. D'une santé longtemps débile, il vécut à l'écart des affaires publiques, ne s'occupant que d'arts technologiques et d'études héraldiques. Son couronnement comme roi de Hongrie, en 1830, ne lui donna aucun pouvoir réel. On le maria, en 1831, avec Anne-Caroline, fille de Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne. Appelé au trône par la mort de son père, 1835, il laissa le gouvernement au prince de Metternich, dont il approuva pleinement la politique. L'insurrection de la Galicie en 1846 amena l'annexion de la république de Cracovie à l'empire. Contraint deux fois d'abandonner Vienne par les troubles révolutionnaires de 1848, il abdiqua en faveur de son neveu François-Joseph, et finit tranquillement ses jours à Prague.

FERDINAND Ier, *le Grand*, roi de Castille dès 1033, du vivant de son père Sanche III, roi de Navarre, s'empara du roy. de Léon après la défaite et la mort de Bermude III, en 1037, puis tourna ses armes contre les infidèles. Il prit Viseu, Lamégo, Coïmbre, et imposa un tribut aux rois musulmans de Tolède, de Saragosse et de Séville. Il battit près de Burgos

son frère Garcias IV, roi de Navarre, qui périt dans l'action, 1054. Il mourut lui-même en 1065, après avoir partagé ses États entre ses trois fils. H.

FERDINAND II, roi de Léon, 1157-1188, fils d'Alphonse VIII, eut en partage le roy. de Léon, les Asturies et la Galice. Régent de Castille à la mort de Sanche III, son frère, pendant la minorité d'Alphonse IX, son neveu, il contint l'ambition des Lara et des Castro, enleva plusieurs places aux Maures, accorda la ville d'Uclès aux chevaliers du Temple, confirma l'ordre militaire de Saint-Jacques, et opposa aux musulmans cette milice redoutable. H.

FERDINAND III, *le Saint*, né en 1200, m. en 1252, succéda en Castille à sa mère Bérangère, 1217, et dans le roy. de Léon à son père Alphonse IX, 1230. Les deux couronnes ne devaient plus être séparées. Il prit aux Maures Cordoue, Séville, Xérès, Cadix, obtint Jaën et l'hommage du roi de Grenade, et fonda l'université de Salamanque. Clément X le canonisa en 1671. Fête, le 30 mai. H.

FERDINAND IV, *l'Ajourné*, roi de Castille et de Léon, né en 1285 à Séville, m. en 1312, succéda à son père Sanche IV en 1295. Marie de Molina, sa mère, protégea sa minorité contre l'ambition de ses oncles Don Henri et Don Juan, et contre les prétentions des infants de La Cerda. Ces dangers ayant été conjurés par le traité de Campillo, 1304, Ferdinand repoussa les Maures qui avaient envahi ses États, et leur enleva Gibraltar, 1309. Les deux frères Carvajal, qu'il fit précipiter du haut d'un rocher, par suite d'une accusation d'assassinat, l'ajournèrent à comparaître devant Dieu dans 30 jours; il mourut au bout de ce terme : de là son surnom. H.

FERDINAND V, *le Catholique*, né en 1452, m. en 1516, était fils de Jean II, roi d'Aragon et de sa seconde femme, Jeanne Henriquez. Il épousa, en 1479, Isabelle, sœur et héritière de Henri IV de Castille, et, après la mort de ce prince, 1474, il fit reconnaître l'autorité d'Isabelle par la victoire de Toro, 1476. A la mort de Jean II, il devint roi d'Aragon et de Sicile, 1479. Les Maures de Grenade, en refusant de lui payer le tribut accoutumé, lui fournirent un prétexte pour leur faire la guerre : la conquête de leur capitale, 2 janvier 1492, mit fin à la domination des Arabes en Espagne. (*V.* Boabdil.) Ferdinand recouvra par le traité de Barcelone avec Charles VIII, en 1493, le Roussillon et la Cerdagne, que son père avait engagées à Louis XI. Il s'unit ensuite aux Vénitiens et à Ludovic le More pour chasser les Français de l'Italie, et aida son parent Ferdinand II à leur reprendre le roy. de Naples, 1496. Il trahit ce prince en signant avec Louis XII le traité de Grenade, 1500, qui stipulait la conquête et le partage de ses États. La mauvaise foi de Ferdinand amena une rupture entre les Français et les Espagnols, qui restèrent maîtres du roy. de Naples, 1504. Louis XII y renonça par le traité de Blois, et redevint l'allié de Ferdinand le Catholique, qui disputait alors la régence du roy. de Castille à son gendre Philippe le Beau, 1504-1505. Ferdinand épousa la nièce de Louis XII, Germaine de Foix, et eut une entrevue avec lui à Savone, 1507. Il entra dans la ligue de Cambrai formée par Jules II contre Venise, 1508, mais il se tourna bientôt contre Louis XII, et fournit au pape l'armée qui fut battue à Ravenne, 1512. Le Milanais fut enlevé au roi de France, mais une invasion des Espagnols en Languedoc échoua complètement. Ferdinand se dédommagea aux dépens de notre allié, Jean d'Albret, à qui il enleva toute la partie du roy. de Navarre située au S. des Pyrénées. Outre le roy. de Naples et la Navarre, il ajouta encore aux possessions espagnoles Oran et plusieurs places du littoral N. de l'Afrique, qui furent conquises, en 1509, par son habile ministre, le cardinal Ximénès. C'est sous son règne que Christophe Colomb découvrit l'Amérique, 1492, et que les Espagnols fondèrent leurs premiers établissements dans les Antilles et dans l'Amérique centrale. — A l'intérieur, Ferdinand établit solidement la puissance absolue des rois d'Espagne, aux dépens des privilèges de la noblesse, des libertés communales et même des immunités ecclésiastiques. Il se fit reconnaître, en même temps qu'Isabelle, grand maître des ordres religieux militaires d'Alcantara, Calatrava et Saint-Jacques, et il obtint du pape Alexandre VI que cette grande maîtrise fût désormais inséparable de la couronne. Il utilisa les milices des villes pour abaisser les grands, se déclara chef de la sainte Hermandad (*V.* Hermandad), obtint du saint-siège le droit de nommer la plupart des dignitaires ecclésiastiques, sauf l'institution pontificale, organisa l'inquisition en Castille, 1481, en Aragon, 1484, et lui donna pour chef le célèbre Thomas de Torquemada. (*V. ce nom.*) Sous prétexte d'assurer en Espagne l'unité des croyances et la pureté de la foi, il se donna par cette institution, contre les factieux, les rebelles ou les suspects de toute condition, une arme redoutable, dont lui-même et ses successeurs firent souvent un terrible usage. Il chassa les juifs, sur la demande de Torquemada, mars 1492, et, malgré les conditions stipulées lors de la reddition de Grenade, il expulsa les Maures qui refusaient de se convertir, 1499-1502. — Ferdinand passait à juste titre pour un des plus habiles politiques de son temps. Peu scrupuleux d'ailleurs quant au choix des moyens, il a fait disparaître les dernières traces de la conquête musulmane dans l'Europe occidentale, réuni toute la péninsule espagnole, sauf le Portugal, sous une seule domination, affermi, ou plutôt fondé, l'autorité royale dans un pays livré jusque-là à une perpétuelle anarchie, et placé du premier coup l'Espagne au premier rang des puissances européennes. — Ferdinand est le premier souverain espagnol qui ait pris officiellement le titre de *roi catholique*.

V. Prescott, *Hist. de Ferdinand et d'Isabelle.* E. D—y.

FERDINAND VI, roi d'Espagne, 1746-1759, né en 1713, de Philippe V et de sa 1re femme Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, succéda à son père. Désireux de continuer pour son pays l'œuvre de restauration que celui-ci avait commencée, il vit avec bonheur, en 1748 (traité d'Aix-la-Chapelle), la guerre de la succession d'Autriche se terminer en donnant une couronne nouvelle à sa famille (Parme et Plaisance avec Guastalla à Don Philippe, son frère consanguin, fils d'Élisabeth Farnèse). Délivré alors de toute préoccupation extérieure et secondé par un habile ministre, le marquis de La Enseñada, il se consacra tout entier au rétablissement de la prospérité et à l'accroissement des forces et des ressources de la Péninsule; et, s'il resta encore beaucoup à faire après lui, c'est que la décadence avait été profonde sous les descendants de Charles-Quint. La marine, déjà relevée sous Alberoni, malgré les attaques de l'Angleterre, fut encore augmentée, et compta à la fin du règne 44 vaisseaux de ligne, 19 frégates et un grand nombre de bâtiments inférieurs. L'agriculture fut encouragée; des monts-de-piété furent spécialement destinés à venir au secours des cultivateurs et à leur procurer les blés nécessaires pour ensemencer leurs champs, et la création de plus de 5,000 magasins de réserve (*positos*) assura la subsistance du peuple dans les années mauvaises. L'administration financière s'améliora, et l'on sut tout ensemble remplir le Trésor et alléger les impôts. La police fut facilitée par de nouvelles restrictions mises au droit d'asile, borné à deux églises dans les capitales, à une seule dans les autres villes. Le commerce, l'industrie, les lettres et les arts furent encouragés par l'établissement du canal de Castille (*V. ce mot*), le premier canal navigable que l'Espagne ait vu terminer, 1753; par la création de manufactures de tout genre dans plusieurs villes; par la fondation de plusieurs universités et de l'Académie royale de Saint-Ferdinand. Un concordat, relatif à la collation des bénéfices, détermina d'une façon plus régulière les rapports avec le saint-siège, 1753; les brefs, pour être exécutés, durent être revêtus de la sanction royale. D'une santé chancelante et d'un caractère déjà mélancolique et même sombre, qui souvent ne retrouvait la sérénité que par l'influence des chants du célèbre Farinelli, Ferdinand VI tomba dans une mélancolie profonde et mourut de chagrin après la perte de son épouse (Maria-Barbara de Portugal), à qui il avait toujours montré une affection et une fidélité exemplaires. Il ne laissait pas d'enfants. R.

FERDINAND VII, roi d'Espagne, né en 1784, m. en 1833. Fils aîné de Charles IV et de Marie-Louise de Parme, il montra dès son enfance, sous l'influence du chanoine Escoïquiz, son précepteur, une haine profonde pour le favori Godoy, à qui les passions ardentes d'une reine dissolue et la mollesse d'un roi faible et paresseux livraient les destinées de l'Espagne. Fomentée encore par la princesse Marie-Antoinette de Naples, qu'il épousa en 1802, cette haine n'eut plus de bornes quand une mort prématurée eut enlevé à Ferdinand une femme qu'il aimait tendrement, 1806. Sans preuves suffisantes, il déclara qu'elle avait été empoisonnée, et la cour, alors plus que jamais, fut divisée en deux partis acharnés l'un contre l'autre : celui du prince des Asturies, dont l'Espagne entière partageait l'aversion pour Godoy, celui du prince de la Paix, soutenu par la reine et par Charles IV, tous les deux cherchant à s'assurer l'appui de Napoléon. Arrêté en octobre 1807, comme coupable de conspiration, parce qu'il avait pris secrètement toutes les mesures pour arriver au trône, au cas où son père viendrait à mourir, Ferdinand fut remis en liberté après des aveux humiliants et l'entier abandon de ses conseillers, qui furent exilés; mais 5 mois après, 17-19 mars 1808, le soulèvement d'Aranjuez amena la chute de Godoy, l'abdication de Charles IV et son avènement à lui-même. Napoléon, dont les troupes occupaient déjà le Portugal et le nord de l'Espagne, les reçut à Bayonne l'un et l'autre : il imposa au fils la restitution de la couronne à son père, qui prétendait que l'abdication avait été forcée, décida le père à une abdication nouvelle en sa propre faveur, fit roi son frère Joseph, relégua Ferdinand à Valençay dans l'Indre, et, malgré les basses adulations d'un prince qui poussait la lâcheté jusqu'à féliciter de son avène-

ment le roi nouveau contre qui se soulevait l'Espagne entière, ne lui rendit la liberté et la couronne que lorsque la fortune commença à se retourner contre l'Empire, traité du 11 déc. 1813, départ le 3 mars 1814. De retour en Espagne, Ferdinand trouva un pays appauvri par une guerre acharnée de 5 ans, agité par les doctrines et les passions révolutionnaires qui avaient animé les Cortès (*V. ce mot*, Espagne, Joséphinos), pendant son absence, amoindri de presque toutes ses colonies, pour la plupart insurgées (Pérou, 1808; Mexique, 1810, etc.). Il abolit la constitution de 1812 et rétablit le pouvoir absolu, mais il vit, en 1820, une révolution lui imposer de nouveau la constitution déchirée par lui. (*V.* Riégo, Mina, Descamisados.) Si l'expédition française commandée par le duc d'Angoulême, en 1823, lui rendit son autorité au dedans, tous ses efforts pour recouvrer au dehors les colonies du nouveau monde, qui se détachaient l'une après l'autre de la métropole, restèrent inutiles. N'ayant encore eu, en 1830, que deux filles, mortes presqu'en naissant, et voyant enceinte sa quatrième femme, Marie-Christine de Naples, il se hâta de promulguer, 29 mars 1830, 6 mois avant la naissance de la princesse Isabelle, depuis reine, une décision des Cortès de 1789, restée ignorée dans les archives, et par laquelle cette assemblée, revenant à l'antique constitution de la Castille, avait aboli l'*auto-acordado* de Philippe V, rendu en 1713, avec l'assentiment des Cortès, pour exclure les femmes du trône. (*V.* Charles IV.) En vain les partisans de son frère Don Carlos profitèrent, en août 1832, d'une maladie du roi, pour lui faire révoquer cet acte; revenu à demi à la santé, il annula bientôt la révocation, 31 déc. 1832, exila en Portugal Don Carlos, 13 mars 1833, sans pouvoir le décider ni l'obliger à quitter la Péninsule, fit reconnaître sa fille par les Cortès, juin 1833, et mourut en lui laissant la couronne sous la tutelle de Marie-Christine, mais avec une guerre civile imminente, 29 sept. 1833. (*V.* Espagne.) R.

FERDINAND Ier, *le Juste*, roi d'Aragon et de Sicile, 1409-1416, était le 2e fils de Jean Ier, roi de Castille, et d'Éléonore d'Aragon.

FERDINAND II, roi d'Aragon et de Sicile. (*V.* ci-dessus Ferdinand V, *le Catholique*.)

FERDINAND Ier, roi de Naples, de la maison d'Aragon, né en 1424, m. en 1494, était fils naturel d'Alphonse le Magnanime, et lui succéda en 1458. Sa tyrannie favorisa les prétentions de Jean de Calabre, fils de René d'Anjou, qui fut victorieux à Sarno, 1460, et qui soumit presque tout le royaume. Mais, attaqué par les troupes du pape Pie II, par celles de François Sforza, duc de Milan, et par l'Albanais Skanderbeg, alliés de Ferdinand, Jean fut vaincu à Troïa, 1462, et forcé de quitter l'Italie. Rétabli sur le trône, Ferdinand ne cessa de se rendre odieux, et, en 1485, une révolte des seigneurs faillit le renverser. Il leur accorda, pour les désarmer, tout ce qu'ils demandaient, et les fit ensuite mettre à mort. Cette perfidie excita contre lui l'indignation universelle. Il mourut au moment où Charles VIII de France allait envahir le roy. de Naples, laissant le trône à son fils, Alphonse II. C. P.

FERDINAND II, roi de Naples, né en 1470, m. en 1496, petit-fils de Ferdinand Ier, devint roi en 1495, par l'abdication de son père Alphonse II. Aussi détesté que ses 2 prédécesseurs, il vit les Napolitains courir au-devant de Charles VIII, et les Français occuper ses États de terre ferme. Retiré dans l'île d'Ischia, il revint à Naples après le départ de Charles VIII, et, avec le secours de Ferdinand le Catholique qui lui envoya son meilleur général, Gonzalve de Cordoue, battit les généraux français Gilbert de Montpensier et d'Aubigny, 1496. Il ne laissa pas d'enfants. Frédéric, son oncle, lui succéda. C. P.

FERDINAND III, roi de Naples. (*V.* ci-dessus Ferdinand V, *le Catholique*.)

FERDINAND IV, roi de Naples, ou **FERDINAND Ier**, roi des Deux-Siciles, né en 1751, m. en 1825. Il succéda, en 1759, à son père Charles III, appelé à la couronne d'Espagne. De goûts frivoles, il fut toute sa vie gouverné par sa femme Marie-Caroline d'Autriche et par son ministre Acton. En 1793, l'influence de la reine et les intrigues de lady Hamilton, femme de l'ambassadeur anglais, déterminèrent la cour de Naples à prendre parti contre la France; mais, en 1797, après la campagne de Bonaparte en Italie, et sous la médiation du cabinet espagnol, un traité fut conclu entre Ferdinand IV et la république française. La reine rompit la paix l'année suivante, dès qu'elle vit l'Europe former contre la France la 2e coalition. Ferdinand s'enfuit en Sicile avec la cour à l'approche de l'armée française sous les ordres de Championnet. Ce général établit la *république parthénopéenne*, 1798, qui dura quelques mois. Les revers des Français dans la haute Italie les forcèrent à abandonner Naples. Le retour de Ferdinand IV fut signalé par une réaction sanglante, 1799. En 1801, il fut contraint de signer avec Bonaparte, premier consul, la paix de Florence, qui donnait à la France l'île d'Elbe, Piombino, Porto-Longone et l'État des Présides; une armée française devait être reçue dans les ports du royaume. En 1805, Napoléon retira ces troupes, et accorda à Ferdinand la neutralité, que la reine ne respecta pas; elle appela 12,000 Russes et Anglais. Napoléon détrôna la maison de Bourbon à Naples, et donna ce roy. à son frère Joseph, 1806, puis à Murat, 1808. Ferdinand IV et la reine se réfugièrent en Sicile. La reine alla à Vienne, en 1814, où elle mourut. Le roi fut restauré, en 1815, quand l'Autriche eut détrôné Murat. Dès 1816, il abolit en Sicile les institutions libérales qu'il avait été forcé d'accorder en 1812; une révolution éclata en 1820, il prêta serment à la constitution et promit d'aller la défendre au congrès de Laybach. Il ne tint pas sa parole et sollicita au contraire l'intervention d'une armée autrichienne qui le rétablit dans son royaume avec une autorité absolue, 1821. (*V.* Naples.) C. P.

FERDINAND II de Bourbon, roi des Deux-Siciles, né à Palerme en 1810, m. en 1859, succéda à son père, François Ier, en 1830. Il promit la réforme des abus, accorda une amnistie partielle, diminua les dépenses, et même les impôts. En 1832, il épousa Christine-Marie de Savoie, qu'il perdit en 1836, et se remaria, 1837, avec Marie-Thérèse-Isabelle, fille de l'archiduc Charles d'Autriche. Cette même année, le choléra devint, à Syracuse, l'occasion d'une insurrection promptement réprimée. Alors l'ancienne constitution sicilienne fut abolie, l'enseignement public confié aux jésuites, et le monopole du sel et du tabac établi. Peu d'années après, des soulèvements éclatèrent dans les États de terre ferme : à Aquila en 1841, à Cosenza en 1844; des mesures sévères rétablirent la tranquillité. L'avènement du pape Pie IX, en 1846, et les réformes politiques qu'il tenta en 1847, ranimèrent l'insurrection; en 1848, toute la Sicile se souleva; 10,000 hommes marchèrent sur Naples, et, le 11 février, le roi promulgua une constitution calquée sur la Charte française de 1830. Obéissant au mouvement de l'opinion, qui appelait toute l'Italie à l'indépendance, il envoya une armée au secours de la Lombardie, qui venait de secouer le joug de l'Autriche. Mais, en même temps, Ferdinand préparait une réaction; il suspendit le parlement, rappela l'armée de Lombardie, et l'envoya en Sicile, où elle rétablit l'ancien ordre de choses. Le gouvernement mit toute sa force dans une police tracassière et souvent cruelle. Ce régime exaspéra l'opinion publique, et, quand Ferdinand II mourut, il laissa son royaume plein de mécontents et prêt à accueillir comme un libérateur quiconque viendrait renverser la dynastie des Bourbons. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle fut renversé, en 1860, le gouvernement de son fils François II. (*V.* Naples.) B.

FERDINAND, roi de Portugal, 1367-83, né à Coïmbre en 1340, succéda à son père Pierre le Justicier. Seul descendant légitime de Sanche IV de Castille, il disputa sans succès le trône de ce pays à Henri II de Transtamare et à son fils Jean Ier, et s'unit, dans ce but, au duc de Lancastre, qui, ayant épousé une bâtarde de Pierre le Cruel, élevait de son côté des prétentions. La guerre se termina, en 1383, par le mariage de Jean Ier avec la fille unique du roi de Portugal, Béatrix. Ferdinand fortifia les places, encouragea l'agriculture et la marine; mais il se déshonora en épousant, après l'avoir enlevée à son mari, l'artificieuse et cruelle Éléonore Tellez de Menezez, qui se souilla d'un fratricide et d'un adultère. R.

FERDINAND, infant de Portugal, 6e fils de Jean Ier, né en 1402, m. en 1443, décida le roi Edouard, son frère, à lui permettre, avec 8,000 hommes seulement, une expédition contre Tanger, 1437. Vaincu malgré sa valeur et celle de l'infant Henri, il resta prisonnier des Maures, qui ne voulaient l'échanger que contre Ceuta, et mourut à Fez, après 6 ans d'une dure captivité. Sa patience héroïque l'avait fait surnommer *le prince constant*. R.

FERDINAND Ier ET FERDINAND II, grands-ducs de Toscane. (*V.* Médicis.)

FERDINAND III, grand-duc de Toscane, de la maison de Lorraine-Autriche, né en 1769, m. en 1824, fils de Léopold, lui succéda en 1791, quand il fut appelé à l'empire. Il montra assez de bon vouloir pour la république française, mais n'en vit pas moins ses États envahis en 1799, lors de la 2e coalition contre la France. En 1801, à la paix de Lunéville, la Toscane fut donnée à l'infant de Parme, et Ferdinand III obtint le duché de Salzbourg, en Allemagne, avec le titre d'électeur. Il l'échangea, en 1805, contre le grand-duché de Wurtzbourg, accéda, en 1806, à la Confédération du Rhin, et se montra, jusqu'en 1813, allié fidèle de Napoléon. En 1814, il recouvra la Toscane. C. P.

FERDINAND (Ordre de **SAINT-**), ordre institué en 1800 par Ferdinand IV, roi de Naples, pour récompenser ceux qui lui étaient restés fidèles pendant l'invasion française. L'insigne était une croix d'or, formée de rayons et de fleurs de lis, ayant au centre une image de saint Ferdinand avec la légende *Fidei*

et Merito, et suspendue à un cordon liséré de ponceau. Cet ordre n'existe plus auj. — ordre militaire institué le 31 août 1811 par les Cortès espagnoles. L'insigne est une croix d'or, émaillée de blanc, ayant au centre une image de St Ferdinand avec la légende *El rey y la patria*, et suspendue à un ruban ponceau liséré d'orange.

FERDINAND SAINT-). *V.* FERNANDO (SAN-).

FERDOUCY ou mieux **FIRDAUCY** (ABOUL-CASSEM-MANSOUR), célèbre poète persan, né en 916 à Rizvan (Khoraçan), m. en 1020, vint à Ghazna dans le temps où Mahmoud le Ghaznévide pressait les poètes de la cour de mettre en vers le *Châh-Naméh* (histoire des anciens rois de Perse); aucun d'eux ne se sentant assez de génie pour un tel travail, Ferdoucy s'en chargea. Mahmoud l'en ayant mal récompensé, le poète fit contre lui une satire, qui passe pour le plus beau morceau que les Persans possèdent en ce genre. Forcé de s'expatrier, il revint à Thous où il vécut dans l'obscurité, et y mourut au moment où Mahmoud voulait réparer l'injustice qu'il avait commise envers lui. Le *Châh-Naméh*, composé de 120,000 vers, renferme une période de 3,700 ans; on l'a placé presque sur la même ligne que les poèmes d'Homère; cependant c'est un poème plutôt historique qu'épique, animé par les créations de la fable. M. Vallenbourg a donné en français une notice sur le *Châh-Naméh*, avec la traduction de quelques morceaux; le capitaine Turner-Macan l'a publié en persan, Londres, 1829, 4 vol.; Atkinson l'a traduit en anglais, Londres, 1831; enfin ce grand ouvrage a été traduit en partie par M. Jean Mohl, Paris, 1838-46, 3 vol. in-fol.

FÈRE (LA), ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Laon, près du confluent de la Serre et de l'Oise; 5,109 hab. Place forte; vaste arsenal; école d'artillerie fondée en 1719, et occupant les bâtiments de l'anc. château. Fabr. de produits chimiques, savons, toiles. Comm. de grains, vins, laines, bestiaux, houille. Cette ville fut prise en 1536, par les Espagnols; en 1595, par Henri IV; en 1814, par les alliés; elle a été occupée par les Prussiens en 1815 et en 1870.

FÈRE-CHAMPENOISE (LA), ch.-l. de cant. (Marne), arr. d'Épernay; 2,082 hab. Commerce de grains et de toiles. Bataille où les généraux Mortier et Marmont, commandant l'aile gauche de l'armée française, furent défaits par des forces supérieures des coalisés, après une résistance acharnée, le 25 mars 1814.

FÈRE-EN-TARDENOIS (LA), ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Château-Thierry, sur l'Ourcq; 2,322 hab. Comm. de grains, chanvre, laines, bestiaux. Fabr. de bonneterie; gâteaux renommés, dits *pains de La Fère*. Autref., ch.-l. du pays de Tardenois et place forte. On y admire les ruines d'un château fort bâti au XIIIe siècle par Robert, comte de Dreux; en 1539, Anne de Montmorency remplaça le pont-levis par une belle galerie supportée par 5 arches élevées, et due peut-être à Jean Goujon; cette partie du château est la mieux conservée.

FEREDJIK, ou **FIREDJIK**, ou **FERET**, v. de la Turquie d'Europe (Roumélie), petit port près de l'embouchure de la Maritza (rive dr.). Bains d'eau thermale fréquentés. Prise par les Turcs en 1353; 4,000 hab.

FEREKHABAD, en anglais *Farrukhabad*, v. de l'Hindoustan (prov. Nord-Ouest), ch.-l. du district de son nom, près de la rive dr. du Gange; place forte; 62,437 hab. Hôtel pour le monnayage de l'argent seulement. Manuf. de soie et de coton. — Lord Lake y remporta une victoire sur le chef mahratte Holkar, en 1805.

FERENTARII, cavaliers qui n'avaient que des armes de trait, et servaient comme auxiliaires dans les légions romaines. — fantassins de troupes légères, peu nombreux, postés sur les ailes de la légion, engageant le combat, et se retirant dans les intervalles de la grosse infanterie quand l'ennemi les poursuivait. C. D—Y.

FERENTINO, anc. *Ferentinum*, v. d'Italie (pr. de Rome); 8,365 hab. Évêché érigé en 487. C'était, dans l'antiquité, le centre de la confédération des villes du Latium.

FERENTUM, anc. v. d'Italie (Apulie), au S. de Venusia. Prise par les Romains en 310 av. J.-C., et colonisée en 118. Auj. *Forenza*.

FERET, v. de la Turquie d'Europe. (*V.* FEREDJIK.)

FERETRIEN, de *ferire*, frapper, ou de *ferre opem*, secourir, surnom donné par Romulus à Jupiter, qui avait frappé ses ennemis et assuré la victoire aux Romains. Il lui éleva à Rome, sur le mont Capitolin, un petit temple où l'on portait les [illegible], et qui fut restauré par Auguste.

FERETRUM ou **PHERETRUM**, lit funèbre sur lequel on portait le corps d'un mort, chez les anciens Romains, dans la pompe des funérailles.

FERGUS (CARRICK-). *V.* CARRICKFERGUS.

FERGUSON ou **FERGUSSON** (JACQUES), savant écossais, né en 1710 à Keith (Banff), de parents pauvres, m. en 1776. Ce fut en gardant les moutons dans une ferme qu'il acquit les premières notions des mathématiques. Arrivé à Londres en 1744, il y donna des leçons publiques de physique, et fut reçu membre de la Société royale, en 1763. Ses ouvrages durent leur succès à la clarté qu'il mettait dans l'exposition de ses idées.

Il a publié : *l'Astronomie enseignée d'après les principes de Newton*, 1785; *Introduction à l'électricité*, 1770; *Exercices de mécanique*, 1773; *Leçons sur divers sujets de mécanique, d'hydrostatique, d'hydraulique, de pneumatique et d'optique*, 1776, réimpr. en 1805 avec additions par Daniel Brewster, 2 vol. in-8° et 1 vol. in-4° de planches; *Traité de perspective*, 1775; divers *Mémoires* dans les *Philosophical Transactions*. V.

FERGUSON (ADAM), philosophe et écrivain écossais, né à Logierait, près de Perth, en 1724, m. en 1816, fut tour à tour aumônier d'un régiment écossais jusqu'en 1757, professeur de philosophie naturelle, 1759, et de philosophie morale, 1764, à l'université d'Édimbourg, et membre de la commission envoyée, en 1778, par le gouvernement anglais pour traiter avec les Américains révoltés. Il a laissé : *Essai sur la société civile*, Londres, 1767, trad. en franç. par Bergier et Meunier, 1783; *Institutions de philosophie morale*, 1769, trad. par Reverdit, Genève, 1775; *Principes des sciences morales et politiques*, 1792, 2 vol. in-4°, trad. en franç., Paris, 1821, 2 vol.; *Histoire des progrès et de la chute de la république romaine*, 1783 et 1789, 3 vol. in-4°, trad. par Demeunier et Gibelin, Paris, 1784, 7 vol. in-8° ou in-12, et par Breton, 1803, 10 vol. in-18, le plus célèbre de ses ouvrages. Il a fait pour la République ce que Gibbon venait de faire pour l'Empire. C. P.

FERGUSSON (ROBERT), poète écossais, né à Édimbourg en 1751, m. en 1774, a laissé des *Élégies*, les unes en anglais, les autres dans la langue de son pays. Elles ont été publiées à Édimbourg, 1774, in-12, et à Glasgow, 1813, 2 vol. in-12. Robert Burns le regardait comme son maître.

FERHABAD, v. de Perse (Mazenderan). Ville déchue. Ruines d'un palais d'Abbas le Grand.

FERIA, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz, près de la Guadajera; 2,500 hab. Un vieux château domine la ville.

FERIA (DUC DE). *V.* FIGUEROA.

FÉRICHTAH (MOHAMMED-CASSEM), historien persan, né à Ahmednagor (Dekkan), vivait au commencement du XVIIe siècle. Il a laissé, sous le titre de *Kétabi-Ferichtah-Téman* (livre complet de Férichtah), une histoire très estimée de l'Inde de 997 à 1620; elle a été trad. en anglais par J. Briggs, Londres, 1829, 4 vol. Férichtah est remarquable par son impartialité, et par le soin qu'il prend d'écarter les impostures dont les brahmanes avaient obscurci leur histoire. C. P.

FÉRID-EDDIN-ATTHAR, poète et moraliste persan, né dans le Khoraçan en 1119, m. en 1230. Pendant 70 ans, il s'occupa à recueillir les traits les plus remarquables de l'histoire des sofis et des cheiks. A la fois moraliste sévère, poète habile et sofi fervent, il a laissé, sous le titre de *Pend Naméh* (livre de conseils), un traité de morale très estimé des Persans. Cet ouvrage a été trad. par M. de Sacy, 1819. Le recueil de ses poésies, non compris la collection de ses *Mesnévis* (espèce de distiques), est de 40,000 vers. On a encore de lui une *Vie des saints*, et le *Mantag Ettheir* (traité de morale). D.

FÉRIE, terme qui, dans le comput ecclésiastique, sert à désigner les jours de la semaine, de sorte que *feria prima* désigne le dimanche, et *feria septima* le samedi.

FÉRIES, *feriæ*, jours où il y avait une fête religieuse, chez les anc. Romains. On distinguait les *feriæ stativæ* ou *statæ*, qui se célébraient régulièrement, à des jours marqués dans le calendrier; les *feriæ conceptivæ* ou *conceptæ*, qui se tenaient tous les ans, mais à des époques irrégulières, que déterminaient pour chaque année les prêtres et les magistrats; les *feriæ imperativæ*, qui se célébraient en certaines occasions, sur l'ordre des consuls, des préteurs ou des dictateurs.

FÉRIES LATINES, *feriæ latinæ*, fête annuelle, commémorative de la fédération des peuples du Latium, à la tête de laquelle Rome s'était placée. Elle se célébrait pendant le mois de mars, de mai ou de juin : les consuls décidaient de l'époque et du jour de sa célébration, pour laquelle ils provoquaient un sénatus-consulte qui l'ordonnait. Cette fête n'aurait pu être omise sans sacrilège. Elle avait lieu au mont Albain (*V. ce nom*), durait 3 jours, et se composait de sacrifices offerts par chacun des peuples de l'alliance; d'un sacrifice général fait par l'un des consuls de Rome au nom de toute la fédération; de courses de quadriges dans un cirque improvisé; enfin de repas champêtres pris en commun. Les sacrifices s'adressaient à Jupiter Latialis, se faisaient devant son temple avec des libations de lait, et dans la formule d'immolation on disait : « C'est pour tel peuple (celui qui sacrifiait), et le peuple romain des Quirites. » Chaque peuple amenait ses victimes, qui étaient des agneaux, et Rome fournissait la victime générale qui était un superbe taureau blanc, dont les chairs se partageaient ensuite entre tous les fédérés; la fête devenait

nulle si un seul peuple n'avait pas eu sa part de cette victime, ou si le mauvais temps avait interrompu les sacrifices. Les principaux magistrats de chaque peuple assistaient aux Féries latines; les édiles romains en avaient l'inspection et la direction. Originairement, ces féries ne duraient qu'un jour; après l'expulsion des rois, un 2e jour fut ajouté en commémoration de l'affranchissement du peuple; puis un 3e en l'honneur de la réconciliation des plébéiens et des patriciens après la retraite sur le mont Sacré. Les traditions romaines attribuent l'institution des Féries latines à Tarquin le Superbe; mais elles existaient avant la conquête du Latium par les Romains. C. D—Y.

FERLACH, vge d'Autriche-Hongrie (Carinthie), sur la Drave; 1,327 hab. en 2 vges : *Ober-* et *Unter-Ferlach.* Grande fabrication d'armes et d'articles en fer.

FERMANAGH, comté au N.-O. de l'Irlande, prov. d'Ulster. Superf., 1,859 kil. carr.; pop., 105,372 hab. en 1861, 92,905 en 1871. Cap. Enniskillen. Sol montagneux. Riches vallées et plaines stériles. Au centre est le lac Erne, qui en occupe la 10e partie. Agriculture arriérée.

FERMAT (PIERRE DE), géomètre, né à Beaumont-de-Lomagne, près Montauban (Tarn-et-Garonne) en 1601, m. en 1655. Conseiller au parlement de Toulouse, il remplit avec dévouement et distinction les devoirs de sa charge. Ses loisirs étaient consacrés aux lettres et aux sciences; il acquit dans ce dernier genre d'étude une célébrité justement méritée, et qui lui fit décerner par Pascal le titre de *premier homme du monde.* Descartes avait donné le moyen de représenter les courbes par des équations, et, par conséquent, de concevoir les modifications de la forme au moyen des modifications de la quantité et des lois qui la régissent. Fermat arriva à la même idée en méditant les travaux des anciens; ses lettres prouvent qu'il savait représenter les lieux géométriques par des équations, et il fit des applications de cette méthode dans l'ouvrage intitulé : *Introduction aux lieux géométriques, plans et solides.* Mais Fermat s'est avancé plus loin que Descartes, en entrant en quelque sorte dans la nature même de la courbe par le problème des tangentes. La solution qu'il donne, ainsi que celle des maximums et des minimums, est fondée sur une méthode qui a donné naissance au calcul différentiel. Descartes, à qui elle fut communiquée par le P. Mersenne, la condamna vivement et injustement; de là une longue querelle, dans laquelle Fermat mit constamment une modération et une politesse que Descartes fut loin d'imiter. Laplace et Lagrange, pour des raisons différentes, n'hésitèrent pas à proclamer Fermat le premier inventeur du calcul différentiel; au moins doit-on reconnaître que les premières idées de ce calcul se trouvent en germe dans ses travaux. La théorie des nombres doit aussi beaucoup à Fermat. Mais le peu de soin qu'il prenait de conserver ses manuscrits fut cause que plusieurs de ses démonstrations furent perdues. La plupart des théorèmes énoncés par lui ont été démontrés depuis. Fermat n'avait presque rien publié. Les notes dont il avait enrichi l'*Algèbre* de Diophante furent, par les soins de son fils Samuel, réunies à l'édition de cet auteur donnée par Bachet de Méziriac, Toulouse, 1670, in-fol. Plus tard, ses principaux écrits furent publiés sous le titre de : *Varia opera mathematica,* Toulouse, 1679, in-fol. On trouve plusieurs lettres de lui dans les œuvres de Descartes, Wallis et Pascal. En 1843, le gouvernement français obtint des Chambres législatives un crédit pour la réimpression des *Œuvres* de Fermat, mais ce travail n'eut pas lieu.

Les parties les plus importantes ont été réunies dans le *Précis des œuvres mathématiques de Pierre Fermat et de l'Arithmétique de Diophante,* par M. E. Brassine, Toulouse, 1853, 1 vol. V.

FERMES (PROVINCES DES **CINQ GROSSES**), nom donné aux provinces qui avaient accepté le tarif de droits, dressé par Colbert en 1664, pour remplacer tous les droits de traite à l'intérieur. Les 5 *grosses fermes* étaient : 1° les droits de haut passage, de domaine forain et d'imposition foraine; 2° la traite domaniale, établie en 1577; 3° les droits d'entrée sur les drogueries et épiceries, établis par Charles VIII, Louis XII et François Ier; 4° les droits à l'importation, créés en 1581; 5° les charges locales établies à Calais en 1558.

FERMES GÉNÉRALES (BILLETS DE), assignations sur les fermiers généraux, que le gouvernement négociait par avance.

FERMIERS GENERAUX, nom donné, avant 1789, à ceux qui prenaient à ferme ou à bail l'exploitation de diverses branches des revenus publics (taille, impôts du sel, des tabacs, des octrois, etc.). Ce système des concessions d'impôts remonte au XIIIe siècle : Philippe le Bel concéda plusieurs fois l'exploitation des taxes à des banquiers lombards ou à des juifs. Les rigueurs de la perception, les exécutions, les emprisonnements, les concussions et les violences des fermiers, amenèrent souvent des révoltes populaires. Les fermiers généraux devinrent une puissance dans l'État : au dire du surintendant d'Effiat, on en comptait plus de 120 sous le règne de Louis XIII, et ils revendaient souvent leurs fermes à des sous-traitants. Des fortunes scandaleuses se formèrent, quoique Sully eût résilié bien des traités. On appela *ferme générale* une association de 40, puis de 60 fermiers généraux, auxquels le gouvernement céda, en 1720, l'exploitation des droits de consommation, moyennant 55 millions de livres par an; le renouvellement de ce privilège, en 1726, fut payé 80 millions. Tels étaient encore les bénéfices des fermiers, que le contrôleur général Silhouette, les dépouillant de la moitié, en 1759, reçut 72 millions. En 1774, les fermiers payèrent la ferme 135 millions, sans compter d'énormes pots-de-vin; en 1789, ils payaient encore 180 millions, malgré la réforme que Necker avait tenté d'introduire dans l'administration des fermes par l'édit du 9 janvier 1780. En 1790, l'Assemblée constituante supprima les fermes. B.

FERMO, anc. *Fermum,* v. d'Italie, prov. d'Ascoli-Piceno, à 7 kil. de l'Adriatique, sur laquelle elle a un petit port; défendue par quelques fortifications; 18,305 hab. Archevêché, université fondée en 1824. Cette ville fut bâtie par les Sabins et colonisée par les Romains en 264 av. J.-C. Alaric, Attila et les Lombards la pillèrent. Elle a fait partie des États pontificaux, depuis le XIIIe siècle jusqu'en 1860. L'arrondissement de Fermo a 866 kil. carr. et 106,567 hab.

FERMOSELLE, *Ocellum Durii,* v. d'Espagne, prov. de Léon, petite place forte sur la frontière portugaise, au confl. du Douro et du Tormès; 3,922 hab. Vieux château fort démantelé.

FERMOY, v. d'Irlande, comté de Cork; 7,209 hab. Station militaire depuis 1797; la ville date de cette époque. Brasseries, minoteries, papeteries.

FERNAMBOUC (Brésil). *V.* PERNAMBOUC.

FERNAND, abréviation de **FERDINAND**, de l'espagnol *Fernando.*

FERNANDEZ (DENIS), navigateur portugais, découvrit le Sénégal et le Cap-Vert, 1443.

FERNANDEZ (JUAN), navigateur portugais, fut le premier Européen qui pénétra dans l'intérieur de l'Afrique. En 1446, il resta 7 mois au milieu des indigènes du Sahara voisins du Rio-de-Ouro. En 1448, il débarqua sur un autre point, au N. du cap Noun, mais ne reparut plus.

FERNANDEZ (JUAN), pilote espagnol, découvrit en 1572 les îles qui portent son nom sur la côte du Chili et, en 1574, le groupe de Saint-Félix, plus au N. R.

FERNANDEZ (ALVARO), navigateur portugais, montait le vaisseau *le Saint-Jean,* qui se perdit, en 1552, sur la côte de Natal. Échappé au naufrage, il en publia la relation à Lisbonne en 1554 : elle est intéressante par les tragiques aventures de Manoël de Souza et de sa famille. Cortereal a écrit en vers l'histoire de ce naufrage; Esménard en a fait un des épisodes de son poème de *la Navigation.* C. P.

FERNANDEZ NAVARRETE. *V.* NAVARRETE.

FERNANDEZ (ILES DE **JUAN-**). *V.* JUAN FERNANDEZ.

FERNANDO, nom espagnol équivalant à FERDINAND.

FERNANDO (**SAN-**) ou **SAINT-FERDINAND**, v. d'Espagne, résidence royale, dans la prov. et à 15 kil. de Madrid. Château élevé par Ferdinand VI; un petit pavillon attenant aux jardins est seul réservé auj. comme habitation royale; le château a été donné, en 1829, pour servir à l'établissement d'une manufacture de toiles et tissus imprimés qui, sous la protection de la couronne, est devenue très florissante; 6,458 hab.

FERNANDO (**SAN-**), v. forte d'Espagne (Andalousie), située dans l'île de Léon, à 13 kil. S.-E. de Cadix. Observatoire; école de marine. Elle s'appelait *Ville royale de l'Ile de Léon,* ou encore *Ile de Léon;* mais ayant, pendant l'invasion française, 1808-13, partagé les dangers et la résistance de Cadix, elle reçut en récompense, de Ferdinand VII, son nom actuel. Pop. de la commune, 27,488 hab.

FERNANDO (**SAN-**), v. du Chili, ch.-l. de la prov. de Colchagua, sur le Tinguaririca; 7,000 hab. Ville florissante, fondée, en 1741, par le comte de Superunda.

FERNANDO-DE-APURE (**SAN-**), v. de la république de Vénézuéla, autref., cap. de la prov. de Apure, au confl. de l'Apure et de la Portuguesa; 16,173 hab.

FERNANDO-DE-CATAMARCA (**SAN-**). *V.* CATAMARCA.

FERNANDO-NORONHA. *V.* NORONHA.

FERNANDO-PO, île d'Afrique, dans le golfe de Biafra, formé par la mer de Guinée, par 3° 22' lat. N. et 6° 29' long. E.; 60 kil. sur 30. Sol boisé et montagneux. — Découverte en 1472 par un Portugais qui lui donna son nom. Cédée par le Portugal à l'Espagne en 1778. Vers le N.-O., l'établissement de *Clarence,* fondé par les Anglais en 1827, pour protéger leur commerce, leur a été repris par les Espagnols en 1845. Bois pour la marine. Pop., 20,000 hab.

FERNEL (JEAN), médecin, né en 1497 à Clermont (Oise), m. en 1558, alla étudier à Paris, en 1516, au collège Sainte-

Barbe, se distingua dans la connaissance des philosophes anciens et dans la dialectique, et se mit ensuite à étudier la médecine. Docteur en 1530, il se livra à la pratique, guérit Anne de Poitiers d'une maladie grave, et refusa d'être premier médecin du Dauphin, depuis Henri II; mais, en 1556, Louis de Bourges, premier médecin du roi, étant mort, Fernel lui succéda, quoiqu'il eût mieux aimé vivre dans la retraite. Il accompagna le roi à la prise de Calais, et mourut peu après. Fernel, doué d'un talent remarquable comme écrivain, sut beaucoup mieux présenter qu'on ne l'avait fait avant lui les doctrines des Arabes et celle de Galien. Ses principaux ouvrages sont: *G. Fernelii Ambiani universa medicina*, etc. Paris, 1567, in-fol., qui a eu plus de 30 édit.; *Therapeutices universalis seu medendi rationis libri VII*, Lyon, 1569, trad. en franç. par Duteil, Paris, 1648; *de Abditis rerum Causis*, etc., Paris, [illegible], in-fol. Fernel s'occupa aussi de mathématiques : il mesura un degré du méridien entre Paris et Amiens, en comptant le nombre de tours que firent les roues de sa voiture, et il est surprenant qu'avec un moyen aussi grossier il ait obtenu une estimation différant fort peu de la vérité. D—G.

FERNEY-VOLTAIRE, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Gex, au pied du Jura; 1,274 hab. Célèbre pour avoir été la résidence de Voltaire, qui en devint seigneur en 1758, et y possédait un château qui existe encore. Voltaire transforma en une petite ville prospère le pauvre hameau de Ferney, y attira des ouvriers suisses qui y apportèrent la fabrication de l'horlogerie et construisit même l'église paroissiale. Le nom de Voltaire a été joint à celui de la commune par décret du 23 novembre 1878.

FERNOW (Charles-Louis), philologue, né à Blumenhagen (Prusse) en 1763, m. en 1808, réunit le goût des arts à une érudition très étendue.

On a de lui un *Tableau des mœurs et de la culture des Romains*, en allemand, Gotha, 1802; une *Grammaire italienne*, Tubingue, 1804, 2 vol.; de savantes éditions de *Dante*, de *Pétrarque* et de *l'Arioste*, sous le titre de *Raccolta d'autori classici italiani*, 10 vol.; une édit. allemande de *Winckelmann*, Dresde, 1808-1810, 2 vol., continuée par [illegible]; des Notices sur Carstens et Canova, dans le *Magasin* [illegible] *...ique*, 1807 et 1808, etc.

FERNS, vge d'Irlande (Leinster), sur le Bann, comté de Wexford. Évêchés catholique et anglican. Cathédrale et palais épiscopal remarquables. C'était autrefois une ville importante. Ruines du château, anc. résidence des rois de Leinster ; 570 hab.

FÉROË (Iles), en danois *Färöer*, c.-à-d. *îles aux brebis*, et anciennement *Fäfreyar*, archipel danois, dans l'océan Atlantique, au N. de l'Écosse, à 305 kil. N.-O. des îles Shetland, à 445 kil. S.-E. de l'Islande, entre 61° 24'-62° 24' lat. N., et 7° 55'-10° 25' long. O.; il comprend 22 îles escarpées, dont 17 habitées; les principales sont : Strömö, avec la capitale Thorshavn, Norderö, Œsterö, Vaagö, Sandö, Suderö. Pop., 5,265 hab. en 1801, 11,221 en 1880. Superf., 1,333 kil. carr. Le plus long jour d'été y est de 20 heures, et le plus court d'hiver de 4; mais l'obscurité y est tempérée par le crépuscule et par de fréquentes aurores boréales. La température de l'hiver y est relativement assez modérée pour que les bestiaux puissent le passer hors des étables, mais celle de l'été est humide et changeante. Peu de bois; sol peu fertile; point de froment; l'orge y vient, mais n'y mûrit pas toujours; la rave et la pomme de terre y réussissent. Le sol contient de belles opales et de la houille, dans Suderö, mais est difficile à exploiter. Élève considérable de bestiaux; chasse des oiseaux de mer, et pêche abondante. Commerce de lainages travaillés, de poissons, plumes et duvet. — Des moines venus des îles d'Écosse fondèrent d'abord dans les Féroë quelques ermitages. Des pirates norvégiens, sous la conduite de Grimr Kamban, fuyant la puissance du roi Harald Haarfager, s'y établirent au IXe siècle ap. J.-C. Elles devinrent danoises en même temps que la Norvège, en 1380. Les Anglais les occupèrent de 1807 à 1814. Le groupe forme un amt ou bailliage particulier de la monarchie danoise, mais, pour l'administration religieuse, il dépend du diocèse de Seeland. Une loi votée en 1854 a donné à ces îles, sous le nom de *Lagthing* (parlement d'ordre), une représentation provinciale, qui est législative pour les intérêts communaux et consultative pour ce qui concerne la législation générale. La langue parlée est un dialecte de l'ancienne langue norvégienne, le färiska; la langue écrite est le danois.

FERON (Firmin-Éloi), peintre, né à Paris en 1802, m. en [illegible], fut élève de Gros et de l'École des beaux-arts, remporta le grand prix en 1825 sur le sujet de *Pythias et Damon*, et, après son séjour en Italie, travailla pour les galeries de Versailles. Il y a peint la *Prise de Rhodes*, l'*Entrée de Charles VIII à Naples*, la *Bataille de Fornoue*, un portrait de *Du Guesclin*, l'*Arrivée du duc d'Orléans à l'Hôtel de Ville en juillet 1830*, etc. En dehors de ces tableaux, on cite de Féron : *Annibal aux Alpes*, la *Résurrection de Lazare*, *le Christ arrêté par Judas*, les *Funérailles de Kléber au Caire*, *le Port d'Alger*, etc.

FÉRONIE, *Feronia*, déesse dont les Falisques empruntèrent le culte aux Sabins, pour le communiquer ensuite aux Romains. Il semble qu'elle fut une des divinités *chthoniennes*. Aux anthesphories, on lui offrait, comme à Proserpine, des fleurs ou les prémices des fruits. Parmi ses temples, on distingue celui du mont Soracte, auprès duquel se tenaient des marchés très fréquentés : celui de Trebula, où les prêtres marchaient nu-pieds sur des charbons ardents; celui de Luna, en Étrurie, et celui de Terracine, où les esclaves recevaient la liberté. Les nouveaux affranchis consacraient leur chevelure à Féronie. B.

FERRA (Le quartier), partie de l'anc. Flandre, où étaient Roubaix, Tourcoing et Lannoy.

FERRACINO (Barthélemy), mécanicien, né à Solagna, près de Bassano, en 1692, m. en 1777, imagina une machine à scier des planches avec la seule impulsion du vent, une machine hydraulique qui excita l'admiration des savants, fit l'horloge de la place Saint-Marc à Venise, et dirigea la construction de la voûte de la grande salle à Padoue, et du beau pont de Bassano. Cette ville lui a élevé un monument. B.

FERRAH, v. de l'Afghanistan, sur la rive g. du Ferrahroud; ch.-l. d'une prov. de son nom, entre le Khoraçan au N.-O., le Kandahar au S.-E., la Perse à l'O., et le Sedjestan au S. C'est peut-être l'anc. *Parra* des Parthes.

FERRAHROUD, riv. d'Asie (Afghanistan), affluent du lac Hamoun. Cours de 300 kil. environ.

FERRAIN (Le), petit pays de l'anc. France (Flandre), où était Neuville-en-Ferrain (Nord).

FERRAND (Marie-Louis), général, né à Besançon en 1753, m. en 1808, fit les campagnes d'Amérique sous les ordres de Rochambeau, fut incarcéré pendant la Terreur, recouvra la liberté au 9 thermidor, servit tour à tour dans les armées de l'Ouest, des Ardennes et de Sambre-et-Meuse, commanda à Valenciennes après la paix d'Amiens, accompagna à Saint-Domingue le général Leclerc, après la mort duquel il fut chargé de défendre la partie française de la colonie, fit essuyer un échec à Dessalines devant Santo-Domingo en 1803, et se tua de désespoir en voyant l'insurrection triompher à Barahonde. B.

FERRAND DE LA CAUSSADE (Jean-Henri BEGAYS), général, né à Mont-Flanquin (Agénois) en 1736, m. en 1805, fit les campagnes de 1747 et 1748 dans le régiment de Normandie, assista au siège de Berg-op-Zoom et à la bataille de Lawfeld, se distingua à Clostercamp, devint major-commandant de Valenciennes, fut nommé chef de la garde nationale de cette ville en 1792, commanda l'aile gauche de l'armée du Nord à Jemmapes, refusa de livrer Valenciennes où Dumouriez voulait recevoir les Autrichiens, et s'y défendit avec 9,000 hommes contre 150,000 (1793). Il n'en fut pas moins arrêté comme noble et emprisonné jusqu'au 9 thermidor. Sous le Consulat, il fut préfet de la Meuse-Inférieure.

Il a publié : *Précis de la défense de Valenciennes*, Paris, 1805. B.

FERRAND (Antoine-François-Claude, comte), homme d'État et écrivain, né à Paris en 1751, m. en 1825, était, avant la Révolution, conseiller au parlement de Paris, et fit, en 1787, une vive opposition à la cour. Après avoir demandé la convocation des états généraux, effrayé par la direction que prenaient les affaires, il émigra en septembre 1789, et fut admis dans les conseils du prince de Condé. Il rentra en France en 1801, et publia plusieurs écrits qui lui attirèrent des persécutions. Nommé, à la première Restauration, ministre d'État, directeur général des postes, il présenta, en septembre 1814, à la Chambre des députés, un projet de loi concernant les biens des émigrés, dont l'exposé des motifs était injurieux et inquiétant pour les possesseurs de biens nationaux. La Chambre adopta le projet, en blâmant l'exposé des motifs. A la 2e Restauration, il fut créé pair de France, appuya l'établissement des cours prévôtales, et fut nommé, par ordonnance du roi, en 1816, à l'Académie française.

Outre un grand nombre de brochures contre la Révolution, il a laissé : *Théorie des Révolutions*, 1817, 4 vol.; *Histoire des 3 démembrements de la Pologne*, 1820, 3 vol.; *l'Esprit de l'histoire*, 1802, 4 vol., plusieurs fois réimprimé. C. P.

FERRANDINA, v. d'Italie, prov. de Potenza; 6,820 hab.; bons vins.

FERRARE, anc. *Forum Alieni*, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, sur le Pô di Volano; 28,814 hab., 75,553 avec la commune. Archevêché; résidence jusqu'en 1834 du grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; université, écoles du génie, de dessin et de peinture. La ville est entourée de fortifications, avec une citadelle à l'O., que l'Autriche eut, de 1815 à 1859, le droit d'occuper. Rues larges et régulières, place Ariostea, avec une statue de l'Arioste; édifices nombreux; magnifique palais d'Este; belle cathédrale, bibliothèque importante, possédant beaucoup d'antiques, de médailles, de précieux manuscrits, entre autres celui du *Pas-*

tor fido, et plusieurs manuscrits de l'Arioste et du Tasse; le souvenir de ces deux poètes, qui illustrèrent la cour de Ferrare, est encore rappelé par le tombeau et la maison soigneusement conservée de l'Arioste, et par l'hôpital *Sant' Anna*, où le Tasse fut enfermé comme fou pendant 7 ans. On remarque aussi la Chartreuse, et le théâtre, un des plus vastes de l'Italie. Fabr. de rubans de soie, bougies, produits chimiques. — Ferrare fut fondée au milieu du ve siècle par des habitants d'Aquilée, après la destruction de cette ville par les Huns. Après avoir appartenu à l'Empire d'Occident, aux Ostrogoths, à l'Empire d'Orient, aux Lombards, Ferrare fut comprise dans la donation faite par Pépin le Bref au saint-siège. Au xe siècle, elle s'érigea en république, et fut déchirée dans les siècles suivants par les luttes des Guelfes et des Gibelins. Azzo V, marquis d'Este, ayant épousé Marchesella des Adelards, fille et héritière de Guillaume, chef des Guelfes de Ferrare, devint par ce mariage chef des Guelfes de la Vénétie. Son fils Azzo VI battit Salinguerra, chef des Gibelins de Ferrare, et, en 1208, se fit reconnaître seigneur de cette ville. Les princes de la maison d'Este se déclarèrent, en 1317, vassaux des papes, qui les protégeaient contre l'ambition des Vénitiens. En 1438, le pape Eugène IV transporta momentanément à Ferrare le concile de Bâle. En 1471, la seigneurie de Ferrare fut érigée en duché, et, pendant le xve et le xvie siècle, Ferrare devint une des villes les plus brillantes de l'Italie; elle fut le rendez-vous des poètes les plus célèbres: Boïardo, l'Arioste, le Tasse, et compta 80,000 hab. Alphonse II, dernier duc de Ferrare, étant mort sans enfants, le pape Clément VIII s'empara du duché, 1598, et en fit une légation. Elle fut comprise, en 1796, dans la république Cispadane; l'année suivante, dans la république Cisalpine; en 1802, dans la république Italienne. Elle fit partie, en 1805, du royaume d'Italie, où elle fut le ch.-l. du dép. du Bas-Pô, et revint aux papes en 1814. Depuis 1859-60, elle fait partie du roy. d'Italie. Patrie de Guarini, de Gui Bentivoglio, etc. C. P.

FERRARE (Province de), division administrative du royaume d'Italie, touchant à l'Adriatique à l'E. Superf., 2,616 kil. carr.; pop., 215,369 hab. Ch.-l. Ferrare.

FERRARE (Ducs de). *V.* Este (Maison d').

FERRARE (Le cardinal de). *V.* Este (Hippolyte d').

FERRARE (Anne de), duchesse de Guise, fille d'Hercule II, duc de Ferrare et de Modène, née en 1531, m. en 1607, épousa, en 1549, le duc François de Guise, dont elle poursuivit juridiquement l'assassin Poltrot de Méré, et, en 1566, Jacques de Savoie, duc de Nemours. Entre autres fils, elle eut, de son 1er mariage, Henri de Guise, dit *le Balafré*, le cardinal de Guise et le duc de Mayenne, et, de son 2e, Charles-Emmanuel de Nemours, ardent ligueur, et gouverneur de Paris en 1590. B.

FERRARE (Renée de). *V.* Renée de France.

FERRARI (Barthélemy), né à Milan en 1497, m. en 1544, fut un des fondateurs de l'ordre des barnabites. (*V. ce mot.*)

FERRARI (Gaudenzio), dit *le Milanais*, peintre, né à Valdugia près de Milan en 1484, m. en 1550, reçut les leçons d'Andrea Scotto, de Luini et du Pérugin, et fut l'ami de Raphaël, qui l'employa dans plusieurs travaux au Vatican. Très religieux, il a bien rendu l'expression de la piété. Quoique sa manière ait beaucoup de rapport avec celle de Raphaël, on n'y trouve ni autant de grâce, ni autant de beauté. Par la couleur, il se rapproche des Vénitiens. Les galeries du Capitole et du Vatican possèdent plusieurs de ses ouvrages, dont *une Vision, la Femme adultère, la Crèche, St Paul mendiant.* M. V—i.

FERRARI (Louis), mathématicien, né en 1522 à Milan suivant Cardan, à Bologne suivant Bombelli, m. en 1566, trouva une méthode ingénieuse pour résoudre les équations du 4e degré. (*V.* Montucla, *Hist. des mathématiques.*) Il travailla huit années pour dresser la carte du Milanais. V.

FERRARI (Philippe), religieux servite, né à Oviglio (Milanais) vers 1570, m. en 1626, fut professeur de mathématiques à l'université de Pavie, 2 fois général de son ordre.

Il a laissé, entre autres ouvrages: un *Lexicon geographicum*, Milan, 1627, in-4°, réédité, avec des additions considérables par Baudrand, Paris, 1670, in-fol. B.

FERRARI (Gui), jésuite, né à Novare en 1717, m. en 1791, enseigna la littérature dans divers collèges de son ordre.

On a de lui: *de Rebus gestis Eugenii principis a Sabaudia*, en 3 parties, Rome, 1747, in-4°; Milan, 1752, et Zutphen, 1774, in-8°.

FERRARI (Joseph), philosophe italien, né à Milan en 1811, m. en 1876, fit ses études à l'université de Pavie. Après avoir écrit des articles de revue, il publia, en 1834-1835, une bonne édition des *Œuvres de Vico*, en 6 vol. Il vint s'établir à Paris en 1837, et fit paraître, deux ans après, un ouvrage intitulé *Vico et l'Italie*, dans lequel il montrait l'influence de Vico sur son pays, et les rapports de sa *Science nouvelle* avec les autres systèmes de philosophie de l'histoire. Il donna aussi à la *Revue des Deux Mondes* plusieurs articles sur les littérateurs italiens. Reçu docteur ès lettres en 1840, avec une thèse *de Religiosis Campanellæ Opinionibus*, et une autre, *de l'Erreur*, il obtint la chaire de philosophie au collège de Rochefort, d'où il passa, en 1841, à Strasbourg comme suppléant de l'abbé Bautain à la faculté. La hardiesse de ses idées souleva contre lui les catholiques, qui obtinrent sa destitution, et ce fut pour se justifier qu'il publia les *Idées sur la politique de Platon et d'Aristote*, 1842. Il se fit recevoir agrégé de philosophie en 1843, mais n'en resta pas moins en disponibilité. En 1847, parut son principal ouvrage: *Essai sur les principes et les limites de la philosophie de l'histoire.* Après la révolution de 1848, on le replaça à Strasbourg, puis à Bourges, où il ne put encore se maintenir. Dès lors, il renonça à l'enseignement. A la suite de la guerre de 1859, il fut élu député au parlement de Turin, où il combattit la politique unitaire de M. de Cavour. Il n'a cessé jusqu'à sa mort de faire partie du parlement italien.

Au nombre de ses dernières publications, on remarque: *Machiavel, juge des révolutions de notre temps*, 1849; *la Federazione repubblicana*, 1851; *la Filosofia della revoluzione*, 1851, 2 vol.; *Histoire des révolutions d'Italie, ou Guelfes et Gibelins*, 1856-1858, 4 vol.; *l'Annexion des Deux-Siciles*, 1860; *Histoire de la raison d'État*, 1860, etc.

FERRARIS (Joseph, comte de), général au service de l'Autriche, né en 1729 à Lunéville, d'une famille piémontaise, m. en 1814, figura avec distinction aux batailles de Czaslau, 1742, et de Hochkirchen, 1758, fut nommé, en 1767, directeur général de l'artillerie dans les Pays-Bas, consacra près de 10 années à l'exécution d'une carte des provinces belges qui rivalise presque avec la carte de France par Cassini, prit part à la campagne de 1793 contre la France, fut appelé à Vienne pour être vice-président du conseil aulique de guerre, et reçut, en 1808, le titre de feld-maréchal. B.

FERRATUS MONS, nom latin du Jurjura.

FERRAUD et non FÉRAUD, député à la Convention par les Hautes-Pyrénées, né dans la vallée d'Aure en 1764, m. en 1795, se fit remarquer parmi les girondins les plus laborieux. Chargé de missions aux armées, il montra une rare bravoure. Adjoint à Barras le 9 thermidor, il contribua à l'arrestation de Robespierre. Son dévouement dans la journée du 1er prairial an IV (20 mai 1795), lui coûta la vie: les factieux envahissant la salle où siégeait la Convention, et menaçant de leurs armes le président Boissy d'Anglas, Ferraud se jeta au-devant d'eux, et reçut une décharge de pistolet dans la poitrine. Sa tête, coupée par les assassins et portée au bout d'une pique, fut saluée par le président Boissy d'Anglas (*V. ce nom*), et, le 14 prairial, de grands honneurs furent rendus à sa mémoire, dans une cérémonie funèbre où son éloge fut prononcé. J. T.

FERREIN (Antoine), anatomiste, né à Frospech près d'Agen en 1693, m. en 1769. Il montra de bonne heure du goût pour la physique et la médecine, étudia à Montpellier, alla à Marseille faire des cours d'anatomie, et revint à Montpellier, où il remplaça quelque temps Astruc. En 1731 et 1732, il disputa deux chaires au concours; nommé le premier par les juges, il ne fut pas agréé par le roi. Alors il vint à Paris et ouvrit des cours qui eurent beaucoup de succès. Nommé médecin de l'armée d'Italie, il rendit de grands services. De retour en France, il entra à l'Académie des sciences en 1741, succéda à Andry au Collège de France, puis devint professeur à la Faculté et au Jardin du roi. Il a laissé beaucoup de mémoires; un, entre autres, *sur la Formation de la voix de l'homme*, 1741, où il établit que l'organe vocal est un instrument à cordes et à vent. Après sa mort, un *Cours de médecine pratique*, d'après ses principes, fut publié à Paris, 1769-81, 3 vol. in-12. D—g.

FERREIRA (Antonio), poète portugais, né à Lisbonne en 1528, m. de la peste en 1569. Fils d'un intendant de la maison de Bragance, il étudia à Coïmbre, et devint professeur à l'université de cette ville. Il a laissé des odes, des élégies et des sonnets, plus remarquables par l'élégance et la correction du style que par la force de la pensée; ses épîtres lui ont valu le surnom d'*Horace portugais*. Il occupe une place distinguée dans la poésie dramatique, par une *Inès de Castro*, la deuxième tragédie régulière de l'Europe moderne (le Trissin a composé la première), et par une comédie, *le Jaloux*, la plus ancienne pièce de caractère.

Les poésies de Ferreira ont été imprimées à Lisbonne en 1598, et ses œuvres dramatiques avec celles de Saa de Miranda, en 1621. Une nouvelle édition de ses ouvrages a paru à Lisbonne, 1771, 2 vol. B.

FERREIRA, v. du Portugal (Alemtéjo), district de Béja. Château fort; 3,245 hab. Elle donna son nom au marquis de Ferreira, de la famille de Cadaval.

FERREO ou FERREI (Scipion), de Bologne, géomètre du xvie siècle. Cardan lui attribue la découverte de la résolution des équations du 3e degré.

FERRÉOL (Saint), premier évêque de Besançon. (*V.* Fargeau [Saint].) — tribun dans les troupes romaines, subit le martyre à Vienne en Dauphiné, sous le règne de Dioclétien, 304. — évêque d'Uzès, 553-581. Fête, le 18 septembre. — évêque de Limoges, en 591.

FERRÉOL, *Tonantius Ferreolus*, fils d'un préfet des Gaules, né vers 420 au château de Trevidon, près de Millau, persuada aux Gaulois de s'unir aux Romains pour repousser Attila, seconda les efforts d'Aétius et de l'Arverne Avitus, dont il avait épousé la fille, et, après la défaite des Huns, empêcha Thorismond, roi des Wisigoths, de saccager Arles pendant une absence d'Aétius. Il avait formé à Prusiane, sur les bords du Gardon, une riche bibliothèque, décrite dans une lettre de Sidoine Apollinaire. B.

FERRERAS (Juan de), historien espagnol, né à Labaniza (Astorga) en 1652, m. en 1735, étudia à Salamanque, entra dans les ordres, fut appelé par le cardinal Porto-Carrero à la cure de Saint-Pierre à Madrid, et devint bibliothécaire de Philippe V. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire, la théologie et la politique; le plus célèbre est l'*Histoire d'Espagne* (jusqu'en 1589), Madrid, 1700-27, 19 vol. in-4°, trad. en français par D'Hermilly, Paris, 1751, 10 vol. in-4°. C'est un ouvrage exact, impartial et complet, écrit avec pureté, concision, énergie, presque toujours avec élégance. L'Académie de Madrid s'associa Ferreras, et il contribua beaucoup à la rédaction du *Dictionnaire espagnol* de cette Académie, publié en 1739. B.

FERRERI (Zacharie), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, puis chartreux et évêque de Guardia (roy. de Naples), né à Vicence en 1479, m. après 1525, se signala au concile de Pise, en 1511, par ses attaques contre Jules II, fut chargé de rédiger les actes de cette assemblée, alla en Allemagne comme nonce de Léon X, réconcilia Sigismond de Hongrie avec son neveu Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre Teutonique, et informa sur les miracles de St Casimir. Il se distingua comme poète latin.

Il a laissé des *Hymnes ecclésiastiques*, Rome, 1525, in-4°, et 1549. B.

FERRET, dit *le Grand Ferret*, paysan du xiv^e^ siècle, né en Picardie, se fit remarquer par sa force et son courage, contre les Anglais. Surpris seul et malade dans le château de Longueil, il soutint la lutte pendant deux jours, tua un grand nombre d'ennemis, et mit les autres en fuite. Mais cet exploit l'épuisa, et il mourut peu de jours après.

FERRETTE, en allemand *Pfirt*, vge d'Allemagne (Alsace-Lorraine), cercle d'Altkirch; 635 hab. Vieux château, une des plus belles ruines du moyen âge. Autrefois cap. du comté du même nom, dans le Sundgau, qui comprenait les seigneuries d'Altkirch, de Thann, de Delle, de Rougemont et de Belfort. Ce comté fut séparé, vers 1125, de celui de Montbéliard; il devint vassal de l'église de Bâle en 1271, passa par mariage, en 1319, dans la maison d'Autriche, et fut incorporé au margraviat de haute Alsace. Engagé à Charles le Téméraire en 1469, gouverné en son nom par le sire de Hagenbach, il fit retour à l'Autriche en 1474, et fut réuni à la France par le traité de Westphalie, 1648; Louis XIV le donna, en 1659, en apanage à Mazarin; il passa ensuite dans la famille de Valentinois, et y resta jusqu'à la Révolution.

FERRI (Ciro), peintre et architecte, né à Rome en 1634, m. en 1689. Élève de Pierre de Cortone, il l'imita si parfaitement, qu'on distingue difficilement leurs ouvrages. Il acheva à Florence les peintures du palais Pitti, commencées par son maître, et mérita le titre de chef de l'école florentine. Rome lui est redevable de plusieurs palais et monuments élevés d'après ses plans. Il peignit une partie de la coupole de l'église Sainte-Agnès. Son style a de la noblesse et de la facilité. M. V—i.

FERRI (Paul), théologien protestant, né à Metz en 1591, m. en 1669, publia en 1654 un *Catechisme général de la Réformation*, que Bossuet, alors chanoine et archidiacre de Metz, réfuta d'une façon triomphante. C'était un homme de savoir, de bonne foi, et d'un esprit conciliant. Il entretint avec Bossuet une correspondance qui avait pour objet la réunion des calvinistes à l'Église romaine, et s'attira les reproches de ses coreligionnaires. B.

FERRIER (Saint Vincent). *V.* Vincent.

FERRIER (Jérémie), théologien et homme politique, né vers 1560, m. en 1626, fut d'abord ministre protestant, s'attacha à Henri IV et se fit catholique en 1612. Louis XIII le nomma conseiller d'État. On lui attribue *le Catholique d'État*, 1625, apologie de la politique de Richelieu.

FERRIÈRE-LA-GRANDE, brg du dép. du Nord, arr. d'Avesnes, à 2 kil. S. de Maubeuge; 2,670 hab. Usines métallurgiques.

FERRIÈRE-LA-PETITE, vge du dép. du Nord, arr. d'Avesnes, à 5 kil. S. de Maubeuge; 800 hab. Carrières de pierres.

FERRIÈRES (Claude de), jurisconsulte, né à Paris en 1639, m. en 1714, enseigna le droit à Paris, puis à Reims, et traduisit le premier en français les *Institutes* de Justinien, avec des analyses du *Code*, du *Digeste* et des *Novelles*, Paris, 1677, 6 vol. in-4°. On estime moins ses ouvrages sur le droit français : *Nouvelles Institutions coutumières*, 1692, 2 vol. in-12; *Commentaires sur la coutume de Paris*, 1714, 2 vol. in-12; *Introduction à la Pratique; la Science parfaite du notaire*, 1684, in-4°, etc. — Son fils, Claude-Joseph, doyen de la faculté de droit de Paris, compléta les ouvrages de son père, en ajoutant une *Histoire du droit romain*, in-12, 1758, à la traduction des *Institutes*, en refondant l'*Introduction à la Pratique*, sous le titre de *Dictionnaire de droit*, 1740, 2 vol. in-4°, et en augmentant *la Science parfaite du notaire*, 1761. C. P.

FERRIÈRES (Charles-Élie, marquis de), né en 1741 à Poitiers, m. en 1804, fut membre de l'Assemblée constituante, et laissa, entre autres ouvrages de philosophie et de politique : *le Théisme*, 1791, 2 vol. in-12, où il développe les doctrines cartésiennes; *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Assemblée constituante et de la Révolution de 1789*, an VII (1799), 3 vol., ouvrage plutôt curieux qu'impartial, réimprimé dans la *Collect. de Mémoires relatifs à la Révolution française*, 1822, 2 vol. C. P.

FERRIÈRES, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. de Montargis, sur le Bied; 2,075 hab. Célèbre dès l'époque mérovingienne par son palais et son abbaye. Église classée parmi les monuments historiques. Tanneries.

FERRIÈRES, vge du dép. de l'Allier, arr. de La Palisse, sur le Sichon; 490 hab., 3,410 avec la commune. Carrières de marbre bleu.

FERRIÈRES, vge du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux, à 8 kil. de Lagny. Ancien château de Fouquet reconstruit par le baron de Rothschild en 1866. C'est là qu'eurent lieu, les 19 et 20 septembre 1870, les conférences entre Jules Favre et le prince de Bismarck.

FERROL (LE), v. d'Espagne (Galice), prov. et à 40 kil. (par terre) de la Corogne (22 kil. par mer); par 43° 28' lat. N. et 10° 33' long. O.; 21,100 hab. Excellent port sur l'océan Atlantique et très bien fortifié; défendu par les forts Saint-Philippe, la Palma et Saint-Martin. Ecole d'hydrographie. Arsenal maritime; chantiers de construction. Ses fortifications furent commencées en 1730; les Anglais l'assiégèrent vainement en 1799; Le Ferrol fut pris par les Français en 1809 et 1823.

FERRONNIÈRE (LA BELLE), bourgeoise de Paris, ainsi nommée de son mari qui aurait été ferronnier (marchand de fer), ou qui se serait appelé Ferron, fut une des favorites de François I^er^. — Les femmes appelèrent *ferronnière* un ornement de tête, un fil maintenant au milieu du front un petit camée ou une pierre précieuse. Le portrait dit de *la Belle Ferronnière*, par Léonard de Vinci, conservé au musée du Louvre, n'est nullement authentique. B.

FERRUS (Guill.-Marie-André), médecin, né au Château-Queyras, près de Briançon, en 1784, m. en 1861, docteur en 1804, accompagna Larrey pendant la campagne d'Austerlitz. Il devint chirurgien-major des chasseurs à cheval de la garde. Rentré dans la vie civile en 1814, il fut adjoint à Pinel, en 1818, pour le service de l'hôpital de la Salpêtrière, et, après être allé étudier en Angleterre les établissements d'aliénés, il fut nommé médecin en chef de Bicêtre, en 1826. Il y établit un enseignement clinique des maladies mentales, adoucit le traitement des aliénés, les soumit au travail corporel, surtout à l'agriculture, et créa à cet effet la ferme de Sainte-Anne. En 1830, il entra au conseil supérieur de santé, et là il combattit, ainsi qu'à l'Académie de médecine, le système des prohibitions, des quarantaines et des cordons sanitaires. Chargé, depuis 1835, des fonctions d'inspecteur général des établissements d'aliénés, il provoqua la loi qui les régit aujourd'hui, et qui, malgré les attaques dont elle a été l'objet, n'en fut pas moins pour le temps un progrès considérable.

On a de lui, entre autres écrits : *Notice historique sur Corvisart*, 1821; *Mémoire sur les blessures du cœur; Rapport sur les eaux minérales de France; sur Quelques Questions de médecine légale et de législation relatives à l'état civil*, 1835, *Rapport sur l'état sanitaire et moral des aliénés et des maisons qui leur sont destinées, sur leur régime hygiénique et moral*, 1834; *Mémoire sur le goitre et le crétinisme*, 1852.

FERRY (André), religieux minime, géomètre et mathématicien, né à Reims en 1714, m. en 1773. Il donna le plan de la machine hydraulique pour les fontaines de Reims. Amiens et Dôle lui doivent aussi leurs eaux.

FERRY (Paul). *V.* Ferri.

FERRY (Nicolas). *V.* Bébé.

FERS (MARQUE DES), anc. droit de la couronne de France, consistant dans le prélèvement du 10^e^ sur tous les produits des mines du royaume.

FERSEN (Axel, comte de), feld-maréchal et sénateur suédois, d'une famille de Livonie, m. à la fin du xviii^e^ siècle, se distingua dans les diètes de la Suède par son opposition au

parti de la cour, surtout dans l'assemblée de 1756. La révolution de 1772 l'écarta des affaires. Plus tard, il forma encore un parti d'opposition aux diètes de 1778 et 1786, fut arrêté à celle de 1789, rendu à la liberté peu de temps après, et se retira des débats politiques.

FERSEN (**AXEL DE**), fils du précédent, né à Stockholm en 1750, m. en 1810, vint de bonne heure en France, et y commanda le régiment royal-suédois. A la Révolution, il fut tout dévoué à la cour; lors du voyage de Varennes, il conduisit lui-même la voiture du roi jusqu'à la 1re poste; il secourut encore la famille royale détenue au Temple. De retour dans sa patrie, après la mort du roi et de la reine, il fut en crédit auprès de Charles XIII, qui le nomma grand maréchal de la cour et chancelier de l'université d'Upsal; mais, injustement soupçonné par le peuple d'avoir contribué à la mort du duc d'Augustembourg, prince royal, il fut tué dans une émeute. C. P.

FERTÉ, préfixe de plusieurs noms géographiques français, dérivé de *firmitas, petit fort*, en basse latinité.

FERTÉ-ALEPS ou **ALAIS** (**LA**), ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. d'Étampes, sur la rive dr. de l'Essonne; 850 hab. Filature de bourre de soie; exploitation de grès; élève considérable d'abeilles.

FERTÉ-BERNARD (**LA**), ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de Mamers, sur l'Huisne; 2,635 hab. Sa forteresse fut souvent assiégée pendant les guerres avec l'Angleterre; elle appartenait, au XVIe siècle, aux Guises, et souffrit alors plusieurs sièges; elle est auj. détruite. La ville se forma au XIIe siècle; on y remarque une belle église du XVe siècle, et l'anc. château fort servant d'hôtel de ville. Comm. de grains, volailles, fromages, etc. Fabr. de toiles jaunes pour les colonies; filature et tissage de laines. Patrie de Robert Garnier.

FERTÉ-FRESNEL (**LA**), ch.-l. de cant. (Orne), arr. d'Argentan; 520 hab. Beau château.

FERTÉ-GAUCHER (**LA**), ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers, sur le Grand-Morin; 2,130 hab. Tanneries; fours à chaux. Comm. de grains et farines. Combat entre les Français et les alliés, en 1814.

FERTÉ-IMBAULT (**LA**), ou **LA SELLE SAINT-DENIS**, brg (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin; 995 hab. Antique château.

FERTÉ-IMBAULT (JACQUES D'**ÉTAMPES**, MARQUIS DE **LA**), né en 1590, m. en 1668, se distingua au combat des Ponts-de-Cé, 1620, aux sièges de Saint-Jean-d'Angely et de Montauban, 1621, et au combat de Veillane, 1630, fut ambassadeur en Angleterre, 1641, fit les campagnes de Flandre, 1646-48, et reçut le bâton de maréchal, 1651. B.

FERTÉ-IMBAULT (LA MARQUISE DE **LA**), fille de Mme Geoffrin, épousa un arrière-petit-fils du précédent, en 1733. Veuve à 21 ans, d'un caractère sérieux, que la perte d'une fille unique rendit triste et taciturne, elle fut aussi contraire aux philosophes que sa mère leur était favorable. Sous la direction de Mme de Marsan, elle fit une partie de l'éducation des princesses Clotilde et Élisabeth, sœurs de Louis XVI. B.

FERTÉ-LANGERON (**LA**), *La Ferté-Chauderon* jusqu'au XVIIe siècle, vge (Nièvre), arr. de Nevers; 900 hab. Dominée par les ruines de son château. Anc. baronnie, la première en rang du Nivernais.

FERTÉ-MACÉ (**LA**), ch.-l. de cant. (Orne), arr. de Domfront; 1,770 hab. Fabr. importantes de tissus de coton, rubans de fil; objets de buis, passementerie; teintureries, distilleries. Récolte de miel et de lin. Chambre consultative des arts et manufactures.

FERTÉ-MILON (**LA**), petite v. (Aisne), arr. de Château-Thierry, sur l'Ourcq, entourée de murailles en ruines et dominée par un château fort du XIIe siècle, auj. en ruines; 1,705 hab. Bibliothèque. Comm. de bois et de blé. Patrie de Jean Racine, auquel on a élevé une statue due au ciseau de David d'Angers.

FERTÉ-SAINT-AUBIN (**LA**), autrefois *La Ferté-Nabert*, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. d'Orléans; 2,835 hab. Anc. seigneurie érigée en duché-pairie, 1665, sous le nom de *La Ferté-Senneterre*, en faveur du maréchal Henri de Senneterre. Anc. château.

FERTÉ-SOUS-JOUARRE (**LA**), *La Ferté-Aucoul* au moyen âge, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, sur la Marne; 4,859 hab. Dans une île, au centre de la ville, il y avait autrefois un château féodal, qui avait appartenu à Nompar de Caumont-Laforce, à Turenne, et que posséda le duc de La Rochefoucauld. On remarque aussi les châteaux de *Lagny* et de *Vanteuil*. Fabr. de serrures, crics, cardes; filat. de laine. Comm. de bois, charbons, grains, bestiaux. Grande exploitation de pierres meulières et de meules de moulin très estimées. Occupant plus de 1,200 ouvriers. Le maréchal Macdonald y fut battu le 7 février 1814, par l'avant-garde russe.

FERTÉ-SUR-AUBE (**LA**), petite v. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 1,060 hab. Comm. de bois flotté.

FERTÉ-SUR-GROSNE (**LA**), vge (Saône-et-Loire), arr. et à 11 kil. S. de Chalon-sur-Saône; 520 hab. Abbaye célèbre, une des 4 *filles de Cîteaux*.

FERTÉ-VIDAME (**LA**), ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux; 980 hab. Source minérale ferrugineuse. Château remarquable.

FERTÉ (HENRI DE **SENNETERRE** OU **SAINT-NECTAIRE**, DUC DE **LA**), maréchal de France, né à Paris en 1600, m. en 1681, se distingua au siège de La Rochelle, 1628, au combat du Pas de Suse, 1629, à la bataille d'Avein, 1635, et à celle de Rocroy, 1643, où il commandait l'aile gauche. Resté fidèle à la cour pendant la Fronde, il fut nommé, en 1650, gouverneur des Trois-Évêchés, et, en 1651, maréchal de France. En 1654, il repoussa le comte d'Harcourt, devenu rebelle, fit lever aux Espagnols le siège d'Arras, et fut adjoint à Turenne pour faire celui de Valenciennes. Mais, jaloux de son général en chef, il négligea d'exécuter ses ordres, fut battu dans le quartier qu'il occupait, et fait prisonnier, 1656. Racheté par le roi, il prit Montmédy en 1657, et Gravelines en 1658. Il était renommé pour son avarice. C. P.

FERTOIS (LE), petit pays de l'anc. France (Maine), où était la Ferté-Bernard (Sarthe).

FÉRUSSAC (JEAN-BAPTISTE-LOUIS D'**AUDEBARD**, BARON DE), naturaliste, né en 1745 à Clérac (Lot-et-Garonne), m. en 1815, servit dans l'artillerie, émigra à la Révolution, et, après avoir fait partie de l'armée de Condé, rentra en France en 1801, et ne s'occupa plus que de sciences. Il a laissé, entre autres écrits : *Essai d'une nouvelle méthode conchyliologique*, 1802; *Histoire générale et particulière des mollusques terrestres et fluviatiles*, ouvrage publié en 1819-32, 4 vol. in-4°, par son fils, ANDRÉ-ÉTIENNE-JUST-PASCAL-JOSEPH-FRANÇOIS, né en 1786, m. en 1836, a été le fondateur du *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, 1823-31. C. P.

FERVERS, génies immatériels de la religion de Zoroastre, types ou modèles des êtres. Les traditions des Perses les font figurer dans la lutte d'Ormuzd contre Ahriman. On les invoque dans les cérémonies funèbres, pour purifier les âmes. Chaque individu a son ferver, type antérieur émané d'Ormuzd, pur, chaste, brillant, et qui survit à l'être qu'il protège sur la terre.

FERYD-EDDIN-ATTHAR. *V.* FÉRID.

FESA, anc. *Pasargade*, v. de Perse (Farsistan); 18,000 hab. Tissus de soie, de coton et de laine. Culture du tabac.

FESCA (FRÉDÉRIC-ERNEST), violoniste et compositeur de musique distingué, né à Magdebourg en 1789, m. en 1826, fut attaché à la chapelle du duc d'Oldenbourg, à la cour du roi de Westphalie, et à celle du grand-duc de Bade. Il a laissé 2 opéras : *Cantemir*, et *Omar et Leïla*; des symphonies, des ouvertures, des psaumes, des chansons allemandes. Ses quatuors, où l'on reconnaît l'imitation de Mozart et d'Haydn, sont surtout estimés. B.

FESCENNINS (**VERS**), *Fescennini versus*, vers licencieux, chantés dans quelques fêtes privées des anc. Romains, et particulièrement dans les pompes nuptiales. Ces chants prirent naissance à Fescennia, ville d'Étrurie, où ils accompagnaient les fêtes champêtres. Improvisés, dans l'ivresse des festins, par de grossiers campagnards qui s'attaquaient dans une sorte de dialogue mordant, ils étaient libres jusqu'à la licence la plus effrénée. Ils devinrent assez violents pour que la loi des Douze Tables en proscrivit les personnalités. Les poètes, Catulle entre autres, les introduisirent dans les épithalames. En leur donnant un caractère littéraire, ils ne les rendirent pas plus décents au fond. C. D—Y.

FESCH (JOSEPH), cardinal, né à Ajaccio en 1763, m. en 1839, était oncle maternel de Napoléon Ier. Prêtre avant 1789, il fut, pendant la Révolution, commissaire des guerres, rentra dans les ordres au moment du Consulat, fut nommé archevêque de Lyon en 1802, cardinal en 1803, ambassadeur de France à Rome en 1804, puis, sous l'Empire, grand aumônier, comte et sénateur. Il refusa l'archevêché de Paris, ne fut pas toujours d'accord avec Napoléon, et tomba en disgrâce pour s'être opposé, dans le concile de Paris en 1811, aux volontés de l'empereur à l'égard de Pie VII. A la Restauration, il alla vivre à Rome, sans vouloir se démettre de son archevêché.

V. le Cardinal Fesch, Fragments biographiques, Lyon, 1841. C. P.

FESSONIA, déesse des soldats et des voyageurs fatigués, chez les anciens Romains.

FESTUS (SEXTUS-POMPÉIUS), grammairien latin de la fin du IIIe siècle ou du commencement du IVe, abrégea un ouvrage de Verrius Flaccus, professeur des petits-fils d'Auguste, *de Verborum significatione*, espèce de dictionnaire très utile pour la connaissance de la langue latine. Son travail a fait perdre l'original, et a failli à son tour être victime d'un extrait qu'en

fit Paul Diacre au VIII[e] siècle, et qui fut imprimé pour la 1[re] fois en 1471. On n'a retrouvé de Festus qu'un petit nombre de mss mutilés. Scaliger en a donné une édition avec corrections, 1 vol. in-12, 1575. L'édition la plus complète est celle de Fulvio Orsini, Rome, 1581; elle a été reproduite par M. Egger, 1838, in-16, avec les fragments de Verrius Flaccus. Une autre édition a été donnée par C. O. Müller, Leipz., 1839, in-4°. Festus a été traduit en français par A. Savagner, dans la *Biblioth. lat. française* de Panckoucke, 2e série, 1840, 2 vol.

V. Bergk, *Hallischen allgem. Litter. Zeitung*, n° 103. D—R.

FESULES, *Fæsulæ*, anc. v. d'Italie (Étrurie), au N.-E. de Florence; célèbre par ses augures. Colonie romaine sous Sylla. Auj. *Fiesole*. Victoire de Stilicon, général de l'empereur Honorius, sur une armée de Germains conduite par Radagaise, en 406.

FÊTES, jours consacrés au repos, à l'accomplissement de devoirs religieux, à des actes politiques, ou à des souvenirs de famille. La *Genèse* nous apprend que Dieu ordonna, en mémoire de la création, de *sanctifier* chaque 7e jour, et plusieurs peuples païens ont, comme les Juifs, divisé le temps en semaines. D'autres solennisaient les *néoménies* ou nouvelles lunes. La plupart des fêtes chez les Juifs rappellent des événements mémorables de leur histoire (Pâques, Pentecôte, Tabernacles, etc.). Celles des païens eurent pour objet d'honorer les dieux auxquels ils rapportaient les divers phénomènes de la nature, ainsi que les héros, les législateurs, les inventeurs des arts utiles, etc.; certains jours étaient appelés, à Rome, *dies intercisi*, parce qu'une moitié de ces jours était consacrée aux dieux, et l'autre moitié employée aux affaires. Les fêtes du christianisme conservent la mémoire des faits sur lesquels repose la religion elle-même, rappellent un mystère, ou la mémoire d'un saint. On distingue les *fêtes fixes*, qui sont indiquées pour certains jours du mois, et les *fêtes mobiles*, qui avancent ou reculent selon la date du jour de Pâques. Parmi les premières on remarque : la *Circoncision*, 1er janv.; l'*Épiphanie*, 6 janv.; la *Purification de la Ste Vierge*, 2 févr.; l'*Annonciation*, 25 mars; la *Visitation*, 2 juillet; l'*Assomption*, 15 août; la *Nativité*, 8 sept.; la *Toussaint*, 1er nov.; la *Commémoration des morts*, 2 nov.; l'*Immaculée Conception*, 8 déc., et *Noel*, 25 déc. Les 2es sont : *Pâques*, le dimanche qui suit la pleine lune après l'équinoxe du printemps; la *Septuagésime*, la *Sexagésime* et la *Quinquagésime*, 9e, 8e et 7e dimanche avant Pâques; la *Quadragésime, Reminiscere, Oculi, Lætare*, 1er, 2e, 3e, 4e dimanche de carême, ou 6e, 5e, 4e, 3e dimanche avant Pâques; la *Passion*, 5e dimanche de carême, ou 2e avant Pâques; les *Rameaux*, le dimanche avant Pâques, ou 6e de carême; la *Quasimodo*, dimanche après Pâques; l'*Ascension* et la *Pentecôte*, 40e et 50e jour après Pâques; la *Trinité*, 1er dimanche après la Pentecôte; la *Fête-Dieu*, le jeudi après la Trinité; l'*Avent*, les 4 semaines avant Noël. L'Église grecque célèbre la fête de la Toussaint le 1er dimanche après la Pentecôte. Dans les anciens almanachs, les fêtes mobiles étaient marquées en rouge. Le nombre considérable des fêtes a été, de tout temps, favorable aux classes inférieures qui en retiraient quelque repos. Dans l'Athènes païenne, plus de 80 jours de l'année étaient ainsi enlevés au travail. Les fêtes chrétiennes furent un allégement à la servitude durant les temps féodaux. Dans la France actuelle, depuis 1802, de toutes les fêtes qui ne tombent pas un dimanche, on n'en chôme que 4 : Noël, l'Ascension, l'Assomption, et la Toussaint; avant 1789, on en chômait 82. B.

FÊTE DE L'ALLÉLUIA, fête célébrée autrefois, dans plusieurs diocèses de France, aux approches du carême, lorsque l'Église cesse d'employer l'*alleluia* dans les prières. A Sens, le samedi de la Septuagésime, les enfants de chœur portaient en pleurant, après la messe, une bière qui était censée renfermer l'*alleluia* décédé; le samedi saint, ils fêtaient sa résurrection. A Langres, à Toul, ils lançaient hors de l'église, à coups de fouet, des toupies sur lesquelles était écrit le mot *alleluia*, en chantant des psaumes et des cantiques. B.

FÊTE DE L'ÂNE. *V.* Ane.

FÊTE DU BŒUF GRAS, mascarade organisée par les bouchers de Paris, et dans laquelle, costumés en sacrificateurs antiques, ou en sauvages, accompagnés d'une cavalcade de mousquetaires ou de chevaliers du moyen âge, ils promenaient par la ville les bœufs choisis par un jury spécial et des chars remplis de divinités mythologiques. La promenade durait 3 jours : le dimanche, le lundi, et le mardi gras. Cette mascarade est tombée en désuétude depuis la guerre de 1870. — La fête du bœuf gras paraît fort ancienne; on l'appelait jadis promenade du *bœuf villé, violé* ou *viellé*, sans doute parce qu'elle se faisait au son des violons et des vielles : on pense qu'elle était un reste de cérémonies païennes célébrées à l'équinoxe du printemps, lors de l'entrée du soleil dans le signe du Taureau. B.

FÊTE-DIEU ou **FÊTE DU SAINT-SACREMENT.** Un jour, non loin d'Orviéto, auprès du lac de Bolsena, un prêtre était à l'autel et offrait le saint sacrifice. Tout à coup il voit une goutte de sang sur le corporal. Épouvanté, il le plie pour cacher l'empreinte de l'hostie; elle reparaît, visible et sanglante. Le prêtre avait douté de la présence réelle. Pour expier ce sacrilège, une fête fut instituée en 1264, par Urbain IV. C'est la solennité du *Corpus Christi*, que nous nommons en France la *Fête-Dieu*. L'office en fut composé par St Thomas d'Aquin. La célébration n'en devint générale qu'après la confirmation du pape Clément V au concile de Vienne, 1312. La Fête-Dieu, placée le jeudi après la Trinité, est renvoyée dans les paroisses de France, depuis le Concordat, au dimanche suivant. En 1316, Jean XXII ajouta une octave à cette fête.

FÊTE DE LA RAISON. *V.* Raison.

FÊTE DE LA TRINITÉ. *V.* Trinité.

FETH-ALI-SCHAH ou **BABAKHAN**, roi de Perse, de la dynastie turcomane des Kadjars, né en 1762, m. en 1834, succéda, en 1797, à son oncle Mohammed-Aga. La plupart de ses entreprises furent malheureuses. Il échoua, en 1803, dans son projet de soumettre la Géorgie, qui fut secourue par les Russes; il s'allia avec Napoléon Ier en 1805, reçut à sa cour le général Gardanne comme ambassadeur de France, mais abandonna l'alliance de l'empereur pour celle de l'Angleterre. Loin de reconquérir les provinces qu'il avait perdues, il céda aux Russes la Géorgie par la paix de Gulistan, 1813. Le pays d'Hérat, qu'il enleva la même année au roi de Kaboul, ne put être conservé. Une guerre contre la Porte, 1821-23, fut terminée par un traité avantageux à la Perse; mais en 1825, Feth-Ali-Schah, voulant profiter de la mort du czar Alexandre pour reconquérir la Géorgie, et excité par son fils aîné, Abbas-Mirza, déclara la guerre aux Russes; vaincu par le général Paskéwitch, il fut forcé, en 1827, d'abandonner à la Russie l'Arménie persane par le traité de Tourkmantchaï, et l'Aras devint la frontière des 2 États.

FETI (Dominique), célèbre peintre de l'école romaine, né à Rome en 1589, m. en 1624. Élève de Cigoli, il étudia aussi les ouvrages de Jules Romain. Parmi ses tableaux, que distinguent la correction du dessin, la vérité et la force du coloris, l'entente du clair-obscur, on cite : *la Multiplication des pains*, à Mantoue; *l'Ange gardien, la Fileuse*, et *la Mélancolie*, au musée du Louvre.

FÉTICHISME, du portugais *fetisso*, chose enchantée, chose fée, dérivé lui-même de *fatum*, destin, nom sous lequel on désigne le polythéisme le plus grossier, c.-à-d. l'adoration des objets naturels, animaux, arbres, plantes, rivières, pierres, armes de guerre, etc. Le fétichisme a été la religion d'un grand nombre de peuples de l'antiquité. Aujourd'hui, il est encore répandu en Laponie, en Sibérie et dans quelques parties de l'Asie orientale, chez les tribus indigènes des 2 Amériques, dans l'Océanie, et principalement dans l'Afrique centrale. Les ministres de ces fétiches se nomment en Afrique *griots*, en Sibérie *chamans*. (*V.* Chamanisme.) C. P.

FÉTIS (François-Joseph), compositeur et musicographe belge, né à Mons en 1784, m. en 1871. Fils d'un organiste, il fut, dès l'âge de 9 ans, organiste du chapitre noble des dames de Sainte-Waudru dans sa ville natale, et ne tarda pas à écrire des compositions instrumentales et de musique religieuse. A 16 ans, il entra au Conservatoire de Paris, où il apprit l'harmonie avec Rey, le piano avec Boïeldieu et Pradher, et fit une étude raisonnée des systèmes d'harmonie de Rameau, de Catel, de Kirnberger et de Sabbatini. Après avoir remporté le premier prix d'harmonie en 1802, il alla visiter l'Allemagne et l'Italie, tout en se pénétrant des ouvrages de Marpurg et d'Albrechtsberger, et en compulsant les archives musicales. En 1806, il conçut le projet de reviser le chant liturgique romain, et fit à ce sujet d'immenses travaux, qu'il devait abandonner pour ne pas entretenir de dissentiments dans l'Église. En 1813, il accepta la place d'organiste à l'église de Saint-Pierre à Douai. En 1818, il revint à Paris, où il écrivit, avec peu de succès, pour le théâtre. Nommé professeur de contrepoint et de fugue au Conservatoire en 1821, il devint, en 1833, maître de chapelle du roi des Belges et directeur du Conservatoire de Bruxelles. De temps à autre, il faisait des *conférences musicales* et donnait des *concerts historiques*, afin de propager les connaissances qu'il avait acquises en archéologie musicale et de faire entendre les œuvres caractéristiques des anciennes écoles. Ce fut lui que Meyerbeer mourant désigna pour mettre en scène son opéra de *l'Africaine*. Fétis a fait représenter les opéras suivants : *l'Amant et le Mari*, 1820; *les Sœurs jumelles*, 1823; *Marie Stuart en Écosse*, 1823; *le Bourgeois de Reims*, 1824, pièce écrite à l'occasion du sacre de Charles X; *la Vieille*, 1826; *le Mannequin de Bergame*, 1832. Parmi ses œuvres de musique sacrée, on remarque un *Miserere*, les *Lamentations de Jérémie*, une messe de

Requiem exécutée en 1814, en commémoration de la mort de Louis XVI.

Ses œuvres didactiques, historiques et critiques, sont nombreuses : *Méthode élémentaire et abrégée d'harmonie et d'accompagnement*, 1824; *Traité de la fugue et du contrepoint*, 1825; *Revue musicale*, 1827, savant recueil qu'il rédigea presque tout seul pendant 8 années; *Traité de l'accompagnement de la partition*, 1829; *la Musique néerlandaise aux quatorzième, quinzième et seizième siècles*, 1829; *la Musique mise à la portée de tout le monde*, 1830; *Curiosités historiques de la musique*, recueil d'articles extraits de la *Revue musicale*, 1830; *Biographie universelle des musiciens*, 1835-44, 8 vol., rééditée en 1860 et suiv.; *Manuel des principes de musique*, 1837; *Traité du chant en chœur*, 1837; *Manuel des jeunes compositeurs, des chefs de musique militaire et des directeurs d'orchestre*, 1837; *Méthode des méthodes de piano*, 1837; *Traité complet de la théorie et de la pratique de l'harmonie*, 1844; *Notice historique sur Paganini*, 1851; *Histoire générale de la musique*, ouvrage inachevé, etc. B.

FETVA, décision religieuse ou juridique, émanée soit du mufti, chef de la religion, soit du cadi, ministre de la loi; sentence prononcée sur un point de doctrine ou de droit difficile à résoudre; elle est sans appel. D.

FEU (TERRE DE) ou ARCHIPEL DE **MAGELLAN**, archipel de l'Amérique du Sud, à l'extrémité méridionale, entre le grand Océan austral et l'océan Atlantique méridional, et près des côtes de la Patagonie dont elle est séparée par le détroit de Magellan; entre 52° 32'-55° 59' de lat. S. et entre 76° 39'-67° 25' de long. O. Composé de 11 îles principales et d'un grand nombre d'îlots. Iles et groupes principaux : la *Terre de Feu* proprement dite, à l'E., très étendue; les îles *Occidentales*, le groupe de *l'Ermite*, où se trouvent l'île et le cap Horn, extrémité S. de l'archipel; l'île *des États*, à l'E. Parmi les montagnes de la Terre de Feu, quelques-unes portent des neiges éternelles; des volcans en activité ont fait donner à ce pays le nom qu'il porte. Sol désolé et stérile; climat froid. Les habitants, abrutis et malheureux, se livrent à la pêche, à la chasse des phoques, des loutres, etc. — Découvert par Magellan en 1520, cet archipel fut de nouveau visité par Cook en 1768; les Anglais y fondèrent en 1818, à Hepparo, dans l'île *des États*, un établissement pour protéger leurs baleiniers.

FEU (CULTE DU). Le feu a été adoré par un grand nombre de nations. Les anciens Perses le regardaient comme l'expression la plus pure de la Divinité dans son action continuelle sur tous les êtres. Chaque matin, ils saluaient le soleil levant. Le *Zend-Avesta* retrace dans le plus grand détail les cérémonies du culte du feu. On conservait dans des sanctuaires particuliers un feu qu'on ne devait jamais laisser éteindre. Les Guèbres et les Parsis, qui habitent auj. le Kerman et le Goudjérate, ont gardé la tradition de ce culte. Au milieu d'une petite chapelle carrée, une pierre supporte un vase d'airain, dans lequel brûle une flamme alimentée par du bois et des parfums. On n'en peut approcher que la bouche couverte d'un bandeau et les mains enveloppées d'un linge. Si le feu vient à s'éteindre, on le rallume en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois dur, ou en frappant une pierre avec un morceau d'acier pour en tirer des étincelles, ou en recevant les rayons du soleil sur un verre ardent. La vénération des Parsis pour le feu produit de bizarres effets dans la vie ordinaire : une lumière doit être éteinte, non avec la bouche, mais avec un éventail; pour éteindre un incendie, on ne souille pas le feu par le contact de l'eau, on l'étouffe en jetant dessus de la terre et des pierres. — On retrouve le culte du feu chez les peuples de race pélasgique, en Grèce et en Italie. Ainsi, un feu sacré (*pur asbeston*) qui, en cas d'extinction, devait être rallumé par les rayons du soleil, brûlait dans les temples d'Apollon à Athènes et à Delphes, dans celui de Cérès à Mantinée, de Minerve, de Jupiter Ammon. Le culte de Vulcain rappelle encore la déification du feu. Les Romains, à l'imitation des Grecs, adoptèrent ce culte. On a attribué à Numa l'institution d'un collège de prêtresses de Vesta, dont la fonction était d'entretenir le feu sacré. Mais le culte du foyer existait bien avant la fondation de Rome, et les Grecs l'avaient pratiqué dès les temps les plus anciens. (*V.* Fustel de Coulanges, *la Cité antique.*) — Le feu entrait aussi dans le culte des Péruviens; c'est enfin un des objets du fétichisme. B.

FEU, subdivision de paroisse ou communauté dans les provinces de l'anc. monarchie française. C'était, en général, un ménage ou une famille : une paroisse affouagée ou soumise au fouage (*V. ce mot*) à raison de 100 feux était censée contenir 100 familles. Plusieurs provinces, telles que le Dauphiné, le Béarn, la Navarre, la Bretagne, appelaient *feu* une certaine étendue de terrain, ou des bâtiments, produisant un revenu assez élevé pour supporter une imposition déterminée. En 1764, on comptait 40,226 communautés affouagées, 3,701,088 feux, et 3,491,977 familles.

FEU GRÉGEOIS, substance incendiaire employée au moyen âge, et ainsi nommée de ce que les Grecs (Grégeois) en firent usage les premiers. On en attribue l'invention au Syrien Callinique (*V. ce mot*), architecte du VII^e siècle, et l'empereur Constantin Porphyrogénète en fit un secret d'État. Le feu grégeois servit plusieurs fois à repousser les Arabes qui menaçaient Constantinople. Les Sarrasins finirent par en trouver ou s'en procurer la composition; car ils l'employèrent au siège de Damiette en 1218. On en parlait encore en France aux XIV^e et XV^e siècles, et à Constantinople, lors de la prise de cette ville par Mahomet II, en 1453. Des descriptions faites par les historiens du Bas-Empire et par Joinville il résulte qu'on lançait le feu grégeois de 3 manières : par de longs tubes d'airain, par des tubes à main, et dans des pots fermés. Ces 3 procédés ne sont autre chose que nos fusées volantes incendiaires, nos petites fusées ordinaires, et nos pots à feu. La composition du feu grégeois semble avoir été, à peu de chose près, celle de la poudre à canon. Quant à l'inextinguibilité que les modernes lui ont attribuée, il n'en est pas question chez les écrivains byzantins.

V. Ludovic Lalanne, *Recherches sur le feu grégeois et sur l'introduction de la poudre à canon en Europe*, Paris, 2^e édit., 1845; Reinaud et Favé, *du Feu grégeois, des feux de guerre, et des origines de la poudre à canon*, Paris, 1845. B.

FEU SACRÉ. *V.* ARDENTS (MAL DES).

FEUARDENT (FRANÇOIS), religieux cordelier, l'un des plus fougueux ligueurs, né à Coutances en 1539, m. en 1610, se signala d'abord par le zèle de ses prédications contre les calvinistes, puis par ses invectives contre Henri III et Henri IV. Après le triomphe de ce dernier, il tourna au royalisme, et, par l'intermédiaire du cardinal d'Ossat, reçut une pension de la cour.

Outre des écrits contre le protestantisme, il a laissé une édition annotée de St Irénée, Paris, 1576, in-fol. B.

FEUCHÈRES (LE BARON DE), général, né à Paris en 1785, m. en 1857, fit les campagnes de 1806 et 1807, la guerre d'Espagne de 1808 à 1814, et l'expédition d'Alger en 1830. Général de division en 1843, on l'employa successivement comme inspecteur général d'infanterie, membre du comité de l'infanterie, et président du comité d'état-major. Feuchères légua à l'armée une somme de 100,000 fr., pour récompenser annuellement les 16 enfants de troupe les plus méritants. B.

FEUCHÈRES (SOPHIE DAWES, BARONNE DE), femme du précédent, née dans l'île de Wight en 1795, m. en 1841. Mariée en 1818, mais séparée judiciairement dès 1822, elle prit et conserva un empire absolu sur le vieux duc de Bourbon, fils du prince de Condé. Quand le duc de Bourbon eut été trouvé pendu dans sa chambre, à Chantilly, le 27 août 1830, les soupçons les plus graves s'élevèrent contre M^me de Feuchères. La justice évoqua l'affaire à 2 reprises, en 1830 et en 1831, et 2 fois la cour royale de Paris déclara qu'il n'y avait pas lieu à poursuite. Ces arrêts ne parurent pas concluants à l'opinion publique. M^me de Feuchères se retira en Angleterre et y mourut, toujours brouillée avec son mari, qui refusa de recueillir sa succession.

FEUCHÈRES (JEAN-JACQUES), sculpteur, né à Paris en 1807, m. en 1852, élève de Cortot et de Ramey, débuta, en 1831, par une *Judith* et un *David montrant la tête de Goliath*. Parmi ses œuvres, on cite : une figure de *Satan*, 1834; les statues de *Raphael*, 1835, de *Benvenuto Cellini*, 1837, de *Ste Thérèse*, pour l'église de la Madeleine, 1840, et de *Bossuet*, pour la fontaine de la place Saint-Sulpice; le *Passage du pont d'Arcole*, bas-relief de l'arc de triomphe de l'Étoile; une *Amazone domptant un cheval*; l'*Enlèvement des Sabines*; la fontaine élevée à la mémoire de Cuvier, près du Jardin des plantes; *Jeanne d'Arc sur le bûcher*, 1845, à l'hôtel de ville de Rouen. On lui doit l'ornementation de la coupole de l'église Saint-Paul, à Paris. Il a fourni d'excellents modèles pour l'orfèvrerie et la fabrication des bronzes. B.

FEUDATAIRE, homme qui tenait en fief un bien, une terre. (*V.* FÉODALITÉ.)

FEUDIMARCO, nom latin de FIMARCON.

FEUERBACH (JEAN-PAUL-ANSELME), né en 1775 à Francfort-sur-le-Mein, m. en 1833, étudia la philosophie et le droit à l'université d'Iéna. Il enseigna la jurisprudence, d'abord dans cette ville, puis à Kiel et à Landshut jusqu'en 1805. Il quitta l'enseignement public pour entrer dans l'administration et la magistrature, et remplit plusieurs fonctions importantes. Il a publié, sur la philosophie du droit et sur le droit criminel en particulier, plusieurs ouvrages qui lui assignent un rang assez distingué parmi les jurisconsultes philosophes : *Manuel du droit criminel*, Giessen, 1801; *Nouveau Code pénal*, 1813. Par ses principes, il se rattache à l'école de Kant et de Fichte : comme Kant, il fait de la raison pratique ou de la loi morale le principe de la loi juridique; à l'exemple de Fichte, il considère le droit individuel comme la base du droit social, qui a pour objet essentiel d'assurer la liberté des individus. Peu conséquent avec cette doctrine, il fait de l'intimidation le principe du droit criminel et le but de la peine. Très positif et très absolu sur certains points de pratique et de théorie, il reste indécis sur l'origine même de l'autorité; il

se retranche sur ce sujet, avec Kant, dans notre ignorance invincible des choses. Il professe peu d'estime pour l'institution du jury, qui lui paraît un juge peu capable d'apprécier la culpabilité des actes et encore moins de proportionner les peines aux délits. — Son fils, LOUIS-ANDRÉ, né en 1804, s'est acquis un autre genre de célébrité par l'excentricité et l'audace de ses doctrines. Disciple de Hegel, il a cru pouvoir tirer des théories de son maître des conséquences subversives de toute religion, de toute morale et de toute société. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Leipzig, 1846-51, 8 vol.

FEUILLADE (FRANÇOIS D'**AUBUSSON**, DUC DE **LA**), maréchal de France en 1632, m. en 1691. Il fit ses premières armes sous Turenne en Flandre, 1653-1657, et, après la paix des Pyrénées, fut maréchal de camp, sous les ordres du comte de Coligny, dans la guerre contre les Turcs en Allemagne, 1664, et à Candie, 1669. Il fit, avec Louis XIV, la seconde campagne de la Franche-Comté, 1674, et reçut le bâton de maréchal, en récompense de son brillant courage, avec le gouvernement du Dauphiné. C'est lui qui fit élever, sur la place des Victoires, à Paris, la fastueuse statue pédestre de Louis XIV, détruite en 1792, et remplacée depuis 1821 par une statue équestre, œuvre de Bosio. G.

FEUILLADE (LOUIS, DUC DE **LA**), fils du précédent, maréchal de France en 1725, gendre du ministre Chamillard, meilleur courtisan que général, chargé du siège de Turin pendant la guerre de la succession d'Espagne, 1705, et battu dans ses lignes par le prince Eugène, 1706. Disgracié pendant les dernières années de Louis XIV, il revint aux affaires sous le Régent, qui le nomma ambassadeur à Rome, 1715. G.

FEUILLADE, vge du dép. des Charentes, arr. d'Angoulême ; [illegible] hab. Mine de fer.

FEUILLANTINES, religieuses réformées, soumises à la règle des Feuillants (*V. ce mot*), et fondées, en 1590, au couvent de Montesquiou près de Toulouse. Leur maison, établie à Paris, en 1622, par Anne d'Autriche, dans le faubourg Saint-Jacques, a donné son nom à la rue des Feuillantines. D—T—R.

FEUILLANTS, *Folietani*, congrégation religieuse, issue de l'ordre des bernardins, à la suite de la réforme introduite, en 1577, par Jean de La Barrière, au monastère de *Feuillant*, en Languedoc, et affranchi par Sixte-Quint, en 1588, de l'obéissance de Cîteaux. Cet ordre, qui avait reçu primitivement une règle fort sévère, et dont les membres devaient avoir la tête et les pieds nus, manger à genoux, dormir sur des planches, se relâcha de sa rigidité, à mesure qu'il se répandit en France, où il possédait 24 couvents avant la Révolution. La maison fondée à Paris, en 1587, près des Tuileries, sur l'emplacement actuel de la rue Castiglione jusqu'à l'angle de la rue de Rivoli, se signala dès son origine par la part active que ses religieux, et surtout le célèbre prédicateur Bernard de Montgaillard, dit *le Petit-Feuillant*, prirent aux guerres civiles du temps de la Ligue. Après bien des agitations dont cet ordre fut souvent le centre, les Feuillants d'Italie, sous le nom de *réformés de Saint-Bernard*, furent, en 1630, séparés de ceux de France, par une bulle du pape Urbain VIII. Les Feuillants portaient une robe blanche sans scapulaire, avec un capuce blanc. D—T—R.

FEUILLANTS (CLUB DES), association des modérés qui firent scission, en 1791, avec les jacobins, et tinrent d'abord leurs séances au Palais-Royal. Leur nombre s'étant accru, ils se réunirent dans le couvent des Feuillants (*V. l'art. précédent*), d'où ils prirent leur dénomination. La Fayette, Bailly, Duport et les frères de Lameth en faisaient partie. Ce club, établi comme un rempart contre l'anarchie, admit des membres dont les opinions connues lui firent donner le nom de *club monarchique*. Hommes sages, mais timides et timorés, ils nuisirent plus qu'ils ne servirent à la cause du roi, par cela même qu'ils la défendirent sans énergie ; les constitutionnels [illegible] peu à peu, et il ne fut plus question des Feuillants après le 10 août 1792. J. T.

FEUILLE DES BENEFICES, état des bénéfices ecclésiastiques qui, en France, était à la disposition du roi. Sous Louis XIV, le confesseur du roi en avait l'administration. Depuis, ce fut un prélat, quelquefois le grand aumônier de France.

FEUILLÉE (LOUIS), religieux de l'ordre des minimes, astronome et botaniste, né à Mane près de Forcalquier (Provence), en 1660, m. en 1732. Il entreprit 3 voyages, en 1699, 1703, 1707, pour déterminer la position astronomique des principaux endroits de l'Amérique, pour relever les côtes et étudier les productions végétales des Antilles, de la Terre-Ferme, du Pérou, du Chili et de la Plata.

Il a laissé : *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale et dans les Indes occidentales*, Paris, 1714 et 1725, 3 vol. in-4o, suivi de *l'Histoire des plantes médicinales du Pérou et du Chili.*

FEUILLET (NICOLAS), curé de Saint-Cloud, né en 1622, m. en 1693, se fit remarquer comme prédicateur par l'ardeur de son zèle et la hardiesse de ses paroles devant les grands. Il assista aux derniers moments de Henriette d'Angleterre, dont il a laissé une *Oraison funèbre*. On a encore de lui des *Lettres*, et l'*Histoire de la conversion de M. de Chanteau*, débauché qu'il avait ramené à la religion par un sermon éloquent sur *la Fausse Pénitence*.

FEUQUIÈRES (MANASSÈS DE **PAS**, MARQUIS DE), général français, né à Saumur en 1590, m. en 1640, embrassa la carrière des armes dès l'âge de 13 ans, se signala à la prise de La Rochelle, 1628, fut envoyé en Allemagne après la mort de Gustave-Adolphe, et réussit à former une alliance plus étroite entre la France, les Suédois et les princes protestants d'Allemagne. Chargé, en 1639, du siège de Thionville avec des forces insuffisantes, il fut battu et pris par Piccolomini, et mourut quelques mois après de ses blessures.

On a de lui : *Lettres et Négociations du marquis de Feuquières, ambassadeur du roi en Allemagne en 1633 et 1634*, Amsterdam (Paris), 1653, 3 vol. in-12, ouvrage bon à consulter pour l'histoire du règne de Louis XIII ; *Lettres inédites, tirées des archives du ministère des affaires étrangères*, Paris, 1859, 5 vol.

FEUQUIÈRES (ISAAC DE), fils du précédent, m. en 1688, fut ambassadeur en Suède de 1672 à 1682, et à Madrid en 1685. Les archives des affaires étrangères possèdent 15 vol. de sa correspondance diplomatique.

M. Étienne Gallois a publié : *Lettres inédites des Feuquières*, Paris, 1846, 5 vol.

FEUQUIÈRES (ANTOINE DE **PAS**, MARQUIS DE), fils du précédent, né à Paris en 1648, m. en 1711, fit les campagnes de 1672 et 1673 sous Luxembourg, prit part à la bataille de Senef, 1674, et servit sous Turenne et Créqui en Alsace. Dans la guerre de 1688, il fut employé en Italie sous les ordres de Catinat, sauva l'armée française au Spirebach, et, nommé lieutenant général en 1693, contribua à la victoire de Nerwinden. Louis XIV, blessé de la liberté de ses discours, ne l'employa pas dans la guerre de succession d'Espagne. La bravoure de Feuquières était remarquable : on le surnommait *le Diable* ou *le Sorcier* ; mais il commettait souvent des déprédations.

On lui doit des *Mémoires et Maximes militaires*, Amsterdam, 1731, in-12, et 1770, 4 vol. in-4o et in-12. C. P.

FEUQUIÈRES, vge (Oise), arr. de Beauvais ; 1,248 hab. Fabr. de bas et de tricots de laine. Comm. de grains et de bestiaux. Érigé en marquisat en 1646. — vge (Somme), arr. d'Abbeville ; 1,730 hab. Serrurerie renommée ; briqueteries.

FEURS, *Forum Segusiavorum*, ch.-l. de cant. du dép. de la Loire, arr. de Montbrison, sur la rive droite de la Loire ; 3,249 hab. Puissante cité gauloise, cap. des Ségusiens, elle conserva son importance sous les Romains, et devint, au moyen âge, la cap. du Forez. En 1441, ses comtes l'abandonnèrent pour aller habiter Montbrison. De 1793 à 1795, elle fut le chef-lieu du départ. de la Loire. On y a trouvé de nombreuses et remarquables antiquités. Patrie de l'anatomiste Duverney et du colonel Combe, tué devant Constantine ; on a élevé à ce dernier une statue en bronze.

FEUTRIER (J.-FR.-HYACINTHE), évêque de Beauvais, né à Paris en 1785, m. en 1830. Il fut secrétaire général de la grande aumônerie, sous le cardinal Fesch, emploi qu'il conserva sous la Restauration ; devint vicaire général du diocèse de Paris, curé de la Madeleine, 1823, enfin évêque de Beauvais, 1826. Le roi l'appela, en 1828, au ministère des affaires ecclésiastiques. L'ordonnance qui restreignait le nombre des élèves dans les petits séminaires et fermait les maisons d'éducation dirigées par les jésuites indisposa le clergé contre le nouveau ministre, bien qu'il ne l'eût pas signée. Il se maintint néanmoins, et ne tomba qu'en 1829, avec le cabinet Martignac, dont il faisait partie. Vivement attaqué par les journaux catholiques, grossièrement insulté par Lamennais, il tomba dans une profonde mélancolie, à laquelle il succomba au bout de 11 mois. Il était pair de France. Feutrier était un esprit aimable et distingué, plein de bonnes intentions, que la difficulté des circonstances et l'animosité des partis ne lui permirent pas toujours de réaliser.

On lui doit : *Oraisons funèbres du duc de Berry*, 1820, *de la duchesse douairière d'Orléans*, 1821 ; *Panégyrique de St Louis*, 1822 ; *Eloge historique et religieux de Jeanne d'Arc*, 1823.

FÈVE, riv. des États-Unis (Arkansas), affl. de l'Arkansas. Cours de 370 kil.

FÈVE (**ROI DE LA**). La coutume de créer un roi du festin existait chez les Hébreux, comme le témoigne l'Ecclésiaste. Les Grecs se servaient de fèves pour tirer au sort cette royauté, ainsi que pour l'élection des magistrats. Les Romains employaient le plus souvent les dés. Durant les Saturnales, les enfants tiraient au sort avec des fèves à qui serait roi. Chez les peuples chrétiens, on tire la royauté de la fève avec un *gâteau des rois*, la veille de l'Épiphanie.

FEVEDA, île du grand Océan, sur la côte N.-O. de l'Amérique du N., entre l'île Quadra-et-Vancouver et le continent ;

8 kil. sur 5. Découverte par des Espagnols en 1791 ; dépend du Dominion of Canada.

FEVERSHAM ou **FAVERSHAM**, v. d'Angleterre (Kent), sur la mer du Nord ; 7,206 hab. Pêcheries d'huîtres, chantiers de construction. Ruines d'une abbaye de bénédictins, fondée en 1147, par le roi Étienne.

FEVERSHAM (COMTE DE). *V.* DURAS.

FÈVRE, du latin *faber*, mot employé au moyen âge pour désigner toutes les espèces d'artisans travaillant le : fer maréchaux, heaumiers, couteliers, serruriers, etc. On le retrouve dans la composition du mot *ORFÈVRE*.

FEVRIER, *Februarius*, le 12e mois de l'année romaine, le 2e de l'année moderne ; ainsi nommé du latin *februare* (purifier), parce qu'il était consacré aux cérémonies expiatoires, entre autres aux Fébruales. (*V. ce mot.*) Ce mois était sous la protection de Neptune. On le représentait sous la figure d'une femme vêtue de bleu, la tunique relevée par une ceinture, tenant en ses mains un canard, ayant près d'elle une urne qui verse l'eau en abondance, et, à ses pieds, un héron et un poisson. Tous ces symboles indiquent le temps des pluies. Février a 28 jours, dans les années ordinaires, 29 dans les années bissextiles.

FÉVRIER (RÉVOLUTION DE). *V.* FRANCE et LOUIS-PHILIPPE.

FEYDEAU (ERNEST-AIMÉ), littérateur, né à Paris en 1821, m. en 1873, débuta, en 1844, par un recueil de vers intitulé *les Nationales*, puis s'occupa de recherches archéologiques qui aboutirent à la publication d'une *Histoire des usages funèbres et des sépultures des peuples anciens*, 1858, 3 vol. in-4° avec pl. La même année, il publia *Fanny*, roman qui eut une grande vogue à cause des hardiesses qu'il contenait. Aussi chercha-t-il de nouveaux succès par les mêmes moyens. Mais *Daniel*, 1859, *Catherine Overmeire*, 1860, *Sylvia*, 1861, *le Mari de la danseuse, M. de Saint-Bertrand, un Début à l'Opéra*, 1863, *la Comtesse de Chalis*, 1867, réussirent médiocrement. On doit encore à Feydeau : *le Secret du bonheur*, tableau de la vie en Algérie, 1864, 2 vol. in-18° ; *du Luxe des femmes, des mœurs, de la littérature et de la vertu*, 1866, in-12, etc.

FEYDEAU. *V.* OPÉRA-COMIQUE.

FEYJOO (BENOIT-JÉRÔME), critique espagnol, né à Compostelle en 1701, m. en 1764, abbé du monastère Saint-Vincent à Oviédo, a laissé : *Lettres curieuses et instructives*, Madrid, 1748, 8 vol. *Théâtre critique universel*, 1726 et suiv., revue satirique des opinions et des professions, qui eut un succès prodigieux, et qui a été trad. en français par D'Hermilly, Paris, 1742-1746, 4 vol. in-12.

Une édition de ses œuvres completes a été donnée par Campomanès, Madrid, 1780, 33 vol.

FEYZABAD, v. de l'Hindoustan, prov. de Lucknow, sur la rive dr. de la Gograh ; jusqu'en 1775, cap. de l'État d'Aoude ; beaux édifices en ruine.

FEZ, en arabe *Fâs*, v. du Maroc, une des 2 cap. de l'empire, ch.-l. de la prov. de son nom, à 374 kil. N.-E. de Maroc, 206 S.-S.-E. de Ceuta, 149 kil. de l'Atlantique et 195 kil. de Tanger ; sur l'Oued-el-Djoubar (rivière des perles), affl. du Sebou. Il est impossible de fixer le chiffre de la population ; certains voyageurs indiquent 100,000 hab. et d'autres ne l'estiment pas à plus de 10,000 ; ces 2 chiffres sont assurément inexacts, on est porté à croire que la ville compte de 40,000 à 50,000 âmes : Maures, Berbères, juifs et nègres. Évêché catholique. Fez s'élève au milieu d'une belle et fertile vallée ; elle se divise en ville vieille et ville neuve : la première fondée, à la fin du VIIIe siècle, par Édris II, et la seconde au XIIIe. Les rues sont étroites, et les maisons n'ont pas de fenêtres à l'extérieur. Les juifs habitent un quartier séparé, où on les enferme la nuit. Les principaux édifices sont : le palais impérial ; la grande mosquée *El-Caroubin* ; la mosquée de Muley-Édris, renfermant le tombeau de ce prince, objet d'une grande vénération. Fez est bien déchue, depuis qu'elle a cessé d'être la capitale d'un royaume indépendant ; ses écoles, encore nombreuses, ont perdu tout leur éclat. Bibliothèque. Bains sulfureux et ferrugineux. Fabr. de maroquins rouges, cuirs *de Cordoue* ; bonnets de feutre dits *fez* ; tissus de soie, d'or, d'argent ; orfèvrerie, joaillerie ; tapis, couvertures de laine, peaux de lion, de panthère ; armes blanches et à feu, poudre à canon. Commerce actif ; 2 caravanes par an pour Tombouctou. Fez est considérée par les Arabes comme une ville sainte.

V. un article du Dr Decugis dans le *Bulletin de la Société de Géogr. de Paris*, 1878.

FEZ (ROYAUME DE), pays qui faisait autrefois partie de la Mauritanie Tingitane, et dépendit du diocèse d'Espagne. Conquis par les Vandales, 429, il fut, après la destruction de leur empire par Bélisaire, 534, disputé entre les populations indigènes et par les Grecs de Constantinople ; les Arabes s'en emparèrent, 678, et convertirent les habitants à l'islamisme. Il fut soumis aux Ommiades, puis aux Abbassides, jusqu'en 789, époque où les Édrissites en firent une principauté particulière. Ceux-ci furent renversés en 919, par les Fatimites, maîtres de toute la côte d'Afrique et de l'Égypte. En 972, les Zeïrites se rendirent, à Fez, indépendants des Fatimites, et se mirent sous la protection des Ommiades d'Espagne. Aux Zeïrites succèdent, en 1050, les Almoravides ; à ceux-ci, les Almohades, en 1130 ; aux Almohades, les Mérinides, en 1270. Le règne des Mérinides est l'époque la plus brillante du royaume de Fez, qui dominait sur tout ce qui forme auj. l'empire du Maroc. Fez perdit la plus grande partie de ses provinces, en 1516, lorsque s'éleva à Maroc la dynastie rivale des *Scherifs*, qui règne encore maintenant dans cet empire : cependant il forma un État indépendant jusqu'en 1550, et fut alors soumis par les souverains du Maroc. Depuis ce temps, son histoire se confond avec celle de l'empire du Maroc. (*V. ce mot.*)

C. P.

FEZENZAC, *Fidentiacus pagus*, anc. pays de France (Gascogne), cap. Vic-Fezenzac, entre le Condomois au N., le haut Armagnac à l'E., l'Astarac au S., l'Eauzan et le bas Armagnac à l'O. ; aujourd'hui compris dans le dép. du Gers. Érigé en comté en 802, héréditaire en 920, réuni à l'Armagnac en 1140, et définitivement à la couronne en 1589. En 1777, le roi permit à la famille de Montesquiou de joindre à son nom celui de Fezenzac. Elle le porte encore auj.

FEZENZAGUET ou **FEZENZAGUEZ**, petit pays du bas Armagnac, cap. Mauvezin ; auj. compris dans le dép. du Gers, arr. de Lectoure. Anc. vicomté, détachée de l'Armagnac en 1163, comme apanage d'un cadet d'Armagnac, incorporée à l'Armagnac en 1403, et, après plusieurs confiscations et restitutions, réunie à la couronne en 1589.

FEZZAN, anc. *Phazania*, pays de l'Afrique du Nord, la plus grande oasis connue, à l'entrée du Sahara, dans le pachalik de Tripoli. Le Fezzan se compose de plusieurs oasis, dont la principale est celle où se trouve la capitale, Mourzouk. Pop., 70,000 hab. suivant Hornemann, 54,000 suivant Vogel, 200,000 d'après G. Rohlfs : Arabes, Tibbous et métis des 2 races. L'altitude varie de 250 à 750 m. Sol sablonneux, excepté dans quelques vallées ; aucun cours d'eau ; la terre n'est arrosée qu'avec l'eau des puits, qui s'obtient à une profondeur de 8 ou 10 pieds ; les pluies sont rares et peu abondantes ; le climat, très chaud en été, est tempéré en hiver. Peu de céréales ; dattes, figues, légumes. Commerce par caravanes avec l'intérieur de l'Afrique, l'Égypte et les ports de la côte ; il consiste en peaux de bêtes féroces, plumes d'autruche, poudre d'or et esclaves. Le Fezzan est gouverné par un lieutenant du wali de Tripoli. Occupé dans l'antiquité par les Garamantes, ce pays fut conquis par les Romains dans le 1er siècle après J.-C. ; au VIIe siècle, il tomba sous la domination arabe ; en 1811, Mohammed-el-Mukni, envoyé par le bey de Tripoli pour percevoir le tribut, usurpa le pouvoir. Les Arabes le renversèrent, et le Fezzan garda son indépendance de 1831 à 1841. Le pacha turc de Tripoli, Bakir-bey, les fit alors rentrer sous la domination ottomane.

FIACRE (SAINT), patron des jardiniers, né en Irlande vers 600, m. en 670, fonda en France, près de Meaux, un hospice dans un village qui porte encore son nom ; il s'y livra sans doute au jardinage. Fête, le 30 août.

FIACRES, voitures publiques à 4 roues, organisées en 1661, à Paris, par le duc Roannez et les marquis de Souches et de Crenant, pour aller d'un quartier à l'autre et faire des promenades à la campagne. Cette entreprise, au bout de 3 ou 4 ans, fut renouvelée vers 1690 par Nicolas Sauvage, facteur du maître des coches d'Amiens, qui établit son industrie dans la rue Saint-Martin, vis-à-vis celle de Montmorency, dans l'hôtel *Saint-Fiacre*. (*V.* notre *Dictionn. des Lettres*, au mot FIACRES.)

FIANÇAILLES, acte par lequel deux futurs époux engagent leur foi, *fiance*, en vieux français. L'usage des fiançailles existait chez les Hébreux, et l'on en trouve la formule dans l'*Uxor hebraïca* de Selden. On n'en trouve guère de traces chez les Grecs. Dans l'ancienne Rome, les enfants pouvaient être fiancés dès l'âge de 7 ans ; souvent les conventions du mariage étaient inscrites sur un registre public, que chaque partie scellait de son cachet. Le fiancé donnait à la fiancée quelques pièces d'or ou d'argent, et un anneau de fer uni, *pronubum*, qu'elle portait au 2e doigt de la main gauche. On se gardait de faire les fiançailles en un jour orageux ou nébuleux, ce qui eût été de mauvais augure. (*V.* Friedlænder, *Mœurs romaines sous l'Empire*, 1865.) — Chez les peuples chrétiens, on divisa les fiançailles en *solennelles* et *simples* : les premières, célébrées à l'église, avec les formalités usitées dans chaque pays ; les secondes, sans aucune cérémonie, n'étaient que des promesses de mariage. Le concile de Trente au XVIe siècle régla les conditions des fiançailles. La révolution française a fait disparaître le caractère légal et religieux de cet acte, qui n'est plus qu'un accord des familles entre elles et un engagement d'honneur.

FIANONA, v. de l'Autriche-Hongrie (Littoral), petit port sur le golfe de Quarnero ; 1,260 hab.

FIBONACCI (Léonard), dit *Léonard de Pise*, mathématicien du xiii[e] siècle, visita les pays barbaresques. Il est un de ceux à qui l'on attribue l'importation des chiffres arabes en Europe. La bibliothèque Magliabecchiani de Florence a de lui en ms. 2 ouvrages : *Liber abaci*, 1202, traité d'arithmétique, et *Practica geographiæ*, 1220.

FICAROLO, v. du roy. d'Italie, prov. de Rovigo, petit port sur le Pô ; 955 hab., 3,470 avec la commune.

FICHET (Guillaume), docteur en Sorbonne, procureur de la nation de France et recteur de l'université de Paris, camérier et pénitencier de Sixte IV, fit venir à Paris, en 1469, Martin Krantz et Martin Freiburger, qui apportèrent l'imprimerie, et fut l'éditeur du premier livre imprimé à Paris, *Rhetoricorum lib. III*, 1470, petit in-4°.

FICHTE (Jean-Gottlieb), philosophe allemand, né en 1762 à Rammenau, près de Bischoffswerda (haute Lusace), m. en 1814. Élevé jusqu'à 13 ans chez un pasteur de campagne, puis au collège de Schulpforta, il manifesta dès son enfance un ardent amour de la liberté. La lecture des écrits de Lessing eut une grande influence sur son esprit. A 18 ans, il alla étudier la théologie à l'université d'Iéna, mais ce fut la philosophie qui s'empara de son intelligence. Sa jeunesse fut errante et malheureuse. N'ayant pu obtenir une place de pasteur dans son pays, il accepta les fonctions de précepteur chez le propriétaire d'une hôtellerie à Zurich : en 1788, il se rendit à pied dans cette ville, et, 2 ans après, il retournait en Allemagne chercher une position meilleure. C'est alors qu'il se livra avec enthousiasme à l'étude de la philosophie de Kant ; un profond stoïcisme moral le soutenait au milieu de ses misères. En 1791, il fut encore précepteur à Varsovie chez un gentilhomme polonais, et son humeur inquiète et insoumise lui fit bientôt quitter ce poste. En passant à Kœnigsberg, il alla visiter Kant, qui le reçut froidement d'abord, mais qui ne tarda pas à reconnaître en lui un disciple enthousiaste et un penseur original. Sur la recommandation de Kant, un libraire de Halle imprima le premier ouvrage de Fichte : *Essai d'une critique de toute révélation*, 1792. Il se maria, en 1793, à Zurich, avec une nièce du poète Klopstock, M[lle] Rahn. Dès lors, une vie plus heureuse et plus calme commença pour lui. Ses premiers loisirs furent consacrés à apprécier la révolution française au point de vue de la philosophie, à dissiper les alarmes qu'elle faisait naître, et il annonça hautement une ère nouvelle dans ses *Mémoires pour rectifier les jugements du public sur la Révolution française*, 1793. Puis, se tournant vers les souverains de l'Europe, dans un audacieux ouvrage écrit, disait-il, dans la ville du Soleil, et daté de l'an dernier des ténèbres, *Réclamation pour la liberté de penser, adressée à tous les princes qui l'ont opprimée jusqu'ici*, il les engagea à suivre le mouvement des esprits, et réclama la liberté de la pensée et de la parole. En 1794, Fichte fut appelé par le gouvernement de Weimar à remplacer Reinhold dans la chaire de philosophie d'Iéna ; il y passa 5 années, établissant les bases de son système, complétant d'abord la doctrine de Kant, et finissant par y substituer la sienne. Accusé d'athéisme, il offrit sa démission, et se retira à Berlin en 1799. Il y publia sa *Destination de l'homme*, 1800, ouvrage plein d'une piété fervente qui semble confiner au mysticisme. Cet homme, qu'on accusait de ne pas croire en Dieu, va développer de plus en plus les religieuses tendances de son système ; trois importants ouvrages : *les Caractères du siècle présent*, *la Mission du savant*, *la Philosophie religieuse*, tous publiés en 1806, expriment surtout l'ardent désir de concilier la religion et la science. Après la bataille d'Iéna, il partit pour Kœnigsberg, où s'était réfugié le roi de Prusse. Fichte aimait passionnément sa patrie ; ses *Discours à la nation allemande*, prononcés à Berlin, 1807-1808, au milieu des baïonnettes françaises, ont contribué à réveiller l'Allemagne et préparé l'explosion de 1813. En 1810, quand l'université de Berlin fut constituée, il y fut nommé professeur de philosophie, et l'administra comme recteur pendant 2 ans. La philosophie de Fichte, issue de celle de Kant, en devint bientôt la contradiction la plus complète : Kant refusait à l'esprit humain la faculté de reconnaître autre chose que lui-même ; Fichte, enfermé dans le *moi* par les *antinomies* de son maître, s'y établit, et tire de ce seul fonds qui reste à la spéculation tout l'ensemble de la science. Le *moi* est considéré par lui comme un être absolu, possédant et expliquant tout : ce *moi* se sent limité, et par là, sans sortir de lui-même, il affirme le *non-moi*, il le *pose* (c'est son expression), il le crée, il crée la nature et Dieu. Ces termes extraordinaires, ces formules insensées, attestent les efforts inouïs que fait la raison pour reconquérir la réalité objective interdite à l'homme par le scepticisme de Kant. Fichte, dans cette première période, a pu être justement accusé d'athéisme ; mais un développement nouveau de son système a complété sa pensée et expliqué ses paroles. Dieu n'est plus seulement, selon sa bizarre formule, une création du *moi ;* il est le *moi* absolu, dont le *moi* fini tire son être, et vers lequel nous devons tendre, auquel nous devons éternellement chercher à nous unir, sans pouvoir jamais réaliser d'une manière complète cette mystique alliance. De là les beaux enseignements de Fichte sur la vie religieuse. Le défaut capital de sa philosophie, c'est que, dans la crainte de limiter la puissance infinie, il refuse à Dieu la personnalité, et tombe ainsi, malgré tous ses efforts, dans une sorte de panthéisme. Il commet aussi de graves erreurs sur l'immortalité de l'âme : comme Aristote, il n'accorde l'immortalité qu'à l'âme entrée dès cette vie au sein de la Divinité et unie à l'absolu par l'exercice de sa liberté morale. Ces erreurs théoriques, il faut le reconnaître, quelles qu'en puissent être les dangereuses conséquences, sont heureusement rectifiées par la noblesse de ses doctrines pratiques : on ne lira jamais les écrits de Fichte sur la mission de la science, sur la liberté morale, sur la vie bienheureuse, sans se sentir plus fort et plus religieux. Le système de Fichte a été l'objet de nombreux travaux en Allemagne : Jean-Paul, Schelling, Hegel, l'ont jugé tour à tour ; les appréciations de M. Harms et de M. Bachmann sont les plus complètes. — Le fils du philosophe, Hermann, a donné un livre plein d'intérêt, sous ce titre : *Vie et Correspondance de Fichte*, 1830, 2 vol. En France, MM. Charles de Rémusat et Wilm, dans leurs études sur la philosophie allemande, ont exposé les idées de Fichte avec beaucoup de profondeur et de science, ainsi que M. Émile Saisset, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1846.

La *Destination de l'homme* a été trad. en franç. par M. Barchou de Penhoën, 1832 ; la *Destination du savant*, par M. Nicolas, 1838 ; la *Doctrine de la science*, par M. Grimblot, 1843 ; et l'*Instruction pour la vie religieuse*, par M. Bouillier, 1845. S. R. T.

FICHTELGEBIRGE, c.-à-d. *monts aux sapins*, chaîne de mont. entre la Bavière, la Saxe et la Bohême et d'où se détachent le Böhmerwald et le Jura franconien, couverte de pins et de sapins. Point culminant : le *Schneeberg*, 1,063 m. Elle sépare les tributaires de la mer du Nord et les affluents du Danube : la Naab au S., la Saale au N., l'Eger à l'E., et le Mein à l'O., en descendant.

FICIN (Marsile), *Marsiglio Ficino*, célèbre platonicien, né à Florence en 1433, m. en 1499, était chanoine de la cathédrale de Florence. Il commença, dès l'âge de 23 ans, à écrire sur la philosophie platonicienne, quoiqu'il ne sût pas encore le grec. Il l'apprit avec ardeur, et fut en état de donner une traduction de *Platon*, à la fois littéraire, claire et en bon latin. Le système de Ficin était emprunté principalement aux derniers platoniciens de l'école d'Alexandrie, qui lui paraissaient s'accorder en plusieurs points avec les doctrines de l'Église. Il le développa dans sa *Theologica platonica*, Florence, 1482, et l'appuya de sa traduction de *Platon*, Venise, 1491. Il alla jusqu'à le prêcher en chaire.

Outre ces ouvrages, on a de lui des traductions latines de *Plotin*, Florence, 1492, et Bâle, 1580, in-fol. ; de *Denys l'Aréopagite*, Cologne, 1536 ; de quelques traités de Jamblique, Porphyre, etc., Venise, 1497. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en 2 vol. in-fol., Paris, 1641. C. N.

FICORONI (Francisco), antiquaire, né à Lugano ou à Labico près de Rome en 1664, m. en 1747. Il a laissé, sur les antiquités romaines, plusieurs ouvrages estimés.

Les principaux sont : *la Bolla d'oro de' fanciulli nobili Romani, e quella de' libertini...*, Rome, 1732, 1 vol. in-4° ; *i Tali ed altri instrumenti lusorii degli antichi Romani*, 1734, 1 vol. in-4° ; *le Maschere sceniche, e le Figure comiche d'antichi Romani*, 1736, 1 vol. in-4° ; *i Vestigi e Rarità di Roma antica, ricercate e spiegate*, 1744, 1 vol. in-4°, etc.

FICQUELMONT (Charles-Louis, comte de), général et diplomate, né en 1777 à Dieuze en Lorraine, m. en 1857, entra au service de l'Autriche en 1793, et prit part à toutes les campagnes contre la France. Il fut nommé ministre plénipotentiaire en Suède en 1813, à Florence en 1820, à Naples en 1821, ministre d'État en 1840, général de cavalerie en 1843 ; il fut placé en 1847 auprès de l'archiduc Regnier, vice-roi de Lombardie. En 1848, il fit partie du ministère responsable, où il eut le département des affaires étrangères, déclara la guerre à la Sardaigne, mais dut se retirer, comme ami de la Russie et dévoué à la politique de Metternich.

Il publia : *Explication sur l'intervalle du 20 mars 1848 au 4 mai 1850 ; l'Allemagne, l'Autriche et la Prusse*, 1851 ; *Lord Palmerston, l'Angleterre et le continent*, 1852. F—T.

FICQUET (Étienne), graveur au burin, né à Paris en 1731, m. en 1794, s'adonna au genre du portrait en petite dimension, et y excella. Son œuvre, peu considérable, contient surtout les portraits d'écrivains célèbres, tels que Montaigne, Molière, Regnard, P. Corneille, La Fontaine, Crébillon, J.-B. Rousseau, etc., particulièrement dans le xvii[e] et le xviii[e] siècle. Son chef-d'œuvre est le portrait de M[me] de Maintenon. Ficquet a de la finesse, de la vigueur, et dessine avec esprit.

FIDALA, v. forte de l'empire du Maroc, à 18 kil. S.-O. de Salé ; port sur l'Atlantique, avec une bonne rade.

FIDANZA (Jean de). *V.* Bonaventure.

FIDARIS, anc. *Evenos*, riv. de la Grèce, prend sa source au mont Aziros, et se jette dans la baie de Patras après un cours très sinueux d'environ 100 kil.

FIDÉLITÉ (Ordre de la). Il y a 2 ordres de ce nom : l'un en Prusse (*V.* Aigle noir), l'autre dans le gr.-duché de Bade, institué le 17 juin 1715 par le margrave Charles-Guillaume de Bade-Dourlach, en mémoire de la fondation de Carlsruhe.

FIDÉLITÉ ou **BONNE FOI** (La), *Fides*, divinité allégorique, qui avait à Rome un temple bâti par Numa. On la représentait sous la figure d'une matrone couronnée de laurier ou d'olivier, tenant une corbeille de fruits ou des épis.

FIDÉLITÉ (Prince de la). *V.* Elio.

FIDÈNES, *Fidenæ*, anc. v. d'Italie, dans le pays des Sabins, au confl. du Tibre et de l'Anio, à 5 milles au N. de Rome, sur la voie Salaria. Prise par Romulus, Tullus Hostilius, Ancus Martius, Tarquin l'Ancien, elle reçut une colonie romaine, 425 av. J.-C. Il ne reste plus de cette ville que quelques ruines auprès du Castel Giubileo.

FIDENTIA, nom anc. de Borgo-San-Donnino.

FIDENTIACUS PAGUS, nom latin du Fézenzac.

FIDIUS. *V.* Sancus.

FIDJI ou **VITI**, archipel anglais du grand Océan, dans la Polynésie, entre 15° 42'-19° 48' lat. S., 177° 8'-179° long. E. Iles principales : Viti-Lebou, Vanoua-Lebou, Kandabou, Tabé-Ouni, Laguemba ; 360 îlots ; 20,807 kil. carrés. ; 130,079 hab. (1882), convertis par des missionnaires anglais. Tasman découvrit ces îles en 1643, et les appela *îles du prince Guillaume*. Cook les visita en 1774 et 1777 ; elles sont devenues possession anglaise en 1861. Exportation, par les Américains, de bois de sandal et d'huile de coco.

FIDUCIAIRE (PÈRE), *Fiduciarius pater*. *V.* Émancipation.

FIEF, traduction française du mot latin *feodum*, qui, à partir du IXe siècle, remplaça celui de *beneficium*, pour désigner un nouveau genre de propriété introduit dans les États de l'Occident par l'invasion barbare du Ve siècle ; le mot *feodum* vient, à ce qu'il semble, de 2 anciens mots tudesques, *fee-od*, propriété, récompense, dont le second a disparu des langues germaniques, mais dont le premier existe encore en anglais. Comme bien d'autres institutions du même temps, le fief ne fut que le développement d'une vieille coutume des Germains qui se groupaient autour d'un valeureux chef de bande, se dévouaient à sa personne, et recevaient de lui, après la victoire, des chevaux, des armes, d'abondants festins. Au lieu de ce butin, les rois et les principaux chefs, après l'invasion, donnèrent à leurs *fidèles* des portions de l'immense domaine que la conquête leur avait livré : ce furent les fiefs, tantôt révocables à volonté, tantôt temporaires, tantôt concédés à vie, tantôt donnés ou retenus héréditairement, mais toujours imposant au bénéficier envers le donateur certaines obligations dont la fidélité et le service militaire étaient les principales. Au IXe siècle en France, au XIe en Allemagne et en Italie, l'hérédité, depuis longtemps convoitée par les seigneurs, devint la condition générale et légale des fiefs : l'aîné succéda de droit à son père, au détriment des cadets, qui n'eurent que tout juste de quoi vivre ; les mâles au détriment des filles, qui, dans l'origine, ne pouvaient même succéder à défaut de mâles, et qui ne l'obtinrent que vers le XIIe siècle ; de plus, toute propriété, jusqu'aux fours banaux des villes et des campagnes, jusqu'aux essaims d'abeilles, jusqu'au droit de chasse et de pêche, fut donnée en fief. — La terre principale, ou le domaine que se réservait le donateur, s'appelait *fief dominant* à l'égard de la partie démembrée qui relevait de lui ; l'immeuble concédé prenait le nom de *fief servant* ; le possesseur du premier était le *suzerain* de l'autre, nommé son *vassal* de *gesell*, compagnon, ou de *gast*, hôte, convive. La même terre pouvait être et était ordinairement tout ensemble fief dominant et fief servant, et le même seigneur suzerain et vassal : le duché de Normandie, par exemple, relevait de la couronne comme fief servant, et il était le fief dominant par rapport au comté d'Évreux, dont le titulaire était vassal du duc et arrière-vassal du roi. — Ducange, dans son *Glossaire*, définit 88 espèces de fiefs. Voici les plus importantes : *arrière-fief*, relevant d'un autre fief, qui était lui-même mouvant d'un fief supérieur ; *fief abonné*, dont les obligations de vassalité avaient été converties en redevances annuelles ; *fief ample*, pour lequel on devait donner au suzerain, après la mort du vassal, le cheval et quelques armes de celui-ci, ou une somme de 60 sous ; *fief-aumône* ou *aumône fieffée*, fief donné à une église à titre d'aumône pour quelque fondation pieuse ; *fief banneret* ou *fief de bannière*, obligeant le possesseur de se rendre en armes, au commandement du suzerain, avec sa bannière, et suffisamment accompagné ; *fief de chevalier* ou *de haubert*, dont le possesseur devait au suzerain le service à cheval, avec le haubert, l'écu, l'épée et le heaume ; *fief de la chambre* ou *de revenu*, fief sans terre et sans titre d'office, consistant seulement en une rente ou pension assignée, à charge d'hommage, sur la chambre, c'est-à-dire sur le trésor du roi ou sur le fisc de quelque seigneur ; *fief de corps*, dont le possesseur était obligé d'aller lui-même à la guerre, et de s'acquitter en personne des services militaires dus au suzerain ; *fief demi-lige*, pour lequel le vassal promettait fidélité contre tous, à l'exception des supérieurs, tandis que, pour le *fief-lige*, on promettait fidélité envers et contre tous ; *fief d'écuyer*, qui pouvait être possédé par un simple écuyer, et pour lequel il n'était dû au suzerain qu'un service d'écuyer ; *fief feminin*, dont la première investiture avait été accordée à une femme, ou bien à la succession duquel les femmes étaient admises à défaut de mâles ; *fief furcal*, auquel était attaché le droit de haute justice, et, par conséquent, d'avoir des fourches patibulaires ; *fief d'honneur* ou *fief libre*, qui ne consistait que dans la mouvance et la foi et hommage, sans aucun profit pécuniaire pour le suzerain ; *fief incorporel*, auquel n'était attaché aucun domaine réel, et qui ne consistait qu'en censives, rentes ou autres droits ; *fief mort*, héritage tenu à rente sèche, et non à cens ou à rente foncière ; *fief ouvert*, fief vacant, dont le nouveau possesseur n'avait pas encore prêté foi et hommage, ni payé les droits de mutation, et où le suzerain pouvait exercer le droit de saisie, impossible quand le fief avait été *couvert* ; *fief de retraite*, que le vassal était tenu de rendre au seigneur à sa première demande ; *fief simple*, auquel n'était attaché aucun titre de dignité, etc. R. et B.

FIEFMARCON. *V.* Fimarcon.

FIEFS (Chambre des). *V.* Chambre des fiefs.

FIELD, *champ* en anglais ; Southfield, champ du Sud. — Dans les noms norvégiens et suédois, *field* signifie *rocher*.

FIELD (John), célèbre pianiste, né à Dublin en 1782, m. en 1837. Élève de Clementi, il l'accompagna dans ses voyages sur le continent, obtint partout un grand succès, et séjourna en Russie près de 30 ans. Son jeu se distinguait par la grâce, l'élégance, la netteté, le fini. Ses compositions (7 concertos, un quintette, des sonates, variations, fantaisies, exercices, nocturnes) sont calculées pour mettre ces qualités en relief.

FIELDING (Henri), célèbre romancier anglais, né en 1707 à Sharpham-Park (Somerset), m. à Lisbonne en 1754. Son père, lieutenant général dans l'armée, le destinait au barreau, et le fit étudier au collège d'Eton et à Leyde. Fielding promettait un jurisconsulte distingué ; mais sa pension étant mal payée, il dut revenir à Londres, et, à peine âgé de 20 ans, se trouva libre et abandonné au milieu des tentations de toute sorte. Entraîné par ses passions, et sans ressources pour les satisfaire, il fit des comédies et des romans. Sa 1re pièce, *l'Amour sous différents masques*, 1727, eut beaucoup de succès ; mais il était trop pressé d'écrire pour travailler sérieusement. Marié en 1736, il renonça quelque temps à ses habitudes de désordre ; puis le faste qu'il voulut déployer le replongea dans la misère, d'où la fortune de sa femme et l'héritage paternel l'avaient tiré. Malgré des infirmités précoces, il se remit au travail, et publia coup sur coup un *Essai sur la conversation*, un *Essai sur la connaissance et les caractères des hommes*, un *Voyage de ce monde-ci à l'autre*, l'*Histoire de Jonathan Wild le Grand*, et les *Aventures de Joseph Andrews*, 1742, une de ses œuvres les plus remarquables. La mort de sa femme faillit lui faire perdre la raison. Enfin il surmonta sa douleur, et s'associa dans plusieurs journaux à la polémique des partis. Pressé par le besoin, il accepta une place de juge de paix du comté de Middlesex, et la remplit avec talent et activité. En 1750 parut son chef-d'œuvre, *Tom Jones* ou l'*Enfant trouvé*, roman qui l'a placé au rang des premiers écrivains. En 1751, il publia *Amalia Booth*, composition de mérite, quoique inférieure à la précédente. Cependant sa santé s'affaiblissait : il alla chercher en Portugal un climat plus doux ; mais le mal était incurable, et il mourut 3 mois après son arrivée à Lisbonne. Fielding se place entre Cervantes et Le Sage. Bien que les Anglais le considèrent comme un de leurs meilleurs auteurs, il paraît cependant avoir été plus goûté par les étrangers ; cela tient à ce que, champion d'une cause perdue, il rompit en visière avec les exagérations puritaines qui se sont fait une si large part dans les habitudes britanniques. Ses efforts pour réagir contre l'hypocrisie de son siècle l'ont entraîné trop loin peut-être ; mais ses tableaux sont vrais, ses intrigues habilement conduites, sa gaieté de bon aloi, quoique un peu libre parfois ; Walter Scott l'appelle le créateur du roman *anglais*, et ajoute que la noblesse de sa naissance, en lui ouvrant les portes du grand monde, et sa misère, en lui faisant connaître les dernières classes du peuple, avaient fait de lui l'homme le plus propre à devenir le peintre fidèle de la société anglaise.

Les *Œuvres complètes* de Fielding ont été impr. à Londres, 1762, 8 vol.; 1766, 12 vol. in-12; 1771 et 1784, 8 vol.; 1833, 10 vol. *Jonathan Wild* a été trad. en franç. par Picquet, 1763, 2 vol. in-12, *Joseph Andrews*, par

l'abbé Desfontaines et par Lunier; *Amalia*, par Mme Riccoboni; *Tom Jones*, par Laplace, 1750; Cheron, 1804; Labedollière, 1833; Defauconpret, 2 vol., 1836; Léon de Wailly, 1846, 2 vol. in-12, avec notice par W. Scott. A. R.

FIELDS (James-Thomas), libraire et poète américain, né en 1817, m. en 1881, fut d'abord commis de librairie, puis associé de la grande maison Ticknor de Boston, dont il devint propriétaire à la mort du fondateur en 1864. Il se retira en 1870, laissant à M. Osgood sa maison, devenue la plus importante des États-Unis. Outre des éditions des principaux écrivains américains et des traductions d'auteurs français modernes, cette librairie a entrepris la publication de plusieurs revues : *Atlantic Monthly* et *North American Review*, etc. Fields s'est fait connaître lui-même de bonne heure comme poète. Il a donné *le Poste d'honneur* (*the Post of honour*), 1847; 2 vol. de *Poésies*, 1849 et 1854; *Quelques Vers à quelques amis* (*a Few Verses for a few friends*), 1858; un volume en prose intitulé : *Yesterdays with authors*, 1873. Il a entrepris une édition complète des *Œuvres* du critique anglais Thomas Quincey.

FIENNES (Robert, dit **MOREAU** ou **MOREL** de), connétable de France, né vers 1308 ou 1309 au château du même nom, dans le Boulonnais, m. vers 1385. Après le désastre de Poitiers et la mort de Gautier de Brienne, 1356, il reçut la dignité de connétable comme récompense des services rendus par lui dès le début de la guerre de Cent ans. Homme de conseil et d'action tout ensemble, il sut alors, tout en adoptant le système de temporisation par lequel Charles V allait une première fois sauver la France, trouver une foule d'occasions de montrer son courage et ses talents; se multipliant pour être partout où sa présence était nécessaire, envoyé à chaque instant d'une province dans l'autre comme lieutenant général du roi, il défendit le pays contre tous ses ennemis : Charles le Mauvais, qu'il empêcha de surprendre Amiens, 1358, et à qui il enleva Saint-Valery et Melun, 1359; les Anglais, à qui il reprit Auxerre, 1360; les grandes compagnies de Routiers, qu'il chassa de Pont-Saint-Esprit, de Frontignan, 1361, de la Charité-sur-Loire, 1365. Après le traité de Brétigny, qui faisait de sa terre de Fiennes, baronnie du comté de Guines, une dépendance de l'Angleterre, 1360, il refusa l'hommage au roi anglais, malgré les ordres formels et écrits du roi de France, oct. 1360, déc. 1362, et il sut défendre son château, même quand Robert Knolles vint l'assiéger avec 25,000 hommes, 1369. En 1370, affaibli par les années et les fatigues, il termina sa carrière militaire en se démettant noblement de sa dignité, et en conseillant au roi de confier l'épée de connétable à Du Guesclin.

MM. Alex. Hermand et Ed. Garnier ont publié des travaux intéressants sur Robert de Fiennes dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. VIII, Saint-Omer, 1850. B.

FIER, riv. du dép. de la Haute-Savoie, torrent rapide, descend du mont Charvin, passe à Thônes, reçoit par le canal du Thioux les eaux du lac d'Annecy, traverse les gorges profondes appelées les *Abîmes du Fier*, et les *Bagnes du Fier*, et atteint le Rhône à g., au-dessous de Seyssel. Cours de 75 kil.

FIERTE, du latin *feretrum*, cercueil, châsse, mot exclusivement usité pour désigner la châsse de St Romain, archevêque de Rouen. Le chapitre de la cathédrale, qui possédait les reliques de ce saint, obtint, vers le milieu du XIIe siècle, des ducs de Normandie, le privilège, bientôt confirmé par les rois de France, de délivrer chaque année, au jour de l'Ascension, un condamné à mort, après qu'il avait soulevé 3 fois la fierte. Ce privilège, qui s'exerça souvent en faveur de sujets indignes, fut, entre les magistrats séculiers et le clergé, un sujet de disputes continuelles. Louis XI, les parlements de Rouen et de Paris, les publicistes du XVIe siècle (Bodin, de Thou, Pasquier), et Henri IV, essayèrent vainement de le supprimer ou de le restreindre. Un exemple de délivrance par la fierte se trouve encore en 1790. Le privilège fut aboli l'année suivante.

V. Floquet, *Histoire du privilège de St Romain*, 1833, 2 vol. B.

FIESCHI (Joseph), né à Murano en Corse en 1790, ancien berger, soldat, garde-moulin, et condamné pour vol, tenta de faire périr le roi Louis-Philippe et sa famille, pendant une revue passée sur les boulevards de Paris le 28 juillet 1835, au moyen d'une machine infernale dressée dans une maison vers le milieu du boulevard du Temple. Le roi et les princes échappèrent, mais 22 personnes furent blessées grièvement, et 18 tuées, parmi lesquelles le maréchal Mortier, duc de Trévise, ministre de la guerre. Fieschi, condamné à mort par la chambre des Pairs, fut exécuté à Paris avec ses complices, Pépin et Morey, le 16 février 1836. C. P.

FIESOLE, anc. *Fæsulæ* ou *Fésules*, v. d'Italie, prov. et à 7 kil. N.-E. de Florence; 3,880 hab. Cette ville, qui a succédé à une des grandes cités de l'Étrurie, n'offre d'intérêt que par ses ruines, et par les nombreuses et belles villas qui l'entourent. Elle fut prise et ruinée en 1010 par les Florentins, qui emportèrent ses matériaux pour agrandir leur ville. On y trouve des murs et beaucoup d'antiquités étrusques, un amphithéâtre romain, et de belles ruines du moyen âge. Elle possède une belle cathédrale, et est le siège d'un évêché.

FIESOLE (Giovanni da). *V.* Giovanni.

FIESQUE, en italien *Fiesco*, au pluriel *Fieschi*, l'une des 4 familles génoises qui, à partir du XIIIe siècle, s'élevèrent au-dessus du reste de la noblesse. Tandis que 2 d'entre elles, les Spinola et les Doria, s'étaient mises à la tête du parti guelfe et populaire, les Fieschi, avec les Grimaldi, dirigeaient le parti aristocratique et gibelin. Cette maison avait donné à Gênes plusieurs amiraux, au saint-siège 2 pontifes (*V.* Innocent IV et Adrien V), quand, sur les ruines de l'ancienne aristocratie génoise, écartée du gouvernement par le premier doge Simon Boccanegra, au milieu du XIVe siècle, s'élevèrent les riches familles plébéiennes des Adorni et des Frégosi. (*V. ces noms.*) Malgré la grande part qu'ils prirent, dans le XVe siècle, aux rivalités de cette noblesse nouvelle, les Fieschi ne furent plus alors qu'au second plan, et ce fut en vain que Jean-Louis Fiesque essaya en 1547, 2 janvier, de renverser, par une conspiration, André Doria, devenu, depuis 1528, le véritable maître (*V. ce nom* et Adorno), et de relever à son profit le parti démocratique. Flatteur du vieux Doria et chef secret des mécontents tout ensemble, il parvint, avec l'aide de ses 2 frères, à massacrer le neveu de son ennemi, Giannettino Doria, et à s'emparer un instant des portes et du port; mais il se noya en montant sur son vaisseau; ses complices se rendirent, et l'alliance qu'il avait conclue avec Pierre-Louis Farnèse de Parme et François Ier de France, pour balancer la protection de Charles-Quint assurée à Doria, resta inutile. — Écrite en italien par Mascardi, Anvers, 1629, in-4°, et en français par le cardinal de Retz, la conspiration de Fiesque a été transportée sur la scène allemande par Schiller. B.

FIÉVÉE (J.), littérateur et publiciste, né à Paris en 1767, m. en 1839. D'abord imprimeur, il renonça à sa profession pour les lettres et la politique. Comme romancier, il se fit connaître par la *Dot de Suzette*, 1 vol. in-12, 1798, qui offrait un mélange de grâce et de simplicité. Au 9 thermidor, il se mit à la tête de sa section et marcha contre les terroristes. Comme publiciste, il embrassa les principes de la Révolution, et y renonça dès 1795, pour se jeter dans une opposition qui n'était pas encore sans danger. Depuis, il se rallia aux divers gouvernements, et rédigea successivement la *Chronique de Paris*, la *Gazette de France*, le *Journal de l'Empire*. De journaliste il devint agent diplomatique et préfet, redevint royaliste et journaliste sous la Restauration, mais du côté de l'opposition, et contribua, par l'habileté de sa polémique, à la puissance du *Journal des Débats*.

On a de lui divers ouvrages politiques, tels que l'*Histoire des sessions de la Chambre des députés*, 1815-20; *Correspondance politique et administrative commencée au mois de mai 1814*, 15 vol., 1815-19, etc. G. L.

FIÈVRE (La), divinité allégorique des Romains. Elle avait 3 temples : l'un sur le mont Palatin, l'autre sur le forum de Marius, le 3e à l'extrémité de la Via Longa.

FIFE, autrefois *Othelinia*, comté du S.-E. de l'Écosse, formant une péninsule entre le golfe du Tay au N., celui du Forth au S., et la mer du Nord à l'E.; 64 kil. de l'O. à l'E., sur 30 du N. au S.; 1,329 kil. carr., dont plus des 2/3 cultivés; Sol couvert par les monts Ochills, Lomond et Largo Law. Riv. : le Tay, l'Éden, le Leven, le Forth. La vallée de l'Éden, nommée *Howe of Fife*, est surtout fertile. Agriculture avancée. Mines de fer et de plomb. Exportation de houille. Pêche abondante. Manuf. de toiles à Dumferline, Kirkcaldy, Dysart. Cap. Cupar; villes princip. : Saint-Andrews, Elie, etc. Le comté de Fife fut érigé vers 840 par Kenneth II, roi d'Écosse, en faveur des Macduff.

FIGEAC, s.-préf. (Lot), sur le Cele; 7,335 hab. Collège communal. Sa situation est très agréable. Teintureries. Comm. de bestiaux. On y remarque l'église Notre-Dame du Puy du XIe siècle; le château de Balène, anc. forteresse, servant de palais de justice. Patrie du célèbre égyptologue Champollion et de son frère Champollion-Figeac. — Cette ville se forma autour d'une abbaye de bénédictins, fondée vers 755 par Pépin Ier, roi d'Aquitaine, et dont l'église existe encore. Elle fut prise en 1576 par les protestants; elle eut un hôtel des monnaies, supprimé en 1423. Les fortifications ont été démolies en 1622.

FIGLINE, v. du roy. d'Italie, prov. de Florence, sur l'Arno; 4,558 habr. Vins, huiles, soieries. Fabr. autrefois importante de chapeaux de paille, de poterie et de coutellerie.

FIGUEIRA (Jacques), navigateur portugais, fit la découverte et prit possession de l'île de Sumatra en 1510, au nom du roi Emmanuel le Fortuné.

FIGUEIRA-DA-FOZ, v. de Portugal (Bas-Beïra), district de Coïmbre; port à l'embouch. du Mondego dans l'Atlantique; 4,500 hab. Comm. d'huile, sel, liège, vins, fruits, etc.

FIGUEIREDO (Antoine **pereira** de), oratorien portugais, né à Macao en 1725, m. en 1797, a publié des ouvrages estimés de grammaire : *Exercices des langues latine et portugaise,* Lisb., 1751 ; *Novo Methodo de grammatica latina,* 1752. Il s'attacha ensuite à la politique, devint membre du tribunal royal de censure en 1768, de l'Académie royale des sciences, interprète dans les bureaux des affaires étrangères et de la guerre, et écrivit en faveur du pouvoir royal un livre intitulé : *Doctrina veteris Ecclesiæ de suprema regum potestate,* 1765, in-fol., trad. en franç. l'année suivante.

FIGUEIRO-DOS-VINHOS, v. de Portugal (Estramadure), district de Leirio, dans une étroite et profonde vallée ; bons vins ; 3,127 hab.

FIGUERAS. *V.* Figuières.

FIGUEROA (Lorenzo **suarez** de), duc de Feria, diplomate espagnol, fut chargé par Philippe II de soutenir, dans les états généraux de 1593, les prétentions de la maison d'Espagne au trône de France, de concert avec Mendoza, Taxis et Ibarra. Il s'aliéna le duc de Mayenne par sa fierté. Après l'entrée de Henri IV à Paris, il reçut l'ordre de s'éloigner ; mais il reprit plus tard ses fonctions diplomatiques à la cour de ce prince.

FIGUEROA (Francisco de), poète espagnol, né à Alcala de Hénarès en 1540, m. en 1620, passa une partie de sa vie en Italie, et fut membre des académies de Bologne, Naples, Sienne et Rome. Ses contemporains le surnommèrent *el Divino.* Outre ses poésies pastorales, il donna quelques comédies, dont la meilleure est intitulée : *Amor y Fortuna.* Ses œuvres ont été imprimées à Lisbonne, 1626.

FIGUIER RUMINAL, *Ficus ruminalis,* figuier sauvage qui croissait au milieu du Forum romain, et sous lequel la tradition rapportait que Romulus et Rémus avaient été trouvés suçant les mamelles de la louve leur nourrice ; de là le nom de ruminal, de *rumen,* mamelle. Ce fait avait été représenté dans un groupe de bronze, placé sous le figuier même que l'on conservait pieusement, et qui existait encore du temps des empereurs. La mort de cet arbre étant regardée comme un sinistre augure par le peuple, quand ce malheur arrivait, les prêtres plantaient un autre figuier, qui sans doute était censé un rejeton du premier. C. D—y.

FIGUIÈRES, en espagnol *Figueras*, v. forte d'Espagne (Catalogne), prov. et à 30 kil. N. de Girone, et à 44 kil S. de Perpignan, sur la route de cette ville à Barcelone ; pop. de la commune : 9,600 hab. Défendue par une citadelle dite de *San-Fernando,* élevée au xviii^e siècle dans le système de Vauban, et destinée à protéger la frontière d'Espagne du côté des Pyrénées. Figuières a été prise par les Français en 1285, 1675, 1794, 1808, 1811, et 1823.

FIGUIG, oasis du Sahara marocain, touchant au territoire des Ouled-Sidi-Cheik ; 14 kil. carr. ; 10 villages ou ksours et environ 13,000 hab. Elle est entourée d'un mur de 2 m., flanqué de tours. Le sol produit de l'orge et des dattes excellentes ; les habitants, arabes ou berbères, reconnaissent nominalement l'autorité du sultan du Maroc.

FILADELFIA, v. du royaume d'Italie (prov. de Catanzaro), à 19 kil. S. de Nicastro ; 5,697 hab. A 4 kil. au N.-O. on montre l'*Osteria di Cicerone,* lieu où se serait caché Cicéron poursuivi par Clodius.

FILANGIERI (Gaétano), célèbre publiciste, né à Naples en 1752, d'une anc. et noble famille, m. en 1788. Destiné à l'état militaire, il préféra le barreau, où il eut de brillants succès, occupa depuis 1777 plusieurs emplois à la cour, et fut appelé, en 1787, au conseil suprême des finances. Son grand ouvrage, *Scienza della Legislazione,* 1780-85, 7 vol., lui a fait une immense réputation ; il a été trad. en franç. par Gallois, 1789-91, 7 vol. et, avec notes de Benj. Constant, 1822, 6 vol. Le 1^er livre traite des règles générales de la législation ; le 2^e, des lois politiques et économiques ; le 3^e, des lois criminelles ; le 4^e, de l'éducation, des mœurs et de l'instruction publique ; le 5^e, inachevé, des lois relatives à la religion. Législateur philanthrope, dit Villemain, il pense que la philosophie doit réformer les nations, que les gouvernements sont trop lents, trop timides dans les réformes... La *Science de la Législation* est un livre fait trop vite, par un trop jeune homme, pour une trop jeune nation, mais plein d'un sentiment généreux et pur, et de vérités praticables. Il ne se borne pas, comme Montesquieu, à décrire les lois existantes, il ne rêve que réformes. Celles qu'il propose à l'égard des lois criminelles sont très sages. Chose étrange à cette époque, il critique vivement la constitution politique de l'Angleterre.

FILANGIERI (Charles), général italien, fils du précédent, né à Naples en 1783, m. en 1867, vint en France en 1799, fut admis au Prytanée, prit du service, et combattit à Austerlitz. Il retourna à Naples sous le roi Murat, fut blessé en 1815 en défendant le passage du Tanaro contre les Autrichiens, tomba en disgrâce lors de la révolution de 1820, reçut la direction de de l'artillerie et du génie à l'avénement de Ferdinand II, et fut chargé, en 1848, de comprimer l'insurrection de Sicile. B.

FILASSIER (Jean-Jacques), moraliste et agronome, né à Werwicklud (Flandre) vers 1736, m. en 1806, embrassa les idées de J.-J. Rousseau sur l'éducation, et voulut les compléter dans plusieurs ouvrages, qu'il publia avec la collaboration d'un ancien magistrat nommé Rose. Ce sont : *Dictionnaire historique de l'éducation,* Paris, 1771, 2 vol., recueil d'anecdotes instructives et intéressantes ; *Éraste ou l'Ami de la jeunesse,* 1773, bon abrégé de notions élémentaires, en forme de dialogues. — En agronomie, il a laissé un *Dictionnaire du jardinier,* 1790, ouvrage estimé, et un traité sur la *Culture de la grosse asperge,* 1783, in-12, aussi complet que possible. Filassier fut membre de l'Assemblée législative. C. P.

FILELFO. *V.* Philelphe.

FILHENE, en polonais *Wielen,* v. du roy. de Prusse, prov. de Posen, dans une île de la Netze ; 4,247 hab.

FILHOL (Antoine-Michel), graveur français, né en 1759, m. en 1812, a publié : *Cours de peinture, ou Galerie du musée Napoléon,* 1804-15, 10 vol., assez bien gravé, avec un texte par Caraffe et Jos. La Vallée ; *Concours décennal, ou Collection gravée des ouvrages de peinture, sculpture, architecture et médailles,* mentionnés dans les rapports de l'Institut, 1812-14, in-4°.

FILIBÉ. *V.* Philippopoli.

FILICAIA (Vincent de), poète lyrique italien, né à Florence en 1642, m. en 1707, fut gouverneur de Volterra, puis de Pise, et secrétaire du tirage des magistrats, charge alors très importante. Le grand-duc de Florence et la reine Christine de Suède le comblèrent de bienfaits. Ses poésies se distinguent par le bon goût, le patriotisme, la saine morale et la pureté du style. On admire particulièrement 2 sonnets : l'un sur l'Italie (*Italia, Italia ! o tu cui feo la sorte,* etc.) ; l'autre sur la Providence (*Qual madre i figli con pietoso affetto,* etc.), et 6 odes composées à l'occasion de la délivrance de Vienne par le roi de Pologne J. Sobieski, et le duc de Lorraine, 1683.

Les œuvres de Filicaia furent publiées après sa mort par son fils Scipion, Flor., 1707, in-4°, et reimpr. a Livourne, 1781, 2 vol. in-12 ; a Venise, 1812, 2 vol. in-16, etc. M. V—i.

FILICERIENSIS AGER, nom latin du Fougerais.

FILICUDI ou **FILICURI**, anc. *Phœnicussa* ou *Phœnicodes,* île de Sicile, dans l'archipel de Lipari ; 800 hab.

FILIPINA-NUEVA, *Nouvelle-Philippine*, ou **PINOS**, *île des Pins,* nommée par Colomb *el Evangelista,* île de la mer des Antilles, à 80 kil. S. de Cuba, dont elle dépend. Ch.-l. Pinar-del-Rio.

FILIPPI (Sebastiano), peintre, né à Ferrare en 1532 ou 1540, m. en 1602, fut élève et imitateur de Michel-Ange. Son style est large, grandiose, terrible, mais manque de soin et de finesse ; son coloris est remarquable, quoique un peu bronzé dans les carnations. Le *Jugement dernier,* qu'il fit pour la cathédrale de Ferrare, est un chef-d'œuvre ; il a su être grand et neuf dans ce sujet traité par Michel-Ange. M. V—i.

FILIPPI (Giuseppe **de'**), médecin, né à Varallo-Pombia (Piémont) en 1781, m. en 1856. En 1814, il était médecin en chef de l'armée italienne. Ayant refusé de servir l'Autriche après les événements de 1815, il alla exercer la médecine à Milan, puis à Turin ; 3 fois élu membre de l'Institut des sciences de Lombardie, il fut 3 fois rayé par le gouvernement autrichien. En 1848, lors du soulèvement de la Lombardie, il fut nommé président du comité de la santé publique, qui comprenait le service de santé de l'armée. Au retour des Autrichiens, il se retira à Varèse.

Il a publié, en italien : *Nouvel Essai analytique sur les maladies inflammatoires,* Milan, 1821 ; *de la Science de la vie,* 1830 ; *Galateo medico,* conseils pour l'exercice de la medecine, 2^e edit., 1841 ; *Remarques sur la medecine pratique,* 1845.

FILIPPO-D'ARGIRO (SAN-), anc. *Argyrium,* v. de Sicile, prov. de Catane, près du Salso ; 7,300 hab. Riches soufrières.

FILLEAU DE LA CHAISE (Jean), né à Poitiers vers 1630, m. en 1693. Bossuet, Montausier et Huet songèrent à lui, après la mort de Sacy, pour l'éducation du duc de Bourgogne, en 1684. Il mit en œuvre dans son *Histoire de St Louis,* Paris, 1688, 2 vol. in-4°, les matériaux préparés pour Lemaistre de Sacy par Le Nain de Tillemont, et que la Société de l'histoire de France a publiés dans leur forme primitive. On lui doit encore : *Discours sur les Pensées de Pascal,* 1672, et *Discours sur les preuves des miracles de Moïse.* — Son frère, Filleau de Saint-Martin, m. vers 1695, a donné une traduction de *Don Quichotte,* 1677, 4 vol. in-12, souvent réimprimée.

FILLES-DIEU, religieuses hospitalières, appelées dans l'origine *sœurs de Saint-Gervais,* parce qu'elles avaient été, en l'an 1300, chargées du service de l'hôpital de ce nom. Comme les sœurs de Sainte-Catherine, qui étaient chargées du soin

d'enterrer les personnes mortes soit par accident, soit en prison, les Filles-Dieu portaient une robe blanche avec un manteau noir; elles avaient leurs principales maisons à Paris, à Beauvais, Abbeville et Orléans. D—T—R.

FILLES DE FRANCE, nom donné autrefois aux filles des rois de France. On les appelait aussi *Mesdames,* alors même qu'elles n'étaient pas mariées.

FILLES D'HONNEUR, titre qui remplaça en France, sous Catherine de Médicis, celui de *filles de la reine,* pour désigner les demoiselles nobles attachées à la personne des reines. Mme de Montespan les fit supprimer en 1673.

FILLES DE LA PASSION. *V.* CAPUCINES.

FILLETTES DU ROI, anc. instrument de supplice, importé d'Allemagne en France, et réservé d'ordinaire aux prisonniers de guerre. Ce n'était autre chose qu'une lourde chaîne de fer, attachée au pied avec un anneau, et portant à l'autre extrémité une boule de fer très pesante. Depuis Louis XI, on employa de préférence la cage de fer, dont on attribue l'invention au cardinal La Balue.

FILLMORE (MILLARD), homme d'État américain, né en 1800 à Sommer-Hill (New-York), m. en 1874, fit quelques études tout en apprenant le métier de drapier, travailla comme copiste chez un homme de loi, et parvint à entrer au barreau. Envoyé en 1829, par le comté d'Érié, à la législature de l'État de New-York, il fut l'organe des hautes classes financières et manufacturières, et contribua à faire abolir l'emprisonnement pour dettes. Député au Congrès de 1832 à 1844, administrateur des finances dans le New-York en 1847, il fut élu vice-président des États-Unis en 1848, et devint président en 1850 par la mort du général Taylor. C'est sous son administration que la Californie fut admise comme État dans l'Union.

FILLMORE-CITY, v. des États-Unis (territ. de l'Utah), à 245 kil. S. du grand lac Salé. Fondée en 1852, sous la présidence de Fillmore, elle a été quelque temps la cap. de l'Utah; 900 hab.

FILLON (BENJAMIN), archéologue et numismate français, né en 1819, m. en 1881. Après avoir terminé ses études à Fontenay-le-Comte et à Poitiers, il vint suivre à Paris les cours de l'École de droit avec Eug. Fromentin, son compatriote. Juge suppléant à Napoléon-Vendée (La Roche-sur-Yon), il donna sa démission après le coup d'État du 2 décembre, et se consacra aux recherches historiques et scientifiques. Il refusa le poste de préfet de la Vendée qui lui fut offert après le 4 septembre 1870, et déclina toute candidature à l'Assemblée nationale, à la Chambre et au Sénat. — Parmi les publications fort nombreuses de Fillon, qui embrassent l'histoire locale, l'archéologie, la numismatique et la céramique, nous citerons : *Recherches historiques et archéologiques sur Fontenay-le-Comte,* 1847; *Description de la villa et du tombeau d'une femme artiste gallo-romaine,* 1849, in-4°, 5 pl.; *Considérations historiques et artistiques sur les monnaies de France,* 1850; *Lettres à M. Ch. Dugast-Matifeux sur quelques monnaies françaises inédites,* 1853, 5 pl.; *Études numismatiques,* 1856; *Collection Jean Rousseau, Monnaies féodales françaises,* 1862; *Poitou et Vendée,* 1862-1865, 9 liv., avec M. O. de Rochebrune; *Lettres écrites de la Vendée à M. Anatole de Montaiglon,* 1862; *l'Art de terre chez les Poitevins,* livre capital où, pour la 1re fois, ont été publiés des documents authentiques sur la fabrication des faïences dites *de Henri II,* et sur certains travaux de Bernard Palissy; *Recherches sur le séjour de Molière dans l'ouest de la France,* 1871; *Coup d'œil sur les élections sénatoriales de 1876,* 1876; *Rapport sur la carte routière et hydrographique de la Vendée présenté au conseil général,* 1878; *le Blason de Molière; l'Art romain et ses dégénérescences,* 1878; *le Songe de Polyphile,* 1879. Il a collaboré à la *Gazette des beaux-arts,* au *Magasin pittoresque,* aux *Archives de l'Art français,* au *Libéral de la Vendée,* etc. Il avait rassemblé d'importantes collections d'objets d'art, de bijoux antiques et d'armes préhistoriques dont une partie a figuré à l'Exposition universelle de 1878.

FILMER (SIR ROBERT), écrivain politique anglais, né en 1604 dans le comté de Kent, m. en 1668, soutint la cause royaliste. On a de lui : *Anarchie d'une monarchie limitée et mixte,* 1646; *Patriarcha,* où il prétend que tout gouvernement fut d'abord monarchique, et que la puissance paternelle est le principe de toute autorité politique. Il a été combattu par Algernon Sidney dans ses *Discours sur le gouvernement républicain.*

FILON (CHARLES-AUGUSTE-DÉSIRÉ), historien, né à Paris en 1800, m. en 1875, professa dans les collèges de Paris, fut maître de conférences à l'École normale depuis 1840, passa en 1853 à la faculté des lettres de Douai en qualité de doyen, et revint à Paris comme inspecteur d'Académie.

On a de lui : *Histoire comparée de France et d'Angleterre,* 1832, cours fait à l'Athénée; *Histoire de l'Europe au seizième siècle,* 1838, 2 vol.; *sur la* [illegible] 1840; *de la Diplomatie française sous Louis XV,* [illegible] *dans ses rapports avec l'État,* [illegible]; *Histoire de l'Italie méridionale jusqu'à la conquête romaine,* 1849; *Histoire du Sénat romain,* 1850; *Histoire de la démocratie athénienne,* 1853; *l'Alliance anglaise au dix-huitième siècle,* 1860; *la France et l'Autriche au dix-septième siècle,* travail inséré dans le *Magasin de librairie,* etc.

FILS AÎNÉ DE L'ÉGLISE, nom donné par la cour de Rome aux souverains de la France. Dans un concile tenu à Orléans en 511, Clovis fut appelé *fils de l'Église.* Lorsqu'il se convertit, il était le seul monarque qui ne professât pas l'arianisme; et, quand les autres princes revinrent à l'orthodoxie, les rois de France, ayant sur eux l'antériorité de leur foi, purent être appelés *fils aînés de l'Église.* C'est le pape Paul II qui, en 1469, confirma ce titre à Louis XI, pour lui et tous ses successeurs.

FILS DE FRANCE. *V.* ENFANTS DE FRANCE.

FIMARCON ou **FIEFMARCON,** *Feudimarco,* anc. pays de France (Gascogne), s'étendait dans les diocèses d'Auch, de Condom et de Lectoure, et se composait de 16 paroisses; entre autres, celle de Castelnau.

FIMBRIA, fougueux partisan de Marius. Pour faire à celui-ci des funérailles dignes de lui, il égorgea sur son bûcher le grand pontife Mucius Scævola. Lieutenant de Valérius Flaccus, 86, il tua ce consul à Nicomédie, prit le commandement de son armée, défit un fils de Mithridate, et détruisit Ilium, coupable d'avoir envoyé une ambassade à Sylla. Ce général ayant gagné ses troupes en Lydie, il fut réduit à se donner la mort, 84. O.

FIMBRIA, nom latin de l'île FERMERN.

FINALE ou **FINALMARINA,** v. forte du roy. d'Italie, prov. de Gênes, arr. d'Albenga, petit port sur le golfe de Gênes; 3,220 hab. Station du ch. de fer de Nice à Gênes. Autrefois ch.-l. d'un marquisat cédé par l'empereur Charles VI aux Génois en 1713. Belle église construite sur les dessins du Bernin. Sol fertile en oranges et autres fruits.

FINALE NELL' EMILIA, v. du roy. d'Italie, prov. de Modène, sur une île du Panaro, à 16 kil. de son confluent avec le Pô; 4,064 hab., 13,128 avec la commune. Toiles et soieries.

FINANCES (CONSEIL ROYAL DES). *V.* CONSEIL DU ROI.

FINE (LOCH), golfe sur la côte S.-O. de l'Écosse (Argyll), renommé pour la pêche des harengs.

FINE (ORONCE), mathématicien, né à Briançon en 1494, m. en 1555, étudia au collège de Navarre, subit un emprisonnement de 1517 à 1524, pour avoir fait opposition au Concordat, et fut professeur au Collège de France depuis 1530. Il contribua à répandre le goût des mathématiques, peu cultivées en France jusqu'à son époque. Il inventa des machines qui excitèrent vivement la curiosité; entre autres, une pendule pour le cardinal de Lorraine, 1553 : on la voyait encore avant la Révolution dans le cabinet de l'abbé de Sainte-Geneviève. Finé, dont on a 31 ouvrages ou opuscules, chercha la quadrature du cercle, la duplication du cube, l'inscription dans le cercle des polygones à côtés en nombre impair, etc. B.

FINELLI (CHARLES), sculpteur, né à Carrare vers 1780, m. en 1854, élève de Canova, membre de l'Académie de Saint-Luc à Rome depuis 1814, se fit connaître par un beau groupe de *Mars enfant et Junon.* Il a laissé, entre autres œuvres remarquables : *l'Amour au papillon, l'Amour en colère,* et *Mars,* aux beaux-arts de Florence; *le Triomphe de César,* bas-relief placé au palais apostolique de Rome; une statue de *Raphaël,* à Urbin; *St Michel archange,* dans la salle d'armes du palais royal de Turin.

FINESTRAT, v. d'Espagne (Valence), prov. d'Alicante, sur la Torrès, à 4 kil. de son embouchure dans la Méditerranée; 3,000 hab. Sparterie; commerce de plâtre.

FINGAL, guerrier écossais, père d'Ossian.

FINGAL (GROTTE DE). *V.* STAFFA.

FINGOLAND, territoire de l'Afrique australe, dépendant de la colonie anglaise du Cap depuis 1877, à l'O. de la riv. Keï, habité par les Cafres Fingos, qui ont été convertis pour la plupart, par des missionnaires protestants. Superf., 2,841 kil. carr.; pop., 49,370 hab.

FINGOS. *V.* FINGOLAND.

FINIGUERRA (TOMASO ou MASO), célèbre sculpteur, né à Florence au commencement du XVe siècle, eut pour maître Laurent Ghiberti, et travailla avec lui aux magnifiques portes du baptistère de San-Giovanni, à Florence. Il inventa, vers 1452, l'art d'imprimer des estampes sur des planches de cuivre gravées en creux; il en fit lui-même un grand nombre, dont plusieurs témoignent de son goût et de son talent; entre autres, celle du *Couronnement de la Vierge,* qui est au Louvre. On croit reconnaître dans son dessin la manière correcte et vraie de Masaccio, ce qui fait penser qu'il l'aurait eu pour maître. Finiguerra se distingua dans l'art de nieller, et fut regardé comme le plus habile maître en ce genre. M. V—I.

FINISTÈRE, cap d'Angleterre. (*V.* LAND'S END.)

FINISTÈRE, dép. du N.-O. de la France, formé de la partie occidentale maritime de la Bretagne; baigné de 3 côtés

par l'Océan. Superf., 6,721 kil. carr.; pop., 681,564 hab., dans 5 arrond.; ch.-l. Quimper; s.-préf.: Brest, Morlaix, Châteaulin et Quimperlé. Les principaux ports sont ceux de Brest, Morlaix, Landerneau, Quimper et Douarnenez. Les seules rivières navigables sont l'Aulne, l'Élorn et l'Odet. Le canal de Brest à Nantes commence à Châteaulin sur l'Aulne. Deux chaînes de montagnes: celle d'Arez au N., et au S. celle des montagnes Noires, courent presque parallèlement de l'E. à l'O. dans le département. Climat humide; mines de plomb argentifère à Huelgoat et à Poullaouen; carrières de granit, marbre, grès. Les côtes, très dentelées, ont un développement de plus de 650 kil., et présentent un grand nombre de baies: les principales, en partant du nord, sont celles de Lannion, de Goulven, de Brest, de Douarnenez, d'Audierne, de Benaudet et de la Forêt. Les îles de Sein et d'Ouessant font partie d'un petit archipel situé sur la côte O. de ce département. Culture des céréales; pêche de la sardine. Élève de chevaux et bétail. Manuf. de toiles et cordages. Le Finistère a un évêché à Quimper; il dépend de la Cour d'appel et de l'Académie de Rennes, et fai partie du XI^e corps d'armée (Nantes).

FINISTERRE (Cap), *Finis terræ, Artabrum* ou *Celticum promontorium,* à l'angle N.-O. de l'Espagne (Galice), par 42° 54' lat. N., et 11° 40 6'' long. O.

FINLANDE (Grand-Duché de), *Finingia, Eningia,* vaste contrée soumise à l'empereur de Russie, qui la gouverne en qualité de grand-duc de Finlande; cap. Helsingfors. Elle est comprise environ entre 60° - 70° lat. N. et entre 19° - 91° de long. E., et bornée par la Laponie norvégienne au N., par les gouvernements russes d'Arkhangel et d'Olonetz à l'E., par le golfe de Finlande et le gvt russe de Pétersbourg au S., par le golfe de Botnie et la Suède à l'O. Sa superf. est de 373,603 kil. carr., et sa pop. de 2,111,240 hab. (1883). Son nom finnois, *Suomi,* et son nom scandinave, *Fen-land* ou *Finlande,* signifient *pays de marécages.* Les lacs et les marais y sont en effet nombreux et enfermés entre des masses de granit dont la couche, presque générale, laisse une place relativement peu considérable pour la terre et la culture. Les montagnes les plus importantes n'y ont pas plus de 300 m. Une seule chaîne, sous le nom de *Maan-Selkä* ou *Maanselsk,* parcourt le pays d'un bout à l'autre; elle est granitique, couverte de sable, de glaise et d'une mince couche de terre végétale. Elle s'abaisse peu à peu, du côté du N., vers l'océan Glacial, tandis que, vers le S., elle se termine brusquement aux rivages du golfe de Finlande. Elle se divise en plusieurs branches, et sépare les eaux en 5 différents systèmes ou bassins, se déchargeant soit dans l'océan Glacial, soit dans la Baltique, dans le golfe de Finlande ou dans le lac Ladoga. En général, les eaux qui débouchent dans le golfe de Botnie forment des rivières distinctes les unes des autres, au lieu que celles de la Finlande méridionale se composent de vastes agglomérations s'écoulant par l'entremise d'une succession de lacs de forme allongée et réunis par des canaux. Les principales rivières sont: la Tana, aux confins du Finmark norvégien et de la Laponie finlandaise; la Tornéa, qui forme au N.-E. la limite entre la Finlande et la Suède, et reçoit le Muonio; l'Ijo; l'Uléa, très importante sous le rapport commercial; le Kyroioki, le plus considérable des cours d'eau de l'Ostro-Botnie méridionale; la Kumo, qui reçoit les eaux de 171 lacs, et qui, après de nombreux et formidables rapides, gagne le golfe de Botnie près de Bjorneborg; l'Aura, qui traverse la ville d'Abo; la Wanda, à l'embouchure de laquelle Gustave Vasa fonda, en 1550, la ville d'Helsingfors; la Kymenë, grossie de la Jirango; le Raiaioki ou Systerback, à l'O. du gvt de Viborg, qui a servi, de 1323 à 1617, à séparer la Russie de la Finlande suédoise, et forme auj. la limite entre la Finlande et la Russie au S.-E.; la Vuoksa, qui débouche du lac Saïma, donne lieu au célèbre ressaut d'Imatra, et gagne, après de nombreux rapides, un peu au-dessous de Kexholm, l'immense réservoir du Ladoga. Les principaux lacs sont: l'Enaréa, principal réservoir du système fluvial de la Laponie boréale; l'Uléa, l'Etseri, le Toëvesi, le Keuvanselka, le Ruovesi, le Nasiarvi, près la ville de Tammerfors; le Pyaiavi ou lac sacré, le Vanaïa, le Langelmavesi, le Roiné, le Malassvesi, le grand Rautunselka, enfin le Pujeiervi et le Kulovesi; les 13 derniers dans le seul système du Satakunda ou de Bjorneborg. Le lac Paijanë est le réceptacle du système du Tavastland ou de la Finlande centrale; le Kolimajarvi, le Keïtelë, le Kivijarvi, le Haapavesi, le Peinë, le Pualavesi, le Vesijarvi, et une foule d'autres appartiennent encore à ce système. L'Orivesi, le Maaniakavesi, le Kallavesi, au bord duquel se trouve la ville de Kuopio; le Haapavesi, le Pielisjarvi, le Saïma, un nombre prodigieux d'autres lacs encore, forment le système du Savolaks de Carélie ou de la Finlande orientale. Enfin la moitié du lac Ladoga appartient à la Finlande. Pour unir ces différents lacs ou cours d'eau, on a ouvert de nombreux canaux, dont le principal unit le lac de Saïma, à l'E. de Willmanstrand, à la baie de Viborg. Les cotes de la Finlande, excepté celle du golfe de Botnie, sont hérissées de milliers d'archipels ou *skargards,* qui forment une excellente défense naturelle, et où des chaloupes canonnières peuvent seules pénétrer. Comme tous les pays du Nord, la Finlande n'a presque pas d'automne ni de printemps: l'hiver y est long et froid, l'été court et chaud. On y a remarqué, depuis quelques années, que les hivers commencent plus tard et sont moins durs qu'autrefois, ce qu'on attribue aux progrès de la culture, qui a fait disparaître beaucoup de marécages et de grandes forets. La température moyenne de janvier: est à Abo, — 5° 7'; à Helsingfors, — 7° 2'; à Tornéa, — 17°; celle de juillet est: à Abo, + 15° 9'; à Helsingfors, + 16°; à Tornéa, + 17°. L'hiver dure 7 mois dans le N. de la Finlande, et il atteint — 40°; il ne dure que 6 mois dans le S., et y atteint — 30°. Lorsque arrive l'été, la rapidité de la végétation est prodigieuse: à Tornéa, les épis paraissent après 5 semaines, et la moisson se fait dans la 9^e ou 10^e semaine. Dans le midi du pays, on ne peut moissonner qu'après 14 ou 16 semaines. Malgré la position septentrionale de la Finlande, l'agriculture, surtout dans la partie S.-O., y donne d'importants produits: le seigle de la prov. de Vasa est renommé; l'orge, le froment, l'avoine, la pomme de terre, introduite en 1762, le tabac, le lin, le chanvre, le houblon et les légumes y sont assez abondants; le cerisier et le pommier y sont les plus cultivés des arbres à fruits; il y a aussi beaucoup de fraises, de framboises, de *lingon* (baies de myrtil), etc. Bien que les pâturages ne soient ni excellents ni bien nombreux, l'élève du bétail est importante. Sur les côtes et sur les lacs, la pêche est active. Les forêts encore immenses, dans l'intérieur et jusque sous le 69^e degré de lat. N., sont une des grandes ressources du pays. Les constructions navales, la fabrication des planches et du goudron sont une de ses principales richesses. Les rochers granitiques dont le sol est recouvert renferment beaucoup de métaux; malheureusement, le manque de routes et la rigueur du climat ne permettent pas d'exploiter tous les gisements de cuivre, de soufre, d'arsenic, de marbre; seules les mines de fer donnent un rendement important: on en extrait chaque année environ un million et demi de quintaux. Dans la vallée de l'Ivalo, on a essayé des lavages d'or, dont le produit a été assez satisfaisant; de 1870 à 1877, les gisements ont fourni pour plus de 600,000 fr. d'or. — L'industrie est encore peu développée; néanmoins, on compte un certain nombre d'usines occupant plus de 10,000 ouvriers. Ce sont des filatures de coton, des fabriques de sucre, de tissus de toile et de laine, de tabac, de chandelles, de savon, de jouets et quelques papeteries. Le commerce est encore peu actif et le chiffre des importations dépasse considérablement celui des exportations: en 1882, le montant des exportations a été de 119,800,880 fr., tandis que les importations se sont élevées à 167,100,000 fr.

Le grand-duché de Finlande est divisé en 8 provinces ou *län,* administrées par un gouverneur; ce sont: *Uléaborg, Vasa, Abo-Biörneborg, Tavastehus, Nyland, Saint-Michel, Kuopio* et *Viborg.* Chaque län est divisé en districts ou *harad,* au nombre de 51, et en communes qui s'administrent sous le contrôle d'un employé du gouvernement nommé *kronofogde.* Les villes forment des districts séparés, dont les affaires sont gérées par un conseil municipal élu pour 3 ans, et un bourgmestre nommé par l'empereur.

A la tête de la Finlande se trouve un gouverneur général, nommé par l'empereur. Il préside le Sénat, composé de 18 membres, qui siègent à Helsingfors. Le pouvoir législatif est entre les mains de la *diète.* Elle se compose des représentants des 4 ordres: noblesse, bourgeoisie, clergé et paysans; ils se réunissent tous les 5 ans en assemblée ordinaire, chaque ordre dans une salle séparée; ils votent le budget et seuls peuvent ordonner la mobilisation de l'armée nationale, distincte de l'armée russe. L'armée nationale, recrutée depuis 1881 par le service obligatoire, comprend: 1 bataillon de tirailleurs de la garde russe, et 9 bataillons de tirailleurs de la milice; ensemble, 4,833 hommes.

Sous le rapport judiciaire, la Finlande possède 3 cours d'appel: à Abo, Vasa et Viborg; chaque cour comprend un président et un nombre variable de conseillers; on compte 59 tribunaux de 1^{re} instance, rendant la justice avec l'aide d'un jury de 5 membres. — L'administration ecclésiastique est confiée à l'archevêque luthérien d'Abo et aux évêques de Borga et de Kuopio, à chacun desquels appartient un diocèse. Les communautés grecques obéissent au métropolitain de Saint-Pétersbourg. La religion dominante, en Finlande, est le luthéranisme; les autres confessions sont: les grecs orthodoxes, au nombre de 39,221; les catholiques romains, 3,000; et les juifs, environ 500. La monnaie officielle est le *marka,* qui vaut 1 fr. Les revenus de la Finlande étaient, en 1884, de 37,570,000 fr., et les dépenses de 36,453,000 fr.; la dette publique, de 68,605 000 fr. La banque finlandaise met en circulation environ 12 millions de markas.

L'université, fondée en 1640, était jadis à Abo; depuis l'incendie de cette ville en 1827, elle a été transportée à Helsingfors. Elle porte le nom d'*Université alexandrine*, relève directement de l'empereur, a 57 professeurs et 619 élèves. Il y a en outre des gymnases, avec 300 élèves : à Vasa, Abo, Borga, Viborg et Kuopio; on compte en Finlande 448 écoles primaires : 319 dans les campagnes et 129 dans les villes; 344 écoles finlandaises, 98 suédoises, 4 finlandaises et suédoises, 2 russes, recevant 20,000 enfants; 4,280 élèves sont répartis dans 275 lycées; des écoles du dimanche; des instituts de navigation à Helsingfors, Abo et Vasa; des écoles de technologie, de commerce; une école de cadets à Fredrikshamn; une école d'agriculture à Mustiala, dans le gouvernement de Tavastehus, etc. Il y avait en Finlande, en 1878, 55 journaux, dont 25 rédigés en suédois, et 30 en langue finnoise. La littérature finlandaise a produit des œuvres remarquables, comme celles de Franzen et de Kellgren. Elle compte auj. des poètes distingués : Runeberg, le Béranger du pays, Topelius, Berndtson, etc. La langue finnoise est maintenant la langue officielle; et, quoique la plupart des cours se fassent en suédois à l'université, on exige des professeurs une connaissance approfondie de la langue nationale. Il faut citer aussi le service rendu par M. Lonnrot, qui a publié le premier les anc. chants poétiques de la Finlande : le *Kalevala* en 1835, et le *Kanteletar* en 1841. — La noblesse finlandaise, reconstituée en 1816, compte auj. 9 comtes, 31 barons et 193 nobles. Leurs privilèges, aux termes de l'ordonnance de 1723, 16 oct., consistent dans l'exemption de quelques taxes personnelles ou foncières, dans le droit d'être jugés, en certains cas, par un tribunal supérieur. Enfin le fils aîné, dans une famille noble, a, par sa naissance même, le droit de siéger dans les diètes. L'ordre du clergé comprend, outre les ecclésiastiques, toutes les personnes qui concourent à l'instruction publique. On compte dans la bourgeoisie les habitants des 31 villes de Finlande. Il y a enfin 3 sortes de paysans : les paysans de la couronne, qui sont à peu près des fermiers de l'État; les paysans fermiers de terres libres (*fralse-bonder*) et relevant d'un propriétaire noble; enfin les paysans libres, c.-à-d. qui ont acheté la terre de l'État ou la terre noble; ceux-ci seulement peuvent élire les représentants de leur ordre. Les privilèges de l'ordre ont été fixés par l'ordonnance de Gustave III, du 4 avril 1789. Partout, dans les campagnes, les fils reçoivent le double de la part d'héritage des filles. Dans les villes, au contraire, l'héritage est également réparti. Depuis 1809, le gouvernement russe a gouverné avec prudence la Finlande; il a respecté en général ses institutions, ses traditions, ses mœurs. On peut dire aussi que la Finlande s'est enrichie depuis sa réunion à l'empire russe. Il ne faut pas oublier cependant que la diète n'a été assemblée pour la 1re fois qu'en 1863, et que les ukases de l'empereur deviennent la vraie législation; que les relations avec la Suède, cette ancienne patrie, à qui la Finlande doit ses premières institutions, sa religion et sa langue, sont toujours suspectes au gouvernement russe.

Histoire. Les habitants primitifs de la Finlande ont été les Lapons. On les voit encore à la fin du XIIIe siècle répandus dans la province de Tavasland, au centre du pays. Ils étaient nomades et peu civilisés. Il paraît difficile de déterminer à quelle époque sont venus les Finnois, qu'il ne faut pas confondre avec les Finlandais. Finnois est un nom générique : les Lapons et les Samoyèdes qui touchent à la Finlande sont des Finnois; les Finlandais sont les habitants du grand-duché appartenant à la famille finnoise. La conquête du pays des Lapons par les Finnois est peut-être le sujet de la grande épopée du *Kalevala*, où se trouve répandue, dans des récits d'un caractère merveilleux, toute une mythologie comparable à celle de l'Edda et des chants d'Ossian. Le *Kalevala* se compose de chants conservés par tradition jusqu'à nos jours, et écrits en 1849 seulement pour la 1re fois. Les Lapons furent refoulés jusqu'au-dessus du 68e degré de lat. N., où ils habitent encore aujourd'hui, sous la triple dénomination de Finnois, Suédois et Russes. Les Finnois ou anciens Tschoudes, que Tacite nomme sans les connaître, forment la plus grande partie de la population actuelle du pays; ils se divisent en 5 grandes familles ou tribus : 1° les LAPONS au nord, sur les bords du Kemi et de la Tornéa; — 2° les TAVASTES, au centre et au sud-ouest; ils se désignaient sous le nom d'*Hemelaiset*, « habitants des lacs », ou simplement *Heme*; — 3° les CARÉLIENS ou *Karialaiset* à l'est; ils sont remarquables par leur haute stature et leur caractère jovial et enjoué; — 4° les QUENNES ou *Kainou*, répandus dans la Botnie orientale; — 5° les IGUERS, ou *Ijors*, au sud-est. Les Suédois ont appelé *Ingermemland* le pays qu'ils occupent, et nous en avons fait *Ingrie*; c'est le pays qui contourne et borde le golfe de Finlande. Ajoutons à cette population un certain nombre de Suédois habitant les îles d'Aland, et plus particulièrement les côtes; les Finnois les nomment *Ruotsalaiset*; les Russes (*Venelaiset*) et quelques Allemands. — Les habitants de la Finlande furent convertis au christianisme par des missionnaires suédois, qui fondèrent, en 1300, le premier siège épiscopal du pays. Tavastehus avait été bâti par les Suédois vers 1250, et Viborg, en 1293. Le traité signé en 1323 à Orekhovetz, plus tard Schlüsselbourg, en 1323, fixa les frontières de la Finlande du côté de la Russie. Le duché de Finlande resta possession suédoise jusqu'au règne de Pierre le Grand, qui prit Viborg en 1710, et de la czarine Élisabeth, qui, par le traité d'Abo, 1743, en détacha au profit de la Russie les villes de Nyslott, Fredrikshamn et Wilmanstrand. Après le traité de Tilsitt, Alexandre Ier conquit le reste de la Finlande en 1809 et le joignit au territoire de Viborg pour former le grand-duché de Finlande, dont les limites, du côté de la Suède et de la Norvège, ont été déterminées par le traité de Tornéa, 1821, et de Saint-Pétersbourg, 1826.

FINLANDE (GOLFE DE), golfe formé par la mer Baltique, à l'E., entre la Finlande au N. et les provinces russes de Saint-Pétersbourg et d'Esthonie au S., s'étend de 59° à 60° 37' lat. N., et de 19° 25' à 27° 37' long. E. Il a 450 kil. de long sur 100 à 120 de large, et communique par la Néva avec le lac Ladoga. Côtes semées d'îles, d'îlots et de récifs; l'île principale est Cronstadt. L'eau du golfe de Finlande est encore moins salée que celle de la Baltique, à cause de la quantité de rivières qu'il reçoit (la Néva, la Narva, la Louga, la Kymene, etc.). Elle gèle au milieu d'octobre, et ne redevient navigable qu'en mai. L'île Dago et le cap Hango marquent l'entrée du golfe. Ports principaux : au N., Hango, Ekness, Helsingfors, Svéaborg, Fredrikshamn, et Viborg; au S., Port-Baltisch, Revel, Lovisa, Narva, etc.

FINMARK, c.-à-d. *Marche finnoise*, prov. la plus septentrionale de la Norvège, dépendant du diocèse de Drontheim, séparée de la Laponie russe par la Tana; 47,287 kil. carrés. Sol peu fertile, et dur climat; 24,075 hab., en 1875. Trois villes : Hammerfest, son ch.-l.; Tromsœ et Vardœ, qui est la forteresse la plus septentrionale. Le Finmark n'est habité que par des Lapons nomades et des Finnois, qui lui ont donné son nom. Un peu au N.-E. d'Hammerfest, la côte du Finmark offre le fameux cap Nord, le point le plus septentrional de l'Europe. Pêche de la morue. A. G.

FINNINGIA, nom latin de la FINLANDE en lat. moderne.

FINN-MAGNUSSEN, archéologue, né en 1781 à Skalholt (Islande), m. en 1847, fut juge à Reikiavik, s'établit à Copenhague en 1809, et devint professeur d'islandais à l'université de cette ville, et directeur des archives du Danemark.

On a de lui, en latin : *Commentaires sur les Sagas*; *Dictionnaire de la mythologie des anciens peuples du Nord*; et en danois : *Archéologie du Nord*; *Parallèle des religions des anciens Scandinaves et des peuples indo-persans*, etc.

FINNOIS, *Fenni*, race répandue dans le N. de l'Asie et de l'Europe, et qui compte environ 4 millions et demi de représentants. Ils ont la taille moyenne, le visage plat, un teint jaunâtre, peu de barbe, des joues caves. Klaproth pense qu'ils sont originaires de la région ouralienne, d'où ils se seraient répandus à l'E. et à l'O. Alors qu'ils habitaient plus au S. qu'aujourd'hui, dans une grande partie de la Russie actuelle, les anciens semblent les avoir confondus avec d'autres peuples sous le nom de Scythes. Les Finnois qui sont restés sans mélange sensible avec d'autres races sont : les Ingriens, les Caréliens, les Oloniens, les Esthoniens, les anc. Lives ou Livoniens, les Lapons, les Tchérémisses, et les Mordouans. Les Finnois sont entrés comme mélange, à diverses époques, parmi les Huns, les Avares, les Hongrois, les Permiens, les Finlandais, les Votiaks, les Vogouls, les Zyrianes, les Oïgours, les Ostiaks, etc. Chacune de ces peuplades, qui n'ont entre elles aucun lien politique ou géographique, se subdivise en un grand nombre de familles. Nulle part la race finnoise n'a pu maintenir son indépendance; elle a été soumise à la domination des Russes, des Scandinaves, et des peuples germaniques.

FINSTERAARHORN, c.-à-d. *Corne sombre de l'Aar*, mont. de Suisse, la plus haute des Alpes Bernoises, entre les cantons de Berne et du Valais; 4,275 m. de hauteur.

FINSTINGEN. *V.* FÉNÉTRANGE.

FIONIE, en danois *Fyen*, en allem. *Fünen*, île de l'archipel danois, dans la mer Baltique, au S. de Samsœ, au N. d'Alsen, entre le Petit-Belt, qui la sépare du Jutland à l'O., et le Grand-Belt, qui la sépare de Seeland à l'E. Le 8e de long. E. la coupe dans sa partie centrale, et le 55e de lat. N. effleure sa partie méridionale; ch.-l. Odensée. Superf., 3,406 kil. carr. : 70 kil. sur 55. Pop., 225,206 hab. Climat humide. Sol plat, peu boisé, fertile en grains, chanvre, lin, houblon, cumin, fruits. Exploit. de tourbe, chaux, craie, plâtre, pierres. Beaux pâturages; élève de chevaux, bestiaux et abeilles. Pêche fluviale. Fionie forme, avec l'île de Langeland, située à l'E., les bailliages d'Odensée et de Svendborg, contenant, l'un les villes d'Oden-

sée et d'Assens, les comtés de Vedelsborg, Rœpstorf, Gyldenborg, et la baronnie de Schelenborg; l'autre les villes de Svendborg, Rudkjöbing, Nyborg, les comtés de Brahesminde et de Muckadel, les baronnies de Lehn, Holkenhavn, Holsteenhuus, et Brahetrolleberg, les îles de Langeland et de Thorsang.

FIORAVANTI (Léonard), fameux empirique, né à Bologne vers 1520, m. en 1588, voyagea en Italie et en Afrique, en exerçant la médecine. Il débitait des remèdes secrets, dont l'un, le baume auquel son nom est resté attaché, a joui d'une grande réputation. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, reproduits plusieurs fois, quoiqu'ils aient peu de valeur. D—G.

FIORAVANTI (Valentin), compositeur de musique, né à Rome en 1767, m. en 1837, élève de Sala, maître de la chapelle de Saint-Pierre du Vatican, excella dans le genre bouffe. Ses meilleurs ouvrages sont : *le Cantatrice villane,* et *i Virtuosi ambulanti,* où règne une gaieté franche et naturelle. Parmi ses œuvres de musique religieuse, on estime surtout un *Miserere* à 3 voix.

FIORD, terminaison danoise et suédoise, signifie *détroit, bras de mer.* Les fiords des côtes scandinaves sont en général plus larges au fond qu'à l'entrée; ils ressemblent aux *lochs* de la côte écossaise et aux *entrées* de la côte de l'Amérique du Nord sur le grand Océan.

FIORENTINO. *V.* Giovanni.

FIORENZO. *V.* Florent (Saint-).

FIORENZUOLA. *V.* Firenzuola.

FIRDAUCY. *V.* Ferdoucy.

FIRENZE, nom de Florence en italien.

FIRENZUOLA (Agnolo), littérateur florentin, né en 1493, m. vers 1548, étudia à Pérouse, où il se lia avec l'Arétin. Il fut d'abord avocat, puis entra chez les religieux de Vallombrosa, et fut pourvu des abbayes de Sainte-Marie de Spolète et de Saint-Sauveur de Vajano. On a de lui : des poésies *bernesques;* 2 comédies; une traduction de l'*Ane d'or* d'Apulée; les *Discours des animaux,* imités des fables orientales, et trad. en franç. par Gabriel Cottier, 1556; 8 *Nouvelles,* dans le genre de celles de Boccace, remarquables par l'originalité de l'invention et la pureté du style, etc.

Ses *Œuvres* ont été publiées à Florence, 1763, 3 vol.

FIRENZUOLA, v. d'Italie, prov. de Plaisance, sur l'Arda; 3,300 hab. Patrie du cardinal Alberoni.

FIRMA AUGUSTA, nom anc. d'Ecija, en Espagne.

FIRMAN (mot persan), ordre émané de la Sublime Porte ou de toute autre cour musulmane. Les firmans donnés par le Grand-Seigneur sont ordinairement revêtus de sa signature autographe, appelée *hatti-chérif* (écriture noble), et portent en tête le cachet composé des noms et des titres du souverain. C'est surtout pour les firmans concernant les provinces que la formalité du cachet est nécessaire; quant aux arrêtés relatifs à l'administration intérieure de la capitale, la signature d'un ministre ou d'un membre du divan suffit. On appelle aussi *firman* l'autorisation écrite, accordée à des marchands européens, de se livrer au commerce dans les contrées de l'Orient. D.

FIRMIANI (Charles-Joseph, comte de), né en 1716 à Deutschmetz (Tyrol), m. en 1782, administrateur de la Lombardie autrichienne depuis 1759, se fit aimer par sa justice et son zèle pour la prospérité publique; forma une biblioth. de plus de 40,000 vol., et un cabinet de tableaux, de médailles et de gravures; érigea des chaires de sciences et d'arts à l'université de Pavie, et enrichit cette célèbre école d'une bibliothèque, d'un jardin botanique, d'un laboratoire de chimie, et de cabinets de physique, d'histoire naturelle et d'anatomie. Il fut le protecteur et l'ami de Beccaria. B.

FIRMICUS MATERNUS (Julius), auteur latin chrétien du ive siècle, a écrit un *Traité des erreurs des religions profanes,* publié d'ordinaire avec *Minucius Felix.* Une édition séparée a été donnée par Fr. Münter, Copenhague, 1827. Quelques-uns lui attribuent 8 liv. sur l'*Astronomie,* impr. par Alde Manuce en 1501.

V. Hertz, *Diss. de J. Firmico Materno,* Copenhague, 1817.

FIRMIN (Saint), 1er évêque d'Amiens, né à Pampelune, prêcha le christianisme à Beauvais et à Amiens, et fut martyrisé en 287. Fête, le 25 septembre. — évêque d'Uzès, petit-fils du préfet des Gaules Tonantius Ferréolus, né en 509, m. en 553, assista au concile d'Orléans en 541, et au 2e concile de Paris en 551.

FIRMIN (Jean-François **BECQUEREL**, dit), comédien, né à Paris en 1787, m. en 1859, entra en 1811 à la Comédie-Française, et se retira du théâtre en 1845. Il excellait dans les rôles de *Tartufe* et du *Misanthrope,* du duc de Richelieu dans *Mademoiselle de Belle-Isle,* et de *Don Juan d'Autriche* de C. Delavigne.

FIRMIN EN VALGODEMARD (Saint-), ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, près de la Sevraysse; 430 hab. Dominé par les ruines d'un anc. château. Source minérale froide; minerai de plomb.

FIRMINY, v. industrielle du dép. de la Loire, arr. de Saint-Étienne; 13,707 hab. Exploitation de houilles. Grandes aciéries.

FIRMONT. *V.* Edgeworth.

FIRMUM, anc. v. d'Italie (Picenum); auj. *Fermo.*

FIRMUS (Marcus), né à Séleucie (Syrie), possédait en Égypte d'immenses biens, fruit de son commerce avec les Arabes, les Éthiopiens et les Indiens. Il était d'un aspect si farouche, qu'on l'appelait *le Cyclope.* Pour venger la reine Zénobie, son amie, vaincue par Aurélien, il se fit proclamer Auguste à Alexandrie. L'empereur marcha contre lui, le prit et le fit mettre en croix, 273. O.

FIRMUS *le Maure,* personnage puissant de la Mauritanie, se révolta en Afrique, sous Valentinien Ier, 370, entraîna l'armée, et s'empara de Césarée. Vaincu par le comte Théodose, il se révolta une deuxième fois; mais, abandonné par tous les siens, il s'étrangla pour ne pas tomber au pouvoir des Romains, 372. O.

FIROUZ ou **PÉROSÈS**, 6e roi sassanide de la Perse, 457-488, fils de Yezdegerd II, enleva le trône à son frère aîné Hormouz, qu'il fit mourir. Lui-même périt dans une bataille, après un règne désolé par la famine et la peste.

FIROUZ. *V.* Pacorus.

FIROUZABAD, autref. *Khoûz,* v. de Perse (Farsistan); 217 hab. Ruines anciennes : on y remarque un obélisque de 50 m., un aqueduc et un ancien temple guèbre.

FIRTH. *V.* Frith.

FISC, *fiscus Cæsaris,* trésor privé de l'empereur à Rome. On le distingue : 1° de l'*ærarium Saturni,* trésor de l'État, dont la disposition appartenait au sénat; 2° de l'*ærarium militare,* établi par Auguste et administré par des sénateurs. Le *fiscus* était alimenté par les revenus particuliers de l'empereur, les revenus des provinces impériales, etc.; il servait à certaines dépenses militaires et au traitement des fonctionnaires impériaux; les dépenses de cette caisse étaient supérieures à ses recettes : on comblait le déficit par les sommes prises dans l'*ærarium Saturni.* Cette caisse était administrée par un chevalier, *procurator a rationibus.* (*V.* Ærarium.)

Heirlich, *de Ærario et Fisco Rom. quæstiones,* 1872; Willems, *Droit public romain.* G. L.-G.

FISC, nom donné, sous les Carolingiens, à une propriété territoriale d'un seul tenant, ou composée de plusieurs fonds, mais appartenant à un seul propriétaire, et soumise à une même administration. Le domaine royal était surtout un fisc. On appelle auj. fisc le trésor de l'État. C. D—Y.

FISCAL ou **PROCUREUR FISCAL**, magistrat qui, dans l'anc. monarchie, remplissait les fonctions du ministère public près les tribunaux inférieurs ou les justices seigneuriales. Le même titre, avec les mêmes attributions, a existé longtemps dans certains États allemands et en Espagne.

FISCALINS, hommes et femmes libres ou serfs, attachés au service du roi pendant la féodalité. Les premiers étaient appelés *hommes du roi,* et les autres *serfs du fisc.* Les uns et les autres remplissaient des fonctions serviles dans les maisons royales. Les fiscalins se recrutaient à peu près comme les esclaves : par la naissance, l'achat, ou la confiscation.

FISCHART. *V.* Mentzer.

FISCHER (Jean-Bernard), architecte, né à Vienne vers 1650, m. en 1724, a construit le palais de Schœnbrunn, plusieurs beaux édifices de sa ville natale; entre autres : l'hôtel de la chancellerie de Bohême, le palais du prince Eugène, celui du prince Trantzen, les écuries impériales, les églises de Saint-Charles-Borromée et de Saint-Barthélemy, et écrit un *Essai d'une architecture historique, ou Recueil de bâtiments antiques...,* Vienne, 1721, in-fol., et 93 pl. — Son fils, Emmanuel, m. en 1738, appliqua les pompes à feu à l'exploitation des mines de Kremnitz et de Chemnitz, et inventa la machine hydraulique qui fait jouer les eaux dans les jardins du prince de Schwarzemberg.

FISCHER (Jean-Chrétien), philologue, né en 1712 à Schleben (Altenbourg), m. en 1793, fut professeur à l'université d'Iéna en 1740, puis libraire.

Il a traduit en allemand les *Lettres de Julie Catesby* par Mme Riccoboni, les *Lettres* de Bolingbroke, et donné, en 1754, la 6e édit. de l'*Introductio in Notitiam rei litterariæ* de B.-G. Struvius.

FISCHER (Jean-Frédéric), philologue, né à Cobourg en 1726, m. en 1799, étudia à Leipzig, y devint correcteur de l'école Saint-Thomas en 1751, et professeur de littérature à l'université en 1762. On estime ses *Remarques sur la Grammaire grecque de Weller,* 1748 et 1798, précieuses par l'abondance des exemples qu'il y a rassemblés.

Il a donné des édit. des *Lexiques* de Mœris et de Timée; des édit. de *Théophraste,* 1763; d'*Eschine le Socratique,* 1788; de *Palephate,* 1789; d'*Anacréon,* 1793, et de plusieurs dialogues de Platon.

FISCHER (Frédéric-Christophe-Jonathan), jurisconsulte

et publiciste, né à Stuttgard en 1750, m. en 1797, fut professeur de droit à l'université de Halle.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *de Prima Expeditione Attilæ in Gallias*, Leipz., 1780-92, 2 part. in-4°; *Novissima Scriptorum ac Monumentorum rerum Germanicarum collectio*, Halle, 1781-82, 2 part. in-4°; *Littérature du droit germanique*, Leipz., 1782, en allem.; *Histoire du commerce, de la navigation, des arts et manufactures, agriculture, police, monnaies, etc., et du luxe de l'Allemagne*, Hanovre, 1785-92, 4 part.; *Histoire de Frédéric II*, Halle, 1787, 2 vol.

FISCHER (Jean-Charles), mathématicien, né en 1760 à Alstædt (Saxe-Weimar), m. en 1833, professeur à Iéna, Dortmund et Greifswalde, a composé des ouvrages élémentaires, très populaires en Allemagne.

Ses *Éléments de physique*, Iéna, 1797, ont été trad. en franç. par M. Biot.

FISCHINGEN, vge de Suisse (Thurgovie), sur la Murg, et au pied de l'Hœrnbli; 2,175 hab. Couvent de bénédictins, fondé en 1138; bibliothèque de 8,000 vol.; tombeau de Ste Idda.

FISHER (Jean), prélat anglais, né à Beverley (York) vers 1455, m. en 1535, devint chancelier de l'université de Cambridge et évêque de Rochester. Il s'opposa avec courage au divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, et fut emprisonné. Quand le roi se sépara de l'Église romaine, il refusa de lui prêter serment comme au chef de l'Église d'Angleterre; il fut condamné à mort et décapité, au moment où le pape Paul III lui envoyait le chapeau de cardinal.

On a de lui plusieurs écrits où il defend le catholicisme contre Luther et Œcolampade, des sermons, des paraphrases des psaumes, etc. Ses œuvres ont été recueillies à Wurtzbourg, 1597, in-fol. C. P.

FISHGUARD, v. d'Angleterre (Galles), comté de Pembroke, sur le canal Saint-George; 1,987 hab. Petit port de pêche; construction de navires.

FISKERNÆS, colonie danoise dans le Groënland occidental; 600 hab. environ. Pêche de phoques. Fondée par les frères moraves en 1754.

FISKHILL-LANDING, v. des États-Unis (New-York), sur l'Hudson; 3,127 hab. Industrie et commerce actifs.

FISMES, *Fines Remorum*, ch.-l. de cant. (Marne), arr. de Reims, au confl. de l'Ardre et de la Vesle; 3,275 hab. Il s'y tint 2 conciles provinciaux, en 881 et 935. Préparation de liqueur dite *vin de Fismes*, pour colorer les vins de Champagne rosés. Comm. de cuirs et de chanvre; briqueteries, poterie. Anc. remparts. Patrie de Velly.

FITERO, v. d'Espagne (Navarre), prov. de Tudela, près de la rive g. de l'Alhama; 2,917 hab. Sources thermales; établissement de bains. Abbaye royale, avec bibliothèque. Fabr. d'une espèce de chaussure dite *alpargates*.

FITTO-DI-CECINA. *V.* Cecina.

FITTRE, pays du Soudan central, entre le Baghirmi à l'O. et le Ouadaï à l'E., à 200 kil. environ du lac Tchad. Il tire son nom du lac Fittri qui en occupe le centre. Contrée marécageuse. Région encore mal connue.

FITZ-GERALD (Lord Edward), né en 1763 près de Dublin, d'une anc. famille d'Irlande qui possédait les titres de comte de Kildare et de duc de Leinster, m. en 1798, fit la guerre d'Amérique, resta au service jusqu'en 1790, et entra au parlement d'Irlande. Il adopta les principes de la révolution française, se rendit à Paris en 1793, et épousa une personne belle et spirituelle, appelée Paméla, qui était, dit-on, la fille du duc d'Orléans et de Mme de Genlis. De retour en Irlande, il voulut affranchir son pays, reçut du Directoire quelques troupes, échoua dans ses tentatives de débarquement, fut pris, condamné à mort par la cour du banc du roi, et mourut de ses blessures avant le supplice. George IV rétablit dans sa dignité et dans ses biens la famille des Fitz-Gerald, qui existe encore.

Sa *Vie* a été écrite par Thomas Moore, Lond., 1831, 2 vol. B.

FITZ-HERBERT (Anthony), jurisconsulte célèbre, né à Norbury (Derby), m. en 1538, juge de la cour des Plaids communs, a laissé, entre autres ouvrages, un *Recueil de décisions judiciaires*, 1577, très estimé et très utile.

FITZ-JAMES (Maison de), illustre famille, originaire d'Angleterre, mais française depuis le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II. Parmi ses membres, on distingue : François, 2e fils de Berwick, né en 1709 à Saint-Germain-en-Laye, abbé de Saint-Victor en 1727, évêque de Soissons en 173., m. en 1764, attaché au parti des jansénistes et auteur d'une *Instruction pastorale contre le P. Berruyer*; ses *Œuvres posthumes* ont été publiées en 1769, 2 vol. in-12; — Charles, 3e fils de Berwick, né en 1712, m. en 1787, pair et maréchal de France, lieutenant général du Limousin; — Édouard, 4e fils de Berwick, né en 1715, m. en 1758, qui assista au siège de Philipsbourg en 1734, servit dans la guerre de la succession d'Autriche et fut nommé lieutenant général après la prise de Maëstricht; — Édouard, petit-fils de Charles, né à Versailles en 1776, m. en 1838, pair de France sous la Restauration, démissionnaire en 1832, député de Toulouse en 1834 et 1837, orateur distingué du parti légitimiste.

FITZ-JAMES, vge (Oise), arr. de Clermont, dont il forme un faubourg; 980 hab. Ce village, dont l'anc. nom est *Warti*, fut érigé en seigneurie, puis en duché-pairie, 1710, en faveur du duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, dont il prit le nom.

FIUME, en allemand *Sankt-Veit-am-Flaum*, en croate *Reika*, v. d'Autriche-Hongrie, port franc sur la mer Adriatique, dans le golfe de Quarnero, et sur la Resina; 20,981 hab. Exportation de blé, tabac, chanvre, farine, papier, colza, fer. Lazaret. Évêché; Cour d'appel, gymnase, bibliothèque. Construction de torpilles. G. H.

FIUMEFREDO, v. du roy. d'Italie, prov. de Cozenza, à 2 kil. de la mer Tyrrhénienne; 1,410 hab., 4,347 avec la commune.

FIUMICINO, vge du roy. d'Italie, à l'embouchure du bras septentrional du Tibre, à 44 kil. par eau de Rome; 525 hab. Fiumicino s'élève sur l'emplacement de Porto-Claudio. Petit port de commerce; station de bains de mer réunie à Rome par un embranch. du chemin de fer de Civita-Vecchia.

FIVES, brg du dép. du Nord, arr. de Lille, auj. réuni à cette ville, bien qu'une partie seulement de l'anc. commune soit comprise dans l'enceinte fortifiée. Grande usine métallurgique de la compagnie de Fives-Lille. Ateliers du chemin de fer du Nord. Bifurcation des lignes de Lille à Béthune, à Paris, à Valenciennes et à Bruxelles.

FIX (Théobald), philologue suisse, né à Soleure en 1802, m. en 1874, fit ses premières études à Berne, devint l'élève de Gottfried Hermann à Leipzig, s'établit à Paris en 1827, professa la philologie grecque à l'École normale de 1835 à 1837, eut ensuite une chaire d'humanités au collège Henri IV, et fut nommé, en 1855, bibliothécaire du conseil d'État. Il a commencé, avec Hase et Sinner, la nouvelle édition du *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne.

On lui doit des éditions de *St Jean Chrysostome*, 1834-39, 13 vol. (avec Sinner); d'*Euripide*, dans la *Biblioth. gr.-latine* de Didot, 1844, gr. in-8°; de *Babrius*, 1846, in-12, etc.

FIZES (Antoine), médecin, né à Montpellier en 1690, m. en 1765, alla suivre à Paris les leçons de Duverney et de Jussieu. En 1737, il concourut avec Ferrein pour une chaire vacante à la faculté de Montpellier, et fut nommé, quoique les juges eussent désigné son rival. Dans son enseignement, il sacrifia trop à des théories fondées sur un mélange d'idées physiques et mathématiques; mais il fut un praticien d'une habileté si reconnue, qu'il fut désigné pour être chirurgien du duc d'Orléans vers 1763.

Il a laissé plusieurs ouvrages de physiologie et de médecine; entre autres : des traités *de Cataracta*, Montpellier, 1731, in-4°, et *de Febribus*, Montpellier, 1749, in-12. D—g.

FLACCUS. *V.* Horace, Valérius, et Verrius.

FLACHAT (Eugène), ingénieur, né en 1802, m. en 1873, a établi les usines d'Abainville, de Jussey, de Vierzon, coopéré à la construction du chemin de fer de Saint-Germain et des chemins du Midi, et rempli les fonctions d'ingénieur en chef des chemins de l'Ouest.

Il a publié, entre autres ouvrages : *Rapport sur le canal du Rhône au Rhin*, 1840; *le Guide du mécanicien constructeur et conducteur de locomotives* (avec Petiet et Polonceau), 1840; *Rapport sur le canal du Berry*, 1841; *Traité de la fabrication du fer et de la fonte* (avec Polonceau et Barrault), 1842-46, 3 vol. in-4°; *Projet de docks à Bordeaux*, 1855, in-4°; *les Charbonnages, la Batellerie et les Chemins de fer*, 1860; *Étude sur l'usure et le renouvellement des rails*, 1864; *Mémoire sur les travaux de l'isthme de Suez*, 1865; *Navigation à vapeur transocéanienne*, 1866, 2 vol

FLACIUS (Mathias), théologien, né en 1520 à Albone (Illyrie), m. en 1575, embrassa la Réformation, et, après avoir étudié sous Luther et Mélanchthon, enseigna lui-même l'hébreu à Wittenberg, 1544, et la théologie à Iéna, 1557. Il est un des auteurs de l'histoire ecclésiastique protestante appelée les *Centuries de Magdebourg*, parce qu'elle fut commencée dans cette ville. (*V.* Centuries.)

FLADSTRAND. *V.* Frederikshavn.

FLAGELLANTS, nom donné, vers le milieu du XIIIe siècle, à certains pénitents, hommes et femmes, de tout rang et de tout âge, qui parcouraient les villes et les campagnes, les épaules nues, armés de fouets, dont ils se frappaient jusqu'au sang pour expier leurs péchés, en chantant des cantiques. Ils s'appelaient eux-mêmes *les dévots*, leur supérieur prenait le titre de *général de la dévotion*, et une flagellation publique se nommait une *dévotion*. Ils portaient une sorte de manteau blanc, d'où leur nom de *blancs-battus*, avec une croix rouge devant et derrière, avaient la tête couverte d'un chaperon également décoré d'une croix, et marchaient en procession précédés d'une bannière sur laquelle était aussi une croix rouge; de là leur nom de *frères de la croix*. La crédulité publique leur attribuait le don de chasser les démons, de remettre les péchés, de faire des guérisons miraculeuses. Vers 1260, un dominicain de Pérouse, Rainier, crut faire cesser les querelles des guelfes et des gibelins en Italie par la formation d'une secte de flagellants, dont les pénitences apaiseraient la colère de Dieu. Cette secte se répandit bientôt en Souabe, en

Lorraine, en Alsace, en Flandre, et dans le midi de la France. Le clergé et les princes s'alarmèrent d'une dévotion si peu conforme à l'ancienne discipline, et d'enseignements qui mettaient en péril toute autorité : car les sectaires prêchaient que le sang versé dans les flagellations était mêlé à celui de J.-C.; que les flagellations toutes volontaires étaient préférables au martyre; ils niaient même la présence réelle, la nécessité de la confession, l'existence du purgatoire, la vertu du jeûne, de l'eau bénite, du culte rendu aux saints, etc. De plus, ils excitèrent des séditions, des pillages, des meurtres, et se portèrent à toutes sortes d'excès et de débauches. Poursuivis par les armes spirituelles et temporelles, ils disparurent presque entièrement vers le commencement du XIVe siècle. Mais, en 1348, la Peste Noire (*V. ce mot*) ranima leur fanatisme. Le pape Clément VI lança contre eux, en 1349, une bulle d'excommunication, et Philippe VI leur ferma les frontières du royaume; un demi-siècle après, les docteurs de la Sorbonne, et particulièrement Gerson, frappèrent de leurs censures de nouvelles bandes de flagellants. Ces sectaires avaient été comprimés par les puissances séculières et ecclésiastiques, quand le roi de France Henri III s'enrôla parmi eux avec toute sa cour, en 1574. On vit alors 3 sortes de flagellants : les *blancs*, qui étaient ceux du roi; les *noirs*, ceux de la reine mère; et les *bleus*, ceux du cardinal d'Armagnac. Au siècle dernier, on trouvait encore des flagellants dans le midi de la France et en Italie.

V. l'abbé Boileau, *Historia flagellantium*, Paris, 1700, in-12, trad. en franç. par l'abbé Grouet, Amst., 1701 et 1732, in-12; Thiers, *Critique de l'histoire des flagellants*, Paris, 1703, in-12; le P. Du Cerceau, *Lettre sur l'histoire des flagellants*, 1700, in-12. B.

FLAGELLATION. *V.* FOUET (PEINE DU).

FLAHAUT (Mme DE). *V.* SOUZA.

FLAMAND (FRANÇOIS). *V.* DUQUESNOY.

FLAMBERGE, nom de la grande épée du chevalier Renaud de Montauban, l'un des 4 fils Aymon.

FLAMBOROUGH-HEAD, cap d'Angleterre, sur la côte E. du comté d'York, et près d'un vge de son nom. Très élevé, il projette à environ 60 kil. sa pente escarpée; il est dominé depuis 1806 par un phare, qui s'élève à 55 m. au-dessus du niveau de la mer.

FLAMEL (NICOLAS), né peut-être à Pontoise dans la 2e moitié du XIVe siècle, m. en 1413. Écrivain-juré de l'université de Paris, il tenait son échoppe près de l'église Saint-Jacques-la-Boucherie, et vivait avec sa femme Pernelle, m. en 1397, du produit de cette profession modeste. Le hasard lui fit acheter le livre d'*Abraham Juif*, qu'il passa 24 ans à déchiffrer, et qui lui livra enfin le prétendu secret de la transmutation des métaux et de la vie universelle. Dès lors, il acquit une immense fortune, fonda 14 hospices, bâtit 27 chapelles, et dota 7 églises. Puis il aurait fait, ainsi que sa femme, semblant de mourir, et, devenus immortels, ils se seraient réfugiés dans les Indes, où des voyageurs les auraient vus dans le siècle dernier. (P. Lucas, 1714.) Cette histoire fantastique paraît avoir été faite pour charmer la folie du roi Charles VI. La source des richesses de Flamel se trouve dans les rapports qu'il entretenait avec les juifs persécutés alors, et dont un grand nombre mouraient dans l'exil. Dépositaire de ce qui leur appartenait, il avait ainsi sous la main la pierre philosophale et le secret du grand œuvre; et l'histoire du livre d'or d'*Abraham Juif* n'est sans doute qu'une allégorie qui rappelle l'origine de sa fortune. On lui attribue le *Desir désiré*, la *Musique chimique*, etc., imprimés dans la collection Manget. Quant aux commentaires de Zacharias, ils sont chronologiquement apocryphes. On trouve à la Biblioth. nationale un manuscrit de Flamel (no 1942 du fonds de Saint-Germain), qui paraît authentique.

V. l'abbé Vilain, *Histoire critique de Flamel et de Pernelle*, Paris, 1667, in 12; et les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XV, XXI, XXIII. G—R.

FLAMINES, *flamines*, prêtres de divinités spéciales, institués par Numa, d'abord au nombre de 15. Trois étaient les *flamines majores : flamen Dialis* (de Jupiter), *Martialis* (de Mars), *Quirinalis* (de Quirinus). Les autres étaient les *flamines minores*. Le premier de tous est le *flamen Dialis*, qui à l'origine ne pouvait être magistrat; il ne devait ni monter à cheval ni sortir de Rome; en revanche, il avait la chaise curule, un licteur et l'entrée au sénat. Tous les flamines étaient nommés par le *pontifex maximus*; les flamines majeurs devaient être patriciens, ils assistaient aux séances du collège des pontifes. Les flamines portaient la robe prétexte et un bonnet pointu (*apex*) que l'on remplaçait en été par un ruban de fil (*filum*). Les femmes des flamines, les *flaminicæ*, assistaient leurs maris dans leurs fonctions. G. L.-G.

FLAMINES ROMÆ ET AUGUSTI, FLAMINES PERPETUI, prêtres provinciaux qui étaient rattachés au culte de Rome et d'Auguste. Le *flamen Romæ et Augusti* était le prêtre nommé par l'assemblée de la province pour célébrer le culte au chef-lieu. Les *flamines perpetui* avaient la même fonction dans chaque cité; ils étaient élus annuellement par les décurions. Ces flamines perpétuels composaient l'aristocratie des cités. — Les *flaminicæ* étaient de même des prêtresses chargées du culte des impératrices.

V. Dessau, *de Flaminibus*, dans l'*Ephem. epigraphica*, III; G. Boissier, *Reliq. rom. d'Auguste aux Antonins*, et *Revue crit.*, 1870, I. G. L.-G.

FLAMINE DIAL. *V.* FLAMINES.

FLAMINE MARTIAL. *V.* FLAMINES.

FLAMINE QUIRINAL. *V.* FLAMINES.

FLAMINICA. *V.* FLAMINES.

FLAMINIE, *Flaminia*, une des 7 prov. du diocèse d'Italie sous l'empire romain, entre l'Adriatique à l'E., la Vénétie au N., l'Émilie à l'O., et la Valérie au S. Ch.-l. Ravenne. C'est auj. une partie des provinces de Bologne et Forli, et de celles de Ferrare et de Ravenne, dans le royaume d'Italie.

FLAMINIENNE (VOIE). *V.* VOIES ROMAINES.

FLAMININUS (TITUS-QUINCTIUS), consul en 197 av. J.-C., puis proconsul, habile et rusé, dirigea contre le roi Philippe la seconde guerre de Macédoine, détacha de lui la plupart des Grecs, le battit à Cynocéphales en Thessalie, où se montra la supériorité de la légion sur la phalange, lui enleva par un traité presque tous ses vaisseaux, lui imposa un tribut, fit licencier son armée, emmena son fils Démétrius comme otage, déclara libres, en 196, à la grande joie des Grecs assemblés dans l'isthme pour les jeux, les villes et les peuples soumis à la Macédoine, diminua de même la puissance du tyran Nabis, successeur de Machanidas à Sparte, en lui ôtant Argos et Gythium, 194, et laissa la Grèce de toutes parts divisée. Son triomphe à Rome dura 3 jours, et fut orné des fils des deux princes vaincus. Le même Flamininus, chargé, en 184, de poursuivre Annibal jusqu'à la cour de Prusias, roi de Bithynie, réussit encore dans cette triste mission.

V. sa *Vie* par Plutarque. A. G.

FLAMINIO (MARC-ANTOINE), poète latin moderne, né à Seravalle en 1498, m. en 1550, mena une vie heureuse et paisible, grâce aux bienfaits de Léon X. Ses poésies, dont la meilleure édit. a été donnée par Mancurti, Padoue, 1743, in-4°, roulent presque toutes sur des sujets sacrés, et se distinguent par la douceur et l'élégance.

FLAMINIUS NEPOS (CAÏUS), fut d'abord tribun du peuple, et proposa le partage des terres sénonaises, le long des frontières des Boïens, afin de contenir ces barbares. Nommé consul en 223 av. J.-C., malgré l'opposition des grands que sa proposition avait soulevés contre lui, il défit les Insubriens. Censeur en 221, il fit construire la voie romaine et le cirque qui portèrent son nom. Consul de nouveau en 217, il montra plus de présomption que d'habileté et perdit contre Annibal la bataille du lac Trasimène, où il périt. O.

FLAMMA (CALPURNIUS). *V.* CALPURNIUS.

FLAMMEUM, voile de mariée chez les anc. Romains, suivant la définition ordinaire. En réalité, c'était une *palla* (*V. ce mot*), couleur de flamme jaunâtre, ramenée sur le haut de la tête, et quelquefois un peu sur le front, mais jamais jusqu'à couvrir le visage. C. D—Y.

FLAMSTEED (JEAN), célèbre astronome anglais, né à Derby en 1646, m. à Londres en 1719. De 1668 à 1674, il observa dans sa ville natale. En 1669, il présenta à la Société royale de Londres des éphémérides pour l'année suivante, et, en 1672, publia un mémoire sur l'équation du temps, *de Equatione temporis diatriba*, Londres, in-4°. Sans abandonner ses études favorites, il entra dans les ordres en 1675; un an auparavant, il avait reçu le grade de maître ès arts à Cambridge. Lorsque Charles II fonda l'observatoire de Greenwich, ce fut Flamsteed qu'il choisit pour diriger les travaux astronomiques, 1676. Là, avec un instrument très imparfait, des ressources très faibles d'abord (il n'avait qu'un traitement annuel de 100 liv. sterl.), il continua les observations qu'il avait commencées. En 1684, il obtint un petit bénéfice qui améliora son sort, et il put faire construire à ses frais, 1688, un grand quart de cercle mural, qui lui servit jusqu'à sa mort. Malgré lui, et d'après les ordres de la reine Anne, les résultats de ses observations furent publiés par Halley en 1712, sous le titre de : *Historia cœlestis, lib. II*. Flamsteed prépara lui-même une nouvelle édition qui ne parut qu'après sa mort : *Historia cœlestis britannica*, Londres, 1725, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage contient : un catalogue de 2,866 étoiles, observées dans les limites d'erreur de quelques secondes; des observations concernant les planètes, les satellites de Jupiter, etc.; des prolégomènes sur l'histoire de l'astronomie. Flamsteed construisit, d'après ses propres observations, un *Atlas céleste*, en 28 cartes, publié en 1729, et qui a servi à tous les astronomes dans le siècle dernier. Il a aussi complété les tables de la lune qu'Horoxes avait laissées inachevées.

V., pour les relations de Flamsteed avec Newton, plusieurs articles de M. Biot dans le *Journal des savants*, 1836. V.

FLANATIQUE (Golfe), *Flanaticus sinus*, golfe formé par l'Adriatique, entre l'Istrie et l'Illyrie. Auj. golfe de *Quarnero*.

FLANDRE, en flamand *Vlaanderen*, nom donné autrefois à tout le pays compris entre le bas Escaut, la mer du Nord, l'Artois, le Hainaut et le Brabant. On y distinguait le *comté de Flandre*, la *Flandre française* qui en fut détachée en 1659, 1668 et 1678, et la *Flandre impériale* ou seigneurie de Flandre, formée du comté d'Alost et du pays de Waës. C'est une contrée basse et sablonneuse, d'un climat sain, quoique humide, et d'une rare fertilité. Avant la conquête romaine, la Flandre était habitée par les Morins, les Nerviens, les Atuatuques et les Ménapiens. Dans la guerre des Gaules, les Nerviens armèrent contre César 60,000 hommes, et faillirent exterminer ses légions. Cette partie remuante de la Gaule Belgique se souleva avec le Batave Civilis, 68 ap. J.-C. Les villes s'élevèrent peu à peu sur ce sol marécageux : Cambrai, Tournai, Cassel, Werwick, Hargnies, Estaires, sont mentionnées dans les itinéraires des empereurs romains. Sous Maximien et Dioclétien, le christianisme s'introduisit avec Piat, Chrysole, Eucher, tous trois martyrs. En 445, Clodion, chef des Francs, vainqueur des Romains jusqu'à l'Escaut, prit Tournai et Cambrai. A cette invasion succédèrent, en 449, les ravages d'Attila. Vainqueur de Syagrius, 486, Clovis s'empara du pays, qui, sous ses descendants, fit partie du roy. de Soissons ou de Neustrie, et qu'administrèrent des *forestiers*. En 604, on vit un missionnaire s'avancer des sources de l'Escaut à son embouchure, où n'avait pu encore s'asseoir la foi chrétienne : c'était St Eloi. En écrivant la vie de ce saint, St Ouen cite le 1er le nom de Flandre, et alors ce nom était restreint au territoire de Bruges. Charlemagne y transporta plusieurs milliers de Saxons, vers 795. En 843, ce territoire fut compris, en vertu du traité de Verdun, dans le roy. de France. En 853, par le capitulaire de Servais, la Flandre était désignée, sous le nom de Courtraisis, dans le *Missaticum* d'Ingelramne. J.

FLANDRE (Comté de), partie la plus importante du pays de Flandre, entre les embouchures de la Swin et de l'Escaut au N., le Brabant et le Hainaut à l'E., la Canche au S. et la mer du Nord à l'O.; cap. Gand. D'après les dialectes qu'on parlait dans ce comté, on distinguait : la *Flandre française* (*V. ci-après*); la *Flandre welche* ou *wallone*, entre la Lys au N. et la Flandre française au S.; et la *Flandre allemande* ou *teutonique*, *flamande* ou *flamingante*, ou *maritime*, entre la mer du Nord au N.-O. et la Lys au S.-E. Sous le rapport administratif, il formait 4 districts : Gand, Bruges, Ypres et le Pays libre. Bruges, Gand, Ypres et Courtrai, les 4 cités les plus populeuses, étaient appelées *les 4 membres de Flandre*. — Le comté de Flandre fut érigé, en 863, en faveur de Baudouin Ier Bras-de-Fer, gendre de Charles le Chauve, dont la famille le posséda jusqu'en 1119. Les comtes de cette famille furent : Baudouin II le Chauve, 879; Arnoul Ier le Vieux et son fils Baudouin III, 918; Arnoul II le Jeune, 965; Baudouin IV le Barbu, 989; Baudouin V de Lille, 1036, qui reçut, en 1060, la tutelle du jeune roi Philippe Ier; Baudouin VI de Mons, 1067; Arnoul III le Malheureux, 1070; Robert Ier le Frison, 1071; Robert II le Hiérosolymitain, 1093, compagnon d'armes de Godefroy de Bouillon; Baudouin VII *à la hache*, 1111. Les comtes de Flandre étaient au nombre des 6 pairs laïques du royaume. En 1119, la Flandre passa par testament à Charles Ier le Bon, fils de Canut, roi de Danemark, que remplaça, en 1127, Guillaume Cliton, fils de Robert II, duc de Normandie, et imposé par le roi de France Louis VI le Gros. Dès l'année suivante, Thierry, fils du duc de Lorraine, fonda une dynastie nouvelle, dite d'*Alsace*. Son successeur, Philippe, 1168, eut la tutelle du roi Philippe-Auguste. Marguerite Ire, 1191, épousa Baudouin VIII, comte de Hainaut. Puis vinrent Baudouin IX, 1194, proclamé empereur de Constantinople, 1204, à la suite de la 4e croisade; Jeanne, 1206, mariée à Ferrand de Portugal, qui fut pris à Bouvines, 1214, et enfermé à la tour du Louvre jusqu'en 1227, puis à Thomas de Savoie; Marguerite II, 1244, qui épousa Bouchard, seigneur d'Avesnes, puis Guillaume de Dampierre. En 1280, l'avènement de Guy de Dampierre commença avec la France les longues guerres qui eurent pour début les batailles de Courtrai, 1302, et de Mons-en-Pévèle, 1304. Les intérêts du commerce des laines liaient alors la Flandre à l'Angleterre, quoique la vassalité attachât ses comtes à la France. C'était l'époque où les villes industrieuses de la Flandre secouaient les entraves de la féodalité. L'industrie des draps et celle de la toile avaient donné à ce pays une importance considérable. On disait : *Flandriam continuam urbem*, toute la Flandre n'est qu'une seule ville. Robert III de Béthune, comte de 1305 à 1322, céda à la France Lille, Orchies et Douai, 1320. Louis Ier de Nevers ne put empêcher les communes flamandes de se faire battre à Cassel par Philippe de Valois, 1328, puis, poussées par Jacques Arteveld, de reconnaître comme roi de France Édouard III d'Angleterre, 1337. Sous Louis II de Mâle, 1346-84, les communes se révoltèrent sous la conduite de Philippe Arteveld et s'attirèrent la défaite de Rosebecque, 1382. Avec ce prince finit la maison de Dampierre; Marguerite III, par son mariage avec Philippe le Hardi, porta la Flandre à la maison de Bourgogne. Par Marie, fille de Charles le Téméraire, le comté passa à Maximilien, archiduc d'Autriche, et le traité de Madrid, 1526, abolit sa vassalité par rapport à la France. A l'abdication de Charles-Quint, la Flandre fit partie du roy. d'Espagne. On l'en détacha, en 1598, en faveur d'Isabelle, fille de Philippe II, et de son époux l'archiduc Albert, mais elle y fit retour en 1621. Louis XIV en obtint, aux traités des Pyrénées, 1659, d'Aix-la-Chapelle, 1668, et de Nimègue, 1678, diverses parties qui formèrent la Flandre française; le reste passa à l'Autriche par les traités d'Utrecht, 1713, et de Rastadt, 1714.

V. Le Glay, *Histoire des comtes de Flandre*, 1844, 2 vol. J.

FLANDRE FRANÇAISE, prov. septentrionale de l'anc. France, ch.-l. Lille, entre la mer du Nord au N., les Pays-Bas au N.-E., le Hainaut français et le Cambrésis à l'E. et au S., et l'Artois au S.-O. La Deûle, la Scarpe, le haut Escaut et la Lys l'arrosent. Sol le plus riche de France en houillères et mines de fer; il produit l'un de nos meilleurs tabacs, et le premier lin de l'Europe; les laines, longtemps l'objet d'un commerce considérable, sont encore très recherchées; les routes, les canaux, les chemins de fer, entretiennent l'activité; les usines et les manufactures sont très nombreuses. Culture des céréales, du houblon, de la betterave, du chanvre, du colza. Peu de bois; beaucoup de pâturages. Elève de bêtes à cornes et de chevaux. — La Flandre française était partagée en 3 *quartiers* : 1° le quartier de *Terre-Franche*, v. princip. : Dunkerque, Gravelines, Hondschoote; 2° le quartier de *Cassel*, v. princip. : Cassel, Hazebrouck; 3° le quartier de *Lille*, divisé en châtellenie de Lille, v. princip. : Lille, Armentières, Comines, Bouvines, Roubaix; châtellenie d'Orchies, v. princip. : Orchies, Marchiennes, Saint-Amand, Mortagne; et bailliage de Douai, v. princip. : Douai. La conquête de la Flandre française, tentée par Richelieu en 1636, commencée par Mazarin (traité des Pyrénées, 1659), fut achevée par Louis XIV, 1667; les traités d'Aix-la-Chapelle, 1668, et de Nimègue, 1678, l'assurèrent à la France. En 1790, elle forma la plus grande partie du dép. du Nord (arr. de Dunkerque, Hazebrouck, Lille, et Douai). En 1792, elle fut le théâtre de la guerre contre l'Autriche jusqu'à la bataille de Jemmapes. Au mois d'octobre 1792, Lille, qui avait déjà soutenu, en 1708, un siège héroïque contre le prince Eugène, opposa au duc de Saxe-Teschen la plus admirable résistance. En 1793, Pichegru reprit toute la province. J.

FLANDRE IMPÉRIALE, partie de l'anc. Flandre, entre l'Escaut et la Dender (comté d'Alost), et au N. de l'Escaut, de Gand à Anvers, jusqu'aux îles de Zélande (pays de Waës et IV offices de Gand). Ces pays, qui faisaient partie de l'Allemagne au partage de Verdun, en 843, furent conférés au comte de Flandre, à titre de fiefs impériaux, par les empereurs d'Allemagne; c'est auj. la partie E. de la Flandre orientale. C. P.

FLANDRE OCCIDENTALE, *West-Vlaanderen*, prov. et division administrative du roy. de Belgique, entre la mer du Nord au N.-O., la France (dép. du Nord) à l'O. et au S., le Hainaut, la Flandre orientale et la Zélande à l'E. Ch.-l. Bruges, v. princip. : Ostende, Furnes, Nieuport, Ypres, Courtrai, Dixmude. Riv. : la Lys, l'Escaut, l'Yser. Climat peu sain. Sol fertile en céréales, plantes oléagineuses, tabac. Élève de chevaux et gros bétail. Superf., 3,234 kil. carr.; pop., 703,777 hab. Ce pays, formé de la partie O. de l'anc. comté de Flandre, a fait partie du territoire français sous la République et le premier empire, sous le nom de dép. de la Lys.

FLANDRE ORIENTALE, *Oost-Vlaanderen*, prov. et division administrative du roy. de Belgique. Ch.-l. Gand; v. princip. : Oudenarde, Termonde, Lokeren, Alost, Saint-Nicolas. Superf., 2,999 kil. carr.; pop., 889,557 hab. Ce pays, composé de la partie E. de l'anc. comté de Flandre et du pays de Waës, a formé, sous la République et le premier empire français, le dép. de l'Escaut. Riv. : l'Escaut, la Lys, la Dender. Sol bien cultivé, et fertile en céréales, trèfle, chanvre, lin, colza, houblon. Élève de chevaux et bestiaux.

FLANDRE PETITE-, nom donné autrefois à une partie de l'Aunis et de la Saintonge, sur la rive dr. de la Charente, au N. de Rochefort (Charente-Inférieure).

FLANDRE DE MÉDOC (PETITE-), nom donné autrefois à la partie du Bordelais où est Lesparre (Gironde).

FLANDRIN (Auguste), peintre, né à Lyon en 1804, m. en 1842, commença par dessiner des vignettes de romances et des illustrations, puis travailla à Paris sous la direction d'Ingres, et revint professer dans sa ville natale. Au nombre de ses tableaux, on cite : *Savonarole prêchant à Florence*; *le Repos après le bain*, *Vue intérieure de l'église San-Miniato à Florence*, etc.

FLANDRIN (Jean-Hippolyte), peintre, frère du précédent, né à Lyon en 1809, m. en 1864, élève d'Ingres, remporta le grand prix de peinture en 1832, et put encore travailler à Rome sous son maître. Il fut admis à l'Institut en 1853. Ses principales œuvres sont : *Dante conduit par Virgile*, 1836 ; *St Clair guérissant des aveugles*, 1837 ; *Jésus-Christ et les petits enfants*, 1839 ; *St Louis dictant ses « Établissements »*, pour la Chambre des pairs ; *St Louis prenant la croix*, sujet de vitrail pour la ville de Dreux ; *Mater dolorosa*, 1845 ; *Napoléon législateur*, tableau commandé pour le conseil d'État, 1847. On lui doit aussi de grandes peintures monumentales, telles que la chapelle Saint-Jean dans l'église Saint-Séverin, à Paris ; l'*Entrée de Jésus à Jérusalem* et la *Marche du Christ au supplice*, belles peintures à l'encaustique dans le chœur de l'église Saint-Germain des Prés, où le buste de l'artiste a été placé ; la frise de l'entablement de la nef de Saint-Vincent-de-Paul ; des figures décoratives dans le château du duc de Luynes, à Dampierre ; toute la décoration de l'église Saint-Paul, à Nîmes. Flandrin a peint encore de beaux portraits. Son dessin est très pur, sa composition savante et d'un grand caractère, son expression est élevée, mais contenue.

FLASSAN (Gaetan Raxis, comte de), né en 1770 dans le comtat Venaissin, m. en 1845, émigra pendant la Révolution, servit dans l'armée de Condé, occupa sous l'Empire la place de professeur d'histoire à l'École militaire de Saint-Germain, et fut nommé, en 1814, historiographe du ministère des affaires étrangères, puis attaché d'ambassade à Vienne.

On lui doit une *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française*, 1809-12, 7 vol., et une *Histoire du congrès de Vienne*, 1829, 3 vol.

FLATBUSH, v. des États-Unis (New-York), à la pointe O. de Long-Island, sur la baie et à 8 kil. S.-S.-E. de New-York ; 3,000 hab. Les Anglais y battirent les Américains, le 27 août 1776.

FLATTERS, sculpteur, né en 1784 à Crefeld (Prusse rhénane), m. en 1844, élève de Houdon. Ses principaux ouvrages sont : *la Fausse Gloire*, bas-relief ; des statues d'*Hébé* et de *Ganymède* ; les bustes de *Louis XVIII, Grétry, Talma, Haydn, Foy, Gœthe, Byron* ; la statue de *Delille*, à Clermont-Ferrand ; des statues du *Sommeil* et du *Rêve*, en bronze, auj. à Londres ; un *Amour*, en bronze, auj. en Russie.

FLATTERS (Paul), officier et explorateur, né à Laval en 1826, était, en 1878, chef de bataillon au 3e régiment de tirailleurs algériens et commandait le cercle de Laghouat. Il noua des relations avec quelques chefs des tribus voisines et visita leur territoire. Nommé lieutenant-colonel du 72e de ligne, il fut chargé par M. de Freycinet d'aller rechercher dans le désert la route la plus favorable pour l'établissement d'un chemin de fer transsaharien, partit avec le capitaine Bernard et les lieutenants Brosselard et Lechatellier, mais revint sans avoir réussi, en avril 1879. Dans un 2e voyage, Flatters, accompagné du capitaine Masson, du lieutenant Dianous, des ingénieurs Béringer, Roche, Santin, et du docteur Guiard, dépassa la région de l'Erg et reconnut la possibilité d'établir une voie ferrée sur un parcours de plus de 1,000 kil., entre Ouargla, Aïn-Taïba, El-Biodh, Temmassinine et Tebalbalet. Il s'avança jusqu'à El-Men-Kough, par 26° lat. N., mais revint alors en France, ajournant à l'automne la reprise de son expédition. Il repartit en effet avec les mêmes compagnons, mais fut égaré par ses guides et massacré avec tous les siens par les Touaregs Hoggar, le 16 fév. 1881.

FLATTERY (Cap), promontoire du N.-O. des États-Unis (territ. de Washington), sur le grand Océan, par 48° 23′ lat. N., et 127° 3′ long. O.

FLAUBERT (Gustave), littérateur et romancier français, né à Rouen en 1821, m. en 1880, fit, au collège de sa ville natale, de brillantes études classiques. Fils d'un médecin distingué, m. en 1846, il commença lui-même l'étude de la médecine, mais il se tourna bientôt vers la littérature et cultiva la poésie, en prenant pour modèles Victor Hugo et lord Byron. Abandonnant l'école romantique, il s'attacha à la peinture scrupuleusement exacte de la réalité. Au bout de plusieurs années de travail, il fit paraître, dans la *Revue de Paris*, son roman de *Madame Bovary*, 1857, 2 vol. in-18, qui fut poursuivi comme contraire aux bonnes mœurs, mais non condamné, obtint un grand succès et occupa longtemps la critique. Vers le même temps, il fit un voyage à Tunis et aux ruines de Carthage, d'où il rapporta le sujet et les matériaux d'un second roman annoncé, pendant 3 ans, sous différents titres, et publié sous celui de *Salammbô*, 1862. Cette prétendue reconstitution de la civilisation carthaginoise, au moment de la seconde guerre punique, souleva aussi de nombreuses polémiques, mais plutôt archéologiques que littéraires. Un troisième roman, l'*Éducation sentimentale, histoire d'un jeune homme*, 1869, 2 vol., ne fit pas autant de bruit. En 1874, il publia 2 œuvres très différentes : *la Tentation de St Antoine*, sorte de drame philosophique, dont plusieurs fragments avaient paru dans *l'Artiste*, en 1857, et *le Candidat*, comédie en 4 actes, qui n'eut que quelques représentations au théâtre du Vaudeville. Il a donné depuis, sous le titre de *Trois Contes*, 1877, 3 nouvelles inédites. Il avait écrit, en 1872, une notice en tête des *Dernières Chansons* de Louis Bouilhet, et une *Lettre à la municipalité de Rouen*, qui avait refusé de donner le nom de ce poëte à l'une des fontaines de la ville. Outre une édition de luxe de *Madame Bovary*, 1873, 2 vol. in-16, il a été publié, de ce roman et de *Salammbô*, des éditions dites *définitives*, renfermant, l'une le procès intenté à l'auteur, l'autre ses réponses aux critiques littéraires de Sainte-Beuve et aux objections archéologiques de M. Frœhner. Depuis la mort de l'auteur, on a publié de lui un roman inachevé et fort médiocre : *Bouvard et Pécuchet*, et des *Lettres* intéressantes à George Sand. Flaubert était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1868.

FLAVERMONT (Le), anc. petit pays de France (Artois), où était Flers-en-Flavermont (Pas-de-Calais).

FLAVIA, v. de l'Espagne anc. (Tarraconaise), chez les Ilergètes ; auj. *Fraga*.

FLAVIÆ ARÆ, nom anc. de Blaubeuren.

FLAVIE CESARIENNE, *Flavia Cæsariensis*, prov. de la Bretagne romaine, à l'E. ; limitée au S. par la Tamise. Ch.-l. Venta ; auj. *Winchester*. (*V.* Bretagne.)

FLAVIEN (Saint), *Flavianus*, patriarche d'Antioche en 381, m. en 404. Dans une sédition qui éclata en 388, les statues de l'empereur Théodose et de l'impératrice furent renversées. St Flavien alla demander et obtint la grâce de la ville coupable. Le discours qu'il adressa à l'empereur a été conservé par St Jean Chrysostome, son disciple. Rien ne prouve d'ailleurs que ce discours soit authentique.

FLAVIEN (Saint), patriarche de Constantinople en 447, m. en 449, fit condamner Eutychès, mais fut déposé dans le synode connu sous le nom de *brigandage d'Éphèse*, et succomba aux mauvais traitements que lui infligèrent les partisans de l'hérésiarque. Fête, le 17 février.

FLAVIEN (Droit). *V.* Flavius.

FLAVIENS, nom d'une famille d'empereurs romains, composée de Vespasien, Titus et Domitien. — On donne quelquefois aussi le nom de Flaviens aux empereurs Constance-Chlore, Constantin et ses fils.

FLAVIGNY, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Semur, sur l'Ozerain ; 1,210 hab. Bons vins rouges, anis renommés. Doit son origine à une abbaye du VIIIe siècle. Belle église ogivale, où l'on remarque des vitraux, des stalles sculptées, et la châsse de Ste Reine. Le P. Lacordaire avait fondé à Flavigny un monastère de l'ordre des dominicains.

FLAVIO BIONDO, savant italien, né à Forli en 1388, m. en 1463. Il découvrit à Milan l'exemplaire unique du dialogue de Tacite *de Claris Oratoribus*, dont toute l'Italie posséda bientôt des copies. Secrétaire des papes Eugène IV, Nicolas V, Calixte III et Pie II, il fut le premier des modernes qui s'occupa de recherches sur la topographie, les lois, la religion et les institutions de l'anc. Rome. Il consigna le fruit de ses études dans 2 ouvrages : *Romæ instauratæ lib. III*, Vérone, 1402, in-fol. ; *Romæ triumphantis lib. X*, Brescia, 1482, in-fol. Dans ses *Œuvres*, réunies et publiées à Bâle, 1521 et 1539, in-fol., on remarque encore : *Italia illustrata*, comprenant des détails sur l'histoire de chaque province et de chaque ville ; un traité *de Origine ac Gestis Venetorum*, etc. Quoique Flavio ait commis des erreurs et écrit avec incorrection, il n'en a pas moins ouvert la voie aux archéologues et aux historiens. B.

FLAVIOBRIGA, anc. v. d'Espagne (Tarraconaise), chez les Cantabres ; auj. *Bilbao*.

FLAVIONAVIA, anc. v. d'Espagne (Tarraconaise), chez les *Pæsici*. Auj. *Avilès*.

FLAVIUM BRIGANTUM, nom latin de Betanzos.

FLAVIUS (Caïus), fils d'un affranchi, scribe ou secrétaire du patricien Appius Claudius, lui déroba et publia un recueil de formules dont les patriciens avaient seuls la connaissance, et que l'on était obligé d'employer, sous peine de nullité, dans les actions juridiques. Le peuple fut ainsi affranchi, en cette matière, de toute dépendance à l'égard de l'aristocratie. Cette collection de formules fut appelée *droit Flavien* (*jus Flavianum*). Flavius jouit désormais d'une grande popularité auprès des plébéiens : il fut nommé tribun du peuple, édile curule, 305 av. J.-C., et chargé, malgré la résistance du grand pontife et du sénat, de dédier un temple à la Concorde, honneur que les magistrats patriciens avaient seuls obtenu jusqu'alors. C. P.

FLAXMAN (John), célèbre sculpteur anglais, né à York en 1755, m. en 1826. Il fut nommé, en 1810, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture de Londres, et professeur à cet établissement. Ses plus belles œuvres sont

les monuments de Collins à Chichester, de lord Mansfield à Westminster, de la famille Baring à Micheldever (Hampshire), de Howe et de Nelson à Saint-Paul de Londres, le bas-relief du *bouclier d'Achille*, les statues de *Washington* et de *Reynolds*, le groupe de *Cupidon et Psyché;* celui d'*Athamas*, à Ickworth (Suffolk). Flaxman est un artiste de l'école classique : il invente et compose bien ; mais il tombe, en modelant et en sculptant, dans l'exagération. Il a traduit, dans des dessins énergiques, *Homère, Hésiode, Eschyle* et *Dante.* Son œuvre a été publié par Réveil, Paris, 1832-33, 2 vol.

Flaxman a laissé des *Leçons de sculpture,* Londres, 1829. B.

FLÉAU D'ARMES, arme offensive du moyen âge, composée d'un manche très court, à l'extrémité duquel pendaient plusieurs chaînettes en fer. Celles-ci se terminaient par des boules de même métal, souvent armées de pointes.

FLÈCHE (LA), *Flexia*, s.-préf. du dép. de la Sarthe, sur la rive dr. du Loir; 7,424 hab. Bibliothèque publique renfermant 20,000 vol. Église Saint-Thomas, de style roman. Restes d'une forteresse. En 1607, Henri IV y fonda un collège de jésuites qui a joui longtemps d'une grande réputation; Descartes, le prince Eugène, Pasquier y firent leurs études. Il a été remplacé en 1803 par le *Prytanée,* réorganisé en 1859; cet établissement reçoit 450 élèves, fils de militaires, élevés gratuitement. Commerce considérable de poulardes et de chapons dits du Mans, graines, fruits. Fabr. de lits de fer, gants. Patrie de Lazare de Baïf, de Mathurin Jousse, de l'astronome Picard, du physicien Sauveur et de Mme Pape-Carpentier.

FLÈCHE (La), *Sagitta,* constellation boréale, dans la voie lactée. Selon la Fable, c'est la flèche dont Apollon tua les Cyclopes, pour avoir forgé la foudre avec laquelle Jupiter frappa Esculape; ou la flèche dont Hercule perça l'aigle qui, dans le Tartare, rongeait le foie de Prométhée.

FLÉCHIER (Esprit), un des grands orateurs de la chaire française, né en 1632 à Pernes (Vaucluse), m. en 1710, était d'une famille obscure. A 16 ans, il entra dans la congrégation de la Doctrine chrétienne. Il professa la rhétorique à Narbonne, prononça en 1659 l'oraison funèbre de M. de Rebé, archevêque de cette ville, dans l'assemblée des États du Languedoc, puis, en 1661, vint à Paris, où il fut catéchiste dans une paroisse, et ensuite précepteur chez M. de Caumartin. Le duc de Montausier, qui avait connu Fléchier à l'hôtel de Rambouillet, lui procura la place de lecteur du Dauphin. Cependant Fléchier se livrait à la prédication; il fit plusieurs sermons qui eurent du succès; mais l'oraison funèbre de la duchesse de Montausier, 1672, fut pour lui un véritable triomphe, et révéla la nature de son talent. D'autres lui furent demandées par la suite; celles de la duchesse d'Aiguillon, 1675, et de Turenne, 1676, lui firent une grande réputation. Il fut nommé évêque de Lavaur en 1685, puis de Nîmes en 1687. L'édit de Nantes avait été révoqué deux ans auparavant : ce diocèse, où il y avait beaucoup de protestants, offrait des difficultés de toute sorte, dont Fléchier triompha à force de patience et de charité. Il avait été reçu à l'Académie française en 1673. — Fléchier fut de son temps regardé comme le rival de Bossuet, opinion fort exagérée, car il est plus écrivain qu'orateur; l'esprit, l'élégance, la pureté, la justesse et la délicatesse des idées, une diction ornée, fleurie, cadencée, telles sont ses qualités distinctives. Dans l'oraison funèbre de Turenne, son chef-d'œuvre, en prêtant sa voix solennelle au deuil sincère de la France, il éleva l'art jusqu'au génie. Il a tracé de lui-même, comme c'était la mode alors, le portrait suivant : « Il a un caractère d'esprit net, aisé, capable de tout ce qu'il entreprend; il a fait des vers (français et latins) fort heureusement, il a réussi dans la prose, les savants ont été contents de son latin. La cour a loué sa politesse, et les dames les plus spirituelles ont trouvé ses lettres ingénieuses et délicates. Il a écrit avec succès, il a parlé en public, même avec applaudissement. » Très apprécié dans les salons, célébré sous les noms de *Damon* par Mme Deshoulières, et d'*Acaste* par Senecé, Fléchier n'en montra pas moins, à Lavaur et à Nîmes, un zèle et une douceur vraiment apostoliques; sa charité fut sans bornes, et, parmi les malheureux, il ne faisait nulle distinction des protestants ou des catholiques. Dans ses écrits, Fléchier a continué l'œuvre de Balzac, en assouplissant la langue française aussi bien à l'harmonie du nombre et de la période qu'à la variété des mouvements oratoires et des nuances de la pensée. La Harpe le juge équitablement lorsqu'il lui accorde « le premier rang dans son siècle parmi les orateurs du second ordre, mais toujours à une grande distance de Bossuet ». Les *Œuvres* de Fléchier ont été publiées en 1782 par Ducreux, 10 vol.; elles sont surtout oratoires et historiques. Ce sont d'abord les *Oraisons funèbres*, les *Sermons*, les *Panégyriques des saints*, puis la *Vie du cardinal Commendon*, les histoires de *Ximénès* et de *Théodose*, qui ont plus de mérite littéraire que de valeur historique. Il a laissé aussi des *Mémoires sur les Grands Jours de Clermont*, publiés en 1844 par M. Gonod, recueil d'anecdotes piquantes, qui, malgré la préciosité du style, rappellent quelquefois Mme de La Fayette et La Bruyère. G. L.

FLECHINELLE, vge du dép. du Pas-de-Calais, commune d'Enquin, arr. de Saint-Omer; mines de houille.

FLECK (Jean-Fréd.-Ferdinand), célèbre tragédien allemand, né à Breslau en 1757, m. en 1801. Il a créé les principaux rôles des tragédies de Schiller, et les Allemands estiment qu'il n'a jamais été égalé. On lui a élevé un monument à Berlin.

FLEETWOOD (Charles), homme d'État et général anglais, fils de Guillaume Fleetwood, échanson de Jacques Ier et de Charles Ier, fut élu membre du long-parlement, et se prononça contre le roi au commencement de la guerre civile. Devenu colonel de cavalerie et gouverneur de Bristol, il fut chargé, en 1647, par l'armée de traiter pour elle avec le parlement; mais il ne prit aucune part à la mort de Charles Ier. Après l'établissement de la république, il entra au conseil d'État, fut nommé lieutenant général, et contribua, en 1651, au gain de la bataille de Worcester. Peu après, il épousa la fille de Cromwell, veuve d'Ireton, et fut nommé commandant général des troupes en Irlande, et l'un des commissaires civils de cette île, titres qu'il échangea contre celui de vice-roi, lorsque Cromwell devint Protecteur. Il s'opposa à ce que celui-ci prît la couronne, contribua à la déposition de Richard Cromwell, et fut nommé à cette époque généralissime de l'armée. Mais, faible et irrésolu, il ne sut ni empêcher ni seconder les démarches de Monk, fut excepté de l'amnistie au retour de Charles II, et mourut peu de temps après. C. P.

FLEIX, brg de la Dordogne, arr. de Bergerac; 1,440 hab. Un traité qui y fut signé, en 1581, entre Henri de Navarre et Henri III, mit fin à la guerre dite des Amoureux.

FLÉMALLE, nom de 2 brgs industriels de Belgique, prov. de Liège, sur la rive g. de la Meuse, au milieu de mines de houille et de carrières de pierre; *Flémalle Grande* a 3,520 hab.; *Flémalle Haute,* d'où se détache une voie ferrée qui passe sur la rive dr. de la Meuse, a 2,300 hab.

FLEMING (Abraham), écrivain anglais du XVIe siècle, né à Londres, est surtout connu par des traductions de plusieurs auteurs latins et grecs, des *Bucoliques* et des *Géorgiques,* 1575; des *Lettres* de Cicéron, Pline, Isocrate, 1576. Il composait aussi des prologues en vers pour les ouvrages de ses contemporains.

FLEMMING (Paul), poète allemand, né en 1609 à Harstenstein (Saxe), m. en 1640. Il appartient à l'école d'Opitz. Ses *Œuvres,* publiées à Iéna, 1642, attestent une imagination vive, une grande sensibilité, autant d'élévation que d'énergie dans la pensée et l'expression, surtout quand il rend ses souvenirs de voyage en Russie et en Perse.

FLEMMING (Jacques-Henri, comte de), général allemand, né en 1667, m. en 1728, servit dans l'armée des électeurs de Saxe Jean-George et Frédéric-Auguste; nommé par ce dernier feld-maréchal et premier ministre, il réussit, dans une ambassade à Varsovie, à le faire nommer roi de Pologne, 1697, de préférence au prince de Conti. Dans la guerre contre Charles XII, il obtint d'abord quelques succès, et, après l'élévation de Stanislas Leczinski au trône de Pologne, Charles XII étant venu avec une faible escorte à Dresde, il conseilla à Frédéric-Auguste, dépossédé, de le retenir prisonnier. Après la bataille de Poltava, il essaya en vain de décider le roi de Prusse à se déclarer contre la Suède, et Pierre le Grand à céder la Livonie à Auguste. Lorsque son maître fut remonté sur le trône de Pologne, il se rendit odieux aux Polonais par ses allures despotiques, fut forcé de quitter le royaume, et se retira à Vienne où il mourut. C. P.

FLENSBOURG, v. du roy. de Prusse (prov. de Slesvig-Holstein), ch.-l. de cercle, dans la régence de Slesvig, anc. cap. du duché danois de Slesvig, sur le golfe de son nom; 13,109 hab. en 1803; auj. 30,956. Comm. maritime très actif, particulièrement avec le Danemark, la Suède et l'Angleterre. Industrie assez importante : fabr. d'eaux-de-vie de grains; brasseries, raffineries de sucre, savons, huiles, draps, tabacs, toiles, cordages; construction de navires, fonderies de fer, forge de cuivre, manuf. de glaces. — La neutralité du pavillon danois, pendant la guerre maritime de 1779 à 1783, a été l'origine de la prospérité commerciale de Flensbourg.

FLERS, ch.-l. de cant. (Orne), arr. de Domfront; 11,155 hab. Grande fabrication de toiles et de coutils.

FLERS, vge du dép. du Nord, arr. de Douai; 1,225 hab. Mines de houille.

FLERS (Camille), peintre de paysage, né à Paris en 1802, m. en 1868, fut un des premiers à rompre avec les traditions du paysage historique, et voulut représenter la nature dans sa simplicité. Ses tableaux reflètent une teinte de mélancolie provenant en partie de la couleur où dominent les tons jaunes.

Outre la peinture à l'huile, il employa le pastel avec autant de succès.

FLESSELLES (Jacques de), né en 1721, m. en 1789, était issu d'une famille noble de l'Amiénois; intendant de Bretagne en 1765, il se signala par son zèle contre La Chalotais. Appelé à l'intendance de Lyon, il y fonda, en 1777, un prix pour le perfectionnement de la teinture des soies en noir. Prévot des marchands de Paris, il fut accusé, sans aucune preuve, d'avoir trompé le peuple, le 14 juillet 1789, en l'amusant par des promesses d'armes et de munitions; après la prise de la Bastille, un jeune homme le tua d'un coup de pistolet; on lui coupa la tête, que la foule irritée promena dans les rues au bout d'une pique. J. T.

FLESSINGUE, en hollandais *Vlissingen*, en anglais *Flushing*, v. forte de Hollande (Zélande), vaste port militaire et de commerce sur la côte S. de l'île de Walcheren, à l'embouchure de l'Escaut occidental ou *Hondt*, et à 7 kil. S.-S.-O. de Middelbourg; par 51° 26′ lat. N. et 10° 14′ long. E.; 9,330 hab. Protégée par les forts Montebello, Saint-Hilaire et Ramnekins, et par des écluses qui peuvent inonder les environs; un nouveau pont vient d'y être construit. Siège d'amirauté; chantiers de construction. Commerce actif avec les Indes, l'Amérique, l'Angleterre, etc. Service quotidien de paquebots pour le port anglais de Queenborough. Ce fut à Flessingue que commença, en 1572, la guerre d'indépendance des Pays-Bas contre l'Espagne. L'Angleterre la posséda de 1585 à 1616, en garantie d'un prêt fait au prince d'Orange. Elle fut réunie à la France de 1807 à 1814; elle fut, en 1809, bombardée par les Anglais, et c'est alors que fut détruit son magnifique hôtel de ville, bâti, en 1574, sur le plan de celui d'Anvers. Patrie de Ruyter : un monument lui a été élevé en 1841. La société zélandaise des lettres et des sciences, qui y siégeait, a été transférée à Middelbourg.

FLETCHER (Richard), ministre anglican du comté de Kent, né vers le milieu du XVIe siècle, m. en 1596, fut chargé, en 1587, d'accompagner Marie Stuart à l'échafaud, et s'efforça vainement de lui faire abjurer le catholicisme. Quand la tête de la reine d'Écosse eut été tranchée, il s'écria : « Ainsi périssent tous les ennemis de la reine Élisabeth ! » Il fut nommé évêque de Bristol en 1589, de Worcester, puis de Londres en 1592.

FLETCHER (John). *V.* Beaumont.

FLETCHER (André), orateur et homme politique, né en 1653 à Saltoun (Écosse), m. en 1716, se distingua dans le parlement d'Écosse par ses opinions républicaines et son opposition au gouvernement de Charles II. Mis hors la loi et forcé de s'expatrier, il revint sous Jacques II, mais pour entrer dans la conspiration de Monmouth; obligé de fuir encore sur le continent, il rentra après l'élévation de Guillaume d'Orange, dont il fut aussi l'ennemi acharné. Il était surtout hostile à l'union de l'Écosse et de l'Angleterre. Il légua en mourant, à sa ville natale, une somme d'argent pour fonder une école gratuite.

On a imprimé ses discours et ses écrits politiques à Glasgow, 1749, in-12. C. P.

FLÉTRISSURE. *V.* Marque.

FLEUR, terminaison géographique, probablement synonyme du *fliot* ou *floi* des Scandinaves, du *flot* des Saxons, du *flot* des Français, et indiquant la proximité d'une grande eau : Barfleur, Harfleur (*Heriflorium*), Vitefleur (*Witeflue*, eau blanche).

FLEURANCE ou **FLEURANGES**, ch.-l. de cant. (Gers), arr. de Lectoure, sur la rive g. du Gers; 4,550 hab. Comm. de grains et de plumes d'oies. Elle a donné son nom à un des membres de la maison de La Mark, Fleuranges *l'Aventureux*.

FLEURANGES (Le seigneur de). *V.* La Mark (Robert III de).

FLEURIER, vge de Suisse, cant. de Neuchâtel, dans le val de Travers; 3,051 hab. Fabr. de dentelles dites *point de Lausanne;* horlogerie. Aux environs, on visite la *Grotte aux fées*.

FLEURIEU (Charles-Pierre Claret, comte de), né à Lyon en 1738, m. en 1810. Il entra dans la marine dès l'âge de 13 ans, et montra une habileté et une instruction précoces. La paix de 1763 lui permit de se livrer à des travaux de cabinet et à des voyages d'observation, par lesquels il se plaça au premier rang des hydrographes. Il fabriqua, de concert avec Ferdinand Berthoud, la première horloge marine qu'on eût encore vue. Directeur général des ports et arsenaux en 1776, il rédigea des plans pour toutes les opérations maritimes de la guerre des États-Unis, et, plus tard, les instructions données à La Pérouse et à d'Entrecasteaux. Ministre de la marine en 1790, démissionnaire l'année suivante, il fut nommé gouverneur du Dauphin en 1792. Arrêté en 1793, bientôt relâché, il entra, sous le Directoire, au Bureau des longitudes et à l'Institut. Membre du conseil des Anciens en 1797, exclu de cette assemblée au 18 fructidor, il fut appelé par Bonaparte au conseil d'État après le 18 brumaire. Il devint ministre plénipotentiaire pour la signature du traité de 1803 avec les États-Unis, intendant général de la maison de l'Empereur, sénateur, et gouverneur des Tuileries. Ses restes furent déposés au Panthéon. Fleurieu, en publiant le *Voyage autour du Monde* de Marchand, 1798, 4 vol. in-4° ou 5 vol., avec atlas, y joignit une carte générale, dans laquelle il changeait la division hydrographique du globe et la nomenclature de l'hydrographie, avec un Mémoire détaillé des motifs de ce changement. Le Bureau des longitudes, sur le rapport de Méchain, Bougainville et Buache, approuva l'innovation de Fleurieu.

On a encore de lui : *Voyage entrepris pour éprouver en mer les horloges marines*, 1773, 2 vol. in-4°, *Ordonnance du roi sur la régie et l'administration des ports et arsenaux de la marine*, 177[illegible], in-4°, réimpr. en 181[illegible], *le Neptune américo-septentrional*, 1786, in-fol.; *Découvertes des Français en 1768 et 1769 dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée*, 1790, in-4°; *Neptune des mers du Nord, ou Atlas du Cattégat et de la Baltique*, 179[illegible]. Ces ouvrages sont accompagnés de cartes d'une exactitude parfaite. Il a laissé en ms. et inachevée une *Histoire générale des navigations de tous les peuples*. B.

FLEURIEU (Baie de), baie de la Tasmanie, à l'E.; découverte par Baudin en 1802.

FLEURIEU (Ile), île au N.-O. de la Tasmanie : découverte par Flinders, 1798, et explorée par Freycinet.

FLEURIEUX (Le), *Floriacensis pagus*, anc. petit pays de France (Lyonnais), où était Fleurieux-sur-Arbresle (Rhône).

FLEURIGNY, vge (Yonne), arr. de Sens; 996 hab. Château du temps de la Renaissance, construit par Jean Goujon, de 1511 à 1532; les vitraux de la chapelle sont attribués à Jean Cousin.

FLEURS DE LIS, figure de blason, tirée, selon les uns, du fer d'une hallebarde, et, selon les autres, de la fleur même du lis. Ce fut longtemps un ornement arbitraire, et presque partout employé : un tombeau découvert à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris, prouve que, dès le temps des Mérovingiens, le lis était un ornement de sceptre; la couronne de Frédégonde était surmontée de fleurs de lis, ainsi que celle de plusieurs rois carolingiens; les sceaux des Othons de Germanie, de Conrad III et de Frédéric Barberousse, de Jacques II, roi de Majorque, d'Édouard le Confesseur et d'autres rois d'Angleterre, offrent aussi cet emblème au bout du sceptre ou à la couronne; enfin plusieurs familles nobles d'Allemagne, de France (celles d'Angoulême, de Thouars, de Bourgogne, de Bourbon, de Simiane, de l'Hôpital, de Vic, etc.), d'Italie et de Savoie, garnirent de fleurs de lis le champ de leurs sceaux. Louis VII le Jeune paraît être le premier roi de France qui en ait placé sur le sceau de ses armes, et, depuis cette époque, elles devinrent les armoiries héréditaires des Capétiens. Des fleurs de lis, blasonnées sans nombre, couvraient les vêtements royaux et l'oriflamme. Philippe III les réduisit à 3, sans doute à cause de la forme triangulaire de l'écu royal. Suivant Guillaume de Nangis, la plus grande figurait la piété des rois de France, les 2 plus petites, leur courage militaire et leur amour de la science. Autrefois, le bâton des maréchaux de France, et les sièges des juges au parlement étaient fleurdelisés. La fleur de lis dont on marquait les galériens était l'emblème de la justice royale. B.

FLEURUS, v. de Belgique (Hainaut), dans une vaste plaine, à 4 kil. de la rive g. de la Sambre et à 10 kil. N.-E. de Charleroi; 4,691 hab. Aux environs, cailloux roulés de quartz hyalin, dits *diamants de Fleurus*. Là furent livrées de grandes batailles : la 1re en 1622, dont le succès fut indécis, entre les Allemands de Mansfeld et les Espagnols commandés par Gonzalès; la 2e en 1690, où le maréchal de Luxembourg défit le prince de Waldeck; la 3e en 1794, 27 juin, qui donna la possession de la Belgique à la France par la victoire de Jourdan sur le prince de Saxe-Cobourg et les Autrichiens; c'est là que les Français employèrent pour la première fois un aérostat afin d'examiner les positions de l'ennemi; la 4e dite aussi *bataille de Ligny*, où Napoléon Ier battit les Prussiens de Blücher, le 16 juin 1815.

FLEURY (Claude), écrivain ecclésiastique, né à Paris en 1640, m. en 1723, fut d'abord avocat au parlement, puis entra dans les ordres, et devint précepteur des jeunes princes de Conti, 1672, puis sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri, petits-fils de Louis XIV, 1689. Il entra à l'Académie française en 1696, fut, en 1706, prieur d'Argenteuil, et, en 1716, confesseur de Louis XV.

Ses ouvrages principaux sont : *Histoire du Droit français*, in-12, 1674; la trad. latine de l'*Exposition de la doctrine catholique* de Bossuet, 1678; *Catéchisme historique*, in-12, 1679, trad. en plusieurs langues; *Mœurs des Israélites*, 1 vol. in-12, 1681; *Mœurs des Chrétiens*, in-12, 1682; *Traité du choix et de la méthode des études*, 2 vol. in-12, 1686 (nouvelle édit., Paris, 1822), ouvrage utile et bien fait; *Institution du droit ecclésiastique*, 2 vol. in-12, 1687; *les Devoirs des maîtres et des domestiques*, in-12, 1688; *Histoire ecclésiastique*, 20 vol. in-4°; 1691 et suiv., à laquelle il travailla 30 ans, le plus remarquable de ses écrits, embrassant l'histoire de la religion jusqu'en 1414; *Discours sur les libertés de l'Église gallicane*, 1724. Cet ouvrage, le *Catéchisme historique* et l'*Institution du droit ecclésiastique* ont été mis à l'index à

Rome); etc. L'*Histoire ecclésiastique* a été continuée jusqu'en 1598 par le P. Fabre; une édit. en a été publiée en 1840, 6 vol. gr. in-8°, avec addition de 4 livres inédits, qui conduisent l'œuvre jusqu'en 1517. L'abbé Emery a publié, en 1807, de *Nouveaux Opuscules de Fleury*, in-12; la bibliothèque de Cambrai possède en ms. l'*Histoire de France* qui fut composée pour les enfants de France. C. P.

FLEURY (ANDRÉ-HERCULE, CARDINAL DE), né à Lodève en 1653, m. en 1743, fils d'un receveur des décimes, fut d'abord aumônier de Louis XIV, devint, en 1698, évêque de Fréjus, et, en 1715, précepteur du jeune roi Louis XV, âgé de 5 ans, et obtint un grand crédit auprès de son élève. En 1723, à la mort du Régent, il proposa le duc de Bourbon pour premier ministre, se réservant la feuille des bénéfices ecclésiastiques et l'entrée au conseil. En 1726, il fit disgracier le duc de Bourbon, qui avait voulu l'éloigner de la cour, fut nommé cardinal, et, sans accepter le titre de premier ministre, il prit la direction des affaires qu'il garda jusqu'à sa mort. Il diminua les impôts, fixa la valeur des monnaies; mais, économe jusqu'à l'avarice, il laissa dépérir la marine, et, dans la guerre de la succession de Pologne, n'envoya à Stanislas Leczinski, beau-père du roi, qu'un secours insuffisant pour reconquérir son royaume. Il se dédommagea en déclarant la guerre à l'Autriche, 1734, et, après la guerre de la succession de Pologne, il réussit, dans les négociations qui amenèrent la paix de Vienne, 1738, à assurer au roi déchu la Lorraine, à condition qu'après sa mort elle reviendrait à la couronne. Il se laissa entraîner, malgré sa répugnance, dans la guerre de la succession d'Autriche, mais mourut dès les premières années de cette lutte. Honnête, désintéressé, sans faste, il avait les qualités de l'homme privé plutôt que les talents du ministre. Il fut membre de l'Académie française en 1717, de celle des sciences en 1721, de celle des inscriptions et belles-lettres en 1725, proviseur de Sorbonne et du collège de Navarre. C. P.

FLEURY (JOSEPH-ABRAHAM BÉNARD), célèbre comédien, né Chartres en 1750, m. en 1822, débuta à la Comédie-Française en 1772, et succéda à Molé dans les rôles de petits-maîtres, de courtisans, de mauvais sujets, qu'il joua jusqu'à la fin de sa carrière avec une remarquable supériorité. Ses meilleures pièces étaient *le Chevalier à la mode, l'Homme à bonnes fortunes, Turcaret, l'École des bourgeois*. Il joua aussi avec succès *le Philosophe marié, le Misanthrope, le Méchant*. C'était un artiste d'une profonde intelligence, que secondait un travail assidu, et d'un esprit et d'un ton parfaits.

Il a laissé quelques notes qui ont servi à composer : les *Mémoires de Fleury*, 1836, 2 vol.

FLEURY (JOLY DE). *V.* JOLY.

FLEURY DE CHABOULON (PIERRE-ALEXANDRE-ÉDOUARD), homme politique français, né en 1779, m. en 1835, fut nommé par Napoléon Ier auditeur au conseil d'État et sous-préfet de Château-Salins. Il est surtout connu par le voyage qu'il fit à l'île d'Elbe en 1814, et qui aurait déterminé Napoléon à s'embarquer pour la France. E. D—Y.

FLEURY, autrefois *Pérignan*, vge (Aude), arr. de Narbonne; 1,468 hab. Anc. baronnie. Érigée en duché-pairie, 1736, en faveur du neveu du cardinal de Fleury.

FLEURY-SUR-ANDELLE, ch.-l. de cant. (Eure), arr. des Andelys; 1,455 hab. Industrie active; cotons filés, tissage mécanique, imprimerie sur indiennes, etc.

FLEURY-SUR-LOIRE ou **SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE**, *Floriacum*, brg (Loiret), arr. et à 36 kil. N.-O. de Gien; 1,663 hab. Il y avait un célèbre monastère, le plus ancien des bénédictins en France, et où se conservaient les reliques de St Benoit; il n'en reste que l'église, qui renferme le tombeau de Philippe Ier. La bibliothèque était une des plus belles de France; Orléans en a recueilli une partie.

FLEVO (LAC), lac situé au N. de la Hollande, près des rives de la mer du Nord. Une irruption de la mer le changea en un golfe, le *Zuyderzée* (*V. ce nom*), en 1225.

FLEXIA, nom de LA FLÈCHE en latin moderne.

FLIBUSTIERS, aventuriers français, la plupart normands, qui succédèrent vers 1660 aux boucaniers, chassés par les Espagnols de Saint-Domingue; établis dans l'île de la Tortue, près de Saint-Domingue, ils s'y organisèrent en *habitants* (cultivateurs), en *boucaniers* (chasseurs), et en *flibustiers* (de *fly-boat*, vaisseau qui vole, ou de *free-booter*, libre pillard), qui poursuivaient partout les Espagnols. Ils se donnaient encore les noms de *frères de la côte, démons de la mer*. 400 flibustiers, commandés par Nau l'Olonais et Michel le Basque, prirent Maracaïbo, et mirent le feu à San-Antonio de Gibraltar, qui n'avait pas voulu se rendre. Monbars l'Exterminateur, en 1683, prit la Vera-Cruz, et traversa toute la flotte espagnole avec 1,200 hommes. Pierre Legrand, de Dieppe, avec une barque et 28 hommes, prit et réduisit à se rendre, au milieu de la nuit, le vaisseau vice-amiral d'Espagne, armé de 52 canons et bien monté; l'Anglais Morgan prit Panama en 1670; le dernier exploit fut la prise de Carthagène, 1697. La décadence des flibustiers commença au moment où ils semblaient devoir conquérir l'Amérique. Les antipathies nationales, assoupies d'abord par la soif commune du butin, éclatèrent parmi eux : Anglais et Français se firent la guerre. Il fallut se séparer. Ceux qui survécurent à ces luttes intestines formèrent quelques établissements agricoles.

V. Œxmelin, *Histoire des aventuriers flibustiers*, Trévoux, 1775, 4 vol. in-12. Archenholz, *Histoire des flibustiers*, trad. de l'allem. par Bourgoing, Paris, 1804. A. G.

FLINDERS (MATHIEU), navigateur anglais, né à Donington (Lincoln) vers 1760, m. en 1814, parcourut avec Bass les côtes de l'Australie, que l'on appelait encore Notasie ou Nouvelle-Hollande.

Il publia à son retour : *Voyage aux terres australes pendant les années 1801-1803*, Lond., 1814, 2 vol. in-4°, avec atlas. On lui doit encore un *Mémoire sur l'usage du baromètre pour reconnaître la proximité des côtes* (dans les *Philosophical Transactions*, 1806), et une *Lettre sur le banc du naufrage et sur le sort de La Pérouse* (dans les *Annales des voyages*, t. X).

FLINDERS (TERRE DE), nom donné, au commencement du siècle, à une partie de la côte S. de l'Australie, bornée par la Terre de Nuyts à l'O. et la Terre de Baudin à l'E. Elle offre les golfes de Spencer et de Saint-Vincent, ce dernier fermé par l'île des Kangourous; explorée par Flinders en 1802. Cette contrée a été partagée entre les colonies de l'Australie occidentale et de l'Australie méridionale.

FLINES-LEZ-MORTAGNE, vge (Nord), arr. de Valenciennes, sur la rive dr. de l'Escaut; 348 hab., 1,880 avec la commune. Toiles et bonneterie.

FLINES-LEZ-RACHES, vge (Nord), arr. de Douai; 1,527 hab., 4,185 avec la commune. Fabr. de sucre. Possédait une abbaye de cisterciennes. Pensionnat de religieuses dites *dames de Flines*.

FLINSBERG, v. du roy. de Prusse (Silésie), et sur la Queiss; 1,798 hab. Eaux minérales ferrugineuses et bains fréquentés. Verrerie.

FLINT, paroisse et v. d'Angleterre (Galles), à l'embouchure de la Dee dans la mer d'Irlande, sert de port à Chester; 4,270 hab. dans la paroisse. Anc. ch.-l. du comté. Bains de mer très fréquentés. Houillères et mines de plomb, connues sans doute des Romains. Ruines d'un château bâti sous Henri II. Richard II fut pris aux environs, 1399, et forcé de céder la couronne au duc de Lancastre (Henri IV). — Le comté de Flint, touchant à la mer d'Irlande au N., a 685 kil. carr. de superf., 28 paroisses et 76,547 hab. Ch.-l. Mold. Sol montagneux à l'O. et au S., fertile en céréales; pâturages. Exploitation de houille, fer, plomb, et zinc.

FLIPART (JEAN-JACQUES), graveur, né à Paris en 1719, m. en 1782, élève de Laurent Cars, membre de l'Académie des beaux-arts, a gravé : *Notre-Seigneur à la Piscine*, d'après Dietricht; *le Paralytique servi par ses enfants* et *l'Accordée de village*, d'après Greuze; *Vénus et Énée, Adam et Ève*, d'après Natoire; la *Ste Famille*, d'après Jules Romain, etc. — Son frère, CHARLES-FRANÇOIS, m. à Paris en 1773, a gravé plusieurs tableaux de N. Fragonard.

FLISSA, tribu berbère de la Kabylie, habite l'E. du dép. d'Alger et compte environ 15,000 âmes.

FLITA, tribu arabe de la prov. d'Oran, autrefois très puissante et très belliqueuse; dépend auj. de la commune mixte de Relizane.

FLIXECOURT, vge (Somme), arr. d'Amiens; 2,017 hab. Quelques vestiges d'un camp romain.

FLIZE, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Mézières, sur la rive g. de la Meuse; 498 hab. Forge; fabr. d'essieux pour l'artillerie. Château converti en manuf. de draps.

FLOBECQ, brg de Belgique (Hainaut); 4,428 hab. Fabr. de toiles, brasseries, distilleries, etc.

FLODDEN ou **FLOWDEN**, vge d'Angleterre (Northumberland), à 8 kil. S.-E. de Coldstream, 18 S. de Berwick. Célèbre par la victoire des Anglais, commandés par le comte de Surrey, sur les Écossais, le 9 septembre 1513; le roi d'Écosse Jacques IV y périt avec presque toute sa noblesse.

FLODOARD ou **FRODOARD**, chroniqueur, né à Épernay en 894, m. en 966. Il a laissé une *Histoire de l'Église de Reims*, dont il était chanoine; elle s'arrête en 949; pleine de recherches savantes et exactes, elle est écrite dans un latin correct et élégant pour l'époque. Elle fut publiée par Sirmond, Paris, 1611, puis par Colvener, Douai, 1617; on en avait déjà une trad. française par Nic. Chesneau, 1580. L'Académie de Reims en a donné une édit. dont elle a élucidé le texte, auquel M. Lejeune a joint une trad. française, 2 vol., Reims, 1854.

On a encore de Flodoard une *Chronique* estimée, qui s'étend de 919 à 966; Pithou et Duchesne l'ont éditée, et Guizot l'a traduite dans sa *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France*. B.

FLOGEL (CHARLES-FRÉDÉRIC), littérateur, né à Jauer (Silésie) en 1729, m. en 1788, fut professeur à Liegnitz.

Il a laissé en allemand : *Introduction à l'art d'inventer*, Breslau, 1760; *Histoire de l'esprit humain*, 1765; *Histoire de la littérature comique*, 1784, 4 vol.; *Histoire du comique grotesque*, 1788; *Histoire des fous en titre d'office*, 1789; *Histoire du burlesque*, 1794.

FLOGNY, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. de Tonnerre, sur le canal de Bourgogne; 485 hab. Restes d'un camp romain aux environs.

FLOKE, pirate norvégien suivant les uns, suédois suivant les autres, fit, en 865, un voyage en Islande, et, voyant couverte de glace cette île dont on lui avait fait un rapport tout différent, lui donna le nom qu'elle porte encore : *Island* (terre de glace).

FLORAC, s.-préf. (Lozère), sur la rive g. du Tarnon; 2,209 hab. Consistoire protestant; commerce d'oignons; source d'eaux minérales.

FLORALES. *V.* FLORAUX (JEUX).

FLORALIA ou **FLORALES LUDI**, *jeux floraux*, fête de l'anc. Rome, instituée vers l'an 513 de la ville, 240 av. J.-C., en l'honneur de la déesse Flora, déesse protectrice de la floraison des plantes. On ne la célébrait qu'occasionnellement, lorsque, l'an 520, le sénat en ordonna la périodicité annuelle, à l'occasion d'une sécheresse qui désolait les biens de la terre. Suivant Lactance, le culte d'une Flora, courtisane fort riche qui légua ses biens au peuple, à condition qu'il célébrerait l'anniversaire de son jour natal, serait l'origine des *Floralia*, et, pour en dissimuler la turpitude, on aurait confondu cette Flora avec la déesse des fleurs. Les 2 traditions sont peut-être vraies, puisque l'on a toujours célébré cette fête à l'époque de la floraison, le IV des calendes de mai (28 avril). Vers la fin de la République, et sans doute auparavant, ainsi que sous l'Empire, les *Floralia* n'étaient plus que la fête des courtisanes; on les célébrait par des *chasses* dans le cirque de Flore (*V.* CIRQUES), et par des jeux scéniques donnés la nuit, à la clarté des flambeaux. Les courtisanes y représentaient des mimes d'une licence effrénée. Les édiles plébéiens, présidents ordinaires des jeux, le sénat, le peuple, les matrones, assistaient aux *Floralia*, dont la durée était de 3 jours. C. D—Y.

FLORAUX (**JEUX**) ou ACADÉMIE DES **JEUX FLORAUX**, institution littéraire, la plus ancienne peut-être de l'Europe, fondée en 1323 à Toulouse, sous le nom de *Collège du gai sçavoir*, restaurée par Clémence Isaure vers 1490, enfin, en 1694, érigée par Louis XIV en une Académie qui existe encore. Tous les ans, elle distribue au concours des prix de poésie, qui sont une amarante, une violette, une églantine d'or, et un souci d'argent. Ces prix en fleurs ont valu à l'Académie le nom qu'elle porte. Ils sont distribués le 3 mai, dans une séance publique, dite la *fête des fleurs*, tenue au Capitole.

V. Laloubère, *Traité de l'origine des jeux Floraux*, Toulouse, 1715; Poitevin Peitavi, *Mémoires pour servir à l'histoire des jeux Floraux*, Toulouse, 1815.

FLORE, *Flora*, épouse de Zéphire, déesse des fleurs et des jardins chez les anc. Romains, correspond à la Chloris des Grecs. Son culte existait, dit-on, chez les Sabins, et fut introduit à Rome par Tatius. Elle est représentée, la tête et les mains chargées de fleurs. On n'en a pas de statues réellement anciennes.

FLOREAL, 8e mois du calendrier républicain français, commençait, selon les années, le 20 ou le 21 avril. (*V.* CALENDRIER RÉPUBLICAIN.)

FLOREFFE, brg de Belgique (Namur), sur la rive dr. de la Sambre; glaces et verreries. Anc. abbaye de prémontrés; 2,830 hab.

FLORENCE, en italien *Firenze*, v. du roy. d'Italie (Toscane), à 245 kil. N.-N.-O. de Rome, à 1,213 kil. de Paris, sur le 2 rives de l'Arno; par 45° 46' lat. N. et 8° 55' long. E.; 134,992 hab. Préfecture, Cour d'appel, archevêché. Université fondée en 1438; école publique de langue et de littérature hébraïques; écoles de médecine et de chirurgie de *Santa-Maria-Nuova*; Académies *della Crusca*, des beaux-arts, *del Cimento*, des *Georgofili*, avec école d'architecture. Nombreuses et riches bibliothèques publiques et privées. Musée d'histoire naturelle, avec un jardin botanique; musée des sciences physiques, où l'on conserve les instruments de Galilée et un de ses doigts; observatoire; nombreux théâtres; les plus célèbres sont la *Pergola* et le *Cocomero*. Florence est entourée de murs crénelés avec 2 forts appelés *fortezze da Baso* et *di Belvedere*; on y entre par plusieurs portes, dont la plus belle, celle de *San-Gallo*, est précédée d'un superbe arc de triomphe, élevé en l'honneur du grand-duc François Ier. On traverse l'Arno qui sépare la ville en 2 parties, sur 9 ponts; celui *della Santa-Trinita* est en marbre blanc et à 3 grandes arches, orné des statues des 4 Saisons. Les rues sont étroites et tortueuses, pavées de grandes dalles. De toutes les promenades, celle des *Cascine* est spécialement recherchée par les étrangers. Ses divers quartiers sont ornés de nombreux et somptueux édifices, et ses places grandes et larges, couvertes de fontaines et de statues; peu de villes offrent autant de chefs-d'œuvre des arts. Sur la place du Grand-Duc est le Vieux Palais (*Palazzo Vecchio*), auj. hôtel de ville, jadis habitation des chefs de la république florentine; c'est un édifice ogival, carré, crénelé, d'un style sévère, dépourvu de tout ornement à l'extérieur, et surmonté d'une tour de 95 m.; à l'entrée sont 2 statues colossales : le *David* de Michel-Ange et l'*Hercule* de Bandinelli. Sur la même place, la *Loggia de' Lanzi* contient, entre autres richesses : la *Judith* de Donatello, le *Persée* de Benvenuto Cellini, l'*Enlèvement des Sabines*, et l'*Hercule tuant un centaure* de Jean de Bologne. Le palais *degli Uffizi*, dont l'extérieur est garni, entre les colonnes, de statues en marbre des plus célèbres Toscans, contient la bibliothèque Magliabecchiana, et la célèbre *galerie de Florence* ou *des Médicis*, l'une des plus précieuses de l'Europe. Le palais Pitti, commencé en 1440 sur les dessins de Brunelleschi, fut la résidence des grands-ducs; il possède aussi une belle galerie de tableaux, et une bibliothèque appelée Palatine, autrefois Grand-Ducale, pleine de mss rares. Derrière le palais Pitti se trouve le jardin Boboli, orné d'une fontaine et de nombreuses statues, et contenant d'admirables serres. Le palais Riccardi a une chapelle décorée de peintures par Benozzo Gozzoli, et une bibliothèque, la *Riccardiana*, où s'assemble l'Académie *della Crusca*. Enfin les palais Strozzi, Ruccellaï, Buondelmonte, Capponi, Corsini, Borghèse, Brunaccini, Pandolfini, Orlandini, della Crocetta, etc., sont remarquables par leur architecture et leurs collections artistiques. Florence compte 152 églises ou chapelles. La cathédrale de *Santa-Maria-del-Fiore* ou le *Dôme*, autrefois *Santa-Reparata*, fut commencée vers 1294 par Arnolfo di Lapo, sous la direction de Cimabué; Giotto, Brunelleschi, Michel-Ange, Orcagna et Taddeo Gaddi travaillèrent tour à tour à ce monument; la coupole, haute de 117 m., est l'œuvre de Brunelleschi; l'extérieur est revêtu de marbres en mosaïque; c'est dans la cathédrale que Julien de Médicis fut assassiné par les Pazzi; le supplice de Savonarole eut lieu sur la place de la Seigneurie. A quelques pas, un *Campanile*, clocher isolé, de forme carrée, haut de 93 m., et revêtu, comme le Dôme, d'incrustations variées, a été construit par Giotto. En face du Dôme s'élève le *Baptistère* de San-Giovanni, anc. cathédrale, petite église octogone, bâtie au VIe siècle sur les ruines d'un temple de Mars, mais ornée et embellie aux XIIIe et XIVe siècles : il a 3 portes de bronze, merveilleusement sculptées, l'une par Andrea Pisano, les 2 autres, beaucoup plus belles encore, par Lorenzo Ghiberti. L'église de *Santa-Croce* (Sainte-Croix), surnommée le Panthéon florentin, a été bâtie, en 1294, par Arnolfo di Lapo. L'église *San-Lorenzo* (Saint-Laurent), reconstruite, d'après les dessins de Brunelleschi et de Michel-Ange, sur l'emplacement de la plus ancienne église de Florence, est remarquable par ses mausolées de jaspe, de porphyre et de granit, et possède la chapelle *dei Sepolcri*, où étaient enterrés les grands-ducs. Sur la place San-Lorenzo est la bibliothèque *Laurentienne*, où l'on conserve le fameux manuscrit des *Pandectes*, les *Lettres* de Cicéron copiées par Pétrarque, les mss de Benvenuto Cellini et d'Alfieri, etc. L'église de la *Santissima-Annunziata* a un péristyle décoré de peintures d'Andrea del Sarto; sur la place voisine, s'élève une statue équestre en bronze de Laurent le Magnifique, œuvre de Jean de Bologne. On peut encore citer l'église des dominicains de *Santa-Maria-Novella*, commencée en 1278, et terminée au XIVe siècle; l'église du *Santo-Spirito*, construite sur les dessins de Brunelleschi; l'église Saint-Marc, où sont les tombeaux d'Ange Politien et de Pic de la Mirandole. — L'industrie de Florence est déchue; le travail de la laine, qui, au XIVe siècle, occupait 30,000 ouvriers et produisait une valeur annuelle de 1,200,000 florins d'or, a maintenant cessé. La fabrication des soieries emploie cependant encore plus de 3,000 ouvriers. On y fait des instruments de mathématiques et de physique d'une grande précision. Comm. de chapeaux de paille fine, ouvrages en bronze, en albâtre et en terre cuite, camées, mosaïques, bijouterie, porcelaines, tapis, cire, essences, rosolio, chocolat, fruits confits, papier, etc. M. V—I.

Histoire. Florence n'était qu'un bourg dépendant de Fésules au temps des Étrusques. Elle ne devint vraiment une ville que lorsque Sylla y eut envoyé une colonie de vétérans, en 81 av. J.-C. Cap. de la province d'Étrurie au IVe siècle, presque ruinée par Totila au VIe, redevenue pourtant, bientôt après, le siège d'un duché lombard, et rebâtie au VIIIe siècle par Charlemagne, elle resta ensuite, tout en faisant partie du marquisat de Toscane, à peu près maîtresse d'elle-même, et, comme les villes du bassin du Pô, elle força même, entre 1000 et 1150, tous les petits seigneurs de son voisinage à se faire reconnaître pour citoyens florentins, et soumit leurs fiefs à sa juridiction. Sans grande influence cependant et presque sans participation aux affaires générales de l'Italie jusqu'au XIIIe siècle, la république de Florence, à partir de 1215 (*V.* BUONDELMONTI), devint une des villes les plus agitées par la rivalité des Guelfes et des Gibelins; tour à tour vainqueurs, ceux-ci, par le secours de l'empereur Frédéric II, 1248, et de son fils Manfred (bataille de Monte Aperto, 1260,

V. Uberti); ceux-là en s'appuyant au dedans sur les classes plébéiennes, 1250 (V. Bonshommes), au dehors sur Charles d'Anjou, 1266, mais pour se déchirer entre eux après la victoire. (V. Blancs et Noirs.) Pendant que l'aristocratie florentine se livrait ainsi à des luttes sans cesse renaissantes, le peuple, enrichi par l'industrie et le commerce et organisé en corporations (V. Arts) en 1266, grandissait peu à peu, et arrivait au gouvernement : les *arts majeurs* ou le gros négoce en 1282, les *arts mineurs* ou le petit commerce et les artisans en 1343. Cette révolution démocratique ne s'arrêta pas encore là : après les luttes du peuple et de la noblesse, désormais proscrite à moins de se faire *peuple*, après celle des arts majeurs devenus une nouvelle aristocratie (*il popolo grasso*) et des arts mineurs, vinrent les soulèvements et les excès de la populace privée du droit de corporation et placée sous la dépendance des arts, 1378-81. (V. Ciompi, Michel Lando, Alberti, Albizzi.) Une pareille anarchie amena plus d'une fois la domination d'un chef étranger : celle du roi de Naples Robert, appelé en 1313 contre l'empereur Henri VII, en 1326 contre les Gibelins de Lombardie; celle de l'ambitieux duc d'Athènes, Gautier de Brienne (V. Brienne), déclaré seigneur de 1342 à 1343. On s'étonne de voir, au milieu de telles dissensions, le commerce et l'industrie de Florence prospérer, au point que toutes les républiques, sauf Venise, et tous les souverains, sauf le roi de France, étaient moins riches qu'elle. En 1381, après l'émeute des *Ciompi*, la noblesse guelfe, dirigée par les Albizzi, reprit pour un demi-siècle la conduite des affaires; et c'est dans cette période que Florence, maîtresse de Pistoïa dès 1329 et de Volterra dès 1361, s'assura la domination de la Toscane par l'acquisition d'Arezzo, 1384, de Pise, 1405-06, de Cortone, 1411, du rivage de Livourne, 1421, simple village destiné à devenir un jour l'un des premiers ports de la Méditerranée. En 1434, les efforts du parti populaire firent exiler les Albizzi et rappeler les Médicis leurs rivaux ; les institutions républicaines du gonfalonier, des prieurs (*V. ces mots*), des conseils, subsistèrent encore de nom; mais de fait, Florence devint une véritable monarchie entre les mains de cette opulente famille sortie des arts majeurs, mais placée depuis longtemps à la tête des arts mineurs. (V. Médicis et Balie.) Tout-puissants dans l'État sans titre officiel, 2 de ses membres, Cosme, le *Père de la patrie*, 1434-64, et Laurent le Magnifique, 1469-92, par leur désintéressement et la protection brillante qu'ils accordèrent aux arts et aux lettres, entourèrent son nom d'un nouvel éclat. Exilés, à l'arrivée des Français en Italie, par l'influence du parti républicain et du moine Savonarole, 1494 (*V. ce nom*), rétablis en septembre 1512 par la sainte Ligue de Jules II, chassés de nouveau en 1527 pendant la captivité de Clément VII, qui soutenait en eux ses parents, les Médicis furent encore ramenés par Charles-Quint, 1530-31, et la république transformée pour eux en duché de Toscane, puis en grand-duché en 1576. Gouvernée par les Médicis jusqu'en 1737, Florence fut ensuite la résidence des grands-ducs de la maison d'Autriche-Lorraine, jusqu'en 1801; elle fut de 1802 à 1807 la cap. du roy. d'Étrurie et devint ch.-l. du dép. français de l'Arno de 1807 à 1814. Après la chute de l'Empire, les grands-ducs autrichiens y rentrèrent. Mais, en 1859, Florence fut annexée au roy. d'Italie, dont elle a été la capitale de 1865 à 1871. — Florence a donné à la poésie Dante au XIII[e] siècle, Pétrarque au XIV[e]; un des créateurs de la prose italienne, Boccace, a fait, par sa magnifique description, appeler *peste de Florence* le fléau qui, vers 1348, désola l'Europe entière. L'histoire et la politique lui doivent Villani, Machiavel, Guichardin. Le navigateur Améric Vespuce était né à Florence. Cimabué et Giotto, les restaurateurs de la peinture au XIII[e] siècle; Brunelleschi, Masaccio, Donatello, Ghiberti au XV[e]; Léonard de Vinci, Michel-Ange, Andrea del Sarto, Benvenuto Cellini, le Rosso, avec toute l'école florentine, au XVI[e], y représentent les arts du dessin. La musique y a trouvé Lulli et les sciences Galilée au XVII[e]. — Au nom de Florence se rattachent encore le souvenir d'un concile général, convoqué en 1439, par Eugène IV, pour la réunion des Églises d'Orient et d'Occident, et celui d'un pape, Léon X, de la famille des Médicis, qui a donné son nom à son siècle.

V. Perrens, *Hist. de Florence*, 4 v., 1878-79.

FLORENCE (Prov. de), division administrative du roy. d'Italie. Superf., 5,861 kil. carr.; pop., 766,917 hab. Ch.-l. Florence; arrond. : San-Miniato, Pistoïa et Rocca-San-Casciano.

FLORENCE, v. des États-Unis (Alabama), sur la rive dr. du Tennessee; navigation active; commerce considérable de coton; 2,530 hab.

FLORENCE (Le cardinal de). V. Zabarella.

FLORENSAC, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Béziers, sur l'Hérault; 3,950 hab. Vins et eaux-de-vie.

FLORENT (Saint), abbé du monastère de Glonne, appelé depuis Saint-Florent-le-Vieil, au V[e] siècle. Fête, le 22 septembre ou le 7 novembre.

FLORENT (SAINT-), en ital. *San-Fiorenzo*, ch.-l. de cant. (Corse) arr. de Bastia, sur le golfe de son nom ; 800 hab. Port défendu par une batterie de côte.

FLORENT-LE-VIEIL (SAINT-), ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. et à 38 kil. N. de Cholet, sur la rive g. de la Loire; 2,155 hab. Charlemagne fonda en ce lieu, sur l'anc. ermitage de Saint-Florent, un monastère qui devint très florissant. C'est dans cette ville, appelée sous la République *Monglonne*, que commença, le 10 mars 1793, l'insurrection de Vendée. Le tombeau de Bonchamp, par David d'Angers, est placé dans l'église.

FLORENTIA, nom latin de Firenzuola et de Florence.

FLORENTIN (Le), une des 3 divisions du gr.-duché de Toscane avant 1801, au N.; ch.-l. Florence; v. princip. : Pistoïa, Fiésole, Arezzo, Montepulciano, Borgo, Vallombrosa, Camaldoli, Cortone. Ce pays forma, sous l'empire français, le dép. de l'Arno, et une partie de ceux de la Méditerranée et de l'Ombrone. Il est auj. réparti entre les prov. de Florence et d'Arezzo.

FLORENTIN (SAINT-), ch.-l. de canton (Yonne), arr. d'Auxerre, au confl. de l'Armançon et de l'Armance, sur le canal de Bourgogne; 2,479 hab. Anc. vicomté. Victoire de Richard le Justicier, duc de Bourgogne, sur les Normands, en 888. Cette petite ville, jadis fortifiée, portait le nom de *Châteaudun*; on l'appela *Mont-Armance* sous la République. Comm. de grains, chanvre, bois à brûler. Beau pont-aqueduc sur l'Armance. Curieuse église paroissiale, célèbre par ses vitraux.

FLORÈS, ENDE ou **MANGDERAÏ**, île de la mer et de l'archipel de la Sonde (archipel Asiatique), entre 7° 53'-9° 3' lat. S., 117° 22'-120° 96' long. E., au S. de Célèbres, au N.-O. de Timor, à l'E. de Sumbava. Superf., 22,500 kil. carr.; 375 kil. sur 50 à 55. Sol volcanique, couvert de belles forêts riches en bois de sandal; plusieurs bons ports sur les côtes. Intérieur à peu près inconnu; commerce de porcs, nids d'oiseaux, cire, bézoard et ambre gris, avec les Chinois. Cette île est partagée entre plusieurs princes indigènes. Les Portugais ont un résident à Larentouka. Le détroit de Florès est le bras de mer situé entre les îles de Solor et de Sabroun. La pop. est évaluée à 25,000 hab.

FLORÈS, île du groupe des Açores, la plus occidentale. Sol fertile en céréales, lin, vignes; 140 à 160 kil. carr.; 9,000 hab. environ, répartis dans 2 bourgs : *Santa-Cruz* et *Lagars*, et dans 4 petits villages.

FLORÈS, île du grand Océan, sur la côte de l'Amérique du Nord (Colombie anglaise), au S.-O. de Vancouver.

FLORETTES, nom donné en France à des *grands blancs* frappés sous Charles VI, et pesant 20 deniers tournois ou 16 deniers parisis. Leur nom vint sans doute de ce qu'ils portaient 3 fleurs de lis.

FLOREZ (Henri), savant espagnol, né à Valladolid en 1701, m. en 1773, entra à 14 ans chez les augustins, et professa la théologie. Ses principaux ouvrages sont : *Cursus theologiæ*, 1732-38, 5 vol. in-4°; *Clave historical*, 1743, in-4°, livre sur la chronologie historique; *la España sagrada, o Teatro geografico-historical de la Iglesia de España*, Madrid, 1747-49, 29 vol. in-4°, ouvrage qui a pour l'Espagne la même importance que la *Gallia christiana* pour la France.

FLORIACENSIS PAGUS, nom latin du Fleurieux.

FLORIACUM, nom latin de Fleury-sur-Loire.

FLORIAN (Jean-Pierre Claris de), littérateur, né au château de Florian (Gard), en 1755, m. en 1794. Sa vie fut dirigée par une triple influence : la nature lui donna l'amour des champs et des riantes chimères; sa mère, qui était castillane, lui communiqua les instincts chevaleresques du sang espagnol; enfin Voltaire, allié à sa famille et son maître, lui apprit à devenir un agréable conteur. A 16 ans, il entra dans les pages du duc de Penthièvre, qui lui donna plus tard une compagnie dans son régiment de dragons. Il quitta bientôt le service militaire pour la place de gentilhomme ordinaire de son bienfaiteur, qui en fit son favori et le digne intermédiaire de sa bienfaisance, aux châteaux d'Anet ou de Sceaux, et à Paris. Florian cultivait les lettres depuis longtemps : il donna au Théâtre-Italien de petites comédies, remarquables plutôt par la délicatesse et la finesse que par le naturel; ce sont : *les Deux Billets*, 1779; *Jeannot et Colin*, 1780; *les Deux Jumeaux de Bergame, le Bon Ménage*, 1782. Il écrivit quelques pastorales en prose : *Galatée*, 1783; *Estelle*, 1788, dans un genre faux et froid; 2 romans poétiques : *Numa Pompilius*, 1786, et *Gonzalve de Cordoue*, 1791, pâles imitations du *Télémaque*. Un fragment historique, *Précis sur les Maures*, sert d'introduction à *Gonzalve*. La réputation de Florian repose principalement sur un petit volume de *Fables*, publié en 1792, et qui, par la grâce, la douceur du sentiment et la pureté du style, lui assurent la

seconde place parmi nos fabulistes, quoique bien loin encore de La Fontaine. Florian a donné aussi des *Nouvelles*, des *Contes*, une églogue intitulée *Ruth*, un petit poème de *Tobie*, dans lesquels il y a de la grâce et de la sensibilité, et une traduction libre de *Don Quichotte*, où le roman de Cervantes est complètement défiguré. Ses travaux et ses relations le firent admettre à l'Académie française en 1788. La Révolution mit fin à sa vie heureuse : en 1793, il fut d'abord exilé de Paris comme noble, puis incarcéré. Mis en liberté à la suite du 9 thermidor, il mourut peu de temps après. Un monument lui a été élevé dans la ville de Sceaux.

Les principales éditions de ses *Œuvres* sont celles de Didot, Paris, 1784 et suiv., 24 vol. in-18 ou 11 vol.; de Briand, Paris, 1823-1824, 13 vol., et de Jauffret, Paris, 1837-38, 12 vol. dont 5 d'œuvres posthumes. (*V.* l'*Éloge de Florian*, par Lacretelle.) G. L.

FLORIAN (**SAINT-**), brg des États autrichiens (haute Autriche), près du Danube. Riche et très beau couvent d'augustins.

FLORIDA-BLANCA (FRANÇOIS-ANTOINE **MONINO**, COMTE DE), ministre espagnol, né à Hellin (Murcie) en 1729, m. en 1808, se distingua comme jurisconsulte, devint fiscal au tribunal du conseil de Castille, fit en cette qualité le rapport sur la suppression des jésuites, puis alla comme ambassadeur à Rome, et fut enfin nommé par Charles III son principal ministre, 1777. A l'intérieur, il établit dans la capitale et dans le royaume une police sévère, protégea le commerce, les sciences et les arts, fit travailler au canal d'Aragon, construire 322 ponts, creuser 1,046 aqueducs pour l'écoulement des eaux, ouvrit de nouvelles routes, répara les anciennes, organisa les services des postes et des voitures publiques, créa plus de 60 sociétés d'agriculture et d'économie, ainsi qu'une foule d'établissements philanthropiques; embellit Barcelone, Tolède, Burgos, fit les frais des instruments de l'observatoire de Madrid, du jardin botanique et du cabinet d'histoire naturelle de cette capitale, établit la banque de Saint-Charles et la compagnie des Philippines, conclut un traité de commerce avec la Porte, institua de nombreuses écoles gratuites, dépouilla la noblesse de ses privilèges au profit de la puissance royale, et amena les Cortès à proclamer le prince héréditaire, sans exiger de lui le serment accoutumé de conserver aux provinces leurs prérogatives et de leur rendre celles dont on les avait privées. Mais, à l'extérieur, il échoua dans ses expéditions contre Alger en 1777, et contre Gibraltar en 1782, lorsqu'il prit parti avec la France pour les États-Unis, insurgés contre l'Angleterre. Disgracié sous Charles IV en 1792, emprisonné même à Pampelune, il ne rentra dans la vie politique qu'en 1808, lors du soulèvement de l'Espagne contre les Français : il fut appelé à présider la junte centrale du gouvernement; mais il ne put que prêter aux insurgés l'appui de son nom encore populaire, et mourut la même année. C. P.

FLORIDE, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, borné par l'océan Atlantique à l'E., le canal de son nom au S., et le golfe du Mexique à l'O. Ce pays, qui forme une grande presqu'île à l'extrémité S.-E. de l'Amérique septentrionale, est arrosé par l'Apalachicola et le Saint-Jean. Sol plat, sablonneux sur la côte, bordé d'îlots, et souvent désolé par la fièvre jaune. Le coton est son principal produit agricole. Superf., 151,975 kil. carr; pop., 269,493 hab., dont 126,700 hommes de couleur. Il a pour cap. Tallahassee. — La Floride fut découverte par l'Espagnol Ponce de Léon, le dimanche des Rameaux ou de Pâques fleuries (*Pascua florida*), d'où lui vient son nom. Là vivaient les tribus des Natchez, des Creeks, des Chactas, etc. Les Espagnols y fondèrent Saint-Augustin en 1565; les Anglais prirent, en 1584, la côte septentrionale, et les Français fondèrent Pensacola en 1696; au commencement du XVIIIe siècle, le pays resta aux Espagnols, qui le cédèrent aux Anglais en 1763 : il fut alors divisé en *Floride orientale*, ch.-l. Saint-Augustin, et *Floride occidentale*, ch.-l. Pensacola. Elle fut restituée aux Espagnols par le traité de 1783, et cédée par eux aux États-Unis en 1821. Les tribus indiennes encore établies sur son territoire furent alors expulsées ou exterminées. Sa constitution fut décrétée en 1839, et, en 1845, elle fut admise comme État dans l'Union. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur élu par le peuple pour 4 ans, et le pouvoir législatif à un sénat de 24 membres élus pour 4 ans, et à une Chambre des représentants de 52 membres élus pour 2 ans. Est électeur tout citoyen blanc âgé de 21 ans et ayant 2 années de résidence dans l'État et 6 mois dans le comté où il doit voter. Pour l'administration de la justice, il y a 5 districts possédant chacun une cour, dont les juges, réunis une fois l'an dans la capitale, forment la cour suprême. Il y a, dans chaque comté, un tribunal ressortissant aux cours de district. La Floride est représentée au congrès de Washington par 2 sénateurs et 3 membres de la Chambre des représentants. O.

FLORIDE (GOLFE DE), le même que le *nouveau canal de Bahama*. (*V.* BAHAMA.)

FLORIDOR (JOSIAS DE **SOULAS**, SIEUR DE **PRIMEFOSSE**, DIT), célèbre comédien, né dans la Brie en 1608, m. en 1671, s'essaya en province, puis à Paris dans la troupe du Marais, et fut reçu, en 1643, au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, où il tint les premiers rôles dans la tragédie et la haute comédie. Très aimé du public, il dut abandonner le rôle odieux de Néron dans le *Britannicus* de Racine.

FLORIEN (MARCUS-ANTONIUS FLORIANUS), frère utérin de l'empereur Tacite. Après avoir été préfet du prétoire, et avoir commandé une armée contre les Goths, il se fit proclamer empereur par ses troupes, à la mort de son frère, 276, et fut reconnu à Rome et en Occident; mais les légions d'Orient ayant élevé Probus à l'empire, Florien marcha contre son rival, fut battu à Tarse en Cilicie, et tué par ses propres soldats. C. P.

FLORIN, monnaie d'or, frappée pour la première fois, selon Mathieu Villani, en 1252, à Florence, et portant comme effigie la tête de St Jean-Baptiste, patron de cette ville; on en taillait 8 à l'once. Il est certain que les florins les plus estimés au moyen âge étaient ceux de Florence, qu'ils eurent cours dans toute l'Europe pendant les XIVe et XVe siècles, et que les rois de Sicile, les princes d'Orange, les ducs de Bar, ceux de Bourgogne, les dauphins du Viennois, les évêques de Cambrai, et une foule de seigneurs allemands, les imitèrent à l'envi. Toutefois, le nom de florin était appliqué, dans le roy. de France, à presque toutes les espèces d'or, longtemps avant l'introduction de la monnaie florentine; ce nom leur viendrait alors, non de Florence, mais des fleurs de lis qu'on voyait sur une face. Du reste, on imita aussi les pièces de Florence vers le temps de Charles V. Une monnaie frappée sous Philippe de Valois s'appelait *florin Georges*, parce qu'elle offrait l'image de St Georges terrassant un dragon. Auj., il n'y a plus de florin d'or. Le florin d'argent vaut, en Autriche, 2 fr. 50, en Hollande, 2 fr. 10. Cette monnaie n'est plus en usage en Suisse ni en Allemagne. B.

FLORIS (FRANZ), peintre flamand, né à Anvers en 1520, m. en 1570, étudia d'abord la sculpture; mais, vers 1540, il alla se mettre, à Liège, sous la direction de Lambert Lombard, s'appropria sa manière de peindre, et ne cessa jamais de l'imiter. Après un voyage en Italie, il s'établit à Anvers, et jouit de la faveur de Charles-Quint et de Philippe II. Il ne forma pas moins de 120 élèves. La débauche gâta sa vie et son talent; il passait pour le plus grand buveur de la Belgique. Son style, moitié italien, moitié flamand, était en harmonie avec le goût de l'époque. On le surnomma *le Raphaël flamand*; cependant Michel-Ange était l'artiste dont il avait le plus étudié les œuvres. Le *Jugement dernier* qu'on voit à Bruxelles et la *Chute des mauvais anges*, au musée d'Anvers, donnent une idée très juste de son style. On a gravé de lui de beaux *arcs de triomphe* et les *Douze Travaux d'Hercule*. A. M.

FLORUS (LUCIUS-ANNÆUS-JULIUS), historien latin, qu'on croit Espagnol et de la famille des Sénèques, vivait au siècle de Trajan. On a de lui un *Épitomé* ou *Abrégé de l'histoire romaine*, en 4 liv. C'est un ouvrage remarquable comme abrégé; il suit le peuple romain, qu'il considère comme un individu, de l'enfance jusqu'à l'âge mûr, et s'arrête au moment où Auguste ferme le temple de Janus. Son style, souvent déclamatoire, a de l'énergie et de la richesse; le temps et les hommes sont caractérisés avec concision, sinon toujours avec justesse; on peut lui reprocher des détails géographiques erronés, le vague avec lequel il parle des institutions, et trop d'efforts pour déguiser les injustices de Rome. On a attribué à Florus le *Pervigilium Veneris*, 2 autres pièces de poésie, et un poème sur la ruine d'Herculanum.

Les meilleures édit. de l'*Epitomé* sont celles *ad usum Delphini*, 1674, in-4°; de Grævius, Utrecht, 1680; de Maittaire, Londres, 1715; de Duker, Leyde, 1744; de Titze, Prague, 1819; de Hubner et Jacobitz, Leipz., 1832, 2 vol. Il a été trad. en franç. par Coëffeteau, 1618, l'abbé Paul, 1774; C. Paganel, 1823; Ragon, 1826, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke; et Durozoir, 1829. Une traduction de l'année 1656 porte le nom du duc d'Orléans, frère de Louis XIV. D—R.

FLORUS (JULIUS), de la nation des Trévires, essaya de soulever le nord de la Gaule contre l'empereur Tibère, tandis que l'Éduen Sacrovir poussait à la révolte l'ouest et le sud. N'ayant pas réussi, il se donna la mort, 21 ap. J.-C.

FLORUS, diacre de l'Église de Lyon, m. vers 860, se mêla à la querelle de Gottescalk et d'Hincmar, et écrivit contre Scot Érigène un livre *sur la Prédestination*. Il a laissé des poésies, impr. à Paris, 1560; on y trouve, avec un peu de déclamation, le sentiment très vif et très vrai des misères de son temps. Son élégie sur le démembrement de l'empire de Charlemagne est l'œuvre d'un véritable poète :

Floruit egregium claro diademate regnum, etc.

On pense qu'il est l'auteur d'une *Histoire universelle*, dont une partie est dédiée à Judith de Bavière, mère de Charles le

Chauve, et que l'on conserve en ms. à la biblioth. d'Avranches. B.

FLOTTAGE, transport, par eau, des bois de chauffage et de construction, à bûches perdues sur les petites rivières, en trains sur les grandes. Les premiers essais en furent faits dans le Morvan par J. Rouvet. (*V. ce nom.*)

FLOTTE (Pierre), légiste, originaire de l'Auvergne, chancelier de Philippe le Bel en 1295, fut envoyé à Rome, en 1297, pour traiter de la canonisation de St Louis. Mêlé à la querelle du roi et de Boniface VIII, il rédigea l'acte d'accusation contre Bernard de Saisset (*V. ce nom*), porta au pape la réponse arrogante de Philippe à la bulle *Ausculta, fili*, et fut l'instigateur des décisions prises par les états généraux de 1302. Il périt la même année à la bataille de Courtrai contre les Flamands. B.

FLOTTE (LA), brg sur la côte N. de l'île de Ré (Charente-Inférieure), arr. de La Rochelle; 2,397 hab. Bon port pour les petits bâtiments.

FLOUR (Saint), *Florus Ier*, évêque de Lodève, martyrisé en Auvergne vers 389. Fête, le 3 novembre.

FLOUR (SAINT-), s.-préf. du Cantal sur un rocher basaltique; 5,745 hab. Évêché. Trib. de commerce. Fabr. de colle forte, chaudronnerie. Cathédrale remarquable; antique église de la Recluse. Les environs, arides et stériles, renferment la seule mine d'émeri qui soit en France; on y trouve des émeraudes, de petites topazes, des pyrites, etc.

FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), célèbre physiologiste, né en 1794 à Maureilham (Hérault), m. en 1867, étudia la médecine à Montpellier, vint à Paris, où il fit à l'Athénée, en 1821, des leçons sur la théorie physiologique des sensations, entra en 1828 à l'Acdémie des sciences, dont il devait être secrétaire perpétuel en 1833, fut en même temps chargé du cours d'histoire naturelle au Collège de France, reçut en 1830 la chaire d'anatomie au Muséum, remplaça Michaud à l'Académie française en 1840, et prit, en 1855, une chaire au Collège de France. Député de Béziers en 1837, il fut nommé pair de France en 1846, sans cesser pour cela d'être professeur.

Il a publié : *Recherches physiques sur l'irritabilité et la sensibilité*, 1822; *Recherches sur les propriétés et les fonctions du grand sympathique*, 1823; *Recherches expérimentales sur les propriétés et les fonctions du système nerveux dans les animaux vertébrés*, 2e édit., 1842; *Cours sur la génération, l'ovologie et l'embryologie*, 1836; *Analyse raisonnée des travaux de Cuvier*, 1841; *de l'Instinct et de l'Intelligence des animaux*, 1841; *Recherches sur le développement des os et des dents*, 1842; *Examen de la phrénologie*, 1842; *Fontenelle, ou de la Philosophie moderne relativement aux sciences physiques*, 1842; *Anatomie générale de la peau et des membranes muqueuses*, 1843; *Mémoires d'anatomie et de physiologie*, 1844; *Buffon, histoire de ses idées et de ses travaux*, 1844; *Théorie expérimentale de la formation des os*, 1847; *Histoire de la découverte de la circulation du sang*, 1854; *Cours de physiologie comparée*, 1856; *de la Longévité humaine et de la Quantité de vie sur le globe*, 1854; *de la Vie et de l'Intelligence*, 1857; *Éloges historiques de G. et F. Cuvier, Chaptal, L. de Jussieu, de Candolle, Blumenbach, B. Delessert, Geoffroy Saint-Hilaire, Blainville*, etc., 1856-57, 2 vol.; *des Manuscrits de Buffon*, 1860, etc. On a encore de lui de nombreuses analyses d'ouvrages scientifiques dans le *Journal des savants*.

FLOWDEN. *V.* Flodden.

FLUDD (Robert), *Robertus de Fluctibus*, médecin et philosophe, né en 1574 dans le comté de Kent, m. en 1637. Affilié aux Rose-Croix, il tomba dans les erreurs de la théosophie, de la magie et de l'alchimie. Ses livres, peu intelligibles, ont été réfutés par Gassendi, Mersenne et Képler. Le principal est intitulé : *Utriusque Cosmi metaphysica, physica atque technica historia*, Oppenheim, 1619, in-fol. Il a suivi absolument la méthode *apriori*; les principes, les idées générales qu'il y énonce, concernent le monde invisible et les doctrines des sciences occultes; il examine les relations des êtres spirituels du ciel avec le monde visible. Il se rapproche de la méthode expérimentale dans l'étude particulière du monde visible; car il porte son attention sur plusieurs points de l'histoire physique de l'air, de l'eau et de la chaleur, sur des actions chimiques et l'alchimie, et il a parfaitement apprécié plusieurs des propriétés les plus générales de l'air, de l'eau et de la vapeur.

On peut encore citer : *de Supernaturali microcosmi historia*, 1619; *Clavis philosophiæ et alchimiæ Fluddanæ*, Francf., 1633.

FLUE (Nicolas de), saint personnage, né en 1417 à Saxeln (Unterwalden), m. en 1487. Après avoir passé 50 ans dans la pratique de toutes les vertus civiles et domestiques, et être devenu landammann de son canton, il se retira dans un ermitage. Il eut assez d'influence pour empêcher la guerre civile entre les 8 cantons suisses et les habitants de Soleure et de Fribourg, et pour faire admettre ces 2 villes dans la confédération, en vertu du traité de Stanz, 1481. On lui attribue divers ouvrages, parmi lesquels on remarque celui de la *Vie solitaire*. Il a été béatifié par Clément IX. Les murs de l'église de Stanz sont ornés de légendes empruntées à sa vie, et sa tombe en marbre est placée devant l'autel. B.

FLUELEN, vge de Suisse (Uri), à 1 kil. N.-N.-O. d'Altdorf, dont il forme le port sur le lac d'Uri, partie sud-est du lac des Quatre-Cantons; 792 hab. On remarque aux environs le château de Rudenz, et une chapelle élevée, suivant la tradition, au lieu où Guillaume Tell s'échappa de la barque de Gessler.

FLUSHING, nom anglais de Flessingue.

FLUSHING, v. des États-Unis (New-York), à 13 kil. E. de New-York, dans l'île de Long-Island; 6,241 hab. Collections botaniques, comm. de lait, de fruits, de légumes; nombreuses maisons de campagne.

FLÛTE. Chez les anciens, c'était une espèce de hautbois, quelquefois simple, plus souvent double, avec une anche et non un biseau. On se servait de la flûte dans les sacrifices et dans les jeux scéniques. La flûte des sacrifices était en ivoire, courte et légèrement évasée. Un flûtiste en avait 2, dans lesquelles il soufflait à la fois en se tenant auprès du sacrificateur, afin de l'empêcher d'entendre aucun bruit, aucune parole qui l'aurait distrait de son sacrifice. La flûte dramatique était longue, accouplée par 2 montées sur une seule anche. On la distinguait en flûte égale et flûte inégale, parce que l'une était plus longue que l'autre; ou en droite et gauche, chacune se jouant d'une main : la droite rendait un son grave, et la gauche un son aigu. Elles étaient faites de bois de lotos, ou d'os d'âne, d'argent ou de laiton. Ces flûtes servaient dans la comédie comme dans la tragédie, pour soutenir la voix, qu'il fallait presque toujours forcer dans les immenses théâtres des anciens, et pour régler les intonations. C. D—y.

FO, fondateur d'une secte religieuse en Chine. (*V.* Bouddha, Bouddhisme, Çakya.)

FOCUNATES, anc. peuplade de l'Italie septentrionale, à l'E. du lac Verbanus. Auj. district de *Vogogna*.

FODÉRÉ (Joseph-Benoit), médecin, né à Saint-Jean-de-Maurienne en 1764, m. en 1835. Reçu docteur à la faculté de Turin, son mérite lui valut d'être envoyé à Paris, aux frais du roi Victor-Amédée III, pour y perfectionner ses études. Après la réunion de la Savoie à la France, 1782, il servit dans l'armée française en qualité de médecin, vint plus tard professer la chimie et physique à l'École centrale des Alpes-Maritimes, puis accepta la place de médecin de l'Hôtel-Dieu et de l'hospice des aliénés de Marseille. En 1814, il obtint, dans un concours public, la chaire de médecine légale à la faculté de Strasbourg, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Sa ville natale lui a élevé une statue. Fodéré obtint une grande réputation par des travaux nombreux, fort estimés et très variés.

Les principaux sont : *Traité de médecine légale et d'hygiène publique*, 3 vol., Paris, an VII, 3e édit., 6 vol., Paris, 1815, ouvrage un peu diffus, mais bien supérieur à ceux du même genre qui l'avaient précédé, et plus complet; *Essai de physiologie positive appliquée spécialement à la médecine pratique*, 3 vol., Avignon, 1806; *Manuel du garde-malade*, 1 vol. in-12, Strasbourg, 1815, ouvrage utile et trop peu connu; *Traité du délire appliqué à la médecine, à la morale et à la législation*, 2 vol., Paris, 1817; *Leçons sur les épidémies et l'hygiène publique*, 4 vol., Strasbourg, 1822-24, etc.; enfin de nombreux articles dans le *Dictionnaire des sciences médicales* de Panckoucke.

FOË (Daniel de), publiciste et romancier, né à Londres en 1663, m. en 1731. Fils d'un boucher *dissenter* (ou *dissident*), il reçut une éducation distinguée; mais, par manque de fortune, il fut placé en apprentissage chez un bonnetier. L'ardeur de ses convictions religieuses et la tendance de son esprit vers les spéculations politiques le portèrent à se mêler aux luttes qui agitaient son époque. A 21 ans, il publia un *Traité contre les Turcs*, déclaration de guerre à l'opinion publique qui, en haine du catholicisme, se prononçait pour les Ottomans contre l'Autriche. Compromis dans la tentative du duc de Monmouth, il ne dut son salut qu'à son obscurité. Il prit une part active à la révolution de 1688, et défendit ensuite Guillaume d'Orange dans un poème, *le Véritable Anglais*, qui eut un grand succès. Ses travaux politiques ne furent point interrompus par une banqueroute, dont il répara les désastreux effets à force de travail. Ce fut lui qui, en 1701, présenta au parlement la fameuse *pétition de la Légion*. Guillaume appela auprès de lui ce partisan dévoué, et lui demanda ses conseils. Sous la reine Anne, de Foë publia, en faveur des non-conformistes : *le plus Court Chemin à prendre avec les dissidents*; le haut clergé anglican, qui accepta d'abord ce pamphlet comme l'expression de ses vœux, en comprit bientôt la sanglante ironie; l'auteur fut ruiné par une amende énorme, exposé au pilori, et détenu à Newgate, 1704. Il commença dans sa prison la publication d'une *Revue*, le premier ouvrage périodique de ce genre, qui devait paraître pendant 9 ans tous les 3 jours, et où il combattit pour la liberté de la presse, la liberté religieuse, la propriété littéraire, l'indépendance de la couronne, etc. Délivré, au bout de 4 ans, par un revirement du pouvoir, il publia son *de Jure divino*, dédié à *S. M. le Bon Sens*. La reine Anne le chargea de missions secrètes, dans lesquelles il montra beaucoup d'habileté, notamment dans l'affaire relative à l'union de l'Angleterre et de l'Écosse; elle le protégea contre une 2e condamnation, que la haine des partis lui avait attirée. Dégoûté par l'ingratitude de son siècle, négligé par Georges Ier, de Foë se retira de l'arène poli-

tique, et consacra ses 15 dernières années à des œuvres littéraires. Il mourut dans une profonde misère, après avoir été volé par son fils. Son tombeau est à Londres, dans le cimetière de Bunhill-fields. *L'Histoire de Molly Flanders*, 1721, les ***Mémoires du capitaine Carleton,*** la ***Vie de Roxane,*** l'***Histoire d'un cavalier, le Colonel Jack,*** 1722 ; ***le Colonel Singleton,*** 1720, etc., sont des œuvres auj. oubliées, et pourtant très remarquables par la puissance dramatique et la réalité vivante des tableaux. Mais le *Robinson Crusoé,* 1719, a immortalisé le nom de Daniel de Foe ; le libraire qui l'acheta n'en donna que 10 liv. sterl. ; et cependant c'est le livre populaire par excellence ; l'Angleterre en publie chaque année plusieurs éditions, et il a été traduit dans toutes les langues. Rousseau, qui n'aimait pas les livres, ne voulait voir aux mains d'Émile que *Robinson Crusoé.* Il est impossible de trouver une fiction mieux soutenue, un intérêt plus vif, des instructions plus profitables ; le naturel des personnages et la vérité des sentiments ont contribué longtemps à faire croire que l'auteur n'avait fait que publier une histoire véritable, dont il n'aurait été que le narrateur. Si le héros du livre n'est pas tout à fait imaginaire, l'ouvrage n'en est pas moins un roman, dont toutes les conceptions appartiennent entièrement à l'auteur.

On a publié à Londres, 1810, 4 vol., les romans réunis de Daniel de Foë. A. R.

FŒHR, *Foer,* île prussienne, dans la mer du Nord, sur la côte O. de la prov. de Slesvig ; 7,892 hab. Superf., 180 kil. carr. Beaucoup de canards sauvages. Pêche d'huîtres et de poissons. Ch.-l. Wick.

FŒNERATORES, usuriers à Rome. (*V.* Usure.)

FOES (Anuce), médecin helléniste, né à Metz en 1528, m. en 1595, étudia à Paris, se voua d'abord aux langues anciennes, puis à la médecine sous Houiller et Goupyl, et revint à Metz en 1556 ; ses concitoyens le nommèrent médecin de la ville. C'est à lui en grande partie que l'on doit la chute des doctrines arabistes et la réhabilitation de la médecine hippocratique.

Les plus importants de ses ouvrages sont : *Œconomia Hippocratis, alphabeti serie distincta,* etc., Francfort, 1588, in-fol., commentaire sur les mots obscurs d'Hippocrate ; *Magni Hippocratis... opera omnia quæ exstant,* Francfort, 1595, in-fol., trad. latine d'*Hippocrate,* dont la meilleure édition, Genève, 1675, 2 vol. in-fol., contient aussi l'*Œconomia* et d'autres glossaires anciens. D—G.

FOGARAS, v. de Transylvanie. (*V.* Fagaras.)

FOGELBERG, sculpteur suédois, né à Göteborg en 1787, m. à Trieste en déc. 1854, élève de Sergel. Il vécut presque toujours à Rome. Il a fait des statues d'*Odin,* de *Thor,* de *Balder,* qui sont au musée de Stockholm ; 2 places de cette ville sont ornées d'un *Birger Iarl* et d'un *Charles-Jean XIV* (Bernadotte) dus à son ciseau ; on cite encore de lui un *Apollon* et une *Vénus.* Ses œuvres se distinguent par la grâce ou la majesté.

FOGGIA, *Fovea,* v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, dans une vaste plaine près de l'Adriatique, à 190 kil. N.-E. de Naples, à laquelle elle est réunie par un chemin de fer ; 36,852 hab. Bibliothèque publique ; école d'économie rurale. On y remarque le palais de l'Intendance, auj. la préfecture, bâti par l'empereur Frédéric II, l'église collégiale, la douane. Comm. de bestiaux et de laines ; foires importantes. — Fondée au IXe siècle. Manfred y défit les troupes d'Innocent IV. Elle fut prise, en 1268, par Charles d'Anjou, qui y mourut en 1285. (*V.* Capitanate.)

FOGLIETTA (Uberto), historien génois, né en 1518, m. en 1581, se fit exiler à cause de son livre ***della Republica di Genova,*** 1559, et se retira auprès du cardinal Hippolyte d'Este à Rome.

On lui doit : *Historiæ Genuensium lib. XII,* trad. en italien par Serdonati, Gênes, 1597, in-fol. ; *Clarorum Ligurum elogia,* Rome, 1574 et 1577, in-4° ; *de Causis magnitudinis Turcorum imperii ; de Linguæ Latinæ usu et præstantia,* Rome, 1574 ; divers opuscules réunis dans le *Thesaurus antiq. et histor. Ital.* de Grævius. Sa latinité est correcte et élégante.

FOGO, FUEGO ou **SAINT-PHILIPPE,** une des îles du Cap-Vert, archipel portugais dans l'océan Atlantique ; 27 kil. sur 23 ; 11,000 hab. Elle contient un volcan en activité, le Pico, 2,964 m. ; dernière éruption en 1847.

FO-HI ou **FOU-HI,** 1er empereur et législateur des Chinois, que l'on place vers 2950 av. J.-C. Il assigna, disent les traditions, des vêtements particuliers à chaque sexe, établit le mariage, délivra le pays des animaux nuisibles, le livra à la culture, enseigna à son peuple l'usage du fer, l'art de dresser certains animaux à la domesticité, les cérémonies du culte, les éléments de l'écriture et de la musique, le calendrier, etc.

FOI, terme féodal, signifiant le serment que le vassal faisait d'être fidèle à son seigneur. La foi se faisait debout, en jurant sur l'Évangile. Elle était distincte de l'*hommage.*

FOI (Acte de). *V.* Auto-da-fé.

FOI (Armée de la). *V.* Apostolique (Parti).

FOI-MENTIE, en droit féodal, marque toute infraction aux devoirs de respect, de fidélité et de dévouement, qui unissaient le vassal au suzerain. Les *Établissements* de St Louis (liv. Ier, ch. XLVIII, LI) et les *Assises de Jérusalem* (ch. CXCI, CXCV et CXCVI) donnent l'énumération des faits constituant ce délit. On ne saurait préciser en quoi la *foi-mentie* différait de la *félonie :* les 2 mots désignaient des actes à peu près semblables.

FOIRE, du latin *forum,* marché, ou *feria,* fête, concours dans un même lieu, à des époques fixes, annuelles ou bisannuelles, de marchands venus pour vendre ou acheter ; réunion de produits nombreux, dont certaines circonstances de temps et de localité doivent faciliter l'écoulement. Au moyen âge, ce furent presque toujours les solennités religieuses qui donnèrent naissance aux foires ; la fête d'un saint attirant beaucoup de monde à l'église, on en profitait pour ouvrir un marché autour du lieu saint. Ces marchés s'établissaient en vertu de chartes royales. La plus ancienne concernant les foires est celle attribuée à Dagobert, qui créa, en 629, la foire de Saint-Denis ; ce grand marché durait 4 semaines ; les marchands de la Neustrie et de l'Armorique y vendaient le miel et la garance ; ceux de Saxe, le fer et le plomb ; ceux du midi de la France, l'huile, le vin, le suif ; ceux du Levant, les objets de luxe ; les juifs, des esclaves, trafic interdit par la reine Bathilde ; les moines de l'abbaye royale percevaient à leur profit tous les péages de la foire. La foire de Saint-Denis, transférée à Paris, en 710, entre les églises Saint-Martin et Saint-Laurent, fut plus tard rétablie dans son lieu primitif, mais ne se tint plus que le jour de la fête du saint ; Louis XI, en 1472, lui donna 8 jours de durée. Une foire non moins célèbre fut celle du *Landit* (*V. ce mot*), qui se tenait dans la plaine Saint-Denis, entre cette ville, La Chapelle et Aubervilliers. Paris eut plusieurs foires également fréquentées : la foire de *Saint-Lazare* ou *Saint-Ladre,* sur la route de Saint-Denis, concédée pour 8 jours par Louis VI à la maladrerie ou léproserie de Saint-Lazare, prolongée de 8 autres jours par Louis le Jeune, réunie au domaine par Philippe-Auguste, et transférée alors dans le marché des Champeaux ou des Halles ; la foire de *Saint-Laurent,* entre cette église et le Bourget, accordée aux lazaristes en compensation de la précédente, d'abord pour un seul jour, plus tard pour 8 et même 15, transférée en 1661, par les prêtres de la Mission, avec une durée de 3 mois, entre Saint-Lazare et les Récollets, et décrite en vers burlesques par Colletet ; la foire de *Saint-Germain,* sous la dépendance des moines de Saint-Germain des Prés, durant 3 semaines, réorganisée par Louis XI en 1482, étendue plus tard du 3 février à la veille du dimanche des Rameaux, et où venaient surtout les marchands d'Amiens, de Beauvais, de Reims, d'Orléans et de Nogent ; la foire *aux Jambons,* le jeudi, puis le mardi de la semaine sainte, sur le parvis Notre-Dame, appartenant à l'évêché et au chapitre, transférée plus tard au quai des Augustins, près du Pont-Neuf, et actuellement sur le boulevard Richard-Lenoir ; la foire du *Temple,* le jour de St Simon et St Jude, appartenant au grand prieur de France, et consacrée aux fourrures et à la mercerie ; la foire de *Saint-Ovide,* qui se tint place Vendôme depuis 1665, et, à partir de 1771, place Louis XV ; la foire *aux pains d'épices,* qui se tient sur la place du Trône (auj. place de la Nation), et sur l'avenue de Vincennes. — En province, les *foires de Champagne* tenaient le premier rang aux XIIe et XIIIe siècles, à cause de la position centrale de cette province ; sous ce nom l'on désignait les foires de Lagny, de Bar, de Provins et de Troyes. Elles procuraient d'importants revenus aux comtes de Champagne. Philippe le Bel, devenu maître de la Champagne par son mariage, accorda de nouveaux privilèges aux marchands qui s'y rendaient. D'après une ordonnance de Philippe de Valois, 1344, les marchands étrangers y apportaient leurs produits en franchise. Les 4 foires de Lyon, créées en 1419, 1443 et 1462, chacune de 20 jours, ruinèrent celles de Champagne, déjà compromises par les guerres du XIVe et du XVe siècle. Bourges avait, depuis le XIe siècle, des marchés aux draps et aux laines, quand on y transféra 2 des foires de Lyon. Parmi les autres foires jadis renommées, on peut citer : celle du Puy en Velay, dont l'institution fut régularisée en 1345, par Philippe de Valois ; celle de Nîmes, instituée en 1322 ; la *foire du Pré,* à Rouen, dont le prieur et les religieux de Notre-Dame du Pré faisaient l'ouverture ; le marché de Noyal-Pontivy ; la foire de Guingamp, dite *An-Avalou* ou *foire des pommes ;* celles de Saint-Riquier, de Bordeaux, de Toulon, de Reims, etc. Les foires se tenaient dans certains quartiers des villes, ou dans une plaine, où l'on construisait une espèce de ville temporaire en bois. Là, chaque genre d'industrie se groupait. Ces grands marchés avaient leur administration, composée de *maîtres des foires,* élus par les forains, pour rendre la justice sommairement, et dont les arrêts étaient exécutoires en tout pays ; une chancellerie et des notaires pour enregistrer les ventes ; un inspecteur des poids et mesures ; enfin un *capitaine des foires,* envoyé par chaque nation pour protéger ses nationaux. — Les foires, nécessité d'un commerce dans l'enfance, avaient

encore de l'importance vers la fin de l'anc. monarchie; mais l'abolition des privilèges, l'affranchissement de l'industrie, la facilité croissante des communications, des voyages, l'usage des voyageurs de commerce, les ont fait tomber pour la plupart : leur décadence date surtout du commencement du XIXe siècle. Celles qui ont encore quelque importance sont destinées à la vente de produits spéciaux ; telles sont les foires de *Caen*, pour les toiles et les chevaux de trait; de *la Chandeleur*, à Alençon, pour les chevaux de selle; de *Guibray*, à Falaise, pour les chevaux; de *Beaucaire*, pour les produits du midi de la France, etc. Les autres, anciens rendez-vous de commerce, ne sont plus guère que des réunions de jeux et de fêtes populaires. Celle qui se tient dans le parc de Saint-Cloud est la plus renommée. — A l'étranger, d'importantes foires existent encore; en Allemagne : à Leipzig, Francfort-sur-le-Mein, Francfort-sur-l'Oder, Brunswick, Naumbourg, Cassel et Breslau; en Angleterre : à Londres (la Saint-Barthélemy); en Russie : à Nijni-Novgorod; dans le Tyrol : à Botzen; en Suisse : à Zurich; en Italie : à Alexandrie et Sinigaglia; en Amérique : à Mexico, Porto-Bello, la Havane. B.

FOIRE (Théâtres de la). Ce genre de spectacle tira son nom des foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent à Paris. Des comédiens de province élevèrent un théâtre dans la première, en 1595, et s'y maintinrent malgré les confrères de la Passion et les acteurs de l'hôtel de Bourgogne, auxquels ils payèrent une redevance annuelle de 2 écus. En 1650, Brioché établit à la foire un théâtre de marionnettes. Puis vinrent les ménageries, les phénomènes, les escamoteurs, les funambules, etc. Après la fermeture du Théâtre-Italien, 1697, les troupes foraines se mirent à jouer des farces, des scènes dialoguées; mais, bientôt, par suite des réclamations de la Comédie-Française, on les réduisit aux monologues, puis aux pantomimes. Un peu d'indulgence qu'on leur accorda fit éclore une foule de divertissements, prologues, etc., auxquels travaillèrent Le Sage, Fuzelier, Dorneval, Favart, Dominique, Boissy, Largillière, Autreau, Lafont, Piron, Fromaget. En 1714, l'Académie royale de musique permit à une troupe de chanter, et de prendre le nom d'*Opéra-Comique*. Ce théâtre fut réuni à la Comédie-Italienne en 1762. Audinot, Nicolet et autres directeurs de troupes donnèrent ensuite des représentations aux foires Saint-Laurent et Saint-Germain; les *Variétés amusantes* de Lécluse, les Italiens et les comédiens de Monsieur y figurèrent un instant. En 1791, 2 spectacles nouveaux s'établirent à la foire Saint-Germain : les *Variétés comiques et lyriques*, et le *Théâtre de la liberté;* la suppression des foires mit fin à ces diverses entreprises. B.

FOISSET (Joseph-Théophile), magistrat, érudit et littérateur, né en 1800 à Bligny-sous-Beaune (Côte-d'Or), m. en 1873, fut conseiller à la cour de Dijon depuis 1850.

Éditeur de la *Correspondance inédite de Voltaire avec Frédéric II, le président de Brosses*, etc., 1836, des *Lettres inédites de Leibniz à l'abbé Nicaise*, 1846, collaborateur de la *Biographie universelle* de Michaud et du *Correspondant*, il a encore donné, entre autres ouvrages : *Éloge historique de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé*, 1819; *le Président de Brosses, Histoire des lettres et des parlements au dix-huitième siècle*, 1842.

FOIX, *Fuxium*, ch.-l. du dép. de l'Ariège, à 834 kil. S. de Paris, sur la rive g. de l'Ariège, à son confl. avec l'Arget, sur une colline au pied des Pyrénées; 7,076 hab. Collège, école normale primaire, bibliothèque; la ville est dominée par le vieux château des comtes de Foix. Société d'agriculture et des arts. Rues étroites et irrégulières; maisons généralement anciennes. Forges à la catalane, aciéries; fabr. de faux et de limes. — Cette ville ne semble pas remonter au delà du IIe siècle, et se forma sans doute autour de l'abbaye de Saint-Volusien, auj. hôtel de la préfecture. Elle était au XIe siècle ch.-l. d'une seigneurie érigée alors en comté, et fut assiégée par les albigeois en 1210, et par Philippe le Hardi en 1272.

FOIX (Comté de), anc. prov. de France, formant la presque totalité du dép. de l'Ariège; cap. Foix; villes princ. : Pamiers, Mazères, Tarascon, Saverdun, Ax. La vallée d'Andorre relevait du comté de Foix. On le divisait en haut et bas Foix, séparés par le pas de la Barre. — Ce comté, partie de l'anc. pays des Volsques Tectosages, puis du duché d'Aquitaine, et du comté de Carcassonne, fut érigé, en 1035, en faveur de Bernard Ier, fils de Roger, comte de Carcassonne. En 1220, le comte de Foix reconnut la suzeraineté des rois de France; en 1290, le comté de Foix fut réuni à la vicomté de Béarn; il passa, en 1398, par mariage, dans la maison de Grailly, et, en 1484, dans celle d'Albret; réuni à la Navarre par Antoine de Bourbon, Henri IV n'en prononça la réunion à la couronne qu'en 1607.

FOIX (Roger III, comte de), posséda le comté de 1070 à 1125. Excommunié comme coupable de simonie, il prit part à la 1re croisade. A son retour, il fonda la ville de Pamiers, dont le nom était, dit-on, un souvenir de celui d'Apamée (Syrie). B.

FOIX (Raymond-Roger, comte de), gouverna de 1188 à 1223. Il accompagna Philippe-Auguste à la 3e croisade, se distingua au siège d'Ascalon et à la prise de Saint-Jean-d'Acre, se déclara, à son retour, pour Raymond VI de Toulouse et les albigeois contre Simon de Montfort, ne répara point par un léger succès auprès de Castelnaudary la perte de Pamiers et de Mirepoix, et fut obligé de se rendre au concile de Latran pour se réconcilier avec l'Église et obtenir la restitution de ses domaines. B.

FOIX (Roger-Bernard III, comte de), 1265-1302, figura parmi les meilleurs poètes de son temps. Il osa braver Philippe le Hardi, qui le retint quelque temps prisonnier à Carcassonne. Puis, étant entré dans une ligue de seigneurs catalans contre Pierre III d'Aragon, il subit dans les États de ce prince une nouvelle captivité. B.

FOIX (Gaston II, comte de), 1329-1343, aida les Navarrais à gagner sur les Castillans la bataille de Tudela, 1335, rendit à Philippe de Valois, dans la guerre contre les Anglais, des services qui furent récompensés par le don de la moitié de la vicomté de Lautrec, et secourut Alphonse XI de Castille contre les Maures. B.

FOIX (Gaston III, comte de), 1343-1391, surnommé *Phœbus*, à cause de sa blonde chevelure qui le faisait ressembler au dieu de la Fable, ou parce qu'il avait pris un soleil pour emblème, succéda à son père Gaston II, à l'âge de 12 ans. Il fit ses premières armes contre les Anglais en 1345, épousa, en 1349, Agnès, fille de Jeanne de France et de Philippe III, roi de Navarre, fut incarcéré au Châtelet de Paris, 1356, à cause de ses complots avec son beau-frère Charles le Mauvais, alla courir les aventures en Prusse dans les rangs des chevaliers Teutoniques, contribua en revenant à la délivrance de la cour menacée dans Meaux par l'insurrection des *jacques*, obligea le comte d'Armagnac, vaincu à Launac, 1362, à lui céder tout le Béarn, tint à Orthez, puis à Pau, une cour dont la magnificence a été admirée par Froissart, et fut nommé, en 1380, lieutenant général du roi dans le Languedoc. Deux ans après, il maltraita et emprisonna son fils, faussement accusé d'avoir voulu l'empoisonner. Charles VI vint le visiter dans son château de Mazères. Gaston, passionné pour la chasse, nous a laissé un monument de son savoir en vénerie : *Miroir de Phébus, des déduicts de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaux de proie*, impr. avec la *Vénerie* de Jacques du Fouilloux, Poitiers, 1560; c'est un traité complet et méthodique, dans lequel il expose, en style pompeux, les préceptes de cet art. B.

FOIX (Gaston IV, comte de), 1436-72, renonça au titre de *comte par la grâce de Dieu* sur la demande de Charles VII; servit ce prince dans la guerre contre les Anglais, reçut la dignité de pair en 1458, et obtint pour son fils aîné la main de Madeleine de France. Intermédiaire du traité conclu, en 1462, entre son beau-père Jean II d'Aragon et Louis XI, il fut récompensé par le don de la ville et seigneurie de Carcassonne; cependant il maria l'une de ses filles à François II, duc de Bretagne, et entra dans la coalition féodale de 1471. B.

FOIX (Pierre de), un des fils d'Archambault de Grailly, captal de Buch, né en 1386, m. en 1464, fut religieux de St François, évêque de Lescar et de Comminges, avant d'être nommé cardinal par Benoît XIII, en 1408. Au concile de Constance, il abandonna ce pontife, et contribua à l'élection de Martin V. Chargé d'aller terminer le schisme en Espagne, il obtint, au concile de Tortose, 1429, l'abdication de l'antipape Clément VIII. Dans un concile provincial à Avignon, 1457, il fit décréter de sages règlements pour l'administration des diocèses. Il mourut archevêque d'Arles. Ce fut lui qui fonda à Toulouse le *Collège de Foix* pour 25 étudiants pauvres. B.

FOIX (Catherine de), porta en dot la Navarre et le comté de Foix à Jean d'Albret, 1484. Ses États ayant été envahis, en 1512, par le roi d'Espagne Ferdinand le Catholique, elle en mourut de chagrin, 1517.

FOIX (Gaston de), duc de Nemours, fils de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, né en 1489, reçut, en 1512, le commandement de l'armée royale en Italie, débloqua Bologne, prit Brescia, vainquit 2 fois les Vénitiens près de Castiglione, gagna la bataille de Ravenne sur les troupes hispano-italiennes, et fut tué en poursuivant les vaincus. La rapidité de son expédition le fit surnommer *la foudre d'Italie*.

FOIX (Odet de). *V.* Lautrec.

FOIX (Thomas de). *V.* Lescun.

FOIX (André de). *V.* Lesparre.

FOIX (Françoise de). *V.* Chateaubriant.

FOIX (Germaine de), sœur de Gaston de Foix, et nièce de Louis XII, née en 1488, m. en 1538, épousa, en 1505, Ferdinand le Catholique, visita avec lui le royaume de Naples et assista à l'entrevue qu'il eut avec Louis XII à Savone, en 1506. Après la mort de Ferdinand, elle se remaria 2 fois : avec Jean de Brandebourg et Ferdinand, duc de Calabre. E. D—y.

FOIX (Paul de), diplomate et prélat français, né en 1528, m. en 1584, n'appartenait pas à la famille des précédents. Conseiller-clerc au parlement de Paris, il fut compris dans la même accusation que Dubourg et Dufaur, pour s'être montré, comme eux, trop favorable à la Réforme ou trop tolérant pour les réformés, 1559. Après la mort de Henri II, Catherine de Médicis le fit sortir de la Bastille, l'envoya à Londres négocier avec Elisabeth, 1564, le nomma conseiller d'État, puis ambassadeur à Venise. Il retourna en Angleterre pour essayer de déterminer Élisabeth à un mariage avec le duc d'Anjou, 1570, remplit encore plusieurs missions diplomatiques, essaya par l'ordre de Charles IX de ramener Henri de Navarre à la religion catholique, 1576, et reçut, la même année, l'archevêché de Toulouse. Ambassadeur de France à Rome, en 1579, il résida dans cette ville jusqu'à sa mort. Montaigne a fait son éloge.

On a de lui des *Lettres* publiées en 1628, à Paris, par Auger de Mauléon. — *V.* Secousse, dans les *Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. XVII. E. D—y.

FOIX (Louis de), architecte parisien du XVIe siècle, eut part à la construction du palais et du monastère de l'Escurial en Espagne, fut chargé des travaux du port de Bayonne, creusa, dit-on, le chenal actuel de l'Adour en 1579, et bâtit, en 1585, le beau phare connu sous le nom de *Tour de Cordouan*, à l'embouchure de la Gironde.

FOJANO, brg d'Italie, prov. d'Arezzo, sur la Chiapa; 1,970 hab. Comm. de grains et de bestiaux.

FO-KIEN. *V.* Fou-Kian.

FOKSCHANI, en roumain *Focsani*, v. du roy. de Roumanie (Valachie), sur la rive dr. du Milkov; 20,323 hab. Sur la rive opposée se trouve un faubourg qui renferme 2,500 hab., et qui fait partie de la Moldavie; siège de la commission centrale des Principautés-Unies jusqu'en 1861. Cour d'appel.

FOLARD (Jean-Charles, chevalier de), célèbre tacticien, surnommé de son temps *le Végèce français*, né à Avignon en 1669, m. en 1752, montra de bonne heure un goût prononcé pour les armes, qui se développa par la lecture des *Commentaires* de César. A 18 ans, il s'échappa de la maison paternelle pour s'engager, fut nommé sous-lieutenant, et employé, dès 1688, dans un corps de partisans. Attentif à profiter des leçons de l'expérience, qu'il combinait avec ses lectures, il écrivit un *Traité de la guerre de partisans*, ouvrage resté manuscrit, et qui lui valut une lieutenance. Bientôt le duc de Vendôme se l'attacha comme aide de camp, et le fit nommer capitaine. Folard se distingua d'abord en Italie, où il reçut la croix de Saint-Louis, et ensuite dans la Flandre; il fut blessé à Malplaquet, 1709, et fait prisonnier par le prince Eugène, qui essaya en vain de se l'attacher. Il fut alors nommé commandant de la petite place de Bourbourg. Après la paix d'Utrecht, il se rendit auprès du grand maître de Malte, attaqué par les musulmans; mais une question d'amour-propre le détermina à quitter cette île pour se rendre à Stockholm, auprès du roi Charles XII, qui l'accueillit avec distinction. Il y resta jusqu'à la mort de ce prince, revint en France, et fit sa dernière campagne, en 1719, contre les Espagnols, en qualité de mestre de camp. Pendant ses dernières années, il tomba dans les extravagances des convulsionnaires. On lui doit plusieurs ouvrages sur l'art militaire, qui ont puissamment contribué aux progrès de la tactique: *Nouvelles Découvertes sur la guerre*, Paris, 1724, in-12; *Commentaire* formant un *Corps de science militaire*, dans l'*Histoire de Polybe*, traduite par Dom Thuillier, Paris, 1727-30, 6 vol. in-4°, et Amsterdam, 1774, 7 vol. in-4°, fig. Le commentaire est placé à la suite de chaque chapitre. On trouve en tête de l'ouvrage un *Traité de la colonne, de la manière de la former et de combattre dans cet ordre*. Le *Commentaire* et le *Traité de la colonne* ont été publiés à part et abrégés, 3 vol. in-4°, Paris, 1757. Le *Traité* fut vivement combattu dans sa nouveauté, même par Frédéric II, qui publia pourtant, en 1761, *l'Esprit du chevalier Folard*. L—h.

FOLEMBRAY, vge (Aisne), arr. de Laon; 1,669 hab. François Ier et Henri II y avaient construit une belle maison de chasse. Henri IV s'y réconcilia avec Mayenne en 1596. Célèbre verrerie dite *du Vivier*, fondée en 1705, fournissant par an 8 millions de bouteilles et 150,000 cloches à jardin.

FOLENGO (Théophile), connu surtout sous le pseudonyme de *Merlin Coccaie*, moine bénédictin de Mantoue, né en 1491, m. en 1544, quitta son couvent pour courir le monde. Ayant écrit un poème épique qu'il croyait supérieur à l'*Énéide*, il fit voir le manuscrit à un de ses amis, qui lui dit qu'il avait *égalé* Virgile. Folengo, furieux, jeta au feu son ouvrage, et n'écrivit plus que des vers macaroniques. Il rentra à son couvent en 1526, et y mourut. On a de lui: *Opus macaronicum*, Venise, 1517, contenant 17 *macaronées* (plat de macaroni); les éditions subséquentes en renferment 8 de plus. Il y entre pêle-mêle du latin, de l'italien, du mantouan et autres patois. C'est le 1er ouvrage que Folengo ait publié sous le nom de Merlin Coccaio ou Coccaie. Il a été trad. en franç. sous le titre de: *Histoire macaronique de Merlin Coccaie*, Paris, 1606, 2 vol. in-12. L'*Orlandino*, ou Roland enfant, Venise, 1526, a été publié sous le nom de *Limerno Pitocco* (*Limerno*, anagramme de Merlino, *Pitocco*, gueux). *La Humanita del Christo*, Venise, 1533, est un poème en vers italiens de 8 syllabes. C. N.

FOLEY (John-Henry), sculpteur anglais, né à Dublin en 1818, m. en 1874. Ses principales œuvres sont: la *Mort d'Abel* et *l'Innocence*, 1839; *Ino et Bacchus*, 1840; la statue de *Hampden*, 1844, dans le nouveau palais du Parlement; le *Jeune Homme à la fontaine*, 1855; *Caractacus*, 1857.

FOLIGNO, *Fulginium*, v. du roy. d'Italie, au pied des Apennins et sur le Topino, prov. de Pérouse; 8,423 hab. Évêché. Belle cathédrale de San-Feliciano, et plusieurs églises, dont l'une renfermait le célèbre tableau de Raphaël, *la Madone de Foligno*, transporté à l'hôpital lors de l'occupation française, et auj. au Vatican. Musée d'antiquités. Fabr. de bougies, draps, papier, parchemin, savon. Confitures estimées.

FOLKESTONE, v. d'Angleterre (Kent), port vaste et fréquenté, sur le Pas-de-Calais, à 130 kil. S.-E. de Londres, à 50 de Boulogne; 18,887 hab. Bains de mer. Bateaux à vapeur pour Boulogne. (*V. ce nom.*) Pêche active. Patrie de Harvey, à qui l'on y a élevé une statue.

FOLKUNGS, famille de Suède, puissante au commencement du XIIIe siècle par la dignité de « jarl des Suédois et des Goths, prince de Suède par la grâce de Dieu », sorte de mairie du palais qui était en sa possession, et par ses nombreux partisans. Elle finit par s'emparer de tout le pouvoir, et donna à la Suède 4 rois, 1250-1374. A. G.

FOLLETS (ESPRITS), lutins familiers des superstitions populaires, plus malicieux que méchants. Ils égarent les voyageurs, tourmentent les gens craintifs, mais sont dociles à ceux qui savent les commander.

FOLLIS. *V.* Balles.

FOLQUET. *V.* Foulques.

FOMENTO (Ministre du), ministre des travaux publics en Espagne et dans les républiques de l'Amérique du Sud.

FONCEMAGNE (Étienne Lauréault de), littérateur, né en 1694 à Orléans, m. en 1779, entra en 1722 à l'Académie des inscriptions, pour laquelle il rédigea des Mémoires importants sur les commencements de la monarchie franque. Il fut chargé, 30 ans après, par le duc d'Orléans, de l'éducation de son fils le duc de Chartres. Il est surtout célèbre par sa polémique contre Voltaire, qui niait l'authenticité du *Testament politique de Richelieu*, et dont il sut gagner l'estime par son aménité dans la discussion. L—h.

FONCTIONS ÉQUESTRES, SÉNATORIALES, A ROME. *V.* Cursus honorum.

FOND-DU-LAC, v. des États-Unis (Wisconsin), sur le lac Winnebago, communiquant avec le lac Michigan, et, par un canal, avec le Mississipi; 18,000 hab. Fabr. de machines, minoteries. — v. des États-Unis (Minnesota), à l'O. du lac Supérieur et à l'emb. de la riv. Saint-Louis.

FONDI, anc. *Fundi*, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta), près du lac de son nom, à 5 kil. de la Méditerranée; 6,743 hab. Évêché, belle cathédrale. La ville est traversée par la voie Appienne, qui forme sa principale rue; son territoire, l'ancien *Cæcubus ager*, était célèbre par ses vins, auj. peu estimés. Elle fut 2 fois pillée par les Turcs au XVIe siècle. On y voit l'habitation de St Thomas d'Aquin. — Près de là est la belle fontaine de Petronio.

FONDI (Lac de), *Lacus Fundanus*, lac du roy. d'Italie, entre la ville de Fondi et la mer, où il se décharge par 2 canaux.

FONDOUK (LE), vge d'Algérie, dép. et à 32 kil. S.-E. d'Alger; 500 hab., 5,600 avec la commune; cultures et fermes créées par les Européens.

FONFRÈDE (Jean-Baptiste Boyer), un des girondins, beau-frère de Ducos, né à Bordeaux en 1766, m. en 1793, se signala à la Convention par son éloquence et son courage, dénonça les massacres de septembre, vota avec la Montagne dans le procès de Louis XVI, mais s'opposa à la création du tribunal révolutionnaire, et accusa Marat. Membre de la commission des Douze, il vota contre l'arrestation d'Hébert et de Dumas, et fut pour ce fait sauvé par Marat lui-même au 31 mai. Cependant, toujours aussi véhément contre la Montagne, il fut enfin décrété d'accusation, et exécuté avec ses amis le 31 octobre. — Son fils, Henri, né en 1788, m. en 1841, s'est fait remarquer comme publiciste libéral sous la Restauration. Il écrivit avec talent dans le principal journal politique de Bordeaux. Ses *Œuvres* ont été recueillies en 10 vol., Bordeaux, 1844-47. C. P.

FONS, c.-à-d. en latin *fontaine, source*, entre dans la composition d'un grand nombre de noms géographiques: *Fons Aponi*, auj. Abano; *Fons Bellaqueus*, Fontainebleau; *Fons Bel-*

lus, Schœnbrunn; *Fons Ebraldinus*, Fontevrault; *Fons Padiræ*, Paderborn; *Fons Rapidus*, Fontarabie; *Fons Tungrorum*, Spa, etc.

FONSECA (Jean-Rodrigue de), prélat et ministre espagnol, né à Séville en 1452, m. en 1530, fut évêque de Badajoz, de Palencia et archevêque de Burgos, et jouit d'un grand crédit auprès de la reine Isabelle, qui l'admit dans son conseil. Après avoir traité Christophe Colomb de visionnaire quand il vint offrir ses services à la cour d'Espagne, il entrava encore ses armements. Ami du grand inquisiteur Torquemada, il s'opposa à toutes les mesures qui avaient pour but d'améliorer le sort des Indiens défendus par Las-Casas et choisit pour les évangéliser les missionnaires les plus ardents, disant que, pour convertir les Américains, « il fallait un baptême ou d'eau ou de sang ». C. P.

FONSECA (Pierre de), jésuite portugais, né à Cortizada en 1528, m. en 1599, étudia sous Barthélemy des Martyrs à l'université d'Evora, où bientôt il professa lui-même. Parvenu aux premiers emplois de son ordre, il jouit de la faveur du pape Grégoire XIII et du roi Philippe II, qui, maître du Portugal, le nomma ministre dans ce royaume en 1582. Ses travaux le firent surnommer *l'Aristote portugais*. Il a laissé : *Institutiones dialecticæ*, Lisbonne, 1564; *Commentaire sur la métaphysique d'Aristote*, en latin, 4 vol. in-fol. Sous le titre de *Science moyenne*, il prétendit avoir découvert la conciliation du libre arbitre avec la prédestination. C. P.

FONSECA (Golfe de), formé par l'océan Pacifique sur les côtes de l'Amérique centrale; le golfe est entouré par 3 républiques : le Nicaragua au S., le Honduras à l'E. et au N., San-Salvador à l'O.

FONTAINE (Nicolas), né à Paris en 1625, m. en 1709, entra à Port-Royal à l'âge de 20 ans, et s'attacha particulièrement à M. de Sacy, avec lequel il fut mis à la Bastille pour cause de jansénisme, de 1664 à 1669. Après la mort de son maître, 1684, il se retira à Melun. On a de lui : *Figures de la Bible*, ou *Bible de Royaumont*, Paris, 1674, in-4°, ouvrage attribué à de Sacy; *Abrégé de St Jean Chrysostome*, 2 vol., 1670; *Vies des Saints*, 1679, 4 vol.; *Traduction des Homélies de St Jean Chrysostome sur les épîtres de St Paul*, 7 vol., ouvrage qui fut condamné comme entaché de nestorianisme; *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1736, 2 vol. in-12. L—h.

FONTAINE (Jacques), dit *de La Roche*, écrivain ecclésiastique, né à Fontenay-le-Comte en 1688, m. en 1761, embrassa la querelle des jansénistes, montra un zèle ardent contre la bulle *Unigenitus*, et publia, pour défendre son parti, même dans ses plus grossières erreurs, comme les convulsions du cimetière Saint-Médard, une gazette hebdomadaire sous le titre de *Nouvelles ecclésiastiques*. Elle fut continuée jusqu'en 1803 par Guénin, dit *l'abbé de Saint-Marc*, et par Mouton. C. P.

FONTAINE DES BERTINS (Alexis), géomètre, né à Claveyson (Dauphiné) en 1725, m. en 1771, renonça aux études de droit pour les mathématiques, dont le goût fut développé en lui par la lecture du livre de Fontenelle sur la géométrie de l'infini. Il se rendit à Paris, débuta par la détermination de la ligne la plus courte entre 2 points sur une surface, et donna ensuite une solution ingénieuse et nouvelle du problème des tautochrones, qui consiste à trouver la courbe qu'un corps pesant doit parcourir pour arriver, dans le même temps, au point le plus bas, de quelque hauteur qu'il descende. Ce problème a été repris depuis par Lagrange. Dans son travail sur les tautochrones, Fontaine démontre 2 théorèmes qui peut-être ont servi de fondement au calcul des variations. Il s'est occupé aussi de la résolution des équations numériques; mais sa méthode, dont la généralité n'est pas même démontrée, exige l'emploi de tables dont la construction est très longue. Fontaine, ne suivant guère que ses propres idées, et ignorant souvent les travaux d'autrui, contesta à Euler la découverte des conditions d'intégrabilité des fonctions différentielles, et prétendit avoir trouvé le principe de mécanique connu sous le nom de *principe de Dalembert*. Il fut reçu à l'Académie des sciences en 1733. Son *Éloge* a été écrit par Condorcet.

Ses *Mémoires* se trouvent dans la collection de l'Académie des sciences : [illegible] imprimés séparément en 1764, 1 vol. in-4°. V.

FONTAINE (Pierre-François-Léonard), né à Pontoise en 1762, m. à Paris en 1853, célèbre architecte français, entra, au sortir du collège, dans l'atelier de Peyre le jeune, où il rencontra Percier, avec qui il forma une étroite amitié qui dura toute leur vie. Fontaine, à peine âgé de 23 ans, obtint le 2e grand prix de Rome; puis, par suite de contrariétés, il renonça aux concours, et partit pour l'Italie avec les plus minces ressources. Un ami, témoin de ses brillants débuts, obtint pour lui la pension de Rome. Percier venait de remporter le grand prix, et les 2 jeunes artistes, réunis inopinément, se livrèrent avec ardeur à des études qu'ils firent en commun. Fontaine, pour son travail de 3e année, envoya la restauration de la ville des Césars, ouvrage qui lui valut un prix extraordinaire. Rentré en France au plus fort de la Révolution, il fut réduit à faire des dessins pour les fabricants de meubles ou de papiers peints. En 1792, une décoration composée avec Percier, pour une tragédie de *Lucrèce*, les fit connaître, et leur valut, plus tard, la place de directeurs des décorations de l'Opéra. Leur carrière d'architectes ne commença réellement qu'avec le Consulat. Le premier consul leur confia la restauration de la Malmaison, et, devenu empereur, les nomma ses architectes. En 1814, les talents de Fontaine et sa rare probité le maintinrent dans la place d'architecte du souverain, qu'il conserva pendant toute la durée des règnes de Louis XVIII, de Charles X, et de Louis-Philippe. Il prit sa retraite en 1849, et fut nommé président honoraire du conseil des bâtiments civils. Il avait été admis à l'Institut dès 1811. Les travaux de Fontaine et de Percier embrassent l'espace d'un demi-siècle. Les principaux sont, sous Napoléon Ier : la restauration des Tuileries et de tous les palais impériaux; la création de la cour des Tuileries, avec sa grille monumentale; la restauration et l'achèvement de la cour du Louvre; les intérieurs et les grands escaliers de la colonnade du même palais; le bel escalier, auj. détruit, du Musée; la décoration de la grande galerie du Louvre, l'érection de l'arc de triomphe du Carrousel, etc.; sous Louis XVIII : la continuation des travaux du Louvre; la chapelle expiatoire du boulevard Haussmann, que Fontaine construisit seul; sous Charles X, la disposition du musée Charles X; sous Louis-Philippe : l'achèvement et la restauration du Palais-Royal et du palais de Neuilly; l'escalier et de grands changements dans le palais des Tuileries, etc. Fontaine et Percier ont été les restaurateurs du bon goût en architecture au commencement du xixe siècle. On leur a reproché un peu de sécheresse dans l'exécution; mais ce défaut, qui est celui de l'époque, tient à la pureté des formes et à l'élégance des lignes poussées jusqu'à l'exagération. Outre leurs nombreux travaux, ils ont publié en collaboration : *Choix des plus célèbres maisons de campagne de Rome et de ses environs*, in-fol., Paris, 1810-13; *Description des cérémonies et des fêtes qui ont eu lieu pour le Mariage de S. M. l'empereur Napoléon Ier avec l'archiduchesse Marie-Louise*, gr. in-fol., Paris, 1810; *Palais, maisons et autres édifices modernes, dessinés à Rome*, in-fol., 1798; *Recueil de décorations intérieures, comprenant tout ce qui a rapport à l'ameublement, comme vases, candélabres, cheminées, tables, lits, etc.*, in-fol., Paris, 1812; *Résidences de souverains... de France, d'Allemagne, de Russie*, etc., in-4°, atlas in-fol., Paris, 1833. Fontaine était un homme d'un esprit distingué; Napoléon Ier et Louis-Philippe le traitèrent en ami; il recueillit dans leurs conversations une foule de confidences improvisées, dont il a, dit-on, consigné le souvenir dans un journal demeuré entre les mains de sa famille. C. D—y.

FONTAINE-FRANÇAISE, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 1,007 hab. Forges, hauts fourneaux. On y remarque le château, et le monument commémoratif de la victoire que Henri IV remporta dans les environs, le 3 juin 1595, sur le duc de Mayenne et les troupes espagnoles.

FONTAINE-L'ÉVÊQUE, v. de Belgique (Hainaut), sur la Bablone; 5,037 hab. Clouterie. — Longtemps disputée entre les comtes de Hainaut et les princes de Liège, elle tomba au pouvoir des Autrichiens, 1757-1794, puis des Français, 1794-1814.

FONTAINE-LA-VAGANNE, vge (Oise), arr. de Beauvais; 550 hab. Ainsi nommé d'une famille de Wagan, qui le possédait dès le xiie siècle. Anc. château fort, réparé en 1678.

FONTAINEBLEAU, *Fons Bellaqueus*, *Fons Bleaudi*, en latin du moyen âge, s.-préf. (Seine-et-Marne), à 59 kil. S.-E. de Paris, au milieu de la forêt de son nom. Collège, biblioth. publique; école d'application de l'artillerie et du génie. Ville bien percée et bien bâtie; magnifique château de l'époque de la Renaissance, 2 beaux quartiers de cavalerie, une superbe caserne d'infanterie; hospices fondés par Mmes de Montespan et de Maintenon; obélisque élevé en 1786, en l'honneur du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette; ancien hôtel de Gabrielle d'Estrées; manufactures de porcelaine et de faïence; exploitation de carrières à grès pour le pavé de Paris; commerce d'excellent chasselas dit *de Fontainebleau*, récolté aux environs, et surtout à Thomery; 12,483 hab. Patrie de Philippe le Bel, Henri III, Louis XIII, Dancourt. — Fontainebleau doit son origine à son château, dont la fondation remonte au temps du roi Robert, et que les rois de France choisirent fréquemment pour séjour jusqu'au xvie siècle. François Ier le reconstruisit presque en entier; Henri II, Charles IX, Henri III, mais surtout Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Napoléon Ier, et Louis-Philippe ont agrandi et embelli ce château, qui se compose d'un grand nombre de bâtiments d'un ensemble assez irrégulier. Ils sont répartis dans 6 cours avec 3 entrées principales. L'entrée

d'honneur est par la cour dite du Cheval blanc, où Napoléon Ier, qui venait de signer son abdication, le 6 avril 1814, fit ses adieux à sa vieille garde, le 20. L'intérieur du palais est somptueusement décoré : on y admire les travaux de Léonard de Vinci, d'Andrea del Sarto, du Rosso, du Primatice, de Nicolo dell' Abbate, de Benvenuto Cellini. Il y a un superbe parc, des parterres, un jardin anglais, de très belles eaux vives, et entre autres, dans le parc, un canal ou bassin long de près de 1,200 m., large de 46. Fontainebleau fut habité par la reine de Suède, Christine, qui y fit assassiner Monaldeschi dans la galerie des Cerfs, en 1657, et par le pape Pie VII, prisonnier de Napoléon, 1812-13; les rois de France, aux XVIIe et XVIIIe siècles, y venaient régulièrement passer la saison d'automne. Louis XIV y signa la révocation de l'édit de Nantes; on y conclut une alliance entre la France et la Suède, 24 sept. 1661; un armistice entre la France et l'Angleterre, 19 août 1712; un traité d'alliance perpétuelle entre la France et l'Espagne, 25 oct. 1743; des préliminaires de paix entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et le Portugal, 3 nov. 1762; une alliance entre la France et la Hollande, 10 nov. 1785; un traité entre la France et l'Espagne, 27 oct. 1807, pour la conquête du Portugal. — La forêt de Fontainebleau, originairement appelée forêt de Bière ou de Bièvre, *sylva Bieria*, est l'une des plus belles de la France. La variété, le pittoresque de ses sites et de ses points de vue, l'ont rendue célèbre. Sa superficie est de 16,900 hect. environ, entrecoupés de plaines, de déserts, d'énormes rochers de grès, et percés d'un grand nombre de chemins et de routes.

V. Vatout, *Histoire des résidences royales de France*, Fontainebleau, 1840; Denecourt, *Indicateur de Fontainebleau*, 1872.

FONTAINES (PIERRE DE), gentilhomme vermandois du XIIIe siècle, le plus anc. jurisconsulte français, fut maître des requêtes sous Louis IX, qui demandait souvent son aide pour rendre la justice. En 1253, il publia, à la demande d'un seigneur désireux que son fils *s'entendist ès lois*, un curieux ouvrage, intitulé : *Conseil à un gentixhons pour le former à rendre justice*, et que Ducange a inséré dans son édition de l'*Histoire de St Louis*, de Joinville, 1688. Le vieux droit français, les *Établissements* de St Louis et la loi romaine y sont combinés.

FONTAINES (LE COMTE DE). V. FUENTÈS.

FONTAINES (MARIE-LOUISE-CHARLOTTE DE PELARD DE GIVRY, COMTESSE DE), m. en 1730, est auteur de 2 romans : *la Comtesse de Savoie*, ouvrage intéressant où l'on trouve le sujet de 2 tragédies de Voltaire, *Artémise* et *Tancrède*; et *Aménophis*, très inférieur au précédent. Ils ont été publiés à Paris, 1812, 1 vol. in-18, et à la suite des *Œuvres complètes* de Mmes de La Fayette et de Tencin, Paris, 1814. C. P.

FONTANA (PROSPER), peintre d'histoire, né à Bologne en 1512, m. en 1576, élève de Francucci, et, à son tour, maître de Louis et d'Augustin Carrache, travailla à Gênes avec Perino del Vaga, et à Florence avec Vasari. Appelé à Rome par le pape Jules III, il devint l'un des peintres du palais. Ses compositions sont grandioses, son coloris beau et vif, ses idées fécondes et hardies. Parmi ses ouvrages, on distingue : *Jésus-Christ mis au tombeau*, dans la galerie de Bologne; l'*Adoration des Mages*, à Berlin. M. V—I.

FONTANA (LAVINIA), fille du précédent, connue aussi sous le nom de Lavinia Zappi, née à Bologne en 1552, m. en 1614, imita le coloris de son père : inférieure à lui pour le dessin et la composition, elle le surpassa dans le portrait. Le pape Grégoire XIII l'appela à Rome, et la nomma peintre de la cour. Ses principales œuvres sont : à Bologne, *St François de Paule bénissant un enfant*; à Rome, une *Madeleine*; à Berlin, *Vénus et l'Amour*. Naples, Florence et Dresde possèdent aussi des tableaux fort estimés de cette artiste. M. V—I.

FONTANA (JEAN), né à Mili près de Côme en 1540, m. en 1614, fut un des architectes de l'église de Saint-Pierre de Rome; on lui attribue aussi le palais Justiniani, dans la même ville. Son talent principal était pour l'hydraulique. Il rétablit l'anc. aqueduc d'Auguste, qui amenait l'eau du lac de Bracciano au sommet du Janicule, et bâtit, en société avec Maderno, la superbe fontaine Pauline, où cette eau vient aboutir; il nettoya l'embouchure du Tibre à Ostie, fit arriver à Frascati l'eau Algida pour l'embellissement des villas du Belvédère et de Mondragone, rétablit à Tivoli la digue qui servait à former l'anc. cascade de l'Anio, et éleva des digues qui préservèrent Ravenne et Ferrare des inondations du Pô. M. V—I.

FONTANA (DOMINIQUE), célèbre architecte et ingénieur, frère du précédent, né à Mili, près de Côme, en 1543, m. en 1607, étudia à Rome. Le cardinal Montalte lui fit construire la chapelle du *Presepio*, à Sainte-Marie-Majeure, et celle du palais appelé depuis *villa Negroni*; puis, devenu pape sous le nom de Sixte-Quint, il le chargea de transporter et de dresser sur la place Saint-Pierre le grand obélisque égyptien, monolithe en granit rouge, qu'on y voit encore, opération simplifiée par la science moderne, mais qui était alors fort difficile. Fontana en éleva 3 autres : derrière Sainte-Marie-Majeure, sur la place de Saint-Jean-de-Latran, et sur celle *del Popolo*, vis-à-vis de la porte Flaminienne. Rome lui doit aussi la façade de la basilique de Saint-Jean-de-Latran et du palais pontifical qui est contigu; la bibliothèque du Vatican, la façade de ce palais vers la place Saint-Pierre, l'achèvement du palais de Monte-Cavallo au Quirinal, et la fontaine de l'*Acqua-Felice* sur la place Termini. Après la mort de son protecteur, Fontana fut accusé de s'être approprié des sommes considérables dans les entreprises qu'il avait dirigées; Clément VIII lui ôta son emploi. Retiré à Naples en 1592, il fut nommé architecte et premier ingénieur du royaume. Il construisit à Naples la belle fontaine Medina, et le palais du roi, son plus grand ouvrage. Fontana est un architecte de premier ordre; il y a de la grandeur et de la noblesse dans ses compositions; cependant son goût est incorrect, et quelquefois il altère le caractère des ordres. Aussi ses ouvrages ne sont-ils pas restés classiques.

Comme écrivain, il a laissé : *del Modo tenuto nel trasportare l'obelisco Vaticano e delle fabriche di nostro signore Sisto V*, Rome, 1590, in-fol., réimprimé à Naples, 1604, avec un second livre. M. V—I.

FONTANA (CHARLES), architecte, né à Bruciato en 1634, m. en 1714, étudia sous le Bernin, à Rome, où il construisit les palais Grimani et Bolognetti, le mausolée de la reine Christine de Suède dans l'église de Saint-Pierre, l'une des fontaines de la place Saint-Pierre, celle de Sainte-Marie en Transtévère, le théâtre Tordinona, le palais du mont Citorio, les greniers publics de Termini, l'hospice de Saint-Michel à *Ripa Grande*. Il donna le plan de la cathédrale de Fulde, et celui de plusieurs monuments à Vienne. Il a écrit : *il Tempio Vaticano e sua origine*, Rome, 1694, in-fol.; *l'Anfiteatro Flavio*, La Haye, 1725, in-fol., description savante et estimée du Colisée; *Trattato delle acque correnti*, Rome, 1696, in-fol.; *Descrizione della capella del fonte battismale nella basilica Vaticana*, Rome, 1697, in-fol.; *Antio e sua antichità*, Rome, 1710, etc. Les constructions de Fontana ne manquent ni de grandeur ni d'élégance dans l'exécution; mais son goût fut incorrect, et, comme son maître, il sacrifia trop à la décoration. M. V—I.

FONTANA (FÉLIX), physicien et anatomiste, né en 1730 à Pomarole en Tyrol, m. en 1805 à Florence, étudia les lettres, puis les sciences, à Vérone, Parme, Bologne et Padoue, enseigna la philosophie à l'université de Pise, et fut appelé à Florence par le grand-duc Léopold, qui lui donna la direction de son muséum. Il augmenta cet établissement en faisant exécuter beaucoup d'instruments, et surtout la célèbre collection anatomique en cire, dont l'empereur Joseph II voulut avoir une copie. Une collection de toutes les parties du corps humain, en cire coloriée, que lui commanda Napoléon Ier, fut donnée à la faculté de médecine de Montpellier.

Parmi ses ouvrages, on remarque : *Expériences sur les parties irritables et sensibles*, dans le 3e vol. des Mémoires de Haller; *Traité sur le venin de la vipère*, Florence, 1781, 2 vol. in-4o, trad. en allem., Berlin, 1787, 2 vol. in-4o; *Recherches philosophiques sur la physique animale*, Florence, 1775, in-4o, trad. en allem., Leipzig, 1785. D—G.

FONTANA (LE P. GRÉGOIRE), mathématicien, frère du précédent, né en 1735, m. en 1803, entra dans la communauté des Ecoles pies, professa à Sinigaglia, Bologne, Milan, et remplaça Boscowich à Pavie. L'amitié de Bonaparte le fit nommer membre du corps législatif de la république cisalpine.

On a de lui : *Analyseos sublimioris opuscula*, Venise, 1763; *Memorie matematiche*, Pavie, 1796, in-4o; de nombreux Mémoires dans les recueils des académies de Sienne, de Turin, etc.

FONTANALES, *fontanalia*, fête des fontaines, ou plutôt des nymphes des fontaines, chez les anc. Romains. Elle était annuelle, se célébrait le 3 des ides d'octobre (13 octobre), à Rome, sur le mont Célius. Elle durait une demi-journée, pendant laquelle on couronnait les puits de fleurs et de feuillage. C. D—Y.

FONTANAROSA, v. du roy. d'Italie, province d'Avellino; 2,127 hab.

FONTANELLE (JEAN-GASPARD DUBOIS-), littérateur, né à Grenoble en 1737, m. en 1812, travailla, avant la Révolution, à la *Gazette universelle de politique et littérature de Deux-Ponts*, au *Journal de littérature et de politique* de La Harpe, au *Mercure de France*, et à la *Gazette de France*. Après 1789, il devint professeur de belles-lettres aux écoles centrales de l'Isère, puis professeur d'histoire à la faculté de Grenoble.

Parmi ses écrits, on remarque : *Naufrage et Aventures de Pierre Viaud*, 1768; *Anecdotes africaines*, 1775; *Contes philosophiques et moraux*, 1779, 2 vol. in-18; *Vies de P. Aretin et de Tassoni*, 1768, in-12; une traduction des *Metamorphoses* d'Ovide, 1804; *Théâtre et Œuvres philosophiques*, 1785; un *Cours de belles-lettres*, publié après sa mort, 1813, 4 vol. C. P.

FONTANES (JEAN-PIERRE-MARCELLIN DE), inspecteur des manufactures, né à Genève en 1721, m. en 1774. Le Poitou lui doit en grande partie le défrichement des terrains stériles appelés *lais-de-mer*, l'amélioration de la culture, et la propagation des pépinières de garance. Il a fourni plusieurs Mémoires aux *Éphémérides du citoyen*.

FONTANES (Louis de), fils du précédent, poète et homme d'État, né à Niort (Deux-Sèvres) en 1757, m. en 1821, se rendit, jeune encore, à Paris, où il publia quelques poésies dans le *Mercure de France* et dans l'*Amanach des Muses*. A la suite d'un voyage en Angleterre, il donna, en 1783, une traduction en vers de l'*Essai sur l'homme* de Pope, qui commença sa réputation. Il la fit suivre de plusieurs petits poèmes, tels que : *la Chartreuse de Paris, les Livres saints, le Verger*, l'*Épître à Louis XVI, le Jour des Morts dans une campagne*, et quelques fragments de Lucrèce. Adoptant les principes de la Révolution, il en repoussa les conséquences extrêmes, et prit part à la rédaction du journal *le Modérateur*. Ce fut lui qui rédigea secrètement la pétition des Lyonnais contre Collot d'Herbois. Le secret ayant été trahi, Fontanes se cacha, et ne reparut qu'après le 9 thermidor. Il écrivit dans le *Mémorial*, feuille royaliste, entra à l'Institut, et fut nommé professeur de belles-lettres à l'École centrale des Quatre-Nations. Au 18 fructidor, il se réfugia en Angleterre, où il se lia pour toujours avec Chateaubriand. Après le 18 brumaire, il fut chargé par le premier consul de prononcer dans l'église des Invalides, alors temple de Mars, l'éloge funèbre de Washington. Dès ce moment s'ouvrit pour lui la carrière des dignités ; membre du Corps législatif en 1801, il en devint président en 1805. Quand l'Université fut reconstituée, en 1808, l'Empereur l'en nomma grand maître. Il fut appelé au Sénat en 1810. Quoique comblé des bienfaits de Napoléon, il vota la déchéance de l'Empereur en 1814, et se rallia à la Restauration, qui lui conserva ses places et ses dignités. Louis XVIII le nomma pair de France ; mais, au milieu de tous ces honneurs, il fut frappé par la perte de son fils adoptif, M. de Saint-Marcellin, et en mourut de douleur. Fontanes fut un orateur élégant, un poète remarquable, surtout par la pureté et l'harmonie du style, quelquefois par la grâce mélancolique du sentiment. A défaut de génie, il excella dans l'imitation, et on l'a appelé le *dernier parent de Racine*.

Ses *Œuvres complètes* ont été réunies en 2 vol., 1839, par Sainte-Beuve.
L—h.

FONTANET ou **FONTENOY-EN-PUISAYE**, vge du dép. de l'Yonne, arr. et à 30 kil. S.-O. d'Auxerre ; 811 hab. Bataille célèbre du 25 juin 841, où Lothaire fut vaincu par ses frères, Louis le Germanique et Charles le Chauve. Un obélisque, érigé en 1860, rappelle cet événement.

FONTANGES (Marie-Angélique de **SCORAILLE DE ROUSSILLE**, duchesse de), d'une famille noble du Rouergue, née en 1661, m. en 1681, vint à Versailles, à 17 ans, comme fille d'honneur de Madame, plut à Louis XIV et lui fit oublier pour quelque temps M^{me} de Montespan. Effrontée, avide et prodigue, jolie plutôt que belle, *sotte comme un panier*, au dire des contemporains, elle aurait coûté près de 11 millions en 3 ans. Les suites d'une couche lui firent perdre ses charmes et la faveur du roi. Elle mourut au monastère de Port-Royal, regrettant tout et n'excitant pas un regret. J. T.

FONTANGES, nom d'une parure de tête improvisée par M^{lle} de Fontanges pour réparer sa coiffure pendant une promenade. Elle consistait en un ruban noué au-dessus du front. Cela devint une mode qui durait encore au XVIII^{e} siècle, avec quelque variation dans la forme du nœud.

FONTANGES, vge (Cantal), arr. de Mauriac, sur la Maronne ; 1,000 hab. Mines de houille et d'alun. Environs très pittoresques : belles cascades.

FONTANIER (Victor), voyageur, né en Auvergne vers 1796, m. en 1857, fit divers voyages aux frais de l'État, et eut la direction de plusieurs consulats. Il était membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

On a de lui : *Voyage en Orient de 1821 à 1829*, Paris, 1829, 2 vol. ; *Voyage en Orient pendant les années 1831-1832*, ibid., 1834 ; *Voyage dans l'Inde et dans le golfe Persique, par l'Egypte et la mer Rouge*, 1844-47, 3 vol.

FONTANIEU (Gaspard-Moïse), maître des requêtes et intendant de Grenoble, conseiller d'État, contrôleur général des meubles de la couronne, m. en 1767, a fait un précieux recueil de titres sur l'histoire de France, avec notes, observations et dissertations. Ce recueil, formant 841 portefeuilles in-4°, est à la Bibliothèque nationale.

FONTANINI (Giusto), littérateur, antiquaire et critique italien, né en 1666 à San-Daniele (Frioul), m. en 1736. Il vint se perfectionner à Rome dans l'étude de la langue grecque et de la paléographie, près de Fabretti, et publia, en 1700, une défense de l'*Aminta* du Tasse. Clément XI le nomma professeur d'éloquence à l'université de Rome, et ce fut alors qu'il prononça, sur *l'Utilité et la Dignité des belles-lettres*, un discours devenu célèbre. Il tomba en disgrâce, et ne fut réintégré dans ses dignités que sous Benoît XIII, qui le nomma archevêque d'Ancyre et chanoine de Sainte-Marie-Majeure. Disgracié de nouveau par Clément XII, il se retira tout à fait, et se livra entièrement à l'étude. Il a défendu avec ardeur Mabillon, critiqué par le P. Germon, et Tillemont, attaqué par les jésuites. Il mourut pendant qu'il terminait une *Histoire des savants du Frioul*. Parmi ses autres ouvrages, on remarque le *Catalogue* (en latin) *de la biblioth. du cardinal Imperiali*, Rome, 1711, in-fol., et le *Traité de l'Éloquence italienne*, Rome, 1736, in-4°, dont le 3^{e} livre a été réimprimé à Venise, 1753, 2 vol. in-4°, sous le titre de *Bibliotheca della Eloquenza italiana*, avec de savantes notes d'Apostolo Zeno. Ce recueil coûta à Fontanini plusieurs années de travail ; on y trouve plus d'érudition que de solidité dans le jugement. Une nouvelle édition, Parme, 1803-10, 2 vol. in-4°, contient quelques augmentations.
M. V—i.

FONTARABIE, en espagnol *Fuenterrabia*, en latin *Fons rapidus, Œaso*, v. forte d'Espagne (Guipuzcoa), située à 17 kil. E. de Saint-Sébastien, et 22 kil. O.-S.-O. de Bayonne (France), sur une petite presqu'île du golfe de Gascogne, près de la rive g. de la Bidassoa, en face du bourg français de Hendaye. Château fort dit de Charles-Quint. Pop. de la commune, 2,154 hab. Commerce de cabotage, pêche et bains de mer. — Autrefois très bien fortifiée et considérée comme une des clefs de l'Espagne. Les Français la prirent en 1521, l'assiégèrent vainement en 1638, la prirent en 1719 et 1794. — Ses murs sont encore debout, noircis par le temps et troués par les boulets français.

FONT-AVELLANE, monastère de l'Ombrie, dans le diocèse de Faenza. Ludolfe, disciple de St Romuald et évêque de Gubbio, y fonda, en 1019, une congrégation sous la règle de St Benoît. Les religieux, s'étant relâchés de leur austérité, furent réunis aux camaldules, en 1570.

FONTENAY (J.-B. **BLAIN** de), célèbre peintre de fleurs et de fruits, né à Caen en 1654 d'une famille protestante, m. à Paris en 1715, abjura le calvinisme en 1685 et épousa la fille de son maître, le peintre de fleurs Monnoyer. L'Académie des beaux-arts le reçut la même année, avant même qu'il eût terminé son tableau de réception, pour lui marquer la joie qu'elle éprouvait de sa conversion.

FONTENAY-MAREUIL (François du **VAL**, marquis de), diplomate, avait été élevé auprès de Louis XIII, dauphin, comme enfant d'honneur. Il combattit au siège de La Rochelle, fut ambassadeur à Rome de 1641 à 1645, et de nouveau en 1647. Il a laissé des *Mémoires*, publiés pour la première fois dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, par Petitot ; ils retracent la fin du règne de Henri IV, et celui de Louis XIII jusqu'en 1624, et sont suivis de différentes pièces ou relations. On y reconnaît un homme sincère, d'un jugement sûr, et expérimenté.

FONTENAY, vge (Eure), arr. des Andelys ; 352 hab. Château de Beauregard, où naquit Chaulieu ; on a conservé le parc dans le même état que du temps de ce poète.

FONTENAY-L'ABATTUE. V. Frontenay.

FONTENAY-SOUS-BOIS, vge (Seine), arr. de Sceaux, à 2 kil. E. de Vincennes, et près du bois de Vincennes ; 3,097 hab., 4,445 avec la commune. On y remarque l'église du XV^{e} siècle, le réservoir des eaux de la Marne, et une maison qui appartint à l'acteur tragique Lekain.

FONTENAY-LE-COMTE, *Fontenay-le-Peuple* sous la Convention, s.-préf. du départ. de la Vendée, sur la Vendée ; 9,333 hab. ; collège. On y remarque les ruines du château des comtes de Poitou ; l'église Notre-Dame, construite en 1600, surmontée d'une belle flèche de 82 m. d'élévation ; la fontaine qui a donné son nom à la ville. Dépôt de remonte. Foires à bestiaux. Fabr. de toiles, draps, chapellerie ; comm. de bois et cordes. Comice agricole. — Anc. seigneurie, possédée par les familles de Thouars, de Mauléon, de Lusignan, puis capitale du bas Poitou, et ch.-l. du département jusqu'en 1804, cette ville reçut une charte de commune, la 1re dans le bas Poitou, en 1471 ; elle fut prise par Henri IV en 1590, et par les Vendéens en 1793. Patrie de Viète, de Nicolas Rapin, du naturaliste Brisson, du général Belliard, à qui l'on y a élevé un buste, et de Crétineau-Joly.

FONTENAY-AUX-ROSES, vge (Seine), arr. de Sceaux, à 7 kil. de Paris, sur le chemin de fer de Sceaux, dans une charmante situation ; 2,375 hab., 2,925 avec la commune. Culture de rosiers, de fraisiers et de plantes potagères. Ce village devait, avant 1789, offrir un bouquet de roses à chaque membre du parlement pour l'assemblée solennelle du mois de mai. Nombreuses et jolies maisons de campagne, entre autres, celle qu'habita Scarron. Collège de Sainte-Barbe des Champs, annexe du collège Sainte-Barbe de Paris.

FONTENAY-TRÉSIGNY, brg (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers ; 1,015 hab. Ruines d'un château royal construit par Philippe III le Hardi. Église du XIII^{e} siècle.

FONTENELLE (Bernard **LE BOVIER** de), né à Rouen le 11 févr. 1657, m. à Paris le 9 janv. 1757. Il était neveu de Corneille, par sa mère, Marthe Corneille, mariée à M. Le Bovier de Fontenelle, avocat à Rouen. Après de brillantes études dans sa ville natale, il fit son droit, fut reçu avocat, plaida

une seule cause sans succès, et renonça au barreau pour les lettres. Ses premiers essais furent malheureux : ce sont de médiocres poésies insérées dans le *Mercure*, une comédie, *la Comète*, jouée sous le nom de Visé, et la tragédie d'*Aspar*, 1680, tombée sous les sifflets et jetée au feu par l'auteur. Fontenelle écrivit encore pour le théâtre sans réussir davantage : il donna 3 opéras, 6 comédies, 1 tragédie en prose, des *Lettres du chevalier d'Her****; il se joignit aux adversaires de Racine et s'unit à Perrault et à Lamotte-Houdart pour défendre, assez maladroitement, du reste, les modernes contre les anciens. S'il n'avait fait que ces ouvrages, le nom du neveu de Corneille serait demeuré dans l'oubli. Il écrivit sans inspiration et sans naturel, mais avec beaucoup d'esprit, des poésies pastorales par lesquelles il préludait, malgré les railleries trop méritées de Boileau, aux bergeries du XVIIIe siècle, comme il allait préluder bientôt à ses innovations philosophiques. Il donna, en 1683, des *Dialogues des morts*, œuvre remplie de pensées fines et de paradoxes prétentieux, qui commencèrent à dessiner sa physionomie d'auteur; puis des *Entretiens sur la pluralité des mondes*, 1686, et une *Histoire des oracles*, d'après Van Dale, qui lui firent définitivement sa place; un mélange de philosophie et de grâce mondaine, de science et d'afféterie, c'était là ce qui charmait dans ces bizarres compositions. Il entra à l'Académie française en 1691. Nommé, en 1699, secrétaire de l'Académie des sciences, Fontenelle se dévoua avec beaucoup de zèle à ses fonctions. Ce fut alors qu'il composa une *Histoire de l'Académie des sciences*, de 1666 à 1699, et des *Éloges des académiciens*, ouvrages qui sont ses chefs-d'œuvre; il rendit de réels services en popularisant, avec un art plein d'élégance, les travaux des savants. Sceptique, mais circonspect, il savait communiquer avec agrément son instruction variée, ingénieuse, et quelquefois profonde. Il avait connu les grands hommes du XVIIe siècle, et favorisa, quoique discrètement, les nouvelles tendances du siècle suivant : Fontenelle a servi de lien entre ces 2 périodes; cette situation unique, dont il profita avec une rare habileté, fait l'originalité de sa longue carrière. On lui a reproché de la sécheresse de cœur et de l'égoïsme : « Ce n'est pas un cœur que vous avez dans la poitrine, lui disait Mme de Tencin, c'est de la cervelle, comme dans la tête. » Les *Œuvres complètes* de Fontenelle ont paru en 1758, 11 vol. in-12; en 1790, 8 vol.; en 1825, 5 vol. La *Géométrie de l'infini*, 1727, ne fait point partie de ces recueils. L'abbé Trublet a publié l'*Esprit* de Fontenelle.

V. son *Eloge* par Dalembert, par Garat; et Villemain, *Tableau du dix-huitième siècle*, 13e leçon. S. R. T.

FONTENELLE (Guion-Eder de **LA**), brigand gentilhomme de la basse Bretagne, à l'époque de la Ligue, appartenait, dit-on, à la maison de Beaumanoir. Sous prétexte de défendre le catholicisme, il commit toutes sortes de violences. Henri IV lui laissa son repaire de Douarnenez; mais le parlement le poursuivit pour de nouveaux crimes, et le fit rompre vif en place de Grève, 1602. Le souvenir de La Fontenelle vit encore dans les chants populaires de la Bretagne.

FONTENELLE (Abbaye de). *V.* Vandrille (Saint-).

FONTENELLES, petit pays de l'anc. France (Franche-Comté), où était Villedieu-en-Fontenelles (Haute-Saône).

FONTENELLES, *Fontanellæ*, vge de Vendée, arr. de La Roche-sur-Yon, possédait une célèbre abbaye fondée au XIIIe siècle par Guillaume de Mauléon.

FONTENOY, vge de Belgique (Hainaut), arr. et à 7 kil. S.-E. de Tournay; 850 hab. Célèbre par la victoire qu'y remporta, le 11 mai 1745, l'armée française, commandée par Louis XV et Maurice de Saxe.

FONTENOY-LE-CHÂTEAU, brg du dép. des Vosges, sur le Coney, arr. d'Épinal; 1,745 hab. Fabr. de kirsch. Patrie du poète Gilbert.

FONTENOY-EN-PUISAYE. *V.* Fontanet.

FONTETTE (Charles-Marie **FEVRET** de), érudit, né à Dijon en 1710, m. en 1772, conseiller au parlement de Bourgogne depuis 1736, donna une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, Paris, 1768, 5 vol. in-fol. Il avait recueilli un grand nombre d'estampes historiques, qui font auj. partie de la Bibliothèque nationale.

FONTEVRAULT, *Fons Ebraldinus*, brg du dép. de Maine-et-Loire, arr. de Saumur; 860 hab., 3,370 avec la commune. Fabr. de toiles, nouveautés, quincailleries. Une célèbre abbaye de bénédictines y fut fondée, en 1099, par Robert d'Arbrissel, et confirmée par Pascal II en 1106 et 1113. Il en reste 3 cloîtres, une seule des 5 églises, belle construction du XIIe siècle, la *tour d'Evrault*, et plusieurs bâtiments modernes construits pour Mesdames de France, filles de Louis XV, qui y furent élevées. L'abbaye est devenue, depuis 1804, une maison centrale de détention, pouvant contenir environ 1,700 détenus; une colonie pénitentiaire agricole y est annexée. L'abbaye de Fontevrault, comprenant aussi un ordre d'hommes fondé par Ebrald en 1117, était la seule de son genre dans le monde chrétien : 300 religieuses, les plus instruites, et chargées de chanter l'office, étaient placées dans le *grand Moutier* près de la grande église; les femmes repenties, au monastère de la Madeleine; les lépreux et les infirmes, à Saint-Lazare; les religieux, à Saint-Jean-de-l'Habit (auj. détruit; il ne reste que les ruines de l'église). Dans cet ordre, les hommes étaient soumis à la puissance des femmes. L'habit des Fontevristes était noir, avec un petit capuchon, et au bas, devant et derrière le mantelet, une pièce carrée de la grandeur de la main, et appelée *le Robert*. Les religieuses portaient la robe blanche, le rochet de batiste plissé, la guimpe, les bas et les souliers blancs, la ceinture noire et le voile noir; quand elles sortaient, elles avaient une longue robe d'étamine noire. Éléonore de Guyenne fut inhumée à Fontevrault, dans le *cimetière des rois*, nom donné à la portion de la grande église où étaient déposés les restes de Henri II et de Richard Cœur de Lion; la statue placée sur le tombeau de celui-ci est bien conservée. — Parmi les monastères de l'ordre de Fontevrault, on distinguait ceux des Loges, de Chantenois, de la Puce, de la Lande et de Tuçon en Anjou, d'Orsan dans le Berry, de la Madeleine, d'Orléans sur la Loire, de la Haute-Bruyère près de Chartres, etc. Il y en eut jusqu'à 30 dans la Bretagne seulement. En 1145, les religieuses étaient au nombre de 5,000; on en comptait 900 à Blessac près de Limoges. Elles étaient réduites à 700 en 1248, à 500 en 1360. En 1475, Marie de Bretagne, 26e abbesse, réforma l'ordre, et la sévérité de sa règle fut maintenue par Anne d'Orléans, sœur de Louis XII, Renée de Bourbon, et Jeanne-Baptiste de Bourbon, filles de Henri IV. En 1789, l'institut de Fontevrault était divisé en 4 provinces : la France, avec 15 prieurés; l'Aquitaine, 14 prieurés; l'Auvergne, 15 prieurés; et la Bretagne, 13 prieurés. La maison mère ne contenait plus que 150 femmes et 60 hommes. D.

FONTRAILLES (Louis d'**ASTARAC**, marquis de), m. en 1677, entra avec Cinq-Mars, en 1642, dans une conspiration formée par Gaston d'Orléans contre Richelieu, et fut le négociateur du traité secret par lequel le frère du roi s'alliait avec l'Espagne. La découverte de la conspiration, qui coûta la vie à Cinq-Mars, contraignit Fontrailles à passer en Angleterre : il ne revint en France qu'après la mort de Richelieu.

Il a laissé une *Relation des choses particulières de la cour pendant la faveur de M. de Cinq-Mars*, imprimée dans le t. Ier des *Mémoires* de Montrésor, et dans la *Collect. des Mém. relatifs à l'hist. de France* de Petitot, et des *Lettres* conservées en ms. à la Bibliothèque nationale. C. P.

FONTVIEILLE, vge (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles; 2,238 hab. Carrières de belles pierres de taille, dites *pierres d'Arles*. Moulins à huile. Grotte curieuse, dite *Trou des fées*.

FOOTE (Samuel), comédien et auteur comique anglais, né en 1720 dans le comté de Cornouailles, m. en 1777, entra par nécessité au théâtre en 1744, fut à la fois directeur et acteur au théâtre de Hay-Market, et composa pour cette scène un grand nombre de comédies satiriques, qui lui firent donner le surnom d'*Aristophane moderne*. On a de lui 20 pièces, qui brillent plutôt par l'esprit et la gaieté que par la régularité du plan.

Ses *Œuvres* ont été imprimées séparément de 1752 à 1778, et réunies, Lond. 1778, 4 vol., ou 1797, 2 vol. Will. Cooke a publié les *Mémoires de Samuel Foote, avec un recueil de bons mots, anecdotes*, etc., Londres, 1805, 3 vol.

FOPPENS (Jean-Franç.), érudit, né à Bruxelles en 1689, m. en 1761, fut professeur de théologie à Louvain, chanoine et archidiacre de Malines.

On lui doit : *Bibliotheca Belgica*, Bruxelles, 1739, 2 vol. in-4o; *Historia episcopatus Antuerpiensis*, 1717, in-4o; *Historia episcopatus S. lexæducensis*, 1721, in-4o; *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium*, 1731, in-4o, etc.

FOR, vieux mot signifiant *coutume, privilège*, dans la région des Pyrénées. Oloron, Morlaas, les vallées d'Ossau et d'Aspe avaient leurs fors particuliers. En 1306, Marguerite de Béarn fit réunir et coordonner tous les fors de la province; ce recueil fut amendé en 1551, avec le consentement des états.

FORAGE, anc. droit seigneurial sur le vin foré, c.-à-d. percé pour être mis en vente, particulièrement sur le vin vendu au détail.

FORAIN, anc. mot synonyme d'*étranger*. Les *marchands forains* étaient des marchands étrangers ou des marchands qui se rendaient à une foire. Le *prévôt forain* était celui qui n'avait juridiction que sur les personnes étrangères à la ville où il siégeait. L'*official forain* était un délégué de l'évêque hors du siège de l'évêché. On nommait *docteurs forains* ceux qui ne résidaient pas dans le lieu de l'Université. La *traite foraine* était le droit payé par certaines marchandises à l'entrée ou à la sortie de Paris. Au Châtelet de Paris, on appelait *chambre foraine, tribunal forain*, une juridiction sommaire qui connaissait des contestations relatives au commerce des bourgeois avec des étrangers.

FORBACH, v. d'Allemagne (Alsace-Lorraine), cercle de Sarreguemines; 4,730 hab. L'armée française y fut battue le

4 août 1870. Tanneries, brasseries, verreries, tissus métalliques, gants de soie, broderies.

FORBIN, anc. famille de Provence, dont les *Forbin des Issarts* et les *Forbin-Janson* sont les principales branches.

FORBIN (PALAMÈDE DE), dit *le Grand*, seigneur de Soliers, né dans la 1re moitié du XVe siècle, m. en 1508, président de la Chambre des comptes et conseiller de René d'Anjou, décida son maître à léguer ses États à Louis XI. Quand ce prince prit possession de la Provence, 1481, il en nomma Forbin gouverneur, et le maintint malgré les attaques de ses ennemis. Sous Charles VIII, Forbin se démit volontairement de ses emplois.

FORBIN (GASPARD DE), député par la noblesse de Provence à l'Assemblée des notables convoquée à Rouen en 1617, a laissé en ms. des *Mémoires sur l'histoire de la Provence, de 1578 à 1597*.

FORBIN (CLAUDE, CHEVALIER, puis COMTE DE), chef d'escadre, né à Gardane, près d'Aix, en 1656, m. en 1733. Il fut de l'expédition contre Messine en 1675, fit sous le comte d'Estrées une campagne en Amérique, et assista au bombardement d'Alger par Duquesne. Major de l'ambassade envoyée, en 1685, au roi de Siam, il fut nommé amiral par ce roi, qu'il quitta au bout de 2 ans. Pendant la guerre de la 2e coalition, on lui donna une frégate comme à Jean Bart; il fut fait prisonnier et s'échappa avec lui. Durant la guerre de la succession d'Espagne, il répandit la terreur dans l'Adriatique; de 1703 à 1707, il donna la chasse aux corsaires algériens, et, en 1708, essaya de conduire le chevalier de Saint-George à Édimbourg; mais, comme on le rendait responsable du mauvais succès de l'expédition, il se retira du service et abandonna la cour.

On a des *Mémoires* fort intéressants, publiés en 1730 à Amsterdam, 2 vol. in-12, sous le nom de Forbin, et rédigés sur ses notes par Reboulet et le P. Lecomte.

FORBIN (LOUIS-NICOLAS-PHILIPPE-AUGUSTE, COMTE DE), directeur général des musées de France, né en 1779, au château de La Roque (Bouches-du-Rhône), m. en 1841. Ayant vu périr son père et son oncle dans les massacres de Lyon, 1793, il s'enrôla, servit comme simple soldat au siège de Toulon, se lia avec Granet dans cette ville, étudia la peinture sous David, et reprit bientôt du service. Ayant obtenu un congé, il se fixa en Italie, où il fut protégé par la famille Bonaparte. Revenu à Paris en 1804, il fut nommé chambellan de la princesse Pauline. Rentrant pour la 3e fois dans la vie militaire, il fit, comme officier d'état-major, quelques campagnes en Portugal, en Espagne et en Autriche. Après la paix de Schœnbrunn, il renonça définitivement aux armes pour se livrer tout entier à son art. Sous la Restauration, il fut nommé membre de l'Institut et directeur des musées royaux.

On a de lui : un roman, *Charles Barimore*, 1810; *Voyage dans le Levant*, 1 vol. gr. in-fol., 1819; *Souvenirs de la Sicile*, 1 vol., 1833; *Un Mois à Venise*, 182 -25, 1 vol. in-fol. Comme peintre, il a produit *l'Éruption du Vésuve, ou la Mort de Pline l'Ancien*, la *Vision d'Ossian*, *Inès de Castro*, *une Scène de l'Inquisition*, etc. On a publié en 1843 le *Portefeuille de M. de Forbin, contenant ses tableaux, dessins et esquisses*, avec un texte par M. le comte de Marcellus.

FORBIN-JANSON (TOUSSAINT DE), né en 1625, m. en 1713, évêque de Digne, de Marseille, de Beauvais, fut ambassadeur de Louis XIV en Pologne. Nommé cardinal, 1690, avec l'appui du roi de Pologne Sobieski, dont il avait pourtant combattu l'élection, il représenta la France à Rome sous Innocent XII et Clément XI, pendant la guerre de la succession d'Espagne. En 1706, il obtint la charge de grand aumônier.

FORBIN-JANSON (CHARLES-AUGUSTE DE), né à Paris en 1785, m. en 1844, auditeur au conseil d'État en 1806, se fit prêtre, organisa l'Œuvre des Missions avec M. de Rauzan, 1814, visita la terre sainte, et fut nommé évêque de Nancy en 1824. Mal accueilli dans cette ville et partisan de la branche aînée des Bourbons, il fut forcé de quitter son diocèse en 1830, mais ne voulut pas donner sa démission. Il se rendit alors au Canada, où ses prédications eurent le plus grand succès. Revenu à Paris, il se disposait à partir pour la Chine, quand il mourut.

FORBISHER. V. FROBISHER.

FORBONNAIS (FRANÇOIS **VÉRON DE**), économiste, né au Mans en 1722, m. en 1800, était d'une riche famille de manufacturiers, exerça d'abord l'industrie de ses parents, et acquit ainsi des notions pratiques qu'il devait appliquer plus tard à l'amélioration générale des manufactures et aux progrès du commerce. Venu à Paris en 1752, ses premiers écrits sur les finances lui valurent, en 1756, le titre d'inspecteur général des monnaies, et, en 1759, la place de secrétaire du contrôleur général des finances Silhouette. Il se montra habile administrateur, et provoqua d'utiles réformes. L'année suivante, voulant contribuer perpétuellement à l'amélioration de nos manufactures, il fonda, à l'Académie des sciences, mais en gardant l'anonyme, un prix pour l'encouragement de la fabrication du verre. Exilé dans ses terres par suite des intrigues des courtisans hostiles à son esprit d'ordre, ce fut en vain que l'abbé Terray voulut le ramener aux affaires. Il ne fut rappelé à Paris qu'en 1790 pour s'occuper du travail qu'on fit alors sur les monnaies, et devint membre de l'Institut.

On a de lui : *Extrait de l'Esprit des lois*, 1753, in-12; *Considérations sur les finances d'Espagne relativement à celles de France*, 1753, in-12; *Éléments du commerce*, 1753 et 1796, trad. dans la plupart des langues de l'Europe, et le premier ouvrage où l'on ait traité méthodiquement ce qui a rapport au commerce; *Questions sur le commerce des Français au Levant*, 1755, in-12; *Recherches et Considérations sur les finances de France depuis 1595 jusqu'en 1721*, 1758, 2 vol. in-4o ou 6 vol., très bon ouvrage, qui obtint beaucoup de succès; *Analyse des principes sur la circulation des denrées et l'influence du numéraire sur cette circulation*, 1800, in-12. L—H.

FORCADE LA ROQUETTE (JEAN-LOUIS-VICTOR-ADOLPHE DE), homme politique, né à Paris en 1820, m. en 1874, était frère utérin du maréchal de Saint-Arnaud. Avocat à la cour de Paris en 1841, maître des requêtes au conseil d'État en 1852, directeur général des forêts en 1857, des douanes et des contributions indirectes en 1859, il fut ministre des finances en 1860-61, et signala son passage aux affaires par l'émission des obligations trentenaires. Puis il fut sénateur et vice-président du conseil d'État. En 1867, il reçut le ministère de l'agriculture, des travaux publics et du commerce, qu'il échangea contre celui de l'intérieur, et resta en fonctions jusqu'en janvier 1870.

FORCADEL (PIERRE), en latin *Forcatulus*, mathématicien, né à Béziers, m. en 1576, était ami de Ramus, qui lui fit obtenir, en 1560, une des 2 chaires de mathématiques au Collège de France. Il a laissé : *l'Arithmétique entière et abrégée*, 1565; *Description d'un anneau solaire convexe*, 1569; *les Six Premiers Livres des éléments de géométrie d'Euclide, traduits en français*, 1564; *Deux Livres de Proclus, du mouvement, traduits et commentés*, 1565; *le Premier Livre d'Archimède, des choses également pesantes*, 1565; *Traduction de la musique d'Euclide*, 1565, etc. — Son frère, ÉTIENNE, né à Béziers en 1534, m. en 1573, a composé des poésies latines et françaises, toutes médiocres, et écrit des livres de jurisprudence qui portent des titres singuliers : *Sphæra juris, Necyomantia juris, Cupido jurisperitus, Aviarium juris civilis*, etc. Il remplaça Cujas à Toulouse comme professeur de droit, en 1554. C. P.

FORCALQUIER, *Forum Calcarium*, s.-préf. (Basses-Alpes), sur une colline près de la Laye; 2,848 hab. Pensionnat, société d'agriculture. Fabr. de cadis, filatures de soie, chapellerie. Récolte de miel, cire, amandes, etc. Ruines du château des comtes de Forcalquier. — Ancienne cité des *Memini*, elle doit probablement son origine à quelque four à chaux. Elle devint la cap. d'un comté érigé en 1054, et réuni par mariage, en 1208, à la Provence, dont il suivit les destinées.

FORCE (CAUMONT DE LA). V. LA FORCE.

FORCE (PRISON DE LA), à Paris, rue du Roi-de-Sicile, no 2, démolie en 1850. C'était un vaste hôtel qui porta d'abord le nom d'hôtel de Sicile, parce qu'il appartint, en 1265, à Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile. Il passa au comte de Valois en 1292; Charles VI l'acheta en 1389. Le cardinal de Meudon le fit rebâtir en 1559. Au XVIIe siècle, le comte de Saint-Paul l'acheta et lui donna son nom; au XVIIIe, l'hôtel, étant passé par héritage au duc de La Force, fut appelé tantôt hôtel de Saint-Paul, tantôt hôtel de la Force, nom qui finit par prévaloir. On le divisa alors en 2 parties : l'une appelée hôtel de Brienne, et depuis *la Petite Force*, rue Pavée-au-Marais; l'autre, *la Grande Force*, rue du Roi-de-Sicile. Le gouvernement acheta l'une et l'autre en 1754, et elles furent transformées, en 1782, en maison de détention pour les délits civils. Les prisonniers de la Force furent massacrés par les septembriseurs, en 1792. C. D—Y.

FORCE (LA), divinité allégorique, fille de Thémis, et sœur de la Tempérance et de la Justice.

FORCELLINI (EGIDIO), lexicographe, né près de Padoue en 1688, m. en 1768, élève et collaborateur de Facciolati. Il fut abbé, et quelque temps professeur et directeur du séminaire de Ceneda, près de Bellune; mais il renonça à tout pour se consacrer tout entier à un grand dictionnaire latin-italien, avec le mot grec correspondant, et intitulé : *Totius latinitatis lexicon*. Facciolati, sous le nom duquel on désigne quelquefois ce précieux dictionnaire, n'a fait qu'en suggérer l'idée à son élève. Ce travail, qui donne tous les sens de chaque mot latin avec des citations nombreuses, fut publié d'abord à Padoue, 3 ans après la mort de l'auteur, 4 vol. in-fol., 1771, puis avec un supplément en 1805 et 1816, et à Londres, 1824, 2 vol. in-4o.

La meilleure édit. est celle de Furlanetto, Padoue, 1827-31, 4 vol. in-4o, avec beaucoup d'additions. D—R.

FORCHHEIM, v. forte de Bavière (haute Franconie), au confl. de la Regnitz et de la Wiesent; 3,847 hab. École latine; bains d'eau minérale. Verrerie, salpêtrerie, fabr. de draps, etc. Charlemagne y résida. Forchheim fut souvent attaqué pendant la guerre de Trente ans.

FORCHTENAU, brg de Hongrie, comitat d'Œdenburg. Beau château des princes d'Esterhazy, avec arsenal. Aux environs, chapelle et pèlerinage de Sainte-Rosalie.

FORCHTENBERG, v. du roy. de Wurtemberg, cercle du Jaxt, sur le Kocher; 1,150 hab. Château de Friedrichsruhe, aux princes de Hohenlohe-Œhringen.

FORD, *gué* en anglais : Abbot's FORD, gué de l'Abbé.

FORD (JOHN), ingénieur-mécanicien anglais, né en 1605, m. en 1670, inventa, pour faire monter l'eau de la Tamise et la distribuer dans les quartiers de Londres les plus élevés, une machine que l'on appliqua également, dans quelques parties du royaume, au desséchement des terres et des mines inondées.

FORDICIDIES, *fordicidia*, fête en l'honneur de Tellus ou la Terre, chez les anc. Romains, et consistant en sacrifices de vaches pleines, *fordæ*, faits au Capitole, dans les 30 curies de Rome, et dans les campagnes. Numa l'institua pendant une stérilité commune aux campagnes et aux bestiaux. Elle était annuelle, revenait le 17 des calendes de mai, 5 avril, et durait une demi-journée. C. D—Y.

FORDWICH, vge d'Angleterre (Kent), port sur la Stour, à 3 kil. E.-N.-E. de Canterbury; 250 hab. Appartient par Sandwich aux Cinq-Ports.

FORDYCE (JACQUES), prédicateur écossais, né à Aberdeen en 1720, m. en 1796, devint pasteur d'une congrégation de *dissidents* établie à Londres. Il a laissé : *Essai sur l'action convenable à la chaire; le Temple de la Vertu; Sermons aux jeunes femmes*, 1765. Il se faisait remarquer par le pathétique autant que par l'élégance de ses compositions.

FORDYCE (GEORGE), né à Aberdeen en 1736, m. en 1802, montra de bonne heure d'heureuses dispositions pour la médecine, étudia à Édimbourg, puis à Leyde, et vint se fixer à Londres. Il fut médecin de l'hôpital Saint-Thomas en 1770, membre de la Société royale en 1776, et du Collège de médecine en 1787. On lui doit de curieuses expériences sur la température du corps de l'homme et des animaux.

Ses principaux ouvrages sont : *Principes d'agriculture et Préceptes sur la végétation*, 1765; *Éléments de médecine pratique*, 1768, le principal de ses écrits, devenu classique : *Traité de la digestion des aliments*, 1791; *Dissertations sur la fièvre simple*, 1794, 1795, 1796, 1802. C. P.

FOREEST (PIERRE DE), connu sous le nom de *Forestus*, médecin, né en 1522 à Alkmaar, m. en 1597, étudia à Louvain, voyagea en Italie et en France, y suivit les leçons de Vésale, de Jacques Dubois, etc. C'était un bon observateur.

Il a laissé : *Observationum et curationum medicinalium libri XXVIII*, Francfort, 5 vol. in-fol., 1602-34, ou 4 vol. in-fol., 1660-61. D—G.

FORELAND (**NORTH-** ET **SOUTH-**), caps d'Angleterre (Kent), le 1er au S. de l'estuaire de la Tamise, entre les villes de Margate et de Ramsgate, sur la mer du Nord, le 2e, à l'E. de Douvres, sur le Pas-de-Calais.

FORENSIS PAGUS, nom anc. du FOREZ.

FORENZA, anc. *Ferentum*, v. du roy. d'Italie (prov. de Potenza); 5,660 hab. Récolte de citrons et d'oranges.

FORESIENS, habitants du Forez.

FOREST, brg de Belgique (Brabant), à 6 kil. S. de Bruxelles, sur la Senne; teintureries.

FORESTIER (HENRI-JOSEPH), peintre, né à Saint-Domingue en 1787, m. en 1872, vint suivre en France les leçons de David, et remporta le grand prix de l'École des beaux-arts en 1813, sur le sujet de la *Mort de Jacob*. On cite, parmi ses tableaux : un *Ecce Homo*, les *Funérailles de Guillaume le Conquérant, Jésus guérissant un possédé, St Pierre délivré par l'Ange, le Samaritain*, etc. Après la révolution de 1848, Forestier fut colonel de la 4e légion de la garde nationale de Paris, et compromis dans l'affaire du 13 juin 1849.

FORESTIER, officier qui, sous les 2 premières races et au commencement de la 3e des rois de France, avait juridiction dans les forêts. Les gouverneurs de la Flandre, avant le règne de Charles le Chauve, s'appelaient *grands forestiers*; ce titre vient plutôt du flamand *vorst*, président ou comte, que des forêts qui couvraient le pays.

FORESTIÈRE (**ÉCOLE**). *V.* ÉCOLE FORESTIÈRE.

FORESTIÈRES (**VILLES**), nom donné autrefois à plusieurs villes du cercle allemand de Souabe, voisines de la forêt Noire, telles que Laufenbourg, Rheinfelden, Seckingen, Waldshut, Ensisheim. — On appelait de même les villes suisses de Lucerne, Altdorf, Stanz et Schwytz.

FORESTIERS (**CANTONS**), nom donné aux petits cantons du centre de la Suisse, Schwytz, Uri, Unterwald.

FORESTUS. *V.* FOREEST.

FORÊT (**LA**), hameau (Finistère), arr. de Quimper; 1,728 hab. Petit port de cabotage sur la baie de son nom.

FORÊT DE BOHÊME. *V.* BŒHMERWALD.

FORÊT NOIRE (LA), *Hercynia sylva*, puis *Marciana sylva* des Romains, en allemand *Schwarzwald*, massif montagneux de l'Allemagne, fermant à l'E. la vallée du Rhin dans le Wurtemberg et le gr.-duché de Bade, depuis Bâle jusqu'à Pforzheim; 200 kil. de long sur 50 à 60 de large. Points culminants : le Feldberg, 1,497 m., et le Belchenberg, 1,420 m. La neige n'y fond qu'en été. Plusieurs affluents du Rhin et du Danube y ont leur source. Mines d'argent, cobalt, cuivre, fer. Parmi ses nombreuses vallées, où l'on fabrique de la verrerie, des chapeaux de paille, des pendules, de la tabletterie, celle de la Murg est renommée pour sa beauté. Il y a beaucoup de bois, surtout en arbres résineux, et peu d'agriculture. Deux défilés de la forêt Noire sont devenus célèbres : le *Kniebis*, sur la frontière bado-wurtembergeoise, forcé par les Français en 1796 et 1797, et le val d'*Enfer* (*Hœlle*, en allemand), connu par la retraite de Moreau en 1796. E. S.

FORÊT NOIRE (CERCLE DE LA), un des 4 cercles du Wurtemberg, entre ceux du Neckar au N., le gr.-duché de Bade à l'O. et au S., les pays prussiens de Hohenzollern et le cercle du Danube à l'E. Superf., 4,773 kil. carr.; pop. 472,758 hab. Ch.-l. Reutlingen. Climat rude. Exploit. des forêts, élève de bétail.

FORÊTS (LES), anc. dép. français, sous la République et le premier empire; ch.-l. Luxembourg; formant 4 arr. : Luxembourg, Bitbourg, Diekirch et Neufchâteau. Il tirait son nom de la forêt des Ardennes qui en couvrait la plus grande partie. Il comprenait à peu près le duché de Luxembourg, partagé auj. entre la Belgique et la Hollande. (*V.* LUXEMBOURG).

FOREY (ÉLIE-FRÉDÉRIC), maréchal de France, né à Paris en 1804, m. en 1872, sortit de l'École militaire de Saint-Cyr, prit part à l'expédition d'Alger en 1830, retourna en Algérie en 1835, se distingua à Médéah, dans la retraite de Constantine, aux Portes de Fer, et rentra en France en 1844 avec le grade de colonel. Général de brigade en 1848, il prit part au coup d'État du 2 décembre 1851, passa général de division en 1852, fit la guerre de Crimée, commanda par intérim les troupes du siège devant Sébastopol, défit les Autrichiens à Montebello en 1859, entra la même année au Sénat, remplaça le général de Lorencez dans le commandement de l'armée du Mexique en 1863, prit Puebla, et fut nommé maréchal de France.

FOREZ (LE), *Forensis pagus*, anc. pays de France (Lyonnais); ch.-l. Feurs, puis Montbrison; v. princip. : Saint-Étienne, Néronde, Saint-Rambert, Chazelles, Saint-Galmier, Roanne. Superf., 3,976 kil. carrés. Habité au temps des Romains par les Ségusiens, il forma au moyen âge un comté dont les premiers possesseurs avaient aussi le Lyonnais et le Beaujolais et qui, après 2 dynasties de comtes, passa à la maison de Bourbon. Il fut réuni à la couronne en 1527, par confiscation sur le connétable de Bourbon. Il est auj. réparti entre les dép. de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

FORFAIT (PIERRE-ALEXANDRE-LAURENT), ingénieur-constructeur, né à Rouen en 1752, m. en 1807, membre correspondant de l'Académie des sciences, exerça d'abord les fonctions d'ingénieur à Brest, puis à Cadix sous les ordres du comte d'Estaing, et construisit, en 1787, des paquebots pour entretenir avec les États-Unis une navigation régulière. Député de la Seine-Inférieure à l'Assemblée législative en 1791, il fut chargé, après la conquête de la Belgique, d'établir un port militaire à Anvers, s'occupa de la navigabilité de la Seine depuis Le Havre jusqu'à Paris, fut appelé par le premier consul au ministère de la marine, et devint ensuite conseiller d'État, inspecteur général de la flottille armée contre l'Angleterre, préfet maritime au Havre, puis à Gênes.

On a de lui : *Mémoire sur les canaux navigables*, 1773; *Traité de la mâture des vaisseaux*, 1788, in-4°; des *Mémoires* envoyés à l'Académie des sciences; des articles dans le Dictionnaire de marine de l'*Encyclopédie méthodique*. B.

FORFAITURE, félonie du vassal envers son seigneur, et, en langage moderne, crime ou abus d'autorité commis par un officier public dans l'exercice de ses fonctions. Suivant une ordonnance de Louis XI, 21 oct. 1467, la forfaiture était punie par la confiscation de l'office au profit du roi.

FORFAR, v. d'Écosse, cap. du comté de ce nom; 11,127 hab. Fabr. de sabots pour les Highlanders et de grosse toile. Ruines du palais de Malcolm-Canmore, qui mit fin à l'usurpation de Macbeth en 1057. — Le comté de FORFAR ou d'ANGUS, à l'E. de l'Écosse, touchant à la mer du Nord à l'E., au golfe du Tay au S., a 60 kil. sur 53, et 237,691 hab. Les monts Grampians et Sidlaw y forment la vallée de Strathmore. Riv. : Esk-Nord, Esk-Sud, Isla. Agriculture avancée. Fabr. de toiles écrues. Villes princip. : Dundee, Arbroath, Montrose.

FORFUYANCE, droit que le serf payait à son maître, pour obtenir la permission de passer au pouvoir d'un autre seigneur.

FORGES-LES-BAINS, vge du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet, à 4 kil. S.-E. de Limours; 850 hab. Source minérale; hôpital pour les enfants.

FORGES-LES-EAUX, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure),

arr. de Neufchâtel, dans la forêt de Bray; 1,706 hab. Eaux minérales renommées et établissement de bains. Il y a 3 sources : la *Royale*, la *Reinette*, la *Cardinale*, ainsi nommées parce qu'on les recommanda à Louis XIII, à Anne d'Autriche, et à Richelieu. Exploitation de terre pour verrerie et creusets; fabr. de faïence, objets en terre de pipe, carreaux vernissés. Beurre et fromage, dits de Neufchâtel. Aux environs, belles promenades de la forêt de Bray.

FORGET (Pierre), sieur de Fresnes, secrétaire d'État sous les règnes de Henri III et de Henri IV, puis intendant général des bâtiments de la couronne, conseiller du bureau des finances et commissaire en Provence, fut un des rédacteurs de l'édit de Nantes, et accompagna le roi en Savoie lors de l'échange du marquisat de Saluces.

FORIO, brg du roy. d'Italie, port sur la côte O. de l'île d'Ischia; 3,100 hab. Sources minérales et bains aux environs.

FORJURER LE PAYS. C'était, dans l'anc. Normandie et en Angleterre, quitter le territoire après avoir cherché asile dans un lieu saint, plutôt que de se livrer à la justice établie.

FORKEL (Jean-Nicolas), musicien et compositeur, né près de Cobourg en 1749, m. à Gœttingue en 1818, a publié des pièces de clavecin.

Il a publié une *Histoire générale de la musique*, et d'autres écrits didactiques.

FORLENZE (Joseph-Nicolas-Blaise), oculiste, né à Picerno (Naples) en 1751, m. en 1833, eut pour maître le chirurgien français Desault. Oculiste des Invalides en 1799, il fit heureusement l'opération de la cataracte au ministre Portalis.

Il a laissé des *Considérations sur l'opération de la pupille artificielle*, 1805.

FOR-L'ÉVÊQUE, *Forum episcopi*, bâtiment situé à Paris, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, au nº 65, et où l'évêque avait sa cour de justice. La juridiction fut supprimée en 1674, et le bâtiment devint alors prison royale, destinée aux détenus pour dettes et aux comédiens. Il avait été reconstruit en 1652, et fut démoli en 1780.

FORLI, anc. *Forum Livii*, v. du royaume d'Italie, ch.-l. de province, dans une fertile plaine, entre le Montone et le Ronco, et sur l'anc. voie Émilienne; 15,325 hab. Évêché; belle cathédrale; hôtel de ville, renfermant une salle peinte par Raphaël. Fabr. de soieries et de lainages. Raffineries de soufre. Cette ville fut réunie aux États de l'Église par le pape Jules II. Elle fut, de 1797 à 1814, le ch.-l. du dép. du Rubicon dans les républiques cisalpine, italienne, et dans le roy. d'Italie. La province de Forli, division administrative du roy. d'Italie, au N.-E., touchant à l'Adriatique à l'E., a une superficie de 1,862 kil. carrés, et 234,627 hab. Ch.-l. Forli; v. principales : Césène, Rimini. Sol plat et marécageux; récolte de céréales, vins, huile, etc.

FORLIMPOPOLI, *Forum Popilii*, v. du roy. d'Italie, dans la province de Forli, près de l'ancienne voie Émilienne; 1,881 hab., 5,110 avec la commune. Détruite par les Lombards en 700, et par Grégoire XI en 1370.

FORMARIAGE, *Foris maritagium*, droit que le mainmortable ou le serf payait à son seigneur, soit pour avoir épousé une personne franche ou foraine, soit pour en obtenir la permission. Dans certaines localités, le seigneur s'adjugeait les enfants issus de ces mariages entre gens de condition différente. Ailleurs, il héritait des 2 parties contractantes, à défaut d'enfants mâles.

FORMENTERA, anc. *Ophiusa* ou *Pityusa minor*, île d'Espagne, dans la Méditerranée, l'une des Baléares, à 5 kil. S. d'Iviça; 17 kil. sur 4; 2,000 hab. Très fertile; ch.-l. San-Fernando.

FORMERIE, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Beauvais; 1,245 hab. Bonneterie. Comm. de grains et bestiaux. Combat entre les Français et les Allemands, le 28 oct. 1870.

FORMEY (Jean-Henri-Samuel), littérateur, né à Berlin en 1711, d'une famille de réfugiés français, m. en 1797, fut tour à tour pasteur à Brandebourg, professeur d'éloquence et de philosophie à Berlin, secrétaire perpétuel et doyen de l'Académie des sciences et belles-lettres de cette ville.

Parmi ses ouvrages, on distingue : *Memoires pour servir à l'histoire et au droit public de Pologne*, La Haye, 1741; *la Belle Wolfienne, ou Abrégé de la philosophie wolfienne*, La Haye, 1741-53, 6 vol.; *le Philosophe [illegible]*, 1750, Leyde; *Discours moraux*, 1765; *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, 1774; *Mélanges philosophiques*, 1754, 2 vol. in-12; *[illegible] de l'histoire de la philosophie*, 1760; *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, 1763; *Défense des réformateurs et de Luther contre le [illegible]*, 1750; *Eloges des académiciens de Berlin*, 1757, 2 vol. in-12; *Principes élémentaires des belles-lettres*, 1758; *Emile chrétien*, 1764, 2 vol., critique de l'ouvrage de J.-J. Rousseau; *Frédéric le Grand, Voltaire, Jean-Jacques et D'Alembert*, 1789; *Souvenirs d'un citoyen*, 1789, 2 vol. [illegible] Formey coopéra à la rédaction de plusieurs journaux littéraires : la *Bibliothèque germanique*, la *Bibliothèque centrale*, le *Journal encyclopédique*, l'*Encyclopédie* d'Yverdun, etc. C. P.

FORMIES, *Formiæ*, anc. v. du Latium, à l'O. de Minturnes, dans le pays des Volsques; c'est près de là que Cicéron fut tué par les émissaires d'Antoine; auj. *Mola di Gaeta*.

FORMIGINE, brg du roy. d'Italie, prov. de Modène; 1,200 hab., 6,700 avec la comm. Grandes écoles élémentaires, dépendant de l'établissement central de Saint-Philippe de Neri à Modène.

FORMIGNY, vge du Calvados, arr. de Bayeux; 630 hab. Victoire du connétable de Richemont sur les Anglais, le 15 avril 1450. Un monument érigé en 1486 rappelle cette bataille, qui rendit la basse Normandie à Charles VII.

FORMOSE, grande île de la mer de la Chine, dépendance de l'empire chinois, dont elle est séparée par le détroit ou canal de Fou-kian, large de 150 kil. L'île, de forme oblongue, est orientée du N.-E. au S.-O.; elle est située entre 23°-25° lat. N. et entre 117° 47'-119° 42' long. E. Sa superficie est de 38,804 kil. carrés, sa population peut être évaluée à 3 millions d'hab. Une chaîne volcanique, les monts Ta-chan, la sépare dans toute sa longueur et donne naissance à un grand nombre de rivières, ou plutôt de torrents. Un seul, le Tamsoui-ki, est navigable sur une partie de son cours. La côte orientale de l'île est escarpée, rocheuse et profondément découpée, tandis que la côte occidentale, basse et régulière, est principalement composée d'alluvions. Les principales villes sont : Taï-Ouan sur la côte occid. et Kelung, bon port au N. de l'île. Le climat de Formose est chaud et humide; à Kelung, il tombe en moyenne 3 m. d'eau par an. Le sous-sol de l'île est riche en gisements houillers; on en retire aussi du soufre. L'huile de pétrole a été découverte, il y a quelques années, dans la chaîne de montagnes de l'intérieur. — Une tradition chinoise ne fait remonter la découverte de cette île qu'à l'an 1430. Les Portugais lui donnèrent le nom de Formose à cause de la beauté du pays et des productions. Les Japonais, en 1621, et les Hollandais, vers 1634, en occupèrent une partie; ils en furent chassés par le pirate chinois Xoninga, qui s'en empara en 1661; puis elle fut prise en 1683, par l'empereur de la Chine. Le traité de Tien-Tsin, en 1859, l'a ouverte aux Européens. En 1874, les Japonais firent une descente dans la baie de Liang-Kiao, et se retirèrent après une victoire remportée sur les indigènes. En 1884, la flotte française a occupé Kelung et bloqué une partie des côtes de Formose, pour obliger la Chine à reconnaître à la France la possession du Tonkin.

V. Bullock, *a Trip in the interior of Formosa*, 1877, et Corner, *a Tour from Formosa*, 1878.

FORMOSE, pape de 891 à 896, fut d'abord évêque de Porto. Il condamna Photius, et couronna Arnoul, roi de Germanie. Sa mémoire fut flétrie par Étienne VI, qui aurait fait exhumer son cadavre et l'aurait indignement outragé, suivant une tradition suspecte; mais elle fut réhabilitée par Jean IX en 898.

FORMULAIRE, acte de condamnation des 5 propositions hétérodoxes contenues dans l'*Augustinus* de Jansénius. Dressé en 1656, il donna lieu à de graves querelles. L'assemblée du clergé de France et la faculté de théologie de Paris en ordonnèrent la signature, en 1661, et une déclaration royale du 29 avril 1664 en fit une loi de l'État. Une bulle papale du 15 février 1665, accompagnée d'un nouveau formulaire, rencontra encore beaucoup d'opposants. Enfin Clément IX déclara, en 1669, que la signature du formulaire obligeait, non à croire que les 5 propositions étaient implicitement ou explicitement dans le livre de Jansénius, mais seulement à les déclarer hérétiques, en quelque livre qu'elles fussent. (*V.* Jansénisme.)

FORNACALES, *fornacalia*, fête de Fornax, déesse des fours, célébrée surtout par les *pistores* (boulangers) chez les Romains. Elle revenait annuellement au mois de février; le *curio maximus* en indiquait le jour, et dans toutes les curies on offrait alors à Fornax du blé rôti au four. C. D—y.

FORNARINA (La). *V.* Raphael.

FORNOUE, en italien *Fornovo*, vge d'Italie, prov. et à 22 kil. de Parme, sur la rive. dr. du Taro, au pied de l'Apennin; 448 hab. Victoire de Charles VIII sur les Italiens, 6 juillet 1495.

FORRES, brg d'Écosse, comté d'Elgin, sur un petit lac formé par l'embouchure du Findhorn; 3,971 hab. Près de là s'élève un obélisque érigé en mémoire de la victoire de Malcolm II sur les Danois. Dans la lande environnante, Shakspeare a placé une scène de *Macbeth*. Restes d'un camp breton.

FORSKAL (Pierre), voyageur et naturaliste suédois, né à Calmar en 1736, m. en Arabie en 1763, était ami de Linné. On a de lui : *Descriptiones animalium..., quæ in itinere orientali observavit P. Forskal*, Copenhague, 1775, in-4º; *Flora Ægyptiaco-Arabica*, ibid., 1775, in-4º; *Icones rerum naturalium quas in itinere orientali depingi curavit Forskal*, ibid., 1776, in-4º. Ces ouvrages furent mis en ordre et publiés par C. Niebuhr, avec lequel il avait fait le voyage d'Asie.

FORSTER (Jean-Reinhold), naturaliste et voyageur, né

en 1729 à Dirschau (Prusse), d'une famille anglaise d'origine, m. en 1498, fut tour à tour pasteur à Dantzig, directeur des colonies russes de Saratow, compagnon de Cook dans son 2e voyage, 1772, et professeur d'histoire naturelle à l'université de Halle, 1780. Une baie de la terre de Sandwich porte son nom. Ses ouvrages les plus importants sont : *Introduction à la minéralogie*, 1768 ; *Catalogue des animaux de l'Amérique anglaise*, 1770 (en anglais) ; *Flora Americæ septentrionalis*, 1771 ; *Characteres generum plantarum quas in itinere ad insulas maris Australis collegerunt, descripserunt, delinearunt, annis 1772-1775, J.-R. Forster et G. Forster*, Gœttingue, 1776 ; *Observations faites dans un voyage autour du monde, sur la géographie physique, l'histoire naturelle et la philosophie morale*, Londres, 1778, trad. en français par Pingeron ; *Histoire des découvertes et des voyages faits dans le Nord*, Francfort-sur-l'Oder, 1784, trad. en français par Broussonnet, 1788. Forster avait de vastes connaissances en histoire générale, en géographie et en histoire naturelle. Ses ouvrages sont remplis d'observations exactes et très intéressantes. — Son fils, JEAN-GEORGE-ADAM, né en 1754, m. en 1794, professeur d'histoire naturelle à Cassel et à Vilna, a laissé : *Florulæ insularum australium prodromus*, Gœttingue, 1786 ; *Mélanges ou Essais sur la géographie morale et naturelle, l'histoire naturelle et la philosophie usuelle*, Leipz. et Berlin, 1789-97, 6 vol. C. P.

FORSTER (GEORGE), voyageur anglais, au service de la compagnie des Indes, m. en 1792, est connu par une intéressante relation d'un audacieux voyage dans le N. de l'Inde. Il partit de Calcutta en 1782, se rendit au Cachemire par la route de Djombo, et au Kaboul, arriva à Hérat, et traversa la Perse. De retour à Londres, il publia une brochure qui eut un grand succès, intitulée *Sketches* (Esquisse de la Mythologie des Hindous), 1785. Il revint dans l'Inde, et publia à Calcutta le 1er vol. de sa relation, sous ce titre : *a Journey from Bengal to England*. Sa mort interrompit la publication du 2e vol., qui fut ensuite achevé. Ce voyage a été trad. en allemand et en français avec des additions. D.

FORSTER (THOMAS-IGNACE-MARIE), naturaliste et astronome, né à Londres en 1789, m. vers 1850, commença dès l'âge de 16 ans la publication d'un *Liber rerum naturalium*, qu'il a toujours continué depuis. Des *Recherches au sujet de l'influence de l'atmosphère sur la santé*, 1811, amenèrent entre Arago et lui une vive polémique. L'année suivante, il souleva des protestations non moins vives par une brochure *sur l'Influence des spiritueux*, où il soutenait, comme J.-J. Rousseau, que l'homme n'est pas né carnivore. Plus tard, il seconda Spurzheim dans la propagation de ses doctrines phrénologiques, et composa lui-même un *Mémoire sur l'anatomie comparée du cerveau*, 1816. Une grande partie de sa vie fut employée à des voyages, et toujours la science en retira d'intéressantes observations. Ce fut ainsi que Forster étudia l'influence de l'air dans les maladies périodiques, le pouvoir dispersif de l'atmosphère, les couleurs des étoiles, etc. Il publia aussi un calendrier perpétuel de tous les phénomènes de l'année.

Parmi ses écrits, on cite encore : *Pocket Encyclopædia for shepherds, mariners and husbandmen*, 1826 (Encyclopédie de poche à l'usage des bergers, des mariniers et des fermiers) ; *Medicina simplex*, 1830 ; *Observations sur l'influence des comètes*, 1836. Forster trouvait le temps encore de donner des éditions d'*Aratus*, 1813, et de *Catulle*, 1816, et de cultiver la poésie.

FORSTER (FRANÇOIS), graveur, né en 1790 au Locle (canton de Neuchâtel), m. en 1872, suivit le cours de l'École des beaux-arts de Paris, remporta le premier grand prix en 1814, et remplaça Tardieu à l'Institut en 1844. Ses œuvres principales sont : *les Trois Grâces*, et *la Vierge à la légende*, d'après Raphaël, dont il a aussi reproduit 2 portraits ; *la Vierge au bas-relief*, d'après Léonard de Vinci ; *Énée et Didon, Aurore et Céphale*, d'après Guérin ; *François Ier et Charles-Quint*, d'après Gros ; *Wellington*, d'après Gérard ; *Ste Cécile*, d'après Paul Delaroche, etc.

FORT-ANN, v. des États-Unis (New-York), sur le canal de New-York au lac Champlain ; 640 hab. Fort-Ann occupe l'emplacement d'un fort célèbre dans la guerre de l'Indépendance.

FORT-AUGUST, dans le N. de l'Écosse, comté et à 50 kil. S.-O. d'Inverness, à 50 kil. S.-E. de Fort-William et à la jonction du canal Calédonien avec le loch Ness. Construit en 1730 ; ainsi nommé en l'honneur du père de George II. Il a été démantelé en 1818.

FORT-BOYARD ou **BOYARD-VILLE**, dans l'île d'Oleron. Établissement militaire et maritime, créé en l'an IX par le premier consul. Ateliers pour les travaux de construction maritime et la fabrication des torpilles.

FORT-DAUPHIN, v. de l'île de Madagascar, sur la côte S. Anc. établissement français ; comm. actif avec la Réunion. (*V.* MADAGASCAR.)

FORT-DAUPHIN, v. d'Haïti. (*V.* FORT-LIBERTÉ.)

FORT-ÉRIÉ, v du Dominion of Canada, prov. d'Ontario, sur la rive g. du Niagara ; un chemin de fer, qui traverse le fleuve, la réunit à la grande ville américaine de Buffalo ; 1,000 hab.

FORT-L'ÉCLUSE. *V.* ÉCLUSE (L').

FORT-DE-FRANCE ou **FORT-ROYAL**, v. cap. de la Martinique (Antilles françaises), place forte, bon port au fond d'une baie, sur la côte O. de l'île ; 14,748 hab. Siège de l'administration centrale de la colonie ; Cour d'appel et trib. de 1re instance. Comm. actif. — Fondée en 1672, elle a été presque détruite par un tremblement de terre en 1839 ; un évêché y a été créé en 1850.

FORT-GEORGE, le plus oriental des 3 forts élevés en Écosse contre les Highlanders, sur la baie de Murray, comté et à 17 kil. N.-E. d'Inverness. Il fut construit en 1747.

FORT-LIBERTÉ, v. d'Haïti, dans le dép. du Nord, à 40 kil. S.-E. de Cap-Haïtien. Port au fond d'une vaste et excellente baie, dont l'entrée est fortifiée. La ville, jadis appelée *Fort-Dauphin*, reçut le nom de Fort-Liberté après la révolution française.

FORT-LOUIS ou **FORT-VAUBAN**, brg d'Allemagne (Alsace-Lorraine), à 15 kil. E. de Haguenau, dans une île du Rhin ; 325 hab. Il se forma autour d'un fort construit par Vauban en 1689, et démoli en 1815.

FORT-ROYAL. *V.* FORT-DE-FRANCE.

FORT-SAINT-DAVID, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. Karnatic, sur le golfe du Bengale, à 22 kil. S. de Pondichéry. Les Anglais s'y établirent en 1686. Les Français, qui l'avaient vainement assiégée en 1746, la prirent et la démantelèrent en 1758.

FORT-VAUBAN. *V.* FORT-LOUIS.

FORT-WILLIAM, fort d'Écosse (Inverness), à l'extrémité O. du canal Calédonien. Démantelé en 1818.

FORT-WILLIAM, dans l'Inde. (*V.* CALCUTTA.)

FORT-WILLIAM-HENRY ou **SOREL**, v. du bas Canada, bâtie sous le nom de *Sorel*, à l'embouchure du Sorel ou Richelieu dans le Saint-Laurent, par les Français, en 1665, pour réprimer les incursions des indigènes ; Montcalm y battit les Anglais en 1758, pendant la guerre de Sept ans. Ce vaste fort, défend auj. le Canada contre les États-Unis. Magasins, casernes, grands chantiers de construction ; 3,500 hab.

FORTALEZA, *Villa do Forte*, nom officiel de la v. de Ceara (*V. ce mot*) au Brésil, depuis qu'elle a remplacé Aracate comme ch.-l. de la prov. de Ceara. C. P.

FORTAVENTURE, en espagnol *Fuerteventura*, île de l'océan Atlantique, une des Canaries ; ch.-l. Santa-Maria de Betencuria ; découverte et colonisée par les Dieppois au commencement du XVe siècle. Sol montagneux et fertile ; 10,996 hab. Superf., 2,502 kil. carrés. On en tire de la soude.

FORTEBRACCIO (NICOLAS), condottiere italien, qui servit Florence contre Volterra et Lucques en 1429, se mit ensuite à la solde du pape Eugène IV, et finit par lui faire la guerre. Il avait déjà conquis une partie des États de l'Église, quand il mourut en 1435. B.

FORTEGUERRA (SCIPION), érudit qui changea son nom en celui de *Carteromaco*, dont la signification est la même, né à Pistoïa en 1466, m. en 1515, élève de Politien. Il publia, avec le concours de l'imprimeur Alde Manuce, des éditions *princeps* très estimées : l'*Organum* d'Aristote, l'*Onomasticon* de Julius Pollux, *Aristophane, St Grégoire de Nazianze*, l'*Anthologie*, etc. Il a composé, à la louange de la langue grecque, un discours célèbre, *de Laudibus litterarum græcarum*, réimprimé par H. Estienne, en tête de son *Thesaurus græcæ linguæ*. C. P.

FORTEGUERRA (NICOLAS), prélat et poète né à Pistoïa en 1674, m. en 1736, étudia la jurisprudence à Pise, fut reçu docteur à 21 ans, parvint aux plus hautes dignités ecclésiastiques par la faveur de Clément XI, d'Innocent XII et de Clément XII, et entra à l'Académie des Arcades, où il prit le nom de *Nidalmo Tiseo*. En 1715, il commenca *il Ricciardetto*, poème héroï-comique en 30 chants, dont l'action fait suite à celle du *Roland furieux*. Le poète n'a pu atteindre l'élévation ni l'énergie de l'Arioste. Peu de temps avant sa mort, Forteguerra fit brûler tous ses manuscrits inédits.

Il ne reste de lui qu'une traduction des *Comédies de Térence*, en vers italiens, Urbin, 1736, et le *Ricciardetto*, Paris (Venise), 1738, in-4°. Ce poème a été traduit en vers français par Du Mourrier, Paris, 1766, et par le duc de Nivernois, Paris, 1797. M. V—I.

FORTESCUE (SIR JOHN), jurisconsulte anglais, né à Wear-Gifford (Devonshire) au commencement du XVe siècle, s'attacha à la branche de Lancastre dans la guerre des Deux Roses, et fut nommé par Henri VI lord grand chancelier. Après la mort de ce prince, 1471, il se retira des affaires, et passa le reste de sa vie à écrire sur la jurisprudence.

Son ouvrage le plus célèbre a pour titre : *de Laudibus legum Angliæ* ; il ne fut imprimé que sous Henri VIII. C. P.

FORTH, *Bodotria*, fl. d'Écosse ; source au Ben Lomond (Stirling). Cours de 185 kil. vers l'E., par Stirling, où com-

mence sa navigation, et Alloa, à son embouchure, où il forme un vaste estuaire dans la mer du Nord. Il est uni par le canal de *Forth et Clyde*, ou *Grand Canal*, à la Clyde.

FORTIA, maison ancienne, originaire d'Aragon, a donné naissance aux branches de *Fortia-Chailli, Fortia d'Urban, Fortia de Montréal* et *Fortia de Piles*.

FORTIA D'URBAN (AGRICOLE-JOSEPH-FRANÇOIS, MARQUIS DE), érudit, né en 1756 à Avignon, m. en 1843, était le dernier rejeton mâle de la branche des Fortia d'Urban. Fils du viguier d'Avignon, il étudia au collège de La Flèche et à l'École militaire. Un procès l'ayant conduit à Rome, il y gagna la faveur du pape Pie VI, qui le fit colonel de ses milices dans le comtat Venaissin. Privé de ses biens pendant la Terreur, il se fixa à Paris en 1795, et se voua tout entier aux lettres et aux arts. Il fut membre de l'Académie des inscriptions en 1830, de la Société des antiquaires de France, etc.

On a de lui un très grand nombre d'ouvrages : *Vie de Xénophon*, 1795 ; *Histoire d'Aristarque de Samos*, 1810 et 1823 ; *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe*, 10 vol. in-12, 1805-1807 ; *Tableau historique et géographique du monde jusqu'au siècle d'Alexandre*, 1810, 4 vol. in-12 ; *Dissertation sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal*, 1821 ; *Vie de Crillon*, 1825, 3 vol. ; *Histoire générale du Portugal*, 10 vol., 1828-30 ; une édit. en 18 vol. de l'*Art de vérifier les dates* ; *Histoire antédiluvienne de la Chine, Description de la Chine*, 1839-40. On lui doit aussi la publication de la *Chronique du Hainaut*, par Jacques de Guyse, avec traduction et notes, 22 vol., 1826 et suiv. On a publié après sa mort un *Recueil des itinéraires anciens*, 1845, in-4°.

FORTORE, anc. *Frento*, fleuve du roy. d'Italie (prov. de Foggia). Source dans les Apennins, à 9 kil. S.-E. de Volturara. Cours de 90 kil. au N. ; il se jette dans l'Adriatique, auprès du petit port de Campomarino.

FORTOUL (HIPPOLYTE-NICOLAS-HONORÉ), littérateur, né à Digne en 1811, m. en 1856, publia des articles dans l'*Encyclopédie nouvelle* de P. Leroux et J. Raynaud, la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux Mondes*, obtint en 1840 la chaire de littérature française à la faculté des lettres de Toulouse, et passa en 1846 à la faculté d'Aix avec le titre de doyen. Député des Basses-Alpes à l'Assemblée constituante en 1849, puis à l'Assemblée législative, il s'attacha à la politique du président de la république, fut quelque temps ministre de la marine en 1851, et reçut, après le coup d'État du 2 déc. de la même année, le ministère de l'instruction publique et des cultes. Il rendit au pouvoir supérieur la nomination des hauts fonctionnaires de l'enseignement, et réforma la législation de l'Institut. Il supprima les académies et rectorats de départements, établis en 1850 en vue d'affaiblir l'organisation universitaire, reconstitua 16 grandes académies, augmenta le nombre des facultés des lettres et des sciences, créa les Écoles préparatoires à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres, mais ne conserva que 2 ordres d'agrégation pour les professeurs, modifia l'organisation de l'École normale et le régime financier des lycées, changea, dans ces établissements, le cours de philosophie en cours de logique, et, par le système de la *bifurcation des études*, essaya, sans succès, de donner des satisfactions distinctes et presque isolées aux aptitudes de la littérature et des sciences. Enfin il fit décréter plusieurs publications nouvelles : le *Recueil des inscriptions de la Gaule et de l'Algérie*, les *Chants populaires de la France*, la *Collection des vieux poètes français*, et le *Catalogue de la Bibliothèque impériale*. Nommé sénateur en 1853, il devint membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

On a de lui : *Grandeur de la vie privée*, Paris, 1838, 2 vol. ; *Histoire du seizième siècle*, 1838, in-18 ; *de l'Art en Allemagne*, 1841, 2 vol. ; *les Fastes de Versailles*, 18.., gr. in-8° ; *Études d'archéologie et d'histoire*, 18.., 2 vol., où ont été réunis divers opuscules publiés antérieurement (*Étude sur la maison des Stuarts, la Danse des morts, de la Littérature antique au moyen âge, Essai sur la théorie et sur l'histoire de la peinture*, etc.). B.

FORTROSE, v. et port d'Écosse (Ross), sur le golfe de Murray, en face et à 3 kil. du Fort-George ; 1,006 hab., cordonniers et pêcheurs. Restes de l'anc. cathédrale de l'évêché de Ross. Elle fut formée, en 1444, de la réunion des 2 petites villes de Chanonry et de Rosemarkie. École célèbre, où fut élevé sir J. Mackintosh.

FORTUNA, brg d'Espagne, prov. de Murcie ; 5,600 hab. Eaux thermales et bains. Fabr. de salpêtre.

FORTUNAT (VENANTIUS-HONORIUS-CLEMENTIANUS FORTUNATUS), prélat et poète latin du VI^e siècle, né près de Trévise vers 530, m. en 609. Élevé à Ravenne, il vint en Gaule vers 565, fut bien accueilli par Sigebert, roi d'Austrasie, célébra dans un épithalame le mariage de ce prince avec Brunehaut, et sut se concilier la faveur des rois par des vers composés en leur honneur. Après avoir été attaché comme chapelain au monastère fondé à Poitiers par Ste Radegonde, femme de Clotaire I^{er}, il passa plusieurs années auprès de cette princesse dans un commerce littéraire, sur lequel ses poésies renferment les plus curieux détails. Ses vertus et ses talents le firent ensuite nommer à l'évêché de Poitiers, qu'il administra jusqu'à sa mort avec autant de zèle que de sagesse. Les poèmes de Fortunat, dont le style prétentieux et incorrect se ressent de la barbarie au milieu de laquelle il vivait, sont un monument historique précieux, et servent comme de complément aux *Chroniques* de Grégoire de Tours. Augustin Thierry les a utilisés pour la composition de ses récits des temps mérovingiens.

Ses œuvres, qui renferment un poème en 4 chants sur la *Vie de St Martin*, les *Vies* de plusieurs saints, entre autres celle de Ste Radegonde, et des hymnes, parmi lesquels on remarque le *Vexilla regis*, ont été publiées à Cagliari en 1573, à Cologne en 1600, et à Mayence en 1617, in-4°. La partie de ses ouvrages qui porte un caractère historique a été aussi insérée, sous le titre de *Carmina historica*, dans le *Recueil des Histor. de France*, t. II. M. Corpet a traduit la *Vie de St Martin* dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série, 1849. D—T—R.

FORTUNE, déesse allégorique des Grecs et des Romains. Ses attributs, en tant que divinité grecque, sont divers : tenant un gouvernail, elle représente ordinairement le destin qui régit le monde ; avec le globe céleste, elle est l'emblème du hasard ; lorsqu'elle soutient Plutus ou la corne d'abondance, elle est le symbole de la prospérité. Elle avait des temples à Phères en Messénie, Smyrne, Sicyone, Égine en Achaïe, Élis, Thèbes, Lébadée, Olympie. Chez les Romains, elle était représentée chauve par derrière, aveugle, ailée, un pied sur un globe ou une roue en mouvement. On célébrait en son honneur, le 24 juin, une fête dans laquelle les marins couronnaient de fleurs leurs navires. Elle n'eut pas moins de 26 temples dans Rome. Dans ceux d'Antium et de Préneste, elle rendait des oracles.

Sur les représentations figurées de la Fortune, souvent identifiée à Némésis, V. Gerhard, *Dissertations académiques*, t. II, 27 ; de Witte, *Catalogue Freppo*, n° 180 ; O. Müller, *Manuel d'archéologie*, 398. B. et S. RE.

FORTUNÉES (LES), *Insulæ Fortunatæ*, îles de l'océan Atlantique, à l'O. de la Libye intérieure. Quelques poètes y plaçaient les champs Élysées. Le roi Juba y établit une fabrique de pourpre. Ce sont auj. les *Canaries*. (*V. ce mot.*)

FORULI, petit coffret cylindrique pour mettre des livres, chez les anc. Romains. Son orifice était rempli par une planchette percée de plusieurs grands trous circulaires, dans lesquels on plaçait debout les livres ou manuscrits roulés. C. D—Y.

FORUM, du latin *fero*, nom générique des marchés et des places publiques chez les Romains. Le plus célèbre de tous était le *Forum romanum* ; Rome en comptait d'autres, dont les principaux seront cités plus bas.

FORUM ROMAIN, *Forum romanum*. Il occupait, dans la direction de l'E. à l'O., presque toute la vallée située entre les monts Esquilin, Quirinal, Capitolin, et Palatin. Il fut établi après la réunion des Sabins aux Romains ; mais ce n'était qu'une plaine, un champ pour les assemblées du peuple. Tarquin l'Ancien commença à l'orner de portiques et de boutiques, et distribua les terrains environnants aux citoyens pour y bâtir des maisons. La forme de cette place, donnée par la configuration du terrain, se conserva perpétuellement : c'était celle d'un trapèze, large au pied des monts Quirinal et Capitolin, et se rétrécissant vers l'Esquilin. Il mesurait 200 m. de longueur, 90 dans sa plus grande largeur, et 50 dans sa plus petite. Sur le côté du N., une chaussée pavée le bordait dans toute sa longueur : c'était la célèbre voie Sacrée. Une autre voie, dite *le Canal*, le séparait transversalement en 2 parties : l'une à l'O., partie la plus basse ; l'autre à l'E., la plus haute, et que l'on appelait le *Comitium*. Le Forum était entouré de temples, de beaux édifices appropriés aux besoins de la politique et des affaires : au pied du mont Capitolin, il y avait le temple de Saturne contenant le Trésor public, le temple de la Concorde, et la Prison publique ; au N., les basiliques Æmilia et Argentaria, la curie Hostilia, appelée depuis Julia, la Græcostase, la Regia, le temple d'Antonin et Faustine ; à l'O., le temple de Jules César, et, sur la voie Sacrée, l'Arc de Fabius ; au S., le temple de Vesta, celui de Castor, et la basilique Julia. Vers la fin de la République, il n'y avait déjà plus de maisons privées autour du Forum : les temples et les monuments avaient tout envahi. On trouvait, sur la place, les Rostres ; dans le Comitium, le Tribunal du préteur, le lac Curtius, 2 petits arcs nommés, l'un Janus supérieur, l'autre Janus inférieur ; au bas du mont Capitolin, à l'extrémité de la voie Sacrée, l'arc de Septime-Sévère ; enfin une foule de statues, et de colonnes portant des statues. Cette place était l'un des points les plus bas de la ville ; aussi, dans les grandes crues du Tibre le fleuve l'inondait. — Quand la décadence de Rome fut consommée, le Forum romain n'offrit plus que des ruines, et perdit jusqu'à son nom : on l'appelait, au moyen âge, *Tria Fata*, d'un groupe des 3 Parques resté devant la basilique Æmilia. Jusqu'au sac de Rome par Robert Guiscard en 1081, la place avait encore servi aux assemblées populaires : ce funeste événement la fit abandonner ; elle servit de dépôt aux décombres et aux immondices qui relevèrent le sol de 2 à 3 m. dans certaines parties. Les ruines dispa-

rurent sous ces remblais, la place redevint une plaine, un marché aux bœufs s'y tint, et la fit appeler *Campo vaccino*, nom qu'elle garda. En 1812 et 1813, l'administration française a fait déblayer une partie du Forum, mis à jour ses ruines, et commencé des travaux de conservation et des fouilles qui sont toujours continuées.

V. Jordan, *Forma urbis Romæ; Sylloge inscr. Fori romani* dans l'*Ephem. epigr.*, III; Dutert, *le Forum romain* (restauration), G. Boissier, *Promenades archéologiques*, 1881.

FORUM D'AUGUSTE, *Forum Augusti*, dans la VIII^e^ région, au bas et à l'E. du mont Capitolin. Auguste le commença l'an 725 pour servir de supplément au Forum romain et à celui de César, encombrés par les plaideurs. Il en fit un des plus beaux monuments de la ville. Sa forme paraît avoir été un grand parallélogramme entouré de portiques. A l'une des extrémités était un tribunal; sur les côtés, 2 arcs de triomphe; et au centre, un superbe temple de Mars Vengeur, tout en marbre blanc. Un incendie ayant dévoré les monuments qui l'entouraient, il fut restauré par Adrien. On a retrouvé quelques ruines des portiques de ce forum dans la *via di Marforio*, altération de *Martis forum*, forum de Mars.

FORUM BOARIUM, le second, par ordre d'ancienneté, des *fora* de Rome. Il était dans la VIII^e^ région, vers l'angle S.-O. du mont Palatin. Ses limites ne sont pas bien connues : c'était originairement un marché aux bœufs, d'où lui vint son nom. Longtemps après, il fut orné de la statue en airain d'un bœuf pris dans l'île d'Égine. Un grand arc de Janus Quadrifrons, qui existe encore non loin de l'église Saint-Georges dans le Vélabre, était dans ce forum, et peut-être en formait l'entrée septentrionale.

FORUM DE CÉSAR, *forum Cæsaris* ou *Julium*, au pied du Quirinal et de l'Esquilin, et joignant le forum d'Auguste. Il fut commencé par César l'an 699, pour servir de supplément au Forum romain, et terminé par Auguste. Il se composait d'un grand carré, entouré de portiques en colonnades sur 3 côtés. Un mur fermait les parties latérales, et se développait, vers le fond, en 2 hémicycles contenant chacun un tribunal. Sur l'axe du Forum, tout à fait au fond, s'élevait un magnifique temple en marbre blanc consacré à Vénus Génitrix, aïeule de Jules, et devant, au centre de la place, la statue équestre de César. Il existe encore des ruines assez importantes du mur d'enceinte de ce forum, et du temple de Vénus.

FORUM CUPEDINIS, marché aux denrées délicates pour les tables des riches. Il était situé dans la IV^e^ région, au bout de la voie Sacrée. On ignore quand il fut créé, mais il existait déjà dès le VI^e^ siècle de Rome.

FORUM DE NERVA. Commencé par Domitien et fini par Nerva, c'était un long parallélogramme orné d'une colonnade simple, d'ordre corinthien, avec pilastres adossés à un mur d'enceinte. Au fond on voyait un temple de Pallas, qui valut aussi à cette place le nom de *forum Palladium*. On l'appelait aussi *forum Transitorium* et *Pervium*, parce qu'il servait de passage pour aller au Quirinal. Ce forum était dans la VIII^e^ région, mitoyen et à l'E. de celui de César : il reste quelques ruines de son enceinte.

FORUM OLITORIUM, très ancien marché aux légumes situé hors de la porte Carmentale (*V.* PORTES DE ROME), dans la XI^e^ région, au bas de la roche Tarpéienne.

FORUM PALLADIUM OU **DE PALLAS.** *V.* FORUM DE NERVA.

FORUM PERVIUM. *V.* FORUM DE NERVA.

FORUM DE TRAJAN, *forum Trajani*, situé à l'extrémité N. de la VIII^e^ région, entre les monts Capitolin et Quirinal. C'était le plus beau forum de Rome. Il renfermait, outre une place entourée de *tabernæ* (boutiques), une vaste basilique pour rendre la justice, une bibliothèque et un temple. Le forum proprement dit formait une grande place quadrangulaire, de 123 m. de côté, élargie en un vaste hémicycle sur ses 2 parties latérales. Deux arcs de triomphe y donnaient entrée. La basilique se présentait au fond de la place, et remplissait toute sa largeur. Immédiatement après était une bibliothèque publique, en 2 corps de bâtiments séparés par une cour au centre de laquelle s'élevait la célèbre colonne Trajane. (*V.* COLONNE). Enfin, à la suite de cette cour, on en trouvait une plus vaste, avec un temple, sur l'axe général du plan. On croit qu'il fut consacré à Trajan par Adrien. Trajan entreprit ce forum l'an 866 de Rome, 117 de J.-C. Apollodore de Damas (*V. ce nom*) en fut l'architecte, et créa l'une des plus belles choses qui aient été faites en architecture : l'aspect, l'étendue, les proportions presque colossales, la riche élégance de constructions toutes en marbre blanc, avec colonnes en granit gris ou en paonazzetto, des combles couverts en airain, la belle disposition du plan, produisaient un effet prodigieux sur le spectateur. Cet admirable forum disparut dans les ruines de la ville, et l'on a cru, pendant des siècles, qu'il n'en restait plus que la colonne Trajane. En 1812, l'administration française fit fouiller aux environs de cette colonne, et trouva, à 2 m. de profondeur environ, presque tout le plan du forum, avec un grand nombre des colonnes mutilées de sa basilique; on les releva sur leurs bases, et l'on entoura les fouilles d'un mur de soutènement qui existe encore, et permet de voir ces imposantes ruines.

FORUM TRANSITORIUM. *V.* FORUM DE NERVA.

FORUM DE VESPASIEN, forum presque inconnu, et que l'on croit avoir été une place devant le Colisée.

V. pour les art. ci-dessus les ouvrages indiqués à l'art. ROME.

FORUM JUDICUM, nom par lequel on désigne le code des Wisigoths d'Espagne. Une traduction espagnole en fut faite au XIII^e^ siècle, sous le nom de *Fuero juzgo*.

Le texte de la loi des Wisigoths fut publié pour la 1^re^ fois par Pithou, 1579. La dernière édit. a été donnée par l'Académie royale de Madrid, 1815, avec la traduction espagnole.

FORUM ALIENI, anc. v. de la Gaule cispadane; auj. *Ferrare*.

FORUM APPII, anc. v. du Latium, à 43 milles (61 kil.) de Rome; auj. *San-Donato*.

FORUM CLAUDII, anc. v. de la Gaule (Alpes Grées), chez les Centrons; auj. *Moutiers-en-Tarentaise*.

FORUM CALCARIUM, nom latin de FORCALQUIER.

FORUM CORNELII, anc. v. de la Gaule cispadane; auj. *Imola*.

FORUM JULII, v. de l'anc. Vénétie, dans le pays des Carnes; colonie romaine; auj. *Cividale del Friuli*. — v. de la Gaule (Narbonnaise II^e^), colonie romaine; auj. *Fréjus*.

FORUM LIVII, anc. v. de la Gaule cispadane, chez les Sénonais; auj. *Forli*.

FORUM NERONIS, v. de la Gaule (Narbonnaise II^e^), cap. des *Memini*; auj. *Forcalquier*.

FORUM POPILII, anc. v. de la Caule cispadane; auj, *Forlimpopoli*.

FORUM SEGUSIANORUM, v. de la Gaule (Lyonnaise I^re^), cap. des Ségusiens; auj. *Feurs*.

FORUM SEMPRONII, anc. v. d'Italie (Ombrie); auj. *Fossombrone*.

FORUM VOCONII, anc. nom de GONFARON.

FORUM VULCANI, nom anc. de la SOLFATARE, près de Naples.

FOS, vge (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 1,142 hab. Ruines d'un château fort et d'anc. fortifications. Salines de Lavalduc, sur les bords du canal de Bouc. Près de là était la *Fossa Mariana*, canal auj. obstrué, que Marius fit creuser à ses troupes, entre le Rhône et la mer, et qu'on nomme le *Bras-Mort*. A l'embouchure de ce canal était une ville, *Fossæ Marianæ portus*, ruinée par les Sarrasins; on a découvert en ce lieu quelques restes des quais et des magasins.

FOSCARI (FRANÇOIS), doge de Venise de 1423 à 1457, soumit à la république le pays de Brescia, de Bergame, de Crémone; mais il excita la jalousie, vit mourir 3 de ses fils, le 4^e^ faussement accusé de trahison, soumis à la torture, et exilé dans l'île de Candie, où il perdit la raison. Le vieux doge, après avoir vainement demandé plusieurs fois à abdiquer sa dignité, fut déposé, et mourut 3 jours après. C. P.

FOSCARINI (MARC), doge de Venise, né en 1695, m. en 1763, est auteur d'une curieuse *Histoire secrète* de la cour de Vienne, et d'une *Histoire de la littérature vénitienne*, Padoue, 1752, in-fol., ouvrage inachevé, mais riche en documents, et rédigé avec critique.

FOSCOLO (UGO), poète et écrivain vénitien, né en 1772 ou 1776, à l'île de Zante, où son père était provéditeur, m. à Londres en 1827. Il fit ses études sous Cesarotti à Padoue, où il prit un goût ardent et enthousiaste pour les anciens et pour la littérature classique. Il était secrétaire de légation à Venise, quand le traité de Campo-Formio donna cette ville aux Autrichiens; il se rendit à Florence, où l'amitié qu'il contracta avec Alfieri acheva de déterminer le caractère de son talent poétique, naturellement sévère et vigoureux. Imbu d'idées républicaines, il s'attacha à la cause française; mais son cœur fier et inflexible ne put jamais se plier au régime impérial. En 1800, il servit sous Masséna dans Gênes, et figura, l'année suivante, comme député italien au congrès de Lyon, puis au camp de Boulogne avec le grade de capitaine. Rentré bientôt dans la vie littéraire, il fut, en 1810, professeur de littérature à Pavie. A la chute de Napoléon, il reprit du service comme chef d'escadron; mais accusé, en 1815, de conspiration contre les Autrichiens, il se retira d'abord en Suisse, puis en Russie, et enfin en Angleterre, où il vécut pauvrement, avec des goûts fastueux, et mourut dans une maison de santé. Foscolo a laissé un grand nombre d'ouvrages remarquables, en prose et en vers, parmi lesquels on distingue surtout : les *Lettres de Jacopo Ortis*, 1795, roman dans le genre de *Werther*, animé d'une sensibilité éloquente, mais non exempte d'emphase : il a été trad. en franç. par M. de Sénones, Paris, 1814, 2 vol. in-12, et par M. Trognon, 1819;

la belle élégie des *Tombeaux* (*i Sepolcri*), 1807; 3 tragédies: *Thyeste, Ajax*, et *Ricciarda;* une trad. du poème de Catulle, *la Chevelure de Bérénice*, Milan, 1803, avec un long commentaire plein de traits et d'allusions satiriques; diverses traductions; un discours sur l'origine et les devoirs de la littérature; une édition inachevée des *Œuvres* de Montecuculli; des *Essais* sur Pétrarque, 1821; et un discours sur le texte de Dante, 1826.

Ses œuvres choisies ont paru à Florence, 1835, 2 vol., et ses œuvres complètes, *ibid.*, 1850-54. Quelques écrits inédits ont été publiés en 1844 par Mazzini. M. V—I.

FOSSA, mot par lequel les anc. Romains désignaient un canal: *fossa Corbulonis*, entre la Meuse et le Rhin, à travers l'île des Bataves (le Vliet); *fossa Drusiana*, entre le Rhin septentrional (Yssel) et le lac Flevo; *fossa Mariana*, entre le Rhône et la Méditerranée; *fossa Neronis*, de Puteoli à Ostie, etc.

FOSSANO, v. forte du roy. d'Italie, prov. de Coni, près de la rive g. de la Stura; 7,224 hab. Évêché. Fabr. de soieries; commerce de bétail. Place de guerre avec arsenal; prise d'assaut par les Français en 1796. Eaux minérales.

FOSSE ou **FOSSE-LA-VILLE**, v. de Belgique (Namur); 3,240 hab. Belle et anc. église; carrières de marbre et mines de houille.

FOSSE (LA). *V.* LAFOSSE.

FOSSÉ (PIERRE-THOMAS **DU**), savant littérateur, né à Rouen en 1634, m. en 1698, fut élevé à Port-Royal, et conserva toute sa vie pour les membres de cette société un attachement que les persécutions ne purent altérer. Il fut lié de l'amitié la plus étroite avec Tillemont, Lemaistre, Arnaud d'Andilly, Singlin, subit une captivité d'un mois à la Bastille avec de Sacy en 1666, puis fut exilé dans sa terre du Fossé, près de Forges-les-Eaux.

On a de lui: *Vie de Barthélemy des Martyrs*, trad. de l'espagnol, Paris, 1663: *Vie de St Thomas de Cantorbéry*, 1674, in-4° et in-12 (sous le nom de Beaulieu); *Histoire de Tertullien et d'Origène*, 1675; *Vies des saints*, pour les mois de janvier et de février, 1685-87. Il a aussi publié la continuation de la grande Bible de Sacy, dans laquelle les commentaires sur les *Nombres*, le *Deutéronome, Josué, Ruth*, les *Psaumes*, et les *Evangiles*, sont de lui; et les *Memoires de Louis de Pontis sur les règnes de Henri IV, Louis XIII, et Louis XIV*, 1676, 2 vol. in-12. Ses *Memoires* ont paru a Utrecht, 1739, in-12, et à Rouen, 1876. F. B.

FOSSOMBRONE, anc. *Forum Sempronii*, v. d'Italie, prov. de Pesaro, sur le Metauro; 3,827 hab. Évêché. Eaux minérales. Soies renommées.

FOSSUM, brg de Norvège, prov. de Christiania. Hauts fourneaux, forges et aciéries.

FOSTAT. *V.* LE CAIRE.

FOTHERINGAY, vge d'Angleterre, comté de Northampton, sur le Nen; 231 hab. Monuments historiques; ruines du château où fut jugée et exécutée Marie Stuart.

FOTHERGILL (JEAN), médecin, né en 1712 à Carr-End (York), m. en 1780. Il étudia à Édimbourg sous Monro, voyagea en France et en Allemagne, et revint se fixer à Londres, où il pratiqua la médecine parmi les pauvres. Une épidémie d'angine gangreneuse lui donna l'occasion de se distinguer; il institua contre cette maladie un traitement qui a été adopté généralement, des vomitifs et des toniques. Devenu très riche et membre de beaucoup de corps savants d'Europe et d'Amérique, il sut employer sa fortune à faire prospérer l'étude de la botanique et à répandre en Angleterre des plantes médicinales exotiques. Fothergill appartenait à la secte des quakers; il s'éleva contre la traite des nègres.

On a de lui beaucoup de Mémoires sur des sujets de thérapeutique, d'hygiène, de botanique, etc.; presque tous sont insérés dans les *Philosophical Transactions*. Ils ont été recueillis et publiés par Elliot, Lond., 1781, et par Lettsom, 1783, *ibid.*, 3 vol. D—G.

FOU, terminaison géographique chinoise, indique les villes de première classe.

FOUAGE, *focagium, foagium*, droit féodal dû anciennement au roi et à certains seigneurs par chaque feu, *focus*, ou ménage roturier. Il fut exigé dès les temps mérovingiens. En 1370, Charles V le fixa à 6 fr. dans les villes et à 2 fr. dans les campagnes: il l'abolit, dit-on, avant de mourir, mais ses successeurs le rétablirent. Devenu perpétuel, le fouage prit le nom de *taille* (*V. ce mot*), excepté en Normandie et en Bretagne. Le fouage, en Normandie, se payait de 2 années l'une, et était de 12 deniers par feu. Quelques curés levaient un fouage sur leurs paroissiens, ordinairement vers le temps de Pâques.

FOUAH ou **FOUEH**, anc. *Metelis*, v. de la basse Égypte, sur le bras O. du Nil, à 25 kil. S.-E. de Rosette. Toiles, maroquins, bonnets dits *tarbouchs*. Elle était, avant Rosette, l'entrepôt du transit qui se fait sur le Nil; prise d'eau du canal Mahmoudieh se dirigeant vers Alexandrie.

FOUCAULD (LOUIS), comte du Dognon, né en 1616, d'une anc. famille du Périgord, m. en 1659, fut page du cardinal de Richelieu, devint vice-amiral, se trouva au combat naval devant Cadix en 1640, et au siège d'Orbitello en 1646, fut gouverneur de l'Aunis pendant la Fronde, et maréchal de France en 1653.

FOUCAULT (NICOLAS-JOSEPH), administrateur, né à Paris en 1643, m. en 1721, fut procureur général aux requêtes de l'hôtel, avocat général au grand conseil, et maître des requêtes. Intendant à Montauban, Pau, Poitiers, Caen, il fit exécuter beaucoup de ponts, de routes, de canaux et d'hôpitaux. Il déploya contre les protestants un zèle que Louvois lui-même trouvait excessif et fut un des premiers à employer, pour les convertir, le système des *dragonnades* (*V. ce mot.*) Il a découvert dans l'abbaye de Moissac le traité *de Mortibus persecutorum*, qu'on attribue à Lactance. Il obtint, en 1705, la création d'une Académie des belles-lettres à Caen, et, à quelque distance de cette ville, il retrouva l'ancienne cité des Viducasses.

FOUCAULT (JEAN-BERNARD-LÉON), physicien, né à Paris en 1819, m. en 1868, s'occupa du daguerréotype dès son apparition, inventa, en 1844, pour les recherches d'optique, l'*appareil illuminateur*, qui substitue la lumière électrique aux rayons absents ou inégaux du soleil, et, en 1846, le *régulateur électro-magnétique*, qui rend permanente l'action de l'appareil précédent. Dans des travaux faits en commun avec Fizeau, il compara l'éclat de la lumière de la pile avec celui de la lumière du soleil, et démontra l'identité des 2 radiations lumineuse et calorifique. Il étudia seul et trancha la question de savoir si la lumière va plus vite ou plus lentement dans le vide que dans les corps transparents. Il imagina la démonstration de la rotation de la terre, à l'aide d'un pendule oscillant librement dans l'espace, et trouva le *gyroscope*, qui sert à la même démonstration. On lui doit encore un nouvel *héliostat*. Il fut nommé physicien de l'Observatoire en 1855, et membre de l'Académie des sciences en 1865. Ses travaux sont insérés dans les divers recueils scientifiques. B.

FOUCHÉ (JOSEPH), né à La Martinière, près du brg du Pellerin (Loire-Infér.), en 1763, m. en 1820, fut d'abord élève puis prêtre et professeur de l'Oratoire. Lorsque la Révolution éclata, il se fit avocat, et fonda à Nantes une société populaire, par l'influence de laquelle il fut, en 1792, député de la Loire-Inférieure à la Convention. Là, il se fit remarquer des chefs jacobins par sa fougue passionnée et l'audace de ses propositions; mais il échoua comme orateur. Son influence fut concentrée dans les bureaux et dans les comités. Il faisait partie du comité d'instruction publique. Dans le procès de Louis XVI, Fouché vota la mort sans appel ni sursis. En 1793, il fut envoyé dans plusieurs départements, pour surveiller le recrutement; on l'envoya aussi à Lyon, avec Collot d'Herbois, pour venger la mort de Chalier (*V. ce nom*); il fut l'un des ordonnateurs des horribles massacres commis sur la population. Dans la Convention, il marcha d'abord avec Robespierre, qui bientôt le prit en haine, et le fit, en 1794, expulser de la société des jacobins. Fouché profita de cette inimitié, après le 9 thermidor, pour rejeter sur le *tyran* le juste blâme des cruautés qu'on lui reprochait à lui-même. Il n'en fut pas moins décrété d'arrestation le 9 août 1795, ce qui le rendit inéligible au Corps législatif du Directoire. Durant 2 années, il disparut de la scène politique, mais se prépara les chances d'un nouvel avenir, et devint ami de Barras, qui, étant Directeur, le fit nommer ambassadeur près de la république cisalpine; puis à La Haye, et enfin ministre de la police, juillet 1799. Après le 18 brumaire, dont les préparatifs ne lui échappèrent pas, mais qu'il aida de tout son pouvoir, se réservant d'en faire arrêter les auteurs s'ils échouaient, Bonaparte accepta ses hommages, et lui conserva sa place. Fouché grandit successivement, à mesure que son maître devint consul et empereur. Il fut sénateur et duc d'Otrante. Son crédit parut ruiné un instant en 1802, par la suppression du ministère de la police, qui lui fut rendu en 1804. Mais, en 1810, compromis par une intrigue diplomatique qu'il avait essayée à Londres, sans l'aveu de l'Empereur, pour amener la paix avec l'Angleterre, il fut congédié. Pour colorer sa disgrâce, l'Empereur le créa gouverneur de Rome, où il ne l'envoya pas. Nommé plus tard gouverneur des provinces illyriennes, Fouché profita, dit-on, de son passage à Naples pour jeter Murat dans le parti des coalisés contre Napoléon. La première Restauration refusa d'abord les services que Fouché lui vint offrir, et ne les accepta que la veille du retour de l'île d'Elbe: il aurait alors promis, s'il était ministre de Napoléon, comme il y comptait, de servir Louis XVIII, et il tint sa promesse. En effet, aussitôt après son retour à Paris, Napoléon nomma Fouché ministre de la police; il n'avait nulle confiance dans la fortune de l'Empereur, et aspirait à être l'arbitre des destinées de la France: il y réussit après Waterloo, en devenant président du gouvernement provisoire et en négociant avec Wellington. Louis XVIII, malgré ses répugnances, consentit à prendre pour ministre le terroriste qui avait voté la mort de Louis XVI. Cette situation était trop difficile pour durer: après l'élection de la chambre *introuvable*, Fouché fut nommé ambassadeur à Dresde, et, pendant son éloignement, parut l'ordonnance dite d'am-

nistie, du 12 janvier 1816, qui bannissait tous les conventionnels ayant voté la mort de Louis XVI. Alors il se retira à Trieste, où il mourut. Ambitieux et intrigant, Fouché avait une habileté très grande et même une certaine droiture, qui était du bon sens plutôt que de l'honnêteté.

On a de lui divers écrits ; les principaux sont : *Réflexions sur le jugement de Louis Capet*, 1793 ; *Réflexions sur l'éducation publique*, 1793 ; *Rapport et Projet de loi relatifs aux collèges, présentés au nom du comité d'instruction publique*, 1793 ; *Rapport sur la situation de Commune-Affranchie*, 1794 ; *Lettre du ministre de la police générale aux préfets, concernant les prêtres qui refusent de se soumettre aux lois de la République*, 1801. On a publié sous son nom des *Mémoires* qui sont apocryphes, Paris, 1824, 2 vol. E. T.

FOUCHER DE CHARTRES, né en 1059, m. en 1127, était prêtre dans sa ville natale, lorsqu'il partit pour la 1re croisade. Il fut attaché à Baudouin en qualité de chapelain. On a de lui une *Histoire de Jérusalem*, qui retrace les événements depuis le concile de Clermont-Ferrand, 1095, jusqu'en 1127 ; il n'y rapporte que ce qu'il a vu lui-même ou appris de témoins oculaires. Elle est insérée dans les recueils de Bongars et de Duchesne, et dans la *Patrologie* de Migne.

FOUCHER (Simon), né à Dijon en 1644, m. en 1696, chanoine de Dijon, surnommé de son temps *le Restaurateur de la philosophie académique*, fut lié avec Ménage, Baillet, Rohault, Leibniz.

Il a laissé : *Dissertation sur la philosophie académique*, 1673 ; *Critique de la Recherche de la vérité*, de Malebranche, 1675.

FOUCHER (Paul), érudit, né à Tours en 1704, m. en 1778, s'occupa d'abord de mathématiques, et publia une *Géométrie métaphysique*, 1758. Se livrant ensuite à l'archéologie, il composa, sous le titre de *Traité historique de la religion des Perses*, plusieurs Mémoires estimés, qui sont imprimés, ainsi que des *Recherches sur la religion des Grecs*, dans le recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il fut membre en 1753.

FOUCHER (Joseph-Désiré), général, né à Quélaines (Mayenne) en 1786, m. en 1860, fit les campagnes de l'Empire, de 1805 à 1815. Mis en non-activité par la Restauration, il fut rappelé au service en 1817 comme chef de bataillon dans la légion départementale de l'Orne. En 1823, il fit la campagne d'Espagne, puis alla remplir à la Martinique les fonctions de commandant militaire. De retour en 1832, promu général de brigade en 1835, général de division en 1848, il reçut la même année le commandement de la 1re division militaire (Paris); le 15 mai, mis à la tête de toutes les forces, il protégea l'Assemblée constituante contre l'insurrection, et dégagea l'Hôtel de ville. Il se distingua encore pendant les journées de juin 1848, où il fut blessé. Foucher fut nommé ensuite commandant de la 2e division militaire (Lille). Admis à la retraite en 1851, il devint sénateur l'année suivante. B.

FOUCHER (Paul-Henri), auteur dramatique, né à Paris en 1810, m. en 1875. Beau-frère de M. Victor Hugo, il resta fidèle toute sa vie à l'école romantique, et obtint au théâtre des succès qui ne sont pas oubliés.

On cite, parmi ses drames : *Caravage* (avec Desnoyer), 1834 ; *Jeanne de Naples*, 1837 ; *les Chevaux du Carrousel* (avec Alboize), 1839 ; *le Pacte de famine* (avec Élie Berthet), 1839 ; *la Voisin* (avec Alboize), 1842 ; *la Justice de Dieu* (avec Anicet Bourgeois), 1845 ; *Notre-Dame de Paris*, 1850, qu'il tira du roman de V. Hugo ; *la Bonne Aventure* (avec Dennery), 1854 ; *le Carnaval de Naples*, 1864 ; *la Bande noire* (avec Delaporte), 1866.

FOUCHY (Jean-Paul **GRAND-JEAN** de), astronome, né à Paris en 1707, m. en 1778, entra à l'Académie des sciences en 1731, et succéda à Mairan comme secrétaire perpétuel en 1743. Il a fourni à ce corps savant plusieurs Mémoires, où il rend compte de ses observations sur les phénomènes célestes de chaque année ; il a donné aussi une méthode abrégée pour calculer les révolutions des astres, et simplifié les instruments dont l'acquisition ou le transport mettent quelquefois obstacle aux observations astronomiques.

Il a publié des *Éloges des académiciens*, Paris, 1761, 1 vol. in-12.

FOUCQUET (Jean), peintre du XVe siècle, né à Tours, fut enlumineur de la bibliothèque de Louis XI. Un exemplaire des *Antiquités judaïques* de Josèphe, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, prouve qu'il était, ainsi que ses 2 fils, un artiste très distingué. Il fit en Italie le portrait du pape Eugène IV. On conserve de lui, à Francfort, de jolies miniatures.

FOUDRAS (Le marquis de), romancier, né à Paris vers 1810, m. en 1872, écrivait dans les journaux légitimistes. Ses romans, fort nombreux et écrits avec rapidité, ont été promptement oubliés, ainsi que ses poésies.

FOUDRINER (Henri), industriel, né à Londres en 1766, d'une famille originaire de France, m. en 1854. Il dépensa 1,500,000 fr. pour établir et perfectionner à Dartford la machine à papier continu, dont l'idée première est due à Robert, de Dreux, et dont les premiers essais avaient été faits dans la papeterie de Didot à Essonne.

FOUET (Peine du). La flagellation fut en usage chez les Hébreux ; facilement encourue, sans caractère infamant, elle était subie dans la synagogue. On la trouve aussi chez les Grecs. Cette peine était fréquemment appliquée, dans l'anc. Rome, aux esclaves. Au moyen âge et jusqu'à la révolution française, le fouet fut usité, soit comme peine principale, soit comme accessoire d'un châtiment plus rigoureux. Peine plus forte que l'amende honorable et le bannissement temporaire, et emportant toujours infamie, il ne s'infligeait guère qu'aux voleurs et aux gens de basse condition, et se trouvait le plus ordinairement joint à la marque ou flétrissure par le fer chaud. Le fouet était donné dans les carrefours des villes par l'exécuteur des hautes œuvres, sur les épaules nues du coupable, avec des baguettes, des lanières de cuir, des cordes, des plombeaux, ou des scorpions garnis de pointes de fer. Le fouet *sous la custode*, donné, non publiquement, mais sous la porte ou dans l'intérieur de la prison, et par les mains, non du bourreau, mais du geôlier ou du questionnaire, n'était usité qu'envers les braconniers, les blasphémateurs, les personnes de condition distinguée ou envers les impubères, et n'était pas infamant; c'était moins une peine qu'une correction. Anciennement, quand l'Eglise infligeait des peines publiques, le pénitent était souvent flagellé. Les juges d'Église pouvaient aussi condamner leurs justiciables au fouet. Dans les armées françaises, depuis François Ier, cette peine fut quelquefois infligée à des soldats, mais lorsqu'ils avaient été préalablement dégradés. Le Code pénal de 1791 supprima la peine du fouet. Avant la Révolution, le fouet était aussi une peine disciplinaire dans les collèges; un domestique était chargé d'en administrer aux élèves un nombre de coups déterminé, suivant la peine encourue par le délinquant. — Ce châtiment est encore en usage dans les collèges anglais, et il figure également en Angleterre au nombre des peines militaires ; il n'a rien d'infamant, et n'est qu'une punition de police. B.

FOUGAX-EN-BARRINEUF, vge (Ariège), arr. de Foix, sur l'Hers ; 1,019 hab. Bel albâtre aux environs.

FOUGERAIS (Le), *Filiceriensis ager*, anc. pays de France, sur les confins du Maine et de la Normandie, où étaient Fougères, Antrain, Bazouges et Louvigné-en-Fougerais (Ille-et-Vilaine). Il se divisait en 3 territoires : le *Désert*, le *Coglais* et le *Vandelais*.

FOUGÈRES, s.-préf. (Ille-et-Vilaine), sur le Nançon près de son confl. avec le Couesnon ; [illegible] hab. Collège, bibliothèque. On y remarque la chapelle de Saint-Nicolas, en style roman, les églises Saint-Sulpice et Saint-Léonard. Fabr. de toiles ; teintureries, verreries ; comm. de bestiaux, cire, miel, beurre, cidre. — Ville ancienne et autrefois importante comme place forte, elle eut titre de baronnie ; elle a été presque entièrement détruite dans le dernier siècle par plusieurs incendies. Ruines d'un château fort. La forêt de Fougères renferme 3 monuments préhistoriques ; elle couvre une étendue de 1,661 hectares.

FOUGEROLLES, brg (Haute-Saône), arr. de Lure, sur la Combanle ; 5,685 hab. Fabr. et grand comm. de kirsch.

FOU-HI. V. Fo-hi.

FOUILLOUSE (LA), brg (Loire), arr. de Saint-Étienne, sur le Furens ; 2,177 hab. Fabr. de rubans, papeterie.

FOUILLOUX (Jacques **DU**), gentilhomme du bas Poitou au XVIe siècle, est auteur d'un livre curieux, intitulé : *la Vénerie*, Poitiers, 1560, in-fol., trad. en allem. et en ital., réimpr. en 1844, à Angers, 1 vol. Ses observations sur les habitudes des animaux et sur la manière de les chasser ont été confirmées par Buffon et Daubenton.

FOU-KIAN ou **FO-KIEN**, prov. de la Chine, sur le détroit de Formose. Superf., env. 118,000 kil. carr.; pop. évaluée à 22,800,000 hab. Ch.-l. Fou-Tcheou ; 600,000 hab. Sol montagneux et peu fertile ; récolte d'oranges, sucre, thé noir, camphre ; comm. maritime très considérable. Les habitants, par exception entre les races chinoises, sont d'une hardiesse et d'une fierté renommées ; ils ont opposé une résistance désespérée à l'invasion tartare. Ils ont colonisé Formose. Les hommes émigrent beaucoup vers les côtes de Siam, l'Annam, les îles de la Malaisie, et ne se marient qu'au retour, quand leur fortune est faite. Il y a chez eux peu de lettrés ; leur dialecte est incompréhensible au reste de la Chine.

FOULA ou **FOUL**, petite île d'Écosse, une des Shetland, à 25 kil. O. de Mainland ; l'île a 3,228 m. sur 2,407, et 260 hab. Sol montagneux ; élève de moutons.

FOULAGE, droit que les seigneurs bas-justiciers possédaient, en Anjou, d'établir sur leurs terres un moulin à foulon où les sujets, à 3 lieues à la ronde, devaient apporter leurs draps et payer redevance.

FOULAHS. V. Fellatahs.

FOULD (Achille), financier et homme politique, né à Paris en 1800, d'une famille israélite, m. en 1867, dirigea une importante maison de banque, fut député de Tarbes depuis 1842, représenta le dép. de la Seine à l'Assemblée constituante

de 1848 et à l'Assemblée législative, reçut 4 fois le ministère des finances pendant la présidence de Louis-Napoléon, entra au Sénat en 1852, devint, bientôt après, ministre d'État et de la maison de l'empereur, et reprit le portefeuille des finances en 1861. Il fut élu membre libre de l'Académie des beaux-arts en 1857.

FOULNESS, île d'Angleterre (Essex), sur l'estuaire de la Tamise, au S. de l'emb. de la Crouch; 762 hab. Pêche d'huîtres, les plus estimées du royaume.

FOULON (Joseph-François), financier, né à Saumur en 1715, m. en 1789, fut tour à tour commissaire des guerres, intendant de l'armée en 1756, conseiller d'État en 1771, et le bruit courut qu'il allait être contrôleur général des finances lors du renvoi de Necker, 12 juillet 1789. On l'accusait faussement d'avoir dit que la banqueroute était le seul moyen de rétablir le crédit en France, d'accaparer les blés et d'avoir dit, en parlant du peuple : « Si cette canaille n'a pas de pain, elle mangera du foin. » Après la prise de la Bastille, il s'échappa de Paris, mais fut découvert, ramené, et égorgé le 22 juillet par la populace.

FOULPOINTE, *Mahevelona* en madécasse, vge de l'île de Madagascar, sur la côte E., à 60 kil. environ N.-N.-E. de Tamatave. La France y avait autrefois son principal établissement.

FOULQUES, archevêque de Reims en 883, m. en 900, prit contre Eudes le parti de Charles le Simple, qu'il couronna en 893. Il parvint ensuite à réconcilier les 2 rivaux, et fut nommé par Charles, à son avènement, 898, chancelier du royaume. Il fit revivre les études dans son diocèse. Il fut assassiné par Baudouin, comte de Flandre, qui convoitait l'abbaye de Saint-Bertin, enclavée dans ses États, et dont Foulques était bénéficiaire. C. P.

FOULQUES, curé de Neuilly-sur-Marne, m. en 1201, honoré comme un saint par le peuple, fut autorisé par le pape Innocent III à prêcher une croisade en 1198.

FOULQUES ou **FOLQUET**, de Marseille, né vers 1155 ou 1160 d'un marchand génois, m. en 1231, fut successivement troubadour, moine de Cîteaux et évêque de Toulouse, prêcha la croisade contre les albigeois et organisa la *Compagnie blanche* pour les combattre. Dante l'a placé dans son *Paradis*, et Pétrarque le loue dans son *Trionfo d'amore*. Ses poésies sont en ms. à la Bibliothèque nationale : Raynouard en a publié plusieurs dans son *Choix de poésies des troubadours*. B.

FOULQUES, nom d'une famille qui posséda l'Anjou, et dans laquelle on distingue : Foulques III, *Nerra* ou *le Noir*, comte d'Anjou en 987, m. en 1040. Il fit la guerre à Conan Ier, duc de Bretagne, qu'il battit et tua en 992, près de Conquéreux; à Eudes II, comte de Blois, par lequel il fut défait. Il alla 3 fois en terre sainte pour expier ses violences. Sa nièce Constance épousa le roi Robert. — Foulques IV, *le Rechin* (le querelleur), petit-fils du précédent, né à Château-Landon en 1043, m. en 1109. Il fit la guerre à son frère aîné Geoffroy le Barbu, lui enleva la Touraine, héritage de son oncle Geoffroy Martel, et fut excommunié à la suite d'une querelle qu'il avait eue avec l'archevêque de Tours. Bertrade de Montfort, sa femme, fut enlevée par le roi Philippe Ier. Il avait écrit l'histoire des comtes d'Anjou; on n'en a qu'un fragment inséré dans le *Spicilegium* de d'Achéry. — Foulques V, fils du précédent, m. en 1144, fit la guerre à Louis le Gros, alla 2 fois en Palestine, épousa la fille de Baudouin II, auquel il succéda, en 1131, sur le trône de Jérusalem, fut vainqueur des Turcs, et transmit sa couronne intacte à ses fils Baudouin III et Amaury. Le comté d'Anjou passa à son 3e fils, Geoffroy Plantagenet.

FOUMBINA, contrée d'Afrique. (*V.* Adamawa.)

FOUNG-HOANG-TCHING, v. de Chine, dans la prov. de Liao-tong, près des frontières de la Corée, avec laquelle elle fait un grand commerce. Fabr. d'un papier de coton dont on se sert pour faire des vitres; 20,000 hab. environ.

FOUNG-TEIAN. *V.* Moukden.

FOUQUET (Nicolas), surintendant des finances, né à Paris en 1615, d'une bonne famille de Bretagne, m. en 1680, fut d'abord maître des requêtes, 1635, puis procureur général au parlement de Paris, 1650. Pendant la Fronde, il resta fidèle à la cour, et fut, en récompense, nommé, en 1653, surintendant des finances. Il parvint pendant quelque temps à faire face aux dépenses : mais la dette de l'État s'accroissant d'année en année, il fut accusé de dilapidation. Sa magnificence, ses mauvaises mœurs, 18 millions qu'il dépensa pour bâtir son château et planter son parc de Vaux, fortifièrent les soupçons. Le roi, excité par Colbert, qui, tous les jours, contrôlait en secret avec lui les opérations du surintendant, mécontent aussi, dit-on, de ce que celui-ci eût osé porter ses vues jusque sur Mlle de La Vallière, le fit arrêter à Nantes, en 1661, après avoir assisté à une fête dans le château de Vaux. Fouquet fut traduit devant une commission présidée par le chancelier Séguier, le plus implacable de ses ennemis, et dirigée par Pussort, oncle de Colbert. Après une instruction qui dura 4 ans, il fut condamné à la confiscation de ses biens et au bannissement : le roi commua la peine en une prison perpétuelle, que Fouquet subit pendant 19 ans dans la citadelle de Pignerol. La partialité de ses juges, le sang-froid et l'habileté qu'il montra devant eux, lui valurent, sinon l'estime, du moins la commisération de l'opinion publique; il trouva dans sa disgrâce des amis disposés à le servir : Pellisson publia pour la défense de Fouquet 4 Mémoires éloquents qui le firent enfermer à la Bastille; le poète Hesnault écrivit un sonnet sanglant contre Colbert, et La Fontaine adressa au roi une élégie touchante en faveur de Fouquet; Mme de Sévigné, Mlle de Scudéry, Saint-Évremont, parlèrent ou agirent pour lui. On reconnaît aujourd'hui que, si Fouquet est innocent du crime de haute trahison que lui imputèrent ses ennemis, il usa trop souvent de la fortune publique comme de la sienne, pour satisfaire ses passions, ses plaisirs, et suivre la générosité de son caractère. Il écrivit dans sa prison : *Conseils de la Sagesse, ou Recueil de maximes de Salomon*, Paris, 1677.

On lui attribue : *le Théologien dans les conversations avec les sages et les grands du monde*, 1683, in-4o; *Méthode pour converser avec Dieu*, 1684, in-16 (*V. Vie de Nicolas Fouquet*, par d'Auvigny); *Recueil des défenses de M. Fouquet*, 1665-68, 15 vol. in-12; Chéruel, *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet*, Paris, 1862, 2 vol. C. P.

FOUQUET (Henri), médecin, né à Montpellier en 1727, m. en 1806, fut secrétaire général de l'intendance du Roussillon, et ne se livra à la médecine qu'à l'âge de 32 ans. Il devint très profond dans la théorie et habile dans la pratique. Il exerça d'abord à Marseille, se fixa à Montpellier en 1766, fut nommé médecin de l'hôpital militaire, et professeur à l'École de médecine de cette ville, 1782.

Ses principaux ouvrages sont : une thèse *sur les Propriétés et les Maladies de la fibre*, en latin, Montpellier, 1759; un *Essai sur le pouls*, 1767; des traductions des Mémoires de Lind *sur les Fièvres et la Contagion*, et de l'ouvrage de Dimsdale *sur l'Inoculation de la petite vérole*; un *Discours sur la clinique*, 1803, in-4o.

FOUQUIER (Pierre-Éloi), médecin, né en 1776 à Maissemy (Aisne), m. en 1850, médecin de l'hôpital de la Charité en 1807, ouvrit en 1811 des cours de pathologie et de clinique, obtint une chaire à la faculté de médecine en 1820, et devint membre de l'Académie de médecine, médecin de Charles X et de Louis-Philippe. Ce fut lui qui, l'un des premiers, employa méthodiquement la noix vomique contre la paralysie des membres, et fit usage de la strychnine.

On a de lui : une traduction des *Éléments de médecine* de Brown, 1805; *Considérations sur le mode d'administration des médicaments*, 1820; une traduction de *Celse*, latin-français, avec Ratier, 1823; un *Mémoire sur les affections chroniques de l'estomac et des autres viscères de l'abdomen*, avec Isidore Bourdon.

FOUQUIER-TINVILLE (Antoine-Quentin), né au vge d'Hérouel (Aisne) en 1747, m. en 1795, fut procureur au Châtelet, et, perdu de dettes, se jeta dans la police jusqu'aux premiers troubles de la Révolution. Il connut alors Danton et Robespierre, et parvint au poste d'accusateur public devant le tribunal révolutionnaire. Du 10 mars 1793 au 28 juillet 1794, il fut le pourvoyeur infatigable de la guillotine. Sans talent, mais froidement sanguinaire, il était l'homme le plus propre à remplir les vues des terroristes. Il lançait des réquisitoires contre ceux que lui désignait le comité de salut public, et envoyait à la mort ses amis comme ses ennemis : Hébert et Danton comme Vergniaud et Bailly. Le 14 thermidor, Barère propose à la Convention de maintenir Fouquier-Tinville dans la place d'accusateur public; un sourd murmure s'élève et Fréron s'écrie : « Je demande qu'on purge enfin la terre de ce monstre, et que Fouquier aille cuver dans les enfers tout le sang qu'il a versé. » Aussitôt on le décréta d'accusation. Son procès commença le 21, et dura 41 jours; enfin il fut condamné et exécuté. Il avait publié sa défense dans un mémoire de 20 pages in-4o.

V. Berriat Saint-Prix, *la Justice révolutionnaire à Paris*, 1861, gr. in-18; Wallon, *Hist. du Tribunal révolutionnaire*.

FOUQUIÈRES (Jacques), paysagiste flamand, né à Anvers en 1580, m. en 1659. Il eut pour maîtres Josse de Momper, Breughel de Velours et Rubens. L'électeur palatin le fit venir à sa cour; il alla ensuite habiter Rome et Venise, où il prit sa manière définitive. Il vint à Paris en 1621; Louis XIII lui commanda diverses toiles. Plus tard, nommé chevalier, il en conçut un tel orgueil, qu'il ne quittait jamais son épée, même lorsqu'il tenait la palette et le pinceau. Il poursuivit de sa haine le Poussin, dont il était jaloux. Tombé en disgrâce, il mourut dans une profonde détresse. Ses paysages sont pleins de naturel, ses figures d'un bon dessin et d'une tournure agréable, son coloris d'une grande fraîcheur. Rubens lui fit souvent exécuter les fonds de ses tableaux. On croit qu'il a gravé lui-même à l'eau-forte plusieurs de ses compositions. A. M.

FOUR, maison dans laquelle, sous l'anc. monarchie française, des voleurs d'hommes attiraient et séquestraient des

passants, qu'ils vendaient ensuite aux racoleurs. Il y avait 28 fours à Paris, en 1693; Louis XIV les fit fermer, et ordonna de punir ces enlèvements jusqu'alors tolérés.

FOUR BANAL, nom donné au four que possédait le seigneur féodal, et auquel tous les vassaux étaient tenus de venir cuire leur pain, moyennant une redevance dite *fournage*.

FOURAS, vge (Charente-Infér.), arr. de Rochefort, sur la rive dr. et à l'embouchure de la Charente; 1,000 hab. Petit port de cabotage. Bains de mer.

FOURCHAMBAULT, vge (Nièvre), arr. et à 8 kil. N.-O. de Nevers. Usines métallurgiques très importantes. Ateliers de fonderie et de construction pour le matériel des chemins de fer, les ponts et grands travaux d'art en fer coulé, les lits en fer, les essieux destinés à l'artillerie, etc. C'est là qu'ont été fabriquées les serres du Jardin des plantes et les arches du pont des Saints-Pères, de Paris, le toit de la cathédrale de Chartres, les piliers de l'anc. pont suspendu de Cubzac, etc.; 5,959 hab.

FOURCHE, *furca*, peine d'esclave chez les anc. Romains. C'était d'abord un bois fourchu qu'on lui appliquait sur la nuque; plus tard, ce fut une croix, fixée à sa poitrine et à ses épaules nues, et sur laquelle il avait les bras garrottés. On le promenait par la ville en le battant de verges. Ce supplice s'infligeait pour des fautes légères. C. D—Y.

FOURCHES CAUDINES, *furculæ Caudinæ*, défilés aux environs de Caudium (Samnium). Ils se composaient de 2 gorges étroites, profondes, séparées par une petite plaine, entourée d'une chaîne continue de montagnes boisées. C'est là que l'armée romaine fut cernée l'an 431 de Rome, 321 av. J.-C. Ces défilés, situés dans la vallée d'Arienzo, à peu de distance de Caserta, ont auj. changé d'aspect: ils ne sont plus si étroits, ni si profonds, ni boisés. C. D—Y.

FOURCHES PATIBULAIRES, appareil d'exécution, dans l'anc. monarchie française, pour pendre les criminels condamnés à mort. C'était une grande traverse de bois portée sur 2 ou plusieurs piliers de pierre, dont le nombre variait suivant la dignité et le rang du justicier; les ducs avaient 6 piliers; les comtes, 5; les barons, 4; les châtelains, 3. On dressait ces fourches hors des villes. Celles de la prévôté de Paris étaient à Montfaucon (*V. ce mot*), et avaient 16 piliers.

FOURCROY (ANTOINE-FRANÇOIS DE), célèbre chimiste, né à Paris en 1755, m. en 1809. Protégé par Vicq-d'Azyr et Bucquet, il dut à son talent de parole de remplacer Macquer, en 1784, dans la chaire de chimie au Jardin du roi, où il enseigna pendant 25 ans. En 1785, il fut admis à l'Académie des sciences. Jusqu'à la Révolution, il se borna à l'étude de la chimie et à la pratique de la médecine. Nommé, en 1792, député suppléant de Paris à la Convention, il y remplaça Marat. Là, il devint un des membres les plus actifs et les plus utiles du comité de l'instruction publique. On lui dut l'agrandissement du Jardin des plantes, et la formation d'une commission des arts pour sauver de la destruction une foule de chefs-d'œuvre. Il protégea, pendant la Terreur, Desault, Chaptal, Darcet, mais ne put rien pour Lavoisier. Membre du comité de salut public, après le 9 thermidor, il organisa l'École polytechnique, et donna la première idée de l'École normale. Il fit comprendre l'instruction publique et l'Institut dans l'acte constitutionnel de l'an III. Il fit partie du conseil des Anciens jusqu'en 1797; et, après le 18 brumaire, il fut appelé par le premier consul au conseil d'État, section de l'intérieur, où il resta jusqu'à sa mort. Il s'y occupa encore principalement de l'instruction publique, dont il fut nommé directeur général en 1801. On lui doit l'érection des écoles de médecine de Paris, de Montpellier et de Strasbourg, de 10 écoles de droit, des lycées et des collèges. Chargé de préparer les décrets sur l'établissement de l'Université, il eut le chagrin de se voir privé de la direction de ce corps. Il ne fut pas non plus compris dans la distribution des dotations données à presque tous les conseillers d'État. La certitude de sa disgrâce acheva ce que la fatigue de ses travaux avait commencé: il mourut à 54 ans, au moment où l'Empereur le nommait directeur général des mines. — La chimie doit beaucoup à Fourcroy; ses *Leçons d'histoire naturelle et de chimie* furent publiées d'abord en 2, puis en 4, et enfin en 6 vol., 1781, 1789, 1791; par suite de l'extension de l'ouvrage, il le refondit en 6 vol. in-4° ou 11 vol., 1811, sous ce titre: *Système des connaissances chimiques et de leur application aux phénomènes de la nature et de l'art.* On a encore de lui: *Essai sur les maladies des artisans,* trad. du latin de Ramazzini, avec notes et additions, 1777, in-12; *Collection de mémoires de chimie,* 1784; l'*Art de connaître et d'employer les médicaments,* 1785, 2 vol.; *Entomologia Parisiensis,* 1785, 2 vol. in-12, ouvrage dans lequel il a ajouté plus de 300 espèces d'insectes à celles que Geoffroy avait décrites; *Philosophie chimique,* 1792, 1795 et 1806, ouvrage traduit dans presque toutes les langues, et où les faits fondamentaux de la science sont rendus dans un style propre à les graver aisément dans la mémoire; *Analyse de l'eau sulfureuse d'Enghien,* 1788, 1 vol.; *Essai sur le phlogistique et les acides,* 1788; *la Médecine éclairée par les sciences physiques,* 1791, 4 vol.; *Procédés pour extraire la soude du sel marin,* 1795, in-4°; *Tableaux synoptiques de chimie,* 1800-1805, in-fol. Il a aussi concouru avec Lavoisier, Berthollet et Guyton-Morveau à la *Méthode de nomenclature chimique,* 1787, et donné aux journaux et recueils de diverses sociétés savantes plus de 150 Mémoires roulant sur des expériences qu'il avait faites, et qui ont fourni à la science beaucoup d'accroissements utiles. Les plus importantes de ses découvertes sont relatives à plusieurs composés qui détonent par la simple percussion, au perfectionnement de l'analyse des eaux sulfureuses, à la séparation du cuivre d'avec l'étain, aux perfectionnements des analyses végétales.

V. son *Éloge* par Cuvier. V.

FOURIER (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, BARON), célèbre géomètre, né à Auxerre en 1768, m. en 1830, orphelin à 8 ans, fut mis à l'École militaire d'Auxerre, dirigée par des bénédictins. Il commença avec ardeur l'étude des mathématiques; n'ayant pas été admis comme officier d'artillerie parce qu'il n'était pas noble, il prit l'habit de bénédictin à Saint-Benoît-sur-Loire, et le porta 2 ans. Lorsque éclata la Révolution, il renonça à la carrière ecclésiastique, dans laquelle il n'avait pas encore fait de vœux, et devint professeur de mathématiques à l'école où il avait été élève. Lors de la première organisation de l'École normale, Fourier y fut envoyé par son département; ses brillants succès lui firent ensuite donner une place à l'École polytechnique, où il resta peu de temps. Il partit avec les savants de l'expédition d'Égypte, prit part à leurs travaux, et fut secrétaire de l'Institut du Caire; le général Bonaparte le nomma commissaire auprès du divan formé des premiers ulémas, fonction délicate et difficile qu'il remplit avec le plus grand succès. Rentré en France, il engagea le gouvernement à réunir dans un seul corps d'ouvrage tous les travaux des savants de l'Institut d'Égypte, et composa lui-même l'Introduction générale de ce magnifique recueil. Le premier consul lui donna, en 1802, la préfecture de l'Isère: dans cette position, Fourier sut se concilier tous les partis. Tout en remplissant ses fonctions avec zèle, il composa, en 1807, 2 mémoires, qui formèrent les bases d'un ouvrage publié plus tard (*Théorie analytique de la chaleur*). Il était encore préfet, en 1815, lorsque Napoléon, après son débarquement à Cannes, se présenta à Grenoble; il se retira devant lui; cependant l'Empereur le nomma à la préfecture du Rhône, où Fourier ne resta que 2 mois, puis donna sa démission. A partir de ce moment, il se livra exclusivement aux travaux scientifiques. En 1816, il fut élu membre libre de l'Académie des sciences; Louis XVIII ne voulut pas sanctionner cette nomination, et ne céda qu'en 1817, alors que, persistant dans son premier choix, l'Académie appela unanimement Fourier à une place vacante dans la section de physique. Il remplaça, peu de temps après, Delambre comme secrétaire perpétuel, et entra en 1827 à l'Académie française, à la mort de Lémontey. On a de lui: *Discours préliminaire du grand ouvrage sur l'Égypte,* Paris, 1810, in-fol., dans le t. XII de l'ouvrage; *Mémoires sur diverses questions de physique générale et de mathématiques,* insérés dans le recueil de l'Académie des sciences; *Rapport sur les tontines,* 1801, in-4°; *Théorie analytique de la chaleur,* 1822, in-4°, son principal titre de gloire, ouvrage très remarquable, où il se proposa de découvrir la loi des faits, et qui est un chef-d'œuvre d'exposition; *Rapports sur les progrès des sciences mathématiques,* 1822-1829; *Éloges de Delambre,* 1823, *de William Herschell,* 1824, *de Bréguet,* 1826. A la fin de 1789, Fourier lut devant l'Académie des sciences un mémoire sur la résolution des équations numériques de tous les degrés; cette partie des mathématiques l'occupa presque toute sa vie. Quand la mort le surprit, il faisait imprimer ses recherches dans l'ouvrage intitulé: *Analyse des équations déterminées,* 1831, in-4°. Le théorème connu sous le nom de *Théorème de Budan* avait aussi été découvert par Fourier; mais la priorité ne lui appartient pas. Les 2 démonstrations sont très différentes. Fourier a sa place marquée pami les mathématiciens de premier ordre, bien qu'au-dessous de Lagrange et de Laplace.

V. l'*Éloge de Fourier* par Arago, et le *Discours de réception de V. Cousin à l'Académie française.* V.

FOURIER (FRANÇ.-MARIE-CHARLES), né à Besançon en 1772, m. en 1837, est l'inventeur d'un système social appelé d'abord, de son nom, le *fouriérisme*, puis le *socialisme.* Fils d'un marchand de draps, il fit avec succès ses études au collège de sa ville natale, où déjà son esprit méditatif le fit regarder comme un songe-creux. Placé par ses parents dans le commerce, malgré sa répugnance pour cette carrière, et n'ayant pas d'autres moyens d'existence, il passa la plus grande partie de sa vie dans les obscures fonctions de commis aux écritures.

Cependant il n'avait renoncé ni à la méditation ni à l'étude : il y consacrait les loisirs du soir, allongés d'une partie de la nuit, et acquit ainsi des connaissances fort étendues dans les sciences exactes. A l'âge de 36 ans, il publia, sans nom d'auteur, la *Théorie des 4 mouvements et des destinées générales*, Lyon, 1808, espèce de prospectus du nouveau système qu'il avait imaginé ou découvert. Il consistait à détourner les passions de l'homme vers un but utile à tous, en leur procurant une satisfaction légitime; à conduire l'homme au bonheur par le travail; à rendre tous les genres de travaux attrayants; enfin à procurer un bien-être universel en associant les travailleurs par *groupes* et *séries*, dont la réunion formait une *phalange;* car, suivant lui, le travail, pour être fructueux, doit être unitaire, c.-à-d. fait en société avec tous. L'association se divisait en *capital, travail* et *talent*. Fourier développa son système dans divers autres ouvrages qui sont : *Traité de l'association domestique agricole*, 2 vol., 1822 ; *le Nouveau Monde industriel et sociétaire*, 1 vol., 1829; *la Fausse Industrie,... et l'Industrie naturelle*, 1 vol., 1835. Il garda sa place de commis jusqu'en 1827. Vers 1830, ses idées commencèrent à faire du bruit; il eut des disciples qui créèrent, en 1832, une feuille périodique nommée *le Phalanstère*, pour la propagation et la défense de ses doctrines. Il en fut le directeur et le collaborateur. Interrompue en 1834, cette feuille reparut en 1836 sous le titre de *la Phalange, journal de la science sociale*. Ses disciples tentèrent la fondation, à Condé-sur-Vesgre, d'un phalanstère, ou exploitation agricole par le travail en commun, entreprise qui ne réussit pas. Il y a beaucoup d'idées dans les ouvrages de Fourier, et surtout une prodigieuse imagination, qui l'a fait appeler *l'Arioste des utopistes*.

V. l'*Exposition abrégée du système de Fourier* par V. Considérant, son disciple, et L. Reybaud, *Etudes sur les Reformateurs*.

FOURMIES, v. du dép. du Nord, arr. d'Avesnes, sur la petite Helpe; 8,151 hab.; importantes filatures de laines; fabr. de draps.

FOURMONT (Étienne), érudit, né en 1683 à Herblay (Seine-et-Oise), m. en 1745 à Paris, étudia au collège Mazarin, et publia, en 1706, les *Racines de la langue latine, mises en vers français*, in-12. En 1715, il succéda à Galland dans la chaire d'arabe au Collège de France, et fut admis à l'Académie des inscriptions. Se livrant avec ardeur à l'étude du chinois, il parvint, en 1719, à donner les 214 *clefs* ou caractères élémentaires de l'écriture chinoise. En 1742, il publia une *Grammaire chinoise*. On a de lui encore : *Meditationes sinicæ*, 1737, in-fol. ; *Réflexions sur l'origine des anciens peuples*, 1747, 2 vol. in-4º. Il avait entrepris un très grand nombre d'ouvrages qui sont restés inachevés. Les principaux élèves de Fourmont furent De Guignes et Deshauterayes.

FOURMONT (Michel), frère du précédent, né en 1690, m. en 1746, enseigna le syriaque et l'éthiopien au Collège de France en 1720, et fut de l'Académie des inscriptions en 1724. Envoyé en 1728 en Orient par Louis XV, il visita Constantinople, l'Archipel, la Grèce, où il enleva, dit-on, sans scrupule, tous les monuments qui pouvaient être emportés. Il en rapporta, en 1732, de nombreux manuscrits, et des inscriptions en caractères archaïques dont l'authenticité est contestable.

FOURNAGE. *V.* Four banal.

FOURNEL (Jean-François), né à Paris en 1745, m. en 1820, fut avocat au barreau de Paris avant et depuis la Révolution. Il est connu surtout par d'utiles ouvrages sur la jurisprudence.

Les principaux sont : *Traité du voisinage*, 1799, et 3e édit., 1812, 3 vol. ; *Histoire des avocats au parlement et au barreau de Paris depuis St Louis jusqu'à 1790*, Paris, 1813, 2 vol. ; *Histoire du barreau de Paris dans le cours de la Révolution*, Paris, 1816, 1 vol. ; *Lois rurales de la France rangées dans leur ordre naturel*, Paris, 1819, 2 vol. Il a publié aussi un ouvrage intéressant, intitulé : *Etat de la Gaule à l'époque de la conquête des Francs*, Paris, 1805, 2 vol. in-12.

FOURNIER, en langage féodal, tenancier à qui le seigneur avait concédé un four banal, moyennant redevance. On nomme encore auj. *fourniers*, dans le Midi, des boulangers qui font cuire, pour un prix convenu, le pain que les particuliers leur apportent.

FOURNIER (Pierre-Simon), graveur et fondeur de caractères, né à Paris en 1712, m. en 1768, se fit d'abord connaître par ses vignettes sur bois, puis se mit à graver sur acier de grosses et moyennes lettres de fonte, et les premiers corps de caractères. Ses ouvrages bibliographiques firent surtout sa réputation.

On cite de lui : *Traité historique et critique sur l'origine de l'imprimerie*, 1763 ; *Manuel typographique*, 1764, 2 vol. ; *Traité historique et critique sur l'origine et les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique*, 1765, in-4º. C—s.

FOURREES (MÉDAILLES). On appelle ainsi les médailles anciennes dont le corps, d'un métal de qualité inférieure, tel que cuivre, plomb ou fer, est revêtu d'une feuille d'argent ou, très rarement, d'une feuille d'or. On a cru généralement qu'elles avaient été l'œuvre de faux monnayeurs dans l'antiquité; mais cette opinion a été controversée, et l'on s'est demandé si elles n'auraient pas été plutôt de la monnaie légale, autorisée par le gouvernement dans des circonstances difficiles.

V. Cohen, *Monnaies consulaires*, p. XVII. G. L.-G.

FOURRIER, mot qui signifiait autrefois : un intendant des écuries (de *fourrie*, étable); un marchand de paille (de *fourre* ou *fouarre*, paille); un fourrageur ou pourvoyeur (*fodrarius*), officier préposé à la levée des prestations militaires (*fodra*), et chargé de marquer les logis pour les chefs et leurs compagnies. Quand on organisa régulièrement l'armée, le fourrier fut un officier, tant de cavalerie que d'infanterie, qui tint le rôle des soldats de sa compagnie, pour distribuer les logis, sous les ordres du maréchal des logis. On appela encore *fourriers* 48 officiers royaux, ayant qualité d'écuyers, subordonnés à 3 maréchaux des logis et à un grand maréchal des logis, servant par quartier, et ayant mission de marquer les logis pour le roi et sa cour, quand il voyageait. Les princes avaient aussi des fourriers pour leur maison. Les fourriers du roi marquaient avec de la craie blanche et sur la porte de la rue; les autres, avec de la craie jaune et sur la porte des chambres à l'intérieur de la maison. Auj., le fourrier est un sous-officier qui, sous les ordres du sergent-major ou du maréchal des logis chef, tient les registres, et fait les écritures, les états, les contrôles relatifs aux détails d'une compagnie; il est aussi chargé du casernement, et a sa place de bataille à la garde du drapeau.

FOURS, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Nevers; 250 hab. Fabr. de porcelaine.

FOUS (Sociétés et Fête des). Beaucoup de villes en France ont possédé jusqu'au xviiie siècle certaines confréries extravagantes. Une des plus célèbres était l'*Infanterie dijonnaise*, établie au xive siècle par Adolphe, comte de Clèves, et approuvée, en 1454, par Philippe le Bon, duc de Bourgogne : ses membres, au nombre de 500, s'assemblaient chaque année, au temps des vendanges, et faisaient une promenade dans Dijon; ils étaient vêtus de jaune, de rouge et de vert, avaient la tête couverte d'un bonnet à 2 pointes avec des sonnettes, une marotte à la main, escortant sur des chariots ou à cheval un chef électif qu'on appelait la *Mère folle*, et faisant gaiement devant la multitude la satire des mœurs du siècle. La confrérie se réunissait encore toutes les fois qu'il arrivait une aventure bizarre, et en ridiculisait les héros. En 1630, Richelieu la supprima à cause de la licence qu'elle avait prise; elle ne put se réunir désormais qu'avec la permission des gouverneurs. — Ham avait un *prince des fous*, qui a fait passer à l'état de sobriquet les mots de *fous de Ham*.— Plusieurs chapitres avaient leur *abbé des fous*, dont les fonctions consistaient à signaler certaines inadvertances cléricales. — En diverses églises, pendant les 3 jours de Saint-Étienne, de Saint-Jean et des Innocents, un jeune clerc, décoré du titre d'*évêque-fou*, était revêtu des ornements pontificaux, excepté la mitre, qui était remplacée par un bourrelet; il occupait le siège épiscopal, recevait les mêmes honneurs qu'un véritable évêque, bénissait les fidèles, et faisait prononcer par son aumônier de grotesques indulgences. Cette Fête des fous, qu'on appelait aussi *Fête des innocents*, se célébrait avec un grand appareil, le jour de la Circoncision, dans l'église de Sens : on conserve à la bibliothèque de cette ville, dans un diptyque qui représente des bacchanales profanes, le missel de cette fête, composé par l'archevêque Pierre de Corbeil, m. en 1222, et parodie indécente de l'office divin. Dans ces cérémonies, les prêtres, barbouillés de lie, masqués ou travestis, se livraient à des danses et à des chants grotesques au milieu même de l'église, mangeaient sur l'autel, jouaient au dehors des farces extravagantes ou impies, et terminaient la journée par des festins. Les mêmes désordres avaient pénétré dans les monastères. — De bonne heure, l'Église essaya de détruire ces fêtes, qu'on a regardées comme un souvenir des Saturnales et des Lupercales antiques; Maurice de Sully, évêque de Paris, m. vers 1196, n'y put réussir dans son diocèse. Odon, archevêque de Sens, prohiba, en 1265 les travestissements et les scandales, mais sans défendre la fête elle-même. En 1445, Charles VII enjoignit d'en interdire la célébration dans les églises collégiales. Les actes des conciles de 1460 et des chapitres généraux de Sens en 1514 et 1517 ne parlent encore que des abus qu'il fallait en retrancher. Le temps seul put faire disparaître ces solennités bouffonnes, auxquelles le peuple était fortement attaché.

V. Dutillot, *Mém. pour servir à l'hist. de la Fête des fous*, Lausanne, 1741; Aimé Cherest, *Nouvelles Recherches sur la Fête des innocents et la Fête des fous dans plusieurs églises, et notamment celle de Sens*, 1853; Millin, *Voyage dans le midi de la France*, t. Ier, ch. v.

FOUS EN TITRE D'OFFICE ou **FOUS DE COUR**, bouffons de profession ou idiots de naissance, autrefois pensionnés à la cour ou chez les grands, pour divertir le maître par des

grimaces, des gestes grotesques ou de plaisantes saillies. Ils avaient le bonnet pointu, à longues oreilles, à crête de papier ou de drap rouge, la marotte au poing, la vessie à la ceinture, la livrée toute résonnante de grelots. On les choisissait le plus souvent nains, bossus ou nègres. Ils étaient admis les premiers dans la chambre du maître, parlaient sans qu'on les interrogeât, et raillaient impunément les plus nobles seigneurs. La mode des fous de cour paraît avoir été empruntée à l'empire grec pendant les croisades. Les plus célèbres fous sont : Thévenin de Saint-Léger, sous Charles V; Triboulet, Caillette et Polite, sous Louis XII et François Ier; Brusquet et Thoni, au temps de Henri II, François II et Charles IX; Sibilot, sous Henri III; Chicot, sous Henri IV; Maret et Nicolas Joubert, sieur d'Engoulevent, à la cour de Louis XIII; L'Angely, sous Louis XIII et Louis XIV. Il fut le dernier fou officiel attaché à la cour. Des femmes exercèrent aussi les fonctions de folle; telles furent : Mlle Sévin, auprès de Marguerite de Navarre, et Mathurine, à la cour de Henri IV. — Certaines villes avaient aussi un fou attitré, pour paraître dans les fêtes locales : c'était, d'ordinaire, le premier valet des échevins. B.

FOU-SCHAN, v. de Chine, prov. de Kouang-Toung, sur une île du Si-Kiang. Pop. évaluée de 800,000 à 1,000,000 d'hab., réduite à 200,000 par De Guignes, et dont une partie habite dans des bateaux. Fabr. de soieries, cotonnades, porcelaines; commerce actif.

FOUSSERET (LE), ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. de Muret, près de la Louge; 1,109 hab. Patrie de l'abbé Sicard.

FOUTA-DIALON ou **DJALON**, contrée du sud de la Sénégambie; environ 600 kil. de l'E. à l'O., et 36 du S. au N.; v. princip. : Timbo. Traversée par des montagnes où le Sénégal, la Gambie, le Falémé et le Rio-Grande prennent leurs sources et dont nous occupons les embouchures. Ses habitants sont les Djalomkhés, race nègre de famille mandingue.

FOUTA-TORO, État du nord de la Sénégambie, sur la rive g. du Sénégal. Sol très fertile; nombreuses mines de fer. Les habitants, de race nègre, sont mahométans. Ch.-l. Kieloan; env. 300,000 hab. Gvt républicain, avec un chef électif; la France possède de nombreux postes dans ce pays.

FOU-TCHEOU, v. de la Chine, cap. de la province de Fou-Kian, près de l'embouchure du Si-ho dans le détroit de Formose; 600,000 hab. Résidence d'un grand nombre de lettrés. Magnifique pont sur le Tchang, long de 400 m. et large de 4; il se compose de 40 piles de granit sur lesquelles reposent des monolithes qui atteignent jusqu'à 14 m. de long. Grande export. de thé. Comm. et industrie considérables. Port ouvert aux Anglais par le traité de Nankin en 1842, aux Français et aux autres nations par traité de 1843. L'arsenal maritime de Fou-tchéou et les forts de la rivière Min ont été bombardés par la flotte française, sous les ordres de l'amiral Courbet, 23-28 août 1884.

FOWLER (Thomas), médecin, né à York en 1736, m. en 1801, contribua à répandre l'usage de l'arsenic comme médicament, par ses *gouttes fébrifuges*.

FOWNES (George), chimiste, né à Londres en 1815, m. en 1849. Après avoir travaillé au laboratoire de Liebig à Giessen (Hesse-Darmstadt), il revint en Angleterre, fut préparateur du cours de chimie de Graham, puis professa cette science à l'hôpital de Charing-Cross, à celui de Middlesex, à l'institution royale de Londres, 1842, et à la Société de pharmacie. En 1843, il obtint le prix Acton pour un Mémoire intitulé : *la Chimie démontrant la sagesse et la bonté divine.* Il fut élu membre de la Société royale en 1845. Fownes a laissé un *Manuel de chimie,* 1844, très estimé, et plusieurs Mémoires remarquables, insérés dans les *Transactions de la Société royale,* dans le *Philosophical Magazine,* dans les *Annales de chimie et de physique,* et dans les *Annalen der chem. und pharm.*; ils traitent de l'existence de l'acide phosphorique dans les roches d'origine ignée; de la formation d'un nouvel alcaloïde artificiel (*benzoline*); de la richesse alcoolique des esprits de diverses densités. Un Mémoire très étendu sur l'*huile de son,* d'où il tira plusieurs corps nouveaux, entre autres un alcaloïde (*furfurine*), lui valut la médaille d'or. C. L.

FOX (Richard), évêque et homme d'État anglais, né en 1466 à Ropesley (Lincolnshire), m. en 1528, embrassa contre Richard III la cause de Henri VII, qui, après son avènement, le nomma évêque d'Exeter, puis de Bath et de Durham, le fit entrer au conseil privé, et enfin le créa son principal secrétaire d'État. Il défendit en personne le château de Norham, attaqué par les Écossais, signa avec le roi d'Écosse Jacques IV la trêve de 1497, et négocia le mariage de ce prince avec Marguerite, fille du roi d'Angleterre : il fut, en récompense, nommé évêque de Winchester, 1500. Sous Henri VIII, il conclut, en 1513, un traité entre ce prince et Maximilien contre la France, puis le traité de Londres entre Louis XII et Henri VIII, en 1514. Mais, en 1515, voyant la faveur de Wolsey éclipser la sienne, il se retira dans son évêché, et fonda à Oxford, où il avait étudié, le collège du *Corpus Christi,* où il établit une chaire de grec et une de latin pour propager la connaissance de l'antiquité. C. P.

FOX (Jean), théologien anglais, né à Boston (Lincoln) en 1517, m. en 1587, embrassa les opinions luthériennes, fut, pour ce motif, persécuté sous le règne de Marie Tudor, mais jouit de la faveur d'Élisabeth, quoiqu'il fût non conformiste. Il a laissé, entre autres ouvrages : une comédie latine, *de Christo triumphante,* Londres, 1551; les *Actes et Monuments de l'Église,* 1563, livre plus connu sous le nom de *Martyrologe,* et qui contient l'histoire de tous les sectaires qui ont combattu l'Église romaine depuis le xe siècle. Les circonstances merveilleuses dont il a accompagné ces biographies, en altérant souvent la vérité, ont fait nommer cet ouvrage par les catholiques la *Légende dorée de Fox.* C. P.

FOX (George), fondateur de la secte des *quakers* ou *amis,* né en 1624 à Drayton (Leicester), m. en 1690, fils d'un tisserand, et lui-même cordonnier, manifesta de bonne heure l'intention de réformer le culte. Il commença ses prédications en 1647, proclama que le *Christ intérieur* donne seul la vraie foi; que Dieu n'habite pas les temples construits par les hommes; qu'il défend de verser le sang et de payer les dîmes et les taxes ecclésiastiques. Il parcourut l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la Hollande et l'Amérique du Nord, gagnant de nombreux prosélytes par sa douceur et la moralité de ses actes. Il prêchait la charité, la tolérance, l'humilité, et, pour propager ses doctrines, montra le plus grand zèle et la patience la plus complète. Ses disciples principaux, William Penn et Thomas Elwood, vantent sa haute capacité; les contemporains n'ont vu en lui qu'un enthousiaste mélancolique.

V. l'autobiographie de Fox, ouvrage curieux, intitulé *Fox's Journal*; et un travail intéressant de M. Milsand sur ce sectaire (*Revue des Deux Mondes,* 1er avril 1850).

FOX (Henry). *V.* Holland (Lord).

FOX (Charles-Jacques), orateur et homme d'État anglais, né à Londres en 1749, m. en 1806, était le 3e fils de Henri Fox (lord Holland), qui fut l'adversaire du premier Pitt, comme son fils le fut du second. Entré à la Chambre des communes dès l'année 1768, il soutint jusqu'en 1772 le ministère de lord North, qui le nomma d'abord payeur de la caisse des veuves, et successivement l'un des lords de l'amirauté et de la trésorerie. En 1772, il se lia avec Burke, à qui il voua la plus vive amitié, se mit à la tête de l'opposition, et fut destitué de ses charges en 1774. Devenu, par son talent oratoire, chef du parti whig, il défendit la cause des colonies américaines, et, quand la guerre éclata, s'opposa à toutes les mesures violentes. Après la chute de lord North, 1782, il fit partie du ministère Rockingham, où il reçut le portefeuille des affaires étrangères, et signa la paix avec l'Amérique et les puissances européennes qui avaient soutenu les insurgés, 1783. Mais, ayant présenté un bill pour investir le ministère d'une autorité sans bornes dans les affaires de l'Inde, il échoua devant la Chambre haute, bien qu'il soutînt son bill avec une rare éloquence. Renvoyé du ministère, il rentra dans l'opposition, se montra favorable à la révolution française, et fut, pendant toute cette période, l'adversaire constant de William Pitt, en ne cessant de conseiller la paix avec la France. Il vint à Paris après le traité d'Amiens, 1802, fut accueilli avec distinction par le premier consul, et, lorsqu'à la mort de Pitt, en 1806, il redevint ministre des affaires étrangères, il entama des négociations avec la France; mais il mourut la même année. Dans sa carrière politique, Fox soutint presque constamment la cause de l'humanité; il appuya la motion de Wilberforce pour la suppression de la traite des nègres, et parla en faveur de l'Irlande. Mais sa passion pour le jeu le détourna souvent des plus importantes occupations. Fox fut un des plus grands orateurs de l'Angleterre.

Ses discours ont été publiés à Londres, 1815, 6 vol., et trad. en français, avec ceux de Pitt, par Janvry et Jussieu, 1819, 12 vol. Il a laissé encore une *Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart,* 1808, trad. en français par d'Andrezel, 1809, 2 vol. Ses *Mémoires et Correspondance* ont été publiés par lord John Russel, Londres, 1853. — V. Ch. de Rémusat, *Charles Fox et ses Mémoires,* dans la *Revue des Deux Mondes,* 1er déc. 1854. C. P.

FOY (Maximilien-Sébastien, comte), général et orateur français, né à Ham en 1775, m. en 1825, entra à 15 ans à l'École d'artillerie de La Fère, fit, sous Dumouriez, la campagne de 1792 en Belgique, et fut nommé capitaine d'artillerie à cheval en 1794. Se trouvant à Arras, il se prononça vivement contre les horreurs qu'y commettait Lebon, fut arrêté, et aurait péri sans les événements du 9 thermidor. Réintégré dans son grade, il servit avec distinction à l'armée de Rhin-et-Moselle jusqu'en 1797, où il fut fait chef d'escadron; puis à celles du Danube, de Suisse sous Masséna, du Rhin sous Moreau, d'Italie sous le 1er consul. Colonel en 1801, il fit la

campagne d'Autriche en 1805, fut envoyé en 1807 à Constantinople, au secours du sultan Sélim, passa de là en Portugal, fut nommé général de brigade en 1808, général de division en 1810, couvrit la retraite de l'armée française, en 1812, après la bataille de Salamanque, se retira sur la frontière, en 1813, sans se laisser entamer par l'ennemi, défendit pied à pied les passages des Pyrénées en 1814, adhéra à la déchéance de Napoléon, et fut nommé inspecteur de l'infanterie par Louis XVIII. Aux Cent-jours, il reprit du service, commanda une division d'infanterie, et fut blessé à Waterloo. Il rentra ensuite dans la vie privée. Ce fut alors que, pour occuper l'activité de son esprit, il entreprit l'*Histoire de la guerre de la Péninsule,* travail pour lequel il s'entoura des documents les plus authentiques. En 1819, nommé député de l'Aisne, il vint siéger à gauche avec La Fayette, Manuel, Benjamin Constant. La Chambre ayant été dissoute en 1824, il y rentra comme député de Paris, et s'y montra avec les mêmes opinions et une énergie non moins grande pour combattre les *ultrà*. Il fut l'un des orateurs les plus distingués des 2 législatures auxquelles il appartint; son éloquence vive, chaleureuse, patriotique, avait quelque chose de franc et de généreux qui n'excitait pas les haines politiques. Elle lui valut une grande popularité, qu'il aimait, qu'il recherchait, mais sans jamais lui sacrifier sa propre considération. Foy, ne prenant part aux discussions qu'après avoir sérieusement examiné les affaires, se livrait à des études assidues, qui, jointes aux fatigues et aux émotions de la tribune, hâtèrent sa fin : il succomba presque dans la force de l'âge. Sa mort fut un deuil public : cent mille citoyens suivirent son convoi; une souscription nationale, ouverte au profit de sa veuve et de ses enfants, produisit plus d'un million.

On a recueilli ses *Discours* de tribune, qui ont été publiés en 1826, 2 vol. Son *Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon,* ouvrage inachevé, a paru en 1827, 4 vol. C. P.

FOY-LA-GRANDE (SAINTE-), ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Libourne, sur la rive g. de la Dordogne; 3,467 hab. Distilleries d'eaux-de-vie; commerce de grains et de bestiaux. Vignobles. Au XVIe siècle, place forte des protestants. Son enceinte murée, ses portes ogivales, sa place carrée entourée de porches, semblent lui assigner une origine anglaise. On a dit qu'elle dut être fondée par Alphonse, frère de St Louis, mais il paraît certain qu'elle existait déjà au Xe siècle.

FOY-LEZ-LYON (SAINTE-), brg du dép. du Rhône, arr. de Lyon, à 2 kil. de cette ville, dont elle forme un faubourg; 5,732 hab.

FOYATIER (DENIS), sculpteur, né en 1793 à Beson, près de Feurs (Loire), m. en 1863, étudia aux Écoles des beaux-arts de Lyon et de Paris, et reçut les conseils de Lemot. Ses princip. ouvrages sont : *Jeune Faune,* 1819; une statue de *St Marc,* en pierre, dans la cathédrale d'Arras; *le Soldat laboureur,* 1820, aux Tuileries; le buste du *Primatice,* 1822, au musée du Louvre; *Spartacus,* 1827, une des belles œuvres de la statuaire contemporaine, dans le jardin des Tuileries; *St Jacques,* statue dans l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 1827; *le Régent,* statue de marbre exécutée pour le Palais-Royal, 1830; *la Prudence,* 1830, œuvre destinée à la Chambre des députés; *Jeune Fille jouant avec un chevreau,* 1830, groupe détruit dans les événements de 1848, mais dont il existe une reproduction au musée de Lyon; *Astydamus sauvant Lucrétia et son enfant de la destruction d'Herculanum,* 1833; les 4 pendentifs de l'église de la Madeleine, 1834; *la Siesta,* 1834; les statues de *Germanicus,* dans le jardin des Tuileries, et de *Suger,* au musée de Versailles: *Étienne Pasquier,* dans la bibliothèque du Luxembourg, 1841; *Ste Cécile,* 1843; un groupe d'apôtres, dans l'hémicycle de la Madeleine; *la Foi,* au fronton de Notre-Dame de Lorette; le *Monument de Jeanne d'Arc,* à Orléans, 1855. B.

FOYLE, fl. du nord de l'Irlande, naît à Lifford, de la réunion de la *Mourne* et du *Fin,* passe à Londonderry, et forme l'estuaire de *Lough Foyle,* au milieu duquel s'élève l'île de *Shell.*

FOZ, brg de Portugal (Traz os montes), distr. de Bragance, à l'embouchure du Tisa dans le Douro. Entrepôt des produits agricoles, et surtout des vins du Douro.

FRÆHN (CHRISTIAN-MARTIN), orientaliste et numismate, né à Rostock en 1782, m. en 1851, fut appelé, en 1807, à la chaire de langues orientales de l'université de Kazan, et devint plus tard directeur du musée asiatique de Saint-Pétersbourg.

On a de lui : *Description de quelques médailles inédites, frappées par des princes Samanides et Bouïdes,* 1808 ; *Antiquitatis muhammedanæ monumenta varia,* 1810-1822 ; *Numophylacium orientale Pototianum,* 181[illegible]; *de Titulis et Cognominibus Chanorum Hordæ aureæ,* 181[illegible]; *de Arabicorum et item aliorum libris vulgatis crisi poscentibus emaculari,* [illegible]; *de Nummorum Bulgaricorum fonte antiquissimo,* 1816; *Matériaux pour la numismatique musulmane à Saint-Pétersbourg,* en allemand, [illegible]; *Monnaies des premiers Arabes,* 1822; *Nummi cufici ex variis museis selecti,* 1823; *Recueil de petits traités relatifs à la numismatique musulmane,* en allemand, 1839. B.

FRAGA, v. d'Espagne (Aragon), prov. de Huesca, sur le Cinca; [illegible] hab. Fortifiée par les Maures qui battirent sous ses murs Alphonse Ier, en 1134; elle leur fut enlevée en 1149. Belle église, anc. mosquée.

FRAGONARD (ALEXANDRE-ÉVARISTE), peintre d'histoire et statuaire, né à Grasse en 1783, m. en 1850, fut élève de son père et de David. Dans la peinture, où il s'est fait remarquer par un coloris brillant, il a laissé : *François Ier armé chevalier,* et *François Ier recevant le Primatice,* plafond du musée du Louvre; *Marie-Thérèse présentant son fils aux députés de la Hongrie,* 1822, dans la galerie du Luxembourg; *Dévouement des bourgeois de Calais, Jeanne d'Arc montant sur le bûcher, le Tasse lisant sa Jérusalem au duc de Ferrare, Funérailles de Masaniello,* etc. Comme sculpteur, Fragonard exécuta l'ancien fronton de la Chambre des députés, et une statue colossale de *Pichegru.* B.

FRAGUIER (CLAUDE-FRANÇOIS), littérateur, né à Paris en 1666, m. en 1728. Il entra dans l'ordre des jésuites en 1683, le quitta en 1694, fut attaché à la rédaction du *Journal des savants,* et devint membre de l'Académie des inscriptions en 1705, de l'Académie française en 1725. Il était lié avec Segrais, Huet et Ninon de Lenclos. On a de lui : *Mopsus, seu Schola Platonica,* Paris, 1721, in-12, ouvrage où il a mis en bons vers latins la philosophie de Platon; et d'excellentes Dissertations dans le recueil de l'Académie des inscriptions. B.

FRAISE, sorte de collet en linge fin plissé à tuyaux, formant plusieurs rangs, et qui a une ressemblance lointaine avec la fraise du veau. Cette mode fut importée d'Italie en France et en Espagne au XVIe siècle et resta en vigueur depuis Henri II jusqu'à Louis XIII.

FRAIZE ou FRAISSE, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. de Saint-Dié, sur un bras de la Meurthe; 819 hab., 2,545 avec la commune. Minerai de cuivre. Filat. de coton.

FRAMEE, *framea,* arme des Germains, et en particulier des Francs, petite lance à fer étroit et court, dont ils se servaient de près comme d'une lance, ou de loin comme d'un javelot. C. D—Y.

FRAMERIES, v. industrielle de Belgique (Hainaut), arr. et à 5 kil. S.-E. de Mons; 9,958 hab. Mines de houille.

FRAMERY (NICOLAS-ETIENNE), littérateur et musicien, né à Rouen en 1745, m. en 1810, imagina le premier de parodier en français des opéras italiens (*la Colonie, l'Olympiade, l'Infante de Zamora,* etc.). On a lui des opéras-comiques, dont il faisait la musique et les paroles, des contes, des poésies lyriques.

Il a laissé en outre une traduction littérale en prose de la *Jérusalem délivrée* (en société avec Panckoucke), Paris, 1785, 5 vol. in-18; une autre du *Roland furieux,* 1787, 10 vol. in-12; divers écrits médiocres sur la musique; une *Notice sur Joseph Haydn,* 1810.

FRAMLINGHAM, v. d'Angleterre (Suffolk), sur l'Alde; 2,581 hab. Ruines d'un vieux château; collège *Albert.* — Marie Tudor s'y établit après la mort de son père Édouard VI, 1553.

FRANC, monnaie. Sous Charlemagne, on appela *francus nummus* une monnaie de compte valant 20 sous d'argent ou une livre. Ce fut sous Jean le Bon, en 1360, qu'on fabriqua les premières monnaies valant 1 franc : elles étaient d'or fin, pesaient un gros et un grain, et avaient pour empreinte une figure royale à cheval, armée de pied en cap; de là le nom de *francs à cheval.* Charles V fit faire des *francs à pied,* monnaies de même titre et de même valeur, mais représentant le roi assis sur son trône, avec la main de justice, l'épée et la couronne, et appelées aussi *fleurs de lis d'or,* parce que le champ était semé de ces emblèmes. Il y eut aussi, sous le roi Jean, de *grands francs,* d'une valeur de 30 sous. La première pièce d'argent qui reçut le nom de *franc* fut monnayée par l'ordre de Henri III, en 1575; on fit aussi des demi-francs et des quarts de franc. Ces pièces présentèrent, d'un côté, la tête du roi; de l'autre, comme les francs d'or, une croix fleuronnée avec légende. Lors de l'établissement du système métrique, le franc devint l'unité monétaire : il est en argent, pèse 5 grammes, renferme 0,875 d'argent, et a 24 millim. de diamètre. Il est un peu plus grand que l'ancienne livre, et vaut environ 243 deniers anciens. Le franc frappé en Suisse, de 1799 à 1853, valut un franc et demi de France. Le franc est auj. l'unité monétaire en Belgique et en Suisse. La *lira* ou livre italienne, la *drachme* grecque, la *peseta* espagnole, le *lei* roumain, le *dinar* serbe et le *bolivar* vénézuélien ont la même valeur. B.

FRANÇAIS (CAP-). *V.* CAP-HAITIEN.

FRANÇAIS DE NANTES (ANTOINE, COMTE), né en 1756 à Beaurepaire (Dauphiné), m. en 1836. Directeur des douanes à Nantes, il adopta avec ardeur les principes de la Révolution, fut député de la Loire-Inférieure à l'Assemblée législative, 1791, suivit tour à tour la Gironde et la Montagne, fut atteint par la réaction thermidorienne, rentra en fonctions après le 13 vendémiaire, et fit partie du conseil des Cinq-Cents en 1798. Opposé au coup d'État du 18 brumaire, il accepta néanmoins la préfecture de la Charente-Inférieure. Conseiller

d'État en 1804, directeur des Droits réunis, place où il se montra bon administrateur, comte de l'Empire, il fut constamment l'ami des lettres, et peupla ses bureaux d'hommes qui les cultivaient et qui étaient dispensés par lui de tout service. En 1814, il adhéra à la déchéance de Napoléon, conserva son titre de conseiller d'État pendant la première Restauration et les Cent-jours, rentra ensuite dans la vie privée jusqu'en 1819, fut député de l'Isère de 1819 à 1822, et pair de France en 1831.

Il a publié, sans nom d'auteur : *Manuscrit de M. Jérôme*, Paris, 1825; *Recueil de fadaises de M. Jérôme*, 1826, 2 vol., ouvrages médiocres.

FRANÇAISE (COMEDIE-). *V.* THÉATRE-FRANÇAIS.

FRANÇAISE (POINTE-) ou **BANANA**, presqu'île de l'Afrique, sur l'Atlantique, au N. de l'emb. du Congo ; comptoirs européens.

FRANC-ALLEU, anc. pays de France, sur les confins de la haute Marche et de la basse Auvergne, où étaient Sermur et Mainsat; auj. compris dans le dép. de la Creuse. Il tirait son nom des immunités dont il jouissait.

FRANCAVILLA, v. du roy. d'Italie, prov. de Lecce; 17,000 hab. Fabr. de lainages, poterie, coton. — brg du roy. d'Italie, dans la province de Chieti, près de l'Adriatique; 2,108 hab. — brg du royaume d'Italie, prov. de Cosenza; 1,520 hab. — brg du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 2,580 hab. — v. de Sicile; 4,205 hab. Toiles et soieries; exploitation d'argent, cuivre, plomb et antimoine.

FRANCAVILLA. *V.* FRANCHEVILLE.

FRANC-BÂTIR, droit dont jouissaient autrefois certaines abbayes de prendre du bois dans une forêt pour entretenir et rétablir leurs bâtiments.

FRANC-DEVOIR, clause d'un contrat féodal, d'après laquelle les devoirs corporels exigés du possesseur d'une terre étaient convertis en rente seigneuriale.

FRANCE, grand État de l'Europe occidentale, cap. Paris; correspondant à la plus grande partie de la Gaule transalpine des anciens, entre 42° 20'-51° 5' lat. N., 7° 8' long. O.-5° 20' long. E.; bornée au N. par la Manche et le pas de Calais, qui la séparent de l'Angleterre; — au N.-E., par une ligne conventionnelle qui longe les prov. belges de la Flandre occid. : Hainaut, Namur et Luxembourg, le gr.-duché de Luxembourg et l'Alsace-Lorraine jusqu'au S. du mont Donon; — à l'E., par les Vosges méridionales, le Jura, le lac de Genève, les Alpes du Valais qui bordent la Suisse; — au S.-E., par les Alpes Grées, Cottiennes, Maritimes jusqu'au col de Tende, la Roya et le ruisseau Saint-Louis, qui la séparent, depuis 1860, du roy. d'Italie; — au S., par la Méditerranée, et, du côté de l'Espagne, par les Pyrénées et la Bidassoa, qui la séparent des prov. espagnoles de Catalogne, Aragon, Navarre et Guipuzcoa; — à l'O., par le golfe de Gascogne ou mer de France et l'océan Atlantique. Elle a du S. au N., sous le méridien de Paris, 956 kil.; de l'E. à l'O., entre le 48e et le 49e parallèle, environ 916 kil.; du N.-O. au S.-E., depuis la côte du Finistère jusqu'à l'embouchure de la Roya, 1,094 kil.; du N.-E. au S.-O., depuis le Luxembourg et la Lorraine jusqu'à l'embouchure de la Bidassoa, 988 kil. Le contour total de la France est de 4,937 kil., dont 2,497 pour les côtes, et 2,440 pour la frontière de terre. Superf., 52,857,700 hectares, ou 528,577 kil. carrés; sous ce rapport, elle est le 4e État de l'Europe; la Russie, l'empire austro-hongrois et l'Allemagne passent avant elle.

Frontières. La France forme à peu près un hexagone irrégulier, dont les côtés sont : 1° de Dunkerque à la pointe Saint-Mathieu; 2° de la pointe Saint-Mathieu à l'embouch. de la Bidassoa; 3° de l'embouchure de la Bidassoa à la pointe de Cerbère; 4° de la pointe de Cerbère à l'embouch. de la Roya; 5° de celle de la Roya au mont Donon dans les Vosges; 6° de ce mont à Dunkerque.

De Dunkerque à la Somme, la côte est basse, sablonneuse, bordée de dunes; elle projette les caps Blanc-Nez et Gris-Nez, et forme la baie de Saint-Valery ou de la Somme. De la Somme à l'Orne, elle se compose de falaises qui s'abaissent çà et là pour former quelques ports, et au milieu desquelles on remarque le cap d'Antifer et la pointe de la Hève; un enfoncement de la Manche à l'estuaire de la Seine porte le nom de golfe de la Seine, du Havre ou du Calvados. De l'Orne à la Loire, la côte est profondément découpée, et, en général, composée de rochers de granit élevés et escarpés; elle projette la presqu'île du Cotentin, que terminent la pointe de Barfleur au N.-E. et le cap de la Hague au N.-O., la pointe appelée *grouin* de Cancale, les caps Fréhel et Saint-Mathieu, la presqu'île de Crozon ou de Quélern où se trouvent le cap de la Chèvre, les pointes du Raz et de Penmarch, les presqu'îles de Quiberon et de Sarzeau, et la pointe du Croisic; elle présente la baie de Cancale ou du mont Saint-Michel, celles de Saint-Brieuc et de Morlaix, toutes comprises dans le golfe de Saint-Malo ou de Bretagne, la rade de Brest, les baies de Douarnenez, d'Audierne, de Concarneau et du Morbihan. De la Loire à la Gironde, le littoral, encore assez découpé, redevient bas, sablonneux ou marécageux : on y trouve la pointe Saint-Gildas, la baie de Bourgneuf, les baies de l'Aiguillon, de La Rochelle et la pointe de la Coubre. De la Gironde à la Bidassoa, la côte est basse, sablonneuse, longée de dunes, sans autre découpure que le bassin d'Arcachon; elle est couverte d'étangs, tels que ceux de Carcans, de la Canau, de Sanguinet, de Parentis, etc. Elle projette la pointe de Grave, à l'embouchure de la Gironde. — Les côtes de la Méditerranée, dans lesquelles s'enfonce le golfe du Lion, sont élevées et rocheuses entre les Pyrénées et le Tech; ensuite, jusqu'au Rhône, elles sont basses, sablonneuses et bordées d'étangs (ceux de Leucate, de Sigean, de Thau, de Maguelonne, de Mauguio, de Valcarès, etc.); du Rhône à la Roya, elles sont rocheuses, élevées, dentelées, et présentent l'étang ou golfe de Berre, le cap Couronne, la rade de Marseille, le cap de la Croisette ou de Marjon, la presqu'île Cepet avec les caps Sicié et Cepet, la presqu'île de Giens, les golfes de Grimaud et de Fréjus, la baie de Saint-Raphaël, les golfes de la Napoule et de Jouan, le cap de la Garoupe et les rades de Nice et de Villefranche.

Les frontières continentales sont rarement déterminées par la nature physique. Celle du N. est une ligne conventionnelle qui part de la mer du Nord, à 6 kil. N.-E. de Dunkerque, coupe le canal de Dunkerque à Furnes, les marais de la Grande-Moëre, la Colme à Hondschoote et l'Yser au-dessus de Rousbrügge, suit la Lys entre Armentières et Menin, traverse, entre Tourcoing et Mouscron, le chemin de fer de Lille à Gand, le canal de Roubaix, l'Escaut à Vieux-Condé, le chemin de fer de Valenciennes à Bruxelles entre Blanc-Misseron et Quiévrain, la Sambre au N. de Maubeuge, forme une courbe rentrante pour laisser en dehors Philippeville et Marienbourg, fait ensuite saillie sur la Belgique en longeant la Meuse au N. de Givet, remonte sur la rive dr. de ce fleuve, coupe la Semoy, le Chiers, la Moselle entre Pagny-sur-Moselle et Novéant, la Seille au-dessous de Nomény, et suit à peu près le partage des eaux entre la Seille et la Vezouse. La frontière de l'E. se divise en 3 sections : frontière d'Allemagne, tracée par les Vosges, du mont Donon au Ballon d'Alsace, et par les collines de Belfort jusqu'à Delle; frontière de Suisse, formée par une ligne arbitraire depuis Delle jusqu'au Doubs, qu'elle suit jusqu'au saut du Doubs, puis par une chaîne du Jura central jusqu'au mont Rixon, et par le London jusqu'à son confl. avec le Rhône. Depuis 1860, elle tourne au S. du canton de Genève, coupe l'Arve au-dessus de Carouge, atteint la rive S. du lac Léman à Hermance, le suit jusqu'à Saint-Gingolph, et, au delà, le rameau des Alpes du Valais jusqu'au massif du mont Blanc. La frontière d'Italie suit les Alpes Grées, Cottiennes, Maritimes, jusqu'au col de Tende, et descend vers la mer par la vallée de la Roya, entre Menton et Vintimiglia. — La frontière du S. est marquée en général par la crête des Pyrénées, de la Méditerranée au col de Bélate, et la Bidassoa. Sur le versant français, le val d'Aran, les sources de la Garonne, et le val de Bastan, sont à l'Espagne; sur le versant espagnol, la France possède la forêt d'Iratie et la Cerdagne (vallée de la haute Sègre).

Iles. Au territoire continental de la France il faut ajouter les îles qui l'environnent : 1° dans la Méditerranée, la Corse, les îles de Lérins, et les îles d'Hyères, celles de Pomègue et Ratonneau en face de Marseille; dans le golfe de Gascogne et l'océan Atlantique, l'îlot qui supporte la tour de Cordouan, les îles d'Oleron, Aix, Ré, Madame, d'Yeu, Noirmoutier, Houat, Houédic, Belle-Isle, Groix, les Glenans, les îles de Sein et d'Ouessant, Batz, l'île aux Moines, les Sept îles, Bréhat, Harbourg, les Rimains, les groupes de Chaussey et des Minquiers, Tatihou et le groupe de Saint-Marcouf.

Orographie et hydrographie. La France est traversée du S.-O. au N.-E. par plusieurs chaînes de montagnes, qui forment comme une arête centrale, et constituent la ligne générale du partage des eaux, beaucoup mieux marquée que dans la plupart des autres pays de l'Europe. Entre la Loire, la Garonne et le Rhône, s'étend la région élevée et montagneuse appelée massif central de la France. La ligne de partage détermine 2 versants : l'un, occidental et septentrional, portant les eaux au golfe de Gascogne, à l'océan Atlantique, à la Manche et à la mer du Nord; l'autre, oriental et méridional, portant les eaux à la Méditerranée. Elle comprend les Alpes Bernoises, le Jorat, le Noirmout, le Jura, les collines de Belfort, les monts Faucilles, le plateau de Langres, la Côte-d'Or, les Cévennes (monts du Charolais, du Beaujolais, du Lyonnais, du Vivarais, du Gévaudan, Garrigues, de l'Espinouse, montagne Noire), Corbières occidentales, Pyrénées. Elle est ouverte sur 2 points, au col de Valdieu ou trouée de Belfort, 350 m., et au col de Naurouze, 189 m. Les ramifications qu'elle projette forment 6 bassins principaux, dont 5 sur le

versant de l'ouest et du nord, et un sur le versant du sud et au fond desquels coulent les fleuves de France et leurs affluents. Ce sont : 1° le *bassin de la Garonne,* borné à l'O. par le golfe de Gascogne, au S. par les Pyrénées occidentales et centrales, à l'E. par les Corbières occidentales et les Cévennes méridionales, au N. par la ramification de cette chaîne qui porte les noms de monts de la Margeride, d'Auvergne, du Limousin, du Poitou et de plateau de Gâtine; à ce bassin principal formé de la Dordogne, de la Garonne et de ses affluents (rive dr. : Ariège, Tarn, Lot; rive. g. : Gers), se rattachent les 2 bassins secondaires de la Charente au N. et de l'Adour au S.; 2° le *bassin de la Loire,* borné à l'O. par l'océan Atlantique, au S. par les montagnes qui forment la limite N. du bassin de la Garonne, à l'E. par les Cévennes septentrionales et une partie de la Côte-d'Or, au N. par la ramification de cette chaîne qui porte les noms de collines du Morvan et du Nivernais, collines du Gâtinais, plateau d'Orléans ou plutôt d'Étampes, plateau de la Beauce, collines du Perche, de Normandie, du Maine et monts d'Arez; à ce bassin principal, formé de la Loire et de ses affluents (rive dr. : Nièvre, Maine; rive g. : Allier, Loiret, Cher, Indre, Vienne, Sèvre Nantaise), se rattachent les bassins secondaires de la Vilaine et du Blavet; 3° le *bassin de la Seine,* borné à l'O. par la Manche, au S. par les montagnes qui forment la limite N. du bassin de la Loire, à l'E. par une portion de la Côte-d'Or et le plateau de Langres, au N.-E. et au N. par le contrefort de ce plateau qui porte les noms de monts de la Meuse, Argonne, Ardennes occidentales, collines de Picardie et du pays de Caux; à ce bassin principal, formé de la Seine et de ses affluents (rive dr. : Aube, Marne, Oise; rive g. : Yonne, Loing, Eure, Rille), il faut ajouter les bassins secondaires de la Somme au N., de l'Orne et de la Vire au S.; 4° le *bassin de la Meuse,* borné au N. par la mer du Nord, au N.-O. et à l'O. par les montagnes qui forment la limite N. du bassin de la Seine, au S. par les monts Faucilles, à l'E. par le contrefort de l'Argonne orientale et le plateau des Ardennes que la Meuse traverse dans une tranchée profonde; à ce bassin principal, formé de la Meuse et de ses affluents (la Sambre, le Chiers), on ajoute le bassin secondaire de l'Escaut; la partie septentrionale des bassins de la Meuse et de l'Escaut est en dehors des limites politiques de la France; 5° le *bassin du Rhin,* borné à l'O. par les montagnes qui forment la limite E. du bassin de la Meuse, au S.-O. et au S. par les monts Faucilles et les collines de Belfort; la partie O. et moyenne du cours du Rhin appartenait avant 1870 aux bassins formés par le système orographique de la France; la partie S.-E., E. et N. dépendait du système orographique de la Suisse et de l'Allemagne: depuis 1871, le cours du Rhin est perdu, et de ses affluents la France ne conserve que la haute Moselle avec la Meurthe, séparée du Rhin par la chaîne des Vosges qui se rattache, dans sa partie méridionale, aux monts Faucilles; 6° le *bassin du Rhône,* situé tout entier dans le versant méridional, est borné à l'O. par les Pyrénées orientales, les Corbières occidentales et les Cévennes; au N. par la Côte-d'Or, le plateau de Langres, les Faucilles, les collines de Belfort; à l'E. par le Jura, le Jorat, les Alpes Bernoises, Pennines, Grées, Cottiennes et Maritimes. A ce bassin principal du Rhône, qui reçoit à dr. : l'Ain, la Saône, l'Ardèche, le Gard; à g. : l'Isère, la Drôme et la Durance, il faut ajouter les bassins secondaires du Var, de l'Arc et de l'Argens à l'E.; de l'Hérault, de l'Aude et du Tet à l'O. La France a plus de 212 cours d'eau navigables ou flottables, représentant ensemble une navigation de 9,200 kil., sans compter les canaux, au nombre de 57, et formant une longueur totale de 4,600 kil.

Divisions territoriales. La loi du 3 janv. 1790 partagea la France en 83 départements. Ce nombre fut porté à 84 par l'annexion du comtat d'Avignon, qui forma le dép. de Vaucluse, 1791; à 85, par la division du dép. de Rhône-et-Loire en dép. du Rhône et de la Loire, 1793; à 86, par la création du dép. de Tarn-et-Garonne, 1810. Les conquêtes de la République portèrent le nombre des dép. à 102 (1802), celles de l'Empire, à 130 (1811). Les traités de 1814 et de 1815 le réduisirent à 86. En 1860, l'annexion de la Savoie et de Nice nous donna 3 nouveaux dép., soit en tout 89. Mais la guerre de 1870 et le traité de Francfort, 10 mai 1871 (*V. à la fin de l'art.*), ont réduit le nombre des dép. français à 86, plus le territoire de Belfort, seul reste de l'Alsace française, qui n'est rattaché à aucun dép. Le tableau suivant indique les noms, la superficie, la population absolue et la population par kil. carr. des dép. actuels.

Départements.	*Superf.*	*Pop* (1881).	*Pop. par kil. c.*
Ain	5,799 kil. c.	363,472 hab.	62 hab.
Aisne	7,352 —	556,891 —	76 —
Allier	7,308 —	416,759 —	57 —
Alpes (Basses-)	6,954 —	131,918 —	19 —
Alpes (Hautes-)	5,589 —	121,787 —	22 —
Alpes-Maritimes	3,916 —	226,621 —	58 —
Ardèche	5,526 —	376,867 —	68 —
Ardennes	5,232 —	333,675 —	64 —
A reporter	47,676 kil. c.	2,527,990 hab.	

Départements.	*Superf.*	*Pop.* (1881).	*Pop. par kil. c.*
Reports	47,676 kil. c.	2,527,990 hab.	
Ariège	4,893 —	240,601 —	49 hab.
Aube	6,001 —	255,326 —	42 —
Aude	6,313 —	327,942 —	52 —
Aveyron	8,743 —	415,075 —	48 —
Bouches-du-Rhône	5,104 —	589,028 —	116 —
Calvados	5,520 —	439,830 —	80 —
Cantal	5,741 —	236,190 —	41 —
Charente	5,942 —	370,822 —	62 —
Charente-Inférieure	6,825 —	466,416 —	68 —
Cher	7,199 —	351,405 —	49 —
Corrèze	5,866 —	317,066 —	54 —
Côte-d'Or	8,761 —	382,819 —	44 —
Côtes-du-Nord	6,885 —	627,585 —	91 —
Creuse	5,568 —	278,782 —	50 —
Dordogne	9,182 —	495,037 —	54 —
Doubs	5,227 —	310,827 —	60 —
Drome	6,521 —	313,763 —	48 —
Eure	5,957 —	364,291 —	61 —
Eure-et-Loir	5,874 —	280,097 —	48 —
Finistère	6,721 —	681,564 —	101 —
Gard	5,835 —	415,629 —	71 —
Garonne (Haute-)	6,289 —	478,009 —	76 —
Gers	6,280 —	281,532 —	45 —
Gironde	9,740 —	748,703 —	77 —
Herault	6,198 —	441,527 —	71 —
Ille-et-Vilaine	6,725 —	615,480 —	92 —
Indre	6,795 —	287,705 —	42 —
Indre-et-Loire	6,113 —	329,160 —	54 —
Isere	8,289 —	580,271 —	70 —
Jura	4,994 —	285,263 —	57 —
Landes	9,321 —	301,143 —	32 —
Loir-et-Cher	6,351 —	275,713 —	43 —
Loire	4,759 —	599,836 —	126 —
Haute-Loire	4,962 —	316,461 —	64 —
Loire-Inférieure	6,874 —	625,625 —	91 —
Loiret	6,771 —	368,526 —	54 —
Lot	5,211 —	280,269 —	54 —
Lot-et-Garonne	5,354 —	312,081 —	58 —
Lozère	5,169 —	143,565 —	28 —
Maine-et-Loire	7,121 —	523,491 —	73 —
Manche	5,928 —	526,377 —	89 —
Marne	8,180 —	421,800 —	52 —
Marne (Haute-)	6,219 —	254,876 —	41 —
Mayenne	5,170 —	344,881 —	67 —
Meurthe-et-Moselle	5,232 —	419,317 —	80 —
Meuse	6,227 —	289,861 —	47 —
Morbihan	6,797 —	511,614 —	77 —
Nievre	6,816 —	347,576 —	51 —
Nord	5,680 —	1,603,259 —	282 —
Oise	5,855 —	404,555 —	69 —
Orne	6,097 —	376,126 —	62 —
Pas-de-Calais	6,605 —	819,022 —	124 —
Puy-de-Dôme	7,950 —	566,064 —	71 —
Pyrénées (Basses-)	7,622 —	434,366 —	57 —
Pyrénées (Hautes-)	4,529 —	236,474 —	52 —
Pyrénées-Orientales	4,122 —	208,855 —	51 —
Rhône	2,790 —	741,470 —	265 —
Saône (Haute-)	5,340 —	295,905 —	55 —
Saône-et-Loire	8,551 —	625,589 —	73 —
Sarthe	6,206 —	438,917 —	71 —
Savoie	5,759 —	266,438 —	46 —
Savoie (Haute-)	4,314 —	274,087 —	64 —
Seine	478 —	2,799,329 —	5,844 —
Seine-Inférieure	6,035 —	814,068 —	135 —
Seine-et-Marne	5,736 —	348,991 —	61 —
Seine-et-Oise	5,603 —	577,798 —	103 —
Sèvres (Deux-)	5,999 —	350,103 —	58 —
Somme	6,161 —	550,837 —	89 —
Tarn	5,742 —	359,223 —	63 —
Tarn-et-Garonne	3,720 —	217,056 —	58 —
Var	6,027 —	288,577 —	48 —
Vaucluse	3,547 —	244,149 —	69 —
Vendée	6,703 —	421,642 —	63 —
Vienne	6,970 —	340,295 —	49 —
Vienne (Haute-)	5,516 —	349,332 —	63 —
Vosges	5,852 —	406,862 —	70 —
Yonne	7,428 —	357,029 —	48 —
Territ. de Belfort	610 —	74,244 —	121 —
Total	528,572 kil. c.	37,276,048 hab.	71 hab.

Les 86 dép. et le territ. de Belfort forment en tout 362 arrondissements, 2,863 cantons et 36,560 communes. Le tableau suivant indique les chefs-lieux des dép. et des arrond., avec le nombre des cantons et des communes, et le chiffre des députés et des sénateurs attribués à chacun d'eux, de 1875 à 1884.

Departements.	*Ch.-l.*	*Arrondissements.*	*Cant.*	*Com.*
Ain. 6 deputés, 2 sénateurs.	Bourg	Bourg	10	116
		Belley	9	120
		Gex	3	31
		Nantua	6	74
		Trévoux	8	112
Aisne. 8 députés, 3 sénateurs.	Laon	Laon	11	290
		Château-Thierry	5	124
		Saint-Quentin	7	127
		Soissons	6	165
		Vervins	8	132
Allier. 6 deputés, 3 sénateurs.	Moulins	Moulins	9	85
		Gannat	5	66
		La Palisse	6	77
		Montluçon	8	93
Alpes (Basses-). 5 deputés, 2 senateurs.	Digne	Digne	9	84
		Barcelonnette	4	20
		Castellane	6	48
		Forcalquier	6	50
		Sisteron	5	49
Alpes (Htes-). 3 deputes, 2 senateurs.	Gap	Gap	14	126
		Briançon	5	27
		Embrun	5	36
Alpes-Marit. 4 deputes, 2 senateurs.	Nice	Nice	11	44
		Grasse	9	60
		Puget-Theniers	6	48

Départements.	*Ch.-l.*	*Arrondissements.*	*Cant.*	*Com.*
Ardèche 6 députés, 2 sénateurs.	Privas	Tournon	11	125
		Largentière	10	106
		Privas	10	108
Ardennes 5 députés, 1 sénateur.	Mézières	Mezieres	7	106
		Rethel	6	112
		Rocroy	5	71
		Sedan	5	82
		Vouziers	8	131
Ariège 3 députés, 2 sénateurs.	Foix	Foix	8	139
		Pamiers	6	114
		Saint-Girons	6	83
Aube 6 députés, 2 sénateurs.	Troyes	Troyes	9	120
		Arcis-sur-Aube	4	93
		Bar-sur-Aube	4	88
		Bar-sur-Seine	5	85
		Nogent-sur-Seine	4	60
Aude 4 députés, 2 sénateurs.	Carcassonne	Carcassonne	12	140
		Castelnaudary	5	74
		Limoux	8	152
		Narbonne	6	71
Aveyron 7 députés, 3 sénateurs.	Rodez	Rodez	11	80
		Espalion	9	49
		Millau	9	50
		Saint-Affrique	6	58
		Villefranche	8	64
B.-du-Rhône 7 députés, 3 sénateurs.	Marseille	Marseille	9	17
		Aix	10	59
		Arles	8	32
Calvados 7 députés, 3 sénateurs.	Caen	Caen	9	188
		Bayeux	6	136
		Falaise	5	114
		Lisieux	6	122
		Pont-l'Evequ	6	107
		Vire	6	96
Cantal 4 députés, 2 sénateurs.	Aurillac	Aurillac	8	95
		Mauriac	6	61
		Murat	3	36
		Saint-Flour	6	75
Charente 6 députés, 2 sénateurs.	Angoulême	Angoulême	9	136
		Barbezieux	6	80
		Cognac	4	62
		Confolens	6	66
		Ruffec	4	82
Charente-Inf. 7 députés, 3 sénateurs.	La Rochelle	La Rochelle	7	65
		Jonzac	7	120
		Marennes	6	34
		Rochefort	5	41
		Saintes	8	110
		Saint-Jean d'Angely	7	120
Cher 5 députés, 2 sénateurs.	Bourges	Bourges	10	160
		Saint-Amand	11	115
		Sancerre	8	76
Corrèze 5 députés, 2 sénateurs.	Tulle	Tulle	12	118
		Brive	10	98
		Ussel	7	71
Corse 5 députés, 2 sénateurs.	Ajaccio	Ajaccio	12	80
		Bastia	20	95
		Calvi	6	35
		Corte	16	108
		Sartène	8	47
Côte-d'Or 6 députés, 2 sénateurs.	Dijon	Dijon	14	264
		Beaune	10	199
		Châtillon-sur-Seine	6	115
		Semur	6	139
Côtes-du-Nord 8 députés, 4 sénateurs.	Saint-Brieuc	Saint-Brieuc	12	96
		Dinan	10	91
		Guingamp	10	77
		Lannion	7	65
		Loudéac	9	60
Creuse 5 députés, 2 sénateurs.	Guéret	Guéret	7	75
		Aubusson	10	102
		Bourganeuf	4	41
		Boussac	4	46
Dordogne 8 députés, 3 sénateurs.	Périgueux	Perigueux	9	113
		Bergerac	13	172
		Nontron	8	80
		Riberac	7	85
		Sarlat	10	133
Doubs 5 députés, 2 sénateurs.	Besançon	Besançon	8	203
		Baume-les-Dames	7	187
		Montbeliard	7	160
		Pontarlier	5	88
Drôme 5 députés, 2 sénateurs.	Valence	Valence	10	116
		Die	9	117
		Montélimar	6	69
		Nyons	4	74
Eure 6 députés, 2 sénateurs.	Évreux	Évreux	11	224
		Bernay	6	124
		Les Andelys	6	117
		Louviers	5	111
		Pont-Audemer	8	124
Eure-et-Loir 5 députés, 2 sénateurs.	Chartres	Chartres	8	168
		Châteaudun	5	80
		Dreux	7	126
		Nogent-le-Rotrou	4	54
Finistère 10 députés, 3 sénateurs.	Quimper	Quimper	9	65
		Brest	12	83
		Châteaulin	7	61
		Morlaix	10	60
		Quimperlé	5	21
Gard 6 députés, 3 sénateurs.	Nîmes	Nîmes	11	74
		Alais	10	100
		Le Vigan	10	77
		Uzès	8	99
Garonne (Hte-) 7 députés, 3 sénateurs.	Toulouse	Toulouse	12	131
		Muret	10	126
		Saint-Gaudens	11	237
		Villefranche	6	93
Gers 5 députés, 2 sénateurs.	Auch	Auch	6	85
		Condom	6	87
		Lectoure	5	72
		Lombez	4	71
		Mirande	8	150
Gironde 11 députés, 4 sénateurs.	Bordeaux	Bordeaux	18	187
		Bazas	7	71
		Blaye	4	66
		La Réole	6	103
		Lesparre	4	31
		Libourne	9	133
Hérault 6 députés, 3 sénateurs.	Montpellier	Montpellier	14	117
		Béziers	12	99
		Lodève	5	73
		Saint-Pons	5	47
Ille-et-Vilaine 8 députés, 3 sénateurs.	Rennes	Rennes	10	78
		Fougères	6	57
		Montfort	5	46
		Redon	7	49
		Saint-Malo	9	63
		Vitré	6	61
Indre 5 députés, 2 sénateurs.	Châteauroux	Châteauroux	8	81
		Issoudun	4	49
		La Châtre	5	59
		Le Blanc	6	56
Indre-et-Loire 4 députés, 2 sénateurs.	Tours	Tours	11	127
		Chinon	7	87
		Loches	6	68
Isère 8 députés, 3 sénateurs.	Grenoble	Grenoble	20	213
		La Tour-du-Pin	8	124
		Saint-Marcellin	7	87
		Vienne	10	136
Jura 4 députés, 2 sénateurs.	Lons-le-Saun.	Lons-le-Saunier	11	213
		Dole	9	138
		Poligny	7	152
		Saint-Claude	5	81
Landes 5 députés, 2 sénateurs.	M.-de-Marsan	Mont-de-Marsan	12	117
		Dax	8	107
		Saint-Sever	8	109
Loir-et-Cher 4 députés, 2 sénateurs.	Blois	Blois	10	139
		Romorantin	6	49
		Vendôme	8	109
Loire 7 députés, 3 sénateurs.	Saint-Étienne	Saint-Étienne	11	78
		Montbrison	9	139
		Roanne	10	113
Loire (Haute-) 4 députés, 2 sénateurs.	Le Puy	Le Puy	14	114
		Brioude	8	107
		Yssengeaux	6	43
Loire-Infér 8 députés, 3 sénateurs.	Nantes	Nantes	17	71
		Ancenis	5	27
		Châteaubriant	7	37
		Paimbœuf	5	27
		Saint-Nazaire	11	55
Loiret 5 députés, 2 sénateurs.	Orléans	Orléans	14	107
		Gien	5	49
		Montargis	7	95
		Pithiviers	5	98
Lot 4 députés, 2 sénateurs.	Cahors	Cahors	13	132
		Figeac	8	113
		Gourdon	9	78
Lot-et-Garonne 4 députés, 2 sénateurs.	Agen	Agen	9	72
		Marmande	9	102
		Nérac	7	62
		Villeneuve-sur-Lot	10	90
Lozère 3 députés, 2 sénateurs.	Mende	Mende	7	66
		Florac	7	52
		Marvejols	10	79
Maine-et-Loire 7 députés, 3 sénateurs.	Angers	Angers	9	89
		Baugé	6	67
		Cholet	7	80
		Saumur	7	84
		Segré	5	61
Manche 8 députés, 3 sénateurs.	Saint-Lô	Saint-Lô	9	117
		Avranches	9	124
		Cherbourg	5	73
		Coutances	10	138
		Mortain	8	74
		Valogne	7	117
Marne 6 députés, 2 sénateurs.	Châlons-s.-M.	Châlons-sur-Marne	5	104
		Epernay	9	175
		Reims	10	182
		Sainte-Menehould	3	80
		Vitry-le-François	5	123
Marne (Haute-) 3 députés, 2 sénateurs.	Chaumont	Chaumont	10	195
		Langres	10	210
		Vassy	8	145
Mayenne 5 députés, 2 sénateurs.	Laval	Laval	9	91
		Château-Gontier	6	73
		Mayenne	12	112
Meurthe-et-Mos. 5 députés, 2 sénateurs.	Nancy	Nancy	9	100
		Briey	6	125
		Luneville	9	163
		Toul	5	119
Meuse 4 députés, 2 sénateurs.	Bar-le-Duc	Bar-le-Duc	8	130
		Commercy	7	176
		Montmédy	6	131
		Verdun	7	149
Morbihan 7 députés, 3 sénateurs.	Vannes	Vannes	11	81
		Lorient	11	52
		Ploërmel	8	65
		Pontivy	7	51
Nièvre 5 députés, 2 sénateurs.	Nevers	Nevers	8	93
		Château-Chinon	5	62
		Clamecy	6	93
		Cosne	6	65
Nord 18 députés, 5 sénateurs.	Lille	Lille	17	129
		Avesnes	10	153
		Cambrai	7	118
		Douai	6	66
		Dunkerque	7	62
		Hazebrouck	7	53
		Valenciennes	7	82
Oise 5 députés, 3 sénateurs.	Beauvais	Beauvais	12	252
		Clermont	8	169
		Compiègne	8	157
		Senlis	7	133

Départements.	Ch.-l.	Arrondissements.	Cant.	Com.
Orne — 6 députés, 3 sénateurs.	Alençon	Alençon	6	92
		Argentan	11	174
		Domfront	8	95
		Mortagne	11	150
Pas-de-Calais — 10 députés, 4 sénateurs.	Arras	Arras	10	211
		Béthune	8	142
		Boulogne	7	101
		Montreuil	6	141
		Saint-Omer	7	108
		Saint-Pol	6	191
Puy-de-Dôme — 7 députés, 3 sénateurs.	Clerm.-Ferr.	Clermont-Ferrand	14	119
		Riom	13	136
		Thiers	6	41
		Ambert	8	55
		Issoire	9	116
Pyrén. (Basses-) — 7 députés, 3 sénateurs.	Pau	Pau	11	184
		Bayonne	8	53
		Mauléon	6	137
		Oloron	8	79
		Orthez	7	135
Pyrén. (Htes-) — 4 députés, 2 sénateurs.	Tarbes	Tarbes	11	195
		Argelès	5	91
		Bagnères-de-Bigorre	10	194
Pyrén.-Orient. — 4 députés, 2 sénateurs.	Perpignan	Perpignan	7	86
		Céret	4	43
		Prades	6	102
Rhône — 8 députés, 4 sénateurs.	Lyon	Lyon	19	132
		Villefranche	10	132
Saône (Hte-) — 4 députés, 2 sénateurs.	Vesoul	Vesoul	10	215
		Gray	8	165
		Lure	10	203
Saône-et-Loire — 9 députés, 3 sénateurs.	Mâcon	Mâcon	9	130
		Autun	9	85
		Chalon-sur-Saône	11	155
		Charolles	13	138
		Louhans	8	81
Sarthe — 6 députés, 3 sénateurs.	Le Mans	Le Mans	10	114
		La Flèche	7	75
		Mamers	10	142
		Saint-Calais	6	56
Savoie — 5 députés, 2 sénateurs.	Chambéry	Chambéry	15	164
		Albertville	4	42
		Moutiers	4	55
		Saint-Jean de Maurienne	6	67
Savoie (Hte-) — 4 députés, 2 sénateurs.	Annecy	Annecy	7	99
		Bonneville	9	68
		Saint-Julien	6	76
		Thonon	6	71
Seine — 32 députés, 5 sénateurs.	Paris	Paris ....(sans Paris)	8	72
Seine-et-Marne — 5 députés, 2 sénateurs.	Melun	Melun	6	97
		Coulommiers	4	77
		Meaux	7	154
		Provins	5	101
		Fontainebleau	7	101
Seine-et-Oise — 9 députés, 3 sénateurs.	Versailles	Versailles	18	115
		Corbeil	4	93
		Étampes	4	69
		Mantes	5	125
		Pontoise	8	165
		Rambouillet	6	119
Seine-Infér. — 11 députés, 4 sénateurs.	Rouen	Rouen	15	158
		Dieppe	8	168
		Le Havre	10	123
		Neufchâtel	8	142
		Yvetot	10	168
Sèvres (Deux-) — 5 députés, 2 sénateurs.	Niort	Niort	10	93
		Bressuire	6	72
		Melle	7	92
		Parthenay	8	79
Somme — 8 députés, 3 sénateurs.	Amiens	Amiens	13	251
		Abbeville	11	172
		Doullens	4	89
		Montdidier	5	144
		Péronne	8	180
Tarn — 5 députés, 2 sénateurs.	Albi	Albi	8	94
		Castres	14	92
		Gaillac	8	73
		Lavaur	5	57
Tarn-et-Gar. — 4 députés, 2 sénateurs.	Montauban	Montauban	11	63
		Castel-Sarrasin	7	81
		Moissac	6	50
Var — 4 députés, 2 sénateurs.	Draguignan	Draguignan	11	62
		Brignolles	8	51
		Toulon	8	29
Vaucluse — 4 députés, 2 sénateurs.	Avignon	Avignon	5	21
		Apt	5	50
		Carpentras	5	31
		Orange	7	48
Vendée — 6 députés, 2 sénateurs.	La R.-sur-Yon	La Roche-sur-Yon	10	104
		Fontenay-le-Comte	9	111
		Les Sables-d'Olonne	11	84
Vienne — 6 députés, 2 sénateurs.	Poitiers	Poitiers	10	87
		Châtellerault	6	51
		Civray	5	45
		Loudun	4	57
		Montmorillon	6	60
Vienne (Hte-) — 5 députés, 2 sénateurs.	Limoges	Limoges	10	80
		Bellac	8	65
		Rochechouart	5	30
		Saint-Yrieix	4	27
Vosges — 7 députés, 3 sénateurs.	Épinal	Épinal	6	126
		Mirecourt	6	142
		Neufchâteau	5	131
		Remiremont	4	40
		Saint-Dié	8	91
Yonne — 6 députés, 2 sénateurs.	Auxerre	Auxerre	12	132
		Avallon	5	72
		Joigny	9	108
		Sens	6	91
		Tonnerre	5	82
Terr. de Belfort — 1 député, 1 sénateur.	Belfort	Belfort	5	106

Rangés par bassins, les départements forment les groupes suivants. — *B. de la Moselle :* Vosges, Meurthe-et-Moselle. — *B. de la Meuse :* Meuse, Ardennes. — *B. de l'Escaut :* Pas-de-Calais, Nord. — *B. de la Somme :* Somme. — *B. de la Seine :* Seine-et-Marne, Seine, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure, Aube, Haute-Marne, Marne, Oise, Aisne, Yonne, Eure-et-Loir, Eure. — *B. de l'Orne, de la Vire, de la Rance :* Orne, Calvados, Manche, Côtes-du-Nord. — *B. de l'Odet, du Blavet et de la Vilaine :* Finistère, Morbihan, Ille-et-Vilaine. — *B. de la Loire :* Haute-Loire, Loire, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Nièvre, Sarthe, Mayenne, Allier, Puy-de-Dôme, Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre, Creuse, Haute-Vienne, Vienne. — *B. du Lay, de la Sèvre Niortaise, de la Charente :* Vendée, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Inférieure. — *B. de la Garonne :* Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde, Ariège, Tarn, Aveyron, Lot, Lozère, Cantal, Corrèze, Dordogne, Gers. — *B. de l'Adour, de la Nirelle, de la Bidassoa :* Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes. — *B. du Tech, du Tet, de la Gly :* Pyrénées-Orientales. — *B. de l'Aude :* Aude. — *B. de l'Orb et de l'Hérault :* Hérault. — *B. du Rhône :* Rhône, Bouches-du-Rhône, Ain, Jura, Doubs, Côte-d'Or, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Ardèche, Gard, Isère, Drôme, Vaucluse, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Savoie, Haute-Savoie. — *B. de l'Argens et du Var :* Var, Alpes-Maritimes.

Les départements ont été formés des anciennes provinces qui s'étaient constituées pendant l'époque féodale, mais la Constituante s'est appliquée à faire disparaître toute trace de l'ancien régime, en divisant et en confondant les anc. gouvernements militaires, dont les limites coïncident rarement avec celles des départements. En voici le tableau comparatif :

Départements.	*Provinces et petits pays.*
	RÉGION DU NORD.
Nord	Flandre française : Cambrésis; Hainaut français.
Pas-de-Calais	Artois; Picardie (Basse) : Boulonnais, Pays reconquis.
Somme	Picardie (Basse) : Ponthieu, Vimeu; Picardie (Haute) : Amiénois, Santerre.
Seine-Inférieure	Normandie (Haute) : Roumois, pays de Caux, pays de Bray.
Eure	Normandie (Haute) : Vexin normand, campagne du Neubourg, de Saint-André, pays d'Ouche.
Calvados	Normandie (Haute) : Lieuvin, pays d'Auge; Normandie (Basse) : Bessin, campagne de Caen, Bocage.
Orne	Normandie (Basse) : pays d'Houlme, campagne d'Alençon; Perche.
Manche	Normandie (Basse) : Avranchin, Cotentin.
Seine	Ile-de-France.
Seine-et-Oise	Ile-de-France : Vexin français, Mantois, Hurepoix, Brie française.
Seine-et-Marne	Ile-de-France : Gâtinais français, Brie française; Champagne : Brie champenoise.
Oise	Ile-de-France, Beauvaisis, Valois; Picardie (Haute) : Amiénois, Santerre.
Aisne	Ile-de-France : Soissonnais, Laonnais; Picardie (Haute) : Vermandois, Thiérache; Brie champenoise.
Ardennes	Champagne (Haute) : Rethelois, principauté de Sedan.
Marne	Champagne (Haute) : Remois, Argonne, Perthois.
Aube	Champagne (Basse) : Champagne propre.
Haute-Marne	Champagne (Basse) : Vallage, Bassigny.
Moselle	Lorraine : Lorraine allemande; Luxembourg français; Trois-Evêchés, pays Messin.
Meuse	Barrois; Trois-Evêchés, Verdunois.
Vosges	Lorraine : pays des Vosges.
	RÉGION DE L'EST.
Haute-Saône	Franche-Comté : bailliage d'Amont.
Doubs	Franche-Comté : princip. de Montbéliard.
Jura	Franche-Comté : bailliage d'Aval.
Yonne	Bourgogne : Auxerrois; Champagne (Basse) : Sénonais.
Côte-d'Or	Bourgogne : pays de la Montagne, Auxois, Dijonnais.
Saône-et-Loire	Bourgogne : Autunois, Châlonais, Charolais, Mâconnais.
Ain	Bresse, Bugey, pays de Gex, Valromey, princip. de Dombes.
Rhône	Lyonnais, Beaujolais.
Loire	Forez, Roannais.
	RÉGION DU CENTRE.
Puy-de-Dôme	Auvergne (Basse) : Limagne, Combrailles, Franc-Alleu.
Cantal	Auvergne (Haute).
Corrèze	Limousin (Bas).
Haute-Vienne	Limousin (Haut); Marche (Basse).
Creuse	Marche (Haute).
Allier	Bourbonnais.
Nièvre	Nivernais, Donziais; pays d'Entre-Loire, Morvan.
Cher	Berry (Haut).
Indre	Berry (Bas).
Loiret	Orléanais : Orléanais propre, Sologne, Gâtinais orléanais.
Eure-et-Loir	Orléanais : Beauce, pays Chartrain, Dunois, Thimerais; Perche.
Loir-et-Cher	Orléanais : Blaisois, Vendômois, Sologne.
Indre-et-Loire	Touraine; Anjou (Bas).
	RÉGION DE L'OUEST.
Sarthe	Maine; Anjou (Haut).
Mayenne	Maine; Anjou (Haut).
Maine-et-Loire	Anjou, Saumurois.

Départements.	*Provinces et petits pays.*
Ille-et-Vilaine	Bretagne (Haute).
Loire-Inférieure	Bretagne (Haute), Nantais.
Côtes-du-Nord	Bretagne (Haute et Basse), Penthièvre.
Morbihan	Bretagne (Basse).
Finistère	Bretagne (Basse).
Vienne	Poitou (Haut) : Mirebalais, Loudunois.
Deux-Sèvres	Poitou (Haut) : Thouarsais, Gâtine, Niortais.
Vendée	Poitou (Bas).
Charente-Inférieure	Saintonge et Aunis.
	RÉGION DU SUD-OUEST.
Gironde	Guyenne : Bordelais, Médoc, Bazadais.
Dordogne	Guyenne : Périgord.
Lot-et-Garonne	Guyenne : Agenais.
Lot	Guyenne : Quercy (Haut).
Aveyron	Guyenne : Rouergue.
Landes	Gascogne : pays des Landes, Chalosse, Marsan.
Gers	Gascogne : Armagnac, Condomois.
Hautes-Pyrénées	Gascogne : Bigorre, Quatre-Vallées.
Basses-Pyrénées	Béarn, Navarre (Basse) ; Gascogne : Labourd, Soule.
Haute-Garonne	Languedoc (Haut) : Toulousain ; Gascogne : Comminges, Nebouzan.
Tarn-et-Garonne	Languedoc (Haut) ; Guyenne ; Quercy (Bas).
Tarn	Languedoc (Haut) : Albigeois, Lauraguais.
Aude	Languedoc (Bas) : Carcassez, Bazez.
Hérault	Languedoc (Bas) : Agadez.
Gard	Languedoc (Bas) : Nemosez, Cévennes, Uzegeois.
Lozère	Languedoc (Cévennes) : Gevaudan.
Ardèche	Languedoc (Cévennes) : Vivarais
Haute-Loire	Languedoc (Cévennes) : Velay, Auvergne (Haute).
Ariège	Comté de Foix : Donnezan ; Languedoc (Haut), Gascogne, Couserans.
Pyrénées-Orientales.	Roussillon : Conflans, Cerdagne française.
	RÉGION DU SUD-EST.
Isère	Dauphiné (Haut) : Grésivaudan, Royanez ; Dauphiné (Bas) : Viennois.
Drôme	Dauphiné (Bas) : Valentinois, Tricastin, Diois ; Dauphiné (Haut) : les Baronnies.
Hautes-Alpes	Dauphiné (Haut) : Gapençais, Embrunois, Briançonnais.
Savoie	Savoie : Maurienne, Tarentaise.
Savoie (Haute-)	Savoie : Genevois, Faucigny, Chablais.
Basses-Alpes	Provence (Haute).
Vaucluse	Comtat Venaissin, comtat d'Avignon, principauté d'Orange.
Var	Provence (Basse).
Bouches-du-Rhône	Provence (Basse).
Alpes-Maritimes	Comté de Nice et Provence (Basse).
Corse	Corse.

Population. Il est impossible de déterminer, même d'une manière approximative, quelle fut la population de la France avant la fin du XVIIe siècle. On pense que la Gaule, sous la domination romaine, comptait environ 6,000,000 d'hab. Dureau de La Malle a cru pouvoir avancer qu'à l'avènement de Philippe de Valois, en 1328, la population du roy. de France s'élevait à 34,000,000 d'hab. (*V. Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XIV, 1840) ; mais ce chiffre est certainement fort exagéré. En 1700, avant la guerre de la succession d'Espagne, les rapports des intendants permettent d'évaluer la population totale de la France à 19,669,320 hab. Le tableau suivant indique la progression de la population française jusqu'à nos jours. Il est fondé, pour le XVIIIe siècle, sur des calculs sérieux, mais sans aucune certitude, et, pour le XIXe, sur les chiffres officiels des recensements, dont le premier eut lieu, par l'ordre du premier consul Bonaparte, en 1801.

Années.	*Population.*	
1762...	21,769,163 hab.	
1788...	24,676,000 —	
1790...	25,065,000 —	
1801...	27,349,003 —	
1806...	29,107,425 —	
1820...	30,451,187 —	
1831...	32,560,954 —	
1836...	33,540,910 —	
1841...	34,230,178 —	
1846...	35,401,761 —	
1851...	35,783,170 —	
1856...	36,012,669 —	
1866...	38,067,094 —	(avec la Savoie et Nice).
1872...	36,102,921 —	(après la perte de l'Alsace et de la Lorraine.)
1876...	36,905,788 —	
1880...	37,672,048 —	

On voit que, malgré les guerres et les épidémies, la population de la France n'a pas cessé de s'accroître depuis 2 siècles. Mais la progression est très lente. Entre les 2 recensements de 1876 et de 1880, l'augmentation n'a été que de 766,260 hab., et l'on a calculé qu'à ce taux il faudrait environ 2 siècles et demi pour que la population de la France fût doublée. Les registres de l'état civil indiquent, pour l'année 1883, 981,691 naissances et 884,848 décès, soit un excédent de 96,843 naissances ; le nombre des mariages a été de 284,519. — L'émigration n'a jamais été considérable. On comptait, en 1874, 5,755 émigrants, et 3,666, en 1877. Encore faudrait-il déduire de ce dernier chiffre 890 émigrants qui sont allés s'établir en Algérie ; 917 se sont embarqués pour Buénos-Ayres, 550 pour les États-Unis, 159 pour Montevideo, 127 pour le Brésil, 48 seulement pour le Canada.

On a vu, par le tableau des départements, que la population est très inégalement répartie sur notre territoire : si l'on met à part le dép. de la Seine, qui compte 5,844 hab. par kil. carr., on voit que les dép. les plus peuplés relativement à leur étendue sont : le Nord, 282 hab. par kil. carré ; le Rhône, 265 ; la Seine-Inférieure, 135 ; la Loire, 126 ; le Pas-de-Calais, 124 ; Belfort, 121 ; les Bouches-du-Rhône, 116 ; Seine-et-Oise, 103 ; et le Gard, 101. Les moins peuplés sont : la Haute-Marne, le Cantal, 41 ; les Landes, 32 ; la Corse, 31 ; la Lozère, 28 ; les Hautes-Alpes, 22 ; les Basses-Alpes, 19. On constate, sans pouvoir établir de règle générale, que les pays de montagnes se dépeuplent au profit des plaines, les dép. agricoles au profit de ceux où dominent le commerce et la grande industrie, les campagnes au profit des villes.

La population de la France est presque également répartie entre les deux sexes ; cependant le nombre des hommes, 18,656,000, est un peu inférieur à celui des femmes, 18,748,000. Quant aux professions exercées, le recensement de 1881 établit les groupes suivants :

Agriculture	18,[illegible],7[illegible]9
Industrie	9,324,107
Commerce	3,843,447
Transports et marine marchande	800,751
Professions libérales et clergé	1,029,768
Vivant de leurs revenus	2,148,173
Sans profession, ou professions inconnues	961,464

Le nombre des étrangers résidant en France, en 1876, était de 801,754 (864,107, en 1881), dont 374,498 Belges, 165,313 Italiens, 62,000 Espagnols, 59,028 Allemands, 50,203 Suisses, 30,077 Anglais, 18,000 Hollandais, 9,855 Américains, 7,992 Russes et Polonais, 7,498 Autrichiens, 417 Chinois, Japonais, Indiens, etc. Les dép. qui comptent le plus grand nombre d'hab. étrangers sont : le Nord, 249,719 ; la Seine, 135,642 ; les Bouches-du-Rhône, 67,184 ; les Ardennes, 30,732 ; les Alpes-Maritimes, 21,993 ; le Var, 19,648 ; Meurthe-et-Moselle, 18,236.

Races et langues. La nation française s'est formée du mélange de la race celtique, soumise et civilisée par les Romains, avec les Barbares qui envirent la Gaule du Ve au Xe siècle : Burgundes, Wisigoths, Francs et Normands. Mais les peuples germains ont toujours été en minorité, et c'est avec raison que les Français sont auj. comptés parmi les peuples de race néo-latine. Cependant la race celtique s'est conservée presque pure dans la Bretagne, surtout dans les départements les plus occidentaux, où 1,400,000 paysans parlent encore le bas-breton, qui vient en droite ligne de l'anc. langue gauloise. Au S.-O., les Basques, de race ibérique, au nombre d'environ 130,000, habitent entre l'Adour, le Gave d'Oloron et les Pyrénées, et se distinguent des populations environnantes par leur langue singulière, qui ne ressemble à aucune des langues actuellement parlées en Europe. Les Corses appartiennent aussi à la race ibérique ou ligure ; mais, soumis depuis le moyen âge jusqu'au XVIIIe siècle à la domination des Pisans et des Génois, ils ont adopté et parlent encore la langue italienne. En Provence, des traits nombreux et frappants dans le type physique, la langue, le caractère et les mœurs des habitants rappellent les Grecs de Phocée, qui fondèrent Marseille, 600 ans avant l'ère chrétienne, et s'établirent en grand nombre dans le pays. Au N., les Flamands, de race germanique, occupent le N.-E. du dép. du Pas-de-Calais et toute la partie occidentale du dép. du Nord. Leur langue a perdu du terrain ; elle est pourtant encore d'un usage presque général parmi les paysans et les ouvriers des arrond. de Dunkerque, d'Hazebrouck, et dans une partie de l'arrond. de Saint-Omer. Elle se maintient même à Lille et dans les grands centres industriels de l'arrond., grâce à l'affluence des Belges qui viennent y chercher du travail. — La langue française dérive du latin, avec l'adjonction d'un nombre assez restreint de mots germaniques et d'un nombre plus petit encore de mots celtiques. Elle ne s'est pas formée de la langue littéraire des anc. Romains, mais du latin rustique, qui est devenu la langue romane, partagée au moyen âge en deux grands dialectes : la *langue d'oc*, dans les prov. du Midi, et la *langue d'oïl*, dans les prov. du Nord. La langue d'oïl comprenait 5 dialectes principaux : le normand, le picard, le lorrain, le bourguignon et le français, ou dialecte particulier de l'Ile-de-France, qui finit par réduire les autres à l'état de patois provinciaux, et fut universellement accepté, à partir du XIVe siècle, comme langue officielle et nationale. La langue d'oc, détrônée par sa rivale, a survécu à cette disgrâce et conserve encore, outre de nombreux patois employés surtout dans les campagnes, comme le limousin, le périgourdin, l'auvergnat, le savoyard, le catalan, 3 grand dialectes : le provençal, le languedocien et le gascon, que d'heureuses tentatives littéraires ont remis en honneur de nos jours. (*V.* notre *Dictionn. des Lettres,* au mot LANGUES ; Littré, *Préface du Dictionn. de la Langue française,* et l'excellente introd. du *Cours de Grammaire française* [cours supérieur] de MM. Brachet et Dussouchet.)

Cultes. Le recensement de 1872 répartissait la population d'après les cultes :

Catholiques	35,387,703
Réformés	467,531
Luthériens	80,117
Autres protestants	33,109
Israélites	49,439
Cultes divers	3,071

Tous les cultes sont libres en France : il n'y a pas de religion d'État, mais on distingue des autres cultes les religions *reconnues par l'État* : le catholicisme, l'Église réformée ou calviniste, l'Église de la Confession d'Augsbourg et la religion israélite. L'État accorde un traitement à leurs ministres et met à leur disposition des églises ou des temples.

Divisions ecclésiastiques. En 1789, la France, abstraction faite du comtat Venaissin qui appartenait au pape, comptait 135 diocèses, savoir : 18 archevêchés ou provinces ecclésiastiques, 106 évêchés relevant de ces archevêchés, et 11 évêchés qui dépendaient de métropoles étrangères. Ces 11 évêchés étaient : Strasbourg, suffragant de Mayence; Saint-Dié, Nancy, Metz, Toul, Verdun, suffragants de Trèves; et 5 en Corse, suffragants de Gênes ou de Pise. Les 18 archevêchés, qui avaient généralement conservé l'ancienne circonscription des provinces romaines de la Gaule, étaient : Aix (év. d'Apt, Fréjus, Gap, Sisteron, Riez), Albi (év. de Cahors, Castres, Mende, Rodez, Vabres), Arles (év. de Marseille, Orange, Toulon, Saint-Paul-Trois-Châteaux), Auch (év. d'Aire, Bayonne, Bazas, Comminges, Conserans, Dax, Lectoure, Lescar, Oloron, Tarbes), Besançon (év. de Belley), Bordeaux (év. d'Agen, Angoulême, Condom, Luçon, Périgueux, Poitiers, La Rochelle, Saintes, Sarlat), Bourges (év. de Clermont, Limoges, Le Puy, Saint-Flour, Tulle), Cambrai (év. d'Arras, Saint-Omer), Embrun (év. de Digne, Glandèves, Grasse, Senez, Vence), Lyon (év. d'Autun, Chalon-sur-Saône, Dijon, Langres, Mâcon, Saint-Claude), Narbonne (év. d'Agde, Alais, Alet, Béziers, Carcassonne, Lodève, Montpellier, Nîmes, Perpignan, Saint-Pons, Uzès), Paris (év. de Blois, Chartres, Meaux, Orléans), Reims (év. d'Amiens, Beauvais, Boulogne, Châlons-sur-Marne, Laon, Noyon, Senlis, Soissons), Rouen (év. d'Avranches, Bayeux, Coutances, Évreux, Lisieux, Séez), Sens (év. d'Auxerre, Nevers, Bethléem [faub. de Nevers], Troyes), Toulouse (év. de Lavaur, Lombez, Mirepoix, Montauban, Pamiers, Rieux, Saint-Papoul), Tours (év. d'Angers, Dol, Le Mans, Nantes, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Vannes), Vienne (év. de Die, Grenoble, Valence, Viviers). En 1791, l'Assemblée constituante supprima les 135 diocèses, et créa un évêché par département : les 83 diocèses furent répartis entre 10 métropoles :

Métropole de Paris	Paris.
— des côtes de la Manche	Rouen.
— du Nord-Est	Reims.
— de l'Est	Besançon.
— du Sud-Est	Lyon.
— des côtes de la Méditerranée	Aix.
— du Sud	Toulouse.
— du Sud-Ouest	Bordeaux.
— du Nord-Ouest	Rennes.
— du Centre	Bourges.

Cette division ecclésiastique fut bientôt emportée par la Révolution. En 1801, le Concordat établit 60 diocèses dont 50 évêchés et 10 archevêchés. Mais, dans les limites de la France de 1789 et dans celles de la France jusqu'en 1860, se trouvaient seulement 41 évêchés et 9 archevêchés; ceux-ci étaient : Paris, Rouen, Besançon, Lyon, Aix, Toulouse, Bordeaux, Bourges, Tours. Le 10e archevêché était celui de Malines, en Belgique.

Le Concordat de 1817 ne reçut pas d'exécution, mais le gouvernement de Louis XVIII négocia avec le saint-siège le rétablissement d'un grand nombre de sièges épiscopaux. Cette organisation nouvelle s'est maintenue jusqu'à ce jour. La France et ses colonies sont partagées en 89 diocèses, dont 18 archevêchés ou métropoles, et 71 évêchés. En voici le tableau, avec l'époque de leur création respective :

Archevêchés.	*Circonscriptions.*	*Évêchés.*	*Circonscriptions.*
Aix (évêché au Ier siècle, archev. en 879).	Bouches-du-Rhône) (moins l'arrondissem. de Marseille)	Marseille (Ier siècle)	Bouches-du-Rhône (arr. de Marseille).
		Fréjus (IVe s.)	Var.
		Digne (IVe s.)	Basses-Alpes.
		Gap (Ier s.)	Hautes-Alpes.
		Ajaccio (VIIe s.)	Corse.
		Nice (IIIe s.)	Alpes-Maritimes.
Albi (évêché au Ve siècle, archev. en 1676).	Tarn	Rodez (Ve s.)	Aveyron
		Cahors (IIIe s.)	Lot.
		Mende (Ier s.)	Lozère.
		Perpignan (XVIIe s.)	Pyren.-Orient.
Auch (évêché au IIIe siècle, archev. en 829)	Gers	Aire (Ve s.)	Landes.
		Tarbes (IVe s.)	Hautes-Pyrénées
		Bayonne (Xe s.)	Basses-Pyrénées
Avignon (évêché au IVe siècle, arch. en 1475).	Vaucluse	Nîmes (IVe s.)	Gard.
		Valence (IVe s.)	Drôme.
		Viviers (IIIe s.)	Ardèche.
		Montpellier (Ve s.).	Hérault.
Besançon (évêché au IIe siècle, archev. au IVe)	Doubs, Hte-Saône	Verdun (IVe s.)	Meuse.
		Belley (Ve s.)	Ain.
		Saint-Dié (XVIIIe s.).	Vosges.
		Nancy (1777)	Meurthe-et-Mos.
Bordeaux (IVe siècle)	Gironde	Agen (IVe s.)	Lot-et-Garonne.
		Angoulême (Ve s.).	Charente.
		Poitiers (IIIe s.)	Vienne. Deux-Sèvres.
		Périgueux (IIe s.)	Dordogne.
		La Rochelle (XVIIe siècle.)	Charente-Inf.
		Luçon (1317)	Vendée.
		La Basse-Terre (1850)	Guadeloupe.
		Saint-Denis (1850)	La Réunion.
		Saint-Pierre et Fort-de-France (1850)	Martinique.
Bourges (IIIe siècle)	Cher, Indre	Clermont (IIIe s.)	Puy-de-Dôme.
		Limoges (Ier s.)	Creuse. Haute-Vienne.
		Le Puy (IIIe s.)	Haute-Loire.
		Tulle (1317)	Corrèze.
		Saint-Flour (1317).	Cantal.
Cambrai (évêché au VIe siècle, arch. 1559)	Nord	Arras (500)	Pas-de-Calais.
Chambéry (évêché 1779, arch. 1817)	Savoie (arr. de Chambéry et d'Albertville)	Moutiers-en-Tarentaise	Savoie (arr. de Moutiers).
		Saint-Jean-de-Maurienne (VIe s.)	Savoie (arr. de Saint-Jean).
		Annecy (1822)	Haute-Savoie.
Lyon (IIe siècle).	Rhône, Loire.	Autun (IIIe s.)	Saône-et-Loire.
		Langres (IIIe s.)	Haute-Marne.
		Dijon (1731)	Côte-d'Or.
		Saint-Claude (1742).	Jura.
		Grenoble (IVe s.)	Isère.
Paris (év. vers 250, arch. 1622).	Seine	Chartres (IIIe s.)	Eure-et-Loir.
		Meaux (IIIe s.)	Seine-et-Marne.
		Orléans (IIIe s.)	Loiret.
		Blois (1697)	Loir-et-Cher.
		Versailles (1802)	Seine-et-Oise.
Reims (IIIe siècle)	Marne (arr. de Reims), Ardennes	Soissons (IIIe s.)	Aisne.
		Châlons (IIIe s.)	Marne (moins l'arrondiss. de Reims).
		Beauvais (IIIe s.)	Oise.
		Amiens (IVe s.)	Somme.
Rennes (év. au IIIe siècle, arch. 1857)	Ille-et-Vilaine	Quimper (Ve s.)	Finistère.
		Vannes (IIIe s.)	Morbihan.
		Saint-Brieuc (Ve s.).	Côtes-du-Nord.
Rouen (IIe siècle)	Seine-Inférieure	Bayeux (IIe s.)	Calvados.
		Evreux (Ve s.)	Eure.
		Seez (Ve s.)	Orne.
		Coutances (Ve s.)	Manche.
Sens (IVe siècle).	Yonne	Troyes (IVe s.)	Aube.
		Nevers (IVe s.)	Nièvre.
		Moulins (1822)	Allier.
Toulouse (év. au IIIe siècle, arch. 1317).	Haute-Garonne	Montauban (1317)	Tarn-et-Garonne.
		Pamiers (1297)	Ariège.
		Carcassonne (589)	Aude.
Tours (IIIe siècle).	Indre-et-Loire	Le Mans (Ier s.)	Sarthe.
		Laval (1855)	Mayenne.
		Angers (IVe s.)	Maine-et-Loire.
		Nantes (Ier s.)	Loire-Inférieure.
Alger (év. 1838, arch. 1866)	Départ. d'Alger	Oran (1866)	Dép. d'Oran.
		Constantine (1866).	Dép. de Const.

La Tunisie a 2 sièges épiscopaux : l'évêché de Tunis et l'archevêché de Carthage, rétabli en 1884.

Chaque évêque et archevêque est assisté de vicaires généraux et d'un chapitre. Les diocèses sont divisés en *paroisses*, dont les unes portent le titre de *cures*, les autres celui de *succursales*, et ont à leur tête, les premières un *curé* inamovible, les autres un *desservant* amovible. Il y a au moins une cure dans chaque ch.-l. de canton. Les curés des paroisses importantes sont assistés par des *vicaires*. On compte environ 40,000 ecclésiastiques rétribués par l'État. A chaque diocèse sont attachés un grand et un petit séminaire pour l'instruction du clergé.

Les luthériens habitent pour la plupart l'arrond. de Belfort, les départ. du Doubs et de la Seine. Outre les ministres du culte qui se nomment *pasteurs*, au nombre de 250 environ, ils ont des *conseils presbytéraux*, 34 *consistoires*, 6 *inspections*, un *directoire* et un *consistoire supérieur*, résidant avant 1870 à Strasbourg et siégeant auj. à Paris. Les calvinistes, répandus surtout dans les dép. de la Seine, du Gard, de la Charente-Inférieure, de l'Ardèche, de la Drôme, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne, de la Lozère et des Deux-Sèvres, ont des *pasteurs* au nombre de plus de 500, des *conseils presbytéraux*, 91 *consistoires*, un *conseil central* résidant à Paris.

Gouvernement. Le gouvernement de la France est républicain depuis le 4 sept. 1870. La constitution du 25 févr. 1875 confère le pouvoir exécutif à un président élu pour 7 ans, à la majorité absolue des suffrages par la Chambre des députés et le Sénat réunis en Assemblée nationale; il est rééligible et n'est responsable que dans le cas de haute trahison. Il partage avec les deux Chambres l'initiative des lois, les promulgue et en surveille l'exécution. Il a le droit de faire grâce, nomme à tous les emplois civils et militaires, dispose de la force armée et peut, avec le consentement du Sénat, dissoudre la Chambre des députés. En cas de dissolution, les collèges électoraux doivent être convoqués dans un délai de 3 mois. Le président nomme des ministres, qui sont solidairement responsables de-

vant les Chambres. On compte auj. 11 départements ministériels : affaires étrangères, justice et cultes, intérieur, finances, guerre, marine et colonies, instruction publique et beaux-arts, travaux publics, commerce, agriculture, postes et télégraphes. Les ministres peuvent être assistés de sous-secrétaires d'État. Ils ont le droit de prendre la parole dans les Chambres, même lorsqu'ils n'en font pas partie. — Le pouvoir législatif est partagé entre la Chambre des députés, nommés pour 4 ans par le suffrage universel et direct, au scrutin de liste, et le Sénat, composé de 300 membres élus pour 9 ans au scrutin de liste par un collège électoral particulier dans chaque département et renouvelables par tiers tous les 3 ans. Le collège qui nomme les sénateurs est formé des députés du département, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et des délégués élus par les conseils municipaux ; le nombre des délégués est proportionnel au nombre des membres de chaque conseil. La constitution de 1875 n'accordait qu'un seul délégué à chaque conseil ; elle avait en outre décidé que, sur les 300 sénateurs, 75, élus par l'Assemblée nationale de 1871, seraient inamovibles, et remplacés, en cas de décès ou de démission, par le Sénat lui-même. Ces dispositions ont été modifiées par la loi de revision votée le 13 août 1884. Le nombre des sénateurs est proportionnel à la population des départements. Il y a un député par 70,000 habitants, les étrangers non compris, et il est tenu compte de toute fraction inférieure au nombre de 70,000. Chaque département nomme au moins 3 députés. Le budget et les lois ne sont exécutoires qu'après avoir été votés par les deux Chambres et promulgués par le président de la république. La Chambre des députés peut mettre en accusation les ministres, qui sont en ce cas jugés par le Sénat. En vertu de l'art. VIII, les Chambres ont le droit, par délibérations séparées, soit spontanément, soit sur la demande du président de la république, de déclarer qu'il y a lieu de reviser les lois constitutionnelles. Les deux Chambres se réunissent alors en Assemblée nationale (ou Congrès), et statuent à la majorité absolue des voix sur les modifications proposées. — Tout Français, âgé de 21 ans et inscrit depuis 6 mois au moins sur les listes électorales de la commune où il réside, a le droit de voter pour l'élection des députés. Tout Français, âgé de 25 ans, est éligible à la Chambre des députés, et tout Français, âgé de 40 ans, peut être élu sénateur, sans condition de cens. Les seules incapacités prévues par la loi sont celles qui résultent des condamnations judiciaires. Une loi spéciale détermine les fonctions salariées par l'État qui sont incompatibles avec le mandat législatif ou sénatorial.

Administration financière : budget et dette publique. En 1789, la France comptait, pour le service financier, 34 *généralités*, 12 *chambres des comptes* et 9 *cours des aides*. (*V. ces mots.*) L'Assemblée constituante transféra les attributions des intendants, qui administraient les généralités, à des commissions ou directoires de département et de district et aux municipalités. Elle institua un *bureau de comptabilité* de 25 membres nommés par le roi, et remplacé en 1793 par une *commission de comptabilité nationale*. — L'organisation actuelle date du Consulat et du premier empire. Les impôts se divisent en *contributions directes* et *contributions indirectes*. Les contributions directes comprennent la contribution foncière, celle des portes et fenêtres, la contribution personnelle et mobilière, et l'impôt des patentes, recueillis par un *percepteur* au moins par canton. Aux contributions directes il faut joindre : 1° l'administration du timbre (155,422,500 fr. en 1884), de l'enregistrement et des domaines (519,752,500 fr.), qui occupe par département un *garde-magasin* pour le timbre, un *directeur* pour les deux autres impôts, et environ 270 *receveurs ;* 2° la perception de l'impôt de 3 p. 0/0 sur les valeurs mobilières, qui a donné, en 1884, un produit total de 47,014,500 fr. ; 3° l'administration des douanes, partagée, pour le service administratif, en 29 *directions*, et occupant environ 930 *receveurs principaux* et *particuliers*. Les directions de douanes ont pour ch.-l., par numéros d'ordre : Dunkerque, Lille, Valenciennes, Charleville, Besançon, Nantua, Grenoble, Digne, Toulon, Marseille, Montpellier, Perpignan, Toulouse, Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Lorient, Brest, Saint-Malo, Cherbourg, Rouen, Abbeville, Boulogne, Bastia, Chambéry, et Nice. Le produit des douanes a été, en 1884, de 304,554,000 fr. Les contributions indirectes comprennent les droits sur les boissons et les sels, les monopoles des tabacs, des poudres, des postes (133,112,700 fr.), des télégraphes (29,282,900 fr.), la taxe des voitures publ., et occupent un *directeur* par département, plus de 200 *directeurs d'arrondissement*, et près de 700 *receveurs*. Les produits de ces divers impôts sont versés par les agents qui les ont perçus dans les caisses des *receveurs particuliers* placés dans chaque chef-lieu d'arrondissement ; ceux-ci versent à leur tour entre les mains du *trésorier-payeur général* qui réside au chef-lieu du département et qui acquitte toutes les dépenses des services publics. Au-dessus de cette administration départementale sont établis, à côté du ministre, 78 *inspecteurs des finances* et une *Cour des comptes*, magistrature spéciale dont la juridiction s'étend sur tous les comptables des deniers publics.

Les produits de tous les impôts, l'ensemble des recettes et des dépenses constituent le budget de l'État, fixé tous les ans par les Assemblées législatives. Voici un tableau des budgets à des époques caractéristiques.

Années.	*Recettes.*	*Dépenses.*
1815	743,830,200 fr.	798,590,859 fr.
1818	1,113,610,375	1,15[illegible],339
1824	994,971,962	992,5[illegible],233
1830	1,031,79[illegible]	1,095,142,115
1831	1,305,[illegible],970	1,214,610,965
1848	1,767,[illegible],690	1,770,960,740
1867	2,154,[illegible],250	2,154,[illegible]2,816
1871	3,1[illegible],827	3,2[illegible],827
1875	2,563,[illegible],624	2,5[illegible]7,670,813

Les budgets de 1875 à 1881 présentent des excédents de recettes, dont le plus considérable a été, en 1880, de 130,312,810 fr. Les budgets de 1882 à 1884 présentent au contraire des excédents de dépenses. Le tableau suivant fait connaître les principaux chapitres et le montant total présenté aux Chambres pour le :

BUDGET DE 1885.

I. Dépenses.

Dette publique et dotations	1,325,178,244 fr.
Justice et cultes	[illegible]
Affaires étrangères	14,[illegible]
Intérieur	7[illegible],551,[illegible]
Ministère des finances	2[illegible]
Postes et télégraphes	3[illegible]
Guerre	59[illegible],240
Marine et colonies	2[illegible]
Instruction publique et beaux-arts	153,[illegible],328
Ministère du commerce	1[illegible],998
Ministère de l'agriculture	2[illegible]
Travaux publics	1[illegible]78
Frais de perception et de [illegible]	333,1[illegible],911
Remboursements	20,860
Dépenses sur ressources extraordinaires	208,1[illegible]18
TOTAL	3,256,666,562 fr.

II. Recettes.

Contributions directes et taxes assimilées	511,431,864 fr.
Enregistrement, timbre et domaines	7[illegible],015,100
Forêts	[illegible],6[illegible]8,934
Douanes et sels	3[illegible],000
Contributions indirectes	1,267,920,000
Postes	140,7[illegible]1,000
Télégraphes	32,[illegible]91,000
Impôt sur les valeurs mobilières	50,12[illegible],000
Amendes	8,[illegible]1[illegible],395
Retenues pour les pensions civiles	22[illegible]855
Produits divers	[illegible]779
Recettes extraordinaires	2[illegible]18
TOTAL	[illegible],745 fr.

BUDGET SUR RESSOURCES SPÉCIALES.

Dépenses : 46[illegible],475 fr. *Recettes :* 4[illegible]9,746,475 fr.

SERVICES RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET DE 1885.

Dépenses : 100,280,633 fr. *Recettes :* 100,280,633 fr.

La somme nécessaire au service de la dette publique est évaluée, par le projet de budget pour 1885, à 1,277,107,053 fr. (*V.* DETTE PUBLIQUE.)

Il n'y a plus en France qu'un seul hôtel des monnaies, à Paris, pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de cuivre, qui sont marquées de la lettre A.

On compte 15 manufactures nationales des tabacs : 2 à Paris, Lille, Bordeaux, Lyon, Le Havre, Dieppe, Morlaix, Châteauroux, Toulouse, Marseille, Tonneins, Nancy, Nantes, Nice ; et 15 magasins de tabacs indigènes en feuilles : Marseille, Bordeaux, Saint-Malo, Cahors, Souillac, Tonneins, Aiguillon, Damazan, Lille, Merville, Dunkerque, Bethune, Aire, Saint-Pol, Le Havre. — Les entrepôts de sel sont à Paris, Orléans et Lyon.

La poudre de chasse est fabriquée dans 8 manufactures de l'État : à Paris, Saint-Ponce (Ardennes), Vonges (Côte-d'Or), Toulouse, Saint-Médard (Gironde), Angoulême, le Pont-du-Buis (Finistère), Esquerdes (Pas-de-Calais). Il y a 3 raffineries de salpêtre : à Bordeaux, Lille et Marseille.

Armée. — Sous les Mérovingiens, l'armée n'était formée que de bandes de *leudes* ou *fidèles*, et, après l'invasion, des hommes auxquels le roi avait donné des terres ou *bénéfices*, sous la condition du service militaire. Cette institution fut confirmée et généralisée par Charlemagne ; l'armée, devenue plus nombreuse et exercée dans de longues campagnes, prit un aspect plus régulier. Mais, dans la dissolution féodale qui suivit la mort de ce prince, chaque seigneur se fit une armée de ses vassaux, et, jusqu'au XIIe siècle, il n'y eut pas d'armée nationale en France : le roi, comme les autres seigneurs, avait ses hommes d'armes, qu'il ne pouvait retenir plus de 40 ou 60 jours sous les drapeaux. Louis VI commença à joindre à la cavalerie, formée des gentilshommes ses vassaux, une infan-

terie d'archers et d'arbalétriers, composée des milices communales. On y adjoignit des mercenaires connus sous les noms de *brabançons, cotereaux, routiers,* et, plus tard, sous celui de *grandes compagnies*. (*V. ces mots.*) Dans les grands dangers, les rois convoquaient le *ban* et l'*arrière-ban*, c.-à-d. les vassaux et les arrière-vassaux de la couronne. L'indiscipline des troupes féodales et les ravages des grandes compagnies déterminèrent Charles VII à changer entièrement l'organisation militaire. Par les ordonnances de 1439, 1445 et 1448, la France eut pour la première fois une armée permanente et vraiment nationale, n'obéissant qu'au roi et soldée par lui. La *gendarmerie* ou *cavalerie* fut composée de 15 compagnies, dites *compagnies d'ordonnance* (*V. ce mot*), formant en tout 9,000 hommes; des *commissaires* ou *inspecteurs* devaient se transporter dans les villes où les compagnies étaient en garnison, et en passer la revue. Une infanterie fut en même temps constituée par la création des *francs-archers*. (*V. ce mot.*) Louis XI leur substitua un corps de 6,000 mercenaires suisses et de 10,000 hommes levés en France. Charles VIII ajouta aux Suisses des *lansquenets* (*V. ce nom*), troupes allemandes qui furent conservées par Louis XII et par François Ier dans les premières années de son règne. Charles VIII, dans son expédition d'Italie, avait une artillerie nombreuse et réputée la plus redoutable de l'Europe; cette arme avait été déjà perfectionnée sous Charles VII par les soins de Jean Bureau. François Ier, mal servi par les mercenaires, créa, en 1531, 7 *légions provinciales*. (*V. ce mot.*) Sous Henri II, elles furent remplacées par des *régiments*. On voit dans les *Mémoires* de Richelieu qu'en 1640 le roi avait en campagne 100 régiments d'infanterie et 300 cornettes de cavalerie. Sous Louis XIV, l'armée s'acrut considérablement : elle était, sur le pied de guerre, de 395,000 hommes en 1688, et, de 1701 à 1713, de plus de 400,000 hommes, ainsi distribués : 260 régiments d'infanterie, dont 20 étrangers (9 de Suisses, 4 d'Allemands, 5 d'Irlandais, 1 d'Italiens, 1 de Flamands et Wallons), 62 régiments de cavalerie légère et 39 de dragons. Dans ces chiffres ne figure pas la maison militaire du roi, dont l'effectif, qui a souvent varié depuis, s'éleva jusqu'à 9,000 hommes.

En 1791, l'Assemblée constituante fixa l'armée ainsi qu'il suit : 79 régiments d'infanterie de ligne; 12 bataillons de chasseurs; 12 régiments d'infanterie allemande; 24 régiments de grosse cavalerie, 2 de carabiniers, 18 de dragons, 12 de chasseurs, 6 de hussards; 7 régiments d'artillerie à pied; 2 compagnies d'artilleurs à cheval; 6 compagnies de mineurs; 10 compagnies d'ouvriers; 21 brigades du génie. Mais la guerre que la Révolution soutint contre toute l'Europe fit augmenter bientôt l'effectif : l'organisation de l'armée républicaine est due à Carnot, qui appliqua, en l'améliorant, le projet soumis par Dubois-Crancé à la Convention nationale. La loi du 16-23 août 1793 mit en état de réquisition permanente tous les Français de 18 à 45 ans, et établit, par le fait, le service obligatoire. En sept. 1793, l'effectif des armées était de 642,000 hommes, divisés en 9 armées, et en juillet 1794, de 718,000 hommes, divisés en 8 armées. En 1798, sous le Directoire, les conseils des Cinq-Cents et des Anciens votèrent la loi militaire présentée par le général Jourdan : elle établissait la *conscription*. (*V. ce mot.*) L'armée comprit : 110 demi-brigades d'infanterie de ligne, 30 demi-brigades d'infanterie légère, 25 régiments de grosse cavalerie, 2 de carabiniers, 15 de dragons, 22 de chasseurs, 21 de hussards, 8 régiments d'artillerie à pied, 8 à cheval, 12 compagnies d'ouvriers; 32 brigades d'ouvriers artistes, 2 bataillons de pontonniers, 5 bataillons de sapeurs du génie, 9 compagnies de mineurs. Sous le Consulat, en 1802, l'armée comptait 90 régiments de ligne, 27 d'infanterie légère; à la fin de l'Empire, en 1814, 156 régiments de ligne, 37 d'infanterie légère, 94 régiments de cavalerie (2 de carabiniers, 14 de cuirassiers, 24 de dragons, 8 de chevau-légers ou lanciers, 28 de chasseurs, 14 de hussards, 4 de gardes d'honneur), 9 régiments d'artillerie à pied, 7 à cheval, 232 compagnies de canonniers-vétérans ou gardes-côtes, ouvriers, armuriers; 3 bataillons de pontonniers et 27 du train; 2 bataillons de mineurs du génie, 9 bataillons de sapeurs, 1 compagnie d'ouvriers, 2 du train. Sous la Restauration, après avoir créé 86 légions qui portaient chacune le nom d'un département, on établit 60 régiments de ligne, 20 d'infanterie légère, formant 144,795 hommes; il y eut 36,037 hommes de cavalerie, 15,973 d'artillerie, 4,824 du génie; en tout, 201,649 hommes sur le pied de paix. Il faut ajouter la garde royale et les Suisses. Suivant la loi militaire de 1818, due au maréchal Gouvion Saint-Cyr, l'armée se recrutait par engagements volontaires et par le tirage au sort, avec remplacement. Depuis 1830, la conquête de l'Algérie força Louis-Philippe d'augmenter l'effectif. La loi du 31 mars 1832, présentée par le maréchal Soult, maintenait le tirage au sort et le remplacement, fixait la durée du service à 7 ans et le contingent annuel à 80,000 hommes. Le second empire substitua l'exonération au remplacement, en 1855, et employa les sommes versées par ceux qui achetaient la dispense du service militaire à créer des primes en faveur des militaires qui consentaient à rester sous les drapeaux au delà du terme fixé par la loi. A partir de 1856, le contingent annuel fut porté à 100,000 hommes, et le décret du 10 janv. 1861 décida que la seconde partie du contingent, non appelée au service actif, formerait une réserve avec les soldats libérés par anticipation. La loi militaire du 1er fév. 1868, préparée et défendue par le maréchal Niel, fut mal accueillie par la Chambre des députés, à cause des charges nouvelles qu'elle imposait. Elle ne fut votée qu'avec de nombreux amendements, que le ministre de la guerre fut obligé de subir, bien qu'il en comprît les dangers. Elle fixait la durée du service à 9 ans, dont 5 dans l'armée active et 4 dans la réserve, rétablissait le remplacement, et créait une garde nationale mobile, dans laquelle devaient servir les jeunes gens qui s'étaient fait remplacer et les hommes classés par le tirage au sort dans la seconde partie du contingent. L'effectif de l'armée aurait dû être, en 1869, de 350,900 hommes d'infanterie, 61,583 de cavalerie, 37,959 d'artillerie, 7,845 du génie, 8,954 du train des équipages, soit en tout 404,794 hommes pour l'armée active, y compris les états-majors, la garde impériale, les troupes d'Afrique, la gendarmerie et les troupes d'administration. En cas de guerre, la réserve devait fournir 400,000 hommes, et la garde nationale mobile, environ 550,000 hommes, soit 1,350,000 hommes pour l'effectif total de nos forces militaires. Cependant, lorsque éclata la guerre de 1870, la France avait à peine 370,000 hommes sous les drapeaux et la garde nationale mobile n'avait reçu qu'un commencement d'organisation. Dans beaucoup de départements, elle n'existait que sur le papier.

L'organisation militaire de la France a été complètement transformée depuis la guerre. La loi du 27 juill.-18 août 1872 a établi le service obligatoire. Tout Français qui n'est pas déclaré impropre au service militaire, et qui ne se trouve pas dans un des cas d'exemption ou de dispense prévus par la loi, fait partie de l'armée active pendant 5 ans, de la réserve de l'armée active pendant 4 ans, de l'armée territoriale pendant 5 ans, et de la réserve de l'armée territoriale pendant 6 ans. Le contingent annuel est divisé en 2 parties : les hommes que le tirage au sort a classés dans la seconde ne sont incorporés que pendant un an, mais ils n'en appartiennent pas moins à l'armée active et restent, en cette qualité, à la disposition de l'autorité militaire. Les jeunes gens pourvus du diplôme de bachelier de l'enseignement classique ou de l'enseignement spécial, et ceux qui ont passé d'une façon satisfaisante l'examen dit du volontariat peuvent, en versant une somme de 1,500 fr., être admis comme volontaires avant l'époque du tirage au sort. Ils ne font qu'un an de service dans l'armée active, mais ils peuvent être retenus dans leur régiment, si leur instruction militaire n'est pas jugée suffisante.

Il est établi, auprès du ministère de la guerre, un conseil supérieur de la guerre, un comité de défense, des comités consultatifs de l'état-major, de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et des fortifications, un conseil de santé des armées; une commission d'hygiène hippique; une commission des chemins de fer; une commission mixte des travaux publics, chargée de donner son avis sur les travaux d'utilité publique qui sont projetés dans les zones militaires.

L'état-major comprend : *l'état-major général de l'armée*, les *états-majors particuliers de l'artillerie et du génie*, et les *états-majors des corps d'armée*. Un décret du 5 avril 1872 a supprimé, par voie d'extinction, l'*état-major des places*, mais en maintenant les archivistes d'état-major et un service spécial d'officiers-géographes.

L'intendance militaire comprend 341 fonctionnaires, intendants généraux inspecteurs, intendants divisionnaires, sous-intendants et adjoints. — Le service de santé comprenait, en 1885, les inspecteurs, les médecins principaux, les médecins majors, les aides-majors; et les inspecteurs du service de la pharmacie militaire, les pharmaciens principaux, les pharmaciens majors, les pharmaciens aides-majors. — Les services administratifs comprennent : 1° l'administration des hôpitaux militaires, 2° l'administration de l'habillement et du campement, 3° l'administration des subsistances. Tous les services administratifs dépendant du ministère de la guerre sont soumis, depuis 1883, à la surveillance des contrôleurs militaires, au nombre de 80.

Le tableau suivant indique la composition et l'effectif de l'armée active en 1885 :

INFANTERIE.

144 rég. de ligne	238,464	hommes.
30 bat. de chasseurs à pied	18,130	—
4 rég. de zouaves	10,480	—
3 rég. de tirailleurs algériens	8,493	—
1 légion étrangère	3,750	—
3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique	4,140	—
4 comp. de fusiliers et de pionniers de discipline	1,330	—

CAVALERIE.

12 rég. de cuirassiers 26 rég. de dragons 20 rég. de chasseurs 12 rég. de hussards	58,240 hommes.
4 rég. de chasseurs d'Afrique	4,152 —
3 rég. de spahis	3,292 —
8 comp. de remonte	3,038 —

ARTILLERIE.

38 rég. d'artillerie	48,925 —
16 bataillons d'artillerie à pied	13,104 —
12 batteries en Afrique	2,391 —
2 rég. de pontonniers	3,014 —
10 comp. d'ouvriers d'artillerie	1,870 —
3 comp. d'artificiers	315 —

GÉNIE.

4 rég. de sapeurs-mineurs	11,007 —

ÉQUIPAGES MILITAIRES.

20 escadrons du train des équipages	5,887 —
12 comp. mixtes en Algérie	3,655 —

TROUPES MIXTES EN TUNISIE ET AU TONKIN.

6 comp. mixtes (infant., caval., artill., et train) en Tunisie 2 rég. de tirailleurs tonkinois	8,664 —

ÉTATS-MAJORS ET TROUPES D'ADMINISTRATION.

États-majors, intendance, médecins, vétérinaires, troupes d'administration, écoles militaires, etc...	28,567 —

GENDARMERIE.

Légions départementales	21,387 —
Légion d'Algérie	910 —
Garde républicaine	3,171 —

L'effectif total de l'armée active est de 510,333 hommes et 124,989 chevaux. — L'armée territoriale, organisée par subdivision de recrutement, comprend : 1°, en France, 145 rég. d'infanterie, 144 escadrons de cavalerie, 18 rég. d'artillerie, plus 2 bataillons de canonniers sédentaires à Lille et à Valenciennes; 56 comp. du train d'artillerie; 52 compagnies du génie; 18 escadrons du train; 2°, en Algérie, 9 bataillons de zouaves; 4 escadrons de chasseurs d'Afrique, 13 batteries d'artillerie à pied. — En temps de guerre, les douaniers et les gardes forestiers, organisés militairement et partagés en compagnies actives et compagnies de forteresse, pourraient fournir au moins 20,000 hommes.

En 1879, le *Journal des sciences militaires* donnait les chiffres suivants pour l'ensemble des forces militaires dont la France disposerait en temps de guerre :

Armée active et réserve	1,031,300 hommes.
Armée territoriale	559,578 —
TOTAL	1,590,878 —

La réserve de l'armée territoriale n'est pas comprise dans ce total. On estime qu'elle pourrait fournir environ 625,000 hommes.

L'État n'occupe actuellement qu'une fonderie de canons, à Bourges, mais il a des ateliers, qui peuvent être utilisés pour ce travail à Douai et à Fives-Lille. Il y a des forges pour la fabric. des projectiles, à Besançon, Mézières, Nevers, Rennes et Toulouse; des manufactures d'armes à Châtellerault, Saint-Étienne et Tulle; des poudreries au Bouchet, à Saint-Chamas, et au Ripault (sans compter les poudreries civiles et les raffineries de salpêtre citées plus haut); des capsuleries à Paris et à Bayonne; une École centrale de pyrotechnie militaire, à Bourges; un atelier de construction de l'artillerie, à Tarbes; un atelier de construction de machines, à Puteaux; un atelier pour la construction des aérostats militaires à Meudon; des parcs de construction pour les équipages militaires, à Vernon, à Châteauroux et à Mustapha; des ateliers de réparation des équipages à Paris, Satory, Lyon, Oran et Constantine; un parc des équipages de ponts, à Avignon; 29 établissements pour le service de l'habillement et du campement; 92 manutentions pour le service des subsistances. Il existe 17 dépôts de remonte pour la cavalerie (Caen, Alençon, Saint-Lô, Le Bec-Hellouin, Paris, Saint-Jean-d'Angely, Angers, Agen, Aurillac, Mâcon, Sampigny, Faverney, Guingamp, Fontenay-le-Comte, Guéret, Tarbes et Mérignac), plus 3 en Algérie (Blidah, Mostaganem, Constantine), et 3 dépôts d'étalons d'Afrique (Blidah, Mostaganem, Constantine).

Divisions militaires. La France, avant 1789, était divisée en *gouvernements,* qu'il ne faut pas confondre avec les provinces, et dont le nombre a varié; sous François I[er], qui les institua, on n'en comptait que 9 : Normandie, Guyenne, Languedoc, Provence, Dauphiné, Bourgogne, Champagne et Brie, Picardie, Ile-de-France. Sous Henri III, il y en eut 12, par l'addition de la Bretagne, de l'Orléanais et du Lyonnais. Depuis Louis XIV, il y eut 32 grands gouvernements, et 8 petits. En voici le tableau, avec les pays que chacun d'eux comprenait, et les départements qui en ont été formés:

Gouvernements.	*Ch.-l.*	*Pays.*	*Départem.*
Flandre	Lillle	Flandre maritime, teutone ou flamingante. Flandre wallone. Cambrésis. Hainaut français.	Nord.
Artois	Arras	Artois wallon. Artois flamingant.	Pas-de-Calais.
Picardie	Amiens	Haute Picardie (Amiénois, Santerre, Vermandois, Thiérache). Basse Picardie (Pays reconquis, Ponthieu, Vimeu).	Somme.
Normandie	Rouen	Haute Normandie (Vexin normand, pays de Caux, Roumois, Lieuvin, Bray, Auge, etc.). Basse Normandie (campagne de Caen, Bessin, Cotentin, Avranchin, Bocage, etc.).	Seine-Inférieure. Eure. Calvados. Manche. Orne.
Ile-de-France	Paris	Ile-de-France, Brie française. Gâtinais français. Hurepoix. Vexin français. Mantois. Beauvaisis. Valois. Soissonnais. Laonnais.	Seine. Seine-et-Oise. Seine-et-Marne. Oise. Aisne.
Champagne	Troyes	Basse Champagne (Champagne propre, Senonais, Vallage, Bassigny, Champagne pouilleuse). Haute Champagne (Rémois, Châlonnais, Perthois, Argonne, Rethelois, principauté de Sedan). Brie champenoise (haute Brie, basse Brie, Brie pouilleuse).	Aube. Marne. Hte-Marne. Ardennes.
Lorraine	Nancy	Lorraine propre. Pays des Vosges. Lorraine allemande ou pays de la Sarre. Luxembourg français. Barrois. Duché de Bouillon. Duché de Carignan.	Meurthe. Meuse. Moselle. Vosges.
Alsace	Strasbourg.	Basse Alsace. Haute Alsace. Sandgau.	Bas-Rhin. Haut-Rhin.
Franche-Comté.	Besançon.	Bailliage d'Amont. — de Besançon. — du Milieu ou de Dôle. — d'Aval.	Doubs. Jura. Hte-Saône.
Bourgogne	Dijon	Dijonnais. Auxois. Auxerrois. Pays de la Montagne. Autunois. Chalonnais. Charollais. Mâconnais. Brionnais. Bresse. Bugey. Pays de Gex. Valromey. Pays de Dombes Val-Bonne.	Ain. Côte-d'Or. Saône-et-Loire. Yonne.
Lyonnais	Lyon	Lyonnais propre. Forez. Beaujolais.	Rhône. Loire.
Orléanais	Orléans	Orléanais propre. Beauce (pays Chartrain, Dunois, Vendômois). Blaisois. Sologne. Gâtinais orléanais.	Loiret. Loir-et-Ch. Eure-et-L.
Touraine	Tours	Haute Touraine. Basse Touraine.	Indre-et-Loire.
Berry	Bourges	Haut Berry. Bas Berry.	Cher. Indre.
Nivernais	Nevers	....	Nièvre.
Bourbonnais	Moulins	Haut Bourbonnais. Bas Bourbonnais.	Allier.
Marche	Guéret	Haute Marche. Basse Marche.	Creuse.
Limousin	Limoges	Haut Limousin. Bas Limousin.	Hte-Vienne. Corrèze.
Auvergne	Clermont	Basse Auvergne (Limagne, pays de Franc-Alleu, Combrailles, Dauphiné d'Auvergne). Haute Auvergne.	Puy-de-Dôme. Cantal.
Bretagne	Rennes	Haute Bretagne (diocèses de Rennes, Nantes, Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc). Basse Bretagne (diocèses de Vannes, Tréguier, Saint-Pol-de-Léon, Quimper).	Ille-et-Vilaine. Côtes-du-Nord. Finistère. Morbihan. Loire-Inf.
Maine	Le Mans	Bas Maine. Haut Maine Perche.	Sarthe. Mayenne.
Anjou	Angers	Haut Anjou. Bas Anjou. Saumurois.	Maine-et-Loire.
Poitou	Poitiers	Haut Poitou. Bas Poitou.	Vienne. Deux-Sèvres Vendée.
Aunis	La Rochelle.	....	Charente-Inférieure.

Gouvernements.	Ch.-l.	Pays.	Départem.
Saintonge et Angoumois	Angoulême.	....	Charente.
Guyenne et Gascogne	Bordeaux...	Guyenne propre ou Bordelais (Médoc). Bazadais. Agenois. Périgord. Quercy. Rouergue. Armagnac (Astarac, Lomagne, etc.). Pays des Landes. Duché d'Albret. Condomois. Chalosse (Marsan, Tursan). Bigorre. Comminges (Nébouzan). Couserans. Pays des Basques (Labourd, Soule, etc.).	Gironde. Dordogne. Lot-et-Garonne. Lot. Aveyron. Tarn-et-Garonne. Gers. Landes. Hautes-Pyrénées.
Béarn	Pau	Béarn. Basse Navarre.	Basses-Pyrénées.
Comté de Foix.	Foix	Haut Comté. Bas Comté. Donnezan.	Ariège.
Roussillon	Perpignan...	Roussillon. Vigueries de Conflans et de Perpignan. Cerdagne française.	Pyrén.-Or.
Languedoc	Toulouse	Haut Languedoc (Albigeois, Lauraguais, etc.). Bas Languedoc. Cevennes (Gévaudan, Vivarais, Velay).	Hte-Garonne Tarn. Aude. Hérault. Gard. Lozère. Hte-Loire. Ardèche.
Dauphiné	Grenoble	Haut Dauphiné (Grésivaudan, Royanès, Briançonnais, Embrunois, les Baronnies, Gapençois). Bas Dauphiné (Valentinois, Diois, Viennois, Tricastin).	Isère. Drôme. Htes-Alpes.
Provence	Aix	Basse Provence. Haute Provence. Principauté d'Orange.	Bouches-du-Rhône. Bses-Alpes. Var.

Les petits gouvernements, que l'on rattache d'ordinaire aux grands gouvernements dans le territoire desquels ils se trouvaient enclavés, étaient :

Ville, prévôté et vicomté de Paris (Ile-de-France).
Boulogne et Boulonais (Picardie).
Le Havre (Normandie.)
Ville et principauté de Sedan (Champagne).
Toul et Toulois (Lorraine).
Metz et Verdun, pays Messin et Verdunois (Lorraine).
Saumur et Saumurois (Anjou).
Corse.

En 1791, l'Assemblée constituante remplaça les anciens gouvernements par 23 *divisions militaires* dont voici la liste :

Divisions.	Départements.
1. Lille	Nord, Aisne.
2. Mézières	Ardennes, Marne, Meuse.
3. Metz	Moselle.
4. Nancy	Meurthe, Vosges.
5. Strasbourg.	Haut-Rhin, Bas-Rhin.
6. Besançon	Haute-Saône, Doubs, Jura, Ain.
7. Grenoble	Drome, Isère, Hautes-Alpes, Basses-Alpes.
8. Marseille	Bouches-du-Rhône, Var.
9. Montpellier	Hérault, Ardèche, Lozere, Tarn, Gard, Aveyron.
10. Toulouse	Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Aude, Ariège, Pyrénées-Orientales.
11. Bordeaux	Gironde, Landes, Basses-Pyrénées.
12. Nantes	Loire-Inférieure, Vendee, Deux-Sèvres, Charente-Inferieure.
13. Rennes	Ille-et-Vilaine, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère.
14. Caen	Calvados, Eure, Manche, Orne.
15. Rouen	Seine-Inferieure, Somme.
16. Arras	Pas-de-Calais.
17. Paris	Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Eure-et-Loir, Loiret.
18. Dijon	Cote-d'Or, Haute-Marne, Yonne, Aube, Nièvre, Saône-et-Loire.
19. Lyon	Rhone-et-Loire, Puy-de-Dôme, Loire, Cantal.
20. Périgueux	Dordogne, Corrèze, Lot-et-Garonne, Lot, Charente.
21. Bourges	Cher, Allier, Indre, Vienne, Haute-Vienne, Creuse.
22. Tours	Indre-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire.
23. Bastia	Corse.

Sous le premier empire, en 1812, on comptait 32 divisions militaires, dont 22 pour l'ancienne France : 1re Paris ; 2e Mézières ; 3e Metz ; 4e Nancy ; 5e Strasbourg ; 6e Besançon ; 7e Grenoble ; 8e Marseille ; 9e Montpellier ; 10e Toulouse ; 11e Bordeaux ; 12e Nantes ; 13e Rennes ; 14e Caen ; 15e Rouen ; 16e Lille ; 17e Amsterdam ; 18e Dijon ; 19e Lyon ; 20e Périgueux ; 21e Poitiers ; 22e Tours ; 23e Bastia ; 24e Bruxelles ; 25e Maëstricht ; 26e Mayence ; 27e Turin ; 28e Gênes ; 29e Florence ; 30e Rome ; 31e Groningue ; 32e Hambourg. — Sous la Restauration, il y en eut 22, et sous le roi Louis-Philippe, 21, dans l'ordre suivant : 1re Paris ; 2e Châlons-sur-Marne ; 3e Metz ; 4e Tours ; 5e Strasbourg ; 6e Besançon ; 7e Lyon ; 8e Marseille ; 9e Montpellier ; 10e Toulouse ; 11e Bordeaux ; 12e Nantes ; 13e Rennes ; 14e Rouen ; 15e Bourges ; 16e Lille ; 17e Bastia ; 18e Dijon ; 19e Clermont ; 20e Bayonne ; 21e Perpignan. La révolution de 1848 les réduisit à 17 : 1re Paris ; 2e Lille ; 3e Metz ; 4e Strasbourg ; 5e Besançon ; 6e Lyon ; 7e Marseille ; 8e Montpellier ; 9e Perpignan ; 10e Toulouse ; 11e Bayonne ; 12e Bordeaux ; 13e Clermont-Ferrand ; 14e Nantes ; 15e Rennes ; 16e Caen ; 17e Bastia.

De 1858 à 1870, il y eut 22 divisions, commandées chacune par un général de division ; et 90 subdivisions, commandées chacune par un général de brigade.

Divisions.	Subdivisions.	Départements.
1. Paris	Paris	Seine.
	Versailles	Seine-et-Oise.
	Beauvais	Oise.
	Melun	Seine-et-Marne.
	Troyes	Aube.
	Auxerre	Yonne.
	Orléans	Loiret.
	Chartres	Eure-et-Loir.
2. Rouen	Rouen	Seine-Inférieure.
	Evreux	Eure.
	Caen	Calvados.
	Alençon	Orne.
3. Lille	Lille	Nord.
	Arras	Pas-de-Calais.
	Amiens	Somme.
4. Châlons-s.-Marne.	Châlons-s.-Marne	Marne.
	Laon	Aisne.
	Mézières	Ardennes.
5. Metz	Metz	Moselle.
	Nancy	Meurthe.
	Verdun	Meuse.
	Epinal	Vosges.
6. Strasbourg	Strasbourg	Bas-Rhin.
	Colmar	Haut-Rhin.
7. Besançon	Besançon	Doubs.
	Vesoul	Haute-Saône.
	Chaumont	Haute-Marne.
	Dijon	Côte-d'Or.
	Lons-le-Saunier	Jura.
8. Lyon	Lyon	Rhône.
	Mâcon	Saône-et-Loire.
	Bourg	Ain.
	Saint-Etienne	Loire.
	Privas	Ardèche.
	Valence	Drôme.
9. Marseille	Marseille	Bouches-du-Rhône.
	Toulon	Var.
	Digne	Basses-Alpes.
	Avignon	Vaucluse.
	Nice	Alpes-Maritimes.
10. Montpellier	Montpellier	Hérault.
	Nîmes	Gard.
	Mende	Lozère.
	Rodez	Aveyron.
11. Perpignan	Perpignan	Pyrénées-Orientales.
	Foix	Ariège.
	Carcassonne	Aude.
12. Toulouse	Toulouse	Haute-Garonne.
	Albi	Tarn.
	Cahors	Lot.
	Montauban	Tarn-et-Garonne.
13. Bayonne	Bayonne	Basses-Pyrénées.
	Tarbes	Hautes-Pyrénées.
	Auch	Gers.
	Mont-de-Marsan	Landes.
14. Bordeaux	Bordeaux	Gironde.
	Agen	Lot-et-Garonne.
	Périgueux	Dordogne.
	Angoulême	Charente.
	La Rochelle	Charente-Inférieure.
15. Nantes	Nantes	Loire-Inférieure.
	Angers	Maine-et-Loire.
	Napol.-Vendée	Vendée.
	Niort	Deux-Sèvres.
16. Rennes	Rennes	Ille-et-Vilaine.
	Vannes	Morbihan.
	Brest	Finistère.
	Saint-Brieuc	Côtes-du-Nord.
	Cherbourg	Manche.
	Laval	Mayenne.
17. Bastia	Bastia	Corse (arrond. de Bastia, Calvi, Corte).
	Ajaccio	Corse (arr. d'Ajaccio et de Sartène).
18. Tours	Tours	Indre-et-Loire.
	Poitiers	Vienne.
	Blois	Loir-et-Cher.
	Le Mans	Sarthe.
19. Bourges	Bourges	Cher.
	Châteauroux	Indre.
	Moulins	Allier.
	Nevers	Nièvre.
20. Clermont	Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme.
	Aurillac	Cantal.
	Le Puy	Haute-Loire.
21. Limoges	Limoges	Haute-Vienne.
	Guéret	Creuse.
	Tulle	Correze.
22. Grenoble (1860).	Grenoble	Isère.
	Annecy	Haute-Savoie.
	Chambéry	Savoie.
	Gap	Hautes-Alpes.

De 1857 à 1870 il y eut en outre 7 *grands commandements militaires* (*V. ce mot*), dont chacun comprenait plusieurs divisions militaires. Depuis 1874, la France est partagée en 18 commandements de *corps d'armée ;* l'Algérie forme le 19e. (*V.*, pour les quartiers généraux et les circonscriptions des corps d'armée, l'*art.* COMMANDEMENTS MILITAIRES.)

Pour le service du génie (places fortes, matériel), la France est divisée en 27 *directions* : Paris, Lille, Arras, Amiens, Rouen, Le Mans, Orléans, Châlons-sur-Marne, Toul, Besançon, Langres, Bourges, Tours, Rennes, Nantes, Brest, Limoges, Clermont, Lyon, Grenoble, Marseille, Toulon, Montpellier, Perpignan, Toulouse, Bordeaux, Bayonne. Il faut ajouter 3 directions à Alger, Oran, Constantine, et une autre pour les colonies. Pour le service de l'artillerie, il y a 21 *commandements* : Paris, Douai, La Fère, Versailles, Le Mans, Orléans, Châlons-sur-Marne, Besançon, Bourges, Poitiers, Rennes, Vannes, Angoulême, Clermont-Ferrand, Grenoble, Valence, Castres, Toulouse, Tarbes, Vincennes, Alger ; et 26 *directions* : Vincennes, Douai, Saint-Omer, La Fère, Versailles, Le Havre, Châlons-sur-Marne, Besançon, Bourges, Châteauroux, Rennes, Cherbourg, Nantes, Brest, Grenoble, Lyon, Toulon, Bastia, Perpignan, Toulouse, La Rochelle, Bayonne, Alger, Oran, Constantine.

La France est défendue par plus de 130 points fortifiés. Les principaux sont : 1° sur la frontière du Nord : Dunkerque, Lille, Douai, Arras, Condé, Valenciennes, Bouchain, Cambrai, Maubeuge, Landrecies, Hirson, Rocroy, La Fère, Soissons, Givet, Mézières, Verdun, Vitry-le-François, Reims, Montmédy, Longwy (elle a perdu, en 1871, Thionville, Metz, Marsal, Bitche, Phalsbourg, Wissembourg, Lauterbourg); 2° à l'E. (où elle n'a plus Strasbourg, Schlestadt, Neuf-Brisach) : Belfort, Épinal, Toul, Langres, Besançon, Fort-de-Joux, Fort-l'Écluse, Lyon, Grenoble, Briançon, l'Esseillon; 3° sur les côtes de la Méditerranée : Villefranche, Sainte-Marguerite, Antibes, Toulon, Marseille, Cette, Collioure, Fort-les-Bains, Port-Vendres ; 4° sur la front. des Pyrénées : Bellegarde, Montlouis, Perpignan, Bayonne; 5° sur les côtes de l'Océan : Blaye, les îles d'Aix, Oleron, Ré, Fort de l'Aiguille, Rochefort, La Rochelle, l'île de Belle-Ile, Quiberon, Lorient, Brest, Saint-Malo, Granville, Cherbourg, Le Havre, Dieppe, Boulogne, Calais, Gravelines. — Paris a été entouré depuis 1874 de forts et d'ouvrages détachés qui rendent un investissement complet à peu près impossible. (*V.* Tenot, *les Nouvelles Défenses de la France.*)

Les anc. ch.-l. des légions de gendarmerie étaient, par numéro d'ordre : Paris, Chartres, Rouen, Caen, Rennes, Nantes, Tours, Moulins, Niort, Bordeaux, Limoges, Cahors, Toulouse, Carcassonne, Nîmes, Marseille, Bastia, Grenoble, Lyon, Dijon, Besançon, Nancy, et Arras. Il y a auj. un colonel commandant la gendarmerie dans chaque commandement militaire.

Pour juger les délits et les crimes commis dans l'armée, la loi du 18 vendémiaire an VI (8 nov. 1797) a établi 2 conseils de guerre permanents par chaque division militaire territoriale. Un décret du 6 février 1852 forma 12 conseils de révision pour statuer sur les pourvois : ils siégeaient à Paris, pour la 1re division; Lille, 2e et 3e; Metz, 4e, 5e, 6e et 7e; Lyon, 8e; Marseille, 9e et 17e; Toulouse, 10e, 11e et 12e; Bordeaux, 13e et 14e; Rennes, 15e, 16e et 18e; Bourges, 19e, 20 et 21e; Alger, Oran et Constantine. Il existe des ateliers de punition pour les condamnés aux travaux publics, à Oran, Bône, Cherchell, Bougie, Mers-el-Kébir et Tenez ; des pénitenciers militaires à Avignon, Birkadem, Alger, Douéra et Bône. Les soldats condamnés sont aussi écroués séparément dans un certain nombre de prisons en France et en Algérie.

Marine. Charlemagne eut une marine importante. Après lui, la royauté affaiblie ne se releva qu'au XIIe siècle : les croisades développèrent le mouvement maritime ; mais les Français empruntèrent encore, en 1202, des vaisseaux à Venise. Philippe-Auguste rassembla cependant, en 1215, une flotte de 1,700 voiles pour l'expédition d'Angleterre, et Louis IX fonda le port d'Aigues-Mortes sur la Méditerranée, y tint 80 galères, et, en 1270, créa la charge d'amiral. Ses successeurs furent encore forcés d'avoir recours à la marine étrangère : Philippe de Valois à celle de Gênes, Charles V à celle de la Castille. Au commencement du règne de Charles VI, on forma 2 escadres, à Tréguier et à Honfleur, et l'on réunit 1,300 navires, pour une descente en Angleterre. La marine, négligée pendant le XVe siècle, ne se releva que sous François Ier, qui fit stationner 55 galères dans la Méditerranée, et, en 1545, réunit au Havre 150 bâtiments de guerre, et 60 petits bâtiments. Pendant les guerres de religion, on laissa dépérir cette flotte, et, en 1600, Henri IV n'avait pas un seul vaisseau pour aller chercher en Toscane Marie de Médicis. En 1626, Richelieu se fit nommer grand maître et surintendant de la navigation; dès 1628, il avait 25 vaisseaux de guerre à Brest, et il régla leur nombre ordinaire à 50, sans compter les petits bâtiments. Il n'en restait plus que 18 en 1661, après la Fronde et le ministère de Mazarin. Mais Louis XIV, Colbert et Seignelay, donnèrent à la marine une extension jusqu'alors inconnue. En 1667, il y avait 50 vaisseaux à Brest; en 1692, 110 vaisseaux de ligne et 690 autres bâtiments de guerre, portant 14,670 canons, et montés par 2,500 officiers et 97,500 hommes d'équipage. En 1715, Louis XIV laissa encore 80 vaisseaux de ligne ; en 1743, à la mort du ministre Fleury, ils étaient réduits par sa négligence à 35. La guerre de Sept ans détruisit presque entièrement la marine française : elle fut relevée par Choiseul et Louis XVI, et, en 1792, la France avait à la mer 105 bâtiments, savoir : 21 vaisseaux, 30 frégates, 18 corvettes, 24 avisos, 2 chaloupes canonnières, 10 flûtes ou gabarres, et de plus, en construction ou dans les ports, 60 vaisseaux et 77 frégates. Détruite en partie à la prise de Toulon et dans les batailles navales, la flotte comptait encore, au moment de l'expédition d'Egypte, plus de 90 vaisseaux de guerre; les batailles d'Aboukir et de Trafalgar, les échecs partiels de la marine sous l'Empire ne laissèrent, en 1814, que 41 vaisseaux, 20 frégates, 8 corvettes, 22 bricks, et un grand nombre de bâtiments inférieurs. Sous la Restauration, les expéditions de Navarin et d'Alger donnèrent une nouvelle extension à la marine : 193 bâtiments de guerre étaient armés en 1830. En 1848, le matériel de la marine comprenait : 21 vaisseaux de ligne, 32 frégates, 37 corvettes, 45 bricks, 90 petits bâtiments, 76 bâtiments à vapeur, plus 48 bâtiments à voiles et 23 bâtiments à vapeur en construction. En 1854, les forces navales consistaient en 38 vaisseaux de ligne, dont 12 à hélice ; 32 frégates, dont 20 à vapeur ; 17 corvettes, dont 16 à vapeur ; 4 bricks ; 14 avisos.

Au 1er janvier 1881, le nombre des bâtiments de guerre en état de prendre la mer était de 356, dont voici le détail : 20 cuirassés de 1er rang, 12 de 2e rang, 16 garde-côtes de 1re et de 2e classe, 11 batteries flottantes : en tout 59 cuirassés ; 235 bâtiments à vapeur, dont 57 croiseurs divisés en 3 classes, 39 avisos, 61 transports, 21 canonnières de 1e et de 2e classe, 26 chaloupes canonnières et 31 torpilleurs ; 62 navires à voiles, dont 2 frégates, 1 corvette, 15 goélettes, 9 transports, 2 bricks, 5 cutters, 23 garde-pêches et 5 bâtiments écoles. Il y avait en construction à la même date 15 cuirassés, dont 3 garde-côtes et 2 canonnières ; 5 croiseurs, 11 avisos, 6 transports et 11 torpilleurs.

Les dépenses du ministère de la marine sont évaluées, par le projet de budget pour 1885, à 200,000,000 fr. pour le service métropolitain, et 34,420,805 fr. pour le service colonial.

La marine compte 6 corps organisés, dont voici les noms et l'effectif au 1er janvier 1883 : *équipages de ligne,* 41,227 hommes ; 4 régiments d'*infanterie,* 18,870 ; 1 régiment d'*artillerie,* 4,661 ; 5 comp. de *gendarmerie,* 382 ; 1 *compagnie de discipline.* Les équipages de ligne se recrutent pour les 2/3 par l'inscription maritime (*V. ce mot*), pour 1/3 par le recrutement ordinaire. La loi du 4 déc. 1875 fixe à 9 ans la durée du service, dont 5 de service actif et 4 dans la réserve ; les hommes passent ensuite dans la réserve de l'armée territoriale jusqu'à 40 ans. A la même date de janvier 1883, le corps des *officiers de marine* se composait de : 21 vice-amiraux en activité, 3 en réserve ; 30 contre-amiraux, 4 en réserve ; 105 capitaines de vaisseau, 206 capitaines de frégate, 769 lieutenants de vaisseau, 297 enseignes, et 155 aspirants. Il y a encore : le *génie maritime,* les *ingénieurs-hydrographes,* les *inspecteurs des services administratifs,* les *ingénieurs des ponts et chaussées,* les *directeurs des travaux,* les *comptables des matières,* etc., qui forment un effectif de plus de 3,940 personnes. — Le département de la marine entretient une école navale, une d'application du génie maritime, une de pyrotechnie, 46 d'hydrographie, 3 de maistrances, 5 élémentaires pour les équipages de ligne, 5 d'apprentis ouvriers, 2 de matelots canonniers, 1 de mousses ; toutes sont gratuites, excepté l'École navale. Il possède, outre de grands centres de travaux dans les ch.-l. d'arrond. maritimes, 4 grandes usines : Indret, pour les machines à vapeur; Ruelle et Saint-Gervais, pour les fonderies de canons ; les forges de La Chaussade, à Guérigny, pour la fabrication des ancres, des câbles-chaînes, etc.

Il y a, auprès du ministre de la marine, un conseil d'amirauté, un conseil des travaux de la marine, un comité hydrographique, un conseil supérieur de santé de la marine, une commission de perfectionnement pour l'enseignement de l'École navale.

Le territoire maritime est divisé en 5 *arrondissements* ou *préfectures,* 13 *sous-arrondissements,* 63 *quartiers* et 21 *sous-quartiers,* subdivisés en syndicats et en stations : dans chaque arrondissement est placé un *préfet* (*V.* PRÉFET MARITIME) ; dans chaque sous-arrondissement, qui n'est pas en même temps ch.-l. d'arrondissement, un *chef de service* (commissaire général au Havre, Nantes et Bordeaux, et simple commissaire à Dunkerque, Saint-Servan, Marseille et en Corse) ; dans un quartier, un *commissaire,* ou un *commissaire adjoint,* ou *sous-commissaire ;* dans un sous-quartier, un *aide-commissaire ;* dans un syndicat, un *syndic des gens de mer,* et dans une station, un *garde maritime.* — Voici le tableau des divisions du territoire maritime :

Ch.-l. d'arrond. ou Préfect.	*Sous-Arrond.*	*Quartiers et sous-quartiers.*
1. Cherbourg..	Dunkerque...	Dunkerque, Calais, Boulogne, Saint-Valery-sur-Somme.
	Le Havre.....	Dieppe, Fécamp, Le Havre, Rouen, Honfleur.
	Cherbourg....	Caen, La Hougue, Cherbourg.

Ch.-l. d'arrond. ou Préfect.	Sous-Arrond.	Quartiers et sous-quartiers.
2. Brest	Saint-Servan	Granville, Saint-Malo, Dinan.
	Brest	Saint-Brieuc, Paimpol, Morlaix, Brest, Quimper.
3. Lorient	Lorient	Lorient, Auray, Vannes, Belle-Isle-en-Mer.
	Nantes	Le Croisic, Paimbœuf, Nantes.
4. Rochefort	Rochefort	Noirmoutier, Sables-d'Olonne, La Rochelle, île de Ré, île d'Oléron, Rochefort, Marennes, Saintes, Royan.
	Bordeaux	Pauillac, Blaye, Libourne, Bordeaux, Langon, La Teste, Dax, Bayonne, Saint-Jean de Luz.
5. Toulon	Marseille	Marseille, La Ciotat, Martigues, Arles, Cette, Agde, Narbonne, Port-Vendres.
	Toulon	Saint-Tropez, Toulon, La Seyne.
	Nice	Antibes.
	La Corse	Bastia.

Sous le 1er empire français, le littoral était partagé en 6 préfectures maritimes : 1° *Dunkerque* (la côte de Dunkerque à l'Escaut) ; 2° *Le Havre* (de Calais à Cherbourg inclusivement) ; 3° *Brest* (de Granville à Quimper) ; 4° *Lorient* (de Lorient à l'embouchure de la Loire) ; 5° *Rochefort* (de la Loire à la Bidassoa) ; 6° *Toulon* (toute la côte de la Méditerranée et la Corse). La création des 5 préfectures actuelles date de 1816.

Circonscriptions judiciaires. En 1789, la France était partagée en pays de droit écrit, soumis au droit romain, au S. et à l'E. ; et pays de droit coutumier, au centre, au N. et à l'O., avec 60 coutumes principales, et 225 coutumes locales. Au-dessous des 13 parlements royaux, des 4 conseils d'Alsace, d'Artois, de Roussillon et de Corse (*V.* PARLEMENTS, CONSEILS), des présidiaux au nombre de 118, des 300 bailliages et sénéchaussées, venait encore, bien que très amoindrie, la juridiction des tribunaux seigneuriaux. L'Assemblée constituante abolit cette division ; les *cours d'appel*, créées sous le Consulat, depuis *cours impériales* et *cours royales*, sont auj. au nombre de 26, celles de Metz et Colmar ayant été perdues en 1871.

Cours d'appel.	*Ressort.*
Agen	Lot-et-Garonne, Gers, Lot.
Aix	Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes, Var, Alpes-Maritimes.
Amiens	Somme, Oise, Aisne.
Angers	Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe.
Bastia	Corse.
Besançon	Doubs, Haute-Saône, Jura.
Bordeaux	Gironde, Dordogne, Charente.
Bourges	Cher, Indre, Nièvre.
Caen	Calvados, Manche, Orne.
Chambéry	Savoie, Haute-Savoie.
Dijon	Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire.
Douai	Nord, Pas-de-Calais.
Grenoble	Isère, Drôme, Hautes-Alpes.
Limoges	Haute-Vienne, Creuse, Corrèze.
Lyon	Rhône, Loire, Ain.
Montpellier	Hérault, Aveyron, Aude, Pyrénées-Orientales.
Nancy	Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, Ardennes.
Nîmes	Gard, Ardèche, Lozère, Vaucluse.
Orléans	Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire.
Paris	Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Marne, Aube, Yonne.
Pau	Basses-Pyrénées, Landes, Hautes-Pyrénées.
Poitiers	Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure.
Rennes	Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure.
Riom	Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire.
Rouen	Seine-Inférieure, Eure.
Toulouse	Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Tarn, Ariège.

En 1812, par suite des conquêtes qui avaient successivement étendu le territoire français, le nombre des cours impériales était monté à 36; les 9 nouvelles étaient : Rome, Florence, Gênes, Turin, Bruxelles, Liège, La Haye, Trèves, Hambourg.

Dans le ressort de chaque cour d'appel est un *tribunal de 1re instance* ou *tribunal civil* par arrondissement, en tout 362 : une *justice de paix* et un *tribunal de simple police* par canton. Les villes importantes forment chacune plusieurs cantons et ont autant de justices de paix : ainsi Paris en a 20 ; Lyon et Rouen, 6 ; Lille, 5 ; Montpellier, 3. Des *assises*, tribunaux temporaires pour la justice criminelle, se tiennent ordinairement au chef-lieu de chaque département, à des époques périodiques. (*V.* ASSISES.) Au-dessus de tous ces tribunaux est la *Cour de Cassation*, qui peut annuler les arrêts de toutes les cours, quand ils ont été rendus contrairement à la loi. L'organisation judiciaire française a été étendue à l'Algérie (cour d'appel à Alger) et aux colonies (cour d'appel à Saint-Louis du Sénégal, Saint-Denis de la Réunion, Pondichéry, Saïgon, La Basse-Terre et Fort-de-France). Elle s'applique également, mais dans des conditions un peu différentes, aux pays protégés (tribunaux de 1re instance à Tunis, à Pnom-Penh, au Cambodge).

Les principaux établissements de répression étaient autrefois les bagnes de Brest, Rochefort et Toulon. Ils ont été remplacés par les colonies pénitentiaires de la Guyane et de la Nouvelle-Calédonie. En France, les prisons les plus importantes sont, pour les hommes et les femmes : Beaulieu, Clairvaux, Limoges, Loos, Rennes ; pour les hommes : Eysses, Gaillon, Melun, Mont-Saint-Michel, Nîmes, Poissy, Riom ; pour les femmes : Cadillac, Clermont (Oise), et Montpellier.

Instruction publique. En 1789, la France comptait 21 universités (*V.* UNIVERSITÉS), qui n'avaient aucun lien entre elles et étaient indépendantes du pouvoir central. En 1806, Napoléon fonda une *Université impériale*, chargée de l'enseignement dans tout l'Empire ; et, en 1808, le territoire fut partagé en autant d'*académies* qu'il y avait de cours impériales ; les unes et les autres avaient la même circonscription et le même centre, si ce n'est que Clermont, Cahors, Strasbourg dans l'ancienne France ; Parme, Pise, Mayence dans les nouveaux départements, remplaçaient, comme centres d'académies, Riom, Agen, Colmar, Gênes, Florence et Trèves. Il y avait 36 académies en 1814. La première Restauration remplaça les 27 comprises dans le territoire de l'ancienne France par 17 *universités* locales. Napoléon rétablit les académies en 1815 ; la deuxième Restauration les conserva, et elles existèrent jusqu'en 1848, sans autre changement que la substitution de Bastia à Ajaccio. En 1848, on les réduisit à 20, par la suppression de celles de Rouen, Amiens, Angers, Bastia, Clermont, Orléans, Pau.

La loi du 15 mars 1850 établit une académie par département ; la loi du 14 juin 1854 a fixé à 16 le nombre des académies, porté à 17 en 1860, ramené à 16 en 1871, par la perte de Strasbourg. Mais l'Algérie forme auj. une 17e académie.

Académies.	*Ressort.*
Aix	Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Corse, Var, Vaucluse, Alpes-Maritimes.
Besançon	Doubs, Jura, Haute-Saône.
Bordeaux	Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées.
Caen	Calvados, Eure, Manche, Orne, Sarthe, Seine-Inférieure.
Chambéry	Savoie, Haute-Savoie.
Clermont	Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Puy-de-Dôme.
Dijon	Aube, Côte-d'Or, Haute-Marne, Nièvre, Yonne.
Douai	Aisne, Ardennes, Nord, Pas-de-Calais, Somme.
Grenoble	Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme, Isère.
Lyon	Ain, Loire, Rhône, Saône-et-Loire.
Montpellier	Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales.
Nancy	Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges.
Paris	Cher, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Marne, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise.
Poitiers	Charente, Charente-Inférieure, Indre-et-Loire, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Haute-Vienne.
Rennes	Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan.
Toulouse	Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne.
Alger	Alger, Constantine, Oran, Tunisie.

A la tête de l'instruction publique est le ministre, assisté du *conseil supérieur de l'instruction publique* (*V. ce mot*) et d'un corps d'*inspecteurs généraux*, pour l'enseignement supérieur, pour l'enseignement secondaire, pour l'enseignement primaire. Chaque académie est administrée par un *recteur* ; cependant les chefs des académies de Paris et de Chambéry portent le titre de vice-recteurs ; dans chaque département, il y a au moins un *inspecteur d'académie* ; dans chaque arrondissement, au moins un inspecteur de l'enseignement primaire. Le recteur est assisté d'un *conseil académique*, qu'il préside ; auprès de l'inspecteur d'académie est un *conseil départemental*, présidé par le préfet. Le recteur dirige, avec l'aide des inspecteurs d'académie, l'enseignement supérieur et secondaire, et veille au maintien des méthodes de l'enseignement primaire, dont l'administration est confiée au préfet, aidé de l'inspecteur d'académie, et des inspecteurs de l'enseignement primaire. L'*enseignement supérieur* est donné par les *facultés* de théologie, de droit, de médecine, des lettres et des sciences. (*V.* FACULTÉS.) Il y a en outre des *écoles secondaires de médecine et de pharmacie*. L'enseignement secondaire est donné dans les *lycées nationaux* (89 en 1885) et les *collèges communaux*, établissements publics, les premiers à la charge de l'État, et les seconds à la charge des villes (*V.* LYCÉES, COLLÈGES) ; les *petits séminaires*, établissements diocésains, destinés à recruter les grands séminaires, mais dont les élèves peuvent embrasser, au terme de leurs études, une autre carrière que le sacerdoce ; les *institutions* et *pensions*, établissements particuliers ou libres, tenus par des laïques ou des ecclésiastiques. Il existe aussi, depuis 1882, pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, un certain nombre de lycées et de collèges et des cours nombreux, subventionnés par l'État ou par les municipalités. L'*enseignement primaire* comprend les Écoles supérieures, les *Écoles primaires* (*V. ce mot*), publiques ou libres, dirigées dans toutes les communes de France par des instituteurs et des institutrices pour les enfants des deux sexes, et, à un degré inférieur, les *Écoles enfantines* et les *salles d'asile*. (Pour les écoles de la ville de Paris, *V.* PARIS.) Il existe en outre des écoles du gouvernement et des établissements spéciaux d'instruction. Du ministère de l'instruction publique dépendent : le *Collège de France*,

le *Muséum d'histoire naturelle*, les *Cours de langues orientales vivantes*, le *Bureau des longitudes* et les *Observatoires de Paris, Meudon, Besançon, Bordeaux, Lyon, du Puy-de-Dôme, du pic du Midi, de Marseille, Toulouse, Alger*, le *Bureau central météorologique* à Paris, l'*École pratique des hautes études*, l'*École normale supérieure*, l'*École normale de l'enseignement secondaire spécial* à Cluny, les *Écoles normales supérieures de l'enseignement primaire* à Saint-Cloud et à Fontenay-aux-Roses, les *Écoles normales primaires*, l'*École normale supérieure pour l'enseignement secondaire des jeunes filles* à Sèvres, l'*École française d'Athènes*, l'*École française de Rome*, l'*École des chartes*, les *Écoles nationales des beaux-arts* à Paris, Lyon et Dijon, le *Conservatoire national de musique et de déclamation* à Paris, avec des succursales à Dijon, Lille, Lyon, Nantes et Toulouse, les *Musées nationaux de Paris* et *de Versailles*, les *Manufactures des Gobelins, de Sèvres* et *de Beauvais*. Les écoles pour le service des cultes comprennent : les *grands séminaires*, sous la direction des évêques ; le *séminaire protestant de Montauban ;* l'*École centrale rabbinique*. Du ministère de la guerre relèvent : l'*École polytechnique*, l'*École supérieure de guerre*, l'*École militaire de Saint-Cyr*, le *Prytanée de La Flèche*, l'*École de cavalerie de Saumur*, l'*École d'application de l'artillerie et du génie* à Fontainebleau, l'*École des travaux de campagne*, 1876, les *Écoles d'artillerie* (une dans chaque corps d'armée), l'*École de médecine et de pharmacie militaire de Paris*, l'*École d'administration militaire*, les *Écoles régimentaires du génie* à Versailles, Montpellier, Arras et Grenoble, l'*École de gymnastique*, l'*École normale de tir*, 4 *Écoles de tir*, l'*École des sous-officiers*, *des enfants de troupes ;* — du ministère de la marine : l'*École navale de Brest*, les *Écoles d'hydrographie*, les *Écoles d'artillerie de marine* à Brest, Toulon et Lorient, l'*École de pyrotechnie de Toulon*, l'*École du génie maritime de Cherbourg*, les *Écoles de maistrance* à Brest, Toulon et Rochefort ; — du ministère des travaux publics : l'*École des ponts et chaussées*, l'*École des mines* à Paris, l'*École des mineurs* à Saint-Étienne, les *Écoles des maîtres ouvriers mineurs* à Alais et à Douai ; le *Conservatoire des arts et métiers* et l'*École centrale des arts et manufactures* à Paris, les *Écoles des arts et métiers* à Châlons-sur-Marne, Angers et Aix ; — du ministère de l'agriculture : l'*École forestière de Nancy* et les *Écoles d'agriculture de Grignon, Grand-jouan, Montpellier*, etc. ; les *Écoles vétérinaires d'Alfort, Lyon* et *Toulouse ;* — du ministère de l'intérieur : l'*Institut des sourds-muets* et celui *des aveugles*. — Au-dessus de tous ces établissements sont les corps savants : les *Académies française, des inscriptions et belles-lettres, des sciences, des beaux-arts, des sciences morales et politiques*, formant l'*Institut de France*, l'*Académie de médecine*, l'*Académie de chirurgie*, etc.

Géographie économique ; productions. — Climat et richesses végétales. Le climat de la France est éminemment favorable aux cultures des pays tempérés. La température moyenne de l'année est de 10°,5 pour le climat *séquanien*, de 11°,5 pour le climat *armoricain*, de 13°,5 pour le climat *girondin* ou *aquitain*, de 14°,5 pour le climat *méditerranéen*, de 11° pour le climat *rhodanien* et pour le climat *du massif central*, de 9°,5 pour le climat *austrasien* ou *vosgien*. Le thermomètre s'élève rarement au-dessus de + 35° et descend rarement au-dessous de — 15°. La moyenne des pluies varie de 40 centim. (Champagne) à 2 m. (Alpes du Dauphiné). — Les 52 millions d'hectares qui forment la superficie de la France se divisent ainsi : terres productives, 41,850,000 hect. dont 25,500,000 en terres labourables, 4,830,000 en prés, 1,500,000 en vignes, 640,000 en vergers et jardins, 950,000 en cultures diverses, 7,800,000 en bois et oseraies ; 7,799,000 hect. de terres improductives en landes et bruyères, 209,000 en étangs, 2,920,600 en routes, rivières, canaux, lacs, maisons, etc. Les principaux produits de la culture des terres labourables sont : le blé, le seigle, le maïs, le sarrasin, l'avoine, l'orge, la pomme de terre, le colza, l'œillette, l'olive, etc. La récolte du blé s'élevait en 1873 à 83 millions d'hectolitres, celle du seigle à 20, du méteil à 6, du sarrasin à 8, du maïs à 5, de l'avoine à 50, de l'orge à 18. La récolte de la pomme de terre surpasse celle du blé (127 millions d'hectol.), et est plus prospère dans les départements où le blé est plus rare. Les dép. les plus riches en céréales sont : Eure-et-Loir (anc. Beauce), Aisne, Nord, Meurthe-et-Moselle, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure, Somme, Pas-de-Calais, Lot-et-Garonne, Mayenne ; ceux qui viennent en 2e ligne sont : Meuse, Saône-et-Loire, Jura, Manche. L'orge, l'avoine, les plantes oléagineuses, ainsi que le houblon et la betterave, sont plus particulièrement cultivées dans le Nord ; le sarrasin, en Bretagne. Les prairies se trouvent au N.-O., surtout en Normandie. La vigne est une des plus importantes cultures de la France ; le produit moyen des vignobles n'est plus que de 25 millions d'hectolitres de vin, depuis l'invasion du phylloxera ; les dép. viticoles sont au nombre de 76, dont les principaux sont : Gironde, Charente-Inférieure, Hérault, Charente, Dordogne, Gers, Gard, Lot-et-Garonne, Var, Lot, Aude, Haute-Garonne, Bouches-du-Rhône, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Yonne, Tarn-et-Garonne, Aveyron, Tarn, Rhône, Vaucluse, Isère, Ardèche, Côte-d'Or, Drôme, Aube, Marne, Meuse, Haute-Marne. Le fléau s'est attaqué à 119 arrond. répartis dans 42 départ., et 608,929 hect. manquent à la production ordinaire. Parmi les cultures diverses, celle du pommier pour la fabrication du cidre est répandue dans le N.-O., surtout en Normandie ; celle du mûrier, dans le S. et le S.-E. ; celle du chanvre et du lin, 1 million de quint. par an, au N.-O ; du tabac, dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Gironde, l'Ille-et-Vilaine, le Lot, le Lot-et-Garonne. Les principaux bois sont : le châtaignier dans le Limousin, l'Auvergne et les Cévennes, le chêne-liège dans les Pyrénées, le pin résineux dans les Landes. Les parties les plus boisées sont : le plateau des Ardennes, les Vosges, le plateau de Langres, la Côte-d'Or, les Cévennes et leurs ramifications, le Jura et les contreforts des Alpes. Les forêts n'occupent plus que les 17/100e de la surface du sol, par suite des défrichements qu'on a autorisés. Colbert disait que la France périrait faute de bois ; mais la houille est auj. employée, et, au lieu de 5 à 6 millions de quintaux métriques qui suffisaient au commencement de ce siècle, on en emploie maintenant 245 millions. Les principales forêts sont celles de Compiègne, 14,385 hect. ; de Fontainebleau, 16,438 hect. ; de l'Esterel, 26, 847 hect. ; de Chaux (Jura), 11,500 hect. ; de Rambouillet, 12,818 hect. ; de Villers-Cotterets, 11,134 hect. ; d'Orléans, 42,550 hect. ; etc. La flore de la France compte plus de 6,000 espèces.

Richesses animales. La population animale de la France, en 1876, était de 46,195,000 têtes, réparties ainsi qu'il suit : espèce bovine, 11,340,000 têtes ; espèce ovine, 23,900,000 ; espèce chevaline, 2,852,500 ; ânes et mulets, 711,000. Il faut ajouter environ 5,800,000 porcs. Mais ce nombre d'animaux domestiques ne suffit pas aux besoins de la France ; elle en importe de l'étranger. Les principales races de bœufs sont celles d'Auvergne et de Gascogne ; les plus beaux moutons, ceux du Berry ; les porcs les plus estimés, ceux des Pyrénées ; les meilleurs chevaux, ceux du Limousin, du Perche, de la Bretagne, de la Normandie ; les meilleurs ânes et mulets viennent du Poitou. Le Maine, l'Angoumois et la Bresse fournissent des volailles renommées. On élève les abeilles et les vers à soie dans la Provence, le miel le plus estimé est celui de Narbonne. Les animaux sauvages sont rares. Quelques ours, dans les Alpes et les Pyrénées ; dans nos grandes forêts, des loups, des sangliers et des renards ; en revanche, le cerf, le daim, le chevreuil, abondent dans nos bois, ainsi que les lièvres et les lapins. Parmi les oiseaux, quelques aigles, vautours, faucons et milans. Les rivières sont poissonneuses ; sur nos côtes, les *pêcheries* sont une source de richesses considérables : les huîtres de Marennes, de Cancale, d'Arcachon, sont renommées ; des armements considérables sont faits chaque année pour la pêche de la morue, du maquereau, du hareng, à Dunkerque, à Boulogne, à Fécamp, à Saint-Malo.

Richesses minérales. Le sous-sol de la France, composé de terrains de toute espèce, offre d'abondantes richesses minérales. Parmi les roches, on distingue : le marbre, le porphyre, le granit, l'albâtre, le cristal, qui se trouvent dans les régions montagneuses, et notamment dans les Hautes et les Basses-Alpes, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne, l'Ariège, Vosges, Ardennes. On recueille l'ardoise dans les Ardennes, le Maine-et-Loire, le Finistère ; le kaolin, dans la Haute-Vienne ; la pierre meulière et le grès, dans le Calvados et la Seine-et-Marne ; l'argile, dans la Seine, l'Yonne, l'Eure-et-Loir, la Seine-Infér. ; le plâtre, dans la Seine et la Marne ; le silex, dans l'Yonne, le Cher et l'Ardèche ; la pierre lithographique, dans l'Ain, l'Indre et le Gard. Les principaux métaux sont : le fer, environ 3 millions de tonnes ; le cuivre, 180,000 ; le plomb argentifère, 700,000 ; le zinc, 90,000. Les départements d'où l'on extrait le fer sont : les Ardennes, la Haute-Marne, la Haute-Saône, l'Isère, les Pyrénées, le Gard, l'Aude, l'Ardèche, la Nièvre, le Cher, la Dordogne, la Côte-d'Or, l'Aveyron ; le plomb argentifère se rencontre dans le Finistère, la Lozère, le Puy-de-Dôme ; le cuivre, dans le Rhône ; le zinc, dans le Finistère. Ajoutons encore quelques gisements d'or, d'antimoine, d'arsenic, de soufre, d'étain et de mercure. On trouve l'anthracite dans la Mayenne, le Nord, le Calvados, la Sarthe et l'Isère. La houille, dont la production annuelle est d'environ 17 millions de tonnes, se trouve dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Loire, le Gard, la Saône-et-Loire, la Nièvre, l'Allier, le Puy-de-Dôme, l'Aveyron, l'Hérault, etc. Le tableau suivant indique la répartition de la production houillère entre les principaux bassins pour l'année 1878.

Bassins.	*Tonnes.*	*Bassins.*	*Tonnes.*
Nord et Pas-de-Calais, Anzin, Lens, etc.	6,901,057	Commentry	827,748
Saint-Étienne	3,172,109	Aubin	675,748
Alais	1,78[illegible]	Graissessac	[illegible]94,978
Creuzot, Blanzy	983,794	Carmaux	[illegible]20
		Brassac	218,700

Bassins.	Tonnes.	Bassins.	Tonnes.
Decize	200,036	Epinac	134,826
Bonchamp	182,234	Maine-et-Loire	96,858
Ahun	167,086	Isère	95,000
Saint-Eloy	145,732		

Les tourbières de la Somme, de l'Oise, de la Loire-Inférieure, etc., produisent chaque année un peu plus de 300,000 tonnes. Les marais salants des côtes de l'océan Atlantique et de la Méditerranée fournissent environ 650,000 tonnes de sel, quantité bien supérieure à notre consommation. Depuis que nous avons perdu les riches salines de la Lorraine, on ne trouve plus le sel gemme que dans les dép. de Meurthe-et-Moselle, la Haute-Saône, le Doubs, le Jura, l'Ariège, les Basses-Pyrénées. L'alun se rencontre, en petite quantité, dans l'Aisne, l'Oise et l'Aveyron.

L'exploitation des mines est concédée par l'État à des particuliers ou à des compagnies. Mais elle reste soumise à la surveillance du ministre des travaux publics. Le service des mines comprend 18 arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Paris, Lille, Rouen, Rennes, Troyes, Dijon, Chalon-sur-Saône, Périgueux, Nantes, Saint-Étienne, Clermont, Marseille, Chambéry, Alais, Bordeaux, Rodez, Toulouse. Chaque circonscription est administrée par un ingénieur en chef, assisté d'ingénieurs ordinaires et de gardes-mines. Les 18 arrond. sont groupés en 5 divisions: ***Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Centre,*** ayant chacune à leur tête un inspecteur général.

Les eaux minérales, très abondantes, se divisent en froides et thermales ou chaudes, et en ferrugineuses, gazeuses, sulfureuses et salines : les plus renommées sont celles de Dax, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Luz, Barèges, Cauterets, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Le Vernet, Amélie-les-Bains, dans la région des Pyrénées; d'Aix-en-Provence, Allevard, Uriage, Aix-les-Bains, Évian, dans la région des Alpes; du Mont-Dore, La Bourboule, Néris, Vichy, Bourbon-l'Archambault, Saint-Galmier, Pougues, Saint-Honoré-les-Bains, dans la région du centre; de Vals, dans les Cévennes; de Plombières, Luxeuil, Bourbonne-les-Bains, Contrexéville, dans la région des Vosges; d'Enghien, près de Paris; de Saint-Amand, dans le Nord; de Forges-les-Eaux, dans la Seine-Inférieure; de Bagnoles, dans l'Orne, etc.

Agriculture. Il n'y a que 2 pays en Europe où plus de la moitié de la surface soit en culture : ce sont la France et l'Angleterre. Sur 100 hectares, l'une en a 54, l'autre 55, en terres arables et en cultures diverses; la Belgique en a 48; le Danemark et la Prusse, 40; l'Italie et le Portugal, 30; l'Allemagne et l'Espagne, 27; la Suisse, 25; la Hollande et l'Autriche, 20; la Russie et la Pologne, 18; la Suède et la Norvège, 14.

La production agricole était évaluée à 15 milliards de francs en 1869; et les agriculteurs étaient comptés pour plus de 26 millions d'individus ainsi répartis :

Cultivateurs propriétaires	7,159,284
— fermiers, métayers	} 19,598,000
— journaliers, domestiques, bûcherons	

Cette population exploitait un fonds de 47,028,370,000 fr. ainsi répartis : terres et bâtiments affectés à l'agriculture, 41,460,120,000 fr.; mobilier des fermes et maisons, 3,325 millions de fr.; bestiaux et animaux, 2,243,250,000 fr. L'accroissement du revenu agricole a été prodigieux. Au XVIIIe siècle, ce revenu tout entier (céréales, vignes, pâturages, forêts) s'élevait à 1,500 millions. Sous le 1er empire, il atteignit 3 milliards. Auj., le blé seul donne un produit égal à celui du revenu total agricole du XVIIIe siècle; l'ensemble des céréales atteint le revenu total agricole du 1er empire, et le revenu total agricole est de plus de 4 fois celui de la France avant 1789. La production de la laine, en particulier, que Chaptal estimait, en 1812, à 38 millions de kilogr., était de 46 millions en 1821, de 58 millions en 1840, de 62 millions en 1846; on l'estime auj. à 80 millions.

Il existe dans les départements un grand nombre de *comices agricoles* (*V. ce mot*) et de sociétés d'agriculture, dont la plus importante est la *Société des agriculteurs de France.* La propriété territoriale est très divisée; il y a plus de 11 millions de cotes foncières.

L'administration de l'agriculture comprend les 32 conservations des Eaux et Forêts, qui ont chacune à leur tête un conservateur assisté d'inspecteurs, de sous-inspecteurs et de gardes généraux; et les 12 régions agricoles, qui sont visitées chaque année par 6 inspecteurs généraux. Des *chambres consultatives d'agriculture,* réunies dans les chefs-lieux d'arrondissement, tiennent une session annuelle pour formuler et présenter les vœux des agriculteurs du pays.

Industrie manufacturière. L'industrie française embrasse tous les genres; dans quelques-uns, la France est presque sans rivales; dans d'autres, elle peut lutter contre les industries étrangères les plus renommées. Parmi les premières de ces industries, on distingue : la bijouterie, l'orfèvrerie, les bronzes, industries qui sont presque toutes concentrées à Paris, et qui produisent annuellement, les deux premières, 200 millions de fr., la troisième, 25 millions; la papeterie et les papiers peints, à Angoulême, Annonay, Clermont, 150 millions de fr.; l'ébénisterie, les modes, les instruments de chirurgie, de mathématiques et de physique, la librairie, la lithographie, à Paris; les soieries, occupant 80,000 métiers, et dont les plus renommées sont celles de Lyon, Avignon, Nîmes, Tours; la rubanerie à Saint-Étienne, les dentelles à Alençon, Caen, Bayeux, Chantilly et Le Puy; la broderie à Saint-Quentin, Nancy et Bar-le-Duc; les tulles à Saint-Pierre-lès-Calais. L'industrie métallurgique a produit en un an plus de 865 millions; elle se trouve dans toutes les régions qui produisent le fer, et surtout la houille. Les machines se fabriquent surtout au Creusot, à Fives-Lille, à Paris, à Saint-Étienne, Lyon, Indret. La coutellerie occupe 60,000 ouvriers, et se fabrique à Paris, Langres, Châtellerault, Moulins, Thiers; la quincaillerie, à Paris, Laigle, Saint-Étienne, Langres, Aurillac, Saint-Flour, Charleville, Thiers, Nevers, Châtellerault; les porcelaines, poteries, faïences, à Sèvres, Limoges, Nevers, Montereau et Creil (Oise); l'horlogerie, à Besançon, Montbéliard, Pontarlier, Versailles. Les cuirs et peaux produisent plus de 400 millions de fr., dont 7 millions pour la ganterie, à Paris, Chaumont, Lunéville, Blois, Grenoble, Castres, Lodève, Abbeville. Citons encore la draperie, à Sedan, Elbeuf, Louviers; les flanelles, les laines et les tapis, les premières à Vervins, Reims, Amiens, Arras, Roubaix, Tourcoing, Fourmies, les derniers à Beauvais et à Aubusson; les filatures et les tissus de coton, occupant dans leurs diverses branches plus de 170,000 ouvriers, à Rouen, Vervins, Saint-Quentin, Chollet, Troyes, Lille, Tarare, Roanne et Saint-Étienne; les toiles peintes à Roanne, Thizy (Rhône), Villefranche (Rhône), Avignon; les toiles et les fils de lin à Lille, Armentières, Cambrai, etc.; les toiles de chanvre, à Rennes, Loudéac, Guingamp, Laval, Le Mans, Alençon, Abbeville; l'industrie textile et de l'habillement, représentant un chiffre annuel de plus de 4,820 millions de fr.; les glaces, à Saint-Gobain, Montluçon, Aniches, Jeumont, Cirey; les cristaux, à Baccarat, Choisy-le-Roi, Montcenis, Folembray; la verrerie, comptant 10,000 ouvriers, 230 verreries répandues dans 52 départements, et produisant, avec la céramique, 150 millions de fr.; les savons, dont Marseille fabrique annuellement 50 millions de kil.; la parfumerie, dans le Var. L'exportation des vins ne s'est élevée qu'à 2,930,618 hectol. en 1878. La fabrication du sucre de betterave occupe environ 720 manufactures et, avec tous les produits propres à l'alimentation, atteint le chiffre de près de 3 milliards de francs.

L'industrie française compte plus de 38,000 fabriques, manufactures et usines. La production industrielle était, en 1788, de 931,460,000 livres; en 1812, de 1,820,200,000 fr.; on l'évalua en 1869 à 6 milliards; en 1875, on l'évaluait entre 12 et 15 milliards.

Commerce. Il se divise en commerce d'importation et commerce d'exportation. Les objets importés des pays étrangers et des colonies françaises sont : métaux précieux (Amérique, Russie, Australie), 148 millions en 1883; cuivre, étain (Angleterre), fer (Suède), ensemble 142 millions; houille (Angleterre, Belgique, Allemagne), 215 millions; bois de construction (Norvège), bois de teinture (Amérique, Hindoustan), 218 millions; chevaux (Allemagne), bétail (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie), gibier (Allemagne, Russie, Espagne), 398 millions; peaux brutes (Russie, Amérique), cuirs et crins, 242 millions; laines (Espagne, Angleterre, Allemagne), coton brut (États-Unis), lin et chanvre (Russie, Angleterre), soie non ouvrée (Chine, Japon, Italie), 990 millions; machines et métaux travaillés (Angleterre), 162 millions; tissus, confections, cordes (Angleterre, Allemagne), 260 millions; céréales (Hongrie, Roumanie, États-Unis), 500 millions; fruits épices, graines (Hindoustan, Indes néerlandaises), 265 millions; cacao, sucre, café (Amérique, Antilles françaises, la Réunion), 260 millions; vins (Espagne), bières (Allemagne, Angleterre), liqueurs (Hollande, Antilles), 410 millions; tabac (Amérique, Philippines), 29 millions; huiles, graisses et résines (Angleterre, Allemagne, États-Unis), 123 millions; produits chimiques et matières colorantes (Angleterre, Allemagne, Hindoustan, Amérique du Sud), 173 millions. Les principaux objets exportés sont : les tissus de laine, de lin, de coton et de soie, les vêtements confectionnés, 931 millions; laines, lin, chanvre, 319 millions; vins et liqueurs, 313 millions; bétail, volaille, beurre, œufs, 275 millions; peaux, cuirs et crins, 217 millions; machines et métaux travaillés, 166 millions; orfèvrerie, bijouterie et objets d'art, 143 millions; cuirs travaillés et fourrures, 141 millions; denrées coloniales, 132 millions; produits chimiques, 109 millions; céréales, 98 millions; fruits et semen-

ces, 95 millions; livres et imprimés, 28 millions. — L'ensemble du commerce extérieur de la France a donné, de 1877 à 1883, les chiffres suivants (en millions de fr.).

Années.	*Import.*	*Export.*
1877	3,369	3,436
1878	4,176	3,179
1879	4,595	3,231
1880	5,033	3,467
1881	4,946	3,612
1882	4,972	3,596
1883	4,994	3,524

Voici les chiffres distincts (en millions de fr.) pour les puissances avec lesquelles les relations commerciales de la France avaient le plus d'importance en 1880 :

	Import.	*Export.*
Angleterre	663	910
États-Unis	731	332
Belgique	457	465
Allemagne	438	362
Italie	398	181
Espagne	343	158
Russie	314	34
Suisse	115	220
Algérie	126	161
République Argentine	143	84
Turquie	133	45
Inde anglaise	155	5
Autriche-Hongrie	124	28
États scandinaves	124	25
Brésil	52	76
Chine	100	3

Plus de 200 villes, en France, possèdent des *tribunaux de commerce*. Les *chambres de commerce* sont au nombre de 63. Les négociants français établis à l'étranger ont été invités par le gouvernement à constituer dans leur ville des chambres de commerce françaises. Quelques-unes ont été organisées en 1884-85.

Voies de communication. La facilité des communications est une des conditions de la prospérité du commerce intérieur. La viabilité se divise en *voies de terre* et *voies navigables;* leur ensemble offre un parcours de plus de 730,000 kilomètres. Les premières comprennent les routes proprement dites et les chemins de fer; les secondes, les rivières et les canaux. Les *routes* proprement dites se divisent en routes nationales, départementales, et chemins vicinaux. Les routes nationales, dont la construction et l'entretien sont à la charge de l'État, sont au nombre de 231 pour les 86 départements, et offrent un développement de 37,304 kil.; les routes départementales, à la charge des départements, ont une étendue de 41,648 kil.; les chemins vicinaux se divisent en chemins de grande communication, qui reçoivent une subvention du département, et chemins de petite vicinalité, qui sont entretenus par les communes : les uns et les autres offrent un parcours d'environ 560,000 kil. Il faut joindre à ce système de viabilité, commun à toute la France, les *routes stratégiques*, ouvertes dans les départements de l'Ouest : Mayenne, Vendée, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Sarthe, Charente-Inférieure. Elles ont été construites en 1832, après la guerre civile provoquée par les partisans de la duchesse de Berry. La Corse a des routes forestières. — Les chemins de fer ont, au 15 mai 1885, un développement de 31,446 kil. Le réseau français communique directement avec la Belgique par 19 lignes d'importance très inégale, avec l'Allemagne par 6, avec la Suisse par 5, avec l'Italie par 2, et avec l'Espagne par 2. Tous les ports de commerce sont reliés par des voies ferrées à la capitale et aux grands centres industriels, auxquels ils servent de débouchés. (*V.* CHEMINS DE FER.) — Les canaux, au nombre de 60 environ, ont une longueur de 5,000 kil. Depuis 1879, tous les droits de navigation ont été abolis sur les canaux appartenant à l'État. — Les voies de communication sont sous la direction du ministre des travaux publics. Une école spéciale, destinée à former des ingénieurs des ponts et chaussées, est établie à Paris. Le territoire de la France est divisé en 16 inspections des ponts et chaussées, dont le personnel se compose d'inspecteurs divisionnaires, d'ingénieurs en chef établis dans les départements, d'ingénieurs ordinaires, d'aspirants et d'élèves. Les inspections comprennent chacune plusieurs départements : 1. Seine-Inférieure, Eure, Seine-et-Oise, Seine; 2. Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Aisne; 3. Ardennes, Meuse, Haute-Marne, Marne, Seine-et-Marne, Aube; 4. Meurthe-et-Moselle, Vosges; 5. Haute-Saône, Yonne, Côte-d'Or, Doubs, Jura; 6. Ain, Rhône, Loire, Isère, Hautes-Alpes, Drôme; 7. Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Corse; 8. Haute-Loire, Ardèche, Gard, Hérault, Aveyron, Lozère; 9. Tarn-et-Garonne, Tarn, Haute-Garonne, Ariège, Aude, Pyrénées-Orientales; 10. Hautes-Pyrénées, Gers, Basses-Pyrénées, Landes, Lot-et-Garonne, Gironde; 11. Dordogne, Charente, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne; 12. Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère; 13. Mayenne, Sarthe, Orne, Manche, Calvados; 14. Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire; 15. Indre, Cher, Nièvre, Saône-et-Loire, Allier; 16. Puy-de-Dôme, Cantal, Lot, Corrèze, Haute-Vienne, Creuse.

Postes et télégraphes. D'importantes améliorations ont été apportées à ce service depuis la création d'un ministère spécial, qui a réuni les 2 administrations. Il y a dans chaque département une *direction des postes et télégraphes*. Le nombre des bureaux de poste était, en 1881, de 6,158; celui des bureaux télégraphiques de l'État était, en 1882, de 4,373. La longueur des lignes était de 75,091 kil., avec 232,451 kil. de fils.

Marine marchande. La marine marchande de la France, à la fin de 1880, se composait de 14,406 navires à voiles jaugeant 641,539 tonneaux, et de 652 vapeurs jaugeant 277,759 tonneaux, soit en tout 15,058 bâtiments, avec 92,397 hommes d'équipage. Le mouvement des ports, en 1883, a été de 34,085 navires et de 13,238,103 tonneaux pour les entrées, et de 23,633 navires et de 8,793,726 tonneaux pour les sorties (navires chargés seulement). Un peu moins du tiers des navires, représentant les 2/5e environ du tonnage, étaient sous pavillon français.

Parmi les grandes compagnies de navigation qui ont leur siège en France, plusieurs sont subventionnées par l'État, en vue d'assurer le service postal. Les principales sont la *Compagnie des Messageries maritimes* et la *Compagnie transatlantique.* La première exploite 5 groupes de lignes : 1° de Marseille vers l'Australie et la Nouvelle-Calédonie (1 fois par mois), par Port-Saïd, Aden, Mahé (Seychelles), la Réunion, Maurice, Melbourne, Sydney et Nouméa; 2° de Marseille vers les Indes et l'extrême Orient (tous les 15 jours), par Naples, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo (embranch. sur Pondichéry, Madras et Calcutta), Singapore (embranch. sur Batavia), Saïgon (embranch. sur Haïphong et les ports du Tonkin), Hong-Kong, avec prolongement sur Schang-haï et Yokohama; 3° de Bordeaux vers le Brésil et La Plata (2 fois par mois), par La Corogne, Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-de-Janeiro, Montevideo et Buenos-Ayres; 4° dans la Méditerranée, de Marseille à Alger; à Constantinople, par Syra et Smyrne, ou par Naples et le Pirée; à Alexandrie, par Naples; 2 lignes circulaires partant de Marseille et y revenant, après avoir desservi Naples, Messine, Palerme, Syra, Smyrne, Rhodes, Mersina, Alexandrette, Latakieh, Tripoli de Syrie, Beyrouth, Jaffa, Port-Saïd et Alexandrie; 5° dans la mer Noire, de Constantinople aux ports du bas Danube, par Kostendjé, Soulina, Toultscha, Galatz et Braïla; de Constantinople à Trébizonde et à Batoum dans la Transcaucasie russe; dans l'Archipel, de Constantinople à Dédéagatch, Port-Lagos, Cavala et Salonique. Les paquebots de la Compagnie transatlantique partent de Marseille pour Gênes, Livourne, Naples, Messine, Palerme, Malte, Tripoli, Djerbah, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse, Tunis, La Calle, Ajaccio, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelly, Bougie, Dellys, Alger, Mostaganem, Arzew, Oran, Tanger, Cadix et Gibraltar; pour Cette, Port-Vendres, Carthagène et Oran; de Port-Vendres directement pour Oran et pour Alger. Dans l'océan Atlantique, la compagnie exploite 4 lignes : du Havre à New-York (1 fois par semaine); du Havre à Colon (isthme de Panama, 1 fois par mois), par Pauillac (Bordeaux), Santander, la Guadeloupe, la Martinique, la Trinité, Carupano, la Guayra, Puerto-Cabello et Sabanilla; de Saint-Nazaire à Colon (1 fois par mois), par la Guadeloupe, la Martinique et la Guayra; de Saint-Nazaire à La Vera-Cruz, au Mexique (1 fois par mois), par Santander, Saint-Thomas (Antilles danoises), San-Juan de Puerto-Rico, Le Cap-Haïtien et La Havane; embranch. de Saint-Thomas à la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, Démérari, Surinam et Cayenne; et à Santo-Domingo, Jacmel, Port-au-Prince (Haïti), Santiago de Cuba et Kingston (Jamaïque). Il existe en outre d'autres services réguliers par paquebots français entre Marseille, Cette, Nice et les ports de la Corse, de l'Espagne, de l'Italie, de la Turquie, de l'Égypte, de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc; entre Marseille et Bombay par le canal de Suez; entre Bordeaux, New-York et la Nouvelle-Orléans; entre Le Havre, le Brésil, La Plata et les ports américains du Pacifique; entre Le Havre, Dunkerque, Anvers, Rotterdam; les ports de l'Écosse, du Danemark, de la Norvège, de la Suède et les ports russes de la mer Baltique.

Colonies. — La France possédait, à la fin du XVIIe et dans la 1re moitié du XVIIIe siècle, un vaste empire colonial : dans l'Amérique septentrionale, la *Nouvelle-France* comprenait la plus grande partie du bassin du fleuve Saint-Laurent, et se divisait ainsi : 1° *Acadie* ou *Nouvelle-Écosse*, et île de *Terre-Neuve*, cédées à l'Angleterre par la paix d'Utrecht, 1713, avec la réserve du droit de pêche, dont la France jouit encore, sur le banc de Terre-Neuve; 2° *Canada*, cédé à l'Angleterre par le

traité de Paris, 1763. La ***Louisiane*** **comprenait la plus grande** partie du bassin inférieur du Mississipi jusqu'au delà de l'Ohio et du Missouri : cédée à l'Espagne en 1763, rétrocédée à la France en 1801, elle fut définitivement vendue aux États-Unis en 1803. Aux *Antilles,* la France possédait, en 1789, la partie occidentale d'Haïti ou Saint-Domingue ; l'Est lui fut cédé par l'Espagne à la paix de Bâle, 1795 ; mais déjà la révolte des noirs avait annulé l'autorité de la métropole ; l'expédition que Bonaparte y envoya, en 1802, échoua, et, en 1825, Charles X reconnut l'indépendance d'Haïti. Sainte-Lucie, occupée par l'Angleterre pendant la Révolution et l'Empire, lui a été cédée en 1814 ; la Dominique, Saint-Vincent, Tabago, furent cédées par la paix de Paris à la même puissance, 1763, comme Saint-Christophe l'avait été par le traité d'Utrecht, 1713 ; Saint-Barthélemy fut cédée à la Suède, 1784, qui nous l'a rétrocédée, 1878. En Asie, Dupleix avait étendu la domination de la France dans l'Hindoustan, depuis les rives du Krichna au N. jusqu'au cap Comorin au S., c.-à-d. sur environ 800 kil. du littoral de la côte de Coromandel, sur 240 dans l'intérieur. La paix de Paris, 1763, sacrifia ses conquêtes. En Afrique, dans l'océan Indien, l'île de France ou Maurice a été cédée en 1814 à l'Angleterre. A Madagascar, la France avait formé divers établissements : Fort-Dauphin, Louisbourg, Foulpointe, Tamatave, Tintingue. Perdus pendant les guerres de la République et de l'Empire, ils furent en partie relevés et réoccupés par nos marins à la fin du règne de Charles X, mais définitivement abandonnés sous Louis-Philippe. La France n'a pourtant pas renoncé à ses droits sur Madagascar et elle a entrepris, en 1882, une expédition dont le but est de les faire reconnaître et respecter par les Hovas. (*V.* MADAGASCAR.)

Le tableau suivant indique l'étendue, la population et la date de l'acquisition de nos colonies actuelles. (Pour la description et l'histoire de nos possessions d'outre-mer, *V.* les articles spéciaux consacrés à chacune d'elles.)

I. ALGÉRIE ET TUNISIE.

Algérie	667,065	kil. c.	3,310,412	hab.	1830-48
Tunisie (protectorat)	116,348	—	1,500,000	—	1881

II. COLONIES ET PROTECTORATS.

Asie.					
Inde française	508	kil. c.	273,285	hab.	XVIIIe s.
Cochinchine	71,460	—	1,596,500	—	1862-67
Tonkin	165,200	—	15,000,000(?)	—	1874-85
Cambodge (protectorat)	83,861	—	1,500,000	—	1865
Annam (protectorat)	263,300	—	6,000,000	—	1884
Afrique.					
Sénégal et dépendances	250,000	—	189,564	—	1620-64
Côte d'Or et Gabon	2,800	—	3,000	—	1842
Obok	495	—	(?)	—	1863
Ogooue et Congo	(?)	—	(?)	—	1880-80
Réunion	2,511	—	170,518	—	1642
Mayotte	366	—	10,800	—	1843
Nossi-Bé	123	—	9,009	—	1841
Sainte-Marie de Madagascar	170	—	7,287	—	1750
Amérique.					
Martinique	987	—	166,988	—	1635
Guadeloupe					—
La Désirade					—
Marie-Galante	1,870	—	199,715	—	1647
Les Saintes					1648
Partie de Saint-Martin					—
Saint-Barthélemy					1684-1878
Saint-Pierre et Miquelon	235	—	5,534	—	XVIIe s.
Guyane	121,413	—	27,335	—	1637
Océanie.					
Nouvelle-Calédonie					
Iles des Pins	19,950	—	68,584	—	1853
Iles Loyalty					
Taiti et dépendances	1,174	—	10,561	—	1842-1880
Touamotou (protectorat)	978	—	7,300	—	1859
Iles Gambier		—	900	—	1844
Iles Tubuai		—	693	—	1874
Ile Rapa		—	100	—	1847-81
Iles Marquises	1,274	—	5,734	—	1842

L'ensemble des territoires possédés ou protégés par la France en dehors de l'Europe présente une superficie d'environ 1,772,000 kil. carr., et une population évaluée à près de 30 millions d'habitants.

Histoire. (Pour les temps anciens, *V.* GAULE.) — A sa population, déjà si mélangée (Gaëls et Kimris au centre et au N. ; Aquitains et Ibères au S. ; Grecs, Romains), la Gaule, sauvée de l'invasion des Huns d'Attila par la victoire de Châlons-sur-Marne, 451, vit s'ajouter, au début du moyen âge, des éléments nouveaux, originaires de la Germanie : les Burgondes au S.-E., 406 ; les Wisigoths au S.-O., 419, et bientôt jusqu'à la Loire et au Rhône, 468-475 ; les Francs surtout (*V. ce nom*), établis sur la rive g. du Rhin dès le IVe siècle, devinrent, avec Clovis et ses fils, 481-561, après leur conversion de l'idolâtrie au catholicisme, les maîtres de tout le pays, sauf de la Septimanie, et donnèrent leur nom à la partie N. jusqu'à la Loire d'abord, à la Gaule entière plus tard. Les partages de l'État franc, plusieurs fois renouvelés, 511, 561, etc., les haines qui s'élevèrent entre la France de l'E. ou l'Austrasie, restée toute germaine, et la France de l'O. ou la Neustrie, déjà à demi romaine de mœurs et d'idées, l'opposition de l'aristocratie aux efforts que faisaient les rois pour agrandir leur autorité, amenèrent, 551-687, de longues guerres civiles, qui firent perdre à la France sa prépondérance dans l'Europe occidentale, aux rois mérovingiens dégénérés toute leur puissance au profit de leurs *maires du palais,* et qui en détachèrent l'Aquitaine, soumise depuis la bataille de Vouillé, en 507, et la Germanie, forcée, 520 et ann. suiv., d'accepter tant bien que mal sa suprématie. La victoire de Testry, 687, assura la domination des Francs austrasiens sur la Neustrie ; et, sans renverser encore les rois fainéants de la famille mérovingienne, elle fraya les voies à une autre maison, celle d'Héristal, dont les membres, chefs des leudes d'Austrasie et maires de ce royaume dès le commencement du VIIe siècle, devinrent ducs d'Austrasie sans rois depuis 679, maires de Neustrie et de Bourgogne, avec des rois sans autorité, depuis cette bataille. Cette énergique famille releva l'autorité ; elle replaça l'Aquitaine et la Germanie sous la suprématie franque ; elle sauva la France de l'invasion des musulmans, écrasés à Poitiers, 732. Quand Pépin le Bref se fit donner le titre de roi, 752, elle devint la dynastie carolingienne. (*V.* MÉROVINGIENS, CAROLINGIENS.)

Préparée par 2 grands hommes, Pépin d'Héristal, le vainqueur de Testry, et Charles-Martel, le vainqueur de Poitiers, inaugurée par Pépin le Bref, la dynastie nouvelle brilla d'un vif éclat sous Charlemagne : la conquête de la Septimanie sur les Arabes, 759, la réduction définitive de l'Aquitaine, 760-69, et de la Bavière, 787, la destruction du roy. des Lombards, tributaires dès 755-56, sujets en 773-74, la soumission forcée des Saxons, 772-803, et des Avares, 796, lui donnèrent un vaste empire, qui, sans compter les peuples tributaires, s'étendit en Espagne jusqu'à l'Èbre, en Italie jusqu'au Garigliano et à la Pescara, en Germanie jusqu'au delà de l'Elbe, et qui reprit, en 800, le titre d'Empire d'Occident, disparu depuis 3 siècles. En même temps, la protection accordée aux missionnaires en Germanie, l'appui et les territoires donnés au saint-siège par Pépin le Bref et Charlemagne, la conversion imposée aux Saxons idolâtres, montrèrent, dès cette époque, dans les chefs de la France, les rois très chrétiens, les fils aînés de l'Église. La transformation de la Saxe, devenue désormais une barrière contre de nouvelles invasions, fit de Charlemagne le sauveur de l'Occident du côté de l'E., comme, à la fin de la première race, son aïeul, Charles-Martel, l'avait été du côté du midi. Ce fut presque le seul résultat durable de l'œuvre du grand empereur. Le désir qu'avaient conservé les divers peuples forcément réunis de recouvrer leur ancienne indépendance, la faiblesse des princes qui succédèrent au fondateur, les ambitions rivales de ses petits-fils, amenèrent, 30 ans après sa mort (traité de Verdun, 843), un démembrement de l'empire en 3 États : la France occidentale, c.-à-d. la Neustrie et l'Aquitaine, à l'O. de l'Escaut, de la Meuse, de la Saône et des Cévennes ; la Germanie, de l'Elbe au Rhin ; l'Italie carolingienne, avec la Provence, la Bourgogne et l'Austrasie, comprises entre les deux autres royaumes ; et si le nom d'empereur subsista encore, ce ne fut plus qu'un vain titre. Après le partage de l'empire en 3 royaumes, vint le partage de chaque royaume en principautés, à peine rattachées par un lien de plus en plus faible au pouvoir central. Les incursions maritimes des pirates normands, mal combattues par les rois, vinrent en aide à l'ambition des seigneurs et des gouverneurs ; et, dès la fin du XIe siècle, la féodalité (*V. ce mot*) fut constituée en France au détriment de l'autorité des rois et de leurs domaines, réduits à la ville de Laon. Enfin, après l'empire et le gouvernement fondés par Charlemagne, le nom même des Carolingiens disparut : ils avaient contre eux, malgré les efforts énergiques de plusieurs de ces princes, Louis III et Carloman, Charles III, Louis IV et Lothaire, la physionomie étrangère et toute germanique qu'ils conservaient au milieu de la France. Au contraire, quelle que fût son origine, saxonne peut-être, la maison de Robert le Fort, chargée de gouverner le pays entre Seine et Loire qu'on appelait spécialement le duché de France, s'était faite complètement française ; elle s'était signalée par ses exploits contre les Normands, et le parti national pouvait à bon droit la mettre à sa tête. Entre 887 et 987, elle s'essaya en quelque sorte sur le trône à 3 reprises différentes (Eudes, Robert, son frère, Raoul, gendre de Robert), et s'y assit définitivement avec Hugues Capet en 987. (*V.* CAPÉTIENS.)

Humble et précaire pourtant à l'origine, presque annulée par l'aristocratie féodale, la royauté capétienne grandit depuis Louis VI avec l'appui de l'Église, son alliée, et des villes, qui, de leur côté, imposaient aux seigneurs des chartes de commune. Sous les Capétiens directs, 987-1328, les efforts de Philippe-Auguste, de St Louis, de Philippe le Bel, enlevèrent à la féodalité, malgré l'appui qu'elle trouvait dans les rois d'Angleterre, une grande partie de ses domaines et de son pouvoir.

Le parlement et les états généraux prirent naissance quand St Louis et surtout Philippe le Bel eurent joint aux barons et aux prélats, seuls convoqués jusqu'alors, des légistes pour conduire les procès, et bientôt, pour diriger au nom du roi la guerre entreprise contre la féodalité. La décadence rapide des communes n'affaiblit pas la bourgeoisie, qui siégea sous le nom de tiers état dans la première assemblée des états généraux, 1302. En même temps que la France marchait ainsi pas à pas vers l'unité, elle gardait la première place dans le monde religieux et le rôle de protectrice de l'Occident, par la part immense qu'elle prenait, 1095-1270, au grand mouvement des croisades, diversion puissante qui empêcha les hordes turques d'Asie de se jeter sur l'Europe, quand l'Europe, encore trop divisée, était incapable peut-être de les repousser. L'université de Paris était à la tête du mouvement intellectuel de l'époque, et la voix de ses docteurs faisait autorité dans l'Église. Fortifiée pendant ces 3 siècles, la France put, sous les Valois, malgré la déplorable administration des deux premiers, et ses luttes intérieures (*V.* Marcel, Armagnacs, Bourguignons), résister aux Anglais, quand la terrible guerre de *Cent ans*, 1337-1453, née de la rivalité des deux peuples pour la Guyenne et de leurs rois pour la couronne de France, vint à 2 reprises menacer son indépendance. Vaincue à Crécy, 1346, à Poitiers, 1356, elle fut une première fois relevée par la prudente temporisation de Charles V et l'énergie militaire de Du Guesclin, 1364-80; battue encore à Azincourt, 1415, à Cravant, 1423, à Verneuil, 1424, cédée, dans le traité de Troyes, 1420, au roi d'Angleterre Henri V par tous les pouvoirs du pays, royauté, parlement, états généraux, elle fut sauvée par Jeanne d'Arc, 1429-31, dont l'ardent patriotisme rendit le courage à Charles VII et à la nation. De toutes leurs provinces, il ne resta aux Anglais qu'une ville, Calais; de tant d'épreuves pour la France, naquit une plus forte unité, sortie de cette résistance séculaire, commune à ses diverses provinces. Pour représenter et mettre à profit cette unité, il lui manquait une royauté indépendante et vraiment souveraine : Louis XI et sa fille Anne de Beaujeu, 1461-91, la lui donnèrent, en abattant la puissance de cette féodalité apanagée, qu'avait élevée, depuis le règne de Louis IX, l'imprudente générosité des rois pour leurs enfants. (*V.* Féodalité.) — Quand, sous Charles VIII et Louis XII, 1494-1515, l'Europe vit cette nation, plus homogène que nulle autre, se faire conquérante, et la *furie française* menacer l'Italie avec l'excellente cavalerie des compagnies d'ordonnance, créée par Charles VII, et la meilleure artillerie qu'on eût encore vue, elle s'inquiéta, s'arma, et c'est contre la France, oublieuse de ses véritables intérêts, que naquit le système d'équilibre (ligue de Venise, 1495; sainte ligue et ligue de Malines, 1511-13). Mais, pendant que ses tentatives, deux fois renouvelées, sur Naples et sur Milan, tenaient toute l'Europe en éveil, un autre État, l'Espagne, s'était accru peu à peu. Il devint dangereux pour tous, quand l'avènement de Charles-Quint au trône de ce pays, en 1516, et au trône impérial, en 1519, eut réuni dans les mêmes mains, avec la couronne de Charlemagne, 3 grandes successions : les possessions héréditaires de la maison d'Autriche en Allemagne, les anciens domaines de la maison de Bourgogne aux Pays-Bas et en Franche-Comté, la monarchie espagnole avec le Roussillon, Naples, la Sicile, la Sardaigne, la côte N. de l'Afrique, l'Amérique, etc. Le rôle utile et glorieux de la France au XVIe siècle, sous François Ier et Henri II, ce fut de lutter pour l'indépendance de l'Europe et la sienne propre, contre cette prépondérance de l'Espagne et de la maison d'Autriche, en renouvelant sans cesse guerres sur guerres contre elles depuis l'élection de Charles-Quint jusqu'au traité du Cateau-Cambrésis, 1519-1559. Elle dut renoncer à l'Italie; mais elle garda Metz, Toul, Verdun, Calais, qu'elle venait de conquérir. Elle laissa les Espagnols dominer dans la péninsule; mais elle avait du moins, tantôt seule, tantôt avec les Turcs, ses alliés depuis 1531, sauvé l'Europe entière de la monarchie universelle. La renaissance des lettres et des arts, protégée et encouragée surtout par François Ier, brillait en France du plus vif éclat. Sous les derniers Valois, 1559-89, les guerres de religion, en même temps qu'elles annulaient au dedans la royauté, naguère absolue, enlevèrent à la nation toute influence au dehors, jusqu'à laisser un instant aux intrigues de Philippe II, fils de Charles-Quint, l'espoir d'obtenir la couronne, au moins pour sa fille. — Les Bourbons, 1589, vinrent réparer les maux de la guerre civile, et élever la France à une grandeur qu'elle n'avait point encore atteinte. Les victoires de Henri IV et les divisions des Ligueurs, ses ennemis, amenèrent, avec son triomphe, 2 grands actes qui terminèrent les luttes religieuses et la guerre étrangère : l'édit de Nantes et le traité de Vervins, 1598. Secondé par Sully, son ministre, il rendit au pays sa prospérité au dedans et sa liberté d'action à l'extérieur. Il songeait à reprendre la vieille politique contre la maison d'Autriche. Ce que la mort l'empêcha d'exécuter, 1610, Richelieu, 1624-42, et son habile successeur, Mazarin, 1643-61, le firent à sa place, par leur intervention décisive dans la guerre de Trente ans, 1635-48. La maison d'Autriche, si longtemps menaçante, abattue à ne pouvoir s'en relever; la gloire militaire de la France accrue par les belles victoires de Rocroy, Fribourg, Nordlingen, Lens, Sommershausen, 1643-48; son territoire augmenté de 3 grandes provinces, l'Alsace, l'Artois, le Roussillon, par les traités de Westphalie, 1648, et des Pyrénées, 1659; le pouvoir royal et la centralisation administrative fortifiés par l'abaissement des gouverneurs de provinces, des grandes familles, du parlement de Paris, qui voulait être un corps judiciaire et politique tout ensemble, des calvinistes, qui perdirent leur indépendance politique, en conservant leur liberté religieuse : tels furent les résultats de ces 2 célèbres ministères. La guerre civile de la Fronde, 1648-52, ne put les compromettre. Ainsi préparé, le règne de Louis XIV, qui, à la mort de Mazarin, 1661, prit résolument en main la conduite des affaires, fut l'apogée du pouvoir royal, nivelant tout sous une loi commune de respect et d'obéissance. Il eut le bonheur d'avoir à son service 2 grands ministres, Colbert et Louvois, et le mérite de savoir utiliser leurs talents. Au dehors, à force de victoires et d'ambition, il fit craindre à l'Europe que la France ne ruinât à son profit cet équilibre qu'elle-même avait, plus que toute autre puissance, contribué à fonder; ce fut alors contre elle que se formèrent des coalitions de plus en plus redoutables : triple alliance de 1668, grande alliance de 1672-74, ligue d'Augsbourg de 1686-89, coalition de 1701-03 pour la succession d'Espagne. Partout vaincues dans la première partie du règne, 1661-79, battues parfois encore, mais pourtant plus heureuses, dans la seconde, 1679-1715, et soutenues plus ou moins ouvertement par l'irritation des protestants persécutés (révocation de l'édit de Nantes, 1685), elles durent pourtant laisser à la France, malgré bien des revers et après des luttes qui l'épuisèrent, 2 provinces nouvelles, la Flandre française et la Franche-Comté, et l'honneur de placer à la tête de la monarchie espagnole, démembrée, il est vrai, le petit-fils de son roi, le Bourbon Philippe V. (*V.* Succession d'Espagne.) Elles lui laissèrent aussi une immense influence morale, qu'elle devait à l'éclat des lettres et des arts dans notre pays au XVIIe siècle, et qu'il n'était pas en leur pouvoir de lui ravir. Déchue, au XVIIIe, de la haute situation politique qu'elle avait prise, bouleversée à l'intérieur par l'agiotage et le désastre du système de Law, mal gouvernée par Louis XV, 1715-74, sagement, mais timidement administrée par Fleury, 1726-43, mal servie le plus souvent par ses généraux, elle ne tira de ses 4 nouvelles guerres : guerre d'Espagne contre Alberoni, 1719-20; guerre de la succession de Pologne, 1733-35; guerre de la succession d'Autriche, 1741-48; guerre de Sept ans, 1756-63, qu'un peu de gloire çà et là, beaucoup d'humiliations, et une seule province, la Lorraine, cédée en expectative par le traité de Vienne, 1735-38, et devenue en effet française en 1766. Mais la Lorraine acquise et la Corse achetée des Génois, 1768, compensaient mal la perte des Indes et du Canada, abandonnés par le gouvernement qui refusait de les défendre et cédés forcément à l'Angleterre par le traité de Paris, 1763. La France ne conservait que sa suprématie intellectuelle : ses écrivains, surtout Montesquieu et Voltaire, étaient les rois de l'opinion; les abus attaqués par eux disparurent en partie dans presque tous les pays, mais en entraînant trop souvent la ruine des croyances religieuses. Lorsqu'en 1789, la détresse des finances força de recourir aux états généraux, qui n'avaient point été réunis depuis près de 2 siècles, aucune barrière n'existait plus qui pût arrêter les entraînements de l'esprit nouveau. La haute noblesse, par ses défaites et ses mœurs scandaleuses, avait perdu tout prestige. Les vertus et les réformes timides et indécises de Louis XVI, qui soutenait mal ses ministres, Turgot et Necker, ne pouvaient suffire à relever le prestige de l'autorité royale. Enfin l'exemple des États-Unis, que la France, moitié par sympathie, moitié par ressentiment contre l'Angleterre, était allée soutenir, 1778-83, dans leur guerre d'indépendance, l'encourageait à marcher elle-même vers l'inconnu.

La Révolution éclata, et, dès l'abord, 2 partis bien distincts, quoique parfois réunis, existèrent : celui des réformateurs et celui de l'agitation démagogique, le parti de la révolution modérée et le parti révolutionnaire quand même; le second l'emporta bientôt sur le premier. Des 3 assemblées qui se succédèrent en 6 ans, au milieu des soulèvements populaires, la première, la Constituante, 5 mai 1789-30 sept. 1791, posa les grands principes restés depuis lors en tête de nos constitutions et au fond de nos codes : liberté civile, égalité des droits, souveraineté du peuple; complétant le long travail de la royauté, elle rendit la nation plus homogène, l'administration plus une et plus simple, par la destruction des anciennes circonscriptions territoriales et par la division en départements qui fut la base de toutes les autres, janvier 1790;

elle essaya par la constitution de 1791, mais sans succès, de fonder un gouvernement mixte, dont elle annulait en quelque sorte le chef en le subordonnant en toute chose au pouvoir législatif. La seconde, la Législative, 1er octobre 1791-20 sept. 1792, prépara la république, que voulaient également 2 de ses partis, les girondins et les montagnards. La troisième, la Convention, 21 sept. 1792-26 oct. 1795, la proclama dès sa première séance, condamna Louis XVI, s'attribua la dictature de la France, et mit la terreur à l'ordre du jour. A l'intérieur, elle triompha du parti fédéraliste, qui avait pris les armes après la proscription des girondins et écrasa la redoutable insurrection royaliste de la Vendée. En lutte dès le 20 avril 1792 avec l'Autriche et la Prusse, auxquelles l'Europe presque entière se joignit après l'exécution du roi, 21 janvier 1793, la France leur résista par des prodiges de patriotisme et d'énergie militaire, dont Carnot sut tirer un admirable parti, et elle avait déjà imposé à la Prusse, à la Hollande, à l'Espagne, 5 avril, 16 mai, 22 juillet 1795, les traités de Bâle et de La Haye, quand le Directoire commença, 27 oct. 1795-9 nov. 1799. Dans cette période nouvelle, la faiblesse du gouvernement et les luttes des divers pouvoirs qui le composaient (directeurs, conseils des Anciens et des Cinq-Cents), les coups d'État multipliés, la détresse financière, la seconde coalition provoquée par la politique envahissante du Directoire, rendirent bientôt ce gouvernement impopulaire. Les brillantes campagnes d'Italie, 1796-97, et d'Égypte, 1798-99, dont l'une humilia et dépouilla la Sardaigne et l'Autriche (armistice de Cherasco, 15 avril 1796; traité de Campo-Formio, 17 oct. 1797), et dont l'autre aurait eu peut-être pour effet, si elle eût pu réussir, d'enlever l'Inde à l'Angleterre, donnèrent à Napoléon Bonaparte le moyen de renverser le Directoire, 18 brumaire (9 nov. 1799). Premier consul pour 10 ans, il compléta la réorganisation administrative commencée par la Constituante, mais en changeant le caractère de ses institutions. L'ordre, la régularité, l'économie prévalurent dans tous les services, mais la liberté disparut. Bonaparte détruisit en même temps la seconde coalition, en dictant à l'Autriche, après Marengo, une nouvelle paix, celle de Lunéville, févr. 1801, en décidant l'Angleterre elle-même au traité d'Amiens, mars 1802. Consul à vie, 2 août 1802, puis empereur héréditaire, 18 mai 1804, il recueillit et appliqua dans le Code civil, 1803, les principes de 89, réorganisa l'enseignement en fondant l'Université, 1806, et, au dehors, écrasa encore 3 coalitions, suscitées l'une après l'autre par l'Angleterre, qui avait déchiré, presque aussitôt que signé, le traité récemment conclu : la 1re, en battant les Russes à Austerlitz et en affaiblissant encore l'Autriche par la paix de Presbourg, 1805 ; la 2e, en triomphant des Prussiens, 1806, à Iéna et à Auerstædt, des Russes, 1807, à Eylau et à Friedland, que suivit le traité de Tilsitt; la 3e, en accablant les Autrichiens à Eckmühl, à Wagram, et en les forçant à signer le traité de Vienne, 1809. En 1811, l'empire français semblait arrivé au comble de sa grandeur : composé de 130 départements, auxquels s'ajoutaient encore les 24 du royaume d'Italie (*V.* Cisalpine) et les 7 provinces illyriennes (*V.* Dalmatie), qui obéissaient au même chef, la Confédération du Rhin et celle de Suisse, qui reconnaissaient son protectorat ou son droit de médiation, le royaume de Naples, où il avait placé son frère Joseph, puis son beau-frère Murat, le grand-duché de Varsovie, créé par lui et placé sous son influence (traité de Tilsitt, 1807), il s'étendait, par lui-même ou par les Etats feudataires, à l'E. jusqu'au delà de l'Elbe et même de la Vistule, jusqu'aux monts de Bohême et de la Saxe, en faisant de l'Adriatique un golfe français; au S., jusqu'au détroit de Messine et aux Pyrénées; à l'O. et au N., jusqu'à la mer. Mais ces réunions, plus ou moins violentes, irritaient les peuples, effrayaient l'Europe de plus en plus, et il ne fallait qu'un désastre pour faire éclater ces sentiments hostiles. Le prestige avait déjà commencé à s'affaiblir par la résistance acharnée et heureuse de l'Espagne, 1808-13, que Napoléon avait voulu dominer en lui imposant le blocus continental, qui fermait tous les ports à l'Angleterre, et en renversant sa dynastie nationale, comme il avait déjà renversé celle du Portugal. Il disparut tout à fait après la désastreuse campagne de Russie, qui eut pour conséquence une 6e coalition, 1812. La guerre se fit, en 1813, dans l'Allemagne; en 1814, sur le sol même de la France, où tout le génie de Napoléon et tous les efforts de son activité ne purent triompher du nombre. La coalition avait près d'un million d'hommes sous les armes, et la France 80,000. En 1813, il avait refusé de réduire la France à ses limites du traité de Lunéville; en 1814, le traité de Paris, 30 mai, la renferma dans ses limites du 1er janvier 1792, en lui laissant le comtat Venaissin, Montbéliard, quelques cantons ajoutés aux départements du Nord (Quiévrain, Philippeville, Mariembourg), des Ardennes (Bouillon), de la Moselle (Sarrelouis), du Bas-Rhin (Landau), Chambéry et Annecy en Savoie, et y rétablit le trône de Louis XVIII qui lui *octroya* une Charte constitutionnelle pour lui garantir le gouvernement représentatif. Le retour de l'Empereur, mars 1815, n'aboutit, après les 3 mois que l'histoire a nommés les *Cent-jours,* 20 mars-29 juin, qu'au fatal revers de Waterloo, 18 juin, à une nouvelle abdication de Napoléon, dont le fils ne fut pas reconnu par la Chambre des pairs et par celle des représentants, sous le nom de Napoléon II, et à un 2e traité de Paris, plus déplorable encore, 20 nov. 1815, qui retirait à la France, sauf le comtat et Montbéliard, les territoires dont on avait consacré l'annexion l'année précédente, démantelait Huningue, et ouvrait ainsi de tout côté notre frontière, imposait enfin à la France une indemnité de sept cents millions, et l'occupation, à ses frais, de 18 places fortes par 150,000 hommes pendant 5 ans.

Rétablis à la suite des défaites de la France, les Bourbons trouvaient déjà un obstacle dans ce souvenir impopulaire; l'antipathie de la plupart de leurs partisans pour un régime que Louis XVIII n'avait établi que malgré eux suscita à la Restauration une opposition de plus en plus vive. (*V.* Carbonari, Courier, Foy, Manuel.) La guerre d'Espagne, 1823 (*V.* Espagne), où quelques royalistes patriotes voyaient, avec Chateaubriand, « une occasion de replacer la France au rang des puissances militaires et de réhabiliter la cocarde blanche », parut aux libéraux ce qu'elle était pour le plus grand nombre de leurs adversaires : une guerre faite au nom de la Sainte-Alliance aux constitutionnels espagnols. Deux autres furent entreprises dans les 15 années de la Restauration : 1° celle où, d'accord avec l'Angleterre et la Russie (traité de Londres, 6 juillet 1827), la France alla soutenir contre la Turquie les efforts des Grecs pour conquérir leur indépendance, et commencer avec ses alliés, par la victoire de Navarin, 20 oct. 1827, une délivrance que compléta, l'année suivante, l'expédition de Morée; 2° celle d'Alger, juin et juillet 1830. Mais ces événements glorieux ne suffirent pas à conjurer une révolution depuis longtemps imminente, 27-28-29 juillet, qui remplaça la branche aînée des Bourbons par la branche cadette ou d'Orléans, issue du frère de Louis XIV, et la charte octroyée par une charte revisée et votée par les Chambres, 9 août 1830.

Une grande activité industrielle et une prospérité matérielle remarquable signalèrent les 18 années de la *monarchie de Juillet*. Au dehors, une révolution nouvelle dans le pays où avait éclaté celle de 89 inquiétait les monarchies absolues de l'Europe; la conquête de l'Algérie, que le gouvernement de Louis-Philippe acheva, grâce surtout au maréchal Bugeaud, déplaisait à l'Angleterre. Tout en désirant vivement conserver la paix, la France garda une attitude ferme en face du mauvais vouloir des puissances : pour contre-balancer en Italie l'influence de l'Autriche, elle occupa Ancône dans les États du pape, et la garda de 1832 à 1838; elle alla, en 1832, prendre la citadelle d'Anvers, que les Hollandais refusaient de rendre aux Belges, malgré les décisions de la conférence de Londres; elle conclut avec l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, 22 avril 1834, une quadruple alliance, pour forcer les prétendants absolutistes, Don Carlos et Don Miguel, à quitter la Péninsule; elle construisit autour de Paris, de Lyon, de Belfort, de Langres, des fortifications nouvelles. Mais la jalousie anglaise se fit sentir dans les affaires d'Orient : la France, dont la médiation, au traité de Kutayèh, 14 mai 1833, avait assuré la Syrie au pacha d'Égypte, Méhémet-Ali, arrêta celui-ci par son intervention, en 1839, quand l'armée égyptienne marchait sur Constantinople; mais l'Angleterre voulut davantage, et, pour affaiblir du même coup l'Égypte et son alliée, elle décida, avec les 3 autres grandes puissances, à l'exclusion de la France, que la Syrie serait enlevée à Méhémet-Ali (traité de Londres, 15 juillet 1840) : ce ne fut que l'année suivante, 13 juillet 1841, que le traité des Détroits, qui fermait les Dardanelles et le Bosphore aux bâtiments de guerre de toutes les nations, fit rentrer notre pays dans le concert européen. La même jalousie se montra à propos de quelques colonies nouvelles occupées par nos marins sur les côtes d'Afrique ou dans l'Océanie : Nossi-Bé et Mayotte, 1840-42, les îles Marquises et Taïti, 1842-43; l'Angleterre réclama contre cette dernière annexion, le gouvernement français désavoua le capitaine Dupetit-Thouars, et montra pour le cabinet anglais, dans la question du droit de visite, une condescendance qui lui fut vivement reprochée par l'opposition.

Le principal grief allégué contre le gouvernement de Louis-Philippe fut l'opposition systématique de M. Guizot à tous les projets de réforme électorale. La révolution du 24 février 1848 renversa la monarchie, exila la famille d'Orléans et proclama la république. L'Assemblée constituante, élue le 23 avril, triompha sans peine de l'émeute du 15 mai, mais eut à soutenir une lutte sanglante dans les rues de Paris contre les *insurgés de Juin,* 23-26 juin. Elle vota la constitution républicaine du 12 nov. 1848, dont l'adoption mit fin à la dictature légale du général Cavaignac. Le 10 déc., Louis-Napoléon Bonaparte

(*V.* Napoléon III) fut élu président de la république pour 4 ans, par 5,658,755 suffrages, et l'Assemblée se sépara le 27 mai 1849, laissant le pouvoir à l'Assemblée législative, élue comme elle par le suffrage universel, mais où les divers partis monarchiques avaient la majorité. Elle marcha d'accord avec le président, lors de l'expédition de Rome, où Pie IX fut rétabli par une armée française, avril-juillet 1849, et vota, de concert avec lui, la loi de 1850 sur l'instruction publique. Mais elle adopta, malgré son opposition, la loi du 31 mai, restrictive du suffrage universel; elle était également hostile à la réélection du président et à la revision de la constitution. Louis-Napoléon dirigea contre elle le coup d'État du 2 décembre 1851 (*V.* Décembre), et, après avoir fait un appel au suffrage universel, devint président décennal par 7,839,216 suffrages, et promulga une nouvelle constitution, empruntée en partie à la constitution consulaire; enfin, le 7 novembre 1852, un sénatus-consulte proposa le rétablissement de l'empire héréditaire, et, sur la réponse affirmative de 7,824,129 citoyens, l'empire fut proclamé le 2 décembre suivant. L'ordre fut rétabli et sévèrement maintenu à l'intérieur; le commerce, l'industrie, les travaux publics reçurent une impulsion énergique et durable; les expositions universelles de 1855 et de 1867 donnèrent aux étrangers une preuve éclatante de la richesse et de la prospérité du pays. Les célèbres traités de 1860 firent entrer la France dans la voie du libre-échange. Mais, à l'intérieur, toute liberté politique avait disparu : la tribune était muette, la presse enchaînée. Au dehors, Napoléon III s'engageait dès le mois de mars 1853, dans une politique hostile à la Russie, qui devait aboutir à la guerre de Crimée. Les Russes ayant envahi la Moldavie et la Valachie, 13 juillet, la France et l'Angleterre firent entrer leurs flottes dans la mer Noire, 4 janv. 1854, et, sur la réponse hautaine du czar Nicolas Ier à la lettre conciliante de Napoléon III, elles déclarèrent la guerre à la Russie, 27 avril. Le 14 sep. suivant, une armée franco-anglaise débarqua dans la Crimée et les victoires de l'Alma, 20 sept., d'Inkermann, 5 nov. 1854, de Traktir, 16 juin 1855, le siège et la prise de Sébastopol, 29 sept. 1854-8 sept. 1855, amenèrent le traité de Paris, 30 mars 1856, qui maintenait l'intégrité de l'empire ottoman. La mer Noire, ouverte à la marine marchande de tous les pays, fut interdite à tout bâtiment de guerre. D'autre part, la Russie renonça à tout protectorat sur la Valachie et la Moldavie. — En 1859, l'invasion du Piémont par l'Autriche décida la France à une guerre nouvelle. Les victoires de Montebello, 20 mai, de Magenta, de Marignan, de Solferino, 4, 8 et 24 juin, enlevèrent à l'Autriche la Lombardie, que les préliminaires de Villafranca, 11 juillet, et les traités de Zurich, 16 oct.-10 nov. cédèrent à Victor-Emmanuel. Mais l'Italie ne s'arrêta pas au point où Napoléon l'aurait voulu : elle fit son unité, malgré la France, qui réclama et obtint comme compensation la cession de la Savoie et de Nice, traité de Turin, 24 mars 1860. Elle reconnut le royaume d'Italie, mais en lui imposant l'obligation de laisser Rome au pape et de respecter ce qui restait encore des États pontificaux. Cette condition fut renouvelée dans la convention du 15 sept. 1864. — L'intervention des Français en faveur des chrétiens de Syrie, 1860, eut peu de résultat, à cause de la jalousie de l'Angleterre. La France s'était pourtant alliée à cette puissance pour faire la guerre de Chine, qui nous valut la victoire de Palikao et conduisit nos troupes jusqu'à Pékin. Une autre expédition lointaine nous donna la basse Cochinchine, enlevée à l'empire d'Annam, 1859-62-67. Mais la funeste expédition du Mexique (*V. ce mot*) fut, pour l'empire, le commencement d'une décadence qui devait être rapide et conduire la France à une épouvantable catastrophe. Abandonnée par ses alliés anglais et espagnols, l'armée française s'empara de La Puébla, 17 mai 1863, et installa à Mexico, avec le titre d'empereur, l'archiduc Maximilien (*V. ce nom*), frère de l'empereur d'Autriche. Mais les républicains du Mexique, sous la direction du président Juarez, firent une guerre acharnée au nouveau gouvernement. Ils furent appuyés par les réclamations menaçantes des États-Unis, qui obligèrent Napoléon III à rappeler ses troupes, mars 1867, et l'empereur Maximilien fut pris et fusillé, 19 juin. Cette fin déplorable d'une expédition impolitique et mal conduite remua profondément l'opinion publique, d'autant plus que la guerre du Mexique avait empêché la France d'avoir une politique ferme dans les affaires européennes. Napoléon III, malgré les patriotiques avertissements de M. Thiers, avait laissé l'Italie et la Prusse, dans la guerre de 1866, écraser l'Autriche, et l'on voyait se former, à la place de l'ancienne Confédération germanique, puissance peu redoutable parce qu'elle était divisée, la Confédération de l'Allemagne du Nord, sous la domination prussienne. Les conséquences ne tardèrent pas à se faire sentir. Le gouvernement prussien avait, dit-on, laissé espérer à l'empereur, pour prix de sa neutralité, une rectification de frontières sur le Rhin et sur la Sarre à l'avantage de la France; la victoire obtenue, M. de Bismarck se refusa à toute cession de territoire, à laquelle, disait-il, l'Allemagne ne voudrait jamais consentir. La diplomatie française était intervenue dans le traité de Prague; la Prusse, éludant les clauses de ce traité, n'écouta pas les réclamations du Danemark au sujet du Slesvig, et conclut avec les États de l'Allemagne du Sud des traités militaires menaçants pour la France. Le voyage de Napoléon III en Allemagne, ses entrevues avec les souverains du Midi et avec l'empereur d'Autriche à Salzbourg, 1867, inquiétèrent le gouvernement prussien, et la guerre faillit éclater à propos du Luxembourg. (*V.* Allemagne.) Un arrangement conclu par la médiation de l'Angleterre, et l'Exposition universelle de Paris, où se rendirent les souverains étrangers, entre autres le roi de Prusse et son ministre, semblèrent apaiser les différends. Mais la Prusse ne s'en prépara pas moins à la lutte, en portant l'armée de la Confédération à 900,000 hommes, en resserrant ses alliances avec la Russie et l'Angleterre, et en excitant l'opinion publique de l'Allemagne contre la France. A son tour, le gouvernement français fit voter par les Chambres une nouvelle loi militaire, préparée par le maréchal Niel (*V. plus haut*), mais cette loi ne fut pas sérieusement exécutée. En même temps, les incertitudes de notre politique extérieure nous avaient fait perdre les sympathies des puissances européennes; les projets sur le Luxembourg avaient inquiété l'Angleterre; l'évacuation de Rome, 11 déc. 1866, avait paru satisfaire le gouvernement italien, mais, moins d'un an après, la bataille de Mentana, 3 nov., et une nouvelle occupation des États pontificaux, provoquée par les entreprises de Garibaldi, parurent rouvrir la question romaine, ajournée plutôt que résolue par la convention du 15 septembre.

Les difficultés étaient plus grandes encore, à l'intérieur, pour le gouvernement français. Le mécontentement produit par l'entreprise du Mexique avait favorisé le réveil des idées libérales. Napoléon III crut satisfaire l'opinion par le décret du 19 janvier 1867, qui accordait aux deux Chambres le droit d'interpellation « sagement réglementé », transférait la répression des délits de presse aux tribunaux correctionnels, et autorisait les réunions publiques pour la discussion des questions d'économie sociale, en interdisant celle des questions politiques et religieuses. Mais le gouvernement n'en conservait pas moins des procédés arbitraires, violait le secret des lettres pour arrêter les manifestes légitimistes, interdisait dans le Gard les réunions électorales, même privées, et poursuivait les auteurs d'une souscription formée pour élever un monument au représentant Baudin. (*V. ce nom.*) Les élections générales du 24 mai 1869 laissèrent encore au gouvernement la majorité dans le Corps législatif; mais l'opposition avait pris une grande force, grâce aux efforts des comités républicains à Paris et de l'*Union libérale* dans les départements. Le gouvernement crut faire assez en promettant, à l'ouverture des Chambres, des réformes pour la session prochaine. Mais un tiers parti puissant se forma entre l'ancienne majorité et la gauche radicale. M. Rouher, qui représentait depuis plusieurs années le gouvernement personnel de Napoléon III, dut se retirer; le Sénat modifia la constitution par le sénatus-consulte du 8 septembre (*V.* Constitution de 1852), qui rétablissait dans sa forme extérieure, sinon dans son véritable esprit, le gouvernement parlementaire, tout en conservant la responsabilité personnelle de l'empereur devant le peuple. En présence des dispositions qui se manifestèrent dans le Corps législatif, Napoléon III déclara vouloir prendre un cabinet qui représentât la majorité, et, le 3 janvier 1870, un ministère fut formé de membres des 2 centres, sous la présidence de M. Émile Ollivier, ministre de la justice. Ce gouvernement eut à lutter aussitôt contre de grandes difficultés. Une amnistie, proclamée le 15 août 1869, avait rouvert la France à tous les proscrits, et ils en avaient profité pour agiter l'opinion dans des journaux violents et dans des réunions publiques. Le meurtre du journaliste Victor Noir par le prince Pierre Bonaparte, les funérailles de la victime, le procès de l'accusé qui fut acquitté par la haute cour réunie à Tours, les grèves du Creuzot où se montra la puissance de l'*Association internationale des travailleurs*, agitèrent Paris et la France pendant les premiers mois de 1870. Napoléon III crut raffermir son pouvoir en demandant à la nation, par un plébiscite, qu'elle confirmât les changements apportés à la constitution. L'exercice de ce droit d'appel au peuple, en dehors et au-dessus des Chambres, sembla un retour au gouvernement personnel; 2 ministres, MM. Buffet et Daru, se retirèrent du cabinet, et, si le plébiscite du 8 mai donna 7,300,000 *oui* contre 1,500,000 *non* et sembla raffermir l'empire, le vote de l'armée, où l'on constata 40,000 opposants, l'atteignit dans son autorité morale. Ce vote révéla d'ailleurs à la Prusse la faiblesse numérique de l'armée française, et l'encouragea à une rupture. Napoléon III pensa qu'un grand succès militaire était indispensable pour ramener l'opinion. La candidature d'un prince prussien au trône d'Espagne lui parut une occasion favorable.

Bien que Léopold de Hohenzollern se fût désisté après les premières réclamations de la France, on voulut que le roi de Prusse prît l'engagement, pour l'avenir, de s'opposer à une candidature semblable; M. de Gramont, ministre des affaires étrangères, déclara n'avoir pas reçu de réponse satisfaisante, et le maréchal Lebœuf, ministre de la guerre, affirma qu'on était prêt à la lutte; la guerre fut déclarée à la Prusse, 19 juillet, avec l'assentiment unanime du Sénat et celui de la grande majorité du Corps législatif, malgré l'energique opposition de M. Thiers.

Trois fortes armées allemandes se concentrèrent aussitôt sur la frontière : la 1re, commandée par le roi Guillaume, sur la Sarre; la 2e, sous son neveu Frédéric-Charles, à Mayence; la 3e, composée des troupes de l'Allemagne du Sud, à Rastadt, sous le prince royal. Au contraire, l'armée française, montant à peine à 240,000 hommes, fut disséminée en 7 corps depuis la Moselle jusqu'à Belfort : 3 sous Bazaine, Frossard et Ladmirault autour de Metz, 1 sous de Failly près de Bitche, 2 sous Mac-Mahon et Felix Douay entre Strasbourg et Belfort, le 7e, accompagnant Napoléon III et Lebœuf près de Metz; un corps de réserve était placé à Châlons sous Canrobert. Le 2 août, le corps de Frossard attaqua Saarbrück et s'en empara, mais pour l'évacuer 2 jours après. Le 4, 3 corps de l'armée du prince royal, cachés dans les bois au delà de la Lauter, surprennent à Wissembourg la division du général Abel Douay, forte seulement de 8,000 hommes; le général est tué, et sa division repoussée après une vive résistance. L'Alsace était ouverte; le prince royal marche avec 140,000 hommes contre le corps de Mac-Mahon, et le défait à Wœrth ou Reischshoffen (on dit aussi la bataille de Frœschwiller), le 6 août. Le même jour, la 1re armée allemande, réoccupant les hauteurs de Saarbrück, attaquait le corps de Frossard entre Forbach et Spickeren, et le mettait en déroute. Frossard était en retraite sur Metz, Mac-Mahon sur Nancy; de Failly, qui avait erré toute la journée du 6 entre Wœrth et Forbach, n'essaya pas de défendre la route de Bitche, et se retira en désordre jusque sur Vitry. La Lorraine et l'Alsace étaient envahies.

Ces nouvelles jetèrent la stupeur dans Paris. Les Chambres furent convoquées pour le 10 août, et le cabinet Ollivier remplacé par un ministère pris dans la droite, sous la présidence du général Cousin-Montauban, comte de Palikao. (*V.* COUSIN-MONTAUBAN.) Napoléon III dut céder le commandement en chef à Bazaine, mais n'en resta pas moins à l'armée, gênant par sa présence les mouvements déjà si difficiles des troupes. Pendant ce temps, les Prussiens opéraient un double mouvement : Frédéric-Charles marchait sur Metz pour bloquer Bazaine, et le prince royal marchait sur Paris par Nancy et Troyes. Le 14 août, Frédéric-Charles livre à Bazaine, près de Borny, un combat sanglant, et, profitant d'une suspension d'armes convenue pour enterrer les morts, passe sur la rive gauche de la Moselle; aussi, lorsque Bazaine sort, le 16, pour marcher sur Verdun, il est arrêté à Vionville et Mars-la-Tour par 4 corps prussiens. Après une lutte meurtrière, il emporte leurs positions, mais ne peut qu'avancer lentement le 17, et, le 18, est attaqué à Gravelotte par 8 corps ennemis, 4 nouveaux ayant été amenés en toute hâte par Steinmetz et le roi. La bataille fut terrible, et les pertes des Prussiens considérables; mais Bazaine renonça à marcher sur Verdun, et rentra sous Metz. La ville fut investie aussitôt, et une armée de 160,000 hommes immobilisée et réduite à l'impuissance.

Mac-Mahon avait reconstitué à Châlons, grâce à l'activité du ministre Palikao, une armée de 120,000 hommes, avec lesquels il quitta cette ville le 21 août. Mais l'armée était peu disciplinée, démoralisée, et sans confiance dans ses généraux ; le service de l'intendance militaire était défectueux, les vivres et les munitions en retard, et la marche se fit sans ordre de Châlons sur Reims. Si Mac-Mahon eût pu marcher rapidement et directement par Verdun sur Metz, il eût pris la 1re armée allemande devant cette ville entre son armée et celle de Bazaine; mais les indécisions de Napoléon III perdirent tout. On marcha par Rethel et Stenay, ce qui laissa le temps au roi de Prusse, déjà arrivé à Bar-le-Duc, et au prince royal, entré à Châlons, de rétrograder et de marcher sur Sedan avec 300,000 hommes et 1,100 pièces de canon, pour cerner l'armée française sur la frontière de Belgique. Le 30 août, le corps de Failly est surpris à Beaumont et mis en déroute; des renforts venus de Carignan soutiennent devant cette ville une nouvelle lutte; mais Mac-Mahon est forcé de se replier sur Sedan. Le 31, les troupes allemandes franchissent la Meuse après de nouveaux succès à Remilly, et, le 1er septembre, attaquent l'armée française à Sedan. Mac-Mahon, grièvement blessé, cède le commandement au général Ducrot; mais le général de Wimpffen, arrivé d'Algérie la veille, le réclame par droit d'ancienneté. Il est bientôt forcé de rentrer dans la ville et de capituler le lendemain, par ordre de Napoléon III. Un maréchal de France, 39 généraux, 2,225 officiers, 85,000 soldats, sans compter 14,000 blessés, étaient prisonniers, et l'ennemi s'emparait de 450 pièces de campagne et de siège, et de 10,000 chevaux. Environ 15,000 hommes avaient pu se réfugier sur le territoire belge. Napoléon III fut envoyé au château de Wilhemshœhe, près de Cassel.

Pendant ce temps, Paris avait été mis en état de défense, et le général Trochu en avait été nommé gouverneur. Le ministère fit connaître la défaite de Sedan et la captivité de Napoléon III, et proposa la création d'un conseil de défense; il était trop tard, l'indignation nationale exigeait la déchéance de l'empereur et de sa dynastie. La république fut proclamée; le Corps législatif, impuissant et envahi, se dispersa sans résistance, et les députés de Paris, Jules Favre, Gambetta, Crémieux, Jules Simon, Magnin, Picard, Rochefort, Glais-Bizoin, Jules Ferry, formèrent le gouvernement *de la Défense nationale*, sous la présidence du général Trochu, avec adjonction de Dorian, du général Leflô et de l'amiral Fourichon, 4 septembre. Le nouveau gouvernement, aussitôt reconnu dans toute la France, annonça, par un manifeste, qu'il était prêt à traiter avec l'Allemagne et à lui payer une indemnité de guerre, mais qu'il ne cèderait *ni un pouce de terrain, ni une pierre de nos forteresses*. En même temps, il convoquait les collèges électoraux pour le 16 septembre, à l'effet d'élire une Constituante. Mais, avec la pensée de défendre Paris, on y concentra les troupes, en abandonnant la province presque sans défense; et, quand Paris fut menacé d'un investissement prochain, on se contenta d'envoyer à Tours 2 membres du gouvernement, trop âgés et trop peu énergiques, Crémieux et Glais-Bizoin, sans un général, sans un ministre de la guerre. Cependant les Allemands s'avançaient sans résistance : Laon se rendit dès le 9 septembre à la cavalerie prussienne; le 15, Meaux était occupé par le roi de Prusse; le 19, Paris fut entièrement cerné après la déroute d'un corps français à Châtillon, et le quartier général du roi Guillaume établi à Versailles.

Il y avait à Paris 100,000 hommes de troupes de toutes armes, 100,000 mobiles des départements, appelés depuis un mois dans la ville, des marins placés dans les forts, et 360,000 gardes nationaux, répartis en 266 bataillons. Mais, à l'exception des marins, ces masses étaient inexpérimentées, sans discipline, et mal commandées par des officiers qu'elles avaient le droit de choisir. Aussi, avant qu'une telle armée pût être conduite contre les Allemands, ceux-ci eurent le temps de s'établir solidement autour de Paris et de poursuivre, pendant les mois de septembre et d'octobre, les sièges des grandes forteresses de l'Est. Strasbourg, investi dès le 13 août par une armée badoise sous le commandement de Werder, subit un bombardement terrible, et, malgré l'héroïsme du nouveau préfet, Valentin, du général Uhrich et de toute la population, dut se rendre le 28 septembre. Toul avait été prise le 23, après un siège de 6 semaines et un bombardement de 8 jours. Enfin le blocus de Metz avait été continué. Bazaine, après une sortie faite le 1er septembre sur la rive droite de la Moselle, et repoussée (combat de Noiseville), se renferma dans une inaction qui ne fut interrompue qu'un mois plus tard par un simulacre de défense, dans des sorties dirigées sur Thionville (sortie de Saint-Remy, 2 octobre, de Ladonchamps, 7 octobre). On put voir qu'il n'engageait qu'une faible partie de ses troupes, sans chercher jamais à forcer les lignes prussiennes et à se porter vers Paris. On savait que ses ressources étaient loin d'être épuisées, quand il entama des négociations avec Frédéric-Charles. Le général Boyer fut envoyé à Versailles, où on l'abusa par de feintes négociations, jusqu'à ce que Metz fut réduit à l'extrémité. Bazaine capitula le 27 octobre : 3 maréchaux, 50 généraux, 6,000 officiers, 160,000 hommes, furent faits prisonniers, et l'ennemi s'empara de 750 pièces de siège, 400 canons de campagne, 100 mitrailleuses, de 6 forts avec tout leur matériel, et de la place, dont les remparts n'avaient pas même été attaqués. La prise de Strasbourg et de Metz rendit les Allemands maîtres de toute l'Alsace (moins Belfort), de la Lorraine et de la Champagne, et leur rendit la libre disposition de toutes leurs troupes. — Autour de Paris, les Prussiens s'étendaient à 20 ou 25 lieues pour nourrir leur armée, et détachaient même un corps sur Orléans, afin de couper les communications avec le sud de la France. Ce corps, commandé par le prince Albert, après une rencontre indécise à Artenay, 26 septembre, avait été repoussé à Toury par le général de La Motte-Rouge et forcé d'évacuer le Loiret, 5 octobre. Il fut renforcé par tout un corps d'armée bavarois sous Von der Thann, qui refoula les Français à Artenay, 10 octobre. De La Motte-Rouge dut évacuer Orléans, où les Allemands entrèrent, et tout le val de la moyenne Loire fut envahi jusqu'à Vierzon. En même temps, Châteaudun, ville ouverte, était prise et incendiée, 18 octobre, après une héroïque résistance des habitants, soutenus par un corps de francs-tireurs. Dans

l'Est, Werder s'avançait de Vesoul et Gray sur Dijon, où il entrait, 29 octobre, après un combat acharné; le général Cambriels avait pu garantir Besançon.

La nouvelle de tous ces désastres agitait Paris, où le gouvernement, effrayé par les menaces du parti démagogique soulevé par Blanqui, Félix Pyat, Flourens, etc., avait commis la faute d'ajourner les élections pour exercer la dictature. Quelques tentatives de négociations avaient eu lieu : Jules Favre s'était rendu à Ferrières, en septembre, offrant à la Prusse une indemnité pour les frais de la campagne; mais M. de Bismarck ayant demandé l'Alsace et la Lorraine, et, comme conditions préalables d'un armistice, la reddition de Strasbourg et de Toul encore assiégés et l'occupation du mont Valérien, les pourparlers avaient été rompus. Ils furent repris à la fin d'octobre par les soins de Thiers, qui, après avoir visité inutilement Londres, Saint-Pétersbourg, Vienne et Florence, pour procurer à la France le secours militaire ou tout au moins l'intervention diplomatique des grandes puissances, fut chargé de la proposition d'un armistice. Elle échoua contre les prétentions de la Prusse, qui refusait d'autoriser le ravitaillement de Paris pendant la suspension des hostilités, et qui comptait surtout sur l'anarchie intérieure de la capitale. En effet, à la suite d'un échec éprouvé au Bourget le 30 octobre, et à la nouvelle des pourparlers d'armistice coïncidant avec celle de la prise de Metz et de la trahison de Bazaine que le gouvernement aurait voulu pouvoir cacher, le parti révolutionnaire se porta le 31 sur l'Hôtel de ville, fit prisonnière une partie du gouvernement, et proclama la Commune. Mais, au bout de quelques heures, les membres du gouvernement furent délivrés par Ernest Picard et le commandant Ibos; un scrutin fut ouvert le 3 novembre pour demander à la population de Paris de confirmer ou d'annuler les pouvoirs du gouvernement de la Défense nationale, et 350,000 *oui* contre 60,000 *non* se prononcèrent pour son maintien. De graves désordres s'étaient aussi produits dans les départements. La faiblesse de la délégation de Tours laissait le champ libre aux violences des exaltés et l'anarchie gagnait d'instant en instant. Lyon, qui avait devancé Paris même en proclamant la république dès le 3 septembre et en installant une Commune révolutionnaire à l'Hôtel de ville, avait aboli la machine administrative de l'État, supprimé l'armée régulière, les tribunaux criminels et civils, et remplacé les contributions ordinaires par un impôt prélevé sur les riches. A Marseille, des prêtres furent poursuivis, les journaux supprimés, les tribunaux suspendus, la hiérarchie militaire abolie. Des actes arbitraires furent également commis à Toulouse, Saint-Étienne, Nice, etc. L'autorité du gouvernement de la Défense nationale dut être rétablie par l'envoi d'un autre de ses membres : Gambetta, parti de Paris en ballon, arriva à Tours le 9 octobre, joignant les fonctions de ministre de la guerre à celles de ministre de l'intérieur. Il était temps qu'un homme d'action, énergique et passionné, vînt donner à la résistance nationale l'impulsion qui lui manquait; mais c'est dès l'origine qu'on aurait dû lui donner cette mission. Par l'énergie qu'il déploya, par ce qu'il fit, réduit à lui seul, on peut juger ce dont il eût été capable un mois plus tôt. Gambetta appela tous les partis à la défense du pays : une armée fut formée dans l'Ouest sous des chefs vendéens, Charette et Cathelineau, avec les mobiles et les volontaires bretons et les zouaves pontificaux; Garibaldi fut nommé dans l'Est au commandement de toutes les troupes irrégulières, Bourbaki mis à la tête de l'armée du Nord, et d'Aurelle de Paladines envoyé sur la Loire avec les débris de l'armée d'Orléans et les troupes rappelées d'Afrique. Cependant le danger était plus imminent que jamais : 200,000 Allemands étaient disponibles depuis la chute de Metz; 60,000, commandés par Manteuffel, prenaient la route de Reims pour se porter sur Amiens et Rouen; 30,000 renforçaient l'armée devant Paris, et plus de 100,000, sous Frédéric-Charles, marchaient par Troyes et Sens pour se porter à volonté ou sur le centre ou sur Lyon. La fortune sembla pourtant revenir à nos armes par les succès de l'armée de la Loire. D'Aurelle de Paladines, ayant rétabli la discipline par des exemples rigoureux, passa sur la rive droite du fleuve, remporta un premier succès sur Von der Thann à Saint-Laurent des Bois, 7 nov., le battit complètement à Bacon et à Coulmiers, 9, et 10, le rejeta jusque sur Toury, et reprit Orléans. Malheureusement, 2 corps seulement, sur 4 dont se composait son armée, étaient disponibles; il dut se retrancher sur les positions conquises, sans pouvoir marcher au secours de Paris. Cependant le corps de Von der Thann était renforcé à 70,000 hommes sous le grand-duc de Mecklembourg qui venait par Dreux, en même temps que toute l'armée de Frédéric-Charles s'avançait de Sens sur Montargis. Attaquée par les Français le 28 novembre, à Ladon, Mézières et Beaune-la-Rolande, elle les repoussa et les força à se rejeter vers l'Ouest, où Chanzy emporta, le 1er décembre, les positions de Terminiers et de Guillonville, près Patay; elles furent reprises le lendemain par le grand-duc de Mecklembourg, et, le 3, recommença une bataille acharnée où, malgré la belle défense du général de Sonis et le dévouement des zouaves pontificaux, dont le commandant Charette fut grièvement blessé, il fallut reculer sur Orléans. Frédéric-Charles et Mecklembourg, réunissant toutes leurs forces, rejetèrent les Français sur la ville, dont les faubourgs furent bombardés, 4 déc. Les Français l'évacuèrent dans la nuit.

On n'était pas plus heureux à Paris. L'investissement était des plus rigoureux. Les Allemands, obligés de détacher des troupes contre les armées françaises de province, n'avaient pas plus de 200,000 hommes; mais, profitant de la seconde ligne de hauteurs qui entoure la capitale, des bois et des villages qui couvrent la banlieue, ils avaient formé 3 lignes concentriques, défendues sur leur front par plus de 800 pièces de campagne en attendant les pièces de siège, par des retranchements en terre, par des maisons et des murs crénelés, par des abattis d'arbres, et reliées entre elles par des patrouilles incessantes de cavalerie et par des fils télégraphiques. Ces travaux étaient achevés avant que les troupes de Paris fussent en état de faire une sortie sérieuse. Trochu crut pouvoir tenter un effort, et, en même temps qu'il faisait une fausse démonstration vers Saint-Cloud, il porta la plus grande partie de ses forces sur la Marne, 30 novembre; on arriva jusqu'à Champigny et Villiers; mais on dut, après de sanglantes rencontres, renoncer à forcer les lignes et rentrer dans le bois de Vincennes, 3 décembre. La défaite sembla définitive quand on put apprendre ce qui se passait dans le Nord. L'armée de Manteuffel avait triomphé aux combats de Boves, Villers-Bretonneux et Dury, et occupé Amiens, 28 novembre. Puis, descendant sur la Normandie, mal défendue par de petits corps indépendants l'un de l'autre en face d'un ennemi si concentré, Manteuffel entra dans Rouen, 5 décembre. La Seine-Inférieure, à l'exception de la péninsule du Havre, et l'Eure tombèrent au pouvoir de l'ennemi, qui se relia facilement avec l'armée de siège et avec celle de Mecklembourg. Le résultat immédiat fut que la délégation gouvernementale dut se transférer de Tours à Bordeaux.

Malgré tous ces revers, l'énergie de la défense ne faiblissait pas. Gambetta rétablit l'ordre à Toulouse et à Marseille où la démagogie régnait en maîtresse, à Lyon où elle venait d'assassiner le commandant de la garde nationale, Arnaud, et dissout la ligue du Midi qui, sous prétexte d'organiser la défense du Sud, brisait l'unité nationale en face de l'ennemi. D'Aurelle de Paladines fut remplacé par Bourbaki, pour reconstituer les troupes au S. de la Loire; Chanzy fut chargé de prendre le commandement de toute l'armée au N. du fleuve. Tous les hommes mariés au-dessous de 40 ans furent appelés sous les drapeaux, et divisés en 3 bans, qui durent être répartis, du 1er au 20 décembre, en 11 camps dont les moins considérables contiendraient 60,000 hommes et les plus grands 250,000. Ce dernier décret ne put être exécuté.

Cependant Mecklembourg, ne laissant aucun repos à l'armée de Chanzy, l'attaqua tous les jours, du 7 au 10 décembre, à Meung et à Saint-Laurent des Bois, près de la forêt de Marchenoir; il éprouva des pertes considérables, tout en forçant Chanzy à se retirer sur le Loir. Il l'attaqua de nouveau à Fréteval, 14, et en avant de Vendôme, 15, et ne put l'empêcher d'être rejoint par des renforts venus de Bretagne et de s'établir près du Mans. Frédéric-Charles, de son côté, avait attaqué l'armée de Bourbaki, l'avait repoussée au delà de Vierzon, et, descendant la Loire, s'était emparé de Tours après un bombardement sans objet, puisque la ville était sans défense. Quand son armée et celle de Mecklembourg eurent reçu des renforts, les 2 généraux prussiens se portèrent pour envelopper Chanzy qui avait repris l'offensive sur Vendôme. Frédéric-Charles l'attaqua le 10 janvier 1871 dans les positions de Montfort et de Jupille, en avant du Mans, et le força de se replier. Le lendemain, Chanzy eut à lutter au Mans même contre les 2 armées allemandes réunies, et dut battre en retraite après l'abandon d'une position importante par des mobilisés de Bretagne; poursuivi encore le 13 à Conlie et à Beaumont, le 15 à Vaiges, il put enfin atteindre Mayenne et Laval. Alençon fut occupé le 16 par Mecklembourg. La basse Normandie, ouverte comme la haute, était occupée, et toute espérance perdue de ce côté pour Paris. Il en était de même dans le Nord. Faidherbe, successeur de Bourbaki, avait d'abord coupé avec audace les communications des Allemands en prenant Saint-Quentin et Ham, et en occupant la ligne de l'Oise. Manteuffel vint l'attaquer à Pont-Noyelles, le 23 déc., et chaque parti s'attribua la victoire, Faidherbe n'ayant abandonné que le lendemain ses positions et sans être poursuivi; cette retraite lui était commandée par le délabrement de son armée à peine vêtue par un froid de 10 degrés et n'ayant pour toute nourriture que du pain gelé. Il se retira sur Arras, où il refit

ses approvisionnements, et attaqua de nouveau l'ennemi en avant de Bapaume, 2-3 janvier. Les Prussiens furent repoussés dans cette ville, et durent l'évacuer quelques jours après, mais en s'emparant de Péronne. Faidherbe les poursuivit, les délogea le 17 du bois de Buire, en avant de Péronne, et occupa Vermand, tint tête le 18 à toute l'armée de Gœben, mais dut se retirer sur les hauteurs en avant de Saint-Quentin, où se livra, le 19, une bataille acharnée; l'armée du Nord recula sur Cambrai. — Mais les plus grands désastres étaient du côté de l'Est. L'armée reconstituée par Bourbaki s'élevait à 120,000 hommes. Au lieu de marcher avec ces forces sur Paris pendant que Chanzy attirait Frédéric-Charles et Mecklembourg à l'ouest, il reçut de Gambetta l'ordre de débloquer Belfort et de tenter une diversion sur l'Allemagne. Un froid rigoureux, l'inexpérience des soldats et des officiers, le mauvais service de l'intendance, retardèrent la marche; arrivée le 2 janvier à Dijon, l'armée ne put attaquer que le 9, à 25 lieues seulement, les troupes de Werder à Villersexel, près de Vesoul. Werder recula, mais eut le temps de se retrancher sur la Lisaine, à 2 lieues de Belfort, d'où, 8 jours seulement après, on tenta de le déloger, à Héricourt. On échoua, et l'on dut reculer devant Manteuffel, accouru avec des renforts énormes au secours de Werder. Pendant qu'une partie des troupes prussiennes simulait une attaque sur Dijon pour y retenir Garibaldi, le gros de l'armée de Manteuffel marchait rapidement sur Pontarlier pour nous couper la retraite. On n'eut que le temps de se jeter en Suisse, où 85,000 Français sans pain et presque sans vêtements reçurent l'hospitalité.

Tout espoir de secours extérieur était donc perdu pour Paris. Le 27 déc., les Prussiens commencèrent le bombardement des forts de l'est, de la forte position du plateau d'Avron dont ils s'étaient emparés; le 2 janvier, ce fut le tour des forts du sud, et, du 5 au 27, les quartiers de la rive g. furent écrasés d'obus, sans sommation préalable et malgré la protestation du corps diplomatique et consulaire. La défense était devenue presque impossible; les vivres et le charbon commençaient à devenir rares, et la plupart des chevaux avaient servi à l'alimentation; ceux qui survivaient pouvaient à peine traîner l'artillerie. Les Parisiens, qui avaient d'abord accordé une entière confiance au gouvernement et aux chefs militaires, leur reprochaient de ne pas avoir su tirer parti des éléments de défense que leur offrait le patriotisme de la population. La garde nationale croyait que tout pouvait encore être sauvé par *une sortie torrentielle*. Le parti démagogique accusait le gouvernement de trahison, et, pour répondre à tous ces reproches, Trochu commanda une sortie vers Montretout et Buzenval, 19 janvier. Mais l'artillerie, retardée par l'encombrement des chemins, ne put arriver à temps, et les troupes françaises, impuissantes contre des murailles crénelées, furent décimées et forcées de rentrer dans Paris. Ce fut un prétexte pour le parti démagogique de tenter un nouveau coup : le 22 janvier, les révolutionnaires se portèrent à l'Hôtel de Ville, demandant l'établissement de la Commune et le renversement du gouvernement. Mais ils furent repoussés par les bataillons demeurés fidèles. Les Allemands profitaient de cette anarchie et bombardaient au N. le fort et la ville de Saint-Denis. Le gouvernement jugea la défense impossible; la nourriture était rationnée à 25 grammes de viande et à 300 grammes d'un pain détestable, dont il n'y avait plus que pour 10 jours; il songea à traiter. Jules Favre se rendit à Versailles, où fut signé, le 28 janvier, l'armistice qui suspendait les hostilités jusqu'au 19 février. Paris payait une contribution de guerre de 200 millions; la garnison était prisonnière de guerre, sauf une division de 12,000 hommes; la garde nationale conservait ses armes; les forts extérieurs étaient occupés par l'armée allemande; une Assemblée devait se réunir à Bordeaux pour décider si la guerre serait continuée, ou à quelles conditions la paix serait faite.

Les élections furent fixées au 8 février; mais Gambetta refusa de reconnaître l'armistice, proclama la guerre à outrance, et déclara inéligibles les anciens ministres et serviteurs de l'empire et les anciens candidats officiels du Corps législatif depuis 20 ans. Il fallut l'intervention énergique du gouvernement de Paris, représenté par M. Jules Simon, et la menace que firent les Allemands de reprendre les hostilités, pour mettre fin à cette tentative désespérée. Sauf à Paris et dans quelques grandes villes, où les candidats révolutionnaires eurent la majorité, les électeurs envoyèrent à l'Assemblée des députés conservateurs dont beaucoup étaient royalistes, et presque tous convaincus de la nécessité de la paix. Thiers fut élu dans 26 départements, et, dès la première séance, nommé par l'Assemblée chef du pouvoir exécutif, 19 février. L'armistice avait été prolongé pour permettre de discuter les conditions de la paix. Les préliminaires furent signés à Versailles le 26 février, et ratifiés le 1er mars par l'Assemblée de Bordeaux : une fraction de l'armée allemande (30,000 hommes) occupait dans Paris les Champs-Élysées jusqu'à la ratification des préliminaires (ils n'y restèrent que du 1er au 3 mars); toute l'Alsace, moins les environs de Belfort et le tiers de la Lorraine, c.-à-d. les arrondissements de Metz, Thionville et Sarreguemines dans la Moselle, ceux de Château-Salins et de Sarrebourg dans la Meurthe, et 2 cantons de l'arrondissement de Saint-Dié dans les Vosges, environ 14,500 kil. carr. et 1,638,000 hab., étaient cédés à l'empire allemand; une contribution de guerre de 5 milliards devait être payée dans l'espace de 3 ans. L'armée allemande évacuait aussitôt les forts de la rive g. et tous les départements au S. de la Seine; elle continuait, jusqu'à parfait payement de l'indemnité, à occuper les départements de l'Est au moyen de troupes payées par la France.

L'ère des désastres n'était pas terminée. La guerre civile allait succéder à la guerre étrangère, sous les yeux mêmes des Prussiens spectateurs. Les déceptions de la défense de Paris et la conviction profonde que, mieux dirigée, elle eût pu mieux réussir, avaient laissé au cœur de la population des sentiments de colère, dont le parti révolutionnaire profita. La garde nationale de Paris, composée en majorité d'ouvriers déshabitués depuis 6 mois du travail, recevant une paye de 30 sous par jour, prêtait une oreille docile aux déclamations haineuses des agitateurs. Les clubs et les journaux ne cessaient de retentir d'accusations contre la prétendue trahison du gouvernement de la Défense nationale, et bientôt contre les tendances monarchistes de l'Assemblée de Bordeaux; les préliminaires de paix et l'entrée des Prussiens dans Paris portèrent leur colère à son comble. Sous le prétexte insensé que le gouvernement voulait livrer aux Allemands les canons de la garde nationale, ils s'emparèrent de plusieurs centaines de pièces et les transportèrent, en partie, à Montmartre. Le gouvernement temporisa d'abord; mais, le 15 mars, un comité central de 20 délégués s'étant formé de membres de l'Internationale, le danger devint imminent; le 18, le gouvernement fit attaquer Montmartre, et l'on s'empara d'abord aisément des canons; seulement, les attelages tardant à venir, les gardes nationaux, obéissant au Comité central, eurent le temps de circonvenir les troupes régulières dont 2 bataillons passèrent de leur côté. Le général Vinoy, craignant que la défection ne gagnât les autres, abandonna les pièces, et se replia au Champ de Mars.

L'insurrection fut bientôt maîtresse de toute la ville, et le Comité central inaugura son pouvoir en laissant fusiller à Montmartre les généraux Lecomte et Clément Thomas. Il s'empara de l'Hôtel de Ville et de tous les ministères, le gouvernement s'étant retiré sur Versailles, où l'Assemblée venait de s'établir, après le départ des Allemands. Le Comité central prétendit n'avoir pris les armes que pour défendre la république menacée par les passions réactionnaires de l'Assemblée et pour assurer à Paris l'intégrité de ses droits municipaux; il convoqua les électeurs, à l'effet de nommer une Commune de Paris. Une tentative de conciliation fut faite d'abord par les maires de Paris nommés au suffrage universel pendant le siège, et par l'amiral Saisset, nommé par Thiers commandant en chef de la garde nationale. Mais le Comité central ne voulait pas de réconciliation, et une manifestation sans armes, faite le 22, fut reçue à coups de fusil par les gardes nationaux du Comité, à la place Vendôme. La bourgeoisie de Paris, mécontente d'ailleurs des deux lois sur les loyers et les échéances que venait de voter l'Assemblée, ne prit aucune part aux élections, qui donnèrent à Paris une Commune de 80 membres, choisis parmi les apôtres jacobins de la République universelle ou parmi les adeptes de l'Internationale et des doctrines socialistes : Félix Pyat, Delescluze, J. Vallès, Flourens, Rigaut, Ferré, Grousset, Assi, etc.

La Commune gouverna Paris du 26 mars au 21 mai. Le Comité central, qui avait promis de se dissoudre après les élections, n'en fit rien : il domina au contraire la Commune, sous le nom de laquelle il gouvernait. Cette étrange administration organisa bientôt une véritable terreur. Au lieu de rester simple autorité municipale, elle agit en véritable gouvernement, supprimant les armées permanentes, mais imposant le service obligatoire dans la garde nationale, décrétant la séparation de l'Église et de l'État, la confiscation des biens des communautés religieuses, la démolition de la maison de Thiers *le bombardeur*, créant sous le nom de *cours martiales* des tribunaux exceptionnels, s'emparant des caisses publiques et des revenus appartenant à l'État. Rien ne fut respecté : des prêtres, entre autres l'archevêque de Paris, furent emprisonnés comme otages, les églises profanées et transformées en clubs, tous les citoyens sous le coup d'arrestations arbitraires ou enrôlés de force dans les troupes de la Commune, entre 20 et 40 ans, les propriétés privées violées comme la propriété publique, les journaux modérés suspendus et remplacés par des feuilles odieuses : *le Cri du peuple*, *le Vengeur*, *le Père Duchêne*, *l'Affran-*

chi, qui prêchaient la guerre civile et le meurtre. Un des rédacteurs du *Siècle,* Gustave Chaudey, républicain sincère et courageux, fut condamné à mort et fusillé.

Cependant le gouvernement de Versailles s'occupait de réorganiser une armée pour l'opposer aux bataillons insurgés, dont les éléments honnêtes se gonflaient de la lie de la populace et de soldats déserteurs, sous les ordres de déclassés et d'aventuriers cosmopolites : Italiens, Belges, Roumains et Polonais. Ces bandes, commandées par Henry, Duval et Flourens, ayant voulu marcher sur le mont Valérien, furent écrasées par l'artillerie du fort, et leurs généraux tués. Mais la trahison leur avait livré les forts du sud. Du 2 avril au 21 mai, il fallut faire le siège de ces forts et resserrer Paris du côté de Neuilly et d'Auteuil, qui furent presque anéantis. A mesure que le siège avançait, la Commune redoublait de fureur; elle entassait les otages dans les prisons, excitait par des proclamations mensongères les colères de ses bandes, abattait la colonne Vendôme, 16 mai, sous les yeux des Allemands maîtres de tous les forts de la rive droite, enfin réquisitionnait le pétrole et les autres matières inflammables, avec l'intention avouée hautement, mais à laquelle on ne voulut d'abord pas croire, de brûler Paris. La défense avait été dirigée tour à tour par Cluseret et Rossel, l'un et l'autre emprisonnés par la Commune elle-même comme suspects, puis par Delescluze, délégué civil à la guerre. Enfin les forts d'Issy et de Vanves ayant été pris, l'armée entra le 21 mai dans Paris, dont les portes lui furent ouvertes par un piqueur des ponts et chaussées, M. Ducatel. La ville était hérissée de barricades; mais l'attaque fut admirablement conduite par le maréchal de Mac-Mahon et les généraux placés sous ses ordres, les barricades tournées, et, en 2 jours, la moitié occidentale de Paris fut au pouvoir de l'armée. Les insurgés se replièrent, incendiant les points qu'ils ne pouvaient plus défendre, les palais de la Légion d'honneur et du conseil d'État, ceux des Tuileries et du Palais-Royal, l'Hôtel de Ville, le Ministère des finances, la Préfecture de police et le Palais de justice, les Gobelins, les Docks de la Villette, le Grenier d'abondance, et nombre de maisons particulières dans le faubourg Saint-Germain, la rue Royale, les environs de l'Hôtel de Ville et la Bastille. Chassée de ces quartiers, la Commune se retira à la mairie du XI^e arrondissement, d'où elle ordonna le massacre des otages détenus à la Roquette, l'archevêque, plusieurs prêtres, le président Bonjean, et un grand nombre de gendarmes et de sergents de ville faits prisonniers. Un assez grand nombre de chefs parvinrent à s'enfuir, entre autres Félix Pyat, abandonnant au peloton d'exécution les malheureux qu'ils avaient égarés; quelques-uns se firent tuer, comme Delescluze; les autres se cachèrent, et furent découverts plus tard; plusieurs dirigèrent la défense jusqu'à la fin, et, retirés dans le quartier de Belleville, ils lancèrent du haut du cimetière du Père-Lachaise un grand nombre d'obus qui allumèrent de nouveaux incendies dans Paris. La lutte ne finit que le 28 dans l'après-midi, après des combats corps à corps au milieu des tombes du cimetière et une sorte de chasse dans les carrières et les jardins de ce quartier escarpé. On évalue à 20,000 le nombre des insurgés qui périrent dans ces 8 journées, à plus de 30,000 ceux qui furent pris et dirigés sur Versailles pour être jugés.

Pendant ce temps, les négociations avaient continué pour un traité définitif entre la France et l'Allemagne, d'abord à Bruxelles, puis à Francfort. Il fut signé dans cette dernière ville, le 10 mai. Nous obtenions un plus grand rayon autour de Belfort, en échange de quelques communes cédées dans la Moselle; mais la Prusse, prétendant que la guerre civile diminuait la sûreté de son gage, aggravait les conditions financières : ce n'était plus après le payement du premier, mais après celui du troisième demi-milliard qu'elle devait évacuer les forts situés au N. de Paris et les départements voisins de la capitale.

Depuis la réduction du parti insurrectionnel, Paris reçut une nouvelle organisation. Un gouverneur militaire y fut établi, exerçant l'autorité que confère l'état de siège; pour l'administration civile, un préfet de la Seine fut replacé à la tête de Paris, mais avec l'assistance d'un conseil municipal de 80 membres, un par quartier (élections du 23 juillet). L'Assemblée nationale maintint à Versailles le siège du gouvernement, mais changea le titre de chef du pouvoir exécutif que portait Thiers en celui de *président de la République française,* et donna aux pouvoirs du président une durée égale à la sienne.

L'administration de Thiers fut conciliatrice, le ministère composé de modérés des différents partis, l'armée réorganisée, la tranquillité et la confiance rétablies si promptement, que 2 emprunts, l'un de 2 milliards, l'autre de 3 milliards, purent être émis et plusieurs fois couverts non seulement par des souscriptions françaises, mais aussi par des demandes étrangères. Thiers, pensant qu'il fallait à la France un gouvernement stable, demanda, dans son message du 13 oct. 1872, que l'Assemblée organisât définitivement la république Les partis monarchiques, irrités, cherchèrent alors à le renverser. Profitant de la faute du parti radical qui avait fait nommer à Paris M. Barodet contre M. de Rémusat, ami personnel du président, 106 députés demandèrent que le gouvernement adoptât une politique résolument conservatrice. L'Assemblée s'étant prononcée à une majorité de 16 voix contre Thiers, celui-ci donna sa démission, 24 mai 1873, et fut remplacé par le maréchal de Mac-Mahon; le duc de Broglie fut le principal ministre.

Le nouveau gouvernement profita d'abord des succès préparés par celui qui l'avait précédé. L'emprunt permit de devancer le payement total de l'indemnité de guerre, dont le dernier terme fut acquitté le 5 septembre, et les Allemands évacuèrent la France. Cet heureux événement, joint à la *fusion,* c'est-à-dire à la réconciliation opérée peu auparavant entre les 2 branches de la maison de Bourbon (visite du comte de Paris au comte de Chambord, 5 août), fit espérer aux monarchistes, maîtres du pouvoir, le rétablissement de la royauté légitime. Mais le comte de Chambord (*V. ce nom*) ayant refusé d'accepter des conditions et surtout le drapeau tricolore, Mac-Mahon dut, comme Thiers, demander à l'Assemblée de donner au gouvernement un caractère de stabilité. Le 19 novembre, son titre et son pouvoir furent prorogés pour 7 ans, et, le 4 déc., une commission de 30 membres fut chargée d'élaborer les lois constitutionnelles.

Cependant l'inquiétude persistait dans le pays; on ne voyait établi qu'un pouvoir personnel, le *Septennat*, attaqué sans cesse par ceux-mêmes qui l'avaient proclamé dans l'espérance qu'il céderait prochainement la place au gouvernement préféré par eux. Quand le ministère de Broglie essaya de présenter un projet de loi sur l'organisation d'une première Chambre, il fut renversé par la coalition des divers partis irrités contre lui, 16 mai 1874, et un nouveau cabinet constitué sous la présidence du général de Cissey, 23 mai. Cette impuissance des partis extrêmes, les élections partielles presque partout favorables aux républicains et l'esprit de modération dont ce dernier parti comprenait de mieux en mieux la nécessité, amenèrent la formation d'une majorité nouvelle, composée des centres et de la gauche modérée. En même temps, l'appel pressant fait par le président de la république à l'Assemblée (message de novembre 1874) de voter les lois constitutionnelles qu'il jugeait nécessaires au bien du pays, décida le vote de la *constitution du* 25 *février 1875,* complétée par la loi organique du 30 novembre. (*V. plus haut.*) Un nouveau ministère, sous la direction de M. Buffet, fut choisi pour présider à cette organisation nouvelle. La loi électorale, la loi sur la transmission des pouvoirs publics, furent votées; et l'année 1876 vit la France en possession d'un gouvernement régulier.

Toutefois l'accord ne s'établit pas immédiatement entre les pouvoirs publics. Les élections de fév. 1876 avaient amené à la Chambre une majorité républicaine, tandis qu'au Sénat, la majorité appartenait aux monarchistes, divisés entre eux, mais d'accord dans leur hostilité contre la république. Mac-Mahon sembla d'abord vouloir gouverner avec la majorité républicaine de la Chambre; M. Buffet, qui avait échoué dans 4 circonscriptions, fut remplacé par 2 ministères, où dominait l'élément républicain (ministère Dufaure, 9 mars 1876; ministère Jules Simon, 13 déc. 1876). Mais, cédant aux conseils de son entourage, le président congédia M. Jules Simon, 16 mai 1877, et forma, sous la présidence du duc de Broglie, un cabinet tout entier légitimiste et bonapartiste (MM. de Fourtou, intérieur; Decazes, affaires étrangères; Brunet, de Meaux, etc.). La majorité vota, à la majorité de 363 voix, un ordre du jour de défiance. La Chambre fut alors prorogée puis dissoute par le Sénat, sur la demande du gouvernement, 25 juin, qui, en l'absence des Assemblées, exerça une espèce de dictature. Il révoqua un grand nombre de fonctionnaires, multiplia les procès de presse et usa de tous les moyens pour peser sur les élections. Ses efforts échouèrent contre la prudence et la discipline du parti républicain, dirigé par Thiers, et, après sa mort, par Gambetta. Les élections du 14 octobre lui donnèrent une victoire complète dans la Chambre des députés, et celles du 4 novembre dans les conseils généraux et d'arrondissement. Mac-Mahon déclara d'abord que dans aucun cas il ne céderait, qu'il irait jusqu'au bout, 8 novembre, et il forma un nouveau ministère composé de membres étrangers aux Chambres, sous la présidence du général de Rochebouet, dont les premières mesures semblèrent annoncer les préparatifs d'un coup d'État. On était à la veille d'une guerre civile, la Chambre ne voulant pas même entrer en relations avec le ministère et menaçant de refuser le budget. Devant l'attitude du Sénat et du pays, Mac-Mahon dut céder

et former un nouveau ministère Dufaure, 13 déc. L'année 1878 s'ouvrit sous de meilleurs auspices. L'Exposition universelle fut inaugurée le 1er mai, et Paris célébra la fête du 30 juin au milieu d'une allégresse universelle. Les élections de janvier 1879 ayant amené au Sénat une majorité républicaine, le maréchal de Mac-Mahon donna sa démission. En quelques heures et sans aucune agitation, la transmission des pouvoirs fut accomplie. Le Congrès s'assembla et nomma M. Jules Grévy président de la république, 30 janvier 1879. Le Sénat, la Chambre des députés et le pouvoir exécutif se trouvèrent pour la première fois dévoués d'un commun accord au gouvernement républicain.

Après l'élection de M. Grévy, M. Waddington remplaça M. Dufaure comme président du conseil, 5 février 1879. Le Congrès se réunit de nouveau le 19 juin, et décida le retour à Paris du gouvernement et des Chambres. L'amnistie fut votée en juillet. M. de Freycinet, ministre des travaux publics, s'occupa, avec une grande activité, de mettre à exécution ses projets pour le rachat et l'achèvement des chemins de fer d'intérêt local, la constitution d'un réseau de l'État, l'amélioration des voies navigables et des ports de commerce. Président du conseil depuis le 27 déc. 1879, il appuya les mesures proposées par M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, pour la transformation du conseil supérieur et des conseils académiques, et pour la revision de la loi de 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur. La suppression des *jurys mixtes* fut votée sans difficulté, mais l'article 7, qui interdisait l'enseignement aux membres des congrégations non autorisées, fut rejeté par le Sénat. Le gouvernement répondit par les *décrets du 29 mars*. En vertu des lois *existantes*, il dispersa les jésuites et ferma leurs collèges, juin-septembre 1880. M. de Freycinet aurait voulu ne pas aller plus loin. Il négociait avec le saint-siège, avec les évêques pour décider les autres ordres à faire acte de soumission. Mais ses projets de conciliation n'étant pas approuvés par ses collègues, il se retira le 23 septembre. M. Jules Ferry lui succéda, et, en novembre 1880, toutes les congrégations d'hommes non reconnues par la loi furent dispersées au milieu d'une vive agitation. Cependant les élections législatives de janvier 1881 renforcèrent encore la majorité républicaine. La droite ne put faire entrer à la Chambre que 85 de ses membres. Le ministère obtint sans peine les crédits nécessaires pour l'expédition tunisienne, avril-mai 1881 (*V.* Tunisie), malgré les violentes attaques des partis extrêmes et les critiques à peu près unanimes dirigées contre l'administration de la guerre. Mais l'opinion publique appelait depuis longtemps Gambetta à la tête des affaires. Ses amis et ses adversaires s'accordaient à reconnaître qu'il exerçait une influence prépondérante sur la marche du gouvernement, et, de toute part, on le pressait d'échanger ce *pouvoir occulte* contre la présidence du conseil. Il y fut appelé le 14 novembre 1881, et, se réservant le portefeuille des affaires étrangères, il prit pour collègues MM. Waldeck-Rousseau à l'intérieur, Paul Bert à l'instruction publique, Allain-Targé aux finances, Cazot à la justice, le général Campenon à la guerre. (*V.* Gambetta.) Le nouveau cabinet ne trouva pas à la Chambre l'accueil auquel on pouvait s'attendre. La presse et le public ne lui furent pas plus favorables, et il eut bientôt à se défendre contre les accusations les plus diverses, souvent même les plus contradictoires. Les uns le pressaient d'agir et reprochaient ironiquement au *grand ministère* d'ajourner indéfiniment les réformes promises. D'autres, en plus grand nombre, s'élevant contre les *tendances autoritaires* de Gambetta, parlaient sans cesse de *pouvoir personnel* et même de *dictature*. Les journaux républicains critiquèrent vivement les nominations du général de Miribel comme chef de l'état-major général et de M. Weiss à la direction politique des affaires étrangères. Les négociations entamées avec l'Angleterre, en vue d'une intervention commune en Égypte, effrayèrent ceux qui craignaient par-dessus tout de voir la France entraînée dans de nouvelles complications européennes. La majorité de la Chambre s'était émue de toutes ces attaques. Elle était pourtant indécise, et défiante plutôt qu'hostile, lorsqu'en janvier 1882, quelques jours seulement après les élections sénatoriales, dans lesquelles les républicains avaient de nouveau triomphé, Gambetta déposa un projet pour la revision de la constitution. La commission chargée de l'examiner acceptait à l'unanimité le principe de la revision, mais elle repoussait 2 articles importants du projet ministériel : la limitation des pouvoirs du Congrès et la substitution, pour l'élection des députés, du scrutin de liste au scrutin d'arrondissement. La Chambre fut du même avis. Elle donna tort au ministère, et Gambetta se retira, 26 janvier. M. de Freycinet revint au pouvoir, avec MM. Goblet à l'intérieur, Léon Say aux finances et Jules Ferry à l'instruction publique, 30 janvier. La revision fut ajournée d'un commun accord. La loi qui établit la gratuité et l'obligation de l'enseignement primaire et la neutralité religieuse dans les écoles publiques fut votée par le Sénat et promulguée le 28 mars. Mais l'existence même du cabinet ne tarda pas à être compromise par les vives discussions qui s'élevèrent à propos du budget de 1883, des lois présentées par M. Goblet pour accroître l'autonomie des départements et des communes et de la réforme projetée de la magistrature. Les événements d'Égypte déterminèrent la crise. La Chambre, opposée à toute intervention, même restreinte, rejeta un crédit de 9 millions demandé par M. de Freycinet pour la protection du canal de Suez. M. Duclerc fut alors nommé président du conseil, 7 août 1882. Les troubles de Montceau-les-Mines et les criminels attentats des *anarchistes* de Saône-et-Loire surprirent l'opinion publique, sans l'effrayer, et les manifestations royalistes du Midi ne parurent pas menacer sérieusement le gouvernement de la république. Mais M. Duclerc crut devoir donner sa démission à la suite de l'agitation produite par le manifeste du prince Jérôme-Napoléon, 28 janvier 1883. Son successeur, M. Fallières, ne put faire accepter par le Sénat son projet de loi sur les *prétendants*, voté par la Chambre des députés. Le ministère du 21 février 1883, présidé par M. Jules Ferry, mit en non-activité par retrait d'emploi le duc d'Aumale, général de division, le duc de Chartres, colonel de chasseurs à cheval, et le duc d'Alençon, capitaine d'artillerie. Il réprima sans peine les manifestations tentées à Paris par les anarchistes, dans les journées des 9 et 18 mars. M. Tirard, ministre des finances, présenta le 19 avril une loi votée par les Chambres et promulguée le 27 pour la conversion de la rente 5 p. 100 en 4 1/2, avec remboursement facultatif pour les créanciers de l'État qui n'accepteraient pas la conversion. Les manifestations hostiles qui accueillirent à Paris le roi d'Espagne, Alphonse XII, arrivant d'Allemagne, amenèrent une complication diplomatique, dont l'intervention personnelle du président de la république facilita l'apaisement, 29-30 sept. Le ministère fut modifié par la retraite du général Thibaudin, remplacé à la guerre par le général Campenon, 5 octob., et par celle de M. Challemel-Lacour, ministre des affaires étrangères, 20 nov. M. Jules Ferry prit la direction de ce ministère, en conservant la présidence du conseil, et M. Fallières fut nommé ministre de l'instruction publique. En 1884, les Chambres votèrent la loi sur les syndicats professionnels (fév.), la nouvelle loi municipale (avril), et la loi sur le divorce (juillet). Elles se réunirent en Assemblée nationale à Versailles, du 4 au 13 août, pour reviser la constitution et adoptèrent : la suppression des prières publiques au début de chaque session et la *déconstitutionnalisation* de la loi électorale du Sénat. Les deux Chambres ensuite votèrent la suppression, par voie d'extinction, des sénateurs inamovibles et la répartition de leurs sièges entre les départements, 8-9 déc. Les élections sénatoriales du 25 janv. 1885 furent favorables aux républicains. — A l'extérieur, le gouvernement français a pris part à la conférence de Londres, 28 juin-2 août, pour le règlement de la question égyptienne et à la conférence de Berlin, nov. 1884-fév. 1885, au sujet des établissements européens dans les régions du Congo et du Niger. Il s'est efforcé, surtout depuis 1880, d'étendre nos possessions coloniales et d'ouvrir de nouveaux débouchés au commerce français. En Océanie, les îles Taïti, Mooréa, Tétiaroa et Méhétia ont été annexées en 1880, les îles Tubuaï, Raivavaé, Rapa, Touamotou et Gambier, en 1881. En Afrique, le traité de Kasr-el-Saïd ou du Bardo, signé, à la suite d'une courte et heureuse campagne, le 12 mai 1881, a donné à la France le protectorat de la Tunisie, dont la réorganisation administrative, financière et militaire, a déjà donné les plus heureux résultats. Des études sérieuses ont été commencées pour mettre à exécution le projet du lieutenant-colonel Roudaire : percer l'isthme de Gabès et créer une mer intérieure africaine dans la région des chotts. Le projet d'un chemin de fer transsaharien, entre l'Algérie et le Soudan, a été provisoirement abandonné après la désastreuse issue de la seconde expédition Flatters, fév. 1881 ; mais, dans la région du haut Sénégal, l'influence française s'est étendue jusqu'au Niger et le colonel Borgnis-Desbordes a pris possession de Bammakou sur ce dernier fleuve, 7 fév. 1883. Dans l'Afrique australe, M. Savorgnan de Brazza a fondé le poste de Franceville, sur l'Ogooué et celui de Brazzaville, sur la rive dr. du Congo, 1880-83. A Madagascar, une expédition navale a rétabli le protectorat français sur la côte N.-O., habitée par les Sakalaves et occupé sur la côte E. Tamatave, Vohémar et plusieurs autres points, pour obliger les Hovas à reconnaître nos droits et à observer les traités, 1882-85. Enfin, sur la côte orientale de l'Afrique, à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb, M. Soleillet a fondé, en 1882, un établissement à Obock, dont le territoire, acheté dès 1862 par M. H. Lambert, n'avait pas été occupé par les Français. En Asie, les explorations de Doudart de Lagrée, de Francis Garnier et de M. Dupuis, 1867-73, avaient fait connaître la navigabilité du fleuve Rouge ou Song-Koï et l'importance commerciale du Tonkin. Le traité de 1874,

qui nous donnait le protectorat de ce pays, n'ayant pas été exécuté, le gouvernement français se décida à en prendre possession. La mort du commandant Rivière, tué à Hanoï, 19 mai 1883, fut vengée par le bombardement des forts de la rivière de Hué, 18-20 août, et le 25, un traité signé à Hué par M. Harmand plaça l'empire d'Annam sous notre protectorat. La Chine, qui prétendait exercer sur cet empire des droits de suzeraineté tombés depuis longtemps en désuétude, protesta contre ce traité, et, pendant que les troupes françaises, successivement commandées par l'amiral Courbet et le général Millot, occupaient, l'une après l'autre, les citadelles du Tonkin et les repaires des *Pavillons noirs*, le gouvernement chinois cherchait à tromper la France par de feintes négociations et à exploiter contre nous la jalousie de l'Angleterre. Le traité de Tien-Tsin, signé par le commandant Fournier et le vice-roi Li-Hung-Chang, 11 mai 1884, fut presque aussitôt violé par les Chinois (combat de Bac-Lé, 23 juin). Les relations diplomatiques furent alors rompues entre la France et la Chine. La flotte française occupa Kelung, dans l'île de Formose, 5 août, et l'amiral Courbet bombarda l'arsenal de Fou-tchéou, 23 août. Les renforts envoyés de France et d'Algérie permirent aux généraux Brière de l'Isle et Négrier de chasser les Chinois du Tonkin, après une glorieuse et pénible campagne, par la victoire de Kep, 9 oct. 1884, et la prise de Lang-Son, 13 fév. 1885. Malheureusement, la disproportion des forces, dans les combats du 23 et du 24 mars, empêcha nos troupes de conserver leurs avantages. Le général Négrier fut blessé et les Français durent évacuer Lang-Son. La nouvelle de cet échec surexcita l'opinion et amena la chute du ministère Ferry, 30 mars. Un nouveau ministère se constitua le 6 avril, sous la présidence de M. Brisson, ministre de la justice, avec M. de Freycinet comme ministre des affaires étrangères. Pendant ce temps, la flotte française avait maintenu le blocus partiel des côtes de Formose; l'amiral Courbet avait détruit, à l'aide de ses canots torpilleurs, 2 bâtiments chinois à Shei-poo, 15 fév., et occupé les îles Pescadores, 30 mars. Le riz avait été déclaré contrebande de guerre et l'amiral menaçait de fermer au commerce le golfe de Pe-tchi-li. Les Chinois, qui avaient entamé des négociations avant l'affaire de Lang-Son, les continuèrent par l'entremise de M. Hart, directeur anglais des douanes chinoises. Des préliminaires de paix ont été signés à Paris, 4 avril, et ratifiés par le gouvernement de Pékin. La Chine s'engage à retirer ses garnisons du Tonkin, qui doit rester à la France.

Tableau de la formation territoriale de la France. Une division populaire, et c'est la plus ancienne, a survécu, dans l'usage des campagnes, à toutes les révolutions; c'est le partage du sol en deux à trois cents pays (Amiénois, Caux, Blaisois, Sologne, etc.), qui ne sont autres, pour la plupart, que les cantons gaulois, *pagi*, devenus plus tard des cités romaines, *civitates*, des comtés francs, *comitatus*, des comtés féodaux, et, aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, des bailliages royaux ou des sénéchaussées. Il importe de connaître le travail d'absorption et de centralisation qui, d'un sol morcelé, au X^e^ siècle, en une soixantaine d'États féodaux considérables, a formé peu à peu un seul État parfaitement homogène. A l'avènement de Hugues Capet, le domaine royal n'embrassait guère qu'une partie de l'Ile-de-France (Parisis, Laonnais) et de l'Orléanais. Ses trois premiers successeurs y ajoutèrent quelques territoires voisins de peu d'étendue : le Gâtinais en 1066, le Vexin français en 1074, la vicomté de Bourges en 1100. C'est autour de ce faible noyau que vinrent successivement se grouper tous les fiefs. Nous n'indiquerons que les principaux; et, lorsqu'il y a eu plusieurs réunions, nous ne donnerons que la première, qui les enlevait à la féodalité primitive, et la dernière, qui les arrachait définitivement à la féodalité apanagée :

PROGRÈS DU DOMAINE ROYAL.

	Sur la première féodalité.		*Sur l'étranger.*		*Sur la féodalité apanagée.*
Sous Philippe II, Auguste.	Amiénois...... Vermandois....	En 1185, par déshérence et traité, sauf St-Quentin et Péronne, qui restèrent à Philippe d'Alsace, comte de Flandre, jusqu'à sa mort, 1191. Provinces cédées en grande partie au duc de Bourgogne en 1435.	Normandie.... Maine.......... Anjou.......... Touraine...... Poitou..........	En 1202-1203, par confiscation sur Jean sans Terre, roi d'Angleterre et grand feudataire de France. — Apanagées et redevenues, pour la plupart, un instant, possessions anglaises.	
	Artois..........	En 1191, par mariage. Provinces apanagées plus tard.			
	Boulonais......	En 1212, par confiscation. Provinces apanagées plus tard.			
	Valois..........	En 1214, par déchéance. Provinces apanagées plus tard.			
Sous Louis VIII.	Languedoc oriental (Beaucaire, Carcassonne).......	En 1226, par une conquête, que consacra le traité de Paris, 1229.	Aunis.......... Saintonge..... Limousin...... Guyenne septentrion. (Périgord, etc.)..	En 1224, par conquête sur Henri III. Rendues par Louis IX au traité d'Abbeville, 1259, et reconnues possessions anglaises par celui de Bretigny, 1360.	
Sous Philippe III, le Hardi.	Comté de Toulouse (Languedoc occidental).......	En 1271, par déshérence, à la mort d'Alph. de Poitiers, frère de Louis IX, et de sa femme Jeanne.			
Sous Philippe IV, le Bel.	Flandre française (Lille, Douai, etc.)..	En 1305, par conquête et traité. Rendue par Charles V au comte de Flandre, lors du mariage de son frère, Philippe le Hardi, avec l'héritière, 1369.			
	Angoumois....	En 1308, par confiscation. Donné en 1328 à Jeanne de Navarre, confisqué de nouveau sur son fils Charles le Mauvais, 1351, cédé aux Anglais par le traité de Brétigny, 1360.			
	Lyonnais.......	En 1312-13, par conquête et cession forcée de son archevêque.			
Sous Louis X, le Hutin.	Champagne et Brie..........	En 1314, par suite du mariage de son père avec Jeanne de Navarre, héritière de ces provinces, 1284. A la mort de Louis X, elles devaient revenir à sa fille, nommée aussi Jeanne; mais les rois Philippe V et Charles VI, oncles de cette princesse, en restèrent les maîtres, et elle-même y renonça formellement sous Philippe VI, qui lui donna en échange l'Angoumois récemment confisqué. Aux mains des Anglais sous Charles VI.			

Règne	Sur la première féodalité.		Sur l'étranger.		Sur la féodalité apanagée.	
Sous Philippe VI, de Valois.	Dauphiné......	En 1349, par cession du dernier dauphin du Viennois, Humbert II.	Ponthieu......	En 1346, par confiscation sur l'Angleterre. Rendu au traité de Bretigny, 1360.		
			Seigneurie de Montpellier..	En 1349, vendue par le roi de Majorque, Jacques II d'Aragon.		
Sous Jean le Bon.	Duché de Bourgogne.......	En 1361, par deshérence. Devint apanage en 1363.				
Sous Charles V.			Guyenne presque entière.. Poitou......... Aunis et Saintonge........ Limousin...... Angoumois.... Ponthieu......	En 1369, confiscation; de 1369 a 1374, conquête. L'Angoumois fut ensuite apanagé en 1392. Le Ponthieu, cédé au duc de Bourgogne par le traité d'Arras, 1435.	Comté d'Évreux apanage depuis 1298.....	En 1378, par confiscation sur Charles le Mauvais, et 1404, par cession définitive de son fils Charles III.
Sous Charles VII.			Champagne.... Normandie.... Guyenne...... Limousin......	Provinces retombées aux mains des Anglais sous Charles VI, reconquises en 1429, 1449-50, 1451-53.	Touraine......	Sept fois apanagée de 1360 a 1434, où elle revint au domaine.
			Vicomté de Bayonne....	En 1445, par conquête sur l'Angleterre.		
Sous Louis XI.					Duché de Bourgogne avec le Boulonais, les villes de la Somme, le Ponthieu....	En 1477, par réversion, faute d'héritiers mâles, de la maison de Bourgogne.
					Artois, Franche-Comté....	En 1477, par conquête sur Marie de Bourgogne. Cédées a Louis XI par le traité d'Arras, 1482, comme dot de Marguerite, fille de Marie et de Maximilien d'Autriche, qui devait epouser le Dauphin. Restituées par Charles VIII, 1493, et dès lors a la maison d'Autriche.
					Maine......... Anjou......... Provence......	En 1481, par le testament des derniers héritiers mâles de la maison d'Anjou.
Sous Louis XII					Orléanais...... Valois.........	En 1498, par l'avènement du roi, dont la famille les avait en apanage depuis 1392.
Sous François I^{er}.					Angoumois....	En 1515, apanage apporte par le roi.
					Duché d'Alençon.........	En 1525, par déshérence.
					Comte de Clermont-en-Beauvaisis, domaine primitif de la maison capétienne de Bourbon, 1269, avec une grande partie des provinces qu'elle y avait jointes: Bourbonnais, Marche, Forez, duché d'Auvergne (Riom) et Dauphiné d'Auvergne (Issoire), comté de Montpensier, etc...........	En 1527, par confiscation, après la trahison du connetable de Bourbon. En 1560, ces provinces furent restituées aux Bourbons-Montpensier; mais, a partir de cette époque, les apanages n'étaient que des rentes sur les terres dont on portait le titre, non des fiefs dont on était souverain.
	Bretagne, qu'un mariage, 1213, et non une concession d'apanage, avait livrée a la branche capétienne qui y regnait.	En 1532, par suite des conventions conclues aux deux mariages de la duchesse Anne avec Charles VIII et Louis XII (1491 et 1499).				
Sous Henri II.			Les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun......... Calais, encore anglaise.....	Par une conquête, 1552-1558, que consacra le traité du Cateau-Cambrésis, 1559.		
Sous Henri IV.					Périgord....... Limousin...... Gascogne...... Bearn et Navarre française....... Comté de Foix. Comté de Vendôme.........	En 1591, par l'avènement des Bourbons, dont ces pays, fiefs anciens ou apanages, formaient le domaine.
			Bresse......... Bugey.........	En 1601, par le traité de Lyon avec le duc de Savoie.		
Sous Louis XIII.	Comté d'Auvergne (Clermont)........	En 1615, déjà possédé par la couronne de 1213 a 1230, cédé, au XVI^e siècle par la maison de Latour a Cath. de Medicis, 1524 et 1552; ce comté appartenait, en 1606, a Marguerite de Valois, qui en fit don au dauphin, depuis Louis XIII; et Louis XIII le réunit au domaine neuf ans après.	Alsace, moins Strasbourg..	En 1639, par une conquête sur l'Allemagne, que garantit le traité de Westphalie, 1648.		
			Artois......... Roussillon.....	Par une conquête sur l'Espagne, 1640-42, que consacra le traité des Pyrénées, 1659.		
			Principauté de Sedan.......	En 1641, par cession forcée du duc de Bouillon.		

Sur la première féodalité.	Sur l'étranger		Sur la féodalité apanagée.
Sous Louis XIV.	Dunkerque.....	En 1662, par achat au roi d'Angleterre Charles II.	
	Flandre française........ Franche-Comté. Cambrésis....... Hainaut français (Valenciennes, Maubeuge, etc.).	Par des conquêtes sur l'Espagne, que confirment, pour la première, le traité d'Aix-la-Chapelle, 1668, et, pour les autres, le traité de Nimègue, 1678-79.	
	Strasbourg, 1681..........	Par convention avec les habitants.	
Sous Louis XV.	Lorraine.......	En 1766, à la mort de Stanislas Leczinski, d'après les conventions du traité de Vienne, 1735-38.	
	Corse..........	Achetée aux Génois en 1768.	

MODIFICATIONS TERRITORIALES DEPUIS 1789.

1° de 1789 à 1815.

Constituante..	Réunion du comté de Nevers, 1789. Annexion d'Avignon et du comtat Venaissin, 1791, cédés à la France par Pie VI, au traité de Tolentino, 1797.	Directoire....	Annexion de Genève, 1798. Annexion volontaire de Mulhouse, 1798. Occupation du Piémont, 1798, annexé sous le Consulat, 1802.
Convention...	Annexion de la Savoie et du comté de Nice, enlevés au roi de Sardaigne, 1793, cédés par lui au traité de Turin, 1796. Conquête de la principauté de Montbéliard, enlevée au duc de Wurtemberg, 1793. Annexion de la Belgique et des États allemands de la rive gauche du Rhin, 1794-95, confirmée par les traités de Bâle, 1795, de Campo-Formio, 1797, de Lunéville, 1801.	Consulat......	Annexion du duché de Parme, enlevé aux Bourbons de la branche espagnole, 1802.
		Empire.......	Annexion de Gênes et de la république ligurienne, 1805. Annexion de la Toscane (roy. d'Étrurie), 1807. Annexion des États pontificaux, 1807-09. Annexion du roy. de Hollande, 1810. Annexion d'une partie du roy. de Westphalie, du duché d'Oldenbourg, de Hambourg, Brême et Lubeck, du Valais, 1811-12.

A la suite de toutes ces annexions, le territoire de l'empire comprit 130 départements : les dép. actuels, les dép. du Bas-Rhin, ch.-l. Strasbourg, du Haut-Rhin, ch.-l. Colmar, de la Moselle, ch.-l. Metz, et les 42 dép. suivants, qui cessèrent d'être français par les traités de 1814 et 1815.

Départements.	*Chefs-lieux.*	*Pays correspondants.*
Dyle	Bruxelles	Belgique.
Escaut	Gand	
Forêts	Luxembourg	
Jemmapes	Mons	
Lys	Bruges	
Meuse-Inférieure	Maestricht	
Deux-Nèthes	Anvers	
Ourthe	Liège	
Sambre-et-Meuse	Namur	
Bouches-de-l'Escaut	Middelbourg	Hollande.
— du-Rhin	Bois-le-Duc	
— de-la-Meuse	La Haye	
— de-l'Yssel	Zwolle	
Ems-Occidental	Groningue	
Frise	Leeuwarden	
Yssel-Supérieur	Arnheim	
Zuyderzée	Amsterdam	
Ems-Occidental	Aurich	Hanovre.
Ems-Supérieur	Osnabruck	
Lippe	Munster	Prusse rhénane.
Roer	Aix-la-Chapelle	
Sarre	Trèves	
Rhin-et-Moselle	Coblentz	
Mont-Tonnerre	Mayence	Hesse Darmstadt.
Bouches-de-l'Elbe	Hambourg	Villes hanséatiques. Lauenbourg. Oldenbourg. Hanovre.
— du-Weser	Brême	
Mont-Terrible, supprimé en 1800	Porrentruy	Suisse.
Simplon	Sion	
Léman	Genève	Suisse et Savoie
Mont-Blanc	Chambéry	
Doire	Ivrée	Piémont.
Pô	Turin	
Marengo	Alexandrie	
Sesia	Verceil	
Tanaro, supprimé en 1805	Asti	
Stura	Coni	
Alpes-Maritimes	Nice	Comté de Nice.
Gênes	Gênes	État de Gênes.
Montenotte	Savone	
Apennins	Chiavari	
Taro	Parme	Duché de Parme et Plaisance.
Arno	Florence	Toscane.
Méditerranée	Livourne	
Ombrone	Sienne	
Tibre	Rome	États de l'Église.
Trasimène	Spolète	

2° depuis 1815.

Acquisition de la Savoie et du comté de Nice (dép. de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes), cédés par Victor-Emmanuel à Napoléon III, par le traité de Turin, 1860.

Perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine (dép. du Bas-Rhin tout entier ; du Haut-Rhin, moins Belfort et une partie de l'arr. ; du dép. de la Moselle, moins l'arr. de Briey et quelques communes de l'arr. de Metz ; les arr. de Château-Salins et de Sarrebourg, enlevés au dép. de la Meurthe ; les cantons de Saale et de Schirmeck, enlevés au dép. des Vosges). Ces territoires ont été cédés à l'Allemagne par le traité de Francfort, du 10 mai 1871.

ROIS DE FRANCE.

PREMIÈRE RACE. — MÉROVINGIENS.

Chefs saliens avant Clovis, vrai fondateur de la monarchie : Clodion, 428-447 ; Mérovée, 447-458 ; Childéric Ier, 458-481.

CLOVIS, 481-511.

AUSTRASIE OU METZ.	ORLÉANS.	PARIS.	NEUSTRIE OU SOISSONS.
Thierry Ier, 511-534. Théodebert Ier, 534-548. Théodebald, 548-555.	Clodomir, 511-524.	Childebert Ier, 511-558.	Clotaire Ier, 511-561. Seul roi depuis 558.

PARIS.	ORLÉANS ET BOURGOGNE.	NEUSTRIE OU SOISSONS.	AUSTRASIE.
Caribert, 561-567.	Gontran, 561-593.	Chilpéric Ier, 561-584. Clotaire II, 584-628 ; seul roi depuis 613.	Sigebert 561-575. Childebert II, 575-595 ; roi de Bourgogne depuis 593.

AUSTRASIE.	BOURGOGNE.
Théodebert II, 595-612.	Thierry II, 595-613.

Dagobert Ier (fils de Clotaire II), 628-638.

AUSTRASIE.	NEUSTRIE ET BOURGOGNE.
Sigebert II, 638-656.	Clovis II, 638-656 ; seul roi la dernière année.

AUSTRASIE.	NEUSTRIE ET BOURGOGNE.
Childéric II, 660-673 ; seul roi depuis 670. Dagobert II, 673-679. L'Austrasie, depuis 679, n'est plus gouvernée que par des ducs, qui, en 687, deviennent maires héréditaires de Neustrie et de Bourgogne : Pépin d'Héristal, m. en 714 ; Charles-Martel, 714-741 ; Pépin le Bref avec Carloman jusqu'en 747, seul de 747 à 752.	Clotaire III, 660-670. Thierry III, 670-691. Clovis III, 691-695. Childebert III, 695-711. Dagobert III, 711-715. Chilpéric II, désigné par les Neustriens, 715-720. Clotaire IV, désigné par Charles-Martel, 717-719. Thierry IV, 720-737. Interrègne, 737-742. Childéric III, 742-752.

SECONDE RACE. — CARLOVINGIENS.

Pépin *le Bref*	752-768
Charlemagne (avec Carloman jusqu'en 771)	768-814
Louis Ier, *le Débonnaire*	814-840
Charles II, *le Chauve*	840-877
Louis II, *le Bègue*	877-879
Louis III et Carloman	879-882
Carloman seul	882-884
Charles *le Gros*, empereur	884-887
Eudes (famille capétienne)	887-898
Charles III, *le Simple*, opposé à Eudes dès 893, seul roi	898-923
Robert (famille capétienne), opposé à Charles le Simple	922-923
Raoul (allié à la famille capétienne)	923-936
Louis IV, *d'Outre-mer*	936-954
Lothaire	954-986
Louis V, *le Fainéant*	986-987

TROISIÈME RACE. — CAPÉTIENS.

1° Capétiens directs.

Hugues Capet	987-996

Robert	996-1031
Henri Ier	1031-1060
Philippe Ier	1060-1108
Louis VI, *le Gros*	1108-1137
Louis VII, *le Jeune*	1137-1180
Philippe II, *Auguste*	1180-1223
Louis VIII, *le Lion*	1223-1226
Louis IX (*St Louis*)	1226-1270
Philippe III, *le Hardi*	1270-1285
Philippe IV, *le Bel*	1285-1314
Louis X, *le Hutin*	1314-1316
Jean Ier, posthume	1316
Philippe V, *le Long*	1316-1322
Charles IV, *le Bel*	1322-1328

2° *Valois* (issus de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel).

A. *Valois directs.*

Philippe VI, *de Valois*	1328-1350
Jean II, *le Bon*	1350-1364
Charles V, *le Sage*	1364-1380
Charles VI	1380-1422
Charles VII	1422-1461
Louis XI	1461-1483
Charles VIII	1483-1498

B. *Valois-Orléans* (issus de Louis d'Orléans, frère de Charles VI).

Première branche
(née du premier fils de Louis d'Orléans).

Louis XII	1498-1515

Seconde branche (Orléans-Angoulême, née du troisième fils de Louis d'Orléans).

François Ier	1515-1547
Henri II	1547-1559
François II	1559-1560
Charles IX	1560-1574
Henri III	1574-1589

3° *Bourbons* (issus de Robert, comte de Clermont, sixième fils de St Louis).

A. *Bourbons directs.*

Henri IV	1589-1610
Louis XIII, *le Juste*	1610-1643
Louis XIV, *le Grand*	1643-1715
Louis XV, *le Bien-Aimé*	1715-1774
Louis XVI, déchu du trône en 1792, décapité en 1793	1774-1793
Louis XVII, prisonnier au Temple, roi nominal pour ses partisans	1793-1795

RÉPUBLIQUE.
proclamée le 21 septembre 1792.

Convention	1792-1795
Directoire	1795-1799
Consulat	1799-1804

EMPIRE.

Napoléon Ier	1804-1814
Louis XVIII (roi nominal depuis 1795)	1814-1815
L'*Empire rétabli* (les Cent-jours)	1815
Napoléon II, empereur nominal, quelques jours	1815
Louis XVIII, pour la 2e fois	1815-1824
Charles X	1824-1830

4° *Bourbons-Orléans* (branche cadette).

Louis-Philippe	1830-1848

RÉPUBLIQUE.

Gouvernement provisoire	24 fév.-10 déc. 1848
Assemblée constituante	24 fév.-10 déc. 1848
Cavaignac, chef du pouvoir exécutif	24 fév.-10 déc. 1848
Louis-Napoléon, président constitutionnel	10 déc. 1848-2 déc. 1851
Louis-Napoléon, président pour dix ans	2 déc. 1851-2 déc. 1852

EMPIRE.

Napoléon III	2 déc. 1852-4 sept. 1870

RÉPUBLIQUE.

Gouvernement de la Défense nationale	4 sept. 1870-13 fév. 1871
Thiers, chef du pouvoir exécutif	18 fév.-31 août 1871
Thiers, président de la république	31 août 1871-24 mai 1873
Mac-Mahon, président	24 mai 1873-30 janv. 1879
Jules Grévy, président	30 janv. 1879.

B., C. P., R., G. H. et E. D—Y.

FRANCE, *Francia*, nom qui s'est appliqué successivement : 1° au pays des Francs, sur la rive dr. du Rhin ; — 2° au pays compris entre le Rhin et la Loire, ve siècle ; — 3° à la France mérovingienne (Austrasie, Neustrie et Bourgogne) ; — 4° à la France carolingienne, excepté l'Italie. — Après le traité de Verdun, 843, il y eut la France orientale et la France occidentale. Dans chacune de ces divisions, il y eut une province portant spécialement le nom de France. La prov. de France, dans la France occidentale, était encore subdivisée en plusieurs parties dont une constituait encore une France, appelée postérieurement Ile-de-France. Il y avait enfin, dans l'Ile-de-France, un petit pays qui s'appelait la France, et comprenant le territoire de Saint-Denis et des paroisses environnantes : il s'étendait de Luzarches à Charenton, et de Dammartin à Montmorency ; dès le XIIe siècle, on disait Saint-Denis-*en-France*.

FRANCE (DUCHÉ DE), principauté féodale, dont il est question dès le Xe siècle. Il était situé en grande partie entre la Seine et la Loire ; avec les comtés de Paris et d'Orléans, il embrassait le Gâtinais, le Chartrain, le Blaisois, le Perche, la Touraine, l'Anjou, le Maine, la Sologne, le Beauvaisis, et une partie de l'Amiénois. Il ne comprenait ni Soissons, qui appartenait au comte de Vermandois, ni les territoires de Reims et de Laon, qui composaient tout le domaine des derniers rois carolingiens.

FRANCE (ILE-DE-), anc. prov. de France. (*V.* ILE-DE-FRANCE.)

FRANCE (ILE DE). *V.* MAURICE.

FRANCE (NOUVELLE-), nom que porta d'abord le CANADA.

FRANCE ÉQUINOXIALE, nom donné autrefois à la GUYANE.

FRANCE ORIENTALE, nom donné au moyen âge à la vallée du Mein, où se trouvent Mayence et Francfort. (*V.* FRANCONIE.)

FRANCESCA (PIETRO **DELLA**), peintre, né à Borgo-di-San-Sepolcro (Toscane) en 1398, m. en 1484, décora le palais d'Urbin, fut chargé de divers travaux à Ancône par le duc de Ferrare, et peignit au Vatican des fresques auj. remplacées par celles de Raphaël. A l'âge de 60 ans, il perdit la vue, et reprit l'étude des mathématiques, qui l'avait occupé dans sa jeunesse ; il composa plusieurs traités de géométrie et de perspective. Ses plus beaux tableaux sont une *Résurrection*, à Falato, et le *Songe de Constantin*, à Arezzo. M. V—I.

FRANCESCHETTI (DOMINIQUE-CÉSAR), né à Bastia (Corse) en 1776, m. en 1835. Capitaine d'une compagnie corse qui passa au service de Naples en 1805, le roi Joachim Murat le fit général, et le chargea de diverses missions. Retiré dans son pays natal en 1815, il y reçut son ancien maître, et l'accompagna dans sa malheureuse tentative pour reconquérir le trône. Ferdinand IV lui fit grâce.

Il a publié : *Mémoires sur les événements qui ont précédé la mort de Joachim Ier, roi des Deux-Siciles, suivis de la Correspondance privée de ce général avec la reine, comtesse de Lipona*, 1826.

FRANCESCHINI (MARC-ANTOINE), peintre, né à Bologne en 1648, m. en 1729, fut élève et ami de Charles Cignani. Il excella, dans les fresques, par la beauté du coloris et la richesse des idées. Il a peint la coupole de l'église du *Corpus Domini*, à Bologne, la grande voûte de la salle du conseil public à Gênes, et celle de l'église des Philippins de la même ville. A 80 ans, il peignit *Rébecca recevant les présents d'Abraham*, son chef-d'œuvre. M. V—I.

FRANC-FIEF (DROIT DE), taxe établie autrefois sur les roturiers qui possédaient des fiefs ou des biens nobles.

FRANCFORT, v. des États-Unis (Kentucky), sur le Kentucky, à 90 kil. de son embouchure dans l'Ohio ; 5,847 hab.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, *Frankfurt-am-Mein* en allemand, *Francofurtum* ou *Francofordia* en latin moderne, v. de Prusse (Hesse-Nassau), à 692 kil. N.-E. de Paris ; 136,819 hab., 164,697 avec les faub., dont 7,000 catholiques et 7,000 juifs. Cour d'appel ; ch.-l. de la 21e div. milit. de l'empire d'Allemagne (XIe corps). Gymnase ; écoles de médecine, normale, des beaux-arts ; institut de sourds-muets ; amphithéâtre de chirurgie ; musées Stædel et Bethmann ; institut de Senkenberg, pour l'histoire naturelle ; bibliothèque publique, jardins botanique et zoologique. Arsenal, où l'on fond des cloches et des canons. On y remarque le *Rœmer*, hôtel de ville, où jadis les empereurs étaient élus, et où l'on conserve la célèbre bulle d'or de Charles IV ; le palais des princes de Tour-et-Taxis, où se tenait la diète, et qui renferme 140 appartements richement meublés ; les places du Rossmarkt et du Théâtre, séparées par une allée d'arbres où s'élève une statue de Gœthe ; le *Braunfels*, anc. Bourse ; le *Pfarrthurm* (tour de la paroisse), élevé de 82 m. ; la porte d'Eschenheim, du XIVe siècle ; la cathédrale de Saint-Barthélemy ; l'église de Saint-Paul, où le Parlement siégea en 1848-49 ; un pont de 14 arches, sur le Mein, qui fait communiquer la ville avec le faub. de Sachsenhausen sur la rive gauche, et qui est orné d'une statue de Charlemagne en grès rouge ; le Saal-hof, élevé sur l'emplacement d'un palais de Louis le Débonnaire ; l'ancien palais de l'ordre Teutonique, transformé en caserne. Francfort est une ville bien percée, avec de belles rues, entre autres la *Zeil*, et de magnifiques boulevards sur l'emplacement des anc. remparts. Un des centres commerciaux les plus actifs du Zollverein, surtout pour les banques. Centre très important de chemins de fer. Manufacture de tapis, lainages, cotons, soieries, fils de laine, papiers peints, cartes à jouer, tabac, bijouterie, carrosserie. Foires à Pâques et à la Saint-Michel. Francfort fut le siège du concile convoqué par Charlemagne, en 794, pour traiter la question du culte des images. Fortifiée par Louis le Débonnaire en 838, cap. de la Franconie, et, pendant quelque temps, de l'empire germanique, elle fut érigée en ville libre en 1254. La bulle d'or de 1356 la déclara ville du couronnement. Custine la prit en 1792. En 1806, Napoléon Ier créa, pour l'électeur de Mayence, un *grand-duché de Francfort*, joint à la Confédération du Rhin, et composé de parties prises à la Hesse-Électorale, à la Bavière, à la Prusse, et qui avait pour villes princip. : Francfort, Fulde, Aschaffenbourg et Hanau. De Francfort fut daté, le 1er déc. 1813, le

manifeste des souverains alliés contre Napoléon Ier. En 1815, elle devint le siège de la Diète de la Confédération germanique et reçut le titre de ville libre. Le parlement germanique s'y réunit en 1848 (V. ALLEMAGNE), et elle fut le théâtre d'une sanglante émeute. Lors de la 2e guerre provoquée par la succession des duchés de Slesvig et de Holstein, après le traité de Gastein, le congrès des députés allemands, réuni à Francfort, le 1er octobre 1865, déclara le traité attentatoire au droit qu'avaient les duchés de l'Elbe de disposer de leur sort et demanda la création d'un parlement allemand. L'Autriche et la Prusse, sur la nouvelle que le *Nationalverein* se réunirait à Francfort le 29 octobre, annoncèrent qu'elles interviendraient si l'assemblée municipale était impuissante à réprimer ces écarts. Sur les représentations énergiques du Corps législatif de Francfort, le Sénat répondit en contestant aux deux puissances le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un État indépendant. M. de Bismarck voulait passer aux mesures violentes; mais il fut arrêté par l'Autriche. Quand la guerre fut près d'éclater entre les deux puissances, la Diète décida que la garnison austro-prussienne quitterait Francfort, où elle serait remplacée par des troupes bavaroises, 9 juillet 1866. Un corps de l'armée prussienne du Mein fut dirigé contre Francfort, pour en chasser la Diète. Cette assemblée se sépara le 14 juillet, et Francfort fut occupée le 16 par le général prussien Vogel de Falkenstein. Le Sénat, le Corps législatif et l'Assemblée de la bourgeoisie furent dissous; le général prussien prit l'administration de la ville en s'adjoignant comme conseillers le bourgmestre Fellner et le sénateur Müller, et frappa Francfort d'une contribution de guerre de 6 millions de florins (12,840,000 fr.). Son successeur, le général de Manteuffel, le jour même de sa nomination, 20 juillet, ordonna à la ville de payer, dans le délai de 24 heures, la somme de 25,000,000 de florins (53,500,000 fr.), et imposa aux particuliers le logement et la nourriture des soldats prussiens. Fellner aima mieux se donner la mort que de prêter son concours à la spoliation de sa patrie; un grand nombre de familles quittèrent la ville. Quand le roi de Prusse eut pris possession de Francfort, 3 oct. 1866, les habitants demandèrent vainement la restitution des contributions de guerre. Enfin, le gouvernement prussien, en organisant la nouvelle province de Hesse-Nassau, où était comprise Francfort, ne choisit cette ville, quoiqu'elle fût de beaucoup la plus importante, ni comme chef-lieu de la province, ni même comme chef-lieu de régence. — Francfort est la patrie de Gœthe et de la famille de Rothschild. C. P.

FRANCFORT (TRAITÉ DE). Signé le 10 mai 1871 par MM. Jules Favre et Pouyer-Quertier et le prince de Bismarck, il mit fin à la guerre entre la France et l'Allemagne. (V. FRANCE.)

FRANCFORT (RÉPUBLIQUE DE). L'anc. république de Francfort avait 87,500 hab., 48,470 hect., et se composait de 9 bourgs et de villages. Elle occupait le 2e rang parmi les villes libres de la Confédération, et, avec elles, le 17e rang à la Diète, et fournissait à l'armée fédérale 1,119 hommes. Son gouvernement se composait d'un Corps législatif, d'un Sénat et d'un conseil municipal. Le Corps législatif avait 88 membres, dont 20 représentants des états de la bourgeoisie, 57 pris dans la bourgeoisie de la ville, 11 dans les campagnes. Le Sénat se composait de 4 syndics et de 20 membres élus à vie; son ancienne division en *bancs* des échevins, des sénateurs et des conseillers, fut abolie en 1855; il était présidé par 2 bourgmestres élus chaque année parmi les 20 membres élus à vie; il avait le pouvoir exécutif administratif et le pouvoir judiciaire. La municipalité était composée de 61 bourgeois choisis par les 3 confessions chrétiennes. La population était partagée en 4 classes : 1re, la noblesse; 2e, les docteurs, c.-à-d. les principaux fonctionnaires; 3e, la bourgeoisie, comprenant les marchands, les fabricants, etc.; et 4e, les paysans du territoire hors de la ville.

FRANCFORT-SUR-L'ODER, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), ch.-l. de la régence de son nom, dans une plaine sablonneuse; 51,147 hab., dont 3,000 catholiques. Cour d'appel; justice urbaine et territoriale; gymnase. Navigation très animée sur l'Oder et sur les canaux qui le joignent à l'Elbe et à la Vistule. Trois grandes foires par an. Monuments du duc Léopold de Brunswick et du poète Henri de Kleist. Tabacs, distilleries d'eau-de-vie. Fabrique de draps, soieries, bonneterie, faïence. — L'origine de Francfort n'est pas connue. Elle fut assiégée par le margrave Thierry de Misnie, 1290, par l'empereur Charles IV à cause de sa fidélité envers le pseudo-Waldemar, 1348, par les hussites, 1432, par les Polonais, 1450, par le duc de Sagan, 1477. L'électeur Joachim Ier y fonda une université, 1506, transférée en 1810 à Berlin. La ville souffrit beaucoup dans les guerres de Trente ans et de Sept ans. — La régence de Francfort a 191,195 kil. carr., et 1,105,493 hab. Ch.-l. Francfort-sur-l'Oder; v. princip. : Arnswalde, Zullichau. E. S.

FRANCHE-COMTÉ, *Burgundiæ Comitatus, liber Comitatus*, anc. prov. de France, bornée au N. par la Lorraine, à l'E. par la princip. de Montbéliard, la Suisse et l'Alsace, au S. par la Bresse, le Bugey et le pays de Gex, à l'O. par la Bourgogne et le Bassigny champenois. Cap. Besançon. La chaîne du Jura parcourt sa partie orientale; les pics culminants sont : le Moléson, 2,700 m.; le Noirmont, 1,550; le Risoux, 1,386. Le pays est arrosé par la Saône, l'Oignon, le Doubs, la Loue, l'Ain et la Bienne. Montagneux et boisé, il renferme des mines de fer, des salines, des carrières de marbre et de chaux hydraulique, et des houillères; le vin d'Arbois est fort estimé. Pontarlier fabrique de l'extrait d'absinthe. Dans les montagnes se fabriquent d'excellents fromages imitant le gruyère. Fougerolles fabrique du kirsch renommé; Vyles, Lure, de la mousseline; Luxeuil est célèbre par ses souvenirs et son antique abbaye. Les forges et les hauts fourneaux principaux sont dans les arr. de Besançon, Pontarlier et Gray. Besançon et Montbéliard sont renommés pour leur horlogerie, autrefois fameuse sous le nom d'horlogerie de Comté. Francs, intelligents, bons et hospitaliers, d'ailleurs pleins d'ordre et d'une économie un peu exagérée, tels sont les habitants de la Franche-Comté. — Sous les Gaulois, la Franche-Comté fut habitée par la confédération des Séquanes, et les Romains en firent la prov. *Maxima Sequanorum*. Besançon reçut, au IIIe siècle, un évêque métropolitain. Sous l'ancien régime, la Franche-Comté se divisait en 3 bailliages : celui d'*Amont* comprenait la partie septentrionale jusqu'à Vesoul, et le pays de Baume-les-Dames sur le Doubs; le bassin de la Loue et celui du Doubs, entre Besançon et Dôle, formaient le bailliage du *Milieu;* le bailliage d'*Aval* renfermait Saint-Amour, Saint-Claude, Pontarlier et Salins. Besançon reçut de Louis XIV un parlement qui, longtemps ambulatoire, avait été sédentaire à Dôle en 1422. Il avait ressort sur les bailliages de la province. Gray avait eu, en 1294, une université transférée d'abord à Dôle, et par Louis XIV à Besançon. En 1790, la Franche-Comté a formé les dép. de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura. — *Histoire.* Lucain cite avec éloge les cavaliers séquaniens et la légion vésontine. Quand les premiers apôtres du christianisme pénétrèrent chez ce peuple plein de rudesse, ils trouvèrent le martyre; ainsi périrent St Ferréol et St Ferjeux, 211. Les Burgundes, entraînés vers l'Empire d'Occident dans la grande invasion de Radagaise, 406, se fixèrent, en 413, dans le pays des Séquanes comme chez les Éduens. Attachée au premier royaume de Burgundie, cette contrée en suivit le sort. Son premier comte particulier fut Léotalde, 951-971, et la série de ses comtes héréditaires commença avec Othe-Guillaume, 995-1027. Les principaux de cette famille furent Guillaume le Grand, 1057-1087, et Guillaume II, 1097-1127. En 1148, la fille de Renaud III, Béatrix, gouverna le comté avec l'empereur Frédéric Ier qu'elle avait épousé. En 1190, ils eurent pour successeur leur 3e fils Othe, m. en 1200. En 1315, le comté passa à Philippe de Poitiers, qui fut roi sous le nom de Philippe V le Long, par Jeanne, fille d'Othe IV; leur fille Jeanne II, et Eudes IV, duc de Bourgogne, les remplacèrent, 1330-1350. Ce fut Jeanne qui créa à Gray et à Poligny l'industrie des draps. Vint enfin Philippe de Rouvre, 1350-1361. Jean le Bon, roi de France, ne réunit pas le comté de Bourgogne, qui passa à Marguerite, fille de Philippe le Long et de Jeanne, 1361-1382; Louis de Mâle, fils de Marguerite, lui succéda, 1382-1384, et c'est à la mort de celui-ci que sa fille Marguerite porta le comté à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Les prétentions rivales de Louis XI et de l'archiduc d'Autriche Maximilien à posséder le comté de Bourgogne y entretinrent la guerre jusqu'en 1482. A la mort de la princesse Marie, fille de Charles le Téméraire, le traité d'Arras stipula le mariage de sa fille Marguerite avec le dauphin (Charles VIII); mais celui-ci ayant épousé, en 1491, Anne de Bretagne, la province se souleva en faveur de Maximilien, et le traité de Senlis, 1493, la donna à l'Autriche. Charles-Quint en fut l'héritier en 1530, et elle demeura à ses descendants. Un siècle plus tard, 1636, Louis XIII voulut en vain s'emparer de Dôle. Le comté, occupé une première fois en 1668, revint à la France par conquête, 1674, et le traité de Nimègue en confirma la réunion définitive, 1678. Il ne perdit qu'en 1789 le sentiment de nationalité qui l'avait animé longtemps; alors il s'assimila entièrement à la France, et prit une part active et glorieuse aux guerres de la République. Il devait au génie de Vauban les fortifications de Dôle, Besançon et Salins. En 1814 et 1815, Baume-les-Dames, Vesoul, Nantua, Pont-d'Ain, furent le théâtre de vifs combats. Cuvier, Rouget de l'Isle, Pichegru, Lecourbe, Suard, étaient Francs-Comtois. J. et G. H.

FRANCHE FÊTE, nom donné autrefois au privilège d'exemption de tous droits sur les marchandises arrivant le jour de la fête d'une localité, et quelquefois pendant un certain nombre de jours.

FRANCHES PROVINCES. V. GABELLE.

FRANCHES (COMPAGNIES). V. COMPAGNIES.

FRANCHEVILLE (PIERRE), ou **FRANCAVILLA**, ou **FRANCOVELLE**, sculpteur, né à Cambrai en 1553, eut pour maître en Italie Jean de Bologne, résida longtemps à Pise, et devint membre de l'Académie de sculpture de Florence. Henri IV le rappela en France, où il exécuta, entre autres ouvrages, le groupe du *Temps enlevant la Vérité*, dans les parterres du jardin des Tuileries. Le musée du Louvre a de lui un *David vainqueur de Goliath*, et 4 figures qui ornaient jadis le piédestal de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf. Francheville fut sculpteur de Louis XIII. M. V—I.

FRANCHEVILLE (JOSEPH DU **FRESNE** DE), littérateur, né à Doullens en 1704, m. en 1781, commença par écrire une *Histoire générale et particulière des finances*, Paris, 1738-40, 3 vol. in-4°, qu'il laissa inachevée, puis publia un roman historique, *les Premières Expéditions de Charlemagne pendant sa jeunesse et avant son règne, composées par Angilbert*, Amsterdam (Paris), 1741. Appelé à Berlin par Frédéric II, et membre de l'Académie de cette ville, il traduisit le livre de la *Consolation* de Boëce, 1744, et composa, sous le titre de *Bombyx*, un poème didactique en 6 livres sur la culture du mûrier et la fabrication de la soie. Il a laissé encore des *Mémoires* sur la géographie ancienne, l'archéologie et l'économie rurale. Il était lié avec Voltaire, qui fit paraître sous son nom la 1re édit. du *Siècle de Louis XIV*.

FRANCHISE, nom donné en France, sous les 2 premières races, à un domaine rural possédé par un Franc, ou qui venait d'un Franc ou autre homme libre, sans être grevé d'aucune charge de servitude ni de devoir personnel ou redevance; il semble avoir été synonyme d'*alleu*. On appela aussi *franchises* certains districts ou territoires auxquels les rois ou seigneurs avaient accordé des droits et privilèges particuliers; c'était ordinairement une étendue de terrain autour des villes et bourgs, par exemple, à Paris la *banlieue*, à Bourges la *septaine*, à Angers la *quinte*, à Toulouse le *dex*. — Les franchises étaient encore des droits privilégiés dans les villes, où les compagnons de métier pouvaient travailler sans être maîtres. — Le terme de *franchise*, dans l'anc. droit coutumier, désignait enfin l'exemption accordée, à certaines personnes ou aux habitants de certains lieux, de charges auxquelles les autres étaient assujettis. Il s'appliquait, en particulier, au droit d'asile. Toutes les franchises ont été abolies par l'Assemblée constituante, dans la nuit du 4 août 1789. B.

FRANCHISE, nom que Louis XI imposa à la ville d'Arras, après l'avoir saccagée en 1479. Charles VIII abolit ce nom en 1483.

FRANC HOMME, nom donné à ceux qui possédaient des fiefs, sans distinction de nobles ou de roturiers, avec cette différence toutefois que ces derniers n'étaient *francs* de toute servitude que lorsqu'ils demeuraient sur leurs fiefs.

FRANCIA (FRANÇOIS **RAIBOLINI**, DIT **LE**), peintre, né à Bologne en 1460, m. en 1533, orfèvre et graveur dans sa jeunesse, fut l'ami de Raphaël, qui le consultait souvent sur ses ouvrages. Il imita le style du Pérugin et de Jean Bellini. Il peignit des *Vierges* qui ont une rare dignité, unie à une beauté suave et mystique. Parmi ses chefs-d'œuvre on distingue à Bologne un *St Sébastien*, qui, pour l'exactitude des proportions et la beauté des formes, a servi de modèle aux Carrache et à toute l'école bolonaise. Le musée du Louvre possède de lui un *Jésus descendu de la croix, déposé sur les genoux de sa mère*. — Son fils, JACQUES, m. en 1557, imita tellement sa manière, qu'il est souvent difficile de distinguer l'un de l'autre. Il est l'auteur d'un *St Georges*, à Bologne. M. V—I.

FRANCIA (JOSEPH-GASPARD-RODRIGUEZ DE), dit *le docteur Francia*, dictateur du Paraguay, né à l'Assomption en 1758, m. en 1840. On a prétendu, sans preuve suffisante, qu'il était d'origine française. Il étudia d'abord la théologie au séminaire de l'Assomption, puis exerça la profession d'avocat. Il fut, en 1811, secrétaire de la junte, lors de l'expulsion des Espagnols de Buénos-Ayres. Plein d'ambition et d'activité, il se fit élire consul, puis dictateur temporaire, enfin dictateur à vie. Une fois en possession du pouvoir absolu, il exerça une véritable tyrannie pour le conserver. Du reste, il fit quelque bien : par lui le Paraguay eut une organisation intérieure; les manufactures et le commerce se développèrent, la civilisation progressa. On a comparé Francia au roi de France Louis XI : d'un caractère soupçonneux et cruel comme lui, il fermait son empire aux étrangers, ne voyait partout que des conspirations, et prenait aussi son barbier pour confident intime.

FRANCIABIGIO (MARC-ANTOINE), peintre, né à Florence en 1482, m. en 1524. Il excellait dans les fresques, qu'il exécutait avec une grâce et une finesse particulières. Parmi ses tableaux, on admire un *Temple d'Hercule*, dont les ornements d'architecture sont remarquables. Berlin possède de lui le *Mariage de la Vierge*, et Dresde, *David regardant Bethsabee*. M. V—I.

FRANCIADE, nom de SAINT-DENIS (Seine), sous la première république française.

FRANCION ou **FRANCUS**, personnage fabuleux, que d'anciens chroniqueurs donnent pour père à la nation française. Ils en font un fils d'Hector, qui vint s'établir en Gaule après la ruine de Troie. Ronsard, adoptant ces traditions, fit un poème épique, intitulé *la Franciade*.

FRANCISCAINS, *frères mineurs* ou *minorites* (en signe de leur infériorité temporelle), nom commun donné aux divers membres de l'ordre religieux fondé en 1208, à Portiuncula, près d'Assise, par St François d'Assise, et approuvé par Innocent III, puis par Honorius III. Le caractère principal de cet ordre est la renonciation absolue aux biens de ce monde et aux jouissances de la vie. Ses progrès furent si rapides que, 9 années après sa fondation, il put envoyer 5,000 députés au chapitre général tenu à Assise. Venu alors que les autres congrégations monastiques, riches et puissantes, tendaient à s'éloigner des principes de leur fondation, l'ordre des frères mineurs étonna tout d'abord le monde par l'austérité de ses mœurs, sa foi profondément religieuse, et les accents d'une éloquence retrempée aux sources populaires. Du XIIIe au XIVe siècle, ils acquirent une immense influence comme prédicateurs, missionnaires et agents politiques des princes et des souverains pontifes. Si la culture des sciences, qu'on leur avait permise, amena chez eux quelque relâchement dans la discipline, en compensation elle répandit sur l'ordre un nouveau genre d'illustration, que rappellent au moyen âge les noms célèbres de St Bonaventure, de Duns Scot, d'Alexandre de Hales et de Roger Bacon. Plusieurs membres de l'ordre se distinguèrent, comme St Antoine de Padoue, par une vie tout exemplaire; d'autres, par leurs services et leurs talents, méritèrent d'être élevés aux premières dignités de l'Église, tels que les papes Nicolas IV, Alexandre V, Sixte IV, Sixte V et Clément XIV. L'introduction des frères mineurs dans les chaires de l'université de Paris provoqua entre eux et les dominicains, leurs rivaux, de vives querelles. A la suite des troubles qui divisaient l'ordre, plusieurs réformes s'opérèrent, dans le but de ramener l'observation de la règle à sa rigidité première; telles furent les communautés des *césarins* et des *célestins*, fondées au XIIIe siècle, des *spirituels*, des *clarentins* et des *amadéistes*, qui s'établirent dans le siècle suivant. Supprimées à cause de l'exagération de leur doctrine sur la pauvreté et de leur opposition au saint-siège, ces dernières congrégations, dont l'esprit turbulent n'avait pu être dompté, ne tardèrent pas à reparaître dans les moines déchaussés ou *soccolanti*, qu'un saint homme, nommé Paul, fonda en 1363, à Foligno. L'établissement de cette nouvelle congrégation de franciscains, dont la règle était fort sévère, fut confirmé, en 1415, par le concile de Constance, qui leur permit de porter le nom d'*observantins* ou *frères mineurs de l'observance*. De leur sein on vit encore s'élever, au XVIe et au XVIIe siècle, d'autres communautés qui se divisèrent au sujet de la pauvreté et de la discipline. Les religieux de la *stricte observance* formèrent : 1° en France, les *récollets* (*recollecti*) ou les recueillis; 2° en Italie, les *riformati*; 3° en Espagne, les *frères déchaussés*. Quant aux moines réguliers de Saint-François, ils conservèrent en France le nom de *cordeliers* (*V. ce nom*), et ailleurs celui d'*observantins* ou *soccolants*. Le nombre des religieux de cet ordre s'élevait, dans le XVIIIe siècle, à 115,000, répandus dans 7,000 couvents. Ils ont encore auj. la garde de l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem. Leur général réside à Rome. Ces religieux portent un froc gris cendré, de grosse laine, ceint par une corde autour des reins, avec un capuchon court et arrondi. Le capuchon pointu et la barbe longue sont les signes distinctifs des *capucins* (*V. ce nom*), lesquels, sous le rapport de la règle, sont unis aux moines de la stricte observance. — A la grande famille des franciscains il faut encore rattacher le *tiers ordre de Saint-François*, fondé en 1221, pour les personnes des deux sexes qui, sans vouloir quitter le monde, consentaient à suivre certaines pratiques de la règle des frères mineurs. Le tiers ordre, devenu très nombreux, donna naissance à plusieurs confréries poursuivies plus tard comme hérétiques, telles que celle des *fraticelli* ou *béguins*. (*V.* FRATICELLI.) On en vit aussi sortir la congrégation régulière du *tiers ordre des minorites du repentir*, appelés *picpuces* (*V. ce nom*), en France. — Sous le nom de *damianistes*, de pauvres femmes, dès l'an 1209, avaient été établies par St François dans l'église Saint-Damien à Assise. Plus tard elles furent appelées *clarisses* (*V. ce nom*), du nom de Ste Claire, leur première prieure, et, comme l'ordre entier, elles se divisèrent en plusieurs congrégations, différant l'une de l'autre par la rigidité plus ou moins grande de leur règle. De là 3 branches de franciscaines : 1° les *urbanistes*, qui reçurent leur règle du pape Urbain IV, et furent établies, en 1260, au monastère de Longchamps, près de Paris, par Ste Isabelle de France, fille de Louis VIII; 2° les *capucines* (*V. ce nom*), rattachées à l'ordre des capucins; 3° les

alcantarines, qui, avec les *clarisses déchaussées*, et les *annonciades*, formaient une classe auj. tout à fait éteinte. Toutes ces religieuses, qui suivaient en partie la règle et portaient l'habit de St François, étaient au nombre de 28,000, dans 900 maisons qu'elles possédaient, avant 1789, en diverses parties de la chrétienté. D—T—R.

FRANCISCO (SAN-), v. des États-Unis (Californie), port sur le grand Océan, à l'emb. du Sacramento; magnifique rade, où l'on entre par la *Golden gate*, ou Porte d'or; 150 hab. en 1845, 233,949 en 1880. Ch.-l. de la division militaire du Pacifique. Cette ville doit le rapide accroissement de sa population à la découverte des mines d'or de la Californie. Elle est auj. régulièrement construite, avec de larges rues, dont les plus belles et les plus animées sont Montgomery street et Market street. Un boulevard large de 50 m. s'étend sur le bord de la mer, où l'on admire les quais et les pontons de débarquement. Églises et temples de tous les cultes. Archevêché catholique. Belles promenades du Golden gate park et des Woodward's gardens; musée; jardins botanique et zoologique. Nombreux établissements d'instruction; bibliothèques; hôpitaux. Théâtre California, un des plus beaux de l'Amérique. Le quartier chinois renferme une population nombreuse, qui conserve le costume, les usages, la manière de vivre et les vices de son pays natal. — Chemin de fer pour Chicago et New-York; paquebots pour Hawaï, le Japon, la Chine et l'isthme de Panama. Communications télégraphiques avec toutes les parties du monde. Commerce très actif : exportation d'or, de mercure, de blé, de farines, de fruits, de cuirs, de cornes et de laines. Entrepôt de la compagnie américaine de l'Alaska pour le commerce des fourrures. San-Francisco ne peut que gagner au percement de l'isthme de Panama. Aussi ses habitants ont-ils accueilli avec une grande faveur l'entreprise inaugurée par M. F. de Lesseps. E. D—Y.

FRANCISCO (SAN-), fl. du Brésil, prend sa source dans la prov. de Minas Geraës, qu'elle traverse du S. au N., baigne celles de Pernambouc et de Sergipe, et, après un cours de 1,500 kil. de l'O. à l'E., se jette dans l'Atlantique, après avoir reçu le Rio-Verde à droite, et le Rio-Grande à gauche. — autre fl. du Brésil, dans la prov. de Sainte-Catherine, se jette dans l'Océan, vis-à-vis d'une île de San-Francisco, où se trouve une ville du même nom.

FRANCISQUE, arme des anc. Francs. C'était une hache à un ou deux tranchants, dont le fer était épais et acéré, et le manche très court; on la lançait de loin contre l'ennemi.

FRANCK ou **FRANCKEN** (Les), famille de peintres flamands du XVIe siècle. Elle eut pour souche Nicolas Franck, artiste sans gloire, habitant d'Herenthals, dans la Campine. Il forma lui-même ses fils : Jérôme, François et Ambroise. Jérôme, né en 1542, m. en 1610, fut 1er peintre du roi de France Henri III; ses chefs-d'œuvre sont une *Nativité*, exécutée en 1585 pour l'église des Cordeliers de Paris, et un *St Gomer*, à Anvers. François, *le Vieux*, reçu à l'Académie d'Anvers en 1561, m. en 1586, a laissé un *Jésus-Christ au milieu des docteurs*, à la cathédrale d'Anvers. On cite d'Ambroise, dans la même église, le *Martyre de St Crépin et de St Crépinien*. La manière de ces trois peintres oscille entre le goût de Michel Van Coxie, et les habitudes de Martin de Vos. Leurs œuvres manifestent d'assez grandes connaissances anatomiques, et l'on y trouve des parties excellentes : leur couleur a de la finesse. Francois le Vieux eut 2 fils : François, dit *le Jeune*, né à Anvers en 1580, m. en 1642, et dont les tableaux au musée du Louvre donnent une mauvaise idée; et Sébastien, né en 1573, dont les galeries de Munich et de Vienne ont quelques bons tableaux. A. M.

FRANCK-CARRÉ (Paul), magistrat, né à Montmorency en 1800, m. en 1862, fut procureur du roi à Paris en 1830, et, après le procès d'avril 1834, avocat général. Procureur général près la cour royale en 1836, il eut à porter la parole devant la cour des pairs dans les affaires d'Alibaud, de Quénisset et du prince Louis-Napoléon. Il fut nommé, en 1838, premier président de la cour de Rouen, et, en 1841, pair de France. Il a fait, à la Chambre, des rapports sur les projets de loi relatifs à des modifications au code d'instruction criminelle, à la police de la chasse, à la forme des actes notariés, etc. En 1846, la cour des pairs le chargea également du rapport sur l'attentat de Lecomte contre la personne du roi.

FRANCKE (Auguste-Hermann), philanthrope allemand, né à Lubeck en 1663, m. en 1727. Il fonda à Leipzig une sorte de conférence sur l'Écriture sainte, sous le nom de *Collegium philobiblicum*. Appelé par l'électeur de Brandebourg, il enseigna à l'université de Halle le grec et les langues orientales, puis la théologie, et fonda dans cette ville, pour l'éducation des enfants pauvres, 2 établissements : le *Pædagogium*, et la *Maison des orphelins*, qui, dès 1727, comptaient 2,196 jeunes gens et plus de 130 précepteurs. On y nourrissait près de 600 pauvres, soit étudiants, soit orphelins. Il y joignit une espèce d'imprimerie stéréotype, afin de pouvoir donner au peuple la Bible à très bon marché.

Outre des *Sermons* écrits en allemand, Francke a laissé : *Methodus studii theologici; Introductio ad lectionem prophetarum, Commentatio de scopo librorum Veteris et Novi Testamenti; Observationes biblicæ*, etc. C. P.

FRANC-LYONNAIS, petit pays de l'anc. France (Lyonnais), où était La Neuville-l'Archevêque (Rhône). Les habitants étaient affranchis de toutes tailles, subsides et impositions : seulement ils payaient au roi, tous les 8 ans, une somme de 3,000 livres, par forme de *don gratuit*.

FRANC-MAÇONNERIE. *V.* Francs-Maçons.

FRANC MARIAGE, mot autrefois synonyme de *mariage noble*.

FRANCO (Nicolas), poète italien, né à Bénévent en 1505 ou 1515, m. en 1569, s'exerça dans le genre satirique, se fit beaucoup d'ennemis parmi les auteurs contemporains, et fut obligé de se réfugier successivement à Venise, à Turin, à Mantoue, à Rome. Il avait pour la poésie un véritable talent, dont il fit un assez mauvais usage. Il a laissé, entre autres ouvrages : *il Tempio d'amore*, Venise, 1536, in-4°, petit poème avec 2 canzones et 7 madrigaux; *il Petrarchista*, Venise, 1539, qui contient plusieurs lettres qu'il dit être de Pétrarque; une traduction manuscrite, en vers italiens, de l'*Iliade* d'Homère. M. V—I.

FRANCO (Pierre), chirurgien du XVIe siècle, né près de Sisteron, fit avec habileté l'opération de la taille, par le procédé du haut appareil, dont on lui a attribué l'invention.

On a de lui *Traité des hernies*, Lyon, 1561.

FRANCŒUR (Louis-Benjamin), mathématicien, né en 1773 à Paris, m. en 1849. Devenu, au sortir de l'École polytechnique, officier d'artillerie et instituteur de Jérôme Bonaparte, il fut nommé, en 1803, professeur de mathématiques à l'École centrale de la rue Saint-Antoine; en 1804, examinateur pour l'admission à l'École polytechnique; en 1809, professeur à la faculté des sciences. Ses liaisons avec Carnot et l'indépendance de ses opinions le firent disgracier par la Restauration, qui lui enleva sa place d'examinateur et celle de professeur au lycée Charlemagne. Depuis ce moment, Francœur ne s'occupa plus que de son cours de la faculté, des sociétés philanthropiques dont il était membre, de l'amélioration des ouvrages qu'il avait déjà écrits, et de la publication de nouveaux traités relatifs aux sciences.

On a de lui : *Traité de mécanique élémentaire et théorique*, 1800; *Cours complet de mathématiques pures*, dédié à Alexandre, empereur de Russie, 1810, 2 vol.; *Uranographie*, 1812; *Eléments de statique; la Goniométrie, ou l'Art de tracer sur le papier des angles dont la graduation est connue; l'Enseignement du dessin linéaire*, avec atlas; *Astronomie pratique*, 2e édit., 1840; *Mémoire sur l'Aréométrie*, in-4°, 1842; *Traité d'arithmétique appliquée à la Banque*, 1845; *Géodésie*, 1835; *la Technologie*, 1842. V.

FRANÇOIS D'ASSISE (Saint), fondateur de l'ordre des franciscains, né à Assise en Ombrie en 1182, m. en 1226. Il se distingua de bonne heure par une piété extraordinaire, renonça au commerce et à tout ce qu'il possédait, et se retira dans une chapelle abandonnée près de sa ville natale. Il y réunit quelques hommes pieux, leur composa une règle, et leur donna par humilité le nom de *frères mineurs*. Cet ordre fut approuvé par le pape Innocent III en 1210, et, plus solennellement, au concile de Latran en 1215, et se répandit dans toute l'Europe. En 1209, fut aussi fondé, sous la direction de St François, l'ordre des *clarisses*, par une femme distinguée d'Assise, Ste Claire; et, en 1221, St François institua le *tiers ordre*, association de séculiers des deux sexes, mariés ou non, qui s'engageaient à observer, sous la direction d'un supérieur, toutes les pratiques religieuses compatibles avec leur condition. Envoyant ses disciples prêcher chez les nations idolâtres, il partit lui-même, avec 12 compagnons, pour la Syrie et l'Égypte; mais il échoua auprès du sultan de ces pays. De retour en Italie, il eut, après un jeûne rigoureux, une vision céleste, dans laquelle il reçut l'impression des stigmates de J.-C.; ses pieds et ses mains se trouvèrent percés de clous, et son flanc ouvert comme d'un coup de lance. Cette vision lui fit donner le surnom de *Séraphique*, parce que la figure du Christ crucifié lui était apparue entre les ailes d'un séraphin. Il mourut 2 ans après. Outre les statuts de son ordre, on a de lui des *Sermons*, des *Cantiques*, des *Lettres*, etc. Il fut canonisé par Grégoire IX. Fête, le 4 octobre.

Tout ce qu'il a écrit a été imprimé à Anvers, 1623, et à Paris, 1641, in-fol. C. P.

FRANÇOIS (Tiers ordre de Saint-). *V.* Franciscains.

FRANÇOIS DE PAULE (Saint), fondateur de l'ordre des minimes, né à Paule (Calabre) en 1416, m. en 1507, montra, dès son enfance, les sentiments de la plus vive piété. Sa réputation lui attirant de nombreux disciples, il devint, dès 1436, le chef d'un nouvel ordre, appelé les *ermites de Saint-François*, du nom de St François d'Assise, pour lequel il avait une dévotion particulière. Le pape Sixte IV l'en nomma supérieur général, et changea le nom d'*ermites de Saint-François* en celui

de *minimes*, plus conforme à l'humilité qui était la base de cette institution. Le bruit des guérisons miraculeuses attribuées à François de Paule le fit appeler en France par Louis XI, qui espérait que les prières du saint prolongeraient sa vie. François ne se rendit à cette demande que sur l'injonction du pape, exhorta Louis XI à mourir chrétiennement, jouit d'un grand crédit auprès de Charles VIII et de Louis XII, et demeura en France jusqu'à sa mort. Il fut canonisé par Léon X, en 1519. Fête, le 2 avril. C. P.

FRANÇOIS XAVIER (SAINT), surnommé *l'Apôtre des Indes*, né en 1506 au château de Xavier, près de Pampelune, m. en 1552, fut envoyé à Paris pour y achever ses études au collège Sainte-Barbe, et enseigna la philosophie au collège de Beauvais. S'étant lié avec son compatriote Ignace de Loyola, il devint par suite un de ses plus zélés coopérateurs dans l'établissement et la propagation de l'ordre des jésuites. Après s'être associé, en 1534, aux vœux prononcés par ses compagnons dans l'église de Montmartre, il se rendit en Italie, où il prêcha avec succès; puis il passa en Portugal, d'où, en 1541, il s'embarqua pour les grandes Indes, dans le but de s'y vouer à la conversion des infidèles. De Goa, où il avait commencé à signaler son zèle religieux, il alla faire des missions à Meliapour, à Malacca, et, dans les îles Moluques, il baptisa, dit-on, plus de 25,000 Barbares. Ayant ensuite organisé l'établissement de la Compagnie de Jésus dans les Indes, il partit pour le Japon; à la suite de nouveaux succès comme missionnaire, il mourut, non loin de Canton, au moment où il se disposait à passer en Chine. Fête, le 2 décembre.

Sa *Vie* a été écrite par le P. Bouhours, et on a de lui un *Catéchisme*, avec 5 livres de *Lettres*, Paris, 1631. Celles-ci ont été trad. en franç. par L. Pagès, 1855, 2 vol. D—T—R.

FRANÇOIS DE SALES (SAINT), d'une maison noble de Savoie, né en 1567 au château de Sales, près d'Annecy, m. en 1622, acheva ses études à Paris, étudia le droit à Padoue, fut avocat à Chambéry, entra dans les ordres sacrés, et fut toute sa vie un modèle de zèle, de douceur et de piété. Nommé évêque de Genève, il convertit par ses prédications beaucoup de protestants du Chablais et du pays de Gex. Il vint en France à plusieurs reprises, y prêcha des carêmes avec le plus éclatant succès, et refusa les offres d'évêché que lui fit Henri IV. Il fonda la confrérie de la Croix, et, en 1610, l'ordre de la Visitation, confirmé par Paul V. Trois jours avant sa mort, il prêchait encore, malgré l'épuisement de ses forces. Alexandre VII le canonisa en 1665. Fête, le 29 janv. St François de Sales a laissé des ouvrages goûtés des âmes pieuses et remarquables par la grâce et la délicatesse du style. Son *Introduction à la vie dévote*, 1608, trad. dans toutes les langues, a pour but de rendre la dévotion aimable, domestique et populaire: On a encore de lui: *Philothée, ou Traité de l'amour de Dieu; Sermons; Lettres; Controverses; Entretiens spirituels; l'Étendard de la Croix*, etc.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Paris, 16 vol., 1823; 4 vol. in-8° à 2 colonnes, 1836. J. T.

FRANÇOIS RÉGIS (SAINT). *V.* RÉGIS.

FRANÇOIS Ier, roi de France, né à Cognac le 12 sept. 1494, m. le 31 mars 1547, fils de Charles, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie, monta sur le trône le 1er janvier 1515, après la mort de Louis XII, dont il avait épousé la fille Claude. Il s'empara du Milanais, à la suite de la bataille de Marignan, gagnée sur les Suisses qui défendaient Maximilien Sforza, et qui signèrent la *paix perpétuelle* de Fribourg. Le pape Léon X, d'abord hostile au roi, conclut avec lui la paix de Viterbe et le concordat de Bologne (*V.* CONCORDAT), en 1516. Le traité de Noyon avec Charles d'Autriche, qui venait d'hériter de la couronne d'Espagne, acheva la pacification de l'Europe occidentale. Mais, en 1519, à la mort de Maximilien Ier, Charles et François briguèrent la couronne impériale: les électeurs l'accordèrent à Charles-Quint. Dès lors commença la longue rivalité des maisons de France et d'Autriche. Après l'entrevue stérile du Camp du drap d'or avec Henri VIII, roi d'Angleterre, en 1520, François Ier fit attaquer par Robert de La Marck les États de son ennemi. La lutte eut 3 théâtres. Au N. de la France, les Impériaux, qui prirent l'offensive, furent repoussés devant Mézières, que défendait Bayard, 1521. A la frontière des Pyrénées, le sire de Lesparre arriva trop tard pour opérer sa jonction avec les Communeros d'Espagne, et se fit battre. En Italie, Lautrec, gouverneur du Milanais, ne put payer les mercenaires suisses, dont la mère du roi, Louise de Savoie, aurait, dit-on, détourné la solde, dut leur accorder la bataille, fut défait à la Bicoque, 1522, et perdit tout le duché. Retenu dans ses États par la trahison du connétable de Bourbon, qui était victime de l'inimitié de Louise de Savoie, 1523, François Ier envoya au delà des Alpes l'amiral Bonnivet, qui perdit la bataille de Biagrasso; Bayard fut tué dans la retraite à Rebec, et l'ennemi, pénétrant en Provence, prit Toulon et assiégea Marseille, 1524. Le roi entra lui-même en Italie, fut vaincu par sa faute et pris à Pavie, 1525, et ne recouvra la liberté, par le traité de Madrid, 1526, qu'en acceptant des conditions onéreuses. De retour en France, il se fit refuser, par les députés de Bourgogne, le droit de céder cette province. De là une 2e guerre, qu'auraient dû rendre plus favorable à la France le concours de Henri VIII, mécontent de l'opposition que l'Empereur faisait à son divorce avec Catherine d'Aragon, et l'appui des Italiens, opprimés par la maison d'Autriche, et confédérés à Cognac. Mais François Ier soutint trop tard ses alliés, laissa les troupes du connétable de Bourbon prendre Rome, 1527, s'aliéna le Génois André Doria, et, après avoir perdu Lautrec et toute une armée devant Naples, signa le traité de Cambrai, 1529. Pendant la paix, il prépara une nouvelle lutte, par l'organisation des *legions provinciales*. Il saisit pour prétexte l'assassinat d'un envoyé français dans le Milanais, profita de l'absence de Charles-Quint, alors engagé dans une expédition contre Tunis, et conquit la Savoie, 1535. Mais l'Empereur, à son retour, trompa le roi par de feintes négociations, reprit la Savoie, envahit la Provence, 1536, et, après d'infructueux efforts contre Marseille, dut se retirer, épuisé par le système de temporisation et de dévastation qu'avait adopté le connétable de Montmorency. La paix fut signée à Aigues-Mortes par l'entremise du pape, 1538, et confirmée à Nice. L'année suivante, Charles-Quint demanda à son rival le passage par ses États, pour aller soumettre les Gantois révoltés, et promit en récompense de donner au 2e fils du roi l'investiture du Milanais. Mais ce jeune prince étant mort, il refusa d'accorder le duché à l'un de ses frères, et une 4e guerre commença. L'Empereur s'allia avec Henri VIII, François Ier avec Soliman, sultan des Turcs, et avec les princes protestants d'Allemagne. La flotte franco-turque bombarda Nice, 1543, et le comte d'Enghien remporta la victoire de Cérisoles, 1544; mais Henri VIII prit Boulogne, et Charles-Quint Saint-Dizier. La paix fut rétablie à Crespy en Laonnais, 1544, et à Ardres, 1546. Le reste du règne de François Ier fut paisible. Les guerres de ce prince ont protégé l'Europe occidentale contre les envahissements de la maison d'Autriche, et assuré l'équilibre européen. A l'intérieur, François Ier mit la royauté *hors de pages*, consacra la puissance absolue par cette formule des édits royaux: « *car tel est notre bon plaisir*, » évita de convoquer les états généraux, leur préféra les assemblées plus dociles des notables, dompta l'opposition du parlement et de l'université, en particulier dans l'affaire du concordat, et attira la noblesse à la cour. L'arbitraire régna dans la justice; des tribunaux d'exception enlevèrent les accusés à leurs juges naturels. Des guerres continuelles et les prodigalités de la cour jetèrent le désordre dans les finances: pour se créer des ressources, François Ier vendit les offices de judicature et de finances, aliéna des domaines royaux, confisqua les biens des grands personnages tombés en disgrâce (le connétable de Bourbon, le chancelier Poyet, l'amiral Chabot, etc.), créa les premières rentes sur l'hôtel de ville de Paris, 1521, et importa d'Italie l'institution de la loterie. Il introduisit des améliorations dans la justice par les édits de Crémieu, 1536, et de Villers-Cotterets, 1539, et par le rétablissement des *grands jours*. Il régularisa l'administration financière en fixant à 16 le nombre des généralités. Il fonda le port du Havre, 1535, et développa la marine. Il divisa le royaume en 9 grands gouvernements militaires. L'industrie fut protégée, des négociants et des manufacturiers attirés de l'étranger, une banque créée à Lyon, beaucoup de péages seigneuriaux supprimés. François Ier encouragea les explorations de Verazzani, de Jacques Cartier, et de Jean de La Roque en Amérique. Il appela des artistes d'Italie: Léonard de Vinci, le Rosso, le Primatice, André del Sarto, Benvenuto Cellini, commença le nouveau Louvre, bâtit ou embellit les châteaux de Fontainebleau et de Chambord, fonda le Collège de France, accorda des faveurs aux gens de lettres: Marot, Du Bellay, etc. Cette protection donnée aux lettres et aux arts, une loyauté sujette à des défaillances, un esprit chevaleresque dont la France paya souvent l'inopportunité, ne sauraient faire oublier ni le despotisme administratif, ni l'influence funeste des femmes à la cour (Mme de Châteaubriant, Mme d'Étampes), ni les persécutions dirigées contre les Vaudois de Cabrières et Mérindol.

L'histoire de François Ier a été écrite par Varillas, 1685, et par Gaillard, 1768. — *V.* J. Zeller, *François Ier*, 1882. — François Ier avait composé des *Poésies* qui ont été publiées, en 1846, par Champollion-Figeac. B.

FRANÇOIS II, roi de France, né en 1544 à Fontainebleau, m. le 5 déc. 1560, fils aîné de Henri II et de Catherine de Médicis, monta sur le trône en 1559. Faible de corps et d'esprit, il fut gouverné par les princes lorrains, François de Guise et le cardinal de Lorraine, oncles maternels de sa femme Marie Stuart, reine d'Écosse, et resta étranger aux affaires; on l'appela *le roi sans vices et sans vertus*. Les princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère, Louis, prince de Condé, s'unirent aux huguenots, et voulurent enlever le roi

à Amboise, pour le soustraire aux Guises; mais le complot échoua. (*V.* Amboise.) Les protestants n'en montrèrent pas moins une grande audace à l'assemblée de Fontainebleau. Les Guises frappèrent un grand coup aux états d'Orléans : le prince de Condé fut arrêté et condamné à mort, Antoine de Bourbon à une prison perpétuelle. La mort du roi les sauva. C. P.

FRANÇOIS DE FRANCE, duc d'Alençon et d'Anjou. (*V.* Anjou.)

FRANÇOIS Ier, *le Bien-Aimé*, duc de Bretagne, né en 1414 à Vannes, m. en 1450, succéda son père Jean V, en 1442. Il fit hommage au roi Charles VII en 1445, et fit avec lui la guerre contre les Anglais. Après avoir tenté plusieurs fois d'empoisonner son frère Gilles, il le fit étouffer entre des matelas. Il institua l'ordre de l'Épi ou de l'Hermine, et bâtit la chartreuse de Nantes. B.

FRANÇOIS II, dernier duc de Bretagne, 1459-1488, entra, en 1465, dans la ligue du Bien public contre Louis XI, qui lui interdisait de s'intituler duc par la grâce de Dieu, de lever des impôts et de battre monnaie, prit part au traité de Saint-Maur, fut brusquement attaqué par le roi en 1467, et obligé de signer la paix humiliante d'Ancenis, s'assura l'appui d'Édouard IV, roi d'Angleterre, en promettant de marier sa fille Anne au prince de Galles, s'associa à la coalition du duc d'Orléans et des autres seigneurs contre Anne de Beaujeu pendant la minorité de Charles VIII, et mourut de chagrin après la défaite de ses troupes à Saint-Aubin-du-Cormier. B.

FRANÇOIS Ier, empereur d'Allemagne, né en 1708, m. en 1765, fils aîné du duc Léopold de Lorraine, hérita de la Lorraine en 1729, l'échangea, lors du traité de Vienne, 1737, contre le duché de Toscane, où la maison de Médicis venait de s'éteindre, et devint, par son mariage avec Marie-Thérèse, fille de Charles VI, le fondateur de la maison d'Autriche-Lorraine. Après la mort de Charles VI, 1740, il fut nommé corégent en Autriche, et empereur d'Allemagne en 1745. Il s'occupa très peu des affaires de l'État, et ne songea qu'à l'augmentation de sa fortune privée. Il eut pour successeurs : en Autriche, Joseph II; en Toscane, Léopold II. (*V.* Marie-Thérèse.) Il a fondé les Académies de Pistoia, 1745, et d'Augsbourg, 1755. E. S.

FRANÇOIS II, empereur d'Allemagne, fils de l'empereur Léopold II, né en 1768, m. en 1835, succéda à son père en Autriche et à l'empire en 1792. A la suite de la convention de Pillnitz, il fut engagé dans une guerre avec la république française. Après la première campagne de Bonaparte en Italie, il fut forcé de signer le traité de Campo-Formio, 1797, qui enleva à l'Allemagne la rive gauche du Rhin, à l'Autriche les Pays-Bas et la Lombardie. En 1799, il se ligua de nouveau avec la Russie et l'Angleterre contre la France. Heureux au commencement de la lutte, il dut signer, après la défaite de Marengo, le traité de Lunéville, 1801. Une 3e guerre, en 1805, finit, après Elchingen, Ulm et Austerlitz, par la paix de Presbourg, qui diminua encore ses possessions. Lors de l'établissement de la Confédération du Rhin, 1806, François II abdiqua la dignité d'empereur d'Allemagne, et prit le titre d'empereur d'Autriche, sous le nom de François Ier. En 1809, il prit une 4e fois les armes contre la France, perdit les batailles d'Eckmühl et de Wagram, et signa la paix de Schœnbrunn. En 1810, il accorda à Napoléon Ier la main de sa fille Marie-Louise. En 1812, il s'allia d'abord avec son gendre contre la Russie; après la retraite de Moscou, il resta neutre, proposa vainement sa médiation, et n'entra dans la coalition que le 12 août 1813. Par les traités de 1815, il reconquit la plupart de ses provinces perdues, notamment, en Italie, le roy. lombard-vénitien. Il intervint 2 fois contre les insurrections italiennes de 1820-21 et de 1831-32. Il eut pour principal ministre le prince de Metternich. (*V. ce nom.*) E. S.

FRANÇOIS Ier, roi des Deux-Siciles, né en 1777, m. le 19 nov. 1830. Fils de Ferdinand Ier et de Marie-Caroline, il exerça 2 fois, du vivant de son père, la souveraine puissance, avec le titre d'*alter ego* (vicaire général), d'abord en 1812, quand l'influence anglaise fit donner à la nation une constitution libérale, puis en 1820, lors des soulèvements de Palerme et de Naples. Il monta sur le trône en 1825, et ne fit rien de remarquable. Il eut d'un 1er mariage Caroline-Ferdinande-Louise, depuis duchesse de Berry, et, d'un 2e, Ferdinand II, qui régna jusqu'en 1859, et Marie-Christine, régente d'Espagne de 1833 à 1840.

FRANÇOIS (Dom Jean), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né en 1722 dans le duché de Bouillon, m. en 1791.

Il a laissé : *Histoire de Metz*, 1789 et suiv., 4 vol. in-4o; *Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque*, Bouillon, 1777, in-4o; *Biblioth. générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît*, ibid., 1777, 4 vol. in-4o.

FRANÇOIS (Jean-Charles), graveur de Louis XV et du roi Stanislas, né à Nancy en 1717, m. en 1769, inventa en 1756 la gravure *au crayon*, modification du pointillé. Ses chefs-d'œuvre sont : un *Dessin au lavis*, d'après Boucher; une *Marche de cavalerie*, d'après Parrocel; un *Corps de garde*, d'après Vanloo; une *Vierge*, d'après Vien.

FRANÇOIS-CHARLES (Joseph), archiduc d'Autriche, né en 1802, m. en 1878, fils de l'empereur d'Autriche François Ier. Il était le plus proche héritier du trône au moment de l'abdication de son frère, l'empereur Ferdinand Ier, 2 déc. 1848; il renonça à ses droits en faveur de son fils François-Joseph. Un autre de ses fils fut Maximilien, empereur du Mexique.

FRANÇOIS FLAMAND. *V.* Duquesnoy.

FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (Nicolas-Louis, comte), écrivain et homme d'État, né à Saffais (Meurthe) en 1750, m. en 1828, fut élevé dans la ville de Neufchâteau, et rima dès son enfance. Il se fit connaître à 14 ans par un *Recueil de poésies*, qui lui ouvrit les portes des Académies de Dijon, de Lyon et de Marseille. Tour à tour lieutenant général au bailliage de Mirecourt, 1776, subdélégué de l'intendant de Nancy, 1781, procureur général du roi au conseil souverain du Cap-Français, 1783, il fut, pendant la Révolution, député à l'Assemblée législative, dont il devint secrétaire, puis président. Il refusa de siéger à la Convention, fut nommé, en 1797, ministre de l'intérieur par le Directoire, et directeur, après le 18 fructidor, à la place de Carnot, revint au ministère de l'intérieur en 1798, et le garda jusqu'en 1799. Il eut l'idée des expositions publiques des produits de l'industrie française, et travailla, avec quelque succès, au développement de l'instruction primaire. Après le 18 brumaire, il fut créé sénateur, plus tard comte de l'Empire, secrétaire, puis président annuel du Sénat, de 1804 à 1814. Compris dans les 23 sénateurs que Louis XVIII n'appela pas à la Chambre des pairs, il cessa de prendre part à la politique. Il avait été élu membre de l'Institut (classe de littérature) en 1797. On a de lui : des *Odes*, des *Épîtres*, des *Poèmes*, des *Fables*, des *Contes en vers*, écrits avec facilité et élégance, mais sans force et sans originalité. Il a donné au Théâtre-Français *Paméla, ou la Vertu récompensée*, comédie jouée avec assez de succès en 1793, mais qui le fit emprisonner jusqu'au 9 thermidor. On lui doit encore : *Recueil authentique des anciennes ordonnances de Lorraine*, 1784; *les Études du magistrat*, 1786; *Voyage agronomique dans la sénatorerie de Dijon*, 1806, in-4o; *l'Art de multiplier les grains*, 1810; *Mémoires sur la manière d'enseigner et d'étudier l'agriculture*, 1828. Il a écrit aussi une *Introduction aux « Pensées » de Pascal*, en tête d'un édition de cet auteur, et donné une édition de *Gil Blas*. C. P.

FRANÇOISE (Sainte), dame romaine, née en 1384, m. en 1440, fonda, en 1425, le couvent des *oblates*, appelées aussi *collatines*, du nom du quartier de Rome où était cette maison, et se distingua par une inépuisable charité. Fête, le 9 mars.

FRANÇOISE DE RIMINI, fille de Guido da Polenta, seigneur de Ravenne, fut mariée, pour terminer une querelle de famille, à Lanciotto Malatesta, seigneur de Rimini. Elle aima Paolo, frère de son époux. Lanciotto surprit les deux amants, et les perça de son épée, en 1289. Cette aventure est le sujet d'un épisode célèbre de *l'Enfer* de Dante, et d'une tragédie de Silvio Pellico.

FRANCONI (Antoine), écuyer célèbre, né à Venise en 1738, m. à Paris en 1836. D'abord saltimbanque et prestidigitateur, il vint à Lyon, puis à Bordeaux, où il établit des combats de taureaux. En 1783, il s'associa avec l'Anglais Astley pour ouvrir un manège à Paris. Enfin, il fonda un théâtre équestre auquel il donna le nom de *Cirque-Olympique*, et dont le succès fut prodigieux. Ses fils et ses petits-fils continuèrent d'attirer le public. Les premiers, ils ont mis sur le théâtre les victoires de la République et de l'Empire.

FRANCONIE, en allemand *Franken*, un des 10 cercles de l'anc. empire germanique, entre ceux de haute Saxe, la de Bohême, de Bavière, de Souabe, du haut Rhin et du bas Rhin; comprenait environ 24,500 kil. carr., avec 1,500,000 hab. Ch.-l. Nuremberg. Il comprenait : 1o les évêchés de Bamberg, Wurtzbourg, Eichtsædt, et la maîtrise de l'ordre Teutonique à Mergentheim; 2o les principautés de Brandebourg-Baireuth, Brandebourg-Anspach, Henneberg, Schwarzenberg, Lœwenstein-Wertheim et Hohenlohe-Waldenbourg; 3o les comtés et seignenries de Hohenlohe-Neuenstein, Castell, Wertheim, Rieneck, Erbach, Limpurg-Geilsdorf, Limpurg-Speckfeld, Seinsheim, Reichelsberg, Wiesentheid, Welsheim et Hausen; 4o les villes impériales de Nuremberg, Rothenburg, Windsheim, Schweinfurt et Weissembourg. L'évêque de Bamberg et les margraves de Baireuth et d'Anspach convoquaient les assemblées et se partageaient la direction du cercle. Les assemblées siégeaient à Nuremberg. Au ve siècle, la Franconie était le centre du royaume de Thuringe. Lors du partage de ce pays entre les Saxons et les Francs, les premiers obtinrent la partie appelée *France orientale;* le pays au delà du Rhin

reçut le nom de *France occidentale*. Dès le xe siècle, la France orientale fut appelée Franconie, et forma un des duchés d'Allemagne. La Franconie a donné à l'Allemagne plusieurs rois et empereurs : Conrad Ier, en 911; Conrad II le Salique, en 1024; Henri III, 1039; Henri IV, 1056; Henri V, 1106-1125. Le duché de Franconie passa ensuite à Conrad de Souabe, empereur sous le nom de Conrad III. A celui-ci succédèrent son fils Frédéric de Rothenburg, puis, en 1167, Conrad, fils de l'empereur Fréderic Ier Barberousse, enfin l'empereur Philippe de Souabe. A l'extinction de la maison de Souabe, la Franconie fut morcelée; mais les évêques de Wurtzbourg gardèrent le titre de ducs de Franconie. L'empereur Wenceslas, qui divisa l'Empire en 4 cercles, 1387, donna à l'un d'eux le nom de Franconie et de Thuringe. L'empereur Maximilien Ier créa le cercle de Franconie, 1512. Dans la guerre de Trente ans, le duc Bernard de Saxe-Weimar essaya en vain de faire reconstituer le duché de Franconie en sa faveur. Depuis 1814, la plus grande partie de la Franconie appartient à la Bavière (*V. les art. suiv.*); d'autres parties échurent au Wurtemberg (cercle du Jaxt), au grand-duché de Bade (Wertheim), à la Hesse (Erbach); enfin la principauté de Henneberg est partagée entre la Prusse et les duchés de Saxe. E. S.

FRANCONIE (BASSE), un des 8 cercles du roy. de Bavière, au N.-O.; superf., 8,399 kil. carr.; pop., 626,305 hab. Ch.-l. Wurtzbourg; v. princip. : Aschaffenbourg, Schweinfurt. Sol boisé et montagneux, arrosé par le cours inférieur du Mein, ce qui lui avait fait donner, avant 1837, le nom de cercle du bas Mein (*Unter-Main*).

FRANCONIE (HAUTE), un des 8 cercles du roy. de Bavière, au N.-E.; superf., 6,999 kil. carr.; pop., 575,357 hab. Ch.-l. Baireuth; v. princip. : Bamberg. Sol adossé vers le N.-E. au Frankenwald, ramification du Fichtelgebirge, et riche en bois et en mines. Avant 1837, on le nommait cercle du haut Mein (*Ober-Main*).

FRANCONIE (MOYENNE), un des 8 cercles du roy. de Bavière, à l'O.; superf., 7,572 kil. carr.; pop., 643,817 hab. Ch.-l. Anspach; v. princip. : Nuremberg, Dinkelsbühl, Erlangen, Eichstædt, Schwabach, Furth. Sol montagneux, boisé, très fertile, riche en carrières de pierres lithographiques.

FRANCONIE (MONTS DE), en allem. *Frankenwald*, chaîne de montagnes peu élevées en Bavière (moyenne et haute Franconie).

FRANCONVILLE-LA-GARENNE, vge (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, dans la vallée de Montmorency; 1,147 hab. Beau château; nombreuses maisons de plaisance. C'est là que fut planté, lors de la Révolution, le premier arbre de la liberté.

FRANCOVELLE. *V.* FRANCHEVILLE.

FRANCS ou **FRANKS.** Dès le IIIe siècle, on appelait de ce nom, qui signifiait, dit-on, *fier, intrépide, féroce,* comme le latin *ferox*, une confédération formée par les tribus germaniques situées entre le Weser, le Mein et le Rhin : les Chauques, Ampsivares, Chérusques, Chamaves, Cattes, Bructères, Tenctères, Attuariens, Sicambres. C'est vers l'an 240, sous l'empereur Gordien III, et à l'occasion d'une course de ces barbares sur la rive gauche du Rhin, que le nom de Francs paraît pour la 1re fois dans l'histoire. Depuis cette époque, soit par l'amour de la guerre et du pillage et le désir de dominer des pays plus riches, soit par la nécessité de fuir devant d'autres tribus victorieuses qui les remplaçaient, les invasions des Francs dans la Gaule du N. et de l'E. furent continuelles. De Probus, 276, à Théodose le Grand, 395, il est peu d'empereurs qui n'aient eu affaire à quelques bandes franques, et ne les aient tantôt repoussées (Probus, Constantin et Julien surtout, 277, 306, 358), tantôt reçues parmi les troupes de l'empire, et leurs chefs furent plus d'une fois les vrais empereurs (Mellobaud sous Gratien, Arbogast sous Valentinien II et sous le rhéteur Eugène, sa créature), tantôt tolérées sur le territoire romain. C'est ainsi qu'en 358, Julien permit à la tribu des Francs saliens, ainsi nommés peut-être de l'Yssel ou Sala, de demeurer dans la Toxandrie (Brabant), où, chassés par les Saxons, ils s'étaient établis depuis une vingtaine d'années. Une autre tribu, vers Cologne, reçut, dans le même temps, le même privilège, et sa position sur les bords du Rhin lui a fait donner le nom de Francs ripuaires. Défenseurs fidèles, mais impuissants, de la frontière gauloise contre l'invasion de 406, ils firent bientôt comme les autres Barbares, s'avancèrent peu à peu de la Meuse à l'Escaut, de l'Escaut à la Somme, s'alliant aux Romains pour repousser les hordes d'Attila aux plaines de Châlons, 451, mais prenant leur part des ruines de l'empire qui s'écroulait. Quand Clovis, en 481, fut élevé sur le pavois par les Francs de Tournai, les Francs étaient divisés en 4 ou 5 bandes peu nombreuses, mais redoutées pour leur audace aventureuse et l'amour des combats, qu'augmentait encore en eux le culte d'Odin : les Francs ripuaires de Cologne (Sigebert), ceux de Tournai (Clovis), ceux de Cambrai (Régnacaire), ceux de Térouanne (Cararic), peut-être même déjà ceux du Mans (Renomez). Clovis, 481-511, se convertit, lui et sa tribu, au christianisme, 496; il réunit tous les Francs et presque toute la Gaule sous sa domination. Ses fils y ajoutèrent la Bourgogne, dominèrent tant bien que mal la Germanie jusqu'à l'Elbe, et le royaume franc fut dès lors l'État prépondérant de l'Europe occidentale. — Les lois des Francs (loi salique et loi ripuaire) ne furent rédigées qu'après l'invasion; les textes les plus anciens qui soient venus jusqu'à nous ne remontent pas au delà de Dagobert, qui les fit reviser. R.

FRANCS, nom donné par les musulmans d'Orient à tous les Européens de l'Occident, soit parce que les Français jouèrent le principal rôle dans les croisades, soit parce que les sultans turcs leur ont accordé plus de privilèges dans leurs États.

FRANCS (CORPS). *V.* COMPAGNIES FRANCHES.

FRANC-SALÉ, nom donné autrefois à la provision de sel accordée à des officiers royaux ou à d'autres personnes pour leur consommation, soit gratuitement, soit à un prix inférieur au tarif.

FRANC-SALÉ (PAYS DE), pays où chacun pouvait acheter et revendre le sel sans payer au roi aucun impôt. Tels étaient le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, le Périgord, le Limousin, la Marche, Calais et le Pays reconquis.

FRANCS-ARCHERS. *V.* ARCHERS.

FRANCS-BOURGEOIS, citadins exempts de la plupart des charges et redevances féodales de la ville qu'ils habitaient.

FRANCS-JUGES. *V.* VEHME (SAINTE).

FRANCS-MAÇONS, société secrète, répandue dans toutes les parties du monde, et dont les membres, divisés en une infinité de groupes appelés *loges*, ont pour but avoué l'étude de la morale universelle et l'exercice de la bienfaisance. L'origine de cette institution est restée fort obscure : les uns la font remonter aux mystérieuses initiations de l'Égypte ou de la Grèce; les autres lui donnent pour fondateur Hiram, architecte du temple de Salomon; d'autres la font dériver de l'ancien ordre du Temple, ou de la secte des Rose-Croix, ou des francs-juges du moyen âge. Une opinion plus vraisemblable donne pour origine à la franc-maçonnerie une association fraternelle de constructeurs qui, dès le VIIIe siècle, s'organisa dans la haute Italie, et de là dans les autres États de l'Europe, où elle éleva des monuments empreints partout du même caractère. Cette société, dont on retrouve en Angleterre une charte constitutive de 926, rédigée en langue saxonne, avait déjà dans le pays assez d'importance pour être présidée par Edwin, frère du roi Athelstan. Avant de révéler à ses membres les secrets du grand art de bâtir, elle leur imposait un noviciat, des épreuves, et la condition d'un silence absolu. Au XIIIe siècle, l'association des constructeurs prit, surtout en Allemagne, un développement en rapport avec les progrès de l'art chrétien et les merveilleux édifices bâtis à cette époque d'après le système ogival. Erwin de Steinbach, l'architecte de la cathédrale de Strasbourg, était à la tête d'une de ces sociétés de frères maçons qui éleva beaucoup d'églises sur les bords du Rhin; il reçut de Rodolphe de Habsbourg, et du pape Nicolas III, des privilèges confirmés plusieurs fois à ses successeurs. Ils étaient affranchis des corvées et impôts, des lois et statuts locaux; ils fixaient eux-mêmes leur salaire; défense était faite aux autres ouvriers d'entrer en concurrence avec eux. L'ordre avait 4 loges principales : à Strasbourg, à Cologne, à Vienne et à Zurich; d'autres se fondèrent, sur le modèle de celle-ci, dans les États voisins. Lorsque les progrès des connaissances humaines eurent divulgué les procédés, longtemps tenus secrets, du grand art de bâtir, les sociétés maçonniques cessèrent d'avoir leur but et leur utilité; mais elles continuèrent d'exister sous une autre forme, et, gardant pour base le principe de la fraternité, elles perpétuèrent par des noms et des signes symboliques (le tablier de peau, la truelle, l'équerre, le compas) le souvenir de ce qu'elles avaient été. L'Angleterre est le pays où l'on trouve les premières traces de la franc-maçonnerie telle qu'elle est constituée dans les temps modernes. Dès le commencement du XIVe siècle, tous les membres de la Chambre haute faisaient partie de l'ordre maçonnique. Henri VII s'en déclara le protecteur, et, en 1502, ouvrit dans son palais une loge composée de l'élite de la noblesse anglaise. Plusieurs fois accusés, à cause de leurs réunions secrètes, de fomenter des troubles, les francs-maçons d'Angleterre furent poursuivis et proscrits, notamment en 1561, sous le règne d'Élisabeth; malgré ces persécutions, l'ordre parvint à se relever, et de nos jours il a eu pour grands maîtres le duc de Sussex, oncle de la reine Victoria, et le prince de Galles, héritier de la couronne. — L'association maçonnique, nouvellement régénérée, ne fut introduite en France

qu'en 1725 par lord Derwentwater, l'un des gentilshommes les plus dévoués aux Stuarts. Impliqués bientôt dans des intrigues politiques, et mêlés au mouvement philosophique de l'époque, les francs-maçons éprouvèrent les rigueurs du Châtelet de Paris; néanmoins le prince Charles-Édouard les prit sous sa protection, et le duc d'Antin, favori de Louis XV, accepta, en 1738, la grande maîtrise de l'ordre, qui passa, en 1743, au comte de Clermont-Tonnerre. Le duc de Chartres (depuis duc d'Orléans) l'occupa en 1771, et, par une singularité qui prouve combien l'institution s'était relâchée de la sévérité de ses premiers principes, une femme, la duchesse de Bourbon, fut élevée à la dignité de grande maîtresse. Sous Napoléon Ier, les loges maçonniques de France eurent pour chef Joseph, frère de l'empereur; pendant la Restauration, elles devinrent assez nombreuses pour éveiller les craintes de l'autorité, qui crut voir en elles autant de centres d'opposition libérale. Quoique souvent poursuivis dans d'autres États, comme prévenus de menées politiques ou antireligieuses, les francs-maçons ont continué à subsister. La franc-maçonnerie a été plusieurs fois condamnée par les papes, notamment par Benoît XIV, Pie VII, Pie IX et Léon XIII. — La franc-maçonnerie, considérée dans son organisation, est à peu près la même dans tous les pays : ceux qui la composent se regardent comme frères, et jurent de s'entr'aider, quelle que soit leur nation ou leur classe sociale. Chaque *loge* est présidée par un *vénérable*, assisté de plusieurs dignitaires; elle se réunit dans un lieu nommé *temple*, qui est décoré d'ornements symboliques, parmi lesquels on retrouve souvent l'image du temple de Salomon. Quiconque veut devenir franc-maçon doit subir certaines épreuves morales et physiques, appelées *voyages;* le candidat jure ensuite sur une épée de garder les secrets qui lui sont confiés; alors il est admis à la *lumière,* c.-à-d. au premier grade maçonnique. Ces épreuves, qui rappellent les initiations de l'ancien Orient, varient selon la collation des grades, qui, très multipliés dans les loges du rit écossais, peuvent se réduire à 3 principaux : ceux d'*apprenti*, de *compagnon* et de *maître*. Les francs-maçons se reconnaissent entre eux par des signes et des attouchements particuliers aux différents grades, avec accompagnement de certains mots, tels que ceux de *Jachin* et de *Booz*, noms hébreux donnés par Hiram à 2 colonnes du temple de Jérusalem. Les loges maçonniques se réunissent surtout pour 2 fêtes annuelles qu'elles célèbrent par des banquets, l'une au solstice d'été, l'autre au solstice d'hiver. Les représentants, qu'elles choisissent parmi les premiers dignitaires, pour s'occuper de la haute direction de l'ordre, forment un conseil supérieur. Le *Grand-Orient* de France a son siège à Paris. D—T—R.

FRANCS-TAUPINS, *talparii, fossores*, nom donné jadis, dans les armées, aux ouvriers mineurs qui fouillaient la terre à la façon des taupes, et sapaient la base des murs et des tours avec des machines de fer appelées *talpæ*. On les tenait en mépris. Le nom de *taupin* fut aussi une injure adressée par la noblesse aux milices des campagnes, soit à cause des taupinières qui remplissent les champs des paysans, soit à cause de la poltronnerie de ces gens qui, enrôlés malgré eux et mal équipés, fuyaient et cherchaient à se blottir dans les trous comme des taupes. B.

FRANCS-TENANCIERS, en angl. *free holders*. On appelait ainsi, en Angleterre, ceux qui ne dépendaient que du pouvoir royal.

FRANCUCCI (Innocent), dit *Innocenzo da Imola*, peintre, né à Imola en 1480, m. en 1550. Sa manière se rapproche beaucoup de celle de Raphaël; son coloris et son dessin sont d'une beauté remarquable. On admire de lui une *Ste Famille* dans la galerie Borghèse à Rome; une *Vierge* dans l'église de Saint-Jacques le Majeur à Bologne; le *Mariage de Ste Catherine* à Saint-Pétersbourg. M. V—I.

FRANCUS. *V.* Francion.

FRANEKER, v. du roy. des Pays-Bas (Frise); 6,643 hab. Jusqu'en 1816, elle posséda une célèbre université, fondée en 1585. Corderie; fabr. d'instruments de mathématiques.

FRANGIPANI, c'est-à-dire *brise-pains*, famille romaine, ainsi nommée pour sa libéralité pendant une cruelle famine, possédait sur le mont Palatin un château fortifié, et joua au XIIe siècle un rôle assez important. Partisans de l'empire pendant la guerre des investitures (*V.* Gélase II), les Frangipani en furent punis par la démolition de leurs tours sous Calixte II, mais conservèrent assez de puissance pour proclamer à sa mort Honorius II, 1124. (*V. ce nom.*) On les voit ensuite ordinairement parmi les amis du saint-siège : pour Innocent II contre l'antipape Anaclet, 1133; pour Lucius II contre Arnaud de Brescia, 1144; pour Alexandre III contre Frédéric Barberousse, 1159-67; mais quelquefois aussi avec ses ennemis : pour Frédéric II contre Grégoire IX, 1228. — C'est un membre de cette famille, Jean, seigneur d'Astura, qui retint dans son château et livra à Charles d'Anjou Conradin et son ami Frédéric d'Autriche, vaincus à Tagliacozzo, 1268. R.

FRANGIPANI (François-Christophe), seigneur hongrois, conspira avec le palatin Wesselingi contre l'empereur Léopold Ier, qui ne respectait pas les privilèges de la noblesse, et fut mis à mort en 1671. Cette exécution fit naître le soulèvement plus redoutable de Tékély.

FRANK (Jean-Pierre), célèbre médecin, né en 1745 à Rothalben (Bade), m. en 1821, étudia l'anatomie et la médecine à Heidelberg, fut quelque temps attaché à l'évêque de Spire, devint professeur aux universités de Gœttingue, 1784, et de Pavie, 1785, reçut en 1795 une chaire de clinique à Vienne, organisa le service médical des armées autrichiennes, passa en Russie, où il fut nommé archiatre impérial, fonda la clinique de Vilna en 1804, et refusa, en 1809, les offres de Napoléon Ier, qui voulait l'attirer en France. On a de lui : *Système de police médicale*, en allem., Mannheim, 1779-1819, 6 vol., où sont traitées toutes les questions d'hygiène publique; *Choix d'opuscules concernant la médecine*, Pavie, 1785; *Plan d'une école clinique*, Vienne, 1790; *Médecine pratique*, en latin, Mannheim, 1792-1821, 6 vol., fruit des observations de toute sa vie, trad. en franç. par Goudareau, 1820-28, 5 vol., et 1842, 2 vol. gr. in-8°; *l'Art de traiter les maladies*, Pise, 1818, etc. Frank a laissé son nom à un remède toni-purgatif. — Son fils Joseph, né en 1771, le remplaça à Pavie, puis à Vilna, publia ses *Œuvres posthumes*, Vienne, 1824, et donna lui-même : *Praxeos medicæ universæ præcepta*, Leipz., 1821-43, 13 vol., trad. en franç. par Bayle, 1842 et suiv., 6 vol.

FRANKE. *V.* Francke.

FRANKENAU ou **FRANKENHEIM**, v. du roy. de Bavière (moyenne Franconie); 1,883 hab. Résidence des princes de Hohenlohe-Schillingsfurt.

FRANKENBERG, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur l'Éder; 2,719 hab. Ch.-l. de cercle. Tanneries; mines de cuivre. Belle église ogivale. — v. de Saxe, sur la Zschopau, cercle de Freyberg; 12,891 hab. Fabr. importantes de laines et demi-soie. Charlemagne en fit une forteresse contre les Saxons, et lui conféra de nombreux privilèges.

FRANKENBURG. *V.* Aix-la-Chapelle.

FRANKENHAUSEN, v. d'Allemagne (principauté de Schwarzburg-Rudolstadt), sur le Wipper; 4,738 hab. Mines de sel, salpêtre, houille. Défaite de Thomas Münzer et des anabaptistes, 1525.

FRANKENHEIM. *V.* Frankenau.

FRANKENSTEIN, v. du roy. de Prusse (Silésie); 7,963 hab., au confluent de la Pause et du Weigelsdorfer-Wasser. Mines de lignite; grand commerce de blé et de lin. Ruines d'un château. Forteresse de Silberberg.

FRANKENTHAL, v. d'Allemagne (Bavière), à 27 kil. N.-O. de Spire; 10,863 hab. Fonderie de cloches; asile d'aliénés. Elle fut fondée, en 1552, par des protestants émigrés de Flandre.

FRANKENWALD. *V.* Franconie (Monts de).

FRANKLIN (Benjamin), né à Boston en 1706, m. en 1790. Fils d'un pauvre fabricant de savon, il apprit seulement à lire, écrire et compter. Il entra ensuite comme apprenti chez un imprimeur, et l'exercice de cette profession développant son goût pour la lecture et pour les lettres, il composa des ballades populaires et des articles de journal. A force d'intelligence, d'économie et de travail, il devint, en 1729, maître imprimeur à Philadelphie. En même temps, il organisa dans la ville un club où l'on traitait des questions de morale, de physique et de politique, et publia un journal où, dans des articles pleins de sens et de finesse, il commença l'éducation politique de ses concitoyens en discutant les intérêts de la colonie. En 1732, il publia, sous le nom du *Bonhomme Richard*, un almanach qui fut pour le peuple ce que son journal était pour les classes éclairées. Recueil de préceptes de morale, de connaissances usuelles à l'usage des campagnards, il obtint un immense succès. Franklin, nommé, en 1736, à l'Assemblée générale de Pennsylvanie, obtint, l'année suivante, l'emploi lucratif de directeur des postes de Philadelphie. Alors il créa, au moyen d'une souscription publique, la 1re bibliothèque que les colonies aient possédée, combina un plan d'instruction publique, établit une académie, coopéra à la fondation d'un hôpital, forma un corps de pompiers, et institua une compagnie d'assurances contre l'incendie. — Dégagé des intérêts de son commerce, et possesseur d'une assez grande fortune, il se livra avec ardeur à son goût pour l'étude. Il apprit seul le français, l'italien, l'espagnol et le latin; mais les sciences physiques attiraient surtout son attention. Franklin était depuis longtemps un homme considérable, lorsque le gouvernement le nomma maître général des postes de la Pennsylvanie, 1753. Un peu plus tard, la colonie le députa 2 fois à Londres, 1757, 1764, pour y défendre les droits de tous contre la famille de Penn, qui prétendait se soustraire aux charges

publiques. Pendant la seconde de ces missions, il eut l'adresse de faire rapporter l'acte du timbre, 1766, que le gouvernement avait résolu d'imposer à l'Amérique. Lors des troubles que fit naître l'impôt sur le thé, 1769, Franklin ayant découvert et publié des lettres du gouverneur général hostiles aux colonies, perdit son emploi de maître général des postes. Cela ne l'empêcha pas d'aller, en 1774, faire à Londres une dernière tentative de conciliation entre l'Amérique et la mère patrie; menacé bientôt dans sa liberté personnelle, il partit secrètement pour l'Amérique. Élu membre du Congrès, il concourut avec Washington à l'organisation de la défense du pays, et se déclara pour la proclamation d'indépendance. Les talents dont il avait fait preuve, son incorruptible vertu, sa célébrité en Europe, le désignèrent au choix du Congrès pour aller solliciter l'appui de la France. Il obtint de Louis XVI, en 1778, un traité d'alliance offensive et défensive, et un traité de commerce. Il resta en France comme ministre plénipotentiaire, et fut, en 1783, l'un des signataires du traité de paix qui assura la liberté des États-Unis. Agé de près de 80 ans et infirme, il voulut retourner dans sa patrie, où on l'accueillit en triomphe, 1785. Il s'occupa encore des affaires publiques pendant 3 ans comme membre du conseil suprême de Philadelphie et président de l'Etat de Pennsylvanie. A sa mort, l'Amérique prit le deuil pendant un mois, et l'Assemblée constituante de France pendant 3 jours. — Franklin a combattu partout l'injustice, et proclamé des principes que son siècle n'avait pas encore entrevus. Les armements en course, la guerre, le commerce des esclaves, sont vivement attaqués dans ses écrits. Partisan de la liberté en toute chose, il soutint la liberté commerciale et la liberté de la presse. Son esprit original a su donner à la vérité des formes nouvelles et saisissantes. Ses écrits seraient des chefs-d'œuvre de morale, si l'influence des idées philosophiques n'avait fermé son cœur aux généreuses inspirations du christianisme : renfermé dans les limites du rationalisme, il ne connait pas le dévouement. Les travaux de Franklin sur l'électricité positive et négative, et sur la similitude de la foudre et du fluide électrique, ont fait l'admiration des savants. Il reconnut le pouvoir que possèdent les pointes de déterminer lentement, et à distance, l'écoulement de l'électricité, et le résultat de ses recherches fut l'invention du paratonnerre. Il tendait toujours aux applications pratiques : en traversant l'Océan, il avait remarqué que, sous la même latitude, la température des eaux est plus élevée dans les courants de la mer que dans la partie immobile ; de là il conclut un moyen facile pour les marins de savoir s'ils sont ou non sur le passage du courant. Il avait découvert que les sons produits par des verres mis en vibration différaient selon la masse du verre, et le rapport de celle-ci à sa capacité, à son évasement et à son contenu ; l'*harmonica* était trouvé. En comparant la perte de chaleur qui se faisait par l'ouverture des cheminées et l'accumulation étouffante que produisait un poêle fermé, il combina heureusement deux systèmes et inventa la *cheminée à la Franklin*.

Ses *Œuvres* parurent à Londres en 1805-11, 3 vol.; ses *Œuvres complètes*, à Boston, 1840, 10 vol. Une partie a été traduite en français par l'Écuyer et Barbeu-Dubourg dès 1773, 2 vol. in-4°. *La Science du Bonhomme Richard* a été très souvent réimprimée à part. Castera donna en 1798 la *Vie privée de B. Franklin, écrite par lui-même, suivie de ses Œuvres morales, politiques et littéraires*, 2 vol. On a encore publié des *Mélanges de morale et d'économie politique*, trad. par A.-Ch. Renouard, 1824 et 1853 ; les *Mémoires de Franklin écrits par lui-même*, 1818, 2 vol.; sa *Correspondance*, trad. par de La Mardelle, 1818, 2 vol. — *V.* son *Éloge* par Condorcet, et sa *Vie* par Mignet, 1848. A. R.

FRANKLIN (John), marin anglais, né en 1786 à Spilsby (Lincoln), m. en 1847, assista au bombardement de Copenhague, 1801, accompagna Flinders dans l'exploration des côtes de l'Australie, 1802-03, se fit remarquer à la bataille de Trafalgar, 1805, à l'attaque de la Nouvelle-Orléans, 1814, accompagna en 1818 le capitaine Buchan dans son exploration entre le Groenland et le Spitzberg, puis fut chargé d'explorer par terre les côtes de l'Amérique septentrionale. Il partit de la factorerie d'York, sur la mer d'Hudson, pour traverser, dans la direction du N.-O., toute la partie presque inconnue alors du continent qui s'étend de la mer d'Hudson à l'océan Arctique. Il parvint, le 29 août 1820, au Fort-Entreprise, y passa un terrible hiver, en repartit le 14 juin 1821, descendit la Coppermine, et arriva le 18 juillet à l'océan Polaire, d'où il longea la côte totalement inconnue jusqu'à la pointe Turnagain. Nommé, à son retour en Angleterre, capitaine de vaisseau, il proposa une seconde exploration des côtes N. de l'Amérique, à l'O. de la Coppermine. Parti d'Angleterre le 16 février 1825, il descendit le cours du Mackensie, reconnut la côte sur plus de 12 degrés à l'O. de l'embouchure du fleuve, et revint, en 1827, en Angleterre. Nommé en 1836 gouverneur de la Tasmanie, qu'il administra jusqu'en 1843, il soumit à l'Amirauté le projet d'une expédition destinée à compléter la découverte du passage N.-O., et fut désigné pour la commander. Il partit le 19 mai 1845 avec 2 vaisseaux, l'*Erebus* et le *Terror*, qui furent aperçus pour la dernière fois par un baleinier dans la baie de Melville le 26 juillet. Depuis, on n'entendit plus parler de Franklin. A partir de 1848, le gouvernement anglais ne cessa d'envoyer des vaisseaux à sa recherche, et fut secondé par les efforts infatigables de lady Franklin, qui équipa à ses frais plusieurs navires. Enfin, une expédition commandée par le capitaine Mac Clintock fut plus heureuse : le lieutenant Hobson trouva, en 1859, à la pointe Victory, dans l'île du Roi-Guillaume, un cairn élevé par les compagnons de Franklin, et renfermant un parchemin qui donnait les détails suivants : il avait franchi les détroits de Barrow et de Lancastre, hiverné de 1845 à 1846 dans l'île de Beechey, pénétré dans le détroit de Wellington jusqu'à 77° de lat. N. ; revenu à l'O. de l'île Cornwallis, qu'il avait reconnue être indépendante de la terre de Bathurst, il était descendu ensuite vers le S., et arrivé le 12 septembre au N. du cap Félix (île du Roi-Guillaume), où les navires furent pris par les glaces. Franklin succomba à ses fatigues le 11 juin 1847.

V. de La Roquette, *Notice biographique sur sir John Franklin*, dans les Bulletins de la Société de géographie de Paris, 1855; et A. Malte-Brun, *la Destinée de sir John Franklin dévoilée*, Paris, 1860. C. P.

FRANKLIN, nom du célèbre navigateur anglais donné à plusieurs endroits des terres arctiques ; il y a : dans le territoire d'Alaska, la *pointe Franklin*, 70° 50′ lat. N., 160° 15′ long. O. ; dans le Dominion of Canada, le *fort Franklin*, poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, 65° 15′ lat. N., 126° long. O. ; dans les archipels arctiques, la *pointe Franklin*, près du lieu où il mourut, 101° long. O., 69° 40′ lat. N. ; le *détroit de Franklin*, entre la presqu'île de Boothia et la terre du Prince-de-Galles ; les *monts Franklin*, dans le Devon septent., 76° lat. N., 94° long. O. ; l'*île Sir-J.-Franklin*, 69° long. O., 81° 15′ lat. N. C. P.

FRANKLIN, nom commun à 97 villes ou villages des États-Unis. Citons : *Franklin*, v. de l'État de New-York ; 3,025 hab. ; — v. du New-Jersey ; 3,870 hab. ; — v. de l'État du Missouri ; 1,800 hab. ; — v. de l'État de Tennessee ; 2,000 hab.

FRANKSTADT, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie) ; 8,775 hab. Fromages renommés.

FRANZEN (Franç.-Michel), poète suédois, né en 1772 à Viborg (Finlande), m. en 1847, obtint, dès l'âge de 20 ans, une chaire à l'université d'Abo, où il avait fait ses études, fut bibliothécaire de cette université, se retira à Stockholm après l'incorporation de la Finlande à l'empire russe, et devint évêque d'Hernösand en 1831. Ses *Poésies*, réunies à Œrebro, 3 vol., se distinguent par le naturel du sentiment, par la grâce et la perfection du style. On n'y a pas compris un poème de *Colomb*, publié en 1831. Comme historiographe de l'Académie suédoise, Franzen a écrit encore d'excellentes biographies.

FRAPAOLO. *V.* Sarpi.

FRASCATI, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome ; 6,739 hab. Évêché érigé en 269. Tusculum ayant été détruite par les Romains en 1191, ses habitants se construisirent, au bas de la colline où était la ville, de petites huttes en branches fraiches (*frasche*) ; ce fut le commencement de la nouvelle ville et l'origine de son nom. Elle n'acquit de l'importance qu'à partir du pontificat de Paul III, qui la prit en affection, l'entoura d'une muraille, et engagea par son exemple les prélats de sa cour, au nombre desquels fut Filipo Rufini, à y construire des villas, vers 1550. Frascati est célèbre par la beauté de ses maisons de campagne. On remarque surtout la villa Aldobrandini, dite le *Belvédère*, bâtie par le cardinal Aldobrandini, neveu de Clément VIII, enrichie des fresques du Dominiquin, et pourvue des eaux du mont Algide par un aqueduc, ouvrage de Jean Fontana ; elle appartient aux princes Borghèse, ainsi que les villas Taverna et Mondragone. La villa Rufinella a été bâtie par Vanvitelli ; ses jardins couvrent une partie de l'antique Tusculum, dont il reste les ruines d'un théâtre, d'un amphithéâtre, d'un portique, de la citadelle, d'un aqueduc, et de la villa de Cicéron. La Rufinella, devenue, en 1804, la propriété de Lucien Bonaparte, prince de Canino, passa, en 1820, par achat, à la duchesse de Chablais, puis, à sa mort, au roi de Sardaigne Charles-Félix. Marie-Christine, veuve de ce prince, a fait faire des fouilles régulières dans le parc ; beaucoup d'antiquités ont été trouvées alors, et portées au musée d'Aglie, près de Turin. Citons aussi Grotta-Ferrata, abbaye de religieux grecs, où sont les ruines de la villa de Lucullus ; la villa de Buoncompagni, aux princes de Piombino ; celle de Belpoggio, aux princes Pallavicini ; les villas Torlonia (jadis Ludovisia), et Montalti qui appartenait à la Propagande ; la villa Falconieri, etc.

FRASER, fl. le plus important de la Colombie anglaise, (Dominion). Ce fleuve sort du lac Yellow Head, dans les montagnes Rocheuses, et se jette dans l'océan Pacifique. Des gisements d'or ont été découverts et sont exploités sur ses bords.

FRASERBURGH, brg d'Écosse, comté d'Aberdeen,

petit port de pêche sur la mer du Nord, près du cap Kinnaird's Head; 4,238 hab. Fabr. de toiles et fils. Exploit. de fer, granit, pierre à chaux.

FRASNES, brg de Belgique (Hainaut); 4,028 hab. Toiles et bas de laine.

FRASSINE, riv. d'Italie, dans la prov. de Vénétie, passe à Este, puis se divise en canal Gorzon et canal d'Este. Elle prend le nom de Gua dans le pays de Vérone.

FRAT, nom arabe de l'EUPHRATE.

FRATERNITÉ D'ARMES, alliance entre les guerriers au temps de la chevalerie. Les *frères d'armes* devaient partager par moitié leurs profits de guerre, et dévouaient leur fortune et leur vie l'un à l'autre. Cette alliance était garantie par un serment sur les Évangiles, puis par l'échange des armes, et se confirmait d'ordinaire par titre authentique. Il existait une fraternité d'armes entre Du Guesclin et Olivier de Clisson.

B.

FRATICELLI, diminutif de l'italien *frate*, frère; nom donné à certains moines franciscains, qui avaient renoncé à la règle cénobitique de leur ordre, et que l'on poursuivit comme hérétiques. Ils disaient que l'Église romaine était la Babylone de l'Apocalypse, que la règle de Saint-François était la règle évangélique observée par J.-C. et ses apôtres. Ils faisaient consister leur perfection dans la pauvreté. En France, on les nommait *frérots*. Le pape Jean XXII les condamna, mais ils trouvèrent un appui dans l'empereur Louis de Bavière. (*V. ce nom.*)

FRATIN (CHRISTOPHE), sculpteur d'animaux, né à Metz en 1810, m. en 1864, reçut les leçons de Géricault. Il a produit beaucoup de groupes en terre cuite. Parmi ses ouvrages, on a surtout remarqué un *Cheval attaqué par un lion*, 1853.

FRATTA, v. du roy. d'Italie, prov. de Pérouse, sur la rive g. du Tibre; 9,210 hab. — v. du roy. d'Italie (Vénétie), prov. de Rovigo; 3,000 hab. Belles maisons de plaisance.

FRATTA-MAGGIORE, v. du roy. d'Italie, prov. et à 9 kil. N. de Naples; 11,000 hab. Belle église.

FRAUDE, divinité allégorique des anciens, fille de la Nuit. On la représentait sous la figure d'une belle femme, mais dont la partie inférieure du corps était anguiforme ou plongée dans l'eau.

FRAUENBACH, nom allemand de BANYA (NAGY-).

FRAUENBURG, v. du roy. de Prusse, prov. de Prusse orientale, présid. de Kœnigsberg, sur le Frische-Haff; 2,495 hab. Résidence de l'évêque catholique d'Ermeland. On y voit le tombeau de Copernic dans la cathédrale, ainsi qu'une machine inventée par lui, et qui aurait, dit-on, servi de modèle à celle de Marly. Fabr. de draps, poteries; tanneries.

FRAUENFELD, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de Thurgovie, sur la Murg; 2,948 hab. Fabr. et filatures de coton; imprimeries d'indiennes. Anc. château fort. Autrefois, les diètes helvétiques se réunissaient dans la maison de ville de Frauenfeld.

FRAUENLOB (HENRI), c.-à-d. *panégyriste des dames*, célèbre *meistersænger* (maître chanteur) allemand, m. à Mayence en 1317, et qui s'attacha surtout à chanter les vertus des dames. Il inventa plusieurs rythmes. Peu de ses poésies ont été imprimées; il en existe un manuscrit complet à la bibliothèque du Vatican. On cite surtout un poème en l'honneur de la sainte Vierge.

FRAUENSTEIN, v. du roy. de Saxe, cercle de Freyberg; 1,300 hab. Ruinée par un incendie en 1727.

FRAUNHOFER (JOSEPH DE), opticien, né en 1787 à Straubing (Bavière), m. en 1826, inventa une machine pour polir les surfaces à segments paraboliques, un héliomètre, un micromètre filaire répétiteur à lampe, un microscope achromatique, un micromètre annulaire, etc. Il était directeur de l'établissement optique de Munich, et conservateur du cabinet de physique de l'Académie de cette ville.

FRAUSTADT, en polonais *Wschowa*, v. du roy. de Prusse (Posen); 7,000 hab. Succès des Suédois sur les Saxons et les Russes, en 1706.

FRAXINET. *V.* GARDE-FRESNET (LA).

FRAYSSINOUS (DENIS DE), né à Curières (Aveyron) en 1765, m. en 1842. Son talent pour la prédication et la protection de M. de Fontanes furent les causes premières de son élévation. Il fut professeur à la faculté de théologie de Paris, inspecteur de l'Académie, et chanoine de Notre-Dame. Après avoir salué dans Napoléon Ier un envoyé de Dieu chargé de relever les autels, il vit dans le retour des Bourbons l'œuvre de la Providence. Il devint prédicateur de Louis XVIII, censeur royal, membre du conseil royal de l'instruction publique, évêque d'Hermopolis (*in partibus*), grand maître de l'Université en 1822, membre de l'Académie française, comte, pair de France, et ministre des affaires ecclésiastiques en 1824. Favorable aux jésuites, il fit partie du cabinet présidé par M. de Villèle se retira, mais peu de temps après l'arrivée aux affaires de M. de Martignac, 1828. Après 1830, il fut chargé par Charles X de l'éducation du duc de Bordeaux, qu'il accompagna dans l'exil, et ne revint en France qu'en 1838. Une élocution brillante et une logique ingénieuse donnèrent un grand succès et une grande influence à des conférences qu'il donna aux Carmes et à Saint-Sulpice en 1801-1809, et 1814-22. Elles furent publiées en 1825, 3 vol., sous le titre de *Défense du christianisme*, et de nouveau en 1843, avec un supplément.

On a encore de lui : *Vrais Principes sur les libertés de l'Église gallicane*, 1818; *Oraisons funèbres* du prince de Condé, 1818, du cardinal de Talleyrand, archevêque de Paris, 1821, et de Louis XVIII, 1824.

G. L.

FRAZE, vge (Eure-et-Loir), arr. de Nogent-le-Rotrou; 1,536 hab. Beau château du temps de la Renaissance.

FRAZER. *V.* FRASER.

FRÉCULFE, évêque de Lisieux, m. en 850, est auteur d'une chronique latine en 2 liv., impr. à Cologne, 1539, à Heidelberg, 1597, et insérée dans la *Bibliothèque des Pères*. C'est un essai d'histoire universelle.

FRÉDÉGAIRE, chroniqueur latin, né en Bourgogne, à ce qu'on suppose, m. vers 660, est auteur d'une *Chronique* ou abrégé d'histoire universelle, en 5 liv., dont le dernier, le seul important, continue l'*Histoire ecclésiastique* de Grégoire de Tours, de 584 à 641. Les 3 premiers sont des compilations de Jules Africain, Eusèbe, St Jérôme et Idace; le 4e est un abrégé des 6 premiers livres de Grégoire de Tours lui-même. 4 anonymes ont continué l'ouvrage de Frédégaire jusqu'en 738. Cette chronique, écrite dans un latin barbare, a été trad. en franç. par M. Guizot, dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*.

FRÉDÉGONDE, reine des Francs, née à Montdidier en 543, m. en 597, fille d'un serf de la basse-cour, était d'abord suivante d'Audovère, 1re femme du roi de Neustrie Chilpéric Ier. Elle la supplanta, fit ensuite étrangler la 2e femme de ce prince, Galswinthe, sœur de Brunehaut, et ressaisit le pouvoir qu'elle avait un instant perdu. Ses agents tuèrent Sigebert, roi d'Austrasie, qui voulait venger sa belle-sœur Galswinthe, 575. Elle réduisit Mérovée, fils d'Audovère, à se tuer, et fit assassiner Prétextat, archevêque de Rouen, qui avait béni son union avec Brunehaut. Chilpéric lui-même, qui avait découvert ses intrigues avec Landry, périt, dit-on, sous ses coups, 584. Régente pendant la minorité de son fils Clotaire II, elle se défendit avec succès contre Childebert II, roi d'Austrasie, fils de Sigebert. (*V.* CHILDEBERT II, CHILPÉRIC Ier, BRUNEHAUT.)

FREDENSBORG, c.-à-d. *château de la paix*, château royal de Danemark, dans l'amt ou département de Frederiksborg, au N. de l'île de Seeland, à 4 kil. N.-E. du château de Frederiksborg; construit par Frédéric IV sur le lac Esrom, et ainsi nommé en mémoire de la paix de 1720 entre le Danemark et la Suède.

FRÉDÉRIC (SAINT), évêque d'Utrecht de 820 à 838, apôtre des Frisons, fut mis à mort par ordre de l'impératrice Judith de Bavière, dont il avait censuré la conduite. Fête, le 18 juillet.

FRÉDÉRIC Ier, *Barberousse*, 2e empereur de la maison de Souabe ou de Hohenstaufen, 23e empereur d'Allemagne, fils de Frédéric le Borgne, duc de Souabe, et de Judith, fille de Henri le Noir, duc de Bavière; né à Waiblingen en 1121, m. en 1190. Il succéda à son oncle Conrad III, en 1152. Gibelin par son père, et Guelfe par sa mère, il commença par pacifier l'Allemagne, en se réconciliant avec Henri le Lion, replaça sous la suzeraineté impériale les royaumes d'Arles, de Danemark et de Pologne, et, pour soumettre l'Italie, entreprit 6 expéditions, qui ont occupé la plus grande partie de son règne. Dans la 1re, 1154-1155, il emporte d'assaut quelques villes alliées de Milan, livre Arnaud de Brescia au pape Adrien IV, qui le couronne empereur à Rome. Dans la 2e, il soumet Milan, et proclame, à la diète de Roncaglia, le pouvoir absolu des empereurs, 1158. Dans la 3e, il détruit Milan, oppose 2 antipapes à Alexandre III, et domine l'Italie par la terreur, 1159-1162. Mais alors commencent ses revers. Les villes lombardes forment une ligue pour se défendre, relèvent Milan, et rappellent Alexandre III, 1164. L'empereur s'avance jusqu'à Rome, pour chasser encore une fois le pape; mais, à son retour, son armée est décimée par les maladies, 1166-1167. Quelques années plus tard, un de ses lieutenants, Christian, archevêque de Mayence, échoua devant Ancône, 1173, et lui-même, abandonné par Henri le Lion, perd la bataille de Legnano, 1176. Il se réconcilie à Venise avec Alexandre III, 1177, accable les Guelfes d'Allemagne, dépouille Henri le Lion de ses duchés, 1180, et revient signer la paix de Constance, qui, tout en réservant certaines prérogatives à l'empereur, consacrait les libertés de l'Italie, 1183. Il répare, par un mariage heureux, les revers de la dernière guerre, et obtient pour son fils Henri la main de Constance, héritière du roy. de

Sicile, 1186. Enfin, à l'âge de 70 ans, il part le premier dans la 3e croisade, 1189, et, après de brillantes victoires en Asie Mineure, se noie dans la petite rivière de Sélef, 1190.

On a de lui quelques *Lettres*, imprimées dans les *Scriptores rerum germanicarum* de Freher, t. Ier. Jacob Grimm a publié des *Poésies du moyen âge sur le roi Frédéric Ier et son époque*, Berlin, 1844, in-4°. G.

FRÉDÉRIC II, 26e empereur d'Allemagne, roi de Sicile et de Jérusalem, fils de Henri VI et de Constance, né en 1184 à Iesi, m. en 1250. A la mort de son père, 1197, il fut reconnu roi de Sicile, mais non d'Allemagne : les Gibelins lui préférèrent son oncle Philippe de Souabe, et les Guelfes, Othon IV de Brunswick. Elevé par 2 cardinaux, sous la tutelle d'Innocent III, il promettait un vengeur à l'Église, et le pape, allié de Philippe-Auguste, l'opposa à Othon IV, qui, devenu seul empereur, voulait asservir l'Italie, 1212. Le jeune roi entra en Allemagne avec 60 cavaliers, publia la constitution d'Égra, par laquelle il s'engageait à respecter l'indépendance italienne et à séparer la Sicile de l'empire germanique, fut couronné à Aix-la-Chapelle, 1215, et triompha sans peine de son rival, déjà vaincu à Bouvines par Philippe-Auguste. Après la mort d'Innocent III, 1216, il se fit couronner empereur par le pape Honorius III, 1220. Mais il ne tint aucune de ses promesses, garda pour lui le royaume de Sicile, essaya une première fois de soumettre les communes lombardes, 1226, et refusa de partir pour la croisade. Excommunié par Grégoire IX, il se décida enfin à mettre à la voile, 1228, conquit, par un traité avec le sultan Melek-Adel, la ville de Jérusalem, fut obligé de s'y couronner lui-même, aucun prêtre ne voulant couronner un prince anathématisé par l'Église, trouva à son retour le royaume de Naples soulevé contre lui par son beau-père Jean de Brienne, réprima cette révolte, et se réconcilia avec le pape à San-Germano, 1230. Rappelé en Allemagne par la rébellion de son fils Henri, dont il triompha aisément, il reprit, après une trêve de 5 ans, ses projets sur l'Italie, et s'entoura d'une armée de Sarrasins, qu'il avait établis à Nocera de'Pagani. Après avoir vaincu la ligue lombarde à Corte-Nuova, 1237, il donna à son fils naturel Enzio la couronne de Sardaigne que réclamait le saint-siège, brava les excommunications pontificales, empêcha la tenue d'un concile qui devait le condamner, et resta vainqueur jusqu'à la mort de Grégoire IX, 1241. Le nouveau pape, Innocent IV, autrefois son ami, le déposa au concile de Lyon, 1245, souleva l'Italie et l'Allemagne, lui opposa 2 anticésars : Henri Raspon, landgrave de Thuringe, 1246, et Guillaume, comte de Hollande, 1247, refusa la paix à son ennemi vaincu, malgré les instances du pieux Louis IX, et le poursuivit jusqu'au tombeau, 1250. Frédéric était brave, généreux, éclairé. Mais on doit lui reprocher son indifférence religieuse, les cruautés de ses dernières années (V. DESVIGNES), et surtout les mœurs licencieuses qu'il avait rapportées de l'Orient. Il mourut à Fiorenzuola, dans la Pouille, d'une irritation d'entrailles. Ce prince, qui parlait plusieurs langues et n'était étranger à aucune des connaissances de son temps, aimait et cultivait les lettres; on a conservé de lui quelques poésies en langue italienne, des *Lettres* en latin, et un traité *de Arte venandi cum avibus*, dont il existe une édition par J.-G. Schneider, Leipzig, 1788-89, 2 vol. in-4°. Il développa les études à Padoue, à Bologne et à Salerne, établit une société littéraire à Palerme, une université à Naples, 1226, jeta les fondements de celle de Vienne, apporta de l'Orient beaucoup de mss précieux, fit traduire en latin les œuvres d'Aristote, l'*Almageste* de Ptolémée et les principaux traités de Galien, favorisa l'agriculture, l'industrie et le commerce, et dressa un nouveau plan de législation.

V. Huillard-Bréholles, *Historia diplomatica Frederici II*, Paris, 7 vol. in-4°. G.

FRÉDÉRIC III, empereur d'Allemagne (comme duc d'Autriche, Frédéric V), né en 1415, m. en 1493, fut élu empereur après la mort d'Albert II, en 1439. Il sacrifia les intérêts de l'Empire à ceux de sa famille, laissa les villes et les nobles se faire une guerre acharnée en Franconie, poussa l'indolence jusqu'à ne point défendre ses États héréditaires contre les invasions des Turcs; s'efforça, en 1457, de conquérir la Hongrie et la Bohême; fut battu par son cousin Sigismond et par son frère Albert, 1462-63; se vit enlever par Mathias Corvin toute la basse Autriche et Vienne, 1464-77-90, et fut sur le point de vendre à Charles le Téméraire les droits impériaux sur les provinces du Rhin. Il prépara toutefois la grandeur de la maison d'Autriche en mariant son fils Maximilien avec Marie, héritière du duché de Bourgogne. Il est le dernier empereur qui se soit fait couronner à Rome, 1452. C'est à lui qu'on doit la fameuse devise *a, e, i, o, u*, signifiant : *Austriæ est imperare orbi universo.* « Il appartient à l'Autriche de commander à l'univers. » Frédéric III mourut d'indigestion. B.

FRÉDÉRIC *le Bel*, fils d'Albert Ier d'Autriche, né en 1286, m. en 1330, succéda à son père en Autriche, 1308, fut élu empereur d'Allemagne à la mort de Henri VII, 1313, par quelques princes, pendant que d'autres nommaient Louis V de Bavière. Une guerre sanglante eut lieu entre ces 2 princes; Frédéric, fait prisonnier en 1322 à la bataille de Mühldorf, fut retenu en captivité jusqu'en 1325, et dut enfin renoncer à ses prétentions sur l'Empire. On a prétendu, sans preuves sérieuses, que Louis de Bavière avait consenti à partager le pouvoir avec lui. E. S.

FRÉDÉRIC, nom de 5 princes du Palatinat : FRÉDÉRIC Ier, 1449-1476; FRÉDÉRIC II, 1545-1554; FRÉDÉRIC III, 1557-1576; FRÉDÉRIC IV, 1583-1610; FRÉDÉRIC V, 1610-1632. Celui-ci, né en 1596, épousa, en 1613, Élisabeth, fille du roi Jacques Ier d'Angleterre, se mit, poussé par elle, à la tête de l'union des princes calvinistes, et fut élu roi par les Bohémiens, qui avaient déclaré la déchéance de l'empereur Ferdinand II, 1619. Vaincu par celui-ci à la Montagne-Blanche près de Prague, 1620, il prit la fuite, fut mis au ban de l'Empire, 1621, et dépouillé de ses États héréditaires, qui passèrent à Maximilien de Bavière, 1623. Il mourut à Mayence. E. S.

FRÉDÉRIC Ier, électeur de Brandebourg (Frédéric VI, comme burgrave de Nuremberg et comte de Hohenzollern), acheta la marche de Brandebourg de l'empereur Sigismond, 1417. Il combattit la noblesse appuyée par les Mecklembourgeois et les Poméraniens, et prit aux premiers la marche de Priegnitz, aux seconds la marche de l'Ucker, 1421. Général de l'armée impériale, dans les guerres avec les hussites, 1422 et 1431, il ne fut pas heureux. Avant sa mort, 1440, il divisa ses États en 4 parties, pour en doter ses 4 fils. E. S.

FRÉDÉRIC II, électeur de Brandebourg, 1440-1470, 2e fils du précédent, appelé *Dent de Fer*, à cause de sa force personnelle, acheta du grand maître de l'ordre Teutonique la Nouvelle-Marche, et réunit, après la mort de son frère cadet, la Vieille-Marche et la marche de Priegnitz à ses possessions. Il disputa sans succès la possession de la basse Lusace à George Podiébrad, roi de Bohême, ainsi que celle de Stettin aux ducs de Poméranie. Il abdiqua, 1470, en faveur de son frère Albert l'Ulysse et l'Achille, et mourut à Plassenbourg en Baireuth la même année. E. S.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, dit *le Grand Électeur* de Brandebourg, né en 1620, fils de Georges-Guillaume, régna de 1640 à 1688. Par les traités de Westphalie, il obtint des agrandissements de territoire considérables en Saxe et sur le Rhin, et, par le traité de Labiau, 1656, la souveraineté sur le duché de Prusse. Après avoir battu les Suédois, alliés de la France, à Fehrbellin, 1675, il accéda au traité de Saint-Germain en Laye, 1679, par lequel il leur rendit la Poméranie, mais obtint des dédommagements en territoire et en argent. Depuis ce moment, il tourna toute son attention vers l'administration intérieure de ses États. Les protestants, chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes, trouvèrent un asile dans la Prusse. Il cultiva les sciences, développa le commerce et l'industrie par des constructions nombreuses, creusa le canal de la Sprée à l'Oder, et laissa à sa mort une armée de 38,000 hommes. Frédéric II le regarde avec raison comme le fondateur de la puissance de la Prusse. E. S.

FRÉDÉRIC Ier, roi de Prusse, né en 1657, m. en 1713, fils du précédent, lui succéda, en 1688, comme électeur de Brandebourg, sous le titre de Frédéric III. Il aima le luxe et la magnificence, et tendit, dès son avènement, à obtenir pour lui et sa maison la dignité royale. En récompense des secours de troupes et d'argent qu'il donna à l'empereur Léopold Ier dans les guerres contre les Turcs, il reçut, par traité conclu à Vienne, 1700, le titre de roi en Prusse, et se couronna lui-même à Kœnigsberg en 1701.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, roi de Prusse, fils du précédent et de Sophie-Charlotte de Hanovre, sœur de George Ier d'Angleterre, né en 1688, m. en 1740, succéda à son père en 1713. D'un caractère rude, sévère et même tyrannique, il fut l'ennemi du luxe, et aima tout ce qui tenait à la vie militaire. Il se joignit, en 1715, à Frédéric IV, roi de Danemark, contre la Suède, et obtint, par la paix de Stockholm, 1720, une partie de la Poméranie. L'influence de l'Angleterre et de l'Autriche régnèrent alternativement à sa cour. Après avoir conclu à Hanovre un traité avec l'Angleterre et la Hollande contre l'Autriche, 1725, il se détacha de cette alliance en 1726, et reconnut la Pragmatique sanction de l'empereur Charles VI. Dans son administration, il régularisa les finances, augmenta le revenu public, paya toutes les dettes de son père, et porta l'armée à 60,000 hommes. Pour avoir des soldats de haute taille, il ne recula devant aucun sacrifice; souvent il eut des conflits avec les pays voisins envahis par ses recruteurs. Les sciences et les arts furent tout à fait négligés sous son règne. E. S.

FRÉDÉRIC II, *le Grand*, roi de Prusse, né à Berlin le 24 janv. 1712, m. à Potsdam le 17 août 1786, 3e fils de Frédéric-Guillaume Ier et de Sophie-Dorothée de Hanovre. Il

eut pour précepteur un Français réfugié, Duhan, qui lui inspira un penchant très vif pour les idées, la langue et les mœurs de la France. Ne partageant pas les goûts exclusivement militaires de son père, et témoignant un goût très vif pour la poésie et la musique, il eut tant à souffrir, pendant sa jeunesse, des brutales rigueurs paternelles, qu'il voulut un jour s'y soustraire en passant en Angleterre, auprès de George II, son oncle maternel. Le roi sut le projet, voulut faire juger son fils comme déserteur, mais le conseil de guerre refusa de le condamner à mort. Son compagnon et ami, le lieutenant Katt, eut la tête tranchée, et Frédéric fut contraint d'assister à l'exécution, 1730. En 1732, son père lui ordonna d'épouser la princesse Elisabeth de Brunswick. Frédéric servit quelque temps, comme chef d'un corps auxiliaire prussien, dans l'armée impériale, et vécut ensuite dans la retraite à Rheinsberg, d'où il entretint une correspondance suivie avec Voltaire, Maupertuis, Algarotti, etc. Il monta sur le trône en 1740 : son père lui laissait une armée de 80,000 hommes et un trésor de 9 millions. A la mort de l'empereur Charles VI, Frédéric envahit la Silésie, en alléguant, après l'invasion, les droits qu'il prétendait tenir de ses ancêtres sur cette province; il vainquit le général autrichien Neuberg à Molwitz, 1741, le prince Charles de Lorraine à Chotusitz ou Czaslau, 1742, et Marie-Thérèse lui céda la Silésie par le traité de Breslau. Le traité de Worms, 1744, entre la Russie, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Sardaigne et la Saxe, pour le maintien de la Pragmatique sanction de Charles VI, appela de nouveau Frédéric aux armes. Il s'unit en secret avec la France, entra en Bohême, 1744, occupa Prague, gagna les batailles de Hohenfriedberg, Sorr, Hennersdorf et Kesseldorf, et conclut la paix de Dresde, qui lui assura de nouveau la Silésie, 1745. Ce fut au retour de cette guerre qu'en rentrant à Berlin il fut proclamé *le Grand*. En 1756, commença la guerre de Sept ans. Frédéric, qui avait des agents et des espions dans toutes les cours de l'Europe, savait que Marie-Thérèse et Kaunitz travaillaient à former contre lui la plus redoutable des coalitions. Il prévint ses ennemis, occupa Dresde où il saisit la correspondance d'Auguste III avec l'impératrice, obligea ce prince à capituler dans Pirna, après avoir vaincu une armée autrichienne à Lowositz en Bohême, 1756. Sans autre allié que le roi d'Angleterre, Frédéric ne sauva sa couronne et son royaume que par la puissance de son génie militaire, ses *travaux d'Hercule*, et l'admirable dévouement de ses sujets. Vainqueur de Charles de Lorraine à Prague, il se fit battre par Daun à Kollin, mais dégagea la Thuringe par la victoire de Rosbach et la Silésie, par celle de Leuthen ou Lissa, 1757. Il triompha des Russes à Zorndorf, perdit contre les Autrichiens la grande bataille de Hochkirchen en Saxe et contre les Russes celle de Kunnersdorf, en Brandebourg, 1759, mais répara ces échecs par les brillantes victoires de Liegnitz et de Torgau, 1760. Il avait livré 16 batailles et vu 2 fois sa capitale rançonnée par les Autrichiens et les Russes, quand la paix de Hubertsbourg avec l'Autriche, 1763, lui assura définitivement la possession de la Silésie. (*V.* Sept ans [Guerre de].) Dans l'intervalle de ses campagnes, et pendant le reste de son règne, Frédéric s'occupa de réparer les maux de la guerre, de réformer l'administration, de développer les lettres, les arts et les sciences. Il reconstruisit les villes et les villages de la Silésie, encouragea l'agriculture, institua un système régulier d'instruction publique, créa des banques de crédit foncier, ainsi que la banque de Berlin, rouvrit l'Académie de cette ville, suspendue par son père, et ordonna qu'on ne s'y servirait que de la langue française; enfin il fit élaborer par le chancelier Cocceï un nouveau code uniforme, plus humain que tous ceux qui existaient chez les autres nations, et qui assura une meilleure distribution de la justice. Il proclama la tolérance religieuse, et maintint dans ses États les jésuites qu'on expulsait des pays catholiques. Il s'entoura d'hommes savants de tous les pays, surtout de Français; Voltaire fut appelé à Potsdam. Cette ville et Berlin furent embellies de somptueux édifices. Pour établir la continuité du territoire prussien, interrompu entre le Brandebourg et les provinces orientales, il provoqua le 1er partage de la Pologne, négocia avec Joseph II et Kaunitz, trompa, en les effrayant l'une par l'autre, Marie-Thérèse et Catherine II, et les amena à signer le traité de Saint-Pétersbourg, qui lui donnait la Pomérellie et la Prusse polonaise, moins Thorn et Dantzig, 1772. L'empereur Joseph II voulant occuper la Bavière après la mort de Maximilien-Joseph, 1777, Frédéric fit alliance avec la Saxe, et, après une courte campagne en Bohême, imposa à l'Autriche le traité de Teschen, 1779. Une seconde tentative de l'empereur pour échanger la Bavière contre les Pays-Bas autrichiens fut déjouée par le roi de Prusse, qui forma, avec le Hanovre et la Saxe, le *Furstenbund* (union des princes), 1785. Il mourut l'année suivante, après un règne de 46 ans, pendant lequel il éleva son petit État au rang d'une grande puissance, et en fit à peu près l'arbitre de la paix et de la guerre en Europe. Frédéric eut des talents militaires éminents; doué du génie de la guerre, il n'arrêtait souvent ses plans que sur le champ de bataille. « Il fut tacticien par excellence, disait Napoléon Ier, et eut le secret de faire des soldats de véritables machines. Il se montra dans toute sa carrière le plus intrépide, le plus tenace, le plus froid des hommes. » — Frédéric non seulement aimait les lettres et la philosophie, mais les cultivait assidûment; il a composé un grand nombre d'ouvrages, tous écrits en français, langue qu'il préférait à l'allemand. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire du Brandebourg*, le seul ouvrage qui ait paru de son vivant; *Histoire de la guerre de Sept ans; Mémoires depuis la paix de Hubertsbourg jusqu'à la fin du partage de la Pologne; Mémoires sur la guerre de 1778; Histoire de mon temps*, qui n'est plus seulement un livre purement technique, mais où l'auteur envisage aussi les progrès de l'esprit philosophique en France. Le style est fort inégal; car, malgré sa passion pour le français, Frédéric n'écrivit jamais bien notre langue. Dans sa jeunesse, il avait composé *l'Anti-Machiavel*, réfutation du *Prince* de Machaviel, dont il voulut faire plus tard disparaître l'édition. Il avait aussi la manie de composer des vers français, qu'il faisait corriger par Voltaire. Ses œuvres poétiques, formant 1 vol. in-12, ont été publiées sous le nom du *Philosophe de Sans-Souci*, nom pris d'un palais de plaisance aux environs de Berlin; ce sont des épîtres, des odes, des poèmes, d'une extrême médiocrité, sans en excepter *l'Art de la guerre*, poème en 6 chants, le plus remarquable de ses travaux de poète. « Cet homme-là, disait Voltaire, c'est César et l'abbé Cotin. » La *Correspondance* de Frédéric offre un très grand intérêt; elle fait voir le vrai caractère de ce roi philosophe, matérialiste et athée, au moins lorsqu'il écrit à ses amis de France, mais qui n'en témoigne rien dans son gouvernement et ses actes publics. Grand capitaine, excellent administrateur, politique de premier ordre, Frédéric mérite assurément le titre de *Grand* que lui ont décerné ses compatriotes. Mais ni la gloire de son règne ni les immenses services qu'il a rendus à la Prusse et à l'Allemagne ne doivent faire oublier que, pour triompher de ses ennemis ou pour agrandir ses États, il n'a jamais reculé devant l'immoralité des moyens.

Les œuvres complètes de Frédéric ont été réunies pour la première fois en 1790, Amsterdam, 23 vol. in-8°. Le roi Frédéric-Guillaume II en a fait faire en 1840, sous la direction de l'Académie de Berlin, une édition magnifique en 33 vol. in-4°. Une autre édition a été mise dans le commerce, Berlin, 1856, 30 vol. Enfin le gouvernement prussien a entrepris la publication de la *Correspondance* complète de Frédéric II. — *V.* sur l'hist. de ce prince les ouvrages de Preuss, de Droysen, 1874 (allem.), de Dour (angl.), de Paganel (franç.), et aussi la remarquable étude de M. le duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, d'après des documents nouveaux, 2 vol., 1883.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, roi de Prusse, né en 1744, m. en 1797, fils du prince Auguste-Guillaume, frère cadet de Frédéric II, succéda à ce dernier en 1786. Son goût pour les plaisirs lui fit abandonner le gouvernement à des favoris incapables, et il se laissa aller aux rêveries des illuminés. Il donna asile aux émigrés lors de la révolution française, mais se montra d'abord peu disposé à les soutenir par les armes, bien qu'il eût signé avec l'empereur Léopold II la déclaration de Pillnitz, 1791. Cependant l'armée prussienne, commandée par le duc de Brunswick, envahit la Champagne, en 1792 : la bataille de Valmy et la discorde entre les chefs des coalisés l'obligèrent à une prompte retraite. En 1793, Frédéric-Guillaume reprit Mayence, dont les Français s'étaient emparés dans la campagne précédente; mais Brunswick, vainqueur à Pirmasens, échoua contre Bitche, et, malgré sa victoire à Kaiserslautern, dut bientôt repasser le Rhin. La Prusse se détacha de la coalition et conclut la paix de Bâle avec la république française, 1795. Jaloux et inquiet des progrès de la Russie, Frédéric-Guillaume avait encouragé les Polonais à réformer leur constitution et leur avait promis son alliance. Mais, lorsque Catherine II fit entrer une armée en Pologne, le roi de Prusse changea brusquement de politique et consentit au 2e démembrement de ce royaume, qui lui valut Thorn et Dantzig, 1793. Le 3e partage, après le soulèvement de 1794, donna à la Prusse Varsovie, qu'elle a gardée jusqu'en 1806. A l'intérieur, malgré quelques améliorations dans le régime des impôts, le règne de Frédéric-Guillaume II fut peu glorieux. Les fonctions publiques se distribuèrent selon les influences féminines; le trésor de l'État s'engloutit dans les prodigalités de la cour et dans les guerres étrangères.

V. Ségur, *Histoire des principaux événements du règne de Frédéric-Guillaume II*, Paris, 1800, 3 vol. E. S. et E. D—y.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, roi de Prusse, né en 1770, m. en 1840, fils de Frédéric-Guillaume II, lui succéda en 1797. Simple dans ses mœurs, loyal, honnête, mais faible et facile à dominer, il subit tour à tour l'influence de la reine Louise-Amélie de Mecklembourg-Strelitz, qu'il avait épousée en 1793, des princes du sang, de ses généraux et de ses ministres : Haugwitz, Lombard, Lucchesini, Stein, Hardenberg et G. de

Humboldt. Il ne prit aucune part à la 2e coalition contre la France, 1798-1801, et resta neutre au début de la 3e. Mais la violation du territoire d'Anspach par les troupes françaises et l'arrivée du czar Alexandre à Berlin le décidèrent à conclure, avec la Russie et l'Autriche, une alliance secrète dont la victoire d'Austerlitz arrêta l'effet. Frédéric-Guillaume dut se rapprocher de la France et accepter de Napoléon, en échange d'Anspach et de Baireuth, le Hanovre enlevé au roi d'Angleterre, 1806. Le cabinet de Londres déclara la guerre à la Prusse et entama des négociations avec la France. Frédéric-Guillaume se crut trahi par Napoléon, qui était prêt, disait-on, à acheter la paix maritime en restituant le Hanovre à George III. Le roi de Prusse se plaignait en outre des obstacles apportés par l'Empereur à la formation d'une confédération de l'Allemagne du Nord, dont lui-même avait offert la présidence à la Prusse. La reine, les princes et le parti militaire obtinrent enfin du roi une rupture avec la France. Frédéric-Guillaume avait pour alliés la Saxe, le Brunswick, la Hesse-Cassel et le czar Alexandre. Mais Napoléon, dont l'armée était encore en Allemagne, écrasa l'armée prussienne à Iéna et à Auerstædt, et occupa Berlin, avant l'arrivée des Russes, 1806. Retiré à Kœnigsberg, Frédéric-Guillaume refusa la paix que Napoléon lui offrait. Après les défaites des Russes à Eylau et à Friedland et la prise de Dantzig, il subit les conditions du traité de Tilsitt, qui réduisait le roy. de Prusse aux 4 prov. de Brandebourg, Poméranie, Prusse propre et Silésie, 1807. Le blocus continental ferma les ports prussiens au commerce anglais. Frédéric-Guillaume parut se résigner, mais la reine Louise mourut de chagrin en 1810. Lorsque Napoléon entreprit la campagne de Russie en 1812, il exigea de la Prusse un contingent de 20,000 hommes, qui se tourna du côté des Russes après nos désastres. Le roi hésita quelque temps avant de se déclarer contre la France, mais il fut entraîné par Alexandre, et mit à la disposition de la coalition une armée nombreuse et excellente, que Stein avait réorganisée après Tilsitt, pendant que Hardenberg réformait l'administration intérieure, faisait disparaître les dernières traces des institutions féodales, accordait aux villes des constitutions municipales, et développait l'enseignement public à tous les degrés. La Prusse prit une part glorieuse au mouvement national allemand de 1813, ses généraux et ses soldats s'illustrèrent à Leipzig et à Waterloo, 1813-15. Le congrès de Vienne lui rendit plus qu'elle n'avait perdu au traité de Tilsitt : elle obtint la moitié de la Saxe royale, la Westphalie, les anc. électorats de Cologne et de Trèves, les duchés de Berg, Clèves et Juliers qui formèrent la province du Rhin, et recouvra ses provinces polonaises, moins Varsovie, mais avec Posen et Dantzig. Depuis cette époque, Frédéric-Guillaume s'éloigna de plus en plus des idées libérales, qu'il avait paru favoriser en 1813. Humboldt et Hardenberg furent disgraciés, et le roi crut faire beaucoup en accordant à ses sujets des états provinciaux, qui furent organisés par Ancillon. Il travailla pourtant à étendre l'influence prussienne dans le nord de l'Allemagne par ses efforts pour rapprocher les luthériens et les calvinistes en constituant l'Église évangélique (*V. ce mot*), et surtout par l'établissement de l'Union douanière ou *Zollverein* (*V. ce mot*), 1833. En 1824, il contracta un mariage morganatique avec la comtesse Augusta de Harrach, qu'il nomma princesse de Liegnitz et comtesse de Hohenzollern. E. D—Y.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, roi de Prusse, fils de Frédéric-Guillaume III, né en 1795, m. en 1861, inaugura son règne en 1840 par des mesures libérales, rappela Eichhorn et Boyen au ministère, rendit leurs chaires à Arndt et aux frères Grimm, protégea des hommes célèbres, Schelling, Ruckert, Schlegel, Tieck, Mendelssohn-Bartholdy, Cornelius, etc., laissa une certaine liberté à la presse, établit la périodicité des états provinciaux, admit les conseils généraux à lui faire des représentations, conclut des traités de commerce avec la Hollande, la Belgique et l'Angleterre, créa des lignes de chemins de fer, développa le Zollverein, et fit reprendre les travaux de la cathédrale de Cologne. Mais la suite ne répondit pas à ce début : après un attentat commis en 1844 contre sa personne par le bourgmestre Tschech, après quelques agitations excitées dans les provinces par le refus d'accorder la constitution promise en 1815, Frédéric-Guillaume renferma les journaux dans des limites plus étroites, et créa une presse gouvernementale. Cependant les progrès de l'opposition l'obligèrent, en 1847, à concéder le gouvernement constitutionnel ; il institua une Chambre des députés, purement consultative, et une curie des seigneurs, sorte de Sénat conservateur; toutes les administrations furent réformées. La révolution française de 1848 eut son contre-coup en Prusse, et, à la suite de plusieurs émeutes, le roi dut accorder la constitution du 5 déc. 1848, qui sanctionnait toutes les libertés, proclamait l'inamovibilité du pouvoir judiciaire, l'extinction des privilèges et la responsabilité des ministres qui ne fut jamais effective. Après s'être déclaré partisan de l'unité de l'Allemagne, il refusa, en 1849, la couronne impériale que lui offrait l'assemblée révolutionnaire de Francfort, et aida à la répression militaire des insurrections de Bade et du Palatinat. Son antagonisme avec l'Autriche, toujours près d'engendrer la guerre et toujours contenu à propos, sa politique de neutralité à l'époque de la guerre de Crimée, l'ont fait accuser de mauvaise foi; mais ce fut plutôt l'effet de l'irrésolution du caractère et de la mobilité des vues. On lui a reproché son *piétisme*, sorte de mysticisme intolérant. En 1857, Frédéric-Guillaume renonça à la possession du canton de Neuchâtel, plutôt que d'engager une lutte avec la Suisse. Bientôt après, une grave maladie mentale l'éloigna des affaires, et, jusqu'à sa mort, la régence fut confiée à son frère Guillaume, proclamé empereur d'Allemagne en 1871. (*V.* ALLEMAGNE.) B.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, électeur, puis roi de Saxe, fils de Frédéric-Christian, né en 1750, m. en 1827, succéda à son père en 1763, et refusa, en 1791, la couronne de Pologne, dont la nouvelle constitution polonaise lui offrait l'héritage. Dans la guerre entre l'Allemagne et Napoléon Ier, il resta neutre jusqu'en 1805, s'allia ensuite avec la Prusse, et suivit le parti de la France, après la bataille d'Iéna, 1806; il signa la paix le 11 décembre de la même année; il prit alors le titre de roi, et entra dans la Confédération du Rhin. En 1807, il obtint le grand-duché de Varsovie. Il se montra constamment fidèle à Napoléon Ier, qui, plus tard, disait de ce prince : « C'est le plus honnête homme qui ait jamais tenu un sceptre de roi. » Mais sa fidélité faillit lui coûter son royaume : il fut, en 1813, traité par les alliés en prisonnier de guerre, envoyé d'abord captif à Berlin, interné ensuite à Presbourg; on agita, au congrès de Vienne, le partage de son royaume : il dut céder la moitié à la Prusse, et abandonner le grand-duché de Varsovie à la Russie. En 1815, il retourna à Dresde, et régna paisiblement et aimé de ses sujets. E. S.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, électeurs de Saxe et rois de Pologne. (*V.* AUGUSTE II et AUGUSTE III.)

FRÉDÉRIC Ier, roi de Danemark et de Norvège, né en 1471, m. en 1533, fils de Christian Ier, fut appelé au trône à la place de son neveu Christian II, déposé pour ses cruautés en 1523. Il s'allia avec les villes hanséatiques et avec Gustave Vasa pour se soutenir contre Charles-Quint, qui menaçait de rétablir Christian. En 1526, il introduisit dans ses États la réformation luthérienne que le Danemark accepta sans difficulté, mais qu'il fallut imposer par la force à la Norvège. C. P.

FRÉDÉRIC II, roi de Danemark et de Norvège, 1559-88, né en 1534, fils et successeur de Christian III. Le trône était encore électif, quoique la maison d'Oldenbourg l'occupât depuis près d'un siècle; Frédéric dut signer une charte au profit de la noblesse. Après la conquête du pays des Ditmarses, qu'il partagea avec les ducs de Holstein, ses oncles, Frédéric combattit la Suède, 1561-70. La paix de Stettin reconnut au Danemark la Norvège, la Scanie, la Blékingie et Gottland. Secondé par le ministre Pierre Oxe, Frédéric fit des réformes, reprit Bornholm à Lübeck, construisit Kronborg sur le Sund, et favorisa Tycho-Brahé. Il refusa d'admettre en Danemark le *formulaire de concorde*, symbole adopté par les luthériens rigides d'Allemagne. A. G.

FRÉDÉRIC III, roi de Danemark et de Norvège, né en 1609, m. en 1670, succéda en 1648 à son père Christian IV. Il fut malheureux dans ses guerres contre Charles-Gustave, roi de Suède, qui l'assiégea dans Copenhague; mais, plus habile dans son gouvernement intérieur, il obtint de l'assemblée des états, en 1660, que la couronne, jusque-là élective, fût déclarée héréditaire, et que le souverain jouît à l'avenir d'une autorité absolue. Dans la guerre entre la Hollande et l'Angleterre, 1665, il prit successivement parti pour l'une et pour l'autre de ces puissances. A la fin de sa vie, il dépensa beaucoup pour chercher la pierre philosophale. C. P.

FRÉDÉRIC IV, roi de Danemark et de Norvège, 1699-1730, né en 1671, succéda à son père Christian V. Ennemi du roi de Suède Charles XII, il dut signer une paix honteuse à Travendal, le 13 août 1700; mais il s'allia en 1709 au roi Auguste II de Pologne, envahit inutilement la Scanie après la défaite des Suédois à Pultava, leur prit Brême et Verden, battit le Suédois Steinbock à Föningen, s'empara de Stralsund, de concert avec la Prusse et malgré la présence de Charles XII, et signa une paix avantageuse, après la mort de Charles, à Fredensborg, 23 juillet 1720. Il en profita pour travailler à la conversion des colonies de Groënland (*V.* ÉGÈDE), pour en fonder de nouvelles, pour établir des missions à Tranquebar et en Laponie; il fonda à Copenhague la Maison des orphelins, l'École des cadets de terre, et 240 écoles pour les enfants des paysans du domaine royal; il secourut, avec une admirable générosité, les victimes de l'incendie de 1728 à Copenhague. A. G.

FRÉDÉRIC V, roi de Danemark et de Norvège, né en 1723,

m. en 1766, fils de Christian VI, lui succéda en 1746. Le czar Pierre III, fils du duc de Holstein-Gottorp que le Danemark avait dépouillé du Slesvig, voulut venger sa famille et conquérir le Danemark. Son armée était arrivée dans le Mecklembourg, lorsqu'il fut détrôné et assassiné, en 1762. Catherine II fit la paix avec Frédéric, dont le règne ne fut plus consacré qu'à l'administration. Des colonies d'Allemands et de protestants français réfugiés furent établies dans le Jutland; les paysans commencèrent à être affranchis. Le roi acheta, pour étendre le commerce, l'île Sainte-Croix aux Antilles, et les îles Nicobar, où les Danois ne purent se maintenir. En 1760, il envoya en Orient une société de savants, parmi lesquels était C. Niebuhr, pour faire des recherches sur l'Égypte, la Syrie et l'Arabie. Il fonda à Copenhague un hôpital et une académie de peinture. C. P.

FRÉDÉRIC VI, roi de Danemark, né en 1768, m. en 1839. Son père, Christian VII, étant tombé en enfance, 1772, la reine douairière gouverna le royaume; Frédéric lui enleva la régence, 1784, et monta sur le trône en 1808. Il eut à réparer les maux causés par les Anglais dans le bombardement de Copenhague, 1807, imposa aux Suédois, qui voulaient lui enlever la Norvège, le traité de Jonkœping, 1809, et contracta avec la France une alliance durable, dont la coalition européenne le punit en 1814, en lui enlevant la Norvège (traité de Kiel). Il reçut en dédommagement Rugen et la Poméranie suédoise, qu'il dut échanger, en 1816, contre le duché de Lauenbourg. Frédéric VI opéra d'utiles réformes, établit un système d'instruction primaire, des états provinciaux en 1834, et protégea les arts, les sciences, l'agriculture et le commerce.

FRÉDÉRIC VII (Charles-Christian), roi de Danemark, né à Copenhague en 1808, m. en 1863, succéda à son père Christian VIII en janvier 1848. Il était versé dans l'art militaire et dans les sciences politiques. Dès qu'il fut monté sur le trône, il donna au Danemark et aux duchés de Slesvig-Holstein-Lauenbourg une constitution destinée à resserrer l'union des divers pays placés sous son sceptre. Mais les duchés en furent mécontents, et, à la nouvelle de la révolution française de février 1848, se soulevèrent contre le Danemark. Il en résulta une guerre qui dura 2 ans, et dans laquelle les duchés furent soumis. En 1854-55, plusieurs États allemands, trouvant la constitution danoise trop libérale, forcèrent le roi Frédéric à la modifier. Une guerre éclata entre le Danemark et la Confédération germanique, à propos de la constitution, dont la Confédération exigeait encore la modification. Sur le refus du roi, la Prusse et l'Autriche furent chargées de le contraindre par la force, et s'emparèrent des duchés, qui furent définitivement séparés du Danemark par la paix de 1864. (*V.* Danemark.) Frédéric VII étant mort sans enfants, la couronne passa au prince de Glücksbourg, sous le nom de Christian IX, héritier présomptif, d'après la loi du 31 juillet 1853 sur la succession au trône.

FRÉDÉRIC I^er^, roi de Suède, né en 1676, m. en 1751, était landgrave de Hesse-Cassel lorsqu'il épousa, en 1715, la sœur de Charles XII, Ulrique-Éléonore, qui, devenue reine par la mort de son frère en 1718, fit proclamer son époux roi de Suède par les états du royaume en 1720. Frédéric conclut avec la Russie la paix de Nystadt, 1721, par laquelle la Suède perdait la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie et la Carélie; il employa le reste de son règne à réparer les maux de la guerre, fonda une académie à Stockholm, et protégea les lettres et les arts. C. P.

FRÉDÉRIC-ADOLPHE, roi de Suède. (*V.* Adolphe-Frédéric.)

FRÉDÉRIC I^er^ D'ARAGON, roi de Sicile de 1296 à 1337. Il avait d'abord été chargé du gouvernement de cette île, lorsque son frère, Jacques II, était allé prendre possession de la couronne d'Aragon à la mort de leur frère aîné Alphonse en 1291. Jacques ayant cédé la Sicile à Charles II d'Anjou, roi de Naples, les Siciliens refusèrent de se soumettre, et élurent roi Frédéric. Après de nombreux combats, Charles II lui accorda la paix en 1302, à condition qu'il épouserait sa fille Éléonore, et renoncerait au titre de roi de Sicile, pour prendre celui de roi de Trinacrie. La guerre recommença sous Robert, fils de Charles II : mais Frédéric fut victorieux, en s'alliant avec les empereurs Henri VII et Louis IV de Bavière, qui lui donnèrent le secours des gibelins d'Italie, ennemis de la maison d'Anjou, qui protégeait les guelfes. C. P.

FRÉDÉRIC II D'ARAGON, *le Simple*, petit-fils du précédent, roi de Sicile de 1355 à 1377, succéda à son frère aîné Louis. Jeanne I^re^, reine de Naples, lui enleva, en 1356, Messine et Palerme; l'invasion des Hongrois la rappela en Italie. Frédéric reprit ses deux villes en 1365, mais se soumit, en 1372, à un tribut de 15,000 florins. C. P.

FRÉDÉRIC III D'ARAGON, roi des Deux-Siciles de 1496 à 1501, succéda à son neveu Ferdinand II. Louis XII, roi de France, voulant reconquérir le royaume de Naples perdu par Charles VIII, Frédéric demanda des secours au roi d'Espagne Ferdinand le Catholique, son parent, qui lui envoya Gonzalve de Cordoue. Ce général fit entrer ses troupes dans les principales forteresses, puis divulgua le traité par lequel Louis XII et Ferdinand s'étaient préalablement partagé le royaume. Frédéric fut obligé de céder à la force; il se livra à Louis XII, qui lui accorda une pension de 30,000 ducats et les revenus du comté d'Angers, où il mourut en 1504. C. P.

FRÉDÉRIC, anc. monnaie d'or en Prusse, valant 20 fr. 80 c.; le *demi-frédéric* valait 10 fr. 40 c.; le *double frédéric*, 41 fr. 60 c.

FREDERICIA, v. du Danemark (Jutland), sur le Petit-Belt, dans le stift de Ribe; 7,185 hab. Autrefois, bureau de péage pour la navigation du détroit. Récolte de tabac. — Fondée en 1650. Défaite des Prussiens par les Danois, 6 juillet 1849.

FREDERIKSBORG, un des amts ou départements de la province danoise des Iles, occupe le N.-E. de l'île de Seeland. Il contient les villes de Hilleroed, Frederikssund, les châteaux royaux de Frederiksborg, Fredensborg, Marienlyst, etc.

FREDERIKSBORG, v. de l'île de Seeland (Danemark); 16,839 hab. — château royal de Danemark, dans l'amt ou département de ce nom, au N. de l'île de Seeland, à 18 kil. N.-N.-O de Copenhague, fondé par Frédéric II, achevé par Christian IV en 1624. Plusieurs rois ont été couronnés dans son élégante église. Grands bois au S.-E., et surtout au N. du château, construit au milieu d'un petit lac, incendié en 1859 et reconstruit.

FREDERIKSBURG, v. des États-Unis (Virginie), à 90 kil. N. de Richmond, sur la rive dr. de la Rappahannoc; 4,135 hab. Comm. de céréales. Sur les bords de la rivière qui la traverse, se sont livrés, pendant la guerre de la Sécession (1861-1865), de nombreux combats.

FREDERIKSDAL, petite v. de Danemark, à l'extrémité O. de l'île de Laaland, sur le détroit ou Belt de Langeland. C'est là que Charles X Gustave prit terre, lorsqu'il vint, en 1658, sur la glace, de Langeland en Laaland.

FREDERIKSHAMN, autrefois *Wekhalax*, en finnois *Hamina*, v. forte de la Finlande (prov. de Viborg), port à la pointe de la presqu'île Wekhalati, sur le golfe de Finlande; 2,609 hab. École de cadets. Exportation active de produits forestiers. Elle tire son nom de Frédéric I^er^, roi de Suède, qui lui accorda des privilèges. Elle forme une enceinte circulaire, au centre de laquelle se trouve une place octogone d'où rayonnent 8 rues principales. Le traité par lequel la Russie obtint de la Suède la cession de la Finlande et des îles d'Aland y fut signé le 17 septembre 1809.

FREDERIKSHAVN, autrefois *Fladstrand*, v. du Danemark (Jutland), dans le stift d'Aalborg, petit port sur le Cattégat, où l'on s'embarque pour la Norvège, terminus N. du ch. de fer du Jutland; pêche d'huîtres; 9,743 hab.

FREDERIKSNAGORE. *V.* Serampour.

FREDERIKS-ŒRNE. *V.* Nicobar.

FREDERIKSSUND, petite v. de Danemark, dans l'île de Seeland et l'amt de Frederiksborg, petit port sur le golfe de Rœskilde. Distilleries; 1,328 hab.

FREDERIKSTADT, v. de Prusse (Slesvig-Holstein), sur l'Eider; 2,347 hab. Chantiers de construction. Commerce de grains, huile, peaux, laines, moutarde. — Fondée en 1621 par des Hollandais de la secte arminienne.

FREDERIKSVÆRK, brg de Danemark, dans l'île de Seeland, sur le golfe de Rœskilde. Fonderie de canons; manuf. royale d'armes à feu et d'armes blanches; poudreries, salpêtreries; 1,754 hab.

FREDERIKTOWN, v. du Dominion of Canada, anc. cap. du Nouveau-Brunswick, sur la riv. Saint-John; 6,132 hab.

FREDERIKTOWN, v. des États-Unis (Maryland), à l'O. de Baltimore, 2,250 hab.

FREDRIKSHALD, v. de Norvège, dans l'amt de Smaalehnen, sur l'extrême frontière de la Norvège au S.-E.; 9,665 hab. La rivière de Tistendal, qui descend de cataracte en cataracte à travers une contrée pittoresque et remplie de forêts, sépare la ville de la citadelle de Fredriksteen, bâtie sur un rocher élevé et flanqué de deux forts. Au pied des forts, la rivière se jette dans la baie étroite nommée *Svinesund*, qui reçoit également les eaux de l'Idafield, lac profond et qui pénètre fort avant dans la Suède. Un monument indique l'endroit où Charles XII fut tué devant cette ville, en 1718.

FREDRIKSTAD, v. forte de Norvège, dans l'amt de Smaalehnen, sur le Glommen; 9,715 hab. Port de commerce.

FREDRISVÆRN, v. forte de Norvège (Jarlsberg), sur le Skager-Rack; 700 hab. Port militaire; chantiers de construction pour la marine royale; arsenal maritime. École navale, fondée en 1816.

FREDUM, du saxon *fred*, paix. Les Francs appelaient ainsi l'amende qui devait être payée par le coupable au juge,

indépendamment de la compensation ou wehrgeld que recevait l'offensé ou sa famille.

FREEHOLD, vge des États-Unis (New-Jersey) ; 2,009 hab. Il s'y livra, pendant la guerre de l'indépendance, une bataille, 1778, connue sous le nom de bataille de Monmouth.

FREETOWN, *ville libre*, v. de la côte occidentale d'Afrique, cap. de la colonie anglaise de Sierra-Leone ; 30,000 hab. Fondée en 1712, par les missionnaires protestants anglais pour en faire le centre de leur action sur les nègres, dans cette partie de l'Afrique. Autrefois très commerçante ; c'est maintenant une ville morte, dit M. A. Marche.

FREGELLES, *Fregellæ*, v. de l'anc. Latium, chez les Volsques, à 89 kil. S.-E. de Rome. Prise par les Romains, elle reçut une colonie, l'an 407 de Rome ; ayant pris parti pour les alliés dans la guerre sociale, elle fut rasée par le préteur Opimius. C'est auj. *Ceprano*, près de Pontecorvo.

FREGENAL-DE-LA-SIERRA, anc. *Acinipo*, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz ; pop. de la commune, 4,620 hab.

FRÉGIER (A.), économiste, né en 1789 à Aix en Provence, m. en 1860, secrétaire du conseil de préfecture de la Seine en 1824, et chef de bureau du domaine de l'État depuis 1830.

Il a publié : *des Classes dangereuses de la population dans les grandes villes*, 1839-40, 2 vol., ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques ; *Histoire de la police de Paris*, 1850, 2 vol.

FREGOSO, au pluriel **FREGOSI**, riche famille de marchands génois, qui, après que la noblesse eut été écartée du gouvernement, au milieu du XIVe siècle, se fit, de 1370 à 1528, un nom dans l'histoire par ses rivalités continuelles avec celle des Adorni. Malgré la prise de Chypre, conquise par Dominique Fregoso en 1373, et dès lors feudataire de la république sous les Lusignan, ses rois, le résultat de ces luttes incessantes fut presque toujours, avec une anarchie sanglante au dedans, la perte de la force et même de l'indépendance. Les Adorni avaient, en 1396, appelé les Français de Charles VI ; en 1421, les Fregosi, débarrassés bientôt des uns et des autres (1411, expulsion des Français ; 1417, départ des Adorni), furent forcés de céder la place au duc de Milan Philippe-Marie ; et ce ne fut qu'en 1436 que Thomas Fregoso parvint à rendre à Gênes sa liberté. Exilés de nouveau en 1443, ils profitèrent de leur rétablissement, en 1447, pour livrer leur patrie à Charles VII de France, 1458. Réconciliées un instant contre les Français, 1460, les deux familles recommencèrent presque aussitôt leurs querelles ; elles rejetèrent ainsi la ville, dès 1464, sous la domination du duc de Milan François Sforza, à qui Louis XI venait de céder toutes ses prétentions, et leur rivalité durait encore quand commencèrent les guerres des Français en Italie. Alliés de Jules II et des Espagnols contre Louis XII et les Adorni, les Fregosi revinrent au pouvoir avec cet appui, 1512-13. Sous François Ier, au contraire, le doge Octavien Fregoso consentit à se reconnaître lieutenant du roi de France, et ce furent les Adorni que l'Espagne rétablit en 1522. En 1528, André Doria, devenu maître de sa patrie, avec l'aide de Charles-Quint, changea les noms des deux maisons dont les haines avaient livré Gênes à de perpétuelles agitations depuis 2 siècles, et celle des Fregosi fut agrégée à la famille noble des Fornari. Plusieurs des Fregosi furent exilés, et le meurtre d'un de ces bannis, envoyé comme ambassadeur par François Ier à Constantinople, et assassiné par Du Guast, gouverneur impérial de Milan en 1541, fut l'une des occasions de la 4e guerre entre ce prince et Charles-Quint.
R.

FREHER (MARQUARD), jurisconsulte, né à Augsbourg en 1565, m. en 1614, fut d'abord professeur de droit à Nuremberg, puis conseiller du comte palatin du Rhin, et chargé de quelques missions diplomatiques.

Il a publié : *Germanicarum Rerum scriptores*, Francfort et Hanau, 1600, 1[illegible], 1611, 3 vol. in fol. ; *Rerum Moscovitarum scriptores*, Francf., 1[illegible] ; *Rerum Bohemicarum scriptores*, 1602, in-fol. ; *de Re monetaria* [illegible] *Romanorum*, Leyde, 1605, in-4°, et dans le *Thesaurus antiq. Rom.* de Graevius, t. IX ; *Origines Palatinæ*, Heidelberg, 1599, in-fol. ; *Corpus Francicæ historiæ*, Hanau, 1613, in-fol.

FREI ou **FREIR**. *V.* FREY.

FREIBERG ou **FREYBERG**, v. d'Allemagne (roy. de Saxe), sur la Freiberger-Mülde, dans le cercle de Dresde ; 25,685 hab. Tribunal et école des mines ; école normale primaire. Musée minéralogique de Werner ; bibliothèque. Bel hôtel de ville ; église remarquable, renfermant les tombeaux de plusieurs électeurs de Saxe. Mines d'argent très riches, dont on extrait aussi du cuivre, de l'étain, du plomb et de l'arsenic ; elles occupent 6,000 ouvriers. Fonderies de cloches et [illegible] ; fabr. de poudre. Passementerie d'or et d'argent faux. [illegible] Les Prussiens y remportèrent, en 1762, une victoire sur les Autrichiens.

FREIBERG, v. d'Autriche-Hongrie (Moravie), sur la Lubina ; [illegible] hab. Fabr. de draps. Gymnase de piaristes.

FREIBURG, nom allemand de FRIBOURG.

FREIENWALDE, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), près de l'Oder ; 6,023 hab. Fabr. d'alun. Château royal. Eaux minérales.

FREILIGRATH (FERDINAND), poète allemand, né à Detmold en 1810, m. en 1876. Destiné au commerce, il se donna tout entier à la poésie. Les morceaux qu'il inséra dans divers recueils attirèrent l'attention de Schwab, de Chamisso et d'A. de Humboldt. Recommandé au roi de Prusse, il reçut une pension de 1,500 fr. en 1842 ; mais, sous le coup des reproches que les libéraux lui adressèrent, il publia, sous le titre de *Profession de foi*, 1844, de nouvelles pièces qui lui attirèrent un ordre d'exil. Il se retira en Suisse, puis à Londres ; revint en Allemagne lors de la révolution de 1848, et dut encore passer en Angleterre en 1849. Ses œuvres ont de l'éclat, de l'imagination, et attestent un vif sentiment de la nature.

On a de lui : *Poésies*, 1838 ; *l'Odéon rhénan*, 1839, en collaboration avec Hub et Schnezler ; *l'Annuaire du Rhin* (avec Simrock et Mazerath), 1840 et 1841 ; *la Westphalie romantique* (avec Duller), 1842 ; *Poème au profit de la cathédrale de Cologne* (avec Schucking), 1842 ; *Ça ira* (6 poèmes), 1846 ; *Quelques Gerbes*, 1849 ; *Nouvelles Poésies politiques et sociales*, 1849. Freiligrath a traduit en allemand les poésies de Burns, les *Odes* et les *Chants du crépuscule* de V. Hugo.

FREIND (JEAN), médecin, né à Croton (Northampton) en 1675, m. en 1728. Il étudia la médecine à Oxford, y devint professeur de chimie, 1705, accompagna les armées en Espagne et en Flandre, fut nommé député à la Chambre des communes, 1723, se montra hostile au gouvernement, et fut enfermé quelques mois dans la Tour de Londres. Cependant George II le nomma médecin de la reine Caroline, 1727. C'était un médecin savant et fort érudit.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Emmenologia*, Oxford, 1703, in-4°, trad. en franç. par Devaux, Paris, 1730, in-12, où les théories mécaniques occupent trop de place ; *the History of physic from the time of Galen*, Londres, 1725-26, 2 vol., trad. en franç., Leyde, 1727 ; *Prælectiones chemicæ*, Amst., 1710. Ses écrits ont été réunis sous le titre de : *Opera omnia medica*, Londres, 1733, in-fol., et Paris, 1735, in-4°.
D—G.

FREINSHEIM (JEAN), *Freinshemius*, écrivain latin moderne, né à Ulm en 1608, m. en 1660, professeur de politique et d'histoire à Upsal, bibliothécaire et historiographe de la reine Christine. Il savait presque toutes les langues de l'Europe. Ses principaux travaux sont : des *Suppléments* estimés, écrits en bon latin, pour Quinte-Curce (liv. I-II), 1660, et Tite-Live (liv. XI-XX, XLVI-CXL), 1649. Ils sont reproduits dans beaucoup d'éditions de ces auteurs. Il a fait aussi de ces notes estimées sur Florus, sur Tacite ; un *Index* de Phèdre, et divers opuscules latins, entre autres : *de Calido Potu dissertatio*, 1636.
D—R.

FREIRE, général espagnol. (*V.* FREYRE.)

FREISINGEN, v. de Bavière (Prusse), sur l'Isar, à 35 kil. N.-N.-E. de Munich ; 8,253 hab. Siège du chapitre de l'archevêché de Munich ; séminaire, collège, école de sourds-muets. Ville bien bâtie, château et cathédrale érigée en 718 par St Corbinian. Fabr. de tabac et de salpêtre. Freisingen était autrefois le ch.-l. d'un évêché souverain, réuni à la Bavière en 1803, et dont le siège fut transféré, en 1817, à Munich, avec le titre d'archevêché.

FREISINGEN (OTHON DE). *V.* OTHON.

FREISTADT, v. du roy. de Prusse (Silésie) ; 3,841 hab. Récolte de fruits renommés. Marchés importants pour le lin, le bétail et les chevaux.

FREIWALDAU, v. d'Autriche-Hongrie (Silésie), sur la Biela ; 5,177 hab. Fabrique de toiles ; autrefois on y exploitait l'or.

FRÉJUS, *Forum Julii*, ch.-l. de cant. (Var), arr. de Draguignan, sur le Reyran et à 2 kil. de la mer, qui forme là le golfe de Fréjus ; 3,125 hab. Évêché ; trib. de commerce ; biblioth. publique. Ruines romaines d'un amphithéâtre, d'un aqueduc, d'un phare, d'un arc triomphal dit *Porte dorée*, etc. La cathédrale renferme un beau baptistère. Commerce de liège et écorces de chêne. — Cette ville fut sans doute fondée par les Phocéens de Marseille ; elle était la cap. des Oxibiens. César s'en empara ; Auguste agrandit son port, qui acquit sous les Romains une grande importance et devint un des arsenaux de la marine des empereurs. Les Sarrasins la ruinèrent en 940. Le port a été ensablé par les vases de l'Argens. Napoléon, à son retour d'Égypte en 1799, débarqua au petit port de Saint-Raphaël, qui dépend de Fréjus ; il s'y embarqua pour l'île d'Elbe en 1814. Patrie de Julius Agricola, de Gallus, de l'abbé Sieyès, et de Désaugiers.

FRELLON (JEAN et FRANÇOIS), imprimeurs à Lyon de 1530 à 1570, et frères. Louis Saurius et Michel Servet furent leurs correcteurs. Maittaire a publié, dans ses *Annales*, le catalogue de leurs éditions, parmi lesquelles on remarque le *Nouveau Testament*, 1553, in-12, rempli de gravures bizarres. On a souvent confondu les Frellon de Lyon avec un homonyme, Jean Frellon, qui imprimait à Paris en 1508.
C—S.

FREMIN (RENÉ), sculpteur, né à Paris en 1672, m. en 1744, avait fait la *Samaritaine* du Pont-Neuf et les bas-reliefs

de la chapelle de Noailles à Notre-Dame. Appelé en Espagne par Philippe V, qui voulait faire de Saint-Ildefonse un nouveau Versailles, il exécuta les bustes de ce prince et de la reine, de leur fils et de sa femme, et un grand nombre de statues et de groupes mythologiques. B.

FRÉMIN DE BEAUMONT (NICOLAS), né à Coutances en 1744, m. en 1820, député au Corps législatif en 1804, préfet des Bouches-du-Rhin en 1810, traduisit une grande partie d'*Ossian,* qui parut sous le nom de Letourneur, publia, en 1805, une traduction de *Thompson,* et laissa en ms. une grammaire grecque. J. T.

FRÉMINET (MARTIN), peintre, né à Paris en 1567, m. en 1619, étudia sous Jean Cousin. S'étant rendu en Italie, où il séjourna 15 ans, il se proposa Michel-Ange pour modèle. De retour en France, il fut nommé 1er peintre de Henri IV, 1603, et Marie de Médicis le décora de l'ordre de Saint-Michel, 1615. Il peignit, au plafond de la chapelle de Fontainebleau, des fresques représentant des patriarches, des rois des Hébreux, et les principales scènes de la vie de J.-C. Il composait bien, dessinait correctement ; mais, exagérant la manière de Michel-Ange, il faisait trop sentir les muscles, et se plaisait à des attitudes forcées. B.

FRÉMINVILLE (CHRISTOPHE-PAULIN DE **LA POIX**, CHEVALIER DE), antiquaire, né à Ivry (Eure) en 1786, m. en 1848.

Il publia : *les Antiquités de la Bretagne,* 1827-1837 ; la *Vie du connétable Bertrand Du Guesclin,* 1841. Il avait aussi édité, en 1819, un poème, qu'il croyait du XIVe siècle, sur *le Combat de 30 Bretons contre 30 Anglais en 1351.*

FRÉMINVILLE (EDME DE **LA POIX** DE), jurisconsulte, né à Verdun en 1680, m. en 1773.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Pratique universelle pour la rénovation des terriers et des droits seigneuriaux,* 1746-48, 2 vol. in-4o ; *Dictionnaire ou Traité de la police générale des villes, bourgs, paroisses et seigneuries de la campagne,* 1758, in-4o ; *les Devoirs des seigneurs dans leurs terres, suivant les ordonnances de France,* 1762, in-12 ; *les Vrais Principes des fiefs, en forme de Dictionnaire,* 1769, in-4o ; etc.

FREMONT D'ABLANCOURT (NICOLAS), né à Paris en 1625, m. en 1693, fut nommé, par la protection de Turenne, ambassadeur en Portugal, puis résident à Strasbourg. Forcé, comme protestant, de quitter la France à la révocation de l'édit de Nantes, il se retira en Hollande, où Guillaume d'Orange le nomma son historiographe. Il était, par sa mère, neveu de Perrot d'Ablancourt, et ajouta à la traduction de *Lucien,* faite par son oncle, le *Dialogue des lettres de l'alphabet* et le *Supplément à l'Histoire véritable.*

On a encore de lui : *Dialogues de la Santé,* Amst., 1684, in-12 ; *Mémoires concernant l'histoire de Portugal, depuis le traité des Pyrénées jusqu'en 1668,* Paris, 1701, in-12. C. P.

FRENE. *V.* FRESNE.

FRENICLE DE BESSY, mathématicien, né à Paris, m. en 1675, membre de l'Académie des sciences en 1666, résolvait les questions sur les nombres avec une promptitude et une habileté qui surprenaient Fermat lui-même. Après sa mort, on découvrit dans ses papiers qu'il employait une méthode d'exclusion, à laquelle les progrès postérieurs de l'analyse indéterminée ont enlevé toute importance. Frénicle a écrit un *Traité des triangles rectangles en nombres,* Paris, 1676, in-12. Il démontre, entre autres propriétés curieuses, qu'il n'y a aucun triangle rectangle en nombres entiers dont l'aire soit un carré ou un double carré. Il a publié aussi un *Traité des carrés magiques.*

V. son *Eloge* par Condorcet. V.

FRENTANS, *Frentani,* anc. peuple d'Italie (Samnium), sur les bords de l'Adriatique, au N. du Frento, qui lui donnait son nom. Son territoire est auj. compris dans l'Abruzze citérieure.

FRENTO, riv. de l'Italie ancienne ; auj. *Fortore.*

FREQUENTUM. *V.* FRIGENTO.

FRÈRES ARVALES. *V.* ARVALES.

FRÈRES BLANCS, nom donné autrefois aux carmes en Angleterre.

FRÈRES DE LA CHARITÉ. *V.* CHARITÉ.

FRÈRES CONVERS. *V.* CONVERS.

FRÈRES DE LA CÔTE. *V.* FLIBUSTIERS.

FRÈRES DE LA CROIX. *V.* FLAGELLANTS.

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, congrégation religieuse, mais non ecclésiastique, vouée à l'éducation des enfants. Elle eut pour fondateur, en 1680, J.-B. de La Salle. (*V. ce nom.*) Les statuts de l'ordre, approuvés par Benoît XIII en 1725, imposent à ses membres les vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance, et celui d'enseigner gratuitement. Ils ont toujours fait usage de la méthode simultanée ; leur enseignement se bornait autrefois à la religion, la lecture, l'écriture, l'orthographe et l'arithmétique : ils ont beaucoup étendu leur programme et perfectionné leur méthode. Ils ne peuvent être détachés au nombre de moins de 3 ; aussi les trouve-t-on surtout dans les villes. — La 1re école fondée à Paris par les Frères des écoles chrétiennes était sur la paroisse Saint-Sulpice vers 1688. Le noviciat fut placé à Vaugirard, puis transféré, en 1705, dans la maison de Saint-Yon, à Rouen. En 1770, le supérieur général vint établir à Reims le siège de l'ordre, qui fut, quelques années plus tard, transféré à Melun. En 1789, l'ordre comptait 1,000 membres, et possédait 121 maisons. Les Frères refusèrent le serment lors de la constitution civile du clergé, et durent s'éloigner de France. Ils y rentrèrent après le Concordat, rouvrirent des écoles à Lyon, à Saint-Germain-en-Laye, puis à Paris, mais ne reprirent l'habit de leur ordre qu'en 1805. Le décret du 17 mars 1808, qui a fondé l'université, leur donna une existence légale. En 1819, ils placèrent leur noviciat à Paris, où résident auj. le supérieur général et ses assistants. Sous la Restauration, les libéraux, qui opposaient à leur enseignement les écoles laïques, où l'enseignement mutuel était en usage, les qualifièrent souvent de *frères ignorantins ;* mais eux-mêmes s'étaient donné ce nom, par humilité, bien avant la Révolution. En 1854, le gouvernement des Frères des écoles chrétiennes s'est divisé en 20 provinces, dont 10 pour la France, l'Algérie et les colonies, les 10 autres pour la Belgique, la Prusse, la Suisse, la Savoie, le Piémont, les États de l'Église, le Levant, le Canada, les États-Unis et la Malaisie. Ils ont, dans ces 20 provinces, environ 1,140 établissements, qui sont desservis par plus de 10,000 Frères. Une institution semblable, affiliée aux Frères de France, a établi de nombreuses écoles en Angleterre. B.

FRÈRES GRIS, nom donné aux augustins en Angleterre.

FRÈRES LAIS. V. CONVERS.

FRÈRES DE MARIE (**PETITS**), institut fondé pour donner l'instruction primaire dans les campagnes. Ces Frères de Marie, dits aussi *maristes,* ont été établis en vue de suppléer les Frères des écoles chrétiennes dans les campagnes. Un vicaire de Lavalla, bourg de l'arrondissement de Montbrison (Loire), l'abbé Champagnat, fut le fondateur de cet institut, reconnu comme établissement d'utilité publique, par décret de 1861.

FRÈRES MINEURS. *V.* FRANCISCAINS.

FRÈRES MORAVES. *V.* MORAVES.

FRÈRES DE LA MORT. *V.* PAUL (ERMITES DE SAINT-).

FRÈRES NOIRS, nom donné aux dominicains en Angleterre.

FRÈRES PONTIFES. *V.* PONTIFES.

FRÈRES PRÊCHEURS. *V.* DOMINICAINS.

FRÈRES DE SAINT-JEAN-DE-DIEU. *V.* CHARITÉ (FRÈRES DE LA).

FRÈRES DE LA VIE COMMUNE. *V.* CLERCS et GROOT.

FRÈRES VITTALIENS. *V.* VITTALIENS.

FRERET (NICOLAS), érudit et critique célèbre, né à Paris en 1688, m. en 1749. Il abandonna le barreau, auquel on le destinait, pour se livrer à ses études favorites, et fut guidé par le comte de Boulainvilliers. Élu, en 1714, élève de l'Académie des inscriptions, dont il fut plus tard membre et secrétaire perpétuel, on le mit à la Bastille, parce que, dans un *Mémoire sur l'origine des Français,* il avait émis des opinions qui blessaient le pouvoir. Rendu à la liberté, il inséra, dans le recueil des Mémoires de l'Académie, une foule de travaux importants, qui lui donnent une place également distinguée comme chronologiste, géographe, philosophe, grammairien et philologue. Le premier, il jeta, par ses recherches sur la chronologie, quelque clarté dans les annales des Assyriens, des Chaldéens, des Égyptiens, des Indiens, des premiers habitants de la Grèce et des Chinois. Le premier encore, il sentit le besoin de l'histoire critique de la géographie et de ses sources comme base de toutes les recherches sur cette science. Ses Observations sur la géographie ancienne, lues à l'Académie en 1735, restèrent manuscrites ; elles ont été possédées et extraites par Bougainville, Barthélemy et Sainte-Croix pour leurs ouvrages. Fréret dessina 1,357 cartes, contenant des descriptions détaillées de la Gaule, de l'Italie, de la Grèce, de l'Archipel, de l'Asie Mineure, etc. Il s'occupa de la plupart des cosmogonies orientales et des théogonies, et ses savantes recherches sur les divinités anciennes font de lui le premier des mythologues. Il écrivit sur les calendriers des Chaldéens, des Perses et des Romains, sur les mesures itinéraires des anciens, sur l'année persane, sur les antiquités de Babylone. On a encore de lui des Réflexions sur l'étude des anciennes histoires et sur le degré de certitude de leurs preuves, une dissertation sur les principes généraux de l'art d'écrire, etc. Outre les langues classiques, il possédait l'italien, l'anglais, l'espagnol ; il avait étudié la grammaire de toutes les langues du Nord et de l'Orient, connaissait à fond celle de la Chine et put fournir des remarques et apporter des corrections à 32 vocabulaires étrangers. Fréret abandonna la propriété de tous ses écrits à l'Académie, et n'en publia aucun. Il fit seulement imprimer à part la *Défense de la chronologie contre le système de M. Newton,* Paris, réimpr. en 1758, in-4o. Les *Œuvres complètes de Fréret,* publiées par Leclerc de Septchênes, Paris, 1796, 20 vol.

in-12, ne justifient pas leur titre. On a donné aussi les *Œuvres philosophiques de Freret*, Paris, 4 vol., 1792. Aucun des ouvrages de ce recueil ne lui appartient : la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, Londres, sans date (vers 1768), in-12, et l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, dont on l'a cru longtemps l'auteur, sont de d'Holbach, Naigeon, etc. Champollion-Figeac avait commencé, en 1824, une nouvelle édit. des *Œuvres* de Fréret. Il reste de ce savant des manuscrits inédits. B.

FRERON (Élie-Catherine), journaliste fameux, né à Quimper en 1718, m. en 1776, fit de bonnes études chez les jesuites, et professa au collège Louis le Grand à Paris. Il se lia d'amitié avec l'abbé Desfontaines, et rédigea, conjointement avec lui, sous le titre de *Lettres à Mme la comtesse de****, une petite feuille qui paraissait 2 fois par mois. Desfontaines étant mort, Freron publia des *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, qui firent place, en 1754, à *l'Année litteraire*. Ce dernier journal fut le principal fondement de sa réputation. Il s'y montra admirateur passionné du siècle de Louis XIV, et adversaire décidé des nouvelles doctrines philosophiques et littéraires. Sa polémique à ce sujet souleva contre lui des haines profondes. Les encyclopédistes surtout s'en irritèrent vivement; ils firent suspendre ses feuilles à plusieurs reprises, et confisquer sa liberté. Il passa quelque temps tantôt à la Bastille, tantôt au For-l'Évêque. Mais il se tirait toujours d'affaire par la protection du roi Stanislas de Pologne, et de la reine de France, sa fille. Modéré dans sa critique, malgré les attaques violentes et personnelles de ses adversaires, il eut plus d'esprit que de science, plus d'étude que de goût. Il excellait dans l'ironie, et Voltaire le sentit cruellement; aussi ne négligea-t-il rien pour perdre Fréron et le déshonorer. Il le mit en scène dans l'*Écossaise*, sous le nom de Wasp ou Frêlon. Fréron assistait à la première représentation et en publia un spirituel compte rendu. Il mourut d'une goutte remontée, en apprenant que son journal venait d'être suspendu de nouveau.

Outre *l'Année littéraire*, 1754 à 1776, en 290 vol. in-12, Freron a publié des *Opuscules*, 3 vol. in-12; mais une critique de *l'Esprit des Lois*, qui en fait partie, est contestée, non sans quelque raison, à Freron; la *Vie de Thamas Koulikhan*, 2 vol. in-12; une traduction de l'*Adonide* du cavalier Marini, une *Ode sur la bataille de Fontenoy*. — V. Ch. Nisard, *les Ennemis de Voltaire*, 1854.

FRÉRON (Louis-Stanislas), fils du précédent, né à Paris en 1754, m. en 1802. Grâce à la protection du roi Stanislas et de Mme Adélaïde, tante de Louis XVI, il conserva la propriété de *l'Année litteraire*, dont sa paresse et son ignorance laissèrent la rédaction à d'autres écrivains. Après avoir été condisciple de Robespierre et de Camille Desmoulins au collège Louis le Grand, il se lança, comme eux, dans la Révolution. Fondateur de *l'Orateur du peuple*, journal que l'on a pu comparer à celui de Marat, il fréquenta le club des cordeliers, demanda l'abolition de la royauté après la fuite du roi à Varennes, fut un des organisateurs de la pétition pour la déchéance de Louis XVI, 1791, de la journée du 10 août 1792, et fut un des députés de Paris à la Convention. Là il figura parmi les plus ardents montagnards, vota la mort du roi sans sursis et la proscription des girondins, fut au nombre des commissaires chargés d'accompagner l'armée qui opérait contre Marseille et Toulon, et s'attira par ses violences le blâme du Comité de salut public lui-même. Compromis avec les Dantonistes, il se joignit aux ennemis de Robespierre, et prit une part active au 9 thermidor. Ardent à la réaction, il se fit l'accusateur de Fouquier-Tinville, poursuivit les membres du Comité de salut public, obtint la fermeture du club des jacobins, et se mit à la tête de la *Jeunesse dorée*. Il voulait bombarder le faubourg Saint-Antoine, lors des insurrections du 12 germinal et du 1er prairial an III. Il fut aussi l'adversaire de l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire. Sous le Directoire, il remplit une mission de pacification dans le Midi. Ce fut alors qu'il aspira, quoique marié, à la main de Pauline Bonaparte. Laissé à l'écart, réduit à une pauvreté dont sa vie de dissipation est la principale cause, il obtint, après le 18 brumaire, une place subalterne dans l'administration des hospices, partit avec l'expédition de Saint-Domingue, et mourut dans cette île. B.

FRESCOBALDI (Jérôme), organiste, né à Ferrare vers l'an 1583, fut attaché à l'église de Saint-Pierre du Vatican. Ses compositions attestent une profonde connaissance de l'harmonie et une féconde imagination.

FRESNAY-SUR-SARTHE ou **FRESNAY-LE-VICOMTE**, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de Mamers; 2,987 hab. Tanneries. Restes d'un anc. château; curieuse église.

FRESNAYE (LA), ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de Mamers, près de la belle forêt de Perseigne; 1,297 hab.

FRESNAYE (VAUQUELIN DE LA). *V.* Vauquelin.

FRESNE, vge (Orne), arr. de Domfront, près du Noireau; 297 hab. Papeterie.

FRESNE-SAINT-MAMÈS, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Gray; 550 hab. Jolie église ogivale.

FRESNEL (Augustin-Jean), savant physicien, né à Broglie (Eure) en 1788, m. en 1827. Élève de l'École polytechnique, il entra dans le corps des ponts et chaussées, et fut ingénieur dans le dép. de la Drôme. Ses travaux sont presque tous relatifs à l'optique, et ont pour but l'explication des phénomènes lumineux dans le système des ondulations. En appliquant les ressources de l'analyse mathématique aux expériences les plus ingénieuses, il contribua puissamment à faire prévaloir le système des ondulations sur celui de l'émission, dont Newton s'était fait le défenseur. Il s'attacha donc à l'explication, dans cette hypothèse, de tous les faits anciennement connus, et des nouveaux dont il augmenta le nombre. Ce fut en 1815 qu'il publia son 1er Mémoire sur les *Phénomènes de la diffraction*. En 1819, il obtint le prix proposé par l'Académie des sciences sur l'*Examen général de tous les Phénomènes de la diffraction*. Ses recherches sur la double réfraction, la polarisation, etc., furent publiées dans les *Annales de Physique et de Chimie* (années 1816 à 1825), dans le *Bulletin de la Société philomathique* (1822, 23 et 24), et dans les t. V et VII des *Mémoires de l'Académie des sciences*. Il a laissé aussi plusieurs travaux inédits. Examinateur à l'École polytechnique en 1821, Fresnel entra à l'Académie des sciences en 1823; en 1825, il fut admis à la Société royale de Londres; en 1827, quelques semaines avant sa mort, il obtint la médaille de Rumfort pour la plus belle découverte sur la chaleur et la lumière. C'est à Fresnel et à Fr. Arago qu'on doit l'invention des phares lenticulaires, dont le 1er essai fut fait en 1827. Le Mémoire de Fresnel sur *l'Éclairage des phares* a été imprimé en 1822.

V. l'*Éloge* de ce savant par Arago, 1830. V.

FRESNES-SUR-ESCAUT, brg (Nord), arr. de Valenciennes; 5,622 hab. Brasseries, blanchisserie de toiles. Exploit. de houille; verrerie; Fabr. de chicorée.

FRESNILLO, v. du Mexique, dans l'État de Zacatecas; pop. évaluée à 12,000 hab. Mines d'argent.

FRESNOY-LE-GRAND, brg (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 3,837 hab. Epuration de pétrole. Fabr. de châles, gazes, barèges.

FRESSE, brg (Haute-Saône), arr. de Lure; 865 hab. Exploit. de granit. Cotonnades.

FRESSINET (Philibert), général, né en 1767 à Marcigny (Saône-et-Loire), m. en 1821, se distingua par son intrépidité à Saint-Domingue lors de la 1re insurrection des noirs, fit les campagnes d'Allemagne, de Suisse et d'Italie, retourna à Saint-Domingue en 1802 avec le général Leclerc, et amena, par la persuasion, la plupart des chefs révoltés à se soumettre. Ayant désapprouvé l'arrestation de Toussaint-Louverture, il subit une disgrâce de 5 années, puis fut envoyé à l'armée d'Italie sous le prince Eugène. Il s'illustra à Lutzen en 1813, sur le haut Mincio en 1814. Après Waterloo, il se prononça pour la défense de Paris contre les alliés, et rédigea l'adresse qui fut présentée, au nom de l'armée, à la Chambre des représentants. La Restauration l'exila momentanément. B.

FRETEVAL, brg (Loir-et-Cher), arr. et à 10 kil N.-E. de Vendôme, sur le Loir; 946 hab. Célèbre par un combat où Philippe-Auguste fut vaincu par Richard Cœur de Lion, et perdit les archives de la couronne, 1194; la lutte paraît avoir eu lieu dans les champs en face de Pezou. Combat du 14 déc. 1870, entre les Français et les Allemands. Il y a, aux environs, un château de la famille de Montmorency, et d'abondantes mines de fer.

FREUDENSTADT, v. d'Allemagne, Wurtemberg (cercle de la forêt Noire); 5,328 hab. Industrie active : draps, produits chimiques, clouterie, etc. Marché aux bestiaux. Fondée, en 1599, pour les protestants chassés d'Autriche; prise par les Français en 1799. — Aux environs, usines royales de Christophsthal et de Friedrichsthal.

FREUDENTHAL ou **BRUNTHAL**, v. de l'Autriche-Hongrie (Silésie), ch.-l. de cercle; 6,435 hab. Fabr. de draps, toiles, bas, etc. Son château était une des résidences du grand maître de l'ordre Teutonique.

FRÉVENT, brg (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol, sur la Canche; 3,792 hab. Filatures de laine; fabr. de toiles de lin. Fonderies importantes. Patrie du conventionnel Lebas.

FREY, en allemand *libre*; Freyburg (Fribourg), bourg libre.

FREY, un des 3 grands dieux (avec Odin et Thor), de l'anc. mythologie scandinave, frère de Freya. Il gouvernait l'atmosphère, et on l'invoquait pour l'agriculture. Épris de Gerda, fille du géant Gymir, il lui députa son fidèle messager Skirner, avec son épée magique et son cheval au manteau de nuages; Skirner réussit, et reçut en récompense l'épée du dieu. Privé de son arme terrible, Frey, au jour de la dernière lutte, périra de la main de Sourtour, mauvais génie qui doit réduire le monde en cendres. En attendant, il navigue sur son bon navire Skid-

bladner, construit par les nains, et dont la voile commande au vent. Deux nains lui ont aussi offert le sanglier aux soies lumineuses, nommé Gullinborst, qui chevauche rapidement nuit et jour à travers les airs ou la mer. Tel est le récit des Eddas. Les données historiques mentionnent un Frey, fils de Niord, qui construisit le temple païen d'Upsal, régna heureusement en Suède, et fut, à sa mort, enseveli, sans être brûlé, dans un des tertres de la vieille Upsal. On l'appelait encore Yngvi ou Ingvi. — Pendant le moyen âge, le culte de Frey semble avoir été commun à toutes les races gothiques. Les noms géographiques des environs des lacs Hjelmar et Wénern, en Suède, le rappellent à chaque pas. L'anc. mot allemand *frô*, qui signifiait *sieur*, semble en être dérivé, comme *fru* et *frau* (dame) est dérivé du nom de *freya*. Frey et Freya, symboles du soleil et de la lune, étaient fils de *Noatan*, c.-à-d. de la Nuit, comme Apollon et Diane de Latone. A. G.

FREYA, déesse de l'amour et de la beauté suivant la mythologie scandinave, sœur de Frey et quelquefois symbole de la lune, comme Frey du soleil. Elle épousa Odr, et en eut 2 filles : Hnoss et Geseme, 2 noms qui expriment la beauté et la grâce. Abandonnée par son époux, elle pleura des larmes d'or. Elle savait se changer en oiseau, et parcourut beaucoup de régions éloignées. La belle étoile qui brille en automne dans l'hémisphère boréal portait son nom, ainsi que différentes espèces d'arbres et de fleurs. Un jour de la semaine, le vendredi (jour de Vénus), *fredag*, *freitag*, *friday*, rappelait aussi son nom. On l'appelait quelquefois *Mar-dœll*, *née de la mer*, comme Vénus, à qui elle correspond. A. G.

FREYBERG. *V.* FREIBERG.

FREYCINET (LOUIS-HENRI, BARON DE SAULSES DE), né à Montélimar en 1777, m. en 1840, entra dans la marine à 15 ans, prit part à tous les combats livrés dans la Méditerranée par les flottes de la République, soutint, en 1805, avec la corvette *le Phaéton*, une lutte glorieuse contre une frégate ennemie près de Saint-Domingue, fut nommé, en 1820, gouverneur de l'île Bourbon, puis de la Guyane française, 1827, et de la Martinique, contre-amiral, 1828, major général de la marine à Toulon, et préfet maritime à Rochefort, en 1834.

FREYCINET (CLAUDE-LOUIS DE SAULSES DE), frère du précédent, né à Montélimar en 1779, m. en 1842, servit sous les amiraux Villeneuve et Brueys, fit partie de l'expédition scientifique aux terres australes dirigée par le commandant Baudin, 1800-1803, exécuta, de 1817 à 1820, sur l'*Uranie*, un voyage autour du monde, dont la relation a été publiée, 1824-44, 9 vol. in-4°, et fut admis à l'Académie des sciences en 1825. Il fut un des fondateurs de la *Société de géographie*, en 1821.

FREYCINET, île de l'archipel Pomotou, dans le grand Océan, par 17° 43' lat. S., et 143° long. O. Découverte par Duperrey en 1823.

FREYCINET (TERRE DE), partie de la côte S. de l'Australie, entre 136°-138° long. E. Découverte par Baudin en 1802.

FREYRE (DON MANOEL), général espagnol, né en 1765 à Ossuña (Andalousie), m. en 1834. Colonel en 1808, il prit une part active à la lutte que l'Espagne soutint contre Napoléon Ier, se distingua aux batailles d'Ocaña, 1809, de Salamanque, 1812, et au passage de la Bidassoa. A la bataille de Toulouse, 1814, il commandait une partie de l'armée anglo-espagnole. En 1820, Ferdinand VII le chargea de réprimer l'insurrection de l'île de Léon ; mais, comme il n'avait pas réussi, il perdit la faveur du roi. Il était membre de la Chambre des procérès et capitaine général de la prov. et de la ville de Madrid. — Son frère, AUGUSTIN-JOSEPH, m. en 1836, fut colonel du génie en Portugal, devint un des chefs du parti libéral, fut ministre de Don Pedro, et périt assassiné dans une émeute.

FREYTAG (FRÉDÉRIC-GOTTHELF), bibliographe, né en 1723 à Pforta (Saxe), m. en 1776.

Il a publié : *Analecta litteraria de libris rarioribus*, Leipz., 1750 ; *Adparatus litterarius, ubi libri partim antiqui, partim rari recensentur*, ibid., 1752, 1753, 1756, 3 vol. ; *Specimen historiæ litterariæ*, ibid., 1765.

FREYTAG (GEORGES-GUILLAUME-FRÉDÉRIC), célèbre orientaliste, né à Lunebourg en 1788, m. en 1861, répétiteur à l'université de Gœttingue en 1811, bibliothécaire adjoint à Kœnigsberg, aumônier d'un régiment prussien pendant la campagne de France en 1814, étudia les langues orientales à Paris, sous la direction de Silvestre de Sacy. Depuis 1819, il les enseigna à l'université de Bonn.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Selecta ex Historia Halebi*, texte arabe, avec traduction latine et notes, Paris, 1819 ; *Locmani fabulæ*, texte arabe, Bonn, 1823 ; *Hamasæ carmina, cum Tebrisii scholiis integris*, recueil de poésies arabes par Abou-Temmâm, ibid., 1828-1852, 2 vol. in-4° ; *Exposition de la Prosodie arabe* (allem.), 1830 ; *Lexicon arabico-latinum*, Halle, 1830-37, 4 vol. in-4° ; *Chrestomathia arabica*, Bonn, 1834 ; *Grammaire de la langue hébraïque* (allem.), Halle, 1835 ; *Arabum proverbia*, Bonn, 1838-44, 3 vol.

FREZIER (AMÉDÉE-FRANÇOIS), ingénieur et voyageur, né à Chambéry en 1682, m. en 1773, vint s'établir en France, où il entra, en 1707, dans le corps du génie. Il visita, en qualité d'ingénieur, le Pérou et le Chili, 1711, travailla aux fortifications de Saint-Malo et de Landau, et à celles de la colonie française de Saint-Domingue.

On a de lui : *Traité des feux d'artifice*, Paris, 1706 ; *Voyage de la mer du Sud aux côtes du Chili et du Pérou*, 1716 ; *Théorie de la coupe des pierres et des bois*, Strasbourg, 1737-39, 3 vol., ouvrage qu'il abrégea sous le titre d'*Éléments de stéréotomie*, Paris, 1759.

FREZZI (FRÉDÉRIC), poète et théologien, né à Foligno, m. en 1416, au concile de Constance. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, où il devint maître en théologie ; évêque de Foligno en 1403, il fut envoyé, en 1409, au concile de Pise. Il établit dans le couvent des dominicains, à Foligno, une *Académie des conciles*, dont les travaux avaient pour objet la connaissance historique de tous les conciles, et la discussion des matières de droit canon, de dogme, de discipline, etc. Il a laissé un poème intitulé : *Quadriregio*, ou Description des 4 règnes (l'Amour, Satan, les Vices, les Vertus) ; il a imité Dante, dans la disposition et les idées de son poème, souvent aussi dans le style et les allégories.

L'édition la plus estimée est celle de Foligno, avec des notes, 1725, 2 vol. in-4°. M. V—r.

FRIANT (LOUIS, COMTE), né à Villers-Morlancourt (Somme) en 1758, m. en 1829, entra dans les gardes françaises en 1781, puis servit dans l'armée de la Moselle comme lieutenant-colonel en 1793, se distingua à Wissembourg, à Landau, à Fleurus, et fut nommé général de brigade en 1794. Il suivit Bernadotte en Italie et Desaix en Égypte, où il poursuivit Mourad-Bey 39 jours, ce qui lui valut le grade de général de division, et se distingua encore à la bataille d'Héliopolis, 1800. Parti du camp de Boulogne pour l'Allemagne, il eut 4 chevaux tués sous lui à Austerlitz. Couvert de gloire à Auerstædt, Eylau, Eckmühl, il fut, en 1808, créé comte de l'Empire. Sa valeur éclata encore à Wagram, à la Moskowa, à Dresde, à Hanau, dans la campagne de France, enfin à Fleurus et à Waterloo, où il commandait les grenadiers de la garde. Nommé pair de France pendant les Cent-jours, il perdit son titre au retour des Bourbons, et vécut dans la retraite. J. T.

FRIBOURG, en allem. *Freiburg*, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom, sur la Sarine ; 11,546 hab. catholiques. Résidence de l'évêque de Lausanne-et-Genève ; célèbre collège de jésuites, fermé à la suite des événements de 1847 ; musée, bibliothèque. Sociétés économique, médicale, archéologique et des sciences naturelles. Maison de force et de correction. Monnaie. Cathédrale, en style ogival, consacrée en 1182, avec un orgue remarquable d'Aloys Mooser, et un clocher de 117 m. de haut ; hôtel de ville, anc. résidence des ducs de Zæhringen ; pont suspendu en fil de fer, long de 287 m., élevé de 55, jeté en 1834 sur une sorte de précipice qui sépare la partie inférieure de la ville et 2 quartiers situés sur des hauteurs. Anc. remparts crénelés, flanqués de tours féodales. Comm. de bétail, bois, fromages. Fabr. de chapeaux de paille, de draps, de tabac, etc. ; teintureries, brasseries, tanneries. — Fribourg, fondée vers 1178, donna son nom à un comté de 1218 à 1277 ; elle passa ensuite à l'Autriche, se soumit, en 1452, aux ducs de Savoie, se rendit indépendante en 1478, et fut admise dans la confédération helvétique en 1481. Un traité y fut conclu, en 1516, sous le nom de *Paix perpétuelle*, entre la France et la Suisse.

FRIBOURG (CANTON DE), un des cantons de la Suisse, au S.-O., entre ceux de Berne au N. et à l'E., et de Vaud au S. et à l'O. Superf., 1,669 kil. carr. ; pop., 115,400 hab., dont 97,113 catholiques et 18,138 protestants. Ch.-l. Fribourg. Une partie de son territoire, appuyée à la rive E. du lac de Neuchâtel, est enclavée dans le canton de Vaud, dont il enferme également une portion qui borde le lac de Morat au S. Il est couvert par les Alpes Bernoises à l'E. et le Jura au S.-O., riche en pâturages où l'on élève un nombreux bétail, et fertile au N. en grains, fruits, vins, tabac, betteraves, etc. Il contient les lacs de Schwarzsee ou Omeina, Seedorf et Luchi, et est arrosé par la Sarine et la Broye. On y prépare les fromages dits de Gruyère. Fabrication d'objets en paille. — Ce canton, admis dans la Confédération en 1481, y occupe le 10e rang par ordre d'admission, le 8e par son étendue et sa population. Le canton de Fribourg, centre du parti catholique en Suisse, prit une part active à la guerre du Sunderbund en 1847. La constitution du canton est démocratique depuis 1831. Le pouvoir souverain appartient à un grand conseil, dont les membres, désignés pour 9 ans par une élection à deux degrés, à raison d'un par mille habitants, se renouvellent par tiers tous les 3 ans. Ce conseil nomme son *schultheiss* ou président, choisit les membres du conseil d'État (au nombre de 13, et pour 8 ans), ceux du tribunal d'appel (13 membres). Le canton est représenté par 6 députés au conseil national ; il est divisé en 13 districts : Fribourg en forme 2, à la tête de chacun desquels est un *oberamtmann*, magistrat nommé par le conseil d'État. B.

FRIBOURG-EN-BRISGAU, v. du grand-duché de Bade, anc. cap. du Brisgau et anc. ch.-l. du cercle du haut Rhin, au pied de la forêt Noire, sur la Dreisam, à 120 kil. S.-E. de Carlsruhe; 36,401 hab. Archevêché; université célèbre, fondée, en 1456, par Albert VI; gymnase, cabinet d'histoire naturelle, jardin botanique, plusieurs bibliothèques. On y remarque la cathédrale ogivale, sa tour et ses vitraux, les palais du grand-duc et de l'archevêque, la statue de Berthold III de Zæhringen, fondateur de la ville. Hôpitaux civil, militaire et des orphelins. Maison de correction et de travail. Fabr. d'instruments de chirurgie et de physique. — Après avoir appartenu à la maison de Zæhringen, cette ville se révolta en 1416, acheta sa liberté, et se donna aux ducs d'Autriche. Elle fut prise par les Suédois en 1632, 1634 et 1638. Condé y défit le Bavarois Mercy, 5-9 août 1644. Créqui s'en empara en 1677, Villars en 1713, Coigny en 1744. Louis XV fit démolir les fortifications. Elle fut donnée au duc de Modène par la paix de Lunéville, 1801, et au grand-duc de Bade par celle de Presbourg, 1805.

FRIBOURG (Cercle ou District de), division du grand-duché de Bade, presque identique à l'ancien cercle du haut Rhin (*V. ce mot*), dans le même Etat. Ch.-l. Fribourg. Superf., 4,739 kil. carr.; pop., 454,221 hab., dont 292,852 catholiques, 154,727 protestants, 6,385 israélites. C. P.

FRIBOURG, en allem. *Freiburg, Friburgum ad Windam*, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur l'Unstrutt; 2,532 hab. Combat entre les Français et les Prussiens, 21 octobre 1813.

FRICKTHAL, contrée de Suisse (Argovie), entre l'Aar au N. et le Rhin au S., tire son nom du brg de Frick, à 10 kil. N. d'Aarau; v. princip.: Laufenburg, Rheinfelden. C'était une possession de l'Autriche, avant la paix de Lunéville.

FRIEDBERG, v. du roy. de Prusse (Brandebourg); 5,819 hab. Fabr. de draps. — v. de la Silésie, à 60 kil. O.-S.-O. de Liegnitz; 2,564 hab. Victoire de Frédéric II sur les Autrichiens. — v. du grand-duché de Hesse, sur l'Usbach; 4,358 hab.; institut de sourds-muets. Salaisons, tabacs. Restée ville impériale jusqu'en 1803. — v. de Bavière, à 5 kil. d'Augsbourg, sur le Lech; 2,435 hab.; fabr. d'horlogerie.

FRIEDENSBORG, anc. établissement danois sur la côte occidentale d'Afrique, côte d'Or, auj. aux Anglais. Coton, poudre d'or.

FRIEDLÆNDER (Michel), médecin, né à Kœnigsberg en 1669, d'une famille israélite, m. à Paris en 1824, étudia dans sa ville natale, puis à Berlin, Gœttingue et Halle, donna ses soins à la publication du 1er journal en hébreu (*le Glaneur*), alla visiter les hôpitaux de toute l'Europe, et, de concert avec Pfaff, transmit à l'Allemagne les richesses scientifiques de la France, dans les *Annales françaises d'histoire naturelle, de physique et de chimie*. Il coopéra au *Journal de médecine* d'Hufeland, au *Journal de l'éducation* de M. Guizot, et publia, en français, un livre de l'*Education physique de l'homme*, Paris, 1815. Il fut un des propagateurs de la vaccine à Berlin.

FRIEDLAND, v. du roy. de Prusse (Prusse orientale), sur l'Alle, à 43 kil. S.-E. de Kœnigsberg; 3,293 hab. Victoire de Napoléon Ier sur les Russes, le 14 juin 1807. — v. d'Allemagne (Mecklembourg-Strelitz); 5,087 hab. Gymnase, comm. de blé et tabac. — v. d'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la Wittich; 4,483 hab. Beau château, avec musée d'armures; Wallenstein reçut de Ferdinand II le titre de *duc de Friedland*.

FRIEDRICHSHAFEN, v. d'Allemagne (Wurtemberg), cercle du Danube, sur le lac de Constance; 3,000 hab. Entrepôt du comm. du Wurtemberg avec la Suisse et l'Italie. Ch. de fer pour Ulm. Formée en 1811-12, par le roi Frédéric, de la réunion de l'anc. ville de Buchhorn et du prieuré de Hafen.

FRIESLAND, *Frislanda*, nom donné par le Vénitien Zeno à un pays qu'il découvrit au xive siècle, et que l'on rapporte au Groënland.

FRIESLAND (Nouvelle-), nom donné autrefois au Spitzberg.

FRIGENTO, v. du royaume d'Italie, prov. d'Avellino; 1,720 hab. En ruine et très pauvre. Belle église avec peintures. Peut-être est-ce l'anc. *Frequentum* ou l'anc. *Œculanum* assiégée par Sylla. La vallée voisine d'*Ansanto*, étroite, entourée de rochers et de chênes, correspond sans doute aux *Amsancti valles* de Virgile (*En.*, VII, 563). Au fond de la vallée est une source sulfureuse intermittente, dont les jets s'élèvent à plusieurs pieds avec des exhalaisons méphitiques. C'est par l'ouverture de ce petit bassin que la furie Alecto descendait aux Enfers.

FRIGGA, déesse scandinave, femme d'Odin, fille de Fjœrgyn (la Terre) et mère des Ases. Reine des déesses, son fils est le bon Balder. Elle réside dans le brillant séjour de Fensal. Elle sait l'avenir sans jamais le révéler. Elle essaya vainement de prévenir la mort de son fils en demandant à toute chose créée le serment de ne pas lui nuire. (*V.* Balder.) On la confond quelquefois avec Freya. A. G.

FRIGIDAIRE, *frigidarium*. (*V.* Bains.)

FRIGILIANA, brg d'Espagne (Andalousie), prov. de Malaga, près de la Méditerranée; 2,034 hab. Fabr. de savon et amidon; culture de canne à sucre.

FRIMAIRE, 3e mois de l'année républicaine française, ainsi nommé de ce qu'il tombait dans la saison des frimas, au climat de Paris. Il commençait le 21 ou le 22 novembre. (*V.* Calendrier républicain.)

FRIMONT (Jean, baron de), général, né en Lorraine en 1756, m. en 1831, émigra en 1791, entra au service de l'Autriche, et fit plusieurs campagnes contre la France. En 1813 et 1814, il commanda presque toute la cavalerie des alliés, traça, en 1815, le plan de campagne contre Joachim Murat et fut opposé à Suchet dans le Piémont, dispersa à Riéti l'armée des constitutionnels napolitains, ramena le roi Ferdinand Ier dans sa capitale, 1821, et devint, en 1825, commandant général de la Lombardie. Il mourut au moment où il allait être élevé à la présidence du conseil de la guerre à Vienne.

FRIOUL, *Friuli* en italien, anc. prov. de l'État vénitien et de l'Autriche, occupait la partie la plus orientale de l'anc. Vénétie, depuis la Livenza à l'O. jusqu'aux frontières de l'Istrie à l'E., et entre l'Adriatique au S., les Alpes Carniques et Juliennes au N. Il tirait son nom de la ville de *Cividale del Friuli*, l'anc. *forum Julii*. Le Frioul fut un des 36 duchés établis en Italie par les Lombards; conquis ensuite par Charlemagne, il fut érigé en *marche* ou frontière au ixe siècle, et donné à Éberhard, père de Bérenger, qui devint empereur et roi d'Italie après la déposition de Charles le Gros. La marche de Frioul passa, au xe siècle, aux patriarches d'Aquilée, à qui Venise l'enleva en 1420, ne leur laissant que la ville d'Aquilée et quelques villages voisins. Mais elle fut forcée d'en céder une partie à l'empereur Maximilien après la guerre de la ligue de Cambrai, 1509. Il y eut alors le *Frioul vénitien*, à l'O. de l'Isonzo, cap. Udine, et le *Frioul autrichien*, à l'E. de l'Isonzo, comprenant les comtés de Gradiska, de Gœrz ou Goritz, et Trieste. Le premier resta à Venise jusqu'à la paix de Campo-Formio, 1797, où il fut cédé à l'Autriche avec les États vénitiens à l'E. de l'Adige. Il passa, en 1805, par la paix de Presbourg, au royaume d'Italie, et forma le département du Passariano, ch.-l. Udine, et la partie E. de celui du Tagliamento. Le maréchal Duroc porta le titre de *duc de Frioul*. En 1814, le pays retourna à l'Autriche. Cédé au roy. d'Italie, après la guerre de 1866, il forme auj. la prov. d'Udine. Le Frioul autrichien fut cédé en 1809 à la France, par la paix de Vienne, et compris dans les possessions illyriennes (prov. de Carniole). L'Autriche le reconquit en 1814; il fait auj. partie du pays de la couronne autrichienne, où il forme une circonscription administrative et judiciaire, sous le nom de Göritz, Gradiska, Istrie et Trieste. C. P.

FRIRION (Franç.-Nicolas), général, né à Vendières (Meurthe) en 1766, m. en 1840, entra au service en 1782, fit la campagne d'Allemagne en 1796, fut envoyé en Italie sous Schérer, revint sur le Rhin à l'armée de Moreau en 1799, s'illustra à Hohenlinden, reçut le commandement du département du Bas-Rhin en 1802, servit à l'armée d'Italie sous Masséna, puis à Essling et à Wagram, fut nommé baron de l'Empire, et passa en 1810, en qualité de chef de l'état-major général, à l'armée de Portugal. Sous la Restauration, il fut inspecteur général de l'infanterie, puis gouverneur des Invalides.

FRISCH (Jean-Léonard), philologue et naturaliste, né à Sulzbach (Wurtemberg) en 1666, m. en 1743, voyagea dans la plus grande partie de l'Europe, se fixa à Berlin en 1700, fut reçu à l'Académie de cette ville en 1706, et enseigna la langue russe à Leibniz.

On a de lui, en philologie : *Specimen lexici germanici*, Berlin, 1723; *Dictionnaire allemand-latin*, ibid., 1741, in-4°; *Nouveau Dictionnaire des voyageurs (franç.-allem. et allem.-franç.)*, Leipzig, 1712; *Programma de origine characteris Slavonici*, Berlin, 1727, in-4°; *Continuationes historiæ linguæ Slavonicæ*, 1727; en histoire naturelle : *Description de tous les insectes de l'Allemagne*, Berlin, 1720-1738, 13 cahiers in-4°; *Description et figure des oiseaux de l'Allemagne*, 1735, in-fol.

FRISCH (Josse-Léopold), naturaliste, fils du précédent, né en 1714 à Berlin, m. en 1789, continua l'ouvrage de son père sur les *Oiseaux de l'Allemagne*.

Il a publié lui-même : *Musæi Hoffmanniani petrificata et lapides*, Halle, 1741; *Recherches d'histoire naturelle*, Berlin, 1742; *Tableau systématique des quadrupèdes, distribués en ordres, genres et espèces*, Glogau, 1775, etc. C. P.

FRISCHE-HAFF, en latin *Habus*, lagune de 95 kil. sur 20, formée par la mer Baltique sur les côtes de la Prusse, de Dantzig et de Kœnigsberg, et séparée de cette mer par le *Frische-Nehrung*, étroite langue de terre (88 kil. sur 10), qui la ferme presque complètement, ne laissant qu'une seule issue, défendue par la citadelle de Pillau. Elle reçoit la Pregel, la Passarge et un bras de la Vistule.

FRISCHLIN (Nicodème), philologue allemand et poète latin, né en 1547 à Bœlingen (Wurtemberg), m. en 1590, fut,

à 20 ans, professeur de belles-lettres à Tubingue. Sa tragédie de *Rébecca* lui valut l'honneur d'être couronné par l'empereur Rodolphe, à la diète de Ratisbonne; il reçut en outre les titres de poète lauréat et de chevalier. Quelques années après, il fut nommé comte palatin. La protection dont il était l'objet de la part du duc de Wurtemberg lui suscita des ennemis, qui le firent chasser 2 fois de Tubingue ; il se retira à Mayence. Ayant adressé une lettre injurieuse au duc de Wurtemberg, qui lui refusait de l'argent pour imprimer ses ouvrages, il fut enfermé dans la forteresse d'Aurach, tenta de s'échapper au moyen de ses draps de lit, mais tomba sur des rochers et se tua.

On a de lui, entre autres ouvrages *Opera epica*, Strasb., 1598 ; *Opera elegiaca*, ibid., 1601 ; *Opera scenica*, ibid., 1604 ; *Strigilis Grammatica*, ou *Étrille* des grammairiens de tous les pays, des pédants et des maîtres d'école, ibid., 1594 ; *Facetiæ selectiores*, Francf., 1603, in-12 ; *de Astronomicæ Artis cum doctrina cœlesti et naturali philosophia congruentia*, Francf., 586, etc.

FRISE, pays situé au N.-O. de l'Europe, et qui appartient en partie à la Hollande, en partie au roy. de Prusse. On la divise en Frise proprement dite et Frise orientale.

FRISE, *Friesland* ou *Vriesland* en hollandais, prov. du roy. des Pays-Bas, bornée au N. et au N.-O. par la mer du Nord, au S.-E. par le Zuyderzée. Superf., 3,320 kil. carr.; pop., 329,130 hab. Ch.-l. Leeuwarden. Elle est subdivisée en 3 arrondissements : Leeuwarden, Heerenveen et Sneen. Beaucoup de canaux et de lacs. Excellents pâturages. Industrie linière très florissante. — Les Frisons défendirent longtemps leur liberté contre les comtes de Hollande, et se soumirent, en 1457, à l'empire germanique. Maximilien Ier nomma le duc Albert de Saxe lieutenant héréditaire de la Frise, 1498. Après sa mort, les Frisons se révoltèrent, et élurent pour chef le duc Charles de Gueldre. Celui-ci céda la Frise à Charles-Quint, 1523, qui la réunit à ses autres provinces du cercle de Bourgogne. En 1579, la Frise entra dans l'union d'Utrecht, et fit dès lors partie des Provinces-Unies.

FRISE ORIENTALE, *Ost-Frise* en allemand, dite aussi arrondissement d'*Aurich*, fait partie du roy. de Prusse. Elle est bornée à l'O. par la prov. hollandaise de Groningue, au N.-O. et au N. par le Dollart et la mer du Nord, à l'E. par le duché d'Oldenbourg. Superf., 3,108 kil. carr.; pop., 211,652 hab. Ch.-l. Aurich. Pays très plat, arrosé par l'Ems; des digues nombreuses le mettent à l'abri de la mer. Sol très fertile. Agriculture et élève de bétail très florissantes. Climat humide. Fabr. d'objets nécessaires pour la marine et la navigation. — La Frise orientale était gouvernée originairement par des comtes, parmi lesquels Enno VI fut créé prince de l'Empire, 1657. A l'extinction de cette maison, 1744, la Frise échut à la maison de Brandebourg. Par le traité de Tilsitt, 1807, elle fut cédée à la Hollande, dont elle forma le 11e département. En 1810, elle fut incorporée à la France sous le nom de dép. de l'Ems-Oriental. Rendue en 1813 à la Prusse, cette puissance la céda en 1815 au Hanovre, et la reprit avec ce royaume en 1866. E. S.

FRISI (Paul), mathématicien et physicien, né à Milan en 1728, m. en 1784, étudia chez les barnabites, entra dans leur ordre, composa à 22 ans une célèbre *Dissertation sur la figure de la Terre* d'après les principes de Newton, fut nommé professeur de mathématiques à l'université de Pise en 1756, fut relevé de ses vœux par Pie VI, et voyagea dans presque tous les pays de l'Europe, où il fut accueilli avec distinction. Il contribua beaucoup à faire disparaître du Milanais la crainte qu'on avait encore des magiciens et des sorciers, et y fit connaître le paratonnerre

Ses plus importants ouvrages sont : *del Modo di regolare i fiumi e torrenti*, Lucques, 1762 et 1768, trad. en franç., Paris, 1774 ; *Cosmographie physique et mathématique*, Milan, 1774-75, 2 vol. in-4o ; *de Gravitate universali*, Milan, 1768 ; des *Eloges* de Galilée, de Cavalieri, de Newton, de Dalembert, 1778, etc.

FRISIUS. *V.* Gemma.

FRISNER (André), typographe du xve siècle, né à Wumsiedel (Bavière), fut correcteur, puis associé de Sensenschmidt, 1er imprimeur de Nuremberg, et transporta ses presses, en 1479, à Leipzig, où on le nomma professeur de théologie. Il alla à Rome, et Jules II le nomma *primus ordinarius papæ et sedis apostolicæ*. En 1504, il légua son imprimerie aux dominicains de Leipzig, et fonda un collège dans sa ville natale. C—s.

FRISONS, *Frisii*, peuple germanique qui, au temps où Drusus les soumit aux Romains, habitait le pays situé entre le bras oriental du Rhin et l'Ems, entouré par les Bataves, les Bructères et les Chauques. Après s'être révoltés plusieurs fois sans succès, ils se délivrèrent de la domination romaine sous Claude, 47. Lorsque les Francs du Rhin inférieur pénétrèrent vers le S., les Frisons envahirent les îles formées par le Rhin, la Meuse et l'Escaut. Plus tard, les Chauques, habitants du littoral entre l'Ems et le Weser, prirent aussi le nom de Frisons. On prétend aussi que le littoral occidental du Slesvig reçut le nom de Frise septentrionale, et que des Angles, restés dans ce pays, s'appelèrent Frisons du Nord. Pépin d'Héristal établit la domination des Francs dans la partie S.-E. de la Frise, et, après avoir vaincu Ratbod près de Dorsted, introduisit le christianisme; l'évêché d'Utrecht fut fondé. Les Francs se répandirent d'abord jusqu'à l'Yssel et au Vliet, puis, sous Charles-Martel, du Vliet au Laubach, 734, où St Boniface porta l'Évangile; enfin, sous Charlemagne, 785, jusqu'à l'Ems et au Weser. Charlemagne fit écrire le *droit frison*, 802, qui s'est conservé plus longtemps que celui de tous les autres peuples germaniques. Il fit administrer le pays par des comtes. Plus tard, la Frise fut érigée en margraviat (*ducatus Frisiæ*) comme sauvegarde contre l'invasion des Normands. Les institutions franques s'enracinèrent surtout dans la partie S.-E., où la langue frisonne fit place au néerlandais. Aux xe et xie siècles, se formèrent les comtés de Hollande et de Zélande, de Gueldre avec Zutphen, d'Utrecht avec l'Over-Yssel. Les autres districts frisons, après s'être rendus indépendants de la domination des comtes francs, conclurent l'*union des 7 littoraux*. Les différentes communes de cette union furent administrées par des juges élus pour un an. La diète générale se réunit chaque année à Upstalboom près d'Aurich. Des luttes intérieures amenèrent la dissolution de cette union. La Frise occidentale, comprenant le pays d'Alkmaar et de Hoorn jusqu'au Vliet, se réunit au xiiie siècle à la Hollande. Au xive, la diète générale cessa de s'assembler. Le pays situé à l'O. de l'Ems, entre Drenthe et Groningue, fut incorporé, au commencement du xve siècle, à la Hollande. La Frise proprement dite se soumit à l'Empire, 1457. Dans le pays situé à l'E. de l'Ems, Edgard Zirksena fut élu le chef de l'union, 1430, et termina les luttes intérieures. Son frère Albéric, 1454, créé, par l'empereur Frédéric III, comte impérial de la Frise orientale, soumit aussi la partie occidentale du pays, 1496. Les Frisons stédinges, qui demeuraient au S.-E. du Weser, furent soumis par les comtes d'Oldenbourg, 1234. Les Frisons butjadinges, entre la Jahde et le Weser, furent subjugués, 1499, par le comte Jean d'Oldenbourg. Après s'être révoltés, ils furent soumis définitivement, par les ducs de Brunswick et de Lunebourg, 1514. E. S.

FRITH ou **FIRTH**, en anglais *détroit, bras de mer*, corrélatif du latin *fretum* et de l'allemand *furt*.

FRITSCH (Ahasver), savant allemand, né à Micheln (duché de Magdebourg) en 1629, m. en 1701, avocat, conseiller intime, chancelier et président du consistoire de la principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt, a commenté 9 ouvrages ou collections volumineuses, et est auteur lui-même de 200 écrits de théologie, de morale et de jurisprudence. C—s.

FRITZ, abréviation pour *Frédéric, Friedrich* en allemand.

FRITZLAR ou **FRIZLAR**, *Fritislaria*, v. du roy. de Prusse (prov. de Hesse-Nassau), sur l'Edder ; 3,000 hab. Ch.-l. de cercle. Anc. ville forte ; siège de l'anc. évêché de Bürberg, érigé en 741 par St Boniface, qui fonda aussi son église et une célèbre abbaye bénédictine. Prise par Conrad, landgrave de Thuringe, en 1232; par les Français, pendant la guerre de Trente ans ; par le duc de Brunswick, en 1761. Elle appartint à la Hesse-Cassel, de 1802 à 1866.

FROBEN (Jean), *Frobenius*, célèbre imprimeur, né à Hermelbourg (Franconie), dans la 2e moitié du xve siècle, m. en 1527 à Bâle, où il s'était établi en 1491, imprima les *Pères latins*, dont Érasme, son ami, était l'éditeur, et les *Œuvres* d'Érasme lui-même. Il avait commencé l'impression des *Pères grecs ;* ses fils, Jérôme et Jean, la continuèrent. — Un membre de la même famille, Georges-Louis, libraire à Hambourg, né dans la principauté de Wurtzbourg en 1566, m. en 1645, a laissé : *Penu Tullianum, sive Indices in Ciceronem*, Hambourg, 1618, in-fol. ; *Cyclometria*, ibid., 1627, in-4o; *Clavis universi trigonometrica*, ibid., 1634, in-4o. C. N.

FROBERGER (Jean-Jacques), un des grands organistes du xviie siècle, né à Halle en 1637, m. à Mayence en 1695, étudia sous la direction de Frescobaldi et fut attaché au service de l'empereur Ferdinand III.

FROBISHER (Sir Martin), navigateur du xvie siècle, né à Doncaster (Yorkshire), entreprit 3 voyages, pour trouver, au N.-O. de l'Europe, un passage qui conduisit en Chine, 1576-78. Il forma dans ce but une compagnie, qui lui fournit des vaisseaux et de l'argent, mais revint sans avoir rien trouvé. Plus tard il fit partie des troupes envoyées par Élisabeth à Henri IV, et périt en attaquant un fort de Brest.

La relation de son voyage est dans le t. III du recueil d'Hackluyt. Elle a été trad. en franç., dans les *Voyages au Nord*.

FROCHOT (Nicolas-Thérèse-Benoit), né à Dijon en 1761, m. en 1828. D'abord avocat au parlement, il acheta la charge de prévôt d'Aignay-le-Duc. En 1789, le bailliage de la Montagne (Châtillon-sur-Seine) le députa aux états généraux, où il se lia avec Mirabeau, auquel il fut très utile dans beaucoup de discussions. Lui-même prononça dans l'Assemblée un discours remarquable sur la revision de la constitution.

Après la session, 1791, il fut élu juge de paix d'Aignay-le-Duc. Arrêté en 1792 comme suspect, il fut incarcéré au château de Châtillon, et n'en sortit qu'après le 9 thermidor. Membre de l'administration centrale de la Côte-d'Or, puis inspecteur des forêts, élu député au Corps législatif après le 18 brumaire, il quitta ce poste pour passer à la préfecture de la Seine, dont il fut le premier préfet, 22 mars 1800. L'Empereur le nomma successivement conseiller d'État, commandeur, puis grand officier de la Légion d'honneur, et comte de l'Empire. La conspiration de Malet (*V.* MALET) amena la disgrâce de Frochot, qui s'était laissé surprendre : le 23 décembre 1812, il fut destitué de ses fonctions. Il redevint conseiller d'État honoraire sous la 1re Restauration, et, à la demande des maires et du conseil municipal de Paris, une pension de 15,000 fr. lui fut décernée sur le budget de la ville, comme témoignage de reconnaissance pour son ancienne administration. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon le nomma préfet des Bouches-du-Rhône. La 2e Restauration ne pardonna pas à Frochot d'avoir accepté ces fonctions, et le raya du conseil d'État.

FROCOURT, vge du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais; 325 hab. Château bâti par François Ier. C'est là, dit-on, que la jacquerie prit naissance. G. H.

FRODOARD. *V.* FLODOARD.

FRODSHAM, paroisse et brg d'Angleterre, comté de Chester, sur le Weaver; 5,500 hab. Récolte abondante de pommes de terre; fabr. de coton et savon; exploit. de sources salées.

FRŒBEL (FRÉDÉRIC), célèbre éducateur et pédagogue, né en 1782 à Oberweissbach (Schwarzbourg-Rudolstadt), m. en 1852. Il étudia auprès de Pestalozzi, fut protégé par le P. Girard, et dirigea divers établissements en Suisse et en Allemagne. Il est le créateur des Jardins d'enfants (*Kindergärten*), dont il donna le modèle à Blankenburg, près de Rudolstadt : c'est tout un système de jeux instructifs, propres à développer les facultés naissantes, à satisfaire progressivement la curiosité des enfants, et à fortifier en eux tous les bons sentiments. Le duc de Saxe-Meiningen prêta à Frœbel son château de Marienthal, pour y installer une école normale d'institutrices.

V. Manuel pratique des Jardins d'enfants de Frœbel, composé sur les documents allemands de J.-J. Jacobs, avec une introduction de la baronne de Marenholtz, Paris, 2e édit., 1861.

FRŒLICH (ERASME), numismate, né à Grätz (Styrie) en 1700, m. en 1758, entra dans la compagnie de Jésus, et devint, en 1746, bibliothécaire et professeur d'archéologie au *Theresianum* de Vienne.

Ses principaux ouvrages sont : *Utilitas rei nummariæ veteris*, Vienne, 1733; *Dissertatio de nummis monetariorum veterum culpa vitiosis*, 1736; *Quatuor tentamina in re nummaria vetere*, 1737; *Appendicula ad nummos Augustorum et Cæsarum, ab urbibus græce loquentibus percussos*, 1734; *Annales compendiarii regum et rerum Syriæ, nummis veteribus illustrati*, 1744, in-fol.; *Regum veterum numismata anecdota*, 1752, in-4o.

FROHSDORF, brg et château des États autrichiens, dans les Alpes de Styrie, sur les frontières de la Hongrie, à 46 kil. S.-E. de Vienne. La maison de Liechtenstein, puis la comtesse de *Lipona*, veuve de Joachim Murat, le possédèrent. Le comte de Chambord y résida longtemps. C'est là qu'il est mort en 1883.

FROIDMONT, vge de Belgique (Hainaut), arr. de Tournay; 700 hab. Maison de force de Saint-Charles. Vaste établissement d'aliénés.

FROÏLA, roi des Asturies de 757 à 768, fils et successeur d'Alphonse Ier, réforma le clergé, battit les Arabes en 760, fonda Oviedo, et dompta les Gascons de la province d'Avala. Il poignarda son frère Wimazan, et fut assassiné par son autre frère Aurèle. H.

FROÏLA II, roi de Léon, né vers 845, fils de Veremond, n'était que comte de Galice, et usurpa la couronne sur son neveu Alphonse III, qui le fit poignarder en 875.

FROÏLA III, roi de Léon en 923, succéda à son frère Ordoño, fut chassé à cause de ses cruautés, et mourut de la lèpre en 924.

FROISSART (JEAN), célèbre chroniqueur et poète, né à Valenciennes en 1337, m. vers 1410. Il étudia pour devenir prêtre, et s'attacha d'abord à Robert de Namur, qui l'engagea à composer la chronique des guerres du temps. Froissart obéit, et, dès l'âge de 20 ans, se mit à l'œuvre. Il se rendit en Angleterre, où il fut, en 1362, clerc de Philippa de Hainaut, femme d'Édouard III, visita l'Écosse, puis s'attacha au prince de Galles, 1366, et au duc de Clarence, qu'il accompagna à Milan, 1368. Il parcourut la Savoie, et visita Bologne, Ferrare et Rome. Revenu dans son pays natal, il obtint la cure de Lessines (diocèse de Cambrai). En 1381, il se fixa auprès de Wenceslas, duc de Brabant, dont il fut le secrétaire. Ensuite, clerc de la chapelle du comte de Blois, 1384, il composa, pour la cour de ce seigneur, des pastourelles et des épithalames. Enfin, il suivit la comtesse de Boulogne, qui allait épouser le duc de Berry, et obtint un canonicat à Chimay. Jusque dans ses dernières années, Froissart ne cessa de voyager, recueillant des matériaux pour la composition de son grand ouvrage, allant dans tous les pays où il se faisait quelque chose digne d'être raconté. — Froissart a laissé des poésies nombreuses, empreintes d'un grand caractère de naïveté, parmi lesquelles un poème de *Melyador, ou le Chevalier au soleil d'or*; mais elles sont encore manuscrites à la Bibliothèque nationale de Paris; aussi est-il surtout connu comme historien : son grand ouvrage, la *Chronique de France, d'Angleterre, d'Écosse et d'Espagne*, est un tableau presque universel de ce qui s'est passé en Europe depuis l'an 1322 jusqu'à la fin du XIVe siècle. On ne saurait lui demander ni la distribution savante et systématique, ni les recherches instructives, ni le soin de la vérité dans la peinture comme dans l'explication des événements; mais, dans son livre, les scènes qui frappent l'imagination et les yeux, tournois, batailles, fêtes, etc., sont vivement décrites. D'une naïveté singulière, ce qui donne à son style une originalité sans pareille, Froissart rapporte tout ce qu'il a entendu dire, et passe d'un grand événement à une anecdote familière ou à un conte de fée. Plein de grâce et d'enjouement, il sait à propos être sérieux, et chez lui la variété n'amène jamais la confusion. — La ville de Valenciennes lui a élevé une statue en 1856.

La *Chronique de France* a été imprimée pour la 1re fois à Paris vers 1498, 4 vol. in-fol. Dacier en prépara une édition, qu'il n'a pas achevée. L'édition la meilleure est celle de M. Siméon Luce, publiée par la Société de l'histoire de France, Paris, 1869. — *V.* Villemain, sur Froissart, *Tableau de la littérature au moyen âge*, XVIIe leçon.

FROMENTIN (EUGÈNE), peintre et écrivain français, né à La Rochelle en 1820, m. en 1876. Il visita l'Orient, surtout l'Algérie, d'où il rapporta de nombreux dessins. Son premier succès fut *les Gorges de la Chiffa*, 1847. Il donna une série de tableaux remarquables de la vie et du paysage arabes : *Enterrement maure*, 1853; *Bivouac arabe au lever du jour*, *Fauconnier arabe*, 1863; *Chasse au héron*, 1865; *Étang dans les oasis*, 1866; *Fantasia*, 1869. Écrivain de talent, il a donné : *Dominique* (roman), 1863; *Une Année dans le Sahel*, 1858; *les Maîtres anciens*, 1876.

FROMENTINE (GOULET DE), canal entre la partie S. de l'île de Noirmoutier et le dép. de la Vendée. (*V.* NOIRMOUTIER.)

FROMENT-MEURICE (DÉSIRÉ-FRANÇOIS), orfèvre-joaillier de la ville de Paris, né en 1802 dans cette ville, m. en 1855, était dessinateur habile, sculpteur et ciseleur expérimenté. Parmi ses œuvres, on cite des épées (pour le comte de Paris, les généraux Cavaignac et Changarnier, etc.); par-dessus tout, une toilette d'argent doré offerte par souscription à la duchesse de Lucques, le *bouclier des courses*, et un milieu de table exécuté pour le duc de Luynes. B.

FROME-SELWOOD, brg d'Angleterre (Somerset), sur la Frome, et dans l'anc. forêt de Selwood; 8,957 hab. Manuf. de draps; corderies. Ale renommée.

FROMOND ou **FROMONT** (LIBERT), *Fromundus*, théologien, né à Hackoër (Liège) en 1587, m. en 1653, était ami de Jansénius, dont il publia l'*Augustinus*, et qu'il remplaça comme professeur d'Écriture sainte à Louvain.

On a de lui : des commentaires sur les *Épîtres* de St Paul, 1663 : les *Actes des apôtres*, 1670; le *Cantique des cantiques*, 1657, et sur l'*Apocalypse*; et des ouvrages de polémique contre les jésuites sous des titres bizarres : la *Lampe de St Augustin*, les *Mouchettes de la Lampe*, *Colloque en rimes entre St Augustin et St Ambroise*, etc.

FROMOND (JEAN-CLAUDE), religieux camaldule, né à Crémone en 1703, m. en 1765, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, et savant distingué. Il posséda toutes les parties de la science : mathématiques pures, physique animale et expérimentale, chimie, histoire naturelle, et fit faire à toutes des progrès. Il découvrit que la contraction du cœur est le résultat d'une force physique, opinion qui parut singulière alors, et dont Haller prouva depuis la vérité. Il fixa les caractères et les différences des forces physiques et des forces mécaniques. Il popularisa en Italie les procédés pour rappeler les noyés à la vie.

Ses ouvrages les plus remarquables sont : *Nova et generalis introductio ad philosophiam*, Venise, 1748; *della Fluidita de' corpi*, Livourne, 1754; *Examen in præcipua mechanicæ principia*, Pise, 1758.

FRONDE (LA), guerre civile qui troubla pendant 5 années la minorité de Louis XIV, 1648-1653, et qui fut ainsi nommée d'un jeu fort à la mode alors parmi les enfants. Elle présente 4 périodes distinctes : dans la 1re, le parlement de Paris, soutenu par la bourgeoisie et le peuple qui détestaient le cardinal Mazarin, refusa à plusieurs reprises d'enregistrer des édits bursaux *du toisé*, *du tarif*, *de l'équivalent*, présentés par la régente Anne d'Autriche, et, le 13 mai 1648, il s'unit aux autres cours souveraines (chambre des Comptes, cour des Aides, Grand Conseil) pour réformer l'État. Les magistrats s'assemblèrent dans la chambre de Saint-Louis au Palais de Justice, sous la présidence de Mathieu Molé, et de leurs délibérations sortit une suite d'arrêts qui auraient donné, s'ils avaient été mis à exécution, une nouvelle constitution à la France. Le premier ministre, après la victoire de Lens, tente de briser cette résistance par un coup d'État; il ordonne l'arrestation

des conseillers Broussel et Blancmesnil et du président Charton, 26 août; les bourgeois et le peuple s'ameutent, et la *Journée des Barricades* (*V. ce mot*), à laquelle Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, ne fut pas étranger, force la reine mère à consacrer par la déclaration de Saint-Germain, 24 octobre, toutes les demandes des compagnies. Elles étaient au nombre de 27 : la plus importante était qu'à l'avenir les impôts ne sauraient être perçus légalement, s'ils n'avaient été discutés et enregistrés *librement* par le parlement. C'était une véritable révolution, qui changeait la forme du gouvernement et associait la magistrature à la puissance souveraine. Après le traité de Westphalie, Mazarin se décide à une guerre ouverte. Il quitte Paris avec le jeune roi et la cour, 6 janvier 1649, et se prépare à l'assiéger avec le prince de Condé, alors fidèle. Le parlement, effrayé de sa propre impuissance, accepte les services des jeunes seigneurs, et la Fronde change de caractère : sérieuse jusqu'alors, elle devient frivole, ridicule et criminelle. — Une 2e période commence. Le duc de Beaufort, le prince de Conti, le duc d'Elbeuf, le duc de La Rochefoucauld, le duc de Bouillon, s'amusent de la guerre civile pendant quelques mois, mêlent leurs fêtes et leurs intrigues d'amour (*V.* MONTBAZON, LONGUEVILLE) aux graves intérêts de la politique, recherchent l'alliance de l'Espagne, mais ne peuvent résister à l'armée royale, qui, par la prise de Charenton, affame la capitale. La paix de Rueil, avril 1649, mit fin aux hostilités. — Alors Condé, qui avait défendu la cour, la mécontente à son tour par ses prétentions et ses exigences : il forme le parti des *Petits-Maîtres* ou de la *Jeune Fronde*, odieux à tout le monde, et il est emprisonné avec le prince de Conti et le duc de Longueville, avec l'approbation du coadjuteur, aux acclamations de tout Paris, 18 janvier 1650. C'est la fin de la 3e période. Mazarin, se croyant trop tôt vainqueur, ne sait pas ménager le parlement : les deux Frondes se rapprochent par les soins de Gondi, à qui Mazarin promettait le chapeau de cardinal, sans vouloir le lui donner, et sous la conduite de Gaston d'Orléans, oncle du roi; le ministre, forcé de délivrer les princes, abandonne une première fois le royaume, février 1651. Condé ne sut pas profiter de sa popularité renaissante : il résolut de conquérir le pouvoir, et même, suivant le comte de Coligny, la couronne de France. Il s'enfuit dans le Midi, qu'il soulève, s'allie avec le roi d'Espagne, sept. 1651, surprend la cour et Mazarin, revenu de son exil, à Bléneau, avril 1652, est arrêté à Gien par Turenne, revenu au parti de la cour, et vient camper sous les murs de Paris, où son adversaire vint le rejoindre. Il livre un combat sanglant et indécis dans le faubourg Saint-Antoine; puis, voyant son parti s'affaiblir tous les jours, il se retire dans les Pays-Bas. Louis XIV rentre à Paris, oct. 1652, et Mazarin, qui avait quitté une seconde fois le royaume, revient tout-puissant, fév. 1653. Le cardinal de Retz est emprisonné à Vincennes, Gaston d'Orléans exilé à Blois, quelques autres chefs arrêtés, et la monarchie sort affermie et plus forte d'une lutte qui avait failli l'ébranler. La Fronde, jugée trop sévèrement par Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), a été réhabilitée avec talent, mais aussi avec trop de complaisance, par M. de Sainte-Aulaire (*Hist. de la Fronde*, 2 vol. 1841). Dans l'origine, sous la direction du parlement, la Fronde a été l'essai sérieux, mais impraticable, d'une monarchie tempérée par la magistrature; ensuite elle dégénéra en une révolte coupable et frivole de l'aristocratie contre la royauté avec l'appui des Espagnols.

V. Chéruel, *Histoire de France sous Mazarin*. G.

FRONDE, *funda*, arme militaire des anciens; double lanière de lin ou de crin pour lancer des pierres ou des balles de plomb. Il y en avait une grande pour les grosses pierres, une moyenne pour les moindres, une petite pour les balles de plomb. La fronde portait environ à 200 m. et, plus le projectile était petit, plus la portée atteignait loin. Le frondeur la manœuvrait de la main droite en la faisant tourner plusieurs fois autour de sa tête, et lâchait l'un des deux bouts pour lancer son projectile. (*V.* aussi FUSTIBALE.) — On se servait encore de la fronde dans les armées françaises au XIVe siècle, du temps de Philippe de Valois; Froissart témoigne qu'on l'employait même dans les combats de mer; puis elle fut abandonnée, quand parurent les armes à feu. Les derniers frondeurs parurent au siège d'Orléans sous Charles VII, et à celui de Sancerre sous Louis XI. A la prise d'Alger, 1830, les Français trouvèrent des frondeurs parmi les Arabes. C. D—Y.

FRONDE (BALLES DE), *glandes missiles*. Un grand nombre, aujourd'hui au musée de Berlin, ont été trouvées à *Asculum* dans le *Picenum* (Ascoli) avec des inscriptions; quelques-unes portent deux frappes l'une sur l'autre. Ces balles se rapportent à la guerre sociale. Leur authenticité aurait été contestée à tort.

V. la publication de M. E. Desjardins, 1872. G. L.-G.

FRONDEUR, *funditor*, soldat auxiliaire des troupes légères des Romains. Les frondeurs avaient pour habit une tunique sans cuirasse, et un sagum. On les postait sur les ailes, et ils engageaient le combat. Les plus habiles atteignaient, à de grandes distances, un homme à la tête, ou dans telle autre partie qu'ils visaient. Dans l'antiquité, les frondeurs des îles Baléares passaient pour les plus habiles. C. D—Y.

FRONSAC, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Libourne, au confluent de l'Isle et de la Dordogne, sur la rive dr. de ce fleuve; 1,460 hab. Vins rouges et vins blancs estimés. Fabriques de carreaux, tuiles et chaux. — Fronsac fut habité à l'époque gallo-romaine. Charlemagne y fit élever, en 768, une forteresse (*Franciacum*), qui, augmentée surtout à la fin du XVe siècle, fut rasée en 1623 par ordre de Louis XIII. Qualifiée d'abord de vicomté, la seigneurie de Fronsac prit le titre de comté en 1551, celui de marquisat en 1555, celui de duché-pairie en 1608. Sous Louis XV, le maréchal de Richelieu, qui en était possesseur, y fit élever, sur les ruines féodales, une maison à l'italienne qui a été renversée en 1793. Les fils aînés de la maison de Richelieu portent le titre de ducs de Fronsac, du vivant de leur père. L'église est du dernier âge de l'architecture romane.

FRONSADOIS ou **FRONSAGUEZ**, *Frontiacensis ager*, anc. pays de France (Bordelais), ou était Fronsac (Gironde).

FRONTEIRA, v. de Portugal (Alemtéjo); 2,212 hab. Succès des Portugais et de Schomberg sur les Espagnols, en 1663.

FRONTENAY ou **FONTENAY-L'ABATTUE**, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 1,371 hab. Autrefois place forte, prise par St Louis en 1242, érigée en duché-pairie, 1714, sous le nom de *Rohan-Rohan*.

FRONTIACENSIS AGER, nom latin du FRONSADOIS ou FRONSAGUEZ.

FRONTIÈRES MILITAIRES. *V.* CONFINS MILITAIRES.

FRONTIGNAN, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Montpellier, et à 2 kil. de la Méditerranée, sur l'étang de l'Ingril ou de Frontignan; 3,148 hab. Vins muscats et raisins très estimés; vignobles presque entièrement détruits par le phylloxera. — Eaux minérales. Autrefois place forte.

FRONTIN (SEXTUS-JULIUS FRONTINUS), écrivain latin, né vers l'an 40 de J.-C., m. vers 106, fut préteur, 3 fois consul, puis proconsul en Bretagne, où il montra des talents militaires. On a de lui 2 ouvrages : *Stratagematicon*, en 4 livres, recueil de faits de guerre sur les ruses, la stratégie, la tactique, l'administration, les sièges, etc., pris dans les vies des grands capitaines grecs, gaulois, carthaginois et romains; et *de Aquæductibus urbis Romæ*, statistique très bien faite des aqueducs de Rome sous Nerva, avec leur histoire et leur législation depuis l'origine. Frontin composa ce petit ouvrage après avoir été nommé curateur, c.-à-d. administrateur des eaux de la ville, et pour se mettre en état de mieux remplir sa charge. Divers commentateurs lui ont encore attribué un petit traité *de Re agraria*, et quelques fragments *de Coloniis* et *de Limitibus*, mais à tort.

Les principales édit. pour le *Stratagematicon* sont celles d'Oudendorp, Leyde, 1731; de N. Schwebel, Leipzig, 1772; de Wiegmann, Gœttingue, 1793; pour le *de Aquæductibus*, celles de Poleni, Padoue, 1722, in-4°; d'Adler, Altona, 1792. Les *Stratagèmes* ont été trad. en franç. par un ancien officier, Paris, 1772, et par M. Ch. Bailly, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série, 1848; les *Aqueducs*, par Rondelet, 1 vol. in-4° et atlas, 1820; et mieux, par M. Ch. Bailly, dans le même vol. que les *Stratagèmes*. — La meilleure édit. des *Aqueducs* est celle de Bucheler, Leipzig, 1858. — Consulter surtout l'excellent commentaire de R. Lanciani, *i Comentari di Frontino intorno le acque e gli acquedotti*, Rome, in-4°, 1880. C. D—Y et G. L.-G.

FRONTON (MARCUS-CORNÉLIUS), orateur latin du IIe siècle, maître de Marc-Aurèle et de L. Vérus, fut consul en 161. La découverte de plusieurs ouvrages de cet auteur, et surtout de la correspondance avec Marc-Aurèle, retrouvés par Angelo Maï, a beaucoup nui à l'opinion qu'on se faisait de lui d'après les éloges d'Aulu-Gelle. Son style est affecté et déclamatoire; il recherche puérilement les archaïsmes.

Les *Lettres de Marc-Aurèle et de Fronton* ont été publiées par Angelo Maï a Milan, 1815, et à Rome, 1823; puis par Niebuhr, Berlin, 1816; et trad. en franç. par A. Cassan, 1830, 2 vol. On lui attribue un traité *de Verborum differentiis*, Vienne, 1509. La meilleure édition critique est due a Naber, 1867, Leipzig. D—R et G. L.-G.

FRONTON, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 950 hab. Bons vins rouges.

FROSINONE, anc. *Frusino*, v. du roy. d'Italie (prov. de Rome), sur la Cosa, anc. ch.-l. de la délégation de son nom; 7,718 hab. Foires très fréquentées.

FROSOLONE, v. du roy. d'Italie (Piémont); 2,871 hab. Coutellerie.

FROTTÉ (LOUIS, COMTE DE), né en Normandie vers 1755, m. en 1800. Officier d'infanterie lors de la Révolution, il émigra en 1792, quitta l'Angleterre en 1795, dans l'espoir de soulever les Normands, et, après avoir débarqué à Saint-Malo, organisa une compagnie des *gentilshommes de la couronne*. Obligé de fuir devant Hoche, il reparut en 1799, parvint à réunir un corps de 10,000 hommes, qui se dispersa après le 18 brumaire, fut pris, et fusillé à Verneuil.

FROUARD, vge (Meurthe-et-Moselle), arr. et à 8 kil. O.-N.-O. de Nancy; 2,500 hab. Station du ch. de fer de Paris à Avricourt, point de jonction de l'embranchement sur Metz et sur Longwy.

FROWARD, cap de l'Amérique méridionale, dans la Patagonie, à l'extrémité S. de la chaîne des Andes, sur le détroit de Magellan, par 53° 53′ lat. S. et 73° 38′ long. O.

FRUCTIDOR, 12e mois de l'année républicaine française, commençait le 18 ou le 19 août, et était ainsi nommé de ce qu'il arrivait vers la saison de la récolte des fruits, dans le climat de Paris. Il finissait le 16 septembre, et était suivi de 5 jours complémentaires qui terminaient l'année. (*V.* CALENDRIER RÉPUBLICAIN.)

FRUCTIDOR AN V (**DIX-HUIT**), 4 sept. 1797. Coup d'État de la majorité du Directoire contre les conseils des Anciens et des Cinq-Cents, et 2 directeurs, Carnot et Barthélemy. Les conseils, où les royalistes constitutionnels étaient en majorité depuis les élections de mai 1797, faisaient une opposition des plus vives au gouvernement, et projetaient de mettre le Directoire en accusation. Alors les directeurs Barras, La Révellière-Lépeaux et Rewbell crurent avoir le droit de violer la constitution pour sauver la République. Augereau, que Bonaparte leur avait envoyé, fut chargé de l'exécution du coup d'État, avec 12,000 hommes détachés de l'armée d'Italie; les conseils furent cernés, et, dès 6 heures du matin, la victoire était aux trois directeurs. Alors ils firent rendre aux conseils 2 lois de déportation, l'une du 19 fructidor, contre Carnot, Barthélemy, 11 membres du conseil des Anciens, 40 du conseil des Cinq-Cents et 12 autres personnes; l'autre du 22, contre les rédacteurs et les propriétaires de 34 journaux (environ 200 personnes). Un grand nombre de ces proscrits furent conduits à Sinnamary. La loi du 19 annula les élections de 49 départements, et remit en vigueur les lois de déportation contre les prêtres insermentés. Le Corps législatif perdit 200 membres, soit déportés, soit seulement exclus.

FRUGES, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil-sur-Mer; 2,200 hab. Fabr. de lainages.

FRUGONI (CHARLES-INNOCENT), poète italien, né à Gênes en 1692, m. en 1768. Il a laissé des sonnets, des odes, des églogues, des épîtres, des satires, des pièces mélodramatiques. Il excelle dans le vers libre ou *sciolto*.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Parme, 1779, 9 vol.

M. V—I.

FRUMENCE (SAINT), *Frumentius*, apôtre de l'Éthiopie, né à Tyr au commencement du IVe siècle, m. en 360, reçut l'épiscopat des mains de St Athanase en 331, s'établit à Axoum, et, favorisé par le roi d'Abyssinie, fonda plusieurs églises. Fête, le 27 octobre.

FRUMENTARII, troupe d'élite dans l'armée romaine, analogue pour son service à notre gendarmerie; elle était composée uniquement de citoyens romains. Les *frumentarii* n'ont aucun rapport avec les *dispensatores a frumento*. G. L.-G.

FRUMENTATION, *frumentatio*, distribution gratuite de blé à la plèbe de l'anc. Rome. (*V.* ANNONA.)

FRUNDSBERG (GEORGE), gentilhomme allemand, né à Mundelheim (Souabe), capitaine dans les armées de Charles-Quint, se distingua à la bataille de Pavie. Il est plus connu encore par la fureur de ses convictions luthériennes : en 1527, il conduisit les bandes de réformés qui accompagnèrent le connétable de Bourbon en Italie, mais fut frappé d'apoplexie à Ferrare avant le siège de Rome.

FRUSINO, v. de l'Italie ancienne (Latium), au N.-E. de Rome, chez les Volsques. Auj. *Frosinone*.

FRUTIGEN, v. de Suisse (Berne), près du confl. de la Kander et de l'Engstligen; 3,789 hab. Fabr. de drap et de kirsch.

FUAD-PACHA (MÉHÉMET), homme d'État turc, né à Constantinople en 1814, m. en 1869, fut chirurgien militaire à Tripoli en 1824, puis membre du bureau des interprètes de la Porte, où il se prépara à la diplomatie. Secrétaire d'ambassade à Londres en 1840, en Espagne en 1843, premier drogman du divan en 1844, commissaire général en Moldavie et en Valachie en 1849, il alla traiter à Saint-Pétersbourg en 1850 la question des réfugiés, devint à son retour ministre de l'intérieur et, en 1852, ministre des affaires étrangères. Démissionnaire l'année suivante, il reprit son poste en 1855. Le hatti-chérif du 18 fév. 1856, le traité de Paris, l'installation des télégraphes et des phares en Turquie, signalèrent son administration. Président du conseil du Tanzimat en 1857, il rentra aux affaires étrangères en 1858, et eut à réprimer, en 1860, les violences commises sur les chrétiens de Syrie.

Fuad-Pacha a laissé des *Poésies* et une *Grammaire turque*.

FUALDÈS (ANTOINE-BERNARDIN), ancien magistrat, né en 1761, vivait dans la retraite à Rodez, lorsqu'il fut assassiné, le 19 mars 1817, dans une maison mal famée où on l'avait attiré, et jeté dans l'Aveyron, où l'on retrouva son corps. L'instruction fit découvrir ses meurtriers, dont les principaux étaient Jausion, son ami intime, et Bastide, qui tous deux lui devaient une somme de 26,000 fr. Condamnés à Rodez, puis à Albi, ils protestèrent de leur innocence jusque sur l'échafaud, 3 juin 1818. L—H.

FUCHS (LÉONARD), en latin *Fuchsius*, botaniste et médecin, né en 1501 à Wembdingen (Grisons), m. en 1566, adopta les doctrines de Luther, s'établit à Munich, puis à Anspach. En 1535, le duc de Wurtemberg le nomma professeur à Tubingue. Fuchs à contribué à renverser l'autorité des médecins arabes, et à remettre en honneur les Grecs. Comme botaniste, il releva beaucoup d'erreurs dans la nomenclature des plantes. Une plante d'Amérique, le *fuchsia*, porte son nom.

On a de lui, entre autres ouvrages : *de Historia stirpium commentarii*, Bâle, 1542, in-fol., trad. en français, Lyon, 1545, in-fol.; *Institutionum medicinæ libri V*, 1567; *Opera didactica*, Francfort, 1604, in-fol.

D—G.

FUCIN (LAC), *Fucinus lacus*, lac de l'Italie ancienne (Samnium), chez les Marses; auj. lac de *Celano*. L'empereur Claude y fit faire un émissaire (*V. ce mot*), pour en conduire les eaux dans le Liris. Il est auj. desséché.

FUEGO. *V.* FOGO.

FUENCARRAL, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. et à 8 kil. N. de Madrid; 2,500 hab. Vin muscat renommé.

FUENTE, FUENTES, *fontaine, fontaines*, mot employé dans un grand nombre de noms géographiques de l'Espagne.

FUENTE-CANTOS, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Bodajoz; 4,500 hab. Patrie du peintre Zurbaran. Les Français, commandés par Mortier, y battirent les Espagnols, 1810.

FUENTE-DEL-MAESTRO, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz; 6,000 hab.

FUENTE-EL-SAUCO, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Zamora, non loin de la Guarena; 3,430 hab. Eaux-de-vie.

FUENTE-LA-HIGUERA, v. d'Espagne (Valence), près de la Montesa; 3,050 hab.

FUENTE-LA-PEÑA, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Valladolid, sur la Guarena; 2,100 hab.

FUENTE-OVEJUNA, anc. *Mellaria*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cordoue, appartint à l'ordre de Calatrava; pop. de la commune, 5,860 hab. Comm. de grains et de miel

FUENTERRABIA, nom espagnol de FONTARABIE.

FUENTÈS (DON PEDRO-HENRIQUEZ D'AZEVEDO, COMTE DE), général espagnol, né à Valladolid en 1560, m. en 1643, fit ses premières armes en Portugal sous le duc d'Albe, en Flandre sous Alexandre Farnèse et Spinola, et servit comme général et comme diplomate pendant les règnes de Philippe III et de Philippe IV. Il commandait, quoique âgé de plus de 80 ans et goutteux, l'infanterie espagnole à la bataille de Rocroy, où il fut tué. C'est ce général que Bossuet, dans l'oraison funèbre de Condé, appelle le *vaillant comte de Fontaines*.

FUENTÈS (BARTHÉLEMY DE), nom réel ou supposé d'un navigateur au service de l'Espagne, qui aurait découvert, en 1630, un grand archipel sur la côte N.-O. de l'Amérique, et un passage du N.-O. au N.-E. de ce continent pour aller d'Asie en Europe. Sa *Relation*, publiée à Londres, 1708, a été le sujet de longues discussions; la découverte a été reconnue imaginaire.

FUENTÈS-DE-DON-BERMUDO, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Palencia, sur le lac Nava; 3,400 hab. Fabr. d'étamine.

FUENTÈS-DE-LA-CAMPANA, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Séville; 6,900 hab.

FUENTÈS-DE-ONORO, v. d'Espagne (Léon), prov. de Salamanque, à 26 kil. O. de Ciudad-Rodrigo; 800 hab. Défaite des Français par les Anglais et les Espagnols 3 et 5 mai 1811.

FUEROS. Par ce mot on entend, en Espagne, les chartes octroyées par les rois aux villes qu'ils fondaient, ou à celles dont ils voulaient confirmer ou étendre les privilèges; chartes à la fois politiques et judiciaires, tenant lieu de code et de constitution aux communes où elles étaient en vigueur. Leur date est antérieure de plus d'un siècle à celle des chartes des communes d'Italie et de France. Ce nom de *fueros* a été donné indifféremment par les chroniques aux usages ou coutumes non écrites, mais ayant force de lois, et aux chartes locales concédées par les seigneurs. Il y eut des *fueros* coutumiers longtemps avant les *fueros* écrits. Sanche, *le comte des bons fueros*, en donna, dans le Xe siècle, à plusieurs villes de la Castille. Gravés, comme les coutumes barbares, dans la mémoire de tous, ils prirent, lorsqu'ils furent écrits, une forme plus fixe et plus durable. Le premier des *fueros* écrits est celui de Léon, 1020. Destiné à combler les lacunes du code des Wisigoths, il emprunte aux législations étrangères l'enquête juridique par des témoins assermentés et le duel judiciaire. On y distingue les premiers efforts du système féodal pour s'organiser sur le sol de l'Espagne, avec les diverses natures de

propriété et les diverses classes de vasselage, surtout avec la faculté de changer de seigneur à son gré, qui appartint en propre à tout vassal dans la feodalité espagnole. Après le *fuero* de Léon, les plus anciens sont ceux de Najera, octroyé, vers la même époque, par Sanche, roi de Navarre, et de Burgos, donné, avant 1039, par Ferdinand Ier, et les actes du concile ou des Cortes (ces mots sont alors synonymes) que le même roi tint à Coyanza. Mais c'est à Alphonse VI qu'on doit la plupart des *fueros* les plus populaires de l'Espagne municipale. En 1076, ce prince rédigea le *fuero* de Sepulveda, dont on attribua l'origine au comte Sanche. Destiné d'abord à l'Estramadure, il fut ensuite, comme celui de Najera, étendu à la plupart des villes de la frontière. Du triple *fuero* accordé par Alphonse, après la conquête de Tolède, aux 3 classes d'habitants de cette ville, Mozarabes, Castillans et Français, le *fuero* mozarabe est le seul qui nous ait été conservé. Celui de Logroño, concédé par le même prince en 1095, fut étendu plus tard à 14 cités. — Le *fuero viejo* de Castille fut concédé par le comte Sanche, de 995 à 1015 : à titre de coutume, son antériorité est incontestable sur tous ceux que nous connaissons; toujours cher aux populations, et toujours maintenu par l'usage, il reparait sous des formes et sous des noms divers dans l'histoire municipale de la Péninsule : ainsi, Ferdinand Ier, en 1050, confirma au roy. de Léon le *fuero* d'Alphonse V, et à la Castille celui du comte Sanche. C'est lui qui, sous le nom de *fuero viejo* de Burgos, servit de code municipal à cette ville, et, sous celui de *fuero de los hijos d'Algo*, de charte féodale à la noblesse du comté; transformé en *libro de las hazañas y alavedros*, ou recueil des sentences arbitrales des rois, il fixa la jurisprudence des tribunaux du royaume. Plus tard, Alphonse VI le donna aux Castillans qui vinrent peupler Tolède reconquise. Enfin Alphonse VII, en montant sur le trône, l'étendit à toute la Castille; augmenté par ce prince aux Cortès de Najera, en 1138, il continua à la régir jusqu'au règne d'Alphonse X. Cette charte castillane est le premier code politique qui pose nettement les droits du souverain, règle les droits respectifs des 3 espèces de domaines, royaux, ecclésiastiques et seigneuriaux, restreint les privilèges de la noblesse et met, par la loi d'*amortizacion* ecclésiastique, une digue à l'abus des propriétés de main-morte. Alphonse X, le Savant, essaya de substituer le *fuero real* au *fuero viejo*, en 1255. Ce code municipal, qu'il voulut étendre à toutes les communes de ses États, abrogeait tous les *fueros* antérieurs : mais les nobles se soulevèrent, et le *fuero viejo* reprit en Castille son ancienne autorité, jusqu'à l'adoption du code des *siete partidas*. (*V. ce mot.*) H.

FUERTE (EL). *V.* VILLA-DEL-FUERTE.

FUERTEVENTURA. *V.* FORTAVENTURE.

FUERTO REAL, corps de droit bref, clair, méthodique, où Alphonse X réunit, en 1254, les lois locales les plus favorables à l'esprit monarchique. Il fut concédé comme un *fuero* privilégié à plusieurs villes, et prépara la publication des *siete partidas*. H.

FUESSLI (JEAN), réformateur suisse, né à Zurich en 1477, a laissé une *Chronique suisse*, qui va jusqu'en 1519. — Son frère PIERRE, m. en 1548, a raconté l'*Histoire de la guerre civile en Suisse* de 1531, et celle de la *Prise de Rhodes*.

FUESSLI (MATHIEU), peintre, né à Zurich en 1598, m. en 1664, s'est fait une réputation par son habileté à représenter des scènes effrayantes, telles que batailles, pillages, incendies; il a gravé avec succès dans le genre de Callot.

FUESSLI (JEAN-GASPARD), arrière-petit-fils du précédent, peintre comme lui, né en 1707 à Zurich, m. en 1782, joignait à la pratique de son art une étude très approfondie de la théorie.

Il édita le *Traité sur le beau et sur le goût en peinture* par Mengs, Zurich, 1762; des *Lettres de Winckelmann, adressées à ses amis en Suisse*, ibid., 1778, et publia, comme œuvre originale : *Histoire des meilleurs peintres de la Suisse*, 4 vol., 1755-1774.

FUESSLI (JEAN-RODOLPHE), peintre en miniature, né en 1709 à Zurich, m. en 1793.

On a de lui : *Dictionnaire des artistes*, 1763-1777, in-4o, et 1779, in-fol., important ouvrage continué par son fils.

FUESSLI (JEAN-CONRAD), pasteur, érudit et écrivain protestant, né à Wetzlar en 1704, m. en 1775.

Il a édité l'*Histoire helvetique* de Simler, Zurich, 1734, en latin; des *Epîtres des réformateurs*, ibid., 1740, et publié d'original : *Mémoires pour servir à l'histoire de la reformation suisse*, ibid., 5 vol., en allemand, 1741-1753; *Description géographique et politique de la Suisse*, Schaffouse, 1770-72, 4 vol.; *Histoire de l'Eglise durant le moyen âge*, Leipz., 1770-74, 3 vol.

FUESSLI (JEAN-HENRI), 2e fils de Jean-Gaspard, né à Zurich en 1742, m. en 1825, fut élève de Sulzer à Berlin, se lia étroitement avec Lavater, visita Rome où il étudia Michel-Ange, s'établit à Londres en 1776 et succéda à West comme professeur à l'Académie de peinture. Il commença sa réputation par un grand tableau de *Théodose et Honoria*, et l'étendit par ses peintures de *Milton's and Shakspeare's galleries*. Il joignait à des talents distingués en son art une profonde connaissance de la littérature.

FUFFÉTIUS. *V.* METIUS.

FUGA (FERDINAND), architecte, né à Florence en 1699, m. en 1780, fut nommé architecte des palais pontificaux en 1730. On lui doit l'achèvement des écuries monumentales qui font face au palais du Quirinal, le palais de la *Consulta* sur la place de Monte-Cavallo, l'église *della Morte* dans la via Giulia, la nouvelle façade et le baldaquin du maître-autel de Sainte-Marie-Majeure, l'église Saint-Apollinaire, le palais Corsini, et, à Naples, l'*Albergo reale dei Poveri*, longtemps le plus vaste hospice de l'Europe.

FUGA, v. de l'Afrique orientale, capitale de l'Ousambara, à environ 70 kil. de l'océan Indien, et à quelque distance du fleuve Pangani; 3,000 hab., métis d'Arabes et d'Ousambaras.

FUGALES, *Fugalia*, fête célébrée, chez les anc. Romains, en mémoire de l'expulsion des Tarquins; on la nommait aussi *Regifugium*. Selon d'autres versions, le nom des Fugales venait de ce que le roi des sacrifices *fuyait* après avoir frappé la victime, ou de ce qu'on les célébrait en l'honneur de *Fugia*, déesse de la joie que causait la fuite des ennemis.

FUGGER, nom d'une famille de riches négociants d'Augsbourg, anoblis par l'empereur Maximilien Ier. Issue d'un tisserand qui vivait vers l'an 1300, elle acquit, dans le commerce des toiles, des richesses considérables. A la fin du XVe siècle, elle fut à même de rendre de grands services aux empereurs d'Allemagne. Les Fugger, arrivés aux premières dignités de l'Empire, ne dédaignèrent pas de continuer leur commerce; ils employèrent leurs richesses toujours croissantes à embellir Augsbourg. Ils élevèrent le superbe château de *Fuggerau*, dans le Tyrol. Il existe encore plusieurs branches catholiques de cette famille, notamment celle de Kirchberg et Weissenhorn et celle de Babenhausen, élevée au rang de princes d'Empire par François II en 1803.

FUGGER (ULRICH), né à Augsbourg en 1528, m. en 1584, suivit la carrière ecclésiastique, et fut camérier du pape Paul III; mais, ayant embrassé la Réformation, il revint en Allemagne, où il se montra protecteur éclairé des lettres. Il aida Henri Estienne, par ses largesses, à continuer ses précieuses éditions. Il reçut de l'empereur Maximilien, en nantissement d'avances qu'il avait faites, le comté de Kirchberg et la seigneurie de Weissenhorn, qui restèrent depuis la propriété de sa famille.

FUGGER (JEAN-JACQUES), frère du précédent et amateur des lettres. On a de lui, en allemand : *la Vraie Description historique de la maison de Habsbourg et d'Autriche*, 2 vol. in-fol., 1555, manuscrit enrichi de plus de 30,000 figures d'armoiries, sceaux, portraits, etc.

FUGGER (ANTOINE et RAIMOND), neveux des précédents, firent en partie les frais de l'expédition de Charles-Quint contre Tunis, 1535, et obtinrent de lui le droit de battre monnaie. Ils fondèrent à Augsbourg un cabinet d'antiquités, une galerie de tableaux, un jardin botanique, et l'église Saint-Maurice, où fut placé le plus beau jeu d'orgues qu'on eût encore vu en Allemagne. Antoine, recevant un jour l'empereur, brûla devant lui, pour le fêter dignement, tous les titres de créance qu'il avait sur ce prince.

FULBERT (SAINT), évêque de Chartres et l'un des plus savants prélats de son temps, né dans le Xe siècle, en Italie suivant les uns, à Chartres suivant les autres, m. en 1029, étudia à Reims sous Gerbert, professa lui-même les lettres et la médecine à Chartres, fut promu au siège épiscopal de cette ville en 1007, assista à toutes les assemblées d'évêques qui eurent lieu de son vivant, et s'y fit remarquer par son éloquence, son savoir et sa modération. Il fit commencer la magnifique cathédrale qui existe aujourd'hui. Il a laissé 111 sermons, des poésies sacrées et des lettres, écrites avec assez de pureté pour le temps et qui ont un grand intérêt pour l'histoire. Fête, le 10 avril.

La 1re édition des *Œuvres de Fulbert* a été donnée par Papire Masson, Paris, 1585. Elles ont été réimpr. en 1608, sous ce titre : *D. Fulberti Carnutensis episcopi opera varia.*

FULBERT, chanoine de Paris. (*V.* ABAILARD.)

FULDE, *Fulda*, v. de Prusse (Hesse-Nassau), sur la Fulde; 11,000 hab., dont 2,000 protestants. Evêché catholique, autrefois princier, 1752-1803; cour d'appel; gymnase, séminaire théologique, école secondaire ecclésiastique, école normale primaire catholique, école polytechnique élémentaire, école d'arts et métiers; plusieurs établissements de bienfaisance. Fabr. de cotonnades, lainages, toiles, tabac, etc. Comm. de produits agricoles. Riche bibliothèque, archives curieuses; abbaye protestante de dames nobles. On y remarque le château électoral, et la cathédrale, édifice moderne où sont les restes de St Boniface, sur l'avis duquel l'abbé Sturm fonda, en 744, la célèbre et riche abbaye de Fulde, dont les princes-abbés se qualifiaient aussi primats de toutes les abbayes

d'Allemagne, et qui fut sécularisée en 1803. C'est à cette époque que le territoire de l'évêché de Fulde fut érigé en duché, et donné d'abord au prince d'Orange-Nassau, puis au grand-duc de Francfort, 1806, et ensuite, par les traités de 1814, à la Prusse, qui le céda quelque temps après à la Hesse, mais le reprit en 1866.

FULDE, riv. d'Allemagne (Prusse), naît dans le Rhœngebirge, près de Gersfeld; elle a un cours de 200 kil. au N., par Fulde, Hersfeld, où elle devient navigable, Cassel (prov. de Hesse-Nassau), et Münden (Hanovre), où elle s'unit à la Werra pour former le Weser. Pêche et flottage actifs.

FULGENCE (SAINT), *Fabius-Claudius Fulgentius*, né à Leptis en Afrique vers 463, m. en 533. Il était procurateur de la province, quand, touché par la lecture de *St Augustin*, il renonça au monde. Il eut à souffrir les persécutions des ariens, qu'il ne cessa de combattre par sa parole et par ses écrits. Nommé à l'évêché de Ruspina ou Ruspe, il en fut chassé par Thrasimond, roi des Vandales, et exilé en Sardaigne. Il revint dans son Église en 523. On l'a surnommé *l'Augustin* de son siècle, parce qu'il soutint sur la grâce la même doctrine que ce Père, et qu'il imite son style. Fête, le 1er janvier.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Paris, 1684, in-4°, et à Venise, 1742, in-fol.

FULGENCE. *V.* GOTTESCHALK et PLANCIADE.

FULGURATEURS. *V.* ARUSPICES.

FULHAM, brg d'Angleterre (Surrey), à 9 kil. S.-O. de Londres, sur la rive g. de la Tamise, en face de Putney; 17,000 hab. Palais d'été des évêques de Londres.

FÜLLEBORN (GEORGES-GUSTAVE), savant, né à Glogau en 1769, m. en 1803, professa avec une grande distinction l'hébreu, le grec, le latin et la philosophie à Breslau.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Encyclopædia philologica*, Breslau, 1803; *le Conteur de Breslau*, ouvrage périodique, en allemand, auquel il travailla depuis 1791; *Fragments pour servir à l'histoire de la philosophie*, 12 parties en 3 vol., Zullichau et Freistadt, 1791.

FULMINANTE (LEGION). *V.* MÉLITÈNE.

FULMINATION, acte par lequel un évêque ou tout autre délégué du saint-siège annonce une bulle, un rescrit du pape, et en ordonne l'exécution.

FULNEK, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), sur la Gansbach; 3,594 hab. Draps et lainages. Elle fut, sous Maximilien II, le premier lieu de réunion des frères moraves.

FULRAD, abbé de Saint-Denis, m. en 777, fut employé par Pépin le Bref dans ses négociations avec les papes Zacharie et Étienne II, et avec les rois lombards Astolphe et Didier. Il obtint des souverains pontifes et du roi de grands privilèges pour son abbaye.

FULTON (ROBERT), célèbre ingénieur-mécanicien, né en 1764 à Little-Britain (Pennsylvanie), m. en 1815. Après avoir appris à lire et à écrire dans une école de village, il fut placé chez un joaillier de Philadelphie, et étudia le dessin et la peinture. S'étant procuré quelques ressources, il partit pour l'Angleterre en 1786, suivit à Londres les leçons de West, peintre d'histoire, et s'adonna aussi à l'étude de la mécanique. Le hasard le mit en rapport, en 1789, avec Rumsey, qui avait fait quelques essais de navigation par la vapeur. Il se mit à construire différentes machines, et publia un *Traité sur le perfectionnement des canaux de navigation*, trad. en franç., 1799. Un de ses compatriotes, Joël Barlow, l'attira en France en 1796, pour y travailler à un panorama. Cette entreprise ayant procuré à Fulton des bénéfices considérables, il put continuer ses essais de mécanique. Pendant plusieurs années, il s'occupa des moyens de faire sauter les vaisseaux; il imagina, à cet effet, une espèce de bombe, qu'il appelait *torpedo* (torpille). Le 1er consul Bonaparte lui donna les fonds nécessaires pour construire un *nautilus* ou bateau plongeur, et faire des expériences d'explosions sous-marines. Abandonné par le gouvernement français, il reporta son activité sur la construction des bateaux à vapeur, étudia les systèmes proposés jusqu'alors (*V.* JOUFFROY), en reconnut les inconvénients, et construisit à Paris, 1802-1803, en société avec Livingston, un de ses compatriotes, un bateau à aubes, qui, en présence de commissaires de l'Académie des sciences, le 9 août 1803, marcha contre le courant avec une vitesse de 6 kil. environ par heure. Cet heureux résultat ne fixa pas assez l'attention, au milieu des préoccupations de l'époque, et Fulton transporta sa découverte en Amérique. Au mois d'août 1807, il lança sur l'Hudson le bateau à vapeur *Clermont*, et, quelques jours après, fit son premier voyage de New-York à Albany. A partir de ce moment, il construisit d'autres bateaux à vapeur, destinés à la navigation sur les rivières des États-Unis, et gagna une fortune considérable. En 1814, il commença une frégate à vapeur, mais la mort l'empêcha de l'achever. Il mourut à New-York, où les sociétés savantes suivirent ses funérailles, et portèrent le deuil pendant 30 jours. Parmi les inventions de Fulton, on cite encore un moulin pour scier et polir le marbre, et une machine à faire les cordes. Il donna les plans des canaux qui réunissent les lacs Érié et Ontario à l'Océan, et imagina, pour la défense de la rade de New-York, des batteries sous-marines et des machines formidables. Robert Fulton fut un ingénieur de génie, et toutes les applications, auj. si fréquentes, de la vapeur à la locomotion, dérivent de son invention pour les bateaux.

V. Colden, *the Life of Robert Fulton*, New-York, 1817.

FULVIA (GENS), illustre famille de l'anc. Rome, divisée en 5 branches : les Centumalus, les Curvus, les Flaccus, les Nobilior et les Pœtinus.

FULVIE, courtisane romaine, apprit de Q. Curius, complice de Catilina, le secret de la conspiration, et le révéla à Cicéron.

FULVIE, veuve de Clodius et femme de Marc-Antoine, eut part aux proscriptions du 2e triumvirat. Lorsqu'on apporta au triumvir la tête de Cicéron, elle la prit, et perça la langue d'une aiguille. Pour arracher Antoine à Cléopâtre et se venger d'Octave, qui venait de répudier sa fille Claudia, elle excita contre ce dernier le consul Lucius Antonius, son beau-frère, et fit éclater la guerre de Pérouse, 41 av. J.-C. Après la prise de cette ville par Octave, elle passa en Grèce, eut avec Antoine, à Athènes, une entrevue pleine de récriminations, et mourut de chagrin à Sicyone, 40 av. J.-C. O.

FULVIUS FLACCUS (MARCUS), consul l'an 628 de Rome, 125 av. J.-C., se montra favorable aux entreprises de C. Gracchus pendant sa magistrature, et voulut faire donner à tous les Italiens le droit de cité. Mais, en 121, dans la révolution qui suivit la non-réélection de C. Gracchus au tribunat, Fulvius, qui avait pris les armes pour son ami, fut cité à comparaître par-devant le consul Opimius : il refusa, et se retira avec ses partisans sur le mont Aventin. Assiégé, il envoya son jeune fils porter au consul des propositions de paix; l'enfant fut égorgé. Fulvius lui-même, attaqué de vive force, fut mis à mort.

FULVIUS NOBILIOR (MARCUS), préteur en Espagne l'an 557 de Rome, 196 av. J.-C., et ensuite proconsul, fit la guerre avec succès, et emporta la forte place de Tolède. Consul en 189, et envoyé en Grèce, il s'empara d'Ambracie et de Céphallénie, qui tenaient pour les Étoliens, et dicta la paix à ce peuple. Élu censeur 10 ans après, avec Æmilius Lepidus, son ennemi personnel, il abjura une haine qui pouvait nuire à la république. O.

FUMAGALLI (ANGE), antiquaire et historien, abbé de l'ordre de Cîteaux, né à Milan en 1728, m. en 1804.

Il a laissé : *sull' Origine dell' idolatria*, 1757; *le Vicende di Milano durante la guerra di Federico I, imperatore*,... 1778, in-4°; une très belle édit. de la trad. italienne (par Amoretti) de l'*Histoire des arts du dessin chez les anciens*, par Winckelmann, 1779, *delle Antichità longobardico-milanese*, 1792, 4 vol. in-4°; *delle Instituzioni diplomatiche*, 1802, 2 vol. in-4°; *Codice diplomatico Sant' Ambrosiano*, 1805, in-4°, etc.

FUMAGE, droit autrefois perçu, dans certaines provinces, sur les étrangers faisant feu et fumée, ou bien sur chaque cheminée.

FUMAY, *Fumacum*, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Rocroy, sur la rive g. de la Meuse, entre des montagnes presque à pic et boisées; 4,700 hab. Exploitation d'ardoises d'une excellente qualité. — On y voyait, avant la Révolution, sous le nom de *Divers-Monts*, le seul couvent d'hiéronymites que possédât la France.

FUMÉE (ADAM), seigneur des Roches, né en Touraine vers 1430, m. en 1494, fut 1er médecin de Charles VII, et ensuite de Louis XI, qui, pour reconnaître ses services, le nomma successivement maître des requêtes et garde des sceaux, 1479. Il reprit ces dernières fonctions sous Charles VIII, en 1493.

FUMEL, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot, sur la rive dr. de cette rivière; 2,250 hab. Usines à fer. Autrefois place forte.

FUNAMBULE, *funambulus*, baladin qui, chez les anc. Grecs et Romains, exécutait, sur une corde tendue, des tours de force, d'adresse et de grâce. Les uns tournaient autour d'une corde comme une roue autour de son essieu; s'y suspendaient par les pieds ou par le cou; couraient dessus la tête en bas et les jambes en l'air; d'autres exécutaient des danses gracieuses ou grotesques en jouant de la flûte ou de la lyre, ou bien en tenant, à bras tendu, un rhyton de la main gauche, et le faisant couler, de loin, en un léger filet, dans une coupe qu'ils tenaient de l'autre main. Le peuple aimait beaucoup les funambules, surtout quand ils faisaient des tours périlleux. Chez les Romains, on fit voir aussi, dans les jeux, des éléphants funambules; mais ils ne faisaient que marcher, et l'on pense bien qu'il y avait 2 cordes en parallèle pour les porter. — Il y eut aussi en France des funambules dans certaines grandes fêtes publiques, dès le XIIIe siècle, et l'on a

conservé le souvenir des prouesses de quelques-uns de ces saltimbanques, qui s'intitulaient *saltarins*. Sous Charles VI, on en vit qui coururent sur une corde partant du sommet des tours de Notre-Dame jusqu'au Palais. Ce tour de force fut répété dans les fêtes qui signalèrent l'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris. Les exercices des funambules ont fait longtemps partie des fêtes publiques; le dernier funambule en renom fut une femme, Mme Saqui, qui s'intitulait : *première acrobate de l'Empire*. C. D—Y.

FUNCHAL, cap. de l'île et de la prov. portugaise de Madère; 21,000 hab. Défendue par des forts. Résidence du gouverneur et d'un évêque. Le port fait un grand commerce avec l'Angleterre, surtout en vins.

FUNCK (Jean-Nicolas, savant latiniste, né à Marbourg en 1693, m. en 1777, professeur et bibliothécaire du collège de Rhintel, a publié en latin, de 1720 à 1773, 15 ouvrages remarquables par le jugement et les connaissances qu'ils supposent dans leur auteur.

Les principaux sont : *de Origine linquæ latinæ*, Giessen, 1720; *de Pueritia linquæ latinæ*, Marbourg, 1720; *de Adolescentia linquæ latinæ*, ibid., 1723; *de Virili Ætate linquæ latinæ*, ibid., 1737; *de Senectute linquæ latinæ*, ibid., 3 part., 1736-44-50; *de Scriptis veterum*, Marbourg, 1743 : *Leges XII tabularum suis, quotquot reperiri potuerunt, fragmentis restitutæ*. Rhintel, in-4°, 1744; *pro Phædro ejusque fabulis Apologia*, Leipzig. 1747.

FUNDI, v. de l'Italie ancienne (Latium), chez les Volsques; auj. *Fondi*.

FUNDY, vaste baie de l'Amérique du N., formée par l'océan Atlantique, entre la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. La marée s'y élève à une très grande hauteur.

FUNÉRAILLES. Nous n'en parlerons qu'au point de vue des études de l'antiquité classique et de notre histoire nationale.

Funérailles chez les Hébreux. Les cérémonies des funérailles duraient 7 jours pour les gens de condition ordinaire. Durant ce temps, les parents du mort jeûnaient, marchaient pieds nus, la tête rasée, portaient un cilice, et couchaient sur la cendre. On chantait des hymnes funèbres. Le corps du défunt était lavé, puis enterré. Au contraire, les personnes de distinction étaient embaumées, et placées dans des sépulcres. Pour les rois et les princes, que l'on exposait sur un lit de parade, la pompe se prolongeait pendant 30 jours. Il y avait des pleureuses gagées dont les lamentations étaient accompagnées par le son des flûtes. La religion n'entrait pour rien dans les cérémonies; les prêtres se fussent souillés en y assistant, et les laïques étaient réputés immondes, jusqu'à ce qu'ils eussent fait les purifications prescrites.

Funérailles chez les anciens Égyptiens. Ce peuple avait une grande vénération pour les morts, et il leur éleva une foule de pyramides et de tombeaux. On embaumait les cadavres, puis on les mettait dans des coffres, pour les porter dans le lieu de sépulture de leurs ancêtres. Suivant les historiens grecs, dont les monuments n'ont pas confirmé le témoignage, dès qu'un homme était mort, des juges examinaient sa vie : s'il avait pratiqué la justice, on procédait à ses funérailles, sinon le corps était placé dans une fosse commune, appelée *Tartare*. Les rois eux-mêmes subissaient ce jugement : on portait leur deuil pendant 70 jours, la justice était suspendue, et les temples fermés. Les Égyptiens qui mouraient endettés ne recevaient les honneurs de la sépulture qu'après que leurs parents avaient satisfait les créanciers. Les traîtres et les tyrans étaient exposés aux oiseaux de proie et aux bêtes fauves. Il y a certainement beaucoup de fable dans ces récits. (V. Égypte.)

Funérailles chez les Spartiates. On les faisait sans aucune espèce de pompe, sans bruit, sans larmes. Le corps était porté au tombeau de sa famille, sans avoir été embaumé ni parfumé. On ensevelissait les guerriers dans des feuilles d'olivier. Pour les rois, il y avait une exposition de 10 jours; des pleureuses poussaient des gémissements autour du défunt, en frappant sur des vases d'airain. Les tribunaux demeuraient fermés, et toutes les affaires suspendues. Le 10e jour on faisait les obsèques, et le corps, placé sur un lit orné d'étoffes précieuses, était porté aux sépultures royales. Si le roi mourait à la guerre, on l'inhumait sur le champ de bataille, et, plus tard, on célébrait ses obsèques à Sparte, avec une figure de cire faite à sa ressemblance.

Funérailles chez les Athéniens, et la plupart des autres peuples de la Grèce. Dès qu'une personne était morte, son plus proche parent lui fermait les yeux et lui ôtait ses anneaux. On livrait le corps à des parfumeurs, qui, en faisant leur office, appelaient le mort de temps en temps, pour s'assurer qu'il avait cessé de vivre. Ils l'ensevelissaient dans des vêtements blancs de tissus fins, et lui mettaient dans la main un gâteau de farine et de miel pour apaiser Cerbère; on l'exposait à l'entrée de la maison, et l'on plaçait à la porte des branches de buis, des feuilles de laurier, et un vase d'eau lustrale, où se purifiaient tous ceux qui sortaient. Un homme gardait le corps, veillait à ce qu'on ne volât rien, et quelquefois à ce que des créanciers ne l'enlevassent pas, pour obliger sa famille ou ses amis à payer ses dettes. L'exposition (*prothesis*) durait ordinairement 3 jours. Le convoi (*ecphora*) avait lieu avant le lever du soleil, à la lueur des flambeaux. Les parents et les amis, y compris les femmes, y assistaient en habits noirs, et souvent la tête rasée, en signe de douleur. Le corps, placé dans un cercueil de cyprès, la face découverte, et porté sur un chariot, ouvrait la marche; des joueurs de flûte, sonnant des chants funèbres, suivaient. Après eux venaient les proches parents, les fils, la tête voilée; les filles, pieds nus, la tête découverte et les cheveux épars; le reste de la famille, et enfin les femmes. On portait le mort hors de la ville, dans un endroit où il était brûlé. Les plus proches parents mettaient le feu au bucher, après qu'on avait introduit dans la bouche du mort une ou deux oboles pour payer Caron, nocher des enfers. Les assistants jetaient dans le feu quelques vêtements ayant appartenu au défunt, et l'appelaient à haute voix en lui disant adieu. La combustion terminée, les parents éteignaient les charbons par des libations de vin, et le plus proche recueillait les cendres dans une urne, qu'il portait ensuite dans un tombeau. La cérémonie se terminait par un festin funèbre donné à la famille par l'héritier, et pendant lequel on faisait l'éloge du mort. Pour les pauvres et les basses classes du peuple, on les brûlait sans cérémonie, dans de grands enclos hors de la ville. (*V.* le traité de Lucien, *de Luctu;* Meursius, *de Funere*, dans le *Thesaurus* de Gronovius; Collignon, *Cérémonies funèbres en Attique* (Ann. de la faculté de Bordeaux, I, 315); Santuari, *Onori resi a defunti nei tempi eroici*, 1882, et l'ancien ouvrage de Guichard, *Funérailles des Romains et des Grecs*, 1581.

Funérailles chez les Romains. Aussitôt qu'un citoyen était mort, son plus proche parent lui fermait les yeux, lui ôtait ses anneaux et le livrait aux pollinctores (*V. ce mot*), pour l'embaumer, car les funérailles n'avaient lieu que 8 jours après le décès. Pendant cette opération, ils appelaient plusieurs fois le mort à haute voix, pour s'assurer qu'il n'était pas seulement en léthargie. On nommait cet appel la *conclamatio*. L'embaumement étant terminé, on vêtait le corps d'une toge, et on le portait dans l'atrium, où, le visage découvert et les pieds tournés vers la porte, il était exposé sur un lit garni de papyrus, et couvert d'une pièce de pourpre rouge. Une branche de cyprès, placée à la porte, avertissait les prêtres de ne pas entrer dans cette maison, parce qu'ils y seraient souillés par la vue d'un mort. Les obsèques se faisaient le 8e jour : la famille et les enfants se réunissaient à la maison mortuaire; les plus proches parents, ou des amis, à défaut de parents, enlevaient le lit à l'épaule. 10 joueurs de flûte, si le défunt était mort à la fleur de l'âge; 10 trompettes, s'il avait atteint la vieillesse, précédaient le convoi. Les assistants, y compris les femmes, marchaient derrière le corps, qu'un certain nombre d'esclaves escortaient avec des flambeaux. Un libitinarius (*V. ce mot*) conduisait la pompe funèbre. Elle se rendait hors de la ville, sur une grande route, au bord de laquelle le tombeau avait été préparé et un bûcher dressé. On déposait le corps sur le bûcher; le plus proche parent lui remettait ses anneaux, lui ouvrait les yeux vers le ciel, lui mettait entre les lèvres un triens, pour payer son passage au nautonier des enfers, lui donnait un dernier baiser, et lui disait à très haute voix : « Adieu! adieu! nous te suivrons dans l'ordre que la nature nous assignera. » Ensuite, détournant la tête, il mettait le feu au bucher. Les assistants en faisaient le tour pendant qu'il brûlait. Quand tout était consumé, le parent le plus proche, ou la veuve du mort s'il était marié, venait ramasser dans les cendres chaudes les os qui n'étaient que calcinés, et les recueillait dans une urne qu'elle portait dans le tombeau. Alors le libitinarius, prenant un rameau de laurier, faisait 3 fois le tour de l'assemblée, la purifiant par une aspersion d'eau pure, et la congédiait en lui disant : « Vous pouvez vous retirer. » Telles étaient les funérailles des citoyens de condition moyenne ou vulgaire, qui pouvaient faire quelque dépense; celles des pauvres plébéiens se traitaient plus brièvement : on les faisait le 3e jour après le décès; par là on épargnait l'embaumement. Il n'y avait pas d'exposition. Des vespillones (*V. ce mot*) venaient, le soir, l'enlever dans une espèce de petite litière étroite ou de coffre banal, après l'avoir revêtu d'une vieille toge, qui servait à tous, car il fallait qu'il fût aussi à découvert; 4 esclaves l'enlevaient à l'épaule, et couraient le porter hors de la ville, à certains champs où il y avait des cavernes ou citernes dans lesquelles on jetait les corps pêle-mêle, sans les recouvrir, et en fermant seulement cette citerne, munie d'une bouche comme un puits. On économisait ainsi un bûcher. Cependant, lorsque la mortalité était trop considérable, on brûlait les cadavres des pauvres, mais beaucoup à la fois, et en les empilant les uns sur les autres. — Toutes les cérémonies avaient lieu avec plus de pompe si le défunt avait rempli des charges publiques : on

le revêtait de la toge des magistrats; avait-il gagné une couronne à la guerre, on lui en parait la tête. Le lit sur lequel on l'exposait était décoré de faisceaux, et couvert d'étoffes attaliques. Des tentures d'un bleu foncé, suspendues à la porte, annonçaient le deuil de la maison, indépendamment d'un rameau de cyprès ou de pesse, planté sur le vestibule, en avant d'un petit autel portatif où brûlaient des parfums. Un serviteur veillait auprès du corps pendant toute l'exposition. Le 8e jour, des hérauts allaient par la ville annoncer les funérailles, pour y inviter le peuple. La foule se joignait à la famille et aux amis. Avant le départ, des chanteuses et des pleureuses à gages récitaient, au son des flûtes et de la lyre, des poèmes à la louange du mort; puis le cortège se mettait en marche, conduit par un *designator* (*V. ce mot*), précédé de licteurs en toge noire, et à la lueur d'une multitude de flambeaux de cire et de torches. Derrière venaient une nombreuse troupe de trompettes; des chœurs de satyres exécutant une danse comique appelée la *sicinne;* les affranchis du défunt, avec le *pileus* sur la tête; un archimime (*V. ce mot*), représentant le défunt comme s'il était vivant; les bustes des ancêtres de la famille, que portaient des esclaves revêtus d'habits de consuls, de préteurs, etc., suivant les magistratures qu'ils avaient occupées de leur vivant; le corps; immédiatement derrière, la famille, les amis; enfin les femmes, fermant la marche, les habits en désordre, les cheveux épars, pleurant et jetant des cris de désespoir. Une pleureuse indiquait aux servantes le ton des gémissements et la pantomime de la douleur. Le convoi descendait au Forum, s'arrêtait au pied de la tribune, sur laquelle on déposait le lit funéraire; et là, debout à côté du lit, le plus proche parent faisait l'oraison funèbre du mort. On se remettait en marche, pour conduire le corps au lieu où il devait être brûlé. Le triens remis, l'adieu prononcé, les assistants faisaient le tour du bûcher, en jetant dessus des parfums, du vin, de l'huile, des objets précieux, qu'ils offraient au défunt; on immolait des animaux qui lui avaient été chers; on faisait des combats de gladiateurs, parce que le sang, croyait-on, réjouissait les mânes. La cérémonie finissait par l'inflammation du bûcher et le recueil des cendres. Dans cette dernière opération, on mettait un peu plus de recherche: les cendres étaient humectées de libations de vin vieux et de lait, et pressées dans des voiles de lin avant d'être enfermées dans leur urne, où on les parfumait de roses et d'aromates. Quelquefois, le lendemain des funérailles, les héritiers donnaient au peuple, au nom du défunt, des jeux scéniques, une *visceratio* (*V. ce nom*), et un repas public dans le Forum. (*V.* de Rossi, *i Collegi funeratici famigliari e privati e le loro denominazioni*, 1878; de Block, *Funérailles faites au nom de l'État à Rome et dans les municipes*, dans la *Revue de l'Instruction publique*, Bruxelles, XXIII, 5.)

Funérailles des empereurs romains. Les cérémonies en étaient les mêmes que celles décrites au paragraphe précédent; il y avait seulement une pompe plus nombreuse: le sénat, l'ordre équestre, les magistrats y assistaient en corps. L'exposition avait aussi plus d'appareil: pendant sa durée, le sénat et les matrones y demeuraient une partie du jour. L'empereur, exposé sur le lit de parade, n'était pas censé mort, mais seulement malade, et tous les jours, des médecins venaient le visiter, disant chaque fois: « Il va plus mal. » Des sénateurs portaient le corps au bûcher, autour duquel le sénat à pied, les chevaliers à cheval, et les cohortes prétoriennes faisaient une course dite *decursio*. (*V. ce mot.*) Dès que le feu avait été mis au bûcher, l'apothéose commençait. (*V.* Apothéose.)

Funérailles publiques dans l'anc. Rome. Il y en avait 2 sortes: les unes payées par le trésor de l'État, les autres par une contribution volontaire des citoyens. Le sénat, et, sous l'empire, l'empereur, décernaient les premières aux citoyens qui avaient rendu de grands services publics; le peuple se cotisait spontanément pour les secondes.

Funérailles chez les Gaulois. A l'époque gallo-romaine, à peu près la seule qui soit connue, les Gaulois brûlaient les morts sur un bûcher, où ils jetaient tout ce qui avait été cher au défunt: ses armes, de fer ou de pierre, son cheval, ses chiens, etc. Un peu avant la conquête de César, ils brûlaient aussi les esclaves et les solduriens (*V. ce mot*) qu'il avait le plus chéris. Quelquefois des parents se précipitaient aussi dans les flammes pour aller recommencer une nouvelle vie avec celui qu'ils regrettaient, car les Gaulois croyaient à un autre monde. Dans cette croyance, ils brûlaient aussi sur le bûcher le compte des affaires du défunt pour qu'il le retrouvât dans cet autre monde, et lui écrivaient des lettres, qu'ils faisaient également consumer avec lui, pensant qu'il les lirait dans ses heures de loisir. Le résidu du bûcher était recueilli dans une urne, ou simplement inhumé, et dessus on élevait un tertre de terre ou de gazon, un *tumulus*. On en a retrouvé beaucoup dans diverses contrées de la France.

Funérailles chez les Francs. Les Francs ne brûlaient pas les corps; ils les ensevelissaient dans des étoffes plus ou moins précieuses, et les inhumaient dans des sarcophages de pierre, en mettant auprès du guerrier ses armes, ses bijoux, ses anneaux, des pièces d'or. Ils immolaient son cheval sur la fosse, ou l'y enterraient vivant, pour qu'il servît au défunt dans l'autre vie.

FUNÉRAILLES DES ROIS DE FRANCE. On embaumait le roi défunt, puis on le mettait dans un cercueil de plomb; ensuite on exposait dans le palais, pendant plusieurs jours, son effigie en cire sur un lit de parade, revêtue des habits royaux, la couronne sur la tête, le sceptre dans la main droite, et la main de justice dans la gauche; une croix, un bénitier, 2 encensoirs d'or étaient au pied du lit. Les officiers du roi continuaient auprès de lui leurs fonctions habituelles, et allaient même jusqu'à lui servir ses repas, comme s'il était vivant. Ces usages duraient encore au XVIIIe siècle, et s'observaient aussi pour les princes du sang royal. Le corps était ensuite transporté à l'abbaye de Saint-Denis, originairement par les plus grands seigneurs, dans la suite par les porteurs de sel. Ils allaient jusqu'à la 1re des croix qui marquaient des stations dans la plaine Saint-Denis; là, les religieux de l'abbaye venaient le prendre. Ce transport à bras, ou plutôt à l'épaule, cessa au moins au temps de Louis XIV, dont le corps fut transporté sur un char. Les princes, les grands officiers de la couronne, le haut clergé, tous les grands corps de l'État formaient le cortège funèbre, en tête duquel marchaient 24 crieurs de la ville de Paris sonnant leurs clochettes, et criant: « Priez Dieu pour l'âme de très haut, très puissant et très magnanime prince..... » Le cheval de bataille du roi, caparaçonné de deuil, suivait le corps, et derrière venaient les officiers du prince défunt portant ses armoiries et des cierges allumés. Après le service funèbre, tous les grands officiers du roi apportaient les insignes et l'armure du défunt prince au roi d'armes, qui les jetait dans le caveau royal, pour faire voir que toute cette royauté était finie. Aussitôt, le grand maître de France, porteur de la bannière royale, en inclinait le bout dans le caveau en disant: « Le roi est mort! » Puis, après une pause, il la relevait et criait: « Vive le roi! » Ce cri était répété dans la nef par le premier héraut d'armes. L'assistance lui répondait par le même cri. Tous ceux qui avaient fait partie du cortège entraient dans l'abbaye, où un splendide repas leur était servi.

Les Funérailles de Louis XVIII, les dernières qui aient été faites à Saint-Denis, pouvant donner une idée plus complète de ces cérémonies, nous allons les raconter brièvement. Le roi mourut le 16 septembre 1824, fut embaumé, et, le 18, exposé sur un lit de parade dans la salle du Trône aux Tuileries. Le pavillon de l'Horloge était tendu de noir sur la cour et sur le jardin. L'exposition dura 6 jours, pendant lesquels les grands officiers de la couronne et le clergé ne cessèrent d'entourer le corps. Le public vint le visiter et lui jeter l'eau bénite. Le 23, un nombreux cortège civil et militaire conduisit le corps à Saint-Denis. 14 voitures de deuil à 8 chevaux conduisaient les princes du sang royal et les grands officiers. Le carrosse des princes précédait le char funèbre, où les insignes de la royauté paraient le cercueil royal; 400 pauvres, une torche à la main, figuraient dans ce cortège, dont le bourdon de Notre-Dame, la sonnerie de toutes les églises et le canon des Invalides annoncèrent le départ. On gagna le faubourg Saint-Denis par les boulevards. La marche dura 3 heures 1/2. Le doyen du chapitre royal et le grand aumônier de France présentèrent le corps à l'entrée de l'église; il fut porté au milieu du chœur sur une estrade, le clergé récita les prières, et on le mit ensuite dans une chapelle ardente, où il resta exposé un mois, sous la garde des officiers de la couronne, assistés du chapitre. Les obsèques eurent lieu le 25 oct. La basilique était entièrement tendue de noir. Une multitude de lampes, de bougies, de cierges, et dans le chœur une grande croix lumineuse, remplaçaient la clarté du jour. Le grand aumônier dit une messe solennelle. Après l'évangile, l'évêque d'Hermopolis prononça l'oraison funèbre du feu roi. La messe finie, 4 évêques donnèrent l'absoute, pendant que la musique chantait le *De profundis* et le *Libera*. 12 gardes du corps descendirent le cercueil dans le caveau royal, et le grand aumônier récita les dernières prières. Le roi d'armes s'approcha du caveau ouvert, y jeta son caducée, sa toque, sa cotte d'armes, commanda aux autres hérauts d'en faire autant, puis appela les grands officiers de la couronne pour apporter dans cette tombe les insignes d'autorité du roi défunt. Chacun vint avec l'objet confié à ses soins; c'étaient: le drapeau de la garde royale, les enseignes des compagnies de gardes du corps, les éperons, les gantelets, l'écu, la cotte d'armes, le heaume, le pennon du roi, la main de justice, le sceptre et la couronne. On ne fit que présenter à l'entrée du caveau l'épée et la bannière royales; le grand maître de France y inclina le bout de son bâton, et dit à haute voix: « Le roi est mort. » — Le roi d'armes répéta: « Le roi est mort! le roi

est mort ! le roi est mort ! » et, se retournant vers l'assemblée : « Prions tous Dieu pour le repos de son âme. » — Le clergé et tous les assistants tombèrent à genoux, prièrent, puis se relevèrent. En ce moment, le grand maitre retira son bâton du caveau, le releva, et cria : « Vive le roi ! » Le roi d'armes répéta : « Vive le roi ! vive le roi ! vive le roi Charles, 10e du nom, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, très chrétien, très auguste, très puissant, notre très honoré seigneur et maître, à qui Dieu donne très longue et très heureuse vie ! Criez tous : VIVE LE ROI ! » — Aussitôt la musique retentit, l'assemblée répondit par une immense acclamation de « vive le roi ! » la tombe fut fermée, et la cérémonie terminée.

Funérailles de Napoléon Ier, célébrées à Paris le 15 déc. 1840. Elles eurent le caractère d'un véritable triomphe. On avait élevé à Courbevoie une colonne, haute de 44 m., marquant le lieu où vint aborder la flottille de 3 bateaux à vapeur qui rapportait les restes mortels de l'Empereur, en remontant la Seine depuis Le Havre. Derrière la colonne s'élevait un temple grec, où le cercueil impérial fut déposé le 14 au soir. Le lendemain, le cortège partit du pont de Neuilly, suivit l'avenue dite auj. de la Grande-Armée jusqu'à l'arc de triomphe de l'Étoile, pénétra dans Paris par la barrière de l'Étoile, descendit l'avenue des Champs-Élysées, traversa la place et le pont de la Concorde, suivit le quai d'Orsay, l'esplanade des Invalides, et s'arrêta à la grille de l'hôtel. Toute la route depuis Neuilly était bordée de trépieds sur des piédestaux, et de drapeaux tricolores. Autour de l'arc de l'Étoile, 12 mâts dorés portaient des flammes tricolores, où se lisaient les noms de nos principales armées, à l'époque du Consulat et du 1er Empire. — Sur l'arc, un groupe colossal représentait l'apothéose de Napoléon, debout, devant son trône, entre le génie de la guerre et celui de la paix. Aux angles du monument, 2 statues équestres figuraient, sous forme de Renommées, la Gloire et la Grandeur. — 34 colonnes hexagones, en forme d'obélisques sur une haute base, et couronnées par un globe supportant une aigle dorée aux ailes éployées, bordaient les Champs-Élysées dans toute leur longueur. Dans les intervalles d'une colonne à l'autre, se dressaient 36 grandes statues blanches de Victoires ailées, placées chacune entre deux trépieds dorés, dans lesquels brûlaient des flammes de couleur. — 4 grandes colonnes triomphales cannelées, portant un aigle aux ailes éployées, et parées de drapeaux tricolores, ornaient les quatre angles du pont de la Concorde. Sur les piédestaux des piles, 8 statues complétaient cette décoration, et représentaient : la Justice, la Prudence, la Force, la Guerre, le Commerce, les Beaux-Arts, l'Agriculture, et l'Éloquence. Au débouché du pont, sur le perron de la Chambre des députés, s'élevait une statue colossale de l'Immortalité. — La décoration de l'esplanade des Invalides se composait de 32 statues colossales, sur piédestaux ; elles représentaient des rois et des grands capitaines de l'anc. monarchie, de la Révolution, et de l'Empire. Des trépieds dorés brillaient entre les statues. Derrière cette décoration, s'élevaient des gradins occupés par 30,000 spectateurs en habits de deuil. A l'extrémité de la chaussée, sur le quai, une statue bronzée de Napoléon, haute de 5m,30, en costume d'empereur, avec le manteau impérial, et la main gauche appuyée sur un sceptre surmonté d'un aigle, faisait face aux Invalides. Le convoi se composait d'un immense cortège militaire, où tous les corps de l'armée étaient représentés. On y voyait un grand nombre d'officiers généraux, et le prince de Joinville avec son état-major. La garde nationale faisait la haie d'un côté, la troupe de ligne de l'autre. Au milieu du cortège, s'avançait le char funèbre, composé d'un soubassement à panneaux encadrés dans des colonnettes, et orné d'une grande draperie avec le chiffre de Napoléon. Sur le soubassement, 14 figures de femmes, représentant nos principales victoires, portaient un cénotaphe paré de la couronne, du sceptre, du manteau impérial ; un grand voile de crêpe noir couvrait le tout. Le char était à 4 roues pleines et dorées ; 16 chevaux noirs, empanachés, caparaçonnés de housses dorées aux armes de l'Empereur, et attelés par 4 de front, tiraient ce char colossal haut de 11 m., long de 10, et large de 5 ; 8 valets de pied conduisaient les chevaux. Arrivé à la grille des Invalides, le cercueil fut pris à l'épaule par 36 sous-officiers de la garde nationale et de l'armée de ligne, et porté à l'église, sous le dôme, sur un magnifique catafalque. L'église était tendue, jusqu'au 1er ordre d'architecture, de velours violet, parsemé des insignes impériaux en or. Le roi Louis-Philippe se trouvait sur un trône dressé à droite de l'autel ; il avait près de lui les princes de la famille royale et ses aides de camp. Dès que le cortège funèbre fut entré, le prince de Joinville s'approcha du roi et lui dit : « Sire, je vous présente le corps de l'empereur Napoléon. » — Le roi répondit : « Je le reçois au nom de la France. » Un aide de camp porta, sur un coussin, l'épée de l'Empereur au maréchal Soult, qui la remit au roi. « Général, dit Sa Majesté au comte Bertrand, je vous charge de placer la glorieuse épée de l'Empereur sur son cercueil. » Le service fut célébré par l'archevêque de Paris, et termina cette grande pompe, qui dura depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures après midi, et fut favorisée par un très beau temps de gelée. C. D—Y.

FUNERATICUM, allocation en argent donnée à la plèbe de Rome pour frais de funérailles. Elle était de 62 deniers et demi (48 fr. environ). On croit qu'elle fut instituée par Nerva. C. D—Y.

FÜNF-KIRCHEN, c.-à-d. *Cinq-Églises*, en hongrois *Pècs*, v. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Baranya, dans une situation agréable ; 28,702 hab. Evêché ; antique cathédrale ; séminaire ; gymnase ; eaux thermales. Beau palais épiscopal, avec une bibliothèque et un médaillier. Riches mines de houille aux environs. Vins et tabacs renommés. Commerce important. Connue, dit-on, des Romains, les Turcs la prirent en 1543, la perdirent en 1664, mais l'occupèrent de nouveau jusqu'en 1668. Chemin de fer pour Mohacz, Eszeg et Séraiévo.

FURCA (LA). *V.* FURKA.

FURENS (LE), riv. de France (Loire), prend sa source à 13 kil. S.-E. de Saint-Étienne, traverse cette ville, et se jette dans la Loire, à 4 kil. N. de Saint-Rambert. Cours de 35 kil. Eaux excellentes pour la trempe de l'acier ; remarquables réservoirs de *Roche-Taillee* et de *Pas-du-Riot*.

FURETIÈRE (ANTOINE), né à Paris en 1619, m. en 1688, fut procureur fiscal de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, puis entra dans les ordres, et devint abbé de Chalivoy et prieur de Chuines. En 1662, il fut élu à l'Académie française, qui rédigeait alors son Dictionnaire, et entreprit d'en faire, pour son propre compte, un plus complet. Ses confrères l'accusèrent, en 1686, d'avoir usurpé leur travail : exclu de l'Académie et dépouillé du privilège qu'il avait obtenu pour imprimer son Dictionnaire, il commença une guerre de libelle contre l'Académie, et lui intenta un procès, pendant lequel il mourut. L'ouvrage se poursuivait néanmoins, mais il ne parut que 2 ans après la mort de l'auteur, sous le titre de : *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes des sciences et des arts,...* Rotterdam, 1690, 2 vol. in-fol. ou 3 vol. in-4°. C'était un ouvrage bien fait, et sur un plan différent de celui de l'Académie ; Basnage le revisa et en donna une nouvelle édition, en 3 vol. in-fol., La Haye, 1701. Cette édition a passé tout entière dans le Dictionnaire de Trévoux. On a encore de Furetière : *Nouvelle allégorique, ou Histoire des derniers troubles arrivés au pays d'éloquence*, 1658 ; *le Voyage de Mercure*, 1659, in-12, satire en vers et en 5 liv., qui contient la censure des diverses conditions, et surtout du charlatanisme des gens de lettres ; *le Roman bourgeois*, 1666, fig., dans lequel il a peint assez plaisamment les mœurs de la classe bourgeoise de l'époque, et réédité, avec notice et notes, par MM. Ed. Fournier et Ch. Asselineau, in-16, Paris, 1854 ; des *Poésies*. Lié avec La Fontaine, Boileau et Racine, il fournit quelques traits pour la comédie des *Plaideurs*, et fit presque seul le *Chapelain décoiffé*, qui se trouve à la suite des œuvres de Boileau. L—H.

FURGAULT (NICOLAS), né en 1706 à Saint-Urbain (Champagne), m. en 1795, professeur de 6e, puis de 3e au collège Mazarin à Paris, a laissé : *Nouvel Abrégé de la grammaire grecque*, Paris, 1746, adopté par l'anc. université ; *Abrégé de la quantité, ou Mesure des syllabes latines ; Dictionnaire d'antiquités grecques et romaines*, 1768 et 1786, travail rudimentaire et fort incomplet ; *Dictionnaire géographique, historique et mythologique portatif*, 1776 ; *les Principaux Idiotismes grecs*, 1784 ; *les Ellipses de la langue latine*, 1780, in-12. Ces ouvrages, utiles dans leur temps, sont tombés dans l'oubli. L—H.

FURGOLE (JEAN-BAPTISTE), jurisconsulte, né en 1690 à Castel-Ferrus (Armagnac), m. en 1761, avocat au parlement de Toulouse en 1714, fut protégé par le chancelier Daguesseau, par les conseils duquel il composa un *Commentaire sur l'ordonnance concernant les donations*, et un *Traité des testaments et autres dispositions de dernière volonté*, 1745, 4 vol. in-4°. Il a laissé encore un *Traité de la seigneurie féodale universelle, et du franc-alleu naturel*, et un *Commentaire des substitutions*, 1767, in-12. Ses *Œuvres complètes* ont paru en 1776-77, 8 vol. Furgole fut un des plus habiles et des plus savants jurisconsultes français ; il a de la clarté dans le style, de la netteté dans l'esprit, et beaucoup de savoir historique, surtout dans son *Traité de la seigneurie féodale*.

FURIA (GENS), famille patricienne de Rome, originaire de Médullia, dans le Latium. M. Furius Camillus, le vainqueur de Véies et des Gaulois, en est le représentant le plus illustre.

FURIA (LEX). Loi romaine sur les testaments, de l'année 183 av. J.-C., qui interdisait d'accepter un legs de plus de 1,000 as. Elle ne fut pas longtemps observée. G. L.-G.

FURIA OU PLUTOT FUFIA CANINIA (LEX), loi romaine portée sous le règne d'Auguste, qui limite le nombre d'escla-

ves qu'un maître peut affranchir par testament : celui qui a de 3 à 10 esclaves peut en affranchir la moitié ; de 11 à 30, le tiers ; de 31 à 100, le quart, etc. Le maximum que l'on puisse affranchir est 100. Cette loi restrictive fut supprimée par Justinien.
G. L.-G.

FURIES, du latin *furere*, être en colère, divinités de la mythologie antique, appelées chez les Grecs *Érinnyes*, c.-à-d. vengeresses, et, par antiphrase, *Euménides*, propices, bienveillantes. Originairement, elles n'étaient autre chose que les malédictions et les exécrations personnifiées, et étaient vouées à une mission spéciale, celle de punir les enfants ingrats. Peu à peu, on agrandit leur domaine. Dans Homère, où l'on ne voit ni leur nom ni leur nombre, elles poursuivent encore ceux qui ont commis quelque faute grave envers les vieillards, les parjures, les hôtes qui ont maltraité ceux auxquels ils ont donné asile : l'Érèbe est leur demeure. Hésiode les désigne comme filles d'Uranus (le Ciel) et de la Terre. Selon Eschyle, c'est la Nuit qui leur a donné l'être. Servius les fait naître de l'Achéron et de la Nuit ; Hygin, de l'Éther et de la Terre ; les chants orphiques, de Pluton et de Proserpine. Les tragiques grecs, comme Homère, les représentent punissant les vivants aussi bien que les morts. Dans les *Euménides* d'Eschyle, elles figuraient au nombre de 50, les cheveux en désordre et entrelacés de serpents, les yeux hagards, couvertes de tuniques noires auxquelles étaient suspendues des vipères. Euripide fut le premier qui leur donna des ailes. Chez les écrivains latins, elles président aux supplices des âmes dans les enfers, les tourmentent à coups de fouet, les donnent à dévorer aux serpents. Ce sont eux qui en ont réduit le nombre à 3, et qui les nomment : *Alecto*, *Mégère* et *Tisiphone*. Quelques poètes font mention d'une Furie principale et plus puissante, qu'ils appellent *Erinnys*. Les Furies avaient des temples à Athènes près de l'Aréopage, à Colone, à Mégalopolis, etc. On leur offrait la néphalie (libation d'eau et de miel), des brebis noires, et surtout des brebis pleines. La tourterelle et le narcisse leur étaient consacrés.

V. Bœttiger, *les Furies d'après les poètes et les artistes anciens*, trad. en français par Winckler, 1802 ; Rosenberg, *die Erinnyen*, 1874.
R.

FURIETTI (Joseph-Alexandre), cardinal et antiquaire, né à Bergame en 1685, m. en 1764. Il découvrit, en 1736, 2 superbes centaures, ouvrages d'Aristéas et de Papias, sculpteurs grecs, dans les fouilles de la villa d'Adrien à Tivoli. On lui doit : *de Musivis, vel picturæ mosaicæ artis origine*, Rome, 1752, in-4°, histoire de la peinture en mosaïque chez les anciens, ouvrage toujours estimé.

FURINALES, *Furinalia*, fête de la déesse Furina, qui passait à Rome pour être l'une des Furies. Elle revenait annuellement le 8 des calendes de sextilis, 25 juillet ; on sacrifiait à la déesse dans un bois sacré, au pied du Janicule, près du Tibre.
C. D—y.

FURIUS BIBACULUS (Marcus), poète et satirique latin, né à Crémone dans le Ier siècle av. J.-C. Il avait fait beaucoup d'épigrammes contre César, et composé un poème intitulé *Æthiopis*. Il ne reste de lui que 2 fragments très courts, cités par Suétone.

FURKA (La), mont. des Alpes Bernoises, sur la limite des cantons suisses d'Uri et du Valais, où le Rhône et la Reuss prennent leur source ; 2,532 m. de hauteur. Elle se termine par 2 pointes en fourche.

FURLANETTO (Bonaventure), maître de chapelle et compositeur de musique, né à Venise en 1738, m. en 1817. Il n'a fait que de la musique sacrée, et surtout des oratorios. On distingue parmi ses œuvres un superbe *Dies iræ*, les *Murs de Jéricho*, *l'Épouse du Cantique des cantiques*, un *O salutaris*, etc. Il unissait dans sa manière la mélodie italienne à l'harmonie allemande.

FURNEAUX, archipel du grand Océan, entre l'Australie et la terre de Van Diémen, dans la partie E. du détroit de Bass ; découvert en 1773 par le capitaine anglais Furneaux. La plus grande de ces îles est l'île Flinders.

FURNES, en flamand *Veurne*, v. de Belgique (Flandre occid.), jadis sur la côte et auj. à 5 kil. de la mer du Nord, et à 7 kil. de la frontière française ; 5,000 hab. Des canaux l'unissent à Nieuport, à Bergues et à Dunkerque. Ville malsaine ; terrains marécageux. Édifices intéressants : hôtel de ville, églises Sainte-Walburge et Saint-Nicolas. Procession curieuse dans laquelle les principales scènes de la vie de J.-C. sont représentées par des personnages revêtus des costumes traditionnels. Comm. de beurre, houblon, chevaux et bestiaux. — Ruinée par les Vandales et les Normands, Furnes fut rétablie, vers 870, par Beaudouin Bras-de-Fer, et prise par les Français en 1297, après une victoire de Robert d'Artois sur Guy de Dampierre, comte de Flandre, puis en 1488, 1646, 1658, 1667, 1675, 1693 et 1744 ; les Espagnols l'avaient reprise en 1583, les Autrichiens en 1678 ; des traités la rendirent aux premiers, 1697, aux seconds, 1713, 1748. Enfin, reconquise par les Français en 1792, 93, et 94, elle fut, jusqu'en 1814, comprise dans le dép. de la Lys.

FURRUKHABAB. V. Ferekhabad.

FURST, prince en allemand ; Furstenberg, montagne du prince.

FURST (Walter), un des fondateurs de la liberté helvétique, naquit à Altorf (Uri), et mourut vers 1317.

FÜRSTENBERG, principauté médiatisée d'Allemagne, dans la Souabe méridionale, et dont les différentes parties se trouvent, depuis 1806, sous la souveraineté du Wurtemberg, de Bade et de la Prusse (Hohenzollern). Elle comprend les comtés de Heiligenberg, Stühlingen et Baar, et les seigneuries de Jungnau, Trochtelfingen, Hausen et Mœsskirch. Superf., 190,000 hect. ; 97,000 hab. — La famille de Fürstenberg descend des comtes d'Urach, qui, au milieu du XIIIe siècle, construisirent le château et la ville de Fürstenberg et en prirent le nom. Les différents rameaux, qui s'étaient formés au moyen âge, se réunirent dans la personne de Frédéric III, m. en 1559. Ses fils fondèrent les lignes de Kingingerthal et de Heiligenberg. La 1re se subdivisa en rameaux de Mœsskirch et de Stühlingen, dont l'un s'éteignit en 1744. La 2e, créée princière en 1664, s'éteignit en 1716. Le titre de prince échut alors à la ligne de Kingingerthal, qui, plus tard, réunit toutes les possessions des Fürstenberg. Cette maison a fourni un grand nombre d'hommes éminents à l'État et à l'Église. Égon, né en 1588, m. en 1635, commanda sous Tilly à la bataille de Leipzig, et devint lieutenant du cercle de Souabe. — François-Égon, prince-évêque de Strasbourg, né en 1626, m. en 1682, fut ministre de l'électeur de Cologne, évêque de Metz en 1658, de Strasbourg en 1663, et se dévoua aux intérêts de la France. — Guillaume-Égon, frère du précédent, né en 1629, lui succéda dans l'évêché de Metz en 1663, dans celui de Strasbourg en 1682, fut, comme lui, ministre de l'électeur de Cologne, servit également les intérêts de la France, fut arrêté par ordre de l'Empereur, transporté à Bonn, ensuite à Wiener-Neustadt, échappa à la peine capitale, grâce à l'intervention de la France, fut réintégré dans sa dignité au traité de Nimègue, fut écarté de la succession de l'électeur de Cologne en 1688, mais reçut du pape le chapeau de cardinal, et mourut en 1704. — 4 lignes de cette famille existent encore auj. : les 3 lignes princières de Fürstenberg (grand-duché de Bade), de Pürglitz, de Kœnigshof (Bohème) et la ligne des landgraves de Weitra (Vienne).
E. S.

FÜRSTENBERG (Ferdinand de), d'une anc. famille de Westphalie, né en 1626 à Bilstein, m. en 1683, camérier du pape Alexandre VII, ensuite évêque de Paderborn et de Munster, enfin vicaire apostolique pour les pays du Nord, protégea les lettres et les arts, et leur consacra sa fortune. Heinsius, le P. Larue, Commire, reçurent ses bienfaits.

Il a laissé : *Monumenta Paderbornensia ex historia romana, francica et saxonica eruta*, Paderb., 1669, et Amsterdam, 1672 ; *Poemata*, Paris, 1684, qui se trouvent aussi dans les *Poemata septem illustrium virorum*, Rome, 1656.
E. S.

FÜRSTENBERG (Fréd.-Guill.-Franç.), homme d'État, né en 1729, m. en 1810. Après la paix de Hubertsbourg, l'électeur de Cologne, prince-évêque de Munster, le nomma ministre, et le chargea de l'administration de la principauté de Munster. Il rendit le bien-être à ce pays épuisé par la guerre, et devint tellement populaire, que les états de Munster, lorsqu'en 1788 il s'agit de donner un coadjuteur à l'évêque, demandèrent cette faveur pour Fürstenberg. Mais l'influence de l'Autriche fit élever l'archiduc Maximilien à ce poste. Fürstenberg se voua dès lors à ses devoirs de vicaire général, et fonda l'université catholique de Munster.
E. S.

FÜRSTENBERG, brg du duché de Brunswick (Allemagne), cercle de Holzminden, sur le Weser ; 625 hab. Porcelaines.

FÜRSTENBERG, v. du gr.-duché de Mecklembourg-Strelitz (Allemagne), sur la Havel ; 2,100 hab. Draps.

FÜRSTENBERG, brg du roy. de Prusse (Westphalie), cercle de Büren ; 1,609 hab. Verrerie.

FÜRSTENBERG-AN-DER-ODER, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), cercle N. de Güben ; 3,000 hab.

FÜRSTENBUND. V. Confédération des princes.

FÜRSTENFELD, v. de l'Autriche-Hongrie (Styrie), confl. de la Feistritz et de la Lafnitz ; 3,580 hab. Culture et fabr. impériale de tabac.

FÜRSTENWALDE, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur la Sprée ; 9,700 hab. Draps, lainages, toiles, bonneterie. Belle église.

FURT, terminaison germanique, indiquant une position à l'endroit guéable d'une rivière : Frankfurt (Francfort), passage des Francs.

FURT, brg de l'Autriche-Hongrie (basse Autriche), près du Danube ; 450 hab. Argile à potier estimée ; houille. Sur une montagne qui le domine est la célèbre abbaye bénédictine de

Gottwing (*Gottwiacum monast.*), fondée en 1072; précieuses collections d'antiques, d'arts, de sciences, bibliothèque, riche surtout en mss et éditions du XVe siècle.

FURTH, v. de Bavière (Franconie moyenne), au confl. de la Rednitz et de la Pegnitz, à 5 kil. O.-N.-O. de Nuremberg; 27,400 hab. Tribunal du cercle de Rezat. Écoles supérieure et industrielle; 4 écoles juives, avec 2 imprimeries hébraïques. Manuf. de tabacs, horlogerie en bois, orfèvrerie, bijouterie, ouvrages en laque, bois, os et corne, bimbeloterie, etc. Exportation active de ces articles. Foire de 11 jours à la Saint-Michel. — Cette ville appartenait autrefois au burgraviat de Nuremberg, avec lequel elle avait été donnée à la Bavière par le traité de Presbourg, 1805.

FURY-AND-HECLA, détroit de l'Amérique du Nord, entre l'île Cockburn et la presqu'île Melville, par 69° et 70° 12' lat. N. Découvert en 1822 par Parry, qui lui donna le nom de ses deux navires.

FUSARO, anc. *Acherusia palus*, petit lac dans un site très pittoresque, à 19 kil. S.-O. de Naples.

FUSELI. *V.* FUESSLI.

FUSILIERS, soldats qui formaient autrefois les compagnies du centre dans les régiments de ligne français. Il y eut des régiments de fusiliers dans l'anc. garde impériale. Il existe encore des compagnies de fusiliers de discipline en Algérie.

FUSI-YAMA, volcan du Japon, sur la côte S.-E. de l'île de Niphon, à 93 kil. de Yédo, et au N. de la presqu'île de Simoda; 3,745 m. de hauteur; son sommet est couvert de neiges éternelles. Il est entouré de pics moins élevés, dont plusieurs sont en ébullition. Les Japonais le regardent comme une montagne sainte, et il est sous la juridiction d'un collège de prêtres : près du temple s'ouvre un cratère, qui a 4 kil. de tour, et 600 m. de profondeur. Les éruptions du Fusi-Yama sont rares, mais terribles : celle de 1707 couvrit Tokio d'une pluie de cendres; après celle de décembre 1854, un violent tremblement de terre détruisit la ville de Simoda, et précipita des vagues immenses dans le port de Tokio. C. P.

FÜSSEN, v. du cercle de Souabe (Bavière), à 92 kil. S. d'Augsbourg, sur le Lech; 2,400 hab. Un traité y fut conclu, le 18 avril 1745, entre la Bavière et l'Autriche. Par ce traité, l'électeur Maximilien-Joseph, fils de l'empereur Charles VII, renonçait à toute prétention à la couronne impériale et à la succession autrichienne.

FUST (JEAN), riche orfèvre de Mayence, fut un des trois inventeurs de l'imprimerie; il est probable qu'il aida Gutenberg plutôt de son argent que de ses lumières. Il y eut société entre eux dès 1450. Fust donna sa fille en mariage à Schœffer, son 2e associé, et, lorsque Gutenberg se retira de l'entreprise, ils exploitèrent tous les deux l'établissement. Alors fut publié le *Psalmorum codex*, 1457, le premier livre imprimé avec date. Vers 1466, Fust vint à Paris, et l'opinion générale est qu'il y mourut de la peste. C—s.

FUSTIBALE ou **FUNDIBALE**, *fustibalis* ou *fundibalis*, bâton de 4 pieds de long (1^m,85) muni par le milieu d'une fronde en cuir. On manœuvrait cette fronde à deux mains, et elle servait à lancer de fortes pierres à de grandes distances. Elle fut en usage dans les armées du Bas-Empire. C. D—y.

FUSTIGATION. *V.* BASTONNADE.

FUX (JEAN-JOSEPH), compositeur de musique, né en Styrie en 1660, fut maître de chapelle de la cour de Vienne pendant 40 ans. Il a laissé de la musique d'église, des opéras, quelques œuvres instrumentales, et un *Gradus ad Parnassum*, Vienne, 1725, in-fol., traité classique du contrepoint et de la fugue.

FUXUM, nom latin de FOIX.

FUZELIER (LOUIS), littérateur, né à Paris vers 1672, m. en 1752, rédigea le *Mercure de France* depuis 1744, et composa un grand nombre de pièces médiocres pour l'Opéra, le Théâtre-Italien, l'Opéra-Comique et le théâtre de la Foire. Une seule eut un grand succès : *Momus fabuliste;* c'est une critique assez fine des fables de Lamotte.

FYEN, nom danois de FIONIE.

FYROUZ. *V.* FIROUZ.

G

GABAA, v. lévitique de Palestine, dans la tribu de Benjamin, à 8 kil. N. de Jérusalem. Patrie de Saül. Détruite, lors de la guerre des Benjamites, par les 12 tribus, pour venger le déshonneur du lévite d'Éphraïm. Près de là, David défit les Philistins. Auj. *Gib.*

GABALES, *Gabali*, peuple de la Gaule (Aquitaine Ire), au N.-O. des Volces Arécomiques, et au S.-E. des Arvernes. Ils habitaient le pays nommé plus tard, par corruption, *Gévaudan*, et avaient pour v. princip. *Anderitum* (Antérieux ou Javols).

GABALITANUS PAGUS, nom latin du GÉVAUDAN.

GABAON, v. de Palestine, dans la tribu de Benjamin. Josué fit alliance avec elle. Pendant un combat qu'il y livra contre 5 rois chananéens, il arrêta le soleil pour avoir le temps d'achever la victoire.

GABARDAN ou **GAVARDAN**, *Gavarritanus pagus*, anc. pays et vicomté de France (Condomois), dans le gvt de Guyenne et Gascogne, au N. de l'Eauzan, à l'E. du Marsan, au S. du Bazadais, et à l'O. du Condomois propre, tirait son nom de *Gabarret*, son ch.-l.; il est auj. partagé entre les dép. des Landes et de Lot-et-Garonne.

GABARRET, ch.-l. de canton (Landes), arr. de Mont-de Marsan; 905 hab., 1,260 avec la commune. Commerce de porcs, grains; draperies, toiles. Anc. cap. du Gabardan. Maison de Jeanne d'Albret et de Henri IV.

GABARUS OLORONENSIS, nom latin du GAVE D'OLORON.

GABARUS PALENSIS, nom latin du GAVE DE PAU.

GABEL, **GABLON** ou **JABLONA**, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur le Polzen; 3,233 hab. — Filatures et fabriques de coton; imprimeries et teintureries d'étoffes.

GABELLE, de l'allemand *gabe*, don, tribut, nom donné, dans l'origine, à toute espèce d'impôt indirect; il y avait des gabelles de vin, de drap, etc. Plus tard, il fut appliqué spécialement à l'impôt sur le sel. Cet impôt, qu'on trouve mentionné dans une ordonnance de Louis IX, en 1246, ne fut donc pas créé, comme on l'a dit, soit par Philippe le Bel en 1286, soit par Philippe le Long en 1318. Une ordonnance de Philippe VI de Valois, le 29 mars 1340, établit, au profit du fisc, le monopole du sel dans tout le royaume : 6 *gabeliers* étaient chargés de créer des greniers à sel, d'assigner à chaque famille la quantité de sel qu'elle devait tirer de ces greniers, ce qu'on appela *sel de devoir*, moyennant un prix fixé et sans droit d'en revendre une partie quelconque, ni de l'employer à des salaisons, sous peine de punition sévère; enfin de prononcer sans appel sur tous les procès en cette matière. Les états de la langue d'oil, puis ceux de la langue d'oc, en 1355, protestèrent contre l'établissement, même temporaire, de la gabelle; Arras se souleva en 1356, et les seigneurs de Normandie firent résistance à la levée de l'impôt du sel sur leurs terres. Charles V établit la gabelle à perpétuité, et cette taxe, vexatoire par sa nature même, par son inégale répartition et par le mode de sa perception, s'accrut sous les règnes suivants. Sous François Ier, les provinces de l'intérieur payaient le sel à raison de 25 livres par muid; celles qui étaient situées le long de l'Océan, et où l'on exploitait les marais salants, payaient le quart et demi de la valeur de cette denrée. Il y eut des révoltes à La Rochelle et dans plusieurs villes de la Guyenne, 1442-43. Une insurrection de Bordeaux, sous Henri II, fut noyée dans le sang, 1548. Néanmoins, plusieurs provinces, moyennant une somme de 1,750,000 liv., obtinrent l'exemption à perpétuité de la gabelle; on les nomma *provinces rédimées*. C'étaient: le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois, la Gascogne, le Périgord, la Marche, le Limousin, la Guyenne, les comtés de Foix, de Bigorre et de Comminges. Pour les autres provinces, Henri II adjugea à des *traitants* ou fermiers particuliers la perception de la gabelle. En 1582, on commença de concéder la ferme générale des gabelles. Comme les profits en étaient énormes, Sully voulut que l'adjudication de la gabelle se fît publiquement, et diminua d'un quart le droit sur les sels. L'élévation nouvelle du tarif sous Louis XIII amena les révoltes des *croquants* en Guyenne, et des *va-nu-pieds* en Normandie. Sous Louis XIV, cette administration fiscale fut réorganisée : par édits de 1661, 1668 et 1680, la contrebande du sel fut classée au rang des crimes; on érigea des tribunaux d'exception; les offices

de juges, régisseurs et employés de tout grade furent vendus. Avant 1789, on distinguait : 1º les *pays rédimés*, où la valeur du sel variait depuis 6 jusqu'à 10 ou 12 liv. le quintal; 2º les *provinces franches* (Artois, Boulonais, Calaisis, Cambrésis, Flandre, Hainaut, principautés de Sedan, de Raucourt, d'Arles, îles d'Oleron et de Ré, partie de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou, Béarn, basse Navarre, pays de Soule et de Labourd), où le prix du quintal variait depuis 40 sous jusqu'à 8 ou 9 liv. ; 3º les *pays de grande gabelle ou du grand parti* (Ile-de-France, Picardie, Champagne, Orléanais, Perche, la plus grande partie de la Normandie, Maine, Anjou, Touraine, Berry, Bourbonnais, Bourgogne), qui devaient payer annuellement 760,000 quintaux de sel, au prix de 62 fr. le quintal, et où la distribution moyenne de la denrée était de 9 liv. pesant par tête; 4º les *pays de petite gabelle* (Mâconnais, Lyonnais, Forez, Beaujolais, Bugey, Bresse, pays de Dombes, Dauphiné, Languedoc, Provence, Roussillon, Rouergue, Gévaudan et partie de l'Auvergne), dont la consommation obligée était de 640,000 quintaux au moins, au prix de 33 liv. 10 sous par quintal, et où la distribution moyenne était de 11 liv. 3/4 pesant par tête; 5º les *pays de quart-bouillon* (une grande portion de la basse Normandie), approvisionnés par des sauneries particulières où l'on faisait *bouillir* un sable imprégné d'eaux salines, et qui versaient le *quart* de cette fabrication dans les greniers du roi; la consommation y était d'environ 115,000 quintaux, la distribution de 25 liv. pesant par tête, au prix de 16 livres le quintal; 6º les *pays de salines* qui s'approvisionnaient aux salines de la Franche-Comté, de la Lorraine et des Trois-Évêchés, et qui comprenaient, outre ces 3 provinces : le Rethelois, le duché de Bar, une partie du Clermontois et de l'Alsace; la consommation y était arbitrée à 14 liv. pesant par tête, le prix du quintal à 21 liv. 10 sous, et la vente annuelle à 275,000 quintaux; 7º les *pays de franc-salé*. (*V.* FRANC-SALÉ.) Quand l'Assemblée constituante supprima la gabelle, loi du 10 mai 1790, il y avait 224 greniers à sel, formant 17 directions générales. Les fermiers percevaient environ 38 millions, dont 7 au plus revenaient à l'État. L'impôt sur le sel fait auj. partie des contributions indirectes, dont la perception fut organisée par Napoléon I^er en 1806. Ce fut alors, comme encore aujourd'hui, un impôt de consommation réelle. Dans l'anc. monarchie, c'était un impôt arbitraire, parce que l'on taxait la population à tant par tête, qu'elle devait prendre tous les 3 mois, et toujours à un taux supérieur aux besoins des contribuables; aussi nul impôt n'était plus vexatoire ni plus odieux que la gabelle. B.

GABÉLUS, parent de Tobie, vivait à Ragès en Médie, pendant la captivité. Ce fut à lui que Tobie le fils, conduit par l'ange Raphaël, alla réclamer 10 talents que lui avait confiés son père.

GABELLUS, riv. de l'anc. Italie; auj. *Secchia*.

GABÈS, v. d'Afrique. (*V.* CABÈS.)

GABIA-LA-GRANDE, v. d'Espagne (prov. de Grenade), près du Jenil, à 9 kil. S.-O. de Grenade; 3,000 hab.

GABIAN, vge (Hérault), arr. de Béziers, sur la Tongue; 1,340 hab. Sources d'eau minérale froide et d'huile de pétrole. Aux environs, on trouve de la houille, du vitriol et des bélemnites fossiles.

GABIENNE (TOGE ou CEINTURE A LA). *V.* CEINTURE.

GABIES, *Gabii*, v. de l'Italie ancienne (Latium), colonie d'Albe, à 12 milles au N.-E. de Rome, chez les Volsques, près du lac Gabinus (lac de *Castiglione*). Assiégée par Tarquin le Superbe, elle lui fut livrée par l'artifice de son fils Sextus, qui feignit une querelle avec lui, passa chez les Gabiens, gagna leur confiance, et les livra aux Romains. Gabies n'existait déjà plus au temps d'Auguste. On y voit quelques restes d'un temple de Junon. Le lac de Castiglione est auj. desséché.

GABINIUS (QUINTUS), tribun du peuple l'an 613 de Rome, 140 av. J.-C., fit passer une loi qui portait que l'élection des magistrats se ferait par scrutin secret. O.

GABINIUS (AULUS), tribun du peuple l'an 686 de Rome, 67 av. J.-C., proposa et fit voter une loi qui conférait à Pompée des pouvoirs extraordinaires pour combattre les pirates. Consul en 58, il fit, de concert avec Clodius, exiler Cicéron. Gouverneur de Syrie en 57, il se signala par ses exactions, défit Aristobule, roi des Juifs, non loin de Jérusalem, éleva à sa place Hyrcan, et, quoique rappelé par le sénat, alla rétablir Ptolémée Aulétès sur le trône d'Égypte, en 55. De retour à Rome, il fut accusé de lèse-majesté et de concussion; Cicéron qui, sur les instances de Pompée, avait consenti à le défendre, ne put le faire absoudre sur le second chef d'accusation. Gabinius périt à Salone, en 46, dans une expédition contre les Illyriens. O.

GABINUS LACUS. *V.* GABIES.

GABLONZ, *Gablunka*, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la Neisse; 4,000 hab. Industrie très importante de draps, perles et pierres fausses; verroteries.

GABON, estuaire de l'Afrique occid., affluant au golfe de Guinée; de nombreux petits cours d'eau l'alimentent. A l'embouchure, la France a formé un comptoir, fortifié en 1842. Notre domination a été étendue jusqu'au cap Lopez et jusqu'à la riv. Bembo par les traités de 1862 et de 1868. Missions française et américaine; principal établissement : Libreville ou Baraka, au N. de l'estuaire. Trafic, avec les indigènes, d'ivoire, de bois d'ébène et de sandal.

V. Escande, *Notre Établissement du Gabon en 1874*, dans la *Revue marit. et colon.* de mars 1875.

GABOTTO (SÉBASTIEN). *V.* CABOT.

GABRIAS ou **BABRIAS.** *V.* BABRIUS.

GABRIEL, c.-à-d. *Force de Dieu*, archange qui fut envoyé à Daniel, pour lui expliquer ses visions; à Zacharie, pour lui annoncer la naissance de St Jean-Baptiste; à la Vierge Marie, pour l'avertir qu'elle serait la mère du Sauveur. Les mahométans croient qu'il a apporté le Coran à Mahomet, et qu'il a emmené son prophète au ciel, monté sur le cheval Borak. — Une congrégation de Saint-Gabriel fut formée par des laïques à Bologne, en 1644, pour instruire les enfants et les ignorants dans la religion chrétienne. L—H.

GABRIEL SIONITE, orientaliste, né à Edden, dans le Liban (Syrie), vers 1577, m. en 1648, vint, à l'âge de 7 ans, à Rome, fit ses études dans le collège des maronites, fut reçu docteur en théologie, et ordonné prêtre. En 1614, il fut emmené en France par Savary de Brèves, pour lequel il avait fait plusieurs traductions de l'arabe. Louis XIII lui accorda une pension, et le nomma professeur de langue arabe au Collège de France. Après avoir fait échouer, par la lenteur de son travail, le projet qu'avait formé Savary de Brèves de donner une Bible polyglotte, Gabriel promit à Michel Le Jay, qui entreprenait un travail du même genre, de publier dans sa polyglotte les textes syriaque et hébreu : mais sa paresse et ses prétentions ayant encore compromis l'entreprise, il fut mis à Vincennes par ordre de Richelieu, et n'en sortit qu'en donnant les deux textes.

On a encore de lui : *Liber psalmorum Davidis, ex arabico idiomate in latinum translatus*, Rome, 1614; *Grammatica arabica Maronitarum*, Paris, 1616, in-4º; *Geographia Nubiensis*, Paris, 1619, in-4º, traduction de la géographie arabe d'Edrisi; *Liber psalmorum, ex idiomate syrio in latinum translatus*, Paris, 1625, in-4º, etc. C. P.

GABRIEL (JACQUES), architecte, m. en 1686, bâtit le château de Choisy, et commença le Pont-Royal, achevé par Romain Giordano.

GABRIEL (JACQUES), fils du précédent, né à Paris en 1667, m. en 1742, élève de Mansard, son parent, fit partie de l'Académie d'architecture, 1699, et fut inspecteur général des bâtiments royaux, des manufactures royales, premier ingénieur des ponts et chaussées du royaume, et chevalier de Saint-Michel. Il donna le dessin des places de Nantes, de Bordeaux, de la cour du Palais et de la tour de l'Horloge de Rennes, de la salle et de la chapelle des états de Dijon, et conçut le projet d'un grand égout collecteur pour les quartiers de Paris, situés sur la rive dr. de la Seine.

GABRIEL (JACQUES-ANGE), fils du précédent, né en 1710 à Paris, m. en 1782, succéda à son père dans ses différentes fonctions, et entra à l'Académie d'architecture, 1728. Il donna le plan de la place Louis XV, auj. de la Concorde, à Paris, et construisit les deux palais à colonnades qui la bordent au N., l'École militaire de Paris, le 2e étage de la cour du Louvre adossé à la colonnade, la salle de spectacle du château de Versailles, et le château de Compiègne. Il restaura la cathédrale d'Orléans. Les compositions de Gabriel se distinguent par une bonne entente des masses; mais son goût manque quelquefois de pureté. Ses colonnades de la place Louis XV sont bien inférieures à la colonnade du Louvre.

GABRIEL (GABRIEL **LURIEU**, DIT), auteur dramatique, né à Paris vers 1795, m. en 1869, a travaillé souvent en collaboration avec d'autres auteurs. Ses principaux vaudevilles, presque tous oubliés auj., sont : *Monsieur Pique-assiette*, 1824; *la Caricature*, 1831; *le Ramoneur* et *le Triolet bleu*, 1834; *l'Homme heureux*, 1840; *Fanfan le bâtonniste*, 1845; *le Lait d'ânesse*, 1846; *le Moulin à paroles*, 1847; *Quatorze de dames*, 1854; *le Roman chez la portière*, 1855. Parmi ses drames, on cite : *la Belle Écaillère*, 1837; *le Fils d'une grande dame*, 1847; *les Barrières de Paris*, 1852.

GABRIELI (ANDREA), compositeur de musique, né à Venise vers 1520, m. en 1586, fut organiste de l'église Saint-Marc. JEAN, son neveu, m. en 1612, est un des plus grands musiciens de l'école vénitienne; ses motets, ses symphonies, ses pièces d'orgue, sont du plus haut mérite.

GABRIELLE D'ESTRÉES. *V.* ESTRÉES.

GABRIELLE DE VERGY. *V.* COUCY (RAOUL DE).

GABRIELLI, nom d'une famille illustre d'Italie, originaire de Gubbio (marche d'Ancône), et dont une branche vint

s'établir en Toscane au XIVe siècle. Elle a fourni plusieurs podestats à Florence, et soutenu le parti gibelin.

GABRIELLI (JULES), cardinal et homme d'État, né à Rome en 1748, m. en 1822. Évêque de Sinigaglia, cardinal en 1801, il fut nommé secrétaire d'État par Pie VII, le 27 mars 1808. Ses protestations énergiques contre l'occupation de Rome par les Français irritèrent Napoléon qui le fit arrêter, 17 juin, et interner d'abord à Sinigaglia, puis à Saumur. Il revint à Rome avec Pie VII.

GABRIELLI (CATHERINE), célèbre cantatrice, née à Rome en 1730, m. en 1796, fille d'un cuisinier, et élève de Porpora, eut de grands succès en Italie, en Autriche et en Russie. Elle inspira une passion des plus vives à Don Philippe, duc de Parme.

GACE, ch.-l. de cant. (Orne), arr. d'Argentan, sur la Touques; 1,655 hab. Comm. de bestiaux, de chevaux, et de fils de lin. Le château où naquit le maréchal de Matignon sert d'hôtel de ville.

GACÉ (CHARLES-AUGUSTE DE MATIGNON, COMTE DE), né à Paris en 1646, m. en 1729, arrière-petit-fils du maréchal Jacques de Matignon, fit ses premières armes sous le duc de La Feuillade, accompagna, en 1708, le prince Charles-Édouard dans son expédition d'Écosse, et, quoique l'affaire n'eût pas réussi, reçut le gouvernement de l'Aunis, le maréchalat, et prit alors le nom de maréchal de Matignon. B.

GACON (FRANÇOIS), prieur de Baillon (Oise), né à Lyon en 1667, m. en 1725, versificateur satirique, attaqua les écrivains les plus célèbres de son temps; Boileau, J.-B. Rousseau et La Motte furent, entre autres, l'objet de ses plates diatribes.

Ses principaux ouvrages sont : *le Poète sans fard*, recueil de satires et d'épigrammes, Paris, 1696, 1701; l'*Anti-Rousseau*, Paris, 1712, in-12; l'*Homère vengé*, Paris, 1715, in-12; les *Odes d'Anacreon* en vers français, Paris, 1712, 2 vol. in-12, etc. C. N.

GACS, v. de Hongrie (Neograd), sur le Tugar; 1,200 hab. slaves catholiques. Fabr. de draps et de crayons. Château des comtes de Forgacs.

GAD, une des 12 tribus des Hébreux, dans la Pérée, entre la demi-tribu orientale de Manassé au N. et à l'E., le pays des Ammonites au S.-E., les tribus de Ruben au S., d'Éphraïm, de Manassé occid. et d'Issachar à l'O., tirait son nom du 7e fils de Jacob; v. princ. : Ramoth-Galaad, Maspha, Rabbath-Ammon et Jabès-Galaad. Le Jourdain coulait à l'O.

GADAMÈS ou **GHADAMÈS**, anc. *Cydamus*, v. du gouvernement turc de Tripoli, à 500 kil. S.-O. de cette ville, ch.-l. de l'oasis de son nom, par 30° 7′ lat. N. et 6° 53′ long. E. Comm. important avec Tombouctou, Sokoto et Kouka. L'oasis est entièrement ceinte d'une muraille.

GADARA ou **GAZER**, anc. v. de Palestine, dans la demi-tribu orientale de Manassé, cap. de la Pérée, dans la Décapole. Auj. *Kédar*.

GADDADA, riv. de l'Hindoustan (Boutan), affl. du Brahmapoutra, près de Rangamotty; cours de 270 kil. Il porte, à sa partie supérieure, le nom de *Tchin-tchéou*.

GADDI (TADDEO), peintre et architecte, né à Florence en 1300, m. en 1352, eut pour premier maître son père, qui était habile dans la mosaïque, et se perfectionna sous Giotto. Il sut donner de l'expression à ses figures. Il a achevé la tour du dôme de Florence, et donné les dessins du *Ponte Vecchio* de cette ville. M. V—I.

GADEBUSCH, *Dei Lucus*, v. du grd.-duché de Mecklembourg-Schwerin, à 20 kil. O.-N.-O. de Schwerin; 2,499 hab. Les Suédois battirent, aux environs, les Danois et les Saxons, en 1712.

GADEBUSCH (FRÉDÉRIC-CONRAD), écrivain allemand, né en 1719 dans l'île de Rugen, m. en 1788, fit partie de la commission législative établie par Catherine II à Moscou, et devint membre du consistoire luthérien et chef de la justice à Dorpat.

Il a laissé : *Mémoire sur les historiens de la Livonie*, Riga, 1772; *Bibliothèque livonienne*, Riga, 1777, 3 vol.; *Essais sur l'histoire et la jurisprudence de la Livonie*, Riga, 1779-85, 9 liv.; *Annales livoniennes, de 1030 à 1761*, Riga, 1780-83, 8 vol. B.

GADÈS, en punique *Gadir*, anc. v. d'Hispanie (Bétique), célèbre par ses courtisanes, ses danseuses, et son commerce avec Carthage. Hercule y avait un temple fameux et un tombeau. Patrie de Columelle. C'est auj. *Cadix*. Le détroit de Gadès est aujourd'hui le détroit de *Gibraltar*.

GADIAGA. *V.* GALAM.

GADIAGA, région de la Sénégambie, sur la rive g. du Sénégal, depuis Bakel jusqu'au-dessus du confluent de la Falémé, entre le Damga à l'O., le Bondou au S., et le Khasso à l'E.; 15 à 20,000 hab., nègres Soninké. En 1844, le Gadiaga s'est séparé en 2 États : le *Guoy*, au-dessous de la Falémé, v. princ. : Tuabo; et, au-dessus de la Falémé, le *Kamera*, v. princ. : Makhana, transférée en 1857 à Arondon, au confluent de la Falémé, sous la protection française depuis le massacre de ses habitants, en 1854. Récolte d'indigo, arachides, millet, sésame. C. P.

GADIATSCH, v. de la Russie d'Europe, gvt de Poltava, sur la Psol; 8,425 hab. Commerce de cire, blé, laines. Autref. fortifiée; en 1658, traité d'union fédérale entre l'Ukraine et la Pologne.

GADITANUM FRETUM. *V.* GADÈS.

GADO (CAP DEL). *V.* DELGADO.

GADOR, brg d'Espagne (Andalousie), prov. d'Alméria; 1,950 hab. Riches mines de plomb. La sierra de Gador est une importante chaîne littorale dans la même province.

GAËLS ou **GALLS**. *V.* CELTES et GAULE.

GÆRTNER (CHARLES-CHRISTIAN), littérateur, né en 1712 à Freiberg (Saxe), m. en 1791, professeur de morale et de rhétorique au collège Carolin de Brunswick de 1747 à 1787, est un de ceux qui contribuèrent à réformer le goût en Allemagne. Associé avec Gellert et Ramler, il travailla à Leipzig, sous la direction de Gottsched, à la traduction du *Dictionnaire* de Bayle et de l'*Histoire ancienne* de Rollin. Il publia, avec Cramer, Schlegel, Schmid, Klopstock, les *Nouveaux Matériaux pour les jouissances de la raison et de l'esprit*, ouvrage qui eut un grand succès, et que l'on connaît sous le titre de *Bremische Beitræge*, parce qu'il paraissait à Brême. B.

GÆRTNER (JOSEPH), botaniste et physicien, né à Calw (Wurtemberg) en 1732, m. en 1791, renonça à l'état ecclésiastique, puis à la jurisprudence, pour les sciences naturelles, étudia à Tubingue, ensuite à Gœttingue sous Haller, voyagea en Italie, en France, en Angleterre, en Hollande, fut professeur d'anatomie à Tubingue, de botanique à Saint-Pétersbourg, 1768-1770, et revint se fixer à Calw. Comme physicien, il construisit un télescope, un microscope solaire, et plusieurs autres instruments d'optique et d'astronomie. Comme botaniste, il a laissé : *de Fructibus et Seminibus plantarum*, 2 vol. in-4°, Stuttgard et Tubingue, 1789-1791, avec un supplément publié par son fils; c'est un ouvrage classique.

On a encore de lui un *Mémoire sur les Mollusques*, dans les *Philosophical Transactions* de la Société royale de Londres, et un autre *sur les Zoophytes*, dans les *Spicilegia zoologica* de Pallas.

GAÈTAN, *Gaetani*, nom de deux familles illustres d'Italie. L'une donna, pendant plusieurs siècles, des chefs à la république de Pise et au parti gibelin : le pape Gélase II en descendait; l'autre, de Rome, fournit à l'Église plusieurs personnages illustres, entre autres le pape Boniface VIII : elle changea en forteresse le tombeau de Cæcilia Metella sur la voie Appienne, acquit les comtés de Fondi et de Caserta, et donna naissance aux ducs de Trajetto, de Laurenzano et de Sermoneta. M. V—I.

GAÈTAN (SAINT), né à Vicence en 1480, m. en 1547. D'abord jurisconsulte, il vint à Rome sous le pontificat de Jules II, qui lui donna la charge de protonotaire; il entra alors dans les ordres, et fonda, en 1524, pour la réforme du clergé, l'ordre des *clercs réguliers*, qui prit le nom de *théatins*, de Pierre Caraffa (depuis Paul IV), archevêque de Chieti (en lat. *Theate*), qui en fut le premier supérieur. (*V.* THÉATINS.) Gaètan gouverna cet ordre après Caraffa. Il fut béatifié en 1629, et canonisé par Clément X en 1674. Fête, le 7 août.

GAÈTAN (LE CARDINAL). *V.* CAJÉTAN.

GAÈTE, en ital. *Gaeta*, v. très forte du roy. d'Italie (prov. de Caserta), vaste port sur le golfe de son nom dans la Méditerranée; 18,385 hab. avec le faub. d'Anatola. Archevêché; belle cathédrale, avec le tombeau du connétable de Bourbon et de curieux fonds baptismaux. Parmi les antiquités, on remarque : le tombeau de Lucius Munatius Plancus, dit *Tour de Roland*; les restes d'un amphithéâtre, d'un temple de Neptune, des villas d'Adrien et de Scaurus; la tour Latratina, et une colonne à 12 faces sur lesquelles sont gravés les noms des 12 vents. — Appelée jadis *Caieta*, cette ville du pays des Aurunces (Latium), dont les anciens parlent souvent comme d'un port « très fréquenté et plein de navires », mais dont ils n'indiquent pas l'origine, tirait son nom, soit, d'après une tradition que Virgile a suivie, de celui de la nourrice d'Énée, qui mourut sur ce rivage, soit, d'après Strabon (v. 3), de *caietas* ou *caiatas*, *creux*, nom donné par les Grecs au golfe sur lequel elle est située. Possession romaine et municipe depuis 340 av. J.-C., réparée sous Antonin le Pieux, elle tomba, avec le reste de l'Italie, au pouvoir des Ostrogoths à la fin du Ve siècle, des Grecs au milieu du VIe, et, quand les Lombards eurent enlevé presque aussitôt à ces derniers la plus grande partie de la Péninsule, elle resta soumise à l'empire byzantin, mais ne tarda pas, sous ses gouverneurs ou ducs, à devenir de fait une république indépendante, qui se trouva enclavée, sans lui appartenir, dans l'empire de Charlemagne, et que les Sarrasins attaquèrent en vain en 846. Prise par les Normands du duché de Pouille au commencement du XIIe siècle, elle suivit dès lors les destinées du royaume de Naples. Surprise en 1435 par Alphonse V d'Aragon, elle fut défendue en 1503 par une armée française contre Gonzalve de Cordoue, occupée par les Espagnols de Don Carlos (*V.* CHARLES III) et du comte de

Montemar en 1734, par les Français en janvier 1799, et par Joseph Bonaparte en 1806. Gaëte a été quelque temps l'asile de Pie IX, forcé de quitter Rome, 25 novembre 1848. Elle fut le dernier refuge du roi de Naples François II, qui, chassé de son royaume en 1861, y soutint un siège de plusieurs mois contre le général Cialdini, nommé alors duc de Gaëte. — Patrie du pape Gélase II et du cardinal Thomas Cajetano. R.

GAËTE (Duc de). *V.* Gaudin.

GAFFARELLI. *V.* Caffarelli.

GAFFORIO (Franchino), musicien, né à Lodi en 1451, m. en 1520, fut maître de chapelle de la cathédrale de Milan. Gafforio a laissé des écrits didactiques, qui eurent du mérite dans leur temps.

On a de lui : *Theoricum Opus harmonicæ disciplinæ*, Naples, 1480, in-fol. ; *Practica musicæ*, Milan, 1496 ; *de Harmonia musicorum instrumentorum opus*, Milan, 1518 ; *Trattato della musica*, Venise, 1531, in-fol. M. V—i.

GAFSA, v. de la Tunisie. (*V.* Cafsa.)

GAGE (Thomas), voyageur, né en Irlande, d'une famille catholique, vers la fin du xvie siècle, m. en 1655, fut envoyé en Espagne pour faire ses études chez les jésuites, entra dans l'ordre des dominicains, et se rendit en 1625 au Mexique, où il demeura 12 ans, prêchant les Indiens dont il apprit la langue, et s'occupant aussi de sa fortune. Il revint en Angleterre, abjura le catholicisme, se prononça dans la guerre civile pour le parti du parlement, et reçut en récompense le rectorat de Deal. Il publia le récit de ses voyages, et poussa ses compatriotes à s'emparer des colonies espagnoles : il s'embarqua sur la flotte qui conquit la Jamaïque, 1655, et y mourut. Son livre, intitulé : *Nouvelle Description des Indes occidentales*, Londres, 1648, fut très goûté, parce que les Espagnols avaient toujours caché l'état de leurs colonies américaines. Colbert le fit traduire en français par Beaulieu, en 1676. C. P.

GAGE (Thomas), gouverneur anglais du Massachussetts et commandant en chef des troupes royales dans l'Amérique du Nord, m. en 1787, maltraita les colons insurgés, proclama la loi martiale dans Boston après la bataille de Lexington, et fut contraint de s'embarquer pour l'Angleterre après celle de Bunker's-Hill.

GAGE DE BATAILLE, gant jeté à un adversaire, en signe de provocation au combat judiciaire (*V. ce mot*); ou encore, caution exigée de celui qui demandait ou acceptait cette espèce de duel.

V. Crapelet, *les Cérémonies des gages de bataille, représentées en 11 figures*, Paris, 1830, in-4° et in-fol.

GAGERN (Hans-Christophe-Ernest, baron de), publiciste et homme d'État, né en 1766 à Kleinniederheim, près de Worms, représenta la maison de Nassau au traité de Lunéville en 1801, réussit à la préserver, lors de la dissolution de l'empire germanique, en 1806, lui obtint même une augmentation de territoire, prit part au congrès de Vienne, 1815, en qualité de ministre du roi des Pays-Bas, s'y montra acharné contre la France, et y insista, mais en vain, pour qu'on rendît l'Alsace à l'Allemagne. Mis à la retraite en 1820, il mourut en 1852.

On a de lui, en allemand : *Résultat de l'histoire des mœurs*, Francf., 1808-22, 6 vol. ; *Histoire nationale des Allemands*, Vienne, 1812, in-4°, et Francf., 18[illegible]-26, 2 vol. ; *sur les Émigrations des Allemands*, Francf., 1817, in-[illegible] ; *Ma Participation à la politique*, Stuttgard, 1823-33, 4 vol.

GAGINI (Antoine), le plus grand sculpteur que la Sicile ait produit, né à Palerme en 1480, m. en 1571, aida, dit-on, Michel-Ange dans ses travaux pour le pape Jules II. La cathédrale de Palerme est remplie de statues exécutées par lui.

GAGLIUFFI (Marc-Faustin), poète et improvisateur en latin, né à Raguse en 1764, m. à Novi en 1834. Après avoir étudié le droit, la philosophie et la littérature latine dans sa ville natale, il se rendit à Rome, entra parmi les frères des Écoles pies, professa la rhétorique à Urbin, puis au collège Nazzareno de Rome, et étonna par ses improvisations l'Académie des Arcades. En 1798, lors de la proclamation de la république, il quitta l'habit religieux pour devenir tribun du peuple. A l'arrivée des Austro-Russes, il se réfugia à Gênes, fut professeur d'éloquence, puis de droit civil à l'université de cette ville, se rendit à Paris, où il improvisa avec Gianni sur les victoires du 1er consul, et recueillit aussi les applaudissements de l'Allemagne et de l'Angleterre. Gênes lui a érigé une statue. M. V—i.

GAGNIER (Jean), orientaliste, né à Paris en 1670, m. en 1740, entra chez les génovéfains, mais, peu de temps après, se maria, et passa en Angleterre, où il se fit protestant. Il occupa la chaire d'arabe à Oxford, 1715.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Vie de Mahomet*, traduite d'Aboulféda, en latin, 17[illegible], travail estimé ; le commencement de la *Géographie* d'Aboulféda, traduit en latin, 1726. D.

GAGUIN (Robert), né à Collines en Artois, dans la 1re partie du xve siècle, m. en 1501, [illegible] des Mathurins, puis fut [illegible] de Paris, et lui succéda dans sa chaire en 1463. Son mérite le mit en crédit; élu général de son ordre en 1473, il fut chargé de négociations importantes. Louis XI l'envoya, en 1477, en Allemagne, pour tâcher de mettre obstacle au mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche. Charles VIII le nomma son ambassadeur à Rome, à Florence et en Angleterre. On a dit, mais sans preuve, qu'il fut directeur de la Bibliothèque royale.

On a de lui : *Compendium supra Francorum gesta a Pharamundo usque ad annum 1491*, Paris, 1497, in-4° ; la 2e édition, de 1500, contient une suite jusqu'en 1499 ; *Chroniques et Histoires... de Turpin, traduites en français*, 1527, in-4°, en lettres gothiques, etc. B.

GAHANBARS, génies des Parsis, au nombre de 6, représentant les intervalles pendant lesquels Ormuzd se reposa lors de la création. Six fêtes de même nom leur sont consacrées, et durent chacune 5 jours.

GAHS, nom de 10 izeds de la religion des Parsis ; 5 président aux 5 jours épagomènes qui complètent l'année, et l[es] autres aux 5 parties du jour.

GAIE SCIENCE, nom que les troubadours donna[ient à] leur art.

GAIGNIÈRES (François **Roger** de), né à........ ...., m. en 1715, fut gouverneur des ville et principa[uté de] Joinville, et précepteur des enfants du grand Dauphin, [fils de] Louis XIV. Il est connu par un recueil de dessins de [an]ciens monuments de France, et de portraits, costumes, p[ièces] curieuses imprimées ou manuscrites, etc. ; en tout, plus [de] 4,600 pièces, qu'il légua à la Bibliothèque du roi, où l'on [en] fit 40 portefeuilles. 16 ayant passé, on ignore comment, à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford, le gouvernement en a fait prendre des calques, en 1860-62, pour recompléter notre collection. La Bruyère a peint Gaignières sous le nom de *Démocède* le collectionneur d'estampes. Montfaucon l'a mieux apprécié, en disant que, sans le recueil de Gaignières, il n'aurait pu faire ses *Monuments de la monarchie française*.

GAIL (Jean-Baptiste), laborieux helléniste, né à Paris en 1755, m. en 1829, fut un éditeur infatigable des auteurs grecs. Suppléant de Vauvilliers dans la chaire de littérature grecque au Collège de France en 1791, il devint titulaire en 1792. Il fut membre de l'Institut en 1809, et conservateur des mss grecs et latins à la Bibliothèque impériale. Ses nombreux travaux philologiques, vivement critiqués en France par Paul-Louis Courier, lui valurent pourtant l'estime des savants étrangers. On y remarque : *Théocrite*, grec-latin-français 1792, 2 vol. in-4° ; *Anacréon*, 1793, in-4° ; *Homère*, 1801, 7 vol. ; *Xénophon*, 1797-1815, 10 vol. in-4° ; *Thucydide*, 1807, 6 vol. in-4° et 10 vol. ; *Grammaire grecque*, 1798 ; *le Philologue*, 24 vol., vaste magasin de mémoires et de dissertations philologiques, dans lequel l'auteur reproduisit, de 1817 à 1828, tous ses opuscules publiés à d'autres époques. Outre ses ouvrages imprimés, Gail en a laissé d'autres en manuscrit. J. T.

GAIL (Edme-Sophie **Garre**, Mme), femme du précédent, née à Melun en 1776, m. en 1819, se fit un nom comme musicienne. Elle composa d'abord des romances et des nocturnes, très goûtés dans les salons, puis des opéras-comiques, dont 2 surtout obtinrent beaucoup de succès : *les Deux Jaloux*, en 1 acte, 1813, et *la Sérénade*, en 1 acte, 1814.

GAIL (Jean-François), fils des précédents, né à Paris en 1795, m. en 1845. Il suppléa son père au Collège de France.

On a de lui : *Thèse sur Hérodote*, 1813 ; *Recherches sur la nature du culte de Bacchus en Grèce*, 1821, ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions ; *Dissertation sur le périple de Scylax*, 1825 ; une édition des *Geographi Græci minores*, vol. I à III, 1827-31 ; *Traduction de la grammaire grecque de Matthiæ*, en société avec Longueville, 3 vol. J. T.

GAILDORF, v. de Wurtemberg, cercle du Jaxt sur le Kocher; 1,600 hab. On y remarque les tombeaux des comtes de Limpurg, et le beau château des comtes de Pückler. Exploit. de vitriol et d'alun; préparation de potasse, poix et résine.

GAILLAC, *Galliacum*, s.-préf. (Tarn), sur la rive dr. du Tarn ; 8,125 hab. ; collège, bibliothèque. Beau pont en fil de fer. Cette ville se forma autour d'une abbaye de bénédictins, fondée en 960 par Raymond Ier, comte de Toulouse. Louis XI, étant dauphin, y tint les états du Languedoc. Bons vins rouges et blancs ; comm. de grains et de plantes potagères. Patrie de Dom Vaissette et de Portal. Une statue a été érigée au général d'Hautpoul, né au château de Salette, dans les environs.

GAILLAC-TOULZA, brg (Haute-Garonne), sur le Calers, arr. de Muret ; 1,735 hab. Comm. de grains et de bestiaux.

GAILLAN, petite v. (Gironde), arr. et à 2 kil. N.-N.-O. de Lesparre ; 1,810 hab. Comm. de bestiaux, de cire et de laine. Belle église romane.

GAILLARD (Gabriel-Henri), historien, né à Ostel (Picardie) en 1726, m. en 1806, publia d'abord des ouvrages de littérature élémentaire : *Rhétorique française, à l'usage des demoiselles*, 1745 ; *Poétique française, à l'usage des dames*, 1749 ;

Parallèle entre les quatre Électre, 1750; *Mélanges littéraires*, 1756. Puis il s'attacha à l'histoire, et fit paraître : *Histoire de Marie de Bourgogne*, 1757 et 1784; *Histoire de François Ier*, 7 vol., 1766-1769; *Histoire de Charlemagne*, 5 vol., 1782; *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, son meilleur ouvrage, 11 vol., 1771-1777; *Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne*, 8 vol., 1801; *Observations sur l'Histoire de France de Velly, Villaret et Garnier*, 1806, 4 vol. in-12. Reçu en 1761 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1771 à l'Académie française, il a inséré de nombreux Mémoires dans les recueils de ces sociétés. On a encore de lui : une grande partie du *Dictionnaire historique*, dans l'*Encyclopédie méthodique*; une édition des *Œuvres de Du Belloy*, 1779; une *Vie de Malesherbes*, 1805, dont il fut l'ami intime pendant 40 ans; et des *Mélanges académiques*, 1806, recueil de pièces en prose et en vers, couronnées par l'Académie française. Ses ouvrages historiques ont savants, mais pèchent par la méthode; ils sont hérissés itations et de dissertations qui entravent la marche du ré- n lui reproche d'avoir souvent préféré l'ordre des ma- (histoire militaire, ecclésiastique, civile, littéraire) à chronologique, qui eût montré plus fidèlement la marche ements qui se préparent et s'amènent les uns les autres. e, il recherche sérieusement la vérité, et, en outre, écrit égance et correction. C. P.

ILLEFONTAINE, brg du dép. de la Seine-Infér., de Neufchâtel, sur la Béthune; 1,640 hab. Ruines d'un âteau du XIe siècle, et restes d'une abbaye célèbre.

GAILLON, ch.-l. de cant. (Eure), arr. de Louviers; 3,475 hab. Fontaine pétrifiante. Maison centrale de détention pour 1,500 condamnés, occupant l'emplacement du château que le cardinal Georges d'Amboise fit construire, de 1502 à 1509, par des artistes français, et non par Giovanni Giocondo, comme on l'a dit. Le beau portique de ce château, qui décore auj. la cour de l'École des beaux-arts à Paris, est de Pierre Fain, architecte rouennais. La statue de St Georges au Louvre et la fontaine de la place publique de Mantes proviennent aussi du château de Gaillon. Des constructions premières, il ne reste que le porche d'entrée flanqué de 4 tours, le beffroi de l'horloge, une tour de la chapelle, et les *oubliettes*. La grande galerie est de beaucoup postérieure. Aux environs était une chartreuse fondée par le cardinal de Bourbon, et brûlée en 1764.

GAÏNAS, officier romain, Goth d'origine, fut envoyé par Honorius, empereur d'Occident, au secours d'Arcadius, empereur d'Orient, que les Barbares attaquaient; il fit assassiner, à l'instigation de Stilicon, le ministre Rufin, en 395, et, par le crédit d'Eutrope, qui succéda à ce ministre, obtint le commandement général de la milice en Orient. Bientôt il suscita une révolte pour perdre Eutrope, dont il obtint la mort, 399, exigea que l'empereur vînt traiter avec lui à Chalcédoine, et demanda pour les ariens, dont il partageait les croyances, une église dans Constantinople. Repoussé par l'énergie de St Jean Chrysostome, déclaré par Arcadius ennemi public, il fut battu en Thrace, et se retira au delà du Danube, auprès d'Uldin, roi des Huns, qui le fit périr et envoya sa tête à Constantinople, en 400. C. P.

GAINSBOROUGH, paroisse et brg d'Angleterre, comté de Lincoln, sur le Trent; 7,564 hab. Commerce important avec la Baltique. Le mariage d'Alfred le Grand et d'Ethelfrida y fut célébré en 869. Le roi danois Suénon y fut assassiné en 1013. Victoire de Cromwell sur Cavendish, général de Charles Ier.

GAINSBOROUGH (Thomas), peintre anglais, né en 1727 dans le comté de Suffolk, m. en 1788, acquit une grande perfection dans le portrait, mais s'est fait une réputation plus durable comme paysagiste. Ses tableaux sont recherchés pour la finesse du coloris, et pour l'expression des figures.

GAIRDNER (Lac), situé dans l'Australie mérid., au N. de la péninsule d'Eyre, à l'O. du lac Torrens, dont il est séparé par une chaîne de collines; 200 kil. de longueur.

GAIS, vge de Suisse, canton d'Appenzell, sur le Rothbach; 2,557 hab. protestants. École cantonale d'instituteurs primaires. Sources minérales; tissage de mousselines. Succès des Suisses sur les Autrichiens, en 1405.

GAISFORD (Thomas), helléniste anglais, né en 1780, m. en 1855, étudia à Oxford, où il obtint, en 1811, une chaire de langue et de littérature grecques. De 1815 à 1847, il fut recteur à Westwell, puis conservateur de la bibliothèque Bodléienne.

On a de lui une édit. du *Manuel sur les mètres des poètes grecs* d'Héphestion, Oxford, 1810; *Poetæ minores græci*, 1814-21, 3 vol. in-16; *Lectiones Platonicæ*, 1820, des éditions d'*Herodote*, 1824 et 1840; de *Suidas*, 1834; le *Etymologicum magnum*, 1848; et de *Theodoret*, 1854.

GAIUS, célèbre jurisconsulte romain, né sous Adrien, probablement en Asie Mineure, dut commencer à publier son grand ouvrage sous le règne d'Antonin le Pieux, et dut mourir sous Commode. L'œuvre de Gaïus était inconnue, quand Niebuhr, alors ambassadeur de Prusse se rendant à Rome, découvrit les *Institutes* sur un ms. palimpseste de la bibliothèque capitulaire de Vérone. — Gaïus mérite une place à part dans la série des jurisconsultes romains, par l'originalité de son œuvre. Le premier il fit un livre d'enseignement, un manuel pour la jeunesse : ses *Instituta* ne sont pas autre chose. « Si l'on veut connaître le droit romain tel qu'il était, non pas dans le Bas-Empire, mais au beau temps de la jurisprudence classique, c'est Gaïus seul qui peut nous l'enseigner, car son œuvre a échappé aux mains des compilateurs et des faussaires. »

On trouve les *Institutes* dans tous les manuels de droit, ainsi que dans les *Jurispr. antiq. monumenta*, 1872, de Giraud. Une édition savante a été donnée par Bœcking : *Gaii institutiones, codicis veronensis apographum*. — V. P. Gide, *Rev. crit.*, 1867, II, p. 338. — V. aussi Caillemer, *Notes pour servir à la biographie du jurisconsulte Gaius*. G. L.-G.

GAL (Le), petit pays de l'anc. France (Lyonnais), où était Saint-Romain-en-Gal (Rhône).

GALAAD, pays montagneux de l'anc. Palestine, dans la Batanée et la Pérée, où étaient les villes de *Jabès-Galaad* et de *Ramoth-Galaad* (tribu de Gad), et les *monts de Galaad* (demi-tribu orient. de Manassé).

GALADJAK, v. forte de la Turquie d'Asie (Anatolie), prov. d'Angora; 10,000 hab. Belles ruines.

GALAM ou **KAYAGA**, pays du Soudan occid., arrosé par le Sénégal, et divisé en 2 prov. : le *Gouey* et le *Kaméra*. Cap. Galam, sur le Sénégal, où les Français ont un établissement. Comm. d'ivoire, gomme, poudre d'or.

GALAN, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 1,270 hab. Comm. de grains et de mules.

GALANTHA, brg de Hongrie, comitat de Presbourg; 2,300 hab. Châteaux des princes d'Esterhazy.

GALAPAGOS (Iles), c.-à-d. îles des Tortues, archipel du grand Océan équinoxial, à 1,000 kil. O. des côtes du Pérou. Environ 7,500 kil. carr. Iles princip. : Albemarle (la plus grande), Chatham, Norfolk, Bindloes, Cowley, Abingdon, Caldwell, Narborough, etc. Inhabitées, excepté l'île Charles, où une colonie anglo-américaine s'établit en 1832. On trouve aux Galapagos beaucoup de tortues qui pèsent jusqu'à 600 kilogrammes.

GALASHIELS, brg d'Écosse (Selkirk et Roxburgh), sur la Gala, à 2 kil. de son embouchure dans la Tweed; 10,312 hab. Importantes manuf. de lainages; fabr. de bas, châles, plaids, etc.

GALATA, faub. de Constantinople. (*V. ce nom.*)

GALATÉE, nymphe de la mer, fille de Nérée et de Doris, fut aimée du cyclope Polyphème, et lui préféra le berger Acis.

GALATÉE, fille d'un roi de la Celtique, conçut une vive passion pour Hercule, et eut de lui un fils. Selon Diodore de Sicile, elle aurait donné son nom aux Gaulois.

GALATES. *V.* Galatie.

GALATIE, anc. *Galatia, Gallo-Græcia*, prov. de l'Asie Mineure, entre la Bithynie et la Paphlagonie au N., le Pont et la Cappadoce à l'E., la Lycaonie au S., la Phrygie à l'O., arrosée par l'Halys et le Sangarius, traversée par la chaîne de montagnes de l'Orminium et de l'Olympe, et celle de Dindyme ou Adoréus. Ce pays était divisé en 3 parties, habitées par des tribus d'origine gauloise : 1° à l'O., le pays des Tolistoboiens, sur les deux rives du Sangarius, et entre ce fleuve et la Phrygie, cap. Pessinonte; v. princip. : Gordium; 2° au centre, entre le Sangarius et l'Halys, le pays des Tectosages, cap. Ancyre; 3° à l'E., entre l'Halys et la frontière de Pont et de Cappadoce, le pays des Trocmes, cap. Tavium. Chaque partie formait 4 tétrarchies. Sous Auguste, la Galatie, augmentée de la Lycaonie, fut réduite en province romaine; Théodose la divisa en *Galatie Ire* ou *Proconsulaire*, cap. Ancyre, et *Galatie IIe* ou *Salutaire*, cap. Pessinonte, toutes deux dans le diocèse de Pont. Elle forme auj. l'E. du sandjak de Kermian (prov. de Khoudavendiguiar), et ceux d'Angora, Kiankari et Juzghat (prov. d'Angora). — En 278 avant J.-C., le pays qui forma depuis la Galatie était partagé entre les rois de Bithynie et de Syrie. Nicomède Ier, roi de Bithynie, à qui son frère Zibæas disputait le trône, appela à son secours des bandes de Gaulois, débris de l'expédition entreprise par ces barbares contre Delphes. Leur appui lui assura le trône, et il leur donna en récompense des terres situées au S. de son royaume, sur les bords du Sangarius. Avant de s'y établir, les Gaulois dévastèrent toute la partie de l'Asie Mineure baignée par la mer Egée, depuis la Troade jusqu'à la Carie. Vaincus par Antiochus Soter, roi de Syrie, 277, et par Attale Ier, roi de Pergame, 241, ils se concentrèrent dans la partie N. de la Grande-Phrygie, et lui donnèrent le nom de *Gallo-Grèce*, parce qu'ils se mêlèrent à la population grecque du pays. Les Galates fondèrent un gouvernement aristocratique et militaire. Les 12 tétrarques réunis formaient un grand conseil, mais étaient subordonnés à une assemblée de 300 membres, qui se réunissaient chaque année dans un bois sacré, et

avaient seuls le pouvoir de condamner à mort un Gaulois. Les tétrarchies étaient électives; en cas de guerre générale, un seul chef était investi de l'autorité souveraine et absolue. Les Gallo-Grecs se mêlèrent à toutes les guerres que se firent les petits rois d'Asie, auxquels ils vendaient leurs services, aussi incommodes par leurs exigences qu'utiles par leur courage. Antiochus le Grand en avait 12,000 à la bataille de Magnésie. Les Romains profitèrent de cette alliance des Gaulois avec leur ennemi pour leur déclarer la guerre : le consul Cn. Manlius Vulso les battit, ravagea leur pays, 189-188, et les força à promettre qu'ils se renfermeraient dans la Galatie, sans inquiéter leurs voisins, et qu'ils feraient alliance avec le roi de Pergame, Eumène. A la faveur de cette paix forcée, les mœurs des Galates s'adoucirent. Ils se mêlèrent à la population vaincue, adoptèrent la religion des Grecs et des Phrygiens, et s'abandonnèrent au luxe asiatique. Les tétrarchies devinrent héréditaires, et furent successivement réduites de 12 à 4, puis à 3, à 2, et enfin à une seule. Déjotarus, seul tétrarque de la Galatie, reçut du sénat le titre de roi avec une augmentation de territoire : il eut pour successeur Amyntas. Auguste réduisit la Galatie en province romaine, 25 av. J.-C. Mais l'originalité de la race gauloise ne fut pas détruite par la conquête. St Jérôme nous apprend qu'à la fin du IVe siècle de l'ère chrétienne, les Galates étaient, de tous les peuples asiatiques, les seuls qui ne parlassent point le grec : ils se servaient encore de l'idiome national tel qu'on le parlait en Gaule, à Trèves. C. P.

GALATON, caricaturiste grec du temps des Ptolémées, avait représenté Homère vomissant et les autres poètes s'empressant autour de lui.

Elien, *Var. Histor.*, XIII, 22. S. Re.

GALATONE, brg du roy. d'Italie (prov. de Lecce); 4,992 hab.

GALATZ, anc. *Axiopolis*, v. du roy. de Roumanie (Moldavie), ch.-l. du dép. de Covurlui; 80,000 hab. Port franc très fréquenté; la navigation, en 1877, comprenait 4,000 navires, entrées et sorties, et le commerce, une valeur de 90 millions de fr. Chemins de fer pour Bukharest et pour Odessa par Bender. Bateaux à vapeur pour Vienne et pour Constantinople. Importation de tissus et de fils de coton, sucre, café, tabac, riz, poisson salé, huile, savon, fers, cuirs, houille, vins, épices; export. de blé, maïs, seigle, orge, avoine, graine de lin, laine, suif. — Cette ville fut prise, sur les Turcs, par les Russes, en 1789.

GALAURE (Vallée de), *Vallis aurea*, pays de l'anc. France (Viennois), où étaient Épinouse (Drôme), et Salaise (Isère).

GALAXIES, fête en l'honneur d'Apollon; ainsi nommée d'une bouillie ou gâteau d'orge cuit avec du lait, qui faisait la matière principale du sacrifice. De là aussi le surnom de *Galaxios* donné au dieu.

GALBA (Servius ou Servius-Sulpicius), orateur romain, préteur de Lusitanie l'an 592 de Rome, 161 av. J.-C., fit massacrer en un jour, par une odieuse perfidie, 30,000 Lusitaniens. Attaqué pour cet attentat par le tribun Scribonius Libo, que Caton l'Ancien appuya devant les juges, il amena ses enfants, et excita, dit Cicéron, une « flamme d'émotion » au milieu de laquelle il échappa à la condamnation qu'il méritait. Galba est le premier qui ait ainsi introduit la passion dans l'éloquence, progrès qui tourna souvent contre la justice. D—r.

GALBA (Servius-Sulpicius), 6e empereur romain, 68-69, né près de Terracine l'an 749 de Rome, 4 av. J.-C., d'une famille noble et ancienne, fut gouverneur de l'Aquitaine, de l'Afrique, de la Germanie supérieure, et administra, pendant 8 ans, l'Espagne Tarraconaise. Ses légions révoltées le proclamèrent empereur en Espagne. Sévère et avare, excepté pour ses favoris, il refusa aux prétoriens le *donativum*, et voulut inutilement arrêter leur révolte, en désignant pour son successeur son fils adoptif Pison; les soldats se déclarèrent pour Othon, et Galba fut massacré au Forum, avec Pison, le 15 janvier 821 (69 de J.-C.), après 7 mois de règne.

GALDI (Mathieu), né à Coperchia, près de Salerne en 1766, m. en 1821. Il était avocat, lorsque des persécutions politiques l'obligèrent de se réfugier en France. Il servit sous le général Bonaparte, avec le grade de capitaine, accepta, dès le début de la campagne de 1796, une chaire de droit à Milan, fut nommé, en 1799, ministre de la république cisalpine en Hollande, et vécut 10 ans à Bruxelles. En 1809, le roi Murat le nomma préfet, puis chef de l'instruction publique dans le roy. de Naples. En 1820, Galdi présida la Chambre des représentants, et reçut le serment du roi Ferdinand. Il n'a laissé que des écrits politiques de circonstance. M. V—i.

GALE (Thomas), érudit, né dans le comté d'York en 1636, m. en 1702, fut professeur de grec à l'université de Cambridge, puis à Londres, et membre de la Société royale.

On lui doit : *Opuscula mythologica, ethica et physica*, Cambridge, 1671, et Amsterdam, 1688, éditions de *Paléphate, Héraclite, Ocellus, Théophraste*, etc.; *Historiæ poeticæ scriptores antiqui*, Londres, 1676, éditions d'*Apollodore, Conon, Parthénius, Antonius Liberalis*, etc.; *Rhetores selecti*, Oxford, 1676; *Jamblicus de mysteriis*, Oxford, 1678, in-fol.; *Historiæ anglicanæ scriptores quinque*, Oxford, 1678, in-fol.; *Historiæ Britannicæ, Saxonicæ, Anglo-Danicæ scriptores quindecim*, Oxford, 1691, in-fol. Il avait aussi préparé une édition de l'*Iter Britannicum* d'Antonin, qui fut publiée par son fils Roger, Londres, 1709. C. P.

GALÉACE ou **GALÉASSE**, espèce de grosse galère, armée de canons, quelquefois au nombre de 20. La marine française en fit usage pour la 1re fois sous Philippe le Bel. Plus tard, on remplaça les galéaces par des galères.

V. Jal, *Dictionnaire polyglotte de marine*.

GALÉAS. *V.* Visconti et Sforza.

GALEATA, brg du roy. d'Italie (prov. de Florence); 3,935 hab., avec la commune. Théodoric y eut un palais. Une abbaye, dite de Saint-Hilaire, y fut fondée en 530; elle fut supprimée en 1784.

GALEJON, étang de France (Bouches-du-Rhône), dans la plaine de la Crau; 6 kil. sur 2; très poissonneux. Il communique à la mer et à l'étang de Landre.

GALENUS. *V.* Galien.

GALÉOTES, famille de Sicile, qui prétendait descendre de *Galeus* (c.-à-d. *le Lézard*), fils d'Apollon et de Thémisto. S. Re.

GALEOTTI (Marzio), né à Narni en 1442, m. en 1494, professeur de belles-lettres à l'université de Bologne, soutint qu'on peut être sauvé par les bonnes œuvres sans la foi, et fut obligé de fuir à Venise, où on l'enferma dans les cachots de l'inquisition. Le pape Sixte IV, dont il avait été le précepteur, lui rendit la liberté moyennant une rétractation publique. Il passa en Hongrie, et y devint précepteur du fils de Mathias Corvin. Il revint ensuite en Italie, mais passa bientôt en France, et mourut à Lyon d'une chute de cheval, lors du passage de Charles VIII en cette ville. W. Scott l'a mis en scène dans son roman de *Quentin Durward*. M. V—i.

GALÈRE (Caius-Galerius-Valerius-Maximianus), originaire de la Dacie, d'abord berger, comme l'indique le surnom d'*Armentarius* qu'il portait, se distingua par son courage dans les armées, et fut proclamé césar par Dioclétien, dont il épousa la fille, en 292. D'abord malheureux dans une guerre contre les Perses, il défit ensuite leur roi Narsès, 297, et lui imposa un traité glorieux pour l'empire. Ce fut lui qui arracha à Dioclétien l'édit de persécution contre les chrétiens, 304. Devenu Auguste, 305, il régna sur l'Italie et l'Orient, essaya vainement de retenir prisonnier Constantin, prit tour à tour pour collègues Sévère, 306, et Licinius, 307, se fit battre par Maxence, qui avait été proclamé empereur à Rome, et mourut, en 311, à Sardique.

GALÈRE, bâtiment long et étroit, d'un petit tirant d'eau, allant à la voile et à la rame. La galère succéda à la trirème romaine, et fut adoptée par les Vénitiens et les Génois. Elle avait 2 mâts avec des voiles triangulaires, et était pontée; on y pouvait placer 500 hommes (soldats pour le combat, matelots pour la manœuvre, chiourme pour ramer), et des munitions et provisions pour 2 mois. Les galères avaient ordinairement 26 rames de chaque côté; il y avait de 4 à 6 rameurs sur chaque rame. Après l'invention de la poudre à canon, l'artillerie d'une galère se composa de 5 pièces de canon placées à l'avant (on se présentait de tête au combat), de 12 pierriers disposés sur les flancs, entre les rames, mais de façon à pouvoir tirer presque dans la direction de la proue, enfin de 2 pierriers, placés à la poupe, enfilant le bâtiment dans toute sa longueur, soit pour repousser l'ennemi qui se serait emparé de la proue, soit pour contenir la chiourme pendant le combat. Un retranchement était formé sur le pont, à peu de distance de la proue, afin d'empêcher le canon ennemi de prolonger la galère de long en long. En France, on se servit longtemps de galères empruntées aux Vénitiens ou aux Génois. Charles VI passe pour en avoir le premier possédé. On voit paraître au XVe siècle la charge de *général des galères*. François Ier entretint 20 galères sur la Méditerranée; sous les règnes suivants, il n'y en eut jamais plus de 40 à 42, et souvent beaucoup moins. Au temps de Louis XIV, on les ornait avec le plus grand luxe. Les galères, ne pouvant lutter contre la marine moderne de haut bord, ne s'engageaient généralement qu'avec d'autres galères. L'office de général des galères fut supprimé par ordonnance de Louis XV, le 27 sept. 1748. B.

GALÈRE PARALIENNE. *V.* Paralienne (Galère).

GALÈRE SALAMINIENNE. *V.* Salaminienne (Galère).

GALÈRES (Peine des), châtiment ainsi nommé des bâtiments sur lesquels les condamnés servaient autrefois comme rameurs. Quoiqu'on en fasse mention pour la première fois dans un arrêt du parlement, en 1532, on croit que cette peine remonte au XIVe siècle. On y condamna d'abord les bohémiens, les vagabonds, les faux sauniers, les coupables de délits de chasse, puis tous les malfaiteurs. Un édit de 1564 fixa

à 10 ans le minimum de la peine; toutefois on continua de la prononcer pour 3, 5, 6 ou 9 ans. A temps ou à perpétuité, les galères emportaient l'infamie, et étaient précédées de la flagellation et de la marque ou flétrissure. Les femmes, les estropiés et les septuagénaires n'étaient pas envoyés aux galères. Quand on supprima les bâtiments à rames, en 1748, les galériens furent employés aux travaux des ports et des arsenaux. Dans notre Code pénal, la peine des galères a été remplacée par celle des travaux forcés.

GALERICULUM, petit casque militaire en peau, chez les anc. Romains. — Petite perruque, ou peut-être toupet, à l'usage des hommes qui avaient peu de cheveux. C. D—Y.

GALÉRIUS. *V.* Galère.

GALERUS, couvre-chef du *flamen dialis*, chapeau de cuir surmonté d'un *apex*. On donna ensuite ce nom à des bonnets de différentes sortes et à des perruques. S. Re.

GALESO, l'anc. *Galesus* chanté par Virgile et Horace, riv. d'Italie; cours de 20 kil., affl. du golfe de Tarente.

GALETTI (J.-Georges-Auguste), historien, né à Altenbourg en 1750, m. en 1828, élève de Schlœzer, devint, en 1783, professeur au gymnase de Gotha, et, en 1806, historiographe et conseiller aulique du souverain de ce duché.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Histoire et Description du duché de Gotha*, 1781, 7 vol.; *Histoire de Thuringe*, 1782-85, 6 vol.; *Histoire d'Allemagne*, Halle, 1785-75, 9 vol. in-4°; *Petite Histoire universelle*, Leipzig, 1801-19, 27 vol.; *Histoire d'Espagne et de Portugal*, Erfurt, 1809-10, 3 vol.; *Histoire générale de la civilisation des 3 derniers siècles*, Gotha, 1814, 2 vol.; *Histoire des Etats et des peuples de l'ancien monde*, Berlin, 1825-26, 3 vol.; *Histoire de la Grèce*, Gotha, 1826, 2 vol., etc.

GALEVESSE, *Vadicassinus ager*, petit pays de l'anc. France, appelé aussi *Brie galeuse* ou *pouilleuse*, où étaient La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne) et Château-Thierry (Aisne).

GALFRID. *V.* Geoffroy.

GALGACUS, chef des Calédoniens, défendit longtemps son pays contre l'invasion romaine : attaqué par Agricola, l'an 84 de J.-C., il périt dans une grande bataille avec 10,000 de ses soldats, probablement à Stone-Haven.

GALGALA, anc. v. de Palestine, dans la tribu de Benjamin, appelée aussi *Gilgal*.

GALIANI (Célestin), prélat italien, né à Foggia (Pouille) en 1681, m. en 1753, entra de bonne heure dans l'ordre des célestins, fut procureur général de sa congrégation et professeur d'histoire ecclésiastique au collège de la Sapience à Rome, devint chapelain du roi de Naples, préfet des études royales, archevêque de Tarente et de Thessalonique, et joua le rôle de conciliateur entre le pape Benoît XIII et l'empereur Charles VI, entre le roi de Naples et Clément XII. Sa modestie l'empêcha de publier plusieurs écrits qu'il avait composés sur la physique, les mathématiques et les antiquités. On lui attribue les combinaisons de la loterie par extraits, ambes et ternes.

GALIANI (L'abbé Ferdinand), écrivain et philosophe, neveu du précédent, né en 1728 à Chieti (Abruzze citérieure), m. en 1787. Dès 1748, il se fit connaître par une *Oraison funèbre du bourreau*, parodie spirituelle des éloges académiques, publia, en 1749, un livre sérieux sur la *Monnaie*, fit une collection de matières volcaniques vomies par le Vésuve, et l'envoya, accompagnée d'une dissertation savante, au pape Benoît XIV, qui lui donna un bénéfice. Il vint à Paris, en 1759, comme secrétaire d'ambassade, et y resta 10 ans. Ami de Grimm et de Diderot, il fut introduit par eux chez Mme d'Épinay et le baron d'Holbach, où son esprit le fit briller. Il joignait à un coup d'œil lumineux et profond une vaste et solide érudition, aux vues d'un homme de génie l'enjouement et les agréments d'un homme qui ne veut qu'amuser et plaire. On a dit de lui qu'il tenait de Platon et d'Arlequin. Galiani écrivait très facilement en français; il donna dans cette langue des *Dialogues sur le commerce des blés*, 1770, ouvrage fort piquant et qui fit beaucoup de sensation; s'étant prononcé contre les économistes, Choiseul, qui les favorisait, demanda son rappel. De retour à Naples, il entretint avec Mme d'Épinay une correspondance suivie. En littérature, Galiani procède parfois de Rabelais; le mot propre a pour lui des délices, et il vise trop à l'esprit; mais il a des pages fines, neuves, délicates, souvent pleines de bon sens : telles sont les lettres sur la *Curiosité*, sur l'*Éducation*, sur *Cicéron*, sur *Voltaire commentateur de Corneille*, sur *Paris*, etc. En philosophie, il partage les opinions de la société dans laquelle il vécut; il doute de tout; mais il vaut mieux que ses principes. Il a laissé un *Commentaire sur Horace*, travail savant et original, inséré dans la traduction de ce poète par Campenon, 1821.

Sa *Correspondance* a été publiée par M. Maugras et par M. Perey. — V. Brunetière, *Nouvelles Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 1882.

GALICE, anc. prov. et auj. capitainerie générale d'Espagne, au N.-O. de la péninsule hispanique, entre l'océan Atlantique au N. et à l'O., le Portugal au S. et la Vieille-Castille à l'E.; ch.-l. Santiago, ou Saint-Jacques de Compostelle. Superf., 2,987 kil. carrés; 220 kil. sur 200. Pop., 1,867,475 hab. Elle est subdivisée, depuis 1833, en 4 prov. : la Corogne, Pontevedra, Orense et Lugo. Pays boisé, traversé par les monts Cantabres, et arrosé par le Minho, le Sil, la Tambre, l'Ulla, etc. Climat en général tempéré; pluies plus abondantes que dans le reste de l'Espagne. Mines de fer, d'étain et de plomb. Agriculture arriérée; élève de bétail renommé; peu de céréales. Beaucoup de gibier dans les forêts. Fabriques peu importantes de toiles, draps communs, papier. La côte offre de bons ports (le Ferrol, la Corogne, Vigo); pêche productive, et commerce actif. C'est un pays que, par la nature du territoire, ses produits, et le caractère de sa population, on a souvent comparé à l'Auvergne. Beaucoup de ses habitants émigrent dans les autres parties du royaume. — Les Gallaïques, de *Galls* ou *Gaels*, Gaulois, l'une des 5 grandes tribus celtiques de l'Espagne, furent les plus anciens habitants du pays, auquel ils ont laissé leur nom. Pêcheurs ou pasteurs, ils défendirent avec énergie ce coin stérile de l'Espagne contre les Romains, comme ils l'avaient conservé indépendant des Carthaginois. Compris pourtant dans la province d'Espagne citérieure dès 197 av. J.-C., et assujettis 60 ans plus tard par Brutus le Gallaïque, ils furent rangés par Auguste dans celle de Tarraconaise. A la fin du Ier siècle, Vespasien, divisant la Péninsule en 4 prov. au lieu de 3, rendit à ce pays son ancien nom; mais la *Gallæcia*, outre la Galice d'aujourd'hui, comprenait une partie du Portugal jusqu'au Douro, avec les Asturies, la Biscaye, et une partie des provinces de Léon et de Castille. Elle forma, en 409, le royaume des Suèves, que les Wisigoths, après bien des luttes entre les deux peuples, détruisirent en 585. Après la conquête arabe de 711, elle ne prétendit obéir ni aux musulmans, ni aux petits rois des Asturies, successeurs de Pélage, et quand, à la fin du VIIIe siècle, ceux-ci lui eurent imposé des comtes pour garder et administrer ses cités, ces gouverneurs aspirèrent et parvinrent à peu près à l'indépendance. Détachée une première fois du royaume d'Oviédo par Alphonse III pour son second fils Ordoño, 910, elle le fut encore, cette fois avec le titre de royaume, par Ferdinand Ier pour son 3e fils Garcias, 1065, mais fut réunie dès 1073. Les seigneurs y conservèrent, jusqu'à la fin du XVe siècle, un pouvoir, qu'ils transformaient, à l'aide des bandits qu'ils soudoyaient, en un brigandage insupportable. Après avoir, en 1476, organisé plus fortement la sainte *Hermandad* (*V. ce mot*), Ferdinand le Catholique envoya en Galice, 1480, un corps de cavalerie, qui détruisit 46 forteresses, et livra au supplice ou força à la fuite, sans égard pour le rang des coupables, tous les malfaiteurs ou meurtriers. R.

GALICE (**NOUVELLE-**), anc. prov. espagnole du Mexique, formant le dép. actuel du Guadalajara, et une partie de ceux de Jacatecas et de San-Luis de Potosi.

GALICIE. *V.* Gallicie.

GALIEN (Claude), *Galenus*, très célèbre médecin grec, né à Pergame l'an 131 de J.-C., m. sous le règne de Sévère, environ 70 après. Son père, l'architecte Nicon, fut son premier maître en philosophie; Galien s'attacha surtout à l'école d'Aristote et aux stoïciens. Il reçut ensuite les leçons d'un médecin pneumatique, Satyrus, et de l'hippocratique Stratonicus; il voyagea en Grèce, visita Alexandrie, où Héraclianus fut son maître, revint à Pergame, et alla à Rome à l'âge d'environ 32 ans. Quelques cures remarquables le firent connaître; les empereurs Marc-Aurèle, L. Vérus et Commode se l'attachèrent. Il revint dans sa patrie dans un âge avancé. Galien a écrit de nombreux ouvrages sur des sujets divers; on en portait le nombre à 750 : beaucoup ont péri. Il avait une grande réputation d'éloquence, et Athénée l'a introduit dans son *Banquet des savants*. Il inventa la 4e figure du syllogisme. On trouve chez lui beaucoup de connaissances anatomiques; il connaissait la structure du cœur, son développement chez le fœtus, beaucoup de points de l'anatomie du cerveau; mais il paraît n'avoir disséqué lui-même que des animaux. Il ignora les valvules des veines, la circulation, les vaisseaux lymphatiques, les vaisseaux chylifères, les voies par où le suc extrait des aliments pénètre dans l'intimité des tissus pour aller réparer les pertes quotidiennes. Sa physiologie est fondée sur des hypothèses d'Aristote : les 4 éléments de ce philosophe, leurs propriétés, les 4 *humeurs* (*sang, bile, pituite, atrabile*), qui, mélangées en portions diverses, forment les différents tempéraments, des forces vitales présidant aux fonctions, telle est la base de sa doctrine. Galien estimait Hippocrate, et fit des emprunts à ce grand observateur; mais il a tout obscurci par ses hypothèses, que les Arabes adoptèrent, et qui régnèrent dans tout le moyen âge sur la médecine, comme les idées d'Aristote sur la philosophie. Il a le mérite d'avoir cherché à rattacher les maladies aux organes, d'avoir perfectionné le diagnostic et le pronostic médical; sa thérapeutique est très

compliquée, chargée de formules; il usait largement de la saignée.

Ce qui reste de ses œuvres a été publié à Venise, 1525; à Bâle, 1538; par Mercuriali, 1576; Gessner, 1562; Kuhn, 1821-33, 20 vol.; surtout par Daremberg, 1854 et suiv. (Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales seulement.; Max Bonnet, *de Claudii Galeni subfiguratione empirica*, 1872; Chauvet, *la Psychologie et la Théologie de Galien*, 1867 et 1873; Daremberg, *Exposition des Connaissances de Galien* 1841; Pass, *Galeni, Vita et Scripta*, 1835. D—G et S. Re.

GALIFET ou **GALIFECT** (Joseph de), écrivain mystique, né en 1663 à Aix, m. vers 1745. Provincial des jésuites de Lyon, il publia un traité *de Cultu sacro-sancti cordis Jesu*, qui parut à Rome, avec un mémoire de la mère Alacoque, 1726, et qu'il traduisit en français sous ce titre : *de l'Excellence de la dévotion au cœur adorable de Jésus*, Paris, 1733. Il travailla à faire admettre cette nouvelle dévotion par le clergé de France.

GALIGAI (Leonora Dori, dite), femme de Concini, maréchal d'Ancre, suivit en France, en qualité de femme de chambre, Marie de Médicis, dont sa mère avait été la nourrice. Elle sut maintenir son crédit malgré toutes les intrigues et contre les ordres de Henri IV, et devint surtout puissante pendant la minorité de Louis XIII. Après la mort de son époux (V. Concini), elle fut jetée à la Bastille, et traduite devant une commission extraordinaire, sous prévention de sortilèges. On dit que, quand on lui demanda par quel art elle avait si bien maîtrisé la reine mère, elle répondit : « Par l'ascendant d'une âme forte sur un esprit faible. » Elle fut décapitée, puis brûlée, en 1617. B.

GALILÉE, *Galilæa*, anc. prov. de la Palestine, au N., entre la Méditerranée et la Phénicie à l'O., le mont Liban et le fleuve Leontes au N., le Jourdain et le lac de Génézareth à l'E., le torrent de Kisen au S. Elle contenait les monts Carmel, Thabor et Gelboë; v. princ. : Acco ou Ptolémaïs (Saint-Jean-d'Acre), Séphoris ou Diocésarée, Nazareth, Cana, Béthulie, Capharnaüm. — La Galilée comprenait le territoire des tribus de Nephtali, d'Aser, de Zabulon et d'Issachar; elle fut le principal théâtre des prédications de Jésus-Christ, ce qui la fait appeler encore auj. par les Orientaux *Beled-el-Boukra* (pays de l'Évangile). A la mort d'Hérode, elle fut le partage de son fils Philippe, qui la gouverna pendant toute sa vie. Réunie momentanément à l'empire romain, 34 ap. J.-C., elle fut donnée par Caligula au petit-fils d'Hérode, Agrippa, à la mort duquel, en 44, elle fut définitivement réduite en province romaine, avec tout le reste de la Palestine, sous le nom de Judée. Dans les derniers temps de l'empire, la Galilée fit partie de la Palestine Ire, qui dépendait du diocèse et de la préfecture d'Orient. Elle est auj. comprise dans le sandjak d'Acre (prov. de Syrie). C. P.

GALILÉE (Mer de). *V.* Tibériade.

GALILÉE (Empire de). *V.* Empire.

GALILÉE (Val de), nom donné quelquefois au pays de Saint-Dié.

GALILÉE, en italien *Galileo, Galilei*, grand mathématicien, né à Pise le 18 février 1564, jour de la mort de Michel-Ange, m. à Florence en 1642, année de la naissance de Newton, étudia d'abord la médecine, qu'il abandonna pour les mathématiques, dont il s'était épris en lisant Euclide. Le grand-duc de Toscane le nomma, en 1589, professeur de mathématiques à l'université de Pise; Galilée y démontra dans ses leçons que la pesanteur est la même pour tous les corps, et découvrit les lois du mouvement uniformément varié. Ayant observé un jour dans une église de Pise que les oscillations d'une lampe suspendue à une voûte étaient d'égale durée, cette observation lui suggéra l'invention du pendule. Il avait recours aux expériences et non aux hypothèses pour expliquer les phénomènes; aussi se vit-il persécuté par les partisans de la philosophie péripatéticienne, et obligé de quitter sa chaire en 1592. Le sénat de Venise lui en offrit une à Padoue l'année suivante. Il y inventa, en 1609, la lunette qui porte son nom, et avec laquelle il découvrit les montagnes et les vallées de la lune, les 4 satellites de Jupiter, les phases de Vénus devinées par Copernic, et les taches mobiles du soleil qui prouvent son mouvement de rotation. Il donnait, par ces découvertes, de nouvelles preuves du système de Copernic. Il put les enseigner dans les États de Venise; mais, rappelé instamment à Florence par le grand-duc, qui le combla de faveurs, il y fut persécuté par ses envieux. Cité à Rome, 1615, par le tribunal de l'inquisition, on lui défendit de professer désormais la doctrine de Copernic, comme « absurde et formellement hérétique, parce qu'elle est contraire aux Écritures ». Dix-sept ans plus tard, Galilée crut pouvoir publier *Quatre Dialogues sur les Systèmes du monde de Ptolémée et de Copernic*, in-4°, Florence, 1632. Mandé à Rome l'année suivante, l'inquisition l'obligea à prononcer l'abjuration suivante : « Moi, Galilée, dans la 69e année de mon âge, ayant devant les yeux les saints Évangiles que je touche de mes propres mains, j'abjure, je maudis et je déteste l'erreur et l'hérésie du mouvement de la terre. » On a raconté qu'en quittant le tribunal, il ne put s'empêcher de dire à demi-voix : « Et pourtant elle se meut. » Mais cette anecdote est controuvée. Il fut traité avec de grands égards par ses juges eux-mêmes, qui croyaient pourtant devoir le condamner à la détention. On lui donna d'abord pour prison le logement d'un des officiers supérieurs du tribunal, son ami et son élève; il obtint ensuite de demeurer à la campagne près de Florence, et, un peu plus tard, à Florence même. Il y devint aveugle à 74 ans, et mourut 4 ans après. Galilée est le créateur de la philosophie expérimentale; comme écrivain, la pureté et l'élégance de son style l'ont rendu éminemment classique. On lui doit encore l'invention très ingénieuse du compas de proportion, qu'il appela compas militaire, parce qu'il le destinait aux ingénieurs.

L'ouvrage qui fit condamner Galilée a été traduit en latin par Bernegger, Strasbourg, 1636. On cite, parmi ses autres écrits : *Sidereus Nuntius*, in-4°, Florence, 1610, où il expose ses découvertes en astronomie, *Epistolæ tres de conciliatione sacræ Scripturæ cum systemate telluris mobilis*, in-4°, 1649; *Dialogues sur le mouvement et sur la résistance des fluides*, Leyde, 1638; enfin un *Traité de fortification et d'architecture militaire*, resté manuscrit. Ses œuvres ont été publiées à Florence, 1843-46, 20 vol., avec sa *Correspondance* où l'on voit que, dès 1616, il découvrit à Saturne 2 petites anses, mais qu'il ne sut pas les expliquer. D—is.

GALILÉENS, nom donné par les anc. Juifs aux chrétiens, parce que Jésus-Christ fut élevé à Nazareth en Galilée, et qu'il fit ses premiers miracles dans ce pays.

GALIN (Pierre), musicien, né à Bordeaux en 1786, m. en 1821, est l'auteur de la *Méthode du méloplaste*, pour faciliter l'étude de la musique, et qui consiste dans la séparation de l'étude du rythme de celle de l'intonation. Il a développé son système dans un écrit intitulé : *Exposition d'une nouvelle méthode pour l'enseignement de la musique*.

GALINDES, *Galindæ*, anc. peuple de la Sarmatie, au S.-O. du golfe Vénédique, auj. golfe de *Dantzig*.

GALINGES. *V.* Calinges.

GALIONS, gros navires de charge, dont les Espagnols se servaient autrefois pour le commerce de l'Amérique et des Indes. Ils étaient du port de 1,000 à 1,200 tonneaux.

GALIOT DE GENOILHAC. *V.* Genoilhac.

GALIOTE, mot qui désigna originairement une petite galère, et que l'on appliqua ensuite à de grands bateaux pontés, employés pour voyager sur les rivières et les canaux. On s'en servait encore au XVIIIe siècle; on les appelait quelquefois coches d'eau.

GALIOTE A BOMBES, bâtiment de forme arrondie, dont l'emploi fut proposé en 1681 par Bernard Renaud. Il avait 2 mortiers en avant du grand mât, sur un faux tillac. On en fit l'essai avec succès contre Alger, en 1682. Les galiotes furent ensuite remplacées par les bombardes.

GALISSONNIÈRE (LA). *V.* La Galissonnière.

GALITSCH ou **GALITZ**, v. de la Russie d'Europe, gvt de Kostroma, sur un lac du même nom; 5,625 hab. Pêche, fabr. de toiles. A probablement donné son nom à la famille des Galitzin.

GALITZIN (Maison de), illustre famille russe, était issue, à la fin du XVe siècle, de Michel-Ivanovitch Boulgakof, descendant des princes de Lithuanie, et surnommé *Galitza* (gantelet), d'un gant de cuir qu'il portait toujours à la main droite. D'autres pensent que les Galitzin prirent leur nom de la ville de Galitsch ou Galitz.

GALITZIN (Vasili ou Basile), surnommé *le Grand*, né en 1633, m. en 1713. Nommé ministre par le czar Fédor Alexeievitch, en 1680, il lui persuada d'abolir les privilèges de la noblesse, pour ne protéger que le mérite. Tout-puissant pendant la minorité d'Ivan V et de Pierre le Grand, et la régence de Sophie, leur sœur, il apaisa la révolte des strélitz en 1682, conclut un traité de *paix perpétuelle* avec la Pologne en 1686, réprima les incursions des Tartares de la Crimée, 1688, mais entra dans une conspiration tramée, en 1689, contre Pierre, qui l'exila, d'abord près des frontières de Sibérie, ensuite aux environs d'Arkhangelsk. Il mourut dans un monastère de Moscou.

GALITZIN (Michel Ier, prince), né en 1674, m. en 1730, servit contre les Turcs et les Suédois, devint colonel des gardes de Pierre le Grand en 1706, gouverneur de la Finlande en 1713, remporta un avantage sur la flotte suédoise dans la Baltique en 1720, prit part aux négociations qui amenèrent la paix de Nystadt, fut nommé feld-maréchal en 1724, et sénateur et président du conseil de la guerre sous la czarine Anne-Ivanovna.

GALITZIN (Alexandre), 3e fils du précédent, né en 1718, m. en 1783, fit ses premières armes sous le prince Eugène en 1733, se distingua dans la guerre de Sept ans, battit les Turcs à Choczim en 1769, et fut en grande faveur auprès de Catherine II, qui l'éleva au rang de feld-maréchal, et le nomma gouverneur de Saint-Pétersbourg.

GALITZIN (Dmitri III), ambassadeur en France en 1765, s'y lia avec les hommes célèbres de l'époque, passa ensuite en Hollande, où il donna une édition des *Œuvres* d'Helvétius, et mourut à Brunswick en 1803.

On a de lui : *Description physique de la Tauride relativement aux 3 règnes de la nature*, trad. en français, La Haye, 1788 ; *Traité de minéralogie*, Maestricht, 1792, in-4°, et Helmstædt, 1796 ; *l'Esprit des Économistes*, Brunswick, 1796, 2 vol., etc.

GALL (Saint), *Gallus*, évêque de Clermont, né vers 489, m. en 554, se fit remarquer, par son savoir et sa piété, du roi d'Austrasie, Thierry Ier, qui l'appela à sa cour. Il assista aux conciles d'Orléans en 541 et 549. Fête, le 1er juillet. Grégoire de Tours, son neveu, a écrit sa *Vie*.

GALL (Saint), né en Irlande dans le VIe siècle, m. en 646, fut disciple de St Colomban, qu'il accompagna en France en 585, et se retira plus tard en Suisse, où il fonda le monastère de son nom. Fête, le 16 oct.

GALL (**SAINT-**) v. de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom depuis 1798, sur la Steinach; 21,438 hab. Siège du gouvernement cantonal; écoles catholiques et protestantes; bibliothèque riche en mss; société littéraire. Filat. de coton, fabr. d'indiennes, toiles, mousselines, broderies ; teintureries, blanchisseries, mégisseries. Saint-Gall, régulièrement bâtie en briques, se forma autour d'une célèbre abbaye fondée vers l'an 700 sous les auspices de Pépin d'Héristal, à l'endroit où St Gall avait son ermitage, et supprimée en 1805. La belle église de l'abbaye subsiste toujours; les bâtiments servent de résidence aux autorités cantonales. Maison de détention et maison d'orphelins. Évêché, érigé en 1846. Les habitants de la ville, d'abord sujets des abbés de Saint-Gall, qui étaient princes de l'Empire, se rachetèrent de la servitude, et obtinrent quelques privilèges des empereurs; ils n'en durent pas moins lutter jusqu'à la fin du XVIIe siècle avec les abbés, pour s'en affranchir entièrement. Saint-Gall entra, en 1454, dans la ligue helvétique.

GALL (Canton de **SAINT-**), un des 22 cantons de la confédération helvétique, au N.-E., entre celui de Thurgovie et le lac de Constance au N., les cantons de Glaris, Schwytz et Zurich à l'O., des Grisons au S., et la prov. autrichienne du Vorarlberg à l'E. Ch.-l. Saint-Gall. Superf., 2,019 kil. carr.; pop., 210,491 hab., dont 126,164 catholiques et 83,441 protestants. Territoire montagneux, boisé, appuyé aux lacs de Zurich et de Wallenstadt, que réunit le canal de la Linth, bordé à l'E. par le Rhin, et arrosé par la Thur, la Sitter, la Linth. Comm. actif avec l'Allemagne par le lac de Constance. Filat. et tissage de coton et de lin, broderies, papeteries, mégisseries, construction de machines. Élève de bétail. Ce canton fut formé, en 1798, du pays de Saint-Gall, du Toggenbourg, du Rheinthal et du pays de Sargans; il occupe le 14e rang par l'ordre de son admission dans la confédération, le 6e par son étendue, le 5e par sa population. On y parle allemand. En vertu de la constitution de 1831, un grand conseil de 150 membres (88 catholiques et 62 protestants), élus pour 2 ans par le peuple, a le pouvoir législatif, et nomme tous les membres des tribunaux. Une régence ou petit conseil de 7 membres, nommés pour 4 ans par le grand conseil, et présidés par un *landammann*, a le pouvoir administratif. Deux comités, l'un catholique et l'autre protestant, ont la direction des cultes et des écoles. Le canton est représenté par 10 députés au conseil national.

GALL (Le moine de **SAINT-**), chroniqueur anonyme, écrivit en 885 les *Gestes de Charlemagne*, et dédia son livre à Charles le Gros, afin qu'il pût suivre les exemples de son illustre aïeul. Cet ouvrage comprend 2 livres, dont le 1er est consacré aux exploits, et le 2e aux vertus et à la piété de Charlemagne. On y trouve beaucoup d'anecdotes intéressantes et devenues populaires, mais d'une authenticité douteuse, et des fables ridicules. C'est moins l'histoire que la légende de Charlemagne, telle qu'elle se formait déjà à la fin du IXe siècle.

E. D—y.

GALL (François-Joseph), savant médecin, né en 1758 à Tiefenbrunn, près de Pforzheim (gr.-duché de Bade), m. en 1828, est célèbre par un système localisateur des fonctions cérébrales, dont on a plus tard désigné l'application, fondée sur la forme extérieure du crâne, sous les noms de *cranioscopie* ou *craniologie*, et à l'ensemble duquel on a assigné la dénomination de *phrénologie*. D'une famille originaire d'Italie, et fils d'un pauvre marchand, dans la boutique duquel il passa les premières années de sa vie, il montra une intelligence précoce, acquit, par l'observation, des connaissances en histoire naturelle, reçut une première instruction d'un oncle curé, fit des études régulières à Baden, puis à Bruchsal et à Strasbourg, où il étudia la médecine. En 1781, il alla à Vienne continuer ses études sous Van Swieten et Stoll. Là, il reçut le titre de docteur, 1785, et commença à réunir en un corps de doctrine ses idées sur la physiologie intellectuelle, et à faire des recherches sur l'anatomie du cerveau. En 1796, il ouvrit des cours particuliers sur sa doctrine. Accusé de matérialisme et de fatalisme, ses cours furent fermés en 1802 par un édit impérial. Il quitta Vienne en 1805, parcourut la Prusse, la Saxe, la Suède, la Hollande, la Bavière et la Suisse. Pendant ces voyages, dans lesquels il eut pour compagnon son disciple, le docteur Spurzheim, il étudia l'organisation exceptionnelle d'hommes éminents ou extrêmement bornés, recueillit des faits innombrables dans les écoles, dans les asiles d'orphelins et d'enfants trouvés, dans les hospices, dans les prisons, et même sur les places d'exécution ; il fit des recherches multipliées sur les suicidés, les idiots, les aliénés, mit à contribution les cabinets anatomiques, les musées de tableaux, de statues, de bustes antiques, et forma une nombreuse collection de crânes d'hommes et d'animaux, et de têtes moulées. Arrivé à Paris en 1807, il ouvrit à l'Athénée des cours publics qui eurent un grand succès et lui valurent l'admiration de Corvisart. Mais Napoléon Ier n'aimait pas les idéologues, ou ceux qu'il considérait comme tels; les journaux attaquèrent Gall par le ridicule. Néanmoins, il se fit naturaliser en 1819, et se présenta vainement, en 1821, à l'Académie des sciences. En 1823, il alla à Londres, n'eut pas de succès, et en conçut un chagrin qu'augmentèrent les souffrances d'un mariage malheureux. Il mourut à Montrouge. Suivant sa recommandation, son crâne a été placé dans la collection des têtes humaines qu'il avait rassemblées, et qu'on voit au muséum du Jardin des plantes de Paris. — Suivant Gall, le cerveau est constitué par le rapprochement d'un certain nombre d'organes affectés à une manifestation fonctionnelle spéciale; chaque organe fait saillie à la surface du cerveau, et est appréciable par l'examen de la face externe du crâne, qui est moulée sur lui et forme la bosse là où il siège. Les facultés fondamentales de l'âme, que Gall admettait, et dont il avait déterminé et localisé l'instrument, sont au nombre de 27 : 1° l'instinct de la reproduction; 2° l'amour de la progéniture; 3° l'attachement; 4° le courage ou instinct de la défense; 5° le penchant à la destruction ou au meurtre; 6° la ruse; 7° l'instinct de la propriété et le penchant au vol; 8° l'orgueil; 9° la vanité; 10° la circonspection; 11° la mémoire des choses; 12° le sens des localités; 13° la mémoire des personnes; 14° la mémoire verbale; 15° le sens du langage; 16° le sens du rapport des couleurs et le talent de la peinture; 17° le sens des rapports musicaux ou talent de la musique; 18° le sens du rapport des nombres ou talent mathématique; 19° le sens de la mécanique et le talent de l'architecture; 20° la sagacité comparative; 21° l'esprit métaphysique; 22° l'esprit caustique ou de saillie; 23° le talent poétique; 24° la bienveillance et le sentiment du juste; 25° la mimique; 26° le sentiment religieux, 27° la fermeté. Il assignait aux penchants les parties latérales et postérieures inférieures de la tête; aux sentiments, ses parties supérieures; aux facultés intellectuelles, les parties antérieures inférieures et supérieures du crâne, c'est-à-dire le front. Il est presque aussi facile de rassembler des faits contre que pour ce système : Nemann, par exemple, s'appuyant aussi sur des faits, a placé dans la portion occipitale du cerveau les facultés les plus élevées de l'homme, que Gall a localisées dans les lobes antérieurs. Le système de Gall est tout empirique, comme il l'avoue lui-même. Il eut le mérite d'avoir ingénieusement systématisé les travaux oubliés ou négligés de ses prédécesseurs, et d'y avoir ajouté des faits nouveaux. Sa méthode, en tout cas, n'a rien de commun avec le procédé fort critiquable qui consiste à rechercher les facultés et leur siège d'après l'inspection des bosses ou proéminences craniennes. Ce procédé, décoré du nom de *cranioscopie*, n'a joué, quoi qu'on en ait dit, qu'un rôle secondaire dans les découvertes de Gall. Ses adversaires, en l'attaquant sur ce point avec l'acharnement que l'on sait, ont usé de leur droit, mais ils l'ont assurément outrepassé lorsqu'ils ont donné à croire au public que la cranioscopie était pour lui toute la physiologie du cerveau, alors qu'elle n'était et ne pouvait être qu'un moyen inférieur et plus ou moins grossier d'investigation.

Il a laissé : *Philosophischmedicinische Untersuchungen über Natur und Kunst im kranken Zustande des Menschen*, Wien, 1791, 1 vol.; *Lettre du docteur F.-J. Gall à M. Jos.-Fr. de Retzer* (dans le *Mercure allemand*, déc. 1798), Weimar; *Recherches sur le système nerveux en général et sur celui du cerveau en particulier*, Mémoire présenté à l'Institut de France (avec Spurzheim), Paris, 1809; *Anatomie et physiologie du système nerveux en général, et du cerveau en particulier, avec des observations sur la possibilité de reconnaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leurs têtes*, Paris, 1810-1820, 4 vol. in-fol. ou in-4°, avec fig., et atlas de 100 pl. in-fol. (les 2 premiers vol. avec Spurzheim); *sur les Fonctions du cerveau et sur celles de chacune de ses parties, avec des observations sur la possibilité de reconnaître les instincts, les penchants, les talents ou les dispositions morales et intellectuelles des hommes et des animaux par la configuration de leur cerveau et de leur tête*, Paris, 1822-1825, 6 vol.; les articles *Cerveau* et *Crâne*, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*.

R. D.

GALLAIS (Jean-Pierre), écrivain politique, né à Doué près de Saumur, en 1756, m. en 1820, fut d'abord bénédictin, quitta les ordres à la Révolution, et combattit les idées nou-

velles dans le *Journal général;* il s'éleva surtout contre la journée du 20 juin. En 1793, il lança, sous le titre d'*Appel à la postérité*, un mémoire en faveur de Louis XVI. Arrêté pour cet écrit, relâché en 1794, il rédigea, après le 9 thermidor, *la Quotidienne*, puis *le Censeur des journaux*, où il appelait le retour de la monarchie et des Bourbons. Proscrit au 18 fructidor, il se cacha pendant 2 ans, publia, en 1799, l'*Histoire du 18 fructidor*, rédigea, sous le Consulat et l'Empire, le *Journal de Paris*, et fut nommé, en 1800, professeur d'éloquence et de philosophie à l'Académie de législation. Il se déclara contre Napoléon en 1814, et devint le correspondant littéraire du czar Alexandre. Il publia alors l'*Histoire du 18 brumaire*, puis, après la 2e Restauration, l'*Histoire de la Révolution du 20 mars*. Tous ces ouvrages, inspirés par l'esprit de parti, sont remplis d'inexactitudes.

On lui doit encore une *Histoire de France depuis la mort de Louis XVI jusqu'au traité du 20 novembre 1815*, faisant suite à l'ouvrage d'Anquetil, 1820, 2 vol.; un ouvrage sur *les Mœurs et les Caractères du dix-neuvième siècle*; un *Cours de littérature, d'histoire et de philosophie*, etc. C. P.

GALLAM, GALLAPAGOS. *V.* GALAM, GALAPAGOS

GALLAND (PIERRE), érudit, né à Aire en 1510, m. en 1559, fut recteur de l'université de Paris en 1543, professeur d'éloquence au Collège royal en 1545, et chanoine de Notre-Dame. Il fut le maître d'Adrien Turnèbe.

On a de lui : des *Observations* insérées dans diverses éditions de Quintilien; *Oratio in funere Francisco regi facto*, Paris, 1547, in-4°; *pro Schola Parisiensi contra novam academiam P. Rami oratio*, 1551, in-4° et in-8°; *de Caleto recepta... carmen elegiacum*, 1558, in-4°; *P. Castellani Vita*, 1674. B.

GALLAND (ANTOINE), orientaliste et numismate, né à Rollot près de Montdidier en 1646, m. en 1715, vint suivre à Paris les cours de langues orientales au Collège de France. En 1670, il accompagna Nointel, ambassadeur à Constantinople, apprit le grec, alla ensuite à Jérusalem, et copia une foule d'inscriptions. De retour en France, il repartit aussitôt pour le Levant, avec le titre d'*antiquaire du roi*. En 1679, il entreprit un 3e voyage. En 1701, il fut nommé membre de l'Académie des inscriptions, et, en 1709, obtint la chaire d'arabe au Collège de France. On a de lui : *Paroles remarquables, bons mots et maximes des Orientaux*, Paris, 1694; *Houmaïounnamèh* (titre turc des fables indiennes de Pidpaï et de Lokman), 1724, 2 vol. in-12, traduit en partie; de savantes dissertations sur des médailles grecques et latines. Il a eu part au *Menagiana*, 1693, et à la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot. Mais l'ouvrage qui l'a rendu célèbre est le recueil intitulé : *les Mille et Une nuits, Contes arabes traduits en français*, 1704-08, 12 vol. in-12, souvent réimprimé. La meilleure édition est celle de Caussin de Perceval, 1806, 9 vol. in-18, dont 2 contiennent une suite inédite, avec traduction. M. Trébutien (de Caen) a aussi ajouté quelques contes inédits au recueil. Galland a négligé de traduire presque tous les vers qui sont en grande quantité dans l'original. Son style est incorrect, mais plein de naturel et de simplicité. M. Lane a donné en anglais une traduction très estimée de ces contes.

Galland a laissé en manuscrit : un *Dictionnaire numismatique, contenant les noms des dignités, des titres d'honneur*, etc., *qu'on trouve sur les médailles antiques, grecques et romaines*; une traduction du *Coran*; une *Histoire de Saladin et de ses successeurs*, et un *Abrégé de l'Histoire de Gengis-Khan*. D.

GALLAND (ANDRÉ), théologien, né à Venise en 1709, de parents français, m. en 1779, entra dans la congrégation de l'Oratoire.

Il a laissé 2 ouvrages importants : *Bibliotheca græco-latina veterum patrum antiquorumque scriptorum Ecclesiæ*, Venise, 1765-81, 14 vol. in-fol., accompagnés de notes savantes, et renfermant les écrits de 380 auteurs des sept premiers siècles; *de Vetustis canonum collectionibus*, Venise, 1778, in-4°.

GALLARATE, v. d'Italie, prov. de Milan; 5,000 hab. Autrefois fortifiée et plus florissante. Fondée, dit-on, par la légion romaine *Gallerita;* auj. ch.-l. de circ.; embranch. des chem. de fer de Milan à Arona et à Varèse vers le Saint-Gothard.

GALLARDON, vge (Eure-et-Loir), arr. de Chartres, sur la Voise; 1,271 hab., 1,615 avec la comm. Belle église; anc. fortifications, dont il reste une tour et une porte. Ardoises, plâtre, minoteries, vanneries, etc. Pépinière; lentilles renommées.

GALLARGUES, brg. (Gard), arr. de Nîmes; 1,800 hab. Teinture de tournesol.

GALLAS, peuple belliqueux et féroce de l'Afrique orientale, qui domine dans la plus grande partie de l'Abyssinie (Gondar, Choa, Amhara), et dans les pays situés entre cette contrée et le Zanguebar. Les Gallas sont noirs, mais n'appartiennent pas à la race nègre.

GALLAS (MATHIAS), feld-maréchal autrichien, né en 1589 dans le comté de Trente, m. en 1647, fit ses premières armes dans la guerre de l'Espagne contre la Savoie, en 1616 et en 1617, servit sous Tilly contre les Suédois et les Danois, commanda un corps de troupes en Italie contre le duc de Mantoue, fut plénipotentiaire de l'empereur Ferdinand II pour l'exécution du traité de Cherasco, 1630, et revint en Allemagne prendre un commandement sous Wallenstein, dont il dénonça bientôt les projets à Ferdinand II. Nommé après lui général en chef de l'armée impériale, il battit les Suédois à Nordlingen, 1634, surprit Philipsbourg, et, après un échec devant Deux-Ponts, s'empara de Mayence. En 1636, il passa le Rhin, secourut Dôle assiégée par le prince de Condé, et pénétra jusqu'à Saint-Jean-de-Losne, qu'il ne put forcer. En 1637, il contraignit le Suédois Baner à lever le siège de Leipzig, enleva ses positions à Torgau, et le contraignit de faire retraite vers la Poméranie. Disgracié pour quelques échecs, il ne reprit le commandement qu'en 1643, secourut le Danemark attaqué par Torstenson, mais perdit la bataille de Juterbock, en 1644. B.

GALLE (LES), famille de graveurs hollandais, issue de PHILIPPE, né à Harlem en 1537, m. à Anvers en 1612, qui fut lui-même dessinateur habile et graveur d'une adresse remarquable. Néanmoins ses planches, manquant d'harmonie, produisent peu d'effet. — THÉODORE, son 1er fils, né à Anvers en 1560, montra encore plus d'habileté : il séjourna longtemps à Rome, puis, étant revenu dans sa patrie, publia un grand nombre de morceaux, d'après ses compositions et celles des maîtres néerlandais. Il vendait en outre des gravures, comme son père. — CORNEILLE, son frère cadet, naquit dans la même ville en 1570, et alla rejoindre Théodore en Italie. A Rome, il acquit une facilité, un bon goût, une pureté de dessin, que l'on admire dans presque toutes ses œuvres : il égala les graveurs les plus célèbres, et surpassa tous les membres de sa famille. Après son retour, il publia un grand nombre de planches qui reproduisaient ou ses dessins originaux, ou les meilleures compositions des artistes néerlandais. — Son fils, qui portait le même prénom que lui, né à Anvers en 1600, grava beaucoup de portraits, surtout de jésuites, mais échoua dans les sujets d'histoire, et demeura fort loin de son père. A. M.

GALLE (ANDRÉ), graveur en médailles, né en 1761 à Saint-Étienne, m. en 1844. Ouvrier chez un fabricant de boutons, puis chez un orfèvre de Lyon, il vint étudier la gravure à Paris, et se fit connaître par une médaille de la *Conquête de la haute Égypte*. Il exécuta d'autres médailles sur le *Retour d'Égypte*, la *Prise de Vienne*, la *Prise de Presbourg*, la *Bataille d'Iéna*, la *Bataille de Friedland*, la *Bataille de Wagram*, le *Portrait de l'Empereur*, pour le couronnement de Napoléon, obtint le prix décennal en 1809, et fut chargé de graver le billet de banque de 500 fr. On lui doit encore les médailles de *Bonaparte à Fréjus*, *l'Entrée de Louis XVIII à Paris*, *la Duchesse d'Angoulême quittant la France et reçue par l'Autriche*, *la Mort de Louis XVI*, *la Conquête d'Alger*, *la Translation des cendres de Napoléon*, les portraits de *Lamoignon*, de *Malesherbes*, de *Descartes*, de *Louis XVIII*, de *Charles X*, de *Watt*, etc. Ses œuvres se distinguent par la finesse et la perfection délicate du travail. Il entra à l'Institut en 1820.

V. Raoul-Rochette, *Notice sur Galle*, 1848. B.

GALLE (TOURS DE), nom donné à certains édifices antiques de la France, selon les uns parce qu'ils furent bâtis par les Gaulois, et selon les autres parce qu'ils étaient faits de *galet* ou galle.

GALLÈCES, *Gallæci*. *V.* CALLAIQUES.

GALLEGO, riv. d'Espagne, affluent g. de l'Èbre, à Saragosse. Source dans les Pyrénées; cours de 130 kil.

GALLES (PRINCIPAUTÉ DE), en anglais *Wales*, anc. *Cambria*, une des parties de la monarchie anglaise, dans l'île de la Grande-Bretagne, à l'O., par 51° 22'-53° 26' N., et 5° 50'-7° 55' long. O.; entre la mer d'Irlande au N. et le canal Saint-George à l'O., le canal de Bristol au S., et l'Angleterre propre (comtés de Monmouth, Hereford, Shrop et Chester) à l'E. Superf., 19,069 kil. carr.; 140 kil. sur 65. Pop., 1,360,513 hab., de race celtique, Gaëls ou Kymris. Elle est divisée en 12 comtés. (*V.* ANGLETERRE.) Le pays de Galles, qu'on a surnommé *Petite-Suisse*, est sillonné par les monts Cambriens, et très montagneux, mais sans sommets bien élevés; le Snowdon n'a que 1,084 m. de hauteur. Climat froid et salubre. Peu de cours d'eau remarquables : la Severn, la Dee, qui traverse le lac Bala. Exploit. de mines de cuivre, de plomb, de fer, de houille. Carrières de marbre et d'ardoises. Industrie métallurgique et manufacturière très développée. Sol fertile, mais peu et mal cultivé. Élève de bestiaux et chevaux. — Le pays de Galles était habité, au temps des Romains, par les Ordovices au N., et les Silures au S.; Suétonius Paullinus vainquit les premiers, Agricola les seconds, mais sans les soumettre. Les Gallois repoussèrent encore les Anglo-Saxons, les Danois, les Normands, et furent gouvernés par des chefs nationaux et indépendants jusqu'en 1283; Jean Ier réunit alors le pays à l'Angleterre; toutefois la réunion ne fut complète que sous Henri VIII, en 1536. Depuis Édouard II, l'héritier présomptif

de la couronne d'Angleterre porte le titre de *prince de Galles*. On parle encore, dans les montagnes du pays de Galles, un idiome particulier, issu de l'ancien gaélique. Les habitants ont conservé l'originalité de leur caractère et une partie de leurs mœurs : ils sont généreux et hospitaliers, mais irascibles. A.

GALLES (**NOUVELLE-**) ou **MAINE OCCIDENTAL**, en anglais *New-Wales* ou *West-Maine*, vaste contrée de l'Amérique anglaise (Colombie), dans le Dominion of Canada; par 47° 30'-64° lat. N., et 83°-108° long. O.; entre la mer d'Hudson à l'E., le golfe de Chesterfield au N., les montagnes Rocheuses à l'O., et le Canada au S.; 2,200 kil. sur 450; pop., 40,000 hab. indigènes. Le Churchill la divise en Nouvelle-Galles septentrionale et Nouvelle-Galles méridionale. Climat très froid, mais sain. Peu de végétation. Comm. de fourrures à *Fort-York*, près de l'embouchure du Nelson.

GALLES DU SUD (**NOUVELLE-**), *New-South-Wales*, vaste région occupant le centre de la côte orientale de l'Australie, et la plus ancienne des colonies anglaises de ce grand continent. Elle s'étend entre 37° 32'-29° 50' lat. S., depuis le cap Howe jusqu'à la pointe Danger, et depuis la côte jusqu'à 138° 40' de long E. à l'intérieur. Elle est traversée par les montagnes Bleues, et arrosée par le Darling, le Morrumbidgi, l'Hawkesbury. Superf., 800,730 kil. carr.; pop., 37,058 en 1821; 130,856 en 1841; 501,611 en 1871; 817,468 en 1883. Cap. Sydney. Un décret de 1837 réserva les convois de convicts à la seule Tasmanie; la Nouvelle-Galles, privée alors d'ouvriers, dut son salut aux nombreux immigrants qu'attirèrent les mines d'or. Depuis 1854, l'administration est confiée à un gouverneur nommé par la mère patrie, recevant 175,000 fr. de traitement, et assisté d'un conseil exécutif de 9 membres, nommés par lui; et à un parlement composé d'un conseil législatif de 38 membres et d'une assemblée législative de 73 membres élus pour 5 ans. Les principales villes sont, après Sydney : Paramatta, Newcastle, Maitland, Port-Macquarie, Bathurst et Goulburn. Élève considérable de moutons et de bœufs; grand comm. de laines (7,774,000 liv. st. en 1882). En 1882, la valeur totale des export. a été de 16,717,000 liv. st., et celle des import., de 21,281,000 liv. st. Le mouvement des ports a été, la même année, de 4,777 navires et de 3,296,665 tonneaux. — La Nouvelle-Galles du Sud avait, en 1882, 2,113 kil. de chemin de fer en exploitation, 811 en construction, et 25,591 kil. de lignes télégraphiques. Pêche de la baleine. Il y a des mines de plomb, de fer, de houille. En 1852, on a recueilli 818,751 onces d'or, mais la production a beaucoup diminué. — La colonie de la Nouvelle-Galles du Sud fut fondée en 1788 par le commodore Philips, qui aborda à Botany-Bay. La colonie de Victoria en a été détachée en 1851, et celle du Queensland en 1859.

GALLES (ILE DU **PRINCE-DE-**) ou **POULO-PINANG**, île anglaise de l'Asie, dans l'océan Indien, à 3 kil. de la côte O. de la presqu'île de Malacca, à l'entrée du détroit de Malacca, par 5° 15' lat. N. et 98° 5' long. E. Superf., 274 kil. carr.; pop., 61,799 hab. Ch.-l. Georgetown. Climat sain. Culture des épices. Elle faisait jadis partie du roy. de Keddah; elle fut donnée au capitaine Light, qui avait épousé la fille du roi, et qui la vendit, en 1786, à la Compagnie des Indes.

GALLES, *galli*, prêtres de Cybèle, qui tiraient leur nom du Gallus, fleuve de Phrygie, pays où ce culte prit naissance. Les galles étaient eunuques. Ils célébraient des mystères, pendant lesquels ils paraissaient possédés d'une fureur divine, au son d'une musique de trompettes, de flûtes, de tympanons, de cantiques sacrés, et d'hymnes improvisés, qu'on appelait *galliambes*. Les mystères se passaient en présence d'un certain nombre de spectateurs, parmi lesquels il s'en trouvait toujours qui, exaltés par ce qu'ils voyaient et entendaient, entraient aussi dans une sainte fureur, et se consacraient à Cybèle. Ainsi se recrutait cette corporation religieuse. Les galles se répandirent, avec leur culte, en Syrie, en Grèce, en Afrique, dans tout l'empire romain. Ils furent introduits à Rome l'an 547 de la ville, 206 av. J.-C.; alors on transporta à Rome la statue de la mère Idea, quelques-uns de ses prêtres l'accompagnèrent, et, depuis, ce furent toujours des Phrygiens qui remplirent les fonctions de galles. Ils formaient un collège qui avait un chef appelé archigalle. (*V. ce nom.*) Outre les galles réguliers, il y en avait d'autres qui couraient les campagnes en mendiants avec une statue de Cybèle, et faisaient le métier de devins. Le costume des galles était féminin : il se composait d'une stole blanche à manches, serrée sur la ceinture, de brodequins jaunes, d'une mitre pour coiffure (*V.* MITRE), et de quelques images attachées sur la poitrine. Quelquefois la stole était couverte de petits morceaux de pourpre, découpés en fer de lance, et tombant de toute part. C. D—Y.

GALLET, chansonnier français, né vers 1700, m. en 1757. Il était épicier à Paris, rue des Lombards, et se lia avec Piron, Collé, Panart, Favart; il composa seul, ou en société avec ses amis, des chansons et des comédies. Négligeant pour le théâtre et le cabaret son commerce d'épicerie, il fit banqueroute en 1751, et mourut pauvre. Il donna à l'Opéra-Comique quelques ouvrages qui n'ont pas été imprimés. Il composa aussi des parodies : *La Ramée et Dondon*, sur la *Didon* de Le Franc de Pompignan, et *Marotte*, sur la *Mérope* de Voltaire. On a joué sur le théâtre des Variétés, en 1806 : *Gallet, ou le Chansonnier droguiste*. Gallet fut un chansonnier plein de verve et d'esprit. C. P.

GALLI (JEAN-ANTOINE), célèbre médecin et chirurgien, né à Bologne en 1708, m. en 1784, a été le fondateur des cours d'accouchement en Italie. Pour faciliter l'étude de cette partie de l'art, il fit exécuter en cire et en terre cuite coloriée les différentes parties du corps, ainsi que les instruments anciens et modernes employés dans l'opération. Ces pièces formèrent un véritable musée : le pape Benoît XIV en fit l'acquisition, et les donna à l'université de Bologne. M. V—I.

GALLI (PHILIPPE), chanteur célèbre, né à Rome en 1783, m. à Paris en 1853, fut destiné par son père à la carrière ecclésiastique; mais il s'adonna de bonne heure à la musique, fréquenta les salons, et, en 1804, débuta au théâtre de Bologne. Une maladie l'éloigna de la scène pendant 8 ans; quand il reparut, sa voix de ténor était changée en une basse magnifique. Rossini écrivit pour lui des rôles de toute nuance et de tout caractère. En 1825, Galli parut sur le Théâtre-Italien de Paris, et, plus tard, il fut nommé professeur de chant au Conservatoire de musique. Une maladie nerveuse l'empêcha d'exercer ses fonctions. Il réunissait la verve bouffonne à l'expression dramatique.

GALLIA, nom latin de la GAULE.

GALLICANE (ÉGLISE). *V.* ÉGLISE.

GALLICANUS. *V.* VULCATIUS.

GALLICIE ou **GALICIE** (ROYAUME DE), en polonais *Halicz*, en allem. *Galizien*, division politique et administrative de l'empire austro-hongrois (prov. autrichiennes), formée d'une partie de l'anc. Pologne, entre la Pologne russe au N., la Silésie prussienne et la Silésie autrichienne à l'O., la Hongrie et la Bukovine au S., les gouvernements russes de Volhynie et de Podolie à l'E.; ch.-l. Lemberg, en polonais *Leopol*. Superf., 78,507 kil. carrés; 590 kil. sur 170. Pop., 5,958,907 hab., polonais, allemands, juifs, roumains, etc., en majorité catholiques ou grecs-unis. Elle est divisée en 17 cercles : Lemberg, Wadowice, Sandec, Tarnow, Rzeszow, Sanok, Sambor, Przémyls, Zolkiew, Zloczow, Tarnopol, Brzezani, Stry, Stanislavov, Kolomea, Cracovie, ch.-l. de même nom, et Czortkow, ch.-l. Zaleszcyki. Le pays est appuyé au S.-O. sur la chaîne des Karpathes, qui contient des mines très considérables de plomb argentifère, de cuivre, de fer et de sel gemme; partout ailleurs il est plat, arrosé par beaucoup de cours d'eau : la Vistule, la Biala, le San, le Boug, le Dniester, le Pruth, le Sereth, etc. Il y a beaucoup de sources minérales, d'étangs, de marécages; le lac Fichsee, etc. Climat rigoureux. Sol très fertile en grains, plantes oléagineuses, tabac, lin, chanvre, fruits, etc.; et cependant l'agriculture est peu florissante. Élève de bestiaux, chevaux, abeilles. Industrie peu avancée : hauts fourneaux, fabr. de toiles, draps, papier, bijouterie en faux, poterie. Comm. de transit. — La Gallicie ne porte ce nom que depuis sa réunion à l'Autriche en 1772. Elle s'appelait autrefois *Russie Rouge* et *Lodomirie*. (*V. ces noms.*) Composée de vingt cercles jusqu'en 1849, par l'annexion de la république de Cracovie en 1846, et la réunion de la Bukovine, elle perdit en 1850 cette province; elle forme auj. un gouvernement divisé en deux pays de la couronne d'Autriche : *Cracovie* et *Gallicie occidentale*.

GALLICIE (**NOUVELLE-**) ou **GALLICIE OCCIDENTALE**, nom donné par l'Autriche aux dernières provinces polonaises dont elle s'empara lors du partage de 1795, par opposition à l'ancienne Gallicie ou Gallicie orientale, usurpée en 1772. Elle formait, au N.-O. de cette dernière, entre la Vistule, la Pilica et le Bug, un gouvernement peuplé de 1,600,000 hab., et ayant pour ch.-l. Cracovie; il était divisé en 7 cercles. L'Autriche le perdit en 1809, où il fut donné au grand-duché de Varsovie. Lors des traités de Vienne, 1815, elle fut en grande partie annexée au royaume russe de Pologne. C. P.

GALLICUM FRETUM, nom latin du détroit du PAS DE CALAIS.

GALLICUS SINUS, nom latin du golfe du LION.

GALLIE (VAL DE), petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), où étaient Rennemoulin et Gif (Seine-et-Oise).

GALLIEN (P.-LICINIUS-EGNATIUS GALLIENUS), empereur romain, fut nommé césar par le sénat en même temps que Valérien, son père, fut salué Auguste, 253. Celui-ci ayant été vaincu et retenu prisonnier par Sapor, roi des Perses, 260, il gouverna seul, et vit les usurpateurs déchirer l'empire, et les

Barbares l'envahir de toute part. Il assista avec indifférence au démembrement de ses États, ne s'occupant que de ses plaisirs. C'est l'époque dite des Trente tyrans. Gallien combattit seulement Ingénuus en Illyrie, Posthumus en Gaule, et les Goths, qui, repoussés de l'Asie par Odénat, battus en Grèce par l'historien Dexippe et les Athéniens, s'étaient jetés sur l'Illyrie. Il n'eut raison de ces Barbares qu'en détachant d'eux les Hérules, flattés du consulat accordé à un de leurs chefs, 267. Il fut assassiné par un de ses officiers, au moment où il allait forcer dans Milan Auréolus, que les légions d'Illyrie avaient proclamé empereur, 268. O.

GALLION (JUNIUS-ANNÆUS-NOVATUS GALLIO), frère de Sénèque, était proconsul en Achaïe, quand St Paul fut amené devant son tribunal par les Juifs, qui demandaient sa condamnation. Il refusa de juger l'apôtre. C'est de là qu'est venu le nom de *gallionistes* donné aux indifférents en matière religieuse. Enveloppé dans la disgrâce de son frère, Gallion se tua.

GALLIPOLI, *Callipolis*, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), double port à l'extrémité E. de la presqu'île de son nom, sur le bord O. du détroit de Gallipoli qui forme l'entrée N. de celui des Dardanelles, à 212 kil. O.-S.-O. de Constantinople; 20,000 hab. Anc. ch.-l. de la prov. des Iles, évêché grec. Station des bateaux à vapeur français, autrichiens et italiens. Comm. actif; maroquins renommés. Export. de soie, cocons, peaux, laines, grains. Les maisons, peintes de couleurs différentes, sont entourées de jardins. La ville est défendue par 14 châteaux forts ou batteries. Ses rues sont étroites, tortueuses, sales, sans pavé. Elle fut, en 1356, la 1re conquête des Turcs en Europe. Bajazet Ier y fit élever une grosse tour que l'on voit encore aujourd'hui. — La presqu'île de Gallipoli, anc. *Chersonèse de Thrace*, est comprise entre l'Archipel, le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara et le golfe de Saros, et unie au continent par un isthme entre ces deux dernières mers. Elle renferme les ruines de Sestos, Alopeconnesus, Eleus et Maditus; l'isthme n'a que 8 kil. de large.

GALLIPOLI, anc. *Callipolis*, v. forte du roy. d'Italie (prov. de Lecce), port de commerce, sur une île du golfe de Tarente unie à la côte par un pont; 7,578 hab. Évêché; belle cathédrale. Fabr. de bas et mousselines. Export. importante des huiles de la Pouille. Pêche de thons.

GALLO (MARZIO MASTRILLI DEL), homme d'État, né à Palerme en 1753, fut ambassadeur de Naples à la cour de Vienne, figura parmi les signataires du traité de Campo-Formio, remplaça Acton comme ministre principal, se mit plus tard au service de Joseph Bonaparte et de Murat, qui le créa duc, puis reçut de Ferdinand IV l'ambassade de Saint-Pétersbourg. Rappelé par les événements de 1820, il fut membre de la junte de gouvernement, lieutenant du roi en Sicile, ministre des affaires étrangères, et fut appelé aux conférences de Laybach, 1821. Il se retira des affaires après l'intervention autrichienne. M. V—I.

GALLOCHE (LOUIS), peintre, né en 1670, m. en 1761, élève de Louis Boullongne, jouit d'une grande réputation dans son temps. Entré à l'Académie de peinture en 1711, il en devint recteur, 1746, et chancelier, 1754. Ses meilleurs tableaux, imités de l'école italienne et dont on voit quelques-uns dans les églises de Paris, sont : la *Translation des reliques de St Augustin;* la *Résurrection de Lazare;* le *Départ de St Paul pour Milet;* l'*Institution des enfants trouvés; Hercule et Alceste; la Samaritaine;* la *Guérison du possédé.* B.

GALLO-GRÈCE, *Gallo-Græcia*, un des noms de la Galatie. (*V.* GALATIE.)

GALLO-ROMAINS, anc. population de la Gaule, aux temps de Clovis et de Charlemagne. Elle se forma d'un mélange des populations romaine et gauloise, et parlait la langue latine corrompue. L'invasion des Francs déposséda les Gallo-Romains de toute influence politique; ils furent opprimés : beaucoup cherchèrent un asile dans l'Église. Quelques-uns cependant servirent de ministres ou de généraux aux rois mérovingiens, comme Arcadius, sous les fils de Clovis; Mummolus, sous Gontran; Lupus, sous Childebert II, etc. La race française est issue du mélange des Francs et des Gallo-Romains, qui s'effectua après plusieurs siècles.

V. Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France.*

GALLOIS (L'ABBÉ JEAN), né à Paris en 1632, m. en 1707, savant universel, versé dans l'étude de toutes les langues et de toutes les sciences, géomètre, physicien, littérateur, théologien, philosophe, etc. C'est lui qui continua, après la mort de Denis de Sallo, le *Journal des savants* : il le rédigea pendant 8 années, 1666-1674, traitant de toutes les matières, sciences et lettres, avec une exactitude et une profondeur qui étonnent. Suivant une tradition controuvée, il aurait enseigné un peu de latin à Colbert, qui prenait ses leçons en carrosse dans ses voyages de Versailles à Paris. Il fut membre de l'Académie française, 1673, et de celle des sciences, 1668, garde de la Bibliothèque du roi, et professeur de langue grecque au Collège de France.

GALLON, mesure de liquides en Angleterre, qui vaut 4 litres, 543. Il se divise en 4 *quarts* et en 8 *pintes*. Deux gallons font un *peck* (9 litres, 086); 8 gallons font un *bushel* (36 litres, 344).

GALLOWAY, *Gallovidia*, contrée d'Écosse, au S.-E., comprenant les comtés de Wigton, Kirkcudbright, et partie de ceux de Lanark et Ayr. Elle tire son nom du brg de *Galloway*, sur la Ken, comté de Kirkcudbright; 4,000 hab., et près duquel se trouve le château de *Kenmure*, anc. résidence des seigneurs de Galloway.

GALLOWAY (EAST-). *V.* KIRKCUDBRIGHT.

GALLOWAY (WEST-). *V.* WIGTON.

GALLOWAY, v. et comté d'Irlande. (*V.* GALWAY.)

GALLOWAY (RUVIGNY, COMTE DE). *V.* RUVIGNY.

GALLS ou **GAËLS**. *V.* CELTES et GAULE.

GALLUS (C.-SULPICIUS), consul de Rome l'an 166 av. J.-C., passe pour avoir introduit les représentations dramatiques dans les fêtes consulaires. Le bruit courut, de son temps, qu'il avait collaboré à l'*Andrienne* de Térence. Au témoignage de Pline, il se serait aussi, le premier parmi les Romains, occupé d'astronomie; servant sous Paul Émile en Macédoine, il avait annoncé ou expliqué aux soldats une éclipse de lune avant la bataille de Pydna. B.

GALLUS (CORNÉLIUS), poète élégiaque romain, né à Fréjus l'an 687 de Rome, 66 av. J.-C., fut l'ami d'Auguste, à qui il rendit des services dans la guerre d'Alexandrie. Préfet de l'Égypte, il y commit des exactions et des violences, qui le firent condamner par le sénat à une amende et à l'exil; il se donna la mort, l'an 26 av. J.-C. Virgile lui a adressé sa Xe églogue. Gallus avait traduit et beaucoup imité le poète grec Euphorion. Quintilien lui reproche la dureté de son style. Il avait composé 4 livres d'élégies, dont nous n'avons que 6 pièces, qui paraissent apocryphes. Elles se trouvent dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, et à la suite des éditions de *Catulle, Tibulle* et *Properce*. Pezai les a traduites en français.

V. Nicolas, *la Vie et les Ouvrages de Corn. Gallus*, Paris, 1852. D—R.

GALLUS (ÆLIUS), gouverneur d'Égypte, fut le premier Romain qui pénétra dans l'intérieur de l'Arabie, l'an 23 av. J.-C. Trahi par un guide infidèle, il perdit la plus grande partie de ses troupes au milieu des déserts.

GALLUS (C.-VIBIUS-TREBONIANUS), empereur romain, 251-253. Proclamé par l'armée après la mort de Décius, peut-être causée par lui, dans la guerre contre les Goths en Mœsie, il promit un tribut aux Barbares, et vint se livrer au plaisir dans Rome. Il tua Hostilien, fils de Décius, que le sénat lui avait donné pour collègue, et s'associa son propre fils Volusien. Enfin ses soldats le tuèrent en Ombrie, pendant que son général Æmilianus, vainqueur des Goths en Illyrie, était proclamé.

GALLUS (FLAVIUS-CONSTANTINUS), neveu de Constantin et frère de Julien, fut créé césar en 351 par Constance II, et chargé du gouvernement de l'Orient. Vainqueur des Perses, il tyrannisa ses administrés, et mit à mort les principaux habitants d'Antioche et de la Syrie. Rappelé par Constance, il fut jugé et décapité, 354.

GALLUS, riv. de Phrygie, d'où les Galles tirèrent leur nom. C'était l'un des affluents du Sangarius ou Sagaris; son nom moderne est inconnu. Suivant la Fable, ses eaux rendaient insensés et furieux ceux qui en buvaient.

GALMIER (SAINT-), *Aquæ Segestæ*, ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Montbrison, sur le chemin de fer de Roanne à Saint-Étienne, et près de la Coise; 2,000 hab. Belle église du XVIe siècle. Eaux minérales renommées, déjà connues des Romains. Tanneries, chamoiseries, dentelles.

GALNA, v. de l'Hindoustan. (*V.* GAULNA.)

GALSWINTHE ou **GALESWINTHE**, reine des Francs, née vers 550, m. en 568, était fille d'Athanagilde, roi des Wisigoths d'Espagne, et sœur aînée de Brunehaut, reine d'Austrasie. Elle épousa Chilpéric, roi de Neustrie, en 567. Quoique ce prince eût promis de renoncer à ses concubines, Frédégonde, l'une d'elles, reprit son ascendant sur lui. Galswinthe, outragée, voulut retourner à la cour de son père, en abandonnant les riches présents qu'elle avait apportés en dot. Chilpéric l'apaisa, et la fit étrangler pendant qu'elle dormait.

GALT (JOHN), écrivain anglais, né en 1779 à Irvyne (Ayr), m. en 1839, essaya du commerce et du droit, et, après un voyage en Italie et en Turquie pendant lequel il se lia avec lord Byron, 1809-1811, fit paraître des *Voyages and Travels*, 1812, pleins de renseignements curieux sur le commerce du Levant.

On a de lui : *Vie et Études de Benjamin West; Vie et Administration*

du cardinal Wolsey, 1812; *Vie de Byron,* 1831; un certain nombre d'écrits humoristiques *the Annals of the Parish, Ayreshire Legatees, the Provost, Laurie Todd,* où il a dépeint avec charme et vérité la vie des classes moyennes et inférieures de l'Écosse; enfin des romans historiques (*Southennan, the Spaewife, Stanley Buxton, Ringan Gilhaise, Rothelan, Boyle, Corbet, Lairds of Grippy*), qui le placent parmi les imitateurs les plus heureux de Walter Scott.

GALUPPI (Balthazar), musicien, né en 1703 dans l'île de Burano près de Venise, m. en 1785, maître de chapelle de Saint-Marc, chef du Conservatoire *degli Incurabili,* fut appelé par Catherine II pour diriger l'opéra de Saint-Pétersbourg. Il est un des compositeurs les plus originaux de l'Italie dans le genre comique. Ses opéras sont restés en manuscrit, comme les œuvres qu'il composa pour l'église de Saint-Marc. B.

GALUPPI (Pasquale), philosophe, né en 1770 à Tropea (Calabre), m. en 1846, professeur à l'université de Naples, correspondant de l'Académie des sciences morales de France.

Il a laissé: *Elementi di filosofia,* Messine, 1821; *Lettere filosofiche,* 1827; trad. en français par Peisse, 1844.

GALVANI (Louis ou Aloïsio), médecin et physicien, né à Bologne en 1737, m. en 1798, a donné son nom à une partie de la physique. Avant lui, Pulzer et un élève de Cotugno avaient observé des faits qui se rapportent à ce que l'on a appelé depuis le galvanisme, d'une découverte faite par Galvani, en 1791, et dont le fait principal est celui-ci: si l'on forme un arc composé de 2 métaux (étain et cuivre), que l'on mette l'une des extrémités en communication avec les nerfs lombaires d'une grenouille dépouillée, et l'autre avec les pattes, ces organes éprouvent de violentes convulsions. Galvani, frappé de ce phénomène, crut y voir une électricité particulière résidant dans l'animal, et pensa même qu'il avait découvert le fluide nerveux. Égaré par cette idée, il perdit tout le fruit de sa découverte; c'est Volta qui, plaçant la cause du développement de l'électricité dans le contact des substances hétérogènes, a imprimé au galvanisme une impulsion qui ne s'est pas arrêtée; mais les théories de Galvani ont donné naissance à l'électro-physiologie. Il commença par étudier la théologie, puis s'adonna à la médecine. En 1762, il obtint à Bologne la chaire d'anatomie, à la suite d'une thèse *sur les Os, leur Nature et leur Formation.* Il a publié un Mémoire *sur les Reins et les Urétères des oiseaux,* et étudia aussi l'organe de l'ouïe chez ces animaux. L'ouvrage traitant de la découverte qui l'a immortalisé a pour titre: *de Viribus electricitatis in motu musculari Commentarius;* on le trouve dans le t. VII des *Mémoires* de l'Institut de Bologne. Galvani, ayant refusé le serment exigé par la république cisalpine, dut abandonner sa chaire; il ne voulut pas y remonter, lorsque, plus tard, un décret du gouvernement lui rendit sa place. V.

GALVESTON, v. des États-Unis (Texas), sur l'île de Galveston ou San-Luis, longue de 50 kil. sur 5 et près de la côte S. du Texas; port à l'entrée d'une bonne et large baie du golfe du Mexique; 22,253 hab. Bateaux à vapeur pour la Nouvelle-Orléans, Harrisburg et Houston. — v. des Etats-Unis (Louisiane), sur l'Amite, au N.-O. de la Nouvelle-Orléans.

GALVEZ (Don José), homme d'État espagnol, né à Vélez-Malaga en 1729, m. en 1786. Il fit ses études à l'université d'Alcala, exerça avec distinction à Madrid la profession d'avocat, devint, par la recommandation du marquis de Duras, ambassadeur de France, le secrétaire intime du marquis de Grimaldi, membre du conseil des Indes et ministre d'État, et fut chargé de missions au Mexique, où il fonda la colonie de Sonora. — Son neveu, Bernard, né à Malaga en 1756, m. en 1794, servit 3 ans en France, où il parvint au grade de maréchal de camp, reçut le gouvernement de la Louisiane, combattit avec honneur les Anglais dans la Floride, prit Pensacola en 1781, et fut nommé vice-roi du Mexique. B.

GALWAY ou **GALLOWAY**, v. d'Irlande, jadis fortifiée, cap. du comté maritime du même nom, à l'embouchure de la riv. qui joint le lac Corrib à l'Atlantique, presque au fond de la baie de Galway; 15,593 hab. Évêché catholique. Ville ancienne et pittoresque. Église de 1320. Pont de 1342. Anciens monastères, etc. Le port a été amélioré. Pêche du hareng et du saumon; les pêcheurs habitent le faubourg de Claddagh et ont une administration distincte. Export. de blés, jambons, marbres, etc. — Conquise en 1232 par les Anglais, sous Édouard III, elle eut, au moyen âge, des rapports fréquents avec l'Espagne; de là le caractère de ses constructions. Elle souffrit des guerres civiles du XVII[e] siècle, se déclara pour Charles I[er] contre le long-parlement, fut prise en 1651, et se déclara aussi, en 1690, pour Jacques II contre Guillaume III. Elle donne le titre de vicomte à la famille Monckton Arundell. — Le comté de Galway est à l'O. de l'Irlande, dans le Connaught, touchant à la baie de Galway au S., à l'océan Atlantique à l'O. Superf., 6,338 kil. carrés; 140 kil. sur 70. Pop., 248,458 hab. Lacs Corrib et Mask. Le district de Connemara, à l'O., est peut-être le plus sauvage d'Irlande. Sol plat et fertile à l'E. Agriculture arriérée; riches pâturages; pêche et élève de bestiaux. Exploit. de tourbières, marbre, chaux, serpentine. L'irlandais y est beaucoup parlé. Villes princip.: Tuam, Ballinasloe.

GAMA (Vasco de), comte de Vidigueira, célèbre navigateur portugais, né à Sines vers 1469, d'une ancienne famille de l'Alemtejo. Choisi par Jean II pour diriger une première expédition jusqu'aux Indes orientales, en profitant des découvertes récentes de Diaz et de Covilham, il ne fit ce voyage que sous Emmanuel le Fortuné, avec 4 petits bâtiments et 160 hommes, 1497-99. Il doubla le cap de Bonne-Espérance, nov. 1497, avec moins de tourmentes qu'il n'en attendait, selon Barros; au milieu d'une tempête et en échappant à un complot de son équipage, suivant Osorio. Après de grands dangers chez les Arabes de Mozambique et un accueil plus hospitalier à Mélinde, il arriva à Calicut, mai 1498; mais, là encore, les intrigues de ces Arabes, qui faisaient tout le commerce entre l'Inde, l'Égypte et l'Afrique, exposèrent les Portugais à de nouveaux périls, et le firent assez mal recevoir par le radjah ou zamorin de cette ville. Il lui imposa pourtant par la fermeté de son attitude. Nommé amiral des mers de l'Inde et comte de Vidigueira, il repartit en 1502 avec 19 vaisseaux, imposa un traité au radjah de Cananore, se fit un allié fidèle de celui de Cochin, punit par des représailles cruelles sur les Arabes, et par le bombardement de Calicut, le dédain montré 4 ans plus tôt, et laissa quelques vaisseaux dans ces parages pour y maintenir l'influence des Portugais. Laissé dans l'oubli pendant 21 ans, il fut enfin nommé par Jean III vice-roi des Indes, et mourut à Cochin, 3 mois après cette justice tardive, 1524. R.

GAMA (Antonio de **LEON Y**), né à Mexico en 1735, m. en 1802. En 1771, il communiqua ses observations sur l'éclipse qui eut lieu cette même année au savant Lalande, qui les publia à Paris avec un grand éloge de l'auteur. Il composa sur le cadran solaire, les hiéroglyphes et l'arithmétique des Indiens, plusieurs traités fort exacts.

Son principal ouvrage est: *Descripcion historica y cronologica de las dos piedras* (deux pierres portant un calendrier et des hiéroglyphes), Mexico, 1832, continuée par Bustamante à Mexico.

GAMACHES, ch.-l. de cant. (Somme), arr. d'Abbeville, sur la Vimeuse; 1,900 hab. Machines et instrum. agricoles, huileries, filatures, etc. Débris romains et ruines d'un château fort. Patrie de l'abbé Watebled ou Vatable.

GAMACHES, vge (Eure), arr. des Andelys. Ruines et souterrains d'un des châteaux les plus importants du Vexin normand.

GAMACHES (Joachim **ROUAULT** de), d'une famille noble du Poitou, devint, sous Charles VII, premier écuyer du dauphin (Louis XI), se distingua contre les Anglais, et prit part à la conquête de la Normandie et de la Guyenne. Louis XI, devenu roi, l'éleva au maréchalat en 1461, et, en récompense de ses services pendant la guerre du Bien public, le nomma gouverneur de Paris. Gamaches défendit Beauvais, en 1472, contre Charles le Téméraire; mais, devenu suspect à son maître, 1476, il fut condamné au bannissement et à une amende de 20,000 livres. Cet arrêt ne fut pas exécuté, et Gamaches mourut dans ses terres, 1478. L—h.

GAMACHES (Étienne-Simon), chanoine régulier de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, né à Meulan en 1672, m. en 1756, membre de l'Académie des sciences, essaya de faire pour la philosophie ce que Fontenelle avait fait pour les sciences exactes, et présenta sous une face nouvelle et plus agréable les idées des écrivains qui l'avaient précédé.

On a de lui: *Système du cœur, ou Connaissance du cœur humain,* Paris, 1704, in-12; *les Agréments du langage réduit à ses principes,* 1718, in-12; *Nouveau Système du mouvement,* 1721, in-12; *Astronomie physique, ou Principes généraux de la nature,* 1740, in-4°; *Système du philosophe chrétien,* 1746.

GAMAIN (François), né en 1751, m. en 1795, était serrurier à Versailles, et fut admis auprès de Louis XVI, qui s'occupait de serrurerie. Appelé, au mois de mai 1792, à aider Louis XVI dans la construction de l'*Armoire de fer* (*V.* Armoire), il révéla tout au ministre Roland après la journée du 10 août, prétendit, contre toute vraisemblance, que Louis XVI avait voulu l'empoisonner pour se débarrasser du dépositaire de son secret, et obtint à ce titre une pension de la Convention.

GAMALA, anc. v. de Palestine, dans la demi-tribu orientale de Manassé, près du lac de Génésareth. Ruiné par les Romains, en 67 ap. J.-C.

GAMALIEL, pharisien et docteur de la loi au moment de la prédication de J.-C. et des apôtres, se montra très favorable à la nouvelle religion, empêcha les Juifs de faire mourir St Pierre, et donna aux chrétiens le moyen d'enlever le corps de St Étienne, qu'il fit enterrer dans son propre champ. Il fut le maître de St Paul, et l'on croit qu'à la fin de sa vie il se fit baptiser.

GAMALITIQUE, district de la Batanée (Palestine), au N.-E.; cap. Gamala.

GAMAN, pays de la Guinée supérieure, auj. indépendant, au S.-E. du Boudougou et au N.-O. du roy. des Ashantee, dont il fut longtemps tributaire; ch.-l. Bontoukou.

GAMBA (Bartolomeo), bibliographe, né à Bassano en 1780, m. en 1841, fut bibliothécaire de Saint-Marc à Venise.

On a de lui : *Serie dell' edizioni dei testi di lingua italiana*, Bassano, 1805, et Venise, 1828 ; *les Hommes illustres de Bassano*, 1807 ; *les Femmes célèbres de Venise*, 1826 ; *Galerie des litterateurs et artistes vénitiens au dix-huitième siècle*, 1824 ; *Vie de Dante*, 1825.

GAMBA (Jacques-François), voyageur français, né à Dunkerque en 1763, m. à Tiflis en 1833, fut d'abord négociant dans sa ville natale. Ses voyages et ses mémoires, sur les ressources commerciales de l'Asie, lui valurent la protection du duc de Richelieu, ministre de Louis XVIII, qui l'envoya dans la Russie méridionale et dans la Transcaucasie. Il fut nommé consul à Tiflis en 1822, et publia, en 1824, une relation de son voyage, 2 vol. avec atlas. E. D—y.

GAMBA, État de la Guinée supérieure, au N. du Dahomey, dont il est tributaire, et sur la côte d'Or ; ch.-l. Gamba. Les habitants sont doux, et se livrent à l'agriculture.

GAMBARA (Véronique), femme poète, née à Prat'Alboino, près de Brescia, en 1485, m. en 1550, épouse de Gibert, seigneur de Correggio, composa des sonnets remplis de finesse et d'élégance, qu'elle soumettait au cardinal Bembo.

Ses vers ont été publiés à Brescia, 1759.

GAMBARA (Laurent), poète latin moderne, né à Brescia en 1496, m. en 1586. Dans ses œuvres, qui ne manquent ni de goût ni d'élégance, et qui ont été publiées à Bâle, 1555, et à Rome, 1581 et 1586, on remarque : la *Gigantomachie*, et *Columbus* ou la Découverte du nouveau monde.

GAMBART (Adolphe), astronome, né à Cette en 1800, m. en 1836, directeur de l'Observatoire de Marseille, correspondant de l'Institut, a découvert 13 comètes, et fait de nombreuses observations consignées dans la *Connaissance des temps*.

GAMBETTA (Léon-Michel), né à Cahors le 2 avril 1838, m. à Ville-d'Avray le 31 décembre 1882. Son père, originaire de Gênes, était épicier. Sa mère descendait d'une vieille famille bourgeoise du Quercy. Il était par excellence un fils de ces nouvelles couches sociales, dont il devait proclamer et diriger l'avènement avec tant d'éclat. Après de rapides et brillantes études au petit séminaire de Montauban et au lycée de Cahors, Gambetta vint à Paris pour suivre les cours de l'École de droit et se livrer, selon le désir de sa mère, à sa passion déjà dominante pour la politique. Inscrit au barreau en 1860, il continua à développer par d'immenses lectures une instruction qu'il sentait incomplète. Il suivait avec assiduité les séances du Corps législatif, dont il rendait compte dans *l'Europe*, de Francfort, et il voyagea 2 fois en Orient. Aux élections de 1863, il soutint dans le quartier des écoles la candidature, simplement libérale, de Prévost-Paradol. Défenseur de Delescluze dans le procès Baudin, novembre 1868, son plaidoyer retentit à travers la France comme un coup de canon. Les électeurs de Paris et de Marseille le choisirent en 1869 comme candidat *irréconciliable* avec l'empire, et l'envoyèrent siéger au Corps législatif, où il devint rapidement un des chefs de la minorité républicaine et l'adversaire le plus redoutable du ministère Ollivier. Il s'éleva contre le Plébiscite dans son admirable discours du 5 avril 1870. Quand le gouvernement proposa de déclarer la guerre à la Prusse, il joignit ses efforts à ceux de Thiers pour obtenir des ministres une preuve que la France avait été réellement insultée dans la personne de son ambassadeur, mais il se sépara avec éclat de ceux de ses collègues qui refusèrent de voter les demandes de subsides. « Quand la guerre sera déclarée, disait-il, nous ne verrons devant nous qu'une seule chose : le drapeau de la patrie. » Après les défaites du 6 août, s'il fut le premier à signer avec Jules Favre la demande d'un comité de gouvernement élu par le Corps législatif, il repoussa énergiquement les avances des démagogues qui ne cherchaient dans nos malheurs qu'une occasion de trouble et d'insurrection. Le ministre de la guerre n'eut pas d'avocat et même de collaborateur plus dévoué pour l'organisation de la défense. Après Sedan, il aurait voulu que le Corps législatif eût le courage de proclamer lui-même la vacance du pouvoir et de nommer un gouvernement de défense nationale. Thiers et Jules Favre étaient du même avis, mais le Corps législatif ne sut pas se décider, et tout le peuple de Paris se mit en mouvement. La Chambre fut envahie, et l'empire disparut, 4 septembre. La foule réclamait la république : « Oui ! vive la république ! s'écria Gambetta. Allons la proclamer à l'Hôtel de Ville. » Il s'y rendit et reçut du gouvernement de la Défense nationale le ministère de l'intérieur.

Gambetta aurait voulu que le gouvernement se transportât en province pour organiser la résistance. N'ayant pu l'obtenir, il sortit de Paris en ballon avec son ami Spuller, 7 octobre, descendit au milieu de la forêt d'Épineuse, près de Montdidier, et alla prendre à Tours la présidence de la *Délégation* composée de MM. Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon. La France manquait de tout. Il l'électrisa par l'éloquence enflammée de ses discours, et la remplit pour quelques semaines de l'héroïque confiance dont lui-même était animé. Ministre de l'intérieur, il réprima toutes les tentatives factieuses, dompta la Commune de Lyon par son intervention hardie aux funérailles du commandant de la garde nationale Arnaud, brisa la Ligue du Midi par la vigueur d'une prompte répression et arrêta les dissidences monarchistes par la dissolution des conseils généraux. Ministre de la guerre, il fit de la France un immense camp retranché, et lança coup sur coup 4 armées au secours de Paris. (*V.* France.) Il avait accepté le concours de Garibaldi ; il reçut avec joie celui de Cathelineau, de Stofflet, de Charette. Il choisit l'ingénieur de Freycinet pour secrétaire d'Etat à la guerre, le colonel Thoumas et le général Loverdo comme directeurs des services de ce ministère. L'amiral Fourichon était ministre de la marine, M. de Chaudordy délégué aux affaires étrangères, M. Cazot à l'intérieur, M. Ranc à la police, M. Steenackers aux postes et télégraphes. La capitulation de Metz, la reprise d'Orléans par les troupes allemandes, les défaites d'Héricourt, du Mans et de Saint-Quentin ne purent altérer la confiance inaltérable de Gambetta dans un retour final de la fortune. Les troupes s'aguerrissaient à vue d'œil. L'admirable retraite de Chanzy, la campagne de Faidherbe dans le Nord témoignaient que la France allait enfin tenir une véritable armée. Mais Paris affamé capitula, le gouvernement de Paris signa l'armistice de Versailles, sans consulter Gambetta, et convoqua les électeurs pour la nomination d'une Assemblée nationale. Gambetta voulait lutter encore. Il rendit le fameux décret déclarant inéligibles tous ceux qui avaient excercé sous l'empire les fonctions de ministre, de sénateur, de conseiller d'État, tous ceux qui avaient été présentés aux populations comme candidats officiels. Ce décret fut accueilli par les vives protestations de M. de Bismarck, et annulé par le gouvernement de Paris, qui envoya à Bordeaux M. Jules Simon. La guerre civile eût pu sortir de la prolongation de ce conflit : Gambetta donna sa démission et fut élu représentant du peuple dans 9 départements : à Paris par 202,399 voix, dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Moselle, la Meurthe, Seine-et-Oise, les Bouches-du-Rhône, à Alger et à Oran. Il opta pour le Bas-Rhin, vota contre les préliminaires de paix, 1er mars, rédigea la déclaration portée à la tribune par les députés de l'Alsace et de la Lorraine, et se retira avec eux de l'Assemblée nationale.

Après avoir rendu un suprême hommage au dernier maire français de Strasbourg, Küss, mort à Bordeaux le 1er mars, Gambetta alla à Saint-Sébastien pour reprendre des forces et attendre les élections complémentaires qui lui permettraient de rentrer à l'Assemblée. Il y passa les mois de mars, avril et mai 1871, et flétrit hautement les excès et les crimes de la Commune. Le 3 juillet, il fut élu à Paris, dans le Var et dans les Bouches-du-Rhône et rentra à l'Assemblée — c'était à la fois sa force et sa faiblesse — comme étant l'homme de la revanche et de la république radicale. Thiers ayant compris que la république seule pouvait rendre à la France sa force et son prestige, Gambetta le soutint dans toute la partie nationale de son œuvre, contenant les impatiences des députés de l'extrême gauche, répandant, avec les idées et les principes de démocratie, les idées et les principes de gouvernement. L'Assemblée se déclarait constituante : Gambetta nia qu'elle en eût le droit, mais il jugeait que ses amis ne devaient pas négliger une occasion de contribuer à l'œuvre commune de la régénération nationale. Il tint à honneur d'intervenir souvent dans les débats parlementaires, et ses discours produisirent une vive impression sur les esprits. Quant aux attaques dont la délégation de Tours était l'objet de la part des orateurs de la droite, Gambetta ne leur opposa jamais que le dédain. Le 5 novembre 1871, il fonda la *République française*, et commença au banquet de Saint-Quentin la campagne de propagande démocratique qu'il devait continuer avec une activité prodigieuse. A Grenoble, 26 septembre 1872, il proclame l'avènement « *d'une couche sociale nouvelle*, qui est aux affaires depuis tantôt 18 mois, et qui est loin, à coup sûr, d'être inférieure à ses devancières ». Bien qu'il eût soutenu M. Barodet contre Rémusat, il vota pour Thiers au 24 mai, et dirigea la résistance des gauches après l'élection du maréchal de Mac-Mahon. Quand les projets de restauration monarchique eurent définitivement échoué en novembre 1873, ce fut Gambetta, avec Thiers, qui fit voter, le 30 janvier 1875, par 353 voix contre 352, la reconnaissance constitutionnelle de la république, et, le 25 février, par 425 voix contre 254, la loi sur l'organisation et la transmission des pouvoirs publics. Il employa le reste de l'année à faire ratifier par la démocratie l'œuvre de conciliation nationale qu'il avait menée à bonne fin. Par une habile manœuvre parlementaire, il assura la victoire des républicains dans l'élection des sénateurs inamovibles, mais il fut battu sur la question du scrutin de liste.

Après la séparation de l'Assemblée nationale, il prépara pendant 6 semaines de voyages, par ses discours d'Aix, de Lille, d'Avignon, de Belleville, de Bordeaux, le vote du 30 janvier 1876, qui envoya au Sénat une forte minorité républicaine, et celui du 20 février qui donna au parti républicain une imposante majorité dans la Chambre des députés. Tandis que le président du conseil, M. Buffet, échouait dans 4 circonscriptions, Gambetta était élu dans 4 collèges. « Je ne suis pas un homme de théorie, disait-il, je suis un homme de pratique, voué à la défense des idées démocratiques ; je n'ai qu'une passion, celle de réaliser tous les jours un progrès dans les lois et les institutions de mon pays. » Reconnu sans contestation comme le chef de la majorité républicaine, il s'efforça en vain de réunir en un seul groupe les diverses fractions de la gauche. Elle resta divisée, et ce fut là, comme il l'avait prédit, la cause de la situation embarrassée et confuse qui eut son dénouement au 16 mai, à la suite du vote sur les *menées ultramontaines*. Le 18, la Chambre fut prorogée. Gambetta s'occupa aussitôt d'organiser la propagande légale contre le *gouvernement de combat*. Tous les républicains répondirent à son appel, les plus âgés n'étaient pas les moins ardents. Crémieux et M Senard formèrent un comité juridique ; Henri Martin présida le comité de propagande, et Thiers, qui reprochait parfois à Gambetta d'être trop *modéré*, se crut revenu à 1830, à la grande lutte des 221 contre la Restauration.

Le parlement rentra en session le 16 juin, et Gambetta soutint avec MM. Bethmont, Jules Ferry, Louis Blanc, l'interpellation des gauches : « Retenez bien ceci, disait-il, nous partons 363, nous reviendrons 400 ! » Le Sénat ayant voté la dissolution le 25 juin, Gambetta resta l'organisateur de la résistance républicaine. Dans son discours de Lille, 15 août, il disait : « Quand la France aura fait entendre sa voix souveraine, il faudra se soumettre, ou se démettre. » M. de Broglie ordonna des poursuites contre l'orateur, qui fut condamné par défaut à 3 mois de prison et 2,000 fr. d'amende. Comme les journaux du ministère cherchaient à exploiter la mort de Thiers pour poser la question électorale entre Gambetta et le maréchal, Gambetta fut le premier à prononcer le nom de M. Jules Grévy comme candidat éventuel à la présidence de la république. Aux élections du 14 octobre, il fut élu dans le XX^{e} arrondissement par 13,912 voix. Chef reconnu de la nouvelle majorité républicaine, il dirigea l'action du *comité des 18*, et décida la Chambre à voter une enquête parlementaire sur la conduite du gouvernement du 16 mai. Après la retraite du ministère de Broglie, il signifia au cabinet formé sous la présidence du général de Rochebouët, 23 novembre, que la Chambre refusait d'entrer en rapport avec lui, et annonça même le refus du budget, 4 décembre. Le maréchal finit par se soumettre, et chargea Dufaure de composer un nouveau ministère. Le 16 mai était définitivement vaincu, et il l'était surtout par Gambetta.

Président de la commission du budget depuis 1876, Gambetta prononça, le 18 septembre 1878, le célèbre discours de Romans, dans lequel il exposait l'ensemble du programme qui devait être, à son avis, celui de la démocratie républicaine. Il y dénonçait surtout *les progrès du cléricalisme*, et « le péril qu'il fait courir à la société française, telle qu'elle est constituée et qu'elle veut l'être ». Au mois de novembre, il se battit en duel avec M. de Fourtou et plaida pour M. Challemel-Lacour, dans le procès intenté par celui-ci au journal légitimiste *la France nouvelle*.

Lorsque le maréchal eut donné sa démission, janvier 1879, Gambetta soutint avec éclat la candidature de M. Jules Grévy et fut lui-même élu, par 314 voix sur 405 votants, président de la Chambre des députés. Le retour des Chambres à Paris fut en grande partie son œuvre, et ce fut encore lui qui fut, le 21 juin 1879, le principal auteur de la loi de l'amnistie plénière. Ce fut l'apogée de la fortune de Gambetta. Il ne tarda pas à être attaqué par les journaux intransigeants et royalistes coalisés, à propos d'une allocution prononcée aux fêtes de Cherbourg. On l'accusa de vouloir la guerre, et bientôt après, d'aspirer à la dictature, lorsqu'il soutint le projet présenté par M. Bardoux pour le rétablissement du scrutin de liste. Ce projet, voté par la Chambre le 21 mai, fut repoussé par le Sénat le 9 juin. Dans l'intervalle, Gambetta avait fait à Cahors, sa ville natale, un voyage que la presse hostile transforma en un insolent triomphe. Pendant la période électorale de 1881, il se prononça à Tours pour une revision partielle de la constitution. La réunion de Charonne, 17 août, fut marquée par de honteuses scènes de violence. Il dut se retirer, après avoir protesté contre « la servitude par le silence », qu'inauguraient « ces esclaves ivres ». Le 21 août, il fut élu dans la première circonscription de Belleville, et se désista dans la deuxième, où il avait pourtant obtenu au premier tour une forte majorité relative. La Chambre se réunit le 28 octobre ; il fut élu, à une immense majorité, président provisoire de la Chambre. Les interpellations sur les affaires tunisiennes ayant amené la démission du ministère, Gambetta fut chargé par le président de la république de former une nouvelle administration. (*V.* France.) Le ministère du 14 novembre débuta par cette fière déclaration : « Notre politique sera celle de la France. » Malgré l'éclat du nom de son chef, il fut médiocrement accueilli par l'opinion, qui attendait depuis 4 mois le « grand ministère », annoncé dans les journaux, et il eut chaque jour à défendre ses actes contre les violentes attaques des partis coalisés. Son projet pour la revision limitée de la constitution et l'établissement du scrutin de liste fut repoussé par la Chambre, qui vota le principe de la revision totale. Gambetta donna sa démission, 26 janvier, après avoir protesté dans un de ses plus beaux discours contre les accusations de dictature répandues contre lui. Il reprit la direction de la *République française* ; il acheva et fit achever la rédaction des divers projets de lois préparés pendant son ministère sur le recrutement de l'armée, l'organisation judiciaire, la relégation des récidivistes, la liberté d'association, l'enseignement primaire, etc. — La commission chargée de reviser la loi de 1872 sur le recrutement de l'armée l'avait choisi pour président. Il employa à cette tâche tous ses efforts et tous ses labeurs, sans se préoccuper de répondre aux récriminations et aux injures dont ses ennemis l'accablaient. Il combattit avec une grande vigueur et une grande élévation de langage la politique du cabinet du 30 janvier dans les affaires d'Egypte, et soutint ensuite le ministère Duclerc. Le 27 novembre, Gambetta se blessa à la main droite en maniant un revolver, et l'accident, sérieux en lui-même, fut vite aggravé par l'état général de sa santé. Le 31 décembre, à minuit moins 5, il s'éteignit sans douleur. Le gouvernement de la république décréta des obsèques nationales à l'organisateur de la défense. Ses funérailles donnèrent lieu à une manifestation républicaine et patriotique. Il n'y eut pas une ville française qui ne fût représentée : Strasbourg, Metz et Colmar marchaient en tête du cortège.

V. le *Recueil des Discours et Plaidoyers politiques de Gambetta*, publiés par M. Joseph Reinach, 12 vol. Joseph Reinach.

GAMBEY (Henri-Prudence), mécanicien, né à Troyes en 1789, m. en 1847, membre du Bureau des longitudes et de l'Académie des sciences, a porté à un haut degré de perfection la construction des instruments de précision, qu'il fallait auparavant tirer de l'Allemagne et de l'Angleterre. Il fut d'abord contremaître à Châlons et à Compiègne. En 1819, il obtint une médaille d'or à l'exposition des produits de l'industrie. Depuis ce moment, il ne cessa de travailler soit à perfectionner des instruments déjà en usage, soit à en confectionner de nouveaux. Il a construit des *théodolites* d'une rare perfection, inventé un mécanisme pour graduer les cercles, et exécuté le premier *cathétomètre* pour Dulong et Petit. Il a aussi introduit, dans la construction des *boussoles*, des perfectionnements qui avaient échappé à Coulomb, et remplacé l'*héliostat* de S' Gravesande par un autre de disposition plus ingénieuse. Il a construit un *équatorial* pour l'Observatoire de Paris. Son œuvre la plus importante est le *cercle mural* de 2 mètres de diamètre ; la division a été faite par des procédés nouveaux, qu'il n'a pas fait connaître. Les méthodes de Gambey ne sont pas cependant restées toutes ignorées ; M. Armand Séguier en a recueilli ou retrouvé plusieurs. V.

GAMBIE, fl. de l'Afrique occidentale, dont les sources n'ont pu être jusqu'ici fixées avec certitude, baigne le Bondou, passe aux comptoirs anglais de Pisania, Albreda, Bathurst, et se jette dans l'océan Atlantique, après un cours de 1,700 kil., par un estuaire de 3,500 m. Eaux troubles, pleines de crocodiles et d'hippopotames. Tous les établissements en vue du trafic sont anglais. Le chef-lieu de la colonie est Sainte-Marie de Bathurst.

GAMBIER (Lord James), amiral anglais, né en 1756, m. en 1833, descendait d'une famille française qui s'expatria à la révocation de l'édit de Nantes. Il commanda, sous les ordres supérieurs de lord Cathcart, la flotte qui, en 1807, bombarda Copenhague, et, en 1809, celle qui détruisit les vaisseaux français dans la rade de l'île d'Aix. Nommé chevalier du Bain et baron, il fut choisi en 1814 pour négocier à La Haye un traité de commerce avec les Pays-Bas.

GAMBIER (Archipel), *Manga-Rera*, en langue indigène, groupe de 5 îles dans l'Océanie (Polynésie), dans le grand Océan, par 23° 12' lat. S. et 137° 15' long. O., à l'extrémité S.-E. de l'archipel Pomotou. Ces îles, peu considérables, furent découvertes par le capitaine Wilson en 1797. Placées, depuis 1844, sous le protectorat de la France, elles ont été annexées en 1881 ; les habitants ont été convertis au christianisme par des missionnaires français. — Un autre archipel du même nom est au S. de l'Australie, par 35° lat. S. et 134° long. E.

GAMÉLIES, du grec *gamein*, se marier ; fêtes en l'honneur de Junon, protectrice des mariages. Les Athéniens avaient

appelé *gamelion* le 7e mois de leur année (janvier), qu'ils regardaient comme le plus favorable pour un hyménée. On nommait *dieux gamèles* ceux qui présidaient au mariage : Jupiter, Junon, Vénus, Diane, etc.

GAMELION, 7e mois de l'année attique, correspondant à janvier-février.

GAMING, brg de l'Autriche-Hongrie (basse Autriche); 600 hab. Forges et centre d'une fabrication importante de ferronnerie, taillanderie, serrurerie et clouterie. Restes d'une chartreuse fondée en 1330.

GAMLA-CARLEBY, c.-à-d. en suédois *la vieille ville de Charles*, petite ville et port de Finlande, sur la côte du golfe de Bothnie, un peu au N. de Jakobstadt et de Ny-Carleby. Les Finlandais l'appellent *Kokkola*. Commerce très actif de planches, goudron, etc. Fabr. de tabac; 2,104 hab. Fondée en 1610. Les Anglais, sous la conduite de l'amiral Plumridge, y subirent un échec qui fut remarqué, pendant la campagne maritime de 1854 contre la Russie. A. G.

GAMLA-UPSALA, c.-à-d. *vieille Upsal*. (*V.* UPSAL.)

GAMLEBY, vge maritime de la Suède, dans le län de Calmar; 750 hab.; autrefois plus importante.

GAN, brg (Basses-Pyrénées), arr. et à 8 kil. S.-O. de Pau, sur la Nées; 2,760 hab. avec la commune. Vins renommés. Eaux minérales aux environs.

GAND, en flamand *Gent*, en latin *Ganda*, *Gantum*, *Gandavum*, v. de Belgique, ch.-l. de la Flandre orientale, à 322 kil. de Paris, au confl. de la Lys et de l'Escaut, et des petites riv. de la Liève et de la Mœre; 136,234 hab. (225,000 au temps de Charles-Quint). Autrefois place forte; cour d'appel; trib. de commerce; évêché, université de l'État. Écoles normale primaire, de dessin, d architecture et de sculpture; sociétés savantes et artistiques; institut de sourds-muets, bibliothèque, archives, jardin botanique, conservatoire de musique, riche musée de tableaux. Bel hospice de la maternité, hospice d'aliénés. Maison centrale de force pour tout le royaume. La ville est coupée de nombreux canaux, qui la partagent en 36 îles, réunies par 300 ponts environ; des canaux l'unissent à Ostende par Bruges et à Terneuzen; un magnifique bassin, terminé en 1828, peut contenir 400 bâtiments. On y remarque : l'hôtel de ville, commencé en 1481; le beffroi, élevé en 1183; le vaste et curieux bâtiment du Béguinage, formant tout un quartier, et séparé du reste de la ville par des murailles et des fossés; le palais de l'université, construit en 1816; la citadelle, bâtie de 1822 à 1830; la cathédrale de Saint-Bavon, commencée au XIIIe siècle, surmontée d'une tour haute de 90 m., et qui possède des tableaux de Van Dyck et de Van Eyck, et une crypte du Xe siècle; le palais épiscopal, imitation moderne du style ogival; les églises Saint-Michel, Saint-Nicolas, Saint-Jacques, Sainte-Anne, riches en œuvres d'art; les restes de l'abbaye de Saint-Pierre, autrefois la plus riche des Pays-Bas, et convertie en caserne; le théâtre; la place du marché du vendredi, avec la statue de Jacques d'Arteveld; le grand canon, anc. pierrier, long de 6 m., sur 3 m,66 de circonférence, pesant 16,803 kilogr., et d'une ouverture de 0m,90. L'industrie et le commerce de Gand ont été jadis très florissants. On fait remonter l'introduction des foulons et de la tisseranderie à l'an 968; cette industrie occupait, dit-on, 40,000 ouvriers au XVe siècle. Quoique déchue depuis le XVIe siècle, Gand était encore, en 1804, la 3e ville manufacturière de l'empire français. Les deux tiers des cotons de la Belgique sortent de ses ateliers. Filatures de coton et de lin; blanchisseries et imprimeries de coton employant 20,000 ouvriers, et, dans un rayon de 12 kil., 70 filatures occupent 30 à 40,000 tisserands ou époulleurs. Grande fabrication d'appareils à vapeur, machines et mécaniques; fabr. de calicots, toiles, soieries, dentelles, flanelles, savon, produits chimiques, cuirs, raffineries de sucre et de sel, distilleries, brasseries, moulins à huile. Commerce de toiles, grains; culture des fleurs de serre et de pleine terre; nombreux établissements horticoles. — Gand aurait existé, dit-on, dès le VIIe siècle; elle fut fortifiée en 1053. Sous les comtes de Flandre, Gand était déjà une puissante commune, enrichie par le tissage des laines qu'elle tirait d'Angleterre. Elle s'allia plusieurs fois à ce pays pour résister à ses comtes; le brasseur Jacques d'Arteveld, ensuite massacré par le peuple, fut le héros d'une de ses révoltes; Philippe d'Arteveld, son fils, se mit à la tête de celle de 1379 : malgré leur défaite à Rosebecque, 1382, les Gantois ne se soumirent qu'en 1384. La Flandre venait de passer à la maison de Bourgogne. Les Gantois se révoltèrent de nouveau, notamment en 1482, contre Maximilien, et en 1538; Charles-Quint, traversant la France, vint les soumettre, brûla leurs chartes, et fit élever la citadelle. Un traité d'union générale, dit *pacification de Gand*, fut signé en 1576 entre les états généraux des Pays-Bas et les confédérés de Dordrecht pour chasser les Espagnols. Gand fut prise par Louis XIV en 1678, par Louis XV en 1745, et encore par les Français en 1792 et 1794; elle devint, 1795-1814, le ch.-l. du dép. de l'Escaut. Pendant les Cent-jours, 1815, Louis XVIII s'y retira, et y publia un journal officiel dit *Moniteur de Gand*. En 1815, l'Angleterre et les États-Unis y signèrent un traité de paix. Patrie de Charles-Quint et de Heinsius.

GAND (JEAN DE). *V.* LANCASTRE.

GANDERSHEIM, v. du duché de Brunswick, sur la Gande; 2,500 hab.; possédait autrefois le chapitre des dames de Brunshausen. Forges et aciérie.

GANDHARA, anc. nom du pays de KANDAHAR.

GANDIA, v. d'Espagne (prov. de Valence), sur le Serpis et à 3 kil. de la mer, où elle a le petit port du *Grao*; cabotage assez important, émigration pour l'Algérie; 7,000 hab. Toiles, soie, fruits et riz. Beau palais des ducs de Gandia.

GANDINO, brg d'Italie (prov. de Bergame); 3,600 hab. Lainages; comm. avec le Tyrol et la Suisse.

GANDJAM, v. de l'Inde anglaise (Madras), près de l'embouchure, dans le golfe du Bengale, de la rivière de même nom. Autref. très peuplée, en décadence depuis la terrible épidémie de 1815. — L'anc. district de Gandjam, d'une superf. de 21,530 kil. carr., borné à l'E. par l'Océan, a pour v. princ. : Barhampour, Itchapour, Thourla, et Calingapatam; le ch.-l. actuel est Tchikakôl.

GANDO, État de l'Afrique occidentale, dans le Soudan (Haoussa), comprend la vallée du Niger depuis le confluent de la Tchadda jusqu'au 14e degré de lat. N.; entre le roy. de Sokoto à l'E., l'Yarriba et le Ouangara au S. et à l'O., et les pays soumis aux Touaregs au N. Arrosé par le Niger et ses affluents (Goulbin-Rima, Katouna), il forme une vaste plaine fertile, entrecoupée de forêts et de lacs. Riche mine de sel à Fogha. Partie de l'empire des Fellatahs de 1802 à 1817, puis roy., le Gando est aujourd'hui en proie à l'anarchie. Les principaux pays que renferme le Gando sont, du N. au S., ceux de Libtako, de Jagha, de Dendina, de Kebbi, d'Yaouri, et de Nupe ou Nyffi; les villes les plus importantes après Gando, la capitale, sont : Birni, Say, Komba, Yaouri, Boussa, etc. — La ville de Gando, au N.-E. de l'État, près des frontières du Sokoto, et à peu de distance de Goulbin-Rima, fait le commerce de fer, de tissus de coton teints en noir et de soie grossière apportée du Nord. C. P.

GANDOLFI (GAÉTAN), peintre, dessinateur et graveur, né à San-Matteo-della-Decima en 1734, m. en 1802. professeur de l'école de Bologne, suivit la manière des Carrache. Il avait une grande facilité pour exécuter des dessins à la plume appelés *griffoni*, dont on voit un belle collection dans le cabinet royal de Londres. Il a fait des fresques admirables par l'harmonie et la douceur du coloris. Comme graveur à l'eau-forte, on admire de lui une *Nativité* et une *Adoration des bergers*, d'après les fresques de Nicolo dell'Abbate; Bologne possède les *Noces de Cana* et une *Assomption*; Naples, le *Martyre de St Pantaléon*; et Foligno, la *Mort de Socrate*. M. V—I.

GANDOUANA ou **GUNDWANA**, prov. de l'Hindoustan anglais, dans le nord du Dekkan, entre le Mahanady et le Godavery; la cap. était Gharrâ.

GANEÇA, dieu indien de la sagesse, du destin et du mariage, fils de Bhavani et de Siva. Les Hindous lui attribuent l'invention de l'astronomie et des mathématiques, et le représentent avec une tête d'éléphant, un ventre énorme, et des jambes grosses et courtes.

GANELON, personnage à la trahison duquel le *Roman de Roncevaux*, les chroniques et les poèmes chevaleresques attribuent la défaite de Roland. Charlemagne le vainquit sur la montagne de Torvéon, et Louis le Débonnaire fit raser son château d'Avenas (Beaujolais). Une tradition dit que Ganelon fut exécuté à Laon, près du faubourg de Leuilly.

GANERBINAT, nom donné en Allemagne, au moyen âge, à la ligue de la petite noblesse. Les premières conditions pour y entrer étaient de fortifier un château qui pût fournir à tous un refuge, de posséder et d'hériter en commun (*gemein-erben*).

GANGANELLI. *V.* CLÉMENT XIV.

GANGARIDES, *Gangaridæ*, anc. peuple de l'Inde en deçà du Gange, sur les deux rives et à l'embouchure de ce fleuve, dans le Bengale actuel, autour de Calcutta.

GANGE, en latin *Ganges*, grand fl. d'Asie, dans la presqu'île de l'Hindoustan, prend sa source, à 4,200 m. d'altitude, dans les monts Himalaya, aux confins septentrionaux des provinces du N.-O., dans le pays appelé Sirmour. Il se nomme d'abord Baghirati; après sa réunion à l'Alacanda, au lieu dit Devrapayaga (*divin confluent*), il prend son nom de Gange, c.-à-d., en indien, *fleuve par excellence*. Il coule d'abord vers le S.-E., en décrivant une grande courbe, sépare la prov. d'Aoudh des prov. du N.-O., passe à Allahabad, à Bénarès, et entre dans la prov. de Calcutta, où il arrose Patna. Un peu au-dessus de la ville de Mourchidâbâd, il commence à se séparer en plusieurs bras, et forme un immense delta coupé

par une infinité de branches, dont les deux plus occidentales donnent naissance à la rivière d'Hougly, qui passe par Chandernagor et Calcutta. Il se jette dans le golfe du Bengale. Cours total de 3,100 kil. Principaux affluents : à droite, la Djoumnah et la Sone ; à gauche, le Ramganga, le Goumty, le Gandak et le Bagmatty. Le Gange, qui est extrêmement large, de 800 à 4,800 m., et profond, 10 m. dans les 800 derniers kil. de son cours, verse par seconde dans la mer, d'après les calculs de Rennell, 80,000 pieds cubes d'eau. Il a une vitesse de 5 kil. à l'heure dans les basses eaux, de 8 à 12 kil. dans les hautes eaux. Tous les ans, il sort de son lit et inonde ses bords ; en avril et en juillet, ses eaux s'étendent sur un espace de plus de 100 lieues. Il est sujet au phénomène de la barre, quelquefois jusqu'à 300 kil. de la mer ; la colonne d'eau, de 4 m. de hauteur à l'embouchure, en a encore 2 à Calcutta. Le Gange est navigable sur 2,000 kil., et ses rives sont d'une grande fertilité, le delta surtout. Quant à l'espace marécageux appelé *Sunderbund*, qu'on aperçoit à son embouchure, il est couvert de vastes forêts, infesté de bêtes féroces et tout à fait inhabitable pour les Européens. Le choléra asiatique paraît y avoir pris naissance. Les eaux pures et salubres du Gange sont regardées comme sacrées par les Indiens, qui les réservent pour les cérémonies du culte de Brahma.

GANGE (Golfe du), *Gangeticus sinus*, nom anc. du golfe situé entre les deux presqu'îles de l'Inde ; auj. *golfe du Bengale*.

GANGES, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Montpellier, près de la rive g. de l'Hérault ; 4,445 hab. Église calviniste. Chambre consultative des manufactures. Filat. de soie, fabr. de bas et bonneterie de soie, cuirs. Élève de vers à soie. Aux environs, belle grotte à stalactites, dite *grotte des Fées* ou *des Demoiselles*.

GANGES (Anne-Élisabeth de **ROSSAN**, marquise de), née en 1636 à Avignon, m. en 1667. Mariée au marquis de Castellane, elle brilla à la cour de Louis XIV, sous le nom de la *Belle Provençale*. Elle épousa en secondes noces le jeune Lanède, marquis de Ganges, 1658, et repoussa la criminelle passion de ses beaux-frères, l'abbé et le chevalier de Ganges. Ceux-ci excitèrent quelques dissentiments entre les époux, et forcèrent la marquise à boire du poison. Elle essaya de fuir ; ils l'achevèrent avec l'épée et le pistolet. Le marquis fut condamné comme complice, par le parlement de Toulouse, à la dégradation, à la confiscation de ses biens et à l'exil. L'abbé et le chevalier furent condamnés par contumace à être rompus vifs. Le marquis et le chevalier périrent à Candie en 1669. L'abbé devint, sous le nom de La Martellière, précepteur exemplaire du comte de Lippe, près d'Utrecht. Ayant révélé sa haute naissance pour épouser une demoiselle de cette famille, son nom le fit chasser. Il se fit maître de langues à Amsterdam, et finit par entrer dans le consistoire de cette ville.

GANGRA, anc. v. d'Asie Mineure (Galatie), résidence du roi Déjotarus ; auj. *Kiankari*.

GANILH (Charles), économiste, né à Allanches (Cantal) en 1760, m. en 1836, était avocat à Paris en 1789, et se mêla aux affaires politiques du moment, sans y jouer un rôle important. Nommé tribun après le 18 brumaire, il fut éliminé en 1802, à cause de son opposition, et vécut loin des affaires jusqu'en 1815. A cette époque, le dép. du Cantal l'élut membre de la Chambre des députés, où il siégea avec la minorité libérale jusqu'en 1823. Les ministres trouvèrent en lui un adversaire constant, et, dans les questions de finances, un homme qui les possédait à fond et les discutait bien. Ganilh a publié des ouvrages qui prouvent de grandes connaissances, mais qui portent l'empreinte d'un esprit systématique.

Les principaux sont : *Essai politique sur le revenu public des peuples de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes*, 1806 et 1823 ; *des Systèmes de l'économie politique*, 1809 ; *Considérations générales sur la situation financière de la France en 1815* ; *Théorie de l'économie politique*, 183[illegible] ; *Dictionnaire analytique de l'économie politique*, 1826.

GANNAL (Jean-Nicolas), chimiste, né à Sarrelouis en 1791, m. en 1852, fut employé, dès 1810, comme pharmacien dans les armées françaises, et rendit d'importants services lors de la campagne de Russie, en 1812. Fait prisonnier, il s'échappa après 4 mois de captivité. Depuis cette époque, il s'occupa avec succès de travaux chimiques, fit d'heureuses recherches sur le borax, le chlore et la gélatine. En 1825, il commença des expériences pour la conservation des matières animales, et fut amené à en faire l'application sur les cadavres destinés aux dissections et à l'usage des embaumements. Il arriva à découvrir une substance qui, employée seulement en injections et sans autopsie, conserve les cadavres comme s'ils étaient embaumés par les procédés ordinaires.

Il a publié une *Hist. des embaumements*, 1837 et 1841.

GANNAT, *Gannatum* ou *Gannapum*, s.-préf. (Allier), sur l'Andelot ; 5,570 hab. Collège ; comm. de blé et de vins. Cette ville fut détachée en 1210 des domaines du comte d'Auvergne, alors révolté, et donnée à Guy de Dampierre, comte de Bourbon. Ruines de l'anc. château, qui servit longtemps de prison. Belle église Sainte-Croix. Aux environs, chapelle de Sainte-Proculé, lieu de pèlerinage. Patrie du célèbre La Palisse, tué à Pavie, 1525.

GANNERON (Aug.-Hipp.), banquier et homme politique, né à Paris en 1792, m. en 1847, quitta, jeune encore, le barreau pour l'industrie. Juge au tribunal de commerce en 1830, il résista, dès le 1er jour, aux ordonnances inconstitutionnelles de Charles X, fut élu, après la révolution de Juillet, colonel de la garde nationale, député, et membre du conseil municipal de Paris, et se montra dévoué au gouvernement de Louis-Philippe. Il fonda en 1844 un *Comptoir d'escompte*, qui fut fort utile à l'industrie et au commerce dans les moments de crise, mais qui disparut après la mort de son fondateur.

GANNES (Tours dites de), forteresses d'époques postérieures aux *Fertés*. Elles étaient possédées, dit-on, par un baron cruel et redoutable. Il aurait bâti 7 tours pour 7 frères, qui, révoltés contre le roi de France, périrent dans un combat. Ces 7 tours auraient été, suivant la tradition, celles de Montgé, Montmirail, Montépilloy, la Queue-en-Brie, Brie-Comte-Robert, Montaimé, et Montlhéry. On a donné pour étymologie à ce mot le nom du traître Ganelon.

GANNODURUM, nom latin de Laufenbourg.

GANS (Edouard), célèbre jurisconsulte, né à Berlin en 1798, m. en 1839, fit de brillantes études aux universités de Berlin, de Gœttingue, et de Heidelberg ; se lia de bonne heure avec Hegel, dont il partagea les doctrines philosophiques ; séjourna plusieurs années à Paris et à Londres, et fut nommé, en 1826, professeur de droit à Berlin. Sa parole claire, vive et colorée, faisait contraste avec la monotone gravité des autres professeurs allemands. Parmi ses écrits, on distingue : *uber Rœmisches Obligationen-Recht*, Heidelberg, 1819 ; *Scolies sur Gaïus*, Berlin, 1820, où il se montre l'adversaire de l'école de Savigny et de Hugo ; *das Erbrecht in weltgeschichtlicher Entwickelung*, ibid., 1823-29, 3 vol., ouvrage capital sur le droit de succession. Il fut, en 1826, un des fondateurs du *Berliner Jahrbücher*, qui est demeuré un important journal critique. Il publia une grande partie de l'édition posthume des œuvres de Hegel : la *Philosophie de l'histoire*, dont ce dernier ne laissa que l'introduction, est véritablement un ouvrage de Gans.

GANTEAUME (Honoré), marin, né à La Ciotat en 1755, m. en 1818, était sous-lieutenant de vaisseau en 1789. Il fut nommé capitaine du *Mont-Blanc*, avec lequel il prit part au malheureux combat du 13 prairial an II (1er juin 1794), passa dans la Méditerranée sous le contre-amiral Renaudin, commanda dans les mers du Levant une escadre qui captura les navires marchands de l'Angleterre, protégea, en 1797, l'arrivage des matériaux et des munitions pour le rééquipement de la flotte de Brest, et accompagna Brueys en Égypte, en qualité de chef d'état-major. Ce fut lui qui ramena Bonaparte en France. Il échoua, lorsqu'il fut chargé de porter des secours à l'armée d'Égypte, mais coopéra à l'occupation de l'île d'Elbe. Lors de la proclamation de l'Empire, il fut fait vice-amiral, comte, commandant de la flotte de Brest, puis inspecteur général des côtes de l'Océan. En 1818, avec les escadres de Toulon et de Rochefort, il ravitailla Corfou. En 1810, il entra au conseil de l'Amirauté. Plusieurs fois il eut l'intérim du ministère de la marine. Il adhéra à la déchéance de l'Empereur en 1814, faillit payer de sa vie la tentative d'arborer le pavillon blanc à Toulon après Waterloo, et fut élevé à la dignité de pair de France par la Restauration. R.

GANTELETS, partie des anc. armures recouvrant la main et l'avant-bras. Ils étaient en lames de fer ou d'acier en écailles, ou en mailles de ce métal, ou encore en peau de daim ou de veau doublée de cuir. Une pièce recourbée en tuyau couvrait le poignet.

GANTS. Les anciens ont connu l'usage des gants de peau pour préserver la main du froid ; mais ils ne paraissent en avoir usé, du moins les Romains, que pour les agriculteurs. Les gants munis de fer devinrent une partie de l'armure des chevaliers. (*V.* Gantelets.) L'usage des gants, comme raffinement de luxe ou de mollesse, date, en France, du temps de Henri III ; les femmes de sa cour et ses mignons en portaient de soie tricotée. Dans les premières années du règne de Louis XIV, les dames et les hommes commencèrent à porter des gants de peau, mais seulement en course ou en voyage ; il était défendu aux juges d'en porter sur leur siège, et l'on ne pouvait entrer dans les écuries du roi, ni même des princes, sans se déganter. L'usage des gants pour les hommes, dans les salons, vient d'Angleterre. En France, sous l'ancien régime, les gens de cour mettaient des manchettes de dentelles, et ne portaient de gants que pour monter à cheval. Louis XVIII, qui affectait les usages et l'étiquette d'autrefois, ne portait jamais de gants, tandis que tout le monde en avait autour de lui. Depuis le commencement du XIXe siècle, les gants de peau sont d'un usage universel parmi les gens bien élevés. Cependant on doit les retirer pour se présenter à la communion, et en justice,

quand un témoin prête serment, la main droite qu'il élève doit être dégantée. Les gants font aussi partie de la tenue militaire, même pour les soldats, qui, depuis 1815 environ, ont des gants de buffle.

GANTS, redevance féodale payée par l'acquéreur d'un bien fonds, à titre de présent, et qui presque toujours s'acquittait en argent. Cet usage durait encore au commencement du XVIII[e] siècle. Les Espagnols offraient des gants à quelqu'un qui leur apportait une bonne nouvelle; cet usage s'introduisit en France, et donna naissance aux dictons : *Avoir les gants d'une chose*, et : *Se donner des gants*.

GANYMÈDE, fils du roi Tros, le plus beau des mortels, fut enlevé par un aigle et devint l'échanson de Jupiter. Il existe au Vatican un groupe de Ganymède enlevé par l'aigle qui est une copie d'un chef-d'œuvre de Léocharès.

V. Overbeck. *Kunst mythologie*, t. I. S. Re.

GAOURI, déesse indienne de l'abondance. Tous les ans, on célèbre en son honneur, à Odeypour, une fête qui offre une grande analogie avec les Éleusinies (*V. ce mot*) de l'ancienne Grèce.

GAP, *Vapincum*, ch.-l. du dép. des Hautes-Alpes, à 768 kil. S.-E. de Paris, sur la Luye, entouré de montagnes; 10,765 hab. Trib. de commerce; évêché, collège, bibliothèque. Belle cathédrale, renfermant jadis un magnifique tombeau de Lesdiguières par Jacob Richier, qu'on a transporté dans l'hôtel de la préfecture. Musée de tableaux et d'histoire naturelle. Fabr. de chapeaux; comm. de grains, bestiaux, cuirs, laines. — Cette ville, cap. des *Tricorii*, conquise par les Romains, fit partie de la Narbonnaise sous Auguste, de la II[e] Narbonnaise au IV[e] siècle, et devint ville épiscopale au même siècle; ravagée par les Lombards et les Sarrasins, elle appartint au roy. de Bourgogne, puis à l'Empire, et fut réunie au Dauphiné au XII[e] siècle. Le gouvernement de la ville appartenait en partie aux évêques. Ceux-ci avaient le droit de battre monnaie. Gap fut prise par Lesdiguières en 1575, resta aux protestants jusqu'en 1582, et fut saccagée par Victor-Amédée, duc de Savoie, en 1692.

GAPENÇAIS, *Vapincensis tractus*, anc. pays de France (haut Dauphiné), 44 kil. sur 28. Ch.-l. Gap; v. princip. : Chorges, Aspres-les-Veynes, Serres, Veynes, Tallard. Autrefois habité par les *Caturiges* et les *Tricorii*, il passa successivement aux Romains, aux Burgundes, aux Francs, aux rois d'Arles, aux comtes de Provence, de Toulouse, de Forcalquier, et fut réuni au domaine royal sous Louis XI, en vertu du testament de René d'Anjou. Il est auj. compris dans le dép. des Hautes-Alpes.

GAR, racine commune aux langues germanique, slave et persane, signifie *ville fortifiée*, comme le celtique *Caer* ou *Car* : Kaschgar, ville des montagnes; Stargar, ville vieille, etc. *Hrad, Grad, Gorod*, en sont dérivés.

GARA, lac d'Irlande, entre les comtés de Sligo et de Roscommon. Superf., 3,200 hect. Il communique avec le Shannon.

GARAKPOUR. *V.* GOROUKPOUR.

GARAMANTES, anc. peuple d'Afrique (Libye intérieure), au S. de la Numidie, dont il était séparé par la chaîne de l'Atlas; v. princ. : Garama (auj. *Gherma*). Cornélius Balbus fit une expédition célèbre contre les Garamantes, l'an 732 de Rome, 21 av. J.-C.

GARAMOND (CLAUDE), graveur et fondeur de caractères d'imprimerie, né à Paris vers la fin du XV[e] siècle, m. en 1561, fut chargé par François I[er] de graver, d'après les dessins d'Ange Vergen, les 3 sortes de caractères grecs connus sous le nom de *Garamond*. Le travail n'en a pas été surpassé, et les caractères romains du même graveur l'emportent aussi sur ceux des meilleurs artistes postérieurs. Ses poinçons, que l'on conservait à la Chambre des comptes, furent remis en œuvre, en 1796, pour une édition de *Xénophon*.

GARASSE (FRANÇOIS), jésuite, né à Angoulême en 1585, m. en 1631, est demeuré le type de l'écrivain brouillon, sans frein, sans gravité, sans urbanité. Il avait quelque talent pour la chaire, il la négligea pour le métier de critique et de diffamateur. Le poète Théophile, Charron, l'avocat général Servan, et surtout Ét. Pasquier, les uns comme ennemis de la religion, les autres comme ennemis de son ordre, furent ceux qu'il déchira le plus et qu'il poursuivit jusqu'au delà du tombeau. La plus belle action de Garasse est sa mort. Il voulut aller à Poitiers soigner des malades atteints d'un mal contagieux; il gagna le mal, et en mourut.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, Paris, 1623; *Somme théologique des vérités capitales de la religion chrétienne*, 1625, in-fol., ouvrage qui fut attaqué par l'abbé de Saint-Cyran, dans un écrit ayant pour titre : *la Somme des fautes et faussetés capitales*, Paris, 1626, in-4°, et censuré par la Sorbonne; enfin des *Mémoires*, publiés pour la 1re fois en 1861. C. N.

GARAT (DOMINIQUE-JOSEPH, COMTE), né à Bayonne en 1749, m. en 1833, montra de bonne heure le goût des lettres, vint jeune à Paris, et parut avec un certain éclat dans l'arène de l'éloquence académique. Un *Éloge de L'Hôpital*, 1778, quoique faible, annonça les qualités de style, d'ailleurs communes et banales, que l'on retrouve dans des *Éloges de Suger, de Montausier* et *de Fontenelle*, couronnés en 1779, 1781 et 1783 par l'Académie française. Quand l'Athénée de Paris ouvrit ses cours, 1785, Garat y professa l'histoire. Député par les pays basques aux états généraux de 1789, il y parla peu. Mais il rédigea pour le *Journal de Paris* une analyse des travaux de l'Assemblée nationale. Successeur de Danton au ministère de la justice, le 12 oct. 1792, il fut chargé d'aller lire à Louis XVI son arrêt de mort; ministre de l'intérieur le 14 mars 1793, après la retraite de Roland, il montra une faiblesse et une indécision qui lui aliénèrent tous les partis. Bientôt jeté en prison, il n'en sortit qu'après le 9 thermidor, professa à l'École normale l'*Analyse de l'entendement humain*, et entra à l'Institut, classe des sciences morales et politiques. Ambassadeur à Naples, membre du conseil des Anciens en 1798, sénateur de l'Empire, Garat fut sans cesse l'homme de la cause triomphante. Membre de la Chambre des députés pendant les Cent-jours, il fit une déclaration de principes, sans se préoccuper de l'approche des Prussiens, qui vinrent bientôt fermer la salle. Mais les événements s'accomplissaient; Louis XVIII remontait sur le trône. Garat, membre de l'Institut depuis 1803, en fut rayé en 1817. Il s'en consola en écrivant le moins mauvais de ses livres, ses *Mémoires historiques sur M. Suard et sur le dix-huitième siècle*, œuvre commencée pour faire une notice, et qui est devenue un tableau où il y a beaucoup de choses curieuses, Paris, 1820, 2 vol.

Parmi ses ouvrages, nous citerons encore : *Considérations sur la Révolution*, 1792; *Mémoires sur la Révolution, ou Exposé de ma conduite dans les affaires et dans les fonctions publiques*, 1795; *Éloges funèbres de Joubert*, 1799, *de Kleber* et *de Desaix*, 1802; des *Notices* sur Ginguené, Thomas, Mirabeau, etc. J. T.

GARAT (PIERRE-JEAN), neveu du précédent, né à Bordeaux en 1764, m. à Paris en 1823, fut le chanteur le plus célèbre de la fin du XVIII[e] siècle. Il vint à Paris en 1782, conquit rapidement la faveur des salons, et fut pensionné de la reine et du comte d'Artois. Une romance, dans laquelle il déplora les malheurs de Marie-Antoinette (*Vous qui portez un cœur sensible*, etc.) le fit arrêter en 1793. Il rendait avec une égale supériorité les scènes pathétiques de Gluck, les airs sérieux ou bouffes de l'école italienne; sa voix réunissait tous les registres, et avait une égale flexibilité dans toute son étendue. Professeur au Conservatoire dès 1796, Garat a formé les plus brillants élèves : Nourrit, Dérivis, Ponchard, Levasseur, M[me] Branchu, etc. Il avait autant de fatuité que de talent, et il fut le modèle des *incroyables* sous le Directoire. B.

GARAVAGLIA (GIOVITA), habile graveur, né à Pavie en 1790, m. en 1835, élève d'Anderloni et de Longhi, succéda à Morghen en 1833 comme professeur de gravure à l'Académie de Florence. Ses plus belles œuvres sont : *Hérodiade recevant sur un plat la tête de St Jean Baptiste*, d'après Luini, 1813; une *Ste Famille* de Raphaël, 1817; l'*Entrevue de Jacob et de Rachel*, d'après Appiani; *Béatrice Cenci, David tenant la tête de Goliath*, d'après le Guide; *la Vierge à la chaise* de Raphaël.

GARAY (DON JUAN DE), officier espagnol, né à Badajoz en 1541, m. en 1592, fut chargé par le gouverneur du Paraguay de remonter le Parana, découvrit d'immenses contrées au centre de l'Amérique méridionale, fonda, en 1574, la ville de Santa-Fé de Vera-Cruz, sur les bords du Parana, défendit vaillamment les colonies espagnoles contre les Indiens, et fut nommé par Philippe II lieutenant général et gouverneur de l'Assomption, 1576. Il rebâtit, en 1580, Buénos-Ayres, ruinée par les Indiens, s'occupa à civiliser les indigènes, mais fut massacré par eux en remontant le Parana de Buénos-Ayres à l'Assomption. C. P.

GARAY (DON MARTIN DE), homme d'État espagnol, né en Aragon en 1760, m. en 1822, se montra l'adversaire des Français, lors de l'invasion de Napoléon I[er], fut nommé secrétaire général de la junte centrale de 1808, des Cortès de 1810, et s'y occupa des questions financières. Appelé par Ferdinand VII, en 1814, au ministère des finances, il se proposa d'introduire pacifiquement les améliorations que l'invasion française avait importées par les armes, d'établir un impôt foncier égal pour toutes les classes, de vendre les biens ecclésiastiques, et d'imposer extraordinairement les majorats de la noblesse; mais il ne put se soutenir contre la coalition de la noblesse et du clergé, fut disgracié en 1818, et même exilé à Saragosse. C. P.

GARAY (JEAN), poète hongrois, né en 1812 à Szecszard (Tolna), m. en 1853, a laissé : *Csatar*, poème héroïque, 1834; *Arbocz*, 1837, et *Bathory*, 1840, drames dont les sujets sont empruntés à l'histoire nationale; *Poésies lyriques*, 1843; *Arpadok*, recueil de ballades, 1847; *St Ladislas*, épopée en 12 chants. Ses compatriotes lui reprochent d'avoir trop imité les poètes allemands, surtout Uhland.

GARB ou **GARVE**, c.-à-d., en arabe, *couchant*, nom d'une région du Maroc, dans le royaume de Fez, sur la côte N.-O., et où se trouve Tanger. Il fut appliqué aussi au S.-O. du Portugal, *Al-Garve*.

GARBIEH, gvt de la basse Égypte, sur la Méditerranée, entre ceux de Menouf au S., de Bahrieh à l'O., et de Damiette à l'E.; 630,000 hab. Ch.-l. Tantah-Khalieh.

GARBO (RAFAELINO **DEL**), peintre, né à Florence en 1466, m. en 1524, fut élève de Lippo Lippi, qu'il surpassa par la grâce et la beauté de ses figures. On admire à Rome son tableau de la *Séparation d'Esaü et de Jacob*, et à Paris le *Couronnement de la Vierge*. Son coloris est harmonieux, et ses figures bien groupées. M. V—I.

GARÇAO (PEDRO-ANTONIO **CORREA**), poète portugais, né à Lisbonne en 1735, m. vers 1775, fut un des fondateurs de l'Académie des Arcades, en 1756. Il s'attira, par quelques attaques dans la *Gazette de Lisbonne*, la colère de Pombal, et mourut en prison. Il sentit le mauvais goût de son temps, et voulut en purger la littérature. Comme Ferreira, on l'a surnommé *l'Horace portugais*. Ses œuvres, publiées à Lisbonne, 1778, consistent en odes, satires, épîtres, sonnets, etc. B.

GARCHES, vge du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; nombreuses maisons de campagne; maison de retraite dite *hospice Brézin*; 1,015 hab.

GARCHIZY, vge (Nièvre), arr. de Nevers; 1,825 hab. Forges, fonderie, laminerie, tréfilerie, dépendant de l'établissement de Fourchambault.

GARCIA ou **GARCIAS Ier XIMÉNÈS**, remplaça, en 857, comme comte de Navarre, son père Sanche, dont le frère et prédécesseur, Aznar, s'était rendu, en 831, indépendant de Louis le Débonnaire. En 860, il prit le titre de roi, et régna jusqu'en 880. — GARCIA II, roi de Navarre de 926 à 970, ne fit rien d'important. — GARCIA III, roi de Navarre de 994 à 1001, surnommé *le Trembleur*, parce qu'il tremblait au moment du combat, par une sorte d'agitation nerveuse, succéda à son père Sanche II, et se distingua contre les Maures. Ligué avec Bermude, roi de Léon, et le comte de Castille, il vainquit, en 998, à Calatanazor, Almanzor, vizir du calife de Cordoue Hescham II. — GARCIA IV régna de 1035 à 1054; GARCIA V, de 1134 à 1158.

GARCIA Ier FERNANDEZ, comte de Castille de 970 à 990, un des plus redoutables ennemis des Maures, battit Almanzor, en 984, à Osma, et, en 990, dans un 2e combat, déjà vainqueur, se laissa emporter par sa vaillance, fut pris, et mourut peu après de ses blessures. — GARCIA II, comte de Castille de 1022 à 1032, fut assassiné par les comtes de Véla, ses vassaux.

GARCIA DE PARÉDÈS (DON DIÉGO), général espagnol, né à Truxillo en 1466, m. en 1520, était célèbre par sa haute taille, sa force physique, son courage et son humanité. Après avoir fait des campagnes contre les Portugais, contre les Maures dans la guerre de Grenade, où il se lia avec Gonzalve de Cordoue, il servit le pape Alexandre VI contre les Orsini, puis les Vénitiens contre les Turcs, qui le firent prisonnier à Céphalonie. Bientôt délivré, il aida Gonzalve dans la conquête du roy. de Naples, et contribua au gain des batailles de Séminara, de Cerignole, et du Garigliano. Ferdinand le Catholique l'envoya, en 1508, à l'empereur Maximilien Ier, en guerre contre Venise; Garcia assista aux sièges de Vicence et de Vérone, se distingua encore sous Charles-Quint à Pavie et mourut d'une chute de cheval. C. P.

GARCIA DE MASCAREÑHAS (BLAISE), poète portugais, né dans le Beira en 1596, m. en 1656, est auteur d'une épopée de *Viriathe*, impr. à Coïmbre, 1699, in-4°, qui lui assure un rang distingué dans la littérature de son pays.

GARCIA SUELTO (THOMAS), médecin, né à Madrid en 1778, m. à Paris en 1816. Il prodigua ses soins aux blessés français pendant la guerre d'Espagne, et revint en France avec Joseph-Bonaparte.

Il a traduit en espagnol : *le Cid* de Corneille, 1803; les *Recherches physiques sur la vie et la mort* de Bichat, 1804; les 3 premiers vol. de l'*Anatomie médicale* de Portal, 1805; le traité de Humboldt *sur le Galvanisme*, 1810. On a de lui plusieurs Mémoires dans la *Bibliothèque médicale* et dans le *Journal des sciences médicales* de 1816.

GARCIA (MANUEL), compositeur de musique et artiste lyrique, né à Séville en 1775, m. à Paris en 1832. Il composa des opéras qui eurent du succès en Espagne, mais auj. oubliés, et débuta au Théâtre-Italien de Paris en 1808; *Don Juan, les Noces de Figaro, le Mariage secret, le Barbier de Séville, l'Italienne à Alger, Otello*, étaient pour lui de véritables triomphes. Comme chanteur et comme acteur, il avait une verve irrésistible. Il laissa 2 filles : Mmes Malibran et Pauline Viardot.

GARCILASSO DE LA VEGA, poète espagnol, né en 1500, ou, selon d'autres, en 1503, à Tolède, d'une famille noble, m. en 1536, servit comme capitaine dans les troupes de Charles-Quint; il était à la bataille de Pavie, 1525, aux sièges de Vienne, 1529, de Tunis, 1535, et, pendant l'invasion des Impériaux en Provence, reçut au fort du Muy (Var) une blessure, dont il mourut à Nice. Ami et émule de Boscan, imitateur de Pétrarque et de Virgile, il contribua à introduire le goût italien en Espagne. On a de lui 40 sonnets environ, 2 élégies, une épître, et 3 églogues, dont la première est un chef-d'œuvre d'expression, de délicatesse et de naïveté. Garcilasso, *le Pétrarque espagnol*, est quelquefois recherché, et poursuit le bel esprit : le ton languissant et tendre de ses poésies le fit surnommer *le roi de la douce plainte*. Charles-Quint disait que sa langue, correcte et harmonieuse, était celle des dieux.

Les *Œuvres* de Garcilasso ont été publiées, avec celles de Boscan, à Venise, 1553, et séparément, à Madrid, 1765 et 1788, in-12. B.

GARCILASSO DE LA VEGA, historien espagnol, né à Cuzco en 1530, m. en 1568, était fils d'un des compagnons de Fr. Pizarre, aussi renommé pour son humanité que pour sa bravoure; il eut pour mère une Péruvienne, de la famille des Incas. La considération dont il jouissait parmi les Indiens lui attira la jalousie des Espagnols, qui le dénoncèrent à Philippe II, 1560. Ce prince le fit amener en Espagne et l'interna à Valladolid, où il mourut.

Ses ouvrages sont : *Histoire générale du Pérou*, Cordoue, 1616, in-fol., trad. en français par Baudouin, 1633; *Histoire de la Floride*, Lisbonne, 1605, in-4°, trad. par Richelet, 1670; *Commentaires royaux, qui traitent de l'origine des Incas, de leurs lois et de leur gouvernement*, Lisbonne, 1609-16, 2 vol. in-fol., trad. en français par Dalibard, Paris, 1744.

GARD, mot généralement employé dans le Nord pour désigner tout enclos, toute propriété close, depuis le palais jusqu'à la moindre propriété rurale; il se retrouve dans les noms de villages de Normandie : en France, AuppeGARD, ÉpeGARD, VinGART; AppleGARTH en Angleterre, c.-à-d. enclos de pommiers, de vignes, etc.

GARD, *Vardo*, riv. de France, formée par la réunion du *Gardon d'Anduze*, du *Gardon du Mialet* et du *Gardon d'Alais*, affluent du Rhône (rive dr.). Cours de 137 kil. Elle charrie quelques parcelles d'or, et est sujette à des débordements dans la saison pluvieuse. — Le *pont du Gard*, à 18 kil. N.-E. de Nîmes, est un aqueduc construit par les Romains, au-dessus d'un défilé sauvage, pour amener à Nîmes les eaux de sources d'Aire et d'Airone. Il a 272 m. de long, 49 m. d'élévation, et se compose de 3 rangs d'arches superposées; le 1er rang n'a que 6 arches, le 2e, 11, et le 3e, 37; ces arches, d'une hardiesse surprenante, sont construites d'énormes pierres sans ciment; elles ont, au fond du vallon, 25 m. d'ouverture. On a pensé que le pont du Gard était l'œuvre d'Agrippa, gendre d'Auguste.

GARD (LE), dép. du S. de la France, ch.-l. Nîmes; formé dans l'anc. Languedoc, touchant à la Méditerranée au S. Superf., 5,835 kil. carr; pop., 415,629 hab., dont 120,000 protestants. Arrosé par le Rhône, l'Ardèche, le Gard, la Cèze, l'Hérault, la Vidourle; couvert au N.-O. par les massifs des Cévennes méridionales. Côtes basses et coupées de lagunes; 17 marais salants. Climat doux; vents impétueux et desséchants. Sol très varié; récolte importante de vins (Tavel), oliviers, mûriers, garance, châtaignes; peu de céréales. Élève de vers à soie. Importantes houillères du bassin d'Alais; mines de fer, plomb, zinc, manganèse, antimoine; marbre, plâtre, kaolin, ocres. Fabr. importante de tissus et bonneterie de soie; vinaigreries; fers. Commerce actif de vins. Forme le diocèse et dépend de la Cour d'appel de Nîmes, de l'Académie de Montpellier et du XVe corps d'armée (Marseille).

GARDA, vge du roy. d'Italie (prov. de Vérone); 1,410 hab.; petit port sur le lac de son nom. Pêche; fabr. d'huile d'olive.

GARDA (LAC DE), anc. *Benacus lacus*, beau lac de l'Italie septentrionale, entre les prov. de Brescia et de Vérone; 48 kil. sur 16. Grossi par la Sarca, et traversé par le Mincio. Il renferme plusieurs îles. Eaux très poissonneuses, et bords charmants; navigation active entre les petits ports de Riva, Peschiera, Salo, et Desenzano.

GARDAFUI. *V.* GUARDAFUI.

GARDANNE, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 3,360 hab. Le roi René y eut un château de chasse. Récolte de vins, melons, betteraves. Distilleries d'eau-de-vie. Mines de houille et d'anthracite aux environs.

GARDANNE (LE COMTE GASPARD-ANDRÉ DE), général, né à Marseille en 1766, m. en 1818. Général de brigade en 1799, aide de camp et gouverneur des pages de Napoléon Ier en 1804, il combattit à Austerlitz et Iéna, et fut envoyé en Perse, en 1807, pour engager Feth-Ali-Chah à faire cause commune avec la France contre la Russie. Disgracié pour être revenu sans ordre, il reçut bientôt une dotation de 25,000 fr. et le titre de comte de l'Empire, assista à la bataille d'Eylau, fut encore disgracié pour un échec en Espagne sous Masséna, et commanda, en 1815, une brigade de l'armée du duc d'Angoulême dans le Midi.

GARDE (CAP DE), sur la Méditerranée, au N.-E. de l'Algérie, dans la prov. de Constantine, par 36° 58′ lat. N.; éclairé par un beau phare.

GARDES (Les cent-), escadron de cavalerie d'élite, institué par Napoléon III pour être attaché à sa personne. Créé par un décret du 24 mars 1854, son effectif fut d'abord de 100 hommes. En 1869, le corps entier comptait 221 hommes, dont 13 officiers. L'escadron formait 2 compagnies, et se recrutait parmi les cavaliers de la garde impériale et de la ligne, ayant 2 ans au moins de présence sous les drapeaux, et 3 ans de service au moins à faire encore; d'une conduite irréprochable et d'une taille de 1m,80. Un officier, ayant rang de colonel, les commandait. L'escadron prenait la droite sur tous les autres corps de l'armée dans les cérémonies.

GARDE (Baron de la). *V.* La Garde.

GARDE BOURGEOISE. *V.* Guet et Milices.

GARDE BOURGEOISE (Droit de), droit que les coutumes de certaines villes donnaient jadis au conjoint survivant de percevoir à son profit les revenus des biens échus aux enfants mineurs, à condition pour lui de les élever, d'acquitter les charges annuelles de ces biens, et de donner caution pour sa gestion. Ce droit de tutelle bénéficiaire finissait à 14 ans pour les garçons, à 12 pour les filles.

GARDE CHAMPÊTRE, officier de police judiciaire, assermenté et chargé de veiller, dans le territoire d'une commune, à la conservation des biens de la terre, abattus ou sur pied. Il constate les contraventions aux lois sur les ports d'armes, la chasse, la pêche, le roulage, la mendicité, etc. Sa nomination est faite par le maire et sanctionnée par le sous-préfet. Il porte un écusson de métal au bras gauche, et un sabre en bandoulière, ou sous le bras. Les gardes champêtres furent institués en 1791.

GARDE CIVIQUE, nom donné, en Belgique, à la garde nationale et, en Espagne, à la gendarmerie.

GARDES DU COMMERCE, officiers ministériels de Paris et du dép. de la Seine, institués en 1807, par l'art 625 du Code de commerce, pour l'exécution des jugements emportant la contrainte par corps, et constitués par décret du 14 mars 1808. Il y en avait 10, nommés par le chef de l'État. Ils portaient, non ostensiblement, une baguette qu'ils devaient montrer quand ils instrumentaient contre quelqu'un. Leurs fonctions ont été supprimées depuis l'abolition de la contrainte par corps.

GARDE CONSTITUTIONNELLE, garde de 1,200 hommes d'infanterie et de 600 de cavalerie, créée par décret de l'Assemblée constituante, en date du 30 septembre 1791, pour remplacer la maison militaire de Louis XVI. Composée en grande partie d'anciens gardes du corps, de nobles et de royalistes ardents, qui dépassèrent bientôt l'effectif prescrit par la loi, elle éveilla les inquiétudes des révolutionnaires; l'Assemblée la licencia, le 29 mai 1792. Mais beaucoup de ceux qui la formaient restèrent ou revinrent aux Tuileries et combattirent sous les ordres du vieux maréchal de Mailly, dans les journées du 20 juin et du 10 août.

GARDE CONSULAIRE, corps formé par le général Bonaparte, après le 18 brumaire. Elle comprenait : 1 compagnie d'infanterie légère, 2 bataillons de grenadiers à pied, une compagnie de chasseurs à pied, 2 escadrons de cavalerie légère, et 1 compagnie d'artillerie; en tout, 2,089 hommes. Portée, vers la fin du Consulat, à 6,944 hommes, dont 3,334 d'infanterie, 2,154 de cavalerie, 682 d'artillerie, et 764 marins. Les généraux Soult, Davout, Bessière et Mortier étaient placés à la tête de ces troupes d'élite, qui formèrent, après 1804, la *garde impériale*. (*V. ce nom.*)

GARDE DE LA CONVENTION, garde formée par la Convention, après la proclamation de la république, sous le nom de *grenadiers-gendarmes près la représentation nationale*. Composée d'abord de 181 hommes, anciens soldats et gardes nationaux des départements, elle s'éleva ensuite à 2 bataillons, recrutés parmi les régiments d'infanterie de l'armée. En 1795, elle prit le nom de *garde du Corps législatif;* on devait la porter à 6 régiments, avec un effectif de 9,189 hommes; la constitution de l'an III la fit disparaître.

GARDES DU CORPS, gardes de la personne des rois de France. Il y en eut d'abord 2 compagnies, instituées par Louis XI en 1475 et 1477, indépendamment des *gardes du corps écossais*, créés par Charles VII. (*V.* Écossais.) François Ier en forma une 3e, en 1515. Les compagnies de gardes du corps étaient alors de 100 hommes, et faisaient le service par quartier. Le capitaine ne quittait pas le roi depuis son lever jusqu'à son coucher : il était placé immédiatement derrière lui; la nuit, il couchait sous la chambre royale, et gardait les clefs du palais sous son chevet. Les gardes du corps firent partie de la maison militaire de Louis XIV; la reine mère et le duc d'Orléans en eurent aussi chacun une compagnie particulière. L'effectif, d'abord de 1,600 hommes, était réduit à 1,440 en 1715. L'uniforme était l'habit bleu, brodé et galonné d'argent, avec parements, doublures, veste et collet rouges, bandoulière à fond d'argent, culotte et bas rouges. Combattant à cheval, ils avaient l'épée, le mousqueton et le pistolet; à pied dans les palais royaux, ils ne portaient pas de pistolet. Un repas des gardes du corps à Versailles, le 1er oct. 1789, à la suite duquel des provocations furent adressées à l'Assemblée nationale et à la Révolution naissante, amena les journées des 5 et 6 octobre. Un décret de l'Assemblée, le 25 juin 1791, licencia les gardes du corps. Louis XVIII les rétablit en 1814; chaque compagnie fut forte de 287 hommes. Dans l'armement, le sabre remplaça l'épée; dans le costume, le pantalon fut de drap bleu ou de casimir blanc, et les gardes prirent le casque en plaqué d'argent, le plumet blanc, les épaulettes et les aiguillettes en argent. Monsieur, comte d'Artois, eut aussi sa compagnie de gardes du corps, dont l'habit était de drap vert. A son avènement au trône, elle forma une 5e compagnie des gardes du corps du roi. Les gardes du corps furent licenciés par ordonnance de Louis-Philippe, le 11 août 1830.

GARDE DU CORPS LÉGISLATIF. *V.* Garde de la Convention, et Garde du Directoire.

GARDES-CÔTES, milice chargée de la garde des côtes et du service des batteries du littoral. Les *régiments des gardes-côtes* de l'ancienne monarchie furent licenciés par décret du 4 mars 1791, et leur service fut confié à la garde nationale et aux troupes de ligne. La loi du 23 fructidor an VII (9 sept. 1799) créa 3 bataillons de *grenadiers gardes-côtes*, et 130 compagnies de *canonniers volontaires gardes-côtes*. Ces corps furent supprimés par la Restauration. Une ordonnance du 1er août 1831 établit, pour l'Algérie seulement, 4 compagnies de *canonniers gardes-côtes*, qui furent portées à 6 en 1833. Elles n'existent plus aujourd'hui.

GARDES DU DEDANS, nom donné, dans la maison militaire de Louis XIV, aux *gardes du corps*, aux *cent-suisses*, aux *gardes de la porte*, et aux *gardes de la prévôté de l'hôtel*. (*V. ces mots.*)

GARDES DU DEHORS, nom donné, dans la maison militaire de Louis XIV, aux *gendarmes*, aux *chevau-légers*, aux *mousquetaires*, aux *gardes-françaises*, aux *gardes-suisses*, et aux *gentilshommes au bec de corbin*. (*V. ces mots.*)

GARDE DU DIRECTOIRE, corps institué par la constitution de l'an III. Il se composa de 240 gardes à pied et 120 grenadiers à cheval. Après le 18 brumaire, il entra dans la *garde consulaire*. (*V. ce mot.*) Les conseils des Anciens et des Cinq-Cents avaient aussi leur garde particulière.

GARDES FORESTIERS, employés de l'administration des forêts, nommés par le directeur général, et chargés de veiller sur les bois et forêts. Ils portent un uniforme en drap vert, et une bandoulière chamois avec une plaque de métal blanc où sont inscrits ces mots : *Forêts de l'État*. Leurs obligations militaires ont été reglées par les décrets du 2 sept. 1875 et du 22 sept. 1882. Ils doivent former, en temps de guerre, des compagnies de chasseurs forestiers.

GARDES FRANÇAISES, régiment d'infanterie créé par Charles IX, en 1563. Il se composait de 10 enseignes ou compagnies, qui avaient le pas sur les autres corps d'infanterie de l'armée. Ce régiment fut licencié en 1573, mais rétabli l'année suivante. Sous Henri IV et Louis XIII, il compta 20 compagnies. Ce nombre fut élevé à 30 de 1635 à 1689, et Louis XIV y ajouta encore 2 compagnies de grenadiers, puis Louis XV une 3e en 1719. Louis XVI organisa ce régiment en bataillons, en 1777. Chaque compagnie, de 100 hommes à l'origine, en avait 200 en 1615, 300 en 1635. Après l'adjonction des grenadiers, le régiment était fort de 9,600 hommes; Louis XV le réduisit à 4,110 en 1749; Louis XVI l'augmenta de 768 hommes. Les gardes françaises faisaient partie de la maison militaire du roi. Ils tenaient garnison à Paris, et, en temps de guerre, entraient les premiers dans les villes conquises. L'uniforme, déterminé sous Louis XIV, était gris blanc, avec galon d'argent sur toutes les tailles; les officiers étaient vêtus d'écarlate brodée d'argent. Sous Louis XV, l'habit de tous fut bleu relevé de rouge, avec galons de fil blanc aux boutonnières pour les simples gardes, d'argent pour les officiers. Les drapeaux étaient bleus, semés de fleurs de lis d'or, avec une croix blanche au milieu, chargée d'une couronne d'or à chaque bout de ses travers. Aucun étranger n'était admis dans les gardes françaises. Ce régiment, complètement désorganisé dès le début de la Révolution, contribua à la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, et fut licencié par Louis XVI le 31 juillet.

GARDE GARDIENNE, nom donné quelquefois au privilège de *Committimus*. (*V. ce mot.*)

GARDES D'HONNEUR, nom donné à 4 régiments de cavalerie, formant ensemble un effectif de 10,000 hommes, créés en 1813, et dont les hommes, choisis parmi les familles riches ou aisées, s'habillaient, s'équipaient, et se montaient à leurs frais en entrant au corps. Peu après leur formation, Napoléon les admit dans la garde impériale; ils se distinguèrent à Dresde, à Hanau, à Reims, etc.

GARDE IMPÉRIALE, nom que prit la garde consulaire (*V. ce mot*), à l'avènement de Napoléon Ier, en 1804. Forte de

9,775 hommes, elle comprit : 1 régiment de grenadiers à pied, 1 régiment de chasseurs à pied, 1 régiment de grenadiers à cheval, 1 régiment de chasseurs à cheval, 2 escadrons et 1 bataillon de gendarmerie d'élite, 2 bataillons de vélites, 2 compagnies d'artillerie, 1 bataillon de matelots, 1 compagnie de mameluks, 1 compagnie de vétérans. De nouveaux corps y furent successivement ajoutés : en 1805, 1 corps de vélites à cheval, et 2 nouveaux bataillons de vélites à pied; en 1806, un 2e régiment de grenadiers et un 2e régiment de chasseurs à pied, 1 régiment de dragons, 2 compagnies d'ouvriers, 1 régiment de fusiliers-grenadiers, et 1 régiment de fusiliers-chasseurs; en 1807, 1 régiment de lanciers polonais, 2 régiments de tirailleurs-grenadiers, 2 régiments de tirailleurs-chasseurs, 1 bataillon de vélites de Florence, 1 bataillon de vélites de Turin, 2 régiments de conscrits-grenadiers, et 2 régiments de conscrits-chasseurs. De là date la distinction de la *vieille garde* et de la *jeune garde.* En 1810, les conscrits-chasseurs prirent le nom de voltigeurs; 1 régiment de garde nationale soldée, créé à Lille, entra dans la garde impériale sous le nom de *grenadiers des gardes nationales de la garde;* un nouveau régiment de grenadiers de cette arme fut encore créé, après la réunion de la Hollande à la France, ainsi qu'un régiment de chevau-légers-lanciers. Des flanqueurs-chasseurs furent institués pour la campagne de 1812. En 1813 et 1814, les régiments de voltigeurs et de tirailleurs-chasseurs furent portés à 19; on institua 1 régiment de flanqueurs-grenadiers, 4 régiments de *gardes d'honneur* (*V. ce mot*), 2 régiments d'éclaireurs-dragons et éclaireurs-chasseurs. Cette extension de la garde impériale correspondait avec le développement de l'état de guerre. L'effectif général fut : en 1805, de 12,185 hommes; en 1806, de 15,470; en 1809, de 23,924; en 1810, de 32,330; en 1811, de 51,906; en 1812, de 55,946; en 1813, de 81,006; en 1814, de 102,708. Pendant la 1re Restauration, l'infanterie de la vieille garde forma 2 régiments, sous le nom de *corps royal des grenadiers et des chasseurs de France;* 4 régiments de cavalerie furent conservés, sous le nom de *corps royal des grenadiers, des dragons, des chasseurs à cheval, des chevau-légers-lanciers de France;* les régiments de la jeune garde furent incorporés dans les troupes de ligne. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon Ier réorganisa sa garde, dont l'effectif fut de 26,850 hommes. La 2e Restauration la dispersa dans les nouveaux corps de la *garde royale* (*V. ce mot*) et dans quelques régiments de la ligne. Pour faire partie de la vieille garde, il fallait avoir fait 4 campagnes, obtenu des récompenses pour actions d'éclat ou avoir été blessé sur un champ de bataille, et justifier d'une conduite irréprochable. La garde impériale avait le pas sur le reste de l'armée, et recevait une plus forte solde. Les officiers avaient le rang supérieur à leur grade, et, dans la ligne, le grade supérieur. — Napoléon III, par un décret du 4 mai 1854, rétablit la garde impériale. Elle comprenait, en 1870 : *infanterie,* 3 régiments de grenadiers, 3 de voltigeurs, chacun de 3 bataillons, 1 régiment de zouaves à 2 bataillons, 1 bataillon de chasseurs, 1 régiment de gendarmerie à 2 bataillons; *cavalerie,* 1 escadron des cent-gardes, 1 régiment de cuirassiers, 1 régiment de carabiniers, 1 de dragons, 1 de lanciers, 1 de chasseurs, 1 de guides, 1 escadron de gendarmerie; *artillerie :* 1 régiment de 6 batteries montées, 1 régiment de 6 batteries à cheval, et 1 escadron du train de 2 compagnies; *génie :* 1 division. En tout, 55,000 hommes sur le pied de guerre. — La garde impériale russe est tout un corps d'armée; elle comprend : *infanterie :* 3 divisions; *cavalerie :* 2 divisions; *grenadiers,* 3 divisions, plus 1 division de grenadiers du Caucase et 1 bataillon de tirailleurs finlandais; 13 escadrons de Cosaques et 4 escadrons dits mahométans, Tcherkesses, Tartares, etc.; *artillerie :* 112 pièces de canon. L'effectif total est d'environ 60,000 hommes. — L'Autriche n'a pas de garde impériale, mais 20 bataillons de grenadiers d'élite appelés *gardes du corps* ou *gardes-nobles.* — La garde impériale allemande forme un corps d'armée, qui comprend 2 divisions d'infanterie et 1 de cavalerie.

GARDES DE LA MANCHE, gentilshommes attachés à la personne du roi, et faisant partie de la compagnie écossaise des gardes du corps. Il y en avait 24, qui servaient deux à deux, se tenaient debout aux côtés du roi, et, après sa mort, le mettaient dans le cercueil. Leurs armes étaient l'épée, la pertuisane, et leur costume, un corselet blanc, brodé d'or, avec la devise du roi.

GARDES-MARINES, nom de 3 compagnies de 200 jeunes nobles chacune, établies en 1670 par Colbert, à Brest, à Rochefort et à Toulon, et parmi lesquelles devaient se recruter les officiers de la marine royale. Pour y entrer, il ne fallait pas avoir plus de 16 ans. Le choix des gardes appartenait au roi. Plus tard, l'effectif s'éleva à 900 et même à 1,000 hommes. L'uniforme était en drap bleu, doublé d'écarlate, avec aiguillette d'or, chapeau bordé d'or, culotte et bas rouges.

GARDE-MARTEAU, officier de l'administration des eaux et forêts dans l'anc. monarchie. Il était chargé de marquer, avec un marteau, les arbres à couper dans les domaines du roi, et devait remplir lui-même cette fonction.

GARDES DES MÉTIERS, bourgeois élus autrefois dans les corps de métiers, pour veiller à ce que rien n'y fût fait contre les statuts ou les privilèges du corps.

GARDE MOBILE, corps créé à Paris en mars 1848, pour recevoir les jeunes gens que la révolution laissait sans travail. Il comprit 24 bataillons, et combattit bravement l'insurrection de juin 1848. On le licencia au bout d'un an, à l'expiration de l'engagement contracté.

GARDE MUNICIPALE, corps formé pour la ville de Paris, par arrêté du 12 vendémiaire an XI (4 oct. 1802), et composé de 2,154 fantassins et 180 cavaliers. Par décret du 10 avril 1813, cette garde prit le nom de *gendarmerie de Paris;* l'effectif fut de 1,281 hommes d'infanterie et 398 de cavalerie; le chef prenait le titre de *colonel d'armes de la ville de Paris.* Cette milice subsista jusqu'à la chute de Charles X. Une nouvelle *garde municipale* fut créée par ordonnance royale du 16 août 1830, placée sous l'autorité du ministre de l'intérieur et sous les ordres immédiats du préfet de police, et s'éleva à 3,244 hommes, infanterie et cavalerie. La révolution de 1848 la remplaça par la *garde républicaine.* (*V. ce mot.*)

GARDE NATIONALE, force armée populaire, instituée, dès le 13 juillet 1789, sous le nom de *garde bourgeoise,* pour la sûreté intérieure de Paris. Le 15, La Fayette en fut nommé commandant par les électeurs réunis à l'Hôtel de Ville. Le 16, il demanda que cette garde fût organisée régulièrement à Paris et dans le royaume, et qu'elle prit le nom de *garde nationale.* On créa quelques compagnies soldées, où entrèrent des gardes-françaises licenciés; il y eut des compagnies de canonniers et de cavalerie. La garde forma 16 légions présentant un effectif de 48,000 hommes. Le tour de garde revenait tous les 48 jours. Le 20 août, elle prêta serment au roi, à la loi, et à la Commune. En 1790, on forma des compagnies de grenadiers et de chasseurs, composées de volontaires, prêts à prendre les armes quand il en serait besoin. Une loi du 14 oct. 1791 astreignit tous les citoyens actifs et leurs enfants âgés de 18 ans à faire partie de la garde nationale. Cette garde, dissoute après la journée du 13 vendémiaire an IV, où plusieurs de ses bataillons marchèrent contre la Convention (*V.* VENDÉMIAIRE), reformée sous le Directoire, fut réduite presque à rien sous le Consulat et l'Empire. Un sénatus-consulte de 1805 attribua à l'Empereur la nomination directe des officiers, qui, d'après le principe de l'institution, appartenait aux citoyens, et autorisa la formation de corps de garde nationale en activité pour un service militaire. En avril 1813, Napoléon Ier appela 90,000 gardes nationaux, classés en *cohortes,* à la défense des côtes, des dépôts maritimes, des arsenaux et des places fortes. Une ordonnance du 17 juillet 1816 soumit au service tous les Français de 20 à 60 ans, imposés ou fils d'imposés. Licenciée en 1827, la garde nationale de Paris fut rétablie après la révolution de 1830. Les lois du 22 mars 1831 et du 19 avril 1832 donnèrent aux milices bourgeoises une organisation nouvelle, et leur rendirent la nomination de leurs officiers. — Un décret du 11 janv. 1852 réorganisa la garde nationale, en lui enlevant toute importance. D'après ce décret, tout Français jouissant des droits civils fit partie de cette garde, depuis l'âge de 25 ans jusqu'à l'âge de 50, s'il était reconnu apte par le conseil de recensement. La garde nationale ne devait être organisée que dans les communes où le gouvernement la jugeait nécessaire; il en fixait l'effectif, et décidait l'organisation en compagnies, bataillons, ou légions; il y créait, suivant l'opportunité, des corps spéciaux de sapeurs-pompiers, d'artillerie, de génie et de cavalerie. Le chef de l'État nomma les officiers. La garde nationale releva de l'autorité civile, et ne put se réunir sans l'ordre de cette autorité hiérarchiquement transmis. Elle put être appelée à faire : 1° un service ordinaire dans l'intérieur de la commune; 2° un service de détachement hors du territoire de la commune. Son service fut gratuit, excepté quand elle s'éloignait de sa commune pendant plus de 24 heures; alors elle était assimilée à la troupe de ligne pour la solde, l'indemnité de route et les prestations en nature. Les gardes nationaux reçurent leurs armes de l'État; les communes en furent responsables; mais ils s'équipèrent et s'habillèrent à leurs frais : l'uniforme consista en une tunique de drap bleu avec épaulettes blanches, un pantalon de drap bleu, avec bande rouge, un shako de feutre, muni d'une plaque à l'aigle impériale. Dans tous les cas où les gardes nationales étaient de service avec les corps soldés, elles prenaient rang sur eux. La garde nationale du dép. de la Seine composa un effectif de 26,600 hommes environ, dont 17,000 à 18,000 pour Paris; elle fut sous les ordres d'un commandant supérieur et forma 51 bataillons (33 pour Paris, 18 pour la banlieue), réunis en 10 subdivisions; et en

outre 1 légion de cavalerie de 4 escadrons. Pendant la guerre de 1870, tous les citoyens qui ne faisaient pas partie de l'armée active ou de la garde nationale mobile furent incorporés dans la garde nationale, dite sédentaire. Les hommes qui pouvaient faire un service actif formèrent dans les départements des bataillons et des légions de gardes nationaux mobilisés, et à Paris des bataillons de marche, au nombre de 266. La garde nationale a été supprimée à la suite des événements de 1871. On n'a conservé que les sapeurs-pompiers volontaires et les 2 bataillons de canonniers sédentaires de Lille et de Valenciennes.

GARDE NATIONALE MOBILE, corps institué en France par la loi militaire du maréchal Niel en 1868, comme auxiliaire de l'armée active, pour la défense des places fortes, des côtes et des frontières, et pour le maintien de l'ordre dans l'intérieur. Elle ne pouvait être appelée à l'activité que par une loi. L'organisation de la garde nationale mobile était à peine ébauchée lorsque éclata la guerre de 1870, dans laquelle elle a pourtant rendu de réels services. La nouvelle organisation militaire de la France l'a fait disparaître en 1872. (*V.* France.)

GARDE-NOBLE (Droit de), droit qu'aux temps féodaux le seigneur suzerain possédait de garder la personne et le fief d'un vassal mineur, et de percevoir à son profit les revenus de ce fief. Le mot *tutelle* était employé pour désigner la garde de la personne, quand elle était distincte de celle des biens; ce qui arrivait, si le mineur avait plusieurs fiefs relevant de seigneurs différents.

GARDE-ORPHELINE, tribunal qui existait, avant 1789, dans certaines villes de Flandre (Lille, Dunkerque, Gravelines, Ypres, Bruges, etc.), et qui veillait aux intérêts des mineurs; il désignait les tuteurs, et surveillait leur gestion.

GARDE DE PARIS, créée en 1851 pour remplacer la garde républicaine (*V. ce mot*), et affectée au service de Paris. Elle se composa de 2 bataillons d'infanterie, 4 escadrons de cavalerie; en tout 2,856 hommes, et eut pour chef un colonel. En 1870, elle reprit le nom de *garde républicaine*. (*V. ce mot.*)

GARDES DE LA PORTE (Compagnie des), corps de la maison militaire des rois de France, créé en 1261 par Louis IX. Le nom primitif de ces gardes était celui de *portiers;* ce qu'il faut entendre de la porte de la principale cour du logis du roi qu'ils gardaient pendant tout le jour, jusqu'au soir. Leur uniforme était un justaucorps bleu, avec deux larges galons d'or et d'argent, et des boutons d'orfèvrerie; ils étaient armés de l'épée et de la carabine, avec la bandoulière chargée de deux clefs. Ils avaient un chef, appelé *capitaine des portes*, et 4 lieutenants, qui portaient un bâton d'ébène, garni d'ivoire aux deux bouts. Les gardes de la porte, supprimés en 1787, furent rétablis en 1814, et disparurent en 1815.

GARDES DE LA PRÉVÔTÉ DE L'HÔTEL, force armée à la disposition du *prévôt de l'hôtel du roi* ou *grand prévôt*. Cette institution remonte au règne de Louis IX. Ce prince créa, pour suivre le roi et la cour dans leurs diverses résidences, et sous la direction immédiate des juges royaux ordinaires, les *gardes des juges royaux*, qui reçurent, en 1422, le nom de *gardes de la prévôté*. Ces gardes, au nombre de 100, formèrent une compagnie dans la maison militaire de Louis XIV; ils marchaient à pied devant le roi, ouvrant le cortège avec les cent-suisses, ou se rangeaient en haie sur son passage, au dehors de l'hôtel, à côté de la porte. Ils s'opposaient aux querelles dans le palais, arrêtaient ou expulsaient les perturbateurs ou les personnes d'apparence suspecte. L'uniforme était le hoqueton incarnat, blanc et bleu, couvert de broderies, avec une massue et cette devise : *Erit hæc quoque cognita monstris* (cette massue sera aussi connue des monstres). En 1778, ce corps fut réorganisé; on lui donna pour uniforme un habit de drap bleu, avec parements et doublure écarlate, avec galons d'or sur toutes les coutures et aux poches, culotte et bas rouges, chapeau bordé d'un galon d'or. Il fut statué que 2 des gardes de la prévôté seraient employés toute l'année auprès du garde des sceaux, 4 à Paris dans les maisons royales, et 2 dans les provinces auprès de chaque intendant. Ce corps, réduit à 67 membres en 1780, fut supprimé en 1787, rétabli en 1815, et aboli en 1817.

GARDE RÉPUBLICAINE, corps formé, après la révolution de 1848, pour remplacer la garde municipale de Paris. En 1851, il a fait place à la *garde de Paris*. En 1871, il a repris son nom. La garde républicaine forme auj. 3 bataillons à 8 compagnies et 1 escadron, en tout 3,171 hommes.

GARDE-ROBE (Grand maître de la), anc. officier de la cour, institué en 1669. Il avait soin des habits ordinaires du roi, et se chargeait de les faire faire. Quand le roi s'habillait, il lui mettait la camisole, le cordon bleu, le justaucorps, et, les jours de cérémonie, le manteau et le collier de l'ordre; au déshabillé, il donnait la camisole de nuit. Deux *maîtres de la garde-robe*, servant par année, présentaient ou recevaient la cravate, le mouchoir, les gants, la canne, le chapeau du roi et, le soir, lui tiraient le justaucorps, la veste et le cordon bleu. Il y avait un personnel de la garde-robe pour la reine et pour les princes du sang. Cette domesticité de cour fut supprimée à la Révolution, et reparut pendant la Restauration.

GARDE ROYALE, corps créé par Louis XVIII, le 1er septembre 1815, et organisé par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Une ordonnance de Charles X, en 1825, en porta l'effectif, y compris la maison militaire du roi, à 1,260 officiers, 25,000 sous-officiers et soldats en temps de paix, 33,925 en temps de guerre. La garde royale comprenait : 8 régiments d'infanterie, dont 2 suisses; 8 régiments de cavalerie, dont 2 de grenadiers, 2 de cuirassiers, 1 de dragons, 1 de chasseurs, 1 de hussards, et 1 de lanciers; 1 régiment d'artillerie, avec 48 bouches à feu. Quatre maréchaux de France la commandaient : Oudinot, Victor, Macdonald et Marmont. Elle fut dissoute par ordonnance du 11 août 1830. — La garde royale de Prusse est devenue depuis 1871 *garde impériale d'Allemagne*. (*V.* Garde impériale.) — En Angleterre, il y a 3 régiments d'infanterie de la garde (les *grenadiers-guards*, les *coldstream-guards* et les *fusiliers-guards*), 10 régiments de cavalerie (2 régiments de *life-guards*, 1 régiment de *horse-guards*, et 7 régiments de *dragoon-guards*.)

GARDES SUISSES, corps de 2 compagnies, créé en 1573 par Charles IX, pour remplacer les gardes françaises qu'on venait de licencier. L'organisation des gardes suisses en régiment date de 1616. Sous Louis XIV, ce régiment comptait 12 compagnies, de 120 hommes chacune. Chaque compagnie était recrutée dans un canton suisse particulier. Dans la maison militaire du roi, les gardes suisses venaient après les gardes françaises, mais recevaient une solde double. On ne pouvait les obliger de servir au delà du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. En 1763, ce régiment forma 4 bataillons, de 4 compagnies chacun : il y avait 1 compagnie générale, 11 compagnies de fusiliers et 4 de grenadiers. L'uniforme était rouge, relevé de bleu. Les gardes suisses avaient leur justice particulière, et pouvaient exercer librement leur culte. Ils furent licenciés en 1792. La garde royale de la Restauration comprit 2 régiments suisses.

GARDES DU TRÉSOR ROYAL, officiers créés au nombre de 3, en 1689, par Louis XIV, pour administrer alternativement le trésor. Ils avaient entrée au conseil d'État et à la direction des finances, avec voix délibérative. Les gardes du trésor remplacèrent les trésoriers de l'épargne. (*V. ce mot.*)

GARDE DES SCEAUX, fonctionnaire royal créé en 1551, et chargé de l'expédition des lettres patentes, chartes, et autres pièces scellées du grand sceau. Ces attributions rentraient dans les fonctions du chancelier de France. Quand celui-ci les exerçait, il prenait le titre de *chancelier garde des sceaux*. Mais, lorsque le roi lui retirait les sceaux, il nommait un *garde des sceaux* révocable. Son costume était la simarre rouge, et le mortier à double galon; les clefs du coffre qui contenaient les sceaux étaient suspendues à son cou; 2 huissiers, portant une masse, le précédaient. Il était accompagné, dans les villes ou en voyage, par un *lieutenant du sceau* et 2 gardes de la prévôté de l'hôtel. En 1790, la place de *chancelier* fut supprimée, et le garde des sceaux prit le titre de ministre de la justice, *garde du sceau de l'État*, jusqu'en 1794. Depuis 1815, il a joint à son premier titre celui de garde des sceaux, qu'il a conservé depuis. — Il y eut des gardes des sceaux particuliers auprès des princes apanagés, des cours souveraines, et des présidiaux; et des *gardes des sceaux aux contrats*, qui scellaient les actes des notaires et tabellions, attribution remise plus tard aux notaires eux-mêmes. (*V.* Chancelier.)

GARDE-FREINET ou **GARDE-FRESNET** (La), vge (Var), arr. de Draguignan; 2,650 hab. Fabr. de bouchons de liège. On pense que c'est l'anc. *Fraxinet*, forteresse d'où les Sarrasins infestèrent la Provence depuis le règne de Louis le Débonnaire jusqu'en 973.

GARDEL (Pierre-Gabriel), danseur et chorégraphe, né à Nancy en 1758, m. en 1840, débuta à l'Opéra de Paris en 1776, et y fut, de 1787 à 1816, maître des ballets. Il composait souvent la musique de ses ballets, et y exécutait des solos de violon. Ses ballets sont remarquables par l'imagination, la grâce, et une grande entente de la scène. Les principaux sont : *Télémaque*, 1789; *Psyché*, 1790; *Jugement de Pâris*, 1793; *la Dansomanie*, 1800; *Ninette à la cour*, et *la Vallée de Tempé, ou le Retour de Zéphyre*, 1802; *Achille à Scyros*, 1804; *Paul et Virginie*, 1806; *Vénus et Adonis*, et *Alexandre chez Apelle*, 1808; la *Fête de Mars*, *Vertumne et Pomone*, 1809; *Persée et Andromède*, 1810; *l'Enfant prodigue*, 1812; *l'Heureux Retour*, 1815; *la Fiancée de Caserte*, 1817; *Proserpine*, *la Servante justifiée*, 1818. — Sa femme, qu'on surnomma *la Vénus de Médicis de la danse*, remplit, d'une manière inimitable, le rôle d'Eucharis dans *Télémaque*, et celui de Psyché dans le ballet de ce nom.

GARDELEGEN, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur la

Milde ; 6,389 hab. École normale primaire. Brasseries autrefois renommées.

GARDIE (Famille de **LA**). *V.* La Gardie.

GARDIEN (Père), nom donné aux supérieurs des couvents dans l'ordre des franciscains, et dans la congrégation de la Sainte-Trinité à Rome.

GARDIENS DE LA PAIX, corps institué après la révolution du 4 sept. 1870 pour remplacer les sergents de ville et faire la police de Paris. Ils devaient circuler par groupes de 3 et ne porter aucune arme. Quand l'insurrection de la Commune éclata, ils suivirent le gouvernement à Versailles, reçurent une organisation militaire et concoururent à la reprise de Paris sur les insurgés. Ils sont placés sous les ordres du préfet de police, des commissaires et des officiers de paix, et font exactement le même service que les anc. sergents de ville.

GARDIENS DE PARIS, corps spécial créé par arrêté du gouvernement provisoire, le 22 mars 1848, pour remplacer les sergents de ville et la garde municipale, et dont la composition était réservée au ministre de l'intérieur et au maire de Paris. Ils devaient être au nombre de 2,000, veiller à la paix publique et à la conservation des propriétés, mais sans armes, et recevoir des appointements de 1,200 fr., au moyen d'une taxe spéciale sur les propriétaires et les locataires importants. La taxe ne fut pas levée ; on les astreignit à l'ancien service des sergents de ville ; ils eurent une tunique à collets et parements amarante, un chapeau tyrolien, et un couteau de chasse, dont le manche portait ces mots : *la Loi.* Le jour de Pâques 1849, les sergents de ville reparurent, sans qu'aucune publication officielle eût annoncé cette substitution.

GARDIN-DUMESNIL (Jean-Baptiste), latiniste, né à Saint-Cyr, près de Valognes, en 1720, m. en 1802, professa la rhétorique à Paris, dans les collèges de Lisieux et d'Harcourt, et fut chargé, en 1764, de diriger le collège Louis le Grand, après la suppression des jésuites.

On a de lui un excellent traité des *Synonymes latins,* 1777, in-12, réédité par M. Jannet, 1813, par Achaintre, 1815, et inséré dans le dictionnaire latin-français de M. A. de Wailly. L—H.

GARDINER (Étienne), théologien et homme d'État anglais, né en 1483 à Saint-Edmond-Bury (Suffolk), m. en 1555, étudia à Cambridge, fut choisi par Wolsey pour son secrétaire, et par Henri VIII comme un des commissaires chargés d'aller négocier à Rome l'annulation de son mariage avec Catherine d'Aragon, 1528. A son retour, le roi le nomma secrétaire d'État et évêque de Winchester, 1531. Quand Henri VIII se fut déclaré chef de l'Église anglicane, Gardiner, au nom du clergé, présenta au roi une adresse qui restreignait autant que possible sa suprématie, 1532, et, pour calmer le mécontentement du prince, dut publier, 1534, un traité *de Vera Obedientia,* où il combattait la primauté du pape, et défendait la suprématie royale au spirituel et au temporel ; mais il s'opposa aux changements introduits dans le dogme, la discipline et la liturgie par l'archevêque de Canterbury, Cranmer. Pendant la minorité d'Édouard VI, il fut enfermé pour la même raison à la Tour de Londres, par ordre du régent Somerset. A l'avènement de Marie, 1553, il recouvra la liberté, fut nommé chancelier, participa aux persécutions contre les protestants, puis se livra exclusivement à l'administration du royaume : il rétablit les finances, licencia l'armée, dont l'attitude était menaçante, et conclut le mariage de Marie avec Philippe II. C. P.

GARDINER (Guillaume), mathématicien anglais du XVIIIe siècle.

On a de lui des *Tables de logarithmes* estimées, Lond., 1742, in-fol., réimpr. avec des additions par les PP. Pezenas, Dumas et Blanchard, Avignon, 1760, in-fol., et par Callet, Paris, 1783 et 1795.

GARDINER, v. des États-Unis (Maine), sur la rive dr. du Kennebec ; 5,540 hab. avec West-Gardiner. École classique.

GARDON. *V.* Gard.

GARDONE, brg du royaume d'Italie, prov. de Brescia, sur la Mella ; 1,720 hab. Fabr. importante de quincaillerie et d'armes à feu.

GARENGEOT (René-Jacques **CROISSANT DE**), chirurgien, né à Vitré (Bretagne) en 1688, m. à Cologne en 1759, étudia à Paris sous Winslow et Méry. Maréchal lui fit avoir le grade de maître en chirurgie, et il se livra à l'enseignement. Membre de la Société royale de Londres en 1737, chirurgien ordinaire du roi au Châtelet, et membre de l'Académie royale, il fit plusieurs campagnes, comme chirurgien du régiment du roi. On lui doit beaucoup de perfectionnements dans les instruments et les procédés chirurgicaux. Ce n'est pas lui qui a inventé la *clef* qui porte son nom, instrument destiné à l'extraction des dents molaires ; mais il l'a rendue plus commode.

On a de lui : *Traité des opérations de chirurgie,* Paris, 1720, 3 vol. in-12 ; *Traité des instruments de chirurgie,* 1723, in-12, et 1727, 2 vol. in-12 ; *Myotomie humaine et canine,* 1724, 2 vol. in-12 ; *Splanchnologie, ou Traité d'anatomie concernant les viscères,* 1728, in-12, et 1742, 2 vol. in-12, etc. D—G.

GARENNE (Droit de), droit que possédaient les seigneurs féodaux d'avoir des garennes, dont les lapins vivaient en liberté et dans des lieux non clos ; il a été supprimé en 1789.

GARESSIO, v. d'Italie, prov. de Coni (Piémont), sur le Tanaro ; 1,200 hab., 6,900 avec la commune. — Marbres.

GARFIELD (James-Abraham), 20e président de la république des États-Unis, né dans l'État d'Ohio en 1831, m. en 1881. Fils de cultivateur, il fut élevé dans une ferme, travaillant aux champs l'été, s'exerçant comme charpentier l'hiver ; plus tard il fut batelier. Pendant un chômage causé par la maladie, il prit goût à la lecture, et résolut de commencer des études littéraires. Il obtint son admission au William's College, 1854 ; entré là avec 17 dollars pour toute ressource, il en sortit instituteur, 1856. Tandis qu'il enseignait dans une petite école de Hiram (comté de Portage), il trouva le moyen d'étudier le droit, et se fit avocat. La guerre de sécession transforma l'avocat en colonel ; il commanda un régiment formé par ses soins et, grâce à des preuves de valeur et de capacité données sur les champs de bataille, grâce à des connaissances militaires rapidement acquises, arriva de grade en grade à celui de major général en 1863. Après la guerre, poussé par Lincoln à se mettre sur les rangs pour le Congrès, il y fut élu représentant de l'Ohio. En lui aussitôt se révéla un homme d'État consommé, en même temps qu'un orateur de premier ordre ; son influence ne fit que grandir pendant 17 ans. On lui confia, en un moment où le délire de l'agiotage entraînait spéculateurs et fonctionnaires dans d'effroyables désastres financiers, le contrôle des dépenses publiques. Il lutta contre le courant et ne craignit pas de risquer sa popularité dans cette lutte. Mais on lui en fut reconnaissant plus tard, et ce fut lui que le parti républicain choisit pour son candidat en juin 1880, quand il fallut remplacer M. Hayes à la présidence des États-Unis. Ce choix fut ratifié par le vote des États. James Garfield l'emporta sur le candidat démocrate Hancock. Seulement ce triomphe résultait d'un compromis avec les partisans du général Grant, et ceux-ci, en échange de leur adhésion, avaient stipulé pour l'un d'eux, le général Chester Arthur, la vice-présidence. Or, entre les deux fractions du parti républicain ainsi représentées au pouvoir, régnaient de profonds dissentiments. Un fanatique du nom de Guiteau, sous le prétexte de venger la fraction dite des *stalwarts* à laquelle M. Garfield était opposé, fit feu sur lui, 2 juillet 1881. La balle ne put être extraite et, après 3 mois d'efforts tentés pour prolonger sa vie, l'infortuné président expira le 20 septembre, au milieu des plus chaleureuses démonstrations d'intérêt que lui prodiguaient ses concitoyens. La présidence passa de droit au général Chester Arthur. H. G.

GARGANO ou **SAN-ANGELO**, anc. *Garganum,* massif montagneux d'Italie, formant ce qu'on est convenu d'appeler l'*éperon de la botte.* Sommet principal : *monte Calvo,* 1,570 m.

GARGETTE, brg de l'Attique, patrie d'Épicure.

GARGOUILLE, dragon ou serpent ailé, qui désolait les environs de Rouen ; St Romain, suivant la légende, l'emmena captif en lui jetant son étole au cou, et le jeta dans la Seine. La Gargouille figura depuis aux processions de la Fierte (*V. ce mot*) et des Rogations. Son nom a été appliqué aux gouttières de pierre, en forme de dragons ou autres bêtes hideuses, que l'on voit aux toits des églises ogivales et des anciens châteaux. B.

GARGUILLE. *V.* Gautier.

GARIANONUM, v. de la Bretagne romaine (Flavie Césarienne), chez les Icènes ; auj. *Yarmouth.*

GARIBALDI (Giuseppe), général et homme politique italien, né à Nice en 1807, m. en 1882. D'abord officier de marine au service du roi de Sardaigne, il fut compromis en 1834 dans le complot de *la Jeune Italie,* et se réfugia à Marseille. Il passa ensuite à Tunis, et de là, en 1836, dans l'Amérique du Sud, où il commanda l'escadre de la république de l'Uruguay, alors en guerre avec le Brésil et avec Buenos-Ayres. Il brûla ses vaisseaux pour ne pas les laisser tomber aux mains de l'ennemi, combattit sur terre à la tête d'une légion italienne et gagna sur les troupes du dictateur Rosas la bataille de San-Antonio, 1844. Les révolutions de 1848 le ramenèrent en Italie. Charles-Albert refusa ses services, mais le gouvernement provisoire de Milan les accepta, et Mazzini voulut servir comme simple soldat sous ses ordres. N'ayant pu sauver Bergame, il se retrancha à Luino, sur les bords du lac Majeur, se battit bravement contre les Autrichiens, mais finit par être refoulé sur le territoire suisse. Député de Gênes au parlement de Turin, il siégea parmi les républicains. En 1849, Mazzini l'appela au secours de la république romaine et lui confia la défense de la porte Saint-Pancrace, où il remporta un léger avantage sur les troupes du général Oudinot, 30 avril. Il vainquit 2 fois les Napolitains à Palestrina, 9 mai, et à Velletri, 19. Quand Rome ouvrit ses portes aux Français après un mois de siège,

1er juillet, Garibaldi réussit à s'enfuir et alla chercher un asile sur le territoire de Saint-Marin, qui ne voulut pas le recevoir. Poursuivi par les Autrichiens, il atteignit le port de Gênes, après avoir couru les plus grands dangers. Sa femme, Anita, qu'il avait épousée à Montevideo et qui lui avait témoigné un dévouement à toute épreuve, mourut de fatigue pendant ce voyage. Garibaldi s'embarqua pour New-York, où il établit une fabrique de chandelles. Après avoir tenté de faire fortune en Californie, il se rendit au Pérou et de là en Chine, sur un navire péruvien, 1852. Revenu à Gênes en 1854, il se mit au service d'un armateur sarde et devint capitaine d'un vaisseau marchand. Au début de la guerre d'Italie, en 1859, il obtint de Victor-Emmanuel l'autorisation de lever un corps de volontaires (chasseurs des Alpes) qui battit les Autrichiens à Varese, 2 juin, et prit Côme. En 1860, il protesta contre le traité qui cédait la Savoie et Nice à la France, et dirigea contre le royaume de Naples, avec l'appui des sociétés secrètes et l'assistance mal déguisée du gouvernement piémontais, la fameuse expédition des *Mille*, plus brillante que difficile. Il débarqua à Marsala, 11 mai, entra dans Palerme le 27 mai, dans Messine le 21 juillet. Les *Chemises rouges* passèrent en Calabre et occupèrent Reggio sans coup férir. Naples reçut Garibaldi le 7 septembre, aux cris de : Vive l'Italie une ! Mais la résistance des troupes napolitaines sur le Vulturne et à Capoue l'obligea d'accepter le concours avoué du gouvernement piémontais. Proclamé dictateur des Deux-Siciles, il se démit de ses pouvoirs en faveur de Victor-Emmanuel, et laissa au général Cialdini et à l'armée régulière le soin de réduire Gaète. En août 1862, Garibaldi reprit les armes ; sa devise était : *Rome ou la mort !* Mais il fut chassé de la Sicile, passa sur le continent, fut battu près de Reggio par Cialdini et cerné à Aspromonte par les troupes du gouvernement. Une blessure reçue au pied l'obligea à se tenir en repos. Quand le docteur Nélaton eut réussi à extraire la balle dont il avait été frappé, Garibaldi se retira dans l'îlot de Caprera, près des côtes de Sardaigne, que Victor-Emmanuel lui avait cédé en toute propriété. Là il servit et compromit tour à tour le gouvernement italien par des démonstrations bruyantes et des déclarations emphatiques en faveur de Rome capitale. En 1866, lors de la guerre contre l'Autriche, il reçut le commandement de 20 bataillons de volontaires, mais il échoua contre la résistance acharnée des Tyroliens. Une blessure l'obligea à se retirer. Une attaque dirigée contre les États romains en 1867 provoqua une nouvelle intervention française. Vainqueur des troupes pontificales à Monte-Rotondo, 26 oct., il fut battu par les Français à Mentana, 3 nov., arrêté par les troupes italiennes, et renvoyé à Caprera. Il en sortit en 1870 pour venir au secours de la France envahie, et surtout pour servir, comme il le disait, la cause de la république universelle. Malgré son incontestable bravoure et celle de ses principaux lieutenants à l'armée des Vosges, il ne rendit aucun service réel et se laissa tromper devant Dijon par une fausse attaque du général de Werder, 21-23 janv. 1871. Élu député français au 8 février 1870, il comprit qu'aucun rôle n'était possible pour lui dans l'Assemblée de Bordeaux, et donna sa démission avec éclat. Retiré de nouveau à Caprera, il redevint député italien, mais siégea peu de temps au parlement de Rome. Il s'accorda, se brouilla, se réconcilia avec Victor-Emmanuel, et finit par accepter la rente royale qu'on lui offrait depuis longtemps. Sa popularité fut exploitée par des meneurs, qui la firent servir à la propagande démocratique et surtout antifrançaise, très active en Italie pendant ces dernières années. Il mourut à Caprera, où le gouvernement et la nation lui firent des funérailles solennelles. Il avait ordonné par son testament que son corps fût brûlé à la manière antique. Cette disposition n'a pas été exécutée.

Garibaldi a publié plusieurs romans historiques ou pamphlets qui ont été trad. en franç. : *Cantoni le volontaire*, 1870 ; *la Domination du Moine*, 1873 ; *les Mille*, récit de son expédition de Sicile, 1860. — Les prétendus *Mémoires de Garibaldi*, publiés par Alexandre Dumas, sont une œuvre de pure imagination.

GARIEP, fl. d'Afrique. (*V.* ORANGE.)

GARIGLIANO, anc. *Liris*, riv. d'Italie, formée de la réunion du Sacco et du Liri (prov. de Rome), passe à Ponte-Corvo, et se jette dans le golfe de Gaète, à 17 kil. E. de cette ville. Cours de 60 kil. Sur ses bords, les Espagnols battirent les Français, en 1503.

GARIGNANO, vge du roy. d'Italie, près de Milan, possède une belle chartreuse ; l'église contient de remarquables peintures de Daniel Crespi ; Pétrarque et St Charles Borromée y [illegible] souvent.

GARITES, anc. peuple de la Gaule (Aquitaine), habitait [illegible] (Tarn-et-Garonne.)

GARIZIM, mont. de la Palestine, dans la tribu d'Éphraïm. Les [illegible] y élevèrent un temple, qu'ils opposaient à celui de Jérusalem.

GARLANDE (FAMILLE DE), en lat. *Garlandia*, maison féodale du XIIe siècle, ainsi nommée d'un château de la Brie. Parmi ses membres, on distingue : ANSEL ou ANSEAU DE GARLANDE, sénéchal et principal ministre du roi Louis VI, tué en assiégeant le château de Hugues, sire du Puiset, en 1118 ; — ÉTIENNE, frère du précédent, archidiacre de Paris, chancelier de France, puis grand sénéchal, m. en 1150. B.

GARLANDE (JEAN DE), poète et grammairien, m. à la fin du XIe siècle, suivit Guillaume le Conquérant en Angleterre, où il enseigna avec distinction. On a de lui : *de Contemptu mundi*, poème attribué par erreur à St Bernard, impr. à Caen, in-4° (sans date) ; *Floretus*, ou *Liber Floreti*, espèce de centon qu'on a aussi attribué à St Bernard, impr. en 1505, et que Gerson commenta ; *Facetus*, poème sur les devoirs de l'homme, Deventer, 1494, in-4°, etc. M. Depping a publié, à la suite de son *Paris sous Philippe le Bel* (dans les *Docum. inéd. sur l'hist. de France*, 1837), un vocabulaire, en latin, de Jean de Garlande, donnant des notions intéressantes sur divers sujets. B.

GARNACHE (LA), brg (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne ; 454 hab., 3,165 avec la commune. Commerce de bestiaux et chevaux.

GARNAUD (ANTOINE-MARTIN), architecte, né à Paris en 1797, m. en 1862, élève de Vaudoyer, remporta le grand prix d'architecture en 1817. Pendant son séjour en Italie, il exécuta diverses *restaurations* des monuments de Pola (Istrie). Il a fait, en 1825, le monument de Toulouse en l'honneur du duc d'Angoulême et de la guerre d'Espagne, puis, en 1843-45, avec Pradier, le monument du duc d'Orléans à Versailles.

GARNERAY (FRANÇOIS-JEAN), peintre, né à Paris en 1755, élève de David, a fait de bons tableaux de chevalet. Ses principaux tableaux d'histoire sont : *Diane de Poitiers aux pieds de François Ier ; Marie Stuart en prison ; Molière et Louis XIV ; Louis XVI au Temple*.

GARNERAY (LOUIS-AMBROISE), peintre de marine, fils du précédent, né à Paris en 1783, m. en 1857, apprit le dessin avec son père, puis s'engagea dans la marine. Après plusieurs voyages de long cours, il tomba au pouvoir des Anglais, et fut prisonnier de guerre pendant 9 ans, sur les pontons. De retour en France à la paix de 1814, il devint, en 1817, peintre du duc d'Angoulême, et, en 1833, conservateur du musée de Rouen, qu'il quitta plus tard pour entrer à la manufacture de porcelaine de Sèvres. Il se distingue par une habile composition et une rare facilité ; sa touche est vigoureuse. Ses tableaux sont très nombreux ; on cite : *Vue du port de Londres*, 1816 ; *Épisode du combat de Navarin*, 1831, à Nantes ; *Combat de Duquesne à Agosta*, à Versailles ; *la Pêche à la morue*, à Rouen. Il était aussi graveur à l'aqua-tinta, et publia, dans cette manière : *Vues des côtes de France...*, avec un texte par Jay, in-fol. On a encore de lui : *Voyages, Aventures et Combats, souvenirs de ma vie maritime*, Paris, 1851, gr. in-8°, suivi de *mes Pontons, souvenirs de 9 années de captivité*. On attribue à Garneray la découverte d'une toile à peindre, dite *extra-souple imputrescible*. — Son frère, AUGUSTE, né en 1785, m. en 1824, élève d'Isabey, fut peintre de la reine Hortense.

GARNERIN (LES FRÈRES), aéronautes. Le plus célèbre, Garnerin jeune (ANDRÉ-JACQUES), né en 1770, m. en 1823, ayant été pris en Belgique par les Autrichiens, s'occupa, pendant une captivité de 3 ans à Bude, 1794-1797, des moyens de perfectionner l'aérostation et la construction des parachutes, qu'il avait étudiées sous le physicien Charles. (*V. ce nom.*) Devenu libre, il fit de nombreuses descentes en parachute à Paris, à Saint-Pétersbourg, etc. — Son frère aîné JEAN-BAPTISTE-OLIVIER, né en 1766, ne s'occupa d'aérostation qu'en 1815, avec le physicien Robertson. — Sa fille, ÉLISA, est la 1re femme qui ait tenté une descente en parachute.

GARNET (HENRI), jésuite anglais, né à Nottingham en 1555, m. en 1606, étudia en Italie sous Bellarmin, revint en Angleterre en 1584 pour travailler au rétablissement de la religion catholique, fut nommé provincial de son ordre en 1586, fut impliqué, sous Jacques Ier, dans la *Conspiration des poudres*, qu'on l'accusa d'avoir connu sans la révéler, et mourut par la corde.

GARNIER (ROBERT), poète tragique, né en 1545 à La Ferté-Bernard (Sarthe), m. en 1601, fit son droit à Toulouse, où il remporta l'églantine d'or aux jeux Floraux. Avocat, lieutenant général au bailliage du Mans, puis conseiller au grand conseil sous Henri IV, il ne fut pas seulement un magistrat zélé, il montra un véritable talent pour la poésie dramatique, et fut, après Jodelle et avant Hardy, l'un des pères de notre théâtre. Après avoir débuté par des *Plaintes amoureuses*, 1565, et par un *Hymne à la monarchie*, 1568, il donna 8 tragédies : *Porcie*, 1568 ; *Hippolyte*, 1573 ; *Cornélie*, 1574 ; *Marc-Antoine*, 1578 ; *la Troade*, 1578 ; *Antigone*, 1579 ; *les Juives, ou Sédécias*, 1580 ; et *Bradamante*, 1580. Dans cette dernière pièce, regardée comme son chef-d'œuvre, il s'est inspiré de l'Arioste ; dans les autres, il suit et copie Sénèque. Garnier a le sentiment de la grandeur, mais son style est lourd et trivial.

On a fait un recueil de ses *Tragédies*, Lyon, 1597, petit in-12. J. T.

GARNIER (Sébastien), poète du XVIe siècle, né à Blois, procureur du roi au bailliage de cette ville, maître des eaux et forêts, publia, en 1593-94, une *Loyssée* ou épopée sur St Louis, et une *Henriade*, justement oubliées. On les réimprima en 1770, à Paris, pour accuser Voltaire de plagiat. B.

GARNIER (Julien), bénédictin, né dans le Maine vers 1670, m. en 1725, entra dans la congrégation de Saint-Maur en 1689, et fut, à Paris, le collaborateur de Mabillon.

On lui doit une savante édition de *St Basile*, 1721-22, 2 vol. in-fol., dont le 3e vol. ne parut qu'en 1730.

GARNIER (Jean-Jacques), historiographe de France, né à Goron (Maine) en 1729, m. en 1805, fut maître d'études au collège d'Harcourt, puis professeur d'hébreu au Collège de France, et inspecteur de cet établissement, entra en 1762 à l'Académie des inscriptions, et, en 1766, à la mort de Villaret, fut chargé de continuer l'*Histoire de France* commencée par Velly. De 1770 à 1786, il donna 7 vol., embrassant l'histoire de France de 1469 à 1563. Plus savant que Velly et moins déclamateur que Villaret, il est froid et sans couleur.

Il a encore laissé : *Origine du gouvernement français*, 1765, in-18; *l'Homme de lettres*, 1764, in-12; *Traité de l'éducation civile*, 1765; et des *Mémoires* sur la stratégie des Grecs et la philosophie ancienne, insérée dans le recueil de l'Académie des inscriptions. C. P.

GARNIER (Charles-Georges-Thomas), avocat et littérateur, né à Auxerre en 1746, m. en 1795.

On lui doit : *le Cabinet des fées*, Paris, 1785, 41 vol. in-12; *Voyages imaginaires, songes, visions et romans merveilleux*, 1787, 39 vol.: *Nouveaux Proverbes dramatiques, ou Recueil de comédies de société*, 1784; des éditions des *Œuvres badines* de Caylus, des *Œuvres complètes* du comte de Tressan, de celles de Regnard, etc.

GARNIER (Le comte Germain), économiste, frère du précédent, né à Auxerre en 1754, m. en 1821, fut procureur au Châtelet et secrétaire de Mme Adélaïde, tante de Louis XVI. En 1791, nommé membre du directoire de la Seine, il refusa, l'année suivante, le ministère de la justice. Proscrit en 1793 pour avoir fait partie du *Club monarchique*, il rentra en France après la Terreur, se rallia au gouvernement de Bonaparte, fut nommé préfet de Seine-et-Oise, sénateur, comte de l'Empire, et président du Sénat de 1809 à 1811. En 1814, il se montra favorable à la Restauration, reçut la pairie, s'éloigna pendant les Cent-jours, et fut, à la 2e Restauration, nommé ministre d'État. Il soutint constamment le pouvoir à la Chambre des pairs. En économie politique, il était de l'école de Quesnay.

On a de lui : *de la Propriété considérée dans ses rapports avec le droit politique*, 1792, in-12; *Abrégé élémentaire des Principes de l'économie politique*, 1796; *Théorie des banques d'escompte*, 1806; *Mémoires sur la valeur des monnaies de compte chez les peuples de l'antiquité*, in-4o, 1817, ouvrage réfuté par Letronne (*V. ce nom*); *Histoire de la monnaie depuis la plus haute antiquité jusqu'à Charlemagne*, 1819, 2 vol. Il a traduit de l'anglais : les *Aventures de Caleb Williams* de Godwin, 1794; *les Visions du château des Pyrénées* d'Anne Radcliffe, 1800 : et les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* d'Adam Smith, 1802, 5 vol. C. P.

GARNIER (Étienne-Barthé), peintre d'histoire, né à Paris en 1759, m. en 1849, remporta, en 1788, le premier prix de peinture, et fut envoyé à Rome, où il resta jusqu'en 1793. Il entra à l'Institut en 1816. Les œuvres de Garnier se distinguent par la beauté du coloris et la grâce du dessin. Les principales sont : *St Jérôme*, 1790; *Ajax*, 1791, au musée du Luxembourg; *Socrate et Alcibiade*, 1791; *Dédale et Icare*, 1792; la *Famille de Priam*, 1792; *Nausicaa et Ulysse; Anacréon; la Charité romaine; Éponine et Sabinus;* la *Mort d'Eurydice; Napoléon dans son cabinet;* l'*Enterrement de Dagobert*, à la sacristie de la basilique de Saint-Denis; une *Vierge*, à la Madeleine; une *Assomption;* les *Galeries du Louvre bâties par Henri IV*, à Versailles, etc. Garnier peignit encore, au musée des sculptures : *Diane accordant à Hercule la biche aux cornes d'or*. B.

GARNIER (Jean-Guillaume), mathématicien, né à Wasigny, près de Guise, en 1766, m. en 1840, fut en 1788 professeur de mathématiques et de fortification à l'académie militaire de Colmar, chef de la division géométrique à la direction du cadastre de France de 1791 à 1794, examinateur pour l'École polytechnique de 1795 à 1800, professeur adjoint à Lagrange dans cette école de 1798 à 1802, professeur à l'École militaire de Saint-Cyr de 1814 à 1817, puis, jusqu'en 1830, professeur de mathématiques et d'astronomie à l'université de Gand.

On a de lui : *Cours d'analyse algébrique*, 1803 et 1814; *Traité d'arithmétique*, 1803 et 1818; *Éléments d'algèbre*, 1803 et 1820; *Leçons de statique*, 1811; *Leçons de calcul différentiel*, 1871; *Leçons de calcul intégral*, 1812; *Géométrie analytique*, 1813; *Éléments de géométrie*, 1812 et 1818; *Traité de météorologie*, 1837 et 1840, etc. Il a fondé, en 1825, avec M. Quetelet, la *Correspondance mathématique et physique*.

GARNIER (Adolphe), philosophe, né à Paris en 1801, m. en 1864, fit de brillantes études au lycée Bonaparte, où il eut pour professeur de philosophie Jouffroy, dont il devait être le meilleur disciple. D'abord il se fit recevoir avocat; mais son goût était pour la philosophie plutôt que pour le barreau, comme le témoignent divers articles philosophiques qu'il publiait alors dans les journaux *le Producteur* et *le Globe*. Le succès d'une brochure sur la *légitimité de la peine de mort*, question mise au concours par la Société de la morale chrétienne, acheva de le tourner du côté de la philosophie. Reçu au concours d'agrégation, Garnier fut professeur de philosophie aux collèges royaux de Versailles, de Saint-Louis, et de Louis le Grand, puis, en 1834, à l'École normale. Entré à la faculté des lettres de Paris en 1838, comme suppléant de Jouffroy, il devint, en 1845, titulaire de la chaire.

On a de lui : une édition des *Œuvres philosophiques de Descartes*, avec une introduction et des résumés, *Précis de psychologie*, 1831; *la Phrénologie et la Psychologie comparées*, 1839; *Traité de morale sociale*, 1850. Mais l'ouvrage le plus considérable de Garnier, celui qui résume tous les autres, c'est le *Traité des Facultés de l'âme*, 1852, 3 vol. Une seconde édition, qu'il n'avait pas eu le temps d'achever, a été publiée peu de temps après sa mort par M. Janet.

GARNIER (Joseph-Clément), économiste, sénateur, né dans l'arrondissement de Puget-Théniers, à Beuil, en 1813, m. en 1881. Il fut jusqu'en 1838 directeur des études à l'École supérieure du commerce dont il avait été l'élève; créa une institution d'enseignement professionnel, qu'il dirigea pendant 6 ans; fit des cours à l'Athénée; devint en 1846 professeur d'économie politique à l'École des ponts et chaussées. Dès 1835, il avait collaboré pour la partie scientifique au *National;* puis, ayant participé à la fondation de la Société d'économie politique, il avait pris en 1845 la rédaction en chef du *Journal des économistes;* il fut, vers cette époque, l'un des fondateurs de l'Association pour la liberté des échanges, avec F. Bastiat, Wolowski, Chevalier; plus tard, un des organisateurs du Congrès des Amis de la paix, 1849. L'Académie des sciences morales et politiques lui ouvrit ses rangs en 1873. Il entra au Sénat 3 ans après, élu par les Alpes-Maritimes, comme républicain conservateur. Ses doctrines économiques exposées avec clarté, avec méthode, dans plusieurs ouvrages : *Éléments d'économie politique*, 1845; *Richard Cobden*, 1846; *Éléments de finances*, 1857; *Traité des finances*, 1872, le rangeaient parmi les libres échangistes et parmi les adversaires les plus constants du socialisme. Il a publié aussi sous ce titre : *du Principe de la population*, 1857, un livre plein de recherches savantes et d'ingénieux aperçus. H. G.

GARNIER-PAGÈS (Étienne-Louis-Joseph), homme politique, né à Marseille en 1801, m. en 1841, fut d'abord employé chez un négociant de Marseille, puis dans une Compagnie d'assurances à Paris. En 1825, il commença l'étude du droit, obtint comme avocat des succès remarqués, se jeta avec ardeur dans l'opposition libérale et prit part à la révolution de juillet 1830. Élu député de l'Isère l'année suivante, il fit une profession de foi républicaine et resta jusqu'à sa mort l'orateur le plus écouté de l'extrême gauche.

GARNIER-PAGÈS (Louis-Antoine), homme politique, frère du précédent, né à Marseille en 1803, m. en 1878. Il quitta les affaires pour la politique à la mort de son frère, en 1841; représentant de l'Eure, il siégea à l'extrême gauche, se fit une spécialité des questions d'affaires et de finances, prit part à la campagne des banquets, fut membre du gouvernement provisoire en 1848, remplaça Goudchaux au ministère des finances et fit face aux besoins du Trésor par l'impôt impopulaire des 45 centimes. Il rentra dans la vie privée en 1849 et en ressortit en 1864. Il siégea à la gauche de la Chambre du second empire, où il intervint souvent dans la discussion du budget, et fit partie du gouvernement de la Défense nationale.

GARNISAIRES, archers et sergents envoyés autrefois chez les contribuables, soit pour garder un scellé ou des meubles saisis, soit pour faire payer une taxe. Il fallait les nourrir. Sous la 1re république française et au temps de Napoléon Ier, on logea des garnisaires chez les parents des conscrits réfractaires ou déserteurs. Aujourd'hui, le contribuable retardataire, et le percepteur qui n'a pas fait le versement de ses recettes à l'époque déterminée, doivent le logement, la nourriture et un salaire pendant 2 jours à un individu assermenté.

GAROCÈLES. *V.* Graiocèles.

GAROFALO (Benvenuto **TISIO**, dit **LE**), peintre, né à Ferrare en 1481, m. en 1559, fut ami de Raphaël, dont il imita la manière et l'expression. Il unit au goût et au dessin du maître une couleur qui rappelle les Vénitiens. Ses *Vierges* et ses *Enfants* ont souvent passé pour être de Raphaël. Il a peint sur beaucoup de ses tableaux un œillet, en italien *garofalo*, d'où lui est venu son nom. La galerie du Palais-Royal, à Paris, possède la copie qu'il fit de la *Transfiguration* de Raphaël, et le musée du Louvre son portrait peint 2 fois par lui-même. L'église Saint-François de Ferrare a de lui le *Massacre des Innocents*, la *Résurrection de Lazare*, et la *Prise de Jésus*. On cite enfin le *Martyre de St Pierre Dominicain*, et un tableau représentant le *Séjour des élus*, où il a placé le portrait de *l'Arioste* au milieu des saints. M. V—i.

GARONNE, *Garumna*, grand fl. de France, prend sa source dans les Pyrénées du Conserans, au pied de l'ermitage de Montgarry, 1,430 m., coule sur le territ. espagnol, dans le

val d'Aran, pendant 48 kil., entre en France au Pont-du-Roi, traverse les dép. de la Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne, de la Gironde, et reçoit : à gauche, le Gers; à droite, l'Ariège, et, à 1 kil. au-dessous de Toulouse, le canal du Midi, qui unit l'Océan à la Méditerranée, puis le Tarn, qui vient du mont Lozère, le Lot, et la Dordogne au point dit le bec d'Ambez; il prend alors le nom de Gironde. (*V. ce nom.*) La Garonne passe à Saint-Gaudens, Muret, Cazères, où elle devient navigable; Toulouse, Agen, Tonneins, Marmande, La Réole, Langon, Bordeaux, Blaye, et se jette dans l'Océan près de la tour de Cordouan, après un cours d'environ 580 kil. Sa vitesse moyenne, dans le dép. de la Gironde, est de 400 m. par heure; dans les crues, elle dépasse quelquefois 6,000 m. Le flux de la mer remonte à 120 kil.; c'est ce qui explique la violence avec laquelle, à certaines époques, l'eau de l'Océan, poussée avec impétuosité, renverse tout sur son passage. Cette barre se fait sentir jusque dans la Dordogne, où elle a reçu le nom de *mascaret*.

GARONNE (Canal latéral a la). Ce canal, long de 193 kil. 191 m., fait suite au canal du Languedoc, avec lequel il se raccorde à Toulouse. Il longe la rive dr. du fleuve jusqu'à Agen, passe sur la rive g., et finit à Castets. Il a un embranchement vers Montauban de 10,632 m., et des branches de descente au Tarn et à la Baïse. Il fut commencé en 1838, et coûta près de 4 millions de fr.

GARONNE (**HAUTE-**), dép. du sud de la France, ch.-l. Toulouse; formé de parties du Languedoc (diocèse de Toulouse et Lauraguais) et de la Gascogne (Comminges, Nébouzan, Quatre-Vallées, Lomagne, Conserans); touchant au S. à la frontière d'Espagne. Superf., 6,289 kil. carr.; pop., 478,009 hab. Arrosé par la Garonne, le Tarn, l'Ariège, le Salat, le canal du Midi et le canal latéral à la Garonne. Traversé au S. par les Pyrénées, dont il a sur sa limite les points culminants : le pic de Néthou, ou Maladetta, 3,482 m.; le pic Quairat, 3,059 m., etc. Grandes forêts. Récolte d'écorces à tan. Sol fertile dans les vallées; beaucoup de céréales, maïs, lin, châtaignes, truffes, vins. Exploit. de marbre, fer, cuivre, plomb, antimoine, houille; aciers, porcelaine, horlogerie, chapeaux de paille, cuirs, etc. Élève considérable de bestiaux et volailles. Eaux minérales à Bagnères-de-Luchon et Encausse. Forme le diocèse de Toulouse, dépend de la Cour d'appel et de l'Académie de Toulouse, et du XVII^e corps d'armée (Toulouse).

GARRAOU ou **GARROWS**, contrée de l'empire anglo-indien au delà du Gange, au S. de l'Assam, annexée à la présidence de Calcutta, et sillonnée par la chaîne des monts Garrows, qui a environ 400 kil. de développement, et 1,400 m. de hauteur. Les Garraous, peuple barbare et belliqueux, mangent la chair de la tête de leurs ennemis, et se servent de crânes en guise de monnaie courante.

GARRAY, vge d'Espagne, prov. et à 5 kil. N. de Soria, sur l'emplacement de l'anc. Numance; 300 hab. Beaucoup d'antiquités.

GARRICK (David), célèbre acteur et auteur dramatique anglais, né à Hereford en 1716, m. en 1779, descendait d'une famille de gentilshommes normands nommés La Garrigue, que la révocation de l'édit de Nantes avait conduits en Angleterre. Il eut pour maître Samuel Johnson. Après avoir tenté la carrière du commerce et celle du barreau, il s'abandonna à son goût pour le théâtre. Dès ses débuts, en 1741, il excita le plus vif enthousiasme. Il joua successivement à Londres sur les scènes de Covent-Garden et de Drury-Lane. En 1747, il acheta ce dernier théâtre, où il ne cessa d'attirer la foule jusqu'au jour de sa retraite, en 1776. Il a été enterré à Westminster, près du monument de Shakspeare. Garrick bannit l'emphase de la tragédie. Il était admirable dans les rôles de *Macbeth*, d'*Hamlet*, de *Richard III*, de *Roméo* et du *Roi Lear*. Ses succès dans la comédie, sans avoir le même éclat, le mettaient cependant encore au premier rang. Il possédait un naturel parfait, et une mobilité de visage qui lui permettait de prendre le masque de toutes les passions. Son organe était sonore et flexible; sa pantomime, tantôt empreinte de la plus sombre énergie, tantôt exprimant la plus folle gaieté. Il était petit, mais bien fait, avait des traits réguliers, des yeux noirs et pleins de feu. Il fit subir des modifications plus ou moins heureuses à plusieurs des pièces de Shakspeare, auquel il rendait une sorte de culte. Il a composé un grand nombre de drames et de comédies, où l'on trouve beaucoup d'esprit, de la fécondité dans l'invention, la connaissance du monde, une satire fine et piquante.

On peut citer de lui : *le Valet menteur*, 1741; *Miss in her teens*, pièce qu'on a traduite en français sous le titre de *la Fille de quinze ans*; *le Tuteur*, 1759; *le Bon Ton dans l'antichambre*, 1759; *le Mariage clandestin*, 17[illegible]; *le Bon Ton dans le salon*, 1775. Garrick laissa une fortune de 3,5[illegible] fr. Ses œuvres poétiques ont été publiées à Londres en 1785, 2 vol., et ses œuvres dramatiques en 1798, 3 vol. in-12. — V. Davies, *Mémoires de la vie de Garrick*, Londres, 1780, 2 vol., trad. en franç. par Marigne. Murphy, *Vie de Garrick*, Londres, 1801, 2 vol., trad. en franç. La vie de Garrick a fourni le sujet de plusieurs pièces françaises : *Garrick double*, par Gouffé et G. Duval, 1800; *le Portrait de Fielding*, par Ségur jeune, Desfaucherets et Desprès, 1800; *Garrick et les Comédiens français*, par Radet, 1815. On a publié des *Mémoires sur Garrick*, dans la collection des *Mémoires sur l'Art dramatique*, 1822 (c'est l'ouvrage de Murphy). A. R.

GARRIGUES (Monts). V. Cévennes.

GARROTTE, supplice usité en Espagne. Le patient est assis sur un siège adossé à un poteau : on lui passe autour du cou une corde que l'on tord, jusqu'à strangulation, à l'aide d'un *garrot* ou bâton.

GARROVILLAS, v. d'Espagne, sur le Tage, prov. de Cacérès. Pop. de la commune, 5,600 hab.

GARROWS. *V.* Garraou.

GARSAURA, anc. v. d'Asie Mineure (Cappadoce), sur l'Halys; auj. *Ak-Seraï*.

GARSTANG, paroisse et brg d'Angleterre, comté de Lancastre, près de la Wye; 7,840 hab. Fabr. de chapeaux et tissus de coton. Fondée sous Henri VII par Thomas Stanley, 1^er comte de Derby.

GARTEMPE, riv. de France (Creuse), affl. g. de la Creuse, prend sa source à 687 m. d'altitude, passe à Montmorillon. Cours de 170 kil.

GARTH (Samuel), médecin et poète anglais, né en 1671 dans le comté d'York, m. en 1719, fonda, dans le collège médical de Londres, des *dispensaires* ou salles gratuites de consultation. Attaqué par ses confrères, dont cette institution diminuait la clientèle, il leur répondit par un poème satirique en 6 chants, *the Dispensary*, mélange de plaisanteries et de digressions savantes, Londres, 1699, dont le début a été traduit par Voltaire. On a encore de lui un poème sur la résidence de *Claremont*. Il fut médecin de George I^er, et premier médecin de l'armée.

GARUM, assaisonnement liquide, très estimé des anc. Romains, qui le mêlaient à une foule de mets. C'était une saumure, d'une saveur très forte, faite avec des intestins de poissons fermentés au soleil jusqu'à dissolution. On la filtrait ensuite dans un panier d'osier : tout ce qui s'écoulait naturellement faisait une 1^re qualité; le reste composait une 2^e qualité. Le garum se fit d'abord avec un poisson nommé garon; ensuite on préféra le scombre (maquereau), qui donnait toujours le meilleur; on en faisait aussi avec beaucoup d'autres poissons de mer, ainsi qu'avec du frai de poisson. Cette liqueur était fort chère, et celle de 1^re qualité se vendait jusqu'à 500 sesterces le conge (122 fr. les 3 litr. 25 centil.). On faisait une consommation considérable de garum, et il y en avait de grandes fabriques dans plusieurs villes maritimes, telles que Clazomène, Leptis, Pompéia, Carthagène surtout, dont le garum jouissait d'une grande réputation. C. D—y.

GARUMNA, nom anc. de la Garonne.

GARUMNI, peuple de la Gaule (Aquitaine), habitait sur la rive g. de la Garonne, dans le pays de *Rivière*.

GARV. *V.* Garb.

GARVE (Christian), philosophe allemand, né à Breslau en 1742, m. en 1798, s'attacha surtout à la morale et à l'histoire de la philosophie, et professa à Leipzig, de 1763 à 1772.

Ses ouvrages sont : *Dissertatio de ratione scribendi historiam philosophicam*, 1766; *Dissertation sur l'union de la morale et de la politique*, 1788; *Essais sur divers sujets de morale et de littérature*, en allem., 1792-1802, 5 vol.; *Tableau des principes de la philosophie morale depuis Aristote jusqu'à nos jours*, 1798; *Considération sur les Principes les plus généraux de la philosophie morale*, 1798; *sur l'Existence de Dieu*, ouvrage posthume, 1802; des traductions de l'*Éthique*, de la *Rhétorique* et de la *Politique* d'Aristote, des *Devoirs* de Cicéron, des *Principes de philosophie morale* de Ferguson, des *Recherches sur le beau et le sublime* de Burke, *de la Nature et des Causes de la richesse des nations* d'Adam Smith; *Fragments d'un tableau de l'empire, du caractère et du gouvernement de Frédéric II*, 1798; *Annales de la monarchie prussienne*, 1798.

GARZ, v. du roy de Prusse (Poméranie), sur l'Oder; 4,984 hab. — v. du roy. de Prusse (Poméranie), dans l'île de Rugen; 2,037 hab. Bâtie sur l'emplacement de l'anc. forteresse wende de *Carenza*.

GARZI (Louis), peintre, né à Pistoia en 1638, m. en 1721, fut élève d'Andrea Sacchi. Ses ouvrages ressemblent à ceux de Carlo Maratti, son ami, au point de tromper les plus habiles connaisseurs. Il peignit à Naples la voute de l'église de Sainte-Catherine, et à Rome celle de l'église des Stigmates. Il a une grande facilité dans la composition, beaucoup d'expression, de la douceur et un bon coloris; ses figures de Vierges et ses groupes d'enfants sont admirables. M. V—i.

GASCA (Pedro de LA), prélat espagnol, né en 1485, m. en 1560, servit Charles-Quint lors des discussions de ce prince avec le pape Clément VII, fut envoyé en 1546, avec le titre de président de l'audience de Lima, pour pacifier les troubles que Gonzalo Pizarre avait excités dans le Pérou, réussit à rétablir le calme, refusa l'archevêché de Lima et reçut, à son retour, l'évêché de Placencia. B.

GASCOGNE, *Vasconia*, pays de l'anc. France, qui faisait partie du gvt de Guyenne-et-Gascogne; entre l'Océan à l'O., la Navarre et le Béarn au S., le Languedoc et le comté de Foix

à l'E., et la Guyenne au N.; ch.-l. Auch. La Gascogne proprement dite ne comprenait que le pays des Landes, la Chalosse et le duché d'Albret, mais on donnait quelquefois ce nom à la région renfermant en outre le pays des Basques (Labourd, Soule), les comtés de Bigorre, de Comminges, de Conserans et d'Armagnac. Son territoire a formé les dép. des Hautes-Pyrénées, du Gers et des Landes, et quelques parties des Basses-Pyrénées, de la Haute-Garonne, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et Garonne. — La Gascogne formait, du temps des Romains, la Novempopulanie ou IIIe Aquitaine. Elle prit son nom des Vascons ou Basques, qui, descendus des Pyrénées au VIe siècle, et établis jusqu'à la Garonne, furent vaincus en 602 par Théodebert II, roi franc d'Austrasie, et Thierry II, roi de Bourgogne. Elle fit partie du duché d'Aquitaine que Dagobert finit par reconnaître, le roi de France ne conservant qu'un vague titre de suzerain. En 819, le duché fut réuni à la couronne et gouverné par des ducs amovibles. En 872, ces ducs devinrent héréditaires. En 1036, Eudes, comte de Poitiers, hérita du duché, du chef de sa mère Brisque. Il fut tué en 1040. Le comte d'Armagnac s'empara alors de la Gascogne et la détint jusqu'en 1070, où il fut dépouillé par Guillaume VI comte de Poitiers. Le duché de Gascogne et le comté de Bordeaux furent alors réunis au duché de Guyenne. (*V. ce nom.*)

V. Loubens, *Histoire de l'ancienne province de Gascogne, Bigorre, Béarn*, 1839, 3 vol.; l'abbé Monlezun, *Hist. de la Gascogne*, 1849, 5 vol.

GASCOGNE (GOLFE DE), anc. *Aquitanicus sinus*, partie de l'océan Atlantique comprise entre les côtes occidentales de la France et les côtes septentrionales de l'Espagne. Près de ces pays, on le nomme *golfe de Biscaye* (anc. *golfe des Cantabres*).

GASPAR, GLASSA ou **GELASSA**, île de la mer et de l'archipel de la Sonde, entre celles de Banca à l'O. et de Billiton au S.-E. Sol boisé.

GASPARIN (THOMAS-AUGUSTIN DE), général et homme politique, né à Orange en 1750, m. en 1793, était capitaine au régiment de Picardie en 1789. Député par le département des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée législative, il fut du comité militaire; envoyé par le même département à la Convention, il y siégea à la Montagne, et, dans le procès du roi, vota la mort sans sursis. Membre du Comité de salut public, il fit décréter par la Convention l'envoi de 4 représentants près de chaque armée. Lui-même fut envoyé dans la Vendée, à l'armée des Alpes, puis au siège de Toulon, où Bonaparte commandait l'artillerie. Le plan proposé par le jeune commandant était contesté par les représentants : Gasparin en comprit toute la portée, et le fit adopter. Napoléon en fut toujours reconnaissant, et se plaisait à dire que Gasparin lui avait ouvert la carrière. Il s'en souvint jusqu'à ses derniers jours, et, dans son testament, daté de Sainte-Hélène, il légua 100,000 fr. à chacun des deux fils de Gasparin. Ce conventionnel ne put jouir d'une victoire que son suffrage avait préparée : il mourut avant l'entrée de l'armée de siège dans Toulon.

GASPARIN (ADRIEN-ÉTIENNE-PIERRE, COMTE DE), fils du précédent, agronome et homme politique, né à Orange (Vaucluse) en 1783, m. en 1862, fit la campagne de 1806, en Pologne, comme officier de cavalerie, puis se livra à l'étude de l'agronomie et de la zoologie. Après la révolution de 1830, il fut préfet de la Loire, de l'Isère, et du Rhône, en 1831, pair de France en 1834, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur en 1835, et, en 1836, ministre de l'intérieur, poste auquel il renonça en 1837; il y revint en 1839, et le quitta de nouveau en 1840; peu après, il fut élu membre de l'Académie des sciences. En 1848, il fut directeur de l'Institut agronomique national, fondé à Versailles, et supprimé en 1852.

Les principaux ouvrages du comte de Gasparin sont : *Manuel de l'art vétérinaire*, 1817; *des Maladies contagieuses des bêtes à laine*, 1821; *des Petites Propriétés considérées dans leurs rapports avec l'agriculture et le sort des ouvriers*, 1821; *Mémoire sur l'éducation des mérinos*, 1823; *Guide des propriétaires de biens ruraux affermés*, 1829; plusieurs de ces ouvrages sont reproduits dans le suivant : *Recueil de Mémoires d'agriculture et d'économie rurale*, 1829-41, 3 vol.; *Cours d'agriculture*, 1843-47, 3 vol., 2e édit., 1857, 3 vol.; et *Principes de l'agronomie*, 1854, où il traite de la nutrition et de la vie des plantes. On lui doit aussi une *Histoire de la ville d'Orange et de ses antiquités*, 1815, in 12, etc.

GASPARIN (AGÉNOR-ÉTIENNE), fils du précédent, né en 1810 à Orange, m. en 1871, fut chef du cabinet de son père pendant ses deux ministères, puis maître des requêtes au conseil d'Etat.

Il a publié : *de l'Amortissement*, 1834; *de l'Affranchissement des esclaves, et de ses rapports avec la politique actuelle*, 1839; *Intérêts généraux du protestantisme français*, 1843; *Christianisme et Paganisme*, 1850, 2 vol.; *les Ecoles du doute et l'Ecole de la foi, Essai sur l'autorité en matière de religion*, 1853; *les Tables tournantes*, 1854, etc.

GASPE (BAIE DE), située dans l'Amérique du Nord (Dominion of Canada), sur l'océan Atlantique, dans le golfe du Saint-Laurent, découverte par Jacques Cartier, en 1534.

GASRIN. *V.* CSARIN.

GASSENDI (PIERRE), philosophe français, né à Champtercier, près de Digne, en 1592, m. en 1656, professa la rhétorique à Digne à l'âge de 16 ans, la théologie et la philosophie à Aix à 21 ans, et renonça à l'enseignement pour se livrer tout entier aux sciences. Sa critique d'Aristote, publiée en 1624 sous le titre d'*Exercitationes paradoxicæ adversus Aristotelem*, fut le principe de sa réputation, et lui suscita bien des adversaires. Il rentra dans l'enseignement en 1645, et professa les mathématiques au Collège de France. Il fut l'ami des savants les plus illustres de son temps et de tous les pays : Galilée, Képler, Hobbes, Pascal, etc. Il compta Molière parmi ses disciples. L'astronomie, la physique, les mathématiques, la métaphysique, la morale, l'histoire, fixèrent tour à tour son application, et il excella dans tous les genres. Il se déclara contre la philosophie de Descartes, et il l'attaqua avec assez de succès pour voir les raisonneurs de son temps se partager en *cartésiens* et en *gassendistes*. Il soutint, avant Locke, que toutes les idées viennent des sens, combattant ainsi Descartes, qui défendait les idées innées; et telle était la supériorité de sa dialectique sur celle de son adversaire, qu'ayant, dans un livre intitulé *Dubitationes et instantiæ*, etc., en réponse à la *Métaphysique* de Descartes, employé toutes les forces de son esprit à énerver les raisonnements de ce philosophe touchant l'immortalité de l'âme, il fit naître des doutes à cet égard dans l'esprit de beaucoup d'honnêtes gens. Cependant il s'était proposé simplement de faire voir qu'il était telle croyance qu'on déconsidère à force de la vouloir trop bien démontrer, que la démonstration contraire n'est pas impossible, et que le mieux est de s'appuyer sur la foi, véritable remède des incertitudes de notre raison. Il s'attacha à réhabiliter les atomes d'Épicure; mais loin de nier, comme lui, l'existence d'une première cause indépendante de toutes les autres, il attaqua avec force ce dogme impie. Enfin il réfuta les rêveries de Robert Fludd sur la cabale et la magie, et les chimères astrologiques de Morin. Partisan des doctrines de Galilée, il enseigna en France le mouvement de la terre. On lui doit une observation du passage de Mercure sur le soleil, 7 nov. 1631, fait prédit par Képler en 1629. Outre ses *Exercitationes paradoxicæ adversus Aristotelem*, Grenoble, 1624, Gassendi a écrit : *de Vita et Moribus Epicuri lib. VII*, Lyon, 1647; *de Vita, Moribus et Placitis Epicuri, seu Animadversiones in lib. X Diogenis Laertii*, Lyon, 1649; *Syntagma philosophiæ Epicuri*, ibid.; *Syntagma philosophicum*, Lyon, 1658, ouvrage où il expose la doctrine philosophique qui lui est propre, et qu'on peut regarder comme un choix des opinions les plus probables des diverses écoles.

On a encore de lui : *Disquisitio metaphysica adversus Cartesium*, Paris, 1642; *Dubitationes et instantiæ adversus Cartesii metaphysicam*, 1644; quelques dissertations astronomiques; les *Vies* de Peiresc, de Tycho-Brahé, de Copernic, etc. L'édition de ses œuvres la plus estimée est celle de Lyon, 1658, 6 vol. in-fol., réimprimée, avec sa *Vie* par Sorbière, à Florence, 1728; 6 vol. in-fol. Bernier a donné un excellent *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, Paris, 1678, 7 vol. in-12. C. N.

GASSENDI (JEAN-JACQUES-BASILIEN DE), général d'artillerie, né à Digne en 1748, m. en 1828, entra au service en 1767, était déjà un officier distingué en 1789; se fit remarquer au passage du Grand Saint-Bernard et à Marengo, entra dans l'administration, fut appelé au conseil d'Etat en 1806, au Sénat en 1813, et entra à la Chambre des pairs sous la Restauration.

Il a publié : *Aide-mémoire à l'usage des officiers du corps d'artillerie*, Metz, 1789; 5e édit., Paris, 1819, 2 vol.

GASSICOURT. *V.* CADET.

GASSION (JEAN DE), maréchal de France, né à Pau en 1609, m. en 1647, servit d'abord en Piémont et dans la Valteline sous le duc de Rohan, alla ensuite combattre en Allemagne sous les ordres du roi de Suède Gustave-Adolphe, dont il commanda la garde, revint en France après la mort de ce prince, 1632, servit sous le maréchal de La Force en Lorraine, et fut la terreur des ennemis. A la journée de Rocroy, 1643, il commanda l'aile droite des Français, et décida la victoire. Blessé devant Thionville, nommé maréchal, il commanda en Flandre sous Gaston d'Orléans en 1644, prit Courtrai, Furnes, Dunkerque, reçut une balle à la tête sous les murs de Lens, et succomba 5 jours après. Il alliait une extrême audace dans l'action à une grande prudence dans le conseil. Quand on objectait à Richelieu quelques graves difficultés : « Elles seront levées par Gassion, » disait le cardinal. L—H.

GASSMANN (FLORIAN-LÉOPOLD), maître de la chapelle impériale, né à Brux (Bohême) en 1729, m. en 1774, étudia sous la direction du P. Martini, et forma Salieri. Il a laissé quelques opéras, des symphonies et de belles compositions pour l'église. On lui doit la création d'une caisse de secours, à Vienne, pour les veuves des musiciens. B.

GASSNER (JEAN-JOSEPH), thaumaturge et exorciste, né à Bratz (Tyrol) en 1727, m. en 1779, embrassa l'état ecclésiastique, et obtint, en 1758, la cure de Klœsterle (Grisons). Puis il voyagea, prétendant guérir, par l'imposition des mains, et au nom de J.-C., toutes les maladies, qu'il attribuait à la possession du démon. L'évêque de Constance, les archevêques de Prague et de Salzbourg le proscrivirent dans leurs diocèses, et Joseph II, en 1777, le chassa de Ratisbonne. Mme Campan

raconte que Gassner, consulté par l'impératrice d'Autriche sur l'avenir de sa fille Marie-Antoinette, aurait pâli, et, pressé de parler, se serait écrié : « Madame, il est des croix pour toutes les épaules. » Gassner était désintéressé et de mœurs pures. Pour défendre sa doctrine, il écrivit : *Instruction pour combattre le diable*, en allem., Kempten, 1774.

Les ouvrages pour et contre ses prétendus miracles ont été réunis sous le titre de *Bibliothèque magique*, 1776.

GASTEIN, vallée des États autrichiens, au pied des Alpes Noriques, dans le duché de Salzbourg; renommée pour ses eaux thermales. Le traité de Gastein, signé le 14 août 1865, entre la Prusse et l'Autriche, à la suite de la 2e guerre des duchés, attribuait le gouvernement du Holstein à l'Autriche et celui du Slesvig à la Prusse, qui obtenait en outre la pleine souveraineté du duché de Lauenbourg.

GASTINAIS, GASTINE. *V.* Gatinais, Gatine.

GASTON DE FOIX, D'ORLÉANS. *V.* Foix, Orléans.

GASTON (Marie-Joseph-Hyacinthe de), né à Rodez en 1767, m. en 1808. Capitaine de cavalerie lorsque la Révolution éclata, il se retira en Russie, rentra en France en 1807, et fut nommé proviseur du lycée de Limoges. Il est connu par une traduction en vers français de l'*Énéide*, à laquelle il travailla 10 ans, ouvrage médiocre et oublié, 3 vol., 1807; 2e édit., 4 vol. in-12, 1808.

GASTOUNI, v. du roy. de Grèce (Élide), au N.-O. de Pyrgos, près des ruines de l'anc. *Élis*, sur le Gastouni (anc. *Penée*); 3,000 hab.

GASTROMANCIE, genre de divination qui se pratiquait au moyen de vases de verre, ronds et pleins d'eau, placés entre des cierges allumés. Après certains mots prononcés, on tirait des présages d'après l'observation des figures produites par la lumière dans l'eau.

GATA, v. d'Espagne (prov. de Cacérès), sur une riv. de son nom; 2,400 hab. — brg d'Espagne (prov. d'Alicante), sur le Jalon; 2,000 hab.

GATA (Monts de), chaîne qui réunit les monts de Gredos et la serra da Estrella. Carrières d'*agates*, d'où leur vient ce nom.

GATA, cap d'Espagne, à la pointe S.-E., sur la Méditerranée, au S.-E. d'Almeria, par 36° 43′ lat. N., et 4° 28′ long. O.

GATAKER (Thomas), théologien et critique, né à Londres en 1574, m. en 1654, fut instituteur particulier, prédicateur, et recteur de Rotherhithe (Surrey). Il a laissé beaucoup d'ouvrages de controverse, écrits en anglais. On a de lui, en outre : *Cinnus, sive adversaria Miscellanea, lib. VI*, Londres, 1651, auquel on a joint, dans des éditions postérieures, un ouvrage plus étendu, intitulé : *Adversaria posthuma*; ces 2 ouvrages contiennent, parmi un nombre très considérable d'explications de l'Écriture, une foule de notes relatives à l'antiquité profane; une édition de *Marc-Aurèle-Antonin*, Londres, 1652, précédée d'un savant discours préliminaire, où il est traité de la philosophie des stoïciens; un *Discours sur la nature et l'usage des loteries*, en anglais, 1619, in-4°.

Une partie de ses écrits a été publiée sous le titre d'*Opera critica*, Utrecht, 1678, in-fol. C. N.

GATCHINA ou **GATTCHINA**, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 45 kil. S.-S.-O. de Saint-Pétersbourg; 8,890 hab. Château impérial, séjour favori de Paul Ier, qui y fonda une colonie allemande. Écoles de jardinage et de jeunes aveugles; maison d'enfants trouvés.

GATE, terminaison anglaise, qui signifie intervalle entre 2 montagnes : Ramsgate, Margate.

GÂTEAU DES ROIS. *V.* Rois (Fête des).

GATES (Horace), général américain, né en Angleterre en 1728, m. en 1806, servit d'abord en Allemagne, puis en Amérique dans les troupes anglaises contre les Français. Après la paix de 1763, il s'établit en Virginie, se déclara pour sa patrie d'adoption au moment de la guerre des États-Unis contre la métropole, et, chargé, en 1777, du commandement en chef de l'armée du Nord, il força le général anglais Burgoyne à conclure la capitulation de Saratoga. Général en chef de l'armée de la Caroline du Sud, en 1780, et n'ayant que des milices indisciplinées, il fut battu par Cornwallis, et, destitué par le Congrès, se retira de la vie politique. Il était aussi distingué par son humanité que par ses talents militaires. C. P.

GATES (Monts). *V.* Ghats.

GATESHEAD, v. d'Angleterre, comté de Durham, sur la rive dr. de la Tyne, regardée comme un faubourg de Newcastle; 65,803 hab. Carrières de meules à aiguiser, houille, fonderie de fer, fabr. d'ancres et de chaînes, cordages, produits chimiques. Victoire de Guillaume le Conquérant sur Malcolm, roi d'Écosse.

GATIEN (Saint), fut envoyé en Gaule par le pape Fabien, vers 250, pour y prêcher la religion chrétienne. Il s'arrêta à Tours, dont il fut le 1er évêque, et mourut martyr quelques années après. Fête, le 18 décembre.

GÂTINAIS, *Vastinensis pagus*, anc. pays de France, titre de comté, compris en partie dans l'Ile-de-France et en partie dans l'Orléanais, était divisé en *Gâtinais français*, ch.-l. Nemours; v. princ. : Moret, Courtenay, Dourdan, Montlhéry, compris auj. dans le dép. de Seine-et-Marne; et *Gâtinais orléanais*, ch.-l. Montargis; v. princ. : Gien, Briare, Châtillon-sur-Loing, qui renfermait le *Puisaye*, et qui est partagé entre les dép. du Loiret, de la Nièvre et de l'Yonne. Le Gâtinais était renommé pour son miel. — Habité, au temps de César, par les *Senones* et quelques *Aureliani*, il fut compris, à la fin de l'empire romain, dans la IVe Lyonnaise. Il eut des comtes particuliers au IXe siècle, et fut réuni au domaine royal sous Philippe Ier.

GÂTINAIS CHÂLONNAIS, petit pays de l'anc. France (Bourgogne), où était Saint-Martin-en-Gâtinais (Saône-et-Loire).

GATINE (La), petit pays de l'anc. France (Poitou), auj. dans le dép. des Deux-Sèvres; cap. Parthenay.

GÂTINE (La), petit pays de l'anc. France (pays Chartrain), où étaient Champrond-en-Gâtine et Saint-Germain-de-la-Gâtine (Eure-et-Loir).

GÂTINE (La), petit pays de l'anc. France (Orléanais), où était Mézières-en-Gâtine (Loiret).

GÂTINES (Les), petit pays de l'anc. France (Touraine), où était Saint-Laurent-en-Gâtines (Indre-et-Loire).

GATTAMELATA (Étienne), condottiere italien, né à Narni, m. en 1443. Après avoir servi les papes, il passa au service des Vénitiens en 1434, et fut nommé général de leur armée. On fut si satisfait de ses services, qu'il fut admis au rang des nobles de Venise, inscrit au Livre d'or, et reçut un palais, avec une pension considérable. Après sa mort, on lui éleva à Padoue un tombeau et une statue équestre, œuvre de Donatello. M. V—l.

GATTEAUX (Nicolas-Marie), graveur en médailles, né à Paris en 1751, m. en 1832, fils d'un serrurier, employa une partie de sa fortune, laborieusement acquise, à former une riche collection, où les artistes purent toujours puiser. Ses principales œuvres sont : le portrait de *Louis XV*, exécuté, en 1773, pour la collection des rois de France; la médaille commémorative de l'*Établissement de l'École de médecine et de chirurgie* sous Louis XVI; le portrait du *comte de Maurepas*, 1781; la médaille du *Prix de vertu*, 1782, pour l'Académie française; celles de l'invention des aérostats, 1783, et du voyage de La Pérouse, 1785; les portraits de *Dalembert*, 1785, et de *Lalande*, 1787; la médaille de la *Fédération*, 1790; celle que les musiciens français offrirent à J. Haydn, 1802, etc. Gatteaux se distingua aussi comme mécanicien : on lui doit la presse à timbrer, et les garanties de sécurité contre la contrefaçon des assignats et des billets de banque ou de loterie. Il a donné aux sculpteurs une machine d'une grande précision pour l'opération de la mise au point. Ses meilleurs élèves dans la gravure en médailles sont : Andreux, Brenet et surtout son fils Jacques-Édouard. (*V. l'art. suivant.*) B.

GATTEAUX (Jacques-Edouard), fils du précédent, sculpteur et graveur français, membre de l'Institut, né à Paris en 1788, m. en 1881, fit ses études au collège Sainte-Barbe, s'appliqua au dessin, en même temps qu'il étudiait la gravure chez son père. Élève du sculpteur Moitte, il remporta, en 1809, le grand prix pour la gravure en médailles. Le sujet du concours était : *Mars suivi de la Victoire*. Pendant son séjour à Rome, il exécuta le buste de *Moitte* et la médaille du *Rétablissement de la villa Médicis*. Il fut élu membre du conseil municipal et du conseil général de la Seine en 1838, fit partie du Comité consultatif des médailles et monnaies et entra à l'Académie des beaux-arts, en remplacement de Galle, en 1845. Ses œuvres ont figuré aux salons de 1814 à 1855. Comme sculpture, on a de lui : les bustes en dimensions colossales de *Napoléon* et de *Marie-Louise*, 1813; le buste de son père, 1819; le buste de *Rabelais*, 1822; *Michel-Ange* et *Sébastien del Piombo* pour le Louvre, 1824 et 1827; la statue du *chevalier d'Assas*, 1826; la statue de *Triptolème*, aux Tuileries; le buste de *Louis-Philippe*, pour l'hôtel des Monnaies, 1831; *Hippolyte Bisson*, 1833; *Minerve après le jugement de Pâris*, acquis par l'État, 1836; *Mercure* et *Pomone*, le buste de *Sedaine*, les statuettes de *d'Assas* et de *Bisson*, 1844; *Anne de Beaujeu*, pour le Luxembourg, 1847. Parmi ses médailles, on cite : *Edelinck*, *Varin*, *Puget*, *Rameau*, pour le prix de l'École des beaux-arts; les médaillons de *Malherbe* et de *Ducis*, qui donnèrent à Bérard l'idée de la Galerie métallique des grands hommes, pour laquelle Gatteaux fit plus tard : *Rabelais*, *Montaigne*, *Corneille*, *St Vincent de Paul*, *Grétry*, *Buffon*, *Cassini*, *Barthélemy*, *Monge*, *Masséna*, *la baronne de Staël*, etc.; la médaille de la *Sainte-Alliance*, la *Paix de 1814*; le *duc d'Enghien*, la *Capitulation de Mantoue*, le *Pont de Bordeaux*, le *Rétablissement des statues de Henri IV et de Louis XIV*, les *Députés vendéens*, le *comte d'Artois*; 4 portraits de *Charles X*, à l'occasion du sacre, 1826; la médaille commémorative du *Voyage dans les départements*, 1830; celle de *La Fayette*,

Louis-Philippe, la *Prise d'Anvers*, le *Mariage du duc d'Orléans*, les *Fortifications de Paris*, les médaillons de *Zamoiski*, *Dupaty*, *Cortot*, *Édouard Gatteaux*, son père, *Delanneau*, etc. Il obtint une 2e médaille en 1824, une 1re en 1831, une 2e en 1855. Chevalier de la Légion d'honneur en 1833, il fut promu officier en 1861. Il a publié avec M. Baltard : *la Galerie de Diane à Fontainebleau*, 1858, in-fol. Ses importantes collections ont été partagées, selon sa volonté, entre le Louvre et le Cabinet des estampes.

GATTEL (Claude-Marie), lexicographe, né à Lyon en 1743, m. en 1812, enseigna la philosophie au séminaire de Lyon, la grammaire générale à l'École centrale de Grenoble, et devint, sous l'Empire, proviseur du lycée de cette ville.

On a de lui : *Nouveau Dictionnaire espagnol-français et français-espagnol, avec l'interprétation latine*, 2 vol. in-4°, 1790, 1801 et 1803 ; *Nouveau Dictionnaire portatif de la langue française*, 1797 ; et, 2 vol. in-4°, 1819 ; *Grammaire italienne de Veneroni, entièrement refondue*, 1800 ; *Dictionnaire espagnol-anglais et anglais-espagnol*, 1803.

GATTERER (Jean-Christophe), savant historien, né en 1727 à Lichtenau, près de Nuremberg, m. en 1799, professeur à Nuremberg en 1755, et à Gœttingue en 1758, fondateur de l'Institut historique de cette ville en 1764, a laissé : *Histoire universelle*, Gœttingue, 1785-87, 2 vol.; *Essai d'une histoire générale jusqu'à la découverte de l'Amérique*, Nuremberg, 1792 ; *Bibliothèque historique générale*, Halle, 1767-71, 16 vol. ; *Journal historique*, Gœttingue, 1772-81, 16 vol. ; une foule de manuels ou abrégés de diplomatique, de généalogie, de science héraldique, de géographie, etc. Tous ces ouvrages sont écrits en allemand. Il fut un des premiers à employer, dans l'enseignement de l'histoire, la méthode synchronistique.

GATTEVILLE, vge (Manche), arr. de Cherbourg; 1,093 hab. Donne son nom au promontoire qui termine la presqu'île du Cotentin à l'E., et appelé Raz-de-Gatteville. Beau phare, haut de 80 m., bâti en 1834.

GATTI (Bernardin), peintre, surnommé *il Sojaro* (le plaisant) à cause de son caractère, né à Crémone, à Pavie ou à Verceil, fut élève du Corrège, dont il imita la manière. Il continua à Plaisance, dans l'église de Sainte-Marie, les travaux commencés par Pordenone, peignit à Parme la grande tribune de l'église de Notre-Dame de la Steccata et donna encore des fresques à Crémone. Sa composition est grandiose, et a beaucoup de relief. M. V—i.

GATTINARA (Mercurin **ARBORIO** de), jurisconsulte et homme d'État, né en 1465 à Arborio près de Verceil, d'une famille noble de Lombardie, m. en 1530. Conseiller de Philibert le Beau, duc de Savoie, sa conduite ferme et loyale le fit nommer par l'empereur Maximilien, en 1508, 1er président du parlement de Dôle; il prit part aux négociations de Cambrai, devint, en 1513, chef du conseil privé des Pays-Bas, fut accusé de s'être vendu à la France, et, après sa justification, se retira à la Chartreuse de Bruxelles. Il en sortit en 1517, sur l'ordre de Maximilien. Chancelier de Charles-Quint en 1518, il assista aux conférences de Calais en 1521, discuta avec Marguerite de Valois les conditions du traité de Madrid, 1526, dressa les articles de pacification entre l'empereur et Clément VII, qui le nomma cardinal en 1529, et, la même année, conclut à Bologne, pour la défense de l'Italie, un traité que le cardinal de Granvelle appelle un chef-d'œuvre de politique.

GATTINARA, brg du roy. d'Italie, prov. de Novare, circ. de Verceil, sur la Sesia ; 4,700 hab. Vins renommés.

GATTOLA (Érasme), savant italien, né à Gaète en 1662, m. en 1734, archiviste des bénédictins du mont Cassin.

Il a publié un ouvrage intéressant et plein d'érudition : *Historia abbatiæ Cassinensis, per sæculorum seriem distributa*, Venise, 1733-34, 4 vol. in-fol. M. V—i

GAU, en allemand *canton, village : Thur*gau ou *Thur*govie' canton de la Thur; *Ar*gau ou *Ar*govie, canton de l'Aar. C'était aussi autrefois le nom d'une circonscription territoriale dans le roy. de Germanie (*Bris*gau, *Nord*gau, *Sund*gau), et le comte qui l'administrait était appelé Gau*graf*.

GAU (François-Chrétien), architecte, né à Cologne en 1790, m. en 1853. Il vint à Paris en 1809, étudia sous Debret et Lebas, visita l'Italie, et accomplit un pénible voyage, dont il publia les résultats sous le titre de : *Antiquités de la Nubie, ou Monuments inédits des bords du Nil*, Paris, 1821, 13 liv. En 1824, il acheva la dernière partie de l'ouvrage de Mazois, *les Ruines de Pompéi*. L'année suivante, il se fit naturaliser Français. Paris lui doit la restauration du portail de Saint-Julien-le-Pauvre, le presbytère de Saint-Séverin, la prison de la rue de la Roquette et la belle église de Sainte-Clotilde, qu'il ne put achever. B.

GAUANODURUM, v. de l'anc. Illyrie ; auj. *Salzbourg*.

GAUBE (Lac de), situé à 3 kil. S.-S.-O. de Cauterets (Hautes-Pyrénées), à 1,788 m. d'altitude. Ses eaux sont froides et limpides ; 720 m. sur 320.

GAUBIL (Antoine), savant jésuite, missionnaire et orientaliste, né à Gaillac en 1689, m. en 1759, fut envoyé en Chine en 1723, et y demeura jusqu'à sa mort. Il apprit le chinois et le mandchou de manière à étonner les Chinois eux-mêmes, et jouit d'une grande faveur auprès de l'empereur Khang-hi, qui le nomma son interprète pour le latin et le tartare, et lui confia la direction du collège où l'on apprenait le latin aux jeunes Mandchous destinés aux relations des Chinois avec les Russes. Il fut membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, et correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

Il a laissé : *Traité historique et critique de l'astronomie chinoise* ; *Histoire de Gentchiskan et de toute la dynastie des Mongoux*, Paris, 1739, in-4° ; *Histoire de la dynastie des Thang*, suivie d'un *Traité de la Chronologie chinoise*; *Traduction du Chou-King*, livre sacré de la Chine, 1771 ; *Description de Peking*, publiée par Delisle et Pingré, 1785. Il a inséré aussi dans les *Lettres édifiantes* (t. XVI, XXVI, XXXI), de nombreuses *Notices* sur les pays voisins de la Chine. C. P.

GAUBIUS (Jérome-David **GAUBE** ou), médecin, né à Heidelberg en 1705, m. en 1780, suivit les cours de Moor à Harderwick, et ceux de Boerhaave à Leyde, remplaça ce savant dans la chaire de chimie à Amsterdam en 1731, et y réunit bientôt celle de médecine. Il devint recteur de l'université de Leyde. On a de lui : *Libellus de methodo concinnandi formulas medicamentorum*, Leyde, 1739, traduit en français, 1749, in-12, excellent traité; *Institutiones pathologiæ medicinalis*, Leyde, 1758, trad. en français par Sue, 1770, ouvrage dans lequel, cessant d'être mécanicien comme Boerhaave, il se rapprocha de la doctrine des animistes; *Adversariorum varii argumenti liber unus*, Leyde, 1771, in-4°, où l'on trouve une analyse de l'eau de la mer, des considérations sur son usage dans plusieurs affections, une étude de plusieurs huiles essentielles, une analyse du poivre, du borax, du sel ammoniac, l'usage d'un instrument propre à porter dans les intestins la fumée du tabac, etc. ; *Opera academica*, Leyde, 1787, in-4°.

GAUCHER DE CHÂTILLON. *V.* Chatillon.

GAUCHOS, peuple de l'Amérique du Sud, issu du mélange des indigènes et des Espagnols, et disséminé dans les pampas de l'État de Buénos-Ayres (Rio-de-la-Plata). Sauvage, mais hospitalier, il élève de nombreux troupeaux de bêtes à cornes et de chevaux.

GAUDEN (Jean), évêque anglican, né en 1605 à Magland (Essex), m. en 1662, était chapelain du comte de Warwick au commencement de la guerre civile; il se déclara pour le parlement, mais bientôt abandonna ce parti pour quelques difficultés relatives au *Covenant*, et embrassa la cause royale. Quelques jours après l'exécution de Charles Ier, il publia l'*Eikon Basilikè*, ou *Portrait du roi dans ses souffrances*, livre qui parut sous le nom de Charles Ier lui-même, fit une grande impression sur le peuple, et eut 50 éditions dans une année. A la restauration des Stuarts, Gauden obtint de Charles II l'évêché d'Exeter, 1660, puis celui de Worcester, 1662. C. P.

GAUDENS (SAINT-), s.-préf. (Haute-Garonne), à 28 kil. de la frontière d'Espagne, près de la rive gauche de la Garonne; 5,000 hab. Trib. de commerce. Collège. Fabr. de faïence, lainages, rubans de fil; huilerie. Comm. de porcs, mulets, bestiaux, grains et fruits. — Anc. cap. du Nébouzan. Patrie de St Raymond, fondateur de l'ordre de Calatrava d'Espagne. On la nomma *Mont-d'Unité*, sous la 1re république française.

GAUDENTIUS, artiste que l'on conjecture avoir été l'architecte de l'amphithéâtre Flavien, dit le *Colisée*.

GAUDENTS (Chevaliers), *Gaudenti*, ordre institué en 1204 par quelques nobles bolonais, et approuvé par Urbain IV. Ces chevaliers, particuliers à l'Italie, devaient être nobles de père et mère; ils suivaient la règle des dominicains, sans être astreints au célibat et à la vie commune; ils s'obligeaient à protéger les veuves, les orphelins et les pauvres, et à s'entremettre dans l'intérêt de la paix. Ils portaient le manteau blanc, leurs armoiries en champ pareil, et la croix rouge, surmontée de 2 étoiles.

GAUDENZI (Pellegrino), littérateur, né à Forli en 1749, m. en 1784, cultiva la poésie sous la direction de Cesarotti, et fut admis, en 1779, à l'Académie de Padoue. Il a laissé : *la Nascità di Cristo*, poëme en 3 chants, Padoue, 1781, où l'on admire une description du *Pandemonio* ou palais du Péché, et un chant prophétique de David.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Nice, 1786. M. V—i.

GAUDICHAUD (Charles), voyageur et botaniste, né à Angoulême le 4 sept. 1789, m. à Paris le 26 janvier 1854. D'abord pharmacien de marine, il fut choisi en 1817 pour accompagner comme pharmacien botaniste l'expédition scientifique qui partait sur la corvette *l'Uranie*. Ce navire, après 3 années d'explorations, fit naufrage aux îles Malouines; Gaudichaud réussit à sauver presque intégralement ses collections. De retour en France, il fut chargé de publier la partie botanique du voyage. En 1831, il repartit sur l'*Herminie* pour une nouvelle exploration des côtes d'Amérique, et ne revint en France, en 1833, après un court séjour au Brésil, que pour se rembarquer, au bout de quelques mois, sur la *Bonite*, qui allait

entreprendre un voyage de circumnavigation. Le navire était à Canton, en 1837, lorsque Gaudichaud fut nommé membre de l'Académie des sciences, et ce fut à Bourbon qu'il en reçut la nouvelle. Ce 3e voyage terminé, Gaudichaud, attaché au Muséum, consacra le reste de sa vie à classer, déterminer ses herbiers, mettre en ordre ses notes, et poursuivre d'importantes recherches sur la physiologie végétale. Il soutint contre M. de Mirbel une polémique scientifique du plus haut intérêt sur le mode de développement des végétaux, et, s'il ne parvint pas à faire triompher ses opinions, il n'en fit pas moins faire de réels progrès à l'organographie et à l'organogénie végétales. La vivacité de ces luttes, jointe aux fatigues de tant de voyages, altéra promptement une santé que des duels avaient déjà plusieurs fois compromise.

Gaudichaud a publié : *Flore des îles Malouines*, 1824; *Voyage de l'Uranie*, botanique, un vol. in-4o ; *Voyage de la Bonite*, 4 vol.; *Recherches générales sur l'organographie, l'organogénie, la physiologie*, ouvrage qui obtint, en 1835, le prix de physiologie expérimentale : *Mémoires et Notices diverses sur l'anatomie et la physiologie des végétaux*, 2 vol., 1851 : *Mémoire sur le cirrus hydrophora*, et un grand nombre de Notes sur la maladie des pommes de terre, et sur d'autres sujets de physiologie végétale, publiés dans les *Comptes rendus* de l'Institut. M—u.

GAUDIN (Martin-Michel-Charles), duc de Gaëte, ministre des finances sous le Consulat et le 1er empire, né à Saint-Denis (Seine) en 1756, m. en 1841, était fils d'un avocat au parlement de Paris. Il entra, dès l'âge de 17 ans, dans l'administration des finances, et s'éleva par son seul mérite jusqu'au grade de 1er commis, qu'il occupait en 1789. Nommé l'un des 6 commissaires à la trésorerie nationale instituée en 1791 par l'Assemblée constituante, il combattit le désordre et la dilapidation, et ne se retira, en 1794, que devant l'impossibilité d'arrêter plus longtemps le mal. Le lendemain du 18 brumaire, le 1er consul Bonaparte l'appela au ministère des finances. Gaudin établit notre système de contributions publiques, notre organisation financière, fit instituer la cour des comptes et commencer le cadastre. Napoléon Ier le nomma comte en 1808, et duc de Gaëte en 1809. Gaudin resta fidèle au gouvernement impérial en 1814, reprit le ministère des finances pendant les Cent-jours; son intégrité et son caractère honorable le protégèrent contre la réaction de 1815. Il fut alors député de l'Aisne jusqu'en 1819. En 1820, il devint directeur de la Banque de France. Il publia alors une *Notice historique sur les finances de la France de 1800 à 1814*, et rédigea ses *Mémoires, Souvenirs, Opinions et Écrits*, 3 vol., 1826-34, contenant des détails intéressants sur le 1er empire et sur Napoléon Ier. On le mit à la retraite en 1834.

GAUERMANN (Frédéric), peintre de paysages et d'animaux, né en 1807 à Miesenbach (Autriche), m. en 1862, étudia sous son père, dont on a des *Vues du Tyrol* et des *Chasses* estimées. Ses ouvrages se recommandent par la vérité de l'exécution, la vigueur et l'éclat de la touche.

GAUGAMELE, *Gaugamela*, vaste plaine de l'anc. Assyrie, à l'O. du Tigre, près d'Arbèles. Célèbre par la victoire d'Alexandre sur Darius III, en 331 av. J.-C.

GAULANITIDE, une des 5 prov. de la Pérée, en Palestine, à l'E. du Jourdain et du lac de Tibériade, entre le mont Hermon au S. et la riv. Hiéromax; v. princ. : Gamala. C'est auj. le *Djolan*.

GAULE, nom sous lequel on désignait, chez les anciens, 2 régions particulières : la *Gaule transalpine*, la *Gaule cisalpine*, et une division de l'empire romain dans les derniers siècles, la *préfecture des Gaules*.

GAULE TRANSALPINE. Ce pays, ainsi appelé par les Romains, en raison de sa situation au delà des Alpes, relativement à eux, et borné au N. par la mer du Nord, à l'E. par le Rhin et les Alpes, au S. par la Méditerranée et les Pyrénées, à l'O. par l'océan Atlantique et la Manche, renfermait toute la France actuelle, la Belgique, la partie de la Hollande située au S. du Rhin, la partie de l'Allemagne et de la Suisse à l'O. du même fleuve.

Avant l'arrivée des Romains, la Gaule était inégalement partagée entre 2 races. La race *gauloise* proprement dite, entre le Rhin et la mer au N., la Garonne, le Tarn, les Cévennes, le Rhône et l'Isère au S., était divisée en 2 branches : la branche *gaëlique* et la branche *kymrique* ou *belge*. La 1re occupait plus particulièrement les hauts plateaux de l'E. et du centre, et comptait 22 peuples groupés en 3 confédérations : 1o celle des Arvernes, dont le centre était la contrée montagneuse qui a pris d'eux le nom d'Auvergne, et comprenant, sous la suprématie de ce peuple, les *Helviens*, les *Vellaves*, les *Gabales*, les *Rutènes*, les *Cadurces*, les *Nitiobriges;* Gergovie était la capitale de cette confédération; 2o celle des Éduens, comprenant, sous la suprématie de ce peuple, les *Mandubiens*, les *Ambarres*, les *Isombres* ou *Insubres*, les *Ségusiens*, les *Bituriges;* Bibracte et Noviodunum étaient les villes principales; 3o celle des Séquanes, entre les sources de la Seine, la Saône et le Jura; Vesontio était leur capitale. A ces 3 confédérations il faut joindre 3 autres peuples gaéliques indépendants : les *Helvètes*, les tribus *pennines* et les *Allobroges;* les villes principales étaient Vienne et Genève. Du mélange des Gaëls et des Kymris s'était formée une race mixte, celle des *Gallo-Kymris*, occupant le centre et l'O. de la Gaule, et s'étendant jusqu'à la Marne. Elle comprenait 17 peuples, dont les principaux étaient : les *Pétrocoriens*, les *Lemovices*, les *Santones*, les *Pictavi*, les *Andegavi*, les *Turones*, les *Carnutes*, les *Sénonais*, les *Lingons*, et 2 confédérations, celle des *Aulerci*, composée des *Aulerci-Eburovices*, des *Aulerci-Diablintes* et des *Cénomans*, et celle des *cités armoricaines* ou maritimes, renfermant les *Namnètes*, les *Vénètes*, les *Osismiens*, les *Curiosolites*, les *Redons*, les *Abrincates*, les *Unelles*, les *Baiocasses* et les *Lexoviens*. La branche *kymrique*, composée des Kymris purs, appelés aussi *Belges*, habitait depuis la Marne jusqu'au Rhin; elle se composait de 23 peuples, dont les principaux étaient : les *Leuci*, les *Médiomatrices*, les *Remi*, les *Suessiones*, les *Bellovaques*, les *Calètes*, les *Ambiens*, les *Atrébates*, les *Morins*, les *Trévires*, les *Éburons*, les *Nerviens*, les *Ménapiens*, les *Bataves*.

Au S. de la race gauloise habitait la race *ibérienne*, divisée également en 2 branches : 1o les Aquitains, entre la Garonne, le golfe de Gascogne et les Pyrénées, comprenant 20 peuplades, dont les principales étaient : les *Tarbelli*, les *Bigerriones*, les *Garumni*, les *Ausci*. Outre ces peuplades ibériennes, l'Aquitaine renfermait 2 petites nations gauloises : les *Boiens* et les *Bituriges-Vivisci;* 2o les Ligures, divisés en *Ibéro-Ligures*, depuis la Garonne et les Pyrénées jusqu'au Rhône, et en *Celto-Ligures*, du Rhône et de l'Isère aux Alpes. Parmi les Ibéro-Ligures, on comptait les *Sardones* ou *Sordi*, les *Bébryces* et les *Elésyces*, peuplades liguriennes qui habitaient d'abord entre le Tet et le Rhône, et qui avaient été assujetties par 2 tribus kymriques : les *Volkes-Tectosages* et les *Volkes-Arécomiques;* parmi les Celto-Ligures, mélange de Ligures et de Gaulois, on distinguait les *Sallyes* ou *Salluviens*, les *Oribiens*, les *Décéates*, les *Cavares*, les *Voconces*.

Au S.-E., la race *grecque* avait fondé *Marseille*. Cette ville avait établi le long de la côte, depuis le golfe de Gênes jusqu'en Espagne, de nombreuses colonies : *Portus Herculis Monœci* (Monaco), *Nicæa* (Nice), *Antipolis* (Antibes), *Olbia* (Eaube), *Rhodanomia*, à l'embouchure du Rhône, *Agatha* (Agde), et, en Espagne, *Rhoda* (Roses), *Emporiæ* (Ampurias), et *Dianium* (Denia).

Les Romains entrèrent en Gaule, appelés par les habitants de Marseille. De 154 à 59 av. J.-C., ils s'emparèrent de la Celto-Ligurie, de l'Ibéro-Ligurie, du pays des Allobroges, des Helviens, d'une partie de celui des Rutènes. A l'arrivée de César, le pays était ainsi divisé : au N., les Belges ou Kymris; au centre, les Gaels ou Celtes, dont le territoire oriental commençait déjà à être envahi par la peuplade germanique des Suèves; au S.-O., l'Aquitaine; au S.-E., la *province romaine*, s'étendant de la Garonne au lac Léman, par le Tarn, les Cévennes et le Rhône, et des Alpes aux Pyrénées, moins quelques vallées des Alpes, dont les peuples ne furent soumis que par Auguste; enfin les possessions de Marseille, alliée des Romains. — César conquit la Celtique, la Belgique et l'Aquitaine, et en fit une 2e prov., appelée *Gaule chevelue* (*Gallia comata*), pour la distinguer de la 1re, nommée *Gallia braccata*, parce que les habitants avaient conservé le vêtement gaulois, les *braies*, et n'avaient pas adopté, comme ceux de la Cisalpine (*Gallia togata*), la toge romaine. Rien ne fut changé d'ailleurs à la délimitation des peuples gaulois. Les modifications dans la géographie politique de la Gaule furent dues à Auguste. En l'an 27 av. J.-C., il divisa la Gaule en 4 prov. l'anc. Province romaine prit le nom de *Narbonnaise*, de Narbonne sa capitale; l'*Aquitaine* fut agrandie, et s'étendit depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire, qu'elle suivit dans tout son cours; la *Celtique* ou *Lyonnaise* (de *Lugdunum* ou Lyon sa capitale) comprit tout le centre, entre la Loire, le Rhône depuis Lyon, le Rhin, la Marne, la Seine et la mer; la *Belgique* embrassa tout le N. Vers la fin du règne d'Auguste, la Lyonnaise perdit les pays à l'E. de la Saône, c.-à-d. les pays des Lingons, des Séquanes et des Helvètes, qui furent réunis à la Belgique. A une époque incertaine, mais avant le temps où écrivait Pline l'Ancien, 2 subdivisions furent créées en Belgique : la *Germanie supérieure* dans la vallée du Rhin, entre ce fleuve et les Vosges, de Colmar jusqu'à Mayence, et la *Germanie inférieure*, depuis Mayence jusqu'à la mer et l'Escaut à l'O. — Cette organisation de la Gaule en 6 provinces subsista jusqu'à Dioclétien. Depuis ce prince, le nombre des provinces gauloises varia souvent : on en comptait 11 à l'avènement de Julien, par la séparation de la Belgique en 3 parties (*Belgique Ire*, *Belgique IIe* et *Grande-Séquanaise*), par celle de la Lyonnaise en 2, de l'Aquitaine en *Aquitaine* proprement dite et en *Novempopulanie*, enfin de la Narbonnaise en *Narbonnaise propre* et en *Viennoise*. Ce nombre fut encore augmenté sous Gratien, puis sous Honorius, et porté enfin à 17 par l'adjonction des *Al-*

pes-Maritimes et des *Alpes-Grées,* qui faisaient auparavant partie de la Cisalpine et de la Grande-Séquanaise, par la séparation de l'Aquitaine en *I^re^* et *II^e^*, par celle de la Viennoise en *Viennoise* et *Narbonnaise II^e^*, par celle des 2 *Lyonnaises* en 2 nouvelles provinces. Voici le tableau des 17 provinces, avec leurs capitales et les cités qu'elles comprenaient; cette division civile était en même temps division religieuse, l'Église ayant établi des métropolitains dans les capitales des provinces, et des évêques dans les cites.

Provinces.	*Métropoles.*	*Cités.*
Lyonnaise Ire........	Lyon........	Autun, Langres, Chalon, Mâcon.
Lyonnaise IIe........	Rouen......	Bayeux, Avranches, Evreux, Séez, Lisieux, Coutances.
Lyonnaise IIIe.......	Tours.......	Le Mans, Rennes, Angers, Nantes, Cornouailles (ensuite Quimper), Vannes, Saint-Pol de Leon, Diablintum (Jubleins, Mayenne).
Lyonnaise IVe.......	Sens........	Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans, Paris, Meaux.
Belgique Ire..........	Trèves......	Metz, Toul, Verdun.
Belgique IIe..........	Reims.......	Soissons, Châlons-sur-Marne, Saint-Quentin, Arras, Tournai, Cambrai, Senlis, Noyon, Beauvais, Amiens, Térouanne, Boulogne.
Germanie Ire ou Superieure...........	Mayence....	Strasbourg, Spire, Worms.
Germanie IIe ou Inferieure..............	Cologne.....	Tongres.
Grande-Séquanaise..	Besançon...	Nyon, Avenches, Bâle, Windisch, Yverdun, Augst, Port-sur-Saône.
Alpes-Grées et Pennines...............	*Darantasia* (Moustiers).	Octodurum (Martigny-en-Valais).
Viennoise	Vienne......	Genève, Grenoble, Alps, Die, Valence, Aoste-en-Diois, Vaison, Orange, Cavaillon, Avignon, Arles, Marseille.
Aquitaine Ire.........	Bourges.....	Clermont-Ferrand, Rodez, Albi, Cahors, Limoges, Javols (Lozère), Saint-Paulien (Haute-Loire).
Aquitaine IIe.........	Bordeaux...	Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers, Perigueux.
Novempopulanie.....	Eauze.......	Dax, Lectoure, Saint-Bertrand de Comminges, Conserans, Lescar (Béarn), Aire, Bazas, Tarbes, Oloron, Auch.
Narbonnaise Ire......	Narbonne...	Toulouse, Béziers, Nimes, Lodève, Uzes.
Narbonnaise IIe......	Aix.........	Apt, Riez, Fréjus, Gap, Sisteron, Antibes.
Alpes-Maritimes	Embrun.....	Digne, Chorges, Castellane, Senez, Glandèves, Cimiez, Vence.

De ces 17 provinces, 6 : la Viennoise, la Lyonnaise I^re^, les 2 Germanies et les 2 Belgiques, étaient administrées par des *proconsuls,* c.-à-d. par des gouverneurs qui, selon ce qui avait été réglé par Auguste, étaient censés tenir leurs fonctions du sénat; et les 11 autres, par des *présidents* du choix de l'empereur. Les proconsuls et les présidents recevaient les ordres du *vicaire* des Gaules, ou des 17 provinces, et subordonné lui-même au *préfet du prétoire des Gaules,* qui résidait à Trèves. Une 18^e^ province, la II^e^ Viennoise, créée sous le règne d'Honorius, avec Arles pour métropole, ne subsista pas longtemps.

Histoire. Originairement, la Gaule était habitée par 2 peuples de race distincte : les *Ibères* et les *Gaulois.* Les Ibères, plus anciens, avaient pénétré en Gaule par l'Espagne, et s'étaient avancés jusqu'à la Loire, sous le nom d'*Aquitains.* Une autre de leurs tribus, celle des *Ligures,* chassée d'Espagne par une invasion des Gaulois, passa les Pyrénées, et occupa toute la côte méditerranéenne depuis ces montagnes jusqu'aux Alpes. Les Gaulois se divisaient également en 2 branches : *Gaëls* ou *Celtes,* qui envahirent l'Espagne vers 1600 av. J.-C., y donnèrent naissance aux *Gallæci,* aux *Celtici,* aux *Celtibères,* et passèrent, vers l'an 1400, en Italie, sous le nom d'*Ombriens* ou *Ambra,* tandis que d'autres traversaient la Manche et peuplaient les îles Britanniques; et les *Kymris,* de beaucoup postérieurs, et qui ne parurent que vers le VII^e^ siècle avant notre ère. Les Kymris se divisent en 3 bandes; l'une reste au delà du Rhin; l'autre, sous la conduite de Hu le Puissant, passe dans les îles Britanniques et refoule les Gaëls dans les montagnes du pays de Galles, en Écosse et en Irlande; la 3^e^ franchit le Rhin, occupe le N. et l'E. de la Gaule, et pousse les Gaëls dans les contrées montagneuses de l'O. et du centre. Cette conquête amène 2 émigrations : celle de Sigovèse dans la vallée du Danube, d'où sortirent les Gaulois qui envahirent la Grèce en 281, et fondèrent en Asie Mineure l'État des Galates; et celle de Bellovèse, en Cisalpine. Les Kymris restés au delà du Rhin envahissent à leur tour la Gaule, sous le nom de *Belges, Bolges* ou *Volkes* (belliqueux), 300 ans environ av. J.-C., refoulent les premiers Kymris au centre du pays, s'emparent de tout le N. depuis la Marne jusqu'au Rhin, et 2 de leurs bandes, les Volkes-Arécomiques et les Volkes-Tectosages, vont même s'établir sur les bords de la Méditerranée, entre la Garonne, les Cévennes et le Rhône. Aux Ibères et aux Gaulois se mêlèrent quelques colonies étrangères venues par mer : celles des Phéniciens, qui fondèrent Nîmes et Alésia, ouvrirent des routes et firent le commerce, puis celles des Rhodiens à l'embouchure du Rhône; enfin celles des Grecs, des Ioniens de Phocée, qui fondèrent Marseille vers 600 av. J.-C., et établirent des comptoirs sur toute la côte jusqu'à l'an 154 av. J.-C. On ne connait les Gaulois que par leurs expéditions lointaines; ils servirent, en qualité de soldats mercenaires, tous les rois de l'Orient, les tyrans de Sicile, les Carthaginois contre Rome. C'est une attaque des Liguriens contre Marseille qui donne entrée aux Romains dans la Gaule. Menacée par les Oxibiens et les Décéates, cette ville implore un secours étranger. Rome, après avoir vaincu les Ligures et délivré Marseille, continua la guerre pour son propre compte, soumit les peuples entre le Rhône et les Alpes, établit une colonie à *Aquæ Sextiæ* (Aix) en 123, s'allia avec les Éduens contre les Allobroges et les Arvernes, battit ces 2 peuples, 121, et, de 120 à 118, subjugua le pays entre le Rhône et les Pyrénées. La colonie de Narbonne (*Narbo Martius*) devint la capitale de la *province romaine.* Bientôt la Gaule est envahie par les Teutons et les Cimbres. Après avoir ravagé le pays pendant 5 ans, ces tribus sont exterminées par Marius à Aix, 102, et à Verceil, 101. Mais la Gaule n'échappe aux Barbares que pour tomber sous le joug des Romains. César employa 8 ans pour la soumettre, 50-51. (*V.* GAULES [GUERRE DES].) La conquête achevée, il s'attache les Gaulois par des faveurs, les enrôle dans ses légions, et les admet au sénat. Auguste donne à la Gaule une organisation nouvelle, fonde des villes, et, avec la langue latine, introduit partout la civilisation, le goût des lettres et des arts. L'insurrection de Florus et de Sacrovir contre Tibère a peu d'importance. Claude accorde aux nobles Éduens le droit d'entrer au sénat de Rome. Mais, à la faveur des désordres qui suivirent la mort de Néron, 68-70, la Gaule cherche à se séparer de l'empire, tout en conservant les bienfaits de la civilisation romaine. Le Batave Civilis, les Trévires Classicus et Tutor, le Lingon Sabinus, veulent former un *empire gaulois.* Les généraux de Vespasien arrêtent ce mouvement, et la Gaule est tranquille et florissante pendant tout le II^e^ siècle. Lorsque l'empire menace de se dissoudre sous Gallien, 253, la Gaule, comme les autres provinces, a ses *tyrans,* c.-à-d. des chefs de son choix, et veut, pour la 2^e^ fois, fonder un *empire gaulois.* Posthumus, Victorinus, Victoria, la *mère des camps,* Marius, repoussent les Barbares germains qui veulent envahir la Gaule, et se maintiennent indépendants de Rome. Mais Tétricus, le dernier de ces princes, fatigué par les discussions et les complots, appelle lui-même Aurélien, et la Gaule est rattachée à l'empire. En 283, éclate la guerre des *Bagaudes,* paysans ruinés par le fisc et par les Barbares, et qui se font brigands. Maximien, collègue de Dioclétien à l'empire, et chargé par lui du gouvernement de l'Occident, les extermine. La Gaule recouvre le calme sous Constance-Chlore et Constantin. Julien, qui la gouverne avant d'être empereur, la défend contre les Barbares, 355-361. Depuis plus d'un siècle, les Germains attaquaient sans cesse la frontière du Rhin : repoussés encore par Valentinien et Théodose, ils entrent enfin en Gaule pour n'en plus sortir, au commencement du V^e^ siècle. Alors se produisent les invasions qui doivent à jamais séparer la Gaule de l'empire, lui faire perdre jusqu'à son nom, et, après de longs ravages, la transformer pour en faire sortir la France.

Institutions. — L'état social des Gaulois était presque barbare dans le Nord, plus policé dans le Midi, et surtout dans le voisinage des Grecs de Marseille. Leur état politique a varié suivant les époques et les peuples. Pendant longtemps les druides (*V. ce nom*) eurent tout le pouvoir; mais ils durent bientôt le partager, et ensuite l'abandonner presque entièrement à une aristocratie militaire formée des chefs de tribus, ceux que César appelle les chevaliers, *equites.* Au moment où les Romains pénétrèrent en Gaule, ils y trouvèrent 3 espèces de gouvernements : 1° des nobles formés en sénat, et nommant un juge ou *vergobret,* magistrat annuel, investi du droit absolu de vie et de mort; 2° des *sénats souverains,* choisissant des chefs civils ou militaires, temporaires ou à vie; 3° des *démocraties,* où le peuple en corps nommait soit des *sénats,* soit des chefs ou même des *rois;* mais la multitude avait autant de pouvoir sur le roi que le roi sur la multitude. Les peuples gaulois, les uns par rapport aux autres, étaient ou *sujets,* quand ils avaient été soumis par la force des armes, ou *clients,* quand ils se plaçaient sous la protection d'une nation plus puissante. Plusieurs grandes nations s'unissaient à leur tour en *confédérations,* pour mieux résister à l'ennemi. Dans les cas de guerre générale, on élisait un chef qui avait autorité sur tous. La religion des Gaulois était de 2 sortes : l'une, toute populaire, avait pour base un grossier polythéisme, la déification des forces de la nature : le feu, les vents, le tonnerre, adorés sous le nom d'une divinité qui imprimait une volonté à ces agents physiques, ou encore la personnification des arts et des sciences; cette religion de la nature était plus particulièrement en usage chez les peuples de la branche gaé-

ligue. L'autre religion, plus savante, plus sacerdotale, le *druidisme*, paraît due aux Kymris. (*V.* Druides.) C. P.

GAULE CISALPINE, nom sous lequel les Romains, situés en deçà des Alpes, désignaient l'Italie septentrionale, dont la plus grande partie était occupée par des Gaulois. Elle avait pour limites : à l'O., le Var et les Alpes ; au N., les lacs dont les eaux viennent de ces montagnes ; à l'E., la ville de Tergeste (Trieste), la dernière de ce côté de l'Italie ; et au S., le Rubicon, l'Apennin et l'Arno. 3 peuples l'habitaient : les *Gaulois*, au centre, sur les deux rives du Pô ; les *Liguriens*, d'origine ibérienne, à l'O., le long du golfe de Gênes et dans les Alpes ; les *Vénètes*, peuple celte, à l'E., depuis la Brenta jusqu'à Trieste. Sous Auguste, les limites et les divisions de la Gaule cisalpine furent modifiées. Au S., la Macra, et non plus l'Arno, marqua la frontière, et l'Italie tout entière ayant été partagée en 11 *régions*, 4 de ces régions appartinrent à la Cisalpine : la VIIIe, renfermant la *Gaule cispadane*, entre Ariminum, le Pô et l'Apennin ; la IXe, comprenant la *Ligurie*, entre le Var, le Pô et la Macra ; la Xe, comprenant une partie de la *Transpadane*, la Vénétie, et l'Istrie ajoutée alors à l'Italie, entre le Pô, l'Adda, les Alpes Carniques et Juliennes ; la XIe, embrassant le reste de la Transpadane. Il faut ajouter la petite province des *Alpes-Maritimes*, formée, à la fin du règne d'Auguste, des pays situés sur les 2 versants des Alpes depuis le Pô jusqu'à la mer, et rattachée jusqu'au temps de Constantin à l'Italie. Il en est de même de la province des *Alpes-Cottiennes*, au N. de la précédente, réunie à l'empire, sous Néron, à la mort du roi Cottius, 65 ap. J.-C., et composée des 2 versants des Alpes Grées et Pennines. Au IVe siècle de l'ère chrétienne, on trouva une division nouvelle : l'*Émilie* et la *Flaminie*, formée de l'anc. Cispadane ou VIIIe région d'Auguste ; la *Ligurie*, comprenant l'anc. Ligurie et l'O. de la Transpadane, les IXe et XIe régions d'Auguste ; la *Vénétie et l'Istrie* ; les *Alpes-Cottiennes*, ne comprenant plus que la partie italienne de l'anc. prov. de ce nom ; la *Rétie Ire* et la *Rétie IIe*, formées par suite de l'extension de la frontière jusqu'au Danube. Ces 7 provinces, dont les 4 premières étaient gouvernées par des consulaires, les 3 autres par des présidents, formaient le vicariat d'Italie. Le vicaire d'Italie résidait à Milan, et était subordonné au préfet du prétoire, dont Rome était la résidence.

Histoire. Les Gaulois parurent vers l'an 1400 av. J.-C. dans la Cisalpine. Une peuplade considérée par les anciens comme gaélique, les *Ombriens* ou *Ambra* (les vaillants), passa les Alpes, et occupa toute la vallée du Pô et la partie centrale de l'Italie, jusqu'au Tibre et au Nar, du côté de la mer Tyrrhénienne, jusqu'au Truentus, du côté de l'Adriatique. Cet empire gaulois fut renversé vers le XIe siècle par les Rasènes ou Étrusques, et les débris des Ombriens refoulés dans le pays qui a gardé le nom d'Ombrie. Vers 600, une bande de Gaulois du rameau gaélique, refoulée par l'invasion des Kymris, et composée de Bituriges, d'Éduens, d'Arvernes et d'Ambarres, sous la conduite de Bellovèse, vint enlever aux Étrusques le pays situé au N. du Pô, entre le Tessin et l'Adda, et fonda *Mediolanum* (Milan). Peu après, une 2e bande gaélique d'Aulerques, de Carnutes et de Cénomans, ayant pour chef Élitovius, s'établit à l'E. des premiers envahisseurs, qui avaient pris le nom d'Insubres ; sous la dénomination générale de Cénomans, elle occupa le pays entre l'Adda et l'Adige, et fonda *Brixia* (Brescia) et Vérone. Une 3e expédition, composée surtout de bandes liguriennes, Sallyes, Lèves, Lebekes, s'établit à l'O. des Insubres, entre le Tessin et les Alpes. La Transpadane tout entière, jusqu'à l'Adige à l'E., était donc au pouvoir des Gaulois de la race gaélique. Des Kymris arrivèrent à leur tour : une armée de Boïens, d'Anamans et de Lingons passa dans la Cispadane, et en chassa les Étrusques. Les Boïens s'établirent entre l'Ufens, le Taro, le Pô et l'Apennin ; les Anamans, entre le Taro et la *Varusa* (Versa) ; les Lingons, aux embouchures du Pô. Enfin une dernière bande de Kymris, les Sénons, conquit le littoral de l'Adriatique, au S. des Lingons, jusqu'à l'Æsis, en 521. Maîtres du N. de l'Italie, les Gaulois firent des courses dans le centre et le S. de la Péninsule, pillant l'Étrurie et la Campanie. Ils défirent les Romains à l'Allia, et prirent Rome, 390. Lorsque les Samnites et les Étrusques soulevèrent l'Italie contre Rome, les Gaulois entrèrent dans la ligue. Les Sénons furent vaincus au lac Vadimon, 283, et leur pays conquis. Sena Gallica et Ariminum reçurent des colonies romaines. De ces places avancées, les Romains intriguaient dans le reste de la Cisalpine : ils avaient gagné à leur cause les Cénomans et les Vénètes. Aussi, lorsqu'en 231 les Boïens, les Anamans, les Lingons et les Insubres voulurent recommencer la guerre, et appelèrent à leur secours les Gaulois des Alpes, l'éveil fut donné par les Cénomans ; les Romains battirent les Gaulois à Télamone, 225, et subjuguèrent tous les peuples de la Cispadane, 224. L'année suivante, ils passèrent pour la première fois le Pô, et défirent les Insubres. Enfin, en 222, Marcellus, après une victoire, près de Clastidium, sur Britomar ou Viridomar, chef des Gésates, prit Mediolanum, et força les Insubres à demander la paix. Des colonies furent établies dans leur pays, à Crémone et à Placentia. L'arrivée d'Annibal détruisit l'œuvre des Romains : les Cisalpins se déclarèrent, après quelque hésitation, pour le général carthaginois. Quand la 2e guerre punique fut terminée, Rome voulut se venger : grâce à la trahison des Cénomans, elle força les peuples de la Cispadane, après de nombreuses défaites, à s'expatrier : les Boïens, les Lingons, les Anamans, se retirèrent dans les Alpes, 190. Les Insubres, les Cénomans et les Vénètes se reconnurent sujets de la république, 186. Les peuplades gauloises des Alpes se soumirent en 170 ; la Ligurie résista jusqu'en 163, et enfin tout le pays fut réduit en province vers 101, sous le nom de *Gaule cisalpine* ou *citérieure*, et, plus tard, de *Gallia togata*, parce que la *toge* romaine y remplaçait la *saie* gauloise. C. P.

GAULE CISPADANE, GAULE TRANSPADANE. *V.* Gaule cisalpine.

GAULES (Guerre des). En 59 av. J.-C., au moment où les plus puissantes des nations gauloises étaient agitées par des révolutions intérieures, les Éduens, alliés de Rome, implorèrent son secours à la fois contre les Suèves, dont le roi Arioviste, appelé par les Séquanes, les avait vaincus à *Macetobriga* (La Motte de Broye), et contre les Helvètes, qui voulaient abandonner leurs montagnes pour aller s'établir sur les bords de l'Océan, dans le pays des Santones. César, qui venait d'être nommé gouverneur de la Narbonnaise, arrêta les Helvètes sur les bords du Rhône, les rejeta vers les défilés du Jura, les battit en plusieurs rencontres dans la vallée de la Saône et les contraignit à rentrer dans leur pays. Il battit les Suèves près de Belfort et les força à repasser le Rhin, 58. Les légions ayant pris leurs quartiers d'hiver dans la Gaule, une coalition se forma pour les en chasser. Les Belges mirent sur pied 300,000 hommes, que César repoussa sur les bords de l'Aisne et écrasa près de Maubeuge, 57. Beaucoup de peuples firent alors leur soumission, mais les Vénètes de l'Armorique massacrèrent les envoyés du général romain. César construisit une flotte qui détruisit celle des Vénètes après un combat acharné, 56. Au printemps de l'année suivante, il surprit les Usipètes et les Tenctères, peuples germains établis sur la rive gauche du Rhin, franchit ce fleuve près de Cologne, sur un pont construit en 10 jours, mais ne resta que 18 jours sur la rive droite. A l'automne, il passa dans l'île de Bretagne, dont les habitants, de même race que les Gaulois, les encourageaient et les aidaient à la résistance. Mais sa flotte fut surprise par les tempêtes de l'équinoxe, et les Romains se rembarquèrent en toute hâte, pour ne pas rester enfermés dans l'île, 55. César renouvela cette expédition au début de l'année suivante, s'avança jusqu'au N. de la Tamise et reçut la soumission de plusieurs chefs, 54. Les Gaulois supportaient impatiemment la domination militaire de César, surtout les réquisitions de blé et les camps retranchés établis sur leur territoire. Ambiorix et Indutiomar soulevèrent les Éburons et les Trévires et enveloppèrent le légat Sabinus, qui fut massacré avec tous les siens dans un défilé des Ardennes. Q. Cicéron, assiégé dans son camp et réduit à la dernière extrémité, fut dégagé par César, qui chargea Labiénus de châtier les Trévires, fit lui-même une expédition de 10 jours au delà du Rhin et extermina à son retour le peuple presque entier des Éburons. César, suivant la pratique constante des Romains, s'était ménagé des partisans chez les divers peuples gaulois et avait voulu que ceux-ci parussent s'associer à sa politique. C'est par leurs députés, réunis à *Samarobriva*, puis à *Durocortorum* (Bray-sur-Somme et Reims) qu'il avait fait juger et condamner les chefs trop dévoués à l'indépendance nationale. Ces humiliations contribuèrent à exaspérer les Gaulois, et, dans l'hiver de 53 à 52, pendant que César était en Italie, les Carnutes donnèrent le signal d'un soulèvement général en massacrant à *Genabum* (Gien) les négociants romains et les fournisseurs de l'armée. Les Arvernes, avertis par des feux allumés sur les montagnes, mirent à leur tête le jeune Vercingétorix, qui fut accepté comme chef par le centre, l'ouest et le nord de la Gaule. Il envoya son lieutenant Luctère ravager les frontières de la Province, pendant que lui-même marchait contre Labiénus, campé chez les Lingons. Mais César accourut, dégagea la Province, franchit les Cévennes, malgré la neige, et ravagea l'Arvernie, pour obliger Vercingétorix à revenir défendre son pays. Laissant ses légions en face de ce redoutable adversaire, le proconsul, traversant une seconde fois les Cévennes, alla s'entendre à Vienne avec les chefs éduens restés fidèles à son alliance, remonta la Saône, rejoignit les légions de Labiénus à Langres, brûla Genabum, et, passant au S. de la Loire, réunit toutes ses forces chez les Bituriges. Vercingétorix refusa la bataille, ravagea lui-même le pays et détruisit les villes, pour affamer les Romains. Seule, *Avaricum* (Bourges) avait été épargnée. César la prit d'assaut et y

établit son quartier général. Il envoya Labiénus avec 4 légions pour combattre les Gaulois du Nord. Lui-même, avec les 6 légions qui lui restaient, traversa l'Allier et vint attaquer Gergovie, la citadelle des Arvernes, où Vercingétorix avait concentré ses forces. Mais il fut repoussé avec des pertes considérables, et aussitôt une révolte éclata chez les Éduens, qui massacrèrent les Romains à *Cabilo* et à *Noviodunum* (Chalon-sur-Saône et Nevers). César courut les plus grands dangers; il réussit pourtant à passer au N. de la Loire et à rejoindre Labiénus, qui avait battu Camulogène et les Parisiens à *Metiosedum* (Choisy ou Grenelle). L'alliance des Rèmes et les cavaliers auxiliaires que César tira de la Germanie lui permirent de reprendre l'offensive. Il fut vainqueur au N. de la Côte-d'Or, probablement entre l'Ource et l'Aube, et, avec 40,000 hommes, il assiégea dans Alésia 90,000 Gaulois, commandés par Vercingétorix en personne. D'immenses travaux durent être entrepris pour assurer le blocus et protéger les assiégeants contre les attaques du dehors. Une armée de secours, forte de 250,000 hommes, tenta de pénétrer dans la place : elle fut repoussée et perdit 74 enseignes, après un combat qui dura plusieurs jours. Vercingétorix se rendit le lendemain et fut envoyé à Rome, où il eut la tête tranchée, 6 ans plus tard, 52. Cet effort gigantesque avait épuisé la Gaule. La campagne de 51 fut employée par César à étouffer les résistances locales des Bituriges, des Carnutes, des Bellovaques, des Atrébates, dans le Centre et dans le Nord, des Pictones, des Cadurques et des Aquitains, dans le Midi. La prise d'Uxellodunum et le traitement cruel infligé à la garnison achevèrent d'effrayer les Gaulois. Tous se soumirent, et César, qui avait appris à estimer leur courage, les traita désormais avec humanité. (*V.* GAULE TRANSALPINE, *Histoire.*) E. D—Y.

GAULES (PRÉFECTURE DES), grande division de l'empire romain, établie par Constantin. Le préfet du prétoire des Gaules gouvernait la Gaule transalpine, la Grande-Bretagne, l'Espagne et une partie de l'Afrique : il résidait à Trèves, puis à Arles, quand Trèves eut été saccagée par les Barbares. La préfecture des Gaules comprenait 29 provinces, partagées en 3 *diocèses*, administrés chacun par un *vicaire*. Le diocèse de Bretagne renfermait 5 provinces, dont 2 gouvernées par des consulaires : la *Maxima Cæsariensis*, et la *Valentia;* et 3 par des présidents : la *Flavia Cæsariensis*, et les *Bretagnes Ire* et *IIe*. Le diocèse des Gaules renfermait 17 provinces (*V.* GAULE); le diocèse d'Espagne, 7 provinces, dont 3 administrées par des consulaires : la *Bétique*, la *Lusitanie*, la *Gallécie;* 4 par des présidents : la *Tarraconaise*, la *Carthaginoise*, les *îles Baléares*, et la *Mauritanie Tingitane* en Afrique. C. P.

GAULI (J.-B.), peintre. (*V.* BACICCIO.)

GAULMIN (GILBERT), érudit, né à Moulins en 1585, m. en 1665, fut intendant du Nivernais et conseiller d'État. Outre le grec et le latin, il possédait l'hébreu, l'arabe, le turc et le persan.

On a de lui, en latin : des *Epigrammes, Elégies, Odes, Hymnes;* des traductions latines des romans de *Rhodante et Dosiclès*, par Théodore Prodromus, 1625, et d'*Ismene et Ismenie*, par Eustache, 1618; l'édition grecque et la traduction latine du traité de Psellus, *de Operatione dæmonum*, 1615; *de Vita et Morte Mosis libri tres*, hébreu et latin, ouvrage d'un rabbin anonyme, traduit et annoté, 1629; des *Remarques sur le faux Callisthène; Livre des lumières en la conduite des rois*, par le sage Pilpay, 1644.

GAULNA ou **GALNA**, v. forte de l'Hindoustan anglais (Bombay), dans l'anc. prov. de Khandeych. Ch.-l. de district.

GAULON, GAULAN ou **GOLAN**, v. de refuge dans l'anc. Palestine, dans la demi-tribu orientale de Manassé.

GAULOS, nom anc. de l'île de Gozzo.

GAULT (LE), petit pays de l'anc. France (Blaisois), où étaient Marcilly-en-Gault (Loir-et-Cher), et Menestreau-en-Gault (Loiret).

GAULTIER, *Gualterius* en latin, alla en Palestine à la 1re croisade, et devint chancelier de Roger, prince d'Antioche, dont il a écrit l'histoire; elle est insérée, sous le titre de *Gualterii cancellarii bella Antiochena*, dans le recueil de Bongars, et s'étend de 1115 à 1119. Le style en est incorrect.

GAULTIER DE LILLE ou **DE CHÂTILLON** (PHILIPPE), *Gualterius de Insulis*, ou *de Castellione*, ou *Castellionensis*, poète latin, né à Lille, m. en 1201, habita longtemps Châtillon, et fut prévôt de la cathédrale de Tournay. Il a composé vers 1180 un poème en hexamètres et en 10 chants, intitulé : *Alexandreis, sive Gesta Alexandri Magni*, qu'on substitua dans les écoles aux ouvrages des anciens, et qui fut publié à Strasbourg, 1513, et à Lyon, 1558. Il y suit pas à pas Quinte-Curce. Son latin est correct pour l'époque; il rachète par quelques détails des recherches d'allitération, et le mélange des histoires de la Bible avec celle d'Alexandre.

GAULTIER (LÉONARD), graveur, né vers 1560, florissait à Paris sous le règne de Henri IV. Son œuvre comprend plus de 800 pièces, gravées avec une finesse, une précision et une correction de dessin très remarquables. On cite le *Jugement dernier* d'après Michel-Ange, et les *Amours de Cupidon et de Psyché* d'après Raphaël.

GAULTIER (CLAUDE), avocat au parlement de Paris, né en 1590, m. en 1666, était célèbre par la véhémence de ses plaidoiries; mais il perdait toute sa chaleur en écrivant. Aussi ses *Mémoires et Plaidoyers*, qu'il fit imprimer en 1662, n'eurent-ils que peu de succès. Boileau parle, dans sa Xe satire, du ton aigre et mordant de Gaultier.

GAULTIER (ALOÏSIUS-ÉDOUARD-CAMILLE, connu sous le nom d'*Abbé*), né en 1746 à Asti (Piémont), de parents français, m. à Paris en 1818, instituteur, auteur d'un grand nombre d'ouvrages pour l'enseignement élémentaire, et réformateur dans son genre. Il vint en France vers 1780, et se consacra à l'instruction de l'enfance. Il résolut de simplifier les éléments de toutes les connaissances, d'éclairer la théorie par la pratique, de parler aux yeux, et de donner aux enfants le principal rôle dans l'instruction, au moyen d'exercices variés, qui étaient des jeux véritables, où il y avait des *jetons*, des *étiquettes*, des interrogations en forme de *loteries*, qui provoquaient l'activité de l'esprit par un certain plaisir. Cette pensée première de tous ses ouvrages, il la mit à exécution dès 1783, l'appliqua dans des cours gratuits, la formula, à partir de 1787, dans une série de petits livres traitant de toutes les branches de l'enseignement élémentaire : grammaire, géographie, histoire, etc. Forcé par la Révolution de quitter la France, il poursuivit cette même pensée en Hollande, à Londres surtout, au profit des enfants des émigrés. De retour en France après la paix d'Amiens, il améliora et développa sa méthode, y joignit le principe de l'enseignement mutuel, avant même que Lancaster en eût fait un système complet. Il forma une école de maîtres, qui devinrent les dépositaires, les propagateurs de sa pensée : enfin, il exerça sur l'enseignement élémentaire une influence décisive. Les ouvrages de l'abbé Gaultier, bien que refondus et augmentés par ses élèves, n'ont plus l'intérêt qu'ils présentèrent dans leur nouveauté. Chaque maître peut remplacer sans peine, par quelque autre moyen d'émulation, ces *jetons*, ces *étiquettes*, etc. Néanmoins, il ne faut pas oublier que, si les livres de l'abbé Gaultier ont perdu de leur intérêt et de leur importance, le maître a eu son moment, sa valeur relative : plus que tout autre, il contribua à rendre, en France, l'instruction élémentaire facile et attrayante; il fut l'ardent propagateur de la méthode d'enseignement mutuel; il aima les enfants, les comprit, se mit à leur portée, et s'occupa d'eux avec un désintéressement rare.

Ses principaux ouvrages sont : *Leçons de grammaire suivant la méthode des tableaux analytiques*, Paris, 1787; *Leçons de géographie par le moyen du jeu*, Paris, 1788; *Jeu raisonnable et moral pour les enfants*, 1791; *Méthode pour exercer les jeunes gens à la composition française, et pour les y préparer graduellement*, 2 vol. in-12, Paris, 1811, etc. La collection complète forme 21 vol. in-18, ou 6 vol. in-12. 8 cahiers in-fol., et plusieurs étuis. Elle a été revisée par ses élèves. M—L.

GAULTIER DE CLAUBRY (CHARLES-EMMANUEL-SIMON), médecin, né à Paris en 1785, m. en 1855, fut agrégé en exercice près la faculté en 1823, chargé de la clinique médicale à l'Hôtel-Dieu en 1828-29, membre de l'Académie de médecine depuis 1837, et médecin consultant de Napoléon III en 1852.

On a de lui, outre de nombreux travaux insérés dans les recueils scientifiques : *de l'Altération du virus vaccin et de l'opportunité des revaccinations*, 1838; *de l'Identité du typhus et de la fièvre typhoïde*, 1844.

GAULTIER. *V.* aussi GAUTHIER et GAUTIER.

GAULTIER (SAINT-), ch.-l. de cant. (Indre), arr. de Le Blanc, sur la rive dr. de la Creuse; 2,100 hab. Draps, toiles de chanvre et de lin; élève d'abeilles.

GAULTIERS ou **GAUTIERS.** On appela ainsi les paysans qui s'armèrent, dans le Perche et la Basse-Normandie, en 1586, pour se défendre contre l'insolence et les pillages des gens de guerre dans les campagnes. Ils furent vaincus et détruits en 1589 par le duc de Montpensier. — Gaultier signifiait gens des bois, brigands qui se cachent dans les forêts; il vient du vieux mot *gault*, bois, dérivé de l'allemand *wald*.

GAUR, v. de l'Hindoustan. (*V.* GOUR.)

GAURA (MONS), nom anc. du col de Cabres, où commence la vallée de la Drôme.

GAURE (PAYS ou COMTÉ DE), petit pays de l'anc. France (bas Armagnac); ch.-l. Fleurance. Il appartint aux comtes de Fezenzac, à ceux d'Armagnac, et aux sires d'Albret. Il forme auj. l'arr. de Lectoure (Gers).

GAURES, c.-à-d. *infidèles*, nom donné en Orient aux sectateurs de Zoroastre, adorateurs du feu. Un faubourg d'Ispahan, habité par des Guèbres, a été appelé *Gaurabab*, c.-à-d. *ville des Gaures*.

GAURI. *V.* KANSOU.

GAURIDES. *V.* GOURIDES.

GAURISANKAR, GAORISANKAR ou **EVEREST**, la plus haute montagne de l'Himalaya, et jusqu'ici le plus haut point connu du globe, située dans le Népaul, à 80 kil. N.-E. de Katmandou, par 27° 59′ lat. N. et 84° 37′ long. E.;

mesurée en 1856 par le colonel anglais Everest, dont on lui a donné le nom ; 8,840 m.

GAURUS, mont de l'anc. Campanie, à peu de distance de Capoue, célèbre par ses vins, et près de laquelle Valérius Corvus défit les Samnites en 343 av. J.-C.

GAUSAPE, étoffe grossière fabriquée avec du lin ou de la laine et qui servait à faire des nappes, des manteaux, etc. S. RE.

GAUSIN, v. d'Espagne (Grenade), prov. de Malaga, dans les monts de Ronda ; 4,650 hab. Savonneries, tanneries.

GAUSS (CHARLES-FRÉDÉRIC), célèbre mathématicien, né à Brunswick en 1777, m. en 1855, professeur d'astronomie à Gœttingue depuis 1807, correspondant et ensuite membre associé de l'Institut de France. Chargé de continuer dans le Hanovre la mesure du degré, il rendit visibles les stations les plus éloignées au moyen de l'*héliotrope*, instrument de son invention.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Disquisitiones arithmeticæ*, Leipzig, 1801, in-4°, où il a enrichi de belles découvertes l'arithmétique supérieure ; *Theoria motus corporum cœlestium*, Hambourg, 1806, in-4°, qui contient une nouvelle méthode pour calculer les révolutions des planètes ; *Theoria combinationis observationum minimis erroribus obnoxiæ*, Gœttingue, 1823, in-4°. Gauss a publié encore, en société avec G. Weber : *Atlas du magnétisme terrestre*, et donné, en 1827, une *Théorie des surfaces*.

GAUSSIN (JEANNE-CATHERINE **GAUSSEM**, DITE *Mlle*), célèbre comédienne, née à Paris en 1711, m. en 1767, débuta à Lille à l'âge de 17 ans, et fut appelée à Paris 3 ans après. Elle entra à la Comédie-Française, où elle resta jusqu'en 1763, et obtint un succès extraordinaire dans les rôles de tendresse et de sentiment, par le pathétique de son jeu et la grâce de son organe. Ses rôles les plus brillants étaient ceux de *Junie*, d'*Andromaque*, d'*Iphigénie*, de *Bérénice*, et surtout celui de *Zaïre*, qu'elle créa, et qui lui valut les éloges enthousiastes de Voltaire. Elle jouait avec un égal talent les rôles d'ingénues dans la comédie, et était surtout remarquable dans *l'Homme à bonnes fortunes*, *le Misanthrope*, et *Turcaret*.

GAUTHEROT (CLAUDE), peintre d'histoire, né à Paris en 1769, m. en 1825, élève de David, commença par être, comme lui, un révolutionnaire exalté. Ses principaux ouvrages sont : *Convoi d'Atala*, 1800 ; *Napoléon blessé devant Ratisbonne ; l'Entrevue des deux empereurs* (Napoléon Ier et Alexandre Ier) *à Tilsitt ; Pyrame et Thisbé ;* le *Serment du Drapeau ;* les portraits de Davout et de Portalis, etc. *Atala*, son chef-d'œuvre peut-être, a commencé sa réputation ; le même sujet, traité par Girodet, ne l'a pas fait oublier.

GAUTHEY (ÉMILIAN-MARIE), ingénieur, né à Chalon-sur-Saône en 1732, m. en 1806, fut nommé, en 1758, sous-ingénieur des États de Bourgogne, et, en 1782, ingénieur et directeur général des canaux de cette province. En 1783, on le chargea de construire le canal du Centre, qu'il termina en 1791. Il construisit en même temps la partie du canal de Bourgogne qui va de Dijon à Saint-Jean-de-Losne, et le canal qui unit la Saône au Doubs par Saint-Jean-de-Losne et Dôle.

On lui doit encore les quais de Chalon-sur-Saône et le pont de Navilly sur le Doubs. Il devint, en 1791, inspecteur général des ponts et chaussées. Il a composé : *Mémoire sur l'application de la mécanique à la construction des voûtes*, 1772 ; *Mémoire contenant des expériences sur la charge que les pierres peuvent supporter*, 1774 ; *Mémoires sur les écluses et le canal du Centre*, 1780 ; *Dissertation sur les dégradations survenues aux piliers du dôme du Panthéon, et sur les moyens d'y remédier*, 1798 ; *Projet de dérivation jusqu'à Paris des rivières d'Ourcq, Thérouenne et Beuvronne, d'une part, et des rivières d'Essonne, Juigne, Orge, Yvette, Bièvre, d'autre part*, 1803 ; *Traité sur la construction des ponts et des canaux navigables*, ouvrage posthume, publié par Navier, son neveu, 1809-1813, 2 vol. in-4°. C. P.

GAUTHIER (SAINT), premier abbé de Saint-Martin de Pontoise, m. vers 1099. Fête, le 8 avril.

GAUTHIER D'ARRAS, poète de la fin du XIIe siècle, est auteur d'un roman d'*Éracle l'empereur*, en 14,000 vers, où il décrit les guerres d'Héraclius avec Chosroès II, roi de Perse.

GAUTHIER DE COINSI, poète, né à Amans en 1177, m. en 1236, fut prieur de Vic-sur-Aude en 1214, puis de Saint-Médard de Soissons en 1233. On a de lui un poème sur les *Miracles de Notre-Dame*, et un autre dont Ste Léocade de Tolède est l'héroïne, contenus dans un très beau manuscrit de la Bibliothèque nationale à Paris.

GAUTHIER SANS AVOIR, gentilhomme bourguignon, chef de la 1re troupe de pèlerins qui partirent pour la 1re croisade, en 1096. Associé à Pierre l'Ermite dans le commandement de cette troupe indisciplinée, il ne put se faire obéir, et périt, avec la plupart de ses compagnons, sous les coups des Turcs de Nicée.

GAUTHIER (PIERRE-MARTIN), architecte, né à Troyes en 1790, m. en 1855, étudia chez Percier, et, ayant obtenu le grand prix en 1810, alla se perfectionner à Rome, où il dessina d'ingénieuses et habiles restaurations du temple de la Paix (basilique de Constantin) et du temple de Mars le Vengeur. A son retour, il fit à l'hospice de Bicêtre de grands travaux d'agrandissement et de restauration ; construisit, à Paris, l'hospice des Orphelins, le vaste et bel hospice de Lariboisière, le Dépôt des glaces dans la rue Saint-Denis, l'école de la rue de Fleurus, la chaire de l'église Saint-Gervais, l'hospice Brezin ou de la Reconnaissance à Garches, près de Saint-Cloud ; restaura la chapelle du château de Vincennes, éleva le monument de Fénelon à Cambrai, celui de Du Guesclin à Mende, la halle aux grains de Troyes, etc. On lui doit un bel ouvrage sur les édifices de Gênes. Gauthier était membre de l'Institut depuis 1842. B.

GAUTHIER. *V.* aussi GAULTIER et GAUTIER.

GAUTIER (THÉOPHILE), littérateur, né à Tarbes en 1811, m. en 1872, termina ses études au collège Charlemagne à Paris, et, après s'être essayé sans succès dans la peinture, se tourna vers la poésie. Ce fut un ardent champion de Victor Hugo et du romantisme. Son style, pittoresque et toujours coloré, manque souvent de naturel. Il publia un volume de *Poésies* en 1830, puis la légende en vers d'*Albertus*, 1832 ; collabora à un grand nombre de revues et de journaux, où il faisait surtout des articles de théâtre et d'art. Il fut attaché en 1836 à la rédaction de *la Presse* et, à partir de 1854, à celle du *Moniteur universel*. Il fit paraître, en 1838, un nouveau poème intitulé *la Comédie de la mort*. Dans le genre du roman, il écrivit : *les Jeune France*, 1833 ; *Mademoiselle de Maupin*, 1835 ; *Fortunio*, 1838 ; *une Larme du diable*, 1839 ; *les Roués innocents* et *Militona*, 1844 ; un volume de *Nouvelles*, 1845 ; *le Capitaine Fracasse*, etc. Le théâtre lui doit : *le Tricorne enchanté*, 1845 ; les ballets de *Giselle*, 1841 ; de *la Péri*, 1843 ; de *Gemma*, 1854 ; et de *Sacountala*, 1858. Les résultats de ses voyages ont été consignés dans les ouvrages suivants : *Tra los montes*, 1843, réédité sous le titre de *Voyage en Espagne*, 1845 ; *Zigzags*, 1845 ; *Italia*, 1853 ; *Constantinople*, 1854 ; *les Beaux-Arts en Europe*, 1855 ; *Trésors d'art de la Russie*, 1860, in-fol. Diverses poésies de Gautier ont paru sous le titre d'*Émaux et Camées*, 1852, et ses articles sur quelques poètes du temps de Louis XIII sous celui de *les Grotesques*, 1844.

GAUTIER D'AGOTY (JACQUES), graveur, né à Marseille en 1710, m. en 1785. Il perfectionna l'art inventé par Leblon de graver et d'imprimer en couleur. Leblon ne se servait que de 3 couleurs ; Gautier en employa 4 : le noir, le bleu, le jaune et le rouge ; mais il ne réussit que d'une manière très imparfaite. De 1745 à 1785, il publia des gravures d'anatomie d'après les dissections de Duverney ; elles ont été réunies sous le titre de : *Myologie complète, ou Description de tous les muscles du corps humain*, 20 pl. in-4°. Il a composé aussi : *Observations sur la peinture*, 1753 ; *Observations sur la physique et l'histoire naturelle*, continuées par l'abbé Rozier, et accompagnées de planches imprimées en couleur ; *Nouveau Système de l'univers*, où il combat les découvertes de Newton sur l'attraction et la lumière. — L'aîné de ses fils, ARNAUD-ELOY, a publié des *Planches d'histoire naturelle gravées en couleurs*, 1757, et un *Cours complet d'anatomie*, 1773 ; le 2e, JEAN-BAPTISTE, une *Galerie française*, 1770, série d'hommes et de femmes célèbres, ouvrage qui n'a pas été terminé. C. P.

GAUTIER DE BRIENNE. *V.* BRIENNE.

GAUTIER-GARGUILLE, célèbre acteur de farces, camarade de Turlupin et de Gros-Guillaume, né en Normandie, s'appelait Hugues Guéru. Il épousa la fille de Tabarin. Attaché au théâtre de l'hôtel de Bourgogne du temps de Louis XIII, il excellait à contrefaire les Gascons, et remplissait souvent les rôles de vieillard dupé. Son jeu était d'une bouffonnerie et d'un naturel achevés. Il publia, en 1631, un recueil de chansons dont il accompagnait ses rôles.

GAUTIER DE SIBERT, littérateur, né à Tonnerre vers 1725, m. en 1798, érudit estimable, bien qu'il manque souvent de critique, membre de l'Académie des inscriptions en 1767.

Il a laissé, outre 8 Mémoires insérés dans le recueil de cette Académie : *Variations de la monarchie française dans son gouvernement politique, civil et militaire*,... 4 vol. in-12, Paris, 1765, 1789 ; *Vies des empereurs Tite, Antonin et Marc-Aurèle*, 1769, in-12 ; *Histoire des ordres de Saint-Lazare, de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel*, Liège et Bruxelles, 1775, in-4°.

GAUTIERI (JOSEPH), médecin et naturaliste, né à Novare en 1769, m. en 1833, fut reçu, à 15 ans, à l'Académie des Arcades de Rome, étudia ensuite sous Pierre Frank, voyagea en Allemagne, dans le Tyrol, la Carinthie et la Styrie, afin d'étudier le crétinisme, devint secrétaire de Werner au bureau des mines de Freiberg, et, de retour en Italie, s'occupa d'introduire en Lombardie la vaccine. En 1805, il fut membre du Corps législatif, puis fut nommé membre de la commission des mines, et directeur général des forêts.

On a de lui : *de Tyroliensium, Carinthiorum, Styriorumque struma*, 1794 ; *Instruction au peuple sur le vaccin*, Novare, 1803, in-12, etc. M. V—I.

GAUZANITIDE, contrée de l'anc. Mésopotamie, au centre, entre la Mygdonie et l'Osroène ; v. princ. : Resama.

GAVARD (HYACINTHE), médecin et anatomiste, né à Montpellier en 1753, m. en 1802, élève de Desault.

On a de lui plusieurs ouvrages, longtemps classiques : *Traité d'os-*

téologie, Paris, 1791, 2 vol., et, augmenté d'un *Traité des ligaments*, 1796; *Traité de myologie*, 1802; *Traité de planchnologie*, 1802 et 1809.

GAVARDAN. *V.* GABARDAN.

GAVARNI (SULPICE-PAUL **CHEVALIER**, DIT), célèbre et spirituel caricaturiste, né à Paris en 1801, m. en 1866. Il prit d'abord des séries de sujets dans la vie de la jeunesse parisienne : *les Lorettes, les Actrices, les Coulisses, les Fashionables, les Artistes, les Débardeurs, Clichy, les Étudiants de Paris, Balivernes parisiennes, les Plaisirs champêtres, les Bals masqués, le Carnaval, les Souvenirs du bal Chicard*, etc. Puis il peignit la société dans : *les Enfants terribles, les Parents terribles, la Politique des femmes, les Maris vengés, les Nuances du sentiment, les Petits Jeux de société, les Petits Malheurs du bonheur, les Impressions de ménage, les Traductions en langue vulgaire, les Propos de Thomas Vireloque*, etc. Gavarni composait lui-même la légende de ses dessins. On lui doit aussi quelques scènes empruntées à la vie de la population la plus misérable de l'Angleterre.

GAVARNIE, vge (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès, sur le Gave de Gavarnie, qui prend plus loin le nom de Gave de Pau, et près d'un port ou passage pour aller en Espagne; 331 hab. Il appartint aux templiers. Près de là est le *Cirque*, enceinte de rochers à pic, où le Gave se précipite d'une hauteur de 420 m., en formant une magnifique cascade.

GAVARRITANUS PAGUS, nom latin du GABARDAN.

GAVAUDAN (JEAN-BAPTISTE-SAUVEUR), comédien de l'Opéra-Comique, né à Salon (Provence) en 1772, m. en 1840, balança la réputation d'Elleviou, et fut surnommé *le Talma de l'Opéra-Comique*. — Sa femme, remarquable par le naturel et la grâce, fut aussi en grande faveur auprès du public.

GAVE DE MAULÉON, riv. de France (Basses-Pyrénées), affl. de g. du Gave d'Oloron, prend sa source dans les Pyrénées, et passe par Mauléon.

GAVE D'OLORON, *Gabarus Oloronensis*, riv. de France, se forme du Gave d'Aspe et du Gave d'Ossau, arrose Oloron, Navarreins, Sauveterre, reçoit le Gave de Mauléon, et se jette dans le Gave de Pau; cours de 120 kil.

GAVE DE PAU, *Gabarus Palensis*, riv. de France, formée de la réunion des Gaves de Barèges et de Gavarnie, prend sa source au mont Perdu, dans les Pyrénées, passe à Luz, Argelès, Lourdes, Pau, Orthez, reçoit le Gave d'Oloron, et se jette dans l'Adour. Cours de 175 kil.

GAVEAUX (PIERRE), acteur de l'Opéra-Comique et compositeur de musique, né à Béziers en 1765, m. en 1825, joua aux théâtres de Bordeaux et de Montpellier, avant d'être appelé au théâtre Feydeau, en 1804. Il partagea les premiers rôles avec Elleviou, et fut attaché à la musique de la chapelle impériale. Il écrivit des opéras d'un style facile, mais sans originalité, tels que : *Léonore, ou l'Amour filial*, 1792; *le Petit Matelot*, 1795; *le Bouffe et le Tailleur*; *M. Deschalumeaux*, 1806; *l'Enfant prodigue*, 1811; *Une Nuit au bois*, 1818. Il mit en musique un hymne intitulé : *le Réveil du peuple*, qui eut une grande vogue après la Terreur. Il composa aussi un air populaire : *la Pipe de tabac*. B.

GAVEL-KIND. *V.* KENT.

GAVESTON (PIERRE DE), né en Gascogne vers la fin du XIIIe siècle, m. en 1312, avait été placé par Édouard Ier, roi d'Angleterre, près de son fils le prince de Galles : il ne s'attacha qu'à corrompre le jeune prince. Chassé par Édouard Ier et relégué en Gascogne, il revint à l'avènement d'Édouard II, prit sur lui l'empire le plus absolu, fut comblé de richesses, créé comte de Cornouailles, puis 1er ministre, et reçut même du roi la main de sa nièce, fille du comte de Glocester. Il tyrannisa les seigneurs, qui, 3 fois, forcèrent Édouard II à le renvoyer; mais ce prince le rappelait toujours. Enfin les barons recoururent à la force des armes; Gaveston fut fait prisonnier, et eut la tête tranchée. C. P.

GAVINIÈS (PIERRE), né à Bordeaux en 1726, m. à Paris en 1800, est considéré comme le chef et le fondateur de l'école française du violon. Il a laissé des morceaux pour son instrument, et un opéra : *le Prétendu*. Il professa au Conservatoire. Viotti l'appelait *le Tartini français*.

GAVIUS (PUBLIUS), citoyen romain du municipe de Cosa, en Étrurie, faisant le négoce à Syracuse, fut jeté dans les latomies par l'ordre de Verrès. S'étant échappé, il déclara hautement qu'il allait accuser le préteur à Rome. Verrès le fit arrêter à Messine, battre de verges et mettre en croix. Cicéron a décrit d'une manière pathétique le supplice de Gavius dans les *Verrines*. (*V.* le discours *de Suppliciis*.) O.

GAVOTTE, sorte de danse inventée dans le XVIIIe siècle, et qui ne fut, pendant longtemps, exécutée que sur le théâtre. C'était une espèce de menuet grave; Gardel (*V. ce nom*) la réforma en l'an II (1794) : il en fit, pour les salons, une danse qui commençait par un menuet très court, suivi de pas d'un mouvement lent d'abord, animés ensuite. La gavotte de Gardel se dansait à deux et quelquefois à trois personnes, un cavalier, et une ou deux dames; elle s'exécutait sur un air de l'opéra de *Panurge*, à deux temps, coupé en deux reprises de chacune 4 ou 8 mesures, commençant avec le second temps et finissant sur le premier. Elle obtint une grande vogue jusqu'aux premières années du XIXe siècle. Depuis plus de 50 ans, la gavotte est entièrement abandonnée.

GAVRAY, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Coutances, sur la Sienne; 859 hab., 1,700 avec la commune. Fabr. de tissus de crin et parchemins. Camp romain de Châtel-Ogi.

GAVULDANUS ou **GAVULDENSIS PAGUS**, nom latin du GEVAUDAN.

GAY (JOHN), poète anglais, né à Barnstaple (Devonshire) en 1688, m. en 1732, fut destiné au commerce, puis devint secrétaire de la duchesse de Monmouth. Son esprit et ses manières le firent promptement accepter par la haute société; en 1714, il suivit, comme secrétaire d'ambassade, lord Clarendon dans le Hanovre, puis se retira chez le duc de Queensberry son ami. Les ouvrages de Gay ne sont pas, en général, à la hauteur de sa réputation. On ne lit plus guère de lui que l'opéra du *Gueux*, tableau énergique; un poème *sur l'Art de se promener dans les rues de Londres*; *la Semaine du Berger*, composition du genre pastoral, remarquable par le naturel des peintures; enfin des *Fables*, composées, en 1726, pour l'éducation du jeune duc de Cumberland, et remarquables par la justesse des réflexions, l'enjouement du style et le bonheur de l'invention.

Ses *Œuvres* ont été trad. en prose française par Mme de Keralio, Paris, 1759, et en vers par Joly de Salins, 1811. A. R.

GAY (MARIE-FRANÇOISE-SOPHIE **MICHAULT DE LA VALETTE**, Mme), femme auteur, née à Paris en 1776, m. en 1852. Mariée à un agent de change, puis à M. Gay, receveur général du dép. de la Roer, elle débuta dans le monde sous le Directoire, et s'y fit remarquer par sa beauté et son esprit. Elle a publié : *Laure d'Estell*, 1808; *Léonie de Montbreuse*, 1813; *Anatole*, 1815; *les Malheurs d'un amant heureux*, 1818-1823; et beaucoup d'autres romans, dont le dernier a été *la Duchesse de Châteauroux*, 1834. Elle a aussi écrit pour le théâtre; la Comédie-Française a donné d'elle, en 1820 : *le Marquis de Pomenars*; l'Opéra-Comique : *la Sérénade*, musique de Mme Gail, et *le Maître de chapelle*, musique de Paer, etc. Elle a laissé de fort jolis vers. C'est la mère de Mme Émile de Girardin (Delphine Gay).

GAY-LUSSAC (LOUIS-JOSEPH), célèbre physicien et chimiste, né en 1778 à Saint-Léonard (Haute-Vienne), m. en 1850. Admis à l'École polytechnique en l'an VI, il entra ensuite à celle des ponts et chaussées. Berthollet, son professeur, l'admit dans la société d'Arcueil. En 1806, il entra à l'Académie des sciences. D'abord répétiteur de chimie à l'École polytechnique, il succéda ensuite à Fourcroy dans l'enseignement de cette science. Gay-Lussac a professé la physique générale au Collège de France, la chimie à la faculté des sciences et au Jardin des plantes. Il fut aussi vérificateur des ouvrages d'or et d'argent à la Monnaie de Paris, chimiste à la direction des tabacs, membre du comité consultatif des arts et manufactures, du conseil de perfectionnement des poudres et salpêtres, etc. Député depuis 1831, il ne fut pas réélu en 1839; il entra alors à la Chambre des pairs. — On doit à Gay-Lussac des recherches importantes sur la physique et la chimie. Il effectua, dans l'intérêt de la science, 2 ascensions aérostatiques en 1804 : la 1re avec M. Biot, la 2e seul, à une hauteur de 7,000 m., pour étudier le magnétisme, l'électricité, et déterminer la composition de l'air dans les hautes régions. La relation du 1er voyage a été présentée à l'Institut par M. Biot; celle du 2e, faite par Gay-Lussac, se trouve dans les *Annales de chimie*, t. LII. Gay-Lussac s'est occupé de la dilatation des gaz et des vapeurs (*V. Annales de chimie*, t. XLIII); le coefficient de dilatation des gaz, trouvé par lui, est un peu trop grand. En 1805 et 1806, il fit, avec M. Alex. de Humboldt, un voyage en France, en Suisse, en Italie et en Allemagne; ils firent plusieurs observations sur l'intensité et l'inclinaison des forces magnétiques (*Mémoires de la Société d'Arcueil*, 1er vol., et *Annales de chimie*, t. XLIII.) On doit à Gay-Lussac un baromètre portatif, perfectionné par M. Bunten, et des recherches expérimentales sur la capillarité. En 1823, il publia, au nom de la section de physique de l'Académie, une instruction sur les paratonnerres. (*V. Annales de Physique et de Chimie*, t. XXVI.) Il a construit un nouvel alcoomètre, et rédigé, pour l'emploi de cet instrument, une instruction contenant toutes les tables nécessaires pour résoudre les questions qui se présentent journellement sur la richesse en alcool des liquides spiritueux. Les *Recherches physico-chimiques*, publiées par lui et Thénard, 2 vol., 1831, renferment des détails sur le procédé qu'ils ont trouvé pour préparer le potassium et le sodium, pour isoler le bore, etc. Un extrait des Mémoires présentés à l'Institut sur ces différentes recherches se trouve dans les *Mémoires d'Arcueil*, t. II. (*V.* aussi *Annales de chimie*, t. LV, LVI, LVIII, LIX, LXII, LXIII, LXIV, LXV, LXVIII, LXIX.) L'iode, dé-

couvert par Courtois, a été étudié d'une manière fort étendue par Gay-Lussac ; c'est un de ses plus beaux travaux, qui a été pris pour modèle par M. Balard dans son étude du brome. (*Annales*, t. LXXXVIII, XC, XCI, XCII, XCIII, XCVI.) Gay-Lussac a découvert le cyanogène (*Annales*, t. XCV), et obtenu le 1er l'acide prussique pur, découvert déjà par Scheele. Il a trouvé la loi des volumes qui régit les gaz dans leurs combinaisons. (*V. Mémoires d'Arcueil*, t. II, et *Bulletin de la Société philomathique*, 1808.) Son *Cours de physique* a été publié en 1827 par Grosselin ; son *Cours de chimie*, comprenant l'histoire des sels, la chimie végétale et animale, par Gauthier de Claubry, 2 vol., Paris, 1828. L'*Instruction sur l'essai des matières d'argent par la voie humide*, donnant la description des procédés suivis auj. pour cette opération, a été imprimée en 1832, 1 vol. in-4°. On doit enfin à Gay-Lussac un grand nombre de Mémoires, que l'on trouve dans le *Bulletin de la Société philomathique*, les *Mémoires de la Société d'Arcueil*, les *Annales de chimie et celles de physique et de chimie*. (*V.* son *Éloge* par Arago.) V.

GAY (Claude), voyageur et botaniste, né à Draguignan en 1800, m. en 1873, visita d'abord la Grèce et l'Asie Mineure ; partit ensuite pour l'Amérique du Sud, dont il explora toutes les régions pendant près de 15 ans, et fut admis à l'Académie des sciences en 1856.

Il est l'auteur d'un immense travail, publié en espagnol : *Historia fisica y politica de Chile*, Paris et Santiago, 1843-51, 24 vol. et 2 vol. d'atlas in-4°.

GAYAH, v. de l'Hindoustan anglais (Calcutta), sur le Foulgo ; 67,000 hab. On la regarde comme la patrie de Bouddah. Temple de Vichnou, où se rendent chaque année 10,000 pèlerins.

GAYANT (Fête de). *V.* Douai.

GAZA, c.-à-d. *trésor*, v. forte de la Turquie d'Asie (prov. de Syrie), port de commerce sur la Méditerranée, à 85 kil. S.-O. de Jérusalem ; 16,000 hab. dont env. 250 chrétiens. Archevêchés grec et arménien. — Gaza fut une ville importante du pays des Philistins ; Samson, prisonnier dans ses murs, s'en échappa en enlevant les portes ; c'est aussi là qu'il mourut, écrasé par les ruines du temple de Dagon, qu'il fit crouler sur 3,000 Philistins. Ézéchias, roi de Juda, s'empara de Gaza ; la ville tomba ensuite au pouvoir d'Alexandre le Grand, malgré la résistance de Bétis, et fut reprise de nouveau pour la Judée par Alexandre Jannée. Elle passa avec tout le pays sous la domination romaine. Les Français s'en emparèrent pendant la campagne d'Égypte, 1799.

GAZA (Théodore), un des savants grecs qui ont le plus contribué à la renaissance des lettres en Italie, né vers 1400 à Thessalonique, m. en 1478, vint en Italie après la prise de cette ville par les Turcs en 1429, enseigna le grec à Ferrare et y fonda une académie. Appelé à Rome par Nicolas V, 1455, il traduisit, sur l'ordre du pontife, plusieurs ouvrages du grec en latin : entre autres : les *Problèmes* et l'*Histoire des animaux* d'Aristote, le *Traité* et la *Composition* de Denys, etc. Son ouvrage principal est une *Introduction à la Grammaire grecque*, écrite en grec et traduite en latin, Bâle, 1521.

Hody, *de Græcis illustribus*, p. 55-101 ; Bœrner, *de Doctis Hominibus Græcis*, p. 121-136. C. N. et S. Re.

GAZA (Énée de). *V.* Énée.

GAZACA ou **GAZA**, v. de l'anc. Médie, dans l'Atropatène. Résidence d'été des rois de Perse ; auj. *Tauris*.

GAZER. *V.* Gadara.

GAZETTE. *V.* Journal.

GAZNA, GHAZNAH, GHIZNÈH ou **GHIZNI**, v. de l'Afghanistan, dans le roy. et à 100 kil. S.-O. de Kaboul ; 12,600 hab. Elle fut autrefois importante, donna son nom à la dynastie des Ghaznévides, et fut leur capitale. Mahmoud, le plus célèbre sultan de cette dynastie, y mourut et y fut enterré en 1030 ; son tombeau est toujours un pèlerinage fréquenté. Prise par les Perses en 1116, elle le fut encore, en 1158, par Ala-Eddyn, prince de Gour, qui massacra ses habitants. Les Anglais s'en emparèrent en 1839.

GAZNEVIDES ou mieux **GHAZNEVIDES**, dynastie turque, ainsi nommée de la ville de Gazna, qu'elle prit pour capitale. Elle étendit sa domination sur une grande partie de la Perse et de l'Hindoustan. Ses premiers chefs furent : Alp-Tekin, 960 ; Sebek-Tekin, 975 ; Mahmoud *le Grand*, 997 ; Massoud, 1028. La puissance de ce dernier fut brisée par les Turcs Seldjoukides à la bataille de Zendékan, 1038, et ses successeurs régnèrent obscurément. Ala-Eddyn, de la dynastie des Gourides, les chassa de Gazna, 1158, et le dernier d'entre eux fut mis à mort à Lahore, 1189.

GAZZANIGA (Joseph), compositeur de musique, né à Venise en 1748, m. en 1810, élève de Sacchini au Conservatoire de la *Pietà* de Naples, fut opposé par ses contemporains à Cimarosa, dont il était loin d'égaler le génie. Son meilleur opéra est l'*Orvietano*, 1781. Il avait de la pureté, de l'expression, mais peu de verve. M. V—i.

GÉ ou **GÆA**, personnification de la terre chez les Grecs. Suivant Hésiode, elle est la première-née du Chaos et la mère d'Uranus et de Pontus, d'Océan, de Japet, de Thétis, de Cronos, des Cyclopes, etc. Elle eut d'anciens oracles à Delphes et à Olympie. Mère nourricière et féconde, on la comptait parmi les divinités qui président au mariage. On lui sacrifiait des brebis noires. A Rome, elle avait des autels sous le nom de *Tellus*, et passait aussi, comme en Grèce, pour une divinité infernale. S. Re.

GEANGIR, DJÉANGIR ou **DJEHAN-GUYR**, empereur mongol de 1605 à 1627, né en 1569, fils d'Akbar, eut à réprimer les révoltes de ses propres enfants. Protecteur des lettres et des arts, il écrivit lui-même des Mémoires sur son règne, et ajouta quelques chapitres à l'ouvrage de Babour.

GÉANTS, race d'homme d'une taille colossale, qui, suivant Homère, vivaient dans l'O. de la Sicile, et dont l'orgueil et les crimes attirèrent la colère des dieux. Suivant Hésiode, ils étaient nés de la Terre, fécondée par le sang que perdit Uranus mutilé par Saturne. Ailleurs, on les donne pour fils du Tartare et de la Terre. Ils voulurent venger la défaite des Titans, leurs proches parents ; Jupiter, aidé d'Hercule, les vainquit. Foudroyés, percés de flèches, ils furent précipités dans les enfers, ou ensevelis sous des monts volcaniques. Les plus célèbres géants sont : Encelade, Typhon, Mimas, Porphyrion, Alcyonée, Éphialtès, Holybotès, etc. Le combat des Géants contre Jupiter avait été représenté en relief par Phidias sur le bouclier de sa *Minerve* d'or et d'ivoire ; il en reste de nombreux épisodes sur des pierres gravées, parmi lesquelles il faut signaler celle d'Athénion au musée de Naples. Humann et Conze ont découvert, sur l'acropole de Pergame (*V. ce nom*), une admirable *Gigantomachie*, en haut-relief, qui a été transportée au musée de Berlin, 1881. — Claudien a laissé un poème de la *Gigantomachie*. B. et S. Re.

GÉANTS (Chaussée des). *V.* Chaussée.

GÉANTS (Monts des). *V.* Riesengebirge.

GEBA, comptoir portugais de la Sénégambie, chez les Mandingues, sur le fleuve Geba ; 750 hab. Comm. de cuirs, cire, or, et ivoire.

GEBAUER (George-Christian), jurisconsulte, né à Breslau en 1690, m. en 1773, professeur aux universités de Leipzig, 1727, et de Gœttingue, 1734.

Il a laissé : *Corpus juris civilis*, publié après sa mort par Spangenberg, Gœttingue, 1776, in-4°, dans lequel les Pandectes sont annotées d'une façon supérieure ; *Plan d'une histoire détaillée des principaux États de l'Europe*, en allemand, Leipz., 1733, utile abrégé ; *Ordo Institutionum Justinianearum*, Gœttingue, 1752, livre succinct et substantiel ; *Vestigia juris Germanici antiquissima*, ibid., 1766, commentaire de l'ouvrage de Tacite sur les Germains. B.

GEBEL. *V.* Djebel.

GEBELIN (Court de). *V.* Court de Gébelin.

GEBENNENSIS DUCATUS, nom latin du Genevois.

GEBER, fondateur de l'école des chimistes arabes au IXe siècle de J.-C., né à Thus (Perse), est l'auteur du livre intitulé : *Summa perfectionis*, le plus ancien ouvrage de chimie qui nous soit parvenu. Ses œuvres, qu'on a portées à 500, et dont il ne reste que des fragments, montrent que, depuis longtemps déjà, on croyait à la transmutation des métaux. On y trouve l'indication d'une panacée universelle : l'*élixir rouge*, qui n'est qu'une dissolution d'or. Un autre ouvrage, *Lapis philosophorum*, contient beaucoup de détails curieux et utiles, concernant la nature, la fusion, la purification, la malléabilité des métaux, et qui tiennent encore une place dans les systèmes modernes de la science. L'édition la plus complète de *Geber*, Dantzig, 1682, copiée sur un ms. latin de la bibliothèque Vaticane, a été réimprimé dans le recueil de Manget. La Bibliothèque nationale de Paris possède un manuscrit arabe de Geber. G—r.

GECHTER (Jean-François-Théodore), sculpteur, né à Paris en 1796, m. en 1844, élève de Bosio et de Gros, se fit connaître, en 1833, par un groupe représentant le *Combat de Charles-Martel et d'Abdérame*. Il donna ensuite : la *Madeleine méditant sur les saintes Écritures*, 1835, ouvrage exécuté pour l'église de la Madeleine, à Paris ; la *Bataille d'Aboukir*, bas-relief à l'arc de triomphe de l'Étoile ; les statues colossales du *Rhin* et du *Rhône*, qui ornent la place de la Concorde ; *St Jean Chrysostome*, 1840, statue placée sous la colonnade de l'église de la Madeleine. On lui doit beaucoup de petits ouvrages de bronze. B.

GED (William), imprimeur écossais, m. en 1749, quitta la profession d'orfèvre qu'il exerçait à Édimbourg, et vint à Londres, en 1727, pour faire l'essai d'un procédé nouveau de typographie. Il voulait substituer aux caractères mobiles, assemblés un à un, des planches de métal coulées, représentant des pages entières. Avec son procédé, tout semblable au clichage, et repris par Carez, il imprima une *Bible* et un *Salluste*. B.

GEDANUM, nom de Dantzig en latin moderne.

GÉDÉON, 5e juge des Hébreux, de 1349 à 1309 av. J.-C., fut choisi par Dieu pour délivrer son peuple du joug des Madianites. Il marcha contre l'ennemi avec 300 braves seulement, portant chacun une trompette et une lampe dans un pot de terre. Les Madianites, surpris, effrayés par le bruit des trompettes et l'éclat des lampes, se tuèrent mutuellement ou prirent la fuite. Les Hébreux offrirent la royauté à Gédéon, qui la refusa. Il mourut dans un âge avancé, laissant 70 fils qui furent tués, excepté un, par Abimélech, leur frère naturel. P.

GÉDÉRA. *V.* GADARA.

GEDIKE (FRÉDÉRIC), instituteur allemand, né à Boberow (Brandebourg) en 1754, m. en 1803, fut recteur du gymnase Friedrich-Werder à Berlin, membre de l'Académie des sciences de cette ville, conseiller de l'instruction publique, membre du comité de perfectionnement de la langue allemande, inspecteur des écoles dans la Prusse méridionale et la Prusse orientale. Il fonda à Berlin un *séminaire*, où étaient élevés 8 jeunes gens destinés à l'instruction supérieure.

Il a publié, pour l'instruction de la jeunesse, des *Lectures grecques, latines, françaises, anglaises*, des recueils de morceaux choisis des littératures latine, française, etc. On lui doit aussi des traductions des *Olympiques* et des *Pythiques* de Pindare, 1777-79 ; du *Ménon*, du *Criton* et des deux *Alcibiades* de Platon, 1780 ; enfin *M. Tullii Ciceronis historia philosophiæ antiquæ*, Berlin, 1781, où se trouvent réunis dans l'ordre chronologique tous les passages des œuvres de Cicéron relatifs à la philosophie ancienne. C. P.

GEDOYN (NICOLAS), traducteur, né à Orléans en 1677, m. en 1744, entra dans l'ordre des jésuites, en sortit, après avoir professé la rhétorique à Blois, fut introduit chez Ninon de Lenclos, sa parente, et obtint, par le crédit de ses amis, un canonicat à la Sainte-Chapelle en 1701, et l'abbaye de Notre-Dame de Beaugency en 1732. Une traduction de *Quintilien*, 1718, élégante, mais peu fidèle, et dont on estime la préface, le fit admettre à l'Académie française, 1719 ; il était, depuis 1711, membre de celle des inscriptions.

On lui doit la 1re traduction de *Pausanias*, 1731 ; elle est moins fidèle encore que celle de Quintilien. Ses *Œuvres diverses*, publiées en 1745, in-12, contiennent des *Réflexions sur le goût*, et les *Mémoires* qu'il avait composés, pour l'Académie des inscriptions, sur les courses de chevaux chez les Grecs, sur Dédale, etc. C. P.

GÉDROSIE, *Gedrosia*, anc. prov. de l'empire des Perses, au S.-E., appelée *Gadrosie* par Arrien et *Cédrosie* par Diodore, touchant à la mer Erythrée au S. Cap. Poura. La côte était habitée par des *Ichtyophages*, ou mangeurs de poisson. Cette contrée n'était riche qu'en aromates, surtout en nard et en myrrhe. Soumise par Darius Ier, et rangée dans la XIVe satrapie, elle fut conquise par Alexandre, qui, la traversant pendant l'été, eut beaucoup à souffrir de la chaleur, du manque de vivres, et des sables du rivage. Elle fait partie, sous le nom de *Mekran*, du Béloutchistan. C. P.

GEEFS (GUILLAUME), sculpteur belge, né à Anvers en 1806, m. en 1883, fils d'un boulanger, étudia dans sa ville natale, puis à Paris dans l'atelier de Ramey. Membre de l'Académie royale de Belgique, en 1830, il fut élu correspondant de l'Institut en 1850. On cite, parmi ses ouvrages les plus remarquables : le monument funéraire de *Frédéric de Mérode*, dans l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles, 1837 ; le monument du *général Belliard*, à Bruxelles, 1838 ; la statue de *Rubens*, à Anvers ; celle de *Grétry*, à Liège ; le monument de *Mme Van Havre*, à Anvers ; celui des *comtes Cornet* ; le monument de la place des Martyrs, à Bruxelles ; la *Chaire*, en bois et en marbre, de la cathédrale de Liège. A l'Exposition universelle de 1855, il envoya un groupe : le *Lion amoureux*, donna *Paul et Virginie*, pour la reine d'Angleterre ; la statue de *Léopold Ier*, à Namur et à Bruxelles, 1869. Chevalier de la Légion d'honneur en 1844, il obtint une 2e médaille en 1855.

GEELONG, v. d'Australie, prov. de Victoria, fondée, en 1837, sur le Barwon, dans la baie de Corrio ; 20,682 hab. Lainages, machines, outils et denrées agricoles.

GEER (LOUIS DE), industriel hollandais, né à Liège en 1587, m. en 1652. Fondateur d'une grande maison de commerce à Amsterdam, il habita une partie de sa vie en Suède, obtint la faveur de Gustave-Adolphe et de Christine, fit venir à ses frais Coménius, qu'il recommanda au chancelier Oxenstiern, établit une fonderie de canons à Finspang, des forges à Lœfsta, Œsterby et Gimo, prêta plusieurs fois de l'argent à la couronne, équipa près de 20 bâtiments qui grossirent la flotte suédoise. Il eut à se plaindre de l'ingratitude de la cour.

GEER (LOUIS DE), fils du précédent, né en 1622, m. en 1695, s'établit avec sa famille en Suède. En 1645, il fut colonel d'un régiment équipé par lui. Dans la guerre de Charles XI contre le Danemark, il forma un régiment de cuirassiers, mais n'en reçut point le commandement, et fut nommé assesseur au Collège des mines.

GEER (CHARLES, BARON DE), maréchal de la cour de Suède, né à Finspang en 1720, m. en 1778, étudia à Utrecht et à Upsal, et se distingua comme naturaliste. Élève de Linné, et membre de l'Académie des sciences de Stockholm, il fut surnommé *le Réaumur suédois*.

On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, en français, Stockholm, 1752-78, 7 vol. in-4°.

GEERAERDSBERGEN, nom flamand de GRAMMONT.

GEES, nom donné autrefois à l'ABYSSINIE.

GEESTHACHT. *V.* BERGEDORF.

GEFFRARD (NICOLAS), affranchi, homme de couleur, né aux Cayes (Haïti) en 1762, m. en 1806. Il prit part au soulèvement de l'île contre les colons, montra du talent, et devint général. En 1803, lors de l'expédition de Leclerc, il servit la cause nationale, en ralliant tout le département du Sud à Dessalines, son ancien ennemi.

GEFLE, v. de Suède, dans le län du même nom, la plus anc. ville du Nordland ; 18,525 hab. Évêché luthérien. Bon port à l'embouchure du petit fleuve Gefle ou Gafwel dans le golfe de Botnie. Commerce maritime très important ; pêche active ; manufactures de toiles à voiles et de tabac ; tanneries, construction de navires. Forges de l'État, construction de machines. Beau château royal. Les premiers privilèges de cette ville lui furent conférés par Eric XIII en 1419 ; les états du roy. y furent assemblés en 1792. — Le *län* (province) de Gefle ou Gefleborg a 19,815 kil. carr., et 184,212 hab. Trois villes principales : Gefle, Huddiksvall et Sœderhamn. Élève de beau bétail ; exploitation de forêts. Formé des anc. prov. de Gestrikland et d'Helsingland.

GÉHENNE ou **GUÉHINNON**, vallée voisine de Jérusalem, où l'on avait sacrifié des enfants à Moloch, et où l'on jeta ensuite les immondices de la ville et les corps des criminels ; de là son nom de *Tophel* (horreur). Son nom fut employé par les juifs pour désigner l'enfer.

GEHLER (JEAN-SAMUEL-TRAUGOTT), physicien, né à Gorlitz en 1751, m. en 1795, sénateur et assesseur de la haute cour de justice à Leipzig.

Il a laissé un *Dictionnaire de physique*, en allem., Leipz., 1787-95, 6 vol., et des traductions allemandes de divers ouvrages de Deluc, Faujas et Saint-Fond, Fourcroy, etc.

GEIDUNI, anc. peuple de la Gaule Belgique, habitait le territoire où se trouvent auj. Gand et Deynze.

GEIER, v. du roy. de Saxe, à 10 kil. de Wolkenstein ; 4,400 hab. Mines d'argent et d'étain ; fabr. d'acide sulfurique.

GEIGER (PHILIPPE-LAURENT), pharmacien-chimiste, né à Freinsheim (Bavière rhénane) en 1785, m. en 1836, professa la botanique et exerça la pharmacie à Rastadt, Carlsruhe, Heidelberg, et obtint à l'université de cette dernière ville la chaire de pharmacie. Il fut rédacteur du *Magazin der pharm.*, remplacé plus tard par les *Annal. der pharm.*, qu'il rédigea avec MM. Liebig et Trommsdorf. On lui doit des recherches sur la rhubarbe, le musc, les semences de ricin, les alcaloïdes du quinquina, les solanées, l'opium et la morphine, etc., et un *Manuel de pharmacie*, 1824. C. L.

GEILER. *V.* GEYLER.

GEISA ou **GEISS**, v. du gr.-duché de Saxe-Weimar-Eisenach, sur l'Ulster ; 1,800 hab. Château.

GEISA, duc et rois de Hongrie. (*V.* HONGRIE.)

GEISENHEIM, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur le Rhin ; 2,790 hab. Belle église du XVIe siècle. Vins renommés.

GEISLINGEN, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube) ; 3,670 hab. Exploit. de tuf à bâtir ; tabletterie d'ivoire, de bois et d'os. Ruines du château de *Helfenstein*.

GEISMAR, vge de Prusse (province de Hesse-Nassau), près de l'Eder, à 2 kil. O.-N.-O. de Fritzlar ; 910 hab. Eaux minérales. St Boniface, apôtre de l'Allemagne, abattit aux environs le fameux chêne de Thor, pour montrer aux Germains la vanité de leur culte.

GEISPOLDSHEIM ou **GEISPITZEN**, v. d'Allemagne (Alsace), cercle d'Erstein, à 11 kil. S.-O. de Strasbourg, sur le chemin de fer de Strasbourg à Bâle. Fabr. d'amidon, rubanerie ; 2,215 hab.

GELA, anc. v. de Sicile, au S., à l'embouchure de la riv. de son nom (auj. *Fiume di Terra Nuova*). Fondée par des Rhodiens et des Crétois vers 690 av. J.-C., elle fut la métropole d'Agrigente. Gélon la gouverna.

GELANOR, fils de Sthénélus, roi d'Argos, disputa le pouvoir souverain à Danaüs, qui l'emporta auprès du peuple, lorsqu'un augure se fut prononcé en sa faveur. Ce fut le dernier des Inachides.

GÉLASE Ier (SAINT), pape, 492-496, poursuivit les partisans de l'hérésiarque Acace, combattit également les eutychéens, et convoqua, en 494, le concile de Rome, qui dressa la liste des livres canoniques. Fête, le 21 novembre.

Il a laissé plusieurs ouvrages de piété, entre autres : un *Sacramentaire de l'Eglise romaine*, impr. à Rome, 1640.

GÉLASE II, né à Gaëte, pape en 1118, fut, après son élection, accablé d'outrages et fait prisonnier par les Frangipani, partisans de l'empereur, qui furent toutefois forcés de le déli-

vrer. Contraint de quitter Rome à l'approche de Henri V, qui s'y fit couronner par l'antipape Grégoire VIII (*V. ce nom*), il n'y rentra que pour être attaqué de nouveau par cette turbulente famille, se retira en France, et mourut à Cluny, 1119. R.

GÉLASSA. *V.* Gaspar.

GELBOE, mont. de Palestine, dans la tribu d'Issachar, célèbre par la défaite et la mort de Saül. Auj. *Djilbo*.

GELDENAKEN, nom flamand de Jodoigne.

GELDERLAND, nom allemand de la Gueldre.

GELDERN ou **GUELDRE**, v. du roy. de Prusse, prov. du Rhin, présid. de Dusseldorf, sur la Niers; 5,200 hab. Draps, toiles, etc. — Fondée en 1097, elle fut, jusqu'en 1343, la résidence des souverains de la Gueldre. Conquise par la Prusse en 1703, et perdue en 1795, elle resta française jusqu'en 1815.

GELDRIA, nom latin de la Gueldre.

GELEE (Claude), peintre. (*V.* Lorrain [Claude].)

GELES, *Gelæ. V.* Cadusiens.

GELESTA, v. de l'anc. Hispanie (Bétique); auj. *Velez-Blanco*.

GÉLIMER ou **GILIMER**, dernier roi des Vandales, 532-34, ayant usurpé le trône sur le roi Hildéric, cette usurpation fournit un prétexte d'attaque à Justinien; Bélisaire marcha contre l'usurpateur, prit Carthage, et le battit à Tricamara. Réfugié sur le mont Pappua en Numidie, auj. le Djebel-Edough, Gélimer se rendit, en demandant une lyre pour chanter ses malheurs, une éponge pour essuyer ses larmes, et un morceau de pain. Justinien lui accorda un domaine en Galatie.

GELINE ou **GÉLINAGE**, redevance annuelle d'une poule, payée autrefois par les serfs tenant feu et lieu, ou suivant une clause de la charte d'affranchissement.

GELL (Sir William), archéologue et voyageur, né en 1777 à Hopton (Derbyshire), m. à Naples en 1836. Il étudia à Cambridge, fut reçu docteur en 1800, et fit des cours publics d'archéologie. Envoyé par le gouvernement aux îles Ioniennes, il alla ensuite en Italie pour observer les ruines d'Herculanum et de Pompéi, et visita encore la Grèce. Chambellan de la reine Caroline, il figura comme témoin dans le procès de cette princesse.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Itinéraire de la Grèce, avec un aperçu des monuments qui existent encore...*, Londres, 1810, in-4°, et 1818; *Pompeiana, ou Observations sur la topographie, les édifices et objets d'art de Pompéi*, Londres, 1817 et 1819 : 1er vol. avec 19 gravures, 2e vol. avec 100 gravures, Londres, 1830-31; *Topographie de Rome et de ses environs*, Londres, 1834, 2 vol., avec une carte.

GELLERT (Christian), littérateur, né en 1715 à Haynichen, près de Freiberg (Saxe), m. en 1769, professeur de philosophie à Leipzig, écrivain distingué en vers et en prose, fut un des promoteurs du mouvement littéraire d'où devait sortir la littérature allemande de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

On lui doit : des *Fables* et des *Contes*, 1746, qui eurent un succès prodigieux, trad. en français par Toussaint, Berlin, 1778; *la Dévote*, comédie copiée du *Tartufe* de Molière; *la Tendre Sœur*, drame plein d'intérêt; des *Poésies didactiques morales*, 1754; des *Cantiques*, 1756; des *Leçons de morale*, publiées après sa mort, 1770, et trad. en français par Pajon, Utrecht, 1775. Ses œuvres complètes ont été imprimées à Francfort, 10 vol., 1770, et à Leipzig, 1784. C. P.

GELLERT (Christlieb-Ehregott), frère aîné du précédent, né en 1713, m. en 1795, se lia avec Euler, qui lui inspira le goût des sciences naturelles, fit à Freiberg des cours très fréquentés de métallurgie, et devint administrateur des mines et fonderies de cette ville. Il a le premier appliqué sur une grande échelle le procédé d'extraction des métaux précieux par l'amalgamation à froid.

On a de lui : *Éléments de la chimie métallurgique*, Leipzig, 1750 et 1776; *Éléments de la Docimasie*, 1755 et 1772. Ces ouvrages ont été trad. en français par le baron d'Holbach, Paris, 1758.

GELLHEIM, v. d'Allemagne, entre Spire et Worms. Albert Ier y battit et tua son compétiteur Adolphe de Nassau, 1298.

GELLI (Jean-Baptiste), écrivain italien, né à Florence en 1493, m. en 1563, fut chargé par Cosme Ier de commenter *la Divine Comédie* de Dante, dans plusieurs séances publiques de l'Académie florentine, dont il était président. Il forma ensuite de ses leçons un livre intitulé : *Tutte le Lezioni fatte nell' Academia Fiorentina*, Florence, 1551.

On a aussi de lui : *I Capricci del Bottajo*, 1548; *la Circé*, 1549, trad. en franç. par Duparc, Paris, 1567; 2 comédies : *la Sporta*, tirée de l'*Aulularia* de Plaute, et *lo Errore*, dont le sujet est emprunté à la *Clizia* de Machiavel. M. V—L.

GELLIAS, riche Agrigentin du Ve siècle av. J.-C., se rendit célèbre par sa générosité et ses spirituelles réparties. En 406, lorsque les Carthaginois prirent Agrigente, il mit lui-même le feu au temple de Pallas pour le sauver de la profanation. S. Re.

GELLIBRAND (Henri), mathématicien, né à Londres en 1597, m. en 1637, curé de Chiddingstone (Kent), fut l'ami de Briggs, dont il termina le travail sur les logarithmes. Il occupa la chaire d'astronomie du collège de Gresham à Londres, et soutint le système de Ptolémée contre celui de Copernic. V.

GELLIVARE, mont. de la Laponie suédoise, dans le län de Norr-Botten. Ses mines inépuisables produisent un minerai qui donne jusqu'à 70 p. 100 de fer. Elles sont exploitées pour les usines de Melderstein et de Selet, dans le même län, qui appartiennent au roi de Suède.

GELNHAUSEN, v. de Prusse (Hesse), cercle d'Hanau, sur une montagne, près de la Kinzig; 3,552 hab. Ch.-l. de cercle. Commerce important de produits agricoles. Anc. ville impériale; belle église et ruines d'un château bâti en 1144 et détruit pendant la guerre de Trente ans.

GÉLON, l'un des officiers d'Hippocrate, tyran de Géla, s'empara de l'autorité après la mort de ce dernier, 491 av. J.-C., rétablit dans Syracuse les propriétaires chassés par le parti populaire, et resta maître de cette ville dont il fonda la grandeur, 485. Il fut assez puissant pour prétendre au titre de généralissime des Grecs lors de l'invasion de Xerxès, et remporta près d'Himera, sur les Carthaginois, alliés des Perses, une victoire célèbre, surtout par le traité qu'il imposa aux vaincus : ce traité stipulait que les Carthaginois renonceraient aux sacrifices humains, 480. Gélon reçut le titre de *Père de la patrie*, et fut mis, après sa mort, au nombre des demi-dieux de Syracuse, 478.

V. Lübbert, *Syracuse au temps de Gélon*, 1875 (en all.).

GÉLONS, *Geloni*, anc. peuple de la Sarmatie européenne, au S. des Budins et vers le Borysthène. Ils étaient en grande partie d'origine grecque. On place dans leur pays une ville de *Gelonus*. Au IIe siècle de J.-C., ils furent absorbés dans l'empire des Goths.

GELOSCOPIE, divination tirée du rire. On prétendait connaître ainsi le caractère d'une personne, ses penchants bons ou mauvais.

GELVES, v. d'Espagne (Andalousie), prov. et à 5 kil. O.-S.-O. de Séville, sur la rive dr. du Guadalquivir; 3,650 hab. Les descendants de Colomb portaient le titre de comtes de Gelves.

GEMBLOUX, GEMBLOURS ou **GEMBLAM**, *Gemblacum*, v. de Belgique, prov. de Namur; 3,370 hab. Coutellerie jadis importante. Autrefois fortifiée; abbaye de bénédictins fondée en 933. Victoire de Don Juan d'Autriche et des Espagnols sur l'armée des états généraux, 31 janv. 1578, des Français sur les Autrichiens commandés par Beaulieu, 1794, et sur les Prussiens en 1815.

GEMBLOUX (Sigebert de). *V.* Sigebert.

GEMEAUX, *Gemini*, le 3e des 12 signes du zodiaque, constellation favorable aux navigateurs, représente les deux Tyndarides, Castor et Pollux, ou, selon d'autres, Hercule et Apollon, ou enfin Triptolème et Jasion.

GEMEDIUM ou **GEMETICUM MONASTERIUM.** *V.* Jumièges.

GEMELLÆ, anc. v. d'Afrique. Ce n'est pas auj. *D'jimilah*, comme on l'a pensé.

GEMELLI-CARERI (Jean-François), voyageur, né à Naples en 1651, m. en 1724. De 1680 à 1698, il visita la plus grande partie de l'Europe, et fit le tour du monde, en traversant l'Égypte, l'Asie Mineure, la Turquie, la Perse, les Indes, la Chine, les Philippines, le Mexique. A son retour, il publia une relation sous le titre de : *Giro del mondo* (Tour du monde), Naples, 1699-1700, 6 vol. in-12, trad. en français par Dubois de Saint-Gelais, Paris, 1719; et, en 1701, ses *Voyages en Europe*. Ces ouvrages sont remarquables par l'exactitude minutieuse des descriptions et la clarté du récit; la véracité de l'auteur a été défendue par M. de Humboldt, qui a parcouru les mêmes pays.

GÉMENOS, vge (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille; 1,000 hab. Bons vins. Craie, papeterie, verrerie, etc. Château et parc chantés par Delille.

GEMISTE ou **GÉMISTIUS** (George), surnommé *Pléthon*, érudit et philosophe, né à Constantinople en 1400, se fit remarquer par son éloquence au concile de Florence, 1438, lorsqu'il fut question de réunir les Églises grecque et latine. Chassé de sa patrie conquise par Mahomet II, 1453, il se réfugia à Florence auprès de Cosme de Médicis. Il soutint les doctrines de Platon contre son compatriote George de Trébizonde, qui défendait Aristote.

On a de lui : *de Platonicæ atque Aristotelicæ philosophiæ differentia*, 1574, Bâle, in-4°; *de Gestis Græcorum post pugnam ad Mantineam*, Venise, 1503, in-fol., réédité par Reichard, Leipz., 1770; *Oracula magica Zoroastris*, Paris, 1538, in-4°, etc. Ces ouvrages sont écrits en grec. C. P.

GEMMA (Régnier), surnommé *Frisius* ou *le Frison*, mathématicien et astronome, né à Dokkum (Frise) en 1508, m. en 1555, enseigna à l'université de Louvain, et jouit de la faveur de Charles-Quint. Il a laissé : *Arithmeticæ practicæ metho-*

dus facilis, Anvers, 1540; *de Radio astronomico et geometrico liber*, Anvers, 1545, in-4°; *de Annuli astronomici usu*, ibid., 1548; *de Principiis astronomiæ et cosmographiæ*, Paris, 1547, trad. en français par Boissière, 1582; *de Astrolabio catholico et usu ejusdem*, Anvers, 1556; *Charta sive Mappa mundi*, dédiée à Charles-Quint, Louvain, 1540. — Son fils, Corneille, né à Louvain en 1535, m. en 1579, lui succéda dans sa chaire, et se distingua aussi comme astronome et comme médecin; on lui doit : *de Arte cyclognomica*, sorte d'encyclopédie médicale et philosophique, Anvers, 1569.

GEMMES. On appelle ainsi les pierres gravées antiques, soit en relief (*camées*), soit en creux (*intailles*). Les plus célèbres camées sont : l'*apothéose d'Auguste* à Vienne, la *famille d'Auguste* à Paris, *Claude triomphant des Bretons* à La Haye, *Ptolemée Philadelphe et Arsinoé* à Saint-Pétersbourg. Le Cabinet des médailles à Paris possède une très riche collection d'intailles, cataloguées par Chabouillet. (*V.* King, *Gemmes antiques*, 1872 [en angl.]; Brunn, *Hist. des artistes grecs*, t. II, p. 443 [en allem.].) Pyrgotèle et Dioscuride (*V. ces noms*) furent les plus célèbres graveurs de l'antiquité. S. Re.

GEMMI (La), mont. de Suisse (Valais), dans les Alpes Bernoises; 2,302 m. de hauteur. Route praticable pour les chevaux et les mulets.

GEMONA, v. d'Italie (Vénétie), prov. d'Udine, à 3 kil. du Tagliamento; 2,915 hab., 7,700 avec la commune. Marbres, soie, bonneterie. Belle église byzantine. G. H.

GÉMONIES (DEGRES), *Scalæ gemoniæ*, escalier qui descendait de la Prison de Rome ancienne sur le Forum romain. (*V.* Prison.) Les cadavres des criminels exécutés dans la Prison étaient jetés sur les Gémonies, où ils restaient exposés pendant plusieurs jours. C. D—y.

GÉMONVAL, vge (Doubs), arr. de Baume-les-Dames; 200 hab. Houille, soude, acide sulfurique.

GEMOZAC, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 790 hab. Eaux-de-vie et produits agricoles.

GEMUND. *V.* Gmund.

GENABUM, v. de la Gaule (IVe Lyonnaise), cap. des *Aureliani*; auj. *Gien*, et non pas *Orléans*.

GENAPPE, v. de Belgique, prov. de Brabant, sur la Dyle, arr. de Bruxelles; 1,700 hab. Teintureries, tissus de laine et de coton, etc. — Louis XI, encore dauphin, y résida 5 ans. Combat des Français avec les Anglais et les Prussiens, en 1815. — A 2 kil., est le vge de Baisy, où naquit Godefroy de Bouillon.

GENAUNES, *Genauni*, anc. peuple des Alpes, dans la Rétie et la Vindélicie, soumis par Drusus, frère de Tibère.

GENÇAIS, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. de Civray, au confl. de la Belle et de la Clouère; 1,035 hab. — Tonnellerie. — Belles ruines.

GENDARMERIE, nom par lequel on désignait, au XVIe siècle, la cavalerie d'élite que Charles VII avait formée sous le nom de *compagnies d'ordonnance*. (*V.* Compagnies.) Le nombre de ces compagnies, primitivement fixé à 15, fut réduit à partir de François Ier. En 1659, il n'y avait plus que les 4 premières, dont le roi lui-même était capitaine, et quelques autres appartenant aux princes du sang ou aux 2 reines, et portant leur nom. Il en restait 8 en 1690; la bataille de Fleurus ayant été décidée par leur courage, Louis XIV en institua 8 autres, et le corps, ainsi constitué, subsista jusqu'en 1788, époque où Louis XVI le supprima, ne conservant que la compagnie des *gendarmes écossais*. (*V.* Écossais.) En 1609, Henri IV avait pris dans la gendarmerie 200 hommes d'élite qui composèrent la *gendarmerie du dauphin* ou *gendarmerie de la garde*; en 1611, ce corps fut compté dans la maison militaire du roi, où il eut le pas sur les chevau-légers, les mousquetaires, et même les gardes du corps; mais Louis XIV décida qu'il ne primerait plus cette dernière milice. L'uniforme des gendarmes de la garde était d'écarlate, chargé de broderies et de galons d'or, avec parements de velours noir : les armes étaient l'épée et le pistolet, et on y ajoutait, en temps de guerre, la carabine. L'étendard était en satin blanc, relevé en broderie d'or, avec une foudre et cette devise : *Quo jubet iratus Jupiter*. « Partout où l'ordonne Jupiter irrité. » Le roi était capitaine des gendarmes de la garde; le capitaine-lieutenant restait en fonction toute l'année; ses hommes servaient par quartier, accompagnant le roi dans les cérémonies et dans ses voyages. Supprimés en 1787, les gendarmes de la garde reparurent pendant la 1re Restauration. — Depuis 1791, on nomme gendarmerie le corps militaire appelé autrefois maréchaussée (*V. ce mot*); la loi du 28 germinal an VI (17 avril 1798), et une ordonnance royale du 29 octobre 1820, ont organisé la gendarmerie. Le service de cette arme a été réglé par le décret du 1er mars 1854. La gendarmerie est chargée de veiller à l'ordre public, à l'exécution des arrêts de la justice et des ordonnances de police. En temps de guerre, un détachement de gendarmerie, commandé par un colonel grand prévôt, accompagne chaque armée; il réprime l'indiscipline des troupes, protège les citoyens contre la violence, connaît des délits commis par les individus non militaires, marchands, vivandiers, domestiques, etc. Par son personnel et son organisation, la gendarmerie relève du ministre de la guerre; sa participation à la défense de l'ordre la met en rapport avec le ministre de l'intérieur; elle ressortit au ministre de la justice pour l'exécution des arrêts judiciaires et des règlements de police, au ministre de la marine pour la surveillance des gens de mer, des ports et des arsenaux; les préfets, les premiers présidents de cours d'appel, les procureurs généraux et les procureurs de la république peuvent requérir le service de la gendarmerie. — D'après le décret du 4 octobre 1873, la gendarmerie comprit : 1° vingt-six légions pour le service de la France, se composant chacune de plusieurs compagnies départementales, celles-ci subdivisées en lieutenances et brigades; 2° une légion à 4 compagnies pour le service de l'Algérie; 3° une légion de gendarmerie mobile (8 compagnies et un escadron); 4° cinq compagnies de gendarmerie coloniale, à la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, la Cochinchine, et la Nouvelle-Calédonie, et 4 détachements à la Guyane, au Sénégal, à Taïti, à Saint-Pierre et Miquelon; 5° la garde républicaine (3 bataillons à 8 compagnies, et 3 divisions de cavalerie à 2 escadrons chacune). Un décret de 1875, en élevant le nombre des légions à 33, les a rattachées aux corps d'armée. — L'effectif total de la gendarmerie, en 1885, est de 25,511 hommes, avec 13,013 chevaux, y compris la garde républicaine. (*V. ce mot.*)

GENDARMERIE DE PARIS. *V.* Garde municipale.

GENDRON (Auguste), peintre d'histoire, né à Paris en 1818, m. en 1881, fut élève de Paul Delaroche, et passa 6 ans en Italie, où il fit ses premiers tableaux; entre autres : *le Dante commenté par Boccace*, au Salon de 1844; *les Willis*, *les Néréides*, etc. De retour en France, il exposa : *Ste Catherine ensevelie par les anges*; *Après la mort*, 1847; *l'Ile de Cythère*, *une Scène antique*, 1848; *Jeune Chrétienne convertissant son fiancé*, 1849; *un Sacrifice humain*, *Fantaisie vénitienne*, 1850; *Tibère à Caprée*, *les Sylphes*, *Paolo et Francesca aux enfers*, 1852; *Idylle*, *Titania*, *Soir d'Automne*, 1853; *le Dimanche à Florence au quinzième siècle*, 1855; *la Voix du torrent*, *Jeunes Patriciennes de Venise*, 1857; les *Funérailles d'une jeune fille à Venise*, *l'Amour de l'art*, *la Délivrance*, 1859; *Ste Catherine d'Alexandrie*, 1863; *les Nymphes au tombeau d'Adonis*, 1864; *Chacun prend son plaisir où il le trouve*, panneau décoratif, 1866; *Lucrèce*, 1869; *les Vierges folles*, *l'Homme entre deux âges et entre deux maîtresses*, 1872; *Actions de grâces à Esculape*, *Paysage en Toscane*, 1875; *le Tribut d'Athènes au Minotaure*, 1876; *Monsieur Purgon arrive mal à propos*, 1877. Gendron décora le plafond du petit salon du ministère d'État au Louvre, 1861. Il obtint une 3e médaille en 1846, une 2e en 1849, et la croix de chevalier de la Légion d'honneur, à la suite de l'Exposition universelle de 1855.

GÉNÉALOGISTE, personnage attaché autrefois aux grandes familles de France, et chargé d'assembler les titres qui établissaient la noblesse de ces familles. Auprès des rois, cette fonction fut ordinairement jointe à celle d'historiographe.

GÉNÉALOGISTE DE FRANCE ou **DES ORDRES DU ROI**, officier chargé autrefois de dresser les preuves de noblesse de tous les chevaliers des ordres et de toutes les personnes nobles qui voulaient être présentées au roi. Cet officier fut institué en 1595, dans une assemblée générale du chapitre de l'ordre du Saint-Esprit, et la charge en subsista jusqu'à la Révolution. Les plus célèbres des généalogistes de France sont les D'Hozier. (*V. ce nom.*)

GÉNÉALOGISTE DE LA MAISON DU ROI, officier qui examinait les preuves de noblesse de ceux qui aspiraient à être pages et écuyers de la grande et de la petite écurie.

GENEBRARD (Gilbert), né à Riom vers 1537, m. en 1597, prit l'habit de bénédictin de Cluny, vint étudier à Paris, fut reçu docteur de la maison de Navarre en 1563, enseigna l'hébreu au Collège royal en 1566, figura parmi les prédicateurs de la Ligue, et reçut de Grégoire XIV l'archevêché d'Aix en 1592. Mais le parlement de Provence fit brûler un *Traité des élections* qu'il venait de publier, et dans lequel la nomination aux bénéfices par le roi, conformément au Concordat de 1516, était vivement combattue. Génébrard, déclaré déchu de son archevêché, et banni à perpétuité, obtint de Henri IV de finir ses jours au prieuré de Semur. St François de Sales se glorifiait d'avoir été son disciple.

On a de Génébrard : une *Chronologie sacrée*, en latin, 1580, in-fol.; un *Commentaire* sur les psaumes, 1588, in-fol.; une trad. française de *Josèphe*, 1578 et 1609, in-fol.; une *Oraison funèbre de P. Danès*, 1577, etc. B.

GENELLI (Bonaventure), peintre allemand, d'origine italienne, né à Berlin en 1803, m. en 1868. Il se rendit à Rome en 1820, et y reçut les leçons de Cornélius et d'Overbeck. A son retour d'Italie, 1832, il exécuta, pour la *Maison romaine* de Leipzig, une série de scènes empruntées à l'histoire

de Bacchus. Il se fixa ensuite à Munich, où il a produit de nombreux dessins au crayon, remarqués pour leurs effets de lumière. Parmi ses œuvres, on distingue : *Hercule jouant de la lyre, Eliezer mettant les bracelets à Rébecca*, l'*Enlèvement d'Europe, Samson et Dalila*, la *Vision d'Ézéchiel*, la *Ruine de Sodome, Ésope récitant ses fables*, la *Vie d'un prodigue*, la *Vie d'une Sorcière*, des dessins pour l'*Homère* de Voss et pour la *Divine Comédie* de Dante, etc.

GENERAL, titre qui, dans le sens le plus étendu, s'applique à tout officier supérieur réunissant sous son commandement plusieurs corps de troupes. Dans un sens restreint, on distingue les *généraux de brigade* (autrefois *maréchaux de camp*) et les *généraux de division* (autrefois *lieutenants généraux*). Le grade de général existe dans toutes les armées de l'Europe. — Dans l'anc. monarchie, on appelait *général des galères* le commandant en chef des galères, nommé pour 2 ans ; *général des vivres*, un inspecteur général d'une administration des vivres militaires ; *général des monnaies*, un conseiller de la cour des monnaies, etc. (V. GÉNÉRAUX.)

GÉNÉRAL D'ORDRE, supérieur ou chef d'un ordre religieux répandu dans plusieurs provinces ou États. Les dominicains, les franciscains, les jésuites, etc., ont à leur tête un général.

GENERALIFE, maison de plaisance des rois maures à Grenade, à mi-côte de l'une des collines qui dominent l'Alhambra, dans une admirable situation. Elle mérite peu sa réputation, et ne répond pas aux descriptions de quelques écrivains. On n'y voit plus que des portraits de famille et l'arbre généalogique des Campo-Tejar, propriétaires actuels de l'édifice.

GENERALISSIME, titre donné autrefois à des généraux commandant en chef plusieurs armées à la fois, à des princes du sang ayant sous leurs ordres des maréchaux de France, ou encore à ceux qui commandaient les troupes de plusieurs nations alliées. On croit que le cardinal de Richelieu le prit le premier en France, au siège de La Rochelle.

GÉNERALITÉ ou **PAYS DES ÉTATS GÉNÉRAUX**, nom donné à certaines contrées des Provinces-Unies, sujettes de la république en général, et non d'une province particulière. C'étaient : une partie de la Zélande (L'Écluse, Axel, Cadsand, Biervliet); une partie du Brabant (Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom, Bréda); une partie du Limbourg (Fauquemont, Venloo, Stevenswaard); le district de Maëstricht.

GÉNÉRALITÉ, étendue de pays qui formait, en France, avant 1789, le ressort d'un bureau de finances. Chaque généralité était subordonnée à un *intendant*, qui administrait la justice, la police et les finances ; 2 receveurs généraux, alternativement en exercice, centralisaient les deniers perçus par les receveurs des tailles, et les versaient dans le trésor royal. Il y avait 26 généralités, dont 20 de pays d'élection, et 6 de pays d'États. (*V. ces mots.*) Les premières étaient : Alençon, Amiens, Auch et Pau, Bordeaux et Bayonne, Bourges, Caen, Châlons-sur-Marne, Grenoble, La Rochelle, Limoges, Lyon, Montauban, Moulins, Orléans, Paris, Poitiers, Riom, Rouen, Soissons et Tours ; les secondes : Aix, Arras, Dijon, Montpellier, Rennes et Toulouse. En outre, 8 intendances ne ressortissaient à aucun bureau ; c'étaient : Bastia, Besançon, Lille, Metz, Nancy, Perpignan, Strasbourg, et Valenciennes. Les généralités de pays d'élection étaient divisées en élections ; celles de pays d'États en bailliages, vigueries, ou diocèses ; les simples intendances, en bailliages, subdélégations, vigueries, châtellenies, ou prévôtés. On appelait *généralités* ces circonscriptions financières, parce que les trésoriers portaient le titre de généraux. (V. GÉNÉRAUX DES FINANCES.)

GENERAUX DE LA JUSTICE DES AIDES, nom donné à 4 notables chargés, en 1380, de juger, en dehors des parlements et des baillis, et pour leur venir en aide, les procès qui s'élevaient sur le fait des aides et tailles. On leur adjoignit bientôt 3 autres conseillers, 1 avocat du roi, 1 procureur général et 2 présidents. François Ier créa 5 nouveaux conseillers et un 2e avocat du roi. Henri II organisa une autre compagnie, composée de 2 présidents et de 8 généraux. Il y eut à Rouen et à Montpellier 2 cours de généraux. Ces compagnies formèrent les Cours des aides. (*V. ce mot.*)

GÉNÉRAUX DES FINANCES ou **DE FRANCE**, nom de 4 fonctionnaires, institués on ne sait à quelle époque précise, mais ils existaient dès la fin du XIVe siècle. Ils avaient sous leur dépendance les receveurs des aides et tailles et les 4 trésoriers du domaine. Henri II en éleva le nombre à 16, pour qu'il y en eût autant que François Ier avait établi de receveurs généraux. Plus tard, on réunit leurs charges à celles des trésoriers, et leurs départements s'appelèrent *généralités*. (*V. ce mot.*)

GÊNES, anc. *Genua*, en italien *Genova*, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, au fond du golfe de Gênes, à 1,075 kil. de Paris ; 138,081 hab., 179,515 avec la commune (1882). Bâtie en amphithéâtre, elle offre, vue de la mer, un aspect magnifique et imposant ; resserrée entre la plage et les montagnes, on y trouve de belles rues (*Balbi, Nuova, Novissima, Roma, Carlo-Alberto*, etc. Elle a une citadelle et une double enceinte continue. Le port, très vaste, est artificiellement formé par 2 immenses jetées : le *Molo-Vecchio* à l'E., et le *Molo-Nuovo* à l'O. Près de la 1re est le *Porto-Franco*, où se trouvent les entrepôts de marchandises et les magasins des négociants. Manuf. royale d'armes, poudrerie ; arsenal militaire et naval, appelé *Darsa* ou *Darsena*, sur la place du Molo-Vecchio ; station de la flotte italienne ; chantiers de construction de la marine royale. Archevêché ; cour d'appel ; hôtel des monnaies. Bourse, tribunal et chambre de commerce, cour d'amirauté. Université fondée en 1812 ; séminaire, collège royal ; écoles des beaux-arts, de marine et de navigation ; institut de sourds-muets, fondé par Assarotti en 1801. Bibliothèques de l'université, Franzoni, et Berio. Musée d'histoire naturelle, jardins botaniques. 6 théâtres (*Carlo-Felice, Doria, Nazionale*, etc.). Les plus remarquables édifices de Gênes sont : le palais ducal ou du gouvernement, anc. résidence des doges, un des plus vastes monuments de l'Europe, construction de forme carrée, et assez semblable à une forteresse ; le palais royal, autrefois palais Durazzo, le plus beau de la ville, où sont 2 magnifiques escaliers en marbre, ouvrage de Ch. Fontana, et une collection de précieux ouvrages d'Albert Dürer, Paul Véronèse, Jules Romain, Rubens, Van Dyck, etc. ; le palais Doria, décoré par Perino del Vaga, orné d'une superbe colonnade en marbre, et avoisiné de splendides jardins ; les palais Brignole, Carrega, Spinola, Pallavicini, Saluzzi, Serra, Balbi, et naguère le palais Sauli ou Grimaldi, démoli en 1852. Ces palais ont contribué à faire donner à la ville le surnom de *Gênes la Superbe*. Citons aussi le palais de la banque de Saint-Georges ou de la Douane ; la *Loggia de' Banchi*, œuvre hardie de Galeazzo Alessi, tout en mâts de navires ; l'*Albergo dei poveri*, un des plus grands et des plus beaux hôpitaux de l'Italie, fondé en 1564, et dont la chapelle contient un bas-relief de Michel-Ange et une *Assomption* de Puget ; l'hôpital de Pammatone, fondé en 1420 ; le *Conservatoria dello Fieschine*, où les orphelins fabriquent des fleurs artificielles ; le pont dit *de Carignan*, un aqueduc du moyen âge, qui amène l'eau de 25 kil. de distance, et la distribue dans tous les quartiers de la ville. Les églises sont riches et belles, entre autres : la cathédrale ogivale de *San-Lorenzo*, revêtue et pavée de marbre blanc et noir, ornée de fresques, et où l'on conserve le fameux vase connu sous le nom de *sacro catino ; San-Siro*, anc. cathédrale, où se tinrent de fréquentes assemblées politiques ; l'*Annunziata*, contenant une *Cène*, chef-d'œuvre du Corrège ou de Procaccini ; l'Assomption, où l'on admire un *St Sébastien* de Puget ; Notre-Dame des Vignes, soutenue par des colonnes en marbre d'une seule pièce ; Saint-Ambroise, Saint-Étienne, Sainte-Marie de la Consolation, Saint-Donat, etc. Le port de Gênes est, pour le commerce, le plus important de la Méditerranée après ceux de Marseille et de Trieste. Export. de riz, huile d'olive, fruits, fromages, papiers, soie. Import. de grains, lainages, cotons, sucre, épices, café, indigo, poisson salé, fer, plomb, cire, soude, tabac, etc. Près de là sont les lazarets de Varignano, della Foce, de Pontespinoli. Industrie active : fabriques d'étoffes de soie, velours, toiles de coton, blondes, gants, fleurs artificielles, pâtes alimentaires, cuirs, fruits confits, bijouterie en filigrane d'or et d'argent, ouvrages en corail, chapeaux de paille et de feutre, quincaillerie, etc. ; tissages mécaniques à mailles de laine, tanneries, teintureries, fonderies de fer, produits chimiques. Chemins de fer pour Nice et Marseille, pour Turin, pour Pise et Rome. M. V—I.

Histoire. Gênes paraît avoir été fondée par les Liguriens vers l'an 707 av. J.-C. Incorporée à la Gaule cisalpine par Marcellus en 222, détruite par Magon, frère d'Annibal, en 205, relevée 3 ans plus tard, elle reçut, au temps des empereurs romains, une constitution municipale. Située sur la route que les Barbares suivirent pour attaquer l'Italie, elle fut possédée ou pillée par les Hérules, 476 de J.-C., les Ostrogoths, les exarques grecs, 553, les Lombards, et Charlemagne. Indépendante sous les successeurs de ce prince, elle fut pillée par les Sarrasins en 936. Elle obéissait alors à des consuls, alternativement au nombre de 4 ou de 6, et demeurant en fonctions 3 ou 4 ans ; un conseil ou sénat assistait ces magistrats ; l'assemblée du peuple recevait les comptes des fonctionnaires, et délibérait sur les questions importantes. En 1122, la durée du consulat fut réduite à une année. Les croisades contribuèrent à la prospérité de Gênes, qui profita, comme Pise et Venise, des routes ouvertes au commerce par la guerre sainte. Elle étendit sa domination en Italie, le long des côtes du golfe de ce nom, sur le comté de Nice, le Montferrat, les principautés de Massa, d'Oneglia et de Monaco. En 1133, le pape Innocent II érigea l'Église de Gênes en archevêché. A la suite d'une expédition contre les Sarrasins d'Espagne, d'où

ils rapportèrent de riches dépouilles, les Génois fortifièrent leur ville. Menacés par Frédéric Barberousse, 1158, ils lui achetèrent la paix moyennant 1,200 marcs d'argent, et durent 2 fois à son intervention, 1162 et 1175, l'apaisement d'une querelle qui s'était élevée entre eux et les Pisans, à l'occasion des comptoirs que les uns et les autres possédaient à Constantinople. Souvent en proie aux agitations de la démocratie, Gênes confia, en 1190, l'administration à un podestat; elle étendit sa puissance au dehors à la faveur du calme qui lui fut rendu. Ayant aidé les Paléologues à renverser l'empire latin, 1261, elle fut récompensée par d'importants privilèges en Orient : les faubourgs de Péra et de Galata, à Constantinople, lui appartinrent; sur tous les points de l'Archipel, elle se fit céder des stations avantageuses : Chio, Mételin, Ténédos, Smyrne; les rois de Chypre lui payèrent tribut; au fond de la mer Noire, elle s'empara de Caffa et d'Azov, et s'empara du commerce de l'Inde par la mer Caspienne. Les intérêts commerciaux de Pise et de Gênes étaient trop identiques, leur proximité trop grande, pour que la lutte ne se renouvelât pas. Elle éclata à l'occasion des îles de Sardaigne et de Corse, que les deux républiques se disputaient, après s'être unies, dès le XI^e siècle, pour en chasser les Maures. Gênes remporta une victoire navale, 1284, près de l'île de la Meloria; bientôt après, elle combla les ports de Pise et de Livourne. La prépondérance en Orient fut le motif d'autres luttes contre Venise : après avoir mis leurs rivaux, dans la guerre de Caffa, 1350-55, et dans celle de Chiozza, 1379-81, à deux doigts de leur perte, les Génois cédèrent, plutôt affaiblis par leurs discordes intestines que vaincus par Venise. Les podestats n'avaient pu gouverner en paix; la querelle des Guelfes et des Gibelins avait envahi le territoire de Gênes, ainsi que le reste de l'Italie; les Spinola et les Doria s'étaient mis à la tête du parti gibelin, les Grimaldi et les Fieschi à la tête du parti guelfe. En 1257, le podestat fut remplacé par un *capitano,* avec 32 assesseurs. En 1270, les Spinola et les Doria s'arrogèrent le pouvoir, sous le titre de *protecteurs de la liberté,* et accordèrent au peuple une apparence de liberté par l'institution d'un *abbé du peuple,* espèce de tribun sans importance réelle. Puis, on en revint à un podestat; on offrit le pouvoir à Henri VII de Luxembourg, ensuite à Robert, roi de Naples. En 1339, on créa un *doge* ou duc à vie; ce titre fut décerné à Simon Boccanegra. Durant le XIV^e siècle, les familles plébéiennes des Adorni, des Fregosi, des Quarci et des Mondalti exercèrent l'autorité ducale, sans plus de succès que les anciennes familles nobles. Gênes, pour recouvrer la paix intérieure, se mit sous la protection de Charles VI, roi de France, qui chargea du gouvernement le maréchal de Boucicaut, 1391; au bout de 8 ans, elle chassa les Français. Le marquis de Montferrat, 1399-1413, et les ducs de Milan, 1421-35, furent appelés à leur tour. En 1458, on implora encore le secours du roi de France. Enfin, en 1464, Louis XI *donna au diable* cette république turbulente et capricieuse qui se donnait à tout le monde, et, Charles VIII céda au duc de Milan la suzeraineté qu'on lui offrait sur cette ville. Pendant cette période de troubles, Gênes avait perdu ses possessions en Orient; les conquêtes des Turcs Ottomans la privèrent de tous ses comptoirs, 1475. Quand Louis XII s'empara du Milanais, 1499, Gênes subit la domination française; une insurrection, en 1507, fut comprimée par Louis XII et Bayard. Pendant la rivalité de François I^er et de Charles-Quint, Gênes suivit d'abord le parti français; mais André Doria, mécontenté par le roi, se rangea du côté de l'empereur, 1528, et donna à sa patrie une nouvelle constitution. Un doge, assisté de 8 *gobernatori,* fut placé à la tête du gouvernement; le pouvoir de ces fonctionnaires était bisannuel. Un grand conseil de 400 membres, et un petit conseil de 100, le 2^e élu par le 1^er, délibéraient en commun avec les *gobernatori* et le doge sur les lois, les impôts et les douanes; le petit conseil s'occupait seul des affaires étrangères. Tout propriétaire contribuable était noble; on distingua 28 familles de noblesse ancienne, 437 de noblesse nouvelle. La direction de la justice était confiée à 5 censeurs pendant 4 ans. Ce fut contre ce gouvernement que se trama, en 1547, la conspiration de Fiesque. (*V. ce nom.*) Après la mort de Doria, Gênes, étroitement liée à l'Espagne, prit peu de part aux querelles européennes, se voua exclusivement au commerce, et laissa tomber sa puissance par lambeaux. En 1684, elle fut bombardée par ordre de Louis XIV, et le doge dut venir s'humilier à Versailles. En 1746, elle subit une occupation autrichienne. En 1768, elle vendit à la France la Corse, qu'elle ne pouvait dompter. En 1797, à la suite des victoires du général Bonaparte, la *république ligurienne* remplaça la république génoise. En 1800, Masséna soutint dans Gênes un siège glorieux contre les Autrichiens et les Anglais. En 1805, le territoire de cette ville, incorporé à l'empire français, forma les 3 départements des Apennins, de Montenotte, et de Gênes. En 1814, les Anglais voulurent rendre aux Génois leur constitution antérieure à 1797; mais le congrès de Vienne, 1815, les incorpora au royaume de Sardaigne. La conspiration de la *Jeune Italie* fut tramée à Gênes en 1834, et une insurrection républicaine y éclata en 1849. B.

GÊNES (GOLFE DE), anc. *Ligusticus Sinus* ou *Ligusticum mare,* entre la Corse et le territoire de Gênes, environ 130 kil. d'ouverture, se termine au N. par le port de Gênes. Remarquable pour sa pauvreté en espèces animales, poissons, etc.

GÊNES (ÉTAT DE), comprenait au temps de la république indépendante l'étroite lisière de terre dite Rivière de Gênes. Il se divisait en : *Rivière du Levant* (Gênes, Rappallo, Sarzana), *Rivière du Ponant* (Novi, Savone, Vintimiglia et San Remo), et *marquisat de Finale.* La Corse en dépendit jusqu'en 1768.

GÊNES (DÉPARTEMENT DE), un des dép. du 1^er empire français. Ch.-l. Gênes; s.-préf.; Voghera, Tortone, Novi, Bobbio.

GÊNES (PROVINCE DE), division administrative du roy. actuel d'Italie; 4,114 kil. carr.; 716,760 hab. Ch.-l. Gênes. 5 arr. (*circondari*) : Albenga, Chiavari, Gênes, Savone et la Spezzia.

GENÈS ou **GENEST** (SAINT), comédien de profession, remplissait, à l'entrée de l'empereur Dioclétien dans Rome, 286, le rôle d'un néophyte dans une bouffonnerie où les mystères chrétiens étaient tournés en ridicule, quand tout à coup il déclara qu'une lumière intérieure l'avait éclairé, qu'il parlait sérieusement, et qu'il était chrétien. Conduit devant l'empereur, il mourut dans les tourments, martyr de la foi nouvelle. Rotrou a traité ce sujet dans sa meilleure tragédie. Fête, le 25 août.

GENÈS (SAINT) **D'ARLES**, refusa de transcrire sur les registres publics l'édit de persécution rendu par Maximilien-Hercule contre les chrétiens, dut prendre la fuite, fut découvert, et décapité sur les bords du Rhône. Fête, le 25 août.

GÉNÉSARETH (LAC DE). *V.* TIBÉRIADE.

GENÈSE, du grec *genesis,* génération, 1^er livre du Pentateuque de Moïse et de toute la Bible, comprend le récit de la création du monde, et l'histoire des premiers hommes jusqu'à la mort de Joseph.

GENESIA, fête athénienne annuelle en l'honneur des morts, le 5 du mois de boédromion. S. RE.

GÉNÉSIE, *Genesis,* prédiction de la destinée d'une personne, chez les anc. Romains, calculée d'après la position des astres au moment de sa naissance. On appelait aussi ce calcul *thème natal.* C. D—Y.

GENESIOS, c.-à-d. *procréateur,* surnom sous lequel Neptune avait un temple sur la côte de Lerne.

GENESIUS (JOSEPH), historien du Bas-Empire, né dans le X^e siècle, a écrit une *Histoire* qui s'étend de 813 à 886, et qu'on a imprimée à Venise, grec-lat., 1733, in-fol. Elle fait partie de la collection byzantine.

GENEST (L'ABBÉ CHARLES-CLAUDE), littérateur, né en 1639 à Paris, m. en 1719, membre de l'Académie française en 1698, a écrit une tragédie de *Pénélope,* que Bossuet citait avec éloge; des *Odes* à la louange de Louis XIV, et un poème sur les *Principes de la philosophie cartésienne.* G.

GENEST (SAINT). *V.* GENÈS.

GENEST-MALIFAUX (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Saint-Étienne; 600 hab. Fabr. de rubans.

GENÉTAIRES, cavaliers espagnols du moyen âge, habillés à la mauresque, et armés d'une *genette,* sorte de lance ou demi-pique.

GENETHLIAQUE, *Genethliacus,* devin qui faisait la génésie (*V. ce mot*) chez les anc. Romains. On appelait encore les généthliaques *chaldéens, astrologues* ou *mathématiciens.* Ils jouissaient de beaucoup de crédit, surtout parmi les femmes. Plus d'une fois le gouvernement, les regardant, non sans raison, comme des gens dangereux, les bannit de l'Italie; mais ils y revinrent toujours. Les généthliaques du grand monde donnaient leurs consultations à domicile; ceux de la plèbe opéraient dans le Forum et aux environs du grand Cirque. On donnait aussi le nom de généthliaques à des discours ou à des poëmes composés en l'honneur des nouveau-nés. C. D—Y.

GENETTE (ORDRE DE LA), ordre militaire dont une tradition attribuait l'origine à Charles-Martel, et qui ne paraît autre que celui de la *Cosse de genêt.* (*V. ce mot.*)

GENÈVE, en latin *Geneva,* en allemand *Genf,* en italien *Ginevra,* v. de la Suisse, capitale du canton de son nom, dans une situation délicieuse, sur le Rhône, à l'extrémité S.-O. du lac Léman ou de Genève, à 625 kil. de Paris; 50,043 hab., dont la moitié protestants, 68,320 avec la commune. Académie ou université fondée par Calvin, collège, école des arts et manufactures; bibliothèque publique, musée Rath, jardin botanique, cabinet d'histoire naturelle, observatoire. Nombreuses sociétés savantes et établissements de bienfaisance. Maison de détention. Prison pénitentiaire. La ville est divisée par le Rhône en 3 parties : la *Cité* ou ville haute, l'*Ile,* où l'on voit une statue

en bronze de J.-J. Rousseau, œuvre du sculpteur français Pradier, et le quartier *Saint-Gervais*. On remarque la cathédrale de Saint-Pierre, avec le tombeau d'Agrippa d'Aubigné, l'hôtel de ville, le nouveau théâtre, l'arsenal, et de superbes promenades. Industrie très active : manufactures d'horlogerie, de bijouterie et d'orfèvrerie; fabr. d'instruments de mathématiques et de chirurgie, d'armes à feu, tabatières, sellerie, lutherie, tanneries, etc. Transit important; navigation active sur le lac : bateaux à vapeur pour Nyon, Vevey, Thonon, etc. — Ancienne ville des Allobroges, Genève fut comprise dans la province romaine. Aurélien la rebâtit après un incendie. Au vᵉ siècle, elle appartint aux Burgundes, passa sous la domination des Francs, et devint, après Charlemagne, le siège d'un évêché souverain, relevant de l'Empire. Pendant la féodalité, elle fut le théâtre de querelles fréquentes entre les évêques et les comtes du Genevois. Elle fit alliance, en 1526, avec Berne et Fribourg. Deux traités furent signés à Genève : l'un, en 1499, entre Louis XII et Philibert II, duc de Savoie; l'autre, en 1515, entre 8 cantons suisses et François Iᵉʳ. Lors de la Réformation, Genève, ayant expulsé son évêque, se forma en république, accueillit Calvin, et fut appelée *la Rome du protestantisme*. Le duc de Savoie essaya de la prendre, en 1602; mais il échoua, et, l'année suivante, son indépendance fut reconnue, et placée sous la garantie de la France, de Berne et de Zurich. Elle ne faisait point partie de la Confédération helvétique; elle n'en était que l'alliée. Sa constitution, d'abord démocratique, devint aristocratique vers la fin du xvıᵉ siècle. Prise en 1798 par les Français, Genève fut le ch.-l. du département du Léman jusqu'en 1814. Elle fut agrégée à la Suisse par les traités de 1815. Depuis 1846, des troubles civils ont donné à ses institutions un caractère profondément démocratique. La démolition de ses fortifications, décrétée en 1846, a commencé 3 ans après. Patrie de Casaubon, J.-J. Rousseau, Théophile et Charles Bonnet, Deluc de Saussure, de Candolle, Sismondi, Necker, Topffer. B.

GENÈVE (Canton de), canton de la Confédération suisse, à l'extrémité S.-O., entre celui de Vaud au N., la France (Ain) à l'O., la France (Haute-Savoie) au S. et à l'E.; 279 kil. carr.; 28 kil. sur 9; 101,595 hab., dont 51,557 cathol. et 48,359 protestants. Ch.-l. ville de Genève; bourgs : Versoy et Carouge. Il y a quelques enclaves dans le canton de Vaud. Le lac de Genève occupe une portion considérable de son territoire, arrosé par le Rhône et l'Arve. Climat doux. Sol peu fertile, mais bien cultivé. La langue du pays est le français. Le canton de Genève, qui ne date que de 1815, est le 22ᵉ par l'ordre de son admission dans la Confédération, le 21ᵉ par l'étendue, le 14ᵉ par la population. Le pouvoir législatif est exercé par un Grand Conseil, composé de 274 députés, renouvelé partiellement chaque année; le pouvoir exécutif et administratif, par un conseil d'État de 7 membres élus pour 2 ans. Tous les citoyens âgés de 21 ans jouissent des droits politiques. Le canton nomme 5 députés au conseil national.

GENÈVE ou LÉMAN (Lac de), anc. *Lemanus lacus*, en allemand *Genfer-see*, lac de la Suisse entre les cantons de Vaud au N., de Genève à l'O., du Valais au S.-E., et la France, dont il est séparé par le Jura, au N.-O. Superf., 577 kil. carr.; 65 kil. sur 14; la plus grande profondeur est de 375 m. Il est traversé par le Rhône, et reçoit : la Dranse, la Veveyse, l'Aubonne, la Promentouse, et la Versoy. Les rives du N. sont très agréables et couvertes de verdure; celles du S. offrent des sites sauvages, tels que les rochers de la Meillerie. Les eaux du lac, abondantes en excellent poisson, sont sujettes à des crues et des décrues rapides, à des tempêtes fréquentes. La navigation à vapeur, introduite en 1823, est très active sur le lac Léman.

GENÈVE (Robert de). *V.* Clément VII, antipape.

GENEVIÈVE (Sainte), *Genovefa* en latin, patronne de Paris, née à Nanterre vers 423, d'une famille gallo-romaine, m. en 512, montra dès son enfance une grande piété, reçut la bénédiction de St Germain d'Auxerre, et, à l'âge de 15 ans, se consacra à Dieu. Quand Attila envahit la Gaule, elle rassura les Parisiens effrayés, leur affirmant que les Huns n'assiégeraient pas leur ville. La prédiction s'accomplit. Quelques années après, elle sauva Paris d'une disette, et l'on croit qu'elle contribua à la conversion de Clovis. Fête, le 3 janvier : ce jour-là, une neuvaine en son honneur commence à Paris. Au moyen âge, les reliques de Ste Geneviève étaient déposées dans une église, qui donnait son nom à une célèbre abbaye, sur la montagne Sainte-Geneviève, et qui a été démolie pendant la Révolution. Depuis, elles furent placées dans l'église Saint-Étienne du Mont, où elles sont encore aujourd'hui. C. P.

GENEVIÈVE (Chanoines de Sainte-). *V.* Génovéfains.

GENEVIÈVE (Église de Sainte-). *V.* Panthéon.

GENEVIÈVE DE BRABANT, héroïne d'une légende populaire, était fille d'un duc de Brabant, et épousa, vers 710, Siffrid ou Siffroy, châtelain de Hohen-Smmern et palatin d'Offtendinck, dans le pays de Trèves. Siffrid, partant à la suite de Charles-Martel pour combattre les Sarrasins, confia sa femme, dont il ignorait la grossesse, à son intendant Golo; celui-ci tenta de la séduire, et, ne pouvant y réussir, l'accusa d'adultère, quand elle eut donné le jour à un fils. Siffrid ordonna de noyer la mère et l'enfant; mais les hommes chargés de la faire périr eurent pitié d'elle, et l'abandonnèrent dans une forêt, où elle resta 6 ans, nourrie par une biche. Siffrid, chassant dans cette forêt, rencontra Geneviève, reconnut son innocence, et fit périr Golo. Geneviève fit bâtir, sur l'emplacement de la grotte où elle avait vécu, la chapelle de *Frauenkirchen* (église de Notre-Dame), dont les ruines sont encore un lieu de pèlerinage. Elle figure parmi les saintes dans le calendrier de la Belgique, où on la fête le 2 avril. La Chaussée, Tieck, et plusieurs autres écrivains, ont fait de Geneviève l'héroïne de drames et de tragédies; son histoire a fourni matière à des romans, des cantiques, des complaintes. C. P.

GENEVOIS (Comté, puis Duché de), *Gebennensis ducatus*, anc. prov. du roy. de Sardaigne (Savoie), bornée au N.-O. par la prov. de Carouge, au N.-E. par le Faucigny, au S.-E. par la Savoie supérieure, au S.-O. par la Savoie propre. Ch.-l. Annecy. Au moyen âge, ce pays était gouverné par les comtes de Genève. Ensuite il échut à Humbert et Othon de Villars, et passa à la maison de Savoie, qui l'érigea en duché apanage, 1564. En 1659, il fut réuni à la Savoie. De 1792 à 1815, incorporé à la France, il fit partie du dép. du Mont-Blanc. Rendu en 1815 à la Sardaigne, et cédé en 1860 à la France, il forme les arr. d'Annecy et de Saint-Julien (Haute-Savoie). E. S.

GENÈVRE, *Janus mons*, mont. des Alpes Cottiennes, entre le dép. français des Hautes-Alpes et le roy. d'Italie; 3,592 m. de hauteur. La Doire et la Durance en descendent. On croit qu'Annibal passa les Alpes en cet endroit. Le col du Genèvre est à une hauteur de 1,849 m.; un obélisque, élevé en 1807, rappelle que cette route a été rendue plus praticable par les Français en 1802. Un chemin de fer projeté doit unir Briançon à Suse par le col du mont Genèvre.

GENGA (Jérôme), peintre et architecte, né à Urbin vers 1476, m. en 1551, ami de Raphaël et élève du Pérugin, bâtit un magnifique palais pour le duc d'Urbin, à Pesaro, et l'église de Saint-Jean-Baptiste, la plus belle de la contrée, restaura le palais archiépiscopal de Mantoue, et, dans la même ville, éleva la façade de la cathédrale. Parmi ses tableaux, on cite une *Résurrection* dans l'église Sainte-Catherine de Sienne, et une *Assomption* à Saint-François de Forli. B.

GENGA (Barthélemy), fils du précédent, né à Césène en 1518, m. en 1558, intendant des bâtiments du duc d'Urbin, donna les plans de l'église de Monte-l'Abbate et de celle de Saint-Pierre de Mondovi. Habile ingénieur, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem l'appelèrent à Malte, où il traça le plan de la Cité-Valette et du palais du grand maître. B.

GENGENBACH, v. du gr.-duché de Bade, cercle de Carlsruhe, sur la Kinzig, à 10 kil. S.-E. d'Offenbourg; 2,340 hab. Jadis ville impériale, avec une abbaye de bénédictins.

GENGIS-KHAN, ou, en langue mongole, *Djenguiz-Kan*, c.-à-d. le *puissant khan*, conquérant mongol, né en 1162, m. en 1227, portait originairement le nom de *Témudjin;* son père était chef d'une horde de 30 à 40,000 familles, mais dépendait des Tartares Khitans ou Nien-tche, maîtres alors de la Tartarie orientale et de la partie septentrionale de la Chine. Témudjin perdit son père à 13 ans, vainquit les chefs inférieurs qui voulaient profiter de sa jeunesse pour se soustraire à sa domination, soumit, en 1202, les Tartares Kéraïtes, puis les Tartares Naïmans, et, maître d'une grande partie de la Mongolie, convoqua, en 1206, une assemblée, qui le proclama souverain de tous les Mongols. Il donna à ses sujets un code de lois civiles et militaires, qui est encore en usage en Tartarie. Il subjugua le pays des Tartares Oïgours, 1209, conquit tout le nord de la Chine de 1211 à 1215, attaqua ensuite les Kharismiens, dont le souverain avait massacré ses ambassadeurs, les vainquit en 1218 et 1219, et prit leurs villes : Farghanah, Ourgendje, Boukhara, Samarcande, Balkh et Auderab. En 1221, son empire s'étendait jusqu'à la mer Caspienne. Le Khoraçan fut ensuite dompté, et ses lieutenants conquirent l'Aderbaïdjan et une partie de la Russie méridionale. En 1226, Gengis-Khan envahit de nouveau la Chine, mais mourut au milieu de son entreprise. Il avait partagé son empire, qui s'étendait de la mer Noire à la mer de la Chine, entre ses 4 fils : Touchi, l'aîné, étant mort, fut représenté par son fils Batou, qui eut les pays à l'O. de la mer Caspienne; Djagataï reçut le Kharisme occidental; Touli, le Khoraçan et tout le pays jusqu'à l'Indus; Octaï, le reste de la Mongolie à l'orient et la Chine. C. P.

GENGOUX-LE-ROYAL (SAINT-), ch.-l. de cant. (Saone-et-Loire), arr. de Mâcon, près de la Grosne; 1,700 hab. Bons vins; tanneries.

GENIALES (DIEUX), *Geniales dii*, dieux qui présidaient à la génération. Festus dit que c'étaient les 4 éléments : l'Eau, la Terre, le Feu, et l'Air. D'autres nomment Vénus, Priape, etc. Les astrologues appelaient du même nom le soleil, la lune, les 12 signes du zodiaque.

GÉNIE, *Genius*, divinité tutélaire attachée, dès la naissance, à la destinée d'un homme, chez les anc. Romains. Le génie était le guide de la conduite, l'inspirateur des goûts d'un mortel. Tous les ans, au jour natal, chaque individu fêtait son génie en lui offrant de l'encens et quelques libations de vin, dans le laraire, lieu où l'on gardait son image, qui était une figure d'enfant ou de jeune homme ailé, quelquefois de vieillard. On croyait aussi que des serpents représentaient les génies. Outre le génie privé, une foule d'autres intervenaient occasionnellement dans la destinée des mortels, soit en bien, soit en mal; dans ce dernier cas, on les appelait mauvais génies. Il y avait aussi des génies collectifs ou publics : les familles, les collèges d'artisans, le peuple romain, le sénat, les colonies, etc., avaient chacun le leur; les maisons, les portes, les thermes, les fontaines, etc., en avaient également un. — Des génies féminins, appelés *Junones*, présidaient à la destinée des femmes. (*V.* DÉMONS.) — Servius *ad Georg.*, I, 302) dit qu'il y a des génies pour les lieux, pour les choses ou pour les personnes : *Genius loci, vel rei, vel hominis.*

Bibl. Schomann, *de Manibus, Laribus, Geniis*, 1840.

C. D—Y et G. L.-G.

GÉNIE CIVIL, corps comprenant les ingénieurs des mines et ceux des ponts et chaussées. (*V.* MINES, PONTS ET CHAUSSÉES.)

GÉNIE MARITIME, corps d'ingénieurs-constructeurs de la marine, créé par Louis XV, le 26 mars 1765, et comprenant, dans chacun des ports de Brest, Toulon et Rochefort, un ingénieur en chef, 2 ou 3 ingénieurs, 4 ou 6 sous-ingénieurs, et quelques élèves. En 1774, les ingénieurs de la marine ne formèrent qu'un seul corps avec les employés d'administration, sous le nom d'*officiers de port*, et furent subordonnés à l'intendant. Cette confusion cessa dès 1776; ils passèrent sous les ordres du commandant militaire. La Révolution les soumit à un ordonnateur dirigeant les travaux, les approvisionnements, les mouvements, la police des chiourmes et des hôpitaux, les levées des gens de mer. Une loi du 3 brumaire an IV régla leurs attributions et leur grades. Aujourd'hui, ils sont pris exclusivement parmi les élèves de l'École polytechnique. Il y a une école du génie maritime. (*V.* ÉCOLE.) B.

GÉNIE MILITAIRE, corps qui a pour attributions l'érection des villes fortifiées, les travaux de siège et les fortifications de campagne, et qui se compose de bataillons de sapeurs et de compagnies de mineurs. Les opérations du génie étaient primitivement dans les attributions du grand maître des arbalétriers, puis dans celles des maîtres de l'artillerie. Au XVIe siècle, des ingénieurs italiens furent attirés en France, Sully organisa un comité des fortifications. Pour diriger les sièges et les travaux d'art, un commissaire général des fortifications fut institué sous le ministère de Le Tellier. Vauban, qui exerça cette charge, fonda, en 1668, un corps d'ingénieurs civils et militaires, qui comptait 600 membres en 1697, et qui fut réduit à 300 au XVIIIe siècle. Une école du génie fut établie à Mézières, en 1748. Deux ans après, le génie civil et le génie militaire furent séparés. On réunit le génie militaire et l'artillerie, de 1755 à 1758. Outre les fortifications, le génie avait alors dans ses attributions le service des mines, que la République donna à l'artillerie, et la castramétation. Le génie avait peu de troupes particulières; c'était l'infanterie qui exécutait les travaux de siège, et qu'on employait pendant la paix aux fortifications. Depuis la Révolution, l'arme du génie possède son état-major, son comité, ses généraux, ses régiments et ses écoles. (*V.* ÉTAT-MAJOR; ÉCOLE D'APPLICATION; FRANCE, *Armée*.)

GENIEZ-DE-RIVE-D'OLT (SAINT-), ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. d'Espalion, sur le Lot; 3,200 hab. Trib. de commerce; collège. Filatures de laine; fabr. de lainages; tanneries. Patrie de l'abbé Raynal.

GENIL. *V.* XENIL.

GENIN (FRANÇOIS), littérateur, né à Amiens en 1803, m. en 1856, fut élève de l'École normale, professeur au collège de Laon, et, en 1830, à celui de Strasbourg; obtint à la faculté de cette ville une chaire de littérature, qu'il occupa jusqu'en 1837; puis vint à Paris, où il collabora au *National* et prit, avec beaucoup de vivacité, la défense de l'enseignement universitaire. Après la révolution de 1848, il entra au ministère de l'instruction publique comme chef de la division des établissements scientifiques et littéraires, et y resta jusqu'en 1852. On a de lui : *Essai sur les Atellanes*, dans les *Mémoires de la Société d'agriculture du Bas-Rhin*, 1832-33; *Recueil de lettres choisies dans les meilleurs écrivains français*, Strasbourg, 1835, in-12; *Lettres de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre*, 1841; *Nouvelles Lettres de la reine de Navarre au roi François Ier*, 1842; *les Actes des Apôtres*, 1844, 3 vol. in-32; *les Jésuites et l'Université*, 1844, in-8° et in-12; *des Variations du langage français depuis le douzième siècle*, 1845; *Lettres sur quelques points de philologie française*, 1846; *Lexique comparé de la langue de Molière et des écrivains du dix-septième siècle*, 1846, in-8°, ouvrage couronné par l'Académie française; *Œuvres choisies de Diderot, précédées de sa « Vie »*, 1847, 2 vol. in-12; *ou l'Église, ou l'État*, 1847; *la Chanson de Roland*, poème de Théroulde, avec une Introduction et des Notes, 1850, gr. in-8°; *Éclaircissement de la langue française de J. Palsgrave*, suivi de la *Grammaire de Gilles du Guez*, avec une Introduction, 1852, in-4°; *Maistre Pierre Patelin*, avec une Introduction et des Notes, 1854, gr. in-8°; *Récréations philologiques*, 1856, 2 vol.; une traduction des *Satires* d'Horace, dans la collection des classiques latins de M. D. Nisard. Musicien instruit, élève de Reicha, il rédigea la partie musicale dans la *Revue indépendante*, écrivit une messe, exécutée dans l'église de Saint-Leu, et un opéra-comique sur des paroles de Planard : *On ne s'avise jamais de tout*, 1843. B

GENIS-LAVAL (SAINT-), ch.-l. de cant. (Rhône), arr. de Lyon; 2,300 hab. Excellents vins dits *des Barolles*. Fabr. de papiers peints, indiennes, produits chimiques, etc. Aux environs, dans la vallée de Chaponnost, sont de beaux restes d'aqueducs romains.

GENITRIX, c.-à-d. *génératrice, mère*, surnom sous lequel Vénus avait à Rome un temple élevé par Jules César.

GENLIS (STÉPHANIE-FÉLICITÉ DUCREST DE SAINT-AUBIN, COMTESSE DE), née en 1746, au château de Champcéry, près d'Autun, d'une famille noble, m. en 1830. Elle fut reçue chanoinesse du chapitre d'Alix à l'âge de 6 ans, sous le nom de comtesse de Bourbon-Lancy, dont son père était seigneur. Elle fut d'une précocité d'esprit remarquable, et, conduite à Paris à l'âge de 12 ans, elle y fit l'effet d'un petit prodige. Peu après, ses parents ayant été ruinés, la jeune Bourbon-Lancy allait se trouver sans ressources, avec sa mère, quand le célèbre fermier général La Popelinière offrit à Mme Ducrest et à sa fille un asile chez lui. L'esprit, la beauté et les talents de celle-ci inspirèrent une vive passion au comte Bruslart de Genlis, depuis marquis de Sillery, qui l'épousa, bien qu'elle n'eût que 15 ans. Mme de Montesson, sa tante, mariée secrètement avec le duc d'Orléans, fit entrer Mme de Genlis dans la maison de ce prince, qui, en 1782, la choisit pour *gouverneur* de ses enfants. Elle acquit sur lui une grande influence. Mme de Genlis émigra en 1793, rentra en France après le 18 brumaire, et devint la correspondante pensionnée de Napoléon Ier, qu'elle entretenait des anciens usages et de l'étiquette de la cour. En 1814, elle ne put faire agréer ses services à Louis XVIII, vécut à l'écart, et vit, avant de mourir, l'un de ses anciens élèves, Louis-Philippe d'Orléans, monter sur le trône. Mme de Genlis dut sa position sociale à son talent d'écrivain; la pédagogie eut beaucoup d'attrait pour elle; ses meilleurs titres littéraires sont des ouvrages d'éducation. De petites comédies, à l'usage des jeunes personnes, furent ses premiers travaux en ce genre : elle les publia sous le titre de *Théâtre d'éducation*, 4 vol. in-12, 1779, souvent réimprimés, et 5 vol. in-12, 1825. On y trouve peu d'invention, mais la morale y est présentée d'une manière intéressante. Ce jugement s'applique aussi au *Théâtre de société*, 2 vol., 1781. Les autres principaux ouvrages de Mme de Genlis sont : *Annales de la vertu, ou Cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes*, 1781, histoire universelle, où l'auteur ne raconte que les actions vertueuses; *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation...*, 3 vol., 1782, ouvrage où les idées et les procédés des principaux pédagogues sont mis en œuvre, mais appliqués d'une manière heureuse, amusante pour les enfants; *les Veillées du château, ou Cours de morale à l'usage des enfants*, 4 vol. in-12, 1784, suite de lectures ou de contes assez intéressants; *Nouveaux Contes moraux et Nouvelles historiques*, 4 vol., 1802, recueil plein d'intérêt et très varié. Mme de Genlis a composé aussi des romans entre autres : *Mademoiselle de Clermont*, in-18, 1802; *la Duchesse de La Vallière*, 1804; *Mme de Maintenon*, 1806, etc. Ces ouvrages, où il y a de l'imagination et des caractères bien tracés, eurent beaucoup de succès dans leur temps; ils sont dans le genre dit historique, mais paraissent faibles aujourd'hui. Les *Souvenirs de Félicie L****, 4 vol. in-12, 1804, 1807, sont des fragments de mémoires, pleins d'anecdotes et d'observations justes sur le grand monde. On ne trouve pas les mêmes qualités dans un ouvrage de sa dernière vieillesse, les *Mémoires inédits de madame la comtesse de Genlis sur le dix-huitième siècle et sur la Révolution française*, depuis 1756 jusqu'à nos jours, 10 vol., 1825. Mme de Genlis a écrit pendant près de 60 ans; ses œuvres forment plus de

80 volumes, parmi lesquels la polémique tient une place notable. C. D—Y.

GENLIS, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Dijon, sur la Tille; 1,085 hab. Autrefois fortifié.

GENNADE, *Gennadius*, prêtre de Marseille, m. vers 495. On a de lui : *de Viris illustribus*, ou *de Scriptoribus ecclesiasticis*, catalogue des écrivains ecclésiastiques, qui fait suite à celui de St Jerôme, et est ordinairement imprimé avec lui; une édition séparée a été donnée par J. Futchte, Helmstædt, 1612; *de Dogmatibus ecclesiasticis*, ouvrage qu'on a quelquefois attribué à St Augustin et joint à ses œuvres, mais dont les sentiments, tout opposés à ceux de ce Père, sont entachés de semi-pélagianisme.

GENNADE, *Gennadius*, nom de deux patriarches de Constantinople. Le premier, né au commencement du v^e siècle, fut patriarche de 458 à 471, réforma les abus qui s'étaient glissés dans son clergé, et termina les querelles que le concile de Chalcédoine avait fait naître. Il avait composé des traités théologiques, un *Commentaire sur Daniel*, des *Homélies*, etc. — Le 2^e, dont le véritable nom était GEORGES SCOLARIUS, né à Constantinople vers 1400, m. en 1464, fut envoyé par les Grecs au concile de Florence, 1439, et se montra d'abord favorable, puis hostile à la réunion des deux Églises grecque et latine. Mahomet II, maître de Constantinople, nomma patriarche Gennade, qui abdiqua cette dignité en 1458 et se retira dans un monastère de la Macédoine. Il a composé un dialogue sur les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, et des écrits philosophiques où il défend Aristote contre le platonicien Gémiste Pléthon. (*V. ce nom.*)

Son livre *contre les Doutes de Pléthon sur Aristote* a été édité par M. Meynas, 1858. C. P. et S. RE.

GENNARI (BENOÎT), dit *le Vieux*, peintre, né en 1550 à Cento, dans le duché de Ferrare, m. en 1610, fut le maître du Guerchin, et l'associa à ses travaux. Ses ouvrages sont remarquables par la simplicité et la noblesse de la composition, la facilité de la touche, le beau caractère des têtes, et l'harmonie du coloris. Paris possède de lui une *Vierge allaitant l'enfant Jésus*. M. V—I.

GENNARI (BENOÎT), dit *le Jeune*, petit-fils du précédent, né à Bologne en 1633, m. en 1715, élève et imitateur du Guerchin, fut appelé en Angleterre par Charles II, qui le nomma peintre de la cour, passa en France, où il travailla pour Louis XIV et pour le duc d'Orléans, etre tourna mourir à Bologne. Parmi ses tableaux, on distingue : *Vénus et Adonis* à Londres, *St Jérôme* à Vienne, et *Tobie* à Madrid.
M. V—I.

GENNARO (JOSEPH-AURÈLE DE), jurisconsulte, né à Naples en 1701, m. en 1761, se fit connaître par son talent d'avocat, fut nommé par Charles III magistrat de Naples en 1738, et chargé, en 1741, par le ministre Tanucci, de rédiger un code de lois uniforme. Il devint conseiller du roi en 1748, professeur de droit féodal en 1753, et membre du tribunal supérieur de commerce en 1754. Il a laissé : *Respublica jurisconsultorum*, Naples, 1731, in-4°, où, sous le voile d'une fiction ingénieuse, il juge les jurisconsultes anciens et modernes; *Feriæ autumnales*, 1752, dialogue philosophique sur le droit, et qui fait suite à l'ouvrage précédent; *delle Viziose Maniere del defender le cause nel foro*, Naples, 1744, trad. en français par Royer-Duval, Orléans, 1787, sous le titre de *l'Ami du Barreau; Opere diverse*, 1757, contenant des vers italiens et latins, des dissertations, des mémoires, etc.

Ses *Œuvres complètes* ont paru à Naples, 1767, 4 vol. C. P.

GENNARO (MONT), situé dans la Sabine (prov. de Rome), sur la rive g. du Tibre; 1,269 m. d'altitude.

GENNES, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur, sur la rive g. de la Loire. Aux environs, magnifique dolmen de la Madeleine, restes d'un théâtre romain, complètement déblayés de nos jours; 705 hab.

GENNEVILLIERS, brg du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis, à 10 kil. de Paris, dans une presqu'île formée par le fleuve; 2,400 hab. Cultures maraîchères.

GENOBAUDE, chef franc, passa le Rhin avec Marcomir et Sunnon, vers 388, dévasta la rive g. du fleuve, et défit les troupes gallo-romaines envoyées contre lui.

GENOILHAC (JACQUES **GALIOT** DE), né dans le Quercy vers 1465, m. en 1546, embrassa de bonne heure la carrière des armes, contribua au gain des batailles de Fornoue, 1495, et d'Agnadel, 1509, fut nommé en 1512 grand maître de l'artillerie, se distingua à Marignan, 1515, au siège de Mézières, 1521, et, par l'habileté avec laquelle il dirigeait l'artillerie à Pavie, 1525, il aurait assuré la victoire aux Français, sans l'imprudence de François I^er. Le roi, après sa captivité, le nomma grand écuyer, et, en 1545, gouverneur du Languedoc. — Son fils, FRANÇOIS, né en 1516, avait reçu de François I^er la survivance de la charge de grand maître de l'artillerie, quand il mourut, en 1544, d'une blessure reçue à la bataille de Cérisoles.

GENOLHAC, ch.-l. de cant. (Gard), arr. d'Alais; 1,400 hab. Mine de plomb argentifère. Coutellerie, sellerie.

GENOUDE (ANTOINE-EUGÈNE **GENOUD** OU **GENOUDE**, CONNU SOUS LE NOM D'ABBÉ DE), né en 1792 à Montélimar (Drôme), m. en 1849, a joué un rôle actif dans la polémique religieuse et politique, durant la Restauration et le règne de Louis-Philippe. D'abord maître d'études, professeur de 6^e au lycée Bonaparte en 1811, un instant séminariste, aide de camp du prince de Polignac en 1815, il se fit connaître dès cette même année par plusieurs brochures politiques, et par une traduction des *Prophéties d'Isaïe*. Il publia ensuite le *Livre de Job*, 1818; le *Nouveau Testament*, trad. nouvelle, d'après la Vulgate, 2 vol., 1821; l'*Imitation de Jésus-Christ*, trad. nouvelle, in-32, 1820; la *Sainte Bible*, traduite d'après les textes sacrés, 16 vol. 1820-24, et 5 vol. in-4°, 1839-40. Cet ouvrage, imprimé à l'imprimerie royale, attira les faveurs sur M. de Genoude : Louis XVIII l'anoblit en 1822; il reçut une pension, se maria, et fut fait maître des requêtes. Veuf en 1834, il entra dans les ordres. Obligé d'opter entre la prédication dans la chaire et la propagande par le moyen de la presse, il resta journaliste : il l'était depuis près de 15 ans. Il avait rédigé *le Conservateur*, fondé *le Défenseur*, et était devenu directeur-propriétaire du journal *l'Etoile*, qui se fondit dans la *Gazette de France*. C'est là qu'il soutint pendant 20 ans, avec une remarquable persistance, au milieu de la plus vive polémique, et malgré de nombreux procès, l'union du principe démocratique et de la légitimité, le retour de la branche aînée des Bourbons, par la souveraineté du peuple et le suffrage universel. Il vit triompher, en 1848, ce dernier principe; mais les conséquences qu'il en espérait ne se produisirent point : député dès 1846, il ne put être réélu après la révolution. De si violentes secousses morales épuisèrent ses forces et hâtèrent sa fin. On doit à M. de Genoude, outre sa *Bible*, ses brochures et une énorme collection d'articles politiques, une *Histoire de France*, 23 vol., 1844-48. Il publia des *Leçons et Modèles de littérature sacrée*, 2 vol. gr. in-8°, collection de morceaux choisis des meilleurs orateurs sacrés, et dirigea la publication de la *Bibliothèque chrétienne du dix-neuvième siècle*, pour laquelle il fit des traductions des *Pères*. La Bible de M. de Genoude obtint un succès qui ne s'est pas soutenu. Il a pourtant été loué par Lamartine, dans un dithyrambe sur la *poésie sacrée*.
M—L.

GENOUILLÈRE, partie de l'anc. armure, qui garantissait le genou, et s'adaptait par le haut aux cuissards et par le bas aux grèves ou jambières.

GENOVÉFAINS, communauté de prêtres, qui aurait été établie au temps de Clovis, à Paris, dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, bâtie sur le tombeau de Ste Geneviève, et qui suivait la règle de St Augustin. Plus tard, les génovéfains obtinrent une maison abbatiale. Louis VII les remplaça, en 1147, par 12 chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Victor. Ceux-ci devinrent les chefs d'une congrégation réformée, en 1626, par le P. Ch. Faure, et qui comptait, au XVIII^e siècle, 107 monastères, et plus de 1,300 religieux. Ils desservaient les paroisses, administraient les hôpitaux et les maisons de charité, et dirigeaient les séminaires. Les génovéfains portaient une robe blanche et un rochet; hors du couvent, ils se couvraient d'un manteau noir. B.

GENOVESAT (LE), nom donné autrefois à l'ÉTAT DE GÊNES.

GENOVÈSE (LE), peintre. (*V.* STROZZI.)

GENOVESI (ANTOINE), philosophe et économiste, né à Castiglione, près de Salerne, en 1712, m. en 1769, embrassa l'état ecclésiastique, fut d'abord professeur de métaphysique, puis de morale, à l'université de Naples. Des *Éléments de métaphysique*, 1743, et une *Logique*, 1745, qu'il publia en latin, et où il adoptait les principes de Bacon, de Descartes, de Leibniz, de Locke, lui attirèrent l'inimitié du cardinal Spinelli, archevêque de Naples; mais il fut protégé par le pape Benoît XIV. En 1754, il occupa une chaire d'économie politique, fondée pour lui par le Florentin Intieri, et ses leçons eurent le plus grand succès.

Ses ouvrages italiens sont : *Lezioni di commercio, o di economia civile*, 1757; *Storia del commercio della Gran-Bretagna*, traduction de l'ouvrage de J. Cary; *Meditazioni filosofiche*, 1758; *Lettere academiche*, 1764, où il combat l'opinion de Rousseau sur les lettres et les arts; *Logica per gli giovanetti*, 1766; *Trattato de scienze metafisiche*, 1766; *Diceosina*, traité de morale, 1767. C. P.

GENS. La *Gens* à Rome, identique au *genos* en Grèce, est un groupe de familles *agnatæ*, c.-à-d. descendant d'un même auteur commun, et portant par suite le même *nomen gentilicium*. (*V.* NOMS.) L'unité de la *gens* est fondée sur la religion, puisque tous ses membres rendent le même culte au même ancêtre mâle. C'est donc une institution naturelle, dont le lien primitif est la parenté, et non pas une institution politique comme

la *curie* (*V. ce mot*), qui est un groupement de *gentes*. On appela *gentes patriciæ* celles qui étaient comprises dans les 30 curies primitives, et *gentes plebeiæ*, celles qui étaient en dehors. Parmi les *gentes patriciennes*, on distingua : les *gentes majores* qui dataient tout à fait de l'origine de Rome, et les *gentes minores* ou les familles patriciennes naturalisées. — Dans chaque *gens patricia*, il faut distinguer les membres actifs et les membres passifs; les premiers sont les patriciens, les autres sont les clients. Les patriciens, seuls, jouissent des droits gentilices, *jura gentilicia*, au nombre de 5, dont les principaux étaient : le *jus hæreditatis*, le *jus sacrorum gentiliciorum*, le *jus sepulcri*.

V. Mommsen, *les « Gentes » patriciennes*, dans les *Röm. Forschungen*, I; Fustel de Coulanges, *la Cité antique*; Willems, *Droit public romain*, p. 36. G. L.-G.

GENSAC, brg (Gironde), arr. de Libourne, sur la Durèze; 1,390 hab. Église calviniste. L'ancien château, dont la maison de Bouillon devint souveraine, par échange de la principauté de Sedan avec le duché d'Albret, est auj. en ruine.

GENSERIC, roi des Vandales, de 428 à 477, né à Séville en 406, 2e fils de Godegisile, succéda à son frère Gunderic. Appelé par le comte Boniface (*V. ce nom*) en Afrique, 429, il partit de la Bétique, et s'empara des trois Mauritanies, puis d'Hippone, malgré Boniface désabusé, 431. Valentinien III lui céda les trois Mauritanies et la Numidie, 435; il n'en prit pas moins Carthage, 439, toute l'Afrique romaine, la Sicile, la Corse, la Sardaigne, les îles Baléares. Il se fit l'allié d'Attila, pilla Rome pendant 14 jours, 455, dévasta le Péloponèse, l'Épire, la Dalmatie, l'Istrie, prit Nicopolis, et se fit craindre des Maures. Son ordre d'appeler au trône celui de ses descendants qui serait le plus âgé, sans égard à la primogéniture, causa beaucoup de meurtres. Son fils Huneric lui succéda. Genséric fut un conquérant cruel, mais habile politique. Il créa une marine et ses flottes dominèrent dans la Méditerranée.

GENSONNÉ (ARMAND), né à Bordeaux en 1758, m. en 1793, avocat au parlement de sa ville natale, fut député à l'Assemblée législative, 1791, et y forma, avec Vergniaud et Guadet, l'âme du parti girondin. Membre du comité diplomatique, il proposa le décret d'accusation contre les frères du roi et les émigrés de l'armée de Condé, puis la déclaration de guerre contre l'Autriche, attaqua vivement le ministère Feuillant, puis La Fayette après le 20 juin 1792, mais chercha ensuite, comme Vergniaud, à se rapprocher de la cour. Réélu à la Convention, il demanda que le jugement de Louis XVI fût déféré aux assemblées primaires, vota la mort, se fit des ennemis de Danton, Marat et Robespierre, en leur reprochant sans cesse les massacres de septembre, fut accusé par eux d'avoir pactisé avec la cour et avec Dumouriez, devint suspect au peuple. Aux journées du 31 mai et du 2 juin 1793, il fut arrêté avec les autres girondins, et partagea leur supplice, le 31 octobre. Son éloquence était vive, animée, et souvent railleuse. C. P.

GENT, nom allemand de GAND.

GENTIEN (BENOÎT), religieux de l'abbaye de Saint-Denis au temps de Charles VI, député de l'université de Paris au concile de Constance, passe généralement pour être l'auteur de la célèbre chronique latine connue sous le nom de *Chronique du religieux de Saint-Denis*, de 1330 à 1422. B.

GENTIL (J.-BAPTISTE-JOSEPH), orientaliste, né à Bagnols (Languedoc) en 1726, m. en 1799, servit dans l'Inde avec distinction sous Dupleix et Lally, puis se rendit successivement auprès des nabâbs du Bengale et d'Aoude. Il alla ensuite à Chandernagor, et revint en France en 1778. Il rapporta des Indes une collection d'objets d'histoire naturelle, d'armes, de médailles, de manuscrits arabes, persans, malabars, bengalis et sanscrits, d'environ 300 dessins indiens, qu'il donna à la Bibliothèque du roi et au cabinet d'histoire naturelle de Paris, bien que les Anglais lui en eussent offert 300,000 fr.

Il a laissé en ms. : *Histoire métallique de l'Inde; Histoire de l'empire mongol; Abrégé géographique de l'Inde; Histoire des radjahs de l'Hindoustan*. D.

GENTIL-BERNARD OU PLUS EXACTEMENT **BERNARD** (PIERRE-JOSEPH), poète, né à Grenoble en 1710, m. en 1775, d'abord clerc de procureur, devint secrétaire du maréchal de Coigny, à l'armée d'Italie, en 1733. Il obtint la place très lucrative de secrétaire général des dragons, qui le fixa à Paris, et lui laissa des loisirs pour la poésie. Mme de Pompadour le fit nommer bibliothécaire du roi à Choisy. Bernard, auquel Voltaire donna le surnom de *Gentil*, ne fut qu'un poète de société; il récitait ses vers, mais ne les imprimait pas. Il ne publia de son vivant que l'opéra de *Castor et Pollux*, 1754, musique de Rameau. Ses autres ouvrages sont : des épîtres, des odes dites anacréontiques, des poésies fugitives maniérées, fardées, dans le goût de la société d'alors. Ses plus importantes compositions sont : *l'Art d'aimer*, en 3 chants, et *Phrosine et Mélidor*, en 4 chants. Gentil-Bernard perdit la mémoire pendant les 4 dernières années de sa vie.

Ses *Œuvres* ont été publiées in-18, 1776, et en 2 vol., 1803. C. D—Y.

GENTILE GENTILI, médecin de Foligno, en latin *Gentilis Fulgineus*, m. en 1348, passe pour avoir été le médecin du pape Jean XXII. Il est surtout connu comme commentateur d'Avicenne.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Venise, 1484, 4 vol. in-fol. D—G.

GENTILESCHI (ORAZIO LOMI, DIT), peintre, né à Florence en 1563, m. en 1646, fit ses études à Rome, quitta, fort jeune encore, l'Italie, alla en Espagne, ensuite en Angleterre, où il fut nommé peintre de Charles Ier, puis en Flandre et en Hollande, laissant partout de remarquables tableaux. On cite de lui une *Madeleine* et *Loth et ses filles* à Londres, les plafonds de l'hôpital de Greenwich, une *Ste Famille* à Paris, et le *Repos en Égypte* à Vienne. M. V—I.

GENTILHOMME, mot qui désigne un homme de race noble.

GENTILSHOMMES AU BEC DE CORBIN. V. BEC.

GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE, officiers de la cour qui servaient auprès de la personne du roi de France. L'office de *premier gentilhomme de la chambre du roi* fut institué par François Ier, en 1545, lorsqu'il eut supprimé la charge de *grand chambrier de France*. Henri IV en créa un 2e. Depuis Louis XIII, il y eut 4 gentilshommes de la chambre. Ils remplissaient auprès du roi les fonctions du grand chambellan absent, lui donnaient la chemise, le servaient quand il mangeait dans sa chambre, réglaient le service et la dépense, les deuils de la cour, les divertissements, ballets, comédies, mascarades, surveillaient les théâtres royaux, choisissaient les pièces et les artistes, etc. Les *gentilshommes ordinaires de la France*, créés par Henri III au nombre de 45, réduits à 34 par Henri IV, portés à 26 sous Louis XIV, se trouvaient au lever et au coucher du roi, remplissaient des missions auprès des parlements ou des généraux, négociaient des affaires secrètes dans les pays étrangers, y notifiaient la naissance des princes de la famille royale, etc. Depuis Louis XIV, on ne les appela plus que *gentilshommes ordinaires*, et ils ne faisaient plus de service près de la personne du roi. B.

GENTILSHOMMES SERVANTS, officiers qui faisaient à la table du roi de France les fonctions que le grand panetier, le grand échanson et le grand écuyer tranchant remplissaient dans les cérémonies; ils servaient l'épée au côté. B.

GENTILSHOMMES VERRIERS, gentilshommes pauvres qui, sous l'anc. monarchie, avaient droit, par permission spéciale du roi, d'exercer, sans déroger, la profession d'ouvriers verriers.

GENTILIS (JEAN-VALENTIN), hérésiarque socinien, né à Cosenza (roy. de Naples), fut forcé de quitter l'Italie, et alla prêcher ses opinions à Genève. Calvin le fit arrêter, le força de se rétracter, et de promettre qu'il ne sortirait pas de la ville sans la permission des magistrats. Gentilis s'enfuit, parcourut la Savoie, le Lyonnais, le Dauphiné, le canton de Berne, où il fut arrêté, s'échappa encore, gagna la Pologne, en fut chassé, ainsi que de la Moravie et de l'Autriche, et revint à Berne, où il fut décapité en 1566, pour avoir attaqué le mystère de la sainte Trinité. C. P.

GENTILIS (ALBÉRIC), en italien *Gentile*, jurisconsulte, né à Castello-di-San-Genesio (marche d'Ancône) en 1551, m. en 1611, se fit protestant et se retira en Carniole, puis en Angleterre, où le crédit de Leicester lui fit obtenir, en 1587, une chaire de droit à Oxford.

Parmi ses ouvrages, on remarque : *de Juris interpretibus dialogi sex*, Londres, 1582; *de Jure belli libri tres*, Hanau, 1598, le 1er traité de droit international qui ait paru en Europe.

GENTILIS, membre de la *gens*. (*V. ce mot.*)

GENTILITAS, lien de droit entre les membres de la *gens*; ensemble des droits que possédaient ces membres, ou *jura gentilicia*. (*V.* GENS.) G. L.-G.

GENTILLY, brg (Seine), au S. et joignant Paris, arr. de Sceaux, sur la Bièvre; 7,210 hab. St Éloi y fonda un monastère; Louis le Bègue en fit une seigneurie, qu'il attacha, en 878, à l'évêché de Paris. Blanchisseries; fabr. de cuirs et cartons vernis, produits chimiques, pâtes alimentaires. Glacières. (*V.* BICÊTRE.)

GENTILS, *gentiles*. Les Hébreux donnèrent ce nom à tous ceux qui ne descendaient pas de Jacob, et, dans la suite, l'appliquèrent aux nations païennes. Dans ce dernier sens, Gentils venait de *gentes*, nations, et le Bas-Empire adopta le mot.

GENTIUS, roi d'Illyrie, fit périr son frère pour parvenir au trône, 172 av. J.-C., s'unit à Persée, roi de Macédoine, contre les Romains, fut vaincu par le préteur Anicius, et emmené à Rome, où il suivit le char de triomphe de Paul Émile, en 168.

GENTLEMAN, titre qui appartient, en Angleterre, à toute la classe intermédiaire, entre la haute noblesse et la bourgeoisie proprement dite, à tout homme instruit et de bon ton.

GENTRY, nom de la petite noblesse en Angleterre, par opposition à *nobility*, la haute noblesse. Elle comprend : les fils puînés des lords, les baronnets, etc. ; la vie sociale, et non les privilèges, la sépare des *commoners* ou bourgeois.

GENTZ (FRÉDÉRIC DE), publiciste, né à Breslau en 1764, m. en 1832, était conseiller au directoire général des finances de Berlin, quand éclata la révolution française. Il se montra un de ses plus ardents ennemis, traduisit, en l'augmentant de notes encore plus violentes, le pamphlet de Burke (*V. ce nom*), 1792, et continua à dénigrer la France dans le *Journal historique*, qu'il fonda en 1799. Quand la Prusse se rapprocha de l'alliance française, il alla à Vienne, fut envoyé en Angleterre pour lier cette puissance avec l'Autriche, et rédigea le manifeste autrichien de 1805. Après la paix de Presbourg, il retourna à Berlin, rédigea le manifeste de la Prusse contre la France en 1806, revint en Autriche après Iéna, rédigea encore les manifestes de 1809 et de 1813, et fut secrétaire du congrès de Vienne en 1814 et 1815.

Il a composé : *Système de l'équilibre européen*, Riga, 1806; *sur la Moralité des révolutions; sur la Declaration des droits de l'homme; sur l'Influence de la découverte de l'Amérique; Vie de Marie Stuart*, Brunswick, 1799, trad. en franç. par Damaze de Raymond, Paris, 1820. Ses œuvres choisies ont été publiées à Stuttgard, 1838-39, et à Mannheim, 1839, 2 vol. C. P.

GENUA, anc. v. d'Italie, dans la Gaule cisalpine (Ligurie); auj. *Gênes*.

GEOFFRIN (MARIE-THÉRÈSE **RODET**, Mme), née à Paris en 1699, m. en 1777. Fille d'un valet de chambre de la Dauphine, elle suppléa par l'esprit, le bon sens et le goût, à l'instruction qui lui manquait. A 15 ans, elle épousa l'un des fondateurs de la manufacture de glaces, et devint veuve peu de temps après. Elle fit de sa maison le rendez-vous des artistes et des grands seigneurs, des gens de lettres et des ministres, et même des princes voyageurs. C'est ainsi qu'elle devint l'amie de Stanislas Poniatowski, qui depuis fut roi de Pologne. Mme Geoffrin, bien que liée avec les philosophes, avait des sentiments de piété ; elle était très indulgente, en même temps que généreuse, et son caractère se résume dans ces mots qu'elle avait pris pour devise : « Donner et pardonner. » Sa fille, la marquise de la Ferté-Imbault, qui n'aimait pas les philosophes, et qui reprochait à l'Encyclopédie d'avoir coûté plus de 100,000 écus à sa mère, parvint à exclure de la maison de sa mère les encyclopédistes, surtout Dalembert et Thomas. Il existe quelques lettres de Mme Geoffrin ; elle écrivait comme elle causait, avec une familiarité originale qui n'était pas de la trivialité. Son *Éloge* a été écrit par Morellet, Dalembert et Thomas ; les trois brochures ont été réunies en 1812. G. L.

GEOFFROY ou **GODEFROY** (SAINT), abbé de Nogent en 1091, évêque d'Amiens en 1104, m. en 1115. Fête, le 8 novembre.

GEOFFROY Ier, fils de Conan Ier, comte de Rennes, prit le premier le titre de duc de Bretagne, lorsqu'il succéda à son père en 992. Il força Judicaël-Bérenger, comte de Nantes, à reconnaître son nouveau titre, secourut son neveu Richard II, duc de Normandie, contre un vassal rebelle, et mourut en 1008, au retour d'un pèlerinage à Rome, frappé d'une pierre que lui lança une femme dont une poule avait été enlevée par un oiseau de proie du duc.

GEOFFROY II, *le Beau*, né en 1158, m. 1186, 3e fils de Henri II, roi d'Angleterre, et d'Éléonore de Guyenne, devint, par son mariage avec Constance, fille de Conan IV, duc de Bretagne, en 1171, s'allia avec Philippe-Auguste, seconda la révolte de ses frères contre leur père, et mourut à Paris des blessures reçues dans un tournoi. Il fut l'auteur d'une loi appelée l'*Assise du comte Geoffroy*, en vertu de laquelle les fils aînés des nobles recueillaient tout l'héritage de leurs pères, au détriment des autres enfants. De son mariage avec Constance il eut un fils posthume, Arthur, tué plus tard par son oncle Jean sans Terre.

GEOFFROY Ier, *Grise-Gonelle* (*gonella*, casaque en basse latinité), comte d'Anjou de 958 à 985, reçut du roi Lothaire le titre de sénéchal de France, en reconnaissance du secours que lui prêta Othon II de Germanie, et eut à défendre ses domaines contre Conan le Tort, comte de Rennes.

GEOFFROY II, comte d'Anjou de 1040 à 1060, surnommé *Martel*, épousa Agnès de Bourgogne, veuve de Guillaume V, duc d'Aquitaine, qui lui apporta en dot le Poitou ; il enleva à son neveu Foulques, dit l'*Oison*, le comté de Vendôme, qu'il lui rendit plus tard, et hérita des comtés de Blois et de Touraine. Appelé en Sicile par l'empereur grec Michel le Paphlagonien, il défit les Sarrasins, et, en récompense de ce service, reçut la relique dite la *sainte larme*, dont il fit présent à l'abbaye de la Trinité de Vendôme. Deux ans avant sa mort, il se retira dans un monastère à Angers.

GEOFFROY III, *le Barbu*, comte d'Anjou de 1060 à 1096, fut constamment en guerre avec son frère Foulques *le Réchin*.

GEOFFROY IV, *Martel*, associé au gouvernement de l'Anjou, en 1098, par son père Foulques le Réchin, fut tué en 1016 en combattant des vassaux rebelles.

GEOFFROY V, *le Bel* ou *Plantagenet*, ainsi nommé parce qu'il portait une branche de genêt à son casque, fils de Foulques V, comte d'Anjou et roi de Jérusalem, né en 1113, m. en 1151, épousa, en 1127, Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, et veuve sans enfants de Henri V, empereur d'Allemagne. A la mort de Henri Ier, 1135, il eut à défendre la Normandie et l'Angleterre, héritage de sa femme, contre Étienne de Blois, qui était soutenu par les seigneurs normands et le roi de France. Cette guerre occasionna en Anjou une telle famine, 1146, que l'on y mangea de la chair humaine. Geoffroy assura enfin à son fils Henri l'héritage de la couronne d'Angleterre après la mort d'Étienne de Blois. (*V.* HENRI II et PLANTAGENETS.) C. P.

GEOFFROY (ÉTIENNE-FRANÇOIS), célèbre médecin, né à Paris en 1672, m. en 1731, fut membre de la Société royale de Londres, 1698, de l'Académie des sciences de Paris, 1699, professeur de chimie au Jardin des plantes, 1707, de pharmacie et de médecine au Collège de France, 1709. On a de lui : *Tractatus de materia medica sive de medicamentorum simplicium historia, virtute, delectu et usu*, Paris, 1741, 3 vol., trad. en franç. par A. Bergier, 1741-43, 7 vol. in-12, avec un supplément auquel a travaillé Bernard de Jussieu, 1750, 3 vol. in-12.

V. l'*Éloge* de Geoffroy par Fontenelle.

GEOFFROY (CLAUDE-JOSEPH), frère du précédent, né à Paris en 1685, m. en 1752, étudia sous Tournefort, parcourut, pour s'instruire, le midi de la France, 1704-1705, et, à son retour, fut reçu membre de l'Académie des sciences, et fournit à son recueil 64 Mémoires sur l'histoire naturelle, la botanique, la chimie et la pharmacie.

GEOFFROY (ÉTIENNE-LOUIS), fils d'Étienne-François, né à Paris en 1725, m. en 1810, fut un des médecins-praticiens les plus renommés de son temps. Tout en exerçant sa profession, il se livra à l'histoire naturelle.

On a de lui : *Histoire des insectes qui se trouvent aux environs de Paris*, 1762 et 1799, 2 vol. in-4o ; *Traité des coquilles, tant fluviatiles que terrestres, qui se trouvent aux environs de Paris*, 1767, in-12 ; *Dissertation sur l'organe de l'ouïe*, 1778, etc.

GEOFFROY (JULIEN-LOUIS), critique célèbre, né à Rennes en 1743, m. en 1814. Élevé chez les jésuites de sa ville natale, il vint terminer ses études à Paris, au collège Louis le Grand, où ses maîtres lui proposaient de demeurer professeur, quand leur expulsion fut prononcée. Il entra comme maître de quartier au collège de Montaigu, puis comme précepteur dans une riche maison, enfin devint professeur de rhétorique au collège Mazarin. Il quitta cette chaire pour prendre la rédaction de l'*Année littéraire*, 1776, à la place de Fréron, qui venait de mourir. Il s'y montra critique grave et sévère, et rivalisa avec Chamfort. Pendant la Révolution, il entreprit un journal intitulé *l'Ami du roi*, qui le fit proscrire en 1793. Il se cacha dans un village comme maître d'école ; après le 18 brumaire, il revint à Paris, et l'année suivante, 1800, se chargea de la rédaction du feuilleton des théâtres du *Journal des Débats*. Renonçant à la gravité un peu académique de son ancienne méthode, unissant la plaisanterie à l'analyse, un goût sûr à une connaissance approfondie des anciens et des modernes, étendant le cadre de la critique théâtrale par des questions littéraires et philosophiques, il se fit le grand justicier de la littérature au temps de Napoléon Ier. Ses feuilletons du *Journal de l'Empire* (nom qu'avait dû prendre le *Journal des Débats*) jouissaient d'un grand crédit et d'une grande célébrité. Pendant 14 ans, Geoffroy soutint ce rôle avec un succès qui aurait été plus complet, s'il ne s'était montré partial contre des noms que l'opinion publique ne pouvait lui sacrifier : Voltaire, Talma, Mlle Contat, etc. On a réuni ses feuilletons sous le titre de : *Cours de littérature dramatique*, 6 vol., 1819-20. Geoffroy a laissé une traduction assez élégante de *Théocrite*, 1801, et un *Commentaire sur le théâtre de Racine*, 7 vol., 1808, ouvrage un peu superficiel, qui contient néanmoins de bonnes observations littéraires, mais dont le principal mérite consiste dans la traduction des fragments des auteurs grecs et latins imités par le poëte, et rapprochés des imitations. G. L.

GEOFFROY D'AUXERRE, théologien, quitta, en 1140, Abailard pour St Bernard, dont il fut le secrétaire et le biographe. Abbé d'Igny en 1153, de Clairvaux en 1162, il fut chargé d'une négociation importante pour l'abbé de Cîteaux auprès de Frédéric Ier. Il devint abbé de Fossa-Nova et d'Alta-Comba en Italie, écrivit contre son ancien maître, et mourut, vers 1215, à Clairvaux.

GEOFFROY ou **GALFRID DE BEAULIEU**, religieux dominicain, né près de Chartres, m. vers 1274, fut confesseur de St Louis, qu'il accompagna dans ses deux croisades, et assista

à ses derniers moments. Il a laissé : *Vita et sancta Conversatio piæ memoriæ Ludovici IX,* ouvrage inséré dans le recueil de Duchesne, dans celui de Dom Bouquet, dans les *Acta* des bollandistes, et dans quelques éditions de Joinville. B.

GEOFFROY DE MONMOUTH, archidiacre de Monmouth, puis évêque de Saint-Asaph, m. vers 1180, vécut longtemps à la cour de Henri II. On a de lui : *Origo et Gesta regum Britanniæ,* Paris, 1517, in-4°. Cet ouvrage contient l'histoire des Bretons depuis leur chef Brutus jusqu'à l'an 688 ap. J.-C. La latinité en est agréable. Il raviva le souvenir d'Arthur et de la Table ronde, et inspira les romans de chevalerie. Il a laissé encore : *Vita Merlini Caledonii,* en vers latins.

GEOFFROY DE WINESALF, chroniqueur anglais, d'une famille originaire de Normandie, suivit Richard Cœur de Lion à la 3e croisade, et écrivit l'histoire de cette expédition sous ce titre : *Historia seu itinerarium Richardi...;* on trouve cette chronique dans le recueil de Bongars, et dans les *Scriptores historiæ anglicanæ* de Gale.

On doit encore a Geoffroy une *Poétique,* publiée a Helmstædt, 1724.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE (ETIENNE), né à Étampes en 1772, m. en 1844. Successivement destiné à l'état ecclésiastique, au droit, et enfin à la médecine, il eut pour premier guide dans l'étude des sciences naturelles l'abbé Haüy, qui lui fit obtenir, en 1793, la place de sous-garde et de sous-démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle, vacante par la retraite de Lacépède. A l'époque de l'organisation du Muséum, Geoffroy, qui ne s'était encore occupé que de minéralogie, fut chargé d'un des deux cours de zoologie. Tout était à faire, et le professeur ne faillit pas à sa tâche : la ménagerie fut créée, les collections furent classées, renouvelées, complétées. En 1798, Geoffroy partit pour l'Égypte avec la commission scientifique, dont il fut un des membres les plus actifs ; il ne revint en France qu'en 1801, et reprit sa place et ses travaux au Muséum. Appelé à l'Institut en 1807, il partit bientôt pour le Portugal, avec la mission d'explorer les collections d'histoire naturelle; il sut enrichir la France sans appauvrir le pays conquis. A son retour, en 1809, il fut choisi pour occuper la chaire de zoologie à la faculté des sciences qu'on venait de créer, et continua, depuis cette époque jusqu'en 1840, à professer simultanément ses deux cours du Muséum et de la faculté. Devenu aveugle en 1840, ses forces s'affaiblirent, et il ne fit plus que languir jusqu'à sa mort. On lui a élevé une statue dans sa ville natale. — Geoffroy Saint-Hilaire est, avec Cuvier, l'homme qui a le plus contribué au renouvellement des sciences naturelles au commencement du XIXe siècle. Il avait la profondeur de vues du philosophe et l'activité patiente de l'anatomiste ; on est frappé de l'élévation de ses théories scientifiques, du nombre et de la variété de ses travaux. Créateur de la théorie des analogues, fondateur de la tératologie, il devint, par sa lutte contre Cuvier, réformateur en zoologie. En 1830, s'ouvrirent devant l'Académie des sciences des débats qui, embrassant tous les principes fondamentaux de l'histoire naturelle, émurent l'Europe savante. Geoffroy défendit l'unité de composition organique, la variabilité des espèces, et ses vues sur la valeur des classifications, la théorie des causes finales et la succession des êtres organisés. En tératologie, il réfuta l'hypothèse des monstruosités originelles, formula les lois de l'*union similaire* et de l'*affinité,* et constitua avec Meckel la théorie des *arrêts de développement.* En zoologie, sa théorie des *analogues* est devenue la base d'une méthode toute nouvelle par l'introduction dans la science des principes de la fixité des connexions, du balancement des organes, de l'inégalité de développement, de la considération des organes rudimentaires, de l'analogie des caractères transitoires des animaux supérieurs avec les caractères permanents des animaux inférieurs. Les principaux ouvrages de Geoffroy Saint-Hilaire sont : *Catalogue des Mammifères du Muséum,* 1803, inachevé ; *Mémoire sur la tête osseuse des Vertébrés,* 1806 ; *Histoire naturelle des Mammifères* (avec Fréd. Cuvier), 1819-37 ; *Philosophie anatomique,* 2 vol., dont le 1er parut en 1818, et le 2e, en 1822 ; *Cours de l'histoire des Mammifères,* 1828 ; *Principes de philosophie zoologique,* recueil des réponses faites par Geoffroy dans la fameuse discussion de 1830 ; *Études progressives d'un naturaliste,* 1835 ; *Notions de philosophie naturelle,* 1838 ; *Fragments biographiques,* 1838. Il serait impossible de citer ici un nombre vraiment prodigieux de monographies, de mémoires, de notices, qui embrassent toutes les branches de la zoologie, la classification, la détermination, les mœurs des animaux, l'anatomie philosophique et comparée, la paléontologie, la tératologie, etc. Outre ses travaux personnels, Geoffroy a contribué à la publication de plusieurs ouvrages de zoologie, et pris une large part à celle de la description de l'Égypte par la commission des sciences. Sauf une courte apparition à la Chambre des représentants en 1815, Geoffroy Saint-Hilaire resta toujours en dehors de la vie publique.

V. son *Éloge* par Flourens, *Moniteur* du 23 mars 1852, et l'ouvrage de son fils, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire : *Vie, Travaux et Doctrine scientifique d'Ét. Geoffroy Saint-Hilaire,* 1848. M—c.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE (ISIDORE), naturaliste, fils du précédent, né à Paris en 1805, m. en 1861. A 21 ans, il présenta à l'Institut un Mémoire sur les mammifères ; à 27 ans, il succéda à Latreille, à l'Académie des sciences, 1833. L'année suivante, il fut nommé aide-naturaliste de zoologie au Muséum, puis suppléant à la faculté des sciences de Paris, 1837 ; professeur à la faculté de Bordeaux, 1838 ; inspecteur de l'ordre des sciences, à l'Académie de Paris, 1840 ; professeur de zoologie au Muséum, 1841 ; et inspecteur général de l'instruction publique, 1844. Il fonda, sous le patronage de Napoléon III et des principaux souverains de l'Europe, la *Société de zoologie et d'acclimatation,* dont il fut président, 1854, et qui se propose surtout de multiplier en France toutes les espèces d'animaux pouvant servir à l'alimentation ou au service de l'homme. Il a donné aussi l'idée et le plan du Jardin d'acclimatation créé dans le bois de Boulogne, à Paris.

Geoffroy Saint-Hilaire a laissé : *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux, ou Traité de tératologie,* 1832-36, 3 vol. et atlas ; *Essais de zoologie générale, ou Mémoires et Notices sur la zoologie générale, l'anthropologie et l'histoire de la science,* 1840 ; *Hist. naturelle des Insectes et des Mollusques,* 1841, 2 vol. in-12 ; *Vie, Travaux et Doctrine scientifique d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire,* 1847 ; *Hist. naturelle générale des règnes organiques, principalement étudiée chez l'homme,* 1854-57, 5 vol. ; etc.

GÉOGRAPHES (INGÉNIEURS-), corps créé, au XVIIIe siècle, comme une section du corps d'état-major, et spécialement affecté aux levés des cartes. Il fut supprimé à la Révolution, mais bientôt rétabli. En 1831, il fut réuni à l'état-major, et on lui confia spécialement la confection de la grande carte de France.

GÉOGRAPHES GRECS (PETITS), nom donné aux géographes dont on n'a que des périples, des monographies, ou des fragments peu étendus. Ce sont : Agathémère, Arrien, Artémidore, Denys le Périégète, Dicéarque, Hannon de Carthage, Isidore de Charax, Marcien d'Héraclée, Scylax, Scymnus de Chios, etc.

Leurs écrits ont été réunis sous le titre de *Geographi græci minores*, par Hoeschel, Augsbourg, 1600 ; par J. Gronovius, Leyde, 1697 ; par J. Hudson, 1698-1712, 4 vol. ; par C. Müller, dans la *Biblioth. grecque-latine* de Didot, 1855, avec atlas.

GEÔLAGE, redevance pécuniaire que chaque prisonnier devait au geôlier, comme pour le loyer de sa prison. Les rois et les seigneurs avaient évité ainsi les frais de leurs maisons de détention ; ils firent même des bénéfices, en affermant les geôles. Une ordonnance de 1424, reproduite en 1485, donna un tarif selon la condition et la fortune des personnes. Les geôliers pouvaient retenir le prisonnier, à l'expiration de sa peine, jusqu'à ce qu'il eût payé le geôlage ; Henri II supprima cet abus en 1549 ; cette décision fut renouvelée en 1670 ; mais les tribunaux conservèrent aux créances des geôliers un privilège de premier ordre. Le fermage des geôles fut aboli sous Louis XV, en 1724, mais le geôlage subsista jusqu'à la Révolution.

GÉOMANCIE, divination qui se pratiquait, tantôt en traçant par terre des lignes et des cercles, tantôt en faisant au hasard, par terre ou sur le papier, plusieurs points sans garder aucun ordre, tantôt en observant les fentes et les crevasses qui se font naturellement à la surface de la terre, dans les temps de sécheresse.

GÉOMORES, nom de la seconde classe de citoyens instituée par Thésée en Attique. Les *géomores,* ainsi que la 3e classe, les *démiurges,* étaient exclus des hautes fonctions politiques et religieuses. A Samos et à Syracuse, les géomores formaient le parti oligarchique qui possédait la terre. S. RE.

GÉOPONIQUES. On appelle ainsi les écrivains anciens qui ont traité de l'agriculture et de l'économie domestique. Les principaux sont : Xénophon, Théophraste, Caton, Varron, Hygin, Columelle, Palladius. Vers 950, Cassianus Bassus de Bithynie compila, sur l'ordre de Constantin VII Porphyrogénète, son ouvrage en 20 livres intitulé *Géôponika,* qui nous est parvenu. Il a été publié par Niklas, 1781.

Les géoponiques latins ont été réunis par Gesner, 1735-1773. S. RE.

GEORGE ou **GEORGES** (SAINT), prince de Cappadoce, souffrit le martyre sous Dioclétien. Son existence, plusieurs fois attaquée par les hérétiques, est admise par l'Église, et semble démontrée par l'ancienneté du culte qu'on lui rend. Mais sa vie est pleine de légendes. Comme le Persée de la Fable, il sauve une jeune fille qu'un dragon allait dévorer, et il est représenté domptant ce monstre et le perçant de sa lance. Il était très honoré en Orient, et c'est de là qu'à l'époque des croisades les Anglais et les Génois le prirent pour leur patron. Les Russes l'ont aussi en grande vénération. Fête, le 23 avril. — Des *chanoines de Saint-George-in-Alga* furent institués à Venise, en 1404, par le patriarche Laurent Giustiniani et par le cardinal Condelmeri (plus tard le pape Eugène IV), et supprimés en 1668.

GEORGE (Ordre de Saint-), ordre militaire, institué le 7 déc. 1769 par Catherine II, impératrice de Russie, pour récompenser les plus beaux faits d'armes. La décoration est une croix d'or à 4 branches, ayant au centre un écusson qui représente St George terrassant un dragon. — Ordre de Bavière, institué au XIIe siècle, et renouvelé par Charles-Albert en 1729. — Ordre institué, en 1468, par l'empereur Frédéric III, pour la défense de la Hongrie et de la Bohême contre les Turcs; il disparut à la fin du XVIe siècle. — Ordre de l'anc. roy. de Hanovre, institué par le roi Ernest-Auguste, en 1839. — Il existe aussi en Angleterre un ordre de Saint-Michel et de Saint-George. (*V.* Michel [Saint].)

GEORGE Ier, électeur de Hanovre et roi d'Angleterre, né à Osnabrück en 1660, m. en 1727, fils d'Ernest-Auguste, premier électeur de Brunswick-Lunebourg (Hanovre), et de Sophie, petite-fille de Jacques Ier d'Angleterre, succéda, en 1698, à son père comme électeur, et fut appelé, en 1714, après la mort de la reine Anne, au trône d'Angleterre comme issu des Stuarts et protestant. Il commença la dynastie hanovrienne. Il choisit constamment ses ministres parmi les whigs, et maintint au pouvoir Robert Walpole, qui sut rétablir les finances, réduire la dette, et garder longtemps la neutralité de l'Angleterre au milieu des guerres du continent. Les tentatives du prétendant Jacques III (le chevalier de Saint-George) furent déjouées, 1715-16. George Ier prit part à la triple alliance de 1718 et à la quadruple alliance de 1719 contre l'Espagne. Sous son règne, la durée du parlement fut prolongée à 7 années. George Ier, plus Allemand qu'Anglais, ne fut jamais populaire dans la Grande-Bretagne. Il n'eut pas les vertus domestiques : époux infidèle, il accusa sa femme, Sophie-Dorothée de Zell, d'une passion coupable pour le comte de Kœnigsmarck, fit tuer ce seigneur, et enfermer la reine pendant 32 ans dans un château fort : il maltraita cruellement son fils, dont la popularité lui faisait ombrage. Sa fille épousa Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse, et fut mère de Frédéric II. C. P.

GEORGE II, roi d'Angleterre et électeur de Hanovre, fils du précédent, né en 1683, m. en 1760, se distingua, en 1708, sous Marlborough, n'étant encore que prince électoral de Hanovre. Devenu roi en 1727, il conserva Walpole pour ministre, et, jusqu'en 1739, maintint, comme son père, la neutralité de l'Angleterre au milieu des guerres du continent. C'est à cette période de son règne qu'est due la création du fonds d'amortissement de la dette publique. En 1739, la guerre éclata entre l'Angleterre et l'Espagne, qui essayait vainement de fermer ses ports d'Amérique à la contrebande anglaise. Walpole dut se retirer, 1742. Le ministre Carteret, qui lui succéda, entraîna l'Angleterre dans la guerre de la succession d'Autriche. George se déclara pour Marie-Thérèse contre la France, passa lui-même en Allemagne, et remporta la victoire de Dettingen, 1743; mais son fils, le duc de Cumberland, perdit contre le maréchal de Saxe la bataille de Fontenoy, 1745, vainquit à Culloden, en Écosse, le prétendant Charles-Édouard, qui s'était avancé avec les montagnards à cent milles de Londres, 1746. La défaite des Anglo-Hanovriens à Lawfeld, 1747, força George II de consentir à la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748. Mais, en 1755, les querelles survenues au Canada entre les Anglais et les Français rallumèrent la guerre. George II ne put défendre le Hanovre; mais, aux Indes et au Canada, les armées anglaises eurent l'avantage. Il mourut avant la fin de la guerre. C'est à lui que l'Angleterre doit la création du Musée britannique (*British Museum*). C. P.

GEORGE III, roi d'Angleterre et électeur de Hanovre, né en 1738, m. en 1820, était fils de Frédéric, prince de Galles, qui mourut en 1750, et succéda, en 1760, à George II, son grand-père. Élevé par lord Bute, son gouverneur, dans les principes du pouvoir absolu, il le prit pour premier ministre. Il prit part à la guerre de Sept ans, commencée par son prédécesseur; presque toutes les colonies de la France en Amérique et aux Indes furent conquises, et l'île de Cuba enlevée à l'Espagne. La paix de 1763, si glorieuse pour l'Angleterre, ne fut pas cependant jugée encore assez avantageuse par la nation, qui voyait avec peine que l'on restituât à la France et à l'Espagne quelques-unes de leurs colonies. En même temps, les tentatives de lord Bute pour étendre le pouvoir royal aux dépens des droits du parlement augmentaient l'irritation populaire. Elle éclata lorsque lord Chatham eut quitté le ministère en 1768. L'arrestation arbitraire de Wilkes, orateur hardi et cher au peuple, fut le signal d'une émeute, où l'on menaça George III du sort de Charles Ier. Alors parurent les *Lettres de Junius*, dont le succès littéraire fut aussi grand que le succès politique. La guerre ayant considérablement accru la dette de l'Angleterre, le ministère de lord North voulut imposer des taxes illégales aux colonies d'Amérique; de là l'insurrection des États-Unis, dont George III fut forcé, en 1783, de reconnaître l'indépendance. Cet événement amena la chute de lord North. William Pitt, fils de lord Chatham, fut nommé ministre, et garda ce poste jusqu'en 1801. Cette période du règne de George III fut marquée par la conquête d'une partie de l'Inde sur Hayder-Ali et Tippoo-Saheb, par une lutte acharnée contre la révolution française, par une révolte de l'Irlande et l'union de ce pays à l'Angleterre, 1800. Pitt rentra au ministère, 1804, par suite de la rupture de la paix d'Amiens conclue en 1802, et la guerre contre la France fut continuée par ses successeurs jusqu'en 1815. George III avait été atteint de folie, mais s'était promptement rétabli; en 1810, il perdit complètement la raison, et bientôt la vue : en 1811, le prince de Galles, son fils, fut déclaré régent. Les traités de 1815 augmentèrent encore la puissance de l'Angleterre, qui garda Le Cap, l'île de France, Ceylan, Tabago et Sainte-Lucie. George III reçut en même temps le titre de roi de Hanovre. Le règne de George III est le plus long et un des plus brillants de la Grande-Bretagne : l'éloquence produisit les Pitt, Fox, Burke, Sheridan; le développement du commerce et de l'industrie, les acquisitions coloniales, les triomphes maritimes de Jervis, de Nelson, et de Collingwood, donnèrent à l'Angleterre, après la chute de Napoléon Ier, le premier rang en Europe. Mais la dette était énorme, le gouvernement des tories et le ministère Castlereagh devenaient de jour en jour plus impopulaires et le royaume traversait une redoutable crise agricole, financière, industrielle et commerciale, quand George III mourut.

V. W. Massey, *Histoire de l'Angleterre pendant le règne de George III*, 1855. C. P.

GEORGE IV, roi d'Angleterre et roi de Hanovre, fils du précédent, né en 1762, m. en 1830. Une jeunesse très dissipée, l'énormité de ses dettes, son mariage avec une catholique, mistress Fitz-Herbert, et sa liaison avec les membres les plus ardents de l'opposition, lui avaient aliéné l'affection de son père et l'estime de la nation. En 1795, il consentit, moyennant le payement de ses dettes, à épouser la princesse Caroline de Brunswick, qu'il négligea bientôt, et à qui il intenta, en 1806, un scandaleux procès, qui devait être renouvelé plus honteusement encore en 1820. (*V.* Caroline.) En 1811, un acte du parlement lui donna la régence, par suite de la démence de son père. Les whigs, ses amis de l'opposition, espéraient arriver au pouvoir; mais, changeant tout à coup de sentiments, il garda le ministère tory dirigé par Castlereagh, et continua de se livrer à ses plaisirs. Ce fut à ce prince que Napoléon Ier, après sa deuxième abdication, adressa sa lettre pour réclamer l'hospitalité de l'Angleterre; George n'y fit aucune réponse. A la paix générale, les *corn-laws* (loi sur les céréales) et la cherté des subsistances dans les villes manufacturières causèrent des troubles sérieux; les mesures violentes du gouvernement augmentèrent encore l'impopularité du régent; en 1817, sa voiture fut percée d'une balle. Il devint roi en 1820. Au ministère de Castlereagh succéda celui de George Canning (*V. ce nom*), plus favorable aux idées libérales, 1823-1827. Les réformes économiques de Huskisson (*V. ce nom*) donnèrent une vive impulsion à l'industrie et au commerce. Le ministère Wellington et Peel accorda, en 1829, l'*émancipation* des catholiques, c.-à-d. l'abolition des distinctions civiles portées contre eux, et leur admission à tous les droits politiques. George IV ne laissa pas de postérité, n'ayant de son mariage qu'une fille, Charlotte, mariée en 1816 au prince Léopold de Saxe-Cobourg (depuis roi des Belges), et mort en 1817. Guillaume IV son frère lui succéda. C. P.

GEORGE V (Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste), roi de Hanovre, prince royal de Grande-Bretagne et d'Irlande, duc de Cumberland et de Brunswick-Lunebourg, né en Angleterre en 1819, m. à Paris en 1878, était le fils unique du roi Ernest-Auguste de Hanovre, cousin germain de la reine Victoria, dont la naissance le priva de l'espoir de succéder au trône d'Angleterre, mais il n'en fut pas moins considéré comme héritier présomptif du roy. de Hanovre, où la succession masculine était seule admise, et qui était administré par son père, au nom du roi Guillaume IV, souverain de la Grande-Bretagne. Il perdit de bonne heure l'usage de la vue, et fut opéré, en 1840, par le célèbre oculiste Dieffenbach, mais sans résultat. Le roi Ernest-Auguste, son père, établit par une ordonnance que tous les actes du futur roi seraient lus en présence de 12 témoins et contresignés par le secrétaire de ce comité, 1841. En 1843, son père le nomma régent pendant le séjour qu'il fit en Angleterre, et il lui laissa la couronne à sa mort, en 1851. George V promit de maintenir la constitution hanovrienne établie en 1848; mais, la trouvant trop libérale, il essaya, avec le concours des ministres Scheele et Lutcken, de la faire reviser dans le sens monarchique, 1851-54. La diète repoussa toute revision; elle fut dissoute, le 31 janv. 1855, et le ministre Kielmannsegge rétablit, par ordonnance du 4 août suivant, la Charte de 1840, avec quelques modifications. Pendant la guerre d'Orient, le roi de Hanovre s'opposa aux enrôlements que le gouvernement anglais tenta de faire

dans ses États. En 1866, il se déclara pour le maintien de la Confédération germanique contre la Prusse, dont les troupes envahirent le Hanovre, sans déclaration de guerre. L'armée hanovrienne dut capituler, après une belle résistance à Langensalza contre le général Manteuffel, 29 juin. La Prusse, victorieuse de l'Autriche à Sadowa, s'attribua tout le roy. de Hanovre, en dépit de la protestation du roi et des adresses de ses sujets, couvertes de milliers de signatures, 20 sept. 1866. Le roi George se retira d'abord à Vienne, et, sans renoncer à ses droits, il signa, le 18 oct. 1867, un arrangement en vertu duquel le gouvernement prussien lui rendit une partie de ses domaines personnels, mais garda ses capitaux dont le trésor prussien devait lui servir l'intérêt. Mais, à la suite du mouvement d'opinion qui se manifestait en sa faveur en Autriche, en Angleterre et même en France, sa fortune patrimoniale fut mise sous le séquestre par décret du roi de Prusse, fév. 1868. Les protestations redoublèrent contre l'annexion prussienne, et une pétition, tendant à lui faire restituer ses États, fut signée par 800,000 Hanovriens, et adressée aux grandes puissances de l'Europe, mars 1868. Un grand nombre de jeunes Hanovriens quittèrent leur pays pour ne pas servir dans l'armée prussienne, et les anciens sujets du roi George restèrent fidèles au souvenir de leur prince exilé et malheureux. Malgré les efforts du prince de Bismarck, le parti guelfe est encore nombreux et puissant en Hanovre. Le roi George V a laissé, de son mariage avec la duchesse Marie de Saxe-Altenbourg, 1 fils et 2 filles : Ernest-Auguste, né en 1845, duc de Cumberland et de Brunswick-Lunebourg ; Frédérique-Sophie, née en 1848, et mariée en Angleterre au baron de Pawel-Rammingen, et Marie-Ernestine, née en 1849.

GEORGE, duc de Clarence. (*V.* Clarence.)

GEORGE, prince de Danemark, frère de Christian V, né en 1653, m. en 1708, fit les campagnes de Scanie contre Charles XI, roi de Suède, épousa Anne Stuart, fille de Jacques II d'Angleterre, et soutint, contre son beau-père, Guillaume III, qui le créa duc de Cumberland. Anne étant devenue reine d'Angleterre en 1702, il fut nommé grand amiral, mais ne prit aucune part aux affaires.

GEORGE CADOUDAL. *V.* Cadoudal.

GEORGE-GUILLAUME, électeur de Brandebourg, 1619-1649, fils de Jean-Sigismond. Esprit faible, il subit l'influence de son ministre, le comte de Schwarzemberg, dévoué à l'Autriche ; pendant la guerre de Trente ans, ses États furent ravagés tantôt par les troupes de Wallenstein, tantôt par les Suédois, et la Poméranie fut donnée par l'empereur à Wallenstein. Son adhésion au traité de Prague, 1635, attira la colère des Suédois, qui dévastèrent ses États pendant 12 ans.

E. S.

GEORGE PISIDÈS, écrivain grec, était diacre, garde des chartes et référendaire de l'Église de Constantinople vers 630. Il a composé plusieurs poèmes : *Hexameron*, sur la création du monde ; *de Vanitate vitæ*, à la suite du précédent ; et 2 ouvrages historiques : l'*Expédition d'Héraclius contre les Perses* et *la Guerre d'Arabie*, publiés à Rome en 1777, et dans les collections des auteurs byzantins. Les Grecs de Byzance estimaient beaucoup son talent poétique, et le mettaient au niveau d'Euripide et de Sophocle.

Ses *Œuvres complètes* ont été réimprimées par Migne, 1865 ; l'*Expeditio persica* par Bekker, 1837 ; l'*Hexameron* par Hercher, 1866.

C. P. et S. Re.

GEORGE LE SYNCELLE, écrivain grec, m. vers 800, tirait ce surnom de *Syncelle* des fonctions qu'il remplissait auprès du patriarche de Constantinople, et qui consistaient à demeurer avec lui, à l'accompagner partout. Il est connu par une *Chronographie*, qui s'étend depuis la création du monde jusqu'à l'an 284 ap. J.-C. Le Syncelle s'appuie sur les travaux de Jules l'Africain et d'Eusèbe, à qui il reproche beaucoup d'erreurs : son ouvrage à lui-même porte des traces nombreuses de confusion, et offre souvent de l'obscurité. Il a été continué jusqu'en 813 par Théophane l'Isaurien.

La *Chronographie* a été imprimée dans la collection byzantine, à Paris, 1652 ; à Venise, 1729 ; à Bonn, par Guill. Dindorf, 1829. C. P.

GEORGE DE TRÉBIZONDE, traducteur grec, né à Chandace (Crète) en 1396, m. en 1486, d'une famille originaire de Trébizonde, vint à Venise vers 1430, fut appelé à Rome par le pape Eugène IV, pour traduire des auteurs grecs en latin, et continué dans ces fonctions par Nicolas V. Il traduisit les *Problèmes* et la *Rhétorique* d'Aristote, l'*Almageste* de Ptolémée, la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, le *Trésor* de St Cyrille, et plusieurs *Homélies* de St Jean Chrysostome. Mais l'infidélité de ces traductions, fruit de la précipitation qu'il y apportait, le fit disgracier par Nicolas V, qui lui préféra Laurent Valla et Théodore Gaza. Il avait en outre composé quelques ouvrages originaux : un *Commentaire sur les Philippiques de Cicéron ;* une *Rhétorique ;* une *Dialectique* ; une *Comparaison de Platon et d'Aristote,* dans laquelle il déclarait sa préférence pour le dernier de ces philosophes.

V. l'article de Bähr dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber ; Hody, *de Græcis illustribus*, p. 102-135. C. P. et S. Re.

GEORGE (FORT-). *V.* Fort-George.

GEORGE (Lac), lac de l'Australie, dans la Nouvelle-Galles du Sud, long de 38 kil., large de 11. En 1852, de grands pâturages s'étendaient encore sur son emplacement.

GEORGE (Lac), lac des États-Unis, New-York ; 60 kil. sur 1 à 3. Il se déverse dans le lac Champlain par une chute de 10 m. de haut.

GEORGE (Ile du **ROI-**). *V.* Géorgie méridionale.

GEORGE (Terre du **ROI-**), nom donné à une partie de la côte S. de l'Australie, entre la terre de Nuyts et celle de Leuwin.

GEORGE (Canal **SAINT-**), détroit entre la principauté de Galles à l'E. et l'Irlande à l'O., fait communiquer la mer d'Irlande avec l'océan Atlantique ; 140 kil. sur 60 à 80. Navigation dangereuse.

GEORGE (SAINT-), brg de Belgique (Liège) ; 3,400 hab. Exploit. de houille, grès, alun. Beau château.

GEORGE (SAINT-), *Sankt-Georgen*, *Szent-Gyœrgy*, v. de Hongrie, comitat de Presbourg ; 3,200 hab. Gymnase piariste. Bons vins. Source sulfureuse et bains.

GEORGE (SAINT-). *V.* aussi Giorgio (San-).

GEORGE (SAINT-), une des îles Açores, à l'O. de Terceira, 40 kil. sur 9 ; 15,000 hab.

GEORGE (SAINT-), une des îles Bermudes, au N.-E. de Bermuda, ch.-l. Saint-George, sur la côte S. ; 3,000 hab. Aux Anglais depuis 1612.

GEORGE (SAINT-), v. de l'île de Grenade. (*V.* Georgetown.)

GEORGE D'ELMINA (SAINT-). *V.* Elmina.

GEORGE D'OLERON (SAINT-), brg (Charente-Inférieure), dans l'île d'Oleron, arr. et à 27 kil. N.-O. de Marennes ; 600 hab.

GEORGE-EN-COUZAN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Montbrison, sur le Lignon ; 300 hab. Ruines d'un anc. château.

GEORGE-SUR-LOIRE (SAINT-), ch.-l. de cant (Maine-et-Loire), arr. d'Angers ; 1,023 hab. Chapellerie ; toiles de lin.

GEORGEL (Jean-François), né à Bruyères (Vosges) en 1731, m. en 1813, entra dans l'ordre des jésuites, professa dans leurs collèges jusqu'à leur expulsion, 1762, s'attacha à Louis de Rohan, et le suivit dans son ambassade à Vienne. Initié à la diplomatie, l'abbé Georgel remplit avec succès un assez long intérim ; grand vicaire de son protecteur devenu cardinal, il fut exilé à Mortagne lors de l'affaire du *Collier*. En 1793, il passa en Suisse, et de là en Russie, 1799, pour offrir à Paul Ier la grande maîtrise de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Rentré en France, Georgel acheva la rédaction de *Mémoires*, commencée à l'étranger, 6 vol. 1817. J. T.

GEORGES (Marguerite-Joséphine **WEMMER**, dite Mlle), tragédienne, née à Bayeux en 1787, m. en 1867, reçut les leçons de Mlle Raucourt, débuta, en 1802, au Théâtre-Français dans les rôles de reines, et se posa bientôt en rivale de Mlle Duchesnois. Elle quitta Paris à l'improviste en 1808, pour parcourir l'Allemagne et la Russie, obtint de rentrer à la Comédie-Française, en 1813 ; mais, ayant encore disparu en 1816, elle fut rayée de la liste des sociétaires. Après avoir passé sur le théâtre de l'Odéon, où elle joua encore la tragédie, elle fut, de 1831 à 1840, attachée à celui de la Porte-Saint-Martin, et eut de grands succès dans le drame romantique (*la Tour de Nesle*, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, etc.).

GEORGET (Jean), peintre français, né en 1763, m. en 1823. Élève de David, il peignit la miniature, puis s'adonna à la peinture sur porcelaine, et s'y montra grand coloriste. On a de lui 2 très belles œuvres : *François Ier et Charles-Quint visitant la basilique de Saint-Denis,* d'après un tableau de Gros, et *la Femme hydropique,* d'après Gérard Dow ; ce dernier, grandeur de l'original.

GEORGET (Jean-Étienne), médecin, né en 1795 à Vernou, près de Tours, m. en 1828, acquit presque seul les connaissances nécessaires pour étudier la médecine, vint à Paris, passa le doctorat en 1819, et fut attaché à l'hospice de la Salpêtrière. L'Académie de médecine l'admit parmi ses membres. Il a laissé : *de la Folie*, 1820 ; *Physiologie du système nerveux et spécialement du cerveau,* 1821, 2 vol. ; *Discussion médico-légale sur la folie ou aliénation mentale,* 1826, où il soutient que l'instinct sanguinaire peut se manifester accidentellement, irrésistiblement, et sans motifs raisonnables, chez l'homme le plus honnête ; *des Maladies mentales considérées dans leurs rapports avec la législation civile,* 1827.

GEORGETOWN, v. des États-Unis (district fédéral de Columbia), sur le Potomac, à 4 kil. O. de Washington, dont elle est séparée par le Rock-Creek. Collège catholique, érigé

en université en 1815; 12,578 hab. — v. des États-Unis (Caroline du Sud); 4,000 hab. Petit port de commerce. — v. des États-Unis (Kentucky), sur le North-Elkhorn-Creek; 4,070 hab. Collège. — vge des États-Unis (Colorado); 800 hab. Riches mines d'argent.

GEORGETOWN, v. de la colonie anglaise du Cap, sur la route du Cap à Port-Elizabeth, dans une région montagneuse et boisée; 2,000 hab. — v. du Dominion of Canada (île du Prince-Édouard); 1,100 hab. Le meilleur port de l'île. — v. de la colonie anglaise de la Tasmanie, sur la côte N., à l'embouchure de la Tamar, sur l'estuaire de Port-Dalrymple; fondée par les Anglais en 1809. Bains de mer; mines d'or dans les environs. E. D—Y.

GEORGETOWN ou **SAINT-GEORGE**, cap. de l'île de Grenade (petites Antilles), sur la côte O.; 4,570 hab. Beau port, bien fortifié. Cette ville fut fondée par les Français, et cédée à l'Angleterre par la paix de Paris, 1763.

GEORGETOWN ou **STABROEK**, v. cap. de la Guyane anglaise, près de la Demerara, ch.-l. du comté de Demerari; 36,500 hab. Évêchés catholique et anglican. Export. de sucre, café, rhum, etc. La culture du coton, autrefois importante, est anéantie depuis l'émancipation des esclaves.

GEORGETOWN, v. forte de l'Hindoustan anglais (Calcutta), ch.-l. de l'île du Prince-de-Galles, par 5° 25' lat. N., et 98° long. E.; 10,000 hab.

GEORGIE, *Grusie* des Russes, *Gurgistan* (pays des esclaves) des Turcs, contrée de l'empire russe, auj. *gvt de Tiflis*, entre le territ. du Térek au N. dont la sépare le Caucase, les gvts de Koutaïs à l'O., d'Érivan au S., d'Elisabethpol au S.-E., et de Derbent au N.-E.; 40,355 kil. carr.; 910,806 hab. Ch.-l. Tiflis; v. princ. : Thelawi, Gouri. Climat tempéré. Sol fertile en céréales, chanvre, lin, tabac, vins, et riche en mines de plomb, cuivre, etc. Élève de bétail renommé. Les habitants professent la religion grecque ou se rattachent à l'Église arménienne. Les femmes ont conservé leur ancienne réputation de beauté. — La Géorgie correspond à l'*Ibérie*, la *Colchide*, et l'*Albanie* des anciens. Ses habitants reconnurent volontairement la domination d'Alexandre, mais secouèrent le joug de ses successeurs. Un de leurs rois, Artocès, de la race des Arsacides, fut vaincu par Pompée, en 65 av. J.-C. Au IIIe siècle de l'ère chrétienne, le christianisme pénétra parmi eux; au VIe, Khosroès-Nouschirvan, roi de Perse, leur imposa une dynastie de sa famille, que remplacèrent des Bagratides ou Pagratides d'Arménie. Au VIIIe, ils subirent le joug des Arabes, s'en affranchirent en 861, mais, dans le siècle suivant, furent soumis par les Deïlémites du Ghilan et les Bouides de la Perse. Les Turcs Seldjoukides d'Alp-Arslan s'établirent en Géorgie au milieu du XIe siècle; les fils de Gengis-Khan les remplacèrent en 1248, et, de 1386 à 1400, les Tartares de Tamerlan ravagèrent encore le pays. Au XVe siècle, la Géorgie fut divisée en 3 États : Karthli, Kakheth et Gourie; au XVIe, les Sophis de Perse et les Turcs Ottomans se la partagèrent. Les Persans, expulsés par ces derniers en 1589, reprirent la supériorité avec Chah-Abbas de 1603 à 1615, la perdirent en 1724, et ne restaurèrent leur domination sous Nadir-Schah, en 1748, que pour un demi-siècle. Les Russes pénétrèrent en Géorgie en 1797; 2 ans après, le roi Georges XI reconnut le czar Paul Ier pour son héritier. Le pays fut déclaré province russe en 1802.

GÉORGIE, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, au S.-E. Elle est arrosée par la Savannah, l'Apalachicola et l'Alatamaha. Côtes basses, marécageuses, bordées d'îlots. Les produits agricoles sont : le coton, le tabac, les céréales, le maïs, le riz, etc. Belles forêts. Superf., 154,034 kil. carr.; 490 kil. sur 400; climat tempéré au N.-O., chaud ailleurs. Pop., 1,542,180 hab., dont 462,230 esclaves av. 1863. Elle est divisée en 93 comtés et a pour cap. Milledgeville. Les derniers habitants indigènes, les Creeks et les Cherokees, ont été expulsés en 1835. Les premiers établissements anglais y furent créés en 1733, par une compagnie qui transmit ses droits à la Couronne en 1752, et en 1772, le territoire fut appelé *Géorgie*, du roi George III. En 1788, la Géorgie adopta la constitution des États-Unis. Celle qui la régit actuellement, décrétée en 1798, fut modifiée en 1839. L'État est représenté au Congrès par 2 sénateurs et 9 députés. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur élu par le peuple pour 2 ans, et le pouvoir législatif à une législature ou assemblée générale, composée d'un Sénat de 44 membres nommés pour 4 ans, et d'une Chambre de représentants de 195 membres nommés pour 2 ans. Tout citoyen ayant 6 mois de résidence dans un comté, et payant depuis un an des taxes dans l'État, a le droit de suffrage. Les juges de la cour supérieure de justice sont élus par l'Assemblée générale pour 3 ans; les juges des cours inférieures et les juges de paix sont nommés par le peuple. O.

GÉORGIE (BAIE DE). V. HURON (LAC).

GÉORGIE (CANAL DE), bras de mer entre l'archipel de Quadra-et-Vancouver et le continent américain; 330 kil. de long sur 60 de large.

GÉORGIE MÉRIDIONALE, ou **ILE DU ROI-GEORGE**, à l'extrémité australe de l'Atlantique, à 1,800 kil. environ de la terre de Feu. Inhabitée, couverte de neige et enveloppée de glaces. Découverte, en 1675, par un Anglais d'origine française, Antoine La Roche.

GÉORGIE (NOUVELLE-), partie de la côte O. de l'Amérique du Nord, de 46° à 52° lat. N., divisée, depuis 1846, entre les États-Unis et l'Angleterre : aux premiers appartient le Sud (46°-49°), partie du territoire de Washington; à la seconde, le Nord (49°-52°), partie de la Colombie anglaise. C. P.

GÉORGIE (NOUVELLE-). V. SALOMON (ILES).

GÉORGIE SEPTENTRIONALE, groupes d'îles de la mer polaire du Nord. Les principales sont : Prince-Patrick, Cornwallis, Melville, Sabine. On les nomme aussi l'*archipel Parry*.

GEORGIEVSK ou **GHEORGIEVSK**, v. forte du Caucase, à 155 kil. S.-E. de Stavropol, sur la Pudkouma; 2,247 hab. Fondée en 1777. Ch.-l. de la prov. du Térek depuis 1868.

GÉOSME (SAINT-), vge (Haute-Marne), à 5 kil. S. de Langres; 670 hab. Concile de 859.

GEOUGEN, le même peuple que les Avares. (*V. ce mot.*)

GEPHYREENS, peuple probablement originaire de Géphyra, v. de Syrie, près d'Antioche. Ils suivirent Cadmus en Béotie, et plus tard passèrent en Attique.

GÉPIDES, *Gepidæ*, peuple germanique, de la famille des Goths, établi primitivement sur les bords de la mer Baltique, puis sur le versant N. des Karpathes, vers les sources de la Vistule. Son nom signifiait *traînards, paresseux*. Au milieu du IIIe siècle de l'ère chrétienne, les Gépides expulsèrent les Burgundes du N. de la Germanie, et les refoulèrent vers le Rhin. Leur 1re incursion sur le territoire romain est de l'an 269, au temps de l'empereur Claude II. Asservis par les Huns à la fin du IVe siècle, ils secouèrent le joug à la mort d'Attila, 453. Ils occupaient le pays entre le Maros au N., la Théiss à l'O., le Danube au S., et le Témès à l'E., lorsqu'une guerre contre les Lombards, que soutenaient les Avares, amena leur destruction, 567. (*V.* ALBOIN.)

GEPPERT (CHARLES-ÉDOUARD), philologue et critique allemand, né à Stettin en 1811, m. en 1881, fit ses études dans cette ville où son père était conseiller de justice, puis suivit les cours les plus célèbres à Breslau, Leipzig et Berlin. Son premier travail *de Versu glyconeo* parut à Berlin en 1833, et inaugura la série de ses recherches sur la métrique. Il appliqua ses observations à Térence et à Plaute, dont il entreprit de jouer les principales pièces avec une troupe d'étudiants sur le théâtre de Leipzig; il fit représenter avec un grand succès les *Captifs*, le *Trinummus*, les *Ménechmes*, le *Curculio*, le *Rudens*, les *Adelphes*.

Parmi ses ouvrages, nous citerons : *sur le Rapport de la théorie de la métrique d'Hermann avec la tradition*, 1835; *Exposé des Catégories grammaticales*, 1836; *sur l'Origine des poésies d'Homère*, 1840; *sur le Proscenium et l'Orchestre dans l'ancien théâtre grec*, 1842; *sur la Représentation de la Médée d'Euripide à Athènes*, 1843; *l'Ancien Théâtre grec*, 1843. On lui doit encore : *sur le Codex ambrosianus et son importance pour la critique de Plaute; de l'Histoire de la critique de Térence*, 1832; *Chronique de Berlin*, 1837-42; *Impressions d'un voyage en Espagne*, 1873.

GER, brg (Manche), arr. de Mortain; 1,620 hab. Poterie commune.

GERA, cap. de la principauté de Reuss-Schleitz, ch.-l. d'une seigneurie de son nom, près de l'Elster Blanc; 27,118 hab. Gymnase, école normale. Soieries, lainages, voitures et épiceries. — La seigneurie de Géra a 221 kil. carr., et 40,721 hab.

GERACE, anc. *Locres, Hieracium* au moyen âge, v. du roy. d'Italie, prov. de Reggio de Calabre; 4,951 hab., 7,260 avec la commune. Évêché. Eaux minérales sulfureuses. En partie ruinée par le tremblement de terre de 1783.

GERAKI. *V.* GERONTHRÆ.

GERAMB (FERDINAND, BARON DE), né à Lyon en 1772, d'une ancienne famille hongroise, m. en 1848, entra dans l'armée autrichienne, arriva au grade de colonel, se fit recevoir chevalier de Malte; combattit contre les Français en Espagne, fut arrêté en 1812, par ordre de Napoléon Ier, au retour d'un voyage à Londres, et, pendant sa captivité à la Force, tourna ses pensées vers la religion. Délivré lors de l'entrée des alliés dans Paris, il entra comme religieux de la Trappe au Port-du-Salut, près de Laval, sous le nom de *P. Marie-Joseph*, et devint procureur général des trappistes. Obligé de sortir de France après la révolution de 1830, il fit le pèlerinage de la terre sainte en 1831, et, depuis cette époque, visita Rome et les diverses maisons de son ordre en France et en Allemagne.

Outre des ouvrages ascétiques, il a laissé : *Pèlerinage à Jérusalem et au mont Sinaï*, 1836, 3 vol.; *Voyage de la Trappe à Rome*, 1838. B.

GERANA, reine des Pygmées, enorgueillie de son rang, outragea les dieux, et fut changée en grue par Diane et Junon.

Les Pygmées la tuèrent comme elle volait autour de la maison de son fils Mopsus, et donnèrent ainsi naissance à la guerre que leur firent les grues.

GERANDO (Marie-Joseph de), né à Lyon en 1772, m. en 1842, fit ses études chez les oratoriens de sa ville natale. Lors du siége de Lyon en 1793, il prit les armes, fut fait prisonnier, et faillit périr; pour sauver sa vie, il se réfugia en Suisse, puis à Naples, revint en France en 1796, passa quelque temps à Lyon, et vint s'établir à Paris. Agé de 25 ans, se trouvant sans emploi, il s'enrôla dans l'armée d'Italie. La classe des sciences morales ayant mis au concours cette question : « Quelle est l'influence des signes sur l'art de penser? » il obtint le prix, ce qui le décida à quitter la carrière militaire. Il fut attaché au ministère de l'intérieur en 1799, puis secrétaire général; il suivit Napoléon Ier dans son voyage d'Italie en 1805. Maître des requêtes en 1808, il fit partie de la junte administrative en Toscane et de la consulte des États romains; en 1811, il fut fait conseiller d'État, et appelé à l'intendance de Catalogne en 1812. Après la chute de l'Empire, il conserva d'abord sa position, puis fut mis à l'écart pendant les premières années de la 2e Restauration. En 1819, il ouvrit, à la faculté de droit de Paris, un cours de droit administratif, qui fut suspendu en 1822, et rouvert en 1828 sous le ministère Martignac. Le gouvernement de Juillet, pour récompenser ses services, l'éleva à la pairie, 1837. Il était membre de l'Académie des inscriptions et de celle des sciences morales et politiques. — Comme philosophe, de Gérando appartint encore à l'école de Condillac, dont il modifia pourtant la doctrine en plusieurs points. Son premier ouvrage, *des Signes et de l'Art de penser dans leurs rapports mutuels*, 1800, 4 vol., reproduit en général la théorie de Condillac sur la sensation comme origine de nos connaissances; mais, tout en regardant le langage comme le principal instrument du développement de la pensée, il restreint sa portée : il ne va pas jusqu'à proclamer avec Condillac que *la science se réduit à une langue bien faite*, que le raisonnement n'est qu'une suite d'équations, et que les preuves de l'algèbre peuvent s'appliquer à toutes les autres sciences. Il écrivit sur l'*Éducation des sourds-muets*, 1827, un livre où il résume ou développe plusieurs points intéressants de la théorie du langage et de l'influence des signes sur la pensée. Dans un Mémoire sur la *Génération des connaissances humaines*, Berlin, 1802, après un examen rapide des divers systèmes sur l'origine des idées, il cherche à prouver que toutes nos idées ont leur source dans l'expérience. Ce Mémoire devint la base de l'ouvrage qui est son principal titre philosophique : l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*. Cette histoire, publiée en 3 vol., 1804, et restée inachevée de son vivant, fut complétée après sa mort d'après ses papiers, 8 vol., 1822-47. Le plan en est trop étroit, et la critique insuffisante; mais les vues de l'historien s'agrandissent à mesure qu'il avance dans cet immense travail. De Gérando publia, dans les dernières années de sa vie, un livre intitulé : *du Perfectionnement moral*, 2 vol., 1824, plein de vues sages, de pensées saines et élevées sur l'homme et sa destination morale. Outre ces ouvrages philosophiques et scientifiques, de Gérando a composé des écrits et fondé des œuvres qui prouvent que son amour ardent de l'humanité ne le cédait en rien à son zèle pour la science; ce sont : *le Visiteur du pauvre*, 1820; *Cours normal des instituteurs primaires*, 1832; *Institutes de droit administratif*, 4 vol., 1829 et 1845; *de la Bienfaisance publique*, 4 vol., 1839. Mignet et Mme Bayle-Mouillard ont publié un *Éloge de M. de Gérando*. — M. A. de Gérando, neveu du précédent, a publié : *Essai sur l'origine des Hongrois*, 1834; *la Transylvanie et ses habitants*, 1845. B—d.

GÉRANIE, anc. v. de Thrace, dont les habitants, dit la Fable, furent chassés par une armée de grues. — mont. près de Mégare, du haut de laquelle Ino se précipita en fuyant Athamas.

GÉRANOS, c.-à-d. *la grue*, nom d'une danse d'ensemble grecque à laquelle se livraient, surtout à Délos, les jeunes gens et les jeunes filles. On en attribuait l'institution à Thésée et l'on pensait que ses mouvements compliqués imitaient les détours du Labyrinthe. S. Re.

GÉRARD (Saint), évêque de Toul de 963 à 994, protégea les savants et fonda des écoles. Fête, le 23 avril.

GÉRARD, comte de Roussillon, dont les romanciers ont fait le héros idéal de la lutte féodale contre la royauté carolingienne, possédait les deux Bourgognes, l'Auvergne, la Gascogne, la Provence, les comtés de Narbonne et de Barcelone. Il épousa Berthe, sœur de la femme de Charles le Chauve, et eut avec ce prince de grands démêlés. Charles le Chauve lui prit et détruisit la forteresse de Roussillon. Gérard, réduit à se cacher sous un déguisement de charbonnier, n'obtint son pardon et la restitution de ses États qu'au bout de 22 ans, sur la prière de Berthe.

GÉRARD DE MARTIGUES, né en 1040 dans l'île de Martigues (Provence), m. en 1121. Son nom était *Thom* ou *Tenque*. Étant à Jérusalem, en 1080, il reçut de l'abbé d'un monastère bénédictin, bâti près du saint sépulcre, la direction d'un hôpital fondé par des marchands d'Amalfi et destiné à recevoir les pèlerins latins, et s'y distingua par ses vertus et sa charité. Après la prise de Jérusalem par les croisés, il réunit dans cet hôpital, en 1100, plusieurs personnes qui s'engagèrent à soulager les chrétiens, à soigner les malades et à défendre la terre sainte. Telle fut l'origine de l'ordre religieux et militaire des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dont Gérard fut le premier grand maître. (*V.* Jean [Saint-], Malte et Rhodes.) C. P.

GÉRARD DE CRÉMONE, traducteur, né en 1114 à Crémone (Lombardie), et non à Carmona (Andalousie), m. en 1187, alla étudier en Espagne les sciences exactes, apprit l'arabe, et traduisit de cette langue en latin plusieurs auteurs arabes, ou des auteurs grecs déjà traduits par les Maures dans leur langue.

On a de lui : les *Canons*, traité de médecine d'Avicenne; l'*Almansori*, traité de médecine de Rhazès; *Methodus medendi, libri III*, d'Albucasis; *de Causis crepusculorum*, d'Alhazen; l'*Ars parva*, de Galien; les *Commentaires sur les Pronostics*, d'Hippocrate, l'*Almageste*, de Ptolémée. Il a laissé aussi des ouvrages de mathématiques : *Theoria planetarum*; *Geomancia astronomica*, trad. en français par de Salerne, Paris, 1669 et 1682, in-12.

GÉRARD GROOT ou *le Grand*, né à Deventer en 1340, m. en 1384, étudia à la Sorbonne de Paris, fut chanoine d'Utrecht, puis d'Aix-la-Chapelle, mais renonça à ces dignités pour vivre dans la retraite comme simple diacre. Il fonda à Deventer, sous le nom de *Clercs* ou *Frères de la vie commune*, un ordre de clercs qui, sans faire de vœux, s'occupaient d'instruire la jeunesse et surtout de copier les manuscrits. Cette congrégation fut approuvée, en 1376, par le pape Grégoire XI, et transférée, en 1386, à Windesheim : elle se répandit dans les Pays-Bas, en Allemagne et en France, et produisit plusieurs hommes de talent, tels que Gerlac Petersen et Thomas à Kempis. 14 monastères de femmes furent aussi fondés dans les Pays-Bas, sous la direction des Frères de la vie commune. Gérard Groot a composé plusieurs écrits théologiques, qu'on a joints aux œuvres de Thomas à Kempis. C. P.

GÉRARD (Balthasar), fanatique, né à Villafans (Franche-Comté), assassina à Delft, d'un coup de pistolet, Guillaume le Taciturne, prince d'Orange et de Nassau, et stathouder des Provinces-Unies révoltées contre l'Espagne, dont la tête avait été mise à prix par Alexandre Farnèse. Appliqué à la torture, il ne cessa d'affirmer qu'il avait été poussé à commettre ce meurtre par une inspiration divine. Il fut écartelé, puis on lui arracha le cœur pour lui en battre le visage, et il eut la tête tranchée, 1584. Philippe II anoblit sa famille. C. P.

GÉRARD (Alexandre), critique écossais, né en 1728, à Garich (Aberdeen), m. en 1795, entra dans les ordres, se livra à la prédication, et fut successivement professeur de philosophie expérimentale et naturelle, 1752, et de théologie au collège Marechal, 1760, puis au collège du Roi, 1771.

On a de lui : *Essai sur le goût*, 1759, trad. en franç. par Eidous, 1766; *Dissertations sur des sujets relatifs au génie et aux preuves du christianisme*, 1764; *Essai sur le génie*, 1774; *Sermons*, 1780 et 1782; *les Devoirs du pasteur*, ouvrage posthume, 1799.

GÉRARD (Philippe-Louis), né à Paris en 1737, m. en 1813. Après une jeunesse déréglée, il fut converti par un chanoine de la sainte Chapelle, et entra dans les ordres. Vicaire de Saint-Merry, à Paris, puis chanoine de Saint-Louis du Louvre, il vit son zèle récompensé par l'assemblée du clergé en 1775. Pendant la Révolution, il subit un long emprisonnement.

On a de lui : *le Comte de Valmont, ou les Égarements de la raison*, roman moral et religieux; *les Leçons de l'histoire, ou Lettres d'un père à son fils sur les faits intéressants de l'histoire universelle*, 1786-1806, 11 vol. in-12; *l'Esprit du christianisme, précédé d'un précis de ses preuves, et suivi d'un plan de conduite*, 1803, in-12; *Essai sur les vrais principes relativement à nos connaissances*, ouvrage posthume, 1826, 3 vol.

GÉRARD (François-Pascal-Simon), peintre célèbre, né à Rome en 1770, m. en 1837, était fils d'un concierge de l'ambassade de France. Amené à Paris à l'âge de 12 ans, il fut placé chez le sculpteur Pajou, puis dans l'atelier de Brenet, peintre médiocre, et, en 1784, chez David, où il eut pour émules Drouais, Girodet, et Gros. Il remporta le second prix de peinture en 1789. Ayant perdu son père et sa mère, et dénué de toute espèce de fortune, il fut heureux de participer, chez Pierre Didot, à l'illustration de ses chefs-d'œuvre de typographie. Il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution. Son premier grand succès fut *Bélisaire*, 1795. Mais, pressé par le besoin, il se livra au portrait, qu'il traita avec un talent remarquable; tous les gens illustres ou riches voulaient être peints par lui, et, en 1814, des souverains vinrent poser dans son atelier pour avoir leur portrait de sa main. Gérard était entré à l'Institut en 1812. Louis XVIII le nomma son 1er peintre et le créa baron. Les tableaux d'histoire les plus remar-

quables de Gérard sont, après le *Bélisaire : Psyché*, 1796, au musée du Louvre; *les Trois Ages*, 1806; la *Bataille d'Austerlitz*, toile de la plus grande dimension, et *Ossian*, 1810; l'*Entrée de Henri IV à Paris*, 1817, autre grande composition; *Corinne au cap Misène*, et *Thétis portant les armes d'Achille*, 1819; *Daphnis et Chloé*, 1825; le *Tombeau de Sainte-Hélène*, 1826; *Louis XIV déclarant son petit-fils roi d'Espagne*, 1828; l'*Extase de Ste Thérèse*; le *Sacre de Charles X*, 1829; *l'Espérance*, 1829; *Napoléon dans son cabinet*, 1831; *Louis-Philippe acceptant la lieutenance générale du royaume*; la *Peste de Marseille*, 1832. On lui doit encore les 4 pendentifs de la coupole du Panthéon, devenu alors l'église Sainte-Geneviève. Parmi ses portraits, dont le nombre est de près de 300, on distingue : ceux du général Foy, de Hoche, de Canning, de Louis XVIII, du roi Louis-Philippe, de Dubois, de Soult, de Canova, de Ducis, de Mme de Staël, de Mlle Mars, de Talma, etc. Gérard est un des maîtres de l'école française du commencement du XIXe siècle; son dessin est mâle, vigoureux, élégant; sa couleur, presque toujours harmonieuse et brillante. Ses compositions sont remarquables par la justesse de pensée et d'expression.

GÉRARD (ÉTIENNE-MAURICE, COMTE), maréchal de France, né à Damvilliers (Meuse) le 4 avril 1773, m. en 1852. Fils d'un notaire, il partit comme volontaire en 1791, et fit ses premières armes sous Dumouriez. Au passage de la Roër, 1794, il traversa la rivière à la nage sous le feu ennemi, et assura par son audace la construction d'un pont. A Kreuznach, 1795, et à Teining, 1796, il se couvrit encore de gloire. Bernadotte le prit pour aide de camp, et l'emmena sur le Rhin et en Italie, puis à la suite de son ambassade à Vienne. Devenu colonel, Gérard conquit à Austerlitz, où il fut blessé, la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Il fit la campagne de Prusse en qualité de général de brigade, 1806-07, fut nommé chef d'état-major du corps d'armée de Bernadotte en 1809, commanda la cavalerie saxonne à Wagram, servit ensuite sous le comte d'Erlon en Portugal, 1810, s'illustra à Fuentès-de-Oñoro, 1811, et reçut la division de Gudin dans la grande armée, 1812. Il forma l'extrême arrière-garde pendant la retraite de Russie, sous les ordres supérieurs du maréchal Ney, combattit avec un courage désespéré à Thorn, Bamberg, Berlin et Francfort-sur-l'Oder. A Bautzen, où il commandait l'avant-garde du corps de Macdonald, il décida la victoire, 1813; on lui dut aussi le succès de la journée de Goldberg, où il était sous les ordres de Lauriston. Blessé à la Katzbach et à Leipzig, il fut assez tôt rétabli pour prendre part à la campagne de 1814 : il était à La Rothière, Montereau, Montmirail et Champaubert. Pendant les Cent-jours, Napoléon Ier le nomma pair de France, et commandant de l'armée de la Moselle. Gérard contribua à la victoire de Ligny par ses habiles dispositions; le jour même de la bataille de Waterloo, il fut blessé à Wavre. La Restauration l'éloigna. Rentré en France en 1817, député de l'Oise en 1822 et 1823, puis de 1827 à 1832, il fut du parti libéral. Ministre de la guerre après juillet 1830, il devint maréchal de France en 1831. Commandant de l'expédition de Belgique, il prit la citadelle d'Anvers, et fut élevé à la pairie, 1832. Il redevint, pendant quelques mois, ministre de la guerre en 1834, et président du conseil, puis grand chancelier de la Légion d'honneur en 1836, commandant supérieur des gardes nationales de la Seine en 1838, rentra à la chancellerie en 1842, et vécut dans la retraite après la révolution de 1848. Sa ville natale lui a élevé une statue. B.

GÉRARD DE NERVAL (LABRUNIER, DIT), littérateur, né à Paris en 1809, m. en 1855, débuta, en 1826, par quelques poëmes et des comédies de circonstance. Puis il traduisit le *Faust* de Gœthe, 1828; un *Choix de ballades et de poésies* de Gœthe, Schiller, Bürger, Klopstock, Schubert, Kœrner, Uhland, etc., 1830; et la *Lénore* de Bürger, 1835. Les journaux et les revues ont inséré de lui un grand nombre de nouvelles, de variétés, d'impressions de voyage, parmi lesquelles on distingue : *les Femmes du Caire*, les *Scènes de la vie orientale*, *les Nuits du Ramazan*, *Lorely*, *les Illuminés*, *le Voyage en Orient*, *les Filles du Feu*, etc. Il fonda *le Monde dramatique*, 1835-41, recueil de critique théâtrale, composa, en société avec Alex. Dumas père, 2 drames en 5 actes et en prose : *l'Alchimiste*, et *Léo Buckhardt*, 1839, et donna seul un autre drame : *l'Imagier de Harlem*. Il est l'auteur de 2 opéras-comiques : *Piquillo* (musique de Monpou), et *les Monténégrins* (musique de Limnander). Trois fois atteint de folie, il fut trouvé pendu dans la rue de la Vieille-Lanterne. Sa mort fut attribuée à un suicide; plusieurs de ses amis ont cru, cependant, qu'il avait été victime d'un assassinat.

GERARDE (JOHN), botaniste anglais, né en 1545 à Namptwich (Cheshire), m. vers 1607, dirigea les jardins du ministre Cecil, et introduisit en Angleterre une foule de plantes exotiques. Il forma à Londres un jardin botanique, l'un des premiers qu'on ait vus en Europe. On a de lui un important *Herbier, ou Histoire générale des plantes*, Londres, 1597, in-fol., avec planches en bois.

GERARDI (MONS), nom latin de la ville de GRAMMONT.

GERARDMER ou **GEROME**, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. de Saint-Dié, à l'O. du lac de Gérardmer et à l'E. de ceux de Longemer et de Retournemer; 2,330 hab. Fromages estimés; scieries de planches, boissellerie. Fabr. de toiles. Le lac de Géradmer a 116 hect., et s'écoule par la Jamagne; profondeur, 35 à 40 m.

GERARE, anc. v. des Philistins, à l'E. de Gaza, résidence d'Abimélech.

GERASA, anc. v. de la Décapole de Palestine, dans la demi-tribu orientale de Manassé, au N. de Gadara; auj. *Djérach*. Belles ruines.

GERAUD (PIERRE-HERCULE-JOSEPH-FRANÇOIS), archéologue, né en 1812 au Caylar (Hérault), m. en 1844, élève de l'École des chartes en 1837.

On a de lui : *Paris sous Philippe le Bel*, 1837, in-4°, ouvrage qui fait partie de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*; *Essai sur les livres de l'antiquité, particulièrement chez les Romains*, 1838, livre bien fait et plein de recherches curieuses; une édition annotée de *Guillaume de Nangis*, pour la Société de l'histoire de France, 1843 et suiv., 2 vol. Il a donné des articles à la *Bibliothèque de l'École des chartes* et au *Bulletin de la Société de l'histoire de France*. B.

GERBER (ERNEST-LOUIS), né à Sondershausen en 1746, m. en 1819, est auteur d'un *Lexique historique et biographique des musiciens*, ouvrage plein d'érudition, mais où les fautes abondent.

GERBERON (DOM GABRIEL), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Calais en 1628, m. en 1711, prit parti pour les jansénistes contre les jésuites.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *le Miroir de la piété chrétienne*, 1676; une édition des *Œuvres de St Anselme*, 1671; une *Histoire générale du Jansénisme*, 1700, 3 vol. in-12.

GERBEROY, *Gerberacum*, *Gerboredum*, vge (Oise), arr. et à 25 kil. N.-O. de Beauvais; 320 hab. Important au moyen âge par ses fortifications et son voisinage des frontières de Normandie. Louis d'Outre-mer et Richard Ier de Normandie y traitèrent en présence de Harold, roi de Danemark. Guillaume le Conquérant y assiégea son fils Robert; en octobre 1160, Henri II d'Angleterre prit la ville, non le château. Les Bourguignons et les Anglais la prirent en 1418; le comte de Clermont l'enleva à ces derniers en 1432, et la ruina; malgré une nouvelle défaite en 1435, les Anglais l'occupaient encore en 1449; Louis de Soyécourt de Mouy, gouverneur du Beauvaisis, les en chassa. Les Bourguignons la pillèrent en 1472. Les ligueurs en furent chassés, en juin 1591, par Biron. Henri IV y logea, blessé, après le combat d'Aumale; enfin elle fut pillée, comme ville royaliste, par les ligueurs de Beauvais en 1593 et 1594.

GERBERT. *V.* SYLVESTRE II.

GERBET (L'ABBÉ OLYMPE-PHILIPPE), né en 1798 à Poligny (Jura), m. en 1864, fut un des principaux disciples de Lamennais, et collabora avec lui au journal *l'Avenir*. Cette publication ayant été censurée par le saint-siège, il fit sa soumission, écrivit de nombreux articles de philosophie religieuse dans l'*Université catholique*, devint vicaire général de Paris et d'Amiens, et fut nommé, en 1853, évêque de Perpignan.

On a de lui : *des Doctrines philosophiques sur la certitude dans leurs rapports avec les fondements de la théologie*, 1826; *du Dogme générateur de la piété catholique*, 1829; *de la Controverse chrétienne depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours*, 1831; *Conférences de philosophie catholique*, 1832-34; *Réflexions sur la chute de M. de Lamennais*, 1838; *Esquisse de Rome chrétienne*, 1844-50, 2 vol.; *Livre de Ste Théodosie*, 1854, etc. B.

GERBEVILLER, ch.-l. de cant. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville; 1,955 hab. Cult. du houblon; vins; bonneterie. Exploitation de pierres de taille.

GERBI ou **ZERBI**. *V.* DJERBA.

GERBIER (PIERRE-JEAN-BAPTISTE), célèbre avocat au parlement de Paris, né à Rennes en 1725, m. en 1788. Il fut reçu avocat en 1745, mais ne s'établit à Paris qu'en 1753. Toutes ses plaidoiries furent des triomphes : il possédait l'action oratoire dans un rare degré de perfection; sa diction était nette, son élocution facile; il excellait dans l'insinuation et le pathétique; toute sa personne ajoutait à la puissance de son organe et aux effets qu'il savait en tirer. En 1771, il consentit à plaider devant le parlement établi, et ses confrères ne le lui pardonnèrent pas. Linguet, rayé du tableau des avocats, lui attribua cette disgrâce, et lança contre lui de violents mémoires. Les plaidoiries de Gerbier ont été recueillies par Hérault de Séchelles; on en a publié plusieurs en 1835. ED. T.

GERBIER-DES-JONCS, mont. de France (Ardèche), dans les Cévennes. La vraie orthographe est Gerbier-de-Jonc, ou plutôt de Joux. C'est un cône volcanique et aride de 1,551 m. d'altitude. Il avait autrefois 1,710 m. de hauteur, mais une partie de la montagne a été détruite par un éboulement en 1821. La Loire y naît d'une toute petite source, à 1,375 m. G. H.

GERBILLON (Jean-François), jésuite, né à Verdun en 1654, m. en 1707, fut un des missionnaires que Louis XIV envoya à la cour de Siam en 1685, passa de là en Chine, devint maître de mathématiques de l'empereur Kang-hi, et dirigea le collège français à Pékin. Il fit imprimer une *Géométrie* en chinois et en tartare.

Une relation de ses voyages en Tartarie, de 1688 à 1698, a été reproduite en abrégé dans les t. VII et VIII de l'*Histoire générale des voyages*. B.

GERBSTADT, v. du roy. de Prusse (Saxe); 4,010 hab. Mines de cuivre; fonderies.

GERDA. *V.* Frey.

GERDAUEN, v. du roy. de Prusse (Prusse orientale), sur l'Omet et le lac Banktin; 2,864 hab. Fabr. de draps; tanneries.

GERDIL (Hyacinthe-Sigismond), théologien et philosophe, né à Samoëns (Savoie) en 1718, m. en 1802, entra dans la congrégation des barnabites, devint précepteur du prince de Piémont (depuis Charles-Emmanuel IV), et fut nommé cardinal par Pie VI en 1777. Savant dialecticien, il défendit les doctrines spiritualistes et les dogmes de la religion chrétienne contre les philosophes du XVIIIe siècle.

Ses œuvres ont été publiées en 20 vol. in-4°, Rome, 1806-21; on y remarque : 1° en italien : *Introduction à l'étude de la religion*, Turin, 1751; *Exposition des principes de la vraie religion*, 1767, trad. en français; *Dissertation sur l'origine du sens moral, l'existence de Dieu*, etc.; 2° en français : *l'Immortalité de l'âme démontrée contre Locke*, Turin, 1747; *Essai d'une démonstration mathématique contre l'existence éternelle de la matière et du mouvement*; *Essai sur les caractères distinctifs de l'homme et des animaux*; *Traité des combats singuliers ou des duels*, 1759; *Mémoires sur l'infini absolu*; *Incompatibilité des principes de Descartes et de Spinosa*, Paris, 1760; *Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation, contre J.-J. Rousseau*, Turin, 1763; *Considérations sur l'empereur Julien*; 3° en latin : *de Causis Academicarum disputationum in theologiam moralem inductarum oratio*, où il combat l'*Esprit des lois* de Montesquieu, Turin, 1750 et 1754, etc. C. P.

GERDY (Pierre-Nicolas), chirurgien, né en 1797 à Loches (Aube), m. en 1856, chirurgien des hôpitaux en 1825, publia : *Essai d'analyse et de classification naturelle des phénomènes de la vie*, 1823; *Traité des bandages*, 1826; *Analyse de l'histoire de la santé*, 1827; *Anatomie comparée des formes du corps humain*, 1830. Il venait de faire paraître une *Physiologie médicale didactique et critique*, 1832, quand il obtint, en 1833, la chaire de pathologie externe à la Faculté de médecine. Il entra à l'Académie de médecine en 1837. A sa mort, il était chirurgien de la Charité. Parmi ses derniers travaux, on remarque : *Résumé des principales recherches d'anatomie, de physiologie et de chirurgie de M. Gerdy*, 1843; *Physiologie philosophique des sensations et de l'intelligence*, 1846. Gerdy, député de l'Aube à l'Assemblée constituante de 1848, n'eut pas le temps d'achever sa *Chirurgie pratique*, 1851-57, 4 vol., dont le dernier a été publié après lui.

On trouve beaucoup d'écrits de lui dans les recueils scientifiques, entre autres : *Cure radicale des hernies* (dans le *Bulletin* de Férussac, t. Ier); *Mémoire sur la structure des os* (*Bulletin clinique*, 1835); *sur l'État matériel des os malades* (*Archives de médecine*, 1836); *de l'Inflammation des os* (dans l'*Expérience*, 1843); *sur la Vision des somnambules, sur le Magnétisme, sur l'Arsenic* (dans le *Bulletin de l'Académie*, 1841); *la Rétraction des tissus albugines* (ibid., 1844 et 1847). — *V.* Broca, *Éloge historique de Gerdy*, dans le *Moniteur des hôpitaux*, 5 juillet 1856.

GÉRENTE (Henri-François-Thomas), habile peintre-verrier, né en 1814, m. en 1849, a imité avec beaucoup d'art les vitraux des plus belles époques. Les églises Saint-Germain des Prés, à Paris, et Notre-Dame de la Couture, au Mans, l'abbaye de Saint-Denis, la cathédrale de Dijon, celles de Canterbury et d'Ély en Angleterre renferment des verrières de sa composition. Il l'emporta, en 1817, au concours pour l'exécution des vitraux à remplacer dans la sainte Chapelle de Paris. B.

GÉRESTIES, fête en l'honneur de Neptune à Géreste (Eubée), où il avait un temple.

GERGAL, v. d'Espagne (Grenade), prov. et à 30 kil. N. d'Almeria, au pied S. de la sierra de Gergal; 4,500 hab. Eaux minérales; alun.

GERGOVIE, *Gergovia*, nom de 2 villes de la Gaule : l'une, chez les Arvernes (Aquitaine Ire), sur une hauteur qui se détache des monts Dômes, et qu'on nomme encore *mont Gergovie*, à 7 kil. S.-S.-E. de Clermont-Ferrand; Vercingétorix y vainquit les Romains; le nom de Gergovie a été donné en 1874 au hameau de Merdagne, dépendant de la commune de La Roche-Blanche (Puy-de-Dôme); — l'autre, chez les Boïens, à l'endroit où est auj. *Saint-Révérien* (Nièvre), à 27 kil. S. de Clamecy; sa forteresse, *Arx in Boiis*, a laissé son nom au vge d'*Arzemboy*.

GERHARDT (Charles-Frédéric), chimiste, né à Strasbourg en 1816, m. en 1856, fit ses études au gymnase protestant de sa ville natale, à l'École polytechnique de Carlsruhe et à l'université de Leipzig, et alla se perfectionner dans le laboratoire du célèbre Liebig, à Giessen. A son retour en France, il fut nommé professeur à la faculté des sciences de Montpellier; mais, en 1848, il quitta spontanément cette chaire pour fonder à Paris un laboratoire de chimie pratique. En 1855, il accepta la double chaire de chimie de la faculté des sciences et de l'École de pharmacie de Strasbourg. Les études de Gerhardt ont surtout porté sur la chimie organique, qu'il chercha, de concert avec Laurent, à faire entrer dans une voie plus philosophique. Il s'attacha principalement, en prenant pour guide les idées d'Ampère, à grouper les composés organiques, si nombreux, sous un petit nombre de types et de familles, d'après l'ensemble des caractères et les analogies de constitution intime.

Indépendamment d'une quarantaine de Mémoires qu'il publia seul ou en collaboration avec Laurent et Cahours, et qui sont imprimés dans les *Annales de chimie et de physique* (2e et 3e série), on lui doit : *Précis de chimie organique*, Paris, 1844, 2 vol.; *Introduction à l'étude de la chimie par le système unitaire*, 1848, in-18; *Aide-mémoire pour l'analyse chimique, à l'usage des élèves des laboratoires de chimie*, 1852, in-18; *Précis d'analyse chimique qualitative*, avec Chancel, 1855, in-18; *Traité de chimie organique, suite à la Chimie de Berzelius*, 1853-56, 4 vol. Gerhardt a encore traduit en français divers ouvrages de Berzelius et de Liebig. J. G.

GERICAULT (Jean-Louis-Théodore-André), peintre, né à Rouen en 1791, m. en 1824, fils d'un avocat, fit ses études au lycée Louis le Grand, et entra dans l'atelier de Carle Vernet, puis dans celui de Pierre Guérin. En 1812, il donna un *Chasseur à cheval* de la garde impériale, où l'on trouve déjà l'énergie de pinceau un peu fougueuse qui est le caractère éminent de ses œuvres. En 1813, il exposa un *Cuirassier blessé*. Le *Naufrage de la Méduse*, son œuvre capitale, figura au Salon de 1819. Ces 3 tableaux sont auj. réunis dans le salon carré de l'école française, au musée du Louvre. Géricault a laissé encore : un *Hussard chargeant*, la *Forge de village*, un *Postillon faisant boire ses chevaux*, et la *Suite d'une tempête*. Il a fait quelques lithographies pour l'*Histoire de Napoléon Ier* par Arnault, et beaucoup de dessins et d'aquarelles. B.

GERIN (Étienne-Élie), général haïtien, homme de couleur, né aux Cayes en 1757, m. en 1810, prit une part active à toutes les luttes qui amenèrent l'indépendance de sa patrie, fut ministre de la guerre sous Dessalines, conspira contre lui et le renversa. Ayant conspiré contre Pétion, pour lui enlever la présidence de la république, il échoua, et se brûla la cervelle. Sa bravoure l'avait fait surnommer *Côte-de-Fer*.

GERING (Ulric), imprimeur du XVe siècle, né en Suisse (Lucerne), m. en 1510, vint à Paris, en 1469, avec Martin Krantz et Michel Freiburger, et y fonda, dans les bâtiments de la Sorbonne, la 1re imprimerie.

GERLAC PETERSEN, en latin *Gerlacus Petri*, écrivain ascétique, né à Deventer en 1378, m. en 1411, entra dans les chanoines de Windesheim (*V.* Gérard Groot), et composa plusieurs ouvrages mystiques : *Breviloquium de accidentiis exterioribus*; *de Libertate spiritus*; *Ignitum cum Deo soliloquium*, Cologne, 1616, trad. en franc., Paris, 1667. L'esprit de ce dernier ouvrage, qui ressemble dans quelques endroits à l'*Imitation de Jésus-Christ*, a fait surnommer Gerlac *le second A Kempis*, du nom de l'un des auteurs présumés de l'*Imitation*.

GERLACHE (Étienne-Constantin, baron de), magistrat, homme politique et littérateur belge, né en 1785 à Biourge (Luxembourg), m. en 1871, fit son droit à Paris, exerça une charge d'avocat à la Cour de cassation de 1811 à 1814, alla se fixer à Liège en 1818, et, en 1824, fut nommé conseiller à la Cour d'appel de cette ville et député de la province aux états généraux, où il combattit avec énergie l'administration hollandaise. Après la révolution belge de 1830, il présida le comité de constitution, et fit introduire, dans la loi fondamentale du royaume, des articles très favorables au clergé. Après avoir soutenu la candidature du duc de Nemours au trône, puis celle du duc de Leuchtenberg, il se rallia au prince Léopold de Saxe-Cobourg. Président de la Chambre des représentants en 1831, il devint premier président de la Cour de cassation, en 1833. Il excita bien des colères lors de la conférence de Londres, 1839, en se prononçant, suivant le vœu des puissances, pour l'abandon partiel du Luxembourg. Il a toujours été l'un des chefs du parti catholique.

On a de lui : une traduction de *Salluste*, 1812, qui ne contient que la conjuration de Catilina; *Essai sur Grétry*, 1821; *Souvenirs historiques du pays et de la principauté de Liège*, 1825; *la Révolution de Liège sous Louis de Bourbon*, 1831; *Histoire du royaume des Pays-Bas de 1814 à 1830*, 2 vol., 1839, et 2e édit., 3 vol., 1842; *Histoire de Liège depuis César jusqu'à Maximilien de Bavière*, 1843; *Études sur Salluste et les principaux historiens de l'antiquité*, 1847, etc. B.

GERLE (Dom Christophe), né en Auvergne en 1740, m. vers 1806, était prieur des chartreux de Port-Sainte-Marie, quand il fut envoyé aux états généraux de 1789 par le clergé de Riom. Il exhorta, dès les premières séances, ses collègues du clergé à se réunir au tiers état, et prêta le serment du Jeu de Paume. L'enthousiasme révolutionnaire se combinait dans son esprit avec l'exaltation religieuse, et le portait à faire des motions incohérentes et contradictoires : ainsi il demanda que les moines pussent quitter leurs couvents, et il voulait, en même temps, faire décréter que la religion catholique était la religion de l'État. Dès 1790, il entretint l'Assemblée nationale des prédications d'une femme qui se disait inspirée, Suzanne Labrousse.

Sous la Convention, en 1794, il se lia avec Catherine Théot, fanatique enthousiaste de Robespierre (*V. ce nom*), et dont il se fit le prophète, fut impliqué avec elle dans un prétendu complot et emprisonné. Il recouvra la liberté quelque temps après, le 9 thermidor, et eut un emploi au ministère de l'intérieur. C. P.

GERMAIN (SAINT), évêque d'Auxerre, né dans cette ville, de parents illustres, en 380, m. en 448, était duc et gouverneur de la province, quand l'évêque Amator l'ordonna prêtre. Élu à la place de ce prélat, 418, il donna l'exemple des vertus les plus austères, fit 2 voyages en Grande-Bretagne, 428 et 446, pour y combattre l'hérésie de Pélage, et mourut à Ravenne, où il était allé implorer Valentinien III en faveur des Armoricains révoltés. Fête, le 26 et le 31 juillet.

GERMAIN (SAINT), né à Autun en 496, m. en 576, fut élu évêque de Paris en 554. Il fut en crédit auprès des rois Childebert Ier et Clotaire Ier; il s'éleva contre les mœurs scandaleuses de Charibert, un des fils de ce dernier, et l'excommunia. Il chercha à réconcilier Chilpéric et Sigebert, et écrivit à ce sujet à Brunehaut une lettre qui a été conservée. On a aussi de lui une *Explication de l'ancienne liturgie gallicane*, imprimée dans le t. V. du *Thesaurus anecdotorum*. C'est par ses soins que fut bâtie l'église de Sainte-Croix, dont il fit la dédicace sous l'invocation de St Vincent (auj. Saint-Germain des Prés de Paris), à laquelle il joignit un monastère devenu fameux. (*V. plus loin.*)

Sa *Vie*, écrite par Fortunat, se trouve dans le t. Ier des *Actes de St Benoît*. Fête, le 28 mai.

GERMAIN (DOM MICHEL), bénédictin, né à Péronne en 1645, m. en 1694, fournit des matériaux à Mabillon pour les *Actes* de l'ordre de Saint-Benoît.

On a de lui : un *Commentarius de antiquis regum Francorum palatiis*, qui forme le 4e livre de la *Diplomatique* de ce savant. On lui doit encore l'*Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons*, Paris, 1675, in-4o. La *Gallia christiana* contient des extraits d'une histoire des monastères bénédictins, dont il était l'auteur. B.

GERMAIN (PIERRE), ciseleur et orfèvre, né à Paris vers 1645, m. en 1684, exécuta plusieurs ouvrages destinés à orner le château de Versailles. On a de lui un grand nombre de jetons et de médailles représentant les conquêtes de Louis XIV.

GERMAIN (THOMAS), architecte, sculpteur et orfèvre, fils du précédent, né à Paris en 1673, m. en 1748, fit ses premières études dans l'atelier de Boullongne l'aîné, et partit ensuite pour l'Italie. Il se lia avec le sculpteur Legros, et se fit une réputation en travaillant pour les jésuites et pour le grand-duc de Toscane. De retour à Paris, 1704, il exécuta un des trophées qui ornent le chœur de Notre-Dame, et, en 1722, un soleil dont Louis XV fit présent à l'église de Reims. En 1738, il donna les dessins de l'église Saint-Louis du Louvre, dont il dirigea la construction. Presque toutes ses œuvres d'orfèvrerie ont été fondues, sous Louis XV et pendant la Révolution, pour les besoins de l'État. Le roi Louis-Philippe possédait un magnifique service de Germain. B.

GERMAIN (SOPHIE), mathématicienne, née à Paris en 1776, m. en 1831, fixa l'attention de Lagrange, et fut couronnée par l'Institut en 1816, pour un Mémoire où elle déterminait les lois des vibrations des lames élastiques, et qui a été imprimé avec des développements, en 1820, sous le titre de : *Recherches sur la théorie des surfaces élastiques*.

Elle traita le même sujet dans un autre Mémoire, en 1826, et dans les *Annales de physique et de chimie* de 1828. Enfin un *Mémoire sur la courbure des surfaces*, 1830, a été inséré dans les *Annales* de Crelle à Berlin.

GERMAIN (SAINT-), brg d'Angleterre (Cornouailles); 2,600 hab. Belle église ogivale, autrefois cathédrale d'un diocèse supprimé.

GERMAIN-DE-CALBERTE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Lozère), arr. de Florac; 350 hab. Église consistoriale calviniste. Territoire couvert de mûriers; récolte et filature de soie; élève d'abeilles.

GERMAIN-DES-PRÉS (SAINT-), célèbre église et abbaye de Paris, fondées vers 543 par Childebert Ier, à l'O. de la ville, et dont le 1er abbé fut St Germain, évêque de Paris. Le monastère était au S. de l'église, et son enclos occupait une partie du faubourg Saint-Germain actuel. L'église, placée d'abord sous l'invocation de St Vincent et Ste Croix, fut brûlée par les Normands au IXe siècle, et rebâtie au XIIe; les rois Childebert Ier, Chilpéric Ier et Childéric II y avaient leurs tombeaux; on y plaça plus tard les restes de Descartes, de Boileau, de Montfaucon, de Mabillon, etc. En 1513, les moines de Saint-Germain des Prés prirent la règle de St Benoît; en 1631, ils s'agrégèrent à la congrégation de Saint-Maur. Quand le cardinal de Bourbon était abbé de Saint-Germain des Prés, il fit construire, en 1585, un palais abbatial, que le cardinal de Furstemberg fit réparer au commencement du XVIIIe siècle, et qui existe encore aujourd'hui rue de l'Abbaye, no 3. En 1635, on bâtit la prison de l'Abbaye (*V. ce mot*), adossée au monastère. La riche bibliothèque de Saint-Germain des Prés fut en partie détruite, en même temps que la belle chapelle de la Vierge, par l'explosion d'une poudrière en 1794; les manuscrits qu'elle contenait sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris.

V. Bouillart, *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain*, 1724. B.

GERMAIN-DU-PLAIN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 350 hab. Bifurcation des chemins de fer de Chalon à Lons-le-Saunier, et de Chalon à Bourg.

GERMAIN-EN-LAYE (SAINT-), *Sanctus Germanus in Ledia*, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, à 23 kil. O.-N.-O. de Paris, au sommet d'une colline qui domine de 63 m. la rive g. de la Seine, et sur la lisière E. de la forêt de Saint-Germain. Jolie ville, bien percée, bien bâtie; anc. château royal, caserne de cavalerie; 15,790 hab. Fabr. de bonneterie, tissus de crin, tanneries, cuirs vernis, etc.; comm. de grains. — L'origine de Saint-Germain date du Xe siècle : la ville commença de se former près d'un couvent dans la forêt dite alors de *Ledia*. Dès le règne de Louis VI, les rois y eurent une habitation. Charles V commença le château actuel, en 1370; François Ier le restaura et l'augmenta. C'est un vaste pentagone, d'un aspect triste, entouré de fossés avec ponts-levis, et flanqué de 5 gros pavillons, élevés par Louis XIV. Jacques II l'habita après son expulsion d'Angleterre; il fut prison pendant la Révolution, et, de 1830 à 1853, pénitencier militaire. En 1862, Napoléon III le fit restaurer et y créa un musée d'antiquités préhistoriques et gallo-romaines. A 400 m. environ à l'E., Henri IV éleva un beau château moderne, dit le *Château-Neuf*, sur la croupe de la montagne, avec jardins descendant jusqu'à la Seine par de magnifiques terrasses. Dans ce château naquit Louis XIV. Démoli pendant la Révolution, il n'en reste qu'un pavillon, dit pavillon de Henri IV. Patrie de Charles IX, de Henri II, du littérateur et lexicographe Noël. Pendant la Révolution, Saint-Germain s'appela *Montagne du bon air*. — La *forêt de Saint-Germain* est l'une des plus belles de France; elle a 1,800 hect. de superf., est close de murs, et bordée, du côté de la Seine, par une magnifique terrasse, longue de 3 kil., commencée par Henri IV, terminée par Louis XIV; on y jouit d'une vue admirable. Dans la forêt est le petit hameau des Loges, où il y a une maison d'éducation de la Légion d'honneur, succursale de celle de Saint-Denis. (*V.* LÉGION D'HONNEUR.) Là aussi se tient, en plein air, une foire célèbre dite *des Loges*, le 1er dimanche de septembre.

GERMAIN (PAIX DE SAINT-), paix signée, le 8 août 1570, entre les catholiques et les protestants, après la 3e guerre de religion. On accordait aux calvinistes une amnistie entière, la liberté de culte dans tout le royaume, excepté à Paris et à la cour, 4 places de sûreté (La Rochelle, Montauban, Cognac, La Charité), et le droit de récuser la juridiction du parlement de Toulouse; 6 juges dans les parlements de Rouen, Dijon, Aix, Rennes et Grenoble, 8 dans celui de Bordeaux. Cette paix, qui ne fut ni sincère, ni durable, reçut le nom de *paix boiteuse et mal assise*.

GERMAIN-L'HERM (SAINT-), ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert; 800 hab. Fabr. de dentelles.

GERMAINS. *V.* GERMANIE.

GERMALUS. *V.* COLLINES DE ROME.

GERMAN (SAN-), v. de l'île de Porto-Rico, sur la côte O., ch.-l. de district; 3,200 hab. Fondée en 1511.

GERMANICA CÆSAREA, anc. v. d'Asie Mineure (Cilicie); patrie de l'hérésiarque Nestorius; auj. *Marasch*.

GERMANICUS (TIBERIUS-DRUSUS NERO), célèbre général romain, né à Rome l'an 737 de la ville, 16 av. J.-C., fils de Drusus Nero, fut adopté par son oncle Tibère, et épousa Agrippine, petite-fille d'Auguste. A l'âge de 20 ans, il dompta la Dalmatie révoltée, et fut nommé consul, puis mis à la tête des 8 légions du Rhin. A la mort d'Auguste, l'an 14 de J.-C., il repoussa, au péril de sa vie et grâce à sa fermeté, une révolte de ses troupes qui voulaient l'élever à l'empire. Bientôt nommé général en chef de toutes les légions de Germanie, il commença cette série d'exploits qui lui valut le surnom de Germanicus, vainquit Arminius à Idisiavisus, en l'an 16, reprit les aigles de Varus, et pénétra dans le cœur de la Germanie. Tibère, inquiet et jaloux, le rappela à Rome, lui accorda le triomphe, mais l'envoya en Orient. Là, Germanicus apaisa les troubles de l'Arménie. Pison, gouverneur de Syrie, et confident de Tibère, s'étudia à le mortifier, l'insulta publiquement, et se fit chasser de la province. Tout à coup Germanicus tomba malade à Antioche, et mourut à l'âge de 34 ans, l'an 19 de J.-C. Agrippine rapporta ses cendres en Italie, au milieu d'un deuil universel : Pison, accusé d'empoisonnement devant le sénat, prévint sa condamnation par une mort volontaire. Germanicus, dont Tacite a fait le héros de ses *Annales*, possédait toutes les qualités de l'esprit et du cœur. Il avait composé plusieurs ouvrages; il ne reste qu'une traduction des *Phénomènes* d'Aratus et quelques épigrammes.

GERMANIE, *Germania*, de *wehrmann* ou *heermann*, homme d'armes, vaste contrée de l'Europe ancienne, comprise, à l'époque de l'empereur Auguste, entre le Rhin à l'O., la mer Germanique et le golfe Codanus au N., et le Danube au S.; la limite de l'E., assez incertaine par suite des guerres continuelles entre les Germains orientaux et les Slaves, paraît avoir été l'Oder ou la Vistule, une partie des Karpathes et la Morava. Les écrivains romains représentent le climat de la Germanie comme beaucoup plus dur qu'il ne l'est aujourd'hui : cela vient de ce que le sol était alors couvert au S. d'immenses forêts situées sur des hauteurs, et qui se continuaient sans interruption du Rhin à la Vistule, et inondé au N. par les débordements de fleuves qui y formaient des marais et des étangs considérables. Cet ensemble de pays boisés et de montagnes était la forêt Hercynienne. (*V.* HERCYNIENNE [FORÊT].) Les montagnes donnaient naissance à des sources minérales, parmi lesquelles les Romains nomment : *Fontes Mattiaci* (Wiesbaden), et *Aquæ* ou *Civitas Aurelia Aquensis* (Baden-Baden). Dans la basse Germanie, entre les montagnes du centre et la mer, le pays renfermait de vastes pâturages. Parmi les fleuves qui arrosent la Germanie, les anciens ont connu, outre les 3 grands cours d'eau qui la bornaient à l'E., au S. et à l'O. : l'Ems (*Amisia, Amisius*), le Weser (*Visurgis*) et son affluent l'Eder (*Adrana*), l'Elbe (*Albis, Albias*) et son affluent la Saale (*Salas*), l'Oder (*Viadrus, Suebus*); et, parmi les affluents de la rive dr. du Rhin : le Necker (*Nicer*), le Mein (*Mœnus*), la Lahn (*Logana*), le Sieg (*Siga*), la Ruhr (*Rura*), la Lippe (*Luppia*).

Les peuplades germaniques, incessamment en guerre avec leurs voisins ou entre elles, ont fréquemment changé de demeures. César ne connaît que les peuples riverains du Rhin, parmi lesquels on distingue la grande confédération des *Suèves* au S.-O. Les guerres de Germanie sous Auguste et Tibère donnèrent naissance aux confédérations des *Chérusques* au centre, et des *Marcomans* au S.-E. A la fin du Ier siècle de J.-C., ces ligues s'étaient dissoutes. Du temps de Tacite, les Germains étaient partagés en 3 grandes divisions, plutôt géographiques que politiques : les *Istévons*, les *Ingévons* et les *Hermions*. Pline nomme une 4e famille, les *Vindili* ou *Vandali* (mais les tribus dont il la compose, étant suèves, peuvent être considérées comme appartenant aux Hermions), et une 5e, les *Bastarnes* et les *Peucins*, rangés par Tacite au nombre des Suèves, et, par conséquent, rattachés aussi aux Hermions. On nommait *Istévons* les peuples qui habitaient entre le Rhin à l'O., le Mein au S., l'Yssel au N., le Weser à l'E.; c'étaient : les *Bructeri*, entre la Lippe, l'Yssel et l'Ems; les *Marsi*, au S.-O. des précédents, entre la Lippe et le Weser; les *Tubantes*, primitivement entre le Rhin et l'Yssel, puis au S. des Marsi; les *Dulgibini*, dans la forêt de Teutbourg; les *Chamavi*, d'abord riverains du Rhin et de l'Yssel, puis entre le Weser et le Harz; les *Tenctères* et les *Usipètes*, riverains du Rhin, des deux côtés de la Lippe; les *Sicambres*, sur la Sieg; les *Mattiaci*, sur la Lahn; les *Ampsivarii*, aux sources de l'Ems. — Sous le nom d'*Ingévons*, on comprenait les peuples qui habitaient le littoral de la mer du Nord, de l'embouchure du Rhin à la Baltique; c'étaient : les *Frisii*, de l'embouchure du Rhin à celle de l'Ems; les *Chauques*, de l'embouchure de l'Ems à celle de l'Elbe; les *Angrivarii*, au S. des précédents, sur les deux rives du Weser; les *Cimbres*, au N. de la Péninsule cimbrique; les *Teutones*, sur la côte du Mecklembourg actuel. — Les *Hermions* comprenaient tous les autres peuples de la Germanie : les *Cattes*, entre le Harz au N., le Franken-Wald et le Rhin au S., la Saale à l'E., et le Weser à l'O.; les *Chérusques*, au N. des Cattes, comprenant les *Turoni*, les *Marvingi*, les *Teuriochæmi*, les *Fori*, les *Suèves*, divisés en *Suèves proprement dits*, au S. et au centre (*Hermundures*, entre le Mein et l'Elbe, sur le revers septentrional des monts Sudètes; *Narisci*, au S. des Hermundures, entre le Bœhmerwald et la Regnitz; *Marcomans*, dans la Bohême; *Quades*, dans la Moravie; *Semnones*, entre l'Elbe et l'Oder, dans le Brandebourg; *Langobards*, sur la rive g. de l'Elbe inférieur; *Angles, Varini, Reudingi, Aviones, Eudoses, Suardones, Nuithones*, entre l'Elbe, l'Oder et la Baltique); en *Suèves-Lygiens*, à l'E., mélangés de tribus slaves (*Mygii*, entre le Riesen-Gebirge et la Vistule, divisés en *Arii, Helvecones, Manimi, Elysii, Naharvali, Buri, Marsigni, Duni* ou *Diduni, Omani; Bastarnes* et *Peucins*, en dehors des limites ordinaires de la Germanie, entre la Morava et la Theiss, près de la Dacie); et en *Suèves-Vandales*, au N.-E., entre l'Oder, la Vistule et la Baltique, comprenant les *Burgundiones*, les *Ruges*, les *Lemovii*, les *Scirri*, les *Gothones* ou *Guttones*, ou *Goths*. A ces Suèves-Vandales il faut joindre les populations qui avaient occupé le S. de la Scandinavie : les *Hilleviones*, les *Sitones*, les *Suiones*.

Pendant le IIe siècle, des guerres civiles firent disparaître plusieurs peuplades, en soumirent d'autres à leurs voisins, et des émigrations changèrent la face de la Germanie, qui, vers le milieu du IIIe siècle jusqu'à la fin du IVe, présenta 4 grandes confédérations et plusieurs peuplades isolées. Les confédérations étaient : 1° au N. celle des *Saxons*, embrassant les anciens Ingévons, une partie des Hermions *Bugeli, Varini* et des Istévons (*Frisii*); 2° sur le Rhin inférieur, celle des *Francs*, comprenant les Istévons et quelques Hermions; 3° sur le Rhin supérieur, celle des *Alemans*, formée, comme son nom l'indique, d'hommes de toutes tribus réunis autour d'un noyau suévique; 4° sur le bas Danube, celle des *Goths*, comprenant, sous la suprématie de ce peuple, les Hérules et les Gépides; ces peuples étaient descendus des bords de la Baltique sur ceux de la mer Noire, et leur empire, qui s'étendait du Danube au Dniester, subsista jusqu'à la grande invasion des Huns, en 376. Les peuplades isolées étaient : les *Marcomans* et les *Quades*, dans leurs anciennes demeures; les *Suèves*, restés au centre de la Germanie; les *Burgundiones* et les *Langobards*, qui s'étaient avancés vers le S.-O. — La plupart de ces peuples envahirent l'empire romain au Ve siècle; ceux qui restèrent en Germanie, une partie des Saxons, les Alémans, les Suèves du centre, divisés en *Thuringii* et *Baiojarii*, furent soumis par les rois francs de la 1re et de la 2e race, pendant que la partie orientale de la Germanie, à l'E. de l'Elbe, était envahie par des nations slaves qui font encore aujourd'hui le fond de la population de ces contrées. Les conquêtes de Charlemagne soumirent à l'empire franc toutes les nations germaniques du Rhin à l'Elbe. Elles recouvrèrent en partie leur indépendance lors de la dissolution de l'empire carolingien. (*V. plus loin.*)

Une grande taille, une force prodigieuse, des cheveux blonds ou roux, des yeux bleus, la peau blanche, tels sont les caractères physiques de la race germanique. Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de leur rude climat, les Germains marchaient presque nus, n'ayant qu'un court manteau ou une peau de bête sur les épaules. Ils portaient la chevelure longue, signe distinctif de l'homme libre : mais les Germains du N. la laissaient tomber en boucles sur leurs épaules, les Suèves la relevaient et la liaient en aigrette au sommet de la tête, quelques peuplades l'oignaient de beurre. La viande des animaux tués à la chasse ou de leurs troupeaux, les fruits sauvages, le lait, composaient leur nourriture; l'eau, la bière, l'hydromel, le vin (qu'ils recevaient des colonies romaines), étaient leur boisson. Les principaux traits du caractère germanique étaient, suivant Tacite, l'amour de la liberté et la pureté des mœurs domestiques. La monogamie était l'habitude générale de la nation; les princes seuls prenaient quelquefois plusieurs femmes pour s'allier à de puissantes familles. La femme n'apportait pas de présents; elle en recevait de son époux : c'était une paire de bœufs, un cheval de bataille, un bouclier et des rames, pour indiquer que la femme devait partager les fatigues et les dangers de celui à qui elle s'unissait. Il n'était pas rare de voir les femmes germaines ramener les hommes au combat lorsqu'ils fuyaient, rétablir la bataille, ou, quand la fortune leur était contraire, égorger leurs enfants et se tuer elles-mêmes pour échapper à l'esclavage. L'adultère était extrêmement rare : l'époux offensé rasait les cheveux de la coupable, la dépouillait, et la conduisait, en la frappant, à travers le canton : elle était à jamais déshonorée. L'hospitalité formait encore un trait du caractère germanique : c'était un crime de refuser sa maison à un hôte connu ou inconnu; quand il partait, on lui donnait tout ce qui lui était agréable dans la maison; mais on lui demandait avec la même liberté. A ces qualités il faut opposer les défauts communs aux peuples barbares : l'ivrognerie, le jeu, les querelles sanglantes, les haines héréditaires. Les Germains ne voulaient point construire de villes murées : ils les comparaient à des tanières, environnées de filets. Les peuplades suèves du midi paraissent n'avoir pas connu la propriété territoriale individuelle, au moins dans les premiers temps : tous les ans, les terres étaient partagées entre les familles, et aucune ne pouvait garder ses champs plus d'une année; une partie de la population cultivait les terres, pendant que l'autre partait pour les expéditions lointaines. Les tribus septentrionales étaient plus fixes sur le sol; chaque père de famille se bâtissait une cabane, loin de toute autre habitation, dans un champ isolé, où l'attirait le voisinage d'un bois ou d'une fontaine. Un groupe de ces habitations éparses formait un bourg (*vicus*); une réunion de bourgs, un canton ou district (*pagus*) de Tacite, *gau* en allemand; c'étaient là les subdivisions de la peuplade. Ces tribus du N. cultivaient le blé, l'orge, l'avoine, le mil, la fève, le lin : ils avaient peu d'arbres fruitiers, et entretenaient de nombreux troupeaux de moutons, de bœufs, de chevaux. Leur genre de vie tenait ainsi le milieu entre l'existence toute pastorale des Slaves de l'E., et la vie sédentaire et agricole des Romains de l'O. et du S. L'ambre que l'on recueillait sur les côtes de la Baltique, les fourrures, les peaux, le duvet, les chevelures blondes, recherchées des dames romaines, les esclaves, tels étaient les principaux objets de commerce avec les Romains, qui, en retour, vendaient aux Germains du vin et des parures. Ce commerce se faisait au

moyen de monnaies romaines : entre eux, les Germains commerçaient par échange.

La population chez les Germains se divisait en 4 classes : 1° les *esclaves*, composés des prisonniers de guerre, des naufragés, de ceux qui avaient perdu leur liberté au jeu : ils pouvaient être vendus, étaient rarement maltraités ou chargés de travaux excessifs ; le maître pouvait les tuer impunément ; on les employait au service de la maison, à la culture des terres, à la garde des troupeaux, et ils accompagnaient leurs maîtres à la guerre ; 2° les *colons* ou serfs attachés à la glèbe, appelés *lites, lides, lasses, lazes* (les *libertini* de Tacite), ayant un domicile propre, un foyer, une famille, mais payant à leur maître une taxe annuelle en céréales, en viandes, en vêtements ; formés sans doute des peuples qu'asservissait une nation conquérante, ils étaient astreints au service militaire, mais privés du droit de suffrage dans les assemblées de la nation ; 3° les *hommes libres*, formant la société de la tribu ; 4° au milieu de ces hommes libres, les *principes*, simples particuliers puissants, auxquels s'attachaient, en qualité de compagnons, des hommes libres moins riches, qui les assistaient dans les guerres de la peuplade. A côté de ces chefs particuliers, étaient les magistrats de la tribu. Du temps de César, les Germains paraissent n'avoir pas eu de magistrat commun pendant la paix. Dans chaque canton était un magistrat particulier, qui rendait la justice et terminait les différends. Les Suèves avaient pour la guerre un chef commun, Arioviste, que César appelle *roi*. Au temps de Tacite, on trouve un magistrat, que les Latins ont encore appelé *roi* (rex), qui semble n'avoir eu que des fonctions civiles et judiciaires (en gothique *reiks*, en allemand *recht*, justice, *richter*, juge). Chez la plupart des Germains, le roi était héréditaire et choisi dans la famille la plus distinguée. Son pouvoir était loin d'être absolu, surtout chez les peuples de l'O. et des bords de l'Océan. Au-dessus de lui était l'assemblée générale de la nation, composée de tous les hommes libres, et qui se réunissait plusieurs fois l'an, un jour de pleine ou de nouvelle lune, pour délibérer sur les affaires communes. Le peuple y venait armé, et les prêtres étaient chargés de maintenir l'ordre. Si les propositions du roi étaient agréables à la foule, elle exprimait son approbation par le choc des framées sur les boucliers ; dans le cas contraire, elle étouffait sa voix par des huées et des murmures. Là se jugeaient les procès qui intéressaient tout le peuple et qui emportaient la mort, les coupables ne pouvant être condamnés que par toute la nation, et mis à mort que par les prêtres. C'était dans ces assemblées que l'on admettait les jeunes gens parmi les membres de la tribu, en leur faisant don d'une framée et d'un bouclier, et que l'on choisissait les juges des cantons, qui étaient assistés par 100 hommes libres pris dans le peuple. Chez les tribus germaniques de la Scandinavie, les rois jouissaient d'un pouvoir beaucoup plus étendu : il était illimité chez les Suiones ; chez les Sitones, confié à une femme ; assez souvent des peuples de la Germanie proprement dite recevaient leurs rois des étrangers, Romains ou autres peuples voisins. Quand la guerre éclatait, on choisissait un chef de guerre (*herzog, dux*), connu par sa bravoure, auquel obéissaient tous les *principes* avec leurs compagnons, et qui emmenait la bande guerrière, pendant que le roi restait à la tête de la tribu. C'était surtout chez les peuples du S. et de l'E., Suèves, Marcomans, que la puissance du chef de guerre était grande ; dans les temps plus voisins, la guerre étant devenue tout offensive, le chef de guerre paraît avoir réuni tous les pouvoirs, et porté, chez la plupart des tribus, le titre de roi. C'est autour de lui que se groupait la troupe des *fidèles* ou *leudes*, dont il récompensait la valeur, après le combat, par le don d'une arme ensanglantée ou d'un cheval de guerre. Dans les cas de guerre générale, quand il y avait du danger pour toute la tribu, tous les guerriers prenaient les armes : c'est ce qu'on appelait le *heerbann*, ban de guerre. Les femmes et les enfants suivaient l'armée sur des chariots. Les troupes germaines se composaient principalement de fantassins ; leur cavalerie était estimée des Romains comme auxiliaire, redoutée comme ennemie. Peu de Germains portaient le casque et la cuirasse ; ils n'étaient défendus que par un bouclier long et étroit, en osier ou en bois ; leurs armes offensives étaient la lance, la framée, une massue de pierre, la hache d'armes, l'épée et le poignard, la fronde, l'arc et les flèches. Certaines armes étaient particulières à certains peuples : la hache d'armes ou francisque, aux Francs ; la longue lance, aux Langobards ; le couteau, aux Saxons. L'ordre de bataille le plus ordinaire aux Germains était le coin. Avant le combat, ils entonnaient le chant de guerre, appelé *Bardit* ou *Barrit*, en tenant leurs boucliers devant leur bouche pour augmenter le bruit et effrayer l'ennemi. C'était une honte de laisser son bouclier dans la mêlée ; mais fuir, pour revenir sur l'ennemi, était considéré comme un acte de prudence, non comme une lâcheté. Les morts étaient ensevelis sans pompe : seulement le corps d'un guerrier illustre était brûlé avec du bois précieux, et avec lui on livrait aux flammes son cheval de bataille ou ses armes : le tombeau était recouvert d'une petite éminence en gazon. On trouve des vaisseaux chez quelques peuples germains : Drusus livra aux Chauques une bataille navale ; plus tard la confédération des Saxons se rendit redoutable par les pirates qu'elle envoya sur les côtes de l'empire romain.

La religion des Germains était fondée sur la déification des forces de la nature. Le Dieu suprême, père de toutes choses (*all-vater, regnator omnium* de Tacite), était *Teutsch* ou *Tuisko*, fils de la Terre, père de la race germanique, et dont le fils, *Mann*, était la personnification de la race humaine (*Mann, Mensch*, l'homme) ; considéré comme le dieu des batailles et de la victoire, on lui donnait le nom de *Wodan, Wuotan, Odin, Odhimn* ; les Latins le comparaient à leur Mercure et à leur Mars. Le mercredi (*Mercurii dies*) est encore appelé de son nom dans les langues germaniques (*Odinsdag, Wodanstag, Wednesday*). Le dieu sous le nom duquel les Germains personnifiaient plus particulièrement le génie de la guerre était *Tiu* ou *Ziu* (*Tiestag, Dienstag*, mardi, *Martis dies*). Chez les Saxons, ce dieu portait le nom de *Er. Thor*, appelé aussi, suivant les dialectes, *Thunar* ou *Donar*, était le dieu du Tonnerre (l'Hercule de Tacite, le Jupiter des autres auteurs latins) ; son nom est également conservé dans le mot par lequel les peuples germaniques désignent le jeudi (*Donnerstag, Thorstag, Thursday*). Dans les traditions scandinaves, Thor porte comme arme particulière un marteau avec un court manche. Parmi les déesses, les Germains adoraient *Frea* ou *Fria*, mère des dieux et femme d'Odin ; elle était honorée comme la femme sage par excellence, et, par suite, comme la déesse du mariage ; son nom se retrouve dans celui du vendredi (*Freitag*), que la superstition regarde encore en Allemagne comme le jour le plus heureux pour célébrer un hymen. Dans ses rapports avec le monde, le Dieu suprême a pour épouse la déesse *Hertha*, la Terre (*Erde, Earth*), qui, d'après les traditions scandinaves, est en même temps sa fille et la mère de Thor. Le culte d'Hertha était surtout en usage parmi les tribus riveraines de la Baltique. Thor avait pour femme la déesse *Sif*, protectrice des blés. A côté de ces divinités, et aussi puissantes qu'elles, étaient *Freyr* et *Freyja*, frère et sœur ; *Freyr*, dans lequel les Romains voyaient leur Apollon, était le soleil personnifié, le dieu de l'abondance, et aussi celui du plaisir, à qui l'on offrait des sacrifices dans les mariages ; Freyja était la Diane des Romains, la Lune personnifiée, et tout à la fois leur Minerve et leur Vénus, la déesse de la guerre et celle de l'amour. A côté des dieux, les Germains reconnaissaient des Géants et des Nains, les premiers supérieurs, les seconds inférieurs à l'homme. Les géants, personnification des grandes forces de la nature étaient : *Forniær*, l'antique géant, appelé aussi *Ymir, Urstoff* ou le *Chaos* ; et ses fils, *Hler* ou *Ægi*, géant de la mer, *Kari*, géant du vent, *Logi*, géant du feu. Au monde des géants appartiennent aussi les 3 *Nornes*, déesses monstrueuses, supérieures aux hommes et aux dieux : *Urth* ou *Vurth*, arbitre du passé ; *Verthandi*, du présent ; *Skuld*, de l'avenir. Les Nains représentent les forces inférieures de la nature, celles qui agissent au sein de la terre où ces êtres résident ; ils sont les habiles serviteurs des dieux et des déesses : parmi eux, les traditions septentrionales nomment ceux qui se sont établis aux 4 coins du monde : *Nordhri, Sudhri, Austri, Vestri*. Il y a aussi 4 empires : celui des dieux (*Godaheimr, Asaheimr, Asgard* ou *Vanaheimr*), celui des hommes (*Mannaheimr*), celui des géants (*Jætunheimr*), celui des nains (*Alfheimr*) ; et aussi 2 royaumes extérieurs : celui de la lumière et du feu (*Muspellsheimr*), et celui des frimas et de la glace (*Niflheimr*). Tacite mentionne des prêtres chez les Germains ; mais l'ordre sacerdotal n'eut jamais en Germanie l'importance dont jouissaient les druides en Gaule. Cependant les prêtres germains étaient les gardiens des enseignes militaires de la nation déposées dans les temples ; ils présidaient les assemblées publiques, et exécutaient les sentences capitales prononcées par elles ; eux seuls avaient le pouvoir de frapper un homme libre. Les Germains avaient aussi des prêtresses, à qui ils attribuaient le don de prévoir l'avenir : on en trouve une dans l'armée d'Arioviste ; une autre, de la nation des Cattes, prédit à Vitellius qu'il serait empereur ; la plus célèbre est Velléda, de la nation des Bructères ; elle fut, au temps de Vespasien, l'âme de la guerre de Civilis contre les Romains ; on trouve encore une de ces prophétesses, Gauna, du temps de Domitien. Les Germains les appelaient *Alrunes* (instruites en tout, *all, runen*). Il n'y avait point de temples ; on adorait les dieux dans les forêts. Ainsi Teutsch avait son autel dans la forêt qui portait son nom (*Teutoburgensis saltus*) ; Hertha était adorée dans une forêt de l'île de Rugen. Si l'on en croit Tacite, les Germains n'auraient pas représenté leurs dieux par des images sensibles ; cependant on a trouvé en Allemagne des figurines de bronze ou de terre durcie, qui remontent au

temps de la guerre des Marcomans contre Marc-Aurèle, et, plus tard, à l'époque de Charlemagne, les Francs détruisirent chez les Saxons l'idole de l'Irminsul, peut-être la statue du grand chef Arminius (Hermann), dont on avait fait un dieu. On trouve quelques traces, chez les Germains, de l'immolation de victimes humaines. On interrogeait l'avenir au moyen de bâtons *runiques :* c'étaient des baguettes coupées à un arbre fruitier, et sur lesquelles on écrivait des caractères mystérieux (*runes*); on les jetait au hasard sur une toile blanche; puis les prêtres invoquaient les dieux, prenaient 3 fois les bâtons un à un, et, d'après l'assemblage des signes que fournissait le hasard, interprétaient l'avenir. Ils interrogeaient encore le chant et le vol des oiseaux : ils avaient aussi des chevaux sacrés, nourris dans les forêts, et qui n'étaient appliqués à aucun autre service qu'à celui des dieux; on les attelait à un char sacré, et les prêtres observaient avec soin, pour en tirer des présages, leurs mouvements et leurs hennissements.

Histoire. Les tribus de race germanique se donnaient le nom de *Teutsches* ou *Teutons;* la dénomination de *Germains,* que les Romains appliquèrent à toutes, ne convenait qu'aux bandes qui se séparaient de leur nation pour envahir les pays voisins. Les Germains se disaient autochtones; mais leurs mœurs, leur langue, leur aspect physique, montrent qu'ils appartiennent à la grande race indo-européenne. Ils émigrèrent de l'Asie à une époque incertaine, probablement vers le VIIe ou le VIe siècle av. J.-C., époque où l'on place l'invasion des Kymris en Gaule. Ils pénétrèrent en Europe par le bassin du Danube, divisés en 3 bandes : l'une s'établit à l'E. du Rhin et au N. du Danube, dans la partie occidentale et centrale de la Germanie; l'autre remonta le cours de l'Elbe, et peupla les côtes de la mer du Nord, de l'embouchure du Rhin à la Baltique; la 3e suivit le cours de l'Oder, forma les peuples des bords de la Baltique, et se répandit de là en Scandinavie. L'émigration du Gaulois Sigovèse au delà du Rhin est le fait le plus anciennement connu de l'histoire de la Germanie. Le navigateur Pythéas, vers 320 av. J.-C., nomme les *Teutones* comme étant riverains de la mer Baltique. Les *Fastes capitolins* citent, en 222, les Germains parmi les alliés des Gaulois dont triompha le consul Marcellus. En 113, les Teutons et les Cimbres se firent connaître des Romains par une grande invasion; Marius sauva les Romains dans les plaines d'Aix et de Verceil, 102-101. Des bandes de Germains avaient déjà passé le Rhin, avant la conquête de la Gaule par César, et s'étaient établies, sous le nom de *Segni, Condrusi, Pœmani, Cerœsi,* dans la forêt des Ardennes, comme clients du peuple gaulois des Trévires. Quand Arioviste, roi des Suèves, après avoir secouru en Gaule les Séquanes contre les Éduens, s'empara d'une partie du pays, César sauva la Gaule des Germains : il repoussa Arioviste, franchit 2 fois le Rhin, et vainquit les Usipètes et les Tenctères. Plus tard, ayant exterminé les Éburons, il permit à des peuplades germaniques, les *Tungri,* de venir habiter le territoire désert. Agrippa, en 36, transporta la peuplade germanique des *Ubii* sur la rive g. du Rhin et sur le cours supérieur de ce fleuve; les *Nemetes,* les *Vangiones,* les *Tribocci,* les *Caracates,* s'établirent, avec l'agrément d'Auguste, entre le Rhin et les Vosges. L'an 16, les Sicambres, les Usipètes et les Tenctères, indignés de l'avidité de quelques centurions romains, que le gouverneur de la Gaule, Lollius, avait envoyés dans leur pays, les tuèrent, battirent Lollius, pénétrèrent dans son camp, et enlevèrent une aigle romaine. Auguste chargea son beau-fils Drusus de commencer une guerre offensive. Drusus fit au delà du Rhin 4 campagnes : dans la 1re, l'an 12 av. J.-C., il embarqua ses troupes sur le Rhin, suivit un canal de communication qu'il avait fait creuser (*Fossa Drusiana*) entre le Rhin et l'Yssel, et, traversant le lac *Flevo* (Zuyderzée), pénétra, le premier des Romains, dans l'océan Germanique, longea les côtes jusqu'à l'embouchure de l'Ems, et, remontant ce fleuve, gagna une bataille navale sur les Bructères et les Chauques; il construisit un fort à l'embouchure de l'Ems. L'année suivante, il s'avança le long de la Lippe jusqu'au Weser, fut arrêté par le manque de vivres, et revint après avoir bâti 2 forts, l'un nommé Aliso, au confluent de la Lippe et de l'Aliso, l'autre chez les Cattes. En l'année 10, les Cattes et les Sicambres furent soumis; en l'an 9, les Chérusques; et Drusus arriva jusqu'aux bords de l'Elbe. L. Domitius, qui lui succéda, franchit ce fleuve; mais Tibère fit de l'Elbe la limite des conquêtes romaines, s'occupa de pacifier le pays, mais se montra rigoureux pour les Sicambres, dont 40,000 furent arrachés à leur pays et déportés en deçà du Rhin. En l'an 4 de J.-C., Tibère s'avança jusqu'à l'Elbe, soumettant de nouveau les Bructères et les Chérusques; en l'an V, il battit les Chauques, les Langobards, et s'avança jusqu'à l'Oder et à la Baltique. Mais alors Maroboduus (Marbod), roi des Marcomans, transporta son peuple des bords du Rhin et du Danube au cœur même de la Germanie; il voulait former de toutes les tribus une seule nation. Il souleva contre Rome les nations pannoniennes et dalmates, et la guerre durait depuis 3 ans de ce côté, lorsque Varus, successeur de Tibère dans le nord, fut vaincu et tué dans la forêt de Teutbourg, par le Chérusque Arminius ou Hermann, l'an 9 de J.-C. Cette défaite rendit à la Germanie sa liberté. Tibère, envoyé sur le Rhin, se borna à parcourir les pays voisins de la rive droite, sans s'aventurer chez les Chérusques. La défaite de Varus ne fut vengée que par Germanicus, 14-16; il battit les Marses, les Bructères, les Tubantes, les Usipètes, donna la sépulture aux débris de l'armée de Varus, et vainquit Arminius à Idisiavisus. La Germanie n'était pas domptée; mais, à peine libre du joug étranger, elle fut déchirée par des querelles intestines : Arminius et Maroboduus se firent la guerre. Les Romains armèrent contre Maroboduus, Catualda, chef des Gothons, qui le réduisit à se retirer à Ravenne. Arminius, devenu odieux à ses compatriotes en menaçant leur liberté, fut assassiné par eux, en 21. Ces divisions affaiblirent les Chérusques. En même temps, les Chauques étaient battus par Corbulon; peu après, les Ampsivariens furent presque détruits par les peuplades voisines, 58. Pendant un siècle, la Germanie fut pénétrée par l'influence romaine : plusieurs nations reçurent des chefs de la main des Romains; Mesyus, roi des Semnons, vint à Rome, avec la prophétesse Gauna, s'humilier aux pieds de Domitien; les Romains construisirent du Rhin au Danube un *vallum,* qui couvrit les champs Décumates. (*V. ce mot.*) En 167, sous Marc-Aurèle, les Chauques envahirent la Belgique, et les Cattes la Séquanaise et le Norique; ils furent repoussés par les lieutenants impériaux. Marc-Aurèle marcha lui-même contre les Marcomans et les Quades, qui avaient passé le Danube, ravagé la Pannonie et l'Italie même jusqu'à Aquilée, et leur fit une guerre d'extermination pendant 10 ans. Pendant le IIIe siècle se formèrent les confédérations des Goths, des Saxons, des Francs et des Alamans. Ces derniers rompirent la paix en 214; Caracalla les vainquit sur le Mein, et ravagea leur pays, qui fut également mis à feu et à sang par Maximin, en 235. Les Francs paraissent pour la 1re fois en Gaule vers 241, et sont repoussés avec perte. Les Goths attaquent l'empire sur le Danube, ravagent la Thrace, la Grèce même, défont et tuent l'empereur Décius, 251. L'anarchie militaire favorise les progrès des Germains. Des Francs passent dans la Gaule, de là dans l'Espagne, la pillent pendant 12 ans, et, s'emparant de quelques vaisseaux, vont ravager l'Afrique. Les Goths se rendent maîtres d'une flotte romaine, et dévastent les côtes de l'Asie Mineure, de la Grèce, et même de l'Italie, 258. Les Alamans envahissent le N. de ce pays, et ne sont arrêtés par Gallien que sous les murs de Milan, 261. Les Goths encore sont battus à Naïssus (Nisch) par Claude II, en 269, les Alamans à Pavie, par Aurélien, en 271, les Francs, les Vandales, les Burgundes et les Alamans, par Probus, 276-278. Mais Aurélien est forcé d'abandonner la Dacie aux Goths, qui étendent leur empire du Danube au Don. Maintenus pendant les règnes de Dioclétien et de Constantin, les Germains recommencent leurs invasions sous les fils de ce dernier prince. Mais Julien, envoyé en Gaule, bat les Alamans et les Francs, 355-360. Valentinien Ier repoussa également les Alamans, les Francs et les Quades, 368-375. En Orient, l'empire des Goths fut détruit, 376, par l'invasion des Huns, et les Goths se firent admettre comme fédérés sur la rive droite du Danube, comme les Germains l'étaient depuis longtemps sur la rive gauche du Rhin. Mais les Goths, révoltés, battent et tuent Valens à Andrinople, 378, et ne sont contenus que par Théodose. La mort de ce prince, 395, et le partage définitif de l'empire, sont le signal des grandes invasions. Les Wisigoths passent en Grèce, en Italie, et s'établissent définitivement en Espagne et dans le S. de la Gaule, 413; les Burgundes et les Francs, en Gaule; les Hérules, les Ostrogoths et les Lombards successivement, en Italie; les Angles et les Saxons, dans la Grande-Bretagne; les Vandales, en Afrique. L'ancienne Germanie fut occupée de l'Elbe à la Vistule par les peuples slaves de l'Orient, et du Rhin à l'Elbe par les Bavarois, les Thuringiens et les Saxons, qui furent asservis par les rois francs et forcés de reconnaître l'autorité de Charlemagne. (*V.* Allemagne et Germanie [Royaume de].) C. P.

GERMANIE PREMIÈRE ou **SUPÉRIEURE**, prov. de Gaule, formée probablement vers la fin du règne d'Auguste, s'étendait de Colmar au S. jusqu'à l'embouchure de la Nahe au N., et entre le Rhin et les Vosges; ch.-l. Moguntiacum (Mayence). Elle comprenait les *Caracates,* les *Vangiones,* les *Nemetes,* les *Tribocci.* C'est auj. l'Alsace, depuis une ligne tirée entre Colmar et Mulhouse au S., et des parties de la Bavière rhénane C. P.

GERMANIE SECONDE ou **INFÉRIEURE**, prov. de Gaule, entre le Rhin depuis l'embouchure de la Nahe, l'Escaut et la forêt des Ardennes; ch.-l. Colonia Agripina (Cologne). Elle comprenait : les *Ubii,* les *Tungri,* les *Gugerni,* les *Sunici,* les *Toxandri,* les *Caninefates,* les *Batavi,* les *Condrusi,* les *Menapii.* C'est auj. une partie de la Prusse rhénane et la Belgique orientale, avec la Hollande au S. du Rhin. C. P.

GERMANIE TROISIÈME, nom donné quelquefois, mais à tort, à la prov. gauloise de Grande-Séquanaise, parce qu'elle renfermait quelques peuples germaniques.

GERMANIE ROMAINE, nom sous lequel on comprenait, outre les Germanies Ire et IIe, certaines contrées transrhénanes, qu'on appela encore *champs Décumates*. (*V. ce mot.*)

GERMANIE (ROYAUME DE), un des États nés du démembrement de l'empire carolingien. Tous les peuples germains jusqu'à l'Elbe, la Saale et le Bœhmerwald, avaient été soumis par Charlemagne et annexés à l'empire franc. Mais, sous Louis le Débonnaire, la race germanique tendit à s'isoler, et Louis le Germanique, un des fils du faible empereur, reçut, dès 817, le gouvernement de la plus grande partie de l'ancienne Germanie; toutefois, ce ne fut qu'en 843, au partage de Verdun, que ce pays se sépara complètement de l'Empire, et forma le royaume de Germanie, comprenant à cette époque les pays connus sous les noms de *Saxe* (de l'Ems à l'Elbe), de *France orientale* ou *Franconie* (du Rhin au Bœhmerwald), d'*Alamanie* ou *Souabe* (entre le Rhin et le Lech), de *Bavière* et *marche Orientale* (du Lech aux frontières de la Hongrie actuelle), et de *Carinthie* (Styrie et Carinthie actuelle jusqu'à la Save au S.). Louis le Germanique, le 1er souverain de ce royaume, 843-876, soumit à un tribut les Slaves de Bohême et de Moravie, partagea, en 869, avec Charles le Chauve, le royaume de Lorraine, et eut, pour sa part, les territoires situés à l'E. de la Meuse, de l'Ourthe, de la Moselle supérieure et du Doubs. A sa mort, ses 3 fils s'étant partagé ses États, il y eut 3 roy. en Germanie: le roy. de Saxe (Louis le Jeune, 876-882) au N., du Mein à la mer du Nord, et de la basse Meuse à l'Elbe; le roy. de Souabe (Charles le Gros) au S., entre le Lech, l'Altmühl, le Mein, la Meuse supérieure, le Doubs, la Saône et le Rhône; le roy. de Bavière (Carloman, 876-880), comprenant tout le reste de la Germanie. Charles le Gros, seul roi de Germanie en 882, roi d'Italie et empereur depuis 880, roi de France en 884, avait réuni tout l'empire de Charlemagne. Après sa déposition, 888, la Germanie forma de nouveau un royaume particulier, sous Arnulf, fils illégitime de Carloman. Ce roy. s'accrut, en 890, de toute la Lorraine, et eut alors pour limites à l'O. l'Escaut et la Meuse; mais au S.-O., il avait perdu le pays entre le Doubs, la Saône, le Rhône et la Reuss, devenu royaume de Bourgogne transjurane. A la mort de Louis IV, 899-911, qui ne laissait pas de postérité, la dynastie carolingienne de Germanie s'était éteinte; on la remplaça par Conrad, duc de Franconie, 911-919, par Henri l'Oiseleur, qui fonda la maison de Saxe, 919-1024. Le second prince de cette famille, Othon Ier le Grand fut couronné à Rome, par le pape Jean XII, empereur d'Occident. La dignité impériale qui, depuis 888, était attachée à l'Italie, fut transportée aux Germains, et l'Allemagne prit le nom de *Saint-Empire romain-germanique*. (*V.* EMPIRE.) Le nom de *roi de Germanie* fut donné à l'empereur élu, mais non encore couronné à Rome, puis à son fils, quand il le faisait déclarer son successeur par les électeurs de l'Empire. Ce titre fut plus tard changé en celui de *roi des Romains*. Au moment où il devint le Saint-Empire romain-germanique, le roy. de Germanie avait les mêmes limites à l'O. et au S. qu'en 888; mais à l'E., il s'étendait jusqu'à l'Oder, et les Slaves même de Pologne, de l'Oder à la Vistule, s'étaient reconnus tributaires; aussi la limite avait été reculée de l'Eyder au Liimfiord, dans le Jutland septentrional. La Germanie comprenait alors les provinces suivantes: *marche de Slesvig*, au N.; *marche du Nord*, plus tard *marche de Brandebourg*, et *marche de l'Est* ou *marche de Lusace*, au N.-E., entre l'Elbe et l'Oder; *duché de Saxe*, entre le Rhin, la mer du Nord, l'Unstrutt et l'Elbe, divisé en *duchés de Westphalie, d'Angrie* et *d'Ostphalie*; la *Thuringe*, entre la Werra, l'Unstrutt et l'Elbe, divisée en *landgraviat de Thuringe* à l'O., *margraviat de Misnie* à l'E.; les *duchés de Bohême* et *de Moravie*, qui avaient reconnu la suzeraineté de la Germanie; le *duché de Bavière*, du Lech à l'Enns, avec la *marche Orientale* (Autriche), de l'Enns à la Leitha; le *duché de Carinthie*, borné au S. par la Save; le *duché d'Alamanie* ou *de Souabe*, entre le Lech et les Vosges; le *duché de Franconie*, au centre, sur les deux rives du Mein, entre le Rhin et la Saale, divisé en: *France rhénane* à l'O., et *France orientale* à l'E.; le *duché de Lorraine*, entre le Rhin, la Meuse supérieure et l'Escaut, divisé en *Lorraine mosellane* au S., sur les bords de la Moselle et de la Meuse supérieure, et *Lorraine ripuaire* ou *basse Lorraine* au N. C. P.

GERMANIQUE (MER), nom anc. de la MER DU NORD.

GERMANIQUE (EMPIRE, CONFÉDÉRATION). *V.* ALLEMAGNE.

GERMANO (SAN-), v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta), au pied du mont Cassin, sur le Rapido; 9,000 hab. Aux environs sont les ruines de *Casinum* et d'*Aquinum*. En 1230, un traité de paix y fut conclu entre l'empereur Frédéric II et le pape Grégoire IX. Les Espagnols la prirent en 1735; les Autrichiens y battirent Murat, en 1815.

GERMANO (SAN-), v. du roy. d'Italie (prov. de Novare), arr. de Verceil; 3,800 hab. Rizières.

GERMANOS, archevêque de Patras, né à Dimitzana (Arcadie), m. en 1826, fut un des instigateurs de l'insurrection grecque en 1821. Il alla solliciter, au congrès de Vérone, le secours des puissances chrétiennes contre les Turcs, et tenta, dans un voyage à Rome, la réunion des Églises grecque et latine.

GERMANTOWN, v. des États-Unis (Pennsylvanie), à 17 kil. N. de Philadelphie, sur le ch. de fer de cette ville à Norristown; 4,650 hab., presque tous Allemands d'origine. Les Anglais battirent les Américains aux environs, en 1777. — v. des États-Unis (Ohio); 1,400 hab.

GERMER (SAINT-), brg (Oise), arr. de Beauvais; 1,021 hab. Il y eut une célèbre abbaye de bénédictins, fondée, en 650, par St Germer, un des patrons du Beauvaisis; l'église, du XIe siècle, sert auj. de paroisse.

GERMERSHEIM, anc. *Vicus Julius*, v. forte du roy. de Bavière, cercle du Palatinat rhénan, au confluent de la Queich et du Rhin, à 17 kil. S. de Spire; 6,455 hab. Ruines du château où Rodolphe de Habsbourg mourut, en 1291.

GERMIGNY (DE), baron de Germolles, ambassadeur de France à Constantinople de 1579 à 1585, ménagea le 1er traité de commerce et d'amitié entre l'Angleterre et la Turquie.

Une *Relation*, qu'il présenta au roi, est insérée dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. X.

GERMINAL, 7e mois du calendrier républicain sous la 1re république française, commençant, selon les années, le 21 ou 22 mars, était ainsi nommé parce qu'à cette époque, dans le climat de Paris, la nature développe le germe des semences. (*V.* CALENDRIER RÉPUBLICAIN.)

GERMINAL AN III (JOURNÉE DU 12), 1er avril 1795. Insurrection des faubourgs de Paris contre la Convention. Elle avait pour but de défendre les anciens chefs du parti populaire: Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Vadier, Barère, menacés par la réaction thermidorienne; de protester contre la famine que l'abolition subite du *maximum* avait amenée, et d'obtenir le rétablissement de la constitution de 1793. Les insurgés pénétrèrent dans la salle de l'Assemblée, mais furent dispersés par la force armée.

GERMINY, vge (Meurthe-et-Moselle), arr. de Toul; 650 hab. Anc. seigneurie, érigée en comté, en 1724, en faveur de Joseph Lebègue, garde des sceaux du duc de Lorraine.

GERNRODE, v. du duché d'Anhalt, au pied du Harz; 2,281 hab. Fabriques d'armes à feu. Château, autrefois abbaye de femmes. Curieuse église romane.

GERNSBACH, v. du grand-duché de Bade, cercle de Carlsruhe, sur la Murg, dans une situation très pittoresque, entourée de forêts; 2,430 hab. Comm. actif de bois de construction.

GERNSHEIM, v. du grand-duché de Hesse, sur le Rhin; 3,210 hab. Chantiers de construction. Patrie de l'imprimeur Schæffer, à qui l'on a élevé une statue en 1836.

GEROMÉ. *V.* GÉRARDMER.

GERONA. *V.* GIRONE.

GERONTES. *V.* GÉROUSIA.

GERONTHRÆ, v. de la Grèce anc. (Laconie), auj. *Géraki*. C'était une des 24 villes que, sous le nom d'Éleuthéro-Laconiennes, Auguste avait soustraites à la domination de Sparte. On y a découvert, dans l'église de Hagios Jannis, la traduction grecque de la loi de *maximum* publiée, en 301, par Dioclétien, et dont l'original est à Stratonicée, en Asie Mineure; elle se compose de 552 lignes, gravées sur des plaques de marbre. Le cardinal Angelo Maï l'a publiée dans le t. V de sa *Scriptorum veterum nova collectio, ex Vaticanis codicibus edita*.

GEROUSIA, nom du sénat, dans les États doriens. A Sparte, il comprenait les deux rois, et comptait, en tout 30 membres nommés à vie par le peuple, âgés de 60 ans au moins (*gerôn*, en grec, signifie vieillard). Le sénat proposait les lois, exerçait, avec les éphores, la surveillance des mœurs, et jugeait les affaires de meurtre.

V. Müller, *les Doriens*, trad. angl., t. II, p. 93. S. RE.

GERRHA ou **GERRA**, anc. v. de l'Arabie Déserte, sur le golfe Persique; auj. *Lahsa*.

GERS, *Ægircius*, riv. de France, prend sa source dans le plateau de Lannemezan, à 600 m. d'altitude (dép. des Hautes-Pyrénées), traverse les dép. du Gers et de Lot-et-Garonne, passe à Auch, Lectoure, et se jette dans la Garonne, à 7 kil. au-dessus d'Agen. Cours de 150 kil. Ni navigable, ni flottable, il est sujet à des débordements lors de la fonte des neiges.

GERS (LE), dép. du S.-O. de la France. Formé dans l'anc. Gascogne (Armagnac, Astarac, partie de la Lomagne, du Comminges et du Condomois). Superf., 6,280 kil. carr.; pop., 281,532 hab. Ch.-l. Auch; 5 arr.; sous-préf.: Comdon, Mirande, Lombez et Lectoure. Arrosé par l'Adour, l'Arros, le Midou, la Save, le Gers, la Baïse, la Gimone; couvert de ra-

mifications peu élevées des Pyrénées. Climat tempéré et salubre. Sol fertile en vins, blé, maïs, lin, légumes, ail, oignons. Distilleries et comm. d'eaux-de-vie; fabr. de rubans de fil. Élève de gros bétail, chevaux, mulets, volailles. Exploit. de marbre. Ce dép. a un archevêché à Auch; il dépend de la Cour d'appel d'Agen, de l'Académie de Toulouse et du XVII[e] corps d'armée Toulouse).

GERSAU, *Gersovia*, brg de Suisse, cant. et à 9 kil. O.-S.-O. de Schwytz, sur le lac de Lucerne ou des Quatre-Cantons, au pied du Rigi; 2,280 hab., catholiques. Fabr. d'étoffes de soie. Il forma, de 1390 à 1798, un État indépendant, et fut réuni au cant. de Schwytz en 1814.

GERSEN (Jean), moine bénédictin de Cavaglia (Piémont), aurait, dit-on, écrit l'*Imitation de Jésus-Christ*, de 1220 à 1240. Son existence a été révoquée en doute.

GERSON (Jean Lecharlier, dit), né au hameau de Gerson, près de Réthel, en 1363, de parents pauvres, m. en 1429, commença ses études à Reims et les finit à Paris, au collège de Navarre. Quand les pauvres étudiants avaient conquis le grade de docteur, l'usage était qu'ils prissent le nom de leur lieu natal; de là vint le nom de Gerson. Il se livra à la théologie avec une ardeur qui le fit remarquer et choisir par l'Université, bien que simple bachelier, 1387, pour faire partie de la députation envoyée au pape, à Avignon, au sujet de la controverse sur l'Immaculée Conception. Docteur en théologie à 29 ans, il était curé de Saint-Jean-en-Grève et chanoine de Notre-Dame, quand il fut appelé, en 1392, à succéder à son maître Pierre d'Ailly dans les fonctions de chancelier de l'Université. Dégagé des préjugés de son temps, il condamna les associations des flagellants (*V. ce nom*), soumit à l'examen les révélations dont ils se disaient favorisés, blâma les subtilités arides de la scolastique dans les écoles universitaires, combattit l'astrologie judiciaire, et s'opposa à l'invasion des doctrines mystiques et panthéistes qui avaient alors leur siège dans le Brabant. Il voulait qu'on instruisît le peuple, et il publia, à l'usage des *simples gens*, de petits traités en français sur des matières de piété. Il osa signaler énergiquement à Charles VI les calamités où les fautes des princes entraînaient le royaume, et la colère du duc d'Orléans ne put lui arracher une rétractation. Après l'assassinat de ce prince par le duc de Bourgogne, il s'éleva contre le meurtrier, prononça l'éloge funèbre de la victime, et dénonça l'apologie de Jean Petit. Poursuivi par les ressentiments de Jean sans Peur, il vit piller sa maison, et fut contraint de se cacher pendant 2 mois sous les combles de Notre-Dame. Ce fut Gerson qui obtint de Charles VI l'abolition d'une coutume antichrétienne par laquelle le sacrement de pénitence était interdit aux condamnés à mort. Le grand schisme divisait l'Église d'Occident depuis 30 ans: il y avait un pape à Rome, Grégoire XII, et un antipape à Avignon, Benoît XIII (*V. ces noms*); après de vains efforts pour faire cesser le mal, un concile réuni à Pise les déposa l'un et l'autre. Gerson, député à ce concile par l'université de Paris, publia un traité hardi *de Auferibilitate Papæ*, qui contribua à la mesure que prit le concile. Envoyé plus tard au concile de Constance, il y soutint l'autorité de l'Église contre l'hérésie de Jean Huss. Après le concile, craignant la colère du duc de Bourgogne, qu'il avait réveillée en demandant la condamnation de l'assassinat politique, il se retira en Bavière, rentra en France après la mort de Jean sans Peur, 1419, et finit ses jours auprès de son frère, prieur des célestins à Lyon, s'occupant d'écrire, et enseignant les enfants dans l'église de Saint-Paul. — L'édition la plus complète des œuvres de Gerson a été donnée par E. Du Pin, Anvers, 1706, 5 vol. in-fol. Parmi ses ouvrages, tous écrits en latin, il faut citer les traités *de la Simplification et de la Direction du cœur, des Petits Enfants à conduire devant le Christ, de la Pauvreté spirituelle, des Consolations de la théologie*, et surtout le livre immortel de l'*Imitation de Jésus-Christ*. L'auteur avait exprimé le vœu que son nom ne fût connu que de Dieu seul; les hommes l'ont cherché longtemps. Le parlement de Paris et la Sorbonne se prononcèrent pour A Kempis (*V. ce nom*), et les bénédictins pour Gerson, que l'opinion la plus accréditée nomme encore aujourd'hui. (*V.* notre *Dictionnaire des Lettres*, au mot Imitation.)

V. Gence, *Considérations sur l'auteur de l'Imitation*, Paris, 1812; Faugère, *Eloge de Gerson*, 1838; O. Leroy, *Etudes sur les mystères et sur leurs manuscrits de Gerson*, 1837; l'abbé Bourret, *Etudes historiques sur les sermons français de Gerson*, Paris, 1858. A. R.

GERSTÆCKER (Frédéric), voyageur et littérateur allemand, né en 1816 à Hambourg, m. en 1872, se rendit en 1837 aux États-Unis, où la misère l'obligea d'exercer toutes sortes de métiers, et, de retour en Allemagne au bout de 6 ans, publia ses observations; *Excursions et Chasses à travers les États-Unis de l'Amérique du Nord*, Dresde, 1844, 2 vol.; *Tableaux du Mississipi*, 1847, 2 vol.; *Voyages autour du monde*, 1847-48, 6 vol.; *Aventures des émigrants allemands*, 1847; *Tableaux des forêts et des fleuves américains*, Leipzig, 1849, 2 vol.; *les Régulateurs en Arkansas*, 1846, 3 vol.; *les Pirates du Mississipi*, 1848, 3 vol. Ces deux derniers ouvrages sont des romans. En 1849, Gerstæcker partit pour un second voyage, durant lequel il visita les deux Amériques, les îles Sandwich et Taïti, et revint en 1852. Il a rendu compte de ses nouvelles excursions dans ses *Voyages*, Stuttgard, 1853-54, 5 vol.

GERSTENBERG (Henri-Guillaume de), littérateur allemand, né en 1737 à Tondern (Slesvig), m. en 1823, fut capitaine dans l'armée danoise; puis résident à Lübeck, 1775, directeur de la loterie d'Altona, 1783, et en 1812, se livra entièrement aux lettres.

Il a laissé un beau poème sur *Ariane à Naxos*, 1767, et une tragédie d'*Ugolin*, 1768. Comme critique, on lui doit l'*Hypocondriaque* (avec J.-F. Schmidt), 1767 et 1785, 2 vol., et des *Lettres sur les merveilles de la littérature*, 1766-70. Pl.

GERTRUDE (Sainte), fille de Pépin de Landen, maire du palais d'Austrasie, née en 626, m. en 659. Elle fut fondatrice et 1[re] abbesse du monastère de Nivelles en Brabant. Fête, le 17 mars.

GERTRUDE (Sainte), abbesse de l'ordre de Saint-Benoît, née à Eisleben (Saxe), m. en 1334, a laissé un livre de *Révélations*, en latin, ouvrage mystique, dans le genre de ceux de Ste Thérèse. Fête, le 15 novembre.

Les meilleures éditions sont celles de Lanspergius et de Blosius; cet ouvrage a été traduit en français par Dom Mège, 1671.

GERTRUYDENBERG, v. forte du roy. des Pays-Bas (Brabant), petit port sur le golfe du Biesboch dans la mer du Nord, à 14 kil. N.-N.-E. de Bréda; 1,950 hab. Bière estimée. Cette localité est mentionnée pour la 1[re] fois, en 647, dans une donation faite par Pépin de Landen à Gertrude, sa fille. Le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac, envoyés de Louis XIV, y tinrent des conférences avec les alliés en 1710, après la bataille de Malplaquet. Les Français s'en emparèrent en 1793 et en 1794.

GERUNDA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise); auj. *Girone*.

GÉRUZEZ (Nicolas-Eugène), professeur et écrivain, né à Reims en 1799, m. en 1865, élève de l'École normale, fut professeur suppléant d'éloquence française à la faculté de Paris de 1833 à 1852, puis secrétaire de cette faculté.

Il a publié: *Cours de philosophie*, 1833; *Histoire de l'eloquence politique et religieuse en France aux quatorzième, quinzième et seizième siecles*, 1837-38, 2 vol.; *Essais sur l'eloquence et la philosophie de St Bernard*, 1839; *Lecons de mythologie*, 1844; *Cours de littérature*, 1846; *Histoire de la litterature francaise jusqu'en 1789*, 1852; *Essais d'histoire litteraire*, 1853, 2 vol.; *Histoire de la littérature pendant la Revolution*, 1859. On a recueilli apres sa mort ses *Melanges et Pensees*, 1866. B.

GERVAIS et PROTAIS (Saints), de Milan, étaient fils de St Vital et de Ste Valérie. Ils furent, à ce que l'on croit, martyrisés sous Néron. Leur mémoire était oubliée, lorsqu'une vision révéla à St Ambroise le lieu de leur sépulture; leurs corps furent transportés dans la basilique Ambroisienne. Fête, le 19 juin. — Au VI[e] siècle, on bâtit à Paris, tout près de l'Hôtel de Ville, à l'E., une église sous l'invocation de St Gervais; rebâtie au XIII[e], elle fut, au XVII[e], ornée d'un remarquable portail par Debrosse, et décorée de 6 tableaux, représentant l'histoire des deux martyrs, par Lesueur, Sébastien Bourdon et Philippe de Champagne; 4 de ces tableaux sont auj. au musée du Louvre. L'église possède de beaux vitraux.

GERVAIS (Paul), naturaliste français, né à Paris en 1816, m. en 1879. Reçu docteur ès sciences et docteur en médecine, à Paris, il fut d'abord aide-naturaliste au Muséum. Nommé, en 1841, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à la faculté des sciences de Montpellier, il en devint doyen, en 1856. Appelé à Paris, en 1855, pour occuper la chaire de zoologie à la faculté des sciences, il l'échangea contre celle d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, vacante par la mort de Serres, 1868. Il était correspondant de l'Académie des sciences depuis 1861, et fut membre élu titulaire, dans la section de zoologie, en remplacement de Coste, 1874. Chevalier de la Légion d'honneur en 1858, il fut promu officier en 1868.

On a de lui: *Histoire naturelle des insectes aptères*, 1844-47, 2 vol.; *Suite à Buffon*; *Zoologie et paléontologie francaise*, 1848-53, 2e édit., 1859; *Histoire naturelle des Mammifères*, 1854-55, 2 vol.; *Theorie du squelette humain*, 1858, 2 vol.; *Zoologie medicale*, 1858, avec M. Van Beneden; *de la Metamorphose des organes et des générations alternantes, etc.*, 1861; *de l'Ancienneté de l'homme*, 1865, in-4o; *Elements des sciences naturelles*, 1866, avec pl. et fig.; *Zoologie et Paléontologie generales*, 1867, in-4o, av. pl.; *Reptiles vivants et fossiles*, 1869, 19 pl.; *Memoire sur plusieurs espèces de Mammifères fossiles propres a l'Amerique meridionale*, 1873, in-4o, 9 pl.; *Osteographie des cetaces vivants et fossiles*, important ouvrage publie avec M. Van Beneden, 1868-1877, in-fol., avec atlas; des articles, notes, memoires inseres dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*; *le Jardin des plantes, Un Million de faits, Patria*, etc.

GERVAIS (Sœurs de Saint-). *V.* Filles-Dieu.

GERVAIS (Saint-), ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Béziers; 1,215 hab. Exploitation de houille, fer et granit.

GERVAIS (Saint-), vge (Isère), arr. de Saint-Marcellin, sur l'Isère; 660 hab. Fonderie de canons pour la marine.

GERVAIS-LES-BAINS (Saint-), brg de France (Haute-

Savoie), arr. de Bonneville, ch.-l. de cant. ; 1,200 hab. Sources minérales et thermales très fréquentées, dans la vallée de Sallanches, à l'entrée de celle de Chamouny.

GERVAISE (Nicolas), missionnaire, né à Paris vers 1662, m. en 1729, partit, à l'âge de 20 ans, pour prêcher l'Évangile dans le roy. de Siam, d'où il rapporta une *Histoire naturelle et politique* de ce pays, in-4°, 1688. Il publia bientôt après une *Description historique du royaume de Macassar.* Il fut nommé curé de Vannes, puis de Suèvres-en-Touraine. S'étant rendu à Rouen, 1724, il y fut sacré évêque *in partibus* d'Horren, et s'embarqua pour l'Amérique, où il fut massacré par les Indiens.

On a encore de lui la *Vie de St Martin de Tours,* 1699, in-4°, et une *Histoire de Boèce*, in-12, 1715. L—H.

GERVAISE (Dom Franç.-Armand), frère du précédent, né à Paris vers 1660, m. en 1751, carme déchaussé, puis abbé de la Trappe, a écrit : *Vie de St Cyprien,* Paris, 1717, in-4°; *Vie d'Héloïse et d'Abélard,* 1720, 2 vol. in-12 ; *Vie de l'abbé Suger,* 1720, 3 vol. in-12; *Vie de St Irénée,* 1723, 2 vol. in-12; *Vie de St Paul,* 1734, 3 vol. in-12; *Vie de St Épiphane,* 1742, in-4°; *Vie de St Paulin,* 1743, in-4°; *Histoire de la réforme de l'ordre de Cîteaux,* Avignon, 1746, in-4°, ouvrage qui lui attira l'inimitié des bernardins, et qui le fit enfermer à l'abbaye de Notre-Dame-des-Reclus.

GERVINUS (George-Gottfried), célèbre historien et homme politique allemand, né en 1805 à Darmstadt, m. en 1871, abandonna le commerce pour la littérature, alla suivre, en 1826, les cours de l'université de Heidelberg, surtout ceux de Schlosser, puis partit pour l'Italie, où il explora longtemps les bibliothèques. A son retour, en 1835, il fut nommé professeur adjoint à Heidelberg, et, l'année suivante, professeur titulaire d'histoire et de littérature à Gœttingue. Après un nouveau séjour en Italie de 1838 à 1844, il reprit avec éclat son enseignement à Heidelberg. Il fut député à la diète de 1848, et prit une grande part aux débats sur la constitution. Comme professeur, Gervinus avait une grande richesse d'idées, mais peu d'ordre; dans ses livres, il a plus de méthode et de clarté.

On a de lui, en allemand : *Coup d'œil sur l'histoire des Anglo-Saxons,* Francfort, 1830 ; *Écrits historiques*, ibid., 1833 ; *Histoire de la littérature poétique des Allemands,* Leipz., 1835-38, 3 vol. ; *de la Correspondance de Gœthe,* ibid., 1836; *Gudrun,* poème épique et didactique, qui a pour but de recommander aux poètes les antiquités de l'Allemagne; *Principes de l'histoire*, 1837 ; *Petits Écrits historiques*, Carlsruhe, 1838 ; *Nouvelle Histoire de la littérature poétique des Allemands,* 1840-42, 2 vol. ; *Manuel de l'histoire de la littérature poétique de l'Allemagne,* 4e édit., 1849 ; *Shakspeare*, vaste étude sur ce poète, 1849-50, 4 vol. ; *Histoire de la poésie allemande*, 1853, 5 vol. ; *Histoire du dix-neuvième siècle,* 1855 et suiv., ouvrage capital. B.

GÉRYON, monstre à 3 têtes, fils de Chrysaor et de Callirhoé, régnait dans l'île d'Érythie, et possédait de nombreux troupeaux, dont il confiait la garde à Eurythion et à un chien monstrueux nommé Orthos. Géryon, Eurythion et Orthos furent tués par Hercule, qui emmena les troupeaux. Géryon avait, près de Padoue, un temple où il rendait des oracles.

GERYVILLE, en arabe *El Biod,* poste et vge fondés par les Français en Algérie, dans la prov. et à 326 kil. S.-E. d'Oran, à 1,307 m. d'altitude; 600 hab. Ch.-l. de cercle.

GERZAT, brg (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand ; 2,145 hab. Autrefois ch.-l. d'une seigneurie appartenant à la maison de Bourbon.

GESATES, peuple ou plutôt confédération de peuples de la Gaule, tirait son nom d'une arme, le *gæsum.* (*V.* Gèse.) Britomar, roi des Gésates, fut battu et tué dans la Gaule cisalpine, à Clastidium, par le consul Marcellus, 222 av. J.-C.

GÈSE, *gæsum*, lance ou épieu des Gaulois. Les Romains l'adoptèrent pour leurs troupes légères dès le commencement du v^{e} siècle de Rome.

GESECKE, v. du roy. de Prusse (Westphalie), sur la Weid ; 3,669 hab. Chapitre de dames nobles. Culture du lin. Toiles et poteries.

GESENIUS (Frédéric-Henri-Guillaume), célèbre orientaliste, né à Nordhausen en 1785, m. en 1842, fut professeur au gymnase de Helmstædt, répétiteur de théologie à Gœttingue en 1806, professeur de littérature ancienne au gymnase d'Heiligenstadt en 1809, et, depuis 1810, de théologie à l'université de Halle.

Ses principaux ouvrages sont : *Dictionnaire abrégé hébreu et chaldéen,* Leipzig, 1810-1812, 2 vol. ; *Livre élémentaire pour apprendre l'hébreu,* Halle, 1813-14, 2 vol., comprenant une grammaire, des morceaux choisis de la Bible, et un lexique ; *Histoire de la langue et de l'écriture hébraïques*, Leipzig, 1815 ; *de Pentateuchi Samaritani origine, indole et auctoritate*, Halle, 1815, in-4° ; *Système grammatical et critique de la langue hébraïque, comparée aux dialectes de la même famille*, Leipzig, 1817; une traduction d'Isaïe, avec commentaire philologique, critique et historique, ibid., 1820-21, 3 vol. ; *de Samaritanorum theologia*, Halle, 1822, in-4° ; *Thesaurus philologicus criticus linguæ hebraicæ et chaldaicæ Veteris Testamenti*, Leipzig, 1827 et suiv., 6 part. in-4° ; *Études paléographiques sur l'écriture phénicienne et carthaginoise*, ibid., 1835, in-4° ; *Scripturæ linguæque Phœniciæ Monumenta quotquot supersunt*, ibid., 1837, 3 part. in-4°.

GESERICH, lac poisonneux du roy. de Prusse (Prusse orientale), entre Deutsch-Eylau et Saalfeld ; 30 kil. sur 3.

GESIENSIS PAGUS, nom latin du pays de Gex.

GESNER (Conrad), né à Zurich en 1516, m. en 1565, un des plus laborieux et des plus sages érudits du xvi^{e} siècle, fut tour à tour régent d'une école, médecin, et professeur de grec. Le premier ouvrage important qu'il donna, et qui fut en même temps le premier grand ouvrage de bibliographie, parut sous le titre de *Bibliothèque universelle,* Zurich, 1545-48, vaste recueil, renfermant tous les titres des livres alors connus, grecs, hébreux, latins, avec des jugements, des sommaires, des spécimens, etc. En 1555 parut le *Mithridates de differentiis linguarum,* contenant des notices sur 130 langues anciennes ou modernes. L'année suivante, Gesner publia une *Traduction des œuvres complètes d'Élien*, alors fort utile pour la science. Mais son œuvre capitale est une *Histoire des animaux,* 3 vol. in-fol., avec des figures sur bois, Zurich, 1551-56. On y trouve tout ce qu'on savait alors en zoologie : nomenclature, description, anatomie, mœurs, utilité des quadrupèdes et des animaux aquatiques. Il s'occupa aussi de botanique, et, sous le titre d'*Opera botanica,* Schmiedel a publié ses travaux en ce genre, Nuremberg, 1754-70. Ils sont remarquables par les vues nouvelles qu'on y rencontre sur l'avantage des caractères tirés de la fleur et du fruit, et sur la possibilité de classer les plantes au moyen des organes de la fructification. Gesner a encore publié des traités sur les eaux minérales et les pierres. Il était professeur d'histoire naturelle à Zurich, et avait pour protecteur l'empereur Ferdinand Ier, lorsqu'il succomba victime de son dévouement à soigner les malades dans une épidémie. Son vaste savoir et ses travaux lui valurent le surnom de *Pline de l'Allemagne.* M—D.

GESNER (Jean-Mathias), philologue, né en 1691 à Roth, près d'Anspach, m. en 1761, professa les belles-lettres à Weimar, Anspach et Leipzig, et fut bibliothécaire de l'université de cette dernière ville, où il fonda un *séminaire philologique.* Il possédait au même degré les langues grecque, latine et orientales, la philosophie, les mathématiques, l'histoire naturelle, le droit, etc.

On lui doit : *Dissertation sur les jeux et les années séculaires des Romains,* Weimar, 1717 ; *Éléments de rhétorique,* ibid. ; *les Agriculteurs latins,* Leipz., 1735, 2 vol. in-4°, comprenant Caton, Varron, Columelle et Palladius, avec un excellent lexique ; *Chrestomathie de Cicéron; Chrestomathie grecque ;* des éditions du *Lexique* de Basile Faber, La Haye, 1735, 2 vol. in-fol. ; du *Panégyrique de Trajan* et des *Lettres de Pline*, 1735-39-49 ; de *Quintilien,* 1738 ; de *Claudien*, 1759 ; du *Thesaurus linguæ latinæ* de Robert Estienne, 1749 ; des *Opuscules,* réunis à Breslau, 8 vol. B.

GESNER (Jean-Jacques), orientaliste et antiquaire, né à Zurich en 1707, m. en 1787, professeur d'hébreu, puis de théologie biblique au gymnase Carolin, a publié : *Numismata antiqua populorum et urbium omnia,* Zurich, 1735-38, recueil gravé de médailles grecques et romaines, où l'on ne trouve pas assez de critique.

GESNER (Jean), frère du précédent, né à Zurich en 1709, m. en 1790, étudia la médecine à Leyde sous Boherhaave, enseigna la physique et les mathématiques dans sa ville natale, y fonda la Société physique et le jardin botanique, et écrivit des *Tabulæ phytographicæ*, impr. après sa mort. Il a beaucoup travaillé à l'*Historia plantarum Helvetiæ* de Haller.

GESNER (Salomon), poète, peintre, paysagiste et graveur, né à Zurich en 1730, m. en 1788. Rêveur et mélancolique dès l'enfance, il montra d'abord peu de goût pour l'étude ; la lecture des poètes allemands, surtout de Klopstock, lui révéla sa vocation. Son père, libraire à Zurich, le destinait à sa profession, et, voulant le tirer de ses rêves de poésie, l'envoya comme employé dans une librairie de Berlin. Gesner ne fut point guéri de sa passion; son père lui permit de s'y livrer, et, de retour dans sa patrie, après 2 ans d'absence, il y publia un poème de *la Nuit,* qui eut peu de succès. En 1755, il donna *Daphnis,* poème pastoral en 3 chants, imité de Longus, et, l'année suivante, un 1er recueil d'*Idylles,* qui passent pour ce qu'il a fait de mieux ; on y trouve une science des détails, et une émotion, qui sont les meilleurs côtés de son talent. *La Mort d'Abel,* 1758, poème en 4 chants, eut plus de succès et en méritait moins. *Le Premier Navigateur,* 1762, est son œuvre la plus faible. On a encore de Gesner des contes moraux, des drames sagement conduits, mais sans intérêt, un petit poème intitulé *Tableau du Déluge*, épisode de cette grande catastrophe, et des *Lettres sur le paysage,* genre de peinture où il se montra habile. Comme graveur, il a fait des planches et des eaux-fortes dignes des premiers maîtres. Sa réputation littéraire lui vint surtout de la France, où la société polie s'engoua de ses pastorales ; on voulut l'attirer à Paris; mais sa modestie s'y refusa. Il était heureux et estimé dans sa patrie, où, après avoir exercé aussi la profession de libraire avec un associé, il avait été élevé aux fonctions publiques les plus importantes. Les ouvrages de Gesner sont tous écrits en prose rythmique d'une grande pureté ; traduits dans presque toutes les langues d'Europe, ils l'ont été en français par Huber, 3 vol. in-4°, Paris, 1786-93 ; la trad. du liv. Ier des *Idylles, le Premier*

Navigateur, des chants I et IV de *la Mort d'Abel*, sont attribués à Turgot. Son œuvre de graveur, comprenant des figures faites pour ses contes moraux et un 2e recueil d'idylles, forme 336 planches, 2 vol. in-fol. P—Y—T.

GESOBRIVATES, v. de la Gaule (Lyonnaise IIIe), chez les Osismiens; auj. *Brest*.

GESORIACUM ou **GESSORIACUM**, v. de la Gaule (Belgique IIe), chez les Morins, sur le détroit de Gaule, unie à Bononia par un pont sur la Liane; auj. *Boulogne-sur-Mer*.

GESSEN (Terre de), partie de la basse Égypte, très fertile, à l'E. de Bubastis, et où s'établit la famille de Jacob.

GESSENAI, en allem. *Saanen*, brg de Suisse, cant. de Berne, sur la Sarine; 3,700 hab.

GESSI (Francesco), peintre, né à Bologne en 1588, m. en 1649. Élève du Guide, il l'imita tellement, qu'on l'appelait *Guido secondo*. Ils travaillèrent ensemble à Rome; puis Gessi alla à Naples, où il fut poursuivi par l'envie. Enclin à l'intempérance, il mourut dans la misère. Son chef-d'œuvre est une *Vierge*, dans la galerie de Milan. M. V—I.

GESSLER (Hermann), de la famille de Brunegg ou Bruneck, et du canton d'Argovie, était, d'après les annalistes suisses, bailli ou avoué impérial dans les cantons d'Uri et de Schwytz, au commencement du XIVe siècle. Selon Tschudi, il aurait exercé contre les Suisses, au nom de l'empereur Albert Ier, une tyrannie cruelle, et aurait été tué par Guillaume Tell. On a révoqué en doute l'existence même de ce personnage, dont le nom ne figure pas dans les listes allemandes des baillis impériaux.

GESSNER. *V.* Gesner.

GESSORIACUM. *V.* Gésoriacum.

GESSUR, anc. v. de Palestine, dans la demi-tribu orient. de Manassé. — anc. v. de Syrie, cap. d'un petit roy. soumis par David.

GESTE (Chansons de). *V.* Chansons.

GESTLER, nom allemand du Chasseral.

GESTRICIE, en suédois *Gestrikland*, anc. pays de Suède, entre le golfe de Botnie à l'E., l'Helsingland au N., la Dalécarlie à l'O., et l'Upland au S.; cap. Gefle. Forme auj. la plus grande partie de la prov. de Gefleborg.

GESUALDO, v. du roy. d'Italie (prov. d'Avellino); 3,860 hab.

GESVRES, vge (Mayenne), arr. de Mayenne; 1,525 hab. Anc. baronnie du Maine, érigée en duché-pairie, en 1670.

GETA (P.-Septimius), fils de Septime-Sévère et de la Syrienne Julia Domna, fut nommé Auguste avec son frère Caracalla, 211. Les deux princes portèrent sur le trône leur inimitié, qui avait déjà troublé le palais sous le dernier règne. Ils voulaient partager l'empire. Julia Domna, en s'y opposant, rendit leur haine irréconciliable, et bientôt Géta fut poignardé par son frère dans les bras de sa mère, 212. O.

GETAFE, v. d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. et à 13 kil. S. de Madrid; 3,670 hab., autrefois 12,000. Collège; carrières de plâtre.

GÈTES, *Getæ*, peuple scythe d'Europe, établi d'abord sur la rive dr. du Danube, dans les pays auj. nommés Transylvanie, Bukovine, Valachie, Moldavie, puis entre le Borysthène et le Pont-Euxin, dans la contrée appelée *Désert des Getes*, auj. *Bessarabie*. Abaris, Anacharsis et Zamolxis (*V. ces noms*) appartenaient à cette nation. Le roi de Perse Darius Ier combattit les Gètes; Alexandre le Grand les admit dans son alliance; Lysimaque, roi de Thrace, fut vaincu par eux. Ovide fut exilé dans leur pays, qui avait alors pour cap. Tomi. Au Ier siècle de l'ère chrétienne, ils se confondirent avec les Daces.

GETH, anc. v. de Palestine, dans la tribu de Dan; prise par David sur les Philistins. Patrie du géant Goliath.

GETH-HÉPHER ou **GETH-OPHER**, v. de l'anc. Palestine, dans la tribu de Zabulon. Patrie de Jonas.

GETHSEMANI, vge situé sur une montagne près de Jérusalem. Là était le jardin des Oliviers, où J.-C. passa une nuit dans l'agonie.

GETTYSBURG, v. des États-Unis (Pennsylvanie); 3,075 hab.; eaux minérales. Victoire des troupes fédérales en 1863, pendant la guerre de la sécession.

GETULES, tribu principale de la Gétulie. Ils avaient pour roi Iarbas, au temps de Didon. Carthage enrôla souvent parmi eux des mercenaires. Ils aidèrent Jugurtha, roi de Numidie, dans sa guerre contre les Romains.

GETULIE, *Gætulia*, région de l'Afrique ancienne, sur le versant S. de l'Atlas, au S. de la Numidie et de la Mauritanie, entre l'Atlantique à l'O. et les Garamantes à l'E. Elle était habitée par des tribus belliqueuses: les Gétules, les Mélano-Gétules, les Autololes. C'est auj. le *Biled-ul-Djerid* (pays des dattes), la partie S. du *Maroc* et la partie N. du *Sahara*.

GEULINCX (Arnold), professeur de philosophie et de théologie, né à Anvers en 1625, m. en 1669, enseigna, de 1646 à 1658, à l'université de Louvain, se fit protestant, et vint à Leyde, où il fut chargé d'un cours de philosophie. On a de lui: *Logica*, Leyde, 1662; *Saturnalia*, Leyde, 1665; *Ethica*, 1675; *Compendium physicum*, Franeker, 1688, in-12; *Metaphysica vera*, Amsterdam, 1691, in-16. Geulincx était cartésien; il tira des principes de Descartes la théorie des *Causes occasionnelles*.

GEVAUDAN, *Gavuldanus, Gavuldensis* ou *Gabalitanus pagus*, anc. pays de France (bas Languedoc), entre le Velay, le Vivarais, le Rouergue et l'Auvergne, sillonné par la chaîne des Cévennes et les monts de la Margeride et d'Aubrac; ch.-l. Javols, détruite pendant le moyen âge, puis Mende; v. princ.: Florac, Marvejols; 76 kil. sur 52. Autrefois habité par les *Gabales*, il fit partie de la Celtique, puis de l'Aquitaine Ire, du roy. franc d'Austrasie, du duché d'Aquitaine, et forma, après Charlemagne, un comté que la maison de Toulouse posséda jusqu'au XIe siècle. Les évêques de Mende prenaient le titre de *comtes du Gévaudan*. Outre ce comté, il y avait une vicomté de Gévaudan, qui passa aux maisons de Barcelone et d'Aragon, et dont St Louis fit l'acquisition en 1258. Ce pays est auj. compris dans les dép. de la Lozère et de la Haute-Loire.

GEVREY, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 1,659 hab. Sur son territoire se récoltent les vins des crus célèbres de Chambertin, du Clos de Bèze, des Varoilles, de Mazis, etc. Ruines d'un château du XIIIe siècle.

GEVROLLES, vge (Côte-d'Or), arr. de Châtillon-sur-Seine; 532 hab. Bergerie nationale.

GEX, *Gesium*, sous-préf. (Ain), sur le Jornant; 2,720 hab. avec la commune. Située d'une manière pittoresque au pied du Jura, et entourée de promenades d'où la vue s'étend jusqu'au lac de Genève. Comm. de fromages, bois, cuirs, charbon, vin. Tanneries, scieries. — Autref., cap. d'un petit pays et ville forte, elle dépendit du comté de Genève; conquise en 1353 par la Savoie, puis réunie à la France en 1601; Louis XIII la donna au prince de Condé. On la comprit, en 1790, dans le dép. de l'Ain; en 1798 dans celui du Léman, créé alors, et de nouveau dans le dép. de l'Ain en 1814. Patrie de l'abbé Émery et de Girod (de l'Ain).

GEX (Pays de), *Gesiensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Bourgogne), entre le pays de Vaud au N., le lac de Genève à l'E., le Rhône et la Savoie au S., la Franche-Comté à l'E.; 28 kil. sur 20.

GEYER (Éric-Gustave), historien et poète suédois, né en 1783 dans le Wermeland, m. en 1847, élève de l'université d'Upsal, y fut professeur adjoint de philosophie en 1810, et professeur d'histoire en 1817. Cette université le députa aux diètes de 1828 et de 1840. Les poésies de Geyer, parmi lesquelles on distingue: *le Dernier Barde, le Dernier Héros, le Wiking*, eurent un grand succès. On a de lui une bonne *Histoire de Suède*, qui s'arrête à la mort de Christine, et qui a été trad. en franç. par J.-F. de Lundblad, avec une suite jusqu'en 1809, Paris, 1844, gr. in-8°.

GEYLER ou **GEILER** (Jean), théologien et prédicateur, né à Schaffouse en 1445, m. en 1510, étudia à Fribourg-en-Brisgau et à Bâle, prêcha avec beaucoup d'éclat, et obtint une prébende à la cathédrale de Strasbourg. Il était très estimé de l'empereur Maximilien Ier.

On a de lui une édition des *Œuvres de Gerson*, Strasbourg, 1488, 3 vol. in-fol.; *Narrenschiff* (nef des fous), espèce de commentaire en sermons sur l'ouvrage de Seb. Brandt, ibid., 1510, 1513, et Bâle, 1574, etc. Tous ses ouvrages ont été recueillis sous le titre de: *Opera omnia*, Strasbourg, 1509, 1510, 1518.

GEYSA, duc et rois de Hongrie. (*V.* Hongrie.)

GEYSER (Chrétien-Théophile), graveur, né à Gorlitz en 1742, m. en 1803, professeur à l'Académie de Leipzig, a exécuté, à la pointe, des estampes très originales. Parmi ses œuvres, on distingue plusieurs paysages d'après Wouvermans, et les vignettes qui ornent les poésies d'Utz et le *Virgile* de Heyne.

GEYSERS, sources thermales, qui jaillissent en sortant de terre, et produisent des colonnes de vapeur semblables à celles qui s'élèvent des cratères des volcans. Il y en a beaucoup en Islande: le grand Geyser et le Strokmur lancent de l'eau, dont la température est de 85° à la sortie, jusqu'à une hauteur qui varie entre 30 et 50 m. Les geysers du Yellowstone national Park, dans les États-Unis (Wyoming), sont les plus beaux que l'on connaisse.

GHADAMÈS. *V.* Gadamès.

GHARDAYA, v. du Sahara algérien, la plus importante de l'Oued-Mzâb; 12,000 à 14,000 hab., Berbères, Arabes, et 200 à 300 juifs. Comm. avec l'oasis de Touât, d'où les caravanes apportent des plumes d'autruche, de l'or, du henné, de l'alun, du salpêtre, etc. La ville est gouvernée, sous l'autorité française, par une *Djemaa* ou assemblée de notables musulmans. C. P.

GHARIPOUR. *V.* Elephanta.

GHAT ou **RHAT** (Oasis de), dans le Sahara septentrional, au S.-O. du Fezzan, entre 24° 26′ lat. N.- 5°-7° long. E.

C'est une longue vallée étroite, entre les chaînes d'Akakous à l'E., de Kasr-Djenoun à l'O., et les monts d'Azgar au S. Le ch.-l. est Ghât, petite ville ayant au plus 600 hab. permanents. L'oasis est au pouvoir des Touareg Azgar. Au-dessous des Azghar sont les Imghad, population d'origine touareg, mais mélangée avec les nègres. Le marché de Ghât, d'octobre à décembre, est un des plus importants de l'Afrique. C. P.

GHÂTS ou **GHATTES**, c.-à-d. *escaliers*, en anglais *Ghauts*, nom de deux chaînes de montagnes de l'Hindoustan, s'étendant l'une au S.-E. et l'autre à l'O. du plateau de Dekkan, et appelées de là *Ghâts orientales* et *Ghâts occidentales*. Les premières, longues d'environ 600 kil., situées tout entières dans le bassin du golfe de Bengale, sont comprises entre 11° 31'-16° 10' lat. N., suivant une direction N.-E., puis N., par les prov. de Coïmbétour, Salem, Baramahl, Maïssour, Karnatic et Balaghat. Sommets peu élevés. Les secondes, d'une étendue de 1,400 kil., vont des sources de la Ghirna au cap Comorin, entre 19° 30'-7° 56' lat. N., suivant une direction parallèle aux premières et rapprochées de la mer, et formant en grande partie la ligne qui sépare le bassin de la mer d'Oman de celui du golfe de Bengale, par les territoires d'Aurengabad, Beydjapour, Goa, Kanara, Malabar, Karnatic, Cochin et Travancore. Sommets principaux : 2,800 à 4,300 m. Plusieurs lignes de chemins de fer les traversent. A ces deux chaînes se rattachent la plupart des montagnes qui couvrent le Dekkan. Les *Nilgherries*, d'un développement de 80 kil., joignent les deux chaînes des Ghattes.

GHAUR, GHAURIDES. *V.* Gour, Gourides.

GHAZAN-KHAÑ, sultan de Perse, né dans le Mazendéran en 1271, m. en 1304, petit-fils de Gengis-Khan, renonça à l'idolâtrie, prit le nom de Mohammed en embrassant l'islamisme, protégea les chrétiens, et soutint la guerre en Syrie contre Naser, sultan d'Égypte. Il donna aux Persans un code qui est encore en vigueur, et dont on trouve un extrait dans le *New Asiatic miscellany* de Gladwin, Calcutta, 1786, in-4°.

GHAZIPOUR, v. de l'Hindoustan anglais, est située dans la prov. d'Allahabad, sur le Gange. Nombreuses ruines. Entourée de plaines de rosiers qui fournissent l'essence de roses; 40,000 hab.

GHAZNAH, GHAZNÉVIDES. *V.* Gazna, Gaznévides.

GHÈBRES. *V.* Guèbres.

GHÉDIMIN, grand-duc de Lithuanie, 1315-41, succéda à Witen, qu'il avait fait assassiner, battit les chevaliers Teutoniques qui ravageaient ses États, et, après la défaite et la mort de Wladimir, prince de Volhynie, s'empara de la rive dr. du Dniéper, ainsi que de Kiew. Il fonda Vilna en 1320, maria sa fille Anne au prince polonais Casimir, fils du roi Ladislas Lokietek, toléra les chrétiens, mais refusa de se convertir, et périt dans une bataille contre les chevaliers Teutoniques. Pl.

GHEEL ou **GEEL**, v. de Belgique (Anvers), près de la Grande-Nèthe, arr. de Turnhout; 10,267 hab. Elle est isolée dans des landes couvertes de bruyères, au centre de la Campine. Colonie d'aliénés, fondée, dit-on, par Ste Dymphné au vie siècle. Depuis 1803, c'est pour la Belgique et la Hollande un dépôt de fous réputés incurables. Les habitants de la ville et des hameaux voisins reçoivent chez eux, moyennant une pension de 250 à 750 fr., payée par les familles, les hospices ou le gouvernement, des aliénés qu'on laisse vivre presque libres, et que la pureté de l'air et une vie tranquille ou occupée aux travaux de la campagne guérissent quelquefois. Ils sont au nombre de 800 environ. Les monomanes meurtriers ou incendiaires ne sont pas reçus. B.

GHERAÏ, surnom de plusieurs khans tartares de Crimée, dont la dynastie, fondée en 1475 par Dewlet-Ghéraï, allié du sultan Mahomet II en 1475, a été dépossédée par les Russes en 1783. E. D—y.

GHERANGHEL. *V.* Ghiarenghil.

GHERARDESCA, petit pays le long de la mer de Toscane, entre Livourne et Piombino. Il a donné son nom à une puissante famille de Pise, qui soutint le parti gibelin au xiiie siècle, et à laquelle appartenait Ugolin. (*V. ce nom.*)

GHERARDESCA (Philippe), musicien, né à Pistoïa en 1730, m. en 1808, élève du P. Martini, écrivit d'abord des opéras qui eurent beaucoup de succès, fut attaché, en 1770, au service de Léopold, grand-duc de Toscane, puis à celui de Louis de Bourbon, roi d'Étrurie, et composa pour la mort de ce prince, en 1803, une messe de *Requiem*, son chef-d'œuvre. B.

GHERARDI DEL TESTA (Thomas, comte de), auteur dramatique toscan, né à Terricinola en 1818, m. en 1881, montra dès l'enfance une passion extraordinaire pour le théâtre; il suivit les cours de l'université de Pise, et reçut, à 18 ans, le diplôme de docteur en droit. A 23 ans, il débuta au barreau, et en même temps publia dans les journaux de petits romans humoristiques avant d'aborder le genre dramatique. Il chercha ensuite, par ses comédies et par ses drames, essentiellement italiens, à ramener le public vers le goût du théâtre national. La première pièce, *une Folle Ambition*, où Mme Ristori jouait le principal rôle, fut très applaudie, mais attribuée à une autre plume; il répondit en donnant, 2 mois après, 3 nouvelles pièces: *Vanité et Caprice*, *un Moment d'erreur*, et *un Voyage d'instruction*, qui furent aussi bien accueillies. Depuis lors, plus de 20 autres pièces du même auteur ont été représentées en Italie : *la Conscience élastique*, *On ne plaisante pas avec les hommes*, *Maîtresse et Mère*, *Gustave III*, *Promettre et tenir*, *la Farine du Diable*. Plusieurs de ses œuvres ont été jouées par Mme Ristori au Théâtre-Italien de Paris. Pendant la guerre de 1848, ayant pris les armes contre les Autrichiens, il fut fait prisonnier, mais rendu à la liberté après la capitulation de Milan.

GHERARDO, peintre en miniature et mosaïste du xve siècle, protégé par Laurent de Médicis, travailla avec Ghirlandajo dans la cathédrale de Florence, où l'on montre encore des livres d'heures merveilleusement enluminés par lui. M. V—i.

GHERMA, anc. *Garama*, v. du Fezzan, à 80 kil. N.-O. de Mourzouk. Ville déchue.

GHERWAL, GHÉROUAL ou **GOROUAL**, en anglais *Gurwal*, anc. prov. de l'Hindoustan, au N. Sol boisé et stérile, regardé par les Hindous comme sacré, parce que le Gange y prend sa source. Il est auj. compris dans les prov. du Nord-Ouest, où, avec le Kémaon, il forme les districts de Serinagor, Almoràh et Sirmore.

GHERZEH, anc. *Carusa*, v. de la Turquie d'Asie (Kastamouni), sur la mer Noire; 5,000 hab. Petit port.

GHESQUIÈRE DE RAEMSDONK (Joseph de), jésuite, né à Courtrai vers 1736, m. vers 1800, un des bollandistes, se réfugia en Allemagne après l'invasion de la Belgique par les Français.

Il a publié : *Acta sanctorum Belgii*, 1783-94, 6 vol. in-4°; *Dissertation sur l'auteur de l'Imitation de Jesus-Christ*, 1775, in-12; *Dissertation sur les différents genres de médailles antiques*, Nivelles, 17[illegible]; *David propheta, doctor, hymnographus, historiographus*, Duisbourg, 1800.

GHIARA D'ADDA, contrée du roy. d'Italie, prov. de Crémone, entre l'Adda, l'Oglio et le Pô, tire son nom de la nature alluviale du sol (*ghiara*, gravier); là se trouvent Crême, Pizzighettone et Agnadel.

GHIARENGHIL ou **GHERANGHEL**, v. de Sénégambie, chez les Foulahs, à 400 kil. E.-S.-E. de Saint-Louis, dans une île du Sénégal.

GHIBERTI (Lorenzo), célèbre sculpteur, né à Florence en 1378, m. vers 1455. A l'âge de 22 ans, il l'emporta au concours sur Brunelleschi et Donatello pour l'exécution de 2 portes en bronze du Baptistère de Saint-Jean, consacra 21 ans à l'une, 19 ans à l'autre, et, dans ce travail, qui représente divers sujets empruntés au Nouveau Testament, atteignit une perfection sans égale. Il fit aussi des statues en bronze de St Jean-Baptiste, de St Mathieu, de St Étienne, la châsse de St Zénobius, évêque de Florence, et divers bas-reliefs dans les églises de cette ville. Après avoir travaillé comme architecte, avec Brunelleschi, à la construction de la cathédrale, il l'orna de beaux vitraux.

GHIKA, nom d'une famille princière de Roumanie. Originaire de l'Albanie, elle s'établit au xviie siècle dans les principautés danubiennes. En 1657, son chef, George Ghika, fut nommé hospodar de Valachie, par la faveur de son compatriote le grand vizir Méhémet Kiuperli. La famille Ghika a fourni encore 10 autres hospodars de Valachie ou de Moldavie, ainsi qu'une foule d'hommes politiques et de guerriers. Elle a toujours été l'amie de la France, où elle a fait élever un grand nombre de ses enfants.

GHILAN, prov. du N. de la Perse, à l'angle S.-O. de la mer Caspienne, et au S. des possessions russes du Caucase; 11,013 kil. carr. Ch.-l. Recht. Montagneuse, mais fertile en chanvre, grains, riz et vin. Cédée à la Russie en 1723, rendue à la Perse en 1737. Les habitants, au nombre de 250,000, descendent des anc. Gèles ou Cadusiens. On tire du Ghilan, chaque année, 800,000 kilogr. de soie.

GHILDE, nom donné, dans l'anc. Germanie, à une réunion de guerriers offrant en commun un sacrifice, et participant au même banquet. Par suite, il désigna une association, dont les membres juraient de s'entr'aider comme des frères et de se défendre les uns les autres. Les Ghildes, portées dans le monde romain par les Germains, lors des grandes invasions du ve siècle, cessèrent plus tard d'être des affiliations mobiles et volontaires; fixées dans des limites territoriales, et s'appliquant à la protection des droits civils, elles donnèrent naissance aux *communes jurées* du moyen âge. Des Ghildes sortirent encore les confréries pieuses et de charité, et les confréries de commerce ou d'arts et métiers. Elles ont joué un rôle important, lors de l'établissement des communes dans les villes du N. de l'Europe.

GHILINI (Jérôme), historien et poète italien, né à Monza en 1589, m. vers 1670, entra dans les ordres après s'être marié d'abord, et fut protonotaire apostolique et théologal du chapitre de Saint-Ambroise de Milan. Il a écrit : *Teatro d'uomini letterati*, 2 vol. in-4°, Venise, 1647, panégyrique fade et sans valeur; *Annali di Alessandria*, depuis l'origine de cette ville jusqu'en 1659, Milan, 1666, in-fol., des sonnets et des odes en italien. C. N.

GHINGHI (François), célèbre graveur en pierres fines, né à Florence en 1689, m. en 1766, fit sa réputation par un portrait du grand-duc de Cosme III, gravé sur une calcédoine à 2 couleurs, et exécuta, sur des saphirs, d'admirables camées représentant les figures de Savonarole, d'Adrien, de Trajan, etc., et qu'on voit à la galerie de Florence. Son chef-d'œuvre est une *Vénus de Médicis*, gravée sur une améthyste, qui est au musée de Varsovie. Ghinghi imitait l'antique avec une telle perfection, que les plus habiles connaisseurs confondent ses ouvrages avec ceux des artistes anciens. M. V—i.

GHIOLOFS ou **YOLOFS**, peuple de la Sénégambie, au centre de cette contrée; cap. Ouarkhogh. Belle race de noirs.

GHIRIN V. Mandchourie.

GHIRLANDAJO (Dominique Corradi, dit **IL**), peintre, né à Florence en 1451, m. en 1495, maître de Michel-Ange. Son père, qui était orfèvre, avait inventé une sorte d'ornements que portaient les jeunes filles, et qu'on appelait des guirlandes; de là lui vient son surnom. Dans la boutique où il ciselait des métaux, Ghirlandajo acquit une telle habileté dans le dessin, qu'il lui suffisait de voir passer une personne pour esquisser son portrait avec une surprenante exactitude. Il fut le 1er peintre italien qui sentit la nécessité de rendre la perspective aérienne. Il renonça aux ornements dorés dont les peintres surchargeaient les costumes de leurs personnages. On cite de lui : un *Massacre des Innocents*, dans l'église Santa-Maria-Novella de Florence; et une *Visitation de Ste Anne à la Vierge*, au musée du Louvre. Il fut aussi habile mosaïste. A. M.

GHIRNA, riv. de l'Hindoustan, affl. du Tapty. Cours de 300 kilomètres.

GHISI, peintre. (V. Mantouan [Le].)

GHISLAIN (SAINT-), *Fanum sancti Gisleni*, dans le Hainaut (Belgique), sur la Haine, à 12 kil. S.-O. de Mons; 2,350 hab. Démantelée en 1746 par les Français. — Houille.

GHIUSTENDIL. V. Kustendji.

GHIZEH. V. Gizèh.

GHIZNEH ou **GHIZNI.** V. Gazna.

GHUMOURDJINA ou **KEMOULDJINA**, v. forte de la Turquie d'Europe, au S.-O. d'Andrinople. Petit port; 8,000 hab. Blés et tabacs.

GHUZEL-HISSAR, anc. *Magnesia Meandri*, v. de la Turquie d'Asie (prov. d'Aidin); 30,000 hab. Entrepôt du commerce de l'Anatolie avec Smyrne. Fabr. de cotonnades. Environs magnifiques.

GIAC (Pierre de), courtisan de Charles VII, assassina sa femme pour épouser Catherine de l'Isle-Bouchard, dont les intrigues avec le ministre Louvet obtinrent pour son mari la succession de ce dernier. Giac conserva son crédit en flattant les goûts du roi, et détourna l'argent destiné à l'armée du connétable de Richemont, dont il paralysa les entreprises contre les Anglais. Richemont, irrité, ordonna de saisir Giac dans sa maison d'Issoudun, le livra à des juges désignés par lui, et le fit jeter à l'eau dans un sac, à Dun-le-Roi, en 1426. L—h.

GIACOBBI (Jérôme), compositeur de musique, né à Bologne en 1575, m. en 1650, est regardé comme un des premiers classiques de l'école bolonaise. Il donna au chant plus de grâce et d'animation, à l'accompagnement plus de variété. Son opéra d'*Andromède*, un des premiers qu'on ait représentés en Europe, eut un grand succès. M. V—i.

GIACOMELLI (Geminiano), compositeur de musique, né à Parme en 1686, m. en 1741, élève de Scarlatti et de Jomelli. Parmi ses opéras, on remarque *Cesare in Egitto*, 1735. M. V—i.

GIACUINTO (Corrado), peintre, né à Molfeta (roy. de Naples) en 1700, m. en 1765, fut appelé en Espagne par Ferdinand VI en 1753, et peignit les voûtes du palais royal de Madrid. Jaloux de Raphaël Mengs, il retourna bientôt en Italie. Peu d'artistes l'ont égalé dans la fresque. M. V—i.

GIAFAR ou **DJAFAR**, 6e iman de la race d'Ali, né à Médine en 702, m. en 765, est vénéré comme un saint par les Chyites. Il figure dans les légendes des musulmans sous le nom de *Seid Hathal* (le preux), à cause de ses exploits imaginaires dans des régions inconnues.

GIAFAR, un des Barmécides. (*V. ce mot.*)

GIANNI (François), poète et improvisateur, né à Rome en 1760, m. à Paris en 1823, fut d'abord tailleur. Il excita l'enthousiasme de toute l'Italie par sa rare facilité, improvisa devant le général Bonaparte à Milan, et reçut plus tard le titre d'improvisateur impérial, avec une pension de 6,000 fr. Il s'adonna, dans ses dernières années, à une dévotion mystique. La reproduction d'une partie des œuvres de Gianni est due à la prodigieuse mémoire de l'avocat génois Ardizzoni. On remarque les chants sur les batailles de *Marengo*, d'*Austerlitz* et d'*Iena*, *la Mère juive au siège de Jerusalem*, *Jupiter et Léda*, *les Saluts du matin et du soir*, etc. M. V—i.

GIANNONE (Pierre), né à Ischitella (Pouille) en 1676, m. en 1748, fut avocat à Naples, et publia, en 1723, une *Histoire civile du royaume de Naples*, 4 vol. in-4°, trad. en français, La Haye, 1742, dont certains passages, où il nie l'autorité temporelle du saint-siège, lui attirèrent les poursuites des gouvernements de Naples et de Rome. Excommunié et banni, il se retira à Vienne, où l'empereur Charles VI lui accorda une pension, puis à Genève. On l'attira en Savoie; il fut arrêté et incarcéré à Turin par ordre du roi de Sardaigne, en 1736. Il mourut dans sa prison, après avoir rétracté ses principes.

Ses œuvres posthumes furent publiées à Lausanne en 1760, in-4°. Les fragments les plus violents de son *Histoire de Naples* ont été publiés par le pasteur Jacques Vernet, sous le titre d'*Anecdotes ecclésiastiques*, La Haye, 1738. M. V—i.

GIANNOTTI (Donato), littérateur, né à Florence en 1494, m. en 1563, fut élu secrétaire du conseil suprême, puis gonfalonier de la république, de préférence à Machiavel, et fut employé dans les négociations de Cosme Ier avec Charles-Quint.

On a de lui : *Republica di Venezia*, Rome, 1540, in-4°, et Venise, 1572, 2 vol., ouvrage exact et bien écrit; *della Republica Fiorentina*, Venise, 1721. M. V—i.

GIANNUTRI, anc. *Artemisia*, île de la Méditerranée, à 11 kil. S. du mont Argentaro (Toscane); 5 kil. carr. Inhabitée. Ruines romaines.

GIANUM, nom de Gien en latin moderne.

GIAOUR, terme de mépris appliqué par les musulmans aux sectateurs des autres religions. Il signifie *partisan du veau d'or* selon les uns, *chien* selon les autres.

GIARDINI (Felice), violoniste, né à Turin en 1716, m. en Russie en 1796, élève de Somis. Il a fondé une école de violon en Angleterre, et laissé différentes compositions pour son instrument. M. V—i.

GIAVENO, v. d'Italie (prov. de Turin), arr. de Suse, au pied des Alpes Cottiennes; 9,930 hab., avec la comm. Toiles et soieries; tanneries, usines à fer, faïences.

GIBBON (Edouard), célèbre historien anglais, né à Putney (Surrey) en 1737, m. en 1794, étudia à l'université d'Oxford, où, dès l'âge de 15 ans, il entreprit une histoire critique du règne de Sésostris, qu'il abandonna bientôt. Frappé par la lecture de l'*Histoire des Variations des Églises protestantes* de Bossuet, il se fit catholique, en 1753. Envoyé à Lausanne par son père, chez un ministre protestant qui devait le ramener à la foi de ses pères, il se rétracta, en 1754. De retour en Angleterre, 1758, il fit paraître, en 1761, un ouvrage français : *Essai sur l'Étude de la littérature*, in-12, remarquable par les idées et par le style, mais qui eut peu de succès à Londres. En 1763, il vint à Paris, où les écrivains du parti philosophique lui firent un excellent accueil, puis il partit pour l'Italie. Ce fut à Rome, en 1764, qu'il conçut l'idée de son grand ouvrage : l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*. Cependant il ne le commença pas immédiatement, et, pendant quelques années, il considéra, comme il le dit, son sujet « à une respectueuse distance ». Membre de la Chambre des communes, de 1775 à 1782, il resta spectateur impassible et silencieux des grandes luttes dont le parlement était alors le théâtre. En 1776, il donna le 1er vol. de sa grande *Histoire de la décadence*, ouvrage capital, auquel il travailla assidûment pendant plus de 20 années, qu'il n'acheva de composer qu'en 1787, et de publier en 1788. Nommé commissaire du commerce en 1779, Gibbon fit un second voyage en France, où il fut reçu avec faveur par la plus brillante société. A la chute de lord North, 1782, il sortit du parlement, perdit sa place, et se retira à Lausanne, qu'il ne quitta que pour retourner mourir dans sa patrie. L'*Histoire de la décadence* exigeait une immense érudition, et offrait des difficultés sans nombre; Gibbon a montré la patience d'un érudit, et, dans son plan, la sagacité d'un écrivain supérieur; mais il manque d'impartialité : hostile au christianisme, qu'il accuse d'avoir détruit le monde romain, il voit dans la religion nouvelle un accident qui dérange l'harmonie de ce vaste empire; il n'a ni chaleur, ni enthousiasme, ni sensibilité; il admire les triomphes de la force, et laisse de côté la vie morale, l'âme et la pensée. Son style, généralement épigrammatique, est plus fort par le trait que par l'élévation. L'*Histoire de la décadence* obtint immédiatement un succès prodigieux : on la traduisit dans presque toutes les langues de l'Europe; le 1er vol. fut trad. en fran-

çais par Leclerc de Septchênes, secrétaire de Louis XVI, ou peut-être par Louis XVI lui-même, et les suivants par Cantwell, Demeunier et Boulard. Guizot revit cette traduction, et y joignit une *Notice sur la vie et le caractère de Gibbon,* avec des *Notes* sur l'histoire du christianisme, Paris, 1812, 13 vol.; nouvelle édit., revue et corrigée, 1828, 13 vol.

Lord Sheffield, ami de Gibbon, a publié les œuvres diverses (*Miscellaneous Works*) de cet auteur, 1796-1815, 3 vol. in-4°, comprenant des *Mémoires* autobiographiques, une vaste *Correspondance*, des *Extraits raisonnés*, des *Lectures*, etc. Les Mémoires ont été traduits par Marigny, Paris, 1798, 2 vol. B.

GIBEL, corruption de l'arabe *Djebel,* montagne. Le nom de *Monte-Gibello,* que les Siciliens donnent à l'Etna, est un pléonasme. (*V.* DJEBEL.)

GIBELIN (ESPRIT-ANTOINE), peintre et antiquaire, né à Aix en 1739, m. en 1814, fit revivre en France la peinture monochrome à fresque, abandonnée depuis longtemps. Ses principaux ouvrages dans ce genre sont : la fresque du grand amphithéâtre de l'École de médecine, à Paris ; la déesse Hygie et 6 autres figures, dans l'escalier du même édifice et dans la salle des actes; les frontons des pavillons méridionaux de l'École militaire. Il a laissé des écrits archéologiques dans les *Mémoires* de l'Institut, dont il était correspondant, dans la *Décade philosophique,* etc. B.

GIBELINS. *V.* GUELFES.

GIBERNE, pièce d'équipement militaire, d'abord gibecière carrée, où le soldat mettait ses munitions. La cavalerie commença d'en porter; Gustave-Adolphe, en 1620, en donna à son infanterie, et la guerre de 1635 en répandit l'usage. En France, adoptée vers 1644, on l'appela d'abord *gibecière, sac à grenades, cartouche.* Les grenadiers à pied ou à cheval avaient la *gibecière,* munie de grenades à main; les autres troupes, le *cartouche.* Le terme *giberne* est postérieur au milieu du XVIII^e siècle; en 1766, on disait indifféremment *giberne* ou *cartouche.* La *giberne* fut l'équipement des grenadiers, les autres troupes portèrent une *demi-giberne.* Toutes les armes ont aujourd'hui la giberne; mais elle est plus petite pour la cavalerie que pour l'infanterie. C'est une boîte quadrangulaire oblongue, couverte en cuir. Elle se porte en bandoulière, ou à un ceinturon. L'ancienne gibecière se portait en avant de la ceinture.

GIBERS ou **GYRBERS DE MONTREUIL,** trouvère du XIII^e siècle, est l'auteur du roman en vers de *Gérard de Nevers, ou la Violette,* mis en prose au siècle suivant, rajeuni ou plutôt défiguré par le comte de Tressan, et trad. en allemand par Fréd. Schlegel.

GIBERT (JEAN-PIERRE), savant canoniste, né à Aix en 1660, m. en 1736.

On a de lui : *Mémoires concernant l'Ecriture sainte,* etc., Luxembourg, 1710, in-12 ; *Institutions ecclésiastiques et bénéficiales,* Paris, 1720, in-4°, et 1736, 2 vol. in-4° ; *Corpus juris canonici,* Genève, 1736, et Lyon, 1737, 3 vol. in-fol.

GIBERT (BALTHASAR), cousin du précédent, né à Aix en 1662, m. en 1741, professeur de philosophie au collège dit de Beauvais, puis de rhétorique au collège Mazarin, fut nommé 5 fois recteur de l'Université, dont il défendit les privilèges, refusa de souscrire aux condamnations portées contre le jansénisme, et fut exilé à Auxerre.

On a de lui : *la Rhétorique, ou les Règles de l'éloquence,* 1730 ; *Jugements des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique,* 1713-19, 3 vol. in-12 ; *Observations sur le Traité des études de Rollin,* 1 vol. in-12 ; *Eloges funèbres de Lamoignon, de Mesmes,* etc. ; *Panégyrique de Louis XIV,* etc.

GIBERT (JOSEPH-BALTHASAR), érudit, né à Aix en 1711, m. en 1771, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1746.

On a de lui : *Dissertation sur l'histoire de Judith,* Paris, 1739 ; *Lettres à M. Fréret sur l'histoire ancienne,* 1741, in-12 ; *Mémoire sur le passage de la mer Rouge,* 1755, in-4° ; *Mémoire sur les rangs et les honneurs de la cour,* 1770 ; *Mémoires pour servir à l'histoire des Gaules et de la France,* 1744, in-4° ; *Recherches sur les cours qui exerçaient la justice de nos rois,* 1763, in-4° ; *Tableau des mesures itinéraires des anciens,* 1756, etc.

GIBERTI (JEAN-MATHIEU), prélat italien, né à Palerme en 1495, m. en 1543, fut secrétaire du cardinal Jules de Médicis, qui devint le pape Clément VII, et évêque de Vérone en 1524. Pour faire fleurir la discipline et les bonnes mœurs dans son diocèse, il établit des règlements que St Charles Borromée vint plus tard consulter. Il fonda une imprimerie pour la publication des Pères grecs; on remarque surtout ses éditions de St Jean Chrysostome, 1529, et de St Jean Damascène, 1532. B.

GIBRALEON, *Ossonoba,* v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Huelva, sur l'Odiel; 4,311 hab. Château des ducs de Béjar.

GIBRALTAR, anc. *Calpe,* v. anglaise très forte, à l'extrémité S. de l'Espagne, sur la Méditerranée, à 120 kil. S.-E. de Cadix, à l'entrée E. du détroit de son nom; par 36° 6' lat. N. et 7° 41' long. O.; 23,991 hab., y compris une garnison de 561 hommes sur un territoire de 5 kil. carr. Évêchés anglican et catholique. La ville est adossée à un rocher de 500 m. de hauteur, large d'un kil. environ, s'avançant de 3 kil. dans la mer, hérissé de batteries sur tous les points, et rempli d'excavations garnies de plus de 1,000 bouches à feu. Ses fortifications sont inexpugnables. C'est la clef de communication de l'Océan à la Méditerranée. On remarque le palais du gouverneur, les casernes et autres bâtiments militaires. Port franc très commerçant, et centre d'une contrebande active avec l'Espagne. Communications directes par bateaux à vapeur avec Londres, Southampton, Lisbonne, Cadix, Barcelone, Marseille, Malte, Alexandrie. — Les Anglais enlevèrent par surprise Gibraltar à l'Espagne, en 1704, pendant la guerre de la succession, et la propriété leur en a été assurée par le traité d'Utrecht, 1713. Les Espagnols essayèrent vainement de la reprendre, de 1779 à 1782, avec le concours d'une armée française.

GIBRALTAR, anc. *Calpe,* promontoire d'Espagne, au S., forme, avec le promontoire africain de Ceuta, anc. *Abyla,* dont il est éloigné de 20 kil., l'entrée E. du détroit de son nom. Les deux montagnes étaient appelées par les anciens *Colonnes d'Hercule.* Le nom de Gibraltar vient de *Djebel-al-Tarik,* mont de Tarik. (*V.* TARIK.)

GIBRALTAR (DÉTROIT DE), anc. *Fretum Gaditanum, Fretum Herculeum,* en arabe *Foum-el-Bogaz,* détroit situé entre l'Espagne et le Maroc, et qui sépare l'Europe de l'Afrique. Il a 13 kil. de largeur minima entre Punta Canalès et Punta Cirès, et 64 kil. de long. Un courant rapide porte les eaux de l'Atlantique dans la Méditerranée.

GIBRAT (JEAN-BAPTISTE), prêtre de la Doctrine chrétienne, né près de Cordes (diocèse de Tarbes) en 1722, m. en 1803, fut principal du collège de Castelnaudary. Pendant la Révolution, il accepta la constitution civile du clergé, et n'en fut pas moins emprisonné.

On a de lui : une *Géographie moderne ;* une *Géographie ancienne, sacrée et profane,* 4 vol. in-12.

GIBSON (EDMOND), savant anglais, né en 1669 à Knip (Westmoreland), m. en 1748, se distingua de bonne heure par ses connaissances dans le droit ecclésiastique anglican, fut nommé évêque de Lincoln en 1715, puis de Londres en 1720, et mérita la confiance de Robert Walpole, qui lui abandonna la direction des affaires du clergé.

On lui doit : *Codex juris ecclesiastici anglicani,* 1713, in-fol. ; *Recueils des principaux traités contre le catholicisme,* 1738, 3 vol. in-fol. ; une traduction latine du *Chronicon saxonicum,* avec le texte anglo-saxon et des notes, Oxford, 1692, in-4° ; la publication des *Œuvres posthumes de sir H. Spelman, relatives aux lois et antiquités de l'Angleterre,* Oxford, 1698, in-fol.

GIBSON (JOHN), statuaire, né à Gyffyn, près de Conway (pays de Galles) en 1791, m. en 1866, débuta par des travaux d'ornemaniste à Liverpool, puis produisit divers ouvrages : *le Temps, les Saisons, Capidon,* qui lui valurent l'appui de Roscoe. Une souscription lui permit d'aller étudier en Italie, où il reçut les leçons de Canova et de Thorwaldsen. Il passa presque toute sa vie à Rome. Ses principales œuvres sont : *Mars et Vénus,* dans la galerie de Chatsworth ; *Héro et Léandre ; Psyché enlevée par les Zéphyrs ; Cupidon en berger ; Hébé ; Sapho ; Proserpine ; l'Aurore ; l'Amazone blessée ; Hylas emporté par les Nymphes ;* le monument de *Huskisson,* dans le cimetière de Liverpool; la statue de la reine *Victoria,* au palais de Buckingham ; celle de *Robert Peel,* à Westminster, etc.

GIBYLE. *V.* DJÉBAÏL.

GIDDAH. *V.* DJEDDA.

GIDE (CASIMIR), musicien, né à Paris en 1804, m. en 1868, étudia l'harmonie au Conservatoire sous Dourlen. Il a fait représenter 2 opéras-comiques : *le Roi de Sicile,* 1830, et *l'Angélus,* 1834. Une œuvre qui eut plus de succès fut l'opéra-ballet de *la Tentation,* écrit en collaboration avec Halévy, 1832. Gide réussit encore dans le ballet du *Diable boiteux,* 1836. Après en avoir donné un autre, *Ozaï,* 1847, il abandonna la musique pour le commerce de librairie.

GIÉ (PIERRE, VICOMTE DE **ROHAN**, MARÉCHAL DE), né en Bretagne vers le milieu du XV^e siècle, m. en 1513, gagna la confiance de Louis XI, qui, en 1475, le nomma maréchal de France. Il reprit, en 1479, les places de Flandre tombées au pouvoir de Maximilien d'Autriche. Sous Charles VIII et Louis XII, il se distingua en Italie; mais, quand Louis XII tomba malade à Blois, et qu'Anne de Bretagne voulut se retirer dans son duché, il arrêta à Angers les bagages de la reine. Celle-ci lui suscita un procès, par suite duquel il fut incarcéré pour 5 ans au château de Dreux, 1505. Il passa ses dernières années dans la retraite. Il avait été le gouverneur du duc d'Angoulême (François I^{er}). L—H.

GIEBEL (CHRISTOPHE-GODEFROI-ANDRÉ), naturaliste allemand, né à Quedlinbourg en 1820, m. en 1881, étudia les sciences naturelles à Halle, et se fit recevoir docteur en 1843. D'abord *privat-docent* dans cette ville, il y fut nommé professeur de zoologie en 1861, et reçut la direction du musée d'histoire naturelle.

Outre un grand nombre de savants mémoires, il a publié des ou-

vrages de science pure et de vulgarisation. A la 1re catégorie appartiennent : *la Faune préhistorique*, 1857-1856, 2 vol. ; *Odontographie*, 1855 ; *les Mammifères*, 1855 ; *Insecta epizoa*, 1874, avec planches, monographie détaillée de ses propres observations pour les *Classes du règne animal* de Bronn ; *Traité de Zoologie* pour les étudiants, nombreuses éditions. Parmi ses ouvrages de vulgarisation, on cite : *Cosmos pour le peuple*, 1849 ; *Questions journalières de sciences naturelles*, 1858 ; *Histoire naturelle du règne animal*, 1855-1863, 5 vol. ; *l'Homme*, 1868 ; *Zoologie domestique*, 1868, 2e édit., 1873 ; *Thesaurus ornithologiæ*, 1872-1877, 3 vol.

GIELÉE (JACQUEMARS), poète français du XIIIe siècle, né à Lille, est auteur d'une des branches du célèbre roman du *Renard*. Son poème fut mis en prose au XVe siècle par Jean Tennesax, sous le titre de : *le Livre de maître Regnard et de dame Hersan*. (*V.* SAINT-CLOST.)

GIEN, *Gianum*, s.-préf. (Loiret), dans une situation pittoresque sur la rive dr. de la Loire, et dominée par un ancien château ; 6,325 hab. Beau pont. Comm. de laines et vannerie. Fabr. de faïence et poteries, serges, etc. — Gien était autrefois un comté. En 1410, une ligue y fut conclue contre Jean sans Peur entre les chefs des Armagnacs. A 1 kil. N.-O. de là ville est le *Vieux-Gien*, hameau où l'on trouve beaucoup de débris romains. C'est probablement l'anc. ville de *Genabum*.

GIENGEN, v. du roy. de Wurtemberg, autref. ville impériale, sur la Brenz ; 2,849 hab. Papeterie, coutellerie, draps, etc. Eaux minérales. Belle église.

GIENS, *Pomponiana*, petite presqu'île fortifiée, dans le dép. du Var, au N. de l'île de Porquerolles. Rade au N.-O.

GIER, torrent qui descend des monts du Lyonnais, passe à Saint-Chamond, La Grand-Croix, Lorette, Rive-de-Gier, etc., et doit son importance à ces villes industrielles qu'il alimente ; il se jette dans le Rhône, près de Givors.

GIER (LE), petit pays de l'anc. France, où était Saint-Romain-en-Gier (Rhône).

GIERACE. *V.* GERACE.

GIEREMEI, nom d'une famille noble de Bologne, qui fut à la tête du parti guelfe dans cette ville pendant le XIIIe siècle. Elle eut pour rivale la famille gibeline des Lambertazzi.

M. V—I.

GIERIG (THÉOPHILE-ERDMANN), philologue allemand, né à Wehrau (haute Lusace) en 1753, m. en 1814, fut d'abord recteur à Lennep, puis professeur de théologie à Dortmund, et, en 1805, recteur du gymnase de Fulde.

On a de lui : *Plutarchi instituta et excerpta apophthegmata laconica*, Leipzig, 1779 ; *Manuel cosmologique pour la jeunesse*, Leipzig, 1792 ; *Præcepta nonnulla et exempla bene discendi*, Leipzig, 1792 ; *la Vie, le Caractère moral et le Mérite littéraire de Pline le Jeune*, Dortmund, 1798 ; *Plinii Cæcilii Secundi epistolarum libri decem*, édition restée classique, Amsterdam et Leipzig, 1806.

GIESELER (JEAN-CHARLES-LOUIS), théologien protestant, né en 1791 à Petershagen, près de Minden, m. en 1854, fit ses études à Halle, prit les armes pour l'indépendance de l'Allemagne en 1813, fut nommé corecteur du gymnase de Minden en 1817, recteur de celui de Clèves en 1818, professeur de théologie à l'université de Bonn en 1819, et à celle de Gœttingue en 1831.

On a de lui : *Essai historique et critique sur l'Origine et sur les Premières Destinées des Evangiles*, Leipzig, 1818 ; *Manuel de l'Histoire ecclésiastique*, dont il ne donna que 3 vol., Bonn, 1824-53, et achevé en 2 autres vol. par Redepenning, 1855-57 ; *Histoire du dogme jusqu'à la Réformation*, ouvrage posthume, Bonn, 1855.

GIESSEN, v. du gr.-duché de Hesse, ch.-l. de la Hesse supérieure, au confl. du Vieseck et de la Lahn, à 8 kil. E. de Wetzlar ; 17,003 hab. — Tanneries, liqueurs, vinaigres, savons. Cour d'appel. Université fondée en 1607 ; gymnase ; jardins botaniques ; 2 bibliothèques, etc. Patrie du philologue Ch. Diez et du naturaliste Ch. Vogt.

GIFFARD (HENRI), ingénieur français, né en 1825, m. en 1882. Employé au chemin de fer de Saint-Germain, il s'était occupé de la navigation aérienne dès 1843. En 1852, il fit une ascension dans un aérostat de forme elliptique, muni d'une machine à vapeur ; puis il installa en 1867 à l'Exposition universelle et en 1878 dans la cour des Tuileries un immense ballon captif. Mais son titre le plus sérieux au souvenir est le perfectionnement de l'appareil que l'on nomme l'*injecteur Giffard*, employé pour l'alimentation des chaudières à vapeur. Ce travail lui valut un prix de mécanique décerné par l'Académie des sciences et la décoration de la Légion d'honneur.

On a de lui : *Application de la vapeur à la navigation aérienne*, 1851 ; *du Travail dépensé pour obtenir un point d'appui dans l'air*, 1852 ; *Notice théorique et pratique de l'Injecteur automoteur*, 1860.

GIFFEN (VAN). *V.* GIPHANIUS.

GIFFORD (ANDRÉ), né à Bristol en 1700, m. en 1784, bibliothécaire du Musée britannique, forma une riche bibliothèque, qu'il légua, en mourant, à sa ville natale.

GIFFORD (WILLIAM), critique, né à Ashburton (Devonshire) vers 1755, m. en 1826, fut mousse et apprenti cordonnier, avant d'étudier à Oxford. En 1809, il fonda à Londres le *Quarterly Review*.

On a de lui une traduction anglaise de *Juvénal*, 1802, in-4°, et la publication des *Œuvres de Ben Johnson*, 1816, 9 vol.

GIFFORD (JOHN), publiciste anglais, né en 1758, m. en 1818, écrivit de nombreux pamphlets de circonstance pour soutenir les torys, et une curieuse *Histoire de W. Pitt et de son époque*, 1809, 3 vol. in-4°.

GIFHORN, v. industrielle du roy. de Prusse (Hanovre), sur l'Aller ; 2,815 hab. Filatures de laine et de coton.

GIGELLI, GIGERY. *V.* DJIDJELLI.

GIGIA, nom latin de GIJON.

GIGLI (JÉRÔME), littérateur, né à Sienne en 1660, m. en 1722, composa des *Drames sacrés et profanes*, représentés avec succès, et des comédies parmi lesquelles on distingue : *Don Pilone*, imitée de *Tartufe*, et une traduction des *Plaideurs* de Racine. Il fit aussi plusieurs poèmes satiriques. Professeur de littérature toscane à l'université de Sienne, il publia ses leçons, qui ont été réimprimées plusieurs fois ; il a donné encore une édition des *Œuvres de Ste Catherine de Sienne*, 1717, in-4°.

M. V—I.

GIGLIO, *Igilium*, *Ægilium*, île de la Méditerranée, à 15 kil. de la côte de Toscane (prov. de Grosseto), 12 kil. sur 6 ; 1,838 hab. Beau granit ; bons vins. Le prince héréditaire de Toscane portait le titre de *seigneur de Giglio*.

GIGNAC, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Lodève, près de l'Hérault ; 2,641 hab. Comm. d'amandes, huiles, savons, eaux-de-vie. Près de là est une église de Notre-Dame-de-Grâce, qu'on croit avoir été originairement un temple de Vesta.

GIGNY, vge (Jura), arr. de Lons-le-Saunier, sur le Suran ; 800 hab. Il y eut autrefois une abbaye, fondée par Bernon, et d'où sortirent les cénobites qui peuplèrent celle de Cluny. Elle tomba en commende au XVe siècle ; le plus illustre de ses commendataires fut le cardinal Julien de la Rovère (le pape Jules II).

V. Gaspard, *Histoire de Gigny*, 1844.

GIJON, *Gigia*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. d'Oviédo. Port sur une petite presqu'île de l'océan Atlantique, et place forte. Écoles d'hydrographie et de sciences exactes ; bibliothèque. Comm. de cabotage, pêche active. Poteries de grès ; forges et fonderie de cuivre ; houille, tabac. Fabr. de couvertures. Antiquités romaines ; 10,000 hab. Autref. capitale des Asturies.

GIL (SAN-), v. de la Colombie, État de Boyaca ; 6,000 hab.

GIL Y ZARATE (ANTONIO), auteur dramatique espagnol, né en 1793 au palais de l'Escurial, où ses parents, comédiens de profession, jouaient devant la cour, m. en 1861, fut envoyé en France pour faire ses études, et, de retour dans son pays, consacra ses loisirs à la littérature dramatique, et composa 3 pièces : l'*Entremetteur*, en prose ; *le Guetteur de nouvelles* et *Un An après la noce*, en vers. En 1828, il fit représenter une tragédie de *Don Pédro de Portugal*, puis donna *Blanche de Bourbon*, tragédie classique, 1835 ; *Charles II*, drame romantique, 1836 ; *Rosmunda*, 1840 ; *Don Alvaro de Luna*, *Masaniello*, *Guzman le Brave*, *Guillaume Tell*, *Gonzalve de Cordoue*, *Charles-Quint*, etc. Il fut professeur d'histoire littéraire à Madrid, et publia un *Manuel de littérature*, 1846 et 1851, 3 vol. B.

GILA, riv. des États-Unis (territ. d'Arizona), affluent du Rio-Colorado ; source dans la Sierra-de-los-Mimbres ; cours de 800 kil.

GILBERT (SAINT), noble d'Auvergne, accompagna Louis VII à la 2e croisade, 1147. Après l'expédition, il fonda, au diocèse de Clermont, 2 monastères : l'un de femmes, à Aubeterre, pour sa femme Pétronille et sa fille Ponce, sous l'invocation de St Gervais et St Protais, l'autre d'hommes, à Neuf-Fontaines, où il se retira en 1150, et qu'il peupla de prémontrés. Il y mourut 2 ans après. Fête, le 6 juin. B.

GILBERT (SAINT), religieux anglais, né à Sempringham en 1084, m. en 1189, fonda plusieurs abbayes d'hommes et de femmes, dont les religieux prirent le nom de *gilbertins*. Fête, le 4 février.

GILBERT DE LA PORRÉE, *Porretanus*, né à Poitiers vers 1070, m. en 1154, devint chancelier de l'Eglise de Chartres, puis fut appelé à Paris, pour y enseigner la théologie ; il prit parti pour les *réalistes* contre les *nominaux*. Il revint à Poitiers comme professeur de dialectique, et fut bientôt évêque de cette ville. Condamné par le concile de Reims pour quelques propositions, 1148, il s'humilia, et consacra le reste de sa vie à l'administration de son diocèse.

On a de lui un *Commentaire* obscur sur le livre de la *Trinité*, attribué à Boèce ; un *Commentaire sur l'Apocalypse*, Paris, 1512 ; un *Traité des 6 principes*, qui se trouve dans les anc. éditions d'*Aristote*, etc.

L—H.

GILBERT, surnommé *l'Anglais*, à cause du lieu de sa naissance, médecin qui vécut vers la fin du XIIIe siècle, renommé par son érudition, s'efforça de ressusciter la médecine grecque et d'introduire des préparations chimiques dans la matière médicale.

On a de lui un ouvrage intitulé : *Laurea anglicana*, Lyon, 1510, in-4°.

D—G.

GILBERT (Sir HUMPHREY), navigateur, né en 1539 dans le Devonshire, m. en 1583, se distingua, sous la reine Élisabeth, dans une campagne contre l'Irlande révoltée, fut nommé gouverneur du Munster en 1570, prit part au siège de Flessingue en 1572, et alla chercher un passage aux Indes par le N.-O. A son retour, il publia : *Discours tendant à prouver qu'il existe un passage pour aller par le nord-ouest au Cathay et aux Indes orientales*, Lond., 1576. Ayant obtenu de la reine la cession de la côte N.-E. de l'Amérique non encore occupée, il alla prendre possession de la baie de Saint-Jean et de l'île de Terre-Neuve, et périt dans une tempête en regagnant l'Angleterre. B.

GILBERT (GUILLAUME), savant anglais, né à Colchester vers 1540, m. en 1603, fut médecin de la reine Élisabeth. Il a découvert quelques-unes des propriétés de l'aimant.

Son principal ouvrage est : *de Magnete magneticisque corporibus Physiologia nova, plurimis argumentis et experimentis demonstrata*, Londres, 1600. D—s.

GILBERT (GABRIEL), poète du XVIIe siècle, né à Paris, fut secrétaire de la duchesse de Rohan, puis de la reine Christine de Suède, qui le nomma son résident à la cour de France.

On a de lui : un poème sur *l'Art de plaire*, imité de *l'Art d'aimer* d'Ovide ; des *Psaumes*, des *Poesies diverses* ; des pieces de theâtre médiocres, parmi lesquelles on cite : *Telephonte*, 1642, qui contient des vers du cardinal de Richelieu ; *Rodogune*, 1644, qui présente quelque analogie avec la piece de Corneille sur le même sujet ; *Hippolyte*, 1646. B.

GILBERT (NICOLAS-JOSEPH-LAURENT), poète lyrique et satirique, né en 1751 à Fontenoy-le-Château (Vosges), m. en 1780. Humilié par l'indifférence des hommes dont il rechercha la protection, et par l'échec de 2 de ses pièces à l'Académie française, maltraité par La Harpe, Gilbert répandit dans la satire tout ce qu'il y avait en lui d'amertume, et dans l'ode tout l'enthousiasme d'une imagination exaltée. Il s'attaqua aux scandales des grands, à l'orgueil du parti philosophique, qui régnait alors avec Voltaire et ses disciples, et s'illustra par 2 satires : *le Dix-huitième siècle*, 1775, et *Mon Apologie*, 1778, souvent empreintes de la verve énergique et passionnée de Juvénal. Le style de ses odes est parfois pénible ; mais il y a des mouvements et des images sublimes, surtout dans celles intitulées : *le Jugement dernier*, *le Combat d'Ouessant*, et *Adieux à la vie*. Cette dernière est peut-être l'expression la plus éloquente et la plus touchante de la poésie lyrique au XVIIIe siècle. Il n'est pas vrai que Gilbert mourut fou et à l'Hôtel-Dieu de Paris : transporté, à la suite d'une chute de cheval, à l'hospice de Charenton ou de l'Hôtel-Dieu, il fut ensuite ramené à son domicile, où il expira après quelques jours, dans une certaine aisance, et non dans la misère.

La meilleure édition des œuvres complètes de Gilbert est celle de Paris, 1823, avec notes par Mastrella. G. L.

GILBERT (FRANÇOIS-HILAIRE), savant vétérinaire, né à Châtellerault en 1757, m. en 1800. Sa vocation lui fut révélée par la lecture de Buffon. Necker le fit entrer à l'École d'Alfort, où il devint professeur et directeur adjoint. Lors de la création de l'Institut, il en fit partie. Le gouvernement le chargea de l'organisation et de la direction des établissements de Sceaux, de Versailles et de Rambouillet. Envoyé en Espagne, en 1797, pour choisir des moutons mérinos, on ne lui fournit pas les moyens de payer ses achats ; il engagea son patrimoine pour tenir les engagements qu'il avait pris ; les fatigues et le chagrin hâtèrent sa mort. Ses écrits ont popularisé l'économie rurale et la médecine vétérinaire.

On cite de lui : *Traité des prairies artificielles*, Paris, 1790 et 1802 ; *Recherches sur les causes des maladies charbonneuses dans les animaux*, 1795 ; *Instruction sur le vertige abdominal des chevaux*, 1795 ; *Instruction sur le claveau des moutons*, 1796 ; *Instruction sur les moyens les plus propres à assurer la propagation des bêtes à laine de race d'Espagne*, 1797 ; divers articles dans la *Decade*, le *Magasin encyclopedique*, la *Feuille du cultivateur* ; des *Mémoires* couronnes par les academies. B.

GILBERT (JACQUES-ÉMILE), architecte, né à Paris en 1793, m. en 1874, fut élève de Vignon, et remporta le grand prix d'architecture en 1822. Il envoya d'Italie, en 1826, une *Restauration du temple de Jupiter d'Ostie*. De retour en France, il dirigea les constructions de l'École d'Alfort, puis celles de la maison de santé de Charenton. Il a fait encore, avec Lecointe, la prison Mazas, et, avec Diet, l'hôtel de la Préfecture de police. Il remplaça Fontaine à l'Institut en 1853.

GILBERT (ILES), archipel de la Polynésie, au S.-E. des îles Marshall, entre 3° 22′ lat. N.—2° 40′ lat. S., et entre 170° 20′-174° 42 long. E. ; composé de 16 îles entourées de récifs de corail ; environ 400 kil. carr. ; 35 à 40,000 hab. de race polynésienne. Comm. d'huile de coco. Missions américaines et anglaises. E. D—Y.

GILBERTINS, chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, institués en Angleterre, 1148, par St Gilbert. On n'y recevait pas des gens qui eussent été mariés. Les femmes admises dans l'ordre suivaient la règle de St Benoît. Les gilbertins disparurent lorsque Henri VIII supprima les monastères.

GILCHRIST (JOHN BORTHWICK), orientaliste, né à Édimbourg en 1759, m. en 1841, professeur d'hindoustani et de persan à Calcutta, à Édimbourg et à Londres.

Il a laissé un *Dictionnaire anglais-hindoustani*, Calcutta, 1787-90, grand in-4°, et une *Grammaire*, ibid., 1796, ouvrages classiques.

GILDAS (SAINT), surnommé *l'Albanien*, *l'Écossais* ou *l'Historien*, m. en 512, était issu de sang royal. Disciple de St Patrick, il alla étudier les saintes Écritures dans les Gaules. Il excita l'admiration par ses vertus, et on lui attribua l'esprit prophétique. Il avait composé une *Concordance des Évangiles*, les *Actes de St Germain d'Auxerre et de St Loup*, une *Histoire des Bretons*, etc. Ces écrits n'ont pas été imprimés.

GILDAS (SAINT), dit *le Sage*, né dans le pays de Galles en 493 ou 511, passa une partie de sa vie au monastère de Glastonbury. On a de lui une curieuse lettre *de Excidio Britanniæ*, Lond., 1525 et 1567, Paris, 1576, où il donne un précis de l'histoire de la Grande-Bretagne depuis l'invasion des Romains jusqu'à son temps.

GILDAS (SAINT), né en Grande-Bretagne vers 494, m. vers 570 ou 580 dans l'île d'Houat, fonda en Gaule le monastère de Rhuis, près de Vannes. Fête, le 29 janvier.

GILDAS-DE-RHUIS (SAINT-), vge (Morbihan), arr. de Vannes ; 1,220 hab. Restes d'une abbaye de bénédictins, fondée au VIe siècle par St Gildas, et dont Abailard fut abbé.

GILDON, Maure d'origine et gouverneur d'Afrique, se révolta contre Honorius à l'instigation d'Eutrope, et voulut donner son diocèse à Arcadius. Stilicon le fit condamner et lui fit la guerre. Vaincu par son propre frère, Mascezel, Gildon fut pris par les habitants de Tabraca, et se tua en 398.

On a de Claudien un poème *de Bello gildonico*.

GILGAL. V. GALGALA.

GILIANEZ, *Gil Eannez*, navigateur portugais, né à Lagos, atteignit en 1433, et doubla, en 1434, le cap Bojador. Dans un 3e voyage, 1435, il alla jusqu'au 21e degré de lat. N.

GILIBERT (JEAN-EMMANUEL), médecin et naturaliste, né à Lyon en 1741, m. en 1814, étudia à Montpellier, fut appelé en Pologne en 1775, sur la désignation de Haller, fonda un jardin botanique et donna des leçons de clinique à Grodno, occupa avec distinction la chaire d'histoire naturelle et de matière médicale à l'université de Vilna, revint en France en 1783, et fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Maire de cette ville en 1793, il fut plus tard emprisonné, contraint de fuir, et accepta ensuite la place de professeur d'histoire naturelle à l'École centrale du Rhône.

On a de lui : *l'Anarchie medicinale, ou la Médecine considérée comme nuisible à la societe*, Neuchâtel, 1772, 3 vol. in-12 ; *Flora Lithuanica*, Grodno, 1781, 3 vol. in-12 ; *Abrégé du Système de la nature de Linné*, Lyon, 1802 ; *Adversaria medico-practica, seu Annotationes clinicæ*, Lyon, 1791 ; *Démonstrations elementaires de botanique*, Lyon, 1789, 3 vol. ; *Histoire des plantes d'Europe, ou Elements de botanique pratique*, 1806, 3 vol. ; *le Medecin naturaliste, ou Observations de medecine et d'histoire naturelle*, 1800, in-12. B.

GILIMER. *V.* GÉLIMER.

GILLES (LE COMTE), *Ægidius*, général romain. (*V.* EGIDIUS.)

GILLES (SAINT), cénobite, né à Athènes dans le VIe siècle, vint en Gaule, s'attacha à St Césaire, évêque d'Arles, et fonda en Languedoc un monastère qui conserva son nom. Fête, le 1er septembre.

GILLES DE CORBEIL, *Ægidius Corboliensis*, professeur à Montpellier, puis chanoine de Notre-Dame de Paris et médecin de Philippe-Auguste, a écrit plusieurs poèmes en latin barbare : *de Urinarum judiciis ; de Pulsibus ; de Virtutibus et Laudibus compositorum medicaminum*.

GILLES DURANT. *V.* DURANT.

GILLES DE PARIS, né vers 1164, chanoine de Saint-Marcel et professeur de l'université de Paris, écrivit, pour l'instruction de Louis VIII, un poème latin, intitulé : *Carolinus*. Les 4 premiers chants célèbrent la prudence, la justice, la force et la tempérance de Charlemagne. Dans le 5e, qui fait partie du t. XVII du *Recueil des historiens de France*, l'auteur examine jusqu'à quel point Philippe-Auguste, père de son élève, a pratiqué ou négligé ces vertus.

Des fragments du 4e chant de ce poème ont été insérés dans le t. V des *Scriptores rerum francicarum* de Duchesne. Dom Martene a publié, dans son *Thesaurus anecdotorum*, une *Historia primæ expeditionis Hierosolymitanæ*, par Gilles de Paris. B.

GILLES DE BRETAGNE, seigneur de Chantocé, frère du duc François Ier, fut mécontent de la part qui lui était échue dans l'héritage paternel, entretint des relations coupables avec les Anglais, fut arrêté, subit une captivité de 4 ans à Dinan, et fut étouffé entre 2 matelas au château de La Hardouinaye, en 1450.

GILLES (NICOLE), chroniqueur, m. en 1503, secrétaire de Louis XII et secrétaire du Trésor, a laissé : *les Annales et Chroniques de France, depuis l'origine des Français jusqu'au roi Charles VIII*, Paris, 1492, in-4° ; c'est un abrégé des grandes chroniques de Saint-Denis, en style plus moderne, sans érudition ni talent, et qui pourtant ont joui d'une longue popularité. Ces *Annales* ont été continuées par Denis Sauvage jusqu'à

François II, par Belleforest jusqu'à Charles IX, par Gabriel Chappuis jusqu'à Henri III, et par un anonyme jusqu'en 1617.

GILLES (Pierre), *Gyllius*, naturaliste, né à Albi en 1490, m. en 1555, visita les bords de la Méditerranée, de Marseille à Gênes, et ceux de l'Adriatique, de Venise à Naples, fut chargé par François Ier d'une mission scientifique dans le Levant, explora les ruines de Chalcédoine, s'enrôla par nécessité dans les troupes de Soliman II, revint en France en 1550, et fut appelé à Rome auprès du cardinal d'Armagnac.

On a de lui : *ex Æliani historia, itemque ex Porphyrio, Heliodoro, Oppiano,... de vi et natura animalium; de Gallicis et Latinis nominibus piscium*, Lyon, 1533, in-4°; *de Bosphoro Thracio libri tres*, Lyon, 1561, in-4°; *de Topographia Constantinopoleos et de illius antiquitatibus libri IV*, Lyon, 1561, in-4°; etc.

GILLES-LES-BOUCHERIES (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gard), arr. de Nîmes, sur le canal de Beaucaire à Aigues-Mortes; 5,705 hab. Doit son origine à un monastère fondé par St Gilles au VIe siècle. Bons vins rouges; fabr. d'eaux-de-vie. Comm. d'entrepôt. Église du IXe siècle, avec une belle façade. Patrie de Clément IV.

GILLES-SUR-VIE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne, au confluent de la Jaunay et de la Vie, dont l'embouchure lui fait un petit port sur l'Océan; 1,200 hab. Chantiers de construction; pêche de la sardine.

GILLET (Pierre), procureur, né à Montmorency eu 1628, m. en 1720, recueillit pendant plusieurs années les arrêts et règlements du parlement de Paris concernant les fonctions des procureurs. Cette compilation, connue sous le nom de *code Gillet*, fut imprimée en 1695 et 1717, in-4°.

GILLET DE LA TESSONNIÈRE, mauvais poète dramatique du XVIIe siècle, ne mérite d'être cité que pour avoir suggéré, par sa comédie du *Déniaisé*, 1648, la scène du pédant Métaphraste écrite par Molière dans *le Dépit amoureux*.

GILLIES (John), historien écossais, né en 1747 à Brechin (Forfar), m. en 1836, membre de la Société royale de Londres et de celle des Antiquaires, hérita de la place d'historiographe royal pour l'Écosse, après la mort de Robertson. On a de lui : *Histoire de la Grèce jusqu'au partage de l'empire d'Alexandre*, 1786, 2 vol. in-4° ou 5 vol., Bâle, 1790, trad. en français par Carra, Paris, 1787-88, 6 vol., et refondue par Ruelle, dans son *Histoire résumée des temps anciens*, Paris, 1841, 2 vol.; *Histoire universelle depuis Alexandre jusqu'à Auguste*, 1807, 2 vol. in-4°, pour faire suite à l'ouvrage précédent; *Frédéric II, roi de Prusse, comparé à Philippe, roi de Macédoine*, 1789; des traductions de *Lysias* et d'*Isocrate*, 1778; de l'*Éthique* et de la *Politique* d'Aristote, 1797; de la *Rhétorique* du même auteur, 1823. L'*Histoire de la Grèce*, le principal titre de Gillies, prend le pays aux premiers temps de son existence politique, retrace sa lutte contre l'Asie, ses déchirements intérieurs et les progrès de sa civilisation jusqu'au temps d'Alexandre. Malgré un style quelquefois ambitieux et diffus, cet ouvrage a été longtemps classique.

GILLINGHAM, v. d'Angleterre, comté de Dorset, à 2 kil. E. de Chatham, sur le Stour; 3,180 hab. Restes d'un palais des archevêques de Canterbury.

GILLOT (Jacques), magistrat, érudit et littérateur, né à Langres vers le milieu du XVIe siècle, m. en 1619, entra dans les ordres et devint, en 1573, conseiller au parlement de Paris. Lié avec les savants les plus illustres du temps, il resta fidèle à Henri III pendant les troubles suscités par la Ligue, fut emprisonné en même temps qu'Achille de Harlay, alla siéger dans le parlement de Henri IV à Tours en 1589, mais revint bientôt à Paris, où il fut un des collaborateurs de la *Satire Ménippée*.

On a de lui, entre autres ouvrages de droit ou d'érudition : *Instructions et Missives des rois de France... concernant le concile de Trente*, 1608, in-8°, 1654, in-4°; *Traité des droits et libertes de l'Eglise gallicane*, 1609, in-4°. E. D—y.

GILLOT (Claude), dessinateur, peintre et graveur, né à Langres en 1673, m. en 1722, élève de J.-B. Corneille, membre de l'Académie des beaux-arts en 1715, fut le maître de Watteau. Il a traité spécialement des scènes burlesques : la conception en est vraie, mais l'exécution souvent faible. Ses eaux-fortes sont estimées.

GILLY, v. de Belgique (Hainaut), à 3 kil. N.-E. de Charleroi; 17,149 hab. Houillères; verreries. Ruines de l'anc. abbaye de Soleilmont.

GILMANTON, v. des États-Unis (New-Hampshire); 3,600 hab.

GILOLO ou **HALMAHERA**, île de la Malaisie, la plus grande des Moluques, à 250 kil. N.-E. de Célèbes, par 1° 28' lat. N. et 125° 15' long. E.; 16,607 kil. carr.; environ 120,000 hab., ou 175,000 avec les petites îles de Morotaï, Raou, Ternate, Tidor, Batchian, Tavalli, Mandioli et Damar. Très fertile en canne à sucre, épices, etc. Elle est soumise nominalement aux Hollandais. La plus grande partie de l'île est sous l'autorité du sultan de Ternate, l'autre sous celle du sultan de Tidor. V. princ. : Gilolo, Galela, Bitzoli, etc. A Dodinga, les Pays-Bas ont un résident et une petite garnison.

GILON, dit *de Paris*, né à Toucy, près d'Auxerre, à la fin du XIe siècle, m. en 1142, se fit d'abord un nom dans la poésie, se retira ensuite à l'abbaye de Cluny en 1119, suivit à Rome le pape Calixte II, qui le nomma évêque de Tusculum, puis cardinal, obtint la confiance d'Honorius II, réussit à calmer les querelles du clergé en terre sainte, fut nommé à son retour légat en Pologne, et se déclara, à la mort d'Honorius, pour l'antipape Anaclet contre Innocent II.

On a de lui : *de Via Hierosolymitana*, histoire en 6 liv. et en vers imprimée en partie dans les *Scriptores rerum Francicarum* de Duchesne, et complètement dans le *Thesaurus anecdotorum* de Martene. *Vie de St Hugues*, abbé de Cluny, dans le recueil des bollandistes, au 29 avril.

GILPIN (Guillaume), écrivain anglais, né en 1724, m. en 1804, a décrit dans un style souvent trop poétique les beautés pittoresques de la Grande-Bretagne.

Ses principaux ouvrages sont : *Observations sur la rivière Wye et la partie sud du pays de Galles*, 1782, trad. en franç. par Blumenstein, Breslau, 1800; *Voyages dans les montagnes et sur les lacs du Cumberland et du Westmoreland*, 1787, trad. en franç. par le même, Breslau, 1800, 3 vol.; *Observations relatives à la beauté pittoresque des montagnes d'Ecosse*, 1789, 2 vol.; *Observations sur les scènes forestières et les beautés pittoresques des pays boisés, avec les vues de New-Forest dans le Hampshire*, 1791, 2 vol.; *Observations sur les parties occid. de l'Angleterre*, 1798; *Vies de Jean Wiclef, Jérôme de Prague et Ziska*, 1764; *Vie de Thomas Cranmer*, 1784.

GIL-POLO (Gaspard), poète espagnol, né à Valence en 1516, m. en 1572, a laissé de gracieux sonnets et des canzones. Il continua le roman pastoral de Montemayor, en prose mêlée de vers, sous le nom de *Diana enamorada*, Valence, 1564, et Londres, 1739; la versification en est supérieure peut-être à celle de son modèle, et Cervantes en fait un grand éloge dans le *Don Quichotte*. Barthius a imité cet ouvrage en latin, dans son *Erodidascalus*, Hanau, 1625. B.

GIL-VICENTE, le *Plaute portugais*, né à Barcellos en 1480, m. à Evora en 1557, abandonna l'étude du droit pour le théâtre. Il a précédé les auteurs dramatiques espagnols et tout le théâtre moderne. Ses œuvres, publiées à Lisbonne en 1562 par son fils Louis, comprennent 5 espèces de pièces : des *autos* ou mystères, des comédies, des tragi-comédies, des farces et des pantomimes. Une bonne édition a été imprimée à Hambourg, 1834, 3 vol. Le théâtre de Gil-Vicente ne brille point par l'ordonnance des plans ni par la fertilité de l'invention, mais par la vérité des caractères, la vivacité du dialogue, et l'originalité du langage. Érasme apprit, dit-on, le portugais pour le lire. B.

GIMEL, vge (Corrèze), arr. de Tulle; 970 hab. Restes d'un anc. château. La Montane s'y précipite en cascades d'une hauteur de 130 m.

GIMIGNANO (SAN-), brg du roy. d'Italie, prov. de Sienne; 2,706 hab. Belle église.

GIMMA (Hyacinthe), érudit italien, né à Bari en 1668, m. en 1735. Il entreprit, en 1690, une *Encyclopédie*, qu'il laissa inachevée.

On a de lui : *Dissert. de hominibus et animalibus fabulosis, et de brutorum anima et vita*, Naples, 1714, 2 vol. in-4°, ouvrage plein de recherches curieuses; *Idea della storia dell' Italia letterata*, Naples, 1723, 2 vol. in-4°; *Storia naturale delle gemme, delle pietre, e di tutti i minerali, ovvero, della Fisica sotterranea*, Naples, 1720, 2 vol. in-4°. M. V—I.

GIMONE, riv. de France, affl. de la Garonne, rive g.; source dans les Pyrénées, près de Villemur; cours de 135 kil., par Gimont, Beaumont-de-Lomagne, etc.

GIMONT, ch.-l. de cant. (Gers), arr. d'Auch, sur la Gimone; 2,930 hab. Comm. de chevaux et de mulets. Belle église paroissiale. Près de là il y avait, avant 1789, une abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1142. Mines de turquoises.

GIN (P.-L.-C.), littérateur, né à Paris en 1726, m. en 1807, arrière-petit-neveu de Boileau, fut avocat, puis conseiller au parlement Maupeou, et enfin conseiller au grand conseil. On a de lui un grand nombre d'écrits, presque tous médiocres : *Traité de l'éloquence du barreau*, 1767, in-12; *des Vrais Principes du gouvernement*, 1778; des traductions d'*Homère*, 1783-84, 8 vol. in-12; d'*Hésiode*, 1785; de *Démosthène* et d'*Eschine*, 1791, 2 vol.; de *Théocrite*, 1788, 2 vol. in-12 et in-8°; de *Pindare*, 1801; de *Virgile*, 1788, in-12; *Mélanges de philosophie et de littérature*, 1784, in-12; *Continuation du Discours de Bossuet sur l'Histoire universelle*, 1802; *de la Religion par un homme du monde*, 4 vol., réimprimé en 1806 sous ce titre : *de la Religion du vrai philosophe*. Il adressa à Barère un *Plaidoyer en faveur de Louis XVI*, qui lui valut d'être arrêté avec sa famille en 1793.

GINESIO (SAN-), brg d'Italie, prov. de Macerata; 6,137 hab.

GINESTAS, ch.-l. de cant. (Aude), arr. de Narbonne; 1,000 hab. Bons vins rouges. Comm. de grains et fourrages.

GINETA (LA), v. d'Espagne (Murcie), prov. d'Albacète; 3,300 hab.

GINEVRA, nom italien de Genève.

GINGI, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), à 60 kil. N.-O. de Pondichéry, sur la riv. de son nom. Place autrefois très forte, prise par les Français en 1750, et par les Anglais en 1761. Ch.-l. d'un district du Karnatic.

GINGUENE (Pierre-Louis), littérateur et homme politique, né à Rennes en 1748, m. en 1816, vint à Paris en 1772, et se livra d'abord à la poésie. Il publia, sans nom d'auteur, en 1779, *la Confession de Zulmé*, espèce de conte en vers, qui obtint beaucoup de succès, et dont il eut plus tard peine à se faire reconnaître l'auteur, et publia ensuite dans les journaux de remarquables articles de critique littéraire. En 1789, il embrassa les principes de la Révolution, et rédigea, avec Cérutti et Chamfort, la *Feuille villageoise*. Sa modération le fit incarcérer pendant la Terreur, et il dut sa délivrance au 9 thermidor. La Convention le désigna, en 1794, pour diriger l'instruction publique; le Directoire le nomma ministre plénipotentiaire à Turin, où il força le roi Charles-Emmanuel à recevoir d'abord une garnison française et ensuite à se retirer en Sardaigne. Membre du Tribunat après le 18 brumaire, il fut éliminé en 1802, et reprit ses travaux littéraires. Il publia, 1810-1814, des *Fables*, 2 vol. in-18, qui manquent de naïveté; en 1812, une traduction des *Noces de Thétis et de Pelée* de Catulle, et, à partir de 1811, une *Histoire littéraire de l'Italie*, 9 vol., ouvrage qui fut traduit en italien dès les premiers volumes. Ginguené est mort avant de l'avoir pu terminer; Salfi le continua, et publia, en 1819, quatre volumes de ce travail. Une nouvelle édition parut en 1824, 10 vol. Ginguené entra à l'Institut, en 1803, dans la classe de littérature ancienne, pour laquelle il rédigea d'importants mémoires.

On a encore de lui : *Lettres sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, 1791; *Rapports sur les travaux de la classe d'histoire et de littérature anciennes*, 1807-13; un grand nombre d'articles dans la *Décade philosophique*, la *Revue philosophique*, le *Mercure de France*, le *Moniteur*, l'*Encyclopédie méthodique*, l'*Histoire littéraire de la France*, la *Biographie universelle* de Michaud, etc. L—u.

GIOBERTI (Vincent), célèbre publiciste italien, né à Turin en 1801, m. à Paris le 26 octobre 1852, étudia de bonne heure la théologie. Poursuivi pour ses sentiments républicains, il fut emprisonné, puis exilé en 1833. Il passa à Paris les premières années de son exil, et se rendit ensuite à Bruxelles, où il fut admis comme professeur de philosophie dans une maison d'éducation privée. Là il publia, en 1838, son livre *du Surnaturel*, œuvre d'un esprit religieux, mais où les princes italiens sont appelés *tyrans domestiques*. Un peu plus tard, Gioberti fit paraître une *Introduction à l'étude de la philosophie*, tentative pour réconcilier la philosophie avec le catholicisme. Le célèbre abbé Rosmini avait déjà entrepris cette tâche, mais il se servait de la méthode psychologique, et Gioberti prétendait réussir par la méthode ontologique : de là une profonde rivalité entre les deux écoles. Les jésuites, hostiles à celle de Rosmini, prirent parti pour Gioberti. Le succès de cet ouvrage engagea, en 1842, le grand-duc de Toscane à offrir à l'auteur la chaire de philosophie morale à l'université de Pise; mais le roi Charles-Albert fit retirer cette proposition. Le premier ouvrage de Gioberti dont s'émut le monde politique, *de la Primauté morale et civile en Italie*, est une apologie de la papauté. L'auteur mêlait des idées libérales aux idées religieuses. Bientôt il publia ses *Prolégomènes à la Primauté*, où il attaqua sans ménagement la compagnie de Jésus. Un nouvel ouvrage, *le Jésuite moderne*, acheva la rupture et mit le clergé contre lui. Cependant, Charles-Albert ayant donné une constitution à ses sujets, 1847, Gioberti profita du mouvement national pour revenir dans son pays. Il y jouit d'une grande influence et fut porté au ministère, où il tenta de faire triompher la nationalité italienne par l'intervention de la maison de Savoie; mais, bientôt dépassé par les événements, il dut quitter le pouvoir. Il se retira à Paris, afin de ne pas gêner ses successeurs, et passa dans la retraite les dernières années de sa vie. Après sa mort, on trouva sur son lit le célèbre roman de Manzoni, *les Fiancés*, et l'*Imitation de Jésus-Christ*, deux livres qui résument la pensée nationale et religieuse dont il fut constamment préoccupé. P—s.

GIOCONDO (Fra Giovanni), en latin *Jocundus*, érudit, antiquaire et architecte, né à Vérone vers 1435, m. vers 1520, était de l'ordre des dominicains. Il fut attaché à l'empereur Maximilien Ier, qui le chargea d'enseigner les langues anciennes à J.-César Scaliger, puis au roi de France Louis XII, au sénat de Venise, et au pape Léon X. Après avoir construit, de 1494 à 1498, la salle du conseil à Vérone, il vint en France, rebâtit, de 1500 à 1507, le pont Notre-Dame à Paris, éleva le palais de la Chambre des comptes, incendié en 1737, et la *Chambre dorée* du parlement; on lui attribue à tort le Petit-Pont, auj. refait, et peut-être avec plus de raison le plan de la façade orientale du château de Blois. Il n'est pas l'auteur du château de Gaillon, comme on l'a supposé. De retour en Italie, il fortifia Trévise, 1509, consolida le pont de l'Adige à Vérone, exécuta des travaux importants dans les lagunes de Venise, termina le canal de la Brenta, et dirigea, de concert avec Michel-Ange, la construction de la basilique de Saint-Pierre de Rome. En parcourant l'Italie, il réunit plus de 2,000 inscriptions anciennes, et fit hommage de son manuscrit à Laurent de Médicis. Enfin on lui doit la découverte d'un manuscrit de Pline le Jeune, qui servit pour l'édition d'Alde Manuce, Venise, 1508, et des éditions estimées de *Vitruve*, 1511, de *César*, 1513, et des *Agriculteurs* romains, 1514. B.

GIOIA (Flavio), navigateur, né à Pasitano, près d'Amalfi, vers la fin du XIIIe siècle, passa longtemps pour l'inventeur de la boussole; il a seulement fixé l'aiguille aimantée sur un pivot. (*V.* Boussole.)

GIOIA (Melchior), économiste et philosophe, né à Plaisance en 1767, m. en 1829, étudia la théologie au collège de Saint-Lazare fondé par le cardinal Albéroni, entra dans les ordres, devint à Pavie l'élève et l'ami du mathématicien Grégoire Fontana. Quand le général Bonaparte fit sa campagne d'Italie, il quitta l'habit ecclésiastique pour se rendre à Milan. Il y fut nommé rédacteur des séances du conseil législatif. Une brochure où il proposait le gouvernement français comme le plus convenable aux Italiens lui valut, en 1805, le titre d'historiographe du roy. d'Italie, qu'il perdit à cause de la publication de sa *Teoria del divorzio*. Il fut compromis dans l'insurrection piémontaise de 1820.

Parmi ses œuvres, on distingue : *del Merito e delle Ricompenze*, Milan, 1818, 2 vol. in-4°; *Elementi di filosofia*, Milan, 1822, 2 vol.; *Esercizio logico sugli errori di ideologia e zoologia*, Milan, 1824; *Filosofia della statistica*, Milan, 1826, 4 vol.; un *Traite de jurisprudence criminelle*, en ms. a la bibliothèque Brera, etc. M. V—i.

GIOJOSA, *Ionica*, v. d'Italie, prov. de Reggio, près de la mer Ionienne; 4,760 hab., 8,500 avec la comm.

GIOJOSA MAREA, brg d'Italie, prov. de Messine, sur la mer Tyrrhénienne; 933 hab., 4,700 avec la comm. Filatures de soie.

GIOLOFS. *V.* Ghiolofs.

GIORDANI (Vitale), célèbre mathématicien, né à Bitonto (roy. de Naples) en 1633, m. en 1711, eut le titre de mathématicien de la reine Christine de Suède, fut professeur à l'Académie fondée à Rome par Louis XIV en 1666, puis au collège de la Sapience, et ingénieur du château Saint-Ange.

On a de lui : *Corso di matematica che comprende Euclide restituto*, Rome, 1680-86, in-fol.; *de Componendis gravium Momentis*, 1685, in-fol.; *Fundamentum doctrinæ motus gravium*, 1686 et 1715, in-fol.

GIORDANI (Pietro), éloquent écrivain italien, né à Plaisance en 1774, m. en 1847, étudia les mathématiques, la philosophie et le grec à Parme, apprit seul le latin, le français et l'espagnol, fut reçu docteur en droit en 1795, entra dans les ordres en 1797, renonça à la vie monastique en 1800, fut secrétaire du gouvernement en Romagne, puis sous-préfet à Ravenne. Il passa à Bologne en 1808, et y fut nommé secrétaire de l'Académie des beaux-arts. Obligé de fuir en 1815, il passa 2 années à Milan, où il écrivit dans la *Bibliotheca italiana*, puis résida en Toscane jusqu'en 1824. De retour dans sa patrie, il fut injustement poursuivi, comme ayant attaqué dans ses discours la duchesse de Parme, Marie-Louise, et comme assassin du directeur de police Sartorio.

Ses œuvres ont été publiées à Florence, 1846, 3 vol. in-12. Un nouveau recueil a paru à Parme, 1848. On y distingue un discours *Per le nozze di Napoleone*, 1810, et un autre *degli Improvisatori, dello studio della storia, e della tortura al Galilei*, 1817. Une nouvelle édition de ses écrits a été publiée à Milan par M. Gussalli. M. V—i.

GIORDANO (Luc), peintre célèbre, né à Naples en 1632, m. en 1705, étudia d'abord sous Ribera, et acquit une grande rapidité d'exécution, qui lui fit donner le surnom de *Fa Presto*. Puis il se rendit à Rome, où il reçut les conseils de Pierre de Cortone, visita ensuite Parme, Venise, Bologne, Florence, laissant partout des preuves d'un talent distingué. Appelé à Madrid par Charles II, 1692, il exécuta plusieurs travaux au palais de l'Escurial. On prétend qu'il se servait quelquefois de ses doigts au lieu de pinceau, avec une adresse singulière; il imitait dans la perfection la manière des autres artistes, et Madrid possède une *Ste Famille* imitée de Raphaël. Ses compositions sont riches, sa couleur harmonieuse et aérienne; mais il manque quelquefois de correction. On admire parmi ses ouvrages : *Sémiramis défendant Babylone*; les *Servantes du peintre faisant de la musique*; une *Circoncision*, à Naples; la *Vierge et l'enfant Jésus*, au palais Pitti de Florence. Le musée du Louvre possède le *Jugement de Pâris*, *Jésus se soumettant à la mort*, et *Mars et Vénus servis par les Grâces et les Amours*; un tableau de *Jésus chassant les vendeurs du temple* faisait partie de la galerie du Palais-Royal. Bartolozzi a gravé, d'après Giordano, *Ste Cécile mourante*, et *Vénus caressant l'Amour*; Beauvarlet, l'*Enlèvement des Sabines*, l'*Enlèvement d'Europe*, *Acis et Galatée*, etc. M. V—i.

GIORDANO BRUNO. *V.* Bruno.

GIORGI (Dominique), prélat italien, antiquaire et bibliographe, né à La Costa, près de Rovigo, en 1690, m. en 1747,

fut conservateur de la bibliothèque du cardinal Imperiali à Rome, et reçut les bienfaits des papes Innocent XIII, Benoît XIII et Benoît XIV.

On a de lui : *de Antiquis Italiæ metropolibus*, Rome, 1722, in-4°; *Trattato sopra gl' abiti sacri del sommo pontefice di Roma*, 1724, in-4°; *de Origine metropolis ecclesiæ Beneventanæ*, 1725, in-4°; *Antiquæ Inscriptionis explanatio, in qua de locatoribus scenicorum disceptatur*, Monte-Fiascone, 1727; *de Liturgia Romani pontificis in solemni celebratione missarum*, Rome, 1731, 43, 44, 3 vol. in-fol.; *de Monogrammate Christi*, 1738, in-4°; *Vita Nicolai V*, 1742, in-4°.

GIORGI (ANTOINE-AUGUSTE), religieux augustin, né en 1711 à Santo-Mauro, près de Rimini, m. en 1797, professa la théologie dans plusieurs villes, fut appelé à Rome par Benoît XIV, et nommé conservateur de la bibliothèque Angélique. Il possédait 11 langues. Il fut pendant 22 ans procureur général de son ordre.

On a de lui : *Alphabetum tibetanum*, Rome, 1762, in-4°; *Fragmentum Evangelii S. Johannis, græco-copto-thebaicum*, 1789, in-4°; *de Miraculis sancti Coluthi et reliquiis actorum sancti Panesnir, martyrum fragmenta*, 1793, in-4°, *de Arabicis interpretationibus veteris Testamenti Epistola*, 1780, *de Inscriptionibus palmyrenis*, 1782.

GIORGIO (SAN-), brg du roy. d'Italie, faub. de Mantoue, à l'E. Victoires de Bonaparte sur Wurmser, le 19 septembre 1796, et le 15 janvier 1797.

GIORGIO (SAN-), vge de l'île de Céphalonie, à 8 kil. S.-S.-E. d'Argostoli. Anc. château fort, station militaire de l'île.

GIORGIONE (GEORGE **BARBARELLI**, DIT **LE**), c.-à-d. le *grand Georges*, à cause de sa taille élevée et de ses manières imposantes, peintre vénitien, né à Castelfranco en 1477, m. de la peste en 1511, eut pour maître Jean Bellini, qu'il surpassa. Il abandonna le vieux style : les contours s'assouplirent, les traits s'animèrent; grâce au clair-obscur, les objets prirent un relief énergique, et les transitions une douceur inaccoutumée; d'habiles raccords varièrent les attitudes des personnages. Ce qui distinguait par-dessus tout le Giorgione, c'était la fermeté audacieuse de sa touche : il semblait à peine effleurer la toile. Contrairement aux anciens tableaux, ses œuvres produisaient de loin un effet plus heureux que de près. On admire principalement son *Christ mort*, à Trévise; le *Sant' Omobono*, dans la métropole de Venise; un autre morceau représentant le même saint calmant une tempête, dans l'école Saint-Marc; et le *Moïse sauvé des eaux*, dans le palais archiépiscopal de Milan. Le musée du Louvre a de lui 4 toiles remarquables : *Salomé recevant la tête de Jean-Baptiste; Jésus assis sur les genoux de sa mère; Concert champêtre; Gaston de Foix, duc de Nemours*. A. M.

GIOSEPPINO, peintre. (*V.* JOSÉPIN.)

GIOTTINO (THOMAS DI **LAPO**, DIT), peintre d'histoire et de portrait, petit-fils de Giotto, qu'il imita avec facilité, né à Florence en 1324, vivait encore en 1395. Il fit un tableau représentant, sous des formes grotesques, Gautier de Brienne, duc d'Athènes, chassé de Florence à cause de sa tyrannie. Le musée de Naples a de lui une *Vierge* entourée d'anges. M. V—I.

GIOTTO, par corruption pour *Angiolotto*, dimin. d'*Angiolo* ou *Angelo*, peintre florentin, né en 1276 à Vespignano, m. en 1336, fut d'abord, suivant une tradition, simple gardeur de moutons. Cimabué l'aperçut un jour pendant qu'il dessinait une de ses brebis sur une pierre plate, avec un caillou pointu. Il l'emmena, et lui apprit la peinture. Giotto devint l'égal de son maître; il continua la réforme que celui-ci avait commencée, et se rapprocha encore plus de la nature : ce fut le 1er peintre italien capable de faire un portrait. Il nous a laissé les images de Brunetto Latini, de Dante et de Corso Donati, grand personnage de l'époque. Il dédaigna presque entièrement les vieilles traditions byzantines : frappés de son audace, ses contemporains eurent pour lui une admiration presque illimitée. Ses meilleures peintures se trouvent à Padoue, dans la petite chapelle de l'Aréna; dans le chœur de l'église Sainte-Claire, à Naples; au Campo-Santo de Pise, et dans la cathédrale d'Assise. Il travailla dans la plupart des villes italiennes, donnant l'exemple des réformes qu'il avait apportées dans son art. On voit à Saint-Pierre de Rome une mosaïque représentant *St Pierre marchant sur les eaux*, et, au musée du Louvre, un *St François d'Assise recevant les stigmates*. Giotto prit part aux fortifications de Florence, aux travaux du *Dôme*, et construisit le *Campanile*. Laurent de Médicis lui fit élever un tombeau. A. M.

GIOVANNI DA FIESOLE, surnommé *Fra Angelico*, peintre florentin, né à Fiesole en 1387, m. en 1455. Jeune, riche, doué de talents extraordinaires, il aurait pu mener dans le monde une brillante existence : il aima mieux chercher le recueillement et le silence dans l'ordre des dominicains. Il étudia la manière de Masaccio. Ses premiers ouvrages furent des miniatures pleines d'un charme idéal : ses tableaux augmentèrent encore l'admiration qu'elles avaient excitée. Nul artiste n'avait animé ses personnages d'aussi profondes émotions. Il ne voulut peindre que des sujets sacrés : quand il représentait le Sauveur sur la croix, ses joues se baignaient de larmes. Il ne prenait jamais sa palette sans avoir invoqué Dieu; jamais il ne retouchait ses tableaux, parce qu'il les regardait comme produits par une inspiration de la grâce. Pour que rien ne le détournât de ses pieux travaux, il refusa tous les honneurs ecclésiastiques, et notamment l'archevêché de Florence. Son coloris est suave et bien fondu; ses têtes d'anges et de saints sont d'une beauté angélique. Un labeur continuel, une vie longue et tranquille, lui permirent d'exécuter un nombre immense d'ouvrages. Il peignit à Rome, pour le pape Nicolas V, une chapelle du Vatican. Florence possède de lui : le *Tabernacle*, le *Couronnement de la Vierge*, les *Noces de la Vierge*. A. M.

GIOVANNI FIORENTINO, célèbre conteur italien du XIVe siècle. Sa vie est peu connue : il paraît avoir longtemps habité le château de Dovadola en Romagne; les uns pensent qu'il fut moine franciscain, et même général de son ordre; les autres, à cause du titre de *ser*, qui précède ordinairement son nom, le regardent comme un notaire. Il a laissé un recueil de 50 nouvelles, intitulé : *il Pecorone*, Milan, 1558, Venise, 1565, et Livourne, 1793, 2 vol. Les critiques italiens le placent presque au niveau de Boccace, surtout pour le style et la pureté du langage. M. V—I.

GIOVANNI DA UDINE. *V.* JEAN D'UDINE.

GIOVANNI-IN-FIORE (SAN-), v. du roy. d'Italie, prov. de Cosenza, au confluent de l'Arvo et du Neto; 9,176 hab.

GIOVANNI-IN-PERCICETO (SAN-), brg du roy. d'Italie, prov. de Bologne; 3,790 hab.

GIOVANNI-IN-VAL-D'ARNO (SAN-), v. du roy. d'Italie, sur l'Arno, prov. d'Arezzo; 2,863 hab. Coutellerie.

GIOVANNI-ROTONDO (SAN-), v. du roy. d'Italie (prov. de Foggia), près du mont Gargano; 7,358 hab.

GIOVANNINI (JACQUES-MARIE), célèbre graveur, né à Bologne en 1667, m. en 1717. Il a publié en 20 feuilles les fresques du cloître de Saint-Michel-in-Bosco de Bologne, représentant la vie de St Benoît, par L. Carrache et ses élèves, et en 12 feuilles la coupole et la tribune de Saint-Jean de Parme, ainsi qu'un St Jérôme du même auteur. Il grava 2,000 médailles impériales du musée ducal de Parme; elles ont été publiées, de 1694 à 1717, par le P. Pedrusi. Giovannini restaurait très habilement les tableaux. M. V—I.

GIOVINAZZO, v. de la prov. de Bari, port sur l'Adriatique; 9,075 hab. Place forte; archevêché. Maison de refuge pour les enfants trouvés, mendiants et vagabonds. Toiles et chanvres.

GIOVIO. *V.* JOVE.

GIPHANIUS (HUBERT **VAN GIFFEN**, EN LATIN), jurisconsulte, né à Buren (Gueldre) en 1534, m. en 1604, fit ses études à Paris et à Orléans, visita l'Italie, professa le droit civil à Strasbourg, à Altorf en 1577, et à Ingolstadt, et fut comblé d'honneurs par l'empereur Rodolphe II. On l'a surnommé *le Cujas de la Germanie*.

On a de lui, outre des éditions estimées de *Lucrèce*, Anvers, 1566, in-12, et d'*Homère*, Strasbourg, 1572, 2 vol.: *Commentarius ad Institutiones*, Ingolstadt, 1596, in-4°, Strasbourg, 1606 et 1630, in-4°, ouvrage très remarquable : *Antinomiarum juris civilis e prælectionibus desumptarum libri IV*, Francfort, 1605 et 1606, in-4°; *Lecturæ Altorphinæ in aliquot titulos Digestorum et Codicis*, Francfort, 1605, in-4°, son travail le plus estimé; *Œconomia juris*, Francfort, 1606, in-4°; *Explanatio difficiliarum et celebriarum quæstionum in octo lib. Codicis occurrentium*, Bâle, 1605, in-4°.

GIRALDI (LILIO-GRÉGOIRE), *Lilius Gyraldus*, un des plus savants hommes de son temps, né à Ferrare en 1479, m. en 1552, fut protonotaire apostolique sous Clément VII. Il est le premier qui ait répandu de vives lumières sur la mythologie païenne, science que la *Genealogia deorum* de Boccace n'avait que faiblement éclaircie; l'*Historia de diis gentium*, Lyon, 1565, in-fol., est une sorte de traité de la matière très avancé pour le temps, et qui est encore consulté avec fruit.

On a encore de lui : *de Poetarum historiis dialogi X*, Bâle, 1545; *de Poetis nostrorum temporum dialogi II*, Florence, 1551, etc. Tous ces ouvrages ont été imprimés sous le titre de *Lilii Gregorii Giraldi opera omnia*, 2 tomes en un seul vol. in-fol., Leyde, 1697. C. N.

GIRALDI CINTIO (JEAN-BAPTISTE), poète et littérateur, né à Ferrare en 1504, m. en 1573, enseigna la philosophie et la médecine à l'université de sa ville natale, fut secrétaire du duc Hercule II, occupa la chaire d'éloquence à l'université de Mondovi, puis à celle de Pavie, et ne revint à Ferrare qu'en 1573.

Il a composé : *Ercole*, poème héroï-comique en 26 chants, œuvre médiocre; des *Poésies latines*; *Gli hecatomiti*, recueil de cent nouvelles, 1565, 2 vol., trad. en franç. par Chappuis, Paris, 1584, 2 vol.; une *Histoire d'André Doria*, Leyde, 1696; *Eglé*, drame pastoral, musique d'Antonio dal Cornetto; 9 tragédies, dans le goût de Sénèque, etc.

M. V.—I.

GIRALDUS CAMBRENSIS. *V.* BARRY (GIRALD).

GIRARD D'ORLEANS, peintre du XIVe siècle, fit plusieurs tableaux pour Charles V, et, bien avant Van Eyck, 1420, exécuta des peintures à l'huile et vernissées au château du Val de Rueil.

GIRARD (ALBERT), géomètre hollandais, né vers la fin du XVI^e siècle, m. en 1634, entrevit plusieurs des vérités que Descartes a développées. Dans son *Invention nouvelle en algèbre*, in-4°, 1629, il montre que les équations du 3e degré, qui conduisent au cas irréductible, ont toujours 2 racines négatives et une positive, ou 2 positives et une négative. Il y mesure la superficie des figures tracées sur la sphère par des arcs de grand cercle, ce qui avait été négligé jusqu'alors. V.

GIRARD (JEAN-BAPTISTE), jésuite et prédicateur, né à Dôle vers 1680, m. en 1733, recteur du séminaire de la marine à Toulon, congédia l'une de ses pénitentes, Catherine Cadière, qui prétendait avoir des révélations, et fut accusé par elle de séduction et de magie. Le parlement d'Aix l'acquitta en 1731. Les pièces de cette cause célèbre ont été publiées en 2 vol. in-fol., puis à La Haye en 8 vol. in-12.

GIRARD (L'ABBÉ GABRIEL), grammairien, né à Clermont-Ferrand vers 1677, m. en 1748, secrétaire-interprète du roi pour les langues esclavonne et russe, chapelain de la duchesse de Berry, fille du Régent, et enfin membre de l'Académie française.

Il a laissé : *l'Orthographe française sans équivoque et dans ses principes naturels*, 1716, in-12; *la Justesse de la langue française, ou les Différentes Significations de mots qui passent pour synonymes*, 1718, ouvrage réimpr. en 1736 et 1802, sous le titre de : *Synonymes français*, 2 vol. in-12, puis augmenté par Beauzée, Roubaud et Guizot; *Vrais Principes de la langue française, ou la Parole réduite en méthode, conformément aux lois de l'usage*, 1747.

GIRARD (JEAN-BAPTISTE, COMTE), général français, né à Aups (Var) en 1776, m. en 1815, soldat en 1793, fit les guerres de la Révolution, et fut nommé général de division sur le champ de bataille d'Ocaña, 1809. Vainqueur à Gévora, surpris à Cacerès avec 1,800 hommes, il s'ouvrit un passage à travers 14,000 Anglais. A la bataille de Lutzen, 1813, blessé de plusieurs coups de feu, il refusa de s'éloigner : « C'est ici, dit-il, que tout cœur vraiment français doit savoir vaincre ou mourir. » Dans la même campagne, il commanda un corps de 30,000 hommes chargé d'opérer en avant de Magdebourg. Après le retour de l'île d'Elbe, nommé pair de France, il commanda une division et fut tué à la bataille de Ligny.

GIRARD (L'ABBÉ ANTOINE-GERVAIS), professeur de rhétorique du collège de Rodez, proviseur du lycée de la même ville en 1812, né à Goux près de Pontarlier en 1752, m. en 1822, fut le maître de Mgr de Frayssinous.

On a de lui des *Préceptes de rhétorique, tirés des meilleurs auteurs anciens et modernes*, 1787, livre souvent réimprimé.

GIRARD (STEPHEN), célèbre millionnaire, né de parents pauvres à Périgueux en 1750, m. en 1831 à Philadelphie. Chassé de la maison paternelle, il se fit mousse à Bordeaux, passa aux États-Unis, et, par d'heureuses spéculations de commerce et une bizarre avarice, amassa une fortune de 70 millions de fr. Il ne laissa rien en mourant à sa famille, qu'il détestait, fit la ville de Philadelphie sa légataire universelle, et affecta une somme de 10 millions de fr. à la fondation, dans cette capitale, d'un collège qui existe encore, et d'où son testament exclut les ecclésiastiques de toutes les communions.

GIRARD (PIERRE-SIMON), savant ingénieur, né à Caen en 1765, m. en 1836. Il fut membre de l'Institut d'Égypte, chargé, en 1802, des travaux du canal de l'Ourcq, et publia un grand nombre d'ouvrages sur son art.

Ses *Œuvres complètes* font 3 vol. in-4°, Paris, 1830-32.

GIRARD (PHILIPPE DE), ingénieur, né en 1775 au vge de Lourmarin (Vaucluse), m. en 1845, s'occupa de mécanique dès son enfance. Il mit à l'exposition de l'industrie de 1806 des lampes hydrostatiques à niveau constant, qui firent faire un grand pas à l'éclairage domestique, et pour lesquelles il imagina les globes de verre dépolis, si répandus depuis. A la même exposition, il montra une machine à vapeur à détente dans un seul cylindre, invention qui lui valut la grande médaille d'or, et qu'un Américain usurpa en 1815, un Anglais en 1819. Mais, ce qui a surtout illustré Girard, c'est la machine pour filer le lin à la mécanique. Napoléon Ier avait fondé, en 1810, un prix d'un million de fr. pour celui qui trouverait ce procédé; Girard résolut le problème, prit, en 1812, un brevet pour sa découverte, fonda en 1813, à Paris, une filature de lin à la mécanique, et réclama le prix promis. La machine ne laissait rien à désirer pour les fils les plus communs, c.-à-d. les plus utiles; mais les arbitres du concours exigèrent des conditions de finesse impossibles à obtenir, et ne donnèrent point à Girard la récompense qu'il avait méritée. Cependant l'Angleterre s'empara de la découverte, et en tira le parti le plus avantageux. La Restauration arriva, et ne lui fut pas favorable. D'une autre part, l'étranger, non content d'avoir pris la machine de Girard, lui en contestait la découverte. L'inventeur, méconnu dans sa patrie, accepta les offres du gouvernement autrichien pour monter une grande filature à Vienne; il alla ensuite en créer une autre à Varsovie, où l'appela l'empereur Alexandre Ier. Cette filature fut si importante, qu'il se forma à l'entour une petite ville qui reçut le nom de *Girardof*. Après être resté 20 ans environ en Pologne, où il donna encore, entre autres inventions, une roue hydraulique propre à utiliser les grandes chutes d'eau, et une machine qui faisait 8 bois de fusil à la fois, en creusant l'encastrement de la platine et de la sous-garde, Girard revint dans sa patrie en 1844. Deux ans auparavant, ses droits à l'invention de la mécanique à filer le lin avaient été proclamés par la Société d'encouragement de Paris; il allait enfin obtenir une légitime récompense, lorsqu'il mourut. Le gouvernement voulut néanmoins que la promesse faite par Napoléon Ier fût acquittée, et, en 1849, assura, par une loi, une pension, à titre de récompense nationale, aux héritiers de Girard. A l'exposition des produits de l'industrie, 1844, Girard avait encore présenté les dessins d'un magasin à grains : ses idées ont été reprises, perfectionnées et appliquées par M. Huart, en 1854, dans les greniers à silos de la manutention militaire du quai de Billy, à Paris. C. D—Y.

GIRARD (J.-B.), en religion *le Père Grégoire*, célèbre éducateur et pédagogue d'origine française, né à Fribourg (Suisse) en 1765, m. dans la même ville en 1850, après avoir fait de fortes études chez les jésuites et en Allemagne, entra dans l'ordre des cordeliers, suivit la carrière de l'enseignement, et occupa une chaire de philosophie. Il était curé catholique à Berne, quand l'école primaire de Fribourg fut remise aux cordeliers, en 1804; ils en donnèrent la direction au jeune P. Girard, qui, dès 1799, avait proposé au gouvernement fédéral un plan d'éducation, où il voulait lier à tout travail de la mémoire et du raisonnement une leçon religieuse et morale, un sentiment de l'âme. Il appliqua ces idées dans les écoles qui lui étaient confiées. Le succès le plus complet couronna ses efforts, et l'on venait de tous les points de l'Europe pour visiter ses écoles. Des hostilités éclatèrent alors contre lui, sa méthode fut calomniée, l'esprit de parti se mêla au débat, et le P. Girard fut obligé, en 1823, d'abandonner son œuvre. Il se retira à Lucerne, où on lui donna la chaire de philosophie du lycée cantonal, la surveillance d'une école primaire, et une place dans le conseil d'éducation. Ses instants de loisir furent consacrés à rédiger les cours qu'il avait faits à son ancienne école, et il en publia l'introduction sous ce titre : *de l'Enseignement régulier de la langue maternelle dans les écoles et les familles*, Paris, 1844, ou 3e édit., Paris, 1853. La pensée fondamentale de cette méthode est que tout moyen d'instruction doit être un moyen d'éducation. Ce livre, qui est toute une réforme de l'enseignement primaire, fut couronné par l'Académie française, qui décerna à l'auteur un prix extraordinaire de 6,000 fr., sur un rapport très élogieux de Villemain. « La seule, la véritable école populaire, disait-il, est celle où tous les éléments d'étude servent à la culture de l'âme, et où l'enfant s'améliore par les choses qu'il apprend et par la manière dont il les apprend. Cette idée simple et les conséquences qu'elle entraîne dans la pratique, le vertueux instituteur de Fribourg les avait saisies dès le premier âge dans l'exemple de sa propre mère et dans les soins qu'elle donnait à une famille de 15 enfants. Il fut dès lors frappé, nous dit-il, de ce qu'il a depuis ingénieusement appelé la *méthode maternelle*, en voyant comment la parole est mise sur les lèvres de l'enfant, et comment les pensées et les mots lui arrivent par une leçon instinctive où la mère, en lui nommant les objets sensibles, éveille en lui les idées morales, et lui parle déjà du Dieu qui a fait tout ce qu'elle lui montre. Longtemps après, lorsqu'il fut instruit dans les sciences, et dévoué par la vie religieuse au service de l'humanité, le P. Girard se souvint de ces leçons domestiques; il se demanda si ce mode d'enseignement donné par la nature ne devait pas être constamment suivi; et il demeura convaincu que l'étude du langage, qui n'est autre que celle de la pensée même, pouvait devenir le plus complet instrument d'éducation, comme elle en était le premier. » Le P. Girard développa l'application de sa méthode dans un 2e ouvrage, intitulé : *Cours éducatif de langue maternelle, à l'usage des écoles et des familles*, 6 vol. in-12, formant 3 parties, Paris, 1845-48. Là, le maître fait la langue avec son élève, le conduit à composer lui-même sa grammaire, part des faits pour arriver aux règles, que l'enfant découvre et formule lui-même. L'auteur a donné à son cours l'épithète d'*éducatif*, parce qu'il offre un moyen perpétuel d'exercer le sens moral des enfants, en appelant leur attention sur toutes les vérités qu'il importe de leur faire connaître, en les habituant à faire leurs réflexions sur la valeur des pensées énoncées, ainsi que sur le bien ou le mal moral qu'elles expriment; en leur faisant sans cesse, et avant tout autre exercice, porter un jugement sur ce qui est permis ou défendu par la religion et la morale. Ce livre fut publié par les soins de MM. Michel et Rapet, amis de l'illustre instituteur. La grande réputation du P. Girard repose sur les deux ouvrages ci-dessus; néanmoins, il a encore donné : *Cours de philosophie*, Lucerne,

1829-31; divers Mémoires ou Discours sur l'éducation; enfin, *Premières Notions de religion, à l'usage des jeunes enfants, dans les écoles, les asiles et les familles,* ouvrage posthume, in-12, Paris, 1854. Ce petit livre est une introduction au catéchisme, un premier appel à l'intelligence de l'enfant, à sa conscience et aux sentiments naturels de son cœur. Le P. Girard est un des hommes du XIXe siècle qui ont fait faire à la pédagogie les plus réels et les plus solides progrès. C. D—Y.

GIRARD (JEAN), vétérinaire, né en 1770 à Fohet (Auvergne), m. en 1852, fit ses études à l'École d'Alfort, et y devint professeur en chef, et directeur.

Ses travaux principaux sont : *Tableaux comparatifs de l'anatomie des animaux domestiques les plus essentiels à l'agriculture,* 1799; *Traité d'anatomie vétérinaire,* 3e édit., 1820, 2 vol.; *Traité du pied considéré dans les animaux domestiques, contenant son anatomie, ses difformités, ses maladies,* 2e édit., 1828; *Mémoire sur le claveau et les avantages de son inoculation,* 1818; *Mémoire sur les calculs vésicaux et sur les opérations de la taille dans le cheval,* 1823; *Notice sur la maladie qui règne épizootiquement sur les chevaux,* 1825; *Traité des hernies inguinales dans le cheval et autres monodactylés,* 1827, in-4°.

GIRARDET (JEAN), peintre, né à Lunéville en 1709, m. en 1778, étudia la théologie, puis le droit, et entra comme cornette dans un régiment de cavalerie. Claude Charles, professeur de dessin à Nancy, lui ayant trouvé des dispositions, le prit dans son atelier. Girardet passa de là en Italie, où il travailla 8 ans. A son retour, il obtint la protection du duc François de Lorraine, puis celle du roi Stanislas. Il a exécuté des peintures à fresque dans les palais de Florence et de Stuttgard. On trouve de ses tableaux à Metz, Commercy, Pont-à-Mousson, Verdun, Nancy et Lunéville. B.

GIRARDET (ABRAHAM), graveur en taille-douce, né en 1764 au Locle (canton de Neuchâtel), m. en 1823. Ses planches se distinguent par une grande fermeté de dessin et par une harmonie parfaite des teintes. On cite de lui : *la Cène,* d'après le Poussin; le *Triomphe de Titus et de Vespasien,* d'après Jules Romain; *le Christ mort,* d'après André del Sarto. Girardet a gravé des vignettes pour les éditions d'*Horace* et de *La Fontaine* publiées par Didot, et pour l'*Anacréon* de Saint-Victor. B.

GIRARDET (CHARLES ou KARL), peintre suisse, né en 1813 au Locle, près de Neuchâtel, m. en 1871, était fils de Charles-Samuel Girardet, graveur et lithographe distingué. Il vint à Paris avec son père en 1822, reçut les leçons de Léon Cogniet, puis alla faire des voyages artistiques. A son retour, il exposa *l'École buissonnière, le Déjeuner des lapins,* des *Vues* de Suisse et d'Italie; il peignit, en 1842, *les Protestants surpris au prêche,* tableau d'une composition savante et d'une exécution spirituelle. Il fit un voyage en Égypte, après lequel il donna *Gaucher de Châtillon défendant l'entrée du faubourg de Minièh,* 1844, au musée de Versailles, ainsi que la *Bataille d'Héliopolis,* signée aussi de L. Cogniet. De 1843 à 1846, Girardet exécuta d'autres tableaux inspirés par son séjour sur les bords du Nil, une *Rue du Caire,* les *Bords du Nil,* un *Café sur le Nil, l'Odalisque, Mosquée au Caire, Laboureurs égyptiens,* etc. En 1846, il fut envoyé en Espagne, pour assister au mariage du duc de Montpensier; son tableau ne put être exposé à cause des événements de 1848. Depuis cette époque, il a peint : *la Fille de Cromwell reprochant à son père la mort de Charles Ier,* la *Bataille de Morat,* une *Prairie au bord de l'Aar,* une *Vue prise sur les bords de l'Eure,* etc. Girardet a dessiné des illustrations pour le *Roland furieux,* des vignettes pour l'*Histoire du Consulat et de l'Empire,* les *Vues* du grand ouvrage sur *la Touraine* édité par Mame, etc. B.

GIRARDIN (RENÉ-LOUIS, MARQUIS DE), maréchal de camp, né à Paris en 1735, m. en 1808, issu de la famille des *Gherardini* de Florence, fut un des protecteurs de J.-J. Rousseau, le recueillit dans sa terre d'Ermenonville, où il mourut, et lui fit élever un tombeau dans l'île des Peupliers, au milieu du lac du parc. Girardin adopta les idées de la Révolution, et faillit être victime de la Terreur, en 1793.

On a de lui : *de la Composition des paysages, ou des Moyens d'embellir la nature...,* Paris, 1777, 4e édit., 1805, ouvrage très estimé, et trad. dans plusieurs langues.

GIRARDIN (L.-CÉCILE-STANISLAS-XAVIER, COMTE DE), fils du précédent, né à Lunéville en 1765, m. en 1827. Filleul du roi Stanislas, et élève de J.-J. Rousseau, il entra au service à 17 ans, adopta avec enthousiasme les idées de la Révolution, fut député suppléant du bailliage de Senlis aux états généraux de 1789, président du directoire de l'Oise, député de ce dép. à l'Assemblée législative, 1791, y soutint la monarchie constitutionnelle, combattit les mesures répressives proposées contre l'émigration, ainsi que le décret de déchéance réclamé contre le comte de Provence, figura parmi les derniers défenseurs de la cour après le 10 août 1792, dut se cacher en 1793, fut découvert et emprisonné, et ne recouvra la liberté qu'au 9 thermidor. Après le 18 brumaire, il fut nommé membre du Tribunat. En 1806, il suivit à Naples le roi Joseph Bonaparte, gagna le grade de colonel au siège de Gaëte, passa en Espagne en 1808 comme général de brigade, revint siéger au Corps législatif, et reçut la préfecture de la Seine-Inférieure en 1812. Ce département le députa à la Chambre pendant les Cent-jours, quoiqu'il eût été nommé préfet de Seine-et-Oise. Girardin, destitué par la Restauration, ne consentit qu'en 1819 à être préfet de la Côte-d'Or; son opposition à la Chambre, où la Seine-Inférieure le maintint jusqu'à sa mort, le fit révoquer dès 1820.

On a publié : *Discours, Journal et Souvenirs de Stanislas Girardin,* Paris, 1828, 4 vol., ouvrage qui s'arrête à l'année 1810. B.

GIRARDIN (ALEXANDRE, COMTE DE), frère de Stanislas de Girardin, né en 1776, m. en 1855, servait dans la marine dès l'âge de 11 ans. Il se distingua à Austerlitz, où, avec 10 hommes, il fit 400 prisonniers et prit 4 pièces de canon; à Osonio en Espagne, à Monterey en Portugal, à Ostrowno, où, avec 2 bataillons, il repoussa 6,000 Russes, et, par sa brillante conduite à Champaubert et à Montmirail, mérita le grade de général de division. Il fut premier veneur de Louis XVIII et de Charles X. Émile de Girardin (*V. l'art. suivant*) était son fils naturel.

On a de lui : *Projet de législation sur les chasses,* Paris, 1817, in-fol.; *sur le Remboursement des rentes 5, 4 1/2 et 4 pour 100,* 1817, Paris, 1836 et 1837; *des Places fortes,* 1837, in-4°; *des Inconvénients de fortifier les villes capitales et d'avoir un trop grand nombre de places fortes,* 1839; *la Question chevaline simplifiée,* 1843, *Mémoire sur la situation politique et militaire de l'Europe, et sur le droit de visite,* 1844; *sur l'État de la population en France et sur ses conséquences,* 1844. B.

GIRARDIN (ÉMILE DE), journaliste, député, né à Paris vers 1802, sous un nom supposé, d'un père qui ne s'est démasqué que plus tard (le général Alexandre de Girardin, grand veneur), mort en 1881. Confié dans son enfance à un employé de la vénerie, il passa plusieurs années au haras du Pin et, avec une éducation incomplète, rustique, fut lancé à 20 ans dans la vie de Paris. Il fut commis d'agent de change, perdit à la Bourse son pécule et songea à se sauver par le bruit : il écrivit *Émile,* 1827, autobiographie; prit hardiment possession du nom de Girardin, et s'aventura dans des entreprises qui, demandant du coup d'œil et de l'activité, répondaient à sa vocation : il créa des journaux auxquels il sut attirer la vogue : *le Voleur,* 1828; *la Mode,* 1829; *le Journal des Connaissances utiles,* 1831; *le Musée des Familles,* 1833. En général, il visait au bon marché, dont il était récompensé par un tirage considérable pour l'époque; il ne dédaignait pas la réclame et lui dut de rapides succès. Il avait épousé en 1831 une femme poète d'esprit charmant, Mlle Delphine Gay. (*V. l'art. suivant.*) En 1834, député de Bourganeuf (Creuse), il entra à la Chambre où ses commettants le maintinrent 14 ans. Il fonda en 1836 la *Presse,* à 40 fr. par an. Le trait de génie, en cette occasion, fut de baisser audacieusement de moitié le prix courant des abonnements, qui était alors de 80 fr. L'exemple força la plupart des journaux à réduire aussi leur prix, mais ils firent expier à l'innovateur son idée par d'âpres attaques. La malheureuse affaire des mines de Saint-Bérain avait fourni aux accusateurs un thème dont ils abusèrent longtemps encore dans la suite. La politique de la *Presse* n'était pas faite pour calmer ce déchaînement : M. de Girardin osait soutenir le gouvernement de Louis-Philippe. Comme député, il avait imaginé, sans reculer devant une apparence paradoxale, le parti des « conservateurs-progressistes ». Enfin un duel qui enleva au parti démocratique Armand Carrel, 1836, attira encore, tout loyal qu'il eût été, des colères au vainqueur. Devant ce tragique dénouement, Émile de Girardin, qui avait déjà eu 3 duels, jura de n'en plus accepter d'autres, et tint parole. 32 ans plus tard, provoqué par M. Anatole de La Forge, rédacteur du *Siècle :* — Non, répondit-il, « des balles de pistolet ou des coups d'épée n'ont jamais été des raisons et n'ont jamais éclairé aucune controverse. » La façon dont le brillant polémiste *soutenait* la monarchie de Juillet, c'est-à-dire la conseillait, l'avertissait, la gourmandait, ne pouvait lui valoir non plus les bonnes grâces ministérielles. Les pouvoirs n'aiment pas ce genre d'amis. Peu à peu, il fut conduit à faire de l'opposition, mais encore une opposition à part qui ne le rangeait point parmi les adversaires; s'il déplorait la corruption, s'il demandait des progrès, c'était en se plaçant au point de vue gouvernemental. Il l'a dit souvent, car c'était sa croyance sincère : « Je suis né homme de gouvernement et homme de liberté. » Il a écrit encore : « Les autres veulent la liberté au nom des peuples, moi, au nom des gouvernements. » Il aurait voulu pousser cette monarchie à « s'améliorer d'elle-même », à faire ce qu'il appelait « la révolution par en haut ». M. Guizot, qui ne l'écoutait point, acheva de l'aigrir en le poursuivant devant la Cour des pairs, 1847, qui l'acquitta. Quand commencèrent les émeutes de février 1848, il courut chez Louis-Philippe et le persuada que tout serait apaisé s'il abdiquait. L'abdication ne sauva rien, il était trop tard. Il se rallia alors à la république et lui chercha des adhérents dans la bourgeoisie par son fameux article : *Confiance ! Confiance !* mais des motifs ne tardèrent pas

à être fournis à ses critiques; elles indisposèrent une foule surexcitée, qui se porta menaçante devant les bureaux de la *Presse*, criant : « A mort Girardin ! » Il ouvrit les portes et dit : « C'est moi ! » Ce courage, car il n'en manqua jamais, désarma la foule, mars 1848. Ce qu'il reprochait aux hommes du pouvoir, c'était, d'une part, d'effrayer les esprits libéraux et de les faire tourner à la réaction, d'autre part de se jeter dans les moyens dictatoriaux pour se maintenir. Il protesta contre toutes les atteintes portées à la liberté des opinions. Le général Cavaignac, quand l'état de siège fut proclamé, 25 juin, le fit enfermer à la Conciergerie. Relâché après 11 jours, l'infatigable écrivain publia le *Journal d'un journaliste au secret*, et, dès que la *Presse* suspendue put reparaître, fit expier ses griefs par une campagne implacable, qui le porta à préconiser ardemment la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la république. L'élu du 10 décembre cependant ne remplit pas l'idéal de Girardin; son opposition recommença. Il était devenu sur les entrefaites représentant du Bas-Rhin, 1850, et siégeait à la Montagne, quand éclata le coup d'État. Il fut compris parmi les exilés du premier moment; mais, grâce au prince Napoléon dont il était l'ami, il put rentrer et reprendre la direction de la *Presse*. En 1856, veuf depuis peu, il épousa la comtesse de Tieffenbach, et vendit sa part du journal. Ses articles furent alors rassemblés dans un recueil de 12 volumes qu'il intitula : *Questions de mon temps*. Après 5 ans de retraite, il reparut dans l'arène. La *Presse* était, disait-il, sa patrie d'écrivain; il y rentra, 1862, aussi alerte, aussi paradoxal que jamais. Son premier mot fut pour cette thèse : Le journalisme est impuissant, il doit être impuni. On ne saurait citer toutes les idées (une par jour, disait-on), tous les aphorismes, qu'il mit en circulation avec un éclat incomparable : la liberté pondérée et pondératrice, le pouvoir indivisible de l'État et le pouvoir indivisible de l'individu, l'unité de collège, l'impôt-assurance, guerre à la guerre, la négation du droit de punir, etc. Ses articles de cette époque ont été publiés en volumes sous ces titres : *Paix et Liberté*, 1863; *Force ou Richesse*, 1864; *les Droits de la pensée*, 1864; *Pouvoir et Impuissance*, 1867. Esprit prompt aux nouveautés, chercheur de conceptions originales, il avait l'art de leur donner une formule frappante, sans trop s'inquiéter des contradictions de sa pensée. Prodigieux au travail, il était devant son bureau dès 5 heures du matin; il puisait une grande force pour ses polémiques dans l'habitude de collectionner des notes, des documents, des extraits de journaux, des citations toutes prêtes à jeter à la tête de ses adversaires. Dans ses rêveries, comme dans ses colères, sa plume laissait des sillons lumineux et rapides; on a pu dire d'elle « qu'elle n'avait jamais tracé une ligne sans qu'on y fît attention » et de lui, « que peu de personnages avaient traversé ce bruyant siècle avec plus de bruit ». (Philarète Chasles.) Lui-même se définissait ainsi : « J'ai le malheur d'être né indépendant, c'est là ce qui a toujours fait à la fois ma force et ma faiblesse » Il eut la tentation d'être auteur dramatique; l'une de ses pièces, *le Supplice d'une femme*, 1865, fit grand bruit. Les *Deux Sœurs* eurent moins de succès. En 1866, Girardin quitta la *Presse* pour la *Liberté*. Il fit la campagne en faveur de M. Emile Ollivier, de l'empire libéral, du plébiscite; il y prêcha la conquête des frontières du Rhin et la guerre aux ambitions prussiennes. Ses articles d'alors ont été réunis en 3 volumes : la *Voix dans le désert*, 1868; l'*Ornière*, 1869; le *Gouffre*, 1870 Il a publié en outre un recueil très curieux : *Questions philosophiques*. Au moment où la guerre allait éclater, il céda le nouveau journal, admirablement lancé par lui, à M. Détroyat, devenu son neveu. Après nos désastres, il se montra énergiquement républicain, surtout contre les hommes du 16 mai 1877, qu'il combattit dans la *France* avec une fougue pleine de défis. Redevenu populaire par cette résistance, il en fut récompensé en recevant des électeurs parisiens le mandat de député. Ce fut le couronnement de sa carrière; en cette fin de sa vie, on peut lui rendre cette justice qu'à travers ses fluctuations il était resté fidèlement, comme il se l'était promis, l'homme de la liberté. H. G.

GIRARDIN (DELPHINE GAY, Mme ÉMILE DE), femme de lettres et poète, née à Aix-la-Chapelle en 1804, m. en 1855, reçut de sa mère, Mme Sophie Gay, une éducation toute littéraire, fut produite dès l'âge de 15 ans dans les salons, dont elle fit l'ornement par son esprit, son naturel et sa beauté, et remporta, en 1822, un prix extraordinaire de l'Académie française pour une pièce de poésie intitulée : *le Dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille dans la peste de Barcelone*. En 1824, parut son premier recueil d'*Essais poétiques*, où l'on remarqua : *Magdeleine*, *le Bonheur d'être belle*, et *Ourika*. Puis elle chanta tour à tour les belles peintures de Gros au Panthéon dans une *Hymne à Ste Geneviève*, le sacre de Charles X dans la *Vision de Jeanne d'Arc*, l'héroïsme des Grecs dans *la Quête*, 1825. Divers chants sur la *Mort de Napoléon*, la *Mort du général Foy*, etc., l'avaient fait surnommer *la Muse de la patrie*. Elle fit un voyage en Italie, 1826-28, où elle fut reçue par acclamation membre de l'Académie du Tibre et conduite en triomphe au Capitole, et qui lui inspira de nouveaux chants. Mariée à M. Émile de Girardin en 1831, elle écrivit plusieurs romans et nouvelles, où l'on remarqua la finesse de l'observation, la vivacité de l'esprit, et l'élégance du style : *le Lorgnon*, 1831; *Contes d'une vieille fille à ses neveux*, 1832, 2 vol. in-12; *le Marquis de Pontanges*, 1835, 2 vol.; *la Canne de M. de Balzac*, 1836. Dans l'intervalle, parut le poème de *Napoline*, 1833. De 1836 à 1839, elle fournit au journal *la Presse*, sous le pseudonyme de « vicomte de Launay », 57 *Lettres parisiennes*, causeries aimables, pétillantes de verve et d'esprit, sur la littérature, les arts, la politique, les salons, etc., et qui ont été réunies en 3 vol. in-18, 1856. En 1839, elle se mit à travailler pour le théâtre. On joua avec un certain succès 2 tragédies : *Judith*, en 3 actes, 1843, et *Cléopâtre*, en 5 actes, 1847; puis *Lady Tartufe*, comédie en 5 actes et en prose, 1853; *la Joie fait peur*, comédie en 1 acte et en prose, etc. Dans ses dernières années, Mme de Girardin avait encore publié un roman : *Marguerite, ou les Deux Amours*, 1853, et une charmante nouvelle : *Il ne faut pas jouer avec la douleur*, 1853. F—T.

GIRARDON (FRANÇOIS), célèbre sculpteur, né à Troyes en 1628, m. en 1715, quitta une étude de procureur pour entrer chez un menuisier-sculpteur. Sculptant des bas-reliefs au château de Saint-Liébaut, il attira l'attention du chancelier Séguier, qui le plaça à Paris chez Fr. Anguier, et l'envoya étudier à Rome sous la direction du Bernin. A son retour, la famille Colbert et le peintre Lebrun lui ouvrirent une longue carrière de succès. Pensionné par Louis XIV, admis, en 1657, à l'Académie des beaux-arts, professeur en 1659, adjoint au recteur en 1672, recteur en 1674, chancelier en 1695, il succéda à Lebrun, en 1690, comme inspecteur général des ouvrages de sculpture. Girardon avait peu d'imagination, et négligeait quelquefois l'expression; ses figures sont un peu courtes, ses draperies lourdes. Mais il faut louer la majestueuse et sage ordonnance de ses compositions, la correction de son dessin, et le beau caractère de ses têtes. Parmi ses œuvres, on cite : le mausolée de Richelieu, véritable chef-d'œuvre, dans l'église de la Sorbonne, à Paris; le tombeau de MM. de Castelan, à Saint-Germain-des-Prés; des ornements de l'anc. salle du trône, aux Tuileries; un buste de Boileau, au musée du Louvre; une belle statue équestre colossale de Louis XIV, la 1re où le cheval et le cavalier aient été coulés d'un seul morceau, élevée sur la place Vendôme à l'endroit où est la colonne actuelle, et détruite, mais dont on a, au musée du Louvre, un modèle en bronze, fait par Girardon lui-même; l'*Enlèvement de Proserpine*, le bassin de Saturne, celui du Nord, *l'Hiver*, les 4 figures en marbre blanc des bains d'Apollon, *Apollon chez Thétis*, à Versailles; de beaux groupes d'enfants, à Trianon, un médaillon de Louis XIV à l'hôtel de ville de Troyes. B.

GIRARDOT (NICOLAS DE), horticulteur, né vers 1715, servit dans les mousquetaires, fut blessé au combat de Dettingen, 1743, et se retira à Bagnolet, près de Vincennes. Il propagea dans les environs la culture du pêcher.

GIRAUD (JEAN-BAPTISTE), sculpteur, né à Aix en 1752, m. en 1830, membre de l'Académie des beaux-arts en 1789, reçut de son oncle, négociant à Paris, une grande fortune. Il dépensa plus de 200,000 fr. à faire mouler, pendant 8 ans, en Italie, les plus précieux monuments de la sculpture antique. Il n'a pas beaucoup produit, mais ses œuvres sont remarquables; ce sont : un *Mercure*, un *Hercule*, un *Achille mourant*, un *Baigneur endormi*, un *Faune* et un *Soldat laboureur*. Il coopéra à l'ouvrage intitulé : *Recherches sur l'art statuaire chez les Grecs*. — Son frère, PIERRE-FRANÇOIS-GRÉGOIRE, né au Luc (Var) en 1783, m. en 1836, a laissé une statue de *Triomphateur*, et plusieurs bas-reliefs : la *Mort de Pallas*, *Philoctète blessé*, *Phalante et Éthra*. B.

GIRAUD (LE COMTE JEAN), auteur comique italien, né à Rome en 1776, d'une famille d'origine française, m. à Naples en 1834, quitta le métier des armes pour se livrer aux lettres. Nommé, en 1809, par Napoléon Ier, inspecteur général des théâtres de l'Italie, les événements de 1814 lui firent perdre son emploi. Il s'établit en Toscane, où il fit fortune dans le commerce. En 1823, il publia son *Teatro domestico*, Milan, 2 vol., et Florence, 1825, 6 vol. in-12, où l'on trouve un bon esprit d'analyse, une profonde connaissance de la société, beaucoup de bonhomie et de finesse, des intrigues intéressantes et pleines de gaieté; le comique est toujours uni à la dignité, à la sensibilité et à l'intérêt. On distingue parmi ses pièces : *l'Ajo nell' imbarazzo*, jouée à Paris, avec beaucoup de succès, sous ce titre : *le Précepteur dans l'embarras*; *Don Desiderio disperato per eccesso di buon cuore*; *il Pranzo della fiera*; *il Sospetto funesto*, etc.

Le théâtre du comte Giraud a été traduit en français par Bettinger, 1839, 3 vol. M. V—L.

GIRAUD (PIERRE), cardinal, né en 1791 à Montferrand, près de Clermont, m. en 1850. Prêtre en 1815, il prit part, de 1818 à 1823, aux missions qui furent faites dans sa province, et devint ensuite curé de la cathédrale de Clermont, qu'il n'abandonna que pour devenir évêque de Rodez en 1830. Il fut transféré, en 1841, au siège de Cambrai, au moment où la ville de Fénelon redevenait métropole archiépiscopale, et reçut le chapeau de cardinal en 1847. Les sermons prêchés devant la cour, en 1825 et 1827, lui avaient fait une réputation d'orateur; ses mandements attestent chez lui un véritable talent d'écrivain.

Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées à Lille, 8 vol. in-8°, ou 4 vol. in-12. B.

GIRAUD (CHARLES-JOSEPH-BARTHÉLEMY), jurisconsulte français, né à Pernes (Vaucluse) en 1802, m. en 1881, étudia le droit à Aix, devint, en 1830, professeur titulaire de la chaire de droit administratif à la faculté de cette ville. Appelé à Paris en 1842, il fut successivement inspecteur général des facultés de droit, membre du conseil royal de l'instruction publique, 1845, vice-recteur de l'Académie de Paris et résigna cette dernière fonction en 1848. En 1851, il occupa à deux reprises le ministère de l'instruction publique. Il le quitta pour la seconde fois au Deux-Décembre, et fit partie de la Commission consultative. Lorsque le gouvernement décréta la vente des biens de la famille d'Orléans, il donna sa démission de conseiller d'État, reprit son titre d'inspecteur général de l'enseignement supérieur pour les lettres et fut nommé à une des chaires de droit romain à la faculté de Paris. En 1861, il devint inspecteur général pour l'ordre du droit en remplacement de M. Laferrière. Il avait remplacé, en 1842, le comte Siméon à l'Académie des sciences morales et politiques, fut promu commandeur de la Légion d'honneur en 1847, et grand officier en 1866.

On a de lui : *Éléments de droit romain*, reproduits sous le titre d'*Introduction historique à l'étude de cette législation*, 1835; *Recherches sur le droit de propriété chez les Romains*, 1838; *Essai sur l'histoire du droit français au moyen âge*, 1845, 2 vol.; *le Traité d'Utrecht*, 1847, traduit la même année en allemand et en espagnol; *des Libertés de l'Église gallicane*, 1847; *Précis de l'ancien Droit coutumier français*, 1852; *les Tables de Salpensa et de Malaga*, 2e édit., 1856; *Novum Enchiridion juris Romani*, 1873, in-18; *les Bronzes d'Osuna*, 1875; des articles dans le *Journal des savants*, dans la *Revue de législation* et autres recueils; de nombreuses éditions avec des *Notices* (Fabrot, Pasquier, Z. Pons, Dubreuil, etc.).

GIRAUDEAU (BONAVENTURE), savant jésuite, helléniste et hébraïsant, né à Saint-Vincent-sur-Jard (bas Poitou), m. en 1774. Il a donné : *Introductio in linguam græcam*, 5 vol., 1739, où l'on remarque un petit poème en 6 chants, intitulé *Ulysse*, dans lequel il a réuni en 614 vers tous les mots radicaux de la langue grecque.

On lui doit encore un *Dictionnaire hébreu-latin*, in-4°, 1757; *Histoires et Paraboles du P. Bonaventure*, 1766, in-12, livre d'éducation pour les enfants, etc.

GIRAULT-DUVIVIER (CHARLES-PIERRE), grammairien, né à Paris en 1765, m. en 1832, associé d'agent de change, écrivit, en s'occupant de l'éducation de ses filles, une *Grammaire des grammaires*, 1811, 2 vol., bon ouvrage, contenant l'analyse raisonnée des meilleurs traités sur la grammaire française, et amélioré encore par M. A. Lemaire, 1842. Il a laissé aussi une *Encyclopédie élémentaire de l'antiquité*, 1830, 4 vol., tableau des sciences et des arts chez les anciens.

GIRBA. *V.* GERBI.

GIRGÈH, v. de la haute Égypte moderne, sur la rive g. du Nil; 12,000 hab. Évêché copte. Fabr. d'étoffes; distilleries d'eau-de-vie de dattes. Comm. de blé, fèves, toiles, laines, etc. Girgèh a été, avant Syout, la ville capitale de la haute Égypte. — A 4 kil. S., ruines d'Abydos. (*V. ce nom.*)

GIRGENTI, v. forte de Sicile, ch.-l. de la prov. de son nom, sur le mont Carnisco, au pied duquel coule le Girgenti, à 4 kil. de la Méditerranée, sur laquelle elle a un port de commerce assez important; 18,802 hab. Évêché. Belle cathédrale, où l'on remarque un sarcophage ancien servant de fonts baptismaux. Grande exploitation de soufre et d'huile de pétrole. L'anc. *Agrigente* était à 2 kil. au S.-E., où se trouve auj. *Girgenti-Vecchio*. — La prov. de Girgenti, au S. de l'île, touchant à la Méditerranée au S., a 3,861 kil. carr., et 263,880 hab. Riches soufrières; grains, vin, huile, oranges, grenades, amandes, etc.; 3 arr. : Girgenti, Bivona, Sciacca.

GIROD DE L'AIN (JEAN-LOUIS), magistrat, né à Gex en 1753, m. en 1839, fut nommé maire perpétuel de sa ville natale par Louis XVI en 1780, président du tribunal de Nantua en 1791, fut emprisonné pendant la Terreur, fit partie du conseil des Anciens en 1795, puis du conseil des Cinq-Cents, prit une part active aux travaux du Corps législatif après le 18 brumaire, devint conseiller à la Cour des comptes en 1807, reçut en 1809 le titre de baron, et fut député de l'Ain en 1818.

GIROD DE L'AIN (LOUIS-GASPARD-AMÉDÉE, BARON), fils aîné du précédent, né à Gex en 1781, m. en 1847, occupa diverses fonctions dans la magistrature. Président du tribunal de la Seine et député de Gex pendant les Cent-Jours, il défendit, après la deuxième Restauration, le général Drouot, fut nommé, en 1819, conseiller à la cour royale de Paris, représenta les électeurs de Chinon à la Chambre de 1827, vota en 1830 l'adresse des 221, accepta les fonctions de préfet de police après la révolution de Juillet, mais entra bientôt au conseil d'État. Député d'Indre-et-Loire en 1831, ministre de l'instruction publique et des cultes en 1832, pair de France et président du conseil d'État la même année, il fut encore garde des sceaux dans le ministère intérimaire de mai 1839. B.

GIRODET-TRIOSON (ANNE-LOUIS), célèbre peintre, né à Montargis en 1767, m. en 1824. Son père, directeur des domaines du duc d'Orléans, lui fit faire d'excellentes études à Paris. Dès son enfance, Girodet montra un goût très vif pour le dessin; on songeait à en faire un architecte, lorsque sa mère ayant mis sous les yeux de David quelques-uns des essais de son fils : « Vous avez beau faire, Madame, lui dit le grand artiste, votre fils sera peintre. » On accepta cette prédiction, et dès ce moment Girodet entra dans l'école de David. Il obtint le grand prix de Rome en 1789. Ses principales œuvres sont : le *Sommeil d'Endymion*, 1791, tableau plein de la plus haute poésie, au Louvre; *Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxès*, 1792, tableau de chevalet, très belle composition, à l'École de médecine de Paris; *Antiochus et Stratonice*, 1793; *Danaé*, 1799; *Fingal avec ses guerriers, recevant, dans leur séjour aérien, les ombres des héros français*, 1802, tableau exécuté pour la Malmaison et passé à Munich; une *Scène du Déluge*, 1806, son chef-d'œuvre, au musée du Louvre; l'*Inhumation d'Atala*, 1808, au Louvre; *Napoléon recevant les clefs de Vienne*; la *Révolte du Caire*, 1810, au musée de Versailles; *Galatée et Pygmalion*, 1819; les portraits en pied de *Cathelineau* et de *Bonchamp*, 1824. Girodet se distingue par une imagination brillante, beaucoup d'amour pour l'originalité, une poésie rêveuse, une verve continue, une admirable pureté de dessin, et un coloris animé. Il orna de ses compositions le *Virgile* et le *Racine* de Didot. Depuis sa mort, on a publié 50 sujets environ tirés d'Anacréon, 250 de Virgile, la magnifique scène des *Sept chefs devant Thèbes*, *les Amours des dieux*, une *Pandore*, *la Naissance de Vénus*, et une foule d'œuvres inspirées par Sapho, Moschus, Musée, et les tragiques grecs. Girodet possédait bien la littérature ancienne, surtout les poètes. On a de lui 2 volumes d'œuvres littéraires publiés en 1829 : ils contiennent un poème en 6 chants, *le Peintre*; des traductions et imitations d'Anacréon, Moschus, Sapho, Catulle, Martial, etc. Ses vers ne manquent ni de facilité, ni d'élégance. Il était d'un caractère très impressionnable, mais bon, indulgent et reconnaissant. Ce fut par reconnaissance qu'il joignit à son nom celui de Trioson, médecin qui avait été son tuteur et son ami, et l'avait adopté. B.

GIROMAGNY, ch.-l. de cant. dans le territ. de Belfort, sur la Savoureuse; 3,058 hab. Calicots, briqueterie.

GIRON, riv. de France, naît près de Puy-Laurens (Tarn), et se jette dans le Lers. Cours de 92 kil.

GIRONDE, peut-être corruption du nom de la Garonne, qui était quelquefois désignée sous le nom de *Garonda* ou *Geronda*, estuaire formé par la réunion de la Garonne et de la Dordogne au Bec-d'Ambès. C'est presque un bras de mer. Il décrit jusqu'à son embouchure une grande courbe dirigée du S.-S.-E. au N.-N.-O., entre le Médoc, partie du dép. de la Gironde sur la rive g., le Blayais et le dép. de la Charente-Inférieure sur la rive dr. La longueur de son cours est de 79 kil.; sa largeur de 3 kil. devant Blaye, de 12 devant Thalais; mais, 12 kil. plus bas, ses deux rives se rapprochent brusquement, entre la pointe de Grave et la côte de Saintonge, et la largeur n'est plus que de 4 kil.

GIRONDE (LA), dép. du S.-O. de la France; formé dans l'anc. Guyenne (Bordelais, Bazadais, partie de l'Agénois et du Périgord); superf., 9,740 kil. carr.; pop., 748,703 hab. Ch.-l. Bordeaux; 6 arr.; s.-préf. Libourne, Blaye, Lesparre, La Réole, Bazas. Arrosé par la Dordogne et la Garonne, qui s'y réunissent pour former la Gironde; par la Dronne, l'Isle, le Dropt, le Ciron. La côte est couverte de dunes, d'une hauteur de 17 à 20 m., sur une zone d'environ 120 kil.; leur étendue est de 51,636 hect. On trouve sur la côte de nombreuses traces des empiétements de l'Océan. Depuis 1787, on a fixé les dunes par des plantations de pins sur un espace de 8,000 hect. Le long des dunes s'étendent les lacs ou étangs de Carcans et de la Canau et le grand bassin d'Arcachon. Le sol est fertile en diverses parties. Célèbres vins, dits de *Bordeaux*, blancs et rouges (Médoc, Château-Margaux, Laffitte, Sauterne, Haut-Brion, Saint-Émilion, Grave, etc.). Les vignobles du Bordelais ont eu cruellement à souffrir des ravages du phylloxera. Céréales, chanvre, tabac. Récolte d'écorces à tan. Exploit. de sel, tourbe, pierres de construction, etc. Grand comm. de vins, eaux-de-vie, anisette, bois, résine. Industrie manufacturière très développée : chantiers de construction, fabr. de cordages, conserves alimentaires, hauts fourneaux, raffineries, tanne-

ries, tonnelleries, filatures, fabr. d'indiennes et cotonnades, produits chimiques, etc. Élève de porcs, de sangsues. Ce dép. dépend de l'archevêché, de la Cour d'appel, de l'Académie de Bordeaux et du XVIIIe corps d'armée (Bordeaux).

GIRONDINS, nom d'un parti politique dans l'Assemblée législative et dans la Convention. Ce parti, ainsi appelé parce que les députés du dép. de la Gironde en furent le noyau, se composait de républicains modérés. On y voyait : Vergniaud, Gensonné, Guadet, Brissot (d'où vint le nom de *brissotins* donné aussi à ce parti), Ducos, Boyer-Fonfrède, Louvet, Pétion, Valazé, Buzot, Barbaroux, Carra, Isnard, Lanjuinais, Condorcet, Rabaut-Saint-Étienne, etc. Les girondins dominèrent dans l'Assemblée législative et imposèrent à Louis XVI des ministres qui partageaient leurs opinions, 24 mars 1792; mais, après le 10 août et les massacres de septembre, ils furent en butte, pour leur modération, aux attaques des montagnards dans la Convention, et à celles de la Commune de Paris. Le reproche injuste qu'on leur adressa de conspirer contre l'unité de la République, et de pousser au fédéralisme (*V. ce mot*), acheva de les perdre : 22 d'entre eux furent arrêtés le 2 juin, et enfermés à la Conciergerie; les autres s'échappèrent, s'enfuirent dans les départements, qu'ils tentèrent de soulever, et périrent presque tous. Ceux que renfermait la Conciergerie furent condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire, et montèrent sur l'échafaud, le 31 octobre 1793. On a dit qu'ils avaient célébré, pendant la nuit qui précéda leur exécution, une espèce de banquet d'épicuriens; ce fait est controuvé. Les girondins combattirent la royauté, contribuèrent puissamment à sa chute, et, avec l'ambition du pouvoir, n'eurent aucune des qualités de gouvernants. Ils ont réclamé l'appel au peuple dans le procès de Louis XVI, mais la moitié d'entre eux avaient voté la mort du roi, tandis qu'ils auraient pu former une majorité pour la sentence contraire. — Après le 9 thermidor, les survivants des girondins furent rappelés dans la Convention, où quelques-uns d'entre eux, surtout Lanjuinais, exercèrent une grande influence. La constitution de l'an III fut en grande partie l'œuvre des girondins.

V. Lamartine, *Hist. des Girondins*.

GIRONE, en espagnol *Gerona*, anc. *Gerunda*, v. forte d'Espagne (Catalogne), ch.-l. de la prov. de son nom, sur le chemin de fer de Perpignan à Barcelone; 15,015 hab. Évêché. Belle cathédrale ogivale, avec un campanile roman, dit *Tour de Charlemagne*. Fabr. de lainages et de toiles, papier, savon. Conquise sur les Maures par Charlemagne, mais bientôt perdue, cette ville dépendit du comté de Barcelone, et eut ses comtes particuliers. Elle donnait son nom aux fils aînés des rois d'Aragon. Elle souffrit un grand nombre de sièges; les Français la prirent en 1656, 1694, 1711, et 1809. — La prov. de Girone, division administrative du roy. d'Espagne, baignée par la Méditerranée à l'E., et touchant à la France au N., est formée d'une partie de la Catalogne. Superf., 5,883 kil. carr.; pop., 300,702 hab. Sol riche en mines.

GIRONI (L'ABBÉ ROBUSTIANO), savant bibliographe, né à Gorgonzola, près de Milan, en 1769, m. en 1838, directeur de la bibliothèque de Brera, et rédacteur du journal littéraire *Biblioteca Italiana*.

Il a laissé : *Scelta di novelle de' più eleganti scrittori Italiani*, Milan, 1813, 3 vol.; *Saggio intorno all' architettura dei Greci*, 1823, in-4°; *Saggio sul teatro dei Greci*, 1821, in-4°; *Dissertation sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ*. On lui doit le texte du grand ouvrage entrepris par le graveur Bisi, sous ce titre : *Pinacoteca del palazzo reale delle scienze e delle arti di Milano*, 1812, in-4°; et celui d'une importante publication du Dr Giulio Ferrario, intitulée : *il Costume antico et moderno di tutti i popoli*, 1816-29, 15 vol. in-fol. M. V—I.

GIRONS (SAINT-), s.-préf. (Ariège), sur le Salat; 4,000 hab. Collège. Fabr. de toiles, lainages; scieries de marbre, papeteries. Comm. de bestiaux et mulets, principalement avec l'Espagne. Belle église.

GIROU DE BUZAREINGUES (LOUIS-FRANÇOIS-CHARLES), agronome et physiologiste, né à Saint-Geniez en 1773, m. en 1856, servait dans le génie maritime en 1789, assista à la prise de la Bastille, fit comme volontaire la première campagne d'Italie, mais, contraint par raison de santé de renoncer à la carrière militaire, se livra à la pratique de l'agriculture et à l'étude des sciences physiques. On lui doit l'invention d'un micromètre pour mesurer la finesse des laines, ainsi que des expériences et des théories utiles sur l'ensemencement des terres, sur le croisement des races et sur l'élève des chevaux.

On a de lui, outre de nombreux articles insérés dans les *Annales de l'agriculture*, les *Annales des sciences naturelles*, la *Revue médicale*, le *Journal de médecine et de chirurgie*, et d'autres recueils scientifiques : *Essai sur les Mérinos*, 1812; *Étude de la physiologie appliquée aux chevaux*, 1814; *Mémoire sur la distribution et les rapports des deux sexes en France*, 1828; *de la Génération*, 1828; *Philosophie physiologique, politique et morale*, 1828; *Morale physiologique*, 1837; *de la Nature des êtres, essai entomologique*, 1840; *sur le Mécanisme des sensations, des idées et des sentiments*, 1848.

GIROUETTE. Aux temps féodaux, les nobles seuls avaient le droit de placer sur leurs demeures une girouette, image de l'étendard qu'ils avaient planté sur quelque place prise d'assaut. Figurée en pennon, la girouette annonçait la demeure d'un simple chevalier; taillée en bannière, celle d'un banneret.

GIRTANNER (CHRISTOPHE), médecin, né à Saint Gall (Suisse) en 1760, mort en 1800, fut un écrivain spirituel et brillant, et publia un grand nombre d'ouvrages de politique, de médecine et d'histoire naturelle.

On cite de lui : *Nouvelle Nomenclature chimique*, en allem., Berlin, 1791; *Éléments de chimie antiphlogistique*, 1792; *Nouvelles historiques et Considérations politiques sur la Révolution française*, 1791-97, 3 vol.; *Tableau de la vie domestique, du caractère et du gouvernement de Louis XVI*, Gœttingue, 1793, etc.

GIRVAN, brg d'Écosse, comté d'Ayr, à l'embouchure d'une riv. de son nom; 4,791 hab. Fabr. de coton. Exploit. de calcaire et de gypse. Pêche du saumon.

GISCHALA, anc. v. de Palestine (Galilée). Patrie de Jean de Gischala, chef des zélateurs, qui y soutint un long siège contre les Romains.

GISCON, fils d'Himilcon, général carthaginois, fut banni de Carthage par une cabale, ne se vengea, après son rappel, de ses ennemis, qu'en leur pardonnant, fut envoyé en Sicile vers 338 av. J.-C., et obtint de Timoléon une paix avantageuse.

GISCON, général carthaginois, se distingua à Lilybée, sous Amilcar Barca. Chargé de comprimer la révolte des mercenaires, il périt assassiné par eux, en 239 av. J.-C.

GISÈLE, fille de Louis le Débonnaire et de Judith de Bavière; — fille de Lothaire, roi de Lorraine, et de Waldrade, fut donnée par Charles le Gros en mariage au Normand Godefrid; — fille de Charles le Simple, épousa Rollon, duc de Normandie, en 912.

GISOLFE ou **GISULF**, 1er duc de Frioul, 568-611, était neveu d'Alboin, roi des Lombards. Périt dans une bataille contre les Avares.

GISOLFE, duc de Bénévent vers 686, petit-fils du précédent et fils de Grimoald Ier, succéda à Grimoald II, son frère, et régna 17 ans. En 702, il fit une excursion dans le duché de Rome.

GISOLFE, nom de 2 princes de Salerne. L'un, né en 929, succéda à son père Guaimar II en 933, défendit en 959 les princes de Bénévent et de Capoue contre le pape Jean XII, conserva l'intégrité de ses frontières lors de l'expédition d'Othon le Grand dans l'Italie méridionale en 969, et fut un instant dépouillé du pouvoir par Landolfe, en 973. L'autre, fils de Guaimar IV, 1052-77, fut renversé par son beau-frère Robert Guiscard. B.

GISORS, *Gisortium*, ch.-l. de cant. (Eure), arr. des Andelys, sur l'Epte, la Troëne, et le Réveillon; 3,600 hab. Collège. Filatures; fabr. de percales, draps fins, dentelles, blondes; blanchisseries et apprêts; buffles pour équipements militaires; tanneries. Comm. de grains. — Cette ville, autrefois fortifiée, était la cap. du Vexin normand; sa possession fut le motif d'une guerre entre Louis le Gros et Henri Ier d'Angleterre. Ruines curieuses de la forteresse; une partie du château sert de halle. Église du XIIIe siècle, avec de beaux vitraux, et des sculptures attribuées à Jean Goujon.

GISORS (LOUIS-MARIE **FOUQUET DE BELLE-ISLE**, COMTE DE), fils du maréchal de Belle-Isle (*V. ce nom*), petit-fils du célèbre surintendant Fouquet, né à Metz en 1732, m. en 1758, au moment où il donnait les plus brillantes espérances, fut à 17 ans colonel du régiment de Champagne, voyagea en Angleterre, en Prusse, en Autriche, en Pologne, en Suède et en Danemark, se distingua à Hastembeck, fut nommé commandant des carabiniers, mais reçut une blessure mortelle à la bataille de Crevelt. Il avait épousé Mlle de Nivernais. Loué par Voltaire et par le président Hénault, il a fourni de nos jours à M. C. Rousset le sujet d'une intéressante étude historique, pour laquelle il a mis à profit la correspondance et le journal de voyage du comte de Gisors.

V. C. Rousset, *le Comte de Gisors*, 1868. E. D—Y.

GISORS (ALPHONSE-HENRI DE), architecte, né à Paris en 1796, m. en 1866, étudia l'architecture sous un de ses oncles, Guy de Gisors, puis entra dans l'atelier de Percier. Nommé architecte du palais du Luxembourg, à Paris, ce fut lui qui, de 1836 à 1841, construisit la façade sur le jardin. Il refit aussi l'escalier d'honneur, en 1856. De Gisors a encore construit, à Paris, l'amphithéâtre de l'Observatoire, 1834; la Clinique de l'École de médecine, 1838; et l'École normale supérieure, 1842.

Il a publié : *le Palais du Luxembourg*, histoire de ce palais de 1615 à 1845, Paris, 1847, gr. in-8°, figures.

GISSI, v. du roy. d'Italie (prov. de Chieti), près de la rivière Sinello; 3,284 hab.

GISULF. *V.* GISOLFE.

GITANOS. *V.* BOHÉMIENS.

GITE (DROIT DE), droit en vertu duquel les rois francs des

deux premières races logeaient pendant une nuit, aux dépens des villes, bourgs, villages, églises ou abbayes situés sur leur route. Sous les Capétiens, ce droit fut exigé en argent. Les états généraux de 1355 en obtinrent la suppression. Certains seigneurs en voyage réclamèrent aussi le gîte ou un équivalent pécuniaire.

GITS, brg de Belgique (Flandre occidentale), arr. de Roulers; 3,190 hab. Filatures; fabr. d'huile. E. D—Y.

GITSCHIN, v. de Bohême; 6,570 hab. Le district de Gitschin a 819 kil. carr., et 104,000 hab. C. P.

GIUGLIANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Naples; 11,770 hab.

GIULIANO (SAN-). *V.* MONTE-SAN-GIULIANO.

GIULINI (GEORGE), antiquaire, né à Milan en 1714, m. en 1780, a laissé : *Memorie spettanti al governo ed alli descrizione della città e della campagna di Milano*, 9 vol. in-4°, ouvrage remarquable, auquel il ajouta plus tard 3 vol., contenant l'histoire de Milan de 1311 à 1447. M. V—I.

GIURGEVO, DJORDJOVA, en roumain *Giurgiu*, v. forte du roy. de Roumanie, ch.-l. du dép. de Vlachka, port de commerce sur la rive gauche du Danube, à 66 kil. S.-O. de Bukharest et en face de Routschouk; 20,866 hab. Fondée en 1416 par le sultan Mahomet Ier. École supérieure; lazaret; commerce assez actif. Point de passage du Danube pour les voyageurs qui se rendent à Constantinople et qui prennent à Routschouk le chemin de fer conduisant au port de Varna, sur la mer Noire.

GIUSTI (JOSEPH), poète italien, né à Pescia en 1810, m. en 1850, fut professeur à Pise, et occupa à Florence des fonctions importantes. Attaché au parti libéral, il écrivit des satires politiques qui obtinrent un grand succès dans toute l'Italie, et qui circulèrent de main en main avant d'être clandestinement imprimées; on y trouve de la verve, de la facilité et du naturel. Il s'exerça encore dans la poésie populaire, et fut regardé par ses compatriotes comme le rival de Béranger

Les satires de Giusti ont été imprimées à Lugano, 1845, et à Florence, 1847. Une édition plus complète de ses poésies a paru à Florence, 1852. On doit aussi à Giusti une *Vie de Parini*, et un recueil de *Proverbes toscans*, Florence, 1853-54, 2 vol. M. V—I

GIUSTINIANI (LORENZO), dit *St Laurent Justinien*, né en 1380, d'une famille patricienne de Venise, m. en 1455, fut général des chanoines réguliers de Saint-George-in-Alga, évêque de Venise en 1433, et patriarche en 1451. Fête, le 5 septembre.

GIUSTINIANI (BERNARDO), sénateur vénitien, neveu du précédent, né en 1408, m. en 1489, étudia sous Guarini de Vérone, George de Trébizonde et François Philelphe, fut chargé de différentes missions auprès de Ferdinand, roi de Naples, 1453, de Louis XI, roi de France, des papes Pie II, Paul II et Sixte IV, reçut le gouvernement de Padoue en 1467, entra ensuite au conseil des Dix, et fut élu procurateur de Saint-Marc en 1474.

On a de lui : *de Origine urbis Venetorum rebusque ab ipsa gestis historia*, Venise, 1492, in-fol.; *Orationes et Epistolæ*, 1492, in-fol.

GIUSTINIANI (AGOSTINO), né à Gênes en 1470, m. en 1531, entra dans l'ordre des dominicains en 1488, étudia les langues orientales, fut nommé évêque de Nebbio en Corse par Léon X, assista au 5e concile de Latran, fut appelé en France par François Ier, qui le fit son chapelain et le chargea d'enseigner l'hébreu à Paris, et retourna en Italie en 1522.

Il a laissé : *Liber Job nuper hebraicæ veritati restitutus*, Paris, 1516 ou 1520, in-4°; *Psalterium hebræum, græcum, arabicum, chaldaicum, cum tribus latinis interpretationibus et glossis*, Gênes, 1516, in-fol.

GIUSTINIANI (POMPEO), général vénitien, né dans l'île de Corse en 1569, m. en 1616, entra au service à l'âge de 14 ans, combattit parmi les Espagnols dans les Pays-Bas, perdit un bras au siège d'Ostende, le fit remplacer par un bras mécanique en fer, et devint gouverneur de Candie, puis de toutes les forteresses vénitiennes.

Il a écrit en italien une *Histoire des guerres de Flandre*, trad. en latin par Gamburini sous le titre de *Bellum belgicum*, Anvers, 1609, in-4°.

GIUSTINIANI (MARCO-ANTONIO), doge de Venise, 1684-88, s'allia avec l'empereur Léopold Ier et le roi de Pologne Sobieski contre les Turcs, auxquels François Morosini, commandant des troupes vénitiennes, enleva la Morée.

GIVET, ch.-l. de cant. (Ardennes), place forte de 1re classe, arr. de Rocroy, formé de 2 villes : le *Grand* et le *Petit Givet*, ou *Givet-Saint-Hilaire* et *Givet-Notre-Dame*, qui sont séparées par la Meuse, mais réunies par un beau pont construit sous Napoléon Ier, et qui ne forment qu'une commune; 6,972 hab. La ville est dominée par le fort de Charlemont. (*V. ce nom.*) Fabr. de blanc de céruse, pipes; grande fabr. de crayons, colle forte, tanneries; fonderies de cuivre; zinc laminé. — Patrie de Méhul.

GIVONNE, vge (Ardennes), arr. et à 5 kil. N.-E. de Sedan; 1,132 hab. Forges et laminoirs, platineries, ferronnerie, faux, enclumes, balanciers, etc.

GIVORS, ch.-l. de cant. (Rhône), arr. de Lyon, sur la rive dr. du Rhône, près de l'embouchure du Gier dans ce fleuve, et à l'extrémité du canal de Rive-de-Gier à Givors; bifurcation des chemins de fer de Lyon à Nîmes, et de Lyon à Saint-Étienne; 11,970 hab. Verreries, teintureries, poteries, tuileries; comm. considérable de houille.

GIVRY (ANNE D'ANGLURE, SEIGNEUR DE), capitaine français, né en 1560, tué devant Laon en 1594. Catholique, mais royaliste zélé, il resta fidèle à Henri IV après l'assassinat de Henri III : « Vous êtes le roi des braves, lui dit-il; il n'y a que les lâches qui vous abandonnent. » E. D—Y.

GIVRY, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône, sur l'Orbize, et près d'une forêt de son nom; 2,048 hab. Bons vins rouges et blancs. Exploit. de pierres de taille. Tanneries, tonnelleries.

GIZEH ou **GHIZEH**, v. de la moyenne Égypte, un peu au-dessus du Caire, sur la rive g. du Nil, en face du Vieux-Caire et de l'île de Rhodah. École d'artillerie et de cavalerie. Célèbre par sa position entre les grandes Pyramides à l'O.-S.-O., le Sphinx au S.-E., et des ruines qu'on croit celles de Memphis au S.

GJATSK, v. de la Russie d'Europe, gvt de Smolensk, sur la riv. de Gjat; 8,243 hab. Entrepôt de farines, avoine et chanvre; fabr. de faïences et de calicot.

GJŒRWELL (CHARLES-CHRISTOFFERSSON), né à Landscrona en 1731, m. en 1811, un des écrivains suédois les plus distingués, bibliothécaire du roi, édita en 1755 *le Mercure suédois*, premier journal critique de la Suède.

GLABER (RAOUL), historien du XIe siècle, né en Bourgogne, vivait sous Robert et Henri Ier, rois de France; il eut une jeunesse dissipée, et la vie monastique qu'on le força d'embrasser ne corrigea pas ses mœurs. Il mourut à Cluny vers 1050, repentant de ses désordres. Son principal ouvrage est une *Chronique* en 5 livres, qui s'étend de l'an 900 à l'an 1046, et qui est insérée dans les *Historiæ Francorum* de P. Pithou, dans le t. VI des *Scriptores Francorum coætanei* de Duchesne, et dans le t. X des *Historiens de France*; elle est traduite dans la *Collection des Mémoires sur l'histoire de France*, par M. Guizot, t. VI. C'est une chronique confuse, souvent inexacte, et cependant curieuse à consulter.

Le t. VIII du Recueil de l'Académie des inscriptions contient des *Mémoires sur les ouvrages de Glaber* par Lacurne de Sainte Palaye, et le t. VII de l'*Histoire littéraire de la France*, une *Vie de Glaber*. L—H.

GLABRIO. *V.* ACILIUS.

GLACIAL ANTARCTIQUE ET ARCTIQUE (OCÉAN). *V.* ARCTIQUES (RÉGIONS).

GLADBACH, v. de Prusse (prov. du Rhin), cercle de Düsseldorf, sur la Niers; 37,387 hab. Toiles renommées, rubans de fil, siamoises, blanchisseries.

GLADIATEURS, *gladiatores*, hommes qui combattaient soit entre eux, soit contre des bêtes féroces, dans les jeux du cirque ou de l'amphithéâtre, chez les anc. Romains. C'étaient, pour la plupart, des barbares du Nord ou du Midi, venus à Rome pour y chercher une condition, et que leur ardeur pour la guerre poussait à prendre ce métier. Les combats étaient sérieux, et toujours suivis de la mort d'une partie des combattants; or, comme on donnait souvent des combats de gladiateurs, les volontaires ne suffisaient pas pour recruter cette milice de l'arène : on recourait à l'esclavage, et souvent on enrôlait à Rome même des esclaves, n'importe de quel pays, pourvu qu'ils eussent les qualités physiques nécessaires. Il fallait ensuite leur apprendre les lois de l'escrime, leur enseigner à combattre, et même à tomber avec une certaine grâce : c'était l'affaire des *lanistæ*. (*V. ce mot.*) Le salaire d'un gladiateur libre était de 2,600 fr. environ par an. Les gladiateurs étaient notés d'infamie. Cependant ce vil métier avait un grand attrait pour ceux qui l'avaient embrassé; des citoyens blasés, qui voulaient des émotions au risque de leur vie, et même, du temps de César, des sénateurs et des chevaliers, se firent gladiateurs; cette dégradation devint si fréquente, sous Auguste, qu'il la toléra, n'ayant pu l'empêcher, et l'ennoblit même un peu en ôtant l'infamie au métier de gladiateur. Les combats de gladiateurs furent introduits à Rome, l'an 489 de la ville, 264 av. J.-C.; Junius Brutus étant mort dans ce temps-là, plusieurs peuples étrangers envoyèrent des captifs pour les égorger sur son tombeau, suivant un usage qui datait des temps héroïques, et dont le but était de réjouir les mânes du défunt par une effusion de sang. Les fils de Brutus, pour diminuer la cruauté du sacrifice, imaginèrent d'assortir les captifs par couples et de les faire combattre jusqu'à la mort. Les funérailles furent toujours les principales occasions de combats de gladiateurs; mais le peuple y prit tant de goût, qu'on en donna souvent sans occasion de funérailles, et comme complément d'autres jeux réguliers. Quand une armée ou une troupe partait pour la guerre, on lui donnait un combat de gladiateurs, afin que la vue des blessures et du sang ne fût pas chose nouvelle aux jeunes soldats sur leur 1er champ de

bataille. Les combats de gladiateurs étaient précédés d'une procession composée de tous les futurs combattants, conduits au lieu du spectacle sur des chars peints de brillantes couleurs, et promenés ensuite autour de l'arène. Vers la fin de la république et sous les empereurs, le peuple avait une passion frénétique pour ces combats, au point que l'on fut obligé d'interdire aux candidats des charges publiques d'en donner 2 ans avant leur candidature, tant on regardait ces jeux comme une captation infaillible. Auguste établit que nul n'en pourrait donner sans la permission du sénat, ni plus de 2 par an, ni produire dans chacun plus de 60 paires de gladiateurs. Dans l'origine, on n'offrait pas plus de 20 à 30 paires; plus tard, on alla à 50, et César, édile, donna 320 paires. Presque tous étaient tués, car des serviteurs spéciaux achevaient dans le spoliaire (*V. ce mot*) les gladiateurs grièvement blessés qu'on ne pouvait espérer de guérir, ou dont la guérison aurait coûté trop cher. Les combats de gladiateurs duraient encore sous le Bas-Empire; Constantin les interdit l'an 326; mais plus d'une fois sa défense fut violée, et dut être renouvelée par ses successeurs. Le christianisme, en se répandant, put seul déraciner cette barbare coutume, qui disparut définitivement sous Honorius.

Les gladiateurs, d'après leur armement ou leur manière de combattre, portaient différents noms; les plus connus sont:

Les *Andabates, Andabatæ*. Ils combattaient à cheval, la figure et les yeux couverts par un casque. Il y avait des Andabates à Rome avant la fin du VIIe siècle de la ville.

Les *Bestiaires*. (*V. ce mot.*)

Les *Bustuarii*, qui combattaient autour du bûcher, *bustum*, pour remplacer les sacrifices humains primitifs.

Les *Dimachæri*, c.-à-d. 2 épées, gladiateurs ayant une épée de chaque main, et point de bouclier, à l'imitation des anciens héros grecs, qui combattaient toujours ainsi.

Les *Essedarii*. Ce nom indique des gladiateurs curules. Montés sur un *esseda*, char de bataille gaulois, conduit par un cocher, ils lançaient d'abord des traits, puis, sautant à terre, combattaient à l'épée.

Les *Fiscales*, gladiateurs ordinaires, ainsi nommés de ce qu'ils sortaient d'une école entretenue par le *fisc* de l'empereur. J. César imagina d'avoir ainsi une provision de gladiateurs prêts à combattre à la demande du peuple. On les nommait aussi pour cela les *postulés, postulatitii*.

Les *Gaulois*, nom donné aux gladiateurs gaulois de nation, et armés à la manière de leur pays. Souvent ce n'étaient que des esclaves, équipés en Gaulois, et désignés par ce nom.

Les *Hoplomaques, Hoplomachi*, mot grec latinisé qui, signifiant: « combattant avec des armes pesantes, » indique un gladiateur armé de toutes pièces, c.-à-d. casqué, et les membres garnis de brassards et de jambards; car il fallait que le corps au moins restât nu ou sans défense, pour que les blessures fussent possibles, ce qui était l'important pour les spectateurs.

Les *Laquearii*, ainsi nommés de ce qu'ils étaient armés d'un lacet, dont chacun cherchait à étrangler son adversaire, en le lui jetant par-dessus la tête.

Les *Mirmillons, Mirmillones*, gladiateurs pédestres, dont le casque était surmonté d'un poisson de mer, en grec *mormyros*, d'où on avait fait *mirmillo*. Ce casque avait une visière. L'homme portait pour armure une épée recourbée et un clypeus ovale. Il appartenait à l'espèce gauloise ou thrace, suivant son armure, et mirmillon n'était véritablement qu'un sobriquet. On lui donnait toujours le *retiaire* (*V. plus bas*) pour antagoniste.

Postulatitii. V. plus haut FISCALES.

Les *Retiaires, Retiarii*, gladiateurs thraces ou gaulois, que l'on surnommait ainsi quand on les armait d'un réseau ou filet, pour attaquer le mirmillon. Le rétiaire cherchait à lancer son filet sur la tête du mirmillon, pour l'enlacer, le renverser à terre, et l'égorger avec un trident qu'il tenait de la main gauche. Lorsqu'il poursuivait son adversaire, il lui criait une plaisanterie, toujours la même: « Ce n'est pas à toi que j'en veux, Gaulois, c'est à ton poisson. » Le rétiaire avait un casque, mais sans visière, une demi-tunique, un cothurne, et le reste du corps entièrement nu.

Les *Samnites*. Ce furent originairement des prisonniers de cette nation. On en avait fait des gladiateurs de festin, ou plutôt des escrimeurs, car ils ne combattaient devant les convives qu'avec des armes émoussées. Plus tard, ce furent des gladiateurs [illegible], esclaves ou libres, appelés Samnites du genre de leur armure, un casque à aigrette, un scutum, et une ocrea à la jambe gauche seulement.

Les *Thraces*, gladiateurs thraces de nation, ou esclaves armés à la thrace, c.-à-d. avec un petit bouclier thrace et un cimeterre recourbé.

Les *Vélites*. Ce nom, emprunté à un corps de la milice romaine, fut donné à des gladiateurs qui combattaient seulement avec des armes de jet, sans doute à la manière des véritables vélites.

L'armement et l'attitude des gladiateurs sont connus par plusieurs monuments figurés, en particulier par 2 grandes mosaïques, l'une trouvée dans les thermes de Caracalla, auj. au musée de Latran et représentant 28 scènes de pugilat, l'autre trouvée dans les environs de Rome et auj. dans le casino de la villa Borghèse, qui reproduit des combats de gladiateurs et d'animaux (*V.* BESTIARII.)

V. Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, lettre XCV; Henzen, *Explicatio musivi in villa Burghesiana asservati*, 1845.

C. D—Y et G. L.-G.

GLADOVA, appelée autrefois par les Turcs *Fath-Islam*, v. du roy. de Serbie, sur le Danube, au-dessus des défilés des Portes-de-Fer; ruines du pont de Trajan; station des bateaux à vapeur autrichiens.

GLAEZER (FRANTZ), compositeur de musique, né en 1799 à Obergeorgenthal (Bohême), m. en 1862, reçut les conseils de Beethoven. Nommé, en 1827, directeur de la musique du théâtre de Vienne, il alla plus tard en la même qualité à Berlin, et fut appelé à Copenhague en 1843. Plusieurs de ses opéras: l'*Anneau d'ambre, Aurora*, l'*Œil du diable*, l'*Aire de l'aigle*, etc., ont obtenu un grand succès.

GLAFEY (ADAM-FRÉD.), publiciste et historien allemand, né en 1692 à Reichenbach (Saxe), m. en 1753, enseigna le droit à Iéna et à Leipzig, et fut nommé, en 1726, directeur des archives de Dresde. Son libéralisme lui attira beaucoup de disgrâces. Les *Principes de la jurisprudence civile*, 1720, furent saisis.

On a de lui encore: *Droits de la nature et des gens*, 1723; *Histoire du droit de la nature*, 1739; *Historia Germaniæ polemica*, 1722; *Précis de l'histoire de la maison électorale et princière de Saxe*, 1753. E. S.

GLAGEON, vge du dép. du Nord, arr. d'Avesnes; 1,175 hab. Mines de fer; forges; carrières de marbre.

GLAIS-BIZOIN (ALEXANDRE), homme politique français, né en 1800, m. en 1877. Il représenta Loudéac à la Chambre depuis 1831 jusqu'à 1848, siégea à l'extrême gauche, prit part à la campagne des banquets, combattit la politique du prince-président à la Constituante, rentra dans la vie privée sous la Législative et les premières années de l'empire, revint à la Chambre en 1863, fut un des membres les plus infatigables de l'opposition libérale et se rendit célèbre par ses continuelles interruptions. Député de Paris en 1869, il fit partie du gouvernement de la Défense nationale, comme membre de la délégation de Tours, dont il a raconté l'histoire.

GLAIVE (DROIT DE), droit de connaître des crimes qui pouvaient entraîner la peine de mort. Il appartenait aux seigneurs hauts justiciers.

GLAMORGAN, comté d'Angleterre, à l'extrémité S. du pays de Galles, touchant à l'O. au canal de Bristol; superf., 3,215 kil. carrés, dont 1,200 susceptibles de culture; 297,859 hab. La vallée de Glamorgan, *jardin du pays de Galles*, est célèbre par sa fertilité. Culture des céréales, élève de moutons. Exportation de beurre et fromages. Tout le N. appartient au bassin houiller du S. du pays de Galles. Fonderies à Merthyr-Tydvil, Aberdare, Herwain, Swansea, Neath. Cap. Cardiff; v. princip.: Llandaff, Bridgend. — C'est l'anc. pays des *Silures*.

GLANDÉE, droit qu'avaient jadis les seigneurs de mettre des porcs dans les bois pour manger les glands.

GLANDÈVE, anc. v. épiscopale (Basses-Alpes), arr. de Castellane; détruite par les eaux du Var. Ses habitants se retirèrent presque tous à Entrevaux. C'est la *Glannativa* de la prov. romaine des Alpes-Maritimes. Il n'en reste qu'un anc. château épiscopal.

GLANDORP (JEAN), littérateur allemand, né à Munster dans le XVIe siècle, m. en 1564, élève de Mélanchthon, fut d'abord recteur du gymnase de Hanovre, puis professeur d'histoire à Marbourg, en 1560.

On a de lui: *Sylva carminum elegiacorum in enarrationem Commentariorum C.-J. Cæsaris*, 1551; *Disticha sacra et moralia*, Magdebourg, 1550; *Descriptio gentis Antoniæ*, Leipzig, 1559; *Descriptio gentis Juliæ*, Bâle, 1576; *Onomasticum historiæ romanæ*, Francfort, 1589, in-fol.

GLANNATIVA. *V.* GLANDÈVE.

GLANVILLE (RANULPH DE), baron anglais du XIIe siècle, grand justicier d'Angleterre sous Henri II, repoussa une invasion de Guillaume d'Écosse en Angleterre, suivit Richard Ier en Palestine, et fut tué au siège de Saint-Jean-d'Acre en 1190. Jurisconsulte distingué, il a composé en latin, par ordre de Henri II, un *Tractatus de legibus*, ouvrage fort estimé, imprimé pour la 1re fois à Londres, sans date, réimprimé en 1554, 1557, 1604, 1673 et 1776, 4 vol. in-4°, trad. en anglais, en 1780, par John Wilmot, et en 1812 par J. Beames, à Londres, avec une *Vie* de l'auteur.

GLANVILLE (JOSEPH), théologien anglican, né à Plymouth, en 1636, m. en 1680, fut curé d'Abbey-church à Bath, prébendier de l'église de Worcester, prédicateur et chapelain du roi Charles II, et membre de la Société royale de Londres. Élève de Bacon, il combattit Aristote et Descartes; par sa polé-

mique contre l'idée de cause, il put être regardé comme le devancier de David Hume.

On a de lui : *la Vanité du dogmatisme, avec des réflexions sur le péripatétisme et une apologie de la philosophie*, 1661 ; *Scepsis scientifica, ou l'Ignorance avouée*, Lond., 1665, in-4° ; *Considerations philosophiques sur l'existence des sorciers et de la sorcellerie*, 1666, in-4° ; *Philosophia pia, ou Discours sur le caractère religieux et la tendance de la philosophie expérimentale*, 1671 ; *Essai sur différents sujets de philosophie et de religion*, 1676, in-4° ; *Essai sur l'art de prêcher*, 1678.

GLAPHYRA, femme d'Archélaüs, grand prètre de Bellone à Comana (Cappadoce), obtint d'Antoine, qu'elle avait séduit par sa beauté, le royaume de Cappadoce pour ses fils Sisenna et Archélaüs. Sa petite-fille, fille du roi Archélaüs, fut mariée successivement à Alexandre, fils d'Hérode, à Juba, roi de Mauritanie, et à Archélaüs, frère d'Alexandre et roi de Judée.

GLAREANUS (Henri LORITI, dit), du canton de Glaris (Suisse), où il naquit en 1488, m. en 1563, philologue d'un savoir presque universel, enseigna les mathématiques et la philosophie à Bâle en 1515, la littérature à Paris en 1521, l'histoire à Fribourg en 1529. Érasme était son ami. On a de lui : *de Geographia liber*, Bâle, 1527, in-4°; *Helvetiæ descriptio*, en vers, ibid., 1514; *Dodecachordon*, ibid., 1547, in-fol.; *de Arte musica*, ibid., 1549, in-fol.; des Commentaires sur Horace, Ovide, Cicéron, Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, etc.

GLARIS ou **GLARUS**, *Glaronium*, *Glarizium*, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom, sur la rive g. de la Linth; 5,520 hab. Fabr. de soie, d'indiennes, de mousseline, de rubans; filat. de coton et tissage. Belle église ogivale.

GLARIS (Canton de), un des 22 cantons de la Confédération helvétique, à l'E.; 691 kil. carr.; 34,213 hab., parlant presque tous l'allemand : 27,000 protestants, 7,000 catholiques. Sol montagneux, riche en pâturages, souvent désolé par les inondations de la Linth, qui le traverse du S. au N. Peu d'agriculture. Préparation de fromage vert, appelé *schabzieger*. Ce canton appartint au couvent de Seckingen, puis à la maison de Habsbourg, 1299; il se réunit à la Confédération helvétique en 1352, et y tient le 7e rang par ordre d'admission, le 16e par l'étendue, le 19e par la population. La constitution date de 1836, et est démocratique. Le peuple compose l'Assemblée nationale (*Landsgemeinde*) qui se réunit tous les ans, et nomme un *landamman* ou président. Elle choisit la *Standes-commission*, composée du landamman, duvice-landamman et de 9 membres, et chargée du pouvoir administratif. Un autre conseil (*Rath*), formé de la standes-commission et de 36 membres élus par les 17 communes que comprend le canton, exerce le pouvoir exécutif. La standes-commission, le rath et 72 citoyens désignés par les communes choisissent les députés à la diète fédérale, exercent le droit de grâce, et nomment aux principaux emplois de l'État. Il y a un tribunal d'appel civil, un tribunal criminel, un tribunal matrimonial, un tribunal des experts, et un tribunal civil de 1re instance. Pour l'instruction publique et les cultes, chaque commune s'administre comme elle l'entend. Le canton est représenté au Conseil national par 2 députés.

GLASGOW ou **GLASCOW**, *Glascovium*, v. d'Écosse (Lanark), à 76 kil. O. d'Édimbourg, sur la rive dr. de la Clyde; 58,926 hab. en 1780; 77,385 en 1801; 100,749 en 1811; 514,048 en 1882; archevêché catholique; évêché anglican. Célèbre université, fondée en 1450 par l'évêque W. Turnbull, et où professa Adam Smith. École de sciences appliquées, fondée en 1796 par Anderson; écoles industrielles, classique, normale. Bourse et chambre de commerce; bibliothèque, musée Hunter, observatoire, jardin botanique. Nombreuses sociétés savantes. Glasgow est divisée en *vieille ville*, mal bâtie, sombre, malpropre, et *nouvelle ville*, bien percée et pleine de beaux édifices. On remarque la belle cathédrale de style ogival (*Saint-Mungo church*), les églises de Saint-André et de Saint-George, l'hôpital dit *Royal infirmary*, le Palais de justice, les monuments de Nelson, de James Watt et de Walter Scott, et les quais de la Clyde. Glasgow est la première ville de l'Écosse pour l'étendue, la population, le commerce et l'industrie. Fabr. importantes de cotonnades, rubans de fil, linons, batistes, lainages, châles, tapis, toiles à voiles, produits chimiques; poteries, verreries, raffineries, blanchisseries, typographies; teintureries en rouge turc, imprimeries sur étoffes. Usines pour la réduction du minerai de fer en gueuses et en acier, pour le coulage des grandes pièces de fonte, pour la confection des machines à vapeur. Construction de navires en fer. L'industrie de Glasgow occupe plus de 400 établissements. Commerce actif, facilité par le grand canal de Forth-et-Clyde, qui l'unit à Édimbourg, par ceux de Monkland et d'Androssan, et par des chemins de fer qui relient Glasgow à tous les autres centres du royaume. Bateaux à vapeur pour Liverpool, Dublin, Belfast, Londonderry, Cork, Inverness, pour Anvers, Bombay et New-York. — Glasgow était, dès 560, le siège d'un évêché, érigé en archevêché en 1484. Là se tint, en 1638, l'assemblée de l'Église d'Écosse qui établit le presbytérianisme. Patrie de Thomas Reid.

GLASGOW (Port-). *V.* Port-Glasgow.

GLASSA. *V.* Gaspar.

GLASTENBURY, v. des États-Unis (Connecticut), sur la rive g. du Connecticut; 4,728 hab. École classique. Manuf. de coton; verreries.

GLASTONBURY, *Glastonia*, v. d'Angleterre (Somerset), dans une presqu'île marécageuse, dite île d'Avalon; 3,673 hab. Célèbre par une abbaye bénédictine, auj. en ruine, dont on attribuait la fondation à Joseph d'Arimathie, et qui fut supprimée par Henri VIII.

GLATZ, en latin *Glacium*, en polonais *Gladzko*, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Neisse; 12,527 hab. Ch.-l. de cercle. Forteresse de 1er ordre. Château royal, hôtel de ville, belle église catholique, jardin botanique. Fabr. de lainages, peluches, mousselines. Comm. d'épiceries, toiles et cuirs. — Glatz fut assiégée et occupée par l'empereur Henri III, 1049; par les Polonais, 1114; par les hussites, 1421; par les Autrichiens, 1622; elle se rendit à la Prusse, 1742; fut prise par les Autrichiens en 1759, par les Bavarois et les Wurtembergeois en 1807. — Le comté de Glatz, anc. principauté d'Allemagne, fut d'abord fief du roy. de Bohême. Érigé en comté de l'empire par Frédéric III, 1462, il revint en 1561 à la couronne de Bohême, et lui resta jusqu'à ce qu'il fut incorporé, par Frédéric II de Prusse, avec toute la Silésie, au roy. de Prusse, 1742. Il forme auj. les cercles de Glatz et de Habelscheverdt, dans la régence de Breslau. E. S.

GLAUBER (Jean-Rodolphe), chimiste et médecin allemand, m. en 1668 à Amsterdam, où il avait fondé une école de chimie. Grand paracelliste, et sans éducation première, il fut cependant artiste habile et écrivain très fertile. C'est lui qui, le premier, mit en évidence l'existence de produits salins artificiels, en faisant connaître son *sel secret* (sulfate d'ammoniac) et son *sel admirable de Glauber* (sulfate de soude), très employé en médecine; il le découvrit en examinant la décomposition du sel marin par l'acide sulfurique. On retrouve dans cette dénomination de *sel admirable* l'emphase qui caractérise ses écrits, très remarquables du reste, qui furent publiés à Amsterdam de 1650 à 1675; plusieurs ont été traduits en français par Teil, Paris, 1659. G—r.

GLAUBER (Jean), dit *Polydore*, peintre de paysages, né à Utrecht en 1646, m. en 1726, élève de Berghem, reproduisait avec talent les différentes espèces d'arbres et les nuances des feuillages. Sa perspective est toujours bien entendue. Il a gravé aussi à l'eau-forte, et ses estampes sont estimées.

GLAUCHAU, v. du roy. de Saxe, cercle de Zwickau, sur la rive dr. de la Mulde; 20,583 hab. Fabr. de draps; bonneterie; forges. Château des princes de Schœnburg; ch.-l. du district le plus peuplé de l'Allemagne.

GLAUCIAS (Caius), préteur, voulut faire nommer consul le tribun Saturninus, son ami, et fit assassiner Memmius, qui briguait la même charge. Le sénat chargea Marius, alors consul, de réprimer la sédition; Glaucias fut tué par le peuple avec Saturninus, 100 av. J.-C.

GLAUCUS, pêcheur d'Anthédon en Béotie, ayant mangé d'une herbe merveilleues, se sentit entraîné à se précipiter dans la mer, où il fut changé en dieu marin. Apollon lui donna le don de prophétie.

V. Gædechens, *Glaucus, dieu de la mer*, 1880 (all.).

GLAUCUS, petit-fils de Bellérophon et allié de Priam, échangea avec Diomède ses armes d'or pour des armes d'airain. Il fut tué par Ajax.

GLAZER (Christophe), chimiste, né en Suisse, m. en 1678, démonstrateur au Jardin des plantes en 1663, pharmacien de Louis XIV et du duc d'Orléans. Impliqué dans l'affaire de la marquise de Brinvilliers, 1676, on le mit à la Bastille, mais il fut bientôt mis en liberté. Il découvrit le *sel polychreste* (sulfate de potasse), qui porte son nom. Homme à recettes, son esprit de peu de portée ne put jamais s'élever à des généralités.

Il a laissé un ouvrage remarquable par la clarté des descriptions : *Traité de la chimie, enseignant par une briève et facile méthode toutes ses plus nécessaires préparations*, 1663. G—r.

GLEICH (Joseph-Aloys), poète dramatique et romancier, né à Vienne en 1772, m. en 1841, a montré une imagination inépuisable. Ses romans tirés des histoires de chevalerie, de revenants et d'apparitions, s'élèvent à près de 200; les plus connus sont : *le Chevalier noir*, *Harald ou la Guerre des couronnes*, 1794; *Bodo et ses frères*, 1803. Sa veine dramatique ne fut pas moins abondante; on distingue sa comédie des *Chevaliers du lion*, et son *Théâtre comique*, Brünn, 1821.

GLEIM (Jean-Guillaume-Louis), poète allemand, né à Ermsleben, dans le pays d'Halberstadt, en 1719, m. en 1803, fut secrétaire de Guillaume, margrave de Brandebourg, puis du prince Léopold de Dessau, et enfin, en 1747, du grand

chapitre d'Halberstadt. L'énergie de ses poésies l'a fait surnommer *le Tyrtée allemand*. Il a excellé dans l'ode, la fable, la chanson.

Ses principaux ouvrages sont : *Recueil de chansons badines*, Berlin, 1745, 3 vol. ; *Fables*, Berlin, 1756-57, 2 liv., ibid., 1786, 4 liv. ; *Chansons prussiennes, faites par un grenadier dans les campagnes de 1756 et 1757*, Berlin, 1758, in-12 ; *Épigrammes*, 1769 ; *le Meilleur des mondes*, Halberstadt, 1771 ; *Halladat, ou Livre rouge*, Hambourg, 1774, in-4o ; *Épodes*, Halberstadt, 1792 ; *Quelques Fleurs sur le tombeau de Spiegels*, ibid., 1793, *Poésies nocturnes dans le printemps et dans l'été*, 1802. L'édition la plus complète de ses œuvres a été publiée par Guill. Korte, son petit-neveu, à Halberstadt, 7 vol., 1811-13.

GLEIWITZ, v. du roy. de Prusse (Silésie), cercle d'Oppeln, sur la Klodnitz ; 14,138 hab. Source ferrugineuse, mines de fer ; hauts fourneaux ; fonderie royale, créée en 1792.

GLENANS (Iles), groupe de 9 petites îles dans l'océan Atlantique, sur les côtes de France (Finistère), vis-à-vis Concarneau, à 21 kil. de la pointe de Penmarch.

GLENCOE ou **GLENCONA**, vallée d'Écosse, comté d'Argyll, près du lac Etive au S.-O., et du lac Leven au N.-O. ; elle est longue de 16 kil., entourée de montagnes à pic de 1,000 m. de haut, et traversée par le torrent Conce. C'est, dit-on, la patrie d'Ossian. Massacre des Macdonald, en février 1692.

GLENDALOUGH, vge d'Irlande, dans le comté de Wicklow, au milieu d'une vallée pittoresque ; 1,325 hab. Autrefois siège d'un évêché, réuni à celui de Dublin en 1214. Ruines d'une cité célèbre dans les premiers siècles du christianisme.

GLENNE (La), petit pays de l'anc. France (Autunois), où étaient Glux-en-Glenne (Nièvre), et Verrières-sous-Glenne (Saône-et-Loire).

GLENON (Le), petit pays de l'anc. France (Nivernais), où étaient Moutier-en-Glenon et Varennes-en-Glenon (Nièvre).

GLEY (L'abbé Gérard), littérateur, né en 1761 à Gérardmer (Lorraine), m. en 1830, enseigna les mathématiques et la philosophie à Strasbourg en 1783, émigra en 1791 pour ne pas accepter la constitution civile du clergé, professa les langues à Bamberg, se fit attacher en 1806 à la maison du maréchal Davout, fut principal des collèges de Saint-Dié en 1813, d'Alençon en 1815, de Moulins en 1817, de Tours en 1818, entra en 1823 au séminaire des Missions étrangères à Paris, et devint, en 1824, chapelain à l'hôtel des Invalides.

On a de lui, entre autres écrits : *Langue littéraire des anciens Francs*, Paris, 1814 ; *Voyage en Allemagne et en Pologne*, 1816, 2 vol. ; *Philosophiæ Turonensis institutiones*, 1823-24, 3 vol. in-12.

GLEYRE (Gabriel-Charles), peintre, né en 1807 à Chevilly, cant. de Vaud (Suisse), m. en 1874, fut élève d'Hersent à Paris, puis alla faire de sérieuses études en Italie et en Orient. Ses œuvres les plus remarquables sont : *St Jean dans l'île de Pathmos*, 1840 ; *le Soir*, acheté pour le musée du Luxembourg, 1843 ; la *Séparation des apôtres*, 1846 ; la *Danse des Bacchantes*, 1849 ; *la Pentecôte*, à l'église Sainte-Marguerite de Paris ; l'*Exécution du major Davel*, au musée de Lausanne, etc.

GLINA, v. de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie), comitat d'Agram. Aux environs, source thermale et bains de *Topusz ko* ; grand marché aux bestiaux ; 2,000 hab.

GLIOUBOTIN (Monts), anc. *Scardus mons*, chaîne de mont. dans la Turquie d'Europe, joint le Nissava-Gora à l'Argentaro, entre la Serbie et l'Albanie.

GLOBE, *globus*, manœuvre militaire des anc. Romains, formation en cercle d'un corps cerné par des forces supérieures, d'une aile coupée de son centre dans une bataille. Le globe avait pour but de mieux résister en faisant face de toute part. C. D—y.

GLOBE, emblème de la puissance souveraine. On le trouve sur les médailles des empereurs romains. Surmonté d'une croix, il figure sur les monnaies des rois mérovingiens et carolingiens. C'était un des insignes du saint-empire romain-germanique. Napoléon Ier le reprit à son sacre, 1804.

GLOCESTER ou mieux **GLOUCESTER**, *Glevum, Claudia castra*, cité-comté d'Angleterre, cap. du comté de ce nom, sur la rive g. de la Severn ; 18,350 hab. On remarque le Palais de justice et le pont de la Severn. Belle cathédrale, dépendant autrefois d'une riche abbaye de bénédictins, et bâtie en 1047 ; elle contient les tombeaux d'Édouard II, et de Robert, duc de Normandie. Le canal de Berkeley y amène les vaisseaux de 500 tonneaux, et d'autres canaux relient la Severn avec Londres, Birmingham, Manchester, Liverpool, Hull. Export. de bois et de blé. Bains d'eaux minérales. Fabr. d'épingles, produisant par an 25 millions de fr. Sellerie, ateliers pour chemins de fer. Foires aux fromages. Anc. ville bretonne ; station romaine sous Claude ; importante sous les Saxons et les Normands. Son évêché, fondé par Henri VIII, a été réuni en 1836 à celui de Bristol. Environs fort pittoresques. — Le comté est à l'O. de l'Angleterre, au S. de l'estuaire de la Severn. Superf., 3,258 kil. carr. ; 534, 640 hab. A l'E., sont les monts Cotswold ; au centre, la fertile vallée de la Severn ; à l'O., la Dean-forest. Rivières : Severn, Avon, Wey, Skoud. Élève de moutons ; v. princ. : Bristol, Cheltenham, Stroud, Bath, Cirencester. Mines de houille, de fer et de gypse.

GLOCESTER (Robert de), moine de l'abbaye de Glocester, sous le règne d'Édouard Ier, a écrit en anglo-saxon une *Chronique*, publiée par Hearne, Oxford, 1724, 2 vol.

GLOCESTER (Robert, comte de), fils naturel du roi Henri Ier, m. en 1146, soutint les droits de sa sœur Mathilde au trône contre Étienne de Blois, qu'il fit prisonnier ; il tomba à son tour entre les mains des partisans de ce prince, recouvra la liberté et remporta encore un succès à Wilton.

GLOCESTER (Thomas **WOODSTOCK**, duc de), dernier fils du roi Edouard III, fut un des tuteurs de son neveu Richard II en 1377. Il voulut, dit-on, détrôner ce prince, et fut mis à mort à Calais, en 1399.

GLOCESTER (Humphrey, duc de), oncle du roi Henri VI, régent d'Angleterre pendant la minorité de son neveu. Il se brouilla avec le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, et leur mésintelligence contribua à rapprocher Philippe le Bon de Charles VII. Glocester fut condamné à mort, en 1447, à l'instigation du cardinal de Winchester, son rival, qui l'accusa de trahison. Vers 1440, il avait donné à l'université d'Oxford une bibliothèque de 600 vol. précieux. Il protégea Lydgate, Léonard Arétin, et une foule d'auteurs français et surtout italiens.

GLOCESTER (Richard, duc de). *V.* Richard III.

GLOCESTER, v. des États-Unis (Massachusetts) ; bon port dans la baie de Massachusetts, sur le cap Ann ; 11,000 hab. Pêche de la morue.

GLOCKNER (**GROSS-**), montagne des Alpes Noriques, dans les États autrichiens, entre le Salzbourg, le Tyrol et la Carinthie ; 3,799 m. de hauteur.

GLOCKNITZ, brg de la basse Autriche, sur la Schwarza ; 600 hab. Manuf. impériale de glaces ; fabr. de bleu. Belle église d'une anc. abbaye de bénédictins.

GLOGAU ou **GROSS-GLOGAU**, c.-à-d. *Grand-Glogau*, en latin *Glocavia major*, v. forte du roy. de Prusse (Silésie), près de l'Oder ; 18,041 hab. Ch.-l. de cercle ; Cour d'appel ; tribunaux ; gymnases catholique et protestant ; arsenal ; cathédrale de 1160, commerce de grains. C'était autrefois la capitale d'un important duché, qui appartint successivement à une branche de la dynastie polonaise des Piast jusqu'en 1476, à la Bohême, puis à l'Autriche jusqu'en 1741, et, depuis cette époque, à la Prusse qui s'en empara et l'acquit définitivement par le traité de 1742. Les Français la prirent en 1806, mais la Prusse la recouvra en 1814.

GLOGAU (**OBER-**) ou **KLEIN-GLOGAU**, *Petit-Glogau*, v. du roy. de Prusse (Silésie) ; 4,791 hab. Beau château.

GLOMEL, brg (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp, près du canal de Nantes à Brest ; 300 hab. Commerce de chevaux et bestiaux. On y voit un *menhir* de 10 m. de hauteur.

GLOMMEN, fl. de Norvège, prend sa source dans le lac d'Œrsund, au S. de Drontheim, et se jette dans le Skager-Rak à Frederikstadt, au S.-E. de Christiania. Cours de 567 kil. du N. au S.

GLOTA, nom anc. de la Clyde.

GLOUCESTER. *V.* Glocester.

GLOUKHOV, v. de la Russie d'Europe, gvt de Tchernigov, sur la Verbovka ; 13,398 hab. dont 2,500 juifs. Comm. de grains et eaux-de-vie. Fabr. de draps pour l'armée russe. Aux environs, terre à porcelaine.

GLOVER (Richard), poète anglais, né en 1712 à Londres, m. en 1785, fils d'un négociant, publia quelques pièces de circonstance qui eurent un grand succès, se lança dans la politique, devint un des chefs de l'opposition au parlement, et fut toujours estimé, même de ses ennemis. Il oublia tout à fait le commerce pour la poésie.

On a de lui : *Léonidas*, en 9 chants, 1737, in-4o, réimprimé avec trois autres chants, 1770, 2 vol. in-12, trad. en français par J. Bertrand, La Haye, 1739, in-12 ; *l'Ombre de l'amiral Hosier*, ballade, Londres, 1737, encore célèbre aujourd'hui ; *l'Athenaïde*, en 30 chants, Londres, 1788, 3 vol. in-12, ouvrage posthume, ainsi que des *Mémoires* publiés sous le titre de : *Mémoires d'un homme célèbre comme littérateur et comme politique*, Londres, 1814.

GLUCK (Christophe), célèbre compositeur de musique, né en 1714 dans le haut Palatinat, m. à Vienne en 1787, alla en Italie à 17 ans, étudia la composition sous San-Martini, et écrivit, avec une facilité malheureuse, sans avoir encore trouvé sa véritable voie, une foule d'opéras (*Artaxerce, Démétrius, la Chute des Géants*, etc.), qui eurent peu de succès et sont auj. oubliés. Il comprit enfin que la musique doit avoir une expression propre à la circonstance pour laquelle elle a été composée, que la force du rythme et de l'accent des paroles est un puissant auxiliaire pour le musicien. A partir de ce moment, personne ne poussa plus loin la vérité musicale et le pathétique des situations. *Orphée*, 1762, *Alceste*, 1767, *Hélène et Pâris*, 1769, furent les chefs-d'œuvre par lesquels Gluck ouvrit sa nouvelle carrière. Il vint à Paris en 1774, et y donna *Iphigénie en Aulide, Armide*, 1777, *Iphigénie en Tauride*, qui ob-

tinrent un succès d'enthousiasme. Au peu d'éclat que jetèrent *Écho et Narcisse* et *le Siège de Cythère*, on put voir que le genre élégiaque et pastoral convenait moins à la trempe vigoureuse du génie de Gluck que les sujets où dominaient la terreur et les grandes passions. Un parti lui opposa Piccini, et lui fit une si rude guerre, qu'il abandonna la France en 1780, malgré la protection déclarée de Marie-Antoinette. Cependant ses réformes, soutenues par Suard et l'abbé Arnaud, contre les *piccinistes*, Marmontel, La Harpe et Ginguené, finirent par triompher. B.

GLUCKSTADT, *Fanum Fortunæ*, v. du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), cercle d'Itzehœ, sur la rive dr. de l'Elbe; 5,179 hab. Tribunaux et consistoire de la prov. Fonderie de canons. Armements pour la pêche de la baleine; chantiers de construction. École de marine. Fabr. de toiles à voiles, tapis, tabac; manuf. de glaces. — Fondée en 1619, elle fut fortifiée en 1620 par Christian IV, et assiégée inutilement par Tilly en 1628, par Torstenson en 1643; ses fortifications ont été rasées depuis 1814.

GLY (La) ou **AGLY** (L'), riv. de France (Pyrénées-Orient.), naît dans le dép. de l'Aude, passe à Saint-Paul, Estagel, Rivesaltes, et se jette dans la Méditerranée près de Saint-Laurent-de-la-Salanque. Cours de 75 kil.

GLYCAS (Michel), historien grec du Bas-Empire, habitait la Sicile au XIe ou au XIIe siècle. Il a composé des *Annales*, depuis la création du monde jusqu'à la mort d'Alexis Comnène en 1118, ouvrage publié en latin et continué par Leunclavius, Bâle, 1572, et réimprimé en latin et en grec par le P. Labbe, Paris, 1660, in-fol., et des *Lettres* intéressantes, dont plusieurs ont été publiées dans les *Deliciæ eruditorum* de J. Lami, 1736-1739, et dans les *Novæ eruditorum deliciæ*, 1785, etc.

GLYCÉRIUS (Flavius), empereur d'Occident, succéda à Olybrius en 473. Il fut revêtu de la pourpre par Gondebaud, chef des Burgondes, acheta en 474 la paix du roi des Ostrogoths, se laissa surprendre dans Rome par Julius Népos, que l'empereur d'Orient, Léon Ier, avait proclamé à Ravenne, et accepta l'évêché de Salone en échange de la couronne impériale. Il mourut en 480.

GLYCON, statuaire grec, est l'auteur de la statue dite *l'Hercule Farnèse*. Aucun auteur grec ne l'a cité. On croit qu'il vint de Grèce en Italie vers le temps d'Auguste.

GMELIN (Jean-George), botaniste allemand, né à Tubingue en 1709, m. en 1755, alla à Saint-Pétersbourg, y fut nommé académicien, professeur de chimie et d'histoire naturelle, fit partie des savants chargés en 1733, par Anne Ivanovna, d'explorer la Sibérie et le Kamtschatka, passa 10 ans dans ces pays au milieu des plus grandes privations, se démit de toutes ses places, revint dans sa patrie en 1747, et y enseigna la botanique.

On a de lui : *Flora Sibirica, sive Historia plantarum Sibiriæ*, Saint-Pétersbourg, 1747-70, 4 vol. in-4°; *Voyage en Sibérie de 1733 à 1743*, Gœttingue, 1751-52, 4 vol., en allemand, abrégé en français par Keralio, Paris, 1767, 2 vol. in-12, etc.

GMELIN (Samuel-Théophile), neveu du précédent, né à Tubingue en 1745, m. en 1774, fut appelé à Saint-Pétersbourg en 1766, pour enseigner la botanique, chargé par Catherine II, en 1768, de visiter le Mazendéran et les bords de la mer Caspienne, demeura plusieurs années prisonnier des Kirghiz, et mourut au moment de recouvrer la liberté.

On a de lui : *Historia fucorum iconibus illustrata*, Saint-Pétersb., 1768, in-4°; *Voyages dans différentes parties de l'empire de Russie, pour faire des recherches relatives à l'histoire naturelle*, ibid., 1770-84, 4 vol. in-4°, en allemand.

GMELIN (Jean-Frédéric), parent des précédents, né à Tubingue en 1748, m. en 1804, professeur d'histoire naturelle, de botanique et de science médicale, d'abord dans sa ville natale, puis à Gœttingue.

Il a laissé : *Irritabilitas vegetabilium*, Tubingue, 1768, in-4° : *Onomatologia botanica*, Francf. et Leipz., 1771-77, 9 vol., dictionnaire de botanique d'après le système de Linné; *Dissert. sur les plantes vénéneuses de l'Allemagne*, Ulm, 1775; *Histoire générale des poissons*, Leipz. et Nuremb., 1776-77, 3 vol.; *Mémoire pour servir à l'hist. de l'exploitation des mines en Allemagne*, Halle, 1783; *Éléments de chimie*, Gœttingue, 1789 et 1804, 2 vol.; *Éléments de minéralogie*, ibid., 1790; *Éléments de pharmacie*, ibid., 1792, etc.

GMUND ou **GEMUND**, v. du roy. de Wurtemberg, cercle du Jaxt sur la Rems; 12,754 hab., presque tous catholiques. Maison de force. École normale primaire; école royale de sourds-muets; écoles industrielles et de dessin. Fabr. de bijouterie, tabletterie, ouvrages en perles, cristaux taillés. — Autrefois ville impériale.

GMUND, v. de la haute Autriche, au S.-O. de Steyer, sur la Traun, à sa sortie du lac du même nom; 1,417 hab., 6,115 avec la commune. Régie des sels et entrepôt.

GMUND, v. d'Autriche-Hongrie (Carinthie), à 65 kil. N.-O. de Klagenfurth; 700 hab. Aux environs, mines et fonderies de fer.

GNEDITSCH (Nicolas), poète russe, né à Poltava en 1784, m. en 1833, conservateur de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, conseiller aulique, membre de l'académie russe.

Il a traduit l'*Iliade* en vers russes, Saint-Pétersb., 1831, 2 vol. in-4°; l'*Abufar* de Ducis, 1802; *le Roi Lear* de Shakspeare, 1808; le *Tancrède* de Voltaire, 1816, et les *Chants populaires de la Grèce moderne*. Parmi ses œuvres originales on distingue un poème intitulé *la Naissance d'Homère*, et une idylle des *Pêcheurs*. Plusieurs de ses poésies ont été traduites par Dupré de Saint-Maur, dans l'*Anthologie russe*, 1823.

GNESEN ou **GNESNE**, en polonais *Gniezno*, v. du roy. de Prusse (Posen); 11,231 hab. L'archevêché, autrefois siège primatial de la Pologne, est auj. réuni à celui de Posen; séminaire. Fabr. de draps; grande foire où il se vend beaucoup de chevaux et de bœufs. Anc. cap. de la Grande-Pologne. Prise par les Prussiens en 1793.

GNIDE. *V.* Cnide.

GNIPHON (Marcus-Antonius), grammairien latin du Ier siècle av. J.-C., né en Gaule, étudia à Marseille, puis vint à Rome enseigner la grammaire et l'éloquence; César et Cicéron furent ses élèves. Ses ouvrages sont perdus.

GNOMES, c.-à-d. *intelligences*, génies de la terre et des montagnes. Selon les Cabalistes, ils sont de petite taille, bienfaisants pour l'homme, habitent l'intérieur de la terre, et y gardent les mines et les trésors cachés.

GNOMIQUES. On appelle ainsi, de *gnômê*, sentence, les poètes grecs qui ont laissé des recueils de préceptes et de pensées en vers. Les principaux sont : Solon, Xénophane, Archiloque, Mimnerme, Théognis, le plus illustre de tous, Phocylide, Simonide, etc. Nous avons des recueils latins du même genre sous les noms de Dionysius Caton et de Publius Syrus. S. Re.

GNOMON, obélisque placé dans la partie N. du Champ de Mars de l'ancienne Rome. Il servait de style à une méridienne, et un globe d'airain doré, de 0m,45 de diamètre, qui le surmontait, ramassait son ombre sous lui-même, le jour du solstice d'été. Cet obélisque était monolithe, en granit rose, et mesurait, avec son piédestal, 27m,40. L'empereur Auguste l'avait fait apporter d'Héliopolis, en Égypte. C'était un monument de Psamétik, roi de la 26e dynastie. Il existe encore maintenant à Rome, après avoir été longtemps ruiné; Pie VI l'a fait restaurer, et ériger sur la place du Monte-Citorio. C. D—y.

GNOSSE. *V.* Cnosse.

GNOSTIQUES, sectaires orientaux des 3 premiers siècles du christianisme. Leur doctrine était un syncrétisme d'idées empruntées à l'Inde, à la Perse, à l'Égypte, à la philosophie platonicienne, au mosaïsme et au christianisme. Ils prétendaient posséder seuls la *gnôse* (*gnôsis*), science ésotérique et mystérieuse, destinée aux esprits supérieurs et aux élus et faisant connaître le secret de l'univers, la dernière raison des choses, la loi par laquelle le monde des esprits est uni à celui des corps. Ils interprétèrent à leur guise les livres canoniques des chrétiens, supprimèrent ou corrigèrent comme interpolé tout ce qui blessait leurs dogmes, et, pour les accréditer, fabriquèrent des ouvrages prétendus inspirés et d'une antiquité supposée. Le gnosticisme n'avait rien de pratique, et se lançait dans les abstractions et le mysticisme. Suivant les gnostiques, toutes choses *émanent* d'un Dieu suprême, dont les puissances et les vertus remplissent et pénètrent tout; par conséquent, l'homme est une émanation directe de la Divinité. Le retour à la pureté primitive n'est point le résultat d'une vertu pratique, mais le prix d'une aspiration vers les choses d'en haut, d'une contemplation mystique. Unissant directement l'homme à Dieu, détruisant les relations du créateur et de la créature, le gnosticisme donnait accès au panthéisme. Les principaux gnostiques ont été : au Ier siècle, Simon le Magicien, Ménandre le Samaritain, Cérinthe, Dosithée, Philon le Juif; aux IIe et IIIe, Marcion, Cerdon, Saturnin d'Antioche, Bardesane, Tatien, Basilide, Valentin, Carpocrate. Ils ont eu pour adversaires St Clément, Origène, St Irénée, Théodoret, Épiphane, Tertullien, etc.

V. Matter, *Histoire du Gnosticisme*, 1828 et 1842, 3 vol. B.

GOA, v. de l'Hindoustan, dans l'anc. Bedjapour, sur la côte de Malabar, jadis ch.-l. de la vice-royauté portugaise des Indes, fut conquise par Albuquerque en 1510, tomba en décadence après l'arrivée des Anglais, fut abandonnée au XVIIIe siècle à la suite d'une épidémie, et est auj. presque déserte; 4,000 hab. Elle a été remplacée par *Villanova de Goa* ou *Pandjim*, bâtie à 9 kil. de là, sur la côte S. de l'île de Goa, à l'embouchure de la Mandova; 20,000 hab. Double port fortifié et assez commerçant. Archevêché, dont le titulaire prend le nom de primat des Indes, et réside aux environs, à San-Pedro; belle cathédrale et tombeau de St François-Xavier. Les Anglais ont pris cette ville en 1807, mais l'ont restituée en 1814. — Le gouvernement portugais de Goa, comprenant les territoires de Goa, Salcète, Diu et Daman, a 3,270 kil. carr., et 481,467 hab. (1881).

GOAHIROS ou **GUAIRAS**, peuple indigène de l'Amérique du Sud, près du golfe de Maracaïbo.

GOALPARA, v. de l'Hindoustan anglais (Calcutta), sur la rive g. du Brahmapoutre; 3,218 hab. Comm. actif avec l'Assam.

GOAR (SAINT-), *Fanum sancti Goari, Gawarium*, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la rive g. du Rhin, à 26 kil. S. de Coblentz, dans une admirable situation; 1,500 hab. Ch.-l. de cercle; comm. de vins. Elle fut, jusqu'en 1794, le ch.-l. du comté de Katzenelnbogen. Il y eut une riche abbaye de bénédictins. Les rochers de Lurlei, connus par leur célèbre écho, sont aux environs. En face de Saint-Goar, sur la rive dr., est le brg de *Saint-Goarshausen*.

GOAREC, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac, sur le Blavet; 446 hab. Comm. de chanvre, fruits et porcs.

GOARIS, nom anc. du TAPTI.

GOAT-ISLAND, *île de la Chèvre*, île du Niagara, coupant en deux la grande cataracte, sur la limite des États-Unis (New-York) et de l'Amérique anglaise. Belle vue sur la cataracte et les rapides du Niagara.

GOAVE (GRAND-), v. de l'île d'Haïti, dans la baie de Léogane et le dép. de l'Ouest. Petit port fortifié. Culture du café.

GOAVE (PETIT-), v. de l'île d'Haïti, dans la baie de Léogane et le dép. de l'Ouest. Bon port fortifié. Culture du café.

GOAYRE (LA). *V.* GUAYRA (LA).

GOBÆUM PROMONTORIUM, nom anc. de la pointe *Saint-Mathieu* (Finistère).

GOBAIN (SAINT-), petite v. (Aisne), arr. de Laon; 2,125 hab. Manufacture de glaces la plus célèbre de l'Europe, fondée en 1688 dans un anc. château des sires de Coucy. On y coule des glaces de plus de 3 m. de haut sur 1m,50 de large; elles sont polies à Chauny.

GOBANNIUM, nom latin d'ABERGAVENNY.

GOBEL (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), né à Thann en 1727, m. en 1794, évêque *in partibus* de Lydda en 1772, était suffragant de l'évêque de Bâle en 1789. Député aux états généraux par le clergé de Belfort, il adhéra à la constitution civile du clergé, et fut porté par les électeurs aux trois sièges épiscopaux du Haut-Rhin, de la Haute-Marne et de la Seine. Il opta pour ce dernier, et fut installé, en 1791, par Talleyrand. En 1793, la peur que lui firent les jacobins le détermina à venir à la barre de la Convention, avec une partie de son clergé, renoncer solennellement à l'épiscopat et aux fonctions de ministre du culte. Il fut arrêté peu de temps après ce scandale, et envoyé au supplice avec les hébertistes. B.

GOBELET (CHEF DU), l'un des 7 officiers de bouche de la maison du roi sous l'anc. monarchie, préparait le couvert du roi, le linge, le pain, le vin, l'eau, les fruits, etc. Les *officiers du gobelet*, qui étaient sous ses ordres, goûtaient, en présence du 1er valet de chambre, tout ce qu'ils apportaient.

GOBELIN (GILLES), teinturier, né à Reims, contemporain de François Ier, s'établit avec son frère Jean dans le faubourg Saint-Marcel, à Paris, sur les bords de la Bièvre. Il s'y livra à la teinture des laines en écarlate de Venise; on teignit en écarlate de cochenille postérieurement à 1650. En 1667, Louis XIV fit élever, à la place de la fabrique des Gobelins, une manufacture royale de tapisseries, à laquelle il donna le nom de ces habiles teinturiers; c'est la même dont les produits sont auj. si renommés.

GOBELINS (RIVIÈRE DES). *V.* BIÈVRE.

GOBERT (LE BARON NAPOLÉON), né en 1807, m. en 1833, fut un des 12 enfants de maréchaux ou généraux qui furent baptisés avec le fils du roi de Hollande (depuis Napoléon III), et auxquels Napoléon Ier servit de parrain. Son père, général de l'Empire, s'était distingué en Italie en 1800, puis à l'expédition de la Guadeloupe, dans la campagne d'Allemagne en 1806, et avait été tué à Baylen. Napoléon Gobert combattit avec les Parisiens en juillet 1830, fut attaché à l'ambassade française de Londres, alla en Égypte en 1833, et mourut au Caire. Il fonda par testament 2 prix annuels de 10,000 fr., que l'Académie française et l'Académie des inscriptions décernent aux auteurs des meilleurs ouvrages sur l'histoire de France, et qu'on leur laisse jusqu'à ce que d'autres ouvrages les aient mérités. B.

GOBRYAS, un des 7 satrapes de la Perse qui renversèrent le mage Smerdis, fut le père de Mardonius.

GOCH, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Niers; 4,830 hab. Fabr. de draps, bonneterie, savon, etc.

GOCLÉNIUS (RODOLPHE), professeur de logique à Marbourg, né en 1547 à Corbach (comté de Waldeck), m. en 1628.

Il a laissé : *Philosophia practica*, Cassel, 1604; *Physicæ completæ Speculum*, Francfort, 1604; *Idea philosophiæ platonicæ*, Marbourg, 1612, *Lexicon philosophicum*, Francf., 1613, in-4°.

GOCLÉNIUS (RODOLPHE), fils du précédent, médecin, né à Wittemberg en 1572, m. en 1621, professa la physique et les mathématiques à Marbourg. Il était grand partisan du magnétisme en médecine.

On a de lui : *Tractatus de magnetica curatione vulnerum*, Marbourg, 1608; *Synarthosis magnetica*, ibid., 1617.

GODALMING, v. d'Angleterre (Surrey), sur le Wey; 2,130 hab. Fabr. de bonneterie, lainages, commerce de bois.

GODARD (SAINT), archevêque de Rouen au IVe siècle, né à Salency (Picardie), était, dit-on, frère de St Médard. Il fit de nombreuses conversions dans son diocèse, et ne fut pas étranger à celle de Clovis par St Remi. Fête, le 8 juin.

GODARD-DESMAREST (PIERRE-ANTOINE), né en 1767 à Compiègne, m. en 1850, était employé aux postes en 1789, passa à l'administration de la guerre, et déploya une incroyable activité en 1793. Il fut directeur aux subsistances militaires sous Napoléon Ier. La Restauration le chargea de la liquidation de la comptabilité générale des vivres, arriérée depuis 7 ans. Ayant repris ses anciennes fonctions, il dut y renoncer après 29 ans de service, par suite de dissentiments administratifs avec son directeur, le général Andréossy. En 1822, il acheta la cristallerie de Baccarat, la dirigea pendant 17 ans au nom d'une société anonyme, fut membre du conseil général des manufactures, et chevalier de la Légion d'honneur en 1828; il fut aussi un des fondateurs et administrateurs de l'Institut agronomique de Grignon. Membre et président du conseil général de la Meurthe sous le roi Louis-Philippe, il y fit, en 1846, un beau rapport sur le paupérisme.

On a de lui des *Mémoires et Propositions sur la comptabilité générale des finances du royaume*, 1821, in-4°, et un *Traité général et sommaire de la comptabilité commerciale*, 1827, in-4°; une brochure importante : *de l'Economie politique en matière commerciale et de l'enquête de 1834*, 1835.

GODAVÉRY, fl. de l'Hindoustan. Source dans les Ghâts occidentales, près de Nasik (présidence de Bombay); cours de 1,437 kil. au S.-E. par Nassock, Païetown, Moundgy, Châgor, Goundy, Nandaire, Mangapett, etc., dans les prov. de Bider, Telingana (État du Nizam), et dans les Circars du N., où il se divise en plusieurs bras qui tombent dans le golfe du Bengale, entre 16° et 17° lat. N. Quoiqu'il reçoive de nombreux affluents, il n'est navigable que pour des barques. C'est un fleuve sacré pour les Hindous.

GODDE (ÉTIENNE-HIPPOLYTE), architecte, né à Breteuil (Oise) en 1781, m. en 1869, suivit les cours de l'École des beaux-arts à Paris, fut attaché aux travaux de la préfecture de la Seine depuis 1802, exécuta pour l'administration un *Atlas* des églises de Paris composé de 306 dessins, et devint architecte en chef de la ville en 1813 et jusqu'en 1852. Il a repris en sous-œuvre l'église Saint-Germain des Prés, et construit Saint-Pierre du Gros-Caillou, 1822, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, 1828, Saint-Denis du Saint-Sacrement, 1835, le séminaire de Saint-Sulpice. Il travailla aussi à l'agrandissement de l'ancien Hôtel de Ville, traça les alignements et les enceintes des cimetières de l'Est et du Sud, et les plans du quartier de Tivoli. Il a exécuté des travaux à la cathédrale d'Amiens, et rebâti l'église de Boves (Somme).

GODEAU (ANTOINE), né à Dreux en 1605, m. en 1672, évêque de Grasse et de Vence, fut un pieux et laborieux prélat, après avoir été le rival de Voiture à l'hôtel de Rambouillet. Il dut sa fortune à Conrart, son parent, qui réunissait quelques gens de lettres pour leur faire lecture des vers du jeune abbé; c'est là qu'il fut proclamé un grand poète, et la naissante Académie française s'empressa de le compter parmi ses membres. Rien ne lui a survécu, si ce n'est le surnom de galant et spirituel *nain de Julie*, et le souvenir de sa paraphrase du *Benedicite*, dont l'évêché de *Grasse* fut le prix par un jeu de mots de Richelieu, qui lui dit : « Vous me donnez *Benedicite*, je vous donnerai *Grasse*. » On ne lit plus les *Fastes de l'Eglise*, poème par lequel il crut égaler les *Fastes* d'Ovide, ni ses froides et prolixes paraphrases des *Psaumes*, qu'on a essayé de substituer à celles de Marot pour être chantées. Ses écrits en prose ont plus de valeur. Ce sont : *Discours sur les œuvres de Malherbe*, 1629, œuvre d'une critique sensée; *Histoire de l'Eglise jusqu'à la fin du dix-septième siècle*, 1653-78, 5 vol. in-fol.; *Vies de St Augustin*, 1652, *de St Paul*, 1647, *de St Charles Borromée*, 1657; *Éloges historiques des empereurs*, 1667. G. L.

GODEBERT, roi des Lombards, fils et successeur d'Aribert en 661, régna avec son frère Pertharite. La mésintelligence éclata entre eux. Godebert appela à son secours Grimoald, duc de Bénévent, qui, sous un faux prétexte, le fit assassiner, chassa ensuite Pertharite, et s'empara du royaume en 662.

GODECHARLES (GUILLAUME), sculpteur, né à Bruxelles en 1750, m. en 1835, étudia en Italie et à Rome, fut professeur à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, sculpteur du prince Charles de Lorraine, d'Albert de Saxe-Teschen, de Napoléon Ier et du roi des Pays-Bas, membre de l'Institut

d'Amsterdam, et produisit une foule d'œuvres où domine la force plus que la grâce. Citons les bas-reliefs du palais des deux Chambres à Bruxelles, ceux du château de Laeken, les statues des jardins de Wespelaer.

GODEFROY (SAINT). V. GEOFFROY.

GODEFROY DE STRASBOURG, minnesinger allemand, vivait au XIIe siècle. Son principal ouvrage est un poème intitulé : *Tristan et Isolde*, tiré des traditions de la Table ronde, et continué par Ulric de Turheim, Henri de Freiberg et plusieurs autres.

La meilleure édition est celle de Breslau, 1823, 2 vol.

GODEFROY DE BOUILLON, duc de basse Lorraine et premier roi chrétien de Jérusalem, né à Baisy près de Nivelles, m. en 1100. Il était fils d'Eustache II, comte de Boulogne, et d'Ida, fille de Godefroy le Barbu, duc de Lorraine; il fut adopté par son oncle, devint ainsi duc de basse Lorraine, résista avec succès aux prétentions de Théodoric, évêque de Verdun, sur son duché, prit parti pour Henri IV, empereur d'Allemagne, contre le pape Grégoire VII, porta l'étendard impérial, en 1080, à la bataille de Volksheim, y tua, du fer qui le surmontait, l'anticésar Rodolphe, monta le 1er à l'assaut de Rome en 1083, prit la croix à la voix de Pierre l'Ermite, vendit ou engagea ses États pour suffire aux frais de l'expédition, et partit, en 1096, à la tête de la chevalerie française et allemande, qui l'élut pour chef. A Constantinople, il délivra Hugues, frère du roi de France, pris par des corsaires, et retenu par Alexis Comnène, déjoua les perfidies des Grecs, leur imposa par sa sagesse et sa fermeté, marcha sur Nicée, la prit et la laissa à Alexis, vainquit les Turcs à Dorylée, s'empara d'Antioche, et s'ouvrit le chemin de Jérusalem, qui fut prise à son tour, 1099. Proclamé roi de la ville sainte, il ne voulut accepter que le titre de *baron du Saint-Sépulcre*, en disant qu'il ne prendrait jamais une couronne royale là où le Sauveur des hommes avait porté une couronne d'épines. Il organisa son nouveau royaume, promulgua des lois appelées *Lettres du Saint-Sepulcre*, qui devinrent plus tard les *Assises de Jérusalem*, vola au secours de Tancrède menacé par l'émir de Damas, remporta une victoire à Ascalon, et mourut à son retour à Jérusalem, empoisonné, dit-on, par des fruits que lui avait offerts l'émir de Césarée. Godefroy fut le plus habile capitaine de la croisade; il joignait le courage à l'adresse, la prudence à la modération et à la piété la plus sincère. Le Tasse l'a choisi pour le principal héros de sa *Jérusalem délivrée*. La ville de Bruxelles lui a élevé une statue.

GODEFROY DE VITERBE, secrétaire des empereurs Conrad III, Frédéric Ier et Henri VI, a laissé, sous le nom de *Panthéon*, une chronique universelle commençant à Adam et finissant à l'an 1186 de J.-C.; elle a été imprimée à Bâle, 1569, in-fol., et à Ratisbonne, 1726.

GODEFROY (DENIS), célèbre jurisconsulte, né à Paris en 1549, m. en 1622, fils d'un conseiller au Châtelet, étudia à Louvain, à Cologne, à Heidelberg, où il embrassa la Réforme, et à Orléans. Forcé d'abandonner la France, il professa le droit à Genève en 1580, et les Pandectes à Strasbourg, de 1591 à 1600. Il se fixa à Heidelberg, malgré les propositions avantageuses qui lui furent faites pour le ramener en France. La publication de son *Corpus juris civilis*, 1583, in-4°, et 1628 et 1663, 2 vol. in-fol., a fait époque dans la science. Le texte et les notes en sont fort estimés.

On a encore de lui : *Notæ in Ciceronem*, in-4°, Lyon, 1588 et 1591; *Antiquæ Historiæ*, etc., Bâle, 1590; *Conjecturæ*, etc., *in Seneca*, à la suite de *Sénèque*, in-fol.; *Auctores linguæ latinæ*, in-4°, Genève, 1595, 1622; un livre contre l'autorité temporelle des papes; une dissertation en latin sur la noblesse, Spire, 1611, in-4°; *Statuta Galliæ juxta Francorum, Burgundionum, Gothorum et Anglorum consuetudines*, Francf., 1611, in-fol. J. T.

GODEFROY (THÉODORE), fils du précédent, né à Genève en 1580, m. en 1649, se voua aux recherches historiques, vint à Paris en 1602, abjura le protestantisme, fut historiographe de France en 1632 et conseiller d'État. Il fut chargé d'affaires à Munster.

Il a travaillé 30 années au *Cérémonial de France*, publié en 1619, in-4°. On lui doit encore : *Mémoires concernant la préseance des rois de France sur les rois d'Espagne*, 1613, 1618, in-4°; *de la Véritable Origine de la maison d'Autriche*, 1624, in-4°; *Généalogie des ducs de Lorraine*, ibid.; des éditions de *Juvénal des Ursins, Claude de Seyssel, Jean d'Authon*, etc. J. T.

GODEFROY (JACQUES), frère du précédent, né à Genève en 1587, m. en 1652, resta attaché à la religion protestante, fut professeur de droit en 1619 dans sa ville natale, et 5 fois syndic de la république. Il remplit en France des missions diplomatiques. Il a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Fragmenta duodecim Tabularum, suis nunc primum tabulis restituta, probationibus, notis et indice munita*, Heidelberg, 1616, in-4°, excellent travail qui a servi de base à ceux que l'on a faits depuis sur le même sujet; le *Codex Theodosianus*, avec un commentaire perpétuel et des notes très savantes, 1665, 6 vol. in-fol. Godefroy travailla 30 ans à cet ouvrage très estimé, qui ne parut qu'après sa mort. J. T.

GODEFROY (DENIS), fils de Théodore, né à Paris en 1615, m. en 1681, fut historiographe de France en 1640, et garde des archives de la Chambre des comptes de Lille en 1668.

Il a laissé : *Histoire du roi Charles VII*, Paris, 1661, in-fol.; *Mémoires et Instructions pour servir dans les négociations concernant les droits du roi*, 1665, in-fol.; des éditions de *Philippe de Comines*, de *Juvenal des Ursins*, etc.

GODEFROY (DENIS), fils du précédent, né à Paris en 1653, m. en 1719, fut avocat et garde des archives de la Chambre des comptes de Paris.

Il a laissé : *Abrégé des trois États*, 1682, in-12; une édit. de *la Satire Menippée*, avec commentaire de Dupuy et de Le Duchat, Ratisbonne, 1711; une édit. augmentée des *Traités concernant l'histoire de France* de Dupuy, 1703, etc.

GODEFROY (JEAN), frère du précédent, né à Paris en 1656, m. en 1732, remplaça son père comme archiviste de la Chambre des comptes de Lille et s'occupa comme lui de travaux d'érudition.

Parmi ses nombreuses publications, on remarque : des *Lettres de Louis XII*; les *Memoires de Castelnau, de L'Estoile, de Marguerite de Valois*, 1713, 1714, 1723, 5 vol.; de nouvelles édit. de *Commines* et de la *Satire Menippée*, etc.

GODEGISÈLE ou **GODEGISILE**, 4e fils du roi de Bourgogne Gondioc ou Gondicaire, eut en partage, après la mort de son père, 463, le pays de Besançon. Jaloux de son frère Gondebaud, il le trahit dans sa guerre contre Clovis; mais Gondebaud l'assiégea dans Vienne, prit la ville, et le tua, en 507. L.—H.

GODESCARD (JEAN-FRANÇOIS), savant ecclésiastique, né en 1728 à Roquemont (diocèse de Rouen), m. en 1800, publia les *Vies des Pères, des Martyrs et des autres principaux Saints*, trad. de l'anglais d'Alban Butler, 12 vol., 1763 et suiv. Cette traduction, faite avec soin, et judicieusement revisée pour le fond, valut à son auteur la place de secrétaire de l'archevêché de Paris, et celle de chanoine de Saint-Honoré.

Outre les *Vies des Saints*, souvent réimprimées, Godescard a donné : *Abrégé de la vie des Saints*, Paris, 1802, 4 vol. in-12; *Réflexions sur le duel*, trad. de l'anglais, Paris, 1801; *Essais historiques et critiques sur la suppression des monastères en Angleterre*, trad. de l'anglais de Dodd, 1791; *Table alphabétique des Memoires de Trévoux*, jusqu'en 1750. B.

GODIN (LOUIS), astronome, né à Paris en 1704, m. en 1760, élève de J.-N. Delisle, et membre de l'Académie des sciences, fut envoyé au Pérou, avec Bouguer et La Condamine, pour déterminer la figure et la mesure de la terre.

On a de lui : *Histoire de l'Académie des sciences de 1680 à 1699*, 11 vol. in-4°; *Appendice aux tables astronomiques de Lahire*, 1724, in-4°; *la Connaissance des temps*, années 1730-33, etc.

GODJEB, riv. de l'Abyssinie, vers le S., paraît être un affluent de dr. du Bahr-el-Abiad ou Nil Blanc.

GODMANCHESTER, *Duroli Pons*, v. d'Angleterre (Huntingdon), sur l'Ouse, à 2 kil. S.-S.-E. de Huntingdon; 2,365 hab.

GODOÏ (DON MANUEL), *prince de la Paix*, homme d'État espagnol, né à Badajoz en 1767, m. à Paris en 1851, était d'une famille noble, mais sans fortune. Garde du corps en 1781, distingué par la reine à cause de son extérieur séduisant et de son talent de musicien, il avança rapidement, et prit un grand ascendant sur Charles IV. Ne connaissant que sa langue, qu'il parlait mal, sans talents militaires ou administratifs qui lui méritassent de si hautes distinctions, il fut créé duc d'Alcudia, grand d'Espagne, généralissime des troupes de terre, grand-amiral d'Espagne et des Indes, secrétaire d'État, puis premier ministre, 1792. Marie-Thérèse de Bourbon, fille de l'infant don Louis, et cousine du roi, fut contrainte d'épouser le favori. Quand Louis XVI, parent de Charles IV, fut mis en jugement par la Convention, Godoï se prononça contre la France; après quelques revers, il accéda, en 1795, à la paix de Bâle, qui séparait l'Espagne de l'Angleterre et la rapprochait de la France; il fut à cette occasion nommé par le roi *prince de la Paix* et chevalier de la Toison d'or. En 1796, il fit conclure une alliance défensive et offensive avec la France, dont l'appui le garantissait contre le mécontentement des Espagnols et la haine du prince des Asturies (depuis Ferdinand VII); mais il ne put empêcher les Anglais d'arrêter le commerce en bloquant les ports. Il fut forcé de quitter le pouvoir en 1798, mais le reprit en 1801; il conclut avec Lucien Bonaparte le traité qui partageait le Portugal entre Napoléon et Charles IV, et qui lui donnait à lui-même la royauté des Algarves. Le projet ne réussit pas, et Godoï reçut en échange le domaine d'Albuféra. Le prince des Asturies, soutenu par le peuple, voulait l'accuser de trahison, et fut arrêté. Napoléon se disposant à conquérir l'Espagne, Godoï conseilla, dit-on, au roi et à la reine de s'enfuir au Mexique; mais, découvert dans son hôtel par la multitude soulevée, il courut danger de la vie, et fut envoyé prisonnier par le prince des Asturies au château de Villaviciosa. La Révolution, qui détrôna les Bourbons d'Espagne, lui rendit la liberté : Napoléon le fit venir aux conférences de Bayonne, et se servit de lui pour obtenir de Charles IV la renonciation à la couronne d'Espagne. Godoï dressa l'acte d'abdication du roi, qu'il accompagna dans son

exil à Rome. Il voulut dès lors publier ses Mémoires; mais ils ne parurent qu'en 1836-38, Paris, 4 vol., dans la traduction française faite sous ses yeux par Esménard. Après la mort de ses maîtres, il était venu à Paris, où il vécut obscurément d'une pension de 20,000 fr. que lui fit le roi Louis-Philippe.

GODOLPHIN (Sidney, comte de), grand trésorier d'Angleterre, d'une noble famille du comté de Cornouailles, né vers le milieu du XVIIe siècle, m. en 1712, fut, sous Charles II, en 1678, chargé de missions importantes en Hollande, nommé commissaire de la trésorerie et membre du conseil privé, créé en 1684 baron et premier commissaire de la trésorerie; sous Jacques II, chambellan de la reine et trésorier; sous Guillaume d'Orange, grand trésorier en 1690, destitué en 1697, rappelé à cette place par la reine Anne, enfin créé comte de Godolphin et chevalier de la Jarretière en 1706. Il contribua, par une sage et habile administration, aux victoires de Marlborough. Disgracié en 1710 par l'influence des tories, il mourut à Saint-Albans. Ses talents financiers ont fait oublier aux Anglais l'inconstance de ses opinions et la versatilité de sa conduite.

GODRON (Dominique-Alexandre), naturaliste français, né à Hayange (Moselle) en 1807, m. en 1880, fut recteur de l'Académie départementale de l'Hérault, de 1851 à 1854, puis doyen et professeur d'histoire naturelle de la faculté des sciences de Nancy. Il devint correspondant de l'Académie des sciences en 1877. Chevalier de la Légion d'honneur en 1852, il fut promu officier en 1864.

On lui doit un grand nombre d'écrits, parmi lesquels : *Flore de Lorraine*, 1843-44, 3 vol. in-12, 2e édit., 1857; *de l'Origine des cordons placentaires dans la famille des légumineuses*, 1847; *de l'Établissement d'un jardin de naturalisation dans la pépinière de Nancy*, 1843; *Catalogue des plantes cellulaires de la Meurthe*, 1853; *Flore de France*, 1848-56, 6 vol. avec M. Grenier; *Florula juvenilis*, 1853; *de l'Espèce et des races dans les êtres organisés et spécialement de l'unité de l'espèce humaine*, 1859, 2e éd., 1872; *Étude ethnologique sur les populations lorraines*, 1862; *Zoologie de la Lorraine, ou Catalogue des animaux sauvages observés jusqu'ici dans cette ancienne province*, 1863; *Recherches expérimentales sur l'hybridité dans le règne végétal*, 1863; *de la Végétation du Kaiserstuhl dans ses rapports avec les coteaux jurassiques de la Lorraine*, 1864; *Mémoire sur l'inflorescence et les fleurs des crucifères*, 1865; *des Origines ethnologiques des populations prussiennes*, 1869, etc.; et nombre d'articles dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*.

GODTHAAB, le plus ancien des établissements danois du Groënland (inspectorat du Sud), sur le détroit de Davis. Fondé en 1721; 150 hab. dont 33 Européens.

GODUNOF (Boris), czar de Russie de 1598 à 1605, empoisonna Fédor Ier, à qui il avait marié sa sœur Irène, et dont il était le 1er ministre. Il s'était aussi défait de Dmitri, frère de ce prince, en 1592. Il fut empoisonné à son tour.

GODWIN, comte (*earl*) de Wessex, de Sussex et de Kent, épousa la fille de Canut le Grand. Son influence fit élire Édouard le Confesseur, 1043. De ses 5 fils, l'un, le violent Sweyn, était comte de Gloucester, Hereford, Somerset, Oxford et Berks; l'autre, Harold, comte d'Essex, Middlesex, Huntingdon, Est-Anglie et Cambridge, épousa Édith, sœur d'Edwin et de Morkar, ducs de Mercie et de Northumbrie, et fut le dernier roi des Anglo-Saxons; Wulnoth, Leofwine et Tostig avaient des charges importantes. Enfin sa fille Édith, belle et instruite, épousa Édouard le Confesseur, 1044. Godwin se déclara chef du parti saxon contre les Normands introduits à la cour. L'ambition le conduisit à la révolte, 1051. Défait avec ses fils, il s'enfuit à Bruges. Il rentra pourtant en faveur, et mourut puissant en 1053. (*V.* Harold.) A. G.

GODWIN (Franç.), évêque de Llandaff, puis de Hereford, né à Havington (Northampton) en 1561, m. en 1633.

Il a laissé : *Catalogue des évêques anglais, avec un précis historique de leurs vies et actions mémorables*, 1601, in-4o, ouvrage qu'il traduisit en latin sous ce titre : *de Præsulibus Angliæ commentarii*, Londres, 1616, in-4o; *Annales des règnes de Henri VIII, Édouard VI et Marie*, trad. en franç., Paris, 1647, in-4o.

GODWIN (William), célèbre écrivain, né à Wisbeach (Cambridge) en 1756, m. en 1836. Élevé au collège des dissidents de Hoxton, il fut reçu, en 1778, ministre d'une église non conformiste. En 1783, il quitta l'Église pour les lettres. En 1793, il fit paraître la *Justice politique*, 2 vol. in-4o, ouvrage dans lequel, peignant avec talent les plaies sociales, il attaquait avec énergie les bases mêmes de la société, le gouvernement, la propriété, la famille, le mariage. L'année suivante, il donna *Caleb Williams*, 3 vol. in-12, plusieurs fois trad. en franç., roman philosophique et historique, renfermant des peintures de mœurs remarquables. Godwin développa encore ses doctrines sociales dans l'*Inquirer*, recueil d'essais philosophiques, 1797 et 1823, in-12. Il a aussi publié : *St Léon*, 1799, 4 vol. in-12; *Fleetwood*, 1805, 3 vol. in-12; *Maindeville*, 1817, 3 vol. in-12, romans historiques inférieurs au premier; *Vie de Chaucer*, 1803, 2 vol. in-4o, peinture des mœurs au temps de ce poète; *Histoire de la république d'Angleterre*, 4 vol., 1824-28, qui passe pour la meilleure que l'on ait eue à cette époque. Dans ses *Recherches sur la population et sur les facultés d'accroissement de l'espèce humaine*, 1820, trad. en franç., Paris, 1821, 2 vol., il se déclara l'adversaire de Malthus. (*V. ce nom.*) Godwin qui, malgré ses attaques contre le mariage, s'était marié 2 fois, rétracta dans ses derniers ouvrages quelques-unes de ses théories les plus avancées. Il exalta toujours les vertus morales, attribuant aux motifs désintéressés une grande part dans les actions humaines, que Bentham n'attribue qu'à l'utilité. Bu.

GODWIN (Marie **WOLLSTONECRAFT**), femme du précédent, née en 1768 à Beverley (York), m. en 1797, a publié : *Pensées sur l'éducation des filles*, Londres, 1787, in-12; *Défense des droits des femmes*, 1792, etc. Elle eut de son mariage une fille, Marie Godwin, qui épousa Shelley, et dont le roman de *Frankenstein* prouve qu'elle égalait, par la hardiesse de son caractère et de ses opinions, son père, sa mère et son mari.

GŒDING, brg de l'Autriche-Hongrie (Moravie), sur la rive dr. de la March; 5,208 hab. Fabr. de tabac. Château impérial.

GOELLE (La), petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), où étaient Goelle et Dammartin-en-Goelle (Seine-et-Marne).

GŒLNITZ, v. de Hongrie (comitat de Zips); 4,871 hab. Riches mines de fer et de cuivre. Forges, coutellerie.

GŒMOER. *V.* Gomor.

GŒPPINGEN, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube), sur la Fils; 9,543 hab. Sources minérales et bains. Fabr. de draps, lainages, bonneterie, etc. Poterie estimée. Foires pour les moutons.

GOÉREE ou **GOEDEREEDE**, île du roy. des Pays-Bas (Hollande mérid.). Ch.-l. Goëree, sur la côte E. Une digue réunit cette île à celle d'Overflakkee.

GŒRLITZ, v. du royaume de Prusse (Silésie), sur la Neisse, cercle de Liegnitz; 4,332 hab. Tribunaux; gymnase; société académique de la haute Lusace; bibliothèque et collections scientifiques; 2 arsenaux. Belle église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, avec orgues remarquables; hôtel de ville. Nombreuses filatures de laine et fabr. de draps; tabletterie.

GŒRLITZ ou **GŒRLICE**, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie); 4,693 hab. Aux environs est le pèlerinage de Kobylanka, célèbre et très fréquenté.

GŒRRES (Jean-Joseph), littérateur et publiciste allemand, né à Coblentz en 1776, m. en 1848, adopta avec ardeur les principes de la révolution française, et rédigea quelque temps un journal violent, *la Feuille rouge*, que le landgrave de Hesse supprima. Il rentra dans la vie privée, se fit nommer, en 1800, professeur de physique et d'histoire naturelle à Coblentz, devint disciple fervent de Schelling, et mêla le mysticisme religieux à la défense des idées libérales. Alors il publia des *Aphorismes sur l'art*, 1804; *sur l'Organonomie*, 1805, où, avec quelques vues originales, on remarque une tendance déclamatoire et une affectation de profondeur qui va jusqu'à l'obscurité; une *Organologie*, 1805, et un écrit sur *la Foi et le Savoir*, 1 vol., 1806. A partir de 1807, il donna, de concert avec Arnim et Brentano, les *Livres populaires de l'Allemagne*, analyse spirituelle et poétique des pieuses légendes, des romans et des ouvrages de magie du moyen âge. En même temps, il étudiait la langue persane; une *Histoire mystique de l'Asie*, et le *Livre héroïque de l'Iran, d'après le Schah-Nameh de Ferdoucy*, furent le résultat de ses nouveaux travaux. En 1813, par la publication du *Mercure rhénan*, Gœrres fut un des promoteurs de l'insurrection allemande contre les Français; mais le caractère démocratique qu'il conserva à ce journal après 1815 le fit supprimer en 1816, et il dut lui-même, en 1819, sortir des États prussiens, pour avoir publié un écrit démagogique intitulé : *l'Allemagne et la Révolution*, trad. en franç. par Schæffer. Il se retira en Suisse, où il publia : *l'Europe et la Révolution*, 1821, ouvrage que la diète germanique mit à l'index; *la Sainte-Alliance et les peuples au congrès de Vérone*, 1822; *sur les Visions de Swedenborg*, 1827. Devenu le défenseur le plus ardent du catholicisme en Allemagne, il reçut, en 1827 une chaire de littérature et d'histoire à l'université de Munich. En 1830, il donna *les Ages du monde*, et, de 1836 à 1842, *la Mystique chrétienne*, 4 vol., abrégé de toutes les légendes chrétiennes du moyen âge. M. Sainte-Foi l'a traduit sous ce titre : *la Mystique divine, naturelle et diabolique de Gœrres*, Paris, 1854-55, 5 vol. Quand le gouvernement prussien fit emprisonner l'archevêque de Cologne, il publia, sous le titre d'*Athanase*, un pamphlet éloquent et spirituel contre cet acte arbitraire. — Guido, son fils, est auteur d'une remarquable *Histoire de Jeanne d'Arc*. B—d.

GŒRTZ (George-Henri de **SCHLITZ**, baron de), né dans la seigneurie de Schlitz en Franconie, m. en 1719, entra au service du duc de Holstein-Gottorp, obtint une mission auprès du roi de Suède Charles XII, qui revenait de Bender, et s'attacha bientôt à ce prince. Nommé premier ministre, il sut trouver de nouvelles ressources pour continuer la guerre. Ses mesures, parfois arbitraires, le rendirent impopulaire. Il partagea les projets du ministre espagnol Alberoni. (*V. ce nom.*) Après la mort de Charles XII, la fureur du peuple éclata contre

lui. Toutes les calamités publiques lui furent attribuées. La noblesse suédoise exploita cette agitation pour se défaire de l'étranger. Accusé de haute trahison et de dilapidation, Gœrtz fut mis en jugement, injustement condamné à mort, et décapité. E. S.

GŒRTZ (Jean-Eustache, comte de), ministre prussien, né en 1737, m. en 1821, fut d'abord instituteur des enfants de la duchesse Amélie de Saxe-Weimar. Frédéric II de Prusse le nomma chargé d'affaires à Munich, et à Deux-Ponts, 1778. Gœrtz réussit à empêcher l'exécution du projet de l'Autriche, qui tendait à se faire céder, par l'électeur Charles-Théodore, une partie de la Bavière. Il fut ensuite nommé ministre d'État, enfin ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Après la paix de Tilsitt, 7 juillet 1807, il prit son congé, et se retira à Ratisbonne.

Il a laissé : *Mémoire ou Précis historique sur la neutralité armée*, Bâle, 1801 ; *Mémoires et Actes authentiques relatifs aux négociations qui ont précédé le partage de la Pologne*, Weimar, 1810 ; *Mémoire historique de la négociation en 1778*, Francfort, 1812; *Mémoires historiques et politiques*, 2 vol., Stuttgard, 1827 et 1828. E. S.

GŒRTZ, nom allemand de Goritz.

GOES (Hugo VAN DER), peintre, né à Anvers dans la première moitié du xv^e siècle. Élève de Jean Van Eyck, il brillait surtout par l'expression, la grâce et la dignité. Son chef-d'œuvre était un *Crucifiement*, placé sur un autel de l'église Saint-Jacques, à Bruges. Ses contemporains admiraient aussi un panneau où il avait figuré la rencontre de David et d'Abigaïl. Un de ses tableaux, à Munich, offre une grande analogie avec les peintures de Hemling. A. M.

GOES ou **TER-GOES**, *Gusia*, v. forte du roy. des Pays-Bas (Zélande), sur la côte N. de l'île de Zuid-Beveland ; 5,205 hab. Cathédrale et hôtel de ville; anc. et curieux monastère. Comm. de sel, grains et houblon. Délivrée en 1572, par les Espagnols, des attaques des confédérés, elle se rendit au prince d'Orange en 1577. Patrie de Jean Ramus.

GOESIUS (Guillaume VAN DER GOES, en latin), jurisconsulte et philologue, né à Leyde en 1611, m. en 1666, fut conseiller à la haute cour de La Haye.

Il a donné une bonne édition des *Rei Agrariæ auctores cum antiquitatibus et legibus agrariis*, Amsterdam, 1674, in-4°, fig.

GŒTEBORG. *V.* Gothembourg.

GŒTHA ou mieux **GÖTA**, fl. de la Suède occidentale, sort du lac Wenern, à Wenersborg, et se jette dans le Cattégat à Göteborg. On le considère comme une continuation de la Klara, qui prend sa source en Norvège et aboutit au Wenern, par le N.-O. A peine sortie de ce lac, la Gœtha forme les rapides ou chutes de Trollhätta, hautes de 33 m. ; il a fallu des travaux inouïs pour ouvrir à la navigation une voie praticable dans ce périlleux passage. Au moyen de barrages et d'écluses, ce passage continue auj. sans obstacle la grande ligne de navigation du canal de Gothie. Après Trollhätta, le fleuve, qui forme en cet endroit la limite des prov. de Vestro-Gothie et de Bohus, se divise, à la hauteur de la ville de Kong-elf, en 2 bras, et forme l'île de Hisingen; la branche occidentale se jette dans le Cattégat par l'Elve-fjord, et la branche principale par le Rivœ-fjord, au pied de Göteborg. A. G.

GŒTHA-CANAL. *V.* Gothie (Canal de).

GŒTHALAND. *V.* Gothie.

GŒTHALS. *V.* Henri de Gand.

GŒTHE (Jean-Wolfgang), le plus grand poète de l'Allemagne, né le 28 août 1749 à Francfort-sur-le-Mein, m. à Weimar en 1832, était fils d'un conseiller impérial très riche et fort considéré, qui l'envoya étudier aux universités de Leipzig et de Strasbourg. A Leipzig, 1768, il vit la littérature allemande partagée entre maintes directions différentes, et aucune grande autorité intellectuelle qui pût régler ce chaos. Klopstock et Lessing venaient de se révéler, mais ne régnaient pas encore. Son maître était le froid et judicieux Gellert, qui combattait, timidement il est vrai, l'école servile des imitateurs français, dont Gottsched était alors le chef le plus écouté. La publication de l'*Histoire de l'art*, de Winckelmann, 1761, et du *Laocoon*, de Lessing, 1766, furent deux événements dans la jeunesse de Gœthe ; il en reçut une impression qui ne s'effaça jamais. Ce fut surtout pendant son séjour à l'université de Strasbourg, 1769-71, que sa vocation se développa librement. Les entretiens de Herder continuèrent ce qu'avait commencé la lecture de Lessing. Revenu à Francfort en 1771, il ne quitta cette ville que pour aller s'établir à Weimar, où l'appelait l'amitié du duc Charles-Auguste, 1775. Cette période de 4 années est comme la préparation à son éclatante carrière; on le voit rassembler toutes ses richesses, ouvrir son âme à toutes les émotions, et produire avec feu des ébauches puissantes, les unes qui s'achèveront plus tard, les autres qui resteront toujours à l'état de fragments, mais qui composent en quelque sorte le fonds où puisera sans cesse sa pensée. Pendant son séjour à Francfort, où il devait exercer la profession d'avocat il donna *Gœtz de Berlichingen*, 1772, drame dans le genre de Shakspeare, qui obtint le plus brillant succès. Le poète voulut montrer dans ce sujet, emprunté à l'histoire nationale, ce que peut, au milieu d'une époque de troubles et d'agitation, un homme énergique, plein d'une rude vertu. *V.* Berlichingen. L'année suivante parut le petit roman des *Souffrances de Werther*, où, dans un jeune homme qui se tue par amour, Gœthe a cherché à peindre l'agitation maladive de la jeunesse de cette époque. Il avait trouvé, dans quelques-uns de ses amis et dans lui-même, des modèles pour son Werther. *Clavijo*, 1774, drame dont le sujet est une jeune fille séduite, fut emprunté aux Mémoires de Beaumarchais. La tragédie d'*Egmont*, commencée en 1775 et finie en 1788, est l'une des plus pathétiques créations du drame moderne, et encore un sujet historique. Pendant son séjour à Weimar, prolongé jusqu'en 1786, Gœthe donna les *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*, 4 vol., 1777-85, roman où il a encadré les principales phases de sa vie et peint d'une manière comique et vraie l'existence artistique de bas étage, en y plaçant, comme contraste, la figure idéale et gracieuse, devenue célèbre, de la jeune Mignon; il fit aussi *Iphigénie*, 1786, chef-d'œuvre de délicatesse, inspiration du génie grec. En 1790, il commença *le Tasse*, suite de dialogues plutôt que drame, peinture de caractère admirable d'expression; et *Faust*, qu'il n'acheva que beaucoup plus tard. Gœthe, tout en se livrant à ces travaux, fut successivement conseiller de légation, conseiller privé, et président des finances. En 1786, il partit pour l'Italie, où il fit un long voyage, qui devint une occasion de nouvelles études d'art et d'histoire, une source d'inspirations poétiques; il acheva *Egmont*, *le Tasse*, et, dans un séjour prolongé à Rome, composa des *Élégies romaines*, 1790, dignes de Tibulle et de Properce. La révolution française le trouva calme et froid ; il accompagna le duc de Brunswick lors de l'invasion de la Champagne; mais, pendant qu'on prenait Mayence, il écrivait le *Roman du Renard;* c'est à peu près ainsi qu'il fera toute sa vie, suivant le travail de sa pensée au milieu des plus grands événements qui aient jamais remué le monde. — Une nouvelle période commence pour Gœthe en 1794 : une étroite amitié, qui le lie à Schiller, ranime et féconde son génie. La sérénité de son âme le portait à une sorte d'indifférence; satisfait de comprendre, heureux de tout embrasser par la science du réel et le sentiment de l'idéal, il négligeait sa gloire d'artiste. Sans l'ardeur enthousiaste de son ami, ni les *Épigrammes vénitiennes*, ni les principales *Ballades* (*le Roi des Aulnes*, *le Trouvère*, *le Roi de Thulé*, *la Danse des morts*, *le Dieu et la Bayadère*, etc.), 1795, ni *Alexis et Dora*, 1796, ni *le Nouveau Pausias*, 1797, ni la traduction des *Mémoires de Benvenuto Cellini*, n'auraient vu le jour. Schiller fut surtout utile à Gœthe pour la revision de ses œuvres dramatiques. A cette époque se placent *Hermann et Dorothée*, 1797, gracieuse idylle où il déplore les malheurs de la guerre, épopée champêtre qu'il a su rendre aussi noble qu'intéressante; et les *Xénies*, satires publiées en société avec Schiller contre les médiocrités envieuses et les critiques ennemis des deux poètes. Nous voici arrivés à l'œuvre capitale de Gœthe, à *Faust*, 1798, tragédie philosophique et religieuse, où il a mis ses sentiments, ses méditations, les luttes intellectuelles de toute sa vie. Le sujet en est pris d'une légende allemande. (*V.* Faust.) La magie y joue un grand rôle : on y voit figurer l'Esprit de l'univers, le diable Méphistophélès, qui procure à Faust la facilité de satisfaire ses passions les plus effrénées; une jeune fille, Marguerite, modèle d'innocence et de candeur, succombe aux séductions de Faust, et sa mort fait le dénouement du drame. Cette pièce, écrite en vers, mais beaucoup trop longue pour être mise à la scène, fut accueillie avec enthousiasme. En 1831, il lui donna une suite, où les mêmes personnages sont présentés sous une forme symbolique, obscure, bizarre, souvent inintelligible : Faust est vieux ; il ne songe qu'à se rendre utile au monde; il meurt, et son âme purifiée est enlevée par les anges vers les demeures éternelles. Gœthe éprouva une profonde impression de douleur de la mort de Schiller, 1805; elle lui enleva, dit-il, la moitié de lui-même. Depuis lors, ce sont surtout des écrits en prose qui l'occupent; il publie successivement les *Affinités électives*, roman plein de subtilités bizarres, 1809; ses Mémoires, sous le titre de *Vérité et poésie*, 1813, continués plus tard sous celui d'*Annales*, 1819; et de beaux travaux scientifiques, où plusieurs des lois établies par les Cuvier, les Geoffroy Saint-Hilaire et les De Candolle sont signalées (*Théorie des couleurs*, 1810; *Essai d'histoire naturelle et de morphologie; Essais sur les métamorphoses des plantes*, 1790). Dans ces ouvrages, il a montré qu'il était aussi un prosateur plein d'élégance et de pureté. Il fonda enfin en 1815, et, malgré ses occupations politiques (il fut premier ministre de Saxe-Weimar de 1815 à 1828) et continua jusqu'en 1828 le journal *l'Art et l'Antiquité*. Au milieu de ses travaux si divers, l'imagination du poète ne se repose pas : quelques-unes de ses plus belles ballades sont de ce temps, et attestent l'inaltérable jeunesse de son esprit, et *le Divan oriental-occidental*, 1819, ouvre

des routes nouvelles à la poésie allemande. Enfin Gœthe termine sa carrière littéraire par la 2e *partie de Faust*. Dans sa vieillesse, il semble le patriarche intellectuel du XIXe siècle : « Vous êtes un homme, » lui avait dit Napoléon Ier en 1808, lorsqu'il voulut le voir, à Erfurt, et qu'il le décora de la croix de la Légion d'honneur; et chaque génération s'inclinait devant le glorieux maître. Gœthe suivait surtout avec l'intérêt le plus vif les innovations poétiques et historiques de la France sous la Restauration; familiarisé avec ce hardi mouvement d'idées, la révolution de 1830 ne le troubla pas. Il mourut plein de jours, plein de gloire, et fut inhumé à Weimar, dans la chapelle grande-ducale, entre son protecteur Charles-Auguste et Schiller. Au dernier moment, comme l'obscurité de sa chambre l'attristait, il jeta ce cri célèbre : « De la lumière! de la lumière! »

Il y a de nombreuses éditions des œuvres de Gœthe ; les dernières sont celles de Stuttgard, 1827-1831, 40 vol. avec un supplément en 15 vol. dont la publication a commencé en 1832 ; de Paris, 1835-37, 4 vol. gr. in-8o, et de Stuttgard et Tubingue, 1855-57, 3 vol. gr. in-8o. La liste des ouvrages consacrés à Gœthe est innombrable : citons, parmi ses biographies, celles de MM. Rosenkranz, Assmann, Düntzer, Schæfer, Gervinus, Hillebrandt, etc., et les *Etudes sur Gœthe*, de X. Marmier, 1835. Sa *Correspondance* a été publiée : les derniers volumes contiennent ses lettres à la comtesse de Stolberg, à Schiller, au comte Reinhardt, à Mme de Stein, etc. Les *Conversations de Gœthe et d'Eckermann*, sorte de mémoires souvent dialogués, sur les dernières années de Gœthe, sont une œuvre ennuyeuse et sans valeur. Les principaux ouvrages de Gœthe ont été plusieurs fois traduits en français : *Werther*, par Pierre Leroux; *Hermann et Dorothée*, par X. Marmier; *Poésies*, par H. Blaze; *Théâtre*, par X. Marmier; *Faust*, par Gérard de Nerval, 1827; par H. Blaze, 1840; par A. Stapfer, avec 17 dessins par E. Delacroix, in-fol., 1820; *Wilhelm Meister*, par Toussenel, 1829; le même ouvrage, les *Affinités électives*, les *Mémoires*, par la baronne de Carlowitz; les *Œuvres d'histoire naturelle*, par Martins, 1837. S. R. T.

GŒTHEBORG. *V.* Gothembourg.

GŒTTINGUE ou **GŒTTINGEN**, v. du roy. de Prusse (Hanovre), prov. d'Hildesheim, sur la Leine, 18,538 hab. Ch.-l. du cercle de son nom. Cour d'appel; université, dite *Georgia-Augusta*, du nom de George II qui la fonda en 1735, l'une des plus célèbres et des plus fréquentées de l'Allemagne; 3,000 étudiants environ. Elle a eu pour maîtres : Heeren, Hugo, Gieseler, Gessner, Lucke, Gœschen, Siebold, Gauss, Ottfr. Muller, Mitscherlich, les frères Grimm, Wendt, Herbart, Schlœzer, etc., et pour disciples : Mosheim, Michaëlis, Mayer, Lichtenberg, Kastner, Burger, Beckmann, Püttner, Heyne, Martens, Blumenbach, Eichhorn, etc. Bibliothèque, l'une des plus riches du monde; 500,000 vol. et 5,000 manuscrits; collections scientifiques; musées; observatoire; jardin botanique. Célèbre Société des sciences, fondée par George III en 1751. École polytechnique. Séminaire ecclésiastique. Imprimeries importantes. Fabr. de draps, savons, instruments de précision. Gœttingue fut fondée au XIe siècle; ville impériale et hanséatique, le commerce et l'industrie des draps y furent florissants pendant les XVe et XVIe siècles. Les Autrichiens l'assiégèrent vainement en 1641. Les Français la prirent en 1757 et en 1762, et l'occupèrent de 1803 à 1807; elle fit ensuite partie, jusqu'en 1813, du roy. de Westphalie, où elle était comprise dans le dép. de la Leine. — La principauté de Gœttingue, comprise auj. dans le roy. de Prusse, appartenait autrefois à une branche des Brunswick, et faisait alors partie du cercle de Basse Saxe. Elle passa ensuite à la maison de Kalenberg, après laquelle elle échut par héritage à l'électeur de Hanovre. Elle a été réunie à la Prusse en 1866. Superf., 152,000 hect. Sol fertile; grandes forêts; v. princ. : Minden, Nordheim, Uslar.

GŒTZ DE BERLICHINGEN. *V.* Berlichingen.

GŒTZENBRUCK, vge d'Allemagne (Alsace-Lorraine), cercle de Sarreguemines; 700 hab. Verrerie pour montres, pendules et verres de lunettes, occupant 1,200 ouvriers.

GOFFIN (Hubert), maître mineur, de la commune d'Ans, près de Liége, sauva, par un héroïque dévouement, 70 ouvriers ensevelis comme lui dans une mine de houille par une inondation subite, le 28 février 1812. Il reçut la croix de la Légion d'honneur, et sa femme une pension. Il mourut en 1821, tué par un éclat de pierre dans une mine. Le poème de Millevoie : *Goffin, ou le Héros liégeois*, remporta un prix de l'Académie française.

GOG et **MAGOG**, êtres mystérieux que la Bible représente comme chefs des géants ennemis d'Israël. Dans l'*Apocalypse*, ce sont les précurseurs de l'Antéchrist. Aux IXe et Xe siècles, on vit dans les Hongrois, dont la férocité effrayait l'Europe, les armées de Gog et de Magog.

GOGO, v. de l'Hindoustan anglais, prov. de Goudjerate (Bombay), sur la côte O. du golfe de Cambaye; 9,568 hab.; bons marins; comm. avec Bombay.

GOGOL (Nicolas), littérateur russe, né en 1808 dans la Petite-Russie, m. en 1852, débuta par des *Nouvelles*, dont le recueil, successivement grossi, a formé, dans l'édition de 1842, 3 vol. Il écrivit ensuite une spirituelle comédie, *Revisor* (le Contrôleur), et un roman de mœurs, *Meurtvia Douchi* (les âmes mortes). Atteint d'hypocondrie depuis 1847, il tomba dans une dévotion mystique, qui lui faisait regarder ses œuvres, où il s'est moqué de tout, comme un grave péché.

Un choix de ses Nouvelles (*Tarass Boulba, les Mémoires d'un fou, un Ménage d'autrefois, la Calèche, le Roi des gnomes*) a été publié en français par Louis Viardot, Paris, 1845, in-12.

GOGRAH ou **SARDJOU**, riv. de l'Hindoustan, prend sa source dans l'Himalaya, non loin des confins du Tibet, traverse l'anc. roy. d'Aoude et se jette dans le Gange près de Tchapra. Cours de 976 kil. C'est une rivière sainte pour les Hindous.

GOGUET (Antoine-Yves), conseiller au parlement de Paris, né dans cette ville en 1716, m. en 1758, a laissé un ouvrage : *de l'Origine des lois, des arts et des sciences, et de leurs Progrès chez les peuples anciens*, Paris, 1758, 3 vol. in-4°, fig.; 1759, 6 vol. in-12, et 1820, 3 vol. L'ouvrage est divisé en 3 parties, subdivisées chacune en 6 livres, dans lesquels l'auteur traite chronologiquement du gouvernement, des arts et métiers, des sciences, du commerce et de la navigation, et de l'art militaire.

GOHELLE (La), petit pays de l'anc. France (Artois), où étaient Aix-en-Gohelle, Bully-en-Gohelle, Arleux-en-Gohelle, Montigny-en-Gohelle, Bouvignies-en-Gohelle et Sains-en-Gohelle (Pas-de-Calais).

GOHIER (Louis-Jérôme), né en 1746 à Semblançay (Touraine), m. en 1830, fut avocat à Rennes, se prononça contre les parlements Maupeou, opposa aux prétentions du gouverneur de la Bretagne les droits des états, rédigea une protestation contre les édits de Loménie de Brienne, siégea au tribunal qui, en 1790, remplaça pendant quelques mois le Parlement, et fut député, en 1791, à l'Assemblée législative, où il combattit le serment civique imposé aux prêtres. Chargé d'un rapport sur les papiers trouvés aux Tuileries le 10 août, il rédigea contre Louis XVI un acte d'accusation qui parut trop modéré, passa au ministère de la justice après Garat, 1793, puis à la présidence du tribunal de la Seine et du tribunal de cassation. Le coup d'État du 30 prairial 1799 lui donna la place de Treilhard dans le Directoire. Sorti des affaires au 18 brumaire, il accepta, après 2 ans de retraite, la place de consul général en Hollande, et, lors de la réunion de ce pays à la France, rentra dans la vie privée. Il a publié des *Mémoires*, 1824, 2 vol. Politique de peu de portée, Gohier se recommande par la constance de ses opinions. Il s'était occupé de poésie dramatique dans sa jeunesse : *le Couronnement d'un roi*, donné au théâtre de Rennes à l'avènement de Louis XVI, y avait obtenu beaucoup de succès; il fut réimprimé en 1825. J. T.

GOHORRY (Jacques), littérateur, m. à Paris en 1576, quitta Florence, sa patrie, pour s'établir en France, et s'exerça dans tous les genres. Historien, il écrivit en latin les *Vies de Charles VIII et de Louis XII*, qui font suite à l'ouvrage de Paolo Émili. Poète, il composa des sonnets et des épigrammes. Romancier, il publia les 10e, 11e, 13e et 14e liv. d'*Amadis de Gaule*. Traducteur, il fit passer dans la langue française *le Prince* et le *Discours sur Tite-Live* de Machiavel, etc. Agronome, on lui doit un livre curieux et rare : *Devis sur la vigne, vin et vendanges*, 1549. B.

GOIS (Étienne-Pierre-Adrien), statuaire, né à Paris en 1731, m. en 1823. Élève de Jeaurat et de Slodtz, il remporta le grand prix de sculpture en 1758, et se rendit à Rome comme pensionnaire du gouvernement. De retour à Paris, il obtint un atelier au Louvre, fut reçu académicien, 1770, et devint professeur en 1781. Après la Révolution, il fut nommé académicien libre, 1816. Ses principales statues sont : *L'Hôpital*, qui fut placé dans le grand escalier des Tuileries; *le président Molé*, dans une salle de l'Institut; *St Vincent*, dans le chœur de Saint-Germain-l'Auxerrois. On connaît aussi le *Serment des nobles devant la Chambre des comptes*, bas-relief d'une des arcades du Palais de justice de Paris; *St Jacques et St Philippe*, au musée des beaux-arts. Parmi les élèves de Gois, on distingue Chaudet et Romay.

GOÏTO, brg du roy. d'Italie, prov. de Mantoue, sur la rive dr. du Mincio, arr. de Castiglione; 780 hab. Succès de Schérer sur les Autrichiens en 1799 et des Piémontais sur les Autrichiens en 1848.

GOJAM, région de l'Amhara (Abyssinie), arrosée par l'Abaï ou Bahr-el-Ayrag.

GOLBERY (Philippe-Aimé de), magistrat, né à Colmar en 1786, d'une famille de robe, m. en 1854, fut procureur impérial en Hollande en 1811, à Colmar en 1813, démissionnaire en 1815, conseiller à la cour royale de Colmar en 1820, député du département du Haut-Rhin en 1834, procureur général à Besançon en 1843, et membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Il a laissé : *les Antiquités de l'Alsace*, Strasbourg, 1827, in-fol.; une édition de *Tibulle*; des traductions de l'*Histoire universelle de l'antiquité*, par Schlosser, 3 vol., 1828; de l'*Histoire romaine*, par Niebuhr, 7 vol., 1830-40; de *Suétone*, dans la bibliothèque latine-française de Panckoucke, 3 vol., 1830-33; *Histoire et Description de la Suisse et du*

Tyrol, 1843, qui fait partie de la collection de l'*Univers pittoresque*, publiée par MM. Didot, etc.

GOLCONDE, v. de l'Hindoustan, dans le Dekkan (États du Nizam), près du Moussy, prov. et à 4 kil. O. d'Haïderabad, dont elle est considérée comme la citadelle. Entrepôt de diamants et pierres précieuses du Krichna, du Pennar et des environs. Golconde était autrefois la cap. du roy. de son nom. Son dernier roi y mourut, en 1704, prisonnier d'Aureng-Zeb, qui avait pris la ville en 1690. Elle n'a fait que décroître depuis ce temps. — La province d'Haïderabad est quelquefois appelée *prov. de Golconde.*

GOLD, *or*, dans plusieurs langues germaniques : GOLDberg, montagne d'or.

GOLDAPP, v. du roy. de Prusse (Prusse orientale), sur la Goldapp ; 4,817 hab. Lainages, toiles,; tanneries. Comm. de bétail. Fer et pierre à chaux dans le mont Goldapp.

GOLDAST DE HEIMINSFELD (MELCHIOR), historien, né dans le pays de Saint-Gall en 1576, m. en 1635.

Il a publié : *Scriptores aliquot rerum Suevicarum*, Francf., 1605, in-4°, et Ulm, 1727, in-fol.; *Alamannicarum rerum scriptores*, Francf., 1606, 1661 et 1730, in-fol.; *Sibylla francica, seu de admirabili puella Johanna* (Jeanne d'Arc) *scriptores aliquot*, Altorf, 1606, in-4°; *Constitutionum imperialium collectio*, Francf., 1613, 4 vol. in-fol., ouvrage curieux, qui contient beaucoup de documents inédits jusque-là, etc.

GOLDAU, vallée suisse, dans le canton et à 11 kil. O.-N.-O. de Schwytz, célèbre par une catastrophe, que causa, le 2 septembre 1806, l'éboulement d'un des sommets du Ruffiberg : 4 villages furent détruits, le lac de Lowers en partie comblé, et près de 500 personnes périrent.

GOLDBACH, ruisseau qui traverse la plaine d'Austerlitz, en Moravie. (*V.* AUSTERLITZ.)

GOLDBERG, v. du roy. de Prusse (Silésie); 6,483 hab. Fabr. de draps, lainages, teintureries. Aux environs, mine d'or inexploitée.

GOLDEN-CITY, *ville de l'or*, v. des États-Unis (Colorado), au pied des montagnes Rocheuses; 690 hab. École des mines.

GOLDEN-GATE, *porte d'or*, nom donné à la baie de San-Francisco. — Passe des montagnes Rocheuses, près de Golden-city (Colorado).

GOLDONI (CARLO), célèbre poète comique, surnommé *le Molière italien*, né à Venise en 1707, m. à Paris en 1793, fils d'un médecin de Pérouse, fut destiné successivement à la médecine, à l'Église et au barreau. Dès l'âge de 8 ans, il avait composé une pièce dans le genre romanesque, et un goût prononcé le ramenait toujours au théâtre. Le premier ouvrage qu'il publia fut un intermède, *le Gondolier vénitien*, qui fut assez bien accueilli; une tragédie de *Bélisaire*, représentée en 1734, obtint le plus grand succès. Jusqu'en 1761, Goldoni fit jouer sur tous les théâtres de l'Italie plus de 150 ouvrages : comédies, intermèdes, farces, opéras, tragédies. Il écrivait ses pièces en entier tandis que les autres auteurs ne composaient que des canevas, remplis par l'improvisation des acteurs. Le dépit de se voir préférer un rival, Charles Gozzi, qui suivait un système opposé, le détermina à quitter l'Italie. Il vint à Paris, 1761, et donna au Théâtre-Français *le Bourru bienfaisant*, 1771, comédie en 3 actes, l'un de ses meilleurs ouvrages. En 1773, il écrivit une autre comédie, *l'Avare fastueux*, qui ne réussit point. Lecteur et maître d'italien de Mesdames, filles de Louis XV, il obtint une pension de 3,600 livres, que la Révolution supprima en 1792. Réduit à la misère, presque privé de la vue, il mourut le lendemain du jour où la Convention nationale, sur le rapport de M.-J. Chénier, lui rendait cette pension. Au temps de Goldoni, la scène italienne était occupée par des personnages traditionnels : Pantalon, le Docteur, Arlequin, Brighella, Colombine; Goldoni tenta une réforme, qui eut pour but, tout en conservant dans quelques pièces les mêmes masques, de remplacer les farces par de bonnes comédies. Doué d'un génie éminemment dramatique, il fut peintre fidèle des mœurs, et emprunta ses sujets à la vie réelle. Ses pièces se distinguent par la fertilité de l'invention, la variété des caractères, des situations et des intrigues, l'unité de l'action et de l'intérêt, la vivacité du dialogue, le naturel et la nouveauté des situations.

Son théâtre complet a été publié à Lucques, 1809, 26 vol. Goldoni a laissé aussi des *Mémoires*, Paris, 1787, 3 vol. Plusieurs de ses pièces ont été traduites en français : *le Véritable Ami*, et *le Père de famille*, par Deleyre, 1758; *la Suivante généreuse*, et *les Mécontents*, par Sablier, 1765; *Paméla*, et *la Veuve rusée*, par De Bonnet de Valguier, 1759 et 1761; *Paméla mariée*, par Desriaux; *le Menteur, Molière, Térence, l'Auberge de la poste*, par Aignan (dans la *Collection des théâtres étrangers*).
M. V—I.

GOLDSCHMIDT (HERMANN), astronome, né à Francfort-sur-le-Mein en 1802, m. en 1866, commença par étudier la peinture à Munich sous Schnorr et Cornélius, et vint s'établir en 1836 à Paris, où il continua d'exercer son art. Encouragé par Arago à étudier l'astronomie, il découvrit une dizaine d'astéroïdes ou planètes microscopiques, ainsi que 14 comètes, et pointa plus de 10,000 étoiles qui manquaient aux cartes de l'Académie de Berlin.

GOLDSMITH (OLIVIER), écrivain anglais, né à Pallismore (Longford), en Irlande, en 1728, m. en 1774. Fils d'un pauvre ecclésiastique, on le fit entrer en 1744 à l'université de Dublin, où il trouva des maîtres insuffisants, quitta le collège, et fut quelque temps précepteur. Il se prépara sans succès pour le commerce, l'Église, le droit, la médecine, à Dublin, à Édimbourg, à Leyde, se faisant voler, répondant pour ses amis, et contractant de grosses dettes au jeu. Sans ressources pécuniaires, il parcourut la Flandre, le midi de la France et la Suisse en usant du talent qu'il avait sur la flûte pour gagner la table et le gîte. Il visita l'Italie comme gouverneur d'un jeune Anglais, fut reçu docteur en médecine, peut-être à Padoue, et revint, en 1756, à Londres, où sa pauvreté et son accent irlandais n'aidèrent pas à le placer. Employé dans un laboratoire de chimie, puis dans une pension, médecin sans malades, il travailla enfin pour les libraires. Il donna d'abord un *Essai sur la littérature actuelle*, 1759, puis un poème, *le Voyageur*, qui fut loué par Johnson, son ami. *Le Vicaire de Wakefield*, 1766, roman spirituel et fort bien écrit, obtint beaucoup de succès. Il écrivit aussi pour le théâtre, et sa première comédie, *l'Homme de bon caractère*, 1768, ne réussit qu'à moitié; mais un charmant poème, *le Village abandonné* (*the Deserted Village*), 1769, lui rapporta de fortes sommes, qu'il dépensa ou donna aisément. De ses besoins d'argent naquirent des compilations faites avec une rapidité et une netteté remarquables : *Lettres sur l'histoire d'Angleterre, Histoire romaine, Histoire d'Angleterre*, avec des abrégés des mêmes livres. Une nouvelle comédie, *les Méprises d'une nuit* ou *the Stoops to conquer*, 1773, le tira encore une fois d'embarras. La vanité naïve de Goldsmith, sa crédulité, son indolence, et les excentricités de son caractère, ont été effacées par sa douce philosophie, sa sensibilité vraie, et son style pur, élégant, facile.

La meilleure édition de ses œuvres complètes est celle d'Édimbourg, 1801, 4 vol. Ses *Miscellaneous Works* ont été publiées par Washington Irving, Paris, 1825, 4 vol.

GOLGOTHA. *V.* CALVAIRE.

GOLIATH, géant philistin, haut de plus de 6 coudées (plus de 3 m.), né à Geth, défia tous les Hébreux. David se présenta seul au combat, sans autre arme qu'une fronde, renversa Goliath d'un coup de pierre, lui prit son épée, et lui en trancha la tête.

GOLIKOFF (IVAN), négociant russe, né à Koursk en 1735, m. en 1801, abandonna le commerce après des spéculations malheureuses en 1780, et se livra à la littérature et à l'histoire. Il publia, de 1788 à 1790, à Moscou, *les Hauts Faits de Pierre le Grand*, 12 vol., avec une continuation, de 1790 à 1797, en 18 vol. Cet ouvrage élogieux et emphatique renferme des faits dont Halend a profité pour écrire son *Histoire de Pierre le Grand*, le meilleur ouvrage sur ce sujet, Munster et Leipzig, 1803-07, 3 vol. (en allem.).

Golikoff fit aussi paraître des *Anecdotes nouvelles de Pierre le Grand*, 1798, trad. en allem., Riga et Leipzig, 1802.
PL.

GOLIUS (JACQUES), orientaliste célèbre, né à La Haye en 1596, m. en 1667, étudia l'arabe sous Erpénius. En 1622, il accompagna l'ambassadeur envoyé au Maroc par les Provinces-Unies. Pendant son séjour, il acheta plusieurs manuscrits, et réunit les matériaux pour l'histoire des chérifs. A son retour, il obtint une chaire d'arabe à Leyde. Vers 1625, il partit pour l'Orient, visita Alep, fit quelques courses en Arabie et en Mésopotamie, alla à Constantinople, et de là revint à Leyde, 1629. Pendant son absence, il avait été nommé à la chaire de mathématiques. Il correspondit avec les hommes célèbres de son temps, et notamment avec Descartes.

Ses principaux ouvrages sont : *Lexicon arabico-latinum*, 1655, in-fol., très estimé; *Alfergani elementa astronomica*, 1669, in-4°; une édition de la *Grammaire arabe* d'Erpénius, 1656, in-4°. Il a laissé un grand nombre de manuscrits, qui sont à la Bibliothèque bodléienne d'Oxford.
D.

GOLLNOW, v. du roy. de Prusse (Poméranie), sur l'Ihna; 7,917 hab. Forge à cuivre ; fabr. de draps et de rubans. Commerce actif.

GOLO, riv. la plus forte de la Corse, donna, en 1793, son nom à un département formé au N. de la Corse (ch.-l. Bastia), et réuni en 1811 à celui du Liamone. Cours de 84 kil.

GOLOVINE (FÉDOR-ALEXIÉVITCH), ministre de Pierre le Grand, m. en 1706, conduisit une ambassade en Chine vers 1689, conclut une alliance avantageuse avec l'empereur de ce pays, fut gouverneur de la Sibérie, contribua à la prise d'Azov en 1696, accompagna le czar dans ses voyages en Europe, l'aida à conclure des traités avantageux à Amsterdam, à Londres, à Vienne, fut nommé grand amiral, grand chancelier, ministre des affaires étrangères, feld-maréchal, et négocia de nouveaux traités avec le Danemark et la Pologne.

GOLOVKINE (GABRIEL-IVANOVITCH, COMTE), né en 1660, d'une famille polonaise, m. en 1734, rendit de grands services à Pierre le Grand, fut nommé grand chancelier de Russie en 1709, et conserva cette charge sous Catherine I^{re} et Pierre II. De ses trois fils, l'un, MICHEL-GAVRILOVITCH, fut mi-

nistre de l'intérieur sous l'impératrice Anne, puis destitué par Élisabeth, 1741, et envoyé en Sibérie, où il mourut, 1755.

GOLOVNINE (Vasili-Mikhailovitch), amiral russe, né en 1776 dans le gvt de Riazan, m. en 1831, exécuta, de 1806 à 1817, 2 voyages autour du monde, interrompus par une longue captivité au Japon, 1811-14, et en publia la relation.

Eyriès a traduit en français le *Voyage de Golovnine, contenant le récit de sa captivité chez les Japonais*, Paris, 1818.

GOLTZIUS (Hubert), numismate, né à Venloo (Gueldre) en 1526, m. en 1587, montra de bonne heure une vive passion pour les lettres, les antiquités, et particulièrement les médailles. Il eut la réputation du premier numismate de son temps, dessina, grava lui-même, et publia un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Icones imperatorum Romanorum e priscis numismatibus ad vivum delineatæ, et brevi historica enarratione illustratæ*, Anvers, 1557, in-fol.; *Thesaurus rei antiquariæ uberrimus*, Anvers, 1579, in-fol.; *Fasti magistratuum et triumphorum Romanorum ab U. C. ad Augusti obitum, ex antiquis tam numismatum quam marmorum monumentis restituti*, Anvers, 1566, in-fol. Goltzius ne doit être consulté qu'avec beaucoup de défiance, parce qu'il a introduit dans ses ouvrages un grand nombre de médailles suspectes, altéré des légendes dans d'autres qui existent, enfin supposé des noms de villes et de peuples. C. D—y.

GOLTZIUS (Henri), graveur et peintre sur verre, né en 1558 à Mulbracht (duché de Juliers), m. en 1617, s'exerça de lui-même, dès son enfance, à dessiner, à graver, à colorier des vitraux. Coornhert, ayant vu plusieurs de ces essais, y découvrit les germes d'un talent hors ligne. Goltzius alla travailler à Harlem, sous la direction de cet artiste et sous celle de Philippe Galle. Il visita ensuite l'Allemagne et l'Italie. Ses gravures sont fort nombreuses : il était tellement maître de son burin, qu'il a souvent imité, à s'y méprendre, la manière de Lucas de Leyde et celle d'Albert Dürer. Il faisait aussi de très beaux dessins à la plume. On connaît de lui quelques gravures sur bois. A l'âge de 42 ans, il se mit à la peinture, et exécuta plusieurs tableaux à l'huile qui n'étaient pas sans mérite. A. M.

GOMAR (François), théologien protestant, chef de la secte des *gomaristes*, né à Bruges en 1563, m. en 1641, étudia en Allemagne et en Angleterre, fut pasteur de l'Église flamande de Francfort en 1587, et professa la théologie à Leyde en 1594. Arminius (*V. ce nom*), devenu son collègue en 1603, ayant combattu la doctrine de Calvin sur le libre arbitre et la prédestination, Gomar, calviniste zélé, cria au pélagianisme. Cette querelle, qu'envenima une discussion publique ordonnée par les états généraux, excita des troubles dans toute la Hollande. Arminius fut remplacé par son partisan Vorstius, en 1609, et Gomar se retira, en 1611, à Middelbourg, où il donna des leçons de théologie. Depuis 1615, il professa la théologie et l'hébreu à Groningue, et fit condamner au célèbre synode de Dordrecht, 1618, la doctrine d'Arminius.

Ses œuvres ont été imprimées à Amsterdam, 1645, in-fol.

GOMBAULD (Jean **OGIER** de), poète, l'un des premiers membres de l'Académie française, né en 1576 à Saint-Just-de-Lussac (Saintonge), m. en 1666, fut en vogue à l'hôtel de Rambouillet. Ses œuvres sont assez médiocres.

On a de lui : *Endymion*, roman, 1624; *Amaranthe*, pastorale, 1631; *Poésies*, 1646, in-4o; *Lettres*, 1646; *Sonnets*, 1649, in-4o; *Epigrammes*, 1657, in-12; *les Danaïdes*, tragédie, 1658, in-12; *Traités et Lettres touchant la religion*, Amsterdam, 1669, in-12.

GOMBEROUN. *V.* Goumroun.

GOMBERVILLE (Marin **LEROY** de), poète, né à Paris en 1600, m. en 1674, publia, dès l'âge de 14 ans, un *Éloge de la vieillesse* en quatrains, composa des romans qui eurent un grand succès, fut choisi un des premiers pour faire partie de l'Académie française, et s'occupa aussi d'histoire.

On a de lui : *Discours des vertus et des vices de l'histoire avec un traité de l'origine des Français*, 1620, in-4o, très rare; *la Caritie*, roman, 1622; *Polexandre*, roman, 1632 et 1633, 4 vol. in-4o, 1638 et 1641, 5 vol.; *la Cytherée*, 1642, roman en 4 vol. qui eut 9 éditions; *la Doctrine des mœurs, tirée de la philosophie des stoïques*, 1646, in-fol.; *Poésies*, dont quelques-unes sont remarquables; des éditions des poésies de Maynard, et les *Mémoires du duc de Nevers, de 1514 à 1595*, continués jusqu'en 1610.

GOMBETTE (Loi), loi des Bourguignons, ainsi nommée du roi Gombaud ou Gondebaud, qui en publia la 1re partie à Lyon, vers l'an 502. La 2e partie fut promulguée, en 519, par Sigismond, fils et successeur de Gondebaud. Ce code révèle une science politique et des idées d'ordre public peu communes à cette époque : des lois purement romaines y sont mêlées à des lois germaniques adoucies et tempérées, et souvent le législateur barbare s'est borné à copier le code Théodosien. La loi Gombette établit une parfaite égalité entre la condition du Romain et celle du Bourguignon.

Cette loi est imprimée dans le *Syllogæ legum antiquarum* de J. Hérold, Bâle, 1557; dans le *Codex legum antiquarum* de Fréd. Lindebrog, Francf., 1613; dans le t. IV des *Barbarorum leges antiquæ* de Canciani, et trad. en français par A. Peyré; *Lois des Bourguignons*, Lyon, 1855.

GOMBRIES (Les), petit pays de l'anc. France (Valois), où étaient Fresnoy-les-Gombries, Boissy-les-Gombries, Peroy, Bouillancy, et Villiers-Saint-Genest (Oise).

GOMER, fils de Japhet, selon la Bible, est regardé comme le père des peuples de Galatie, qui primitivement s'appelèrent Gomares. On pense aussi que les Cimbres ou Cimmériens et les habitants de la Germanie et des Gaules sont issus de lui.

GOMERA, *Capraria*, île de l'océan Atlantique, une des Canaries, entre l'île de Ténériffe au N.-E., et l'île de Fer au S.-O. Elle est de forme presque circulaire; 26 kil. sur 22; 11,750 hab. Ch.-l. Saint-Sébastien, sur la côte E. Sol montagneux, boisé sur les sommets, et, dans les vallées, fertile en vins, grains, huile, etc.

GOMERA, riv. du Maroc, affl. à la Méditerranée près de Velez-Gomera. Cours de 90 kil.

GOMETTY. *V.* Goumty.

GOMEZ (Ferdinand), gentilhomme espagnol, né à Tolède vers 1158, m. en 1242, rendit de grands services au roi de Léon, Ferdinand II, contre les Maures et les Portugais, fut longtemps son favori, tomba en disgrâce à cause de ses désordres, fit pénitence de ses fautes après avoir échappé à un grand danger, et fonda, en 1176, l'ordre de *Saint-Julien-du-Poirier*, qui subsista sous ce nom jusqu'au xive siècle, et prit ensuite le nom d'Alcantara. (*V. ce mot.*)

GOMEZ DE CIUDAD-RÉAL (Fernando), médecin espagnol, né en 1388, m. en 1457, fut le filleul d'Ayala, et le favori du connétable Alvaro de Luna.

On a de lui un livre intitulé : *Centon epistolario*, Madrid, 1765, recueil de 105 lettres, où sont retracés les événements du règne de Jean II. B.

GOMEZ DE CIUDAD-RÉAL (Alvarez), poète espagnol, né à Guadalajara en 1488, m. en 1538, se distingua par sa bravoure dans les guerres de 1506, 1512 et 1525 en Italie. Ses poésies latines, parmi lesquelles on distingue un poème sur la *Toison d'or*, Tolède, 1540, in-4o, lui valurent le surnom de *Virgile espagnol*.

On a aussi de lui un poème espagnol, en 12 chants, *sur les Mystères*, 1541, in-4o, et des *Satires morales*, Madrid, 1604. B.

GOMEZ (Sébastien), peintre, né à Séville vers 1616, m. en 1678, était fils d'un nègre esclave de Murillo, et reçut les leçons de cet illustre maître. Ses tableaux se distinguent par la fraîcheur des carnations et l'intelligence du clair-obscur. On admire, dans les églises de Séville : *Notre-Dame tenant l'enfant Jésus dans ses bras, Ste Anne, St Joseph, St Pierre aux genoux du Christ attaché à la colonne.*

GOMEZ DE VALENCIA (Philippe), peintre, né à Grenade en 1634, m. en 1694, imita le genre d'Alonzo Cano. Ses chefs-d'œuvre sont : *la Présentation des clefs de Séville à Ferdinand III par des députés maures; le Christ dans le linceul*, chez les carmes de Grenade.

GOMEZ (Jean), peintre d'histoire, né à Madrid, m. en 1596, peintre de la cour de Philippe II en 1593. Son style est doux, son coloris harmonieux, et la noblesse ne lui manque pas. Un de ses ouvrages, le *Martyre de Ste Ursule et de ses compagnes*, fut placé à l'Escurial. Gomez peignit pour ce palais plusieurs épisodes de la vie de St Jérôme. A. M.

GOMEZ (Madeleine-Angélique **POISSON**, dame de), née à Paris en 1684, m. en 1770, fille du comédien Poisson, et femme d'un gentilhomme espagnol sans fortune, chercha des moyens d'existence dans la culture des lettres.

Ses écrits les plus connus sont : *les Journées amusantes*, 1723, 8 vol. in-12; *Anecdotes persanes*, 2 vol. in-12; *Habis*, tragédie, 1714; *la Jeune Alcidiane*, 1733, 3 vol. in-12, suite d'un roman de Gomberville; *les Cent Nouvelles nouvelles*, 1735, 18 vol. in-12.

GOMIS (José-Melchior), compositeur de musique, né en 1793 à Anteniente, près de Valence (Espagne), m. en 1866, fut chef de musique dans l'armée, fit représenter avec succès à Madrid un opéra intitulé *la Aldeana*, s'expatria lors de la contre-révolution de 1823, et obtint à Londres une belle position comme professeur de chant et auteur de romances et de boléros; 2 de ses opéras, *le Diable à Séville*, 1831, et *le Revenant*, 1833, réussirent à Paris; *le Portefaix* fut moins goûté. B.

GOMMEGNIES, brg (Nord), arr. d'Avesnes; 3,150 hab. Fabr. de fil pour batistes, de toiles, de saboterie. Comm. de bois et de charbon.

GOMOL, riv. de l'Afghanistan, descend des monts de Gazna, et se jette dans le Sind. Cours de 400 kil.

GÖMÖR ou **GŒMŒR** (Comitat de), division administrative de l'Autriche-Hongrie. Ch.-l. Rima-Szombat (*Gross-Steffelsdorf*); autrefois *Pleisnicz*. Sol montagneux, riche en mines de fer, en forêts et en pâturages. Sources minérales. Élève de bestiaux; fabr. de papiers, lainage, cire. Superf., 4,118 kil. carr.; pop., 182,371 hab. : Hongrois au N., Slaves au S.

GOMORRHE, *Gomorrha*, anc. v. de Palestine, au S., dans la *Vallée des Bois*, au N. de Sodome, fut incendiée par le feu du ciel, en punition de ses désordres. La mer Morte en occupe l'emplacement.

GOMPHI, anc. v. de la Grèce (Thessalie), dans l'Histiéotide, près des sources du Pénée. Auj. *Stagi*.

GOMROUN. *V.* Goumroun.

GONAÏVES (LES), v. de l'île d'Haïti, sur la côte O., au N.-O. de Port-au-Prince, sur le golfe de Gonave ou de Léogane; 6,000 hab. Ch.-l. du dép. de l'Artibonite. Bon port, même pour les plus gros vaisseaux. Tribunaux. Comm. d'acajou, campêche, coton, café. C'est aux Gonaïves que fut proclamée l'indépendance d'Haïti, en 1804.

GONATAS (ANTIGONE). *V.* Antigone.

GONAVE (Golfe de). *V.* Léogane.

GONAVE (La), île des Antilles, dans le golfe ou canal de son nom, sur la côte O. d'Haïti, dont elle dépend; montueuse, sans eau potable, et inhabitée; 105 kil. de long sur 14 de large.

GONCELIN, ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Grenoble, près de l'Isère, qui forme en cet endroit plusieurs îles; 1,137 hab. Graines de trèfle, chanvre, toiles, etc.

GONCOURT Jules-Alfred **HUOT** de), littérateur, né à Paris en 1830, m. en 1870, a écrit en collaboration avec son frère Edmond-Louis-Antoine, né à Nancy en 1822, un certain nombre d'ouvrages qui attestent de l'originalité et des recherches, mais que l'absence de hautes vues, de méthode et de simplicité dans le style, ne permet pas de ranger parmi les livres véritablement historiques.

Les principaux sont : *Histoire de la société française pendant la Révolution*, in-12; *Histoire de la société française pendant le Directoire*, 1855, *Sophie-Arnould*, 1857; *Portraits intimes du dix-huitième siècle*, 1857-58, 2 séries; *Histoire de Marie-Antoinette*, 1858; *les Maîtresses de Louis XV*, 2 vol.; *la Femme au dix-huitième siècle*, 1862.

GONDAR, v. d'Abyssinie, ch.-l. de l'État d'Amhara, à 60 kil. S.-O. d'Axoum; 8,000 hab., autref. 50,000. Détruite en partie par un incendie en 1868, elle a été relevée par le négous Jean, successeur de Théodoros, qui lui a rendu son rang de capitale de l'Abyssinie. On l'a surnommée la *ville aux 44 églises*. (*V.* Amhara.)

GONDEBAUD, roi des Bourguignons, l'aîné des 4 fils de Gondioc, eut en partage la Ire Lyonnaise et le titre de roi, fut vaincu dans une bataille par Chilpéric et Gondemar, deux de ses frères, unis contre lui, les surprit dans Vienne, les fit mettre à mort, puis s'empara de leurs États; il s'unit ensuite à Godegisèle, son dernier frère, contre Odoacre, roi des Hérules, puis contre Théodoric, roi des Ostrogoths, qu'il contraignit à la paix; attaqué par Clovis, 500, il fut vaincu près de l'Ouche, grâce à la trahison de Godegisèle, se défendit avec succès dans Avignon, fit la paix avec les Francs, et se tourna contre son frère, qu'il assiégea et fit massacrer dans Vienne. Maître de toute la Bourgogne, il gouverna avec sagesse jusqu'à sa mort, en 516. Il a promulgué le code bourguignon, appelé de son nom *loi Gombette*. (*V. ce mot.*)

GONDEMAR Ier ou **GODOMAR**, roi des Bourguignons, un des fils de Gondioc, eut en partage, à la mort de son père, 463, le pays de Vienne; il fut dépouillé et mis à mort par son frère Gondebaud, 476.

GONDEMAR II, roi des Bourguignons, 2e fils de Gondebaud, succéda, en 524, à Sigismond, son frère, tué par Clodomir, se vit lui-même menacé par les Francs, mais les vainquit et tua Clodomir à la bataille de Véseronce. Après 10 ans de paix, il fut attaqué par Childebert et Clotaire, autres fils de Clovis, fut vaincu à Autun en 534, fait prisonnier, et enfermé dans un château fort, où il mourut en 541. Avec lui finit le 1er royaume de Bourgogne.

GONDI (Famille de), maison originaire de Florence. Un de ses membres, Antoine, passa en France avec Catherine de Médicis, s'y fit naturaliser, et occupa la place de maître de l'hôtel sous Henri II. — Albert, fils d'Antoine, né à Florence en 1522, m. en 1602, épousa, en 1565, Claude-Catherine de Clermont-Tonnerre, baronne de Retz, veuve de Jean d'Annebaud, prit le nom de *maréchal de Retz* en 1573, fut un des favoris les plus vicieux de Charles IX, et remplit les fonctions de général des galères de 1579 à 1598. Il passa, avec Tavannes, pour avoir conseillé la Saint-Barthélemy. De ses deux frères, l'un, Charles, m. en 1574, fut général des galères, maître de la garde-robe; l'autre, Pierre, fut évêque de Paris et cardinal de Gondi. — Philippe-Emmanuel, fils d'Albert, né en 1580, m. en 1662, succéda à son père dans la charge de général des galères en 1598, se distingua dans une expédition contre les corsaires barbaresques en 1619, et à un combat naval contre les Rochellois en 1622. Après la mort de sa femme, il entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il fut le père du fameux cardinal de Retz. (*V.* Retz.) B.

GONDICAIRE ou **GONDIOC**, roi des Bourguignons, franchit le Rhin en 406, s'empara, à l'E. de la Gaule, d'un vaste territoire pour lequel il se reconnut d'abord tributaire des Romains, se révolta, fut vaincu par Aétius, devint le fidèle allié des Romains, et fut tué en 436 par Attila, dans une grande bataille près du Rhin.

GONDOK ou **GANDAKI**, riv. de l'Hindoustan, a sa source dans le Tibet, traverse la chaîne de l'Himalaya, sépare la prov. d'Oude et le Bahar, et se jette dans le Gange, près de Patna. Cours de 800 kil.

GONDOKORO, v. d'Afrique (Soudan), sur le Nil supérieur, par 4° 54' lat. N. et 29° 26' long. E., fut, de 1840 à 1861, le point extrême où s'arrêtèrent les explorateurs du fleuve Blanc. Une mission catholique y fut fondée en 1851 par le prêtre autrichien Knoblecher; mais on l'abandonna en 1860, à cause de l'insalubrité du climat et de l'inutilité de ses efforts. Ce ne fut plus, ainsi que le poste voisin de *Belenia*, qu'un centre de commerce pour les chasseurs d'éléphants et les marchands d'ivoire jusqu'en 1871, où S. Baker s'y établit au nom du vice-roi d'Egypte pour faire disparaître l'esclavage sur le haut Nil. Il appela la ville *Ismaïlia*, et en fit le chef-lieu d'un nouveau gouvernement égyptien, qui s'étendit jusqu'aux grands lacs au S. et jusqu'au 9e degré vers le nord. Plus récemment, la nouvelle ville fut emportée par les débordements du Nil et le siège du gouvernement transporté à *Lado*, située en face sur une colline de la rive gauche. Gondokoro n'appartient plus à la vice-royauté d'Égypte depuis l'insurrection de 1883. C. P.

GONDOLA (Giovanni-Francesco **DI**), célèbre poète illyrien, né à Raguse en 1588, m. en 1638. On a de lui : *l'Osmanide*, poème épique en 20 chants, dont le XIVe et le XVe n'ont point été publiés; il a été traduit en italien par le comte Sorgio. C'est un récit plein de vérité, d'intérêt et de passion, des malheurs du sultan Osman.

Gondola a encore laissé deux tragédies : *Proserpine* et *Ariane*; une traduction en vers illyriens des *Psaumes de la pénitence*, Venise, 1620, et un poème en 2 chants sur *l'Enfant prodigue*. M. V—l.

GONDOUIN (Jacques), architecte, né en 1737 à Saint-Ouen, près de Paris, m. en 1818, fils d'un jardinier de Louis XV à Choisy-le-Roi, étudia sous Blondel et à Rome. Membre de l'Académie d'architecture depuis 1774, il commença, la même année, l'Ecole de médecine de Paris, remarquable par la belle entente du plan et l'élégante proportion des ordres. Gondouin dirigea encore, sous les ordres de Lepère, la construction de la colonne de la place Vendôme, à Paris, et fut membre de l'Institut.

GONDOVALD, fils naturel de Clotaire Ier, fut chassé de la Gaule successivement par Childebert, Charibert et Sigebert, se réfugia en Italie près de Narsès, et de là à Constantinople. Vers 580, Gontran Boson, au nom des leudes de la Gaule méridionale, vint le chercher pour l'opposer au roi Gontran, et le trahit au début de la lutte. Gondovald, pris dans Comminges, fut mis à mort en 585.

GONDRECOURT, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. de Commercy, sur l'Ornain; 1,696 hab. Restes d'anc. fortifications.

GONDRIN (Louis-Ant. de **PARDAILLAN** de). *V.* Antin (Duc d').

GONESSE, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, à 12 kil. N.-N.-E. de Paris, sur le Crould; 2,607 hab. Fabr. de bonneterie et passementerie; blanchisseries. Comm. de céréales et fourrages. Elève d'abeilles. Exploit. de pierres de taille. Jolie église ogivale. Dès le XVIe siècle, et jusqu'à la Révolution, Gonesse fut renommé pour le pain blanc que ses boulangers apportaient à Paris. — Patrie de Philippe-Auguste.

GONFALON ou **GONFANON**, grande bannière sous laquelle se rangeaient les vassaux du clergé en France quand il fallait défendre ses domaines; elle était rouge, si le patron de l'église était martyr; verte, s'il était confesseur. Elle avait 3 ou 4 pentes ou *fanons*. On fait dériver *gonfanon* de 2 mots des vieilles langues du Nord : *gunna*, combat, et *fahne*, étendard. Les avoués ou défenseurs des abbayes portaient leurs gonfalons : les comtes du Vexin étaient *gonfaloniers* de l'église de Saint-Denis; les comtes d'Anjou, de l'église de Saint-Martin de Tours.

GONFALONIER, ou porte-étendard de la justice, magistrat populaire créé à Florence en 1292, eut pour mission de ranger sous la bannière nationale (la croix rouge sur un champ blanc) les amis de l'ordre et de la liberté, et d'attaquer les fauteurs de troubles à la tête des bourgeois divisés militairement en 20 compagnies. D'abord subordonné aux prieurs des arts, qui l'élisaient, il devint leur égal, puis leur supérieur. Tiré comme eux au sort tous les 2 mois, sur une liste d'éligibles, à la formation de laquelle concouraient toutes les classes de citoyens, logé comme eux dans le palais public, il compléta, en s'ajoutant à eux, le collège de la Seigneurie, et fut comme le chef de la république, tant que la république ne fut pas devenue de fait, sans en avoir le nom, une monarchie dans les mains des Médicis, XVe siècle. La puissance du gonfalonier ne fut plus alors que nominale; elle reparut un instant pendant l'exil de cette famille, 1494-1512, 1527-31; et enfin, après avoir duré 250 ans, cette magistrature fut supprimée, 27 avril 1532, quand Florence eut été transfor-

mée par Charles-Quint en duché héréditaire pour Alexandre de Médicis. R.

GONFARON, anc. *Forum Voconii*, vge (Var), arr. de Brignoles ; 2,212 hab. Fabr. d'huile et de bouchons de liège.

GONGORA Y ARGOTE (Luis de), poète espagnol, né à Cordoue en 1561, m. en 1627, d'une famille noble mais pauvre, étudia à Salamanque, entra dans les ordres pour échapper à la misère, et, par la protection du duc de Lerme, devint aumônier de Philippe III. Solliciteur malheureux pendant toute sa vie, il se fit satirique. Ses premières œuvres, qui consistent en sonnets, romances et chansons, ont du piquant et du naturel ; le langage en est net et précis. Puis, froidement et par réflexion, il voulut introduire en Espagne l'*estilo culto*, langage précieux, ridiculement figuré, obscur et guindé, et donner au castillan les constructions, les inversions du grec et du latin. Les *Soledades* (Solitudes), 1622, et le *Polyphème*, 1623, eurent un grand succès. Gongora fut le Marini de l'Espagne, avec plus d'exagération encore que l'auteur italien. Il fit école : les gongoristes formèrent 2 sectes : les *cultoristos* ou amis de l'*estilo culto*, et les *conceptistos* qui se permirent toutes les extravagances de pensée et de style que l'exemple du maître semblait autoriser.

Les œuvres de Gongora ont été publiées à Madrid, 1630 et 1659, in-4° ; un choix en a été fait par Ramon Fernandez, Madrid, 1787, in-12. B.

GONI, anc. v. de la Grèce (Thessalie), à l'entrée de la vallée de Tempé ; auj. *Goniga*. Patrie d'Antigone Gonatas, roi de Macédoine.

GONNELIEU (Jérôme de), jésuite, né à Soissons en 1640, m. en 1715, prédicateur distingué, a laissé : *Exercices de la vie spirituelle*, Paris, 1701, in-12 ; *Pratique de la vie intérieure, avec les devoirs de piété que tout chrétien doit rendre à Dieu pour mener une vie chrétienne, et se sauver dans le monde*, 1710, in-12, etc. La traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, publiée sous son nom en 1673, et réimprimée, également sous son nom, de nos jours, est en réalité de J. Cusson ; Gonnelieu n'a fait qu'y insérer des prières et des pratiques.

GONSALVE. *V.* Gonzalve.

GONTAUT (Famille de), une des plus illustres maisons de France, originaire de la baronnie de Gontaut, en Agénois, remontait au xe siècle ; elle a fourni 4 maréchaux et 1 amiral. En 1180, les seigneurs de Gontaut devinrent seigneurs de Biron. (*V. ce nom.*)

GONTHIER (Jean), médecin célèbre, né à Andernach en 1487, m. en 1574, fut recteur des écoles à Goslar, puis professeur de grec à Louvain, alla étudier la médecine en France en 1525, et devint, en 1535, médecin de François Ier. Les poursuites dirigées contre les protestants l'obligèrent à retourner en Allemagne. Il s'occupa spécialement d'anatomie, et guida dans cette science Rondelet et Vésale.

On a de lui : *Anatomicarum Institutionum lib. IV*, Paris et Bâle, 1536, Padoue, 1558, avec additions et corrections de Vésale ; *de Medicina veteri et nova*, Bâle, 1571, 2 vol. in-fol. ; *Avis, Régime et Ordonnance pour connaître la peste et les fièvres pestilentielles*, Strasb., 1564, in-4°, et 1610, des traductions de divers traités de Galien.

GONTRAN, 2e fils de Clotaire Ier, roi des Francs, eut en partage les royaumes de Bourgogne et d'Orléans, 561. Il chercha à réconcilier ses deux frères Chilpéric et Sigebert, et repoussa les incursions des Lombards. A la mort de Sigebert, 575, il protégea le jeune Childebert II, nouveau roi d'Austrasie, et, après celle de Chilpéric, conserva à Clotaire II, encore enfant, le royaume de Paris. Il eut à réprimer une insurrection des leudes en faveur de Gondovald. Il légua ses États à Childéric II, en vertu du traité d'Andelot, 587, et mourut en 593.

GONTRAN BÖSE ou **BOSON** (*le Méchant*), leude puissant de l'Austrasie, commanda en Aquitaine les guerriers de Sigebert Ier, fut soupçonné d'intelligences avec Frédégonde, ennemie de ce prince, figura parmi les grands qui imposèrent leur tutelle à Childebert II, 575, suscita Gondovald (*V. ce nom*) contre Gontran, 580, et fut mis à mort, 587.

GONZAGA (Thomas-Antonio **COSTA** de), poète brésilien, né au commencement du xviiie siècle, m. en 1760, en exil, après avoir été impliqué dans une conspiration. On l'a surnommé *l'Anacréon portugais*. Son talent a de la grâce, de la naïveté et de la chaleur ; son style est pur, sa poésie harmonieuse.

MM. de Monglave et Chalas ont traduit ses poésies en français, Paris, 1825, in-32.

GONZAGA, v. du roy. d'Italie (Vénétie), dans la prov. de Mantoue. Elle a donné son nom à la famille des Gonzague ; 1,205 hab., 7,015 avec la commune.

GONZAGUE, famille princière d'Italie, qui remonte au xie siècle. Elle régna sur Mantoue de 1328 à 1708. Elle se partagea en plusieurs branches : 1° la branche aînée, à laquelle appartinrent les marquis, puis ducs de Mantoue, et qui s'éteignit en 1627 ; 2° la branche collatérale des ducs de Nevers, qui la remplaça ; 3° la branche des ducs de Guastalla, issue, en 1557, de la branche aînée, et éteinte en 1746 ; 4° la branche des ducs de Sabionetta et de Castiglione ; 5° la branche des comtes de Novellara.

GONZAGUE (Louis Ier de), fondateur de la souveraineté de sa maison en Italie, fut proclamé seigneur de Mantoue en 1328, après l'assassinat de Passerino Bonacossi, *capitano* de cette ville, acquit Reggio en 1335, la conserva malgré les Visconti de Milan et les Della Scala de Vérone, et mourut en 1361.

GONZAGUE (Jean-François II de), marquis de Mantoue, succéda à son père Frédéric en 1484, fut choisi, en 1495, pour commander les troupes que le pape, les Vénitiens, le roi d'Espagne et le duc de Milan devaient opposer à Charles VIII, perdit la bataille de Fornoue, défendit Pise contre les Florentins en 1498, se mit à la solde de Louis XII en 1503, prit part aux guerres de Jules II contre les vassaux du saint-siège, ainsi qu'à la ligue de Cambrai contre Venise en 1509, et mourut en 1519.

GONZAGUE (Frédéric II de), fils aîné du précédent, s'attacha au parti de Charles-Quint, et commanda les troupes du pape Léon X. Il dut aux services qu'il rendit à l'empereur l'érection du marquisat de Mantoue en duché, 1530, et la possession du Montferrat, 1536. Il mourut en 1540.

GONZAGUE (Hercule de), 2e fils de Jean-François II, né en 1505, évêque de Mantoue en 1520, fut cardinal en 1527, et légat du saint-siège au concile de Trente en 1563 ; il mourut avant d'avoir pris part aux travaux de cette assemblée.

Il a laissé un *Catéchisme* en latin et 2 vol. de *Lettres*.

GONZAGUE (Ferdinand de), 3e fils de Jean-François II, né en 1507, m. en 1557, s'attacha au service de Charles-Quint, acquit dans ses armées la réputation d'un excellent général, prit Florence en 1530, se distingua devant Tunis en 1535, fut nommé vice-roi de Sicile, et accompagna l'empereur dans son invasion en Provence en 1536. On l'accusa, sans aucune preuve, d'avoir fait empoisonner le Dauphin, fils de François Ier. Nommé au gouvernement de Milan, 1546, il se rendit odieux par sa tyrannie, fit assassiner Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme, 1547, fut privé de ses fonctions par Philippe II, mais acheta Guastalla, dont on fit un duché en sa faveur.

GONZAGUE (Saint Louis de), de la branche des comtes de Novellara, né en 1568 au château de Castiglione, m. en 1591, quitta la cour d'Espagne où sa famille l'avait amené, renonça au marquisat de Castiglione qu'il tenait de l'empereur, et entra, à l'âge de 18 ans, dans la compagnie de Jésus à Rome. Il s'y distingua par sa piété et sa douceur. Béatifié par Grégoire XV, en 1621, il a été canonisé par Benoît XIII, en 1726. Fête, le 21 juin.

GONZAGUE (Barbe de), fille du marquis Louis III, épousa en 1474 Éberhard le Barbu, duc de Wurtemberg, fonda en 1477 l'université de Tubingue, gouverna seule le duché après la mort de son mari, et mourut en 1505.

GONZAGUE (Marie-Louise de), née vers 1612 de Charles de Gonzague, duc de Nevers, puis de Mantoue, et de Catherine de Lorraine, m. en 1667, épousa, en 1645, Wladislas, roi de Pologne, et, en 1649, Jean-Casimir, successeur de ce prince. Chassée avec son époux par les grands, elle l'empêcha d'abdiquer.

GONZAGUE (Anne de), sœur de la précédente, née en 1616, m. à Paris en 1684, fut destinée par sa famille à vivre dans un cloître, rentra dans le monde à la mort de son père, fut aimée par Henri II de Guise, qu'elle consentit à suivre, lorsqu'il dut s'enfuir du royaume. Délaissée par lui, elle revint à Paris, y brilla par son esprit et sa beauté, épousa en 1645 le prince Édouard, fils du comte palatin Frédéric V, d'où lui vint le nom de *princesse palatine*, fit l'ornement de la cour d'Anne d'Autriche, à Paris, à l'époque de la Fronde, et, après avoir été mêlée à toutes les intrigues, à tous les plaisirs, passa ses dernières années dans la pénitence et les bonnes œuvres. Bossuet prononça son oraison funèbre, et l'on a publié sous son nom des *Mémoires*, qui sont probablement l'œuvre de Sénac de Meilhan et dont Rulhières s'est fait l'éditeur, 1786, in-12. B.

GONZALEZ (Antonio), navigateur portugais, partit en 1440, pour aller à la pêche des phoques au delà du cap Bojador, et, à son retour, présenta à l'infant Don Henri quelques Maures enlevés sur la côte d'Afrique. Chargé de les ramener dans leur pays, il les échangea contre des esclaves nègres. Telle fut, dit-on, l'origine de la traite.

GONZALEZ DE BERCEO, moine de Saint-Millan, né à Avila en 1198, m. vers 1268, est le premier poète castillan dont on connaisse le nom. On a de lui 9 poèmes en l'honneur des saints, des saintes et de la Vierge, publiés dans le recueil de Sanchez. Ils ont parfois de la grâce et de la vigueur ; mais, en général, ils attestent plus de piété que d'esprit poétique : la langue a peu de flexibilité et d'harmonie. Gonzalez a écrit en *versos de arte mayor*, où la monotonie tient souvent lieu de noblesse. B.

GONZALVE DE CORDOUE (Hernandez y Aguilar), duc de Terranova, prince de Venouse, surnommé *le Grand Capitaine*, général espagnol, né à Montilla, près de Cordoue, en 1443, m. en 1515, se signala de bonne heure contre les Maures, fut armé chevalier à l'âge de 16 ans sur le champ de bataille par Henri IV, roi de Castille, soutint la reine Isabelle, contribua à la victoire de Ferdinand d'Aragon sur le roi de Portugal, à Toro, en 1476, fut chargé par lui de détruire l'empire des Maures en Espagne, et dirigea le siège de Grenade en 1492. Envoyé en Italie au secours du roi de Naples Ferdinand II, chassé par Charles VIII de ses États, Gonzalve, d'abord vaincu, défit ensuite le duc de Montpensier, et expulsa les Français de la péninsule. Il fut envoyé, en 1500, au secours des Vénitiens, et força les Turcs à la retraite. En 1501, chargé par Ferdinand le Catholique de coopérer avec Louis XII à la spoliation dont le roi de Naples Frédéric III fut victime, il chassa, 2 ans après, les Français, vaincus à Séminara, Cérignola et sur les bords du Garigliano, 1503. Parvenu au faîte de la gloire et des honneurs, vice-roi de Naples et connétable, Gonzalve se vit en butte à l'envie; disgracié par le roi d'Espagne, il se retira dans ses terres, où de nouvelles humiliations allaient peut-être lui faire prendre les armes contre son souverain, quand il mourut. Brave et généreux, il servit pourtant sans scrupule la duplicité de son maître. On lui a prêté cette parole : « La toile de l'honneur doit être d'un tissu lâche. » Florian a fait de Gonzalve le héros d'un roman historique.

GOODALL (Edward), graveur anglais, né à Leeds en 1795, m. en 1870, excellait à rendre les paysages, surtout ceux de Turner. Les planches de *Cologne*, de *Tivoli*, du *Pont de Caligula*, sont célèbres. Goodall a fait aussi les illustrations d'un grand nombre de livres.

GOODRICH (Samuel-Griswold), littérateur américain, né en 1793 à Ridgefield (Connecticut), m. en 1860, libraire à Hartford, puis à Boston, a été pendant quelques années consul des États-Unis à Paris. Il a publié, sous le pseudonyme de *Peter Parley*, beaucoup de livres d'éducation et d'amusement pour l'enfance, et ils ont eu tous un grand succès; entre autres, une *Histoire de toutes les nations*, une *Géographie nationale*, une *Géographie pittoresque du monde*. Il était éditeur d'un Annuaire littéraire intitulé *the Token* (le Gage).

On lui doit encore : *les Etats-Unis d'Amerique*, ouvrage publié en français a Paris, 1832; *l'Education du foyer*, 1818; *Poésies*, New-York, 1851; *Souvenirs d'une vie*, ibid., 1856, 2 vol. in-12.

GOODWIN SANDS, 2 bancs de sable mouvant de la mer du Nord, près de la côte anglaise de Kent, à 7 kil. E. de Deal, à l'E. de la rade des Dunes, séparés l'un de l'autre par le canal de Swash; 16 kil. sur 2. Écueils très dangereux, surtout par les vents d'ouest. Des bateaux-feux, ou, en temps de brouillard, une cloche toujours sonnante, les signalent aux matelots.

GOOLE, v. et port d'Angleterre (York), sur la rive dr. de l'Ouse, près du confl. du Don et du canal d'Huntingley, à 16 kil. du golfe de l'Humber, 7,691 hab. Deux beaux docks. Simple village en 1826, Goole a été déclaré port en 1828.

GOOR, v. du roy. de Hollande (Over-Yssel), sur la Regge; 1,960 hab.

GOR, le plus habile fondeur de l'Europe au XVIII[e] siècle, dirigea les fonderies de l'Arsenal à Paris. Il modifia et perfectionna les procédés à un tel point, qu'on le fit venir dans plusieurs villes étrangères pour y fondre des statues.

GORANI (Le comte Joseph), littérateur, né à Milan en 1744, m. en 1819. Il se lia avec Beccaria, Verri, Frisi, qu'il aida dans la rédaction du journal littéraire *le Café*, et avec le baron d'Holbach, Diderot, Dalembert et Voltaire. Quand la Révolution française éclata, il se mit en correspondance avec les chefs du parti constitutionnel, et particulièrement avec Bailly, qui lui fit décerner par l'Assemblée législative le titre de citoyen français. Étant venu à Paris en 1792, il mit sa plume au service du ministre des affaires étrangères Lebrun, publia, dans le *Moniteur*, plusieurs *Lettres aux souverains sur la Révolution française*, réunies en 1 vol., 1793. En même temps parurent ses *Mémoires secrets et critiques sur les cours, les gouvernements et les mœurs des États de l'Italie*, 3 vol., satire amère qui le fit rayer de la noblesse de Milan. A la chute de Robespierre, il se retira à Genève, où il vécut obscur. On a de lui, outre les ouvrages précédents : *Plan d'instruction publique*, 2 vol.; *Traité de l'impôt*, 1772; *Recherches sur la science du gouvernement*, trad. en franç. par Guilloton de Beaulieu, Paris, 1792, 2 vol., etc. M. V—i.

GORAY, petit port dans l'île de Jersey, spécial pour la pêche aux huîtres; 1,500 hab. Ruines imposantes du château de Montorgueil.

GORCUM. *V.* Gorkum.

GORDES, *Vordenses*, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. d'Apt; 910 hab., 2,510 avec la commune. Aux environs, curieuse abbaye de Senanque, rachetée par des religieux bernardins en 1854.

GORDIEN I[er] (Marcus-Antonius), dit *l'Ancien* et *l'Africain*, empereur romain en 237. Né à Rome en 157, il descendait, dit-on, des Gracques et de Trajan. Riche, sobre, laborieux, il avait écrit un poème et une biographie à la louange des Antonins; édile, il abandonnait au peuple les chevaux, les taureaux et les sangliers qui avaient combattu; consul, puis proconsul en Afrique, il y fut nommé *le vrai Scipion*, et proclamé empereur avec son fils. Il avait alors 80 ans. Il accepta à regret, et tous deux résidèrent à Carthage; mais Capellien, gouverneur de la Numidie pour Maximin, les attaqua. Le vieux Gordien, apprenant la défaite et la mort de son fils, s'étrangla après un règne de 6 semaines.

GORDIEN II (Marcus-Antonius), dit *le Jeune*, fils du précédent, et empereur avec lui, périt à Carthage sous les coups de Capellien, en 237 (*V.* l'art. précédent); il avait 46 ans.

GORDIEN III (Marcus-Antonius), dit *le Pieux*, fils du précédent, empereur romain à 13 ans, après la mort des deux premiers Gordiens et de Maxime et Balbin, 238-44. Beau, instruit, brave, il suivit les sages conseils de son beau-père et ministre Misithée; mais il mourut, après avoir chassé les Goths de la Mœsie, pendant une guerre contre Sapor, roi de Perse; il fut tué probablement par l'Arabe Philippe, préfet du prétoire après Misithée. Sous son règne, le tribun militaire Aurélien avait battu les Francs à Mayence, en 241.

GORDIEN (Nœud). *V.* Gordius.

GORDIENS, *Gordiani*, anc. peuple de l'empire des Perses, connu auj. sous le nom de *Kourdes*. Il donna son nom à la *Gordyène*, contrée d'Arménie, limitrophe de l'Assyrie, et au N. du Tigre.

GORDIUM, anc. v. d'Asie Mineure (Galatie), longtemps cap. de la Phrygie, sur le Sangarius, cap. du roi Gordius. Elle eut un temple de Jupiter, célèbre par l'histoire du nœud gordien. On l'appela plus tard *Juliopolis*. C'est probablement auj. *Bey-Bazar*, à l'O.-N.-O. d'Angora.

GORDIUS, laboureur phrygien, devint roi pour avoir accompli un oracle qui promettait la royauté à celui qui entrerait le premier dans le temple de Jupiter à Gordium. Midas, son fils, consacra au dieu le char qui l'y avait porté; le nœud qui attachait le joug au timon était fait si adroitement, qu'on n'en pouvait découvrir les deux bouts. L'empire de l'Asie était promis à celui qui parviendrait à le délier. Alexandre, dans son expédition contre la Perse, accomplit ou éluda cet oracle, en tranchant d'un coup d'épée le *nœud gordien*, et accrut ainsi la confiance de ses soldats, 334 av. J.-C. O.

GORDON (Bernard de), célèbre médecin des XIII[e] et XIV[e] siècles, né peut-être à Gordon (Rouergue), était sectateur des Arabes. Parmi ses écrits, on remarque : *Lilium medicinæ, de morborum prope omnium curatione*, Naples, 1480, in-fol., trad. en franç., Lyon, 1495, in-4°, ouvrage estimé et souvent réimprimé.

GORDON (Les), famille noble d'Écosse, alliée aux maisons de Keith, d'Argyll, de Norfolk et de Stuart. On a prétendu qu'elle était venue de France avec Guillaume le Conquérant. Elle obtint le titre de duc en 1684. La ligne mâle s'est éteinte en 1836. A cette famille appartiennent : Patrick Gordon, né en 1635, m. en 1699, qui passa en Russie, s'engagea au service de Pierre le Grand, devint feld-maréchal et gouverneur de Moscou, s'illustra dans la campagne de 1696 contre les Turcs, prit Azov, et dont on a un *Journal* en anglais, curieux pour l'histoire de l'époque; — Alexandre Gordon d'Achintoul, parent du précédent, vint en Russie en 1693, fut fait prisonnier à la bataille de Narva, et écrivit une *Histoire de Pierre I[er]*, Aberdeen, 2 vol.; — lord George Gordon, né à Londres en 1750, m. en 1793, servit dans la marine contre les États-Unis, se fit remarquer dans la Chambre des communes par son originalité et la violence de son opposition, ameuta la populace protestante à la suite de l'acte de 1778 qui adoucissait le sort des catholiques, provoqua, en 1780, une émeute formidable, (*Gordon riots*) qui, pendant plusieurs jours, mit Londres dans le plus grand danger. Plusieurs édifices publics furent incendiés et il fallut faire marcher les troupes contre les rebelles. Il fut arrêté, accusé de haute trahison, mais acquitté par le jury; il subit un nouvel emprisonnement en 1788 et jusqu'à sa mort, pour avoir publié un libelle injurieux contre la reine de France; — Catherine Gordon épousa John Byron, père du grand poète lord Byron. B.

GORDON (Alexandre), antiquaire et artiste écossais, m. dans la Caroline vers 1750.

Il a laissé : *Itinerarium septentrionale*, 1726, in-fol., et 66 pl., voyage dans plusieurs comtés d'Ecosse et du N. de l'Angleterre, avec un *Supplement*, 1732, in-fol., et 6 pl.; *Vies du pape Alexandre VI et de César Borgia*, 1729, trad. en franç., Amst., 1732, 3 vol. in-12; une traduction de l'*Histoire complète des anciens amphithéâtres* de Scipion Maffei, 1730; des Descriptions de momies, hiéroglyphes et autres antiquités égyptiennes.

GORDON (Thomas), écrivain politique, né à Kirkcudbright (Écosse) vers 1684, m. en 1750, publia d'abord, avec Tren-

chard, 2 ouvrages périodiques : les *Lettres de Caton*, 1737, 4 vol. in-12, et le *Whig indépendant, ou Défense du christianisme primitif*, 1728, dirigés contre la hiérarchie ecclésiastique et qui eurent une grande vogue. Puis il écrivit de nombreux pamphlets pour soutenir les actes du ministre Robert Walpole. Il a laissé encore : des traductions anglaises de *Tacite*, de *Salluste* et des *Catilinaires* de Cicéron, 1743, précédées de *Discours politiques* où respire la haine la plus vive contre la royauté et le sacerdoce, et qui ont été traduits en français par Daudé, 3 vol.; *Cordial pour les esprits abattus*, 2 vol. in-12; *les Colonnes du sacerdoce et de l'orthodoxie ébranlées*, 2 vol.; *Collection de traités par Trenchard et Gordon*, 1751, 2 vol. in-12. B.

GORDYÈNE. *V.* Gordiens.

GORÉE, *Bir* en langue indigène, île et ville française de l'océan Atlantique, sur la côte de Sénégambie, à 2 kil. S. du Cap-Vert, dont le canal de Dakar la sépare, à 175 kil. S.-S.-O. de Saint-Louis, par 14° 39' lat. N. et 19° 45' long. O. Superf., 95 kil. carr.; pop., 5,800 hab. Température entre 17° et 32° centigr. Sol volcanique et sans végétation; côtes escarpées. Le ch.-l., Gorée, sur la côte N. de l'île, a un port sûr, que défend le fort Saint-François. Cour d'assises et trib. de 1re instance. Comm. de gomme, ivoire, cire, peaux, arachides, sésame, etc. Gorée donne son nom à un arr. du gvt du Sénégal, comprenant l'île et toute la côte du continent, depuis la baie d'Iof jusqu'à la Gambie, le Diandert, Dakar, Rufisque, Mbibjem, Joal, et Portudal. — L'île de Gorée, occupée par les Hollandais en 1619, leur fut enlevée par l'amiral d'Estrées en 1677 et resta à la France; les Anglais s'en emparèrent de 1804 à 1815.

GORGASOS. *V.* Kalamata.

GORGERIN, partie des anc. armures, formée de pièces mobiles tenant au casque et enveloppant la gorge pour la protéger.

GORGIAS, rhéteur et sophiste grec, disciple d'Empédocle et de Tisias, né à Léontium (Sicile) en 487, m. en 380 av. J.-C., à 107 ans, dit-on. Envoyé de Léontium pour demander du secours aux Athéniens contre Syracuse, vers 427, ceux-ci, charmés de son langage, le retinrent. Il fonda chez eux la première école de rhétorique et de philosophie et peut être considéré comme le créateur de la prose attique. Ils lui élevèrent une statue d'or à Delphes. Il y avait du brillant, de la recherche, de l'enflure dans son éloquence; on donna plus tard le nom de figures *gorgiaques* à des antithèses puériles, à de ridicules jeux de mots. L'un des fondateurs du scepticisme, Gorgias, soutint dans un livre sur la *Nature* qu'il n'y avait rien de réel. Platon a mis son nom comme titre à l'un de ses dialogues contre les sophistes. On trouve dans les *Oratores attici*, édités par Reiske, 1773, par Bekker, 1822, et par C. Müller, 1847, 2 déclamations attribuées à Gorgias : l'*Éloge d'Hélène* et l'*Apologie de Palamède*.

V. Foss, *de Gorgia Leontino*, 1828; Spengel, *de Gorgia rhetore*, 1828; et les histoires de l'éloquence attique de Blass, Jebb et Perrot. S. Re.

GORGIDAS, général thébain, organisa le bataillon sacré.

GORGONA, anc. *Urge*, île de la mer de Toscane, dépend de la prov. de Livourne. Superf., 3 kil. carr.; pop., 300 hab. Pêche d'anchois estimés.

GORGONA, brg de la république de Colombie, État de Panama, sur la rive g. du Rio-Chagres et sur le chemin de fer de Colon à Panama; 1,000 hab.

GORGONES, filles de Phorcys et de Céto, n'avaient, selon la Fable, qu'un œil en commun, et changeaient en pierres ceux qui les regardaient. Homère n'en cite qu'une, hideuse, habitante des enfers, et dont la tête, au regard terrible, se trouve sur l'égide de Jupiter; il la nomme tantôt Gorgo, tantôt Méduse. Hésiode en mentionne 3 : Méduse, Euryale et Sthéno, et les place près du jardin des Hespérides. Dans Eschyle, ce sont des monstres ailés, à la chevelure de serpents. Persée tua les Gorgones.

GORGUE (LA), brg (Nord), arr. d'Hazebrouk, sur la rive dr. de la Lys; 1,097 hab. Fabr. de toiles et de linge de table.

GORI ou **GOURI**, v. de la Russie asiatique, gvt de Tiflis, près du confl. de la Liakva, de la Medjoura et du Kour; 5,183 hab. Elle a donné son nom à la Gourie.

GORI (Ant.-Franç.), antiquaire, né à Florence en 1691, m. en 1757, prêtre attaché au Baptistère de Saint-Jean, fut dirigé par Salvini dans ses études. Érudit laborieux, il obtint une considération méritée. Il a souvent manqué de critique, mais ses ouvrages n'ont pas moins rendu de grands services aux études archéologiques et peuvent encore être consultés avec fruit.

On a de lui : *Inscriptionum antiquarum Græcarum quæ in urbibus Etruriæ extant*, Florence, 1727-34-43, 3 vol. in fol., avec planches, et des notes par Salvini; *Monumentum sive Columbarium libertorum et servorum Liviæ Augustæ et Cæsarum, Romæ detectum in via Appia, anno 1726*, Florence, 1727, in-fol.; *Description de la chapelle de Saint-Antonin*, 1728, in-fol.; *Musæum florentinum*, Florence, 1731-43, 9 vol. in fol., magnifique ouvrage; *le Musée étrusque*, 1737-41, 3 vol. in-fol.; *Symbolæ litterariæ*, 1748, recueil de dissertations sur la littérature et les antiquités; *Thesaurus gemmarum astriferarum*, 1730, avec observations par Passeri; *la Toscane illustrée*, 1755, dont le 1er volume seul a paru.

GORIA (Alexandre), pianiste et compositeur, né à Paris en 1824, m. en 1860, élève de Zimmermann, Dourlen et Reicha, devint, en 1854, professeur à la Maison impériale de Saint-Denis. Son exécution était gracieuse et brillante. Il a publié de nombreuses *Études* et *Fantaisies*, dont les sujets étaient empruntés aux opéras en vogue, une foule de morceaux de salon, et un recueil de 12 grandes études de style intitulé *le Pianiste moderne*.

GORIN ou **GORYN**, riv. de la Russie d'Europe, naît dans la Volhynie, et se jette dans le Pripet; cours de 780 kil. — riv. de la Sibérie (prov. du Littoral), sort des monts Stanovoï et se jette dans l'Amour ou Sakhaliang. Cours de 500 kil.

GORINCHEM. *V.* Gorkum.

GORINI (Joseph Corio, marquis de), poète dramatique, né à Milan, vers la fin du xviie siècle, m. vers 1761. Jeune encore, il vint à Paris, y fréquenta le théâtre et les lettrés, et étudia les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine. De retour en Italie, il fit représenter des comédies et des tragédies, qui eurent beaucoup de succès. Elles ont été publiées à Venise, 1732, et à Milan, 1745, 6 vol. in-12, sous le titre de : *Teatro comico e tragico*. On y remarque la *Mort d'Agrippine*, imitée du *Britannicus* de Racine; *Jézabel*, imitée d'*Athalie; Rosamonde vengée*, dont le sujet est le même que celui de l'*Héraclius* de Corneille; *le Baron polonais*, copie du *Pourceaugnac* de Molière.

On a de lui aussi un recueil d'églogues, en prose mêlée de vers, sous le titre d'*Elpino Arcadia*, Milan, 1728, in-4°; *Rime diverse*, Milan, 1724, etc. M. V—i.

GORINI (Jean-Marie-Sauveur, abbé), érudit, né à Bourg (Ain) en 1803, m. en 1859, devint en 1847 curé de Saint-Denis près Bourg. Il a laissé un ouvrage de critique historique, profond et savant, intitulé : *Défense de l'Église contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Augustin et Amédée Thierry, Michelet, Ampère, Quinet*, etc., 1855; 3e édit., 1864, 4 vol. MM. Guizot et Aug. Thierry profitèrent de plusieurs de ses critiques et eurent la noblesse de l'en remercier. C. D—y.

GORIONIDES ou **BEN GORION** (Joseph), nommé aussi *Jossiphon*, rabbin juif du viiie ou du ixe siècle, est auteur d'une *Histoire juive*, publiée avec traduction latine par Munster, Bâle, 1541, et par Gagnier, Oxford, 1706.

GORITTY (Port de). *V.* Pyrénées.

GORITZ, en allem. *Gœrtz*, en ital. *Gorizia*, v. de l'Autriche-Hongrie (Littoral), sur la rive g. de l'Isonzo, située à 38 kil. N.-N.-O. de Trieste; 16,283 hab. Archevêché. Ch.-l. de cercle; séminaire; collège de piaristes; gymnase; bibliothèque. Sociétés savantes. Manuf. de soie, tanneries, blanchisseries. Imprimerie de livres hébreux pour envoyer en Orient. Fabr. de liqueurs. Aux environs est le Monte-Santo, dont on vante les vins. Le roi de France Charles X habita cette ville avec sa famille et y mourut en 1836. Le couvent de Castanovizza renferme sa tombe, celles du duc et de la duchesse d'Angoulême et du comte de Chambord.

GORKHA, v. de l'Hindoustan (Népaul), à 220 kil. N.-N.-O. de Patna, anc. cap. de l'État avant Katmandou. Ville déchue.

GORKUM, GORCUM ou **GORINCHEM**, v. forte du roy. des Pays-Bas (Hollande méridionale), sur la Meuse; 9,300 hab. Ch.-l. d'arrond.; tribunal; collège; société savante. Grand commerce de produits agricoles; pêche du saumon. Aux environs est le château de Lœvensten, célèbre par l'emprisonnement et l'évasion de Grotius. — Gorkum fut fondée en 1230; les protestants la prirent en 1572; les Prussiens, en 1787; les Français, en 1795; fortifiée par ces derniers en 1813, elle fut prise de nouveau par les Prussiens en 1814. Patrie de l'orientaliste Van Erpe, du commentateur Estius, et des peintres Van der Ulft, Van der Heyden et Bloemaert.

GORLÆUS (Abraham), dont le vrai nom était **DE GORLE**, antiquaire, né à Anvers en 1549, m. en 1609.

Il a publié, entre autres ouvrages : *Dactyliotheca, seu annulorum sigillarumque e ferro, ære, argento atque auro promptuarium*, in-4°, fig., Noremberg, 1600; ou 1695, avec notes de Gronovius.

GORLITZ. *V.* Gœrlitz.

GORNACUM, nom de Gournay en latin moderne.

GOROD et **GRAD**, signifient *ville*, en slave : Novgorod, Novigrad, ville neuve; Gorodok, Goroditch, Gradiska, Graditz, Gratz, etc., sont des diminutifs des précédents.

GORODITCH, v. de la Russie d'Europe, gvt de Penza; 3,528 hab. Tanneries et hauts fourneaux.

GOROGUEA, riv. du Brésil, affl. du Paranahiba. Cours de 600 kil. environ.

GOROKHOF, v. de la Russie d'Europe, gvt de Volhynie, sur un petit affl. du Boug; 2,372 hab. Fonderies de cloches; filatures.

GOROUKPOUR ou **GARAKPOUR**, v. de l'Hindoustan anglais dans l'anc. roy. d'Oude, sur le Bapty; 20,000 hab.

environ. Le district de Goroukpour a été cédé aux Anglais en 1801 par le nabab.

GORRA ou **GHORRAH**, riv. de l'Hindoustan, formée par la réunion du Sutledje et de la Beyah.

GORRIS (Jean de), en latin *Gorraeus*, célèbre médecin, né à Paris en 1505, m. en 1577, doyen de la faculté de Paris en 1548.

Il a laissé : *Hippocratis jusjurandum, de arte, de antiqua medicina*, grec-lat., Paris, 1542, in-4°; *Nicandri theriaca et alexipharmaca*, grec-lat., 1549, in-8°, et 1757, in-4°; *Galeni in prognostica Hippocratis lib. VI*, Lyon, 1552, in-12; *Definitionum medicarum lib. XXIV*, Paris, 1564, 1622, et Francf., 1578, 1601, in-fol., ouvrage estimé, etc.

GORRON, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. de Mayenne, sur le Colmont; 2,100 hab. La halle occupe l'emplacement d'un anc. château fort.

GORSAS (Antoine-Joseph), né à Limoges en 1752, m. en 1793, d'abord maître de pension à Versailles, joua un rôle actif au début de la Révolution, d'abord comme rédacteur du *Courrier de Versailles*, puis comme membre de la Convention, où il vota la mort du roi avec l'appel au peuple. Il s'allia avec les girondins, et périt, comme eux, sur l'échafaud.

GORSCHEN (GROSS-), vge du roy. de Prusse (Saxe), à 20 kil. S.-E. de Mersebourg, près de Lutzen. Victoire des Français sur les Prussiens, 2 mai 1813.

GORTCHAKOFF, famille célèbre de la Russie, qui fait remonter son origine jusqu'à Rurik et prétend également descendre de Vladimir, de Iaroslav le Grand et des princes de Tchernigov, dont elle a conservé les armoiries. Ses membres les plus connus sont :

GORTCHAKOFF (Alexandre), prince russe, né en 1764, m. vers 1825, servit en Turquie et en Pologne sous les ordres de son oncle Souvaroff, fut nommé lieutenant général en 1798, et commanda une division dans l'armée de Korsakoff à la bataille de Zurich, en 1799. Après avoir été gouverneur militaire de Viborg, il fit essuyer un échec au maréchal Lannes près d'Heilsberg, en 1807, et se distingua à Friedland, où il dirigeait l'aile droite des Russes. Ministre de la guerre de 1812 à 1815, il devint général d'infanterie et membre du Sénat.

GORTCHAKOFF (Pierre), fils du prince Dmitri Gortchakoff, dont on estime les poésies, né en 1790, fit ses premières armes contre les Turcs sous les ordres de Kameskoi et de Koutousoff, et prit ensuite part aux campagnes de 1813 et 1814 contre Napoléon Ier. Après avoir fait campagne sous Yermoloff dans le Caucase, il devint, en 1826, quartier-maître général de l'armée de Wittgenstein en Bessarabie, défit les Turcs à Aïdos en 1829, et signa les préliminaires du traité d'Andrinople. Nommé alors lieutenant général, il contribua à la pacification de la Podolie en 1831, reçut le gouvernement de la Sibérie orientale en 1839, passa général d'infanterie en 1843, et rentra dans la vie privée en 1851. Quand éclata la guerre de Crimée, il reprit du service; mais, après les défaites de l'Alma et d'Inkermann, il donna sa démission.

GORTCHAKOFF (Michel), frère du précédent, né en 1795, m. en 1861, servit dans l'artillerie à la bataille de la Moskova, prit part à la campagne de France, et, pendant la guerre de Turquie, en 1828, se distingua aux sièges de Silistri et de Choumla. Lors de l'insurrection de Pologne, en 1831, il combattit à Grochow, à Ostrolenka, à la prise de Varsovie, et fut nommé chef de l'état-major de l'armée. Général d'artillerie en 1843, gouverneur de Varsovie en 1846, il eut un commandement important dans la campagne de Hongrie en 1849. Il reçut, en 1853, le commandement des troupes que Nicolas Ier dirigeait contre la Turquie; mais, après avoir franchi le Danube, en 1854, il se vit contraint de le repasser. Chargé de s'opposer en Crimée aux Français et aux Anglais, il prépara la défense de Sébastopol. Après la mort du czar et le rétablissement de la paix, l'empereur Alexandre II le prit pour son lieutenant général en Pologne. B.

GORTCHAKOFF (Alexandre-Mikhailovitch, prince), diplomate et homme d'État, cousin des deux précédents, né le 16 juin 1798, m. à Bade le 11 mars 1883; fit ses études au gymnase de Tzarskoé-Sélo, où il eut pour condisciple et ami le poète Pouschkine. Il débuta dans la diplomatie, au congrès de Laybach et de Vérone, comme attaché à M. de Nesselrode. En 1824, il fut secrétaire d'ambassade à Londres où il s'occupa spécialement de l'étude des langues étrangères. Chargé d'affaires à Florence, 1830, il fut, en 1832, attaché à la légation de Vienne, où la maladie et la mort de l'ambassadeur lui donnèrent bientôt une grande influence. Envoyé en 1841 à Stuttgard, il y négocia le mariage de la grande-duchesse de Russie, Olga, avec le prince royal de Wurtemberg. A son retour, il reçut le titre de conseiller intime. Pendant les événements de 1848-49, il garda vis-à-vis de l'Allemagne une réserve qui lui permit de tenir, comme plénipotentiaire, un langage modéré à la Diète germanique lors de la réaction en 1850. On a dit toutefois que, sans quitter Stuttgard, il eut une certaine part à l'abdication de l'empereur Ferdinand en faveur de son neveu François-Joseph. Dans les négociations qui précédèrent la guerre de Crimée, le prince Gortchakoff eut dès le début un rôle très important. Nommé le 8 juillet 1854 ambassadeur à Vienne, à la place de M. de Meyendorff, il ne put empêcher la conclusion de l'alliance entre la France et l'Angleterre. Après la prise de Sébastopol, il insista vivement auprès d'Alexandre II pour lui faire accepter les conditions du traité de Paris, 30 mars 1856. Rappelé de l'ambassade de Vienne, il devint ministre des affaires étrangères en remplacement de M. de Nesselrode, 29 avril 1856. A l'occasion des affaires de Naples, il excita une certaine émotion en Europe par une circulaire où, retournant contre la France et l'Angleterre le principe de l'indépendance des nations, il s'opposait à toute immixtion des puissances occidentales dans les affaires intérieures des Deux-Siciles; il ajoutait ce mot qui est resté comme la devise de sa politique : « La Russie ne boude pas, elle se recueille. » Dans les 4 années suivantes, la politique extérieure de la Russie se borna à des conférences diplomatiques, des propositions de congrès, des entrevues de souverains. Elle se montra plus active et moins réservée au dehors à partir de 1860; les circulaires émanées du prince Gortchakoff et relatives aux principales affaires européennes eurent un grand retentissement. En 1860, il appuya hautement l'expédition française en Syrie; en 1862, il refusa l'intervention proposée par M. Drouyn de Lhuys, en vue d'une médiation commune, dans la guerre civile des États-Unis; de 1860 à 1863, il répondit avec une assez grande hauteur aux notes de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche, relativement au soulèvement de la Pologne. Son attitude et sa conduite comme diplomate dans la question polonaise furent récompensées par sa nomination de chancelier de l'empire pour les affaires étrangères, juillet 1863. Parmi les actes de son ministère, on remarqua encore, en 1866, la rupture des relations de la Russie avec le gouvernement pontifical. Au milieu de ces événements, le prince Gortchakoff ne cessa de jouir de l'entière confiance de son souverain; le bruit de sa retraite fut répandu plusieurs fois sans être fondé. Pendant la guerre franco-prussienne, le chancelier conserva l'attitude prudente qu'il avait imprimée depuis plusieurs années à la politique russe. En nov. 1870, il provoqua la réunion, à Londres, de la conférence chargée de reviser les traités de 1856 en ce qui concernait l'action de la Russie dans la mer Noire et obtint, le 13 mai 1871, la suppression des garanties exigées par ce traité. Il se montra d'accord avec le prince de Bismarck pour déterminer l'entente des trois empereurs de Russie, d'Allemagne et d'Autriche et assista aux entrevues des souverains à Berlin et à Saint-Pétersbourg, en 1872 et 1873. Lors des premiers soulèvements des populations de l'Afghanistan, il conclut avec l'Angleterre une convention provisoire par laquelle il acceptait les frontières indiquées par le cabinet anglais. Ce fut sur son initiative qu'un congrès international se réunit à Bruxelles, en juillet 1874, pour régler le traitement des prisonniers de guerre, et il exprima le regret qu'avait causé l'abstention de l'Angleterre, fév. 1875. Quand l'insurrection de la Bosnie et de l'Herzégovine contre la Turquie eut éclaté, fév. 1876, le prince Gortchakoff manifesta le désir de ne point voir se rompre l'alliance des trois empereurs; mais, en même temps, la Russie, par ses envois de munitions et d'argent aux révoltés, commençait de fait ce que M. de Bismarck appelait la « guerre officieuse ». La note rédigée par M. d'Andrassy, vice-chancelier de l'empire austro-hongrois, et approuvée par M. de Bismarck, qui invitait la Turquie à accomplir de sérieuses réformes intérieures, n'eut pas le résultat qu'on en attendait, et la Serbie ne tarda pas à déclarer la guerre à la Turquie, juillet 1876. Après avoir essayé de réunir à Constantinople une première conférence, janv. 1877, le prince Gortchakoff fit de nouvelles tentatives auprès de lord Beaconsfield pour entraîner l'Angleterre à prendre les armes contre la Turquie, et, sur son refus, la Russie déclara seule la guerre à la Porte. Le prince Gortchakoff assista à la signature du traité de San-Stefano, 6 fév. 1878, et conclut le traité de Berlin, 13 juillet. L'année suivante, un refroidissement manifeste entre le prince Gortchakoff et le chancelier allemand, malgré les témoignages persistants d'amitié des deux souverains, inquiéta la politique, comme une menace de conflit entre les deux empires; mais un séjour que le chancelier russe fit à Berlin, en se rendant à Bade, marqua le retour de l'entente cordiale, nov. 1879. Le prince Gortchakoff a été l'un des plus distingués parmi les diplomates contemporains. La Russie n'a jamais eu de ministre à la fois plus patriote et plus prudent.

GORTYNE, *Gortyna*, anc. v. de l'île de Crète, au S., sur le fleuve Léthé, près de la mer. Non loin de là est une vaste caverne qui, par mille détours semblables à des rues souterraines, s'étend sous une colline au pied du mont Ida. C'était le Labyrinthe des anciens. Le lieu est sec, sans égouts ni eaux filtrantes.

V. Paskley, *Travels in Crete*, 1837, I, p. 295.

GORTYS, anc. v. du Péloponèse (Arcadie), près de l'Alphée. Ce n'était déjà plus qu'un bourg au temps de Pausanias. Il y a des ruines de son temple d'Esculape et de ses murailles. V. Curtius, *Peloponesos*, I. 349. S. Re.

GORZE, brg d'Alsace-Lorraine, cercle de Metz ; 1,600 hab. Il eut autrefois une célèbre abbaye de bénédictins, fondée, dit-on, en 749, par St Chrodegang, évêque de Metz, et dont les biens servirent à doter l'université de Pont-à-Mousson. Cette abbaye battait monnaie.

GORZON (Canal). *V.* Frassine.

GOSLAR, v. du roy. de Prusse (Hanovre), cercle de Leibenburg ; 9,837 hab. Siège de l'administration du *Kommunion-Hartses*, pour l'exploitation en commun des importantes mines du Hartz. On y remarque les restes de l'anc. cathédrale, démolie en 1823, du monastère de Saint-Simon-et-Saint-Jude, le château dit *Kaiserswerth*, résidence de divers empereurs et siège de plusieurs diètes impériales. Restes de fortifications ; bière renommée. — v. impériale jusqu'en 1803 ; elle fut alors donnée à la Prusse, à laquelle le traité de Tilsitt l'enleva en 1807, pour l'adjoindre au royaume de Westphalie. La Prusse l'acquit de nouveau en 1813, et la céda au Hanovre en 1815. Elle l'a reprise en 1866.

GOSLIN ou **GOZLIN**, cousin de Charles le Chauve, fut, en 848, abbé de Saint-Germain-des-Prés, et, en 883, évêque de Paris. Avec le comte Eudes, il défendit, les armes à la main, Paris contre les Normands, dont il tua le chef Sigefroi ; il mourut pendant le siège, en 886.

GOSPORT, v. forte d'Angleterre, comté de Hants, dont elle forme un faubourg, à 2 kil. de Portsmouth ; 7,428 hab. Fonderie d'ancres ; magasins d'approvisionnements pour la marine. Hôpital pour les marins invalides.

GOSPORT, v. des États-Unis (Virginie), port sur l'Élizabeth-River, à 2 kil. de Norfolk. Arsenal de la marine ; 7,318 hab.

GOSSE (Étienne), littérateur et poète dramatique, né à Bordeaux en 1773, m. en 1834, après avoir été militaire au commencement de la Révolution, occupa un emploi administratif, que la Restauration lui fit perdre. Il a donné, entre autres ouvrages : *les Femmes politiques*, 1797, et *le Médisant*, 1816, comédies en 3 actes, en vers ; des *Fables*, 1818, pleines d'allusions politiques ; des *Proverbes dramatiques*, ouvrages médiocres, 1819, 2 vol. ; *les Bêtes parlantes*, poème satirique, imité de Casti. Le meilleur ouvrage de Gosse est *le Médisant*, comédie, où il y a de la gaieté, et dans laquelle le médisant se trouve puni par son propre vice. Elle obtint un grand succès.

GOSSEC (François-Joseph), célèbre compositeur de musique, né à Vergnies (Hainaut) en 1733, m. à Passy en 1829, introduisit dans la musique française une instrumentation plus riche et plus vigoureuse que celle de Rameau ; c'est de lui qu'on apprit les ressources qu'on peut tirer des instruments de cuivre. Il vint à Paris en 1751, et conduisit l'orchestre du financier La Popelinière. Nommé directeur de la musique du prince de Conti, il publia des symphonies, des quatuors, fit une *Messe des morts*, 1762, qui passe pour son chef-d'œuvre, et donna plusieurs opéras : à la Comédie-Italienne, *les Pêcheurs*, 1766 ; *le Faux Lord, Toinon et Toinette, le Double Déguisement*, à l'Opéra, *Sabinus*, 1773 ; *la Fête du village*, 1778 ; *Alexis et Daphné, Philemon et Baucis, Hylas et Sylvie, Thésée*, 1782 ; *Rosine*, 1786. En 1770, il avait fondé le Concert des amateurs, qu'il dirigea pendant 4 ans. En 1773, il prit, avec Gaviniès, la direction des Concerts spirituels, fut maître de musique de l'Opéra de 1775 à 1780, puis adjoint au directeur de cet établissement, et institua, en 1784, une école royale de chant, germe du Conservatoire de musique et de déclamation, dont il fut nommé directeur dès l'origine, en 1795, et où il enseigna la composition, jusqu'en 1815. Il était membre de l'Institut depuis sa formation, et il en enrichit les recueils de plusieurs Mémoires. Son œuvre contient un grand nombre de marches et d'hymnes pour les fêtes nationales de la Révolution, et un *O Salutaris*, à 3 voix, qui garde une réputation méritée. B.

GOSSELIES, v. de Belgique (Hainaut), arr. et à 7 kil. de Charleroi ; 7,865 hab. Exploitation de houille. Clouterie, coutellerie. Victoire des Français sur les Autrichiens, en juin 1794.

GOSSELLIN (Pascal-Franç.-Joseph), savant géographe, né à Lille (Nord), en 1751, m. en 1830. Destiné au commerce, il fut député de la Flandre, en 1784, au conseil royal de commerce siégeant à Paris, et, en 1789, chargé d'une mission extraordinaire auprès de l'Assemblée constituante ; en 1791, il devint membre de l'administration du commerce de France. Mais, dès 1772, au milieu de voyages en Suisse, en Italie, en Espagne, dans les Pays-Bas, il faisait des recherches relatives à la géographie ancienne, recueillait des matériaux, vérifiait les positions indiquées par les itinéraires romains. Un parallèle de Strabon et de Ptolémée, couronné par l'Académie des inscriptions en 1789, le fit admettre dans cette compagnie en 1791. En 1794, le Comité de salut public lui conféra d'importantes fonctions au ministère de la guerre. Membre de l'Institut dès sa formation, conservateur du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, en 1799, il fut nommé, en 1801, l'un des traducteurs de la géographie de Strabon, grand travail dont le gouvernement faisait les frais. (*V.* Strabon.) En 1815, pendant l'occupation de Paris par les étrangers, il défendit énergiquement les collections confiées à ses soins. L'année suivante, il devint rédacteur du *Journal des savants*. On a de lui : *Géographie des Grecs analysée, ou les Systèmes d'Ératosthene, de Strabon et de Ptolémée comparés entre eux et avec nos connaissances modernes*, 1790, grand in-4°, avec 10 cartes ; *Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens*, 1798-1813, 4 vol. in-4°. Gossellin eut l'esprit critique et systématique à un haut degré : possédé des mêmes idées que Fréret, Voss, Mannert, il en étendit l'application par des recherches profondes, des combinaisons multipliées, toujours ingénieuses, mais dont les principes et les résultats ne peuvent être toujours approuvés ; il sacrifia trop aux hypothèses, et prêta souvent ses manières de voir aux anciens. Ses écrits sont des modèles de clarté et de style. B.

GOTESCALC. *V.* Gotteschalk.

GOTH (Bertrand de). *V.* Clément V.

GOTHA, v. d'Allemagne, cap. du duché de Saxe-Cobourg-et-Gotha, à 876 kil. N.-E. de Paris, près de la Leine, sous-affluent de la Werra ; 26,525 hab. Château ducal de *Friedenstein*, avec musée de tableaux et d'histoire naturelle, cabinet de médailles très riche, et bibliothèque ; gymnase renommé. L'institution la plus remarquable de Gotha est son *Institut géographique*, établissement de Justus Perthes. C'est là que se publie le journal fondé, en 1855, par le Dr Petermann, les *Mittheilungen*, universellement connu. Dans un des faubourgs de la ville est un Observatoire, illustré par de nombreux savants. L'*almanach* dit *de Gotha* s'y publie depuis 1764. Fabr. de porcelaines, toiles, lainages, cuirs, teintureries, tanneries, couleurs, tabac, papiers peints, etc. Saucissons renommés. Dans les environs est le château de Reinhardsbrunn.

GOTHA (Duché de), partie du duché de Saxe-Cobourg-et-Gotha ; 1,405 kil. carr. ; 137,988 hab., presque tous luthériens. (*V.* Saxe.)

GOTHARD (**SAINT-**), anc. *Adula*, massif des Alpes en Suisse, centre hydrographique le plus important de l'Europe, entre les cantons du Tessin, des Grisons, du Valais et d'Uri, et d'où sortent la Reuss, le Tessin, le Rhône et le Rhin. Les sommets, dont le plus élevé a 3,226 m., sont couverts de neiges perpétuelles. Un passage pour aller de Suisse en Italie, à 2,114 m. d'élévation, est près d'Airolo : un ancien hospice de capucins, fondé en 1683, détruit par les Français en 1799, a été converti en auberge. — Le tunnel du Saint-Gothard, entre Gœschenen et Airolo, a 16 kil. de longueur. Commencé en 1872, il a été ouvert le 1er janv. 1882. C'est la route la plus directe entre la Suisse, l'Allemagne et l'Italie.

GOTHARD (**SAINT-**), brg de Hongrie, comitat d'Eisenburg, à 40 kil. S.-O. de Stein-am-Anger, sur la Raab ; 843 hab. Victoire de Montecuculli sur les Turcs, en 1664 ; le 1er récit vraiment officiel de cette bataille est dans les *Mémoires* de Coligny, publiés par la Société de l'histoire de France en 1844.

GOTHEMBOURG ou **GÖTEBORG** en suédois, v. de Suède, dans le *lan* ou département de Göteborg et Bohus ; port sur la rive g. de la Göta, près de son embouchure méridionale dans la Baltique ; 81,507 hab. C'est la 2e ville du royaume. Place forte ; évêché. Cette ville fut fondée en 1607 par Charles IX ; elle occupait l'île d'Hisingen dans le Gœtha, où des marchands hollandais avaient précédemment formé un établissement de commerce ; ruinée par les Danois en 1612, elle fut relevée sur son site actuel par Gustave-Adolphe, qui lui conféra ses premiers privilèges. Son commerce acquit une grande importance pendant la durée du blocus continental. Elle est bien bâtie, mais sans monument remarquable. Services réguliers de bateaux à vapeur entre cette ville et Stockholm par le canal de Gothie, ainsi qu'avec Christiania, Copenhague, Kiel, Hull, etc. Grand commerce intérieur et extérieur ; export. de fer, goudron, bois de construction. Industrie active : fabr. de draps, tapis, toiles à voiles, indiennes, filat. de coton, corderies ; cuirs, horlogerie, instruments de mathématiques ; raffineries, brasseries, teintureries. Bourse ; chantiers de construction. École de navigation, institut technologique.

GOTHEMBOURG (Lan ou Département de). *V.* Bohus.

GOTHIE, en suédois *Götaland*, nom donné autrefois à la partie S. du roy. de Suède. Cette contrée se divisait en 3 parties : *Ostrogothie*, comprenant l'Ostrogothie propre, le Smaland, les îles d'Œland et Gottland ; *Westrogothie*, comprenant la Westrogothie propre, le Bohus, la Dalie et le Wermeland ; *Gothie du Sud*, comprenant la Scanie, le Halland et la Blékingie. La Gothie forme auj. 12 lans ou départements : Ostergötland, Skaraborg, et Elfsborg au N. ; Göteborg et Bohus et Halmstad à l'O. ; Christianstad, Malmö, et Blékinge au S. ; Kro-

noberg et Jœnkœpeng au centre; Calmar à l'E., et l'île de Gottland, dans la mer Baltique. Elle tirait son nom des Goths.

GOTHIE (Canal de), *Gota Kanal*. On donne ce nom en Suède à une grande voie navigable, composée de rivières et de lacs réunis par des canaux, entre Stockholm et Gothembourg. On sort de Stockholm par le lac Mælar; on prend, à son extrémité méridionale, le canal de Sœderdelje, qui, long de 3,500 m., unit le Mælar à la Baltique. On côtoie la Suède, à travers des milliers de petites îles de granit couvertes de pins, jusqu'à la hauteur de la ville de Sœderkœping; en tournant à l'O., on entre dans la première section du canal de Gothie, qui a 23 kil. de long, traverse le petit lac d'Asplangen, et va de Sœderkœping au lac Roxen. A l'extrémité du lac Roxen, une section de 20 kil. rejoint le lac Boren, une autre de 4 kil. conduit au lac Wetter, après qu'on a visité la belle usine de Motala pour les bateaux en fer et les machines à vapeur. Après avoir traversé le Wetter de l'E. à l'O., de Motala à Carlsborg, la citadelle centrale de la Suède, fondée par Charles-Jean, on atteint le lac Wener, par un canal de 33 kil. de long, qui porte aussi le nom de canal de Göta. On navigue pendant 95 kil. jusqu'à la ville de Wenersborg, où l'on entre dans la riv. de Göta jusqu'à Gothembourg. — La Suède a longtemps travaillé à cette grande œuvre. Déjà, sous le règne de Charles XII, l'ingénieur Polhem avait commencé le canal; il ne fut achevé, grâce à l'ardeur du comte Platen, qu'en 1832. Cette voie navigable permet aux navires d'éviter le passage et les droits du Sund. Malheureusement le travail des 58 écluses rend le voyage beaucoup trop long, parce qu'il s'interrompt la nuit. Le canal a 188 kil. de long. Il a coûté près de 60 millions de francs. Le point culminant auquel il s'élève est le lac Viken, à 308 pieds au-dessus du niveau de la mer. A. G.

GOTHIE (Marche de). *V.* Septimanie.

GOTHIQUE (Architecture), nom donné improprement à l'architecture ogivale. (*V.* notre *Dictionn. des Lettres.*)

GOTHIQUE (Mer), la même que le *Codanus sinus*, auj. la mer Baltique.

GOTHOFREDUS. *V.* Abelin et Godefroy.

GOTHONS, *Gothones*, anc. peuple goth, établi près des bouches de la Vistule, dans la Prusse actuelle.

GOTHS, *Gothi*, grande nation germanique, que l'on trouve, dès le IIIe siècle av. J.-C., établie dans la Scandinavie et au N. de la Germanie. On a cherché, sans pouvoir donner de preuve certaine, à les identifier avec les Gètes. Au IVe siècle de l'ère chrétienne, ils se portèrent sur le Danube, et bientôt fatiguèrent de leurs invasions l'empire romain. Maximin, Gordien III et Décius combattirent les Goths; Gallien leur paya tribut et ils ravagèrent la Grèce (*V.* Dexippe), mais Claude II, par les victoires qu'il remporta sur eux, mérita le surnom de *Gothique*. Sous Aurélien, ils occupèrent la Dacie Trajane, et pillèrent l'Asie Mineure. Vers 350, leur empire s'étendait de la Theiss au Don, et de la Baltique à la mer Noire. Ils se divisaient en Wisigoths, Ostrogoths et Gépides. (*V. ces noms.*) Ils se convertirent au christianisme, mais adoptèrent l'hérésie d'Arius, que leur apporta l'évêque Ulphilas. L'invasion des Huns en Europe, 376, poussa les tribus gothiques sur l'empire romain.

V. Jornandès, *de Getarum, sive Gothorum origine et rebus gestis;* Pinkerton, *Recherches sur l'origine et les établissements des Scythes et des Goths*, traduit en français par Miel, 180[illegible]; Prætorius, *Orbis gothicus*, 1688, in-fol., etc.

GOTTER (Frédéric-Guillaume), poète allemand, né à Gotha en 1746, m. en 1797, chargé de légation, puis secrétaire intime du duc de Gotha, fit une étude approfondie de la littérature française, et l'imita dans ses écrits.

On a de lui : *Poésies*, Gotha, 1787-88, 2 vol., dans lesquelles se trouvent des imitations ou traductions de l'*Oreste*, de la *Mérope*, et de l'*Alzire* de Voltaire; *Operas-Comiques*, Leipzig, 1778-79; *Drames*, Leipzig, 1795; *Œuvres posthumes*, Gotha, 1802, où l'on distingue une tragédie de *Marianne* imitée de la *Melanie* de La Harpe, une comédie du *Bel Esprit*, tirée de la *Fausse Agnès* de Destouches, et l'*Ile des esprits*, opéra imité de Shakspeare.

GOTTESBERG, v. du roy. de Prusse (Silésie), présidence de Breslau; 6,445 hab. Toiles et bonneterie.

GOTTESCHALK ou **GOTESCALC**, appelé aussi *Fulgence*, hérésiarque, moine de l'abbaye d'Orbais, dans le diocèse de Soissons, né en 806, m. en 868, fut condamné au concile de Mayence, 848. Il enseignait que Dieu avait, de toute éternité, prédestiné les uns à la vie et les autres à la mort éternelle; que les prédestinés à la vie ne pouvaient jamais périr; que Dieu veut seulement le salut des élus; que J.-C. est mort uniquement pour ceux qui doivent être sauvés; enfin que, depuis la chute du premier homme, nous ne sommes plus libres pour faire le bien, mais pour faire le mal. L'Église enseigne, au contraire, que le libre arbitre n'est pas éteint dans l'homme par le péché; que J.-C. est mort pour d'autres que pour les prédestinés; que la prescience de Dieu ne contraint personne, et que ceux qui sont damnés ne le sont pas par la volonté de Dieu. Gotteschalk eut pour adversaires Raban Maur et Hincmar. Dégradé, battu de verges, il fut enfermé jusqu'à sa mort dans l'abbaye de Haut-Villiers, et ne se rétracta point.

Sa *Vie* a été écrite par Usserius, Dublin, 1631, in-4°, et par le P. Cellot, Paris, 1655. M.

GOTTHELF (Jérémie). *V.* Bitzius.

GOTTLAND ou **GOTLAND**, île de la mer Baltique, dépendance de la Suède, en face la prov. de Kalmar, dont elle est séparée par un canal de 80 kil. environ, dans sa partie la plus étroite. Sa plus grande longueur est d'environ 100 kil., sur une largeur de 50; superf., 3,152 kil. carrés.; pop., 52,910 hab. Elle forme un lan ou départ. Ch.-l. Wisby. Cette île fut importante au moyen âge et, forte de l'organisation municipale de sa capitale, elle chercha souvent, dans des alliances avec les empereurs d'Allemagne, à échapper à la domination des rois de Suède. L'agriculture y est arriérée, néanmoins les paysans vivent du produit de leur sol et font le commerce de moutons, de graisse de phoque, de goudron, de poissons, etc. Race de chevaux à demi sauvages, très renommée.

GOTTLIEBEN, v. de Suisse (Thurgovie), sur un bras du Rhin, à 2 kil. de Constance. Les évêques de Constance y possédaient un château fort, où, pendant le concile de Constance, furent enfermés Jean XXIII et Jean Huss. Le château fut en partie reconstruit en 1837, par Louis-Napoléon Bonaparte.

GOTTOLENGO, brg d'Italie, prov. de Brescia; 2,083 hab.

GOTTORP, château de la prov. de Slesvig-Holstein (Prusse), sur un îlot. La famille régnante de Russie appartient à la branche de *Holstein-Gottorp*. (*V.* Holstein.)

GOTTSCHALK (L.-Moreau), pianiste américain, né à la Nouvelle-Orléans en 1828, m. en 1870, fut élève de Stamaty, en France, et se livra à l'enseignement à New-York. Ses compositions pour le piano, difficiles d'exécution, ont de l'originalité.

GOTTSCHED (Jean-Christophe), écrivain allemand, né en 1700 à Judithenkirch près de Kœnigsberg, m. en 1766. Il fit ses études à Kœnigsberg, alla en 1725 à Leipzig, où le professeur Mencke l'avait appelé comme précepteur de ses enfants, et fut professeur lui-même depuis 1730 à l'université de cette ville. Il forma à Leipzig une école importante, et propagea surtout l'amour de l'étude, le goût de la correction, le sentiment du style. On a de lui : l'*Éloquence académique, à l'usage des écoles*, Hanovre, 1728; *Essai d'art poétique pour les Allemands*, Leipzig, 1730; *Histoire critique et littéraire de la langue, de la poésie et de l'éloquence allemandes*, 1732-44, 8 vol.; *Grammaire allemande*, 1748; *le Théâtre allemand d'après les préceptes des Grecs et des Romains*, 1741-45, ou 1746-50, 6 vol.; *Nouvelle Bibliothèque des belles-lettres et des arts libéraux*, 1745-54, 10 vol.; *Dictionnaire des arts libéraux*, 1780. Ces écrits tiennent une place honorable dans le développement de l'Allemagne au XVIIIe siècle. Toutefois, Gottsched s'est surtout distingué comme réformateur; sentant plus vivement qu'aucun écrivain de l'époque ce qu'avait de funeste la dispersion des forces de son pays, il avait l'ambition de constituer enfin une littérature allemande. Sa correspondance avec Fontenelle, Grimm et Voltaire, dit assez haut combien il lui tardait d'introduire sa patrie dans cette communauté intellectuelle à laquelle l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, avaient fourni tant de trésors, et dont la France alors tenait le sceptre. Cette préoccupation a été et demeurera l'honneur de son nom. Malheureusement pour lui, des novateurs plus jeunes et mieux inspirés, qu'il eut le tort de combattre, firent oublier bientôt les services qu'il avait rendus : il fallait indiquer à l'Allemagne des voies originales, au lieu de l'enchaîner à l'imitation des classiques français. C'est ce que virent des réformateurs plus hardis : Bodmer, Klopstock, Lessing, et l'opposition que leur fit Gottsched lui attira de cruelles représailles. La vie et les écrits de Gottsched ont inspiré à M. Dansel une étude très complète, publiée à Leipzig en 1850. S. R. T.

GOUAHAM. *V.* Guam.

GOUALIOR, v. de l'Hindoustan, cap. du roy. de Sindhyah, dans l'anc. prov. d'Agra, près du Sounrica; 80,000 hab. Forte citadelle, bâtie sur un roc de 100 m. de haut. Prise par les Anglais en 1780, 1804 et 1844.

GOUBAUX (Prosper-Parfait), littérateur, né à Paris en 1795, m. en 1859, fonda, en 1820, un établissement d'instruction qui, acheté par la ville de Paris en 1846, prit le nom de *Collège Chaptal*, et dont on lui laissa la direction. Il travailla au *Courrier français* sous le nom de Pierre Aubry, et à la *Revue de Paris* sous celui de Dinaux. Sous ce dernier pseudonyme, il donna au théâtre quelques pièces qui eurent un grand succès, entre autres : *Trente Ans, ou la Vie d'un joueur*, 1827, en collaboration avec Victor Ducange; *Richard d'Arlington*, 1831, avec Alexandre Dumas; *Clarisse Harlowe*, 1832; *Louise de Lignerolles*, 1838, avec M. Legouvé; *l'Abbaye de Castro*, 1840; *Latréaumont*, 1840, avec Eug. Sue; *la Dot de Suzette*, 1842;

les Mystères de Paris, 1844; *le Morne au Diable,* 1848; *le Juif errant,* 1849, avec Eug. Sue, etc.

On lui doit encore des *Esquisses de mœurs françaises,* 1822; la traduction de onze des *Philippiques* dans l'œuvre de Cicéron donnée par Victor Leclerc, et une traduction en prose des *Œuvres choisies d'Horace,* 1827, 2 vol.

GOUCA, anc. *Sigus,* vge de la prov. de Constantine.

GOUDA ou **TER-GOUW,** v. du roy. des Pays-Bas (Hollande méridionale), sur la rive dr. de l'Yssel infér. ; 15,134 hab. Cathédrale de Saint-Jean, avec beaux vitraux. Bière et fromages. Fabr. de pipes et de toiles. Patrie des frères Houtman.

GOUDALLOUR ou **GOUDELOUR,** *Kaddalore,* v. de l'Hindoustan anglais, présidence de Madras, et à 2 kil. du golfe du Bengale, sur lequel elle a un bon port. Les Français la prirent en 1758 et en 1782 ; mais la paix de Versailles, 1783, la rendit à l'Angleterre.

GOUDCHAUX (Michel), financier israélite, né à Nancy en 1797, m. en 1862, dirigea une maison de banque à Paris depuis 1826, devint payeur de la guerre à Strasbourg après la révolution de 1830, fut destitué en 1834, et revint à Paris, où il collabora au journal *le National.* Il demanda la construction et l'exploitation des chemins de fer par l'État. La révolution de Février 1848 le porta au ministère des finances, où il resta peu de temps. Député de la Seine à l'Assemblée constituante, il attaqua l'organisation des ateliers nationaux. Il fut encore ministre pendant quelques mois à la suite de l'insurrection de Juin, et fit décréter le remboursement en rentes des bons du Trésor et des dépôts des Caisses d'épargne. Réélu député en 1857, il fut déclaré démissionnaire pour refus de serment à l'empereur. B.

GOUDIMEL (Claude), musicien, né en Franche-Comté vers 1510, tué à Lyon en 1572 lors du massacre des calvinistes, fonda à Rome, en 1540, une école d'où sortirent Palestrina et Nanini. Ses compositions religieuses sont écrites avec pureté ; il mit en musique les psaumes de Bèze et de Marot.

GOUDJERATE. *V.* Guzerate.

GOUDOULI ou **GOUDELIN** (Pierre), poète toulousain, né en 1579, m. en 1649, créateur et l'un des plus célèbres représentants de la poésie languedocienne, fut d'abord avocat, puis suivit sa vocation en se consacrant tout entier aux Muses. Ses concitoyens, appréciant son mérite, lui assurèrent un revenu. Ses œuvres ont été réunies à Toulouse, 1684, in-4°, et plusieurs fois réimprimées : on y admire surtout une ode sur la mort de Henri IV.

GOUET, fleuve côtier de France (Côtes-du-Nord), passe à Saint-Brieuc, et se jette dans la Manche au port du Légué. Cours de 50 kil.

GOUFER ou **GOUFFERN,** petit pays de l'anc. France (Normandie), où étaient Saint-André-en-Goufer (Calvados), et Silli-en-Gouffern (Orne).

GOUFFE (Armand), chansonnier et vaudevilliste, né vers 1773, m. en 1845, fut longtemps sous-chef au ministère des finances ; mais il fut moins connu dans l'administration qu'aux *Dîners du Vaudeville* et du *Caveau moderne.* Franche gaieté, humeur satirique sans aigreur, et parfois une teinte philosophique, tel est le caractère de ses compositions. On l'a surnommé, avec exagération, *le Panard du dix-neuvième siècle.* Plusieurs de ses pièces, la plupart faites en collaboration, ont eu beaucoup de succès sur les théâtres secondaires ; on cite : *Nicodème à Paris, le Chaudronnier de Saint-Flour, les Deux Jocrisses, le Bouffe et le Tailleur, le Duel et le Déjeuner, Monsieur Mouton,* etc. Parmi ses chansons, plusieurs ont été longtemps populaires, surtout *Plus on est de fous, plus on rit.*

Il les a publiées sous les titres de : *Ballon d'essai, Chansons et Poésies,* 1802 ; *Ballon perdu, ou Chansons et Poésies nouvelles,* 1805 ; *Encore un ballon,* 1807 ; *le Dernier Ballon, ou Chansons et autres Poésies nouvelles,* 1812. Chaque *ballon* fait un petit vol. in-18. G. L.

GOUFFIER (Famille de). La maison de Gouffier a été l'une des plus considérables du Poitou. Parmi ses membres, on distingue : Artus, *seigneur de Boissy,* gouverneur de François Ier pendant sa jeunesse, grand maître de France en 1515, négociateur du traité de Noyon en 1516, ami des lettres et des sciences, m. en 1519 ; — Guillaume, *seigneur de Bonnivet,* son frère. (*V.* Bonnivet.) Les Gouffier s'allièrent à la maison de Choiseul.

GOUGES (Marie-Olympe de), née à Montauban en 1755, m. en 1793, fille d'une revendeuse à la toilette, vint à Paris à 18 ans, y épousa un certain Aubry dont elle n'a jamais porté le nom, applaudit à la Révolution, et en adopta les principes ; elle fonda même une société de femmes. Cependant elle osa défendre Louis XVI dans quelques écrits, et ne craignit pas de s'élever contre la Terreur ; elle finit par en être victime.

On a d'elle : *le Mariage de Chérubin,* comédie, 1785 ; *l'Homme généreux,* drame en 5 actes, 1786 ; *Molière chez Ninon,* en 5 actes, 1787 ; *l'Esclavage des nègres,* drame en 3 actes, 1789 ; *le Couvent, ou les Vœux forcés,* comédie, 1792 ; *le Prince philosophe,* conte oriental, 1791, 2 vol. in-12.

GOUGH (Richard), antiquaire, surnommé *le Camden du dix-huitième siècle,* né à Londres en 1735, m. en 1809, parcourut l'Angleterre et l'Écosse pendant 40 ans, pour y trouver les matériaux de ses différents ouvrages.

Les principaux sont : *Histoire de Carausius,* Londres, 1762, in-4° ; *Anecdotes de la topographie britannique,* 1768 et 1780, 2 vol. in-4° ; *Monuments funéraires de la Grande-Bretagne,* 1786-96-99, 3 vol. in-fol.

GOUHENANS, vge (Haute-Saône), arr. de Lure ; 975 hab. Salines et houillères.

GOUIN (Alexandre), homme politique, né à Tours en 1792, m. en 1872, mena de front la banque et la politique, fut député d'Indre-et-Loire depuis 1831 jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, soutint le gouvernement, dont il ne se sépara qu'à propos de la loi de disjonction en 1837, devint ministre du commerce dans le cabinet du 1er mars 1840, présenta et fit adopter, en 1841, la loi sur le travail des enfants dans les manufactures. Il se rangea parmi les adversaires du ministère Guizot, fit partie de l'Assemblée constituante de 1848, appuya successivement le général Cavaignac et Louis-Napoléon, et, après le coup d'État de 1851, accepta la candidature officielle et fut élu au Corps législatif. B.

GOUJAT, valet d'armée. Les goujats étant une cause de désordre parmi les troupes, l'ordonnance de Blois, 1579, statua qu'il n'y aurait qu'un goujat pour 3 soldats.

GOUJET (Claude-Pierre, abbé), oratorien, chanoine de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, né à Paris en 1697, m. en 1767, écrivain utile et laborieux, a laissé plus de 60 ouvrages, tels que traductions, biographies, éloges historiques, etc.

Les principaux sont : *Vie des saints,* 1730, 7 vol. in-12 ; *Bibliothèque française,* Paris, 1740 et suiv., 18 vol. in-12 ; *Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques,* faisant suite à la collection Dupin, 1736, 3 vol. ; *Mémoires historiques et littéraires sur le Collège de France,* 1758, 3 vol. in-12 ; une édition du *Dictionnaire* de Richelet ; *Histoire du pontificat de Paul V,* 1765, 2 vol. in-12. Il a fourni des articles au *Dictionnaire* de Moréri (édit. de 1749). C. N.

GOUJON (Jean), célèbre sculpteur et architecte, né à Paris vers 1520, m. vers 1569, étudia en Italie les modèles de l'antiquité. On le surnomma *le Phidias français, le Corrège de la sculpture.* La tradition, d'après laquelle il aurait été tué pendant la Saint-Barthélemy en travaillant au Louvre est absolument fausse. J. Goujon mourut tranquillement en Italie. L'art français le compte parmi ses représentants les plus distingués : un grand nombre de ses productions ont été détruites pendant la Révolution ; mais on reconnaît, dans celles qui ont survécu, la science de l'anatomie, un goût parfait, un dessin admirable, un travail fin et précieux. Ses groupes ont des formes élégantes et pures, les attitudes en sont variées, les draperies franchement jetées ; les figures ont un relief saisissant. Goujon s'associa à Cousin pour la décoration du château d'Anet, où il sculpta le plafond de bois et les lambris de la chambre à coucher de Diane de Poitiers, ainsi que les bronzes qui décoraient la porte d'entrée. Son ouvrage le plus populaire est la fontaine des Innocents, à Paris, exécutée en 1551, et dont il fit les bas-reliefs. (*V.* Lescot.) On lui doit encore : les sculptures de l'attique du côté occidental de la cour du Louvre ; les cariatides de la tribune des Suisses dans le même palais ; les sculptures de l'hôtel Carnavalet ; un bas-relief en pierre de liais, représentant *le Christ au tombeau ;* un autre bas-relief allégorique, *la Mort et la Résurrection ;* le groupe en marbre blanc de *Diane à la biche,* et un buste de *Coligny,* au musée du Louvre ; une *Diane chasseresse,* au château de la Malmaison. On lui attribue les admirables portes sculptées de l'église Saint-Maclou à Rouen et l'escalier qui conduit à l'orgue de cette église. B.

GOUJON (Jean-Marie-Claude-Alexandre), conventionnel, né à Bourg en 1766, m. en 1795, fut envoyé en 1794, en qualité de commissaire, aux armées du Rhin et de la Moselle, revint après le 9 thermidor, fut arrêté comme un des fauteurs de l'insurrection du 1er prairial, et se frappa d'un coup de couteau après avoir entendu sa condamnation à mort. C'était un honnête homme, malgré son exaltation révolutionnaire.

GOULARD (Thomas), chirurgien, né à Saint-Nicolas-de-la-Grave, près de Montauban, vers 1720, m. en 1790, professeur de chirurgie et d'anatomie, puis chirurgien-major de l'hôpital militaire à Montpellier, a écrit un *Traité des effets des préparations de plomb, et principalement de l'extrait de Saturne,* Pézénas, 1760. Son nom est resté à cette substance, qu'on appela depuis *Eau de Goulard.*

GOULARD (Marc-Thomas-Eugène de), homme politique, né à Versailles en 1808, m. en 1874. Il se fit inscrire au barreau de Paris en 1830 et siégea comme député de 1846 à 1848. Au scrutin du 8 février 1871, il fut élu représentant des Hautes-Pyrénées à l'Assemblée nationale, fut choisi par Thiers comme plénipotentiaire aux conférences de Francfort et désigné en novembre pour aller occuper à Rome, auprès du roi Victor-Emmanuel, le poste de ministre de France ; mais cette nomination n'eut pas de suite, car il fut nommé ministre du commerce, février 1872, en remplacement de Victor Lefranc, qui passait à l'intérieur. Ministre des finances par intérim, le

5 mars, il devint titulaire de ce ministère le 23 avril. C'est sous son ministère qu'eut lieu le fameux emprunt de 3 milliards. Le 7 décembre, il remplaça V. Lefranc au ministère de l'intérieur. Il arrêta, par des mesures rigoureuses, le pétitionnement organisé pour la dissolution de l'Assemblée nationale, et supprima la mairie centrale de Lyon, mars 1873. Lorsque Thiers voulut prendre un ministère dans le centre gauche, M. de Goulard abandonna son portefeuille. Le 16 mai 1874, à la chute du ministère de Broglie, le maréchal de Mac-Mahon le chargea de former un ministère, mais il ne put y réussir.

GOULART (Simon), écrivain laborieux, né à Senlis en 1543, m. en 1628, embrassa la réformation de Calvin, se rendit à Genève, où il devint ministre évangélique en 1566 et en 1571, et abandonna pour toujours la France après la Saint-Barthélemy.

On a de lui : *Tresor d'histoires admirables et mémorables de notre temps*, Geneve, 1620, 2 vol.; *Recueil contenant les choses les plus memorables advenues sous la Ligue* (sous le nom de Samuel du Lis), 1587, 2 vol.

GOULDJA. *V.* Kouldja.

GOULES, êtres surnaturels malfaisants, vampires femelles, dans la féerie de l'Orient. D.

GOULETTE (LA), port de Tunis, sur le canal qui fait communiquer le lac du Boghâz avec la Méditerranée, et qui mène à Tunis. L'entrée en est défendue par 2 forts. Chantiers de constructions, arsenal, magasin et phare; chemins de fer pour Marsa et pour Tunis (17 kil.); 3,000 hab. Les Français l'occupent depuis 1881.

GOULU (Nicolas), né en 1530 près de Chartres, m. en 1601, succéda en 1567 à son beau-père, le poète Dorat, dans la chaire de grec du Collège de France. On a de lui : *Oratoriæ facultatis compendium ex Cicerone et Quintiliano collectum*, Cologne, 1559; *in Ciceronis doctrinam topicam commentatio*, Paris, 1560, in-4°; *Epitome in universam Ciceronis philosophiam*, Paris, 1564, in-4°; des traductions latines des *Hymnes* de Callimaque, des *Sermons* de St Grégoire de Nysse, etc. — Son fils aîné, Jean, né en 1576, m. en 1629, écrivit une *Vie de St François de Sales*, 1624, traduisit *Épictète*, 1630, et l'*Hexaméron* de St Basile.

GOUM, escadron de cavalerie indigène en Algérie. Il se compose d'un certain nombre de cavaliers ou de fantassins fournis par chaque tribu; les goumiers sont généralement montés, et leurs chevaux sont leur propriété. Le goum doit le service militaire sur la réquisition du cheik, requis lui-même par le commandant français de la subdivision, de fournir tant de goumiers pour une expédition. Le service des goums est payé pour les hommes à raison de 3 fr. par jour ; ils touchent en outre leurs vivres de campagne. Le produit des razzias qu'ils font seuls leur est entièrement abandonné, après prélèvement du quantum revenant à l'État, tandis qu'ils ont leur part sur celles faites par les troupes régulières, même quand ils n'assistent pas à la razzia. F. H.

GOUMMEL, v. fortifiée de l'Afrique centrale (Soudan), ch.-l. de la prov. du même nom, à l'extrémité occidentale du roy. de Bornou, près des frontières de celui de Sokoto; environ 12,000 hab. Commerce de vases de terre, d'outils propres aux différents métiers, de bestiaux, de chevaux, et surtout de natron, qui vient du Nupe ou Nyffi, sur le Niger inférieur.

GOUMRI. *V.* Alexandropol.

GOUMROUN, GOMROUN, GOMBEROUN ou **BENDER-ABBASSY**, v. de l'imanat de Mascate, port de commerce assez actif, mais déchu, sur la mer d'Oman, au N.-O. de l'île d'Ormuz; 20,000 hab. Elle appartint jusqu'en 1800 à la Perse, qui la céda à l'iman de Mascate.

GOUMTY ou **GOMETTY**, riv. de l'Inde. Elle vient de l'empire birman, entre dans la présidence de Calcutta, où elle arrose le district de Tipperah, et se jette dans le Brahmapoutra. — riv. de l'Hindoustan, vient d'un étang ou marais du Teraï, traverse du N. au S. la province d'Oude, où elle passe à Lucknow, arrose Djouanpour, et se jette dans le Gange, au N.-E. et près de Bénarès. Cours de 675 kil.

GOUNIEH, *Absarus*, v. de la Turquie d'Asie (Trébizonde), sur la mer Noire, à l'embouchure du Tchorok.

GOUNONG-API, montagne brûlante, nom de 3 îles de l'archipel Asiatique possédant chacune un volcan en activité : la 1re est située près de la pointe N.-E. de Sumbava ; la 2e dans la mer de Banda ; la 3e, dans le groupe de Banda.

GOUNONG-TELLO, v. de l'île Célèbes, sur le golfe de son nom, défendue par le fort *Amsterdam*. Établissement hollandais pour le commerce de l'or et des écailles de tortue. Le golfe, situé par 120° 55′ long. E., est coupé dans sa longueur par l'équateur.

GOUR, GAUR ou **LAKNAOUTY**, *Gangia Regia* de Ptolémée (?), v. de l'Hindoustan anglais (Calcutta), près du Gange. Capitale du Bengale de 1204 à 1564, elle fut ensuite abandonnée à cause de l'insalubrité de son climat. L'étendue et la magnificence de ses ruines les ont fait comparer à celles de Babylone.

GOUR, GAUR ou **ZOUF**, anc. *Guria*, v. de l'Afghanistan, à 220 kil. N. de Kandahar, fut la capitale des Gourides et leur donna son nom. Ruinée par Gengiskhan et Tamerlan, elle n'offre plus que des ruines.

GOURARA, oasis du Sahara septentrional, au N. du Touât et au S. de la province algérienne d'Oran, dont elle est séparée par les dunes de sable mouvant appelées El-Erg. Elle a environ 700 lieues carrées, et forme une dépression dont le fond est rempli par une *sebkha* ou lac salé. Elle est divisée en 9 districts qui ont chacun un chef particulier; les principaux endroits sont : *Timimoun, Oulad-Saïd* et *Teganet*. Le pays est fertilisé par une ligne de puits appelés *feggaguir* ou *feggara*, et reliés entre eux par des galeries souterraines; il abonde en légumes, dattes, maïs, fruits, garance, henné, coton, alun. Les habitants sont de la tribu arabe des Meharsa. C. P.

GOURBI, nom donné, en Algérie, à des constructions de branchages et de terre provisoires. Les soldats d'Afrique appellent gourbis les huttes qu'ils dressent auprès de leurs tentes, quand ils doivent faire un long séjour.

GOURDE, monnaie de compte usitée aux Antilles; elle vaut 6 fr. à la Guadeloupe, et 5 fr. 85 c. à la Martinique. Il y a de plus, à la Guadeloupe, la *gourde percée*, de 5 fr. 40 c.

GOURDON, s.-préf. (Lot), sur le Bleu; 2,657 hab. Belle église paroissiale; jolies promenades. Comm. de vins, grains, noix et truffes. Fabr. de lainages, cadis, bonneterie. Ce fut un seigneur de Gourdon, Bertrand, qui tua Richard Cœur de Lion au siège de Chalus, 1199, en accomplissement d'une vengeance particulière.

GOURGAUD (le baron Gaspard), né à Versailles en 1783, m. en 1852, fils d'un musicien de la chapelle de Louis XVI, et neveu du comédien Dugazon. Élève de l'École polytechnique, 1799, et de l'École de Châlons, puis adjoint au professeur de fortification à l'École d'artillerie de Metz, il prit du service en 1802, devint aide de camp du général d'artillerie Fouché en 1804, se signala dans le corps d'armée de Lannes pendant la campagne d'Autriche en 1805, à Ulm, au passage du Danube, fut blessé à Austerlitz, combattit pendant la campagne de Prusse à Saalfeld, Iéna, 1806, et Friedland, 1807; passa avec le grade de capitaine en Espagne en 1808, et se fit encore distinguer au siège de Saragosse. Rappelé en Allemagne, 1809, il combattit à Eckmühl, Ratisbonne, Essling, Wagram, prépara les équipages de pont et de siège pour l'attaque de Dantzig, fut nommé, en 1811, l'un des officiers d'ordonnance de Napoléon Ier, qu'il accompagna au congrès de Dresde, et assista à toutes les grandes actions de l'expédition de Russie. Il entra le premier dans le Kremlin, et préserva cet édifice de l'incendie. Après la retraite, durant laquelle il n'avait cessé de se dévouer pour l'armée de son chef, il reçut le grade de chef d'escadron et le titre de premier officier d'ordonnance de l'Empereur. Pendant la campagne de Saxe, il rendit d'importants services sur les champs de bataille de Lutzen, de Bautzen, de Dresde et de Leipzig. Puis il s'occupa de la réorganisation de l'armée et de la défense du territoire menacé par les alliés. A Brienne, il sauva la vie à Napoléon; il était à Montmirail, Champaubert, Montereau. En quittant Fontainebleau, l'Empereur lui avait donné l'épée qu'il portait aux Pyramides. Au retour de l'île d'Elbe, Gourgaud reprit ses fonctions auprès de lui, gagna à Fleurus le grade de général et l'emploi d'aide de camp, abandonna un des derniers la plaine de Waterloo, et fut chargé de porter au prince-régent d'Angleterre la lettre par laquelle Napoléon, arrivé à Rochefort, réclamait l'hospitalité britannique. Choisi, avec Montholon et Bertrand, pour partager la captivité de Napoléon, il quitta Sainte-Hélène, ou par suite du dérangement de sa santé, ou, selon d'autres, pour cause de mésintelligence avec Montholon. Ramené en Angleterre, il écrivit à Marie-Louise, aux empereurs de Russie et d'Autriche, pour leur faire connaître l'état où son maître était réduit. La publication d'une relation de la bataille de Waterloo, qui déplut à Wellington, le fit arrêter et maltraiter. Il n'obtint qu'en 1821 de rentrer en France; mais il était rayé des contrôles de l'armée. Il occupa ses loisirs à retracer les événements dont il avait été témoin, et publia : *Relation de la campagne de 1815*, 1820; *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène sous la dictée de l'Empereur*, 1823-25, 8 vol. (avec Montholon); *Napoléon et la grande armée en Russie, ou Examen critique de l'ouvrage de M. de Ségur*, 1824; *Réfutation des calomnies de la « Vie de Napoléon » par Walter Scott*, 1827. La révolution de 1830 le rendit à l'activité : commandant de l'artillerie de Paris et de Vincennes, aide de camp du roi Louis-Philippe en 1832, lieutenant général en 1835, il fut un de ceux qui allèrent chercher à Sainte-Hélène et ramenèrent à Paris les restes de Napoléon en 1840. L'année suivante, on le chargea de l'ar-

mement des forts et fortifications de Paris, et il entra à la Chambre des pairs. B.

GOURGOIS (Le), petit pays de l'anc. France (Forez), où était Saint-Maurice-en-Gourgois (Loire).

GOURGUES (Dominique de), gentilhomme français et protestant, équipa 3 navires à ses frais en 1567, et partit pour la Floride, où quelques-uns de ses coreligionnaires avaient été mis à mort par les Espagnols, « non comme Français, mais comme hérétiques. » Il enleva 2 forts, qui appartenaient à l'Espagne, et fit pendre plus de 800 colons, « non comme Espagnols, mais comme assassins. »

GOURI. *V.* Gori.

GOURIDES, dynastie de la Perse, fut fondée par Hussein-Gouri, gouverneur du pays de Gour (Kaboul), qui se rendit indépendant des Ghaznévides en 1155. Ceux-ci furent expulsés de toute la Perse, en 1158, par Ala-Eddin. Les khans du Kharism renversèrent les Gourides en 1213.

GOURIE ou **GOURIEL**, anc. *Colchide,* contrée de l'Asie (Transcaucasie), sur les bords de la mer Noire, entre les embouchures du Tchorok et du Rion. Elle est partagée en *Gourie russe,* qui fait partie depuis 1801 du gouvernement de Koutaïs, et *Gourie turque,* comprise autrefois dans l'eyalet de Trébizonde, et annexée à la Russie en 1878. Climat salubre.

GOURIEF, nom russe de Dorpat.

GOURIEV-GORODOK, v. forte de la Russie d'Asie (Ouralsk), dans le territoire des Cosaques de l'Oural, sur la rive dr. de l'Oural et à 17 kil. de son embouchure dans la mer Caspienne; 3,000 hab.

GOURNAY-EN-BRAY, *Gornacum,* ch.-l. de canton (Seine-Infér.), arr. de Neufchâtel, sur l'Epte; 2,933 hab. Trib. de commerce; bibliothèque. Belle fontaine; anc. église collégiale; jolies promenades. Comm. important de beurre et de cidre. Aux environs, sources ferrugineuses. — Gournay est une ville ancienne, dans le territoire des *Calètes;* Rollon en fit le ch.-l. d'une seigneurie.

GOURNAY (Marie le Jars de), née à Paris en 1565, m. en 1645, eut de son temps une grande célébrité littéraire, mais qui ne s'est perpétuée jusqu'à nous qu'à la faveur du patronage illustre de Montaigne. A 18 ans, elle lut les *Essais,* s'enthousiasma pour l'auteur, qui, lorsqu'il vint à Paris, goûta son esprit et ses connaissances. Amie de Lamothe-le-Vayer, l'Estoile, Boisrobert, Colletet et l'abbé de Marolles, elle fut aussi recherchée du duc de Rethélois, de Mme de Longueville et de la comtesse de Soissons. Le roi lui donna une pension, à la condition singulière de se servir d'un carrosse, une personne de son mérite ne pouvant aller à pied. Elle écrivit contre les partisans de l'*Anti-Cotton;* on la maltraita fort dans un pamphlet intitulé : *le Remerciement des barrières de Paris,* Niort, 1610. Elle avait pour certains mots du vieux langage une passion qu'elle a défendue dans un écrit sur *la Poésie et les Diminutifs.*

Elle a donné plusieurs éditions de *Montaigne ;* la meilleure est celle de Paris, 1635, in-fol. Ses propres ouvrages ont été publiés par elle-même, sous ce titre : *les Avis ou les Présents de la demoiselle de Gournay,* Paris, 1635, et 1641, in-4°. C. N.

GOURNAY (Jean-Claude-Marié-Vincent de), économiste, né à Saint-Malo en 1712, m. en 1759, fut destiné au commerce et envoyé fort jeune à Cadix. Il y partagea sa vie entre l'étude et les travaux de son état, s'appliquant surtout à la science du commerce. En 1744, il revint en France, puis voyagea en Hollande et en Angleterre. En 1748, il quitta le commerce; sur les conseils de M. de Maurepas, il acheta une charge de conseiller au grand conseil, 1749, et fut nommé en 1751 intendant du commerce. Il se montra l'adversaire des systèmes prohibitifs et réglementaires, et attaqua les monopoles et privilèges de corporation comme entraves à la liberté de l'industrie. Il traduisit et commenta les *Traités sur le commerce et l'intérêt de l'argent* de Josias Child et de Thomas Culpeper, 1754, et parcourut les diverses provinces industrielles, où il put réformer beaucoup d'abus. Il a contribué à porter les esprits vers les connaissances économiques. Adversaire de l'école physiocrate, il différait de Quesnay en ce qu'il voyait dans le travail manufacturier la seule vraie richesse de l'État. On lui attribue la maxime, si diversement interprétée depuis, du *laissez-faire, laissez-passer.*

V. l'*Éloge de Gournay* par Turgot. Bo.

GOUROU, c.-à-d. en indien *maître, instituteur;* surnom de Bouddha et de Ganéça. Ce mot désigne aussi le chef spirituel des Seykhs, et se joint à son nom propre.

GOUROU-GOVIND. *V.* Govinda.

GOURVILLE (Jean Hérauld de), financier, diplomate et écrivain, né en 1625 à La Rochefoucauld, m. en 1703, se rendit aussi célèbre par sa rapide fortune que par le noble usage qu'il en fit. D'abord secrétaire du duc de La Rochefoucauld, qu'il servit pendant la Fronde, puis du prince de Condé, il fut nommé par Mazarin intendant des vivres à l'armée de Catalogne, et obtint du surintendant Fouquet la recette générale de Guyenne. Inquiété par Colbert après la chute de Fouquet, il se réfugia en Angleterre, puis dans les Pays-Bas. Louis XIV, après l'avoir chargé de missions à la cour de Brunswick et en Espagne, lui accorda une grâce entière en 1681. Gourville était un des personnages les plus aimables de son siècle.

Il a laissé des *Mémoires* intéressants sur le règne de Louis XIV ; ils vont de 1642 à 1678, Paris, 1724, 2 vol. in-12. — *V.* Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi,* t. V.

GOUSSET (Thomas-Marie-Joseph), prélat français, né en 1792 à Montigny-les-Cherlieux (Haute-Saône), m. en 1866, professa la théologie morale au grand séminaire de Besançon, fut nommé évêque de Périgueux en 1835, archevêque de Reims en 1840, et cardinal en 1850.

Il a publié : *Doctrine de l'Eglise sur le prêt à intérêt,* 1825 ; *le Code civil commenté dans ses rapports avec la théologie morale,* 1827 ; *Justification de la théologie du P. Liguori,* 1832 ; *Théologie morale,* 1844-48, 4 vol. ; *la Croyance de l'Eglise touchant l'immaculée Conception,* 1855 ; *Exposition des principes du droit canonique,* 1859, etc.

GOUT (Le), petit pays de l'anc. France (Berry), où était Nohan-en-Gout (Cher).

GOUTHIÈRES (Jacques), archéologue du xvie siècle, né à Chaumont (Haute-Marne), m. en 1638, écrivit en latin, sous le nom de *Gutherius.*

Ses princip. ouvrages sont : *de Veteri Jure pontificio urbis Romæ,* 1612, Paris, in-4°, et dans le t. V du *Thesaurus antiquitatum Romanarum* de Grævius ; *de Jure manium, seu de Ritu, More, et Legibus prisci funeris,* 1615, in-4°, et dans le t. XII du *Thesaur.* de Grævius ; *de Officiis domus Augustæ publicæ et privatæ,* 1628, in-4°, et dans le t. III du *Thesaur. antiq. Rom.* de Sallengre.

GOUVÉA (Antoine de), *Goveanus,* savant portugais, né à Béja (Alemtéjo) en 1505, m. à Turin vers 1555, vint de bonne heure se fixer en France, où il composa des poésies latines, soutint une vive polémique contre Ramus en faveur d'Aristote, et enseigna le droit à Toulouse, à Valence, à Grenoble. Ses œuvres ont été publiées à Rotterdam, 1766, 2 vol. in-fol. — Son frère André, après avoir enseigné la grammaire et la philosophie au collège Sainte-Barbe à Paris et au collège de Guyenne à Bordeaux, fut rappelé en Portugal par Jean III, et fonda à Coïmbre, en 1547, un collège célèbre.

GOUVÉA (Antoine), de la famille des précédents, né vers 1575 à Béja, m. en 1628, entra dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin, fut envoyé à Goa en 1597 pour professer la théologie, alla solliciter, en 1602, du roi de Perse Schah-Abbas, la permission de fonder des établissements dans ses États, fut jeté en prison, s'échappa, et, en regagnant l'Europe, tomba entre les mains de corsaires algériens, qui le retinrent pendant 8 ans.

On a de lui : *Histoire des progrès de l'Eglise catholique en la réduction des chrétiens de Saint-Thomas,* Coïmbre, 1606, trad. en français, Anvers, 1609 ; *Relations de la Perse et de l'Orient,* Lisbonne, 1609 ; *Relation des guerres et victoires de Schah-Abbas,* ibid., 1611, trad. en français, Paris ou Rouen, 1646 ; *Vie de St Jean de Dieu,* Madrid, 1624.

GOUVEA, brg du Portugal (Beira), district de Guarda, 2,831 hab. Érigé en marquisat par Philippe III en faveur de la maison de Silva.

GOUVERNEMENTS, anc. divisions de la France. (*V.* France.)

GOUVERNEUR, nom donné, dans l'anc. monarchie française, à ceux qui étaient préposés à l'éducation des fils des rois et des princes.

GOUVION-SAINT-CYR (Laurent, marquis de), né à Toul en 1764, de parents sans fortune, m. en 1830, se destina d'abord aux arts, et enseigna quelque temps le dessin. En 1789, il embrassa avec ardeur les idées nouvelles, obtint un emploi dans l'état-major de la garde nationale de Paris, s'enrôla en 1792 dans les *Chasseurs républicains* de cette ville, et franchit rapidement les premiers grades. Adjudant général à l'armée de la Moselle en 1793, général de brigade peu de temps après, général de division à l'armée des Alpes en 1794, il commanda l'attaque du centre au siège de Mayence, fit la campagne de 1798 sous les ordres de Masséna, fut disgracié par le Directoire pour avoir signalé les déprédations de plusieurs commissaires du gouvernement, reprit du service en Italie, commanda la droite de l'armée à Novi, contint l'ennemi pendant la retraite par d'habiles manœuvres, et retarda l'investissement de Gênes. Le 1er consul lui envoya alors un sabre d'honneur. En 1800, Gouvion, commandant provisoirement l'armée de Moreau sur le Rhin, prit Fribourg; puis il contribua à la victoire de Hohenlinden. Général en chef de l'armée de Portugal en 1801, ambassadeur extraordinaire en Espagne après le traité de Badajoz, colonel général des cuirassiers en 1804, il figura au siège de Venise en 1805, dans l'occupation de Naples en 1806, fit la campagne de Prusse et de Pologne en 1807, et fut nommé gouverneur de Varsovie. Envoyé en Espagne, 1808, il prit le fort de Rosas et fit lever le siège de Barcelone. A la tête du 6e corps de la grande armée, il gagna, en 1812, sur Wittgenstein, la bataille de Polotsk, et fut nommé maréchal d'empire et comte; il défendit Dresde en 1813, et

fut retenu prisonnier, au mépris de la capitulation. En 1814, il s'attacha à Louis XVIII, le suivit à Gand, en 1815, et reçut, après la 2e Restauration, le portefeuille de la guerre, qu'il abandonna presque aussitôt, pour ne pas signer le traité du 20 nov. 1815. Il accepta la pairie, le titre de marquis, puis le ministère de la marine en 1817, et reprit celui de la guerre 3 mois après. Son administration intelligente et libérale ramena bien des esprits aux Bourbons; pendant ce dernier ministère, il fit rendre la loi sur le recrutement, 1818, sur l'avancement militaire, sur les pensions de retraite. Écarté par l'influence des ultra-royalistes à la fin de 1819, il ne s'occupa plus des affaires publiques. Gouvion-Saint-Cyr fut un des premiers tacticiens de son siècle.

Il a laissé : *Journal des opérations de l'armée de Catalogne en 1808 et 1809*, Paris, 1821, avec atlas; *Mémoires sur les campagnes des armées du Rhin et de Rhin-et-Moselle*, 1829, 4 vol. et atlas; *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, le Consulat et l'Empire*, 1831, 4 vol. et atlas. B.

GOVEANUS. *V.* Gouvea.

GOVINDA ou **GOUROU-GOVIND**, chef des Seykhs, né à Patna en 1656, m. en 1708, succéda, en 1671, à son père Tegh-Béhâder, assassiné par l'ordre d'Aureng-Zeyb. Il réforma les Seykhs, établit l'égalité parmi eux, les exerça au métier de la guerre, et d'une secte religieuse et indolente fit un peuple belliqueux et redoutable. Néanmoins, il ne put chasser les Mongols, fut poursuivi par les généraux d'Aureng-Zeyb, et mena une vie errante jusqu'à sa mort. Il composa, dans l'idiome du Pendjâb, le *Livre des dix rois*, réputé sacré parmi les Seykhs; ce livre contient des traités religieux et théologiques, le récit des combats où l'auteur s'est trouvé, et présente la valeur guerrière comme la première de toutes les vertus.

GOVONA (La sœur Rose), née à Mondovi en 1716, m. en 1775, vivait isolée dans sa ville natale, et de l'ouvrage de ses mains. Elle conçut le dessein de soustraire aux dangers de la société les jeunes filles indigentes de 13 à 20 ans, et de leur procurer des moyens d'existence par le travail manuel. Elle n'eut d'abord qu'une seule compagne; mais, à force de persévérance, de dévouement, de constance, même contre la calomnie, elle parvint, en 1756, à fonder, avec l'aide du gouvernement, et sans aucune dotation, l'hospice *delle Rosine* de Turin, où 300 jeunes orphelines étaient occupées à la fabrication des draps pour l'armée, des rubans et autres étoffes, pourvoyaient ainsi à leurs besoins, et assuraient à leur vieillesse une existence heureuse. Elle ouvrit des succursales de cet établissement à Novare, Fossano, Savigliano, Saluces, Chieri, etc. Sur toutes, elle fit inscrire au-dessus de la porte cette devise : « Tu vivras du travail de tes mains. »

GOWER (Jean), poète anglais, contemporain de Chaucer, né vers 1320, m. vieux et aveugle en 1408 et non en 1402. Il rendit, par son style travaillé, de grands services à la langue anglaise; mais il n'a ni l'esprit, ni l'invention, ni l'élégance de Chaucer. Sa versification est harmonieuse, mais sa poésie a un caractère sentencieux et reste toujours didactique; c'est un moraliste un peu pédant. Dans ses œuvres latines, il a imité le mètre élégiaque d'Ovide avec quelque pureté. Son ouvrage capital est intitulé : *Speculum meditantis*, *Vox clamantis*, *Confessio amantis*. La 1re partie, en 10 liv. et en vers français, fait l'éloge du bonheur conjugal, et donne le moyen de recouvrer la grâce perdue. La 2e contient 7 liv. en vers élégiaques latins; ce n'est guère qu'une chronique métrique de l'insurrection des communes sous Richard II; l'auteur est ingrat pour le roi légitime, et flatte l'usurpateur. Ces deux premières parties n'ont pas été imprimées. La 3e est un poème anglais en 8 liv., écrit sur l'ordre de Richard II, mêlé de couplets ou strophes en vers latins, et imprimé en 1483. On y reconnaît l'imitation de Jean de Meung, mais avec beaucoup moins d'invention dans les personnages. On a encore de Gower, en ms., plusieurs autres poèmes latins et français, 50 ballades et sonnets en français, probablement écrits dans sa jeunesse.

V. Todd, *Éclaircissements sur la vie et les ouvrages de Gower et de Chaucer*, 1810.

GOYA-Y-LUCIENTES (Francesco), peintre célèbre, né en 1746 à Fuente-de-Todos (Aragon), m. à Bordeaux en 1828, étudia à Rome, puis fut nommé peintre de Charles IV. Il suivit la méthode de Reynolds pour la peinture sérieuse, et, dans la gravure, imita avec succès Rembrandt. L'église de Santa-Florida, près de Madrid, possède beaucoup de ses tableaux. On voit au musée de Madrid les portraits de Charles IV et de la reine, un *Picador*, etc.; dans l'église Saint-François, un *Crucifix*; à Valence, *St François de Borgia*; à Tolède, *l'Arrestation de J.-C.* Dans une villa près de Madrid, dont il avait peint les murailles, Goya se plaisait à jeter contre un mur blanchi des couleurs mêlées dans une chaudière et de ce chaos il faisait sortir des scènes historiques; on cite, entre autres : le *Massacre des Français à Madrid*. On lui doit aussi une collection de *capriccios*, caricatures politiques, dont la verve et l'originalité rappellent Hogarth.

GOYANNA, v. du Brésil (Pernambouc), 10,000 hab. Comm. de coton et de bois du Brésil.

GOYAZ, autrefois *Villa-Boa*, v. du Brésil, ch.-l. de la prov. de son nom, sur le Vermelho; 4,500 hab. Évêché, faculté de théologie. — La prov. de Goyaz, au centre de l'empire du Brésil, est située entre celles de Maranhâo, de Para, de Matto-Grosso, de Saint-Paul, de Minas-Geraës, de Bahia et de Piauhy. Sa superf. est de 747,000 kil. carr., avec une pop. évaluée à 161,000 hab. Le pays est encore peu connu; d'immenses troupeaux paissent ses pâturages, et sont la source d'un commerce assez suivi avec Bahia. G. H.

GOYEN (Jean VAN), paysagiste, né à Leyde en 1596, m. en 1656, ou peut-être 10 ans plus tard. Il eut pour dernier maître Isaïe Van de Velde. Arbres, maisons, navires, côtes de la mer, bords des fleuves, eaux tranquilles ou soulevées par la tempête, il a tout su reproduire avec fidélité. Il animait ses compositions par des hommes et des animaux, qui ne sont pas moins bien exécutés. Malheureusement, il employait toujours le bleu de Harlem, couleur peu solide, qui s'est évanouie et n'a laissé sur la toile que le jaune et le gris avec lesquels l'artiste l'avait associé. Il a fait quelques gravures à l'eau-forte, devenues très rares : ses paysages au burin sont plus difficiles encore à trouver. A. M.

GOYET (Eugène), peintre, né en 1798 à Chalon-sur-Saône, m. en 1857, fut un des meilleurs élèves de Gros, et se voua à la peinture religieuse. Ses tableaux ont de précieuses qualités de couleur et de composition, et sont empreints d'une véritable distinction et d'un goût sévère. On distingue : *Siméon le Juste tenant l'enfant Jésus dans ses bras*, au séminaire de Saint-Pons; *St Germain l'Auxerrois bénissant Ste Geneviève de Paris*, à la cathédrale de Montpellier; *St Luc faisant le portrait de la Ste Vierge*, à Pézénas; *le Christ en croix*, à Sarlat; une *Assomption*, à Mirande; un *Christ en croix*, et *Louis XIV et le chancelier Voisin*, à Chalon-sur-Saône; *St Étienne*, à l'église Notre-Dame de Lorette, à Paris; *St Leu guérissant les malades*, à l'église Saint-Leu; *les Quatre Évangélistes*, à Saint-Médard; *St Magloire*, et une *Ascension*, à Saint-Jacques du Haut-Pas; *le Christ au jardin des Oliviers*, dans l'église Saint-Louis d'Antin. Goyet fit quelques portraits; entre autres, celui de *Pie IX*. Il a laissé enfin un *Incendie*, le *Triomphe de Cimabué à Florence*, une *Ste Françoise*, une *Tête de Christ*, le *Massacre des Innocents*, etc. B.

GOZLAN (Léon), littérateur fécond et non sans talent, né à Marseille en 1803, m. en 1866. Parmi ses romans qui obtinrent en leur temps la faveur du public, on distingue : *les Mémoires d'un apothicaire*, 1828; *le Notaire de Chantilly*, 1836; *les Méandres*, 1837; *le Médecin du Pecq*, 1839; *une Nuit blanche*, 1840; *la Dernière Sœur grise*, 1842; *Aristide Froissard*, 1843; *le Dragon rouge*, 1843; *les Nuits du Père-Lachaise*, 1846; *les Vendanges*, 1853; *le Tapis vert*, *la Comédie des comédiens*, *la Folle du logis*, *la Famille Lambert*, 1855, etc. Il a écrit un certain nombre de drames : *la Main droite et la Main gauche*, 1842; *Ève*, 1843; *Notre-Dame des Abîmes*, 1845; *le Livre noir*, 1848; *Pied de fer*, 1850; *Louise de Nanteuil*, 1854; et de comédies : *une Tempête dans un verre d'eau*, 1846; *Un Cheveu blond*, *Trois Rois*, *Trois Dames*, 1847; *le Lion empaillé*, 1848; *la Queue du chien d'Alcibiade*, 1849; *la Fin du roman*, 1851; *le Coucher d'une étoile*, 1851; *Dieu merci! le couvert est mis*, 1851; *les Paniers de la comtesse*, 1852; *le Gâteau des reines*, 1855; *la Famille Lambert*, 1857, etc. On lui doit enfin *les Châteaux de France*, 1844, 4 vol.

GOZLIN. *V.* Goslin.

GOZON (Dieudonné de), 27e grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, m. en 1345, d'une noble famille du Languedoc, délivra, n'étant que simple chevalier, l'île de Rhodes d'un serpent qui la désolait, succéda à Hélion de Villeneuve, rétablit dans ses États le roi de la Petite-Arménie, fortifia Rhodes, et fit revivre l'antique discipline de l'ordre. Il mourut en 1353.

GOZZI (Gaspard), littérateur et poète, né à Venise en 1713, m. en 1786, fut directeur de l'un des théâtres de sa patrie et surveillant de la librairie. Il a composé des ouvrages en prose et en vers, qui prouvent une érudition, unie à la grâce et souvent à la gaieté.

Les principaux sont : une *Apologie* de Dante contre les attaques de Bettinelli, 1754, in-4o; l'*Observateur vénitien*, journal littéraire dans le genre du *Spectateur anglais* d'Addison, 1768; des *Lettres familières*, 1755, 2 vol.; des tragédies et des comédies, la plupart traduites du français. Ses œuvres complètes ont été publiées à Venise, 1812, 22 vol. in-12; à Padoue, 1818-20, 16 vol.; à Bergame, 1825-29, 20 vol. M. V—i.

GOZZI (Le comte Charles), frère du précédent, poète, né en 1718, m. vers 1801, forma son esprit et son style par l'étude des grands auteurs, et travailla pour le théâtre. Il combattit avec une verve mordante le système dramatique de Goldoni. Ses pièces, qui laissaient une large place au talent d'improvisation des acteurs, appartiennent au genre fantastique et bouffon; elles réussirent par la fécondité des idées, l'origina-

lité, l'enjouement, et par l'élégance du style. Il les publia lui-même à Venise, 1772, 8 vol., avec 2 vol. de supplément en 1791. Celles qui obtinrent le plus de succès sont : *l'Amour des trois oranges, la Dame serpent, le Monstre bleu-turquin, le Petit Oiseau d'un beau vert,* etc.

Il a traduit *le Comte d'Essex* de Th. Corneille, le *Gustave Vasa* de Piron, et les *Satires* de Boileau, et donné les *Mémoires* de sa vie en 1798.

M. V—I.

GOZZO, anc. *Gaulos*, île fortifiée de la Méditerranée, à 5 kil. N.-O. de Malte ; 15 kil. sur 7 ; 17,400 hab. avec la petite île de Comino. Cap. Rabatto. Sol montagneux et cependant fertile. Récolte de coton ; peu de grains. Elle dépend de l'île de Malte, dont elle a toujours suivi le sort. A 3 kil. E. de Rabatto, se trouvent de magnifiques ruines cyclopéennes, dites *Tour des Géants*, qui sont peut-être les débris de 2 temples phéniciens. Grottes curieuses.

GRAAF (RÉGNIER DE), médecin hollandais, né à Schoonhove en 1641, m. en 1673, élève de Sylvius. On a de lui : *Tractatus anatomico-medicus de succi pancreatici natura et usu*, Leyde, 1664, trad. en franç., 1669, in-12, ouvrage auquel il doit sa réputation, et pour lequel il eut de très vives discussions avec Swammerdam ; divers écrits sur la génération, etc. Il a prouvé que les vivipares naissent d'un œuf, aussi bien que les ovipares.

Ses œuvres complètes ont été publiées à Leyde, 1677.

GRAAF-REYNET, v. de la colonie anglaise du cap de Bonne-Espérance, sur le Zondag, à 686 kil. E.-N.-E. du Cap. Elle donne son nom à un district intérieur de la colonie, où l'on compte 15,000 hab. Un chemin de fer la relie à Port-Élisabeth.

GRAAL (LE SAINT), vase dans lequel, suivant les légendes, Jésus-Christ mangea le jour de la Cène. Joseph d'Arimathie l'emporta chez lui, et y reçut plus tard le sang et l'eau qui coulèrent des plaies du Sauveur crucifié. Ce vase fut perdu, et les romans du moyen âge, qui forment le cycle d'Arthur ou de la Table ronde, ont raconté les aventures des chevaliers qui entreprirent de le retrouver.

V. le *Roman du saint Graal*, dans l'*Histoire de l'abbaye de Fécamp*, par Leroux de Lincy.

GRABBE (DIETRICH-CHRISTIAN), poète dramatique allemand, né à Detmold en 1801, m. en 1836. C'était une nature fougueuse, un génie indiscipliné et violent. Ses principaux drames : *le Duc de Gothland, Don Juan et Faust, Barberousse, Henri IV, Napoléon et les Cent-jours, la bataille d'Hermann*, révèlent une inspiration hardie, mais inégale, et trop souvent grossière : d'incohérentes beautés et des trivialités sans nombre, de sublimes éclairs et des ténèbres épaisses, voilà les œuvres de ce poète, que des critiques enthousiastes ont signalé comme le Shakspeare de l'Allemagne. Livré à l'ivrognerie et à la débauche, misérable par sa faute, quoique des écrivains d'élite, Louis Tieck par exemple, se soient intéressés à son sort, il n'a pu employer les dons précieux qu'il avait reçus. Il avait écrit un drame intitulé *Kosciusko*, qui n'a pas été conservé, et un roman, *Ranuder*, qu'il a détruit lui-même dans un accès de misanthropie furieuse. S. R. T.

GRABERG DE HEMSŒ (JACQUES), littérateur, né en 1776 à Hemsœ (Gottland), m. en 1847, entra d'abord dans la marine marchande suédoise, puis dans la marine anglaise, fut consul à Gênes en 1812, à Tanger en 1815, à Tripoli de 1823 à 1828, puis se fixa à Florence. Il devint chambellan du grand-duc de Toscane, bibliothécaire supérieur à la bibliothèque Pitti, membre des Académies des sciences et des lettres, et de plus de 30 académies et sociétés étrangères.

Il a publié un grand nombre d'écrits en danois, en italien, en français, en allemand, etc. : *Doutes et Conjectures sur les Huns franciques et les Huns du Nord*, Florence, 1810; *Essai sur les Skaldes*... (en italien), Pise, 1810; *Doutes et Conjectures sur les Bohémiens*..., Turin, 1812, in-8° ; *la Scandinavie vengée de l'accusation d'avoir produit les peuples appelés Barbares*, 1822 ; *Essai statistique et géographique sur la régence d'Alger*, 1830 ; *Notice sur Ibn-Khaldoun*, 1834 ; *Specchio geografico statistico del imperio di Maroco*, etc.

GRABOW, v. du gr.-duché de Mecklembourg-Schwerin, sur l'Elde; 4,217 hab. Comm. de beurre. Aux environs, fabr. d'alun.

GRAÇAY, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Bourges; 1,839 hab. Anc. seigneurie fortifiée. Aux environs se trouve un monument préhistorique formé de 21 pierres énormes, dites *les Pierres folles*.

GRACCHUS (TIBÉRIUS-SEMPRONIUS), de la famille plébéienne des Sempronius, naquit vers l'an 530 de Rome, 223 av. J.-C., fut tribun du peuple, et, pendant son tribunat, défendit les 2 Scipions accusés par ses collègues. Il épousa Cornélie, fille de Scipion l'Africain, et fut le père des Gracques. Préteur en Espagne, il vainquit les Celtibériens, et les amena à la paix, 178 av. J.-C. Consul en 177, il soumit la Sardaigne, et obtint le triomphe. Dans un 2e consulat, en 163, il vainquit les Ligures.

GRACCHUS (TIBÉRIUS), fameux tribun et orateur romain, fils du précédent, né l'an 591 de Rome, 162 av. J.-C., m. l'an 620 ou 133 av. J.-C. Il servit contre Carthage en 146 av. J.-C., sous son beau-frère Scipion Émilien, puis fut questeur de Mancinus à Numance en 137. Après la défaite de ce consul, les Numantins ne voulurent traiter qu'avec Tibérius, dont le père s'était fait estimer des Espagnols; mais le sénat refusa de ratifier le traité, et livra Mancinus; Tibérius ne fut sauvé du même sort que par son éloquence, son nom, et l'influence des Scipions. Ses ennemis attribuent à cette affaire et à l'irritation du jeune homme son ardeur pour la cause populaire. Un motif plus réel, ce fut la vue des campagnes changées en parcs et cultivées par des esclaves, tandis que les hommes libres, ruinés par le service militaire, mouraient de faim. Élu tribun en 133, Tibérius entreprit de guérir ces maux par les voies légales : s'appuyant sur la loi agraire de Licinius Stolon, il proposa de limiter la possession des terres du domaine public, et de donner une indemnité aux dépossédés; le reste des terres aurait été distribué aux citoyens pauvres. (*V.* AGRARIÆ LEGES.) Le sénat fit une vive résistance à cette proposition, juste en principe, et gagna le tribun Octavius, qui combattit la loi. Tibérius, l'ayant supplié vainement de se désister de son opposition, le fit déposer. Alors la loi passa : 3 commissaires, Tibérius, Caïus, son frère, Appius Claudius, son beau-père, furent nommés pour l'exécuter. Outre un lot de terre, chaque citoyen reçut, pour subvenir aux premiers frais d'exploitation, une somme d'argent prise sur les trésors légués au peuple romain par Attale, roi de Pergame. Le triomphe de Tibérius devint le signal de sa ruine : étant sorti de la légalité, il dut souvent faire son apologie, et l'inviolabilité d'un second tribunat lui devenait nécessaire; mais, le jour du vote, les Romains des tribus rurales, occupés aux moissons, ne vinrent pas; la plèbe l'abandonna; il ne fut pas nommé. Un geste, par lequel il montrait à ses partisans que l'on menaçait sa tête, fut interprété par les grands comme s'il eût demandé le bandeau royal. Scipion Nasica somma le consul Mucius Scævola de mettre Tibérius hors la loi; sur le refus du consul, il marcha lui-même à la tête de l'aristocratie. Tibérius tomba dans la mêlée, frappé mortellement, par un tribun, d'un débris de banc à la tête; 300 des siens périrent, et les corps furent jetés dans le Tibre. Il ne reste rien des discours de Tibérius; Plutarque en a traduit des passages; Cicéron dit que son éloquence était douce et grave, modérée comme son caractère. D—R.

GRACCHUS (CAIUS), frère du précédent, et de 10 ans plus jeune que lui. Pour son début, il défendit un des amis de son père, Vettius, avec tant d'éloquence, que dès lors le peuple compta sur lui. Questeur en Sardaigne en 126, il y acquit une popularité qui mécontenta le sénat; on prorogea ses fonctions pour le tenir éloigné de Rome; mais, au bout de la 2e année, il revint, et, accusé devant les censeurs, se justifia par une apologie triomphante. En 123, élu tribun du peuple, il déploya plus de résolution et d'ardeur que son frère. Pour frapper Octavius, il proposa une loi portant qu'un magistrat destitué par le peuple ne pourrait être élevé à aucune charge, mais la retira, à la prière de Cornélie. Il en fit passer une autre, en vertu de laquelle tout magistrat qui aurait banni sans jugement un citoyen serait traduit devant le peuple. Puis il fit confirmer la loi agraire de Tibérius, établit des distributions de blé, fonda des colonies pour les pauvres, mit à la charge du trésor l'équipement des soldats, etc. Un 2e tribunat lui fut décerné, en 122, par les acclamations d'une foule immense, qui couvrait le Forum et les toits des maisons. Alors il transféra les jugements du sénat aux chevaliers, proposa d'admettre les Italiens au droit de cité, couvrit l'Italie de routes, Rome de constructions nouvelles. Ce règne fut éphémère : le sénat, pour effacer la popularité de Caïus, lui opposa le tribun Livius Drusus, qui renchérissait toujours, au nom des grands, sur les propositions de son collègue. L'absence de Caïus, qui alla établir une colonie à Carthage, acheva de le perdre; son ennemi Opimius fut nommé consul, et entreprit de casser les lois du tribun. Caïus ne fut pas réélu, mais essaya pourtant de défendre ses lois. Un de ses amis ayant tué un licteur du consul, coupable d'une insulte, le sénat exploita ce meurtre; Opimius, armé de la puissance dictatoriale, se mit à la tête des patriciens, proclama l'amnistie pour ceux qui abandonneraient Caïus, et écrasa les autres partisans du tribun, retranchés avec Fulvius sur l'Aventin. Caïus se fit tuer dans un bois voisin par un esclave, en 121; sa tête, qu'on devait payer au poids de l'or, fut apportée par Septimuléius, qui l'avait rendue plus lourde en y coulant du plomb. Le peuple, qui avait abandonné les Gracques, leur voua bientôt un culte, et leur éleva des statues. Cicéron, qui les loua devant le peuple et les condamna dans le sénat, est un admirateur passionné de leur éloquence. Il relève surtout chez Caïus l'élévation, la force et la passion; ce dernier caractère ne se retrouve pas dans les fragments qui nous ont été conservés; on y remarque surtout la fermeté et une expressive ironie.

V. Meyer, *Oratorum latinorum fragmenta.* D—R.

GRÂCE (Lettres de). *V.* Lettres.

GRÂCE (Droit de), attribut de la souveraineté. De bonne heure, les rois de France cherchèrent à l'enlever aux seigneurs et à se le réserver. Le connétable, le maître des arbalétriers, les maréchaux de France et les gouverneurs de provinces usurpèrent le droit de grâce : en 1359, Charles V, lorsqu'il était régent du royaume, et, en 1507, Louis XII, défendirent d'attenter ainsi à l'autorité royale. Toutefois, les monarques déléguèrent souvent leur prérogative. Au moyen âge, les cardinaux-légats avaient pouvoir, dans toute la chrétienté, de délivrer des lettres de grâce. Le chapitre de la cathédrale de Rouen jouissait du privilège de délivrer un condamné à mort, le jour de l'Ascension. (*V.* Fierte.) Les évêques d'Orléans pouvaient gracier les prisonniers de la ville, quand ils y faisaient leur entrée solennelle en prenant possession de l'évêché. En 1791, l'Assemblée constituante ôta au souverain le droit de grâce ; le sénatus-consulte organique de la constitution du 16 thermidor an X le rétablit, et il a été maintenu dans toutes les constitutions françaises depuis cette époque.

GRÂCE, titre que les Anglais accordent aux archevêques et aux ducs. Leurs rois le portèrent aussi jusqu'à Henri VIII. On donnait jadis à l'évêque de Liège le titre de *Grâce principale,* auquel prétendirent aussi certains barons d'Allemagne.

GRÂCE DE DIEU (PAR LA), formule d'énonciation du pouvoir souverain, dans l'ancienne monarchie française. (*V.* Dei gratia.)

GRÂCES (Les), en latin *Gratiæ*, en grec *Kharites*, déesses qui présidaient à la gaieté des festins, aux doux propos, à l'harmonie des fêtes, à la joie innocente, à tout ce qui est beau, radieux, attrayant. Elles donnaient aux lignes du peintre et du statuaire le moelleux et la souplesse, aux paroles de l'orateur l'élégance et la persuasion, aux leçons du moraliste une forme aimable. On n'admettait que 2 Grâces à Sparte, sous les noms de Cléta (bruit) et de Phaenna (éclat), ainsi qu'à Athènes, sous ceux d'Auxo (qui croît) et d'Hégémone (conductrice). Mais partout ailleurs on en comptait 3, comme dans Hésiode : Aglaé (brillante), Euphrosyne (qui réjouit l'âme), et Thalie (verdoyante, qui inspire la joie). Elles étaient filles de Jupiter et d'Eurynome ou Eunomie, ou bien de Bacchus et de Vénus. Les Grecs juraient par les Grâces, et ouvraient les repas en buvant en leur honneur : les Spartiates leur offraient un sacrifice avant de combattre. Elles avaient une fête annuelle à Paros, des luttes musicales à Orchomène de Béotie, des temples en Crète, et entre Sparte et Amyclée, sur les bords de la Tiase. A Athènes, leurs statues, ouvrage de Socrate, étaient placées à l'entrée de la citadelle. Celles qu'on voyait à Élis étaient en bois taillé, avec des têtes, des mains et des pieds de marbre blanc; l'une des déesses tenait une rose, la 2e un dé, la 3e un rameau de myrte. Dans l'origine, on représenta les Grâces vêtues de longues robes, comme on le voit sur un candélabre de la villa Borghèse et du musée du Louvre, et dans une fresque de Pietro S. Bartoli. Pausanias n'a pu fixer l'époque où on les figura nues, les mains et les bras entrelacés, et formant des danses agréables. Les plus charmants groupes de ce genre sont ceux de la villa Borghèse, du palais Ruspoli à Rome, et de la sacristie du Dôme à Sienne. B.

GRÂCES EXPECTATIVES. *V.* Expectatives.

GRACIAN (Balthasar), jésuite espagnol, né à Calatayud en 1584, m. en 1658, recteur du collège de Tarragone, publia ses principaux ouvrages sous le nom de son frère Lorenzo. Admirateur de Gongora, il exagéra encore les défauts de son modèle, l'affectation, l'obscurité, l'emphase, le style alambiqué, et contribua à la corruption du goût en Espagne. Il a donné, dans son *Art de penser et d'écrire avec esprit,* la théorie du gongorisme. Ses vers sont détestables ; son *el Politico Fernando* n'est qu'un éloge insipide de Ferdinand le Catholique. L'ouvrage le plus bizarre de Gracian est *el Criticon,* tableau allégorique et didactique de la vie humaine, entremêlé de contes et de dialogues sans intérêt.

Ses œuvres ont été réunies à Madrid, 1664, et à Barcelone, 1700, 2 vol. in-4°.

GRACIAS-A-DIOS, v. de l'Amérique centrale (république de Honduras), à 98 kil. N.-E. de San-Salvador ; 4,000 hab. Fondée en 1536 par Jean de Chaves, elle fut, jusqu'en 1544, le siège de l'audience de Guatemala et Nicaragua. Le cap Gracias-à-Dios a été découvert par Christophe Colomb dans son 4e voyage en 1502.

GRACIOSA, île de l'océan Atlantique, l'une des Açores, au N.-O. de celle de Terceira; 15 kil. sur 10; 12,000 hab. Ch.-l. Santa-Cruz, avec une rade ouverte, seul mouillage de l'île. Sol fertile.

GRACQUES (Les), nom par lequel on désigne Tibérius et Caïus Gracchus. (*V. ces noms.*)

GRADENIGO (Pierre), doge de Venise de 1289 à 1311, fut élu par les nobles, malgré le peuple qui avait proclamé Jacques Tiépolo. Il soutint contre les Génois une guerre désastreuse de 1293 à 1299, enleva au peuple le droit d'élection, organisa le grand conseil, et déjoua les conspirations de Marin Bocconio, 1299, et de Bohémond Tiépolo, 1310.

GRADENIGO (Barthélemy), doge de Venise de 1339 à 1343, réprima un soulèvement des Grecs de Candie. Sous son administration, une inondation faillit submerger Venise.

GRADENIGO (Jean), doge de Venise en 1355, succéda à Marino Faliero, dont il punit les complices, termina par un traité la 3e guerre des Vénitiens contre les Génois, et mourut l'année suivante.

GRADICUM, nom latin de Gray.

GRADIGNAN, brg (Gironde), arr. de Bordeaux ; 530 hab. Ruines du château féodal des comtes d'Ornon. Courses de chevaux. Verrerie.

GRADISKA ou **BÉBIR**, v. de la Bosnie, prov. turque occupée par les Autrichiens, sur la rive dr. de la Save, en face de Vieux-Gradiska (Autriche), à 46 kil. N. de Bania-Louka. Fortifiée par des ingénieurs français en 1774. Les Autrichiens la prirent en 1789. — v. forte de l'Autriche-Hongrie (Littoral), sur la rive dr. de l'Isonzo, à 9 kil. S.-O. de Goritz; 3,070 hab. Évêché. Prise par les Français en 1797.

GRADISKA (NOUVEAU-), en allemand *Neu-Gradiska,* brg de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie), à 182 kil. O. de Peterwardein ; 2,109 hab.

GRADISKA (VIEUX-), en allemand *Alt-Gradiska,* v. forte de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie), sur la rive g. de la Save, qui sépare la Bosnie des États autrichiens, à 47 kil. O. de Poséga ; 1,562 hab. ; évêché.

GRADIVUS, surnom de Mars représenté dans l'attitude d'un homme qui marche. Il avait un temple à Rome.

GRADO, brg de l'Autriche-Hongrie (Trieste), petit port sur le golfe de Trieste, entre des lagunes; 2,783 hab. Siège du patriarcat d'Aquilée, de 568 à 1451.

GRADUEL, nom donné aux versets qui se chantent à la messe après l'épître, parce qu'on les chantait jadis sur les degrés (*gradus*) de l'autel.

GRADUÉS, nom de ceux qui étaient revêtus des grades dans les diverses facultés des anciennes universités de France. Un décret du concile de Bâle, inséré dans la Pragmatique sanction de Bourges, 1438, ordonna de leur conférer le tiers des bénéfices ecclésiastiques. Le concordat de 1516 leur affecta les bénéfices qui devenaient vacants pendant les mois d'octobre, janvier, avril et juillet.

GRÆCOSTASE, *Græcostasis*, espèce de grande basilique, sur le Forum romain, proche de la curie Hostilia, et servant de salle d'attente pour les ambassadeurs étrangers qui devaient être reçus par le sénat. C. D—y.

GRÆFE (Charles-Ferdinand de), célèbre chirurgien, né à Varsovie en 1787, de parents allemands, m. en 1840, fonda l'hôpital de Ballenstædt en 1808, et l'établissement thermal d'Alexisbad dans la vallée de la Selke, devint en 1811 directeur de la clinique chirurgicale et professeur de chirurgie à l'université de Berlin, et, pendant la guerre de 1813 à 1815, administrateur des hôpitaux militaires et des lazarets prussiens. Il a inventé ou perfectionné une foule d'instruments et de méthodes opératoires.

Parmi ses ouvrages, on distingue : *Etude sur la nature et le traitement rationnel des dilatations vasculaires,* Leipzig, 1808 ; *Rhinoplastie,* 1818.

GRÆFENBERG, vge de l'Autriche-Hongrie (Silésie). C'est là que Priesnitz a fondé le premier établissement hydrothérapique.

GRÆTZ, v. de l'Autriche-Hongrie. (*V.* Gratz.)

GRÆVIUS (Jean-George **GRŒFE**, en latin), célèbre critique, né en 1632 à Naumbourg (Saxe), m. en 1703, étudia d'abord la jurisprudence. Mais, ayant assisté aux leçons de Gronovius, il s'appliqua aux lettres latines sous la direction de ce maître à Deventer, passa à Amsterdam, où il quitta le luthéranisme pour embrasser le calvinisme, fut appelé à l'université de Duisbourg en 1656, succéda en 1658 à Gronovius dans celle de Deventer, et enfin se fixa à Utrecht, 1661, où il fut professeur d'histoire jusqu'à sa mort. Il compta au nombre de ses élèves le prince de Nassau, fils de Guillaume III, lequel l'avait nommé son historiographe. Il apporta aux éditions *Variorum,* surtout à celles des auteurs latins, le tribut d'une érudition qui ne le cédait à celle d'aucun savant contemporain, et il remédia, autant qu'il fut en lui, au peu d'estime dont ces éditions avaient été l'objet jusqu'alors.

On lui doit celles de *Suétone,* Utrecht, 1673 ; des *Epîtres familières* de Cicéron, ibid., 1677, 2 vol. ; des *Epîtres à Atticus,* ibid., 1684, 2 vol. ; des *Oraisons,* ibid., 1703, 6 vol. ; des *Offices,* La Haye, 1710 ; des notes sur *Hésiode,* 1667, sur le *Soléciste* de Lucien, 1668. Il fut aussi l'éditeur du *Thesaurus antiquitatum romanarum,* Utrecht, 1694, 12 vol. in-fol., recueil des meilleurs traités sur les antiquités romaines ; des *Lettres* de Casaubon, Rotterdam, 1709, in-fol. ; du *Lexicon philolog.* de Martinus, des *Poésies grecques et latines* de Huet ; de différents ouvrages de Meursius ; enfin il commença le vaste *Trésor des antiquités d'Italie et de*

Sicile, 33 vol. in-fol., terminé par P. Burmann. Ce dernier a écrit la *Vie de Grævius*. C. N.

GRAF, en allemand *chef militaire*, *comte* : GRAFENthal, vallée du comte. De *graf* et de *merk* ou *mark* (frontière), sont venus les mots MARGRAVE, MARGRAVIAT, etc.

GRAFENTHAL, v. du duché de Saxe-Meiningen; 2,032 hab. Usines à fer et à acier.

GRAFERATH, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), à 19 kil. N.-E. de Dusseldorf; 5,617 hab. avec la comm. Fabr. de soieries, siamoises, ouvrages en fer et en acier.

GRAFF (ANTOINE), peintre de portraits, né en 1736 à Winterthur (Suisse), m. en 1813. On loue dans ses ouvrages le dessin, l'expression et le coloris. Il a fait environ 1,200 portraits, dont 22, très remarquables, sont à la bibliothèque de l'université de Leipzig.

GRAFF (EBERHARD-GOTTLIEB), philologue, né à Elbing en 1780, m. en 1841, fut professeur d'histoire de la langue allemande à l'université de Kœnigsberg depuis 1824. On a de lui un précieux *Dictionnaire du haut allemand*, qu'il n'eut pas le temps d'achever, et dont les 7e et 8e vol. ont été publiés par Massmann.

GRAFFITI. On désigne ainsi en épigraphie des inscriptions ou des images tracées à la pointe du style sur des monuments non destinés à cet usage, des murs de maison, des marches d'escaliers, des colonnes de temples, etc. Sur les murs de Pompéi, dont le stuc pouvait facilement être entamé par un instrument pointu comme le style, on a trouvé un grand nombre d'inscriptions de ce genre. Les graffiti figurés, quoique moins nombreux, sont très intéressants, car ils permettent de saisir sur le vif tout un côté de la vie intime et de l'art populaire dans l'antiquité; parmi eux on trouve des portraits et des caricatures, comme le célèbre graffito du Palatin, représentant un âne en croix, adoré par un personnage debout avec la légende : « Alexamène adore Dieu ; » des sujets de genre, des scènes empruntées aux jeux du cirque, des représentations navales, des emblèmes et des allégories. — Il y a aussi quelques inscriptions à la pointe sur les monnaies antiques, faites par leurs possesseurs.

V. *Rev. numismat.*, t. XV, nouv. série; Zangemeister, *Corp. inscr. lat.*, t. IV (*Graffiti de Pompéi*); Garrucci, *il Crocifisso graffito del palazzo dei Cesari*; G. Lacour-Gayet, *Graffiti figurés*, dans les *Mél. de l'École de Rome*, 1881. G. L.-G.

GRAFIGNY (FRANÇOISE D'**ISSEMBOURG** D'**APPONCOURT**, DAME DE), née à Nancy en 1695, m. en 1758, descendait du graveur Callot. Mariée à un homme violent, chambellan du duc de Lorraine, elle en fut séparée juridiquement après quelques années d'une union malheureuse, s'attacha à Mlle de Guise, qui allait épouser le duc de Richelieu, et, à l'âge de 40 ans, la suivit à Paris, où bientôt elle se distingua dans la société par son esprit et son goût pour la littérature. Elle est auteur des *Lettres péruviennes*, 1 vol., 1747, roman épistolaire, ingénieux, qui obtint beaucoup de succès, malgré ses invraisemblances. Peu après, Mme de Grafigny donna un drame en prose, *Cénie*, très applaudi en 1750, quoique très médiocre. Elle a composé pour les enfants de l'empereur d'Autriche de petites pièces de théâtre; entre autres, la féerie d'*Azor*. En 1820, on a publié d'elle, sous le titre de *Voltaire et Mme Du Châtelet*, 29 lettres écrites pendant un séjour de 6 mois à Cirey, et qui contiennent des détails curieux sur Voltaire.

L'édition la plus complète des œuvres de Mme de Grafigny est celle de 1788, 4 vol. in-12. G. L.

GRAGNANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Naples; 7,231 hab. Manufacture de draps.

GRAHAM (GEORGE), horloger et mécanicien, né en 1675 à Horsgills (Cumberland), m. en 1751, est l'inventeur de l'*échappement à cylindre*. Profondément versé dans l'astronomie, il s'appliqua à donner aux instruments de cette science une précision et une perfection encore inconnues. Le mural qu'il fit pour Halley, le secteur pour Bradley, et le planétaire pour le comte d'Orrery, attestent son habileté.

GRAHAM (THOMAS), *lord Lynedoch*, général anglais, né en 17[illegible], m. en 1843, prit part comme volontaire à l'expédition de Toulon en 1793, servit en Italie dans les rangs des Autrichiens sous les ordres de Wurmser pendant les campagnes de 1796 et 1797, dirigea le blocus de Malte de 1798 à 1800, combattit en Espagne sous John Moore en 1808, fut promu au grade de lieutenant général en 1810, défit le maréchal Victor à Barossa en 1811, et commanda l'aile gauche des Anglais à la bataille de Vittoria. Contraint de prendre du repos, il reparut en Hollande en 1814, contribua aux succès de la journée de Merxhem, mais échoua devant Berg-op-Zoom. Après la guerre, il fut nommé pair d'Angleterre. B.

GRAHAM (THOMAS), chimiste, né à Glasgow en 1805, m. en 1869, professa dans sa ville natale depuis 1829, passa à l'université de Londres en 1837, et succéda à John Herschel comme directeur de la monnaie. Il a fait d'importants travaux sur les phosphates, et une série d'expériences sur la combustion lente du phosphore exposé à l'air atmosphérique, sur les conditions de la formation de l'hydrogène phosphoré, sur les combinaisons de l'eau et de l'alcool avec différents sels, sur la transformation de l'alcool en éther et en eau sous l'influence de l'acide sulfurique, sur la diffusion, etc.

Il a publié des *Éléments de chimie*.

GRAHAM'S-TOWN, v. de la colonie anglaise du cap de Bonne-Espérance (prov. d'Albany), à 35 kil. N.-N.-O. de Bathurst; 6,903 hab. Résidence du lieutenant-gouverneur des districts de l'Est.

GRAILLY (MAISON DE), anc. famille de Guyenne, acquit en 1398, par mariage, le comté de Foix. Son membre le plus illustre fut JEAN, dit *le captal de Buch*, né à Bordeaux, m. à Paris en 1377. Il était lieutenant de Charles le Mauvais, roi de Navarre, en 1364; il fut vaincu et pris par Du Guesclin, à Cocherel, puis à Soubise en 1372. Il reçut, en 1369, du prince de Galles, duc de Guyenne, et fils d'Édouard III, roi d'Angleterre, le comté de Bigorre, et fut nommé, en 1371, par le duc de Lancastre, un des gouverneurs provinciaux de la Guyenne. Il mourut captif au Temple, à Paris, plutôt que de renoncer au parti du roi d'Angleterre.

GRAIN, île d'Angleterre (Kent), à l'embouchure de la Tamise; 6 kil. sur 4; 296 hab. Couverte de marais et de pâturages.

GRAIN, anc. poids, la 24e partie du scrupule, la 72e du gros et la 9,216e de la livre. Il vaut 542 dix-millièmes de gramme.

GRAINDORGE (ANDRÉ), né à Caen au milieu du XVIe siècle, inventa l'art de faire des toiles à carreaux et à fleurs, dites alors *toiles de haute lisse*, et aujourd'hui *toiles damassées*. Son fils RICHARD en fabriqua avec des figures d'animaux.

GRAINES (CÔTE DES). *V.* CÔTE.

GRAINVILLE (J.-B.-FRANÇ.-XAVIER **COUSIN** DE), littérateur, né au Havre en 1746, m. en 1805, entra dans les ordres, prêta serment, pendant la Révolution, à la constitution civile du clergé, tomba dans la misère, embrassa l'état d'instituteur, et, poussé par un accès de fièvre chaude, se noya dans la Somme à Amiens. Il était beau-frère de Bernardin de Saint-Pierre, et a laissé un poème en prose en 10 chants : *le Dernier Homme*, Paris, 1805, 2 vol. in-12. Le sujet est l'extinction du genre humain, parvenu, à travers tous ses perfectionnements, au terme fatal, et retombant dans le chaos. Il ne reste plus qu'un dernier homme et une dernière femme : laisseront-ils éteindre leur race, comme le leur conseille Adam, pour finir les misères de ce monde maudit? la perpétueront-ils, comme les en supplie le Génie terrestre ? Voilà le nœud du poème, où quelques lueurs d'imagination prouvent l'impuissance et la stérilité de l'auteur. Cet ouvrage n'eut aucun succès, et l'on essaya vainement de le ressusciter en 1811, dans une nouvelle édition. Creuzé de Lesser l'a imité en vers, en 1831. C. D—Y.

GRAIOCÈLES ou **GAROCÈLES**, *Graïoceli* ou *Garoceli*, peuple de la Gaule (Alpes Pennines et Grées), entre les Centrons et les Caturgies; v. princ. Ocelum. Ils occupaient la Savoie, arr. de Saint-Jean, et la prov. de Turin, arr. de Suse.

GRAISIVAUDAN. *V.* GRÉSIVAUDAN.

GRAITNEY. *V.* GRETNA-GREEN.

GRAMAT, ch.-l. de cant. (Lot), arr. et à 31 kil. N.-E. de Gourdon, sur l'Alzou ; 1,864 hab. Eaux minérales. Comm. de blé et laines. Autrefois fortifié.

GRAMMATÉION, *Lexiarchicon grammateion*, registre où étaient inscrits à Athènes les noms des citoyens. L'inscription avait lieu par dèmes à la fin de chaque année. S. RE.

GRAMMATEUS, nom du secrétaire du sénat, des magistrats, etc., dans les cités grecques. Son nom figure dans les décrets des corps constitués. Parmi les *grammateis*, les uns étaient des citoyens très considérés, les autres, chargés des travaux de copie, des esclaves publics. S. RE.

GRAMMONT (FAMILLE DE), maison célèbre, ainsi appelée d'un village du dép. de la Haute-Saône, à 22 kil. S. de Lure. Elle remontait au XIIIe siècle. La seigneurie de Grammont fut érigée en comté par Philippe IV, roi d'Espagne, en 1656, et Louis XIV y ajouta, en 1708, le marquisat de Villersexel. Le grand hôpital Saint-Jacques à Besançon, l'archevêché, le grand séminaire, sont des fondations des Grammont, parmi lesquels on compte 3 archevêques de cette ville : ANTOINE-PIERRE Ier, m. en 1698 ; FRANÇOIS-JOSEPH, m. en 1717 ; ANTOINE-PIERRE II, m. en 1754. A la même famille appartient le marquis ALEXANDRE-THÉODULE DE GRAMMONT, beau-frère de La Fayette et député de la Haute-Saône en 1815. Les Grammont partageaient autrefois avec les princes de l'Empire le privilège d'entrer, l'épée au côté, dans la chapelle des rois mages à la cathédrale de Cologne. B.

GRAMMONT (JACQUES-PHILIPPE **DELMAS** DE), général, né en 1792, m. en 1862, servit dans la cavalerie, commanda

une brigade de l'armée des Alpes en 1848, fut député de la Loire à l'Assemblée législative de 1849, et fit passer, en 1850, la *loi Grammont*, destinée à réprimer les mauvais traitements exercés sur les animaux. Après le coup d'Etat du 2 déc. 1851, il fit partie de la Commission consultative, et obtint le grade de général de division, 1853.

GRAMMONT, *Gerardi Mons*, en flamand *Geeraerdsbergen*, v. de Belgique (Flandre orient.), sur la Dender; 7,750 hab. Fondée en 1068 par Baudouin, comte de Mons. Fabr. et comm. de toiles, dentelles, tapis. Aux environs, récolte de tabac.

GRAMMONT ou **GRANDMONT**, célèbre abbaye bénédictine à 24 kil. N. de Limoges, dans les montagnes et au milieu des bois, fut fondée en 1076, au vge de Muret (Limousin), puis transférée par les religieux à Grandmont. Henri Ier, Henri II, Richard Cœur de Lion, et Henri III d'Angleterre, firent les frais des constructions. Les moines eurent des prieurs jusqu'en 1318, puis des abbés électifs. L'ordre, dont la règle très sévère fut mitigée par Innocent IV en 1247, et par Clément V en 1309, fut supprimé en 1769. Autour du couvent se forma une petite ville.

GRAMONT ET NON **GRAMMONT** (FAMILLE DE), maison illustre, qui tire son nom d'un bourg de la Basse Navarre (Labourd), et qui remontait à la fin du XIVe siècle. Son comté fut érigé en duché en 1643. Elle est maintenant divisée en 2 branches : les *ducs de Gramont*, princes de Bidache, et les *comtes de Gramont-d'Aster*. Ses principaux membres ont été :

GRAMONT (GABRIEL DE), fils de Roger de Gramont, qui fut ambassadeur de France à Rome sous Louis XII, et reçut de François Ier plusieurs missions diplomatiques, dont il s'acquitta avec habileté. Envoyé à la cour du roi d'Angleterre Henri VIII, il le poussa au divorce, dans l'espoir de lui faire épouser la duchesse d'Alençon, mais vit Anne Boleyn monter sur le trône. Il devint ambassadeur à Rome, évêque de Poitiers, archevêque de Toulouse, et mourut en 1534.

GRAMONT (PHILIBERT DE), comte de Guiche. (*V.* GUICHE.)

GRAMONT (ANTOINE DE), diplomate, maréchal de France en 1641, duc et pair en 1648, vice-roi de Navarre, se distingua dans les guerres de Flandre et d'Allemagne, et fut chargé par Louis XIV d'aller demander en Espagne la main de Marie-Thérèse. C'était un cavalier accompli et un courtisan délié. Il mourut en 1678, âgé de 74 ans.

On a de lui des *Mémoires* intéressants, publiés après sa mort, 2 vol. in-12. B.

GRAMONT (PHILIBERT, COMTE DE), frère du précédent, m. en 1707, se signala fort jeune sous les ordres de Turenne et de Condé, notamment à Arras en 1654, à la conquête de la Franche-Comté et en Hollande, par sa bravoure chevaleresque, et plus encore à la cour par son esprit, sa gaieté, ses mœurs légères et son adresse au jeu. Il a fourni le sujet des spirituels *Mémoires* de son beau-frère le comte d'Hamilton. Exilé de la cour pour avoir disputé à Louis XIV le cœur de Mlle Lamotte d'Argencourt, il alla passer quelque temps à la cour de Charles II d'Angleterre. Saint-Évremond et Bussy-Rabutin ont donné d'amples détails sur le caractère et les aventures de cet épicurien.

GRAMONT (ARMAND DE), comte de Guiche. (V. GUICHE.)

GRAMONT (LOUIS, DUC DE), lieutenant général, colonel des gardes françaises, gouverneur du Béarn, causa, par sa désobéissance, la défaite de Dettingen, 1743, et fut tué à Fontenoy, 1745.

GRAMONT (ANTOINE-AGÉNOR-ALFRED, DUC DE), diplomate et écrivain français, appelé d'abord duc de Guiche, jusqu'à la mort de son père en 1854, prince de Bidache, né à Paris en 1819, m. dans la même ville en 1880, fut admis à l'École polytechnique en 1837, devint sous-lieutenant, élève à l'École d'application, mais donna sa démission, 1840. Ses débuts dans la vie publique datent du second empire; il fut envoyé successivement, comme ministre plénipotentiaire, à Cassel, à Stuttgard en 1852, à Turin, 1853, et, comme ambassadeur, à Rome en 1857. Il contribua à faire entrer Victor-Emmanuel et Cavour dans l'alliance des puissances occidentales contre la Russie. Quand le royaume d'Italie eut été reconnu par la France, les relations du duc de Gramont avec le gouvernement pontifical devinrent très difficiles. A la fin de 1861, il fut nommé ambassadeur à Vienne. Un décret du 15 mai 1870 l'appela au ministère des affaires étrangères dans le ministère Ollivier, en remplacement de M. le comte Daru, démissionnaire. Il quitta Vienne aussitôt, mais y retourna bientôt pour conférer avec M. de Beust. Comme marque d'estime particulière, l'empereur François-Joseph II lui décerna la grand'croix en brillants de l'ordre de Saint-Étienne. Le nouveau ministre montra à l'égard de la Confédération du Nord une politique de fermeté que l'empire ne s'était pas préparé à soutenir. Au moment où s'ouvrit devant le Corps législatif la discussion sur l'entreprise du percement du Saint-Gothard, il releva par allusion les paroles prononcées par M. de Bismarck et affirma que « les sentiments patriotiques de la France n'avaient pas b soin d'être tenus en éveil ». Dans la séance du 6 juillet, répondant à une interpellation de M. Cochery, relative à l'acceptation de la couronne d'Espagne par le prince Léopold de Hohenzollern, il déclara, aux applaudissements du Corps législatif, que le gouvernement impérial ne pouvait souffrir « qu'une puissance étrangère, en plaçant l'un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, pût déranger l'équilibre des forces en Europe, et mettre en péril les intérets et l'honneur de la France ». Les négociations engagées à Ems par M. Benedetti ayant abouti à une renonciation formelle de la part du prince Léopold et à l'approbation de ce désistement par le roi de Prusse, le duc de Gramont voulut obtenir plus encore : il fit demander à Guillaume III de déclarer « qu'à l'avenir il n'autoriserait aucun prince de sa maison à accepter une couronne que les éventualités d'un pays en révolution pourraient lui offrir ». Le roi de Prusse repoussa cette exigence, et en même temps, une dépêche d'agence, que l'on crut officielle, annonçait aux cabinets étrangers que M. Benedetti avait été congédié. Cette dépêche amena une déclaration de M. de Gramont au Corps législatif et au Sénat, le 15 juillet, établissant officiellement l'état de guerre entre la France et la Prusse. Quelques jours après, le ministre des affaires étrangères entamait des négociations avec le gouvernement italien pour placer le territoire pontifical sous la garantie de la convention du 15 sept. 1864, et signifiait à la cour de Rome que le corps français d'occupation allait être rappelé. Les premières défaites de l'armée à Wissembourg amenèrent la chute du ministère et la retraite du duc de Gramont. En janv. 1872, il fut appelé à déposer, en même temps que le maréchal Lebœuf, devant la commission d'enquête sur les causes de la révolution du 4 sept. Plus tard, le duc de Gramont ayant affirmé, dans une lettre rendue publique, que l'Autriche avait promis son concours effectif à la France, le comte Andrassy fit communiquer à M. Thiers une dépêche datée du 20 juillet 1870, adressée par M. de Beust à M. de Metternich, dépêche dont une phrase avait été séparée du reste pour permettre d'attribuer à l'Autriche le projet d'alliance annoncé, mai 1874. Vers la même époque, le duc de Gramont adressa à M. Latour-Dumoulin, sur les responsabilités de la guerre de 1870, une lettre qui provoqua de vives récriminations dans la presse bonapartiste. Il a donné, en 1878, à la *Revue de France*, sous le pseudonyme d'*Andreas Memor*, divers articles relatifs au même point. Le prince Napoléon lui répondit dans la *Revue des Deux Mondes*, et le général Türr, dans le *Journal des Débats*. Le duc de Gramont était membre du conseil général des Basses-Pyrénées pour le canton de Bidache. Promu officier de la Légion d'honneur en 1850, il fut nommé commandeur en 1857, grand officier en 1860, et grand-croix en 1866.

On a de lui : *la France et la Prusse avant la guerre*, 1872 ; *Etudes sur les tarifs comparés du service postal en France et en Angleterre*, 1874, in-f .

GRAMONT ou **GRAMOND** (GABRIEL DE **BARTHÉLEMI**, SEIGNEUR DE), en latin *Gramundus*, historien médiocre, continuateur de l'ouvrage de de Thou, né vers la fin du XVIe siècle, d'une famille parlementaire de Toulouse, m. en 1654, fut conseiller au grand conseil, puis président à la chambre des enquêtes au parlement de Toulouse, et conseiller d'État.

On a de lui : *Historia prostratæ a Ludovico XIII sectariorum in Gallia rebellionis*, Toulouse, 1623, in-4o ; *Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV lib. XVIII*, ibid., 1643, in-fol.

GRAMONT (SCIPION DE), en latin *de Grandimonte*, né en Provence dans le XVIe siècle, m. à Venise vers 1638, fut secrétaire de Louis XIII, et jouit de la confiance du cardinal de Richelieu.

On a de lui : *l'Abrégé des artifices, traitant de plusieurs inventions nouvelles*, Aix, 1606, in-12 ; *la Rationnelle, ou l'Art des consequences*, Paris, 1614 ; *Traite de la nature, des qualites et prérogatives des points, ou se voient plusieurs belles et admirables curiosites*, traite de geometrie, Paris, 1619 ; *le Denier royal, traité curieux de l'or et de l'argent*, ibid., 1620 ; *Rupella capta*, poeme sur la prise de La Rochelle, 1628, in-4o.

GRAMPIANS (MONTS), *Grampius mons*, chaîne de mont. de l'Écosse, au centre, s'étend du S.-O. au N.-E., depuis la presqu'île de Cantyre (Argyll) jusqu'au cap Kinnaird (Aberdeen), sur un espace de 400 kil. Elle divise le pays en hautes terres (*highlands*) au N., et basses terres (*lowlands*) au S. Point culminant : le Ben-Nevis, 1,343 m.

GRAMPIANS (MONTS), chaîne de montagnes de l'Australie, dans la colonie de Victoria ; point culminant : le mont William, 1,667 m.

GRAN, *Strigonium*, en hongrois *Erztergom* ou *Ostrykom*, v. de Hongrie, ch.-l. du comitat de son nom, au confl. du Gran et du Danube qu'on y traverse sur un pont de bateaux ; 8,780 hab. Archevêché primatial de la Hongrie ; séminaires ; collège de bénédictins ; eaux thermales. On y remarque la cathédrale commencée en 1821, et la place du chapitre formée par les 22 maisons des chanoines. Bons vins rouges.

Fabr. de draps. Prise en 1540 par les Turcs, Gran leur fut enlevée en 1683 par Jean Sobiesky, roi de Pologne, et Charles de Lorraine. En partie brûlée en 1818. — Le comitat de Gran a 1,098 kil. carr., et 65,306 hab. Sol fertile en grains, vins, fruits. Exploit. de marbre et de houille.

GRAN, anc. *Granua*, en hongrois *Garan* ou *Garam*, riv. de Hongrie, naît dans les Karpathes, sur la limite N. du comitat de Gomör, traverse ceux de Sohl, de Bars et de Gran, et se jette dans le Danube, rive g., vis-à-vis de la ville de Gran, après un cours de 260 kil.

GRANACCI (François), peintre, né à Florence en 1477, m. en 1544, étudia chez Ghirlandajo, et fut l'ami intime de Michel-Ange. Ses tableaux ont été souvent pris pour ceux de ce maître. On cite de lui : l'*Histoire de Joseph et Putiphar*, à Florence ; le *Martyre de Ste Apolline*, à Munich ; une *Vierge* exécutée avec Ghirlandajo, à Berlin. M. V—i.

GRANADA, v. de l'Amérique centrale, dans la république de Nicaragua ; 10,000 hab. Ch.-l. d'un dép. du même nom, peuplé de 41,000 hab., près d'un volcan, sur la rive O. du lac de Nicaragua. Comm. d'indigo, cochenille, sucre, peaux. Fondée en 1523, saccagée par les flibustiers en 1680. Walker la brûla en 1856.

GRANADA ou **GRANADILLA**, brg d'Espagne, prov. de Cacérès ; 880 hab. Palais du duc d'Albe.

GRANADA, nom espagnol de Grenade.

GRANADILLAS, nom espagnol de Grenadilles.

GRANATULA, v. d'Espagne située près du Xabalon, prov. et à 18 kil. S.-E. de Ciudad-Real ; 2,400 hab.

GRANCEY-LE-CHÂTEAU ou **GRANCEY-EN-MONTAGNE**, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 446 hab. Beau château au XIIIe siècle.

GRANCOLAS (Jean), docteur en Sorbonne, né à Paris vers 1660, m. en 1732, chapelain de Monsieur, frère de Louis XIV, dont il a prononcé l'oraison funèbre.

Il a laissé : *Traité de l'antiquité des cérémonies des sacrements*, Paris, 1692 ; *le Quiétisme contraire à la doctrine des sacrements*, 1695 ; *l'Ancienne Discipline de l'Église sur la confession et sur les pratiques de la pénitence*, 1697 ; *la Tradition de l'Église sur le péché originel*, 1698 ; *Traité des liturgies, ou la Manière dont on a dit la messe dans chaque siècle dans les Églises d'Orient et d'Occident*, 1697 ; *Ancien Sacramentaire de l'Église*, 1698 et 1699 ; *Critique abrégée des ouvrages des auteurs ecclésiastiques*, 1716, 2 vol. in-12.

GRAND, brg (Vosges), arr. de Neufchâteau ; 1,197 hab. Restes d'un amphithéâtre romain, dit *de Julien*.

GRAND (Monsieur **LE**), nom qu'on donnait au grand écuyer, dans l'anc. monarchie française.

GRAND-BOURG ou **MARIGOT**, ch.-l. de l'île française de Marie-Galante, sur la côte S.-O. ; 2,500 hab., 6,443 avec la commune. Trib. de 1re instance.

GRAND'CHAMBRE. *V.* Parlement.

GRAND-CHAMP, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. de Vannes ; 3,630 hab. avec la commune. Comm. de bestiaux ; grains.

GRAND'COMBE (LA). *V.* Combe.

GRAND CONSEIL. *V.* Conseil du roi.

GRAND-COURONNE. *V.* Couronne (Grand-).

GRAND D'ESPAGNE. *V.* Grandesses.

GRAND-DUC. *V.* Duc.

GRANDE (RIO-). *V.* Rio-Grande.

GRANDE CÉSARIENNE, province romaine de la Bretagne. (*V.* Bretagne.)

GRANDE-JONCTION, en angl. *Great-Junction*, canal d'Angleterre, de Brentford, sur la Tamise, à Branston, où il se joint au canal d'Oxford. Long de 145 kil.

GRANDE-RIVIÈRE, en anglais *Grand-River*, riv. du Canada, affl. du Saint-Laurent ; cours de 200 kil. — riv. des États-Unis (Michigan), affl. du lac Michigan ; cours de 250 kil. — riv. des États-Unis, affl du Missouri ; cours de 400 kil. — riv. d'Haïti ; cours de 90 kil.

GRANDES COMPAGNIES. *V.* Compagnies.

GRANDESSES, GRANDS D'ESPAGNE. Ainsi s'appelèrent, à partir du XVIe siècle, les *ricos hombres* du moyen âge, qui ne tardèrent pas à perdre leur puissance comme leur nom. Éloignés par Charles-Quint et Philippe II de la guerre et des fonctions publiques, les grandesses vécurent dans leurs châteaux, sans autre occupation que celle de jouir avec faste de leurs immenses richesses. Quand le duc de Lerme leur rouvrit l'entrée de la cour, le pouvoir absolu était bien établi, et leur ambition ne s'élevait guère au delà du privilège de se couvrir en présence du roi. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un titre purement honorifique. Les grands d'Espagne de 1re classe parlent au roi la tête couverte ; ceux de la 2e se découvrent pour parler, et se couvrent pour entendre la réponse ; ceux de la 3e ne se couvrent qu'après invitation du roi. R.

GRANDEUR, titre de respect donné aux évêques français, et dont l'usage commença en 1630. On l'employa aussi pour le grand chancelier, et pour les seigneurs qui n'avaient pas le titre d'Altesse ou d'Excellence.

GRAND-FONTAINE, vge d'Alsace-Lorraine, cercle de Molsheim ; 1,200 hab. Clouterie ; tissage hydraulique de coton, et filature.

GRANDIDIER (Philippe-André), historien ecclésiastique, né à Strasbourg en 1752, m. en 1787, protégé par le cardinal de Rohan, devint à 19 ans archiviste de l'évêché de Strasbourg, puis chanoine, et historiographe de France dès l'âge de 25 ans.

On a de lui : *Histoire de l'évêché et des évêques de Strasbourg*, 2 vol. in-4o, 1777-78, ouvrage inachevé ; *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de l'Alsace*, 1787, in-4o ; *Essais historiques et topographiques sur l'église cathédrale de Strasbourg*, 1782 ; *Vues pittoresques de l'Alsace*, 1785, in-4o, avec gravures par Walter ; *Mémoires pour servir à l'histoire des Minnesinger*, etc. Il a été un des collaborateurs de la *Germania sacra*.

GRANDIER (Urbain), curé de Saint-Pierre à Loudun et chanoine de Sainte-Croix du Mans, né à Rovère près de Sablé en 1590, m. en 1634, avait fait ses études chez les jésuites de Bordeaux. Étranger au diocèse du Mans, il excita l'envie, et augmenta encore le nombre de ses ennemis par ses talents comme prédicateur, sa hauteur, sa causticité, et par sa bienveillance pour les protestants. Il demanda la place de directeur d'un couvent d'ursulines ; un autre candidat fut préféré. Quelque temps après, le bruit se répandit que les religieuses étaient possédées du démon : Grandier fut accusé de les avoir ensorcelées. Le métropolitain, Sourdis, archevêque de Bordeaux, assoupit quelque temps l'affaire. Mais un émissaire du cardinal de Richelieu, Laubardemont, parent de la supérieure, étant venu à Loudun pour en démolir la forteresse, fut informé de ce qui se passait, en rendit compte au roi et au cardinal, et reçut l'ordre de juger l'affaire, 1634. Grandier fut arrêté, accusé d'adultère, d'inceste, de sacrilège, de maléfices, et condamné à être brûlé vif. Appliqué à la question, il avoua qu'il avait péché par fragilité humaine, repoussant avec énergie les autres imputations. La sentence fut exécutée sur la place de Loudun. Toute la procédure est à la Bibliothèque nationale de Paris. On a attribué la mort de Grandier au ressentiment de Richelieu, contre lequel il avait écrit un pamphlet intitulé : *la Cordonnière de Loudun*.

On a de Grandier une *Oraison funèbre de Scévole de Sainte-Marthe*, publiée dans les œuvres de ce savant, Paris, 1629, et un *Factum pour sa défense*. Le protestant Aubin a publié : *Histoire des diables de Loudun*, Amst., 1716, in-12.

GRANDJOUAN, vge (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant. École régionale d'agriculture et ferme-école ; fabr. d'instruments aratoires ; haras de juments arabes ; fromagerie ; porcheries, vacherie, bergerie.

GRAND JUGE, titre créé en 1802 pour un haut fonctionnaire chargé, en France, de la direction générale de l'administration de la justice et de la police, et, plus tard, simplement de la justice.

GRAND-LEMPS (LE), ch.-l. de cant. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin ; 1,740 hab. Fabr. de foulards.

GRAND-LIEU (Lac de), lac considérable de France, dans le dép. de la Loire-Inférieure, à 12 kil. S.-O. de Nantes, 9 kil. sur 6 ; 7,000 hectares de superf. La crue des rivières qui s'y jettent (la Boulogne, l'Ognon) le fait déborder en hiver sur les prairies voisines. Il communique avec la rive g. de la Loire par l'Acheneau, rivière navigable de 22 kil. environ. Il est très poissonneux. On a tenté plusieurs fois de le dessécher. — Il y avait autrefois, dit la tradition, à la place occupée maintenant par le lac de Grand-Lieu, un vallon délicieux, qu'ombrageait la forêt de Vertave. Là s'étaient réfugiés, suivant la tradition locale, les plus riches citoyens de Nantes, pour sauver leurs trésors de la rapacité des légions de César. Ils y avaient bâti une cité que l'on nomma *Herbadilla*, à cause des prairies qui l'environnaient. Les vices des habitants attirèrent sur eux le courroux du ciel. Vers 580 ou 554, malgré les prières de St Martin de Vertou ou Vertave, les eaux jaillirent d'un gouffre entr'ouvert subitement, et le vallon fut submergé.

GRAND-LIVRE DE LA DETTE PUBLIQUE. *V.* Livre.

GRAND-LUCÉ, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de Saint-Calais ; 1,138 hab. — Cette petite ville fut détruite par un incendie en 1786.

GRAND MAÎTRE DES ARBALÉTRIERS, anc. grand officier de la couronne, qui avait la surintendance sur tous les officiers des machines de guerre avant l'invention de l'artillerie. (*V.* Arbalétriers.)

GRAND MAÎTRE DE L'ARTILLERIE. *V.* Artillerie.

GRAND MAÎTRE DES CÉRÉMONIES, grand officier de la couronne, qui fixait le rang de chacun dans les fêtes solennelles, au sacre des rois, aux réceptions des ambassadeurs, aux obsèques et pompes funèbres des princes et princesses, etc. Il avait pour insigne un bâton couvert de velours noir, dont le bout et le pommeau étaient d'ivoire. Cette charge fut détachée par Henri III, en 1585, de celle du grand maître de la maison du roi.

GRAND MAÎTRE DES EAUX ET FORÊTS. *V.* EAUX ET FORÊTS.

GRAND MAÎTRE DE FRANCE, 1er officier de la couronne, 1er domestique et surintendant du roi, sous l'anc. monarchie. Successeur des comtes du palais, des grands sénéchaux, des maitres de l'hôtel, il avait la garde de la personne royale, donnait le mot du guet, recevait tous les soirs les clefs de la demeure royale, dressait le rôle annuel des officiers de la maison du roi, commandait dans toutes les cérémonies, introduisait les princes, ambassadeurs et ministres étrangers, avec juridiction et autorité sur la chapelle royale, sur les contrôleurs de la maison du roi, sur les officiers de bouche, etc. Il portait pour insigne un bâton virolé d'or.

GRAND MAÎTRE DE LA GARDE-ROBE. *V.* GARDE-ROBE.

GRAND MAÎTRE DE L'UNIVERSITÉ. *V.* UNIVERSITÉ.

GRANDMESNIL (JEAN-BAPTISTE **FAUCHARD** DE), célèbre comedien, ne à Paris en 1737, m. en 1816, fut d'abord avocat, acheta une charge de conseiller de l'amirauté, se prononça contre le parlement Maupeou, dut quitter la France, et s'engagea au théâtre de Bruxelles. Il joua la *grande livrée*, fut applaudi à Bordeaux, à Marseille, et vint à Paris, en 1790, prendre, au Théâtre-Français, les *rôles à manteau*. Nul ne joua mieux que lui le rôle de l'*Avare*, ceux d'Arnolphe dans l'*École des femmes*, de Chrysale dans *les Femmes savantes*, de Géronte dans *le Dissipateur*, d'Orgon dans *Tartufe*. Il fut membre de l'Académie des beaux-arts et professeur au Conservatoire. Il prit sa retraite en 1811. J. T.

GRAND MOGOL. *V.* MONGOLS.

GRANDMONT, célèbre flibustier, né à Paris, d'une famille honorable, m. en 1686, entra dans la marine. Chef d'un bâtiment armé en course, il s'empara, près de la Martinique, d'une flûte hollandaise qui valait 400,000 fr. Ayant dissipé cette somme, il rejoignit les flibustiers de Saint-Domingue. A leur tête, il s'empara de Campèche en 1685, et, le jour de la Saint-Louis, fit brûler, en l'honneur de Louis XIV, pour 200,000 écus de bois de campêche. Nommé lieutenant du roi, il partit pour de nouvelles expéditions sur un navire qu'on ne revit plus.

GRANDMONT. *V.* GRAMMONT.

GRAND OCEAN. *V.* PACIFIQUE (OCÉAN).

GRAND-OURS (LAC DU), lac de l'Amérique du N., dans le Dominion of Canada; 140 kil. sur 50. Ses eaux s'écoulent dans le Mackenzie.

GRAND-PORT. *V.* PORT-BOURBON.

GRAND-PRÉ, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. et à 17 kil. S.-E. de Vouziers, sur l'Aire; 1,171 hab. Anc. comté-pairie du comté de Champagne, appartenant à la maison de Joyeuse.

GRAND PRÉVÔT. *V.* PRÉVÔT.

GRAND-RAPIDS, v. des États-Unis (Michigan), sur la Grand-River, près d'une chute qui limite la navigation sur cette rivière; 32,015 hab. Commerce actif avec les ports des lacs Michigan, Huron et Érié.

GRAND-SERRE (LE), ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Valence, sur la Galaure; 586 hab. Hauts fourneaux et forge d'affinerie pour fer et acier. Ruines d'un château fort, appelé jadis *Castrum Serris*.

GRANDS AUDIENCIERS, premiers officiers de la grande chancellerie de France. Il y en avait 4; ils enregistraient les édits et déclarations du roi, les octrois accordés par lui, les prébendes de nomination royale, les indults, les privilèges et permissions d'imprimer, présidaient au contrôle, étaient chargés du compte de la cire qu'on employait au sceau, etc. Le droit de franc-salé (*V. ce mot*) leur fut accordé en 1583.

GRANDS JOURS, assises extraordinaires que les rois de France envoyaient tenir par leurs commissaires ou tenaient eux-mêmes dans les provinces éloignées de la capitale. Les juges étaient tirés des parlements. Avant même l'institution de ces assises royales, les comtes de Champagne tenaient des *Grands Jours* à Troyes. On donna quelquefois le même nom aux sessions des parlements, surtout lorsque ces conseils étaient ambulatoires. Les rois accordèrent souvent aux princes du sang le droit de faire tenir des *Grands Jours* dans leurs apanages et dans leurs pairies, et parfois aussi à des seigneurs, pour connaître des crimes commis par leurs baillis, sénéchaux ou autres juges; mais ces *Grands Jours* seigneuriaux furent abolis par l'édit de Roussillon en 1563. On appelait *Grands Jours des reines* ceux qui leur étaient accordés dans les terres de leur douaire. Les *Grands Jours de Beaune* étaient ceux de la Bourgogne avant la création du parlement de Dijon. L'assise de l'évêque de Nantes et celle de l'archevêque de Rouen portaient aussi le nom de *Grands Jours*. Les derniers *Grands Jours* de la royauté furent tenus en 1605 par Henri IV dans le Quercy et le Limousin, en 1634, à Poitiers sous Richelieu, et en 1665 à Clermont-Ferrand sous Louis XIV. Ces derniers nous sont connus par des *Mémoires* de Fléchier. B.

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE. André Favin, dans son traité sur les *Offices de la couronne*, cite comme grands officiers, sous les Mérovingiens, le maire du palais, les ducs, les comtes, le comte du palais, le comte de l'étable, le référendaire et le chambrier : mais il n'y a là rien d'authentique. Adalhard, abbé de Corbie, dans l'*Ordo sacri palatii* qu'il composa par ordre de Charlemagne, indique 10 officiers de la couronne : l'apocrisiaire ou archichapelain, le grand chancelier, le chambrier, le comte du palais, le sénéchal (plus tard grand maître), le bouteiller (plus tard grand échanson), le comte de l'étable ou connétable, le grand maréchal des logis (*mensionarius*), le grand veneur et le fauconnier. Du Tillet ajoute le grand panetier et le grand queux. Des lettres patentes de Henri III, en date du 3 avril 1582, portent que les officiers de la couronne sont : le connétable, le chancelier, le grand maître, le grand chambellan, l'amiral, et les maréchaux de France. Henri IV donna le même rang au grand écuyer et au grand maître de l'artillerie; Louis XIII supprima la charge d'amiral; Louis XIV celle de connétable, mais il rétablit celle d'amiral. L'*Estat de France*, en 1648, range les grands officiers de la couronne en 3 classes : les *anciens* (connétable, maréchal, chancelier), les *modernes* (amiral, colonel de l'infanterie, grand maître de l'artillerie), et les *domestiques* (grand maître de France, grand chambellan, grand écuyer). L'exercice et la propriété d'une juridiction spéciale faisaient le véritable caractère des offices de la couronne; au XVIIIe siècle, il n'y avait plus que le chancelier, l'amiral et les maréchaux qui possédassent ces droits. D'après une décision de Louis VIII, 1224, les grands officiers pouvaient se trouver aux procès que les pairs de France avaient au parlement, et les juger conjointement avec les autres pairs. Sous la régence de Marie de Médicis, ils obtinrent la prérogative d'entrer en carrosse au Louvre. B.

GRANDVAL (CHARLES-FRANÇOIS **RACOT** DE), célèbre acteur du Théâtre-Français, né à Paris en 1710, m. en 1784, joua la tragédie et la comédie pendant 40 ans avec un succès extraordinaire. Il avait une noblesse naturelle, jointe à beaucoup de finesse et de grâce. On a de lui quelques comédies.

GRANDVILLE (JEAN-IGNACE-ISIDORE **GÉRARD** DE), dessinateur, né à Nancy en 1803, m. en 1847, éprouva de grands embarras dans sa carrière d'artiste. Les premiers dessins qu'il fit pour Vizentini et Duval Camus ne lui furent point payés, ou ne lui valurent qu'une rétribution modique. Une suite de caricatures, *les Métamorphoses du jour*, 1828-29, marqua enfin sa place. Depuis ce moment, il publia de nombreux dessins dans les journaux *la Silhouette* et *le Charivari*, illustra *Gulliver*, *Robinson*, les *Chansons* de Béranger, *Jérôme Paturot*, et fournit quelques types aux *Français peints par eux-mêmes*. Les *Cent Proverbes*, les *Petites Misères de la vie humaine*, attestent une grande liberté de crayon, de la gaieté, de la finesse. Dans les *Scènes de la vie publique et privée des animaux*, dans les illustrations de *La Fontaine* et de *Florian*, Grandville a trouvé l'art de combiner l'homme et l'animal sans monstruosité, et révélé une étude consciencieuse de la nature, une profonde observation, et un comique plein de vérité.

GRANDVILLIERS, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Beauvais; 1,715 hab. Fabr. de bonneterie, de serges, etc. Aux environs se trouve le remarquable château de Domerancourt, qui appartint aux ducs de Saint-Simon.

GRANELLI (JEAN), jésuite, né à Gênes en 1703, m. en 1770, professa les belles-lettres à l'université de Padoue, se fit une grande réputation comme prédicateur, fut appelé à Vienne en 1761 par Marie-Thérèse, et termina sa carrière à Modène, où il était recteur du collège, bibliothécaire et théologien du duc François III.

On a de lui : *Lezioni morali, istoriche, critiche e cronologiche sulla Genesi, sull' Esodo, de' Numeri, del Deuteronomio, di Giosuè, de' Giudici, dei Rè*, Parme, 1766, et Modène, 1768 et 1770, cours complet sur l'Écriture sainte; *Carêmes et Panégyriques*, en italien, Modène, 1771; *Discours et Poésies*, ibid., 1772, in-4°, contenant 4 tragédies estimées : *Sedecia*, *Manasse*, *Dione* et *Seila*.

GRANET (FRANÇOIS-MARIUS), peintre de genre, né à Aix en 1775, m. en 1849, fils d'un maître maçon, étudia sous le paysagiste Constantin. Employé d'abord dans l'arsenal de Toulon à peindre des poupes et des proues de navires, il entra, en 1797, dans l'atelier de David, grâce à la générosité de Mme de Forbin. En 1802, il se rendit en Italie, d'où il ne revint qu'en 1819; mais il y fit encore de fréquents voyages. Il fut nommé membre de l'Institut, 1830, conservateur des musées royaux, membre des Académies de Rome, de Saint-Pétersbourg et de Berlin. La plupart de ses tableaux représentent des intérieurs ou des souterrains de couvents d'Italie; la monotonie du sujet n'ôte rien à leur mérite. Il excelle à peindre l'effet de la lumière pénétrant dans des lieux sombres. Parmi ses tableaux, qui sont très nombreux, et qui presque tous obtinrent un très grand succès, on cite : l'*Église souterraine d'Assise*, l'*Église du couvent de San-Benedetto*, et le *Rachat des cap-*

tifs, au musée de Luxembourg ; l'*Intérieur de l'église des Capucins à Rome*, tableau qui fut si goûté qu'on lui en demanda 15 ou 16 copies ; une *Prise d'habit au couvent de Sainte-Claire à Rome*, toile qui ornait les appartements de la reine Amelie à Saint-Cloud ; *le Tasse visité dans sa prison par Montaigne*, au musée de Montpellier ; la *Mort du Poussin*, appartenant au prince Demidoff ; la *Villa Aldobrandini*, à la famille Borghèse, etc. Il a laissé aussi plus de 2,000 dessins remarquables. B.

GRANGEMOUTH, v. d'Ecosse (Stirling); 2,573 hab. Petit port à l'embouchure du Carron et du canal de la Clyde dans le Forth, fréquenté par les navires suédois et norvégiens.

GRANGENEUVE (Jacques-Antoine), né à Bordeaux en 1750, m. en 1793, fut d'abord avocat, puis substitut de la commune de cette ville. Député à l'Assemblée législative, il s'y fit remarquer par son républicanisme, popularisa le bonnet rouge, et conçut, dit-on, avec Chabot, l'idée de se faire assassiner pour soulever le peuple contre la cour. Membre de la Convention, il refusa cependant de voter la mort de Louis XVI, fut proscrit avec les girondins, et exécuté à Bordeaux.

GRANGES, brg (Vosges), arr. de Saint-Dié, sur la Valogne ; 1,348 hab.

GRANIER DE CASSAGNAC (Bernard-Adolphe), publiciste, député, né dans le Gers en 1806, m. en 1880 ; vint à Paris en 1832 au moment de la querelle des classiques et des romantiques, prit parti contre Racine et, grâce à Victor Hugo, entra dans le *Journal des Débats*, d'où il passa à la *Presse*. Pendant un voyage aux Antilles, il épousa Mlle de Beauvallon. A son retour, 1840, il mit sa plume vigoureuse au service de M. Guizot, qui l'employa dans 2 journaux subventionnés : *le Globe*, jusqu'en 1845, puis *l'Epoque*. En butte à de nombreuses accusations, soupçonné d'un trafic de places, l'âpre rédacteur vit se former autour de lui ce qu'on appela la « conspiration du silence ». Ses adversaires se prévalaient encore du fâcheux retentissement d'un duel où il s'était trouvé mêlé, le duel au pistolet de son beau-frère, de Beauvallon, avec le gérant de la *Presse*, Dujarrier. La république de 1848 le compta bientôt parmi les plus ardents soutiens de Louis-Napoléon Bonaparte. Il attaqua vivement l'assemblée dans le *Constitutionnel*, fit le panégyrique du coup d'Etat dans son *Récit populaire des événements de décembre 1851*, fut candidat officiel et élu dans le Gers pendant toute la durée de l'empire, et continua des polémiques dans divers journaux, notamment la *Nation*, 1863, le *Pays*, 1866. Il publia aussi des livres sur des sujets historiques : *Histoire du Directoire*, 1851 ; *Histoire des girondins*, 1860, etc. A la Chambre, placé à l'extrême droite, parmi les ultra-impérialistes, il se signala par des discours et des interruptions très vives ; opposé à l'évolution libérale de l'empereur, il fut, en 1868, parmi les « sept sages » qui votèrent contre l'émancipation de la presse. Il poussa à la guerre, et quand l'empire fut entraîné dans la catastrophe, il essaya de le venger en décriant la Défense nationale dans un journal, *le Drapeau*, qu'il publiait à Bruxelles. Rentré en France après la paix, il devint rédacteur en chef de l'*Ordre*, et, en 1876, député de Mirande ; il parut encore à la tribune en 1879 pour défendre les jésuites et leur enseignement. Il est mort dans son château de Couloumé, laissant un fils, journaliste et député, passionnément dévoué comme lui à la cause napoléonienne. Granier de Cassagnac, tout en ayant le style énergique, ne l'avait pas incorrect ; il visait à la forme littéraire, et on lui reconnaissait de l'érudition. H. G.

GRANIQUE, *Granicus*, riv. d'Asie Mineure (Mysie), affl. de la Propontide ; auj. *Oustvola-sou*. Célèbre par une victoire d'Alexandre sur les troupes de Darius Codoman, 334 av. J.-C., et une autre de Lucullus sur Mithridate, en 73.

GRANJA (LA). *V.* Ildefonse (Saint-).

GRANJON (Robert), graveur et fondeur de caractères au XVIe siècle, exerça son art à Paris, puis à Lyon, où il grava des poinçons pour l'impression de la musique, vers 1572. Il se rendit en Italie, et s'y appliqua à la gravure des caractères orientaux. De retour en France, il perfectionna les caractères grecs.

GRANNONUM, nom latin de Granville.

GRAN-SASSO D'ITALIA, massif de l'Apennin, dans la chaine centrale, prov. italienne des Abruzzes ultérieures Ire et IIe. Son point culminant est le *Monte Corno*, 2,912 m., à 17 kil. N.-E. d'Aquila.

GRANSEE, v. de Prusse (Brandebourg), présidence de Potsdam ; 3,478 hab. Draps, lainages. Tombeau de la reine Louise de Prusse.

GRANSON, *Grandisonium*, v. de Suisse, cant. de Vaud, sur la rive O. du lac de Neuchatel, à 33 kil. N. de Lausanne ; 1,587 hab. Ch.-l. du district et autrefois de la seigneurie de son nom. Fabr. de cigares très répandus en Suisse. Non loin de là, les Suisses remportèrent une célèbre victoire sur Charles le Téméraire, 1476.

GRANT (Terre de), nom donné autrefois à un comté maritime de la colonie de Victoria, (Australie S.-E.), dans la baie de Port-Philippe ; superf., 2,963 kil. carr. ; pop., 73,880 hab. V. princ. Geelong ; 21,157 hab.

GRANT (Charles), homme d'État anglais, né en Écosse en 1743, m. en 1823, se rendit dans l'Hindoustan en 1757, devint président du bureau du commerce à Calcutta en 1787, l'un des directeurs de la Compagnie des Indes en 1793, et siégea à la Chambre des communes comme député d'Inverness, de 1802 à 1819. Membre de toutes les sociétés philanthropiques et bibliques pour l'émancipation des noirs, la propagation du christianisme dans les Indes, il fonda encore de ses propres deniers plus de 150 écoles primaires dans les montagnes de l'Ecosse, et y introduisit les écoles du dimanche. — Son fils, Charles, *lord Glenelg*, né en 1780, lui succéda comme représentant du comté d'Inverness au parlement, fut secrétaire d'Etat pour l'Irlande de 1817 à 1822, et fit partie du ministère de lord Grey en 1830, de celui de lord Melbourne en 1835.

GRANTHAM, v. d'Angleterre, comté de Lincoln, sur le canal de son nom qui aboutit au Trent ; 5,028 hab., 13,250 avec la paroisse. Jolie église de Saint-Wulfran. École où Newton a étudié. Grandes chasses dans les environs.

GRANT LODGE. *V.* Elgin.

GRAN VASCO. *V.* Vasco Fernandez.

GRANUS, prétendu prince romain, frère de Néron et d'Agrippa. Charlemagne fonda *Aquæ Grani* (Aix-la-Chapelle), sur l'emplacement supposé de son palais.

GRANVELLE (Nicolas **PERRENOT** de), né en 1486 à Ornans (Fr.-Comté), m. en 1550, fut successivement avocat au bailliage d'Ornans, conseiller au parlement de Dôle, et maître des requêtes de l'hôtel de Charles-Quint. En 1521, député aux conférences de Calais, il y fit preuve d'une grande habileté. En 1526, envoyé en France, pendant la captivité de François Ier, pour sonder les dispositions de la régente, il y fut arrêté, et ne recouvra la liberté qu'après le retour du roi. Il succéda, en 1530, au chancelier Gattinara, fut chargé de présider, en 1540, les diètes de Worms et de Ratisbonne, prononça une harangue célèbre à l'ouverture du concile de Trente en 1545, parvint à suspendre les querelles religieuses en Allemagne, et travailla à rapprocher les partis. B.

GRANVELLE (Antoine **PERRENOT** de), fils du précédent, né en 1517 à Besançon, m. à Madrid en 1586, fut un des plus habiles politiques du XVIe siècle. Élevé à Padoue et à Louvain, il parlait 7 langues à 20 ans. Évêque d'Arras à 23 ans, il accompagna son père aux diètes de Worms et de Ratisbonne, ainsi qu'au concile de Trente, où il fit un discours contre la France. Il fut chargé, en 1547, après la bataille de Mühlberg, de rédiger les conditions de la paix avec les luthériens, et trompa, dit-on, le landgrave de Hesse, qui fut retenu prisonnier, bien qu'on eût promis de ne pas attenter à sa liberté. Vers le même temps, il se ménageait des intelligences dans Constance, qu'il enleva par surprise aux protestants. En 1550, il succéda à son père comme chancelier de Charles-Quint. Quand ce prince faillit être pris à Inspruck par les luthériens, Granvelle l'accompagnait ; le traité de Passau, en sauvant l'Allemagne, fit le plus grand honneur à son habileté, 1552. L'année suivante, il négocia le mariage de Philippe, fils de l'empereur, avec Marie Tudor d'Angleterre. Philippe, devenu roi d'Espagne, 1556, donna à Granvelle une preuve de son estime en le chargeant de répondre, dans les états de Flandre, à la harangue d'abdication de Charles-Quint, puis de négocier avec la France, en 1559, le traité du Cateau-Cambrésis. Ministre dans les Pays-Bas jusqu'en 1564, sous les ordres de Marguerite de Parme, il montra un zèle ardent contre les calvinistes, soutint l'unité religieuse et le gouvernement absolu avec une égale énergie, fut nommé archevêque de Malines et cardinal, mais dut se retirer devant la haine des seigneurs et du peuple des Pays-Bas. Il passa 5 années à Besançon, cultivant les lettres avec Juste-Lipse, son secrétaire. Il y attira Alciat et Dumoulin, forma une bibliothèque et une galerie de tableaux, et soutint par ses libéralités l'imprimerie de Plantin. En 1570, il négocia à Rome un traité avec le pape et les Vénitiens contre les Turcs, et par là il empêcha ceux-ci d'envahir le royaume de Naples, dont il devint vice-roi. Le massacre de la Saint-Barthélemy lui parut une faute politique : on aurait dû, selon lui, ne frapper que les chefs des protestants. Appelé en Espagne, en 1575, il obtint le titre de président du conseil suprême d'Italie et de Castille, où il se montra jusqu'à la fin ennemi acharné de la France, travailla à l'union du Portugal avec l'Espagne, et conclut le mariage de l'infante Catherine avec le duc de Savoie, alliance qui enleva aux Français tout espoir de conquérir le Milanais. En 1584, il fut élu archevêque de Besançon.

Les papiers de Granvelle, recueillis par l'abbé Boisot et conservés à la bibliothèque de cette ville, ont été extraits et publiés par M. Weiss pour la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*, 1839 et suiv. B.

GRANVICUS SINUS, nom latin de la mer BLANCHE.

GRANVILLE, *Grannonum,* ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 26 kil. N.-O. d'Avranches, v. forte, sur un rocher très escarpé, qui s'avance tout à fait dans la mer; port sûr, avec un beau môle et un bassin à flot, à l'embouchure de la Boscq dans la Manche, mais dont l'entrée est difficile; par 48° 50′ lat. N., et 3° 57′ long. O.; 11,040 hab. Tribunal et chambre de commerce; école d'hydrographie; entrepôt réel et entrepôt des sels. Bains de mer fréquentés. Construction de navires, corderies pour la marine, préparation et salaisons de lard, de beurre. Armements pour la pêche de la morue et au long cours. Pêche des huitres. Comm. de grains, sel, cidre; granit des îles Chausey et de la Bretagne; récolte de pommes de reinette estimées. Fabr. de produits chimiques. Export. de bœufs, moutons, grains pour la Bretagne et les îles anglo-normandes, avec lesquelles il y a des communications journalières. Service de paquebots pour l'île de Jersey, Guernesey et Southampton. Les Anglais firent de Granville, en 1440, une place forte qu'ils laissèrent prendre par les Français dès l'année suivante; ils la brûlèrent en 1695, et la bombardèrent en 1803. Louis XIV a fait démolir en grande partie les murailles, en 1689. Elles furent relevées sous Louis XV. Les Vendéens l'attaquèrent vainement en 1793.

GRANVILLE (GEORGE), vicomte de Lansdowne, homme d'État anglais, né en 1667, m. en 1735. Sacrifiant ses repugnances à servir la maison d'Orange à son désir d'arriver, il entra dans la Chambre des communes en 1702, se rangea parmi les tories, partagea leur chute en 1708 et leur triomphe en 1710, et fut appelé au département de la guerre à la place de Robert Walpole. La reine Anne le nomma successivement pair du royaume, vicomte de Lansdowne, membre de son conseil privé, et trésorier de sa maison. Mais l'avènement de George Ier l'éloigna du ministère. En 1715, soupçonné d'avoir favorisé la descente du Prétendant, il fut enfermé à la Tour de Londres, où il resta un an, passa en France en 1722, et ne revint en Angleterre que 10 ans après. Protecteur de Pope, il cultiva lui-même les lettres, et publia ses *Œuvres complètes*, 1732, 2 vol. in-4°, Londres; elles comprennent des poésies imitées de Waller, une comédie du *Juif de Venise*, imitée de Shakspeare, et diverses dissertations historiques.

GRANVILLE-SHARP, philanthrope anglais, né à Bradford-Dale en 1735, m. en 1813, employé dans les bureaux de la guerre, combattit l'esclavage des nègres, fut un des fondateurs de la Société pour l'abolition de la traite, fit admettre par les tribunaux l'émancipation de tout esclave qui mettait le pied en Grande-Bretagne, et fonda, en 1787, la colonie de Sierra-Leone en Afrique.

GRAO, brg d'Espagne, prov. et à 5 kil. E. de Valence, à laquelle il sert de port sur la Méditerranée, à l'embouchure du Guadalaviar; 5,831 hab. Comm. actif avec la France; export. de vins, soie, laines, fruits secs et soude.

GRAPHE. On appelait ainsi les accusations écrites chez les Grecs, comme: *argias graphè,* accusation d'oisiveté portée contre un citoyen désœuvré; la *graphè paranomôn*, accusation d'avoir violé les lois; l'*andrapodismou graphè*, accusation contre celui qui a réduit en esclavage un homme libre. Toutes ces accusations concernaient des crimes de droit public.

V. Meier et Schomann, *le Procès attique*, p. 200-367 (all.). S. R.

GRAPHIUM, style en fer, dont les anc. Grecs et les anc. Romains se servaient pour écrire sur des tablettes de cire. (*V.* STYLE.)

GRASLITZ, v. de l'Autriche-Hongrie, Bohême (cercle de Graslitz), sur la Zwoda; 6,395 hab. Fabr. d'instruments de musique, mousselines, toiles; verrerie. Fonderie de laiton; fil de fer. Mines de cuivre aux environs.

GRASS (PHILIPPE), sculpteur, né en 1801 à Wolxheim (Bas-Rhin), m. en 1876, entra à l'École des beaux-arts de Paris en 1823, et débuta au Salon de 1831 par un *Icare essayant ses ailes*, qui passe pour son chef-d'œuvre. Il tenta divers genres, et fit surtout les bustes avec succès: on cite ceux d'Émile Souvestre, de Schwilgué, de Lassus, d'Ohmacht. Il a exposé depuis 1831: *le Centaure Nessus léguant sa tunique à Déjanire; Suzanne au bain,* 1834; *Esclave suppliant,* 1839; *les Fils de Niobé,* 1846; *le Penseur,* 1848; *la Rose des Alpes,* 1855; *l'Amour désarmé par l'Innocence,* 1867. Il est l'auteur de la statue de Kléber érigée sur une des places de Strasbourg.

GRASSANO, v. du roy. d'Italie (Potenza); 5,262 hab.

GRASSE, s.-préf. (Alpes-Maritimes), à 13 kil. de la Méditerranée, sur le penchant d'une colline d'où la vue est magnifique; 13,090 hab. Trib. de commerce; collège; école secondaire ecclésiastique; bibliothèque, musée. Grand comm. d'huiles d'olive, figues sèches, fruits du Midi, miel, parfumeries renommées, eau de fleur d'oranger; fabr. de savon et soieries. Tanneries. Culture du tabac. Source considérable au sommet de la ville. Belle promenade du *Cours.* — Grasse était jadis le siège d'un évêché, transféré d'Antibes en 1250. Patrie de Fragonard et du conventionel Isnard.

GRASSE (FRANÇOIS-JOSEPH-PAUL, COMTE DE), marquis de Grasse-Tilly, lieutenant général des armées navales, né en 1723 à Valette (Provence), m. en 1788, passa par tous les grades de la marine. Il était capitaine de vaisseau au combat d'Ouessant, 1778, se distingua, en 1779, sous les ordres du comte d'Estaing, contribua en 1781 à la prise de Tabago, et prit part aux opérations qui forcèrent Cornwallis à capituler, en empêchant l'amiral anglais Grave de secourir Yorktown. Après plusieurs conquêtes faites avec le marquis de Bouillé, le comte de Grasse fut attaqué, le 6 avril 1782, près des Saintes, aux Antilles, par l'amiral Rodney avec des forces supérieures, et forcé de se rendre après un combat acharné. Prisonnier pendant 2 ans en Angleterre, il revint en France, et fut acquitté devant le conseil de la marine.

GRASSE (LA), ch.-l. de cant. (Aude), sur l'Orbieu et près de son confl. avec l'Alzou, arr. de Carcassonne; 1,135 hab. Beaux tableaux de Ribera dans l'église. Comm. de laines; scierie de buis. Doit son origine à une abbaye de bénédictins fondée en 778.

GRASSET DE SAINT-SAUVEUR (JACQUES), littérateur, né en 1757 à Montréal (Canada), élevé au collège Sainte-Barbe, m. à Paris en 1810, longtemps vice-consul de France en Hongrie et dans le Levant.

Il a publié: *Costumes civils actuels de tous les peuples connus* (avec Sylvain Maréchal), 1784 et suiv., 4 vol. in-4° et 305 pl.; *Tableaux de la Fable représentés par figures et accompagnés d'explications*, 17.., in-4°; *Tableaux cosmographiques de l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique,* 1787, in-4°; *l'Antique Rome, ou Description historique et pittoresque de tout ce qui concerne le peuple romain dans les costumes civils, militaires et religieux, dans les mœurs publiques et privées, depuis Romulus jusqu'à Augustule*, in-4°, 50 tabl., texte par Barbié, 1796, ouvrage superficiel et sans valeur; *Encyclopédie des voyages*, 1795-96, 5 vol. in-4° et 432 pl.; *Fastes du peuple français*, 1796, in-4°; *Costumes des représentants du peuple*, 1796; *Esprit des Ana*, 1801, 2 vol. in-12; *Voyage pittoresque dans les 4 parties du monde*, 1806, in-4°; *Archives de l'honneur, ou Notices sur la vie militaire des généraux*, 1805, 4 vol., etc.

GRASSIN (PIERRE), vicomte de Busancy, conseiller au parlement de Paris, fonda en 1569, à Paris, rue des Amandiers, sur la montagne Sainte-Geneviève, le collège dit *des Grassins* pour les écoliers pauvres de la ville de Sens.

GRATAROLI (GUILLAUME), médecin distingué, né à Bergame en 1516, m. en 1568, se fit remarquer à l'université de Padoue par ses progrès rapides, voyagea longtemps en Italie, en Suisse, en Savoie et en Bourgogne, et se fixa à Bâle, où il acquit, comme praticien, une grande réputation.

On a de lui: *de Medicinæ et Rei herbariæ origine, progressu et utilitate*, Strasbourg, 1564, ouvrage remarquable; *de Memoria reparanda, augenda*, etc., Zurich, 1553, trad. en franç. par Coppe, sous le titre de *Discours notables pour conserver la mémoire*, Lyon, 1586, in-16, etc.

GRATIANOPOLIS, nom de GRENOBLE sous l'empire romain.

GRATIANOPOLITANUS PAGUS, nom latin du GRÉSIVAUDAN.

GRATIEN (FLAVIUS GRATIANUS), empereur romain, né en 359 à Sirmium (Pannonie), eut pour maître le poète Ausone. Associé à l'empire en Occident par son père Valentinien Ier en 367, il lui succéda en 375, prit pour collègue son frère Valentinien II, âgé de 4 ans, et lui abandonna les préfectures d'Italie et d'Illyrie. En 378, il hérita de l'Orient, et prit pour collègue Théodose, 379. Chrétien fervent, il fut le premier des empereurs qui refusa le titre et les insignes du souverain pontificat. Il battit les Alamans à Colmar; mais son amour pour la chasse et sa préférence pour les archers alains lui valurent la haine des soldats; il fut abandonné par eux pendant qu'il marchait contre Maxime, usurpateur en Grande-Bretagne, et massacré à Lyon en 383.

GRATIEN, célèbre canoniste du XIIe siècle, né à Chiusi (Toscane), se fit moine à Bologne. Il est l'auteur d'un recueil célèbre de Décrétales. (*V. ce mot.*)

GRATIOLET (LOUIS-PIERRE), naturaliste, né en 1815 à Sainte-Foy (Gironde), m. en 1865, entra comme préparateur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, devint, en 1854, aide-naturaliste pour l'anatomie comparée, fut suppléant de Blainville et de Duvernoy, et obtint une chaire à la faculté des sciences. Ses travaux ont eu surtout pour objet l'anatomie du cerveau, et les rapports qui existent entre nos facultés et la structure et le développement de cet organe.

GRATIUS FALISCUS, poète latin, né à Faléries, chez les Falisques, était contemporain d'Ovide. On a de lui un poème intitulé *Cynegeticon*, sur le choix et l'éducation des chiens de chasse, ouvrage très sec et dont il ne reste que 540 vers, qui paraissent avoir composé à peu près tout l'ouvrage. Son style incorrect a fait supposer qu'il était peut-être chasseur de profession, ou marchand d'ustensiles de chasse.

Les principales éditions du *Cynegeticon* sont celles d'Ulitius, Leyde, 1645 et 1653; de Kuttner, Mittau, 1775; de Burmann et de Wernsdorff, dans leurs *Poetæ latini minores*; de Lemaire, dans la *Bibliothèque latine*, t. Ier des *Poetæ latini minores*, Paris, 1824; de Stern, Halle, 1832.

D—R.

GRATRY (L'Abbé Auguste-Joseph-Alphonse), né à Lille en 1805, m. en 1872, se livra d'abord aux mathématiques, et entra à l'École polytechnique. Puis il prit les ordres sacrés, devint directeur du collège Stanislas à Paris en 1841, fut aumônier de l'École normale supérieure de 1848 à 1851, et se fit oratorien. Ses travaux philosophiques le firent admettre à l'Académie française. Il avait combattu la doctrine de l'infaillibilité pontificale, en 1869-70, mais il se soumit après le concile du Vatican.

Il a publié, de 1857 à 1867, un cours de philosophie en trois parties, sous le titre de : *la Connaissance de Dieu, Logique,* et *la Connaissance de l'âme*, 6 vol.

GRATTAN (Henri), célèbre orateur irlandais, né à Dublin en 1750, m. en 1820. Il suivit d'abord le barreau de sa ville natale, entra en 1775 au parlement d'Irlande, où il se rangea dans l'opposition, et réussit à conserver à l'Irlande, en 1782, sa représentation nationale particulière. Quoique protestant, il réclama les droits électoraux pour les catholiques ; mais, voyant l'inutilité de ses efforts, il quitta le parlement. On le vit reparaître à la tribune pour combattre, mais encore en vain, les mesures de Pitt qui devaient consommer l'union de l'Irlande avec l'Angleterre. Il fut député au parlement anglais en 1805. En votant pour la guerre avec le ministère en 1815, il perdit sa popularité, et ne la recouvra point lorsque, rentrant dans l'opposition, il combattit l'*income-tax* et la suspension de l'*habeas corpus*. Ses discours ont été réunis à Londres, 1822, 4 vol. Grattan était prolixe ou froid dans le début de ses improvisations ; mais il s'animait par degrés, et sa parole devenait énergique et puissante.

GRATTAN (Thomas **COLLEY**), romancier anglais, né à Dublin en 1796, m. en 1864, abandonna successivement le droit et la profession des armes pour se livrer à la littérature, et débuta par un roman poétique, *Philibert,* dans le genre de Walter Scott.

Il a publié : *Sentiers et Grands Chemins*, 1827, 8 vol., recueil de nouvelles ; *l'Héritière de Bruges*, 1828, 3 vol.; *Jacqueline de Hollande*, 1830, 3 vol.; *Légendes du Rhin*, 1835 ; *Agnès de Mansfeld*, 1836, etc.

GRÄTZ ou **GRÆTZ**, en slave *Niemetzki-Grad,* v. de l'Autriche-Hongrie (Styrie), sur la Mür ; 97,791 hab. Siège de l'évêché de Sekkau, autref. princier ; ch.-l. de 2 districts ; résidence du gouverneur et du commandant militaire de la Styrie ; tribunal supérieur, séminaire théologique ; noviciat de jésuites ; *Johanneum,* établissement pour les hautes sciences ; université transformée en lycée en 1782, mais rétablie en 1827, avec une riche bibliothèque, des collections et un observatoire ; chapitre impérial de dames nobles. Cathédrale ogivale de Saint-Ægidi, bâtie au xve siècle, chapelle Sainte-Catherine ; château ; belles promenade du Stadtpark. Sites pittoresques. Fabr. de soieries, cotonnades, cuirs, draps, faïence ; forges. Comm. très actif. — Le district de Grätz a 1,855 kil. carr. et 182,520 hab.

GRATZEN, v. de Bohême cercle de Budweis ; 2,164 hab. Beau château. Importante verrerie et cristallerie du comte de Bucquoy.

GRAU. On appelle ainsi, en Languedoc, un canal qui traverse un cordon littoral pour déboucher dans la mer. Le *Grau de la Croisade* ou *de la Crousette* coupe le cordon littoral d'Aigues-Mortes.

GRAUBUNDEN. *V.* Grisons.

GRAUDENZ, v. du roy. de Prusse (Prusse occidentale), au confl. de l'Ossa et de la Vistule, présid. de Marienwerder ; 16,617 hab. Ch.-l. de cercle. Citadelle. Séminaire catholique. Comm. de grains et tabac. Fabr. de draps. Les Français l'assiégèrent en 1807.

GRAULHET, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Lavaur, sur le Dadou ; 4,423 hab., 6,955 avec la comm. Fabr. de toiles, maroquins, chapellerie.

GRAUN (Charles-Henri), musicien, né à Wahrenbruck (Saxe) en 1701, m. en 1759, fut attaché comme ténor au théâtre de Brunswick, et devint maître de chapelle de Frédéric II, qui le chargea, en 1740, de fonder l'Opéra de Berlin. Son oratorio, *la Mort de Jésus,* est un chef-d'œuvre. Il y a moins de mérite dans ses opéras de *Polydore,* 1726 ; *Rodelinde,* 1741 ; *Démophon,* 1746 ; *Britannicus* et *Mérope,* 1756.

GRAUS, v. d'Espagne (Aragon), prov. de Huesca, au confl. de l'Esera et de l'Isavena ; 2,112 hab. Fabr. de savon, papier ; huileries.

GRAVE, v. forte du roy. des Pays-Bas (Brabant septentrional), à 12 kil. S.-O. de Nimègue, sur la rive g. de la Meuse ; 3,000 hab. Célèbre par un siège qu'elle soutint contre Maurice de Nassau en 1602. Prise par les Français en 1672, et par Guillaume d'Orange en 1674, après une belle défense de Chamilly.

GRAVE (Pointe de), cap du dép. de la Gironde, sur l'océan Atlantique, à l'embouchure et sur la rive g. du fleuve.

GRAVE-EN-OYSANS (**LA**), ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon, et près du défilé de la Romanche ; 1,251 hab. Mines de plomb argentifère. Vers le milieu du défilé, belle cascade perpendiculaire de 150 m.

GRAVELINES, v. forte, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Dunkerque. Port sur l'Aa, près de son embouchure dans la mer du Nord ; 8,516 hab. Armements pour la pêche de la baleine, de la morue et du hareng. Comm. de liquides, bois du Nord, œufs et fruits avec l'Angleterre. Raffineries de sel. Construction de navires ; préparation de salaisons. Arsenal ; hôpital militaire. — Au xiie siècle, le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, fit canaliser l'Aa ; ce canal, dit *canal du Comte* (*Graven-Linghe*), donna son nom à la ville fondée par le comte Henri en 1160. Les Français, commandés par le maréchal de Termes, furent défaits sous ses murs par le comte d'Egmont et les Espagnols, 1558 ; ils la prirent en 1644 et 1658 ; le traité des Pyrénées, 1659, la réunit à la France ; Vauban a travaillé aux fortifications.

GRAVELLE (L'Abbé de), ministre résident de France à Mayence, puis ambassadeur à Copenhague sous Louis XIV. Ses lettres à M. de Feuquières, 1673, font bien connaître les mouvements de Turenne et de Montecuculli.

V. Lettres inédites de Feuquières, publiées par Gallois, 5 vol., 1846.

GRAVELOT (Hubert-François-Bourguignon), né à Paris en 1699, m. en 1773, dessinateur et graveur habile, s'est fait une réputation dans le genre de la vignette. L'exactitude des costumes, la vérité de l'architecture, la justesse de la perspective, distinguent ses dessins. Il a donné ceux des éditions de Voltaire, in-4°, de P. Corneille, du *Racine* de Luneau de Boisgermain, des œuvres de Marmontel, et d'une foule d'autres livres. Gravelot était frère de Danville et composa presque tous les cartouches historiés des cartes du célèbre géographe.

GRAVELOTTE, vge de l'Alsace-Lorraine, cercle et à 13 kil. O. de Metz ; batailles sanglantes entre les Français et les Allemands, 16 et 18 août 1870.

GRAVENHAGE ('S), nom hollandais de La Haye.

GRAVES. On appelle ainsi en France, sur la côte du dép. de la Gironde, des couches de gravier qui s'étendent près des confluents de la Garonne et de la Dordogne, du Ciron et de la Garonne, de l'Isle et de la Dordogne. Ces terrains, très meubles, conservent bien la chaleur, et conviennent à la vigne. Les meilleurs vins du Médoc se récoltent dans les graves. Un sol si riche n'offre pendant l'hiver qu'une surface nue et aride.

GRAVESANDE (Guillaume-Jacob **'S**), géomètre, physicien et philosophe hollandais, né à Bois-le-Duc en 1688, m. en 1742. A 18 ans, il publia un *Essai sur la perspective,* qui mérita l'approbation de Jean Bernoulli. En 1707, ayant terminé ses études à l'université de Leyde, il s'attacha au barreau de La Haye, et prit part à la rédaction du *Journal littéraire* fondé en 1713 ; il y rendit compte des découvertes scientifiques, et y inséra un examen de la *Géométrie de l'infini* de Fontenelle, une *Dissertation* sur la construction de la machine pneumatique, la résolution de plusieurs problèmes usuels sur le jeu de cette machine, une *Dissertation* sur la force vive et le choc, où il embrasse les idées de Leibnitz contre celles de Newton qu'il avait défendues d'abord, enfin des *Dissertations* sur le mouvement de la terre, sur le mensonge, et sur la liberté. Cette dernière renferme les principes de la philosophie qu'il a professée plus tard. En 1717, il fut nommé professeur de mathématiques et d'astronomie à Leyde, et ouvrit son enseignement par un discours où il démontre les avantages de la méthode introduite par Galilée et Newton. En 1734, chargé de l'enseignement de la philosophie, il y porta la netteté et la précision dont il avait contracté l'habitude dans les sciences mathématiques, mais il ne sut pas prendre de décision à l'égard des doctrines de Locke, de Descartes et de Leibnitz ; il emprunta des principes à chaque système, sans se former une doctrine propre. Le premier, il a transporté de l'Angleterre sur le continent les théories de Newton, en y joignant ses vues et ses observations propres pour les éclairer, et des expériences ingénieuses pour mettre les vérités en évidence. 'S Gravesande a publié : *Physices elementa mathematica, experimentis confirmata, sive Introductio ad philosophiam newtonianam,* 2 vol. in-4°, La Haye, 1720-21-25-42, trad. en français par Joncourt, Leyde, 1746. Dans cet ouvrage, il ramène l'étude de la physique à celle des propriétés des corps, sans s'occuper de leur essence ; il pose les principes suivants : 1° pour expliquer les phénomènes de la nature, il ne faut jamais admettre de causes qui soient fausses ou superflues ; 2° les effets naturels du même genre sont produits par la même cause ; 3° des qualités qui se trouvent dans tous les corps sur lesquels on a fait une expérience qui ne s'est jamais démentie doivent passer pour des propriétés qui conviennent à tous les corps. Il indique ainsi l'usage de l'induction, dont on fait un emploi si fréquent.

On a encore de lui : *Matheseos universalis elementa*, Leyde, 1727 ; *Introductio ad philosophiam, metaphysicam et logicam continens*, Leyde, 1736, 1737 et 1756, trad. en franç. par Joncourt, 1737.

V

GRAVESEND, v. d'Angleterre (Kent), à 34 kil. E.-S.-E. de Londres; 8,193 hab., 21,248 avec la commune. Port sur la rive dr. de la Tamise. Bains très fréquentés. Voiles, cordages, approvisionnements pour la marine.

GRAVILLE-L'HEURE. *V.* HAVRE (LE).

GRAVINA, v. d'Italie, prov. de Bari, sur un affl. du Bradano; 14,438 hab. La branche aînée de la famille Orsini porte le titre de *ducs de Gravina*.

GRAVINA (DOMINIQUE DE), historien du XIVe siècle, né à Gravina, a laissé en latin un curieux *Journal des évènements qui se sont passés dans la Pouille de 1332 à 1350*, et dont il avait été témoin. Muratori l'a inséré dans les *Scriptores rerum italicarum*, t. XII.

GRAVINA (PIERRE), poète latin moderne, né à Palerme vers 1453, m. en 1527, de l'illustre famille des Gravina de Capoue, embrassa l'état ecclésiastique, se fixa à Naples, devint l'ami de Pontanus et de Sannazar, et le protégé de Gonzalve de Cordoue et de Prosper Colonna. Ses poésies, recueillies par Scipion Capèce, ont été publiées à Naples, 1532, in-4°; on en trouve des fragments dans les *Deliciæ poetarum Italicorum* de Gruter et les *Elogia bellica virtute illustrium* de Paul Jove.

On a encore de Gravina : *Epistolæ et Orationes*, Naples, 1589, in-4°. Son poème *de Gonsalvi Cordubæ rebus gestis* ne nous est pas parvenu.

GRAVINA (JEAN-VINCENT), jurisconsulte, né en 1664 à Rogliano (Calabre), m. en 1718, fut un des fondateurs de l'Académie des *Arcades* à Rome en 1595, et professa, au collège de la Sapience, le droit civil, 1699, puis le droit canonique, 1703. Ses œuvres ont été réunies à Leipzig, 1737, in-4°, et à Naples, 1756, 3 vol. in-4°. On y remarque : *de Ortu et Progressu juris civilis*, ouvrage clair et élégant, dont Requier a donné un extrait en français sous le titre d'*Esprit des lois romaines; de Imperio Romano*. Gravina fut un littérateur distingué, mais un poète médiocre; il protégea Métastase.

On a de lui : *della Ragione poetica*, Rome, 1708, trad. par Requier, Paris, 1754, 2 vol. in-12; *della Tragedia*, Rome, 1715, in-4°; 5 tragédies : *Palamède, Appius, Claudius, Andromède, Servius Tullius*, et *Papinianus*, etc. B.

GRAVINA (CHARLES, DUC DE), amiral espagnol, né à Naples en 1747, m. en 1806, passait pour être fils naturel du roi Charles III. Il accompagna ce prince en Espagne en 1759, se distingua contre les Algériens, puis, en 1793, contre les Français, à qui il fit lever le siège de Rosas en Catalogne, et fut nommé à cette occasion contre-amiral. En 1805, placé sous les ordres de l'amiral Villeneuve, il prit une part glorieuse au combat de Trafalgar, livré, malgré ses conseils, à Nelson, et mourut de ses blessures.

GRAVIUS. *V.* GREAVES.

GRAY (THOMAS), poète anglais, né à Londres en 1716, m. en 1771, étudia à Eton, où il se lia avec Horace Walpole, puis au *Peter's College*, à Cambridge. Les souffrances de sa mère, qui dut se séparer de son mari, la mort d'un ami, et une rupture avec Walpole durant un voyage en Italie, influèrent sur son caractère; il fut toujours triste et sérieux. On lui donna une chaire d'histoire à Cambridge, mais il ne l'occupa jamais. La meilleure édition de ses poésies est celle de J. Milford, Londres, 1816, 2 vol. in-4°. On y remarque : une ode *au Collège d'Éton*, 1747; une *Élégie sur un cimetière de village*, 1749, sa meilleure pièce, traduite en vers français par M.-J. Chénier, et imitée par Fontanes dans le *Jour des morts*; des odes sur les *Progrès de la poésie*, sur le *Printemps*; un *Hymne à l'adversité*. C'est surtout par la grâce, la convenance parfaite, la pureté, la plénitude et la richesse de l'expression, que Gray s'est élevé au premier rang. B.

GRAY (JEAN-ÉDOUARD), naturaliste anglais, né vers 1800, m. en 1875, membre de la Société royale de Londres et de la Société géologique, président de la Société de botanique, a publié les Catalogues des collections zoologiques du British Museum. Ses travaux sur les mollusques ont rendu de grands services à l'anatomie de ces animaux.

Outre les Mémoires qu'il a insérés dans les *Annals and Magazine of Natural History*, les *Proceedings of the Zoological Society* et les *Philosophical Transactions*, on lui doit : *Spicilegia zoologica*, 1828-30; *Illustrations of Indian Zoology*, 1830; *Zoological Miscellany*, 1835-45; *on the Geographical Distribution of the animals of New-Holland*, 1841; etc.

GRAY, *Gradicum*, s.-préf. (Haute-Saône), sur la rive g. de la Saône; 7,285 hab. Tribunal de commerce; collège, biblioth., cabinet d'histoire naturelle, casernes. Comm. actif en grains, farines, vins, fers, bois, denrées du Midi. Magnifique moulin à blé de *Tramoy*. Chemins de fer sur Chalindrey, Auxonne, Vesoul et Besançon. — Gray, fondée au VIIe siècle, dépendait de la Franche-Comté, et était la capitale du bailliage d'Amont; elle fut prise par Louis XI, 1474, et reprise par les Allemands que commandait Vaudrey en 1477. Louis XIV s'en empara en 1668, et la fit démanteler.

GRAZALEMA, *Lacidulemium*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cadix; 8,000 hab. Fabr. de draps et de creusets; comm. de porcs. Antiquités romaines. Mines de manganèse.

GRAZIANI (ANTOINE-MARIE), écrivain, né en 1537 à Borgo-San-Sepolcro (Toscane), m. en 1611, secrétaire du cardinal Commendon, puis du pape Sixte-Quint, évêque d'Amelia en 1592, et légat près de la république de Venise en 1594, a laissé : *de Bello Cyprio lib. V*, Rome, 1614, in-fol., trad. en franç. par Lepelletier, Paris, 1685, in-4°; *de Vita Commendonis cardinalis lib. IV*, trad. en franç. par Fléchier, Paris, 1669, in-12; *de Casibus virorum illustrium*, ouvrage publié à Paris par Fléchier, 1680, in-4°; *de Scriptis invita Minerva lib. XX*, Florence, 1725, 2 vol. in-4°, contenant des études sur l'origine de Borgo-San-Sepolcro, des Mémoires sur sa famille, et des relations de voyages faits par son frère en Asie et en Égypte. M. V—I.

GRAZIANI (JÉRÔME), poète, né à Pergola en 1604, m. en 1675, n'avait que 22 ans lorsqu'il donna son poème de *Cléopâtre*, en 6 chants, écrit avec élégance et pureté. Appelé à la cour de François Ier, duc de Modène, il fut créé comte de Sarzana, et doté du domaine de ce nom. Il composa un autre poème en 26 chants, *la Conquista di Granata*, Modène, 1650, in-4°; une tragédie de *Cromwell*, Bologne, 1671; et diverses poésies : sonnets, canzones, madrigaux. Il se rendit à Paris en 1665, et y publia *il Colosso*, éloge du cardinal Mazarin, dont il espérait mériter la faveur; trompé dans son attente, il retourna à Modène, et y fit paraître : *Applicazione profetica delle glorie di Luigi XIV*, 1673.

GRAZIANI (JEAN), historien, né à Bergame en 1670, m. en 1730, professeur d'astronomie et de philosophie à l'université de Padoue. M. V—I.

Il a laissé une *Histoire de Venise* en latin, Padoue, 1728, 2 vol. in-4°, continuant celle d'André Morosini de 1615 à 1700.

GRAZZINI (ANTOINE-FRANÇOIS), poète, surnommé *il Lasca* ou *le Dard* (espèce de poisson), né à Florence en 1503, m. en 1583. Après avoir été quelque temps pharmacien, il s'adonna aux lettres, et fut, en 1540, un des fondateurs de l'Académie *degli Umidi*, qu'on nomma plus tard *Fiorentina*. En ayant été exclu à la suite de querelles littéraires, il publia les *Stanze in dispregio delle Sberretate*, 1579, in-4°; *la Guerra de' Mostri*, Florence, 1584, in-4°; et d'autres morceaux satiriques, où ses collègues n'étaient pas épargnés. Il s'occupa aussi de la publication des poésies burlesques de Berni et des sonnets de Burchiello. Désireux de perfectionner la langue italienne, il forma une nouvelle Académie, celle de la *Crusca*. (*V. ce mot.*) Il composa plusieurs comédies assez médiocres, un recueil de *Nouvelles*, pleines de grâce et d'esprit, un grand nombre de *Capitoli* ou satires, sonnets, etc. Quelques-uns lui attribuent un poème burlesque, la *Nanea* ou la Guerre des nains. M. V—I.

GRÉAGE, droit que prélevaient certains seigneurs féodaux sur les ventes de gré à gré.

GREAL (SAINT-). *V.* GRAAL.

GREATHEAD (ROBERT). *V.* ROBERT GROSSE-TÊTE.

GREATRAKES (VALENTIN), empirique irlandais, né à Affane (Waterford) en 1628, m. vers 1680, fut quelque temps soldat, puis juge de paix, perdit sa place, se crut inspiré et appelé à guérir les écrouelles. Quelques cures heureuses firent du bruit, et le déterminèrent à passer en Angleterre. Il opérait par l'attouchement et les frictions. Il a composé, pour répondre aux pamphlets des incrédules, une lettre adressée au célèbre Boyle, et intitulée : *Exposé succinct de la vie de M. Greatrakes et de plusieurs cures singulières qu'il a opérées*, Londres, 1666, in-4°.

GREAT-RIVER. *V.* GRANDE-RIVIÈRE.

GREAT-SALT-LAKE-CITY, c.-à-d. la *Cité du grand lac Salé*, v. des États-Unis de l'Amérique du Nord, cap. du territoire d'Utah, principale résidence des mormons, près du confl. du Jourdain dans le lac Salé, à 1,250 kil. N.-E. de San-Francisco; 20,768 hab. Dominée par les monts Wahsatch. Un embranchement la réunit par Ogden au chemin de fer d'Omaha à San-Francisco. C. P.

GRÈCE ANCIENNE, *Græcia*, contrée du S.-E. de l'Europe. En la restreignant aux pays habités par la race hellénique, elle était bornée au N. par les monts Acrocérauniens et Cambuniens, à l'E. par la mer Égée, au S. par la Méditerranée, à l'O. par la mer Ionienne. La Macédoine, située au N. des monts Cambuniens, avait bien des rois grecs et qui se firent reconnaître comme tels aux jeux Olympiques; mais sa population n'était pas de race hellénique, et elle parlait une langue différente de la langue grecque. La Grèce, considérée dans sa forme extérieure, était, de tout l'ancien monde, le pays qui offrait le plus de facilités au développement du commerce et de la marine, par les nombreuses découpures de ses côtes. Vaste presqu'île plongeant dans la Méditerranée, elle projetait elle-même des péninsules plus petites, telles que : à l'E., la presqu'île de Magnésie, baignée par le golfe Pagasétique; l'Attique, terminée par le cap Sunium; au S., la presqu'île du Péloponèse, rattachée au reste du pays par l'isthme de Corinthe, que baignent le golfe Saronique et le golfe de

Corinthe ; le Péloponèse forme la presqu'île d'Argolide, baignée par le golfe Saronique ; celle de Laconie, séparée en deux pointes par le golfe de Laconie, et terminée par les caps Malée et Ténare ; et la presqu'île de Messénie, sur les rivages de laquelle s'enfonce le golfe Messénique. A l'O., dans la mer Ionienne, les découpures de la côte forment encore le golfe de Cyparisse sur les côtes de l'Élide, et celui d'Ambracie entre l'Acarnanie et l'Épire. Des îles nombreuses étaient semées sur toutes les côtes ; dans la mer Ionienne : Corcyre, Paxos, Leucade, Ithaque, Céphallénie, Zacynthe ; dans la Méditerranée : Cythère, la Crète, Chypre ; dans la mer Égée : Hydra, Égine, Salamine, l'Eubée, les Cyclades, les Sporades, Rhodes, Cos, Samos, Chios, Lesbos ; au N. de la mer Égée : Scyros, Lemnos, Imbros, Thasos et Samothrace. La conformation intérieure de la Grèce fait comprendre le morcellement de sa population en une foule de petites républiques isolées et rivales, et, par suite, ses divisions et sa faiblesse. Elle est traversée du N. au S. par une chaîne centrale, le Pinde, qui se rattache aux Alpes Illyriennes et au mont Hœmus. En entrant en Grèce, le Pinde projette en sens contraires 2 ramifications importantes : les monts Acrocérauniens, au N. de l'Epire, et les monts Cambuniens, au N. de la Thessalie, terminés par la cime de l'Olympe ; puis il se dirige vers le S., sépare les eaux de l'Achéloüs, qui se jette dans la mer Ionienne, de celles du Pénée, affluent de la mer Égée. A la hauteur du golfe d'Ambracie, il se bifurque ; une de ses branches court vers l'E. sous le nom de mont Othrys, longe le golfe Pagasétique, et se rattache, au fond de ce golfe, à une chaîne parallèle à la mer, où l'on rencontre le plateau du Pélion et le cône de l'Ossa. Entre les monts Cambuniens, le Pinde, l'Othrys, le Pélion et l'Ossa, est la Thessalie, arrosée par le Pénée et ses affluents, le Pamisos, l'Apidanos, l'Énipée, l'Europos. A son embouchure, le Pénée traverse la vallée de Tempé, défilé étroit entre l'Ossa et l'Olympe, le seul passage, facile à défendre, par lequel une armée puisse pénétrer dans la Grèce sans franchir les montagnes de l'Olympe, qui forment la première barrière de ce pays. La Thessalie et l'Épire composent la Grèce septentrionale. La seconde branche qui se détache du Pinde court au S. sous le nom de mont Œta, enfermant la vallée du Sperchius, qui se jette dans le golfe Maliaque. L'Œta est la 2e défense de la Grèce, et ne laisse entre le mont Callidromos, sa ramification orientale, et la mer, qu'un étroit passage, le défilé des Thermopyles. Le Callidromos se prolonge ensuite, sous le nom de mont Cnémis et de monts Opuntiens, sur la côte de l'Euripe, à travers les Locrides Épicnémidienne et Opuntienne, jusque dans la Béotie. La ramification occidentale de l'Œta enferme le petit canton de la Doride, et, sous le nom de Parnasse, sépare, comme le Pinde au N., les eaux des deux mers ; elle envoie vers la mer Ionienne l'Événus, qui arrose l'Étolie, l'Hylœthus, qui fertilise la Locride Ozolienne, et, vers la mer d'Eubée, le Céphise de Béotie. Le Parnasse traverse la Phocide, se prolonge le long du golfe de Corinthe sous les noms de Cirphis, Nysée, Hélicon, et, sous ceux de Cithéron et de Parnès, forme la limite septentrionale de l'Attique. Entre ces montagnes et les monts Opuntiens au N., s'étend la Béotie, arrosée au N. par le Céphise, au centre par le Thespius, au S. par l'Asopus, et contenant le lac Copaïs, dont les eaux, à leur extrémité orientale, se précipitent dans des réservoirs naturels situés au pied du mont Ptoüs, disparaissent dans ce massif, et, reparaissant de l'autre côté de la montagne, se rendent à la mer par un seul canal. Du Parnès provient à l'O. le mont Égalée, qui sépare le Céphise septentrional, passant par Éleusis, du Céphise méridional ou d'Athènes. Le Parnès projette aussi à l'E. les chainons du Pentélique et de l'Hymette, et au S. la montagne du Laurium, terminée par le cap Sunium à la pointe méridionale de l'Attique. A l'O. de l'Attique, dont elle est séparée par des collines peu élevées, s'étend la Mégaride, divisée en 2 plaines par les monts Onéens, dont l'extrémité orientale plonge presque à pic dans la mer, et forme le défilé étroit des roches Scironiennes, passage de la Grèce centrale dans le Péloponèse et 3e barrière de la Grèce. L'Acarnanie, l'Étolie, la Doride, les 3 Locrides, la Phocide, la Béotie, l'Attique et la Mégaride composaient la Grèce centrale. A l'isthme de Corinthe commence le Péloponèse. Les monts Onéens se continuent à travers cet isthme par des collines basses, puis se relèvent pour former de hautes montagnes dans la péninsule. Au N. du Péloponèse s'étend, le long du golfe de Corinthe, l'Achaïe, bornée au S. par les chaînes du Cyllène, de l'Aroania, de l'Érymanthe, du Scollis, et par le fleuve Larisos, qui la sépare de l'Élide. Au N.-E. est l'Argolide, dénomination générale sous laquelle on comprenait plusieurs petits États indépendants : Corinthe, Sicyone, Argos, Épidaure, Trézène, l'île d'Égine. Ce pays, borné à l'O. par les monts Lyrcéion, Artémision et Parthénion, baigné au N. par l'Asopus, au S. par l'Inachus, renfermait le marais de Lerne et la forêt de Némée. Le mont Parthénion se continue au S. par le Parnon, à l'O. par l'Orion, qui se rattache au massif du Taygète, et ces 3 chaînes enferment la Laconie, plateau montagneux, d'un difficile accès, et coupé au milieu par la vallée longue et étroite de l'Eurotas. Du Taygète se détachent le mont Lycée et le Nomia, qui, avec le fleuve Néda, bornent au N. la Messénie. Ce pays est divisé par une chaîne centrale en 2 parties : la plaine de Sténycláros au N. des montagnes d'Ithôme ou d'Ira, et au S. les Plaines Heureuses, arrosées par le Pamisos. Au N. de la Néda, le long de la mer Ionienne, et bornée à l'E. par les monts Pholoé et Lyampia, qui se rattachent au S. au mont Lycée et au N. à l'Érymanthe, s'étend l'Élide, divisée en 3 parties, la Triphylie au S. entre la Néda et l'Alphée, la Pisatide au centre, et l'Élide Creuse au N., arrosée par le Pénée. Cette côte est presque tout entière bordée de lagunes que recouvre la mer à la marée haute. Enfin, au centre du Péloponèse, est l'Arcadie, bassin en forme de cirque et tout entouré de montagnes, divisé, par d'innombrables contreforts, en vallées fermées, en bassins disposés en étages les uns au-dessus des autres, et arrosé par l'Alphée et ses affluents, le Ladon et l'Érymanthe. A l'E. de l'Arcadie, un grand nombre de petites rivières n'offrent aucun écoulement apparent, et se perdent dans les lacs de Mantinée, de Caphyes, de Phénée et de Stymphale. — Bien qu'on n'ait découvert en Grèce aucun volcan en activité, des forces volcaniques latentes y ont produit de nombreux effets. Aux Thermopyles, à Trézène, en Eubée, et dans d'autres lieux, des sources chaudes jaillissent du sol. Des tremblements de terre ont souvent bouleversé la face de la Grèce, principalement le Péloponèse. En considérant toutes les îles de la mer Égée, on a pensé que, dans les temps antéhistoriques, la Grèce et l'Asie Mineure étaient unies par un continent, dont une invasion de la mer aura fait un archipel. Les montagnes de ces îles sont dans la même direction que celles de la côte continentale la plus voisine : les collines de l'Eubée et des Cyclades sont le prolongement de la chaîne du Pélion, et, comme elle, courent du N. au S. ; le Temnos, le Tmolos, le Mycale, le Lida, le Taurus méridional de l'Asie Mineure, se dirigent toujours de l'E. à l'O. vers les îles de Lesbos, Chios, Samos, Cos et Rhodes. — Quoique l'hiver fût rude dans quelques parties montagneuses de la Grèce, et que la neige blanchît souvent les cimes de l'Olympe, du Parnasse, de l'Hélicon et du Taygète, cependant la pureté de l'air, surtout en Attique, la splendeur du soleil, les douces brises des vents étésiens, ont fait vanter avec raison par les anciens le climat de ce pays. Les plaines fertiles de la Thessalie, de la Béotie, de l'Eubée, grenier d'Athènes, de l'Argolide, de l'Élide et de la Messénie, produisaient les céréales ; sur les coteaux de l'Attique croissait l'olivier ; les hautes montagnes nourrissaient, au milieu des rochers, des sapins et des chênes, dont on admire encore aujourd'hui la grosseur, et les vallées étaient ornées de myrtes, d'arbousiers, de lentisques et de lauriers-roses. Dans les pâturages errait une race de chevaux renommés. Les métaux précieux étaient rares ; cependant l'île de Thasos recélait des mines d'or ; le Laurium a des mines d'argent ; l'Argolide, la Laconie, l'Eubée, renfermaient de riches filons de fer et de cuivre, et les carrières de Carystos en Eubée, du Pentélique en Attique, et de Paros, fournissaient de beaux marbres aux artistes.

V., sur la géographie ancienne de la Grèce : Smith, *Dictionnary of greeck and roman geography*, 1854-57 ; Kiepert, *Atlas antiquus*, 1876 ; Bursian, *Geogr. von Griechenland*, 1862-72 ; Kruse, *Hellas*, 1826-27 ; Bobrick, *Griechenland*, 1842 ; Fiedler, *Geographie und Geschichte Altgriechenlands*, 1843 ; Isambert, *Itinéraire de l'Orient*, 1873 ; Curtius, *Peloponnesos*, 1851 ; Beulé, *le Peloponèse*, 1857 ; Miliarakis, *ta Kukladika*, 1874 ; Conze, *Reisen in den Inseln des Thrakischen Meeres*, 1860 ; les ouvrages cités dans ce Dictionnaire sous les noms de Leake et Ross, ainsi que de nombreux travaux des membres de l'École d'Athènes (Perrot, Heuzey, Foucart) dans les *Archives des Missions*, 1850 et suiv.

Histoire. Les anciens Grecs se disaient *autochtones*, c.-à-d. nés sur le sol même ; les Arcadiens exprimaient leurs prétentions à une antiquité très reculée, en se donnant le surnom de *prosèlènoi* (antérieurs à la lune), et les femmes d'Athènes portaient comme ornement dans leur chevelure une cigale d'or, pour montrer que la population, comme cet insecte, était sortie de la terre qu'elle habitait. Tous les habitants primitifs de la Grèce sont désignés par le nom de Pélasges (*V. ce mot*), et à cette race pélasgique, venue de l'Asie, se rattachent les Chaones, les Thesprotes, les Athamanes et les Dolopes de l'Épire, les Aones et les Hyantes de la Béotie, les Caucones de l'Élide et de la Messénie, les Dryopes de l'Argolide et de l'Eubée, les Telchines des îles de la mer Égée, les Léléges de l'Asie Mineure et de la Mégaride, les Téléboëens ou Taphiens de l'Acarnanie et de Leucade, les anciens Thraces Piériens qui civilisèrent la Phocide, la Béotie et l'Attique, les Curètes, etc. Après l'immigration des Pélasges, 18 siècles avant J.-C., arrivèrent quelques colonies de l'Orient, égyptiennes ou phéniciennes, telles que celles d'Inachus en Argolide, d'Ogygès en Attique et en Béotie. 3 siècles après, Danaüs vint aussi s'établir à Argos, Cécrops à Athènes, Cadmus à Thèbes. Ces étrangers appor-

taient parmi les Pélasges de nouvelles connaissances, certains arts mécaniques, un culte et des institutions moins barbares. Au XIVe siècle, Pélops arriva de Phrygie avec une autre colonie, et la péninsule que conquit sa famille garda le nom de Péloponèse. Mais déjà la population avait été comme renouvelée par une autre race, celle des Hellènes, qui donna son nom au pays tout entier (l'*Hellade*), et que l'on divise en 4 branches : les Doriens, les Éoliens, les Ioniens et les Achéens. (*V. ces noms.*) Avec les établissements des Hellènes se termine l'âge de formation de la Grèce; il n'y aura plus désormais d'invasion de peuples nouveaux, mais seulement des déplacements partiels de races déjà existantes. — Du XIVe au XIe siècle av. J.-C., ce sont les *Temps héroïques,* période durant laquelle le génie hellénique développe tout ce qu'il renferme en lui : amour de la vie guerrière et aventureuse, religion anthropomorphiste, naissance des lettres et des arts, état social fondé sur la prédominance des guerriers, état politique où l'on entrevoit déjà les principes de la liberté. Ces mœurs, ces institutions, nous sont présentées avec un éclat merveilleux dans les poèmes d'Homère. L'âge héroïque est signalé par l'apparition de personnages d'une nature sinon divine, au moins surhumaine, les *héros :* on distingue les légendes de Minos, de Bellérophon, de Persée, d'Hercule, de Thésée, etc., et certaines légendes collectives, relatives aux guerres intérieures qui déchirent la Grèce, et aux expéditions lointaines qui transportent les héros hellènes d'Europe en Asie (guerres des Argonautes, des Sept chefs contre Thèbes, des Épigones, de Troie). Toutes ces expéditions merveilleuses ont été une mine féconde pour la poésie épique, puis pour la tragédie et la poésie lyrique; c'est là qu'Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide et Pindare ont trouvé les sujets de leurs plus belles créations. 3 invasions terminent l'époque héroïque : 1° soixante ans après la guerre de Troie, les Thesprotes d'Epire envahissent le pays situé à l'E. du Pinde et appelé Éolide, et en chassent les Éoliens ; 2° ce mouvement pousse les habitants d'Arné sur la Béotie, dont ils s'emparent; 3° vingt ans plus tard, les Héraclides (*V. ce nom*), chassés d'Argos, reviennent avec les Doriens du midi de la Thessalie, et font la conquête du Péloponèse. (*V.* DORIENS.) Une conséquence de cette dernière révolution fut l'émigration de quelques peuplades grecques, la fondation de colonies lointaines, surtout en Asie Mineure, en Italie et en Sicile. (*V.* COLONIES GRECQUES.) Après l'invasion dorienne, la Grèce présentait cet aspect : les Doriens au S. et à l'E. du Péloponèse et dans l'isthme, les Arcadiens au centre de la Péninsule, les Éoliens à l'O., les Achéens au N., les Ioniens en Attique, les Eoliens dans toute la Grèce centrale, les Thessaliens-Thesprotes en Thessalie. Elle conserva ces divisions politiques et ces populations presque sans aucun changement jusqu'à la fin de son histoire. Les peuples établis définitivement sur le sol songèrent à s'organiser politiquement. Les royautés des temps héroïques disparurent successivement dans la plupart des États : à Athènes en 1132, à Argos en 820, en Elide en 780, à Corinthe en 747, en Arcadie et en Messénie en 668. Les familles aristocratiques qui les remplacèrent (les Aleuades en Thessalie, les Eupatrides en Attique, les Bacchiades à Corinthe, etc.), furent à leur tour renversées par des démocraties turbulentes, et l'anarchie conduisit au despotisme (Cypsélus à Corinthe, Théognis à Mégare, etc.). C'est dans cette période aussi que commencent les législations, dont les plus célèbres sont celles de Lycurgue à Sparte, de Dracon et de Solon à Athènes. Ces deux cités deviennent bientôt les plus importantes de la Grèce : Sparte achève la conquête de la Laconie sur les Achéens, soumet les Doriens de Messénie après deux guerres acharnées, s'empare de la Cynurie sur les Doriens d'Argos, et, par l'organisation toute guerrière qu'elle s'est donnée, obtient la plus grande réputation militaire parmi les peuples helléniques. Athènes, par la douceur de ses mœurs, les sages institutions de Solon, le règne brillant de Pisistrate, le développement de sa puissance maritime et commerciale, l'éclat naissant de sa littérature, devient comme le cœur de la Grèce, et excite la jalousie des Spartiates. Mais les guerres médiques (*V. ce mot*) réconcilient Sparte et Athènes, et les réunissent contre un ennemi commun, les Perses. Les victoires de Marathon, 490, de Salamine, 480, de Platée et de Mycale, 479, la bravoure et les talents de Miltiade, de Thémistocle, de Léonidas, d'Aristide et de Cimon, sauvèrent, avec l'indépendance hellénique, la civilisation de l'Europe. Pendant cette grande lutte, la trahison du Spartiate Pausanias fit passer aux Athéniens l'hégémonie de la Grèce. Après le traité de Cimon, 449, la Grèce, tranquille au dehors, fut déchirée par des discordes intestines. L'antagonisme de Sparte et d'Athènes, les exigences de Périclès envers les alliés de sa patrie, amenèrent la *guerre du Péloponèse* (*V. ce mot*), 431-404, qui finit par l'humiliation d'Athènes. Sparte ressaisit la prépondérance, mais elle abusa de la victoire : les *Trente tyrans,* qu'elle imposa à Athènes, furent expulsés par Thrasybule, 403; sa participation à la guerre du jeune Cyrus contre Artaxerxès Mnémon, suivie de la retraite des Dix mille, la mit en lutte ouverte avec les Perses, 397-87; elle se tira des périls dont la menaçait la coalition d'Argos, de Corinthe, de Thèbes, d'Athènes relevée par Conon, Iphicrate et Timothée, en signant le honteux traité d'Antalcidas; elle excita, en surprenant la Cadmée, 382, une explosion soudaine du patriotisme thébain, et les victoires de Pélopidas et d'Epaminondas lui firent expier ses usurpations. — Alors Sparte, Athènes et Thèbes, étaient également épuisées. La Macédoine, jusque-là sans importance politique, va imposer sa domination à la Grèce. L'intervention imprudemment provoquée de Philippe dans les *Guerres sacrées,* 355-338, la vénalité et la trahison d'une partie des Grecs influents, la victoire de Chéronée, 338, décident cette question. La protestation armée de Thèbes et d'Athènes au commencement du règne d'Alexandre, 335, ne sert qu'à montrer l'impuissance des Grecs, dont le monarque victorieux tourne les forces contre la Perse, 334-30. Pendant qu'Alexandre est en Asie, les Spartiates tentent de secouer le joug : leur roi Agis est vaincu par Antipater. A la mort du roi, 323, la Grèce se soulève de nouveau à la voix de Démosthène; la *Guerre lamiaque* (*V. ce mot*) lui est encore défavorable. Les derniers des Grecs disparaissent : Démosthène s'empoisonne pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis : Phocion est condamné à boire la ciguë. La Grèce est une proie que se disputent les prétendants au trône de Macédoine : ainsi Cassandre impose à Athènes le gouvernement du rhéteur Démétrius de Phalère; Démétrius Poliorcète y rétablit la démocratie. Ce n'est pas assez de cette anarchie intérieure : les Gaulois dévastent la Macédoine, la Phocide, et veulent piller le temple de Delphes, 279. Après la retraite de ces barbares, le fils de Démétrius Poliorcète, Antigone Gonatas, reprend le projet d'asservir la Grèce, s'empare d'Athènes, 263, ainsi que de la citadelle de Corinthe. Mais la Grèce de l'O. et celle du S. songeaient à reconquérir la liberté : de là la formation des deux ligues *étolienne* et *achéenne.* (*V. ces mots.*) L'opposition que Sparte, qui se croyait régénérée par Agis III et Cléomène, fit aux Achéens, détermina Aratus, vaincu au mont Lycée, à appeler les Macédoniens, dont le roi, Antigone Doson, par la victoire de Sellasie, 222, fit rentrer la Grèce sous le joug. Son successeur, Philippe, consolida son œuvre à la faveur de la *Guerre des deux Ligues* (*V.* LIGUES), 220-217. Le Romain Flamininus, ayant vaincu Philippe à Cynocéphales, 197, proclama aux jeux Isthmiques, 196, la liberté de la Grèce, c.-à-d. qu'il l'abandonnait à ses divisions, et, avant de s'éloigner, diminua la puissance de Nabis, tyran de Sparte. Les Étoliens avaient soutenu Rome contre Philippe; se croyant mal payés de leurs services, ils appelèrent Antiochus en Grèce; la victoire des Thermopyles le rejeta en Asie, 191, et le sénat détruisit la ligue étolienne. La ligue achéenne subsistait toujours sous la direction de Philopœmen, qui avait forcé Sparte d'entrer dans la ligue, 186. Rome s'inquiéta de cette puissance; ses agents soulevèrent Messène contre les Achéens, et Philopœmen, pris en voulant la réduire, fut condamné à boire la ciguë, 183. Quand Persée, fils et successeur de Philippe, eut été vaincu à Pydna par Paul Emile, 168, on emmena en Italie 1,000 des principaux Achéens. Ceux qui revinrent au bout de 17 ans de captivité poussèrent leurs concitoyens à la guerre. Mais les Achéens furent vaincus à Scarphée en Locride, 147, par Métellus, puis à Leucopétra par Mummius, qui s'empara de Corinthe, 146. La Grèce fut réduite en province romaine sous le nom d'Achaïe. Soulevée par Mithridate, elle fut soumise par Sylla après le siège sanglant d'Athènes, 87, et depuis elle demeura paisible. Attribuée au sénat dans le partage que fit Auguste des provinces, elle forma, dans les derniers temps de l'Empire, avec la Macédoine, le diocèse de Macédoine, faisant partie de la préfecture d'Illyrie et de l'empire d'Orient. A la fin du IVe siècle, Alaric, roi des Wisigoths, dévasta la Grèce, 395-398, dont les côtes subirent encore les pillages des Vandales au Ve. Au VIIe, elle fut divisée en 2 *thèmes,* Hellade et Péloponèse. Après la 4e croisade, 1204, la Grèce, enlevée aux Byzantins, fut démembrée en seigneuries féodales (principautés d'Achaïe, de Morée et de Nauplie, duchés d'Athènes et de Thèbes, despotat d'Épire, etc.), et Venise occupa l'Eubée, Coron, Modon, Patras et autres ports. Cet état de choses dura jusqu'à la conquête des Turcs au XVe siècle. (*V.* MAHOMET II.)

V. sur l'histoire de la Grèce ancienne les ouvrages de Duruy, 1874, Grote et Curtius (l'un et l'autre traduits en français); Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous les Romains,* 1875; Hertzberg, même sujet, 1866 (en all.); Finlay, même sujet (en angl.). Les ouvrages de détail sont indiqués aux différents articles de ce Dictionnaire.

Institutions. La race grecque a été privilégiée entre toutes : aucune autre, ni dans l'antiquité, ni dans les temps modernes, n'a fait de si grandes choses et produit tant de grands hommes sur un territoire aussi resserré et avec une population aussi peu nombreuse. Actifs, braves, d'une imagination audacieuse et poétique, propres à la philosophie comme aux affaires,

aux arts comme à la vertu, aux travaux de la guerre et à ceux de la paix, ils ont eu partout le culte de la beauté idéale. Sous toutes les formes de gouvernement, on retrouve un même caractère, l'empire de la parole, la supériorité de l'intelligence. La nature physique du sol favorisait chez toutes les tribus l'amour le plus vif de la liberté, de l'indépendance locale. Parmi ces mille foyers de la vie active, quelques institutions rappelaient à tous les Grecs qu'ils étaient d'une origine commune, et tendaient à établir une union fédérative : c'étaient les *Amphictyonies*, les *Hegémonies*, les jeux *Pythiques*, *Isthmiques*, *Néméens* et *Olympiques*. (*V. ces mots.*) — Le caractère de la religion grecque, c'est l'*anthropomorphisme*, c.-à-d. la forme humaine imposée à la Divinité. Les Grecs prêtèrent à leurs dieux les passions et les vices des hommes; mais, en même temps, la forme humaine qui servait à les représenter fut idéalisée et élevée à sa plus grande beauté. On distinguait 3 âges dans la mythologie grecque : celui d'Uranus, celui de Kronos ou Saturne et celui de Jupiter. Autour de Jupiter, roi des cieux, se groupaient 11 grandes divinités. (*V.* DIEUX.) La mer, les enfers et la terre étaient également peuplés de divinités inférieures : ainsi, autour de Neptune se pressaient Amphitrite, Thétis, les Néréides, les Tritons; Proserpine régnait avec Pluton aux enfers, dont Cerbère gardait l'entrée; Minos, Éaque et Rhadamanthe y jugeaient les ombres, qui avaient franchi le Styx dans la barque du nocher Caron. Le Tartare était le séjour des méchants, qui y étaient tourmentés par les Furies ou Euménides, et les champs Élysées celui des hommes vertueux. Parmi les divinités terrestres, Pan et les Satyres régnaient dans les campagnes, les Nymphes dans les montagnes et aux sources des fleuves, les Dryades et les Hamadryades dans les forêts; les Muses et les Grâces inspiraient les poètes, faisaient retentir de leurs chants les sommets du Parnasse, et célébraient des danses. De gracieuses fables animaient la nature entière : l'Aurore ouvrait à Apollon les portes du ciel; les Heures marquaient sa route par leurs danses; Éole retenait les vents enchaînés dans ses antres; Iris, messagère des dieux, laissait dans le ciel une trace brillante de son passage. Au milieu de ces riantes fictions, on rencontre un dogme terrible, celui du *Fatum*, de l'inflexible *Destin*, qui pèse sur les humains, et auquel Jupiter lui-même est soumis. Les Grecs avaient des prêtres, mais point de corps sacerdotal organisé comme en Égypte et formant une caste particulière. Dans les temps héroïques, le roi est prêtre lui-même, fait les sacrifices aux dieux, et, si l'on rencontre quelques prêtres proprement dits, comme Calchas, ils sont toujours soumis aux rois et aux guerriers. Plus tard, chaque temple fut desservi par un prêtre élu à cet effet, temporairement ou à vie, ou par des familles chez lesquelles le culte de certains dieux était héréditaire; mais les fonctions sacerdotales n'entrainaient aucune exemption ou incapacité civile : le prêtre pouvait être juge, sénateur, général, sans perdre son caractère de ministre des dieux. Dans quelques temples, comme à Éleusis, on enseignait des *Mystères* (*V. ce mot*) qui ne se révélaient qu'à un petit nombre d'initiés. La superstition populaire avait donné naissance aux oracles (*V. ce mot*), et l'interprétation de ces réponses divines était une des principales fonctions des prêtres. (*V.*, sur la religion grecque, l'excellent résumé de P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 1879, et Preller, *Mythologie grecque*, 3e édit. 1875 [en allemand].) — Parlant une langue d'une merveilleuse richesse et singulièrement flexible, également propre aux douceurs de la poésie et à la mâle sévérité de l'histoire, aux sublimes élans de l'éloquence et aux subtilités de la dialectique, les Grecs ont laissé, dans tous les genres de littérature, des monuments qui furent égalés quelquefois, mais qui n'ont jamais été surpassés. La poésie naquit la première chez ce peuple épris du merveilleux et amoureux des longs récits, et qui, ne faisant à l'origine qu'un usage très restreint de l'écriture, trouvait dans le rythme poétique un secours pour la mémoire. A une première poésie toute religieuse, que rappellent les noms d'Orphée, de Musée, de Linus, succéda la poésie épique, qui eut tout d'un coup 2 chefs-d'œuvre : l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère. Après Homère et Hésiode, la langue grecque se partage en 4 dialectes : l'éolien et le dorien, plus rudes et plus sévères; l'ionien, caractérisé par une merveilleuse douceur; l'attique, empreint d'un caractère de gravité et de concision, qui le rend plus particulièrement propre à la poésie dramatique, à l'histoire, à la philosophie et à l'éloquence. En même temps, la poésie, d'épique qu'elle était, devient lyrique, mais se subdivise en plusieurs genres : guerrière dans Callinus et Tyrtée, gnomique ou sentencieuse dans Phocylide et Théognis, amoureuse dans Alcée, Sapho et Mimnerme, gracieuse dans Anacréon, pathétique dans Simonide, satirique dans Archiloque et Hipponax, héroïque dans Stésichore et Pindare. La poésie dramatique naît à Athènes au VIe siècle : Eschyle, Sophocle et Euripide élèvent la tragédie à sa perfection; Aristophane s'illustre dans la comédie politique, et plus tard Ménandre dans la comédie de mœurs et de caractères. En même temps, la philosophie se développe dans les colonies grecques d'Asie Mineure et d'Italie : physique et matérialiste avec Thalès dans l'école d'Ionie, elle devient spiritualiste avec Pythagore, idéaliste dans l'école d'Élée; Socrate la fait descendre du ciel sur la terre et la met presque toute dans la morale; après lui, naissent les académiciens avec Platon, les péripatéticiens avec Aristote, les stoïciens avec Zénon, et une foule d'autres écoles, cyniques, épicuriens, sceptiques, etc. La véritable histoire apparaît en Ionie avec Hérodote; transportée en Attique, elle devient plus sévère, plus politique dans les écrits de Thucydide, pour retrouver ensuite dans Xénophon le caractère narratif qu'elle avait d'abord. L'éloquence a son principal théâtre à Athènes : Thémistocle, Périclès, Alcibiade, gouvernent le peuple, grâce à leur talent de parole; à la tête de tous les orateurs, au-dessus d'Andocide, de Lysias, d'Isée, d'Isocrate, d'Eschine, se place Démosthène, que Philippe craignait plus que toutes les armées de la Grèce. Après Alexandre, le génie grec se répand sur plus d'objets, comme la puissance grecque embrasse elle-même un plus grand espace; mais il a perdu sa force, et l'inspiration est épuisée. Il devient alors critique, étudie les chefs-d'œuvre antérieurs, et fait la théorie des divers genres de littérature : au lieu de philosophes, Alexandrie, qui remplace Athènes comme capitale intellectuelle de la Grèce, a des sophistes ou des éclectiques néo-platoniciens; l'éloquence succombe avec la liberté, et les rhéteurs succèdent aux orateurs. Les grammairiens commentent les poètes. Deux genres seuls de poésie sont en faveur : la poésie didactique, ingénieuse dans Apollonius de Rhodes, mais trop souvent froide et pédante; la poésie bucolique, genre faux qui naît aux époques de décadence, mais qui trouve cependant un poète d'un grand talent, Théocrite. L'histoire se soutient mieux, et Polybe crée l'histoire *pragmatique*. Sous la domination romaine, la Grèce ne compte plus que des écrivains de second ordre, des historiens moralistes ou froidement savants, Plutarque, Arrien, Appien; un critique ingénieux, Lucien; des grammairiens et des rhéteurs. Le christianisme ranime le génie hellénique, et les Pères de l'Église grecque, St Basile, St Grégoire de Nazianze, St Jean Chrysostome, rappellent par leur éloquence les beaux jours de l'ancienne Grèce. — Les premières notions des sciences mathématiques et astronomiques furent importées d'Égypte en Grèce par Pythagore et Thalès. L'école pythagoricienne fonde sa philosophie sur l'harmonie des nombres, et cultive la géométrie : Archytas de Tarente, Euclide de Mégare, Archimède, Héron d'Alexandrie, font faire de grands progrès aux mathématiques pures et à la mécanique; Diophante invente l'algèbre. La médecine cite avec orgueil les noms d'Hippocrate et de Galien; l'histoire naturelle, celui d'Aristote; la géographie mathématique et historique, ceux d'Hipparque, d'Ératosthène, de Strabon et de Ptolémée. — L'art, comme la littérature, parvint chez les Grecs au plus haut point de splendeur. La sculpture comprend plusieurs âges : c'est d'abord l'âge *éginétique*, encore empreint un peu de la raideur de l'art asiatique, reproduisant déjà avec habileté la forme humaine, mais ne tendant pas encore à l'idéal; puis vient l'art *attique*, la perfection même de la sculpture, recherchant la beauté pure et sévère, la grandeur morale; c'est l'âge de Phidias, d'Alcamène, de Scopas, de Myron, de Polyclète; enfin l'art devient ingénieux, et s'adresse aux sens autant qu'à l'esprit; c'est l'âge de Praxitèle, de Lysippe, d'Agésandre, de Charès. La peinture cite les noms de Polygnote, Micon, Timanthe, Parrhasius, Zeuxis, Apelle et Protogène. L'architecture grecque était remarquable par la pureté de la ligne, par l'élégance et la légèreté de la construction : les 3 ordres, dorien, ionien et corinthien, le premier plus simple, les deux autres plus gracieux et plus riches, ornaient les monuments publics et les temples; l'histoire a conservé les noms de quelques architectes : Callicrate, Ictinus, Mnésiclès. La Grèce, subjuguée par les Romains, conquit à ses arts ses vainqueurs eux-mêmes; quand elle succomba, à la fin du moyen âge, sous la conquête musulmane, le génie grec se répandit encore dans l'Occident, réveilla le génie italien, et importa une seconde fois la civilisation en Europe.

V. O. Muller, *Hist. de la littérature grecque*, traduite en français par Hillebrand, 1865, et continuée en anglais par Donaldson; Zeller, *la Philosophie des Grecs*, trad. par Boutroux, 1878; Whewell, *Histoire des sciences inductives*, 1840 (en angl.); Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, 1881 et suiv.
C. P. et S. Re.

GRÈCE MODERNE, roy. de l'Europe méridionale, dans la partie S. de la péninsule gréco-turque, entre la Turquie au N., l'Archipel à l'E., la Méditerranée au S., et la mer Ionienne à l'O.; par 36° 20'-39° 50' lat. N., et 18° 20'-23° 48' long. E. Superf., 64,689 kil. carr.; pop., 1,979,147 hab. Cap. Athènes. Cet État se compose de 3 parties : l'*Hellade* ou Grèce propre, la *Morée* ou *Péloponèse* et les *Iles*. Les côtes sont très découpées; on remarque, à l'E. : le golfe de Zeïtoun (anc.

golfe *Maliaque*), la presqu'île de l'Attique terminée par le cap Colonne, et le golfe d'Egine ou d'Athènes (*Saronique*) ; au S. : la presqu'île d'Argolide terminée par le cap Skylli, le golfe de Nauplie (*Argolique*), la presqu'île de Monembasie terminée par le cap Malio ou Saint-Ange (*Malée*), le golfe de Kolokythia (*de Laconie*), la presqu'île du Magne ou de Maïna terminée par le cap Matapan (*Ténare*), le golfe de Coron (*de Messénie*), et la presqu'île de Messénie que termine le cap Gallo ; à l'O. : le golfe d'Arcadie (*Cyparisse*), le cap Tornèse, les golfes de Patras, de Lépante (*Corinthe*) et de l'Arta (*Ambracie*). Les îles sont, dans l'Archipel : l'Eubée, Scopélo, Skyro, Skiathos, Selidromi, les Cyclades ; dans la Méditerranée : Colouri, Engia, Poros, Hydra et Spetzia ; dans la mer Ionienne, les îles Ioniennes. Le pays est généralement montagneux ; la chaîne hellénique le parcourt du N. au S. Les principales parties de cette chaîne sont, dans l'Hellade : le Gramnos ou Mezzovo (anc. *Pinde*), le Koumaïta (*Œta*), le Liakoura (*Parnasse*), l'Élatéa (*Cithéron*), le Zagora (*Hélicon*), le Trelovouno (*Hymette*) ; dans la Morée : le Ziria (*Cyllène*), le Diaforti (*Lycée*), le Pentadactylon (*Taygète*). Les cours d'eau du bassin de l'Archipel sont : le Salembria (*Pénée*), l'Hellada (*Sperchius*), et le Mavronero ou Mavro-Potamo (*Céphise*), qui se rend dans le lac Tropolias (*Copaïs*) ; ceux du bassin de la mer Ionienne sont : le Vasili-Potamo ou Iri (*Eurotas*), la Rouphia (*Alphée*), la Calavrita (*Crathis*), le Fidaris (*Evénus*), et l'Aspro-Potamo (*Achéloüs*). Climat doux et salubre. Sol fertile en oliviers, orangers, vignes, lauriers ; culture négligée. Carrières de porphyre. Peu d'industrie : peaux de chèvres maroquinées, tapis, grosses étoffes de laine, vestes de soie. Élève de vers à soie ; exploitation de sel le long des côtes ; pêche d'éponges. Les Grecs modernes, de race grecque ou Slaves hellénisés, sont braves, spirituels, mais inconstants, dissimulés, superstitieux, enclins au brigandage et à la piraterie ; leur indolence oppose de sérieux obstacles à leur régénération.

Le gouvernement, d'après la constitution du 28 nov. 1864, est une monarchie constitutionnelle ; la couronne est héréditaire de mâle en mâle. Il y a qu'une seule Chambre, de 244 députés, élus pour 4 ans par le suffrage direct. La religion grecque est celle de l'État ; elle compte un saint-synode, 6 métropolitains, 14 archevêques et 20 évêques. Il y a 7 archevêques et évêques catholiques. La langue hellénique moderne dérive du grec ancien, mais la syntaxe n'est pas la même, et beaucoup de termes étrangers s'y sont introduits. En 1833, la Grèce fut divisée en 10 *nomes*, subdivisés en 54 *éparchies*. En 1836, cette division fit place à une autre en 30 gvts, réduits à 24 en 1838. Enfin, en 1845, on adopta une division en 10 *nomarchies* et 49 *éparchies*. L'annexion des îles Ioniennes, en 1863, a donné 3 nomarchies de plus, et l'acquisition des territoires cédés par la Turquie en 1881 a porté le nombre total des nomarchies à 16 :

Nomarchies.	*Ch.-lieux.*	*Éparchies.*	*Ch.-lieux.*
Attique et Béotie......	Athènes	Egine..........	Egine.
		Mégaride	Mégare.
		Attique	Athènes.
		Thèbes..........	Thèbes.
		Livadie	Livadie.
Eubée.........	Chalcis	Chalcis..........	Chalcis.
		Xérochori........	Histiée.
		Carysto	Khoumi.
		Scopelo..........	Scopélo.
Phocide et Phthiotide..	Lamia........	Parnasside.......	Amphissa.
		Doride	Ægition.
		Locride..........	Atalanti.
		Phthiotide	Lamia.
Acarnanie et Etolie......	Missolonghi..	Valtos	Ambracia.
		Vonitza et Xéromeron	Anactoria.
		Missolonghi......	Missolonghi.
		Naupacte.........	Naupacte.
		Trichome	Agrinion.
		Eurytanie........	Carpenision.
Argolide et Corinthie...	Nauplie	Nauplie..........	Nauplie.
		Argos............	Argos.
		Hydra et Trézène	Hydra.
		Spetzia	Spetzia.
		Corinthe.........	Corinthe.
		Cythère (Cérigo).	Cythère.
Achaïe et Elide......	Patras........	Patras...........	Patras.
		Ægialée..........	Ægium.
		Calavrita.........	Calavrita.
		Elis..............	Letrina.
Arcadie.......	Tripolitza....	Mantinee.........	Tripolitza.
		Kynaurie	Thyrea.
		Gortyne..........	Gortyne.
		Mégalopolis......	Mégalopolis.
Messénie......	Calamata.....	Triphylie.........	Cyparissia.
		Olympie	Andritzéna
		Pylos	Pylos(Navarin).
		Messénie.........	Pamisos.
		Calamata	Calamata.
Laconie.......	Sparte........	Lacédémone	Sparte.
		Epidaure-Limera.	Monembasie.
		Gythion..........	Marathonisi.
		Œtylos...........	Œtylos.
Cyclades.......	Syra	Syra.............	Hermopolis.
		Céa..............	Céa.
		Andros...........	Andros.
		Tinos	Tinos.
		Naxos............	Naxos.
		Théra (Santorin).	Théra.
Corcyre (Corfou)	Corfou	Corcyre..........	Corfou.
		Oros	Corcyra.
		Mese.............	Potamogitona.
		Paxos............	Gaïos.
		Leucade	Leucade.
Zacynthe (Zante).....	Zante	Zante............	Zante.
Céphalonie....	Crania........	Crania...........	Crania.
		Palée............	Palée.
		Saméa...........	Saméa.
		Ithaque..........	Ithaque.
Arta...........	Arta..........	Annexées en 1881.	
Triccala	Triccala........		
Larisse........	Larisse.......		

Le budget de 1884 évaluait les recettes à 86,122,950 drachmes (1 drachme vaut 1 fr.), et les dépenses à 85,814,598 drachmes. La dette publique s'élevait à la même époque à 467 millions 909,000 drachmes, dont 50 millions pour la dette extérieure, réduite par la convention du 4 sept. 1878. — La cour suprême de justice est l'*aréopage* (cour de cassation) à Athènes ; il y a 5 cours royales : à Athènes, Nauplie, Patras, Corfou et Larisse. — L'instruction publique est assez répandue, l'instruction primaire ayant été déclarée obligatoire. On distingue les écoles *démotiques* ou populaires, les écoles *helléniques* et les *gymnases*, où se donne l'instruction secondaire. Athènes possède depuis 1835 une importante université, une École polytechnique, une École militaire et un observatoire. L'enseignement est gratuit à tous les degrés. L'armée a été réorganisée par la loi du 21 juin 1882. Le service est obligatoire ; il est de 19 ans, dont 1 ou 2 dans l'armée active, 8 ou 7 dans la réserve, et 10 dans l'armée territoriale. On compte 27 bataillons d'infanterie de ligne et 9 de chasseurs, 3 régiments de cavalerie, 5 d'artillerie, 1 escadron du train, 3 bataillons du génie et un corps de gendarmerie, en tout 30,550 hommes, avec 3,548 chevaux ou mulets et 72 pièces de canon. Il y a 3 circonscriptions militaires : Larisse, Missolonghi et Athènes. — La marine militaire comprend 23 navires, dont 2 cuirassés, jaugeant 8,668 tonneaux, avec 75 canons et 1,608 hommes d'équipage. Le commerce extérieur s'est élevé, en 1883, à 136,337,000 drachmes pour l'importation (objets manufacturés, céréales, bois, cuirs, sucre, salaisons), et à 92,857,000 drachmes pour l'exportation (raisins de Corinthe, huiles d'olives, plomb, vins, figues, noix de galle, tabac). L'Angleterre, l'Autriche et la France tiennent les premiers rangs dans les relations commerciales avec la Grèce. Le mouvement des ports grecs, en 1883, a été de 11,746 bâtiments (entrées et sorties comprises) et de 4,053,547 tonneaux. La marine marchande comprend 3,224 navires de long cours, dont 60 vapeurs, jaugeant 250,143 tonneaux. La Grèce a 127 kil. de chemins de fer et 5,952 kil. de lignes télégraphiques.

Histoire. La Grèce, au pouvoir des Turcs depuis la fin du XVe siècle, chercha, au XVIIIe, à recouvrer sa liberté. En 1766, une insurrection des Monténégrins, soutenue par les Russes, fut comprimée. De 1769 à 1779, les Maïnotes de Morée ne furent pas plus heureux ; les Souliotes d'Albanie, qui firent reconnaître leur indépendance, en 1792, malgré les efforts d'Ali, pacha de Janina, furent exterminés en 1804. Un soulèvement général éclata en 1821 : après une guerre de 9 années, que signalèrent le siège de Missolonghi, 1826, et la victoire remportée à Navarin par les flottes de France, d'Angleterre et de Russie sur celles des Turcs, 1827, et durant laquelle Marco Botzaris, Capo d'Istria, Constantin Kanaris, Kolocotroni, Miaulis, Mavrocordato, Mavromichalis, etc., se couvrirent de gloire, l'existence de la Grèce comme monarchie indépendante fut reconnue par les Turcs au traité d'Andrinople, 1829, et proclamée, le 3 février 1830. La couronne, d'abord offerte à Léopold de Saxe-Cobourg, depuis roi des Belges, fut acceptée, en 1832, par Othon, 2e fils du roi de Bavière, qui n'atteignit sa majorité qu'en 1835. Une véritable invasion de Bavarois dans les fonctions publiques amena bientôt de vives protestations et des révoltes. Le roi Othon dut renvoyer ses compatriotes en 1843, et accepter une constitution qui donnait à la Grèce le suffrage universel. En 1854, au moment où la France et l'Angleterre intervenaient en faveur de la Turquie, des bandes sorties de la Grèce envahirent les provinces turques ; quelques régiments anglais et français occupèrent alors Athènes, et ne l'évacuèrent qu'en 1857. — Une révolution détrôna le roi Othon, en novembre 1862. Le peuple, appelé par un gouvernement provisoire à se choisir un nouveau roi, élut d'abord le prince Alfred d'Angleterre, 2e fils de la reine, qui refusa ; puis, en 1863, le prince George Ier, 2e fils du roi de Danemark, qui accepta moyennant l'abandon à la Grèce des îles Ioniennes, constituées depuis 1815 en république sous le protectorat de l'Angleterre. En 1867, il épousa la grande-duchesse Olga-Constantinovna, nièce de l'empereur de Russie. Les traités de San-Stefano et de Berlin avaient stipulé, en faveur de la Grèce, un accroissement de territoire. Une *commission technique*, nommée par les puis-

sances, proposa comme frontière une ligne partant de l'embouchure du Kalamas dans la mer Ionienne, passant au N. du lac de Janina, de la ville de Metzovo et atteignant le golfe de Salonique au N.-E. du mont Olympe. Les Turcs repoussèrent cette combinaison qui leur enlevait plus du tiers de l'Albanie et toute la Thessalie. Les Grecs se préparèrent à les attaquer. Le gouvernement décréta la formation d'une armée de 82,000 hommes, et réussit à en réunir 50,000, juillet 1880. Mais l'Europe leur imposa sa médiation et fit signer la convention du 24 mai 1881, qui laissait aux Turcs l'Albanie et l'Épire, sauf un district à l'E. de la rivière d'Arta, et attribuait à la Grèce presque toute la Thessalie, avec Volo, Pharsale, Larisse et la vallée du Salembria. Le mauvais vouloir de la Porte retarda encore l'évacuation des territoires cédés. Les Grecs ne purent en prendre possession qu'après l'arrangement définitif du 2 juillet 1881.

V. Wordsworth, *Greece, pictorial, descriptive and historical*, 5e édit., Londres, 1863, Bursian, *Geographie von Griechenland*, Leipzig, 1862-74, 2 vol.; l'*Itinéraire de la Grèce*, par Joanne et Isambert, 1873; Jebb, *Modern Greece*, Londres, 1880. — V. aussi la *carte de la Grèce*, au 200,000e, dressée par l'état-major français, 20 feuilles, 1852; les cartes de Kiepert, de Stieler et de Vivien de Saint-Martin. B., G. H. et E. D—Y.

GRÈCE (GRANDE-), nom donné par les anciens à la partie S. de l'Italie, à cause des nombreuses colonies fondées sur son territoire par les Grecs. Elle comprenait : le Brutium, la Lucanie, la Messapie et l'Iapygie, et l'Apulie (Daunie, Peucétie). (*V. ces noms.*)

GRECOURT (J.-B.-JOSEPH **VILLART** DE), chanoine de Tours, sa patrie, né en 1684, m. en 1743, poète facile, mais sans imagination, sans verve, sans poésie. Ses ouvrages, fort licencieux, se composent de contes en vers, d'épîtres, de fables, de chansons, auj. oubliés comme l'auteur lui-même. On ne les a recueillis qu'après sa mort, 4 vol. in-12, 1761 et 1764.

GRECQUE (EGLISE). *V.* ÉGLISE GRECQUE.

GRECS-UNIS. *V.* EGLISE GRECQUE.

GREDOS (SIERRA DE), chaîne de mont. en Espagne, séparant le bassin du Douro de celui du Tage, entre les prov. de Salamanque et d'Avila d'une part, de Cacérès et de Tolède de l'autre. Direction du N.-E. au S.-O.; longueur de 90 kil. Point culminant, 2,661 m. de hauteur.

GREEN (NATHANIEL), général américain, né à Warwick (Rhode-Island) vers 1741, m. en 1786, remplaça Gates en 1780 comme commandant de l'armée du Midi, et remporta, en 1781, la victoire d'Eutaw-Springs, près de Charleston.

GREENE (ROBERT), écrivain anglais, né à Norwich en 1560, m. en 1592, pasteur dans le comté d'Essex, abandonna femme et enfant, et vécut dans la débauche. Ses nombreux écrits sont fort curieux pour l'étude des mœurs de son temps; il y fait connaître les gueux de Londres.

Les principaux sont : *Planetomachia*, 1585; *le Repentir de R. Greene*, 1592; *les Quatre Sous d'esprit de Greene.* Une édition de ses œuvres a été donnée par Dyce.

GREENLAW, v. d'Écosse, cap. du comté de Berwick, sur le Blackadder; 827 hab.

GREEN-MOUNTAINS, c.-à-d. *Montagnes vertes,* chaîne de mont. des Etats-Unis, ramification des Apalaches, ainsi nommée des forêts d'arbres verts qui la couvrent. Elle parcourt du S. au N., sur une longueur de 490 kil., depuis le cap West-Rock jusqu'au Canada, les États de Connecticut, Massachusetts et Vermont auquel elle a donné son nom. Points culminants : le Mansfeld, 1,357 m., et le Moosehill, 1,450 m.

GREENOCK, v. d'Écosse (Renfrew), à 36 kil. O.-N.-O. de Glasgow, bon port creusé en 1707 à l'embouchure de la Clyde; 68,897 hab. Bateaux à vapeur pour Belfast, Dublin, Liverpool, Christiania et Göteborg. Ateliers de construction maritime; fabr. de toiles à voile, savon, bonneterie, poterie. Raffineries de sucre, filatures de coton. Pêche du hareng. Comm. actif avec les Indes. Patrie de James Watt.

GREEN-RIVER, c.-à-d. *Rivière verte,* riv. des États-Unis (Kentucky), affl. de l'Ohio. Cours de 400 kil., navigable sur 300. — riv. des États-Unis, branche septentrionale du Colorado, descend du pic Frémont, dans les montagnes Rocheuses. Cours de 800 kil.

GREENWICH, *Grenovicum,* v. d'Angleterre (Kent), à 5 kil. S.-E. du pont de Londres, sur la rive dr. de la Tamise, par 51° 28' 38" lat. N., et 2° 20' 14" long. O.; 40,110 hab. Magnifique hôpital, fondé en 1696 pour 2,400 marins invalides, et où 200 de leurs enfants sont instruits dans les sciences applicables à la marine. Observatoire créé par Charles II, 1676, grâce aux instances de Flamsteed, et dont le directeur est appelé *astronome royal;* c'est là que les Anglais font passer leur méridien, adopté par presque tous les États maritimes dans la conférence de Washington en 1884, et que se fabriquent ou se perfectionnent les instruments d'optique et de navigation. Beau parc, dessiné par Le Nôtre. Greenwich, avec Deptford et Woolwich, ne forme qu'une seule ville, dont la population est de 169,371 hab. Il y a 2 foires ou fêtes célèbres (*fairs*), à Pâques et à la Pentecôte. Communications avec Londres par bateaux à vapeur et par chemins de fer.

GRÉES, du grec *graiai,* vieilles, filles aînées de Phorcys et de Céto, et sœurs des Gorgones. Hésiode n'en nomme que deux, Péphrédo et Enyo, venues au monde avec des cheveux blancs. On en trouve plus tard une 3e, Dino. Les Grées n'avaient qu'un œil et une dent, qu'elles se prêtaient tour à tour. Cet œil unique leur fut enlevé par Persée, à qui elles refusaient d'indiquer la demeure des Gorgones.

GRÉES (ALPES). *V.* ALPES.

GREFFIER, officier ministériel chargé de la transcription, de la garde et de l'expédition des actes d'une juridiction. Ce mot signifie scribe, écrivain, et vient du mot de basse latinité *grapharius.* Il y avait déjà beaucoup de greffes au XIVe siècle, mais il n'y avait qu'un seul greffier, celui du parlement de Paris. Il était élu par la compagnie. François Ier, en 1521, érigea les greffes en offices; dès lors, le gouvernement s'en fit, à l'occasion, une ressource fiscale, et le nombre des greffiers devint très considérable. L'Assemblée constituante, en supprimant la vénalité des charges, remit l'élection des greffiers aux assemblées électorales. En l'an VIII, cette nomination revint au chef du gouvernement. Les greffes furent des places, et non des offices. Une loi de 1816 leur rendit ce dernier caractère, en autorisant les greffiers à présenter leurs successeurs au ministre de la justice, qui, hors des cas très graves, nomme le candidat présenté.

GREGEOIS (FEU). *V.* FEU.

GREGOIRE (SAINT), *le Thaumaturge* (faiseur de miracles), né à Néocésarée (Pont), dans le IIIe siècle, disciple d'Origène qui lui donna le baptême, devint, en 240, évêque de sa ville natale, assista au concile d'Antioche, et mourut en 264 ou 270. Il ne laissait dans son diocèse que 17 idolâtres, et n'y avait trouvé que 17 chrétiens. Fête, le 17 novembre.

On a de lui quelques écrits, publiés par G. Vossius, Mayence, 1604, in-4°, et dans le recueil intitulé : *SS. Patrum Gregorii Thaumaturgi, Macarii Ægyptii, et Basilii Seleuciensis opera græco-latina*, Paris, 1622, in-fol. Les *Remerciements à Origène* sont un chef-d'œuvre d'éloquence. L'histoire de ses miracles a été racontée par St Basile et St Grégoire de Nysse.

GRÉGOIRE (SAINT), *l'Illuminateur,* 1er patriarche et apôtre de l'Arménie, fils d'Anac, prince parthe, né en 257, m. en 331. Il convertit la nation arménienne, avec son roi Dertad (Tiridate). En 319, il alla avec ce prince à Rome, où Constantin le Grand les reçut avec honneur. Le pape Sylvestre Ier confirma St Grégoire dans sa dignité de patriarche.

On a de lui une vingtaine d'*Homélies*, Venise, 1837; des *Hymnes* et des *Prières*, insérées dans l'office arménien. C—A.

GRÉGOIRE (SAINT) **DE NAZIANZE,** l'un des Pères de l'Église grecque, né à Azianze, près de Nazianze (Cappadoce) en 328, m. vers 389, étudia dans les écoles de Césarée (Palestine) et d'Alexandrie. Ami de St Basile, qu'il avait suivi à Athènes, il se retira avec lui dans les solitudes du Pont : tous deux refusèrent de se rendre à la cour de Julien, leur ancien condisciple. St Basile, devenu évêque, fit appeler son compagnon au siège de Sasime. Grégoire quitta cette Église pour gouverner celle de Nazianze comme coadjuteur de son frère. En 374, il alla défendre à Constantinople la foi catholique contre les ariens : il y établit la chapelle dite *Anastasie* et la congrégation *Anastasienne,* réunion de fidèles qui professaient les principes de foi arrêtés au concile de Nicée. Son élévation à l'archevêché de Constantinople par Théodose redoubla la haine de ses ennemis. Violemment attaqué au concile qui se tint dans cette ville en 381, et mal soutenu par l'empereur, il se démit de ses fonctions, et retourna en Cappadoce, où il acheva sa vie au milieu de la retraite et de l'étude. Fête, le 9 mai. Grégoire de Nazianze a laissé 55 discours ou homélies, 235 lettres, et, en vers, 158 pièces diverses, ainsi que 228 petits sujets sous le nom d'épigrammes. Il ne lui manque aucune des qualités d'un grand écrivain : il a l'abondance, la puissance de l'invention, le charme et les agréments de la forme; mais son éloquence, souvent pleine de pathétique, est quelquefois affaiblie par l'abus de la rhétorique et par l'affectation.

Les principales éditions de ses œuvres sont celles de Bâle, 1550, 2 vol. in-fol., avec texte latin; de Paris, 1609-1611, in-fol., grec-latin. L'abbé de Bellegarde a traduit ses *Sermons*, Paris, 1698, 2 vol.; l'abbé Troia d'Assigny, les *Invectives contre Julien*, Lyon, 1735, in-12; Lefranc de Pompignan, le poème *sur les Vicissitudes de la vie*, 1779, in-8°; et M. Planche, un *Choix de poésies et de lettres*, Paris, 1827, in-12. Sa *Vie* a été écrite par Hermant, Paris, 1675, in-4°. On attribue à Grégoire de Nazianze la *Passion du Christ*, poème tragique, en grec. A. P.

GRÉGOIRE (SAINT) **DE NYSSE,** l'un des Pères de l'Église grecque, né à Sébaste, dans le Pont, vers 332, m. vers 396 ou 400, fut longtemps indécis entre les études profanes et l'Évangile, la vie du monde et la retraite; il se maria, quitta sa femme pour le sacerdoce, la prédication pour la rhétorique, l'enseignement pour la solitude, enfin la solitude pour l'épiscopat, 372. Évêque de Nysse, d'abord persécuté par Valens et les ariens, puis protégé par Théodose, il se montra le digne

frère de St Basile et le digne ami de St Grégoire de Nazianze, pour la défense et la propagation des doctrines orthodoxes (concile d'Antioche, 379 ; 2e concile œcuménique de Constantinople, 381, etc.). Fête, le 9 mars. St Grégoire a écrit de nombreux ouvrages, remarquables par la supériorité de la raison et la pureté du style, mais où l'on sent plus souvent l'influence des catégories d'Aristote que l'inspiration de la grande éloquence chrétienne.

On a de lui des traités *de la Formation de l'homme, du Destin, de la Virginité, de la Perfection chrétienne*, etc. ; des homélies sur l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*, l'*Oraison dominicale*, etc. ; des écrits contre les hérétiques ; des *Discours* ; des *Panégyriques*, entre autres, celui de St Basile ; des *Oraisons funèbres* ; des *Vies de saints* ; enfin des *Lettres*. Il y a de nombreuses éditions de ses ouvrages : les principales sont celles de Cologne, texte latin, 1537, in-fol. ; de Bâle, 1567, 1571 ; de Paris, 1603, 1673. L'une des plus complètes est l'édit. grecque et latine de Fronton du Duc, 2 vol. in-fol., Paris, 1615 ; 3 vol., 1618, 1638. Goulu a donné la traduction française de plusieurs discours. G. L.

GRÉGOIRE (SAINT) **DE TOURS**, né en Auvergne en 539, m. en 593, fut élevé par son oncle St Gall, évêque de Clermont, par son grand-oncle St Nizier, évêque de Lyon, et par l'archidiacre Avitus, devenu depuis successeur de St Gall. Il fut ordonné prêtre en 564, fut élu évêque de Tours en 573, sut faire respecter de Frédégonde l'asile de Saint-Martin, où Mérovée, fils de Chilpéric et époux de Brunehaut, s'était réfugié, 575, et défendit encore Prétextat, archevêque de Rouen, accusé devant le concile de Paris, 578. Médiateur dans les différends des rois francs, il fut un des principaux auteurs du traité d'Andelot, 587. Deux ans après, il défendit avec fermeté les privilèges de sa ville épiscopale contre Childebert II, roi d'Austrasie. Il a laissé en latin : *Traité de la gloire des martyrs*, recueil de légendes ; *Traité des miracles de St Julien ; Traité de la gloire des confesseurs ; Traité des miracles de St Martin de Tours ; Vies des Pères*, renfermant la biographie de 22 saints ou saintes de la Gaule ; *Traité des miracles de St André ;* enfin une *Histoire ecclésiastique des Francs*. Cet ouvrage comprend 10 livres : dans les 3 premiers, l'auteur fait une revue de l'histoire universelle, sans critique et sans intérêt, et s'arrête à l'an 547 de J.-C. ; les 7 autres livres, de 547 à 591, contiennent les événements dont Grégoire a été témoin ; c'est la partie capitale de son ouvrage. Le style en est lourd et incorrect, bien que l'auteur connaisse les meilleurs écrivains de la littérature latine. Il avait encore écrit un *Commentaire sur les Psaumes* et un *Traité sur les offices de l'Église* qui sont perdus.

Les œuvres complètes de Grégoire de Tours ont été publiées par Dom Ruinart, 1699, in-fol. L'*Histoire des Francs*, insérée dans le *Recueil des historiens de France* par Dom Bouquet, a été traduite dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* par M. Guizot. MM. Guadet et Taranne en ont publié, pour la Société de l'histoire de France, une édition et une traduction supérieures, Paris, 1836-39, 4 vol. On la trouve aussi dans la *Patrologie* de Migne. V. Kries, *de Gregorii Turonensis episcopi vita et scriptis*, Breslau, 1839.

GRÉGOIRE Ier (SAINT), *le Grand*, pape, de 590 à 604, né à Rome, d'une famille célèbre par les charges qu'elle avait remplies et par ses vertus. Préfet de Rome à l'âge de 30 ans, il abdiqua bientôt, entra dans les ordres, consacra sa fortune à des œuvres de piété, fut apocrisiaire ou nonce à Constantinople, et, à la mort de Pélage II, proclamé pape d'une voix unanime. Il accepta avec peine cette dignité, délivra Rome de la famine par sa vigilance, de la guerre contre les Lombards par sa prudence, conclut, grâce à la reine Théodelinde, une paix honorable avec le roi Agiluf, sut ménager les empereurs d'Orient Maurice et Phocas, et, libre désormais, s'appliqua à combattre l'hérésie arienne, l'ignorance ou la corruption du clergé. En Afrique, en Espagne, en Gaule, son zèle rappela au sein de l'Église les chrétiens égarés ; sa bonté, sa justice, ses exhortations ramenèrent plusieurs évêques à leurs devoirs. D'une bienfaisance inépuisable, il soulagea toujours les infortunes, abolit l'esclavage, fonda des monastères, des écoles publiques, et mourut à l'âge de 72 ans. On lui doit la conversion de la Grande-Bretagne. (*V.* AUGUSTIN.) On l'a accusé à tort d'avoir, par excès de zèle, brûlé une foule d'ouvrages de la littérature païenne, et dégradé les monuments antiques de Rome. L'Église célèbre sa fête le 12 mars et le 3 septembre. C'est le pape dont il nous reste le plus d'écrits. La meilleure édition de ses œuvres a été donnée par Denis de Sainte-Marthe et Bessin, Paris, 1705, 4 vol. in-fol. On y remarque le *Sacramentaire*, recueil des prières pour les messes et l'administration des sacrements ; et l'*Antiphonaire*, appelé de lui *grégorien*, recueil des chants d'église usités de son temps, publié en 1851, Paris, in-4o, par le P. Lambillotte, d'après le ms. de Saint-Gall.

L'histoire de St Grégoire et de son pontificat a été écrite par le P. Maimbourg, in-4o, 1686. Ses *Lettres choisies* ont été traduites en français par Gondrin.

GRÉGOIRE II (SAINT), Romain, pape de 715 à 731, eut à soutenir son autorité attaquée par les Lombards, à défendre l'Italie contre les Arabes musulmans, à combattre les violences de l'empereur Léon l'Isaurien et des iconoclastes. Sorti vainqueur de ces luttes, il rétablit le monastère du Mont-Cassin, 723, convoqua un concile en 729 contre les iconoclastes, et fit prêcher l'Évangile en Germanie par St Boniface. Fête, le 2 février.

On a de lui 17 *Lettres* dans la collection des conciles du P. Labbe.

GRÉGOIRE III, Syrien, pape de 731 à 741, succéda au précédent, eut à lutter à son tour contre l'empereur Léon, conçut le projet de mettre le saint-siège sous la protection des Francs, et demanda contre les Lombards l'appui de Charles-Martel. La mort empêcha seule le duc des Francs de répondre à cet appel.

GRÉGOIRE IV, pape de 827 à 844, prit part aux querelles de Louis le Débonnaire avec ses fils, accompagna l'armée de Lothaire en France, et détermina la défection des soldats de Louis au Champ du Mensonge, 833. Il fit fortifier le port d'Ostie contre les Sarrasins.

GRÉGOIRE V (**BRUNON**), pape de 996 à 999, Allemand d'origine, succéda à Jean XV par le crédit de son oncle, l'empereur Othon III, qu'il couronna à Rome. Il fut chassé par le sénateur Crescentius et par l'antipape Philagathe, revint avec Othon, et fit mettre à mort ses ennemis, 997. L'année suivante, il excommunia Robert Ier, roi de France, et le força de répudier sa cousine Berthe. Il obligea aussi Gerbert à se démettre de l'archevêché de Reims, que Hugues Capet lui avait donné.

GRÉGOIRE VI (**GRATIEN**), Romain, fut pape en 1045, après que Benoît IX eut abandonné le siège pontifical. Pieux et ferme en même temps, il réprima à Rome et dans les environs les meurtres et les brigandages. Un autre désordre existait encore, la présence simultanée de 3 papes : Grégoire VI, Sylvestre III et Jean XX. (*V. ces noms.*) L'empereur Henri III le fit cesser au concile de Sutri, qui, regardant les derniers comme des usurpateurs, déclara Grégoire lui-même simoniaque, le força à abdiquer, 1046, et l'emmena en Allemagne, où il mourut. R.

GRÉGOIRE VII, connu d'abord sous le nom d'Hildebrand, né vers l'an 1013, m. en 1085. Né à Rome, ou, suivant d'autres, fils d'un charpentier de Soana (Toscane), il fit ses études en France, et entra dans l'ordre de Cluny. Emmené par le pape Léon IX en Italie, nommé cardinal, il exerça depuis cette époque une grande influence sur le saint-siège ; par ses conseils, Nicolas II changea le mode d'élection des souverains pontifes (*V.* CARDINAUX) ; il contribua à la nomination d'Alexandre II, parvint à chasser l'antipape Honorius qu'on lui opposait, et fut élevé lui-même au pontificat en 1073. Il attaqua alors avec énergie les vices qui dégradaient l'Église en l'enchaînant au siècle : la simonie, et le mariage des prêtres. Il imposa au clergé un célibat rigoureux, et, pour opérer cette réforme, recourut aux prédications des moines qui soulevèrent le peuple contre les prêtres mariés, et déclarèrent frappés de nullité les actes de religion accomplis par leurs mains. Il excommunia les simoniaques, interdit aux clercs de recevoir d'un laïque l'investiture d'un bénéfice ecclésiastique, comprima le soulèvement des Milanais, et celui des Romains eux-mêmes, dirigés par le préfet Cenci. Les simoniaques tentèrent de s'emparer du pontife, pour le déposer, le firent attaquer violemment à Rome, dans Sainte-Marie-Majeure, et il fut incarcéré un instant, mais le peuple le délivra. Grégoire VII, secondé surtout par les moines de Cluny, fit respecter partout l'autorité du saint-siège et parvint à constituer un clergé plus pur, plus uni, plus indépendant du monde. Il revendiqua partout, en Angleterre auprès de Guillaume le Conquérant, en France auprès de Philippe Ier, la nomination aux évêchés et aux abbayes. Il réclama la suzeraineté des royaumes de Hongrie, de Danemark, et d'Espagne, conquis, *par la grâce de Dieu*, sur les païens ou sur les infidèles. C'était alors une opinion généralement admise que l'Église avait le droit d'avertir, de diriger et de punir les rois chrétiens, en tant que ces princes pouvaient la troubler ou l'assister. Souverain de l'Europe chrétienne, il concevait la pensée des croisades, et voulait marcher à la tête d'une expédition de 50,000 hommes pour la délivrance du Saint-Sépulcre. Il engagea contre l'empereur Henri IV une lutte terrible (*V.* INVESTITURES, HENRI IV), dont il ne vit pas la fin. Obligé d'abandonner Rome, il suivit Robert Guiscard à Salerne, où il mourut en disant : « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, voilà pourquoi je meurs en exil. » Il fut canonisé en 1580 par Benoît XIII. Fête, le 25 mai. Grégoire était un pontife d'une haute vertu, mais qui s'exagéra ses prérogatives en voulant disposer des royaumes. Doué du génie qui conçoit les desseins vastes, il eut l'énergie qui en poursuit l'exécution, le courage qui ne s'effraye pas du péril, la fermeté d'âme qui brave l'adversité.

On a de ce pape onze livres de *Lettres*, dans les collections des conciles, et un *Commentaire sur les psaumes pénitentiaux*, attribué aussi à Grégoire Ier. On lui a attribué sans preuves le *Dictatus papæ*, recueil de 27 maximes composant une déclaration complète de la souveraineté spirituelle et temporelle du pontife romain. — V. J. Voigt, *Histoire du pape Grégoire VII d'après les monuments originaux*, Weimar, 1815, 2 vol., traduit en français par l'abbé Jæger, 1839.

GRÉGOIRE VIII, antipape. (*V.* BOURDIN.)

GRÉGOIRE VIII, pape, successeur d'Urbain III, né à Bénévent, ne régna que 2 mois, 1187.

GRÉGOIRE IX, né à Anagni, et cousin d'Innocent III. Plus que octogénaire quand il devint pape, 1227, il montra une vigueur toute juvénile dans ses démêlés avec l'empereur Frédéric II. Excommunié en 1227, parce que, malgré sa promesse, il ne partait pas pour la terre sainte, Frédéric le fut encore, en 1228, pour être parti sans faire lever l'anathème, et, en 1239, pour avoir donné, comme fief de l'Empire, à son fils naturel Enzio, la couronne de Sardaigne, lorsque plusieurs parties de l'île venaient de reconnaître la suzeraineté pontificale. Grégoire, chassé plusieurs fois de Rome par des séditions que l'empereur y excitait, et voyant le territoire de l'Église attaqué par des troupes impériales, fut le soutien et le chef naturel des villes lombardes, dont Frédéric menaçait aussi l'indépendance. Il mourut presque centenaire, au moment où il venait d'offrir la couronne impériale à Robert d'Artois, frère de Louis IX, à qui son frère ne permit pas de l'accepter, 1241.

On lui doit une collection de *Decrétales*, qui est une des principales parties du droit canonique. (*V.* Décrétales.) R.

GRÉGOIRE X (Teobaldo **VISCONTI**), né à Plaisance, fut, en 1271, élu pape par les cardinaux, qui depuis 3 ans ne pouvaient s'entendre. Après des efforts heureux pour pacifier l'Italie, il tint à Lyon, en 1274, le xive concile général où l'on crut, par la soumission de Michel Paléologue et de 38 évêques grecs, avoir terminé le schisme d'Orient, et où, entre autres règlements, on décida que l'élection des papes se ferait en conclave. Il décida, cette même année, le roi de France, Philippe le Hardi, à céder au saint-siège le comtat Venaissin, partie de l'héritage de Raymond VII et de sa fille Jeanne de Toulouse, et mourut en 1276 à Arezzo. R.

GRÉGOIRE XI (Pierre de **ROGER** de **BEAUFORT**), né près de Limoges en 1330, neveu de Clément VI, fut le 7e pape d'Avignon, 1370-78. Il entra, 1372, dans une ligue sans résultat contre les Visconti, et eut, 1375-78, une petite guerre à soutenir contre les Florentins, qu'avaient justement mécontentés les empiétements du légat sur leur territoire. Le grand événement de son règne, c'est son retour à Rome, en 1377. Grégoire XI mourut l'année suivante, au moment où il venait de condamner les erreurs de Wiclef. R.

GRÉGOIRE XII (Ange **CORRARIO**), Vénitien, succéda au pape Innocent VII en 1406. Il ne fut nommé qu'en s'engageant à renoncer au pontificat, pour décider à une abdication semblable l'antipape d'Avignon, Benoît XIII, ce qui aurait permis de nommer un nouveau pontife reconnu par tous. Une fois élu, il ratifia librement cette convention; mais les démarches qui furent faites dans ce sens entre les deux compétiteurs ne semblent pas avoir été bien sincères. Le concile de Pise, convoqué par les cardinaux des 2 obédiences, les déposa l'un et l'autre, 1409, et, en faisant nommer Alexandre V, ne fit qu'aggraver la situation : 3 papes, au lieu de 2, se disputèrent le gouvernement de l'Église. Grégoire, chassé de Rome par les Florentins, réfugié à Gaëte, puis à Rimini, défendit son droit quelques années; mais enfin il envoya son abdication au concile de Constance en 1415, et mourut âgé de 92 ans, 1417. R.

GRÉGOIRE XIII (**BUONCOMPAGNO**), né à Bologne en 1502, jurisconsulte distingué, pape de 1572 à 1585. Suivant la politique de son prédécesseur Pie V, il dirigea, comme lui, de concert avec l'Espagne, une expédition contre les Turcs, mais sans résultat, 1572; il combattit les protestants, et favorisa de tous ses efforts l'extension des jésuites et de leurs collèges. Plus tard, il soutint la Ligue, tout en désapprouvant le projet d'attenter à la vie de Henri III, pressa Philippe II d'attaquer Élisabeth d'Angleterre, mais mourut avant l'envoi de l'*Armada*. (*V. ce mot.*) A la fin de son règne, la reprise d'une partie des fiefs du saint-siège, pour remédier à la détresse des finances, excita de vives résistances, et fit naître, dans toutes les provinces, des partis acharnés jusqu'à la férocité, et des bandes de brigands, que l'énergie de son successeur Sixte-Quint put seule faire disparaître. C'est Grégoire XIII qui fit faire dans le calendrier la réforme adoptée aujourd'hui par tous les peuples civilisés. (*V.* Calendrier.) R.

GRÉGOIRE XIV, né à Crémone en 1535, élu pape par l'influence de Philippe II d'Espagne, mourut 10 mois après, 1590. Il renouvela l'excommunication contre Henri IV, et envoya des secours aux ligueurs. R.

GRÉGOIRE XV, Bolonais, né en 1554, pape de 1621 à 1623. Zélé pour la conversion des infidèles et des hérétiques, il canonisa St Ignace de Loyola et St François Xavier, fonda le collège de la Propagande, donna des subsides considérables à l'empereur Ferdinand II contre les protestants, et, après la première période de la guerre de Trente ans, contribua à faire passer la dignité électorale du prince palatin Frédéric au chef de la Ligue catholique, Maximilien de Bavière, 1623. Choisi par la France, sous le ministère de Luynes, et par l'Espagne pour arbitre dans l'affaire de la Valteline, que les Espagnols avaient prise aux Grisons en 1620, il reçut en dépôt les places de cette province, 1622, mais mourut avant que la question eût été tranchée. C'est Grégoire XV qui décida que les élections des papes se feraient toujours au scrutin secret, 1621, et qui érigea l'évêché de Paris en métropole, 1622. R.

GRÉGOIRE XVI (Mauro **CAPPELLARI**), né à Bellune en 1765, m. en 1846. D'abord moine camaldule, ses vertus austères et ses talents de théologien et d'érudit le firent nommer cardinal et préfet de la Propagande par Léon XII en 1826; il succéda à Pie VIII en 1831. Comme pape, il confirma par un nouveau bref, 1832, la règle posée par Pie VIII pour les mariages mixtes; il condamna (encyclique du 15 août 1832) les doctrines de Lamennais sur la séparation totale de l'Église et de l'État, et plus tard ses écrits révolutionnaires; protégea les jésuites, et plaida noblement à Rome devant l'empereur de Russie, Nicolas Ier, en 1836, la cause de la Pologne catholique. Comme souverain, son règne fut agité par de fréquentes insurrections, 1831-43-44-45, dont les abus de l'administration pontificale étaient la cause ou le prétexte, et que les sociétés secrètes préparaient depuis 15 ans. En nécessitant une police plus active et des forces plus considérables, en effrayant Grégoire XVI sur les tendances du parti libéral, elles ne firent qu'empêcher le pape d'améliorer la situation des finances, et l'éloigner de plus en plus de toute idée de réforme. Il crut devoir s'appuyer sur l'Autriche, 1831-32, ce qui détermina la France à occuper Ancône, fév. 1832-oct. 1838, pour contre-balancer cette influence étrangère et maintenir la sienne en Italie. Malgré ces révoltes continuelles et le peu de ressources du trésor, Grégoire XVI fit faire de beaux travaux d'utilité publique : un lit nouveau fut créé à l'Anio auprès de Tivoli, Rome embellie, et les arts encouragés. Il institua, en 1831, l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, et réforma celui de l'Éperon d'Or en 1841. Il eut pour successeur Pie IX. R.

GRÉGOIRE NAREGATZI, *le Pindare de l'Arménie*, né en 951, m. en 1003. Il fit, à l'âge de 20 ans, un *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, si lucide et si pur de style, qu'il peut être regardé comme un des chefs-d'œuvre de la littérature ecclésiastique; on l'a publié à Venise, 1789, 1 vol. in-12. Son œuvre capitale est un recueil de 95 prières ou élégies sacrées, nommées vulgairement *Nareg*, Venise, 1844, in-24; le style en est élevé, parfois obscur.

On lui doit 4 *Panégyriques ou Homélies sur la sainte Croix, sur la Vierge, sur les Apôtres, sur St Jacques de Nisibe*; des *Cantiques* et des *Odes* chantés encore dans l'Église arménienne. Ses œuvres complètes ont été publiées à Venise, 1 vol. gr. in-8o, 1827, avec des annotations du P. Avedikian. C—a.

GRÉGOIRE MAGISDROS, prince arménien de la race persane des Arsacides, né au commencement du xie siècle, m. en 1058, étudia à Constantinople, entra, en 1030, au conseil de Jean, roi d'Arménie, exerça, en 1042, une grande influence sur l'élection de Kakig II, repoussa une invasion des Turcs Seldjoukides, et, calomnié malgré ses services, alla vivre à Constantinople. Après la destruction du roy. d'Arménie par Constantin Monomaque, il reçut de cet empereur plusieurs villes de Mésopotamie, et contraignit ses sujets idolâtres à se faire chrétiens. On a de lui des *Lettres*, une *Grammaire arménienne*, une traduction arménienne d'*Euclide*, un poème sur l'Ancien et le Nouveau Testament, etc.

GRÉGOIRE BAHLAVOUNI, patriarche de l'Arménie à l'âge de 20 ans en 1113, m. en 1161. Dans un pèlerinage à Jérusalem, il se lia avec les princes latins. Innocent II lui envoya, avec un bref affectueux, les insignes de sa dignité. Il fut aussi présent au synode de Jérusalem en 1141. Il mit en ordre le ménologe arménien, en y ajoutant plusieurs actes de martyrs. Ses *Hymnes* sont chantées encore dans l'Église arménienne. Ses *Lettres* ne nous sont pas parvenues. C—a.

GRÉGOIRE, surnommé *Degha* (l'Enfant), neveu du précédent, m. en 1193, montra dès son enfance de grandes dispositions pour les études sacrées et profanes. Élevé en 1173 au patriarcat de l'Arménie, il convoqua en 1179 à Hrom-Gla (Mésopotamie) un concile national, pour rétablir la paix entre les Églises arménienne et grecque; puis il envoya une députation à Rome pour faire acte de dévouement au saint-siège; le pape Lucius III lui donna, en 1184, le *pallium*.

On a de lui plusieurs *Lettres* écrites avec pureté et élégance, Venise, 1838, in-24.

GRÉGOIRE CANTZAGUETZI ou **DE CANTZAGUE** (Grande-Arménie), docteur et historien arménien du xiiie siècle, est connu par son *Histoire nationale* depuis l'an 300 jusqu'à l'an 1260 de J.-C. Cet ouvrage, d'un style peu correct, donne des renseignements précieux sur les Arabes, sur les Turcs, les Tartares, et les croisades. C—a.

GRÉGOIRE (Henri), né à Vého (Meurthe) en 1750, m. en 1831, évêque conventionnel. Il étudia chez les jésuites de Nancy, entra dans les ordres sacrés, débuta dans la littérature par un *Éloge de la poésie*, 1773, que l'Académie de Nancy couronna, et obtint en 1788, à Metz, une 2e récompense

académique pour un *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*. Grégoire était curé d'Emberménil, lorsqu'il fut envoyé, par le clergé de Lorraine, aux états généraux. Le 1er à se réunir au tiers, il assista aux séances du Jeu de Paume et de l'église Saint-Louis ; un des 6 secrétaires de l'Assemblée, il y siégea 72 heures, les 13, 14 et 15 juillet, pendant que le peuple prenait la Bastille ; tous ses votes à la Constituante ont pour but le triomphe de la démocratie. Défenseur de la constitution civile du clergé, il fut élevé en même temps à l'épiscopat par la Sarthe et le Loir-et-Cher. Il opta pour le siège de Blois, et entra à la Convention. Dès la 1re séance, il appuya Collot d'Herbois, et fit décréter la république. Absent pendant le procès de Louis XVI, il écrivit pour que le roi fût *condamné*, mais affirma plus tard qu'il avait demandé la peine la plus forte, excepté la mort. Élu membre du comité d'instruction publique, il prit part à la création de l'Institut, du Conservatoire des arts et métiers, du Bureau des longitudes, fit donner aux juifs les droits civils et politiques, décréter l'abolition de l'esclavage des nègres, et refusa d'apostasier devant le culte absurde de la Raison. Entré successivement aux Cinq-Cents, au Corps législatif, et, en 1801, au Sénat, il resta fidèle à ses principes. Cette même année, il se démit de son évêché, mais continua d'exercer le ministère ecclésiastique. Il ne prit jamais le titre de comte, que Napoléon Ier donna à tous les sénateurs. Du reste, comme il s'était opposé à l'érection de l'Empire, il aida à sa chute. La Restauration l'élimina de l'Institut, et le priva pendant quelque temps de sa pension d'ancien sénateur. En 1819, le département de l'Isère l'élut député ; ses ennemis voulurent l'écarter comme indigne. Par le fait, il n'était pas éligible dans ce département. Dès lors, il vécut dans la retraite, et publia divers ouvrages qui prouvent son attachement à ses principes plus que la supériorité de son talent. Atteint d'une maladie mortelle, il réclama les secours de la religion, mais ne voulut pas rétracter son serment à la constitution civile du clergé. L'abbé Guillon, qui l'avait administré, fut sévèrement blâmé par l'archevêque de Paris. La sépulture ecclésiastique fut refusée à Grégoire. Les jeunes gens traînèrent son char funèbre jusqu'au cimetière Montparnasse.

Parmi les nombreux ouvrages de Grégoire, on distingue : *Essai sur les arbres de la liberté*, 1794 ; *Histoire des sectes religieuses qui sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les différentes contrées du globe, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle*, 1810 et 1825, 5 vol. ; *Essai histor. sur les libertés de l'Église gallicane*, 1818 ; *de l'Influence du christianisme sur la condition des femmes*, 1821 ; *Histoire des confesseurs, des empereurs, rois, etc.*, 1824 ; *Histoire du mariage des prêtres*, 1826. M. Hipp. Carnot a publié, en 1840, des *Mémoires de Grégoire*, écrits en 1808, 2 vol. J. T.

GRÉGOIRE DE SAINT-VINCENT. *V.* SAINT-VINCENT.

GRÉGORAS (NICÉPHORE), historien grec du Bas-Empire, né à Héraclée de Pont vers 1295, m. vers 1360, jouit longtemps de la faveur d'Andronic l'Ancien, fut exilé à la mort de ce prince en 1328, rappelé en 1340, refusa de prendre part aux querelles religieuses de Palamas et d'Acyndinus, combattit cependant les doctrines du premier, et partagea la chute et les malheurs des Acyndinites.

Le plus important de ses ouvrages est une *Histoire de Constantinople* en 38 liv., de 1204 à 1359, publiée par Boivin, avec trad. franç., Paris, 1702, 2 vol. in-fol., et dans la Collection byzantine, Venise, 1729. Une meilleure édition a été donnée par V. Parisot.

GRÉGORIEN (CALENDRIER). *V.* CALENDRIER.

GRÉGORIEN (CHANT). *V.* CHANT.

GRÉGORIEN (CODE). *V.* CODE.

GREGORIO (ROSARIO), archéologue, né à Palerme en 1753, m. en 1809, embrassa la carrière ecclésiastique, professa la philosophie au séminaire de sa ville natale, puis se livra à l'archéologie ; en 1781, il fut chargé par le gouvernement de surveiller les travaux de l'ouverture des tombes royales dans la cathédrale de Palerme, et de donner la description de tous les objets intéressants qu'on y aurait trouvés. Puis il publia, en arabe et en latin, un ouvrage sur la domination des Arabes dans sa patrie. Il occupa pendant 5 ans la chaire de droit public à l'université de Palerme, et fut ensuite nommé historiographe du roi.

On a de lui : *de Supputandis apud Arabos siculos temporibus*, Palerme, 1786, in-4o ; *Bibliotheca scriptorum qui res in Sicilia gestas sub Aragonum imperio retulere*, 1791-92, 2 vol. in-fol. ; *Introduction à l'étude du droit public sicilien*, 1794 ; *Considérations sur l'histoire de Sicile, depuis le temps des Normands jusqu'à nos jours*, en italien, 1806-1816, 7 vol., ouvrage savant et bien écrit. On a recueilli plusieurs de ses dissertations, 1821, 2 vol. in-12. M. V—I.

GREGORIO (SAN-), v. du roy. d'Italie, dans la province de Salerne ; 4,732 hab.

GREGORIUS (PUBLIUS), dit *Tifernas*, écrivain italien, né au commencement du XVe siècle à Tifernum, m. en 1469, professa avec éclat les littératures grecque et latine à Naples, à Milan, à Paris vers 1445, revint en Italie, et se fixa à Venise.

On a de lui des traductions latines des sept derniers livres de Strabon, Venise, 1472, in-fol. ; du discours de Dion Chrysostome *de Regno* ; de 16 *Homélies sur Job* par St Jean Chrysostome, enfin des *Poésies latines*, Venise, 1472, Strasbourg, 1638, in-4o.

GRÉGORY (JACQUES), mathématicien écossais, né en 1636 à Aberdeen, m. en 1675, professeur à Saint-Andrews. Il a inventé, avant Newton, un télescope à réflexion. Dans ses *Exercitationes geometricæ*, Padoue, 1666, in-4o, il démontre la quadrature de l'hyperbole, donnée par Mercator. Dans un autre ouvrage, *Vera circuli et hyperbolæ quadratura*, Padoue, 1667, in-4o, loin de donner, comme le titre semble l'annoncer, la quadrature absolue de l'hyperbole et du cercle, il démontre que cette quadrature est impossible et ne peut être obtenue que approximativement. En 1668, il a fait imprimer à Padoue : *Geometricæ pars universalis*, ouvrage renfermant beaucoup de théorèmes curieux, présentés sous une forme élégante. Grégory fut désigné par l'Académie des sciences comme un des savants étrangers les plus dignes des bienfaits de Louis XIV, mais il les refusa. V.

GRÉGORY (DAVID), neveu du précédent, né à Aberdeen en 1661, m. en 1708, enseigna les mathématiques à Édimbourg, et l'astronomie à Oxford.

Ses principaux écrits sont : *Exercitatio geometrica de dimensione figurarum*, Édimbourg, 1684, in-4o ; *Catoptricæ et Dioptricæ elementa*, Oxford, 1695, ouvrage estimé ; la traduction en latin de la *Théorie de la lune* par Newton, Londres, 1702, in-4o ; *Astronomiæ physicæ et geometricæ elementa*, Oxford, 1702, in-fol., traité d'astronomie, longtemps le meilleur et le plus complet. Il a publié une excellente édition grecque-latine d'*Euclide*, et inséré un grand nombre de dissertations dans les *Philosophical Transactions*. V.

GRÉGORY (JEAN), médecin écossais, petit-fils de Jacques Grégory, né à Aberdeen en 1724, m. en 1773, premier médecin du roi pour l'Écosse en 1766, et professeur de médecine pratique à l'université d'Édimbourg.

Il a laissé : *Vue des facultés de l'homme comparées avec celles des animaux*, trad. en franç. par Mlle de Keralio sous le titre d'*Essai sur les moyens de rendre les facultés de l'homme plus utiles à son bonheur*, Paris, 1775, in-12 ; *Observations sur les devoirs et la profession du médecin*, 1771, trad. en français par Verlac, 1787, in-12 ; *Legs d'un père à ses filles*, Londres, 1774, trad. en français par Bernard, Leyde, 1789, et par Morellet, Paris, 1800. Les *Œuvres complètes* de Gregory ont été publiées à Édimbourg, 1788, 4 vol.

GRÉGORY (JACQUES), fils du précédent, né à Aberdeen en 1753, m. en 1821, successeur de Cullen dans la chaire de médecine à Édimbourg en 1790, correspondant de l'Institut de France.

Il a laissé : *Dissertatio de morbis cœli mutatione medendis*, 1774 ; *Conceptus medicinæ theoricæ*, Édimbourg, 1776, 2 vol., manuel estimé ; *Philosophical and litterary Essays*, 1792, 2 vol. in-12 ; *Cullen's first lines of the practice of physic*, 2 vol., ouvrage qui a eu 8 éditions.

GRÉGORY (GEORGE), théologien et littérateur anglais, né en 1754 à Edernin (Irlande), m. en 1808, étudia avec succès à Édimbourg, fut nommé en 1778 ministre à Liverpool, puis à Londres en 1782, aida Wakefield, Roscoe et Wilberforce à attaquer la traite des nègres. Il fut un des rédacteurs de l'*Annual Register*.

On a de lui : *Essais historiques et moraux*, 1785 ; *Dictionnaire des sciences et des arts*, 1806, 2 vol. in-4o ; *Sermons*, 1787 ; *Continuation de l'histoire d'Angleterre* de Hume, 1795 ; *Leçons astronomiques et philosophiques*, 1797, in-12 ; *Lettres sur la philosophie naturelle*, publiées après sa mort, 1808, 2 vol. in-12 ; *Vie de Chatterton*, 1789, etc.

GRÉGORY (LAC), lac salé de l'Australie méridionale, à l'E. du lac Eyre.

GRÈGUES, haut-de-chausses que les hommes portaient au XVIe siècle, et descendant jusqu'au-dessous du genou.

GREIF. *V.* GRYPHIUS.

GREIFENSEE, lac de Suisse, dans le canton de Zurich, formé par l'Aa, qui en sort sous le nom de Glatt et va se jeter dans la Thür ; 439 m. d'altitude et 10 kil. carrés.

GREIFFENBERG, v. du roy. de Prusse (Poméranie), présid. de Stettin, sur la Rega ; 5,633 hab. Toiles renommées, draps, serges, chapeaux. — v. du roy. de Prusse (Silésie), présid. de Liegnitz, sur la Queis ; 2,789 hab. Comm. de fil et toiles.

GREIFFENHAGEN, v. du roy. de Prusse (Poméranie), sur le Reglitz ; 6,748 hab. Industrie agricole.

GREIFSWALD, *Gripswaldia*, v. du roy. de Prusse (Poméranie), excellent port sur le Rick, à 16 kil. de la mer Baltique ; 18,121 hab. Ch.-l. de cercle ; Cour d'appel ; université célèbre, fondée en 1456, avec collections d'histoire naturelle, bibliothèque et jardin botanique, observatoire. Fabr. d'épingles, cuir, savon, tabac ; raffinerie de sel. — Fondée en 1233, ville hanséatique très commerçante dès 1270, elle conserva son importance jusqu'à la guerre de Trente ans, souffrit beaucoup alors, et alla toujours en déclinant. Le traité de Westphalie la donna à la Suède ; la Prusse l'acquit en 1814.

GREIZ, v. cap. de la principauté de Reuss-Greiz, à 77 kil. S.-O. de Leipzig, sur la rive dr. de l'Elster Blanc ; 15,061 hab. Château du prince, avec beau parc ; hôtel de ville ; beaucoup de tisseranderies. Beaux environs.

GREIZ (PRINCIPAUTÉ DE REUSS-). *V.* REUSS.

GREMONVILLE (NICOLAS BRETEL, SIEUR DE), fils aîné de Raoul de Grémonville, président au parlement de Normandie, et d'Isabelle Groulart, né à Rouen en 1606, m. en 1648, fit ses études au collège des jésuites, puis à l'université d'Or-

léans. Reçu conseiller au grand conseil, 1631, Richelieu le nomma intendant de justice à l'armée de Picardie; il contribua à la conquête de l'Artois, passa à l'armée de Champagne avec les mêmes fonctions, assista à la bataille de la Marfée, 1641, fut intendant en Languedoc, et prit une part active à l'invasion de la Catalogne et du Piémont. Ambassadeur à Venise, 1644, le roi l'envoya à Rome pour détacher du parti de l'Espagne le pape Innocent X. Les prétentions de Michel Mazarin, frère du cardinal, firent échouer cette négociation, dont le mauvais succès alluma la guerre de 1646. Malgré son intégrité et son mérite, Grémonville tomba en disgrâce, et resta relégué à Venise, d'où il ne revint qu'en 1647. Le chagrin abrégea ses jours. H. B.

GRÉMONVILLE (Jacques **BRETEL** de), désigné ordinairement sous le nom de *chevalier de Grémonville*, fut reçu dans l'ordre de Malte en 1631, et servit sur les galères de l'ordre. On conserve au château de Pavilly (Seine-Inférieure) une Correspondance de Jacques Bretel avec son frère, Nicolas Bretel, alors ambassadeur à Venise (*V.* Grémonville [Nicolas Bretel de]); elle rend compte des campagnes de Jacques Bretel et des principaux événements qui se passaient alors dans le Levant, 1645-1648. Dans la suite, le chevalier de Grémonville fut envoyé par Louis XIV, en qualité de ministre plénipotentiaire, à Vienne. Il y négocia, dès 1667, avec les ministres de l'empereur Léopold, un traité de partage éventuel de la monarchie espagnole, et réussit dans cette mission délicate. M. Mignet a publié les dépêches du chevalier de Grémonville dans les *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV* (*Recueil des documents inédits relatifs à l'histoire de France*). Elles prouvent que Jacques Bretel fut un des plus habiles diplomates de son siècle. Au retour de son ambassade, il obtint la riche abbaye de Lyre (Eure). Ch.

GRENADE, en espagnol *Granada*, v. d'Espagne (Andalousie), ch.-l. de la prov. de son nom, au confl. du Jénil et du Darro, au milieu d'une vaste et riche plaine, à 689 kil. S. de Madrid; 72,821 hab. en 1884. Archevêché; cour d'appel; université. Manuf. royale de poudre et de salpêtre. On y remarque : une très belle cathédrale, renfermant les tombeaux de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle; le palais de la Chancellerie; les couvents de Santa-Cruz et des Hiéronymites; l'*Alhambra* et le *Generalife*. (*V. ces mots.*) Cette ville, fondée au x^e siècle près des ruines de l'antique *Illiberis*, fit d'abord partie du royaume musulman de Cordoue, et fut, de 1235 à 1492, la capitale d'un royaume particulier qui contenait 3 millions d'habitants, 32 villes de premier ordre, et 97 de second. Ce royaume, tributaire de la Castille en 1245, s'affranchit ensuite, à la faveur des discordes de ses vainqueurs. Il était de nouveau réduit à un médiocre territoire, quand Ferdinand et Isabelle le renversèrent. Grenade était alors défendue par des murailles flanquées de 1,030 tours, et comptait 400,000 hab. La fabrication des soieries y était importante. Après la conquête espagnole et l'expulsion des Maures en 1609, elle perdit son commerce et son industrie, qui commencent à renaître; elle a quelques fabr. de soieries, de draps; exporte des vins, des huiles, du lin, du chanvre, etc. Ses anc. souverains l'ornèrent de fontaines, de places et d'édifices somptueux, en partie ruinés auj. — Un traité secret fut signé à Grenade, le 11 nov. 1500, entre Ferdinand le Catholique et Louis XII, roi de France, pour le partage du royaume de Naples. Patrie de Hurtado de Mendoza, de Louis de Grenade et de Louis de Léon.

GRENADE (Capitainerie générale de), division militaire de l'Espagne, au S., s'étendant jusqu'à la Méditerranée. Elle comprend 4 provinces : Jaën au N., Malaga à l'O., Grenade au centre, et Alméria à l'E., avec 42,000 kil. carr. et 1,863,065 hab.

GRENADE (Province de), division administrative du roy. d'Espagne, touchant à la Méditerranée au S.; superf., 12,787 kil. carr.; pop., 485,991 hab. Sol montagneux, sillonné par la sierra Nevada et les Alpujarras, arrosé par le Jénil, doué du plus beau climat, et fertile en oliviers, citronniers, orangers, cannes à sucre.

GRENADE (La), en anglais *Grenada*, île de l'Atlantique, l'une des petites Antilles (Antilles anglaises), à 145 kil. N. de la Trinité, par 11° 58'-12° 30' lat. N., 63° 40'-64° 55' long. O.; 43,757 hab., avec les Grenadines. Ch.-l. Saint-George ou Georgetown, sur la côte O. Climat insalubre. Sol volcanique très fertile : sucre, café, cacao, tabac, coton, indigo, etc. Eaux minérales. — Christophe Colomb découvrit, en 1498, cette île qu'habitaient des Caraïbes. Les Français la prirent aux Espagnols en 1650, les Anglais aux Français en 1762. Près de là, le comte d'Estaing gagna une bataille navale sur les Anglais en 1779. Le traité de Versailles confirma l'île aux Anglais, en 1783.

GRENADE (Nouvelle-). *V.* Colombie.

GRENADE-SUR-ADOUR, ch.-l. de cant. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1,540 hab. avec la commune; fondée au $XIII^e$ siècle.

GRENADE-SUR-GARONNE, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse, au confluent de la Save et de la Garonne; 2,674 hab. Commerce de grains. Construite en 1291, elle a gardé la forme des villes fortes de ce temps. Belle église du XIV^e siècle. Patrie de Cazalès et du maréchal Pérignon.

GRENADE (Louis de). *V.* Louis.

GRENADE, projectile de guerre, creux et rempli de poudre, dont se servent l'arme du génie dans les sièges, à la défense des portes des villes fortes ou des brèches, et la marine, dans les attaques à l'abordage. La grenade, ainsi nommée de ce qu'elle est pleine de poudre comme la grenade est pleine de pépins, fut inventée, suivant les uns, au XVI^e siècle, suivant d'autres, longtemps avant, mais sous divers noms. On la lançait avec des tubes de fer ou de bois, des frondes, et autres engins. En 1535, ce projectile fut adopté en France sous le nom de grenade. On le fit en fer-blanc, en terre cuite, en verre, jusqu'en 1726, et, depuis cette époque, généralement en fer fondu. On se servit surtout de grenades à main, c'est-à-dire jetées à la main. Ce ne fut qu'en 1667 qu'elles ont fait partie des armes des grenadiers à pied et à cheval.

GRENADIERS, nom donné en 1667 aux *Enfants perdus* (*V. ce nom*), qui, pendant les sièges, jetaient des grenades à la main. On en plaça 4 dans chaque compagnie d'infanterie. Ils portaient une hache, un sabre et une grenadière, sac de cuir contenant de 12 à 15 grenades. En 1670, une compagnie de grenadiers fut créée dans le régiment du roi; puis il y en eut une dans chacun des 30 plus anciens régiments, et enfin dans chaque bataillon. En 1678, on arma de fusils les compagnies de grenadiers, qui ne furent plus alors que l'élite de l'infanterie : les troupes du génie furent chargées de lancer les grenades. En 1745, les grenadiers des bataillons de milice formèrent 7 régiments de *grenadiers royaux*; quand on les licencia en 1749, on forma avec 48 compagnies le corps des *grenadiers de France*, qui a subsisté jusqu'à la Révolution. Depuis 1791, chaque bataillon d'infanterie de ligne eut sa compagnie de grenadiers; il en fut de même dans la garde nationale jusqu'en 1848. Sous Napoléon I^{er} et en 1855, on réunit les grenadiers en divisions et en corps d'armée pour servir de réserve. La garde du Directoire comprit 2 compagnies de grenadiers; celle des consuls, 2 bataillons; les gardes impériales, plusieurs régiments. En 1814, pendant la 1^{re} Restauration, les débris des grenadiers furent organisés en *corps royal des grenadiers de France*. Ils ne furent pas conservés après 1815. — En 1676, Louis XIV créa, pour combattre en tête de la maison militaire du roi, dont cependant elle ne faisait pas partie, une compagnie de *grenadiers à cheval*, qui fut supprimée en 1775, rétablie de 1814 à 1815, et alors supprimée de nouveau. Il y eut des grenadiers à cheval dans la garde consulaire, puis dans la garde impériale de Napoléon I^{er}, où ils formaient un régiment, enfin dans la garde royale de la Restauration, qui en comprit 2 régiments. — Il y a 16 régiments de grenadiers à pied dans l'armée allemande, 16 dans l'armée russe, un dans l'armée anglaise. B.

GRENADINES ou **GRENADILLES**, petit groupe d'îles de l'océan Atlantique (petites Antilles), entre Saint-Vincent et la Grenade, par 12° 14'-30° 5' lat. N., et 63° 30'-64° long. O.; 3,000 hab. La principale est Cariacou. Elles appartiennent aux Anglais depuis 1763.

GRENELLE, anc. vge du dép. de la Seine, formant depuis 1860, avec Vaugirard, le XV^e arr. de Paris; 14,863 hab. avant l'annexion. Fab. de poudres et engrais, noir animal, bougies, poterie, carton-pâte, colle forte, cordes d'instruments, pâtes alimentaires, produits chimiques. Forges, lamineries, scieries de bois.

GRENELLE (Puits de), puits artésien, foré à Paris dans la cour de l'abattoir de Grenelle, par ordre de l'administration de la ville. Sa profondeur absolue est de 547 m., et de 510 au-dessous du niveau de la mer; son diamètre, muni de tubes de fer laminés, est de $0^m,14$ à la nappe aquifère, et de $0^m,22$ à sa partie supérieure, où l'eau monte à 33 m. au-dessus du sol. Le produit est d'environ un million de litres par 24 heures. Ce puits, dont le forage présenta de très grandes difficultés, a été exécuté par l'ingénieur Mulot. Il a fallu, pour le terminer, 7 ans de travaux, de 1834 à 1841, et 363,000 francs de dépenses. (*V.* Colonne artésienne.)

GRENETIER, anc. officier des gabelles, chargé de l'inspection d'un grenier à sel.

GRENGIOLS, vge de Suisse (Valais), dans la vallée de Conches; 450 hab. On y donne encore des représentations en plein air, qui rappellent celles des confrères de la Passion au moyen âge.

GRENIER (Jean, baron), savant jurisconsulte, né à Brioude (Basse-Auvergne) en 1753, m. en 1841, fut d'abord avocat à Riom, fit partie du conseil des Cinq-Cents comme

député du Puy-de-Dôme en 1798, devint membre du Tribunat après le 18 brumaire, du Corps législatif en 1807, procureur général près la Cour d'appel de Riom en 1808, président de la même cour en 1819, enfin pair de France en 1832. Il prit, au Tribunat, une part active à la discussion des Codes.

On a de lui : *Conférences du Code civil, avec la discussion particulière du Conseil d'État et du Tribunat*; *Essai sur l'adoption considérée dans ses rapports avec l'histoire, la morale et la législation*, 1801, in-12; *Traité des donations, des testaments..., suivant les principes du Code Napoléon*, 1807, 3 vol., 4e édit., augmentée par M. Bayle-Mouillard, 1844-47, 4 vol.; *Traité des hypothèques*, 1822, 2 vol. in-4o; 3e édit., 1829, 2 vol. in-4o, etc.

GRENIERS D'ABONDANCE, magasins créés par décret de la Convention du 9 août 1793, dans chaque district, pour prévenir les disettes. L'approvisionnement en devait être fait, pendant les années d'abondance, au compte de l'État, partie au moyen d'achats, partie par des versements de blés faits par les citoyens en acquittement de leurs contributions. En temps de disette, un citoyen notoirement dans le besoin, et reconnu solvable, pouvait emprunter au grenier de son district du blé qu'il payait plus tard. Cette institution ne put être complètement réalisée et tomba promptement en désuétude.

GRENIERS DE RÉSERVE, DITS GRENIERS D'ABONDANCE, construits en 1807, incendiés par les défenseurs de la Commune en 1871. Ils étaient situés à Paris, dans toute la longueur du boulevard Bourdon, près de l'Arsenal. Ils servaient de magasins pour les 6/7es de l'approvisionnement en farines des 601 boulangers de Paris, soit 181,016 sacs, du poids de 159 kil. l'un, représentant la consommation de la ville pendant 3 mois environ.

GRENIERS A SEL, juridiction royale créée en 1342 pour juger les contraventions en fait de gabelle. On appelait de ces tribunaux devant la cour des Aides. Il y en avait 17 en France. L'Assemblée constituante les supprima en 1790.

GRENOBLE, *Gratianopolis*, v. du S.-E. de la France, ch.-l. du dép. de l'Isère et de l'anc. province du Dauphiné, à 633 kil. S.-E. de Paris, sur l'Isère, près de l'endroit où elle reçoit le Drac; 51,371 hab. Place de guerre de 1re classe. Évêché. Cour d'appel, tribunal de commerce. Direction d'artillerie et du génie; ch.-l. du XIVe corps d'armée. Académie universitaire. Facultés de droit, des lettres et des sciences; écoles secondaires de médecine et de pharmacie; lycée, bibliothèque renfermant 170,000 vol. et 11,000 médailles; musée, jardin botanique. La ville est située au milieu de montagnes qui la dominent; l'Isère la divise en 2 parties : l'une, dite *faubourg Saint-Laurent*, resserrée entre la rivière et les montagnes, couronnée par le fort de la Bastide, est étroite; l'autre, où est le quartier de cavalerie de Bonne (nom du connétable de Lesdiguières), sur la rive gauche, a de magnifiques quais. Parmi les édifices, on remarque la cathédrale romane, le Palais de justice, la place Grenette, ornée d'une belle fontaine, la place d'Armes, la rue Lesdiguières, l'hôpital. Grandes fabr. de gants, mégisserie, tannerie, coloristes en peaux, ciments, etc. — Grenoble, anc. *Oppidum* des Allobroges, se nommait *Cularo*, de *cularum*, lieu reculé. Maximien Hercule la fortifia; l'empereur Gratien y fonda un siège épiscopal; elle prit alors le nom de *Gratianopolis* (ville de Gratien), qu'on trouve pour la première fois en 381 dans les actes du concile d'Aquilée. Les Lombards furent défaits sous ses murs, 570; les Sarrasins ou les Hongrois la prirent en 954, et en furent chassés par l'évêque, qui en était devenu seigneur indépendant. Les droits de l'évêque furent souvent contestés et partagés par les comtes d'Albon, depuis dauphins du Viennois. Grenoble fut réunie avec le Dauphiné à la couronne de France en 1349. Un tribunal de l'inquisition y fut établi vers 1369, pour rechercher et punir les vaudois; la persécution contre ces sectaires ne cessa qu'en 1501. L'université, fondée en 1339, fut réunie à celle de Valence en 1565. Les guerres de religion du XVIe siècle furent sanglantes à Grenoble. La ville étant restée au pouvoir des ligueurs, Lesdiguières s'en empara pour Henri IV, en 1590. En 1815, Grenoble fut la première grande ville qui ouvrit ses portes à l'empereur Napoléon Ier, lors de son retour de l'île d'Elbe; en 1816, il y éclata contre les Bourbons une conspiration bonapartiste qui fut sévèrement réprimée. De grands travaux exécutés par le général Haxo, de 1825 à 1839, ont amélioré les fortifications bâties par le chevalier Deville, d'après le système de Vauban. Patrie de Mably, Vaucanson, Mme de Tencin, Gentil-Bernard, Condillac, Barnave, Casimir Périer.

GRENOUILLAGE, droit imposé par un seigneur féodal à certains de ses vassaux, comme prix, ou plutôt comme souvenir de concession gratuite d'un héritage. Il consistait à venir une fois l'an, à jour et heure fixes, fustiger un ruisseau, dans le voisinage du manoir seigneurial. Le vassal frappait 3 fois l'eau avec sa baguette, en disant : « Grenouilles, taisez-vous, laissez Monsieur dormir. » Il faisait cela en présence du seigneur ou de son receveur, qu'il avait dû d'abord aller querir. S'il manquait à accomplir cette servitude, il encourait une amende.

GRENOUILLES (Les). Petit pays de l'anc. France (haut Maine), où était Rennes-en-Grenouilles (*Mayenne*).

GRENOVICUM, nom latin de GREENWICH.

GRENVILLE (GEORGE), homme d'État anglais, né en 1702, m. en 1770, député du comté de Buckingham au parlement, fut successivement trésorier de la marine, 1er lord de l'amirauté, enfin 1er lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier en 1763, et disgracié en 1764. Les principaux actes de son ministère sont l'édit du timbre, qui causa la révolte des colonies d'Amérique, et la réunion de l'île de Man à la couronne pour une somme de 70,000 livres.

On a de lui : *Considerations sur le commerce et les finances de l'Angleterre*, Londres, 1766, trad. en français, Paris, 1768, in-4o.

GRENVILLE (WILLIAM), fils du précédent, né en 1759, m. en 1834, membre des Communes en 1782, et du ministère de Pitt en 1783, devint ministre des affaires étrangères en 1790, et se montra ennemi de la France. Il contribua puissamment à l'union de l'Irlande, forma un ministère, en 1806, avec Erskine, Fox et Grey, et se retira pour n'avoir pu obtenir l'émancipation des catholiques d'Irlande.

GREOUX, *Griselum*, vge (Basses-Alpes), arr. de Digne, près du Verdon; 1,140 hab. Bains fréquentés d'eaux thermales hydrosulfureuses; ils étaient connus des Romains.

GRESHAM (SIR THOMAS), riche bourgeois de Londres, né en 1519, m. en 1579, surnommé *le Négociant royal*, pour de grands services qu'il rendit à Édouard VI et surtout à Élisabeth, fut créé par elle baron, l'aida à contracter des emprunts en Angleterre, et fonda la Bourse de Londres, ainsi que le collège qui porte son nom.

GRÉSIVAUDAN ou **GRAISIVAUDAN**, *Gratianopolitanus pagus*, anc. pays de France (haut Dauphiné), cap. Grenoble, comprenait la vallée de l'Isère depuis l'entrée de cette rivière en France jusqu'à son confluent avec le Drac; v. princ. : Lesdiguières, Fort-Barraux, Saint-Bonnet. C'est auj. une partie des dép. de l'Isère et des Hautes-Alpes.

GRÉSOLLES, petit pays de l'anc. France (Forez), où était Luré-en-Grésolles (Loire).

GRESSET (JEAN-BAPTISTE-LOUIS), poète français, né à Amiens en 1709, m. en 1777, entra à 16 ans chez les jésuites. A 24, il publia le petit poème de *Vert-Vert*, en 4 chants, chef-d'œuvre de grâce badine, qui obtint beaucoup de succès, et dans lequel il chante, en vers de 10 syllabes, les aventures d'un perroquet chez les visitandines de Nevers. Vinrent ensuite le *Lutrin vivant*, *le Carême impromptu*, espèces de contes en vers, aussi dans le genre badin, et qui ne sont pas moins remarquables par l'art de la narration et l'élégance du style; enfin quelques *Épîtres*, où respire un parfum de franchise, d'abandon et de bonté qui font aimer le poète. La meilleure pièce est *la Chartreuse*, qu'il intitula ainsi d'un petit belvédère qu'il avait au collège Louis le Grand. Gresset, blâmé par ses supérieurs à cause de ses idées mondaines, fut relégué à Tours, où il professa les humanités, puis au collège de La Flèche; il quitta les jésuites en 1735, et vint à Paris. Dès lors, il se consacra au théâtre, composa des tragédies et des comédies, mais ne réussit qu'une fois, dans *le Méchant*, joué en 1747, et qui est une bonne et franche comédie, où il attaquait un vice fort à la mode alors, la rouerie; on y désirerait plus d'action et de force comique, mais les portraits sont d'un naturel parfait, et les vers excellents : le poète a su y retracer supérieurement le jargon du grand monde d'alors. Gresset entra en 1748 à l'Académie française. Il se retira à Amiens, où il fonda une académie dont on l'élut président perpétuel; puis il donna sa démission en 1759, passa la fin de ses jours dans les exercices de la piété, et brûla quelques-uns de ses ouvrages encore manuscrits. « Gresset, dit M. Villemain, fut poète, peu de temps, il est vrai, et sur peu de sujets; mais assez, car il vivra toujours. » Ajoutons que Gresset est original et ne relève d'aucune école. Son *Vert-Vert* a été traduit en italien, en allemand, et en portugais. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Fayolle, 3 vol in-18, 1803; par Renouard, 2 vol., 1811; et ses *Œuvres choisies*, par Campenon, 1823. En 1810, on publia *le Parrain magnifique*, poème posthume en 10 chants et en vers libres, composé en 1760, dans le genre badin, mais faible, diffus, sans intérêt, malgré plusieurs traits de bon comique et beaucoup de jolis vers.

V. De Cayrol, *Essai sur la vie et les ouvrages de Gresset*, 1845.

GRETNA-GREEN, en écossais *Graitney*, vge d'Écosse (Dumfries), sur la frontière d'Angleterre, près de la Sark, à 16 kil. N.-O. de Carlisle, à 40 S.-E. de Dumfries; 1,950 hab. Célèbre autrefois par les mariages clandestins qui s'y contractaient : la cérémonie consistait dans la comparution, avec des témoins attestant que les comparaissants sont mari et femme, devant un ministre officiant (un forgeron ou un cabaretier), qui

signait un certificat à cet effet avec 2 témoins. Quelquefois on y lisait l'office du mariage. Il y avait environ 400 mariages semblables par an. On en célébrait aussi à Springfield, Annan, Coldstream, tout le long de la frontière. On a vu des lords-chanceliers recourir à Gretna-Green. Pénélope Smith y fut mariée en 1836 au frère du roi des Deux-Siciles, Charles-Ferdinand de Bourbon. Les enfants nés de ces mariages n'étaient pas légitimes en Angleterre, ni aptes à hériter dans ce royaume. Cet usage n'avait commencé à Gretna-Green que vers le milieu du XVIII^e siècle.

GRETRY (ANDRÉ-ERNEST-MODESTE), célèbre compositeur de musique, né à Liège le 8 février 1741, m. le 24 sept. 1813. A 18 ans, il se rendit à Rome, où il reçut les leçons de Casali. Après quelques essais qui lui valurent les suffrages de Piccini, il quitta l'Italie, donna quelques leçons de chant à Genève, vit à Ferney Voltaire qui l'encouragea, et vint à Paris en 1768. Marmontel devina son talent, et lui confia le poème du *Huron*, dont le succès fut grand. Depuis cette époque, il donna, tant à l'Opéra-Comique qu'à l'Académie royale de musique, 44 ouvrages, qui ajoutèrent presque tous à sa réputation. Membre de l'Institut, il acheta l'ermitage de J.-J. Rousseau à Montmorency, et y passa ses derniers jours. Parmi ses pièces, qui généralement obtinrent un très grand succès, on distingue : *le Tableau parlant*, 1769 ; *Silvain, les Deux Avares*, 1770 ; *Zémire et Azor*, 1771 ; *l'Ami de la maison*, 1772 ; *la Rosière de Salency*, 1774 ; *la Fausse Magie*, 1775 ; *les Mariages samnites*, 1776 ; *l'Amant Jaloux, Aucassin et Nicolette*, 1778 ; *l'Épreuve villageoise, la Caravane du Caire*, 1783 ; *Richard Cœur de Lion*, 1784 ; *Panurge*, 1785 ; *Anacréon, Polycrate*, 1797. On a de lui une messe et quelques motets. Les *Essais sur la musique*, qu'il publia en 1789 et 1797, 3 vol., ont assez peu d'intérêt. Grétry a été surnommé *le Molière de la musique* : il possède le naturel, la grâce, l'expression vive et vraie, l'accent comique du langage musical ; mais son instrumentation est nue, et son harmonie parfois incorrecte. B.

GREUZE (J.-B.), peintre célèbre, né à Tournus en 1725, m. en 1805, reçut ses premières leçons d'un Lyonnais, nommé Grandon, beau-père du musicien Grétry, qui le mit en état de peindre le portrait avec succès. S'étant rendu à Paris, il y rectifia ce que sa manière avait de défectueux. Il fut admis à l'Académie en 1769. Comme on l'accusait de trivialité, parce qu'il se bornait aux tableaux de genre, il fit le voyage de Rome, afin d'apprendre à mettre plus de vigueur dans son coloris, plus de noblesse et d'élégance dans son dessin. Il y perdit sous le rapport de l'originalité, et ne réussit jamais dans le genre héroïque. Les œuvres qui ont fait sa réputation sont empruntées à la vie ordinaire ; ce sont des scènes intimes, toutes de mouvement et d'affection, véritables drames de famille, qu'animent des têtes pleines d'expression. Il répète, il est vrai, les mêmes caractères, et le fini du travail rappelle les habitudes du peintre de portraits ; il néglige les draperies, et cherche trop le relief. Les chefs-d'œuvre de Greuze sont : *le Père paralytique ; le Père dénaturé abandonné de sa famille ; la Malédiction paternelle ; la Bénédiction paternelle, la Bonne Mère ; l'Enfant pleurant la mort de sa mère ; le Gâteau des rois ; la Paix du ménage ; l'Accordée de village ; la Petite Fille au chien ; la Dame de charité ; la Cruche cassée*, etc. Lebas, Cars, Martenasie, Macret, Massart, Porporati et Flipart ont gravé les ouvrages de Greuze. B.

GRÈVE (PLACE DE). V. HÔTEL-DE-VILLE (PLACE DE L').

GREVENMACHER, v. du gr.-duché de Luxembourg, sur la rive g. de la Moselle ; 3,082 hab. Comm. de grains et bestiaux. Fabr. de cartes à jouer.

GRÈVES, pièce des anc. armures, en lames de fer battu superposées ou en mailles, garantissant les jambes depuis le cou-de-pied jusqu'aux genoux.

GREVIN (JACQUES), poète et médecin, né à Clermont (Oise) en 1540, m. en 1570, reçut les leçons de Muret et les conseils de Ronsard, et suivit Marguerite de Savoie en Piémont. Son *Théâtre* et ses *Poésies*, Paris, 1562, eurent du succès. Il a traduit du grec *Nicandre*, et les préceptes de Plutarque *sur le Mariage*. La Harpe le place, comme poète dramatique, bien audessus de Jodelle.

GREW (NÉHÉMIAS), médecin et naturaliste anglais, né à Coventry vers 1628, m. en 1711, exerça la médecine à Londres, et fut élu membre de la Société royale en 1673. Il fit une étude approfondie et consciencieuse de la physiologie végétale.

On a de lui : *Idée d'une histoire philosophique des plantes*, Londres, 1673, in-12 ; *Anatomie des plantes*, 3 vol., trad. en français par Levasseur, 16[illegible], in-12 ; *Musæum regalis Societatis*, 1681 ; *Cosmographia sacra*, 1701, in-fol.

GREY (JANE), née en 1537, arrière-petite-fille du roi d'Angleterre Henri VII par sa mère, la marquise de Dorset. D'une beauté remarquable, très instruite et zélée luthérienne, elle fut l'instrument et la victime de l'ambition de John Dudley, duc de Northumberland, qui, resté maître du pouvoir après la chute du duc de Somerset, arracha au faible Édouard VI un testament en faveur de cette jeune princesse, à laquelle il avait marié son 4^e fils Guilford. Proclamée par lui à la mort du roi, 1553, elle n'accepta qu'à regret une couronne que lui disputèrent aussitôt les partisans de Marie Tudor. Celle-ci triompha ; Dudley et Guilford périrent sur l'échafaud, 1554, et, après la révolte de Wyat, à laquelle elle fut étrangère, Jane Grey fut décapitée à la Tour de Londres : elle n'avait que 17 ans. Sa mort a fourni à Young la matière d'un poème ; à M^{me} de Staël, 1790, à Briffaut, 1815, et à Soumet, 1844, un sujet de tragédie ; à Paul Delaroche, 1834, un touchant tableau.

Ses *Lettres* ont été publiées par M. Frère.

GREY (ZACHARIE), littérateur anglais, né en 1687, m. en 1766, juge de paix dans le comté d'York.

Il a laissé une bonne édition d'*Hudibras, avec d'amples annotations et une préface*, Londres, 1744 et 1799, 2 vol. ; un *Essai sur le caractère du roi martyr Charles I^{er}*, 1738, in-4° ; des *Notes critiques, historiques et explicatives sur Shakspeare*, 1755, 2 vol., etc.

GREY (LORD **HOWICK**, COMTE), ministre anglais, né en 1764 à Fallowden (Northumberland), m. en 1845, entra à la Chambre des communes en 1786, avant l'âge requis. Adversaire ardent de l'union de l'Irlande avec l'Angleterre, il chercha ensuite à la rendre avantageuse. Quand Fox et les whigs remplacèrent Pitt, 1806, il devint 1er lord de l'amirauté, puis, après la mort de Fox, ministre des affaires étrangères. C'est alors qu'il fit adopter la loi pour l'abolition de l'esclavage. Démissionnaire pour n'avoir pu faire abolir la loi du *test*, 1807, il resta représentant d'Appleby. On lui offrit en vain le ministère en 1812. Il refusa son appui à Canning en 1827 contre les attaques des torys, et prit une part active au procès de la reine Caroline devant la Chambre des pairs. Il appuya l'émancipation des catholiques en 1829. Rappelé au ministère après 1830, comme 1er lord de la trésorerie, il fit accepter la réforme parlementaire, 1832, et se retira en 1834.

GREYTOWN. *V.* NICARAGUA (SAN-JUAN DE).

GRÈZES, vge (Lozère), arr. de Marvejols ; 459 hab. Jadis ch.-l. de la vicomté du Gévaudan.

GRIBEAUVAL (JEAN-BAPTISTE **VAQUETTE** DE), célèbre ingénieur, né en 1715 à Amiens, m. en 1789, entra dans l'artillerie en 1732, et devint capitaine du corps des mineurs en 1752. Chargé d'aller en Prusse pour y examiner l'artillerie légère récemment attachée aux régiments d'infanterie, il revint avec un excellent mémoire sur l'état militaire des Prussiens. Nommé lieutenant-colonel en 1757, il passa, à la suite du comte de Broglie, au service de Marie-Thérèse d'Autriche, qui le combla de dignités ; il se signala par la défense de Schweidnitz, 1762, et fut fait prisonnier par Frédéric II, qui le reçut avec honneur. De retour en France, après la guerre, il y fut nommé grand-croix de Saint-Louis en 1764, lieutenant général l'année suivante, premier inspecteur de l'artillerie en 1776, et occupa ses dernières années à préparer d'utiles réformes, tant dans l'organisation des corps de l'artillerie et des mines que dans le matériel des arsenaux. Il fixa la proportion des troupes de l'artillerie, perfectionna les manufactures d'armes, forges et fonderies, et introduisit de nouvelles batteries de côtes avec des affûts de son invention. On a donné son nom à un mortier dont il a calculé les forces et les proportions.

GRIFFENFELD (PIERRE **SCHUHMACHER**, COMTE DE), grand chancelier de Danemark, né à Copenhague en 1635, d'un marchand de vins allemand, m. en 1699. Frédéric III, après l'avoir envoyé étudier dans les universités étrangères, le nomma son bibliothécaire, et lui fit rédiger la *loi royale* de 1660, favorable aux rois, et devenue la base du droit public en Danemark. Christian V, successeur de Frédéric, l'anoblit en 1670, le fit conseiller privé, secrétaire d'État, grand chancelier, président du tribunal suprême, etc. Griffenfeld gouverna avec quelque sagesse, mais ses ennemis le renversèrent en 1676 ; on le dépouilla de ses terres et dignités ; le bourreau levait le glaive sur sa tête, quand sa grâce arriva. Il fut emprisonné jusqu'en 1698, à la tour de Munkholm, dans la rade de Drontheim. A. G.

GRIFFET (HENRI), jésuite, né à Moulins en 1698, m. en 1771, suppléa avec distinction le P. Porée dans la chaire de belles-lettres du collège Louis-le-Grand, quitta l'enseignement pour la chaire, et devint prédicateur de Louis XV. Il défendit vivement les jésuites, et, après leur suppression, se retira à Bruxelles.

On lui doit : *l'Insuffisance de la religion naturelle*, 1770, 2 vol. in-12 ; une édition de l'*Histoire de France* du P. Daniel, augmentée de l'*Histoire de Louis XIII* et du *Journal du règne de Louis XIV*, 1755-58, 17 vol. in-4° ; *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, 1769, in-12, ouvrage solide, intéressant, mais diffus ; un *Recueil de lettres* pour servir à l'histoire militaire de Louis XIV, de 1671 à 1694, 8 vol. in-12, 1761-64, etc. L—H.

GRIFFET DE LA BEAUME (ANT.-GILBERT), neveu du précédent, né à Moulins en 1756, m. en 1805.

Il a traduit de l'anglais : *Evelina* de miss Burney, 1785, 2 vol. in-12 ;

les *Sermons* de Sterne, 1786, in-12; le *Voyage de Fr. Horneman en Afrique*, 1803; les *Recherches asiatiques*, 1805, 2 vol. in-4°; et de l'allemand, l'*Histoire des Suisses* de J. de Muller, 1797, t. II à VIII, etc.

GRIFFONS. *V.* GRYPHONS.

GRIFON ou **GRIPPON**, 3e fils de Charles-Martel, fut exclu de l'héritage de son père par ses frères Pépin et Carloman, 741, et relégué dans un château. Pépin, resté seul maître de la Gaule, 747, par l'abdication de Carloman, fit venir Grifon à sa cour; mais celui-ci arma les Saxons contre son frère. Vaincu et pris, il obtint sa grâce, souleva encore l'Aquitaine, et mourut dans cette guerre, tué, soit par les émissaires de Pépin, soit par les gens du duc d'Aquitaine, 752. L—H.

GRIGAN, île de la Polynésie. (*V.* AGRIGAN.)

GRIGNAN, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. et à 27 kil. S.-O. de Montélimar; 1,000 hab. Comm. de truffes. Ruines considérables du château où mourut Mme de Sévigné, dont le tombeau est dans l'église paroissiale. Grignan, ch.-l. d'un ancien comté de Provence, appartint successivement aux maisons des Adhémar et des Castellane. On y battit monnaie.

GRIGNAN (FRANÇOIS **ADHÉMAR** DE **MONTEIL**, COMTE DE), né vers 1532, d'une ancienne et noble famille de Provence, m. en 1715, lieutenant général et vice-gouverneur de Provence, est surtout connu par son mariage avec Mlle de Sévigné, qu'il épousa en 1669, quoique déjà veuf 2 fois. Presque toujours dans son gouvernement, il s'y distingua en prenant, en 1673, la citadelle d'Orange, et en contribuant à repousser, en 1707, l'attaque des Impériaux contre Toulon A. P.

GRIGNAN (FRANÇOISE-MARGUERITE DE **SÉVIGNÉ**, COMTESSE DE), fille de Mme de Sévigné, née à Paris en 1646, m. en 1705, épousa le comte de Grignan en 1669, et le suivit en Provence. Mme de Sévigné, séparée de sa fille, commença avec elle cette correspondance que la postérité admire. On n'a qu'un petit nombre de réponses de Mme de Grignan; on n'y trouve ni le naturel, ni la grâce, ni l'esprit des lettres de sa mère. Grave et sérieuse, Mme de Grignan, qui appelait Descartes son *père*, se livra avec succès à l'étude de la métaphysique. Elle a laissé un *Résumé du système de Fénelon sur l'amour de Dieu.* — Sa fille aînée, Marie-Blanche, se fit religieuse de la Visitation; la cadette, Pauline, est célèbre sous le nom de Mme de Simiane. (*V. ce nom.*) L—H.

GRIGNOLS ou **FLAUJAC**, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Bazas. C'est une longue et large rue, assez bien bâtie avec une halle en bois au milieu pour les foires et les marchés. Anc. château ruiné; 1,155 hab.

GRIGNON, ferme (Seine-et-Oise), arr. et à 14 kil. N.-O. de Versailles, dans la commune de Thiverval. École régionale d'agriculture, fondée en 1826. Banc calcaire, riche en fossiles.

GRIGORIOPOL, v. de la Russie d'Europe, gvt de Kherson, sur le Dniester; 6,841 hab., la plupart arméniens.

GRIGOURY, v. du Dahomey, dans une île de la côte des Esclaves; anc. centre de traite.

GRIJALVA (JEAN DE), aventurier espagnol, né à Cuellar (Vieille-Castille), s'embarqua pour l'Amérique, devint lieutenant de Vélasquez, gouverneur de Cuba, fut chargé par lui, en 1518, d'aller reconnaître le Yucatan, découvrit le Mexique, et prit possession de la côte au nom du roi d'Espagne, mais n'y forma aucun établissement.

GRIJALVA (FERNAND DE), lieutenant de Fernand Cortez, chargé de faire des découvertes dans la mer du Sud, aborda en Californie en 1533, y accompagna son chef en 1536, et conduisit des secours à Pizarre en 1537.

GRILL (CLAUDE), directeur de la compagnie des Indes de Göteborg, né à Stockholm en 1705, d'une famille d'origine hollandaise, m. en 1767, contribua au perfectionnement des usines et à l'extension du commerce, fit partie de l'administration municipale de Stockholm, sacrifia la plus grande portion de sa fortune, en 1747, pour sauver le crédit de l'État et de la banque, accrut les ressources des hôpitaux, fut un des fondateurs de l'Académie des sciences, et fit construire l'observatoire.

GRILLPARZER (FRANÇOIS), poète dramatique allemand, né à Vienne en 1790, m. en 1872, fut attaché à la chancellerie d'Autriche, et devint, en 1832, directeur des archives. Après avoir obtenu de la popularité parmi la jeunesse par des poésies lyriques animées de l'esprit libéral, il débuta au théâtre en 1816; sa tragédie de *l'Aïeule* excita un grand enthousiasme, mais *Sapho*, 1819, et *la Toison d'or*, 1822, eurent moins de succès. Il donna aussi une tragédie historique, *Fortune et Fin du roi Ottokar*, plusieurs drames (*les Vagues de l'amour et de la mer, le Songe de la vie*), des comédies (*Malheur à celui qui ment*, etc.).

GRIMALDI, famille illustre de Gênes, dont les membres, d'abord seigneurs, puis princes de Monaco, depuis l'an 968, ont occupé les premières charges de la république, et ont été, avec les Fieschi, les chefs du parti guelfe. Elle obtint des fiefs considérables dans le roy. de Naples, et fut élevée en France au duché-pairie de Valentinois. La ligne masculine s'est éteinte en 1731. Les principaux membres ont été :

GRIMALDI (RENIER ou RAIMOND), né à Gênes dans le XIIIe siècle, est le 1er qui ait conduit des vaisseaux génois dans l'océan Atlantique. Amiral de France sous Philippe le Bel, il battit, en 1304, la flotte du comte Guy de Flandre, qui bloquait Ziérikzée.

GRIMALDI (ANTOINE), amiral génois, ravagea, en 1332, les côtes de la Catalogne, dont les habitants avaient provoqué sa patrie, mais fut battu, en 1353, à la Loiera par Nicolas Pisani, qui commandait les navires vénitiens et catalans réunis. Gênes fut réduite à se mettre sous la protection de Jean Visconti, seigneur de Milan.

GRIMALDI (JEAN), amiral génois, défit, en 1431, sur le Pô, près de Crémone, le Vénitien Nicolas Trevisani.

GRIMALDI (DOMINIQUE), cardinal, né à Gênes au commencement du XVIe siècle, fut archevêque et vice-légat d'Avignon, figura avec les galères du pape à la bataille de Lépante, 1571, et combattit avec ardeur les hérétiques de son diocèse. B.

GRIMALDI (JACQUES), ecclésiastique bolonais, m. à Rome en 1623, mit en ordre les archives de Saint-Pierre de Rome, dressa un *Inventaire* des titres qu'elles renferment, y ajouta des tables très amples, rédigea ensuite le *Catalogue* chronologique des archiprêtres, chanoines et bénéficiers attachés à Saint-Pierre, transcrivit les *Inscriptions antiques*, découvertes sous le pape Paul V, et les expliqua par des notes judicieuses. Ce travail a été publié par Gori. M. V—I.

GRIMALDI (FRANÇOIS-MARIE), jésuite, né à Bologne en 1613, m. en 1663, enseigna les belles-lettres pendant 25 ans, puis s'occupa d'astronomie et de physique. On a de lui : *Physicomathesis de lumine, coloribus et iride, aliisque annexis*, in-4°. Bologne, 1665. Il rend compte, dans cet ouvrage rempli d'expériences curieuses sur la lumière et les couleurs, de sa découverte de l'inflexion de la lumière dans le voisinage de certains corps (phénomène de diffraction). D.

GRIMALDI (JEAN-FRANÇOIS), dit *le Bolognèse*, peintre, graveur et architecte, né à Bologne en 1606, m. en 1680. Après avoir étudié les ouvrages des Carraches, il se lia et travailla avec l'Albane. Appelé à Paris par le cardinal Mazarin, il exécuta au Louvre plusieurs fresques fort estimées. Il fut ensuite employé par le pape Innocent X à orner le Vatican et le palais Quirinal. Le dessin de Grimaldi est remarquablement correct; il a beaucoup de légèreté dans la touche, et de vérité dans le coloris. Berlin possède de lui un chef-d'œuvre, *Mercure et Argus.* M. V—I.

GRIMALDI (FRANÇOIS-ANTOINE), littérateur, né en 1741 à Seminara (Calabre), m. en 1784.

Il a laissé : *Lettera sopra la musica*, Naples, 1766; *Vita di Diogene*, 1777; *Riflessioni sopra l'ineguaglianza degli uomini*, 1779, 3 vol.: *Annali del regno di Napoli*, 1780, 10 vol., auxquels Joseph Cestari ajouta 4 autres volumes; *Descrizione de' tremuoti accaduti nelle Calabrie, nel 1783*, 1784.

GRIMAREST (JEAN-LÉONOR **LE GALLOIS**, SIEUR DE), maître de langues, né à Paris en 1659, m. en 1713, est auteur d'une *Vie de Molière*, 1705, in-12, remplie d'anecdotes apocryphes qu'il prétendait tenir du comédien Baron.

GRIMAUD, *Olbia*, ch.-l. de cant. (Var), arr. de Draguignan; 763 hab. Il est à 3 kil. du petit golfe de Grimaud ou de Saint-Tropez (*Sambracitanus* ou *Gambracius sinus* des anciens), entre les rochers des Frères et le cap Lisandre.

GRIMAUD (GUILLAUME DE), professeur de médecine à Montpellier, né à Nantes en 1750, m. en 1789, fut l'élève et le successeur de Barthez. On a de lui : une *Thèse sur l'irritabilité;* deux *Mémoires sur la nutrition*, Montpellier, 1787-89, 2 vol.; *Éléments de physiologie*, ouvrage fort remarquable qui n'a jamais été imprimé, et dont les copies ont été fort utiles à Bichat et à Richerand; *Cours des fièvres*, 1794, 4 vol., réimprimé en 1815.

GRIMM (FRÉDÉRIC-MELCHIOR, BARON DE), né à Ratisbonne en 1723, m. en 1807. Venu en France comme précepteur des fils du comte de Schœnberg, ambassadeur de Pologne, puis attaché en qualité de lecteur au prince héréditaire de Saxe-Gotha, il fut introduit dans le monde par J.-J. Rousseau, usa de l'amitié des grands seigneurs et de quelques grandes dames, Mme d'Épinay en particulier, devint secrétaire du comte de Frièse, puis du duc d'Orléans, et se produisit au grand jour par un pamphlet en faveur de la musique italienne, *le Petit Prophète de Bœhmischbroda*, 1753. Chargé par plusieurs cours d'Allemagne et par Catherine II de leur rendre compte, dans une correspondance, du mouvement littéraire de Paris, il fit de cette chronique, qui s'étend de 1753 à 1790, l'œuvre la plus complète peut-être et la plus piquante de la critique au XVIIIe siècle : analyses d'ouvrages, portraits, réflexions, anecdotes, chansons, épigrammes, tout s'y trouve. Diderot, Suard et Raynal y coopérèrent quelquefois. Asso-

ciant la diplomatie à la critique, Grimm se fit nommer chargé d'affaires de Francfort à Paris, puis ministre plénipotentiaire de Saxe-Gotha et baron; et, quand il quitta la France, en 1790, ce fut pour trouver en Allemagne et en Russie de nouveaux honneurs, et se retirer à la cour de Gotha avec le titre de ministre de la cour de Russie, 1795. Grimm écrivit dans notre langue avec la facilité et la grâce d'un Français; sa critique est presque toujours saine et éclairée, et, par la manière dont il a jugé bien des ouvrages de son temps qui obtenaient un succès usurpé, on peut dire qu'il fut un précurseur. Ses lettres ont été publiées sous le titre de *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, 16 vol., Paris, 1812-13; elles durent passer par la censure d'alors. Une nouvelle édition a été donnée en 15 vol., Paris, 1829-31, par M. Taschereau, avec notes, éclaircissements, et restitution des passages supprimés par la censure dans la précédente; plus 1 vol. de *Correspondance inédite de Grimm et de Diderot*, Paris, 1829. On trouve dans le 15e vol. *le Petit Prophète*, brochure de 30 pages, œuvre de circonstance, sans grand intérêt aujourd'hui. G. L.

GRIMM (Guillaume-Charles), célèbre philologue allemand, né à Hanau en 1786, m. en 1859, devint, en 1820, sous-bibliothécaire à Gœttingue, et, en 1825, professeur à l'université de cette ville. Il résida à Berlin depuis 1841. Il s'est spécialement occupé de la littérature allemande au moyen âge.

Sans parler des ouvrages qu'il fit en commun avec son frère Louis-Jacques (*V. l'art. suivant*), il a publié : *Anciens Chants héroïques des Danois*, Heidelberg, 1811; *sur les Caractères runiques allemands*, Gœttingue, 1821; *le Comte Rodolphe*, fragment d'un poëme allemand écrit vers l'an 1170, ibid., 1828, et 1844, in-4o; *les Traditions heroïques des Germains*, ibid., 1829; *de Hildebrando, antiquo carmine teutonico*, ibid., 1830, in-fol.; *Vridankes Bescheidenheit*, poëme didactique du XIIIe siècle, ibid., 1834; *le Jardin des roses*, ibid., 1836; *la Chanson de Roland*, ibid., 1838; la *Veronica* de Wernher de Niederrhein, ibid., 1839; *la Forge d'or*, poëme de Conrad de Wurtzbourg en l'honneur de la Vierge, Berlin, 1840; le *Silvester* du même poëte, Gœttingue, 1841; *Athis et Prophylias*, Berlin, 1846; avec Supplément, Gœttingue, 1852; *Conversations sur les sujets allemands du moyen âge*, Berlin, 1851, 2 vol., etc.

GRIMM (Louis-Jacques), illustre érudit et philologue, frère du précédent, né à Hanau en 1785, m. en 1863, entra d'abord dans la carrière diplomatique, puis, l'abandonnant, se mit à étudier le moyen âge, professa la littérature allemande à l'université de Gœttingue de 1830 à 1837, passa à Berlin en 1841, et fit partie du parlement de Francfort en 1848.

On a de lui : *sur la Poésie des Meistersænger*, 1811; *Grammaire allemande*, 1819-37, 4 vol.; *Antiquités du droit allemand*, 1828; *Mythologie allemande*, 1835; *Histoire de la langue allemande*, 1848, 2 vol.; *sur l'Origine du langage*, 1852. Il a publié, en collaboration avec son frère : *Contes d'enfants et du foyer*, 6e édit., 1850, 2 vol.; *Forêts de l'ancienne Germanie*, recueil de productions poétiques du moyen âge, 1813-16; *Traditions allemandes*, 1816-18, 2 vol.; *Dictionnaire allemand*, 1852 et suiv. Enfin il a édité seul : *Silva de romances viejos*, 1818; *Hymnorum veteris Ecclesiæ interpretatio theotisca*, 1830; *le Roman du Renard*, 1834; *Poëmes latins des dixième et onzième siècles*, 1838; *André et Hélène*, poëme saxon, 1840; *Coutumes allemandes*, 1840-42, 3 vol.; *Poésies sur le roi Frédéric Ier*, 1844, etc. B.

GRIMMA, v. du roy. de Saxe, cercle de Leipzig, sur la rive g. de la Mulde; 7,283 hab. Gymnase. Fabr. de pipes en terre; ateliers de tissage.

GRIMOALD, fils de Pépin de Landen, lui succéda comme maire du palais en Austrasie sous le règne de Sigebert II, en 642, après l'assassinat d'Othon, son rival, conclut une paix honteuse avec les Thuringiens, et relégua, à la mort du roi, 656, son fils Dagobert II dans le monastère de Slane (Irlande). Il plaça sur le trône son propre fils. Une révolte des Francs éclata aussitôt : Grimoald fut fait prisonnier, livré à Clovis II, et mis à mort.

GRIMOALD, fils de Gisolfe, duc de Frioul, succéda en 647 à son oncle Grasolfe, duc de Bénévent, fut appelé par Godebert, chef lombard, contre son frère Pertharit, avec qui il avait partagé le pouvoir, profita des dissensions de ces princes, fit tuer Godebert, 662, chassa Pertharit, et resta seul maître de leur royaume, où il se maintint jusqu'en 671.

GRIMOALD Ier, prince de Bénévent, fils et successeur d'Arégise, régna de 788 à 806. Retenu comme otage à la cour de Charlemagne, il fut renvoyé à la mort de son père dans son duché, en chassa Adalgise, fils de Didier, dernier roi des Lombards, épousa la fille de l'empereur grec en 793, refusa de se soumettre à Charlemagne, et repoussa les attaques de Pépin et de Louis, fils de ce prince.

GRIMOALD II, prince de Bénévent, 806-816, successeur du précédent, paya, en 812, à Charlemagne un tribut de 25,000 sous d'or, réduit à 7,000 sous Louis le Débonnaire.

GRIMOARD (Philippe-Henri, comte de), général et littérateur français, m. en 1815, issu de la même famille que le pape Urbain V, avait servi dans l'infanterie, puis dans le corps de l'état-major, et travaillait dans le cabinet particulier de Louis XVI au moment de la Révolution. Il traça les plans de la campagne de 1792. Après le 10 août, ses cartons furent transportés dans les bureaux du comité de salut public, où Carnot les utilisa.

On a de lui : *Essai théorique et pratique sur les batailles*, 1775, in-4o, avec atlas; *Collection des Lettres et Mémoires de M. le maréchal de Turenne*, 2 vol. in-fol., 1782; *Traité sur la constitution des troupes légères et sur leur emploi en campagne*, 1782; *Conquêtes de Gustave-Adolphe en Allemagne*, 11 livr. in-fol., 1782; *Tableau de la vie et du règne de Frédéric le Grand*, 1788; *Correspondance particulière et historique du maréchal de Richelieu*, 1756, 1757, 1758 (avec Pâris-Duverney), 2 vol., 1789; *Considérations sur l'état de la Russie sous Pierre Ier*, 1791; *Recherches sur la force de l'armée française*, 1806; *Tableau historique de la guerre de la Révolution de France*, 3 vol. in-4o, 1808, ouvrage dont la continuation fut interdite sous l'Empire; *Lettres historiques de Bolingbroke*, 3 vol., 1808; *Traité sur le service de l'état-major général des armées*, 1809; *Correspondance du général Dumouriez avec Pache*, 1793, etc. Il publia avec Grouvelle les *Lettres de Mme de Sévigné*, 8 vol., et les *Œuvres de Louis XIV*.

GRIMOD DE LA REYNIÈRE (Alexandre-Balthasar-Laurent), célèbre gastronome, né à Paris en 1758, m. en 1838, était fils et petit-fils de fermiers généraux, se fit recevoir avocat, rédigea, de 1797 à 1798, *le Censeur dramatique*, et acquit, surtout sous Napoléon Ier, une sorte de célébrité par sa vie toute sensuelle.

Il a laissé l'*Almanach des Gourmands, servant de guide dans les moyens de faire grande chère*, 1803-12, 8 vol. in-18, fig., écrit avec assez d'esprit, et le *Manuel des Amphitryons, contenant un Traité de la dissection des viandes à table, la nomenclature des menus les plus nouveaux de chaque saison, et les éléments de la politesse gourmande*, 1808, fig.

GRIMOIRE, formulaire magique qui servait à l'évocation des morts et des esprits malins. C'étaient des phrases incohérentes, bizarres, ou même inintelligibles, que les conjurateurs prononçaient.

GRIMSBY (GREAT-), v. et port d'Angleterre (Lincoln), au S. de l'Humber, 20,317 hab. Ce port, important sous Édouard III, a décliné à la fin du XVIIIe siècle; il renaît depuis la construction d'un nouveau chenal en 1802. Commerce de sel, houille, bois, grains. Les chemins de fer de Lincoln, de Sheffield et de Manchester y aboutissent. Belle église Saint-Jacques.

GRIMSEL, col ou passage des Alpes Bernoises (Suisse), entre l'Aar et le Rhône, au fond de la vallée de Hasli, qui fait communiquer entre eux les cant. de Berne et du Valais. Une auberge, qui doit assistance aux voyageurs pauvres, est sur cette route, à 2,165 m. d'élévation. Le pic de Silldelhorn est à 2,228 m. On en tire de beaux cristaux de roche. Les Français livrèrent bataille aux Autrichiens dans ces montagnes, en 1799.

GRINDELWALD, vge de Suisse (Berne), dans la belle vallée de son nom, au pied du Schreckhorn; 3,142 hab. Sites pittoresques admirables.

GRINGOIRE ou **GRINGORE** (Pierre), poète français, né en Lorraine vers 1480, m. en 1547, visita la France, jouant, partout où il passait, des pièces bouffonnes et satiriques, et arriva à Paris en 1500. Il composa, en 1511, contre le pape Jules II, par ordre du roi Louis XII, *le Jeu du Prince des sots et de Mère sotte*, œuvre informe, qui lui fut largement payée. De retour dans sa patrie, il fut fait héraut d'armes du duc de Lorraine. Ses œuvres, curieuses à lire, comprennent : *le Château du Labour*, Paris, in-4o, 1500, et *le Château d'Amour*, 1500, compositions allégoriques en vers, fort à la mode à cette époque; *les Abus du monde*, Paris, 1504, ouvrage tantôt dialogué, tantôt narratif, où il fait la satire de tous les états; *de l'Entreprise de Venise*, apologie de la ligue de Cambrai; *la Chasse du cerf des cerfs*, satire de Jules II, 1510; *les Heures de Notre-Dame*, composées pour Renée de Bourbon, duchesse de Lorraine. Victor Hugo a introduit, par anachronisme, le poète Gringoire dans son roman de *Notre-Dame de Paris*. L—H.

GRINGONNEUR (Jacquemin), peintre du XIVe siècle. Il composa, en 1392, des cartes à jouer pour Charles VI, mais on lui en attribue à tort l'invention. M. Lenoir le regarde comme l'auteur d'un tableau représentant Juvénal des Ursins, la production la plus ancienne peut-être de l'école française.

GRINSTEAD (EAST-). *V.* East-Grinstead.

GRIPHES, *griphoi*, nom donné chez les Grecs aux énigmes et aux charades.

V. Ehlers, *de Græcorum ænigmatis et griphis*, 1875. S. Re.

GRIPPON. *V.* Grifon.

GRIPSHOLM, château royal de Suède, prov. de Nyköping, sur un promontoire du lac Mælar, à 53 kil. O. de Stockholm. Il est en briques rouges, flanqué de 4 tours, et fortifié; on y voit une assez curieuse collection de portraits. Construit par Gustave Vasa, dont il fut l'habitation favorite, il servit de prison à Éric XIV et à son frère Jean. Gustave III l'embellit, et y bâtit un théâtre, sur lequel il parut lui-même avec des comédiens français.

GRIPSWALDIA, nom latin de Greifswalde.

GRIQUAS, peuple de l'Afrique australe, sur les deux rives du Ki-Gariep, vers le confluent de cette rivière avec le Nu-Gariep ou Orange propre. Ce sont des métis, provenant de l'union des Boers hollandais avec les Koranas et les Boschimans, et en partie convertis au christianisme par les missionnaires anglais du cap de Bonne-Espérance. Les Anglais les divisent en

2 fractions, les Griquas orientaux et occidentaux, séparés par l'Orange; leur pays, devenu important par la découverte des mines de diamants, a été annexé en 1879 à la colonie anglaise du Cap, sous les noms de Griqualand-East et Griqualand-West. Le premier de ces districts a environ 7,500 kil. carr., et 32,000 hab. Le second a 45,300 kil. carr., et 45,275 hab., dont 12,400 blancs; il a pour cap. Kimberley et pour v. princ. : Griquatown ou Klaarwater. C. P. et E. D—y.

GRISAR (Albert), compositeur de musique, né à Anvers en 1808, m. en 1869, quitta secrètement Liverpool, où on l'avait placé pour étudier le commerce, et vint étudier la musique à Paris sous la direction de Reicha, en 1830. Une romance, *la Folle*, établit sa réputation. Après avoir mis en musique un vaudeville de Mélesville et Carmouche, *le Mariage impossible*, 1833, il écrivit plusieurs albums de romances, qui eurent un grand succès, et aborda enfin la scène. Il fit représenter : *Sarah*, opéra-comique en 1 acte, inspiré de sa première romance, 1836; *l'An mil*, 1 acte, 1837; *Lady Melvil*, 2 actes, 1837; *le Naufrage de la Méduse*, en collaboration avec Flotow et Pilati, 1838; *l'Eau merveilleuse*, 1 acte, 1838; *les Travestissements*, 1 acte, 1839. L'échec de ce dernier ouvrage décida Grisar à partir pour l'Italie, où il prit des leçons de Mercadante. A son retour, il donna : *Gilles ravisseur*, 1 acte, 1848; *les Porcherons*, 3 actes, 1850; *Bonsoir, Monsieur Pantalon*, 1 acte, 1852; *le Carillonneur de Bruges*, 3 actes, 1852; *les Amours du diable*, 3 actes, 1853; *le Chien du jardinier*, 1 acte, 1855; *le Joaillier de Saint-James*, qui n'est qu'un replâtrage de *Lady Melvil; la Chatte merveilleuse*, opéra-féerie en 3 actes, 1862. La musique de Grisar est empreinte d'une sensibilité douce et naïve, et montre un comique de bon goût; mais l'harmonie n'est pas riche, et l'instrumentation peu variée, témoignage d'une éducation musicale tardive et incomplète. B.

GRISE (Ligue). *V.* Grisons.

GRISELDA ou **GRISELIDIS**, marquise de Saluces, fut l'héroïne de plusieurs légendes du moyen âge, et passait pour le modèle des vertus conjugales. Fille d'un simple paysan de Villanoetta (Piémont), elle plut à Gaultier, marquis de Saluces, qui l'épousa vers 1003, et en eut 2 enfants. Voulant éprouver sa vertu et sa constance, il lui enleva ses enfants, les fit passer pour morts, l'accabla de mauvais traitements, la réduisit même à servir une concubine. Elle supporta tout avec une résignation dont son mari la récompensa en lui rendant son affection. Chaucer, Pétrarque et Boccace parlent d'elle avec les plus grands éloges. On en fit un *Mystère*, joué à Paris en 1393, et elle est encore populaire aujourd'hui dans les théâtres de marionnettes à Londres.

GRIS-GRIS, petits billets sur lesquels sont tracées des figures magiques, ou, selon quelques-uns, des passages du Coran, en caractères arabes. Les nègres d'Afrique les achètent fort cher de leurs prêtres, et les regardent comme des préservatifs contre tous les maux. Ils s'en couvrent presque tout le corps.

GRISI (Giulia), cantatrice, née à Milan en 1811, m. en 1869, étudia au Conservatoire de sa ville natale sous la direction de Marliani, débuta à Bologne dans la *Zelmira* de Rossini, et obtint des rôles dans la *Zoraïde* de cet auteur et dans les *Capulets* de Vaccaï. Après de grands succès sur les divers théâtres de l'Italie, elle fut engagée au Théâtre-Italien de Paris, en 1832. *Sémiramis, Otello, le Barbier de Séville, Norma, Anna Bolena, les Puritains, Don Juan*, furent ses plus brillants triomphes. Elle abandonna la scène française en 1848, et n'y reparut qu'en 1856. Elle était aussi grande tragédienne que bonne cantatrice; sa voix de mezzo-soprano possédait la justesse, la légèreté et l'étendue.

GRIS-NEZ, anc. *Itium promontorium*, cap de France, sur le pas de Calais, à l'extrémité des collines de l'Artois, par 50° 52' lat. N., et 0° 45' long. O. C'est le point du continent le plus rapproché de l'Angleterre. Beau phare.

GRISOLLE (Auguste), médecin, né à Fréjus en 1811, m. en 1869, fit ses études médicales à Paris, fut reçu agrégé de la Faculté en 1835, devint chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, médecin du bureau central des hôpitaux, professeur de thérapeutique et de matière médicale, membre de l'Académie de médecine en 1863.

Il a publié : *Essai sur la colique de plomb*, 1835; *Traité pratique de la pneumonie*, 1841; *Traité élémentaire et pratique de pathologie interne*, 1844, 2 vol.

GRISOLLES, ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 2,213 hab. Fabr. de coutellerie. Curieuse église paroissiale. C'était autrefois une place forte; elle est bâtie sur une ancienne voie romaine, qui allait de Toulouse vers Moissac et Agen.

GRISONS, en allemand *Graunbunden*, un des cantons suisses, le 1er de la Confédération pour l'étendue, le 14e pour la population, à l'E. du territoire helvétique, touchant au roy. d'Italie (prov. de Sondrio) au S., à l'Autriche-Hongrie (Tyrol) à l'E. et au N. Superf., 7,132 kil. carr.; pop., 94,991 hab., dont 53,168 protestants, et 41,711 catholiques. Ch.-l. Coire. Il est divisé en 3 ligues ou fédérations démocratiques : la *Ligue grise* (Grau-Bund) à l'O., ch.-l. Ilanz; la *Ligue caddée* ou de la Maison-de-Dieu (Gotteshaus-Bund) au N., ch.-l. Coire; la *Ligue des Dix Droitures* ou *Juridictions* (Zehn-Geritchte-Bund) à l'E., ch.-l. Davos. Ce canton, très montagneux, sillonné par les Alpes Rétiques, où l'on distingue le Septimer, le Splügen, et le Bernina, arrosé par le Rhin et l'Inn, est riche en mines, et abonde en pâturages. Climat âpre et rigoureux. Vastes forêts de pins. Peu d'agriculture. Commerce de transit. — Le pays des Grisons, partie de l'ancienne Rétie, fut conquis par les Romains, passa tour à tour à l'empire d'Occident, aux Alamans, aux Ostrogoths d'Italie, aux Francs, et, après Charlemagne, au royaume de Germanie. Pendant le moyen âge, compris dans le duché de Souabe, il appartint aux évêques de Coire. La Ligue caddée se forma en 1400, la Ligue grise en 1424, la Ligue des Dix Droitures en 1436, et toutes trois conclurent, en 1471, une alliance perpétuelle. En 1525, les Grisons s'emparèrent de la Valteline et du pays de Chiavenna et de Bormio. Ils contractèrent des alliances avec le Valais en 1600, avec Berne en 1602, avec Zurich en 1707. En 1798, ils furent admis dans la confédération helvétique, où ils occupent le 15e rang par ordre d'admission. La langue des actes publics est l'allemand; on parle aussi le romanche et l'italien. L'autorité suprême du canton est un grand conseil de 65 membres élus par les communes. Un petit conseil de 3 membres élus par le grand conseil, un pour chaque Ligue, a le pouvoir administratif. La justice cantonale est rendue par une cour suprême de 9 membres, une cour criminelle de 3 membres, et une cour de commerce de 5 membres, tous élus par le grand conseil, sans parler de la cour d'appel et des tribunaux de 1re instance que possède chaque Ligue. Les fonctionnaires sont pris pour 2 tiers dans les réformés, et un tiers dans les catholiques. Tous les citoyens sont électeurs à 17 ans, éligibles à 31. Le canton est représenté par 5 députés au conseil fédéral. B.

GRISSLEHAM, vge de Suède, du län de Stockholm; port sûr et commode sur la mer Baltique, à l'extrémité septentrionale de la presqu'île de Waddö, à l'entrée principale du golfe de Botnie.

GRITTI (André), général de Venise en 1509, au moment de la ligue de Cambrai, chassa les Impériaux de Padoue et de Vicence, et reprit, en 1512, Brescia sur les Français. Mais, forcé et fait prisonnier dans cette ville par Gaston de Foix, il fut conduit en France, sut bien disposer Louis XII en faveur de la république, et conclut un traité de paix avec lui, 1513. De retour en Italie, il rendit encore de grands services comme général en 1516, fut nommé doge en 1523, et gouverna avec gloire jusqu'en 1538.

GRIVAUD DE LA VINCELLE (Claude-Madeleine), archéologue, né à Chalon-sur-Saône en 1762, m. en 1820, passa quelques années dans une maison de commerce de Lyon, fut employé, sous la Convention, à la comptabilité des armes et des poudres, vécut dans la retraite après le 9 thermidor, et devint, à la Restauration, historiographe de la Chambre des pairs.

On a de lui, outre divers morceaux insérés dans le *Magasin encyclopédique*, les *Annales encyclopédiques* et les *Mémoires de l'Académie celtique : Antiquités gauloises et romaines, recueillies dans les jardins du Luxembourg*, 1807, in-4°, avec 26 pl.; *Monuments antiques inédits et découverts dans l'ancienne Gaule*, 1817, 2 vol. in-4°, avec 40 pl. et 3 cartes; *Arts et Métiers des anciens, représentés par les monuments*, 1819-28, 18 liv. in-fol., ouvrage commencé par l'abbé Tersan, etc. B.

GRIVEL (Jean-Baptiste), marin français, né à Brive-la-Gaillarde en 1778, m. en 1869, entra au service en 1796, commanda plusieurs bâtiments de la flottille de Boulogne en 1804, fit la campagne de 1805 dans l'armée de terre, participa à l'exploration des côtes d'Italie et de Dalmatie, combattit en Prusse, en Pologne et en Espagne, fut au nombre des prisonniers de Baylen, et réussit à s'échapper. Pendant la campagne de 1814, il sauva une partie de la cavalerie française au combat d'Arcis-sur-Aube. Il rentra dans la marine en 1817, commanda la station du Levant, passa à celle du Brésil en 1823, administra les préfectures maritimes de Rochefort, 1832, et de Brest, 1834, devint pair de France en 1845, et sénateur en 1858. Il était vice-amiral depuis 1834.

GROAIS. *V.* Groix.

GRODNO, v. de la Russie d'Europe, port sur la rive dr. du Niémen, ch.-l. du gvt et du district de son nom; 34,755 hab. Résidence d'un gouverneur général; cour criminelle et civile; gymnase; école de médecine; bibliothèque; collections scientifiques. On y remarque les églises des Jésuites et des Carmélites, le château bâti par Auguste III, les palais Radzivill et Sapiéha. Fabr. de draps et soieries; blanchisseries de toiles; navigation et commerce très actifs. Grodno,

dont on ignore la date de fondation, fut prise par les chevaliers Teutoniques en 1283; elle repoussa les Prussiens en 1306, et devint, de 1673 à 1752, le siège de la 3e assemblée de la diète polonaise; prise, en 1792, par les Russes, elle fut capitale de la Lithuanie en 1795. On y signa les traités qui démembrèrent l'anc. Pologne. — Le gvt de Grodno, partie de l'anc. Pologne, a 38,668 kil. carr., et 1,204,150 hab., dont 87,000 juifs. Il est arrosé par le Niémen et le Boug, et divisé en 19 districts. Climat très froid en hiver; sol assez fertile en céréales et plantes oléagineuses. Belles et immenses forêts; commerce assez important. Élève de gros bétail et d'abeilles. Quelques mines de fer et carrières de pierre à bâtir.

GRŒNINGEN. *V.* Groningue.

GROËNLAND, c.-à-d. *terre verte*, vaste contrée de l'Amérique du Nord, au milieu de l'océan Glacial arctique. On a cru longtemps qu'elle faisait partie du continent. Ses limites au N. sont inconnues. Climat très froid (— 45° centigr. en hiver); été très court, et quelquefois chaud. La pointe du Sud, ou cap Farewell, est située par 59° 45'. La côte orientale, que baigne l'océan Atlantique, compte à peine pour habitants quelques familles d'Esquimaux. Ce n'est que sur les côtes de l'Ouest que les Danois se sont établis; ils s'y sont étendus vers le Nord jusqu'au 73e degré. La population était en 1789 de 5,122 hab.; en 1805, de 6,046; en 1834, de 7,552; et, en 1860, de 9,880. Administrativement, le pays est divisé en 2 districts ou inspectorats. Le premier, qui comprend les établissements du Sud: Julianshaab, Frédérickshaab, Godthaab, Sukerstoppen, Holsteinborg, comptait, en 1850, 5,532 hab., auj. 5,643. Dans le Nord, les établissements d'Égedesminde, Christianshaab, Jacobshavn, Omanak, Upernavick, Godhavn et Ritenbenk, en comptaient 2,960 auj. 4,203. Sur ces 9,880 hab., 236 étaient Danois de naissance. Les Esquimaux sont presque tous chrétiens. Les montagnes du Groënland renferment quelques gîtes de charbon, des carrières de marbre, des mines de cuivre et de plomb. Dans les endroits les plus abrités, au fond des baies du Sud, la végétation se compose à peine de quelques bouleaux, d'aunes et de saules. On y élève cependant un petit nombre de vaches et de brebis. Les animaux les plus communs sont les chiens, dont on se sert pour tirer les traîneaux, les rennes sauvages, les lièvres blancs, les ours, et, sur les côtes, les phoques et chiens de mer, dont les Groënlandais mangent la chair et emploient les peaux pour des vêtements. Les baleines sont encore assez nombreuses dans ces parages. On trouve aussi des renards rouges et blancs, des ours blancs, des aigles d'une grandeur prodigieuse.

Le gouvernement danois n'a accordé qu'à une seule compagnie, la *Compagnie groenlandaise*, l'autorisation de trafiquer avec ce pays. Tous les ans, des navires de 200 à 250 tonneaux partent de Copenhague, chargés de provisions de toute espèce pour le Groënland, et rapportent des peaux, des huiles, des fanons de baleine, etc. Les exportations sont en moyenne: graisse de baleine et huile de poissons, 14,410 hect.; — peaux de phoques, 40,300; — peaux de rennes, 14,048; — peaux de renards, 2,700; — habillements de peaux, 786; — édredon, pour 14,580 fr. La valeur en a été calculée à environ 780,000 fr. De 1847 à 1849, les importations du Danemark au Groënland ont été de 765,000 fr. par an. Elles se composaient surtout de grains et de farines, de viandes salées, d'eau-de-vie, de tabac, de café, de sucre, de bois de chauffage, etc. — Le Groënland a été découvert par l'Islandais Éric Randa, en 982. A diverses époques, on y tenta des colonisations; le missionnaire danois Egède fonda Godthaab de 1720 à 1736; les Moraves ont établi une autre colonie en 1733. Cette région a été partiellement explorée par l'Anglais Scoresby, en 1822, le capitaine danois Graah, de 1829 à 1831, l'Américain Kane, en 1853, l'Allemand Koldevey, en 1870, l'Américain Hall, en 1871, et par Nares, Markham et Beaumont, en 1877.

GRŒNLO ou **GROL**, v. du roy. de Hollande (Gueldre), à 32 kil. S.-E. de Zutphen; 1,863 hab. Fortifiée par Charles-Quint; démantelée par les Français en 1672.

GRŒNSUND, canal formé par la mer Baltique entre les îles danoises de Falster et de Mœn.

GROIGNARD (Antoine), ingénieur de la marine, né à Soliès (Var) en 1727, m. en 1797, améliora la construction des navires de l'État et du commerce, exécuta les premiers bassins des ports de Toulon et de Brest, et refusa la récompense d'un million promise par le gouvernement à l'ingénieur qui ferait le bassin de Toulon. Sa réputation s'étendait à l'étranger, où l'on avait adopté ses modèles de constructions navales, et des offres brillantes lui furent faites en vain pour l'enlever au service de la France.

GROIX, **GROAIS** ou **GROUAIS**, de *groah*, druidesse, fée, île fortifiée de France (Morbihan), dans l'Atlantique, à 15 kil. S.-O. de Port-Louis, en face de l'embouchure du Blavet; par 47° 38' lat. N., et 5° 50' long. O.; 7 kil. sur 3; 4,460 hab. Pêche de la sardine et du congre; cabotage; culture de lentilles et de blé. On y trouve des monuments préhistoriques.

GROL. *V.* Grœnlo.

GROLLIER (Jean), né à Lyon en 1479, m. en 1565, attira par son savoir l'attention de François Ier, fut nommé successivement intendant général de l'armée française dans le Milanais et trésorier général de France, employa ses richesses et son crédit à protéger les lettres, et, pendant une mission que lui confia le roi auprès du pape Clément VII, forma une collection de médailles, de manuscrits et de livres rares. Son médaillier fut acheté plus tard par Louis XIV. B.

GRONAU, v. du roy. de Prusse (Westphalie), présid. de Munster, sur le Dinkel, 1,235 hab. Fabr. de fil de coton; tisseranderies.

GRONINGUE ou **GRÖNINGEN**, v. forte du roy. de Hollande, ch.-l. de la prov. et de l'arr. de son nom; port grand et commode sur la Hunse, près de son embouchure dans le Lauwer-Zee et de l'embranchement de plusieurs canaux qui le font communiquer avec Leeuwarden, Winschoten et Delfzyl; 49,992 hab. avec la commune. Université fondée en 1614; gymnase. Écoles de beaux-arts, de sourds-muets et d'aveugles, etc. Sociétés savantes; bibliothèque; jardin botanique et musée. On remarque la cathédrale de Saint-Martin, l'hôtel de ville, et le pont *Botering-Hoog*. Chantiers de construction; scieries, corderies, forges d'ancres, etc. Export. de produits agricoles. Cette ville, la plus importante du nord de la Hollande, existait déjà au IXe siècle. Ravagée plus tard par les Normands, relevée et fortifiée vers 1110, elle fut, au XVIe siècle, plusieurs fois prise et reprise, et en dernier lieu, en 1594, par Maurice de Nassau sur les Espagnols; elle accéda alors à l'union d'Utrecht, et la république des Provinces-Unies fut constituée. Patrie de Rodolphe Agricola et de Riperda.

GRONINGUE (Province de), à l'extrémité nord-est de la Hollande, bornée au N. par la mer du Nord, à l'E. par le Dollart; 2,297 kil. carr., et 262,640 hab. Climat humide et insalubre; sol marécageux et peu fertile. Les îles Borkum, Rottum et Schiermonigk-oog en dépendent. Elle forme 3 arr.: Groningue, Appingadam et Winschoten. Élève de beau bétail; chevaux estimés; commerce de beurre et fromages.

GRONINGUE (Seigneurie de), l'une des 7 anc. Provinces-Unies, divisée en *Pays de Groningue*, *Ommeland* (pays plat) *de Groningue* et *Fivelingo* (vieux bailliages), comprenait aussi la terre de Drenthe. Elle fut soumise à des prévôts, puis à des burgraves, souvent en guerre avec les évêques d'Utrecht. A la fin du XVe siècle, elle passa à Maximilien d'Autriche, et, après Charles-Quint, à l'Espagne, qui la perdit en 1594.

GRONOVIUS (Jean-Frédéric GRONOV, en latin), célèbre critique et humaniste, né à Hambourg en 1611, m. en 1671, professeur à Deventer et à Leyde, a donné des éditions de *Tite-Live*, de *Stace*, de *Justin*, de *Tacite*, d'*Aulu-Gelle*, de *Phèdre*, de *Sénèque*, de *Salluste*, de *Pline* et de *Plaute*.

Parmi ses travaux, on cite: *Diatribe in Statii poetæ Sylvas*, La Haye, 1637; *de Musæo Alexandrino*, dans le t. VIII du *Thesaurus antiquitatum græcarum* de son fils; *Observationum libri IV*, Deventer, 1662, et Leipz., 1755; *Lectiones Plautinæ*, Amst., 1740; *de Sestertiis*, Deventer, 1643, et Leyde, 1691.

GRONOVIUS (Jacques), fils du précédent, né à Deventer en 1645, m. en 1716, voyagea en France et en Italie, professa à Pise, puis alla remplacer son père à Leyde en 1679. Son caractère caustique et méchant lui valut beaucoup d'ennemis. Il a édité *Tacite*, *Polybe*, *Hérodote*, *Pomponius Méla*, *Cicéron*, *Ammien Marcellin*, *Quinte-Curce*, *Macrobe*, *Suétone*, *Sénèque le Tragique*.

On a de lui une riche collection intitulée: *Thesaurus antiquitatum græcarum*, Leyde, 1697-1702, 13 vol. in-fol., ouvrage fait sur le plan du *Thesaurus antiquitatum romanarum* de Grævius. (*V. ce nom.*)

GRONOVIUS (Abraham), fils du précédent, né à Leyde en 1694, m. en 1775, a donné des éditions de *Pomponius Méla*, de *Tacite*, et d'*Élien*.

On lui doit encore: *Varia geographica*, Leyde, 1759. D—r.

GROOT. *V.* Gérard Groot et Grotius.

GROOTE-EYLANDT, en angl. *Great Island*, grande île, île près de la côte N. de l'Australie, dans le golfe de Carpentarie.

GROOTE-VISCH-RIVIER, en angl. *Great fish River*, fl. de la colonie du cap de Bonne-Espérance, affl. de l'océan Indien, entre les villes de Frederiksbourg et de Grahamstown. Cours de 400 kil.

GROS, monnaie d'argent, valant 12 deniers ou un sou, et qui fut créée sous Louis IX. Le peuple l'appelait *gros denier*, *blanc tournois*, ou *gros blanc*, ou simplement *blanc*. (*V.* Blanc.) Au temps de Henri II, on frappa un nouveau gros, valant 2 sous 6 deniers; ses successeurs en firent également fabriquer, mais avec les noms de *sols parisis*, *pièces de 3*, ou *6 blancs*.

GROS, ancien poids, la 8e partie de l'once. Il valait 3 scrupules, et le scrupule 24 grains. Le gros équivaut à 3 grammes 824 milligrammes.

GROS, impôt du 20e de la valeur vénale des eaux-de-vie, vins, cidres, bières, payé aux fermiers des aides, dans l'anc. monarchie française, pour la vente en gros de ces boissons.

GROS (Antoine-Jean), célèbre peintre d'histoire, né à Paris en 1771, m. en 1835, était fils d'un père qui peignait la miniature, et qui fut son 1er maître. Il le mit ensuite, en 1785, dans l'atelier de David. Atteint par la réquisition, Gros parvint à se placer dans l'état-major de l'armée française à Gênes, et fit quelques portraits qui attirèrent sur lui l'attention de Joséphine. Ce fut en suivant les opérations militaires qu'il acquit un talent particulier pour représenter les batailles. Il peignit successivement : *Bonaparte au pont d'Arcole; Sapho à Leucade,* 1801 ; *le Premier Consul à cheval,* 1802 ; le *Combat de Nazareth,* qui lui valut le prix de peinture à Paris ; *les Pestiférés de Jaffa,* 1804, un des chefs-d'œuvre de l'école française ; la *Bataille d'Aboukir ;* le *Combat d'El-Arisch ; Bonaparte aux Pyramides ;* la *Bataille d'Eylau ;* l'*Entrevue de Napoleon Ier et de l'empereur d'Autriche en Moravie ; Charles-Quint visitant avec François Ier la basilique de Saint-Denis ;* presque tous ces tableaux sont des chefs-d'œuvre. Gros fut membre de l'Institut en 1815, professeur à l'École des beaux-arts en 1816. Pendant la Restauration, il a fait : le *Départ nocturne de Louis XVIII au 20 mars,* 1817 ; *la Duchesse d'Angoulême s'embarquant à Pauillac,* 1819 ; *Charles X au camp de Reims,* 1827 ; les portraits du général Lasalle, du ministre Chaptal, de Gall et de Zimmermann ; enfin les 4 magnifiques sujets de la coupole du Panthéon, travail à l'occasion duquel Charles X lui donna le titre de baron et 100,000 fr., le double de la somme fixée primitivement. A la fin de sa vie, Gros eut à lutter contre la plus ignoble cabale ; en butte aux critiques et aux injures de l'école romantique, il répondit par de nouveaux travaux : *Ariane à Naxos, David jouant de la harpe devant Saül, Vénus sortant de l'onde, Hercule et Diomède.* Oublié, méconnu, il se laissa aller au découragement et se noya dans l'étang de Meudon. Gros est le meilleur élève de David, et le plus grand peintre d'histoire de son école ; il est le seul peintre véritable de batailles à son époque. Aux mérites de son maître il ajouta deux qualités trop négligées par toute l'école, le mouvement, la couleur : la sienne est chaude, transparente et variée. B.

GROS (Étienne), philologue, né à Carcassonne en 1797, m. en 1856, fut professeur dans divers collèges des départements, puis à Paris, dans les collèges Saint-Louis, Charlemagne et Louis le Grand, inspecteur d'académie en 1838, et proviseur du lycée Bonaparte en 1851.

On lui doit : des traductions de la *Rhetorique* d'Aristote, Paris, 1822 ; de *Denys d'Halicarnasse,* 1826-27, 3 vol. et d'*Ovide,* 1835-36, 5 vol., celle-ci pour *la Bibliothèque latine-française* de Panckoucke ; des éditions de *Pline le Jeune,* 1831, 2 vol. ; de *Suétone,* 1835-36, 2 vol. ; et de la *Rhetorique* de Philodeme, 1841 ; une édition et traduction de *Dion Cassius,* 1845-55, 4 vol., qui ne vont que jusqu'au livre XLI inclusivement ; des *Memoires sur la Rhetorique chez les Grecs,* 1839, in-4o.

GROS (Jean-Baptiste-Louis, baron), diplomate, né à Ivry-sur-Seine en 1793, m. en 1870, fut premier secrétaire de légation au Mexique en 1830, chargé d'affaires à Bogota en 1834, remplit diverses missions dans l'Uruguay et à Buénos-Ayres, fut envoyé à Londres en 1849 à l'occasion de l'expedition de Rome, alla régler à Athènes, en 1850, le différend de l'Angleterre et de la Grèce à propos du juif Pacifico, signa en 1856 le traité de Bayonne, qui délimitait les frontières de la France et de l'Espagne, reçut l'ambassade de Chine en 1857, signa en 1858 les traités de Tien-tsin avec le Céleste Empire et d'Yédo avec le Japon, fut nommé sénateur, et accompagna, en 1860, l'expédition anglo-française à Pékin.

GROS. *V.* Besplas et Boze.

GROSBOIS, vge (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil ; 50 hab. Beau château avec parc immense, possédé successivement par Monsieur, frère de Louis XVI, par Barras, Moreau, et la famille Berthier.

GROSCHEN, anc. monnaie allemande, en usage dans la Prusse et les Etats du Nord. Le *silbergroschen* valait en dernier lieu 12 centimes.

GROSE (François), antiquaire anglais, né en 1731, m. en 1791, membre de la Société royale de Londres et de celle des Antiquaires.

Il a laissé : *les Antiquités de l'Angleterre et du pays de Galles,* 1773, 8 vol. in-4o et in-8o ; *Antiquités de l'Ecosse,* 1789, 2 vol. in-4o et in-8o ; *Antiquités de l'Irlande,* 1791, 2 vol. in-4o et in-8o ; *Traités sur les armes et armures anciennes,* 1785, in-4o ; *Antiquités militaires, ou Histoire de l'armée anglaise,* 1788 et 1801, 2 vol. in-4o, etc.

GROS-GUILLAUME (Robert **GUÉRIN**, dit), célèbre histrion, contemporain de Gautier-Garguille et de Turlupin, était boulanger avant d'entrer au théâtre de l'hôtel de Bourgogne. D'un embonpoint extraordinaire, il excitait le rire par un visage enfariné et un ventre cerclé de deux ceintures.

GROSIER (J.-B. Gabriel-Alex.), jésuite, né en 1743, m. en 1823, se fit homme de lettres après la suppression de son ordre, écrivit dans l'*Année littéraire* de Fréron, et fit paraître, en 1779, un *Journal de la littérature, des sciences et des arts.* De 1777 à 1784, il publia, avec le concours de Deshauterayes, une *Histoire de Chine,* que le P. Mailla avait extraite d'originaux chinois à Pékin, 12 vol. in-4o, et y ajouta une *Description de la Chine,* 1785, in-4o. Il devint, dans les dernières années de sa vie, bibliothécaire de l'Arsenal à Paris.

On lui doit encore : *Mémoires d'une société célèbre* (les jésuites) *considérée comme corps littéraire et académique,* 1792, 4 vol., ouvrage extrait du *Journal de Trévoux.*

GROSLEY (Pierre-Jean), avocat et littérateur, né à Troyes en 1718, m. en 1785, fut attaché pendant 2 ans, 1745-46, à l'administration de l'armée en Italie, voyagea en Angleterre et en Hollande, et devint membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ses écrits sont un mélange singulier d'érudition et de bouffonnerie.

Les principaux sont : *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions, belles-lettres et beaux-arts, nouvellement établie à Troyes,* 1744, recueil de facéties ; *Recherches pour servir à l'histoire du droit français,* 1752, in-12 ; *Vie de P. Pithou,* 1756, 2 vol. in-12, ouvrage estimé ; *Éphémérides troyennes,* 1757-68, 12 vol. in-24, et 1811, 2 vol. in-8o ; *Nouveaux Mémoires... sur l'Italie et les Italiens,* 1764, 3 vol. in-12, ou 1788, 4 vol. in-12 ; *Mémoires sur les campagnes d'Italie de 1745 et de 1746,* Amst., 1777, 2 vol. in-12 ; etc.

GROS-MORNE. *V.* Morne.

GROSS-ASPERN. *V.* Aspern (Gross-).

GROSS-BEEREN. *V.* Beeren (Gross-).

GROSS-GLOCKNER *V.* Glockner (Gross-).

GROSS-GLOGAU. *V.* Glogau (Gross-).

GROSS-SCHŒNAU. *V.* Schœnau (Gross-).

GROSSEN-HAYN. *V.* Hayn.

GROSSES FERMES (Provinces des **CINQ**). *V.* Fermes.

GROSSE-TÊTE (Robert). *V.* Robert.

GROSSETO, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de province sur l'Ombrone ; 3,290 hab. Évêché. Vastes salines aux environs. — La prov. de Grosseto occupe le centre du roy. d'Italie, est baignée par la Méditerranée, et confine à la province de Rome. Elle a 4,421 kil. carr., et 107,457 hab.

GROSSI (Tommaso), littérateur italien, né à Milan en 1791, m. en 1853, ami de Porta et de Manzoni, exerçait la profession de notaire. Il écrivit d'abord dans le dialecte milanais, et ses poésies, pleines de verve et de patriotisme, entre autres *l'Ombra del Prina,* 1814, lui donnèrent une grande popularité. Revenant à la langue italienne, il publia, en société avec Porta, un drame de *Maria Visconti.* Mais il eut surtout du succès dans la nouvelle en vers, genre auquel appartiennent *Ildegonda,* 1820, *la Fuggitiva,* 1825, *Ulrico e Lida,* 1837. Il écrivit aussi une épopée, *i Lombardi alla prima crociata,* 1826, en 15 chants et inachevée, et un beau roman historique en prose, *Marco Visconti,* trad. en franç., Paris, 1835, 2 vol. M. V—l.

GROSSMANN (Gustave-Fréd.-Guill.), acteur et auteur dramatique, né à Berlin en 1746, m. en 1796, fut d'abord employé du gouvernement à Dantzig, Kœnigsberg et Varsovie, se lia ensuite avec Lessing, entra au théâtre en 1774, et, en dirigeant diverses troupes, introduisit tant d'améliorations dans l'art dramatique, qu'on le surnomma *le Shakspeare allemand.*

Il a laissé des comédies estimées, entre autres : *Henriette, ou Elle est déjà mariée,* 1783 ; *Pas plus de 6 plats,* 1780, trad. en franç. par Mauvillon en 1781, par Eberts en 1783, et dans le t. II du *Nouveau Théâtre allemand.*

GROS-TENQUIN, vge d'Alsace-Lorraine, cercle de Sarreguemines ; 700 hab.

GROSVENOR (Lord Robert), créé marquis de Westminster en 1831, m. en 1845, descendant de Gilbert *le Gros Veneur,* un des compagnons de Guillaume le Conquérant. Le plus riche propriétaire de l'Angleterre, et possesseur d'un des plus beaux quartiers de Londres, celui de Belgrave square, il a donné son nom au quartier de Grosvenor square. Son successeur, Hugues-Lupus Grosvenor, a été créé duc de Westminster en 1874, sous le ministère de M. Gladstone.

GROTE (George), célèbre historien anglais, né en 1794 à Beckenham (Kent), m. en 1871, était d'une famille allemande qui avait fondé une maison de banque à Londres. Il étudia les lettres anciennes et les sciences économiques avec Mill et d'autres membres du parti libéral, écrivit dans les Revues de Londres, et fut député de cette ville au parlement, de 1832 à 1841. Il a été élu correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de France en 1858, et membre associé en 1864. Son principal ouvrage est une *Histoire de la Grèce,* 1846-50, 12 vol., la meilleure qui existe, et la seule où soit complètement présenté le développement du génie grec. L'érudition en est riche, la critique sûre et pénétrante, le récit lumineux. Les dissertations tiennent cependant un peu trop de place. Grote a encore publié comme complément à son livre un travail sur *Platon et les autres disciples de Socrate,* 1765. B.

GROTEFEND (George-Fréderic), philologue, né à Münden en 1775, m. en 1853, fut directeur du lycée de Hanovre depuis 1825. L'un des premiers, il essaya l'interprétation des inscriptions cunéiformes.

Outre un grand nombre d'articles fournis à l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, il a laissé, entre autres ouvrages : *Rudimenta linguæ Umbricæ,*

Hanovre, 1833-38, 8 cahiers in-4°; *Rudimenta linguæ Oscæ*, 1839; *Essai sur la géographie et l'histoire de l'Italie ancienne*, 1840-42, rempli d'hypothèses trop hardies.

GROTIUS (HUGUES ou HUGO DE GROOT, EN LATIN), né à Delft en 1583, m. en 1646, se rendit célèbre comme érudit et comme politique. Il composait des vers latins à 8 ans; à 11, il alla étudier à l'université de Leyde; à 16, il donna une édition et un savant commentaire du *Satiricon* de Martianus Capella. Son édition des *Phénomènes* d'Aratus, ses poésies latines et grecques, ses tragédies (*Adamus exsul, Christus patiens, Sophonpaneas*, ou le Sauveur du monde), lui firent une immense réputation. En 1598, il avait accompagné le grand pensionnaire Barneveld dans son ambassade en France, et s'était fait remarquer de Henri IV. Après son retour, avocat à La Haye, il fut nommé historien des États de Hollande en 1601, et avocat fiscal de la Hollande et de la Zélande en 1607. Il se fit d'abord connaître par quelques travaux politiques et historiques : *Mare liberum*, 1609, traité de la liberté des mers, auquel l'Anglais Selden répondit par le *Mare clausum*, théorie de la souveraineté britannique sur les mers; *de Antiquitate reipublicæ Batavicæ*, 1610; *Annales et Historiæ de rebus Belgicis*, en 18 liv., depuis la mort de Philippe II jusqu'en 1609. Grotius, pensionnaire de Rotterdam en 1613, membre des états de Hollande, puis député aux états généraux, soutint Barneveld dans sa lutte contre le stathouder Maurice, et prit parti pour les arminiens contre les gomaristes. Barneveld ayant succombé, 1619, Grotius fut condamné à une prison perpétuelle et à la confiscation de ses biens. Après 2 ans de détention au château de Lœvenstein, il s'échappa, grâce à l'ingénieuse invention de sa femme, dans une caisse à livres, et vécut 11 ans en France avec une pension de Louis XIII. Mal vu de Richelieu, qui supprima la pension, il ne put obtenir, à la mort de Maurice, 1631, de rentrer en Hollande, se retira à Hambourg, puis à Stockholm, et, malgré l'aversion de Richelieu, reparut à Paris en 1635 comme ambassadeur de Suède. Mais, combattu sans cesse par Richelieu et Mazarin, il demanda son rappel, 1645, et retourna en Suède. Dégoûté de la vie des cours, il s'embarqua pour l'Allemagne. Pendant la traversée, une tempête l'obligea de débarquer à Dantzig, et il mourut quelques jours après à Rostock. Outre les ouvrages déjà mentionnés, Grotius a laissé : 1° en théologie : *de Veritate religionis christianæ*, Amsterdam, 1636, traité traduit dans presque toutes les langues, et en français par Mézeray, 1649; *Commentaires sur l'Écriture sainte*; 2° en jurisprudence : *de Jure belli et pacis*, 1624, ouvrage fameux, souvent réimprimé, et pour l'explication duquel des chaires furent créées dans plusieurs universités; il a été trad. en franç. par Barbeyrac; 3° en histoire : *Historia Gothorum, Vandalorum et Longobardorum*, Amst., 1655; *Parallela rerumpublicarum; de Origine gentium Americanarum*, etc.

Grotius a encore traduit et commenté Théocrite, Stobée, Euripide, Plutarque, St Basile, Lucain, Sénèque le Tragique, Tacite; il a donné des *Excerpta ex tragœdiis et comœdiis græcis*, 1626, et une *Anthologie grecque*, avec traduction en vers latins. Ses *Poésies* ont été publiées à Leyde, in-12, 1617; ses *Lettres* ont paru en 3 recueils : à Amsterdam, 1687, à Harlem, 1806, et à Leyde, 1809. La *Vie* de Grotius a été écrite par Brandt en hollandais, Amst., 1725, et par Burigny en français, Paris, 1752, 2 vol. in-12. D—R.

GROTTA-FERRATA, vge du roy. d'Italie, à 21 kil. E. de Rome; 1,450 hab. Abbaye du xe siècle, fondée par St Nil et St Barthélemy, convertie par Jules II en une sorte de forteresse, et possédant une riche bibliothèque : on y admire des fresques du Dominiquin.

GROTTAGLIE, v. du roy. d'Italie, prov. de Lecce; 8,750 hab.

GROTTAMARE, v. du roy. d'Italie, prov. d'Ascoli, près de l'Adriatique; 1,472 hab. Fabr. de crème de tartre, jus de réglisse et sucre candi.

GROTTE DU CHIEN. *V.* CHIEN.

GROTTO (LOUIS), dit *l'Aveugle d'Adria*, poète italien, né en 1541, m. en 1585, fut choisi, à l'âge de 14 ans, par les Vénitiens, pour haranguer la reine de Pologne. L'Académie des *Illustrati* le prit pour chef dès sa fondation, en 1565.

Ses œuvres, publiées d'abord séparément, ont été recueillies à Venise, 1598, in-4°; elles comprennent des discours, des tragédies, des comédies, des poésies diverses, etc. M. V—I.

GROU (JEAN), traducteur, né en 1731 dans le Calaisis, m. en 1803, entra dans la compagnie de Jésus, se retira à Amsterdam lors de la suppression de son ordre, revint 2 fois en France, et émigra en Angleterre à la Révolution.

Il a traduit la *République* de Platon, 1762; les *Lois*, 1769, et divers *Dialogues*, 1770. On lui doit aussi : *Morale tirée des « Confessions » de St Augustin*, 1786.

GROUAIS. *V.* GROIX.

GROUCHY (EMMANUEL, MARQUIS DE), né à Paris le 23 oct. 1768, d'une famille noble de Normandie, m. le 29 mai 1847, entra à 13 ans dans l'artillerie, passa dans la cavalerie en 1782, fut nommé capitaine dans le régiment Royal-étranger en 1784, et devint lieutenant dans les gardes du corps en 1786. Il adopta les principes de 1789. Colonel du 12e régiment de chasseurs à cheval en 1792, il fut promu, après la campagne de 1793, au grade de général de brigade, commanda la cavalerie de l'armée des Alpes, et coopéra à la conquête de la Savoie. Il combattait en Vendée, quand le décret du 15 thermidor an II exclut de l'armée tous les nobles. Rappelé, l'année suivante, avec le grade de général de division, et nommé chef d'état-major de l'armée de l'Ouest, il seconda Hoche dans ses opérations contre les Vendéens, et contribua au succès de Quiberon. Après avoir commandé en second l'expédition d'Irlande, il passa sous les ordres de Joubert en Italie, 1798, et reçut du Directoire le commandement du Piémont. A Novi, où il commandait l'aile gauche, il reçut 14 blessures et fut fait prisonnier. Échangé après un an de captivité, il reprit du service, quoiqu'il eût protesté par écrit contre l'établissement du Consulat. Il chassa les Autrichiens du pays des Grisons, s'illustra sous Moreau à Hohenlinden, 1800, prit part à la bataille de Wertingen, 1805, d'Eylau et de Friedland, 1807, et fut comte de l'Empire et gouverneur de Madrid, 1808. Renvoyé à l'armée d'Italie, 1809, il pénétra en Hongrie avec le prince Eugène, contribua aux victoires de Raab et de Wagram, et fut nommé colonel général des chasseurs à cheval de la garde impériale. En 1812, il commanda un corps de cavalerie de la grande armée, combattit à Krasnoë, à Smolensk, à la Moskova, et fut mis à la tête de l'*escadron sacré*. Il se distingua, pendant la campagne de France, à Brienne, La Rothière, Vauchamps, Craonne, reçut le brevet de maréchal de France pendant les Cent-jours, dirigea les opérations contre les royalistes du Midi, mit les frontières de la Savoie et du Piémont en état de défense, puis revint à Paris, où il était appelé à la Chambre des pairs. Chargé du commandement en chef de la cavalerie à l'armée du Nord, il fit des prodiges de valeur à Ligny, 16 juin 1815. Envoyé, le 17, à la poursuite de Blücher du côté de la Meuse, il se laissa masquer la contre-marche du général prussien vers Waterloo; les ordres de l'Empereur ne lui arrivèrent point, dit-on; il se tint, le 18, dans une opiniâtre inaction, bien qu'il entendît la canonnade; son absence a été signalée comme la cause de la défaite des Français. Après l'abdication de Napoléon, Grouchy remit à Davout le commandement de l'armée du Nord, que le gouvernement provisoire lui offrait. Proscrit par la Restauration, il se retira en Amérique, et rentra en France après l'amnistie de 1819. On ne lui rendit la dignité de maréchal qu'en 1831, et la pairie qu'en 1832.

On a de lui des *Fragments historiques relatifs à la campagne et à la bataille de Waterloo*, Paris, 1830. B.

GROUCHY (SOPHIE DE). *V.* CONDORCET.

GROUSIE, GROUSINIE. *V.* GRUSIE, GRUSINIE.

GROUVELLE (PHILIPPE-ANTOINE), littérateur, né à Paris en 1758, m. en 1806, était secrétaire des commandements du prince de Condé en 1789. Il adopta les principes de la Révolution. Il fut ministre de France en Danemark en 1794 et membre du Corps législatif en 1800.

On a de lui : *de l'Autorité de Montesquieu dans la révolution présente*, 1789; *Mémoires historiques sur les Templiers*, 1805; une édition des *Lettres de Mme de Sévigné*, 1805, 8 vol. in-8° ou 11 vol. in-12, peu estimée, et une des *Œuvres de Louis XIV*, 1806, 6 vol. faites en société avec Grimoard. B.

GRUBENHAGEN (PRINCIPAUTÉ DE), anc. État d'Allemagne, cercle de basse Saxe, 45 kil. sur 32. Cap. Eimbeck; v. princ. : Clausthal, Osterode, Rothenkirchen, Zellerfeld. Elle tirait son nom de la famille de Gruben, dont le château, élevé sur le mont Grubenhagen, à 2 kil. de Rothenkirchen, est auj. en ruine. Les Welf de Brunswick, qui la possédèrent ensuite, se divisèrent en familles de Grubenhagen et d'Osterode, puis celle-ci en branches de Salz et d'Eimbeck, et s'éteignirent en 1596. Les seigneurs de Gœttingue en héritèrent. L'État de Grubenhagen fut donné au Hanovre en 1815; il fait auj. partie de la prov. prussienne de Hanovre (rég. d'Hildesheim).

GRUBER (JEAN-GODEFROY), savant allemand, né en 1774 à Naumbourg-sur-Saale, m. en 1851, prit part à la rédaction de la *Gazette littéraire* d'Iéna depuis 1803, et obtint une chaire de philosophie à l'université de Wittemberg en 1811, à celle de Halle en 1816. On a de lui : un *Essai sur la destinée de l'homme*, 1800; des *Dictionnaires d'Esthétique*, de *Mythologie*, et de *Synonymes*, etc. Mais il est surtout connu comme collaborateur du *Conversation's Lexicon*, et pour avoir dirigé avec Ersch (*V. ce nom*) une vaste *Encyclopédie universelle des sciences et des arts*. B.

GRUDIENS, *Grudii*, peuple de la Gaule (Belgique Ire), descendant des Nerviens. Ils occupaient l'île de Kadsand et la partie marécageuse du continent qui en est voisine.

GRUERIE, *gruaria*, juridiction qui, dans l'anc. monarchie française, connaissait en 1re instance de toutes les contestations au sujet des eaux et forêts de son ressort, et des délits qui s'y commettaient. Les officiers qui exerçaient cette

juridiction portaient le nom de *gruyers;* on en distinguait de *royaux* et de *seigneuriaux*. Les premiers furent créés en titre d'office en 1554, et leurs offices rendus héréditaires en 1583. — Gruerie était aussi un droit perçu, soit par le roi, soit par le seigneur du lieu, sur les ventes de bois faites en forêt.

GRUISSAN, vge (Aude), arr. de Narbonne, sur l'étang de son nom; 2,382 hab. Pêche et cabotage. — L'étang de Gruissan a 12 kil. sur 3, et communique avec la mer par 2 passages.

GRUITHUISEN (François de Paule), astronome et naturaliste, né en 1774 au château d'Altenberg, sur le Lech, m. en 1852, entra en 1788 comme chirurgien dans l'armée que l'Autriche envoyait contre les Turcs, fut professeur d'histoire naturelle à l'École de médecine de Munich, et accepta en 1826 la chaire d'astronomie dans l'université de cette ville. On lui doit d'intéressantes recherches microscopiques et l'invention d'un instrument lithotriteur.

Ses principaux ouvrages sont : *Anthropologie*, 1810; *Organozoomie*, 1811, *de la Nature des comètes*, 1811; *Essais de physiognosie et d'autognosie*, 1812; *Histoire naturelle du ciel étoilé*, 1837; *Critique des plus récentes théories de la terre*, 1838; *Méthode trigonométrique pour mesurer la hauteur des montagnes*, 1852. Il a publié, de 1828 à 1832, des *Analectes de géographie*, et, depuis 1838, un *Almanach d'astronomie et d'histoire naturelle*.

GRUMENTUM, v. de l'Italie anc. (Lucanie), sur l'Aciris, à l'O. de Métaponte; auj. *Agrimonte*, ou *Armento* près de Saponara.

GRUMO, v. du roy. d'Italie, prov. de Naples; 4,080 hab. — v. du roy. d'Italie, prov. de Bari; 8,130 hab.

GRUN (Jean-Jacques-Charles-Alphonse), jurisconsulte et littérateur, né à Strasbourg en 1801, m. en 1866, fut avocat à la Cour de Paris, rédacteur en chef du *Journal général de France*, de 1836 à 1839, et du *Moniteur universel* de 1840 à 1852.

Il a publié : *Traité des assurances terrestres, et de l'assurance sur la vie des hommes*, avec Joliat, 1828; *Journal des assurances*, avec le même, 1836 et suiv., 6 vol.; *Éléments du droit français*, 1838; *Manuel de législation commerciale et industrielle*, 1839; *Guide et Formulaire des actes de l'état civil*, 3e édit., 1852; *le Vrai et le Faux Socialisme*, 1849; *les États provinciaux sous Louis XIV*, 1853; *Vie publique de Montaigne*, 1855, etc.

GRÜNBERG ou **GRÜNEBERG**, v. du roy. de Prusse (Silésie), présid. de Liegnitz; 12,200 hab. Ch.-l. de cercle. École de sourds-muets. Culture importante de la vigne; fabr. de draps, toiles, chapeaux de paille. — v. du gr.-duché de Hesse (Hesse supérieure); 2,185 hab. Fabr. de cotonnades, toiles et lainages.

GRUND, v. du roy. de Prusse (Hanovre), présid. d'Hildesheim; 1,560 hab. Riches mines de fer.

GRUNSTADT, v. du roy. de Bavière (Bavière rhénane), près de la Liss; 3,531 hab. Anc. résidence des comtes de Leiningen-Westerburg.

GRUNTEN, montagne de Bavière (cercle de Souabe et Neubourg), en face d'Immenstadt, sur le cours supérieur de l'Iller, ramification des Alpes Algaviennes, 1780 m.

GRÜNZACH, vge de Bavière (cercle de Souabe et Neubourg) entre Kauffbeuren et Kempten, sur un plateau élevé de 870 m., belle vue sur la vallée de la Günz; ancien couvent transformé en brasserie et fabrique de machines.

GRUSIE ou **GRUSINIE**, nom russe de la Géorgie. (*V. ce nom.*)

GRUSSAU, vge de Prusse (Silésie), près de Landshut, dans la régence de Liegnitz. Son abbaye de cisterciens, supprimée en 1810, a été convertie en maison de travail.

GRÜTER (Jean), savant humaniste, né à Anvers en 1560, m. en 1627, était encore enfant lorsqu'il émigra en Angleterre avec ses parents, proscrits pour fait de religion par la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas. Il passa quelques années à l'université de Cambridge, et vint ensuite à Leyde, où il fut reçu docteur en droit. Mais il cultiva exclusivement les belles-lettres, et fut successivement professeur d'histoire à Wittemberg, à Rostock et à Heidelberg. Dans la guerre du Palatinat, en 1622, sa bibliothèque fut pillée par les soldats de Tilly. Il fut l'un des plus laborieux écrivains de son temps; ses principaux ouvrages sont : *Lampas, sive fax artium liberalium, hoc est Thesaurus criticus*, Francfort, 1603-1612, 6 vol., et un 7e en 1634, où il a ramassé plusieurs traités des plus excellents critiques, devenus rares de son temps; *Deliciæ poetarum Gallorum, Italorum, Belgicorum*, Francfort, 1608-1614, 9 vol., publiés sous le nom de *Ranutius Gherus*, anagramme du sien, *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani*, 2 vol. in-fol., Heidelberg, 1601, ouvrage d'une haute importance, mais bien dépassé auj.

On lui doit en outre des éditions de *Plaute, Apulée, Sénèque, Stace, Martial, Tacite, Cicéron, Salluste, Tite-Live, Paterculus*, l'*Histoire-Auguste*, avec des notes et des corrections. C. N.

GRÜTLI ou **RÜTLI**, petite prairie de la Suisse (Uri), au pied du Seelisberg, sur un golfe du lac des Quatre-Cantons; célèbre par le serment qu'y prêtèrent, dans la nuit du 7 nov. 1307, Werner Stauffacher, Walter Furst et Arnold Melchthal, chacun avec 10 Suisses qu'il avait amenés.

GRUYÈRES, *Grueria*, en allem. *Greyers* ou *Griers*, v. de Suisse, cant. de Fribourg, sur la rive g. de la Sarine; 1,100 hab. Anc. château. Beaux pâturages. Fromages renommés. C'était autrefois le ch.-l. d'un comté, cédé à Berne et à Fribourg en 1554.

V. Hisely, *Histoire du comté de Gruyères*, Lausanne, 1851.

GRUYERS. *V.* Gruerie.

GRYLLUS, père de Xénophon. — fils de Xénophon, mort en combattant à Mantinée; il passait pour avoir tué Épaminondas. — On appelle *grylles* des peintures et des gemmes antiques représentant des sujets plaisants ou baroques, par exemple des assemblages nombreux de têtes, de corps d'animaux, etc.

V. Chabouillet, *Catalogue des Camées de la Bibliothèque nationale*, p. 279. S. Re.

GRYNÆUS (Simon), théologien protestant, ami de Mélanchthon, né à Veringen (Souabe) en 1493, m. de la peste à Bâle en 1541, professa le grec à Vienne, puis à Heidelberg, et la théologie à Bâle. Il prit part aux conférences de Worms, en 1540, avec Mélanchthon, Capiton, Bucer, Calvin. On lui doit la découverte des 5 derniers livres de Tite-Live; il est le premier qui ait publié l'*Almageste* de Ptolémée en grec, Bâle, 1538; il donna aussi un *Euclide*, Bâle, 1533; les *Œuvres de Platon*, avec quelques commentaires de Proclus, Bâle, 1534; des traductions latines de quelques *Vies* de Plutarque, de ses *Œuvres morales*, de divers ouvrages d'Aristote, de plusieurs *Homélies* de St Chrysostome, et un recueil de voyages modernes sous le titre de *Novus Orbis*, Bâle, 1532, in-fol. C. N.

GRYNÉUS, surnom d'Apollon, qui avait, près de Grynion ou Grynia en Éolide, un temple, un oracle et un bois sacré.

GRYNIUM ou **GRYNIA**, v. d'Éolide, entre Élæa et Myrina, célèbre par son temple et son oracle d'Apollon. Elle fut prise et saccagée par Parménion. Auj. *Sakran*. Nous y avons vainement cherché les ruines du temple, mais nous avons trouvé dans les environs un décret des Grynéens. S. Re.

GRYPHE (Sébastien), en latin *Gryphius*, célèbre typographe, né en 1493 à Reutlingen (Souabe), m. en 1556, imprima à Lyon depuis 1528. Ses éditions étaient très recherchées de son temps pour la netteté des caractères, qui sont ordinairement du type italique, et pour la correction des textes. Les ouvrages les plus remarquables qui sont sortis de ses presses sont : *Thesaurus linguæ sanctæ*, par Sanctes Pagnin, 1529, in-fol.; *Commentaires sur la langue latine*, par Dolet, 2 vol. in-fol. — Antoine, son fils, lui succéda; François, son frère, imprima à Paris de 1532 à 1542. C—s.

GRYPHIUS (André), en allemand *Greif*, poète dramatique, né en 1616 à Gross-Glogau, m. en 1664, fut d'abord précepteur, voyagea en Hollande, en France et en Italie, et devint, en 1650, syndic provincial de la seigneurie de Glogau. Ses *Œuvres*, publiées à Breslau, 1698, contiennent des tragédies, des comédies, des odes, des chants religieux, etc. On le regarde comme le père du drame moderne en Allemagne.

GRYPHONS ou **GRIFFONS**, animaux fabuleux avec le corps d'un lion et la tête d'un aigle, habitant les monts Riphées et protégeant des montagnes d'or contre la cupidité des Arimaspes. On les plaça plus tard dans l'Inde, en Éthiopie et ailleurs. L'art antique les représente souvent dans leurs luttes contre les Arimaspes et leurs chevaux.

V. Furtwängler, *les Bronzes d'Olympie*, 1879 (en allem.); Stephani, *Compte rendu de la commission archéologique de Russie*, 1863-64. S. Re.

GUA (LE), vge (Charente-Infér.), arr. de Marennes, petit port de cabotage sur le Monard; 1,965 hab. avec la commune.

GUA. *V.* Frassine.

GUA DE MALVES (Jean-Paul de), savant ecclésiastique, né à Carcassonne en 1712, m. en 1786, étudia principalement les mathématiques, et, l'un des premiers, s'occupa d'économie politique en France. Membre de l'Académie des sciences en 1740, il fut professeur de philosophie au Collège de France.

On a de lui : *Usage de l'Analyse de Descartes*, Paris, 1740; la traduction des *Dialogues d'Hylas et Philonoüs* de Berkeley, 1744.

GUACARA, v. de la république de Vénézuéla, sur le bord N. du lac de Valencia; 9,365 hab.

GUADAJOZ ou **GUADALJORCE**, riv. d'Espagne, naît dans la sierra de Antequerra, et se jette dans la Méditerranée, à 10 kil. S.-O. de Malaga. Cours de 100 kil.

GUADALAJARA ou **GUADALAXARA**, anc. *Caraca, Arriaca*, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), ch.-l. de la prov. de son nom, sur la rive dr. de l'Hénarès; 8,600 hab. Pont dont on attribue la construction à Jules César. Beau palais des ducs de l'Infantado. Philippe V y avait fondé une manufacture royale de draps, dont les bâtiments ont été donnés pour l'*Établissement central des Ingénieurs*, créé en 1832. Il y a cependant encore quelques fabriques de draps. Les Maures conquirent cette ville en 714; Alphonse VI, roi de Castille, la reprit en 1081. — La province de Guadalajara, division ad-

ministrative du roy. d'Espagne, formée d'une partie de la Nouvelle-Castille, a 12,610 kil. carr., et 203,924 hab. Sol montagneux au N., arrosé par le Tage.

GUADALAJARA, v. du Mexique, ch.-l. de l'État de Jalisco, et de la division militaire de son nom, près du Rio-Grande de Santiago; 78,600 hab. Archevêché; université; cour de justice; hôtel des monnaies. Fabr. de cigares et poterie. Riche et belle cathédrale; aqueduc remarquable. Cette ville, la 2e du Mexique, fut fondée en 1531 par Nuno de Guzman.

GUADALAVIAR, de l'arabe *Oued-el-Abiad*, le fleuve blanc, anc. *Turia*, fl. d'Espagne, a sa source dans un petit lac de la sierra de Albarracin (prov. de Teruel), passe à Albarracin, Téruel et Valence, et se jette dans la Méditerranée. Cours de 200 kil.

GUADALAXARA. *V.* GUADALAJARA.

GUADALCANAL, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Séville; 5,740 hab. Aux environs, mines d'argent et de plomb. Tunnel de Puerto de Sévilla, long de 1,000 m., à travers la sierra Morena.

GUADALCANAR, une des plus grandes îles de l'archipel Salomon, dans le grand Océan. Sol montueux. Découverte par Ortega en 1567, et visitée par d'Entrecasteaux en 1792.

GUADALEN, riv. d'Espagne, naît dans la sierra Morena, à 39 kil. S.-O. d'Alcaraz, et se jette dans le Guadalimar, rive dr., à 9 kil. E. de Linarès. Cours de 99 kil.; arrose le N. de la prov. de Jaën.

GUADALETE, fl. d'Espagne (Andalousie), prend sa source dans la sierra de Ronda, et se jette dans l'océan Atlantique, à 5 kil. E. de Cadix, sous le nom de Rio-San-Pedro. Cours de 120 kil.

GUADALIMAR, riv. d'Espagne, naît dans la prov. d'Albacète. reçoit à droite la Guadarmena et le Guadalen, et se jette dans le Guadalquivir, rive dr., à 22 kil. N. de Jaën. Cours de 150 kil.

GUADALIX, brg d'Espagne, prov. de Madrid, sur la Jarama; 1,150 hab. Aux environs, mines d'or et d'argent.

GUADALJORCE. *V.* GUADAJOZ.

GUADALOPE, riv. d'Espagne, naît à 35 kil. E. de Téruel (Aragon), et se jette dans l'Èbre, à l'E. et près de Gaspé. Cours de 150 kil.

GUADALQUIVIR, en arabe *Oued-el-Kébir*, c.-à-d. le *Grand-Fleuve*, ancien *Bétis*, fl. d'Espagne, bourbeux et peu large. Sources dans la sierra de Cazorla, à 481 m. d'altitude, près de la limite des prov. de Jaën et de Grenade. Cours d'environ 500 kil. au N.-E., ensuite au S.-O., puis à l'O., par Andujar, Cordoue, où il devient navigable, Séville, à 20 kil. au-dessous de laquelle il forme les deux îles d'Isla-Mayor et Isla-Menor; il se jette dans l'océan Atlantique à San-Lucar de Baraméda, après avoir reçu à droite la Guadalimar et la Jandula, à gauche la Guadiana-Menor, la Guadajoz et le Jenil.

GUADALUPE, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Cacérès, au pied des monts de Guadalupe et sur les bords du Guadalupéjo; 2,765 hab. Elle possédait une célèbre abbaye de hiéronymites, fondée au XIVe siècle pour y placer une image miraculeuse de la Vierge; l'église renferme de belles peintures de Zurbaran et de Jordaens.

GUADALUPE (SIERRA DE), anc. *Carpetani montes*, chaîne de mont. très boisées en Espagne, entre la Nouv.-Castille et l'Estramadure. Mines de cuivre et de fer; carrières de marbres; sépare les bassins du Tage et de la Guadiana.

GUADALUPE (ORDRE DE NOTRE-DAME DE), ordre institué en 1822 ou 1823 par Iturbide, empereur du Mexique, rétabli, en 1853, par le président Santa-Anna, supprimé en 1855, rétabli en 1863 par la consulte provisoire, modifié par l'empereur Maximilien en 1865, et définitivement supprimé après la chute de l'empire mexicain.

GUADALUPE (NUESTRA-SEÑORA DE), vge du Mexique, à 5 kil de Mexico; 3,000 hab. Riche église, lieu de pèlerinage.

GUADALUPE-DE-VETA-GRANDE (NUESTRA-SEÑORA DE), v. du Mexique, dans l'État de Zacatecas, et à 5 kil. de cette ville. Magnifique église.

GUADARMENA, riv. d'Espagne, naît près d'Alcaraz (Albacète), et se jette dans la Guadalimar, rive dr. Cours de 150 kil.

GUADARRAMA (SIERRA DE), chaîne de montagnes granitiques en Espagne, vers le centre, commence à la source du Jalon, sépare le bassin du Douro de celui du Tage, court du N.-O. au S.-E. entre les deux Castilles et présente comme point culminant la Peñalara et les Siete Picos, 2,203 m. Les passages les plus fréquentés sont ceux de Somosierra, élevé de 1,430 m., par lequel passe la route de Bayonne à Madrid.

GUADARRAMA, riv. d'Espagne, dans les provinces de Madrid et de Tolède, prend sa source dans la sierra de son nom, et se jette dans le Tage à 17 kil. O. de Tolède. Cours de 125 kil,

GUADELOUPE, île française de l'océan Atlantique, une des petites Antilles, par 15° 59'-16° 4' lat. N., et 63° 20'-64° 9' long. O., entre les îles anglaises d'Antigua au N., de la Dominique au S., à 61 kil., et la Martinique à 139 kil. au S.-E.; composée de deux îles appelées *Grande-Terre* au N.-E., *Guadeloupe* au S.-O., séparées par un canal appelé *Rivière salée*. Superf., 1,602 kil. carr., dont 946 pour la Guadeloupe, 656 pour la Grande-Terre; pop., 143,690 hab. (sans la garnison et la population flottante), dont le tiers environ de blancs, et le reste composé de noirs, de mulâtres et d'Indiens. Ch.-l. La Basse-Terre, dans la Guadeloupe proprement dite; v. princ. la Pointe-à-Pitre, dans la Grande-Terre. Climat généralement très chaud: la température moyenne est de + 26°, et la moyenne des pluies est de près de 2 m. Malgré les fièvres causées par la chaleur jointe à l'humidité, le climat n'est pas malsain; ouragans et tremblements de terre. Le sol de la Guadeloupe, montueux et boisé, est dominé par le volcan de la Soufrière, 1,484 m., et n'est guère cultivé que sur les côtes; celui de la Grande-Terre est généralement bas, de composition calcaire, et la culture s'y étend dans l'intérieur. L'île produit surtout le sucre, le coton, le rocou, le tabac, le café, le cacao, un peu d'épices et de vanille, beaucoup de fruits, manioc, patates, ignames, bois d'ébénisterie, plantes potagères et médicinales. Le sucre, le café, le cacao, le tafia et le rhum sont la base de l'exportation. La valeur de l'import. a été, en 1881, de 25,386,000 fr., et celle de l'exportation, de 31,810,000 fr. Le mouvement des ports a été de 908 navires. — Cette île, nommée par les indigènes *Karukera*, fut découverte, le 4 novembre 1493, par Christophe Colomb, qui la nomma *Guadalupe*, à cause de la ressemblance de ses montagnes avec celle de la sierra de Guadalupe en Espagne, ou plutôt en l'honneur de Notre-Dame de Guadalupe. Les Français s'y établirent en 1635, après en avoir chassé les Caraïbes. Colbert l'acheta en 1664 pour 125,000 livres. Les Anglais s'en emparèrent en 1759, 1794, 1810 et 1815 (pendant les Cent-jours). Le général Dugommier, le peintre Lethière et le poète Léonard y sont nés. — Le gouvernement de la Guadeloupe comprend comme dépendances: Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, les 2 tiers de l'île de Saint-Martin et Saint-Barthélemy; il a 1,870 kil. carr., et 199,715 hab. Trois arrond.: Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, et Marie-Galante. L'esclavage des noirs y a été aboli en 1848. Un évêché y a été créé en 1850; il est suffragant de l'archevêché de Bordeaux. Cour d'appel et conseil général siégeant à La Basse-Terre; les assises se tiennent dans les 2 villes principales. Le régime administratif de la colonie a été réglé par les ordonnances de 1837 et de 1838, modifié par les sénatus-consultes de 1854 et de 1866 et par plusieurs lois postérieures. La Guadeloupe nomme 1 député et 1 sénateur.

GUADET (MARGUERITE-ÉLIE), surnommé *le Danton de la Gironde*, né à Saint-Émilion en 1758, m. en 1794, avocat distingué de Bordeaux, fut envoyé à l'Assemblée législative, 1791, et se montra le membre le plus énergique du triumvirat bordelais, dont les deux autres étaient Vergniaud et Gensonné. Autour d'eux se groupèrent les girondins, et Guadet en fut l'orateur le plus intrépide, l'improvisateur le plus actif, le plus entraînant. Élu à la Convention, il vota la mort du roi, mais avec sursis et appel au peuple. Il combattit Robespierre et Marat avec énergie, et s'attira cette apostrophe prophétique de Danton: « Tu veux la guerre, tu auras la mort! » Le 24 avril 1793, il demandait que la Convention siégeât à Versailles; le 18 mai, que toutes les autorités de Paris fussent cassées, etc.; le 31, il était l'un des 22 proscrits. Réfugié d'abord à Caen, il partit pour la Gironde avec quelques-uns de ses collègues, erra plusieurs mois dans les grottes voisines de sa ville natale, tomba entre les mains de ses ennemis le 15 juillet 1794, et, condamné par une commission militaire, périt à Bordeaux, le 17, sur l'échafaud, avec une rare fermeté. J. T.

GUADET (JOSEPH), littérateur, né à Saint-Émilion en 1795, m. en 1881, appartenait à la famille du précédent. Reçu avocat, il s'occupa de travaux littéraires et entra ensuite aux Jeunes Aveugles, où il remplit les fonctions de chef de l'enseignement.

Il a publié: *Dictionnaire universel de géographie ancienne et comparée*, 1820, 2 vol., avec M. Dufau; *Collection des constitutions de tous les peuples de l'Europe*, avec le même; *Esquisses historiques et politiques sur le pape Pie VII*, 1823; *Atlas de l'histoire de France*, 1833 *Saint-Emilion, son Histoire et ses Monuments*, 18[illegible]; pour cette étude, il obtint une médaille d'or de l'Institut, 1828; *Histoire chronologique de la France*, 1833, in-18, 6e édit., 18[illegible]; *Histoire ancienne chronologique et méthodique*, 1844-46; *les Girondins, leur vie privée, leur vie publique, leur proscription et leur mort*, 1861; *de la Représentation nationale en France*, 18[illegible]2, in-18. Il a traduit: l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours, 1836-1841, 4 vol., pour la société de l'histoire de France, et la *Chronique de Richer*, 1845-1846, 2 vol.

GUADIANA, anc. *Anas*, fl. d'Espagne et de Portugal, sort de terre par 14 sources, qu'on appelle les *Ojos de Guadiana* (yeux du Guadiana), au milieu des marais de Villarubia, dans la prov. de Ciudad-Réal; baigne, dans la prov. de Badajoz, Don Benito, Medellin, et Badajoz; forme, au-des-

sous de cette ville, la frontière de Portugal, entre dans la prov. d'Alemtejo, baigne Moura, Serpa et Mertola, au-dessous de laquelle il forme encore la frontière de Portugal, et se jette dans l'Océan. Cours de 650 kil., dont 65 seulement navigables depuis Mertola. Le Guadiana est large dans sa partie inférieure, mais ses eaux sont peu abondantes.

GUADIANA ALTO, riv. d'Espagne, dans l'anc. prov. de la Manche, traverse les marais de Ruidera et se perd dans les sables. On l'a considérée probablement à tort comme la partie supérieure du Guadiana. (*V. l'art. précéd.*)

GUADIANA MENOR, riv. d'Espagne, formée du Guadix et de la Barbata, se jette dans le Guadalquivir.

GUADIX, anc. *Acci*, v. d'Espagne (Grenade), sur la riv. de son nom, prov. de Grenade. Évêché; belle cathédrale. Fabr. d'armes, soieries, toiles à voiles. Les Maures la conservèrent jusqu'en 1489. Pop. de la commune, 11.800 hab.

GUAGNO, vge (Corse), arr. d'Ajaccio, 1,080 hab. Établissement d'eaux thermales sulfureuses. Châtaignes, tabac, fromages. Patrie du fameux bandit Théodore, dit le *Roi de la campagne*.

GUAICOUROS ou **GUAYCURIS**, nation indigène de l'Amérique du Sud, répandue dans les plaines du Paraguay, du Brésil et de l'État de Buénos-Ayres. Les Guaicouros sont excellents cavaliers, redoutables à la guerre, vivent de chasse, de pêche, et de l'élève des troupeaux.

GUAÏMAR ou **GUAYMAR**, nom de plusieurs princes de Salerne au moyen âge. GUAÏMAR Ier, dit *de Mauvaise Mémoire*, 880-901, eut à combattre les Sarrasins, se mit sous la protection des Grecs de Constantinople, qui voulurent le dépouiller, les repoussa avec l'appui du duc de Spolète, et se rendit odieux à ses sujets par sa cruauté. — GUAÏMAR II, *de Bonne Mémoire*, régna de 901 à 933. — GUAÏMAR III, 994-1031, vainquit, avec l'aide de quelques aventuriers normands, qui revenaient d'un pèlerinage en Palestine, une troupe de Sarrasins qui assiégeaient Salerne. — GUAÏMAR IV, 1031-1052, investit le Normand Rainulf de la principauté d'Aversa, soumit Amalfi avec le secours de Guillaume *Bras-de-Fer* et d'autres Normands, 1038, prit le titre de duc de Pouille et de Calabre, 1042, et fut assassiné par les Amalfitains.

GUAIRA (LA). *V.* GUAYRA (LA).

GUAIRAS. *V.* GOAHIROS.

GUAITECA (GOLFE DE), golfe du grand Océan, sur la côte du Chili, fermé au S. par l'archipel des Trois-Montagnes, comprend les îles de Los Chonos et une partie de celles de Chiloé.

GUALBERT (SAINT JEAN), né en 999 à Florence, d'une noble famille, m. en 1073. Après une jeunesse dissipée, il se fit moine à l'abbaye de San-Miniato, et fonda, sous la règle de Saint-Benoît, l'ordre de Vallombrosa, dans l'Apennin, au diocèse de Fiésole. Cet ordre, approuvé par Alexandre II, en 1070, comptait 12 maisons à la mort de son fondateur. Gualbert fut canonisé par Célestin III, en 1193. Fête, le 12 juillet.

GUALDO-PRIORATO (GALEAZZO), comte de Comazzo, né en 1606 à Vicence, m. en 1678, suivit fort jeune la carrière des armes, figura au siège de La Rochelle, servit en Allemagne sous Wallenstein, et s'occupa ensuite d'écrire l'histoire. La reine Christine de Suède le nomma son 1er gentilhomme, et l'empereur Léopold Ier son historiographe.

On a de lui : *Istoria delle guerre degl' imperatori Ferdinando II e III*, Bologne, 1641, 3 vol. in-4° ; *Istoria della vita d'Alberto Waldstein*, Lyon, 1643, in-4° ; *Vita e Condizioni del cardinale Mazarini*, Cologne, 1662, in-4° ; *Istoria del ministerio del cardinale Mazarini*, ibid., 1669, 3 vol. in-12 ; *Istoria di Leopoldo Cesare*, Vienne, 1670-74, 3 vol. in-fol. ; *Istoria di Ferdinando III*, ibid., 1672, in-fol. ; *Istoria delle revoluzioni di Francia sotto il regno di Luigi XIV, dell' anno 1648 all' anno 1654*, Cologne, 1670, 2 vol. in-4°, etc. M. V—I.

GUALIOR. *V.* GOUALIOR.

GUALTERIUS. *V.* GAULTIER.

GUALTIERI, v. du roy. d'Italie, prov. et à 22 kil. N. de Reggio d'Émilie; 1,134 hab.

GUAM, GOUAHAM ou **SAN-JUAN**, île du grand Océan, la plus méridionale du groupe des Mariannes, découverte par Magellan en 1521 ; ch.-l. San-Ignazio-de-Agagna, 200 kil. de tour ; 5,500 hab., autref. 44,000, disent les voyageurs. Récifs de corail sur les côtes. Les indigènes sont renommés pour la construction des pirogues.

GUAMA, riv. du Brésil, naît dans le pays des Topinambous, et se jette dans le Tocantin à Para. Cours de 450 kil.

GUAMACHUCO, v. du Pérou, au milieu des Andes ; ch.-l. d'un district qui compte 40,000 hab.

GUAMANGA. *V.* HUAMANGA.

GUAMO, v. de la rép. de Colombie, dans l'État de Tolima, dont elle a été autrefois la cap. ; 9,200 hab. Élève de bétail.

GUANABACOA, v. de l'île de Cuba, dans le dép. de l'Ouest, sur une anse de son nom, à 4 kil. S.-S.-E. de La Havane ; 6,700 hab. Source minérale et bains.

GUANAHANI (ILE). *V.* CAT.

GUANAJUATO, SANTA-FÉ-DE-GUANAJUATO ou **GUANAXUATO**, v. du Mexique, ch.-l. de l'État de son nom ; 56,112 hab., jadis 90,000. Hôtel des monnaies. Riches mines d'argent. Fondée en 1554, et érigée en cité en 1714. L'État de Guanajuato a 28,462 kil. carr. et 788,202 hab., dont 180.000 Indiens.

GUANARÉ, v. de la république de Vénézuéla, sur une riv. du même nom ; 12,000 hab. Comm. de bétail et de mulets (prov. de Varinas).

GUANCABELICA. *V.* HUANCABELICA.

GUANCHES, anc. peuple des iles Canaries. (*V.* CANARIES.)

GUANTANAMO, baie et district de l'ile espagnole de Cuba (grandes Antilles), où se sont établis un assez grand nombre d'anc. colons français de Saint-Domingue ; 19,420 hab. ; ch.-l. Santa-Catalina de Guaso.

GUANUCO, v. du Pérou. (*V.* HUANUCO.)

GUAPAY ou **RIO-GRANDE**, fl. de la rép. de Bolivie, affl. du Mamoré, a sa source près de Cochabamba. Cours de 1,200 à 1,500 kil.

GUAPORE ou **ITENEZ**, fl. du Brésil, a sa source dans le Campos-Parexis, sépare le Brésil de la Bolivie, et se joint au Mamoré pour former la Madeira. Cours de 1,100 kil.

GUARANIS ou **OUARANIS**, peuple indigène de l'Amérique du Sud, répandu le long du Parana, de l'Uruguay, de l'Ibicuy et jusque dans les vallées supérieures de l'Amazone et de l'Orénoque, au nombre de 200,000. Convertis par les jésuites au XVIIIe siècle, ils formaient une petite république sous la domination de ces religieux.

GUARAUNOS, peuple indigène de l'Amérique du Sud, habitant le delta de l'Orénoque, dans la rép. de Vénézuéla. Presque tous pêcheurs, ils vivent dans leurs canots ou dans des cabanes qu'ils construisent sur de hauts mangliers. Leur nombre est évalué à 10,000.

GUARDA, anc. *Lancia Oppidana*, v. de Portugal (Beira), près du Mondego ; 2,500 hab. Évêché ; séminaire ; anciennes murailles ; belle cathédrale. Fondée en 1199 par le roi Don Sanche, qui l'appela *la Guarda* (la Garde), parce qu'elle était une de ses forteresses contre les Maures. Théâtre de plusieurs rencontres entre les Français et les Anglais en 1810 et 1811.

GUARDAFUI, anc. *Aromatum promontorium*, cap. d'Afrique qui a longtemps passé pour la pointe la plus orientale de ce continent, à l'extrémité des côtes d'Ajan et d'Adel, par 11° 47′ 16″ lat. N., et 48° 59′ 23″ long. E. Sommet élevé. Le cap Orfui ou Raz-Hafoûn, à 100 kil. au S. du précédent, s'avance jusqu'à 49° 0′ 41″ long. E.

GUARDAVALLE, v. du roy. d'Italie, située dans la prov. de Catanzaro, près de la mer Ionienne ; 3,560 hab. Poires importantes.

GUARDIA (LA), v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Tolède ; 3,400 hab. — v. d'Espagne (Galice), prov. de Vigo, petit port de commerce, de pêche et de bains de mer, à l'embouchure du Miño ; 6,100 hab. — v. d'Espagne, prov. basques (Alava) ; 2,599 hab.

GUARDIA-SAN-FRAMONDI ou **GUARDIA-DELLE-SOLE**, v. du roy. d'Italie, prov. de Bénévent ; 4,600 hab.

GUARDIAGRELE, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Chieti ; 3,888 hab., 8,800 avec la commune. Eaux minérales.

GUAREÑA, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz ; 5,665 hab.

GUARICO, riv. de la république de Vénézuéla, naît au S.-E. du lac de Valencia, et se jette dans l'Apure. Cours de 400 kil. dans la prov. de Caracas ; arrose Calabozo.

GUARICO, division administrative de la rép. de Vénézuéla, section du grand État de Guzman Blanco ; 203,065 hab. ; cap. Calabozo.

GUARIN (PIERRE), orientaliste, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1678, au Tronquay près de Rouen, m. à Paris en 1729, dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, dont il était bibliothécaire.

Il a laissé 2 ouvrages estimés : *Grammatica hebræa et chaldaïca*, Paris, 1724 et 1726, 2 vol. in-4° ; *Lexicon hebraïcum et chaldaïco-biblicum*, 1746, 2 vol. in-4°.

GUARINI ou **GUARINO**, savant italien, né à Vérone en 1370, m. en 1460, fut disciple d'Emmanuel Chrysoloras, qui lui avait appris le grec à Constantinople. Il est le premier de sa nation qui ait donné des leçons publiques de cette langue en Italie. Il traduisit en latin *Strabon*, sur l'ordre du pape Nicolas V, écrivit les *Vies* d'Aristote et de Platon, et fit un *Abrégé de la Grammaire grecque* de Chrysoloras. C. N.

GUARINI (J.-BAPTISTE), fils du précédent, lui succéda comme professeur de grec à Ferrare. On ne sait ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort.

On a de lui des traités *de Secta Epicuri, de Ordine docendi, de Regno administrando* ; des *Notes* sur les *Fastes* d'Ovide et sur Catulle ; des harangues, des lettres, des traductions de quelques discours de Démo-

thène et de St Grégoire de Nazianze; des *Poésies latines* imprimées à Modène en 1.96, etc. C. N.

GUARINI (Jean-Baptiste), célèbre poète italien, petit-fils du précédent, né à Ferrare en 1537, m. en 1612, enseigna la philosophie dans l'université de sa ville natale. Il passa 14 ans à la cour du duc Alphonse II, y connut le Tasse, et devint son ami, plus tard son défenseur. Il fut chargé par Alphonse de plusieurs missions diplomatiques; mais, mal récompensé de ses services, il quitta la cour de Ferrare, et se mit successivement sous le patronage des ducs de Savoie, de Mantoue, de Florence et d'Urbin, sans avoir à se louer davantage de ces quatre princes. Il se retira enfin à Venise, où il mourut dans une auberge. Le plus célèbre de ses ouvrages est le *Pastor fido*, tragi-comédie pastorale en 5 actes et en vers, qui fut accueillie partout avec transport, mais dont la ressemblance évidente avec l'*Aminta* du Tasse souleva, entre les partisans respectifs des deux poètes, un débat qui leur survécut. Elle a été souvent imprimée, traduite dans presque toutes les langues de l'Europe, et notamment en français par Pecquet, 1733. Il y a plus d'élégance et de pureté de goût dans l'*Aminta*, plus de chaleur et de variété dans le *Pastor fido* : ce dernier poème, plus que le premier, peut être considéré comme le prototype de l'opéra italien.

Les *Œuvres* de Guarini ont été publiées à Venise, 1621, et à Ferrare, 1737, 4 vol. in-4°. Sa *Vie* a été écrite par son fils Alexandre, par Apostolo Zeno et Bardotti. C. N.

GUARINI (Alexandre), fils du précédent, m. en 1636, fut également attaché au service du duc de Ferrare.

Il a laissé : *la Bradamante gelosa*, comédie en 3 actes, Ferrare, 1616, in-4°; *l'Apologia di Cesare*, Ferrare, 1638, in-4°, que Baillet a pris pour une traduction des *Commentaires* de César; *il Frenetico savio*, dialogue sur la folie du Tasse, Ferrare, 1641. C. N.

GUARINI (Camille-Guarino), architecte et littérateur, né à Modène en 1624, m. en 1683. Il entra dans l'ordre des théatins à Rome, et alla enseigner à Messine les belles-lettres et la philosophie. Le duc de Savoie l'appela à sa cour en 1668, et le prit pour architecte et pour lecteur. Guarini a élevé en Italie et à l'étranger un grand nombre de monuments, parmi lesquels on distingue, à Turin : le palais du prince royal, celui du prince de Carignan, la chapelle royale, l'église de Saint-Laurent, le collège des nobles, et la porte du Pô; à Vicence : l'église de Saint-Gaëtan; à Modène : le couvent des théatins; à Messine : celui des Somasques; à Lisbonne : l'église de Sainte-Marie de la Providence; à Paris : l'église de Sainte-Anne et la maison des théatins. On retrouve dans ces constructions le mauvais goût de son époque et de son maître Boromini. Il a donné aussi les plans des citadelles de Turin et de Modène.

Comme écrivain, on lui doit : *Placita philosophica*, Paris, 1665, in-fol.; *Euclides adauctus et methodicus*, Turin, 1671, 1676, in-fol.; *Compendio della sfera celeste*, ibid., 1675, in-12; *Trattato di fortificazione*, ibid., 1676, in-4°; *Leges temporum et planetarum*, 1678, in-fol.; *Cœlestis mathematicæ pars prima et secunda*, Milan, 1683, in-fol.; *Architectura civilis*, ibid., 1737, 2 vol. in-fol., qui contient les plans et les élévations de la plupart des monuments. M. V—l.

GUARINO, philologue. (*V.* Favorinus.)

GUARNERIUS (André), célèbre luthier du XVIIe siècle, né à Crémone. Ses violons, ses altos et ses basses, dont les meilleurs portent la date de 1662 à 1680, participent des qualités de ceux d'Amati et de Stradivarius. Il forma son neveu, Joseph, dont les violons sont datés de 1717 à 1740.

GUASCO (Ottaviano de), savant piémontais, chanoine de Tournai, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, né en 1712 à Pignerol, m. en 1781, embrassa l'état ecclésiastique, vint à Paris en 1738, se lia avec Montesquieu, obtint plusieurs prix sur des questions proposées par l'Académie, voyagea dans presque toute l'Europe, fut comblé de bienfaits par Marie-Thérèse et le roi de Sardaigne, et se fixa à Vérone.

On a de lui : *de l'Usage des statues chez les anciens*, Bruxelles, 1768, in-4°; *Lettres familières de Montesquieu*, 1767, où il fait son propre éloge; *Dissertations historiques, politiques et littéraires*, Tournai, 1756, 2 vol.; *Histoire du pape Clément V*, 1747; une traduction italienne de l'*Histoire ottomane* de Cantemir.

GUASPRE (LE). *V.* Duchet.

GUAST (Le marquis du). *V.* Avalos (Alphonse d').

GUASTALLA, *Guadistallum*, v. forte du roy. d'Italie, prov. de Reggio, près du confluent du Pô et du Crostolo, sur la rive dr., et l'un des points importants du premier de ces cours d'eau; 2,809 hab., 10,620 avec la commune. Ch.-l. d'un arrond., autrefois du duché de son nom; évêché; séminaire; école latine. Comm. de blé, vins et fruits. Souvent disputée au dernier siècle, elle fut, en 1734, le théâtre d'une victoire des Français sur les Impériaux. — L'anc. duché de Guastalla, compris autrefois dans celui de Parme, dont il formait un district, a une superficie de 317 kil. carr.; 16 kil. sur 14. Sol très fertile en riz; nombreuses magnaneries. Après avoir eu des souverains particuliers jusqu'en 1677, il appartint aux ducs de Mantoue, puis tomba au pouvoir de l'Autriche, 1708, qui, par le traité d'Aix-la-Chapelle, 1748, le céda au duc de Parme. Napoléon Ier, maître de la péninsule, le comprit en 1797 dans la république Cisalpine, et le donna ensuite à sa sœur Pauline. En 1815, il fit partie de l'apanage de l'impératrice Marie-Louise, à la mort de laquelle, 1847, il fut cédé au duc de Modène et réuni en 1859 au roy. d'Italie.

GUASTALLINES. *V.* Barnabites.

GUATEMALA ou **GUATIMALA** (**NOUVELLE-**), en espagnol *Guatimala-la-Nueva*, cap. de la république de son nom, sur le Rio-de-las-Vaccas, près du grand Océan, à 170 kil. O.-N.-O. de San-Salvador, par 14° 37′ lat. N., et 92° 56′ long. O.; 59,039 hab. Archevêché; séminaire; université; collèges; nombreuses écoles; bibliothèque; collections scientifiques; sociétés savantes; monnaie; douane. Située dans une belle et vaste plaine, sous un beau ciel, avec un climat généralement doux, cette ville est assez bien bâtie : on remarque surtout une de ses places, ornée d'une belle fontaine, et où sont réunis la cathédrale, les palais de l'archevêché, du gouvernement et de la justice. Industrie en progrès; instruments de musique; sculptures et orfèvrerie. Sol très fertile. Culture importante de cochenille, cacao, café, maïs, sucre, tabac. Commerce d'indigo renommé, peaux de bœufs, caoutchouc. La ville fut fondée après le tremblement de terre qui détruisit la Vieille-Guatemala en 1774.

GUATEMALA (**VIEILLE-**), *Antigua Guatimala*, v. de la république de Guatemala, à 35 kil. N. de la Nouvelle-Guatemala, entre les volcans d'Agua et de Fuego, dont l'un lance de l'eau et l'autre du feu; 15,000 hab. Belle cathédrale. Cette ville, fondée en 1524 par les Espagnols, comptait 34,000 hab. en 1541, quand une éruption des deux volcans la détruisit; bientôt rebâtie, elle fut le ch.-l. de la capitainerie générale espagnole de Guatemala. Dévastée par un tremblement de terre en 1774, elle perdit ses prérogatives et une partie de ses habitants.

GUATEMALA (États-Unis de l'Amérique centrale ou de), anc. république fédérale, qui eut successivement pour ch.-l. Nueva-Guatemala et San-Salvador, entre le golfe du Mexique au N., le Mexique à l'O., l'océan Pacifique au S., l'isthme de Panama et la mer des Antilles à l'E. Ce pays, qui, uni à l'État mexicain de Chiapa, formait autrefois la capitainerie générale espagnole de Guatemala, fut incorporé au Mexique par Iturbide en 1821, et s'en sépara, en 1823, pour former une république fédérale qui avait environ 450,000 kil. carr., et 2,600,000 hab. La fédération fut dissoute en 1840. Elle forma 5 républiques indépendantes : *Guatemala* à l'O., *Honduras* au N.-E., *San-Salvador* et *Nicaragua* au S., et *Costa-Rica* au S.-E. Le général Barrios, président du Guatemala, a fait, en 1885, une tentative infructueuse pour rétablir l'anc. confédération. Le Honduras seul avait donné son adhésion à ce projet, auquel le Mexique et les États-Unis se sont montrés hostiles.

GUATEMALA (République de), autrefois un des 5 États-Unis de l'Amérique centrale, ch.-l. Nouvelle-Guatemala, entre le Mexique au N. et à l'O., l'océan Pacifique au S., les États de San-Salvador, de Honduras et le golfe de ce nom à l'E. Superf., 121,140 kil. carr.; pop., 1,278,311 hab. Sol élevé et volcanique; fréquents tremblements de terre. De nombreux cours d'eau arrosent le pays : ceux qui se jettent dans l'Atlantique sont seuls navigables; le principal est la Motagua, 550 kil., grossie du Gualan. La configuration du pays rend difficiles les relations avec les États voisins. Le climat, sec et chaud vers le Pacifique, est humide et malsain vers l'Atlantique. Le sol est fertile et produit notamment le blé, le maïs et le riz. La culture du café a pris une grande importance. Les mines sont mal exploitées. — La constitution du Guatemala partage le pouvoir entre un président élu pour 4 ou 6 ans, avec 2 désignados ou suppléants, et un corps législatif ou congrès. Le pays est partagé en 20 dép. Il y a une cour suprême et un archevêché à Nueva-Guatemala. Le budget de 1883 était de 30,643,000 fr. pour les recettes et de 30,068,000 fr. pour les dépenses; la dette, de 41,015,000 fr. L'armée active comprend 2,180 hommes, et la milice, 33,227. Le commerce s'est élevé en 1883 à 10,155,000 fr. pour l'import., et à 18,595,000 fr. pour l'export. (café, peaux, sucre, indigo.) Les chemins de fer comprennent les lignes de Guatemala à San-José et de Champerico à Retulhuleu; il y a 4,635 kil. de lignes télégraphiques. E. D—y.

GUATIMOZIN, dernier empereur indien du Mexique, succéda à son oncle et beau-père Montezuma en 1520, entreprit de secouer le joug des Espagnols, réussit à chasser Cortez de Mexico, fut vaincu à son tour, assiégé dans sa capitale, et arrêté dans sa fuite sur le lac de Mexico. Il fut exposé par les Espagnols, avec son premier ministre, sur des charbons ardents, pour n'avoir pas voulu révéler l'endroit où étaient ses trésors. Le ministre, vaincu par la douleur, semblait lui demander la permission de parler. « Suis-je donc sur un lit de roses ? » lui dit le monarque. Cortez, honteux de sa cruauté, l'épargna, mais plus tard le fit pendre, 1522, sous prétexte qu'il avait tenté de s'enfuir. Guatimozin n'avait que 25 ans.

GUATTANI (JOSEPH-ANTOINE), antiquaire, né à Rome en 1748, m. en 1830, fut secrétaire de Piranési.

Il a publié plusieurs ouvrages utiles, entre autres : *Monumenti antichi inediti...*, 1784-89, Rome, 6 vol. in-4°, fig.; *Roma descritta ed illustrata*, Rome, 1806, 2 vol. in-4°.

GUAVIARE ou **GUAYAVERO**, riv. de l'Amérique du Sud (Colombie), naît dans la sierra de Pardaos, et se jette dans l'Orénoque près de San-Fernando. Cours de 1,000 kil. dans les États de Boyaca et de Cundinamarca.

GUAY (JACQUES), graveur en pierres fines, né à Marseille en 1715, m. vers 1787, étudia le dessin sous la direction de Boucher, et fit le voyage de Rome. Graveur du cabinet du roi, membre de l'Académie de peinture en 1742, il donna des leçons à Mme de Pompadour. La Bibliothèque nationale de Paris possède de lui 12 intailles et 12 camées remarquables.

GUAYAMA, v. de l'île Porto-Rico (Antilles espagnoles), près de la côte S.; 10,000 hab.

GUAYAQUIL ou **SANTIAGO DE GUAYAQUIL**, v. de la république de l'Equateur, port militaire et de comm. très import. sur le Guayaquil, à 70 kil. de son embouchure dans le grand Océan, par 2° 11′ lat. S. et 82° 18′ long. O.; 40,000 hab. Ch.-l. de la prov. de Guayas. Évêché; collège; école de navigation; arsenal; douane; chantiers de construction. Bateaux à vapeur pour Iquique, Callao, Valparaiso et Southampton. Ville mal bâtie : beaucoup de maisons sont en bois. Télégraphe de Guayaquil à Ballenita, Téhuantépec et New-York. Export. de cacao, quinquina, bois, tabac, orseille, cuirs, chapeaux de paille, bambous, etc. En 1819, elle secoua le joug de l'Espagne, fut d'abord le ch.-l. d'un État indépendant, puis d'un des 12 départements de la Colombie, ensuite celui d'une des prov. de la république de l'Équateur.

GUAYAQUIL, fl. de l'Amérique du Sud, dans la république de l'Équateur. Source au lac de Sambovamban; cours, large et profond, de 90 kil. au S. par Guayaquil, à 70 kil. au-dessous de laquelle il se jette dans le grand Océan, par le golfe de son nom; débordements fréquents. Navigation dangereuse à cause des bancs de sable déplacés par les courants. Nombreux caïmans.

GUAYAQUIL (GOLFE DE), golfe du grand Océan, entre les côtes de la république de l'Équateur et du Pérou. Profondeur dans les terres, 150 kil.; largeur à l'entrée, 240 kil. Le Guayaquil, le Naraujal, le Tumbez, le Rio de-los-Subones, y ont leurs embouchures.

GUAYAS (PROVINCE DE), division administrative de la rép. de l'Équateur, à l'O., baignée par le grand Océan; ch.-l. Guayaquil; 94,442 hab.

GUAYCURUS. *V.* GUAICOUROS.

GUAYMAR. *V.* GUAIMAR.

GUAYMAS, v. du Mexique (État de Sonora), beau et vaste port sur le golfe de Californie, dans le grand Océan; 3,000 hab. Entrepôt important de commerce entre la Chine et l'Amérique du Nord.

GUAYRA (LA) ou **LA GOAYRE**, v. de la rép. de Vénézuéla; 7,428 hab. Port peu sûr, mais très fréquenté, sur la mer des Antilles, à 17 kil. N.-N.-O. de Caracas, dont elle est le port; par 10° 36′ lat. N., et 67° 17′ long. O. Commerce maritime d'une grande importance. Les marchands de Hambourg et de Brême y possèdent des maisons pour les cafés. Export. de cacao, sucre, indigo, peaux. Climat très chaud, souvent funeste aux Européens. Fondée en 1588, elle fut ruinée en 1812 par un tremblement de terre; elle avait alors 13,000 hab. Assiégée en vain par les Anglais, en 1739 et 1743.

GUBBIO, *Eugubium, Iguvium*, v. du roy. d'Italie, prov. de Pérouse; 5,350 hab. Ch.-l. d'arrond. Évêché. Tissus de laines et soieries. Ruines romaines. (*V.* EUGUBIUM.)

GUBEN, *Gubena*, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), au confl. de la Neisse et du Lubst, présid. de Francfort-sur-l'Oder; 23,704 hab. Draps, cuirs, tabac; comm. de chanvre et toiles. Brasseries, tanneries.

GUCCIO (GIANNI), surnommé *Re Giannino*. Jean Ier le Posthume, fils de Louis X le Hutin et de la reine Clémentine, mourut au bout de quelques jours. On possède cependant une lettre authentique de Louis Ier de Hongrie, où il affirme s'être assuré de l'existence du fils de sa tante, et supplie tous les rois, prélats, princes du roy. de France, etc., de faire reconnaître « le seigneur Jean, dit Guccio, élevé dans la ville de Sienne (et non à Sens, comme le croient Baluze et Daniel), mais né du seigneur Louis X, etc. ».

GUDIN (CHARLES-ÉTIENNE-CÉSAR), général, né à Montargis en 1768, m. en 1812, condisciple de Bonaparte à l'École de Brienne, fut sous-lieutenant d'infanterie dans le régiment d'Artois en 1784, servit à Saint-Domingue en 1791, passa chef de bataillon en 1793, adjudant général en 1794, se signala sous Moreau en 1795 et 1796, devint chef d'état-major de Gouvion-Saint-Cyr, puis de Lefebvre, et obtint le grade de général de brigade en 1799. Sur l'ordre de Masséna, il enleva la position du Grimsel, franchit ensuite les passages du Valais, et battit les Autrichiens et les Russes au Saint-Gothard. Chef d'état-major à l'armée du Rhin, il fut nommé, en 1800, général de division. Avec la 3e division du corps de Davout, il fit la campagne d'Autriche de 1805, et celles de 1806 et 1807 en Prusse et en Pologne. En 1809, il se distingua à Abensberg, et montra de grands talents militaires et une rare intrépidité à Eckmühl, à Ratisbonne, à Wagram; il fut tué dans la campagne de Russie à Valoutina-Gora.

GUDIN DE LA BRENELLERIE (PAUL-PHILIPPE), littérateur, né à Paris en 1738, m. en 1812, a laissé plusieurs tragédies qui ne réussirent pas; divers poèmes médiocres : *Essai sur l'histoire des comices de Rome, des etats généraux de France, et du Parlement d'Angleterre*, 1789, 3 vol., ouvrage couronné par l'Académie. Ami de Beaumarchais, il donna la 1re édition complète de ses œuvres, 1809, 7 vol. On a de lui en ms. une *Histoire de France*, conservée à la Bibliothèque nationale de Paris.

GUDULE (SAINTE), patronne de Bruxelles, née dans le Brabant, m. en 712, fut élevée au monastère de Nivelles, et passa toute sa vie dans des pratiques austères. Fête, le 8 janvier.

GUÈBRES, du persan *Ghebr*, infidèle, peuple de l'Asie, répandu dans la Perse et surtout dans le Farsistan (d'où leur nom de *Parsis*), dans quelques parties de l'empire russe, et dans l'Hindoustan. Adorateurs du feu, et sectateurs de Zoroastre, ils sont doux, hospitaliers et bienfaisants. A Bombay, beaucoup sont employés dans les chantiers de construction. A Daman, au N. de Bombay, ils conservent dans un temple, depuis plus de 1,200 ans, le feu sacré qu'ils ont apporté de la Perse quand les persécutions des musulmans les contraignirent d'émigrer. (*V.* FEU [CULTE DU] et ZOROASTRE.)

GUÉBRIANT (JEAN-BAPTISTE BUDES, COMTE DE), maréchal de France, né en 1602 au château de Plessis-Budes, près de Saint-Brieuc, m. en 1643. Il servit, très jeune encore, en Hollande, et fut grièvement blessé dans l'expédition du Languedoc. En 1636, il défendit Guise contre les Espagnols, reçut, en 1637, le grade de maréchal de camp, fut envoyé dans la Valteline à l'armée du duc de Rohan, se distingua, en 1638, au siège de Brisach, prit Pontarlier, Noseroy, Joux, hérita du cheval de bataille de Bernard de Saxe-Weimar, fut fait général en chef de l'armée du Rhin en 1639, força le passage de ce fleuve à Bacharach, gagna sur Piccolomini la bataille de Wolfenbüttel, 1641, et sur Lamboi et Merci celle de Kempen, 1642, reçut le bâton de maréchal, mais fut tué d'un coup de feu sous les murs de Rothweil.

Le Laboureur a écrit son *Histoire*, Paris, 1656, in-fol. B.

GUEBWILLER, v. d'Allemagne (Alsace), ch.-l. de cercle, sur la Lauch; 11,622 hab. Belle église de Saint-Léger du XIe siècle. Récolte de bons vins blancs; filatures de coton et de laine, indiennes, mousselines, rubans, toiles peintes, potasse, etc. Houillères et ardoisières. Près de là est le *Ballon de Guebwiller*, point culminant des Vosges, 1,426 m. — Cette ville fut fondée en 1271.

GUEDEL, nom primitif de BELLE-ISLE-EN-MER.

GUEDIMINE. *V.* GHÉDIMIN.

GUEDRONS, teinturiers qui, au moyen âge, teignaient les étoffes avec un genre de pastel bleu appelé *guède*. Cette industrie était particulière à quelques parties de la France, entre autres à Saint-Denis, près de Paris.

GUELDRE, *Gelderland* en allemand, *Geldria* en latin, prov. du roy. des Pays-Bas, touchant à la Prusse à l'E. Superf., 5,081 kil. carr.; pop., 485,425 hab. Ch.-l. Arnheim; v. princ. : Zutphen, Nimègue, Thiel. Sol plat et sablonneux, arrosé par l'Yssel et le Rhin, couvert de marécages et de tourbières, et cependant fertile en seigle, avoine, blé noir, plantes oléagineuses, etc. Elle comprend la plus grande partie de l'anc. comté de Gueldre, érigé en 1079, et transformé en duché en 1339. La Gueldre passa par mariage aux maisons de Juliers, 1371, d'Egmont, 1423, et par vente à celle de Bourgogne, 1471. Elle échut bientôt à la maison d'Autriche, et fit partie, après Charles-Quint, des possessions de Philippe II. En 1579, une partie accéda à la confédération des Provinces-Unies; la partie qui resta à l'Espagne fut cédée à l'Autriche par le traité d'Utrecht, 1713. Elle appartint à la France en vertu du traité de Lunéville, 1801. En 1814, elle fut partagée entre les Pays-Bas et la Prusse.

GUELDRE, v. des États prussiens. (*V.* GELDERN.)

GUELFERBYTUM, nom latinisé de WOLFENBUTTEL.

GUELFES (MAISON DES), en allemand *Welfen*, célèbre famille princière, qui remontait au IXe siècle, et qui émigra, au XIe, d'Italie en Allemagne, où elle s'établit d'abord entre le Brenner et le Saint-Gothard. Azzo ou EZZELIN, de la maison d'Este en Italie, m. en 1097, réunit à ses domaines les possessions des Guelfes, en vertu de son mariage avec Cunégonde,

héritière de cette maison. Son fils, WELF ou GUELFE, m. en 1101, reçut de l'empereur Henri IV, en 1070, le duché de Bavière, hérita des biens de quelques Guelfes d'Altdorf, et fut la tige d'une nouvelle maison des Guelfes. Obligé de restituer une partie de la Bavière à Othon, l'ancien possesseur, il entra dans une ligue formée contre Henri IV, prit Ratisbonne, Augsbourg, Salzbourg, puis partit pour la 1re croisade, et mourut, à son retour, dans l'île de Chypre. La Bavière eut ensuite pour ducs : WELF II, 1101-20, fils du précédent, marié avec Mathilde, fille de Boniface d'Este, et allié d'abord avec Henri IV, puis, contre lui, avec Henri V; HENRI *le Noir*, 1120-26, frère de Guelfe II, qui acquit, par son mariage avec Wulfhilde, fille du duc Magnus de Saxe, les domaines de Billungen en Saxe; HENRI *le Superbe*, 1126-39, fils de Henri le Noir, qu'une révolte contre Conrad III fit dépouiller d'une partie de ses États (*V.* HENRI *le Superbe*); WELF III, qui prit la tutelle de son neveu Henri le Lion, tenta de reconstituer son héritage, fut défait par Conrad III à Weinsberg, 1140, suivit ce prince à la 2e croisade, et mourut à son retour; HENRI *le Lion* (*V. ce nom*), qui fut réduit par Frédéric Barberousse à la possession de Brunswick et de Lunebourg. C'est de ce prince que descendent les familles qui ont régné sur le Brunswick et le Hanovre, et celle qui règne en Angleterre depuis 1714. (*V.* BRUNSWICK, HANOVRE.)

GUELFES (ORDRE DES), ordre civil et militaire, institué le 21 août 1815, dans le Hanovre, par le prince-régent d'Angleterre, en mémoire des Guelfes fondateurs de la maison de Brunswick-Hanovre et renouvelé par le roi Ernest Ier Auguste en 1841. Cet ordre n'existe plus depuis 1866.

GUELFES ET GIBELINS, noms qu'adoptèrent 2 partis qui divisèrent l'Allemagne au XIIe siècle. Deux familles illustres, ayant pour chefs, l'une Conrad III, duc de Souabe, de la maison des Hohenstaufen, né au château de Weiblingen, d'où par corruption *Gibelin*, l'autre Henri le Superbe, duc de Saxe, neveu de *Welf* ou *Guelfe II*, duc de Bavière, se disputèrent la couronne après la mort de Lothaire II. La bataille de Weinsberg, 1140, donna l'avantage aux Gibelins. — Transportées en Italie, les dénominations de Guelfes et de Gibelins signifièrent, l'une les partisans de l'indépendance italienne, et, par suite, des papes qui la défendaient, l'autre ceux des empereurs de la maison de Souabe (Frédéric Barberousse, Frédéric II), qui prétendaient asservir l'Italie. — Enfin, au sein des villes italiennes, aux XIIIe et XIVe siècles, les Gibelins furent les partisans de l'aristocratie, tandis que les Guelfes étaient les soutiens de la démocratie jusque dans ses excès.

V. Ferrari, *Histoire des révolutions d'Italie, ou Guelfes et Gibelins*, Paris, 1857-58, 4 vol.

GUELMA, anc. *Calama*, v. d'Algérie (Constantine), à 89 kil. S.-O. de Bône, 219 E.-N.-E. de Constantine, par le chemin de fer de Bône à Tunis, près de la rive dr. de la Seybouse; 5,530 hab., dont 2,194 indigènes. S.-préf. Comm. de produits agricoles. Usines à huile et à farine. Culture de l'olivier. Près de là, mines d'antimoine. — Guelma, simple poste militaire en 1836, a été reconnue comme ville en 1845, érigée, en 1854, en commune et commissariat civil; en 1858, en s.-préf.; ch.-l. d'un cercle de la subdivision de Bône. On y trouve des ruines avec inscriptions latines et puniques.

GUÉMENÉ, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. de Pontivy, sur le Scorff; 1,570 hab. Exploit. de cristal de roche. Ce village a donné son nom à une branche de la famille de Rohan, et fut érigé en principauté en 1570. Restes d'une château fort. Patrie de Bisson.

GUÉNARD (ANTOINE), littérateur, né à Damblin (Lorraine) en 1726, m. en 1806, fut élevé chez les jésuites et demeura dans leur société. Il est connu par un Discours sur cette question proposée par l'Académie française : *En quoi consiste l'esprit philosophique? Les caractères qui le distinguent, et les bornes qu'il ne doit jamais franchir, conformément à ces paroles de St Paul : « Non plus sapere, quam oportet sapere. »* Ce discours est un chef-d'œuvre de style, et renferme des beautés oratoires de premier ordre; l'Académie lui décerna le prix d'éloquence en 1755. On le trouve dans le recueil de l'Académie et dans les *Tablettes d'un curieux*, Paris, 1789, 2 vol. in-12. Maury l'a analysé dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, § 61. C. D—Y.

GUENEAU DE MONTBÉLIARD (PHILIBERT), naturaliste, né à Semur en 1720, m. en 1785, fut associé par Buffon aux travaux de son *Histoire naturelle des oiseaux*. Sa collaboration fut d'abord anonyme, et il imita si bien la manière du maître, que le public s'y méprit; mais Buffon révéla lui-même le nom de son collaborateur. Guéneau a fait, entre autres : *le Paon, le Rossignol, l'Hirondelle, la Bergeronnette, le Roitelet*, etc. Ses articles sont confondus parmi ceux de Buffon, et, dans la plupart des éditions, rien ne les fait connaître. On y trouve de l'harmonie, de l'ampleur, une élégance facile et souple; mais il y manque la sûreté de goût et l'originalité puissante de Buffon.

Un choix de ses meilleurs chapitres a été mis à la suite d'un excellent recueil des *Morceaux choisis de Buffon*, par M. Hémardinquer, Paris, 1848, in-12. Guéneau a donné seul un *Abrégé de l'Histoire et des Mémoires de l'Académie des sciences*, pour les *sciences naturelles*, 1770, 4 vol. in-4o. C. D—Y.

GUÉNÉE (ANTOINE), chanoine d'Amiens, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, né à Étampes en 1717, m. en 1803, professa la rhétorique au collège du Plessis, 1741-61, publia divers écrits pour la défense de la religion. L'ouvrage sur lequel repose sa réputation est intitulé : *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais, à M. de Voltaire*, 1769. Il fut composé pour répondre aux attaques passionnées de Voltaire contre la Bible et contre les juifs. Guénée relève les erreurs, discute les faits, plaisante même son redoutable adversaire, sans sortir des bornes de la modération et de l'urbanité. Cet ouvrage, qui prouve un savoir solide et sûr, obtint le plus grand succès. Voltaire ne lui garda pas rancune. Les *Lettres portugaises*, comme on les appelle quelquefois, ont été souvent réimprimées, avec des augmentations de l'auteur; il y a eu des éditions en 4 vol. in-12.

GUER, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. de Ploërmel; 883 hab. Aux environs, à Coëtbo, culture du mûrier et magnaneries. Fabr. d'instruments aratoires.

GUER, riv. de France (Côtes-du-Nord), naît dans les monts Menembres, passe à Lannion, et afflue à la Manche, dans l'anse de Loquemeau. Cours de 70 kil.

GUERANDE, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Saint Nazaire, à 6 kil. de l'Océan; 2,415 hab., 6,805 avec la commune. Petit séminaire. Comm. de sel et de grains. Manuf. de tissus de lin, de coton, et de basin. — Les murailles ont été bâties en 1431 par Jean V, duc de Bretagne. Dans l'église de Saint-Aubin fut proclamée, en 1365, la paix qui terminait, après la bataille d'Auray, une guerre de 25 ans. Jeanne de Penthièvre, veuve de Charles de Blois, renonçait au duché de Bretagne : elle conservait le comté de Penthièvre et acquérait la vicomté de Limoges. Guérande, prise par Du Guesclin en 1373, fut vainement assiégée par Olivier de Clisson en 1379, et par le maréchal de Rieux en 1489.

GUÉRANGER (PROSPER), religieux et écrivain ecclésiastique, né au Mans en 1806, m. à Solesmes en 1875, se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique et entra, après 1830, dans l'ordre des bénédictins à Solesmes, dont il devint abbé.

Il a publié : *Notice sur l'abbaye de Solesmes*, 1839; *Institutions liturgiques*, 1840, 22 vol., contenant sous le titre d'*Introduction* une vive polémique contre l'Eglise gallicane; l'*Avent*, 1842; *le Temps de Noël*, 1847; *le Temps de la Septuagesime*, 1851; *le Carême*, 1854; *la Passion et la Semaine sainte*, 1856; *le Temps pascal*, 1859 (ces 6 volumes se réunissent sous le titre général de l'*Année liturgique*, 6 vol. in-12); *Mémoire sur la question de l'Immaculée Conception de la Vierge*, 1850; *Histoire de Ste Cécile*, 1853, in-12; *Essai sur le naturalisme contemporain*, 1859; *de la Monarchie pontificale*, 1870; *Défense de l'Eglise romaine contre les accusations du P. Gratry*, 1870; *Ste Cécile et la Société romaine aux 2 premiers siècles*, 1873, in-4o, avec pl. et grav.

GUÉRARD (BENJAMIN-EDME-CHARLES), historien érudit, né en 1797 à Montbard (Côte-d'Or), m. en 1854, entra en 1825 à la Bibliothèque royale de Paris comme employé auxiliaire, et devint conservateur adjoint en 1833, puis conservateur des manuscrits en 1853. Il fut aussi professeur et directeur de l'École des chartes, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Il a publié : *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule sous les rois francs*, 1832, ouvrage couronné par l'Institut; *Polyptique de l'abbé Irminon*, 1836, in-4o; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, 1841, in-4o; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, 1840, 2 vol. in-4o; des Mémoires et des dissertations dans le recueil de l'Académie, dans le *Journal des savants*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, dans la *Revue de numismatique*, etc.

GUERCHE (LA), ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré, près de la forêt de son nom; 2,612 hab. Comm. de marrons et beurre; fabr. de toiles et d'huile de noix.

GUERCHE-SUR-AUBOIS (LA), ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Saint-Amand-Montrond; 1,837 hab. Hauts fourneaux.

GUERCHIN ou **GUERCINO** (GIAN-FRANCESCO **BARBIERI, DIT LE**), c.-à-d. *le Louche*, peintre célèbre, né à Cento, près de Bologne, en 1590, m. en 1666. Il étudia près du vieux Gennari, et se perfectionna, dit-on, par l'étude des tableaux des Carraches et du Caravage. On retrouve en effet dans sa manière beaucoup de celle de ces maîtres; il a la hardiesse et la vigueur des premiers, la teinte sombre, les contrastes de lumière et d'ombre, le relief du troisième. Le Guerchin peignait avec une facilité et une promptitude extraordinaires : il fit, en une seule nuit, à la lumière des flambeaux, un tableau représentant *le Père éternel*. Christine de Suède vint le visiter; il refusa, pour rester dans sa patrie, les offres les plus brillantes des rois de France et d'Angleterre. Ses ouvrages les plus remarquables sont : un *Ecce homo*, et *Ste Pétronille*, à Rome; *St Antoine*, à Padoue; une *Annonciation*, à Milan; le dôme de la cathédrale, à Plaisance; *St Pierre mar-*

tyr, à Modène ; *Céphale et Procris*, et une scène du *Pastor fido*, dans la galerie de Dresde ; les *Adieux de Priam et d'Hector*, à Marseille. Les musées de Bologne, de Florence, de Paris, d'Angleterre et d'Allemagne, possèdent aussi des tableaux de ce maître. On a recueilli ses dessins en 10 vol. M. V—I.

GUERCHY (CLAUDE-FRANÇOIS-LOUIS **RÉGNIER**, COMTE DE), lieutenant général sous Louis XV, né en 1715, m. en 1767, se signala par sa bravoure, d'abord en Italie, puis en Bohême, où il s'empara d'Ems, et enfin à la bataille de Fontenoy. Il fut ambassadeur en Angleterre, de 1763 à 1767.

GUERET (GABRIEL), né à Paris en 1641, m. en 1688, avocat au parlement.

On a de lui : *les Sept Sages de la Grèce*, 1662, in-12 ; *le Parnasse réformé*, 1669, réimprimé sous le titre de : *les Auteurs en belle humeur*, 1723, in-12 ; *Entretiens sur l'éloquence de la chaire et du barreau*, 1666, in-12. Il a rédigé le *Journal du palais*, avec Cl. Blondeau. G.

GUÉRET, ch.-l. du dép. de la Creuse, à 405 kil. S. de Paris, près de la Gartempe, à 4 kil. de la rive g. de la Creuse ; 5,860 hab. Lycée, école normale primaire, bibliothèque, musée, cabinet d'histoire naturelle; dépôt de remonte, maison d'aliénés. Comm. de bestiaux, laines, toiles, indiennes. — Cette ville se forma autour d'une abbaye fondée vers 720 par St Pardulphe ou Pardoux, devint la capitale du comté de la Marche, et obtint une charte de commune en 1406. On y remarque l'église paroissiale, du XII^e siècle, et des restes de fortifications. Patrie de Varillas.

GUERICKE (OTTO DE), physicien, né à Magdebourg en 1602, m. en 1686. On lui doit la première idée de la *machine pneumatique*, une *balance pour peser l'air*, et la démonstration de la force de compression de l'air par l'expérience des *hémisphères* dits *de Magdebourg*. Il s'est appliqué aussi à l'astronomie, et, le premier, a annoncé qu'on pouvait prédire le retour des comètes, qu'il regardait comme décrivant des courbes fermées. Il a cru aussi que les taches du soleil étaient des planètes très rapprochées de cet astre. Ses principales observations ont été réunies et publiées sous ce titre : *Experimenta nova, ut vocant, Magdeburgica*, etc., Amst., 1672, in-fol.

GUÉRIGNY, vge (Nièvre), arr. de Nevers, sur la Nièvre; 1,870 hab., 3,045 avec la commune. Près de là sont les forges de la Chaussade. (*V. ce mot.*)

GUÉRILLAS, c.-à-d. *petite guerre*, nom donné, en Espagne, aux bandes qui se formèrent de 1808 à 1814 pour résister aux Français. Parmi les chefs de guérillas, on remarque : Renovales, Mina, l'Empecinado, et le curé Mérino.

GUÉRIN, frère profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, chancelier de France en 1186, et évêque de Senlis, jouit d'un grand crédit sous Philippe-Auguste et Louis VIII. Le premier il fut chargé de former la collection de titres connue sous le nom de *Trésor des chartes*. Par ses sages dispositions, il contribua au gain de la bataille de Bouvines. Il releva l'éclat de la charge de chancelier, en faisant ordonner que ce ministre aurait séance avec les autres officiers de la couronne. Après la mort de Louis VIII, Guérin résigna les sceaux, et se retira à l'abbaye de Châlis (Valois), où il mourut en 1230. D'autres auteurs ne parlent point de cette retraite, et disent qu'il mourut dans l'exercice de sa charge, en 1227. H. B.

GUÉRIN (GUILLAUME), avocat général au parlement de Provence, célèbre par la barbarie avec laquelle il fit exécuter, en 1545, l'arrêt d'extermination rendu contre les vaudois de Cabrières et de Mérindol. Poursuivi en 1550 devant le parlement de Paris par les seigneurs des villages saccagés, il fut condamné, non pour ce motif, mais pour fausseté, calomnies et prévarications, et exécuté en 1554.

GUÉRIN (PIERRE), peintre d'histoire, né à Paris en 1774, m. en 1833, fils d'un marchand quincaillier, ne se sentit point dès sa jeunesse entraîné vers les arts ; les conseils de ses parents et l'exemple de quelques amis le firent entrer chez Brenet, d'où sa paresse le fit renvoyer; il revint à l'atelier quand Regnault en eut pris la direction. Il obtint un second prix en 1796, et un premier en 1797. Les tableaux qui firent sa réputation sont : *Marcus Sextus*, 1800 ; *Phèdre et Hippolyte*, 1802; le *Sacrifice à Esculape ; Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire; Andromaque*, *Céphale et l'Aurore*, 1810. On y remarque des attitudes théâtrales, des poses affectées, et un coloris qui, après avoir été très brillant, est devenu morne et gris : ces défauts n'empêchent pas de reconnaître une grande pureté de contours, un goût parfait dans l'ajustement, et une profonde entente de l'expression et de la pensée. Guérin a beaucoup mieux réussi dans *Enée et Didon*, tableau poétique inspiré par Virgile, et dans *Égisthe et Clytemnestre*, 1817, composition réellement dramatique et l'un des beaux ouvrages de l'école française. Nommé membre de l'Institut en 1816, il fut, en 1822, directeur de l'école française des beaux-arts à Rome. B.

GUÉRIN (J.-B.-PAULIN), peintre d'histoire, né à Toulon en 1783, m. en 1855, travailla sous la direction de Vincent et de Gérard. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Caïn après le meurtre d'Abel*, 1812, au musée du Luxembourg; *Anchise et Vénus*, 1822; *Ulysse en butte au courroux de Neptune*, 1824, au musée de Rennes ; *Adam et Ève chassés du paradis*, 1827; *le Dévouement du chevalier Roze pendant la peste de Marseille*, 1833; *la Conversion de St Augustin*, 1844 ; les portraits de *Ch. Nodier*, 1824, et de *Lamennais*, 1827.

GUERIN-MENEVILLE (FÉLIX-ÉDOUARD), naturaliste, né à Toulon en 1799, m. en 1874, s'initia à la zoologie sous la direction de Cuvier, Latreille et Geoffroy-Saint-Hilaire, et professa l'entomologie dans divers établissements et, depuis 1850, au Collège de France.

On a de lui : *Iconographie du Règne animal de Cuvier*, ouvrage pouvant servir d'atlas à tous les traités de zoologie, 1829-44, 7 vol. et 450 pl. gr. in-8° ; *Magasin de zoologie, d'anatomie comparée et de paléontologie*, 1831-45, 13 vol. et 1,767 pl. ; *Genera des Insectes*, avec Percheron, 1835, 6 vol. et 36 pl. ; *Species et Iconographie générique des Animaux articulés*, 1843 ; *Guide de l'éleveur de Vers à soie*, 1856, etc.

GUERLE (JEAN-NICOLAS-MARIE DE). *V.* DEGUERLE.

GUERNESEY ou **GUERNSEY**, anc. *Sarnia*, île anglaise de la Manche, à 150 kil. S.-E. de Plymouth, à 68 kil. S.-O. de Cherbourg, 72 de Saint-Malo, à 29 O.-N.-O. de Jersey; par 49° 29′ lat. N. et 4° 57′ long. O.; 64 kil. carr.; 30,593 hab. Sol plat, peu boisé, et peu fertile au N. ; côte découpée au S. Climat humide; hiver assez doux. La loi y donne à chaque fils une part égale du domaine paternel. Produits agricoles. Élève de bestiaux. Moins de commerce qu'à Jersey; communications actives avec Granville, Cherbourg et Saint-Malo. Exportation de cidre, pommes de terre, granit, ciment. Un lieutenant-gouverneur y représente le souverain dans l'assemblée des états. Le Corps législatif, appelé les états, se compose du bailli, du procureur, de 12 jurés, des recteurs ou curés et des constables de paroisses, total : 37 personnes, dont 15 seulement désignées par le suffrage direct. La cour royale est la principale autorité, même en matière d'administration, et le gouverneur a droit de veto. Les habitants parlent un patois normand. Il y a un journal anglais et 2 journaux français. Collège d'Élisabeth, fondé en 1563. La seule ville importante est Saint-Pierre-le-Port, capitale, sur la côte E.; 16,666 hab. Guernesey faisait autrefois partie du duché de Normandie. La dernière tentative des Français pour s'en emparer date de 1780.

GUERNON DE RANVILLE (MARTIAL-CÔME-ANNIBAL-PERPÉTUE-MAGLOIRE, COMTE DE), né à Caen en 1787, m. en 1866, fut avocat dans sa ville natale, président du tribunal de Bayeux en 1820, avocat général à Colmar en 1822, procureur général à Limoges en 1824, à Grenoble en 1826, à Lyon en 1829, et ministre de l'instruction publique et des cultes dans le cabinet Polignac. Condamné par la Chambre des pairs après la révolution de 1830, il subit 5 ans de captivité au fort de Ham.

Il a publié : *Recherches historiques sur le jury*, 1818. M. Travers a édité le *Journal d'un ministre*, 1829-1831, œuvre posthume de Guernon de Ranville, Caen, 1874.

GUÉROULT (PIERRE-CLAUDE-BERNARD), savant humaniste, né à Rouen en 1744, m. en 1821, fut professeur de rhétorique au collège d'Harcourt à Paris, professeur de langues anciennes à l'École centrale des Quatre-Nations, proviseur du lycée Charlemagne, conseiller de l'Université, et directeur de l'École normale. La Restauration le mit à la retraite. Il a publié de bonnes traductions et d'utiles ouvrages élémentaires.

On a de lui : *Morceaux extraits de l'Histoire naturelle de Pline*, 1785, ouvrage très estimé et plusieurs fois réimprimé, nouv. édition augmentée, 2 vol., 1809 ; *Constitutions des Spartiates, les Athéniens et des Romains*, 1794 ; *Discours choisis de Cicéron*, 1789 et 1819 ; *Nouvelle Méthode pour étudier la langue latine, suivant les principes de Dumarsais*, 1798 ; *Histoire naturelle des animaux de Pline*, traduction avec le texte en regard, 1802, 3 vol.; *Grammaire française*, 1806, in-12.

GUÉROULT (PIERRE-REMI-ANTOINE-GUILLAUME), frère du précédent, né à Rouen en 1749, m. en 1816, enseigna au collège Louis le Grand, 1769, à celui des Grassins, 1774, puis à l'École centrale du Panthéon, fut chargé de la censure dramatique au ministère de l'intérieur sous le Directoire, reprit une chaire au lycée Henri IV, et devint professeur d'éloquence latine au Collège de France. On a de lui : *Dictionnaire abrégé de la France monarchique*, 1802 ; la traduction de plusieurs discours de Cicéron, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke. Ces traductions sont supérieures à celles de son frère.

GUERRAZZI (FRANÇOIS - DOMINIQUE), littérateur et homme d'Etat, né à Livourne en 1805, m. en 1873. Tout en étudiant le droit à Pise, il débuta dans les lettres par une tragédie de *Priam* et une *Ode à lord Byron*. En 1828, il publia son premier roman historique, *la Bataille de Bénévent*, histoire du XIII^e siècle. Ses opinions révolutionnaires attirèrent sur lui les persécutions du gouvernement toscan, et ce fut en prison qu'il écrivit deux autres romans : *le Siège de Florence* et *Isabella Orsini*, 1834. Il exerça brillamment la profession d'avocat, et fit paraître à Florence 3 nouvelles : *Véronique Cybo, le Petit Serpent, les Nouveaux Tartufes*, et 1 drame : *i Bianchi ed i Neri*,

1847. Élu député en 1848, il devint presque aussitôt ministre de l'intérieur, et empêcha tout désordre en poussant le grand-duc Léopold II à faire des réformes. Ce prince s'étant enfui, les Chambres constituèrent un triumvirat de gouvernement avec Guerrazzi, Montanelli et Mazzoni. Pour résister aux attaques des ennemis de la révolution, on confia la dictature à Guerrazzi en 1849; mais les troupes regrettaient le grand-duc, et voulaient le rétablir. Guerrazzi s'aliéna aussi le parti démocratique en éloignant Montanelli, qui préparait l'annexion de la Toscane à la république romaine. Il fut arrêté, et, après le retour de Léopold, condamné au bannissement perpétuel. Il se retira à Bastia, où il écrivit son roman de *Beatrice Cenci*, 1854, puis en Piémont, où il entreprit une publication humoristique intitulée l'*Asina*. Après la guerre de 1859, il fut député de Livourne au parlement italien. Depuis ce temps, il donna encore un roman, *Pasquale Paoli*, 1865.

GUERRE (MARTIN), nom célèbre dans les fastes judiciaires du XVI siècle. Guerre, né à Hendaye (pays basque), quitta sa femme, après 10 ans de mariage, pour aller porter les armes en Espagne. Un nommé Arnaud Du Tilh se lie avec lui, et, bien informé de toutes les particularités de son existence passée, vient à Hendaye, où, à l'aide d'une rare ressemblance, il se fait passer pour Guerre, absent depuis 8 ans. Tout le monde s'y trompe, y compris la femme et les sœurs de Martin. L'imposteur jouissait depuis 3 ans de cette usurpation d'état, quand un soldat, passant dans le pays, dit que Martin Guerre était en Flandre. Aussitôt Du Tilh est arrêté, et, sur les instances d'un parent, un procès s'engage devant le parlement de Toulouse. De nombreux témoins sont appelés, sans pouvoir établir positivement l'imposture; la femme et les sœurs soutenaient de bonne foi la fausseté de l'accusation, lorsque le retour imprévu du vrai Martin Guerre vint lever tous les doutes. Du Tilh fut condamné à mort, et pendu en septembre 1560.

GUERRE (CONSEIL DE). *V.* CONSEIL.

GUERRE (DÉPÔT DE LA). *V.* DÉPÔT.

GUERRE DES AMOUREUX, nom donné à la 6e guerre de religion, 1580-81, entreprise à l'instigation de jeunes seigneurs frivoles et débauchés, qui entouraient, à Nérac, Henri de Bourbon, roi de Navarre, et qu'on avait surnommés les *amoureux*. (*V.* RELIGION [GUERRES DE].) Cette guerre fut terminée par le traité de Fleix.

GUERRE DES BÂTARDS, nom donné à une petite guerre suscitée en 1326, de concert avec les Anglais, par quelques bâtards de seigneurs de la Gascogne, contre le roi Charles IV, le Bel. Les dévastations qu'ils commirent furent réprimées par le comte d'Eu et Robert Bertrand.

GUERRE CARDINALE, nom donné à une petite guerre, suscitée dans l'évêché de Metz, en 1565, contre le cardinal de Lorraine, administrateur de cet évêché, par l'Espagnol Salcède, un de ses officiers de finances, sous prétexte que le prélat, muni de sauvegardes de France, avait attenté à la souveraineté du roi, en réclamant une protection semblable de l'Empereur contre les maraudeurs allemands.

GUERRE DE CENT ANS. *V.* CENT ANS (GUERRE DE).

GUERRE DE CRIMÉE. *V.* RUSSIE, FRANCE et TURQUIE.

GUERRE DES DEUX LIGUES. *V.* LIGUES (GUERRE DES DEUX).

GUERRE DE DÉVOLUTION. *V.* DÉVOLUTION.

GUERRE DES ESCLAVES. *V.* ESCLAVES.

GUERRE FOLLE, courte guerre que les seigneurs français, conduits par les ducs d'Orléans (depuis Louis XII) et de Bourbon, entreprirent contre Anne de Beaujeu, régente pendant la minorité de Charles VIII. Ils comptaient sur l'alliance de l'Angleterre, de l'Aragon et de l'archiduc Maximilien d'Autriche. Leur but était de reprendre le pouvoir que Louis XI leur avait enlevé. Le fait principal est la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, 1488, où le duc d'Orléans fut battu et pris par La Trémouille.

GUERRE LAMIAQUE. *V.* LAMIA.

GUERRE MARSIQUE. *V.* GUERRE SOCIALE.

GUERRES MÉDIQUES. *V.* MÉDIQUES (GUERRES).

GUERRE DES MERCENAIRES. *V.* MERCENAIRES.

GUERRE DU PÉLOPONÈSE. *V.* PÉLOPONÈSE (GUERRE DU).

GUERRE DES PIRATES. *V.* PIRATES.

GUERRES PUNIQUES. *V.* PUNIQUES (GUERRES).

GUERRES DE RELIGION. *V.* RELIGION (GUERRE DE).

GUERRES SACRÉES, nom donné par les Grecs à 3 guerres entreprises pour défendre le temple d'Apollon à Delphes. La 1re, de 600 à 595 av. J.-C., fut faite contre les habitants de Crissa et de Cirrha, à cause de leurs exactions envers ceux qui allaient consulter l'oracle du dieu; Solon s'y distingua à la tête des Athéniens. La 2e, en 448, commença sous le prétexte que les Phocidiens avaient pillé Delphes; mais elle fut, en réalité, un épisode de la lutte entre les Spartiates et les Athéniens; ces derniers essuyèrent un échec près de Chéronée. La 3e, de 354 à 345, excitée encore par les Phocidiens, qui labourèrent un champ consacré à Apollon et ravirent les trésors de son temple, fut signalée par les combats que soutinrent Philomèlos, Onomarque et Phyallus (*V. ces noms*), contre Philippe, roi de Macédoine.

GUERRE DE LA SÉCESSION. (*V.* ÉTATS-UNIS.)

GUERRE DE SEPT ANS. *V.* SEPT ANS (GUERRE DE).

GUERRES SERVILES. *V.* ESCLAVES (GUERRE DES).

GUERRE SOCIALE ou **DES ALLIÉS**, guerre que Chio, Rhodes et Byzance soutinrent contre Athènes, 359-356 av. J.-C., pour se soustraire au joug de cette république. Chabrias périt devant Chio; Timothée et Iphicrate, accusés par leur collègue Charès, furent rappelés; Charès compromit tout par son incapacité, et les colonies rebelles demeurèrent indépendantes. — On nomme aussi *Guerre sociale* ou *italique* la lutte que les Italiens, alliés (*socii*) de la république romaine, entreprirent, l'an 663-65 de la ville, 90-88 av. J.-C., contre Rome, qui leur refusait le droit de cité romaine, vainement réclamé pour eux par le tribun Livius Drusus. Les Marses et les autres tribus du Samnium voulaient constituer une *République italique*, dont Corfinium eût été la capitale, sous le nom d'*Italica*. Judacilius et Pompédius Silo furent leurs principaux chefs. Rome leur opposa ses meilleurs généraux : Marius, Sylla, Sertorius, Muréna, etc. Après 2 années de combats opiniâtres, elle désarma les Italiens en leur accordant ce qu'ils demandaient; seulement, pour que l'admission de ces citoyens nouveaux dans les 35 tribus romaines, où ils l'eussent emporté par le nombre, ne bouleversât pas la constitution politique, on créa en leur faveur 8 tribus nouvelles; de cette façon, les 8 suffrages dont ils devaient disposer dans les comices ne pouvaient enlever l'influence aux anciens Romains, possesseurs de 35 suffrages.

GUERRE DE SUCCESSION. *V.* SUCCESSION D'AUTRICHE, DE BRETAGNE, D'ESPAGNE, DE POLOGNE.

GUERRE DE TRENTE ANS. *V.* TRENTE ANS (GUERRE DE).

GUERRE DES TROIS HENRI, nom donné à la 8e guerre de religion, 1585, dans laquelle figuraient Henri de Bourbon, roi de Navarre, Henri, duc de Guise, et le roi de France Henri III. (*V.* RELIGION [GUERRES DE].)

GUERRERO, homme de couleur, fut un des principaux chefs de l'insurrection du Mexique contre l'Espagne en 1810. A la tête des *yorkinos* (démocrates), il disputa la présidence à Pedrazza en 1827, et fut livré à Bustamente, qui ordonna le le fusiller, 1831. Son nom a été donné à un État de la république du Mexique. (*V. l'art. suivant.*)

GUERRERO, État du Mexique formé en 1847, touchant à l'océan Pacifique au S. Sol montagneux et volcanique, arrosé par le rio de las Balzas; mines d'argent célèbres et encore productives de Thémascalpec; 66,477 kil. carr.; 308,716 hab. Ch.-l. Chilpancingo; v. princ. : Acapulco et Tixtla. C. P.

GUERRIER (PHILIPPE), général haïtien, noir, né au Dondon, brg du N. de l'île, vers 1773, m. en 1845, prit les armes en 1791, lors de l'insurrection, servit sous Toussaint-Louverture, Dessalines et Christophe, et gagna ses grades sur le champ de bataille. Porté à la présidence d'Haïti en 1844, il réprima les anarchistes qui demandaient le partage des terres, et mourut après 11 mois et demi d'un gouvernement équitable et modéré. B. A.

GUET, de l'allemand *wachte*, dont on fit au moyen âge : *wacta*, *guayta*, *gaita*, *guetta*, *guetus*. Ce mot était synonyme de *garde*. Dès la fin du VIe siècle, en 595, dans un règlement de Clotaire II, que confirma Charlemagne en 803, il est question du guet dans les villes, contre les voleurs nocturnes. Les seigneurs féodaux exigeaient que leurs vassaux vinssent à tour de rôle faire le guet au château; on pouvait se racheter de cette obligation par une redevance pécuniaire. Les rois faisaient aussi payer un droit aux chefs de famille pour l'exemption du guet dans les places fortes. Quand les communes s'établirent, aux XIIe et XIIIe siècles, les bourgeois considérèrent le droit de faire le guet dans leurs villes, c.-à-d. de se garder eux-mêmes, comme une garantie de leurs libertés. Jusqu'à la fin du XIIe siècle, le service des patrouilles et des postes de nuit paraît avoir été une institution exclusivement civile. A Paris, une ordonnance du roi Jean, de 1363, établit que chaque métier devait faire le guet à son tour, une fois en 3 semaines; de là le nom de *guet des métiers* ou *des bourgeois*; on disait aussi le *guet assis*, le *guet dormant*, parce que les compagnies bourgeoises stationnaient dans les corps de garde. Le service était réglé par 2 inspecteurs appelés *clercs du guet*. Il commençait, l'hiver, à la chute du jour; l'été, au moment où l'on sonnait le couvre-feu, c.-à-d. à 7 heures du soir, et durait jusqu'au point du jour. Les hommes convoqués se réunissaient au Grand-Châtelet, d'où les clercs les distribuaient dans les différents postes. Étaient exemptés du guet : les hommes de 60 ans, les boiteux, les estropiés, les maîtres et les jurés des corporations, les gens de métiers peu considérés (étuveurs,

écorcheurs, gagne-petit, etc.), ceux dont les travaux servaient à l'équipement ou à l'armement des troupes, les colporteurs, les serviteurs du roi, de la famille royale et des seigneurs, les gens de loi, et les courtiers de commerce. On appela *guet royal* des compagnies régulières, organisées militairement pour le service intérieur des grandes villes; les fonctions d'archer du guet se donnaient en titre d'office. Le commandement et la discipline étaient confiés à un *chevalier du guet*. (*V. l'art. suivant.*) La compagnie était, à Paris, de 20 sergents à cheval et 20 sergents à pied; ces derniers furent portés à 40 en 1539. Ce guet royal faisait des patrouilles de nuit, et visitait les postes du guet des métiers. Le guet royal fut établi au moins du temps de Louis IX. Le guet des métiers et le guet royal firent leur service avec une égale négligence : on vit les archers aller en patrouille avec des falots, et même se faire précéder de ménétriers. En 1559, Henri II décréta que le guet royal veillerait seul désormais à la sûreté de Paris, et le composa de 240 hommes, dont 32 à cheval. Charles IX le réduisit, en 1563, à 50 archers à cheval et 100 à pied. Sous le ministère de Colbert, on y ajouta une compagnie d'ordonnance de 120 cavaliers, et une recrue de 160 fantassins. En 1771, une ordonnance de Louis XV maintint la cavalerie à 170 hommes, mais éleva l'infanterie à 890. Sous Louis XVI, en 1786, il y eut, outre le guet, une garde de Paris; l'effectif du guet fut de 69 archers à pied, 111 à cheval, et 1,252 hommes de garde de Paris. L'uniforme était composé d'un justaucorps bleu tirant sur le vert, collet, parements et revers bleus, doublés de serge bleue, boutons blancs marqués d'une étoile, veste et culotte de drap blanc, guêtres noires ou blanches, chapeau bordé d'un galon de fil blanc avec épaulettes blanches sur l'habit; les agréments et les bords du chapeau des officiers étaient en argent; le chevalier capitaine et le major portaient 2 épaulettes; les autres officiers et les sergents n'en portaient qu'une seule sur l'épaule gauche; les caporaux et les fusiliers étaient armés de fusils et de baïonnettes; les sergents portaient des hallebardes, et les officiers des espontons et haussecols avec leurs bâtons de commandement les jours de service ordinaire. Le service du guet existait dans les grandes villes de province ainsi qu'à Paris. A Montpellier, où le peuple était divisé en 7 *échelles* ou classes, suivant les professions, chaque échelle fournissait le guet un jour par semaine. A Saint-Malo, les miliciens avaient d'énormes dogues pour auxiliaires. B.

GUET (CHEVALIER DU), commandant du guet royal, à Paris. (*V. l'art. précédent.*) Il était nommé et payé par le roi, et placé sous la dépendance du prévôt des marchands. Son institution date au moins du XIIIe siècle. Il était logé dans une maison que le roi Jean avait acquise au quartier Sainte-Opportune, et qui donna son nom à une place publique supprimée en 1855. On cessa, en 1733, de créer un chevalier du guet, et le commandement de toutes les forces de la police de Paris passa à un officier de l'armée, placé sous les ordres du lieutenant général de police.

GUETTARD (JEAN-ÉTIENNE), médecin naturaliste, membre de l'Académie des sciences, conservateur du cabinet d'histoire naturelle du duc d'Orléans, né à Étampes en 1715, m. en 1786, chercha à suppléer au papier de chiffon par des préparations végétales, et contribua surtout à répandre en France le goût de la minéralogie.

On a de lui : *Mémoire sur la nature et la situation des terrains qui traversent la France et l'Angleterre*, 1746; — *sur les granits de France comparés à ceux de l'Egypte*, 1751; — *sur quelques montagnes de France qui ont été des volcans*, 1752; *Histoire de la découverte faite en France de matières semblables à celles dont la porcelaine de la Chine est composée*, 1765, in-4o; *Mémoire dans lequel on compare les minéraux du Canada et ceux de la Suisse*, 1752; *Observations sur les plantes*, 1747, 2 vol., in-12; *Mémoires sur les différentes parties des sciences et des arts*, 1768-83, 5 vol. in-4o; *Mémoire sur la minéralogie du Dauphiné*, 1779, 2 vol. in-4o; *Atlas et Description minéralogique de la France*, 1780, in-fol., ouvrage important, mais non terminé.

GUETTE (Mme DE LA). *V.* LAGUETTE.

GUEUDEVILLE (NICOLAS), littérateur, né à Rouen vers 1650, m. à La Haye en 1720, entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et s'enfuit bientôt du couvent. Il alla s'établir en Hollande, abjura le catholicisme, se maria, et entreprit, avec succès, la rédaction de l'*Esprit des cours de l'Europe*, journal satirique contre le gouvernement français. Quand la vogue fut épuisée, il se trouva sans ressources, et mourut dans le dénuement.

On a de lui : *Critique générale du Telémaque*, 1700, 2 vol. in-12, mauvais ouvrage; *le Grand Théâtre historique*, Leyde, 1705, 5 vol. in-fol., avec un supplément par Limiers, 1713-21, 7 vol. in-fol.; *le Censeur ou le Caractère des mœurs de La Haye*, 1715, in-12; de mauvaises traductions de *Plaute*, de *Thomas Morus*, d'*Erasme*, etc. L—H.

GUEUGNON, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles, sur l'Arroux; 2,151 hab. Forges.

GUEULES, couleur. (*V.* BLASON.)

GUEULLETTE (THOMAS-SIMON), littérateur, né à Paris en 1683, m. en 1766, avocat au parlement, puis procureur du roi, acquit de son temps une grande célébrité par ses contes imités des Orientaux.

On a de lui : *les Soirées bretonnes, contes de fées*, 1712, in-12; *les Mille et Un Quarts d'heure, contes tartares*, 1723, 1755, 3 vol. in-12; *les Aventures du mandarin Fumhoum, contes chinois*, 1723, 2 vol. in-12; *les Sultanes de Guzarate, contes mongols*, 1732, 3 vol. in-12; *les Mille et Une Heures, contes péruviens*, 1733, 1759, 2 vol. in-12. Il a laissé des pièces jouées au Théâtre-Italien, et des éditions de *Montaigne* et de *Rabelais*.

GUEUX, nom de mépris que le comte de Berlaimont, conseiller de Marguerite de Parme, régente des Pays-Bas au nom de Philippe II, donna à une députation de 300 seigneurs calvinistes, qui étaient venus réclamer contre la violation de leurs libertés et de leurs privilèges en 1566; ceux-ci l'adoptèrent comme mot d'ordre et signe de ralliement pendant leur guerre contre l'Espagne. Ils prirent pour armes l'écuelle et la besace. On distingua les *gueux des bois* et les *gueux de mer*. Ces derniers donnèrent le signal de la guerre en s'emparant de Briel, 1572.

GUEVARA (ANTONIO DE), franciscain espagnol, né vers 1470 dans la province d'Alava, m. en 1544, fut évêque de Cadix et de Mondonedo, prédicateur et historiographe de Charles-Quint. Il a laissé : des *Sermons*, prolixes et diffus; *Marco Aurelio*, Valladolid, 1529, ouvrage trad. en français sous les titres de *Livre doré de Marc-Aurèle*, 1531, et d'*Horloge des princes*, 1555; un recueil de *Lettres*, Valladolid, 1539, trad. sous le titre d'*Épîtres dorées*, 1565, et contenant l'histoire de la révolte des Communeros sous Charles-Quint. Le style de Guevara ne manque pas de pureté, mais sa véracité est suspecte.

GUEVARA (LUIS VELEZ DE), écrivain espagnol, surnommé *le Scarron* de son pays, né à Ecija en 1574, m. en 1644, était avocat. Il écrivit plus de 400 comédies, pleines d'imagination et de gaieté, mais la plupart perdues aujourd'hui. Il donna, sous le titre du *Diable un peu boiteux*, Madrid, 1648, un roman, aujourd'hui son principal titre, qui a été imité librement en français par Le Sage.

GUGERNES, *Gugerni*, peuple de la Gaule (Germanie IIe), au N. des Ubiens. Aujourd'hui, partie de la prov. prussienne du Rhin.

GUGLIELMI (PIERRE), célèbre compositeur de musique, né à Massa-Carrara en 1727, m. à Rome en 1804, étudia à Naples sous la direction de Durante. Ses opéras furent accueillis avec faveur, malgré l'hostilité de Paisiello et de Cimarosa; son style se distingue par la pureté, la simplicité, beaucoup de clarté dans la pensée musicale; il a de la gaieté dans le genre bouffe; ses morceaux d'ensemble sont du plus bel effet. Guglielmi a encore laissé de la musique de chambre et d'église. Depuis 1793, il fut maître de chapelle de Saint-Pierre-du-Vatican. On distingue, parmi ses opéras : *i Viaggiatori ridicoli*, 1772; *la Serva innamorata*, 1778; *la Bella Pescatrice; i Fratelli Pappa Mosca*, 1783; *Enea e Lavinia*, 1785; *Didone, i Due Gemelli*, 1787; et *la Pastorella nobile*, 1788. L'oratorio de *Debora* est une des belles productions du XVIIIe siècle. B.

GUGLIELMINI (DOMINIQUE), ingénieur, né à Bologne en 1655, m. en 1710, s'occupa d'hydraulique, et fut intendant général des eaux du territoire bolonais. Il fut aussi savant en médecine.

On a de lui : *de Cometarum natura et ortu*, Bologne, 1681, in-4o; *Aquarum fluentium mensura*, 1690-91, 2 part. in-4o; *della Natura de' fiumi*, 1697 et 1739, in-4o; *de Salibus dissertatio*, Venise, 1705. Ses œuvres ont été recueillies par Morgagni, Genève, 1719 et 1740, 2 vol. in-4o. — *V.* son *Eloge* par Fontenelle.

GUHRAU. *V.* GURAU.

GUI ou **GUIDO**, fils de Gui, duc de Spolète, et d'Adélaïde, fille de Pépin, roi d'Italie, disputa l'Italie à Bérenger, duc de Frioul, 889, se fit couronner empereur et même roi de France par le pape Étienne V, 891, associa son fils Lambert à la couronne, repoussa Arnulf, roi de Germanie, 893, et mourut l'année suivante. G.

GUI, marquis et duc de Toscane, fils d'Adalbert II le Riche, 917-929, conspira sans cesse contre Bérenger Ier et Rodolphe II, rois d'Italie, épousa la célèbre Marozia, alors toute-puissante à Rome, 925, fit étrangler le pape Jean X, et lui donna pour successeurs Léon VI, 928, et Étienne VII, 929. G.

GUI, plante parasite du chêne, sacrée pour les druides, qui la cueillaient avec une faucille d'or, dans la nuit de la 6e lune après le solstice d'hiver, où commençait leur année. Ils lui attribuaient des propriétés curatives merveilleuses. Le souvenir de cette cérémonie gauloise s'est longtemps conservé dans certaines provinces, où les pauvres, la veille de la nouvelle année, allaient quêter au cri de : *A gui l'an neuf*. En Normandie, les enfants demandent encore des *aguignettes*.

GUI D'AREZZO, bénédictin de l'abbaye de Pomposa (duché de Ferrare), né vers 995 à Arezzo, m. en 1050. On lui attribuait la gamme et son nom, les noms des notes, le système de solmisation par les hexacordes et les nuances, la notation avec la portée du plain-chant, etc.; Forkel a réfuté cette tradition. Mais Gui d'Arezzo, dans son *Micrologus*, a exposé la première méthode d'enseignement.

Ses écrits sur la musique sont insérés dans les *Scriptores ecclesiastic de musica sacra*, de Gerber, 1784, 3 vol. B.

GUI-COQUILLE. *V.* Coquille.

GUI-PAPE, en latin *Guido-Papa*, jurisconsulte, né à Saint-Symphorien-d'Ozon, près de Lyon, vers 1402, m. vers 1476, conseiller au parlement de Grenoble, s'acquitta avec succès de diverses missions dont Louis XI l'avait chargé. On a de lui : *Decisiones Gratianopolitanæ*, Grenoble, 1490, in-fol., recueil de décisions importantes, rendues dans le parlement de Grenoble pendant 25 ans, et qui embrasse presque tous les cas difficiles de l'anc. jurisprudence. Chorier en donna un abrégé en français sous le titre de *Jurisprudence de Gui-Pape*, 1692, in-4°; *Singularia*, recueil de 1,030 aphorismes et préceptes de droit passés dans la jurisprudence à l'état d'axiomes, œuvre posthume, 1517, in-fol.

GUIAGE, **GUIDAGE** ou **GUIONAGE**, redevance féodale pour la sûreté des chemins. — droit en vertu duquel les habitants du littoral étaient obligés d'entretenir des feux allumés sur des tours, pour guider les vaisseaux.

GUIANE. *V.* Guyane.

GUIART (Guillaume), poète, né à Orléans à la fin du XIIIe siècle, est auteur d'une chronique de plus de 21,000 vers en l'honneur de Philippe le Bel. Les détails y abondent, de 1296 à 1304, sur les guerres de Flandre. M. Buchon en a publié, en 1828, une édition complète, avec introduction, 2 vol.

GUIBAUD (Eustache), oratorien, né à Hyères en 1711, m. en 1794.

On a de lui : *Explication du Nouveau Testament, principalement à l'usage des colleges*, 1785, 8 tomes en 5 vol.; *Gémissements d'une âme pénitente*, in-18 ; *la Morale en action*, 1797, in-12.

GUIBERT, antipape. (*V.* Clément III.)

GUIBERT, bénédictin, né en 1053 à Clermont (Oise), d'une famille noble, m. en 1124, abbé de Sainte-Marie de Nogent-sous-Coucy, a laissé, entre autres ouvrages publiés par Dom d'Achéry, Paris, 1651, in-fol., *Trois Livres de sa vie*, sorte de confessions dans le genre de celles de St Augustin, et où l'on trouve d'intéressants détails sur les événements de l'époque. Guibert a encore écrit un curieux traité contre les fausses reliques et contre ceux qui transportaient sans nécessité d'une ville à l'autre les reliques véritables. Mais son ouvrage capital est une *Histoire de la première croisade*, insérée en 1611 dans le recueil de Bongars.

Les œuvres de Guibert se trouvent dans la *Patrologie* de Migne. B.

GUIBERT (Charles-Benoit, comte de), lieutenant général, né en 1715 à Montauban, m. en 1786, entra au service à l'âge de 16 ans, fit les campagnes d'Italie, de Corse, de Bohême et de Flandre, fut fait prisonnier à la bataille de Rosbach et, pendant 18 mois de captivité, étudia la tactique prussienne. De retour en France, il posa les bases du Code militaire français, rédigea les ordonnances du service de campagne et du service des places, et devint gouverneur des Invalides. B.

GUIBERT (Jacques-Ant.-Hippolyte, comte de), fils du précédent, né à Montauban en 1743, m. en 1790, suivit son père en Allemagne dès l'âge de 13 ans, se fit remarquer dans la guerre de Sept ans par la justesse de ses observations sur la tactique, puis reçut la mission de former en Corse une légion, dont il devint colonel, 1772; il publia un *Essai de tactique générale*, Liège, 1773, in-4° et 2 vol. in-8°; *Défense du système de guerre moderne*, 1779, suite et apologie de l'ouvrage précédent. Guibert fut nommé successivement colonel du régiment de Neustrie, 1776, brigadier, 1782, membre de l'Académie française, 1785, rapporteur du conseil d'administration de la guerre, 1787, maréchal de camp et inspecteur divisionnaire dans l'Artois, 1788. Candidat au bailliage de Bourges pour être élu député aux états généraux de 1789, il fut repoussé, et le chagrin abrégea ses jours. Guibert, qui aurait dû se contenter d'être un bon écrivain militaire, composa 3 tragédies fort médiocres : *le Connétable de Bourbon*, 1775 ; la *Mort des Gracques*, *Anne de Boulen*.

On a encore de lui : des *Eloges* de Catinat, 1775, du chancelier de L'Hôpital, 1777, et de Frédéric II, 1787. On a publié ses *Œuvres militaires*, Paris, 1803, 5 vol., et ses *Voyages dans diverses parties de la France et en Suisse*, 1806.

GUIBERT (Adrien), né à Rennes en 1805, m. en 1843, a laissé (inachevé) un bon *Dictionnaire géographique et statistique*, que M. Desenne a complété, Paris, 1850, gr. in-8°, réimprimé en 1855.

GUIBOURT (Nicolas-J.-B.-Gaston), pharmacien, né à Paris en 1800, m. en 1867, membre de l'Académie de médecine, professeur à l'École de pharmacie.

Il a publié : *Histoire abrégée des drogues simples*, 4e édit., 1849-51, 4 vol. ; *Observations de pharmacie et d'histoire pharmaceutique*, avec Boral, 1828, *Pharmacopée raisonnée*, avec Henri, 3e édit., 1840, etc.

GUIBRAY (Foire de). *V.* Falaise.

GUICHARDIN (Francesco **GUICCIARDINI**, dit), historien célèbre, né à Florence en 1482, m. en 1540, sortait d'une famille qui avait occupé les plus grandes charges de la république florentine. Il étudia le droit, fut nommé, à 23 ans, professeur de jurisprudence, puis se tourna vers le barreau, où il parut avec éclat. Vers 1512, sa patrie l'envoya en ambassade auprès du roi d'Espagne Ferdinand le Catholique. Le pape Léon X réclama ses services, lui confia le gouvernement de Modène et de Reggio, 1518, auquel il joignit bientôt le commissariat général des troupes du saint-siège en Italie, avec des pouvoirs illimités. Guichardin, investi aussi du gouvernement de Parme, défendit habilement cette ville, assiégée par les Français. Clément VII le chargea plus tard d'apaiser les troubles de la Romagne. Il comprima encore à Bologne, avec autant d'adresse que de courage, une révolte excitée par la famille des Pepoli. Il quitta ensuite les affaires et revint à Florence pour y vivre dans la retraite. Cependant, sans reprendre des fonctions actives, il aida de ses conseils le grand-duc Alexandre de Médicis, qui le regardait comme un père; puis, à la mort de ce prince, en 1537, il empêcha, par son éloquence, d'adopter le gouvernement républicain, et fit élire Cosme successeur d'Alexandre. Guichardin avait médité d'occuper ses loisirs par la rédaction de mémoires autobiographiques; un ami l'engagea d'envisager son sujet sous un point de vue plus général : alors il entreprit une *Histoire d'Italie*, à laquelle il travailla pendant 27 ans, et qui est son principal titre de gloire. Elle forme 20 livres, embrassant de 1494 à 1532 : c'est l'histoire des guerres d'Italie pendant cette période, traitee dans les 16 premiers livres en écrivain supérieur. Des discours à la manière des historiens de l'antiquité, et un amour exagéré des détails, rendent sa narration un peu diffuse; mais il a une vigueur rare de pinceau, et montre surtout une grande profondeur de jugement. La 1re édition ne parut que 21 ans après la mort de Guichardin, Florence, 1561, in-fol., puis 2 vol., en 16 livres, les seuls qu'il avait terminés; les 4 derniers livres ne parurent qu'en 1564, in-4°. La meilleure édition est celle de Fribourg-en-Brisgau (Florence), 1775-1776, 4 vol. in-4°, rééditée, avec une continuation par Ch. Botta, Paris, 1834, 6 vol. Favre en a donné une traduction en français, Paris, 1738, 3 vol. in-4°, reproduite et corrigée dans le *Panthéon littéraire*, par Buchon, Paris, 1839, gr. in-8°. Guichardin a encore écrit : *Avis et Conseils en matière d'État*, Anvers, 1525, trad. en franç., Paris, 1577. La relation de son ambassade en Espagne a été publiée à Pise, 1825. M. Canestrini a publié les *Œuvres inédites* de Guichardin, Florence, 1857-59, 3 vol. Elles permettent de le juger avec plus d'exactitude, de voir en lui le politique, pratiquant la doctrine de l'utile, tout en ayant au fond du cœur le sentiment de l'honnête et l'amour de la liberté. Ce sont, entre autres, des *Maximes* et des *Discours politiques*, un *Dialogue sur le gouvernement de Florence*, et une *Histoire florentine*, ébauche libre, en bien des points, de son *Histoire d'Italie*. Un 4e vol. contient les *Ambassades*.

V. une étude sur ces œuvres, par M. Geffroy, *Revue des Deux Mondes*, août, 1861. C. D—y.

GUICHARDIN (Louis), neveu du précédent, né à Florence en 1523, m. en 1589, remplit diverses fonctions administratives sous Alexandre de Médicis et Cosme II.

Il a laissé : *Mémoires sur la Savoie de 1530 à 1565* (en ital.), Anvers, 1565, in-4°; *Raccolta de' detti e fatti notabili*, 1581; *Description des Pays-Bas*, 1567, trad. en franç. par Belleforest, 1612, in-fol.; *Ore di recreazione*, Florence, 1600, in-12. M. V—i.

GUICHE (Philibert de **GRAMONT**, comte de), gouverneur de Bayonne, épousa, en 1567, *la Belle Corisande* (*V.* l'art. suivant), et mourut, en 1580, des suites d'une blessure reçue au siège de La Fère.

GUICHE (Diane d'**ANDOUINS**, comtesse de), dite *la Belle Corisande*, née en 1554, m. en 1620, épousa, en 1567, le comte de Guiche, qui la laissa veuve à 26 ans. Henri IV, alors roi de Navarre, la vit à Bordeaux, l'aima, et en fut aimé. Elle le seconda contre la Ligue de ses conseils et de son argent. Le roi lui avait écrit avec son sang la promesse de l'épouser : mais, Corisande ayant perdu sa beauté avec l'âge, l'inconstant monarque la délaissa. Elle mourut dans l'oubli. Elle avait eu de Henri IV un fils mort en bas âge, et, de son mari, un fils et une fille : le comte de Guiche, 2e du nom, et la comtesse de Lauzun.

On conserve à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, les *Lettres de Henri IV à Corisande*; elles ont été publiées dans le *Mercure de France*, année 1765 et suiv. L—h.

GUICHE (Armand de **GRAMONT**, comte de), lieutenant général, né en 1638, m. en 1673, était fils du maréchal de Gramont, et avait pour bisaïeule la Belle Corisande. Il entra au service en 1655, et se distingua dans la guerre de Flandre. Exilé 3 fois pour ses aventures galantes, il fut encore banni en Hollande pour avoir trempé dans une intrigue contre Mlle de La Vallière. Après une absence de 7 ans, durant laquelle il combattit sous Ruyter au Texel contre les Anglais, il reparut à la cour en 1671, se mit sous les ordres de Condé, et donna le signal du passage du Rhin, 1672, en se jetant le premier dans le fleuve. Boileau le cite, sous le nom de Gramont, dans son *Épître au roi* sur ce fait héroïque. Battu en 1673 par Montecuculli, le comte de Guiche en mourut de

chagrin. Mme de Sévigné a célébré cette mort dans une de ses lettres.

On a de lui des *Mémoires concernant les Provinces-Unies*, 1744, in-12. L—H.

GUICHE, vge (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; 1,514 hab. Il donna son nom à la maison de Guiche, branche des Gramont.

GUICHE (MAISON DE LA). *V.* LA GUICHE.

GUICHE (NOTRE-DAME DE LA), abbaye en ruine, près de Blois, fondée à la fin du XIIIe siècle par Jehan de Chastillon, comte de Blois.

GUICHEN (LUC-URBAIN DU BOUEXIC, COMTE DE), né à Fougères en 1712, m. en 1790, prit part comme chef d'escadre au combat d'Ouessant en 1778, reçut le commandement de la flotte de Brest, et soutint près de la Dominique, 1781, plusieurs luttes glorieuses contre l'amiral anglais Rodney. B.

GUICHEN, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 505 hab., 3,805 avec la commune. Source d'eau ferrugineuse. Beau château du *Gai-Lieu*.

GUICHENON (SAMUEL), érudit, né à Mâcon en 1607, m. en 1664 à Bourg, où il était avocat, fut historiographe de Savoie et de France.

On a de lui : *Histoire de Bresse et de Bugey*, Lyon, 1660, in-fol. ; *Histoire généalogique de la maison de Savoie*, 1660, 2 vol. in-fol. ; *Bibliotheca sequsiana*, 1660, in-4o, recueil d'actes et de titres de la Bresse et du Bugey.

GUICLAN, brg (Finistère), arr. de Morlaix; 563 hab., 3,690 avec la commune. Fabr. de toiles.

GUIDAGE. *V.* GUIAGE.

GUIDAL (MAXIMILIEN-JOSEPH), général de brigade, né à Grasse en 1755, prit part à la conspiration de Malet (*V. ce nom*), et fut condamné et fusillé avec lui, le 29 octobre 1812.

GUIDE (GUIDO RENI, DIT LE), célèbre peintre, né à Bologne en 1575, d'un père excellent musicien, m. à Rome en 1642. Élève de Calvaert, il le quitta dès l'âge de 20 ans, et lui préféra les Carrache. Doué des plus heureuses dispositions, il profita à l'école de ces maîtres. Il avait déjà obtenu de grands succès lorsqu'il partit pour Rome, où le pape Paul V lui accorda sa protection. Il y trouva 2 rivaux et 2 ennemis acharnés dans le Caravage et dans le Josépin. La patience, l'élévation d'esprit et la douceur qui le distinguaient lui firent supporter les insolences et les menaces; poussé à bout, il s'enfuit à Bologne, où il resta quelque temps, et n'en revint que sur les instances de Paul V, qui était pour lui plein de bienveillance et de générosité. Son retour à Rome fut un vrai triomphe. Plus tard, il alla à Naples, où on lui avait proposé des travaux considérables; mais, poursuivi par la jalousie des peintres, et surtout par la haine de l'Espagnol Ribera, il quitta cette ville, et revint à Rome; il y conçut, dit-on, une vive passion pour la fameuse Béatrix Genci (*V.* CENCI); peu de jours avant le supplice de cette femme, il fit d'elle le beau portrait que l'on voit encore à la galerie Barberini. Dans la suite, il s'adonna au jeu, perdit sa fortune, et mourut oublié, dans un état presque misérable. Ses tableaux se distinguent par la richesse, la noblesse et l'élégance de la composition, une distribution de lumière large et harmonieuse, une touche pleine de grâce et d'expression, un coloris tendre et délicat, des airs de tête admirables, la correction du dessin, et un goût exquis dans les draperies. Les principaux sont : le *Crucifiement de St Pierre*, le *Triomphe de l'Aurore*, 2 *Madeleines*, une *Ste Famille*, un *St Michel*, le *Martyre de St André*, à Rome; *Bradamante et Fleur-d'Épine*, à Florence; une *Annonciation*, l'*Enlèvement d'Hélène*, 4 *Scènes de la vie d'Hercule*, à Paris; la *Madone de la Piété*, le *Massacre des Innocents*, *Samson*, à Bologne; une *Assomption*, à Gênes; *le Christ couronné d'épines*, à Dresde. Le Guide gravait aussi à l'eau-forte, d'une manière fort spirituelle; il a gravé plusieurs de ses tableaux. M. V—I.

GUIDES, corps de cavalerie française institué pendant la campagne d'Italie, 1796, pour servir de garde particulière au général en chef. Bessières organisa les guides sur l'ordre de Bonaparte, et le corps fut d'abord de 50 hommes; ils furent supprimés sous le Consulat, rétablis en 1848, et conservés dans la garde impériale du second empire. — Il y a encore 2 régiments de guides dans l'armée belge. — Dès 1756, une compagnie de 25 *fusiliers-guides*, dont 12 à cheval, avait été créée, et adjointe aux officiers d'état-major, pour porter les ordres avec célérité.

GUIDI (CHARLES-ALEXANDRE), poète lyrique, né à Pavie en 1650, m. en 1712, passa plusieurs années près de Ranuccio II, duc de Parme, pour lequel il composa des *Poésies lyriques*, Parme, 1671, in-12. La reine Christine de Suède l'emmena à Rome, 1685. Il trouva ensuite un protecteur dans le pape Clément XI, dont il mit en vers 6 *Homélies*, Rome, 1712, in-fol. On a de lui 2 pastorales : *Endimione* et *Dafne*, et 1 tragédie : *Amalasunta*.

Ses œuvres ont été réunies en 1 vol. in-4o, Rome, 1704. M. V—I.

GUIDICCIONI (JEAN), évêque de Fossombrone, né à Viareggio, près de Lucques, en 1480, m. en 1541, accompagna Charles-Quint dans son expédition contre Tunis en qualité de nonce du pape, et fut gouverneur de la Romagne et de la marche d'Ancône. On a de lui une *Orazione alla republica di Lucca*, Florence, 1568, et des *Rime*, 1567, in-12, contenant des pièces politiques où il a voulu réveiller le patriotisme des Italiens opprimés par les Espagnols. M. V—I.

GUIDO. *V.* GUI.

GUIDON, nom donné, vers le milieu du XVe siècle, à l'étendard de la gendarmerie, et, plus tard, à celui des régiments de dragons; un officier le portait, et, par extension, était appelé aussi *guidon*. Cet étendard, qui était taillé à 2 pointes par en bas, disparut pendant la Révolution, et ne fut plus employé que temporairement après 1815.

GUIDONIS (BERNARD), moine dominicain, né dans le Limousin en 1260, m. en 1331, exerça avec sévérité les fonctions d'inquisiteur de la foi en Languedoc de 1308 à 1323, et devint évêque de Lodève. Il passait pour l'un des hommes les plus savants de son siècle.

On a de lui : *Liber sententiarum inquisitionis Tolosanæ*, imprimé à la suite de l'*Historia inquisitionis* de Ph. Limbroch; *Chronicon comitum Tolosanorum*, inséré dans l'*Histoire des comtes de Toulouse* par Catel; *Descriptio Galliarum*, dans le t. Ier des *Scriptores Francorum coætanei* de Duchesne; *Flores chronicorum, sive Annales pontificum*, dont une partie a été publiée dans les *Scriptores rerum Italicarum* de Muratori.

GUID' UBALDO (LE MARQUIS), mathématicien, né à Urbin vers 1540, m. en 1601.

Il a laissé : *Planispheriorum universalium theoria*, 1560; *Mecanicorum libri VII*, 1577; *Perspectivæ libri VI*, 1600, in-fol.; *Problematum astronomicorum libri VII*, 1609, in-fol., etc.

GUIENNE. *V.* GUYENNE.

GUIERS, riv. de France, formée près des Échelles, de la réunion du Guiers-Vif et du Guiers-Mort, sert en partie de limite entre les dép. de l'Isère et de la Savoie, et se jette dans le Rhône, rive g., à 15 kil. S. de Belley. Cours de 55 kil.

GUIFFREY. *V.* BOUTIÈRES.

GUIGNARD (JEAN), jésuite, né à Chartres, était, pendant la Ligue, régent et bibliothécaire au collège de Clermont à Paris. Ardent ennemi de Henri III et de Henri IV, il fut impliqué dans le procès de Jean Châtel (*V. ce nom*), poursuivi par le parlement pour des maximes séditieuses trouvées dans les cahiers de ses élèves, et exécuté en 1596.

GUIGNES (JOSEPH DE), orientaliste, né à Pontoise en 1721, m. en 1800, étudia la langue chinoise sous Fourmont, qu'il remplaça en 1745 comme secrétaire-interprète à la Bibliothèque du roi. Censeur royal, 1753, professeur de syriaque au Collège royal (Collège de France), 1757, il devint garde des antiques au Louvre, 1769, et pensionnaire de l'Académie des belles-lettres, 1773. Comme érudit, il était difficile de posséder un plus vaste savoir; ennemi de toute intrigue, invariable dans ses principes, ami de la vérité, sa seule ambition était d'élargir le champ de la science. Il travailla au *Journal des savants* pendant 35 ans. On a de lui : *le Chou-king*, livre sacré des Chinois, traduit avec notes, 1770, in-4o; *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne*, 1759, ouvrage qui fit beaucoup de bruit, et n'est resté que comme un monument d'ingénieuses hypothèses; 28 Mémoires sur divers points d'histoire ancienne ou moderne, et surtout orientale, dans le recueil de l'Académie des inscriptions; *Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mongols et des autres Tartares occidentaux, avant et depuis J.-C. jusqu'à présent*, Paris, 5 vol. in-4o, 1756-58. On peut lui reprocher d'avoir négligé son style dans ce dernier ouvrage, de ne varier le récit par aucune réflexion ou aucun rapprochement, et d'avoir omis d'établir entre les faits un système invariable de chronologie; néanmoins, cette histoire prouve des études très approfondies. D.

GUIGNES (CH.-LOUIS-JOSEPH DE), fils du précédent, né à Paris en 1759, m. en 1845, consul à Canton, correspondant de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres, enfin attaché au ministère des affaires étrangères.

Il a publié : *Mémoire sur le planisphère céleste chinois*, 1781; *Voyages à Pékin, Manille et l'île de France*, 1828, 3 vol., et atlas in-fol.; *Dictionnaire chinois, français et latin*, 1813, in-fol., ouvrage très estimé, etc.

GUIGNIAUT (JOSEPH-DANIEL), érudit français, né en 1794 à Paray-le-Monial, m. en 1876. Entré à l'École normale à 17 ans en 1811, il y rentrait comme maître de conférences d'histoire dès 1818, après avoir professé les humanités au lycée Charlemagne. La suppression de l'École normale en 1822 le laissa en disponibilité. Aussitôt qu'elle rouvrit ses portes, en 1826, elle le rappela pour lui confier l'enseignement de la littérature grecque, qu'il garda jusqu'en 1835. En même temps, depuis 1828, il suppléait Boissonade à la faculté des lettres, et dirigeait l'École sous ses deux noms, celui d'École préparatoire, qui lui avait été imposé en 1826, et celui d'École normale, dont elle était rentrée en possession depuis 1830. Son enseignement, inspiré par un grand amour et un sens profond de l'antiquité grecque, enrichi par la connaissance de la critique allemande, alors peu répandue en France, laissa

des traces durables. Son administration simple, ferme et bienveillante, soutint l'École pendant les années difficiles qui comprennent la fin de la Restauration et les commencements de la monarchie de Juillet. Il la laissa florissante, et en emporta, parmi ses élèves, de nombreuses amitiés. Il la quitta pour la Sorbonne, où il remplaça Barbié du Bocage dans la chaire de géographie. Sa carrière de professeur se compléta au Collège de France, où il occupa, de 1854 à 1860, la chaire d'histoire et de morale, et choisit pour principal sujet de ses leçons les origines religieuses et poétiques de l'Inde. En 1837, Guigniaut était entré à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il y était appelé comme helléniste, et surtout comme rénovateur des études mythologiques en France. Dès 1826 et 1828, il avait publié, à la suite du *Tacite* de Burnouf, 2 dissertations sur la Vénus de Paphos et sur le dieu Sérapis. Ses thèses de doctorat, soutenues en 1835, avaient pour sujets la mythologie de Mercure et la *Théogonie* d'Hésiode. Enfin plusieurs volumes de son grand travail sur les *Religions de l'antiquité*, où il vulgarisait et transformait la *Symbolique* de Creuzer, 10 vol., 1825-1851, avaient paru. A ses études se rattacha plus tard un Mémoire *sur les Mystères de Cérès et de Proserpine, et sur les mystères de la Grèce en général*, inséré dans le t. XXI des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, 1857. Guigniaut avait donné d'importants articles dans l'*Encyclopédie des gens du monde* sur *Homère, Hésiode, Hérodote, Xénophon, Strabon, Ptolémée*, et sur la *Mythologie* en général. Il avait aussi coopéré à l'ancien *Globe* et au *Lycée*. De 1845 à 1850, il fut secrétaire général du conseil de l'Université, et put, en cette qualité, prendre une part considérable à la fondation de l'école française d'Athènes. Il soutenait en même temps cette école à l'Académie, où il fit le premier rapport sur ses travaux; il remplit cet office de rapporteur dans la commission de l'école d'Athènes jusqu'au moment où il devint secrétaire perpétuel, en 1860. Dévoué à ces importantes fonctions, il lut aux séances publiques des Notices sur Alexandre de Laborde, Fauriel, Augustin Thierry, les deux Quatremère, Victor Leclerc, Hase, le duc de Luynes, Creuzer, Bopp et Alexandre. Il se démit volontairement du secrétariat perpétuel en 1873. J. G.

GUIGUES, nom de plusieurs dauphins du Viennois. (*V.* DAUPHINÉ.)

GUIKOVAR ou **GUICOVAR**, État de l'Hindoustan, vassal des Anglais, dans l'anc. Goudjérate. Superf., 20,720 kil. carr.; pop., 2,000,225 hab. Cap. Baroda.

GUIL, torrent du dép. des Hautes-Alpes, prend sa source à une grande altitude, près du mont Viso, passe à Abriès, à Queyras, et finit dans la Durance, rive g., près de Mont-dauphin.

GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT. *V.* PIXÉRÉCOURT.

GUILDFORD, *Gilfordia*, v. d'Angleterre, cap. du comté de Surrey, sur la Wey; 9,106 hab. Beaux restes d'un château, jadis résidence de plusieurs rois saxons et normands. Comm. de blé, bois et charbons. Environs pittoresques. Donne le titre de comte à la famille North.

GUILDFORD (LE DUC DE), 4e fils du duc de Northumberland, épousa Jane Grey, et fut mis à mort avec elle, par ordre de Marie Tudor, en 1554.

GUILDHALL. *V.* LONDRES.

GUILHEM DE CASTRO. *V.* CASTRO.

GUILHERMY (ROCH-FRANÇOIS-MARIE-NOLASQUE, BARON DE) archéologue français, né à Londres en 1808, m. à Paris en 1878, fit ses études au collège Henri IV, entra au ministère des finances en 1829, et fut nommé, en 1846, conseiller référendaire à la Cour des comptes. Il s'occupa d'archéologie et devint, en 1838, membre du Comité des monuments historiques. Il était chevalier de la Légion d'honneur, depuis 1863.

On a de lui : *Monographie de l'église royale de Saint-Denis, tombeaux et figures historiques*, 1848, in-18, av. pl.; *Itinéraire archéologique de Paris*, 1855, in-12, réédité sous le titre de *Description archéologique des monuments de Paris*, 1856; *Description de Notre-Dame, cathédrale de Paris*, 1856, in-12 avec Viollet-le-Duc; *la Sainte-Chapelle de Paris*, 1857, in-fol.; *Inscriptions de la France du cinquième au dix-huitième siècle*, 1873-1875, 2 vol. in-4o; différents mémoires, documents et notices, insérés dans le *Bulletin du comité*, la *Revue des sociétés savantes*, la *Revue archéologique*, etc.

GUILLAIN (SIMON), statuaire, né à Paris en 1581, m. en 1658, demeura plusieurs années à Rome, et étudia particulièrement les œuvres de Michel-Ange. On lui doit, pour ainsi dire, la formation de l'Académie de peinture et de sculpture; car il engagea quelques artistes à se réunir régulièrement pour traiter des questions d'art. Il fut recteur de cette Académie en 1657. Ses productions ont été presque toutes détruites pendant la Révolution : on citait avec éloge un groupe à la pointe d'une place qui existait alors au milieu des maisons couvrant les deux côtés du Pont-au-Change, le mausolée de Charlotte-Catherine de La Trémouille dans le chœur du couvent de l'Ave-Maria, les quatre évangélistes dans l'église de Saint-Gervais, ete.

GUILLARD (NICOLAS-FRANÇOIS), poète, né à Chartres en 1752, m. en 1814, publia quelques odes, mais ne sortit de la foule des versificateurs qu'en composant des opéras qui eurent un grand succès. Les principaux sont : *Iphigénie en Tauride*, en 3 actes, 1779, musique de Gluck; *Œdipe à Colone*, en 3 actes, 1787, musique de Sacchini; la *Mort d'Adam*, 1809, musique de Lesueur.

PRINCES ET SOUVERAINS.

GUILLAUME Ier, duc de Normandie, surnommé *Longue-Épée*, fils et successeur de Rollon en 920, força les comtes de Bretagne à se reconnaître ses vassaux, repoussa un comte du Cotentin qui était venu assiéger Rouen, défendit le roi Charles le Simple contre Robert et Raoul, soutint les droits de Louis d'Outre-mer, et fut assassiné, en 943, dans une entrevue, par Arnoul, comte de Flandre.

GUILLAUME II, dit *le Bâtard* ou *le Conquérant*, duc de Normandie. (*V.* plus loin GUILLAUME Ier, roi d'Angleterre.)

GUILLAUME III, *le Roux*, duc de Normandie. (*V.* plus loin GUILLAUME II, roi d'Angleterre.)

GUILLAUME CLITON, fils de Robert III, duc de Normandie, somma Henri Ier, roi d'Angleterre, de lui rendre les États dont il avait dépouillé son père, 1116; mais il ne put recouvrer son héritage, malgré la protection de Louis le Gros. Il épousa, en 1126, Jeanne de Savoie, sœur de la reine de France Adélaïde, et reçut l'investiture du comté de Flandre. Attaqué par Thierry d'Alsace, il battit son compétiteur, l'assiégea dans Alost, mais fut tué au moment où la place allait être forcée de se rendre, 1128. L—H.

GUILLAUME, dit *Bras-de-Fer*, premier comte normand de Pouille, l'aîné des douze fils de Tancrède de Hauteville. Arrivé dans l'Italie méridionale avec ses frères Drogon et Humfroi et 300 chevaliers normands, 1037, il prit Amalfi pour le prince de Salerne, Guaimar IV, puis s'enrôla sous les drapeaux du patrice ou *catapan* grec Maniacès, qui voulait chasser les Sarrasins de la Sicile. Irrité de la perfidie des Grecs, il repassa en Italie, 1040, et leur enleva, après la victoire de Cannes, 1043, la plus grande partie de la Pouille. La nouvelle conquête fut partagée, dans l'assemblée de Melfi, entre les douze principaux capitaines, qui prirent le titre de comtes, et restèrent subordonnés à Guillaume, nommé comte de Pouille, 1043. Son frère Drogon lui succéda, 1046. G.

GUILLAUME II, duc de Pouille et de Calabre, succéda à son père Roger Bursa, 1111, et mourut sans enfants, 1127, laissant ses États à son cousin Roger II, grand-comte de Sicile. Alors commença le royaume des Deux-Siciles. G.

GUILLAUME Ier, dit *le Mauvais*, roi des Deux-Siciles, succéda à son père Roger II, 1154. Il eut à combattre à la fois le pape Adrien IV, l'empereur d'Allemagne Frédéric Barberousse, l'empereur grec Manuel, Robert II, prince de Capoue, et même ses sujets révoltés de son avarice et de ses cruautés : il triompha de toutes ces résistances, et laissa le trône à son fils Guillaume II, 1166. Après l'incendie de l'église de Montréal, en 1810, son corps, arraché à la tombe, était bien conservé; on fut effrayé de sa taille colossale et de la férocité empreinte sur ses traits hideux. G.

GUILLAUME II, dit *le Bon*, fils du précédent, né en 1154, roi des Deux-Siciles, de 1166 à 1189. Après une minorité orageuse, il fit une guerre heureuse contre les Grecs, 1185, et mourut sans enfants, 1189. Son héritage fut disputé par Constance, fille de Roger II, et Tancrède, son petit-fils, et resta un instant à ce dernier. G.

GUILLAUME III, fils de Tancrède, qui usurpa le trône des Deux-Siciles, et de Sibylle de Lucéra, prit possession d'un royaume déjà à moitié conquis par Constance et son mari l'empereur Henri VI, 1194. Il ne put arrêter les progrès de l'armée allemande, fut fait prisonnier avec toute sa famille, 1195, condamné à perdre la vue, et enfermé dans une forteresse du pays des Grisons. G.

GUILLAUME, nom de 10 ducs d'Aquitaine. GUILLAUME Ier, *le Saint*, appelé dans les chansons de geste *Guillaume au Court-Nez* ou *Guillaume d'Orange*, combattit sous les ordres de Charlemagne, chassa les Sarrasins du Languedoc, renonça au monde en 808, se retira dans la vallée de Gellone, près de Lodève, où il bâtit le monastère de Saint-Guillem du Désert, et y mourut en 812. Fête, le 28 mai. — GUILLAUME II, *le Pieux* ou *le Débonnaire*, m. en 917, fonda et dota l'abbaye de Cluny. — GUILLAUME III, dit *Tête-d'étoupes*, à cause de la couleur de ses cheveux, dut faire hommage au roi Louis d'Outre-mer en 942, soutint une guerre malheureuse en 954 contre Lothaire, successeur de ce prince, et mourut en 964. — GUILLAUME V, *le Grand*, régna de 993 à 1030, attira auprès de lui les savants, établit une école dans son palais, et cultiva lui-même les lettres. — GUILLAUME IX, né en 1072, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers de 1088 à 1126, est un des plus anciens troubadours. Il dépouilla les monastères, pour subvenir aux frais de ses débauches, partit en 1101 pour la terre sainte avec

une armée qui y fut complètement détruite, encourut par son libertinage les censures de l'évêque de Poitiers, et fut encore excommunié en 1119 par le concile de Reims. La Bibliothèque nationale de Paris possède 9 pièces de vers qui lui sont attribuées. — GUILLAUME X, fils et successeur du précédent, s'abandonna, comme lui, à ses passions, maria sa fille Éléonore au fils du roi Louis le Gros, et mourut en 1137, en se rendant en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. B.

GUILLAUME Ier, *le Conquérant* ou *le Bâtard*, d'abord duc de Normandie, puis roi d'Angleterre, né à Falaise en 1027, m. en 1087, était fils de Robert le Magnifique, surnommé *le Diable*, et d'une jeune fille de Falaise, Arlette. Quand son père partit pour la Palestine, 1034, il le présenta aux barons comme leur duc. Avec l'aide d'Alain, duc de Bretagne, et du roi Henri Ier, il soumit ses vassaux rebelles, et, à l'âge de 20 ans, triompha d'un compétiteur, Guy de Bourgogne, au Val-des-Dunes, 1047. Il épousa, malgré la défense de Léon IX, Mathilde, fille du comte Baudouin de Flandre, fut excommunié, mais trouva moyen d'apaiser la colère du pontife sans rompre son mariage. Bientôt il dut combattre Henri Ier, et le vainquit à Mortemer, 1054. Il alla visiter son parent Édouard le Confesseur, roi des Anglo-Saxons. Quelque temps après, Harold (*V. ce nom*) ayant été jeté par une tempête sur les côtes de Normandie, il lui surprit le serment solennel de renoncer au trône où l'appelaient les vœux des Anglo-Saxons. A la mort d'Édouard, 1066, Guillaume prétendit que ce prince lui avait promis son héritage. Harold refusa de tenir un serment arraché par contrainte, et Guillaume recourut à la force. Il prépara en moins de 8 mois, avec beaucoup d'habileté, une immense expédition de 400 gros navires et de plus de 1,000 bateaux de transport, montés par 60,000 hommes. Il demanda la protection du pape Alexandre II, qui lui donna l'autorisation d'aller conquérir l'Angleterre, et lui envoya un étendard béni et un cheveu de St Pierre. Guillaume, ayant réuni sa flotte à l'embouchure de la Dives, relâcha à Saint-Valery-sur-Somme, et débarqua en Angleterre, sans rencontrer d'obstacles, près d'Hastings, le 28 sept. 1066. Peu de jours après, Harold vint lui livrer une sanglante bataille, qu'il perdit avec la vie. Guillaume marcha sur Londres, où il reçut la soumission d'Edgar Atheling, nommé roi par le Wittenagemot (*V. ce mot*) des Saxons. Il fit commencer la Tour de Londres, pour tenir en respect les habitants. La conquête ne devint violente et arbitraire que quand la province de Kent se fut révoltée pendant un voyage de Guillaume en Normandie. Edwin et Morkar se défendirent longtemps dans le camp retranché d'Ely. Exeter, Oxford, Leicester furent saccagées. Les Anglo-Saxons furent alors dépouillés ou chassés. Guillaume réglementa la propriété, en disposa arbitrairement (*V.* DOOMSDAY-BOOK), exigea l'hommage des tenanciers immédiats et médiats, se réserva la haute justice et le droit de battre monnaie, interdit les guerres privées, intervint dans le régime intérieur des fiefs, leva des impôts sur les vainqueurs et les vaincus, plaça le clergé sous la suprématie du nouvel archevêque de Canterbury, l'Italien Lanfranc, établit la loi du couvre-feu, rendit responsables du meurtre d'un Normand tous les habitants du comté où le crime avait été commis, affama les outlaws (*V. ce mot*) en prohibant la chasse et en condamnant à la perte des yeux quiconque tuerait du gibier dans les 68 forêts royales; s'efforça de substituer la langue normande à l'anglo-saxon, et prescrivit de l'employer exclusivement dans les actes publics. Il marcha contre Malcolm, roi d'Écosse, 1072, et le força à prêter hommage. Il eut à soutenir une guerre de 15 ans contre son fils aîné Robert, qui, avec l'aide du roi de France Philippe Ier, lui disputait la Normandie. En 1087, irrité d'une plaisanterie de Philippe, qui lui avait d'ailleurs enlevé le Vexin, il marcha sur Paris; mais, au sac de Mantes, il reçut une blessure mortelle, et fut rapporté à Rouen, où il mourut. Son corps, abandonné de ses fils, fut porté à Caen, et enterré dans l'église de Saint-Étienne, qu'il avait fondée. Guillaume le Conquérant eut de grands talents militaires, beaucoup d'adresse et d'énergie, une bravoure qui allait jusqu'à la témérité; mais il fut cruel, vindicatif, et montra, dans la conquête de l'Angleterre, toute la barbarie de son siècle. En 1851, une statue équestre colossale, en bronze, œuvre de M. L. Rochet, lui a été élevée à Falaise.

V. Aug. Thierry, *Hist. de la conquête de l'Angleterre par les Normands.*

GUILLAUME II, *le Roux*, fils du précédent, roi d'Angleterre de 1087 à 1100, né en 1056. Désigné par son père pour lui succéder, il dut combattre les partisans de Robert Courte-Heuse, son frère aîné, duc de Normandie. Maître de l'Angleterre, avec l'appui de ses sujets anglais, il voulut, en 1090, conquérir la Normandie; mais Robert, soutenu par son autre frère Henri et par le roi de France Philippe Ier, parvint à se maintenir. Guillaume obligea Malcolm, roi d'Écosse, à lui rendre hommage. Il comprima une insurrection du Maine en 1099, et s'empara de la Normandie, tandis que Robert était en terre sainte. Il fut tué accidentellement à la chasse par W. Tyrrel. Violent dans son administration, il eut des démêlés avec St Anselme (*V. ce nom*) au sujet de la juridiction ecclésiastique. Il accabla tous ses sujets d'impôts, et défendit de sortir du pays sans sa permission. On lui doit l'ancien pont de Londres et la grande salle de Westminster.

GUILLAUME III, roi d'Angleterre de 1688 à 1702, né en 1650 à La Haye, était fils posthume de Guillaume II, prince d'Orange et stathouder de Hollande, et de Henriette-Marie Stuart, fille de Charles Ier d'Angleterre. Il fut poursuivi de bonne heure par Cromwell, et par Louis XIV, qui occupa sa principauté. Il cachait, sous le flegme hollandais et l'austérité calviniste, sa patiente ambition, ses talents militaires et administratifs. Nommé, en 1670, premier noble de Zélande, malgré les craintes de l'aristocratie bourgeoise et républicaine, il fut créé, au moment de l'invasion française, 1672, capitaine général et amiral en chef, puis, après le meurtre des frères de Witt, stathouder des Provinces-Unies. Il inonda la Hollande pour la sauver, et s'allia avec l'Empire et l'Espagne. Repoussé par Condé à Senef, 1674, il épousa, en 1677, Marie, fille du duc d'York (plus tard Jacques II) et nièce de Charles II, et, par cette alliance, détermina la conclusion du traité de Nimègue, 1678. Il combattit par ses intrigues la royauté des Stuarts, et prépara lentement son avènement au trône d'Angleterre. Appelé, en effet, par les ennemis de son beau-père, 1688, et en particulier par le célèbre Marlborough, gentilhomme de la chambre de Jacques II, il se fit couronner en même temps que Marie, après avoir juré la *déclaration des droits*, 1689. (*V.* DÉCLARATION.) Il n'eut qu'une autorité limitée, aussi l'appelait-on le stathouder d'Angleterre et le roi de Hollande; il dut renvoyer ses gardes hollandaises, 1698. Son règne consacra le triomphe du protestantisme, la liberté politique, l'indépendance des parlements et des tribunaux. Ennemi acharné de Louis XIV, il arma contre lui l'Europe lors de la ligue d'Augsbourg, 1686, et battit Jacques II à la Boyne en Irlande, 1690; sa flotte vainquit Tourville à la Hogue, 1692, et, quoique défait par Luxembourg à Steinkerque, 1692, et à Nerwinde, 1693, il fut reconnu par le roi de France lors de la paix de Ryswick, 1697. Par les traités de Londres et de La Haye, 1698-1700, il convint avec Louis XIV d'un partage de la monarchie espagnole; mais bientôt, effrayé de l'autorité que s'arrogeait ce prince en Espagne et dans les Pays-Bas, il s'allia, 1701, avec le roi de Danemark par le traité d'Odensée, et avec l'Empereur par celui de La Haye, où il posa les bases d'une nouvelle coalition contre la France; mais il mourut d'une chute de cheval, avant d'avoir pris aucune part à la guerre. Malgré les services qu'il avait rendus à l'Angleterre, Guillaume ne fut jamais très populaire dans ce pays. Les whigs lui reprochaient ses tendances autoritaires, les tories ne lui pardonnaient pas son usurpation, et le haut clergé anglican voyait avec regret un presbytérien sur le trône.

V. Trévor, *Vie de Guillaume III*, Lond., 1839, 2 vol.

GUILLAUME IV, roi d'Angleterre et de Hanovre, 1830-1837, né en 1765, était le 3e fils de George III. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra néanmoins dans la marine à l'âge de 14 ans, et servit sous Nelson. Nommé duc de Clarence en 1788, il mena une conduite dissipée, et vécut publiquement, depuis 1790, avec l'actrice Jordans. Il accompagna Louis XVIII en France, 1814, et épousa, 1818, une fille du duc de Saxe-Meiningen. La mort de son 2e frère et de la fille du roi le fit héritier présomptif de la couronne; il se prononça en 1829 pour l'émancipation des catholiques. Devenu roi à l'âge de 65 ans, il eut à lutter contre les Chambres avec l'aide des ministres Wellington, Grey et Robert Peel, et fit passer, 4 juin 1832, un bill de réforme électorale. Il régla avec la France les affaires de Belgique, maintint en Portugal l'influence anglaise, favorisa l'industrie par l'ouverture du chemin de fer de Manchester à Liverpool, revisa le code criminel, donna quelques sages lois internationales, réduisit la liste civile, protégea par un bill les esclaves des Antilles, et fit passer le bill de commutation des dîmes. Il fut remplacé sur le trône par sa nièce Victoria.

GUILLAUME, dit *le Lion*, roi d'Écosse, 1165-1214, succéda à son frère Malcolm IV, fit la guerre à Henri II d'Angleterre, fut vaincu, fait prisonnier, enfermé dans le château de Falaise, n'obtint la liberté qu'en faisant hommage de son royaume, et fut l'allié de Richard Cœur de Lion.

GUILLAUME, comte de Hollande, né vers 1228, m. en 1256, fut opposé par Innocent IV à l'empereur Frédéric II et à son fils Conrad, 1247. Devenu seul empereur à la mort de Conrad IV, 1254, il ne put se faire obéir, et périt en combattant les Frisons. G.

GUILLAUME DE NASSAU. *V.* NASSAU.

GUILLAUME Ier, roi des Pays-Bas, né en 1772 à La Haye, m. en 1843, était fils du stathouder Guillaume V de Nassau. Il servit contre la France, sous les ordres du prince de

Cobourg, 1793-94, dut abandonner la Hollande envahie, se réfugia en Angleterre, puis auprès du roi de Prusse, dont il avait épousé une fille, ne revint qu'en 1813 dans sa patrie, où il prit le titre de *prince souverain des Provinces-Unies*, et reçut en 1815 la Hollande et la Belgique sous le nom de royaume des Pays-Bas. Il y établit le gouvernement représentatif; mais son intolérance envers les catholiques, son refus de reviser une constitution trop peu libérale, de nombreux procès de presse et la prétention de faire régner partout la langue hollandaise, mécontentèrent les Belges, qui prirent les armes après la révolution de France, 1830. La Belgique fut reconnue comme État indépendant par toute l'Europe. Guillaume n'accepta ce démembrement de sa monarchie qu'en 1838. Son 2e mariage avec la comtesse d'Oultremont, qui était belge et catholique, aussi bien que l'accroissement des budgets, lui aliéna l'esprit des Hollandais eux-mêmes. Il abdiqua en 1840, et mourut à Berlin, laissant une fortune de plus de 300 millions. B.

GUILLAUME II, roi des Pays-Bas, 1840-49, fils et successeur du précédent, né en 1792, eut un règne paisible, doux et conciliateur. Il a transmis la couronne à son fils Guillaume III, né en 1817.

GUILLAUME (ORDRE MILITAIRE DE), fondé le 30 avril 1815 par Guillaume Ier, roi des Pays-Bas. La décoration est une croix d'or à 8 pointes émaillées de blanc, suspendue à un ruban orange liséré de bleu.

GUILLAUME Ier (FRÉDÉRIC-CHARLES), 2e roi de Wurtemberg, né à Luben en 1784, m. en 1864, succéda en 1816 à son père Frédéric Ier. Il donna, en 1819, une constitution libérale pour l'époque; mais, en 1848, il refusa de faire de nouvelles concessions, et rétablit même la peine de mort et la bastonnade pour les délits politiques et les délits de presse. Après avoir dispersé les restes du parlement de Francfort, réfugiés à Stuttgard en 1849, il refusa d'accéder à l'*Union restreinte* formée par la Prusse avec un certain nombre d'États allemands en vue d'arriver à l'hégémonie, et se porta du côté de l'Autriche; mais, quand celle-ci voulut rétablir l'ancienne Diète de Francfort, il l'abandonna pour signer avec la Bavière le traité de Munich, 1850, qui avait pour but d'assurer l'indépendance des États secondaires en formant une *troisième Allemagne* à côté des deux grandes puissances. Ses alliances de famille avec la cour de Russie, et ses sympathies pour le czar Nicolas pendant la guerre d'Orient, provoquèrent parmi ses sujets une vive opposition, qu'il crut pouvoir combattre à l'aide des catholiques, gagnés par la signature d'un concordat avec Rome. La lutte finie, il ménagea, entre Alexandre II et Napoléon III, une entrevue d'où sortit l'alliance franco-russe, qui ne devait durer que jusqu'au soulèvement de la Pologne. La guerre d'Italie et les agitations qui furent la suite du concordat le déterminèrent à rompre ce traité en 1861, à modifier dans un sens libéral la loi sur la presse, à concéder la liberté industrielle et commerciale. Quand l'Allemagne attaqua le Danemark, en 1864, il crut le moment venu pour la Confédération de jouer un rôle indépendant de l'action des deux grandes puissances, et vécut assez pour voir l'Autriche et la Prusse ne tenir nul compte de la Diète et exclure les troupes fédérales. C. P.

SAINTS, SAVANTS, ARTISTES, ETC.

GUILLAUME (SAINT), duc d'Aquitaine. (*V.* plus haut GUILLAUME Ier.)

GUILLAUME (SAINT), dit *de Malavalle* ou *Maleval*, gentilhomme français, porta d'abord l'épée, et mena une vie licencieuse. Il fit le pèlerinage de Jérusalem pour expier ses fautes, et, à son retour, 1153, fonda près de Sienne, dans la vallée de Malavalle, la congrégation des guillemites ou guillemins. (*V. ce mot.*) Il mourut en 1157, et fut canonisé. Fête, le 10 février.

GUILLAUME (SAINT), de la famille des comtes de Nevers, chanoine de Soissons et de Paris, moine de Cîteaux, archevêque de Bourges en 1201. Il mourut en 1209. Fête, le 10 janvier.

GUILLAUME (EDME), chanoine d'Auxerre au XVIe siècle, économe et commensal d'Amyot. On le regarde comme l'inventeur de l'instrument d'église appelé *serpent*.

GUILLAUME (MAITRE), fou en titre d'office à la cour de Henri IV, m. en 1605, était un apothicaire de Louviers. Beaucoup d'auteurs satiriques ont fait paraître sous son nom des ouvrages qui auraient pu leur attirer les poursuites du gouvernement.

GUILLAUME D'AUVERGNE OU **DE PARIS**, philosophe scolastique, né à Aurillac, m. en 1249, fut nommé évêque de Paris en 1228. Il avait étudié les auteurs de l'école néoplatonicienne d'Alexandrie et les ouvrages arabes; on croit qu'il fut le 1er en Europe à faire usage des livres attribués à Hermès Trismégiste.

Ses ouvrages ont été publiés à Nuremberg, 1496, in-fol., et à Orléans, 1674, 2 vol. in-fol. B.

GUILLAUME LE BRETON, historien et poète, né en Bretagne vers 1165, m. à Senlis vers 1226, tirait son nom du pays où il était né (*Guillelmus Brito-Armoricus*); devenu chapelain et conseiller de Philippe-Auguste, il lui servit d'ambassadeur auprès du pape dans l'affaire du divorce avec Ingelburge. Il assista à la bataille de Bouvines. Il obtint, entre autres bénéfices, un canonicat à Senlis.

On a de lui : *Histoire des Gestes de Philippe-Auguste*, continuation de Rigord, de 1208 à 1219, insérée dans le t. V de la collection de Duchesne et dans le t. XVI du *Recueil des historiens de France*; *la Philippéide*, poème en 12 livres et de 9,150 vers sur le même sujet, publié dans les collections de Pithou et de Duchesne, et dans le t. XVII du *Recueil des historiens de France*. — *V.* Gidel, *de Philippide Guillelmi Britonis*, Paris, 1857. B.

GUILLAUME DE CHAMPEAUX, *Guillelmus a Campellis*, archidiacre de Paris au commencement du XIIe siècle, prit le nom d'un village de la Brie, où il était né d'un laboureur. Il enseigna avec succès au cloître Notre-Dame et au cloître Saint-Victor; mais, vaincu dans la discussion et éclipsé par son élève Abailard, il lui céda la place. Nommé, en 1113, à l'évêché de Châlons-sur-Marne, il prit l'habit de Cîteaux en 1119, et mourut dans le cloître en 1121. Il fut un des champions les plus brillants du *réalisme*.

On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : un *Livre des sentences*, qui n'a pas été imprimé, et un *Traité de l'origine de l'âme* inséré au t. V. du *Thesaurus* du P. Martène. L—H.

GUILLAUME DE CHARTRES, chroniqueur, m. vers 1280, accompagna, en qualité de clerc ou chapelain, Louis IX en Palestine, partagea sa captivité, assista encore à ses derniers moments devant Tunis, et rapporta, avec Geoffroy de Beaulieu, les ossements du saint monarque en France.

On a de lui : *de Vita et Actibus inclytæ recordationis regis Francorum Ludovici*, ouvrage publié en 1617 par Claude Meynard, inséré aussi dans le t. V du recueil de Duchesne, dans la collection des bollandistes, et dans le t. XX du *Recueil des historiens de France*. B.

GUILLAUME DE JUMIÈGES, surnommé *Calculus*, parce qu'il était, dit-on, sujet aux douleurs de la pierre, moine bénédictin, m. vers 1090, est auteur d'une intéressante *Histoire des Normands*, en latin, traduite dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de M. Guizot. Elle forme 2 parties : la 1re va jusqu'en 996, et n'est qu'un abrégé de Dudon; le reste s'arrête après 1066; un continuateur anonyme a donné l'histoire des règnes de Guillaume le Conquérant et de ses deux fils. B.

GUILLAUME DE LORRIS, poète français, né à Lorris près de Montargis, m. vers 1260, est le 1er auteur du *Roman de la Rose*, continué 40 ans plus tard par Jean de Meung. La meilleure édition de ce poème, qui n'a pas moins de 4,000 vers de 8 syllabes, a été donnée par M. Méon, Paris, 1814, 4 vol. C'est une allégorie obscure, diffuse et surtout ennuyeuse, qui obtint pourtant un immense succès.

GUILLAUME DE MALMESBURY, moine bénédictin, historien anglais, né vers 1066 en Angleterre, d'une famille normande, m. vers 1142, a laissé une histoire d'Angleterre, divisée en deux parties : *Gesta regum Anglorum*, de 455 à 1120, et *Historia novella*, de 1120 à 1142. Elle a été publiée avec soin par T. D. Hardy, Londres, 1840, 2 vol. L'ouvrage de Bède et celui de Guillaume de Malmesbury sont, à 500 ans de distance, les deux premières histoires dignes de ce nom que possède l'Angleterre.

GUILLAUME DE MARSEILLE, dit *Frère Guillaume*, architecte, peintre à l'huile, à fresque et sur verre, né en 1475, m. à Arezzo en 1537, était de l'ordre des dominicains. Le pape Jules II l'appela, ainsi que Claude de Marseille, à partager les travaux de Michel-Ange et de Raphael : les deux artistes français firent de belles verrières au Vatican. Guillaume, après la mort de son compagnon, exécuta encore des vitraux aux églises Sainte-Marie *dell' Anima* et de *la Madona del Popolo* à Rome, à Cortone, à Florence, à la cathédrale et à l'église Saint-François d'Arezzo. Il reçut dans cette ville les dignités de chanoine et de prieur. B.

GUILLAUME DE MEERBECKE, moine dominicain, né vers 1230 à Meerbecke (Brabant), m. vers 1300, élève d'Albert le Grand et ami de St Thomas d'Aquin, chapelain et pénitencier du pape Clément IV, puis archevêque de Corinthe, traduisit en latin Aristote, et divers traités d'Hippocrate, de Proclus et de Simplicius. Ses traductions de Proclus ont été reproduites dans l'édition de cet auteur par M. Cousin.

GUILLAUME DE NANGIS, chroniqueur du XIIIe siècle, sans doute originaire de Nangis (Seine-et-Marne), entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et vécut à l'abbaye de Saint-Denis, où il fut garde des chartes, de 1289 à 1299.

Il a laissé, en latin : une *Vie de St Louis* et une *Vie de Philippe III le Hardi*, publiées par Pithou en 1596, puis dans le t. V de la collection de Duchesne, et enfin par H. Géraud, 1843; une *Chronique*, de la création à l'an 1300, traduite dans le t. XIII des *Mémoires relatifs à l'histoire de France* par M. Guizot. On lui attribue une traduction française de sa *Vie de St Louis*, publiée dans l'édition de Joinville par Capperonnier, 1761.

GUILLAUME DE NEWBRIDGE OU **LE PETIT**, chanoine

régulier de l'ordre de Saint-Augustin, né en 1136 à Bredlington (York), m. vers 1218, est auteur d'une *Historia rerum Anglicarum*, en 5 liv., qui s'étend de 1066 à 1197.

La meilleure édition a été donnée par Th. Hearne, Oxford, 1719.

GUILLAUME DE NORMANDIE, trouvère anglo-normand du XIIIe siècle, a laissé un poème de *Fréjus* qui appartient au cycle d'Arthur; plusieurs fabliaux; un poème intitulé *le Besant de Dieu*, où il attaque énergiquement les princes et le clergé, et *le Bestiaire divin*, publié par M. Hippeau, 1852.

GUILLAUME DE PARIS. *V.* GUILLAUME D'AUVERGNE.

GUILLAUME DE PASTRENGO, auteur du XIVe siècle, né à Pastrengo (Vicentin), fut notaire et juge à Vérone, et se lia avec Pétrarque à Avignon, 1338, pendant une mission dont il fut chargé auprès de Benoît XII.

Un *Dictionnaire historique, bibliographique et géographique*, qu'il avait laissé en manuscrit, a été publié par A. Biondo, sous le titre de *de Originibus rerum*, Venise, 1547, in-4o.

GUILLAUME DE POITIERS, chroniqueur, né vers 1020 à Préaux, près de Pont-Audemer, fut élevé à Poitiers; il semble avoir accompagné Guillaume le Bâtard dans l'expédition d'Angleterre en 1066, comme soldat ou comme chapelain. Il vécut ensuite à Lisieux, où il était devenu archidiacre. Un fragment curieux sur la mort de Guillaume, traduit dans la chronique de Stow, lui est attribué à tort; il semble cependant avoir survécu à ce prince. Il est le plus ancien historien de la conquête normande. On a de lui : les *Gestes de Guillaume Ier*, publiés dans les *Historiæ Normannorum scriptores* de Duchesne, 1619, réimprimés par Mazères, Lond., 1808, et traduits dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France* par M. Guizot. Il n'existe plus de cette chronique que la partie qui s'étend de 1035 à 1067.

GUILLAUME DE POUILLE, poète du XIIe siècle, né en Normandie, suivant les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, et en Italie, suivant Tiraboschi.

Il a laissé un poème en 5 liv. intitulé : *de Rebus Normannorum in Sicilia, Apulia et Calabria gestis, usque ad mortem Roberti Guiscardi*, publié en 1582, in-4o, réimp. dans les *Scriptores Brunswic.* de Leibnitz, dans les *Scriptores historiæ Siculæ* de Carusio, et dans le t. V des *Scriptores Italiæ* de Muratori.

GUILLAUME DE SAINT-AMOUR, docteur en Sorbonne et chanoine de Beauvais, né vers 1200 à Saint-Amour (Jura), m. en 1272, combattit l'institution des moines mendiants. Un livre célèbre qu'il publia sous le titre de *Périls des derniers temps*, 1256, fut condamné par le pape. Il en est souvent question dans les querelles théologiques du XIIIe et du XIVe siècle.

GUILLAUME DE SENS, architecte du XIIe siècle, a commencé le premier monument de style ogival construit en Angleterre, la cathédrale de Canterbury, dont le chœur tout entier lui appartient.

GUILLAUME DE TYR, né en Palestine vers 1138, m. vers 1193, ou peut-être plus tôt, étudia les lettres en Occident, probablement à Paris. De retour à Jérusalem, il dut à la protection du roi Amaury l'archidiaconat de Tyr, fit plusieurs voyages à Constantinople et à Rome, et devint le précepteur de Baudouin IV, fils d'Amaury, en 1167. Après l'avènement de son élève au trône, il fut nommé successivement chancelier du royaume et archevêque de Tyr en 1174. Quatre ans après, il assista au 3e concile de Latran, 1177, retourna en Syrie après s'être acquitté d'une mission auprès de l'empereur Manuel Comnène, et revint en Europe pour y prêcher la croisade aux rois de France et d'Angleterre, 1188. A la sollicitation d'Amaury, Guillaume de Tyr écrivit en latin 2 grands ouvrages : l'un, qui comprenait l'histoire des Arabes depuis la venue de Mahomet jusqu'en 1184, et qu'il avait composé d'après Eutychius, est aujourd'hui perdu; l'autre, qui embrasse l'histoire des croisades depuis leur origine jusqu'à l'an 1183, et qui s'interrompt au 2e chap. du 23e livre, a été imprimé à Bâle, 1549 et 1564, et inséré par Bongars dans le t. II de ses *Gesta Dei per Francos*; l'Académie des inscriptions et belles-lettres en a donné une excellente édition dans le 1er vol. des *Historiens des Croisades*. L'ouvrage de Guillaume de Tyr, traduit en français dès 1573 par Gabriel Dupréau, sous le titre de *Franciade orientale*, se recommande par la sincérité et le bon sens.

H. B.

GUILLAUME DE WORCESTER OU **BOTONER**, auteur anglais d'une chronique qui va de 1324 à 1491, Oxford, 1727, et d'une traduction du *de Senectute* de Cicéron, publiée par Caxton.

GUILLELMINE. *V.* VILLERS-COTTERETS.

GUILLEM-DU-DÉSERT (SAINT-), anc. abbaye de *Gellone*, près de Lodève (bas Languedoc), fondée en 808 par St Guillaume, duc d'Aquitaine.

GUILLEMEAU (JACQUES), célèbre chirurgien, né à Orléans en 1550, m. en 1613, élève d'Ambroise Paré, et attaché aux rois Charles IX, Henri III et Henri IV, excellait dans l'art des accouchements.

On a recueilli ses *Œuvres de chirurgie*, Paris, 1593 et 1612; Rouen, 1649, in fol.

GUILLEMINOT (ARMAND-CHARLES, COMTE), général, né à Dunkerque en 1774, m. à Bade en 1840, servit d'abord en Belgique dans les rangs des insurgés contre l'Autriche en 1790, fit partie de l'armée de Dumouriez en 1792, fut un instant arrêté après la trahison de son chef, puis envoyé en Italie, 1798, où il devint aide de camp de Moreau, et, lors du complot de Cadoudal, fut mis à la réforme. Rappelé à l'activité en 1805, il accompagna l'armée d'Allemagne en qualité d'ingénieur-géographe, entra dans l'état-major de Berthier, puis de Bessières, gagna le grade de général de brigade au combat de Medina-del-Rio-Seco, 1808, servit dans l'état major général de la grande armée, fut promu général de division en 1813, et traita, en 1815, au nom du gouvernement provisoire, avec Blücher. La Restauration le nomma membre de la commission de défense du royaume, 1818, et directeur du dépôt de la guerre, 1822. Il traça, en 1823, les plans de l'expédition d'Espagne, où il suivit le duc d'Angoulême comme chef d'état-major. On a attribué à son influence l'ordonnance d'Andujar. Créé pair de France, il fut ambassadeur à Constantinople, de 1824 a 1831, puis vécut dans la retraite.

Il a publié : *Campagne de 1823*, 1826. B.

GUILLEMITES, GUILLELMITES OU **GUILLEMINS**, congrégation instituée, en 1153, par St Guillaume de Malavalle ou Maleval, et établie dans la vallée de Malavalle, près de Sienne. Elle fut approuvée, en 1256, par le pape Alexandre IV. Cette même année, les guillemins eurent un monastère à Montrouge, d'où ils passèrent à Paris, 1298, dans le couvent des *Blancs-Manteaux*. (*V. ce mot.*) La réforme des petits Augustins sortit de leur maison de Bourges, en 1594. — Les religieuses du même ordre étaient appelées *guillemines*.

GUILLERAGUES (LE COMTE DE **LAVERGNE** DE), 1er président de la cour des aides de Bordeaux, sa ville natale, fut ambassadeur à Constantinople en 1679, et y mourut en 1684. Il était lié avec les beaux esprits de son temps; il a laissé une relation de son *Ambassade auprès du Grand-Seigneur*, Paris, 1687, in-12. C'est à lui que Boileau a adressé sa 5e épître, sur la nécessité de se connaître soi-même.

GUILLERI (LES), fameux voleurs de grands chemins, sous le règne de Henri IV, étaient 3 frères, issus d'une noble famille de Bretagne. Après les guerres de la Ligue, pendant lesquelles ils avaient servi sous le duc de Mercœur, ils organisèrent une bande qui s'éleva bientôt à 400 hommes, et ravagèrent pendant 6 ans le Poitou, la Saintonge et la Guyenne. Assiégés enfin, en 1608, dans leur repaire près des Essarts (bas Poitou), ils furent pris, et rompus vifs à Saintes.

GUILLESTRE, ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun, dans la vallée du Guil; 1,215 hab. Fabr. de toiles. Autrefois place forte, sur le chemin de fer de Gap à Briançon.

GUILLET (PERNETTE DU), femme poète, née à Lyon en 1520, d'une famille noble, m. en 1545, contemporaine et émule de Louise Labé, possédait une vaste érudition et la connaissance des langues grecque, latine, italienne et espagnole. Elle chantait ses vers en s'accompagnant du luth.

On a publié les *Rythmes et Poésies de gentille et vertueuse dame Pernette du Guillet*, Lyon, 1545, 1547 et 1552, et Paris, 1546, in-12.

GUILLON (MARIE-NICOLAS-SYLVESTRE), né à Paris en 1760, m. en 1847, élève des collèges du Plessis et de Louis le Grand, entra dans les ordres. Il s'occupa des sciences en même temps que de littérature, et, dès 1788, publia des *Mélanges de littérature orientale*. La princesse de Lamballe le prit pour aumônier, lecteur et bibliothécaire. Adversaire de la constitution civile du clergé, il entreprit la *Collection ecclésiastique*, ou *Bibliothèque raisonnée des écrits publiés pour ou contre la constitution civile du clergé*, 1791-92, 12 vol.; dans le 4e vol. se trouve le *Parallèle des révolutions*, 5 fois réimprimé. Pendant la Terreur, il exerça la médecine à Sceaux. En 1798, il donna la *Collection des brefs du pape Pie VI sur la Révolution française*, 2 vol.; en 1801, des *Recherches sur le Concordat*, qui le firent emprisonner au Temple. Lors du rétablissement du culte, il fut nommé chanoine de Paris, bibliothécaire de l'archevêché, suivit à Rome le cardinal Fesch, et, à son retour, 1804, prêcha avec succès, professa la rhétorique au lycée Bonaparte, 1808, et fut appelé dans la faculté de théologie à la chaire d'éloquence sacrée, 1810. Aux travaux de la chaire et à ceux du professorat, Guillon, gallican déterminé, n'a cessé d'ajouter ceux de nombreuses publications. En 1822, il fit paraître la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise*, ou *Cours d'éloquence sacrée*, 1824-28, 26 vol., plusieurs fois réimprimée. On a encore de lui, entre autres ouvrages : *La Fontaine et tous les fabulistes, examen critique, historique, et littéraire des fables de La Fontaine*, 1803, 2 vol. Après la révolution de 1830, Guillon, déjà aumônier de la reine, fut en vain promu par Louis-Philippe aux évêchés de Cambrai et de Beauvais; il avait encouru la censure de l'archevêque de Paris, en administrant à son lit de mort l'abbé Grégoire, qui avait refusé la rétractation exigée

par ce prélat; le clergé le repoussa : seulement il fut, en 1833, sacré évêque de Maroc *in partibus*.

Il a encore publié : *Réfutation des ouvrages de M. de Lamennais*, 1835, 3 vol.; *Histoire générale de la philosophie ancienne et moderne*, 2 vol. et 4 vol. in-12; *Modèles d'éloquence chrétienne*, 1837, 2 vol.; *Traduction des œuvres de St Cyprien*, 2 vol.; *Examen critique des doctrines de Gibbon, Strauss et Salvador sur Jésus-Christ*, 1839, 2 vol. J. T.

GUILLOT-GORJU (Bertrand **HARDUIN** de **SAINT-JACQUES**, dit), né à Melun vers 1593, m. en 1648, quitta la profession de médecin pour monter sur les tréteaux des théâtres de la foire, où il remplaça Gaultier-Garguille. Il excellait dans la caricature du médecin. Il retourna à son ancienne profession et mourut d'ennui.

GUILLOTIÈRE (LA). *V.* Lyon.

GUILLOTIN (Joseph-Ignace), médecin distingué, né à Saintes en 1738, m. en 1814, étudia la médecine à Paris sous Petit, et se fit recevoir docteur. En 1784, il fit partie d'une commission royale nommée pour examiner le mesmérisme, et contribua à décrier le charlatanisme de cette doctrine. Il embrassa les principes de la Révolution, et fut élu membre de l'Assemblée constituante. Ayant fait décréter l'égalité des peines, 1er décembre 1789, il proposa de substituer aux supplices usités la décapitation, comme moins infamante, et procurant une mort plus prompte et moins cruelle; il indiqua même une machine, connue depuis longtemps à l'étranger, que Antoine-Louis, secrétaire de l'Académie de chirurgie, et le mécanicien Schmidt perfectionnèrent, et à laquelle les plaisants donnèrent le nom de *guillotine*, qui lui resta. On en fit usage pour la première fois, le 25 avril 1792. Sous la Terreur, Guillotin se prononça avec énergie contre les excès du tribunal révolutionnaire, fut emprisonné, et, sans le 9 thermidor, eût été exécuté. Il finit ses jours dans la retraite. C'est lui qui eut l'idée de l'association médicale qui est devenue l'Académie de médecine.

GUIMAR, v. de l'île de Ténériffe, à l'E.; 4,535 hab. Dans les environs, on visite le *Barranco de herque*, ou grotte des momies.

GUIMARAËS, v. de Portugal (Minho), district de Braga; 8,205 hab., 12,710 avec les faub. Divisée en *ville vieille* et *ville nouvelle;* belle église collégiale; bains d'eaux thermales sulfureuses. Tissus de coton, toiles de lin, coutellerie, papeteries, etc. Patrie du roi de Portugal Alphonse Ier et du pape St Damase Ier.

GUIMARD (Marie-Madeleine), danseuse célèbre, née à Paris en 1743, m. en 1816, entra, dès l'âge de 19 ans, à l'Opéra. Les désordres de sa conduite égalèrent ses succès. Elle épousa, en 1789, un danseur nommé Despréaux. Elle avait, dans la Chaussée-d'Antin, au no 9 actuel de la rue, un hôtel que décorèrent Fragonard et David.

GUIMOND DE LA TOUCHE (Claude), poète dramatique, né à Châteauroux vers 1725, m. en 1760, entra chez les jésuites en 1739, les quitta en 1753, et, entraîné par son goût pour le théâtre, donna, en 1757, à la Comédie-Française, *Iphigénie en Tauride*, tragédie en 5 actes, qui eut un grand succès. C'est une œuvre bien conçue et bien conduite, mais où le pathétique n'est souvent que de la déclamation, et dont le style offre des faiblesses et des incorrections. On a encore de ce poète : *les Soupirs du cloître*, satire contre les jésuites, et une *Épître à l'amitié*.

GUIN. *V.* Dudingen.

GUINÉE, vaste contrée de l'Afrique occidentale, comprise entre le Rio-Nuñez, par 10° lat. N., et le cap Lopez-Gonzalvo, par 0° 30′ lat. S., sur une longueur de plus de 3,000 kil. de côtes que baigne l'Atlantique. Ces côtes portent les noms de côtes de *Sierra-Leone*, des *Graines*, des *Dents*, d'*Or*, des *Esclaves*, de *Benin*, de *Calabar*, de *Biafra* et de *Gabon*. (*V. ces noms.*) Quelques géographes étendent la dénomination de Guinée à la côte située entre le cap Lopez, par 0° 30′ lat. S., et le cap Negro, par 16° 1′ lat. S., et même le cap Frio, par 18° lat. S., où se trouvent le Loango et le Congo; ils la nomment *Guinée méridionale* ou *inférieure*, par opposition à l'autre partie de l'Afrique, qui est la *Guinée septentrionale* ou *supérieure*, appelée aussi *Ouankara*. — Le littoral de la Guinée a été découvert par les Portugais, de 1446 à 1484. Il paraît cependant démontré que, dès 1364, les marins dieppois étaient arrivés au cap Vert et qu'ils avaient fondé, près du cap de Las Palmas, un établissement appelé le *Petit-Dieppe*.

GUINÉE (Golfe de), vaste golfe formé par l'Atlantique sur la côte O. de l'Afrique, entre les caps de Las Palmas et Lopez. Il forme ceux de Biafra et de Benin, et renferme les îles de Fernando-Po, du Prince, de Saint-Thomas et d'Annobon.

GUINÉE, nom donné primitivement aux pièces de monnaie faites avec la poudre d'or tirée de la Guinée par les Européens. La monnaie de ce nom, en Angleterre, valait 21 schellings avant 1816 (26 fr. 47 c.). Ce n'est plus auj. qu'une monnaie de compte.

GUINÉE (NOUVELLE-) ou **PAPOUASIE**, groupe de 2 grandes îles de l'Océanie, entre l'équateur et 9° lat. S., 130°-150° long. E.; séparées du continent d'Australie au S. par le détroit de Torrès. L'intérieur est inconnu, et les côtes explorées en partie seulement. Les habitants sont en partie malais, en partie de cette race noire particulière qu'on retrouve dans l'O. de l'Océanie. On remarque, dans l'île occidentale, le port Dory, les baies de Geelwinck et du Triton, les monts Arfak, dont le point culminant atteint près de 4,300 m., et, dans l'île orientale, la baie de Humboldt, le golfe de l'Astrolabe, et le mont de l'Astrolabe, haut de 1,314 m. Magnifiques forêts. On y trouve des perles, des bois précieux, de l'or, des oiseaux de paradis. — On attribue la découverte de la Nouvelle-Guinée au portugais Antonio Abreu, 1511. Saavedra en 1527, Schouten en 1616, Tasman en 1643, Dampier en 1700, Bougainville en 1768, Cook en 1770, d'Entrecasteaux en 1792, Duperrey en 1823, en visitèrent quelques parties. Dumont d'Urville y fit 2 voyages, 1827 et 1838. Les Hollandais avaient élevé, en 1828, sur la côte S.-O., dans la baie du Triton, le fort du Bus, auj. abandonné. Les Hollandais et les Allemands se sont attribué la possession, à peu près nominale d'ailleurs, d'une partie des côtes. Une occupation plus sérieuse a été projetée, mais non réalisée, par les colons anglais de l'Australie. — On regarde comme des dépendances de la Nouvelle-Guinée : les îles Salwatti, Waigiou, Arrou, Guébé ou Goby, Gamen, Battanta, Freewill, etc.

GUINEGATTE ou **ENGUINEGATTE**, vge (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer; 306 hab. Les Français y furent battus par Maximilien d'Autriche, le 4 août 1479, et par les Anglais à la journée dite des *Éperons*, 16 août 1513.

GUINES, *Guisnæ*, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne-sur-Mer, à 11 kil. S. de Calais, sur le canal de son nom; 3,644 hab. Fabr. de tulles et dentelles; raffinerie de sel. Comm. de bestiaux, volailles et gibier. Aux environs, exploit. de houille, tourbe et marbre. Autrefois ch.-l. de comté et place forte. Dans une plaine entre cette ville et Ardres, eut lieu, entre Henri VIII et François Ier, la célèbre entrevue du *Camp du drap d'or*, en 1520.

GÜINES, v. de l'île de Cuba, dans le dép. de l'Ouest 11,000 hab.

GUINGAMP, s.-préf. (Côtes-du-Nord), sur le Trieux; 7,895 hab. Autrefois capitale du duché de Penthièvre. Collège. On y remarque l'église Notre-Dame, avec 2 tours très élevées. Fabr. de fil; toiles dites *de Pédernec;* comm. de bestiaux; tanneries, etc. Cette ville a donné son nom à une étoffe de coton fine et lustrée qui s'y fabrique. Grande foire et pardon. Restes de vieilles murailles.

GUIOLE (LA), ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. d'Espalion, sur la Selve; 900 hab. Draps communs, bonneterie. Comm. de bestiaux et fromages.

GUIONAGE. *V.* Guiage.

GUIPRY (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon, sur la rive dr. de la Vilaine, où il y a un petit port; 190 hab. Grand commerce de sel des salines voisines.

GUIPUZCOA, capitainerie générale du roy. d'Espagne, au N., entre le golfe de Biscaye au N., la Vieille-Castille à l'O. et au S., et la Navarre à l'E. Son territoire, qui comprend les provinces Basques ou Vascongades, est divisé en 3 provinces : *Guipuzcoa* au N.-E., ch.-l. Saint-Sébastien; *Biscaye* au N.-O., ch.-l. Bilbao; *Alava* au S., ch.-l. Vittoria.

GUIPUZCOA (Prov. ou Intendance de), une des 3 provinces de la capitainerie générale du même nom; ch.-l. Saint Sébastien; v. princip. Fontarabie. Superf., 1,884 kil. carr.; pop., 176,476 hab. Industrie active; manufact. de lin, coton, porcelaine, papier peint, chaux hydraulique; papeteries, corderies, tanneries. Exploitation de mines de fer, cuivre, galène, calamine, etc. Forges et fonderies.

GUIRAUD (Pierre-Marie-Thérèse-Alexandre), né à Limoux (Aude) en 1788, m. en 1847, poète tragique et élégiaque, fils d'un riche manufacturier, fut obligé, à 18 ans, de prendre la suite des affaires de son père, qu'il venait de perdre. Bientôt il les quitta pour se livrer à ses goûts littéraires, et concourut avec succès aux jeux Floraux. Il vint à Paris en 1820, travailla pour la scène tragique, et fit jouer à l'Odéon *les Macchabées*, en 5 actes, 1822; *le Comte Julien ou l'Expiation*, 5 actes, 1823; *Virginie*, au Théâtre-Français, 5 actes, 1827. Ces ouvrages, qui obtinrent du succès, renferment de beaux vers; mais la conception manque de force dramatique et de couleur. Guiraud a été plus heureux dans le genre secondaire, où il s'est encore exercé, et dont il a réuni les diverses pièces dans 2 recueils intitulés : *Poèmes et Chants élégiaques*, Paris, 1823-24, in-18, et *Chants hellènes*, Paris, 1824. On y trouve de jolies pièces; entre autres : *le Petit Savoyard*, poème en 3 chants, dont les premières éditions furent consacrées à l'œuvre des Savoyards; *Isaure*, en 5 chants; *Elle*, fragments. Ce sont des élégies coupées en plusieurs parties très courtes,

plutôt que des poèmes dans l'acception véritable du mot ; mais il y règne une sensibilité vraie, jointe à un style élégant. Guiraud entra à l'Académie française, et fut créé baron en 1826. On lui doit encore : *Césaire, révélation*, Paris, 1830, 2 vol., et *Flavien, ou de Rome au désert*, 1835, 3 vol., romans chrétiens, dans le genre historique. Il passa les dernières années de sa vie dans son pays natal, où il publia : *Philosophie catholique de l'histoire, ou l'Histoire expliquée*, 1839, 2 vol.; *le Cloître de Villemartin*, poésie, 1843.

Ses *Œuvres* ont été recueillies en 4 vol., 1845. C. D—y.

GUISARME, lance dont le fer avait la forme d'une hache à deux tranchants.

GUISCARD, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Compiègne, sur la Verse; 1,038 hab., 3,725 avec la commune. Produits chimiques. Restes d'un château.

GUISCARD (Robert). *V.* Robert.

GUISCHARDT (Charles-Théophile), écrivain militaire, né à Magdebourg en 1724 ou 1725, d'une famille de réfugiés français, m. en 1775. Très versé dans la connaissance de l'art militaire des anciens, il publia, en 1757, des *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*, in-4°, et La Haye, 1760, 2 vol. Cet ouvrage obtint beaucoup de succès en Allemagne, et attira l'attention de Frédéric II; il fit venir l'auteur, qui avait déjà servi en Hollande, et lui demanda : « Quel fut le meilleur aide de camp de César ? — Quintus Icilius, répondit Guischardt. — Eh bien ! repartit le roi, vous serez mon Quintus Icilius. » Dès lors, Guischardt resta toujours au service de la Prusse, et prit dans ses écrits le nom de Quintus Icilius.

Il a encore donné : *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires, contenant l'histoire détaillée de la campagne de Jules César en Espagne*, Berlin, 1773, 4 vol. C. D—y.

GUISE, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Vervins, sur la rive g. de l'Oise; 6,250 hab. Place de guerre; château fort. Tanneries; fabr. de lainages; quincaillerie, filat. de coton. Fondée au IXe siècle, c'était la capitale de la Thiérache; elle fut érigée, en 1528, en duché, par François Ier, en faveur de Claude de Lorraine, chef de la maison de Guise. Charles-Quint s'en empara en 1536. Le duché passa en 1704 à la maison de Condé. — Patrie de Camille Desmoulins.

GUISE (Forêt de), anc. forêt de France, qui s'étendait le long de la rive g. de l'Oise. Celles de Compiègne, de Coucy, etc., n'en sont que des portions.

GUISE (Claude de **LORRAINE**, comte d'**AUMALE** et duc de). *V.* Aumale.

GUISE (François de **LORRAINE**, duc de), fils aîné du précédent et d'Antoinette de Bourbon, né au château de Bar en 1519, m. en 1563, fut un des plus habiles généraux du XVIe siècle. N'étant encore que duc d'Aumale, il repoussa les Impériaux de Stenay, et aspira à dominer dans l'État. En 1550, il fit exiler P. Lizet, premier président du parlement de Paris. Son marquisat de Joinville fut érigé en principauté, 1552. Lieutenant général des Trois-Évêchés, il défendit admirablement Metz, 1552-53, contre le duc d'Albe et Charles-Quint, fit soigner les blessés ennemis, et remporta, avec Tavannes, 1554, la victoire de Renty. Envoyé dans le royaume de Naples, à la demande du pape Paul IV, 1557, il ne put vaincre le duc d'Albe, et échoua devant Civitella. Rappelé en France après la défaite de Montmorency à Saint-Quentin, nommé lieutenant général du royaume, il refoula les Espagnols vers le Nord, et prit Calais aux Anglais, 1558. A la mort de Henri II, 1559, François et son frère, le cardinal de Lorraine, appelés au conseil du roi, déjouèrent la conjuration d'Amboise, 1560, et poursuivirent le procès de Louis de Condé et d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, arrêtés dans Orléans. Privé de son influence à l'avènement de Charles IX, le duc de Guise forma un *triumvirat* catholique avec le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André, 1561. Le massacre des huguenots à Vassy, exécuté par ses gens, donna le signal des guerres de religion, 1562. A la tête des catholiques, François s'empara de Rouen, faillit y être assassiné, et pardonna au coupable. Il battit Condé à Dreux, assiégea Orléans, mais fut tué d'un coup de pistolet par un gentilhomme protestant, Poltrot de Méré.

GUISE (Henri Ier de **LORRAINE**, duc de), surnommé *le Balafré*, né en 1550, m. en 1588, fils du précédent et d'Anne d'Este, fut témoin de l'assassinat de son père, et jura de le venger sur Coligny et les protestants. Il se distingua en Hongrie contre les Turcs, à Jarnac et à Moncontour contre les calvinistes, et défendit Poitiers contre Coligny, 1569. En 1572, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, il fit tuer l'amiral. Après la mort de Charles IX et celle du cardinal de Lorraine, 1574, il fut le seul chef du parti catholique. En 1575, il battit les Allemands, alliés des huguenots, à Dormans, et y fut blessé au visage; il contribua, en 1576, à la formation de la Ligue, dont il fut toujours l'âme et le chef. Après la mort du duc d'Anjou, 1584, il aspira au trône, s'allia avec le pape Grégoire XIII, et avec le roi d'Espagne Philippe II, qui lui fit passer de fortes sommes, excita le peuple contre Henri de Navarre, souleva le N. et l'E. de la France, imposa au roi le traité de Nemours, 1585, et, dans la *guerre des trois Henri*, battit les protestants allemands à Vimory et à Auneau, 1587. Il rentra en triomphe dans Paris, malgré la défense de Henri III, tint ce prince assiégé dans le Louvre à la journée des Barricades, 12 mai 1588, resta maître de Paris, mais n'osa prendre la couronne, et signa avec le roi l'*édit de l'Union*, qui le nommait lieutenant général du royaume. Aux états généraux de Blois, Henri III le fit assassiner.

GUISE (Louis, cardinal de), frère du précédent, né vers 1552, m. en 1588, succéda à son oncle le cardinal de Lorraine comme archevêque de Reims en 1574, fut fait cardinal par Grégoire XIII en 1578, et fut tué à Blois le lendemain de l'assassinat de Henri le Balafré, dont il avait activement secondé les projets.

GUISE (Charles de **LORRAINE**, duc de), né en 1571, m. en 1640, était fils de Henri le Balafré et de Catherine de Clèves. Après le meurtre de son père à Blois, 1588, il fut arrêté, et enfermé à Tours; il s'enfuit en 1591, et fut un des candidats au trône soutenus par les ligueurs dans les états de Paris en 1592. Battu par Henri IV devant Rouen, il fit sa soumission en livrant Reims, reçut le gouvernement de la Provence, 1594, et força Marseille à l'obéissance, 1596. En 1617, il commanda, au nom de Louis XIII, l'armée de Champagne contre les princes ligués ; il battit les Rochelois sur mer en 1622. Devenu, par son attachement à Marie de Médicis, suspect à Richelieu, il se retira en Italie, où il mourut. Il avait épousé la fille du duc de Joyeuse, veuve du dernier duc de Montpensier. La relation de sa captivité pendant les troubles civils est insérée au t. XIII des *Archives curieuses de l'histoire de France*.

GUISE (Henri II de **LORRAINE**, duc de), né en 1614, m. en 1664, 2e fils du précédent, fut d'abord archevêque de Reims. Devenu l'aîné de sa famille, il rentra dans le monde, où il se fit une réputation par ses galanteries. Il se jeta dans le parti du comte de Soissons contre Richelieu, fut condamné à mort par contumace, 1641, et obtint sa grâce en 1643. En 1647, il alla en Italie, pour seconder la révolte de Masaniello et des Napolitains contre l'Espagne, battit d'abord le duc d'Arcos, reçut le gouvernement, mais blessa tout le monde par la légèreté de ses mœurs. Livré à Don Juan d'Autriche, il resta prisonnier à Ségovie jusqu'en 1652, fut délivré par le prince de Condé, essaya de nouveau, en 1654, de conquérir Naples, et fut fait grand chambellan, 1655.

On a de lui des *Mémoires* sur sa 1re expédition en Italie, publiés par son secrétaire Sainctyon, in-4°, Paris, 1668, et in-12, 1681.

GUISONA, anc. *Cissa*, brg d'Espagne (prov. de Lérida); 2,200 hab. Ruines romaines et mauresques.

GUISSENY, brg (Finistère), arr. de Brest; 386 hab., 3,010 avec la commune. Élève de chevaux.

GUITERA, vge (Corse), arr. d'Ajaccio, près de la belle vallée du Tarao; 400 hab. Source thermale sulfureuse.

GUITON (Jean), amiral des Rochelois en 1622, fut élu maire, quand Richelieu vint assiéger la ville; il jura de poignarder quiconque proposerait de se rendre. Toutefois, la famine ayant contraint les assiégés de capituler, 1628, il se réfugia à Londres. En 1636, il obtint du service dans la marine française, contribua à la reprise des îles Saint-Honorat et Sainte-Marguerite sur les Espagnols, et assista à la bataille navale perdue par les Français devant Orbitello en 1646. On pense qu'il y périt. Une de ses filles épousa Jacob Duquesne, fils du célèbre marin de ce nom.

GUITRES, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Libourne, au confl. de l'Isle et du Larry ; 1,250 hab. Anc. abbaye de bénédictins de la fin du XIe siècle. L'église, en style roman, subsiste. Un chemin voisin est appelé *chemin de Charlemagne*, et les restes d'une arche en briques porte le nom de *pont de Charlemagne*. — Cette petite ville donna son nom à une insurrection de paysans contre l'impôt de la gabelle, en 1548. Les guitres furent battus partout, et leur chef, Tallemagne, exécuté à Libourne.

GUITTONE D'AREZZO. *V.* Arezzo.

GUIXAR, lac de l'Amérique centrale (San-Salvador), reçoit la rivière Ostua, et s'écoule dans le Pacifique par la rivière Lempa ; 90 kil. de tour. Dans une île qu'il renferme sont les ruines d'une anc. ville nommée Zacualpa.

GUIZOT (François-Pierre-Guillaume), célèbre historien et homme d'État, né à Nîmes en 1787, d'une famille protestante, m. en 1874. Son père, avocat distingué, ayant péri sur l'échafaud en 1794, à cause de sa résistance aux excès de la Révolution, sa mère se réfugia à Genève, et il fit de bonnes études au gymnase de cette ville. Il vint faire son droit à Paris en 1805, et entra, l'année suivante, comme précepteur, chez Stapfer, ancien ministre de Suisse auprès du gouverne-

ment français. Cette situation lui permit de se fortifier dans la connaissance des auteurs de l'antiquité classique, et de s'initier à la littérature allemande. Admis dans le salon de Suard, l'un des derniers asiles de l'esprit du XVIIIe siècle, Guizot y connut Pauline de Meulan, qui écrivait dans le *Publiciste,* et qui, en reconnaissance de la collaboration discrète qu'il lui donna pendant une longue maladie, devait l'épouser en 1812, malgré la différence de leurs âges. (*V. l'art. suivant.*) De cette époque datent ses premiers travaux littéraires : le *Dictionnaire des synonymes français,* 1809, 2 vol., compilation des publications antérieures sur cette matière ; *de l'État des beaux-arts en France,* à l'occasion du Salon de 1810 ; une traduction de l'ouvrage allemand de Rehfues; *l'Espagne en 1808,* 1812 ; une édition annotée de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain* de Gibbon, 1812 ; *Vies des poètes français du siècle de Louis XIV,* un seul volume publié, 1813, réédité avec modifications, sous le titre de *Corneille et son temps,* 1852 ; *Annales de l'éducation,* continuées jusqu'en 1815. Ces œuvres diverses attirèrent l'attention de M. de Fontanes, qui, après avoir confié à Guizot la suppléance de la chaire d'histoire que Lacretelle occupait à la faculté des lettres, divisa cette chaire pour le nommer professeur d'histoire moderne. Le discours d'ouverture de chaque professeur nouveau devait contenir l'éloge de l'Empereur : Guizot refusa de se soumettre à cet usage.

Avec l'année 1814 commença la vie politique de Guizot. Sur la recommandation de Royer-Collard, son collègue à la faculté, il fut nommé, après la chute de l'Empire, secrétaire général du ministère de l'intérieur, donné à l'abbé de Montesquiou ; en cette qualité, il prépara l'exposé de la situation qui fut présentée aux Chambres le 12 juillet, le projet de loi sur la presse du 21 octobre 1814, et l'ordonnance royale du 17 fév. 1815 sur l'instruction publique. Après le retour de Napoléon Ier, il reprit son cours d'histoire, puis alla trouver Louis XVIII à Gand. Ce voyage, dans lequel les libéraux virent un acte de trahison, avait au contraire pour but, suivant lui, de prémunir le roi contre les fautes que les ultra-royalistes avaient naguère commises, et de plaider auprès de lui la cause d'une politique vraiment libérale. Guizot rentra en France avec les Bourbons, occupa quelques mois la place de secrétaire général du ministère de la justice auprès de Barbé-Marbois, mais se retira en même temps que ce ministre à l'occasion des massacres du Midi en 1816, et fut nommé maître des requêtes au conseil d'État. Ce fut alors qu'il publia la brochure intitulée *du Gouvernement représentatif et de l'état actuel de la France,* véritable manifeste des royalistes constitutionnels, et qu'il fonda, avec Royer-Collard, le parti des *doctrinaires.* (*V. ce mot.*) Auteur du Mémoire que le ministre Decazes présenta à Louis XVIII pour demander la dissolution de la *Chambre introuvable* (*V. ce mot*), il devint conseiller d'État, concourut à l'élaboration de la loi électorale de 1817, de celle de 1818 sur le recrutement de l'armée, de la loi de 1819 sur la presse, et fut élevé au poste de directeur de l'administration départementale et communale. Decazes étant sorti du ministère à la suite de l'assassinat du duc de Berry, Guizot se démit de ses fonctions, ne conservant que celles de professeur ; mais il ne renonça pas aux débats politiques, et fit paraître plusieurs écrits : *du Gouvernement de la France depuis la Restauration et du Ministère actuel,* 1820 ; *des Conspirations et de la Justice politique,* 1821 ; *des Moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France,* 1821 ; *de la Peine de mort en matière politique,* 1822. Privé de sa chaire en 1822, à cause de son libéralisme, par le ministère Villèle, il se consacra aux travaux historiques et littéraires. A cet âge fécond de sa vie appartiennent : une édition annotée des *Œuvres de Rollin,* 1821 ; une revision de la traduction de *Shakspeare* par Letourneur, 1821 ; l'*Histoire du gouvernement représentatif,* 1821-22, 2 vol., reproduction de ses leçons à la faculté ; une édition des *Observations sur l'histoire de France* de Mably, 1823, 3 vol. ; les *Essais sur l'histoire de France du cinquième au dixième siècle,* 1823, pour faire suite à l'ouvrage précédent ; la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre,* 1823 et suiv., 26 vol. ; la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France,* depuis les origines jusqu'au XIIIe siècle, 1823, et suiv., 31 vol. ; l'*Histoire de la révolution d'Angleterre* (règne de Charles Ier), 1827-28, 2 vol. ; une *Notice sur Calvin,* dans le *Musée des protestants célèbres;* divers articles dans l'*Encyclopédie progressive* et dans le *Globe.* Devenu veuf en 1827, Guizot épousa, en 1828, la nièce de sa première femme. La même année, il fonda la *Revue française,* et fut l'un des organisateurs de la Société *Aide-toi, le ciel t'aidera,* dont le but était de défendre la liberté des élections. Rétabli dans sa chaire de la Sorbonne par le ministère Martignac, il partagea les succès de Cousin et de Villemain, et de ce nouvel enseignement sortirent ses deux ouvrages les plus répandus : l'*Histoire générale de la civilisation en Europe,* et l'*Histoire de la civilisation en France,* 4 vol. Ce dernier travail resta inachevé.

En 1830, Guizot devint tout à fait un homme politique. Député de Lisieux, il combattit vivement le ministère Polignac, et vota l'adresse des 221. Lors de la révolution de Juillet, il rédigea la proclamation par laquelle la Chambre donnait au duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume, fit partie de la réunion des députés qui institua la Commission municipale de Paris, et reçut de cette commission le ministère provisoire de l'instruction publique, qu'il échangea, après l'élévation du duc à la royauté, contre le ministère de l'intérieur. Il fut, dans le cabinet, l'un des représentants du parti de la résistance, qui regardait la Révolution comme terminée par un changement de dynastie et une revision de la Charte, et refusait toute concession à la démocratie. Il se retira lorsque Louis-Philippe donna la présidence du conseil à Laffitte, 3 novembre. Après avoir soutenu le ministère Casimir Périer, 13 mars 1831, il rentra aux affaires dans le cabinet du 11 octobre 1832, en qualité de ministre de l'instruction publique ; il eut l'honneur de rétablir au sein de l'Institut l'Académie des sciences morales et politiques, et attacha son nom à la loi importante de 1833 sur l'enseignement primaire. Le cabinet s'étant dissous, 22 février 1836, Guizot resta quelques mois dans la retraite, puis reprit son portefeuille dans le ministère Molé, 6 octobre, ne put s'entendre avec le président du conseil et se retira, 15 avril 1837 ; il se jeta alors dans l'opposition, et fit partie de la coalition qui devait arracher au roi la retraite du comte Molé, 31 mars 1839. Nommé à l'ambassade de Londres, 9 février 1840, au moment où la question d'Orient préoccupait la diplomatie européenne, confirmé dans ses fonctions par le ministère Thiers, 1er mars 1840, il fut très bien accueilli à Londres, mais ne put prévenir le traité du 14 juillet, qui réglait les affaires d'Orient sans la participation de la France. Le roi ne voulut pas suivre la politique belliqueuse de ses ministres, qui se retirèrent, et Guizot prit le ministère des affaires étrangères dans le cabinet du 29 octobre, que présida nominalement le maréchal Soult. La France resta dans le concert européen par la *convention des détroits,* 13 juillet 1841. Le cabinet du 29 octobre fut le plus durable et le dernier de la royauté de Juillet. Ses nombreux adversaires ont caractérisé sa politique extérieure en l'appelant « le système de la *paix à tout prix* ». L'*entente cordiale* avec l'Angleterre, entente sur laquelle cette politique reposait, fut cependant plusieurs fois compromise, par les progrès de la France en Algérie et dans l'Océanie, par les débats relatifs à l'indemnité Pritchard et au droit de visite, par les mariages espagnols. A l'intérieur, Guizot, devenu président du conseil en 1847, opposa une résistance invincible à toute proposition de réforme politique : il ne voulut ni l'abaissement du cens électoral, ni l'adjonction des capacités aux électeurs censitaires, ni l'extension des incompatibilités pour le mandat législatif. Sa croyance à une sorte d'infaillibité de ses doctrines, son dédain hautement déclaré pour l'opposition, la confiance que lui donnait la fidélité de la majorité parlementaire, ne furent pas sans influence sur la révolution de Février 1848.

A la chute de Louis-Philippe, Guizot passa en Angleterre, où il resta environ une année. Il y publia une brochure : *de la Démocratie en France,* 1849. Après son retour, il essaya en vain de se faire nommer député à l'Assemblée législative, et fut un des patrons du système de la fusion entre les deux branches de la maison de Bourbon. Plus tard, on le vit écrire en faveur du pouvoir temporel du pape, et soutenir, parmi ses coreligionnaires, le protestantisme orthodoxe contre le protestantisme libéral. Pendant les loisirs que lui laissait la politique, il déploya une grande activité littéraire. Sans parler de l'ouvrage intitulé : *Vie, Correspondance et Écrits de Washington,* ouvrage antérieurement publié, 1839-40, 6 vol., il donna 2 vol. sur la *République d'Angleterre* et *Olivier Cromwell;* 2 autres sur le *Protectorat de Richard Cromwell* et sur *Monk,* complétant l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre* qu'il avait publiée dès 1827. On lui doit encore : plusieurs brochures contre la république de 1848, présentant l'apologie de la politique de l'auteur ; quelques volumes de la *Bibliothèque des chemins de fer* (*Guillaume le Conquérant ; Édouard III et les bourgeois de Calais*) ; *Méditations et Études morales,* 1852 ; *l'Amour dans le mariage,* 1855 ; *l'Église et la Société chrétienne,* 1861 ; *Discours académiques,* 1861 ; *Histoire parlementaire de France, recueil de discours prononcés dans les Chambres,* 1863, 5 vol. ; *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne,* 1864 ; *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne,* 1865 ; *Mélanges biographiques et littéraires,* 1868 ; *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps,* 1858-68, 9 vol. ; la *France et la Prusse responsables devant l'Europe,* 1868, in-18 ; *Histoire de France racontée à mes enfants,* ouvrage achevé après la mort de l'auteur par Mme de Witt, 1875, 4 vol. gr. in-8°.

Comme professeur, Guizot eut une exposition intéressante, mais toujours grave ; sa parole sévère ne produisait pas sur l'auditoire autant d'effet que la vive et spirituelle improvisa-

tion de Villemain, ou la voix ardente et le geste dramatique de Cousin. Son éloquence à la tribune politique eut constamment un ton d'autorité, plus de fermeté que de couleur; la passion, quand la vivacité du débat la faisait éclater, était modérée par le goût, et le geste demeurait simple et noble. Dans ses livres, Guizot a montré une grande profondeur de pensée, qui n'exclut pas la finesse, un style net, vigoureux, sobre d'images. On lui reproche une tendance à ne procéder que dogmatiquement, à substituer aux faits les généralités, à poser des lois arbitraires. Il remplaça M. de Tracy à l'Académie française, en 1836. B.

GUIZOT (ÉLISABETH-CHARLOTTE-PAULINE DE MEULAN, Mme), née à Paris en 1773, m. en 1827, était fille d'un receveur général de la généralité de Paris. Elle perdit son père et sa fortune au début de la Révolution, vécut, pendant la Terreur, à Passy, dans une humble retraite, avec sa mère, son frère et ses trois sœurs, puis chercha à augmenter les ressources de la famille par la culture des lettres. Elle publia : *les Contradictions*, in-12, 1800, roman d'une gaieté élégante, qui obtint du succès, et, bientôt après, *la Chapelle d'Ayton*, dont le fond, emprunté de l'anglais, fut entièrement rajeuni sous sa plume. Suard ayant fondé *le Publiciste*, 1801, elle fit le succès de ce journal, en y insérant divers articles, qui ont été recueillis en partie sous le titre d'*Essais de littérature et de morale*, 1802. Cependant, en 1807, la maladie la force d'interrompre une collaboration utile à sa famille; tout à coup elle reçoit une lettre non signée, où un anonyme lui propose de se charger, pendant tout le temps qu'elle voudra, du travail qu'elle avait promis au *Publiciste*. La proposition, d'abord refusée, fut acceptée après de nouvelles instances. Cet anonyme était M. Guizot, que Mlle de Meulan épousa en 1812. Depuis son mariage, elle publia : *les Enfants*, contes d'une morale naïve; *le Journal d'une mère* (dans les *Annales de l'éducation*); *l'Écolier, ou Raoul et Victor*, 4 vol. in-12, 1821, roman qui obtint à l'Académie française le prix Monthyon; *Nouveaux Contes*, 2 vol. in-12, 1823; *Lettres de famille sur l'éducation domestique*, 2 vol., 1826, livre excellent, couronné par l'Académie française, et qui est le chef-d'œuvre de l'auteur; *Conseils de morale, ou Essais sur l'homme*, 1828. Les écrits de Mme Guizot se recommandent par une morale pure et par un style élégant.

GUJAN, vge (Gironde), arr. de Bordeaux, au S. du bassin d'Arcachon; 3,290 hab. Petit port de cabotage.

GULDBERG (OVE-HOEGH), homme d'État et historien danois, né à Horsen en 1731, m. en 1808, fut nommé ministre du roi Christian VII, à la suite de la révolution de palais qui renversa Struensée, 1773, et reçut, en 1784, l'administration du bailliage d'Aarhuus.

On a de lui : *Histoire universelle*, Copenhague, 1772, 3 vol., remarquable par l'habileté de l'exposition et par la concision du style; *Fixation des dates pour les livres du Nouveau Testament*, 1785; une traduction annotée du *Nouveau Testament*, 1794.

GULDENLŒVE. *V.* DANNESKJOLD-SAMSŒ.

GULDIN (PAUL), mathématicien suisse, né à Saint-Gall en 1577, m. en 1643, abjura le protestantisme, entra dans l'ordre des jésuites et enseigna les mathématiques à Rome. Il a laissé son nom à un théorème sur l'expression des volumes et surface des solides de révolution, dont la démonstration est exposée dans l'ouvrage intitulé : *Centrobarytica, seu de Centro gravitatis trium specierum quantitatis continuæ lib. IV*, Vienne, 1635-1642, 2 vol. in-fol. V.

GULF-STREAM, c.-à-d. *courant du golfe*, courant sous-marin d'eau chaude, très salée et empreinte d'une forte couleur bleue, signalé au XVIe siècle dans l'océan Atlantique par Aghiera, et surtout par H. Gilbert; il part du golfe du Mexique, traverse le détroit de la Floride, et vient, par le canal de Bahama, se déverser dans l'océan Atlantique, où ses eaux conservent, pendant plusieurs centaines de lieues, et leur direction vers le nord et leur température élevée. C'est au Gulf-stream que l'Angleterre et toute l'Europe occidentale doivent une partie de leur fertilité et de la douceur de leur température dans les latitudes mêmes où, sur le continent américain, la glace persiste pendant près de 5 mois de l'année. « Le Gulf-stream, dit le lieutenant Maury (de la marine des États-Unis, directeur de l'observatoire de Washington), n'est, si je puis m'exprimer ainsi, que le tuyau conducteur d'un immense appareil de chauffage, dont la zone torride est le foyer, et dont le golfe du Mexique et la mer des Caraïbes sont les réservoirs. » La température maximum des eaux de la mer des Caraïbes et du golfe du Mexique est de 23 à 24 degrés centigrades; celle du Gulf-stream, au moment où il prend son essor vers l'Atlantique, est de 31 à 32 degrés, ou d'environ 6 à 7 degrés plus élevée que celle de l'Océan dans la même latitude. Après avoir parcouru 3,000 milles vers le nord, depuis son point de départ, il conserve encore, même dans le cœur de l'hiver, la température de l'été. C'est ainsi qu'il arrive au 40e parallèle de latitude N., et, à cette hauteur, élargissant son lit, il se répand sur plusieurs milliers de lieues carrées, couvrant en cet endroit l'Océan d'un véritable manteau de chaleur. Rencontrant bientôt les bancs de Terre-Neuve, il dévie de sa route vers l'E., et continue sa course avec moins d'impétuosité, mais aussi en dispensant plus libéralement sa bienfaisante influence, jusqu'à ce qu'il atteigne les îles Britanniques. Là, il se divise, l'un de ses bras continuant vers le N. jusqu'au bassin polaire du Spitzberg, tandis que l'autre, faisant reflux sur la côte anglaise, vient se jeter dans le golfe de Gascogne, l'un et l'autre conservant toujours une température beaucoup plus élevée que celle de l'Océan. — On explique ainsi ce phénomène : les eaux tropicales tendent à se diriger vers le pôle, leur température élevée les rendant plus légères que les eaux tempérées ou froides. La déviation du courant tient, en partie, à la rotation du globe, qui fait dévier vers l'E. les vents et les courants qui se dirigent au N., et vers l'O. ceux qui se dirigent au S.

GULHANE, vaste plaine faisant partie du palais impérial, à Constantinople. C'est là qu'a été lu publiquement, au nom du sultan Abdul-Medjid, le *hatti-chérif* du 3 nov. 1859, assurant à tous les citoyens de la Turquie, sans acception de religion, des garanties quant à leur vie, leur honneur, leur fortune et leur liberté personnelle, un mode régulier d'asseoir et de lever les impôts, etc. Cet acte célèbre n'a pas été en tout point exécuté.

GULISTAN, c.-à-d. *pays des roses*, vge de la région caucasienne, dans le Karabagh, au confl. du Kour et de l'Aras. Célèbre par un traité signé en 1813, et en vertu duquel la Perse céda à la Russie le Schirwan, et renonça à toute prétention sur l'Abasie, le Daghestan et la Géorgie.

GULLEGHEM, vge de Belgique (Flandre occident.), à 3 kil. O. de Courtrai; 3,900 hab. Toiles dites *de Courtrai*.

GULLEK, v. d'Asie Mineure, prov. d'Adana, sur le revers méridional du Boulghar-dagh, formée de plusieurs villages très voisins : 1° *Gullek-Bazar* ou *Gala-Koj*, peuplé d'ouvriers forgerons, armuriers, selliers; 2° *Gullek-Magara* ou *Gœrles*, avec de riches mines de plomb et de fer exploitées par des ingénieurs européens; 3° *Gullek-Gala*, ancienne forteresse auj. ruinée, ayant appartenu aux Génois du XIIIe au XVe siècle. Les habitants, au nombre de quelques milliers, sont pour la plupart chrétiens, arméniens ou grecs. Gullek est la résidence du *Kaleh-Agassi* (maître de la forteresse), sorte de petit seigneur féodal qui administre le massif du Boulghar-dagh. Cette ville a une importance stratégique par sa position à l'entrée du défilé de *Gullek-Boghaz* (anc. *Portes Ciliciennes*). C. P.

GULLINBORST. *V.* FREY.

GULUSSA, fils du roi Massinissa, partagea la Numidie, lors de la mort de son père, 149 av. J.-C., avec ses frères Micipsa et Manastabal. Ennemi des Carthaginois, il régna sous la protection des Romains.

GUMBINNEN, v. du roy. de Prusse (Prusse orient.), sur la Pissa; 9,114 hab. Ch.-l. de régence. Gymnase, bibliothèque, écoles d'accouchement et d'architecture. Fabr. de draps, bonneterie; brasseries, eaux-de-vie de grains. Fondée en 1724 par Frédéric-Guillaume Ier. — La régence de Gumbinnen, touchant à l'empire russe au N., à l'E. et au S., a 15,860 kil. carr., et 778,391 hab. Ch.-l. Gumbinnen; v. princ. : Tilsitt. Sol montagneux et marécageux au S.

GUMERY (CHARLES-ALPHONSE), sculpteur, né à Paris en 1827, m. en 1871, élève de Toussaint, remporta le grand prix de l'École des beaux-arts en 1850, sur le sujet de la *Mort d'Achille*, et séjourna en Italie jusqu'en 1857. Parmi ses œuvres, on remarque : un *Faune jouant avec un chevreau*; le *Retour de l'Enfant prodigue*; un *Moissonneur*; la *Fontaine de l'Amour*, etc.

GUMPOLDSKIRCHEN, brg de l'Autriche-Hongrie (basse Autriche); 7,067 hab. Vins estimés; huileries; manuf. de soieries et crêpes.

GUMUCH-KHANÈH, c.-à-d. *maison d'argent*, anc. *Bylæ*, v. de la Turquie d'Asie (Trébizonde); 7,000 hab. Mines de plomb argentifère et de cuivre.

GUNDISCHWEIL, v. de Suisse (Argovie), sur le Winen; 2,131 hab. Eaux minérales fréquentées.

GUNDLING (NICOLAS-JÉROME), philosophe, né près de Nuremberg en 1671, m. en 1729, professa successivement la philosophie, l'éloquence et le droit à l'université de Halle, dont il devint recteur. Comme Hobbes, il fonde le droit et la morale sur la force.

Il a laissé des ouvrages estimés : *Via ad veritatem et specialim quidem ad logicam*, Halle, 1713; *Via ad veritatem moralem*, 1714; *Via ad veritatem juris naturæ*, 1715; *Histoire de la philosophie morale*, 1716; *Histoire de la littérature*, 1734.

GUNDLING (JACQUES-PAUL, BARON DE), né en 1673 à Kirchen-Sittenbach, près de Nuremberg, m. en 1731, professeur d'histoire et de politique à l'Académie de Berlin en 1705, puis historiographe de Prusse et chambellan.

Il a laissé : *Vie de Frédéric Ier*, Halle, 1715; *Histoire du roi Henri VII*,

1719, ibid.; — *de Conrad IV et de Guillaume*, Berlin, 1719; — *de Frédéric II*, Potsdam, 1725; *Atlas du Brandebourg*, ibid., 172., etc.

GUNDWANA. *V.* GANDOUANA.

GUNNERUS (JEAN-ERNEST), naturaliste, né à Christiania en 1718, m. en 1773, évêque de Drontheim en 1758, fonda la Société royale de Norvège.

Il a publié : *Flora Norwegica*, en 2 part., Drontheim, 1766, et Copenhague, 1772, in-fol., livre savant, mais sans méthode.

GUNPOWDER, riv. des États-Unis (Maryland), se jette dans la baie de Chesapeake, à 26 kil. E. de Baltimore. Cours de 450 kil.

GUNS, en hongrois *Kőszegh*, v. de Hongrie (comitat d'Eisenburg), sur la Güns; 6,915 hab. Tribunal d'appel; gymnase. Culture de fruits; fabr. de draps. Anc. château fortifié des princes d'Esterhazy. Les Turcs l'assiégèrent vainement en 1532.

GUNTER (EDMOND), mathématicien écossais, né en 1581 dans le comté de Brecknok, m. en 1626, fut nommé, en 1619, professeur d'astronomie au collège Gresham. On lui doit l'invention du *secteur*, à l'aide duquel on trace les lignes parfaites des cadrans solaires, et l'*Echelle* dite *de Gunter* ou *Regle logarithmique*, adoptée pour simplifier les opérations de calcul.

La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle de Londres, 1673, in-4o.

GUNTERSBLUM, brg du grand-duché de Hesse; 1,951 hab. Château des princes de Linange.

GUNZ (JUSTE-GODEFROY), médecin-anatomiste, né en 1714 à Kœnigstein (Saxe), m. en 1754, professeur d'anatomie et de chirurgie à Leipzig, praticien renommé, s'est principalement occupé, dans ses écrits, de l'opération de la taille, des hernies, des vaisseaux lymphatiques, des abcès des sinus maxillaires. Son cabinet anatomique était composé de plus de 2,000 pièces.

GUNZBURG, v. de Bavière, cercle de Souabe, à 48 kil. O. d'Augsbourg, au confl. du Günz et du Danube; 3,808 hab. Gymnase; beau pont. Succès des Français sur les Autrichiens, le 9 octobre 1805.

GUOY, État d'Afrique. (*V.* GADIAGA.)

GURAU, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur le Bartsch; 4,138 hab. Ch.-l. de cercle; tribunal. Nombreux moulins à farine. Asperges renommées. Fabr. de draps.

GURGISTAN. *V.* GÉORGIE, GRUSIE.

GURNIGEL, montagne de Suisse (Berne), à 1,200 m. au-dessus de la mer; bains d'eaux sulfureuses très fréquentés.

GURK, brg des États autrichiens (Carinthie), sur une riv. de même nom, donne son nom à un évêché dont le siège est à Klagenfurt; 580 hab. Église curieuse et très ancienne.

GURRAH, v. de l'Hindoustan anglais (prov. centrales), dans l'anc. prov. de Gandouana, jadis le ch.-l. d'une principauté conquise par les généraux d'Akbar en 1564, puis par Aureng-Zeyb, par les Mahrattes, et par les Anglais; 5,580 hab.

GURUPY, riv. du Brésil (Para), affl. de l'océan Atlantique. Cours de 450 kil.

GURWAL. *V.* GHERWAL.

GUSMAN. *V.* GUZMAN.

GUSPINI, v. de l'île de Sardaigne, prov. de Cagliari; 5,720 hab. Mine de plomb argentifère.

GUSSAGO, brg du roy. d'Italie, prov. de Brescia; 4,430 hab. Fabr. de toiles.

GUSTAVE Ier, *Gustave Vasa*, roi de Suède de 1523 à 1560, né en 1490 au château de Lindholm, d'un seigneur suédois nommé Éric Vasa. Élevé par Stenon Sture l'Ancien, administrateur du royaume, il obtint la confiance de Stenon Sture le Jeune, appelé à la même dignité. Le roi de Danemark Christian II, en lutte contre la Suède, assiégeait Stockholm; éprouvant une vive résistance, il feignit de vouloir traiter, demanda et obtint des otages, parmi lesquels fut Gustave, et, contre toute convention, les emmena à Copenhague, 1518. Peu après, s'étant emparé du trône de Suède, il fit périr beaucoup d'illustres Suédois, et comprit Éric Vasa dans ses vengeances. Cependant Gustave, confié en garde à un seigneur danois, parvient à s'échapper, 1519, intéresse à sa cause la ville de Lübeck, passe secrètement en Suède, où il apprend la mort de son père, se cache quelque temps en Sudermanie, et, sa tête étant mise à prix, erre d'asile en asile, excitant en vain à la résistance ses compatriotes, épouvantés par les cruautés de Christian. Il se rappela alors la Dalécarlie, plus jalouse de sa liberté et élisant elle-même ses chefs, et gagna cette province, où la nécessité de se cacher et le dénuement lui firent faire d'abord le métier d'ouvrier batteur de blé dans les granges. Quand il crut le moment favorable, il se découvrit, dans le district de Mora, parla des maux présents et futurs de la patrie, prêcha l'insurrection, et offrit d'en devenir le chef. Le plus vif enthousiasme accueille ses paroles; 20,000 hommes se rangent sous ses ordres. La Dalécarlie est affranchie d'abord; Gustave marche ensuite contre les provinces limitrophes, bat Troll, archevêque d'Upsal, assiège Stockholm, est proclamé administrateur du royaume, obtient quelques secours des villes hanséatiques, et chasse Christian de la Suède. Il convoque, à Strengnaes, une diète qui l'élit roi, et Stockholm lui ouvre immédiatement ses portes, 1523. Gustave favorisa le luthéranisme en Suède; la Réformation avait été déjà prêchée par Laurent et Olaüs Petri et Laurent Andreæ; mais aux états de Westeras, il la fit adopter, 1527, et recourut, pour l'exécution, aux moyens les plus violents, prenant l'argenterie des églises, faisant fondre les cloches, supprimant les monastères, enlevant aux évêques leurs châteaux forts. La foi catholique avait encore de profondes racines dans le pays; des mouvements insurrectionnels éclatèrent en Smaland, en Westro-Gothie, et en Dalécarlie; ils furent violemment comprimés. En 1540, Gustave fit déclarer la couronne héréditaire dans sa maison. En 1541, par un traité d'alliance avec François Ier, roi de France, il fit entrer la Suède dans le système général de l'Europe. Il protégea la Finlande et la Livonie contre le czar Ivan IV. Enfin il régénéra l'administration, rétablit les finances, créa une marine, encouragea l'agriculture, le commerce, l'industrie et l'instruction. Gustave, âgé de 70 ans, accablé par la maladie plus encore que par l'âge, abdiqua solennellement, le 25 juin 1560, devant la diète, en faveur de son fils Éric (*V.* ÉRIC XIV), et bénit l'assemblée entière après l'avoir remerciée. Il mourut 3 mois après, le 29 septembre. A. G.

GUSTAVE II, *Gustave-Adolphe*, roi de Suède de 1611 à 1632, né le 9 déc. 1594, de Charles IX, à qui il succéda, et de Christine de Holstein, était petit-fils de Gustave Vasa. Malgré une loi récente qui fixait la majorité des rois à 24 ans, les états lui conférèrent le gouvernement, dès le 11 déc. 1611. Il mit à la tête de son conseil comme chancelier Axel Oxenstjerna. La Suède était en guerre avec le Danemark, la Pologne et la Russie : Gustave contint les Danois, déjà maîtres de Calmar, et dont la flotte menaçait Stockholm, pendant que son feld-maréchal Jacques de La Gardie battait les Russes dans leur pays même. La paix de Stolbova, en 1617, céda à la Suède le pays entre Novogorod et la Baltique, et sacrifia les prétentions russes sur la Livonie et l'Esthonie. Quant à la Pologne, son roi Sigismond aspirait à reprendre la couronne de Suède. Gustave, après avoir épousé Marie-Éléonore, fille de l'électeur de Brandebourg, alla le combattre en 1621, et cette guerre amena la réduction de la Prusse polonaise en 1627. Mais un plus grand intérêt allait en détourner Gustave. Le double despotisme, politique et religieux, de la maison d'Autriche, opprimait l'Allemagne, que Wallenstein, général de Ferdinand II, avait déjà presque entièrement soumise. Encouragé et soutenu par Richelieu, Gustave se présenta comme le défenseur des libertés des peuples allemands. Il s'embarqua de Suède avec 15,000 hommes, aborda en Poméranie à la fin de juin 1630, et ouvrit la 2e période de la guerre de Trente ans ou *période suédoise*. Entraînant les électeurs de Brandebourg et de Saxe, il bat Tilly à Breitenfeld, près de Leipzig, 17 sept. 1631, puis au passage du Lech, 1632, occupe la Bavière, voit tout céder devant lui, aspire peut-être à la couronne impériale, et meurt à Lutzen, peut-être assassiné par le duc de Saxe-Lauenbourg, mais en triomphant de Pappenheim. Ses généraux, Baner, Torstenson, Wrangel, Horn, le duc de Saxe-Weimar, assistés d'Oxenstjerna, poursuivirent la guerre de Trente ans jusqu'à ce que Richelieu se fût déterminé à faire avancer en Allemagne les armées françaises, et leur valeur contribua, comme ses victoires, à la paix de Westphalie, 1648. Gustave laissait à sa fille Christine un royaume glorieux au dehors, élevé au rang de grande puissance, et florissant à l'intérieur; c'est lui qui a organisé la justice moderne en Suède, qui a reconstruit Göteborg, où les Suédois ont récemment érigé sa statue par Fogelberg, et qui a appelé en Suède les ouvriers et les commerçants étrangers. Gustave maltraita ou plutôt laissa maltraiter les catholiques dans l'Allemagne occidentale. Il paraît avoir conçu le plan d'un empire fédératif protestant de l'Allemagne du Nord, sous la suprématie suédoise. Il y a de nombreux documents manuscrits sur ce prince aux bibliothèques d'Upsal et de Skokloster.

V. *Récits*..... de M. Fryxel, très bon travail, trad. en français par Mlle Du Puget; et l'*Histoire des États scandinaves* par l'auteur de cet article, Paris, 1851, in-12. A. G.

GUSTAVE III, roi de Suède de 1771 à 1792, né à Stockholm le 24 janvier 1746, d'Adolphe-Frédéric et de Louise-Ulrique, princesse de Prusse, et sœur de Frédéric II, eut pour gouverneurs le comte Ch.-G. Tessin et le comte Ch. Schæffer, et pour précepteurs Olaüs Dalin et Samuel Klingenstiern, mathématicien. Il épousa en 1766 Sophie-Madeleine de Danemark, dont il eut, en 1778, Gustave IV. Il fit un premier voyage en France en 1770, sous le nom de comte de Haga, et prépara, de concert avec la cour de Louis XV, qui promit des subsides, la révolution du 19 août 1772. Parvenu au trône, en 1771, couronné le 29 mai 1772, Gustave résolut de venger la royauté des affronts qu'elle avait subis, pendant la période dite *la*

Temps de la liberté (Frihets-tiden), de la part de la noblesse vendue à la Russie. Il accomplit son coup d'État sans qu'une goutte de sang fût répandue, fit accepter aux états (aux quatre ordres assemblés) une nouvelle *forme de gouvernement,* suivant laquelle le roi convoquerait seul les états, nommerait à toutes les charges, dirigerait seul les finances. Ce changement fut opéré en dépit de la Russie et de la Prusse, intéressées à perpétuer l'anarchie suédoise en maintenant la constitution de 1720; Gustave le rendit durable en s'associant à la ligue de neutralité armée formée par la Russie et le Danemark en 1780, et surtout en resserrant son union avec la France; il donna aux Français le droit d'entrepôt à Göteborg, et reçut l'une des Antilles (Saint-Barthélemy). Cependant la Russie réveilla l'opposition de la noblesse suédoise, et la diète de 1786 fut inquiétante pour Gustave. Il n'hésita pas à déclarer la guerre à une puissance qui semblait préparer à la Suède le même sort qu'à la Pologne. La bataille d'Hogland fut indécise par la trahison des officiers suédois vendus à la Russie. En même temps, les Danois menaçaient Göteborg. Renonçant à vaincre la Russie, Gustave courut repousser les Danois, rentra triomphant dans Stockholm, 19 déc. 1788, et fit accepter des états l'*acte d'union et de sûreté,* qui abaissait encore davantage la noblesse et supprimait le sénat. Une seconde campagne contre la Russie, en mars 1790, fut marquée pour les Suédois par la victoire navale de Svenkasund et se termina par la paix de Varelæ, 14 août, qui laissa intactes les frontières communes. Dans un voyage à Aix-la-Chapelle en 1791, Gustave apprit l'arrestation de Louis XVI à Varennes; il se préparait à marcher contre la France pour rétablir les Bourbons et vaincre la révolution, quand une conspiration fut ourdie contre lui en Suède, par le comte Ribbing, le comte Horn, le colonel Liliehorn, et le baron d'Ehrensvärd. Anckarström l'assassina d'un coup de pistolet dans un bal masqué à Stockholm, le 16 mars; il expira le 29. Fondateur de l'Académie suédoise (*des Dix-Huit*) en 1786, protecteur des lettres et des arts, littérateur lui-même, Gustave a beaucoup fait pour introduire dans sa patrie la culture et l'élégance françaises, dont il était épris. On lui reproche en Suède un luxe qui épuisa les finances, et certaines mesures peu habiles pour les rétablir : par exemple, la liberté accordée sans mesure de fabriquer l'eau-de-vie de grains, devenue de nos jours un fléau pour la Suède. Le pays lui doit sa première et presque unique loi de tolérance religieuse. Posselt a écrit en allemand une *Histoire de Gustave III,* qui a été traduite; mais cette histoire est encore à faire, et les éléments en sont les *Papiers de Gustave III,* conservés à la bibliothèque d'Upsal. (*V.* Geijer, *les Papiers gustaviens,* 3 vol. in-12, en suédois.)

On a de Gustave : des *Discours,* des *Lettres,* des *Pièces dramatiques,* trad. en franç. par Dechaux, 1803, 5 vol., et des *Memoires,* Hambourg, 1843. — *V.* A. Geffroy : *Gustave III et la Cour de France,* 1867, 2 vol.

A. G.

GUSTAVE IV, roi de Suède de 1792 à 1809, fils du précédent, né en 1778, régna d'abord sous la tutelle de son oncle, le duc de Sudermanie. Il fut dépouillé de la Finlande par la Russie, de Stralsund et de Rugen par la France. Le bruit courut que le congrès d'Erfurt allait partager la Suède entre la Russie et le Danemark. Le mécontentement était déjà grand contre Gustave, lorsqu'une nouvelle demande d'hommes et d'argent le porta au comble. Un parti se forma pour déposer le roi, l'incarcérer, et confier l'administration du royaume au duc de Sudermanie. Cette conjuration réussit : le 13 mars 1809, Gustave fut incarcéré; le 10 mai, la diète déclara le trône vacant, et Gustave exilé à perpétuité; le 6 juin, elle proclama roi le duc de Sudermanie, sous le nom de Charles XIII. Gustave vécut désormais en Allemagne, dans les Pays-Bas et en Suisse, sous les noms de comte de Holstein-Gottorp et de colonel Gustafson, et mourut à Saint-Gall en 1837. Son fils Gustave, prince de Vasa, est mort en 1877.

GUSTAVIA, v. cap. de l'île française de Saint-Barthélemy (petites Antilles), sur la côte O.; 1,000 hab. Port franc.

GUSTROW, v. du gr.-duché de Mecklembourg-Schwerin, sur la Nebel; 11,997 hab. Ch.-l. de cercle. Comm. de grains, vins, bougies, tabac. Distilleries. Importants marchés à bétail et à laine.

GUTENBERG (Jean ou Hans **GENSFLEISCH**, nommé), inventeur de la typographie, né à Mayence, d'une famille patricienne, vers 1400, m. en 1468, fut forcé par des troubles civils de quitter sa ville natale en 1420; il se réfugia à Strasbourg, où on le trouve, en 1434, établi, riche, et s'occupant d'imprimerie avec un noble, nommé André Dritzehen. Arrêté, en 1438, par le manque d'argent et la mort de son associé, il retourna, vers 1444, à Mayence. En 1450, il s'associa avec le changeur Jean Fust, et, en 1456, publia une *Bible* dite *à quarante-deux lignes.* Une fois en possession des procédés de Gutenberg, Fust l'évinça en exigeant de lui le remboursement de ses avances, et s'adjoignit Pierre Schæffer. Gutenberg, ruiné, fonda néanmoins une imprimerie plus modeste, qu'il posséda jusqu'à la fin de sa vie. On a soutenu que Gutenberg avait connu les procédés xylographiques (lettres gravées en relief sur des planches de bois) de Laurent Coster, qui serait mort en 1439, mais dont l'existence même a été contestée *V.* Coster); mais il y a loin de là au système des lettres mobiles et métalliques, la véritable imprimerie des temps modernes, et qui fut l'invention de Gutenberg, auquel appartient aussi la découverte de la *presse.* Depuis 1640, les libraires de l'Allemagne et les habitants de Strasbourg ont célébré tous les cent ans une fête en l'honneur de Gutenberg. On lui a élevé des statues en différents pays : à Mayence, en 1837, une de bronze, œuvre de Thorwaldsen; à Strasbourg, en 1840, une 2e par David d'Angers; à Paris, en 1852, dans la cour de l'imprimerie nationale, une 3e, répétition de la précédente.

GUTES. *V.* Jutes.

GUTHERIUS. *V.* Gouthières.

GUTHRIE (William), écrivain écossais, né en 1708 à Brechen (Angus), m. à Londres en 1770, est auteur d'une *Géographie historique et commerciale,* dont la partie astronomique est due à James Ferguson. Cet ouvrage, souvent réimprimé, a été trad. en franç. par Noël et Soulès.

GUTIERRE. *V.* Cetina.

GUTTSTADT ou **GUTSTADT**, v. du roy. de Prusse (Prusse orientale), sur l'Alle; 4,350 hab. Fabr. de fil et toiles; eaux-de-vie de grains.

GUTZLAFF (Charles), missionnaire protestant, né en 1803 à Pyritz (Poméranie), m. en 1851, prêcha l'Évangile dans le royaume de Siam et en Chine, et établit à Macao une imprimerie pour propager des livres de religion écrits en chinois. Ses ouvrages ont contribué à faire connaitre la Chine en Europe.

On a de lui : *Journal de trois voyages le long des côtes de la Chine,* Londres, 1834; *la Chine devoilée,* 1838, 2 vol.; *Histoire de la Chine depuis les temps les plus reculés jusqu'à la paix de Nanking,* 1847, 2 vol.

GUY (Thomas), libraire, né à Londres en 1643, m. en 1724, établit une maison de charité à Tamworth, et fonda, en 1721, à Southwark (Londres), l'hôpital qui porte son nom, et dont la construction et la dotation coûtèrent près de 5 millions de francs. On lui a élevé une statue en bronze dans la cour de cet hôpital.

GUY-COQUILLE. *V.* Coquille. — **GUY-JOLY** *V.* Joly.

GUY-PATIN. *V.* Patin. — **GUY-PAPE.** *V.* Gui.

GUYANA (**NUEVA-**). *V.* Angostura.

GUYANE, *Guayana,* vaste contrée de l'Amérique du Sud, entre l'Orénoque et le Cassiquiare au N. et à l'O., le Rio-Negro et le fl. des Amazones au S., et l'océan Atlantique à l'E.; par 52°-71° long. O., et 8° lat. N.-4° lat. S. Superf., 2,000,000 de kil. carr. Elle est divisée en Guyanes *anglaise, brésilienne, vénézuélienne, française,* et *hollandaise.* Le long des côtes et jusqu'à une grande distance dans l'intérieur, la Guyane offre une plaine continue et d'une rare fertilité; çà et là s'étendent de vastes forêts. D'avril à juin, et de novembre à janvier, des pluies torrentielles l'inondent; puis la sécheresse ouvre et calcine la terre. On peut faire jusqu'à 8 récoltes successives : le riz, le maïs, le manioc, le tabac, les épices, le coton, le roucou, le cacao, la vanille, l'indigo et le café y réussissent bien. Les arbres atteignent des proportions colossales : l'acajou, le cocotier, le cotonnier, le bois de fer, le manguier et le cassia peuplent les forêts. Parmi les arbres fruitiers, on remarque : l'abricotier, l'acajou-pomme, le sapotillier, le palmier, etc. Le climat est doux; mais les marais de l'intérieur et les savanes noyées le long des rivières le rendent malsain pour les Européens. Les principales tribus indigènes de la Guyane sont : les Caraïbes, les Tamanaques, les Guaraunos, les Arévaques, les Oyampis, les Cabres.

GUYANE ANGLAISE, séparée de la Guyane hollandaise à l'E. par le Corentyn, bornée au S. par le Brésil, à l'O. par le Vénézuéla, et au N. par l'océan Atlantique; 221,233 kil. carr., et 257,473 hab. (1882). Divisée en 3 comtés, du nom des fleuves qui l'arrosent : Berbice, à l'E., ch.-l. New-Amsterdam; Demerari, au centre, ch.-l. Georgetown (Stabröck), cap. de toute la colonie; Essequibo, ch.-l. du même nom, à l'O. Le gouverneur est assisté d'une cour dite de *Police,* composée de 9 membres, dont 5 élus, et de 6 officiers de finances chargés de la perception des impôts. Cédée par la Hollande en 1814. Exportation de sucre, rhum, café, cacao, coton, bois de fer.

GUYANE BRÉSILIENNE, entre la rép. de l'Équateur à l'O., le fl. des Amazones au S., l'océan Atlantique à l'E., les Guyanes vénézuélienne et anglaise au N. Superf., 1,300,000 kil. carr. Comprise dans la prov. d'Alto-Amazonas, elle y forme la comarca du Rio-Negro; v. princ. : Thomar, Barcelos, Barra-do-Rio-Negro. Sol montagneux au N., bien arrosé. Grandes forêts vierges. — Fut cédée en 1713 par la France au Portugal, qui la perdit avec le Brésil.

GUYANE FRANÇAISE, au N.-E. de la Guyane brésilienne, le long de l'Atlantique, entre l'Oyapock au S.-E. et le Maroni au N.-O. Superf., 121,413 kil. carr.; pop., 27,335 hab. Ch.-l. Cayenne; v. princ. : Sinnamary, Approuague, Macouria. — Les premiers établissements français datent de 1604. Le pays s'appela alors *France équinoxiale*. Il fut pris par les Anglais, 1654, les Hollandais, 1676, et les Portugais, 1809. La France le recouvra en 1817. Valeur du comm. : 9,170,000 fr. pour l'import., 844,000 fr. pour l'export. (1881); mouvement des ports : 205 bâtiments.

V. Gaffarel, *les Colonies françaises*.

GUYANE HOLLANDAISE, à l'O. de la Guyane française, sur l'océan Atlantique, formant le gvt de Surinam. Superf., 119,321 kil. carr.; pop., 70,853 hab. Ch.-l. Paramaribo. Sol arrosé par le Surinam. Export. de sucre, café, cacao, coton, bois de teinture. — Ce pays, colonisé par les Anglais, fut occupé par les Hollandais en 1667. L'Angleterre le reprit en 1796, le restitua lors de la paix d'Amiens, 1802, et ressaisit, en 1808, la partie qui forma la Guyane anglaise en 1814. L'esclavage a été aboli dans la Guyane hollandaise en 1863.

GUYANE VÉNÉZUÉLIENNE, anc. prov. de la rép. de Vénézuéla, ch.-l. Angostura, entre les Guyanes brésilienne et anglaise à l'E., et l'Orénoque au N. et à l'O. Superf., 385,446 kil. carr.; pop., 34,053 hab. Elle forme auj. la plus grande partie de l'État de Bolivar.

GUYARD (Laurent), statuaire, né en 1723 à Chaumont-en-Bassigny, de parents pauvres qui le mirent en apprentissage chez un maréchal ferrant. Ce fut dans cet atelier que se manifesta son goût pour le dessin. Envoyé à Paris, placé chez Bouchardon, il remporta le grand prix de sculpture en 1750. Son maître, jaloux de lui, employa tout son crédit pour l'empêcher de revenir de Rome et lui fermer les portes de l'Académie. Il quitta la France, appelé à Parme par le duc Ferdinand, qui aimait son talent, et le combla de faveurs. Guyard a de la verve, et, sans être très correct, rend bien le sentiment et l'expression. Son plus bel ouvrage est le mausolée de la princesse de Gotha; citons aussi le monument de St Bernard à Clairvaux, un groupe d'*Énée et Anchise*, exécuté pour Frédéric II, et une copie du *Gladiateur*, dans le jardin du Luxembourg à Paris. Il mourut à Carrare en 1788.

GUYARD DE BERVILLE, littérateur, né à Paris en 1697, m. en 1770.

Il a laissé : *Histoire du chevalier Bayard*, in-12, 1760; *Histoire de Du Guesclin*, in-12, 1767, ouvrages plusieurs fois réimprimés.

GUYENNE, anc. prov. de France, qui faisait partie du gvt de Guyenne-et-Gascogne : entre la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin et l'Auvergne au N., le Languedoc à l'E., la Gascogne au S., et l'Atlantique à l'O. Ch.-l. Bordeaux. Elle comprenait le Bordelais, le Bazadais, l'Agénois, le Périgord, le Quercy et le Rouergue. Son territoire a formé les dép. de la Gironde, du Lot, du Lot-et-Garonne, de la Dordogne, de l'Aveyron, et partie de ceux des Landes et de Tarn-et-Garonne. — L'histoire de la Guyenne se confond avec celle de l'Aquitaine et de la Gascogne. (*V. ces mots*.) Elle était pays de droit écrit ou romain. Louis XI donna à Bordeaux une université et un parlement.

GUYENNE-ET-GASCOGNE, gvt de l'anc. France; ch.-l. Bordeaux. En 1789, on y trouvait 2 généralités : celle de Bordeaux, divisée en 6 élections, et celle d'Auch, en 5 et en pays *abonnés*, c.-à-d. d'imposition. En 1790, on en forma 8 départements : Gironde, Landes, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Aveyron, Gers, Hautes-Pyrénées. En 1810, Napoléon Ier y ajouta le dép. de Tarn-et-Garonne.

GUYENNE (Charles de **FRANCE**, duc de), 4e fils du roi Charles VII et frère de Louis XI, né près de Tours en 1446, m. en 1472. N'étant encore que duc de Berry, il participa à la ligue du *Bien public* (*V. ce mot*); au rétablissement de la paix, il reçut de Louis XI le duché de Normandie, avec la suzeraineté de la Bretagne, mais en fut bientôt dépouillé. Dédommagé par le duché de Guyenne, il continua ses relations avec Charles le Téméraire, duc de Bourgogne; bien qu'il fût malade depuis longtemps, sa mort ne parut pas naturelle, et l'on accusa Louis XI de l'avoir empoisonné.

GUYENNE (Éléonore de). *V.* Éléonore.

GUYENNE (Maréchal de). *V.* Créqui (Jacques de).

GUYON (Jeanne **BOUVIER de LA MOTHE**, Mme), née à Montargis en 1648, m. en 1717, montra, dès le plus jeune âge, des penchants ascétiques. Veuve, après quelques années de mariage, elle vint à Paris, 1676; se croyant appelée par la grâce divine à convertir les hérétiques, elle se rendit à Genève, où sa propagande échoua. Alors, elle publia quelques ouvrages confus et mal écrits : *Moyen court et facile pour l'oraison; le Cantique des cantiques*, interprété selon le sens mystique; *les Torrents spirituels*. De retour à Paris, 1686, on l'accusa de tremper dans les erreurs de Molinos, et elle fut enfermée au couvent des Filles de la Visitation. Mme Guyon s'était étroitement liée avec quelques femmes exaltées comme elle dans leur dévotion, et qui tenaient le premier rang à la cour : Mmes de Beauvilliers, de Chevreuse et de Béthune. Mme de Maintenon voulut la voir, et fut séduite. Présentée à Versailles, Mme Guyon y jouit quelque temps d'une certaine faveur, qu'elle devait aux agréments de son esprit. Elle se lia avec Fénelon, prit sur lui un incroyable ascendant et l'entraîna dans la querelle du quiétisme (*V. ce mot*), où elle s'était jetée avec son ardeur accoutumée. Invitée à s'éloigner de Saint-Cyr, où elle s'était fixée, et craignant pour sa liberté, elle se cacha à quelque distance de Paris. Mais, calomniée dans sa vie privée, elle vint demander qu'on la jugeât. Bossuet et M. de Noailles, évêque de Châlons, furent chargés de diriger les débats; les conférences, qui se tinrent à Issy, se terminèrent par une censure en 30 articles infligée à la doctrine de Mme Guyon, 1695; celle-ci, incorrigible dans son zèle de propagande, s'enfuit du couvent où on la retenait; le roi la fit enfermer à la Bastille. M. de Noailles, devenu archevêque de Paris, la fit mettre en liberté. Elle se retira chez son fils, à Diziers près de Blois, 1703, et y vécut encore 15 années dans la pratique de tous les devoirs chrétiens; elle avait complètement renoncé à ses vaines spéculations mystiques. Emportée par l'enthousiasme d'un cœur trop tendre, elle a laissé échapper dans ses écrits des idées dangereuses, des paroles inconvenantes, mais sa vie fut toujours irréprochable.

Ses *Œuvres* forment 39 vol., et comprennent de nombreux traités théologiques, une Bible commentée, des cantiques et autres poésies mystiques, enfin des *Lettres spirituelles*. La *Vie de Mme Guyon, écrite par elle-même*, ne paraît pas être authentique. P—y—t.

GUYON (Claude-Marie), littérateur et historien, né à Lons-le-Saunier en 1699, m. en 1771, fut l'un des collaborateurs de l'abbé Desfontaines. Savant et laborieux, il ne fut qu'un médiocre écrivain.

On a de lui : *Continuation de l'histoire romaine* (de Laurent Echard) *depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople*, Paris, 1736, 10 vol. in-12; *Histoire des empires et des républiques depuis le Déluge jusqu'à J.-C.*, 1736, 12 vol. in-12; *Histoire des Amazones anciennes et modernes*, 1740, 2 vol. in-12; *Histoire des Indes*, 1744, 3 vol. in-12; *l'Oracle des nouveaux philosophes*, Berne, 1759-60, 2 part., livre fortement attaqué par Voltaire, etc.

GUYOT DE PROVINS, poète français du xiiie siècle, parcourut l'Europe en troubadour, se rendit ensuite à Jérusalem, et revint se reposer de ses voyages dans le monastère de Cluny, où il écrivit, vers l'an 1204, sous le titre de *Bible*, une satire des vices de son temps, depuis ceux des princes jusqu'à ceux des gens du peuple. Il y attaque surtout la cour de Rome. On la trouve dans le recueil de *Fabliaux* publié par MM. Méon et Barbazan.

GUYS (Pierre-Augustin), né à Marseille en 1721, m. en 1799, fit de nombreux voyages, dont il a publié les relations. Son ouvrage le moins oublié est le *Voyage littéraire de la Grèce*, 1776, 2 vol. in-12, et 1783, 4 vol. in-8°, dans lequel il recherche les vestiges de la vie antique qui se retrouvent encore chez les modernes Hellènes.

GUYSE (Jacques de), cordelier, né à Mons vers 1336, d'une famille ancienne et considérable, m. à Valenciennes en 1399. Docteur en théologie, il professa cette science, ainsi que la philosophie et les mathématiques, pendant 25 ans, aux religieux de son ordre.

On a de lui une chronique intitulée : *Annales historiques des nobles princes du Hainaut*, en 3 livres, trad. en franç., avec le texte latin et des notes, par Fortia d'Urban, Paris, 1826, 2 vol.

GUYTON DE MORVEAU (Louis-Bernard), célèbre chimiste, né à Dijon en 1737, m. en 1816. Fils d'un professeur de droit, il fut nommé, en 1755, avocat général au parlement de Dijon, où il resta jusqu'en 1782. Dans cet intervalle, il publia 3 vol. de *Discours* et d'*Éloges*, 1775, étudia les sciences, fonda des cours publics, et occupa une chaire de chimie. En 1777, il donna, avec Maret et Durande, des *Éléments de chimie théorique et pratique*, 3 vol. in-12, traduisit et annota plusieurs ouvrages de Bergman, de Scheele et de Black. En 1782, il proposa pour la première fois un plan de *Nomenclature chimique;* mais son système, où il ignorait le parti qu'on peut tirer des désinences, était bien loin de ce qu'il devint entre les mains de Lavoisier, de Fourcroy et de Berthollet, auxquels l'Académie renvoya l'examen. Le premier, il employa le chlore comme désinfectant général (*Traité sur la désinfection de l'air*, 1801). Député de la Côte-d'Or à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota la mort de Louis XVI, fit partie du comité des chimistes adjoints, entra à l'Institut lors de sa formation, 1796, et fut l'un des fondateurs de l'École polytechnique, où il professa la chimie. Plus tard, il fut nommé administrateur de la Monnaie, et destitué en 1814. Il a écrit, en grande partie, le *Dictionnaire de chimie*, dans l'*Encyclopédie méthodique*, Paris, 1786; il y rassemble, avec un discernement très remarquable, tout ce qui avait été fait alors de mieux sur la science, en France et à l'étranger. On lui doit encore de nombreux Mémoires dans les *Annales de chimie*, mais la plupart ne contiennent rien

d'assez nouveau ni d'assez positif pour mériter encore aujourd'hui l'attention des savants. C'est le manque de précision et d'exactitude sévère qui empêcha Guyton, malgré ses nombreux et utiles travaux, d'être compté parmi les chimistes de premier ordre. G—R.

GUZEL-HISSAR. *V.* GHUZEL-HISSAR.

GUZERATE ou **GOUDJERATE**, anc. prov. de l'Hindoustan, au N.-O., entre le golfe de Kotch au N., la mer d'Oman à l'O. et au S., et le golfe de Cambaye à l'E. Elle forme une presqu'île montueuse, excepté à l'E., très boisée, arrosée par le Badhour, le Suwarnawati, et fertile; 600 kil. sur 250. Pop., 7 millions d'hab. Les Anglais en possèdent une partie, dont ils ont formé les districts de Surate, Barotsch, Kaïra et Ahmedabad, dans la présid. de Bombay. Le reste est partagé entre plusieurs souverains leurs tributaires, dont le principal est celui de Baroda ou Guikovar. Les Portugais ont, dans le Guzerate, Daman et Diu. — Cette province, l'une des plus florissantes de l'anc. empire du Mogol, dépendait jadis du Radjepoutanah. Elle passa tour à tour aux musulmans, 1022, aux Afghans, 1202, et aux Mongols, 1297, et revint aux Radjepoutes, 1390. Akbar en fit la conquête, 1572. Soumise par les Mahrattes au commencement du XVIIIe siècle, elle subit la domination anglaise, 1802-1817.

GUZMAN (ANTOINE **PEREZ** DE), capitaine espagnol, tige de la maison des Medina-Sidonia, né à Valladolid en 1258, m. en 1320, défendit pour Sanche IV, roi de Castille, la place de Tarifa, dont il était gouverneur, contre l'infant Don Juan révolté, vit égorger, plutôt que de se rendre, son propre fils qui était au pouvoir des assiégeants, et les contraignit de se retirer.

GUZMAN (LOUISE DE), fille de Jean-Emmanuel Perez, duc de Medina-Sidonia, épousa Jean de Bragance, qui devint roi de Portugal en 1640, fut nommée régente après la mort de ce prince, 1656, déjoua les complots des seigneurs, remit le pouvoir à son fils Alphonse VI, 1662, et alla mourir dans un cloître, 1666.

GUZMAN (ÉLÉONORE DE). *V.* ÉLÉONORE.

GUZMAN (GASPARD DE). *V.* OLIVARES.

GY, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Gray; 2,090 hab. Bons vins rouges; tanneries; teintureries.

GYARMATH-BALASSA, v. de Hongrie (comitat de Néograd), sur l'Eipel ou Ipoli; 9,435 hab.; ch.-l. du comitat de Néograd.

GYAROS, île de la mer Égée, une des Cyclades, à l'E. de Céos, servait de lieu de déportation pour les Romains; auj. *Ghioura*. C'est un rocher inhabité.

GYERGIO-SZENT-MIKLOS, v. de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), dans le district de Csik; 5,645 hab. Comm. de bétail, peaux et bois, avec la Moldavie.

GYGÈS, roi de Lydie, meurtrier et successeur de Candaule (*V. ce nom*), commença la dynastie des Mermnades. Sous son règne, 708-670 av. J.-C., la Lydie, dont l'histoire jusqu'à cette époque est presque entièrement fabuleuse, prend quelque importance par ses relations avec les Grecs. Gygès, le premier, envoya des présents à l'oracle de Delphes, et commença contre les villes grecques des côtes de l'Asie Mineure une guerre qui devait étendre l'empire des Lydiens. Il attaqua Milet et Smyrne, s'empara de Colophon, et subjugua la Troade. Platon, dans sa *République*, et Cicéron, d'après lui (*de Officiis*, III, 9), racontent que Gygès, berger de Candaule, ayant trouvé dans les flancs d'un cheval d'airain un anneau merveilleux qui avait la vertu de rendre invisible celui qui le portait, s'en était servi pour séduire la reine et pour assassiner Candaule. O.

GYLIPPE, général lacédémonien, fut envoyé par sa patrie au secours de Syracuse, assiégée par les Athéniens, et défit devant cette ville Nicias et Démosthène, 414 av. J.-C. Après la prise d'Athènes, 404, ayant été chargé par Lysandre de faire transporter à Sparte 1,500 talents, il s'en appropria 300, fut dénoncé par un de ses esclaves, et forcé de s'exiler. O.

GYLLENBORG (CHARLES, COMTE DE), sénateur suédois, né en 1679, m. en 1746, fut ambassadeur de Charles XII en Angleterre, se mit, après la mort de ce prince, à la tête du parti des *Chapeaux* (*V. ce mot*), l'emporta sur le comte de Horn, chef du parti des *Bonnets*, dans les diètes de 1734 et 1738, et, pendant qu'il dirigeait le ministère fit signer une alliance de 10 ans avec la France contre la Russie. Un de ses frères, FRÉDÉRIC, contribua à l'établissement de l'Académie des sciences de Stockholm, 1740.

GYLLENBORG (GUSTAVE-FRÉDÉRIC DE), poète suédois, né vers 1730, m. en 1809, conseiller de la chancellerie royale, membre de l'Académie de Stockholm.

On a de lui : des satires, des odes, des fables, des poèmes didactiques (*l'Hiver, le Printemps*, etc.), et un poème épique sur *le Passage des Belt par Charles XI.*

GYLLIUS. *V.* GILLES (PIERRE).

GYMNASE ou **PALESTRE**, *gymnasium* ou *palæstra*, vaste édifice chez les Grecs et les anc. Romains, où l'on enseignait la gymnastique (*V. ce mot*), et où on la pratiquait. C'était aussi un lieu de réunion pour les philosophes et pour les rhéteurs : on y venait écouter leurs conversations. Un gymnase se composait d'une 1re cour quadrangulaire, entourée de bâtiments dans lesquels étaient les salles d'exercices : *éphebéion, conisterion, corycæum;* les salles pour les philosophes : *exedræ*, et des bains complets. Adossés à ces bâtiments, et tout autour de la cour, étaient des portiques en colonnades, longs de 2 stades environ, 370 m., pour les promeneurs. Une 2e cour s'ouvrait après cette 1re; elle avait aussi des portiques, mais sur 3 côtés seulement. Aux portiques latéraux s'adossait un xyste (*V. ce mot*); un stade occupait le 4e côté (*V.* STADE), et le milieu de la cour était planté d'allées de platanes ou d'autres arbres, avec des bancs de pierre. Athènes possédait 3 grands établissements de ce genre : le Lycée, le Cynosarges, et l'Académie. Hermès était le dieu protecteur des gymnases. Les Romains n'eurent de palestres qu'à l'époque où ils commencèrent à construire de vastes thermes, c.-à-d. à peu près vers le temps de Néron; les palestres faisaient partie des thermes. Le nom de gymnase venait de *gumnos*, nu, à cause de la nudité des athlètes et des lutteurs, et celui de palestre, de *pale*, lutte.

V. Petersen, *le Gymnase des Grecs*, 1858 (all.); Krause, *Gymnastique et Agonistique des Hellènes*, 1841 (all.). C. D—Y et S. RE.

GYMNASE, nom donné, en Allemagne et en Russie, aux établissements d'instruction secondaire. Chaque gymnase a pour chef un *recteur*.

GYMNASES MILITAIRES, établissements pour l'instruction de l'armée française dans la gymnastique. Le 1er gymnase fut fondé en 1818, à Paris, près de la barrière de Grenelle, sur la proposition du colonel Amoros. On établit ensuite 10 autres gymnases normaux divisionnaires, 7 en 1833 : à Arras, Lyon, Metz, Montpellier, Rennes, Strasbourg, Toulouse; et 3 en 1837 : à Douai, Lille et Valenciennes. En 1849, on réduisit les gymnases divisionnaires à 3 : ceux d'Arras, Metz, Montpellier, et l'on créa en même temps 80 gymnases régimentaires, dont 14 à Paris. Les gymnases normaux ont été supprimés en 1852 et remplacés par une École normale de gymnastique, établie à la redoute de la Faisanderie, près de Vincennes. C. D—Y.

GYMNASIARQUE, directeur d'un gymnase chez les anc. Grecs. Il en avait la police absolue, dispensait les récompenses, ordonnait les châtiments, portait une baguette, comme insigne de son autorité, et se faisait précéder par des appariteurs armés de baguettes aussi. Il avait un manteau de pourpre et des chaussures blanches. Le gymnasiarque, sans avoir rang de magistrat, était néanmoins élu par le peuple. Ses fonctions duraient un an. Il présidait aux jeux gymniques, fournissait, dans le gymnase, l'huile dont les athlètes se frottaient, et avait sous ses ordres : un gymnaste, un xystarque, des sophronistes, etc. (*V. ces mots.*) C. D—Y.

GYMNASTE, officier d'un gymnase, chez les anc. Grecs. Il était instituteur pour les exercices, et les réglait suivant la constitution et la force de chacun. C'était ordinairement un ancien athlète, qui possédait bien la théorie de son art. C. D—Y.

GYMNASTIQUE, art ou science des exercices corporels de force, d'agilité, de souplesse et de grâce, comprenant : le saut, la lutte, le pugilat, la course à pied et en char, l'arc, le jet du disque et du javelot. Elle fut en grand honneur chez les anc. Grecs et les anc. Romains, et prit naissance chez les premiers : ils reconnurent toute son utilité pour les travaux de la guerre; dès lors, elle fit partie de l'éducation des jeunes gens. Les Lacédémoniens et les Crétois établirent les premiers des écoles spéciales où l'on enseignait sous la surveillance de l'autorité publique (*V.* GYMNASE et GYMNASIARQUE); les autres peuples de la Grèce les imitèrent, et les Thébains gagnèrent la bataille de Leuctres par suite de leur supériorité dans la lutte. Pour provoquer l'émulation dans la gymnastique, les peuples imaginèrent de répéter plusieurs de ses exercices : la lutte, le pugilat, les deux courses, le disque, dans certains jeux publics, et d'instituer des prix pour les vainqueurs. Bientôt, les Grecs se passionnèrent tant pour ces victoires de jeux, que la gymnastique en devint le spectacle principal, et qu'il y eut, pour disputer les prix, des athlètes et des coureurs de profession, que les cités récompensaient magnifiquement. Les bons effets de la gymnastique donnèrent l'idée aux médecins de l'employer aussi pour l'entretien ou le rétablissement de la santé. On attribue cette invention à un médecin de Selymbria en Thrace, Hérodicus, qui vivait un peu avant Hippocrate. Les malades pratiquaient telle ou telle partie de la gymnastique, suivant leur force, leur tempérament, l'affection dont ils étaient atteints. — Les Romains adoptèrent la gymnastique à l'instar des Grecs, mais comme exercice militaire, et sans en avoir

d'écoles publiques. A Rome, les jeunes gens et beaucoup d'hommes faits s'y exerçaient, l'après-midi, dans le Champ de Mars. Ce ne fut que sous les empereurs qu'ils pratiquèrent cet exercice dans des gymnases. (*V.* GYMNASE.) — La gymnastique, moins la lutte et le pugilat, mais comprenant, outre les autres exercices, l'ascension à des mâts verticaux, à des câbles pendants, la natation et l'équitation, est pratiquée auj. dans presque toutes les armées européennes; elle a été introduite dans l'armée française, sous la Restauration (*V.* GYMNASES MILITAIRES), et ensuite dans les collèges. Un règlement du ministre de l'instruction publique, du 13 mars 1854, en a proscrit l'enseignement dans tous les lycées. La gymnastique est auj. enseignée dans les écoles primaires. C. D—Y.

GYMNÉSIENNES (ILES). *V.* BALÉARES.

GYMNÈTES, nom d'une classe inférieure à Argos, fort semblable à celle des Hilotes à Sparte. Leur nom vient de ce qu'ils servaient dans l'infanterie légère presque sans armes (*gumnès*, nu). S. RE.

GYMNIQUES (JEUX), nom des exercices où, dans certains jeux publics des anc. Grecs, les acteurs étaient nus, comme dans les gymnases. Ces exercices étaient ceux de la gymnastique (*V. ce mot*), et les jeux Olympiques, Isthmiques, Néméens et Pythiques. Les vainqueurs dans ces jeux étaient traités avec la plus grande distinction. (*V.* OLYMPIQUES [JEUX].)

GYMNIQUES (JEUX). Jeux donnés par Auguste au peuple romain, après sa victoire d'Actium. Il fit construire un stade de bois dans le Champ de Mars. Les exercices furent sans doute des jeux gymniques grecs; le stade le prouverait, outre le nom des jeux; mais Auguste y mêla des combats de gladiateurs. C. D—Y.

GYMNOPÉDIE, danse lacédémonienne, instituée par Lycurgue en l'honneur d'Apollon, et dans laquelle figuraient 2 troupes, l'une de jeunes gens, l'autre d'hommes faits. Ils étaient nus, avaient des couronnes sur la tête et des palmes à la main, et chantaient, en dansant, les poésies de Thalétas.

GYMNOSOPHISTES, c.-à-d. *philosophes nus*, nom donné par les anc. Grecs à une secte de philosophes indiens, qui allaient tête et pieds nus, affectaient de mépriser la douleur, ne se mariaient point, et vivaient dans la retraite. (*V.* CALANUS et FAKIRS.)

GYMPIE, v. de l'Australie, dans la colonie anglaise de Queensland, au centre de mines d'or découvertes en 1867; 5,000 hab. Chemin de fer pour Maryborough. E. D—Y.

GYNDÈS, riv. de Perse, passait à Aspadana; auj. *Zayendeh-Roud*. — riv. d'Assyrie, affl. du Tigre; auj. *Kara-Sou*. Cyrus, irrité qu'un de ses chevaux s'y fût noyé, crut la punir en faisant creuser 360 canaux qui en dispersèrent les eaux. — riv. d'Albanie, affl. du Cyrus.

GYNÉCÉE, *gynæconitis*, partie de la maison réservée à l'habitation des femmes, chez les anc. Grecs. Ce nom signifie proprement « maison de la femme. » Il était éloigné de la voie publique, et formait une partie distincte de la maison, séparée de l'habitation des hommes, *andrônitis*. Le gynécée comprenait des chambres à coucher, précédées d'antichambres, des chambres de travail, et des salles à manger. L'entrée n'en était permise qu'aux plus proches parents, et les femmes n'en pouvaient sortir sans permission. — Dans les derniers temps de l'empire romain, il y eut des gynécées qui étaient des ateliers de travail où l'on filait, tissait, et confectionnait les habits de laine, de lin ou de soie à l'usage de l'empereur et de l'armée. Ils contenaient des femmes et des hommes, appelés les uns et les autres *gynéciaires*. La *Notitia dignitatum* cite les gynécées d'Aquilée, d'Arles, de Metz, de Salone, de Canouse, de Venouse, de Carthage, de Lyon, de Milan, de Reims, de Sirmium, de Tournai, de Trèves, de Rome, etc. L'invasion des Barbares ne fit pas disparaître ceux de ces établissements qui existaient en Gaule, et Charlemagne avait des gynécées où des femmes teignaient, filaient et tissaient la laine et le lin pour son usage.

GYNÉCIAIRES. *V.* GYNÉCÉE.

GYNÉCOCOSMES ou **GYNÉCONOMES**, magistrats athéniens, qui veillaient à ce que les femmes se renfermassent dans les bornes de la décence et de la retenue, et réprimaient leur luxe exagéré. On croit qu'ils ne furent institués que par Démétrius de Phalère. S. RE.

GYONGYOS, v. de Hongrie, comitat d'Hevesch, au pied du Matra; 15,830 hab. avec la commune. Récolte de grains, vins et fruits; fabr. de lainages.

GYPSIES. *V.* BOHÉMIENS.

GYRALDUS. *V.* GIRALDI.

GYROMANCIE, sorte de divination qui se pratiquait en marchant en rond, ou en tournant autour d'un cercle sur la circonférence duquel étaient tracées des lettres. A force de tourner, on tombait; de l'assemblage des lettres sur lesquelles on avait fait des chutes, on tirait des présages pour l'avenir.

GYROWETZ (ADALBERT), compositeur de musique, né en Bohême en 1755, m. à Vienne en 1849, fut élève de Sala. Sa fécondité était prodigieuse, et cependant on admira toujours en lui la richesse des idées, la pureté du style, la science de l'instrumentation. Ses symphonies ne sont pas indignes de figurer après celles d'Haydn; on a distingué, parmi ses opéras : *Agnès Sorel*, et *le Harpiste aveugle*. B.

GYTHIUM, anc. v. du Péloponèse (Laconie), port sur la côte E. du golfe de Laconie. C'était une des villes des Éleuthéro-Laconiens, si opprimés, malgré leur nom, par la domination spartiate. Ses restes sont situés dans une vallée qui va jusqu'à la mer, à peu de distance de *Marathonisi*, ville moderne, presque entièrement bâtie aux dépens des édifices de Gythium. Ruines d'un théâtre en marbre; ruines romaines.

V. Curtius, *Peloponnesos*, II, 270.

GYULA, *Julia*, v. forte de Hongrie, ch.-l. du comitat de Bekes; 18,495 hab. Élève de bétail; huileries.

GYULAY (IGNACE, COMTE), né à Hermannstadt en 1763, m. en 1831, fit ses premières armes contre les Turcs en 1789, servit sous Wurmser en 1793, se distingua lors de l'attaque des lignes de Wissembourg et à Kaiserslautern, eut un commandement dans l'armée de l'archiduc Charles, 1796, couvrit habilement la retraite des troupes autrichiennes après les défaites de Stockach et de Hohenlinden, 1800, fut nommé gouverneur des banats de Croatie, de Dalmatie et d'Esclavonie en 1806, fit la campagne de 1809 en Italie, prit part aux batailles de Dresde et de Leipzig en 1813, à l'invasion de la France en 1814, fut gouverneur général de la Bohême en 1823, de Vienne en 1829, président du conseil aulique de guerre en 1830, et grand maître de l'artillerie.

GYULAY (FRANÇOIS), général autrichien, fils du précédent, né à Pesth en 1799, m. en 1868, entra au service en 1816, et atteignit rapidement, malgré la paix, les grades supérieurs de l'armée. Commandant militaire de la province de Trieste, il réussit à préserver la marine de l'Autriche pendant la révolution italienne de 1848-49, et dirigea les travaux de fortification de Trieste et de Pola. Après avoir été quelque temps ministre de la guerre, il fut chargé, en 1855-56, de négociations à Saint-Pétersbourg au sujet de la question d'Orient. Lors de la guerre d'Italie en 1859, il franchit le Tessin à la tête de l'armée autrichienne, ne put rien entreprendre de décisif en Piémont avant l'arrivée des Français, essuya un échec partiel à Montebello et une grande défaite à Magenta, dut évacuer Milan, et eut encore une affaire malheureuse d'arrière-garde à Melegnano. Révoqué de son commandement, il combattit à Solférino à la tête d'un régiment d'infanterie. B.

GYZEH. *V.* GIZEH.

H

HAAG (EUGÈNE), biographe protestant, né à Montbéliard en 1808, m. en 1868, a publié : *Vie de Luther*, 1839; *Vie de Calvin*, 1840; et, en collaboration avec son frère ÉMILE, né en 1810, m. en 1865, un important recueil biographique : *la France protestante, ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*, 1847-59, 9 vol.

HAAG (DEN) ou **S'GRAVENHAGE**, nom de LA HAYE en hollandais.

HAARLEM, v. de Hollande. (*V.* HARLEM.)

HAAS (JOHANN-MATTHIAS), géographe allemand, né à Augsbourg en 1684, m. en 1742, fut agrégé à l'université de Leipzig en 1716, et enseigna depuis 1720, à Wittemberg, les sciences mathématiques et géographiques.

Parmi ses ouvrages, on remarque : *Tabula Hungariæ*, Nuremberg, 1744; *Tabula imperii Russici et Tartariæ universæ*, 1746; *Phosphorus Historiarum, seu Prodromus theatri summorum imperiorum*, 1742.

In-fol.; *Historiæ universalis politicæ idea plane nova ac legitima*, 1743; *Atlas historique*, en 6 parties, 1750, in-fol.

HAAS (GUILLAUME), graveur et fondeur en caractères, né à Bâle en 1741, m. en 1800, perfectionna le mode d'impression des cartes géographiques en y employant des caractères mobiles, et inventa les interlignes proportionnelles et progressives, d'un usage fréquent dans les compositions de tableaux.

HAASE ou **HASE**, riv. d'Allemagne, naît dans le Teutoburgerwald, près d'Osnabrück, sur les confins de la Westphalie et du Hanovre, que son cours sépare pendant un certain temps, puis entre dans le duché d'Oldenbourg, et revient en Hanovre se jeter dans l'Ems à Meppen ; 150 kil. de cours.

HABA (LA), v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz; 3,000 hab. Toiles.

HABAB, peuple de l'Afrique orientale, entre la mer Rouge à l'E., l'Aïn-Saba et le Barka inférieurs à l'O., et entre 16°-18° lat. N. Ils sont Abyssins, originaires du Tigré, dont ils ont émigré il y a plus de 200 ans, mais dont ils parlent encore la langue. C'est une race au teint plus rouge que noir; ils sont divisés en tribus, ayant chacune un chef (*Kintebay* ou *Kandeba*). Ceux qui habitent à l'O. sont encore chrétiens; ceux de l'E. ont embrassé l'islamisme, lorsqu'ils sont devenus tributaires des Turcs de Massaouah. Leurs villes principales sont Wasentah et Af-Abad, celle-ci peuplée d'environ 6,000 hab.

C. P.

HABACUC, prophète. (*V.* ABACUC.)

HABAT, contrée du Maroc, la même que le GARB.

HABEAS CORPUS, premiers mots de la formule latine que les magistrats anglais doivent employer, d'après un statut de l'an 1679, pour donner l'ordre d'élargir un prisonnier. Ce statut n'était que le renouvellement d'une loi antérieure, que certains historiens font remonter jusqu'au règne d'Alfred le Grand. Tout citoyen qui a été arrêté peut exiger qu'on le fasse comparaître immédiatement devant le tribunal compétent, pour y apprendre les motifs de son arrestation, et pour en contester, s'il y a lieu, la validité : s'il y réussit, il est aussitôt mis en liberté. Le statut de l'*habeas corpus* est une garantie pour la liberté individuelle; il soumet l'usage de l'arrestation préventive à un contrôle qui en prévient l'abus. Plusieurs fois, dans les temps de troubles, le Parlement l'a suspendu.

HABELSCHWERDT, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Neisse; 4,926 hab. Fabr. de draps, lainages, bonneterie, eau-de-vie de grains; tanneries.

HABENECK (ANTOINE-FRANÇOIS), violoniste et compositeur, né à Mézières en 1781, m. en 1849. Élève de Baillot au Conservatoire de Paris, il remporta le 1er prix en 1804, et fit partie de l'orchestre de l'Opéra, où il remplaça Kreutzer. Directeur de cette grande scène de 1821 à 1824, puis chef d'orchestre jusqu'en 1846, il fonda et dirigea les concerts du Conservatoire de Paris. On a de lui diverses pièces pour le violon, et quelques morceaux de l'opéra : *la Lampe merveilleuse*, laissé inachevé par Benincori.

B.

HABERT (FRANÇ.), poète, né à Issoudun en 1528, m. vers 1561, eut une vie courte et dure, et se donna le surnom de *Banni de Lyesse*. Ses traductions d'Horace, des *Élégies* et des *Métamorphoses* d'Ovide, furent populaires au XVIe siècle, ainsi que ses poésies originales (*Héroïdes, le Temple de la chasteté*, etc.), auj. oubliées.

HABERT (GERMAIN), abbé de Saint-Vigor de Cérisy, né à Paris en 1610, m. en 1654 ou 1655, fut membre de l'Académie française dès sa fondation.

On a de lui : *les Métamorphoses des yeux de Philis en astres*, poème, 1639; des *Poésies diverses*; une *Oraison funèbre du cardinal de Richelieu*, etc.

HABESCH, nom arabe de l'Abyssinie. (*V. ce nom.*)

HABESSUS. *V.* ANTIPHELLUS.

HABIBA, île de la Méditerranée, sur la côte d'Algérie, à 26 kil. S.-O. du cap Falcon ; 4 kil. de tour.

HABRA, riv. de l'Algérie, prov. d'Oran, se forme de 4 cours d'eau, au S.-O. de Mascara, traverse le célèbre barrage de l'Habra, long de 478 m., haut de 40, passe près de Perrégaux, et prend, au sortir des marais, le nom de Macta. La vallée est suivie par le chemin de fer de Saïda à Arzew.

E. D—Y.

HABSAL ou **HAPSAL**, v. de la Russie d'Europe (Esthonie), sur une presqu'île; 2,500 hab. Port de commerce; export. de blé, lin, cire. — Fondée en 1279, prise par les Danois en 1559, par les Suédois en 1645, par les Russes en 1710.

HABSBOURG, *Habsburgum*, anc. château de la Suisse (Argovie), à 12 kil. N.-E. d'Aarau, près de la rive dr. de l'Aar, sur le Wulpelsberg; berceau de la famille de ce nom. Il fut bâti, en 1096, par Werner, évêque de Strasbourg, sous le nom de *Habitschburg* (château des autours).

HABSBOURG (MAISON DE), anc. maison d'Allemagne, dont on fait remonter l'origine jusqu'à Éthico Ier, duc allemand de l'Alsace au VIIe siècle. De celui-ci serait issu, au Xe siècle, Gontran le Riche, comte d'Alsace et de Brisgau, dont le fils, Kanzelin, comte d'Altenbourg, résida près de Windisch, colonie romaine, sous le nom de Vindonissa. Les fils de Kanzelin étaient : Radbod, comte de Klettgau, et mari d'Ida, fille de Gerhard III, comte d'Alsace et de Lorraine; et Werner, évêque de Strasbourg. La famille de Radbod s'étant éteinte en 1046, Werner réunit toutes ses possessions à celles de sa maison. C'est lui qui est la véritable tige de la maison de Habsbourg. Les possessions des comtes de Habsbourg s'accrurent peu à peu par des mariages et par des donations impériales. Albert III, arrière-petit-fils de Werner, avait de grandes possessions en Souabe, en Alsace, en Argovie, et prit le titre de landgrave de la haute Alsace. Son fils Rodolphe acquit la ville de Laufenburg sur le Rhin, ainsi que la prévôté d'Uri, Schwytz et Unterwalden. Après avoir renoncé à cette dernière, il reçut de l'empereur Frédéric II le comté de Rheinfelden. Après sa mort, 1232, ses deux fils, Albert IV et Rodolphe, firent un partage : au 1er échurent le château de Habsbourg et les possessions en Argovie et en Alsace; à Rodolphe, les possessions en Brisgau, ainsi que les comtés de Klettgau, Rheinfelden et Laufenburg. Ce dernier est le fondateur de la branche cadette de Habsbourg-Laufenburg. Le titre commun de landgrave d'Alsace devint, après la mort de Rodolphe, l'héritage exclusif de la branche aînée. Albert IV combattit sous l'empereur Frédéric II en Italie, et s'associa aussi à la 6e croisade en Palestine, où, peu après son arrivée, il mourut à Ascalon, 1230. Il laissa 3 fils, dont l'aîné, Rodolphe, tige de la maison impériale de Habsbourg, fut élu empereur en 1273, et conféra le duché d'Autriche à son fils Albert, en 1282. Il eut pour successeur dans ses États héréditaires, en 1291, son fils Albert V, qui devint empereur en 1298, sous le nom d'Albert Ier. Sous celui-ci, les Suisses se révoltèrent, 1307, et, sous ses successeurs, les possessions en Suisse furent enlevées à la maison de Habsbourg. Au commencement du XVe siècle, le duc Frédéric d'Autriche fut mis au ban par l'empereur Sigismond à cause de son alliance avec le pape Jean XXIII, et le château de Habsbourg échut au canton de Berne. En 1438, Albert II, de la maison de Habsbourg-Autriche, fut élu empereur d'Allemagne. Depuis ce temps, le trône impérial a été occupé, sauf une seule interruption, par la maison de Habsbourg. En 1736, François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, fonda la maison de Lorraine-Autriche, qui règne actuellement. La branche de Habsbourg se partagea, après la mort de Rodolphe III, en 2 rameaux : *Habsbourg-Laufenburg* et *Habsbourg-Kyburg*. Le premier s'éteignit au commencement du XVe siècle; l'autre, en 1415.

E. S.

HABSHEIM, vge d'Allemagne (Alsace), cercle de Mulhouse; 1,854 hab. Comm. de vins et de kirschwasser.

HAÇAN. *V.* HASSAN.

HACELDAMA, c.-à-d. *champ du sang*, champ voisin de Jérusalem, lieu de sépulture pour les étrangers. Il fut acheté avec l'argent que Judas avait reçu pour livrer Jésus, et qu'il rendit aux chefs de la synagogue.

HACHA (RIO-DE-LA-). *V.* RIO-DE-LA-HACHA.

HACHAICHIN. Ce mot désigne, en Algérie, les gens qui font usage du hachich. Le nom de hachaichin y sert aussi à qualifier les hommes sans principes et sans moralité. A Constantine, les fumeurs de hachich élèvent des chiens pour la chasse du porc-épic et du hérisson, dont ils sont très friands; ils apprivoisent aussi des rossignols.

HACHE D'ARMES, ancienne arme de guerre, à un seul tranchant, avec un marteau à l'opposite. Celle des compagnies d'ordonnance n'avait point de marteau, mais la douille du fer se prolongeait au delà du taillant, et se terminait en pointe, de sorte qu'on pouvait frapper d'estoc et de taille. Quelquefois, au lieu de marteau, il y avait un dard droit ou crochu, ou un croissant.

HACHÉE ou **HARNESCAR**, peine infamante, usitée au moyen âge, et consistant à porter, pendant un certain espace de chemin, une selle ou un chien.

HACHEM. *V.* HESCHAM.

HACHENBURG, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), dans le Westerwald; 1,800 hab. Mines de fer; fabr. de tabac.

HACHETTE (JEANNE), héroïne de Beauvais, participa à la défense de cette ville assiégée par Charles le Téméraire, 1472, arracha l'étendard bourguignon déjà planté sur les remparts, et repoussa les assaillants. Elle s'appelait *Fouquet* selon les uns, *Lainé* selon les autres; le nom de Hachette rappelait la petite hache dont elle était armée. Louis XI ordonna que, dans la procession célébrée le jour anniversaire de la levée du siège, les dames de Beauvais précéderaient les hommes. Cette ville conserve l'étendard enlevé, dit-on, par Jeanne Hachette, et a érigé à l'héroïne une statue en 1851. Philippe de Comines, dans son récit du siège de Beauvais, ne parle pas de Jeanne

Hachette, dont l'existence a été niée mal à propos par quelques écrivains. B.

HACHETTE (Jean-Nicolas-Pierre), géomètre, né à Mézières en 1769, m. en 1834. D'abord professeur d'hydrographie à Collioure et à Port-Vendres, il organisa, en 1794, sous la direction de Monge, l'enseignement de la géométrie descriptive à l'École polytechnique, suivit ce savant en Égypte, reprit en 1800 son enseignement à l'École polytechnique, où il resta jusqu'en 1816, et fut ensuite professeur de géométrie descriptive à la faculté des sciences de Paris. En 1818, l'Académie des sciences l'appela dans son sein, mais le gouvernement refusa de sanctionner cette nomination; Hachette n'entra à l'Académie qu'en 1830.

Il a publié : sur la *Composition des machines*, in-4°, 1808, avec Lanz et Betancourt ; *Traité élémentaire des machines*, in-4°, 1811 et 1819 ; *Collection d'épures de géométrie descriptive*, 1795 ; *Premier Supplément de la géométrie descriptive de Monge*, in-4° ; *Applications de la géométrie descriptive à l'usage de l'École polytechnique*, planches sans texte, in-fol., 1817 ; *Éléments de géométrie à trois dimensions*, 1817, 1818 ; *Traité de géométrie descriptive*, 1 vol. in-4°, 1822 ; *Programme d'un cours de physique*, 1809 ; *Correspondance sur l'École polytechnique*, 3 vol., 1804-1806, où l'on trouve les lois, décrets et ordonnances qui ont rapport à l'organisation de l'École, à la direction et à l'enseignement, les listes de promotion, et des notes ou mémoires scientifiques dus au travail d'élèves ou de professeurs. Hachette a inséré plusieurs Mémoires dans le *Journal de l'École polytechnique*. V.

HACHICH, herbe sèche, de l'arabe *hachcha*, devenir sec; électuaire fait de la poudre des feuilles de chènevis, et qui produit une violente excitation nerveuse. *Hachich* se dit surtout des feuilles du chanvre indien que l'on fait sécher pour les mâcher ensuite, ou les fumer au lieu de tabac. L'usage de cette drogue, appelée aussi *herbe des fakirs*, s'établit d'abord dans l'Inde, et de là se répandit en Perse, en Égypte, en Syrie, et autres contrées de l'Orient. Dans les principales villes de l'Algérie, on trouve des fumeurs de hachich. Du temps des croisades, on donnait le surnom de *hachchâchin* (consommateurs de hachich), dont nous avons fait *assassins*, à une secte de brigands fameux dans l'histoire. (*V.* Ismaéliens, Assassins.) D.

HACHID-EL-BÉKIL, pays d'Arabie, entre le Nedjed et l'Yémen.

HACHOUR. *V.* Assour.

HACKEN ou **HAGGEN**, mont. de Suisse (Schwytz), traversée par le chemin de Schwytz à Einsiedeln; 2 de ses sommets ont près de 1,950 m. de hauteur. Le col est à 1,453 m.

HACKERT (Philippe), peintre de paysages, né en 1737 à Prenzlow, m. en 1807. L'impératrice Catherine II lui ayant commandé 2 tableaux représentant le combat naval de Tchesmé et l'incendie de la flotte turque, le comte Orloff, qui se trouvait avec une escadre russe à Livourne, fit sauter devant lui une de ses frégates, afin qu'il pût représenter avec vérité l'explosion d'un navire.

HACKLUYT. *V.* Hakluyt.

HACKNEY, paroisse d'Angleterre (Middlesex), à 5 kil. N.-E. de Londres, dont elle est un faubourg; 115,000 hab. Serres et pépinières les plus belles du royaume. Hospice d'orphelins. C'est peut-être là qu'on fit les premières voitures de louage appelées encore auj. *hackney-coaches*.

HADAIDEHS, tribus d'Arabes Bédouins de la Turquie d'Asie, dans la prov. de Damas, près d'Hems. Ils sont cultivateurs et guerriers, et se servent d'ânes au lieu de chevaux.

HADDINGTON, v. d'Écosse, cap. du comté de ce nom, sur la rive g. de la Tyne; 5,735 hab. Église bâtie sur les ruines d'une abbaye du XIIIe siècle. Fabr. de draps et lainages. Principal marché de l'Écosse pour le blé et les produits agricoles. Donne le titre de comte à une branche de la famille Hamilton. Près de là est *Lethington*, anc. résidence des Lauderdale. Ruines d'un couvent fondé en 1178, et dans lequel se tint un parlement, en 1548. Patrie du roi Alexandre II. — Le comté de Haddington ou *East-Lothian*, au S. du golfe du Forth, à l'O. de la mer du Nord, a 724 kil. carr., et 37,771 hab. Monts Lammermoor au S. Riv. : la Tyne. Agriculture florissante; élève considérable de moutons. Houillères à l'O.; chaux abondante. Sol sablonneux et plat sur les côtes; fertile en céréales et légumes. Fabr. de toiles et lainages; distilleries.

HADELN, *Hadelia*, petit pays du Hanovre, à l'embouch. de l'Elbe, dans l'arr. de Stade. Ch.-l. Otterndorf. Sol très fertile, au-dessous du niveau de l'Océan. Élève de magnifiques bestiaux.

HADERSLEBEN, v. forte du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), ch.-l. de cercle, dans la régence de Slesvig, près d'un lac et sur le Petit-Belt; 8,356 hab. Comm. de grains, eaux-de-vie de grains, fromages.

HADÈS, nom grec de Pluton. (*V. ce nom.*)

HADI (EL-), calife abbasside. (*V.* El-Hadi.)

HADJAR. *V.* Bahrein.

HADJI, c.-à-d. en arabe *pèlerin*, nom que prennent les musulmans qui ont fait les pèlerinages de La Mecque, de Médine ou de Jérusalem.

HADJI-KHALFA, appelé aussi *Kalib-Tchélébi*, savant turc, né à Constantinople vers 1600, m. en 1658, premier secrétaire et grand trésorier d'Amurat IV.

Il a laissé : *Découverte des pensées touchant les livres et les genres*, traité de biographie et de bibliographie orientales, publié par Flugel, Leipz., 1843, 4 vol. in-4° ; *Tables chronologiques depuis la création d'Adam jusqu'en 1640*, Constantinople, 1733, in-fol., trad. du turc en franç. et abrégé par Galland ; *Géographie*, en arabe, ibid., 1732 ; *Histoire des guerres maritimes des Ottomans*, ibid., 1728, etc.

HADJIPOUR, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), dans l'anc. Béhar, sur le Gange et le Gondok. Fondée en 1350; 22,306 hab.

HADJOUTES, tribu d'Arabes Bédouins de la province d'Alger, près de la Mitidja. Descendants d'individus expulsés des autres tribus, ils ont été longtemps redoutés pour leurs brigandages.

HADLEIGH, v. d'Angleterre (Suffolk), sur la Breton; 3,575 hab. Belle église ogivale.

HADLEY (Sir John), astronome anglais du XVIIIe siècle, membre et vice-président de la Société royale de Londres, a imaginé l'*octant*, instrument dont on se sert en mer pour observer la hauteur et la distance des astres, malgré le mouvement du vaisseau.

Il a publié plusieurs Mémoires dans les *Philosophical Transactions*, 1723-1736. D—s.

HADRAMAOUT, région de l'Arabie, au S., le long du golfe d'Oman, entre le Mahra à l'E. et le Yémen à l'O. Sol montagneux ; vallées fertiles en dattiers, gomme, encens. Les habitants, en partie nomades, en partie sédentaires, obéissent à des cheiks, fabriquent des châles, des tapis et des couteaux. — Ce pays, jadis habité par les *Homeritæ*, était compris dans l'Arabie Heureuse.

HADRIA. *V.* Adria.

HADRIEN. *V.* Adrien.

HADRUMÈTE. *V.* Adrumète.

HÆMI EXTREMA, dernier contrefort des monts Hémus. Il se terminait au Pont-Euxin, et séparait la Thrace de la Mésie. Auj. *Eminèh-Dagh*.

HÆMI MONTES. *V.* Hémimont.

HÆMONIE. *V.* Hémonie.

HÆMUS. *V.* Hémus.

HAEN (Antoine de), médecin, né à La Haye en 1704, m. en 1776. Élève de Boërhaave, il pratiqua la médecine dans sa patrie jusqu'en 1754; il fut alors appelé à Vienne par Van Swieten, qui lui confia l'enseignement de la clinique médicale. De Haen fut médecin de l'impératrice Marie-Thérèse.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Ratio medendi in nosocomio practico*, etc., 15 vol., Vienne, 1758-1773, avec des volumes complémentaires, 1771-1775, immense collection de faits cliniques intéressants; *Prælectiones in H. Boerhaavii institutiones*, etc., Vienne, 1780-82, 6 vol. D—G.

HÆNDEL (George-Frédéric), célèbre compositeur de musique, né en 1684 à Halle, d'où son surnom *d'il Sassone* (le Saxon), m. à Londres en 1759, écrivit des sonates et des motets dès l'âge de 10 ans, enseigna quelque temps la musique à Hambourg, voyagea en Italie, fut nommé maître de chapelle de l'électeur de Hanovre, et passa la plus grande partie de sa vie en Angleterre; il y fut protégé et pensionné par son souverain, devenu roi sous le nom de George Ier. Vers la fin de 1751, il perdit la vue. Hændel était d'une humeur bizarre. Il aimait la table, et trouvait plus facilement ses inspirations lorsqu'il avait la tête un peu montée par le vin. Directeur de spectacle, organiste, chef d'orchestre, il produisit beaucoup d'ouvrages. Le caractère dominant de son talent est la grandeur, l'élévation, la solennité des idées; la modulation, souvent riche et inattendue, est toujours douce et naturelle; les voix sont disposées avec art et chantent sans effort; les chœurs sont d'un effet si puissant, que le luxe de l'instrumentation n'y pourrait rien ajouter. Ses plus beaux opéras sont : *Almira*, 1704; *Néron*, 1705; *Agrippine*, 1709; *Renaud*, 1711; *Rhadamiste*, 1720; *Othon*, 1722; *Rodelinde*, 1725; *Alessandro*, 1726. Hændel, dans ses dernières années, écrivit des oratorios qui sont fort estimés : *Athalie*, 1738; *Saül*, 1740; *le Messie*, 1741; *Samson*, 1742; *Judas Machabée*, 1746; *Susanne*, 1748; *Jephté*, 1751, ainsi qu'une grande quantité de musique d'église et de chambre. Hændel est le musicien le plus estimé des Anglais, qui le regardent comme un compatriote. Il eut les honneurs de la sépulture à Westminster. B.

HÆREDIUM, mesure agraire de 2 *jugera*, chez les anc. Romains, et valant 50 ares 57 centiares.

HÆSUS. *V.* Hésus.

HAFF, c.-à-d. *port* en allemand. De là les noms du *Havre*, du *Grosse-Haff*, du *Frische-Haff*, du *Kurische-Haff*, etc., et les dérivés *Haven* ou *Haften*, *Havn* et *Hamm*.

HAFIZ (Mohammed), poëte lyrique persan, né à Chiraz, du temps des princes Modhafériens, m. en 1391. C'est l'*Anacréon de la Perse*; dans ses odes, où il chante l'amour, le vin, les plaisirs, il fait paraître une grande indifférence pour la reli-

gion musulmane. Son style est simple, mais il cache toujours un grand sens et des pensées profondes; ses expressions sont souvent énigmatiques, aussi lui donne-t-on le surnom de *Lissan-el-Gharib*, langue mystérieuse. Quelques compositions licencieuses, dans lesquelles on ne peut trouver un sens mystique, l'avaient fait regarder comme un homme sans religion. A sa mort, quelques docteurs voulaient qu'on le jetât dans une fosse particulière; mais on décida qu'il serait enterré avec les plus grands honneurs. Kerim-Khan lui fit élever un magnifique tombeau qu'on voit à Chiraz.

Le recueil des poésies de Hafiz, qui contient environ 571 odes ou *ghazels*, a été publié à Calcutta, 1791, in-fol., en persan; Herbin en a traduit en français quelques morceaux, avec une notice sur l'auteur, 1806, in-12; M. de Hammer en a publié une traduction complete, Tubingue, 1812, réimprimée en 1840. D.

HAFNIA, nom de COPENHAGUE en latin moderne.

HAFNERZELL OU **OBERNZELL**, brg du roy. de Bavière, cercle de Basse Bavière, sur la rive g. du Danube; 2,000 hab. Fabrique de creusets.

HAGA (COMTE DE), nom que prit Gustave III pour voyager en France en 1784. Il est emprunté d'un château de plaisance, bâti, d'après les dessins de ce roi, par Marselier, sur les bords de la Malara, près de Stockholm.

HAGA AURELIANENSIS, nom latin du bourg de LA HAYE-DESCARTES.

HAGA COMITIS, nom latin de LA HAYE (Hollande).

HAGEDORN (FRÉDÉRIC DE), poète de talent, né à Hambourg en 1708, m. en 1754, était, comme son maitre Gottsched, un admirateur et un disciple des écrivains français.

Il a laissé divers poemes didactiques : *le Sage*, 1741; *la Félicité*, 1743; *l'Amitie*, etc.; des fables, des contes en vers, une très belle satire : *le Savant*; des *Epigrammes*, etc. Ses œuvres completes ont été réunies à Hambourg, 1800, 5 vol. On trouve quelques morceaux traduits en français dans le *Choix des poésies allemandes* de Huber, Leipz., 1766. PL.

HAGEDORN (CHRISTIAN-LOUIS DE), frère du précédent, né à Hambourg en 1712, m. en 1780, directeur des Académies des beaux-arts de Dresde et de Leipzig.

Il a laissé : *Réflexions sur la peinture*, Leipz., 1762. 2 vol., ouvrage classique; *Recueil de lettres sur les arts*, ibid., 1797, 2 vol.

HAGEN (FRÉDÉRIC-HENRI **VON DER**), littérateur, né à Schmiedeberg (Prusse) en 1780, m. en 1856.

Il a publié : *Anciennes Poesies allemandes du moyen âge* (avec Büsching), Berlin, 1808; *Musée de litterature et d'art ancien allemand* (avec Büsching), ibid., 1809-11, 2 vol.; *Etudes sur l'histoire des Niebelungen*, ibid., 1810; *Poésies de l'ancienne Edda*, ibid., 1812; *Esquisse littéraire de l'histoire de la poesie allemande* (avec Busching), ibid., 1812; *Recueil pour servir à l'etude de la litterature et de l'art ancien allemand* (avec Docen, Büsching et Hundeshagen), Breslau, 1812; *Poésies de l'Edda sur les Niebelungen*, ibid., 1814; *Romans héroïques des pays du Nord*, ibid., 1814-28, 5 vol.; *Mythes et Poèmes anciens du Nord en langue danoise*, ibid., 1814; *Traditions héroïques de l'Allemagne et des pays du Nord*, Berlin, 2e edit., 1855, 2 vol.; *Tableaux héroïques tirés des cycles de Charlemagne, d'Arthur, de la Table ronde*, etc., Breslau, 1819-21, 2 vol.; *les Minnesinger*, Leipzig, 1838-56, 5 vol.; *des Formes primitives de la légende de Faust*, Berlin, 1854; *Tableaux de la vie et de la poésie chevaleresques*, ibid., 1856, etc. On a encore de lui des éditions des *Niebelungen*, du *Heldenbuch*, des œuvres de Godefroy de Strasbourg.

HAGEN, v. industrielle du roy. de Prusse (Westphalie), sur la Volme; 26,295 hab. Fabr. de draps et de quincaillerie.

HAGENBACH (PIERRE, SIRE DE), favori de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, fut nommé, en 1469, gouverneur des comtés de Ferrette, de Sundgau, de Brisgau et d'Alsace. Il exaspéra les Alsaciens par sa dureté, ses exactions et ses débauches. Les habitants de Brisach s'emparèrent de lui, le jugèrent et le condamnèrent à mort, 1474. E. D—Y.

HAGENBUT. *V.* CORNARIUS.

HAGENOA, nom latin de HAGUENAU.

HAGER (JOSEPH), sinologue allemand, né à Milan en 1757, m. en 1819, fut professeur d'allemand à Oxford en 1806, de langues orientales à Pavie en 1809, puis bibliothécaire à Milan.

On a de lui : *An explanation of the elementary characters of the Chinese*, Londres, 1801, in-fol.; *Dissertations on the newly discovered Babylonian inscriptions*, ibid., 1801, in-4o; *Monument de Yu*, Paris, 1802, in-fol.; *Pantheon chinois*, ibid., 1802, in-4o; *Description des médailles chinoises du cabinet imperial de France*, ibid., 1805, in-4o; *Elements of the Chinese language*, Londres, 1806; *Memoria sulla bussola orientale*, Pavie, 1810, in-fol.; *Miniere dell' Oriente*, Milan, 1811, in-4o, etc.

HAGETMAN, ch.-l. de cant. (Landes), arr. de Saint-Sever; 1,797 hab. Bons vins. Anc. capitale de la Chalosse. Restes d'un château des Gramont.

HAGGEN. *V.* HACKEN.

HAGLEY. *V.* BIRMINGHAM.

HAGNO, nymphe d'Arcadie, nourrice de Jupiter. On lui avait consacré une fontaine sur le mont Lycée. Elle était représentée, à Mégalopolis, tenant d'une main une urne pleine d'eau, et de l'autre une coupe. On l'invoquait en temps de sécheresse.

HAGUE (LA). *V.* HOGUE (LA).

HAGUENAU, *Hagen-au*, haie des bruyères, en latin *Hagenoa*, v. d'Allemagne (Alsace), ch.-l. de cercle, sur la Moder; 11,785 hab. On y remarque l'église byzantine de Saint-Georges, et celle de Saint-Nicolas, du XIIIe siècle. Fabr. de faïence, poterie, draps, savons, calicots, toiles; culture du houblon et de la garance, etc. Collège, bibliothèque, salle de spectacle. — Cette ville se forma autour d'un château construit, vers 1005, par un comte de Hohenstauffen, et où résidèrent souvent les empereurs de cette famille. Elle devint, en 1354, le ch.-l. de la ligue des 10 villes libres d'Alsace : on y battait monnaie. Elle fut prise par les Suédois, 1632, et par les Autrichiens, 1705. Les Français y remportèrent une victoire sur les Autrichiens et les Prussiens, en 1793. Avant 1870, Haguenau était un ch.-l. de cant. du dép. du Bas-Rhin.

HAHN (SIMON-FRÉDÉRIC), historien allemand, né en 1692 à Klosterbergen, près de Magdebourg, m. en 1729, se signala, dès sa jeunesse, par ses vastes connaissances. En 1716, il devint professeur à l'université de Helmstædt, et, en 1724, il fut nommé historiographe et bibliothécaire à Hanovre.

Il a laissé : *Histoire du droit public et des empereurs*, depuis Charlemagne jusqu'à Guillaume de Hollande, en allemand, Halle, 1721-1724, 4 vol. in-4o, etc. F. S.

HAHN (LOUIS-PHILIPPE), poète tragique allemand, né à Trippstadt (Palatinat) en 1746, m. en 1787, secrétaire des finances et référendaire des comptes à Deux-Ponts. Ses tragédies sont remarquables par l'énergie de la pensée et du style; on remarque : *la Rébellion de Pise*, 1776; *Robert de Hohnecken*, 1778. E. S.

HAHN (CHARLES-AUGUSTE), philologue allemand, né à Heidelberg en 1807, m. en 1837, devint en 1838 agrégé à l'université d'Heidelberg, et y obtint en 1847 la chaire d'ancien allemand. En 1849, il fut appelé à Prague, et, en 1851, à Vienne, où il fit, pendant 5 ans, des cours très suivis sur la langue et la littérature allemandes du moyen âge.

Il a publié : *Petites Poésies de Stricker*, poète du XIIIe siècle, Quedlinbourg et Leipzig, 1839; *Poésies des douzième et treizième siècles*, ibid., 1840; *Grammaire du haut allemand aux diverses époques de la langue*, Francfort et Prague, 1842-52, 4 vol.; le *Lancelot* de Ulrich de Zatzikhoven, Francf., 1845; une édition des *Niebelungen*, d'après les travaux critiques de Lachmann, Prague, 1851; une édition de la *Gudrun*, Vienne, 1853, d'après les travaux critiques de Mullenhoff; des *Extraits choisis du « Tristan » de Godefroy de Strasbourg*, Vienne, 1855.

HAHN-HAHN (IDA-MARIE-LOUISE-GUSTAVINE, COMTESSE DE), femme poète, née à Tressow, dans le gr.-duché de Mecklembourg-Schwerin, en 1805, m. en 1880, fille du comte Frédéric de Hahn, qui dissipa sa fortune à monter des troupes d'acteurs, faire construire des salles et parcourir l'Allemagne en jouant la comédie. Mariée à son parent, le comte Frédéric-Adolphe de Hahn-Hahn, elle divorça en 1829. Elle s'abandonna alors aux goûts littéraires qu'elle avait manifestés dès son enfance. De nombreux voyages à Vienne, en Suisse, en Italie, en France, en Suède et en Orient, lui fournirent des matériaux et des sujets. En 1835, parurent les *Poèmes*; en 1836, les *Nouveaux Poèmes* et les *Nuits vénitiennes*; en 1837, les *Chants et Poésies*. Ces recueils obtinrent un grand succès. Elle donna ensuite, sous le titre de : *Scènes de la société*, quelques romans de mœurs; puis un grand nombre de relations de voyages : *De l'autre côté des montagnes*, 1841, 2 vol.; *Souvenirs de France*, 1842; *Lettres orientales*, 1844; etc. Sa conversion au catholicisme, qui fit beaucoup de bruit en Allemagne, lui inspira un grand nombre d'ouvrages d'un caractère tout différent.

Les principaux sont : *Babylone et Jérusalem*, 1851; *Une Voix de Jérusalem*, 1856, 2e édit., 1864; les *Pères du désert*, 1860; *les Martyrs*, 1860; *Maria Regina*, 1862; *les Amants de la Croix*, 1864 (tous ces ouvrages ont été traduits en français); *Deux Sœurs*, 1863; *Peregrin*, 1865; *Eudoxia*, 1867; *Recits d'un conseiller de cour*, 1872, 2 vol.; *Histoire d'une demoiselle pauvre*, 1872, 2 vol.; *Pardonnez-nous nos offenses*, 1874, 2 vol.

HAHNEMANN (SAMUEL), médecin, créateur de l'homéopathie, né en 1755 à Meissen, d'un peintre sur porcelaine, m. à Paris en 1843, fut reçu docteur à Erlangen, et se fixa à Leipzig en 1791. Il s'occupa d'abord des moyens de constater les falsifications du vin, et les empoisonnements par l'arsenic, trouva le précipité qu'on a nommé *mercure soluble d'Hahnemann*, puis, jugeant que les substances qui produisent sur l'homme bien portant les symptômes d'une maladie sont les meilleurs spécifiques pour la guérir, il fonda un système de *médecine* qu'il appela *homéopathie*, du grec *homoion*, semblable, et *pathos*, maladie. Il en fit d'abord l'essai sur lui-même, en variant les doses, et, après s'être assuré des effets de sa découverte, il l'appliqua publiquement pour la première fois, en 1793, à l'hospice de Georgenthal près de Gotha, par des doses *infinitésimales*, car il avait la conviction que les médicaments agissent d'autant plus qu'ils sont pris à plus petites doses. Il vécut à Cœthen de 1820 à 1834, et se fixa en 1835 à Paris, où il épousa une Française, Mlle d'Hervilly, et continua de pratiquer sa méthode médicale.

Il a laissé : *Exposition de la doctrine homéopathique, ou Organon de l'art de guérir*, Dresde, 1810, traduit en français par Jourdan, 1832, 1834 et 1845; *la Matière médicale*, 1811-21, traduit par le même, 1834; *Doctrine et Traitement homéopathiques des Maladies chroniques*, 1828, traduit par le même, 3 vol., 1832 et 1846. — V. les *Notices* de Péry et de Léon Simon.

HAIDA, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême); 3,080 hab. Cristaux et verres de Bohême.

HAIDERABAD OU **HYDERABAD**, c.-à-d. *ville du lion*,

v. de l'Hindoustan, dans le Dekkan septentrional, cap du roy. du Nizam et ch.-l. de la prov. de son nom, sur la rive dr. du Moussy; 354,962 hab. Entourée de murailles en briques. Les Anglais y ont garnison. — La prov. d'Haiderabad ou de Golconde est arrosée par le Krichna et le Godavéry. Sol très montagneux, fertile dans les vallées. Elle fut conquise par les mahométans sur les sultans de Bichnagar au XVe siècle, par Aureng-Zeyb en 1687, et démembrée par les Anglais en 1800.

HAIDERBAAD, v. de l'Hindoustan anglais, anc. cap. d'une principauté de son nom, dans le Sindhy, et sur une île du Sind; 41,152 hab. Citadelle flanquée de tours rondes. Fabr. d'armes renommées. Le faub. de Kotry lui sert de port sur le Sind. — La principauté d'Haiderabad, l'une des quatre du Sindhy, fut conquise par les Anglais en 1843.

HAIDER-ALI ou **HYDER-ALI**, célèbre sultan des Indes, né en 1718 près de Kolar, dans le royaume de Mysore, m. en 1782, était d'origine arabe, et prétendait descendre de Mahomet. Il ne dut qu'à lui seul sa haute fortune. Une guerre contre les Mahrattes, dans laquelle il se distingua, attira sur lui l'attention du radjah, qui le fit son ministre : mais Haider-Ali se révolta contre lui en 1761, chassa le radjah, et soumit tout le Mysore. Ami des Français, il conquit par leur secours les côtes du Malabar, Calicut, les Maldives, et se fit appeler le *Roi des îles de la mer des Indes*. Il fit aux Anglais une guerre sans relâche, et les tint longtemps en échec. En mourant, il laissa ses États à ses fils Tippoo-Saheb (*V. ce nom*) et Kérym-Saheb.

HAIDOUKS. *V.* HAYDOUKS.

HAIG, père de la nation arménienne, descendait de Japhet par Gomer et Thorgom. Suivant la légende nationale, il aurait pris part à la construction de la tour de Babel. N'ayant pas voulu obéir à Bélus ou Nemrod, il se rendit, avec 300 personnes de sa famille, en Arménie, son pays natal, dont il soumit les indigènes à ses lois. Bélus lui déclara la guerre, et, dans une rencontre qui eut lieu, d'après Moïse de Khoren, sur les bords du lac de Van, Haïg le tua d'un coup de flèche, et resta maître du pays. C'est de son nom que les Arméniens se sont appelés jusqu'à présent *Haï* ou *Haïk*, et l'Arménie *Haiasdan* ou pays de Haïg. Haïg serait mort à l'âge de 400 ans, 2265 av. J.-C. C—A.

HAILEYBURY. *V.* HERTFORD.

HAILLAN (GIRARD, SEIGNEUR DU). *V.* DU HAILLAN.

HAIMBURG, *Hamburgum Austriæ*, v. de l'Autriche-Hongrie (basse Autriche), sur la rive. dr. du Danube; 4,178 hab. Manufacture de tabacs.

HAINA, vge du roy. de Prusse (Hesse-Nassau); 750 hab. Hospice central d'aliénés, dans une ancienne abbaye de cisterciens.

HAÏ-NAN, grande île de la mer de Chine, dont la pointe S. est par 18° 9′ lat. N., et 107° 14′ long. E. Séparée de la Chine, à laquelle elle appartient (prov. de Canton), par le canal de Khioung-Tchéou ou d'Haïnan, large seulement de 17 kil., mais dangereux. Elle a 36,195 kil. carr. de surface, et environ 2,500,000 hab., dont une partie seulement est soumise à la Chine; les autres vivent indépendants et presque sauvages dans l'intérieur. Ch.-l. Khioung-Tchéou, sur la côte N. Le port de Hoï-hon, situé près de cette ville, est ouvert, depuis 1876, au commerce européen. Climat chaud; sol fertile dans l'Ouest, escarpé et rocailleux dans l'Est. Belles forêts; or, perles, salines, etc. Découverte et soumise par les Chinois sous l'empereur Vou-ti, vers l'an 108 av. J.-C.

HAINAUT, *Hene-Gouwen* en flamand, *Hanagavensis comitatus* en latin, prov. du roy. de Belgique, au S.-E., touchant à la France au S. Superf., 3,721 kil. carr.; pop., 998,607 hab. Ch.-l. Mons. Il est divisé en 6 arr. : Ath, Charleroi, Tournai, Mons, Soignies et Thuin. Sol montagneux au S.-E., arrosé par l'Escaut et ses affl : la Haine et la Dender, par la Sambre et le canal de Mons; fertile en céréales, plantes oléagineuses, houblon; riches pâturages; élève de beau bétail. Vastes gisements de houille aux environs de Mons et de Charleroi; immenses mines de fer à Charleroi. Industrie très active : métallurgie, brasseries, faïenceries, verreries; fabr. de toiles, lainages et dentelles. — Ce pays, jadis habité par les Nerviens, tire peut-être son nom de la Haine; il forma un comté dont le premier possesseur connu est Rainier *au long cou*, m. en 916. En 1072, Baudouin II de Jérusalem, comte de Hainaut, le mit sous la mouvance de l'évêque de Liège. En 1191, le comté de Flandre ayant été dévolu à Baudouin le Courageux, ses successeurs prirent le titre de *comtes de Flandre et de Hainaut*. L'un d'eux hérita, en 1299, du comté de Hollande. En 1427, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, s'empara du pays. En 1659, puis en 1678, la France en obtint la partie méridionale, qui forma le *Hainaut français*; ch.-l. Valenciennes; v. princ. : Condé, Maubeuge, Le Quesnoy, Landrecies, Avesnes, Chimay, Mariembourg, Givet, Charlemont, Philippeville. En 1793, elle conquit le reste, dont on fit le dép. de *Jemmapes*, mais que l'on rendit aux Pays-Bas en 1814. Depuis 1830, il fait partie du roy. de Belgique.

HAINAUT (JEANNE, COMTESSE DE), fille de Baudouin, comte de Flandre et empereur de Constantinople, fut élevée à la cour de France, et épousa, en 1211, Ferrand ou Fernand, fils du roi de Portugal Sanche Ier. Philippe-Auguste, qui avait fait ce mariage, se fit livrer Aire et Saint-Omer. Ferrand, mécontent, se ligua avec Jean sans Terre, fut pris à la bataille de Bouvines, 1214, et enfermé à la tour du Louvre. Jeanne régna sur la Flandre. Après la mort de Ferrand, elle se remaria avec Thomas de Savoie, en 1237, et vécut encore 7 années.

HAINE, riv. de Belgique et de France, passe près de Mons, à Saint-Ghislain, et se jette dans l'Escaut à Condé; elle reçoit la Trouille et la Honnelle. Cours de 70 kil., dont 6 en France.

HAINE SAINT-PAUL, brg de Belgique (Hainaut), sur la Haine; 3,800 hab. Mines de houille.

HAINE SAINT-PIERRE, brg de Belgique (Hainaut), sur la Haine; 3,150 hab. Verrerie; construction de machines.

HAINICHEN, v. du roy. de Saxe, cercle de Leipzig; 8,468 hab. Fabr. de draps, toiles et cotonnades. Patrie de Gellert.

HAÏ-PHONG, v. et port du Tonkin, sur le Cam, une des branches du Song-Cau, au milieu des marais du delta; seul port du Tonkin accessible aux navires de guerre; commerce actif de soieries, d'étain, de vernis, d'huile d'anis, etc. Ouvert au commerce européen dès 1874, Haï-phong est auj. un établissement français, que les paquebots des messageries maritimes mettent en relations régulières avec Hong-Kong, Saïgon et Marseille.

HAIRE. *V.* CILICE.

HAÏTI, île de l'océan Atlantique, à l'entrée du golfe du Mexique, entre 17° 43′-19° 58′ lat. N., 70° 45′-76° 55′ de long. O.; longueur de l'E. à l'O., 600 kil. environ; largeur du N. au S., variant de 230 kil. à 27. Superf., 77,254 kil. carr. L'une des 4 grandes Antilles (*V. ce mot*), et la plus grande après Cuba, elle est entourée de plusieurs petites îles qui en dépendent, la plupart inhabitées. Sol très montueux : 4 chaînes principales de montagnes courent de l'E. à l'O. Le pic du Cibao, dans le N.-E., a 2,400 m. d'élévation. Nombreuses rivières : l'Artibonite, la Youna, le grand Yaque, la Neyba, l'Ozama, etc., presque toutes navigables dans la plus grande partie de leur cours. Sol très fertile, particulièrement en café, cannes à sucre, coton, tabac, fruits, légumes, etc., magnifiques forêts de bois d'acajou, de campêche et autres. Élève de bœufs, porcs, moutons, chèvres. Mines d'argent, d'or, de cuivre, de plomb, de mercure, de sel gemme, de soufre, de houille, de marbre, etc. Climat très chaud, tempéré par les vents alizés, d'abondantes pluies, et la presque égalité des jours et des nuits. Les quatre saisons y sont sensibles, bien que la végétation ne soit jamais interrompue. En juin et en août, on a, pendant le jour, jusqu'à 37°,50 centig. de chaleur dans les plaines, 22° ou 25° sur les montagnes, et 15° ou 17° pendant la nuit. Dans ces mêmes mois, ouragans violents, dans la partie méridionale; tremblements de terre fréquents et quelquefois terribles jusqu'à détruire des villes. L'île est partagée en 2 États : à l'E., l'ancienne partie espagnole, devenue. en 1844, la *république Dominicaine* (*V. ce mot*), revenue en 1861 à l'Espagne, et libre de nouveau en 1865; à l'O., l'anc. partie française, auj. *république d'Haïti*. La superf. de ce dernier État est de 23,911 kil.; pop., 550,000 hab. La constitution actuelle date de 1867. Le gouvernement est républicain, avec un président, élu pour 4 ans par le pouvoir législatif, une Chambre de 60 représentants du peuple, et un Sénat de 30 membres. Les représentants sont nommés par les communes pour 8 ans; les sénateurs sont élus par les représentants, sur une liste de candidats choisis par les collèges électoraux, et leur élection est pour 2 ans. Chaque représentant reçoit 200 dollars par mois de session; le Sénat est permanent, et un sénateur reçoit 125 dollars par mois. — Il y a 4 ministères, ainsi divisés : 1° relations extérieures, cultes et instruction publique; 2° finances et commerce; 3° intérieur et agriculture; 4° guerre et marine. On compte 7 tribunaux, à la fois civils, correctionnels et criminels, 6 tribunaux de commerce et 1 tribunal de cassation pour toute la république. Le territoire est divisé en 5 dép., subdivisés en arr. et en comm., savoir : le Sud, ch.-l. Les Cayes; l'Ouest, ch.-l. Port-au-Prince, cap. de la république; l'Artibonite, ch.-l. Les Gonaïves; le Nord, ch.-l. Cap-Haïtien; le Nord-Ouest, ch.-l. Port-de-Paix. La religion catholique est celle de l'État; il y a un archevêché à Port-au-Prince; les autres cultes sont tolérés. La langue officielle est le français. L'effectif de l'armée est de 6,828 hommes. La marine ne compte qu'un bâtiment à vapeur. L'État entretient des écoles primaires, dites écoles nationales, dans les villes, bourgs et villages, et des lycées dans les principales villes. Le budget est d'environ 30 millions de fr.; les dépenses dépassent toujours les recettes; une émission de papier-monnaie comble le déficit : la dette contractée envers la France en 1825 n'était plus, en 1882, que de 1,539,000 fr. On distingue le commerce en commerce de consignation, de gros, et de détail. La

loi ne permet aux étrangers que le commerce de consignation, avec une licence du chef de l'État. Le commerce extérieur se fait principalement avec les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, et les îles de Saint-Thomas et de Curaçao. Les principaux objets d'exportation sont : le café, le cacao, le tabac, le sucre, le gingembre, les bois de campêche et d'acajou, le coton, les peaux brutes, l'écaille de tortue, le rhum, le tafia, la mélasse ; ceux d'importation : la farine, le riz, les viandes et le poisson salés, les vins, eaux-de-vie, liqueurs, les tissus, la mercerie, la poterie, la verrerie, la quincaillerie, les armes et les munitions. L'île a des ports sur toutes ses côtes ; les principaux de la république d'Haïti sont : Port-au-Prince, dont l'importation a dépassé 9 millions de fr. en 1881-82 ; Jérémie, Les Cayes, Jacmel, Cap-Haïtien, etc.

Histoire. Haïti, dont le nom signifie *montueuse* dans l'anc. langue caraïbe, fut découverte, en 1492, par Christophe Colomb, qui l'appela *Hispaniola*, petite Espagne. Plus tard, la grande prospérité de la ville de Santo-Domingo la fit nommer l'île *Saint-Domingue*. Originairement, l'île était divisée en 5 États, commandés chacun par un chef ayant le titre de cacique. La guerre éclata entre les Espagnols et les Haïtiens, qui furent asservis d'abord, et détruits ensuite. Vers 1664, la France envahit la partie O., et y créa un établissement, que l'Espagne reconnut en 1697. La colonie devint très prospère, et comptait, en 1789, 7,803 plantations, et une population de 600,000 âmes dont 500,000 esclaves. A la même époque, la partie espagnole n'avait que 125,000 âmes environ. Les hommes de couleur et les noirs affranchis, ayant en vain réclamé l'égalité politique avec les blancs, s'insurgèrent en 1791 ; en même temps, les esclaves se révoltèrent, et massacrèrent tous les colons qu'ils purent atteindre. En 1793, des agents de France abolirent l'esclavage, et la Convention confirma cet acte, 1794. Alors, les colons appelèrent les Anglais et les Espagnols. L'Espagne, par la paix de Bâle, 1795, cède sa colonie à la France. Toussaint-Louverture, qui avait d'abord servi les Espagnols, se rallia aux Français, et chassa les Anglais de l'île ; mais il proclama une constitution contraire aux vues de la France. Le premier consul Bonaparte envoya une expédition pour reconquérir Haïti, 1802, et rétablir l'esclavage. Le chef de l'expédition fit arrêter Toussaint, et le déporta en France. La population noire se souleva sous la conduite de Dessalines, l'un des lieutenants de Toussaint, et sous celle de Pétion ; l'armée française fut expulsée de la partie occidentale, 1803 ; les insurgés proclamèrent l'indépendance du pays, et lui rendirent son nom d'Haïti, 1804. Dessalines, nommé général en chef, prit le titre d'empereur, et mourut assassiné après 2 ans de règne, sans avoir pu chasser les Français de la partie de l'E. L'empire, déchiré par la guerre civile, se divisa en 2 États : l'un républicain, au S., sous la présidence de Pétion ; l'autre monarchique au N., sous le sceptre de Christophe. Boyer, successeur de Pétion, 1818, réunit le N. au S., après la mort de Christophe, 1820, puis l'E., 1822, dont les Français avaient été expulsés en 1809. La France reconnut la république haïtienne sous Charles X, en 1825, moyennant une indemnité de 150 millions de fr. pour les anciens colons. Cette indemnité, peu proportionnée aux ressources du pays, fut réduite à 60 millions en 1838. Après la chute de Boyer, 1843, la république passa successivement par la présidence de : Hérard aîné, de Guerrier, 1844 ; Pierrot, 1845 ; Riché, 1846 ; Soulouque, 1847. Sous Hérard, l'E. se sépara de nouveau du reste de l'île, et forma la république Dominicaine, sous la présidence de Santanna. En 1849, Soulouque se fit proclamer empereur sous le nom de Faustin Ier. Après dix ans, une insurrection militaire le força d'abdiquer, 15 janvier 1859, la république fut rétablie sous la présidence du général Geffrard, homme de couleur, chef de l'insurrection. En 1867, Geffrard, renversé, fut remplacé par le général Salnave. En 1869, Salnave fut renversé à son tour par une insurrection qui proclama 2 présidents provisoires : Nissage-Saget à Saint-Marc, et Domingue aux Cayes. La constitution fut ensuite rétablie, et Nissage-Saget fut élu président en mars 1870. Il fut remplacé, après de nouveaux troubles, par le général Boisrond-Canal, 1876. Enfin, en 1879, le général Salomon a été élu président pour 7 ans. C. D—y.

HAÏTIEN (**CAP-**). *V.* Cap-Haïtien.

HAKEM, c.-à-d., en arabe, *magistrat*, désigne tous les juges et gens de loi placés sous l'autorité d'un cadi.

HAKEM-BI-AMR-ALLAH. *V.* Al-Hakem.

HAKLUYT (Richard), écrivain anglais, né vers 1553 à Eyton (Hereford), m. en 1616, acquit une immense réputation par ses connaissances en géographie ; professeur d'histoire navale à Oxford, il devint l'oracle de tous les navigateurs de cette époque, et fut créé recteur de Wetheringset. Une île, un cap et une rivière portent son nom.

On a de lui : *les Principales Navigations et les Principaux Voyages et Trafics de la nation anglaise*, Londres, 1589, 1598, 1599, 1603, 3 vol. in-fol., ouvrage justement estimé.

HAKODADÉ, v. du Japon, dans la prov. et à l'extrémité S. de l'île d'Yéso, sur la rive N. du détroit de Sangar ; 22,008 hab. Beau port, ouvert par les traités aux navires des États-Unis en 1854 ; aux Anglais et aux Russes, en 1855 ; aux Hollandais, en 1857 ; aux Français, en 1858 ; et depuis à toutes les nations européennes.

HAL, v. de Belgique (Brabant), sur la Senne, à 14 kil. S.-O. de Bruxelles ; 8,830 hab. Célèbre église de Notre-Dame, commencée en 1341 et terminée en 1409 ; l'intérieur en est remarquable par le luxe et les ornements de son architecture, par ses vitraux, par l'inscription de Juste-Lipse vouant sa plume à la Vierge, etc. Son trésor est un des plus riches de la Belgique. Procession solennelle, le premier dimanche de septembre.

HALBERSTADT, *Halberstadina*, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur l'Holzemme, dans la régence de Magdebourg ; 31,260 hab. Ch.-l. de cercle ; cour d'appel, tribunaux ; gymnase, école normale, institut de sourds-muets. Société littéraire, bibliothèque, collections scientifiques. On y remarque : la plupart des maisons, bâties dans le genre ogival ; une belle cathédrale de Saint-Étienne, du XIIIe siècle, l'église Notre-Dame, du XIe ; le vieux château, l'hôtel de ville, l'une des synagogues, etc. Fabriques de draps, lainages, bougies, gants, etc. Aux environs sont les plus belles parties des montagnes du Harz. — L'origine de cette ville remonte à Charlemagne, en 780 ; l'évêché, érigé en 814, fut sécularisé à la paix de Westphalie, 1648, et donné, sous le titre de principauté, à l'électeur de Brandebourg, en échange d'une partie de la Poméranie cédée aux Suédois. Halberstadt fut reconstruit en 898 par l'évêque Arnoul. Elle fut, en 1134, le siège d'une diète tenue par l'empereur Lothaire II ; en 1420, ses habitants se révoltèrent contre l'évêque, qui ne put se maintenir qu'avec l'aide des Magdebourgeois. Elle souffrit beaucoup pendant la guerre de Sept ans, où elle fut plusieurs fois prise et reprise par les Français et les alliés, 1757-1760, fit partie du royaume de Westphalie en 1807, et fut prise encore en 1813 par le duc de Brunswick-Œls.

HALDAT DU LIS (De), physicien, né en 1769, m. à Nancy en 1852. La famille de Haldat ajouta à son nom celui de *du Lis*, en s'alliant avec une descendante de Jean du Lis, frère de Jeanne Darc.

Les principaux écrits de ce savant sont : *Expériences sur le magnétisme par rotation* (dans les *Annales de physique et de chimie*, t. XXXIX) ; *Mémoire sur la diffraction* (ib., XLI) ; *Recherches sur la force coercitive des aimants et les figures magnétiques* (ib., XLII) ; *Recherches sur la polarité des aimants sans cohésion* (ib., LXV) ; *Recherches sur la puissance motrice et l'intensité des courants électriques* (ib., 3e série, t. VIII) ; *Analyse de mémoires sur la vision* (ib., t. XI), etc. V.

HALDENSLEBEN (**ALT-**), v. du roy. de Prusse (Saxe) ; 2,092 hab. Vaste établissement agricole et industriel ; fabr. de sucre.

HALDENWANG (Christian), graveur, né à Durlach en 1770, m. en 1831, commença par se distinguer dans le genre de l'aqua-tinta, et fut appelé, en 1796, à Dessau, où l'on venait de fonder une Société chalcographique. En 1803, il passa à Carlsruhe, avec le titre de graveur de la cour. Il a gravé, pour le *Musée* du Louvre, des paysages d'après Ruysdaël, Poussin, Claude Lorrain, etc. Ses meilleurs travaux sont : *les Heures*, 4 planches d'après Claude Lorrain, et *les Chutes d'eau*, 2 planches d'après Ruysdaël.

HALEB, v. de la Turquie d'Asie. (*V.* Alep.)

HALECRET, corselet de fer battu, que portaient les cavaliers au moyen âge. Plus léger que la cuirasse, il se composait de 2 pièces couvrant la poitrine et les épaules.

HALES (Étienne), physicien et naturaliste, né en 1677 à Beckesbourne (Kent), m. en 1761, chanoine de Windsor, chapelain du prince de Galles, et membre de la Société royale de Londres. On a de lui : *Statique des animaux*, trad. en franç. par Sauvage, Genève, 1744, in-4° ; *Statique des végétaux*, 1727, trad. par Buffon en 1735 ; *l'Art de rendre potable l'eau de mer*, etc. On lui doit des appareils pour mesurer la force ascensionnelle de la sève de plusieurs arbres, et ses expériences pour déterminer la transpiration des diverses parties des végétaux témoignent de son génie expérimental. Il a trouvé un moyen simple de recueillir les gaz qui se dégagent, non seulement d'une distillation, mais d'une réaction quelconque où il y a effervescence. Il a inventé les ventilateurs pour renouveler l'air dans les hôpitaux, les prisons, les mines, les vaisseaux. Un mémoire sur la manière de dissoudre la pierre dans la vessie et dans les reins lui valut la médaille de Copley en 1739.

HALES (Alexandre de). *V.* Alexandre.

HALES-OWEN, v. d'Angleterre (Stafford), à 11 kil. S.-O. de Birmingham ; 31,545 hab., avec la commune. Quincaillerie, clouterie. Patrie du poète Shenstone. Ruines d'une abbaye de prémontrés. Belle église.

HALÉSUS, riv. de l'anc. Asie Mineure (Ionie), passait à Colophon. — riv. de Sicile, sur les bords de laquelle la Fable place l'enlèvement de Proserpine par Pluton. On la nommait aussi *Alès*.

HALESWORTH, v. d'Angleterre (Suffolk), sur la Blythe; 2,437 hab. Fabr. de toile à voiles. Comm. de produits agricoles.

HALÉVY (Jacques-François-Fromental-Élie), compositeur de musique, né à Paris en 1799, de parents israélites, m. en 1862, entra au Conservatoire en 1809, fut élève de Berton et de Cherubini, remporta, en 1819, le grand prix de composition, et fut chargé, en 1820, à l'occasion de la mort du duc de Berry, de mettre en musique le psaume *De profundis*. Il avait écrit déjà la partition des *Bohémiennes* (grand opéra qui ne fut jamais représenté), lorsqu'il partit pour l'Italie. De retour en France, il composa 2 nouveaux opéras, qu'on ne joua pas davantage: *Pygmalion*, 1823, et *les Deux Pavillons*, 1824. Enfin, en 1827, le théâtre Feydeau accepta de lui un opéra-comique en 1 acte, *l'Artisan*, dont le succès fut médiocre. L'année suivante, Halévy écrivit, en collaboration avec Rifaut, et pour la fête de Charles X, un autre acte intitulé *le Roi et le Batelier*. Pianiste-accompagnateur du Théâtre-Italien, il y donna, en 1829, un opéra en 3 actes: *Clari*, où Mme Malibran avait un rôle, et qui commença réellement sa réputation. Un acte plein de verve et de gaieté, *le Dilettante d'Avignon*, représenté au théâtre Feydeau, lui aplanit tous les obstacles, et, quand il fut entré comme chef du chant à l'Opéra, en 1830, il écrivit la musique du ballet de *Manon Lescaut*. Il produisit ensuite: *Yella*, opéra-comique non représenté, 1830; *la Langue musicale*, 1831; *la Tentation*, ballet-opéra en collaboration avec Gide, 1832; *les Souvenirs de Lafleur*, opéra-comique, 1834; *Ludovic*, commencé par Hérold, 1834; *la Juive*, l'un des chefs-d'œuvre de l'opéra français, 1835; *l'Éclair*, 1835; *Guido et Ginevra*, 1838; *les Treize*, 1839, et *le Drapier*, 1840, qui ne réussirent point; *la Reine de Chypre*, 1841; *le Guitarrero*, 1841; *Charles VI*, 1843; *le Lazzarone*, 1844; *les Mousquetaires de la Reine*, 1846; *le Val d'Andorre*, 1848; *la Fée aux roses*, 1849; *la Dame de pique*, 1850; *la Tempesta*, opéra féerique pour le Théâtre-Italien de Londres, 1851; *le Juif errant*, 1852; *le Nabab*, 1853; *Jaguarita*, 1855; *Valentine d'Aubigné*, 1856; *la Magicienne*, 1858. Outre ses opéras, il a laissé: *Prométhée enchaîné*, scènes d'après Eschyle, 1849; *les Plages du Nil*, cantate avec chœurs; beaucoup de romances, nocturnes, etc.; divers morceaux de musique religieuse. Il succéda à Fétis, en 1833, comme professeur de composition au Conservatoire, et à Reicha, en 1836, comme membre de l'Académie des beaux-arts, dont il devint le secrétaire perpétuel en 1854. En cette qualité, il a écrit les *Éloges* d'Onslow, de Blouet, de David d'Angers, etc.

Il a pris part à la rédaction du *Dictionnaire des beaux-arts*, que l'Académie a commencé de publier en 1858. B.

HALFAY ou **HALVAÏ**, pays de la Nubie, au N. de Khartoum. Très fertile; exploit. de sel fossile. La capitale, *Halfaya*, à 23 kil. N. de Chendy, et près du Nil, compte 4,000 hab., dont les cabanes, dispersées çà et là, lui donnent une circonférence de 7 kil.

HALIACMON, riv. de l'anc. Macédoine, issue des monts Citius, et affl. du golfe Thermaïque. Auj. *Indjé-Karasou*.

HALIARTE, *Haliartus*, anc. v. de la Grèce (Béotie), sur la rive S. du lac Copaïs. Lysandre et les Spartiates y furent défaits par les autres Grecs coalisés, 394 av. J.-C. Ruinée par les Romains.

HALIBURTON (Thomas-Chandler), littérateur anglo-américain, né vers 1800 dans la Nouvelle-Écosse, m. en 1855, fut avocat à Halifax, et, depuis 1842, juge au tribunal suprême de la Nouvelle-Écosse.

On a de lui: *Essai historique et statistique sur la Nouvelle-Écosse*, 1829, 2 vol.; *le Marchand d'horloges*, 1837-40, 3 vol., recueil de lettres humoristiques d'abord publiées dans un journal sous le pseudonyme de Sam Slick; *un Attaché d'ambassade, ou Sam Slick en Angleterre*, 1843 et suiv., 4 vol., observations critiques du même genre sur la société anglaise; *le Vieux Juge, ou la Vie dans une colonie*, 1849, 2 vol., tableau des mœurs de la Nouvelle-Écosse; *les Anglais en Amérique*, 1851, 2 vol., histoire des premiers colons; *Traits d'humour américain*, 1852, 3 vol., réunion d'articles publiés à diverses époques. B.

HALICARNASSE, *Halicarnassus*, anc. v. d'Asie Mineure (Carie), dans la Doride, au N. du golfe Céramique; fondée par les Doriens. Là fut élevé le célèbre et magnifique tombeau de Mausole, d'où fut pris le nom de mausolée donné aux tombeaux somptueux. (*V.* notre *Dictionnaire des lettres et des beaux-arts*, au mot Mausolée.) Patrie d'Hérodote et de l'historien Denys; c'est auj. *Boudroun*. Des fouilles heureuses, conduites en 1856-59 par M. Newton, ont fait découvrir les restes du mausolée, dont MM. Pullan et Fergusson ont tenté des restaurations, et un très grand nombre de statues et d'inscriptions, auj. au Musée britannique.

V. un résumé des travaux de M. Newton dans Beulé, *Fouilles et Découvertes*, t. II, p. 262. S. Re.

HALICZ, *Halicia*, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), sur la rive dr. du Dniester; 3,142 hab. Sources salines aux environs. Appelée autrefois *Galitch*, elle était alors plus importante, et était la résidence des rois de la Gallicie, qui lui doit son nom.

HALIES, fêtes qui se célébraient à Rhodes, en l'honneur du soleil, le 24 du mois boédromion. On y donnait des luttes, dont les vainqueurs recevaient une couronne de peuplier.

HALIFAX, v. et paroisse d'Angleterre, comté d'York, près du Calder, et au centre de plusieurs chemins de fer; 75,713 hab. On y remarque les églises de la Sainte-Trinité et de Saint-Jean-Baptiste, et une magnifique halle aux draps, contenant plus de 300 salles. Fabr. importantes de mérinos, peluches, serges, tapis, draps, casimirs, soieries, indiennes, etc.; filatures, teintureries. Fondée en 1443. Patrie de Tillotson.

HALIFAX, v. de l'Amérique anglaise, cap. de la Nouvelle-Écosse, sur l'Atlantique, par 44° 39' lat. N., et 65° 58' long. O.; 36,100 hab. Archevêché catholique; évêché anglican; collège Dalhousie; bibliothèque. Port vaste et bien fortifié. Comm. actif avec l'Angleterre et les États-Unis; pêche importante. Arsenal; chantiers de construction pour la marine militaire et la marine à vapeur; hôpital de la marine. On remarque le palais du gouvernement. Communications régulières avec Liverpool, Boston, New-York et les Antilles. Halifax fut fondée en 1748.

HALIFAX (George Saville, marquis d'), homme d'État, né vers 1630 d'une anc. famille du comté d'York, m. en 1695, contribua puissamment à la restauration de Charles II, qui l'appela en 1672 dans son conseil privé. Il fut envoyé en Hollande, la même année, avec Buckingham et Arlington, pour traiter de la paix avec la France, et devint lord garde du sceau privé en 1681. Président du conseil à l'avènement de Jacques II, 1685, il abandonna ce prince pour Guillaume III, redevint lord garde du sceau privé. Il quitta cet emploi en 1689.

On a de lui: *Portrait de Charles II*, 1750; *Avis d'un père à sa fille*, trad. en français, La Haye, 1698, et Paris, 1756, in-12, etc.

HALIFAX (Charles Montaigu, comte d'), né en 1661 à Horton (Northampton), m. en 1715, fit de brillantes études à Cambridge, et vint à Londres en 1685. Chancelier de l'échiquier et sous-trésorier en 1694, il signala son ministère par la refonte des monnaies, et établit, en 1696, un fonds général de réserve, qui inspira plus tard à Robert Walpole l'idée de l'amortissement. Il devint 1er lord de la trésorerie en 1697, siégea dans le conseil de régence en 1698, entra à la Chambre des lords en 1700, et fut éloigné des affaires par l'avènement de la reine Anne, 1702. Il proposa et négocia la réunion de l'Écosse à l'Angleterre en 1706, travailla à l'élévation de la maison de Hanovre, mais, n'ayant obtenu de George Ier que la charge de 1er lord de la trésorerie, il se jeta dans l'opposition.

Il a laissé des *Poésies et Discours*, Londres, 1715.

HALIGÉNÈS, c.-à-d. *née de la mer*, surnom de Vénus.

HALIZONIENS, *Halizonii*, peuple de l'anc. Paphlagonie, qui vint au secours des Troyens contre les Grecs.

HALKIRK, vge d'Écosse (Caithness), sur la Thurso; 400 hab. Anc. château des comtes de Caithness.

HALL (Basile), marin et voyageur anglais, né en 1789, m. en 1844, entra en 1802 dans la marine royale, et fut attaché en 1816 à l'expédition de lord Amherst en Chine. La relation d'un voyage qu'il fit alors sur les côtes de la Corée et dans l'archipel Lieou-Khieou parut à Londres en 1818, sous le titre d'*Account of a voyage of discovery to the west coast of Corea and the Great-Loochoo island*. Élevé au grade de capitaine, il explora les côtes de l'Amérique, et publia des *Extracts from a Journal written on the coast of Chili, Peru and Mexico, in 1820-22*, Londres, 1824, 2 vol. Ayant abandonné le service actif, il entreprit dans les États-Unis, 1827-28, un voyage qu'il a retracé dans ses *Travels in North-America*. Il mourut dans une maison d'aliénés.

On a encore le récit d'autres voyages et aventures dans ses *Fragments of voyages and travels*, 9 vol., et dans *Patchwork*, 1842, 3 vol.

HALL, c.-à-d. en anglais *salle, hôtel*. Placé après un nom, désigne un établissement public ou particulier.

HALL ou **SCHWÆBISCH-HALL**, *Hala Suevica, Hall de Souabe*, v. du Wurtemberg (Jaxt), sur le Kocher; 8,430 hab. Surintendance générale évangélique; 2 bibliothèques; bains très fréquentés d'eaux minérales; exploit. importante de sources salées (10,000 quintaux de sel par an). On remarque l'église Saint-Michel, bâtie de 1427 à 1525, et l'hôtel de ville. Bijouterie et orfèvrerie estimées. — anc. ville libre impériale, où furent frappés pour la première fois, en 1224, les liards allemands appelés, à cause de leur origine, *heller* ou *haller*.

HALL, *Hala ad Œnum*, v. de l'Autriche-Hongrie (Tyrol), à 10 kil. E. d'Inspruck, sur la rive g. de l'Inn; 5,010 hab. Maison d'aliénés; tribunal des mines; direction des salines du Tyrol. Hôtel des monnaies; gymnase. A 9 kil. de là est la

saline de Tauern-Alpe, qui produit 300,000 quintaux de sel par an.

HALLAGE (Droit de), redevance féodale, payée au roi, au seigneur ou à leur concessionnaire, soit en nature, soit en argent, par les marchands qui vendaient aux halles et foires.

HALLAM (Henry), historien anglais, né à Windsor en 1777, m. en 1859, était fils d'un chanoine de Windsor, qui dirigea son éducation. En 1806, il fut nommé commissaire-directeur du timbre, place qu'il garda 20 ans; mais ses fonctions ne l'empêchaient pas de cultiver les lettres. Il se fit connaître d'abord par de nombreux articles dans la *Revue d'Édimbourg*, et par le chaleureux appui apporté au philanthrope Wilberforce pour l'abolition de la traite des noirs. Il fut membre de la Société royale de Londres, conservateur du British Museum, correspondant de l'Institut de France (Acad. des sciences morales et politiques) en 1833 et associé étranger en 1838. Il s'est surtout illustré par deux œuvres considérables : *le Tableau de l'Europe au moyen âge*, 1818, 2 vol. in-4°, et l'*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre depuis l'avènement de Henri VII jusqu'à la mort de George II*, 1827, 2 vol. in-4°, ouvrages traduits en français, le premier par Borghers et Dudouit, 1820-22, 4 vol., l'autre par les soins et avec une préface de M. Guizot, 1828-29, 5 vol. Son tableau du moyen âge n'est qu'une série d'histoires particulières; et, dans son histoire d'Angleterre, il a trop morcelé l'exposé des institutions. Dans l'un comme dans l'autre, c'est à la constitution des États que veut s'attacher l'historien. Il manque à Hallam l'éclat du style et la perfection du plan.

Outre ces deux grandes œuvres historiques, Hallam a donné, de 1837 à 1839, un livre d'un autre genre, plein de recherches utiles : c'est une *Introduction à l'histoire littéraire de l'Europe des quinzième, seizième et dix-septième siècles*, 4 vol., traduite en français, par M. Borghers, sous le titre d'*Histoire de la littérature de l'Europe pendant les quinzième, seizième et dix-septième siècles*, Paris, 1839-40, 4 vol. — V. une remarquable étude de Macaulay sur son *Hist. constitutionnelle de l'Angleterre*, dans les *Critical and Historical Essays*, t. II de l'édit. de Leipzig.
R.

HALLAND. *V.* Halmstad.

HALLAU, brg de Suisse, canton de Schaffouse; 2,402 hab. Eaux minérales. Culture du lin.

HALLE, *Hala Saxonum*, v. du roy. de Prusse (Saxe), dans la régence, sur une île de la Saale; 71,484 hab. Elle se compose de la cité et des quartiers de Glaucha et de Neumarkt. On remarque la *Marktkirche*, élégante église ogivale achevée en 1557, et la tour Rouge, sur la place du marché. Université célèbre, fondée en 1694, et à laquelle fut réunie celle de Wittemberg en 1816; elle possède un musée, une bibliothèque, un jardin botanique, un observatoire; c'est là que l'allemand fut employé pour la première fois dans les cours publics. Écoles de chirurgie, de médecine, des arts et des mines; sociétés d'histoire naturelle, de géographie, d'antiquités nationales, biblique, etc. Établissement fondé par Francke pour des orphelins en 1695. Direction des mines. Salines produisant 220,000 quintaux de sel chaque année. Fabr. de quincaillerie, amidon, lainages. Nombreuses librairies. — Cette ville remonte au IXe siècle; elle soutint de longues guerres contre les évêques de Magdebourg au XIIIe siècle, contre l'électeur de Saxe au XVe. Elle souffrit beaucoup pendant les guerres de Trente ans et de Sept ans. Les Français s'en emparèrent en 1806, et l'annexèrent au roy. de Westphalie; elle fut rendue à la Prusse en 1814. Patrie de Michaëlis, Hændel, Struensée.

HALLÉ (Claude-Gui), peintre, né à Paris en 1652, m. en 1736, ami de Lebrun, fut reçu à l'Académie de peinture en 1682. Il prit part aux travaux de décoration de Meudon et de Trianon. Son coloris est gracieux, son dessin correct, mais un peu maniéré. Il fit une *Annonciation* pour Notre-Dame de Paris, et, pour Saint-Germain des Prés : la *Translation de St Germain*, le *Martyre de St Vincent, Jésus chassant les marchands du Temple*.

HALLÉ (Noel), fils du précédent, né à Paris en 1711, m. en 1781, fut pensionnaire du gouvernement à Rome, entra à l'Académie de peinture en 1748, et devint surintendant des tapisseries de la couronne en 1771. On lui doit le plafond de la chapelle des fonts baptismaux à Saint-Sulpice. Ses tableaux, d'une couleur fausse, se recommandent par la perspective.

HALLÉ (Jean-Noel), médecin célèbre, fils du précédent, né à Paris en 1754, m. en 1822, passa sa jeunesse à Rome, où son père dirigeait l'École des beaux-arts, revint étudier la médecine en France, fut nommé membre de l'Académie de médecine en 1778, professeur d'hygiène à la Faculté en 1794, membre de l'Institut dès la formation de ce corps savant, un des médecins ordinaires de Napoléon Ier, et professeur au Collège de France. C'était un médecin fort instruit, et d'un caractère aimable. Il mourut des suites d'une opération de la taille.

On a de lui un grand nombre de Mémoires sur différents sujets de thérapeutique et d'hygiène, des discours académiques, une édition des œuvres de Tissot, 1813, etc. Il a beaucoup travaillé au *Codex medicamentarius*, publié en 1818, et s'est occupé de la propagation de la vaccine.
D—G.

HALLEBARDE, de l'allemand *halle-barthe*, hache brillante; arme à hampe, dont le fer était façonné d'un côté en hache ou en croissant tranchant, et de l'autre en dard. Elle frappait à la fois d'estoc et de taille. Le manche, long de 2 m. au plus, était garni de drap ou de velours, orné, à l'endroit de la douille, d'un gland à franges, et se terminait par une lame aiguë à 2 tranchants. Dans les derniers temps, on adapta 2 canons de pistolet sur la douille. La hallebarde fut importée de Danemark en Allemagne, et introduite en France par les Suisses, vers 1460. Il y eut, outre les corps suisses, des hallebardiers dans les légions de François Ier. Plus tard, les sergents et caporaux d'infanterie portèrent seuls cette arme; elle fut supprimée en 1756; les suisses d'église sont aujourd'hui les seuls qui la portent. Mais il y a toujours des hallebardiers à Rome et en Espagne.

HALLEIN, *Hallula*, v. de l'Autriche-Hongrie, située dans le duché et à 9 kil. S. de Salzbourg, sur une colline près de la Salza; 3,614 hab. Riches mines de sel, dans le mont Dürrenberg, produisant 300,000 quintaux par an. Fabr. de bonneterie, produits chimiques.

HALLENBERG (Jonas), savant suédois, né en 1748 à Hallaryd (Smaland), m. en 1834, répétiteur à l'université d'Upsal en 1777, historiographe du royaume en 1784, garde des médailles en 1803, secrétaire de l'Académie des belles-lettres de Stockholm jusqu'en 1819.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Nouvelle Histoire universelle depuis le commencement du seizième siècle*, Stockholm, 1782-85, 3 vol.; *Histoire du royaume de Suède sous le règne de Gustave-Adolphe*, 1790-96, 5 vol.; *Remarques historiques sur l'Apocalypse*, 1800, 3 vol.; *Collectio nummorum cuficorum*, 1800; *Numismata orientalia*, 1822, 2 vol.

HALLENCOURT, ch.-l. de cant. (Somme), arr. d'Abbeville; 1,976 hab. Toiles et linge de table; coton filé.

HALLER (Albert de), anatomiste, botaniste et poète, né à Berne en 1708, m. en 1777, était fils d'un avocat, chancelier du comté de Bade en Argovie. Dès son enfance, il montra les plus brillantes dispositions pour l'étude : à 12 ans, il écrivait très bien en latin et en grec, et s'occupait d'hébreu. Jusqu'à 15 ans, son activité intellectuelle se concentra sur l'étude des langues et la poésie, et déjà il avait composé plusieurs comédies et tragédies, ainsi qu'un poème épique, lorsqu'il fut envoyé à Tubingue, où il commença d'étudier la médecine avec Camérarius, et l'anatomie avec Duvernoy. L'année suivante, 1724, il réfuta une erreur du médecin prussien Coschwitz, touchant un prétendu conduit salivaire derrière la langue. Il alla ensuite, 1725, étudier à Leyde sous Albinus, Ruysch et Boërhaave. Docteur en 1727, il visita l'Angleterre et la France, où il se lia avec les médecins et les savants les plus distingués. Il alla à Bâle, où il étudia les mathématiques avec J. Bernoulli. De retour à Berne en 1732, il pratiqua la médecine, enseigna l'anatomie dans un amphithéâtre que la république fit élever pour lui, 1734, s'adonna à la botanique et à la poésie. Appelé à Gœttingue, 1736, il y prit part à la fondation de la Société royale, dont il devint président perpétuel, enseigna la médecine, expliqua les leçons de Boërhaave, et donna une édition des *Prælectiones* de ce grand médecin, avec des commentaires, ouvrage qui le plaça très haut dans l'estime de ses contemporains. A Gœttingue, il eut avec Hamberger une discussion, devenue célèbre, au sujet de l'action des muscles intercostaux sur le mouvement des côtes; Haller réfuta son adversaire, et se distingua par sa modération. Sa réputation était européenne : les universités d'Oxford et de Leyde, le roi de Prusse, Frédéric II, lui firent les offres les plus brillantes pour l'attirer dans leurs pays; il refusa. Quelques années après, les mêmes tentatives, provoquées par sa réputation toujours croissante, ayant été renouvelées, le Sénat de Berne déclara, par un décret jusqu'alors sans exemple, que Haller était mis en réquisition perpétuelle pour le service de la république, et créa une charge exprès pour lui. Ce fut en 1753 qu'il se fixa définitivement à Berne, où il accepta quelques fonctions administratives dans lesquelles il montra une grande habileté, puis devint membre du conseil secret, où aboutissaient toutes les affaires d'État; mais il continua ses travaux scientifiques. Haller a fait d'importantes découvertes sur les mouvements du cœur et de la respiration, sur la route du sang dans les vaisseaux transparents des animaux froids, sur les phénomènes de la formation du poulet, sur celle des os dans les animaux, sur la sensibilité et l'irritabilité des parties du corps animal; il considère l'irritabilité comme une force particulière à la fibrine charnue et indépendante de la sensibilité proprement dite. Les collections de thèses de Haller sur l'anatomie, la chirurgie et la médecine, forment 20 vol. in-4°, publiés de 1747 à 1756; Macquart en a fait un abrégé sous le titre de *Collection de thèses médico-chirurgicales*, Paris, 1757-90, 5 vol. in-12. Haller a donné

encore 2 romans politiques : *Usong*, où il s'est peint lui-même sous le nom d'*Ocl-Fu*, et *Alfred*; des articles dans le supplément de l'Encyclopédie, écrits en français avec une élégante précision. Ses ouvrages latins ne sont pas moins remarquables par le style. Comme poète, il a composé des odes élégiaques, des discours en vers, des satires, et un poème sur les Alpes : on y remarque une imagination tempérée, de l'élégance, de la sensibilité, et quelquefois de l'énergie. Haller était profondément religieux, et ne craignit pas d'écrire contre Voltaire en faveur de la révélation.

Haller a laissé plus de 200 ouvrages, dont les principaux sont : *Icones anatomicæ*, Gœttingue, 1756, 1 vol. in-fol., avec 46 pl.; *Elementa physiologiæ*, Lausanne, 1757-66, 8 vol. in-4°, trad. en français par Turin, 1752, et par Bordenave, 1769, ouvrage remarquable par l'ordre, la précision, le détail immense sur toutes les parties, l'examen critique de toutes les opinions sur leurs usages ; *Opera minora*, Lausanne, 1762-68, 3 vol. in-4° ; *Historia stirpium Helvetiæ indigenarum inchoata*, Berne, 1768, 3 vol. in-fol., 48 pl., ouvrage plein de science et d'érudition ; *Bibliothèque de la Botanique*, Zurich, 2 vol. in-4°, 1771 ; — *de la Chirurgie*, Berne, 2 vol. in-4°, 1774 ; — *de l'Anatomie*, Zurich, 1774 et 1777 ; — *de la Médecine pratique*, Bâle, 1776, 3 vol. in-4°. Ces 4 recueils sont des catalogues raisonnés et chronologiques de tous les ouvrages sur ces matières, au nombre de 52,000, avec des notes critiques, et de courtes biographies sur les auteurs. — *V.* son *Eloge* par Condorcet et Vicq-d'Azyr.

HALLER (Charles-Louis de), petit-fils du précédent, né à Berne en 1768, m. en 1854, occupa dans sa patrie plusieurs charges publiques, se convertit au catholicisme, devint secrétaire particulier de l'archiduc Charles d'Autriche, et fut, de 1828 à 1830, attaché au département des affaires étrangères en France.

Son principal ouvrage est *la Restauration de la science politique*, Lyon et Paris, 1824, 3 vol., où il combat les idées révolutionnaires et soutient les mêmes principes que De Bonald.

HALLES DE PARIS, grands centres d'approvisionnements journaliers pour la vente, en gros ou en détail, des denrées les plus usuelles. Le mot *halles* parut pour la première fois sous Philippe-Auguste; ce prince établit, en 1183, 2 halles closes de murs, dans sa nouvelle enceinte de Paris, au lieu dit les Champeaux, *Campitelli*, situé entre les rues actuelles Saint-Denis à l'E., de la Tonnellerie à l'O., la pointe Saint-Eustache au N.-O., et de la Ferronnerie au S. C'était tout un quartier, non seulement avec des boutiques, mais aussi des maisons pour les marchands, et, sur le mur de clôture, des galeries pour les temps de pluie. On appela ce marché *halles* ou *alles*, dit Corrozet, parce que tout le monde y allait. Le roi en était propriétaire. Les halles s'étendirent sous Louis IX et les rois suivants; tous les marchands et artisans de Paris, un grand nombre de villes manufacturières de France et de l'étranger, y eurent la leur, telles que Saint-Denis, Gonesse, Lagny, Pontoise, Beauvais, Amiens, Bruxelles, Douai, Louvain, etc. Au XVI[e] siècle, Henri II fit rebâtir les halles telles qu'on a pu les voir encore pendant la 1[re] moitié du XIX[e] siècle. Le dédale de rues étroites, que les halles centrales (*V. plus bas*) ont fait disparaître presque toutes, rappelait les anc. divisions des halles, dans les noms de rues de la Grande et de la Petite-Friperie, du Marché-au-Porc-Frais, de la Cordonnerie, de la Poterie, de la Chanvrerie, de la Fromagerie, de la Cossonnerie, aux Fers, etc. Avant la Révolution, les halles étaient assez souvent le lieu des exécutions criminelles. (*V.* Pilori.)

HALLE AU BLÉ ET AUX FARINES, située dans le IV[e] arrondissement de Paris, au centre d'une rue circulaire, dite rue de Viarmes, uniformément bâtie. Le monument est circulaire, construit en pierre de taille, et percé dans son pourtour de 25 arcades. 6 servent de portes, devant autant de rues percées dans leur axe. A l'intérieur, une large galerie contourne l'édifice ; elle est couverte par des voûtes à arêtes croisées, en brique et en pierre, posant sur les murs intérieur et extérieur, et, au milieu, sur un rang de colonnes toscanes. Elle forme une enceinte circulaire, surmontée d'une coupole en fer couverte en cuivre; un œil de $10^{m},70$ de diamètre, et 8 grandes fenêtres, dans les courbes du dôme, le tout vitré, éclairent l'intérieur. Autrefois cette enceinte était une cour, et la halle se composait seulement de la galerie circulaire, au-dessus de laquelle est un étage voûté. De 1782 à 1783, les architectes Legrand et Molinos couvrirent la cour d'une coupole en charpente. Le feu la détruisit en 1802; Napoléon I[er] en ordonna la reconstruction telle qu'elle est aujourd'hui ; elle fut exécutée par l'ingénieur Brunet, et terminée en 1811. La Halle au blé a été bâtie, en 1763, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Soissons, par l'architecte Camus de Mézières. Son diamètre est de $68^{m},21$ hors œuvre; celui de la coupole, de $19^{m},60$, et sa hauteur, à partir du sol, de $32^{m},50$. La superficie du monument équivaut à 3,665 m. Au mur extérieur, du côté de l'E., est adossée la colonne de Catherine de Médicis. (*V.* Colonnes.) La Halle au blé a été transformée en bourse de commerce.

HALLES CENTRALES. *V.* Marchés et Paris.

HALLES (Le roi des). *V.* Beaufort (Le duc de).

HALLEY (Edmond), savant astronome, né à Londres en 1656, m. en 1742, détermina, dès l'âge de 19 ans, la méthode directe de trouver les aphélies et l'excentricité des planètes. Il sollicita de Charles II une mission pour aller observer le ciel dans l'autre hémisphère, et se rendit à Sainte-Hélène, 1676, où il fit un *Catalogue de 350 étoiles australes* ; il y observa aussi un passage de Mercure sur le disque du soleil, et indiqua le parti qu'on pouvait tirer du passage de Vénus sur le soleil pour déterminer avec une grande précision la distance de la terre au soleil. Sa méthode fut appliquée après sa mort, en 1761. Il a beaucoup avancé la *Théorie de la lune*, et il a démontré que les comètes sont des astres de notre système solaire, assujettis aux mêmes lois que les planètes, mais décrivant des ellipses très allongées. Il prédit en 1705, pour le commencement de 1759, le retour d'une comète qui fut découverte à Paris le 21 janvier 1759 par Messier ; on la nomme *comète de Halley;* sa révolution est de 75 ans et demi. En physique, Halley a publié une *Théorie des variations de l'aiguille aimantée*, 1683 ; il a entrepris sur mer 2 voyages pour vérifier sa théorie, et a déterminé la position des pôles magnétiques du globe et des lignes sans déclinaison. Il a aussi inventé une *cloche du plongeur* pour descendre dans la mer. Il fut membre, 1678, et secrétaire perpétuel, 1713, de la Société royale de Londres, professeur de géométrie à Oxford, 1703, et astronome à Greenwich après Flamsteed, 1720.

Outre des Mémoires insérés dans les *Philosophical Transactions*, et dans les *Acta eruditorum*, il a publié : *Methodus investigandi excentricitates planetarum*, in-4°, Londres, 1677 ; la 1[re] édition des *Principes de Newton*, 1686, et une édition d'*Apollonius de Perga*, Oxford, 1710. D—s.

HALLOWEL, v. des États-Unis (Maine), sur la rive dr. du Kennebec, faub. d'Augusta; 3,007 hab. Petit port de commerce; export. de produits agricoles.

HALLOY. *V.* Alloy.

HALLUIN, v. du dép. du Nord, arr. de Lille, près de la Lys; 8,584 hab., 13,770 avec la commune. Fabr. de tissus de lin et de coton; blanchisseries de fil.

HALMA (Nicolas), né à Sedan en 1756, m. en 1828, fut, sous Napoléon, professeur de mathématiques au Prytanée, et bibliothécaire des ponts et chaussées.

On a de lui : *Composition mathématique de Claude Ptolémée*, 1813-1816, 2 vol. in-4°, traduction de l'*Almageste*, avec notes de Delambre; *Hypothèses et Epoques des planètes de Ptolémée*, 1821 ; une traduction des *Commentaires de Théon* sur Ptolémée, 1821 et 1822; des mémoires sur le zodiaque de Denderah, etc.

HALMAHERA. *V.* Gilolo.

HALMSTAD, v. de Suède, ch.-l. du län d'Halland, à l'embouchure du Nissa-An dans le Cattégat; 8,000 hab. Château royal. Sources minérales. Toiles. — Le län ou préfecture d'Halland, appelé aussi d'Halmstad, a 4,913 kil. carr., et 134,958 hab. Pêche et navigation actives ; scieries de planches.

HALOAS ou **HALOIS**, la *déesse des greniers et des récoltes*, surnom de Cérès.

HALONÈSE, *Halonesus*, petite île de la mer Égée, entre Scopélos et Péparèthe, au N.-O. de Scyros. L'Halonèse moderne est Ikos ; l'ancienne s'appelle auj. *Skantsoura*.

V. Bull. de Correspondance hellénique, t. III, p. 188. S. Re.

HALS (François), peintre flamand, né à Malines en 1584, m. en 1666, disciple de Karel Van Mander, excella dans le portrait; non seulement il saisissait la ressemblance avec une habileté prodigieuse, mais il savait donner à ses têtes une expression vive et frappante. Son coloris est vigoureux et naturel. Le musée du Louvre possède de lui un portrait de Descartes. Claessens a gravé un de ses meilleurs tableaux, *le Rieur;* la gravure est elle-même un chef-d'œuvre. A. M.

HALSTEAD, v. d'Angleterre (Essex), près de la Colne; 6,905 hab. Maison de correction. Soieries, satins et velours.

HALYATTE. *V.* Alyatte.

HALYS, riv. de l'anc. Asie Mineure, affluant au Pont-Euxin, dans le golfe d'Amisus, prenait sa source dans les monts Pariadres, arrosait la Cappadoce et la Galatie, et formait la limite entre la Paphlagonie à l'O., et le Pont à l'E. Auj. *Kizil-Ermak*. Sur ses bords il y eut, entre Alyatte et Cyaxare, une bataille interrompue par une éclipse de soleil, 601 av. J.-C.

HAM, vieux mot signifiant peuplade, village. — particule finale d'un grand nombre de noms anglais, tels que Buckingham, Durham, etc., et signifiant *logis, demeure*. — En suédois, ham ou hamn signifie *port :* Friedrichsham, port de Frédéric.

HAM, *Hametum, Hamum*, ch.-l. de cant. (Somme), arr. de Péronne, au milieu d'un pays marécageux ; 3,122 hab. Culture de céréales. Fabr. de sucre de betteraves. Château fort, avec donjon de 33 m. d'élévation, bâti par le comte de Saint-Pol en 1470, et où furent enfermés les ministres du roi de France Charles X, en 1830, et le prince Louis-Napoléon en 1840. Le château de Ham, occupé par les Allemands en 1870, leur fut repris par les Français le 10 décembre. Les autres fortifications ont été abattues sous Louis XIV. Patrie de Vadé et du général Foy, auquel la ville a élevé une statue. L'église paroissiale renferme de belles orgues et de magnifiques bas-reliefs.

HAMA. *V.* Hamah.

HAMADA, nom donné à plusieurs élévations de terrain de l'Afrique septentrionale, dans le Sahara, mais plus particulièrement au plateau stérile qui sépare le Fezzan et la côte de Tripoli, entre 28° 30'-30° 30' lat. N. Sa hauteur moyenne est de 450 m., et son point culminant de 520. C'est un pays sans eau, brulé par le soleil, couvert de pierres rouges sur des rochers de grès noir, inhabité, et parcouru seulement par les caravanes qui vont de Tripoli à Mourzouk. C. P.

HAMADAN ou **AMADAN,** *Amadia,* v. de Perse (Irak-Adjémi), sur l'Hamadan-Téhaï, à 300 kil. O.-S.-O. de Téhéran, près du mont Elvend; 30,000 hab. Ville très grande, mais tombant en ruine; on y remarque quelques belles mosquées, ses bazars, ses caravansérails, et les tombeaux souvent visités d'Avicenne et des poètes Aboul-Hasif et Attar. Fabr. de tapis et cotonnades; commerce avec Ispahan, Bagdad et Téhéran. — On croit cette ville bâtie sur les ruines d'Ecbatane; considérable sous les sofis, elle fut ensuite prise et dévastée par Tamerlan, xiv^e siècle, et par Ahmed, pacha de Bagdad, en 1724.

HAMADRYADES. *V.* Dryades.

HAMAH, HAMA ou **HAMATH,** anc. *Epiphania,* v. forte de la Turquie d'Asie (Syrie), dans la prov. de Damas, sur l'Oronte; 30,000 hab.; ch.-l. de livah. On y remarque le palais du gouverneur, ses nombreuses mosquées, ses bains, ses bazars, ses caravansérails, ses aqueducs, des jardins et des environs charmants. Elle est l'entrepôt des marchandises d'Europe pour les Arabes de l'intérieur. Fabr. de soieries, draps, turbans. Aboul-Féda en fut gouverneur, de 1342 à 1354.

HAMAKER (Henri **ARENS**), orientaliste, né en 1789 à Amsterdam, m. en 1835, enseigna les langues orientales à Leyde.

On lui doit, entre autres travaux, un *Catalogue des manuscrits orientaux de la bibliothèque de Leyde,* en latin, Leyde, 1820.

HAMANIET. *V.* Sousa.

HAMANN (Jean-George), écrivain allemand, né en 1730 à Kœnigsberg, m. à Dusseldorf en 1788, chercha longtemps, dans des conditions très humbles, un abri contre la pauvreté, se livra avec courage, néanmoins, à l'étude de la théologie, des sciences politiques et commerciales, et des langues orientales. Ses écrits, empreints de mysticisme, et remplis d'allusions, sont souvent inintelligibles; ce qui le fit surnommer *le Mage du Nord.*

On a de lui : *Mémoires socratiques recueillis pour l'ennui du public,* Amsterdam (Kœnigsberg), 1759; *les Nuées, supplément aux Mémoires socratiques,* Altona, 1761; *Croisades du philologue,* Kœnigsberg, 1762; *Nouvelle Apologie de la lettre H, ou Observations sur l'orthographe des Allemands,* Pise (Francfort), 1773; *Essais d'une sibylle sur le mariage,* Riga, 1775; *Dictionnaire des phrases poétiques,* Leipzig, 1775; *Essais de la mosaïque,* Mittau, 1762. — Ses fragments littéraires et théologiques ont été réunis sous le titre de *Feuilles sibyllines du Mage du Nord,* Leipzig, 1819.

HAMATH. *V.* Hamah.

HAMAXOBIENS, nom donné par les anciens aux Sarmates, qui n'avaient d'autres demeures que leurs chariots.

HAMAZEL (Mont). *V.* Adam (Pic d').

HAMBACH, vge de Bavière, près de Neustadt (Palatinat). Le 27 mai 1832, il y eut une grande fête nationale, en l'honneur de l'unité allemande. Plus de 30,000 personnes s'y rendirent. Les tendances libérales, qui s'y manifestèrent à cette occasion, donnèrent de vives inquiétudes à la diète de Francfort. Un grand nombre des assistants furent poursuivis devant les tribunaux. Le retour de la fête fut interdit par le gouvernement bavarois. E. S.

HAMBERGER (George-Erhard), médecin et physicien, né à Iéna en 1697, m. en 1755.

On a de lui : *Elementa physices,* Iéna, 1727 et 1761; *de Respirationis mechanismo,* 1727 et 1741, in-4°, où il donne du phénomène de la respiration une explication toute mécanique, qui lui attira une polémique avec Haller; *Physiologia medica,* 1751, in-4°; *Elementa physiologiæ medicæ,* 1757; *Methodus medendi morbos,* 1763.

HAMBERGER (George-Christophe), bibliographe allemand, né dans la principauté d'Anspach en 1726, m. en 1773, professeur de philosophie et d'histoire littéraire à l'université de Gœttingue depuis 1755.

Il a laissé : *Dissertatio de pretiis rerum apud veteres Romanos,* Gœttingue, 1754, in-4°; *Renseignements authentiques sur les principaux auteurs depuis le commencement du monde jusqu'en 1500* (en allem.), Lemgo, 1756-64, 4 vol.; *l'Allemagne savante, ou Dictionnaire des écrivains allemands aujourd'hui vivants,* ibid., 1767-68, 5 vol., ouvrage réédité avec des additions de Meusel; *Directorium historicum medii potissimum ævi,* Gœttingue, 1772, in-4°.

HAMBOURG, *Hamburgium, Hammonia, Hochburi castellum,* v. libre d'Allemagne, ch.-l. de la république du même nom, sur la rive dr. de l'Elbe, près de son embouchure dans la mer du Nord, à 935 kil. de Paris, par 53° 33' lat. N., et 7° 37' long. E.; 295,456 hab., 439,666 avec les communes limitrophes, en 1883; on compte (avec le territoire) 420,003 protestants, 12,063 catholiques et 16,024 israélites. Gymnase *Johannæum;* école de navigation, institut anatomique, institut de sourds-muets, société pharmaceutique; bibliothèque du commerce, collections d'objets d'art et d'histoire naturelle, observatoire, jardin botanique. Rues étroites et tortueuses, excepté dans la *Neustadt* (nouvelle ville); la ville est traversée par l'Alster, baignée à l'E. par la Bille, et coupée de nombreux canaux. On y remarque l'église Saint-Pierre, surmontée d'une tour de 139 m. de hauteur; celle de Saint-Nicolas, dont l'orgue est célèbre; celle de Saint-Michel, dont la tour a 132 m.; une grande synagogue en style byzantin, construite sur les plans de Reidenhoff, et inaugurée en 1844; la Bourse, derrière laquelle est la *Cloche d'infamie,* qui sonnait pour chaque banqueroutier frauduleux; la Banque, l'hôtel de l'Amirauté, l'hôtel de ville, l'hôtel-Dieu, la maison de Klopstock, les salles de spectacle, les promenades de *Jungfernstieg.* Fabr. de meubles, pianos, tabletterie, carrosserie, produits chimiques; manuf. de tabac, grosses toiles et lainages; raffineries de sucre, distilleries, tanneries, forges. Marché aux chevaux. Chantiers de construction; corderies. Hambourg est le principal entrepôt de commerce du N. de l'Allemagne, et le centre d'un cabotage actif. Son port, qui s'étend en forme de croissant, arme pour la pêche de la baleine et du hareng. Elle fournit au Danemark les tissus et les produits manufacturés dont il a besoin. Sa flotte marchande était de 487 navires en 1882. L'ensemble du commerce de Hambourg a été, pour 1883, de 2,930 millions pour l'importation seulement, et le mouvement d'entrée et de sortie du port dépassait 11,600 navires jaugeant près de 6 millions de tonneaux. Des communications régulières par bateaux à vapeur sont établies avec Le Havre, Bordeaux, Amsterdam, Londres et les deux Amériques; un grand nombre d'émigrants s'y embarquent pour les États-Unis et le Brésil (56,666 en 1883). Patrie de Gronovius, Basedow, Hagedorn, Reimarus. — Sur l'emplacement actuel de Hambourg, il n'y avait qu'un hameau de pêcheurs; des trafiquants s'y établirent. Charlemagne, pour protéger ce lieu contre les incursions des Normands et des Slaves, y fit construire, en 808, un château fort (burg); ce château étant près de la forêt de Hamme, le lieu fut appelé Hambourg, c.-à-d. château de la Hamme. Dès le xii^e siècle, cette ville était une place de commerce important; elle entra dans la ligue hanséatique, formée pour la protection du commerce de la Baltique. Placée sous la dépendance des ducs de Holstein, elle devint, en 1618, ville libre et impériale. Le blocus continental, décrété par Napoléon I^{er} en 1806, entrava, puis ruina son commerce. Elle fut occupée par les Français de 1806 à 1809. Ch.-l. du dép. des Bouches-de-l'Elbe en 1810. Le maréchal Davout y soutint un siège d'un an contre les Russes, 1813-14. En 1842, un incendie dévora une partie considérable de la ville. — Le gouvernement de Hambourg, réglé jusqu'au xvi^e siècle par un rescrit des commissaires impériaux, l'est auj. par une constitution en vigueur depuis 1861, mais revisée en 1879. L'autorité souveraine se compose d'un Sénat de 18 membres et d'un Corps de bourgeoisie de 160 membres. Le Sénat est élu à vie par le Corps de bourgeoisie, et doit avoir 9 membres juristes et financiers, et au moins 7 commerçants. Il fait ou consent les lois, d'accord avec la bourgeoisie, les promulgue, et a le pouvoir exécutif. On ne peut refuser les fonctions de sénateur, et nul n'est admis à donner sa démission qu'après 6 ans d'exercice. — Le Corps de bourgeoisie a, sur ses 160 membres, 80 membres élus par tous les citoyens; 40 par les propriétaires, par et parmi les propriétaires fonciers; et 40 membres anciens ou actuels des administrations et des tribunaux. L'élection est faite pour 6 ans, mais les 2^e et 3^e catégories se renouvellent par moitié tous les 3 ans. La bourgeoisie a droit d'initiative pour les lois, nomme les sénateurs, et surveille leur administration par un comité permanent de 20 membres. Le corps judiciaire comprend la Cour suprême des 3 villes libres (*Oberlandsgericht*), qui siège à Lubeck; une Cour supérieure (*Landsgericht*), jugeant les causes civiles importantes; une Cour inférieure (*Amtsgericht*), jugeant au criminel ainsi que dans les matières civiles de peu de valeur, et un tribunal de commerce.

HAMBOURG (République de), État de l'empire d'Allemagne, est situé au N., entre la prov. prussienne de Slesvig-Holstein à l'O., au N. et à l'E., et celle de Hanovre au S.; 409 kil. carr.; 453,869 hab., en 1883. Ch.-l. Hambourg. Elle comprend : le petit pays appelé Vierländen, le territoire de Cuxhaven, quelques petites îles de l'Elbe et de la mer du Nord. Le territoire du port franc de Hambourg n'est plus que de 87 kil. carr., depuis 1882. Dans l'anc. Confédération germanique, elle avait une voix aux assemblées plénières, et, dans les diètes ordinaires, une voix commune avec les trois autres villes libres. Son budget est de 45 millions de fr., sa dette, de 177,600,000 fr.

HAMBYE, brg (Manche), arr. de Coutances; 307 hab. Près de là est un vieux château en ruine.

HAMELIN (Jacques-Félix-Emmanuel), marin français, né à Honfleur en 1768, m. en 1839, prit part à l'expédition

d'Irlande comme capitaine de frégate en 1796, et accompagna Freycinet dans son voyage de découvertes, de 1800 à 1803. On le chargea d'établir à Paris, dans l'île des Cygnes et à la Râpée, 2 chantiers de construction pour les chaloupes canonnières et les bateaux plats destinés à la flottille de Boulogne. Il fit, comme capitaine de vaisseau, de 1809 à 1811, de brillantes campagnes dans les parages de l'île de France, et reçut en récompense, avec le titre de baron, le grade de contre-amiral. Sa santé l'obligea, en 1823, de renoncer au commandement de l'escadre qui devait seconder l'expédition d'Espagne. On le nomma directeur général du dépôt des cartes et plans, et président de la commission de perfectionnement de l'École navale. B.

HAMELIN (Ferdinand-Alphonse), neveu du précédent, né à Pont-l'Évêque en 1796, m. en 1864, entra au service maritime dès 1806, et arriva au grade d'enseigne en 1812. Lieutenant de vaisseau en 1821, il fut envoyé en croisière devant Cadix pendant la guerre d'Espagne de 1823, combattit en 1827 les pirates de la Méditerranée, fut nommé capitaine de frégate en 1828, prit part à l'expédition d'Alger en 1830, devint capitaine de vaisseau en 1836, contre-amiral en 1842, reçut, en 1843, le commandement de la station navale de l'Océanie, et fut ensuite nommé membre du conseil de perfectionnement de l'École polytechnique et inspecteur général des arrondissements maritimes de Toulon et de Rochefort. Vice-amiral en 1848, membre du conseil de l'amirauté et préfet maritime de Toulon en 1849, il commanda, de 1853 à 1855, l'escadre dirigée contre les Russes dans la mer Noire. Durant cette campagne, il ravitailla Batoum et le fort Saint-Nicolas, bombarda Odessa, transporta l'armée de terre de Varna en Crimée, et coopéra au siège de Sébastopol. Nommé amiral en 1854, il prit, à son retour en France, le ministère de la marine, qu'il abandonna en 1860. B.

HAMELN, *Hameln*, v. du roy. de Prusse (Hanovre), sur le Weser; 9,520 hab. Chapitre luthérien; progymnase; entrepôt royal de fer; maison de détention. Navigation et commerce actifs; pêche abondante de saumons. Belle église de Saint-Boniface. Les Français firent sauter, en 1808, le fort Georges, qui la défendait.

HAMILCAR. *V.* Amilcar.

HAMILTON, v. d'Écosse (Lanark), sur la Clyde, et l'Avon; 11,498 hab., 16,000 avec la commune. Elle changea son ancien nom de *Cadzow* ou *Cadyow*, lorsque la famille anglaise d'Hamilton, branche cadette de celle de Leicester, s'y établit à la fin du XIIIe siècle. Fabr. de tissus de coton. École classique. Beau château des ducs d'Hamilton, avec collections d'antiquités et d'art.

HAMILTON, v. du Dominion du Canada, prov. d'Ontario, au fond de la baie de Burlington, à la pointe occidentale du lac Ontario; 35,961 hab. Chantier pour la construction des navires; commerce de céréales et de bois de construction. C. P.

HAMILTON (James ou Jacques), soutint le roi d'Écosse Jacques III contre les Douglas, épousa sa fille Marie en 1474, reçut en 1503 le titre de comte d'Arran, qui resta dès lors à sa famille, fut plus tard membre du conseil de régence et lieutenant général du royaume, et mourut en 1519.

HAMILTON (Jacques), 2e comte d'Arran. (*V.* Arran.)

HAMILTON (Patrick), neveu du 1er comte d'Arran, né en 1503, m. en 1527, reçut les ordres sacrés, voyagea en Allemagne, obtint une chaire à l'université de Marbourg, rapporta en Écosse les idées de Luther, fut arrêté, traduit devant les archevêques de Saint-Andrews et de Glasgow, déclaré hérétique et brûlé vif.

HAMILTON (Jacques, duc d'), né en 1606, m. en 1649, se voua à la défense de Charles Ier d'Angleterre. Mais, presbytérien modéré, il ne put s'entendre avec Montrose, qui voulait le maintien de la hiérarchie anglicane. Perdu dans l'esprit du roi par son rival, il fut jeté en prison, 1645; néanmoins, rendu à la liberté, il leva une armée pour soutenir les Stuarts, fut vaincu et pris par Cromwell à Preston, et décapité peu de jours après Charles Ier. B.

HAMILTON (Antoine, comte d'), spirituel écrivain, né en Irlande (Voltaire dit à Caen) en 1646, m. en 1720, appartenait à la famille écossaise de ce nom. Deux fois exilé en France avec les Stuarts, 1648 et 1688, il fut, au château de Saint-Germain, l'hôte et le compagnon de Jacques II détrôné. Ce fut là qu'il écrivit les *Mémoires du comte de Gramont*, livre charmant, modèle d'une causerie enjouée, admirable chronique de la vie frivole de ces cours de France et d'Angleterre, où la friponnerie était quelquefois un talent, et le libertinage en haut lieu un titre de gloire. Le héros peu flatté de ces Mémoires, et sans doute aussi le collaborateur d'Hamilton, était son beau-frère. (*V.* Gramont.) Hamilton a encore écrit des contes mêlés de vers : *le Bélier, Fleur d'épine, les Quatre Facardins, Zénéide*, petits chefs-d'œuvre de grâce et d'esprit, composés par gageure, comme un pastiche des *Mille et Une Nuits* dont raffolaient les dames de la cour; et enfin des vers ingénieux et élégants.

Les meilleures éditions des *Œuvres* d'Hamilton sont celles d'Auger, 1805, et de Renouard, 1812-13, 3 vol. On a publié ses *Œuvres choisies*, 1825, 2 vol. G. L.

HAMILTON (William), poète jacobite, né en Écosse en 1704, m. à Lyon en 1754. Il faillit être pris à Culloden. Sa ballade *the Braes of Yarrow*, dont le style est quelquefois entaché de mauvais goût, est restée populaire, et a été imitée par Wordsworth.

Ses œuvres ont été réunies à Glasgow, 1748, et à Edimbourg, 1760.

HAMILTON (Gavin), peintre, né à Lanark (Écosse), m. en 1797, alla fort jeune à Rome, dirigea les fouilles de Tivoli, et enrichit d'objets précieux le musée Pio-Clementino.

On a de lui un ouvrage intitulé : *Scola Italica picturæ*, Rome, 1773, in-fol., qui fait partie de la collection de Piranesi. M. V—i.

HAMILTON (Sir William), né en 1730 en Écosse, m. en 1803, frère de lait de George III, fut ambassadeur à Naples, de 1764 à 1800. Il s'occupa d'art et d'histoire naturelle. On a de lui : *Observations sur le Vésuve, l'Etna et autres volcans*, Lond., 1772; *Campi Phlegræi*, Naples, 1776, 2 vol. in-fol.; *Gravures au trait d'après les tableaux, bordures et ornements de vases etrusques, grecs et romains*, Lond., 1806, in-4°. — Sa femme (miss Harte), qui était de basse extraction, continua dans le grand monde les désordres de sa jeunesse, prit un ascendant irrésistible sur la reine de Naples Marie-Caroline, et surtout sur l'amiral Nelson, et mourut en 1815.

On a publié les *Lettres de l'amiral Nelson à lady Hamilton*, 1815, 2 vol., et les *Mémoires de lady Hamilton*, 1816.

HAMILTON (Alexandre), célèbre homme d'État américain, né en 1757, à Saint-Kitts, d'un père écossais et d'une mère française, de famille protestante, m. en 1804. Il entra à 12 ans commis chez un marchand de l'île, qui l'envoya au collège de Columbia, à New-York. Un grand meeting, tenu dans cette ville en 1774, à propos des dissentiments qui commençaient à éclater entre les colonies américaines et leur métropole, fournit au jeune Hamilton l'occasion de son début politique : il y prêcha la résistance au gouvernement anglais. Lorsque la guerre éclata, il courut aux armes, gagna le grade d'officier, et devint un des aides de camp de Washington. A la fin de la guerre, il se fit avocat, fut membre du Congrès, en 1787, comme représentant de New-York, et prit une part importante à la rédaction de la constitution où il s'efforça de faire prévaloir l'esprit fédéraliste. Il voulait cependant un pouvoir central fortement constitué, et il a puissamment contribué à introduire dans cette constitution les éléments d'ordre et de force qui s'y trouvent. En dehors du Congrès, il travailla à la défendre dans une série d'articles publiés par un journal de New-York, et recueillis dans un volume intitulé *le Fédéraliste*. En 1789, Washington, élu président de l'Union, appela Hamilton au poste de secrétaire du Trésor (ministre des finances). Hamilton proclama et fit prévaloir le grand principe de neutralité et d'abstention absolues, à moins d'intérêt national direct, dans les affaires des autres nations. En 1795, il résigna ses fonctions et rentra au barreau, carrière plus fructueuse pour ses talents; mais il ne cessa, comme citoyen, de prendre une part active aux affaires publiques. En 1801, il s'était prononcé contre le colonel Burr, candidat à la présidence, et fut tué par lui dans un duel. La mort d'Hamilton fut un vrai deuil public. Sa probité a été reconnue même par ses adversaires politiques.

Sa *Vie* et sa *Correspondance* ont été publiées en 1851 par son fils, John-C. Hamilton.

HAMILTON (Miss Élisabeth), née en 1758 à Belfast (Irlande), m. en 1816.

Elle a laissé des ouvrages d'education qui rivalisent avec ceux de miss Edgeworth : *Lettres sur les principes élémentaires de l'education*, 1801, 2 vol., trad. en franç. par Chéron, 1804; *Lettres sur la formation des principes religieux et moraux*, 1806; *Exercices sur la connaissance de la religion*, 1809; *Recueils d'Essais populaires tendant à former le cœur et l'esprit*, 1813, 2 vol.; *les Paysans de Glenburnie*, roman, 1808; *Vie d'Agrippine, femme de Germanicus*, 1804, 3 vol.

HAMILTON (William), philosophe écossais, né à Glasgow en 1788, m. en 1856, entra au barreau en 1813, et ne tarda pas à le quitter pour l'enseignement. Il occupa, de 1820 à 1836, la chaire de droit écossais, de droit civil et d'histoire générale à l'université d'Édimbourg, puis celle de logique et de métaphysique. On lui doit : *Discussions on philosophy and literature, education and university reform*, etc., 1852, recueil de dissertations dont le plus grand nombre avaient été publiées dans la *Revue d'Edimbourg*, et que M. Peisse a traduites en français sous le titre de *Fragments de philosophie*, 1841; une édition des *Œuvres complètes* de Thomas Reid, qu'il a fait suivre de 5 dissertations de sa composition, 1852, gr. in-8°. Dans ses doctrines, Hamilton a suivi les traces des maîtres écossais Hutcheson, Reid, et Dugald Stewart, quoiqu'il s'en écarte en plusieurs points de psychologie, et s'est fait à côté d'eux une place à part par la vigueur de sa dialectique et l'étendue de son érudition.

HAMM, v. du roy. de Prusse (Westphalie), présid. d'Arnsberg, au confl. de l'Ahse avec la Lippe; 20,783 hab. Centre important de chemins de fer. Tribunaux; gymnase. Fabr. de toiles. Jadis ville libre et hanséatique, et ch.-l. du comté de la Mark.

HAMMA, brg d'Algérie, prov. de Constantine, sur le Rummel; 2,865 hab. Eaux thermales; atelier du chemin de fer de Philippeville à Constantine.

HAMMAM-MESKOUTINE, brg d'Algérie, prov. de Constantine; sources thermales; établissement de bains; ruines romaines. E. D—Y.

HAMMARSKŒLD (LORENZO), littérateur suédois, né aux environs de Calmar en 1787, m. en 1827, bibliothécaire royal en 1826, fonda avec Atterbom (*V. ce nom*) l'école des Phosphoristes.

Parmi ses ouvrages en vers, on cite : *Morceaux traduits et imités d'anciens et de nouveaux poëtes*, Stockholm, 1806; *Traduction de 22 chants de l'Iliade*, 1809; *Chants érotiques*, Upsal, 1811. Il a donné en prose : *Essai de critique sur Schiller*, 1808; *Esquisse d'une histoire des arts plastiques*, 1811; *les Belles-Lettres en Suède*, 2e édit., 1838; *Remarques historiques sur les progrès et le développement des études philosophiques en Suède*, 1821; *Esquisse de l'histoire de la philosophie depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, 1825-27, 3 vol.; *Traités détachés sur divers sujets philosophiques*, 1827, etc

HAMME, v. de Belgique (Flandre orientale), sur la Durme; 10,778 hab. Fabr. de toiles, cordages, etc.

HAMMELBURG, v. de Bavière (Basse Franconie), sur la rive dr. de la Saale; 2,762 hab. Détruite par un incendie en 1854. Anc. château des princes de Fulde.

HAMMER, c.-à-d. *marteau* en allemand. Ce mot, joint à un nom de lieu, indique des *forges*.

HAMMER-PURGSTALL (JOSEPH, BARON DE), célèbre orientaliste et historien, né en 1774 à Grätz (Styrie), m. en 1856. Après s'être fait connaître comme un des éditeurs du *Dictionnaire arabe, persan et turc* de Meninsky, il publia plusieurs essais sur la littérature orientale dans le *Mercure allemand* et dans l'*Adrastea*. En 1799, il fut envoyé à Constantinople comme jeune de langues; puis, attaché en qualité de drogman à l'expédition anglaise en Égypte, il fit la campagne de 1801 sous les ordres de Sidney Smith. Secrétaire de légation à Constantinople en 1802, agent consulaire en Moldavie en 1806, il devint interprète près la chancellerie impériale en 1811, conseiller aulique en 1817, et, ayant hérité en 1835 des biens de la comtesse de Purgstall, il fut créé baron en 1836. Il connaissait assez bien les langues orientales pour traduire du grec en persan les *Pensées de Marc-Aurèle*.

Parmi ses publications, fort nombreuses, on remarque : *Constitution politique et administrative de l'empire ottoman*, 1816, 2 vol.; *Histoire des Assassins d'après les sources orientales*, 1818; *Constantinople et le Bosphore*, 1821, 2 vol.; *Histoire de l'empire ottoman depuis son origine jusqu'à nos jours*, publiée à Pesth, de 1827 à 1834, en 10 vol., et traduite en français par Hellert, Paris, 1835-43, 18 vol., et atlas in-fol., ouvrage puisé aux sources les plus authentiques; *Histoire de la poésie turque*, 1836-38, 4 vol.; *Histoire de la Horde d'or du Kaptschak, ou les Mongols en Russie*, 1840; *Histoire des Ilkans, ou les Mongols en Perse*, 1843; *Histoire de la littérature arabe depuis son origine*, 6 vol. in-4o, Vienne, 1850-52, ouvrage qui s'arrête à l'an 1143; *Histoire des Gengiskhonides*, traduite du persan de Wassaff, et dont un seul volume a paru, 1856. Il a été l'éditeur de beaucoup d'ouvrages orientaux, entre autres : *Gul et Bulboul*, épopée allégorique du Turc Fassli, 1834; *les Colliers d'or*, du poëte arabe Samachsari, 1835; *Fleur de rose du mystère*, poëme didactique par le Persan Mahmoud-Schebisteri, 1838; *le Trèfle du faucon*, ancien poëme turc sur la chasse au faucon, 1840. Il a traduit du persan le *Divan* d'Hafiz, 1813; de l'arabe, les *Poésies lyriques de Motenebbi*, 1822; et du turc, les *Poésies lyriques de Baki*, 1825. On lui doit, ainsi qu'au comte Wenceslas Rzewuski, un recueil intéressant : *les Mines d'Orient*, Vienne, 1810-19, 6 vol. B.

HAMMERFEST, v. de Norvège, dans le stiff ou prov. de Tromsö, ch.-l. du district de Finmark, dans l'île de Hoalœ, sur la mer Glaciale, à 23 kil. S.-O. du cap Nord, par 70° 40′ lat. N., et 21° 25′ long. E.; 2,130 hab. C'est la ville la plus septentrionale de l'Europe. Pêche active; comm. de poisson séché et fumé, huile de foie de morue, plumes d'eider, minerai de cuivre, peaux, etc. Bateaux à vapeur pour Drontheim et Christiania.

HAMMERMOLLEN. *V.* ELSENEUR.

HAMMERSMITH, v. d'Angleterre (Middlesex), faub. de Londres à l'O., sur la rive g. de la Tamise. Séminaire et école normale catholiques; beau pont suspendu; villa de *Brandeburg-House*, où mourut la reine Caroline en 1821. (*V.* LONDRES.)

HAMOA (ILES) ou **DES NAVIGATEURS**, archipel de la Polynésie, au N. de celui de Tonga-Tabou ou des Amis, par 13°-16° lat. S., et 170°-175° long. E. Iles princ. : Pola, Oyolava, Ma-Ouna, Fanfou, etc. Nombreux habitants, bien faits et bons navigateurs, mais d'une nature féroce; ce sont eux qui massacrèrent, dans la baie de Ma-Ouna, dite depuis *du Massacre*, plusieurs des compagnons de La Pérouse. Sol très fertile; plusieurs mouillages sur les côtes. Bougainville y aborda en 1768, La Pérouse en 1787, Edward en 1791.

HAMON (JEAN-LOUIS), peintre de genre, né en 1821 à Plouha (Côtes-du-Nord), m. en 1874, fut élève de Paul Delaroche et de Gleyre. Ses tableaux sont pleins d'esprit, mais gâtés par une sorte de marivaudage; son exécution est raffinée, sa couleur un peu pâle. Il a excellé à peindre les enfants. On a surtout remarqué : *Daphnis et Chloé*, 1847; le *Dessus de porte*, 1848; *l'Hiver, Avant déjeuner*, un *Noisetier, l'Égalité au sérail*, le *Perroquet jasant avec deux jeunes filles*, 1849; *Deux Rondes d'enfants*, 1850; *la Comédie humaine*, 1852; *ma Sœur n'y est pas*, 1853; *l'Amour et son troupeau, Ce n'est pas moi*, les *Orphelins*, une *Gardeuse d'enfants*, 1855; *Boutique à 4 sous*, le *Papillon enchaîné, Cantharide esclave, Dévideuses*, 1857; *l'Amour en visite*, 1859; *Vierges de Lesbos, Tutelle*, la *Volière*, l'*Escamoteur*, la *Sœur aînée*, 1861; *l'Aurore*, l'*Imitateur un jour de fiançailles*, 1864; *les Muses à Pompéi*, 1866; la *Promenade*, 1866; le *Triste Rivage*, 1873.

HAMPDEN (JOHN), patriote anglais, né à Londres en 1594, d'une anc. famille du Buckinghamshire, m. en 1643, cousin germain de Cromwell, entra, en 1626, à la Chambre des communes, et refusa, en 1636, de payer la taxe des vaisseaux (*ship money*), établie arbitrairement par Charles Ier. Le procès qui lui fut intenté, 1637, eut un grand retentissement; Hampden fut condamné, mais les actes de la couronne avaient été discutés devant toute l'Angleterre. Il fut membre du long-parlement. Clarendon a dit de lui qu'il avait un esprit pour tout inventer, une langue pour tout persuader, et un bras pour tout exécuter. B.

HAMPSHIRE. *V.* SOUTHAMPTON.

HAMPSHIRE (NEW-), un des États-Unis de l'Amérique du Nord, au N.-E.; ch.-l. Concord. Superf., 24,099 kil. carr.; pop., 346,991 hab. Traversé par les montagnes Blanches, et arrosé par le Connecticut, le Merrimac et l'Androscoggin. Sol sablonneux à l'E., montagneux au N. et au centre, et en général fertile. Climat sain, mais froid. Mines de fer, sel, plomb, houille; carrières de granit et de marbre. Industrie et commerce actifs. — Appelé d'abord *Laconia* par les colons qui s'y établirent en 1623, son territoire prit le nom de New-Hampshire, après avoir été concédé au gouverneur du Hampshire, en Angleterre. Incorporé au Massachusetts en 1640, séparé de nouveau en 1679, il ne proclama son autonomie qu'en 1792. Il a un gouverneur, un conseil exécutif de 5 membres, un Sénat de 12, et une Chambre de 348 représentants élus pour un an; une Cour supérieure, une Cour des plaids communs et une cour des preuves. Le New-Hampshire envoie au congrès de l'Union 2 sénateurs et 3 députés.

HAMPSTEAD, brg d'Angleterre (Middlesex), faub. de Londres au N.-O. Eaux minérales. Sites pittoresques. On y trouve un des cimetières de Londres.

HAMPTON, brg d'Angleterre (Middlesex), sur la rive dr. de la Tamise, à 19 kil O.-S.-O. de Londres; 6,120 hab. Près de là est le beau château royal de *Hampton-Court* (*Hamptoni-Curia*), fondé par le cardinal Wolsey et rebâti par Guillaume III : on y remarque une riche galerie de 700 tableaux ou dessins dispersés au milieu d'ameublements de toutes les époques; 2 salles sont consacrées aux tapisseries d'Arras et des Flandres; là sont les célèbres cartons de Raphaël et 27 morceaux d'Holbein. Un traité d'alliance entre la reine Elisabeth et le prince de Condé fut signé, à Hampton-Court, le 20 septembre 1562.

HAMZA, un des fondateurs de la secte des druses (*V. ce mot*), soutint que le calife Al-Hakem était une incarnation de la divinité.

HAN, v. de Cochinchine. (*V.* TOURANE.)

HANAGAVENSIS COMITATUS, nom latin du HAINAUT.

HANAP, grande coupe à pied, servant de vase à boire dans les festins, particulièrement au moyen âge. On en faisait en terre cuite, en faïence, et, les plus riches, en argent ou en or. Les plus estimés avaient leur coupe en cristal, ornée de dessins, et incrustée de pierres précieuses.

HANAQUES, anc. Slaves établis sur les bords de la *Hana*, en Moravie.

HANAU, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur la Kinzig et un canal qui l'unit au Mein; 23,086 hab. Cour d'appel; gymnase; école industrielle, bibliothèque, archives; musée des beaux-arts; riche collection d'histoire naturelle. Nombreux établissements de bienfaisance. On y remarque l'anc. château des comtes, les églises de Sainte-Marie et de Saint-Jean, et, aux environs, les châteaux de *Philippsruhe*, autrefois propriété de Pauline Borghèse, de *Wilhelmsbad*, et de la *Fasanerie*. Fabr. de lainages, soieries, porcelaine, bijouterie, cuirs. Comm. de bois, vins, huile, etc. Ville florissante et très industrieuse, surtout depuis l'immigration des protestants flamands, 1593, et français, 1685. Elle fut bâtie sur l'emplacement d'une colonie romaine, et on y trouve encore auj. des antiquités. Assiégée par les Impériaux en 1636, elle fut délivrée par les Suédois; une fête annuelle a lieu en mémoire de cet événement. Hanau était autrefois le ch.-l. d'un comté important. Napoléon y battit l'armée austro-bavaroise, le 30 octobre 1813. Patrie des philologues J. et Guill. Grimm. L'anc. province correspondait à la seigneurie du même nom, érigée

en comté, en 1429, par l'empereur Sigismond. En 1451, ce comté se partagea en 2 branches : l'une de Hanau-Lichtenberg, l'autre de Hanau-Münzenberg, qui s'éteignit en 1642, laissant ses domaines aux Hanau-Lichtenberg. Ceux-ci, menacés alors (on était dans la guerre de Trente ans), demandèrent secours aux princes de Hesse-Cassel, et leur donnèrent en échange la succession éventuelle de leur comté en cas d'extinction; ce qui se réalisa en 1736. Le comté fut alors partagé entre la Hesse-Cassel et la Hesse-Darmstadt. Érigé de nouveau en principauté en 1803, il tomba, en 1806, au pouvoir des Français, qui, en 1809, l'adjoignirent au grand-duché de Francfort. Il fut rendu à la Hesse-Électorale en 1814, et passa sous la domination prussienne en 1866.

HANBAL, docteur musulman, chef des hanbalites, né à Bagdad en 786, m. en 855, vivait du temps des khalifes Abdallah III et Mohammed III, réputés hérétiques à cause de leur opposition au dogme relatif à la nature du Coran, regardé généralement comme incréé. Il fut proscrit pour s'être élevé contre eux, et Mohammed le fit fustiger.

HANCARVILLE (Hugues d'). *V.* Dancarville.

HANDEL. *V.* Hændel.

HANDJERI (Alexandre), hospodar de Moldavie, né en 1759, m. en 1854, abdiqua en 1821, et se retira à Moscou.

Il a rédigé un *Dictionnaire français-turc*, Moscou, 1840, 3 vol. in-4°, fondé sur le *Dictionnaire de l'Académie française.*

HANEFITES. *V.* Abou-Hanifa.

HANG, espèce de javelot dont se servaient les Francs.

HANGO-UDDE, vge de la Russie d'Europe (Finlande), sur le cap de ce nom et à l'entrée N. du golfe de Finlande. Près de là, Pierre Ier battit sur mer les Suédois, 27 juillet 1714. En 1854, les Russes, menacés par la flotte anglo-française, firent sauter les forts qui défendaient Hango.

HANG-TCHEOU, v. forte de la Chine, ch.-l. de la prov. de Tché-Kiang, sur le lac Si-hou et sur le Tsian-thang, près de son embouch. dans la mer Bleue; 1,200,000 hab. On y remarque 4 tours à 9 étages. C'est une des plus riches villes de l'empire, et le centre d'un immense commerce de terre et de mer; exportation considérable de cocons, soie grège, cannelle, tabac, indigo, porcelaines, pelleteries, etc. Fabr. nombreuses de tissus de soie. Ville et port ouverts aux étrangers par le traité de Tien-Tsin, 1858.

HANKEOU ou **HANKOW**, v. de l'empire chinois (Chine propre), ouverte en 1858 au commerce étranger, au centre de la prov. de Hou-pé, sur la rive gauche du Han, à son confluent avec le Yang-tseu-Kiang. Elle n'est séparée que par ces rivières de Han-Yang et de Wou-Tchang-fou, et forme avec ces deux villes une agglomération qui compte, dit-on, plus de 700,000 hab. Commerce de thé, soieries, laque, porcelaine. Factoreries anglaises, françaises, russe et américaine. Le commerce de Hankéou avec l'Europe s'est élevé, en 1883, à 53,760,000 fr. C. P.

HAN-KIANG, fl. de la Chine, a sa source dans la prov. de Chen-si, au S.-O., et se jette dans le Yang-tsé-Kiang, après un cours de 1,200 kil. dans la prov. de Hou-pé.

HANLEY, v. d'Angleterre, comté de Stafford; 48,361 hab. Fabr. de poterie et de porcelaine.

HANNIBAL. *V.* Annibal.

HANNON, général carthaginois, fut vaincu et pris, sous les murs de Messine, par Appius Claudius Caudex, 264 av. J.-C. — amiral carthaginois, fut défait, à la hauteur des îles Égades, par le consul Lutatius Catulus, en 242. — général carthaginois, chef du parti opposé à celui des Barca pendant les guerres Puniques, fit une résistance opiniâtre aux mesures proposées par Amilcar et par Annibal. — La famille des Hannon était à la tête du parti de la paix et opposée aux Barca qui voulaient la guerre.

HANNON, navigateur carthaginois, fit un voyage de découvertes sur les côtes d'Afrique au delà des Colonnes d'Hercule, au ve siècle av. J.-C. Nous en avons une relation ou un extrait en grec, sous le titre de *Périple*, publié par Falconer, 1797, par Kluge, 1829, et dans les *Geographi minores* de C. Müller, 1855. Il a été traduit en français par Gossellin dans ses *Recherches sur les connaissances des anciens le long des côtes d'Afrique*, et par Chateaubriand dans son *Essai sur les révolutions*. L'expédition d'Hannon ne fut point une circumnavigation, comme le dit Pline; Gossellin pense qu'il s'arrêta en avant du cap Bojador.

V. Tauxier, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1874, 325; Bunbury, *History of ancient geography*, 1880. S. Re.

HANOÏ, cap. du Tonkin. (*V.* Kescho.)

HANOUMAN, dieu indien, fils du roi des vents Pavana, accompagna Rama dans ses expéditions, construisit pour son armée, sur le détroit de Ceylan, le pont de rochers que les Portugais ont appelé *chaussée d'Adam*, et incendia la capitale de Lanka. On lui attribue l'invention d'un système de musique, et on le représente sous la figure d'un singe tenant une lyre. Il a un temple magnifique à Calicut.

HANOVRE (Royaume de), anc. État de la Confédération germanique, composé des possessions de la maison électorale de Brunswick-Lunebourg (*V. ce mot*) et de quelques nouvelles acquisitions de territoire. Il se divisait en 3 parties: les parties orientale et occidentale, jointes par un rayon de territoire large à peine de 16 kil., et la partie méridionale, séparée des premières par le territoire du Brunswick. Le Hanovre était divisé en 7 arrondissements (*Landdrostei*) : 1° Hanovre, comprenant la principauté de Kalenberg et les comtés de Hoya et de Diepholz; 2° Hildesheim, comprenant les principautés de Hildesheim, de Gœttingue, de Grubenhagen et le comté de Hohnstein; 3° Lunebourg, comprenant la principauté de Lunebourg, avec le territoire y attenant de Lauenbourg; 4° Stade, comprenant: les duchés de Brême, de Verden et le pays de Hadel; 5° Osnabrück, comprenant : la principauté d'Osnabrück, le bas-comté de Lingen avec Emsbühren, le duché d'Arenberg-Meppen et le comté de Bentheim; 6° Aurich, comprenant la principauté d'Ost-Frise, avec Harlingerland; 7° le territoire de Clausthal, comprenant les mines du Harz et le bailliage d'Elbingerode. La superf. était de 38,284 kil. carr., et la pop. de 1,923,492 hab. en 1864. La cap. était Hanovre, et les v. princ. : Lunebourg, Stade, Hildesheim, Osnabrück, Aurich, Hameln, Celle, Harbourg, Gœttingue, Goslar, Emden. Le revenu de l'État était alors de 75 millions de fr., et la dette de 180 millions. L'armée comprenait 26,938 hommes.

Histoire. Le Hanovre faisait autrefois partie du duché de Saxe, plus tard du duché de Brunswick. Du partage des possessions de la maison de Brunswick entre les fils du duc Ernest en 1569, sortit la ligne de Brunswick-Lunebourg, qui se scinda, en 1641, en branches de *Celle* et de *Hanovre* ou Kalenberg. Le duc George-Guillaume de Celle ajouta à ses possessions quelques districts du Brunswick, puis les duchés de Brême et de Verden, 1673, qu'il dut rendre cependant, en 1679, à la Suède; en 1689, il acquit la Saxe-Lauenbourg. A sa mort, 1705, les possessions de Celle passèrent à la maison de Hanovre. Le duc Ernest-Auguste de Hanovre avait obtenu, en 1662, l'évêché d'Osnabrück, et, en 1692, pour récompense des secours qu'il avait prêtés à l'empereur Léopold Ier contre la France et les Turcs, le titre d'électeur de Hanovre ou de Brunswick-Lunebourg. Son fils George-Louis monta, sous le nom de George Ier, sur le trône d'Angleterre, 1714. Le Hanovre reçut alors un gouvernement spécial. Les assemblées des états, établies au milieu du xviiie siècle, obtinrent une grande influence sur les affaires. George acheta les duchés de Brême et de Verden, et les incorpora au Hanovre. Son fils, George II, fondateur de l'université de Gœttingue, d'abord allié de l'empereur, s'allia ensuite avec Frédéric II. George III garda depuis 1795 la neutralité à l'égard de la France. Mais la Prusse, lors du conflit avec l'Angleterre, 1801, occupa le Hanovre pour quelques mois. Dans la guerre de 1803, le pays fut occupé par les Français, et son armée dissoute. En 1806, Napoléon céda le Hanovre à la Prusse, en échange d'Anspach, de Clèves et de Neuchâtel. Mais il s'en empara de nouveau en 1807, pour en adjoindre une partie au royaume de Westphalie; l'autre partie fut incorporée à l'empire en 1810 : on en forma les dép. de l'Ems-Oriental, de l'Ems-Supérieur, des Bouches-du-Weser et des Bouches-de-l'Elbe. En 1813, le Hanovre se souleva avec les autres pays de l'Allemagne, fut encore une fois soumis par les Français, et ne recouvra son indépendance qu'après la bataille de Leipzig. Par le congrès de Vienne, il reçut les principautés d'Ost-Frise et de Hildesheim, Goslar, le comté de Lingen, Arenberg-Meppen; la partie du Lauenbourg, sur la rive dr. de l'Elbe, fut donnée à la Prusse, et plus tard au Danemark. Enfin le Hanovre fut érigé en royaume. Le prince régent, plus tard George IV, donna au Hanovre une constitution, 1819. En 1831, des troubles éclatèrent à Gœttingue et à Osterode; ils amenèrent la retraite du ministre comte de Munster. Le duc de Cambridge fut nommé vice-roi; une nouvelle charte fut élaborée, et sanctionnée en 1833 par le roi Guillaume IV. Depuis la mort de ce dernier, en 1837, la succession du Hanovre fut séparée de celle de l'Angleterre. Le trône de Hanovre échut au duc de Cumberland, roi sous le nom d'Ernest-Auguste. Celui-ci déclara la charte de 1833 non valable pour lui, et rétablit l'ancienne constitution de 1819, désirée par la noblesse, qui recouvra par là ses privilèges. La révolution de 1848 força le roi d'accorder une revision de la constitution établissant un corps législatif composé de 2 Chambres. En 1849, le roi, après avoir refusé de promulguer la constitution de l'empire décrétée à Francfort, conclut, en face des mouvements insurrectionnels, avec la Prusse et la Saxe, un traité favorable à une union restreinte. Mais, le danger disparu, le gouvernement du Hanovre se retira de cette union, en 1850. Il a été annexé, en 1866, à la Prusse.

HANOVRE (Province de), division administrative du roy. de Prusse, a conservé les mêmes limites que l'anc. royaume

de ce nom. (*V. l'art. précédent.*) Superf., 38,424 kil. carr.; pop., 2,120,168 hab., 1,842,136 protestants, 258,824 catholiques, 24,790 israélites, ch.-l. Hanovre.

HANOVRE (Régence de), division administrative du roy. de Prusse (prov. de Hanovre), ch.-l. Hanovre. La partie méridionale est sillonnée par des ramifications du Harz; le N. est plat, et arrosé par le Weser et la Leine. Commerce de grains et de bois; fabr. de toiles et de lainages. Cette régence, formée de l'anc. principauté de Kalenberg et des comtés d'Hoya et de Diepholz, a 578,200 kil. carr., et 462,099 hab. C. P.

HANOVRE, v. d'Allemagne, anc. cap. du roy. de Hanovre, auj. ch.-l. de la province prussienne du même nom, à 820 kil. de Paris, sur la Leine; ch.-l. de la principauté de Kalenberg, divisée en 4 parties : *Altstadt, Neustadt, Ægidien-Neustadt* et *Garternhausen;* 145,227 hab., y compris les faubourgs. Monuments remarquables : le vieux château, le palais royal, l'arsenal, l'hôtel du ministère de la guerre, le monument de Leibnitz, la colonne commémorative de la bataille de Waterloo, haute de 54 m., plusieurs églises, le théâtre, la Société d'histoire naturelle, et autres établissements d'utilité publique. Lycée, collège pour les nobles; écoles militaire, industrielle, de chirurgie et vétérinaire; bibliothèque. Musée d'antiquités germaniques, fondé en 1853. Fabr. de savon, bas, cuirs, papiers de tenture, pianos, tabac, fleurs artificielles, galons d'or et d'argent; distilleries d'eaux-de-vie; fonderie de canons. Centre important de chemins de fer. — L'origine de Hanovre ne peut être indiquée avec certitude; en 1163, Henri le Lion y établit sa résidence; en 1481, elle entra dans la Hanse. Un congrès s'y tint en 1725. De 1636 à 1714, elle fut la résidence des électeurs, et, depuis 1837, celle du roi Ernest-Auguste. Patrie de la reine Louise de Prusse, d'Iffland, de l'astronome Herschell, des Schlegel. E. S.

HANOVRE (NOUVEL-), anc. région de l'Amérique du Nord dans la Nouvelle-Bretagne, le long de l'océan Pacifique, entre 52° et 55° lat. N. Les côtes, explorées par Vancouver en 1792 et 1793, sont bordées d'îles, telles que celles de Pitt et de la Reine-Charlotte; il forme depuis 1858 le N.-O. de la Colombie anglaise, et dépend auj. du Dominion of Canada.

HANS, forme allemande du nom de Jean.

HANS SACHS, poète allemand, né à Nuremberg en 1494, m. en 1576, était cordonnier. Il devint doyen des *meistersænger,* confrérie d'artisans-poètes. Il adopta avec enthousiasme la réforme de Luther et attaqua vivement le catholicisme dans 2 poèmes satiriques : *le Rossignol de Wittemberg,* 1423; et *la Prophétie sur le papisme,* 1427. On a de lui des comédies, des tragédies, des contes, des fables, des traductions de psaumes, divers poèmes, etc.

Des *Mélanges de poésies* furent publiés à Nuremberg, 1558-79, in-fol., et 1781; des *Echantillons extraits des œuvres de Hans Sachs,* a Weimar, 1778; des *Œuvres complètes,* 1570-79. 5 vol. in-fol., et 1612-16, 5 vol. in-4°. — V. Naumann, *Abhandlung uber einige noch ungedruckte Handschriften von Hans Sachs,* Leipz., 1834. En 1855, on a trouvé, dans les archives de Zwickau, 13 vol. in-fol. manuscrits, restes d'une série de 35 vol. qui contenait la copie de toute les poésies publiées ou inédites de Hans Sachs.

HANSE et VILLES HANSÉATIQUES, de l'allemand *hansen,* s'associer, nom conservé auj. à 3 villes seulement de l'empire germanique : Hambourg, Brême et Lubeck, mais qui s'appliquait, au moyen âge, à une grande ligue commerciale formée, en 1241, entre Hambourg et Lubeck d'abord, et à laquelle accédèrent successivement les villes commerçantes du Nord : Brême, Bruges, Bergen, Stralsund, Kiel, Stettin, Riga, Revel, Novgorod, Londres, Cologne, Brunswick, Dantzig, Dunkerque, Anvers, Ostende, Dordrecht, Rotterdam, Amsterdam, etc. Les avantages qui en résultaient pour les associés engagèrent un grand nombre des ports de l'Atlantique et de la Méditerranée à entrer dans la Hanse (Abbeville, Rouen, Saint-Malo, Bordeaux, Bayonne, Lisbonne, Cadix, Barcelone, Marseille, Livourne, Naples, Messine, etc.), et l'association compta bientôt 80 villes, qui centralisaient alors le commerce de l'Europe. Aux xiv^e^ et xv^e^ siècles, dans les comptoirs de la Hanse, tout membre de la confédération était habile à remplir les fonctions d'alderman (*senior*); mais le greffier (*scriba*) devait nécessairement être citoyen de Lubeck. Toute la ligue forma 4 sections, à la tête desquelles étaient Lubeck, Cologne, Brunswick et Dantzig, chacune avec une assemblée annuelle. Tous les 3 ans, les députés de la confédération entière se réunissaient, le plus souvent à Lubeck. Chaque ville fournissait son contingent militaire et sa contribution en argent. Les cités hanséatiques s'occupaient du commerce, de la pêche, des mines, de l'agriculture, de l'industrie, etc. Leur droit maritime, préparé par les statuts de Hambourg, 1276, et de Lubeck, 1299, ne fut publié complètement qu'en 1614, à une époque où la découverte de l'Amérique et celle d'une nouvelle route vers les Indes par le cap de Bonne-Espérance les avaient ruinées. Vers la fin du xvi^e^ siècle, la Hanse avait fait consacrer le droit des neutres intervenant dans les transactions des puissances belligérantes. En 1624, elle créa les premières compagnies d'assurance maritime. En 1723, elle ouvrit ses ports au libre commerce étranger, sans droits de transit et de sortie.

V. Barthold, *Histoire de la Hanse allemande,* Leipz. 1854; Roux de Rochelle, *les Villes hanséatiques* (dans la collect. de *l'Univers pittoresque* de Didot), 1844; K. de Schlœzer, *la Hanse et les Chevaliers teutons dans la Baltique,* en allemand, Berlin, etc. B.

HANSE PARISIENNE. Il y avait aussi des hanses en France; la plus célèbre fut la *hanse parisienne,* ou association du corps des marchands de l'eau de Paris. Elle datait de la domination romaine, et fut définitivement constituée sous Philippe-Auguste. Elle avait le monopole de la navigation de la Seine à Paris, et à 6 ou 8 lieues en amont et en aval, et percevait un droit équivalant à moitié de la valeur des marchandises transportées, mais subissait à son tour le monopole des autres hanses hors de ses propres limites. Ses privilèges la plaçaient à la tête du commerce parisien, et l'on arriva à considérer les chefs de la *Hanse* comme les chefs de la Commune; ce sont eux qui, sous Louis IX, constituèrent la municipalité de Paris. Louis XIV supprima la hanse parisienne en 1672, et en attribua les droits au trésor royal. On appelait *bourgeois hansés* les membres d'une hanse.

HANSEN (Pierre-André), astronome, né en 1795 à Tondern (Slesvig), m. en 1874, fut employé en 1821 à la triangulation du Holstein, seconda Schuhmacher à l'observatoire d'Altona, et dirigea depuis 1825 l'observatoire de Seeberg, près de Gotha.

Outre des travaux insérés dans les *Nouvelles astronomiques* de Schuhmacher, dans les Mémoires de la Société astronomique de Londres, de l'Académie des sciences de Saxe et de l'observatoire de Seeberg, il a publié : *Méthode pour observer avec le micromètre objectif de Frauenhofer,* Gotha, 1827, et *Recherches sur les perturbations mutuelles de Jupiter et de Saturne,* Berlin, 1831, en allemand; *Fundamenta nova investigationis orbitæ veræ quam luna perlustrat,* Gotha, 1838.

HANSSENS (Charles-Louis-Joseph), compositeur de musique, né à Gand en 1777, m. en 1852, étudia l'harmonie à Paris sous la direction de Berton, fut chef d'orchestre de divers théâtres des Pays-Bas, devint directeur de la musique du roi Guillaume, et inspecteur de l'École de musique de Bruxelles. Il fit représenter plusieurs opéras-comiques en Belgique, et écrivit de nombreuses compositions pour l'Église.

HANSSENS (Charles-Louis), neveu du précédent, né à Gand en 1802, m. en 1871, dirigea l'orchestre du théâtre d'Amsterdam dès 1822, passa au théâtre de Bruxelles en 1825, fut professeur d'harmonie à l'École royale de musique de cette ville de 1827 à 1830, retourna ensuite en Hollande, séjourna à Paris de 1834 à 1840, et reprit une place de professeur au Conservatoire de Bruxelles en 1855. On a de lui des ballets : *le Pied de mouton, la Lampe merveilleuse, le Conscrit, l'Enchanteresse, Robinson, Fleurette,* etc.; un grand opéra : *le Siège de Calais,* 1801; des pièces de musique instrumentale, et de la musique d'église, dans laquelle on remarque une messe de *Requiem,* 1837.

HANSWURST, de *hans,* Jean, bonhomme, et de *wurst,* saucisse, personnage comique du théâtre allemand, l'équivalent d'Arlequin ou de Polichinelle. Il est mentionné pour la première fois dans un pamphlet de Luther, qui le cite comme bien connu déjà. Il s'est perpétué jusqu'à nos jours, surtout à Vienne, sous les noms de *Kasperle, Léopolderle,* etc.

HANTS (NORTH-), nom donné quelquefois au comté de Northampton.

HANWAY (Jonas), philanthrope, né à Portsmouth en 1712, m. en 1786, alla étudier le commerce à Lisbonne, voyagea en Russie, 1743, puis en Perse, et revint à Londres en 1750. Il fonda la Société de marine anglaise, les *Écoles du dimanche,* une maison de refuge pour les filles repenties, 1758, créa les assurances contre les incendies, et fut nommé commissaire des vivres de la marine en 1762.

Il a laissé : *Tableau historique du commerce anglais dans la mer Caspienne,* 1753, 3 vol. in-4°; *Reflexions, Essais et Méditations sur le monde,* 1761, 2 vol.; *la Vertu dans les classes inférieures,* 1774, 2 vol.

HAOUACH, riv. d'Abyssinie, au S. de la prov. de Choa, se perd dans les sables. Cours de 450 kil.

HAOURAN ou HAURAN, contrée de la Syrie, bornée au N. par la plaine de Damas, à l'E. par le Harra, au S. par le désert de Syrie, à l'O. par le Jourdain supérieur et les dernières ramifications de l'Anti-Liban; entre 32° 20'-33° 10' lat. N., 33° 30'-34° 40' long. E. Il se divise en 3 parties : le *Djebel-Haouran,* au S.-E., massif de volcans éteints, hauts de 1,800 m. à l'O.; la *plaine du Haouran,* arrosée par les bras de l'Yermouk, et qui est le grenier de Damas et de Jérusalem; au N., le canton volcanique et tout semé de laves du *Ledja.* Les habitants sont des Arabes chrétiens, des communions grecque et grecque-unie; ils sont sédentaires et agriculteurs, ainsi que les druses (*V. ce mot*); au contraire, les Arabes musulmans ou Bédouins sont nomades, et aussi les Kurdes, qui viennent quelquefois camper dans le pays. — Le Haouran formait autrefois la *Batanée,* la *Trachonitide* et l'*Auranitide,* et,

sous la domination romaine, la prov. d'Arabie, cap. Bosra. Il reste de cette époque des monuments considérables et d'un caractère étrange ; tous les édifices privés et publics, maisons, temples, aqueducs, et, dans les maisons, les plafonds, portes, fenêtres, tout est bâti de pierre basaltique; tout est debout, presque intact, mais complètement abandonné. Les Turcs n'exercent dans le pays qu'une autorité nominale; le pouvoir réel appartient aux cheiks de chaque tribu. Le Haouran n'a été vraiment connu que par les explorations de Rey et Graham, 1857, de Wetzstein, 1858, de Waddington et de Vogüé, 1862. Les principaux villages sont: *Sanamen* et *Soueida*, dans la montagne; *Krabab*, résidence de l'évêque catholique; *Kennaouat; Mèzèrab*, le principal marché de la plaine. C. P.

HAOUSSA, contrée peu connue du Soudan, à l'O. du Bournou, sur les rives du Niger; cap. Kano. Visitée par Clapperton et Oudney; 30 à 40,000 hab.

HAPARANDA, v. de Suède (Pitea), à 6 kil. O. de Tornéa, près de la frontière russe; 800 hab. Port de commerce sur le golfe de Botnie. Climat très froid. — Fondée en 1813.

HAPSAL. *V.* HABSAL.

HAQUEBUTE, nom de l'arquebuse au XVIe siècle; les *haquebutiers* étaient les soldats qui en étaient armés.

HAQUIN, nom de 7 rois de Norvège. Les principaux sont:

HAQUIN Ier, roi de Norvège de 936 à 961, né en 915, élevé à la cour du roi d'Angleterre Athelstan, détrôna son frère Éric, régna avec sagesse, fut surnommé le *Bon*, mais périt assassiné, pour avoir voulu introduire le christianisme dans ses États.

HAQUIN V, roi de Norvège de 1217 à 1263, né en 1204, eut à lutter d'abord contre l'aristocratie laïque et ecclésiastique; sa mère dut attester par l'épreuve du feu sa naissance légitime. Sa renommée engagea Alphonse le Sage, roi de Castille, le roi de Tunis, l'empereur Frédéric II, les villes hanséatiques, St Louis, à des alliances avec lui. Un légat du pape vint le couronner avec son fils en 1247, et abolit l'épreuve du feu en Norvège. Malgré sa promesse, Haquin ne partit point pour la croisade, mais réduisit l'Islande, prit les Shetland et les Orcades.

HAQUIN VII, roi de Norvège, 1343-80, né en 1338, de Magnus VIII, roi de Norvège et de Suède. Il fit la guerre contre le duc de Mecklembourg, les villes hanséatiques et le Danemark; les Danois le contraignirent d'épouser Marguerite, fille de leur roi Waldemar, à qui il avait été fiancé, et que repoussait la Suède. Déposé par les habitants de ce pays, il fut remplacé par Albert, duc de Mecklembourg, mais reprit bientôt Stockholm.

HARABI, Arabes Bédouins du pays de Tripoli, dans le N.-O. du Barcah. Ils sont féroces, presque toujours en guerre avec leurs voisins, et ne sont que tributaires de la Porte.

HARALD, dit *Blaatand* (à la dent bleue), roi de Danemark de 936 à 985, se rendit en France, 943, pour soutenir Richard, duc de Normandie, et fit Louis d'Outre-mer prisonnier. Il ravagea aussi les côtes d'Espagne. Battu, après son retour, par l'empereur Othon Ier, il dut recevoir le baptême; Othon II lui enleva la Norvège, et il fut détrôné par son fils Suénon.

HARALD III, roi de Danemark, 1077-80, fils de Suénon II, abolit le combat judiciaire, et finit ses jours au couvent de Dalby en Scanie.

HARALD Ier, dit *Haarfager* (à la belle chevelure), roi de Norvège, 863-930, ne possédait d'abord que le sud du pays, et parvint à tout conquérir. Il abdiqua, et mourut 3 ans après.

HARALD II, dit *Graafeld* (à la pelisse grise), chassé de la Norvège par Haquin Ier, ressaisit le trône en 950, abusa du pouvoir, et fut assassiné en 962.

HARALD III, dit *Hardrade* (le Sévère), roi de Norvège, 1047-1066, parent de St Olaüs, erra d'abord en Suède, en Russie, à Constantinople, où il prit du service, combattit les pirates d'Afrique, visita Jérusalem en 1035, prit aux Sarrasins, pour son compte, plusieurs villes de Sicile, et beaucoup d'autres en Afrique. Apprenant que son neveu Magnus avait hérité de 2 royaumes dans le N., il voulut aller réclamer la Norvège; mais l'impératrice Zoé, désirant le retenir, le fit emprisonner; une femme le délivra, et il succéda à Magnus en Norvège; Opslo, qu'il fonda, fut sa résidence. En 1066, il alla en Angleterre combattre Harold, successeur d'Édouard le Confesseur, et mourut à la bataille de Stamford-Bridge, 3 jours avant le débarquement de Guillaume le Conquérant.

HARALD IV, aventurier, prétendit au trône de Norvège comme fils de Magnus III, à la mort de Sigurd Ier, 1130. Il le partagea avec Magnus IV, à qui il fit couper ensuite un pied et crever les yeux, et qu'il enferma dans un couvent à Drontheim. Seul roi en 1136, il fut assassiné à Bergen par Sigurd Slembidiakni, autre fils prétendu de Magnus III.

HARALD. *V.* aussi HAROLD.

HARAR, État de l'Afrique orientale (Somâl), par 9°-10° lat. N., 39°-41° long. E.; entre l'Abyssinie à l'O., les Gallas au S., le pays de Habr-Auel à l'E., la mer Rouge au N. Il a été conquis en 1875 par le vice-roi d'Égypte, et il est peuplé de Gallas, de Somâlis et d'Arabes, tous musulmans. Sa capitale est *Harar* ou *Adar*, 10,000 hab., à la source de l'Ouebi-Somala. Le pays produit du café, du tabac, des dattes. L'Harar a été visité pour la première fois par le voyageur R. Burton en 1854. C. P.

HARASSE, bouclier pesant, dont se servaient les vilains ou roturiers dans le combat judiciaire. Il couvrait toute la personne, et était percé de deux trous à la hauteur des yeux.

HARATCH. *V.* CHARADJ.

HARBONNIÈRES, brg (Somme), arr. de Montdidier; 2,010 hab. Bonneterie; fabr. de bas à l'aiguille et au métier.

HARBOROUGH-MARKET, brg d'Angleterre, comté de Leicester, sur la Welland; 2,362 hab. Comm. de bétail; fabr. de tapis, soieries, étamines.

HARBOUR-GRACE, v. de l'île de Terre-Neuve, sur la baie de la Conception; 7,000 hab. Beau port; pêcheries importantes.

HARBOURG, v. du roy. de Prusse (Hanovre), sur la rive g. de l'Elbe, à laquelle elle est unie par le canal de la Sœwe; 17,131 hab. Manuf. de tabacs; fabr. de cuirs gras et vernis, taffetas cirés, machines, produits chimiques. Comm. actif de transit avec Hambourg, vis-à-vis laquelle elle est située. Progymnase; maison de force. Services de bateaux à vapeur sur Londres, Hull, Hartlepool, Amsterdam, et Rotterdam.

HARBOURG, île française de la Manche (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Malo. Entièrement occupée par un fort.

HARCOURT (FAMILLE D'), maison noble de Normandie, prétendait remonter à Bernard le Danois, un des pirates du Nord qui accompagnèrent Rollon en France. Elle tirait son nom d'un village du dép. de l'Eure, à 12 kil. N.-E. de Bernay. La sirerie d'Harcourt, comprenant les terres d'Elbeuf et de Lillebonne, fut érigée en comté par Philippe de Valois, 1328. En 1355, les d'Harcourt formèrent 3 branches : les domaines de la 1re passèrent par mariage, en 1440, dans la maison de Lorraine; ceux de la 2e, dans la maison de Longueville. La 3e existe encore, et s'est partagée en 2 rameaux : *Harcourt-Beuvron*, et *Harcourt d'Olonde*.

HARCOURT (RAOUL D'), chanoine de Paris, archidiacre de Rouen et de Coutances, chancelier de l'église de Bayeux, conseiller de Philippe le Bel, fonda à Paris, en 1280, le collège d'Harcourt, où est auj. le lycée Saint-Louis, sur le boulevard Saint-Michel.

HARCOURT (JEAN II, SIRE D'), fut maréchal de France sous Philippe le Hardi, et amiral sous Philippe le Bel en 1295.

HARCOURT (GODEFROY ou GEOFFROY D'), dit le *Boiteux*, seconda l'invasion d'Édouard III, roi d'Angleterre, en 1346, commanda une partie des troupes anglaises à la bataille de Crécy, fut effrayé de la mort de son frère tué à ses côtés, et vint implorer le pardon de Philippe de Valois. Sous Jean le Bon, il se jeta dans le parti de Charles le Mauvais, roi de Navarre. En 1355, pour venger son neveu Jean V, décapité par ordre de Jean le Bon, il soutint encore les Anglais, et périt en combattant les Français, 1356.

HARCOURT (HENRI DE LORRAINE, COMTE D'), surnommé *Cadet la Perle*, parce qu'il était le cadet de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, et qu'il portait une perle à l'oreille, né en 1601, m. en 1666. Après s'être signalé à la bataille de Prague, 1620, il combattit les huguenots à Saint-Jean-d'Angely, Montauban et La Rochelle, figura à l'attaque du Pas de Suse, 1629, reprit, en 1637, sur les Espagnols les îles de Lérins, fut nommé, 2 ans après, général en chef de l'armée du Piémont, défit devant Quiers le prince Thomas de Savoie, prit Turin en 1640, Coni en 1641, reçut le gouvernement de la Guyenne en 1642, le titre de grand écuyer en 1643, puis une mission diplomatique en Angleterre, passa à l'armée de Catalogne, battit les Espagnols à Llorens, 1645, prit Balaguer, mais échoua devant Lérida en 1646. Envoyé en Flandre, 1649, il prit les villes de Condé et de Maubeuge. Pendant la Fronde, il soutint la cour contre le prince de Condé, qu'il força à lever le siège de Cognac, 1651. Entraîné dans le parti des princes rebelles, il fut battu en Alsace par le maréchal de La Ferté, rentra en grâce et obtint le gouvernemement de l'Anjou.

Un recueil de ses *Lettres*, de 1636 à 1656, est à la Bibliothèque nationale de Paris.

HARCOURT (HENRI, DUC D'), servit d'abord sous Turenne, 1673, et se distingua à Sintzheim et à Turckheim. Il alla ensuite aux sièges de Valenciennes, de Cambrai et de Fribourg. Gouverneur du Luxembourg en 1690, ambassadeur à Madrid en 1697, il sut se faire bien venir des Espagnols, mais il n'eut aucune part au testament de Charles II. Il fut nommé maréchal de France en 1703, duc et pair en 1709, et mourut en 1718.

HARCOURT (FRANÇOIS-EUGÈNE-GABRIEL, DUC D'), né à Jouy en 1786, m. en 1865, servit de 1815 à 1820 dans la mai

son militaire de Louis XVIII, prit place ensuite dans les rangs de l'opposition libérale, et s'occupa avec zèle des affaires de la Grèce. Député de Seine-et-Marne en 1827, il signa, en 1830, l'adresse des 221. Ambassadeur de Louis-Philippe à Madrid, il ne réussit pas à empêcher les rigueurs de Ferdinand VII à l'égard des libéraux espagnols. Élevé à la pairie en 1837, il prit une grande part aux débats sur la liberté d'enseignement, combattit le projet de loi sur les fortifications de Paris, et se déclara en faveur de la liberté commerciale. Après la révolution de 1848, il accepta l'ambassade de Rome, ne fut pas étranger à la nomination de Rossi comme premier ministre de Pie IX, et, après l'assassinat du ministre, favorisa la fuite du pontife à Gaëte : mais les difficultés qui survinrent entre le pape et Louis-Napoléon le déterminèrent à donner sa démission en 1849. B.

HARCOURT, vge du dép. de l'Eure, arr. de Bernay ; 965 hab. Érigé en comté en 1338, en marquisat en 1593, en duché en 1700. Ruines du château féodal, berceau de la famille d'Harcourt.

HARCOURT-THURY, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Falaise, sur l'Orne ; 1,408 hab. Érigé en marquisat en 1700. Beau château des ducs d'Harcourt. Tanneries considérables.

HARDANGER-FIELD, chaîne de mont. de Norvège, sur la limite des stifts de Bergen, Christiansand et Aggershuus. Point culminant, 1,806 m.

HARDANGER-FIORD, golfe formé par l'océan Atlantique sur la côte de Norvège, dans le stift de Bergen.

HARDE-CANUT. V. Canut.

HARDEN. V. Hawarden.

HARDENBERG (Ch.-Auguste, prince de), né en 1750 à Essenroda (Hanovre), m. en 1822, conseiller à la chambre des domaines jusqu'en 1782, ensuite au service du duc de Brunswick, 1787, fut appelé en 1790 par le roi de Prusse à l'administration du margraviat d'Anspach. Il négocia, en 1795, le traité de Bâle, et devint, en 1804, ministre des affaires étrangères, à la place de Haugwitz. Après la paix de Tilsitt, 1807, il se retira des affaires, et n'y rentra qu'en 1810 comme chancelier d'État. Il participa dès lors à la nouvelle organisation de la Prusse, et se mit à la tête du parti libéral. Il organisa la représentation des cercles de manière que les communes rurales eussent ensemble les deux tiers des voix, laissant l'autre tiers seulement aux chevaliers ou propriétaires de biens nobles. En 1778, il avait été créé comte par le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre ; le roi de Prusse le créa prince en 1814. Hardenberg mena presque toutes les négociations diplomatiques de 1813 à 1815, représenta la Prusse au congrès de Vienne avec G. de Humboldt, assista à ceux d'Aix-la-Chapelle, Carlsbad, Troppau, Laibach et Vérone, et signa un concordat avec le pape. Dans les dernières années de sa vie, il se montra infidèle à son passé, subit l'influence du parti de la réaction, et laissa inexécutées bien des réformes promises. Il a écrit des *Mémoires* sur les événements de 1801 à 1807 ; le roi Frédéric-Guillaume III les fit déposer dans les archives de l'État, avec ordre de ne les publier qu'en 1850 ; ils sont encore inédits. E. S.

HARDENBERG (Frédéric, baron de), connu comme auteur sous le nom de Novalis. (*V. ce mot.*)

HARDENBERG (Principauté de), anc. seigneurie comprise auj. dans le roy. de Prusse (Hanovre), régence d'Hildesheim ; ch.-l. Norten.

HARDENBERG, v. du roy. des Pays-Bas, prov. d'Over-Yssel, sur le Vecht ; 8,600 hab.

HARDERWYK, v. du roy. des Pays-Bas (Gueldre), sur le Zuyderzée ; 6,445 hab. Pêche d'anchois. Jadis ville hanséatique. Prise par Charles-Quint en 1522, et par les Français en 1672. Université fondée en 1600, et supprimée en 1816.

HARDING (Jean), poète anglais, né en 1378, m. après 1465, fut élevé dans la famille de lord Henry Percy. Volontaire à 23 ans, il combattit les Écossais sous lord Douglas à Shrewsbury, 1403. Il étudia les anciennes archives, et porta à Henri V, Henri IV et Édouard IV, des preuves quelquefois fausses, dit-on, du droit féodal des rois d'Angleterre sur les rois d'Écosse.

Il composa en vers, en 1470 : la *Chronique d'Angleterre sous le règne d'Édouard IV*, Londres, 1543, in-4°.

HARDING (Charles-Louis), astronome, né à Brême vers 1775, m. en 1834, était inspecteur à l'observatoire de Lilienthal, lorsqu'il découvrit la planète Junon en 1803. L'Institut de France lui décerna, en 1805, le prix d'astronomie fondé par Lalande, et on lui donna la direction de l'observatoire de Gœttingue. Il a inséré quelques travaux dans les Mémoires de la Société des sciences de cette ville.

HARDING (John), peintre anglais, né en 1797, m. en 1863, a cu[illegible] l'aquarelle, pour laquelle il sut, le premier, faire usage du papier teint. Ses paysages sont fort recherchés. On lui doit aussi des recueils de Vues lithographiées.

Il a laissé plusieurs écrits sur son art : *Leçons sur les arbres, Éléments de dessin, Leçons de dessin, Théorie et Pratique des beaux-arts*, etc.

HARDINGE (Henri, vicomte), général anglais, né à Stanhope en 1785, m. en 1856, entra dans l'armée dès l'âge de 13 ans, fut attaché en 1808 à l'état-major de l'armée anglaise de Portugal, accomplit de nombreuses actions d'éclat sous les ordres de Wellington jusqu'en 1814, servit en 1815 dans le corps d'armée de Blücher, et eut le bras gauche emporté à la bataille de Ligny. Il épousa une sœur de lord Castlereagh ; fut élu en 1820 député du comté de Durham, devint secrétaire général du dépôt de la guerre en 1823, ministre de la guerre dans le cabinet Wellington de 1828 à 1830, puis sous l'administration Peel, 1834-35, et pour la 3e fois en 1841 ; reçut le gouvernement général des Indes en 1846, au moment où éclatait la guerre du Pendjab, et remporta avec sir Hugh Gough la victoire de Sobraon. Nommé pair d'Angleterre après la conclusion du traité de Lahore, il revint en Europe en 1848. Après la mort de Wellington, il lui succéda dans le commandement supérieur de l'armée anglaise. B.

HARDINGHEM, vge (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne-sur-Mer ; 1,250 hab. Verrerie à bouteilles. Exploit. de houille.

HARDION (Jacques), érudit, né à Tours en 1686, m. en 1766, membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, professeur d'histoire et de littérature de Mesdames de France.

Il a laissé des *Mémoires* et des *Dissertations* dans le recueil de l'Académie des inscriptions ; une *Histoire universelle*, 1754-69, 20 vol. in 12, dont les deux derniers sont de Linguet, etc.

HARDIS, pièces de monnaie de billon, originaires de la Guyenne, valaient le quart du sou, ou 3 deniers. Édouard III, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, est le premier qui en ait frappé. Plus tard, on frappa quelques hardis d'or et d'argent ; ce n'était autre chose que des blancs. A partir de François Ier, les hardis furent confondus avec les liards, dont le nom viendrait de *li-hardis* ou *li-hardis*.

HARDOUAR, v. de l'Hindoustan. (*V.* Herdouar.)

HARDOUIN (Jean), savant jésuite, né à Quimper en 1646, m. en 1729, enseigna quelque temps la rhétorique, puis devint bibliothécaire du collège Louis le Grand. A force de savoir, il embrouilla tout, et l'étude de l'antiquité devint pour lui le principe des doutes et des conjectures les plus bizarres. Il prétendit qu'à l'exception de Cicéron, de Pline l'Ancien, des *Géorgiques* de Virgile et des *Épîtres* d'Horace, tous les ouvrages grecs et latins avaient été composés par des moines du XIIIe siècle. Ses supérieurs l'obligèrent à se rétracter, ce qu'il fit sans changer d'opinion. Il n'accordait aucune foi aux médailles, et contestait l'existence de tous les conciles antérieurs à celui de Trente. Descartes, suivant lui, Malebranche et tous les jansénistes, étaient des athées.

On lui doit une remarquable édition de *Pline l'Ancien*, avec des notes, Paris, 1685, 5 vol. in-4°. Il a publié une *Collection des Conciles*, 1715, 12 vol. in-fol. C. N.

HARDOUIN (Jules). V. Mansard.

HARDOUIN DE PÉRÉFIXE. V. Péréfixe.

HARDT, orientaliste. (*V.* Von der Hardt.)

HARDWICKE (Philippe Yorke, comte de), homme d'État et écrivain anglais, né en 1720, m. en 1790, rapporteur de l'échiquier en 1738, membre du parlement en 1741, intendant de l'université de Cambridge en 1762, et membre du conseil du roi en 1765, a publié : *Lettres athéniennes, ou Correspondance épistolaire d'un agent du roi de Perse résidant à Athènes durant la guerre du Péloponèse*, 1741, in-4°, ouvrage très estimé, qu'il fit à l'université avec onze de ses condisciples, et qui a été traduit en français par Villeterque, 1801, 3 vol., et par Christophe, 1802, 4 vol. in-12. Barthélemy disait que, s'il eût connu ces Lettres, il n'eût pas composé son *Voyage du jeune Anacharsis*. Villemain en parle avec éloges.

HARDWICK-HALL, hameau d'Angleterre, à 7 kil. N.-O. de Mansfield (comté de Derby) ; 750 hab. Château bâti sous Élisabeth. Marie Stuart y passa une partie de sa captivité ; auj. résidence du duc de Devonshire ; curieuse galerie de meubles anciens, de portraits historiques, et de tapisseries auxquelles Marie Stuart a, dit-on, travaillé.

HARDY (Alexandre), poète dramatique, né à Paris vers 1560, m. en 1632, composa, dit-on, 600 pièces de théâtre, dont la moins mauvaise est *Mariamne*. Quoique poète du roi, car il passait pour le 1er tragique de son temps, il mourut dans la misère. Une troupe de comédiens l'avait pris à sa solde, et il écrivait pour eux jusqu'à 6 pièces par mois. On en a publié 54 en 6 vol., Paris, 1623-28. C'est le premier de nos poètes qui ait tiré de l'argent de ses travaux pour le théâtre. Sauf quelques situations et quelques scènes heureuses, les œuvres de Hardy soutiennent difficilement la lecture.

HARELLE, de l'allemand [illegible], appel au secours, nom

donné à une insurrection qui éclata à Rouen, en octobre 1381, en même temps que celle des maillotins à Paris, à cause d'une taxe arbitrairement décrétée par le duc d'Anjou sur les boissons et les draps. Un marchand drapier, Le Gras, fut proclamé roi par le peuple, avec toutes les cérémonies qui avaient lieu à l'avènement des rois. Charles VI et ses oncles vinrent à Rouen, en février 1382, et firent mettre à mort les principaux coupables. — On appelait encore *harelle* la réunion des gens de guerre de l'évêque de Nantes.

HAREM, de l'arabe *harama*, défendre, signifie, chez les musulmans, chose sacrée, inviolable, défendue ou réservée à certains usages (comme le temple et le territoire de La Mecque). En Orient, on appelle harem l'appartement des femmes, parce que nul étranger n'y doit pénétrer. Les musulmans évitent toujours de parler de leurs femmes. Le harem du sultan se compose de 3 classes de femmes : 1° les *khasseki*s ou sultanes intimes, qui ne peuvent prendre ce titre qu'après être devenues mères ; 2° les *khadines* ou maîtresses, esclaves favorites au nombre de sept ; 3° les *odalisques* ou femmes de chambre. D.

HAREN (ADAM DE), seigneur de la Frise, m. en 1589, fut proscrit en 1566 pour avoir signé la pétition des nobles adressée à la gouvernante Marguerite, fit partie de l'association des gueux (*V. ce mot*), et contribua à la prise de Briel, 1572.

HAREN (ONNO-ZWIER DE), arrière-petit-fils du précédent, né à Leeuwarden en 1713, m. en 1779, cultiva les lettres avec succès.

On a de lui un poème, intitulé *les Gueux*, dans lequel il célèbre l'affranchissement des Provinces-Unies, et dont la meilleure édition est celle de 1785, Amst., 2 vol.; des *Odes*; des traductions ou imitations en vers de Pindare et de Pope; 2 tragédies; un ouvrage en prose, traduit en franç. sous le titre de *Recherches historiques sur l'etat de la religion chrétienne au Japon*, Paris, 1778, in-12.

HARENG *salé et caqué*, découverte importante, longtemps attribuée au Hollandais Beuckelz (*V. ce nom*), mais qui était connue et pratiquée en France dès le XIIe siècle.

HARENGS (JOURNÉE DES), nom donné à un combat entre les Français et les Anglais près du village de Rouvray, pendant le siége d'Orléans, le 12 février 1429. Les Français, commandés par le comte de Clermont, ne purent arrêter un convoi de harengs destiné aux Anglais qui assiégeaient la ville.

HAREWOOD, v. d'Angleterre (York), près de la Wharf; 2,500 hab. Magnifique château.

HARFLEUR, petite ville (Seine-Infér.), arr. du Havre, sur la Lézarde, à 2 kil. de son embouch. dans la Seine, rive dr., petit port accessible seulement aux petits bâtiments, 2,075 hab. Jolie église de Saint-Martin. Fabr. de produits chimiques; raffinerie de sucre indigène, faïenceries, dépôt d'huîtres. Elle fut fortifiée au moyen âge, et assez commerçante. Les Anglais la prirent en 1415 après un siége célèbre, et en 1440; ils la perdirent en 1433 et 1450.

HARIRI (ABOU-MOHAMMED-HACEM-BEN-ALI), écrivain et poète arabe, né en 1054 à Saroudj, m. en 1121, est auteur du *Molhat-Alirab*, traité en vers sur la grammaire arabe; mais il est surtout célèbre par ses *Makamâs* (Séances littéraires). Ces Séances, au nombre de 50, sont autant d'épisodes de la vie du héros de cet ouvrage, Abou-Zeyd, racontés par Hareth, fils de Hammam. Abou-Zeyd embrasse toutes les carrières de la vie, et joue à merveille tous les rôles : prédicateur, il fait verser des larmes; plaideur, il dupe le juge; mendiant, boiteux, aveugle, maître d'école, improvisateur, médecin, toujours il rançonne les gens. Enfin, au terme de sa vie aventureuse, il se convertit sincèrement, et s'adonne aux pratiques religieuses. L'auteur emploie dans ce cadre les expressions les plus élégantes de la langue arabe, les tournures les plus recherchées, les locutions proverbiales les plus usitées. Le récit est tantôt en vers, tantôt en prose rimée. On est étonné que le style, qui est purement artificiel dans tout l'ouvrage, offre, au milieu de son luxe, tant de pensées fines, de maximes pleines de vérité, des aphorismes d'un sens et d'une application pratique éternels. Cet ouvrage est un inventaire de la langue de Mahomet; les Arabes le regardent comme le meilleur sujet d'étude pour bien se pénétrer du génie de leur langue.

Sylvestre de Sacy a donné une édition complète du texte arabe avec un commentaire, Paris, 1822, in-fol., rééditée par M. Reinaud, 1853, 2 vol. in-4°; les six premières Séances ont été publiées en arabe-latin par Albert Schultens, Franeker, 1731, et Leyde, 1740. Peiper en a donné une traduction complète en latin, 1831, in-4°; quelques Séances ont été traduites en franç. dans le *Journal asiatique* par MM. Garcin de Tassy, Munk et Cherbonneau. D.

HARISPE (JEAN-ISIDORE), né en 1768 à Saint-Étienne de Baigorry (Basses-Pyrénées), m. en 1855, débuta dans la carrière des armes en 1792, comme capitaine d'une compagnie franche de chasseurs basques, gagna dans la guerre contre l'Espagne le grade de chef de brigade en 1793, prit part aux opérations dont le pays des Grisons fut le théâtre en 1799; passa à l'armée d'Italie dans la division Moncey; fut colonel en 1802, se fit remarquer à la bataille d'Iéna en 1806, devint général de brigade en 1807, fut blessé à Friedland, servit en Espagne sous Moncey en qualité de chef d'état-major, se distingua à Tudela et au siége de Saragosse, reçut le grade de général de division en 1810, prit part aux siéges de Lérida et de Tarragone, fut créé comte de l'Empire en 1813, et défendit le territoire français en 1814 sous les ordres de Soult. La Restauration le mit en disponibilité, puis lui donna sa retraite en 1825. Rappelé à l'activité en 1830, il fut nommé commandant supérieur des Hautes et Basses-Pyrénées, inspecteur général d'infanterie, pair de France en 1835, et maréchal en 1851. B.

HARITH, fils de Hillizé, poète arabe antérieur à Mahomet, de la tribu des Benou-Bacr, auteur d'une des *Moallaqât*, vivait sous le règne du roi Amr, fils de Hind, 562-564. Il improvisa son poème à l'occasion d'une contestation survenue entre la tribu de Taghlib et la sienne. On l'a publié en anglais et en arabe à Londres, 1782, et à Gœttingue, 1808. D.

HARLAY (FAMILLE DE), illustre maison de France, probablement originaire de la Franche-Comté, de l'Angleterre selon quelques auteurs. Elle comprenait diverses branches : les comtes de Beaumont, les seigneurs de Montglas, de Cési, de Sancy, de Champvallon, etc. Elle s'est éteinte en 1717.

HARLAY (ACHILLE DE), né à Paris en 1536, m. en 1616, magistrat savant et intègre, profondément nourri des lettres antiques, modèle de courage civil. Conseiller au parlement de Paris à 22 ans, il succéda, en 1572, à son père Christophe de Harlay, président à mortier, et, en 1582, à son beau-père Christophe de Thou, 1er président. Étranger aux excès de tous les partis, il demeura invariablement fidèle à Henri III, attaqué par les ligueurs. Après la journée des Barricades, 1588, le duc Henri de Guise, maître de Paris par la fuite du roi, alla prier Achille de Harlay de se joindre à lui, et n'en put tirer que ces paroles : « C'est grand' pitié quand le valet chasse le maître; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est au roi, et mon corps entre les mains des méchants; qu'on en fasse ce qu'on voudra. » Après le meurtre des Guises à Blois, le président de Harlay fut jeté à la Bastille par les Seize, et n'en sortit, l'année suivante, qu'en payant une rançon de 10,000 écus. Il alla rejoindre Henri IV à Tours, travailla à le faire recevoir dans Paris, et reprit ses fonctions après le rétablissement de l'ordre. Adversaire des doctrines ultramontaines, il fit condamner les ouvrages de Mariana et de Bellarmin.

On a de lui une *Coutume d'Orléans*, 1583. B.

HARLAY (ACHILLE DE), petit-neveu du précédent, né en 1639, m. en 1712, fut conseiller au parlement de Paris, puis procureur général, et, de 1689 à 1707, premier président. Sévère et impérieux dans ses fonctions, trop enclin à la causticité, il se fit beaucoup d'ennemis, qui cherchèrent à flétrir sa mémoire par des imputations injurieuses. Il se montra docile aux volontés de Louis XIV, surtout dans l'affaire de la légitimation des bâtards de ce prince.

On a publié un recueil de mots piquants, et la plupart très spirituels, intitulé *Harlæana*. B.

HARLAY DE CHAMPVALLON (FRANÇOIS DE), né en 1625, m. en 1695, archevêque de Rouen en 1651, présida l'assemblée du clergé en 1660, fut promu au siége de Paris en 1670, reçut de Louis XIV la direction des affaires du clergé régulier, soutint le parti de la cour dans les querelles du jansénisme, eut une grande part à la question de la régale et à la révocation de l'édit de Nantes, et célébra le mariage secret de Louis XIV avec Mme de Maintenon. Il était membre de l'Académie française. Pellisson a prononcé son *Éloge*, lors de sa réception. B.

HARLAY, seigneur de Sancy. (*V.* SANCY.)

HARLEBEKE, v. de Belgique (Flandre occid.), sur la Lys; 5,670 hab. Ancienne ville forte et résidence des gouverneurs de Flandre. Distilleries de genièvre.

HARLEM ou **HAARLEM**, v. forte du roy. des Pays-Bas, ch.-l. de la prov. de Hollande septentrionale, sur la Spaarn, à 6 kil. de la mer du Nord, à 7 kil. N. de l'anc. lac de son nom ; 43,961 hab. Évêchés catholique et janséniste; tribunaux; collége; riche bibliothèque; jardin botanique; observatoire. Académie de peinture, de sculpture et d'architecture; théâtre anatomique; société des sciences, dite *Teylérienne*; société d'horticulture. Les rues sont larges, plantées d'arbres et coupées par des canaux. Bel hôtel de ville, autrefois résidence des comtes de Hollande; anc. palais des états généraux, avec galerie de tableaux, musée d'antiquités et de médailles; cathédrale remarquable de Saint-Bavon, où l'on voit un orgue qui a 60 registres et 8,000 tuyaux. Industrie et commerce actifs; fonderies de caractères; blanchisseries de toiles et fils; soieries, rubans, indiennes, teintureries, carrosseries; fabr. d'instruments de physique. Culture importante, quoique déchue, de tulipes et de jacinthes. Patrie de Laurent Coster, auquel on a à tort attribué l'invention de l'imprimerie, et qui a une statue sur la principale place; des peintres Van der Helst, Berghem, Philippe, Pierre et Jean Wouwermans; des savants Schrévélius

et Scrivérius, etc. La promenade favorite des habitants est le *Harlem-merhout* (bois de la ville), dans lequel est le magnifique château royal de Welgelegen. — Ville ancienne, souvent incendiée, 1347, 1355, 1587; prise en 1573 par le duc d'Albe.

HARLEM (Lac ou Mer de), *Harlemer-Zee*, dans la Hollande septentrionale, entre Harlem, Leyde et Amsterdam; 20 kil. sur 10, communiquant avec le golfe de l'Y. Formé par une irruption de la mer au XVIe siècle, on a entrepris de le dessécher en 1840; les travaux, terminés en 1855, ont rendu à la culture plus de 18,500 hectares d'excellent terrain. On y a fondé la ville d'Harlemmer-Meer, qui a 11,285 hab.

HARLES (Théophile-Christophe), philologue allemand, né à Culmbach en 1738, m. en 1815, fut professeur de littérature grecque et orientale au gymnase de Cobourg, 1765, directeur, bibliothécaire et professeur d'éloquence et de poésie au séminaire philologique de l'université d'Erlangen, 1770.

Il a publié : *Vies des philologues*, en latin, Brême, 2e édit., 1770-72, 4 vol.; *Opuscula varii argumenti*, Halle, 1773; des éditions de *Cornélius Népos, Coluthus, Cicéron, Theocrite, Moschus, Bion*, etc.; la 2e édit. de la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, Hambourg, 1790-1812, 12 vol. in-4o.

HARLEY (Robert), comte d'Oxford, né à Londres en 1661, m. en 1724, entra, en 1690, à la Chambre des communes, y exerça les fonctions d'orateur (*speaker*) de 1701 à 1704, devint le chef du parti tory, fut secrétaire d'État de 1704 à 1708, rédigea le traité d'union de l'Écosse avec l'Angleterre, fut nommé chancelier de l'échiquier en 1710, pair en 1711, chef du cabinet sous le titre de premier ministre et grand trésorier en 1712, créa les loteries royales pour remplir le trésor de la reine Anne, participa aux négociations du traité d'Utrecht en 1713, entreprit de renverser Bolingbroke, succomba dans cette lutte, et fut destitué en 1714. Sous George Ier, les whigs l'accusèrent de trahison; il passa 2 ans à la Tour de Londres, mais son innocence fut proclamée. Sa bibliothèque, achetée par le gouvernement, fait partie du Muséum britannique, sous le nom de *Collection harléienne;* le catalogue en fut rédigé par Johnson, 1743-44, 5 vol. B.

HARLINGEN, v. forte du roy. des Pays-Bas (Frise), sur le Zuyderzée; 11,043 hab. On y remarque l'anc. hôtel de l'amirauté, les docks et les écluses. École de navigation. Commerce assez important avec les pays du Nord. Fabr. de toile à voiles, cordages; chantiers de construction, forges d'ancres.

HARMENOPULE (Constantin), jurisconsulte grec, né à Constantinople vers 1320, m. en 1383. Il fut juge supérieur, préfet de Thessalonique et grand chancelier (*nomophylax*) sous le règne de Jean Paléologue. Son *Procheiron Nomôn, seu Promptuarium juris civilis, seu Manuale legum dictum Hexabiblos,* a joui d'une grande autorité depuis la Renaissance et fut le code officiel de la Grèce moderne, depuis 1830 jusqu'à la publication de la législation nouvelle. Publié d'abord à Paris en 1540, traduit en latin par Bernardus a Rey, 1547, et par Mercier, 1556, il fut réédité par Godefroid, 1547, Reiz, 1780, Heimbach, 1851.

Il a encore laissé : *Epitome divinorum et sacrorum Canonum,* publié en grec, avec traduction latine de Leunclavius, dans le *Jus græco-romanum* de Freher, 1596; *sur les Héresies*, publié en 1578, et un *Dictionnaire des verbes grecs,* retrouvé en 1843 par Mynas. S. Re.

HARMERSBACH, v. du gr.-duché de Bade, cercle d'Offenbourg; 3,600 hab. Scieries de planches, forges.

HARMODIUS. *V.* Aristogiton.

HARMONIE ou **HERMIONE**, fille de Mars et de Vénus, et femme de Cadmus, fut changée comme lui en serpent. Elle avait apporté en Grèce les éléments de la musique. Elle eut 1 fils, Polydore, et 4 filles : Agavé, Autonoé, Ino et Sémélé. — Divinité des Cabires, elle était femme d'Hermès, et représentait l'harmonie qui règne dans l'univers.

HARMONY, brg des États-Unis (Indiana); 700 hab. Fondé en 1815 par Rapp, qui y vint du Wurtemberg, forma un établissement de communistes allemands dits *humanistes,* et le céda ensuite à Robert Owen, dont l'entreprise échoua complètement. (*V.* Owen.)

HARMOSTES, magistrats que les Spartiates envoyaient dans les villes et dans les provinces conquises, pour les gouverner. D'ordinaire, leurs fonctions étaient annuelles. Ils se rendirent odieux par leur insolence et leurs exactions.

HARMOSYNES, magistrats spartiates analogues aux *gynéconomes* athéniens. (*V. ce mot.*) S. Re.

HARMOZIA ou **HARMUZIA**, v. de l'anc. Carmanie, sur le golfe Persique; auj. *Bender-Abassi* ou *Goumroun.*

HARMOZICA, v. de l'anc. Ibérie, au confl. du Cyrus et de l'Araxe.

HARNES, vge du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, sur la Deûle; 2,980 hab. Mines de houille appartenant à la compagnie de Courrières.

HARO, *Castrum Bilium*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Logroño, sur la rive g. de l'Èbre. Pop. de la commune, 6,445 hab. Récolte de vins; distilleries d'eaux-de-vie. Ch.-l. d'un ancien comté.

HARO (Louis de), né en 1589, m. en 1661, ministre de Philippe IV d'Espagne après la disgrâce de son oncle Olivarès, 1643. Voulant rendre la paix à l'Espagne épuisée, il y parvint en soumettant Naples et la Catalogne révoltées, 1648, 1652, en faisant avec les Provinces-Unies le traité de Munster, qui reconnaissait leur indépendance, janv. 1648, et avec la France celui des Pyrénées, au prix de l'Artois et du Roussillon, etc., 1659. Quand il mourut, le Portugal était le seul ennemi qui restât encore. R.

HARO (Clameur de). Ce cri, si longtemps usité en Normandie pour invoquer la justice, était un appel au souvenir de Rollon, une abréviation de : *Ah! Rollon.* Selon d'autres, *haro* viendrait d'un mot franc, *har* ou *hare,* acte de violence; ou de *haren,* crier, appeler. La clameur de haro faisait suspendre tout acte commencé; l'agresseur devait immédiatement suivre le défendeur devant le juge, qui faisait donner caution aux parties en attendant jugement, et ordonnait le séquestre provisoire de l'objet en litige.

HAROLD Ier, dit *Pied de Lièvre,* succéda à son père Canut le Grand sur le trône d'Angleterre, 1036. Dépossédé par son frère Hard-Canut, que soutenait le comte Godwin, il mourut en 1039.

HAROLD II, fils du comte Godwin, et frère d'Édith, femme d'Édouard le Confesseur. Un naufrage l'ayant jeté dans le comté de Ponthieu, Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, se le fit livrer, et ne le laissa partir, chargé de présents, qu'après qu'il eut fait hommage et juré de seconder ses prétentions à la couronne d'Angleterre. Harold se fit néanmoins proclamer à la mort d'Édouard, 1066, défit à Stamford-Bridge son frère Tostig, qu'appuyait Harald de Norvège, mais fut vaincu et tué par Guillaume à Hastings, 1066.

HAROMSZEK, district de la Transylvanie, au S.-E., dans le pays des Szeklers, limitrophe du roy. de Roumanie; ch.-l. Sepsi-Szent-Gyorgy. Sol très montagneux; 3,556 kil. carr.; 125,880 hab.

HAROUDJ, chaîne de montagnes de la prov. de Tripoli, est une ramification de l'Atlas, et se divise en 2 branches : Haroudj-el-Abiad (c.-à-d. blanc) au S.-O.; Haroudj-el-Açouad (c.-à-d. noir) à l'E. (peut-être l'*Ater* des anciens).

HAROUE, ch.-l. de cant. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy, sur le Madon; 580 hab. Château de Bassompierre.

HAROUN-AL-RASCHID (*le Juste*), 5e khalife abbasside, né à Raï (Médie) en 765, m. à Thous en 809. Il monta sur le trône en 786, et nomma grand visir Yahia, fils de Barmek, de la famille des Barmécides. Il se défit de 2 descendants d'Ali, Yahia-ben-Abdallah et Mousa-ben-Djafar, dont le 1er s'était fait proclamer khalife, et dont le 2e, quoique vivant dans la retraite, lui faisait ombrage par la célébrité de son nom. Cruel pour ceux qui menaçaient sa puissance, il exerça l'autorité avec grandeur et dans l'intérêt de ses peuples. Il rétablit l'influence des armes musulmanes dans l'Asie Mineure, obligea Irène et Nicéphore à lui payer tribut, repoussa les invasions des Khazares, et combattit les dissensions intérieures à Damas, à Mossoul, en Égypte. Sous son règne s'établit en Afrique une dynastie qui démembra plus tard le khalifat : il accorda en 800, à Ibrahim, fils d'El-Aglab, et à ses enfants après lui, l'investiture du gouvernement de l'Afrique, et ne se réserva que la suzeraineté sur le pays. Des relations amicales s'établirent entre lui et Charlemagne, dont il avait reçu une ambassade, et à qui il envoya de magnifiques présents. Haroun avait un goût profond pour les lettres; il s'entoura de savants, de poètes, de littérateurs. C'est sous son règne, dit-on, que furent écrites *les Mille et Une Nuits.* Il était généreux, instruit, éloquent et pieux. Arrivé à l'apogée de sa gloire, il se priva volontairement, par une disgrâce aussi complète qu'inattendue, des ministres dont les brillantes qualités avaient puissamment contribué à l'éclat de son règne. (*V.* Barmécides.) En 807, quoique souffrant, il se vit obligé d'entreprendre le voyage du Khoraçân, où de nouveaux troubles s'étaient élevés; il les apaisa. D.

HARPAGE, seigneur mède, chargé par Astyage de mettre à mort Cyrus qui venait de naître, remit l'enfant au pâtre Mithradate pour l'exposer. Celui-ci ne put résister aux prières de sa femme, qui voulut substituer au fils de Mandane l'enfant mort dont elle-même venait d'accoucher. Au bout de 10 ans, Astyage reconnut son petit-fils dans le jeune pâtre. Dans sa colère contre Harpage, il lui fit servir à table les membres de son fils, égorgé par son ordre. Harpage jura de se venger : ce fut à son instigation et avec son aide que Cyrus détrôna Astyage, 561 av. J.-C. Il aida Cyrus à soumettre les villes grecques de l'Asie Mineure.

V. Hérodote, I. O.

HARPAGIUM, v. de l'anc. Phrygie, près de laquelle, selon la Fable, Ganymède fut enlevé par l'aigle de Jupiter.

HARPAGO, machine de guerre des anciens, pour harponner les vaisseaux. C'était une solive courte, de 5 coudées,

2m,315, ferrée de tout côté, et portant à l'une de ses extrémités un harpon de fer, à l'autre, un anneau de fer garni de cordages. On lançait l'harpago à l'aide d'une catapulte (*V. ce mot*); on tendait les câbles, pour amener le vaisseau harponné, et on sautait à l'abordage. Périclès inventa l'harpago, et Duilius l'introduisit dans la marine romaine. C. D—Y.

HARPAGO ou **LOUP**, *Harpago aut Lupus*, harpon monté à l'extrémité d'une longue poutre, et qui, chez les Romains, servait à arracher la crête d'une muraille de ville assiégée, ou à élargir une brèche. Il était monté comme un bélier. (*V. ce mot.*) On l'appelait aussi *faux*, de la forme du harpon. C. D—Y.

HARPALUS, gouverneur de Babylone pendant l'expédition d'Alexandre dans l'Inde, 327 ans av. J.-C. Coupable de nombreuses concussions, et redoutant la sévérité du roi, il s'enfuit en Grèce. Retiré à Athènes, il réussit, grâce à ses immenses trésors, à corrompre Démosthène et à soulever le peuple. Menacés de la colère d'Alexandre, les Athéniens chassèrent le traître, qui fut assassiné par un ami en Crète, 325.

V. Cartault, *de Causa Harpalica*, 1881.

HARPALUS, astronome grec, florissait vers 480 av. J.-C. Il corrigea le cycle de Cléostrate, et en proposa un nouveau de 9 ans, qui fut ensuite rectifié par Méton. (*V.* CALENDRIER.)

HARPALYCE, fille d'Harpalycus, roi de Thrace, était accoutumée au métier des armes. Elle repoussa une invasion de Néoptolème, fils d'Achille. Après la mort de son père, elle fut tuée par des paysans, dont elle avait volé les bestiaux.

HARPASTE, *Harpastum*, jeu de balle chez les anc. Romains. (*V.* BALLES.)

HARPER'S-FERRY, v. des États-Unis (Virginie), sur le Potomac et dans une situation très pittoresque, à 17 kil. E. de Charlestown; arsenal fédéral; soulèvement abolitioniste tenté par J. Brown, le 17 octobre 1859.

HARPIN, anc. arme composée d'un croc adapté à un long manche.

HARPOCRATE. *V.* HORUS.

HARPOCRATION (VALÉRIUS), grammairien d'Alexandrie, fut, selon les uns, précepteur de Vérus, gendre de Marc-Aurèle, et, selon les autres, serait contemporain de Julien.

Il est l'auteur d'un *Lexique grec* des mots employés par les dix grands orateurs d'Athènes. Cet ouvrage a été publié par Alde, 1503 et 1527; par Gronovius, 1693; par Bekker, 1833; par Dindorf, 1853. Graux a publié une lettre inédite d'Harpocration *Rev. de Philologie*, 1878, p. 65). — V. Bernhardy, *Quæstiones de Harpocrationis ætate*, 1856; Meier, *de ætate Harpocrationis*, 1843-56; Boysen, *de Harpocrationis lexici fontibus*, 1876. S. RE.

HARPONELLY, district de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. prov. de Balaghat, au N. du roy. de Mysore; ch.-l. Harponelly. Les radjahs de ce district ont été successivement tributaires des souverains du Bichnagar et du Beydjapour, des Mongols et des Mahrattes. Tippoo-Saëb le conquit en 1786, les Anglais en 1800.

HARPYIES, monstres de la Fable, filles de Thaumas et d'Electre, ou de Neptune et de la Terre, étaient au nombre de 3 : Aëllo, Ocypète, et Céléno ou Iris. Figurées avec un visage de femme, un corps de vautour et des griffes, elles étaient l'image symbolique par laquelle on représentait la mort prématurée des jeunes filles. Ce type était d'invention asiatique : l'image homérique des Harpyies, enlevant dans leurs bras les filles de Pandaréus, se retrouve sur des tombeaux en Lycie. Les Harpyies étaient d'abord en Thrace, où elles tourmentèrent Phinée; chassées par Calaïs et Zéthès, fils de Borée, elles se retirèrent dans les Strophades. On disait qu'elles enlevaient souvent les viandes à peine servies, ou les souillaient d'odeurs infectes. *Harpyie* vient du grec *harpazein*, enlever. On appelle *Monument des Harpyies* une pyramide ornée de figures symboliques, trouvée à Xanthos en Lycie et transportée par Fellows au Musée britannique. Il doit son nom à 4 figures de femmes ailées portant des enfants dans leurs bras. — Suivant Milchhœfer (*les Commencements de l'art*, 1883), les Harpyies, dans l'art grec primitif, auraient eu des têtes de cheval. S. RE.

HARRACH (COMTES DE), anc. famille noble de l'Autriche, qui, en 1616, reçut le titre de comte. CHARLES fut créé comte de l'Empire par Ferdinand II, et obtint un siège sur le banc des comtes du cercle de Souabe. — ERNEST-ALBERT, fils aîné du précédent, né en 1598, m. en 1667, fut cardinal, archevêque de Prague, ensuite évêque de Trente, et joua un rôle important dans les troubles de la Bohême. — ELISABETH épousa le célèbre Wallenstein, duc de Friedland. — CHARLES-LÉOPOLD et OTHON-FRÉDÉRIC de Harrach, frères puînés d'Ernest-Albert, fondèrent les lignes de Harrach-*Rohsau* et de Harrach-*Bruck*. De cette dernière sont issus plusieurs hommes éminents. FERDINAND-BONAVENTURE, né en 1637, m. en 1706, fut ambassadeur d'Autriche à la cour d'Espagne, et essaya en vain de faire prévaloir les prétentions de la maison de Habsbourg sur la succession d'Espagne. Il a laissé : *Mémoires et Négociations secrètes*, 2 vol., La Haye, 1720. On y trouve des renseignements curieux sur la cour du roi Charles II. — THOMAS-RAYMOND, 3e fils du précédent, succéda à son père dans l'ambassade d'Espagne, fut nommé en 1728 vice-roi de Naples, en 1733 ministre de cabinet, et mourut en 1742. — CHARLES-BORROMÉE, petit-fils cadet du précédent, né en 1761, m. en 1829, se consacra entièrement aux sciences médicales, exerça gratuitement la médecine pendant 25 ans à Vienne, se signala surtout de 1805 à 1809 par sa grande humanité envers les blessés, et attira par là l'attention de Napoléon Ier. Sa nièce, AUGUSTA, née en 1800, épousa morganatiquement, en 1824, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, et fut créée par ce dernier princesse de Liegnitz. La famille de Harrach subsiste encore et est divisée en 2 branches. E. S.

HARRAN, anc. *Carrhæ*, v. de la Turquie d'Asie (prov. d'Alep), est située à 80 kil. S.-E. d'Orfa, sur le Djallab.

HARRICANAW, riv. de l'Amérique du Nord (Dominion of Canada), sort d'un lac du bas Canada, et afflue à la mer d'Hudson dans la baie de James. Cours de 400 kil.

HARRINGTON (JAMES), publiciste anglais, né en 1611 à Upton (Northampton), m. en 1677, se déclara pour le long-parlement contre Charles Ier, et fut placé auprès de ce prince pendant toute sa captivité. Après l'exécution du roi, il vécut dans la retraite, et publia, en 1656, sous le titre d'*Oceana*, une sorte d'utopie, un plan de république parfaite, qui lui attira de la part de Cromwell quelques persécutions. Sous la Restauration, accusé de participation à un complot, 1661, enfermé à la Tour de Londres, puis à Plymouth, il fut bientôt relâché, faute de preuves.

L'*Océana* a été trad. en français, Paris, 1795, 3 vol. On a encore d'Harrington des *Œuvres politiques*, réunies par Tolland, Londres, 1700, trad. par Henry, 1789, 3 vol.; des *Aphorismes*, trad. par Aubin, 1795, in-12. B.

HARRINGTON (JOHN), poète, né en 1561 à Kelston, m. en 1612.

Il a laissé une traduction anglaise du *Roland furieux;* un recueil d'*Epigrammes*, 1618 et 1625, et des œuvres diverses sous le titre de *Nugæ antiquæ*, 3e édit., 1804, 2 vol. B.

HARRINGTON, brg d'Angleterre (Cumberland), sur la mer d'Irlande; 2,295 hab. Petit port, chantiers de construction, corderies. Titre de comté pour une branche de la famille des Stanhope.

HARRIOT (THOMAS), mathématicien, né à Oxford en 1560, m. en 1621, accompagna Walter Raleigh en Virginie, 1585, leva la carte de ce pays, et publia, en 1588, la relation de son voyage. De retour en Angleterre, il s'appliqua à l'étude des mathématiques, entra en correspondance avec Képler, et concourut avec Galilée à la découverte des taches du soleil. Il a fait faire un grand progrès à l'analyse des équations algébriques, en transportant le premier dans un seul membre tous les termes de l'équation, bien qu'il n'ait pas tiré de là tous les avantages possibles. Il a fait voir que le premier membre d'une équation est décomposable en facteurs simples, théorème d'où découlent plusieurs propriétés importantes.

Ses travaux en algèbre se trouvent dans l'ouvrage intitulé : *Artis analyticæ praxis*, Londres, 1631, in-fol. V.

HARRIS (JOHN), littérateur anglais, né vers 1667, m. en 1719, vice-président de la Société royale de Londres.

Il eut le premier l'idée d'une encyclopédie en langue vulgaire : *Dictionnaire universel des sciences et des arts*, Londres, 1708, 2 vol. in-fol. On a encore de lui : *Navigantium atque itinerantium bibliotheca*, 1705, 2 vol.; *Histoire de Kent*, non achevée, 1719, in-fol.; *Traité de la théorie de la terre*, 1697; *Dialogue sur l'astronomie*, 1717; *Traité d'algèbre*, 1709, etc.

HARRIS (JAMES), métaphysicien et grammairien anglais, né en 1709 à Salisbury, m. en 1780, joignait à la plus vaste érudition un goût sûr et profond. Membre de la Chambre des communes, il devint, en 1762, lord de l'amirauté, trésorier en 1763, contrôleur et secrétaire de la reine en 1774. Neveu de Shaftesbury, il fut le père de lord Malmesbury.

Il a laissé : *Hermès, ou Recherches philosophiques sur la grammaire universelle*, 1751, le plus parfait exemple d'analyse depuis Aristote, ouvrage trad. en franç. par Thurot, Paris, 1796; *Philosophical Arrangements*, 1775, traité de métaphysique très estimé; *Traités ou Dialogues*, 1744; *Recherches philologiques, Essais sur le goût et la littérature du moyen âge, et Appendices sur les lettres et la civilisation en Italie*, 1781, 2 vol. Une édition complète des œuvres d'Harris a été publiée à Londres, 1801, 2 vol. in-4o.

HARRIS, brg d'Écosse, dans l'île de Lewis (Hébrides); 4,120 hab.

HARRISBOURG, v. des États-Unis, cap. de l'État de Pennsylvanie, sur la rive g. de la Susquehannah; 30,762 hab. Fondée en 1785.

HARRISON (JOHN), colonel dans l'armée du long-parlement, était fils d'un boucher. Il concourut à la condamnation de Charles Ier, et fut pendu sous Charles II, 1660. Son corps fut coupé en morceaux que l'on exposa dans les principales villes de l'Angleterre.

HARRISON (JOHN), mécanicien, né en 1693 à Foulby (Yorkshire), m. en 1776, fit faire de grands progrès à l'horlogerie, et par là même à la science nautique. On lui doit le *Compensateur*, 1726, pendule composé de divers métaux d'inégale dilatabilité, et sur les mouvements duquel les variations de la

température, pendant un voyage de long cours, perdent presque entièrement leur influence; une horloge marine, que le mouvement des navires ne pouvait déranger, 1735; le *garde-temps,* 1761, montre marine à l'aide de laquelle on détermine exactement les longitudes en mer, et qui lui valut un prix de 20,000 liv. sterl. fondé par la reine Anne. La description de cette montre, publiée en 1767, a été traduite en français par le P. Pézénas.

HARRISON (Thomas), architecte, né en 1744 à Richmond (Yokshire), m. en 1829, alla étudier à Rome. Il construisit à Chester le *Panoptique,* modèle des maisons de détention, le pont de la Dee, d'une seule arche, de 220 pieds anglais d'ouverture, la plus grande qui eût jamais été faite, à Manchester, le théâtre et la bourse.

HARRISON (William-Henri), homme d'État et général américain, né en 1775 dans la Virginie, m. en 1841, resta de bonne heure orphelin et sans fortune, entra en 1792 comme enseigne dans l'armée que le général Wayne conduisait contre les Indiens du Nord-Ouest, se retira du service en 1797 avec le grade de capitaine et fut nommé vice-gouverneur, puis député de l'Indiana. Quand la guerre éclata contre l'Angleterre, 1812, il reçut le commandement en chef des forces américaines, gagna la bataille de Tipeeance, reprit aux Anglais les places de Cleveland, Détroit, Chicago, etc., pénétra dans le haut Canada, et battit le général Proctor sur les bords de la Thames, 1813. Il donna sa démission en 1814, reparut au Congrès en 1818, et y demanda vainement une meilleure organisation des milices. Disgracié après une mission en Colombie, où ses conseils avaient froissé Bolivar, il remplit les fonctions de greffier près l'une des cours de justice de l'Ohio. Ses amis le portèrent sans succès à la présidence de l'Union en 1836; mais il fut élu en 1840, et mourut le 4 avril 1841. B.

HARROWGATE, village d'Angleterre, comté d'York; 6,843 hab. Bel établissement de bains d'eaux sulfureuses minérales.

HARROW-ON-THE-HILL, v. d'Angleterre (Middlesex), à 16 kil. N.-O. de Londres, sur une colline élevée; 4,997 hab. Collège célèbre, fondé au temps d'Élisabeth par John Lyon, 1571, et où lord Byron fit ses études.

HART (Supplice de la), peine des criminels destinés à être pendus. On attachait primitivement, dit Furetière, les délinquants au gibet, avec des liens de bois, pliants et menus, et qui s'appelaient *harts.*

HARTE (Miss). *V.* Hamilton.

HARTFORD, v. des États-Unis et l'une des deux cap. de l'État de Connecticut, sur la rive dr. du Connecticut; 42,015 hab. Évêché catholique. Maison de sourds-muets. Siège d'une *Circuit-Court,* et port important de comm. Quincaillerie, tissus de coton et de laine, sellerie, carrosserie. Élève de vers à soie. Bateaux à vapeur pour New-York et Philadelphie. Un premier établissement fut fondé à Hartford, en 1633, par des Allemands, et un second, en 1635, par les Anglais.

HARTFORD, v. d'Angleterre. (*V.* Hertford.)

HARTLAND, brg et paroisse d'Angleterre (Devonshire); 2,200 hab. Petit port de commerce et de pêche sur le canal de Bristol. Belle église de Saint-Nectan. Aux environs, restes d'une abbaye.

HARTLEPOOL, v. d'Angleterre, comté de Durham, sur la mer du Nord, près de l'embouchure de la Tees; 38,305 hab. avec *West-Hartlepool.* Port de pêche. Bains de mer fréquentés. Commerce actif de houille; import. de bestiaux et de céréales.

HARTLEY (David), médecin anglais, né à Illingworth en 1705, m. à Bath en 1757, a laissé : *Observations sur l'homme, ses facultés, ses devoirs et ses espérances,* 1749 et 1791, 2 vol., trad. en franç. par Sicard, 1802, 2 vol., ouvrage dans lequel il soutient, avec esprit du reste, que les idées naissent des vibrations des nerfs et des mouvements du cerveau. Il a été réfuté par Haller.

HARTLEY, brg d'Angleterre (Northumberland), sur la mer du Nord; 4,700 hab. Houille et sel. — vge et district de l'Australie (Nouvelle-Galles du Sud), dans la région des montagnes Bleues; mines de houille et puits de pétrole.

HARTMANN (André), né à Colmar en 1746, m. en 1837, fut un des créateurs de l'industrie alsacienne. Fils d'un teinturier pauvre, il fit, comme compagnon, son tour d'Allemagne. Dès 1782, il fonda à Munster (Haut-Rhin) un atelier de toiles peintes, qui prit de vastes proportions. On y compta plus de 4,000 ouvriers.

HARTSOEKER (Nicolas), savant hollandais, né à Gouda en 1656, m. en 1725, reçut les leçons de Huyghens, passa plusieurs années à Paris, où il fut lié avec Cassini, L'Hôpital et Malebranche, se rendit vers 1696 à Rotterdam, où il donna des leçons de mathématiques au czar Pierre le Grand, et accepta, en 1704, une chaire de mathématiques et de philosophie à Dusseldorf. Il a perfectionné le microscope et le télescope. D'un esprit systématique et paradoxal, il aimait la discussion, cherchait des contradicteurs, et attaqua Descartes, Newton, Leibnitz.

On a de lui : *Essai de dioptrique,* 1694; *Principes de physique,* 1696; *Recueil de pièces de physique, où l'on fait voir l'invalidité du système de Newton,* 1722.

HARTWELL, château d'Angleterre (Buckingham), à 60 kil. N.-O. de Londres. Résidence du roi de France Louis XVIII, de 1811 à 1814.

HARTZ. *V.* Harz.

HARUSPICES. *V.* Aruspices.

HARVARD (Jean), théologien anglo-américain, m. en 1638 à Charlestown, fonda par testament, à Cambridge (Massachusetts), la célèbre université qui porte son nom.

HARVEY (William), célèbre médecin, né en 1578 à Folkestone (Kent), m. en 1658, étudia la médecine en France, en Allemagne, et à Padoue sous Fabrice d'Acquapendente. En 1604, il fit partie du collège de médecine de Londres, et devint médecin de l'hôpital Saint-Barthélemy; en 1623, le roi Jacques Ier le nomma son médecin. En 1628, il publia ses recherches sur la circulation du sang. Pendant les guerres civiles, il demeura attaché à Charles Ier, et quitta Londres; sa maison fut pillée, et beaucoup de ses papiers détruits; en 1651, il se retira à Richmond, et donna au collège des médecins son cabinet et ses livres; une statue lui fut élevée de son vivant par le collège reconnaissant. Le plus beau titre de gloire d'Harvey est la découverte qu'il fit des lois de la circulation du sang, lois qui n'avaient été qu'entrevues par Vésale, Servet, et d'autres anatomistes. Son ouvrage sur ce sujet est intitulé : *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis,* Francfort, 1628, in-4°, et Leyde, 1639, in-4°, réédité par Albinus à Leyde, 1737, in-4°.

On a aussi de lui : *Exercitationes de generatione animalium,* Londres, 1651, in-4°, et Amsterdam, 1651, in-12. Ses œuvres ont été publiées sous le titre de *Opera omnia,* par le collège des chirurgiens de Londres, 1766, 2 vol. in-4°. D—G.

HARVEY (George), peintre, né en 1806 à Saint-Ninian, près de Stirling (Écosse), m. en 1876, étudia à Édimbourg, et fut élu membre de l'académie de cette ville en 1829. Il s'est exercé dans tous les genres, et a surtout réussi dans la peinture des mœurs familières. On cite comme ses meilleurs tableaux : le *Prêche du Covenant,* 1830; le *Baptême,* 1831; l'*Examen d'une école de village,* 1833; la *Communion,* la *Sortie de l'école,* 1840; le *Dimanche soir,* 1841; *le Duc d'Argyll une heure avant son exécution,* 1842; la *Visite du pasteur,* 1843; l'*Enterrement,* 1844; *le Val d'Enterkin,* 1846, la *Lecture de la Bible à l'église Saint-Paul,* 1847; *le Passé et le Présent,* groupe d'enfants soufflant des bulles de savon dans un cimetière, 1848; *les Sages et les Fous,* 1849; les *Joueurs de boules,* 1850; *le Pic Burn,* 1854; deux *Sites de montagnes,* 1856; *Bruyère de l'Écosse,* 1867.

HARWEY (Archipel). *V.* Cook.

HARWICH, v. d'Angleterre (Essex), vaste port sur la mer du Nord, à l'estuaire de la Stour; 6,079 hab. Défendue par le fort *Landguard.* Bains de mer très fréquentés; chantier royal de construction. Armements pour la pêche. Paquebots pour Rotterdam et pour Anvers.

HARZ ou **HARTZ**, chaîne de mont. de l'Allemagne du Nord, s'étend sur une longueur de 96 kil. avec une largeur de 15 à 30 kil. dans la Prusse, de Langelsheim à Harzgerode (territoire de Clausthal et présid. d'Hildesheim), dans le Brunswick (districts du Harz et de Blankenburg), et dans la Prusse (régence de Magdebourg en Saxe). Points culminants : le Brocken ou Bloksberg, 1,140 m., le Rammelsberg, le Bruchberg, l'Andreasberg, etc. Mines de fer, plomb, cuivre, argent, zinc. Grandes forêts, qui faisaient partie de l'*Hercynia sylva* des Romains. — Sous le 1er empire français, le Harz donna son nom à un dép. de la Westphalie; ch.-l. Heiligenstadt.

HARZGERODE, v. du duché d'Anhalt, dans les mont. du Harz; 2,862 hab. Château ducal; administration des mines; fonderie d'argent. Source minérale et bains fréquentés.

HASBAIN (Pays d') ou **HASPENGAU**, petit pays de la Belgique, au N. de la prov. de Liège, et où sont Liège et Tongres.

HASCHEM ou **HASCEM** (Mohammed-Ben-Hamed), docteur musulman, se prétendit issu de Mahomet, prêcha la guerre sainte contre les chrétiens de l'Afrique septentrionale, et fonda, en 1509, la dynastie des *Chérifs,* qui règne encore aujourd'hui dans le Maroc. D.

HASCHEM. *V.* aussi Hescham.

HASE (Charles-Benoit), philologue, né en 1780 à Sulza, près de Naumbourg (Saxe), m. en 1864, fit ses études à Weimar, vint à Paris en 1801, entra en 1805 au département des manuscrits grecs de la Bibliothèque impériale, fut nommé professeur d'allemand des enfants de la reine Hortense en 1812, professeur de grec moderne à l'École des langues orientales en 1816, membre de l'Académie des inscriptions et belles-

lettres en 1821, professeur de langue et de littérature allemandes à l'École polytechnique en 1830, et professeur de grammaire comparée à la faculté des lettres en 1852.

On a de lui les savantes publications dans les *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque impériale*, dans le *Journal des savants*, le *Journal asiatique*, la *Revue archéologique*. Il a travaillé à l'édition du *Thesaurus linguæ Græcæ* de Henri Estienne, donnée par Firmin Didot. B.

HASE, riv. d'Allemagne. (*V.* HAASE.)

HASENCLEVER (J.-PIERRE), peintre de l'école de Dusseldorf, né en 1810 à Remscheidt, m. en 1853, commença par faire des portraits, puis produisit des tableaux de genre, parmi lesquels on remarque : les *Enfants auprès du feu*, l'*Éternueur*, le *Dégustateur*, la *Table de jeu*. Il emprunta à un poème héroï-comique, *la Jobsiade*, un certain nombre de sujets, tels que *Jobs passant son examen*, *Jobs maître d'école*, *Jobs garde de nuit*. Tous sont pleins de verve comique.

HASFELD (LE CHEVALIER D'). *V.* ASFELD.

HASLI, *Haselia vallis*, vallée de Suisse (Berne), sur les frontières de ce canton et de ceux d'Uri et d'Unterwald, depuis les sources de l'Aar (Alpes Bernoises) qui la traverse, jusqu'au lac de Brienz, 6 kil.; 2,172 hab., qui ont conservé leurs mœurs primitives. Profondément encaissée entre les massifs les plus élevés des Alpes, cette vallée renferme des sites remarquables, de curieuses cascades, etc. Le col du Grimsel la fait communiquer avec l'Oberland et le col de Susten, avec le canton d'Uri.

HASLINGDEN, v. d'Angleterre (Lancastre), sur le canal de son nom, qui la fait communiquer avec Bury, Manchester, Liverpool, et Leeds, à 26 kil. N.-O. de Manchester; 12,000 hab. Tissus de laine et de coton. Carrières de pierre de taille et d'ardoise.

HASNON, vge (Nord), arr. de Valenciennes, sur la Scarpe; 3,715 hab. Possédait une abbaye bénédictine, fondée en 679. Lin et chanvre; fabr. de pompes pour expulser le gaz des mines.

HASPARREN, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; 1,573 hab. Belle église. Tanneries, mégisseries; comm. de bestiaux avec l'Espagne.

HASPENGAU. *V.* HASBAIN.

HASPRES, brg (Nord), arr. de Valenciennes, sur la Selle; 2,835 hab. Fabr. de genièvre et de sucre indigène.

HASSAN, fils d'Ali et de Fatime, fut proclamé khalife à Koufa, 661 ap. J.-C., après le meurtre de son père. Il eut pour rival Moaviah, et, bien qu'il eût abdiqué au bout de 6 mois, fut empoisonné par un fils de ce prince, 669.

HASSAN (KENNOUN), le dernier des Édrissites, 954, fut attaqué par les Obéïdites et les Ommiades espagnols, emmené captif à Cordoue, s'échappa, réunit quelques troupes en Égypte, s'efforça de ressaisir le Maroc, et fut assassiné, 985.

HASSAN-SABAH, né dans le district de Reï en Perse, vers 1054, m. en 1124. Initié en Égypte aux doctrines ismaéliennes, il s'empara de la forteresse d'Alamout, près de Cazbin. Il y fonda l'ordre des Assassins, qui se rendit redoutable dans tout l'Orient. Non seulement il repoussa d'Alamout les troupes du sultan Malek-Schah, mais il se saisit du château de Shahdour, près d'Ispahan, et étendit sa domination sur toute la Perse et sur une partie de la Syrie. Pour redoubler le fanatisme de ses sectateurs, il poignarda de sa propre main ses deux fils, coupables d'avoir enfreint les règles de son ordre sanguinaire. H. B.

HASSAN, dit *le Grand*, Arabe, chef de la maison des Ilkaniens, gouverneur de l'Asie Mineure au nom de Behader-Khan, se rendit indépendant à Bagdad après la mort de ce chef mongol, et mourut vers 1356.

HASSAN-BEN-AL-HASSAN (ABOU-ALI), vulgairement *Alhazen*, astronome arabe, né à Bassora vers 980, m. en 1038, fut appelé en Égypte par Hakem, et chargé d'exécuter des travaux pour préserver le pays des inondations du Nil; il ne réussit point, et contrefit l'insensé pour se soustraire à la colère du sultan. On a de lui un *Traité d'optique*, trad. en latin et publié par Risner, Bâle, 1572; Képler y a, dit-on, puisé.

HASSAN-KALEH, anc. *Theodosiopolis*, v. forte de la Turquie d'Asie, prov. d'Erzeroum, près de la rive g. de l'Aras; 5,000 hab.

HASSE (JEAN-ADOLPHE), célèbre compositeur de musique, né à Bergedorf près de Hambourg en 1699, m. à Venise en 1783, reçut des leçons d'Alex. Scarlatti et de Porpora. Il séjourna en Allemagne et en Italie. Sa musique a un charme irrésistible dans l'expression des sentiments tendres; mais elle manque d'énergie et de variété. Hasse a écrit des cantates, des oratorios, une immense quantité de musique d'église, dont un *Miserere*, modèle d'expression, et des *Litanies*, toujours estimées; il a mis en mus que tous les opéras de Métastase, parmi lesquels on remarque : *Artaserce*, *Alessandro nelle Indie*, et *Arminio*. Il ne reconnaissait pas lui-même toute la musique de chambre et de concert qu'il avait composée. B.

HASSEL (JEAN-GEORGE-HENRI), géographe et statisticien, né à Wolfenbuttel en 1770, m. à Weimar en 1829.

Il a publié : *Description géographique et statistique des duchés de Wolfenbuttel et de Blankenbourg*, Brunswick, 1802, 2 vol.; *Esquisse statistique de tous les États d'Europe*, 1805, in-fol.; *Aperçu statistique de l'empire d'Autriche*; — *de l'empire de Russie*, Nuremberg, 1807; — *du royaume de Westphalie*, Weimar, 1809; *Manuel de la statistique des États de l'Europe*, Weimar, 1812; *Dictionnaire général de géographie et de statistique*, Weimar, 1817-18, etc. Il a coopéré à l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber.

HASSELQUIST (FRÉDÉRIC), naturaliste suédois, élève de Linné, né à Tärnvalla (Ostro-Gothie) en 1722, m. en 1752, fit en 1749 un voyage en Palestine, par zèle pour la science, parce que l'histoire naturelle de ce pays était peu connue, passa en Égypte, en Arabie, où il recueillit d'admirables collections, et mourut à Smyrne, par suite des fatigues de son voyage.

Linné a publié le résultat des recherches d'Hasselquist, sous ce titre : *Voyage en Palestine, avec des remarques et des mémoires sur les objets d'histoire naturelle les plus intéressants*, Stockholm, 1757, ouvrage écrit en latin, trad. en français par Eidous, Paris, 1769, 2 vol. in-12.

HASSELT, v. forte de Belgique, ch.-l. de la prov. de Limbourg, sur la rive g. de la Demer; 11,460 hab. Nombreuses distilleries de genièvre; manuf. de tabac. Culture de la garance. Près de là est le *camp des Francs* où, selon la tradition, Pharamond aurait été élevé sur le pavois.

HASSENFRATZ (JEAN-HENRI), ingénieur, né à Paris en 1755, m. en 1827, alla étudier en Styrie et en Carinthie l'art de fabriquer le fer, adopta avec ardeur les idées de la Révolution, fut un des organisateurs de l'insurrection du 10 août 1792, et un des membres de la Commune de Paris, reçut un emploi au ministère de la guerre, et attaqua violemment Dumouriez. Il devint professeur à l'École des mines et à l'École polytechnique, mais perdit ses emplois à la 2e Restauration, en 1815.

On a de lui : *Cours de minéralogie*, 1796; *Traité de l'art du charpentier*, 1804, in-4o; *Siderotechnie, ou l'Art de traiter les minerais de fer*, 1812, 4 vol. in-4o; *Traité de l'art de calciner la pierre calcaire*, 1825, in-4o. Il a rédigé le Dictionnaire de physique dans l'*Encyclopédie méthodique*.

HASSIA, nom latin de la HESSE.

HAST (ARMES D'), nom donné jadis à toutes les armes emmanchées au bout d'une hampe (lance, épieu, fauchard, guisarne, hallebarde, etc.).

HASTA PURA, lance sans fer à l'extrémité, qui servait souvent d'attribut aux divinités romaines. (*V. Servius ad Æn.* VI, 760.) — récompense militaire donnée, chez les anc. Romains, pour une première action d'éclat. C. D—Y et G. L.-G.

HASTARIUS (PRÆTOR), préteur qui présidait aux ventes publiques, faites *sub hasta*. (*V.* PRÉTEUR.) G. L.-G.

HASTATI, soldats de grosse infanterie légionnaire chez les Romains. Leurs armes étaient une *hasta* (d'où leur nom), une épée courte, 2 javelots, un grand bouclier quadrangulaire, une petite cuirasse d'une palme carrée (0m,23), un casque d'airain surmonté de 3 plumes rouges ou noires, hautes d'une coudée (0m,44), et une *ocrea* ou jambart à la jambe gauche. Il y en avait 1,200 par légion de 4,280 hommes. Leur place de bataille fut d'abord au 2e rang, puis, à partir du ve siècle av. J.-C., au 1er rang. C. D—Y.

HASTENBECK, vge du roy. de Prusse, prov. et à 40 kil. S.-O. de Hanovre; 400 hab. Victoire des Français, commandés par le maréchal d'Estrées sur les Anglo-Hanovriens, commandés par le duc de Cumberland, 1757.

HASTEUR. *V.* HATEUR.

HASTING, fameux aventurier du IXe siècle, né selon les uns près de Troyes, selon les autres en Normandie ou en Danemark. A l'âge de 30 ans environ, vers 845, il abandonna sa patrie et sa religion pour s'enrôler parmi les Normands, remonta avec une troupe de ces pirates le cours de la Loire, saccagea Amboise, et échoua devant Tours. Il porta ensuite ses armes dans la Frise, 846, puis dans la Méditerranée. En 861, il remonta le Rhône, ravagea les côtes de la Toscane, s'empara de Luna par ruse, croyant prendre Rome, et la détruisit. En 866, il pilla l'Anjou, le Poitou et la Touraine, et tua Robert le Fort à Brissarthe; mais il fut repoussé devant Rennes. Il obtint de Charles le Chauve le comté de Chartres, 879, aida Charles le Gros contre Rollon, puis alla mourir en Danemark vers 890.

HASTINGS, v. d'Angleterre (Sussex), à 90 kil. S.-E. de Londres, l'un des Cinq-Ports, sur le pas de Calais; 29,291 hab. Bains de mer très fréquentés. Port autrefois excellent, mais auj. ensablé. Ruines d'un vieux château sur un roc escarpé. Guillaume le Conquérant, qui avait abordé à Pevensey, remporta près d'Hastings une grande victoire sur Harold, en 1066.

HASTINGS (WILLIAM), chambellan d'Édouard IV, roi d'Angleterre, le suivit dans sa fuite en Hollande, 1470, contribua au gain de la bataille de Barnet qui lui rendit le trône, demeura fidèle aux enfants de son maître, et fut mis à mort par Richard de Glocester, 1483.

HASTINGS (Warren), né en 1733 à Daylesford-House (Oxford), m. en 1818, obtint en 1749 un modique emploi dans la Compagnie des Indes orientales, rendit de grands services par ses talents administratifs et sa connaissance des langues hindoues, fut nommé gouverneur du Bengale en 1772, et gouverneur général des possessions anglaises en 1774. La dureté avec laquelle il traitait les indigènes le fit rappeler en Angleterre, 1786; Fox, Sheridan et Burke l'accusèrent devant le parlement d'abus de pouvoir, de cruauté et de perfidie; après 12 ans de débats, la Chambre haute, par des considérations politiques, rendit un verdict d'acquittement. Hastings, auquel cet immense procès avait coûté, en frais de justice et d'avocats, 1,700,000 fr., sans le ruiner, reçut de la Compagnie une pension annuelle de 125,000 fr., et passa le reste de ses jours dans la retraite. Hastings fut un homme d'une rare capacité, habile dans le gouvernement et dans l'administration; ses abus de pouvoir tournèrent au profit de la conquête, et il est un de ceux qui ont le plus contribué à fonder la domination anglaise dans l'Inde.

On a de lui : *Récit de l'insurrection de Bénarès*, 1782, in-4°; *Revue de l'etat du Bengale*, 1786; *Memoires relatifs a l'etat de l'Inde*, 1788, etc. — V. les *Memoires* de Gleig sur la vie de W. Hastings (angl.), 1841, 3 vol., et Macaulay, *Warren Hastings*, dans les *Critical and Historical Essays*, t. IV.

HASTINGS (François **RAWDON-MOIRA**, marquis d'), né en 1754, m. en 1826, servit sous Clinton dans la guerre d'Amérique, dirigea, à son retour, l'expédition de Quiberon, et fut commandant en chef en Écosse, puis maître général de l'artillerie. Nommé gouverneur général de l'Inde, 1812, il vainquit les Mahrattes, et soumit le Népaul; il revint en Angleterre, en 1822, pour se justifier d'une accusation de malversation, et reçut le gouvernement de Malte en 1824.

HASUNGEN, vge du roy. de Prusse (prov. de Hesse-Nassau), près de Wolfhagen; 400 hab. Abbaye bénédictine en ruine.

HATCHIE, riv. des États-Unis (Tennessee), affl. g. du Mississipi. Cours navigable de 240 kil.

HÂTEUR, officier de la maison des anciens rois de France. Sa fonction était de surveiller les broches, et d'avoir soin que les viandes fussent rôties à point. Les hâteurs furent supprimés par Necker en 1780, lorsque l'on fit des réformes dans la maison de Louis XVI.

HATFIELD, vge d'Angleterre (York). Victoire remportée en 663, par Edwin, 1er roi chrétien de Northumbrie, sur Cadwallo, roi de Galles, et Penda, roi de Mercie.

HATFIELD, v. d'Angleterre, comté d'Hertford, près de la rive dr. de la Lea; 4,000 hab. Beau château où résida Élisabeth avant de régner; palais bâti par Cecil, et où Charles Ier fut prisonnier.

HATFIELD (Thomas), favori du roi Édouard III, évêque de Durham en 1346, aida lord Percy à repousser les Écossais, et fut un des commissaires chargés de traiter de la rançon du roi d'Écosse, fait prisonnier par les Anglais. Il fonda le collège de la Trinité à Oxford, et mourut en 1381.

HATTERAS, cap des États-Unis (Caroline du Nord), sur l'océan Atlantique, par 35°5' lat. N. et 77°51' long O. Beau phare.

HATTIA, île de l'Hindoustan anglais, dans le golfe du Bengale, vis-à-vis la grande embouchure du Gange, entre 22° et 23° lat. N.; 25 kil. sur 18. Climat malsain. Salines considérables.

HATTI-CHÉRYF ou mieux **KHATTI-CHÉRYF**, c.-à-d. *écriture noble*. C'est, chez les Turcs, l'expression la plus auguste et la plus vénérée de la volonté du souverain, un acte émanant de sa personne, ordinairement souscrit de sa main, avec une formule exécutoire autographe.

HATZFELD, famille noble et catholique de l'Allemagne, originaire de la Hesse supérieure, prenait son nom d'un château situé sur les bords de l'Edder, à 30 kil. N.-O. de Marbourg. Très puissante dès le XIVe siècle, elle soutint les landgraves de Hesse dans leurs luttes avec les chevaliers du Lion. Au XVe, elle se divisa en 2 lignes : Wildenbourg-Wildenbourg et Wildenbourg-Hesse. De cette dernière est issu Melchior, général impérial dans la guerre de Trente ans. Il agrandit ses possessions par des acquisitions en Franconie et dans le comté de Gleichen, fut créé comte de l'Empire en 1641, et reçut en fief la seigneurie de Trachenberg en Silésie. Cette seigneurie fut érigée en principauté, 1741, par le roi Frédéric II, et, en 1748, les membres de cette ligne furent créés princes de l'Empire. Quand elle s'éteignit, 1794, les fiefs de Franconie revinrent aux évêques de Mayence et de Wurtzbourg, le château de Wildenbourg resta à la ligne aînée. François-Louis, seigneur de Trachenberg, né en 1756, général prussien, est connu par un trait de générosité de Napoléon Ier; après que les troupes prussiennes eurent évacué Berlin, 1806, Hatzfeld consentit à servir les Français, et fut nommé gouverneur civil de la capitale; puis il envoya au roi de Prusse un rapport sur les forces de l'ennemi. Cette lettre tomba entre les mains de Napoléon; le prince fut arrêté comme espion; il attendait la mort, lorsque sa femme vint implorer l'Empereur. Napoléon lui remit la lettre en disant : « Prenez-la, je n'ai plus de preuves contre votre mari; emmenez-le, il est libre. » En 1813, Hatzfeld fut envoyé à Paris pour remettre à Napoléon une lettre d'excuses concernant la défection du général York. Plus tard, il fut nommé ambassadeur à La Haye, et alla, en 1822, en la même qualité, à Vienne, où il mourut en 1827. — La famille de Hatzfeld est auj. divisée en 2 branches : *Hatzfeld-Trachenberg* et *Hatzfeld-Wildenbourg*, dont les chefs sont membres héréditaires de la Chambre des seigneurs de Prusse. E. S.

HATZFELD, en hongrois *Zsombolya*, brg de le Hongrie, comitat de Torontal; 7,981 hab. Haras et belles exploitations agricoles.

HAUBAN ou **HAUTBAN**, terme féodal, désignant le droit annuel de rachat de la corvée. — Le même mot signifiait le privilège pour la vente des vieilles hardes, que le roi ou ses officiers pouvaient seuls accorder.

HAUBEREAU (Fief de), fief de peu d'importance, ainsi appelé par diminutif de *haubert*, ou bien parce que l'on comparait les petits nobles de campagne au petit oiseau de proie nommé *haubereau* ou *hobereau*.

HAUBERGIER, détenteur d'un fief de haubert.

HAUBERT, de l'allemand *hals-berg*, défense du cou, cotte de mailles à manches et à gorgerin, dont s'armaient les anciens chevaliers. Elle était ornée d'une pièce d'étoffe brodée d'armoiries. Les écuyers n'avaient pas le droit de porter le haubert. On disait, par diminutif, *haubergeon*.

HAUBERT (Fief de). *V.* Fief.

HAUBOLD (Chrétien-Théophile), jurisconsulte allemand, né dans la Saxe en 1766, m. en 1824, professeur des antiquités de droit, puis doyen de l'université de Leipzig, assesseur, ensuite conseiller de la cour souveraine de Saxe, s'efforça de réformer les bases de l'étude du droit, en remontant jusqu'aux sources. Son enseignement à Leipzig, qu'il fit pendant 36 ans, jouissait de la plus grande célébrité. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont :

Lineamenta institutionum historicarum juris Romani, Leipzig, 1805; *Lineamenta doctrinæ Pandectarum*, ibid., 1820; *Manuale Basilicorum*, ibid., 1819; *Institutiones juris Romani litterariæ*, ibid., 1809; *Manuel du droit saxon*, 1830, etc.

HAUBOURDIN, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Lille, sur la Deûle; 5,380 hab. Fabr. de blanc de céruse; scieries mécaniques, brasseries, sucreries, filatures, etc.

HAUDEBOURT-LESCOT (Madame), peintre, née en 1784, m. en 1845, fut une femme à la mode dans les salons du Directoire et du Consulat. Ses tableaux eurent un grand succès. Parmi ses œuvres, on distingue : les *Charlatans*, 1809; une *Prédication dans l'église Saint-Laurent*, 1810; le *Baisement des pieds de St Pierre à Rome*, 1812, au musée du Luxembourg; l'*Écrivain public*, 1817; le *Marchand de tisane*, 1819; le *Condamné*, 1819; le *Marchand de toile*, la *Dame de charité*, 1822; la *Danse de Saltarello*, la *Jeune Mourante*, la *Servante grondée*, 1824.

HAUDRIETTES, religieuses hospitalières qui tiraient leur nom de leur fondateur Étienne Haudri, secrétaire de Louis IX, qu'il suivit en terre sainte. Sa femme, qui l'avait cru mort, par suite de son absence prolongée, s'était consacrée à la vie cénobitique, dans une maison qui lui appartenait. Haudri, de retour dans sa patrie, voulut faire relever sa femme de son vœu, et n'obtint la dispense du pape qu'à la condition d'abandonner la maison à 12 religieuses pauvres avec les biens nécessaires pour leur entretien. De là ces religieuses furent appelées *haudriettes*. Cet ordre s'étant répandu en France, le pape Jean XXIII lui accorda, en 1414, de nombreux privilèges; et plus tard, cette congrégation, qui suivait la règle de Saint-Augustin, vint à Paris, où elle forma l'ordre de l'*Assomption*, ainsi appelé du nom de l'église d'un couvent qui leur avait été donné en 1622, et dont la chapelle existe encore rue Saint-Honoré. D—t—r.

HAUER (François-Séraphin, baron de), géologue autrichien, né à Vienne en 1822, m. en 1882, étudia les sciences naturelles à l'université de cette ville et la géologie à l'École supérieure des mines à Chemnitz. Il était ingénieur des mines en Styrie, lorsqu'il fut appelé à Vienne par Haidinger, et attaché au musée des mines. Il ouvrit, en 1844, le 1er cours de paléontologie à Vienne, et fit partie, dès sa fondation, de l'Institut impérial de géologie, dont il fut directeur à la retraite de Haidinger, en 1867. Il était membre de l'Académie des sciences de Vienne. Ses explorations géologiques dans la Transylvanie, la Hongrie, la Dalmatie et les Alpes lui ont fourni les matériaux de ses principaux ouvrages.

On a de lui : *Aperçu géologique des mines de l'Autriche*, 1855 : *Géologie de la Transylvanie*, 1863; *Carte géologique de l'empire austro-hongrois*, 1867-1872, 12 feuilles; la même en une feuille, 1875; *la Géo-*

logie et son application à la connaissance du sol en Autriche-Hongrie, 1875. Il a fourni un grand nombre de mémoires sur la géologie des Alpes et des Carpathes, sur les fossiles de formations triasique, liasique, etc., aux *Annuaires de l'Institut impérial géologique*, aux *Comptes rendus* et *Mémoires* de l'Académie des sciences de Vienne.

HAUGWITZ (Chrétien-Henri-Charles, comte de), homme d'État prussien, né en 1758 en Silésie, m. en 1832, fut ministre plénipotentiaire à Vienne en 1790, signa le traité de Pillnitz en 1791, devint ministre des affaires étrangères et président du cabinet de Berlin en 1794, mais se retira en 1804. Il revint aux affaires en 1805 et signa, avec Napoléon, le traité qui donnait le Hanovre à la Prusse. Il tenta de prévenir la rupture entre la Prusse et et la France, et se retira définitivement après la bataille d'Iéna. Son administration fut très attaquée par ses concitoyens, et accusée de n'être pas nationale.

Il a laissé des *Mémoires* en français, 1837.

HAUKSBEE (Francis), physicien anglais, né vers 1650, s'est particulièrement appliqué à l'électricité et à l'acoustique. Il a substitué les globes de verre au soufre employé par Otto de Guéricke dans les machines électriques.

Outre les Mémoires qu'il a publiés dans les *Philosophical Transactions*, on a de lui : *Expériences physico-mécaniques*, in-4°, Londres, 1709, trad. en français, 1754. D—s.

HAUNET, ancienne arme en forme de croc.

HAURAN. *V.* plus haut Haouran.

HAUS, *maison* en allemand ; finale d'un grand nombre de dénominations germaniques : Muhlhausen, etc.

HAUSER (Gaspard), enfant mystérieux, trouvé dans une rue de Nuremberg par un bourgeois en 1828, n'avait aucun sentiment de la vie humaine, et savait à peine parler. Une lettre qu'il tenait à la main, et adressée à un officier de la garnison, disait qu'il était né en 1812, et que son père avait été au service de la Bavière. Recueilli par la charité publique, instruit par un professeur de Nuremberg, il obtint, par la protection de lord Stanhope, une place dans les bureaux d'un tribunal d'Anspach. Après plusieurs tentatives faites sans résultat contre sa vie, il fut assassiné, en 1833, par une main inconnue.

Il existe des écrits sur Gaspard Hauser, par Feuerbach, Anspach, 1832 ; Merkel, Berlin, 1830 ; lord Stanhope, Heidelberg, 1835.

HAUSSET (Mme **DU**). *V.* Du Hausset.

HAUSSEZ (Le baron **LEMERCHER** d'), né en 1778 à Neufchâtel, en Normandie, m. en 1854, était d'une famille noble et parlementaire. Bien que compromis dans les mouvements royalistes de la Seine-Inférieure en 1799, et dans la conspiration de Cadoudal, il reconnut l'Empire; mais il fit éclater de nouveau son zèle pour les Bourbons pendant les Cent-jours. Député de la Seine-Inférieure en 1815, préfet des Landes en 1817, du Gard en 1819, de l'Isère en 1820, de la Gironde en 1823, conseiller d'État en 1826, député des Landes en 1827, il accepta, en 1829, dans le ministère Polignac, le portefeuille de la marine. Il organisa, avec vigueur et habileté, les préparatifs de l'expédition contre Alger. Après les journées de juillet 1830, il gagna l'Angleterre, et parcourut successivement l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. La cour des pairs l'avait condamné par contumace à la prison perpétuelle.

Il a laissé : *la Grande-Bretagne en 1833*, Paris, 2 vol., 1834; *Voyage d'un exilé, de Londres à Naples et en Sicile*, 1835, 2 vol.; *Alpes et Danube*, 1837, 2 vol. B.

HAUSSMANN (Jean-Michel), chimiste-manufacturier, né à Colmar en 1749, m. en 1824, était fils d'un apothicaire qui le destinait à sa profession, et qui l'envoya étudier la pharmacie à Paris; il appliqua les connaissances qu'il acquit aux procédés de la teinture des étoffes, et monta d'abord une petite fabrique à Rouen, puis au Logelbach, près de Colmar, en y introduisant beaucoup de procédés nouveaux de garançage, de teinture en rouge d'Andrinople, etc., sur la plupart desquels il a fourni des Mémoires aux *Annales de chimie*. L'un des premiers il employa la méthode de blanchiment de Berthollet; il introduisit en France le bleu anglais, l'emploi de l'acide oxalique pour l'impression des mouchoirs, et fixa le prussiate de fer sur les toiles de coton et de lin, et sur les tissus de laine, de manière à produire, sans indigo, toutes les nuances du bleu. C. L.

HAUSSONVILLE (Joseph-Othenin-Bernard de **CLÉRON**, comte d'), homme politique et écrivain, né à Paris en 1809, m. en 1884, fils du pair de France de ce nom, m. en 1846, embrassa fort jeune la carrière diplomatique et remplit les fonctions de secrétaire d'ambassade à Bruxelles, à Turin et à Naples. Nommé en 1842 député de Provins et réélu en 1846, il prit une part active aux travaux de la Chambre, rédigea plusieurs rapports sur la juridiction criminelle aux colonies, sur les réfugiés politiques, sur l'emprunt grec; appuya plusieurs pétitions de protestants en faveur du libre exercice de leur culte, etc. La révolution de Février le fit rentrer dans la vie privée. Il fut élu membre de l'Académie française, en remplacement de Viennet, 1869, et se vit, à cause des élections générales, dispensé de la visite au chef de l'État. Il fut reçu par Saint-Marc Girardin en mars 1870. Dès 1852, il avait combattu le régime impérial dans un journal publié à Bruxelles, *le Bulletin français*. Poursuivi en Belgique sur la demande de Napoléon III, il se défendit par une retentissante plaidoirie. En 1863, il s'associa aux efforts de l'opposition libérale qui tenta d'assurer le succès de la candidature de Prévost-Paradol à Paris. Pendant la guerre de 1870, il protesta dans plusieurs lettres rendues publiques contre la conduite des vainqueurs, et une brochure qu'il écrivit au lendemain de la capitulation de Paris : *la France et la Prusse devant l'Europe*, fut interdite en Belgique sur les plaintes de l'empereur Guillaume. Après la cession de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, M. d'Haussonville entreprit de créer en Algérie des établissements agricoles, afin de venir en aide à ceux des réfugiés de ces deux provinces qui avaient opté pour la France. Président d'une association créée à cet effet, il réunit les fonds nécessaires à la construction de 2 villages de 50 feux chacun et à l'érection, au Vésinet, d'un orphelinat pour les filles. Outre les offrandes recueillies de toute part, la société tira encore un fructueux bénéfice d'une exposition d'œuvres d'art et de tableaux appartenant à des particuliers. En 1876, le conseil général d'Alger donna le nom d'Haussonviller au village d'Azill-Zamoun, transformé, ou plutôt créé sous sa direction. Après avoir décliné plusieurs candidatures, notamment à Nancy, en 1871, et à Paris en 1876, il fut élu sénateur inamovible en 1878. Membre du centre droit, il prit à la tribune, en 1879, la défense des associations religieuses, et combattit l'abrogation de la loi de 1814, sur le travail du dimanche. Comme académicien, il eut à répondre à Camille Rousset en 1872, et à M. Alex. Dumas en 1876. Le comte d'Haussonville était officier de la Légion d'honneur depuis 1840.

Il a publié 3 ouvrages importants : *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français de 1830 à 1848*, 1850, 2 vol.; *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, 1854-59, 4 vol.; 2e édit., 1860; *l'Église romaine et le premier Empire, de 1800 à 1814*, avec notes, correspondances, pièces justificatives, 1864-79, 5 vol.; divers articles dans la *Revue des Deux Mondes*, et plusieurs brochures politiques, qui eurent un grand retentissement sous l'empire : *Lettre aux conseils généraux*, 1859; *Lettre au Sénat*; *Lettre aux bâtonniers des avocats*, etc.

HAUSSONVILLE (Louise, comtesse d'), née en 1818, m. en 1883, fille du duc Victor de Broglie, épousa en 1836 le comte Othenin d'Haussonville. (*V.* l'art. précédent.) Elle publia, en 1858, un roman anonyme, *Robert Emmet*, très favorablement accueilli. Elle a depuis signé du pseudonyme « l'Auteur de *Robert Emmet* » les ouvrages suivants : *Marguerite de Valois*, reine de Navarre, 1870; *la Jeunesse de lord Byron*, 1872; *les Dernières années de lord Byron*, 1874.

HAUSSRÜCK, un des 4 cercles du gvt de Haute Autriche, ch.-l. Wels, entre ceux de Traun et de l'Inn, et le Danube. Superf., 3,680 kil. carr.; pop., 217,128 hab.

HAUSSY, brg (Nord), arr. de Cambrai, sur la rive dr. de la Selle; 3,360 hab. Exploit. de pierres de taille; fabr. de toiles.

HAUTBAN. *V.* Hauban.

HAUTE COUR. *V.* Cour (Haute).

HAUTEFEUILLE (L'abbé Jean de), physicien et mécanicien, né à Orléans en 1647, m. en 1724. On lui doit l'application du ressort spiral aux balanciers des montres.

Ses principaux écrits sont : *Explication de l'effet des trompettes parlantes* (porte-voix), Paris, 1673, in-4°; *Pendule perpétuelle, avec un moyen d'élever l'eau par la poudre à canon*, 1678, in-4°; *l'Art de respirer sous l'eau*, 1680, in-4°; *Nouveau Moyen de trouver la déclinaison de l'aiguille aimantée*, 1683; *Balance magnétique*, 1702; *Perfection des instruments de mer*, 1716, in-4°; *Nouveau Système du flux et du reflux de la mer*, 1719, in-4°; *Dissertation sur la cause de l'écho*, Bordeaux, 1718, 1741; *Problèmes d'horlogerie*, 1719, in-4°; — *d'acoustique*, 1788.

HAUTEFORT, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Périgueux; 1,735 hab. Bel hospice. Château habité par le guerrier troubadour Bertrand de Born, et assiégé par les rois d'Angleterre Henri II et Richard Cœur de Lion.

HAUTEFORT (Marie de), dame d'atours d'Anne d'Autriche, née en 1616, m. en 1691, jouit de l'amitié de Louis XIII, fut éloignée de la cour par Richelieu, contre lequel elle avait tramé quelques intrigues, subit une nouvelle disgrâce pour son opposition à Mazarin, et épousa, en 1646, le maréchal de Schomberg. B.

HAUTE-GOULAINE, vge (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 1,840 hab. Château très curieux du xe siècle, restauré au xvie.

HAUTE JUSTICE. *V.* Justice.

HAUTERIVE (Alexandre-Maurice, **BLANC** de **LA NAULTE**, comte de), conseiller d'État, né en 1754 à Aspres-les-Corps (Hautes-Alpes), m. en 1830, fut élevé chez les oratoriens de Vendôme, enseigna dans leur collège à Tours, 1779, suivit Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople, 1784, fut chargé d'affaires en Moldavie, 1785, et alla en qualité de consul à New-York, 1792. Destitué 2 ans après, il ne rentra en France qu'après le 18 fructidor, fut nommé, par Talleyrand, en 1799, chef de division au ministère

des relations extérieures, où il remplaça plusieurs fois le ministre en son absence, et publia un livre *de l'État de la France à la fin de l'an VIII*, 1800, qui lui valut les bonnes grâces du premier consul. Sous l'Empire, il fut nommé garde des archives des affaires étrangères, 1807. Il a pris part à tous les actes diplomatiques de l'époque, et rédigé 62 traités politiques ou commerciaux. Exclu, aux Cent-jours, du conseil d'État, il reprit tous ses emplois sous la Restauration.

Il a laissé divers écrits : *sur la Politique illimitée de la Russie et de l'Angleterre*, 1814; *Éléments d'économie politique*, 1817; *Considérations sur la théorie de l'impôt et des dettes*; des *Mémoires*, publiés après sa mort, etc. — V. sa *Vie* par Artaud.

HAUTE-RIVE, en allemand *Altenryf*, vge de Suisse, cant. et à 6 kil. de Fribourg, sur la Sarine. École normale primaire. Riche bibliothèque et archives. Anc. abbaye.

HAUTEROCHE (NOEL **LE BRETON**, SIEUR DE), acteur et auteur dramatique, né à Paris en 1617, d'un riche huissier au parlement, m. en 1707, se voyant contrarié dans son goût pour les armes, s'enfuit en Espagne, ne put y trouver du service, et se fit comédien par nécessité. Il débuta au Théâtre-Français, où il joua jusqu'en 1680. On lui doit des comédies, dont 3, *Crispin médecin, le Cocher supposé, le Deuil*, se jouaient encore quelquefois pendant le siècle dernier.

La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle de 1772, 3 vol. in-12.

HAUTES PUISSANCES, qualification donnée autrefois aux États généraux des Provinces-Unies.

HAUTESSE, titre que porte seul le sultan des Turcs.

HAUTEVILLE, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Belley; 775 hab. Fabr. de fromages de Gruyère. Carrière de pierre blanche pour sculpture. Beaux bois résineux.

HAUTEVILLE-LA-GUICHARD, vge (Manche), arr. de Coutances; 1,372 hab. Patrie et domaine de Tancrède de Hauteville, dont les fils Guillaume Bras-de-Fer, Drogon, Humfroy, Roger, Robert Guiscard, etc., conduisirent les Normands en Italie et en Sicile.

HAUTIN (PIERRE), graveur, imprimeur et fondeur à Paris dans le XVIe siècle, est le premier qui ait imaginé d'établir des planches mobiles pour l'impression de la musique; il exécuta à ce sujet des poinçons pour les notes et les filets.

HAUTMONT, brg industriel du dép. du Nord, arr. d'Avesnes, sur la Sambre; 6,975 hab. Laminoirs, hauts fourneaux, forges, fonderies. Bifurcation des chemins de fer de Paris à Bruxelles et de Paris à Charleroi. Transit considérable de charbons.

HAUTPOUL-SALETTE (JEAN-JOSEPH-ANGE D'), général, né en 1754 à Gaillac, d'une famille noble du Languedoc, m. en 1807, entra de bonne heure au service, commanda, en 1803, la cavalerie du camp de Boulogne sous les ordres du maréchal Soult, s'illustra à Austerlitz, fut nommé sénateur, et périt à Eylau; Napoléon Ier ordonna qu'une statue lui fût élevée avec des canons conquis dans cette bataille.

HAUTPOUL (ANNE-MARIE DE **MONTGEROULT DE COUTANCES**, COMTESSE D'), femme auteur, née en 1760, m. en 1837, nièce de Marsollier, épousa un capitaine au régiment du roi, le comte de Beaufort, qui fut pris et fusillé à Quiberon, puis le comte Charles d'Hautpoul, parent du général de ce nom.

Elle a laissé des poésies et des romans à l'usage de la jeunesse et un *Cours de littérature*, 1815 et 1821.

HAUTPOUL (MARIE-CONSTANT, MARQUIS D'), né en 1780 au château de Laborde (Languedoc), m. en 1854, élève de l'École polytechnique et de l'École d'artillerie de Metz, entra comme sous-lieutenant dans l'artillerie à cheval en 1803, fit les campagnes d'Allemagne, d'Espagne et de Russie; se rallia aux Bourbons en 1815, fut nommé maréchal de camp en 1818, inspecteur général de l'artillerie en 1823; défendit en 1830, avec Latour-Maubourg, l'hôtel des Invalides contre le peuple de Paris, et fut quelque temps gouverneur du comte de Chambord à Prague. B.

HAUTPOUL (ALPHONSE-HENRI, COMTE D'), frère du précédent, né à Versailles en 1789, m. en 1865, entra en 1805 à l'École militaire de Fontainebleau, fit les campagnes de Prusse, de Pologne et d'Espagne, fut blessé et pris par les Anglais à la bataille des Arapiles, ne recouvra la liberté qu'en 1814, commanda un régiment dans la guerre d'Espagne en 1823, devint maréchal de camp en 1828, directeur de l'administration de la guerre et député de l'Aude en 1830; remplit les fonctions d'aide de camp de Marmont pendant les journées de juillet 1830, fut mis en disponibilité par le nouveau gouvernement; rentra à la Chambre comme député de Montpellier en 1834, reçut en 1838 le commandement de la 11e division militaire, passa lieutenant général en 1841, commanda le camp de Saint-Omer en 1842, fut nommé pair de France en 1846, siégea à l'Assemblée législative de 1849 comme député de l'Aude, et fut quelque temps ministre de la guerre. Il supprima la succursale de l'hôtel des Invalides à Avignon, et créa le comité consultatif de l'Algérie, ainsi que l'École centrale de médecine et de pharmacie militaires. Gouverneur général de l'Algérie en 1850, il fut nommé, en 1852, sénateur et grand référendaire du Sénat. B.

HAUTS LIEUX, nom donné aux montagnes et aux collines sur lesquelles les Juifs idolâtres dressaient des autels aux faux dieux.

HAÜY (L'ABBÉ RENÉ-JUST), célèbre minéralogiste, né en 1743 à Saint-Just (Oise), m. en 1822. Il était fils d'un pauvre tisserand, qui ne pouvait lui donner d'éducation; mais le prieur d'une abbaye voisine s'intéressa à l'enfant, qui montrait de la piété et de l'intelligence, et lui fit commencer ses études. Sa mère le conduisit ensuite à Paris, où des protecteurs lui procurèrent une bourse au collège de Navarre. Il y fut nommé régent de 4e en 1764, et occupa ensuite la chaire de seconde au collège du cardinal Lemoine. Là il se lia avec Lhomond, qui lui inspira le goût de la botanique; le cours de Daubenton, où il entra par curiosité, le tourna vers la minéralogie. Un jour, il laissa tomber un groupe de spath calcaire cristallisé en prismes, et remarqua que les morceaux conservaient une forme régulière et constante; de cet heureux hasard naquit la cristallographie, d'où date une nouvelle ère de la minéralogie. Haüy entra, en 1783, à l'Académie des sciences. Pendant la Révolution, sa qualité de prêtre le fit arrêter; mais, sur les sollicitations de l'Académie des sciences, il fut promptement mis en liberté; il eut le courage d'écrire en faveur de Lavoisier, de Borda et de Delambre. La Convention le nomma membre de la commission des poids et mesures, et conservateur du cabinet des mines, 1794. Il fut professeur à la 1re École normale, et membre de l'Institut dès sa création. Sous le Consulat, il fut chargé d'enseigner la minéralogie au Muséum d'histoire naturelle en remplacement de Dolomieu, 1802, et, sous l'Empire, il entra à la faculté des sciences de Paris. Napoléon, qui avait la plus haute estime pour lui, le nomma chanoine honoraire de Notre-Dame. Haüy jouissait d'une réputation européenne. En 1814, des souverains étrangers vinrent le visiter; des princes russes de la famille impériale, et le prince royal de Danemark, suivirent ses cours, qu'il faisait avec une clarté et une élégance remarquables.

Les principaux ouvrages de Haüy sont : *Essai d'une théorie sur la structure des cristaux*, 1784; *Exposition raisonnée de la théorie de l'électricité et du magnétisme*, 1787; *Traité de minéralogie*, 1801, 4 vol. et atlas; 2e édit., 1822; *Traité élémentaire de physique*, 2 vol., 1803, ouvrage fait en moins de 6 mois, sur la demande de Napoléon Ier, qui donna à l'auteur une pension de 6,000 fr.; *Tableau comparatif des résultats de la cristallographie et de l'analyse chimique, relativement à la classification des minéraux*, 1809; *Traité des caractères physiques des pierres précieuses*, 1817; — *de cristallographie*, 1822, 2 vol. avec atlas; des Mémoires dans le *Journal des mines*, les *Annales du Muséum*, le *Journal des savants*, le *Journal d'histoire naturelle*, le *Journal de physique*, les *Annales de chimie*, le *Magasin encyclopédique*, etc. V.

HAÜY (VALENTIN), frère du précédent, né en 1745 à Saint-Just (Oise), m. en 1822, fut secrétaire du roi, interprète de l'amirauté, imagina d'employer, pour l'instruction des jeunes aveugles, des signes en relief appréciables au doigt, et ouvrit à Paris (rue Sainte-Avoye), en 1784, un établissement où il appliqua sa méthode. Pendant la Révolution, il entra dans la secte des théophilanthropes. Privé de la direction de sa maison pendant le Consulat, il s'expatria en 1806, alla fonder des établissements analogues à Saint-Pétersbourg et à Berlin, et ne revint qu'en 1817.

On a de lui : *Essai sur l'éducation des aveugles*, Paris, 1786, in-4°; *Nouveau Syllabaire*, 1800, in-12.

HAVAGE ou **HAVÉE**, *Havaugium, Havagium*, droit perçu par certains seigneurs féodaux sur les grains et fruits exposés en vente dans les marchés; on prenait de la denrée autant que la main pouvait en contenir.

HAVAÏ. *V.* HAWAÏ.

HAVANE (LA), v. cap. de l'île de Cuba, sur la côte N., à l'entrée et à l'O. d'un havre de son nom, par 23° 9' lat. N. et 84° 42' long. O.; 230,000 hab. Ch.-l. du dép. de l'Ouest; résidence du capitaine général. Évêché suffragant de Santiago-de-Cuba. Université, fondée en 1728, avec bibliothèque. Écoles d'anatomie, de mécanique, de dessin et de peinture, d'hydrographie, de botanique; jardin botanique. La plupart des rues sont étroites, sales et malsaines. Beau palais du gouvernement. La cathédrale renferme le tombeau de Christophe Colomb; nombreuses églises. Arsenal maritime et chantier royal de construction. Le port, un des plus beaux du monde, est défendu par de vastes fortifications. Comm. important de sucre, mélasse, rhum, miel, cire, tabac et cigares; le mouvement commercial dépasse 200 millions de fr. — Le mouvement du port, en 1843, a été de 1,325 navires entrés et sortis et de 1,165,000 tonneaux. — Cette ville, fondée en 1511 par Diégo Vélasquez, et nommée d'abord *Puerto de Carenas*, fut transportée ensuite à quelque distance, et appelée *San-Cristobal de la Gabana*. Elle fut prise plusieurs fois par les flibustiers et les Français, par les Anglais en 1762.

HAVEL, *Habola*, riv. d'Allemagne. Source au lac de Woblitz (Mecklembourg-Schwerin); cours de 320 kil. au S., puis

à l'O., et au N.-O., tout entier navigable, par Fürstenberg, Zehdenich, Liebenwald, Oranienbourg, Spandau, Potsdam, Werder, Brandebourg, Rathenow et Havelberg, au-dessous de laquelle elle tombe dans l'Elbe, rive dr. Elle forme de nombreux petits lacs, et reçoit la Sprée, le Rhyn et la Dosse.

HAVELBERG, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), régence de Potsdam, dans une île du Havel; 6,908 hab. Tribunal; dépôt de mendicité. Belle cathédrale. Chantiers de construction; bonneterie, distilleries importantes.

HAVEN, *port* en allemand et en anglais; NEWHAVEN, nouveau port.

HAVEND (PAYS D'), *Habendensis pagus*, petit pays de l'anc. France, où était Remiremont (Vosges).

HAVERCAMP (SIGEBERT), célèbre philologue et érudit, né à Utrecht en 1683, m. en 1742, fut professeur de grec, d'éloquence et d'histoire à Leyde, visita l'Italie, et forma un cabinet de médailles.

Outre des éditions de *Tertullien*, 1718; de *Lucrèce*, 1725, 2 vol. in-4°; d'*Eutrope*, d'*Orose*, de *Censorinus*, etc., on a de lui : *Dissertationes de Alexandri Magni numismate*, Leyde, 1722, in-4°; *Thesaurus Morellianus*, Amst., 1734, 2 vol. in-fol.; *l'Histoire universelle expliquée par les médailles*, 1736, 5 vol. in-fol., en hollandais; *Sylloge scriptorum de linguæ Græcæ vera et recta pronunciatione*, Leyde, 1739-40, 2 vol.; *Introductio in historiam patriæ*, Leyde, 1738; *Museum Wildianum in duas partes divisum*, Amst., 1740; *Museum Willebrochianum*, ibid., 1741; *Introductio in antiquitates Romanas*, 1740.

HAVERFORD-WEST, cité-comté d'Angleterre, dans le pays de Galles, à l'O. du comté de Pembroke, petit port sur le West Cleddan, au fond du havre de Milford; 6,622 hab. Ruines d'une abbaye. Siège des assises et prison du comté. Chantiers de construction, papeteries, fabr. de lainages et coton.

HAVET, espèce de trident en usage au moyen âge.

HAVN, *port* en danois : KjœbenHAVN (Copenhague), port des marchands.

HAVNIA, nom latin de COPENHAGUE.

HAVRE (LE), s.-préf. (Seine-Inférieure), à 225 kil. N.-O. de Paris, le 1er de nos ports de commerce après Marseille, sur la rive dr. de la Seine, à son embouchure dans la Manche, par 49° 29' lat. N., et 2° 13' long. O.; 105,540 hab., avec les anciennes communes d'Ingouville et de Graville-l'Heure, réunies au Havre en 1852. Ch.-l. d'un arr. maritime; direction du génie. Tribunal, bourse et chambre de commerce; lycée, école d'hydrographie. Ville régulièrement bâtie; on remarque l'église Notre-Dame, l'hôtel de ville, le théâtre. Curieuse église, et immense cité-caserne, à Graville, pour les employés de la douane. Musée-bibliothèque, près duquel sont les statues de Bernardin de Saint-Pierre et de C. Delavigne. Bains Frascati. La ville est dominée par le cap de la Hève et par le coteau d'Ingouville, d'où l'on a une vue magnifique. Le port, bordé de beaux quais, longs de 8,300 m., consiste en 8 bassins séparés, avec docks, et d'une superf. de 356,000 m. avec un avant-port non fini, qui aura 1,500,000 m. de superf. Un 9e bassin à flot est en construction. Un canal doit unir le port du Havre à Tancarville, sur la Seine, pour faciliter la navigation fluviale. Entrepôt libre, créé en 1858, sur le bord du bassin Vauban. L'entrée du port, qui était obstruée par une vieille tour de 21 m., dite de *François Ier*, est auj. élargie et doit l'être encore davantage. Le Havre communique, par des lignes régulières de paquebots à vapeur, avec Dunkerque, Nantes, Bordeaux et Marseille; avec Anvers, Rotterdam, Brême, Hambourg, les ports danois, suédois et russes de la Baltique; avec Hull, Londres et Southampton en Angleterre; avec New-York, les Antilles, l'isthme de Panama, le Brésil, le Rio-de-la-Plata et les ports américains du Pacifique. Son commerce embrasse les cinq parties du monde. En 1878, on a compté à l'entrée 6,491 navires, jaugeant 2,192,778 tonneaux. Les recettes de la douane ont dépassé 34,800,000 fr. Le commerce du Havre (import. et export. réunies) a été en 1878 de plus de 1,666 millions de fr. Export. de soieries, indiennes, toiles, quincaillerie, orfèvrerie, meubles, glaces, papiers peints, comestibles, vins, vinaigres, liqueurs, farines, Import. de coton, sucre, café, riz, drogueries, épices, indigo, thé, bois, peaux. Fabriques d'amidon, huiles, produits chimiques; raffineries de sucre, verrerie à bouteilles; filature et tissage de coton; construction de machines et de navires, corderie, etc. Manufacture de tabacs. — Cette ville, fondée par François Ier en 1517 sous le nom de *Ville-Françoise*, reçut ensuite celui de *Havre-de-Grâce*, d'une antique chapelle élevée près de là. Elle fut livrée aux Anglais par les protestants en 1562, reprise en 1564, et bombardée par la flotte anglaise en 1694 et 1759. Ancienne place forte de 3e classe, démantelée en 1854, elle est auj. entourée de forts construits depuis 1871. Patrie de Mlle de Scudéry, Mme de La Fayette, Bernardin de Saint-Pierre, C. Delavigne. B.

HAWAÏ (ILES), un des principaux archipels de l'Océanie, dans la Polynésie septentrionale, entre 18°-23° lat. N., 157°-161° long. O., composé de 15 îles, dont les principales sont, du S.-E. au N.-E. : *Hawaï, Mawi, Oahou, Kaouaï.* Superf., 16,946 kil. carr.; pop., 66,095 hab. (1882), de race polynésienne, 45,000 Chinois, 12,804 Américains des États-Unis, Anglais, Portugais, Allemands, etc. Cap. Honolulu. Sol volcanique, mais très fertile en plantes tropicales et en végétaux d'Europe acclimatés par les missionnaires. Climat chaud, mais sain. Fabr. d'étoffes et de papier en écorces de mûrier. Café, arrow-root, sucre, peaux de chèvres, cuirs, tabac, bois d'ébénisterie. — Les îles Hawaï furent découvertes en 1778 par Cook, qui leur donna le nom de *Sandwich*, en l'honneur du premier lord de l'Amirauté anglaise. En 1820, des missionnaires anglo-américains y abordèrent, y établirent des écoles et une imprimerie, initièrent les indigènes aux arts et aux sciences modernes. Des missionnaires catholiques sont venus plus tard combattre l'influence des communautés protestantes. — La constitution du 20 août 1864, proclamée par Kaméhaméha V, a établi la monarchie parlementaire : le roi est assisté d'un conseil intime et de 2 Chambres, dans lesquelles les étrangers peuvent être admis. La langue anglaise est employée dans les discussions au même titre que la langue indigène. Le roi peut appeler sous les drapeaux tous les hommes en état de porter les armes. Tous les cultes sont libres, mais la plupart des habitants sont protestants et les missionnaires américains ont une grande influence.

HAWAÏ, *Owhyhee* et *Sandwich* des Anglais, île de l'Océanie (Polynésie), la plus grande et au S. de l'archipel du même nom, par 157° 9' et 158° 30' long. O., 18° 53' et 20° 19' lat. N.; 11,356 kil. carr., et 17,034 hab. Ch.-l. Kai-Roua, avec une maison royale. Sol montagneux et volcanique; points culminants : le Mouna-Roa, 4,157 m.; le Mouna-Kea, 4,029 m.; le Mouna-Vororaï, 3,228 m.; tous trois volcans. On trouve beaucoup de *heiaus* (lieux de sacrifices), sorte de temples construits en lave, où l'on immolait des victimes humaines, avant la conversion des habitants au christianisme. — Cook fut tué par les naturels de cette île, en 1779.

HAWARDEN ou **HARDEN**, v. d'Angleterre, dans le pays de Galles (Flint); 6,780 hab. Exploit. de houille; tuileries, poteries. Forges; fonderie de canons. Ruines d'un anc. château.

HAWES (WILLIAM), pharmacien et philanthrope, né en 1736 à Islington, m. en 1808, fut le fondateur de la *Société humaine* de Londres, destinée à secourir les noyés et les asphyxiés.

HAWICK, v. et paroisse d'Écosse (Roxburgh); 11,356 hab. Tapis, draps, gants, bonneterie.

HAWKE (EDWARD), officier distingué de la marine anglaise, m. en 1781. Fils d'un avocat, il se signala comme capitaine et comme commodore dans les guerres maritimes du XVIIIe siècle contre la France et l'Espagne, et gagna, entre autres, une grande bataille navale en 1759, contre une flotte française sortie de Brest sous les ordres de Conflans pour effectuer une descente en Angleterre. Hawke avait de la résolution, une grande intrépidité, et, dans une bataille, s'efforçait de couper la ligne ennemie. Il prit sa retraite en 1763, fut fait vice-amiral et premier lord de l'amirauté en 1765, et pair en 1766.

HAWKESBURY, île du grand Océan, sur les côtes de l'Amérique du Nord (Colombie anglaise); 50 kil. sur 13. Découverte par Vancouver.

HAWKESBURY, fl. de l'Australie (Nouvelle-Galles du Sud), descend des montagnes Bleues, arrose une belle vallée, et se jette dans le grand Océan après un cours de 500 kil.

HAWKESWORTH (JOHN), écrivain anglais, né à Londres en 1715, m. en 1773, travailla d'abord dans les journaux, et remplit de spirituels articles l'*Adventurer* et le *Gentleman's Magazine*. Puis il écrivit pour les théâtres. Il donna aussi un roman oriental, *Almsran et Hamet*, que l'abbé Prévost a traduit en français. On le chargea de rédiger la *Relation des voyages du capitaine Cook*; il fut accusé d'y avoir émis des principes contraires à la religion, et, dans ses descriptions, d'avoir peu respecté la décence. On a de lui une traduction du *Télémaque*.

HAWKINS (JOHN), amiral anglais, né à Plymouth en 1520, m. en 1595, fit en Espagne, en Portugal et aux Canaries, plusieurs voyages dont la relation a été insérée dans le recueil d'Hakluyt, remporta plusieurs succès sur les Espagnols avec une escadre de la reine Élisabeth, et fonda à Chatham un hôpital pour les invalides de la marine. — Son fils, RICHARD, m. en 1622, s'est aussi distingué dans les guerres maritimes contre les Espagnols, et a laissé des *Observations faites dans un voyage à la mer du Sud* en 1593, Londres, 1622, in-fol. B.

HAWKINS (JOHN), magistrat et écrivain, né à Londres en 1719, m. en 1789.

Il a publié en 1776 une *Histoire de la science et de la pratique de la musique*, 5 vol. in-4°.

HAWKSHEAD, brg d'Angleterre (Lancastre), entre les

lacs Eastwaithe et Windermere; 2,040 hab. Carrières d'ardoises, les plus considérables du royaume. Anc. église Saint-Michel.

HAWKWOOD (Sir John), célèbre capitaine anglais, connu sous le nom d'*Acuto* ou de *Jean de l'Aiguille*, était tailleur à Londres, lorsqu'il fut incorporé dans les troupes d'Édouard III. Il s'engagea, en 1360, parmi les compagnies franches des *tard-venus*, ravagea la Provence, rançonna le pape dans Avignon, entra en Italie, servit le marquis de Ferrare et les Pisans contre Florence, puis le duc de Milan, le légat de Bologne, et finit par s'attacher aux Florentins. Il mourut en 1394. Devenu très riche, il avait fondé à Rome un hospice pour les Anglais, et épousa une fille naturelle du duc de Milan Barnabo Visconti.

HAWTHORNE (Nathaniel), romancier américain, né en 1809 à Salem (Massachusetts), m. en 1864, fut inspecteur des douanes dans sa ville natale et consul à Liverpool. Il a publié : *Contes dits et redits*, 1837 et 1842, 2 vol., dont les sujets sont bizarres et le style tourmenté; le *Roman de Blithedale*, peinture de la vie rurale selon les idées de Fourier et d'Owen; *Journal d'une croisière en Afrique*, rédigé d'après les notes d'un officier de marine; *Mousses d'une vieille maison*, charmantes esquisses que les Américains considèrent comme égales aux meilleurs essais de Washington Irving; *la Lettre rouge*, le plus profond et le plus pathétique des ouvrages de l'auteur; *la Maison aux sept pignons*, 1851, son chef-d'œuvre; *le Livre des merveilles*, recueil de mythes classiques et de légendes pour les enfants; *le Fauteuil du grand-père*, biographies tirées de la vieille histoire puritaine; *Contes de Tanglewood*, 1855, etc. Hauthorne offre un mélange d'observation vraie, d'imagination fantasque, de douce ironie et de philosophie humoristique. B.

HAXO (Franç.-Nicolas-Benoît, baron), célèbre ingénieur militaire, né à Lunéville en 1774, m. en 1838, était fils d'un maître des eaux et forêts de sa ville natale. Il fit ses études à Paris, au collège de Navarre, entra à l'École d'artillerie de Châlons-sur-Marne, en sortit lieutenant de mineurs, passa bientôt capitaine du génie, fit les campagnes du Rhin en 1794 et 1795, puis celles d'Italie en 1800 et 1801, améliora la défense de Constantinople en 1807, fut nommé colonel après le siège de Saragosse, qu'il avait dirigé en 1809, général de brigade après la bataille de Wagram, général de division après celle de Mohilew en 1812, reçut, l'année suivante, le commandement du génie de la garde impériale, fut blessé et pris à Culm, et ne rentra en France qu'à la Restauration. Nommé inspecteur général du génie, il succéda à Rogniat dans la présidence du comité des fortifications. Il a continué les plans arrêtés pour la défense générale du territoire français, et fait exécuter d'importants travaux pour rétablir l'ancienne frontière militaire de la France, à Grenoble, Belfort, Langres, Sedan, Besançon, Dunkerque, et au fort l'Écluse. Il multipliait les défenses, les embrasures, etc.; son système devait prolonger de plusieurs mois la résistance des places, mais il entraînait d'énormes dépenses. Haxo, nommé pair de France après 1830, dirigea les travaux du siège d'Anvers en 1832. C'est en partie sur ses plans qu'ont été tracées les anc. fortifications de Lyon. Dans la question des fortifications de Paris, il se prononça contre les forts détachés et pour l'enceinte continue.

Il a laissé des *Études sur l'art de la fortification* qui n'ont pas été publiées, et un *Mémoire sur le figuré du terrain dans les cartes topographiques*. B.

HAYANGE, brg industriel de l'Alsace-Lorraine, à 12 kil. O.-S.-O. de Thionville, sur la Fensch; 4,690 hab. Usine à fer datant de 1630, fonderie et moulerie; fabr. de projectiles de guerre, essieux d'artillerie, etc.

HAYDERABAD, HAYDER-ALI. *V.* Haiderabad, Haider-Ali.

HAYDN (François-Joseph), célèbre compositeur de musique, né en 1732 à Rohrau (Autriche), m. en 1809. Fils d'un pauvre charron, il fut emmené à l'âge de 8 ans comme enfant de chœur à la cathédrale de Vienne par le maître de chapelle Reuter; la beauté de sa voix y excita l'étonnement. Les ouvrages de Fux et de Mattheson furent l'objet de ses constantes études. Pour apprendre les principes de l'art du chant, et ceux d'une harmonie pure et correcte, Haydn servit comme laquais le vieux Porpora, dont il supportait patiemment le mauvais caractère. Corner, ambassadeur de Venise à la cour impériale, et la comtesse de Thun, le tirèrent de la misère; le prince Esterhazy l'attacha à sa personne en 1759. Depuis ce moment, la vie d'Haydn fut calme, et son travail facile. Il visita Londres en 1791 et en 1793; la faveur publique s'attachait dans toute l'Europe à ses compositions; l'Institut de France le choisit pour un de ses associés. Après une heureuse vieillesse, il s'éteignit lors de la prise de Vienne par Napoléon I^er. Haydn est un des plus grands musiciens des temps modernes; il a développé toutes les richesses de la musique instrumentale. Sa pensée est simple, claire, élégante. Il a écrit 5 opéras allemands et 14 opéras italiens. On a de lui : 19 messes, 2 *Stabat*, 2 *Te Deum*, une grande quantité de morceaux détachés. Ses oratorios, *les Sept Paroles de J.-C.*, *la Création du monde*, *les Saisons*, le placent à côté de Hændel. Il est des premiers pour les compositions instrumentales, symphonies, quatuors, concertos, sonates, etc.

V. Framery, *Notice sur Haydn*, 1810. B.

HAYDN (Jean-Michel), frère du précédent, né à Rohrau en 1737, m. à Salzbourg en 1806, acquit une grande habileté comme organiste et comme compositeur dans le genre religieux. On a de lui des messes, une foule d'offertoires, de graduels, des *Te Deum*, des litanies, etc.

HAYDON (B.-R.), peintre d'histoire, né en 1786 à Plymouth, m. en 1846, se rendit à Londres à 18 ans, entra dans l'atelier de Fuessli, où il se lia avec Wilkie, et étudia avec ardeur les marbres du Parthénon. Il visita la France en 1814. En lutte continuelle avec les autres artistes, endetté, malgré le produit considérable de ses œuvres, il prit des habitudes de mendicité auprès des grands seigneurs, fit des cours publics pour gagner de l'argent, et finit sa vie dans la misère. On cite, parmi ses tableaux : *Curius Dentatus*, *le Jugement de Salomon*, *l'Entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem*, *Lazare*, *Napoléon à Sainte-Hélène*, le *Banquet de la Réforme*.

T. Taylor a publié *la Vie de B.-R. Haydon d'après son journal*, 3 vol. B.

HAYDOUKS, *Hajduken*, peuple de Hongrie, donnant son nom à un district compris dans les comitats de Bihar et de Szaboltsch; 3,000 hab.; 966 kil. carr. Ch.-l., Bœszœrmeny. Les Haydouks ont des immunités particulières, mais sont tous astreints au service dans la cavalerie. De leur nom est venu celui d'*heiduques*, donné en France, sous le règne de Louis XIV, à des domestiques hongrois ou costumés à la hongroise.

HAYE (LA). *V.* La Haye.

HAYLEY (William), littérateur, né en 1745 à Chichester, m. en 1820, fut lié avec Cowper, et eut part à sa traduction de l'*Iliade*.

On a de lui : *Poésies*, Lond., 1785, 6 vol.; *Essai philosophique, historique et moral sur les vieilles filles*, 1785, 3 vol.; *Vie de Milton*, en tête de l'édition de ce poète par Boydell, 1798; *Vie de Cowper*, avec quelques-uns de ses ouvrages posthumes, 1803-04, 3 vol. in-4°, etc.

HAYM (Nicolas-François), numismate et bibliographe, né à Rome, m. en 1730, grava en médaillons les pierres précieuses et les statues des divers cabinets d'Angleterre, et les publia, avec une description de chaque sujet, sous le titre de *Tesoro britanico*, Lond., 1719-20, 2 vol. in-4°; une traduction en latin, avec de savantes notes, en a été faite par le P. Khell, Venise, 1762-65.

On a aussi de Haym : *Notizia de' libri rari nella lingua italiana*, Lond., 1726, ouvrage réédité, avec additions, sous le titre de *Biblioteca italiana*, 2 vol., Milan, 1771. M. V—l.

HAYMERLE (Henri-Charles, baron de), homme politique autrichien, né à Vienne en 1828, m. en 1881, fit ses études à l'École supérieure des langues orientales de Vienne et fut envoyé à Constantinople en 1850, en qualité d'interprète adjoint. Pendant la guerre de Crimée, il remplit une mission auprès d'Omer-Pacha, pour la protection des sujets autrichiens. En 1857, il fut envoyé comme secrétaire de légation, puis comme chargé d'affaires à Athènes. Secrétaire de légation à Dresde en 1861, puis à Francfort, il fut envoyé à Copenhague en 1864 et eut à rétablir les relations amicales entre les deux pays. En 1866, il retourna à Francfort, prit part aux négociations du traité de paix de Prague, puis fut chargé d'affaires à Berlin, jusqu'en 1868. Appelé au ministère des affaires étrangères, par le comte de Beust, il retourna encore à Constantinople. Il représentait l'Autriche à Athènes, au moment de la visite de l'empereur François-Joseph au roi de Grèce, en 1869. Nommé ambassadeur à Rome, en 1877, il assista au congrès de Berlin, comme troisième délégué autrichien. Après la retraite du comte Andrassy, octobre 1879, il prit la direction de la politique étrangère et conserva l'alliance austro-allemande. L'acte le plus important de son ministère fut l'établissement d'une administration austro-hongroise dans la Bosnie et l'Herzégovine. (*V.* Autriche-Hongrie et Turquie.) Il avait été créé baron en 1867.

HAYN ou **GROSSEN-HAYN**, vge du roy. de Saxe, sur le Rœder; 11,542 hab. École classique. Fabr. de draps, toiles imprimées; teintureries. Usine à fer.

HAYNAU (Jules-Jacques, baron de), général autrichien, né à Cassel en 1785, m. en 1853, prit part aux campagnes de 1805, 1809, 1813 et 1814; devint feld-maréchal lieutenant en 1844, commandant de Temesvar en 1847; partit pour l'armée de Lombardie en 1848, réprima avec une grande rigueur la révolte de Brescia en 1849, alla au siège de Venise; fut appelé au commandement en chef de l'armée employée contre la Hongrie, prit Raab, Szegedin, Temesvar, ordonna de terribles exécutions à Pesth et à Arad, mais perdit ses pouvoirs en 1850 pour en avoir abusé. B.

HAYTON. *V.* Hétoum.

HAZAËL, roi de Syrie, détrôna Benadad vers 876 av. J.-C., envahit les royaumes d'Israël et de Juda, prit et dévasta Jérusalem, et mourut en 833.

HAZARÈHS ou **HAZARAS**, peuple de l'Afghanistan, à l'O.; il est d'origine tartare, et se livre à la culture. On en compte environ 200,000.

HAZEBROUCK, s.-préf. (Nord), sur la Bourre, unie à la Lys par un canal, centre où viennent se réunir les voies ferrées venant d'Arras, de Lille, d'Ypres, de Dunkerque et de Calais; 9,855 hab. avec la commune. Collège, bibliothèque. Comm. actif de toiles, fil, plantes oléagineuses, blé, bestiaux, beurre, bois. Église paroissiale, avec flèche de 85 mètres.

HAZLITT (William), écrivain anglais, radical et sceptique, né en 1778 à Maidstone (Kent), m. en 1830. Ses opinions lui firent beaucoup d'ennemis et il vécut dans la misère.

Il a laissé : *Libres Pensées sur les affaires du temps*, 1810; *Essai sur les principes des actions humaines*, 1809; *Mémoires d'Holcrofft*, 1809; *Examen du théâtre anglais*, 1818; *Vie de Napoléon*, 1827.

HEAD, *tête* en anglais, indique un cap, lorsqu'il est joint à un nom de lieu : Beachyhead, en franç., le cap Béveziers.

HÉAND (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Saint-Étienne; 2,525 hab. Fabr. de platines de fusils pour Saint-Étienne.

HEATHFIELD (Lord). *V.* Elliot.

HEATON-NORRIS, v. d'Angleterre (Lancastre), à 2 kil. N.-O. de Stockport, dont on la regarde comme un faubourg; 16,480 hab.

HEAUME, casque fermé, en fer mince et battu, à peu près cylindrique, enveloppant la tête entière, et ne laissant de jour que par une petite ouverture ou grille à coulisse, donnant en même temps de l'air pour la respiration, et qui pouvait se relever sur le front : on l'appelait *visière* ou *ventail*, de son double usage. Le heaume était le casque des chevaliers. Placé au sommet d'un château, il annonçait que le châtelain donnait l'hospitalité.

HEAUME D'OR ou **ÉCU HEAUMÉ.** *V.* Écu.

HEBBEL (Frédéric), poète dramatique allemand, né en 1813 à Wesselburen, dans le pays des Dithmarses (Holstein), m. en 1863, s'est fait remarquer par la hardiesse de ses conceptions et l'énergie de son style. Parmi ses tragédies, que gâtent l'horreur des situations et l'exagération des sentiments, on cite : *Judith;* 1841; *Geneviève*, 1843; *Marie-Madeleine*, 1844; *Hérode et Marianne*, 1850; *Julie*, 1851; *Agnès Bernauer*, 1854; *Gygès et son anneau*, 1856. Il a laissé quelques comédies, des contes et nouvelles, des poésies diverses.

HEBDOMEES, fêtes célébrées à Delphes, le 7e jour du 1er mois du printemps, en l'honneur d'Apollon, né ce jour-là.

HÉBÉ, déesse de la jeunesse, fille de Jupiter et de Junon, versait aux dieux le nectar. S'étant laissée tomber en leur présence, elle éprouva tant de confusion, qu'elle ne voulut plus reparaître. Remplacée par Ganymède, elle épousa Hercule, quand il eut été admis dans le ciel. Elle avait à Corinthe un temple fameux, qui jouissait du droit d'asile. Les Athéniens lui avaient élevé dans le Cynosarge un autel qui lui était commun avec Hercule. On la révérait dans un bois sacré, à Sicyone et à Phlionte. Les images d'Hébé sont rares dans les monuments antiques; parmi les modernes, la plus célèbre est la statue de Canova.

V. Kekulé, *Hébé*, 1867.

HEBEL (Jean-Pierre), poète allemand, né en 1760 près de Schopfheim (Bade), m. en 1826, fut professeur à l'université d'Erlangen, directeur du gymnase, en 1808, pasteur, conseiller ecclésiastique, et député à la 1re chambre de Bade en 1818. Ses poésies, publiées à Carlsruhe, 1808, et trad. en franç. par Buchon, 1846, sont écrites en dialecte alémanique; l'esprit de charité et de piété qui les anime les a rendues populaires.

On distingue : *le Maire de Schopfheim, la Forge, la Matinée du dimanche, le Mois de janvier*. Hebel a laissé encore, en prose : *le Petit Trésor de l'ami rhénan*, Tubingue, 1811; *le Nouveau Calendrier rhénan*, Carlsruhe, 1808-18, 11 vol in-4o; *Histoires bibliques*, Stuttgard, 2 vol., 1824, etc. Pl.

HEBENSTREIT (Pantaléon), musicien, né à Leipzig, maître de chapelle du duc d'Eisenach en 1706, inventa un instrument, appelé de son nom, *pantalon* ou *pantaléon*, espèce de tympanon qui se jouait avec 2 baguettes. Il se fit entendre avec succès à la cour de Louis XIV en 1705.

HÉBER, patriarche, fils de Salé, et l'un des ancêtres d'Abraham, vécut environ 400 ans, 2281 av. J.-C. L'opinion qui fait dériver de son nom celui des *Hébreux* ne paraît pas fondée.

HÉBERGEMENT, droit d'hospitalité dont un seigneur jouissait, pour lui et sa suite, sur toutes les terres de ses vassaux.

HÉBERT (Jacques-René), dit *le Père Duchesne*, né à Alençon en 1755, m. en 1794, était sans fortune et sans lettres lorsqu'il vint à Paris. D'abord il exerça en malhonnête homme d'humbles professions; entre autres celle de marchand de contre-marques à la porte d'un théâtre. Son extérieur agréable, son élocution facile, le popularisèrent dans les clubs, et quelques pamphlets cyniques commencèrent sa hideuse célébrité. Il existait un petit journal royaliste, *le Père Duchesne*, écrit en style familier. Hébert publia sous le même titre une feuille anarchique, destinée à exaspérer le peuple, et à hâter la chute du trône. Il obtint, après le 10 août 1792, les fonctions de substitut du procureur de la Commune, Chaumette. Les excès du *Père Duchesne* amenèrent l'arrestation de l'auteur, par ordre de la commission des Douze, composée de girondins. Ce fut le temps de sa plus grande popularité. Il fut rendu à la liberté, et reçut de vraies ovations. Commissaire interrogateur dans le procès de la reine, il adressa d'infâmes questions à son malheureux enfant et s'attira devant le tribunal révolutionnaire une admirable réponse de Marie-Antoinette. Pendant le procès des girondins, il proposa de les faire assassiner. De concert avec Chaumette et Clootz, il institua le culte de la déesse Raison. Mais ces ultra-révolutionnaires, appuyés par la Commune et par les cordeliers, inquiétaient les montagnards de la Convention et le club des jacobins. Une scission d'ailleurs se manifesta entre les cordeliers : Danton, Fabre, C. Desmoulins, etc., rompirent avec les hébertistes, les premiers sous le nom de *modérés* ou d'*indulgents*, les autres sous celui d'*enragés*. Le Comité de salut public, dirigé par Robespierre, s'empara habilement de leurs accusations réciproques. Le 13 mars 1794, Saint-Just lut à la Convention une sorte de réquisitoire, et dans la nuit on arrêta Hébert, Chaumette, Ronsin, Vincent, Momoro, Clootz, etc., au nombre de 19. Bientôt les débats s'ouvrirent et le Père Duchesne y montra autant de faiblesse et de lâcheté qu'il avait affecté jusque-là de jactance et d'audace. Ils furent tous condamnés à mort, et exécutés le 24 mars 1794. Ce qui prouve à quel point l'infâme journal d'Hébert était répandu, c'est que, dans la seule année 1793, l'auteur avait reçu du ministre Bouchotte, sur les fonds de l'État, 183,000 fr. pour des exemplaires gratuitement distribués.

Outre ce journal, on a d'Hébert : *les Vitres cassées par le véritable Père Duchesne; Catéchisme du Père Duchesne; Cantique séculaire du Père Duchesne; Almanach du Père Duchesne; Lettres patriotiques du Père Duchesne; Colère du Père Duchesne à l'aspect des abus*, etc. J. T.

HÉBERT (Pierre), sculpteur, né à Villabé (Seine-et-Oise) en 1804, m. en 1869. Ses principales œuvres sont : la *Conversion de St Augustin*, 1841; l'*Enfant jouant avec une tortue*, 1849; un buste de *Nicolo*, placé au foyer de l'Opéra-Comique, 1853; la statue d'*Olivier de Serres*, à Villeneuve-de-Berg, 1855; *Ste Geneviève*, à la façade de l'église Saint-Étienne du Mont, 1864; le buste de *Parmentier*, à l'École de pharmacie de Paris, 1866.

HÉBRA (Ferdinand de), médecin autrichien, né à Brünn (Moravie) en 1816, m. en 1880, étudia la médecine à l'université de Vienne, fut reçu docteur en 1841, s'occupa des maladies de la peau et fut reçu, en 1842, à l'agrégation pour la chaire de dermatologie. Il ouvrit une clinique de ces maladies et acquit par son enseignement une grande réputation. En 1869, il devint professeur ordinaire.

Outre un certain nombre de mémoires, on lui doit : *Atlas des maladies de la peau*, 1876, exécuté sous sa direction et un *Manuel des maladies de la peau*, 1860, 2e édit., 1876, pour la collection Virchow, traduit en français par le docteur Doyen, 1869-74, t. I et II.

HÈBRE, *Hebrus*, fl. de la Thrace, prenait sa source dans les monts Rhodope, et affluait dans la mer Égée au lac Stentor, après avoir arrosé le pays des Odryses et la Thrace maritime, et baigné les villes de Philippopolis, Uscudama et Cypsèle. Auj. la *Maritza*.

HÉBREUX, *Hebræi*, nom par lequel on désigna d'abord le peuple de Dieu, et qu'il échangea successivement contre ceux d'*Israélites* et de *Juifs*. Selon les uns, ce mot fut formé du nom du patriarche Héber, l'un des ancêtres d'Abraham; selon d'autres, il dérive du mot *héber* (au delà), parce que les Hébreux étaient venus du pays situé *au delà* de l'Euphrate, avant de s'établir dans la terre de Chanaan. (*V.* Judée et Juifs.)

HÉBRIDES, en gaélique *Ey*, îles, *Bride* ou *Ste-Brigide*, *Western Islands* (îles occidentales), *Ebudes* des anciens, archipel à l'O. de l'Écosse, dans l'Atlantique, depuis la presqu'île de Cantyre jusqu'au cap Wrath, entre 55° 22′ et 58° 35′ lat. N., 8° 25′ et 10° 5′ long. O.; 105,000 hab. Sept de ces îles sont dans le golfe de la Clyde, et forment le comté de Bute; les autres dépendent des comtés d'Argyll, d'Inverness et de Ross. Il y a environ 200 Hébrides, dont plus de la moitié inhabitées. Les principales sont : Barra, Benbecula, Harris, Lewis, South-Uist, North-Uist, Saint-Kilda; ces îles *extérieures* sont séparées, par le détroit appelé Minsh, du continent et des Hébrides *intérieures*, qui sont : Bute, Arran, Coll, Oronsay, Gigha et Cara, Iona et Icolmkill, Islay, Lismore, Lorn, Mull, Raasay,

Skye, Staffa, Tyree, Ulva. On y parle gaélique ou celtique, mais l'anglais y est compris. Le catholicisme domine dans celles de Barra, Eig et South-Uist. Climat très humide et pluvieux. Dans les Hébrides extérieures, l'hiver dure de fin octobre à fin mars, avec de violentes tempêtes. Sol généralement stérile; beaucoup de marais, de lacs et de sables. Export. de duvet, soude de varech, poisson, etc. Pêche au hareng. Mines de plomb, carrières de marbre. Agriculture presque nulle. Il n'y a guère de routes pratiquées que dans Arran, Islay, Jura et Skye. La nourriture ordinaire est la pomme de terre. Excepté dans Islay, un fagot sert de porte aux maisons; il n'y a ni cheminées ni fenêtres. M. Campbell dans Islay, lord Macdonald dans Skye, le duc d'Hamilton dans Arran, 50 propriétaires environ en tout, ont essayé d'améliorer le pays et de civiliser les habitants. Quelque élève de bestiaux. Émigration au Canada. — Après avoir obéi aux rois de Norvège, les Hébrides ont été réunies à l'Écosse en 1264. Charles II s'y réfugia après Culloden.

HÉBRIDES (**NOUVELLES-**), archipel du grand Océan, dans la Mélanésie, entre 14° 29'-20° 4' lat. S., et 164°-168° long. É., à 400 kil. N.-E. de la Nouvelle-Calédonie. En y comprenant le groupe de Banks, il se compose de 40 îles d'une superf. de 13,225 kil. carr., dont voici les principales : Ambrym, Annatom, Api, Aurora, Blig, Erronan, Immox, Koromango, Mallicolo, Pentecôte, Sandwich, Saint-Esprit. Habitants de diverses races, au nombre de 63,750, généralement laids, noirs et chétifs. Beaucoup sont encore anthropophages, malgré les efforts des missionnaires protestants, qui s'y sont établis depuis 1839. Sol fertile, couvert de forêts sur les montagnes; arbre à pain, cocotier, igname, patates, bananes, canne à sucre, sandal. Deux volcans. Il n'y a d'autres quadrupèdes que le rat, le porc et la chèvre. — Découvertes en 1606 par Quiros, qui les appela *Terre australe du Saint-Esprit,* visitées en 1768 par Bougainville, qui leur donna le nom de *grandes Cyclades,* et par Cook, en 1773, qui, les croyant les plus occidentales du grand Océan, les désigna par leur nom actuel. Le lieutenant anglais Markham les a explorées en 1872 et décrites dans *the Cruise of the Rosario among the New-Hebrides,* Lond., 1873. Les Anglais y ont établi un dépôt de charbon en 1880. Cependant les colons de la Nouvelle-Calédonie ont à plusieurs reprises sollicité le gouvernement français d'en prendre possession.

HÉBRON, plus anciennement *Arbé* ou *Cariath-Arbé,* v. de Palestine, dans la tribu de Juda, à 27 kil. S.-O. de Jérusalem; 4,000 hab. David y fut sacré. Patrie de St Jean-Baptiste. On montre près de la ville la grotte sépulcrale d'Abraham et de Sara, d'Isaac et de Rébecca, de Jacob et de Lia. Auj. *El-Kalil* (le bien-aimé).

HÉCALÉSIES, fêtes célébrées en l'honneur de Jupiter, à Hécalé, brg de l'Attique, et instituées par Thésée.

HÉCATE. *V.* Diane.

HÉCATÉE DE MILET, logographe grec, né en Ionie dans le VI^e siècle av. J.-C., joua un grand rôle lors de la révolte de l'Ionie en 504, puis voyagea en Grèce et en Asie pour recueillir les matériaux nécessaires à l'ouvrage qu'il composa sous le titre d'*Histoire des généalogies.* Il n'en reste que des fragments, recueillis par Creuzer, et dans les *Fragm. historicorum Græcorum* de C. Müller. Il avait composé aussi un traité de géographie intitulé *Periegesis,* avec des cartes; il ne nous est pas parvenu.

V. sur Hécatée les recherches de l'abbé Sevin, dans le t. VI des *Mémoires* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; Hollander, *de Hecatæi Descriptione terræ,* 1861.

HÉCATÉE D'ABDÈRE, contemporain d'Alexandre le Grand et de Ptolémée I^er, avait écrit sur l'histoire et la géographie. On lui attribue une *Histoire des Juifs,* dont quelques fragments ont été publiés par Pierre Zornius, 1730, et recueillis par C. Müller dans les *Fragm. historicorum. Græcorum.*

V. Klein, *Jahrbücher für class. Philol.,* 1863, p. 532.

HÉCATÉES, apparitions qui avaient lieu dans les mystères d'Hécate. — statues ou colonnes érigées à Hécate devant les maisons d'Athènes, dans l'intérieur des habitations et dans les carrefours; le soir de chaque nouvelle lune, les riches y faisaient des offrandes de victuailles, dont les pauvres profitaient.

HÉCATÉSIES, fêtes et sacrifices en l'honneur d'Hécate, envisagée comme protectrice des femmes et des enfants. On les célébrait à Athènes tous les mois.

HÉCATOMBE, *hecatombe,* sacrifice que les anc. Grecs et les anc. Romains faisaient dans des circonstances extraordinaires, soit en temps de peste, soit pour quelque événement très heureux. Il consistait en une immolation de 100 porcs ou 100 brebis, sur 100 autels de gazon élevés dans le même lieu. Si le sacrifice était fait par un empereur, les victimes étaient 100 lions, ou 100 aigles. C'est par une fausse étymologie que l'on a dit qu'une hécatombe était un sacrifice de 100 bœufs. Les Grecs donnaient le nom d'hécatombe à un sacrifice somptueux, mais où le nombre des victimes n'était pas de cent. C. D—y.

HÉCATOMBÉON, 1^er mois de l'année athénienne, ainsi nommé des fêtes *hécatombées,* qu'on célébrait alors en l'honneur d'Apollon. Répondait à juillet et août.

HÉCATOMPYLOS, c.-à-d. *ville aux cent portes*, un des noms de Thèbes en Égypte. — v. de l'anc. Hyrcanie, cap. des Parthes, à l'E. des Portes Caspiennes; auj. *Damghan.*

HÉCATON DE RHODES, philosophe stoïcien, élève de Panætius, écrivit un traité *sur les Devoirs* que citent Cicéron et Sénèque. Il ne reste rien de ses œuvres. S. Re.

HÉCATONCHIRES, *Centimani*, géants à 100 bras et 50 têtes. Il y en avait 3 : Briarée, Cottos et Gyes, fils de la Terre et d'Uranus qui les enchaîna au sein de la terre. Plus tard, on leur confia la garde des Titans dans le Tartare. S. Re.

HÉCATONNÈSE, *Hecatonnesus,* groupe d'îles de la mer Égée, sur la côte de l'Éolie, entre l'île de Lesbos et le continent d'Asie. La principale s'appelle auj. *Moschonisi.*

HÉCATONPHONIES, fêtes célébrées en Messénie par ceux qui avaient tué 100 ennemis à la guerre.

HÉCATONSTYLON, c.-à-d. portique aux cent colonnes; long portique en colonnade, qui occupait tout le côté nord du portique de Pompée, derrière le théâtre de ce nom, dans le Champ de Mars de l'anc. Rome. C. D—y.

HECHINGEN, v. du roy. de Prusse, anc. ch.-l. de la principauté de Hohenzollern-Hechingen, à 48 kil. S.-O. de Stuttgard, au pied du mont Zollern qui porte le château de Hohenzollern, berceau de la dynastie de ce nom; 3,469 hab. Hôtel de ville, avec une belle galerie de tableaux. Source thermale sulfureuse. Fabr. de lainages.

HECKER (Frédéric-Charles-François), homme politique allemand, né à Eichestersheim en 1811, m. en 1880 en Amérique, était avocat à Mannheim, et connu par ses opinions radicales, lorsqu'il fut envoyé à la seconde Chambre badoise en 1842. En 1845, ayant entrepris, avec plusieurs de ses amis politiques, un voyage de propagande, il fut expulsé de Prusse. S'associant aux protestations populaires contre l'Assemblée badoise, il donna sa démission. En 1847, la fusion du parti démocratique et des anciens libéraux le ramena à la Chambre. Il fut, en 1848, l'orateur radical de l'Assemblée de Heidelberg, et voulut révolutionner les petits États du midi de l'Allemagne. Repoussé dans sa tentative avec Struve, 13 avril 1849, il se retira en Suisse, publia une relation du *Soulèvement populaire dans le pays de Bade* et fonda le journal radical *l'Ami du peuple.* Élu 2 fois par le canton de Thiengen, son élection fut invalidée. Il s'embarqua pour l'Amérique, obtint l'autorisation de revenir, mais fut obligé de repartir presque aussitôt. Il cultiva une ferme dans l'Illinois, prit part à la guerre de sécession, commanda une brigade fédérale sous le général Howard, donna sa démission en 1864, et put visiter l'Allemagne en 1873.

HÉCLA. *V.* Hékla.

HECQUET (Philippe), médecin, né à Abbeville en 1661, m. à Paris en 1737, étudia la théologie, puis la médecine, qu'il pratiqua dans sa ville natale, puis à Paris. Il se retira à Port-Royal-des-Champs en 1688, pour se livrer à des exercices de dévotion, mais sans cesser de soulager les malades. Médecin du prince de Condé en 1708, attaché à l'hôpital de la Charité, en 1710, il devint doyen de la faculté en 1712. En 1727, il se retira dans le couvent des carmélites du faubourg Saint-Jacques à Paris, et y acheva sa vie au milieu des pratiques religieuses. Modeste et pieux, on le vit souvent rappeler à ses malades leurs devoirs religieux. Hecquet chercha à faire prédominer en médecine des idées mécaniques qui se rapprochent de celles de Stahl. On remarque parmi ses ouvrages : *Traité de la saignée,* Chambéry, 1707, in-12, ouvrage qui a donné lieu de croire que Le Sage l'a désigné dans *Gil Blas* sous le nom du docteur Sangrado; *de la Digestion et des Maladies de l'estomac,* Paris, 1712, in-12; *Traité des dispenses du carême,* Paris, 1709, in-12; *Novus medicinæ Conspectus,* 1722, 2 vol. in-12; *la Médecine théologique, ou la Médecine telle qu'elle se fait voir sortie des mains de Dieu,* 1733, 2 vol. in-12; *la Médecine naturelle,* 1738, in-12; *la Médecine, la Chirurgie et la Pharmacie des pauvres,* 1740-42, 3 vol. in-12. Hecquet se montra l'adversaire des chirurgiens et des apothicaires dans un écrit intitulé *le Brigandage de la Chirurgie,* Paris, 1738, in-12, et expliqua les scènes du cimetière de Saint-Médard dans *le Naturalisme des convulsions dans les maladies,* 1733. D—g.

HECTÈNES, peuple primitif de la Béotie, au S., disparut de bonne heure, et fit place à des Hyantes et des Lélèges.

HECTOR, le plus vaillant des chefs troyens, fils de Priam et d'Hécube, et époux d'Andromaque. Pendant le siège de

Troie, il soutint avec gloire plusieurs combats contre Ajax et Diomède, tua Patrocle, et périt sous les coups d'Achille. (*V. ce nom.*) Il eut pour fils Astyanax. Luce de Lancival a composé une tragédie d'*Hector*.

HECUBE, fille du roi de Thrace Cisséus, et épouse de Priam, roi des Troyens, eut de ce prince 19 enfants ; entre autres : Hector, Pâris, Hélénus, Polyxène, Cassandre, Polydore. Pendant la guerre de Troie, elle les perdit presque tous, et vit massacrer sous ses yeux Polyxène, ainsi que le fils d'Hector, Astyanax. Après la prise de la ville, elle échut à Ulysse. Conduite en Thrace, elle creva les yeux au roi Polymnestor, coupable d'avoir fait périr Polydore, que Priam lui avait confié. Selon la Fable, elle fut métamorphosée en chienne. Nous avons une tragédie d'*Hecube* par Euripide.

HEDE, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes, près d'un étang poissonneux ; 895 hab. Autrefois fortifié. Comm. de produits agricoles.

HÉDELIN. *V.* AUBIGNAC.

HEDEMARKEN, amt ou prov. administrative de Norvège, a 26,316 kil. carr., et 120,618 hab. Sol montagneux, mais très fertile. Ch.-l. Hamar.

HEDERICH (BENJAMIN), philologue allemand, né en 1675 à Geithen (Misnie), m. en 1748, recteur du gymnase de Hayn.

Il a laissé : *Notitia auctorum antiqua et media*, 1714 ; *Reales-Schul Lexicon*, Leipzig, 1717 : *Lexicon mythologicum*, 1724 ; *Lexicon archæologicum*, Leipzig, 1743 ; *Lexicon manuale Græcum*, Leipzig, 1722, ouvrage classique, réimprimé par J.-A. Ernesti en 1766, et par Fr. Passow en 1827.

HEDJAZ, région d'Arabie, à l'O., au S. du désert de Syrie, au N. de l'Yémen, à l'E. de la mer Rouge, au N.-E. de l'Égypte, à l'O. du Nedjed, depuis le golfe d'Akabah jusqu'au cap Jachsuf ; 1,500 kil. sur 270 ; v. princ. : La Mecque, Médine, Thaïef et Djeddah. Au N.-O. sont les monts Horeb et Sinaï. Sol sablonneux, mais fertile sur les côtes ; on en tire du baume, de la myrrhe, de l'encens. Cette partie de l'Arabie appartient à l'empire ottoman. Elle est partagée entre l'Arabie Pétrée et l'Arabie Déserte des anciens. Les chevaux de l'Hedjaz sont les meilleurs de l'Arabie ; la population se compose en grande partie d'Arabes sédentaires et de Bédouins, et compte aussi quelques Turcs et Abyssins. — C'est dans l'Hedjaz que vivaient autrefois les Amalécites, les Madianites, les Édomites ou Iduméens, les Nabathéens, etc. Jusqu'à Mahomet, la dynastie des Djorhanites régna à La Mecque. Après lui, il y eut des chérifs descendants d'Ali, qui repoussèrent la domination des Ommiades et des Abbassides. (*V.* ARABIE.)

HEDJER (EYALET D'), nouveau gouvernement turc, formé en 1871 à la suite des conquêtes des Ottomans sur la côte d'Arabie voisine du golfe Persique. Il comprend la partie de la côte appelée aussi *El-Ahsa*, depuis l'embouchure du Chât-el-Arab jusques et y compris la péninsule de Bahreïn, sur une profondeur d'environ 200 kil. Il renferme 3 villes : *El-Katif*, *El-Hofouf* et *Mubarras*, avec une centaine de villages. Superf., 81,000 kil. carr. envir., et 218,000 hab. C. P.

HEDLINGER (JEAN-CHARLES), célèbre graveur de poinçons, né en 1691 à Schwytz, m. en 1771, fut un des plus grands maîtres dans l'art du médailleur. Il excellait à reproduire les chairs, les cheveux et les costumes.

HÉDOUVILLE (GABRIEL-MARIE-THÉODORE-JOSEPH, COMTE D'), né à Laon en 1735, m. en 1825, était général de brigade en 1793. Après la bataille d'Hondschoote, il fut accusé avec Houchard, mais acquitté. Général de division et commandant en chef de l'armée des côtes de l'Ouest en 1797, il fut chargé d'une mission à Saint-Domingue, en 1798, ne réussit point à rattacher cette colonie à la France, et, à son retour, mit fin à la chouannerie par sa douceur et son esprit de conciliation. Ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1801, il devint, en 1804, chambellan et sénateur, puis ministre près de la Confédération du Rhin, et accompagna Jérôme Bonaparte dans la campagne de 1806 contre les Prussiens. Il vota la déchéance de Napoléon Ier en 1814, et fut élevé à la pairie en 1815. B.

HEDWIG (JEAN), médecin et botaniste, né à Kronstadt (Transylvanie) en 1730, m. en 1799, fit de brillantes études à Leipzig, où il professa 3 ans la botanique, fut reçu docteur en 1756, se fixa à Chemnitz, où il exerça la médecine, et revint en 1781 à Leipzig, où il fut nommé intendant du Jardin des plantes et professeur de botanique.

Il a publié, entre autres ouvrages : *Fundamenta historiæ naturalis muscorum frondosorum*, Leipzig, 1782-84, 2 part. in-4° ; *Theoria generationis et fructificationis plantarum cryptogamicarum Linnæi*, Leipzig, 1784, in-4° ; *Stirpes cryptogamicæ*, Leipzig, 1785-95, 4 vol. in-fol. ; *de Fibræ vegetabilis et animalis ortu*, Leipzig, 1789-93, ouvrage classique ; *Recueil de mémoires et observations sur la botanique et l'économie*, Leipzig, 1793.

HEDWIGE ou **AVOIE** (SAINTE), fille de Berthold, duc de Carinthie, et sœur d'Agnès de Méranie, fut mariée à 12 ans à Henri, duc de Silésie et de Pologne, en eut 6 enfants qu'elle éleva [illegible] l'abbaye de Trebnitz pour des religieuses de l'ordre de Cîteaux, s'y enferma après la mort de son mari, et mourut de douleur à la mort de son fils aîné, Henri le Pieux, 1243. Elle fut canonisée par Clément IV en 1266. Fête, le 17 octobre.

HEDWIGE, née en 1371, m. en 1399, fille de Louis, roi de Hongrie, devint reine de Pologne par élection en 1384, épousa en 1386 Jagellon, grand-duc de Lithuanie, qui prit en Pologne le nom de Wladislas V, fit de grandes libéralités aux églises, et contribua à répandre le christianisme parmi les Lithuaniens. Quoique le pape Nicolas V ait refusé de la canoniser, sa mémoire est vénérée par ses compatriotes. P. L.

HEEM (JEAN-DAVID DE), peintre de fleurs, né à Utrecht en 1600, m. en 1674. Peu d'artistes ont aussi bien exécuté les fleurs, les fruits, les oiseaux, les insectes : quoique très finis, ses tableaux sont peints avec largeur ; le coloris en est tendre, frais et harmonieux. Les métaux, les marbres, les verres, qu'il mêle aux autres objets, s'y associent de la façon la plus heureuse. En 1672, Heem s'établit à Anvers, pour ne pas souffrir de l'invasion française. Abraham Mignon, de Francfort, et Henri Schook, d'Utrecht, se formèrent sous sa direction. Les musées d'Amsterdam et de La Haye renferment quelques-uns de ses tableaux : le Louvre en possède deux. A. M.

HEEMSKERK (MARTIN VAN VEEN, DIT), peintre d'histoire, né en 1498 dans le hameau de Heemskerk, m. en 1574, était fils d'un maçon. Il étudia chez Cornelis Willemsz, de Harlem, puis sous la direction de Schoreel : le style à moitié italien de ce dernier le charma, et il l'imita si bien qu'il fut presque impossible de distinguer ses peintures de l'ouvrage du maître. Heemskerk finit par se rendre en Italie, où il mena l'existence la plus laborieuse. Il revint au bout de 3 ans, et s'établit à Harlem. Il avait perdu plutôt que gagné sur le sol italien : sa manière nouvelle n'était qu'un pastiche. On l'a surnommé sans raison *le Raphael de la Hollande*. On cite de lui : *St Luc peignant la Vierge et l'enfant Jésus ; Mars et Vénus surpris par Vulcain*. Les musées de Berlin, de Vienne, de Munich, de Darmstadt et de Copenhague renferment plusieurs de ses tableaux. Un grand nombre furent brûlés au sac de Harlem par les Espagnols, en 1573. A. M.

HEEMSKERK (JACQUES VAN), amiral hollandais, fut chargé, en 1595, de chercher une route conduisant à la Chine et aux Indes par le N.-E., et fut tué devant Gibraltar, dans la guerre contre l'Espagne, en 1607.

La relation de ses voyages a été publiée par Gérard de Veer, Amsterdam, 1698, in-fol.

HEEMSTEDE, vge du roy. des Pays-Bas (Hollande septentrionale), à 5 kil. S. de Harlem ; 3,020 hab. Culture célèbre et commerce de fleurs.

HEEREN (ARNOLD-HERMANN-LOUIS), célèbre historien allemand, né en 1760 à Arberg, près de Brême, m. en 1842, gendre de Heyne, fit, dès 1787, des cours à l'université de Gœttingue comme professeur extraordinaire, et fut nommé professeur d'histoire en 1799. Il était associé de l'Académie des inscriptions de France.

On a de lui : de savantes éditions du rhéteur *Ménandre*, 1785, et de *Stobée*, 1793-1801, 4 vol. ; *Idées sur la politique et le commerce des peuples de l'antiquité*, dernière édition, 1826, trad. en français par W. Suckau, 1830-34, 6 vol., ouvrage d'un mérite supérieur ; *Manuel historique du système politique des États de l'Europe et de leurs colonies*, 1809, trad. en français par MM. Guizot et Vincens Saint-Laurent, 1821, 2 vol. ; *Manuel de l'histoire ancienne*, 1799, trad. par Thurot, 1827 ; *Histoire de la littérature classique au moyen âge ; Essai sur l'influence des Croisades*, couronné par l'Institut de France, et trad. par Ch. Villers, 1808 ; des *Notices* sur Jean de Muller, Leipz., 1810, et sur Heyne, Gœttingue, 1813 ; des *Mélanges historiques*, etc. Il a entrepris, avec Tychsen, la *Bibliothèque de l'art et de la littérature chez les anciens*, et dirigé, avec Uckert, la publication d'une *Histoire des principaux États de l'Europe*. Depuis 1827, il fut chargé de la rédaction des *Publications savantes de Gœttingue*, excellent journal de critique.

HEERLEN, v. du roy. des Pays-Bas (Limbourg) ; 5,261 hab. Brasseries, tanneries ; fabr. d'aiguilles.

HÉGEL (GEORGE-WILLIAM-FRÉDÉRIC), chef d'une grande école philosophique en Allemagne, né à Stuttgard, 1770, m. en 1831, étudia la philosophie et la théologie à Tubingue, où il se lia d'amitié avec Schelling. Après avoir séjourné quelques années comme professeur en Suisse et à Francfort, il enseigna à l'université d'Iéna ; fut, en 1808, recteur du gymnase de Nuremberg, et, à partir de 1816, professeur de philosophie à Heidelberg. En 1818, on l'appela à Berlin pour y remplir la chaire qui avait été occupée par Fichte, et, jusqu'à la fin de sa vie, il y professa, environné d'une grande célébrité. — Le système de Hégel peut s'appeler le *panthéisme logique*. Hégel conçoit les formes et les lois de la pensée non seulement comme les lois et les formes de l'esprit humain, ainsi que l'avait fait Aristote, mais comme les lois absolues de l'existence universelle. La pensée divine, par conséquent, se développe conformément à ces lois qui se reproduisent ou se réalisent dans le monde physique et moral. Le principe universel est appelé par Hégel l'*idée*. L'idée et l'être ne font qu'un. L'essence de [illegible]

toutes les déterminations de l'être. Ce n'est donc que dans son entier développement ou son évolution complète qu'il faut la saisir pour la comprendre dans sa véritable existence. Elle embrasse ainsi à la fois *Dieu*, la *nature* et l'*homme*. D'abord *indéterminée*, comme pure *notion* (Begriff), sans propriétés ni qualités, elle est aussi bien l'être que le néant; mais elle contient en soi le principe même de son développement et de tous ses développements ultérieurs. Elle accomplit diverses phases ou évolutions qui la réalisent et la manifestent : et ce n'est qu'arrivée à sa dernière phase, et après l'avoir achevée, qu'elle est l'*idée* adéquate et vraie. Ce mouvement s'appelle la *dialectique de l'idée*. L'idée sort de son état d'enveloppement ou d'indétermination par une *négation*, qui devient le principe d'une *affirmation* plus haute et d'une série d'affirmations successives qui marquent tous les degrés de ce développement. Sa loi est le *devenir*. Elle traverse ainsi tous les degrés de l'être et de la pensée; elle est à la fois Dieu, la nature et l'humanité. D'abord, enfermée en elle-même, elle se dédouble, se pose dans un autre soi-même, qui est le monde extérieur. Puis, après avoir passé par tous les degrés et tous les règnes de l'existence physique, elle revient sur elle-même, prend conscience de sa nature spirituelle, et devient libre dans l'humanité ou le monde moral. Ici encore, elle accomplit une série de développements, par lesquels elle acquiert de plus en plus la connaissance d'elle-même et la véritable liberté, dans les formes de la civilisation : l'*industrie*, le *droit*, l'*art*, la *religion* et la *philosophie*. On le voit, dans ce système, Dieu n'existe pas en soi, comme être parfait; lui-même il *devient*. C'est par une évolution éternelle qu'il acquiert successivement tous ses attributs. De plus, il n'existe que dans son unité avec le monde et avec l'humanité. Dieu n'est pas distinct et du monde et des êtres qui le composent. De son côté, le monde non seulement émane de Dieu, mais est Dieu lui-même. Dieu et la nature, Dieu et l'humanité, ne font qu'un. L'humanité, c'est Dieu prenant conscience de lui-même, devenant esprit, intelligence et liberté. Les individus qui composent le genre humain réalisent la pensée divine, et se confondent avec Dieu. C'est donc le panthéisme avec toutes ses conséquences. Le panthéisme de Hégel diffère toutefois de celui des autres systèmes analogues, et en particulier de celui de Spinosa. Dieu n'y est pas considéré comme une *substance* ou une *unité* absolue, dont l'étendue et la pensée sont les attributs et les êtres finis des *modes*. L'essence de ce principe est l'activité, le mouvement, la vie, l'intelligence même et la liberté ou la personnalité. Mais il n'acquiert toutes ces qualités d'un être moral que successivement. Il ne les a pas indépendamment des êtres finis qui le réalisent. C'est donc en vain que l'on prétend reconnaître dans Dieu et dans l'homme les nobles attributs de la nature humaine et de la nature divine. Le Dieu de Hégel est un être imparfait qui *n'est* jamais et *devient* toujours. L'homme n'a pas de véritable individualité. Sa personnalité s'efface et s'anéantit en Dieu. — Hégel a fondé une école nombreuse où l'on compte beaucoup d'hommes distingués. Elle s'est divisée, après sa mort, en plusieurs sectes : la *gauche*, la *droite* et le *centre*. Les partisans les plus exagérés de ce système en ont tiré des conséquences subversives de tout ordre moral et religieux. Quelque sévère d'ailleurs que soit le jugement que l'on porte sur la philosophie de Hégel, on ne peut refuser à l'auteur une intelligence puissante et les qualités d'un homme de génie. Il a déployé dans la conception et la construction de son système une force d'esprit métaphysique qui le met à côté d'Aristote et de Kant. Sa pensée, aussi vaste que profonde, embrasse toutes les divisions des connaissances humaines, qu'il soumet à ses formules. Sa pénétrante analyse va au fond de tous les problèmes, qu'il décompose et envisage sous toutes leurs faces. Il trouve à tous des solutions ingénieuses et inattendues. Ses ouvrages, qui abondent en vues fécondes, contiennent une foule d'idées particulières dont la vérité est indépendante du système. Ses explications et ses hypothèses même les plus singulières ouvrent des perspectives nouvelles. C'est principalement dans la logique, le droit, la philosophie de l'histoire, l'esthétique, la philosophie des religions et l'histoire de la philosophie, qu'il est riche en aperçus de tout genre et qui sont du plus haut intérêt, même pour ceux qui ne partagent pas ses idées. Son style embarrassé, étrange, obscur, hérissé de termes métaphysiques bizarrement combinés, à la fois très abstrait et très figuré, est néanmoins plein de force et d'originalité pittoresque, et quelquefois éloquent dans sa précision heurtée. L'influence très grande qu'il a exercée sur les esprits en Allemagne, et qui subsiste encore aujourd'hui, prouve suffisamment la vérité de ces assertions.

Les *Œuvres de Hegel*, recueillies par ses amis après sa mort, forment 19 vol. Les principaux ouvrages sont : *la Phénoménologie de l'esprit*, 1807, *la Logique*, 1812, 2 vol.; *l'Encyclopédie des sciences philosophiques*, 1817, 3 vol. ; *la Philosophie du droit*, 1821 ; les *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, 1 vol.; les *Leçons sur l'esthétique*, 3 vol.; les *Leçons sur la philosophie de la religion*, 2 vol.; et les *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, 3 vol. Ces derniers ouvrages sont posthumes. Le *Cours d'esthétique* seul a été traduit complètement en français, 5 vol., par M. Ch. Bénard, et a été couronné par l'Académie française, 1852. MM. Sloman et Wallon ont aussi donné une traduction libre d'une partie de la Logique (*Logique subjective*), 1854. B—D.

HÉGEMON DE THASOS, poète de l'ancienne Comédie grecque, vivait au temps de la guerre du Péloponèse. Aristote (*Poét.*) lui attribue l'invention de la parodie.

HÉGÉMONIE, du grec *hègemon*, conducteur, chef. Ce mot désigna, dans l'anc. Grèce, la prééminence d'un État sur les autres. Sparte, Athènes, Thèbes, la Macédoine, eurent tour à tour l'hégémonie.

HÉGÉMONIES, fêtes célébrées par les Arcadiens en l'honneur de Diane Hégémone (conductrice).

HÉGÉSANDRE, compagnon de Xénophon dans la retraite des Dix mille. — auteur d'un livre intitulé *Hypomnémata* dont Athénée a fait usage. S. Re.

HÉGÉSIAS, philosophe de l'école cyrénaïque, disciple de Péribate, florissait vers 300 av. J.-C. Il fonda une nouvelle secte, appelée de lui *hégésiaque*. Il déclarait que, la somme des maux surpassant celle des biens, mieux valait mourir; de là son surnom de *Pisithanatos* (conseiller de mort). Cette doctrine ayant causé plusieurs suicides, Ptolémée fit fermer l'école, et exila le maître. — Un autre du même nom, rhéteur à Magnésie du Sipyle vers 300 av. J.-C., est l'un des premiers maitres de l'éloquence asiatique. S. Re.

HÉGÉSIPPE D'ATHÈNES, poète comique et orateur. On a de lui un discours *de Haloneso*, imprimé avec ceux de Démosthène dont il était le contemporain. On lui attribue aussi quelques épigrammes de l'*Anthologie*. — Une traduction latine de la *Guerre des Juifs* de Josèphe, faite au IVe siècle, porte le nom d'Hégésippe, qui n'est qu'une corruption de Josèphe. Ce remaniement en latin a été attribué à St Augustin et à St Ambroise.

V. Vogel, *de Hegesippo*, 1881. S. Re.

HÉGÉSIPPE, le plus ancien historien ecclésiastique, juif de naissance, embrassa le christianisme, fut fait évêque de Rome en 177, et mourut, suivant la chronique d'Alexandrie, vers 180.

Il avait composé une *Histoire de l'Eglise depuis la mort de J.-C. d'après les Actes des Apôtres*, dont il ne reste que 5 fragments conservés dans Eusèbe. On lui a aussi attribué l'ouvrage suivant : *de Bello judaico et excidio urbis Hierosolymæ libri V*, trad. en franç. par Millet de Saint-Amour, Paris, [illegible], in-4°. — *V.* l'article précédent.

HEGEWISCH (Thierry), historien allemand, né vers 1760 dans le Holstein, m. vers 1815, professeur à l'université de Kiel.

Il a laissé : *Histoire de la monarchie des Francs, depuis la mort de Charlemagne jusqu'à l'extinction des Carolingiens*, Kiel, 1779 ; *Histoire des Allemands, depuis Conrad Ier jusqu'à Henri II*, Hambourg, 1781 ; *Histoire de Maximilien Ier*, ibid, 1782-83 ; *Caractère et Mœurs des Germains du moyen âge*, Leipz., 1786 ; *Considérations sur l'histoire des progrès des Allemands jusqu'à Maximilien Ier*, Hambourg, 1788 ; *Histoire du règne de Charlemagne*, ibid., 1792, trad. en franç., Paris, 1805 ; *Histoire des troubles des Gracques*, Altona, 1801 ; *Essai historique sur les finances des Romains*, ibid., 1804, très bon traité ; *Histoire de l'éloquence parlementaire en Angleterre*, ibid.; *Revue de l'histoire d'Irlande*, ibid., 1806 ; *Notions géographiques et historiques sur les colonies grecques*, ibid., 1808, excellente dissertation ; *des Colonies grecques du temps d'Alexandre*, ibid., 1811 ; *Introduction à la chronologie de l'histoire*, ibid., 1811, utile comme manuel ; *Essai sur l'époque de l'histoire romaine la plus heureuse pour le genre humain*, traduit en français, Paris, 1834, etc. B.

HÉGIRE, de l'arabe *hidjra* (fuite), se dit spécialement de l'émigration de Mahomet, lorsque, persécuté par les habitants de La Mecque, et menacé d'être assassiné par les Koréischites, il alla chercher un refuge à Médine. Ce fut le 19 juin 622 qu'eut lieu l'*hégire véritable* (la fuite), qu'il faut distinguer de l'*Ère de l'hégire*, instituée 17 ans plus tard par le khalife Omar. Il en plaça le commencement, non pas à l'époque réelle de la fuite du prophète, mais au 1er jour du mois de *Moharrem*, qui avait ouvert l'année dans laquelle l'événement s'était passé, c.-à-d. le 19 avril 622 de J.-C. Les Arabes faisaient et font encore usage des mois et années lunaires. Comme l'année lunaire est plus courte de 11 jours environ que l'année solaire, il en résultait que le commencement de l'année des Arabes et l'époque de leur pèlerinage avançaient tous les ans de 11 jours et parcouraient toutes les saisons successivement; pour établir le rapport des saisons avec l'année, ils se servirent de l'intercalation. On trouve la concordance d'une année de J.-C. avec une année musulmane en divisant le chiffre de l'année musulmane par 33, retranchant le quotient du dividende, et ajoutant au reste 622. L'an 1302 de l'hégire a commencé le 18 janv. 1885.

HEIBERG (Pierre-André), poète et publiciste, né en 1758 à Vordingborg (Danemark), de parents norvégiens, m. en 1838, adopta les idées de la révolution française, chercha à les propager par la voie de la presse, fut banni avec Maltebrun en 1800, vint à Paris, et occupa, de 1803 à 1817, une place de traducteur au ministère des affaires étrangères. On a de lui : *Précis historique et critique de la constitution de la monarchie*

danoise, Paris, 1820; *Souvenirs de ma vie politique, sociale et littéraire en France*, en danois, Christiania, 1830; un grand nombre d'articles sur la politique du Nord et sur la littérature danoise, dans la *Revue encyclopédique;* des comédies recueillies et publiées par Rahbek, Copenhague, 1806-19, 4 vol., où l'on remarque la critique mordante de l'état politique et social de son pays.

HEIBERG (Jean-Louis), écrivain danois, fils du précédent, né en 1791 à Copenhague, m. en 1860, débuta par une imitation de *Don Juan*, et par une pièce intitulée *le Potier Walter*. Professeur de langue et de littérature danoises à l'université de Kiel, il renonça à l'enseignement pour se fixer à Copenhague, où il devint directeur du théâtre royal en 1849. On a de lui : *de Poeseos dramaticæ genere hispanico, et præsertim de Petro Calderone de la Barca*, Copenhague, 1817; *Traité des formes grammaticales de la langue danoise*, Æson, 1825; *du Vaudeville*, Copenhague, 1826; *la Mythologie du Nord d'après l'Edda et les poésies d'Œhlenschlæger*, Sleswig, 1827. Comme auteur dramatique, Heiberg passe pour le plus fécond et le plus populaire du Danemark; il s'est essayé dans le vaudeville, la comédie et le drame lyrique.

Ses *Œuvres poétiques* ont été réunies à Copenhague, 1833-41, 9 vol., et 1845-47, 8 vol.; ses *Œuvres en prose*, ibid., 1841-44, 3 vol. Un volume de ses *Nouvelles* a été traduit en français par Marmier. B.

HEIDE, v. du roy. de Prusse (Holstein), dans le pays des Dithmarses; 6,772 hab. Commerce de produits agricoles.

HEIDEGGER (Charles-Guillaume), baron de Heideck, général et artiste allemand, né en 1788 à Sarralbe (Lorraine), m. en 1861, servit depuis 1805 dans les troupes bavaroises, et de 1810 à 1813 dans l'armée française; alla combattre en 1826 pour l'indépendance de la Grèce, et fit partie du conseil de régence pendant la minorité du roi Othon. Il a peint quelques fresques de la Glyptothèque de Munich et un grand nombre de paysages remarquables.

HEIDELBERG, *Edelberga, Myrtilletum*, v. du gr.-duché de Bade, port franc, sur la rive g. du Neckar, dans le cercle de Mannheim; 24,417 hab. Université célèbre et très fréquentée, fondée en 1386 par l'électeur Rupert Ier, et reconstituée par le gr.-duc Charles-Frédéric en 1802, d'où son nom *Ruperto-Carolina*. Bibliothèque considérable, dite *Palatine;* bibliothèque de l'université; riches collections scientifiques. Institut agricole et forestier; école d'agriculture, ouverte en 1851; observatoire; gymnase; jardin botanique et d'économie agricole. Société des sciences naturelles et de médecine. Maison d'aliénés. Belles églises de Saint-Pierre et du Saint-Esprit; palais remarquables de l'université et du gr.-duc. Sur une montagne des environs, ruines bien conservées du magnifique château des comtes palatins, détruit en 1689, et dans les caves duquel est le tonneau renommé d'Heidelberg jaugeant 140,000 litres. A Heidelberg commence la belle route romaine qui suit le penchant de l'Odenwald et va jusqu'à Darmstadt. — Cette ville était déjà un bourg en 1225; en 1362, elle appartenait au Palatinat; le comte Rupert Ier l'agrandit, et y fixa sa résidence. En 1384, l'empereur Wenceslas fit signer l'*Union d'Heidelberg*, qui réunissait en une seule les ligues particulières des villes d'Allemagne. Prise et dévastée en 1622 par Tilly, général de Maximilien de Bavière, qui fit don de sa bibliothèque au pape, Heidelberg fut pillée de nouveau, en 1674, par Turenne, et, en 1693, par le maréchal de Lorges; elle perdit son importance, que diminua encore la translation de la résidence de l'électeur à Mannheim en 1719. Elle a été réunie au gr.-duché de Bade en 1803.

HEIDELBERG, v. de l'Afrique australe, dans la rép. du Transvaal, dominée par le pic de Jeannette, 1,911 m., quartier général des Boers, pendant la guerre de 1880; — v. de la Colonie anglaise du Cap, prov. du S.-O.; 735 hab.; — v. de l'Australie, Victoria, à 8 kil. E.-N.-E. de Melbourne; 2,490 hab., avec le district.

HEIDENHEIM, v. du roy. de Wurtemberg (Jaxt), sur la Brenz; 5,677 hab. Fabr. de toiles, cotons imprimés, poterie, papier.

HEIDUQUES. *V.* Haydouks.

HEILBRONN, v. forte du roy. de Wurtemberg (Neckar), port franc depuis 1831, sur le Neckar et le canal de Guillaume; 24,446 hab. Surintendance générale évangélique; gymnase; bibliothèque; douane. Église de Saint-Kilian, dans la tour de laquelle fut enfermé Gœtz de Berlichingen; hôtel de ville (autref. palais royal), ancien château de l'ordre Teutonique (auj. caserne), et vieux château royal remarquables. Industrie active : draps, orfèvrerie, filatures, moulins à blé, à huile; sucreries, fabr. de chicorée, produits chimiques, savon, cuirs, papiers peints, etc. Point central des vignobles du Wurtemberg. Principal entrepôt du royaume sur le Neckar. — Autref. ville libre impériale, elle fut donnée au Wurtemberg en 1803. Le chancelier de Suède Oxenstiern y conclut un traité avec les princes luthériens d'Allemagne, en 1633.

HEILIGE-DAMM. *V.* Dobberan.

HEILIGENBERG, vge du gr.-duché de Bade; 500 hab. Beau château du prince de Furstenberg.

HEILIGENHAFEN, v. du roy. de Prusse (Holstein), petit port de commerce sur la Baltique, vis-à-vis l'île de Femern; 2,279 hab.

HEILIGENKREUTZ, c.-à-d. *Sainte-Croix*, vge de l'Autriche-Hongrie (Basse Autriche), près de Vienne. L'ordre de Cîteaux y possède sa plus ancienne abbaye autrichienne; on vante sa bibliothèque et ses collections. — v. de Hongrie (Bars), sur la Gran. Aux environs, bains d'eaux thermales de Szkleno et de Vihnye. — brg de Hongrie, comitat d'Œdenburg; 2,000 hab. Château. Eaux minérales.

HEILIGENSTADT, v. du roy. de Prusse (Saxe), régence d'Erfurt, sur la Leine; 5,193 hab., gymnase. Beau château. Maison de correction. Fabr. de grosse horlogerie. Anc ch.-l. de la principauté d'Eichsfeld.

HEILIGENSTEIN, vge de l'Alsace-Lorraine, cercle de Schlestadt; 800 hab. Belles ruines du château de Landsperg.

HEILLY (Jacques de). *V.* Créqui (Jacques de).

HEILLY (Mlle d'). *V.* Étampes (Duchesse d').

HEILSBERG, v. du roy. de Prusse (Prusse orientale), sur l'Alle; 5,762 hab. Brasseries. Château du prince-évêque d'Ermeland. Succès des Français sur les Russes, le 11 juin 1807.

HEILSBRONN, vge de Bavière (Moyenne Franconie); 1,000 hab. Église collégiale, avec tombeaux de divers princes de Nuremberg et de Brandebourg.

HEIM, particule désignant, dans les langues germaniques, le *lieu natal*, le *chez soi*, le *logis*. Elle termine un grand nombre de noms allemands : Mannheim, demeure des hommes. *Ham, home* en anglais, *hem* en suédois, sont des dérivés de ce mot : le français *hameau* en est formé.

HEIM (François-Joseph), peintre d'histoire, né en 1787 à Belfort, m. en 1865, fut élève de Vincent, et remporta en 1807 le grand prix à l'École des beaux-arts de Paris. En 1829, il fut nommé membre de l'Institut à la place de Regnault, et, en 1831, succéda à Lethière comme professeur à l'École des beaux-arts. Ses œuvres ont le mérite de la composition et du mouvement, et ont une bonne couleur; cependant il ne fut jamais populaire. On distingue : le *Martyre de St Cyr et de Ste Juliette, sa mère*, 1819, dans l'église Saint-Gervais, à Paris; le *Martyre de St Hippolyte*, 1822, à Notre-Dame; le *Massacre des Juifs*, ou la *Prise du Temple de Jérusalem par les Romains*, 1824, au musée du Luxembourg; *St Hyacinthe ressuscite un noyé*, 1827, à Notre-Dame; *le Roi distribuant les récompenses au salon de 1824*, 1827; le plafond de la salle des vases étrusques au Louvre, représentant *le Vésuve recevant de Jupiter le feu qui doit consumer Herculanum et Pompéi;* le plafond de la salle de Joseph Vernet au même musée, représentant la *Renaissance des arts en France; Louis-Philippe recevant les députés de 1830 au Palais-Royal*, 1834, et le *Champ de mai du 1er juin 1815*, au musée de Versailles; la décoration de la chapelle des âmes du purgatoire à l'église Saint-Sulpice; les peintures, allégories et médaillons que le gouvernement fit exécuter à la Chambre des députés en 1844; *une Lecture faite par Andrieux au Théâtre-Français*, 1847. Heim a fait un grand nombre de portraits. B.

HEIN (Pierre), célèbre marin hollandais, vulgairement appelé *Pitt Hein*, né à Delftshaven en 1570, s'éleva au rang d'amiral en 1623, réussit dans 2 expéditions contre les Portugais du Brésil en 1626, s'empara en 1628 de la flotte espagnole dite *flotte d'argent*, où se trouvaient 12 millions de piastres, sans parler des marchandises, et fut tué en 1629 sur les côtes de Flandre, au milieu d'une nouvelle victoire sur les Espagnols.

HEINE (Henri), célèbre poète et littérateur allemand, né à Dusseldorf en 1800, de parents israélites, m. en 1856. Ses premiers *Poèmes* parurent à Berlin en 1822. L'année suivante, il donna 2 tragédies : *Almanzor* et *Radcliff*, ainsi que l'*Intermède lyrique*. En 1825, il se fit protestant, on ne sait pourquoi, car il montra toujours en religion un scepticisme railleur. La réputation de Heine ne fut réellement fondée qu'après la publication de ses *Reisebilder* ou *Impressions de voyages*, Hambourg, 1826-27, 2 vol.; cet ouvrage, auquel il ajouta 2 vol. en 1830-31, et qu'il traduisit lui-même en français, excita l'enthousiasme de la jeunesse allemande par des idées politiques d'une portée audacieuse. Des *Lieder* (chants), Hambourg, 1827, eurent aussi beaucoup de succès. La révolution de Juillet 1830, en exaltant l'imagination de Heine, l'arracha à la poésie, et l'entraîna sur le terrain de la politique : il se fit journaliste, convia l'Allemagne sous le drapeau de la démocratie, et dut bientôt abandonner le territoire prussien. Retiré à Paris, où il toucha une pension du gouvernement de 1836 à 1848, il désespéra de l'énergie politique de ses compatriotes, qu'il accablait de ses sarcasmes, tomba dans

l'indolence et le dégoût, et pratiqua la plus complète indifférence en toute matière. Il devint presque aveugle, et fut paralytique pendant 8 ans.

Ses derniers ouvrages furent : *Kahldorf, ou Lettres sur la noblesse*, Hambourg, 1831, *Essais sur l'histoire de la littérature moderne en Allemagne*, 1833 ; *Etat de la France*, 1833, réunion d'articles sur Paris publiés dans la *Gazette d'Augsbourg ; les Femmes de Shakspeare*, Paris et Leipzig, 1839 ; *sur Bœrne*, 1840 ; *Nouvelles Histoires*, 1844 ; *de l'Allemagne*, 1855, 2 vol. in-18 ; *Lutece*, 1855, in-18 ; ouvrage renfermant des lettres adressées de Paris à la *Gazette d'Augsbourg*, de 1840 à 1843. B.

HEINECCIUS (Jean-Théophile), en allemand *Heinecke*, philosophe, littérateur, mais surtout jurisconsulte célèbre, né en 1681 à Eisenberg (duché d'Altenbourg), m. en 1741, quitta le ministère évangélique et la prédication pour se livrer tout entier à l'étude. Il fut professeur de philosophie à Halle en 1710, professeur de droit dans la même ville, conseiller de cour en 1721 ; en 1724, sa réputation le fit appeler à professer à Franeker, 3 ans après à Francfort-sur-l'Oder ; il revint à Halle en 1733.

Parmi ses nombreux écrits sur le droit, on estime surtout : *Antiquitatum romanarum jurisprudentiam illustrantium syntagma*, Strasb., 1741, 2 vol. ; *Historia juris Romani et Germanici*, Halle, 1733, réimpr. avec notes de Daniel Ritter et de Martin Silberradt, Strasb., 1751, 1765 ; *Elementa juris civilis secundum ordinem Institutionum*, Lyon, 1751 ;— *secundum ordinem Pandectarum*, Utrecht, 1772, 2 vol. Ses œuvres complètes ont été publiées à Genève, 1744-48, 8 vol. in-4°, avec 1 vol. de supplément en 1771. Ed. T.

HEINECKEN (Christian-Henri), enfant d'une précocité prodigieuse, né à Lubeck en 1721, parla presque en naissant, connaissait à un an tous les faits rapportés dans le Pentateuque ; à treize mois, il savait la Bible ; à 2 ans, toute l'histoire ancienne et moderne, ainsi que la géographie ; il apprit le français et le latin, et fut présenté, à l'âge de 4 ans, au roi de Danemark, qu'il complimenta. Il ne vivait que du lait de sa nourrice, et mourut dans sa 5e année, 2 mois après avoir été sevré.

V. les *Mémoires de Trévoux*, janvier, 1731, et le t. XVII de la *Bibliothèque germanique*.

HEINRICH, forme allemande du mot Henri.

HEINSBERG, v. du roy. de Prusse, prov. du Rhin, sur la Wurm ; 1,924 hab. Draps, rubans, papier, etc. Autref. ch.-l. d'une seigneurie, elle fut ruinée par Charles-Quint en 1542.

HEINSE (J.-J.-Guillaume), littérateur allemand, né à Langewiesen (Schwarzbourg-Sondershausen) en 1749, m. en 1803, fit son droit à Iéna, eut pour maître de poésie Wieland, vint à Dusseldorf en 1776, où il travailla avec Jacobi au journal *l'Iris*, visita l'Italie de 1780 à 1783, et fut, à son retour, nommé bibliothécaire de l'électeur de Mayence.

On a de lui : des *Epigrammes* ; une traduction de *Pétrone* ; *Laïdion, ou les Mystères d'Eleusis*, 1773 ; *Ardinghello*, Leipzig, 1787, 2 vol., roman très estimé ; *Hildegarde de Hohenthal*, Berlin, 1795-96, 2 vol. ; *Anastasie, ou Lettres sur l'Italie*, Francfort, 1803, 3 vol. Sa *Correspondance* a été publiée à Zurich, 1806-1808, 2 vol.

HEINSIUS (Daniel), célèbre philologue et poète latin, né à Gand en 1580, m. à Leyde en 1665, fut élève de Scaliger et de Douza, enseigna à Leyde le grec et le latin, n'ayant encore que 18 ans, y professa ensuite l'histoire et la politique, 1605, puis y fut nommé bibliothécaire de l'université en 1607. Plusieurs gouvernements étrangers lui firent les propositions les plus avantageuses ; il les refusa. Les Etats de Hollande l'en récompensèrent en le nommant leur historiographe. En 1618, il fut secrétaire politique du synode de Dordrecht ; il s'y montra calviniste ardent et adversaire des arminiens. De nombreuses éditions d'auteurs grecs et latins, et des annotations sur ces auteurs, tels que *Théocrite, Hésiode, Maxime de Tyr, Aristote, Horace, Térence, Silius, Ovide, St Clément*, le *Nouveau Testament*, etc., attestent qu'il fut un des premiers philologues de son temps. Il a laissé des *Poésies* latines, Leyde, 1613, 1616, etc., parmi lesquelles on distingue ses *Juvenilia* qui, malgré leur titre, valent mieux que ses poésies de l'âge mûr ; un *Herodes infanticida*, tragédie qui renferme de grandes beautés ; un poème, *de Contemptu mortis*, en 4 livres, où la doctrine de Platon s'allie à la doctrine évangélique. Ses *Orationes* ont été imprimées en 1615 ; il est aussi l'auteur de quelques ouvrages facétieux, en latin, tels que *Laus asini*, Leyde, 1623, in-4° ; *Laus pediculi*, Leyde, 1638. C. N.

HEINSIUS (Nicolas), fils du précédent, né à Leyde en 1620, m. en 1681, ne fut pas moins célèbre que son père dans la poésie, et marcha de près sur ses traces dans l'érudition philologique. Ayant achevé ses études, il voyagea en Angleterre, en Belgique, en France et en Italie, visita les bibliothèques, consulta les mss, et fut appelé par Christine à Stockholm en 1650. Il acheta pour la bibliothèque de cette ville, et sur l'ordre de la reine, une foule de manuscrits. En 1654, les Etats de Hollande le nommèrent leur ministre résident en Suède. Il quitta Stockholm à la mort de son père, revint en Hollande, et, après avoir rempli encore quelques missions diplomatiques en Russie, 1667, et dans divers petits États allemands, il eut la fin de sa vie troublée par des chagrins domestiques.

La meilleure édition de ses *Poésies* latines est celle des Elzévirs, Amst., 1666 ; il a donné d'excellentes éditions de *Claudien* avec des notes, Leyde, 1650, in-12 ; d'*Ovide* avec des notes, Amst., 1658, 3 vol. in-12 ; de *Virgile*, qu'il revit et corrigea pendant 30 ans, ibid., 1676, in-12 ; de *Valerius Flaccus*, ibid., 1680, in-12 ; 5 livres d'*Adversaria*.

HEINSIUS (Antoine), homme d'Etat, de la famille des précédents, né vers 1640, m. en 1720, fut d'abord conseiller pensionnaire de la ville de Delft, et gagna la confiance de Guillaume d'Orange. Envoyé en ambassade à la cour de Versailles après la paix de Nimègue pour l'exécution du traité relatif à la principauté d'Orange, et ne voulant pas céder aux ordres impérieux de Louvois, il fut menacé par ce ministre d'être enfermé à la Bastille. Il conçut une haine implacable contre Louis XIV. Grand pensionnaire de Hollande en 1689, et réélu de 5 ans en 5 ans jusqu'à sa mort, il s'associa à Marlborough et au prince Eugène contre la France ; son acharnement prolongea la guerre de la succession d'Espagne. Heinsius fut un homme consommé dans les affaires, et d'une grande intégrité. B.

HEINSIUS (Othon-Frédéric-Théodore), grammairien et lexicographe, né en Prusse vers 1775, professa la langue et la littérature allemandes au collège français de Berlin.

On a de lui : *Nouvelle Grammaire allemande*, 1801, 8 vol. ; *Dictionnaire national de la langue allemande*, Hanovre, 1818-1822, 4 vol.

HEISS (Jean de), seigneur de Kogenheim, historien allemand, né au commencement du XVIIe siècle, m. en 1688, s'appliqua à la diplomatie, fut résident de l'électeur palatin à la cour de France, puis intendant de l'armée française en Allemagne.

On a de lui : *Histoire de l'Empire*, Paris, 1684, 2 vol. in-4°, continuée depuis 1658 par Bourgeois de Chastenet, Paris, 1711, et La Haye, 1715, puis par Vogel jusqu'en 1724, Paris, 1731, 3 vol. in-4°, ou 10 vol. in-12.

HEISTER (Laurent), médecin célèbre, né à Francfort-sur-le-Mein en 1683, m. en 1758, fils d'un pauvre aubergiste, étudia la médecine sous Ruysch et Rau, fut nommé chirurgien-major, vint à Leyde en 1708, s'y fit recevoir docteur, devint chirurgien en chef, puis professeur à l'université d'Altdorf où il resta dix ans, 1710-20, et se fixa à Helmstædt, où il professa pendant 20 ans.

On a de lui : *de Cataracta, glaucomate et amaurosi Tractatio*, Altdorf, 1713 et 1720, in-4° ; *Compendium anatomicum*, Altdorf, 1717, in-4°, trad. en franç. par Devaux, Paris, 1724, in-12, et par Senac, 1735 et 1753 ; *de Anatomes subtilioris utilitate*, Helmstædt, 1720, in-4° ; *de Medicamentis Germaniæ*, Helmstædt, 1730, in-4° ; *Compendium medicorum*, ibid., 1736, in-4° ; *Institutiones chirurgicæ*, Amst., 1736, 2 vol. in-4°, etc.

HEIST-OP-DEN-BERG, v. de Belgique (Anvers) ; 6,900 hab. Bière, eau-de-vie de grains, vinaigre.

HEITERSHEIM, vge du gr.-duché de Bade ; 1,400 hab., catholiques. Autref. ch.-l. d'une principauté qui appartenait à l'ordre de Malte.

HÉKLA (Mont), volcan d'Islande, près de la côte S.-O., à 40 kil. S.-E. de Skalholt. Il a 3 sommets ; le plus haut a 1,557 m. Le principal est rempli de neige, fondue par endroits. Les cratères voisins, le Kattlagiau, l'Eyafialla, le Skaptar, se partagent avec l'Hékla les éruptions, et les répandent au loin. Il y a eu 24 éruptions depuis 1004. Plusieurs ont été simultanées avec celles du Vésuve ou de l'Etna ; celle de 1766, avec toutes deux. Les deux dernières datent de 1845 et de 1875.

HELA, divinité scandinave, fille de Lok et sœur de Fenris, était la déesse de la mort et la souveraine du Niflheim.

HÉLA, vge du roy. de Prusse (Prusse occidentale), présid. de Dantzig, sur la flèche ou *nehrung* de Putzig ; 200 hab. ; 2 phares.

HELDEN, v. du roy. des Pays-Bas (Limbourg) ; 3,468 hab. Distilleries d'eau-de-vie de grains, brasseries, huileries.

HELDER (Le), v. forte du roy. de Hollande (Hollande septentrionale), port militaire sur la mer du Nord, vis-à-vis l'île de Texel, dont il est séparé par le Mardsdiep ; 20,165 hab. La ville se compose d'une seule rue. Fabr. de poudre, d'amidon, de cuirs ; brasseries. Les flottes hollandaise et anglaise s'y rencontrèrent en 1653, et Van Tromp fut tué dans ce combat. Prise en 1799 par les Anglais, auxquels la reprit le général Brune.

HELE (Thomas d'). V. D'Hele.

HELENA, v. de la Gaule. (V. Illiberis.)

HELENA, brg de la Gaule Belgique, où Clodion, chef des Francs, fut battu par Aétius, vers 447. On le place soit à *Lens* (Pas-de-Calais), soit à *Vieil-Hesdin*, soit à *Hallène* ou *Halène* près de Péronne.

HÉLÈNE, princesse grecque, célèbre par sa beauté, était fille, selon la Fable, de Jupiter métamorphosé en cygne, et de Léda, femme de Tyndare, roi de Sparte. Sœur de Clytemnestre, de Castor et de Pollux, elle fut enlevée, dès l'âge de 12 ans, par Thésée, dans un temple de Diane où elle dansait, délivrée par ses frères, et bientôt mariée à Ménélas, dont elle eut Hermione. Le Troyen Pâris, en la ravissant, causa la guerre de Troie ; comme il fut tué pendant le siège de cette ville, Hélène se donna à un autre fils de Priam, Deiphobe, qu'elle livra ensuite aux Grecs pour rentrer en grâce auprès de Ménélas.

Elle retourna à Sparte, en fut chassée après la mort de son époux, et se retira à Rhodes, où Polyxo, dont le mari Tlépolème avait péri devant Troie, la fit pendre. Suivant une autre tradition, Hélène, enlevée par Pâris, aurait été poussée par une tempête sur la côte d'Égypte, et retenue par le roi Protée; Ménélas serait venu la reprendre après la ruine de Troie. C'est la donnée de l'*Hélène* d'Euripide.

HÉLÈNE (Sainte), mère de Constantin le Grand, était née à Drépane en Bithynie, d'une famille obscure; elle épousa Constance-Chlore, lorsqu'il n'était encore qu'officier des gardes prétoriennes, fut répudiée lorsqu'il devint césar, embrassa la religion chrétienne, et usa de son influence sur son fils pour adoucir son caractère. Elle employait ses richesses à soulager les pauvres et à enrichir les églises; ce fut en construisant par son ordre l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem qu'on découvrit le bois de la vraie croix; elle le fit transporter à Rome, et mourut à Nicomédie en 327. Fête, le 18 août.

HÉLÈNE (**SAINTE-**), île de l'océan Atlantique, entre l'Afrique, à 1,700 kil. à l'E., et l'Amérique, à 3,000 kil. à l'O.-N.-O.; 17 kil. sur 11; 123 kil. carr.; 5,059 hab., dont 2,200 blancs. Ch.-l. Jamestown, sur la côte N., par 15° 55' lat. S., et 8° 9' long. O. Climat tempéré et salubre; température moyenne, + 19° centigr. Côtes élevées et inabordables, n'offrant qu'un point accessible, mais bien fortifié. Sol fertile, traversé de l'E. à l'O. par une chaîne de montagnes dont un des sommets, le pic de Diane, est haut de 855 m., et de chaque côté de laquelle s'étend une plaine; celle de Longwood est célèbre par la détention de Napoléon Ier. — Le Portugais Jean de Noya découvrit cette île en 1502, jour de la fête de Ste Hélène; elle n'était pas habitée, et ne commença de l'être que vers 1610, sous la domination des Hollandais, auxquels les Anglais la prirent en 1650. Cédée par Charles II à la Compagnie des Indes, celle-ci la rendit en 1815 au gvt anglais, pour être le lieu d'exil de Napoléon Ier, qui y mourut en 1821, et dont la dépouille mortelle y resta jusqu'en 1840. Le gvt français acheta, en 1858, l'habitation de Napoléon; il acquit aussi la vallée du tombeau, où fut sa sépulture avant qu'on l'eût rapporté en France.

HÉLÈNE (Médaille de Sainte-), décoration que Napoléon III institua, par décret du 12 août 1857, pour les militaires qui ont combattu sous les drapeaux de la France dans les grandes guerres de 1792 à 1815. L'insigne est une médaille de bronze, portant d'un côté l'effigie de Napoléon Ier; de l'autre, en exergue : *Campagnes de 1792 à 1815;* et au centre : *A ses compagnons de gloire, sa dernière pensée, 5 mai 1821* (date de la mort de Napoléon). Le ruban est vert foncé, rayé de rouge. Tous les anciens militaires, même ceux des pays étrangers qui firent partie de la France jusqu'en 1814, purent la réclamer.

HELÉNOPONT (Province romaine d'), formée par Constantin en souvenir et à la mort de sa mère Hélène, en 328. Il démembra la province de Pont, à laquelle il enleva sa partie occidentale avec 8 villes. La métropole était *Amasia*. Cette province dépendait du diocèse du Pont, de la préfecture et de l'Empire d'Orient; elle correspondait aux districts actuels d'Amasia et de Tokat dans la prov. de Sivas, et à celui de Sinope dans la prov. de Kastamouni. C. P.

HELÉNUS, fils de Priam, était un habile devin. Pris par Ulysse pendant le siège de Troie, il devint ensuite esclave de Pyrrhus, gagna son amitié par des services importants, et reçut de lui Andromaque pour épouse, ainsi qu'une partie de ses États.

V. Virgile, *Enéide*, III.

HELEPOLE, machine de guerre inventée par Démétrius Poliorcète et employée pour la première fois au siège de Rhodes. S. Re.

HELFAUT, vge (Pas-de-Calais), arr. et à 6 kil. S. de Saint-Omer; 810 hab. Camp de manœuvres.

HELGAUD, *Helgaldus* ou *Helgaudus*, moine de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, m. en 1048, est auteur d'un *Epitome vitæ Roberti regis*, imprimé en 1577 avec la *Vie* de Louis IX par Guillaume de Naugis, puis en 1596 dans la collection de Pithou, et enfin dans le t. IV de la collection de Duchesne. C'est une biographie diffuse, mais où l'on trouve des particularités curieuses. On doit encore à Helgaud une histoire de la fondation de son abbaye. B.

HELGOLAND ou **HELIGOLAND**, c.-à-d. *Ile des saints*, anc. *Hertha* (la Terre), île anglaise dans la mer du Nord, au N.-O. de l'embouchure de l'Elbe, à 60 kil. O. de la pointe O. du Holstein, par 54° 10' lat. N. et 5° 32' long. E. Superf., 5 kil. carr.; 2,000 hab. Frisons d'origine. Ch.-l. Oberland ou Helgoland. Côtes difficilement accessibles; 2 ports naturels au N. et au S. Pêche, navigation et pilotage importants. Phare; bains de mer. Ancien sanctuaire saxon. Elle dépendit du Holstein (Danemark) jusqu'en 1807; les Anglais s'en emparèrent alors, et la possession leur en fut confirmée par le traité de Kiel en 1814.

HÉLI, grand prêtre des Juifs, succéda à Samson vers l'an 1152 av. J.-C., ne sut pas faire respecter son autorité, laissa ses fils Ophni et Phinées abuser du pouvoir, et reçut de Dieu un avertissement par un prophète, qui lui annonça les plus grands malheurs. En effet, les Hébreux furent vaincus par les Philistins, l'arche sainte fut enlevée, et les fils d'Héli tués; lui-même, à cette nouvelle, tomba de son siège, et se brisa la tête, en 1112. Il fut remplacé par Samuel.

HELIA, nom latin d'Ély.

HÉLIADES, filles d'Apollon et de Clymène, et sœurs de Phaéton, se nommaient Lampétie, Phaétuse et Phœbé. Elles pleurèrent la mort de leur frère 4 mois entiers, et furent changées en peupliers; leurs larmes devinrent des grains d'ambre.

HÉLIASTES (Tribunal des), le premier des tribunaux d'Athènes après l'Aréopage. Il y avait à Athènes 6,000 jurés annuels choisis par le sort, nommés *dicastes* ou *héliastes;* ils étaient répartis en 10 tribunaux de 500 membres, les 1,000 jurés restants servant de suppléants, et se réunissaient, suivant la nature des cas, au nombre de 200, 500, 1,000, 1,500 ou même en assemblée plénière. Les héliastes connaissaient de l'adultère, du rapt, des concussions, et des causes civiles les plus graves. On les nommait ainsi de ce qu'ils s'assemblaient dans un lieu découvert, nommé *Héliée,* du grec *hèlios,* soleil. Chaque héliaste recevait un jeton de présence, *symbolon,* en échange duquel les colacrètes lui donnaient le triobole, *triôbolon hèliasticon,* institué par Clisthène. Plusieurs de ces jetons se sont conservés. (Rayet, *Assoc. pour l'encouragement des études grecques,* 1878, p. 201.)

HÉLICÉ, anc. v. d'Achaïe. (*V.* Bura.)

HÉLICON, mont. de la Grèce, sur les confins de la Phocide et de la Béotie. Le Permesse en descendait, ainsi que les fontaines Aganippe et Hippocrène. Il était consacré aux Muses, qui y avaient des statues auprès de celles des plus célèbres poètes et musiciens; au pied était le bourg d'Ascra. C'est auj. le *Zagora-Vouni.*

V. Meier et Schömann, *le Procès attique,* 1824 (all.). S. Re.

HÉLIE (Faustin), jurisconsulte, né à Rennes en 1799, m. en 1884, fils d'un armateur, fut élevé au lycée de Nantes et étudia le droit à Rennes, où il suivit les leçons de Toullier dont il adopta l'esprit et la méthode. Admis au barreau de Nantes en 1823, il refusa d'entrer dans la magistrature pour aller à Paris se fortifier dans la science du droit et passer ses examens de doctorat. En 1827, il obtint une place dans les bureaux du ministère de la justice. 10 ans après, en récompense de ses importants travaux sur le code pénal, il devint chef du bureau des affaires criminelles et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, 1839. En 1848, Crémieux l'appela à la direction des affaires criminelles, et, en 1849, à la Cour de cassation, où il siégea à la Chambre criminelle. Président de Chambre en 1872, il fut mis à la retraite et nommé président honoraire; il fut nommé vice-président du conseil d'État, par décret de 1879. Faustin Hélie avait été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1855. Il fut promu officier de la Légion d'honneur en 1859, et commandeur en 1874.

Il a publié : *Théorie du Code pénal,* 1834-1843; *Traité de l'instruction criminelle,* 1845-1860, 9 vol. Il a mis en ordre et annoté : *de l'Instruction écrite* de Mangin, 1847, 2 vol.; revu la seconde édition du *Traité du droit pénal* de Rossi, 1855, 2 vol.; traduit l'ouvrage de Beccaria : *des Délits et des peines,* 1870, in-18; il a fourni beaucoup d'articles à l'*Encyclopédie du droit,* à la *Gazette des tribunaux* et à la *Revue de législation* dont il fut l'un des directeurs.

HÉLIER (**SAINT-**), v. cap. de l'île de Jersey, au S., port sur la baie de Saint-Aubin, défendu par le fort du Prince-Régent et le château d'Élisabeth; 17,000 hab. Résidence du gouverneur anglais. Arsenal; bibliothèque. Comm. avec la Normandie et l'Angleterre.

HÉLIERANUM, nom anc. de Delvino.

HELIGOLAND. *V.* Helgoland.

HÉLINAND (Dans ou Dam), poète français, né dans le XIIe siècle à Pruneroi ou Prout-le-Roi (Beauvaisis), fut en faveur à la cour de Philippe-Auguste, et finit ses jours dans l'abbaye de Froidmont en 1223, 1227 ou 1229.

Il reste de lui un poème intitulé : *les Vers de la mort,* [illegible]; divers opuscules conservés par Vincent de Beauvais; des sermons, et les liv. XLV à XLIX d'une *Chronique universelle,* s'étendant de 634 à 1204, et publiés dans le t. VII de la *Bibliotheca cisterciensis* du P. Tessier. B.

HÉLIODORE, ministre de Séleucus IV Philopator, persécuta les Juifs établis dans les cités de l'Ionie, et fut chargé d'enlever les trésors du temple de Jérusalem, sacrilège dont il fut empêché par un miracle, 175 av. J.-C. Il empoisonna Séleucus, et usurpa le trône, 174; mais il n'en jouit pas longtemps. Antiochus, frère du roi, revenant de Rome où il avait été en otage, fut proclamé par les Syriens. O.

HÉLIODORE, né à Émèse en Phénicie, évêque de Tricca

en Thessalie, était contemporain de l'empereur Théodose et de ses fils. Il reste de lui un roman en grec, qu'on croit être l'œuvre de sa jeunesse : *les Éthiopiques, ou les Amours de Théagène et de Chariclée*. Le texte en fut trouvé à Bude, en 1526, par un soldat qui pillait la bibliothèque de Mathias Corvin.

Les meilleures éditions sont celles de Commelin, 1596 ; de Bourdelot, 1619 ; de Mitscherlich, 1798 ; de Coray, 1804 ; de Bekker, 1851 et des *Erotici Scriptores* de Didot. Il a été traduit en français par Amyot, 1549, et par Quenneville, 1803. — *V.* Drewes, *un Roman dans l'antiquité*, 1868 (all.).

HÉLIOGABALE ou **ÉLAGABAL** (VARIUS-ANTONIUS-BASSIANUS), empereur romain, 218-222, ainsi nommé du dieu syrien dont il était le grand prêtre, né à Antioche en 204, de Caracalla et de Soœmias, sa nièce, femme d'un sénateur, fut élevé secrètement par son aïeule Julia Mæsa, dans le temple du Soleil à Émèse, y devint grand prêtre, et fut proclamé par une légion. Il vainquit Macrin à Antioche, et apporta dans Rome le luxe et le despotisme de l'Orient : il fit venir, par un chemin couvert de poussière d'or et sur un char à 6 chevaux blancs, la pierre noire d'Émèse qui représentait le dieu, la plaça dans un temple magnifique construit sur le Palatin, et la maria avec la Lune, qu'on alla chercher à Carthage. Sa mère présida un sénat de femmes, Julia Mæsa le détermina à adopter son cousin Alexandre Sévère, que les prétoriens défendirent bientôt contre sa jalousie ; il fut tué dans une émeute. Pendant son court règne, il se livra à des excès de luxe extravagants, qui l'ont fait surnommer par quelques historiens *le Sardanapale romain*. A. G.

HÉLIOPOLIS, en égyptien *On*, v. de la basse Égypte, sur le canal de Trajan, à 11 kil. N.-N.-E. du Caire. Ruines nombreuses. Le dieu Phta y avait un temple magnifique, où il était adoré sous la forme du bœuf Mnévis. 10,000 Français, commandés par Kléber et Bonaparte, y battirent 80,000 Turcs, le 18 mars 1800.

HÉLIOPOLIS, c.-à-d. *ville du soleil*, anc. v. de la Célésyrie, au N., près de l'Anti-Liban. Auj. *Baalbeck*.

HELIUM OSTIUM, nom donné par les anciens à l'embouchure commune du Wahal et de la Meuse ; auj. *Hel-Voet* ou *Brielle*.

HELL (MAXIMILIEN), astronome, né en 1720 à Schemnitz (Hongrie), m. en 1792, était de la compagnie de Jésus. Il professa les mathématiques à Klausenburg, fut nommé astronome et conservateur de l'observatoire de Vienne en 1755, et fit un voyage en Laponie, 1768-69, pour y observer le passage de Vénus sur le disque du soleil et étudier la direction du pôle magnétique.

On a de lui : *Ephemerides astronomicæ*, Vienne, 1757-86 ; *de Satellite Veneris*, ibid., 1765 ; *de Transitu Veneris ante discum solis*, 1770, etc.

HELLADA, anc. *Sperchius*, riv. de la Grèce, naît en Thessalie, et se jette dans le golfe de Zeitoun, au N. du défilé des Thermopyles. Cours de 100 kil., de l'O. à l'E.

HELLADE, *Hellas*, nom donné successivement au roy. primitif d'Hellen dans la Phthiotide, à la Grèce propre ou moyenne des anciens, et à la Grèce actuelle.

HELLADIUS, grammairien grec du IVe siècle, né à Antinoé en Égypte, a composé en vers ïambiques une *Chrestomathie*, dont Photius a conservé quelques fragments, trad. en latin par A. Schott, et publiés avec des notes par Meursius, Utrecht, 1687.

HELLAH, **HELLÈH** ou **HILLAH**, v. de la Turquie d'Asie, sur la rive dr. de l'Euphrate, dans la prov. et à 100 kil. S. de Bagdad ; 12,000 hab. Ch.-l. de livah ; archevêché dit de Babylone. Entrepôt du commerce de Bagdad et Bassora. Ville très grande, mais remplie d'immenses jardins ; elle est mal bâtie, et on n'y remarque que le palais du gouverneur et quelques mosquées (celle du Soleil est célèbre parmi les Chyites). On la croit bâtie sur une partie de l'emplacement de Babylone.

HELLANICUS DE LESBOS, historien grec, né à Mytilène vers 495 av. J.-C., m. vers 411, écrivit un des premiers en prose l'histoire des peuples et des rois depuis la guerre médique jusqu'à celle du Péloponèse. Il nous reste de ses *Argoliques*, de ses *Persiques* et de ses *Lydiaques*, etc., des fragments recueillis et publiés par Ch. Sturz, 1826, et dans les *Fragmenta historicorum Græcorum* de C. Müller.

V. Preller, *de Hellanico Lesbio historico*, 1840.

HELLANODIQUES, de *hellen*, grec, et *dikê*, jugement, magistrats qui présidaient aux jeux Olympiques, et décernaient les prix aux vainqueurs.

HELLÉ. *V.* ATHAMAS.

HELLEN, fils de Deucalion et de Pyrrha, régnait sur la Phthiotide. Il donna à ses sujets le nom d'Hellènes, qui, plus tard, fut appliqué aux divers peuples de la Grèce.

HELLÈNES, anc. peuple de la Grèce, dont le nom fut ensuite donné à tous les Grecs. Il était venu d'Asie, probablement par le Caucase et la Thrace, et on le trouve établi en Thessalie au XVIe siècle av. J.-C. Les traditions n'ayant point conservé de traces positives d'une lutte entre les Pélasges, premiers habitants du pays, et les Hellènes, nouveaux venus, on a conjecturé que les deux peuples, bien qu'arrivés en Grèce à plusieurs siècles de distance l'un de l'autre, étaient 2 rameaux issus d'une souche commune. Les Hellènes prirent la supériorité sur les Pélasges, sans révolution violente. Ils tiraient leur nom d'Hellen, fils de Deucalion. Pour expliquer l'origine commune des tribus helléniques, les mythologues imaginèrent la généalogie suivante : Hellen eut 3 fils : Éolus, Dorus et Xuthus ; les deux premiers furent la tige des *Éoliens* et des *Doriens* ; le 3e ne laissa son nom à aucune tribu, mais engendra Ion et Achéus, pères des *Ioniens* et des *Achéens*. (*V.* ACHÉENS, DORIENS, ÉOLIENS, IONIENS.)

HELLÉNISTES, nom donné aux Juifs qui s'établirent en Égypte après la destruction du royaume de Juda par Nabuchodonosor, et à ceux que Alexandre le Grand y appela pour peupler Alexandrie, soit parce qu'ils se plièrent aux coutumes grecques, soit parce qu'ils parlèrent un grec mêlé d'hébraïsmes. On appelle *grec hellénistique* la langue des Juifs hellénisants et, par extension, celle des auteurs postérieurs à Alexandre.

HELLÉNOTAMES, *hellênotamiai*, magistrats athéniens, chargés de recouvrer les tributs des alliés à l'époque de l'hégémonie d'Athènes et d'administrer le trésor commun de la Ligue à Délos. En 460, le trésor fut transporté à Athènes.

HELLESPONT, *Hellespontus*, c.-à-d. *mer d'Hellé*, détroit entre la mer Egée et la Propontide, séparant l'Europe de l'Asie, et sur les bords duquel étaient les villes de Sestos en Europe, de Lampsaque et d'Abydos en Asie. (*V.* DARDANELLES.)

HELLESPONT (PROV. ROMAINE D'), formée par Vespasien, renfermait les Thraces d'Asie, et ceux d'Europe qu'il détacha du gouvernement de Mésie, auquel la Thrace avait été annexée depuis sa soumission par Claude. Cette prov. fut bientôt supprimée : sous les premiers successeurs de Vespasien, les villes asiatiques de l'Hellespont appartinrent, comme jadis, à la prov. d'Asie, tandis que la Thrace d'Europe fut maintenue comme prov. particulière. Tout porte à croire qu'il faut rapporter ce changement à Domitien. On ne retrouve ensuite de province d'Hellespont que dans les actes du concile de Sardique, en 347, ce qui permet d'en rapporter le rétablissement à Dioclétien ou à Constantin. Elle avait pour métropole *Cyzique*, et dépendit d'abord du diocèse d'Asie ; Théodose la plaça sous la juridiction du proconsul d'Asie. Elle correspondait aux districts actuels de Bigha, Erdek, Karasi, et Aïvalek, dans la prov. de Khodavendiguiar. C. P.

HELLEVOETSLUIS, v. et port du roy. des Pays-Bas (Hollande méridionale), sur la côte S. de l'île de Voorn ; 4,325 hab. Comm. avec l'Angleterre. Guillaume III s'y embarqua en 1688 pour aller détrôner Jacques II. Prise par les Français en 1795. E. D—Y.

HELLIN, *Ilunum*, v. d'Espagne (Murcie), prov. d'Albacète ; 13,655 hab. Aux environs, eaux minérales et mines de soufre. Moulins à huile.

HELLOPIE, nom donné quelquefois à toute l'île d'Eubée, mais plus souvent à la partie N., habitée par les Hellopes.

HELLOT (JEAN), chimiste, né à Paris en 1685, m. en 1766, membre de l'Académie des sciences de Paris, et de la Société royale de Londres.

On a de lui : *Art de la teinture des laines et des étoffes de laine au grand et au petit teint*, 1750, in-12 ; une traduction du *Traité sur la fonte des mines et des fonderies* de Schlutter, Paris, 1750-1753, 2 vol. in-4o ; différents Mémoires dans le recueil de l'Académie des sciences. C. L.

HELLOTIES, fêtes en l'honneur de Minerve, dont une prêtresse, Hellotis, avait péri dans l'incendie de son temple à Corinthe. — Fêtes célébrées dans la Crète en l'honneur d'Europe, dont on portait les os en procession, avec une énorme couronne de myrte de 20 coudées ($9^{m},26$) de circonférence, appelée Hellotie.

HELMEND, fl. de l'Afghanistan, naît dans l'Hindoukouch, près et au N. de Kaboul, et se jette dans le lac Hamoun ; cours de 1,100 kil. Il reçoit l'Arghendab. Le bassin intérieur, arrosé par l'Helmend, a environ 520,000 kil. carr.

HELMOND, v. du roy. des Pays-Bas (Brabant septentrional), sur la rive dr. de l'Aa ; 7,066 hab. Comm. de toiles.

HELMONT, médecin. (*V.* VAN HELMONT.)

HELMSTÆDT, v. du duché de Brunswick ; 7,783 hab. Ch.-l. de cercle ; gymnase. Son université, fondée en 1575, fut supprimée en 1809 ; la faculté de théologie surtout y était renommée. Abbaye sécularisée en 1802. On y remarque l'église Saint-Étienne et l'anc. palais de l'Université. Industrie surtout agricole. Fabr. de chapeaux ; distilleries, brasseries. Eaux minérales. Helmstædt fut, dit-on, fondée par Charlemagne en 782.

HÉLOÏSE, amante d'Abailard (*V. ce nom*), née à Paris en 1101, m. en 1164. Elle eut un fils nommé Astrolabius. Les

restes des deux amants, réunis d'abord dans l'église du Paraclet, ont été transférés en 1817 au cimetière du Père-Lachaise, à Paris. (V. PARACLET.)

HE-LONG-KIANG, nom que les Chinois donnent au fl. Amour ou Sakhaliang, et à une prov. de la Mandchourie, limitée par ce fleuve.

HÉLORE ou **ELORE**, *Helorum*, anc. v. de Sicile, sur la côte E., près et au N. du cap Pachynum, dans une situation délicieuse qui fit donner à ses environs le nom d'*Helorina Tempe*. Auj. *Muri-Ucci*.

HELOS, ancienne v. de Laconie, au S., sur le golfe de Laconie. Ses habitants, révoltés 2 fois contre Sparte, furent réduits en esclavage par Alcamène, au commencement du IXe siècle av. J.-C., sous le nom d'*Hilotes*. Auj. *Tsyli*.

HELPE, nom de 2 riv. de France (Nord) : la grande Helpe, qui passe à Avesnes, et la petite Helpe, qui passe à Fourmies. Toutes deux se jettent dans la Sambre.

HELSINGBORG, v. forte de Suède, dans le län de Malmœ, à l'entrée du Sund, et vis-à-vis d'Elseneur, par 56° 2' lat. N. et 10° 21' long. E.; 10,985 hab. Très beau port artificiel, fermé par un môle. Préparation de peaux d'agneaux pour gants de Suède.

HELSINGELAND, anc. prov. de la Suède, forme auj. le län de Gefleborg; v. princ. : Sœderhamn et Hudiksvall. C'est de là que partirent les colons qui civilisèrent la Finlande.

HELSINGFORS, v. forte de la Russie d'Europe, ch.-l. du gr.-duché de Finlande et du gvt de Nyland, bon port sur le golfe de Finlande, dans une presqu'île, à 440 kil. N.-O. de Saint-Pétersbourg, par 60° 9' lat. N., et 22° 37' long. E.; 45,919 hab. L'entrée de la baie sur laquelle se trouve Helsingfors est défendue par une chaîne de petites îles, dont 8 sont comprises dans la ligne de défense qui porte le nom de *Sveaborg*. C'est la station habituelle d'une des trois escadres russes de la Baltique. Université d'Alexandre, transportée d'Abo en 1827; bibliothèque, observatoire. On remarque le palais impérial, l'église de Saint-Nicolas, le palais du sénat, les casernes. Comm. de bois, grains, poissons, etc. — Fondée au temps de Gustave Vasa, XVIe siècle, elle fut prise par les Russes en 1713 et en 1742; ils l'ont conservée depuis 1808, et en ont fait la capitale de la Finlande en 1817.

HELSINGŒR, nom danois d'ELSENEUR.

HELSINGS ou **HELSINGES**, anc. peuple de la race des Goths, voisin de la mer Baltique. Son nom se retrouve dans ceux de Helsingborg, Helsingeland, Helsingœr, Helsingfors, etc.

HELST (BARTHÉLEMY **VAN DER**), peintre hollandais, né à Harlem en 1613, m. à Amsterdam en 1670. Portraitiste des plus habiles, il se distingue par la finesse de sa couleur, qui est vive, intense et brillante comme celle de Gérard Dow. Son chef-d'œuvre, au musée d'Amsterdam, représente le banquet célèbre de la garde civique à l'occasion de la paix de Munster en 1648; les 22 personnages de ce tableau sont dessinés d'après nature. Le musée du Louvre possède de Van der Helst 2 portraits et une *Délibération de chefs d'arbalétriers*.
A. M.

HELSTON, v. d'Angleterre (Cornouailles); 3,797 hab. Bon port sur la Manche (golfe de Mount's Bay). Comm. de grains.

HELTAU ou **HIELT**, brg de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), sur le Czoodt; 3,260 hab. Draps communs, chapeaux de paille.

HELVÉTIE, *Helvetia*, contrée de la Gaule, à l'E. de la Grande-Séquanaise, entre le lac Brigantinus et le Rhin au N., le Jura au N.-O. et à l'O., le lac Léman, le Rhône, et les Alpes au S., et le Rhin à l'E. Les Helvètes étaient divisés en 4 grandes peuplades : les Ambrons, les Tigurins, les Urbigènes ou Verbigènes, et les Tugènes. Au temps de César, ils voulurent aller s'établir vers l'Océan, furent arrêtés par le proconsul romain, que les Éduens avaient appelé, au moyen de fortifications élevées près du lac Léman, tournèrent le Jura, furent taillés en pièces sur les bords de la Saône, 58 av. J.-C., et retournèrent dans leur pays, réduits aux deux tiers (360,000).

HELVETIQUE (CONFESSION). *V.* CONFESSION.

HELVÉTIQUE (CONFÉDÉRATION, CORPS, LIGUE, RÉPUBLIQUE). *V.* SUISSE.

HELVETIUS (ADRIEN), médecin hollandais, né vers 1661, d'une famille originaire du Palatinat, m. en 1727, fut envoyé de bonne heure à Paris par son père, médecin du prince d'Orange, pour y vendre des poudres et drogues de sa composition. Travaillant alors lui-même, il découvrit la vertu de l'ipécacuana contre la dyssenterie, l'appliqua avec succès, se vit appelé à la cour, présenté à Louis XIV, qui lui accorda 1,000 louis de gratification, et le combla d'honneurs. Le duc d'Orléans le nomma son médecin.

HELVÉTIUS (JEAN-CLAUDE-ADRIEN), fils du précédent, né à Paris en 1685, m. en 1755, exerça la médecine, et eut la réputation d'un grand praticien. Ce fut lui qui guérit Louis XV d'une grave maladie à laquelle il faillit succomber dans son enfance.

HELVÉTIUS (CLAUDE-ADRIEN), fils du précédent, né à Paris en 1715, m. en 1771, obtint à 23 ans une place de fermier général. Il conviait à sa table les philosophes et les beaux esprits, Diderot, Galiani, etc., visitait Voltaire à Cirey, Buffon à Montbard, Montesquieu à La Brède, et dépensait pour le soutien des gens de lettres 300,000 fr. que lui rapportait sa charge. Ce rôle de bienfaiteur ne lui suffit pas : il aspira à la gloire des sciences et des lettres; après s'être essayé dans les mathématiques, la poésie, la tragédie même, la philosophie obtint sa préférence. En 1750, il quitta la ferme générale, afin d'être tout à fait philosophe, recueillit les discussions de son temps, les bons mots, les opinions hardies, et les résuma en un livre qui, en métaphysique, proclamait le matérialisme, et en morale l'égoïsme, qui identifiait la vertu à l'intérêt bien entendu, et qui ne reconnaissait d'autre différence entre l'homme et la brute que la conformation des organes. Il distribua cette matière en 4 discours, subdivisés en chapitres, et l'intitula : *de l'Esprit*, in-4°, 1758. Ce livre fit scandale, fut condamné par la Sorbonne, le parlement et le pape, et brûlé par la main du bourreau, 1759. Les encyclopédistes eux-mêmes n'osèrent pas le défendre. Mme du Deffant disait qu'Helvétius n'avait eu que le tort de révéler le secret de tout le monde; il avait encore celui d'avoir fait un très mauvais ouvrage, que Voltaire, le jugeant littérairement, appelait « le fatras *de l'Esprit* d'Helvétius ». L'auteur dut se rétracter, et il le fit humblement; puis il alla jouir de sa célébrité auprès de Frédéric II, et dans les cours d'Allemagne et d'Angleterre. Malgré ses doctrines égoïstes, il était un des hommes les plus honnêtes et les plus bienfaisants de son siècle. Il a laissé quelques ouvrages posthumes : un poème du *Bonheur*, en 6 chants, 1772, abrégé sans poésie du livre *de l'Esprit*; et un traité *de l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, 1772, 2 vol., thèse paradoxale de l'égalité originelle des intelligences et de la toute-puissance de l'éducation. Ses *Œuvres complètes*, publiées en 1796, 14 vol. in-18, renferment une correspondance étendue, et beaucoup de lettres de Voltaire. (*V.* un *Essai sur la vie et les ouvrages d'Helvétius* par Saint-Lambert.) — Mme HELVÉTIUS (Mlle de Ligniville), née en 1719, d'une famille noble et pauvre de Lorraine, était nièce de Mme de Graffigny; elle épousa Helvétius en 1750, fit, avec autant de noblesse que d'esprit, les honneurs de son hôtel. Veuve, elle se retira à Auteuil, où sa maison fut encore l'asile des philosophes. En mourant, 1800, elle en légua la jouissance à Cabanis.
G. L.

HELVIA, mère de Sénèque le Philosophe, qui lui dédia son traité intitulé : *Consolatio ad Helviam*, à l'occasion de la mort d'un parent.

HELVICUS (CHRISTOPHE), savant allemand, né à Sprindlingen, près de Francfort, en 1581, m. en 1617, fut professeur d'hébreu, 1605, puis de théologie, 1610, à l'université de Giessen.

On a de lui : *Theatrum chronologicum, sive chronologiæ systema novum*, 1609, in-fol.; *Chronologia universalis*, 1618 et 1639, in-4°; *Synopsis historiæ universalis*, Giessen, 1612.

HELVIDIUS PRISCUS, de Terracine, stoïcien célèbre par son républicanisme, fut enveloppé dans l'accusation dirigée contre Thraséas, et envoyé en exil. De retour à Rome après la mort de Néron, il refusa de reconnaître Vespasien, qui le fit tuer vers l'an 76 ap. J.-C. — Son fils, ami de Pline, hérita de ses vertus et fut mis à mort par ordre de Domitien, en 94.

HELVIENS, *Helvii*, peuple de la Gaule (Narbonnaise Ire), à l'E. des Vellaves et des Cabales; cap. *Alba Helviorum*, auj. *Aulps*, dans le dep. de l'Ardèche.

HÉLYOT (PIERRE), savant religieux, dit *le Père Hippolyte*, né à Paris en 1660, m. au couvent de Picpus, près de Paris, en 1716, travailla 25 ans à une *Histoire des ordres monastiques religieux et militaires, et des congrégations religieuses séculières de l'un et l'autre sexe...*, dont il ne publia que 5 vol. Cet ouvrage, terminé par le P. Bullot, et publié à Paris, 1714-21, 8 vol. in-4°, fig., est le plus complet sur la matière, et encore fort estimé.

HELYSICES, très ancien peuple de la Gaule, qu'on pense être le même que les Bébryces, et qui habitait dans la Province romaine, vers l'embouchure de l'Aude.

HEM, vge (Nord), arr. de Lille; 3,060 hab. avec la commune. Fabr. de broches pour filatures; sucre indigène.

HÉMACURIE, du grec *aima*, sang, et *kouros*, jeune homme, fêtes célébrées dans le Péloponèse en l'honneur de Pélops, sur l'autel duquel les jeunes gens se fouettaient jusqu'au sang.

HEMEL-HEMPSTEAD, brg d'Angleterre, comté d'Hertford ; 8,720 hab. Comm. de grains. Curieuse église.

HEMERODROMES, du grec *hêméra*, jour, et *dromos*, course, coureurs employés chez les anciens Grecs pour les affaires de l'État. Un hémérodrome ne courait ordinairement qu'une journée, au bout de laquelle il donnait ses dépêches à un autre.

HEMEROSCOPIUM, nom anc. de DENIA.

HEMIMONT, *Hæmimontus* ou *Hæmi montes*, une des 6 prov. du diocèse de Thrace à la fin de l'empire romain ; cap. Adrianopolis. Elle tirait son nom du mont Hémus, qui la traversait au centre.

HEMINAGE, droit prélevé en nature par le seigneur féodal sur chaque hémine de blé vendu dans la circonscription de sa seigneurie. — somme payée pour la conservation des grains mis en dépôt dans quelque endroit.

HEMINE, *Hemina*, mesure de capacité des anc. Romains. Elle valait la moitié du sextarius (*V. ce mot*), et, en mesures métriques, 0 lit. 27. On l'appelait aussi cotyle. — mesure pour les grains, en usage en France pendant le moyen âge et jusqu'au XVIIIe siècle. Sa capacité variait suivant les provinces : à Marseille, elle valait environ un demi-hectolitre.
C. D—Y.

HEMIXHEM, vge de Belgique, prov. d'Anvers, sur l'Escaut ; 2,280 hab. Maison centrale de correction pour 2,000 détenus, dans une ancienne abbaye de bernardins.

HEMLING (JEAN), peintre flamand, m. en 1499. On ignore l'époque de sa naissance. Son plus ancien tableau, représentant Isabelle de Portugal, femme de Philippe le Bon, portait la date de 1450. On croit qu'il assista, en 1477, à la bataille de Nancy. Une ancienne tradition rapporte, en effet, qu'étant arrivé à Bruges pendant l'hiver, pâle, exténué, malade et vêtu de haillons, il n'eut d'autre asile que l'hôpital Saint-Jean. Reconnu par les moines qui le soignaient, il fut chargé par eux de différents travaux. Le plus ancien des panneaux conservés maintenant à l'hospice représente la *Nativité de J.-C.*, et est de 1479. En 1480, Hemling fit un *Mariage de Ste Catherine d'Alexandrie*, pour la chapelle des corroyeurs, à Notre-Dame. En 1484, il peignit l'admirable *St Christophe* du musée de Bruges, destiné à l'hôpital Saint-Julien. En 1499, il termina un charmant diptyque, où l'on voit sur une face la Vierge au milieu d'une église, et, sur une autre, le prieur du couvent des Dunes, à Bruges, qui l'avait commandé. Il y a au musée du Louvre un tableau d'autel en 3 compartiments, qui représentent *St Christophe portant l'enfant Jésus*, *Ste Barbe*, et *St Guillaume*. Hemling a plus de douceur et de grâce que Van Eyck. Ses types séduisent par une élégance idéale : son expression ne dépasse jamais la limite des sentiments tranquilles. Son coloris, moins vigoureux, est plus suave. A. M.

HEMMINGFORD (WALTER DE), historien anglais, m. en 1347 à Gisborough, où il était chanoine régulier, a laissé une *Chronique* qui s'étend de 1066 à 1308 ; elle a été publiée à Oxford, 1731, 2 vol., et dans la collection de Gale.

HÉMON, fils de Créon, roi de Thèbes, fut l'amant d'Antigone, sur le tombeau de laquelle il se tua.

HÉMONIE, *Hæmonia*, nom primitif de la Thessalie. (*V. ce nom.*)

HEMPSTEAD, v. des États-Unis (New-York), dans l'île de Long-Island ; entourée de plaines où s'élèvent des milliers de bestiaux ; nombreuses maisons de campagne ; 2,316 hab.

HEMS ou **HOMS**, anc. *Émèse*, v. forte de la Turquie d'Asie, dans la prov. et à 136 kil. N. de Damas, près de l'Oronte, au milieu d'un pays très fertile ; 35,000 hab. Fabr. de soieries, cotonnades, savons. Comm. actif avec Hama, Alep et Damas. Ibrahim-Pacha y battit les Turcs en 1832.

HEMSKERK. *V.* HEEMSKERK.

HEMSTERHUYS (TIBÈRE), savant hollandais, né en 1685 à Groningue, m. en 1766, professa en 1704 les mathématiques à Amsterdam, en 1720 le grec à Franeker, et en 1740 le grec et l'histoire à Leyde. Il a le premier développé la théorie du grec d'après un système positif.

On a de lui une édition de l'*Onomasticon* de Pollux, 2 vol. in-fol., Amsterdam, 1706 ; un *Choix de Dialogues de Lucien*, 1708 ; le *Plutus* d'Aristophane, 1744, etc. Depuis sa mort, on a publié : *Anecdota Hemsterhusiana*, Leyde, 1825.

HEMSTERHUYS (FRANÇOIS), fils du précédent, né à Groningue en 1720, m. en 1790, fut 1er commis de la chancellerie des Provinces-Unies.

Tous ses ouvrages, écrits en français, ont été réunis sous le titre d'*Œuvres philosophiques*, 1792 et 1809, 2 vol., avec des vignettes dessinées par l'auteur lui-même. On y remarque : *Lettre sur la sculpture*, 1769 ; *Lettre sur les désirs*, 1770 ; *Lettre sur l'homme et ses rapports*, 1773 ; *Sophyle, ou la Philosophie*, 1778 ; *Aristée, ou de la Divinité*, 1779 ; *Alexis, ou de l'Age d'or*, 1787 ; *Simon, ou les Facultés de l'âme ; Lettre de Dioclès à Diotime sur l'athéisme*, 1785, etc.

HÉMUS, *Hæmus*, chaîne de mont. qui s'étendait de l'O. à l'E. entre la Thrace et la Mésie, et se terminait au Pont-Euxin par l'*Hæmi extrema*. Elle donna son nom, sous l'empire romain, à une prov. du diocèse de Thrace. (*V.* HÉMIMONT.) Auj. monts *Balkans*.

HÉNARÈS, riv. d'Espagne (Nouv.-Castille), affluent du Jarama, prend sa source dans la chaîne Ibérique, arrose les provinces de Guadalajara et de Madrid ; cours de 150 kil., par Siguenza, Guadalajara et Alcala-de-Hénarès.

HÉNAULT (CHARLES-JEAN-FRANÇOIS), né à Paris le 8 février 1685, m. en 1770. Fils de Jean-Remi Hénault, fermier général sous Louis XIV, il entra fort jeune dans la magistrature, et devint, en 1710, président de la 1re chambre des enquêtes du parlement de Paris. Engagé de très bonne heure dans le plus grand monde et dans la société des beaux esprits, il obtint d'abord tous les succès d'homme à la mode, et se fit une réputation par des chansons et des poésies légères d'un tour facile et agréable ; il donna même, sous les noms de Fuzelier et de De Caux, 2 tragédies : *Cornélie Vestale*, 1713, et *Marius à Cirthe*, 1715, productions médiocres. Il fut reçu, en 1723, à l'Académie française à la place du cardinal Dubois, et composa encore quelques comédies ingénieuses : *la Petite Maison*, *le Jaloux de lui-même*, *le Réveil d'Epiménide*, etc. Mais en même temps il se livrait à de sérieuses études de législation et d'histoire, et recueillait les matériaux d'un ouvrage intitulé : *Abrégé chronologique de l'Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIV*, qu'il publia en 1744, in-4°, livre utile et exact, offrant des détails essentiels et bien choisis pour la connaissance des faits, des hommes, des institutions et des mœurs. Cet abrégé, original dans son genre, et qui a servi de modèle à beaucoup d'autres, eut 7 éditions tant en France qu'à l'étranger : la 8e et dernière édition, donnée par l'auteur en 1768, est la plus complète ; celle de Walckenaër, 1821, 3 vol., est la meilleure des éditions récentes ; Fantin Desodoards, 1775-1820, Auguis, 1822, et Michaud, 1838, ont publié des suites qui ne sont que des compilations. En 1747, le président Hénault fit paraître une tragédie historique en prose, *François II*, réimprimée en 1768, avec une préface intéressante, où il expose l'idée qu'il avait conçue d'un *Théâtre français*, pour mettre en scène des épisodes de l'histoire de France, à l'imitation des pièces historiques de Shakspeare. Dans cet ouvrage, l'histoire est fidèlement observée ; mais la vie et le mouvement dramatiques y manquent, le style est froid et sans agrément. Ces travaux le firent recevoir en 1755 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en qualité d'*honoraire*. Peu auparavant, il avait obtenu la surintendance de la maison de la reine Marie Leczinska, qui avait pour lui de l'amitié, et auprès de laquelle il resta jusqu'à la mort de cette princesse, en 1768. Épicurien et indifférent, le président Hénault sut se ménager tout le monde, et devenir ainsi, à la cour et dans les lettres, un personnage que Voltaire lui-même flattait et recherchait. Ses écrits, trop négligés aujourd'hui, ont plusieurs des qualités de Fontenelle, son maître et son ami : de la précision, de la netteté et de la finesse ; mais il manque de force et d'élévation. Le recueil de ses pièces de théâtre a paru en 1770, et, en 1806, on a imprimé des *Œuvres inédites*, comprenant ses poésies. Plus récemment, on a publié ses *Mémoires*, 1855 ; ils contiennent des anecdotes et des particularités agréables, et sont écrits d'un style aisé et naturel ; mais ils ne révèlent rien d'important ni sur l'auteur ni sur son siècle. Ds.

HÉNAULT, poète. (*V.* HESNAULT.)

HENAUX (FERDINAND), érudit et littérateur belge, né à Liège en 1815, m. en 1880.

Il a publié plusieurs dissertations historiques dans la *Revue de Liège*, le *Bulletin du bibliophile belge* et le *Messager des sciences historiques de Gand*. Ses principaux ouvrages sont : *Description historique et topographique de Liège*, 1837 ; *Esquisse d'une géographie du pays de Liège*, 1840 ; *Études historiques et littéraires du pays wallon*, 1843 ; *le Berceau de Charlemagne*, 1848 ; *Histoire du pays de Liège depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, 1851, 3e édit., 1874 ; *Roland*, notice historique, 1863, etc. Sous les pseudonymes de *N.-O.*, *André Meuret* et *Nand*, il a fait paraître des récits de voyages, des romans, etc.

HENDAYE. *V.* ANDAYE.

HENDERSON, v. des États-Unis (Kentucky), sur l'Ohio ; 4,170 hab. Commerce agricole.

HENDUIS, nom porté par les chefs électifs des Burgondes, avant l'invasion du Ve siècle.

HENEGOUWEN, nom flamand du HAINAUT.

HENÈTES ou **VENÈTES**, colonie de Mèdes qui s'établirent, les uns en Paphlagonie, entre le Sangarius et le Parthénius, les autres en Illyrie et en Italie, sur les bords de l'Adriatique.

HENGELO, v. du roy. des Pays-Bas (Over-Yssel) ; 5,610 hab. Centre des chemins de fer sur Utrecht, Munster et Osnabruck.

HENGIST ET HORSA, frères saxons, vinrent, en 449, au secours des Bretons contre les Pictes, et leur assurèrent la victoire. Ils reçurent l'île de Thanet. Bientôt, ayant appelé de leur pays d'autres bandes, ils se tournèrent contre les Bre-

tons eux-mêmes. Ceux-ci, déposant Wortigern, leur roi, prirent pour chef Wortimer, marchèrent contre Hengist et Horsa, et furent vaincus à Eglesford ou Ailsford, où périt Horsa. Hengist força les Bretons à passer dans l'Armorique, fonda le royaume de Kent, 455, et établit sa résidence dans la ville de Canterbury, où il mourut en 488.

HENG-KIANG, fl. de la Chine (Hou-Nan), sort des montagnes qui séparent les prov. de Hou-Nan et de Koangtong, et se jette dans le lac Thoung-thing. Cours de 550 kil.

HENG-TCHEOU, v. de la Chine (Hou-Nan), sur le Heng-kiang, à 150 kil. S.-O. de Tchang-cha. — v. de la Chine (Kouang-si), sur un affl. du Si-Kiang.

HENIN-LIETARD, brg (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 5,591 hab. Mines de houille. Manuf. de batistes; fabr. d'huile.

HÉNIN-LIÉTARD (THOMAS-LOUIS DE). *V.* ALSACE (CARDINAL D').

HENIOQUES, *Heniochi*, anc. peuple de l'Asie Mineure, dans la partie E. du Pont, près des côtes du Pont-Euxin, descendait, selon la Fable, d'Amphytus et de Téléchius, écuyers de Castor et Pollux.

HENISCH (GEORGE), savant allemand, né à Bartfelden (Hongrie) en 1549, m. à Bâle en 1618, fut professeur de rhétorique et de mathématiques, doyen de la faculté de médecine, puis bibliothécaire à Augsbourg.

Il a publié : *Thesaurus linguæ et sapientiæ Germanicæ*, ouvrage capital, mais non terminé, 1616, in-fol.; *Institutionum dialecticarum libri VII*, Augsbourg, 1590; *Arithmetica perfecta et demonstrata*, ibid., 1605, in-4°; *Præceptionum rhetoricarum libri V*, ibid., 1593; des éditions d'*Hesiode*, Bâle, 1580, et d'*Arétée*, Augsbourg, 1603, etc.

HENKE (HENRI-PHILIPPE-CONRAD), théologien protestant, né en 1752 à Hehlen (Brunswick), m. en 1809, fut professeur de théologie à l'université d'Helmstædt, directeur du séminaire des prédicateurs, abbé du monastère luthérien de Kœnigslutter, et vice-président du consistoire de Wolfenbuttel.

On a de lui : les *Archives de l'histoire ecclésiastique*, 1794-99; les *Annales de la religion*, 1800-02; *Histoire de l'Eglise*, 3e édit., 1818-23, 9 vol.; *Lineamenta institutionum fidei christianæ*, Helmstædt, 1793, 1795.

HENKEL (JEAN-FRÉDÉRIC), chimiste et minéralogiste, né en 1679 à Freiberg (Saxe), m. en 1744, fut conseiller des mines du roi Auguste II.

On a de lui : *Flora saturnisans*, Leipzig, 1722; *Pyritologia, ou Histoire naturelle de la pyrite*, 1725, trad. en franc. par le baron d'Holbach et A.-H. Charas, Paris, 1760, 2 part. in-4°; *Introduction à la minéralogie*, Dresde, 1747, trad. par d'Holbach, Paris, 1756, 2 vol. in-12. C. L.

HENLEY, v. d'Angleterre, comté d'Oxford, sur la Tamise; 4,523 hab. Beau pont. Comm. de grains, farine et drèche, surtout avec Londres. Église ogivale de Sainte-Marie.

HENNÉ, arbrisseau dont les feuilles sont employées par les femmes de l'Orient, pour se teindre les ongles et la paume des mains en rouge orangé, principalement aux jours de fête; les hommes s'en servent pour les cheveux et la barbe; on en pare aussi la crinière des chevaux. En Algérie, le *henné* est d'un usage très commun parmi les femmes arabes. Les anciens Égyptiens en coloraient leurs momies. D.

HENNEBERG (COMTÉ D'), ancienne principauté d'Allemagne (Franconie), entre la Hesse, la Thuringe, les territoires de Fulde et de Wurtzbourg; v. princ. : Smalkalde, Meiningen, Schleusingen. Les seigneurs qui possédaient ce comté s'étant éteints en 1583, il passa à la maison de Saxe, qui en céda quelques portions à la Hesse-Cassel en 1660, et fut partagé en 1815 entre la Prusse et les duchés de Saxe.

HENNEBONT, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 10 kil. N.-E. de Lorient, sur le flanc d'une colline, près du Blavet; 4,545 hab. Petit port. Comm. de grains, miel, cire, bois, bestiaux, peaux, suif, vins. Construction de navires. On remarque un pont suspendu, un viaduc du chemin de fer, long de 222 m. et une église ogivale. — En 1342, Jeanne de Montfort défendit Hennebont, avec succès, contre Charles de Blois.

HENNEPIN (LOUIS), religieux récollet d'Ath en Hainaut, né en 1640, m. vers 1700, partit comme missionnaire pour le Canada en 1675. Il visita les grands lacs de ce pays, et signala le premier le fleuve Meschacébé ou Mississipi.

On a de lui : *Description de la Louisiane*, Paris, 1683, 1688, in-12; *Nouvelle Découverte d'un très grand pays entre le Nouveau-Mexique et la mer Glaciale*, Utrecht, 1697, in-12.

HENNEPOLIS, nom latin d'HILDESHEIM.

HENNEQUIN (P.-A.), peintre, né à Lyon en 1763, m. en 1833, un des meilleurs élèves de David, obtint le grand prix de Rome. Ses opinions le firent incarcérer après le 9 thermidor; sauvé par de puissants amis, il renonça à la carrière politique. Sous la Restauration, il habita successivement Liége, puis Tournai, où il mourut directeur de l'Académie de dessin de cette ville. Ses tableaux se distinguent par la pureté du dessin, le mouvement dans les figures, l'énergie du sentiment, mais la couleur en est forcée. On cite de lui un plafond au musée du Louvre, et *Oreste poursuivi par les Furies*, grande et belle composition pleine de hardiesse et de vigueur. B.

HENNEQUIN (ANT.-LOUIS-MARIE), avocat distingué, né en 1786 à Monceaux près de Paris, m. en 1840, avait une logique serrée et une élocution facile. Certaines causes politiques lui firent une grande réputation. En 1830, il défendit le ministre Peyronnet devant la Chambre des pairs; en 1832, il assista la duchesse de Berry après son arrestation. Il fut député de Lille depuis 1834, et prit rang dans le parti légitimiste.

HENNERSDORF (GROSS-), v. du roy. de Saxe (Bautzen); 3,000 hab. Coutellerie, brasseries. Communauté de frères moraves.

HENNERSDORF (SEIF-), v. du roy. de Saxe (Bautzen); 4,300 hab. Horlogerie, orfèvrerie, toiles.

HENNIL, dieu des Vandales. Son effigie était un bâton d'où sortait une main tenant un anneau de fer.

HENNIN, coiffure des femmes en France au XIVe et au XVe siècles, très large et très élevée, au point qu'il y avait difficulté pour elles à passer par les portes.

HENNUYER (JEAN LE), né en 1497 à Saint-Quentin ou dans le diocèse de Laon, m. en 1578, fut reçu docteur en 1539, fit l'éducation de plusieurs princes du sang royal, et devint confesseur de Diane de Poitiers, puis de Catherine de Médicis. Après avoir été aumônier de la cour depuis Henri II jusqu'à Henri III, il fut nommé évêque de Lisieux, et montra un zèle ardent contre les calvinistes. Il combattit l'édit de janvier 1562, qui leur était favorable. On lui a fait honneur d'une résistance généreuse au massacre de la Saint-Barthélemy; mais le fait n'est pas authentique. L—H.

HENOCH. *V.* ÉNOCH.

HENOTIQUE, en grec *Hénoticon*, édit d'union rendu en 482 par l'empereur grec Zénon, à la demande du patriarche Acace, pour réconcilier les catholiques et les eutychéens. Il ne fit qu'engendrer de nouvelles discordes, et le pape Félix III le condamna.

HENRI, nom d'un grand nombre de personnages historiques.

PRINCES D'ALLEMAGNE.

HENRI Ier, *le Fondateur*, dit aussi *l'Oiseleur*, fils d'Othon l'Illustre, né en 876, duc de Saxe et de Thuringe, roi de Germanie de 919 à 936. Les députés qui lui apportèrent la couronne le trouvèrent occupé à chasser aux oiseaux : de là son surnom. C'est le 1er roi de la maison de Saxe. Il soumit la Bavière et la Souabe qui voulaient rester indépendantes, enleva la Lorraine à la France, 923, et fortifia la royauté par le rétablissement de l'hériban (*V. ce mot*), et la création des comtes palatins. Il agrandit ses États aux dépens des Danois et des Slaves de l'Elbe, 925-929, les protégea par la création des margraviats de Slesvig, de Brandebourg, de Misnie, d'Autriche, de Styrie, fonda Quedlinbourg, Meissen, Magdebourg, soumit la Bohême à un tribut, 930, accorda aux villes naissantes leurs premiers privilèges, et termina un règne déjà glorieux par la victoire de Mersebourg sur les Hongrois, 933. G.

HENRI II, *le Saint* ou *le Boiteux*, né en 972, m. en 1024, petit-fils de Henri le Querelleur, et dernier empereur de la maison de Saxe, régna sur la Bavière dès 995, et succéda à son cousin l'empereur Othon III, qui n'avait pas laissé d'enfants, en 1002. Il n'obtint la couronne qu'avec peine, et il en défendit mal les prérogatives contre les grands vassaux : pieux, mais faible, il laissa dépérir les institutions monarchiques établies par ses prédécesseurs. Au dehors, son règne eut plus d'éclat. Il réunit la Bohême à l'empire, érigea en royaumes la Pologne et la Hongrie devenues chrétiennes, 1008, prépara l'incorporation du royaume d'Arles à l'Allemagne en se faisant déclarer l'héritier de Rodolphe III, 1016, et fit 3 expéditions en Italie contre Ardouin, marquis d'Ivrée, 1004-1012, sans pouvoir la soumettre complètement. Il voulut se faire bénédictin à Verdun, puis chanoine à Strasbourg. Il fut canonisé au XIIe siècle. Fête, le 15 juillet. G.

HENRI III, dit *le Noir*, 2e empereur de la maison de Franconie, né en 1017, fils et successeur de Conrad le Salique, 1039-1056. Il divisa en deux parties (haute et basse Lorraine) la Lorraine qui formait un duché trop puissant, donna à son fils le duché de Bavière, laissa sans souverains la Carinthie et la Souabe, qui se trouvèrent ainsi sous son autorité immédiate, étendit à toutes les provinces l'action du pouvoir royal, et interdit les guerres privées. Il maintint dans le devoir la Bohême et la Hongrie, 1042-1045, donna l'investiture de la Pouille et de Bénévent aux Normands d'Italie, qui avaient vaincu le pape Léon IX à Civitella en 1053, et pacifia l'Église romaine. Il fit déposer les trois papes qui la gouvernaient en même temps, obtint ou s'arrogea le droit de nommer le souverain pontife, et choisit successivement Clément II, 1046, Damase II, 1048,

Léon IX, 1049, et Victor II, 1055. Il travailla à réformer les mœurs du clergé, mais ne fit pas disparaître la simonie. G.

HENRI IV, fils du précédent, lui succéda à l'âge de 6 ans, 1056. Il fut d'abord confié à la tutelle de sa mère, la pieuse Agnès de Poitou, qui ne put conserver longtemps le pouvoir. Les grands vassaux, entre autres les ducs de Saxe et de Bavière, enlevèrent le jeune roi, 1062, gouvernèrent sous son nom, et mirent au pillage les domaines impériaux. Mais, quand Henri eut atteint sa 20e année, 1070, il montra tout à coup une fermeté et une vigueur qui dégénérèrent en tyrannie : il jeta en prison les ducs de Saxe et de Bavière, dépouilla celui de Carinthie, et, après des alternatives de succès et de revers, remporta une dernière victoire qui lui livra un pouvoir absolu en Allemagne, 1075. Les Saxons, dans leur détresse, s'adressèrent au saint-siège, comme à un tribunal supérieur aux rois eux-mêmes. Grégoire VII, pape depuis 2 ans, avait lui-même des griefs personnels contre Henri : il avait interdit les investitures laïques et la simonie, ces deux plaies de la société religieuse au XIe siècle, et il avait trouvé dans le jeune empereur un adversaire décidé de ses réformes. Il prit en main la cause des Saxons et celle de l'Église, et, attaquant Henri comme tyran et comme simoniaque, le cita à comparaître à Rome. L'empereur, loin d'obéir, fit déposer son rival par un concile allemand, à Worms, et fut à son tour excommunié et menacé de déchéance, 1076. Les Saxons et les grands vassaux reprirent les armes, et Henri, effrayé, alla implorer son pardon aux pieds du pape, dans le château de Canossa, 1077. Bientôt il oublia ses promesses, recommença la guerre, triompha de 2 anticésars, Rodolphe de Souabe, 1077-1080, et Hermann de Luxembourg, 1080-1083, dispersa les troupes de la comtesse Mathilde, alliée du saint-siège, s'empara de Rome, et se fit couronner par l'antipape Clément III. La mort de Grégoire VII sembla assurer son triomphe, 1085; mais Urbain II souleva contre lui son fils aîné Conrad, 1093, et Pascal II, son autre fils Henri, 1105. Le vieil empereur, déposé par la diète de Mayence, trahi et vaincu, se réfugia à Liège, où il mourut dans la misère, 1106. Le corps de l'excommunié, déterré par un fils parricide, resta 5 années sans sépulture aux portes de l'église de Spire. (*V.* GRÉGOIRE VII.) G.

HENRI V, fils du précédent, né en 1081, dernier empereur de la maison de Franconie. Arrivé au trône par sa révolte contre son père, 1106, il attaqua bientôt le saint-siège qui l'avait soutenu, ne voulut pas renoncer aux investures laïques, et recommença la guerre. Il pénétra dans Rome, s'empara de la personne du pape Pascal II, et le força de le couronner et de sacrifier les domaines de l'Église, au traité de Sutri, 1111. Rendu à la liberté, Pascal II révoqua une concession arrachée par la violence, et excita à la révolte les grands vassaux de l'Allemagne. La mort de la comtesse Mathilde ouvrit une nouvelle source de discordes, 1115. Henri réclama les domaines qu'elle avait légués au saint-siège, chassa Pascal de Rome, et, après sa mort, lui donna pour successeur l'antipape Grégoire VIII, 1118. Quatre ans après, il se décida à traiter, et signa avec Calixte II le concordat de Worms, qui terminait, par une transaction équitable, la querelle des investitures, 1122. Il mourut en 1125, après une invasion malheureuse en France. G.

HENRI VI, surnommé *le Cruel* et *le Cyclope* par les Siciliens, fils de Frédéric Barberousse, empereur à 25 ans, 1190-1197. Il disputa l'Italie méridionale, dot de sa femme Constance, à l'usurpateur Tancrède et à son fils Guillaume III, s'en empara après 2 expéditions, 1191-1195, mais déshonora sa victoire par ses cruautés et ses brigandages. Il se rendit odieux à toute l'Europe chrétienne, en retenant prisonnier Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, 1194, et proposa en vain à la diète de Gelnhausen de rendre la couronne héréditaire dans sa famille, 1197. Il fut empoisonné, dit-on, par sa femme. G.

HENRI VII, de la maison de Luxembourg, né en 1282, m. en 1313, fut élu empereur en 1308, à la suite d'un interrègne de 7 mois. Après avoir puni les meurtriers d'Albert Ier et reconnu l'indépendance des 3 cantons suisses, Uri, Schwytz et Unterwalden, il donna pour roi aux Bohémiens son fils Jean de Luxembourg, voulut rétablir l'autorité impériale en Italie, se fit couronner roi de Lombardie à Milan, traita avec rigueur Milan, Côme, Crémone, Lodi, Brescia, qui résistaient, échoua contre Florence, et marcha sur Rome, pour s'y faire couronner empereur. Robert, roi de Naples, se ligua avec les villes de Toscane pour lui interdire l'entrée de la ville; Henri dut s'emparer par force du quartier où était Saint-Jean-de-Latran, et reçut dans cette église la couronne impériale des mains des cardinaux. Il se préparait à la guerre contre Robert, lorsqu'il mourut subitement, 1313. On accusa, sans preuves, un moine dominicain de l'avoir empoisonné dans la communion. C. P.

HENRI RASPON, landgrave de Thuringe et de Hesse, comte palatin de Saxe, anticésar opposé par les princes ecclésiastiques de l'Empire et Innocent IV à Frédéric II, fut surnommé le *roi des prêtres*, 1246. Il défit Conrad, fils de Frédéric, près de Francfort, mais reçut une blessure mortelle devant Ulm, 1247. G.

HENRI *le Querelleur*, 2e fils de Henri le Fondateur, duc de Lorraine et plus tard de Bavière, se révolta 3 fois contre son frère Othon le Grand, qui lui pardonna toujours, et mourut en 955. G.

HENRI *le Superbe*, duc de Bavière et de Saxe, marquis de Toscane, succéda à son père Henri le Noir en 1126, épousa la fille de l'empereur Lothaire II, à la mort duquel il revendiqua la couronne impériale, mais se vit préférer Conrad de Hohenstauffen, 1138, lui refusa le serment de fidélité, fut mis au ban de l'Empire et dépouillé de ses Etats, obtint la restitution de la Saxe, et mourut en 1139. B.

HENRI *le Lion*, duc de Bavière et de Saxe, fils du précédent, ne put prendre possession, quand son père mourut, de ses domaines, que retenait l'empereur Conrad III. Frédéric Barberousse les lui restitua, 1152. Cependant il trahit ce prince pendant ses guerres en Italie, fut dépouillé de ses deux duchés, 1180, ne conserva que ses alleux de Brunswick et de Lunebourg, et mourut en 1195. B.

HENRI, prince de Prusse, 3e fils du roi Frédéric-Guillaume et frère de Frédéric II, un des généraux les plus éminents de son époque, né à Berlin en 1726, m. en 1802. Colonel dans l'armée de Moravie, 1742, il se signala à la bataille de Hohenfriedberg. Pendant la guerre de Sept ans, il contribua aux victoires de Prague et de Rosbach, 1757, combattit à Kunersdorf, 1759, couvrit plusieurs fois les retraites du roi, délivra Breslau en 1760, et gagna, en 1762, la bataille de Freiberg. Frédéric a dit de lui qu'il a été le seul pendant cette campagne qui n'ait pas commis de faute. En 1770, le prince Henri négocia à Saint-Pétersbourg le premier partage de la Pologne. Éloigné des affaires sous le règne suivant, il désapprouva la guerre contre la France, et mourut dans son château de Rheinsberg.

Sa *Vie privée, politique et militaire*, a été publiée à Paris, 1809; elle est attribuée à M. de Bouillé. E. S.

ROIS DE FRANCE.

HENRI Ier, né en 1005, m. en 1060, succéda en 1031 à son père Robert Ier. Il eut à combattre son frère Robert, soutenu par leur mère Constance; il le vainquit, avec l'aide de Robert le Diable, duc de Normandie, et lui donna le duché de Bourgogne. Une 2e révolte excitée par Eudes, autre frère de Henri, fut également apaisée. Le comte de Champagne fut contraint à l'hommage féodal. Henri, ayant soutenu contre le jeune duc de Normandie, Guillaume le Bâtard, un vassal révolté, le comte d'Arques, fut battu à Mortemer et à Varaville, 1054. L'acquisition du comté de Sens compensa cette défaite. Du mariage de Henri avec Anne de Russie, fille du grand-duc Iaroslav, naquit Philippe Ier.

HENRI II, né en 1519, m. en 1559, succéda, en 1547, à François Ier, son père. A l'extérieur, il s'attacha à affaiblir la puissance de la maison d'Autriche. Les Anglais, alliés de Charles-Quint, voulaient unir l'Écosse à l'Angleterre par le mariage de leur jeune roi, Edouard VI, avec Marie Stuart; Henri envoya une armée qui chassa les Anglais, fit amener en France Marie, qu'il fiança au dauphin, et obtint la restitution de Boulogne, moyennant 400,000 écus, 1549. Il protégea en Italie, contre les armées impériales, Octave Farnèse, duc de Parme, et, en Allemagne, il se ligua avec Maurice de Saxe et les princes protestants qui voulaient secouer le joug de l'empereur, 1551. Il s'empara des Trois-Évêchés, Toul, Metz et Verdun; Charles-Quint, ayant traité avec les princes protestants à Passau, vint assiéger Metz, d'où il fut repoussé par le duc François de Guise, 1552-53, se vengea en ravageant la Picardie, mais fut battu à Renty, 1554. Pendant ce temps, Brissac avait fait la conquête de la Savoie et du Piémont, et Montluc avait soutenu dans Sienne un siège héroïque. Charles-Quint, près d'abdiquer, signa la trêve de Vaucelles, 1556. La guerre recommença, l'année suivante, contre Philippe II, successeur de Charles en Espagne. Le duc de Guise ne put conquérir le royaume de Naples, et le connétable de Montmorency fut défait par le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, à Saint-Quentin, 1557. Guise, rappelé d'Italie, s'empara de Calais, 1558, occupé depuis 211 ans par les Anglais, alliés en ce moment de l'Espagne. Henri II avait proposé au duc d'aller assiéger cette ville, contre l'avis de tous ses généraux. Mais le maréchal de Termes fut vaincu par le comte d'Egmont à Gravelines, et Henri II, à l'instigation de Diane de Poitiers, de Montmorency, et de Saint-André, signa la paix du Cateau-Cambrésis, 1559. Dans les fêtes données à la suite de ce traité, Henri II fut blessé mortellement en joutant contre Montgomery, son capitaine des gardes. Ce règne fut marqué, à l'intérieur, par le progrès de la puissance royale. Le parlement fut dépouillé en grande partie de la puissance politique, la grand'chambre

seule eut le droit de remontrances, mais elle devait, aussitôt après, enregistrer les édits royaux, si le roi persistait dans sa volonté. Les états généraux ne furent jamais convoqués; les notables furent une seule fois réunis, après la bataille de Saint-Quentin, pour voter de l'argent. Henri II créa les présidiaux en 1552; il institua, en 1553, le parlement de Rennes, pour la Bretagne. Les libéralités du roi envers Diane de Poitiers et ses favoris, non moins que les besoins de la guerre, firent monter la dette, en 1559, à 42 millions du temps (335 millions de fr. d'aujourd'hui). Des calvinistes furent brûlés à Paris, Lyon, Angers, Blois, Bordeaux. Les édits de Châteaubriant, 1551, et d'Écouen, 1553, prononcèrent la mort contre les protestants surpris dans l'exercice clandestin de leur culte. En 1559, 2 membres du parlement, Dufaur de Pibrac et Anne Dubourg, furent incarcérés, pour avoir défendu la Réforme, et surtout pour avoir attaqué publiquement les prodigalités et les débauches de la cour. C. P.

HENRI III, duc d'Anjou, 3e fils de Henri II, né à Fontainebleau en 1551, m. en 1589, succéda à son frère Charles IX, 1574. Il s'était acquis la réputation d'un général heureux, en commandant l'armée catholique aux combats de Jarnac et de Moncontour, 1569, et au siège de La Rochelle, 1573. Il venait d'être élu roi de Pologne, quand la mort de son frère le rappela en France. Son avènement fit concevoir des espérances qui s'évanouirent bien vite. Il était affable, instruit, capable de bien administrer, ami des arts comme tous les princes de sa famille; mais la faiblesse de son caractère, la mobilité capricieuse de sa politique, le mélange d'une dévotion extérieure avec des mœurs dépravées, la fortune scandaleuse de ses favoris, flétris par les contemporains du nom de *mignons*, devaient le rendre méprisable et odieux à tous les partis. Après avoir quitté la Pologne en fugitif, il arrive en France, au moment où les *politiques* (*V. ce mot*), réunis aux protestants, venaient de reprendre les armes : Henri de Guise, général des catholiques, remporte la victoire de Dormans (Marne), 1575; mais le nouveau roi, fatigué d'une guerre qui troublait ses plaisirs, accorde aux protestants l'édit de Beaulieu (Indre), le plus favorable qu'ils aient encore obtenu, 1576. Ces concessions, vivement blâmées par les catholiques, amènent la *Ligue* ou *Sainte-Union*, dont l'influence triomphe aux états de Blois, 1576. Henri III s'en déclare le chef, espérant ramener à lui les catholiques; mais l'Assemblée le somme de recommencer la guerre contre les protestants, tout en lui refusant les moyens de la faire. La paix de Bergerac et l'édit de Poitiers mettent fin aux hostilités, 1577, et bientôt une 7e guerre civile est suivie de la paix de Fleix (Dordogne), 1580. La mort de François, duc d'Anjou, vient accroître encore les périls de la royauté, 1584; comme Henri III n'avait pas de fils et n'avait plus de frère, le trône devait passer à Henri de Bourbon, qui était calviniste; la Ligue prend un développement formidable, et le roi, forcé d'obéir aux passions qu'il ne partage pas, commence une 8e guerre, celle *des trois Henri*. La défaite de son favori, Joyeuse, à Coutras (Gironde), 1587, augmente l'impopularité de Henri III, et la journée des *Barricades* le chasse de sa capitale, 1588. Les nouveaux états de Blois, dévoués aux Guises, le décident à un double crime qui doit le perdre : il fait assassiner Henri de Guise et son frère le cardinal. Excommunié par le pape, déposé par la Sorbonne et le parlement, il s'unit à Henri de Bourbon, assiège avec lui Paris, et est assassiné à Saint-Cloud par Jacques Clément, 1589. Avec lui s'éteignirent la branche des Valois et la famille des Orléans-Angoulême. G.

HENRI IV, *le Grand*, 1er roi de la maison de Bourbon, né au château de Pau, le 13 déc. 1553, m. en 1610, fils d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et de Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Élevé dans le calvinisme par sa mère, il fit ses premières armes sous l'amiral Coligny, assista aux combats de La Roche-Abeille et de Moncontour, et se distingua surtout à celui d'Arnay-le-Duc, 1569. Après la paix de Saint-Germain, 1570, il épousa Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, devint roi de Navarre par la mort de sa mère, 1572, et n'échappa à la Saint-Barthélemy qu'en se faisant catholique. Bientôt il entra dans la conspiration des politiques (*V. ce mot*), 1574, s'enfuit de la cour après la mort du roi, 1575, rétracta à Tours une abjuration forcée, et, dès ce moment, prit une part décisive à toutes les guerres de religion. En 1580, il s'illustra par la prise de Cahors. Son rôle grandit, quand, à la mort du duc d'Anjou, il fut devenu l'héritier présomptif de la couronne de France, 1584. Il avait alors 31 ans. Rejeté par le parti catholique et la Ligue comme hérétique, excommunié par Sixte V, il en appelle aux armes, et bat Joyeuse à Coutras, 1587; mais la journée des *Barricades* le rapproche de Henri III, et les deux princes vont assiéger Paris. Après l'assassinat du dernier Valois, dont il était parent au 22e degré, il lui succède, 1589, mais sans pouvoir retenir dans son armée tous les seigneurs catholiques qui avaient suivi Henri III; la Ligue refuse de le reconnaître, et lui préfère son oncle, le vieux cardinal de Bourbon, qui est proclamé sous le nom de Charles X. Le Béarnais bat Mayenne à Arques, 1589, à Ivry, 1590, et assiège 2 fois Paris, d'où il s'éloigne à l'arrivée d'Alexandre Farnèse, prince de Parme, envoyé par les Espagnols. Il ne réussit pas mieux devant Rouen, et éprouve un échec à Aumale. Mais il profite des divisions de ses ennemis, abjure le calvinisme à Saint-Denis, 1593, rallie à lui la majorité de la nation, fatiguée d'une guerre désastreuse ou effrayée des prétentions de Philippe II. Le gouverneur Brissac et les chefs de la municipalité lui ouvrent les portes de Paris, 1594, et il achète à prix d'argent les gouverneurs catholiques; 3 provinces seules, appuyées des armées espagnoles, lui résistent : la Bourgogne, il la soumet par la victoire de Fontaine-Française, 1595; la Picardie, il la réduit par la prise d'Amiens, 1596; et la Bretagne, il s'en rend maître par la défection du duc de Mercœur. Le traité de Vervins avec Philippe II, 1598, et l'édit de Nantes, accordé la même année aux protestants, terminent cette crise d'un demi-siècle, qui avait failli entraîner dans la même ruine et la France et la monarchie. — Alors commence la 2e partie du règne de Henri IV, plus remarquable encore que la 1re : c'est la restauration énergique et habile de l'autorité royale, de l'ordre politique, de l'administration intérieure et de la politique étrangère. Jusqu'à sa mort, il eut à lutter contre les gouverneurs de provinces, catholiques ou protestants, qui s'étaient rendus à peu près indépendants sous les derniers Valois : il fit décapiter Biron, l'un des vainqueurs de Fontaine-Française, convaincu de conspiration et de trahison, 1602, mit à la Bastille le comte d'Auvergne, enleva au duc de Bouillon sa principauté de Sedan, et ne lui accorda la vie que sur les instances d'Élisabeth d'Angleterre, 1606; il détruisit presque partout, principalement dans le Midi, les franchises municipales, que la Ligue avait ranimées ou étendues, défendit sous peine de mort d'imprimer aucun livre sans la permission de la *censure royale*, ordonna au parlement d'enregistrer les édits de la couronne sans remontrances, et réforma l'Université dans un sens monarchique, 1600 : son gouvernement annonça et prépara celui de Richelieu et de Louis XIV. Le rétablissement des finances, la prospérité de l'agriculture et du commerce, la renaissance de la marine, furent surtout l'œuvre de Sully (*V. ce nom*); mais le roi encouragea par tous les moyens l'industrie, que son ministre condamnait comme inutile et dangereuse. A l'extérieur, Henri IV reprit les projets de François Ier et de Henri II contre la maison d'Autriche, rétablit l'influence française parmi les États catholiques de l'Italie, épousa une princesse florentine, Marie de Médicis, 1600, et, après une guerre sans importance avec la Savoie, échangea le marquisat de Saluces contre les provinces plus utiles de la Bresse, du Bugey et du Valromey par le traité de Lyon, 1601. Il soutint la Hollande révoltée contre l'Espagne, fit signer la *Trêve de douze ans*, 1609, rapprocha les luthériens et les calvinistes de l'Empire, et les amena à conclure sous sa médiation l'*Union évangélique*; enfin, en 1609, il commença les préparatifs d'une guerre, qui promettait d'être heureuse, pour restituer aux héritiers protestants de Juliers, les domaines que l'empereur Rodolphe II avait séquestrés. Sully assure, dans ses Mémoires, que ces armements cachaient de plus grands projets encore, et que le roi avait rêvé l'établissement d'une république chrétienne, où l'Autriche et l'Espagne auraient été réduites à leurs limites naturelles, où les différends entre les peuples auraient été jugés souverainement par une diète européenne, où 3 religions seulement, catholicisme, luthéranisme et calvinisme, auraient été admises. Mais le *grand dessein*, sur lequel Sully s'étend avec complaisance, c'est l'abaissement de la maison d'Autriche. Quoi qu'il en soit, le crime de Ravaillac, après 18 autres tentatives d'assassinat (Barrière, Châtel, etc.), sauva la maison d'Autriche, 14 mai 1610. En résumé, on peut dire que Henri IV a mérité le titre glorieux de *Restaurateur de la France*, qu'il se donnait lui-même dans l'assemblée des notables de Rouen, 1596. Toutefois l'histoire lui reprochera son goût pour les plaisirs, la facilité de ses mœurs, et le scandale de ses amours royales; Gabrielle d'Estrées et Henriette d'Entraigues sont les plus connues de ses maîtresses. Le duc de Vendôme, aïeul du célèbre général de Louis XIV, était fils de la première.

M. de Rommel a publié la *Correspondance inédite de Henri IV avec Maurice le Savant, landgrave de Hesse*, Paris, 1847; les *Lettres de Henri IV* ont été recueillies en 7 vol. in-4o, par M. Berger de Xivrey, dans la collection des *Documents inédits sur l'Histoire de France*. D'autres lettres intéressantes ont été retrouvées et publiées depuis. — V. Poirson, *Histoire de Henri IV*, 1857, 3 vol.; James, *Life of Henry the Fourth*, Londres, 1847, 3 vol.; Ranke, *Hist. de la France pendant le seizième siècle*, t. II. G.

ROIS D'ANGLETERRE.

HENRI Ier, surnommé *Beauclerc*, c.-à-d. savant, parce qu'il savait lire, roi d'Angleterre, 1100-35, né en 1068, 3e fils

de Guillaume Ier, enleva à son frère aîné, Robert Courte-Heuse, d'abord la couronne, puis, après la victoire de Tinchebray, 1106, le duché de Normandie. A l'alliance des nobles et des communes contre la royauté il opposa une première charte promettant de respecter les revenus ecclésiastiques pendant les vacances de bénéfices, de ne point exiger de grosses redevances des jeunes héritiers nobles, de renoncer à la garde-noble des mineurs, de ne pas vendre son consentement aux mariages, de reconnaître aux arrière-vassaux les mêmes droits qu'aux grands seigneurs, et de maintenir les lois de St Édouard. Ayant engagé contre St Anselme, archevêque de Canterbury, la lutte des investitures, il dut renoncer à la collation par la crosse et l'anneau. Du reste, il contint les nobles, fit sévèrement respecter les forêts royales, poursuivit le vol et la fausse monnaie, et essaya d'introduire l'uniformité des poids et mesures. Il soutint une guerre contre le roi de France Louis le Gros, qui lui disputait le château de Gisors, et qui défendait Guillaume Cliton (*V. ce nom*), et fut victorieux au combat de Brémule, 1119. Il eut de sa femme Mathilde, fille de Malcolm, roi d'Écosse, Mathilde, qui épousa d'abord l'empereur Henri V, puis Geoffroy Plantagenet. Presque toute sa famille avait péri dans le naufrage de la *Blanche-Nef*, en 1120. Henri Beauclerc avait été élevé par Lanfranc : de La Rue lui attribue une traduction des *Fables* d'Ésope, et un petit poème intitulé : *le Dictié d'Urbain*. A. G.

HENRI II, roi d'Angleterre, le 1er de la dynastie angevine ou des Plantagenets, 1154-89, né au Mans en 1133. Il eut, par son père Geoffroy Plantagenet : l'Anjou, la Touraine et le Maine ; par sa mère Mathilde, fille de Henri Ier : le duché de Normandie ; enfin, par sa femme Éléonore d'Aquitaine : la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, l'Auvergne, le Périgord, l'Angoumois, le Limousin. Appelé au trône d'Angleterre après la mort d'Étienne de Blois, il maria son 3e fils, encore enfant, à l'héritière de Bretagne, s'empara de cette province, 1158, et aurait pris, sans l'opposition de Louis VII, le comté de Toulouse, 1159. Ses entreprises contre la juridiction ecclésiastique, *Constitutions de Clarendon*, 1164 (*V.* CLARENDON), amenèrent une terrible querelle avec Thomas Becket (*V. ce nom*), et le meurtre de ce prélat, 1170. La conquête de l'est et du sud de l'Irlande, 1171, et la soumission d'une partie de l'Écosse, 1174, furent compensées par une pénible guerre contre Louis VII, 1173-77, qui, après avoir soutenu Thomas Becket, excitait contre Henri Éléonore même et ses fils, Geoffroy, Henri Court-Mantel, Richard et Jean sans Terre. Henri mourut de douleur à Chinon, au moment où il venait de signer une trêve avec Philippe-Auguste. A. G.

HENRI III, roi d'Angleterre, 1216-1272, né en 1207. Sa jeunesse et le sentiment national lui concilièrent Londres et les comtés du Sud, qui, irrités contre son père Jean sans Terre, avaient reconnu Louis, fils de Philippe-Auguste. Sa minorité fut tranquille, sous l'administration de Guillaume, comte de Pembroke, m. en 1219, et sous la vigoureuse mais oppressive autorité de Hubert du Bourg, 1219-1225. Au dehors, il voulut reprendre la Normandie et soutenir son beau-père Hugues, comte de la Marche, contre Alphonse de Poitiers, son suzerain, et fut battu à Taillebourg et à Saintes par Louis IX, 1242, qui ne lui laissa que la Guyenne. Son expédition pour occuper la Sicile, que le pape lui avait offerte, ne réussit pas mieux. A l'intérieur, une mauvaise administration, de lourds impôts, le brigandage de ses officiers, l'insolence des Provençaux amenés par son mariage avec Éléonore de Provence, 1236, et le mépris des chartes jurées, suscitèrent une ligue des barons, soulevés par Simon de Montfort, comte de Leicester. Ils forcèrent Henri à jurer les *statuts d'Oxford*, 1258 ; mais, dès 1261, Henri déclara qu'il ne les observerait pas. Louis IX, arbitre impartial, approuva la Grande Charte, et condamna les *statuts*, 21 janvier 1264 ; mais les barons, de nouveau révoltés, vainquirent le roi à Lewes et le firent prisonnier. Maître de l'État, Leicester appela dans le parlement les représentants du tiers état, et créa ainsi la Chambre des communes, 1264. Bientôt il fut battu et tué à Evesham, 1265, par Édouard, fils de Henri ; celui-ci reprit le gouvernement et n'en abusa pas. A. G.

HENRI IV, 13e roi d'Angleterre depuis la conquête de Guillaume, duc de Normandie, 1399-1413, né en 1367 de Jean, duc de Lancastre, 3e fils d'Édouard III. Exilé et dépouillé de son héritage par Richard II, il vint de Nantes, prit Bristol, mit Richard à la Tour, et convoqua un parlement qui lui donna la couronne en 1399, au détriment de Mortimer, descendant du 2e fils d'Édouard III. Ce fut plus tard l'origine de la guerre des Deux-Roses. Ce règne fut troublé par les seigneurs révoltés, aussi bien que par les Gallois et les Écossais. Percy *Hotspur*, fils du comte de Northumberland, se souleva, et fut tué à Shrewsbury, 1403. Son père lui succéda, et fut aussi battu. Henri essaya de se maintenir contre la France, en fomentant les discordes entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne, à l'intérieur, en flattant le parlement. Une sorte d'épilepsie hâta sa mort. Après un de ses accès, il vit avec terreur sa couronne enlevée par son propre fils. Il mourut à Westminster, tourmenté par ses remords. A. G.

HENRI V, 14e roi d'Angleterre depuis la conquête normande, 1413-22, né en 1388, de Henri IV. Éloigné des affaires par la jalousie de son père, il se jeta ardemment dans les plaisirs, mais y renonça dès son avènement, se concilia tous les partis, et ne poursuivit sévèrement que les disciples de Wiclef. En 1415, il déclara la guerre à la France, divisée par les factions d'Armagnac et de Bourgogne, et fut vainqueur à Azincourt ; il conclut, faute d'argent, une trêve de 2 années. Il s'allia ensuite au duc de Bourgogne, Jean sans Peur, et à Isabeau de Bavière, fit conclure le traité de Troyes, qui lui rendait la Normandie et l'Aquitaine, le nommait régent et héritier de la couronne de France, 1420, épousa Catherine, fille de Charles VI, vint habiter au Louvre, repoussa le dauphin derrière la Loire, et mourut à Vincennes, laissant la régence de France à son frère Bedford, et celle d'Angleterre à son autre frère Glocester. A. G.

HENRI VI, 15e roi d'Angleterre depuis la conquête normande, 1422-71, né en 1421, fils de Henri V et de Catherine de France, fut proclamé à la fois en Angleterre et en France, sous la régence de Glocester et de Bedford, ses oncles. Les victoires de Jeanne d'Arc et la défection du duc de Bourgogne le privèrent bientôt de ses États du continent, où il ne conserva que Calais. En 1444, il avait épousé Marguerite d'Anjou, fille de René. Cette princesse énergique prit un grand empire sur le faible esprit de son époux, et se débarrassa de Glocester, qui fut accusé de trahison, jeté dans un cachot, et, dit-on, empoisonné, 1447. Cette mort, la cession du Maine et de l'Anjou, qui furent rendus au père de Marguerite, la perte des provinces françaises, rendirent la reine odieuse. Le mécontentement général fut mis à profit par Richard, duc d'York, qui, descendant du 2e fils d'Édouard III, tandis que Henri VI, de la branche de Lancastre, n'était issu que du 3e, avait des prétentions au trône. Il suscita d'abord la révolte de John Cade (*V. ce nom*), puis, soutenu par Warwick (*V. ce nom*), força Marguerite à renvoyer son ministre Somerset, et se fit donner le titre de *Protecteur* du royaume, 1454. Somerset revint en faveur, et le duc d'York commença la guerre civile des Deux-Roses. (*V. ce mot.*) Henri VI fut défait et pris à Saint-Albans, 1455 ; le duc d'York, de nouveau revêtu du pouvoir, battit encore Marguerite à Northampton, 1459, prit le roi, mais fut tué à Wakefield, 1460. Malgré le nouvel avantage que Marguerite remporta à Saint-Albans, 1461, le nouveau duc d'York vainquit les Lancastriens à Mortimer-Cross, se fit proclamer roi sous le nom d'Édouard IV, assura son trône par les victoires de Towton, 1461, d'Exham, 1463, et enferma Henri VI à la Tour de Londres. En 1470, Warwick, brouillé avec Édouard IV, ramena Marguerite du continent, tira Henri VI de la Tour, mais fut tué à Barnet, 1471 ; Marguerite, battue à Tewkesbury, fut prise avec son fils, qui fut massacré. Henri VI mourut peu de jours après, à la Tour, et l'on accusa le duc de Glocester, frère d'Édouard IV, de l'avoir assassiné. C. P.

HENRI VII, 19e roi d'Angleterre depuis la conquête normande, le 1er de la dynastie des Tudors, né en 1458, roi en 1485, m. en 1509, était comte de Richmond, et fils d'Édouard Tudor, seigneur gallois, et de Marguerite, petite-fille du duc de Somerset, fils du duc de Lancastre, Jean de Gand, 3e fils d'Édouard III. Lorsque la bataille de Tewkesbury eut ruiné le parti lancastrien, le comte de Richmond se retira dans le pays de Galles, et de là en Bretagne. Le duc de Glocester ayant fait tuer les enfants d'Édouard IV et s'étant fait proclamer roi sous le nom de Richard III (*V. ce nom*), Henri fut rappelé par les Lancastriens, et rencontra son rival à Bosworth, 1485 ; Richard y fut vaincu et tué, et Henri VII reconnu roi par le parlement. La guerre des Deux-Roses était terminée : pour éteindre toutes les prétentions, Henri épousa Élisabeth d'York, fille d'Édouard IV. Mais il montra une partialité impolitique en faveur des anciens partisans de la maison de Lancastre et eut à lutter contre plusieurs imposteurs, Lambert Simnel, Perkins Warbeck, Wulford. Il voulut s'immiscer dans les différends de Charles VIII avec la Bretagne, et, quand le roi de France eut épousé l'héritière de ce duché, il débarqua à Calais avec une armée, 1492 ; mais il conclut aussitôt le traité d'Étaples (*V. ce mot*). La passion dominante de Henri VII fut l'avarice : secondé par deux ministres dont la mémoire est restée odieuse, Dudley et Empson, et par le chancelier Morton, il prononça des confiscations sans nombre, des amendes énormes, et laissa en mourant, dans le trésor, la somme, immense pour ce temps, de 1,800,000 liv. sterling en espèces (45,000,000 de francs, ou plus de 300,000,000 d'aujourd'hui). Il chercha à rabaisser la puissance de l'aristocratie, en permettant la vente des terres féodales, inaliénables jusqu'alors. Il lui porta un coup fatal par l'abolition de la loi de *maintenance*, en vertu

de laquelle les nobles faisaient soutenir par leurs vassaux, les armes à la main, leurs querelles particulières. Il eut souvent recours aux *Bènevolences* et à la *Chambre étoilée*. (*V. ces mots.*) Enfin, c'est de ce prince que date le premier essor de la marine anglaise. Le Vénitien Gabotto, à qui il confia des vaisseaux, découvrit Terre-Neuve, 1497. Avant de mourir, Henri VII avait marié son fils (plus tard Henri VIII) à Catherine d'Aragon, et sa fille, Marguerite, au roi d'Écosse, Jacques IV. C'est de là que vinrent les droits des Stuarts à la couronne d'Angleterre, et, par suite, la réunion de l'Angleterre et de l'Écosse. C. P.

HENRI VIII, 20e roi d'Angleterre depuis la conquête, né en 1491, roi en 1509, m. en 1547, succéda à Henri VII, son père. Il abandonna d'abord le soin des affaires à son ministre Wolsey, et s'occupa de ses plaisirs. Mais, en 1512, il entra dans la ligue formée contre Louis XII, débarqua en France, et gagna la bataille de Guinegate, 1513, pendant que ses généraux, dans le nord de l'Angleterre, battaient, à Flowden, Jacques IV, roi d'Écosse, allié de la France. Au rétablissement de la paix, il donna à Louis XII sa sœur Marie en mariage, 1514. François Ier, vaincu par Charles-Quint dans ses prétentions à la couronne impériale, eut avec Henri VIII la stérile entrevue du camp du Drap d'or (*V. ce mot*), 1520; d'ailleurs Charles-Quint l'avait prévenu, en allant visiter lui-même à Douvres le roi d'Angleterre, qui vint ensuite lui rendre sa visite à Gravelines, et il avait gagné Wolsey par la promesse de la tiare. Les troupes anglaises se réunirent à l'armée impériale qui, en 1523, envahit le nord de la France. Mais le manque de foi de Charles-Quint à l'égard de Wolsey, et la bataille de Pavie, qui éleva si haut la puissance espagnole, ramenèrent Henri VIII à l'alliance de la France, 1526. D'autres intérêts le détournèrent des affaires du continent. Se piquant d'être un profond théologien, il avait composé, en 1521, un livre pour la défense des sept sacrements contre Luther, et reçu du pape le titre de *défenseur de la foi*, que les souverains d'Angleterre ont conservé depuis. Lorsque Clément VII fut retenu prisonnier par les troupes impériales, 1527, Henri demanda à l'empereur sa liberté, espérant que ce service, joint à son renom d'orthodoxie, disposerait le pape à lui permettre de répudier Catherine d'Aragon pour épouser Anne de Boleyn. Furieux des lenteurs de la cour de Rome, il disgracia Wolsey qui les avait favorisées, consulta et gagna par des présents les principales universités européennes, se fit décerner par le parlement, en 1531, le titre de *protecteur et chef suprême de l'Église d'Angleterre*, et fit prononcer la nullité de son premier mariage par Cranmer, archevêque de Canterbury. Excommunié, il déclara l'Angleterre séparée du saint-siège, 1534 : tous appels à Rome étaient défendus, et devaient être portés devant des commissaires du roi; toutes redevances payées à la cour de Rome étaient abolies. De cette époque datent les cruautés qui ont souillé le règne de Henri VIII. Jusqu'alors, il n'avait été que prodigue et tyrannique, levant des taxes arbitraires et forçant le parlement à satisfaire tous ses caprices : dès lors, il envoya au supplice ceux qui ne voulaient pas accepter ses réformes. Jean Fisher, évêque de Rochester, ancien précepteur du roi, et le chancelier Thomas Morus, qui refusèrent de reconnaître Anne de Boleyn comme reine légitime, et de se soumettre à la suprématie du roi en matière religieuse, furent condamnés à mort, 1535. Mais, si Henri avait innové dans la discipline, il ne voulut rien changer au dogme, et les protestants furent poursuivis pour hérésie, aussi bien que les catholiques qui ne reconnaissaient pas la suprématie royale. Aux prétentions d'un réformateur Henri ajouta la cupidité : les petits monastères furent abolis, et leurs revenus revinrent au roi, 1536; les comtés du Nord s'étant soulevés à cette occasion, les autres couvents furent abolis, et leurs biens confisqués, 1539. Henri s'occupa aussi de fixer le dogme. Il fit adopter par le parlement le *bill des six articles*. (*V.* Bill.) Il restreignit la lecture de la Bible, dans une seule traduction autorisée par lui, aux chefs de famille, et composa, pour l'éducation religieuse de son peuple, 2 livres théologiques : l'*Institution du chretien* et la *Doctrine et Science nécessaire à tout homme chrétien*. Pendant ce temps, des scènes domestiques ensanglantaient le palais. Henri intentait à Anne de Boleyn une accusation d'adultère, et la faisait décapiter, 1536, pour épouser Jeanne Seymour, qui mourut 17 mois après, en donnant le jour à un fils (Edouard VI). Trompé par un portrait flatteur du peintre Holbein, il épousa encore, en 1540, Anne de Clèves, la répudia bientôt, et envoya au supplice son conseiller Thomas Cromwell, un des agents les plus actifs de ses réformes religieuses, qui l'avait décidé à ce mariage. Le roi épousa ensuite Catherine Howard, qu'il fit décapiter au bout de 6 mois; sa 6e femme, Catherine Parr, faillit également périr, pour avoir soutenu dans une discussion avec son mari les opinions luthériennes. Henri VIII chercha à détacher son neveu Jacques V, roi d'Écosse, de l'alliance française, et à lui faire adopter ses opinions religieuses; quoique victorieux à Solway-Moss, et favorisé par la mort de Jacques, il ne put fiancer Marie Stuart, fille de ce prince, à son propre fils Edouard, 1542. Sur le continent, uni de nouveau aux Impériaux, il assiégea inutilement Landrecies, 1543, et prit Boulogne, 1544, qu'il dut garder par le traité d'Ardres, 1546, jusqu'au payement d'une somme de 800,000 écus. Parmi les institutions de Henri VIII, il faut signaler l'extension de la jurisprudence anglaise à la principauté de Galles. Une partie de ce pays, la première conquise, avait été, comme l'Angleterre, divisée en comtés et soumise aux lois générales du royaume : le reste, subjugué par les lords des Marches, comprenait 141 seigneuries qui ne relevaient que de ces seigneurs, étaient soumises à leur bon plaisir, et souvent livrées à l'anarchie. En 1536, les seigneuries furent annexées aux comtés voisins, tout le pays incorporé à l'Angleterre, et la justice y fut partout rendue par des juges royaux. L'Irlande fut aussi soumise plus étroitement à la puissance royale, Henri déclaré chef de l'Église irlandaise comme de l'Église anglicane, 1536, et, en 1542, le pays, en conservant son parlement séparé, passa du rang de seigneurie à celui de royaume. C. P.

ROIS DE CASTILLE ET DE PORTUGAL.

HENRI Ier, roi de Castille, 1214-17, fils et successeur d'Alphonse IX, était né en 1205. Sa mère Bérengère et le comte Alvar de Lara régnèrent en son nom.

HENRI II, roi de Castille, 1369-79, fils d'Alphonse XI et d'Éléonore de Guzman, naquit en 1333. Créé comte de Transtamare par son frère Pierre le Cruel, il prit part cependant à toutes les conspirations tramées contre ce prince, et invoqua tour à tour le secours du Portugal, de l'Aragon et de la France pour le renverser. Mis en possession du trône par Du Guesclin, puis vaincu à Navarette, et enfin vainqueur à Montiel, 1369, il tua de sa main Pierre le Cruel. Pendant 10 années de règne, il répara les maux de la guerre, eut des succès contre les rois de Portugal, de Navarre et d'Aragon, et prêta à la France le concours utile de sa flotte contre les Anglais. H.

HENRI III, *l'Infirme*, roi de Castille, 1390-1406, fils de Jean Ier, secoua la tutelle de ses oncles, les contraignit à restituer les trésors de la couronne, et réprima leurs révoltes. Il s'attira, par quelques entreprises contre la discipline de l'Église, une excommunication de Boniface IX, et reconnut peu après Benoît XIII, son rival. Il repoussa une agression des Portugais, châtia les corsaires africains par la prise de Tétouan, et mérita l'amour de ses sujets par ses règlements sur l'usure et son exacte justice. H.

HENRI IV, né en 1424 de Jean II, roi de Castille, lui succéda en 1454, et mourut en 1474. Dans sa jeunesse, il s'était un moment uni aux grands, révoltés contre son père. Devenu roi, il voulut se soustraire à leur joug, s'entoura d'hommes nouveaux, rechercha la faveur de la multitude. Mais ses infâmes débauches, sa connivence supposée aux relations coupables de la reine Jeanne de Portugal avec son favori Bertrand de la Cueva, le déshonoraient aux yeux de tous; on lui reprochait son insouciance pour les affaires, qu'il abandonnait entièrement à ses ministres, sa lâcheté personnelle et le peu de vigueur qu'il montrait dans les guerres contre les Maures, auxquels il finit cependant par imposer un tribut et par prendre Gibraltar. Généralement méprisé et suspect aux grands, il mécontentait encore les villes en levant de sa propre autorité des impôts pour satisfaire à ses prodigalités, en nommant lui-même des députés aux Cortès. Dès 1463, les grands lui opposèrent son jeune frère Alphonse, et, en 1465, ils le déposèrent solennellement à Avila; en 1467, une bataille livrée à Medina-del-Campo resta indécise. Alphonse étant mort en 1468, les révoltés se tournèrent vers sa sœur Isabelle, qui accepta seulement, du consentement de Henri, le titre de princesse des Asturies ou d'héritière présomptive de la couronne. A sa mort, cependant, Henri reconnut pour sa fille et son héritière la princesse Jeanne, née en 1462, qu'on regardait comme illégitime, et qu'on surnommait la fille de Bertrand, la *Beltraneja*; mais la guerre civile recommença, et Isabelle monta sur le trône. R.

HENRI DE BOURGOGNE, né vers 1035, arrière-petit-fils de Robert, roi de France, vint offrir à Alphonse VI de Castille ses services contre les Maures, et, pour prix de ses exploits, il obtint de lui, 1094 ou 1095, avec la main de Thérèse, sa fille naturelle, le comté de Portugal, composé des pays entre le Minho et le Tage, que les musulmans attaquaient sans cesse, et qu'il fallait presque conquérir. Il les défendit vaillamment, et mourut en 1112. R.

HENRI DE PORTUGAL, *le Navigateur*, 4e fils de Jean Ier, né en 1394, m. en 1460 ou 1463. Après s'être distingué par sa valeur dans les expéditions contre Ceuta et contre Tanger, 1415, 1437 (*V.* Jean Ier et Ferdinand), il acquit une gloire nouvelle en excitant aux découvertes maritimes, et en fondant

une sorte d'école nautique à Sagres, près du cap Saint-Vincent, 1438. C'est à sa voix et sous son inspiration que partirent les explorateurs qui découvrirent Porto-Santo, 1418; Madère, 1419; les Açores, 1432-50; les caps Bojador, 1433-34; Blanc, 1441; Vert, 1447, et s'avancèrent jusqu'à la Guinée. L'infant Dom Henri contribua à l'invention de l'astrolabe et des cartes plates.

L'abbé de Cournand a écrit sa *Vie*, d'après les biographies portugaises, 1781. R.

HENRI (LE CARDINAL), 3e fils du roi Emmanuel de Portugal, né en 1512, fut destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, devint archevêque de Braga et d'Evora, cardinal, légat du saint-siège, et monta sur le trône en 1578, à la mort de son neveu Sébastien. Il fonda des hospices et des écoles, mais se montra faible et irrésolu, et mourut en 1580. Le Portugal tomba alors au pouvoir de Philippe II, roi d'Espagne.

PERSONNAGES DIVERS.

HENRI DE CHAMPAGNE, roi de Jérusalem, 1192-97, né vers 1150, eut, avant d'être élevé au trône, une part glorieuse à la 3e croisade, se distingua au siège de Ptolémaïs, et épousa Isabelle, veuve de Conrad, marquis de Tyr.

HENRI DE HAINAUT, empereur latin de Constantinople, 1205-1216, né en 1174, prit part à la 4e croisade, succéda à son frère Baudouin Ier, d'abord comme régent pendant la captivité de ce dernier chez les Bulgares, puis comme empereur lorsque sa mort fut connue. Avec autant de courage que lui, mais avec plus de prudence, il défendit l'empire contre les Bulgares et Théodore Lascaris. Il mourut empoisonné, en marchant contre Michel, despote d'Épire. S.

HENRI, hérésiarque du XIIe siècle, adopta les erreurs de Pierre de Bruys : il niait que le baptême fût utile aux enfants, condamnait l'usage des églises, rejetait le culte de la croix, défendait de célébrer la messe, et enseignait qu'il ne faut point prier pour les morts. Henri se fit chasser du Mans par Hildebert, évêque de cette ville, et parcourut le Languedoc et la Provence. Le pape Eugène III envoya en 1147 un légat dans ces contrées; St Bernard aussi s'y rendit. Henri prit la fuite; mais il fut arrêté et mourut dans les prisons de l'archevêché de Toulouse. Ses sectateurs, qui prirent le nom de *henriciens*, se confondirent avec les albigeois. Basnage place cet hérésiarque parmi les patriarches des réformateurs : c'est, selon lui, un des précurseurs de la doctrine protestante sur la nécessité de ne prendre que l'Écriture pour règle de la foi, sans s'inquiéter de la tradition. M.

HENRI (ORDRE DE SAINT-), ordre militaire institué le 7 oct. 1736 par Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, en mémoire de l'empereur Henri II, renouvelé en 1829 et réformé en déc. 1870. L'insigne est une croix d'or, anglée de rameaux de rue, avec une image de St Henri, *Frédéric-Auguste* et *Virtuti in bello* pour légendes, et suspendue à un ruban bleu moiré, liséré de jaune. Le roi est le grand maître; beaucoup de chevaliers reçoivent des pensions.

HENRI DE LIVONIE, chroniqueur du XIIIe siècle, a laissé des annales de Livonie, de 1184 à 1225, imprimées sous ce titre : *Origines Livoniæ, sacræ et civiles*, Francfort, 1740, in-fol.

HENRI DE GAND, théologien scolastique, dont le nom de famille était *Gœthals*, né en 1220 à Muda près de Gand, m. en 1295, enseigna à l'université de Paris, et fut archidiacre de Tournai. L'autorité de ses doctrines le fit surnommer *Doctor solemnis*; il était du parti des réalistes.

On a de lui : *Quodlibeta theologica*, Paris, 1518, in fol.; *Summa theologiæ*, 1520; *de Scriptoribus ecclesiasticis*, etc. — V. Franç. Huet, *Recherches historiques et critiques sur la vie, les ouvrages et la doctrine de Henri de Gand*, 1838.

HENRI DE HUNTINGDON. *V.* HUNTINGDON.

HENRI *le Cacique*, jeune Haïtien qui, au commencement du XVIe siècle, sut créer une petite armée avec laquelle il résista aux Espagnols, qui finirent par renoncer à le soumettre. Ils lui cédèrent, au nom de Charles-Quint, un territoire au lieu dit Boya, dans le N.-E. de l'île, aux environs de Puerto-Plata, et il y fonda une petite république de 4,000 citoyens. Il en fit un État heureux que les Espagnols détruisirent après sa mort.

HENRI, monnaie d'or sous Henri II, roi de France. Elle était frappée au balancier, nouvellement inventé, et valait environ 50 sous. Elle porte, d'un côté, une H couronnée, ou une croix formée de 4 H surmontées d'une couronne royale; de l'autre, le roi armé et couronné de lauriers, ou la France assise sur des trophées d'armes, avec une Victoire et cette légende : *Optimo principi Galliæ*. On fit aussi des demi-henris, et des doubles-henris.

HENRICHEMONT, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Sancerre; 1,512 hab. Jolie ville, régulièrement bâtie. Fabr. de draps communs; tanneries. Grand comm. de laines. Autref. ch.-l. d'une petite principauté indépendante, qui appartint à la maison d'Albret, et portait alors le nom de *Boisbelle*; Sully l'acheta en 1597, fit bâtir la ville actuelle, et la nomma Henrichemont, en l'honneur de Henri IV. Elle fut réunie à la couronne en 1766.

HENRICIENS. *V.* HENRI, hérésiarque.

HENRIET (ISRAEL), dessinateur et graveur, né à Nancy en 1608, m. en 1661, fut le maître de dessin de Louis XIV. Ami de Callot, il imita sa manière, au point de tromper les connaisseurs. C'est ainsi que son *Histoire de l'enfant prodigue* a été attribuée à Callot.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, reine d'Angleterre, née en 1609, m. en 1669, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, épousa, en 1625, Charles Ier, sur l'esprit duquel elle conquit un grand empire. La religion catholique dont elle faisait profession, et qu'elle tâcha de propager en Angleterre, lui attira l'inimitié du peuple; aussi, quand éclata la guerre civile, elle fut poursuivie avec autant d'acharnement que le roi lui-même. Elle se fit remarquer par son intrépidité : après s'être rendue en Hollande pour ramener des soldats et apporter de l'argent, elle essuya à son retour une violente tempête, et fut canonnée dans la maison où elle aborda, 1644. Réfugiée à Exeter, où elle accoucha d'une fille, elle dut partir précipitamment, 17 jours après sa délivrance; arrivée en France, elle s'occupa de faire passer des secours de toute nature à son époux. Mais les troubles de la Fronde empêchèrent la régente Anne d'Autriche de rien faire pour sauver Charles Ier. Henriette, presque réduite à la misère, insultée dans le Louvre par les frondeurs, manquant de bois pendant l'hiver, s'adressa à Cromwell pour obtenir le payement de son douaire, et ne put l'obtenir. A la restauration de Charles II, elle passa en Angleterre; elle mourut dans sa maison de campagne de Colombes. Son cœur fut inhumé dans le monastère de la Visitation de Chaillot, qu'elle avait fondé en 1649. Son oraison funèbre est un des chefs-d'œuvre de Bossuet.

Son *Histoire*, avec un *Journal de sa vie*, a été écrite par C. C. (Charles Cotolendi), Paris, 1690, Bruxelles, 1693. C. P.

HENRIETTE-ANNE-D'ANGLETERRE, duchesse d'Orléans, fille de la précédente, née à Exeter en 1644, m. en 1670, fut amenée, à l'âge de 2 ans, en France, par sa gouvernante lady Morton, et élevée par sa mère dans le couvent de Chaillot. Avant la paix des Pyrénées, il fut question de la marier à Louis XIV, à qui elle ne déplaisait pas; mais le roi la trouvant trop jeune, elle épousa, en 1661, Philippe d'Orléans, frère du roi, et par sa grâce, sa beauté et son esprit, elle devint l'ornement de la cour. Négligée par son époux, elle lia avec le comte de Guiche une de ces intrigues épistolaires que les romans du temps avaient mises à la mode, et où elle paraît avoir été plus légère que coupable. En 1670, lorsque Louis XIV voulut détacher Charles II de l'alliance hollandaise, il chargea de cette négociation la duchesse d'Orléans, toute-puissante sur l'esprit de son frère. Elle fit, en effet, signer le traité de Douvres, par lequel Charles II s'engageait à joindre ses armes à celles de la France contre les Provinces-Unies, à se déclarer catholique lorsque l'occasion lui paraîtrait convenable, à aider Louis XIV à soutenir ses droits éventuels à la succession d'Espagne, et recevait un subside du roi de France. A son retour, elle mourut presque subitement à Saint-Cloud, après avoir bu un verre d'eau de chicorée. On accusa, sans preuves, le chevalier de Lorraine de l'avoir fait empoisonner, pour se venger d'un exil auquel il avait été condamné sur la plainte de Henriette. L'oraison funèbre de cette princesse a été faite aussi, comme celle de sa mère, par Bossuet, dont elle est encore un des chefs-d'œuvre. Son Histoire a été écrite par Mme de La Fayette. C. P.

HENRION (DENIS), mathématicien français, m. vers 1640, ingénieur du prince d'Orange et des états généraux de Hollande, fit connaître en France la théorie des logarithmes inventée par Neper.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Éléments géométriques d'Euclide, traduits et commentés*, Rouen, 1649, 1676, ou Paris, 1683, 1685, 2 vol.; *Mémoires mathématiques*, Paris, 1623-27, 2 vol.; *Cosmographie*, ibid., 1620, 1626; *Usage du compas de proportion*, ibid., 1631, livre qui a eu 20 éditions.

HENRION DE PANSEY (PIERRE-PAUL-NICOLAS), né en 1742 à Tréveray près de Ligny (Meuse), m. en 1829; fils d'un magistrat, il fut avocat au parlement de Paris, puis, sous le Directoire, administrateur du dép. de la Haute-Marne, professeur de législation à l'École centrale de Chaumont, et membre du tribunal de cassation sous le Consulat. Napoléon Ier le nomma conseiller d'État, 1810, et depuis lui témoigna toujours la plus grande bienveillance. Le gouvernement provisoire de 1814 le choisit pour commissaire au département de la justice, et Charles X le nomma premier président de la Cour de cassation en 1828. Henrion de Pansey était fort savant; il a laissé de nombreux ouvrages, écrits avec charme et élégance, sur les antiquités du droit national et sur diverses matières de législation et de jurisprudence.

On peut citer de lui : *de la Compétence des juges de paix*, in-12, 1805;

de l'Autorité judiciaire en France, 1710, plusieurs fois réimprimé; *du Pouvoir municipal et de la Police intérieure des communes*, 1822-24; *des Biens communaux et de la Police rurale et forestière*, 1822-25; *des Assemblées nationales en France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'en 1814*, 2 vol., 1826. Ed. T.

HENRION (Mathieu-Richard-Auguste), né à Metz en 1805, m. en 1852, fut d'abord avocat à Paris, puis conseiller à la Cour royale de la Guadeloupe vers 1841, et à la Cour impériale d'Aix en 1852. Après 1840, il dirigea pendant quelque temps le journal *l'Ami de la religion.*

Ses principaux ouvrages sont : *Histoire littéraire de la France au moyen âge*, 1837, 2e édit.; *Code ecclésiastique français*, 2e édit., 1829, 2 vol.; *Histoire des ordres religieux jusqu'à l'établissement des ordres mendiants*, 1832, 2e édit., 2 vol. in-12; *Histoire de la Papauté*, 1842, 3 vol.; *Histoire générale de l'Église pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles*, 1836, 4 vol.; *Histoire de France*, 1837-41, 4 vol.; *Histoire générale des missions catholiques, depuis le treizième siècle*, 1844-47, 2 vol.; *Histoire ecclésiastique, depuis la création jusqu'au pontificat de Pie IX*, 1842-56, 11 vol., ouvrage inachevé, qui devait avoir 25 vol.

HENRIOT (François), né à Nanterre (Seine), de parents pauvres, en 1761, m. en 1794, avait obtenu un emploi de commis aux barrières de Paris. Quand le peuple vint pour les incendier dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789, il se joignit aux insurgés, et bientôt commit des vols qui le conduisirent à Bicêtre. Mis en liberté, il se signala dans la journée du 10 août 1792 et dans celles de septembre. Nommé chef de la force armée dans la section des sans-culottes, il devint général de la garde nationale, menaça la Convention quand elle vint, le 31 mai 1793, son président en tête, pour haranguer le peuple, et contribua à lui arracher le décret de proscription contre 22 girondins. Dès lors, il prêta main-forte à l'exécution des jugements du tribunal révolutionnaire, et se montra d'une exaltation féroce. Le 9 thermidor, arrêté, puis délivré par Coffinhal, il voulut sauver Robespierre et ses complices; mais il ne fut point obéi, se retira dans l'hôtel de ville, où on le jeta par une fenêtre; il se cacha dans un égout, fut pris, et exécuté le lendemain. J. T.

HENRIQUEZ (Henri), jésuite portugais, né en 1520, m. en 1600, un des premiers compagnons d'Ignace de Loyola, fut envoyé aux Indes pour convertir les infidèles, et y passa 43 ans. Il a publié des *Grammaires* et des *Vocabulaires* des langues des différents peuples qu'il avait visités. Henriquez a aussi composé divers écrits théologiques et ascétiques, des *Vies des saints*, une *Vie de la Ste Vierge*, et un savant traité intitulé : *contra fabulas Ethnicorum*, écrit au milieu de ses voyages, sans livres, sans matériaux, avec le seul secours de sa mémoire. C. P.

HENRIQUEZ (Jeanne). *V.* Jeanne Henriquez.

HENRY (Robert), historien anglais, né en 1718 dans le comté de Stirling en Écosse, m. en 1790, ministre de l'Église presbytérienne, est connu par une *Histoire d'Angleterre*, 6 vol. in-4°, 1771-1793, qui s'étend jusqu'à la mort de Henri VIII, et est estimée pour les recherches qu'elle renferme. Mais le plan est défectueux; l'auteur divise chaque période en sept articles distincts : l'histoire civile et militaire, l'histoire de la religion, celle de la constitution, du gouvernement et des lois, celle des sciences, des lettres et des universités, celle des arts, celle du commerce, de la marine et des monnaies, celle des mœurs et des coutumes. Cet ouvrage a été traduit en français par Boulard et Cantwell, 1789-1796, 6 vol. in-4°, et continué en anglais par J. Petit Andrew jusqu'au règne de Jacques Ier, Londres, 1799. C. P.

HENRY (Patrick), homme d'État américain, né en 1736 en Virginie, m. en 1797, fut d'abord commis, puis avocat, et élu, en 1765, membre de l'Assemblée législative de Virginie, où il se distingua par une grande éloquence et une opposition énergique aux mesures prises par la métropole, surtout à l'impôt du timbre. Député au Congrès général en 1774, chargé, en 1775, de la défense de la Virginie, il fut, jusqu'en 1779, gouverneur de cette province, et rendit de grands services pendant la guerre. Réélu en 1783, il reprit, à l'expiration de sa charge, 1786, sa profession d'avocat, qui était sa seule fortune, et l'exerça jusqu'en 1794. Dans les débats qui s'élevèrent à l'occasion de la réforme de la constitution, il se déclara pour les fédéralistes. C. P.

HENRY (Noel-Étienne), pharmacien, né à Beauvais en 1769, m. en 1832, succéda à Demachy comme chef de la pharmacie centrale des hôpitaux civils, occupa cette place pendant 35 ans, s'y montra administrateur habile, dota l'établissement de collections d'histoire naturelle et de minéralogie, et y professa la chimie pharmaceutique. De 1804 à 1825, il fut professeur adjoint de chimie à l'École de pharmacie. Il était membre de l'Académie de médecine, de la Société de pharmacie de Paris, et de la Société d'agriculture. Il fut l'un des collaborateurs du *Codex* pharmaceutique. Il a publié dans le *Journal de pharmacie*, soit seul, soit en collaboration, une analyse comparative des rhubarbes de Chine, de Moscovie et de France; l'analyse de la racine de gentiane, de l'écorce de Winter, de la cannelle blanche et leurs différences chimiques; l'examen chimique de plusieurs autres écorces exotiques, du maïs, du vétiver, du fruit du gui de pommier, de la matière colorante du safran (polychroïte); des mémoires sur la préparation des iodures, de l'émétique, de la strychnine, sur les farines pures ou mélangées de fécule, etc.

On a de lui : *Pharmacopée raisonnée, ou Traité de pharmacie théorique et pratique*, avec Guibourt, 1828; *Manuel d'analyse chimique des eaux minérales*, avec son fils O. Henry, 1825. C. L.

HENSEL (Guillaume), peintre, né en 1794 à Trebbin (Prusse), m. en 1862, étudia pour être ingénieur, et sentit s'éveiller son goût pour les arts en visitant les musées de Paris. Après avoir exécuté, pour vivre, un grand nombre de portraits et des rideaux de théâtre, il se rendit à Rome en 1823, avec une pension du gouvernement, y travailla pendant 5 ans, et devint peintre du roi de Prusse. Parmi ses œuvres, on cite : une copie de la *Transfiguration* de Raphaël, *le Christ devant Pilate, Jésus et la Samaritaine, le Duc de Brunswick au bal de Bruxelles avant la bataille de Waterloo.* Il n'a pas fait moins de 800 portraits de contemporains célèbres.

HENSIES, vge de Belgique (Hainaut), sur la Haine; 2,040 hab. Chanvre estimé pour la corderie.

HEPATOSCOPIE, du grec *hêpar*, foie, et *scopein*, considérer, divination par l'inspection du foie des victimes dans les sacrifices. C'était un présage favorable si le foie était sain, sans tache, si la tête était grosse, s'il avait 2 têtes, ou s'il y avait 2 foies.

HÉPHESTIADES, nom donné aux îles Éoliennes, à cause d'Héphestios (Vulcain).

HÉPHESTION, favori d'Alexandre le Grand, épousa une des filles de Darius. Il mourut à Ecbatane, vivement regretté du roi, qui lui fit des funérailles magnifiques et le fit adorer comme un demi-dieu, 324 av. J.-C.

HÉPHESTION, grammairien grec d'Alexandrie, contemporain de Vespasien.

On a de lui : un *Enchiridion de metris et poemate Græco et Latino*, publié à Paris, 1553, par J.-C. de Pauw, 1727, par Gaisford, 1810, et par Westphal, 1866.

HÉPHESTIOS, nom grec de Vulcain.

HEPPENHEIM, v. du gr.-duché de Hesse; 4,258 hab. Château. Industrie agricole : moulins à farine et à huile, tanneries, blanchisseries de toiles. Près de là, ruines de la forteresse de Starkenburg.

HEPPENS, vge du gr.-duché d'Oldenbourg, à l'O. du golfe de la Jade; 2,925 hab. Près de là est le port militaire prussien de Wilhelmshafen.

HEPTANOMIDE, *Heptanomis*, nom donné par les anc. Grecs à la partie moyenne ou centrale de l'Égypte, parce qu'elle était divisée en 7 *nomes* (*V. ce mot*); cap. Memphis. C'est auj. la prov. d'*Ouestaniêh* ou *Vostouni*.

HEPTARCHIE, nom donné à la réunion des 7 États fondés en Grande-Bretagne, du ve au vie siècle, par les Saxons et les Angles. Il y avait 4 États saxons : Kent, Sussex, Wessex, Essex (*V. ces mots*), et 3 États angles : Northumberland, formé de la réunion des royaumes de Deira et de Bernicie, Estanglie, Mercie. (*V. ces mots.*) Au commencement du ixe siècle, Egbert mit fin à l'heptarchie, et commença le royaume d'Angleterre.

HER, *Héria*, nom primitif de l'île de Noirmoutier.

HERA ou **HERÉ**, nom grec de Junon.

HÉRACLÉE, *Heraclæa*, anc. v. d'Asie Mineure (Bithynie), colonie de Milet, sur le Pont-Euxin, d'où elle fut surnommée *Pontica*. A la fin de l'empire romain, avant la fondation de Constantinople, elle fut la capitale du diocèse de Thrace. Auj. *Érékli*. — v. de Thrace, appelée aussi Périnthe. (*V. ce nom.*) — anc. v. de l'Asie Mineure (Carie), au S.-E. de Milet; nommée aussi *Latmos*. — anc. v. d'Italie (Lucanie), colonie de Tarente, près de l'embouchure de l'Aciris dans la mer Ionienne; célèbre par la 1re victoire de Pyrrhus sur les Romains, en 280 av. J.-C. Auj. *Policoro*. On y a trouvé, en 1732, des tables d'airain, antérieures de 3 siècles à l'ère chrétienne; elles sont au musée de Naples. — anc. v. de Sicile, sur la côte S. et près d'Agrigente; surnommée *Minoa*, parce qu'elle fut fondée par des Crétois.

HERACLÉES, fêtes des anciens Grecs, en l'honneur d'Hercule, en grec *Hêraclès*.

HERACLÉONAS, empereur grec en 641, né en 626 d'Héraclius Ier et de Martine, sa seconde femme, régna, sous la tutelle de sa mère, conjointement avec Héraclius II, fils d'Héraclius Ier et de sa première femme Eudoxie. Après la mort de celui-ci, Martine, qu'on en accusait, ne put se maintenir contre ses deux fils, Constant et Théodose; le peuple la saisit avec Héracléonas, et les mutila tous deux. Ils achevèrent leurs jours dans l'exil. S.

HÉRACLÉOPOLIS, v. de l'Heptanomide ou Égypte moyenne, sur le canal de Joseph, à l'O. du Nil; ch.-l. du nome Héracléopolite. On y rendait un culte à l'ichneumon.

HÉRACLIDE DE PONT, disciple de Platon, de Speusippe et d'Aristote, avait composé un grand nombre d'ouvrages philosophiques, historiques et autres. Il nous reste de lui des extraits de son traité historique *sur les Constitutions des États*. Il est cité, avec Ecphantus, comme partisan de la rotation de la terre au centre du monde. En outre, suivant Chalcidius, il faisait de Mercure et de Vénus des satellites du soleil, tournant, non pas autour de cet astre comme centre, mais sur des épicycles concentriques, qui enveloppaient l'épicycle du soleil.

Les fragments historiques d'Héraclide se trouvent dans le t. II. des *Historicorum Græcorum fragmenta* de la collection Didot. — *V.* Deswert, *de Heraclide*, 1830; Roulez, même suj., 1828; Hoogvliet, *id.*, 1858; Th.-H. Martin, édit. de l'*Astronomie* de Théon, p. 119-122, 420-428.

H. M. et S. Re.

HÉRACLIDE ou **HÉRACLITE**, grammairien et mythographe alexandrin d'une époque incertaine, différent du philosophe Héraclide de Pont; il est auteur des *Allégories homériques*, ouvrage singulier, où toutes les fictions du poète sont expliquées allégoriquement, et comme des représentations des phénomènes et des forces de la nature.

Ce livre a été imprimé dans divers recueils, entre autres dans les Μυθογράφοι de Westermann, 1843, et les *Anecdota Græca* de Matranga, 1850; il a été publié séparément par Schow, 1782, et par Mehler, 1851. Il en existe une trad. allemande, par Schulters, 1779. D-.

HÉRACLIDE DE TARENTE, savant du IIIe siècle av. J.-C., avait écrit sur les poisons. (*V.* Kuhn, *Opuscula*, II, p. 150.)

S. Re.

HÉRACLIDES, nom donné en général aux descendants d'Hercule, en grec *Héraclès*, mais qui s'applique principalement à 4 dynasties : les Héraclides du Péloponèse, de Corinthe, de Lydie et de Macédoine. — 1° *Héraclides du Péloponèse.* Amphitryon, père d'Hercule, avait été chassé de Mycènes par son oncle Sthénélus, et s'était réfugié à Thèbes. Hercule fut condamné par l'oracle de Delphes, pour avoir, dans un accès de folie, égorgé sa femme et ses enfants, à laisser à Eurysthée, fils de Sthénélus, la libre possession de la ville. Mais, après la mort d'Hercule, ses fils, et à leur tête Hyllus, qu'il avait eu de Déjanire, réclamèrent l'héritage paternel, défirent et tuèrent Eurysthée, et s'emparèrent de Mycènes. Une peste les força de s'éloigner. Ils revinrent au bout de 3 ans, mais trouvèrent l'isthme fermé par les Ioniens, les Achéens et les Arcadiens. Hyllus offrit de terminer la querelle par un combat singulier avec Échémus, roi de Tégée, et fut vaincu; les Héraclides, d'après les conventions, durent renoncer à leur entreprise pour cent ans. Ils se retirèrent chez les Doriens, au S. de la Thessalie. Plus tard, en 1104 av. J.-C., Aristodémos, Téménos et Cresphonte, arrière-petits-fils d'Hyllus, pénétrèrent, à la tête des Doriens, dans le Péloponèse, firent la conquête de l'ouest et du sud de cette péninsule, et s'établirent, le 1er en Laconie, le 2e en Argolide, le dernier en Messénie. Après la mort d'Aristodème, ses deux fils, Eurysthène et Proclès, régnèrent ensemble à Sparte, et, depuis ce temps, cette ville eut toujours 2 rois issus de ces princes. — *Heraclides de Corinthe.* Cette branche se rattache à la précédente par Hippotès, fils d'Hercule, que ses frères chassèrent de leur camp au moment de leur dernière expédition contre le Péloponèse, sous prétexte qu'il avait encouru la colère d'Apollon et attiré la peste dans leur camp. Alétas, son fils, à la tête d'aventuriers doriens, s'empara de Corinthe, et y établit sa dynastie, qui occupa le trône pendant 5 générations, et fut remplacé par les Bacchiades. — *Héraclides de Lydie.* Cette branche était issue d'Alcée, fils d'Hercule et d'Omphale. Elle commença à régner vers le XIIIe siècle av. J.-C., et occupa le trône pendant 22 générations. Candaule, le dernier de ses rois, fut mis à mort par Gygès vers 738. — *Héraclides de Macédoine.* Cette branche descendait des Héraclides d'Argolide par Perdiccas, fils de Téménus, roi d'Argos, et chassé de son pays natal, ou, selon une autre tradition, par Caranus, frère du roi d'Argos Phidas, qui s'établit en Macédoine vers 796 av. J.-C. C'est de ces Héraclides que descendaient Philippe et Alexandre. C. P.

HÉRACLIDES. On appelle encore ainsi les successeurs d'Héraclius, empereur d'Orient, qui régnèrent de 641 à 711.

HÉRACLITE D'ÉPHÈSE, philosophe grec de l'école ionienne, florissait vers la 49e olympiade (504 av. J.-C.). Sa vie est peu connue. Il est représenté comme d'un caractère orgueilleux et mélancolique. L'obscurité de ses écrits, qui tenait à la fois au style, à moitié poétique et sentencieux, et au fond même de la doctrine, lui fit donner le surnom d'*Obscur*. De son principal *Traité sur la nature*, il ne reste que quelques fragments. La philosophie d'Héraclite se distingue de celle des autres philosophes ioniens en ce que la morale, la théologie et la politique y occupaient une certaine place à côté des spéculations physiques. On aurait tort cependant de le considérer comme un des précurseurs de Socrate. La tentative d'expliquer l'univers et ses principales lois par des causes purement physiques caractérise son système comme tous les systèmes de cette époque. Héraclite admet pour principe universel le *feu*, cause du mouvement, origine de la vie des êtres, agent de leur destruction et de leur renouvellement; le feu, doué lui-même non seulement de la vie, mais aussi de la raison et de l'intelligence. Il considère l'univers comme soumis à 2 grandes lois qu'il désigne sous les noms figurés de la *paix* et de la *discorde*. L'opposition est la condition même de l'existence du monde. Comme la nature est dans un mouvement et un *écoulement perpétuel*, rien, à proprement parler, n'est ni ne dure, *tout s'écoule*. Ce point fondamental de sa doctrine, Héraclite l'exprime d'une manière originale en comparant l'univers à un grand fleuve, et en disant qu'on ne se baigne pas deux fois dans les mêmes eaux. Tous ses changements sont soumis à une règle unique, le *Destin*. Tel est, dans son ensemble, le système d'Héraclite. Pour la partie morale et politique, elle consistait surtout en apophtegmes de la sagesse antique. Il ne faut pas y voir une doctrine constituée et fondée sur des principes. Héraclite professait un grand mépris pour le vulgaire et les opinions communes. Il n'accordait aussi aucune valeur au témoignage des sens. « Pour les esprits barbares, les yeux et les oreilles, disait-il, sont des témoins trompeurs. » Il plaçait le *criterium* de la vérité dans la *raison universelle*, qui, pour lui, se confondait avec le feu ou la lumière divine. Il s'était beaucoup occupé, à l'exemple des philosophes ioniens, de météorologie et d'astronomie; ses explications, dont quelques-unes sont ingénieuses, rappellent l'enfance des sciences.

Les fragments d'Héraclite ont été réunis dans les *Fragmenta philosophorum Græcorum* de Mullach, 1860, et par Bywater, *Heracliti Ephesi reliquiæ*, 1877; les lettres qui lui sont attribuées se trouvent dans le recueil des *Epistolographi* de Hercher, 1873. — *V.* Diogène Laerce, liv. IV; Gauttae, *de Heraclito*, 1878; Lassalle, *die Philosophie Herakleitos*, 1859; Schleiermacher, dans le *Museum der Alterthumswissenschaft*, 1807, p. 313; Schuster, *Heraklit*, 1873; Teichmüller, même suj., 1876; Mallet, *Hist. de la philosophie ionienne*, 1842; Benloew, *la Poésie philosophique en Grèce*, 1883; Bernays, *les Lettres d'Héraclite*, 1869. B. D. et S. Re.

HÉRACLIUS Ier, empereur grec, 610-641, fils de l'exarque d'Afrique, était d'une famille renommée par ses exploits militaires. Quand il prit la place de Phocas, il trouva l'Empire dans une étrange confusion. Pendant 12 ans, il laissa les Perses pousser leurs ravages jusqu'à Chalcédoine, obtint la paix des Avares, et admit dans l'Empire les Croates et les Serbes, 620. Mais, ayant réuni de l'argent et des troupes, il se porta au cœur de l'empire perse, et, dans 6 campagnes que Georges Pisidès a racontées, 622-628, il jeta l'effroi chez les ennemis, causa la chute de Chosroès II et l'avènement de Siroès, qui rendit à l'Empire ce que son père lui avait pris. Il se reposait de ses succès, quand les Arabes paraissent et se jettent sur la Syrie. La bataille de Muta est le début de la lutte, 630; les efforts d'Héraclius sont vains : la victoire d'Aïznadin, 634, sous le khalifat d'Abou-Bekr; celle de l'Yermouk, 636, sous le khalifat d'Omar; la prise de Jérusalem, 637, amènent la réduction de la Syrie, 638, et de la Mésopotamie. La même année, Amrou envahissait l'Égypte. Héraclius mourut sans avoir pu la sauver. Les Grecs étaient absorbés par l'hérésie des monothélites, en faveur desquels Héraclius publia son *Ecthèse;* cette profession de foi, qui parut en 636, fut condamnée par le pape Jean IV.

V., sur Héraclius, la thèse de M. Drapeyron. S.

HÉRACLIUS II (Constantin), empereur grec en 641, né en 612 d'Héraclius Ier et de sa première femme, Eudoxie. Suivant l'ordre de son père, il dut partager la pourpre avec le jeune Héracléonas, fils d'Héraclius Ier et de Martine, sa seconde femme. Ainsi le voulait cette dernière, dans l'espoir de régner sous le nom des deux princes. Mais elle trouva dans Héraclius II une opposition inattendue. Au bout de 3 mois et demi, il mourut en laissant 2 fils; on accusa Martine de sa mort. S.

HÉRALDIQUE (Art). *V.* Blason.

HERARD (Charles), homme de couleur, président de la république haïtienne, né au Port-Salut en 1787, m. en 1850. Chef de bataillon d'artillerie, il dirigea la révolution qui renversa Boyer, et le remplaça. Il tomba lui-même après 4 mois de présidence et se réfugia à la Jamaïque.

HERÆUM, v. de l'anc. Thrace, servant comme de rempart à Byzance, tirait son nom d'un temple de Junon (Héra). Philippe de Macédoine l'attaqua, en 352 av. J.-C.

HERAT, anc. *Aria* ou *Alexandria Ariorum*, v. forte de l'Afghanistan, ch.-l. du Khoraçan afghan et du khanat de son nom, dans une riche plaine, sur la rive dr. de l'Hériroud, à 430 kil. O. de Kaboul; par 34° 22′ lat. N., et 59° 49′ long. E. Pop. évaluée à 50,000 hab. par le voyageur russe Srodekov, en 1878. Polak, en 1865, donnait le chiffre de 100,000 habitants. Résidence d'un gouverneur; ville remarquable par ses nombreux bazars, mosquées, bains et caravansérails, par le collège et le monastère d'Ahmed-Mirza. Rues étroites, tortueuses et sales. Fabr. de tapis, châles, armes, eau de rose. Entrepôt d'un grand commerce de la Perse avec la Turquie, l'Afghanistan, l'Inde

anglaise, l'Asie centrale et la Russie. — L'une des plus célèbres villes de l'Orient, existant déjà au temps d'Alexandre, elle hérita au moyen âge de la prospérité de Balkh et de Merv. Hérat fut la résidence des Gourides, de 1150 à 1220; prise par Gengis-Khan, puis par Tamerlan, qui en fit sa capitale, elle passa ensuite sous la domination des rois de Perse, auxquels les Afghans l'enlevèrent en 1715, fut reprise pour les premiers par Nadir-Schah en 1731, et pour les seconds, en 1749, par Abbas-Schah. La Perse a tenté de nouveau, en 1833 et 1838, de la reprendre; elle l'a prise en 1856, mais évacuée en 1857.

HÉRAT (Royaume de), principauté dépendant de l'Afghanistan, entre le Turkestan au N., la Perse à l'O., le Kaboul au S. et à l'E. C'est un plateau élevé, arrosé par le Tedjend et l'Helmend. Climat tempéré; sol fertile. Chevaux estimés. Environ 150,000 hab. Ce pays est convoité par la Perse et défendu par l'Angleterre. L'occupation de Merv en 1884, et celle de l'oasis de Pundscheh, en 1885, a considérablement rapproché les Russes de Hérat, au grand déplaisir des Anglais.

HERATELÉE, sacrifice que les anciens faisaient à Junon le jour des noces. On offrait à la déesse des cheveux de la mariée, et le fiel d'une victime, pour marquer que les époux seraient toujours unis.

HERAUDERIE, connaissance des armoiries, du blason; pratique du cérémonial. Les hérauts d'armes étaient les docteurs du blason, et on leur doit les premiers livres écrits sur cette matière. La Bibliothèque nationale de Paris possède en ms. ceux des hérauts Berry et Sicile. — charge ou office d'un héraut d'armes. — province dont un héraut d'armes portait le nom. Il y avait, au XVIII^e siècle, 30 hérauderies; presque autant que de provinces. Les hérauts s'appelaient *Bretagne, Sicile, Savoie,* etc. Celui de France avait nom *Montjoie,* du cri de guerre de sa nation; celui de Bourgogne, *Toison d'or,* de l'ordre de chevalerie institué dans ce pays.

HERAULD (Didier), *Desiderius Heraldus,* érudit protestant, né vers 1579, m. en 1649, professeur au collège de Sedan, puis avocat au parlement de Paris, a laissé : des *Notes* estimées sur l'*Apologétique* de Tertullien, sur Minucius Félix, Arnobe, Martial; *Adversaria,* où il combat quelques opinions de Saumaise; plusieurs livres de droit.

HERAULT, anc. *Arauris,* riv. de France, prend sa source dans les Cévennes (Gard), passe à Ganges, Saint-Guilhem, Gignac, Montagnac, Pézénas, Bessan, et se jette dans la Méditerranée, au port d'Agde. Cours de 197 kil., navigable sur 12.

HÉRAULT (L'), dép. du sud de la France, formé dans l'anc. bas Languedoc; ch.-l. Montpellier; 4 arrond.; sous-préf. : Béziers, Lodève et Saint-Pons. Baigné par la Méditerranée au S.-E. Superf., 6,198 kil. carr.; 441,527 hab. Arrosé par l'Hérault, le Lez, le Livron, l'Orb, la Vidourle, l'Agout. Traversé par les canaux du Midi, de Lunel, de Graves, de la Peyrade, d'Agde, des Étangs et de Beaucaire. Côtes bordées de lagunes, que d'étroites langues de terre séparent de la mer, et dont la principale est l'étang de Thau. Sol appuyé au N.-O. sur les monts Garrigues, de l'Espinouse, et les montagnes Noires; traces volcaniques. Climat très égal et très doux; la moyenne annuelle dépasse 13°. Vignes et oliviers; vins estimés pour les mélanges; les vins rouges de Saint-Georges et de Saint-Christol, les vins blancs de Lunel et de Frontignan ont une réputation méritée. Mais les ravages du phylloxera ont réduit les vignobles de 200,000 à 142,000 hectares, et la production annuelle des vins de 11 millions à 4 ou 5 millions. Céréales insuffisantes. Élève de moutons, vers à soie, abeilles. Plantes tinctoriales et aromatiques. Exploit. de fer, cuivre, houille, beaux marbres. Sources minérales à Balaruc et à Lamalou. Pêche. Fabriques importantes d'eaux-de-vie, liqueurs, bougies stéariques, couvertures de laine, bonneterie, tissus de soie, draps, cotonnades, savons, récoltes d'écorces à tan. Ce dép. forme le diocèse de Montpellier, dépend de la Cour d'appel et de l'Académie de Montpellier et du XVI^e corps d'armée (Montpellier).

HÉRAULT DE SÉCHELLES (Marie-Jean), né à Paris en 1760, d'une famille noble, m. en 1794, était avocat général au parlement de Paris, lorsque 1789 vint le transporter d'enthousiasme. Il présida l'Assemblée législative et la Convention, fit créer un tribunal spécial, remplacé en 1793 par le tribunal révolutionnaire, passa des feuillants aux girondins, puis aux jacobins, au 10 août 1792 et au 31 mai 1793, entra dans le Comité de salut public, où il dicta les plus tyranniques mesures. Envoyé dans l'Est, il écrivait : « J'ai semé des guillotines sur ma route, et cela produit de bons effets. » Accusé d'intelligence avec les royalistes, il fut impliqué dans la conspiration des dantonistes, jugé et guillotiné avec eux.

[illegible] *Éloge de Suger,* 1779; *Visite à Buffon,* 1785; *Détails sur* [illegible], 1790; *Rapport sur la constitution,* 1793; *Théorie de l'ambition* (imprimée en 1802). J. T.

HÉRAUT, *præco,* officier subalterne chez les anc. Romains, employé dans les comices, dans les processions des sacrifices, dans les ventes à l'enchère, dans certaines fonctions de police. Les hérauts étaient citoyens romains, ou tout au moins affranchis, parce qu'un esclave ne pouvait paraître dans les assemblées du peuple. C. D—y.

HÉRAUT D'ARMES, officier et commensal du roi, dans l'anc. monarchie française. Au moyen âge, les hérauts étaient généalogistes jurés, et justiciers en matière héraldique; on les employait dans des missions diplomatiques, à la guerre, et dans les tournois. — Comme officiers du roi, ils convoquaient les états généraux, y veillaient aux préséances, assistaient aux mariages des rois, aux festins de cour plénière, aux obsèques royales, où ils jetaient dans la tombe les insignes de la royauté. (*V.* Funérailles.) — Comme généalogistes, ils recevaient et vérifiaient les preuves de noblesse, les enregistraient dans les armoriaux et cartulaires de chevalerie, composaient ou dressaient les armoiries et touchaient pour cela un droit assez fort, jugeaient des usurpations d'insignes, connaissaient des différends entre nobles pour les blasons, enfin dégradaient de noblesse ceux qui l'avaient mérité pour lâcheté et trahison. — Leurs fonctions diplomatiques consistaient à aller dénoncer la guerre ou proclamer la paix dans les cours étrangères; on les y recevait pompeusement et comme personnes inviolables. Lorsqu'il s'agissait d'une déclaration de guerre à feu et à sang, il y avait quelquefois 2 hérauts, l'un portant une épée ensanglantée, l'autre une torche enflammée. — Les hérauts d'armes attachés à une armée avaient charge d'avertir les chevaliers et les capitaines du jour de la bataille; de se tenir près du grand étendard; de se retirer sur un lieu élevé pour observer, pendant la mêlée, quels chefs combattaient le plus vaillamment, et en faire rapport au roi. Après la bataille, ils relevaient les étendards, dénombraient les morts, traitaient de l'échange des prisonniers, jugeaient du partage du butin et des récompenses à décerner, allaient sommer les places fortes de se rendre. Ils avaient mission de publier les victoires, et d'en porter les nouvelles en pays étranger. — Ils allaient publier les joutes et les tournois, invitaient à y venir, signifiaient les cartels, marquaient le champ et les lices du combat, appelaient l'assaillant et le tenant, les mettaient en arrêt, leur mesuraient la lice, et les animaient en criant à chacun son cri de guerre. Ils prélevaient sur les engagés un droit de bienvenue pour le combat à l'épée, et une somme plus forte pour la joute à la lance. — Nul ne devenait héraut d'armes qu'après une longue initiation, pendant laquelle il passait par plusieurs degrés : il débutait par être *chevaucheur,* puis *poursuivant d'armes,* et étudiait le blason. Ce noviciat accompli, et il durait 7 ans pour le grade seul de poursuivant, le roi baptisait le héraut, en lui versant sur la tête une coupe d'or pleine de vin, et lui donnait le nom d'une hérauderie. (*V. ce mot.*) La charge de héraut était à vie, et on ne la quittait que pour devenir *roi d'armes* (*V. ce mot*) ou chevalier. Les hérauts avaient pour costume une cotte d'armes en velours violet cramoisi, chargée devant et derrière de 3 fleurs de lis d'or, et d'autant sur chaque manche, où le nom et les armes de leur province étaient brodés. Ils avaient pour coiffure une toque de velours noir avec une torsade d'or; pour chaussure, des brodequins dans les cérémonies de paix, des bottes dans celles de guerre. Aux obsèques, ils portaient une longue robe de deuil traînante, et tenaient un bâton uni, nommé caducée, couvert de velours violet, semé de lis d'or en broderies. — Les hérauts d'armes perdirent presque toute leur importance quand la chevalerie tomba en désuétude; cependant on voit encore, en 1635, la France déclarer la guerre au roi d'Espagne, dans les Pays-Bas, par la mission d'un héraut : mais ils finirent par n'être plus guère que des officiers de cérémonies dans certaines grandes solennités de cour. C'est avec ce caractère que Napoléon I^er les ressuscita lorsqu'il fonda l'Empire, et que la Restauration les employa. Leur cotte d'armes était, du temps de Napoléon, de velours bleu, brodé d'abeilles d'or. Les hérauts existent encore dans plusieurs cours de l'Europe, notamment en Angleterre. Une partie des fonctions des hérauts paraît empruntée aux féciaux (*V. ce mot*) de Rome. Parmi beaucoup d'étymologies du mot héraut, les plus vraisemblables sont celles qui le tirent de l'allemand *herald* qui signifie gendarme, ou *haren,* crier, ou *here,* armée.

HERBAGE (Droit d'), droit de pâture payé au seigneur féodal, dans certaines provinces, par le détenteur d'un héritage tenu en censive. On distinguait le *vif herbage,* prélevé par 10, 20 ou 25 têtes de bétail (c'était la meilleure bête après la plus belle), et le *mort herbage,* redevance d'un denier par tête, quand le nombre des bêtes n'atteignait pas celui qui supportait le vif herbage. Les fiefs nobles, exempts de l'herbage, étaient dits *francs herbagers.* B.

HERBART (Jean-Frédéric), philosophe allemand, né

à Oldenbourg en 1776, m. en 1841, suivit les leçons de Fichte à Iéna, et fut précepteur à Berne, puis professeur de philosophie à Kœnigsberg, 1809, et à Gœttingue, 1833. Herbart a combattu l'idéalisme des philosophes ses contemporains, et ramené la philosophie au bon sens ; il place dans l'expérience la source de toute connaissance ; il reprend la preuve de l'existence de Dieu tirée de l'ordre de l'univers et des causes finales. Mais il s'est égaré dans sa philosophie de la nature, en voulant expliquer la vie, la chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme, etc.

On a de lui : *Pédagogie générale*, 1806 ; *Philosophie pratique*, 1808 ; *Introduction à la philosophie*, 1813 et 1834 ; *Psychologie fondée sur l'expérience*, 1824, 2 vol. ; *Métaphysique générale, avec les éléments de la philosophie de la nature*, 1828, 2 vol. ; *Encyclopédie de la philosophie*, 1831 ; *Examen analytique du droit naturel et de la morale*, 1836 ; *Recherches psychologiques*, 1839-40, etc. Tous ces ouvrages sont en allemand. Ses *Œuvres posthumes* ont été publiées par Hartenstein, 1842-43.

HERBAS, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Cacérès, au milieu des monts de Gredos ; 6,200 hab.

HERBATICUM. On croit que c'était le nom d'un droit de pâture, en vigueur à l'époque carolingienne, et payé pour faire pâturer le gros et le petit bétail sur les terres à foin et à blé, après les récoltes enlevées.

HERBAUGE, *Herbadillicus pagus*, petit pays de l'anc. France (Bretagne), où était Machecoul (Loire-Inférieure).

HERBELOT (BARTHÉLEMY D'), orientaliste, né à Paris en 1625, m. en 1695, possédait l'arabe, l'hébreu, le syriaque, le chaldéen et le persan. Il parcourut l'Italie pour consulter des manuscrits ; à son retour, il fut nommé secrétaire-interprète du roi. Pendant un 2e voyage en Italie, le grand-duc de Toscane, Ferdinand III, lui donna l'hospitalité la plus gracieuse dans son propre palais, et lui fit présent d'une collection de manuscrits arabes. Louis XIV donna à d'Herbelot une pension, et le nomma professeur de syriaque au Collège de France.

On a de lui : *Bibliothèque orientale, ou Dictionnaire universel, contenant généralement tout ce qui regarde la connaissance des peuples de l'Orient*, Paris, 1697, in-fol., La Haye, 1777-82, 4 vol. in-4°, ouvrage d'une érudition prodigieuse, mais sans critique, imprimé par les soins de Galland. D'Herbelot a laissé manuscrit un *Dictionnaire arabe, persan et turc*. D.

HERBERAY DES ESSARTS (NICOLAS D'), écrivain du XVIe siècle, m. vers 1552, fut commissaire d'artillerie et lieutenant de cette arme en Picardie.

On a de lui plusieurs traductions : celle des 8 premiers livres d'*Amadis des Gaules*, 1540-48 (les 13 suivants ont été traduits par Boileau de Bullion, Gohorry, Aubert de Poitiers, Tyron et Chapuis) ; celles du 1er livre de la *Chronique du très vaillant et redouté Dom Florès de Grèce*, 1552, in-fol. ; de *Flavius Josèphe*, 1557, in-fol. ; *Horloge des Princes*, traduit de l'espagnol. C. P.

HERBERS, moine de l'abbaye de Haute-Selve (diocèse de Metz) au XIIIe siècle, fut, à ce qu'on croit, chapelain de Philippe le Hardi. Pour plaire à ce prince, il imita en vers français le livre latin des *Sept Sages* du moine Dom Jean, avec lequel on l'a souvent confondu. On a aussi de lui un livre intitulé *Dolopathos*, fiction dans le goût oriental. Il n'en existe qu'un manuscrit complet, à la Bibliothèque nationale de Paris.

HERBERSTEIN (SIGISMOND, BARON D'), diplomate et historien allemand, né en 1486 à Vippach (Styrie), m. en 1566, fut tour à tour jurisconsulte, militaire, et ambassadeur en Danemark, en Russie et à Constantinople. Il a laissé un curieux ouvrage : *Rerum Moscoviticarum commentarii*, Vienne, 1549, Bâle, 1557, in-fol., réimprimé dans les *Rerum Moscoviticarum auctores varii*, Francfort, 1600, in-fol. Ses observations sont judicieuses, et ses recherches approfondies ; les cartes seules de son livre sont grossières, et méritent peu de confiance. C. P.

HERBERSTEIN (CHARLES, COMTE D'), né en 1722 en Carniole, m. en 1787, évêque de Laybach en 1772, seconda les réformes religieuses de Joseph II, et, en 1782, publia un mandement où il étendait considérablement la puissance de l'empereur en matière religieuse aux dépens de celle du pape, et poussait à la suppression des ordres religieux. Pie VI lui adressa de vifs reproches.

HERBERT DE CHERBURY (LORD ÉDOUARD), diplomate et philosophe, né en 1581 au château de Montgomery (Galles), m. en 1648, servit d'abord sur le continent dans les troupes du stathouder Maurice d'Orange, et fut ensuite nommé, par Jacques Ier, ambassadeur en France, pour détacher ce pays de l'alliance espagnole, et se porter médiateur entre Louis XIII et les protestants révoltés. Mais sa mission déplut au connétable de Luynes, qui le fit rappeler. Herbert fut créé, en 1625, pair d'Irlande, en 1631 pair d'Angleterre, avec le titre de baron. Il ne s'en déclara pas moins contre Charles Ier, sans prendre une part active à la guerre. On a de lui : *de Veritate, prout distinguitur a revelatione, a verisimili, a falso*, Paris, 1624, Londres, 1633 et 1645, ouvrage où il réduit le déisme en système et rejette la révélation comme inutile, et qui fut réfuté par Gassendi et par Locke. Herbert a été accusé à tort d'athéisme : il reconnaît formellement l'existence d'un Dieu, l'action de la Providence, la nécessité de la prière et du culte, l'excellence morale des préceptes du Décalogue, et il proclame l'immortalité de l'âme, et sa croyance à des peines et à des récompenses dans la vie future. A ce livre de *la Vérité* sont joints deux traités : l'un où il recherche les causes qui ont pu égarer les philosophes païens dans les idées qu'ils se formaient de la Divinité, l'autre où il veut prouver que les laïques ne peuvent arriver à la vérité en interprétant à leur manière les doctrines de la révélation.

Herbert a encore écrit : *de Expeditione Buckinghami ducis in Rheam insulam*, 1658, opuscule favorable à Buckingham, dont il était l'ami ; *Histoire de la vie et du règne de Henri VIII*, en anglais, 1649, ouvrage estimé pour le style et pour la partie militaire et politique, mais beaucoup trop partial en faveur de Henri ; *Vie de lord Herbert, écrite par lui-même*, 1764, mémoires publiés par Horace Walpole, et traduits en français par M. de Baillon, Paris, 1863. C. P.

HERBERT (SIR THOMAS), né en 1605 à York, m. en 1682, entreprit, en 1626, aux frais du comte William de Pembroke, un voyage en Afrique et en Asie, en publia la relation, Londres, 1634, in-fol., s'engagea, lors de la guerre civile, dans le parti du Parlement, fut commissaire auprès de l'armée de Fairfax, passa ensuite du côté de Charles Ier, s'occupa, après la restauration, de recherches historiques, aida Dugdale dans la composition du *Monasticon Anglicanum*, et publia lui-même, en 1678, sur les dernières années de Charles, des Mémoires intitulés *Threnodia Carolina* ; ils font partie de la collection des *Mémoires sur la révolution d'Angleterre* de M. Guizot. B.

HERBEUMONT, vge de Belgique (Luxembourg) ; 1,100 hab. Ardoises estimées.

HERBIERS (LES), *Herbodilla*, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon, sur la grande Maine ; 1,785 hab., 3,560 avec la commune. Autrefois fortifiée. Près de là, sur le mont des Alouettes, est une chapelle bâtie aux frais des duchesses d'Angoulême et de Berry.

HERBIN (AUGUSTE-FRANÇOIS-JULIEN), orientaliste, né à Paris en 1783, m. en 1806, fut un des premiers élèves qui s'attachèrent à l'École des langues orientales. Il y fit de tels progrès, qu'à l'âge de 16 ans il entreprit une grammaire arabe, qui parut sous ce titre : *Développement des principes de la langue arabe moderne*, avec divers appendices, in-4°, 1803. Herbin avait acquis une rare habileté dans la calligraphie orientale.

On a encore de lui : *Notice sur Hafiz*, 1806, in-12 ; un *Dictionnaire arabe-français et français-arabe*, resté manuscrit : une *Histoire des poètes persans* ; un *Traité sur la musique des Arabes* ; des *Synonymes arabes*, etc. D.

HERBIPOLIS, nom latin de WURTZBOURG.

HERBLAY, vge (Seine-et-Oise), arr. de Versailles ; 1,641 hab. Carrières de pierre à bâtir et de pierre à plâtre. Château.

HERBORN, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), dans le Westerwald, sur la Dille ; 2,716 hab. Il y eut jadis une université, fondée en 1584.

HERBST (JEAN-FRÉDÉRIC-GUILLAUME), entomologiste, né en 1743 à Petershagen (principauté de Minden), m. en 1807, fut instituteur à Berlin, puis ministre luthérien, aumônier d'un régiment prussien, et, tout en se distinguant comme prédicateur, s'appliqua avec succès à l'histoire naturelle.

Il a laissé : *Essai d'une histoire naturelle des écrevisses et des crabes*, Zurich et Berlin, 1782-1804, 3 vol. in-fol. ; *Introduction à la connaissance des insectes*, Berlin et Stralsund, 1784-87, 3 vol. in-fol. ; *Introduction à la connaissance des vers*, Berlin, 1787-89, 2 vol. ; *Système naturel des scarabées*, Berlin, 1783-95, 6 vol., dont le 1er est de Jablonski ; *Système naturel des papillons*, Berlin, 1783-1795 ; *Système naturel des insectes aptères*, 1797-1800. Ces derniers ouvrages ont été réunis sous le titre de *Système naturel de tous les insectes connus, tant indigènes qu'exotiques*, Berlin, 1783-1804, 11 vol.

HERBST, imprimeur. (*V.* OPORIN.)

HERCÉE, *Hercæus*, surnom de Jupiter présidant aux barrières des villes et des maisons. On lui élevait un autel dans le vestibule ou avant-cour (*hercos*). Pyrrhus immola Priam près de l'autel de Jupiter.

HERCULANO DE CARVALHO E ARANJO (ALEXANDRE), écrivain portugais, né à Lisbonne en 1810, m. en 1877, vint à Paris pour faire son éducation ; il y étudia les principales langues et littératures de l'Europe. A son retour en Portugal, il eut part à la rédaction du *Panorama*, journal littéraire, et fit paraître en 1836 *la Voix du Prophète*, essai de prose biblique dans le genre des *Paroles d'un croyant*. Après le triomphe du parti constitutionnel, il fut plusieurs fois élu député, devint bibliothécaire du roi et correspondant de l'Académie des inscriptions en 1858.

On a de lui : *la Harpe du voyant Eurich, prêtre des Goths*, qui a été comparé à *Notre-Dame de Paris*, et *le Moine de Cister*, roman historique de l'époque de Jean Ier. Il a donné depuis une grande *Histoire de Portugal* et dirigé une publication intitulée : *Portugalliæ monumenta historica*, in-fol., publiée par l'Académie royale de Lisbonne ; *Histoire de l'origine et de l'établissement de l'Inquisition en Portugal*, 1854-55, 3 vol. ; *Estudos historicos*, 1876.

HERCULANUM, v. de l'Italie ancienne (Campanie), sur la côte de la mer Tyrrhénienne, entre Neapolis au N.-O. et Pompeia au S.-E. ; ensevelie sous les laves du Vésuve, l'an 79

de J.-C. Son port s'appelait *Retina*. On a découvert, en 1713, ses ruines enfouies à 23 m., sous la ville de Portici. Les fouilles entreprises de 1738 à 1770 et de 1828 à 1837 ont fourni de précieuses antiquités, que l'on admire surtout au musée de Naples. Les principaux édifices qu'on a déblayés sont : un théâtre, enrichi de colonnes et de statues de marbre et de bronze, composé de 16 rangs de gradins de travertin et de 3 rangs à l'amphithéâtre supérieur, avec orchestre pavé de marbres africains : il pouvait contenir 10,000 spectateurs; une basilique, longue de 228 pieds, large de 132, ornée de statues et de fresques, avec un portique de 42 colonnes; la villa d'Aristide où l'on a trouvé des manuscrits sur papyrus; la maison d'Argus, etc.

HERCULE, le plus célèbre des héros de l'antiquité grecque. L'exégèse évhémériste a voulu distinguer un Hercule réel, qui aurait véritablement exécuté des travaux en Grèce, et un Hercule dieu, emprunté à l'Orient par l'intermédiaire de la Phénicie. Il est certain que la légende d'Hercule comprend des éléments de provenances très diverses, et que l'*Adar* ou *Izdhubar* assyrien, le *Melkarth* phénicien, ont dû en fournir des traits. L'*Herculus* des Romains n'a rien de commun à l'origine avec l'*Hèraclès* des Grecs : le mot *Herculus* est parent de *hercere* et désignait primitivement un dieu-terme, gardien de la propriété. Les anciens comptaient eux-mêmes un grand nombre d'Hercules : Diodore en distingue 3, Cicéron 6, Varron jusqu'à 43. L'*Hercule grec* était fils, selon la Fable, de Jupiter et d'Alcmène, femme d'Amphitryon, roi de Tirynthe, et, par ce prince, petit-fils d'Alcée, l'aîné des enfants de Persée, d'où lui vint le nom d'Alcide. Il naquit à Thèbes, mais il était argien d'origine. Junon, irritée, envoya 2 serpents le dévorer dans son berceau; mais l'enfant, déjà robuste, les étouffa entre ses mains. Hercule se distingua bientôt par sa taille et sa force extraordinaires : ayant, dans un accès de folie, tué sa femme Mégare et ses enfants, il fut condamné par l'oracle de Delphes à obéir à Eurysthée (*V. ce nom*), qui lui commanda d'exécuter 12 œuvres périlleuses, connues sous le nom des *Douze travaux* d'Hercule : 1° il étouffa le lion de Némée; 2° il tua l'hydre de Lerne; 3° il apporta vivant à Eurysthée le sanglier d'Érymanthe; 4° il poursuivit pendant un an la biche aux pieds d'airain, et l'amena également captive; 5° il perça de ses flèches les oiseaux du lac Stymphale; 5° il vainquit les Amazones, soit en Asie, sur les rives du Thermodon, soit dans l'Attique, que ces guerrières avaient envahie, fit Hippolyte, leur reine, prisonnière, et la donna pour épouse à son compagnon Thésée; 7° il nettoya les écuries d'Augias, roi d'Élide, en y faisant passer l'Alphée, qu'il détourna; 8° il délivra les plaines de Marathon du Minotaure, qu'il avait amené de Crète à Eurysthée, et que ce prince avait laissé échapper; 9° il tua Diomède, roi de Thrace, qui nourrissait ses chevaux de chair humaine, et leur donna à dévorer le cadavre de leur maître; 10° il tua Géryon, et emmena ses bœufs; 11° il délivra Thésée des enfers, et amena le chien Cerbère à la lumière du jour; 12° il enleva les pommes d'or du jardin des Hespérides. Outre ces travaux, la légende lui prête beaucoup d'autres aventures : une victoire sur le fleuve Achéloüs, exploit en raison duquel il est représenté quelquefois tenant une corne à la main; des luttes contre le géant Antée en Afrique, le brigand Cacus en Italie, les Centaures en Thessalie; la séparation de l'Europe et de l'Afrique, et la jonction de l'Océan avec la Méditerranée, par la rupture des deux montagnes Calpé et Abyla, appelées depuis les *Colonnes d'Hercule;* la délivrance d'Alceste et celle de Prométhée. Eurythus, roi d'Œchalie, lui avait promis sa fille Iole, puis la lui avait refusée : Hercule le tua, et enleva Iole; sa femme Déjanire, jalouse de la nouvelle épouse, envoya à Hercule la robe empoisonnée du centaure Nessus; Hercule la revêtit, se sentit bientôt dévoré par d'atroces souffrances, et se brûla sur le mont Œta, laissant à Philoctète son arc et ses flèches. Mais le feu ne consuma que la partie mortelle et terrestre de son être : il fut appelé dans l'Olympe, où les dieux lui donnèrent Hébé pour épouse. Telle est la légende de l'Hercule grec, légende empreinte d'un caractère moral très marqué et qui représente, aux yeux des allégoristes, les travaux combinés d'une société naissante attribués à un seul homme. Mais plusieurs de ces légendes indiquent clairement l'origine solaire du mythe d'Hercule, qui n'est qu'une des nombreuses variétés du mythe fondamental des religions aryennes, la lutte du soleil contre les ténèbres, du jour contre la nuit. V. Bréal, *Mélanges de mythologie et de linguistique*, 1877.) Il faut ôter à l'Hercule grec les travaux qui lui sont attribués dans des pays que les Grecs ne connurent pas avant le VII^e^ ou le VIII^e^ siècle : l'Italie, la Sicile, l'Afrique et l'Espagne, et les reporter à un Hercule étranger, dont la légende a été postérieurement confondue avec celle du héros thébain. L'*Hercule tyrien* paraît être le plus ancien de tous, et Diodore reconnaît positivement que sa légende a été transportée par les Grecs à leur Hercule. Son nom phénicien est *Melkarth;* Sanchoniathon en fait un des dieux de la Phénicie, et le fils du Ciel. Les voyages qu'on lui attribue sont ceux mêmes du peuple phénicien et du culte qui voyageait avec lui. Melkarth visite l'Afrique, et lutte contre Antée; il parcourt l'Espagne, où il fonde Cadix et Tartessus; il sépare l'Europe de l'Afrique, c.-à-d. que les Phéniciens sortent les premiers du bassin de la Méditerranée, réuni à celui de l'Océan par une convulsion de la nature; il importe la civilisation en Gaule; à l'embouchure du Rhône, il est assailli par Albion et Ligur, enfants de Neptune, et, quand il a épuisé ses flèches, Jupiter lui envoie du ciel une pluie de pierres, à l'aide desquelles il repousse ses ennemis; puis il fonde Nemausus et Alesia, abolit chez les Gaulois les sacrifices humains, leur enseigne à cultiver la terre, et construit, le long de la Méditerranée, de l'Espagne à l'Italie, une route magnifique, qui plus tard servit de fondement aux voies massaliotes et romaines. — A cet Hercule phénicien se rattachent les personnages de même nature que nous trouvons dans les mythologies de l'Orient : 1° l'*Hercule égyptien,* mentionné par Hérodote, Diodore et Cicéron : il est fils du Nil ou de Jupiter égyptien, et les prêtres de Thèbes lui faisaient conquérir une partie de l'univers; 2° l'*Hercule crétois,* nommé aussi *Diodas,* un des Dactyles idéens, adoré comme conquérant et comme devin : une tradition lui attribuait la fondation du temple de Jupiter à Olympie; 3° l'*Hercule lydien,* appelé aussi *Sandon,* auquel appartient la légende d'Hercule chez Omphale : ses prêtres s'habillaient en femmes, parce que ce héros avait porté ce vêtement dans un combat; 4° l'*Hercule persan, Sam Dew,* le *Sandès* des écrivains grecs, identique à *Dschemschid :* il a principalement le caractère d'un chasseur; 5° l'*Hercule indien,* appelé aussi *Bélus* et *Dorsanes :* les Grecs s'emparèrent des légendes indiennes, et firent voyager leur Hercule jusque dans l'Inde, où il serait devenu la tige des rois de ce pays. — Nous avons déjà indiqué l'explication du mythe d'Hercule qui consiste à voir en lui une personnification du soleil. Ses 12 travaux sont les 12 mois de l'année; il naît à l'Orient, et voyage dans les contrées occidentales; sa descente aux enfers est le symbole de l'hiver, où le soleil perd sa puissance; il meurt au milieu des flammes, comme le soleil s'éteint à son coucher dans un océan de feu : il monte au ciel, et épouse Hébé, déesse de la jeunesse, symbole du soleil qui, tous les matins, apparaît brillant et rajeuni. — Les peuples de l'Occident ont aussi leurs Hercules, c.-à-d. que les Grecs et les Latins donnèrent ce nom aux dieux étrangers chez lesquels ils découvraient quelque attribut analogue à ceux du fils d'Alcmène. Ainsi l'*Hercule latin* s'appela d'abord *Dius Fidius* ou *Sancus :* c'est à lui qu'il faut rapporter la lutte d'Hercule en Italie avec le brigand Cacus : le service de son temple était héréditaire à Rome dans les deux familles des Potitii et des Pinarii. Les Romains donnèrent le nom d'Hercule au dieu gaulois *Ogmios,* qui portait les mêmes attributs, la peau de lion, la massue, l'arc et les flèches, mais était en même temps dieu de l'éloquence. Tacite parle aussi d'un *Hercule germain,* dont les Barbares chantaient les louanges en marchant au combat : c'est sans doute le dieu du tonnerre, *Thunar* ou *Thor.* La plus belle représentation que l'antiquité nous ait laissée d'Hercule est la statue dite de l'*Hercule Farnèse,* ouvrage de Glycon, actuellement à Naples. Le héros est appuyé sur sa massue, et tient les pommes d'or du jardin des Hespérides. Les exploits d'Hercule sont le sujet des métopes du temple de Jupiter à Olympie, dont plusieurs sont au musée du Louvre. Lysippe avait exécuté un grand nombre de statues de ce dieu, dont il existe de nombreuses répliques, en particulier le fameux *Torse* du Vatican. Les vases grecs nous le montrent souvent accomplissant ses autres travaux.

Il n'y a pas encore de travail d'ensemble sur Hercule, mais on peut consulter les ouvrages suivants : Bréal, *Hercule et Cacus*, 1864; Raoul-Rochette, *l'Hercule assyrien*, Mémoires de l'Acad. des inscr., t. XVII; Sorlin-Dorigny, *l'Hercule chypriote*, dans la *Gazette archéologique*, V, p. 330; des Essarts, *du Type d'Hercule dans la littérature grecque*, 1871; Minervini, *Hercule et Yole*, 1842; *Hercule et Junon*, 1854; Dettmer, *de Hercule attico*, 1869; Gherardini, *l'Apothéose d'Hercule*, dans la *Rivista di Filologia*, 1880. — V. aussi les ouvrages généraux de mythologie par Gerhard, Creuzer, Preller, Decharme, etc. C. P. et S. Re.

HERCULE (Colonnes d'). *V.* Colonnes.

HERCULE (Ile d'), *Herculis insula,* île de la Méditerranée, à la pointe N.-O. de la Sardaigne. Auj. *Asinara.*

HERCULE (Maximien). *V.* Maximien.

HERCULE D'ESTE. *V.* Este.

HERCULIS COSANI PORTUS, anc. v. d'Italie (Étrurie), servant de port à Cosa. Auj. *Porto-Ercole.*

HERCULIS LIBURNI PORTUS, port de l'anc. Étrurie, au S. de l'embouchure de l'Arnus. Auj. *Livourne.*

HERCULIS MONŒCI PORTUS, anc. v. de la Gaule cisalpine (Ligurie), au S.-O., entre Nicæa à l'O., et Albium Intemelium à l'E. Auj. *Monaco.*

HERCULIS PROMONTORIUM, nom anc. du cap Spartivento.

HERCYNE, fille de Trophonius, et compagne de Proser-

pine. Elle introduisit à Lébadée le culte de Cérès, qui prit de là le nom d'*Hercyna*, et dont la fête à Lébadée s'appela *Hercynia*.

HERCYNIENNE (Forêt), *Hercynia silva*, en allemand *Harz-wald*, forêt de pins, d'arbres à résine; suivant César, elle s'étendait dans toute la Germanie, du Rhin à la Vistule; il lui donne une longueur de 60 jours de marche, et une épaisseur de 9 jours. Les écrivains postérieurs restreignent généralement le nom de *forêt hercynienne* aux hauteurs boisées qui séparent le Rhin du Danube, courent sur la rive septentrionale de ce fleuve (les Rauhe-Alp, appelées aussi par les anciens *Alba* ou *Alpia*), et s'appuient au mont *Gabreta* (Bœhmerwald), et encore à la chaîne centrale où le Weser et la Saale prennent leur source (Franken-Wald, Thuringer-Wald, Rhœne); ils distinguent les autres montagnes boisées par différents noms : à l'O., *Abnoba* ou *Marciana silva* (la forêt Noire); *Taunus mons*, qui porte encore ce nom, au N. de Mayence, entre le Mein et la Lahn; *Teutoburgensis saltus* (Teutoburgerwald), célèbre par le culte du dieu Teutsch et la défaite de Varus; au N.-O., *Bacenis silva* ou *mons Melibocus* (le Harz); *Buchonia silva* (Gleichberg et Vogelsberg); au centre, *Hercynius mons* (Erzgebirge); à l'E., *Asciburgius mons* ou *montes Vandalici* (Riesengebirge). C. P.

HERCYNIENS (Monts), *Hercynii montes*, mont. de l'anc. Germanie, auxquelles aboutissaient les prolongements de la forêt Hercynienne. Auj. *Erzgebirge*.

HERCYNIO-CARPATHIEN (Système), système de montagnes de l'Europe, comprenant, selon Balbi, toutes les chaînes comprises entre le Rhin, le Dniéper, le Danube, les plaines de l'Allemagne septentrionale et celles de la Pologne occidentale, c.-à-d. les Karpathes, les Sudètes, l'Erzgebirge, le Bœhmerwald, le Harz, le Thuringerwald, le Jura franconien, le Schwarzwald.

HERDER (Jean-Gottfried), né en 1744 à Mohrungen (Prusse orientale), m. en 1803 à Weimar. Fils d'un maître d'école, il s'éleva par ses talents à une situation brillante, et fut un des écrivains les plus illustres de l'Allemagne. Il commença des études chirurgicales à Kœnigsberg, les abandonna bientôt pour la théologie, fut instituteur et prédicateur à Riga en 1764, voyagea en France en 1769, et fut appelé, 2 ans après, comme prédicateur, à la petite cour de Bückebourg, chez le comte de Schaumbourg-Lippe. En 1775, il occupa une chaire de théologie à Gœttingue. En 1776, il devint inspecteur des écoles, président du consistoire, et prédicateur de la cour à Weimar. Littérateur, théologien, philosophe, critique et philologue, prédicateur même, il exerça une grande influence sur son temps par ses nombreux écrits et ses travaux. Sa place est marquée, quoiqu'à un rang inférieur, à côté de Schiller, de Gœthe, de Lessing, dans le mouvement littéraire et philosophique de l'Allemagne à la fin du XVIIIe siècle. C'est surtout un écrivain éloquent, d'une imagination riche et féconde, d'un esprit plus étendu que profond, animé de pensées nobles et généreuses, mais souvent superficiel. Comme philosophe, il se posa surtout en adversaire de Kant et de la philosophie critique. Plusieurs de ses écrits sont une réfutation des principaux ouvrages de Kant, en particulier de sa *Critique de la raison pure*. Herder a saisi les défauts de cette philosophie; mais il en a méconnu la profondeur et la portée. Aussi ses protestations n'ont nullement arrêté les progrès et l'influence du kantisme. Comme Jacobi, il fait vivement ressortir les abus de la spéculation métaphysique; il ramène la raison à l'expérience et à l'intuition ou au sentiment, ces sources fraîches de la pensée, qui sont aussi le point de départ de la science; mais il tombe dans l'excès contraire, et se laisse aller à une sorte de panthéisme mystique. Il a entrepris, après Lessing, de réhabiliter Spinosa, dont il interprète la doctrine à sa manière, dans un sens plus favorable aux croyances morales et religieuses. La partie de ses ouvrages où il est vraiment original, et où se font sentir ses mérites supérieurs, est celle qui est relative à la philosophie de l'histoire. Il a été regardé, avec Vico, comme un des fondateurs de cette science nouvelle. Son livre intitulé : *Idées sur la philosophie de l'humanité*, Riga, 1784 et suiv., trad. en franç. par Edgard Quinet, 1827, 3 vol., contient ses vues générales et ses principes, ainsi qu'une appréciation remarquable, bien que très incomplète, des principales époques de la civilisation. Herder a rendu aussi de grands services à la littérature comme critique et comme érudit ou archéologue. Par sa manière neuve et élevée, par l'éloquence enthousiaste avec laquelle il apprécie les monuments de la poésie des anciens peuples, et en particulier de l'antiquité orientale, il a beaucoup contribué, en Allemagne, à la révolution qui s'est opérée dans l'histoire et la critique des œuvres de l'art et de la littérature, et qui est devenue universelle en Europe. Un de ses écrits les plus remarquables, *de l'Esprit de la poésie hébraïque*, 1783, a été trad. en franç. par Mme la baronne de Carlowitz, 1845, in-12.

Herder a encore publié : *Fragments sur la nouvelle littérature allemande*, 1767; *les Forêts critiques*, 1769; *Ossian et les Chants des anciens peuples*, 1769; *sur l'Origine des langues*, 1772; *Adrastée*, recueil périodique, Leipzig, 1801-04, 6 vol.; *Voix des peuples*, 1778, recueil de poésies primitives; une traduction des *Romances du Cid*, 1802, etc. Ses œuvres complètes ont été réunies à Tubingue, 1806-10, 45 vol., et 1827, 60 vol. B—D.

HERDONÉE, *Herdonea*, v. de l'Italie anc. (Apulie), près du fl. Cerbarus (auj. *Cervaro*). Annibal y défit Fulvius Flaccus en 212 av. J.-C., et Centumalus en 210.

HERDONIUS, Sabin, surprit de nuit le Capitole à la tête de 4,000 bannis et s'en empara, 460 av. J.-C. Cæson, fils de Cincinnatus, et l'un de ceux qui s'étaient opposés le plus violemment à la loi *Terentilla*, paraît n'avoir pas été étranger à ce coup de main.

HERDOUAR, HOURDOUAR ou **HARDOUAR**, en anglais *Hurdwar*, v. de l'Hindoustan (prov. Nord-Ouest), sur le Gange, à sa sortie des montagnes de Goroual. Ville sainte des Hindous, qui viennent en grand nombre à une fête célèbre faire leurs ablutions dans le fleuve, sur les bords duquel est un temple de Wichnou; 6,000 hab.

HÉRÉE, *Heræa*, anc. v. du Péloponèse (Arcadie), près de l'Alphée, sur les confins de l'Élide. — v. de Sicile, la même que *Hybla Minor*. (*V. ce nom.*)

HÉRÉENS (Monts), *Heræi montes*, petite chaîne de mont. de la Sicile, au N.-E., entre les monts Nébrodes à l'O., et les monts Péloriens à l'E. Auj. *Sori*. Ils produisaient un vin très capiteux.

HÉRÉES, fête des anciens Grecs en l'honneur de Héra ou Junon.

HEREFORD, cité-comté d'Angleterre, cap. du comté de ce nom, sur la Wye, dans une riche vallée; 18,347 hab. Fabr. de gants. Cathédrale normande de 1072. Évêché d'origine bretonne et rétabli par les Saxons en 680; le réformateur Fox, Godwin, etc., l'ont occupé. Bibliothèque où l'on voit une curieuse carte géographique du commencement du XIVe siècle. La ville a beaucoup souffert sous les Plantagenets. En 1643, elle soutint Charles Ier jusqu'au dernier moment. Au moyen âge, elle donnait le titre de comte à la maison de Bohun; auj., elle donne celui de vicomte à la famille Devereux. Patrie de Nell Gwynn et de David Garrick. A son école ont été élevés Clive, Siddons et Kemble. — Le comté est au S.-O. de l'Angleterre, sur la frontière du pays de Galles. Superf., 2,164 kil. carr.; 125,370 hab. On le surnomme le *jardin* de l'Angleterre; nombreux exemples de longévité. Produits agricoles; céréales, pâturages, bestiaux et moutons. V. princ. : Leominster, Weobley, Ross, Bromyard. Partie de l'anc. Silurie, il forma, sous les Saxons, une partie de la Mercie. Ruines de beaucoup de châteaux forts.

HERENCIA, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Ciudad-Real, près de Jiguela; 8,000 hab. Savon.

HERENNIUS (C.-Pontius), général samnite, attira 2 armées consulaires dans le défilé de Caudium, et les fit passer sous le joug, l'an 432 de Rome, 321 av. J.-C. Vaincu, l'année suivante, par le consul Publilius Philo, il essuya à son tour, avec 7,000 des siens, l'humiliation qu'il avait imposée aux Romains. O.

HERENTHALS, v. de Belgique, prov. d'Anvers, sur la petite Nèthe; 4,500 hab. Fabr. de draps, dentelles; corderies, tanneries.

HERENTHOUT, v. de Belgique, prov. d'Anvers, sur la grande Nèthe; 2,555 hab. Fabr. de draps. Comm. de beurre.

HÉRÉSIDES, prêtresses d'Héra ou Junon, à Argos.

HÉRÉSIE, du grec *hairésis*, choix. L'Église catholique la définit une opinion contraire à une vérité révélée, et, dans son langage, ce mot rappelle toujours l'idée d'une erreur contre la foi. Les dogmes et la morale ont été tour à tour altérés par les hérésiarques. Les hérésies ont dû subir des variations infinies, du moment où, renonçant à une autorité visible chargée de maintenir l'unité de la foi, chaque particulier n'a consulté que son sentiment ou son goût intérieur sur ce qu'il faut croire et sur ce qu'il faut rejeter. Des lois spéciales et très rigoureuses avaient été promulguées au moyen âge contre les hérétiques. Celle de l'empereur Frédéric II, au XIIIe siècle, les condamnait au feu. Dans l'anc. monarchie française, l'hérésie était aussi considérée comme une violation des lois civiles, et les juges laïques avaient ordre du roi de poursuivre les hérétiques. M.

HERFORD, v. du roy. de Prusse (Westphalie), au confl. de l'Aa et de la Werra; 11,967 hab. Tribunal; gymnase; musée d'antiquités westphaliennes. Autref. abbaye impériale, sécularisée en 1804. Filatures de coton; fabr. de lainages, cuirs, tabac, huiles. Le tombeau élevé en 1377 à Witikind par Charles IV à Enger y fut transféré en 1414 et y existe toujours.

HERGNIES, vge (Nord), arr. de Valenciennes, près de

la rive dr. de l'Escaut; 1,620 hab., 3,210 avec la commune. Houillère. Fabr. de bonneterie; briqueteries.

HERHAN (Louis-Étienne), imprimeur et fondeur en caractères, né à Paris en 1768, m. en 1854, imagina d'employer des caractères en creux et de bronze, avec lesquels on composait typographiquement comme avec les caractères en relief; les pages ainsi obtenues formaient des moules, et servaient au clichage, qui s'opérait sur la matière ramollie par le feu, en prenant une empreinte par le choc d'un mouton; cela donnait au cliché une dureté plus grande.

HERI, v. de l'Afghanistan. (V. Hérat.)

HERIBAN, de l'allemand *heer*, armée, et *bann*, convocation, en latin *heribannum, herebannum, arribannum*, signifiait : 1° le cri public par lequel le roi ou le seigneur faisait armer ses vassaux ou les appelait à des corvées; 2° l'amende payée pour n'avoir pas obéi à la convocation; 3° toutes prestations, charges et corvées, exigées par le seigneur. (V. Ban.)

HÉRICART DE THURY (Louis-Étienne-François, vicomte), né en 1777, près de Senlis, au vge de Thury, dont il était seigneur, m. à Rome en 1854. Il se tint à l'écart pendant la Révolution, et fut nommé, sous le gouvernement de Napoléon Ier, ingénieur en chef des mines, et directeur des travaux publics du dép. de la Seine. C'est pendant cette administration qu'il fit exécuter dans les Catacombes de Paris des travaux considérables. (V. Catacombes.) Héricart de Thury fut représentant du dép. de l'Oise à la Chambre des députés en 1815 et 1823, du dép. de la Seine en 1827, et siégea au côté droit. En 1819, il fut secrétaire du jury d'admission à l'exposition des produits de l'industrie française. Il entra, en 1824, à l'Académie des sciences, puis devint président de la Société centrale d'agriculture.

Il a publié des écrits nombreux et estimés sur la minéralogie et la géologie, des Mémoires dans le *Journal des mines* de 1799 à 1814, et une intéressante *Description des Catacombes de Paris*, 1815.

HERICOURT (Louis d'), savant jurisconsulte, né à Soissons en 1687, m. en 1752, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris.

Ses ouvrages sont, en droit canon : *Lois ecclésiastiques de France, mises dans leur ordre naturel*, 1719 et 1721, livre estimé, surtout pour les matières bénéficiales, réédité, avec tous les changements survenus depuis 1721, par Piales, 1771; *Abrégé de la discipline de l'Église du P. Thomassin*, en droit civil : *Traité de la vente des immeubles par décret*, 1727, in-4°; *Coutume de Vermandois*, 1728, 2 vol., avec les commentaires des divers auteurs et des observations. D'Héricourt avait encore augmenté d'un 3e et d'un 4e livre l'édition des *Lois civiles* de Domat, 1744. C. P.

HÉRICOURT, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Lure, sur la Lisaine; 3,560 hab. avec la commune. Église protestante. Vieux château. Bonneterie, toiles, cotonnades, quincaillerie, chapellerie, tanneries. Défaite des Bourguignons par les Suisses en 1474, et des Français par les Allemands, 15-17 janv. 1871.

HERILLOS, philosophe stoïcien de Carthage, élève de Zénon, florissait vers 260 av. J.-C.

V. Saal, *de Herillo Carthaginiensi*, 1852. S. Re.

HERI-ROUD ou **HERAT-ROUD**, le *fleuve de Hérat*, riv. de l'Afghanistan, a sa source dans l'Hindou-Kouch et va se perdre dans les steppes des Turcomans Tekké, après 800 kil. de cours.

HERISAU, *Augia Domini*, v. de Suisse, canton d'Appenzell; 9,727 hab. Ch.-l. de l'État des Rhodes extérieures; elle est, avec Trogen, le siège du double conseil cantonal, et alternativement, des assemblées du grand conseil. Bibliothèque et archives; arsenal. Industrie très active : toiles de lin et de coton, mousselines, broderies. A 2 kil. de là, bains fréquentés d'Heinrichsbad; ruines des châteaux de Rosenberg et de Rosenburg. — C'est, dit-on, la première ville de la Suisse qui a adopté le christianisme.

HERISSANT (Louis-Théodore), diplomate et littérateur, né à Paris en 1743, m. en 1811, se fit recevoir avocat en 1765, alla ensuite en Allemagne pour étudier le droit germanique, et fut attaché à la légation de la diète de Ratisbonne, 1772. De retour à Paris après 20 ans d'absence, il ne s'occupa plus que de littérature.

On a de lui des *Éloges* de Caylus, de Joly de Fleury et du Régent (dans la *Galerie française*, 1770); des *Fables* et *Discours* en vers, etc. Il a coopéré à la *Bibliothèque historique de la France*, à la *Bibliothèque de ...*, etc.

HÉRISSANT (Louis-Ant.-Prosper), frère du précédent, médecin et littérateur, né à Paris en 1745, m. en 1769.

Il a laissé des *Éloges* de Gonthier d'Andernach et de Ducange, un poème latin sur l'imprimerie, et la *Bibliothèque physique de la France*, liste de tous les ouvrages qui traitent de l'histoire naturelle de ce pays, 1771.

HÉRISSANT DES CARRIÈRES (Jean-Thomas), libraire, professeur et écrivain, né à Paris vers 1742, m. en 1820, s'établit à Londres, où il enseigna le français.

Il a laissé : *Précis de l'histoire de France*, 1792, 2 vol., en anglais et en français; *Grammatical Institutes of the french language*, 1793, in-12; *Petit Parnasse français*, 1796, et une édition du *Dictionnaire anglais-français* de Boyer. Il a traduit de l'anglais l'*Histoire d'Angleterre* de Goldsmith, Paris, 1777, 2 vol. in-12.

HERISSON, ch.-l. de cant. (Allier), arr. de Montluçon, près de l'Aumance; 1,615 hab. Fabr. de plumes à écrire; serrurerie. Ruines d'un château féodal.

HÉRISSON, grosse poutre armée de pointes en fer et quelquefois garnie de matières inflammables, qu'au moyen âge les défenseurs d'une ville lançaient sur les assiégeants.

HERISTAL ou **HERSTAL**, *Heristalium*, v. de Belgique, sur la rive g. de la Meuse, prov. et à 6 kil. N.-E. de Liège; 11,126 hab. Houillères. Fabr. d'aciers fins. Pépin, maire du palais d'Austrasie, y eut un château fort, d'où il prit son surnom d'*Héristal*; plusieurs rois de la 2e race y résidèrent. Des tours de ce château, une seule avait subsisté jusqu'à nos jours; elle a été démolie en 1854. Cette ville appartint aux ducs de basse Lorraine, puis aux fils puînés des ducs de Brabant; en 1546, elle passa aux évêques de Liège.

HERITIER NÉCESSAIRE, *heres necessarius*. Dans le droit romain primitif, ce mot s'applique au fils, qui était héritier de son plein droit, et ne pouvait refuser l'héritage, sans que d'ailleurs le père eût besoin de tester. Le fils devait forcément hériter des biens, pour pouvoir continuer le culte de la famille; la succession lui incombait toujours forcément avec ses charges et ses dettes, s'il y en avait. La loi romaine n'admit que très tard pour le fils le bénéfice de refus ou d'inventaire. G. L.-G.

HERIUS, nom latin de la Vilaine.

HERLEN. V. Heerlen.

HERLICIUS (David), poète, médecin et astrologue allemand, né à Zeitz (Misnie) en 1557, m. en 1636, enseigna les mathématiques à l'université de Greifswalde en 1585, et la physique à Stargard en 1598. On a de lui : *Carmina*, Stettin, 1606; *de Maculis lunæ*, *Opus mirabilium*, Nuremberg, 1614, in-4°, etc. En 1584, il commença à publier des *Éphémérides*, où il prédisait les changements de la température, et le succès de ce livre, traduit bientôt dans toute l'Europe, l'entraîna à des prédictions de toute nature, tirées de la combinaison des astres. Il avait prédit la ruine de l'empire turc pour la fin du XVIe siècle.

HERM (L'), petit pays de l'anc. France (bas Poitou), où était Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée).

HERM, petite île d'Angleterre (Manche), à 6 kil. E. de Guernesey, dont elle dépend.

HERMÆUM PROMONTORIUM, cap de l'Afrique ancienne, à l'E. de Carthage; auj. cap *Bon*. — cap de Sardaigne; auj. *Della Cacca*. — cap de Thrace, sur la côte du Bosphore; auj. *Iéni-Hissar*.

HERMANCE, vge de Suisse, cant. et à 14 kil. N.-E. de Genève; 400 hab. Autref. v. forte. Ruinée à la fin du IVe siècle par les Burgundes, rebâtie par la reine Hermangarde, elle fut brûlée par les Bernois au XVIe siècle.

HERMANDAD (La sainte), du latin *germanitas*, confrérie. C'était, en Espagne, une association de bourgeois, destinée à veiller à la sûreté des routes. La plus ancienne fut formée à Ciudad-Real. L'institution changea de caractère à partir du XVe siècle; depuis 1476, Ferdinand le Catholique en fit un soutien du pouvoir royal contre les grands.

HERMANFROY ou **HERMANFRIED**, roi de Thuringe, fils de Basin, avait partagé avec ses deux frères, Bertaire et Balderic, l'héritage paternel. Il les assassina, à l'instigation de sa femme, Amalberge, nièce de Théodoric le Grand. Mais, pour les renverser, il avait demandé le secours de Thierry, roi franc d'Austrasie; l'expédition finie, il refusa de donner à son allié la part qu'il lui avait promise : attaqué par Thierry et Clotaire en 528, il fut défait, pris, et précipité, en 530, du haut des murs de Tolbiac; la Thuringe fut réunie à l'empire franc. C. P.

HERMANGARDE, HERMENGARDE, ou **ERMENGARDE**, fille de Didier, roi des Lombards, et femme de Charlemagne, fut répudiée par ce prince, après un an de mariage. — première femme de Louis le Débonnaire, détermina par ses conseils perfides Bernard, roi d'Italie, révolté contre son époux, à se soumettre; elle fut la mère de Lothaire, de Pépin et de Louis le Germanique. — fille de Louis II, roi d'Italie et empereur, née vers 859, épousa en 879 Boson, roi de Bourgogne cisjurane, soutint un siège de 2 ans dans Vienne contre les rois de France Louis III et Carloman, devint veuve en 889, gouverna pendant la minorité de son fils, Louis l'Aveugle, puis alla mourir dans un couvent à Plaisance. C. P.

HERMANMIESTECZ, v. de Bohême, cercle de Chrudim, sur le Goldenbach et le Podol; 3,443 hab. Château; école de cavalerie. Source minérale. Carrières de marbre et de pierre à plâtre.

HERMANN, en latin *Arminius*, chef des Chérusques, anéantit l'armée de Varus, venu pour établir les institutions romaines dans le nord de l'Allemagne. Près de 50,000 Romains

furent tués à cette bataille du Teutoburgerwald, l'an 9 ap. J.-C. Une autre armée, sous le commandement de Germanicus, battit les Chérusques, l'an 16, à Idisiavisus, et emmena Thusnelda, femme d'Hermann, prisonnière à Rome. Hermann, abandonné par ses parents, fut empoisonné, l'an 17, pour avoir aspiré à la dignité royale. Au temps de Tacite, sa mémoire était célébrée par les Germains dans des chansons populaires. On lui a élevé un monument colossal sur le mont de Grotenburg, près de Detmold. E. S.

HERMANN, surnommé *Contractus*, à cause de la contraction de ses membres, moine de Reichenau, né en 1013, m. en 1054.

Il a laissé : *Chronicon de sex ætatibus mundi*, Bâle, 1529 et 1536 ; *Opuscula musica ; de Compositione sive Mensura astrolabii*, etc.

HERMANN DE LUXEMBOURG, dit *le Lorrain*, comte de Salms, fils de Gilbert, comte de Luxembourg, fut élu anti-césar par les ennemis de l'empereur Henri IV et les légats de Grégoire VII, après la mort de Rodolphe de Souabe, 1080, et couronné à Goslar. D'abord vainqueur, il fut abandonné peu à peu de ses partisans, et mourut à Metz, 1088. G.

HERMANN, comte palatin de Saxe et landgrave de Thuringe, fils du landgrave Louis dit *de Fer*, guerroya contre Henri le Lion, lorsque celui-ci fut mis au ban de l'Empire ; battu et pris en 1180, il fut mis en liberté en 1181. A la diète d'Erfurt, 1181, il fut nommé comte palatin de Saxe, et, en 1190, après la mort de son frère Louis III, il devint landgrave de Thuringe. Il fit souvent la guerre à ses voisins, et ses États furent plus d'une fois ravagés. Il aimait beaucoup la poésie, et réunissait dans son château de la Wartbourg les *Minnesinger*. C'est là qu'en 1207 eut lieu le célèbre concours poétique appelé *combat de la Wartbourg*. Il mourut à Gotha en 1216. E. S.

HERMANN (MARTIAL-JOSEPH-ARMAND), né à Saint-Pol (Artois) vers 1750, m. en 1795, fut d'abord oratorien, puis quitta cette congrégation en 1786, et acheta la charge d'avocat général du conseil supérieur d'Artois. Il s'y montra d'abord partisan modéré de la Révolution, et fut, en 1791, nommé juge au tribunal d'Arras. Robespierre, avec lequel il était lié, l'appela à Paris, où il le plaça dans diverses commissions administratives. En octobre 1793, il le fit nommer président du Tribunal révolutionnaire, où il montra une cruauté cynique. Il quitta ces fonctions en avril 1794 pour celles de commissaire chargé du département de la justice et des administrations civiles ; arrêté après la journée du 9 thermidor (27 juillet), il fut exécuté le 7 mai suivant.

HERMANN (JEAN-JACQUES-GODEFROI), célèbre philologue, né à Leipzig en 1772, m. en 1848, professeur de philosophie à l'université de sa ville natale dès 1796, professeur ordinaire d'éloquence en 1803 et de poésie en 1809, fondateur de la Société grecque en 1819, associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de France en 1835.

Il a publié : des éditions des *Orphiques*, 1805 ; des *Hymnes* d'Homère, 1806, et de plusieurs tragédies grecques ; d'excellents travaux sur la grammaire grecque, sur les dialectes, sur la mythologie primitive ; un traité *de Metris poetarum Græcorum et Romanorum*, 1796 ; un *Manuel de métrique*, en allemand, 1798 ; *de Emendanda ratione Græcæ grammaticæ*, 1801 ; une édition annotée et augmentée du traité de Vigier *de Præcipuis Græcæ dictionis idiotismis*, 1802-1834 ; et des *Elementa doctrinæ metricæ*, 1816.

HERMANN (CHARLES-FRÉD.), philologue et archéologue, né en 1804 à Francfort-sur-l'Oder, m. en 1855, se fit recevoir agrégé à l'université de Heidelberg en 1826, obtint en 1832 une chaire de philologie à Marbourg, où il fut en même temps conservateur de la bibliothèque universitaire et directeur du séminaire philologique, et fut appelé en 1842 à la chaire d'éloquence classique de Gœttingue. Là, il organisa une École normale, et créa un Institut d'archéologie et de numismatique.

On a de lui : *Quæstiones de jure et auctoritate magistratuum apud Athenienses*, Heidelberg, 1829 ; *des Rapports de la philosophie spéculative moderne avec l'archéologie classique*, en allem., ibid., 1829 ; *Progymnasmata ad Aristophanis equites*, Marbourg, 1835 ; *Quæstiones Œdipodeæ*, ibid., 1837, *Vindiciæ Platonicæ*, ibid., 1839 ; *Histoire et système de la philosophie de Platon*, en allem., Heidelberg, 1839 ; *Antiquitates Laconicæ*, Marbourg, 1851 ; *Traité des antiquités grecques*, en allem., Heidelberg, 1841-52, 3 vol., ouvrage devenu classique ; *Lectiones Persianæ*, Marbourg, 1842 ; *Leçons d'archéologie ou d'histoire de l'art de l'antiquité classique*, en allem., Gœttingue, 1844 ; *la Science des mois chez les Grecs*, ibid., 1844 ; *Defense de l'authenticité des Lettres de Cicéron à Brutus*, ibid., 1845 ; *Symbolæ ad doctrinam juris attici*, ibid., 1847 ; *des Etudes des Artistes grecs*, en allem., ibid., 1847 ; *de la Foi et de l'Autorité législative de l'antiquité grecque*, en allem., ibid., 1849 ; *de Partibus animæ immortalibus secundum Platonem*, ibid., 1850 ; *Vindiciæ Juvenalicæ*, ibid., 1854 ; *des Principes et de l'Application du droit pénal dans l'antiquité grecque*, en allem., ibid., 1855 ; *du Sentiment artistique des Romains*, ibid., 1855.

HERMANN (KARL-HENRI), peintre allemand, né à Dresde en 1802, m. en 1881, suivit à Dusseldorff les leçons de Cornélius. Avec 2 autres élèves de ce maître, Gœtzenberger et Fœrster, il peignit les fresques de l'université de Bonn. Il accompagna ensuite Cornélius à Munich et y exécuta plusieurs de ses cartons, notamment dans le glyptothèque et dans l'église Saint-Louis, les figures de *St Luc* et de *St Jean*, l'*Ascension*, l'*Annonciation* et les *Quatre Pères de l'Église*. Parmi ses compositions personnelles, on cite, au palais du roi de Bavière, des fresques empruntées au *Parcival* d'Eschenbach, 2 plafonds d'église représentant l'Ascension, et surtout, sous les arcades du jardin royal, la magnifique fresque de la *Victoire de l'empereur Louis de Bavière à Ampfing*. En 1824, il fut appelé à Berlin pour y exécuter dans le vestibule du musée, d'après les plans de M. Schinkel, de grandes fresques qu'il fut forcé d'abandonner. Il décora alors presque seul une nouvelle église de Berlin. De 1837 à 1852, il travailla à une série de 15 dessins consacrés aux grands épisodes de l'histoire d'Allemagne. Il entreprit, en 1866, un travail analogue sur l'histoire d'Angleterre.

HERMANNSTADT, *Cibinium*, *Hermannopolis*, en hongrois *Nagy-Szeben*, v. de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), ch.-l. du comitat de son nom et du pays des Saxons, sur le Cibin ; 18,998 hab. Siège d'un gouverneur et commandant général militaire. Archevêché grec oriental ; consistoire luthérien ; tribunal d'appel ; maison d'orphelins. Lycée ; bibliothèque et musée. Beaucoup de maisons du moyen âge. Palais de Bruckenthal et hôtel de ville remarquables. Fondée par les Saxons en 1160. Industrie active. Fabr. de bougies, acide sulfurique, lainages, papeteries, sucreries. — Le comitat d'Hermannstadt a 3,314 kil. carr., et 145,525 hab. environ. Climat varié ; sol montagneux, arrosé par l'Aluta au S. et par le grand Kokel au N. ; riches forêts ; industrie agricole.

HERMANRIC, roi des Goths, 336-76, de la famille des Amales, soumit les Hérules, les Wendes et les Esthiens, recula les limites de son empire jusqu'au Don, à la Theiss, au Danube et la Baltique, et se donna la mort, après avoir été défait par les Huns.

HERMANT (JEAN), compilateur, né à Caen en 1650, m. en 1725, curé de Maltot, près de Bayeux.

Il a laissé : *Histoire des conciles*, 4 vol. in-12 ; *Histoire de l'établissement des ordres religieux et des congregations régulières et séculières de l'Eglise*, Rouen, 1697, 2 vol. in-12 ; *Histoire des ordres militaires de l'Eglise, et des ordres de chevalerie*, Rouen, 1698, in-12 ; *Histoire des heresies et des autres erreurs qui ont troublé l'Eglise*, Rouen, 1717, 4 vol. in-12, où il passe sous silence le jansénisme. C. P.

HERMAPHRODITE, fils de Mercure (Hermès) et de Vénus (Aphrodite). Une naïade, qui s'éprit de lui sans espoir, pria les dieux de ne faire de leurs deux corps qu'un seul être, et fut exaucée. Le type plastique de l'Hermaphrodite grec, un jeune homme couché aux formes délicates et féminines, a été créé par Polyclès : l'*Hermaphrodite Borghèse* du Louvre est une excellente réplique de ce gracieux modèle.

V., sur les autres œuvres d'art représentant Hermaphrodite : Ménard, *Gazette des beaux-arts*, 1872, VI, 273 ; Ch. Lenormant, *Annali dell' Instituto*, 1833. L'Hermaphrodite dans l'art oriental a été étudié par Fr. Lenormant, *Gazette archéologique*, 1876, p. 66. S. RE.

HERMAS (SAINT), que l'on croit avoir été disciple de St Paul, et habitant de Rome, est auteur d'un livre intitulé *le Pasteur*, parce qu'un ange y parle sous la figure d'un berger. Ce livre, divisé en 3 parties : les *Visions*, les *Préceptes*, les *Similitudes*, et renfermant des instructions sur la pénitence, les aumônes, les bonnes œuvres, a joui d'une grande autorité dans les premiers siècles de l'Église, comme l'attestent les éloges que lui donnent St Clément d'Alexandrie et Origène. L'original grec, écrit vers 92 après J.-C., est perdu ; il n'en reste qu'une traduction latine ancienne, insérée par Cotelier dans son *Recueil des monuments des Pères qui ont vécu dans les temps apostoliques*, Paris, 1672, et trad. en franç. par l'oratorien Legras, Paris, 1717. Fête, le 9 mai dans l'Église romaine ; le 8 mars et le 5 octobre dans l'Eglise grecque. C. P.

HERMATHÈNE, *Hermathena*, buste de Mercure et de Minerve adossés, sculpté dans une même masse, et sur une base en forme de gaine. Les Grecs et les Romains en décoraient leur maisons et leurs jardins. C. D—Y.

HERMÉES, fêtes célébrées dans la Crète en l'honneur d'Hermès ou Mercure, et pendant lesquelles les maîtres servaient leurs esclaves.

HERMENT, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), près de la Sioule, arr. de Clermont-Ferrand ; 430 hab. Église du XII[e] siècle. Anc. baronnie des Rohan-Soubise.

HERMÈS, nom de Mercure chez les Grecs. On le donna aussi à une sorte de pilastres surmontés d'une tête de ce dieu, et que l'on plaçait dans les grands chemins et les carrefours.

HERMÈS TRISMÉGISTE. *V.* THOTH.

HERMÈS (GEORGE), théologien, né en 1775 à Dreyerwalde (Westphalie), m. en 1831, professeur au gymnase catholique de Munster en 1798, à l'université de la même ville en 1807, à celle de Bonn en 1819, est le fondateur d'une nouvelle école dogmatique. Son *Introduction philosophique à la théologie catholique chrétienne*, 1819, lui attira la censure de la cour de Rome. Il tentait de substituer la raison à la foi dans l'interprétation des Écritures ; tout en niant l'existence *à priori* des dogmes, il admettait le droit de l'Église de les poser et d'exiger la foi en

eux. Ses disciples, dits *hermésiens,* furent exclus de l'enseignement dans les universités catholiques.

On a aussi de lui : *Recherches sur la vérité intérieure du christianisme,* 1805; *Dogmatique chrétienne catholique,* ouvrage posthume, 1835. E. S.

HERMÈS (Jean-Auguste), théologien protestant, né en 1736 à Magdebourg, m. en 1821, prédicateur dans le Mecklembourg en 1760, à Jérichow (Saxe) en 1765, conseiller au consistoire de Quedlinbourg en 1780, était d'abord piétiste, et embrassa plus tard le rationalisme. On a de lui un *Manuel de la religion,* traduit en français par la reine Elisabeth de Prusse, femme de Frédéric II, Berlin, 1785, et plusieurs livres de dévotion et de sermons. E. S.

HERMESIANAX, poète grec, né à Colophon, florissait vers l'an 336 av. J.-C. Il composa 3 livres d'*Élégies,* adressées à sa maitresse Léontium. Athénée nous a conservé des fragments du 3e.

Ce qui reste de lui a été publié par Schneidewin, 1838, et Bergk, 1844. — V. Schubart, *de Hermesianactis elegis,* 1858; Bergk, *de Hermesianactis elegis,* 1844. S. Re.

HERM-HÉRACLÈS, *Herm-Heraclas,* bustes de Mercure et d'Hercule, disposés comme des hermathènes, et servant aussi à la décoration. C. D—y.

HERMIAS, souverain d'Atarné (Mysie), né en Bithynie, fut d'abord esclave d'un habitant d'Atarné, Eubulus; son maître lui fit donner une éducation distinguée, et l'envoya suivre, en Grèce, les leçons d'Aristote. Quand il revint, Eubulus, révolté contre les Perses, était devenu souverain de sa patrie; il l'aida dans l'administration, et lui succéda. Il reçut Aristote à sa cour, lorsque ce philosophe quitta la Grèce après la mort de Platon. Mais, attaqué par Mentor de Rhodes, général d'Ochus, roi de Perse, il se laissa attirer à une entrevue, fut arrêté, et mis à mort, 345 av. J.-C. Sa sœur Pythias épousa Aristote. Le philosophe a composé à la louange de son ami une ode qui nous a été conservée, lui éleva un cénotaphe à Atarné, et lui consacra une statue dans le temple de Delphes.

V. Bœckh, *Comptes rendus de l'Acad. de Berlin,* 1853. C. P.

HERMIAS, philosophe chrétien du IIe siècle, a laissé, en grec, un ouvrage intitulé : *Dérision des philosophes païens,* où il s'attache à prouver l'insuffisance de la philosophie ancienne, en démontrant qu'il n'est pas une seule grande question sur laquelle les philosophes aient été d'accord. Il est écrit d'un style précis, rempli de railleries acerbes, et offre un exemple de l'ancienne polémique chrétienne.

Le traité d'Hermias a été publié par Dommerich, 1764, avec les notes de Wolf, Gale et Worth, à la suite de plusieurs édit. de St Justin et avec une trad. française, à la suite de l'*Octavius* de M. Péricaud, 1842. C. P. et S. Re.

HERMIAS, philosophe platonicien du ve siècle, né à Alexandrie, disciple de Syrianus, enseigna dans sa ville natale; il se distingua par l'étendue prodigieuse de sa mémoire, et, comme philosophe, par l'excellence de sa morale. Il eut 2 fils : Héliodore et Ammonius, qui furent disciples de Proclus, et se firent aussi remarquer dans l'école d'Alexandrie. C. P.

HERMIDA (Benito y Probas Bermudez Maldonado), jurisconsulte espagnol, né en 1736 à Santiago de Galice, m. en 1814, juge criminel de la chancellerie de Grenade en 1768, président de l'audience de Séville en 1786, conseiller de Castille, conseiller de la chambre du roi en 1799, contribua à la défense de Saragosse contre les Français, repoussa avec énergie la domination de Joseph Bonaparte, et fut l'inventeur d'une batterie flottante, pour la manœuvre de laquelle deux hommes suffisaient.

Il a laissé : *Pensamientos militares de un paesano,* Séville, 1809; *Exposé des Cortès, gouvernement et constitution du royaume de Navarre,* Cadix, 1811; une traduction du *Paradis perdu* de Milton, Madrid, 1814. M. V—i.

HERMINE (Ordre de l'), ordre de chevalerie institué par Jean V, duc de Bretagne, à l'occasion de sa réconciliation avec la France et Clisson, en 1381. L'insigne était un collier d'or chargé d'hermines, avec cette devise : *A ma vie;* on y ajouta ensuite un collier d'argent formé d'épis de blé, et terminé par une hermine pendante. Les dames pouvaient être admises dans cet ordre; on les appelait *chevaleresses.* — Anc. ordre de chevalerie institué en 1464 par Ferdinand Ier, roi de Naples. L'insigne était un collier d'or, d'où pendait une hermine, avec cette devise : *Malo mori quam fœdari.*

HERMINIUS MONS, chaîne de mont. de l'anc. Espagne (Lusitanie), courant, parallèlement à l'Atlantique, du *Cuneus* à *Celticum.*

HERMIONE, fille de Ménélas et d'Hélène. (*V.* Andromaque.)

HERMIONE. *V.* aussi Harmonie.

HERMIONE, anc. v. de la Grèce (Argolide), sur la côte E. du golfe Argolique, avait un beau temple de Cérès. Elle donna son nom au territoire environnant, l'*Hermionide,* d'où l'on tirait de la pourpre estimée.

HERMIONS. *V.* Germanie.

HERMIPPE, poète de l'ancienne comédie attique, dont les pièces étaient dirigées contre Périclès, Aspasie et Hyperbolos. Ses fragments ont été réunis par Meineke, *Fragm. com. Græc.,* t. II. — un autre, dit *le Péripatéticien,* vers 220 av. J.-C., écrivit la vie des philosophes grecs. Ce qui en reste est imprimé dans Müller, *Fragm. histor. Græc.,* III, p. 33. — astrologue de Béryte, sous Adrien.

HERMITAGE (L'), coteau de France (Drôme), près de Tain, sur la rive g. du Rhône, arr. de Valence; vignobles en grande partie ruinés par le phylloxera.

HERMOCRATE, d'une des principales familles de Syracuse, s'était acquis une grande réputation au siège de cette ville par les Athéniens, 413 av. J.-C. Envoyé au secours de Sparte, il fut banni, pendant son absence, par le crédit du législateur Dioclès, se retira à Sélinonte, et combattit contre les Carthaginois, alliés des Égestains qui étaient en guerre avec cette ville, 410 av. J.-C. Ayant essayé de rentrer à Syracuse les armes à la main, il périt dans cette tentative, 407. Denys l'Ancien épousa sa fille. O.

HERMODE, dieu scandinave, un des fils d'Odin, était messager des autres dieux. On le représente cuirassé et le casque en tête.

HERMODORE, philosophe grec, né à Éphèse dans le ve siècle av. J.-C., fut banni par ses concitoyens, vint à Rome l'année 450, engagea les Romains à demander des lois à la Grèce, et coopéra à la rédaction de la loi des Douze tables. Le sénat lui fit élever une statue dans le Forum.

V. Zeller, *de Hermodoro Ephesio,* 1840.

HERMODORE, architecte grec, du IIe siècle av. J.-C., né à Salamine, construisit dans l'ancienne Rome les portiques du temple de Jupiter Stator et le temple de Mars dans la région du Cirque de Flaminius.

HERMOGÈNE, architecte grec, né Alabanda (Carie), est cité par Vitruve comme un des plus habiles dans son art. Il construisit un temple de Diane à Magnésie, et un autre de Bacchus à Tros. Il a introduit l'ordonnance pseudo-diptère.

HERMOGÈNE, rhéteur grec, né à Tarse (Cilicie), dans le milieu du IIe siècle av. J.-C., était déjà connu comme orateur dès l'âge de 15 ans; de 17 à 24, il composa une *Rhétorique* que les anciens plaçaient immédiatement après celle d'Aristote; 4 livres *de l'Invention oratoire;* 2 livres sur les *Divers Caractères du discours;* 1 traité *de la Méthode oratoire,* et des *Exercices de rhétorique* (*Progymnasmata*); à 25 ans, il perdit la mémoire et tomba en enfance; il vécut cependant jusqu'à un âge fort avancé.

Ses ouvrages ont été imprimés dans le recueil des *Rhéteurs grecs* d'Alde, 1508; et dans les *Rhetores Græci* de Spengel, 1854. Les *Progymnasmata* furent publiés pour la première fois par Heeren, et réimprimés par Veesenmeyer, 1812. — V. Rebitté, *de Hermogene Disquisitio,* 1846; Walz a publié, en 1833, des scolies de Planude sur Hermogène.

HERMOGÈNE TIGELLIUS, chanteur célèbre, né à Sardes, favori d'Auguste, et souvent mentionné par Horace.

HERMOGÈNE, jurisconsulte romain, contemporain d'Honorius et de Théodose II, est auteur du *Codex Hermogenianus,* et d'autres ouvrages de droit, dont il y a des fragments dans le *Digeste.*

HERMOI (L'), petit pays de l'anc. France (Gâtinais), où était La Selle-en-Hermoi (Loiret).

HERMOLAÜS, jeune Macédonien, s'attira la colère d'Alexandre le Grand, qui le fit fouetter cruellement, parce qu'un jour, à la chasse, il l'avait prévenu en frappant le premier un sanglier. Pour se venger, il conspira, fut découvert, et mis à mort, 328 av. J.-C.

HERMOLAÜS BARBARUS. *V.* Barbaro.

HERMON, chaîne de mont. de l'anc. Palestine au N., ramification de l'Anti-Liban; auj. *Djebel-el-Scheik.* On distinguait l'*Hermon major,* qui séparait la tribu de Nephtali de la demi-tribu orientale de Manassé, et l'*Hermon minor,* dans la tribu de Zabulon.

HERMONTHIS, auj. *Ermonth,* v. de l'Égypte ancienne (Thébaïde), au S.-O. et près de Thèbes, sur la rive g. du Nil, Ch.-l. du nome Hermonthite. On y voit de belles ruines.

HERMOPOLIS MAGNA, anc. v. d'Égypte, ch.-l. du nome Hermopolite, à l'O. du Nil, dans l'Heptanomide, en face d'Antinoé. Auj. *Akhmounéin.*

HERMOPOLIS PARVA, anc. v. de la basse Égypte, près du lac Maréotis, et sur le canal d'Alexandrie; auj. *Damanhour.*

HERMOPOLIS ou **NÉASYRA,** v. du roy. de Grèce. (*V.* Syra.)

HERMOSILLO, v. du Mexique, dans l'État de Sonora, sur le rio Urès ou Sonora; 10,000 hab.

HERMOTIME, philosophe grec du ve siècle av. J.-C., né à Clazomène, fut, à ce qu'on croit, le maître d'Anaxagore. Il prépara les voies de ce philosophe, et entrevit la distinction de l'esprit et de la matière. Les anciens racontent qu'il prédi-

sait l'avenir, et connaissait, par une intuition merveilleuse, ce qui se passait loin de lui.

V. Denziger, *de Hermotimo*, 1825.

HERMOTIME, géomètre grec, né à Colophon, vers 325 av. J.-C., fut le précurseur immédiat d'Euclide, et découvrit plusieurs propositions de géométrie.

HERMUNDURES, *Hermunduri*, peuple de l'anc. Germanie, de la famille des Hermions, entre l'Elbe, la Saale et l'Unstrutt. Aux yeux des Romains, ils étaient les moins barbares des Germains. On sait qu'ils battirent Catualda, roi des Goths, l'an 19 de J.-C., et les Quades en 51; ils se joignirent aux Marcomans contre les Romains en 152.

HERMUS, fl. de l'anc. Asie Mineure, arrosait la Phrygie et la Lydie, et affluait à la mer Égée, dans le golfe de Smyrne, après avoir reçu le Pactole. Auj. *Sarabat* ou *Kédous*.

HERNAD, riv. de Hongrie, naît dans les monts Karpathes (comitat de Zips), et se jette dans la Theiss, rive dr., sur les confins des comitats de Zemplin et de Borsod. Cours de 225 kil.

HERNANDEZ (Grégoire), sculpteur espagnol, né en Galice, m. vers 1614, fut appelé par Philippe III à Valladolid, où il exécuta les admirables sujets du Calvaire, une des plus belles œuvres de l'Espagne. On admire aussi, chez les carmélites déchaussées, un *Baptême de St Jean*. M. V—i.

HERNANI, v. d'Espagne (Guipuzcoa), près de l'Urumea, à 6 kil. S. de Saint-Sébastien; 2,540 hab. Filature de laine. Fabrique d'allumettes.

HERNE-BAY, v. d'Angleterre (Kent), au S. de l'estuaire de la Tamise; 3,990 hab. Bains de mer.

HERNIQUES, *Hernici*, peuple de l'anc. Italie (Latium), au S.-E. de Rome et au N.-E. des Rutules; cap. Anagnia. Soumis par les Romains, l'an 486 av. J.-C., ils se révoltèrent en 363 et 305.

HERNŒSAND, v. de Suède, dans l'île d'Hernœ, port à l'embouchure de l'Angerman-Elf dans le golfe de Botnie; 5,010 hab. Ch.-l. du län de son nom ou de Wester-Norrland. Fabr. d'eaux-de-vie de grains. Export. de toiles, goudron, planches; import. de blé, vin, sel. — Le län d'Hernœsand a 25,046 kil. carr., et 177,925 hab. Céréales insuffisantes. Élève de bétail.

HERNUTTES, secte religieuse. (*V.* Herrnhut.)

HERO, prêtresse de Vénus. (*V.* Léandre.)

HERODE, dit *le Grand* ou *l'Ascalonite*, roi des Juifs, né à Ascalon, 72 ans av. J.-C., m. 1 an ap. J.-C., était fils de l'Iduméen Antipater, qui avait soutenu Hyrcan II, roi des Juifs, dans sa lutte contre son frère Aristobule. Par le crédit de son père, il obtint des Romains le gouvernement de la Galilée, administra cette province avec énergie, et la purgea des brigands qui l'infestaient. Après la mort de César, il se déclara pour Brutus et Cassius; mais la bataille de Philippes le ramena au parti césarien. Antoine accepta sa soumission, et le fit nommer par le sénat trétrarque, puis roi de Judée, en 40. Hérode dut conquérir son trône sur Antigone, fils d'Aristobule, qui avait renversé Hyrcan II, et s'empara de Jérusalem en 37; mais il ne crut sa couronne assurée que lorsqu'il eut fait périr son rival, puis Aristobule, neveu d'Antigone, en 35, et le vieil Hyrcan lui-même, en 30. Après la ruine du parti d'Antoine, son protecteur, il se concilia la faveur d'Auguste. Ombrageux et cruel, il fit mourir sa femme Mariamne, qu'il aimait avec passion, mais qu'il soupçonnait d'être infidèle. Plusieurs années après, craignant que deux fils qu'il avait eus d'elle ne voulussent venger la mort de leur mère, il les accusa de conspiration et les fit mettre à mort. Il rebâtit le temple de Jérusalem, en 19, mais, en même temps, construisit un théâtre où, tous les 5 ans, se célébraient des fêtes en l'honneur d'Auguste; cette espèce d'idolâtrie, contraire à la foi des Juifs, causa des soulèvements qu'Hérode étouffa dans le sang. Il donna à Samarie le nom de *Sébaste* (c.-à-d. Auguste), et fit élever sur la côte la ville de *Césarée*. Auguste lui donna de nouvelles provinces, et Hérode, par reconnaissance, aida Agrippa, dans son expédition d'Asie, de ses troupes, de ses conseils et de sa personne. Les dernières années de son règne furent ensanglantées par le meurtre de 3 de ses fils, Alexandre, Aristobule et Antipater, qu'il accusait de conspirer contre lui, et par le massacre des Innocents, qu'il ordonna en apprenant la naissance du Messie. Il mourut, peu de temps après, d'une maladie pédiculaire. Peu de tyrans ont été plus cruels qu'Hérode, et il ne doit le nom de *Grand* qu'aux monuments dont il embellit la Judée. Le seul acte honorable que l'on cite de lui est l'empressement avec lequel il fit fondre sa vaisselle d'argent et vendre toutes les choses précieuses de son palais, pour soulager le peuple pendant une famine. C. P.

HÉRODE-ANTIPAS, un des fils d'Hérode le Grand, reçut, à la mort de son père, la Pérée et une partie de l'Iturée, avec le titre de tétrarque. Il s'attacha à conserver la faveur des Romains, en donnant à la ville de Bératamphta le nom de *Juliade* en l'honneur de Julie, fille d'Auguste, et en bâtissant *Tibériade*, en l'honneur de Tibère. Il se fit céder par son frère, Hérode-Philippe, sa femme Hérodiade, et répudia, pour l'épouser, la fille d'Arétas, roi d'Arabie, qui lui fit la guerre et ravagea plusieurs fois ses États. Son neveu, Hérode-Agrippa, ayant été déclaré roi de Judée par Caligula, il se rendit avec Hérodiade à Rome, pour solliciter le même titre; mais Caligula les relégua tous deux à Lyon, puis en Espagne, où ils moururent, en 40. C'est Hérode-Antipas qui fit mourir St Jean-Baptiste pour plaire à Hérodiade, dont le saint avait blâmé les mariages incestueux, et devant qui Pilate renvoya Jésus. C. P.

HÉRODE-AGRIPPA Ier, petit-fils d'Hérode le Grand par son père Aristobule, né en 14 av. J.-C., m. l'an 44 de l'ère chrétienne, gagna à Rome l'amitié de Caligula, qui, devenu empereur en 37, lui donna les anciennes provinces d'Archélaüs et de Philippe, avec le titre de roi de Judée et y joignit en 40, les États d'Hérode-Antipas. Il ne se distingua que par son faste, et par la persécution qu'il dirigea contre les chrétiens. C'est lui, dit-on, qui ordonna la mort de St Jacques le Mineur et l'emprisonnement de St Pierre. Il est le père de Bérénice, qui fut aimée de Titus. C. P.

HÉRODE, frère du précédent, dut à la faveur dont son frère jouissait à Rome d'être nommé roi de la Chalcide, petit pays situé le long du Liban, entre la frontière de Syrie et la haute Galilée, et d'être établi surveillant du temple de Jérusalem, avec le droit de nommer à la grande sacrificature. A sa mort, en 47, son royaume passa à son neveu Hérode-Agrippa II. C. P.

HÉRODE-AGRIPPA II, fils d'Hérode-Agrippa Ier, né en 29 ap. J.-C., m. vers l'année 100, n'avait que 17 ans à la mort de son père. L'empereur Claude, le trouvant trop jeune, le retint à Rome, et réunit la Judée à la Syrie. Mais en 47, à la mort d'Hérode, roi de Chalcide, il donna ce petit royaume à Hérode-Agrippa, l'en priva 4 ans après, et lui donna en échange la Batanée, avec la surveillance du temple de Jérusalem et le droit de nommer le grand prêtre. Hérode-Agrippa ne put empêcher la révolte des Juifs contre Néron, 68, et assista au siège de Jérusalem dans l'armée de Titus. Après la prise de la ville, 70, il alla à Rome avec sa sœur ou sa nièce Bérénice. (*V. ce nom.*) C. P.

HÉRODE-ARCHÉLAÜS, fils aîné du précédent. (*V.* Archélaüs.)

HÉRODE-ATTICUS, rhéteur grec. (*V.* Atticus.)

HÉRODE-PHILIPPE. *V.* Philippe.

HERODIADE, fille d'Aristobule et de Bérénice, et petite-fille d'Hérode le Grand, épousa successivement ses deux oncles, Hérode-Philippe et Hérode-Antipas. Fatiguée des reproches de St Jean-Baptiste qui blâmait son union incestueuse, elle obtint la mort de ce saint, par l'entremise de sa fille Salomé. Son époux étant tombé en disgrâce quelque temps après, elle voulut partager un exil dont elle était cause par ses intrigues. L—h.

HÉRODICUS, médecin grec, passe pour avoir été le maître d'Hippocrate. — grammairien grec d'époque inconnue, cité par Athénée. S. Re.

HÉRODIEN, historien grec, né l'an 170 de J.-C. à Alexandrie, m. en 240, remplit à Rome des fonctions publiques, dont il profita pour écrire l'histoire romaine de son temps. Son ouvrage, divisé en 8 livres, s'étend de la mort de Marc-Aurèle, 180, à l'avènement de Gordien III, 238; on peut lui reprocher, en général, un peu de recherche et d'affectation, mais il est impartial et véridique. Il néglige presque entièrement la chronologie et la géographie, ce qui jette souvent de l'obscurité dans son livre.

Hérodien a été publié d'abord en latin par Ange Politien, 1493, puis en grec, par Alde, 1503; la meilleure edition est celle de Mendelssohn, 1883. Il en existe des traductions françaises par Mongault, 1700, Léon Halevy, 1861, et dans le *Panthéon litteraire* (avec Polybe et Zozime). — V. Poblocki, *de Herodiani vita*, etc., 1864; Volckmann, meme suj., 1859; Sievers, *Philologus*, 1867 et 1872. C. P. et S. Re.

HÉRODIEN, né dans le IIe siècle à Alexandrie, fils d'Apollonius Dyscole, et, comme lui, grammairien célèbre. On a sous son nom : une grammaire générale, intitulée *Épimérismes* (parties du discours), que le critique Bast prétend lui être faussement attribuée, et qui a été publiée par Boissonade, 1819; un traité de la propriété et du choix des mots, sous le titre de *Philetærus*, publié par Koch; un traité du barbarisme et du solécisme, publié à la suite d'Ammonius par Walckenaër; un traité des figures, et un traité des différentes espèces de vers, tous deux dans les *Anecdota* de Villoison; enfin des fragments sur les fautes de langage et sur l'accentuation, dans l'ouvrage d'Hermann *de Emendanda Ratione grammaticæ Græcæ*. Tous ces ouvrages, très estimés des anciens, sont encore utiles aujourd'hui pour l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité. Ils ont été réunis dans une magnifique édi-

tion par Aug. Lentz, 1867-70, 2 vol., avec un index qui est un chef-d'œuvre de patience et d'importants prolégomènes.

HÉRODORE LE PONTIQUE, auteur de 2 ouvrages, l'un sur Hercule, l'autre sur l'expédition des Argonautes, parait s'être imposé, au v^e siècle av. J.-C., la tâche difficile de coordonner chronologiquement et d'expliquer les événements de l'époque fabuleuse.

Ses fragments ont été publiés par C. Muller, *Fragm. histor. Græc.*, 1848. Un grammairien du même nom, contemporain de Caligula, est parfois confondu avec lui. S. Re.

HÉRODOTE, célèbre historien grec, né à Halicarnasse l'an 484 av. J.-C., m. à l'âge de 77 ans au moins, était neveu du poète épique Panyasis. On l'a surnommé *le Père de l'histoire*, mais il faut entendre seulement par là qu'il a perfectionné cette science et lui a donné sa vraie forme. La lecture des récits d'Hécatée de Milet, de Phérécyde, d'Acusilaüs et d'Hellanicus de Lesbos, lui avait inspiré le désir de parcourir les contrées où s'étaient accomplis les grands événements des guerres médiques, dont il avait été le témoin. On suppose que l'Égypte fut le premier objet de ses recherches. C'était pour les Grecs une terre presque neuve; et cependant, quoiqu'il eût tout à découvrir, il a tout vu avec une si merveilleuse perspicacité, tout décrit avec tant d'exactitude, que la science moderne a presque toujours eu à constater la justesse de ses observations. D'Égypte il passa en Libye, et y recueillit une foule de renseignements très précieux : la description qu'il a donnée des côtes de l'Afrique jusqu'aux Colonnes d'Hercule est très remarquable. Son séjour à Tyr est attesté par ses livres mêmes. En quittant cette ville, il se rendit à Babylone, visita l'Assyrie, la Colchide, le pays des Scythes, celui des Gètes, traversa ensuite la Thrace, la Macédoine, et descendit dans la Grèce en passant par l'Épire. A son retour en Carie, il trouva le pouvoir aux mains du tyran Lygdamis, et fut contraint de chercher un asile à Samos. C'est là, dit-on, qu'il commença à mettre en ordre les matériaux recueillis dans ses voyages, et rédigea les premiers livres de ses histoires. Le souvenir de sa patrie opprimée l'entraîna dans un complot contre Lygdamis; l'entreprise réussit, mais la liberté ne gagna rien à la chute de l'oppresseur, et, pour échapper aux reproches du peuple qui l'accusait de ses misères, Hérodote dut partir pour la Grèce. Il se rendit à Olympie, 456 av. J.-C., et là, suivant une tradition, il lut devant la multitude assemblée pour les jeux la première partie de son ouvrage. Encouragé par l'admiration de toute la Grèce, Hérodote employa 12 années à la continuation et au perfectionnement de son livre, recueillant à leur source toutes les traditions, et visitant les lieux qui avaient servi de théâtre aux divers événements de son histoire. En 444, il lut, à la fête des Panathénées, une nouvelle partie de son œuvre : les Athéniens lui firent présent de 10 talents (54,000 fr.). Il suivit à Thurium une colonie athénienne; c'est là qu'il acheva la rédaction de son ouvrage, et l'opinion commune est qu'il y mourut. — L'ouvrage d'Hérodote est un monument précieux; il nous est parvenu sans avoir subi d'autres altérations que celles qui résultent de l'ignorance des copistes. Il est divisé en 9 livres, auxquels l'admiration générale attribua, presque dès l'origine, le nom des neuf Muses. Le plan indique une intelligence supérieure. Hérodote n'est pas un conteur : les faits merveilleux qu'il raconte, il ne les donne que comme des traditions; c'est déjà un philosophe apercevant un ensemble dans les révolutions qui agitent le monde, et tempérant le dogme du fatalisme antique par le sentiment de la liberté humaine. La lutte de la Grèce contre le monde barbare est la pensée qui domine tout l'ouvrage; le récit des guerres médiques remplit les derniers livres; les premiers sont en quelque sorte la préparation du sujet; l'auteur y fait connaître l'histoire des peuples qui doivent prendre part à la lutte, et décrit leurs pays avec l'exactitude d'un homme qui a tout vu par lui-même. La véracité d'Hérodote a été quelquefois attaquée même par les anciens; les recherches des voyageurs modernes et les découvertes de la science lui ont généralement donné raison. Lorsqu'il se trompe, c'est avec bonne foi, et ses erreurs ont toujours la valeur de traditions recueillies dans le pays. Quant au style, les plus habiles critiques de l'antiquité en proclament la perfection, non pas qu'on ne puisse reprendre certaines irrégularités de construction, mais parce que toujours la phrase est simple, claire, harmonieuse, et qu'elle réunit toutes les qualités les plus propres à séduire et à captiver l'esprit. L'auteur s'est servi du dialecte ionien. — Il parait qu'Hérodote avait composé une histoire d'Assyrie, qu'il cite 2 fois lui-même dans ses histoires; cependant la question est controversée. La *Vie d'Homère*, qu'on lui a également attribuée, et qui est publiée avec ses œuvres, ne parait pas être de sa main.

Les principales éditions d'Hérodote sont celles de Laurent Valla, 1474; de Jean Gronovius, 1715; de Th. Gale, 1679; de Wesseling, 17[illegible] [illegible] 1[illegible] 2 vol., 18[illegible]; de Stein, 18[illegible] Krüger, 1855; d'Abicht, 1861; de Blakesley, 1861; de Woods, 1873; de Tournier (extraits), 1871. La meilleure traduction française est celle de Larcher, 1786, souvent réimprimée. Il existe une remarquable traduction anglaise avec commentaires par Rawlinson, et Wilkinson, 1876. — V. Gail, *Geographie d'Herodote*, 1823; Bauer, *Herodot's Biographie*, 1878; Bredow, *de Herodoti ratione theologica et ethica*, 1862-72; Hachez, *de Herodoti itineribus et scriptis*, 1878; Wecklein, *sur la Tradition des guerres médiques*, 1876 (en all.); Kirchhoff, *Origine de l'histoire d'Herodote*, 2^e éd. 1878 (en all.). A. R. et S. Re.

HEROFELDA, nom latin de Hersfeld.

HEROIQUES (Temps). V. Grèce, *Histoire*.

HEROLD (Jean-Basile), érudit et écrivain allemand, né à Hochstædt en 1511, m. à Bâle en 1581.

Il a laissé : *Pannoniæ chronologia*, imprimée à la suite de l'*Histoire de Hongrie* par Bonfinius; *Leges antiquæ Germanorum*, Bâle, 1557, in-fol.; *Belli sacri continuatio*, suite à la Chronique de Guillaume de Tyr; une édition des *Œuvres latines* de Pétrarque; des traductions allemandes des *Œconomiques* d'Aristote et de Xénophon, du *Prince* de Machiavel, etc.

HÉROLD (Louis-Joseph-Ferdinand), célèbre compositeur de musique dramatique, né à Paris en 1791, m. en 1833, fils d'un pianiste alsacien, reçut une bonne éducation, et montra de bonne heure un goût prononcé pour la musique. A 17 ans, ayant perdu son père, il entra au Conservatoire de musique de Paris, où il eut pour maître de piano Adam, dont il fut un des plus brillants élèves; pour professeurs d'harmonie, Catel et Méhul. En 1812, il remporta le grand prix de Rome, et partit pour l'Italie. Il visita Naples en 1815, et y donna avec succès son premier ouvrage dramatique, *la Gioventu d'Enrico quinto*, en 2 actes, tirés de la comédie d'Alex. Duval. Hérold revint à Paris en 1816, et donna avec Boïeldieu *Charles de France*, opéra-comique en 2 actes. Depuis, il a composé seul d'autres opéras-comiques, dont les principaux sont : *les Rosières*, 3 actes, 1816; *la Clochette*, 3 actes, 1817; *le Premier venu*, 3 actes, 1818; *le Muletier*, 1 acte, 1823; *Marie*, 3 actes, 1826; *Zampa*, 3 actes, 1831; *le Pré aux clercs*, 3 actes, 1832; *Ludovic*, 3 actes, inachevé, et terminé par Halévy. En 1818, Hérold accepta la place d'accompagnateur-pianiste au Théâtre-Italien de Paris, et, en 1826, celle de chef du chant au grand Opéra, où il écrivit quelques partitions de ballets. Ses productions instrumentales se composent de 2 symphonies, de 3 quatuors, et de 57 œuvres de piano. La musique d'Hérold se distingue par l'abondance des motifs heureux, la fraîcheur et la grâce des mélodies et la force dramatique. Presque tous ses ouvrages obtinrent beaucoup de succès, et plusieurs sont des chefs-d'œuvre, tels que : *le Muletier, Marie, Zampa*, et *le Pré aux clercs*. B.

HÉROLD (Ferdinand), jurisconsulte, sénateur, né à Paris en 1833, m. le 1^er janvier 1882, fils du précédent. Avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation pendant toute la durée du second empire, il collabora longtemps avec MM. Émile Ollivier et Demangeat à la *Revue pratique du droit français*. Il prit une part active aux propagandes électorales de l'opposition et fut, comme l'un des chefs du mouvement, impliqué dans le procès des *Treize*, 1864. Après le 4 sept. 1870, le gouvernement de la Défense nationale, dont il fut le secrétaire, le fit conseiller d'État; mais l'Assemblée, en 1872, l'écarta de ces fonctions. Il fut alors élu à Paris conseiller municipal et, 4 ans après, sénateur. Pendant le 16 mai, il fut l'âme du comité de jurisconsultes, organisé pour la résistance légale. Ce fut à lui que le premier ministère de M. Grévy confia la préfecture de la Seine en janvier 1879, et c'est à ce poste que la mort l'a surpris. Il y déployait les qualités d'un administrateur laborieux, scrupuleux, étudiant à fond les affaires. Toute sa vie, du reste, a été consacrée au travail; à quoi se joignait une réputation d'homme aimable et bon, tel qu'il a pu combattre ardemment pour ses idées sans se faire d'ennemis. H. G.

HÉRON L'ANCIEN, mécanicien et mathématicien d'Alexandrie, disciple de Ctésibius, florissait vers l'année 100 av. J.-C. Il avait abordé presque toutes les parties des mathématiques appliquées. De ses trois grands ouvrages sur la théorie de la mécanique des corps solides, il n'est pas sûr que le 1^er, en 3 livres au moins, intitulé : *Introduction à la mécanique*, soit entièrement perdu; le 2^e, *sur les Machines analogues à la roue*, paraît l'être; le 3^e, intitulé *Barulcus* (*le Traîneur de fardeaux*), en 3 livres, existe en ms. à Leyde, dans une traduction latine faite sur une traduction arabe, et le texte grec du 1^er chapitre se trouve inséré dans le traité de l'auteur *sur la Dioptre*. Pappus donne quelques extraits de ces ouvrages, où l'auteur ramenait toutes les machines au levier, ou bien à la roue tournant sur un axe. Sur les machines de guerre, il nous reste de lui un traité *des Projectiles*, publié par Thévenot et Lahire (*Mathematici veteres*, Paris, 1693, in-fol.). Sur les petites machines amusantes, il avait composé 2 ouvrages, dont l'un, *sur les Automates*, en 2 livres, est imprimé dans la même collection, et dont l'autre, *Zugia*, est perdu. Son ouvrage, en [illegible] livres, *sur les Horloges hydrauliques*, est perdu également. Nous avons de lui, dans la collection des *Mathematici veteres*, les *Pneumatiques*, description de machines utiles ou

amusantes, où l'on tire parti de la force élastique des vapeurs et des gaz chauffés, comprimés ou dilatés, et de leur action sur l'équilibre et le mouvement des liquides. Il avait écrit une *Catoptrique* amusante : un abrégé de cet ouvrage a été mis à profit au XIII^e siècle par Vitellon, qui l'a cité sous le faux nom de *Catoptrique de Ptolémée*. Une traduction latine de cet abrégé, faite au XIII^e siècle par Guillaume de Moërbeke, mais extrêmement mutilée, et portant de même le nom de Ptolémée, a été publiée à Venise, en 1518, par Nuccrello, dans une collection d'auteurs sur la sphère. La *Dioptre* de Héron est un traité sur la construction de cet instrument, et son usage dans la géométrie pratique; M. Vincent l'a publié (*Notices et Extraits des manuscrits*, t. XIX). Héron avait composé, sous le titre de *Métriques*, un grand ouvrage en 4 parties, dont la 1^{re}, entièrement perdue, était une introduction à la partie arithmétique des *Éléments* d'Euclide; la 2^e était une introduction à la partie géométrique des *Éléments*, et comprenait un corps de définitions géométriques, dont la majeure partie a été extraite d'une compilation du VI^e ou du VII^e siècle, et publiée en grec par Dasypodius, Strasbourg, 1571, par Hasembaly, Stralsund, 1826; la 3^e et la 4^e parties contenaient des problèmes de géométrie et de stéréométrie pratiques, résolus par des calculs arithmétiques. Les trois dernières ont été l'objet d'une multitude d'abrégés et de compilations informes et interpolées. On a extrait de ces compilations divers tableaux du système des mesures, ajoutés par les compilateurs, et publiés dans un Mémoire posthume de Letronne (*Recherches sur les fragments de Héron d'Alexandrie*, 1851), qui les attribue à tort à Héron, maître de Proclus.

Wescher a publié en 1867 ses deux traités militaires : Βελοποιϊκά et Χειροβαλλίστρας κατασκευή, et Vincent et Pron ont traduit la *Chirobaliste* en 1862. — *V.* un Mémoire *sur les Mathématiciens grecs nommés Héron*, par Th.-H. Martin, dans les *Mémoires des savants étrangers* (Recueil de l'Académie des inscriptions); Pron, *la Chirobaliste de Héron d'Alexandrie*, dans les *Notices et Extraits*, 1877, t. XXVI; du même, *les Théâtres d'automates d'après Héron d'Alexandrie*, *Mémoires présentés par divers savants*, 1881. H. M. et S. Re.

HÉRON D'ALEXANDRIE, mathématicien, maître de Proclus, vivait au commencement du V^e siècle. Il est peut-être le même que Héronas, commentateur de l'*Arithmétique* de Nicomaque, cité par Eutocius.

V. le Mémoire de Th.-H. Martin, cité à l'article précédent. H. M. et S. Re.

HÉRON LE JEUNE, mathématicien de Constantinople, dans la 1^{re} moitié du X^e siècle, est auteur d'un traité *des Machines de siège* et d'une *Géodésie*, opuscules mal traduits en latin par Barocius, Venise, 1572, in-4°, et attribués par d'autres à Héron l'Ancien. Le 1^{er} est un abrégé de l'ouvrage d'Apollodore le mécanicien, complété par quelques extraits d'autres ouvrages compris aussi, presque sans exception, dans les *Veteres mathematici*, Paris, 1693, in-fol. Le 2^e ouvrage est un traité de géométrie pratique, qui contient, sur Constantinople au X^e siècle de nombreux détails topographiques. Héron avait écrit aussi un traité, auj. perdu, sur les cadrans solaires, et, d'après les ordres de Constantin Porphyrogénète, diverses compilations.

V. Cantor, *die Agrimensoren*, 1875. H. M. et S. Re.

HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine-Marie, baron), ingénieur, né à Paris en 1774, m. en 1852, fut inspecteur des mines depuis 1801. Le gouvernement français le chargea, après la conquête du Hanovre, 1803, de surveiller l'exploitation des mines du Harz, puis l'envoya étudier les mines de la Saxe et de la Bohême en 1806, et de la Pologne en 1807. Héron organisa ce service dans le royaume de Westphalie et dans le gr.-duché de Berg en 1809, et remplit des missions scientifiques en 1813 dans la Carniole, la Carinthie et le pays de Salzbourg. Maître des requêtes en 1814, membre libre de l'Académie des sciences en 1816, secrétaire du cabinet de Louis XVIII en 1820, il fut conseiller d'État de 1824 à 1830.

Il a publié : *Essais sur l'histoire de la Révolution française*, 1800, ouvrage bizarre, composé de passages empruntés aux auteurs latins ; *de la Richesse minérale*, 1810-19, 3 vol. in-4°; *des Combustibles minéraux*, 1826, *Recherches statistiques sur l'état actuel des usines à fer de la France*, 1827 ; *des Métaux en France*, 1828. Il a inséré aussi d'importants articles dans le *Journal des mines*.

HEROOPOLIS, en égyptien *Pithom*, anc. v. de la basse Égypte, à l'E., à 80 kil. environ N.-O. de l'extrémité du golfe de Suez, appelé quelquefois par les anciens *golfe Héroopolite*. C'est auj. *Tell-es-Masrouta;* ruines antiques.

HEROPHILE, sibylle d'Érythrée, gardienne du temple d'Apollon Sminthien en Troade, prédit à Hécube, avant la naissance de Pâris, tous les malheurs que cet enfant causerait à l'Asie.

HÉROPHILE, médecin grec, né à Chalcédoine en Bithynie, descendant des Asclépiades et contemporain de Ptolémée Soter, vécut à Alexandrie, où il contribua avec Érasistrate à fonder une école célèbre. Galien lui attribue de grandes connaissances en anatomie; il disséqua le premier, dit-on, des cadavres humains, et paraît avoir reconnu les propriétés sensitives des nerfs, vu leur origine au cerveau, et remarqué l'analogie que les veines pulmonaires ont avec les artères. Son nom est resté attaché au grand confluent postérieur des veines de la dure-mère (*pressoir d'Hérophile*).

Ce qui reste de lui a été publié par Kuhn, 1828, Heler, 1831 ; Boissonade, *Notices et Extraits*, t. XI. — *V.* Marx, *de Herophili vita*, 1842. D—G et Re.

HÉROS, nom donné par les Grecs aux personnalités idéales de l'époque mythique, fondateurs de villes ou de familles, auteurs de grands exploits qui les ont mis au rang des demi-dieux. Hésiode, le premier, qualifie les héros de demi-dieux, *hémithéoi*. On offrait des sacrifices sur leurs tombeaux, *herôon*, et on élevait des temples et des autels en leur honneur. Plus tard, on donna le nom de héros à des personnages historiques, comme Harmodius et Aristogiton, d'où le sens que ce mot a pris chez les modernes. Dans chaque famille, les morts *héroïsés* étaient l'objet d'un culte qui consistait surtout en offrandes et en libations sur les tombeaux.

V. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, 1865; Wassner, *de Heroum apud Græcos cultu*, 1883. S. Re.

HEROSTRATE. *V.* Érostrate.

HEROUVAL, hameau (Oise), arr. de Beauvais, dominé par l'ancienne tour de Montjavoult, qui s'élève sur l'emplacement d'un collège de druides et d'un temple de Jupiter. On y a trouvé, en 1842 surtout, de curieuses tombes et antiquités gauloises.

HEROUVILLE (Ant. de **RICOUART**, comte d'), lieutenant général des armées du roi, né à Paris en 1713, m. en 1782, fournit à l'*Encyclopédie* de Dalembert et Diderot de curieux articles sur la minéralogie, et est l'auteur du *Traité des légions*, in-12, 1757, publié sous le nom du maréchal de Saxe.

HERPIN (Léon), peintre français, né à Granville en 1841, m. en 1880, fut élève de MM. J. André, Daubigny et Busson, et fit en outre de longues études d'après nature. Il débuta au Salon de 1868, où il envoya 2 paysages sur faïence : *Vue prise dans la forêt de Fontainebleau* et *Environs de Thiers*, ainsi qu'un paysage à l'huile : *Bords de la Seine à Sèvres*. Il a exposé depuis : *Environs de Dinan, les Bords du Loing*, 1869; deux *Vues prises au Bas-Meudon*, 1870; *Vue de l'île de Chausey*, 1872; *Bords de l'Oise, Ruisseau sous bois*, 1874; *la Marne à Chennevières, la Butte des Moulineaux*, 1875; *le Pont de Sèvres, le Petit Pont de Saint-Jacut*, 1876; *Environs de Cherbourg, Marais salants du Pouliguen*, 1877; *Paris vu du pont des Saints-Pères le soir*, 1878; *Paris vu du Pont-Neuf en 1878*, 1879, acquis par la ville. Herpin a obtenu une 3^e médaille en 1875, et une 2^e en 1876.

HERRENGRUND, brg de Hongrie (Sohl); 1,500 hab. Mines de cuivre argentifère.

HERRERA (Fernando de), poète lyrique et élégiaque, surnommé *le Devin*, florissait à Séville dans le XVI^e siècle; il voulut donner plus d'élévation et de hardiesse à la poésie espagnole, et anoblir la langue en écartant les mots vulgaires. Imitateur de Pétrarque, de Pindare, et des prophètes, il est savant, hardi, mais inégal et souvent guindé. Dans ses *Poésies*, publiées à Séville, 1582, 1619, et Madrid, 1803, 2 vol., on distingue une ode au Sommeil, et les *canciones* sur la bataille de Lépante et sur la mort de D. Sébastien, roi de Portugal.

Herrera a laissé aussi un *Commentaire* sur les Poésies de Garcilasso, 1580 ; une *Relation de la bataille de Lépante*, 1572; et *la Vie et la Mort de Thomas Morus*, 1592.

HERRERA (Jean), architecte espagnol, né à Movella (Asturies), m. à Madrid en 1597, étudia près de Jean de Tolède, architecte de l'Escurial, et fut chargé, après la mort de son maître, d'achever cet édifice. M. V—i.

HERRERA (Antonio de **TORDESILLAS**, appelé, du nom de sa mère), historien espagnol, né en 1559 à Cuellar, près de Ségovie, m. en 1625, fut nommé, par Philippe II, secrétaire d'État et historiographe des Indes et de Castille. Ses ouvrages, quoique prolixes, se recommandent par l'exactitude et l'impartialité.

On a de lui : *Histoire de ce qui s'est passé en Angleterre et en Écosse pendant la vie de Marie Stuart*, Lisbonne, 1590, in-12 ; *Histoire du Portugal et de la conquête des îles Açores dans les années 1581 et 1583*, Madrid, 1591, in-4° ; *Histoire des affaires de France, de 1585 à 1594*, ibid., 1598, in-4° ; *Description des Indes occidentales*, 1601, trad. en français, Amst. et Paris, 1622, in-fol. ; *Histoire du monde sous Philippe II, de 1554 à 1598*, Valladolid, 1606, 3 vol. in-fol. ; *Histoire générale des gestes des Castillans dans les îles de Terre-Ferme de l'Océan, de 1492 à 1554*, Madrid, 1601-15, 4 vol. in-fol., trad. par N. de La Coste, Paris, 1660-71, 3 vol. in-4° ; *Commentaires sur les gestes des Espagnols, des Français et des Vénitiens en Italie, de 1281 à 1559*, ibid., 1624, in-fol.

HERRERA (François), dit *le Vieux*, peintre, né à Séville en 1576, m. en 1656, eut pour maître Louis Fernandez. La violence de son caractère égalait la fougue de son pinceau. Lorsqu'il se fut acquis une réputation, et que son atelier devint une école, très peu d'élèves purent y rester, à cause de sa rudesse. Il vit même sa femme et ses enfants s'éloigner de lui. Il dessinait avec des joncs, et peignait avec des brosses. Lorsqu'il était pressé de travail et sans élève pour lui venir en

aide, il ordonnait à sa servante d'éparpiller, avec un balai, des couleurs au hasard sur de grandes toiles; avant qu'elles fussent séchées, il traçait, sur ce champ inculte, des figures pleines de mouvement, d'expression, et largement drapées. Il connaissait l'anatomie, le clair-obscur, l'art de composer. Le plus grand nombre de ses tableaux est à Séville. A. M.

HERRERA (François), dit *le Jeune*, fils du précédent, né à Séville en 1622, m. à Madrid en 1685, cultiva l'histoire, le genre, les fleurs, la manière à l'huile, la fresque et l'architecture. Ne pouvant supporter les violences de son père, il s'enfuit en Italie, où il se fit remarquer. Après la mort de son père, il revint en Espagne, et se fixa à Madrid, où il exécuta, dans Notre-Dame d'Atocha, une *Ascension* qui lui valut le titre de peintre du roi. C'était un coloriste habile, possédant la science du clair-obscur. Séville, Madrid, l'Escurial, renferment le plus grand nombre de ses ouvrages. A. M.

HERRERA (Sébastien **BERNUEVO**), peintre, architecte et sculpteur, né à Madrid en 1619, m. en 1671, eut pour maître Alonzo Cano, se perfectionna par l'étude des ouvrages de Paul Véronèse et du Tintoret, fut peintre de la cour, et conservateur de l'Escurial. Ses tableaux, d'un dessin pur et correct, rappellent la manière du Guide et le coloris du Titien; on distingue le *Triomphe de St Augustin* et la *Naissance de la Vierge*, à Madrid. Herrera était aussi un habile graveur à l'eau-forte. Parmi ses ouvrages de sculpture, on admire à Madrid un *Christ attaché à la colonne*. M. V—I.

HERRERA, v. d'Espagne, prov. de Séville; 4,510 hab.

HERRERA-DEL-DUQUE, *Leuciana*, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz; 3,095 hab. Vins estimés.

HERRERA-DE-RIO-PISUERGA, vge d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Palencia; 1,530 hab. Palais, belle église, beau pont.

HERREROS (**BRETON DE LOS**). *V.* Los Herreros.

HERRLISHEIM, vge d'Allemagne (Alsace-Lorraine), cercle de Haguenau; 1,993 hab.

HERRNALS, v. des États autrichiens (basse Autriche), à 3 kil. N. de Vienne, sur l'Alser ou Alsbache; 4,000 hab. Institution impériale pour les filles d'officiers, fondée en 1775.

HERRNHUT, vge du roy. de Saxe, dans le cercle de Bautzen; 1,500 hab. Fabr. de cotonnades, toiles, tabac. Fondé en 1722 par le comte de Zinzendorf, il fut le 1er établissement des frères moraves, nommés *Herrnhutter* ou *Hernuttes*. C'est d'eux que vient le nom du village.

HERSAN (Marc-Antoine), professeur, né à Compiègne en 1652, m. en 1724, enseigna les humanités et la rhétorique au collège du Plessis à Paris, et fut le maître de Rollin, qui lui succéda. Ses ouvrages, peu nombreux, sont remarquables par la pureté du style et l'élévation du sentiment; ce sont : une *Oraison funèbre du chancelier Le Tellier*, en latin, 1686; des vers latins, au nombre des meilleurs qu'aient faits les modernes; des *Pensées édifiantes sur la mort, tirées de l'Écriture sainte et des saints Pères*, Paris, 1722. Hersan, après avoir quitté l'enseignement, se consacra à l'éducation des enfants pauvres, leur fit bâtir une école à Compiègne, et souvent y professa lui-même. Il fonda, par son testament, une maison de sœurs de charité destinées à instruire les jeunes filles et à soigner les malades.

V. son *Eloge* par Rollin. C. P.

HERSCHEL (William), célèbre astronome, né à Hanovre en 1738, m. en 1822. Son père, artiste éminent, ayant 10 enfants, ne pouvait leur donner une instruction fort étendue : ils devinrent tous musiciens. En 1759, William, le 3e, se rendit en Angleterre avec son frère aîné Jacob. Après 3 années de privations, il devint organiste à Halifax. Il profita de ses loisirs pour compléter son instruction dans les langues et dans les sciences. En 1766, il fut nommé organiste à Bath. Là, le hasard fit tomber un télescope entre ses mains; l'élévation du prix de cet instrument le décida à en fabriquer lui-même; ce fut ainsi qu'il devint constructeur de télescopes et astronome. Il réussit à faire des télescopes de 5, 7, 8, 10 et même 20 pieds anglais de distance focale; c'est avec un des siens qu'il découvrit, le 13 mars 1781, la planète qui porte son nom, et qu'on nomme plus souvent *Uranus*. A partir de ce moment, Herschel, pensionné par George III, s'établit dans le voisinage de Windsor, et sa réputation ne fit que s'accroître par les travaux qu'il exécuta dans son observatoire avec l'aide de son frère Alexandre et de sa sœur Caroline. Il y construisit son grand télescope de 39 pieds, et découvrit successivement les satellites de sa planète. En 1790-91, il observa l'anneau de Saturne, quelques-uns de ses satellites, et détermina la durée de la rotation de l'anneau. Herschel a non seulement perfectionné les moyens d'observation, mais encore considérablement agrandi le champ des connaissances astronomiques, et sa brillante imagination y a semé des idées neuves et grandioses. En étudiant la constitution des nébuleuses, dont il fit un catalogue de 2,500, il fut conduit à considérer la voie lactée comme une grande nébuleuse dont notre système planétaire fait partie, et dans laquelle il a marqué approximativement la place; notre soleil serait une étoile de cette nébuleuse, et son éclat serait à peu près égal à celui d'une étoile de moyenne grandeur, s'il se trouvait à la distance d'une des étoiles les plus rapprochées de nous. En cherchant les parallaxes des étoiles, Herschel a découvert le mouvement propre de notre système. Il s'est occupé aussi des étoiles doubles, qu'il partage en quatre classes, d'après l'écartement angulaire des étoiles composantes; il en avait trouvé plus de 500; ce nombre a été porté depuis à plus de 3,000.

Les *Philosophical Transactions*, de 1780 à 1822, renferment 71 mémoires d'Herschel. — *V.* son *Eloge* par Arago, 1842. V.

HERSCHEL (John-Frédéric-William), astronome anglais, né en 1792 à Slough, près de Windsor, m. en 1871, était fils du précédent. Après ses études à Cambridge, il refondit, avec Peacock, le *Calcul différentiel* de Lacroix, 1814, puis entreprit, avec John South, une série d'observations astronomiques. Il publia, dans les *Mémoires de la Société royale* de 1823, les observations de 2,306 nébuleuses, et, depuis 1825, 6 catalogues de 3 à 4,000 étoiles doubles. Il travaillait en même temps aux ouvrages suivants : *Traité du son*, 1830; *Traité de la théorie de la lumière*, 1831; *Discours préliminaire sur l'étude des sciences naturelles*, 1832; *Traité d'astronomie*, 1833, trad. en français par Cournot, 1836, et dont l'*Abrégé d'astronomie* publié en 1849 n'est qu'une réimpression avec des additions; *Catalogue des nébuleuses*, 1834. De 1834 à 1838, Herschel résida au cap de Bonne-Espérance, afin d'explorer le ciel austral; il y fit construire, à Feldhausen, un observatoire, qu'il garnit d'instruments à ses frais. Ses observations sur les nébuleuses et les étoiles doubles, sur la distribution des étoiles et la constitution de la voie lactée, sur les comètes, sur les satellites de Jupiter, parurent en 1847, sous le titre de *Résultats des observations astronomiques au cap de Bonne-Espérance*. En 1848, Herschel donna encore un *Manuel scientifique pour les navigateurs*. La même année, il fut nommé président de la Société royale de Londres, et, en 1850, directeur des monnaies. Correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1830, il en devint associé en 1855.

HERSE, fille de Cécrops, roi d'Athènes, fut aimée de Mercure, et en eut Céphale. Sa sœur Aglaure, qui, par jalousie, découvrit tout à son père, fut changée en pierre par le dieu.

HERSEK. *V.* Herzégovine.

HERSENT (Louis), peintre, né à Paris en 1777, m. en 1860, élève de Regnault. Ses premières œuvres furent : *Narcisse se mirant dans l'eau*, 1802; *Achille livrant Briséis aux hérauts d'Agamemnon*, 1804; *Atala s'empoisonnant dans les bras de Chactas*, 1806; *Fénelon ramenant une vache à des paysans*, 1810; *Passage du pont de Landshut par le comte de Lobau* (au musée de Versailles), 1818; *Las Cases soigné par des sauvages*, 1814; *Louis XVI secourant des malheureux pendant l'hiver de 1788* (au musée de Versailles), 1818; *Daphnis et Chloé*, et la *Mort de Bichat*, 1817; l'*Abdication de Gustave Vasa*, 1819, tableau brûlé en 1848 au Palais-Royal, mais dont on a la gravure par Henriquel Dupont; *Ruth et Booz*, 1822, gravé par Tardieu; les *Religieux du mont Saint-Gothard*, 1824. Hersent exécuta un grand nombre de portraits, entre autres ceux du duc de Richelieu, du duc d'Angoulême, du roi Louis-Philippe, et des princes et princesses de la famille d'Orléans, de Casimir Périer, de Delphine Gay, etc. Ses travaux lui avaient ouvert, en 1822, les portes de l'Institut. A la mort de Girodet, en 1825, il fut nommé professeur à l'École des beaux-arts. Sa peinture est bien ordonnée; l'expression en est juste, l'exécution soignée, mais sans largeur et sans accent; son dessin est pur, mais son coloris manque d'éclat. — Mme Hersent, née à Paris en 1784, m. en 1862, cultiva aussi la peinture. Outre des portraits, elle a laissé : la *Mère abandonnée*, 1814; *St Vincent de Paul et les dames de charité*, 1819; *Visite de Sully à la reine après la mort de Henri IV*, 1822; *Louis XIV bénissant son arrière-petit-fils*, 1824 (au musée du Luxembourg), etc. B.

HERSFELD, *Herofelda*, v. du roy. de Prusse (Hesse), au confl. de la Fulde et de la Haune; 6,929 hab. Ch.-l. de cercle; gymnase; écoles industrielles; abbaye bénédictine, fondée en 769. Fabrication importante de draps et lainages; tanneries. Commerce de toiles.

HERSTAL. *V.* Héristal.

HERTFORD ou **HARTFORD**, v. d'Angleterre, cap. du comté de ce nom, sur la Lea; 7,169 hab. A 3 kil. au S. est Haileybury, château où fut établie, de 1806 à 1807, une école de la Compagnie des Indes orientales pour les jeunes gens candidats à l'administration des Indes. Ruines d'un château fort fondé en 909, pris par le dauphin Louis en 1216, et prison de David, roi d'Écosse, et de Jean le Bon, roi de France, en 1356. École d'arts et métiers. — Le comté de Hertford ou Herts, au N.-E. de Londres, a 1,583 kil. carr., 192,225 hab. Beaucoup de parcs et de maisons de campagne. Riv. : la Lea

et la Colne. Sol peu fertile, mais amélioré par l'agriculture; peu d'industrie; v. princ. : Saint-Albans, Barnet, Baldock, Ware.

HERTHA, déesse de la Terre, *Erde* en allemand, adorée comme créatrice et mère par les Germains. Selon Tacite, c'était dans un bois sacré d'une île de la mer Baltique (sans doute Rugen), que se trouvait son char, couvert d'un voile sacré qui cachait la déesse. On promenait ce char solennellement à certaines époques de l'année; puis on le plongeait dans un lac du bois sacré pour y être lavé par des esclaves, que les prêtres faisaient ensuite disparaître.

HERTOGENBOSCH (S'). *V.* Bois-le-Duc.

HERTS. *V.* Hertford.

HERTZEN (Alexandre), littérateur russe, né à Moscou en 1812, m. en 1870, montra de bonne heure une haine très vive contre le gouvernement de son pays, embrassa les doctrines saint-simoniennes qui étaient en faveur auprès des étudiants, et subit en 1834 un emprisonnement, puis un exil à Viatka et Vladimir. Possesseur d'une grande fortune par la mort de son père, il fut autorisé en 1847 à quitter la Russie, et séjourna successivement en Italie, en France, à Genève et en Angleterre. Il fonda à Londres, en 1851, une imprimerie pour la publication des écrits interdits dans les États du czar, et une revue intitulée *l'Étoile polaire*. Il a publié presque toutes ses œuvres sous le nom d'*Iskander*.

On a de lui : *le Dilettantisme dans la science*, 1842; *Lettres sur l'étude de la nature*, 1845-46; *A qui la faute?* 1847, roman qui le place parmi les meilleurs peintres de la société russe, *Souvenirs de voyage*, 1848; *de l'Autre Bord*, nouvelle, et *Lettres de France et d'Italie*, 1850; *du Développement des idées révolutionnaires en Russie*, 1851. *Récits interrompus*, 1854; *mon Exil*, 1855, 2 vol.; *Mémoires de l'impératrice Catherine écrits par elle-même*, 1859.

HÉRULES, peuple de l'anc. Germanie, originaire, à ce qu'on croit, de la Sarmatie. Soumis par Hermanric, roi des Goths, puis par les Huns, il s'affranchit après la mort d'Attila. Sous la conduite d'Odoacre, il s'empara de l'Italie, et y fonda, en 476, un royaume qui fut détruit par Théodoric, chef des Ostrogoths, en 493. Quelques-uns d'entre eux, reçus en Illyrie par l'empereur Anastase, s'en firent chasser au siècle suivant, à cause de leurs brigandages.

HERVAGIUS. *V.* Herwagen.

HERVAS (Le P. Laurent), savant jésuite espagnol, né en 1735 à Horcajo (Manche), m. à Rome en 1809, enseigna avec succès la philosophie au séminaire de Madrid et au collège de Murcie, puis partit comme missionnaire en Amérique. A son retour, comme son ordre avait été banni d'Espagne, il passa en Italie, vécut quelques années à Césène, et se rendit à Rome, où Pie VII le nomma préfet de la bibliothèque du Quirinal.

On a de lui, en italien : *Idea dell' universo, che contiene la storia della vita dell' uomo, elementi cosmografici, viaggio estatico al mondo planetario, e storia della terra*, Cesène, 1778-87, 21 vol. in-4°, immense ouvrage où sont contenus de précieux travaux de linguistique; *Analisi filosofico-teologica della natura della carità*, Foligno, 1792, in-4°; *Rivoluzione religionaria Francese*, Madrid, 1800; et, en espagnol : *École espagnole des sourds-muets*, Madrid, 1695, 2 vol. in-4°; *Description des archives de la couronne d'Aragon à Barcelone, et des archives de l'ordre de Saint-Jacques à Uclès*, Carthagène, 1801, in-4°. Il a laissé encore un *Catalogue raisonné de toutes les langues connues*, Madrid, 1800-05, 6 vol. in-4°; *Dictionnaire espagnol et italien*, etc. M. V—i.

HERVAS (Joseph-Martinez), marquis d'Almenara, né en 1760 à Urgar (Grenade), m. à Madrid en 1830, fut un des administrateurs de la banque de Saint-Charles, jouit d'un grand crédit auprès du premier consul Bonaparte pendant une mission en France, résida, de 1806 à 1808, à Constantinople comme envoyé extraordinaire, et devint, sous le roi Joseph, membre du conseil d'Etat, président du conseil de commerce, et ministre de l'intérieur. Banni en 1814 par Ferdinand VII, il fut bientôt rappelé. Sa fille avait épousé le maréchal Duroc.

On a de lui : *Eloge du général Ricardos*, trad. en franç., 1798; *Considérations sur l'état actuel de l'Espagne*, 1822, etc. M. V—i.

HERVÉ, v. de Belgique, prov. de Liège; 4,400 hab. Élève de bétail; beurre et fromages renommés. Fabr. de souliers, draps, bonneterie; filature de laine.

HERVÉ DE PRIMAUGUET, marin breton du XVI[e] siècle, né à Saint-Pol-de-Léon, était amiral au service de la duchesse Anne. Dans un combat naval contre les Anglais, le 10 août 1513, il montait le vaisseau *la Belle Cordelière :* entouré par 12 navires ennemis, il jeta les grappins d'abordage sur *la Régente*, vaisseau-amiral du duc de Suffolk, fit mettre le feu aux poudres, et périt dans l'explosion avec plus de 2,000 hommes. B.

HERVEY (Jacques) théologien anglais, né à Hardingstone (Northampton) en 1714, m. en 1758, se distingua comme prédicateur et comme écrivain par la douceur et l'élégance de son style.

On a de lui : *Méditations et Contemplations au milieu des tombeaux*, 17[illegible], trad. en franç. par Letourneur, 1770, et imitées en vers par Baour-Lormian; *Contemplations sur la nuit et les cieux étoilés*, 17[illegible]; *Lettre à une dame de qualité sur l'Histoire de l'Ancien Testament*, 17[illegible]; *Remarques sur les Lettres de Bolingbroke*, 17[illegible]; *Théron et Aspasie, ou Suite de dialogues et de lettres sur les sujets les plus importants*, 1755, 3 vol.; des *Sermons*, des *Lettres*, etc. Ses œuvres choisies ont été imprimées en 1782, sous le titre de : *the Beauties of Hervey*.

HERVILLY (Louis-Charles, comte d'), général français, né à Paris en 1755, m. en 1795, se distingua dans la guerre d'Amérique, devint colonel du régiment de Rohan-Soubise, et commanda, en 1791, la garde constitutionnelle de Louis XVI. Il défendit ce prince au 20 juin et au 10 août 1792. Retiré en Angleterre, 1793, il fut l'un des chefs de l'expédition de Bretagne, débarqua à Quiberon, à la tête d'un corps de royalistes, 1795, fut blessé mortellement et revint mourir à Londres.

HERWAGEN (Jean), en latin *Hervagius*, imprimeur de Bâle, m. en 1564, était ami d'Erasme. Sa plus belle publication est la collection des *Scriptores rerum Germanicarum*, 1532.

HERWEGH (George), poète et homme politique allemand, né à Stuttgard en 1817, m. en 1875, débuta par la traduction de quelques poésies de Lamartine et par des articles de critique dans l'*Europa* de Lewald. Appelé au service militaire, il déserta et gagna la Suisse. Il y publia : *Chants d'un vivant*, 1841, poésies républicaines, remarquables par la vigueur de la pensée et la richesse de la facture; *Xenies*, 1842, épigrammes dirigées contre l'Allemagne; *Vingt et Une Feuilles adressées de la Suisse*, 1843. Naturalisé citoyen du canton de Bâle, il se rendit à Paris, où il se lia avec les chefs du parti républicain, et, après la révolution de 1848, organisa la légion d'ouvriers savoisiens, français et allemands, qui alla se faire battre avec Struve et Brentano à Schopfheim par les Wurtembergeois. Depuis ce moment, il vécut dans la retraite.

HERY (Thierry de), célèbre chirurgien-médecin, né à Paris vers le commencement du XVI[e] siècle, m. en 1599. François I[er] l'envoya, comme chirurgien, à son armée d'Italie, et l'on voit, dans cette commission donnée à Héry, l'origine des officiers de santé militaires.

HÉRY ou **AIRY**, vge (Yonne), arr. d'Auxerre; 1,657 hab. Beau château. Restes d'un couvent de bénédictins, où se tint, en 1015, un concile national, pour réconcilier le roi Robert et Othe-Guillaume de Bourgogne.

HERZBERG, v. du roy. de Prusse (Hanovre), régence d'Hildesheim; 3,603 hab. Entrepôt royal de fers, manuf. d'armes, grenier public de réserve. Fabr. de toiles et lainages. Anc. château des ducs de Brunswick, construit au XII[e] siècle par Henri le Lion.

HERZBERG, v. du roy. de Prusse (Saxe), près de l'Elster; 4,008 hab. Draps, poterie.

HERZBERG (Ewald-Frédéric, comte de), homme d'État prussien, un des premiers diplomates de son temps, né en 1725 dans la Poméranie, m. en 1795. Ses travaux dans les archives royales attirèrent l'attention de Frédéric II, qui l'employa aux affaires étrangères. Il négocia, en 1762, le traité de paix avec la Russie et la Suède, et, en 1763, celui de Hubertsbourg. Nommé, la même année, ministre des affaires étrangères, il participa aux négociations du premier partage de la Pologne, et fit valoir les prétentions de la Prusse sur la Prusse occidentale. Il seconda aussi puissamment les efforts du roi pour l'établissement de l'*Union des Princes* formée contre l'Autriche, 1785. Sous Frédéric-Guillaume II, il fut nommé comte, pacifia la Hollande, et concourut à la convention de Reichenbach, 1790, dont les bases définitives furent cependant changées contre sa volonté. A la suite de ces différends, il se retira, 1791, et ne s'occupa plus que de ses fonctions de curateur de l'Académie de Berlin, dont il avait été nommé membre en 1754.

On a de lui : *Mémoire sur la population primitive de la marche de Brandebourg*, 1752, couronné par l'Académie de Berlin; *Histoire de la puissance maritime de l'électeur Frédéric-Guillaume et de la Compagnie africaine*, etc.; *Mémoire raisonné*, 1756, où il justifie l'ouverture de la guerre de Sept ans; *Recueil des Déductions, Manifestes, Déclarations, Traités et autres Actes, qui ont été rédigés et publiés pour la cour de Prusse*, 3 vol., Hambourg, 1789-95. Une Histoire de Frédéric II, pour laquelle il obtint la permission de se servir des archives secrètes, est restée inachevée. E. S.

HERZÉGOVINE ou **HERZEK**, anc. prov. de l'empire ottoman, dans la Bosnie méridionale, entre le Monténégro au S., la Dalmatie au S.-O., la Bosnie à l'E., et la Croatie turque au N.; elle est occupée et administrée par les Autrichiens depuis le traité de Berlin, 1878; environ 10,640 kil. carr., et 189,548 hab., de race serbe, dont 65,000 musulmans, 64,000 catholiques grecs et 59,000 catholiques romains; cap. Mostar; v. princ. : Trébigne. Sol très montagneux. — L'Herzégovine fit d'abord partie du royaume de Croatie; incorporée à la Bosnie en 1326, elle fut érigée en duché par l'empereur Frédéric III, sous le nom de *Sainte-Sabe*. Les habitants n'étaient soumis que nominalement aux Turcs, à qui ce pays fut cédé par l'Autriche, à la paix de Carlowitz, en 1699. Souvent insurgé contre eux, notamment en 1876, ce territoire est de fait détaché de l'empire ottoman depuis 1878. Une partie de l'Herzégovine (3,023 kil. carr. et 54,000 hab.) a été cédée au Monténégro par le traité de Berlin.

V. E. de Sainte-Marie, *l'Herzégovine*, Paris, 1873.

HERZOG, anc. mot allemand, signifiant chef militaire, et employé par les Francs comme synonyme de *duc*.

HERZOGENBURG, brg de l'Autriche-Hongrie (basse Autriche); 1,300 hab. Couvent de chanoines réguliers de Saint-Augustin, fondé en 1244, avec bibliothèque et riches collections.

HESBAYE ou **HASBAYE (LA)**, canton du pays de Liège, dont la cap. était Saint-Trond. Il renfermait autrefois un grand nombre d'églises et de couvents, très riches en pierres tombales chargées d'inscriptions. Ces monuments ont disparu, mais ils ont été dessinés au XVIIIe siècle, et ces dessins publiés en 1845-49, par M. de Herckenrode, Gand.

HESCHAM, 10e khalife ommiade, 724-43, succéda à son frère Yézid. Il défit le roi de Turkestan, et Zayd, petit-fils de Houçayn, fils d'Ali, qui avait été proclamé khalife à Koufa.

HESCHAM Ier (ABOUL-WALID), khalife de Cordoue, de 788 à 796, succéda à son père Abdérame Ier; vainqueur de ses frères rebelles, il leur pardonna, comprima le soulèvement d'un wali de Catalogne, et fit publier la guerre sainte. Heureux dans la Gaule Narbonnaise, il fut vaincu près de Lodos en Galice par Alphonse II. Il mérita, par sa justice et sa bienfaisance, le surnom d'Al-Radhy (le Bon). H.

HESCHAM II (AL-MOWAIED-BILLAH), khalife de Cordoue, 976-1017. Encore enfant à la mort de son père Al-Hakem II, il eut successivement pour tuteurs et ministres tout-puissants : Almanzor, Abdel-Melek et Abdérame. Détrôné par Mohammed-al-Madhi, 1006, rétabli en 1015, il périt assassiné dans une sédition. H.

HESCHAM III (ABOU-BEKR), dernier khalife de Cordoue, 1027-31, fut élevé au pouvoir malgré lui, ne put résister aux armes des chrétiens et aux troubles intérieurs, abdiqua, et mourut en 1036. Son État fut démembré.

HESCHAM (ÉTAT DE **SIDI-**). *V.* SIDI-HESCHAM.

HESDIGNEUL, vge du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne; 250 hab. Bifurc. des chemins de fer de Boulogne à Paris et de Boulogne à Arras.

HESDIN, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), sur la Canche, arr. de Montreuil-sur-Mer. Église du XVIe siècle; bibliothèque. Fabr. de genièvre, bonneterie, savons, cuirs, etc. Exploit. de tourbe. Patrie de l'abbé Prévost et du voyageur Jacquemont; 3,083 hab. — Cette ville fut bâtie et fortifiée, en 1554, par Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, près de l'emplacement du Vieux-Hesdin, l'*Helena vicus* des Romains, détruit par Charles-Quint. Elle fut prise par le maréchal de La Meilleraye en 1639, et réunie définitivement à la France, en 1659, par le traité des Pyrénées.

HÉSEBON, v. lévitique de la tribu de Ruben, en Palestine. Séhon, roi de cette ville, fut vaincu par Moïse.

HÉSIODE, un des plus anciens poètes grecs, vécut peut-être un siècle après Homère. Originaire de Cyme en Éolide, il vécut, et naquit sans doute, à Ascra en Béotie, d'où il est appelé souvent *Ascræus poeta* ou *senex;* car il paraît qu'il parvint à une vieillesse très grande. Il avait un frère du nom de Persès, à qui il s'adresse quelquefois dans ses vers. On sait d'ailleurs peu de chose sur sa vie, bien qu'il n'ait pas négligé tout à fait de parler de lui-même dans ses ouvrages. De tous ceux qu'il avait composés, il ne reste que 3 poèmes, et encore avec beaucoup d'interpolations et de lacunes : 1° la *Théogonie*, morceau épique, de mille et quelques vers, sur la généalogie et les amours des dieux; c'est, avec les poèmes d'Homère, la principale source de la mythologie grecque, qui paraît là réduite en système pour la première fois. Une bonne partie n'est qu'une nomenclature assez aride; mais le préambule est d'une poésie très agréable, et le tableau de la lutte de Jupiter et des nouveaux dieux avec les Titans a de grandes beautés; 2° les *Œuvres et Jours* (826 vers), poème à la fois didactique et moral, où sont réunies et mêlées, comme dans un manuel de connaissances utiles, des leçons, tantôt familières, tantôt poétiques, de justice publique et privée, d'agriculture, de navigation, de conduite, etc., dont se sont inspirés également les moralistes, même chrétiens, et les poètes des âges suivants, entre autres Virgile dans les *Géorgiques*. C'est là qu'est en original la belle fable de Pandore, répétée plus brièvement dans la *Théogonie*, et le tableau tant de fois imité des âges du monde. On y trouve aussi de beaux passages sur le respect de la justice et sur le châtiment que Jupiter inflige aux humains, de vives et fortes descriptions, et une foule de préceptes moraux ou techniques, exprimés avec une rare précision, et quelquefois avec éloquence. Ce poème, malgré la sécheresse ou la naïveté de quelques détails, et un certain manque d'art et de liaison, est pour nous, comme il l'était pour les anciens, l'ouvrage capital d'Hésiode; c'est le premier monument de la poésie gnomique et philosophique chez les Grecs : la simplicité sévère du fond y est re[illegible] par la [illegible] du style [illegible], et parée d'une poésie moins riche [illegible] d'Homère, mais toujours noble et grave, ou gracieuse et pure; 3° le *Bouclier d'Hercule* (480 vers); c'est le récit du combat d'Hercule contre Cycnus, précédé d'un préambule sur la naissance du héros, et coupé par une description poétique de son bouclier, qui semble une imitation de celle du bouclier d'Achille au XVIIIe chant de l'*Iliade*. Les anciens même ont élevé des doutes sur l'authenticité de ce troisième morceau : il a cependant tous les caractères de la poésie d'Hésiode; mais peut-être n'est-il qu'un composé de fragments divers ou ayant appartenu à un plus grand ensemble poétique, probablement au *Catalogue* des femmes illustres, appelé aussi les *Éées* (*Èoiai*, à cause de la formule *ê oiê*, répétée au début de chaque légende), ouvrage souvent cité par les anciens, et auquel on peut aussi rattacher les soixante derniers vers environ de la *Théogonie*. Les fragments proprement dits d'Hésiode, en assez petit nombre et peu importants, appartiennent la plupart à ces *Éées*, quelques autres à une *Mélampodie*, ou épopée en l'honneur du devin Mélampus, à un *Egimius*, autre poème épique sur un héros dorien de ce nom, à un poème didactique intitulé *les Leçons de Chiron*, etc. Quelque douteuse qu'ait toujours semblé l'authenticité de ces ouvrages perdus, les anciens ont considéré Hésiode comme un poète très fécond, et comme le chef d'une école rivale de celle d'Homère. C'est ce qui a donné naissance au petit ouvrage mêlé de vers et de prose, intitulé *Combat d'Hésiode et d'Homère*, d'une époque très postérieure, mais qui figure dans la plupart des éditions d'Hésiode.

Les principales éditions, parmi les plus modernes, sont celles de Heinsius, gr.-lat., avec des scolies, 1603; de Grævius et de J. Leclerc, 1667 et 1701; de Robinson, 1737, reproduite par Loesner, avec des remarques de Ruhnkenius, 1778 et 1787; de Gaisford, avec les scolies, dans la collection des *Poetæ Græci minores*, 1814 et 1827; de Boissonade, 1824; de Lehrs, dans la *Bibliothèque grecque* de Didot, 1840; de Gœttling, 1841 et 1843; de Van Lennep, 1848-54, 3 vol.; de Schomann, 1869; de Kochly, 1870; de Paley, 1861; de Flach, 1874 et 1878. Les meilleures éditions spéciales sont, pour la *Théogonie*, celle de F.-A. Wolf, 1783; de Welcker, 1865; pour les *Œuvres et Jours*, celles de Lanzi, 1808; de Spohn, 1819; pour *le Bouclier*, celle de Heinrich, 1802, etc. Hesiode a été traduit en français par Bergier, 1767; Gin, 1785; Coupe, 1796; Chenu, 1844; Fresse-Montval (en vers avec le texte en regard), 1842; Patin, 1872-73 (dans l'*Annuaire de l'Assoc. pour l'encouragement des etudes grecques*); Creuzer, *Lettres sur Homère et Hesiode*, 1817 (en all.); Davies, *Hesiod und Theognis*, 1873; Forstemann, *de Dialecto Hesiodea*, 1863; Gruppe, *sur la Théogonie d'Hesiode*, 1841 (en all.); Guigniaut, meme suj., 1835; Mahaffy, *Hesiod* (*Hermathena*, 1876, p. 297); Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, II, 272. D—s et S. RE.

HÉSIONE, fille de Laomédon, roi de Troie, et sœur de Priam, fut délivrée par Hercule d'un monstre marin que Neptune avait envoyé pour la dévorer. Le héros la donna en mariage à Télamon, qui l'emmena en Grèce. Priam chargea plus tard Pâris d'aller réclamer son héritage; ce fut alors que ce jeune prince vit Hélène et l'enleva.

HESNAULT (JEAN), poète, né vers le commencement du XVIIe siècle, m. vers 1682, fils d'un boulanger de Paris, fut le maître de Mme Deshoulières. Il est surtout connu par son dévouement à Fouquet, et par un sonnet énergique contre Colbert. Il avait commencé une traduction de Lucrèce, dont il ne reste que le début : l'*Invocation à Vénus*, pièce estimée. Il publia ses *Œuvres diverses* en 1670. On y remarque des imitations de Sénèque le Tragique, des sonnets, des pièces légères, et un ouvrage en prose : *Consolation à Olympe*, où il fait profession de la philosophie épicurienne. C. P.

HESPER ou **VESPER**, c.-à-d. *le soir, le couchant*, fils de Japet. Chassé d'Afrique par son frère Atlas, il alla, dit-on, dans l'Italie, qui prit de lui le nom d'Hespérie. On donna son nom à l'étoile du berger (la planète Vénus apparaissant le soir). Hesper fut le père d'Hespéris.

HESPÉRIDES, c.-à-d. *occidentales*, îles de l'océan Atlantique, qui formaient les limites des connaissances des anciens à l'O., et qu'on a rapportées aux *Canaries* ou au groupe du *Cap-Vert*.

HESPÉRIDES (JARDIN DES). On croit que c'était la partie occidentale de la Cyrénaïque, où se trouvaient de délicieux vergers de vignes, lotus, mûriers, lauriers, lentisques et oliviers, arrosée par de nombreux cours d'eau, et dans laquelle croissait le précieux silphium. On a aussi placé ce jardin dans la Mauritanie, près de l'Atlas, et jusque dans les îles Fortunées. Selon la Fable, il était gardé par un dragon à 100 têtes, fils de la Terre, qui fut tué par Hercule.

HESPÉRIDES, filles d'Atlas et d'Hespéris, étaient au nombre de 3 : Aréthuse, Églé et Hyperéthuse.

HESPÉRIE, *Hesperia*, nom que les anc. Grecs donnaient à l'Italie, et les Romains à l'Espagne, parce qu'ils avaient ces pays au couchant.

HESPÉRIS, fille d'Hesper et mère des Hespérides.

HESPÉRIS, nom primitif de la ville de Bérénice, en Cyrénaïque.

HESPÉRUS. *V.* HESPER.

HESS (JEAN-JACQUES), théologien protestant, né à Zurich en 1741, diacre en 1777, doyen du clergé dans sa ville natale en 17[illegible], m. en 1828.

Il a laissé : *Histoire des trois dernières années de la vie de J.-C.*

Zurich, 1772, 3 vol.; *sur le Royaume de Dieu*, 1774; *Histoire des apôtres*, 1775, 12 vol.; *Histoire des Israélites*, 1776-86, 12 vol.

HESS (J.-Louis de), littérateur allemand, né à Stralsund en 1760, m. à Hambourg en 1823.

On a de lui un *Voyage par l'Allemagne, les Pays-Bas et la France*, 1802, 7 vol., et une *Description topographique, politique et historique de la ville de Hambourg*, 1812, 3 vol., en allemand.

HESS (Charles-Ernest-Christophe), habile graveur, né à Darmstadt en 1755, m. en 1828, apprit les éléments de son art à Mannheim, alla se perfectionner à Augsbourg en 1776, et obtint en 1782 le titre de graveur du duc de Bavière. Parmi les tableaux qu'il a gravés, on distingue : l'*Assomption* du Guide, le *Charlatan* de Gérard Dow, les portraits de Rubens et de sa femme, une *Ste Famille* de Raphaël, le *Jugement dernier* de Rubens, le *St Jérôme* de Palma, et l'*Adoration du divin Agneau* de Van Eyck. — Un de ses fils, Charles, né à Dusseldorf en 1801, m. en 1863, cultiva avec distinction la peinture de genre et le paysage.

HESS (Henri, baron), général autrichien, né à Vienne en 1788, m. en 1870, entra au service en 1805, se signala à la bataille de Wagram en 1809 et dans la campagne de 1814; devint chef d'état-major du corps mobile de la Lombardie en 1831, feld-maréchal lieutenant en 1842, quartier-maître général de l'armée d'Italie en 1848, et contribua aux succès de Radetzky. Nommé chef de l'état-major général de l'armée autrichienne en 1849, il commanda en 1854 les deux corps d'armée réunis sur la frontière méridionale de l'Empire pour surveiller les mouvements de la guerre d'Orient. Dans la guerre d'Italie de 1859, il remplaça Gyulay vaincu à Magenta, commanda les Autrichiens à Solférino, et, malgré sa défaite, fut nommé feld-maréchal.

HESSE, en allemand *Hessen*, nom de plusieurs pays situés entre le Mein et le Weser, et habités autrefois par les *Cattes*, plus tard les *Hassii* ou *Hessois*. Ceux-ci furent suivis par les Saxons, qui s'avancèrent jusque dans le *Hessengau saxon*. (*V. ce mot.*) Il y eut en outre les districts appelés *Hessengau franconien* et *Oberlahn*. Sous les rois francs, les Hessois furent gouvernés par des comtes, plus tard ducs de Franconie. Après l'extinction de ces derniers, une foule de dynasties s'élevèrent; la plus puissante était celle des comtes de *Gudensberg*. La fille de Geiso IV, dernier comte de Gudensberg, apporta le comté à son mari Louis Ier, landgrave de Thuringe, que tous les seigneurs de la Hesse reconnurent comme suzerain. La ligne mâle de la maison de Thuringe s'étant éteinte en 1247, la Hesse échut, en 1263, à la princesse Sophie, fille du landgrave Louis le Pieux, et épouse du duc Henri de Brabant. Son fils Henri Ier l'Enfant fut la tige de la maison actuelle de Hesse : il prit le titre de landgrave, et fut reconnu prince de l'Empire. Ses successeurs accrurent la Hesse considérablement. Par suite d'un partage, en 1458, se formèrent les lignes de *Hesse inférieure* et *Hesse supérieure*. Cette dernière s'étant éteinte en 1500, ses possessions revinrent à Guillaume II de la Hesse inférieure. Son fils, Philippe Ier le Magnanime, 1518-1567, partagea la Hesse entre ses quatre enfants, fondateurs des lignes de *Cassel*, *Marbourg*, *Rheinfels* et *Darmstadt*. La ligne de Rheinfels s'éteignit en 1583, celle de Marbourg en 1604, et leurs possessions furent partagées entre les lignes de Hesse-Cassel et Hesse-Darmstadt. La 1re a été dépossédée par Napoléon en 1807, restaurée en 1815, dépossédée de nouveau par les Prussiens en 1866. La 2e a conservé ses possessions sous le nom de grand-duché de Hesse. (*V. ce mot.*) Il existe en outre 2 branches collatérales, celle de Hesse-Philippsthal et celle de Hesse-Philippsthal-Barchfeld. E. S.

HESSE (Grand-Duché de), État de l'empire d'Allemagne à l'O. Il est composé de 2 parties que sépare la province prussienne de Hesse-Nassau. La partie septentr., dite *Hesse supérieure*, est bornée à l'O. par les prov. prussiennes du Rhin, de Westphalie, et de Hesse-Nassau; au N., à l'E. et au S., par la prov. de Hesse-Nassau. La partie méridionale, comprenant Starkenbourg et la Hesse rhénane, est bornée au N. par la prov. de Hesse, à l'E. par la même prov. et la Bavière, au S. par le gr.-duché de Bade, à l'O. par la Prusse rhénane et le Palatinat. Les montagnes sont, dans la Hesse supérieure : le Vogelsberg, le Taunus et le Westerwald; dans la Hesse rhénane : l'Odenwald et la Bergstrasse. La 1re est arrosée par la Lahn, la Nidda, l'Edder, la Wetter et la Fulde; la 2e, par le Rhin, le Mein, la Nahe et le Neckar. Superf., 7,681 kil. carr.; pop., 936,340 hab., dont 635,000 protestants, 269,000 catholiques, surtout dans la Hesse rhénane, et 26,000 israélites. Cap. Darmstadt; v. princ. : Mayence, Offenbach, Worms, Giessen. La partie septentrionale est assez stérile; la Hesse rhénane est très fertile en céréales, tabac, fruits et vins. Mines de cuivre, de fer et de houille. Fabrication de lainages et de cotonnades. Université à Giessen. Le gouvernement est constitutionnel, en vertu de la charte de 1820, revisée en 1848, 1851, 1856 et 1862. La 1re chambre comprend les princes du sang, les chefs des familles seigneuriales médiatisées, l'évêque de Mayence, un prélat protestant, le chancelier de l'université de Giessen, 2 membres élus par la noblesse et 12 nommés à vie par le grand-duc. La 2e chambre est formée de 10 députés des 8 plus grandes villes et de 40 nommés par les bourgs et les villages. Le budget est voté pour 3 ans. De 1882 à 1885, les recettes annuelles étaient évaluées à 23,947,000 fr., et les dépenses, à 23,633,000 fr. La dette est de 46,250,000 fr. Les troupes du gr.-duché forment la 25e division, appartenant au XIe corps d'armée de l'empire d'Allemagne. — *Histoire*. George Ier, fils cadet de Philippe le Magnanime, est le fondateur de la ligne de *Hesse-Darmstadt*. (*V.* Hesse.) De ses trois fils, Louis V lui succéda en 1596 en Darmstadt; les deux autres fondèrent les lignes de *Hesse-Butzbach* et de *Hesse-Hombourg*, dont la première s'éteignit en 1643. Sous George II, 1626-1661, Marbourg fut cédé à la Hesse-Cassel. Louis X dut céder, en 1801, plusieurs districts sur la rive g. du Rhin, et reçut, en échange, le duché de Westphalie et quelques portions du Palatinat, des territ. de Mayence et de Worms. Après être entré dans la confédération du Rhin, il prit le titre de gr.-duc, sous le nom de Louis Ier. En 1813, il adhéra à l'alliance contre la France, céda, en 1815, le duché de Westphalie et les comtés de Wittgenstein et de Berlebourg à la Prusse, d'autres districts à la Bavière et à la Hesse-Cassel, abandonna la suzeraineté qu'il avait exercée jusque-là sur la Hesse-Hombourg, et reçut en échange l'anc. dép. français de Mont-Tonnerre jusqu'à la Lahn, ainsi qu'une grande partie de la principauté d'Isenbourg. Il donna à son pays une constitution, 1820, et fit beaucoup pour les sciences et les beaux-arts. Son successeur Louis II, 1830-1848, moins libéral, eut des conflits fréquents avec les États. Après la révolution française de février 1848, le gr.-duc prit pour corégent son fils le prince Louis, qui lui succéda bientôt sous le nom de Louis III. Beaucoup de réformes faites en 1848 furent retirées ou restreintes en 1850. Le gr.-duc, après avoir adopté la constitution de l'empire, adhéra à l'Union prussienne, puis s'associa à la ligue autrichienne qui, en 1850, se réunit à Francfort sous le nom de l'ancienne diète germanique. Le gr.-duché occupait le 9e rang dans la diète fédérale. S'étant déclaré en 1866 contre la Prusse, il dut lui céder quelques territoires au N. Il est entré dans le nouvel empire d'Allemagne, sous le nom de gr.-duché de Hesse, par le traité du 15 nov. 1870 avec la Prusse. Il a 3 voix au conseil fédéral. E. S.

HESSE-CASSEL (Électorat de), anc. État de la Confédération germanique, borné au N. par la prov. prussienne de Westphalie et la principauté de Waldeck; à l'O. par la Hesse-Darmstadt, le duché de Nassau, la ville de Francfort; au S. par le cercle bavarois de Basse-Franconie; à l'E. et au N.-E. par la province prussienne de Saxe et la régence hanovrienne d'Hildesheim. Il comprenait, en outre, plusieurs territoires détachés : le comté de Schaumbourg, enclavé dans les territoires de Lippe-Detmold, de Schaumbourg-Lippe, de Prusse et de Hanovre; la seigneurie de Smalkalde, entre les duchés de Gotha, de Meiningen, et la prov. prussienne de Saxe; le comté de Barchfeld, enclavé dans le duché de Meiningen; enfin quelques enclaves dans le gr.-duché de Hesse-Darmstadt. L'électorat de Hesse était divisé en 4 provinces : *Hesse inférieure*, Cassel, cap. de l'électorat; *Hesse supérieure*, Marbourg; *Fulda*, Fulda; et *Hanau*. La superf. était de 9,517 kil. carr.; la pop., en 1864, de 745,063 hab. Le budget était d'environ 19 millions de fr. pour les recettes, et d'un peu plus pour les dépenses; la dette, de 45 millions. L'électorat devait à la Confédération un contingent de 12,856 hommes. — Le landgrave Guillaume IV, 1567-1592, fils aîné de Philippe le Magnanime, est le fondateur de la maison de Hesse-Cassel. (*V.* l'art. précédent.) Hermann et Ernest, frères de Guillaume V, fondèrent, en 1628, les lignes latérales de *Hesse-Rottenbourg* et de *Hesse-Rheinfels*. (*V. plus loin.*) La comtesse Sophie-Amélie de Hanau, mère de Guillaume VI, 1650-1663, obtint le comté de Schaumbourg et l'abbaye de Hersfeld comme dédommagement pour les sacrifices faits dans la guerre de Trente ans. A Guillaume VI succéda son fils Guillaume VII, et à celui-ci son frère Charles, 1675, dont un autre frère, Philippe, fonda la ligne de *Hesse-Philippsthal*. (*V. plus loin.*) Depuis le règne de Charles, les troupes hessoises ont pris part comme auxiliaires à presque toutes les guerres en Europe. Les souverains remplirent ainsi leur trésor privé, tandis que le pays s'appauvrit. Le landgrave Frédéric II, 1776-1784, ordonna une levée de 22,000 hommes, envoyés en Angleterre, où on les employa dans la guerre d'Amérique; il reçut, pour ces secours, 85 millions de francs. Son fils Guillaume IX fut créé, en 1803, électeur; il prit dès lors le nom de Guillaume Ier. Il vit son pays occupé par Napoléon en 1806, et incorporé en 1807 au nouveau royaume de Westphalie. A son retour en 1813, il déclara nuls tous les actes faits pendant la domination des Français; il annula les ventes des domaines, sans dédommager les acheteurs.

Le titre de roi, qu'il demanda au congrès de Vienne, lui ayant été refusé, il garda le titre d'électeur, devenu sans objet depuis la dissolution de l'Empire. Depuis ce temps, la Hesse électorale conserva la réputation du pays le plus mal administré de l'Allemagne. Des conflits continuels divisèrent les assemblées des états et les électeurs. Le mécontentement général éclata en 1830, sous le règne de Guillaume II. Ce prince se vit forcé d'accorder une charte très libérale, promulguée en 1831. L'électeur transféra cependant sa résidence à Hanau, et nomma son fils Frédéric-Guillaume corégent. Celui-ci retourna à Cassel, et dirigea seul les affaires ; mais la paix ne revint pas. Presque toutes les diètes furent dissoutes avant la fin de la législature, presque toujours à cause de dissentiments sur les questions de budget. Après la mort de Guillaume Ier en 1847, le corégent prit le titre d'électeur. En 1848, après la révolution française de Février, des troubles éclatèrent à Cassel et à Hanau ; l'électeur dut accorder de larges réformes. En 1849, il entra dans l'Union prussienne. En 1850, de nouveaux différends financiers entre l'électeur et les états amenèrent une grave crise. Toutes les autorités du pays refusèrent l'obéissance aux mesures illégales du gouvernement. L'électeur, après s'être retiré de l'Union, appela les troupes autrichiennes et bavaroises à son secours. La Prusse s'opposa à l'entrée de ces troupes, et l'on fut à la veille d'une scission de l'Allemagne ; mais on parvint à s'entendre, et le gouvernement hessois accorda des modifications à la constitution, 1852. L'électeur avait le 8e rang à la diète de Francfort. En 1866, il se déclara contre la Prusse, qui, victorieuse de l'Autriche et de ses alliés, s'annexa l'Électorat. (*V.* HESSE-NASSAU [PROV. DE].) E. S.

HESSE-HOMBOURG (LANDGRAVIAT DE), anc. État de la Confédération germanique, comprenant : 1° la seigneurie de Hombourg, bornée par la Hesse-Darmstadt, la Hesse-Casse et la principauté de Nassau ; 2° la seigneurie de *Meisenheim*, située sur la rive g. du Rhin, entre le Palatinat et la Prusse rhénane. La superf. était de 280 kil. carr. et la pop., de 27,374 hab. (1864), dont 21,000 protestants et 5,000 catholiques. Cap. Hombourg. Pays fertile et en partie montagneux. Riv. : la Nahe et le Mein. Mines de fer et de houille. Le budget était de 1,250,000 fr. pour les recettes, et d'un peu moins pour les dépenses ; la dette, de 1,722,000 fr. Le contingent fédéral était de 366 hommes. — La maison de Hesse-Hombourg, fondée en 1596, était une ligne cadette de celle de Darmstadt. En 1806, le landgraviat fut mis sous la suzeraineté de la Hesse-Darmstadt, et ne recouvra sa souveraineté qu'en 1815. Le landgrave fut, en 1849, le seul des petits princes d'Allemagne qui refusa d'adopter la constitution de l'Empire. A sa mort, en 1866, le pays fut réuni à la Hesse-Darmstadt, et, peu après, annexé à la Prusse. E. S.

HESSE-NASSAU (PROVINCE PRUSSIENNE DE), formée, en 1866, par l'annexion à la Prusse de la Hesse électorale ou Hesse-Cassel, du duché de Nassau, de la ville libre de Francfort, des districts de Biedenkopf, de Hatzfeld et du landgraviat de Hesse-Hombourg, cédés par le gr.-duc de Hesse-Darmstadt, et des districts de Gersfeld et d'Orb, cédés par la Bavière. Elle est bornée au N. par les provinces de Westphalie et de Hanovre, à l'E. par celle de Saxe, le duché de Saxe-Weimar-Eisenach et la Bavière, au S. par la Bavière et la partie méridionale du gr.-duché de Hesse-Darmstadt, à l'O. par les provinces du Rhin et de Westphalie, et la principauté de Waldeck. La partie septentrionale du gr.-duché de Hesse-Darmstadt est enclavée dans cette province. Superf., 15,691 kil. carr. ; pop., 1,554,376 hab., dont 1,087,000 protestants, 420,000 catholiques, et 41,000 israélites. La province est divisée en 2 régences ou gouvernements : *Cassel*, ch.-l. de toute la province, et *Wiesbaden*. — La plus grande partie de la Hesse-Nassau forme le plateau de Hesse, sillonné de collines et de sommets isolés. On y trouve les montagnes du Thuringerwaald, du Rhoengebirge et du Spessart. Riv. : la Werra et la Fulda, formant, après leur jonction, le Weser ; le Mein, la Lahn. Le climat est tempéré, le sol fertile ; un tiers est couvert de forêts. Les mines produisent surtout du cuivre, du plomb, de la houille et du sel. Eaux thermales de Schwalheim, Wilhelmsbad, Nenndorf, Wiesbaden, Hombourg, etc. Fabr. de toiles et d'objets en fer, acier et fer-blanc. Les orfèvreries et les argenteries de Hanau et de Cassel ont une grande réputation. Parmi les établissements scientifiques, il faut citer l'université de Marbourg. PL. et C. P.

HESSE-PHILIPPSTHAL (MAISON DE), ligne cadette de la maison de Hesse-Cassel, fondée en 1655 par Philippe, 3e fils de Guillaume VI. Son fils cadet fonda, en 1721, la ligne de Hesse-Philippsthal-Barchfeld. Plusieurs princes de ces deux lignes ont servi dans les armées de l'Allemagne et de la Russie. E. S.

HESSE-RHEINFELS-ROTTENBOURG (MAISON DE), branche latérale aînée de la maison de Hesse-Cassel, fondée en 1627 par Ernest, fils cadet du landgrave Maurice. En 1725, cette ligne se scinda en branches de *Rottenbourg*, *Wanfried* et *Eschwege*, qui finirent en 1755. En 1735, Rheinfelds avait été cédé à la Hesse-Cassel. En 1803, la maison de Hesse-Rottenbourg dut abandonner ses possessions sur la rive g. du Rhin à la France contre une rente annuelle. Le reste du pays fut cédé en 1815 à la Prusse. La ligne de Hesse-Rottenbourg s'est éteinte en 1834. E. S.

HESSE RHÉNANE (PROVINCE DE), division administrative du gr.-duché de Hesse ; ch.-l. Mayence. Superf., 1,374 kil. carr. ; pop., 277,152 hab., dont 134,000 catholiques, 130,000 protestants et 9,450 israélites. E. D—Y.

HESSE SUPÉRIEURE (PROVINCE DE), division administrative du gr.-duché de Hesse, enclavée dans la province prussienne de Hesse ; ch.-l. Giessen. Cette prov., dont la Prusse s'est fait céder le N.-O., renfermant 825 kil. carr. et 47,728 hab., n'a plus que 3,288 kil. carr. et 264,614 hab., en grande majorité protestants. C. P.

HESSE (PHILIPPE, LANDGRAVE DE), dit *le Magnanime*, né en 1504, m. en 1567, succéda, à l'âge de 5 ans, à son père Guillaume II. A cause des troubles qui régnaient en Allemagne, il fut déclaré majeur par l'empereur Maximilien en 1518. Il réprima les révoltes des paysans et des anabaptistes. En 1526, il embrassa le luthéranisme, signa la *Confession d'Augsbourg* en 1530, et fut un des chefs de la ligue de Smalkalde. Battu par Charles-Quint à Mühlberg, 1547, il demeura prisonnier pendant 5 ans. Marié en 1523 à Christine de Saxe, il épousa secrètement, en 1540, Marguerite de Saale, sans rompre son premier mariage, avec le consentement de Luther et de Mélanchthon. Il fonda l'université de Marbourg. E. S.

HESSE (GUILLAUME, LANDGRAVE DE), dit *le Sage*, fils et successeur du précédent, né en 1522, m. en 1592, protégea les lettres, les sciences et les arts, qu'il cultiva lui-même avec ardeur. Il s'occupa surtout d'astronomie.

Ses observations astronomiques ont été publiées après sa mort, sous le titre de *Cœli et Siderum in eo errantium observationes Hassiacæ*, Leyde, 1628, in-4°.

HESSE-CASSEL (GEORGE-GUILLAUME, ÉLECTEUR DE), comme landgrave Guillaume IX, comme électeur Guillaume Ier, né en 1743, feld-maréchal de Prusse, fut comte de Hanau en 1764, landgrave de Hesse-Cassel en 1785, entra, en 1792, dans la coalition contre la France, et adhéra avec la Prusse au traité de Bâle, 1795. En 1803, il prit le titre d'électeur. En 1806, il s'allia de nouveau à la Prusse contre la France, et, de fait, garda la neutralité. Néanmoins, Napoléon Ier le dépouilla de ses États, qui furent incorporés au nouveau royaume de Westphalie. En 1813, il recouvra ses États, et mourut en 1821. E. S.

HESSE, petit pays de l'anc. France (Lorraine), où était Verrières-en-Hesse (Meuse).

HESSE (NICOLAS-AUGUSTE), peintre, né à Paris en 1795, m. en 1869, élève de Gros, remporta le grand prix de l'École des beaux-arts en 1818 sur le sujet de *Philémon et Baucis recevant les dieux*, et devint membre de l'Institut en 1863. Ses principaux tableaux sont : la *Fondation du collège de Sorbonne*, 1827, à la Sorbonne ; l'*Apothéose de St Louis*, à l'École militaire ; *Françoise de Rimini*, 1831 ; l'*Adoration des bergers*, 1835, à Notre-Dame de Lorette ; la *Conversion* et le *Martyre de St Hippolyte*, dans la même église ; *le Christ au sépulcre*, et la *Séance royale des états généraux de 1789*, 1838 ; *le Christ couronné d'épines*, 1839 ; l'*Évanouissement de la Vierge à la vue de son fils au sépulcre*, 1845 ; *Jacob luttant avec l'ange*, 1850, dans la cathédrale d'Avranches ; *le Sermon sur la montagne*, 1852, dans l'église Sainte-Elisabeth, à Paris ; *Clytie mourante*, 1853 ; les figures allégoriques de la *Théologie* et de l'*Histoire*, dans les anc. salles du conseil d'État au Louvre ; le portrait de *Girardon*, dans la galerie d'Apollon de ce palais, 1856 ; une *Descente de croix*, 1857 ; la *Promulgation du Concordat*, au Luxembourg. Hesse a donné des cartons de vitraux pour la chapelle de la Vierge à Saint-Eustache, pour l'abside de Sainte-Clotilde, pour le chœur de Saint-Pierre de Chaillot, et fait la décoration de la chapelle de la Vierge à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, etc.

HESSENGAU, c.-à-d. district des Hessois, nom de plusieurs districts de l'ancienne Saxe, de Franconie et de Thuringe, habités par des Hessois. Celui de Thuringe, le plus considérable, avait pour bornes la Saxe, les rivières de la Saale et de l'Unstrutt. Plus tard, ces districts furent gouvernés par les comtes palatins de Saxe, puis incorporés dans la Saxe par les ducs de la maison de Wettin. E. S.

HESTIA. *V.* VESTA.

HESTIASES, banquets publics à Athènes, donnés à l'occasion de certaines fêtes. L'abus de ces banquets finit par ruiner le trésor. L'*hestiase* était aussi une liturgie. (*V. ce mot.*)

HÉSUS, c.-à-d. *terrible* en celtique, dieu des combats chez

les Gaulois. On le représentait armé d'une hache. On lui sacrifiait des victimes humaines, et, après la conquête romaine, son culte fut joint à ceux de Jupiter et de Vulcain.

HÉSYCHIUS, écrivain grec d'Alexandrie, qu'on croit avoir vécu dans le IIIe siècle, est auteur d'un *Lexique* dans lequel il explique les mots les moins usités que l'on trouve dans les auteurs grecs. Le manuscrit de ce livre précieux, trouvé par Musurus, fut publié à Venise, 1514.

Les meilleures éditions sont celles d'Alberti et Ruhnkenius, 1746-66, et de M. Schmidt, 1857 et suiv. Schmidt a donné une *editio minor* en 1867. — V. Ranke, *de Lexici Hesychiani vera origine*, 1831.

HÉSYCHIUS DE MILET, auteur grec du VIe siècle, a laissé un *Abrégé des vies des philosophes*, et un livre sur les *Origines de Constantinople*, publiés par Meursius, 1613, par Orelli, 1820, et dans les *Fragmenta histor. Græcorum* de Müller.

V. Lehrs, *Hesychius Milesius*, dans le *Musée Rhénan*, 1862, p. 453. S. RE.

HÉTAIRES. *V.* le mot suivant.

HETÆRES ou **HÉTÈRES** (c.-à-d. *amies*) ET NON **HÉTAIRES**, femmes grecques du temps de Périclès, bien différentes des courtisanes. Adonnées aux arts, à la poésie, à la science même, on les recherchait pour les plaisirs de l'esprit, et elles partagèrent avec les rhéteurs l'autorité dans les réunions athéniennes. Telles furent Aspasie, Phryné, Laïs.

V. Becq de Fouquières, *Aspasie de Milet*, 1872.

HÉTÈRES, c.-à-d. *amis, compagnons*, nom d'un corps d'élite, que forma dès son avènement le roi de Macédoine, Philippe, avec les jeunes gens des premières familles. Ce fut l'école des généraux d'Alexandre.

HÉTÉRIE, c.-à-d. en grec *association, fraternité ;* nom donné à 2 sociétés dans la Grèce moderne : l'une, l'*hétérie des Philomuses* ou des *Amis des Muses*, fondée à Vienne par Capo d'Istria, eut pour but de créer des écoles en Grèce, de rechercher et d'entretenir les monuments de l'antiquité, fut encouragée par les princes et les savants, transporta son siège à Athènes, mais laissa son trésor en dépôt à Munich ; l'autre fut une société secrète, qui se proposa l'affranchissement de la Grèce ; le poète Rhigas, mis à mort en 1798 par ordre du gouvernement turc, en fut, dit-on, le fondateur. Renouvelée en 1814, elle eut son siège à Odessa, puis à Kitchenew, se propagea rapidement en Grèce, prit pour chef, en 1820, Alexandre Ypsilanti, et disparut quand éclata la guerre de l'indépendance.

HÉTHEENS, peuple chananéen, qui habitait les montagnes d'Hébron, et dont l'État subsistait encore du temps de Joram, roi d'Israël. Il fut compris dans la tribu de Juda.

HETMAN ou **ATAMAN**, titre du chef des Cosaques. Il a été créé en 1576 par Étienne Bathori, roi de Pologne, en faveur de Bogdan Rozynski. Il y eut un *grand hetman de la couronne* et un *grand hetman de Lithuanie*, auxquels on adjoignit deux *vice-hetmans*, et qui, d'après la constitution polonaise de 1768, avaient rang de ministres d'État ; l'un d'eux devait être chargé des affaires de la guerre. Depuis le règne de Nicolas Ier, la dignité d'hetman appartient à l'héritier de la couronne de Russie. Les insignes étaient autrefois un drapeau, une queue de cheval, un bâton de commandement, et un miroir.

HÉTOUM, HAYTON ou **AITON Ier**, roi d'Arménie, de la dynastie des Roupéniens, fut élevé au trône en 1222. La Cilicie fut envahie, malgré ses efforts, par des hordes de Tartares et de Sarrasins. En 1269, il remit le pouvoir à son fils Léon III, se fit moine, et mourut bientôt. C—A.

HÉTOUM II, roi d'Arménie, succéda à son père Léon III en 1289, se fit remarquer par sa piété et par son peu d'attachement à la couronne, remit le pouvoir, après 4 ans de règne, à son frère Thoros, et se fit franciscain. C—A.

HÉTOUM *l'Historien*, seigneur de Courcy ou de Corycos (Cilicie), parent de Hétoum II, roi d'Arménie, se fit moine en Chypre, 1305. L'année suivante, il se rendit à Rome, et dédia à Clément V son *Histoire orientale*, écrite en français, et traduite en latin par Nicolas Saleoni, qui l'intitula : *Liber Historiarum partium Orientis*. L'original fut publié à Paris en 1529, sous le titre d'*Histoire merveilleuse du Gran-Can* (Grand-Khan) ; la traduction latine, à Haguenau, en 1529 ; la traduction arménienne, à Venise, 1842. L'auteur raconte les victoires des Tartares, les guerres des Assyriens, quelques faits et gestes des rois arméniens de Cilicie. On lui attribue une *Chronologie* d'après les historiens arméniens, européens et syriens, depuis l'an 1076 jusqu'en 1296. C—A.

HETTENY ou **HUTTANY**, v. forte de l'Hindoustan anglais, présidence de Bombay ; 15,000 hab. Fabr. d'étoffes de soie et de coton, d'armes, etc. Commerce avec Bombay et Surate.

HETTSTÆDT, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur la Wipper ; 5,988 hab. Usines où l'on travaille l'argent et le cuivre. Produits chimiques.

HEULE, vge de Belgique (Flandre occidentale), à 3 kil. E. de Courtrai ; 3,725 hab. Tissage de lin et de coton.

HEUMANN (CHRISTOPHE-AUGUSTE), écrivain allemand, né en 1681 à Allstædt (Saxe-Weimar), m. en 1764, professeur de littérature et de théologie à Gœttingue depuis 1734, a contribué à éveiller en Allemagne l'intérêt pour l'histoire de la littérature et des sciences.

On a de lui : *de Libris anonymis ac pseudonymis*, Iéna, 1711 ; *Conspectus reipublicæ litterariæ*, Gœttingue, 1718, 2 vol. E. S.

HEUMANN DE TEUTSCHENBRUNN (JEAN), jurisconsulte, né en 1711 à Muggendorf (Baireuth), m. en 1760, professeur de jurisprudence à Altdorf depuis 1730.

Il a laissé : *Commentarii de re diplomatica imperatorum ac regum Germaniæ*, 2 vol., Nuremberg, 1745 ; *Commentarii de re diplomatica imperatricum Germaniæ*, Nuremberg, 1749 ; *Initia juris politiæ Germanorum*, 1757 ; *Esprit des lois allemandes*, 1759. E. S.

HEURES (LES), déesses de l'anc. Grèce. Dans Homère, qui n'en détermine pas le nombre et ne leur donne point de noms, elles sont surtout déesses de la température : elles ouvrent et ferment les portes du ciel, pour rassembler ou faire sortir les nuages qui versent sur la terre une pluie bienfaisante. Puis elles veillèrent sur la floraison et la croissance. On en fit des filles de Jupiter et de Thémis, présidant tantôt aux saisons (alors elles se nommaient Dicé, Irène, Eunomie, Carpo), tantôt aux divisions du jour (au nombre de 10 chez les Grecs, de 12 chez les Romains). On les représentait jeunes, belles, parfumées, formant des chœurs et des danses avec les Grâces, Hébé, Harmonie et Vénus, tandis que les Muses chantaient. Elles avaient des temples à Argos, Corinthe, Athènes et Olympie. B.

HEURES DU JOUR ET **DE LA NUIT CHEZ LES ANCIENS GRECS.** Le jour était divisé en 10 heures, dont la 1re commençait au lever de l'aurore ; on les désignait soit par des nombres, soit par des noms, comme : *Augé*, l'aurore ; *Anatolê*, le lever du soleil ; *Mouseia*, l'heure des muses, c.-à-d. de l'étude ; *Gymnasia*, l'heure du gymnase ; *Nymphê*, l'heure du bain ; *Mesembria*, le midi ; *Spondè*, l'heure des libations ; *Èletè*, l'heure des prières ; *Acta et Cypris*, l'heure de la table et des plaisirs ; *Dysis*, le coucher du soleil. La nuit se divisait en 4 parties, plus ou moins longues, suivant les saisons.

HEURES DU JOUR ET **DE LA NUIT CHEZ LES ANCIENS ROMAINS.** Elles étaient de longueur variable, suivant les saisons, parce que le temps que le soleil restait sur l'horizon se divisait toujours en 12 heures, et la nuit de même. Les heures de la nuit se groupaient en 4 veilles. Sous le climat de l'Italie, où les plus longs jours naturels sont de 15 heures, et les plus courts de 9 heures, la division en 12 heures faisait l'heure ro- maine de 5/4 d'heure au solstice d'été, et la réduisait à 3/4 d'heure au solstice d'hiver. (Pour l'emploi des heures, *V.* JOURNÉE ROMAINE.) C. D—Y.

HEURES CHEZ LES MODERNES. Au XVe siècle, on divisait généralement la journée en 4 parties de chacune 3 heures, correspondant aux offices de l'Église, et dites : *prime*, de 6 à 9 heures du matin ; *tierce*, de 9 heures à midi ; *none*, de midi à 3 heures ; *vêpres*, de 3 à 6 heures.

HEURES (PRIÈRES DES **QUARANTE**). Prières publiques faites pendant 3 jours devant le saint-sacrement, pour demander le secours du ciel en des occasions importantes. On a soin que le saint-sacrement soit exposé pendant 13 heures 2 jours, et pendant 14 heures un jour.

HEURN (JEAN DE), en latin *Heurnius*, médecin, né à Utrecht en 1543, m. en 1601. Issu d'une ancienne famille, il reçut une bonne éducation, étudia la médecine à Louvain, alla à Paris, à Padoue, où il eut pour maître Fabrice d'Acquapendente, revint à Utrecht en 1578, y pratiqua son art, et devint professeur à Leyde, en 1581.

Ses ouvrages, écrits en latin, ont été réunis à Leyde, 1609 et 1658, 11 vol. in-4° ; on y remarque un *Traité des maladies de la tête*, des *Institutions de médecine*, des *Commentaires sur Hippocrate*. D—G.

HEURN (OTHON DE), fils du précédent, né à Utrecht en 1577, m. vers 1648, enseigna la philosophie et la médecine à Leyde.

On a de lui : *Antiquitates philosophiæ barbaricæ*, 1600, in-12 ; *Babylonica, Ægyptiaca, Indica, etc., philosophiæ primordia*, ibid., 1619, in-12.

HEURTELOUP (NICOLAS, BARON), chirurgien célèbre, né à Tours en 1750, m. en 1812, fut chirurgien-major des hôpitaux de la Corse en 1782, de Toulon en 1786, membre du conseil de santé en 1787, chirurgien en chef de l'armée française sous le Consulat, et remplaça Percy, en 1808, à l'armée d'Allemagne. Il montra sur les champs de bataille une ardeur et un dévouement sans bornes. Napoléon Ier avait pour lui une estime toute particulière.

On a de lui : *Précis sur le tétanos des adultes*, 1792 ; *Traité complet des tumeurs*, resté manuscrit, etc.

HEURTELOUP (CHARLES-LOUIS-STANISLAS), médecin, fils du précédent, né à Paris en 1793, m. en 1864, a inventé, pour l'opération de la pierre, un nouveau procédé, la *lithotripsie*, qu'il a soutenu contre Leroy d'Étiolles dans de nombreux écrits.

HEURTIER, architecte, né à Paris en 1739, m. en 1823, obtint le grand prix d'architecture en 1764, passa 4 années à Rome, devint architecte du roi, inspecteur des bâtiments de la couronne, membre de l'Institut et du conseil des bâtiments civils. Il a restauré plusieurs monuments, construit le théâtre de Versailles, et élevé à Paris, en 1782, le théâtre de la place Favart, auj. l'Opéra-Comique.

V. son *Éloge* par Quatremère de Quincy.

HEUSDEN, v. forte du roy. des Pays-Bas (Brabant septentrional); 2,216 hab. Belle église. Prise par les Français en 1672 et 1795.

HEUSES, grosses et grandes bottes que portaient les cavaliers, au moyen âge, pour se garantir de la boue et de l'humidité. Robert *Courte-Heuse,* fils de Guillaume le Conquérant, en a tiré son nom.

HEUSINGER (JEAN-MICHEL), philologue, né en 1690 à Sundhausen (Saxe-Gotha), m. en 1751, fut professeur à Halle, Laubach, Gotha et Eisenach.

Ses éditions des *Césars* de Julien, 1736, d'*Esope,* 1741, de *Cornélius Nepos*, 1747, sont très estimées. E. S.

HEUSINGER (JACQUES-FRÉD.), neveu du précédent, né en 1719 à Useborn dans la Wetteravie, m. en 1778, recteur du gymnase de Wolfenbüttel.

Il a laissé une excellente édition du *Traité de l'éducation des enfants,* attribué à Plutarque, 1749; des *Corrections sur Callimaque,* 1766; une édition du *de Officiis* de Cicéron, publiée par son fils Conrad, Brunswick, 1783. E. S.

HEUZET (JEAN), professeur, né à Saint-Quentin vers 1660, m. en 1728, enseigna au collège de Beauvais à Paris, et composa : *Conciones, sive Orationes ex Sallustii, Livii, Curtii et Taciti historiis collectæ,* in-12, 1728, ouvrage refondu et imité depuis, et destiné aux classes de rhétorique; *Selectæ e veteri Testamento historiæ,* in-12, 1726; *Selectæ e profanis scriptoribus historiæ,* in-12, 1727. De ces deux ouvrages, composés pour les classes inférieures, le second seul est encore en usage; il renferme des extraits des auteurs latins et grecs (ceux-ci traduits par Heuzet), et rangés sous 5 titres : *de Deo, de Prudentia, de Justitia, de Fortitudine, de Temperantia.* Dans les extraits latins, les phrases qui offraient trop de difficultés aux écoliers ont été modifiées.

HÈVE (LA), cap de France, à l'extrémité O. du dép. de la Seine-Inférieure, près du Havre; par 49° 30' lat. N., et 2°16' long. O. Il termine au N. l'embouchure de la Seine. Deux phares éclairés par la lumière électrique dominent le cap de la Hève.

HÉVÉLIUS (JEAN), en allemand *Hevel,* célèbre astronome, né à Dantzig en 1611, m. en 1687. Pendant 50 ans, il fit des observations avec un soin extrême; et, bien qu'il ne se soit servi que des anciens instruments, ses observations s'accordent en général avec celles de Flamsteed à 18" près; les erreurs d'une minute que l'on trouve proviennent de ce qu'il négligeait la réfraction. Hévélius fut pensionné par Louis XIV. En 1647, il publia une description de la lune, *Selenographia,* Dantzig, in-fol. Il a écrit sur la libration de la lune, sur les phases de Saturne, dont il ne put voir l'anneau à cause de la faiblesse de ses lunettes. Il a observé un passage de Mercure sur le soleil, et étudié l'étoile périodique du cou de la Baleine. Ses principaux écrits sont : *Lettres à Eichstædt sur une éclipse de lune,* 1647; — *à Gassendi et à Boulliau sur une éclipse de soleil,* 1649; — *à Riccioli sur la libration de la lune;* — *à Nucerius sur les éclipses,* 1654; *de Nativa Saturni facie,* 1656; *Mercurius in sole visus,* 1662; *Historia miræ stellæ in collo Ceti,* 1662; *Prodromus cometicus, descriptio cometæ, Mantissa prodromi cometici,* 1665 et 1666, in fol.; *Cometographia,* 1668, où il exprime l'opinion que les comètes peuvent se mouvoir dans des paraboles; *Machina cœlestis, pars prior,* 1673, *pars posterior,* 1679, description de ses observatoires et de ses instruments; *Prodromus astronomicus,* 1690, qui contient son catalogue de 1564 étoiles, plus exact que celui de Tycho-Brahé; *Firmamentum Sobiescianum,* 1690. La femme d'Hévélius a publié ces deux derniers ouvrages, dédiés au roi Sobieski. V.

HÉVERLÉ, brg de Belgique, Brabant, sur la Dyle; 3,150 hab. Château des ducs d'Arenberg.

HEVERSHAM, brg d'Angleterre (Westmoreland), près de la baie de Morecambe; 4,350 hab. Filatures.

HEVÈS ou **HEVESCH** et **AUSSER-SZOLNOK** (COMITAT DE), division administrative du royaume de Hongrie, dans le cercle en deçà de la Theiss; ch.-l. Erlau. Sol montagneux au N., et parsemé de marécages. Superf., 3,802 kil. carr.; pop., 216,633 hab. Récolte de grains, vins, tabac.

HEXACLINON, lit de festin, chez les anc. Romains. C'était un meuble sómptueux, orné d'écaille, et à 6 places, ainsi que son nom l'indique. Il ne paraît pas avoir été en usage avant l'époque des empereurs. C. D—Y.

HEXAPOLE. *V.* DORIDE.

HEXHAM. *V.* EXHAM.

HEYDEN (JEAN **VAN DER**), peintre et mécanicien, né à Gorkum en 1637, m. en 1712, se rendit fort jeune à Amsterdam, où il reçut d'abord les leçons d'un peintre sur verre. Il fixa l'attention par sa double aptitude. Il inventa pour les rues un système d'éclairage; les pompes à incendie avec tuyaux de cuir, que l'on emploie encore partout, furent mises en œuvre pour la première fois d'après ses conseils et ses plans. La régence lui accorda le monopole de leur fabrication, et lui donna la surveillance générale du corps des pompiers. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de peindre les monuments, les rues, les places, les canaux des villes hollandaises, avec un soin et un bonheur qu'aucun artiste n'a égalé. Pendant que les Neefs et les Steenwyk reproduisaient l'intérieur des édifices, il en copiait l'extérieur. Et ce n'était pas seulement l'ensemble qu'il imitait : chaque pierre, chaque brique l'occupaient tour à tour. L'aspect, les irrégularités du ciment n'échappaient point à sa minutieuse exactitude. Les feuilles de ses arbres ont été faites successivement. Et néanmoins, l'ensemble charme la vue; la couleur est harmonieuse, la lumière distribuée avec un art infini. Adrien Van de Velde ornait presque toutes ses toiles de personnages et de chevaux, qui en augmentent beaucoup le prix. C'est en Hollande que se trouvent les meilleurs tableaux de Van der Heyden. Il a peint aussi des vues de Cologne, de Bruxelles et de Londres. A. M.

HEYDENREICH (CHARLES-HENRI), écrivain allemand, né en 1764 à Stolpen (Saxe), m. en 1801, professeur de philosophie à Leipzig en 1785, adopta la doctrine de Kant.

On a de lui : *Idées originales sur les sujets les plus intéressants de la philosophie,* Leipz., 1793-96, 3 vol.; *Système de la nature d'après les principes critiques,* 1794-95; *Lettres sur l'athéisme,* 1796; une traduction, avec additions, de l'ouvrage de Buonafede sur la *Restauration de la philosophie aux quinzième, seizième et dix-septième siècles,* 1761, 2 vol.

HEYDUQUES. *V.* HAYDOUKS.

HEYM (JEAN), lexicographe, né en 1759 à Braunscheich (basse Saxe), m. en 1821, professeur de langue allemande, d'antiquités, d'histoire, de statistique, de science commerciale et de géographie à l'université de Moscou.

Il a laissé : *Essai d'une encyclopédie géographique et topographique de l'empire russe,* Gœttingue, 1796; *Nouveau Dictionnaire complet des langues allemande, russe et française,* Moscou, 1796-97, 2 vol. in-4°; *Dictionnaire complet russe-français-allemand,* ibid., 1799-1802, 3 vol. in-4°; *Grammaire allemande* (à l'usage des Russes), ibid., 1802; *Grammaire russe* (à l'usage des Allemands), Riga, 1804; *Esquisse de la géographie universelle,* Moscou, 1811.

HEYNE (CHRISTIAN-GOTTLOB), archéologue et érudit célèbre, né à Chemnitz (Saxe) en 1729, d'un pauvre tisserand, m. en 1812, se forma lui-même, lutta contre la misère jusqu'à l'âge de 33 ans, fut longtemps attaché comme copiste à la bibliothèque du comte de Brühl à Dresde, et devint, en 1763, professeur d'éloquence, puis bibliothécaire à l'université de Gœttingue. Il était déjà connu par des éditions très estimées de *Tibulle,* Leipzig, 1755, d'*Epictète,* Dresde, 1756. Depuis son entrée à Gœttingue, il s'illustra par d'autres publications, dont plusieurs sont encore aujourd'hui sans rivales; on estime surtout *Virgile,* Leipzig, 1767-76, 4 vol., réimprimé dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire; *Pindare,* Gœttingue, 1774, 3 vol.; *Homère,* Leipzig, 1802, 10 vol.; *Diodore de Sicile,* dans la collection de Deux-Ponts, 1790-1806, 11 vol. On a recueilli en outre, sous le titre d'*Opuscula academica,* Gœttingue, 1796-1811, 6 vol., une suite de dissertations remarquables par l'élégance de la latinité et par la profondeur des recherches sur divers points de l'histoire grecque et romaine. Heyne a inséré des *Mémoires* pleins d'érudition dans les *Commentationes Societatis regiæ Gottingensis,* et publié, en allemand, 2 vol. sur l'*Histoire de l'art chez les anciens.* Il s'est surtout attaché, dans ses éditions, au côté littéraire et historique des auteurs anciens. L'université de Gœttingue lui doit l'éclat dont elle a joui au XVIII[e] siècle; ses disciples, dont les plus célèbres sont Heeren et Jacobs, ont dignement soutenu la réputation de leur maître. C. P.

HEYWOOD, v. industrielle d'Angleterre (Lancastre), à 13 kil. N. de Manchester; 21,250 hab. Filature et tissage de coton.

HEYST-OP-DEN-BERG. *V.* HEIST.

HEZ (LE), *Hesium,* petit pays de l'anc. France (Beauvaisis), où était Neuville-en-Hez (Oise).

HIAQUI ou **YAQUI**, riv. du Mexique, naît sur les confins des dép. de Chihuahua et de Sonora, et se jette dans le golfe de Californie. Cours de 620 kil.

HIBERNIE, *Hibernia,* nom donné par les Romains à l'Irlande. (*V.* IRLANDE.)

HICETAS DE SYRACUSE, pythagoricien antérieur à Philolaüs, eut un système astronomique à peu près semblable à celui de ce philosophe. (*V.* PHILOLAUS.) C'est à tort que Cicéron lui a prêté l'hypothèse de la rotation de la terre. (*V.* H. Martin, *Études sur le Timée de Platon,* t. II, p. 101 et 125-126.) — Un autre du même nom fut tyran de Léontium du temps de

Denys le Jeune; un troisième gouverna Syracuse après l'expulsion de Hiéron et périt en 280 av. J.-C.

HIDALGO ou *caballero* en espagnol; *fidalgo* ou *cavalleiro*, en portugais; nom donné, dans la péninsule hispanique, à tout homme noble et même à tout propriétaire indépendant; c'est la petite noblesse. Il ne vient pas, comme on l'a dit, des mots *hijo del Godo*, fils du Goth, ce qui rappellerait la pureté, la *limpieza* d'un sang regardé comme sans mélange avec le sang juif ou maure, mais bien de *hijo de algo*, fils de quelque chose, fils de famille, comme on disait; *homme de rien, homme de peu*, pour désigner le contraire en français. R.

HIDALGO, État de la république mexicaine, formé en 1869, d'un démembrement de l'État de Mexico, séparé par le rio San-Juan de l'État de Queretaro; 23,170 kil. carr., 488,096 hab. Cap. Pachuca.

HIDALGO Y COSTILLA (Miguel), né au Mexique d'une famille espagnole, était curé de Dolorès, lorsqu'il appela les Mexicains à la révolte, le 10 sept 1810, sous prétexte de les soustraire à la domination de Joseph Bonaparte. Il arma les Indiens, réunit jusqu'à 50,000 hommes et affermit son autorité par des exécutions cruelles et la confiscation des propriétés espagnoles. Il marcha sur Mexico, mais fut battu à Aculco et au pont de Calderon par le général Calleja, livré aux Espagnols par son lieutenant Bustamente, et fusillé en 1811. Son nom a été donné à un des États du Mexique. (*V.* l'art. précédent.) E. D—y.

HIDERABAD, HIDER-ALI. *V.* Haiderabad, Haider-Ali.

HIDJELLY, en anglais *Hijellee*, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), dans une île de l'Hougly. Exploitation de sel.

HIELMAR, lac de Suède, entre les läns de Westeräs, Nykœping et Orebro, communique par un canal et une rivière avec le lac Mælar; 75 kil. sur 18; 480 kil. carrés.

HIELT. *V.* Heltan.

HIEMPSAL. *V.* Jugurtha.

HIERA, c.-à-d. *sacrée*, nom anc. de l'une des îles Éoliennes; auj. *Volcano*. — une des îles Égades; auj. *Maretimo*.

HIERACIUM, nom de Gerace au moyen âge.

HIERAPOLIS, c.-à-d. *ville sacrée*, v. de Phrygie, près du Méandre, au N. de Laodicée. Patrie d'Épictète. Beau temple d'Apollon et de Diane, pillé par Crassus en 54 av. J.-C. Auj. *Pambouk-Kalessi*; eaux thermales; belles ruines.

HIÉRAPOLIS, v. de Syrie, cap. de la prov. Euphratésienne; on y adorait la déesse Atergatis. Auj. *Membidsch*.

HIERASUS, HIÉRATE, noms anciens du Pruth.

HIÈRES, v. et îles de France. (*V.* Hyères.)

HIEROCLÈS, juge à Nicomédie (Bithynie), le principal auteur de la persécution contre les chrétiens sous Dioclétien, en 303, fut nommé, en récompense de son zèle, gouverneur d'Alexandrie. Pour convaincre les chrétiens d'erreur, il écrivit un livre intulé *l'Ami de la vérité*, qui fut réfuté par Eusèbe et Lactance. Chateaubriand a fait d'Hiéroclès un personnage de ses *Martyrs*.

HIÉROCLÈS, philosophe platonicien, enseignait à Alexandrie au commencement du v[e] siècle. On lui attribue : un *Traité de la Providence et du libre arbitre*, dont Photius a conservé des fragments, publiés avec traduction latine par Lelio Giraldi, 1673; des *Œconomiques*, à l'imitation de celles de Xénophon, et un *Traité des maximes des philosophes*, dont on trouve des fragments dans Stobée; des *Commentaires sur les vers dorés de Pythagore*, publiés d'abord en latin, 1474, puis en grec-latin, 1583 et 1709, et traduits en français par Dacier, 1706. — Parmi les autres personnages du même nom, il faut citer un grammairien grec, auteur d'une sorte d'almanach ecclésiastique de l'Orient, intitulé Συνέκδημος, contenant le nom de 935 villes et de 64 éparchies. Cet important opuscule, écrit vers le vi[e] siècle de notre ère, a été bien publié par Wesseling, 1735, Tafel, 1847, et Parthey, 1866.

HIEROCÉRYCE, chef des hérauts dans le temple de Cérès Éleusine. Il représentait Mercure avec des ailes à la tête et aux talons, annonçait les fêtes, récitait les formules, et éloignait les profanes.

HIERODULES, c.-à-d. *esclaves sacrés*, hommes ou femmes attachés, dans l'ancienne Grèce, au culte d'une divinité et d'un temple. Certains sanctuaires en Asie avaient plusieurs milliers d'hiérodules, souvent de simples esclaves, parfois aussi hiérodules volontaires et d'une condition très élevée.

V. Foucart, *Bull. de Correspondance hellénique*, III, p. 98.

HIEROGLYPHES, *hiéros*, sacré, et *glyphein*, sculpter, caractères sacrés de l'écriture antique de l'Égypte, dont le déchiffrement fut l'œuvre de Champollion le Jeune au commencement de ce siècle, et divisés en signes *figuratifs* ou *idéographiques*, en signes *symboliques*, en signes *phonétiques*. Cette écriture, qui exigeait une grande habileté de main, ne s'employait guère que sur les monuments publics et privés. Pour les œuvres littéraires et pour les exigences de la vie quotidienne, on se servait d'une écriture cursive dite *hiératique*, qui s'écrivait invariablement de droite à gauche, tandis que les *hiéroglyphes*, dont elle dérivait, s'écrivaient indifféremment de gauche à droite ou de droite à gauche. Enfin, entre la xxi[e] et la xxv[e] dynastie, les caractères hiératiques donnèrent à leur tour naissance aux caractères *démotiques* ou populaires, moins nombreux, plus simples, et employés dans les contrats et transactions commerciales.

Bibliographie : de Goulianof, *Archéologie égyptienne*, 1839; Em. de Rougé, *Chrestomathie égyptienne*, in-4°, 1867-76; Champollion le Jeune, *Dictionnaire égypt. en écrit. hierogl.*, in-fol., [illegible]; id., *Grammaire égyptienne*, in-fol., 1836-41; Brugsch, *Grammaire hiéroglyphique*, in-4°, 1872; Chabas, trad. des inscr. hiérogl. de l'obélisque de Louqsor, [illegible]; Maspero, *Hist. anc. de l'Orient*, ch. xv. M. P—.

HIEROMANCIE, examen des victimes et des sacrifices pour connaître l'avenir. S. Re.

HIEROMAX, riv. de Palestine, dans la Décapole, traversait de l'E. à l'O. la demi-tribu orientale de Manassé, et se jetait dans le Jourdain, au S. du lac de Génésareth. Auj. *Yermouk*. Les Arabes vainquirent sur ses bords l'armée d'Héraclius, en 638.

HIÉROMÉRIE, partie sacrée d'un mois, chez les anciens Grecs, pendant laquelle on ne pouvait vaquer qu'aux devoirs religieux. S. Re.

HIEROMNÉMONS, députés envoyés par les villes de la Grèce à l'amphictyonie de Delphes. Leur nom était inscrit en tête des décrets amphictyoniques. (*V.* Amphictyons.)

HIERON I[er], roi de Géla, sa patrie, et de Syracuse, 478-467 av. J.-C., après son frère Gélon, combattit Thrasidée, tyran d'Agrigente, et imposa son alliance à cette ville; en même temps, sa flotte secourait la ville de Cumes contre les Étrusques. D'abord odieux par sa cruauté, coupable d'avoir voulu faire périr son frère Polyzèle, il se contint ensuite, rendit ses sujets heureux, et appela à sa cour Bacchylide, Simonide, Épicharme, Eschyle, enfin Pindare, qui célébra, dans les *Olympiques*, ses victoires dans les jeux de la Grèce.

HIÉRON II, né vers 305, roi de Syracuse de 269 à 215 av. J.-C., descendait de Gélon. Battu par le consul romain Appius Claudius au commencement de la 1[re] guerre punique, 264, il fit alliance avec Rome, à qui il envoya, après la bataille de Trasimène, une Victoire d'or pesant 320 livres, et conserva en même temps l'amitié de Carthage. Cicéron vante ses lois; il doubla ses revenus par l'agriculture, protégea Archimède, envoya en Égypte un secours de blé sur un navire gigantesque décrit par Athénée, et à Rhodes 100 talents après un tremblement de terre. Son fils Gélon, gendre de Pyrrhus, mourut avant lui; son petit-fils, Hiéronyme, lui succéda.

HIÉRONYME, roi de Syracuse, petit-fils et successeur d'Hiéron II, né vers 230 av. J.-C., m. en 214, s'allia avec Carthage, et mécontenta ses sujets par ses débauches et ses cruautés. Il fut tué, avec toute sa famille, après 15 mois de règne. Les médailles d'Hiéronyme sont les premières qui portent l'effigie d'un roi ornée d'un diadème.

HIÉRONYME. *V.* Hiérophante.

HIERONYMITES, religieux qui se proposaient pour modèle la vie que menait St Jérôme dans la solitude de Bethléem. On distinguait : 1° les hiéronymites d'Espagne, du tiers ordre de Saint-François, institués en 1370 par Thomas de Sienne, et voués à l'éducation de la jeunesse : ils possédaient l'Escurial; 2° les *ermites de Saint-Jérôme*, congrégation très austère, fondée en 1380, dans l'Ombrie, par Pierre de Pise; 3° la *Société de Saint-Jérôme de Fiésole*, suivant la règle de St Augustin; 4° les hiéronymites dits de l'*Observance*, fondés vers 1424 par Loup d'Olmédo, qui réforma la règle de Thomas de Sienne.

HIEROPES, magistrats, chez les anc. Grecs, chargés des sacrifices, de l'administration des temples, etc. A Athènes, les trois hiéropes des Euménides étaient nommés annuellement par l'Aréopage. S. Re.

HIÉROPHANTE, grand prêtre de Cérès-Éleusine. Il révélait les choses sacrées. Son front était ceint du diadème, et sa robe parsemée d'étoiles d'or. Il ne lui était pas permis de se marier. La dignité d'hiérophante était réservée à la famille des Eumolpides. Comme le dadouque, il était *hiéronyme*, c'est-à-dire qu'il perdait son nom pour s'appeler simplement hiérophante.

V. Mommsen, *Héortologie*, p. 234; Lenormant, *Recherches archéologiques à Eleusis*. S. Re.

HIÉROSCOPIE. *V.* Hiéromancie.

HIEROSOLYMA, nom latin de Jérusalem.

HIERRO, nom espagnol de l'île de Fer.

HIERSAC, ch.-l. de cant. (Charente), arr. d'Angoulême; 825 hab. Bons vins.

HIESMOIS, *Oximensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Normandie), où étaient Exmes ou Hiesmes et Aubry-en-Exmes (Orne).

HIGHGATE, anc. vge d'Angleterre (Middlesex), aujourd'hui quartier de Londres, au N. Bel hospice des merciers de Londres.

HIGHLANDS, partie de l'Écosse. (*V.* ÉCOSSE.)

HIGHLANDS, territoire montagneux des États-Unis, dans le S.-E. de l'État de New-York, arrosé par l'Hudson; v. princ. West-Point. — région montagneuse de la côte du New-Jersey, au S. de l'embouchure de l'Hudson. On y trouve le cap et le phare de Sandy-Hook.

HIGUERA (LA), brg du Chili, prov. de Coquimbo; mines de cuivre; 2,320 hab.

HIGUERA-JUNTO-ARACENA, brg d'Espagne (Estramadure), prov. de Huelva, dans la sierra Morena; 2,035 hab.

HIGUERA-LA-RÉAL, brg d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz; 5,630 hab. Moulins à farine.

HIJAR, v. d'Espagne (Aragon), prov. de Téruel; 3,300 hab. Érigée en duché en 1483, elle donna son nom à une puissante famille, encore existante. Savon, moulins à huile.

HILAIRE (SAINT), docteur de l'Église, né à Poitiers au commencement du IVe siècle, d'une famille noble, mais païenne, m. en 367. Après s'être appliqué à l'étude des sciences profanes, il embrassa le christianisme avec ardeur. Ses hautes vertus l'ayant fait nommer évêque de sa ville natale, vers 350, il se voua dès lors à la défense de la foi attaquée par les ariens. Il défendit l'orthodoxie dans le concile de Milan, en 355. Soutenu de plusieurs autres prélats, il dénonça, en 356, au concile de Béziers, les erreurs de Saturnin, évêque d'Arles. Mais les membres du concile, partisans de Saturnin, refusèrent d'entendre Hilaire, qui, par suite, fut exilé en Phrygie. Pendant son exil, il trouva encore l'occasion de combattre l'arianisme au concile de Séleucie, en 359, et ses adversaires, craignant l'effet de son éloquence sur l'empereur Constance, se décidèrent à le rendre à son siège. Revenu à Poitiers en 360, St Hilaire consacra le reste de sa vie à rétablir la pureté de la foi dans la Gaule. L'Église, qui l'a placé au 1er rang des confesseurs, et immédiatement après les martyrs, célèbre sa fête le 14 janvier. Les principaux ouvrages de ce Père sont: les *Douze Livres de la Trinité;* le *Traité des synodes;* 3 écrits à l'empereur Constance; des *Commentaires sur St Mathieu et sur les Psaumes;* une *Lettre à Abra,* trouvée dans la Bibliothèque de St Bénigne de Dijon par Guillaume Le Petit, confesseur de Louis XII. On lui attribue à tort le *Gloria in excelsis,* le *Te Deum,* et le *Pange lingua.* Les principaux caractères du style de St Hilaire sont la force et la véhémence, ce qui l'a fait surnommer par St Jérôme *le Rhône de l'éloquence latine.*

Ses œuvres, réunies à Paris en 1544, par Louis Lemire, y furent réimprimées en 1572, 1631, par les bénédictins en 1693, et à Vérone, en 1730, par Scipion Maffei. Une nouvelle édition a été donnée par Oberthur, Wurtzbourg, 1781-88, 4 vol. — *V.* l'*Hist. littér. de la France,* t. I, part. II, p. 139; Tillemont, *Mém.,* t. VII; D. Ceillier, *Hist. des auteurs ecclésiastiques,* t. V. D—T—R.

HILAIRE (SAINT), archevêque d'Arles, né en 401, m. en 449, renonça aux avantages que sa naissance lui assurait dans le monde, pour suivre St Honorat au monastère de Lérins. Devenu son plus fervent disciple, il le remplaça plus tard sur le siège d'Arles, où le vœu populaire le fit monter malgré sa résistance, 429. St Hilaire présida plusieurs conciles, entre autres celui d'Orange, en 444, où fut prononcée la déposition de Chélidoine. Les fatigues de l'épiscopat, les austérités religieuses, jointes à son ardente polémique contre les semi-pélagiens, abrégèrent sa vie. Fête, le 5 mai. Des *Homélies,* une explication du *Symbole,* et la *Vie de St Honorat,* sont les seuls ouvrages qui nous soient restés de lui.

V. l'*Hist. littér. de la France,* t. II, p. 262; Tillemont, *Mém.,* t. XIII et XV; D. Ceillier, *Hist. des auteurs ecclésiastiques,* t. XIII. D—T—R.

HILAIRE (SAINT), pape, 461-467, originaire de Sardaigne, d'abord archidiacre de St Léon, auquel il succéda, défendit avec fermeté l'évêque de Constantinople, Flavien, dans le 2e concile d'Éphèse, contre les eutychéens. Il a laissé 12 lettres et un certain nombre de décrets. Fête, le 21 février.

HILAIRE-DU-HARCOUET (SAINT-), ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Mortain; 3,148 hab. Collège. Draps et toiles. Comm. de bestiaux, grains, cire, miel, fil, lin, etc.

HILAIRE-DE-TALMONT (SAINT-), brg (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 224 hab. Mines de plomb sulfuré argentifère.

HILARIES, fête célébrée dans l'anc. Rome, le 25 mars, en l'honneur de Cybèle. On promenait la statue de la déesse dans les rues. Il était permis de prendre le costume qu'on voulait; c'était une sorte de mascarade. Nul ne devait porter le deuil, ni faire aucune cérémonie funèbre.

HILARION (SAINT), né d'une famille païenne vers 291, à Tabathe, près de Gaza, m. en Chypre vers 372, étudia et se convertit à Alexandrie, alla rejoindre dans le désert St Antoine, distribua ses biens à ses frères et aux pauvres, et fonda plusieurs monastères. Il fut l'instituteur de la vie monastique dans la Palestine. Pour fuir la célébrité, il parcourut l'Égypte, la Sicile et la Dalmatie. Fête, le 21 oct. dans l'Église grecque comme dans l'Église romaine.

HILCHENBACH, brg du roy. de Prusse (Westphalie); 1,580 hab. Poudreries, tanneries; fabr. de lainages, toiles, tabac.

HILDBURGHAUSEN, *Hilperthusia,* v. du duché de Saxe-Meiningen, anc. cap. du duché de Saxe-Hildburghausen, sur la rive dr. de la Werra; 5,162 hab. Gymnase. École des métiers. Institut bibliographique; séminaire pour les maîtres d'école. Château ducal. Son origine remonte au temps du roi Childebert, fils de Clovis. E. S.

HILDBURGHAUSEN (DUCHÉ DE SAXE-). *V.* SAXE-HILDBURGHAUSEN.

HILDEBERT DE TOURS, né à Lavardin (Vendômois) en 1057, m. en 1134, étudia les sciences et les belles-lettres sous Bérenger et sous Hugues, et dirigea pendant 13 ans l'école du Mans. Archidiacre, puis évêque du Mans, 1097, il fut calomnié, et se rendit à Rome, près de Pascal II. A son retour, il confondit le schismatique Henri, disciple de Pierre de Bruys. Archevêque de Tours en 1125, il disputa à Louis le Gros la nomination de 2 dignités de son église. On lui a donné le titre de *Vénérable.*

Il reste de lui des *Lettres,* des *Sermons,* un poème *de Ornatu mundi,* une *Epigramme,* traduite en vers grecs par Politien, et en vers français par Ménage. L'édition la plus complète de ses œuvres est celle de dom Beaugendre, Paris, 1708, in-fol., augmentée de pièces publiées par Baluze et Muratori.

HILDEBRAND, roi des Lombards, fut associé au trône par son oncle Luitprand, 736, et se fit détester par ses vices et son orgueil. Après la mort de Luitprand, 744, il régna seul quelques mois, et fut détrôné par Rachis, duc de Frioul.

HILDEBRAND. *V.* GRÉGOIRE VII.

HILDEBRANDT (ÉDOUARD), peintre allemand, né à Dantzig en 1818, m. en 1868, reçut les leçons de Wilhelm Krause, peintre de marine, fit un voyage d'études en Scandinavie et dans les îles Britanniques, et alla se perfectionner à Paris sous la direction d'Isabey. De 1843 à 1845, il parcourut les États-Unis et le Brésil, et en rapporta de nombreuses aquarelles, qui sont dans le cabinet royal de Berlin; ses impressions lui fournirent les sujets de plusieurs tableaux à l'huile, représentant des scènes des tropiques. Après un autre voyage aux Canaries, où il peignit des vues de l'île Madère, son goût pour les effets de lumière le poussa, en 1856, vers l'Égypte, la Palestine, la Turquie et la Grèce, puis vers les régions arctiques. Enfin, d'un voyage autour du monde, de 1862 à 1864, il rapporta plus de 800 aquarelles.

HILDEGARDE, fille de Hildebrand, comte de Souabe, épousa Charlemagne en 772, eut de lui Charles, roi d'Austrasie, Pépin, roi d'Italie, Louis le Débonnaire, Rothrude, Berthe, Hildegarde, et mourut à Thionville en 783.

HILDEGARDE (SAINTE), fondatrice et abbesse du monastère de Saint-Rupert, près de Bingen sur le Rhin, née vers 1100 dans le diocèse de Mayence, m. en 1178, eut des visions extraordinaires, dont le pape Eugène III l'autorisa à publier le récit. La dernière édition est celle de Cologne, 1628.

Ses *Lettres,* souvent adressées à de grands personnages, ont été publiées dans la *Bibliothèque des Pères,* 1677.

HILDEGONDE (SAINTE), religieuse de l'ordre de Cîteaux, née à Nuitz (diocèse de Cologne), m. en 1188, alla en Palestine sous des habits d'homme, avec le nom de frère Joseph, parcourut l'Italie, l'Allemagne et se rendit à l'abbaye de Schonauge, où l'on ne connut son sexe qu'après sa mort. Les martyrologes de Cîteaux et de Saint-Benoît placent sa fête au 20 avril; mais son culte n'est pas autorisé par l'Église.

HILDEN, v. du roy. de Prusse, prov. du Rhin, à 13 kil. S. de Dusseldorf; 6,789 hab. Draps, siamoises. Patrie du médecin Fabrice de Hilden.

HILDESHEIM, *Hennepolis,* v. du roy. de Prusse (Hanovre), ch.-l. de la régence de son nom, sur l'Innerste; 25,887 hab. Évêché fondé par Charlemagne; gymnase catholique et luthérien, séminaire, bibliothèque. Cathédrale du XIe siècle, remarquable par le travail de ses portes d'airain, ses tableaux, et une prétendue statue d'Arminius, idole des anciens Saxons. Hospice d'orphelins, maison d'aliénés, école de sourds-muets. Fab. de toiles, coutils, savons, tabac. Comm. actif de fils et toiles. On a découvert à Hildesheim, en 1868, un trésor de vaisselle romaine qui compte parmi les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie antique, aujourd'hui au musée de Berlin. — La régence d'Hildesheim a 5,118 kil. carr., et 432,694 hab. Elle est formée au S. des anc. principautés de Gœttingue et de Grubenhagen, et au N. de l'évêché sécularisé d'Hildesheim, qui appartint, de 1807 à 1814, au royaume de Westphalie, fut donné au Hanovre en 1815, et annexé à la Prusse en 1866.

HILDIBALD, roi des Ostrogoths d'Italie, proclamé par ce peuple, soulevé contre Justinien en 540, et tué en 541, au milieu d'un festin, par un Gépide de sa garde qu'il avait offensé.

HILDRETH (RICHARD), publiciste et littérateur américain

né en 1807 à Deerfield (Massachusetts), m. en 1865, s'établit avocat à Boston, et y accepta, en 1832, la direction du journal *l'Atlas*. En 1837, il publia un roman abolitionniste, *Archy Moore*, qui reparut en 1852 sous le titre de l'*Esclave blanc*, et obtint un grand succès. Ce fut aussi vers 1837 qu'il donna son *Histoire des Banques*, où il soutenait la liberté absolue de ces établissements. En 1840, parut un autre ouvrage, *le Despotisme en Amérique*, exposition des résultats de l'esclavage aux États-Unis et réfutation des partisans de cette institution.

On lui doit encore : *Théorie de la morale*, 1844 ; *Théorie de la politique*, 1853, *Histoire des États-Unis*, 1849-52, 6 vol. B.

HILDUIN, religieux et chroniqueur, né vers la fin du VIII^e^ siècle, m. en 842, posséda les abbayes de Saint-Denis en France, de Saint-Médard de Soissons et de Saint-Germain des Prés, où il établit une sévère discipline. Archichapelain du palais de Louis le Débonnaire, il voulut maintenir le partage de 817 qui assurait l'unité de l'empire, appuya la révolte de Lothaire et de Pépin, et fut exilé à Corvey, 830. La faveur de son disciple Hincmar le fit rentrer dans ses dignités. Après la mort de Louis, il favorisa Lothaire contre Charles, à qui il avait juré fidélité. On a de lui une *Vie* de St Denis de Paris, intitulée : *Areopagetica*, où il prétend que ce saint était le même que St Denis d'Athènes. Cette erreur ne fut détruite que par Sirmond et Launoi au XVII^e^ siècle.

HILL, mot anglais, signifie *colline, montagne.*

HILLAH, v. de la Turquie d'Asie. (*V.* HELLAH.)

HILLEL, docteur juif, né à Babylone au I^er^ siècle av. J.-C., défendit les traditions orales contre Schammaï, qui soutenait que la foi n'était due qu'aux Écritures. Selon St Jérôme, les pharisiens et les scribes tirent de lui leur origine.

HILLEL, dit *le Saint*, président du sanhédrin de Jérusalem, 30 ans av. J.-C., est auteur d'une Bible estimée des Juifs.

HILLEL, dit *le Prince*, arrière-petit-fils de Judas le Saint, composa, vers l'an 260, un cycle de 19 ans, qui, au moyen de 7 intercalations, accordait le cours du soleil avec celui de la lune, et qui fut en usage jusqu'au règne d'Alphonse de Castille. Il introduisit l'usage de compter les années à partir de la création. Origène le consulta souvent. Selon St Épiphane, il fut baptisé à son lit de mort par l'évêque Tirésias.

HILLERŒD, v. de Danemark, dans l'île de Seeland, sur un petit lac ; 3,060 hab. Distilleries, tanneries, fabr. d'acide sulfurique. Près de là est le château de Frederiksborg. (*V. ce mot.*)

HILL-RIVER, riv. de l'Amérique du Nord (Nouvelle-Bretagne), sort du lac Knee, coule au N.-E., et se jette dans la baie d'Hudson, au fort York. Cours de 380 kil.

HILLSBOROUGH, v. d'Irlande (Down) ; 4,250 hab. Belle église moderne. Château des marquis de Devonshire. Fabr. de toiles, calicot et mousseline.

HILOTES, captifs originaires de Messénie et d'Hélos, descendants des anciens habitants de ces contrées, vaincus par les Doriens et devenus esclaves à Sparte. Les uns étaient esclaves de l'État, et appliqués aux services publics ; les autres, partagés entre les citoyens pour cultiver les terres, garder les troupeaux, ou servir dans la maison. Ils les suivaient aussi au combat, armés à la légère : chaque Spartiate en avait ainsi plusieurs sur le champ de bataille. Leur condition était certainement très dure, mais les écrivains postérieurs en ont exagéré la rigueur. Ils pouvaient posséder quelques biens (Plut., *Cleom.*, 23) et être affranchis par l'État pour services rendus à la guerre. Leurs maîtres ne pouvaient ni les tuer ni les vendre hors du territoire. Chaque année, les jeunes Spartiates faisaient, à titre d'exercice, une campagne simulée contre les hilotes, qui devaient se cacher pour échapper à leurs coups : c'est là l'institution de la *Cryptie*, qu'on représente souvent, avec une absurdité manifeste, comme un massacre périodique. On a dit qu'on abrutissait les Hilotes dans l'ivresse pour dégoûter les jeunes Spartiates de l'intempérance ; ce n'était évidemment pas là une institution. En somme, les hilotes n'étaient pas plus malheureux que les esclaves à Athènes. La population de Sparte était de 31,400 hommes, et celle des hilotes, de 220,000 ; voilà pourquoi on employait parfois la terreur pour les maintenir dans la soumission.

V. Histoire de l'esclavage dans l'antiquité, par M. H. Wallon, 2e éd., 1879, et les *Doriens* de C. O. Muller, 1824. C. D—Y et S. RE.

HILPERTHUSIA, nom latin d'HILDBURGHAUSEN.

HILTON (WALTER), ascétique anglais, vivant vers 1440 à la Chartreuse de Bethléem, fondée par Henri V sur la Tamise. On lui a attribué l'*Imitation de Jésus-Christ.*

HILVERSUM, v. du roy. de Hollande (Hollande septentrionale) ; 7,805 hab. Tapis de pied, futaines rayées. Point de jonction des lignes d'Amsterdam à Utrecht et d'Amsterdam à Amersfoort.

HIMALAYA, c.-à-d. en indien *séjour de la neige* ou *des frimas*, anc. *Imaüs* et *Emodus*, chaîne de mont. de l'Asie centrale [illegible] celle des Andes, la plus haute du globe. Les opérations [illegible] accomplies en 1857, et dont les résultats ont été publiés en 1861, ont permis d'évaluer avec une certitude relative la hauteur des principaux sommets. Cette chaîne, dont la direction est du N.-O. au S.-E., comprend une *chaîne du Nord*, séparant les tributaires du Gange de ceux du Dzang-Bo, et traversée à l'O. par le Sutledje, affl. du Sind ; et une *chaîne du Sud*, terminée à ses deux extrémités par les vallées profondes du Sind à l'O., du Dzang-Bo à l'E., et traversée, comme la chaîne du Nord, par le Sutledje. L'ensemble du système a environ 2,250 kil. de développement. On trouve, sur le versant N., le Thibet ; sur le versant S., le Cachemire, le Pendjab, le Népaul, le Boutan, et la présidence de Calcutta. Les princip. sommets sont, 1° dans la chaîne du Nord, et en allant de l'O. à l'E. : le Noun-Koun, 7,134 m. ; le Banderpountch, 8,406 m. ; l'Ibn-Gamin, 7,733 m. ; le Garla-Mandata, 7,690 m., et le Langour, 7,520 m. ; 2° dans la chaîne du Sud : le Dhavalaghiri, 8,176 m. ; le Gaurisankar et Everest, 8,840 m., le plus haut sommet du monde ; le Sihsour, 8,472 m. ; les deux cimes du Kintchindjinga, 8,581 et 8,478 m. ; le Tchoumalari, 7,298 m. Les glaciers sont nombreux, surtout dans la chaîne du Nord ; les cours d'eau qui en sortent sont : le Sind ou Indus, le Sutledje, le Yaro-Dzang-Bo, le Brahmapoutra, le Gange, etc. Les cols sont assez nombreux, mais très élevés : col d'Ibn-Gamin, 6,235 m. ; col de Bara-Latcha, 4,928. Ils ne sont accessibles qu'aux piétons et aux bêtes de somme. Cette chaîne se compose surtout de granit et de gneiss ; on y trouve : le soufre, l'alun, la plombagine, le bitume, le gypse, le borax, le sel de roche, le cuivre, le plomb, le fer, l'antimoine, le manganèse, un peu d'or. Jusqu'à la limite des neiges éternelles, la végétation est vigoureuse et variée. Quelques pics sont volcaniques. L'Himalaya a été déifié par les Hindous, qui le considèrent comme père du Gange et de sa sœur Ouma.

HIMÉRA, anc. v. de Sicile, sur la côte N., à l'embouch. d'une riv. de même nom ; auj. *Termini*. Fondée en 639 av. J.-C. par des habitants de Zancle ou Messine. Les Carthaginois y furent battus par Gélon en 480, et la détruisirent en 409. On la considérait comme la patrie de l'ancienne comédie.

HIMÉRA, nom anc. de 2 rivières de Sicile : l'une, sur le versant N., arrosant la ville d'Himéra ; c'est auj. le *Fiume Grande* ou *Fiume di Termini* ; l'autre, sur le versant S., se jetant dans la Méditerranée à Phœnicia ; c'est auj. le *Salso*.

HIMÉRIUS, grammairien et sophiste grec du IV^e^ siècle, né à Prusa en Bithynie, professa avec éclat la rhétorique à Athènes, où il eut pour auditeurs St Basile et St Grégoire de Nazianze. L'empereur Julien le fit venir à Antioche. Quoique Photius l'accuse « d'aboyer contre les chrétiens comme les chiens qui se cachent », ses écrits prouvent sa modération.

Photius a conservé 36 extraits de ses discours, publiés par Wernsdorf, 1790, et Dubner, 1849. S. RE.

HIMÉROS, c.-à-d. *le Désir*, divinité, du cycle de Vénus, souvent identifiée avec Éros. S. RE.

HIMILCON, navigateur carthaginois, qu'on suppose contemporain d'Hannon, pénétra le premier dans le N. de l'océan Atlantique, et distingua les îles des Hiberni et des Albioni du groupe des Cassitérides (Sorlingues). R. Festus Aviénus donne seul quelques détails incomplets sur ce voyage.

HIMILCON, général carthaginois, soumit une partie de la Sicile, mais échoua devant Syracuse, défendue par Denys l'Ancien, et se tua de désespoir, en 398 av. J.-C.

HIMILCON, général carthaginois, fut envoyé en Sicile avec une armée pour secourir Syracuse contre Marcellus, et mourut de la peste devant la ville, en 213 av. J.-C.

HIMILCON, surnommé *Phamæus*, général carthaginois, défendit d'abord avec habileté les approches de Carthage contre Scipion Émilien, puis, séduit par ce général, passa à lui avec 2,000 cavaliers, et contribua à la ruine de Carthage 147 av. J.-C.

HIMMEL (FRÉDÉRIC-HENRI), maître de chapelle du roi de Prusse, né dans le Brandebourg en 1765, m. à Berlin en 1814, eut un grand succès dans le nord de l'Allemagne. Il a composé des opéras, des cantates, des oratorios, de la musique d'église et de chambre.

HIMYARITES. *V.* HOMÉRITES et ARABIE.

HINCKLEY, brg d'Angleterre, comté de Leicester ; 7,780 hab. Importante fabrication de bonneterie de coton ; brasseries renommées.

HINCMAR, archevêque de Reims, né en 806, d'une famille considérable, m. en 882, fut élevé au monastère de Saint-Denis, qu'il contribua à réformer en 829. Appelé à la cour par Louis le Débonnaire, il prit parti pour lui dans les guerres civiles, et fit rétablir Hilduin, abbé de Saint-Denis, partisan des princes rebelles. Favori de Charles le Chauve, il fut fait, en 845, archevêque de Reims. Évêque de la cour et directeur des rois, il sacra 4 rois et 4 reines, assista à 39 conciles, intervint dans le gouvernement civil et religieux, tantôt proclamant la souveraineté du pape, tantôt défendant les libertés de

l'Église gallicane. Dans son diocèse, Hincmar gouverna despotiquement, mais en général avec sagesse. Comme théologien, il combattit la doctrine de la prédestination absolue que soutenait Gottschalk, et la fit condamner aux conciles de Kiersy-sur-Oise, 849 et 853. Hincmar a laissé, entre autres ouvrages : un *Traité sur la prédestination;* un écrit sur le divorce du roi Lothaire II et de la reine Teutberge ; un recueil de Capitulaires, et une foule de Lettres.

La meilleure édition de ses œuvres est celle de Sirmond, Paris, 1645, 2 vol. in-fol., augmentée d'un 3e vol. par le P. Cellot, 1658. D'autres opuscules, découverts plus tard, sont réunis dans la collection du P. Labbe et dans les actes du concile de Douzy. Les principaux écrits d'Hincmar figurent dans la *Patrologie* de Migne. — V. l'*Hist. littér. de la France*, t. V, p. 544 et suiv.

HINCMAR, neveu du précédent, fut élevé dans l'église de Reims, devint, par le crédit de son oncle, évêque de Laon vers 858, se fit remarquer par un caractère remuant et querelleur, fut cité devant les conciles de Verberie, 869, d'Attigny, 870, et de Douzy, 871, et déposé dans le dernier. Accusé de conspiration contre Charles le Chauve, on lui creva les yeux. Le pape Jean VIII vint à Troyes, le vit, et eut pitié de lui; Hincmar fut réhabilité en 878, et mourut peu de temps après.

HINDELANG, v. du roy. de Bavière (cercle de Souabe); 2,000 hab. Haras, dépôt de sel.

HINDÖ, île de l'océan Glacial arctique, la plus grande de l'archipel Loffoden, sur la côte N.-O. de la Norvège, entre 68° 25'-69° lat. N., et 12° 51'-13° 50' long. E.; 80 kil. sur 45, 2,238 kil. carr., et 10,000 hab. Pêche active; quelque culture.

HINDOU-KOH ou **HINDOU-KOUCH**, c.-à-d. *Caucase indien*, anc. *Paropamisus*, chaine de mont. de l'Asie centrale, s'étend entre les 34° 30' et 37° lat. N., depuis 65° jusqu'à 72° long. E., de la ville d'Hérat aux rives du Sind. Elle tient à l'Himalaya au S., et au Bolor au N. On distingue l'Hindou-koh septentrional, qui sépare l'Afghanistan du Turkestan, et l'Hindou-koh méridional, qui couvre une partie de l'Afghanistan, le nord du Kaboul, et dont le point culminant, le Tirich-Mir, atteint 7,600 m. Beaucoup de sommets dépassent 6,000 m.

HINDOUS, nom de la race indienne, appliqué à tous les habitants des Indes orientales.

HINDOUSTAN. *V.* Inde.

HINGHAM, v. des Etat-Unis (Massachusetts), sur le Massachusetts; 4,420 hab. Industrie active.

HINIESTA ou **INIESTA**, *Segestica*, v. d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. de Cuença; 4,250 hab. Lainages communs.

HINOJOSA-DEL-DUQUE, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cordoue; 10,300 hab. Toiles, lainages, couvertures.

HINWEIL, brg de Suisse (Zurich), à 6 kil. N.-E. de Grüningen; 2,638 hab., calvinistes. Près de là, sources alcalines et bains de Gyrenbad et Ehrlœsen.

HINZOUAN, une des îles Comores, la même qu'Anjouan. (*V. ce mot.*)

HIOGO, v. du Japon, ouverte aux Européens depuis 1858, sur la côte S.-O. de l'île de Niphon, et dans la prov. de Setsou, par 34° 50 lat. N., et 132° 45' long. E., en face de la petite île d'Awatsi. Elle sert de port à Kioto et à Osaka, et compte 36,587 hab. Exportation de cuivre, or travaillé, bronze, étoffes brochées d'or et d'argent, laques, etc. Son commerce s'est élevé, en 1873, à 40,548,000 fr. pour l'importation, et à 53 millions pour l'exportation. Chemin de fer pour Kobé, Osaka, Kioto et Otsou. C. P.

HIONG-NOU. *V.* Huns.

HIPPALUS, pilote grec qui découvrit, au Ier siècle de notre ère, probablement vers la fin du règne d'Auguste, les vents périodiques ou moussons de la mer des Indes.

HIPPARCHIA, femme grecque, née à Maronée en Thrace, s'éprit de Cratès, philosophe difforme de l'école cynique, et l'épousa malgré sa famille. Les cyniques instituèrent en son honneur la cynogamie, fête célébrée au Pœcile. P. Petit a composé à ce sujet un poème : *Cynogamia, sive de Cratetis et Hipparchiæ amoribus*, Paris, 1677. Il existe aussi un roman de Wieland : *Cratès et Hipparchia*, trad. en franç. par Vanderbourg, 1818. On attribuait à Hipparchia divers écrits qui ne nous sont point parvenus.

HIPPARQUE, fils de Pisistrate, à qui il succéda conjointement avec Hippias, son frère, 528 av. J.-C., porta, au témoignage de Platon, les livres d'Homère à Athènes, et obligea les rapsodes à les réciter aux Panathénées. Il attira près de lui Anacréon et Simonide, forma une bibliothèque, et fit élever, pour l'instruction des habitants, entre la ville et chaque dème, des hermès où étaient gravés, en vers élégiaques, des préceptes de sagesse. Ayant outragé la sœur d'Harmodius, celui-ci conspira contre lui avec son ami Aristogiton, et le tua en 514. O.

HIPPARQUE DE NICÉE (en Bithynie), le plus grand astronome de l'antiquité, vivait au IIe siècle av. J.-C. La date de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues. Il a perfectionné l'[illegible] de la dioptre et des armilles solsticiales et équinoxiales, et il a inventé l'astrolabe, qui lui a permis de rapporter immédiatement les positions des étoiles à l'écliptique. Le premier, il a tracé d'avance sur les cercles des instruments de mesure la division en 360°, et il a fait passer ainsi dans la pratique de l'observation et des calculs cette division, qui auparavant n'était qu'idéale et sans application exacte. Il a créé la trigonométrie, instrument indispensable de toute astronomie savante. Il a imaginé la projection stéréographique, qui peut dispenser des calculs trigonométriques dans certains problèmes d'uranographie. Il a découvert la précession des équinoxes par la comparaison de ses observations stellaires avec celles de Timocharis et d'Aristylle; mais il n'a osé en fixer la valeur annuelle, qu'il a seulement déclarée supérieure à 36''. Il a trouvé la longueur de l'année tropique, avec une approximation que les anciens n'ont jamais surpassée, et d'où ils auraient pu conclure la nécessité de la réforme grégorienne du calendrier. Le premier, il a déterminé avec une exactitude suffisante la position de l'apogée solaire pour son temps, l'inégalité du mouvement apparent du soleil dans toutes les parties de son orbite, et la première inégalité de la lune, celle qui seule est sensible dans les syzygies. Il a constaté l'existence d'autres inégalités dans les autres phases de la lune, mais sans oser essayer de les définir. Il a dressé des tables et des éphémérides des mouvements du soleil et de la lune, et le premier il a calculé, avec certitude et avec exactitude scientifique, non seulement les éclipses de lune, mais les éclipses de soleil pour un lieu donné. Il a déterminé, d'une manière déjà assez approchée pour suffire à ce calcul, la parallaxe de la lune, et il en a tiré une estimation de la distance de la lune à la terre. La parallaxe du soleil ne pouvait être donnée convenablement par ses moyens d'observation : comme Aristarque, il a fait le soleil beaucoup moins éloigné de nous qu'il ne l'est. Il a calculé les moyens mouvements des cinq planètes, et il avait laissé, pour la détermination de leurs inégalités, de nombreuses observations, dont Ptolémée n'a employé et conservé qu'un beaucoup trop petit nombre. Pour représenter par des cercles parcourus d'un mouvement uniforme les révolutions de la lune et des planètes autour de la terre supposée entièrement immobile, il a indiqué la nécessité de combiner les deux hypothèses d'Apollonius de Perga, celles de l'épicycle et de l'excentrique, mais sans tenter lui-même cette combinaison; pour le soleil, il a montré que chacune des deux hypothèses séparément pouvait suffire. Il a critiqué et corrigé en beaucoup de points la géographie mathématique d'Ératosthène. Dans sa jeunesse, Hipparque avait composé, *sur les Phénomènes d'Aratus*, un commentaire en 3 livres, qui nous reste : cet ouvrage suppose déjà la trigonométrie; mais l'auteur ignorait encore la précession; il y fait connaître, par un examen critique, la sphère d'Eudoxe, adoptée par Aratus, et les remarques d'Attale sur cette sphère. Nous avons aussi de lui une *Description des constellations*, que Ptolémée lui a empruntée. Ses ouvrages perdus sont : *des Levers et des Couchers des étoiles*, traité où il avait démontré les principes, jusqu'alors inconnus, de la trigonométrie; *Tables des cordes du cercle*, en 12 livres; *Représentation de la sphère sur un plan; de la Rétrogradation des points équinoxiaux et solsticiaux; des Ascensions des 12 signes; des Grandeurs et des Distances du soleil et de la lune*, ouvrage où il supposait le volume de la lune contenu 27 fois dans celui de la terre, et le soleil grand 1,880 fois comme la terre; *du Mouvement de la lune en latitude*, ouvrage où il donnait à ce mouvement une amplitude de 10°; *du Mois lunaire; de la Longueur de l'année;* enfin *Critique de la géographie d'Ératosthène*.

Le commentaire d'Hipparque sur Aratus se trouve dans l'*Uranologion* du P. Petau. Ce même commentaire et la *Description des constellations* avaient été publiés par Vettori, 1567. Les fragments géographiques d'Hipparque ont été réunis par Berger, 1869. — V. H. Martin, *Mémoires présentés par divers savants*, 1869, p. 303. H. M. et S. Re.

HIPPARQUE, nom des deux chefs de la cavalerie chez les anc. Athéniens. Le peuple les élisait. Dans les ligues achéenne et étolienne, les hipparques étaient les magistrats les plus élevés après le stratège. On les trouve aussi en Béotie, à Lemnos, etc. S. R.

HIPPIAS, succéda, avec son frère Hipparque, à Pisistrate, son père, dans le gouvernement d'Athènes, 528 av. J.-C. Devenu défiant, après le meurtre de son frère, 514, il tyrannisa les Athéniens, fut dépouillé du pouvoir par les Alcméonides, aidés des Lacédémoniens, 510, et réduit à se retirer auprès de Darius, qu'il excita à faire la guerre aux Grecs. Il périt à Marathon dans les rangs des Perses, 490. O.

HIPPIAS, sophiste d'Élis, contemporain de Socrate et de Protagoras, souvent envoyé en ambassade en Sicile, à Sparte, à Athènes, faisait payer cher ses leçons. A l'époque des jeux Olympiques, il parlait sur tous les sujets, se disant fort habile dans une foule d'arts. Platon lui a consacré un de ses dialogues.

Spengel, *de Hippia Eleo*, 1828.

HIPPICI MONTES. (*V.* Bech-Tau.)

HIPPOBOTES, vaste prairie, voisine de la mer Cas-

pienne, où pouvaient paître à la fois 50,000 chevaux. On appelait *hippobotai* les membres de la noblesse et de l'aristocratie à Chalcis.

HIPPOCAMPE, cheval marin à queue de poisson, que la Mythologie païenne montre attelé au char de Neptune, de Protée et des Néréides.

HIPPOCENTAURES, monstres de la Mythologie grecque, issus d'un centaure et d'une jument. (*V.* CENTAURES.)

HIPPOCRATE, le plus grand médecin et l'un des premiers écrivains de l'antiquité, naquit dans l'île de Cos en 460 av. J.-C., et parvint à un âge avancé; on ne connaît précisément ni le lieu ni l'époque de sa mort. Il était de la famille des Asclépiades, fils d'Héraclide, son premier maître en médecine, et de Phénarète. Il est fort incertain qu'il ait reçu les leçons de l'inventeur de la gymnastique médicale, Hérodicus, celles du sophiste Gorgias, et encore moins celles de Démocrite. Il quitta sa patrie pour aller à Thasos, à Abdère, à Larisse, à Cyzique, et dans la Thessalie, où il passa une partie de sa vie. Il fit de nombreux voyages, visita la plus grande partie de l'Asie, surtout l'Asie Mineure, et, de retour dans sa patrie, se livra à un enseignement régulier de son art. On peut considérer comme des fictions tout ce qu'on a dit sur le succès avec lequel il aurait arrêté les ravages de la peste d'Athènes : Thucydide ne parle point de lui dans la description qu'il donne de cette épidémie, et atteste formellement que tout l'art des médecins fut impuissant. Il en est de même des présents qui auraient été offerts au médecin de Cos par le roi de Perse, Artaxerxès, pour l'engager à venir faire cesser dans ses États une peste violente, et qu'il aurait repoussés avec mépris, ne voulant pas aller porter des secours aux ennemis de sa patrie. L'invitation que lui auraient faite les Abdéritains, d'aller rendre à leur philosophe Démocrite la raison qu'il avait perdue, n'est pas plus authentique. Rien ne prouve davantage qu'après avoir copié les tablettes votives de Cos ou de Cnide, Hippocrate ait brûlé le temple de la ville et pris la fuite : s'il a puisé dans la pratique des prêtres d'Esculape quelques-uns de ses matériaux, il ne leur a certainement pas emprunté son admirable méthode de décrire les maladies, ses règles si exactes du régime, et tout son système de la prognose. Les sources réelles de son instruction ont été les écoles de Cyrène, de Rhodes, de Cos, de Cnide, et surtout l'observation directe de la nature, fécondée par un vaste génie. On trouve dans Hippocrate l'union de la science pratique et de la philosophie spéculative, une connaissance élevée, quoique souvent défectueuse, de l'homme et de l'univers. Réunissant une grande expérience professionnelle à une grande pratique des hommes, praticien habile, professeur éminent, il a créé une méthode scientifique embrassant la séméiologie, le pronostic et la thérapeutique. Ce qu'il savait le mieux, c'étaient les effets produits sur le corps par l'alimentation, le genre de vie et l'habitation; ce qu'il savait le moins, c'était le mécanisme des fonctions. De là le caractère de son étiologie, tournée vers le dehors. Suivant lui, la santé est due au mélange régulier des humeurs, c'est ce qu'il appelle la crase; et la maladie procède du dérangement de la crase. Suivant lui, le corps a une chaleur innée; la coction est le changement qu'éprouvent les humeurs pendant le cours d'une maladie, et qui leur donne plus de consistance; cette coction prépare l'expulsion, ou le dépôt si l'expulsion est impossible. Sa doctrine des crises et des jours critiques est très remarquable, bien que les conclusions qu'il en tire soient souvent erronées. Son pronostic porte sur l'ensemble de l'homme tout entier, plutôt que sur la lésion elle-même, car les détails ne lui étaient pas connus. Hippocrate a combattu l'hypothèse; il recommande l'expérience, l'observation des malades et de tout ce qui peut modifier les maladies. Malgré ses connaissances restreintes et incomplètes en anatomie, malgré même ses idées quelquefois bizarres sur cette partie de la science, les écrits chirurgicaux qu'il a laissés, particulièrement sur les fractures et les luxations, ne sont pas inférieurs à ses traités sur la médecine. Au point de vue du style, les anciens trouvaient qu'il existait une étroite affinité entre Hippocrate et Thucydide. Les grammairiens ont commenté ses œuvres, écrites en pur ionien suivant l'usage du temps, bien qu'il fût Dorien, et les anciens critiques ont accordé qu'il possédait un tour et une phrase homériques.

Les éditions des œuvres complètes d'Hippocrate sont très nombreuses; celle de Littré, 1839-1861, 10 vol., texte grec et traduction française, a fait oublier toutes les autres. Il a été réédité depuis par Ermerins, aux frais de l'Académie d'Amsterdam, 1859-1865. Daremberg a publié en français les *Œuvres choisies d'Hippocrate*, 2e édit., 1855. — *V.* Auber, *Institutions d'Hippocrate*, 1864; Chauvet, *Mémoire sur la philosophie d'Hippocrate*, 1856; Œttinger, *Hippocratis Vita*, 1835; Petrequin, *Chirurgie d'Hippocrate*, 1876. R. D. et S. RE.

HIPPOCRATE DE CHIO, géomètre du ve siècle av. J.-C., découvrit la quadrature des lunules, d'où il espérait tirer celle du cercle. Il a aussi fait voir que le problème de la duplication du cube peut être ramené à la recherche de deux moyennes proportionnelles entre 2 lignes. V.

HIPPOCRATIES, fêtes célébrées par les Arcadiens en l'honneur de Neptune, à qui l'on devait le cheval. Les chevaux ne travaillaient pas durant cette solennité; on les promenait magnifiquement harnachés et ornés de guirlandes de fleurs. On les appelait aussi *Caballines*, du grec *kaballos*, cheval de somme.

HIPPOCRÈNE, c.-à-d. *fontaine du cheval*, fontaine de Béotie, sortait du mont Hélicon. Pégase la fit jaillir en frappant le rocher d'un coup de pied. Elle était consacrée aux Muses et à Apollon; ses eaux donnaient l'inspiration poétique.

HIPPODAMIE, fille d'Œnomaüs, roi de Pise en Élide, avait été promise pour épouse par son père à celui qui le surpasserait à la course des chars. Les dieux firent présent à Pélops de chevaux immortels; vainqueur d'Œnomaüs, Pélops épousa Hippodamie, qui fut mère d'Atrée et de Thyeste.

HIPPODAMIE, fille d'Adraste, vit ses noces avec Pirithoüs troublées par un combat des Centaures et des Lapithes.

HIPPODROME, grande lice pour la course des chevaux et des chars, dans les jeux publics des anciens Grecs. Il y avait à Olympie un hippodrome de 1,200 pieds de long sur 600 de large (370 m. sur 185 m.); c'était un champ, entouré de talus en terre pour les spectateurs, sur 3 côtés, et ayant sur le 4e, l'un des petits côtés, des remises d'où s'élançaient les coureurs. La course se faisait en suivant les bords intérieurs de la lice, et en doublant une borne placée vers chaque extrémité, sur la ligne médiane longitudinale. (*V.* Lehndorff, *l'Hippodrome*, 1877 [en all.].) — Constantinople eut un hippodrome monumental, construit à l'instar et sur le même plan que le Cirque maxime de Rome. (*V.* CIRQUE.) Son arène mesurait 1,320 pieds de long sur 270 de large (407m,47 sur 83m,33). Au centre de la ligne des remises ou *carceres* s'élevait une tour haute de 72 pieds (22m,22), surmontée d'un quadrige de bronze que Théodose le Jeune, avait apporté de Chios; c'est le même qui est au-dessus du portail de l'église Saint-Marc de Venise, et que l'on a vu à Paris, pendant le règne de Napoléon Ier, sur l'arc de triomphe du Carrousel. Au côté gauche de l'hippodrome, en avant de la file des gradins, s'avançait un pavillon qui contenait la loge de l'empereur, et communiquait par une terrasse avec son palais. Sévère commença l'hippodrome de Constantinople, Constantin le termina. Il était dans la 3e région de la ville, le long de la côte de la Propontide, auj. mer de Marmara. C'est maintenant une place dite l'At-Meïdan (place aux chevaux, traduction, à peu près, d'hippodrome), la plus vaste qu'il y ait dans Constantinople. On y voit encore, de l'ancien monument, un obélisque égyptien, monolithe, haut de 20 m., qui avait été élevé par Théodose l'Ancien au centre de l'arène. Les riches Romains du temps des empereurs eurent quelquefois un hippodrome dans leurs jardins, pour leur usage particulier. On donne auj. le nom d'hippodromes aux champs disposés pour servir aux courses de chevaux et à de grands cirques ordinairement découverts, où l'on donne des représentations équestres. C. D—Y et S. RE.

HIPPOGRIFFE, animal fabuleux de la mythologie du moyen âge; moitié cheval et moitié griffon, il avait le pouvoir de fendre les airs avec une grande rapidité. Le Boïardo (*V. ce nom*) a, le premier, popularisé cette création, dont l'Arioste se servit après lui.

HIPPOLAÜS (PROMONTOIRE D'). *V.* BORYSTHÈNE.

HIPPOLYTE, fils de Thésée, roi d'Athènes, et de la reine des Amazones, Antiope, se consacra au culte de Diane. Ayant repoussé l'amour de Phèdre, sa belle-mère, elle l'accusa, pour se venger, d'avoir voulu la séduire. Thésée invoqua la colère de Neptune. Hippolyte, sortant de Trézène, ne put retenir ses chevaux épouvantés par un monstre marin, fut entraîné à travers des rochers, et périt. Esculape, dit-on, sur la prière de Diane, rendit la vie à Hippolyte, sous le nom de Virbius (*Vir bis*), et il habita, depuis, la forêt d'Aricie, dédiée à la déesse en Italie. Phèdre fit bâtir près de Trézène, en l'honneur de Vénus, un temple appelé *Hippolytion*. Hippolyte est le sujet d'une tragédie d'Euripide, que Racine a imitée et surpassée dans *Phèdre*.

HIPPOLYTE (SAINT), évêque et Père de l'Église, disciple de St Irénée, fut métropolitain, à ce qu'on croit, de l'Arabie, et souffrit le martyre sous le règne d'Alexandre Sévère, ou peut-être sous Valérien. D'autres écrivains croient qu'il était romain et évêque de Portus, à l'embouchure du Tibre. Fête, le 22 août.

Il a laissé plusieurs ouvrages théologiques, entre autres : *Canon Paschalis*, table pour déterminer le jour de la fête de Pâques, la plus ancienne qui soit conservée, publiée à Leyde, 1595, in-4°; *de Antechristo liber*, et *de Suzanna et Daniele*, écrits insérés dans le 27e vol. de la *Bibliothèque des Pères*; *Demonstratio adversus Judæos*, dans l'*Apparatus sacer* de Possevin; *de Deo trino et uno*, gréco-latin, Mayence, 1806, in-4°. Ses œuvres ont été recueillies par Fabricius, Hambourg, 1716-18, 2 vol. in-fol. — *V.* Kimmel, *de Hippolyti vita et scriptis*, Iena, 1839; Bunsen, *Hippolytus and his age*, Londres, 1852, 4 vol. in-12.; Döllinger, *Hippolytus und Kallistus*, Ratisb., 1853; Cruice, [illegible] *sur de nouveaux documents historiques*, 1855.

HIPPOLYTE (SAINT-), ch-l. de cant. (Gard), arr. du Vi-

gan, près des sources de la Vidourle; 3,960 hab. Trib. de commerce. Eglise calviniste. Cette ville prit de l'importance sous Louis XIV, qui la fit fortifier, et y mit une garnison pour contenir les protestants. Fabr. de bas, gants, et bonneterie de soie; colle forte, tanneries, mégisseries.

HIPPOLYTE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Doubs), arr. de Montbéliard. Autref. s.-préf., près du confl. du Doubs et de la Dessoubre; 1,200 hab. Fabr. de fromages.

HIPPOLYTE (SAINT-), brg d'Alsace, cercle de Ribeauvillé; 1,935 hab. Bonneterie; exploitation de houille.

HIPPOMANCIE, divination des Celtes, qui nourrissaient des chevaux dans les forêts consacrées, et tiraient des présages de leurs mouvements et de leurs hennissements.

HIPPOMEDON, frère d'Adraste, marcha avec lui contre Thèbes et y trouva la mort. S. RE.

HIPPOMÈNE, fils de Macaré et de Mérope, vainquit Atalante à la course, et l'épousa. (*V.* ATALANTE.)

HIPPONAX, poète satirique grec, né à Éphèse, vivait vers 540 av. J.-C. Chassé de sa patrie par les tyrans, il se retira à Clazomène. Petit et difforme, les sculpteurs Anthermus et Bupalus le représentèrent par dérision; il s'en vengea par des satires. On lui attribue l'invention du vers choliambe.

Il ne reste de lui que des fragments recueillis par Schneidewin, 1839 et Bergk, 1843. — *V.* Peltzer, *de Parodica Græcorum Poesi*, 1855. S. RE.

HIPPONE, *Hippo Regius*, v. de la Numidie, à l'E., sur la mer Intérieure. D'abord établissement carthaginois, elle fut conquise par Gula, père de Massinissa, qui en fit sa capitale. Elle devint colonie romaine, et fut détruite par les Vandales. St Augustin en fut évêque et la défendit avec le comte Boniface contre Genséric; ses restes furent longtemps conservés dans les citernes romaines que l'on voit encore. La ville de Bône a remplacé Hippone.

HIPPONE-ZARYTE, *Hippo Diarrhytos*, v. de l'Afrique propre (Zeugitane), sur la mer Intérieure, au N.-O. d'Utique; auj. *Bizerte*.

HIPPONIUM, appelée aussi *Vibo* ou *Vibona Valentia*, v. de l'Italie ancienne, sur la côte O. du Brutium. Colonie locrienne, elle fut prise par Denys l'Ancien en 389 av. J.-C., et par Agathocle en 293. Auj. *Bivona*.

HIPPOTHOON, fils de Neptune et d'Alope, héros éponyme de la tribu attique *Hippothoontis*. Exposé par sa mère, il fut nourri par une cavale, recueilli par des bergers et protégé par Thésée qui le fit régner sur Éleusis. Alope, mise à mort par son père, fut transformée par Neptune en une source que l'on montrait à Éleusis. S. RE.

HIPPOTOXOTÆ, nom d'un corps de cavalerie légère à Athènes. Il y eut aussi des cavaliers du même nom dans les armées du Bas-Empire. S. RE.

HIPPYS DE RHÉGIUM, contemporain des guerres médiques, avait écrit sur la Sicile, l'Argolide, etc.

Ses fragments ont été réunis par C. Muller, *Fragm. historic. Græcorum*, II, 12. S. RE.

HIRA, anc. v. de Chaldée, au S.-E.; auj. *Meschehed-Ali*.

HIRA, anc. v. du Péloponèse (Arcadie), une des sept qu'Agamemnon promet à Achille dans Homère. Quelques ruines de l'Acropole subsistent.

HIRAM, fils d'Abibal, roi de Tyr de 1023 à 985 av. J.-C., allié de David et de Salomon, eut un règne paisible, et fournit des matériaux pour la construction du temple de Jérusalem.

HIRAM, architecte tyrien, fut envoyé par le roi Hiram pour diriger la construction du temple de Jérusalem. Il fut tué par des ouvriers. Sa mort est le sujet d'un mythe allégorique de la franc-maçonnerie. (*V. ce mot.*)

HIRBA. *V.* GERBI.

HIRNHAYM (JÉRÔME), religieux prémontré, docteur en théologie de Prague, né à Troppau en 1635, m. en 1679, abbé de Strachow ou Mont-Sion à Prague en 1669, a laissé quelques livres de piété, et un ouvrage : *de Typho generis humani*, où il déclame contre le danger des sciences humaines, et trace le contraste de la simplicité de la religion avec l'ignorance fastueuse des savants.

HIROSIMA, v. du Japon, dans l'île de Niphon, prov. d'Aky, près de la mer Intérieure; 78,104 hab. Anc. résidence du daïmio ou prince d'Aki. E. D—Y.

HIRPIENS, peuplade sabine qui habitait le mont Soracte. Dans les fêtes annuelles qu'on y célébrait, ils marchaient sur des charbons ardents.

HIRPINS, *Hirpini*, peuple du Samnium, au S., entre la Campanie à l'O., et l'Apulie au S.; v. princ. : Aquilonia, Caudium, Compsa, Bénévent. Ils furent soumis par les Romains vers l'an 290 av. J.-C.

HIRSCHAU, *Hirsangia*, vge du roy. de Wurtemberg (cercle de la forêt Noire), sur la Nagold; 1,015 hab. Filature de laine, papeteries, maroquinerie. Belles ruines d'une abbaye de bénédictins, fondée en 830, et l'une des plus riches et des plus célèbres de l'Allemagne.

HIRSCHBERG, v. du roy. de Prusse (Silésie), au confl. de la Bober et du Sacken; 12,954 hab. Ch.-l. de cercle; tribunaux, gymnase. Fabr. de tapis, toiles, linons, draps, bas, papier, porcelaine commune; teintureries et imprimeries de coton, raffineries de sucre. Comm. de grains. Belles orgues dans l'église évangélique. Près de là, bains de Warmbrunn.

HIRSCHING (FRÉD.-CHARLES-GOTTLOB), savant professeur, né à Uffenheim en 1762, m. en 1800.

Il a publié : *Description des principales bibliothèques de l'Allemagne*, Erlangen, 1786, 4 vol.; *Dictionnaire des personnages célèbres du dix-huitième siècle*, continué par J.-H.-M. Ernesti, Cobourg, 1794-1813, 17 vol.; *Notice des tableaux et recueils d'estampes les plus curieux*, Erlangen, 6 vol.

HIRSINGEN, brg d'Alsace, dans le cercle d'Altkirch; 1,343 hab. Tourbières.

HIRSON, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Vervins, sur l'Oise; 4,445 hab. Fabr. de fil, poterie, vannerie; fonderies. Ses fortifications, rasées en 1637, ont été remplacées depuis 1871 par un fort qui commande la vallée de l'Oise.

HIRSOVA, v. du roy. de Roumanie, dans la Dobroudscha, près de la rive dr. du Danube. Château fort; 4,000 hab.

HIRT (ALOYSE), antiquaire, né en 1759 à Donaueschingen (Bade), m. en 1837, alla étudier l'architecture antique en Italie, et fut maître du prince Henri de Prusse, professeur des arts pratiques, d'architecture et d'archéologie à Berlin.

Il a laissé, en allemand : *l'Architecture selon les principes des anciens*, Berlin, 1809, in-fol.; *Histoire de l'architecture chez les anciens*, 1820-21, 2 vol. in-4º; *Histoire des arts plastiques chez les anciens*, etc., ouvrages estimés.

HIRTIUS (AULUS), lieutenant de César dans la guerre des Gaules, resta toujours attaché à son général, qu'il réconcilia avec Cicéron, mais se déclara ensuite contre Antoine; consul l'an 711 de Rome, 42 av. J.-C., il périt avec son collègue Pansa dans une bataille devant Modène. On lui attribue le 8e livre de la *Guerre des Gaules*, le livre de la *Guerre d'Alexandrie*, et celui de la *Guerre d'Afrique*, dans les *Commentaires de César*; celui de la *Guerre d'Espagne*, dans le même recueil, est si faible, qu'on se refuse à l'en reconnaître auteur.

V. Nipperdey, *de Supplementis commentariorum Cæsaris*, Berlin, 1846; Teuffel, *Hist. de la litt. lat.*, § 197. D—R et G. L.-G.

HISINGEN, île de Suède, dans le län de Göteborg, formée par les deux bras de la Göta, à son embouch. dans le Cattégat.

HISPALIS, v. de l'ancienne Espagne (Bétique), sur le Bétis, dans le pays des Turdétans; fondée par les Phéniciens. Auj. *Séville*.

HISPANIE, *Hispania*, nom donné par les anciens à la péninsule d'Europe qui forme auj. l'Espagne et le Portugal. (*V.* ESPAGNE.)

HISPANIOLA. *V.* HAITI.

HISSAR, c.-à-d. *château*, v. de l'Hindoustan anglais (Pendjab), fortifiée au XIVe siècle par le sultan Firouz, qui y amena, au moyen de canaux, les eaux de la Djoumnah et du Kuggur. Ch.-l. d'un district; 14,133 hab.

HISSAR, v. forte du Turkestan, ch.-l. d'un territoire de même nom dans le khanat de Boukhara, à 218 kil. S.-E. de Samarkand; 15,000 hab.

HISSAR (GHUZEL-). *V.* GHUZEL-HISSAR.

HISSARLIK. *V.* ILION et TROIE.

HISTIÉE DE MILET, m. en 494 av. J.-C., un des officiers chargés de garder le pont du Danube pendant l'expédition de Darius Ier dans le pays des Scythes, engagea les Ioniens à ne pas le rompre, ainsi que le conseillait Miltiade l'Athénien, et sauva le roi, qui le fit gouverneur d'Ionie. Darius n'ayant pas tenu d'autres promesses, Histiée se révolta, et, après quelques succès, trahi par Harpagus, fut pris et tué dans Sardes.

HISTIÉE, *Histiæa*, puis **ORÉE**, *Oreus*, v. de l'île d'Eubée, sur la côte N.-O., à l'embouch. du Callas.

HISTIÉOTIDE, *Histiæotis* ou *Hestiæotis*, canton de l'anc. Thessalie, au N.-O., entre la Perrhœbie au N., dont le séparaient les monts Cambuniens, la Pélasgiotide à l'E., la Thessaliotide au S., dont il était séparé par le Pénée, et le Pinde à l'O., qui le séparait de l'Épire; v. princ. : Gomphi et Phæstus.

HISTORIOGRAPHES, écrivains chargés de retracer l'histoire des princes, et pensionnés pour exécuter ce travail. Chez les riches Romains, il y avait des *Actuarii*, dont la fonction était de noter ce qui se passait de mémorable dans la famille. On trouve des traces de l'existence des historiographes dans les anciennes monarchies de l'Orient. En Chine, ils recueillent les faits et les documents qui se rapportent à chacune des dynasties impériales. Charles-Quint chargea Paul Jove de transmettre à la postérité le récit de ses actions. La république de Venise eut des historiographes pris parmi les sénateurs. En France, ce fut seulement à partir de Charles IX qu'il y eut une charge fixe d'historiographe, donnant droit à des appointements déterminés; elle fut supprimée à la Révolution. Les corporations religieuses, l'Académie française, ont

eu des historiographes. Le titre d'historiographe de l'État prussien a été donné de nos jours au célèbre historien Ranke. B.

HISTRION, *Histrio*, acteur des jeux scéniques dans l'ancienne Rome. Ce nom venait de l'étrusque *hister*, nom donné à certains bateleurs représentant des drames informes et grossiers qui, introduits à Rome, l'an 390 de la ville, 363 av. J.-C., y furent le germe de la comédie et de la tragédie. Histrion resta la dénomination générale de tous les acteurs comiques ou tragiques. La législation romaine était très dure pour les histrions; elle les réputait infâmes, et ne les admettait pas aux droits de citoyens. Cela vint de ce que les histrions furent originairement des esclaves, et se recrutèrent perpétuellement dans cette classe, sauf quelques rares exceptions. Les acteurs des atellanes, genre bien inférieur à la comédie et à la tragédie (*V.* ATELLANES), étaient considérés comme citoyens parce que, dans l'origine, ce furent des jeunes gens de bonne famille qui jouèrent ce genre de pièces. La société dédommageait les histrions de talent des rigueurs de la loi; les citoyens les plus considérables ne rougissaient pas de se lier d'amitié avec eux (*V.* ÉSOPE ou ÆSOPUS et ROSCIUS), et, quand ils avaient conquis la faveur du public, on les payait généreusement. Du temps de Cicéron, le salaire annuel d'un histrion de talent équivalait à 30,000 fr. environ; Roscius gagnait de 150,000 à 180,000 fr. par an, et le tragédien Æsopus, bien que dissipateur, laissa encore une fortune valant, de notre monnaie, 6 millions de fr. En revanche, les pauvres histrions vulgaires n'avaient pas d'autre condition que celle des esclaves, dont ils étaient : on leur donnait une pitance mensuelle, et on les habillait à peine. Ils devaient cependant avoir une certaine flexibilité de talent, car il leur fallait jouer indistinctement dans la comédie et dans la tragédie. C. D—Y.

HIT, anc. *Is* ou *Æiopolis*, v. de la Turquie d'Asie, sur la rive dr. de l'Euphrate; 2,500 hab. Naphte et bitume en abondance.

HITA (L'ARCHIPRÊTRE DE), poète espagnol du XIV[e] siècle, qui se nommait, dit-on, *Jean Ruiz*, naquit à Guadalajara. Son esprit frondeur le fit jeter en prison par Gil d'Albornoz, archevêque de Tolède. Il a laissé des poèmes burlesques et licencieux, où la satire est déguisée, comme dans Rabelais, sous le voile de l'allégorie; ce sont : *la Guerre de don Carnaval et de dame Carême*; les *Noces de don Melon du Verger et de dame Prune*. L'archiprêtre de Hita enrichit la poésie d'une foule de combinaisons métriques. Les Espagnols l'ont surnommé leur *Pétrone*.

HITA (GINÈS **PEREZ** DE), romancier espagnol du XVI[e] siècle, publia, en 1595, les *Guerres civiles de Grenade*, sous le pseudonyme d'Aben-Hamin : ce sont les aventures imaginaires de la cour de Boabdil. Ce roman, fort estimé de W. Scott, a été trad. en franç. par Sané, 1809.

HITCHIN, autref. *Hiz, Hitche, Hychen*, v. d'Angleterre, comté de Hertford; 8,850 hab. Belle église; abbaye de carmélites, fondée sous Édouard II. Comm. de drèche. — Cette ville, d'origine saxonne, fut donnée par Guillaume le Roux aux Baliol, qui en furent dépossédés par Édouard II. Elle forma souvent un apanage des reines d'Angleterre.

HITTITES, peuple asiatique que les Égyptiens appellent Khétas ou Schétas (*V.* Emmanuel de Rougé, *Poème de Pen-ta-Our*, Paris, 1856) et la Bible, *Hittim* (*V. Josué*, IX, 1). Nous ne connaissons jusqu'à présent l'histoire de ce peuple que par les monuments égyptiens et assyriens. Ils nous apprennent que, du XVII[e] au XII[e] siècle avant J.-C., les Hittites furent le peuple dominant de l'Asie occidentale; ils étaient souvent en guerre soit avec l'Égypte, soit avec l'Assyrie. Les deux centres principaux de leur puissance étaient Kadesh, sur l'Oronte, et Carchémish, actuellement Jerabis, sur l'Euphrate, à 16 milles S. de Birejik. Cette dernière capitale, située dans une île, soutint plus d'un siège de la part des Égyptiens; mais elle disparaît de l'histoire après le XIII[e] siècle av. J.-C. A l'époque de l'empire assyrien, Carchémish fut la capitale de la nation qui était cependant divisée en divers royaumes secondaires jusqu'à la défaite de son dernier roi Piziris (717 av. J.-C.), par Sargon, qui s'empara de Carchémish et de ses richesses et en fit la résidence d'un satrape assyrien. La possession de Carchémish donna à l'Assyrie le commandement de la grande route de l'Occident. Cette cité devint le centre d'un commerce actif et l'un des poids-étalons de l'empire fut la *maneh*, de Carchémish. Les Hittites, comme le montrent leurs noms propres conservés dans les monuments égyptiens et assyriens, ne parlaient pas une langue sémitique, et leurs sculptures attestent qu'ils n'appartenaient pas à la race de Sem. On peut croire que leur idiome fait partie du groupe dit *alarodien*, dont le géorgien, selon toute probabilité, est, de nos jours, le principal représentant. Les statues, célèbres dès l'antiquité, de la prétendue Niobé du Sipyle et du prétendu *Sésostris* de Nymphio (cf. Weber, *le Sipylcs*, Smyrne, 1880), portent des cartouches en caractères hittites, comme l'ont reconnu MM. Sayce et Dennis, il y a peu d'années. Les plus longues inscriptions hittites, trouvées à Hamath, sont gravées *en relief* sur basalte; elles sont conservées actuellement au musée de Tchinly-Kiosk, à Constantinople. Les Hittites ont été, avec les Phéniciens, les médiateurs entre la Babylonie et l'Occident : l'influence de leurs croyances et de leurs arts a été très grande sur la civilisation hellénique naissante. Depuis la Comagène jusqu'à la Cappadoce, on a rencontré des monuments attestant leur puissance et leur habileté dans la sculpture.

V. les différents mémoires de M. Sayce dans les *Transactions de la Société d'archéologie biblique*, 1[illegible]76 et suiv.; Wright, *les Hittites*, [illegible], en angl.; et un excellent résumé de ce que l'on sait sur les Hittites dans la *Gazette archéologique* de 188[illegible], par F. Lenormant. S. R.

HITTORFF (JACQUES-IGNACE), architecte, né à Cologne en 1793, m. en 1867. Sa ville natale ayant été réunie à la France en 1797, il vint à Paris, en 1810, dans l'atelier de Bellanger, et suivit, sous les ordres de cet artiste, la construction du grand abattoir de la barrière Rochechouart, et, l'année suivante, l'établissement de la vaste coupole de la Halle au blé, qui fut refaite en fer et en cuivre, genre de travail alors peu usité. Hittorff, qui n'avait que 18 ans, suivait aussi les cours de l'École des beaux-arts. Percier lui offrit et lui donna ses conseils. En 1814, Bellanger ayant été nommé inspecteur des fêtes et cérémonies de la cour, Hittorff lui fut adjoint avec Lecointe, et, à la mort du maître, ses élèves lui succédèrent. Associés désormais dans leurs travaux, en 1824 ils restaurèrent complètement la belle église romane de Saint-Remi, à Reims. On cite encore, parmi leurs autres travaux à Paris, la restauration intérieure de l'ancienne salle Favart, et la construction du théâtre de l'Ambigu-Comique. De concert avec Lepère, et comme inspecteur d'abord, puis comme architecte, Hittorff bâtit l'église Saint-Vincent-de-Paul, 1824-44. Seul, il dirigea les embellissements de la place de la Concorde, 1836, avec deux grandes fontaines monumentales, colonnes rostrales, et statues colossales; la transformation des Champs-Élysées, 1841, avec 5 fontaines ornées de statues, de maisons de cafés et de restaurants, la rotonde du panorama et le Cirque d'été, ces deux derniers monuments avec des coupoles suspendues. Il fit dans ces divers édifices une heureuse application de l'architecture polychrome. Il entra en 1853 à l'Académie des beaux-arts. De 1822 à 1824, Hittorff avait accompli un voyage d'études en Italie, en Sicile, et dans le midi de la France.

Il en a publié les résultats dans 3 grands et beaux ouvrages intitulés : *Architecture antique de la Sicile*, Paris, 1826-30, 3 vol. in-fol.; *Architecture moderne de la Sicile*, Paris, 1837, in-fol.; et *Architecture polychrome chez les Grecs, ou Restauration du temple d'Empédocle à Agrigente*, Paris, 1831, in-fol. Il a traduit de l'anglais les *Antiquités inédites de l'Attique*, 1832, in-fol.

HJERTING, brg de Danemark (Jutland), petit port sur la mer du Nord, dans le stift de Ribe. Steamers anglais pour Lowestoft (Suffolk). Export. de bestiaux; 350 hab.

HJŒRRING, v. de Danemark (Jutland), dans le stift d'Aalborg; 4,310 hab. Ch.-l. d'amt; maison de détention. Distilleries.

H'LASSA, v. du Tibet. (*V.* LASSA.)

HOADLY (BENJAMIN), évêque anglais, né en 1676 à Westerham (Kent), m. en 1761, fut évêque de Bangor, 1715, de Hereford, 1721, de Salisbury, 1723, et de Winchester, 1734. Il soutint contre le haut clergé une célèbre controverse dite *bangorienne*, parce qu'il prétendait que le clergé ne devait avoir aucune autorité temporelle. Il publia, en 1735, un *Exposé du sacrement de la Cène*, dans lequel il ne voit qu'une cérémonie extérieure et une formule. Ses opinions, comme celles de Clarke, son ami, se rapprochent du déisme. Son second fils a publié sa *Vie* et une édition de ses ouvrages théologiques, 1773, 3 vol. in-fol.

HOAI-HO OU **HOEI-HO**, riv. de Chine, naît dans la prov. de Ho-nan, et arrose la prov. de Ngan-Hoéi. Il a changé plusieurs fois de lit, a été longtemps un affluent du Hoang-Ho, et se jette maintenant dans le lac Houng-Tse.

HOANG-HAI, c.-à-d. *mer Jaune*, portion de la mer de Chine, entre la Chine propre à l'O., la Mandchourie au N., et la Corée à l'E., forme le golfe de Pé-tchi-li, et reçoit le Hoang-ho. Elle est peu profonde, et tire son nom du limon jaune que les cours d'eau y apportent.

HOANG-HO, c.-à-d. *fleuve Jaune*, anc. *Bautès, Bautis, Bautisus* (?), gr., fl. de la Chine, qui doit son nom à la couleur de ses eaux, chargées de limon, naît au N.-E. du Tibet, dans la région mal connue des « lacs des Étoiles », arrose la Mongolie, la prov. de Kan-sou, le pays des Ordous, sépare les prov. de Chen-si et de Chan-si, traverse celles de Ho-nan, Ngan-Hoéi, Chan-toung et Kiang-sou, etc. Auj., il se ramifie au pied de l'In-Chan en plusieurs bras qui se déplacent suivant les crues. Après un cours de 4,700 kil., il se jette au S. du golfe de Pé-tchi-li. Il reçoit de nombreux affluents, dont les principaux sont : le Oueï-ho, le Hoeï-ho et le Fuen-ho. Rapide et

large, mais souvent peu profond et d'une navigation difficile, il est sujet, malgré les digues immenses dont on a encaissé ses rives, à de terribles débordements qui lui ont valu son surnom de *Nih-ho*, ou fleuve incorrigible. G. H.

HOANG-TI, empereur chinois, monta, dit-on, sur le trône vers 2698 av. J. C. On fait remonter à son règne la découverte de la boussole, de l'arc, des filets, des chars, de la navigation, de la monnaie, de l'écriture, du système de poids et mesures, de la musique, etc. Il était astronome, et fit reconnaître la vraie durée de l'année solaire. Il partagea l'empire en 10 provinces, chaque province en 10 *tou* ou cantons, chaque canton contenant 10 villes, et chaque ville 10 *li* ou rues. Il divisa ses sujets en tribus distinguées par la couleur des vêtements, réservant la jaune pour la famille impériale.

HOBART-TOWN, v. cap. de la Tasmanie, sur la côte S.-E., à 14 kil. de l'embouchure de la Derwent, par 42°53' lat. S. et 145° long. E.; 27,248 hab. Évêchés anglican et catholique, école de sciences appliquées. Chemin de fer reliant la ville à Launceston, avec laquelle elle a un commerce important sur la côte N.; port de relâche des baleiniers qui se rendent à la Nouvelle-Zélande, comm. de laine, pelleteries, blé, huiles et fanons de baleine. — Fondée en 1804.

HOBBEMA (Meindert), paysagiste hollandais, que l'on croit né vers 1611, en Frise, à Harlem, dans la province de Drenthe, à Anvers, ou à Hambourg, habita la Hollande, et y composa ses ouvrages. Il connaissait l'art difficile d'employer les nuances claires, tout en donnant beaucoup de vigueur à son coloris. Ses toiles sont éclatantes dans les endroits où tombe le soleil, et conservent une douce pénombre dans le reste du paysage. Nul n'a su mieux faire usage des teintes fuyantes. Il ne peint guère que des terrains plats, et les peint largement. Van de Velde, Berchem, Lingelbach et d'autres peintres étoffaient ses tableaux. A. M.

HOBBES (Thomas), célèbre philosophe anglais, né en 1588 à Malmesbury, m. en 1679, étudia à Oxford, et fit en France et en Italie plusieurs voyages qui le mirent en relation avec les hommes les plus distingués de son temps : Gassendi, Mersenne, Galilée, Descartes. Il prit une part très vive aux mouvements politiques de son pays comme royaliste déclaré; il fut chargé, sur le continent, d'enseigner la philosophie au prince de Galles. Il passa les dernières années de sa vie presque toujours à la campagne, occupé de littérature. Il a écrit lui-même sa vie en vers. Dans sa jeunesse, il s'occupa beaucoup de la philosophie d'Aristote, qu'il abandonna plus tard, en partie pour l'étude de la littérature classique, en partie par suite de ses liaisons avec Bacon, dont il poussa l'empirisme jusqu'au matérialisme, ce qui le rendit, non sans raison, suspect d'athéisme. Ses principaux écrits philosophiques sont : *Elementa philosophica de cive* trad. en français par Sorbières, sous le titre de *Traité du citoyen*, Amst., 1649; *Leviathan, seu de materia, forma et potestate civitatis ecclesiasticæ et civilis*, Amst., 1668, in-4°, ouvrage publié en anglais dès 1651; *Human nature of the fundamental elements of policy*, Lond., 1650, in-12, trad. en franç. par d'Holbach, 1772; *Elementorum philosophiæ sectio prima de Corpore, sectio secunda de Nomine, sectio tertia de Corpore politico*, Londres, 1758-59, cette dernière section trad. en franç. par Sorbières; *Quæstiones de libertate, necessitate et casu*, 1659, in-12. Ses œuvres complètes parurent à Amsterdam, 1668, 2 vol. in-4°; sa morale et ses œuvres politiques à part, Londres, 1750. La philosophie de Hobbes est le matérialisme en théorie, l'égoïsme en morale, et le despotisme absolu en politique. Il a développé ses principes dans toute leur rigueur et leur grossièreté avec une parfaite conséquence. Sensualiste dans sa théorie de la connaissance, il fait tout dériver des sens. En logique, il affectionne la méthode des mathématiques; avant Condillac, il ramène tout raisonnement à un calcul. Pour lui, toute la philosophie se réduit à la science des corps; il n'y a dans la nature que du mouvement et de l'étendue. La philosophie est l'étude des corps naturels et des corps artificiels. A l'étude du corps humain se rattachent la logique, l'ontologie, la morale, dont le principe est l'intérêt. Les corps artificiels sont les sociétés politiques. Hobbes assimile le corps politique au corps humain; sa loi suprême est la conservation : de là le titre de son ouvrage politique, *Leviathan*, qui veut dire un animal plus grand que l'homme. Son principe de l'égoïsme en morale lui fait admettre un *état de nature* antérieur à l'état social, état où les hommes, divisés d'intérêts, étaient en guerre perpétuelle de tous contre tous. Ils en sortirent par la création d'un pouvoir capable de ramener et de maintenir l'ordre, de soumettre les individus à la loi ou plutôt à la volonté d'un seul. Hobbes établit une équation parfaite entre la loi et la volonté arbitraire, la *force* et le *droit*. Tout pouvoir, par conséquent, est légitime, par cela même qu'il est fort, ou plutôt qu'il existe. Hobbes ne recule devant aucune des conséquences de son principe. Ce qui fait le mérite de ses ouvrages, c'est la parfaite clarté et la logique rigoureuse qui lie toutes les parties de son système. Celui-ci se réfute ainsi lui-même par sa propre exposition, c'est-à-dire par les absurdités qu'il renferme.

V. Blackburn, *Thom. Hobbes*, Lond., 1681; Niceron, *Mém.*, t. IV. B—D.

HOBEREAU. V. Haubereau.

HOBHOUSE (Sir Benjamin), homme d'État anglais, né vers 1757 à Bristol, m. en 1831, se fit recevoir avocat, visita la France en 1783, fut nommé membre de la Chambre des communes en 1797, lutta contre Pitt, et conseilla la paix avec la France. Après la paix d'Amiens, 1802, il accepta des fonctions publiques, et fut, en 1803, secrétaire du bureau du contrôle pendant le ministère Addington : il se retira, en 1804, à la rentrée de Pitt.

HOBHOUSE (John Cam), homme d'État et littérateur anglais, né en 1786, m. en 1869, fit ses études à Cambridge, où il se lia avec Byron; publia en 1809 des *Imitations et traductions des classiques*, et entreprit un voyage en Orient, dont la relation parut en 1812 sous le titre de *Voyages dans l'Albanie et autres provinces de l'empire turc*. Se trouvant en France pendant les Cent-jours, il écrivit des *Lettres d'un Anglais pendant le dernier règne de Napoléon*, où il défendait l'Empereur. En 1818, il accompagna Byron en Suisse et en Italie. De retour en Angleterre, il subit, à l'occasion d'un libelle contre lord Erskine, un emprisonnement qui lui donna de la popularité, et il fut élu député de Westminster en 1819. Il se rangea parmi les radicaux, contribua avec eux à la fondation de la *Westminster Review*, et combattit la politique de Canning. S'étant rapproché du parti modéré, il reçut, dans le cabinet de lord Grey, le poste de secrétaire d'État pour l'Irlande en 1833. Non réélu en 1834, mais nommé député de Nottingham, il accepta de lord Melbourne la place de directeur général des domaines, qu'il changea, en 1839, contre celle de président du Bureau des Indes. Il se retira lors de l'entrée de Robert Peel aux affaires en 1841, mais reprit sa place dans le ministère Russell en 1846. Il fut créé pair d'Angleterre en 1851, avec le titre de *baron Broughton*.

HOBOKEN, v. des États-Unis (New-Jersey), sur la rive dr. et près de l'emb. de l'Hudson; faub. de New-York; 30,999 hab. Belles maisons de campagne dans les environs. E. D—y.

HOÇAÏN WAEZ, écrivain persan, m. en 1514, doué d'un talent merveilleux pour la poésie, possédait aussi des connaissances étendues en astronomie et en jurisprudence. Versé dans l'étude des traditions musulmanes, il exerçait les fonctions de prédicateur dans une mosquée de Hérat. Il s'est rendu célèbre par des commentaires sur le Coran, et surtout par un ouvrage en prose et en vers, intitulé : *Anvari Sohaïli* (les lumières de Canope). C'est la traduction persane des Fables de Calila et Dimna. On a aussi de lui un traité de morale, intitulé : *Akhlagi Mohçini*. D.

HOÇAÏN. V. aussi Hussein.

HOCHBERG (Margraves de), branche de la maison de Bade, ainsi nommée du château de Hochberg, à 8 kil. N. de Fribourg-en-Brisgau, bâti sous Charlemagne, détruit en 1689 par les Français. Henri Ier, fils cadet du margrave Hermann III de Bade, est la tige de la ligne de Hochberg, 1190. En 1300, elle se divisa en branches de *Hochberg-Hochberg* et *Hochberg-Sausenberg*. La première s'étant éteinte en 1418, ses possessions échurent à la maison de Bade. L'autre s'éteignit dans la ligne mâle en 1503 avec le margrave Philippe, et ses possessions furent également réunies à celles de Bade. Le margrave Charles-Frédéric de Bade obtint de l'empereur, 1787, le titre de comtesse de Hochberg pour sa seconde femme, dont les fils furent créés margraves de Bade. Les gr.-ducs actuels de Bade sont issus de ce mariage. E. S.

HOCHE (Lazare), général français, né à Versailles, en 1768, d'un garde du chenil de Louis XV, m. le 15 sept. 1797, s'enrôla dès l'âge de 16 ans; quand la Révolution éclata, il était sergent aux gardes françaises. Lieutenant dans le régiment de Rouergue, 1792, il se distingua devant Thionville et à Nerwinden. Accusé d'incivisme, il montra un plan de campagne qui lui valut les soupçons de Robespierre, mais qui le fit nommer par Carnot général de brigade. La part qu'il prit à la défense de Dunkerque lui fit donner le commandement de l'armée de la Moselle. Battu d'abord par le duc de Brunswick, il se joignit à Pichegru, vainquit les Autrichiens à Wissembourg, prit Germersheim, Spire, Worms, et fit évacuer l'Alsace, 1793. En butte aux dénonciations de Pichegru et à la haine de Saint-Just, il fut arrêté, et ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor. Bientôt il eut à commander l'une des armées de l'Ouest; il établit un système de petits camps retranchés, se montra politique habile autant qu'humain, eut enfin sous ses ordres toute l'armée des côtes de l'Océan, s'élevant à 80,000 hommes, battit les émigrés à Quiberon, 1795, s'empara de Charette et de Stofflet, les fit fusiller, et finit par pacifier le pays qu'il oc-

rompait, juillet 1796. Alors il tenta d'enlever l'Irlande à l'Angleterre; mais sa flotte fut dispersée par la tempête, et n'effectua point son débarquement. Hoche reçut le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, 1797, passa le Rhin, défit les Autrichiens à Neuwied, Ukerath, Altenkirchen, et poussa jusqu'à Wetzlar. L'armistice de Léoben arrêta ses succès. Appelé par Barras, il vint à Paris, et s'indigna du rôle équivoque qu'on voulait lui faire jouer au 18 fructidor. Le Directoire lui avait offert le ministère de la guerre, qu'il refusa pour aller commander l'armée d'Allemagne. De retour à son quartier général de Wetzlar, il fut enlevé par une courte maladie. On crut, sans preuve sérieuse, qu'il avait été empoisonné. Le gouvernement fit rendre de grands honneurs funèbres à Hoche sur le Rhin et à Paris. Ses restes furent déposés près de ceux de Marceau dans la redoute de Petersberg. En 1832, on lui a élevé une statue de bronze, par Lemaire, sur la place Hoche, à Versailles. Dès sa première jeunesse, et lorsqu'il n'était encore que sergent, il s'était livré avec ardeur à l'étude, afin d'acquérir une éducation que ses parents n'avaient pu lui donner; il employait une partie de ses loisirs à des travaux manuels, brodant des gilets d'officier, pour gagner de quoi acheter des livres. Après sa captivité, dont il fit un temps d'étude, son esprit devint encore plus sérieux; il prit pour devise : *des choses et non des mots*. Mort à 29 ans, après avoir été général en chef à 24 ans, il acquit en 5 ans toute la gloire qui le rend un des généraux français les plus illustres.

Il reste de lui sa *Correspondance administrative et militaire, et ses ordres du jour*, dans le 2e vol. de la *Vie de Hoche*, par A. Rousselin, 2 vol., Paris, an VI. — *V.* aussi P. Champrobert, *Notice historique sur Lazare Hoche*, broch. in-18, 1840; Dourille, *Hist. de Lazare Hoche*, 1844.
J. T.

HOCHELAGA. *V.* MONTRÉAL.

HOCHFELDEN, v. d'Allemagne (Alsace), cercle de Saverne, sur la Zorn; 2,469 hab. Tourbières, gypse.

HOCHHEIM, brg du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), près du confl. du Rhin et du Mein, cercle de Wiesbaden; 2,600 hab. Vins estimés.

HOCHKIRCHEN, vge du roy. de Saxe, cercle et à 9 kil. S.-E. de Bautzen. Victoire du maréchal Daun sur Frédéric II en 1758, et des Français sur les alliés en 1813.

HÖCHST, v. de Prusse (Hesse-Nassau), au confl. de la Nidda et du Main, cercle de Wiesbaden, à l'O. de Francfort; 4,055 hab. Anc. palais de l'électeur de Mayence. Chapellerie, meubles et produits chimiques.

HOCHSTÆDT, v. de Bavière (Souabe), sur la rive g. du Danube, distr. de Dillingen, à 35 kil. N.-O. d'Augsbourg; 2,460 hab. Victoires de Villars et de l'électeur de Bavière sur les impériaux, 20 sept. 1703; de Marlborough et du prince Eugène sur le maréchal de Tallard, 13 août 1704; de Moreau sur les Autrichiens, 19 juin 1800.

HOCQUINCOURT (CHARLES DE **MONCHY**, MARQUIS D'), né en 1599, d'une ancienne famille de Picardie, m. en 1658, combattit contre les Espagnols à La Marfée, 1641, commanda à Rethel, en 1650, l'aile droite de l'armée française, et décida la défaite de Turenne et des Espagnols. Nommé maréchal de France, 1651, il prit parti pour la cour pendant la Fronde, et fut battu par Condé à Bléneau, 1652. Vice-roi de Catalogne, 1653, il échoua au siège de Girone, puis fut fait gouverneur de Ham et de Péronne, 1654. Sur les instances de Mmes de Montbazon et de Châtillon, il offrit au prince de Condé de lui livrer ces deux places; mais il les rendit au roi, moyennant 200,000 écus et un gouvernement pour son fils. Il alla rejoindre Condé et les Espagnols, qui le chargèrent de défendre Dunkerque : il fut tué devant cette place. Un opuscule de Charleval, imprimé parmi les œuvres de Saint-Évremond, *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye*, fait bien connaître sa bravoure, mais aussi la faiblesse de son caractère.

HODEIDAH, v. murée de l'Arabie, ch.-l. de la prov. turque d'Yémen, sur la mer Rouge; 30,000 hab. Exportation de café dit de Moka, nacre, cuirs, cire, ivoire, gomme, etc.

HODER, dieu scandinave. (*V.* BALDER.)

HODIERNA (J.-B.), savant Sicilien, né en 1597 à Raguse, m. en 1660, archiprêtre de Palma, dressa de nouvelles éphémérides astronomiques, reconnut la marche des satellites de Jupiter, analysa le premier l'œil de la mouche et la dent rétractile de la vipère, devança Newton dans quelques-unes de ses découvertes sur la lumière, et connut l'usage du prisme.

HODIMONT, vge de Belgique (Liège), cant. et à 1 kil. O. de Verviers; 4,443 hab. Fabr. de draps, filatures de laine, teintureries; fouleries; fonderie de fer.

HODIZ, seigneur allemand, né vers 1710, m. en 1778, voulut créer une nouvelle Arcadie dans ses domaines de Roswald en Moravie, 1740, et y fit représenter les chefs-d'œuvre des scènes française, italienne et allemande. Il fut l'ami de Frédéric II, qui le recueillit à Potsdam, quand il eut épuisé sa fortune.

HOECK (JEAN **VAN**), peintre, né à Anvers en 1600, m. vers 1650, étudia les sciences et la littérature avant de prendre la palette, et apprit de Rubens l'art du coloris. Il visita l'Allemagne et l'Italie, et fut appelé à la cour de l'empereur Ferdinand II. Après avoir exécuté une foule de tableaux pour les églises et pour les palais des nobles, il retourna en Belgique, et refusa le titre de 1er peintre de l'archiduc Léopold. Il suivit les traces de Rubens, sans modifier sa manière : son dessin est soigné, son exécution forte et naturelle; ses portraits ont de la similitude avec ceux de Van Dyck. A. M.

HOËDIC, îlot fortifié, dans l'Atlantique, dép. du Morbihan, commune de Bangor, à 16 kil. de la côte et 13 kil. E. de Belle-Isle; 2,000 m. de long sur 1,000 à 1,200 de large; 238 hab. G. H.

HOËI-NGAN ou **HOUÏ-AN**, v. maritime de la prov. de Fou-Kian (Chine mérid.), ch.-l. de district, dép. et à 30 kil. E. de Tsiman-Tchéou, dans la baie de Port-Matheson. G. H.

HOËI-TCHÉOU, v. de la prov. de Kouang-toung (Chine mérid.), ch.-l. de dép., à 115 kil. E. de Canton, sur la rive g. du Tong-Kiang. Pont de 40 arches; fabr. d'objets en écaille. G. H.

HOËL Ier, duc de Bretagne, né à la fin du ve siècle, m. en 545. Après la mort de son père Budic, tué par ordre de Clovis en 509, il se retira en Angleterre, et revint en 513 avec les troupes d'Arthur; il chassa les Francs. Il fut appelé à Paris, mais n'y parut que comme comte. Il fonda, en 541, l'évêché d'Aleth, dont le 1er évêque, St Malo, donna son nom à la ville. — HOEL II, fils et successeur du précédent, persécuta St Malo, et fut tué à la chasse par son frère Canor, 547. — HOEL III, d'abord comte de Cornouailles, succéda à Judicaël, son père, 594, prit plus tard le titre de roi, et mourut en 612. — HOEL IV, fils naturel d'Alain IV, et comte de Nantes, succéda à son frère en 953, et fut tué à la chasse en 980. — HOEL V, duc de Bretagne, de 1066 à 1084. — HOEL VI, reconnu duc de Bretagne, en 1148, par les habitants de Nantes et de Quimper, fut battu, 1154, par son compétiteur Eudes de Porhoet, et chassé par les Nantais, 1156.

HOEN-HO, riv. de Chine (Pé-tchi-li), formée de la réunion du Yom-ho et du Sancam-ho, se jette dans le Pei-ho. Cours de 270 kil.

HŒXTER, v. du roy. de Prusse (Westphalie), sur le Weser; 5,800 hab. Distilleries et brasseries. Comm. de toiles, bougies et bois.

HOF, *cour* en allemand : HOFheim, demeure de la cour.

HOF, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), cercle d'Olmütz; 3,150 hab. Comm. de laines; fabr. de toiles, blanchisseries.

HOF ou **STADT-AM-HOF**, v. de Bavière (haute Franconie), sur la rive g. de la Saale; 20,997 hab. Chemins de fer pour Augsbourg, Bamberg et Dresde. Gymnase, bibliothèque. Fabr. de tissus de laine et de coton, papiers, cuirs, couleurs. Exploit. de fer et de marbre. — Fondée au XIe siècle. Victoire du prince Henri de Prusse sur les Autrichiens en 1759. — v. de Prusse, à 20 kil. S.-O. d'Eylau. Victoire de Murat sur les Russes, 7 févr. 1807.

HOFER (ANDRÉ), chef d'insurrection dans le Tyrol, né en 1767 à Passeyer, m. en 1810, était aubergiste et faisait le commerce des grains. Lors de l'invasion de l'armée franco-bavaroise, en 1808, il insurgea les Tyroliens, fut choisi pour leur chef, et détruisit quelques corps français. A la suite d'une grande défaite, en 1809, il licencia sa troupe; mais la même année, il la rappela, fut pris en combattant, traduit devant une commission militaire à Mantoue, condamné à mort, et fusillé en février 1810. Sa famille a été anoblie en 1819 par l'empereur d'Autriche; en 1834, on lui éleva une statue dans l'église des franciscains, à Inspruck. Un hôpital, bâti sur le pic où il fut pris, sert d'asile à 16 pauvres.

HOFFBAUER (J.-CHRISTOPHE), savant allemand, né en 1766 à Bielefeld, m. en 1827, professa avec succès la philosophie dans sa ville natale, et se livra à l'étude du droit.

Il a laissé : *Traité du droit naturel*, 1793; *Théorie naturelle de l'âme*, 1796; *Recherches sur les maladies de l'âme*, 3 parties, 1802-1807.

HOFFMANN (MAURICE), médecin, né en 1622 dans le Brandebourg, m. en 1698, prit le doctorat à Padoue, fut professeur d'anatomie et de chirurgie à Altdorf, et créa dans cette ville un jardin botanique, un laboratoire chimique et un amphithéâtre anatomique. On lui attribue la découverte du canal pancréatique, nommé *canal de Wissungus*.

HOFFMANN (J.-JACQUES), philologue allemand, né à Bâle en 1635, m. en 1706, professa le grec et l'histoire dans sa ville natale.

On a de lui : *Lexicon historico-geographico-chronologico-philologicum*, Bâle, 1677, 2 vol. in-fol.; *Epitome metrica Historiæ*, ibid., 1686, in-12; *Historia paparum*, 1687, 2 vol. in-12, avec 2 vol. de supplément, réuni à l'ouvrage, Leyde, 1698.

HOFFMANN (CHRÉTIEN-GODEFROI), jurisconsulte, né à Lau-

ban (Silésie) en 1692, m. en 1735, professa le droit naturel avec distinction à Leipzig et Francfort-sur-l'Oder.

On a de lui : *Historia juris romano justinianei chronologica*, Leipzig, 1720, 1725, 2 vol. in-4°; *Nova scriptorum ac monumentorum Collectio*, Francf., 1731, 1733, 2 vol. in-4°; *Bibliotheca juris germanici*, ibid., 1734, in-8° et in-4° : une bonne édition des œuvres de Pancirole, etc.

HOFFMANN (Frédéric), célèbre médecin, né à Halle en 1660, m. en 1742, étudia la chimie à Erfurt sous Gaspard Cramer, publia, en 1682, sur le *Cinabre d'antimoine*, un ouvrage qui fonda sa réputation comme chimiste, et fut nommé, en 1694, professeur à l'université de sa ville natale. Il fut employé dans diverses cours d'Allemagne, et agrégé aux Académies les plus célèbres de l'étranger. On lui doit la préparation calmante connue sous le nom de *gouttes* ou *liqueur anodine d'Hoffmann* (ether sulfurique alcoolisé).

Ses œuvres complètes ont été publiées à Genève, 1740 et 1748, 6 tomes en 4 vol. in-fol., auxquels on a ajouté 3 vol. en 1753 ; cette collection comprend, entre autres ouvrages : *Medicina rationalis systematica*, Halle, 1730, trad. en franç. par Bruhier d'Ablaincourt, 1739-43, 9 vol. in-12; *Medicus politicus*, Leyde, 1738, in-4°, traduit par le même, 1751, in-12.

HOFFMANN (Tycho), biographe danois du xviii^e siècle, a publié une collection rare et recherchée : *Portraits historiques des hommes illustres de Danemark*, 1746, 6 parties en 2 vol. in-4°, avec gravures des plus célèbres artistes de l'Europe.

HOFFMANN (Ernest-Théodore-Wilhelm), célèbre romancier allemand, né en 1776 à Kœnigsberg, m. en 1822. Il fut élevé par une mère qu'affaiblissaient le chagrin et la maladie, par un oncle bizarre, le type des conseillers, qu'il peignit dans la suite, et par une tante dont la gaieté faisait contraste avec la sévérité des autres membres de sa famille. Destiné à la magistrature, mais plus porté vers les arts, il était connu, dès l'âge de 12 ans, par son talent prodigieux comme musicien. Assesseur à Posen en 1800, exilé pour quelques plaisanteries contre des familles puissantes, replacé à Polotsk en 1802, à Varsovie en 1804, il se trouva sans fonctions, quand cette ville eut été enlevée à la Prusse après la bataille d'Iéna. Il lui fallut commencer une vie de peines et de privations, donner des leçons de musique, se faire chef d'orchestre et directeur de théâtre à Bamberg, 1808, à Leipzig, à Dresde, 1813. Il avait commencé d'écrire, vers 1810, des contes fantastiques, qui le rendirent célèbre et riche, et lui valurent l'amitié de Weber et de Jean-Paul Richter. Il fut nommé conseiller près le tribunal d'appel de Berlin, 1816. Mais des excès de toute sorte le vieillirent avant l'âge : en vain ses amis établirent chez lui une espèce d'académie, où ses ouvrages étaient lus et applaudis, et cherchèrent à l'arracher à une vie indigne de lui; plein de verve et d'ardeur au milieu d'eux, il reprenait, quand ils l'avaient quitté, le chemin de la taverne. C'est tout à la fois à leur admiration et aux besoins pressants d'une vie désordonnée qu'il faut attribuer sa fécondité dans ses dernières années. On a de lui : *Fantaisies dans la manière de Callot*, 1811; *l'Élixir du diable*, 1816; *Tableaux nocturnes*, 1817; *les Souffrances d'un directeur de théâtre, les Frères de Sérapion*, 1819-21; *Contemplation du chat Murr; la Princesse Brambilla*, 1821, etc. Tous ses ouvrages portent un cachet d'originalité bizarre; le genre fantastique y est poussé à ses dernières limites; l'auteur est un profond penseur, souvent en proie au délire d'une imagination sans frein. Les œuvres complètes d'Hoffmann ont été réunies en un gros vol., Paris, 1840, et traduites en franç. par Loëve-Weimars, Paris, 1829-33, 20 vol. in-12. Les *Contes* ont été traduits à part par M. Toussenel, 1838, 2 vol.; les *Contes fantastiques*, par M. Marmier. Les œuvres musicales d'Hoffmann sont nombreuses; il a laissé des symphonies, des trios, des quatuors, un *Miserere*, un *Requiem*, et plusieurs opéras. L—y.

HOFFMANN (Franç.-Benoit), poète dramatique et journaliste, né à Nancy en 1760, m. à Paris en 1828. Il a composé plus de 40 ouvrages pour le théâtre, et excella surtout à dresser le plan d'un livret d'opéra; parmi les pièces qu'il donna à l'Opéra-Comique, on distingue : *Euphrosine et Coradin*, 3 actes en vers, 1790; *Stratonice*, 1 acte en vers, 1792; *le Secret*, 1 acte en prose, 1796; *les Rendez-vous bourgeois*, opéra bouffon, 1 acte en prose, 1807. Il a donné au Théâtre-Français *le Roman d'une heure, ou la Folle Gageure*, 1 acte en prose, 1803, jolie comédie. Hoffmann, attaché à la rédaction du *Journal des Débats*, alors *Journal de l'Empire*, écrivit des articles de critique pleins de science et d'esprit, mais d'un esprit auj. un peu suranné.

Ses œuvres complètes ont été publiées en 10 vol., 1828-29.

HOFGEISMAR, v. du roy. de Prusse, prov. de Hesse-Nassau, régence de Cassel, sur l'Esse; 5,000 hab. Autref. place forte des électeurs de Mayence. Sources minérales, bains; fabr. de sucre, de toile et de papier. G. H.

HOFWYL, domaine de Suisse, canton et à 8 kil. S.-E. de Berne. Fellenberg (*V. ce nom*), y fonda un célèbre établissement pédagogique et agricole. Ce n'est plus qu'un pensionnat estimé. G. H.

HOGARTH (William), peintre et graveur célèbre, né à Londres en 1697, m. en 1764, était fils d'un prote d'imprimerie, et montra dès l'enfance un goût très vif pour le dessin. Il excella dans l'expression des passions et des scènes populaires, et fut le créateur de la caricature morale. Dans des séries de tableaux ou de gravures représentant la vie d'un même personnage, compositions pleines de verve, d'esprit et de vérité, il se plaisait à châtier les ridicules de son temps. On cite, en particulier : *la Vie d'une courtisane* (6 planches); *la Vie du libertin* (8 planches); *la Conversation moderne à minuit, ou les Buveurs de punch; les Comédiennes ambulantes; une Élection parlementaire* (4 planches); *l'Industrie et la Paresse* (12 planches); *le Mariage à la mode* (6 planches); *la Foire de Southwark; l'Opéra des gueux*, etc. Il fit des planches estimées pour *l'Ane d'or* d'Apulée, et l'*Hudibras* de Butler. Son œuvre se compose de 250 pièces environ. L'édition la plus ample est celle de Londres, 1808, 2 vol. in-4°, avec 160 planches et explications par J. Nichols et G. Stevens. Hogarth mourut peintre du roi d'Angleterre.

Il a laissé un écrit intitulé : *Analyse de la beauté*, Londres, 1753, trad. en français par Jansen, avec une *Vie* de l'auteur et une *Notice* sur ses ouvrages, Paris, 1804, 2 vol. B.

HOGG (James), poète écossais, dit *le berger d'Ettrick*, né en 1776 à Ettrick (Selkirk), m. en 1835, composa, tout en gardant ses troupeaux, des ballades et des chansons qui le firent remarquer de Walter Scott et de Wilson. Il vint à Edimbourg, où il publia un livre de ballades et de poèmes : *la Veillée de la reine, les Pèlerins du soleil, la reine Hynde*, etc. On a aussi de lui des romans moins estimés.

HOGGAR. *V.* Touaregs.

HOGLAND, en finnois *Suur-Saari*, île de la Russie d'Europe, dans le golfe de Finlande, à 45 kil. S.-O. de Fredrikshamn, 12 kil. sur 3, avec 640 hab., tous pêcheurs. Mouillages profonds et excellents abris. Elle est presque tout en porphyre, peu de végétation. Dans ses eaux fut livrée une bataille entre les Russes et les Suédois, le 17 juillet 1788. Vges princ. : haut et bas Maïaka.

HOGUE (LA) ou mieux **HAGUE (LA)**, cap de France (Manche), à l'extrémité N.-O. de la presqu'île du Cotentin, au N.-O. de Cherbourg; par 49° 43′ lat. N., et 4° 17′ long. O. Beau phare.

HOGUE (LA). *V.* Hougue (La).

HOGYESZ, brg de Hongrie (Tolna); 3,140 hab. Récolte importante de tabac. Beau château des comtes d'Appony.

HOHE, *hauteur* en allemand : Hohenstadt, haute ville.

HOHENAU, brg de l'Autriche-Hongrie (Basse Autriche), près de la March; 2,080 hab. Beau haras.

HOHENBERG, anc. comté de l'empire d'Allemagne; v. princ. : Rothenburg, Horb, Schœnberg, Oberndorf. Il est auj. compris dans le Wurtemberg (cercle de la fôret Noire).

HOHENBERG, brg de l'Autriche-Hongrie (Basse Autriche), sur la Trasen; 1,530 hab. Forges et fabr. importante de grosse ferronnerie, source minérale, manufacture de porcelaine.

HOHENBURG, brg de l'anc. Thuringe, où l'empereur Henri IV défit les Saxons révoltés, en 1075.

HOHENELBE, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), près des sources de l'Elbe; 3,730 hab. Fabr. de toiles, linons, batistes, dentelles, ouvrages en bois, papier. Aux environs, mines d'étain.

HOHENEMS, brg de l'Autriche-Hongrie (Tyrol), cercle de Bregenz; 3,330 hab., dont 800 juifs. Filature et broderies. Source minérale.

HOHENFRIEDBERG, vge du roy. de Prusse, présid. de Liegnitz, sur le Striegauser-Wasser; 800 hab. Victoire de Frédéric II sur les Autrichiens, 3 juin 1745.

HOHENFURT, brg de l'Autriche-Hongrie (Bohême); cercle de Budweiss, sur la Moldau. Blanchisseries. Comm. de fil. Abbaye de cisterciens, fondée en 1259, avec bibliothèque et collection d'histoire naturelle et objets d'art; 1,720 hab.

HOHENGEROLDSEK, anc. comté de l'empire d'Allemagne, appartint aux comtes de Klonenburg jusqu'en 1691, fut donné, en 1711, par l'Autriche à la famille de Leyen, lui fit retour en 1814, et fut cédé, en 1819, au gr.-duché de Bade, où il forma le bailliage de Seelbach (cercle de la Kinzig); auj. S. du cercle du Rhin moyen.

HOHENHEIM, vge du roy. de Wurtemberg (Neckar). Beau château du xviii^e siècle; on y a fondé, en 1818, une école nationale agricole et forestière, comprenant une école pratique d'agriculture, une ferme modèle, un jardin botanique, de superbes troupeaux, des établissements d'exploitation rurale, des ateliers pour la fabrication des instruments et outils, etc. Près de là, parc et haras royal de Klein-Hohenheim.

HOHENLINDEN, vge de Bavière (Haute Bavière), à 33 kil. E. de Munich, 10 N.-N.-E. d'Ébersberg; 920 hab. Victoire des Français, commandés par Moreau, sur les Autrichiens, commandés par l'archiduc Jean, le 3 décembre 1800.

HOHENLOHE, anc. comté, plus tard principauté d'Allemagne (cercle de Franconie), médiatisée en 1806, et actuellement sous la souveraineté du Wurtemberg et de la Bavière. Les comtes de Hohenlohe tiraient leur nom du château de Holloch, près d'Uffenheim en Franconie. Au commencement du XIIIe siècle, la maison de Hohenlohe se scinda en branches de *Brauneck* et de *Holloch*; celle-ci forma, en 1340, les rameaux de *Hohenlohe* et de *Speckfeld*. Les Speckfeld se partagèrent, 1551, en lignes de *Neuenstein* et de *Waldenburg*, dont les titulaires furent créés, en 1767, princes de l'Empire. La ligne de Neuenstein, qui est luthérienne, fournit 2 branches : celle d'*Œhringen*, scindée plus tard en rameaux d'Œhringen et de Weickersheim, et celle de *Langenburg*. Cette dernière réunit, en 1805, les possessions de la branche d'Œhringen, et se partagea ensuite de la manière suivante : 1° *Hohenlohe-Langenburg*, en Wurtemberg; 2° *Hohenlohe-Langenburg-Œhringen* (auparavant Hohenlohe-Ingelfingen), en Wurtemberg, où elle possède depuis 1861 le duché d'Ujest; et en Silésie, elle forme une branche cadette, celle de *Hohenlohe-Ingelfingen;* 3° *Hohenlohe-Langenburg-Kirchberg*, auj. éteinte. La ligne de Waldenburg, qui est catholique, s'est divisée en 2 branches : 1° *Hohenlohe-Waldenburg-Bartenstein*, dont il y a en outre un rameau de Hohenlohe-Bartenstein-Jaxtberg, en Wurtemberg; 2° *Hohenlohe-Waldenburg-Schillingsfurst*, en Wurtemberg et en Bavière. Les deux frères cadets du prince Charles de Hohenlohe-Schillingsfurst ont hérité, en 1834, du dernier landgrave de Hesse-Rheinfels-Rothenburg, les seigneuries de Ratibor et de Corvey, et ont été créés, en 1840, par le roi de Prusse : le premier, duc de Ratibor, l'autre, prince de Ratibor et de Corvey. Les membres les plus connus de la maison de Hohenlohe sont : 1° FRÉDÉRIC-LOUIS, prince de Hohenlohe-Ingelfingen, né en 1746, m. en 1818, se signala, comme général prussien, dans les guerres de 1792 à 1794. Moins heureux dans la campagne de 1806, où il fut battu à Iéna, où on lui reprocha surtout la capitulation de Prenzlow, il se retira dans ses terres. 2° LOUIS-ALOYSIUS, prince de Hohenlohe-Waldenburg-Bartenstein, né en 1765, m. en 1829, refusa d'entrer dans la confédération du Rhin, ce qui amena la médiatisation de son pays. En 1814, après la chute de Napoléon Ier, il entra au service de la France en qualité de lieutenant général, fit la guerre d'Espagne en 1823, et fut ensuite nommé maréchal et pair de France. La légion étrangère s'appela légion de *Hohenlohe*. 3° ALEXANDRE-LÉOPOLD-FRANÇOIS, prince de Hohenlohe-Waldenburg-Schillingsfurst, évêque et grand prieur de Gross-Wardein en Hongrie, né en 1794, m. en 1849, passait pour obtenir des guérisons, sans voir les malades, par la seule prière qu'ils faisaient à la même heure que lui. La cour de Rome n'a jamais reconnu ses miracles. E. S.

HOHENMAUT, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle de Chrudim, sur la Lantschna; 6,018 hab. Fabr. de draps.

HOHENSTAUFEN, *Curia Stauffa*, brg du roy. de Wurtemberg, cercle du Danube, à 43 kil. N.-O. d'Ulm; 1,250 hab. Fabr. de toiles et rubans de laine. Ruines du château des seigneurs de Hohenstaufen, construit vers 1080, détruit en 1525.

HOHENSTAUFEN (MAISON DE), illustre famille d'Allemagne, dont le berceau fut le château de Hohenstaufen en Souabe. Son élévation commença avec Frédéric de Buren, dit *l'Ancien*, seigneur de Hohenstaufen, né vers 1050, m. en 1105, qui servit l'empereur Henri IV dans la guerre des Investitures, et reçut la main de sa fille Agnès, avec les duchés de Souabe et d'Alsace, 1180. — Son fils aîné, Frédéric II, dit *le Borgne*, soutint Henri V contre le saint-siège, et obtint pour son frère Conrad le duché de Franconie, 1116. A la mort de Henri, 1125, il disputa la couronne à Lothaire II, combattit Henri le Superbe, petit-fils de Welf Ier, devenu le gendre de l'empereur, et commença ainsi la rivalité des Guelfes et des Gibelins. Il laissa un fils, qui fut le célèbre Frédéric Barberousse. — Son frère, Conrad de Franconie, monta sur le trône impérial à la mort de Lothaire II, 1137, et fut le premier empereur de la maison de Hohenstaufen ou de Souabe, qui en compte 6 : Conrad III, 1137-1152; Frédéric Ier, Barberousse, 1152-1190; Henri VI, 1190-1197; Philippe de Souabe, 1197-1208; Frédéric II, 1213-1250, et Conrad IV, 1250-1254. Elle finit avec Conradin, décapité à Naples par l'ordre de Charles d'Anjou, 1268. — Peu de dynasties ont eu une destinée plus brillante et plus malheureuse : ces princes beaux, vaillants, instruits, spirituels, périrent presque tous misérablement. Ils écrasèrent le parti des Guelfes en Allemagne, relevèrent le pouvoir royal, replacèrent sous la suzeraineté impériale les royaumes voisins, et, pour soumettre l'Italie, soutinrent une lutte séculaire contre les communes lombardes et les papes, défenseurs de l'indépendance nationale. Ils succombèrent à la fin, et avec eux disparut pour un siècle la puissance de l'Allemagne. Leurs biens patrimoniaux devinrent le partage de 20 seigneurs, et les duchés de Souabe et de Franconie cessèrent d'exister. G.

HOHENSTEIN, v. du roy. de Saxe, à l'une des sources de la Passarge; 6,400 hab. Filatures de laine et de coton; fabr. de lainages et toiles. Source minérale, bains.

HOHENSTEIN, anc. comté, auj. dans la prov. prussienne de Hanovre, au S.-E., dans l'arrond. d'Hildesheim; 26 kil. sur 13; 8,000 hab.; v. princ. : Ilefeld et Neustadt.

HOHENTWIEL, anc. forteresse du roy. de Wurtemberg (forêt Noire), à 17 kil. N.-E. de Schaffhouse, prise et démantelée par Vandamme en 1800.

HOHENZOLLERN, territoire prussien au S.-O. de l'Allemagne, formé par la réunion des deux anc. principautés souveraines de Hohenzollern-Hechingen et de Hohenzollern-Sigmaringen, et enclavée entre le roy. de Wurtemberg et le grand-duché de Bade. Superf. totale, 1,142 kil. carr.; pop., 67,624 hab., presque tous catholiques. Pays montagneux et boisé, appartenant en grande partie au bassin du Danube, dont les principaux affluents sont : le *Lauchert* et la *Schmiecke;* arrosé au N.-E. par 2 affluents du Neckar : l'*Eyach* et le *Starzel*. Il est divisé en 4 cercles : Gammertingen, Haigerloch, le cercle de *Hechingen*, qui est le ch.-l., et celui de *Sigmaringen*, qui est ensuite la localité la plus importante. — Industrie presque nulle, peu de céréales, beaucoup de bétail. Le château de Hohenzollern, à 4 kil. S.-S.-O. de Hechingen, est le berceau de la famille impériale d'Allemagne : il a été dernièrement reconstruit et embelli.

HOHENZOLLERN, illustre maison d'Allemagne, dont la tige est Tassillon, comte de Zollern, m. vers 800, tire son nom d'un château construit au Xe siècle sur le Zollernberg. Un descendant de Tassillon, Rodolphe II, au XIIe siècle, eut 2 fils : Frédéric IV et Conrad, qui devinrent les chefs de 2 lignes : celle de Souabe et celle de Franconie. Conrad devint, en 1200, burgrave de Nuremberg. Son arrière-petit-fils, Frédéric III, fut créé, en 1273, prince de l'Empire, et obtint le burgraviat de Nuremberg en fief héréditaire. C'est lui qui est la tige de la maison royale de Prusse. Frédéric IV continua la branche aînée de Hohenzollern en Souabe. Son petit-fils, Charles Ier, obtint, en 1529, les seigneuries de Sigmaringen et de Vœhringen. Au XVIe siècle, cette maison se partagea en 2 branches : *Hohenzollern-Hechingen* et *Hohenzollern-Sigmaringen*. La première fut élevée, en 1623, à la dignité princière, qui, en 1695, fut conférée aussi à la branche de Sigmaringen. En 1849, les deux princes souverains de Hohenzollern ont cédé leurs États au roi de Prusse. La branche de Hohenzollern-Hechingen est éteinte quant aux mâles depuis 1869, et le prince Charles-Antoine, chef de la branche de Sigmaringen, a pris le titre de prince de Hohenzollern; il est m. en 1885. L'aîné de ses fils, Léopold, né en 1835, faillit monter sur le trône d'Espagne en 1870; sa candidature fut la cause ou le prétexte de la guerre entre la France et la Prusse. Le second, Charles, né en 1837, est devenu prince de Roumanie en 1866, et roi en 1881. Sa fille, Marie, née en 1845, a épousé en 1866 le comte de Flandre, frère du roi des Belges, Léopold II. Tous les membres de cette famille sont catholiques.
E. S. et E. D—Y.

HOHENZOLLERN-HECHINGEN, anc. principauté souveraine d'Allemagne, depuis 1849 prov. du roy. de Prusse, enclavée dans le roy. de Wurtemberg. Superf., 330 kil. carr.; pop., 21,000 hab. Ch.-l. Hechingen. Elle se composait du comté de Hohenzollern proprement dit, des seigneuries de Hirschlatt et Stetten. E. S.

HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN, anc. principauté souveraine d'Allemagne, depuis 1849 prov. du roy. de Prusse, enclavée dans le roy. de Wurtemberg, touchant vers le S. au gr.-duché de Bade, et coupée au milieu par la principauté de Hechingen. Elle se composait des comtés de Sigmaringen et de Vœhringen, et des seigneuries de Glatt et de Beuren. Superf., 1,142 kil. carr.; pop., 66,466 hab. Ch.-l. Sigmaringen; v. princ. : Trochtelfingen et Haigerloch. E. S.

HOHE-KŒNIGSBOURG, château d'Alsace, à 7 kil. S.-O.-O. de Schlestadt. C'est la plus vaste et la plus belle ruine de toute la chaîne des Vosges. Ce château, mentionné dès le XIIIe siècle, fut bombardé et détruit en partie par les Suédois pendant la guerre de Trente ans.

HOHLFELD, mécanicien allemand du XVIIIe siècle, établi à Berlin, exécuta, en 1752, un instrument dont l'idée première appartenait à Euler, et à l'aide duquel un air improvisé sur le clavecin était immédiatement noté sur le papier. 2 ans après, il inventa un piano à archet.

HOLBACH (PAUL THIRY, BARON D'), Allemand naturalisé Français, né à Heidelsheim (Bade), en 1723, m. en 1789, a été, au XVIIIe siècle, l'apôtre de l'athéisme. Fils d'un parvenu, il jouissait d'une grande fortune, dont il usa pour recevoir chez lui des gens de lettres. D'Holbach fut plus que le *maître d'hôtel* de la philosophie, comme on le surnommait alors; et, si l'on peut lui reprocher d'avoir été l'un des plus impies parmi les philosophes de son siècle, il fut aussi un des plus bienfai-

sants. Ce fut avec le fanatisme raisonné d'une conviction sincère qu'il se fit l'adversaire audacieux de tout ce qui jusqu'alors avait gouverné le monde : pouvoir monarchique et sacerdotal, croyances religieuses, morales et politiques. Égaré par une assez vaste érudition dans les sciences naturelles, qu'il contribua à propager d'Allemagne en France, entraîné par le courant de la philosophie sensualiste qui débordait Condillac et Voltaire, il aboutit à l'athéisme le plus complet, et il en formula le code dans un livre fameux qui fit jeter un cri d'alarme à Frédéric II et à Voltaire, et dont la vue seule était si pénible à Gœthe, qu'il en avait peur, disait-il, comme d'un *spectre cadavereux*. Ce livre avait pour titre : *Système de la nature, ou des Lois du monde physique et moral*, 2 vol., Lond., 1770, publié sous le nom de Mirabaud. Il avait eu pour préfaces : *le Christianisme dévoilé*, 1757, donné comme étant de Boulanger ; *la Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne*, in-12, 1768, publié sous le nom de l'abbé Bergier ; et l'*Essai sur les préjugés, ou de l'Influence des opinions sur les mœurs et le bonheur des hommes*, Lond., 1770 ; il eut pour corollaires : *le Bon Sens du curé Meslier, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles*, in-12, Lond., 1772, catéchisme de l'athéisme, destiné à populariser la doctrine ; le *Système social, ou Principes naturels de la morale et de la politique...*, 2 vol., Lond., 1773, constitution nouvelle de la société, avec une politique et une morale indépendantes de toute religion ; *la Morale universelle, ou les Devoirs de l'homme fondés sur la nature*, 3 vol., Amsterdam, 1776 ; et une foule d'autres écrits anonymes ou pseudonymes, qui ne sont que d'arides et prolixes dissertations ou des déclamations froides. D'Holbach a traduit divers ouvrages de Collins, Hobbes, Toland, Gordon, etc. Il eut pour principaux auxiliaires : Lagrange, précepteur de ses enfants et traducteur de Sénèque ; Naigeon, le dépositaire de tous ses écrits ; et Diderot, qui souvent lui prêta son imagination et sa plume. Les ouvrages de d'Holbach sont à peu près complètement tombés dans l'oubli. Le plus célèbre, le *Système de la nature*, « écrit d'une manière fausse, pédantesque, abstraite et violente tout à la fois, dit M. Villemain, a choqué et révolté le bon goût de Voltaire, qui, d'impatience, écrivait sur les pages de son exemplaire des notes ou plutôt des sarcasmes contre les mauvais principes et surtout le mauvais style du livre ». G. L.

HOLBEACH, brg d'Angleterre, comté de Lincoln ; 5,332 hab. Belle église ogivale. Antiquités.

HOLBECK ou **HOLBÄK**, v. du Danemark, dans l'île de Seeland, petit port sur un bras de l'Ise-Fjord ; 3,265 hab. Manuf. d'armes. Export. de grains.

HOLBEIN (Jean), peintre, né à Augsbourg en 1498, m. en 1543, passa les premières années de sa vie à Bâle. Il semble y avoir reçu ces impressions douces et animées de la nature, qui influençaient les peintres de l'Allemagne méridionale, et s'être formé sous leur direction. Sa triste position en Suisse, le caractère opiniâtre de sa femme, et l'espoir d'améliorer son sort, le conduisirent en Angleterre en 1526. Il fut bien reçu par le roi Henri VIII, qui l'occupa souvent, ainsi que les plus riches seigneurs du royaume. Il se fixa dans la Grande-Bretagne, où il mourut de la peste. Holbein se distingua surtout par son talent pour le portrait. Ses nombreuses images prouvent un sentiment naïf, intime et scrupuleux de la nature. Elles ont une attitude de repos et un air mesuré. Il soigne beaucoup les détails, comme tous les peintres allemands contemporains, mais l'emporte de beaucoup sur tous par une couleur chaude, vigoureuse, intense, et par des formes pleines. Il y a peu de grandes galeries qui ne possèdent quelques morceaux de Holbein ; la majeure partie de ses œuvres orne les collections anglaises. Le château de Windsor et celui de Longford, près de Salisbury, renferment les toiles les plus parfaites. On cite : la *Danse de village*, *la Richesse*, *la Pauvreté*. Le musée du Louvre possède des portraits de *Thomas Morus* et d'*Erasme*, et une *Adoration des Mages*. On lui attribue la *Danse macabre*, peinte à fresque sur les murs d'un cimetière de Bâle. Ses portraits ont été gravés par Bartolozzi, Londres, 1790-1800, 2 vol. in-fol. A. M.

HOLBERG (Louis, baron de), auteur dramatique, *le Plaute du Danemark*, né en 1684 à Bergen (Norvège), m. en 1754. D'une famille noble, mais pauvre, il fut destiné à l'état militaire, qu'il abandonna bientôt pour se livrer aux lettres. Puis il voyagea en Hollande, en France, en Italie, en Angleterre, étudiant les littératures, et surtout les chefs-d'œuvre dramatiques, et fut nommé, en 1718, professeur à l'université de Copenhague. Dès lors, il travailla à créer en Danemark un théâtre national, et composa beaucoup de comédies qui lui méritèrent une prompte et brillante réputation.

On cite, parmi les plus remarquables : *le Potier d'étain homme d'État*, 5 actes en prose ; *Jean de France*, 5 actes en prose ; *le Paysan métamorphosé en seigneur*, 5 actes en prose ; *l'Oisif affairé*, en 3 actes. On a aussi de lui : *Peder Paars*, épopée comique en 14 chants, 1791 ; *Voyage de Niel Klim dans les régions souterraines*, roman satirique dans le genre du *Gulliver* de Swift ; des *Satires* ; des *Réflexions morales*, trad. en franç. par Parthenay, 1752-54, 2 vol. in-12 ; *le Droit de la nature et des gens*, 1715, 1734 et 1751 ; *Histoire du Danemark jusqu'en 1670*, Copenhague, 1732-35, 3 vol. in-4° ; *État politique, ecclésiastique et géographique de la monarchie danoise*, 1749 ; *Histoire ecclésiastique universelle depuis J.-C. jusqu'à Luther*, 2 vol. in-4°, etc. Ses *Œuvres choisies* ont été publiées à Copenhague, 1806-14, 21 vol. B.

HOLCROFT (Thomas), auteur dramatique, romancier et traducteur anglais, né à Londres en 1744, m. en 1809, fils d'un cordonnier, fut cordonnier lui-même, puis palefrenier et vétérinaire. Il se passionna pour le théâtre, apprit le français, l'italien, l'allemand, et joua sur les théâtres en Irlande et à Londres. En 1781, il se fit auteur, et écrivit des comédies et des romans qui brillent plus par l'imagination que par le goût, et qu'on a oubliés à peu près. C'est lui qui introduisit le mélodrame en Angleterre. *Brian-Perdue*, 1807, a été traduit en français par Bertin sous ce titre : *le Fils perverti par son père*, 1810, 4 vol. in-12. Holcroft a traduit : la *Vie privée de Voltaire*, in-12 ; les *Mémoires du baron de Trenck*, 3 vol. in-12 ; l'*Histoire secrète de la cour de Berlin* par Mirabeau, 2 vol. ; les *Veillées du château* de Mme de Genlis, 5 vol. in-12 ; les ouvrages posthumes de Frédéric II, roi de Prusse, 13 vol. ; un abrégé de Lavater sur la physiognomonie, 3 vol. On a de lui encore : *Voyages en France et en Allemagne*, 2 vol. in-4° ; *le Sceptique, ou le Bonheur de l'homme*, poème irréligieux. Il ne se rétracta qu'à sa mort.

Hazlitt a publié, en 1809, les *Mémoires* d'Holcroft, en partie écrits par lui-même, 3 vol. in-12.

HOLESCHAU, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), sur la rive dr. de la Kussawa ; 4,000 hab. Beau château.

HOLGUIN (**SAN-ISIDRO-DE-**), v. de l'île de Cuba, dans le dép. de l'Est ; 5,000 hab.

HOLICS ou **HOLITSCH**, v. de la Hongrie, au N.-O. de Neutra, près de la March. Château royal, avec bergerie de mérinos, fabr. de porcelaines. Près de là, haras royal de *Kopcsan*.

HOLKAR (État d'). *V.* Indour.

HOLL, *creux, bas*, en allemand : Hollande, terre basse, pays bas.

HOLLAND (**PREUSSICH-**), v. du roy. de Prusse, prov. de Prusse orientale, sur la Weske ; 3,200 hab. Anc. château fort. Lainages, toiles, tanneries.

HOLLAND, partie du comté de Lincoln. (*V. ce mot.*)

HOLLAND (Henri **FOX**, lord), né en 1705, m. en 1774, était fils de Stephen Fox, dévoué aux Stuarts et fondateur de l'hospice de Chelsea. Élevé à Eton avec le premier Pitt, dont il se montra toujours l'adversaire, il entra au parlement en 1735, fut nommé par Walpole inspecteur du bureau des travaux en 1737, devint secrétaire de la guerre en 1746, payeur général des troupes en 1757, quitta ces fonctions à la retraite du comte Bute, et fut créé lord Holland et pair par George III en 1762. Son fils aîné, Étienne, hérita du titre de lord Holland ; le 2e, Charles, fut le grand orateur Fox.

HOLLAND (Henri-Richard-Vassall **FOX**, 3e lord), né en 1773, m. en 1840, était fils d'Étienne Fox, 2e lord Holland, et neveu du grand Fox. Il entra de bonne heure au parlement, et suivit la politique de son oncle. Lord du sceau privé dans le ministère Fox et Grenville, 1806, il resta peu de temps au pouvoir. En 1814 et 1815, il se montra favorable à la France et à Napoléon Ier. Il participa à l'abolition des actes de corporation et du test, 1828, et fut chancelier du duché de Lancastre, sous le ministère Grey et Melbourne.

Il a laissé des *Mémoires sur Lope de Vega et Guilhem de Castro*, 1805, et publié les *Mémoires sur les dix dernières années de George II par Horace Walpole*, Londres, 1822, 2 vol. in-4°.

HOLLAND (George-Jonathan), philosophe allemand, né en 1742 à Rosenfeld (Wurtemberg), m. en 1784, fut sous-gouverneur des fils du prince de Wurtemberg, dont l'aîné, Frédéric-Guillaume, devint roi. Il les accompagna dans leurs voyages en Prusse et en Russie. On lui doit : *Réflexions philosophiques sur le Système de la nature* « de d'Holbach, Londres » (Neuchâtel), 1772, réfutation écrite en français, et remarquable par le style et par la force des idées.

HOLLANDE (Royaume de). *V.* Pays-Bas (Royaume des).

HOLLANDE MÉRIDIONALE, *Zuid-Holland*, une des onze prov. du roy. des Pays-Bas, à l'O., baignée par la mer du Nord. Superf., 3,021 kil. carr. ; pop., 865,406 hab. Ch.-l. La Haye. Elle est divisée en 7 arr. : La Haye, Delft, Dordrecht, Leyde, Rotterdam, Gorkum, Schiedam. Dans la partie S., le Leck, l'Yssel, le Wahal et la Meuse la partagent en grandes îles : Ysselmonde, Voorn, Beyerland, Over-Flakkee, etc. Au centre est le lac de Gouda.

HOLLANDE SEPTENTRIONALE, *Noord-Holland*, une des onze prov. du roy. de Hollande, touchant à la mer du Nord au N. et à l'O., et au Zuyderzée à l'E. Superf., 2,769 kil. carr. ; pop., 750,419 hab. Ch.-l. Harlem. Elle est divisée en 4 arr. : Harlem, Amsterdam, Horn et Alkmaar, et traversée du S. au N. par le canal du Nord.

HOLLANDE (**NOUVELLE-**), nom donné autrefois à l'Australie. (*V. ce nom.*)

HOLLIS (DENZIL, LORD), presbytérien, né en 1597 à Haughton (Nottingham), m. en 1681, vécut d'abord dans la familiarité du duc d'York (plus tard Charles Ier), entra à la Chambre des communes en 1624, prit parti pour les libertés publiques contre les Stuarts, fut un des plus ardents adversaires du duc de Buckingham, essaya en vain de sauver la tête de Strafford, qui avait épousé sa sœur, servit sous les ordres du comte d'Essex pendant la guerre civile, combattit dans le long-parlement Cromwell et les Indépendants, fut obligé de fuir en France en 1647, ne revint qu'en 1659, prépara la restauration des Stuarts, fit partie de la haute cour qui jugea les régicides sous Charles II, reçut la pairie en 1661, alla en ambassade auprès de Louis XIV en 1663, fut rappelé en 1665, et négocia la paix de Bréda en 1667. Il a laissé des *Mémoires*, publiés en 1699, et traduits en français dans la collection des *Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre*, par M. Guizot; hostile aux Indépendants, il fait néanmoins de ce parti un tableau très fidèle. B.

HOLLIS (THOMAS), littérateur et antiquaire, né à Londres en 1720, m. en 1774, voyagea dans une partie de l'Europe, se lia avec les savants, consacra son immense fortune à recueillir des livres, des dessins, des portraits, des médailles, et fit de riches présents en ce genre aux bibliothèques de Berne, Genève, Zurich, Leipzig, Gœttingue, Hambourg, Leyde, etc.

Il a laissé des *Mémoires*, publiés par Blackburne, 1780, 2 vol. in-4o, dont le 2e contient des écrits sur Milton, Algernon Sidney, Hubert Languet, Buchanan, etc. B.

HOLM, *îlot, petite île* en scandinave.

HOLMESTRAND, v. de Norvège (Jarlsberg), port sur le golfe de Christiania; 2,215 hab. Grand commerce de bois.

HOLMIA, nom de STOCKHOLM en latin moderne.

HOLOCAUSTE, sacrifice, chez les juifs et chez les païens, dans lequel la victime était entièrement consumée par le feu.

HOLOPHERNE. *V.* JUDITH.

HOLSTEIN (DUCHÉ DE), anc. État de la Confédération germanique, dans l'Allemagne septentrionale, a fait partie du Danemark jusqu'en 1864; il est borné au N. par le duché de Slesvig et la Baltique, à l'E. par la Baltique, le territoire de la ville de Lubeck et le duché de Lauenbourg, au S.-O. par le territoire de la ville de Hambourg et la prov. pruss. de Hanovre, à l'O. par la mer du Nord. Superf., 8,729 kil. carr.; pop., 554,510 hab. en 1864. Cap. Gluckstadt; v. princ.: Altona, Kiel, Rendsbourg, Itzehoe. Pays formé par des alluvions, et protégé par des digues contre les débordements de la mer et de l'Elbe. Les fleuves principaux sont: l'Elbe au S.-O., l'Eider au N., et la Trave à l'E. L'Elbe reçoit dans son parcours l'Alster, la Pinne, le Stoer et la Brame. Le canal de Slesvig-Holstein joint l'Eider à la Baltique. Le duché se subdivisait en 20 bailliages, dont voici les noms: Steinberg, pays des Dithmarses, Rendsbourg, comté de Rantzau, seigneurie de Pinneberg, Altona, Reinbeck, Trittau, Tremsbuttel, Rethvisch, Rheinfeld, Travendal, Segeberg, Neumünster, Ploen, Arensboek, Bordesholm, Kiel, Kronhagen et Cismar; de plus, quelques petites enclaves du duché de Slesvig. La religion luthérienne était prédominante. Le contingent à l'armée fédérale était de 5,000 hommes. Le Holstein avait au conseil restreint de la diète une voix, et dans l'assemblée plénière 3. Le revenu était de 4 millions de fr. environ. — Le duché de Holstein était originairement habité par des Allemands de la race saxonne. Charlemagne, après avoir soumis les Saxons, créa, des pays de Stormarn et de Ditmarse (le Holstein proprement dit), le margraviat de Nordalbingie, qui d'abord fit partie du duché de Saxe, et ensuite fut érigé en comté pour Lothaire de Supplinbourg, et donné en fief par celui-ci au comte Adolphe de Schauenbourg, 1106. La Ditmarse, séparée alors du Holstein, y fut réunie au XIIe siècle. Pendant 2 siècles, les comtes de Holstein eurent à lutter contre les envahissements des Danois et des Slaves, et ce ne fut qu'en 1227 que le pays en fut délivré. En 1386, le comte Gérard IV, par son mariage avec la reine Marguerite de Danemark, reçut le duché de Slesvig en fief. La maison de Schauenbourg avec le comte Adolphe VIII, m. en 1459, s'éteignit, et les états élurent, en 1460, pour comte Christian d'Oldenbourg, neveu d'Adolphe VIII, et qui, en 1448, avait été élu roi de Danemark. Celui-ci reconnut le droit d'élection des états, et stipula dans la capitulation d'élection que le Slesvig ne serait jamais réuni au Danemark, que le Slesvig et le Holstein auraient toujours une administration commune, enfin que les rois de Danemark régneraient en Holstein et en Slesvig seulement à titre de ducs de ces pays. L'empereur Frédéric III érigea le Holstein en duché, 1474. Les petits-fils de Christian Ier, le roi Christian III de Danemark et le comte Adolphe de Holstein, partagèrent le Holstein, 1544, et devinrent ainsi les fondateurs de 2 branches. La branche aînée, ou *branche royale*, régna jusqu'en 1863 en ligne directe sur le Danemark. De cette branche sont issues les lignes de *Holstein-Sonderburg-Augustenburg*, et de *Holstein-Sonderburg-Beck* ou *Holstein-Sonderburg-Glucksburg*. La branche cadette, ou *branche ducale*, se subdivisa plus tard en 2 rameaux: *Holstein-Gottorp* et *Holstein-Gottorp-Eutin*. La première règne depuis 1762 en Russie. L'autre a régné depuis 1751 jusqu'en 1818 en Suède. Ces divers partages eurent pour suite des luttes continuelles entre les deux lignes, jusqu'à ce que, en 1773, le grand-duc de Russie, plus tard empereur, Paul Ier, abandonna ses possessions en Holstein à la branche royale. En échange, il obtint les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, qu'il fit ériger en duchés, et qu'il donna ensuite à la branche de Holstein-Gottorp-Eutin. Depuis ce temps, le duché de Holstein resta en entier aux rois de Danemark. Après la dissolution de l'empire germanique, 1806, le Holstein fut réuni au Danemark. Pendant la guerre de 1813, il fut occupé par l'armée des coalisés. En 1815, on le restitua au roi de Danemark, qui entra, comme duc de Holstein et de Lauenbourg, dans la Confédération germanique. Mais des conflits s'élevèrent entre les états du Holstein et le roi: les premiers réclamèrent le rétablissement de l'ancienne constitution, abolie en 1806. A ces tendances se joignirent d'autres conflits, entre les nationalités allemande et danoise, dans le duché de Slesvig. Ces luttes continuèrent après qu'en 1833 le roi Frédéric VI eut institué des états provinciaux en Holstein et en Slesvig. La population allemande demanda l'union étroite entre les deux duchés, les Danois voulurent incorporer le Slesvig au Danemark. Les lettres patentes royales de 1845 paraissant empiéter sur l'indépendance des duchés, les états provinciaux portèrent plainte à la Diète germanique, qui engagea enfin le roi Christian VIII à garantir de nouveau les droits des duchés. Mais la révolution de 1848 fit éclater la lutte; il en résulta la guerre dite de *Slesvig-Holstein* (*V. ce mot*), à laquelle participèrent la Prusse et ensuite la Confédération germanique. Cette guerre fut terminée par le traité de Berlin, 1850. Les duchés, ne voulant pas se soumettre à ce traité, y furent enfin forcés par un corps d'armée austro-prussien. Les lettres patentes du roi Frédéric VII, 28 janv. 1852, rétablirent les anciens états provinciaux, et maintinrent certaines institutions communes aux deux duchés. Enlevés au Danemark en 1864 par l'Autriche et la Prusse, ces duchés ont formé, en 1866, la prov. prussienne de Slesvig-Holstein. (*V. ce mot.*) — La branche de *Holstein-Gottorp* en forma 2 autres au XVIIe siècle: celle de *Holstein-Gottorp*, dont Frédéric IV, m. en 1700, fut chef, et celle de *Holstein-Gottorp-Eutin*, issue de son frère cadet. Frédéric IV épousa la princesse Sophie de Suède, sœur de Charles XII; il eut de ce mariage Charles-Frédéric, m. en 1739, qui, marié avec Anne Petrovna, fille de Pierre Ier, en eut le duc Charles-Pierre-Ulric, choisi pour successeur au trône de Russie par l'impératrice Élisabeth. A son avènement, 1762, il prit le nom de Pierre III. De celui-ci sont issus les empereurs Paul Ier, 1796; Alexandre Ier, 1801-1825; Nicolas Ier, 1825-55; Alexandre II, 1855-81, et Alexandre III. — Le duc de *Holstein-Gottorp-Eutin*, frère cadet de Frédéric IV, eut plusieurs fils: l'un, Adolphe-Frédéric, né en 1710, fut, par l'influence de la Russie, élu prince royal de Suède en 1743, au défaut du petit-neveu de Charles XII, devenu grand-duc de Russie, et monta sur le trône en 1751. De lui sont issus les rois Gustave III, 1771 à 1792, Gustave IV, déposé à la suite de la révolution de 1809; Charles XIII, 1809-1818, morts sans enfants. Il y a encore des descendants de cette branche, qui du reste est exclue du trône. (*V.* GUSTAVE IV.) — Le duc Frédéric-Auguste, frère cadet d'Adolphe-Frédéric, devint après lui duc de *Holstein-Eutin*, prince-évêque de Lubeck, et, en 1773, duc d'Oldenbourg. La branche de Holstein-Oldenbourg, qui possède auj. le grand-duché d'Oldenbourg, descend d'un frère puîné d'Adolphe-Frédéric et de Frédéric-Auguste. E. S.

HOLSTENIUS (LUC **HOLSTE**, EN LATIN), savant philologue et littérateur, né à Hambourg en 1596, m. en 1661, fut bibliothécaire du président de Mesmes à Paris, 1624-27, se convertit au catholicisme en 1625, s'attacha au cardinal Barberini en 1627, alla se fixer à Rome, devint bibliothécaire du Vatican et chanoine de Saint-Pierre, en 1636, et reçut à Inspruck l'abjuration de la reine Christine de Suède.

On a de lui: des *Poésies latines*; une édition de la *Vie de Pythagore* et de l'*Antre des Nymphes* de Porphyre, grec-latin, Rome, 1630, avec une excellente dissertation sur la vie et les écrits de Porphyre; des *Notes très savantes* sur Étienne de Byzance, 1679; un *Codex regularum monasticarum*, 1661; des *Recherches sur la géographie sacrée*, 1666; des *Lettres intéressantes*, publiées par Boissonnade, Paris, 1817, etc. B.

HOLSTON, riv. de la région orient. des État-Unis, affl. du Tennessee, dans l'État de ce nom. Cours de 350 kil., dont 200 navig. dans les hautes eaux. G. H.

HOLTEN, v. du roy. des Pays-Bas, prov. d'Over-Yssel; 3,054 hab. avec la commune.

HOLTVA, v. de la Russie d'Europe (Poltava); 10,000 hab.

HOLTY (LOUIS-HENRI-CHRISTOPHE), poète allemand, né

à Mariensee (Hanovre) en 1748, m. en 1776, a laissé des chansons, ballades, idylles, élégies, etc., dont la meilleure édit. est celle de Hambourg, 1814.

HOLY-HEAD, v. d'Angleterre, ch.-l. de l'île du même nom, dans le pays de Galles (comté d'Anglesey). Elle est reliée à l'île d'Anglesey par 2 longues digues. Construction de vaisseaux; 5,914 hab., 8,130 avec la commune. Les voyageurs se rendant de Londres à Dublin s'embarquent à Holy-Head pour Kingston; durée de la traversée, 5 heures.

HOLY-ISLAND, autref. *Lindisfarne*, île d'Angleterre, dans la mer du Nord, dépendant du comté de Durham. Superf., 1,350 hect.; pop., 875 hab. Siège primitif de l'évêché de Durham. Pêche. G. H.

HOLYROOD. *V.* Édimbourg.

HOLYWELL, v. d'Angleterre, dans le comté de Flint (pays de Galles); 3,539 hab.; manuf. de coton, fonderies, mines de houille, de plomb, de zinc et de cuivre. G. H.

HOLZBAUER (Ignace), compositeur de musique, né à Vienne en 1711, m. à Mannheim en 1783, eut un bon style, et jouit de l'estime de Mozart. On a de lui 26 messes, 37 motets, un *Miserere*, 2 oratorios, 196 symphonies, 18 quatuors, 13 concertos, et quelques opéras.

HOLZHAUSER (Barthélemy), ecclésiastique, né en 1613 à Langnau, près d'Augsbourg, m. en 1658, était fils d'un cordonnier. Il entra à l'asile de Neubourg, puis fit sa philosophie chez les jésuites d'Ingolstadt. Curé de Tittmoningen, il fonda un séminaire pour former des prêtres. Il fut ensuite curé de Leoggenthal (Tyrol), et de Bingen, près de Mayence. Il eut des visions et des révélations, et fit des prophéties.

On a de lui : *Constitutiones cum exercitiis clericorum sæcularium in communi viventium*, Cologne, 1662; un *Traité de l'amour de Dieu* en allemand, 1663; un traité *de Humilitate*, Mayence, 1663; *Opusculum visionum variarum*, etc.

HOLZMINDEN, v. du duché de Brunswick, sur la rive dr. du Weser; 6,886 hab. Gymnase; école d'architecture. Quincaillerie, aiguilles; aciéries, fonderies, lamineries.

HOMAGYRIOS, c.-à-d. *qui préside aux assemblées*, surnom de Jupiter, adoré à Ægium comme dieu protecteur de la ligue achéenne.

HOMANN (J.-B.), géographe de l'empereur Charles VI, né en 1663 à Kamlach (Souabe), m. en 1724, a laissé beaucoup de cartes géographiques et astronomiques très estimées.

HOMBERG (Guillaume), chimiste, né à Batavia en 1652, d'une famille saxonne, m. à Paris en 1715. Il fit ses études à Leipzig. En 1674, il fut reçu avocat à Magdebourg, où il se lia avec Otto de Guéricke. Dès lors, il se donna tout entier à l'étude des sciences, se fit recevoir médecin à Wittemberg, et devint l'un des chimistes les plus instruits et les plus passionnés de son époque. Esprit lent, parlant peu et mal, il passa sa vie à voyager, visitant les chimistes les plus illustres, cherchant toujours à leur arracher leurs secrets et leurs recettes, qu'il publiait ensuite en une foule de petits Mémoires détachés. Attiré en France par Colbert, 1682, il se fit catholique, fut agrégé à l'Académie des sciences en 1685, devint professeur de physique du duc d'Orléans, 1702, puis son premier médecin, 1704. Il a donné son nom à différentes préparations, telles que son *sel sédatif* (acide borique), son *phosphore* (oxychlorure de calcium fondu), et son *pyrophosphore*, qu'on étudie encore partout aujourd'hui. Il fit aussi une machine pneumatique plus parfaite que celle de Guéricke et des microscopes.

Il a fourni 48 Mémoires au recueil de l'Académie des sciences, entre autres : *Manière de faire le phosphore brûlant de Kunckel*, 1692; *Expériences sur la germination des plantes*, 1693; *Diverses Expériences de phosphore*, 1702; *Analyse du soufre commun*, 1703; *Manière de copier sur verre coloré les pierres gravées*, 1712; *sur la Génération du fer*, 1705, etc. G—r.

HOMBERG, v. du roy. de Prusse, prov. de Hesse-Nassau, régence de Cassel, sur l'Efze; 3,800 hab. Ch.-l. de cercle. École normale primaire. Cordonnerie; fabr. de draps, toiles. — v. du gr.-duché de Hesse, prov. de Hesse-Supérieure, sur l'Ohm; 3,211 hab. Fabr. de lainages; tanneries.

HOMBOURG, v. du roy. de Prusse, prov. de Hesse-Nassau, anc. cap. de la Hesse-Hombourg, à 16 kil. N. de Francfort-sur-le-Mein, sur l'Eschbach; 8,289 hab. Château, avec le monument du prince de Hombourg, général prussien du temps de l'électeur Frédéric-Guillaume. Eaux thermales très renommées. Fabr. de toiles, soieries, bonneterie, cuirs. La ville est adossée au mont Taunus. École forestière.

HOMBOURG (Landgraviat de Hesse-). *V.* Hesse.

HOMBOURG, v. de la Bavière rhénane, sur le Klein-Erbach; 3,033 hab. Autref. place forte. Belle église.

HOMBOURG-LE-HAUT ou **L'ÉVÊQUE**, vge de l'Alsace-Lorraine, cercle de Forbach; 1,929 hab. Forges à fer. Autref. fortifié.

HOMBRE. *V.* Jeux.

HOME, *demeure, logis*, en anglais.

HOME (Henri), *lord Kaimes*, écrivain, philosophe et jurisconsulte écossais, né en 1696 à Kaimes (Berwick), m. en 1782, avocat en 1724, se livra à l'agriculture par distraction, et introduisit en Écosse les améliorations des agronomes anglais. Il fut nommé lord-justicier du tribunal criminel d'Écosse. Comme philosophe, il appartenait à l'école écossaise et était l'ami de Reid.

Il a laissé, entre autres écrits : *Essais sur divers sujets concernant les antiquités britanniques*, 1747; *Essais sur les principes de morale et de religion naturelle*, 1751, exposé de la nécessité philosophique, qui lui attira de nombreuses attaques; *Traité de droit historique*, 1759; *Éléments de critique*, 3 vol., 1762; *le Gentilhomme fermier*, 1776; *Esquisses de l'histoire de l'homme*, 2 vol. in-4°, 1773; *Décisions remarquables de la cour de session, de 1716 à 1768*, publiées en 1728, 1766, 1768; *Quelques Idées sur l'éducation*, etc., 1781. — V. lord Woodhouse-Lee, *Mémoires de la vie et des écrits de H. Home de Kaimes*, 2 vol. in-4°, 1807.

HOME (John), auteur dramatique écossais, né en 1724 dans le comté de Roxburgh, m. en 1808, servit comme volontaire dans l'armée de Charles-Édouard et fut fait prisonnier à Falkirk. Il était ministre du culte, quand il fit représenter une tragédie de *Douglas*, 1756; forcé de renoncer à ses fonctions, il se livra tout entier au théâtre, et reçut les encouragements de David Hume. On a encore de lui, outre des tragédies médiocres, une *Histoire de la rébellion de 1745 à 1746*, in-4°, 1802. Il seconda Macpherson dans sa recherche des poèmes d'Ossian.

Ses *Œuvres* ont été réunies par Mackensie, Edimbourg, 1822, 3 vol.

HOMER, v. des États-Unis (New-York); 5,600 hab. Fondée en 1798. — vge de l'État de Géorgie, sur le Broad-River; 725 hab. — vge de la Louisiane; 1,620 hab. avec la commune; culture du coton. — vge du Texas, au S.; 2,200 hab.

HOMÈRE, le premier poète grec, et le plus grand de tous les poètes, au jugement presque universel des littérateurs et des critiques anciens et modernes. Dans le dernier siècle seulement, le scepticisme de Vico, et surtout celui de F.-A. Wolf, a mis en question l'existence même d'Homère, et, avec l'identité de sa personne, celle de ses œuvres, de façon à ne plus voir en lui que la figure ou le symbole du génie épique de l'ancienne Grèce, et, dans ses poésies, que l'œuvre commune, mais postérieurement épurée et condensée, de toute une école de poètes qui florissaient dans l'Ionie, du xe au viiie siècle av. J.-C. A dire vrai, on ne sait rien d'assuré sur la naissance, la patrie et la destinée d'Homère : il a échappé entièrement à l'histoire; sa biographie, telle que l'ont écrite en grec un faux Hérodote, un faux Plutarque, Suidas et d'autres, n'est guère qu'un tissu de contes puérils. Son nom même a été l'objet de grandes discussions. Éphore l'expliquait par *o mè orôn* (l'aveugle); quelques modernes y ont vu un synonyme d'*arrangeur, compilateur, omoû-arô*, d'autres la désignation de toute une corporation d'aèdes, *oméroi*. Une foule de lieux, en Grèce, dans les îles et en Asie, prétendaient également à l'honneur de l'avoir vu naître; d'après les marbres de Paros, il devait vivre vers l'an 900, 2 ou 3 siècles après la prise de Troie; suivant une tradition vulgaire dans l'antiquité, et devenue classique, il aurait erré toute sa vie, aveugle, pauvre et presque mendiant, chantant et récitant lui-même ses vers pour gagner son pain de chaque jour; enfin, il serait mort dans l'île d'Ios, l'une des Cyclades. A cela se réduit ce qu'on croit connaître de la vie d'Homère, et ce peu est encore tout plein d'incertitude; les anciens déjà (*V.* Chorizontes) ont douté que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, les deux grands poèmes homériques, fussent du même auteur, et beaucoup de savants modernes ont adopté cette manière de voir. Quoi qu'il en soit de cette question peut-être insoluble, on doit reconnaître que le style, le fond des idées, les traditions mythologiques, présentent de grandes ressemblances dans les deux admirables épopées. La première, pleine d'action, et, comme dit Longin, *toute dramatique*, raconte la colère d'Achille pendant le siège d'Ilion, et, dans le développement de ce seul épisode, fait voir en raccourci le tableau de cette guerre mémorable, qu'Horace a appelée « le long duel de la Grèce et de l'Asie »; l'autre, avec une marche bien moins rapide, entremêlée de légendes et de récits épisodiques, présente toute la série des aventures d'Ulysse, jusqu'à sa rentrée dans Ithaque et sa victoire sur les prétendants de Pénélope : vaste ensemble où se groupent incidemment les suites de la guerre de Troie et les destinées des principaux chefs grecs. Ces deux ouvrages ont d'ailleurs une forme, une couleur et des beautés diverses : l'*Iliade* est simple, émouvante et sublime; l'*Odyssée*, complexe, amusante et familière : l'une est le parfait modèle du poème héroïque, l'autre est plutôt celui du roman en vers. Dans le sentiment de ceux pour qui Homère n'est qu'un *mythe*, ces deux grandes créations n'offrent ni un plan si bien suivi, ni une si parfaite unité qu'on l'avait toujours cru. Plus les critiques des autres époques avaient supposé d'art dans Homère, plus ceux-ci se sont appliqués au contraire à n'en point reconnaître, afin de conclure de là que l'artiste n'avait jamais existé. Arguant de l'ignorance de l'écriture à l'époque présumée de la vie d'Homère (ignorance qui n'est pas absolument démontrée), et de la difficulté de conserver par la mémoire et la tradition orale des morceaux si étendus, ils ont cherché à établir

que ces poèmes ne sont pas l'œuvre d'un seul génie et d'une seule imagination, mais qu'ils ont été formés à la longue, par assemblage et par élimination tout à la fois, de diverses *rhapsodies* ou chants épiques, se rapportant à un sujet commun, et composées d'après les mêmes procédés, mais à des époques différentes. Ceux qu'on appelle en Allemagne *le parti d'Homère* pensent au contraire que, dans la période la plus brillante de ce que l'on pourrait appeler le *moyen âge grec,* quand l'Ionie, au sein de la paix et de la prospérité, devançait la Grèce d'Europe, par la culture de la poésie et des arts, parmi tant de *chantres* et de *rhapsodes* qui allaient çà et là débitant les louanges des dieux et des héros, et les récits poétiques de plusieurs grands événements plus ou moins anciens, tels que l'expédition des Argonautes, la guerre de Thèbes ou le siège de Troie, Homère (soit que ce nom fût vraiment le sien, soit qu'il lui ait été donné plus tard), s'éleva au-dessus de tous, et, faisant un art de ce qui n'était pour les autres qu'un métier, créa la grande poésie épique, en ajoutant à la beauté du rhythme et à l'harmonie de la langue un merveilleux, un pathétique et un sublime qu'on ne connaissait pas avant lui. Par là Homère non seulement a effacé les poètes ses contemporains, dont quelques noms à peine ont seuls survécu (*V.* CYCLIQUES), et n'a laissé subsister à côté de lui qu'Hésiode, à un degré très inférieur; mais encore il a réduit les plus beaux génies qui sont venus après lui, dans l'épopée, à ne faire presque autre chose que suivre ses traces, imiter ses inventions, et se régler en tout sur lui comme sur un incomparable modèle. Les autres poètes grecs, lyriques, tragiques, bucoliques, l'ont également pris pour guide et pour maître, lui empruntant leurs sujets, leurs conceptions, et leur style. On l'appelait lui-même, par excellence, *le poète;* et non seulement la poésie, mais tous les arts vivaient de ses inspirations. L'antiquité trouvait et puisait tout dans les ouvrages d'Homère, comme dans une encyclopédie; ils étaient pour les Grecs ce que la Bible était pour les Hébreux : théologie, histoire, géographie, éloquence, art militaire, politique, tout avait son fond, ses principes, ses éléments, son autorité dans Homère. La moralité de ses poèmes n'a pas été moins admirée par tous les anciens, sans excepter les philosophes et les Pères de l'Église, qui n'ont réprouvé que sa mythologie trop conforme aux croyances populaires, et les passions souvent puériles ou scandaleuses qu'il attribue à ses dieux, soit par respect des traditions, soit par liberté poétique, les rabaissant jusqu'à l'humanité, tandis que parfois, au contraire, il donne une élévation surhumaine à ses héros. — La langue dans laquelle Homère a écrit est l'ancien dialecte ionien, enrichi d'un grand nombre de formes, de mots et de composés poétiques : sa diction est en général facile et d'une admirable clarté, comme toutes ses pensées. Certains esprits cependant, chez les anciens, y cherchaient un sens caché, allégorique ou moral. Le philosophe Anaxagore imagina le premier que la vertu et la justice étaient l'objet principal qu'Homère s'était proposé; d'autres voyaient, dans ses fictions et dans ses personnages, des représentations de l'ordre général du monde, des personnifications des éléments et des forces de la nature : les Alexandrins particulièrement se signalèrent dans ces interprétations figurées, ainsi que dans la critique et l'exégèse la plus subtile et la plus minutieuse du texte d'Homère. Leurs travaux, qui l'ont amené au point où nous le possédons aujourd'hui, avaient été préparés par ceux de plusieurs siècles. Lycurgue, dit-on, fit le premier connaître à la Grèce occidentale les poèmes homériques; puis Solon et les Pisistratides les rassemblèrent et achevèrent de les fixer par l'écriture. C'est vers cette époque que furent introduites dans les poèmes homériques les interpolations qu'on a signalées depuis longtemps, comme le *Catalogue* du IIe chant de l'*Iliade,* la Dolonie, le XIe chant de l'*Odyssée.* Aux *rhapsodes,* qui avaient conservé ces poèmes par tradition, succédèrent alors les *diascévastes* ou arrangeurs, et les *diorthuntes* ou correcteurs, qui s'occupèrent d'en procurer des éditions, en même temps que les grammairiens les lisaient et les expliquaient dans les écoles. Jusqu'à l'époque des Ptolémées, on compte 8 recensions principales, dont 6 portaient les noms des localités pour les bibliothèques desquelles elles furent faites : Marseille, Sinope, Chio, Argos, Chypre et la Crète : les deux autres étaient désignées par ceux du poète Antimaque et d'Aristote. Sous les Lagides, de nouvelles éditions furent faites par Zénodote, Aristophane de Byzance, Cratès de Mallos et Aristarque de Samothrace. Celle de ce dernier demeura la plus généralement approuvée, bien qu'elle soit faite avec beaucoup d'arbitraire, et c'est d'elle que dérivent toutes les copies qui nous sont parvenues. Aristarque passa pour l'auteur de la division des deux poèmes en 24 chants, distingués par les lettres de l'alphabet. Une foule de commentaires, de notes et de gloses sur Homère existaient déjà avant les grammairiens d'Alexandrie; ceux-ci les accrurent considérablement, et de là aussi sont venues toutes les scolies d'Homère, entre autres celles sur l'*Iliade,* qui furent publiées par Villoison à Venise, 1788, d'après un ms. de cette ville. Au même fonds appartient encore l'énorme commentaire composé par Eustathe, archevêque de Thessalonique, au XIIe siècle : compilation précieuse, qui a servi de base à tous les grands travaux des interprètes modernes d'Homère. Les scolies d'Homère ont été publiées par Dindorf, 1851-1863, et le commentaire d'Eustathe par Stallbaum, 1830. Le sophiste grec Apollonius, contemporain d'Auguste, a laissé un *Lexique d'Homère,* très important, dont la première publication est due aussi à Villoison; réimprimé avec des notes par Tollius, 1788, et le texte seul par Bekker, 1833. — Outre l'*Iliade* et l'*Odyssée,* les poésies homériques contiennent, sous le nom d'*Hymnes,* 33 morceaux ou fragments du style épique, dont le sujet est l'invocation et la louange d'une divinité. Ils paraissent être d'une époque voisine d'Homère : 4 particulièrement sont beaux et d'une grande étendue : l'*Hymne à Apollon,* l'*Hymne à Mercure,* l'*Hymne à Vénus,* et l'*Hymne à Cérès;* ce dernier n'a été publié qu'en 1780, par Ruhnkenius. — La *Batrachomyomachie, ou Combat des rats et des grenouilles,* poème héroï-comique d'environ 300 vers, joint ordinairement aux poèmes d'Homère, est, selon Plutarque et Suidas, l'œuvre d'un certain Pigrès d'Halicarnasse, contemporain de Xerxès. C'est une agréable parodie du genre épique, et le plus ancien ouvrage de cette espèce. — Un poème satirique, le *Margitès,* est souvent mentionné par les principaux écrivains de l'antiquité comme l'œuvre d'Homère : il n'en reste que 4 vers. Enfin 16 épigrammes ou petits poèmes, conservés par l'auteur de la *Vie d'Homère* faussement attribuée à Hérodote, n'ont aucune authenticité. — Les éditions des œuvres d'Homère sont très nombreuses : la première fut publiée à Florence en 1488, 2 vol. in-fol., par les soins de Démétrius Chalcondyle et de Démétrius de Crète; on distingue ensuite celle des Aldes, 1504-1537; de Rome, 1542-50, avec Eustathe; de Turnèbe et d'H. Estienne, 1554 et 1566; de Barnès, 1711; de S. Clarke, 1729-40; d'Ernesti, 1759-64 (réimpr. à Glasgow, 1814, et à Leipzig, 1824); de Porson, 1800. A la tête de toutes les éditions récentes se place celle de F.-A. Wolf, Leipzig, 1804-07, 4 vol. Il avait donné, dès 1795, une édition de l'*Iliade,* avec ses fameux *Prolégomènes,* en latin, où la question de l'authenticité et de l'unité des poèmes d'Homère est débattue avec beaucoup d'art et d'érudition : sa recension du texte d'Homère a servi de base aux éditions suivantes; entre autres : celles de Boissonade, 1823-24; Bothe, 1832-35; Dübner, 1837 (dans la Collection gr.-lat. de Didot), etc. L'édition particulière de l'*Iliade* par Heyne, 1802-1822, 9 vol., et celles des *Hymnes* et de la *Batrachomyomachie* par Ilgen, Halle, 1796, Matthiæ, 1805, et Hermann, 1806, sont importantes pour les notes critiques et exégétiques. Aujourd'hui, les meilleures éditions à consulter sont, pour l'ensemble des œuvres homériques : celles de Pierron, avec un riche commentaire, 1869-1875, 4 vol.; de Nauck, 1874-77; pour l'*Iliade :* celles de La Roche, 1870-78 (en all.); de Düntzer, 1873-78 (en all.); d'Ameis et Hentze, 1870-78 (en all.); pour l'*Odyssée :* celles de Düntzer, 1876; d'Ameis, 1877; de Faesi, 1878 (en all.); et celle de Merry et Riddell, 1871-78 (en angl.); pour les *Hymnes :* celle de Baumeister, 1860. Prendergast et Dunbar ont écrit des *Concordances* des poèmes homériques, où l'on trouve indiqué chaque mot avec les renvois à tous les passages. D'excellents dictionnaires de la langue d'Homère ont été publiés par Duncan et Rost, 1765; Autenrieth, 1877; Crusius, 1856; Goebel, 1878; Pantazides, 1873 (en grec moderne); Seiler, 1878; Wittich, 1866; Cappelle, 1881, etc. Le *Lexilogus* de Buttmann est aussi d'une grande utilité pour l'intelligence d'Homère et d'Hésiode. Les antiquités homériques ont été l'objet des travaux de Terpstra : *Antiquitas homerica,* 1831; Friedreich, *die Realien in der Iliade und Odyssee,* 1856; Büchsenschütz, même sujet, 1873-1882; Helbig, *das Homerische Epos,* 1884. Sous le titre de *Gnomologia Homeri,* 1660, Duport a donné un curieux ouvrage sur la morale d'Homère. L'art dans Homère (description du bouclier d'Achille) a fait l'objet d'un beau mémoire de Brunn, *Acad. de Bavière,* 1868. — Parmi les traductions françaises d'Homère, les plus connues sont, en vers : celles de l'*Iliade* par Hugues Salel et Amadis Jamyn, 1580 et 1584; de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* par Rochefort, 1767-77; de l'*Iliade* par Aignan, 1809; par Bignan, 1830; par Barthélemy Saint-Hilaire, 1869; en prose : celles de Mme Dacier, 1699-1708; de Bitaubé, 1760-85; du prince Le Brun, 1776-1819, souvent réimprimées. Les plus fidèles, parmi les dernières publiées, sont pour l'*Iliade :* celles de Thomas, Renouvier, et de Cambis, Paris, 1810; pour l'ensemble des poèmes homériques : celles de Dugas-Montbel, 1815-18, dont la 2e édit., avec le texte et d'excellentes observations, 1828-34, 9 vol., contient une savante *Histoire des poésies homériques,* où l'auteur soutient et développe la théorie de Vico et de Wolf; de Giguet, 1862 (la meilleure); de Leconte de Lisle, 1866, et suiv., etc. La *Batrachomyomachie* a été traduite en vers par J. Boivin, 1717,

et en prose par M. Berger de Xivrey, 1837, 2e édit. (*V.* aussi *Revue des traductions françaises d'Homère*, par Egger, dans la *Nouvelle Revue encyclopédique* d'août et sept. 1846.) Les Italiens ont quelques belles traductions d'Homère, en vers, principalement celles de l'*Iliade* par Monti, de l'*Odyssée* par Pindemonte, de la *Batrachomyomachie* par Leopardi. Celles de Pope et de Cowper, en anglais, et de Voss, en all., ne sont pas moins célèbres. — On trouvera, dans la préface de l'édition d'Homère par Pierron et dans les ouvrages de Volkmann, *Histoire des prolegomènes de Wolf*, 1874 (all.), et Geddes, *le Problème des poèmes homériques*, 1878 (angl.), l'exposé des variations de la critique moderne touchant la personnalité d'Homère et l'authenticité de ses poèmes. D'après les *Prolégomènes* de Wolf, 1795, que l'on a appelés « le manifeste de l'athéisme homérique », l'*Iliade* et l'*Odyssée* auraient été composées du temps de Pisistrate, à l'aide des fragments de rhapsodies que la tradition des siècles passés avait conservés. G. Hermann a émis l'opinion que 2 poèmes primitifs, la colère d'Achille et le retour d'Ulysse, auraient été comme des noyaux auxquels d'autres rhapsodies se seraient peu à peu rattachées et amalgamées. Lachmann, en rapprochant les poèmes homériques des *Niebelungen*, fut conduit à sa fameuse *Liedertheorie*, selon laquelle l'*Iliade* (il n'a pas exécuté le même travail sur l'*Odyssée*) se composerait de chants de différentes mains artificiellement réunis. Koechly le suivit dans cette voie (*Dissertationes*, 1850-59), et A. Kirchoff, 1869, décomposa à son tour l'*Odyssée* en plusieurs poèmes originairement indépendants. Personne n'a adopté l'opinion d'O. Müller, qui croyait l'*Iliade* d'Homère et l'*Odyssée* d'un de ses élèves qui aurait suivi un plan tracé par le maître. Contre Lachmann, Koechly et Kirchhoff se sont élevés Nitzsch, Bergk, Volkmann et Kammer, non sans concéder qu'il y a dans les deux poèmes homériques de nombreuses interpolations. D'autres, comme Ritschl, Grote, Friedländer, ont formé un tiers parti, admettant, mais avec des réserves, et pour l'*Iliade* seulement, une partie des idées de Lachmann. Al. Pierron est strictement conservateur et combat avec plus d'énergie que de succès toutes les théories de Wolf et de ses successeurs. (*V.* encore Bonitz, *sur l'Origine des poèmes homériques*, 4e éd., 1875 (en all.).)

BIBLIOGRAPHIE : Homère a été l'objet de travaux critiques presque innombrables [illegible] fort incomplète encore dans la *Bibliographie* [illegible] In-8°, Tours, 1878, p. 412-453. Nous citerons ici, [illegible] Rodin, *Trait*[illegible] *études*, 2e livre ; Havet, *de Homericorum Poematum origine et unitate*, 1843 ; Hignard, *des Hymnes homériques*, 18[illegible] ; Bertrand, *Essai sur les dieux protecteurs dans l'Iliade*, 1858 ; Guigniaut, art. *Homère*, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, 1840 ; Kammer, *l'Unité de l'Odyssée*, 1873 (en all.) ; Gladstone, *Studies on Homer and the homeric age*, 1858 ; Limburg-Brouwer, *de la Beauté morale de la poésie d'Homère*, trad. du hollandais, 1829 ; Egger, *Questions de philologie homérique*, dans l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, 1849 ; Bergk, *Histoire de la littérature grecque*, t. 1er, 1873 (en all.) ; Niese, *le Développement de la poésie homérique*, 1882 (en all.) ; Nicolaïdès, *Topographia tès Troados*, 2e édit., 1883 ; Düntzer, *les Questions homériques*, 1874 (all.) ; Blume, l'*Idéal du héros et de la femme dans Homère*, 1874 (all.) ; Sayce, *sur la Langue des poèmes homériques*, 1880 (angl.) ; Grenier, *Idées nouvelles sur Homère*, 1863, et *de Descriptionibus apud Homerum*, 1858 ; Munro, *a Grammar of the Homeric dialect*, 1882, ouvrage d'une très haute valeur. Ds. et S. Re.

HOMÉRIDES, *Homeridæ*, famille ou école particulière de chantres et de rhapsodes, se prétendant issus d'Homère, qui récitaient et expliquaient ses poèmes. De l'île de Chio, dont ils paraissent avoir été originaires, ils passèrent dans d'autres lieux, et c'est par eux sans doute que les vers d'Homère furent conservés et répandus dans la Grèce. La plupart étaient poètes eux-mêmes, et il est probable que ce sont eux qui composèrent les hymnes que nous avons sous le nom d'Homère. Le plus célèbre, et peut-être le dernier des Homérides, fut Cinéthus de Chio, contemporain d'Eschyle, qui passait dans l'antiquité pour auteur de l'*Hymne à Apollon*, et qu'Eustathe accuse d'avoir altéré les poésies homériques en y intercalant des vers de sa façon.

V. l'ouvrage de Welcker intitulé : *le Cycle épique, ou les Poètes homériques* (en all.), 1835. Ds.

HOMÉRIQUE (GUERRE). On désigne quelquefois ainsi le débat littéraire engagé, vers la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, sur le mérite littéraire et poétique d'Homère. Ce débat était l'objet principal de la fameuse querelle des Anciens et des Modernes. Une première fois, Homère, attaqué par Ch. Perrault dans son poème du *Siècle de Louis le Grand*, 1687, et ses *Parallèles des Anciens et des Modernes*, 1688, fut défendu vivement et avec avantage par Boileau dans ses *Réflexions critiques sur Longin* et sa *Lettre à M. Perrault*. Après la mort de Boileau, le parti des Modernes, Fontenelle en tête, étant redevenu le plus fort dans l'Académie française, et le goût de l'antiquité se perdant de plus en plus, La Motte rouvrit le débat par la publication d'une traduction en vers de l'*Iliade*, abrégée en 12 chants, et accompagnée d'un *Discours sur Homère*, plein d'impertinence, 1714, in-12. Mme Dacier y répondit par son livre *des Causes de la corruption du Goût*, auquel La Motte opposa à son tour ses *Réflexions sur la critique*, 1715. Cette discussion [illegible] l'Académie, les savants et les littérateurs, et amusa le public aux dépens d'Homère ; on y vit mêlés Fontenelle, J.-B. Rousseau, Fénelon, Boivin, le P. Hardouin, Terrasson, et jusqu'à Marivaux, qui publia, en 1716, une *Iliade travestie*, en vers burlesques, aussi en 12 chants. Cet incident littéraire, qui remplit les deux dernières années du règne de Louis XIV, tomba de lui-même aussitôt après sa mort : la *Lettre à l'Académie française* de Fénelon, publiée en 1716, ne contribua pas peu à calmer les esprits. Dans le même temps parut le livre posthume de l'abbé d'Aubignac : *Conjectures académiques, ou Dissertations sur l'Iliade*, 1715, in-12, où se trouve en germe l'idée développée plus tard par F.-A. Wolf, et qui fut alors à peine remarquée. Un grand nombre d'ouvrages et de pièces ridicules virent le jour durant cette guerre bizarre, où il se débita plus de vaines paroles, de plaisanteries, d'épigrammes et d'injures que de bonnes raisons, pour ou contre Homère.

V. les *Éloges des académiciens* par Dalembert, et l'*Histoire des poésies homériques* de Dugas-Montbel. Ds.

HOMERISTES, *Homeristæ*, nom donné quelquefois par les auteurs anciens aux Homérides. Il désigne aussi une espèce d'acteurs, quelquefois habillés en guerriers et armés d'une baguette, qui paraissaient sur les théâtres ou dans les festins pour récréer les convives, et y récitaient ou représentaient des épisodes tirés des poèmes d'Homère. Démétrius de Phalère en avait le premier introduit l'usage, qui passa chez les Romains. Ds.

HOMERITES, *Homeritæ*, peuple de la partie S. de l'Arabie Heureuse, au S.-E. des Sabéens. (*V.* HADRAMAOUT et ARABIE.)

HOMÉROKENTRA. *V.* EUDOXIE.

HOMEROMASTIX, c.-à-d. *fouet d'Homère*, surnom donné à Zoïle. (*V. ce nom.*) S. Re.

HOMMAGE, cérémonie féodale, encore en vigueur au XVIIe siècle. C'était, de la part d'un vassal, l'acte de prêter serment de fidélité au seigneur dont son fief relevait. Il y avait l'*hommage franc*, que le vassal prêtait avec une sorte de dignité, debout, et la main sur les saints Évangiles ; et l'*hommage lige*, beaucoup plus humble, où le vassal ne comparaissait devant son seigneur que sans ceinture, sans éperons, la tête nue, et prêtait serment un genou en terre, et les mains jointes, tenues dans celles de son seigneur. Dans certaines provinces, le vassal baisait le pied du suzerain. En Bretagne, les cadets devaient l'hommage lige à l'aîné de la famille, sous peine de saisie de leurs terres.

HOMMAIRE DE HELL (IGNACE-XAVIER-MORAND), voyageur, né Altkirch en 1812, m. en 1848, étudia au collège de Dijon et à l'École des mines de Saint-Étienne, prépara les études du chemin de fer de Lyon à Marseille, se rendit, en 1835, à Constantinople, dont il explora les environs, fit plusieurs voyages, par mission du gouvernement russe, de 1838 à 1840, en Bessarabie, dans le pays des Cosaques et dans l'isthme du Caucase, et publia, à son retour en France, un précieux ouvrage : *les Steppes de la mer Caspienne, le Caucase, la Crimée et la Russie méridionale*, 3 vol., dont les deux premiers furent écrits par sa femme. En 1846, le gouvernement français le chargea d'exécuter un voyage en Turquie et en Perse ; la mort l'ayant surpris à Ispahan, la relation n'en a été publiée qu'en 1854, Paris, 4 vol., et atlas, par J. Laurens, qui l'avait accompagné. B.

HOMME, synonyme de vassal, serf, ou citoyen libre, sous le régime féodal ou l'anc. monarchie française, suivant l'épithète qu'on y joignait. Il y avait : *Homme de corps*, individu attaché à la glèbe, et qui pouvait être réclamé partout s'il s'enfuyait. Il y avait aussi *femme de corps*. — *Homme couchant et levant*, homme demeurant sur un domaine, à peu près comme l'homme de corps. — *Homme d'état*, homme libre, c.-à-d. jouissant de son état. — *Homme de foi*, vassal d'un seigneur, lui devant foi et hommage. — *Homme de froment*, vassal, soumis à une redevance annuelle en froment, au profit de son seigneur. — *Homme libre*. (*V.* LEUDES.) — *Homme lige*, vassal en foi et hommage, et, de plus, en juridiction et domaine d'un seigneur, et obligé à un plus étroit serment que le simple vassal. — *Homme de main-morte*. (*V.* MAIN-MORTE.) — *Homme motier* ou peut-être *moutier*, vassal obligé d'aller moudre son grain au moulin du seigneur. (*V.* MOUTE.) — *Homme de pléjure*, vassal qui devait se porter *pleige*, c.-à-d. caution pour son seigneur. L'obligation allait jusqu'à se donner lui-même en otage. — *Homme de pote* ou *poeste*, demi-serf, des biens et de la vie duquel le seigneur ne pouvait disposer, mais qui devait payer à son seigneur certains droits, lui faire certaines corvées. *Pote* venait de *potestas*, pouvoir ; l'individu était au pouvoir, et non dans la servitude de son suzerain.

HOMME D'ARMES, nom de celui qui combattait à cheval et armé de toutes pièces, au moyen âge. Il était toujours accompagné de 3 archers, d'un coutillier et d'un varlet.

HOMME NOUVEAU, *homo novus*, nom que les anciens Ro-

mains donnaient au citoyen qui, le 1[er] de sa race, avait accès aux honneurs. Il existait contre lui une sorte de préjugé défavorable; on croyait avilir une grande magistrature, comme le consulat, en la confiant à un homme nouveau; c'était une idée répandue, même parmi la plèbe. Marius et Cicéron étaient des hommes nouveaux. *Homo novus* était opposé à *nobilis*. (*V.* Noblesse.) C. D—y.

HOMŒI, c.-à-d. *pareils*, citoyens spartiates qui jouissaient des mêmes droits et avaient peut-être reçu à l'origine une étendue égale de terres.

V. Schœmann, *de Spartanis homœis*, 1855.

HOMPESCH (Ferdinand de), dernier grand maître de l'ordre de Malte, né à Dusseldorf en 1744, m. en 1803, avait été, pendant 25 ans, ministre de la cour de Vienne près des chevaliers. Il succéda au grand maître de Rohan en 1797, refusa d'admettre dans le port de La Valette la flotte qui conduisait Bonaparte en Égypte, mais livra ensuite la place au général français, qui consentit à payer ses dettes, 1798. Il partit pour Trieste, et abdiqua en faveur du czar Paul I[er]. Il vécut quelque temps dans l'obscurité en Allemagne, poursuivi par ses créanciers, se retira en France, et mourut à Montpellier.

HOMS, v. de Syrie. (*V.* Hems.)

HO-NAN, prov. de l'empire chinois (Chine propre), entre celles de Pé-tchi-li et de Chan-si au N.; de Chensi à l'O.; de Hou-pé au S.; de Ngan-Hoéi et de Kiang-sou à l'E. Ch.-l. Khaï-foung-fou. Pop., 23,000,000 hab. Le sol est montueux, mais offre de belles plaines et d'agréables vallées, qui l'ont fait appeler le *jardin de l'Empire*. Climat très doux; agriculture florissante: blé, riz, légumes, thé, indigo, etc. Élève de bestiaux et de vers à soie. Les débordements du Hoang-Ho causent de fréquents désastres.

HO-NAN, v. de la Chine, dans la prov. de son nom, sur le Lo-Ho, affluent du Hoang-Ho. Les Chinois y placent le centre de l'univers.

HONARURA. *V.* Honolulu.

HONDA, v. de la Colombie, dans l'État de Lolima, sur la rive g. de la Magdalena; 4,500 hab. Mines d'or aux environs. Export. de tabac, cacao, quinquina, chapeaux de paille dits *de Panama*.

HONDA (Baie de), baie formée par la mer des Antilles, sur la côte S. de l'isthme de Panama; par 7° 44' lat. N., et 83° 50' long. O. Elle fournit des perles.

HONDEKOETER (Melchior de), peintre, né à Utrecht en 1636, m. en 1695, reçut les leçons de son père et de son oncle J.-B. Weeninx, et peignit les oiseaux avec une adresse surprenante. Ses ordonnances sont riches et variées, son coloris vrai et splendide. Il reproduit la nature avec la plus heureuse exactitude, et saisit bien les attitudes et les caractères. On dit qu'il avait dressé un coq à lui servir de modèle. Il peignait aussi avec habileté les quadrupèdes. 2 morceaux de sa main ornent le musée de La Haye, et le musée d'Amsterdam; celui du Louvre n'en a qu'un seul. A. M.

HONDIUS ou **HONDT** (Josse), géographe et graveur en cartes, né en 1546 à Wackène (Flandre), m. en 1611, séjourna longtemps en Angleterre, puis s'établit à Amsterdam.

Il fit paraître un *Traité de la construction des globes*, 1597; plusieurs éditions du grand *Atlas de Gerard Mercator*, un abrégé sous le titre d'*Atlas Minor*, in-4° oblong; les cartes et les planches de la *Description de la Guyane* par Walter Raleigh, Nuremberg, 1599, in-4°, et des *Voyages autour du monde* de Dracke et de Cavendish.

HONDO, riv. du Mexique. (*V.* Rio-Grande.)

HONDSCHOOTE, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Dunkerque, sur un embranchement du canal de la basse Colme; 2,031 hab. Victoire des Français, commandés par Houchard, sur les Hollandais, commandés par Freytag, le 8 septembre 1793. Pépinières; blanchisseries, tanneries; fabr. de sucre indigène et de chicorée.

HONDT ou **HONT**, bras occidental de l'Escaut, affl. de la mer du Nord, entre les îles de Kadsand et de Walcheren. C'est auj. la seule embouchure du fleuve ouverte à la navigation.

HONDURAS (République de), État de l'Amérique centrale, entre la mer des Antilles au N. et à l'E., les républiques de Nicaragua et de San-Salvador au S., et de Guatemala à l'O.; 120,480 kil. carr.; 351,700 hab. Cap. Tegucigalpa; v. princ. Comayagua. Arrosé par le Chamelecon, l'Ulua, l'Aguan, le Wanks, etc. Lac Yojoa (25 kil. sur 10). Climat humide et malsain. Mines d'or et d'argent. Vastes pâturages, cultures de tabac, vanille, indigo. — Le Honduras, découvert en 1502 par Christophe Colomb, fut conquis par un lieutenant de Cortez, 1523, et fit partie de la confédération du Guatemala jusqu'en 1839. Le gouvernement est républicain, avec un président élu pour 4 ans par le suffrage universel et une assemblée de députés, élus aussi pour 4 ans. L'État forme 7 départements: Tegucigalpa, Comayagua, Choluteca, Santa-Barbara, [illegible], [illegible], Olancho. Le budget de 1884 était de 5,500,000 fr. pour les recettes, un peu moins pour les dépenses. L'armée active est de 843 hommes, la milice de 31,500. Il y a 96 kil. de chemins de fer en exploitation (Puerto-Cortez à San-Pedro) et 2,158 kil. de lignes télégraphiques. L'import. s'élève à 7 millions et demi de fr., l'export. à 8 millions. Les principaux ports sont Trujillo et Puerto-Cortez sur l'Atlantique; Amapala sur le Pacifique.

HONDURAS BRITANNIQUE. *V.* Balize.

HONDURAS (Golfe de), golfe formé par la mer des Antilles entre l'île de Cuba à l'E., la presqu'île de Yucatan et la colonie anglaise de Balize à l'O., le Honduras au S., et le Guatemala au S.-O.; 360 kil. de largeur. Il est plein de hauts-fonds et de récifs, bouleversé par des courants violents sous les vents du nord; reçoit le Rio-Grande, la Motagua et l'Ulua, et communique au N. par le détroit de Yucatan avec le golfe du Mexique, au S.-E. avec la mer des Caraïbes.

HONFLEUR, *Honflorium*, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 16 kil. N. de Pont-l'Évêque, à 11 kil. S.-E. du Havre, sur la rive g. et à l'embouchure de la Seine; 9,037 hab. Très important avant la fondation du Havre; les Anglais l'occupèrent pendant longtemps; Charles VII les en chassa en 1440; ce fut la dernière ville que Henri IV reprit sur les ligueurs en 1594. Collège, bibliothèque, bourse, trib. et chambre de comm. Port composé de 2 bassins et d'un vaste avant-port entre 2 jetées. 2 phares, l'un au N.-O. de la ville, l'autre au N., sur le quai du bassin neuf, portent l'un et l'autre à 12 kil. Honfleur offre quelques édifices d'une architecture ancienne et curieuse. A 1 kil. de la ville est une haute colline d'où l'on jouit d'une vue admirable, et sur laquelle s'élève une chapelle de Notre-Dame de Grâce, lieu de pèlerinage renommé parmi les marins; elle fut fondée au XI[e] siècle par Robert le Magnifique. Pêche considérable. Grande export. d'œufs, volailles, légumes et fruits en Angleterre. Commerce de bois du Nord, houille, fers, eaux-de-vie, vins. Construction de navires. Entrepôt de sel. Fabrique de produits chimiques, savon, biscuit de mer; raffinerie de sucre, fonderies de fer et de cuivre, scieries, tanneries, corderies, etc. Communications journalières avec Le Havre par paquebots à vapeur, avec Rouen et avec Littlehampton, en Angleterre.

HONG-KONG, île anglaise de l'Asie, à l'E. de la baie de Canton; par 22° 16' lat. N. et 111° 54' long E. Pop., 160,402 hab. en 1883, dont plus de 130,000 Chinois, 900 Portugais et Espagnols (de Macao et de Manille), 850 Européens ou Américains. Cap. Victoria. Cette île, cédée aux Anglais par les Chinois en vertu du traité de Nankin, 1842, a un gouverneur et commandant en chef, un conseil exécutif de 4 membres et un conseil législatif de 8 membres; 83 kil. carr. La presqu'île de Kowloon, située en face, sur la côte chinoise, a été cédée à l'Angleterre en 1861.

HONGRIE (Royaume de), en latin *Hungaria*, en allemand *Ungarn*, en hongrois *Madgyar-Orszag*, en slave *Uherska-Kragina*, partie de l'empire austro-hongrois; par 44° 30'-49° 38' lat. N. et 13° 40'-20° 45' long. E.; bornée au N. par les monts Karpathes qui la séparent de la Gallicie, à l'E. par la Transylvanie et la Bukovine, au S. par le Danube et la Drave, qui la séparent de l'empire ottoman et de la Croatie-Esclavonie, à l'O. par la Styrie, l'archiduché d'Autriche et la Moravie; superf., 226,597 kil. carr.; pop., 11,644,574 hab.: Madgyars (un peu moins de la moitié), Slaves, Serbes, Roumains, juifs, Tsiganes. Cap., Pesth ou Buda-Pesth. Elle est arrosée par le Danube et ses affluents: le Waag, le Nyitra, le Gran, la Theiss, sur la rive g.; le Raab, la Drave et la Czecha, sur la rive dr. On remarque le lac Balaton; le lac Neusiedl a été desséché. Hautes montagnes au N. et à l'E.; le Sud est ouvert; au S.-O. sont des ramifications des Alpes Juliennes; le Centre est une vaste plaine, tantôt très fertile, tantôt déserte. Au centre et près des fleuves, des marais de plus de 300 lieues carrées. Immenses forêts dans la partie montagneuse, et climat souvent rigoureux; climat doux et sain dans la plaine. Culture des céréales, fructueuse dans le Sud et sur les bords de la Theiss et du Körös; on en exporte beaucoup. Culture de la vigne, récolte abondante de vins rouges et blancs. Tabac très estimé, légumes et fruits d'excellente qualité; élève considérable de bestiaux, et de chevaux petits, mais sobres et infatigables: le haras royal de Mezoe-Hegyes possède 10,000 chevaux, celui de Babalna 1,000 juments et 100 étalons. Apiculture très florissante et importante. Culture des mûriers et élève des vers à soie également florissantes. Mines abondantes de granit, basalte, marbres, quartz, mica, cristal de roche, émeraudes, topazes, hyacinthes, grenats, améthystes, opales. Mines d'or, en filons ou en amas, à Kremnitz, Schmœlnitz, Nagy-Banya; en outre, plusieurs rivières; la Maros, le Szamos, roulent un sable aurifère. Mines de fer et de cuivre pour ainsi dire inépuisables: Schmœlnitz en possède 170 de cuivre. Le natron, le salpêtre, l'alun, se rencontrent fréquemment. Riches mines de sel gemme dans les comitats de Szabolcsh et de Marmaros. Eaux minérales dont les plus fréquentées sont celles de Bart-

feld, Lublau, Trencsen, Eisenbach, Füred. — L'industrie suffit à peine aux besoins du pays : elle fabrique surtout les objets de première nécessité ; les autres se tirent de l'Autriche. Manufactures de tabacs à Szegedin, fabriques de savon à Szegedin et Debreczin ; de draps et de lainages à Szegedin et Saros-Patak ; blanchisseries de toiles à Rosenau ; forges à Rhonitz et Dios-Gyœr ; manufactures d'armes à Neusohl ; papeteries et verreries à Dios-Gyœr ; manufactures importantes de toiles à Zips, dans le Nord ; filatures de coton à Segeswar ; fabriques d'alun à Beregh. On a fondé à Szarvas une école d'industrie pratique. Des chemins de fer (*V. ce mot*) mettent les centres commerciaux en communication, et unissent la Hongrie aux provinces autrichiennes, à la Pologne russe, à la Roumanie et à la Serbie.

La couronne de Hongrie est héréditaire dans la maison d'Autriche. Avant 1850, il y avait une assemblée d'états ou diète, se réunissant tous les trois ans à Bude ou à Presbourg, possédant le pouvoir législatif et le droit de voter l'impôt ; elle se divisait en 2 Chambres : Chambre haute, ou des magnats ; et Chambre basse, formée des députés des comitats, de ceux des chapitres et de ceux des villes royales libres. Ce gouvernement constitutionnel, suspendu en 1850, a été rendu à la Hongrie le 20 oct. 1860. Toutefois il a subi d'importantes modifications, par suite de la nouvelle constitution donnée à la monarchie austro-hongroise en 1867 et 1868. (*V.* Autriche-Hongrie.)

Avant 1848, la Hongrie se divisait en ***Hongrie proprement dite*** et ***pays dépendants*** (Croatie et Slavonie). La Hongrie propre était subdivisée en *basse Hongrie*, comprenant les ***cercles en deçà*** et ***au delà du Danube***, et en *haute Hongrie*, comprenant les ***cercles en deçà*** et ***au delà de la Theiss***, divisés en 46 ***comitats*** ou comtés. En 1849, on sépara de la Hongrie les pays dépendants, qui formèrent une province particulière ; on détacha de la Hongrie propre 4 comitats, pour constituer la Voïvodie serbe et le Banat de Temesvar ; le reste fut divisé en 5 territoires administratifs, subdivisés en 43 comitats. En 1860, le gouvernement de l'empereur François-Joseph restitua à la Hongrie le territoire de la Voïvodie serbe et le Banat de Temesvar ; les 46 anciens comitats, augmentés de 3 nouveaux et de 1 district, détachés de la Transylvanie (pays des Hongrois), formèrent, avec 4 districts de la Hongrie proprement dite, 54 divisions, auj. réduites à 49, réparties entre les 4 anciens cercles. Les noms hongrois sont donnés entre parenthèses, quand ils diffèrent des noms allemands.

Cercles.	*Comitats.*	*Anciennes divisions de 1850 à 1860.*
Cercle en deçà du Danube	Wieselburg (Moson)......	Territoire administratif d'Œdenburg (Sopron).
	Œdenburg (Sopron)......	
	Eisenburg (Vas)..........	
	Zala......................	
	Sumeg (Somogy)..........	
	Baranya..................	
	Tolna.....................	
	Weszprem................	
	Raab (Györ)..............	
	Stuhlweissenburg (Feher).	— de Pesth.
	Komorn (Komarom)......	— de Presbourg (Pozsony).
Cercle au delà du Danube	Presbourg (Pozsony)......	— de Presbourg (Pozsony).
	Neutra (Nyitra)..........	
	Trencsin..................	
	Arva......................	
	Liptau (Lipto)............	
	Sohl (Zolyom)............	
	Turocz....................	
	Bars......................	
	Hont......................	
	Nograd....................	
	Gran (Esztergom)........	— de Pesth.
	Pesth-Pilis-Solt-Petite-Cumanie..................	
	Bacs-Bodrog..............	Prov. de Voïvodie et Banat.
Cercle en deçà de la Theiss......	Zips (Szepes)............	Territoire administratif de Kaschau (Kassa).
	Gœmer....................	
	Saros.....................	
	Zemplin..................	
	Ung.......................	
	Abauj.....................	
	Torna.....................	
	Bereg.....................	
	Borsod....................	— de Pesth.
	Heves.....................	
	Jazygien (Jasz,- Grande-Cumanie-Szolnok)......	
	Hajduken (Hajdu).......	
Cercle au delà de la Theiss......	Marmaros................	— de Gross-Wardein (Nagy-Varad).
	Ugocsa...................	
	Szatmar..................	
	Szilagy...................	
	Szabolcz..................	
	Bihar.....................	
	Bekes.....................	
	Csanad...................	
	Arad......................	
	Csongrad................	— de Pesth.
	Krasso-Szœreny.........	Prov. de Voïvodie et Banat.
	Temes....................	
	Torontal..................	

La religion catholique est la religion de l'État et de la majorité des Hongrois (environ 60 p. 100). Elle compte 3 archevêchés : Gran, siège primatial de toute la Hongrie, Erlau ou Eger et Kalocsa-Bacs, 25 évêchés et l'archi-abbaye de Martinsberg. Les grecs-unis ont pour chefs les évêques d'Ungvar et de Gross-Wardein, suffragants de l'archevêque de Gran ; et les grecs orientaux (14 p. 100) reconnaissent le métropolitain de Carlowitz, avec 8 évêques suffragants. Les luthériens (8 p. 100) sont assez nombreux dans le Nord ; les calvinistes (14 p. 100) au Centre. On trouve encore des sociniens, des anabaptistes, des juifs (4 p. 100). L'instruction publique, presque nulle au commencement du XIXe siècle, est aujourd'hui donnée par les universités de Pesth et de Presbourg, dans les écoles, académies, gymnases et collèges de Bude, Pesth, Presbourg, Debreczin, Zombor, Kaschau, Waitzen, etc., et dans 15,824 écoles primaires, qui ont 1,619,692 élèves (1882). La Hongrie forme 7 arrond. scolaires. Des établissements publics favorisent l'étude et la diffusion des sciences ; tels sont les Observatoires de Bude et d'Erlau (Eger) ; l'Académie des sciences à Presbourg, l'École vétérinaire et l'École de chirurgie à Pesth, l'École forestière à Esterhaz, les Écoles militaires à Pesth et à Waitzen, l'École royale des mines à Schemnitz. Pour l'étude des arts, il y a une École de dessin à Bude, une autre à Kaschau, et, en outre, plusieurs musées, parmi lesquels on distingue celui de Pesth. A cause de la diversité des peuples et des idiomes, on avait d'abord adopté le latin pour langue officielle ; il a fait place, vers 1860, à la langue madgyare.

Histoire. La Hongrie occupe l'emplacement de l'anc. Pannonie septentrionale, de la Dacie orientale, et du sud-est de la Germanie, habité par les Quades. Ses habitants furent soumis, après une longue résistance, par les généraux de l'empereur Auguste. Les Goths s'y établirent en 275, et les Vandales, de 337 à 407 ; les Huns, de 407 à la mort d'Attila, 453. Les Gépides, qui remplacèrent les Huns, furent chassés par les Lombards, 567. En 568 arrivèrent les Avares, qui furent vaincus par Charlemagne en 799, et incorporés dans l'empire franc. Les Madgyars, d'origine finnoise, s'emparèrent de la Hongrie en 889. Leur chef, Almus, céda le pouvoir à son fils Arpad, 1er roi national de Hongrie. Sous ce prince et ses premiers successeurs, les Hongrois envahirent et dévastèrent l'Allemagne, la France, l'Italie. Arpad s'occupa de l'organisation intérieure du royaume, disciplina l'armée, et divisa le pays en comitats ou comtés. Sous son fils Soltan, les Hongrois furent battus par Henri l'Oiseleur à Mersebourg, 934, et par Othon Ier le Grand à Augsbourg, 955. Vers l'an 1000, Étienne Ier embrassa le christianisme, obtint du pape le titre de roi, publia un code de lois, soumit la Transylvanie et la Bulgarie, et dompta les Slaves. Quelques rois étrangers régnèrent en Hongrie à la faveur des troubles, jusqu'à ce que Ladislas Ier, 1077, apaisa les discordes, vainquit les Valaques, les Russes, les Polonais, les Bohémiens, et soumit les Croates. Son fils, Coloman, détruisit en partie les bandes de croisés conduites par Gautier-sans-Avoir et Gotteschalk, et conquit la Dalmatie. Lors du partage de l'empereur Conrad III, le comitat de Zips et la Transylvanie reçurent des colonies flamandes, 1148. Étienne III combattit les Vénitiens en Dalmatie, ainsi que son frère Béla III qui, élevé à Constantinople, introduisit en Hongrie les mœurs grecques, et épousa Agnès, fille de Renaud de Châtillon, puis Marguerite, fille de Louis VII, roi de France. André II prit part à la 5e croisade, et publia la Bulle d'or (*Magna charta, Bulla aurea*) favorable à l'aristocratie, 1222. Sous son règne, les Kharizmiens commencèrent, en 1233, à attaquer la Hongrie, qu'ils envahirent en 1241, et dévastèrent pendant 3 ans. Étienne V battit les Bohémiens, les Autrichiens, les Bulgares, et prit le titre de roi de Bulgarie. La dynastie directe des Arpades s'éteignit en 1301, au milieu des guerres civiles et étrangères. Les Hongrois élurent Wenceslas, roi de Bohême, qui abdiqua, puis Othon de Bavière, qui fut fait prisonnier, en 1307, par le prince de Transylvanie, et renonça au pouvoir. En 1310, le pape Clément V parvint à faire reconnaître roi Charobert (Charles-Robert), comte d'Anjou, petit-neveu, par les femmes, de Ladislas III. Alors la Hongrie eut un rôle glorieux : la Croatie, la Serbie, la Transylvanie, la Dalmatie, furent soumises. Louis Ier, fils de Charobert, fit une expédition dans le royaume de Naples, 1348, pour venger la mort de son frère André, battit les Lithuaniens, et, en 1370, régna à la fois sur la Hongrie et la Pologne ; sa fille Marie, proclamée *roi* en 1382, fut délivrée des factions par Sigismond de Luxembourg, électeur de Brandebourg, et l'épousa, 1386. Il régna après elle, défendit la Hongrie contre Ladislas de Pologne, mais fut battu par les Turcs à Nicopolis, 1396, et à Semendria, 1412, devint empereur d'Allemagne, obtint du despote de Serbie la ville de Belgrade, qui servit de rempart à la Hongrie, rendit uniformes les poids et les mesures, régla les douanes, se réserva le droit de battre monnaie, et, à la diète de Presbourg, 1435, organisa le système militaire. Il combattit les hussites, et fut forcé par eux d'évacuer la Bohême. Jean Hunyade, voyvode de

Transylvanie et régent du royaume sous Ladislas V le Posthume, battit les Turcs à Nissa, 1443, à Jalovatz, 1444, et fit signer la paix de Szegedin. Mais à Varna, 1444, les Hongrois et les Polonais furent vaincus. Hunyade perdit encore la bataille de Cassovo, 1448. Il laissa le gouvernement à Ladislas V, 1453. Ce prince devait régner sur l'Autriche, la Bohême et la Hongrie ; déjà la Hongrie n'était plus indépendante de fait. Mahomet II assiégea Belgrade en 1456 ; mais Hunyade et le légat Capistrano le repoussèrent. A la mort de Ladislas V, 1457, Mathias Corvin, 2e fils de Hunyade, fut élu roi. Il établit la Hongrie au-dessus de tous les pays qui forment aujourd'hui l'empire d'Autriche, et conquit même l'Autriche sur l'empereur Frédéric III. A sa mort, 1490, Wladislas II régna sur la Bohême, et Louis II sur la Hongrie ; ce dernier fut défait et tué à Mohacz par les Turcs, 1526. Une longue lutte s'éleva entre Bathori, Zapolsky et Ferdinand d'Autriche ; la Hongrie ne passa définitivement à la maison d'Autriche que sous Maximilien II, en 1570. La couronne de Hongrie fut déclarée héréditaire dans la maison d'Autriche en 1687. Les princes autrichiens furent ou indifférents à la Hongrie, ou plus souvent oppresseurs de ses libertés ; de là les révoltes dirigées par Botskaï, Bethlen-Gabor, Tékéli, Ragotski. Pendant ces discordes, la Hongrie, souvent attaquée par les Turcs, en fut délivrée d'abord par la paix de Carlowitz, 1699, puis par les exploits du prince Eugène, suivis de la paix de Passarowitz, 1718. Les Hongrois furent dès lors fidèles à la maison d'Autriche. Marie-Thérèse trouva parmi eux, en 1741, une armée et le salut de la maison de Habsbourg. Son fils, Joseph II, publia l'*Édit de tolérance*, 1781. François II rendit la *Loi urbaine*, qui améliorait les rapports entre les seigneurs et les bourgeois. Sous Ferdinand IV, la langue nationale remplaça le latin dans les débats ; la corvée fut abolie ou déclarée rachetable. Le développement des idées libérales fit éclater, en 1848-49, une révolution, contre-coup de la révolution française de Février. Carlowitz, Neusatz, Titel, Semlin, furent témoins de la guerre civile la plus affreuse : la campagne des généraux Gœrgey, Aulich, Damianich et Klapka, la victoire d'Isaszeg, avaient tout gagné ; mais Kossuth, chef du gouvernement insurrectionnel, perdit tout par une politique impossible ; l'intervention, proposée et acceptée, des Russes en faveur de l'Autriche, et la bataille de Vilagos, achevèrent la ruine des Hongrois. En 1850, la Hongrie vit son gouvernement constitutionnel aboli, son territoire diminué, ses divisions provinciales changées, le pays accablé d'impôts et soumis au régime militaire. Le gouvernement autrichien, après ses revers de 1859 en Italie, fut forcé de rendre à la Hongrie ses anciennes libertés, 1860, mais prétendit la rattacher plus étroitement que jamais au pouvoir central, en appelant ses députés au *Reichsrath* de Vienne. Cette prétention fut abandonnée en 1867 et la Hongrie, avec la Transylvanie, la Croatie-Esclavonie et le Littoral hongrois, forme, depuis cette époque, une des deux grandes divisions politiques de la monarchie austro-hongroise. (*V.* AUTRICHE-HONGRIE.) La Transylvanie a été incorporée au royaume de Hongrie en 1876 et a reçu une nouvelle division administrative. (*V.* TRANSYLVANIE.)

SOUVERAINS DE HONGRIE.

DYNASTIE DES ARPADES.

Arpad, duc ou prince des Madgyars, vers 890
Soltan 907
Toxus 958
Geysa 972
Etienne Ier, *le Saint* 997
— Premier roi 1000
Pierre *l'Allemand* 1038
Aba 1041
Pierre, rétabli 1044
André Ier 1047
Béla Ier 1061
Salomon 1064
Geysa Ier (II comme duc) 1074
Ladislas Ier, *le Saint* 1077
Coloman 1095
Etienne II, *le Foudre* 1114
Béla II, *l'Aveugle* 1131
Geysa II 1141
Etienne III 1161
Ladislas II et Etienne IV, usurpateurs 1162
Béla III 1173
Emeric 1196
Ladislas II, *l'Enfant* 1204
André II 1205
Béla IV 1235
Etienne IV, *le Cuman* 1270
Ladislas III, *le Cuman* 1272
André III, *le Vénitien* 1290
Wenceslas de Bohême 1301
Othon de Bavière 1305

MAISON D'ANJOU.

Charobert (Charles-Robert) 1308
Louis Ier, *le Grand* 1342
Marie 1382
Charles *le Petit*, de Naples 1385

MAISON DE LUXEMBOURG.

Sigismond 1386

MAISON D'AUTRICHE.

Albert d'Autriche 1437
Elisabeth 1439

MAISON DES JAGELLONS.

Ladislas IV, roi de Pologne. 1440

MAISON D'AUTRICHE.

Ladislas V, *le Posthume* 1445

MAISON D'HUNYADE.

Mathias Corvin 1458

MAISON DES JAGELLONS DE BOHÊME.

Ladislas VI 1490
Louis II 1516

MAISON D'AUTRICHE.

Ferdinand Ier 1526
V. la suite des empereurs d'Allemagne et d'Autriche.

HONGROIS (LITTORAL), district de l'Autriche-Hongrie, appelé aussi territoire de Fiume, entre l'Illyrie au N. et au N.-O., l'Adriatique au S.-O., et la Croatie militaire au S.-E. et à l'E., 19 kil. carr.; 20,981 hab. Ch.-l. Fiume.

HONGROIS (PAYS DES), *Magyarok-resze*, contrée et anc. division administrative de l'Autriche-Hongrie, dans l'O. et le N.-O. de la Transylvanie, entre la Hongrie au N. et à l'O., la Valachie au S., et le pays des Saxons à l'E. Ch.-l. Klausenburg. Elle comprenait 8 comitats. (*V.* TRANSYLVANIE.)

HONGS, marchands chinois de Canton, qui eurent, jusqu'en 1842, le monopole du commerce avec l'étranger.

HONIMOA, île du grand Océan, une des Moluques, dans la Malaisie hollandaise ; 17 kil. sur 9. Récolte de riz et girofle.

HONITON, brg d'Angleterre (Devonshire), sur l'Otter ; 3,464 hab. Fabr. de dentelles, serge, cordonnerie, poterie. Export. de beurre. Belle église.

HONNEUR, *Honor*, dieu allégorique des Romains. On le représentait sous la figure d'un homme armé posant le pied sur un globe ; ses attributs étaient la lance, la corne d'abondance et l'olivier. Marcellus lui éleva un temple à Clastidium ; Marius en érigea un autre après sa victoire sur les Cimbres.

HONNEUR (CHEVALIERS D'), officiers attachés au service personnel des rois, princes et princesses, et qui les accompagnaient partout. On croit que leur institution date du XVIe siècle. *Honneur* était alors synonyme de *cérémonie*. Louis XIV créa, en 1691, près des présidiaux (*V.* PRÉSIDIAL), des chevaliers d'honneur, qui prenaient séance, et devaient à leur réception faire preuve de noblesse. En 1702, il en créa près du grand conseil, des cours des Monnaies et des Aides, de la Chambre des comptes, et de tous les parlements, excepté celui de Paris. Il y en avait 2 attachés à chaque corps ; l'office était héréditaire.

HONNEUR (DAME D'), dame de la plus haute noblesse, qui tenait le 1er rang parmi les dames du cortège de la reine, dans l'anc. monarchie française. Ce titre, que Napoléon Ier et Napoléon III avaient fait revivre, est encore en usage dans toutes les cours de l'Europe.

HONNEUR (LÉGION D'). *V.* LÉGION D'HONNEUR.

HONNEUR (DROIT D'). *V.* CITÉ ROMAINE (DROIT DE).

HONOLOULOU, HONARURA ou **HONOROUROU**, cap. des îles Hawaï, dans l'île d'Ohahou, près d'une baie de son nom, par 21° 18' lat. N. et 160° 10' long. O. ; 14,119 hab. (de 2 à 3,000 blancs et 6,000 Chinois). Résidence du roi. Vicariat apostolique, évêché anglican. Port très fréquenté : la valeur des import. a été, en 1883, de 24,500,000 fr., et celle des export. de 34,600,000 fr. Chantiers de construction, corderies. Théâtre, cirque. Export. de sucre, mélasse, viandes salées, tabacs, cuirs, peaux de chèvres, bois d'ébénisterie. Paquebots pour la Chine, l'Australie et San-Francisco. On y publie, depuis 1838, le journal l'*Observateur hawaïen* avec 4 autres journaux en anglais et 3 dans la langue du pays.

HONORAT (SAINT), né vers le milieu du IVe siècle dans la Gaule septentrionale, d'une famille romaine illustre, mais païenne, m. en 429, se convertit au christianisme et fonda vers l'an 410, dans l'île de Lérins, un monastère devenu célèbre ; en 427, il fut, à la demande du clergé et du peuple, nommé évêque d'Arles. Il avait écrit des *Lettres*, auj. perdues, dont St Hilaire parle avec éloge. Fête, le 16 janvier.

HONORAT (ILE DE SAINT-). *V.* LÉRINS.

HONORÉ (SAINT). *V.* HONORAT.

HONORÉ (SAINT), évêque d'Amiens vers le milieu du VIIe siècle. Fête, le 16 mai. Les boulangers l'ont choisi pour leur patron.

HONORÉ D'AUTUN, *Honorius*, écrivain ecclésiastique, m. vers 1140, enseigna avec succès à Autun la théologie et la métaphysique.

Il a laissé : *Elucidarium*, abrégé de théologie, attribué à tort à St Anselme, Paris, 1560 et Liège, 1566 ; *de Prædestinatione et Libero Arbitrio dialogus*, publié par G. Cassander, Bâle, 1552, et par J. Corten, Anvers, 1660 ; *Gemma animæ*, traité de liturgie, Leipzig, 1514 ; *Hexameron, seu Neocosmus de primis sex diebus*, *Imago mundi de dispositione orbis*, abrégé de cosmographie, inséré dans la Bibliothèque des Pères ; *de Luminaribus Ecclesiæ*, Bâle, 1544.

HONORÉ DE SAINTE-MARIE (BLAISE **VANZELLE**, DIT *le Père*), carme déchaussé, né à Limoges en 1651, m. à Lille en 1729, entra dans la vie monastique à Toulouse, enseigna d'abord aux novices la philosophie et la théologie, et demanda à faire partie des missions du Levant.

On a de lui : *Traité des indulgences et du jubilé*, Bordeaux, in-12, 1701 ; *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique touchant l'histoire de l'Eglise*, Paris, 3 vol. in-4°, 1712-1720, son meilleur ouvrage, traduit en plusieurs langues ; *Dissertations historiques et critiques sur la chevalerie ancienne et moderne, séculière et régulière*, 1718, in-4°, avec fig. ; *Observations sur l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, Malines, 1726, in-12.

HONORÉ-LES-BAINS (**SAINT-**), vge (Nièvre), arr. de Château-Chinon ; 1,245 hab. Eaux thermales fréquentées.

HONORIA (JUSTA-GRATA), fille de l'empereur Constance III et de Placidie, née à Ravenne en 417, fut, en punition de ses dérèglements, chassée du palais impérial en 434, et reléguée à Constantinople, où elle resta 14 ans dans un couvent. Elle envoya son anneau à Attila, roi des Huns, le priant de la demander en mariage, et d'exiger pour sa dot la moitié de l'empire d'Occident. On ignore l'époque de sa mort.

HONORIAQUES, *Honoriaci*, Barbares qui, du temps de Constantin, avaient été reçus dans l'alliance des Romains, et dont on avait fait une milice. Lorsque les Vandales, les Alains et les Goths voulurent envahir l'Espagne, 2 jeunes nobles frères, Didyme et Valérien, défendirent contre eux les passages des Pyrénées. L'un et l'autre ayant été tués, l'empereur Constant envoya les Honoriaques pour garder ces passages; mais ils les ouvrirent aux nations qui ravageaient déjà les Gaules, et se joignirent aux envahisseurs.

HONORIE ou **HONORIADE**, *Honoria, Honorias*, prov. du diocèse de Pont, dans l'empire et la préfecture d'Orient; formée de la Bithynie orientale et de la Paphlagonie occidentale. Son nom lui vient de l'empereur Honorius. Ch.-l. Claudiopolis.

HONORINE (Sainte), vierge et martyre du IIIe ou du IVe siècle, périt dans le pays de Caux (Seine-Inférieure). Son corps, déposé d'abord à Graville, près de l'embouchure de la Seine (auj. quartier du Havre), fut transporté à Conflans-Sainte-Honorine, à l'époque des invasions normandes. Fête, le 27 février.

HONORINE-LA-GUILLAUME (**SAINTE-**), vge (Orne), arr. d'Argentan; 1,208 hab. Exploit. de beaux granits.

HONORIUS (Flavius), empereur d'Occident, 395-423, né à Constantinople en 384, de Théodose et de Flacilla, fut consul à 2 ans, Auguste à 9, et empereur à 11, tandis que son frère aîné, Arcadius, régnait en Orient. Ce fut un prince indolent, inappliqué, incapable. A Milan, sa capitale, il soigna sa basse-cour, et donna un combat de léopards. Lors de l'invasion d'Alaric, 402, il se sauva à Asti, où le roi des Goths vint l'assiéger. Honorius, délivré par Stilicon, qui battit Alaric à Pollentia et à Vérone, 403, n'en rentra pas moins en triomphe dans Rome, et donna à cette occasion un combat de gladiateurs, qui paraît avoir été le dernier. Honorius, à la prière du clergé de Rome et du poète chrétien Prudence, abolit ces spectacles sanglants. Effrayé par l'arrivée de Radagaise et par la grande invasion des Barbares, 406, il se réfugia dans Ravenne, et laissa le vil Olympius égorger, en 408, Stilicon, qui eût empêché le pillage de Rome, 410. Il mourut hydropique, et sans enfants, malgré ses mariages avec les deux filles de Stilicon. La Grande-Bretagne, la Gaule et l'Espagne étaient déjà au pouvoir des Barbares. Un édit d'Honorius, en 418, avait rétabli les assemblées d'Arles, où se réunissaient les députés de la Viennoise, des deux Aquitaines, de la Novempopulanie, des deux Narbonnaises et des Alpes-Maritimes.

HONORIUS Ier, pape de 626 à 638, originaire de Campanie, et fils du consul Pétrone, écrivit une lettre qui fut interprétée comme favorable à Sergius, patriarche de Constantinople, chef du monothélisme. Sa mémoire fut condamnée par le 6e concile de Constantinople, 680, bien que son ancien secrétaire affirmât la rectitude de ses intentions et l'orthodoxie de sa croyance. Il contribua à la conversion d'Edwin, roi de Northumberland.

On trouve des *Lettres* de lui dans la collection des conciles du P. Labbe et dans la *Bibliothèque des Pères*. — V., sur l'erreur personnelle reprochée au pape Honorius, F. Marchesius, *Clypeus fortium, sive Vindiciæ Honorii papæ*, Rome, 1680, in-4°.

HONORIUS II (**CADALOÜS**), antipape, était évêque de Parme, et avait été condamné 3 fois comme simoniaque et débauché, quand l'impératrice Agnès l'opposa à Alexandre II, 1061. Repoussé de Rome en 1062, il y pénétra secrètement peu après, et se défendit 2 ans dans le château Saint-Ange, où l'avaient accueilli les Cenci, mais qu'il fut enfin contraint d'abandonner. (V. Alexandre II.) R.

HONORIUS II (Lambert), né dans le Bolonais, évêque d'Ostie, proclamé pape en 1124 dans une sédition provoquée par les Frangipani, se fit réélire pour ôter toute irrégularité à sa nomination. Il n'y eut dans son pontificat, 1124-30, qu'une courte guerre contre Roger II, roi normand de Sicile, 1127-28. R.

HONORIUS III (Cencio **SAVELLI**), né à Rome, pape de 1216 à 1227, poursuivit un double but : envoyer en terre sainte l'expédition décidée dès 1215, et continuer la croisade des albigeois. Mais la 5e croisade, 1217-21, fut sans résultat; et les nouvelles promesses que fit Frédéric II en faveur de Jérusalem, lorsqu'il reçut la couronne impériale, 1220, furent toujours éludées. Contre les albigeois, Honorius poussa, 1225-26, le roi de France Louis VIII, qu'il avait arrêté 2 fois, 1216, 1225, dans ses attaques contre l'Angleterre. Il institua, en 1216, l'ordre des frères prêcheurs ou dominicains.

On a sous son nom : *Conjuratio adversus principem tenebrarum et ejus angelos*, Rome, 1629. R.

HONORIUS IV, Romain, pape de 1285 à 1287, soutint, dans la lutte pour la possession de la Sicile, la maison d'Anjou contre celle d'Aragon, sans pouvoir faire rendre la liberté à Charles II, prisonnier dès 1284. R.

HONORIUS. V. aussi Honoré.

HONOROUROU. V. Honolulu.

HONT. V. Hondt.

HONT ou **NAGY-HONT**, c.-à-d. *Grand-Hont*, comitat du N.-O. de la Hongrie. Superf., 2,645 kil. carr.; pop., 115,787 hab., slaves en majorité, le reste hongrois. Ch.-l. Ipoly-Sagh. Sol montueux, mais coupé de vallées fertiles : grains, tabac, vin. Mines d'argent et de plomb; terre à porcelaine.

HONT (**KIS-**), c.-à-d. *Petit-Hont*, anc. comitat de Hongrie, compris auj. dans celui de Gœmœr.

HONTHEIM (Jean-Nicolas de), connu sous le pseudonyme de *Justinus Febronius*, théologien catholique, né à Trèves en 1701, m. en 1790, étudia d'abord la jurisprudence, puis la théologie, et entra dans les ordres; il fut nommé, en 1748, évêque *in partibus* de Myriophyte, et coadjuteur du siège de Trèves, puis doyen du chapitre de Saint-Siméon, conseiller d'État, et chancelier de l'université. En 1763, il fit paraître un livre : *de Statu præsenti Ecclesiæ et legitima potestate romani pontificis*, Bouillon (Francfort), in-4°, dans lequel il attaque le pape, sous prétexte de défendre les droits des églises particulières. Il en donna une 2e édition, 1765, augmentée de 3 appendices, où il répond aux écrits dirigés contre lui. Ce livre fit grand bruit dans toute l'Europe, et fut traduit en français sous ce titre : *de l'État de l'Église*, Wurtzbourg (Sedan), 3 vol. in-12, 1766, puis sous celui de *Traité du gouvernement de l'Église*, Venise (Paris), in-4°, 1766, ou 3 vol. in-12, 1767. Hontheim, sur les instances de l'électeur de Trèves, écrivit, en 1778, une rétractation au pape Pie VI. Il publia, en 1781 : *Commentatio in suam retractationem Pio VI submissam*, Francfort, in-4°, qui fait croire à la sincérité de cette rétractation.

On a encore de lui : *Historia Treverensis diplomatica et pragmatica, ab anno 418 ad annum 1745*, Weitheim, 1750, 3 vol. in-fol.; Augsbourg, 1757, 2 vol. in-fol.

HONTHORST (Gérard), peintre d'histoire, né à Utrecht en 1592, m. en 1660, élève d'Abraham Bloemaërt, demeura quelques années à Rome. Dans ses tableaux, pleins d'effet, il représentait habituellement des scènes historiques, dont les personnages, grands comme nature, étaient éclairés par la lumière des flambeaux et des torches. Cette circonstance le fit surnommer Gérard de la Nuit (*Gherardo della Notte*). Une *Décollation de St Jean-Baptiste* et un *Jésus devant Pilate* contribuèrent à sa renommée. Peu de temps après son retour en Hollande, il s'embarqua pour Londres, où il peignit, à la demande de Charles Ier, plusieurs morceaux d'histoire et des portraits, notamment une allégorie où le monarque et sa femme étaient représentés sous les traits de 2 divinités païennes, et le duc de Buckingham sous ceux de Mercure protégeant les arts. Honthorst a une manière vigoureuse et saisissante : ses tableaux frappent l'imagination et charment la vue; le coloris est quelquefois un peu noir, le peintre ayant l'habitude de travailler à la lumière artificielle. Le musée d'Amsterdam possède de lui 5 tableaux, dont 4 portraits; le musée du Louvre, 4 morceaux d'histoire et 2 portraits. On admire un *St Sébastien*, à la cathédrale de Gand; *le Couronnement d'épines*, au musée de Bruxelles; *l'Enfant prodigue*, à Munich, etc. A. M.

HOOD (Samuel), amiral anglais, né en 1735 à Butleigh (Somerset), m. en 1816, amiral en 1780, contribua, sous les ordres de Rodney, à la victoire des Saintes, où le comte de Grasse fut pris, 1782. Pair d'Irlande en 1784, député de Westminster à la Chambre des communes en 1790, lord de l'amirauté en 1788, il fut envoyé dans la Méditerranée, en 1792, pour coopérer au renversement du gouvernement révolutionnaire, et, avec l'aide du parti royaliste, s'empara de Toulon. Forcé de se retirer devant Dugommier, qui assiégeait la ville, il brûla 16 vaisseaux français. Il bloqua Gênes, conquit la Corse en 1795, et rentra en Angleterre, où il fut fait comte en 1796, et gouverneur de l'hôpital de Greenwich.

HOOFT (**VAN**), écrivain hollandais. (V. Van Hooft.)

HOOGE (Pierre de), peintre hollandais du XVIIe siècle, né on ne sait où ni dans quelle année, fut élève de Nicolas Berchem. Il représente des intérieurs de maisons, des rues, des celliers, des cuisines, des auberges, des corridors, où circulent de petits personnages. Les édifices et les hommes sont peints avec un égal mérite. Le musée du Louvre possède 2 tableaux de ce maître. A. M.

HOOGLÈDE, brg de Belgique (Flandre occid.); 4,300 hab. Pichegru et Macdonald y battirent l'Autrichien Clairfayt, les 10 et 13 juin 1794.

HOOGSTRÆTEN, v. de Belgique (Anvers), sur le Mark; 1,960 hab. Collège archiépiscopal; dépôt de mendicité et maison de détention. Briqueteries, poterie, draps grossiers.

HOOGEVEEN, v. du roy. des Pays-Bas (Drenthe); 11,104 hab. avec la commune. Tourbières; calicots.

HOOGEVEEN (Henri), helléniste et grammairien, né à Leyde en 1712, m. en 1791, fut directeur du gymnase de Voerden en 1732, de celui de Culenbourg en 1739, recteur de Breda en 1745, et enfin de Delft.

Il a laissé des *Remarques sur les idiotismes grecs* de Vigier, et un *Traité des particules grecques*, Leyde, 1769, 2 vol. in-4°.

HOOGSTRAATEN (David **VAN**), écrivain hollandais, né à Rotterdam en 1658, m. en 1724, exerça la médecine à Dordrecht, se livra aux lettres, et devint professeur à l'école latine d'Amsterdam.

On a de lui : *Dissertatio de hodierno medicinæ statu*, Dordrecht, 1683 ; des éditions estimées de *Cornelius Nepos*, de *Phèdre*, de *Térence* ; un *Dictionnaire hollandais-latin*, Amsterdam, 1704, in-4° ; un *Grand Dictionnaire historique universel*, 1733, dont 3 vol. sont de lui, et les 4 derniers de J.-L. Schuer ; *Poemata*, en 11 livres, Rotterdam, 1710 ; 1 vol. in-4° de poésies hollandaises, etc.

HOOGVLIET (Arnold), célèbre poète hollandais, né à Vlaardingen en 1687, m. en 1763.

Il est l'auteur d'un poème épique en 12 chants intitulé : *Abraham le Patriarche*, in-4°, 1727, et d'une traduction en vers des *Fastes* d'Ovide, 1719 et 1730, in-4°.

HOOK (Théodore-Édouard), auteur dramatique, romancier et journaliste, né à Londres en 1788, m. en 1841. Un opéra-comique qu'il donna à l'âge de 17 ans, le *Retour du soldat*, commença sa réputation. Causeur spirituel, il obtint les bonnes grâces du prince régent et fut nommé, en 1812, trésorier de l'île Maurice. Son administration fut loin d'être irréprochable. Accusé de malversation, ou tout au moins de négligence, il fut embarqué pour l'Angleterre et impliqué dans un procès qui dura jusqu'à sa mort. Il n'en obtint pas moins de grands succès comme romancier et comme journaliste politique, et se montra défenseur obstiné de Georges IV et de l'aristocratie.

HOOKE (Robert), célèbre physicien anglais, né dans l'île de Wight en 1635, m. en 1703, a perfectionné plusieurs instruments et en a imaginé de nouveaux. On lui doit un nouveau micromètre, un udomètre, un anémomètre, un thermométrographe, une lampe conservant toujours l'huile à la même hauteur, un instrument universel pour tracer toute espèce de cadrans, un autre pour perfectionner le sens de l'ouïe, une horloge barométrographe, etc. Il s'est occupé du perfectionnement des horloges, il inventa un ressort pour régulariser le mouvement du balancier. Il a exprimé, avant Newton, le principe d'une attraction mutuelle des corps célestes, d'autant plus grande que leur distance est plus petite. Hooke était aussi un très habile architecte : après l'incendie de Londres en 1666, il proposa un système de construction qui fut généralement adopté ; l'hôpital de Hokton, le Collège des médecins et le théâtre qui l'avoisine, furent bâtis sur ses plans. Il fut membre et secrétaire perpétuel de la Société royale de Londres, professeur de mécanique à cette Société, et de géométrie au collège de Gresham. Il était bossu, maladif, défiant, jaloux ; il eut de violentes querelles avec Newton, Hévélius et Huyghens.

Ses principaux ouvrages sont : *Discours sur un instrument inventé pour faire des observations astronomiques plus exactes*, in-4°, Londres, 1661 ; *Méthode pour mesurer la terre*, 1665 ; *Micrographie, ou Description physiologique des plus petits corps*, in-fol., Londres, 1667 ; *Preuves du mouvement de la terre*, in-4°, Londres, 1674 ; *Traité des hélioscopes*, 1676, etc. D—s.

HOOKE (Nathaniel), historien anglais, né à Dublin vers 1690, de parents catholiques, m. en 1764, écrivit une *Histoire romaine* (jusqu'à la fin de la république), 4 vol. in-4°, 1733-1771, ou 11 vol., 1806, accompagnée de *Discours* et *Réflexions critiques*, traduits en français par son fils, Paris, 3 vol. in-12, 1770-1784. Il rédigea aussi les *Mémoires* de la duchesse de Marlborough, publiés en 1842.

HOOKE (Luce-Joseph), fils du précédent, m. en 1796, fut élevé en France, et devint docteur de Sorbonne et professeur de théologie. Il présida, en 1751, la célèbre thèse de l'abbé de Prades, qu'on lui reprocha sévèrement d'avoir approuvée sans l'avoir lue. Il refusa le serment à la constitution civile du clergé.

HOOKER (Richard), théologien anglais, né en 1554, m. en 1600, fut recteur de Drayton-Beauchamp (Buckingham) et de Bishop's-Bourne (Kent). Son meilleur ouvrage est *le Gouvernement ecclésiastique*, estimé du pape Clément VIII. Ses écrits et sa *Vie* furent publiés en 1662, in-fol.

HOOPER ou **HOPER** (John), un des réformateurs en Grande-Bretagne, né en 1495 dans le comté de Somerset, m. en 1555, fut d'abord religieux de l'ordre de Cîteaux, adopta la réforme, devint évêque de Gloucester en 1550, et fut condamné au feu par Marie Tudor. Sa mémoire est honorée en Angleterre. Il a laissé quelques écrits théologiques.

HOORN. *V.* Horn.

HOPE (Thomas), riche Anglais, né en 1774, d'une ancienne famille d'Écosse, m. en 1830, visita l'Europe, l'Asie et l'Afrique, et revint à Londres avec de précieuses collections de dessins. Il y forma des galeries de tableaux et de sculptures.

On lui doit divers ouvrages sur l'art : *Ameublements et Décors*, 1805 ; *Costumes des anciens*, 1809 ; *Costumes des modernes*, 1812 ; et un roman historique, *Anastase, ou les Mémoires d'un Grec moderne*, 1819, trad. en français par Defauconpret, 1820.

HÔPITAL. *V.* L'Hopital.

HÔPITAL, *Nosocomium*, maison publique pour recevoir et traiter gratuitement les malades pauvres. Les hôpitaux furent inconnus des anciens : ils sont une inspiration de la charité chrétienne, et prirent naissance dans l'empire d'Orient. Les empereurs chrétiens, au IVe et au VIe siècle, fondèrent des hôpitaux, et au VIIe siècle on en comptait 35 dans la seule ville de Constantinople ; un, entre autres, pour les aliénés (*merotrophium*). Ce fut encore la religion chrétienne qui introduisit les hôpitaux en Occident : Fabiola, pieuse dame romaine, en fonda plusieurs en Italie, vers la fin du IVe siècle. L'administration des hôpitaux fut d'abord confiée à des prêtres et à des diacres. On bâtissait ces établissements auprès des églises, souvent sous le nom de *maison de Dieu*, *hôtel-Dieu*. De grands abus s'étant introduits dans l'administration des hôpitaux, le concile de Vienne ordonna, en 1311, de la confier à des laïques, qui prêtaient serment comme tuteurs et rendaient compte tous les ans. Le concile de Trente confirma ce décret. François Ier et Henri II firent des ordonnances dans le même esprit : ils déclarèrent que les administrateurs des hôpitaux seraient pris dans la bourgeoisie, et nommés pour 3 ans par les fondateurs ou leurs ayants droit, ou, à leur défaut, par le grand aumônier de France, auquel ils rendaient compte de leur gestion. Cette administration se corrompit pendant les guerres civiles : Henri IV en ordonna la réforme, et Marie de Médicis établit, en 1612, une *Chambre de la réformation générale des hôpitaux*, à titre d'institution permanente. Diverses ordonnances de Louis XIV et de Louis XV modifièrent l'administration et réglèrent le mode d'acquisition des biens par les hôpitaux. Louis XVI proposa plusieurs réformes, et l'Assemblée constituante centralisa en une seule administration l'administration des hôpitaux, jusqu'alors partagée entre plusieurs. En l'an II, une commission nationale fut chargée de la gestion des établissements hospitaliers ; en l'an IV, ses attributions passèrent au ministre de l'intérieur. D'après les lois du 16 vendémiaire an V (7 octobre 1796) et du 16 messidor an VII (4 juillet 1799), il y eut auprès de chaque établissement une commission administrative de 5 membres, sous la surveillance des autorités municipales. Deux arrêtés consulaires de l'an VIII (1800) établirent que les hôpitaux et hospices de Paris seraient régis par un conseil général et une commission administrative. Le conseil était composé de 15 membres, à fonctions gratuites, pris parmi les hauts fonctionnaires. La commission se composait de 5 membres, rétribués. Une loi du 10 janvier 1849 réorganisa l'administration des hôpitaux et hospices sous le titre d'*Administration de l'assistance publique*, et la confia à un directeur général, ayant près de lui un conseil de surveillance de 15 membres. Le préfet de police en fait partie de droit, et le préfet de la Seine la préside. D'après une ordonnance du 6 juin 1830, les hôpitaux et hospices, dans les départements, sont sous la surveillance du préfet, qui les fait administrer par des commissions de 5 membres nommés par lui, et du maire de la commune, président-né de la commission. Les membres sont renouvelés par cinquième, chaque année, et ne reçoivent aucune rétribution. Le préfet nomme aux fonctions de receveurs, contrôleurs, économes, médecins, chirurgiens, pharmaciens. Les conseils municipaux donnent leur avis sur les budgets et les comptes des hôpitaux.

Revenus et services. Dans l'origine, les évêques affectaient à l'entretien et à la dépense des hôpitaux et hospices une partie des aumônes dont disposait l'Église ; puis, quand le clergé eut des revenus fixes, un quart en fut consacré à ces établissements. En 1699, on préleva sur les recettes des théâtres un impôt au profit des hôpitaux. Une loi du 23 messidor an II (13 juillet 1793) réunit leurs biens au domaine de l'État, et fit porter au budget général la dépense de leur entretien ; mais les ressources furent moins abondantes qu'auparavant. On leur en créa d'autres : en l'an V et en l'an VI (1797-1798), des lois firent revivre le droit sur les spectacles, et y ajoutèrent les bals, les concerts publics, etc. Précédemment, en l'an V, la loi du 16 vendémiaire (7 octobre 1796) avait rendu aux établissements hospitaliers une faible partie de leurs biens. Des lois de l'an VI et de l'an XII (1798, 1804) leur attribuèrent les bénéfices du mont-de-piété, une partie du produit des octrois et de la vente des terrains dans les cimetières de Paris. Aujourd'hui, les hospices et hôpitaux ont, sur les budgets des communes, une allocation proportionnée à leurs besoins. — Pendant longtemps, des religieux hospitaliers firent le service des hôpitaux (*V.* Hospitaliers) ; on le confia, au commencement du XVIIe siècle, à des frères de la charité, et plus tard à plusieurs congrégations religieuses. En 1800, le service intérieur fut donné à la congrégation des sœurs hospitalières, et un décret du 18 février 1809 régularisa cette institution. Un grand nombre d'hôpitaux sont auj. desservis par des infirmières laïques. (*V.* Hospice, Hotel-Dieu, Léproseries, Maladreries, Paris.)

HÔPITAL GÉNÉRAL, établissement fondé à Bicêtre, près de Paris, par Louis XIV, en 1656, pour renfermer les mendiants, et donner, sur ses revenus, des secours à domicile aux pauvres mendiants mariés. Un édit de 1680 autorisa l'admis-

sion dans l'hôpital des enfants pauvres, des vieillards des deux sexes et des épileptiques de la prévôté et vicomté de Paris, formant une circonscription un peu plus grande que le département de la Seine. En 1789, cet hôpital avait environ 3,550,000 fr. de revenu. Quand on réorganisa les secours publics en 1800, l'hôpital général fut réuni aux autres établissements hospitaliers.

HÔPITAL MILITAIRE, lieu où sont soignés, aux frais de l'État, les militaires malades ou blessés. Henri IV, le premier en France, établit une *Maison de charité* pour les soldats estropiés. Les hôpitaux militaires ne furent vraiment organisés que sous Louis XIII et Louis XIV surtout, par les soins de Louvois. Vers la fin du règne de Louis XV, il y en avait près de 100, disséminés dans toute la France; auj., il en existe pour l'armée de terre, dans les principales villes de garnison. Le service est fait par un corps d'officiers de santé (médecins, chirurgiens, pharmaciens), un corps d'officiers d'administration, et des infirmiers. — La marine militaire a 5 hôpitaux, placés dans les 5 grands ports : Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon. C. D—y.

HOPLITE. *V.* Oplite.

HOQUETON, sorte de pourpoint militaire rembourré de coton, en usage au moyen âge, et que l'on portait sous la saie. Plus tard, le nom de hoqueton fut donné aux casaques des archers.

HOR, montagne de l'Arabie Pétrée, près de la Palestine. Aaron y mourut.

HORA ou **HORTA**, déesse de la jeunesse, chez les Romains. On croyait qu'elle l'excitait à la vertu.

HORACE (Quintus-Horatius-Flaccus, que nous nommons), très célèbre poète latin, né à Venouse (Venosa), l'an 689 de Rome, m. l'an 746 (64 et 7 ans av. J.-C.). Son père, simple affranchi, qui avait amassé quelque bien dans la profession de crieur aux ventes publiques, le conduisit à Rome quand il eut à peu près 12 ans, lui fit suivre l'école fréquentée par les enfants des meilleures familles, puis l'envoya achever ses études à Athènes, auprès des rhéteurs et des philosophes les plus célèbres. Horace avait alors 19 ou 20 ans. Deux ans après, la guerre éclate entre les héritiers et les meurtriers de César. Brutus, qui commandait une armée en Asie, vient à Athènes, et Horace s'engage sous ses drapeaux, avec le grade de tribun. La perte de la bataille de Philippes, en 711, mit fin tout à coup à cette fausse vocation militaire. Les triumvirs venaient de proclamer une amnistie en faveur de ceux qui avaient porté les armes sous Brutus et Cassius; Horace en profita, et vint à Rome. Il avait perdu son père, et sa petite succession se trouvait singulièrement amoindrie par un décret des triumvirs frappant tous les biens des affranchis d'un impôt du quart des revenus, et d'une confiscation du quart de la valeur du fonds. Horace, presque ruiné, acheta une charge de scribe au trésor public. Son génie poétique commença de s'éveiller tandis qu'il faisait le métier de commis : il débuta par des satires et des odes qui attirèrent l'attention de Virgile et de Varius. Ceux-ci parlèrent à Mécène du jeune scribe, et le lui présentèrent, vers l'an 715 ou 716. Bientôt Mécène en fit son ami, son familier le plus cher, et le présenta lui-même à Auguste. L'un et l'autre le comblèrent de bienfaits, et le mirent dans une position de fortune qui, sans être la richesse, lui permit de se livrer tout entier à la poésie. Horace eut une villa à Tibur, non loin de Mécène, qui se plaisait beaucoup dans sa société, et un bien rural dans la Sabine. Il abandonna la satire, pour écrire des pièces légères dans le genre de Sapho, d'Alcée et d'Anacréon. Il composa des odes, politiques, morales, légères : celles-ci sont les plus parfaites, parce qu'elles convenaient mieux que les grands sujets au caractère du poète, plus spirituel et délicat que passionné. On y remarque souvent l'inspiration satirique qui lui était naturelle. Il écrivit des *Épîtres*, genre qu'il a porté à la perfection. Dans ses satires, Horace se prend plus volontiers aux défauts qu'aux vices; on chercherait vainement chez lui l'invective de Lucilius, ou l'indignation de Juvénal; c'est une raillerie douce et aimable, une sagesse sans raideur, sans amertume, mais aussi sans complaisance. Il est vrai que ces pièces sont de véritables épîtres, adressées au public en général; plusieurs même n'ont rien de satirique dans le sens moderne du mot. Les *Épîtres* d'Horace sont adressées à ses divers amis, à son protecteur Mécène, à l'empereur Auguste. Œuvres de sa maturité, elles sont un code de bon sens, de bon goût et de grâce. L'*Art poétique* n'est qu'une de ces épîtres, adressée aux Pisons. Le style d'Horace, dans ces deux genres de pièces, est celui de la conversation et de la comédie. La versification se ressent de la liberté du style, et n'a pas l'allure soutenue, l'élégance sévère de celle des odes. Au milieu de son originalité, Horace est un élève des Grecs. Il n'aime pas les stoïciens, penche vers les doctrines d'Épicure, et préfère cependant Aristippe. Ce qu'il recommande surtout pour être heureux, c'est la modération dans les désirs, c'est de nous contenter de la condition que le ciel nous a donnée. Son caractère facile et son cœur reconnaissant firent de lui, sinon un courtisan, du moins un flatteur d'Auguste et de Mécène; mais il le fut avec tant de bon sens et de mesure relative, il montra une humeur si indépendante en refusant de devenir secrétaire de l'empereur, en ne lui adressant une épître que sur une invitation amicale de ce prince, en préférant sa campagne à la maison de Mécène, que l'on ne peut lui reprocher aucun calcul dans sa liaison avec ses illustres protecteurs. Il les loua de bonne foi et par conviction. Mécène, en mourant, écrivit à l'empereur : « Souviens-toi d'Horace, comme de moi-même. » Auguste n'eut pas à se souvenir longtemps, car Horace mourait un mois et demi après, à l'âge de 57 ans. Il fut frappé si subitement, qu'à peine eut-il le temps de dire qu'il instituait l'empereur son héritier. Horace a laissé 4 livres d'*odes*, 1 d'*épodes*, 2 de *satires*, 2 d'*épîtres*, et l'*Art poétique*. Toutes ses œuvres, dont on croit n'avoir rien perdu, forment un recueil de moins de 10,000 vers, composés dans un espace d'environ 40 ans. Les éditions et les traductions d'Horace, tant en vers qu'en prose, sont presque innombrables; nous ne pouvons citer que les principales. On croit que l'édition *princeps* fut imprimée à Milan, en 1470, petit in-fol. Dans les xv^e^ et xvi^e^ siècles, Horace fut réimprimé par les plus célèbres typographes, souvent avec de savants commentaires.

On cite les éditions de D. Heinsius, Anvers, 1605; de J. Bond, Londres, 1606; de Schrevelius, avec notes *Variorum*, Leyde, 1653; *ad usum Delphini*, in-4°, Paris, 1691; de Jouvency, 2 vol. in-12, Paris, 1696; de Bentley, in-4°, Cambridge, 1711; de Bodoni, Parme, 1791; de P. Didot, Paris, in-fol., Paris, 1799; de Baxter, revue par Gessner et Zeun, Leipzig, 1802; de Fea, 2 vol., Rome, 1811, reproduite par Bothe, Heidelberg, 1820; d'Orelli, 2 vol., Zurich, 1838, rééditée par Baiter, Turin, 1850-52, 2 vol., et par Hirschfelder en 1881 et suiv.; de F. Didot, Paris, 1855, petit in-18; de L. Miller, 1879; de Dillenburger, 7e édit., 1882; de Nauck, 1880. — Parmi les traductions françaises en prose, on cite celles de Dacier, 10 vol. in-12, Paris, 1681; de Sanadon, 2 vol. in-4°, 1728, ou 6 vol. in-12; de Batteux, 2 vol. in-12, 1750; de Binet, 2 vol. in-12, 1783; de Campenon et Desprez, 2 vol., Paris, 1821; de Patin, 1860, 2 vol. in-12; de J. Janin, 1861, 2e édit., in-16; de Goubeaux et P. Barbet, 2 vol., 1827, etc. — Les traductions en vers des œuvres complètes sont rares; les plus modernes sont celles de Daru, 2 vol., 1810; de Duchemin, 2 vol., 1839; de Ragon, 4 vol. in-18, 1831. Il y a de nombreuses traductions des odes ou des épîtres, par Vanderbourg, 2 vol., 1812; E. de Wailly, in-18, Paris, 1817; L. Halévy, 1824; C. Michaux, in-18, 1842; J. Lacroix, Paris, 1848; Anquetil, in-12, Paris, 1850, etc. La traduction allemande de Wieland est citée comme un chef-d'œuvre. — *V.* J.-H.-M. Ernesti, *Clavis Horatiana*, Leipzig, 1823, 8 vol.; E. Salverte, *Horace et l'empereur Auguste*, Paris, 1823; Walckenaer, *Histoire de la vie et des poésies d'Horace*, 2 vol., Paris, 1840; Noel des Vergers, *Etude sur Horace*, 1855, br. in-12; Waltz, *de la Langue et de la Métrique d'Horace*, 1881. — *V.* aussi Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, 234-241; G. Boissier, *la Villa d'Horace* dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er juill. 1882, et *la Religion romaine, d'Auguste aux Antonins*, 1er vol. C. D—y.

HORACES, nom des trois guerriers romains opposés aux trois Curiaces dans un combat singulier qui, sous Tullus Hostilius, 3e roi de Rome, devait décider de la supériorité d'Albe ou de Rome. Deux des Horaces furent tués dès le commencement du combat; le 3e feignit de fuir, tua tour à tour les Curiaces blessés qui le suivaient d'un pas inégal, et assura l'empire aux Romains. Condamné par les duumvirs pour avoir tué sa sœur, qui pleurait l'un des Curiaces, son amant, il en appela au peuple, et fut absous, l'an 86 de Rome, 667 av. J.-C.

HORAPOLLO ou **HORUS APOLLO**, grammairien grec, né vers la fin du iv^e^ siècle à Phanæbetys, près de Panople (Égypte), professa à Constantinople et à Alexandrie la grammaire et les belles-lettres. On lui attribue un livre traduit probablement de l'égyptien, intitulé : *Hieroglyphica*, et qui a acquis quelque célébrité par l'usage qu'en fit Champollion pour l'explication de quelques hiéroglyphes. Il y en a des éditions par Corneille de Pauw, grec-latin, 1727; Leemans, 1835; Alexandre Turner, en anglais, avec planches, 1840.

V. un Mémoire de Ch. Lenormant, Paris, 1838, et Zeller, *Hermes*, 1876, 430.

HORATIA (PILA), petite colonne quadrangulaire, érigée à l'extrémité O. du Forum romain, sous le règne de Tullus Hostilius, pour recevoir le trophée des dépouilles des trois Curiaces, rapporté par leur vainqueur Horace. Elle existait encore du temps d'Auguste.

HORATIUS COCLÈS, héros romain, défendit seul, lors de l'attaque de Porsenna contre Rome, l'entrée d'un pont conduisant de la ville au mont Janicule, pendant que 2 de ses compagnons le rompaient derrière lui. Il se jeta ensuite dans le Tibre, et rentra à la nage dans la ville, l'an 246 de Rome, 507 av. J.-C. Il avait perdu un œil dans ce combat; son surnom de Coclès veut dire *borgne*.

HORBOURG, vge d'Alsace-Lorraine, cercle de Colmar, sur la rive dr. de l'Ill; 1,200 hab. Il est peut-être bâti sur l'emplacement de l'antique *Argentuaria*.

HORCAJO-DE-LAS-TORRES, v. d'Espagne, prov. d'Avila; 2,829 hab.

HORCAJO-DE-SANTIAGO, brg d'Espagne, prov. de Cuença; 3,000 hab.

HORDE, mot tartare, signifiant *tente*, et, par extension, *famille*.

HORDE D'OR. *V.* Kaptchak.

HÖRDE, v. du roy. de Prusse (Westphalie); 12,835 hab. Mines de houille et de fer. Fabrique d'acier.

HOREB, mont. de l'Arabie Pétrée (auj. dans l'Hedjaz), à l'O. et au pied du Sinaï; 2,477 m. de hauteur. Dieu y apparut à Moïse, sous la figure d'un buisson ardent, pour lui enjoindre d'aller en Égypte délivrer les Hébreux. Élie s'y réfugia pour éviter les persécutions de Jézabel. Il y a aujourd'hui un monastère au pied de la montagne.

HORGEN, v. de Suisse, cant. de Zurich, sur la rive S.-O. du lac de Zurich; 5,300 hab. Comm. de transit. Tissage de soie.

HORION, casque d'infanterie, qui couvrait les oreilles, et dont le vrai nom avait dû être oreillon. Les blessures à la tête prenaient dans l'armée le nom de horion, du casque qui en était faussé.

HORMAYR (Joseph, baron de), historien allemand, né à Inspruck en 1781, m. en 1848, publia, dès l'âge de 13 ans, une *Histoire des ducs de Méran*, étudia le droit de 1794 à 1797; entra en 1799 dans la landwehr tyrolienne, prépara en 1809 la révolte du Tyrol contre les Bavarois; devint en 1815 historiographe de l'empire et de la famille impériale, accepta en 1828 les fonctions de conseiller ministériel au département de l'intérieur en Bavière, et, après avoir été ministre résident auprès de la cour de Hanovre, 1832, auprès des villes hanséatiques, 1839, il fut mis à la tête des archives de la Bavière en 1846.

Parmi ses ouvrages, tous écrits en allemand, on remarque : *Matériaux critiques et diplomatiques sur l'histoire du Tyrol au moyen âge*, Inspruck, 1802-1803, 2 vol.; *Histoire du comté de Tyrol*, Tubingue, 1806; *le Plutarque autrichien*, Vienne, 1807-20, 20 vol.; *Archives historiques et statistiques pour l'Allemagne du Sud*, Vienne, 1808, 2 vol.; *Archives d'histoire, de statistique, de littérature et des beaux-arts*, Vienne, 1810-28, 18 vol. in-4°; *Recueil annuel pour l'histoire de la patrie* (avec Mednyanski), Vienne, 1811-48, 27 vol.; *Histoire générale des temps modernes depuis la mort de Frédéric le Grand*, Vienne, 1817-19, 3 vol.; *Histoire d'André Hofer*, Leipzig, 1817; *Vienne, son Histoire et ses Curiosités*, Vienne, 1823-25, 9 vol.; *Scènes de la guerre de l'indépendance*, Iena, 1842-44, 3 vol.

HORMISDAS Ier, 3e roi de Perse, de la dynastie des Sassanides, 271-272. Accusé, sous le règne de son père, de vouloir le détrôner, il se coupa la main pour prouver son innocence. Devenu roi, il favorisa la propagation de la doctrine de Manès.

HORMISDAS II, 8e roi sassanide, de 303 à 311.

HORMISDAS III, 16e roi sassanide, de 457 à 460, usurpa le trône sur Firouz, son frère aîné, et ne lui laissa que le Ségestan. Firouz, avec l'aide des Huns Ephthalites, le battit et le fit tuer.

HORMISDAS IV, 22e roi sassanide, de 579 à 592, fils de Chosroès Ier le Grand, se vit enlever par les Grecs et les Tartares la plus grande partie des conquêtes de son père, et fut renversé par une sédition; ses frères l'égorgèrent.

HORMISDAS, pape, de 514 à 523, né à Frosinone, contribua à anéantir le schisme des eutychéens.

Il a laissé des *Lettres*, insérées dans la collection des conciles.

HORN ou **HOORN**, en latin *Horna*, v. du roy. des Pays-Bas, prov. de Hollande septentrionale, port sur le Zuyderzée; 10,000 hab. Arsenal, hôtel de ville, hôtel de l'amirauté. Comm. déchu. Fabr. de lainages, draps, tapis. Export. de beurre, fromage, bétail et poissons. — Elle fut presque engloutie par une inondation en 1578, et prise par les Anglais en 1799. Patrie du navigateur G. Schouten. On y fabriqua, en 1619, les premiers filets pour la pêche du hareng.

HORN, v. de la princip. de Lippe; 1,720 hab. Toiles et lainages.

HORN (Cap), cap à l'extrémité S. de l'Amérique méridionale, au S. de la Terre-de-Feu; par 55° 58' lat. S. et 69° 34' long. O. Découvert en 1578 par Drake, et revu en 1616 par G. Schouten, qui lui donna le nom de sa ville natale; la petite île qu'il termine porte le même nom.

HORN, ou **HOOR**, ou **HORNE** (Iles de). On désigne sous ce nom 2 petites îles : *Folouna*, 2,500 hab., et *Alofa*, 60 hab., situées dans l'océan Pacifique, au N.-E. des îles Fidji.

HORN (**Philippe de MONTMORENCY, comte de**). *V.* Hornes.

HORN (Gustave, comte de), né en 1592, m. en 1657, un des meilleurs généraux de Gustave-Adolphe, négocia, en 1519, le mariage du roi avec la fille de l'électeur Jean-Sigismond de Brandebourg, et commanda l'aile gauche de l'armée suédoise à Leipzig, 1631. Après la mort du roi à Lutzen, 1632, il rejoignit en Souabe le duc de Weimar. A la bataille de Nordlingen, livrée malgré lui, en 1634, il fut fait prisonnier. Après un séjour de 8 ans à Ingolstadt et à Burghausen, il fut échangé, en 1642, contre 3 généraux. Chargé par la reine Christine de la guerre contre les Danois, il les battit, et fut nommé connétable et sénateur, puis gouverneur de Livonie et de Scanie. On lui attribue un ouvrage intitulé : *Ducis perfecti munus*.

HORN (Arvid-Bernard, comte de), sénateur suédois, né en 1694, m. en 1742, de la famille du précédent, jouit d'une grande influence après la mort de Charles XII, dirigea la révolution de 1719, fut président de la diète en 1720, et contribua à l'élection de Frédéric de Hesse-Cassel. Il devint alors le chef du parti des *Bonnets*, dévoué à l'Angleterre et à la Russie, et se retira en 1738, quand le parti des *Chapeaux* ou de la France devint dominant.

HORN (Frédéric), comte d'Aminne, général suédois, né en 1725 dans la Sudermanie, m. en 1796, se distingua d'abord au service de la France contre l'Autriche, 1743-45, contribua à la victoire d'Hastenbeck, 1757, fut rappelé dans sa patrie lors de la rupture entre la Suède et la Prusse, et eut quelque influence sous Adolphe-Frédéric et Gustave III. Il réussit à prévenir une sédition à Stockholm, et fut fait, en récompense, lieutenant général et comte. — Son fils, Gustave, condamné à mort comme complice d'Ankarstrœm, eut sa peine commuée en un bannissement perpétuel, cultiva la poésie, et mourut à Copenhague en 1823.

HORN (George), en latin *Hornius*, historien, né en 1620 à Greussen (Palatinat), m. en 1670, fut précepteur en Angleterre, y embrassa le presbytérianisme, professa à l'université d'Harderwick l'histoire, la géographie et le droit public, puis passa à l'université de Leyde.

Il a laissé : *Histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande pendant les années 1645, 46, 47*, en latin, Leyde, 1648; *de l'Origine des Américains*, La Haye, in-12, 1652; *Histoire de la philosophie*, in-4°, Leyde, 1655, 1665, Francfort, 1704, trad. en français, 2 vol. in-12, Rotterdam, [illegible]; une espèce d'*Atlas historique*, in-fol., Leyde, 1667; des résumés historiques et géographiques sous les titres d'*Arca Noæ*, in-12, 1666, *Arca Mosis*, in-12, 1668; *Ulyssea*, in-12, 1671.

HORN (François-Christophe), historien et littérateur, né en 1781 à Brunswick, m. en 1837, professeur à Berlin et à Brême, fut obligé, par faiblesse de santé, de renoncer à l'enseignement, et publia dès lors plusieurs ouvrages.

On a de lui : *Précis de l'histoire et de la critique des belles-lettres en Allemagne, de 1790 à 1818*, Berlin, 1819; *les Drames de Shakspeare*, ouvrage critique, 5 vol., Leipz., 1823; *Histoire et Critique de la poésie et de l'éloquence des Allemands depuis Luther jusqu'à nos jours*, 4 vol., Berlin, 1822-29; plusieurs romans, dont le meilleur est intitulé : *les Poètes*, 3 vol., Berlin, 1801; enfin des poésies. Un recueil choisi de ses écrits posthumes a été publié sous le titre de *Psyché*, 3 vol., Leipzig, 1841.
E. S.

HORNACHOS, *Furnacis*, brg d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz; 3,650 hab. Eaux ferrugineuses.

HORNBURG, v. du roy. de Prusse, prov. de Saxe, cercle de Halberstadt, sur l'Ilse; 2,453 hab.

HORNCASTLE, v. d'Angleterre (Lincoln), au confl. du Waring et du Bane; 4,867 hab. Comm. de laine et de blé, importants marchés aux chevaux.

HORNECK (Ottokar de), dit aussi *Ottokar de Styrie*, un des historiens et des *minnesinger* les plus anciens qui aient écrit la langue allemande, né à Horneck en Styrie, a laissé des morceaux d'histoire d'Allemagne en vers. En 1280, il écrivit un ouvrage *sur les Empires*, qui finit à la mort de l'empereur Frédéric II, et que la bibliothèque de Vienne possède en ms. Il est aussi l'auteur d'une chronique exacte et véridique de son temps, 1266-1309, en 83,000 vers, réimprimée dans l'ouvrage de Petz : *Scriptores rerum austriacarum*, 3 vol., 1745, comprenant la période depuis la mort de Manfred jusqu'à l'empereur Henri VII, et fort importante pour l'histoire de Rodolphe, d'Ottokar de Bohême, d'Adolphe de Nassau, et d'Albert d'Autriche. E. S.

HORNEMANN (Fréd.-Conrad), voyageur, né en 1772 à Hildesheim, fut chargé par la Société africaine de Londres d'un voyage de découvertes en Afrique. En septembre 1799, il quitta Le Caire, muni de passeports du général Bonaparte, et alla par le Fezzan à Mourzouk, à Tripoli et au Bornou, d'où il donna pour la dernière fois de ses nouvelles. On ignore comment il mourut, et l'on croit qu'il aura pénétré jusqu'à Tombouctou. On a de lui un *Journal de voyage*, en allemand, qu'il avait envoyé de Tripoli en Angleterre.

L'édition originale de cet ouvrage a été publiée à Weimar, la traduction anglaise à Londres, 1802, in-4°, la traduction française par Griffet de La Baume, Paris, 1803. E. S.

HORNES, comté des Pays-Bas, auj. partagé entre les Limbourgs belge et hollandais, de Maaseyk à Ruremonde, dépendait du Brabant. Il fut créé en 1450 par l'empereur Frédéric III, en faveur de Jacques, sire de Hornes, grand veneur héréditaire de Brabant. Au XVIe siècle, il passa aux Montmorency-Nivelles.

HORNES (**Philippe de MONTMORENCY-NIVELLES, comte de**), né en 1522, m. en 1568, était fils aîné de Joseph de Montmorency, seigneur de Nivelles, et d'Anne d'Egmont, qui épousa en secondes noces le comte Jean de Hornes. A la mort de son beau-père, il hérita de ses biens et de son nom, et se trouva le plus riche seigneur des Pays-Bas. Attaché de bonne heure à Charles-Quint, il fut gouverneur de la Gueldre, et se distingua à la bataille de Saint-Quentin, 1557, dans l'armée de Philippe II. Lié avec le prince Guillaume d'Orange, il essaya, mais en vain, de le ramener au parti du roi d'Espagne. Il n'en fut pas moins arrêté avec le comte d'Egmont à Bruxelles, comme ayant des intelligences avec ce prince, et décapité.

HORNES (Antoine-Joseph, comte de), né en 1698, appartenait à la famille du précédent. Capitaine dans l'armée française, il ne se signala que par ses prodigalités et ses débauches. Sous la Régence, il assassina un courtier pour lui voler des actions de la compagnie des Indes, fut condamné à mort et roué vif en place de Grève, malgré les supplications de la noblesse, 1720. E. D—y.

HORNE-TOOKE (John), philologue et publiciste, né à Londres en 1736, m. en 1812, fils d'un riche marchand de volaille, étudia à Westminster, embrassa l'état ecclésiastique, voyagea comme précepteur, et se lia à Paris avec le patriote Wilkes. Il fonda un club pour le maintien du bill des droits et se brouilla, en 1770, avec Wilkes devenu lord-maire. Il publia, en 1771, un écrit sarcastique contre l'auteur anonyme des *Lettres de Junius*, et se prononça pour les Américains, en faveur desquels il proposa une souscription. Jugé à Guildhall, et emprisonné un an, il écrivit un traité *des Particules anglaises*, 1778. Il quitta l'état ecclésiastique, qui s'accordait mal avec la violence de sa polémique, publia, en 1780, un pamphlet contre lord North, et demanda la réforme parlementaire, en condamnant le suffrage universel. Partisan de la révolution française, il fut arrêté en 1794. Après 2 échecs électoraux, 1790, 1796, il représenta en 1801, à la Chambre des communes, un *bourg-pourri* célèbre, Old-Sarum. On a de lui un ouvrage où il étudie la nature de la parole dans la marche progressive des besoins de l'homme, et prétend que les particules sont des restes de mots significatifs : *Epea pteroenta* (paroles ailées), *or the Diversions of Purley*, sous forme de dialogue, 1786-1805, 2 vol. in-4°, et 1827, 2 vol. in-8°.

HORNINGSHOLM, château de Suède, au S.-O. de Stockholm, dans l'île de Mörkhö. Il appartint aux Stures, puis à Baner; depuis 1746, les comtes Bonde le possèdent. Les Russes l'incendièrent en 1719.

HORNSEY, v. d'Angleterre (Middlesex), à 9 kil. N.-O. de Londres; 11,746 hab. Maisons de campagne.

HORNU, v. de Belgique (Hainaut), à 10 kil. O. de Mons; 8,120 hab. Riches houillères; construction des machines; fabr. de sucre; corderies.

HORODETZ (Canal de), canal qui prend son nom d'une petite ville de Pologne auprès de laquelle il passe. Il était autrefois nommé canal de Brzesc ou canal de la République. Creusé au frais de l'État vers la fin du XVIII^e siècle, il réunit la riv. Pina à la riv. Mouchawietz, et lie le Dnieper à la Vistule. Sa destination était d'attirer le commerce vers Dantzig, où alors les denrées de la Pologne avaient leur débouché principal. Un embranchement de ce canal, qui portait le nom de la riv. Mouchawietz, conduisait à la ville de Pruzany. Un autre embranchement, le canal de Kobryn, sort des lacs près de Dywin, traverse les marais, et aboutit près de Kobryn à la riv. Mouchawietz. Un 3^e embranchement, le canal de la Communauté, sortant du lac Tur, passait par l'étang de Ruda, et allait joindre la riv. Ryta, qui se jette dans la Mouchawietz. De toute cette ligne de communication, il ne reste auj. que cette partie qui joint l'étang de Ruda au lac Tur, appelé *canal Batowy*, et le canal de Kobryn, mené jusqu'à Pinsk et appelé *canal de la Pina*.

HOROSCOPE. *V.* Devins.

HOROXES ou **HORROX** (Jérémie), astronome, né à Toxteth (Lancastre) vers 1619, m. en 1641. Quoique pauvre, il put, dans une vie très courte, faire des observations assez importantes. C'est lui qui, le premier, a observé un passage de Vénus annoncé pour le 4 décembre 1639; le traité qu'il écrivit à ce sujet se trouve à la suite de l'ouvrage d'Hévélius : *Mercurius in sole visus*. Il s'est occupé aussi de la théorie de la lune; Flamsteed a achevé ses *Tables*.

Les écrits d'Horoxes ont été réunis sous ce titre : *Horoccii opera posthuma*, Londres, 1678. V.

HORREA ou **AD HORREA**, v. de la Gaule (Narbonnaise II^e), au N.-E. du Forum Julii; auj. *Auribeau*.

HORREA CÆLIA, v. de l'Afrique propre, au N.-E. d'Adrumète; auj. *Erklia*.

HORREA MARGI, v. de Dacie, dans la Dardanie, au N.-O. de Naïssus, auj. *Morava-Hissar*.

HORREENS, anc. peuple de la Palestine, à l'E. du Jourdain. Il fut vaincu par Josué.

HORROX. *V.* Horoxes.

HORSA. *V.* Hengist.

HORSENS, v. de Danemark, dans le stift d'Aarhuus, sur un golfe de son nom; 12,650 hab. Port de commerce. Tabac, draps, savon, et fers.

HORSHAM, v. d'Angleterre (Sussex), près des sources de l'Arun; 7,075 hab. Église ogivale; bel hôtel de ville.

HORSLEY (Samuel), prélat anglais, né en 1733, m. en 1806, évêque de Saint-David, de Rochester et de Saint-Asaph, se retira de la Société royale après une querelle avec son président, sir J. Banks. Il combattit le matérialisme de Priestley, et sa théorie de la nécessité philosophique.

Il a laissé des éditions d'*Euclide*, d'*Apollonius de Perga*, Oxford, 1770; des *Œuvres de Newton*, 5 vol. in-4°, 1785; une traduction anglaise des *Prophéties* d'Osée, 1801; des *Sermons*, 1810, 3 vol.

HORST, v. du roy. des Pays-Bas (Limbourg); 3,775 hab. Bougie, chandelles, toiles, lainages; brasseries, distilleries.

HORTA ou **HORTANUM**, v. des Sabins, au confluent du Tibre et du Nar; auj. *Orte*.

HORTA, v. cap. de l'île Fayal (Açores); 10,000 hab. Port fortifié. Ch.-l. du dép. des Açores méridionales.

HORTA, déesse. (*V.* Hora.)

HORTEN, v. de Norvège, dans la prov. d'Aggerhuus. Port vaste sur la côte O. du golfe de Christiania; 5,465 hab. Station de la flotte militaire; arsenal maritime; chantiers de construction.

HORTENSE (La reine). Hortense-Eugénie de Beauharnais, fille de Joséphine et d'Alexandre de Beauharnais, née à Paris en 1783, m. en 1837, fut élevée par M^me Campan, et se distingua de bonne heure par sa grâce, ses talents et sa bonté. Mariée en 1801 à Louis Bonaparte, elle perdit son 1^er enfant pendant qu'elle était reine de Hollande. Quand Louis abdiqua, en 1810, il lui laissa la régence; mais la Hollande fut réunie à la France au bout de quelques jours, et Hortense revint se fixer à Paris. La Restauration lui fit une pension et lui donna le titre de duchesse de Saint-Leu. Après la 2^e abdication de Napoléon, elle se retira à Augsbourg; et après la mort du prince Eugène, son frère, elle vécut tour à tour à Rome et en Suisse. Ses deux fils se mêlèrent aux mouvements libéraux de l'Italie. L'aîné mourut en 1831; le second, Louis-Napoléon (Napoléon III) tomba malade. Elle obtint de Louis-Philippe la permission de traverser la France avec lui, mais, à la suite d'une manifestation dite *de la place Vendôme*, elle reçut l'ordre de s'éloigner. Elle revint à Paris, en 1836, après l'échec de Strasbourg. De longs chagrins, des voyages pénibles, abrégèrent ses jours. Son corps, rapporté à Rueil, repose auprès de celui de sa mère. On a de la reine Hortense quelques romances, paroles et musique (*Partant pour la Syrie*, etc.), et un fragment de ses *Mémoires*, publié en 1834. J. T.

HORTENSIUS (Quintus), orateur romain, né l'an 640 de Rome, 113 av. J.-C., 8 ans avant Cicéron, m. l'an 703. Il débuta à 19 ans par une accusation soutenue avec éclat. C'est par une heureuse mémoire, un style riche et abondant, qu'il continua ses maîtres, Crassus et Antoine. Il eut pour la première fois Cicéron comme adversaire, dans le procès de Quinctius, puis dans celui de Verrès, que ni son éloquence, ni son influence comme consul désigné ne purent sauver. Mais, tandis que Cicéron grandissait toujours, Hortensius se relâcha, et, plus tard, il essaya vainement de reprendre le premier rang; son éloquence fleurie semblait en désaccord avec son âge. Du reste, les deux rivaux furent toujours amis : Hortensius défendit chaudement Cicéron à l'époque de son exil, et celui-ci, dans le *Brutus*, juge avec une justice bienveillante le talent d'Hortensius, et déplore éloquemment sa mort. Cicéron avait intitulé *Hortensius* un traité de philosophie, auj. perdu.

V. Luzac, *de A. Hortensio Ciceronis æmulo*, Leyde, 1810; Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 171. D—r et G. L.-G.

HORUS, en égyptien *Or*, *Arouère* ou *Haroëri*, dieu de l'anc. Égypte, fils d'Osiris et d'Isis. Il fit la guerre à Typhon et le tua. Les Grecs l'identifièrent avec leur Apollon-Phœbus, sans doute parce qu'il avait la connaissance de la médecine et le don de prophétie. On le regardait comme le symbole du soleil dans sa splendeur.

V. Plutarque, *Traité d'Osiris et d'Isis*. B.

HORUS APOLLO. *V.* Horapollo.

HORY-TABOR, v. de Bohême. (*V.* Tabor.)

HORZOWITZ, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême); 3,120 hab. Belles bergeries; fromages renommés. Aux environs, mines de houille et de cinabre.

HOSIES, du grec *hosios*, saint, prêtres de Delphes, préposés aux sacrifices qu'on offrait avant de consulter l'oracle.

HOSPICE, maison de refuge pour les pauvres et les indigents. Les anc. Grecs ou Romains exerçaient l'hospitalité dans leurs maisons, mais seulement envers leurs amis ou leurs connaissances, à charge de revanche, et toujours passagèrement (*V.* Hospitalité); il n'y avait pas d'hospitalité, ni par conséquent d'hospice pour les pauvres, surtout pour les inconnus. Le 1^er hospice public fut construit à Jérusalem, vers l'an 105 av. J.-C., par Hyrcan, grand prêtre des Juifs, pour les étrangers qui venaient visiter la capitale de la Judée; on suppose qu'il n'était ouvert que pendant le temps de Pâques, où la ville recevait une affluence prodigieuse d'étrangers. Lorsque Constantin fonda Constantinople, il établit, à l'instigation du prêtre Zotique, un hospice permanent pour les étrangers et les pèlerins qui allaient visiter la terre sainte. En 530, Justinien fonda, à Jérusalem, le célèbre hos-

pice Saint-Jean, berceau de l'ordre de Malte. Ce n'étaient là que des hospices de voyageurs; les hospices pour les pauvres prirent leur origine dans la vie cénobitique des premiers chrétiens, qui se réunissaient en communautés religieuses, quand la diffusion de l'Église ne permit plus aux chrétiens de vivre tous ensemble. Les communautés étaient des refuges où les pauvres, libres ou anciens esclaves, étaient accueillis en frères. St Augustin défendait d'en repousser personne; mais tous les pauvres ne pouvant accepter la clôture, on leur affecta d'autres demeures, où, sans être absolument séparés de leurs familles, ils trouvaient les secours que demandait leur état de misère ou d'infirmité. St Basile avait institué, et entretenait à ses frais, un établissement de ce genre à Césarée, d'autres s'élevèrent à Amasie; à Rome; St Augustin en établit un à Hippone, et l'on en construisit partout. Sous les successeurs de Justinien, Constantinople eut des hospices pour les vieillards, les infirmes, les pauvres, les enfants pauvres, les orphelins et les étrangers; on appelait *Xenodochium* l'asile des passants et des étrangers; *Pandochæum*, un hospice pour les voyageurs; *Ptochotrophium*, l'hospice des pauvres et des mendiants; *Brephotrophium*, une maison consacrée à l'éducation des enfants pauvres; *Orphanotrophium*, un hospice d'orphelins; *Gerontocomium*, un hospice pour les vieillards. — En France, les hospices et les hôpitaux furent pendant longtemps les mêmes établissements; à Paris, on commença de les distinguer et de les classer à part, à la suite d'un décret des consuls du 29 germinal an IX (19 avril 1800), qui centralisa l'administration des établissements de bienfaisance; mais, dans les départements, les hôpitaux sont souvent hospices en même temps. Les uns et les autres dépendent de la même administration, et ont des revenus communs. (*V.* Hôpital, Paris, Invalides, Quinze-Vingts.) Avant la révolution de 1789, on appelait encore hospice (*hospitium*) un petit couvent bâti dans une ville par une congrégation religieuse pour y donner l'hospitalité aux membres de son ordre conduits dans cette ville par les affaires de la communauté, ou pour servir de refuge pendant la guerre aux religieux ou religieuses des couvents situés dans la campagne. On nommait encore hospice la partie d'un couvent destinée à recevoir et loger les hôtes.
C. D—y.

HOSPICES MILITAIRES. *V.* Hôpital militaire et Invalides.

HOSPITAL (L'). *V.* L'Hôpital.

HOSPITAL, vge d'Irlande, comté de Limerick; 1,700 hab. Ruines d'une commanderie de chevaliers hospitaliers, 1215, à laquelle il doit son nom.

HOSPITALIER (Grand), un des dignitaires de l'ordre de Malte. Il venait après le grand commandeur et le grand maréchal, avait la haute direction du grand hôpital, et était chef de la langue de France.

HOSPITALIERS, membres des congrégations religieuses qui se vouaient au secours et au service des pauvres, des malades, des voyageurs et des pèlerins, dans les hôpitaux et les hospices. La première association de ce nom remonte au IXe siècle, et fut fondée à Sienne par un pieux personnage appelé Soror, qui ouvrit près de la cathédrale une maison destinée à recevoir les pèlerins indigents. Cet établissement, appelé *Della Scala*, devait être administré par un conseil composé des hommes les plus recommandables de la ville; il ne tarda pas à devenir florissant, et servit de modèle à d'autres maisons qui furent établies dans les principales villes de l'Italie. De là l'ordre des frères hospitaliers se propagea dans toute la chrétienté, et donna naissance à un grand nombre de congrégations particulières, telles que celles des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelés depuis chevaliers de Rhodes et de Malte; des chevaliers Teutoniques; des hospitaliers d'Aubrac; des frères pontifices ou constructeurs de ponts; des hospitaliers de Saint-Jacques du Haut-Pas; des frères de Saint-Jean-de-Dieu ou de la Charité; des hospitaliers de Ronceval; des religieux Bons-frères ou Bons-fils; des religieux de Saint-Lazare (*V. ces mots*), etc. A l'exemple des frères hospitaliers, il se forma un certain nombre de congrégations de femmes sous le nom de sœurs hospitalières, et dont les principales sont: les sœurs de l'Hôtel-Dieu; les hospitalières de Saint-Jean de Jérusalem, fondées en même temps que les chevaliers de ce nom; les sœurs de Sainte-Catherine et de Saint-Gervais; celles de Saint-Thomas de Villeneuve; les Haudriettes; les hospitalières de Sainte-Marthe; les sœurs de la Charité, dont celles qui restèrent affiliées au tiers ordre de Saint-François prirent le nom de sœurs Grises; les hospitalières de Saint-Joseph, fondées à La Flèche vers le milieu du XVIIe siècle. (*V. ces mots.*)
D—t—r.

HOSPITALITÉ. Les peuples de l'antiquité la pratiquaient généralement comme un devoir sacré envers les étrangers; on en voit de fréquents exemples dans la Bible. Les Égyptiens l'observaient avec une vraie dévotion, persuadés que les dieux voyageaient souvent sous une forme humaine, pour corriger l'injustice et réprimer les violences des hommes. — Les Grecs, dès les temps héroïques, ne se montraient pas moins hospitaliers: ils exerçaient l'hospitalité envers tout le monde indistinctement; plus tard, ils la circonscrivirent entre certaines familles. Néanmoins ils la regardaient comme une vertu particulièrement agréable aux dieux, et placée sous la protection de Jupiter, Minerve, Vénus, Hercule, Castor et Pollux, et des dieux des voyageurs. A Athènes, ceux qui violaient les droits de l'hospitalité étaient condamnés à un exil perpétuel. Les Spartiates furent les seuls, de tous les peuples de la Grèce, qui ne pratiquèrent pas l'hospitalité, parce que les lois de Lycurgue leur défendaient tout commerce avec les étrangers. — Les Italiens, avant la domination romaine, étaient fort hospitaliers aussi; chez certains peuples, en Lucanie, la loi commandait l'hospitalité sous peine d'amende. Les Romains pratiquèrent également cette vertu. Cependant, quand Rome fut arrivée à la civilisation, on ne devint plus l'hôte d'un Romain sans être connu de lui, ou tout au moins sans lui être recommandé. Mais l'hospitalité établissait comme une parenté qui se transmettait de génération en génération, résistait aux hostilités des nations entre elles, et ne se rompait que dans les cas les plus graves, et après avertissement préalable. Tuer son hôte était considéré comme un parricide. Tout Romain qui donnait ou recevait l'hospitalité partageait avec son hôte, avant de le quitter, une tessère (*V. ce mot*), destinée à servir de signe de reconnaissance pour tous les membres de leurs familles respectives qui pourraient invoquer les liens hospitaliers. Les Romains avaient en outre une hospitalité publique, soit de citoyen romain à la ville étrangère qui l'avait accueilli comme hôte, et dont il se faisait le protecteur à Rome; soit de peuple à peuple, de sorte que tous les envoyés de ce peuple recevaient à Rome l'hospitalité publique. On la donnait aussi à tous les députés des peuples étrangers, alliés ou ennemis: seulement les premiers la recevaient dans la ville, les seconds hors de la ville. Les uns et les autres étaient entièrement défrayés, et l'on faisait des présents aux ambassadeurs alliés. — Les riches Romains donnaient encore l'hospitalité dans leurs biens de campagne, même lorsqu'ils n'y résidaient pas; le *villicus* (*V. ce mot*) d'une villa avait ordre d'accueillir comme hôtes les amis de son maître. — Les Germains et les Gaulois exerçaient l'hospitalité envers tous les étrangers qui se présentaient; les plus pauvres n'hésitaient pas à accueillir un hôte, et si sa présence, en se prolongeant, épuisait les provisions de la famille, le chef conduisait alors son hôte chez le voisin, où bon accueil lui était fait, sans qu'on s'informât de son nom; c'eût été un crime de fermer sa maison, même au dernier des hommes. — Les Francs eurent aussi cette vertu, au moins du temps de Charlemagne; plusieurs capitulaires de cet empereur recommandent l'hospitalité comme un moyen d'être agréable à Dieu. Pendant la féodalité, les seigneurs accueillaient volontiers les hôtes qui se présentaient; beaucoup, au moyen d'un beaume élevé sur leurs donjons, invitaient les voyageurs à venir chez eux prendre l'hospitalité. — Le clergé ne se montra pas moins hospitalier; il réserva dans les couvents un hospice pour les pèlerins et les voyageurs. (*V.* Hospice.) Dans quelques communautés, pendant certaines fêtes, on tenait une table servie pour les passants, et un religieux de la maison leur en faisait les honneurs. Cet usage existait encore, avant la révolution de 1789, dans l'abbaye de Saint-Denis, en France, particulièrement à l'époque du Landit. (*V. ce mot.*) — L'hospitalité, dont Mahomet fait un devoir à ses disciples, est encore pratiquée par les peuples musulmans, surtout par les Arabes.
C. D—y.

HOSPITIUM ou **HOSPITALIA**, chambres réservées, dans les maisons des anciens Grecs, pour loger les hôtes. Elles étaient loin du lieu occupé par le gynécée, et ne touchaient même pas à l'appartement des hommes. Les anc. Romains, aussi très hospitaliers, ne paraissent pas avoir eu, dans leurs maisons, de lieu destiné spécialement à loger les hôtes; toutes les chambres pouvaient être employées à cet usage. C. D—y.

HOSPODAR, c.-à-d. en slave *maître d'une terre, d'une maison;* titre que portaient autrefois les souverains de la Moldavie et de la Valachie, et qui remonte au XIIIe siècle. Il fut conservé après la conquête des Turcs. Les hospodars étaient nommés à vie par les assemblées nationales, avec l'investiture du sultan. (*V.* Roumanie.)

HOSSEIN. *V.* Hussein.

HOST, du latin *hostis*, terme féodal, désignant l'armée. Le *service d'host* était le service militaire dû par les tenanciers et les vassaux. On l'appelait encore *chevauchée*.

HOSTALRICH, v. forte d'Espagne (Catalogne), prov. de Gérone, sur la Tordera; 1,500 hab. Prise en 1809 par les Français, qui défirent encore le général O'Donnell aux environs, en 1810.

HOSTELAGE ou **HOSTIZE** (Droit d'), redevance qu'on payait au seigneur féodal pour avoir le droit de loger sur sa terre ou de louer des maisons et boutiques sur ses marchés.

HOSTIE, nom donné par les Romains à l'animal qu'on immolait avant de marcher à l'ennemi, tandis qu'on appelait *victime* celui qui était sacrifié après la victoire. Toute sorte de prêtres pouvaient indifféremment sacrifier l'hostie; le droit d'immoler la victime était réservé au général victorieux. Dans toute autre circonstance, on donnait le nom de victime au gros bétail, et celui d'hostie au petit. Les anciens offrant aussi en sacrifice des choses inanimées, on n'appliquait à ces offrandes que le nom de victimes. C. D—y.

HOSTILIA (Curie). *V.* Curies sénatoriales.

HOSTILIEN (Caius-Valens-Messius-Quintus-Hostilianus), 2e fils de l'empereur Décius, fut reconnu Auguste avec C. Vibius Trebonianus Gallus en 252; il mourut quelques mois après, d'une maladie pestilentielle, ou empoisonné par Gallus.

HOSTIZE. *V.* Hostelage.

HOSTUNUM, nom anc. d'Ostuni.

HÔTE. *V.* Hospitalité. — C'était, au moyen âge, une espèce de fermier d'une habitation et d'une terre dont il jouissait par usufruit, moyennant une rente annuelle, des services au profit du seigneur propriétaire du fonds, l'obligation de payer la taille pour secourir ce seigneur dans les cas extraordinaires, et de contribuer à sa rançon s'il devenait captif. L'usufruit était précaire ou perpétuel, suivant les conventions. Il se continuait en cas d'aliénation de la propriété, et l'hôte était cédé avec le fonds, mais n'en conservait pas moins sa liberté individuelle.

HÔTEL, mot qui autrefois indiquait spécialement la résidence du roi. Le *maître de l'hôtel* était un des grands officiers de la maison royale. Le *prévôt de l'hôtel* jugeait toutes les causes des officiers de la maison du roi.

HÔTEL-DIEU DE PARIS. L'ancien Hôtel-Dieu de Paris, situé sur la place du parvis Notre-Dame au S., s'étendait parallèlement sur les deux rives du bras gauche de la Seine. C'était une réunion de bâtiments irrégulièrement construits, en différents temps, et contenant 28 salles spacieuses avec 800 lits en temps ordinaire. Sa superficie était de 7,565 m. Une tradition attribue à St Landry, 2e évêque de Paris, la fondation de l'Hôtel-Dieu vers 651; il y avait auprès de Notre-Dame, comme auprès de toutes les églises, un hôpital où les pauvres, malades ou même valides, étaient reçus (*V.* Hôpital); cet hôpital sera devenu l'Hôtel-Dieu. Le clergé en fit seul les frais pendant longtemps; un statut du chapitre de Notre-Dame de 1168 ordonnait que chaque chanoine en mourant, ou en quittant sa prébende, donnerait son lit à cet hôpital. Les particuliers firent aussi quelques dons, puis les rois, à dater de Philippe-Auguste seulement. Louis IX fut le principal bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu, et assura son existence; cet établissement nommé d'abord *Hôpital Saint-Christophe*, puis *Maison de Dieu*, fut alors appelé *Hôtel Notre-Dame*, ensuite vint le nom d'*Hôtel-Dieu*. Malgré les dons royaux et particuliers, cet hôpital ne suffisant pas à secourir tous les pauvres malades, on fut obligé, pour multiplier les places, de mettre 2, 3, 4, et souvent 6 malades dans le même lit. Cette mesure devint une coutume qui se perpétua. Vers 1772, l'encombrement était si considérable, qu'il y avait jusqu'à 8 malades couchés ensemble. Le service de santé était confié à 8 médecins et 3 chirurgiens choisis parmi les sommités de la science; et le service d'intérieur à 23 sœurs hospitalières de Saint-Augustin, assistées de 20 novices. Pendant la Révolution, un arrêté de la Commune de Paris, de brumaire an II, changea le nom d'*Hôtel-Dieu* en celui de *Maison de l'humanité*. L'anc. Hôtel-Dieu a été démoli et remplacé par un magnifique hôpital qui porte le même nom et qui est tout entier dans l'île de la Cité. (*V.* Paris.) C. D—y.

HÔTEL DE VILLE, lieu où se réunissent les magistrats qui administrent une ville. La construction des édifices de ce genre date de l'époque communale, et c'est surtout dans le nord de la France et en Belgique qu'ils se distinguent par la richesse de leur architecture. Un hôtel de ville présentait généralement, au rez-de-chaussée, un portique donnant sur la grande place et pouvant servir aux réunions des bourgeois pour leurs affaires particulières; au premier étage, une grande salle destinée à l'assemblée des notables et aux cérémonies publiques; une tour ou beffroi, avec une cloche pour appeler les habitants, et un campanile orné d'un carillon. Parmi les plus beaux hôtels de ville, on cite, en France, ceux de Lyon, de Rouen, d'Arles, de Toulouse, de Saint-Quentin, d'Arras, de Douai, de Valenciennes, etc.; en Belgique, ceux de Bruxelles, d'Ypres, de Mons, d'Oudenarde, d'Anvers, de Maëstricht, de Louvain, etc.; en Hollande, celui d'Amsterdam, etc.

HÔTEL DE VILLE DE PARIS. L'anc. hôtel de ville, qui a été détruit en 1871, datait de la 1re moitié du xvie siècle. Dès le xiie, et même avant, l'administration municipale se réunissait rue Saint-Jacques, près de la rue des Grès, dans une maison appelée *parloir aux bourgeois*. C'était une position tout à fait excentrique, et, vers la fin du xiie siècle, les magistrats transportèrent leur parloir auprès du grand Châtelet. En 1357, Étienne Marcel, prévôt des marchands, acheta, sur la place de Grève, des héritiers des dauphins du Viennois, l'*Hôtel du Dauphin*, qui, en devenant propriété municipale, donna sans doute naissance au nom d'*Hôtel de Ville;* car alors on nommait *hôtels* les habitations princières, et le nom de *palais* ne prévalut que plus tard. Environ 2 siècles après, un autre hôtel fut érigé sur l'emplacement de celui-ci; le prévôt des marchands en posa la 1re pierre en 1533; Dominique Boccador de Cortone en donna les plans, et conduisit les travaux. Commencé sous François Ier, le monument ne fut terminé que sous Louis XIII, en 1628. Cet édifice forma, sur la place de Grève, la partie qui, de la porte du centre, s'étendait jusqu'aux 2 pavillons, inclusivement, les plus proches de cette porte, et comprenait, à l'intérieur, la cour du centre et ses bâtiments. Un arrêté consulaire de 1802 établit la préfecture de la Seine à l'hôtel de ville, et depuis il fallut, à plusieurs reprises, créer des annexes pour cette vaste administration. Divers projets d'agrandissement général avaient été proposés, même avant la Révolution, et Napoléon Ier en avait fait étudier un nouveau. M. de Rambuteau, préfet de la Seine, reprit cette pensée en 1834; les travaux commencèrent dès 1837, les bâtiments furent habités en 1842. L'ancien monument occupait une superficie de 7,266 m.; le nouveau en couvrit une de 11,429. Les constructions avaient été augmentées des trois quarts, au moins. Les architectes, MM. Godde et Lesueur, avaient montré une grande habileté dans ce travail difficile. La dépense, y compris l'ameublement, monta à plus de 14,000,000 de fr., et à 40,000,000, en y comprenant les travaux pour régulariser la place de Grève, isoler le monument et agrandir ses abords. Ces derniers travaux ne furent terminés que sous Napoléon III. L'hôtel de ville de Paris a été brûlé par la Commune en 1871 et reconstruit par Ballu sur un plan nouveau. (*V.* Paris.)

HOTMAN (François), *Hotomanus*, jurisconsulte, né à Paris en 1524, d'une famille de robe originaire de Silésie, m. en 1590, embrassa le calvinisme, enseigna les humanités au collège de Lausanne, puis le droit à Strasbourg, 1550, à Valence, 1561, et à Bourges. Il fut chargé de missions délicates par le roi de Navarre, père de Henri IV, et même par Catherine de Médicis. Ses élèves le sauvèrent du massacre de la Saint-Barthélemy; il se retira à Genève, et de là à Bâle. Ses œuvres ont été publiées à Genève, 1599, 3 vol. in-fol. Dans cette collection on remarque: *Franco-Gallia, sive tractatus de regimine regum Galliæ et de jure successionis*, Genève, 1573, in-fol., trad. en franç. par Simon Goulart, Cologne, 1574, ouvrage hardi, où il soutient que le trône n'est pas héréditaire, et que le roi peut être choisi par les états généraux de la nation; l'*Anti-Tribonien*, ou *Discours sur l'étude des lois*, 1567, écrit plein de verve, contenant une critique énergique et souvent très juste de la compilation justinienne. Mais on n'y trouve pas le fameux écrit en faveur de Henri de Navarre excommunié par le pape: *Papæ Sixti V brutum fulmen*, 1588. On lui a attribué le *Vindiciæ contra tyrannos* de Linguet.

V. Rodolphe Dareste, *Essai sur Hotman*, Paris, 1850. B.

HOTMAN (Antoine), frère du précédent, fut zélé ligueur, avocat général au Parlement de Paris en 1591, se rallia à Henri IV, et mourut en 1596.

Il a publié: *Traité de la dissolution du mariage*, 1581; *les Droits de l'oncle contre le neveu, en faveur du cardinal de Bourbon*, 1585; *Dialogus de barba et coma*, 1586; *Traité de la loi salique*, 1593, in-4o, réfutation de l'ouvrage *les Droits de l'oncle contre le neveu; Traité des droits ecclésiastiques, franchises et libertés de l'Eglise gallicane*, etc. J. T.

HOTMAN DE VILLIERS (Jean), fils de François, s'acquitta fort habilement de plusieurs négociations en Allemagne, pendant les années 1610-1611, et publia: *Traité des devoirs de l'ambassadeur*, Paris, 1602.

On a réuni, en 1616, les *Opuscules français* de François, Antoine et Jean Hotman. J. T.

HOTSPUR ou **HOTSPEAR.** *V.* Percy (Henri).

HOTTENTOTIE. Si l'on veut comprendre sous ce nom les diverses contrées où se rencontrent les nombreuses tribus qui forment la grande famille des Hottentots, la Hottentotie est une immense région (presque la moitié de l'Afrique australe) comprise entre le bassin du Zambèze et l'extrémité S. du continent. C'est une étendue de 10 à 12 degrés du S. au N., de 6 degrés environ de l'E. à l'O., bornée à l'O. par l'océan Atlantique, la colonie du Cap au S., la Cafrerie à l'E., au N. par des déserts arides et mal connus. Les Hottentots sont probablement des métis de Nègres et de Boschimans; remarquablement laids, ils ont la tête triangulaire, les pommettes saillantes, le nez aplati, les lèvres grosses et proéminentes; les

femmes ont la partie postérieure des reins très développée. Ils sont, pour la plupart, doux, honnêtes, humains, mais peu intelligents, apathiques et très malpropres; ils habitent sous des huttes faites avec des pieux et couvertes de nattes ou de peaux, vivent misérablement, ne cultivent pas la terre, et sont livrés à un fétichisme grossier. Des missionnaires hollandais et anglais ont fait accepter le christianisme à quelques-uns d'entre eux. Les principales tribus sont celles des Hottentots proprement dits, des *Namaquas* à l'O., des *Koranas* au centre et au N.-E., des *Boschimans* au S.-E.

HOTTINGER (Jean-Henri), célèbre orientaliste et théologien protestant, né à Zurich en 1620, m. en 1667, alla compléter ses études à Leyde sous Golius. Après avoir visité l'Angleterre et la France, il revint dans son pays, où il fut nommé, en 1642, professeur d'histoire ecclésiastique, puis de théologie et de langues orientales. A la prière de l'électeur palatin, il professa pendant 3 ans, à Heidelberg, les langues orientales et la théologie. A son retour à Zurich, 1661, il fut nommé à vie recteur de l'université. Il avait consenti à aller professer à Leyde, lorsqu'il se noya, avec une partie de sa famille, dans la Limmat. Grand érudit, mais dépourvu de sens critique, il a plutôt compilé que composé, et ses écrits manquent d'intérêt

On a de lui : *Historia ecclesiastica*, 1651-67, 9 vol.; *Historia orientalis ex variis monumentis collecta*, 1651 et 1660, in-4°; *Grammatica IV linguarum hebr., chald., syr. et arab. harmonica*, 1649, in-4°; *Etymologicum orientale*, Francf., 1661, in-4°; *Thesaurus philologicus, sive clavis Scripturæ*, 3e édition, 1696, in-4°, etc. D.

HOTTINGER (J.-J.), philologue, né à Zurich en 1750, m. en 1810, arrière-petit-fils du précédent, professeur et membre du chapitre à Zurich.

Il a donné de bonnes éditions de Théophraste, de Salluste, du *de Divinatione* et du *de Officiis* de Cicéron (avec trad. allemande), et la *Bibliothèque des ouvrages les plus modernes sur la philosophie, la théologie et les belles-lettres*, 3 vol., Zurich, 1784-1786.

HOTTINGER (Jean-Jacques), historien suisse, neveu du philologue de ce nom, né à Zurich en 1783, m. en 1860, professeur d'histoire à l'Université de sa ville natale.

Il a laissé (en allem.) : *Histoire du schisme en Suisse*, Zurich, 1825-27, 2 vol.; *Zwingli et son temps*, 1841; *Histoire de la chute de la Confédération helvétique et des treize cantons*, 1844; *Neuchâtel et ses rapports historiques et juridiques avec la Suisse et avec la Prusse*, 1851. Ces ouvrages sont en allemand. Il a encore publié : avec Escher, des *Archives de l'histoire de Suisse*, 1827-29, 3 vol.; avec Vœgeli, l'*Histoire de la Réformation* de Bullinger, Frauenfeld, 1838, 3 vol., avec Wackernagel et Gerlach, le *Musée suisse des connaissances historiques*, 1837-39, 3 vol.

HOUANG-FOU. *V.* Whampoa.

HOUARD (David), avocat et jurisconsulte, né à Dieppe en 1725, m. en 1802, membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Il a laissé : *Anciennes lois des Français conservées dans les coutumes anglaises recueillies par Littleton*, Rouen, 1766, 2 vol.; *Traité sur les coutumes anglo-normandes*, 1776-81, 4 vol. in-4°; *Dictionnaire analytique et critique de la coutume de Normandie*, 1780-81, 4 vol. in-4°.

HOUAT, *Siata*, île de France (Morbihan), dans l'océan Atlantique, à 12 kil. N.-E. de Belle-Ile-en-Mer. Elle est fortifiée, et a 220 hab. Les Anglais l'ont prise en 1695, 1746 et 1795.

HOUBIGANT (Charles-François), savant hébraïsant, né à Paris en 1686, m. en 1783, entra, en 1704, dans la congrégation de l'Oratoire, professa avec succès les belles-lettres à Juilly, la rhétorique à Marseille, la philosophie à Soissons, et devint supérieur du collège de Vendôme. Appelé à Paris en 1722, on lui confia les conférences de Saint-Magloire. Pour s'y préparer, il se retira à Notre-Dame-des-Vertus, et l'excès du travail lui occasionna une surdité absolue; il se livra alors à l'étude de l'hébreu, et, suivant la méthode de Masclef, publia en vers techniques les *Racines de la langue hébraïque*, Paris, 1732, dont la préface soutint l'inutilité des points-voyelles.

On a encore de lui : *Prolegomena in Scripturam sacram*, 2 vol. in-4°, Paris, 1746; *Biblia hebraica, cum notis criticis*, hébreu-latin, 4 vol. in-fol., 1753; *Psalmorum versio vulgata et versio nova*, in-16, Paris, 1746, 1755; *Psalmi hebraici mendis quam plurimis expurgati*, in-16, Leyde, 1748; *Proverbia, Ecclesiastes*, petit in-12, 1763. Il a traduit de l'anglais : *Méthode courte et facile contre les déistes et les Juifs*, de Lesley; *Pensées sur la religion naturelle et révélée*, de Forbes, Lyon, 1769; *Sermons* de Serlock, in-12, Lyon, 1768.

HOUCHARD (Jean-Nicolas), général, né à Forbach (Moselle) en 1740, m. en 1793, s'engagea, dès l'âge de 15 ans, dans le régiment de Royal-Allemand-cavalerie, parvint au grade de lieutenant-colonel de dragons avant 1789, et, sous Custine, au grade de général de division, 1792. Du commandement de l'armée de la Moselle il passa à celui de l'armée du Nord, et remporta la victoire de Hondschoote sur les Hollandais, les 8 et 9 septembre 1793. Il poursuivit l'ennemi, mais ses troupes, prises d'une terreur panique, se débandèrent près de Menin. Aussi fut-il accusé de n'avoir pas exécuté assez ponctuellement les injonctions du Comité de salut public. Le tribunal révolutionnaire, devant lequel il comparut, le condamna, et il fut exécuté, le 17 novembre 1793. Le fils de Houchard a publié une *Notice historique et justificative sur la vie militaire du général Houchard*, Strasbourg, 1809. J. T.

HOUDAIN, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 1,205 hab. Scierie de marbre.

HOUDAN, *Hodanum*, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Mantes, sur la Vègre; 1,959 hab. Fond[illegible] l'agriculture. Comm. de grains et laines. Volailles renommées. Vieille tour et belle église du XIe siècle.

HOUDANCOURT (LAMOTHE-). *V.* Lamothe-Houdancourt.

HOUDAR. *V.* Lamotte-Houdar.

HOUDETOT (Sophie de **LA LIVE** d'**BELLEGARDE**, comtesse d'), née vers 1730, m. en 1813, fille d'un fermier général, et femme d'un gentilhomme de Normandie, la dernière des héroïnes de J.-J. Rousseau, l'amie fidèle de Saint-Lambert, fut indulgente pour l'humeur et les caprices du philosophe de Genève, et admirable de dévouement pour le vieux poète. Belle-sœur de Mme d'Épinay, mais plus vive et plus spirituelle, elle conserva, jusqu'à la fin de sa longue vie, son amabilité et son goût pour la poésie, qui se traduisit souvent en vers pleins de finesse et d'agrément. G. L.

HOUDETOT (Frédéric-Christophe, comte d'), homme politique, né à Paris en 1778, m. en 1859, petit-fils de la précédente, occupa diverses fonctions administratives sous l'Empire. Envoyé par Louis XVIII en 1815 dans la préfecture du Calvados, il la préserva par son énergie des exactions que voulaient commettre les troupes prussiennes du corps d'occupation. Il fut pair de France en 1819, siégea à l'Assemblée législative comme député du Calvados en 1849, puis au Corps législatif depuis 1852. B.

HOUDON (Jean-Antoine), célèbre sculpteur, né à Versailles en 1741, m. à Paris en 1828, reçut les conseils de Pigalle, obtint le grand prix en 1761, et habita 10 ans l'Italie. Il entra à l'Académie en 1777, et fit partie de l'Institut dès 1795. Ses œuvres reproduisent la nature avec une franchise et une vérité admirables; on lui reproche de manquer d'élévation et d'idéal. Les plus belles sont : *St Bruno* et *St Jean de Latran*, à Rome; *Morphée*, qui lui valut le titre d'académicien; un modèle renommé de *l'Écorché;* la statue de *Washington*, dans la salle des états de Virginie; *Diane*, exécutée pour l'impératrice de Russie; une *Diane nue*, au musée du Louvre; *la Frileuse, l'Oiseau mort;* la statue de *Tourville*, à Versailles; le *Voltaire* et le *Molière* du Théâtre-Français. (V. Délerot et Legrelle, *Notice sur Houdon*, 1856.) B.

HOUEL (Nicolas), savant pharmacien, né à Paris en 1520, m. en 1584. Après avoir acquis une fortune honorable, il l'appliqua tout entière à des fondations charitables et scientifiques. Sous le nom de *Maison de la charité chrétienne*, il créa, avec la protection de Henri III, de la reine Louise de Lorraine et du Parlement, un établissement qui comprenait une chapelle, une école de jeunes orphelins, instruits à préparer et à distribuer les médicaments aux pauvres honteux de la ville et des faubourgs, une pharmacie complète, un enclos nommé *Jardin des simples*, le premier de ce genre qui ait été établi en France. C'est à Houel que l'on doit le premier enseignement public et régulier de la pharmacie, et la fondation de l'ancienne *Maison et Jardin des apothicaires*, qui plus tard, en 1803, fut l'*École de pharmacie* de Paris. Il a laissé : *Traité de la peste*, 1573; *Traité de la thériaque et du mithridate*, 1573. Houel s'occupa aussi de littérature, et composa l'*Histoire de la royne Arthémise*, roman poétique et allégorique, relatif aux affaires du temps. Il est suivi d'un opuscule intitulé : *Petit discours de l'excellence de la plate peinture.*

On a de lui une *Histoire des Français* et un abrégé de cette histoire. C. L.

HOUEL (J.-P.), peintre et graveur, né à Rouen en 1735, m. à Paris en 1813, étudia sous Descamps, Lemire et Casanova, puis alla visiter l'Italie. A son retour, et secondé par Leprince, il publia le *Voyage pittoresque de Sicile, de Malte et de Lipari*, 4 vol. in-fol., avec 264 planches d'une parfaite exactitude. Il a gravé un grand nombre de vues et de paysages, et fait quelques belles gouaches.

HOUGAERDEN, v. du roy. de Belgique (Brabant), sur la grande Gèthe; 3,700 hab.

HOUGHTON, v. industrielle d'Angleterre (Lancastre), à 9 kil. S.-E. de Manchester; 3,000 hab.

HOUGHTON (le major), voyageur anglais, fut chargé, en 1789, par la Société d'Afrique de Londres, d'aller déterminer le cours et la source du Niger. Il pénétra fort avant dans l'intérieur de l'Afrique, fut volé par son domestique nègre, égaré par des marchands maures, et revint seul à Jarra, où il mourut de la dysenterie en 1791.

Ses lettres parurent dans les *Mémoires de la Société d'Afrique*, Londres, 1792; Lallemand en a publié une traduction française, intitulée : *Voyages et découvertes dans l'intérieur de l'Afrique par le major Houghton et Mungo-Park*, Paris, 1798.

HOUGLY, en anglais *Hoogly*, fl. de l'Hindoustan, formé par la réunion du Cossimbazar et du Djellinghi, bras occidentaux du Gange. Il est considéré dans une partie de son cours

comme le vrai Gange, fleuve sacré des brahmames. Il passe par Hougly, Chandernagor, Calcutta, Serampour, et se jette dans le golfe du Bengale. L'entrée en est obstruée par des bancs de sable; phénomène du *bore*, analogue à celui du mascaret.

HOUGLY, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), à 40 kil. N.-O. de Calcutta, sur la rive dr. de l'Hougly. Ch.-l. de district; 34,759 hab. (avec la petite v. de *Chinsura*), qui n'est auj. qu'un quartier d'Hougly. Le commerce, quoique déchu depuis 1765, époque où la perception des droits de port fut transférée à Calcutta, est encore important. Fondée par les Portugais, en 1538, sous le nom de *Golin*, cette ville fut appelée ensuite *Bouchy-Bender*. Chah-Djihan, qui en fit la conquête en 1632, permit aux étrangers, en 1642, d'y établir des comptoirs. Les Anglais l'abandonnèrent en 1686, par suite de démêlés avec le grand Mogol; ils la reprirent en 1757. — Le district d'Hougly a 1,488,557 hab. *Howrah* (105,206 hab.) est plus important qu'Hougly. — C'est dans ce district qu'est enclavée la possession française de Chandernagor.

HOUGUE (LA). Ce nom désigne à la fois une rade, un cap et un petit fort, sur la côte E. de la presqu'île du Cotentin, dép. de la Manche. — Grande bataille navale perdue par Tourville, 29 mai 1692, contre les Anglais et les Hollandais.

HOULAGOU, prince mongol, né vers 1217, m. en 1265, chef de la dynastie persane des Gengiskhanides, était fils de Touly, 4e fils de Gengiskhan. Il fut chargé, en 1251, par son frère Mangou, de gouverner l'Asie occidentale depuis le Djihoun jusqu'à l'Égypte, et se fixa à Tauris en Perse. Il attaqua le dernier khalife de Bagdad en 1258, le fit périr, et dévasta ensuite la Syrie.

HOULE (LA), petit port. (*V.* CANÇALE.)

HOULEH (LAC), petit lac de la Palestine septentrionale, à 15 kil. au N. du lac de Tibériade. Il est traversé par le Jourdain. La Bible l'appelle *Eaux de Méron*, c'est-à-dire « de la hauteur ».

HOULME (LE), vge (Seine-Infér.), arr. et à 10 kil. N.-N.-O., de Rouen; 1,749 hab. Filatures de coton, fabr. et imprimeries d'indiennes, blanchisseries.

HOULME (LE), petit pays de l'anc. France (basse Normandie), où étaient Domfront, Argentan, Bellou-en-Houlme (Orne).

HOU-NAN, prov. de la Chine mérid., entre celles de Hou-Pé au N., de Ssu-tchouan et de Koueï-tchéou à l'O., de Kouang-si et de Kouang-toung au S., de Kiang-si à l'E., 215,555 kil. carr.; 20,048,970 hab. Ch.-l. Tchang-cha. Sol montueux à l'O. et au S.; au N. est le lac Thoung-thing.

HOU-PÉ, prov. de la Chine, au centre, entre celles de Honan au N., de Chen-si et de Ssu-tchouan à l'O., d'Hounan au S., de Kiang-si au S.-E., et de Ngan-hoéi à l'E.; 179,946 kil. carr.; 28,584,565 hab. Ch.-l. Ou-tchang. Sol arrosé par le fleuve Bleu, montueux au N. et à l'O.; au S. est le lac Thoung-thing.

HOURDOUAR, v. de l'Hindoustan. (*V.* HERDOUAR.)

HOURI, de l'arabe *hâra* (avoir des yeux dont la prunelle est noire et le blanc très prononcé), se dit d'une gazelle, d'un jeune homme ou d'une jeune fille. Cette épithète est donnée aux beautés célestes, d'une jeunesse éternelle, et qui, d'après le Coran, seront les épouses des musulmans fidèles, dans le paradis de Mahomet. D.

HOURRA. *V.* HURRA.

HOUSE, mot anglais qui se joint fréquemment aux noms de lieux et signifie *maison, palais*; *Somerset* HOUSE, palais de Somerset. On l'emploie aussi pour désigner les deux chambres du parlement : *house of lords*, chambre des lords; *house of commons*, chambre des communes.

HOUSSA. *V.* HAOUSSA.

HOUSTON, v. des États-Unis (Texas), sur le Buffalo, à 40 kil. de la baie de Galveston; 150,000 hab. Fonderies de fer, scieries, fabr. de chapeaux. Export. de coton, sucre, maïs, bois, bétail, etc. Fondée en 1837, elle a été quelque temps la cap. de l'État du Texas.

HOUSTON (SAMUEL), général américain, né en 1793 à Rockbridge (Virginie), m. en 1863, vécut pendant quelques années parmi les Indiens Cherokees, servit dans la guerre contre les Anglais, s'établit comme avocat à Nashville; fut député du Tennessee au Congrès en 1823 et en 1825, gouverneur du même État en 1827; accepta le commandement des habitants du Texas soulevés contre Santa-Anna, président du Mexique, assura leur indépendance par la victoire de San-Jacinto en 1836, et reçut la présidence de la nouvelle république. Quand le Texas fut admis dans l'Union américaine, Houston, qui avait aidé à cette incorporation, devint sénateur du nouvel État au Congrès. B.

HOUTMANN (CORNÉLIS), voyageur hollandais, né à Gouda vers 1550, m. en 1600, pénétra, dans un voyage à Lisbonne, le secret du commerce des Portugais dans les Indes orientales, fut emprisonné, et condamné à une amende. Les négociants d'Amsterdam la payèrent pour lui, et formèrent, en 1594, une association, dont il fut nommé subrécargue. Parti en 1595, il aborda à Bantam (Java) en 1596. Dans un 2e voyage, 1598, il s'arrêta à Achem (Sumatra); mais, rendu suspect au roi de ce pays, il fut relégué dans l'intérieur, et y mourut en 1600.

La relation de ses voyages se trouve dans l'*Histoire du commencement et des progrès de la compagnie des Indes*, 2 vol. in-4o, Amsterdam, 1646.

HOVEDEN (ROGER DE), chroniqueur anglais du XIIe siècle, né dans le comté d'York, a écrit en latin des *Annales*, qui font suite à celles de Bède, de 731 à 1202. Elles ont été publiées par Saville, *Historici Anglici*, 1595 et 1601.

HOWARD, une des plus vieilles et des plus nobles familles d'Angleterre, alliée, au XIVe siècle, par le mariage de Robert Howard avec Marguerite de Norfolk, à la maison des ducs de Norfolk, issue des Plantagenets. Le représentant de cette maison a les titres de premier duc, premier marquis, premier comte, premier baron du royaume, et marche immédiatement après les princes du sang. Depuis 1483, le titre de comte-maréchal est héréditaire dans cette famille, qui se montra longtemps hostile à la réforme protestante. La branche aînée, celle des ducs de Norfolk, est revenue au catholicisme. Les autres branches sont celles de Suffolk, d'Effingham, de Nottingham, de Carlisle, d'Arundel, de Stafford.

HOWARD (JEAN), 1er duc de la maison actuelle de Norfolk, m. en 1485, fils de Robert Howard et de Marguerite de Norfolk, combattit avec valeur en France sous le règne d'Henri IV d'Angleterre, et fut chargé de négociations en France, en Bourgogne et en Portugal. Il se déclara, dans la guerre des Deux-Roses, contre Marguerite d'Anjou, et, après la mort d'Edouard IV, seconda les projets du duc de Glocester, qui, devenu roi en 1483, le créa comte-maréchal, duc de Norfolk, lord-amiral d'Angleterre, d'Irlande et d'Aquitaine. Il fut tué à Bosworth, 1485.

HOWARD (THOMAS), fils aîné du précédent, 2e duc de Norfolk, m. en 1524, fut fait prisonnier à la bataille de Bosworth, 1485, et rendu à la liberté au bout de 3 ans et demi. En récompense de sa conduite dans une sédition, il fut créé par Henri VII lord-chancelier en 1501, comte-maréchal en 1520. Il était grand-père de Catherine Howard.

HOWARD (THOMAS), fils aîné du précédent, 3e duc de Norfolk, né vers 1473, m. en 1554, accompagna dans l'expédition de Guyenne le marquis de Dorset, fut fait grand amiral, se distingua à Flodden en 1513, et comprima une révolte de l'Irlande. Devenu suspect à Henri VIII, il fut emprisonné, en 1546, avec son fils le comte de Surrey, qui fut décapité. La mort du roi suspendit l'exécution du père. A l'avènement de Marie Tudor, 1553, il recouvra la liberté, et finit ses jours dans la retraite.

HOWARD (HENRI), comte de Surrey, fils aîné du précédent, né vers 1515, m. en 1547, guerrier et poète, contribua aux succès de Henri VIII, fut nommé capitaine-général des armées anglaises en France, prit Boulogne en 1546, se fit battre ensuite, et, devenu suspect au roi, fut arrêté et décapité. Il a laissé des chansons, des sonnets, une traduction du 2e et du 4e livre de l'*Énéide*, en vers blancs, dont il fit usage le premier, et une traduction de Boccace.

Ses œuvres ont été publiées avec celles de Th. Wyatt, par le docteur Nott, 2 vol. in-4o, Londres, 1816.

HOWARD (THOMAS), fils aîné du précédent, 4e duc de Norfolk, né vers 1536, m. en 1572, confident d'Élisabeth, fut un des commissaires qui interrogèrent Marie Stuart en 1568. Touché des malheurs et de la beauté de cette reine, il voulut la délivrer et l'épouser. Son projet fut découvert, et il fut décapité.

HOWARD (HENRI), comte de Northampton et frère puîné du précédent, né en 1539, m. en 1614, s'attacha au comte d'Essex, puis à son ennemi Robert Cecil. Il contribua à placer sur le trône Jacques Ier, qui le fit comte de Northampton et garde du sceau privé.

HOWARD (CHARLES), comte de Nottingham, grand amiral d'Angleterre, né en 1536, m. en 1624, était petit-fils de Thomas, 2e duc de Norfolk, et fils de Guillaume d'Effingham, nom qu'il porta d'abord. Il vint en France, 1559, complimenter François II lors de son avènement. Il fut un des amiraux chargés de combattre *l'invincible Armada* en 1588, s'empara de Cadix en 1596, et brûla dans ce port la flotte espagnole. Dans le procès d'Essex, 1602, il montra sa haine contre lui. Jacques Ier lui conserva ses dignités, et l'envoya comme ambassadeur en Espagne, 1605. Il se retira des affaires en 1618.

HOWARD (THOMAS), 6e duc de Norfolk. (*V.* ARUNDEL.)

HOWARD (GUILLAUME), fils du 6e duc de Norfolk. (*V.* STAFFORD.)

HOWARD (CHARLES), 11e duc de Norfolk, d'une branche

cadette issue du 4e duc, né en 1746, m. en 1815, renonça au catholicisme en 1780 pour obtenir le titre de comte-maréchal. Membre de la Chambre des communes, il contribua à la chute de lord North, fut partisan de la paix avec la France, mais seconda le ministère quand la guerre fut commencée.

HOWARD (Henri-Charles), 13e duc de Norfolk, né à Londres en 1791, m. en 1856, siégea à la Chambre des communes sous le nom de comte d'Arundel, et entra à la Chambre des lords en 1842. Il était catholique et appuya toujours les mesures proposées par les ministres whigs.

HOWARD (Henri), fils du précédent, 14e duc de Norfolk, né à Londres en 1815, m. en 1860, élève de l'université de Cambridge, entra à la Chambre des communes en 1837, où il se fit le défenseur ardent et convaincu des catholiques. Duc de Norfolk à la mort de son père, 1856, il refusa par scrupule religieux le titre de chevalier de la Jarretière. E. D—y.

HOWARD (Catherine), née en 1520, reine d'Angleterre de 1540 à 1542, fille d'Édouard Howard, 3e fils du 2e duc de Norfolk, fut la 5e femme de Henri VIII. Devenue odieuse à son époux, elle fut accusée d'infidélité et décapitée.

HOWARD (Charles), comte de Carlisle, né en 1630, m. en 1686, contribua au rétablissement de Charles II, fut envoyé comme ambassadeur en Russie, 1663, pour faire rendre aux négociants anglais les privilèges accordés en 1555, et ôtés en 1648, et ne réussit pas. Il visita le Danemark et la Suède. Accusé par l'ambassadeur russe, il se justifia par un mémoire, et fut fait gouverneur de la Jamaïque.

Guy Miège a publié : *Relation des trois ambassades du comte de Carlisle*, Londres, 1669.

HOWARD. *V.* aussi Carlisle.

HOWARD (John), célèbre philanthrope anglais, né à Hackney en 1726, m. en 1790, était fils d'un riche tapissier. S'étant trouvé à bord d'un vaisseau qui fut capturé par les Français, les souffrances d'une captivité de quelques mois lui inspirèrent le dessein de se dévouer au soulagement des prisonniers. De retour en Angleterre, il fut nommé shérif; il présenta au parlement un mémoire sur l'état des prisons, et fit adopter 2 bills qui commencèrent les grandes réformes en ce genre. Howard parcourut ensuite toute l'Europe, visitant les prisons et les hôpitaux, pénétrant même dans les lazarets en Turquie. Il mourut en Russie, d'une fièvre maligne qu'il avait gagnée en visitant un malade.

Il a laissé : *État des prisons en Angleterre*, 1777, trad. en franç., Paris, 1788, 2 vol.; *Histoire des principaux lazarets de l'Europe*, 1789, trad. en franç., 1801.

HOWARD (sir Robert), né en 1626, m. en 1698, historien et poète anglais, ami et collaborateur de Dryden.

Il a laissé des traductions du 4e liv. de l'*Énéide*, et de l'*Achilléide* de Stace, une *Histoire des règnes d'Édouard II et de Richard II*, 1690, et une *Histoire de la religion*, 1694.

HOWDEN, v. d'Angleterre (Durham), enclavée dans le comté d'York (East-Reading), à 2 kil. de l'Ouse, où il y a un petit port; 2,315 hab. Importante foire aux chevaux. Ruines d'un palais des évêques de Durham.

HOWE (Richard Scrope, comte), célèbre marin anglais, né à Londres en 1726, m. en 1799, contribua à la prise de l'île d'Aix en 1757, fut nommé baron d'Irlande en 1758, contre-amiral en 1770, et servit dans la Méditerranée. Il ravitailla Gibraltar en 1782, devint lord de l'amirauté, battit, en 1794, la flotte française dans la rencontre où périt *le Vengeur*, commanda en chef les troupes de la marine en 1795, reçut l'ordre de la Jarretière et apaisa une sédition des matelots à Portsmouth et à Plymouth.

HOWE (William), frère du précédent, m. en 1814, succéda à Gage, en 1775, comme commandant en chef des armées de terre en Amérique, battit en 1776 les Américains à Bunkers-Hill et à Long-Island, et, en 1777, à Brandywine, près de Philadelphie. Il fut remplacé en 1778 par Clinton et se retira du service.

HOWE (Elias), mécanicien, né dans le Massachusetts en 1819, m. en 1867, est considéré comme l'inventeur de la machine à coudre en 1844. Cependant cette invention est aussi attribuée à un Français, B. Thimonnier, tailleur d'Amplepuis.

HOWE, cap de l'Australie, à la pointe S.-E. de la Nouvelles-Galles du Sud, au N.-E. du détroit de Bass; par 37° 34′ lat. S., et 147° 36′ long. E. — cap de l'Australie, dans la Terre de Nuyts; par 31° 30′ lat. S., et 115° 20′ long. E.

HOWE, île déserte de la Polynésie, par 16° 46′ lat. S., et 156° 27′ long. O.; 110 kil. sur 15. Découverte par Wallis en 1767.

HOWTH ou **HOATH**, vge d'Irlande, comté de Dublin, sur une petite presqu'île au N. de la baie de Dublin; 1,950 hab. avec la commune. Beau port artificiel. Anc. château des comtes de Howth.

HOXTER. *V.* Hœxter.

HOY, une des Orcades (Écosse), à 4 kil. S. de Pomona, 7 kil. O. de Ranaldsey; 20 kil. sur 10; 1,383 hab. Élève de moutons.

HOYA, v. du roy. de Prusse (Hanovre) sur le Weser; 1,960 hab. Autrefois lieu de réunion des États provinciaux de la principauté de Hoya-et-Diepholz. Comm. de toiles. Entrepôt royal de fer; — le comté de Hoya, qui forme auj. le cercle du même nom, dans la présid. de Hanovre, a 2,970 kil. carr.; 45,400 hab.

HOYERSWERDA, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur une île au confl. du Schwarz-Wasser et de l'Elster; 2,615 hab. Bonneterie, cordonnerie.

HOZIER (D'), généalogiste. (*V.* D'Hozier.)

HRAD, *ville* en bohémien. De là le diminutif *Hradisch*, petite ville.

HRADEK, brg de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur le Waag; 1,650 hab. Usines à fer.

HRADISCH, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), dans une île de la March; 3,100 hab. Autref. ch.-l. de cercle, auj. de district. — District : 852 kil. carr.; 83,855 hab.

HRADISTIE, v. de Bohême. (*V.* Tabor.)

HRADSCHIN (Palais du). *V.* Prague.

HRANICE. *V.* Weisskirch.

HRONITZ, vge de Hongrie (Sohl), sur la Gran; 2,000 hab. Belles usines royales pour le fer et le cuivre.

HROSVITA ou **HROSWITHA**, religieuse de l'abbaye bénédictine de Gandersheim, au xe siècle, originaire de Saxe, a laissé : un *Panégyrique des Othons* (empereurs de la maison de Saxe); 6 drames religieux, où elle voulut, dit-on, imiter Térence, et qui ont été publiés avec une traduction française par M. Magnin, Paris, 1845; des poèmes sur la *Vierge*, l'*Ascension de Notre-Seigneur*, la *Passion de St Pélage*, la *Conversion de Théophile*, la *Passion de St Denis*, etc.

Ses œuvres ont été publiées par C. Celtès, 1501, Nuremberg, in-fol., et par Schursfleisch, 1707, Wittemberg, in-4o. — *V.* G. Freytag, *de Hrosuitha poetria*, Vratisl., 1839.

HRUDIM. *V.* Chrudim.

HUAGE, ancienne obligation des paysans, qui, lorsque leur seigneur chassait, devaient pousser des cris pour faire sortir les bêtes fauves de leur repaire.

HUAHEINE, île de l'archipel de la Société, dans le Grand Océan, au N.-O. de celle de Taïti; 40 kil. de tour. Sol bas, fertile et bien cultivé; sur la côte O. est le port d'Ouahuara.

HUALLAGA, grande riv. du Pérou, affl. du haut Amazone ou Marañon, naît dans les montagnes de Pucayaco, arrose Huanuco, Muña, etc. Cours de 1,000 à 1,200 kil., dont 250 navigables pour vapeurs, et 500 autres pour bateaux légers. Embouchure de 1,500 m. de large.

HUAMANGA ou **AYACUCHO**, v. du Pérou, ch.-l. de la prov. et du dép. de son nom, sur la rivière de Huamanga, à 336 kil. E.-S.-E. de Lima; 31,231 hab. Évêché, université. Fonderie d'argent.

HUANCABAMBA, vge du Pérou, dép. de Piura, sur le rio de son nom; 1,185 hab.

HUANCABELICA ou **GUANCAVELICA**, dép. du Pérou, au centre; 22,569 kil. carr.; 104,155 hab. Traversé par plusieurs chaînons des Cordillères, entre lesquels coule le Pari, il renferme de riches mines d'argent et de mercure. Il se divise en 4 provinces : Huancabelica, Tayacapa, Angaraes et Castrovireina. La province de Huancabelica a 17,318 hab. C. P.

HUANUCO, dép. du Pérou, au centre. Superf., 61,700 kil. carr. Pop., 80,000 hab. environ. — Il forme 3 prov. : *Huanuco*, *Huamalier* et *Dos de Mayo*.

HUANUCO, ch.-l. du dép. et de la prov. du même nom sur la riv. g. du Huallaga; a 5,265 hab. Comm. déchu. Ruines d'un palais des Incas et d'un temple du soleil. G. H.

HUARAS, prov. du dép. d'Ancdachs (Pérou central). Superf. : 15,655 kil. carr.; 57,490 hab. — Huaras, ch.-l. de la prov. précédente et du dép., sur le rio de Huaras, a 14,525 hab. répartis en 2 districts : *Independencia* et *Restauracion*.

HUARTE (Juan), philosophe espagnol, né à Saint-Jean-Pied-de-Port en 1520, m. à la fin du xvie siècle, exerça la médecine à Madrid, et publia un *Examen des esprits propres aux sciences*, Pampelune, 1578, trad. en franç. par Chappuis, Lyon, 1580, in-16, et par Vion-Dalibray, Paris, 1645, 1658, et 1675. Il prétend qu'on peut reconnaître à certains signes les dispositions des esprits aux sciences, qu'il est un moyen de procréer les sexes à volonté, et de produire les grands talents. Il a été réfuté par J. Guibelet, Paris, 1631.

HUASCO, v. du Chili, sur la rive dr. d'une rivière de même nom, prov. de Coquimbo, à peu de distance de la côte du grand Océan, où elle a un vaste port. Ville jadis florissante, auj. déchue. Riches mines d'argent et de cuivre aux environs.

HUBER (Jean-Rodolphe), peintre suisse, né à Bâle en 1658, m. en 1748, élève de Carlo Maratti, a imité avec succès

le faire du Tintoret. Sa touche est noble et vigoureuse. Il a laissé un grand nombre de tableaux, et surtout des portraits.

HUBER (Jean), dessinateur et naturaliste, né à Genève en 1722, m. en 1790, apprit à peindre sans maître, et retraça quelques scènes de la vie intime de Voltaire. Lors des découvertes des frères Montgolfier, il se mit à étudier le vol des oiseaux.

Il publia, dans le *Mercure de France* du 13 décembre 1783, une *Note sur la manière de diriger les ballons et sur le vol des oiseaux de proie.* On lui doit aussi des *Observations sur le vol des oiseaux de proie*, ouvrage ingénieux, 1784, Genève, in-4°, avec 7 planches.

HUBER (François), naturaliste, fils du précédent, né à Genève en 1750, m. à Lausanne en 1831, étudia les mœurs des abeilles. Devenu aveugle, il continua ses observations avec l'aide de sa femme Aimée Lullin, et de son domestique Fr. Burnens. Les résultats de ses travaux, très intéressants, et très complets, furent publiés, sous forme de lettres à Ch. Bonnet, avec ce titre : *Nouvelles observations sur les abeilles*, 1792, 2 vol. Il fit encore des recherches sur l'influence de l'air et des gaz par rapport à la germination. — Son fils, Pierre, s'est fait connaître par une *Histoire des mœurs des fourmis*.

HUBER (Michel), littérateur, né en 1727, à Frontenhausen (Basse-Bavière), m. en 1804, vécut longtemps à Paris, et enseigna ensuite le français à l'université de Leipzig. Il a contribué à faire connaître en France la littérature allemande par ses traductions de Gessner, Klopstock, Wieland, Lessing, Kleist, du *Robinson* de Campe, de l'*Histoire de l'art* par Winckelmann, etc.

On a encore de lui : *Notices générales des graveurs et des peintres*, Dresde, 1787. E. S.

HUBER (Louis-Ferdinand), fils du précédent, né à Paris en 1764, m. à Ulm en 1804, dirigea longtemps la Gazette générale (*Allgemeine Zeitung*), et travailla aux *Annales de l'Europe*. Ses ouvrages et ses traductions furent publiés par sa veuve Thérèse Huber (*V. l'art. suivant*), 1806-1810, Tubingen, 2 vol.

HUBER (Thérèse), née à Gœttingue en 1764, m. à Augsbourg en 1829, était fille du célèbre Heyne. Privée de bonne heure de sa mère, elle prit dans sa manière de penser une certaine indépendance qui fut mal interprétée. En 1784, elle épousa Jean-George Forster, et, après la mort de celui-ci en 1794, Louis-Ferdinand Huber. Pour gagner sa vie, elle s'occupa de travaux littéraires, publiés d'abord sous le nom de son mari. Veuve de nouveau en 1804, elle alla à Stuttgard, où elle rédigea le *Morgenblatt*.

Elle a publié la *Correspondance de J.-G. Forster*, 2 vol., Leipzig, 1828. Ses contes ont été publiés après sa mort par son fils, 6 vol., Leipzig, 1830-33. E. S.

HUBER (Aloysius), conspirateur, né en 1812 à Wasselonne (Bas-Rhin), m. en 1865, était corroyeur. Il prit part à la révolution de 1830, fut impliqué dans le *complot de Neuilly* et condamné à 5 ans de prison ; subit en 1837, pour préparatifs d'assassinat contre le roi, une nouvelle captivité au Mont-Saint-Michel, dut la liberté à la révolution de 1848. Membre des clubs les plus exaltés, il prépara la manifestation du 15 mai, et, après l'envahissement de la salle de l'Assemblée constituante, prononça la dissolution de cette Assemblée. Il se réfugia en Angleterre : mais, accusé d'anciens rapports secrets avec la police de Louis-Philippe, il vint se constituer prisonnier pour se justifier, et fut condamné par la haute cour de Bourges à la déportation. Lors du rétablissement de l'Empire, il renonça à la politique et recouvra la liberté. B.

HUBERT (Saint), né vers 656, d'une famille noble d'Aquitaine, qu'on a voulu faire descendre de Clovis, m. en 728 ou 730, passa ses premières années dans les plaisirs. On dit qu'il aimait la chasse avec passion; c'est pour ce motif qu'il est resté le patron des chasseurs. Il vécut à la cour de Neustrie, s'enfuit en 674, pour échapper à Ébroin, auprès de Pépin d'Héristal, se convertit vers 683, s'attacha à St Lambert, évêque de Maëstricht, et lui succéda en 708. Il transporta son siège à Liège, ainsi que le corps de son saint prédécesseur, et fit de nombreuses conversions dans les Ardennes, où le culte des idoles existait encore. Après sa mort, son corps, d'abord déposé à Liège, fut, en 817, porté à l'abbaye d'Aindain dans les Ardennes, qui prit le nom de Saint-Hubert. On l'invoque contre la rage. Fête, le 3 novembre et le 30 mai.

HUBERT (Ordre de Saint-), ordre de chevalerie institué en 1444 par Gérard V, duc de Berg-et-Juliers, en mémoire d'une victoire qu'il avait remportée le jour de la Saint-Hubert. En 1709, il fut renouvelé par l'électeur de Bavière Charles-Théodore. Le nombre des chevaliers est restreint à 12; le roi de Bavière en est le commandeur. La décoration consiste en une croix d'or à 8 pointes, avec une image de St Hubert au centre. — Il y avait un autre ordre de Saint-Hubert, fondé en 1416 par le duc de Bar, Louis Ier, et conservé ensuite par les ducs de Lorraine. Plus tard, il fut adopté par le grand-duc de Francfort. La décoration consistait en une croix d'or avec l'image de St Hubert et les armes de Lorraine. E. S.

HUBERT (Saint-), v. de Belgique (Luxembourg), à 70 kil. S.-E. de Namur, 37 N.-O. de Liège, dans la forêt des Ardennes; 2,000 hab. Tanneries, huileries, fabr. de colle. Anc. abbaye de bénédictins, fondée en 698; pèlerinage célèbre et très fréquenté au tombeau de Saint-Hubert.

HUBERT (Jean-Baptiste), ingénieur, né à Chauny en 1781, m. en 1845, sortit de l'École polytechnique en 1799, et fut placé dans le service des constructions navales. On lui doit une foule d'inventions propres à simplifier et à perfectionner le travail des ateliers, telles que : un moulin à draguer l'entrée des bassins; un moulin de sciage; une machine à tourner les vis de pointage des caronades de fer; une machine à mortaiser les caisses de poulies; une machine à encastrer les dés de réas de poulies; une machine à tourner les gournables coniques; une machine à confectionner les cordages. Hubert est un des constructeurs qui ont le mieux réussi à combiner les forces de la vapeur et du vent pour la navigation.

HUBERT DU BOURG, descendant d'un frère utérin de Guillaume le Conquérant, servit sous Richard Cœur de Lion. Gouverneur du château de Falaise, où était enfermé le duc de Bretagne Arthur, il essaya en vain d'empêcher le meurtre de ce prince par Jean sans Terre. Gardien des places et administrateur des principaux domaines du roi, il lui resta fidèle, signa avec lui la Grande-Charte, 1215, et défendit énergiquement Douvres contre le fils de Philippe-Auguste, 1216. Pendant la minorité d'Henri III, et après la mort du comte de Pembroke, régent, 1219, il lui succéda, avec la dignité de grand justicier. Il confirma 3 fois la Grande-Charte, soumit les barons rebelles, devint comte de Kent en 1227, et épousa une sœur du roi d'Écosse. Mais, en 1232, les intrigues de Pierre Desroches, évêque de Winchester, réveillèrent contre lui de nombreuses inimitiés; accusé de concussion et de magie, il fut arraché des autels et emprisonné à la tour de Londres. Vers la fin de sa vie, il recouvra cependant la faveur royale et rentra même au conseil. A. G.

HUBERT-DELISLE (Louis-Henri), administrateur, homme politique et sénateur, né à la Réunion en 1810, m. en 1881, vint de bonne heure en France et s'établit dans la Gironde. Il était, en 1848, maire de Saint-André de Cubzac et connu pour un partisan zélé du libre-échange, lorsqu'il fut élu représentant du peuple. Membre du comité des colonies, il vota ordinairement avec la droite. Après l'élection du 10 décembre, il soutint la politique de l'Élysée et approuva l'expédition de Rome. Réélu à l'Assemblée législative, il fit partie de la majorité formée par l'union des anciens partis. Après le coup d'État du 2 décembre, il fut nommé gouverneur de la Réunion et appelé au Sénat en 1857. Après la chute de l'Empire, il fut conseiller général de la Gironde et sénateur élu du même département, en 1876. Il fit partie du groupe bonapartiste, dit de l'*Appel au peuple*, combattit le gouvernement républicain, mais ne fut pas réélu en janvier 1879. Chevalier de la Légion d'honneur en 1853, il fut promu officier en 1860 et commandeur en 1865.

HUBERTSBOURG, vge du roy. de Saxe, à 40 kil. E. de Leipzig. Anc. château où fut conclu, le 15 février 1763, entre la Prusse, l'Autriche et la Saxe, un traité qui mit fin à la guerre de Sept ans : l'impératrice Marie-Thérèse céda de nouveau Glatz et la Silésie à la Prusse, et Frédéric rendit l'électorat de Saxe au roi de Pologne. Le château est auj. une maison de détention.

HÜBNER (Jean), historien et géographe, né en 1668 à Tyrgau (Haute-Lusace), m. en 1732, professeur à Leipzig, puis recteur de l'école de Hambourg.

Il a laissé : *Géographie universelle*, Leipzig, 1705, trad. en français par Duvernois, Bâle, 1757, 6 vol. ; *Questions sur la géographie ancienne et moderne*, Leipzig, 1693 ; *Questions sur l'histoire politique jusqu'à la fin du dix-septième siècle*, ibid., 1697 et suiv., 10 vol.; *Tables généalogiques*, 1708 et 1735, in-fol.; *Histoires de la Bible*, qui ont eu plus de 100 éditions; *Bibliotheca historica Hamburgensis*, 1714-29, 10 vol. in-12; *Musæum geographicum*, catalogue de cartes, publié par son fils, Hambourg, 1746.

HUC (Évariste-Régis), missionnaire lazariste, voyageur et écrivain, né à Toulouse en 1813, m. en 1862, partit pour la Chine dès 1839, et fut, en 1844, envoyé en Tartarie et au Tibet pour y propager le christianisme. En 1852, il quitta Macao, traversa l'Inde, touchant Ceylan, parcourut l'Égypte et la Palestine, puis, en 1853, se fixa à Paris, où il avait déjà donné une relation de ses voyages, sous le titre de : *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine, pendant les années 1844, 1845 et 1846*, 1850, 2 vol., avec une carte. Cette relation intéressante obtint un grand succès. L'abbé Huc compléta sa première publication par les deux suivantes : *l'Empire chinois*, 1854, 2 vol., 3e édit., 1857, ouvrage honoré du grand prix Monthyon, en 1855, par l'Académie française ; *le Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet*, 1857, 3 vol. Cet ouvrage, qui renferme beaucoup de documents historiques, s'arrête à l'année 1722. C. D—y.

HU-CHÉON, v. de Chine (Kouang-toung), sur la côte N. de l'île de Haï-nan, à 8 kil. de Khioung-tchéou. Bibliothèque, académie chinoise. Pop. évaluée à 200,000 hab.

HUCKESWAGEN, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), présid. de Dusseldorf, sur la Wipper; 3,431 hab. Filature de laine, coton, draps; forges.

HUDDERSFIELD, *Cambodunum*, v. d'Angleterre, comté d'York (West-Riding), à 12 kil. S.-E. d'Halifax, sur le Colne et un canal qui mène à Ashton; 83,418 hab. Un des principaux centres de l'industrie des laines et du commerce des draps.

HUDIKSVALL, v. de Suède, prov. de Gefleborg, sur le golfe de Botnie; 4,331 hab. Petit port; pêche aux strœmlings; export. de chanvre, lin, fer et bois. Sources minérales.

HUDSON (Henri), navigateur anglais, fut chargé, en 1607, par une société de négociants, de découvrir un passage pour aller en Amérique par le N., le N.-O. ou le N.-E. Il vit la côte orientale du Groënland par 73°, pénétra jusqu'au 82°, et fut arrêté par les glaces. Il partit encore pour le compte de négociants hollandais, 1609, et découvrit le fleuve qui porte encore son nom. Envoyé de nouveau par les négociants anglais, 1610, il reconnut le détroit et la baie d'Hudson, ainsi que la baie de Saint-Michel. Les vivres ayant manqué, il fut déposé dans un canot par son équipage, avec son fils et quelques matelots, 1611; on n'entendit plus parler d'eux.

Les details des voyages d'Hudson se trouvent dans le 4e vol. du recueil de Purchas, et dans les 10e et 11e des *Petits voyages* de Debry.

HUDSON (John), philologue anglais, né à Widehap (Cumberland) en 1662, m. en 1719, professa la philosophie et les humanités à Oxford, fut conservateur de la bibliothèque bodléienne en 1701, et principal du collège de Sainte-Marie à Oxford en 1712.

Il a laissé des éditions de *Velleius Paterculus*, 1693 et 1711; de *Thucydide*, grec-lat., 1696, in-fol.; de *Denys d'Halicarnasse*, 1704, 2 vol. in-fol.; des *Geographiæ veteris scriptores græci minores*, grec-lat., 1698, 1703, 1712, 4 vol.; de *Longin*, 1710, in-4°, et 1718, in-8°; d'*Esope*, grec-lat., 1718; de *Josèphe*, 1720, 2 vol. in-fol.

HUDSON-LOWE. *V.* Lowe.

HUDSON ou **NORTH-RIVER**, fl. des États-Unis (New-York), naît dans les monts Adirondack, arrose les États de New-York et New-Jersey, passe à Glensfall, Troy, Albany, Hudson, Newburg, et se jette dans l'Atlantique entre New-York et Jersey-City par une embouchure de 950 m. Cours de 500 kil. Il communique par des canaux avec les lacs Ontario, Champlain et Érié, et avec la Delaware. Les plus gros bâtiments le remontent sur 190 kil., les petits bâtiments de mer sur 240. La pente du fleuve est peu sensible, et la marée se fait sentir à 260 kil. de l'embouchure. Il reçoit le Sacondago, le Mohawk, etc. C'est sur l'Hudson que Fulton fit, en 1807, le 1er essai de navigation à vapeur. Il doit son nom à l'Anglais Hudson, qui le découvrit en 1609.

HUDSON (Baie ou mer d'), vaste golfe formé par l'océan Atlantique sur les côtes septentrionales de l'Amérique du Nord, entre 51°-64° lat. N., 80°-98° long. O.; baignant la Nouvelle-Galles du Nord à l'O., le Canada au S., et le Maine oriental à l'E. Elle forme les baies de Saint-James au S.-E., de Bulton au N., de Welcome au N.-O., communique avec l'océan Atlantique par les détroits d'Hudson, de Frobisher et de Cumberland, avec la mer Polaire par les détroits de Fox, de Fury et Hekla, la baie de Boothia et le canal du Prince-Régent, et reçoit l'Albany au S., la Severn, le Nelson, et le Churchill à l'O., l'East-Main à l'E. La navigation n'y est libre que de juillet à octobre. Côtes escarpées et stériles. — Le Danois Anshold découvrit le premier cette mer; Hudson l'explora en 1610, et lui donna son nom. Une *compagnie de la baie d'Hudson*, formée en 1672, a fondé d'importants établissements pour le commerce des fourrures.

HUDSON (Détroit d'), détroit qui unit la mer d'Hudson à l'océan Atlantique, au N. du Labrador; il est souvent fermé par les glaces; par 61°-63° 30' lat. N., et 68°-80° long. O.

HUDSON, v. des États-Unis (New-York), à 190 kil. N. de New-York, 50 S. d'Albany, beau port sur l'Hudson, que remontent jusque-là les plus gros bâtiments; 9,940 hab., 12,881 avec Athens, qui est, en réalité, son faubourg, sur la rive dr. de l'Hudson. Fabr. de coton et lainages; armements pour la pêche de la baleine. Fondée en 1784.

HUE (François), 1er valet de chambre du Dauphin, fils de Louis XVI, né à Fontainebleau en 1757, m. en 1819, montra un grand dévouement à la famille royale, demanda et obtint de la servir au Temple, sortit de France après la mort de Louis XVI, fut attaché au duc d'Angoulême, et devint, après la Restauration, valet de chambre de Louis XVIII.

On a de lui *les Dernières années de Louis XVI*, Paris, 1814.

HUE ou **HUÉ-FO**, v. cap. de la Cochinchine et de tout l'empire d'Annam et siège du protectorat français, à peu de distance de la mer de Chine, dont elle est séparée par une grande île; par 16° 23′ lat. N., et 105° 2′ long. E.; 30,000 hab., 50,000 avec les faub. Place de guerre, défendue par un fossé de 12 kil. de circuit et 33 m. de large, par des remparts de 20 m. de haut; la citadelle, qui renferme le palais du roi, est carrée et flanquée de 12 bastions. Ces travaux ont été faits au commencement du XIXe siècle par des ingénieurs français. Arsenaux, fonderie de canons, chantiers de construction. Les traités du 21 août 1883 et du 6 juin 1884, signés dans cette ville, ont placé l'Annam sous le protectorat de la France. Dans la nuit du 2 au 3 juillet 1885, les Annamites ont tenté de surprendre le général de Courcy, mais ils ont été repoussés avec des pertes énormes, et les Français sont restés maîtres de la citadelle à moitié incendiée et du palais du roi.

HUÉ-AN ou **FAÏ-FO**, v. de la Cochinchine, à 66 kil. S.-E. de Hué-Fo, sur le Turon, près de son embouchure dans la baie du Turon; 15,000 hab. Export. de cannelle très estimée.

HUÉE ou **HUS**, cri en usage autrefois en France, pour avertir de courir sus aux malfaiteurs.

HUEHUETOCA, vge du Mexique, dans l'État et à 45 kil. N. de Mexico, donne son nom à un canal d'écoulement de 20 kil., destiné à préserver Mexico des débordements des lacs qui l'avoisinent, et l'un des plus gigantesques ouvrages hydrauliques élevés par les hommes.

HUELGOAT, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. et à 40 kil. N.-E. de Châteaulin; 735 hab. Mine de plomb argentifère, dont l'exploitation a été reprise en 1878.

HUELMA, anc. *Acatucci*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Jaën; 4,100 hab.

HUELVA, anc. *Onuba*, v. d'Espagne (Andalousie), cap. de la prov. de son nom; port sur l'océan Atlantique, à l'embouchure de l'Odiel et du Tinto. Chantiers de construction; pêcheries. Comm. de fruits. Comm. de cabotage avec le Levant et l'Afrique. Pop. de la commune; 12,630 hab. — La prov. d'Huelva, division administrative de l'Espagne, bornée au S. par la Méditerranée et séparée du Portugal à l'O. par la Guadiana, est formée d'une partie occidentale de l'ancienne Andalousie; Superf.: 10,176 kil. carr.; pop., 210,641 hab. en 1877; 215,324 en 1883.

HUERCAL-OBERA, v. d'Espagne, prov. d'Almeria (Andalousie); 15,220 hab. Toiles, lainages, savon, salpêtre.

HUERTA (Gaspard de La), peintre espagnol, né à Altobuey (prov. de Cuença), en 1645, m. à Valence en 1714, n'eut d'autre maître qu'un mauvais peintre, nommé Jesualdi Sanchez, qui exécutait des compositions religieuses. Réduit à copier des estampes et des tableaux, il se forma un talent assez remarquable, épousa la fille de Sanchez, et acquit une fortune de 200,000 fr., qu'il légua aux pauvres et à l'ordre des franciscains. Valence, Ségorbe, Caudiel, renferment le plus grand nombre de ses ouvrages. A. M.

HUERTA (Vincent-Garcia de La), poète espagnol, né à Zafra (Estramadure) en 1729, m. en 1797, bibliothécaire royal, et, en 1759, membre de l'Académie de Madrid, défendit la littérature classique nationale contre l'envahissement des littératures étrangères, et, en particulier, contre les *Gallicistes*.

On a de lui: *Egloque des pêcheurs*, 1760, un poème mythologique en stances, *Jupiter conservador*, 1763; des traductions d'Horace et de poètes français; des tragédies de *Rachel*, 1778, et d'*Agamemnon vengé*; *Vocabulo militar espanol*, 1760, Madrid; *Obras poeticas*, 1778, 2 vol.; *Théâtre espagnol*, 1785-88, Madrid, 16 vol., dont le dernier contient ses propres tragédies.

HUERTA-DE-VAL-DE-CARABANOS, brg d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Madrid; 2,000 hab. Exploit. de salpêtre.

HUESCA, anc. *Osca*, v. d'Espagne (Aragon), cap. de la prov. de son nom, à 73 kil. N.-E. de Saragosse; 11,415 hab. Évêché. Belle cathédrale ogivale, achevée au XVIe siècle. Comm. de grains, vin, bétail et laines. Cette ville est très ancienne; Sertorius y fonda une école célèbre pour l'enseignement des lettres; en 1364, Pierre IV y établit une université dite *de Sertorius*. Sous les Arabes, Huesca fut la résidence d'un caïd, qui se rendit indépendant au XIe siècle. Pierre Ier d'Aragon la prit en 1096, après 2 ans de siège. — La prov. de Huesca, division administrative du royaume d'Espagne, bornée par les Pyrénées au N., arrosée par l'Aragon, la Cinca, l'Ebre, etc., est formée de la partie N.-E. de l'anc. royaume d'Aragon; elle avait 252,165 hab. en 1877; 255,305 en 1883; superf., 15,224 kil. carrés.

HUESCA, vge d'Espagne (Aragon), dans la prov. de Saragosse; 1,000 hab. Sources thermales. Dominée par une colline où sont les ruines du château de Peñaflor.

HUESCAR, v. d'Espagne, prov. de Grenade, défendue par un château fort. Pop. de la commune; 7,760 hab. Toiles, draps, lainages. — Près de là sont les ruines de Huescar-la-Viéja, fondée, dit-on, par les Carthaginois.

HUET (Pierre-Daniel), évêque d'Avranches, né à Caen en 1630, m. à Paris en 1721, fit dans sa jeunesse, 1652, un voyage en Suède, qu'il a écrit en vers latins, et pendant lequel il explora les trésors littéraires de ce pays. A son retour en

France, il fonda l'Académie de Caen, en 1662, et comme il s'était déjà fait connaître par plusieurs ouvrages d'érudition, il fut adjoint à Bossuet, 1670, en qualité de sous-précepteur, pour l'éducation du Dauphin; ce fut alors qu'il traça le plan et dirigea l'exécution des belles éditions latines dites *du Dauphin*. Il fut reçu à l'Académie française en 1674, obtint, en 1678, l'abbaye d'Aulnay, près de Caen, et devint évêque d'Avranches en 1689. Il se démit de son évêché en 1699, pour avoir plus de temps à donner à l'étude, et se retira à la maison professe des jésuites de Paris, où il passa les dernières années de sa vie. Ses principaux écrits sont : *Demonstratio evangelica*, Paris, 1679, in-fol., ouvrage qu'il composa avant d'être entré dans les ordres, rempli d'érudition, mais où l'auteur perd souvent de vue les points qu'il veut prouver, et où il appuie ses axiomes par le raisonnement, ce qui fait voir que ce ne sont pas de véritables axiomes; *de Interpretatione lib. duo*, Paris, 1661, in-4°, traité en forme de dialogue sur la meilleure manière de traduire les auteurs, et qu'on ne saurait trop goûter encore ni trop lire; *Censura philosophiæ cartesianæ*, 1689 et 1694, où il se montre un des plus grands adversaires de la métaphysique cartésienne, après en avoir été jadis enthousiaste; *Lettre sur l'origine des romans*, Paris, 1670 et 1722, pleine de recherches curieuses, de remarques instructives, et de décisions judicieuses en matière de goût; *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, Lyon, 1716; *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, Amst., 1723, qui l'a fait ranger parmi les sceptiques.

On a encore de lui : des poésies latines et grecques, élégantes, spirituelles, imprimées sous le titre de *Poemata latina et græca*, Utrecht, 1694, 1700-1709. D'Olivet a publié un *Huetiana*, 1722, et on trouve à la Bibliothèque nationale 300 lettres latines de Huet, écrites de 1650 à 1714, 2 vol. in-4° manuscrits. M. Charles Nisard a publié les *Mémoires de Daniel Huet*, trad. en français, Paris, 1853. *V.* Christian Bartholmess, *Huet, ou le Scepticisme théologique*, Paris, 1849; de Gournay, *Huet, évêque d'Avranches, sa vie et ses ouvrages*, Paris, 1854; l'abbé Flottes, *Études sur Huet, évêque d'Avranches*, Paris, 1858. C. N.

HUET (François), philosophe, né en 1814 à Villeau (Eure-et-Loir), m. en 1869, professa quelque temps l'histoire au collège Rollin à Paris, et la philosophie à Gand de 1835 à 1850.

Il a publié : *Recherches sur la vie, les ouvrages et les doctrines de Henri de Gand*, 1838; *le Cartesianisme*, 1843, 2 vol.; *Éléments de philosophie pure et appliquée*, 1848; *le Regne social du christianisme*, 1853; *Essais sur la réforme catholique*, en collaboration avec Bordas-Demoulin, 1856. On a encore publié après sa mort un ouvrage intitulé *la Révolution philosophique au dix-neuvième siècle*.

HUET (Paul), peintre de paysages, né à Paris en 1804, m. en 1869, étudia sous Gros et Pierre Guérin. Il a travaillé à l'huile et à l'aquarelle, au fusain, au crayon lithographique et à l'eau-forte. Ses œuvres se distinguent par l'aspect poétique des sites, par une couleur harmonieuse et fine. On remarque : *l'Inondation de Saint-Cloud*, 1832; *l'Entrée de la forêt de Compiègne*, 1833; *Vue du château d'Eu*, 1834; *un Fourré*, 1835; *un Soir d'automne*, 1836; *le Coup de vent*, 1838; *le Château d'Arques*, 1840, au musée d'Orléans; *Vue de Nice*, 1841; *Vue d'Avignon et du château des Papes*, 1843; *la Mare aux canards*, 1848; *le Col de Tende*, 1849; *les Rives enchantées*, *le Parc réservé de Saint-Cloud*, *les Enfants dans le bois*, 1850; *le Calme du matin*, 1852; *les Marais salants*, et *les Brisants de Granville*, 1853; *les Marais de Picardie*, 1855, etc.

HUETE, *Julia*, v. d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. de Cuenca, sur la Huete; 2,845 hab.

HUFELAND (Christophe-Guillaume), médecin, né en 1762 dans la régence d'Erfurt, m. en 1836, fut médecin du roi de Prusse en 1801, professeur à l'université de Berlin en 1809, conseiller d'État en 1810, et directeur de l'Académie militaire de médecine et de chirurgie en 1819. Connu pour son impartialité et son éclectisme, il fut un des premiers défenseurs du magnétisme animal.

Il a laissé : *des Causes, du Diagnostic et du Traitement des maladies scrofuleuses*, Berlin, 1795; *Macrobiotique, ou l'Art de prolonger la vie humaine*, Iena, 1796, trad. en franç. à Iena, 1799, 2 vol., et à Paris, 1824 et 1837; *Conseils aux mères sur l'éducation physique*, 1799; *Système de médecine pratique*, Leipzig, 1800-1803; *Histoire de la santé*, Berlin, 1812; *Guide pour l'éducation physique et morale des femmes*, Leipzig, 1822. Depuis 1795, il fit paraître avec succès un *Journal de médecine pratique*.

HUGO (Joseph-Léopold-Sigisbert), général français, né à Nancy en 1774, m. en 1828, s'engagea à 14 ans, était sous-lieutenant en 1791, servit à l'armée du Rhin, sous Moreau; dans la Vendée, sous Marceau et Kléber; en Italie, sous Masséna; devint général de brigade, organisa et commanda à Naples la garde du roi Joseph Bonaparte, suivit ce prince en Espagne, devint général de division, adhéra à la déchéance de Napoléon en 1814, et fut conservé dans ses grades et honneurs par Louis XVIII. Il accepta du service pendant les Cent-jours, et prit sa retraite après la 2e Restauration. Il a laissé des *Mémoires*, 3 vol., Paris, 1823, et divers ouvrages sur l'art militaire. — Sigisbert Hugo est père d'*Abel Hugo*, m. en 1855, auteur de la *France pittoresque*, 3 vol. gr. in-8°, de la *France historique et monumentale*, 5 vol., etc., et de *Victor Hugo*. (*V. ce nom.*)

HUGO (Gustave), célèbre jurisconsulte, né en 17[illegible]4 dans le grand-duché de Bade, m. en 1844, professeur à l'université de Gœttingue, fut un des premiers qui enseignèrent le droit romain, non plus d'après la suite des titres adoptés dans les Institutes ou les Pandectes, mais suivant l'ordre naturel des matières. Un des premiers aussi, il exposa l'histoire de la législation romaine dans l'ordre chronologique, et appliqua la philosophie à l'étude du droit civil.

On a de lui : *Fragments d'Ulpien*, Gœttingue, 1778; *Cours de droit civil*, Berlin, 1799-1812, 7 vol.; *Encyclopédie du droit*; *le Droit naturel, considéré comme philosophie du droit positif*; *Histoire du droit romain*; *Manuel du droit romain*; *Chrestomathie du droit romain*; *Histoire du droit depuis Justinien*; *Eléments des Pandectes*; *Matériaux pour la bibliographie du droit civil*, Berlin, 1829, 2 vol., etc. Il a été aussi l'éditeur d'une publication périodique, le *Magasin du droit civil*.

HUGO (Victor-Marie, comte), naquit à Besançon le 26 février 1802, de Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, le futur général, et de Sophie Trébuchet, fille d'un armateur royaliste de Nantes. Cet enfant « d'un sang breton et lorrain à la fois », fils d'un volontaire de la République, dont les funérailles seront purement civiles, et d'une « brigande » vendéenne, ardente légitimiste et voltairienne pourtant, filleul de ce Lahorie qui, sous l'Empire, mêlé à la conspiration de Moreau, devait être passé par les armes, ce nouveau venu dont la naissance fut une déception, et qui semblait si chétif auprès de ses aînés, Abel et Eugène, nous a dit lui-même et son enfance maladive, et les longues incertitudes de sa jeune âme, partagée entre les sentiments les plus divers, souvent les plus contradictoires. Toute sa vie ne sera qu'un effort pour se dégager de ces influences premières, et l'on peut dire qu'il n'y réussira qu'à moitié. Du moins, sa prodigieuse imagination se développera en toute liberté pendant ces rapides voyages qui l'emporteront d'Avellino, ch.-l. d'une province italienne dont son père est gouverneur pour le roi Joseph, en Espagne, où le général Hugo commandera 3 provinces pour le compte du même roi Joseph, transféré lui-même de Naples à Madrid. En Italie, on traquait Michel Pezza, célèbre sous le nom de Fra Diavolo, demi-bandit, demi-patriote; en Espagne, c'est à la poursuite de l'Empecinado que l'on s'acharnera. Déjà le roman et déjà le drame. Le voyage d'Espagne surtout fut un long éblouissement : la première station s'appelait Hernani; après la cathédrale de Burgos on visitait le tombeau du Cid, dont les soldats français avaient fait une cible. D'un tel voyage, à n'en pas douter, l'enfant rapporta des impressions ineffaçables; n'est-ce pas en Espagne qu'il prit son goût si vif pour l'architecture gothique, pour l'art oriental, car « l'Espagne, c'est encore l'Orient », pour la lumière éclatante? Il est vrai qu'il quitta l'Espagne sans regret; mais c'est qu'il avait passé par le sombre collège des nobles à Madrid; c'est qu'il y avait rencontré des condisciples médiocrement bienveillants aux Français : un Belverana, un Elespuru, dont le nom sera flétri ou ridiculisé dans ses drames. La douce liberté, la vie intime et paisible, on la retrouvait, dans les intervalles de ces campagnes aventureuses, à Paris, près de l'ancien couvent des Feuillantines, au fond de ce jardin presque inculte, où Victor Hugo vit de plus près la nature et l'aima d'un amour plus familier, où il reçut tour à tour les leçons peu sévères du général Lahorie, proscrit, et bientôt arrêté par trahison, et d'« un vieux prêtre », ou, pour parler plus exactement, d'un ancien oratorien marié depuis la Révolution. Cette vie au grand air, en fortifiant sa santé, laissa son esprit libre de toute règle imposée. En plein Paris, il grandit à peu près indépendant.

Cette double influence de la famille et de la nature constatée, peu importent les anecdotes mille fois éditées sur la jeunesse de celui que Chateaubriand appelait « un enfant sublime », et qui lui-même, élève de la pension Cordier, écrivait fièrement sur son cahier de notes : « Je veux être Chateaubriand, ou rien. » Que, d'abord refusé au proviseur du lycée Napoléon, le jeune poète, déjà coupable d'une tragédie d'*Irtamène* et d'un mélodrame d'*Inez de Castro*, ait traversé la classe de mathématiques élémentaires du lycée Louis-le-Grand, où il remporta un accessit de physique au concours général; que même, en 1817, l'Académie incrédule ait marchandé à sa précocité le prix du concours de poésie, *le Bonheur que procure l'étude*, en lui accordant la mention, ces détails n'ont qu'une importance relative, et il faut se hâter d'arriver au premier vrai début du poète, non toutefois sans noter auparavant la triple couronne qu'il remporta aux jeux floraux de Toulouse, avec *les Vierges de Verdun*, le *Rétablissement de la statue de Henri IV*, et *Moïse sur le Nil*; car il vaut la peine d'observer que plusieurs de ces beaux vers sont antérieurs à la publication des premières poésies de Lamartine, et que Victor Hugo ne procède directement que de lui-même.

C'est de 1822 à 1826 que furent composées et éditées les *Odes et ballades*, en 2 recueils différents, dont le succès permit au poète de 20 ans d'épouser Mlle Adèle Foucher, fille d'un ami de sa famille, et élevée presque à ses côtés. Mais on trouve dans les *Odes et Ballades* autre chose que des souvenirs amoureux

mêlés à des souvenirs guerriers, et que de gracieuses fantaisies succédant à de grands élans lyriques. C'est le premier chapitre de l'histoire poétique d'une âme et d'un siècle, car le siècle y est déjà tout entier avec les ardeurs de sa foi renouvelée, avec sa soif inquiète de repos, avec son culte, fier ou attendri, de toutes les gloires du passé, et ses aspirations vagues vers un avenir de liberté, de paix, de justice. Au sortir du long drame de la Révolution et de l'Empire, les esprits étaient encore dominés par une sorte de respectueux effroi ; préoccupés de garder intact le patrimoine de l'honneur national, ils n'entendaient rien oublier, rien désavouer de ce qui avait été vraiment grand, et s'épuisaient dans un effort ingénu pour réconcilier la France ancienne et la France moderne. De là cette confusion dans les idées, mais aussi cette sincérité dans l'accent, car le poète restera profondément sincère, et sera toujours « la même tige avec une autre fleur ». Avec son siècle, il se transformera, sans presque s'en apercevoir, et comme par la force des choses. Mais, si le caractère n'est pas formé, le poète a le clair instinct de son génie et de sa mission : sans doute, dans des préfaces successives, volontairement modestes, il se défend de vouloir frayer une route et créer un genre ; il déclare ignorer ce que c'est que le genre classique et le genre romantique ; même il se refuse à reconnaître des genres ; mais il n'en renouvelle pas moins l'ode, et il le sait, puisque à l'ode froidement mythologique il oppose l'ode où le mouvement est dans les idées plutôt que dans les mots, l'ode animée d'une sorte d'intérêt dramatique. « Le poète, écrivait-il dès 1826, ne doit avoir qu'un modèle, la nature, qu'un guide, la vérité. Il ne doit pas écrire avec ce qui a été écrit, mais avec son âme et avec son cœur. » Pourtant, il avouait qu'il avait mis « plus de son âme dans les *Odes,* de son imagination dans les *Ballades* ». Voilà pourquoi les *Odes,* un peu effacées par d'autres recueils lyriques où la forme est plus arrêtée, le rythme plus éclatant, méritent d'être consultées surtout comme document moral, tandis que les *Ballades,* qui rajeunissent un genre épuisé et ressuscitent le moyen âge, ont peu vieilli, malgré certaines audaces de parti pris. Dans la dernière ballade, *la Fée et la Péri,* l'Occident nébuleux s'oppose à l'Orient éblouissant ; il semble qu'il y ait lutte entre les deux poésies, l'une plus intime et voilée, l'autre plus extérieure, pour ainsi dire ; c'est l'Orient qui l'emportera, mais l'Occident reprendra le poète et le gardera.

Dans l'intervalle, V. Hugo avait tenté de renouveler aussi le roman. *Han d'Islande* est de 1823, *Bug-Jargal* de 1826 ; mais c'est surtout vers le drame que se tourna son activité belliqueuse : de tempérament plutôt lyrique que dramatique, il n'eût peut-être pas abordé si tôt le théâtre, s'il n'y eût vu la plus retentissante des tribunes. Même, il ne prit au début la forme dramatique que comme un prétexte commode pour exposer et appliquer ses théories. Oublions, comme il a voulu l'oublier, le complet insuccès d'*Amy Robsart* à l'Odéon. Mais *Cromwell,* 1827, est un drame injouable, démesuré dans tous les sens, où le caractère historique de Cromwell n'est pas même respecté toujours. C'est pour la préface que la pièce était faite, et la préface, on le sait, eut la valeur d'un manifeste de l'école nouvelle, de ce groupe du Cénacle qui s'égalait à la Pléiade de Ronsard, non sans raison, car autour du jeune maître, très supérieur à Ronsard, se rangeaient de fougueux disciples, tels que Sainte-Beuve, les frères Émile et Antoine Deschamps, Théophile Gautier. On a souvent attribué à cette déclaration de principes un caractère révolutionnaire qu'elle n'a pas. Ce qui nous y frappe, au contraire, c'est l'habileté véritable avec laquelle le chef de l'école romantique, contenant bien des impatiences autour de lui, rendait hommage aux grands classiques, mais constatait qu'à des temps nouveaux il fallait un nouveau théâtre. Écartons les formes plus ou moins agressives, et cette histoire un peu fantaisiste du drame, d'Eschyle à Shakspeare, que trouverons-nous là de si étrange ? L'auteur de *Cromwell* foule aux pieds les règles pédantesques et les poétiques étroites ? Mais, avant lui, Molière en avait fait justice. Il renversa les murailles de Chine qui séparaient les genres classiques et associa le comique au tragique, le grotesque au sublime ? Mais est-ce que le drame grec est immobilisé dans cette raideur solennelle des faux classiques d'alors ? Est-ce qu'au moyen âge les auteurs des mystères, au XVIe siècle, Garnier, au XVIIe, Rotrou et Corneille n'avaient pas fait du drame élargi l'image de la vie avec ses contrastes ? Et trouve-t-on beaucoup de manifestes qui soient plus hardis que la préface de *Don Sanche ?* Si, de nos dramaturges primitifs aux novateurs du XVIIIe siècle, Victor Hugo avait suivi le développement progressif du drame français, combien il eût été plus fort pour confondre les pseudo-classiques qui avaient réduit le héros tragique à l'état d'abstraction impalpable ! Sans doute il a écrit : « Tout ce qui est dans la nature est dans l'art » ; mais qu'on ne le croie pas un réaliste : il confond dans ses [illegible] les héritiers dégénérés de Corneille et de Racine, et les novateurs téméraires qui voudraient supprimer toute poésie, abaisser tout idéal ; il demande, non pas que le drame reflète tout indistinctement, mais qu'il soit un « miroir de concentration », c'est-à-dire renvoie certains traits grossis aux dépens des autres effacés. Le poète est plus classique qu'il ne le croit : sa préface n'est au fond qu'un rappel nécessaire à la vérité, trop méconnue au théâtre.

Dans la préface des *Orientales,* 1829, il le répétera : « Tout relève de l'art, tout a droit de cité en poésie... L'espace et le temps sont au poète. Que le poète aille donc où il veut en faisant ce qu'il lui plaît : c'est la loi. » De même que les *Odes* sont sorties des inspirations très diverses, puisées au foyer domestique, de même les *Orientales* sont nées de ces souvenirs qui « germaient dans l'âme échauffée » du jeune voyageur. Il n'a jamais vu l'Orient, et pourtant « les couleurs orientales sont venues comme d'elles-mêmes empreindre toutes ses pensées ». C'est qu'il a vu l'Espagne des Maures, et qu'il devine l'Orient en se rappelant l'Espagne. Ce livre éclatant, d'où Grenade n'est pas plus exclue que les villes asiatiques, est le poème commun de tous les pays du soleil. Admirable de forme, il n'est pas, comme on l'a dit, vide de sentiments et d'idées, puisque la guerre de l'indépendance grecque en est l'âme ; pourtant il est certain que la splendeur de ses couleurs et l'étonnante richesse de ses rythmes occupent surtout les sens. Pour parler comme les Allemands, aucune poésie n'est plus « objective ». Mais le poète qui ne se résigna jamais au rôle passif d'artisan de rimes et de ciseleur d'émaux prouvait, cette même année, en écrivant le *Dernier Jour d'un condamné,* qu'il était capable d'une analyse fine et profonde de l'âme humaine. Presque aussitôt, emporté par un fiévreux besoin d'action, il engageait et gagnait bruyamment la bataille décisive d'*Hernani,* 20 fév. 1830. Sollicité par quelques académiciens ultra-classiques d'interdire *Hernani,* le roi, dont la censure avait interdit déjà *Marion Delorme,* écrite dès 1829, répondit avec esprit qu'au théâtre il ne se reconnaissait que sa place au parterre. *Marion Delorme* fut jouée au lendemain de la révolution, en 1831, année surprenante qui vit naître en même temps ce vaste roman, ou plutôt ce puissant poème en prose, *Notre-Dame de Paris,* et ce recueil exquis *les Feuilles d'automne.*

Les *Feuilles d'automne* marquent une évolution dans le génie poétique de V. Hugo : il n'est plus seulement, suivant sa propre définition, « un écho sonore, » mis au centre de tout ; il écrit « des vers de l'intérieur de l'âme », des vers dont la sérénité contraste avec le tumulte des événements politiques, et qui parlent à l'homme de tout ce qui est humain, un peu des rois et des peuples entre lesquels l'abîme va s'élargissant, beaucoup de la nature, de la famille, de l'enfance, de Dieu, de la destinée, de l'amour. En pleine possession de son talent, le poète, avec une égale sûreté, manie l'alexandrin assoupli, ou déroule la longue strophe lyrique. Les *Feuilles d'automne* marquent la fin de ce qu'on peut appeler la première manière de V. Hugo, et le commencement de la seconde manière, plus immatérielle et plus philosophique. La poésie de cette seconde phase parlera plus à l'âme, en éveillant la réflexion et le rêve, sans renoncer à parler aux sens par le coloris et le relief ; elle y perdra quelque chose peut-être au point de vue de la forme qui sera çà et là plus abstraite ou moins châtiée, mais elle y gagnera en profondeur. Les *Chants du crépuscule,* 1835, les *Voix intérieures,* 1837, *les Rayons et les Ombres,* 1840, ces trois titres voilés, presque attristés, n'en disent-ils pas assez sur la transformation d'une âme, où règne, comme dans la société, « l'état crépusculaire » ? Le ton des préfaces devient plus grave, les allusions se multiplient, les pièces politiques, moins rares et moins indécises, nous montrent dans le royaliste de la veille le libéral qui glorifie les combattants de 1830 et se fait le chantre éloquent de l'épopée impériale. Il érige même en loi générale la loi particulière à laquelle obéit son génie : « Tout poète véritable doit contenir la somme des idées de son temps ». Analogues dans leur demi-teinte vaguement mystérieuse, ces trois recueils contiennent beaucoup de choses nettement vues et profondément senties, mais surtout « beaucoup de choses rêvées ».

Pour ne point les séparer, nous avons interrompu l'ordre des temps. Et pourtant, s'il est un contraste frappant, c'est celui qui existe entre l'œuvre lyrique et l'œuvre dramatique de V. Hugo pendant cette période si bien remplie qui va de 1830 à 1843 : tandis que l'une se fait de plus en plus recueillie et rêveuse, l'autre s'épanouit plus hardiment au grand jour, et affronte la lutte, appelle et défie la contradiction. *Le Roi s'amuse,* que la censure de Louis-Philippe interdit, comme la censure de Charles X avait interdit *Marion Delorme,* et qui fournit au poète l'occasion d'un éloquent plaidoyer devant le tribunal de commerce, est de 1832 ; l'année suivante voit paraître à la fois *Lucrèce Borgia* et *Marie Tudor,* 1833 ; *Angelo* est contemporain des *Chants du crépuscule,* 1835 ; en 1836, à la veille des *Voix intérieures,* est joué l'opéra d'*Esmeralda,* dont la

musique est de Mlle Louise Bertin, fille du directeur des *Débats*, et le libretto de V. Hugo, qui l'emprunta à sa *Notre-Dame de Paris;* au lendemain, en 1838, triomphe *Ruy Blas*, 2 ans avant *les Rayons et les Ombres*. Il semble qu'il y ait là comme une vie intellectuelle en partie double. Et pourtant, lyrique ou dramatique, l'inspiration est la même, et le progrès se fait dans le même sens, progrès moral surtout, il est vrai. Au théâtre comme dans l'ode, l'ambition du poète s'est accrue; l'idée qu'il se fait de la mission du poète s'est élargie; vaillamment, il déclare vouloir mener de front « la lutte politique et l'œuvre littéraire ». Les deux libéralismes se sont confondus, après être restés longtemps distincts. Poète, philosophe, historien, homme politique déjà, V. Hugo écrira dans la préface de *Lucrèce Borgia :* « Il y a beaucoup de questions sociales dans les questions littéraires, et toute œuvre est une action... Le théâtre est une tribune, le théâtre est une chaire... Le poète a charge d'âmes; » dans la préface d'*Angelo :* « Aujourd'hui plus que jamais, le théâtre est un lieu d'enseignement... dans le beau drame, il doit toujours y avoir une idée sévère... une idée utile, une idée sociale, une idée humaine... Au siècle où nous vivons, l'horizon de l'art est bien élargi. Autrefois, le poète disait: « le public; » aujourd'hui, le poète dit: « le peuple; » dans la préface de *Ruy-Blas :* « Le sujet philosophique de *Ruy-Blas*, c'est le peuple aspirant aux régions élevées. » Osons le dire, c'est là une fausse conception de l'art dramatique, nullement fait pour enseigner et prêcher des idées, mais pour faire agir des caractères. C'est précisément le dessein des caractères qu'on a pu juger flottant et peu vigoureux dans les drames de V. Hugo, si pittoresques d'ailleurs et si éclatants, si supérieurs en tout cas aux pâles tragédies des derniers classiques. Voulant (il l'avoue dès les *Odes et Ballades*) transporter le drame dans la poésie lyrique, le poète n'avait-il pas transporté le lyrisme dans le drame? Et, si l'on prenait ses théories à la lettre, ne tendait-il pas maintenant à faire du drame historique une œuvre didactique, où les personnages incarneraient des idées? Ces critiques pouvaient contenir une part de vérité; mais le rénovateur du drame n'avait-il droit qu'à des critiques? Lorsque dans son beau livre de voyages, *le Rhin*, 1842, il puisait l'idée de sa trilogie des *Burgraves*, 1843, il ne pouvait s'attendre à l'insuccès d'une tragédie épique dont il était l'Eschyle, et les Burgraves les Titans. Ce premier échec sérieux se doubla d'un malheur domestique dont il fut plus cruellement éprouvé : dans une partie de bateaux sur la Seine, à Villequier, l'aînée de ses enfants, Léopoldine, mariée depuis peu à M. Charles Vacquerie, trouva la mort avec son mari, et le malheureux père n'apprit la catastrophe qu'en Espagne, où il voyageait alors. Ce double événement, qui, dans la carrière de V. Hugo, marque l'année critique de 1843, produisit un double effet : la chute des *Burgraves* écarta pour toujours V. Hugo du théâtre; la mort tragique de Léopoldine sembla l'écarter aussi pour toujours de la poésie, mais, en réalité, lui ouvrit une source de poésie nouvelle et plus profonde, qu'on vit jaillir seulement longtemps après.

On n'a pas assez remarqué que, comme Corneille après *Pertharite*, comme Racine après *Phèdre*, V. Hugo, blessé au cœur par l'accueil fait aux *Burgraves*, s'enfonça dans une retraite qui pour lui fut longue. De 1843 à 1853, pendant 10 années entières, il garde un silence presque absolu; pas un recueil lyrique, pas un drame, à peine peut-on citer quelques discours académiques et quelques allocutions à la Chambre des pairs, recueillis plus tard dans le livre *Avant l'exil, 1841-1851*. Ce n'est pas sans peine qu'il avait forcé la porte de l'Académie, où M. de Salvandy l'avait reçu, 1841, où il reçut lui-même Saint-Marc Girardin et Sainte-Beuve. Il n'avait pas eu moins de peine à conquérir, sans le solliciter, son fauteuil de pair, 1845, 13 ans après ce procès du *Roi s'amuse*, où il s'était montré si sévère pour la monarchie nouvelle; mais il avait pour lui la force des choses. Jeté ainsi dans la politique, non sans transition (car cette évolution était depuis longtemps prévue et suivie par les esprits attentifs), passé du royalisme vague au vague libéralisme, au bonapartisme d'imagination, mais toujours plus préoccupé des questions sociales que des querelles politiques, V. Hugo s'achemina lentement vers la démocratie. A la Constituante de 1848, où il est envoyé par les électeurs de la Seine entre Pierre Leroux et Louis Bonaparte, il est encore incertain de la route qu'il doit suivre; mais, réélu à la Législative, il prit franchement sa place dans les rangs de la gauche, et l'on sait quel long duel parlementaire il eut avec le principal orateur de la droite, M. de Montalembert. Secondé par ses fils, Charles et François Hugo, et par les jeunes gens qu'il avait longtemps groupés autour de lui à son quartier général de la place Royale, il fondait l'*Événement*, le défendait avec éclat quand il était poursuivi, le ressuscitait quand il était supprimé. Au 2 décembre, il essayait en vain d'organiser la résistance dans Paris; plus suspect que tout autre au prince-président, dont ses discours avaient plus d'une fois deviné et flétri d'avance les menées ambitieuses, porté sur la première liste de proscription, réfugié d'abord à Jersey, puis à Guernesey, après que l'expulsion de 3 proscrits l'eut décidé à quitter Jersey, en 1855, il grandit encore dans un exil qui bientôt ne fut plus que volontaire, car il repoussa la double amnistie que lui offrit l'empire triomphant.

La vie et l'œuvre de V. Hugo, pendant cette période nouvelle, peuvent être diversement jugées; on ne saurait contester toutefois que la renommée du poète n'ait gagné à cet éloignement presque mystérieux, d'où ses livres se répandaient sur le monde, et même que l'illustre proscrit, aux yeux des jeunes générations, ne soit devenu une sorte d'être idéal en qui s'incarnait la liberté républicaine aussi bien que la poésie. Celui qui, à la fin de *Napoléon le Petit*, 1852, adressait un si éloquent adieu à la France, ne fut jamais oublié des Français. Eux-mêmes, ses adversaires politiques, si cruellement atteints par le plus redoutable des livres, *les Châtiments*, 1853, en se plaignant des invectives trop personnelles, rendaient justice aux beautés d'une forme toute nouvelle dans la littérature française. Dans cette œuvre unique, la satire prend tous les aspects et tous les tours, tour à tour âpre et légère, ironique et irritée, ou attendrie : épopée, idylle, allégorie, philosophie, histoire, cette satire, infiniment élargie, contient tout. L'œuvre de parti a vieilli sans doute, mais tous les partis peuvent s'accorder dans une admiration commune pour l'œuvre d'art. De même, les deux volumes des *Contemplations*, 1856, ont pour point de départ un grand malheur domestique; mais l'expression de la douleur du poète est si profondément humaine que tout homme en est ému, et le nouveau recueil, un des plus originaux que V. Hugo ait écrits, mêle aux méditations philosophiques les plus graves, les chansons les plus gracieuses, à la poignante mélancolie, la gaieté légère et un esprit de bon aloi. Ainsi, de cette longue retraite, la poésie de V. Hugo sortait transformée, alors même qu'elle semblait épuisée à tout jamais, sans qu'il eût cherché à la rajeunir, il avait encore une fois cette bonne fortune de la voir refleurir sous des influences nouvelles. Un malheur public, un malheur privé, cela avait suffi pour renouveler la satire et l'ode. Apaisé bientôt, mais non abattu, plus convaincu que jamais de la nécessité d'unir la France ancienne à la France moderne, ayant renoncé au drame historique, mais non à l'histoire, où il voyait la matière de toute poésie humaine et durable, l'auteur des *Châtiments* écrivait *la Légende des siècles*, dont la 1re partie fut publiée en 1859, la 2e en 1873, la 3e en 1883. Entreprise colossale, que lui seul pouvait mener à bout, à travers d'inévitables défaillances. Dans ce gigantesque chapelet de « petites épopées » tous les grains ne sont pas d'un même et pur métal; les obscurités, les taches, les traits démesurés ou d'un goût équivoque y abondent. Et pourtant, si l'on se dépouille un moment de la délicatesse, trop scrupuleuse peut-être du lettré, si l'on n'envisage que l'épopée ressuscitée, que l'histoire de l'humanité marquée par de poétiques étapes, on convient que V. Hugo seul était de taille à écrire une œuvre que nul avant lui n'avait rêvée, que nul après lui sans doute ne sera tenté de reprendre; on préfère de beaucoup sa *Légende des siècles* à ses *Misérables*, cette autre immense épopée en prose, 1862, dont le retentissement fut si considérable, mais qui mêle à d'admirables épisodes d'admirables hors-d'œuvre, dont l'action est refroidie. De plus en plus, d'ailleurs, à mesure que grandissait la puissance créatrice du poète, la pureté de son goût semblait s'amoindrir. *Les Misérables* avaient été l'épopée des petits et des souffrants; *William Shakspeare* ne fut qu'un livre étrange, où, supprimant toute critique indépendante, l'auteur de *Ruy Blas* se vantait, à tort, d'admirer Shakspeare « comme une brute ». *Les Travailleurs de la mer*, 1866, et *l'Homme qui rit*, 1869, ne retrouvèrent point le succès extraordinaire des *Misérables*, qui, dans l'œuvre romanesque de V. Hugo, restent seuls dignes d'être opposés à *Notre-Dame de Paris*.

Le dernier recueil lyrique qui soit daté de l'exil, *les Chansons des rues et des bois*, 1865, semblait, aux yeux des admirateurs les plus sincères, marquer le commencement de la décadence. Malgré quelques pièces supérieures, le livre tout entier était sorti d'une veine assez peu naturelle et franche; l'esprit y dominait, et un esprit cherché, quintessencié; on n'y arrivait au joli qu'en renonçant au grand. Mais la popularité du poète proscrit était telle qu'on osait à peine s'avouer à soi-même ces défauts d'un grand homme et qu'on était résolu à l'admirer à tout prix. On eut raison de ne pas crier trop tôt à la décadence. Le grand bonheur de V. Hugo a été d'incarner son temps à ce point que tous les événements heureux et malheureux de ce siècle ont trouvé leur écho dans cette poésie presque impersonnelle, semble-t-il. La chute de l'empire et la proclamation de la république, en ramenant V. Hugo dans Paris assiégé, lui inspirèrent *l'Année terrible*, 1872, recueil un peu mêlé sans doute, mais encore tout plein de beautés vi-

riles. Dans l'intervalle, au lendemain de ce siège pendant lequel la présence et les chants du poète avaient réconforté Paris, il avait été élu député de la Seine, le second sur 43, par 214,169 voix, 8 févr. 1871; mais, interrompu violemment par la droite, au moment où il défendait Garibaldi à la tribune, il avait donné sa démission. Éprouvé par la mort de son fils aîné, Charles Hugo, que son frère François suivit de près, s'efforçant en vain de désarmer les partis aux prises, plaidant à la fois la cause de la colonne Vendôme menacée et du peuple égaré, il joua pendant quelques années un rôle ingrat, qui le rendit suspect au gouvernement belge, et le fit expulser violemment de Bruxelles, où il avait cherché le repos. Une occasion s'offrit bientôt à lui de rentrer dans la vie politique : il accepta, dans une élection partielle, contre M. Vautrain, un des maires de Paris, une candidature dont la signification était radicale, et signa cet équivoque « mandat contractuel », qui attrista ses admirateurs les plus passionnés; mais il n'obtint que 93,900 voix contre 122,395. C'est 5 ans après seulement, le 30 janvier 1876, qu'il fut élu sénateur de la Seine. Il ne joua d'ailleurs au Sénat qu'un rôle assez effacé, et ne prit que rarement la parole, soit pour défendre l'amnistie, soit pour protester contre la dissolution de la Chambre, au 16 mai. Son activité intellectuelle ne s'était pas ralentie cependant; il avait publié successivement *Quatre-vingt-treize,* vaste roman où revivent quelques-unes des qualités qui avaient fait le succès des *Misérables; mes Fils; Histoire d'un crime,* livres en prose, et, comme recueils poétiques : les deux dernières séries de la *Légende des siècles,* inférieures à la première, mais traversées encore de beaux éclairs; *l'Art d'être grand-père,* où le poète de l'enfance se faisait petit avec ses petits-enfants, Georges et Jeanne, et retrouvait plus d'une inspiration gracieuse; *le Pape, la Pitié suprême, Religions et Religion, l'Ane,* où, tout au contraire, il se perdait trop souvent dans une métaphysique nuageuse; *Torquemada,* un drame, mais à peu près aussi peu jouable que *Cromwell; les Quatre Vents de l'esprit,* divisés en 4 livres, le livre satirique, le livre dramatique, le livre lyrique, le livre épique, et qui faisaient résonner toutes les cordes de « toute la lyre », livre très inégal et souvent confus, mais qui clôt bien l'œuvre d'un poète dont le mérite suprême est d'être universel.

Dans les dernières années de sa vie, affligé d'une surdité croissante, le grand poète vivait de plus en plus à l'écart, satisfait d'assister vivant à son apothéose, et de se sentir devenir dieu. La vénération universelle entourait l'illustre aïeul en qui l'on s'était accoutumé à personnifier le siècle jeune et le siècle finissant. Aussi la France tout entière fut-elle profondément émue lorsque, le 22 mai 1885, elle apprit que Victor Hugo n'était plus. Les Chambres françaises, auxquelles s'associèrent les parlements d'Italie, de Portugal, du Brésil, etc., payèrent un éclatant hommage de regrets au grand mort, et lui votèrent des funérailles nationales. Un décret du gouvernement rendit le Panthéon à sa destination première, et, le 1er juin 1885, de l'Arc de Triomphe où le corps avait été déposé sous un magnifique cénotaphe, un convoi merveilleux, dont le défilé ne dura pas moins de six heures, s'achemina vers l'ancienne demeure des « grands hommes » dont se souvient la patrie reconnaissante. Tout un peuple saluait au passage la grande poésie qui s'en allait; beaucoup connaissaient moins le poète que l'homme politique, moins invulnérable, mais tous sentaient qu'un grand vide s'était fait, et recherchaient en vain derrière eux qui le pourrait combler.

Il est trop tôt encore, sans doute, pour porter un jugement définitif sur l'œuvre immense du poète, à la fois lyrique, dramatique, épique, romanesque, satirique, philosophique même et critique. Mais ne suffit-il pas de constater cette surprenante variété de l'inspiration, du rythme, de tous les genres et de tous les langages confondus, pour avoir le droit d'affirmer que V. Hugo est le plus grand poète de la France? Voltaire, qui domine tout le XVIIIe siècle, n'est pas au premier rang dans tous les genres, et même il n'est supérieur que dans quelques-uns; mais il emplit de son esprit tout le siècle sur lequel il règne par l'intelligence. Comme lui, V. Hugo a eu ce bonheur et cet honneur de suivre son siècle dans ses transformations, et de le dominer tout ensemble; mais, plus que lui, il a eu le don tout divin du génie créateur; plus que lui il éveille la sympathie et passionne l'admiration, parce que son œuvre a été tout autre, parce qu'il a su tout aimer et tout comprendre, parce qu'il n'a jamais connu le scepticisme. Il a beaucoup aimé, beaucoup pensé, beaucoup rêvé. Homme, il a connu toutes les contradictions; poète, il a connu toutes les poésies; plus universel que Lamartine et surtout que Musset, il a renouvelé, avec la poésie lyrique, la satire, le drame, le roman, l'épopée. A quoi n'a-t-il pas touché, et que ne peut-on lui pardonner en considération de ce mérite unique : il a été notre poète après avoir été celui de nos pères?

Il serait difficile de signaler ici les innombrables éditions particulières et générales qui ont paru des œuvres de V. Hugo. Nous nous contenterons de donner la liste des titres de tous ses ouvrages avec la date de publication, telle qu'elle nous est fournie par la dernière édition Quantin, *ne varietur,* approuvée par l'auteur.

Voici la liste complète des œuvres de Victor Hugo, par ordre chronologique : 1° POÉSIES : *Odes et Ballades,* 1828-38; *les Orientales,* 1829; *les Feuilles d'automne,* 1831; *les Chants du crépuscule,* 1835; *les Voix intérieures,* 1837; *les Rayons et les Ombres,* 1840; *les Châtiments,* 1853; *les Contemplations,* 1856; *la Légende des siècles* (1re série), 1859; *les Chansons des rues et des bois,* 1865; *l'Année terrible,* 1872; *la Légende des siècles* (2e série), 1873; *l'Art d'être grand-père,* 1877; *le Pape,* 1878; *la Pitié suprême,* 1879; *Religions et Religion,* 1880; *l'Ane,* 1880; *les Quatre Vents de l'esprit,* 1881; *la Légende des siècles* (3e série), 1883. — 2° DRAMES : *Cromwell,* 5 actes en vers, 1827; *Hernani,* 5 actes en vers, 1830; *Marion Delorme,* 5 actes en vers, 1831; *le Roi s'amuse,* 5 actes en vers, 1832; *Lucrèce Borgia,* 3 actes en prose, 1833; *Marie Tudor,* 3 actes en prose, 1833; *Angelo,* 3 journées en prose, 1835; *la Esmeralda,* livret d'opéra en 4 actes, 1838; *Ruy Blas,* 5 actes en vers, 1838; *les Burgraves,* 3 parties en vers, 1843; *Torquemada,* 4 actes et prologue en vers, 1882. — 3° ROMANS : *Han d'Islande,* 1823; *Bug-Jargal,* 1826; *le Dernier Jour d'un condamné,* 1829; *Notre-Dame de Paris,* 1831; *Claude Gueux,* 1834; *les Misérables,* 1862; *les Travailleurs de la mer,* 1866; *l'Homme qui rit,* 1869; *Quatre-vingt-treize,* 1872. — 4° HISTOIRE : *Napoléon le Petit,* 1852; *Histoire d'un crime,* 1877. — 5° PHILOSOPHIE : *Philosophie et Littérature mêlées,* 1834; *William Shakespeare,* 1864. — 6° ACTES ET PAROLES : *Avant l'exil,* 1841-51; *Pendant l'exil,* 1852-70; *Depuis l'exil,* 1870-76. — 7° VOYAGES : *le Rhin,* 1842. — 8° *Œuvres de jeunesse* publiées à la suite de l'ouvrage intitulé : *Victor-Hugo raconté par un témoin de sa vie.* — Les manuscrits inédits de Victor Hugo doivent être publiés par les soins de MM. P. Meurice, A. Vacquerie et E. Lefèvre. F. HÉMON.

HUGON (GAUD-AMABLE, BARON), marin français, né à Granville en 1783, m. en 1862, s'engagea comme mousse à 12 ans sur un bâtiment de l'État. Lieutenant de vaisseau en 1810, capitaine de frégate en 1819, gouverneur de Gorée en 1823, capitaine de vaisseau en 1825, il se distingua à la bataille de Navarin, et, lors de l'expédition d'Alger en 1830, reçut la direction des navires de transport. On le nomma contre-amiral en 1831, et, à la tête de l'escadre de Toulon, il purgea l'Archipel des pirates qui l'infestaient. Ce fut lui qu'on envoya, en 1840, dans les eaux de la Grèce, afin de balancer l'influence de l'Angleterre et de la Russie, mais il fut presque aussitôt rappelé à Toulon. Nommé après vice-amiral, puis membre du conseil d'amirauté, il ne s'occupa plus que de travaux d'organisation, et prit une part importante à la formation de la marine à vapeur. Il entra au Sénat en 1852. B.

HUGTENBURG (JEAN VAN), peintre, né à Harlem en 1646, m. à Amsterdam en 1733, alla, en 1667, rejoindre à Rome son frère Jacques, peintre de paysages. L'ayant perdu, il se rendit à Paris, où il travailla quelque temps dans l'atelier de Van der Meulen. De retour dans sa patrie en 1670, il y obtint un rapide succès. Le prince Eugène le prit à son service; il lui envoyait tout tracés les plans des batailles qu'il livrait, des sièges qu'il dirigeait. Hugtenburg en faisait des tableaux, dans lesquels on remarquait une assez grande connaissance de l'art militaire, un coloris brillant et naturel, beaucoup d'animation, une touche hardie et facile. Quand il avait terminé un tableau, il le copiait souvent en petit, ou le faisait copier par ses élèves. Il a gravé 43 planches dans le style d'Audran, 7 à la manière noire. On voit de lui, au musée de La Haye, 2 combats de cavaliers et un portrait du prince Eugène; le musée d'Amsterdam ne possède qu'un tableau de sa main, représentant la bataille de la Boyne. A. M.

HUGUENIN (JEAN-PIERRE-VICTOR), sculpteur, né à Dôle en 1801, m. en 1860, élève de Ramey fils, débuta au Salon de 1835 par un *Hyacinthe mourant.* Il donna ensuite *Charles VI et Odette de Champdivers,* une *Scène du massacre des Innocents, la Chute d'Éloa,* une *Hébé, Psyché évanouie,* une *Baigneuse, Mater dolorosa,* etc. On lui doit un buste de Cuvier et beaucoup de bustes d'hommes célèbres, des groupes d'animaux, *Valentine de Milan,* 1846, qui est dans le jardin du Luxembourg, etc.

HUGUENOTS, nom donné en France aux partisans de la réformation religieuse du XVIe siècle, et particulièrement aux calvinistes. Il vient de l'allemand *eidgenossen* (confédérés par serment), et fut apporté de Genève, où un chef de parti se serait, dit-on, appelé *Hugues.* Pasquier fait dériver cette dénomination de *Huget* ou *Hugon,* lutin qui, dans les croyances des habitants de Tours, courait les rues comme les premiers protestants allant au prêche; ceux-ci auraient été appelés Huguenots, selon Guy Coquille, parce qu'ils soutenaient les descendants de *Hugues Capet* contre les Guises, qui se disaient issus de Charlemagne. Ces deux dernières explications sont invraisemblables. B.

HUGUES *le Grand, le Blanc* ou *l'Abbé,* comte de Paris, duc de France, m. en 956. De même que son père Robert, qui avait disputé la couronne à Charles le Simple, il était plus puissant que les rois carolingiens. A la bataille de Soissons, où Robert fut tué, 922, il remporta la victoire, et fit nommer roi le duc de Bourgogne, Raoul, son beau-frère, contre lequel il s'allia ensuite avec Herbert de Vermandois pour rétablir Charles dépossédé, quoiqu'il l'eût soutenu contre les Normands. En 936, il fit reconnaître Louis IV d'Outre-Mer, puis se brouilla avec lui, s'empara de Reims, 940, le fit prisonnier

lui-même, et, pour lui rendre la liberté, se fit céder Laon, qu'il restitua après avoir été excommunié par les évêques de France, et menacé d'une intervention armée d'Othon le Grand. Sous le roi Lothaire, il ajouta la Bourgogne à ses domaines, et se contenta de préparer pour son fils les voies au trône. Il dut son surnom de *Grand* à sa taille, et celui de *Blanc* à son teint pâle ; on le nommait *l'Abbé*, parce qu'il possédait les abbayes de Saint-Germain des Prés, Saint-Denis et Saint-Martin de Tours.

HUGUES CAPET, fils du précédent, comte de Paris et duc de France, puis proclamé roi à Noyon par les grands vassaux, à l'exclusion de Charles de Lorraine, prince carolingien, 987-996. L'avènement de la dynastie capétienne, la 3e qui régna sur la France, fut, à vrai dire, la substitution d'une royauté nationale au gouvernement fondé par la conquête. La royauté, ne possédant que l'Ile-de-France et l'Orléanais, au milieu des grands fiefs, était faible, comme on le vit dans la guerre de Hugues contre Guillaume, duc d'Aquitaine ; cela fit sa fortune ; on ne lui imposa pas de limites. Hugues Capet se concilia le clergé, en renonçant aux abbayes qu'il tenait de son père. Il combattit Charles de Lorraine, 988, et quand Adalbéron, évêque de Laon, le lui eut livré, il le fit enfermer à Orléans, 991. Il donna l'exemple de faire sacrer son fils de son vivant, et régla la succession au trône par ordre de primogéniture. Hugues fut surnommé *Capet* soit parce qu'il avait la tête très grosse, soit à cause d'une espèce de cape ou de capuce qu'il porta le premier.

HUGUES, comte de Vermandois, 3e fils du roi Henri Ier, né en 1057, m. en 1102, fut un des chefs de la 1re croisade. Retenu prisonnier en Épire, rendu à la liberté à l'approche de Godefroy de Bouillon, il se signala à Nicée, à Dorylée, à Antioche. Envoyé pour réclamer des secours d'Alexis Comnène, et n'ayant pu réussir, il revint en France. Touché des reproches qu'on lui fit, il retourna en Asie, fut défait près d'Héraclée, et mourut de ses blessures à Tarse. Par son mariage avec Adélaïde, fille d'Herbert, il devint la tige de la 2e maison de Vermandois.

HUGUES DE PROVENCE, roi d'Italie, fils de Thibaut ou Théobald, comte d'Arles, et de Berthe, fille de Lothaire, roi de Lorraine. Administrateur de la Provence au nom de Louis III l'Aveugle, il fut appelé par les Italiens contre Rodolphe II de Bourgogne, et proclamé roi à Pavie, 926. Il contint par des supplices la noblesse toujours prête à se révolter, repoussa les Sarrasins de Fraxinet et les Hongrois du Frioul, et, pour dominer l'Italie centrale, épousa la célèbre Marozia, alors toute-puissante à Rome, 932. Il fit arracher les yeux à son propre frère Lambert, duc de Toscane. Chassé, à cause de ses violences, il revint dans le Nord s'opposer à une invasion d'Arnoul le Mauvais, mais fut vaincu à son tour par un autre prétendant, Bérenger d'Ivrée, 945. Il abdiqua en faveur de son fils Lothaire, qu'il avait associé au pouvoir dès 931, et alla mourir en Provence, 947. G.

HUGUES (Saint), abbé de Cluny, né à Semur en 1024, m. en 1109, descendait des anciens ducs de Bourgogne. Il succéda, en 1049, à St Odilon, comme abbé et général de l'ordre de Cluny, défendit les intérêts de l'empereur Henri IV, son filleul, réconcilia Sanche avec son frère Alphonse, roi d'Espagne, fut légat du pape Grégoire VII, imposa à ses religieux une sévère discipline, et fit fleurir parmi eux les sciences et les lettres. Il fonda l'abbaye de Marcigny. Il fut canonisé par Calixte II. Fête, le 29 avril.

Ses *Lettres* et ses *Opuscules* se trouvent dans la *Bibliotheca cluniacensis*.

HUGUES (Saint), né en 1053 dans le Dauphiné, m. en 1132, fut évêque de Grenoble en 1080. Il se retira, 2 ans après, à l'abbaye de la Chaise-Dieu ; mais le pape Grégoire VII l'obligea de reprendre ses fonctions épiscopales. Il mit St Bruno et ses compagnons en possession de la Grande-Chartreuse. Fête, le 1er avril.

On a de St Hugues un précieux *Cartulaire*, dont plusieurs fragments ont été publiés par Allard, *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné*. B.

HUGUES DE FLAVIGNY, bénédictin, né en 1065, m. vers 1115, entra dans le monastère de Saint-Vannes de Verdun en 1077, passa quelque temps à Saint-Bénigne de Dijon, et devint, en 1097, abbé de Flavigny en Bourgogne.

Il a laissé une *Chronique*, curieuse pour les pièces originales qu'elle renferme, et insérée dans la *Bibliotheca manuscriptorum nova* du P. Labbe. B.

HUGUES DE FLEURY, nommé aussi *Hugues de Sainte-Marie*, m. vers 1120, moine de Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire, a laissé un *Traité de la puissance royale et de la dignité sacerdotale*, publié dans le t. IV des *Mélanges* de Baluze, et destiné à faire cesser les disputes qui s'étaient élevées sur la limite des deux pouvoirs ; et une *Chronique* en 6 livres, depuis la création du monde jusqu'à l'an 840, publiée à Munster, 1638. B.

HUGUES DE SAINT-VICTOR, religieux de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, né près d'Ypres à la fin du XIe siècle, m. en 1140. Ses écrits théologiques avaient au moyen âge une grande réputation.

Il a laissé : *Commentaires sur l'Écriture sainte ; Somme des sentences ; Traité des sacrements*, Cologne, 1568, Paris, 1624 ; *Explication du Décalogue ; Explication de la règle de Saint-Augustin ; de Sapientia Christi ; Traité de la manière d'étudier* ; une *Chronique* qui va jusqu'à 1128. Ces écrits ont été réunis à Rouen, 1648, 3 vol. in-fol. — V. Weiss, *Hugonis de Sancto-Victore methodus mystica*, broch., Paris, 1839.

HUGUES DES PAYENS, de la maison des comtes de Champagne, forma, vers 1118, une société pour la protection des pèlerins qui se rendaient à Jérusalem. Cette société, à laquelle St Bernard donna une *règle*, devint peu à peu l'ordre célèbre des Templiers. (*V. ce mot.*) Hugues mourut en 1136.

HUGUES D'AMIENS, théologien et politique, m. en 1164, descendait, dit-on, des comtes d'Amiens. De bonne heure, il se fit moine à Cluny ; prieur de Saint-Martial de Limoges en 1113, archevêque de Rouen en 1130, il assista aux conciles de Reims, de Pise et de Paris, et prit part à toutes les affaires de l'Église de France.

On a de lui plusieurs ouvrages théologiques, et quelques lettres à Louis VII et à Suger, insérées dans le t. IV des *Scriptores Francorum* de Duchesne. B.

HUGUES DE POITIERS, chroniqueur du XIIe siècle, était moine de Vézelay. On a de lui une *Chronique de Vézelay*, insérée dans le *Spicilegium* de d'Achéry, et trad. en franç. dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, par Guizot. Elle contient des pièces originales, et s'étend de 1140 à 1167. B.

HUGUES PLAGON, nom donné par Meusel et Fontenette, dans leurs *Bibliothèques historiques*, à l'auteur présumé de la continuation française de Guillaume de Tyr. H. B.

HUGUES DE ROMANS, neveu de Hugues Ier, duc de Bourgogne, fut nommé en 1073 évêque de Die, bien qu'il ne fût encore que simple clerc. Il fut ordonné prêtre, l'année suivante, par Grégoire VII, qui le nomma son légat en France. Archevêque de Lyon en 1082, il présida, en 1092, le concile d'Autun, où le roi Philippe Ier fut excommunié. Désigné par Grégoire VII pour lui succéder sur le siège pontifical, il fut lui-même frappé des foudres de l'Église, pour avoir essayé de former un schisme après l'élection de Victor III, n'en fut relevé que par Urbain II, et mourut en 1106.

On a de lui des *Lettres*, dans différents recueils. B.

HUGUES DE SAINT-CHER, dominicain, né près de Vienne (Dauphiné), cardinal-prêtre du titre de Ste Sabine en 1244, m. à Orviéto en 1263, fut employé à diverses missions par les papes Innocent IV et Alexandre IV.

On a de lui : *Concordance de la Bible*, en latin, le premier livre publié en ce genre ; *Speculum Ecclesiæ*, Lyon, 1554, 1569, in-16 ; *Notes sur l'Écriture*, etc. Ses œuvres ont été réunies à Lyon, 1645, 8 vol. in-fol. B.

HUGUES (Victor), né vers 1770 à Marseille, d'une famille de négociants, m. en 1826, fut, en 1793, accusateur public près les tribunaux de Rochefort et de Brest, et, en 1794, un des commissaires de la Convention aux îles du Vent. Il dirigea l'expédition qui reprit aux Anglais la Guadeloupe, la Désirade, les Saintes et Marie-Galante. Il fut gouverneur de la Guadeloupe et de la Guyane, et reçut, à cause de son gouvernement arbitraire, le surnom de *Robespierre des colonies*. En 1809, accusé d'avoir mal défendu Cayenne, il fut traduit devant une commission militaire, mais acquitté. B.

HUILLARD-BRÉHOLLES (Jean-Louis-Alphonse), érudit et historien, né à Paris en 1817, m. en 1871, fut professeur d'histoire au collège Charlemagne de 1838 à 1842, et, depuis 1839, membre du comité des monuments historiques près le ministère de l'instruction publique.

Il a publié : *Histoire résumée des temps anciens*, avec Ruelle, 1840, 2 vol. ; une traduction de la *Grande Chronique de Mathieu Pâris*, 1840-41, 9 vol. ; *Histoire générale du moyen âge*, avec Ruelle, 1842-43, 2 vol. ; *Recherches sur les monuments et l'histoire des Normands et de la maison de Souabe dans l'Italie méridionale*, 1844, in-fol. ; *Historia diplomatica Frederici secundi*, 1852-59, 5 vol. in-4°. Il a dirigé depuis 1843, avec Magnin et Hauréau, le *Bulletin des comités historiques*.

HUIS (L'). *V.* Lhuis.

HUISNE, anc. *Idonia* ou *Vinea*, rivière de France, naît à 4 kil. O. de Bellesme (Orne), passe à Nogent-le-Rotrou, La Ferté-Bernard, Montfort, et se jette dans la Sarthe, rive g., à 2 kil. au-dessous du Mans. Cours de 192 kil.

HUISSIERS, nom donné, au moyen âge, à des navires de grande capacité, servant à transporter la cavalerie, parce qu'ils avaient à l'arrière un *huis* par lequel on faisait entrer les chevaux dans la cale. On calfatait cette porte, qui, lorsque le navire était chargé, se trouvait sous l'eau.

HUISSIERS, officiers de justice établis pour citer les parties devant les tribunaux, signifier et mettre à exécution les jugements, etc. Chez les Romains et surtout sous le Bas-Empire, ils étaient appelés *apparitores, cohortales, executores, viatores, statores, cornicularii, officiales*. Au moyen âge, on les appela d'abord *servientes*, d'où *sergents* ; peu après, on distingua,

parmi les sergents, ceux qui étaient de service au tribunal, et on les appela *huissiers*, de huis (porte), parce qu'ils gardaient la porte pendant les délibérations, et faisaient entrer ou sortir le public; plus tard, le nom d'huissier s'étendit à tous les sergents, qu'ils fissent ou non service auprès d'un juge, et on appela huissiers audienciers ceux qui étaient de service aux audiences. Néanmoins on continua de les appeler *sergents*, quand ils étaient chargés de mettre les arrêts à exécution. Les huissiers devaient être laïques, excepté dans les tribunaux d'Église. Une ordonnance de Charles VIII, du 23 octobre 1425, défend aux clercs de posséder des offices d'huissiers. Les huissiers marchent devant le tribunal pour lui faire faire honneur et respect; autrefois ils avaient une baguette à la main. Les ordonnances de Moulins et de Blois, et l'édit d'Amboise, défendaient, sous peine de mort et sans espoir de grâce d'outrager les huissiers ou sergents dans l'exercice de leurs fonctions. En 1322, Jourdain de l'Isle fut pendu pour avoir tué un huissier qui l'ajournait au parlement de Paris; Édouard II, comte de Beaujeu, ayant jeté par la fenêtre un huissier qui lui signifiait un décret, fut arrêté et obligé de céder ses États à Louis II, duc de Bourbon; en 1367, le prince de Galles ayant outragé un huissier qui l'ajournait, fut déclaré contumace et rebelle par le parlement, et ses terres d'Aquitaine, ainsi que celles de son père, furent confisquées. Une déclaration du 18 juillet 1615 permettait aux huissiers de porter des armes pour la sûreté de leurs personnes. Une déclaration du 1er mars 1731 astreignit les huissiers à n'exercer leurs fonctions que dans l'étendue des juridictions auprès desquelles ils étaient agréés; mais il y avait des privilèges accordés, par exemple, aux huissiers à cheval du Châtelet de Paris, aux huissiers de certaines juridictions, qui pouvaient instrumenter dans tout le royaume. Les anciennes lois étaient très sévères contre les huissiers prévaricateurs : un arrêt du 31 juillet 1756 condamne un huissier qui s'était adjugé les meubles qu'il vendait, à l'amende honorable et à 9 années de galères. Avant 1789, dans les justices royales, les huissiers ne pouvaient exercer leurs fonctions sans la permission du roi; leurs offices étaient vénaux. La vénalité fut supprimée par la loi du 29 janv. 1791; les huissiers en exercice continuèrent leurs fonctions, mais un arrêté des consuls du 22 thermidor an VIII les enleva à beaucoup d'entre eux. Une loi de 1816 rétablit la vénalité. Un décret du 14 juin 1813 régla tout ce qui concernait les huissiers. La cour d'appel et le tribunal de 1re instance, choisissent leurs huissiers-audienciers; chaque juge de paix peut en choisir 2. Les huissiers sont nommés par le pouvoir exécutif; les conditions à remplir pour être nommé sont : 25 ans d'âge, 2 ans de stage dans une étude de notaire ou d'avoué, etc., et un certificat de moralité. Il y a dans chaque arrondissement un conseil de discipline des huissiers, dont le président a le nom de *syndic*. Au tribunal, le costume des huissiers est la robe noire. — On appelle également *huissiers* des employés chargés du service intérieur de certains corps, de la Chambre des députés, du Sénat, etc... On donne aussi, par abus, ce nom à certains valets chargés dans les ministères d'annoncer les personnes qui se présentent aux audiences des ministres. — Au XIIIe siècle, les huissiers étaient encore des serviteurs qui présidaient aux repas dans les maisons souveraines, appelaient les officiers de table pour qu'ils vinssent faire leur service, et marchaient devant eux pendant qu'ils s'en acquittaient. Ed. T.

HUISSIERS PRISEURS, officiers chargés autrefois de priser ou estimer les meubles, et de faire les ventes publiques, volontaires ou forcées, de ces meubles; créée par les édits de février 1566 et mars 1576, cette institution fut modifiée par des édits d'oct. 1696, février et août 1771, supprimée en 1790, et rétablie par la loi du 27 ventôse an IX, qui nomma ces officiers *commissaires priseurs*.

HULANS, cavalerie d'origine asiatique, dont l'usage s'introduisit d'abord en Pologne et en Lithuanie, puis se répandit de là en Allemagne et en Russie. Les hulans étaient armés de sabres, de pistolets et de lances surmontées d'une petite flamme destinée à effrayer les chevaux de l'ennemi. En 1734, le maréchal de Saxe introduisit cette arme en France et forma un régiment de 1,000 hommes mêlés à autant de dragons; les hulans français portèrent la simarre et la culotte verte, les bottes à la hongroise, un casque garni d'un turban d'où tombait une queue en crins de couleur, et une lance de 9 pieds surmontée d'un fer long et aigu. Ils furent licenciés à la mort du maréchal. Il existe des corps de hulans dans l'armée allemande.

HULIN (Pierre-Auguste), général de division, né à Paris en 1758, m. en 1841, se distingua à la prise de la Bastille, 14 juillet 1789. Il était alors sergent dans les gardes françaises, et fut fait officier dans la garde nationale de Paris. Il suivit Bonaparte en Italie comme adjudant général, commanda à Milan, 1797-98, contribua à la défense de Gênes en 1799, seconda le coup d'État du 18 brumaire, fit la seconde campagne d'Italie en 1800, devint, en 1803, général de division et commandant des grenadiers de la garde consulaire, présida le conseil qui condamna le duc d'Enghien en 1804, servit en Autriche et en Prusse, et fut chargé du commandement de Vienne et de Berlin, 1806. Mis à la tête de la 1re division militaire pendant la campagne de Russie, il faillit être victime de la conspiration de Malet, 1812. (*V. ce nom.*) Le retour des Bourbons lui ôta le commandement de Paris. Contraint de quitter la France en 1816, il y rentra bientôt, mais vécut dans la retraite.

On a de lui : *Explications au sujet de la commission militaire instituée pour juger le duc d'Enghien*, Paris, 1833.

HULL ou **KINGSTON-UPON-HULL**, cité-comté et port d'Angleterre (York), au confl. de l'Humber et de l'Hull, et près de leur embouchure; 158,814 hab. Fortifiée et très commerçante; marché principal du bassin de l'Humber. Bon port avec vastes docks. Elle correspond par canaux et chemins de fer avec Sheffield, Leeds, Manchester, Liverpool. Bateaux à vapeur pour Dunkerque, Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg. Filat. de coton, de laine, de fil; raffineries de sucre; fabr. de toiles à voiles, cordages, savon, ustensiles d'étain, produits chimiques. Export. d'étoffes de coton et de laine, coutellerie, poterie, huiles, blé, charbon, bois de construction, etc. Armements pour la pêche de la baleine. Hull est bâtie en briques; ses vieilles rues sont étroites. On remarque une colonne dorique avec la statue de Wilberforce, la place ornée de la statue de Guillaume III, et l'église ogivale de la Trinité. École de grammaire fondée en 1486, et autrefois renommée. École de navigation; jardin botanique; institut de mécanique; bibliothèque. Son nom de Kingston (*ville du roi*) lui fut donné par Édouard Ier, qui y construisit un fort. Elle fournit, en 1359, seize navires contre la France. Ses fortifications, commencées au XIVe siècle, furent achevées par Michel de la Pole, sous Richard II. La peste l'a souvent ravagée. Elle résista en 1643, avec Fairfax, à Charles Ier.

HULOT (Henri), docteur en droit, né à Paris en 1732, m. en 1775. Le premier, il donna une médiocre traduction française du *Digeste* et des *Institutes* de Justinien. Mille obstacles furent opposés à son entreprise annoncée dès 1764.

Le *Digeste* ne put paraître qu'en 1805, 7 vol. in-4°, ou 35 vol. in-12; et les *Institutes*, en 1806.

HULOT (Étienne), général français, né en 1774 à Mazerny (Ardennes), m. en 1850 à Nancy, s'engagea en 1792, et conquit tous ses grades sur le champ de bataille. Général en 1812, baron de l'Empire en 1813, il accepta les faveurs de la Restauration, qui le créa inspecteur général de l'infanterie, 1819, et lieutenant général honoraire, 1825. Rappelé à l'activité en 1830, il commanda plusieurs divisions militaires, et entra dans le cadre de réserve en 1842. Grand officier de la Légion d'honneur depuis 1834, ce fut lui qui, en 1840, organisa le premier bataillon des chasseurs de Vincennes ou d'Orléans.

HULST, v. du roy. des Pays-Bas (Zélande), sur un bras de l'Escaut. Tanneries; 2,250 hab. Autrefois fortifiée.

HUMBER, *Abus*, riv. d'Angleterre, formée par la réunion de l'Ouse et du Trent, passe à Hull, sépare le comté d'York au N. de celui de Lincoln au S., et se jette dans la mer du Nord par un estuaire large de 10 kil. Cours de 60 kil.

HUMBERT Ier, dauphin du Viennois, né vers 1240, m. en 1306, 2e fils d'Albert III, de la maison de La Tour, fut d'abord chanoine de Paris, et chantre de Lyon. A la mort de son frère aîné, 1269, il devint chef de sa maison, et épousa, en 1273, Anne, fille du dauphin Guigues VII, qui lui laissa le Viennois en 1281. Il fut protégé contre son compétiteur Robert, duc de Bourgogne, par la médiation de Philippe le Bel, 1285; il soutint contre le duc de Savoie une lutte qui épuisa ses finances. Il abdiqua en 1306, et se retira à la Chartreuse du Val de Sainte-Marie, où il mourut.

HUMBERT II, dernier dauphin du Viennois, né en 1312, m. en 1355, fils de Jean II et de Béatrix de Hongrie, succéda en 1333 à son frère Guigues VIII, établit un conseil de justice qui devint le parlement du Dauphiné, et créa une université à Grenoble. Après la mort de son fils unique André, il céda à Philippe de Valois le Dauphiné, par le traité de 1343, confirmé en 1349, à condition qu'un fils du roi de France porterait le titre de dauphin, et conserverait les armes du Dauphiné. Il prit part à une expédition contre les Turcs organisée par le pape Clément VI, 1346; à son retour, il entra au couvent de Beauvoir, 1349, se fit dominicain, fut nommé patriarche d'Alexandrie en 1352, administrateur de l'archevêché de Reims, et il allait être élevé sur le siège épiscopal de Paris, lorsqu'il mourut.

HUMBOLDT (Charles-Guillaume, baron de), homme d'État et philologue, né à Potsdam en 1767, d'une famille noble originaire de Poméranie, m. en 1835, après avoir fait de solides études, et commencé de cultiver les lettres, entra dans la diplomatie : ministre résident à Rome, 1802, puis rap-

pelé à Berlin, il devint conseiller d'État, chef de la section des cultes et de l'instruction publique, 1808, ministre plénipotentiaire à Vienne, 1810, il prit part aux conférences de Prague, 1812, au congrès de Châtillon, 1813, signa avec le prince de Hardenberg le traité de Paris, 1814, et assista au congrès de Vienne, 1815. Après plusieurs autres missions diplomatiques, il fut nommé envoyé extraordinaire à Londres, 1816, ministre d'État et membre de la commission chargée de préparer la constitution prussienne, 1818. Forcé de renoncer à l'espérance de voir cette constitution enfin donnée à son pays, il résigna ses fonctions, 1819, pour ne plus s'occuper que de littérature et d'érudition. De Humboldt avait embrassé dans ses études presque tout le champ de la philologie : il joignit à l'antiquité classique l'antiquité égyptienne et le monde oriental ; ses principaux ouvrages sont : *Études esthétiques,* 1799, recueil d'articles écrits dans divers journaux sur les chefs-d'œuvre dont Wieland, Gœthe, Schiller, etc., enrichissaient alors la littérature allemande ; une traduction de l'*Agamemnon* d'Eschyle, Leipz., 1816, avec un traité sur la langue et le système métrique des Grecs ; *Recherche des habitants primitifs de l'Espagne, faite à l'aide de la langue basque,* in-4°, 1821, dont Michelet a donné une analyse dans le 1er vol. de son *Histoire de France ; Lettres sur la nature des formes grammaticales en général, et sur le génie de la langue chinoise en particulier,* Paris, 1827, écrites en français et adressées à M. A. de Rémusat ; un traité *sur le Duel* en grammaire, Berlin, 1828, in-4° ; *Introduction à l'étude de la langue kawi,* 1836, qui contient, sur l'étude comparative des langues, un fond de recherches et d'observations où ont puisé à l'envi tous les savants de France et d'Allemagne.

Les œuvres de G. de Humboldt ont été recueillies en 6 vol. in-4°, Berlin, 1841-48.

HUMBOLDT (Frédéric-Henri-Alexandre, baron de), naturaliste prussien, né à Berlin en 1769, m. en 1859. Il avait le goût des voyages, une vraie passion pour la mer et les longues navigations. A Gœttingue, il se lia avec l'un des compagnons de Cook, G. Forster, qui lui inspira le désir de visiter les régions tropicales, et il fit avec lui, en 1790, des excursions géologiques au Harz et sur les bords du Rhin. En 1790-91, il suivit à Freiberg les cours de géologie de Werner, et composa une flore souterraine des mines de ce pays. L'année suivante, il devint directeur général des mines de Baireuth et d'Anspach, fonctions qu'il garda 5 ans, tout en s'occupant de recherches scientifiques. En 1797, il publia à Berlin : *Expériences sur l'irritabilité nerveuse et musculaire.* Peu après, il vendit ses propriétés, alla d'abord étudier les volcans actifs de l'Italie, puis vint à Paris au moment où le général Bonaparte venait de s'embarquer pour l'Égypte, obtint du Directoire l'autorisation de rejoindre l'expédition, attendit un bâtiment suédois qui devait l'y conduire, puis, ne le voyant pas arriver, entreprit un voyage en Espagne avec Bonpland. Là, le ministre espagnol Urquijo lui facilita les moyens de visiter les colonies espagnoles du nouveau monde, et il s'embarqua en 1799 avec Bonpland. Ils visitèrent l'île de Ténériffe, puis une grande partie de l'Amérique méridionale. Leur voyage dura 5 ans. De Humboldt se fixa en 1805 à Paris, où il continua à cultiver les sciences physiques, et fut élu, en 1810, membre associé de l'Académie des sciences. Mais son séjour eut pour but principal la publication de l'ouvrage intitulé : *Voyages aux régions équinoxiales du nouveau continent, par A. de Humboldt et A. de Bonpland,* 1809, 3 vol. et atlas. Les savants les plus distingués de France et d'Allemagne prêtèrent leur collaboration à cette œuvre : Arago et Gay-Lussac pour la météorologie et la chimie, Cuvier et Latreille pour la zoologie, Vauquelin et Klaproth pour la minéralogie, Kunth pour la botanique. Plusieurs des collaborateurs étrangers ont écrit en latin. Ces trois volumes contiennent la partie historique proprement dite des voyages ; le reste forme 6 autres parties, qui sont : 2e partie, *Vue des Cordillères et monuments des peuples indigènes de l'Amérique,* 1810, gr. in-fol. ; 3e partie, *Recueil d'observations de zoologie et d'anatomie comparée,* 1805, 2 vol. in-8° ; 4e partie, *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne,* 1811, 2 vol. in-4° et atlas ; 5e partie, *Recueil d'observations astronomiques, d'opérations trigonométriques et de mesures barométriques,* 1808, 2 vol. in-4° ; 6e partie, *Physique générale et Géologie,* 1807, in-4° ; 7e partie, *Essai sur la géographie des plantes,* 1805, in-4°. Cette œuvre est un monument de la science, dont toutes les parties dénotent un vaste esprit, et souvent, dans les descriptions, une belle imagination. La 4e partie est tout un traité d'économie politique sur la Nouvelle-Espagne, et, dans la 7e partie, l'auteur crée, à son tour, la géographie botanique. Cette partie paraît avoir été l'objet de sa prédilection, car 10 ans plus tard il la reprit et la développa dans un ouvrage intitulé : *de Distributione geographica plantarum secundum cœli temperiem et altitudinem montium,* 1817, in-4°. Pendant les 22 ans que dura la publication de ses divers travaux, de Humboldt ne fit que de courtes absences de Paris ; mais en 1827, cédant aux instances de son souverain, il retourna se fixer à Berlin, où il reçut le titre de conseiller intime. Cependant, au bout de 2 ans, il entreprit un voyage dans l'Asie centrale, sur l'invitation de l'empereur de Russie, Nicolas Ier, qui voulut en supporter le frais. Humboldt s'associa 2 savants, ses amis, et un ingénieur russe. Leur exploration dura 9 mois, contribua à étendre la connaissance du magnétisme terrestre, et détermina l'empereur à faire établir en Russie des observatoires magnétiques et météorologiques. Il consigna les résultats de cette expédition scientifique dans un ouvrage intitulé : *Asie centrale, Recherches sur les chaînes de montagnes et la climatologie comparée,* Paris, 1843, 3 vol. Humboldt descendait, par sa mère, d'une famille de Bourgogne que la révocation de l'édit de Nantes avait forcée à s'expatrier. Aussi, lorsqu'il eut été reprendre son domicile habituel à Berlin, il faisait à Paris une excursion à peu près annuelle, et conserva cette habitude jusque vers la fin de 1847. Il avait publié tous ses ouvrages importants à Paris en même temps qu'à Berlin, et ce fut encore à Paris qu'il donna pour la première fois : *Examen critique de la géographie du nouveau continent,* 1835-38, 5 vol. L'âge ne ralentit en rien l'activité intellectuelle d'Alex. de Humboldt, car son repos à Berlin fut consacré à la composition d'un ouvrage qui, sous le titre grec de *Cosmos* (le Monde), *Essai d'une description physique du monde,* résume l'ensemble des connaissances humaines sur le ciel et la terre. Le 1er vol. parut à Berlin en 1845 ; l'auteur avait alors 76 ans, et il donna un 4e vol. l'année qui précéda sa mort.

On a de de Humboldt une foule d'opuscules scientifiques et les *Tableaux de la nature,* ouvrage qu'il publia en 1817, et dont il prépara une 2e édition a Paris, en 1827. Ces *Tableaux* ont été traduits en français par M. Ch. Galusky, Paris, 1851, 2 vol. in-12 ; le même a traduit le *Cosmos* avec M. Faye, Paris, 1848-60, 4 vol. C. D—y.

HUMBOLDT, fleuve des États-Unis de l'Amérique septentrionale (État de Nevada), formé de 3 branches, dont les sources sont encore mal connues. Après avoir reçu de nombreux affluents, sur un parcours de 500 kil. environ, il forme pour finir le lac Humboldt, nappe de 350 kil. carr., mais sans profondeur, dont les eaux se perdent au S. dans un désert sablonneux de 5,000 kil. d'étendue (perte du Humboldt ou *Humboldt Sink*). Son cours a longtemps servi de guide aux chercheurs d'or allant du grand lac Salé vers la Californie ; il est auj. côtoyé par le ch. de fer du Pacifique.

HUME (David), célèbre philosophe et historien anglais, né à Édimbourg en 1711, m. en 1776. Il étudia d'abord la jurisprudence, qu'il abandonna pour la philosophie, l'histoire et la politique. Entré dans une maison de commerce à Bristol, il y trouva encore moins de quoi satisfaire ses goûts. Il passa en France, 1734, où il vécut aux environs de Reims et en Anjou ; là il écrivit un *Traité sur la nature humaine,* 1736, imprimé l'année suivante à Londres. Cet ouvrage n'eut aucun succès. Il donna des *Essais moraux, politiques et littéraires,* 1742, qui n'en obtinrent pas davantage. Ce fut bien longtemps après que ses adversaires et ses ennemis appelèrent sur lui l'attention publique ; il acquit alors une célébrité véritable dont il put jouir pendant 20 ans. Durant la première partie de sa vie, on le voit sollicitant vainement une chaire à Édimbourg, successivement secrétaire d'ambassade, bibliothécaire à Édimbourg, 1752, sous-secrétaire d'État, 1767, séjournant tantôt en France, tantôt en Angleterre ou en Italie. Ce fut dans un de ses voyages en France, 1763, que se forma avec J.-J. Rousseau une liaison bientôt suivie d'une rupture et d'une controverse violente, dans laquelle Rousseau eut presque tous les torts. Esprit vif, net, ingénieux, indépendant, Hume est un des représentants les plus distingués de l'école philosophique du XVIIIe siècle. Il dut primitivement sa popularité comme écrivain à une *Histoire des révolutions d'Angleterre,* 1754-61, qui, après avoir été d'abord froidement accueillie, finit par obtenir un grand succès dans son pays, et un succès d'enthousiasme en France. Hume est de l'école de Montesquieu et de Voltaire : il écrit avec élégance et pureté ; mais il est monotone, et manque parfois d'exactitude ; sa narration est facile et rapide, mais la composition n'a pas d'unité : il met d'un côté les arts, le commerce, la littérature, les sciences ; de l'autre, les événements politiques et les hommes. Les écrits philosophiques de Hume ont une valeur plus originale, et sont d'une plus haute portée. Kant entreprit son principal ouvrage pour le réfuter, comme pour mettre un terme au dogmatisme des écoles précédentes. La philosophie de Hume est le *scepticisme,* débarrassé de l'appareil des formes métaphysiques et logiques, présenté sous une forme à la fois très claire et très rigoureuse. Ce scepticisme, pour le fond, procède du sensualisme de Locke : il en est la conséquence naturelle, et il a le mérite, aux yeux des philosophes de l'école idéaliste, de dévoiler les vices de la doctrine empirique. Hume, en effet, partant des données de Locke et de l'empirisme qu'il avait fondé, démontre avec une parfaite clarté l'impossibilité d'arriver à rien de certain sur

l'existence du monde extérieur et intérieur; il arrive à la négation complète de l'objectivité de ses lois, de la substance des choses, et de la cause des phénomènes de l'ordre physique et moral. Il ne reste que les phénomènes que perçoivent les sens et la conscience; ceux-ci sont liés entre eux par des rapports, purement accidentels, de *contiguïté*, de *temps*, de *lieu*. Quant à la substance des choses et aux causes qui les produisent, rien ne saurait en démontrer l'existence, ce sont des fictions de la raison. Hume attaque comme base de toutes les vérités de la raison le principe de *causalité;* il le réduit à n'être que la succession constante de faits associés dans notre esprit par un effet de l'*habitude*. Telle est la théorie sceptique de Hume; mais, comme le scepticisme est impossible dans la pratique et rencontre des penchants qui lui résistent, il laisse subsister certains principes de croyance, un *instinct*, une *foi involontaire*, qui est la nature en nous, fortifiée par l'habitude, et qui régit notre conduite. En morale, Hume combat l'égoïsme et l'intérêt; il admet une sorte de *sentiment moral*, qu'il emprunte à Hutcheson. Dans des *Dialogues sur la religion naturelle*, il attaque l'existence de Dieu et de l'âme, surtout la preuve de l'existence de Dieu par les causes finales. Comme tout sceptique, Hume se met en contradiction avec lui-même : en morale, il est obligé de reconnaître que la *science* et la *vie* sont diamétralement opposées, ce qui est la condamnation de toute sa doctrine.

Ses *Œuvres philosophiques* ont été réunies à Edimbourg en 1826, 4 vol.; on les a traduites incomplètement en français en 7 vol. in-12. Campenon a traduit l'*Histoire d'Angleterre*, Paris, 1819-22, 22 vol., et 1840, 13 vol., et l'a fait précéder d'un Essai sur la vie et les écrits de l'auteur. Hume a laissé des *Mémoires*. On a publié sa *Correspondance*, Edimbourg, 1847. B—D.

HUME (Joseph), homme d'État anglais, né en 1777 à Montrose, m. en 1855, suivit les cours de médecine à Édimbourg de 1793 à 1797, entra au service de la Compagnie des Indes, étudia les langues indiennes et les religions de l'Orient, fut tout à la fois médecin, interprète, trésorier et intendant pendant la guerre des Mahrattes, rentra en Angleterre en 1808 avec une brillante fortune, employa plusieurs années à visiter l'Europe, et fut élu membre de la Chambre des communes en 1812. Ses discours au parlement durant sa longue carrière forment 37 vol. Pendant plusieurs années, il combattit presque seul pour la liberté du commerce contre le monopole de la Compagnie des Indes. Il proposa des plans de réforme pour l'armée, la marine, l'Église, les lois civiles et criminelles, les impôts. Presque seul il demanda l'abolition des lois contre l'exportation des machines et la sortie des ouvriers de l'Angleterre. Il soutint l'émancipation des catholiques et l'acte de réforme de 1823. Ennemi des sinécures, membre de toutes les associations libérales et radicales, il s'intéressa à toute amélioration morale et physique des classes laborieuses. B.

HUMFROI ou **ONFROY**, comte normand de la Pouille, l'un des 12 fils de Tancrède de Hauteville, succéda à son frère Drogon, 1051. Il combattit avec succès les Grecs, les Allemands et Léon IX, ligués contre les Normands, prit le pape lui-même au combat de Civitella, 1053, le traita avec respect, et obtint de lui l'investiture des pays conquis ou à conquérir, 1054. Son frère, Robert Guiscard, lui succéda en 1057. G.

HUMIÈRES (Louis de **CREVANT**, maréchal d'), général et courtisan de Louis XIV, et ami particulier de Louvois, fut gouverneur de Flandre, se fit remarquer en 1658 au siège d'Arras, reçut le maréchalat en 1668, ne voulut pas servir sous Turenne en 1672, prit Aire en 1676, commanda l'aile droite de l'armée française à Cassel, 1677, prit Gand, 1678, Courtrai, 1683, et fut nommé grand maître de l'artillerie en 1685. Un échec à Walcourt, en Hainaut, en 1689, le fit remplacer par Luxembourg, et il mourut en 1694.

HUMILIÉS (Ordre des), confrérie religieuse des deux sexes, organisée par St Jean de Méda, et s'adonnant à la fabrication des draps. Le 1er couvent fut établi à Milan, vers 1134, dans le quartier Bréra. Innocent III confirma cet ordre en 1201, et lui donna une règle analogue à celle de St Benoît. Des humiliés s'établirent à Florence vers 1239. Au milieu du XIVe siècle, l'ordre était dégénéré; St Charles Borromée tenta vainement de le réformer, et le pape Pie V le supprima en 1571. B.

HUMMEL (Jean-Népomucène), célèbre pianiste et compositeur de musique, né à Presbourg en 1778, m. à Weimar en 1837, élève de Mozart, d'Albrechtsberger et de Salieri, fut attaché comme maître de chapelle au prince Esterhazy en 1803. Il remplit les mêmes fonctions à la cour de Wurtemberg, 1816, et à celle de Weimar, 1820. Comme exécutant, nul ne posséda plus de pureté, de régularité, de correction. Ses œuvres instrumentales ont leur place à côté de celles de Beethoven. Au théâtre, où il donna 4 opéras, et dans le genre religieux, il fit aussi preuve d'un grand talent. B.

HUNALD ou **HUNOLD**, duc d'Aquitaine, succéda à Eudes, son père, en 735. Il repoussa, l'année suivante, les attaques de Charles-Martel; mais, après la mort de ce dernier, il ne put résister à ses fils Pépin et Carloman, et se reconnut leur vassal. Son frère Hatton l'ayant trahi au profit des Francs, il se vengea en lui crevant les yeux; mais, en proie aux remords, il laissa le trône à son fils Waïfre, et se retira dans le monastère de l'île de Ré, en 745. Il en sortit en 768, pour venger son fils, assassiné par l'ordre de Pépin; vaincu et pris par Charlemagne, il s'enfuit chez Didier, roi des Lombards, excita ce prince à la guerre, et fut écrasé par la chute d'une tour ou lapidé par les habitants de Pavie, 774. Ses descendants régnèrent quelque temps encore sur une faible partie de l'Aquitaine. L—H.

HUNDSRUCK, c.-à-d. *dos de chien*, région montueuse et boisée de la Bavière rhénane et de la prov. prussienne du Rhin, prolongement des Vosges entre la Nahe, le Rhin et la Moselle; jadis comprise dans le palatinat du Rhin, les électorats de Mayence et de Cologne et le duché de Clèves. Les principales forêts sont celles de Sohnwald et de Hochwald. Le nom de Hundsruck viendrait, selon quelques-uns, d'une bande de Huns qui se serait établie dans ce pays au temps d'Attila.

HUNÉRIC, 2e roi des Vandales en Afrique, m. en 488, avait été envoyé en 435, comme otage à Valentinien III; il succéda, en 477, à Genséric, son père, fit tuer son frère Théodoric, la femme et le fils de ce prince, et persécuta les amis et les ministres de son père. Arien lui-même, il fit, dit-on, périr 40,000 catholiques.

HUNFELD, v. du roy. de Prusse, prov. de Hesse-Nassau sur la Haune; 2,631 hab. Toiles, blanchisserie.

HUNIADE. *V.* Hunyade.

HUNIGARES ou **HOUNOGOURES**, anc. peuple de l'Europe septentrionale, dont il est parlé du VIe au VIIIe siècle, comprenait 2 grandes tribus, l'une vers les lacs Onéga et Ladoga, l'autre entre le Dniéper et la Desna. On a pensé qu'ils étaient de race finnoise ou hunnique, et que les Hongrois tiraient d'eux leur origine.

HUNINGUE, v. d'Alsace-Lorraine, cercle de Mulhouse, entre la rive g. du Rhin et le canal de Huningue; établissement de pisciculture; 2,210 hab. Louis XIV la fit fortifier par Vauban, en 1668. Le général Barbanègre y soutint, en 1815, un siège mémorable où, après 12 jours de tranchée ouverte, une garnison de 135 hommes, bloquée par 25,000 Autrichiens, et réduite à 50 hommes, capitula avec tous les honneurs de la guerre. Les fortifications de Huningue ont été détruites en vertu du traité de Paris de 1815. Près de la ville est le tombeau du général Abbatucci. — De l'autre côté du Rhin est le Petit-Huningue, vge suisse de 500 hab.

HUNOLD. *V.* Hunald.

HUNS, en latin *Huni* ou *Chuni*, célèbre peuple barbare. Selon les uns, ils étaient d'origine asiatique et de race mongole, et ne différaient point des *Hiong-nou* qui, sortis des pays situés au N. du désert de Kobi, envahirent la Mandchourie et la Chine, forcèrent la grande muraille, et occupèrent le pays, de l'an 210 à 54 av. J.-C. Selon les autres, dont l'opinion est plus vraisemblable, ils seraient des Finnois. Ils menaient la vie nomade, campaient sous des tentes, vivaient presque toujours à cheval; d'une laideur hideuse, ils avaient les yeux petits et ronds, le nez écrasé. Au IVe siècle de l'ère chrétienne, les *Huns Cidarites* habitaient à l'O. de la mer Caspienne, entre l'embouchure du Terek et le pas de Derbend; ils furent souvent en guerre avec les rois sassanides de Perse. Les *Huns Ephtalites*, nommés aussi *Huns blancs* par les Grecs à cause de leur civilisation et de leur douceur, étaient établis à l'E. de la mer Caspienne, sur les bords de l'Oxus, dans le sud du Turkestan actuel; ils étaient les mêmes sans doute que les *Yetha* des auteurs chinois, et que les *Djâts* ou *Djèts* du Tibet et de l'Hindoustan septentrional; après avoir été des voisins dangereux pour la Perse, ils furent absorbés par les Turcs. D'autres Huns, franchissant le Caucase par le défilé de Dariel, sous la conduite de leur roi Balamir, soumirent les Alains entre le Volga et le Don, traversèrent le Palus-Méotide sur la glace, et défirent Hermanric, roi des Ostrogoths, en 376. Paisibles pendant 20 ans, ils se répandirent ensuite en Asie Mineure et en Thrace. Sous Attila (*V. ce nom*), ils menacèrent Constantinople, asservirent une grande partie de la Germanie, et poussèrent leur invasion jusqu'en Gaule et en Italie. Avec le conquérant finit, en 453, la puissance de sa horde. Un de ses fils, Irmak, ramena quelques bandes en Asie; plusieurs s'établirent dans le pays qui fut plus tard la Hongrie. Au VIe siècle, des *Huns Sabires* s'alliaient tantôt avec les empereurs grecs, tantôt avec les Perses, et servaient dans leur cavalerie. B.

HUNSE, riv. du roy. des Pays-Bas, naît dans la prov. de Drenthe, coule du S.-E. au N.-O., passe à Groningue, et se jette dans la mer du Nord. Cours de 90 kil.

HUNT (Henri), radical et démagogue anglais, né à Wittington (Wilt) en 1773, m. en 1835, était d'abord un riche

fermier. Il parcourut l'Angleterre en prêchant la réforme universelle. Arrêté après un *meeting* tumultueux à Manchester, 1820, il fut mis en jugement et condamné à un an de prison. Il entra à la Chambre des communes en 1831, mais y parut sans éclat. Dans ses tournées politiques, il débitait, comme un charlatan, des marchandises fabriquées par lui, notamment du cirage.

HUNTE, riv. d'Allemagne, naît dans le Hanovre, passe à Diepholz et Oldenbourg, forme le lac de Dümmen, et se jette dans le Weser, rive g. ; 188 kil., dont 105 navigables.

HUNTER (WILLIAM), célèbre médecin, né en 1718 à Kilbridge en Écosse (Lanark), m. à Londres en 1783. Élève du collège de Glasgow, il vécut pendant 3 ans dans la maison de Cullen, qui lui inspira le goût de la médecine, étudia ensuite à Edimbourg sous Monro, à Londres sous Douglas, fut nommé chirurgien de l'hôpital Saint-George, et fit des cours d'anatomie dans l'amphithéâtre de Sharp. Il devint le premier accoucheur de Londres, médecin de l'hospice de la Maternité, membre du collège des Médecins et, en 1767, membre de la Société royale. Sa grande fortune lui permit de se faire construire un amphithéâtre et un musée d'anatomie devenu très célèbre; il appartient maintenant à l'université de Glasgow. On doit à Hunter des recherches sur les canaux séminifères, les usages des vaisseaux lymphatiques, l'absorption par les veines, etc.

Il a laissé beaucoup de Mémoires insérés dans les *Philosophical Transactions*, et un ouvrage remarquable, intitulé : *Anatomy of the gravid uterus*, Londres, 1775, in-fol., planches. D—G.

HUNTER (JOHN), anatomiste et chirurgien célèbre, frère du précédent, né en 1728 à Long-Calderwood en Écosse, m. à Londres en 1793, montra dans sa jeunesse peu de goût pour l'étude; il avait plus de 20 ans lorsqu'il se rendit à Londres vers son frère aîné William, qui lui fit étudier l'anatomie et se fit aider par lui dans ses cours; il fit plusieurs campagnes comme chirurgien militaire, revint à Londres exercer la médecine, devint chirurgien de l'hôpital Saint-George, membre de la Société royale, inspecteur général des hôpitaux, chirurgien du roi, et chirurgien en chef de l'armée : il employa sa grande fortune à se créer un musée, acheté depuis par le gouvernement anglais. Il découvrit les vaisseaux lymphatiques chez les oiseaux, perfectionna la méthode de traitement instituée par Anel pour les anévrismes, s'occupa des plaies causées par les armes à feu, de la rage, des maladies des dents, etc. Il inventa un instrument pour opérer la fistule lacrymale.

Ses principaux ouvrages sont : *Histoire naturelle des dents*, Londres, 1771-74, 2 part. in-4° ; *Traité sur les maladies qui règnent entre les tropiques*, 1790, in-4° ; *Traité sur les plaies d'armes à feu*, 1794, etc. Ses œuvres complètes ont été trad. en franç. par G. Richelot, 1843, 4 vol. D—G.

HUNTINGDON, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de son nom, sur l'Ouse ; 6,605 hab. avec le faub. de *Godmanchester*. Comm. de grains, farine, drèche, houille. Patrie d'Olivier Cromwell. Le comté de Huntingdon a 929 kil. carr., 63,710 hab. Sol plat et marécageux, mais fertile, arrosé par l'Ouse et la Nen. Agriculture perfectionnée. Riches pâturages, où l'on élève de beaux bestiaux. Peu d'industrie manufacturière. Ce pays était jadis habité par les *Icènes*.

HUNTINGDON (HENRI DE), chroniqueur du XII^e siècle, est auteur d'une *Chronique* anglaise depuis Jules César jusqu'à 1154, entremêlée de vers; elle a été imprimée dans les *Rerum anglic. scriptores* de Saville. C'est l'œuvre d'un antiquaire plus que d'un historien. Il la divise en livres, dont chacun traite de l'histoire d'un royaume de l'Heptarchie. Il a probablement eu quelques chroniques saxonnes, où l'histoire se mêlait à la poésie. Le 2^e vol. de l'*Anglia sacra* de Wharton contient une curieuse lettre de lui sur les personnages de son temps. A. G.

HUNTON (PHILIPPE), publiciste anglais, m. en 1682, appartenait à une secte non conformiste. Il fut protégé par Cromwell; il publia, sous Charles II, un *Traité de la monarchie*, dont les doctrines constitutionnelles et libérales furent condamnées par un décret du roi en 1683, et réfutées par des publicistes du parti contraire, entre autres Filmer.

HUNTSVILLE, v. des États-Unis (Alabama) ; 4,910 hab., 8,420 avec le township. Comm. de coton.

HUNYAD, comitat de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), touchant à la Roumanie au S. et au S.-E., et à la Hongrie à l'O. ; 625 kil. carr. ; 147,000 hab. Ch.-l. Nagy-Enyed. Sol montueux, riche en mines d'or et de fer, et fertile en céréales, vins, fruits.

HUNYADE (JEAN-CORVIN), voywode de Transylvanie, né vers 1400, m. en 1456, descendait, selon les uns, des Paléologues de Constantinople, et aurait été, selon d'autres, fils de l'empereur d'Allemagne Sigismond. Il s'était déjà distingué contre les Turcs dans plusieurs campagnes, quand Ladislas IV, roi de Pologne et de Hongrie, le nomma voywode et général de ses armées, 1440. Après la mort de Ladislas à la bataille de Varna, 1444, il gouverna sagement la Hongrie pendant 12 ans au nom de Ladislas V, soutint pendant 3 jours à Cassovie, 1448, la lutte contre une armée ottomane 4 fois plus nombreuse que la sienne, et mit le comble à sa gloire en défendant avec succès Belgrade contre Mahomet II, 1456. Il mourut, peu de temps après, de ses blessures, laissant pour défenseur à la Hongrie son fils Mathias Corvin. Les Turcs l'avaient nommé *le Diable*, et les chrétiens l'appelaient *le chevalier blanc de Valachie*. La famille de Hunyade avait dans ses armes un corbeau tenant au bec un anneau d'or ; de là sans doute le surnom de Corvin. B.

HUOT (J.-J.-NIC.), né en 1790, m. en 1845, collaborateur et continuateur de Malte-Brun, fut conservateur de la bibliothèque de Versailles.

Outre le *Précis de géographie universelle* qui porte le nom de Malte-Brun, mais qu'il composa presque en entier, on a de lui des Notices sur Lavoisier et Lamouroux, le *Dictionnaire de géographie physique*, dans l'*Encyclopédie méthodique*, des Manuels de géographie et de géologie, divers articles dans l'*Encyclopédie moderne* et l'*Encyclopédie des gens du monde*, une *Géologie de la Crimée*, imprimée dans la *Relation du prince Demidoff*, et une traduction de Pomponius Mela (dans la Collection des auteurs latins de M. D. Nisard).

HUPPAZOLI (FRANÇOIS), centenaire, né à Casal (Piémont) en 1587, m. en 1702, jouit toujours d'une santé parfaite, qu'il dut à la régularité de son régime. A l'âge de 82 ans, il fut consul de Venise à Smyrne. Il se maria pour la 5^e fois à 98 ans, et eut encore 4 enfants.

Il a laissé en manuscrit un *Journal* des événements contemporains, 22 vol. in-fol.

HURDWAR, v. de l'Hindoustan. (*V.* HERDOUAR.)

HURE, *Ussubium*, brg (Gironde), arr. de la Réole, sur la rive g. de la Garonne. Exploitation de marne; 780 hab., avec la comm. Ruines et mosaïques romaines.

HUREPOIX, petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), entre la Brie, le Gâtinais, l'Orléanais et le Mantais. Ch.-l. Dourdan ; v. princ. : Montlhéry, Arpajon, Palaiseau, Chevreuse, la Ferté-Alais, Corbeil (Seine-et-Oise).

HURET (GRÉGOIRE), dessinateur et graveur, né à Lyon en 1610, m. à Paris en 1670, avait une manière large, moelleuse et facile.

Entre autres ouvrages, il composa l'*Histoire de la Passion*, en 30 pièces, Paris, 1664, in-fol. Il grava aussi, d'après Vouet, Ph. de Champaigne, etc. On lui doit enfin un ouvrage sur l'architecture, intitulé : *Règle précise pour décrire le profil élevé du fust des colonnes*, 1665.

HURIEL, ch.-l. de cant. (Allier), arr. de Montluçon ; 955 hab., 3,020 avec la comm. Bestiaux, grains. Ruines d'un donjon du XII^e siècle.

HURON (LAC), gr. lac de l'Amérique du Nord, entre le Canada au N. et les États-Unis au S. Superf., 40,000 kil. carr. Il communique au N.-E. avec la baie Géorgienne, au N.-O. avec le lac Supérieur par la rivière Sainte-Marie, à l'O. avec le lac Michigan par le détroit de Michilimackinac, à l'E. avec le lac Ontario par la Severn, au S.-E. avec le lac Érié par la rivière et le lac Saint-Clair et la rivière Détroit. Navigation dangereuse à cause des tempêtes. Très poissonneux. Iles de Drummond, Saint-Joseph, Saint-Martin, Manitoulin, etc. Profondeur, 300 m. Bords irréguliers et formant de grandes baies.

HURON, riv. des États-Unis (Michigan), affluent du lac Saint-Clair. Cours de 120 kil. Trois comtés et 2 villages portent le même nom.

HURONS, peuple indigène de l'Amérique du Nord, répandu jadis sur la rive E. du lac Huron, fut chassé en 1650, malgré le secours des Français, par les Cherokees (Iroquois), et alla au N.-O. du lac Érié, où les missionnaires lui portèrent le christianisme. Les Hurons furent presque exterminés avec les Algonquins par les Cherokees dans une nouvelle guerre. Ceux qui échappèrent s'enfuirent dans le Canada. On n'en compte plus aujourd'hui que quelques centaines à peine dans le vge de Lorette, à 12 kil. de Québec.

HURRA, cri de guerre des peuples slaves. L'origine du mot tient à cette idée primitive, que celui qui meurt héroïquement pour sa patrie va droit au ciel (*hu raj*, en paradis).

HURTADO DE MENDOZA. *V.* MENDOZA.

HURTAUT (MAXIMILIEN-JOSEPH), architecte, né à Huningue en 1765, m. en 1824, fut d'abord tailleur de pierre, puis directeur des constructions de Trianon. Pendant la Révolution, il devint employé dans l'administration de l'artillerie, professeur adjoint à l'École polytechnique, inspecteur des salles des Cinq-Cents et des Anciens. Ayant complété ses études sous Percier, il voyagea en Italie, et y recueillit des dessins précieux. A son retour, il fut nommé inspecteur des travaux des Tuileries, et architecte du château de Fontainebleau : là il reconstruisit la galerie de Diane, éleva l'élégante fontaine qui est sous les fenêtres de cette galerie, refit les cascades du Tibre, et bâtit la chapelle de la forêt. Membre de l'Institut en 1819, il devint inspecteur général des bâtiments civils et directeur des travaux de Saint-Cloud. B.

HURTER (FRÉDÉRIC-EMMANUEL), célèbre historien alle-

mand, né en 1787 à Schaffhouse, m. en 1865, devint pasteur dans sa ville natale en 1825, abjura le protestantisme à Rome en 1844, et fut nommé, en 1845, historiographe de l'empire d'Autriche.

Il a publié : *Histoire de Théodoric, roi des Ostrogoths, et de son règne*, 1807 ; *Histoire du pape Innocent III et de son siècle*, 1834-42, 4 vol., ouvrage capital ; *Choses remarquables des dix dernières années du dix-huitième siècle*, 1840 ; *Naissance et Renaissance*, 1845-46, 2 vol., récit de sa conversion au catholicisme ; *Histoire de l'empereur Ferdinand II et de sa famille*, 1850-59, 9 vol. ; *Materiaux pour l'histoire de Wallenstein*, 1855, etc. B.

HUS. *V.* Huée.

HUS (Jean). *V.* Huss.

HUSCH, v. de Roumanie, sur le Pruth, à 77 kil. S.-E. de Jassy. Évêché roumain. Un traité entre Pierre le Grand et les Turcs y fut signé, en 1711, par l'entremise de Catherine.

HUSKISSON (William), homme d'État, né à Birch-Morton (Worcester) en 1770, m. en 1830, accompagna en 1792 lord Gower, ambassadeur anglais en France, comme secrétaire particulier, devint sous-secrétaire d'État de la guerre dans le ministère de Pitt, 1795, puis secrétaire de la trésorerie, s'attacha ensuite à Canning, et fut président du bureau du commerce, 1823. Il avait été député à la Chambre des communes dès 1796. Disciple de Smith, il se montra un des adversaires du système prohibitif, adoucit les lois sur les céréales (*corn-laws*) par l'établissement d'une échelle mobile, réforma dans un sens libéral l'acte de navigation, et abaissa les tarifs de douanes. Lors de l'inauguration du chemin de fer de Liverpool, blessé par une locomotive, il mourut des suites de cette blessure en 1830.

HUSS (Jean), hérésiarque fameux, né à Hussinecz (Bohême), en 1373, m. en 1415, était d'une famille pauvre. Il reçut, par la protection d'un puissant seigneur, une brillante éducation, devint recteur de l'université de Prague en 1409, et confesseur de Sophie de Bavière, reine de Bohême. Il adopta et propagea les doctrines de l'Anglais Wiclef, établissant l'Écriture sainte comme seule règle de la foi, les simples fidèles comme juges compétents des controverses théologiques, attaquant la communion sous une seule espèce, le culte de la Vierge et des saints, les indulgences, l'autorité du pape, les excommunications, etc. Contraint de quitter Prague, il se déchaîna contre le clergé, et le signala aux vengeances du peuple. Condamné par le pape Alexandre V, il en appela au concile de Constance, où il se rendit avec un sauf-conduit de l'empereur Sigismond. On se saisit de lui; il refusa de se rétracter, fut livré au bras séculier, et brûlé vif. Sa mort souleva la Bohême. (*V.* Hussites.)

Les œuvres de Jean Huss ont été réunies à Nuremberg, 1558, 2 vol. in-fol., et réimprimées en 1715. E. de Bonnechose a publié ses *Lettres*, lat.-franç. in-12, 1846, et une étude intitulée : *Jean Huss et le concile de Constance*, 2e édit., 1846, 2 vol. in-12. *V. Vie de Jean Huss* par A. Ztite, Prague, 1709, 2 vol., et par Tischer, Leipz., 1804. B.

HUSSARDS, corps de cavalerie légère, empruntés aux Hongrois. Ce fut en 1637 qu'on en vit pour la 1re fois des compagnies servir en France. En 1692, un régiment fut formé avec des déserteurs hongrois. Durant le xviiie siècle, le nombre des régiments de hussards fut très variable; il s'éleva jusqu'à 17 en 1748; mais la force numérique de chacun ne dépassait guère celle d'un escadron actuel. Depuis 1791 jusqu'en 1815, il y eut de 6 à 14 régiments. La Restauration les réduisit à 6, auxquels on en ajouta 3 en 1840. Il y en a 12 aujourd'hui. Avant 1789, ils portaient des noms de gentilshommes (*Chamborant, Conflans, Esterhazy, Lauzun*, etc.); sous la république, il y eut les *hussards de la Mort*, les *hussards noirs du Nord*, les *hussards du Hainaut*, les *hussards de Jemmapes*, etc.; après 1815, ce furent les régiments *du Jura* ou *de Chartres*, *de la Meurthe*, *de la Moselle*, *du Nord*, *du Bas-Rhin* et *du Haut-Rhin*. Depuis 1825, on n'emploie comme désignation que les numéros d'ordre. Le costume des hussards a peu varié depuis l'origine, sauf les couleurs; dès le règne de Louis XIV, ils portaient le dolman, la pelisse et la ceinture; ils avaient des pantalons, alors que toutes les classes de la société portaient la culotte; jusqu'en 1733, la coiffure fut une espèce de toque à panache, qui fut remplacée par un shako, d'abord sans visière; les hussards n'ont jamais porté d'épaulettes. — Il existe des régiments de hussards dans les armées allemande, autrichienne, espagnole, hollandaise, roumaine, russe, suédoise et anglaise.

HUSSEIN, fils d'Ali et de Fatime, fille de Mahomet, fut, après la mort de son frère Hassan, en 669, regardé par les Chyites comme iman ou chef légitime de la religion. Après la mort du khalife Moaviah, 680, les habitants de Koufa lui offrirent de quitter la Mecque pour être khalife. Il accepta, mais fut tué en route par les soldats de Yésid, fils et successeur de Moaviah. Le lieu où il périt, près de Kerbelah, est appelé *Mesched-Hussein* (Tombeau de Hussein); les Chyites s'y rendent en pèlerinage, et l'on fait du jour de sa mort, 10 octobre, un jour néfaste.

HUSSEIN-BEHADER (Aboul-Ghazi), dernier sultan de Perse de la race de Tamerlan, né à Hérat en 1438, m. en 1506, se fit une armée, prît Asterabad, fut reconnu roi du Mazendéran en 1459, entra dans le Khoraçan, s'empara de Balkh, d'Hérat, 1470, et forma un royaume que ses fils, Ezzaman et Moddaffer, laissèrent détruire par les Usbeks.

HUSSEIN (Chah-), sophi de Perse, 1694-1729, prince pieux et d'un caractère doux, eut à lutter contre Mir-Mahmoud, qui lui avait enlevé le Kandahar, lui prit Ispahan, 1722, et le força d'abdiquer. Aschraf, successeur de Mahmoud, fit égorger Hussein. Ce prince avait signé un traité de commerce avec la France, en 1708.

HUSSEIN-PACHA, surnommé *Koutchouk* (le Petit), né en Circassie ou en Géorgie en 1750, m. en 1803, favori du sultan Sélim III, créé par lui capitan-pacha en 1789, combattit vainement en 1798 la révolte de Passwan-Oglou, et se joignit en 1801 aux Anglais pour reprendre l'Égypte aux Français. Malgré les janissaires et les ulémas, il donna à une partie de l'armée les armes et la discipline des Européens. La marine lui dut aussi quelques réformes.

HUSSEIN-PACHA, dernier dey d'Alger, 1818-30, né à Smyrne vers 1773, m. en 1838, avait servi dans la milice turque d'Alger, avant d'être élevé au pouvoir. Le consul français, M. Deval, lui adressant de vives réclamations, il le frappa de son chasse-mouche; son refus de donner satisfaction pour cette insulte lui attira la guerre avec la France. Hussein n'avait pris que des mesures insuffisantes de défense; quand le maréchal de Bourmont se fut emparé d'Alger, 1830, le dey obtint la permission de se retirer avec une partie de ses trésors. Il vécut à Naples, à Livourne, vint un instant à Paris, et se retira à Alexandrie d'Égypte, où il mourut. B.

HUSSEIN-ABAD, *Mithridatium*, v. de la Turquie d'Asie (Sivas).

HUSSINECZ, brg de Bohême, à 36 kil. S.-O. de Pisek; 750 hab. Patrie de Jean Huss.

HUSSITES, sectateurs de Jean Huss, qui adoptèrent, avec l'assentiment de leur maître, la communion sous les deux espèces, que prêchait un curé de Prague nommé Jacobel. Cette pratique, condamnée par le concile de Constance, trouva de nombreux partisans dans la Bohême et dans la Moravie. Après le supplice de Jean Huss, 1415, ses disciples devinrent une secte guerrière. Ziska, chambellan de Wenceslas, les rassembla sur la montagne de Tabor, s'empara de Prague, pilla les monastères, tua les moines et les prêtres, et battit plusieurs fois l'empereur Sigismond. Pour réduire ce chef indomptable et qui était aveugle depuis plusieurs années, Sigismond lui offrait le gouvernement de la Bohême avec les conditions les plus honorables, lorsqu'il fut emporté par la peste; il fut enterré à Czaslau en Bohême. Ce que l'on raconte de l'ordre qu'il donna, en mourant, de faire un tambour de sa peau, est une fable. Parmi les chefs des Hussites, séparés désormais en Taborites, Orphelins et Orébites, il faut citer Procope Raze, surnommé *le Grand*. Malgré leurs divisions, les Hussites repoussèrent une troisième croisade; ils battirent les Impériaux à Aussig, 1426, à Mies, 1427, à Tachau, 1431. Le pape et l'empereur, désespérant de les vaincre, leur envoyèrent Æneas Silvius Piccolomini (plus tard le Pape Pie II), qui les décida à députer 300 d'entre eux au concile de Bâle. A leur tête étaient le fameux Procope, élève de Ziska, et Jean de Rokisane, prêtre, disciple de Jacobel. Ils acceptèrent les conditions qui leur furent proposées, et, malgré la résistance d'un petit nombre de sectaires obstinés, la Bohême fut pacifiée en 1434. M.

HUSSON (Jean-Honoré-Aristide), sculpteur, né à Paris en 1803, m. en 1864, élève de David d'Angers, remporta le grand prix en 1830. Parmi ses ouvrages on distingue : *Adam et Ève*, 1834, au musée de Saint-Omer; l'*Ange gardien offrant à Dieu un pécheur repentant*, 1837, au musée du Luxembourg; la statue de *Bailly*, à la façade de l'anc. Hôtel de ville de Paris; *l'Été* et *l'Automne*, 1839, figures colossales de l'une des fontaines de la place de la Concorde; *St Bernard*, 1841, à l'église de la Madeleine; les bustes de *Gouvion Saint-Cyr*, de *Boissy d'Anglas* et de *M. Dambray*, pour la Chambre des pairs; ceux de *Suchet, Cassini, Henri III, St Louis, Blanche de Castille, Marguerite de Provence, Philippe le Hardi*, au musée de Versailles; les statues de *Marguerite de Provence* et d'*Eustache Lesueur*, dans le jardin du Luxembourg; celles d'*Eustache Lesueur*, de *Sarrasin* et de *Desaix*, au Louvre; *Clovis*, 1851, dans l'église Sainte-Clotilde; *Haidée*, au musée de Grenoble, etc. B.

HUSSON (Eugène-Alexandre), général, né à Reims en 1786, m. en 1868, fit ses études au lycée Louis-le-Grand à Paris, passa à l'École militaire de Fontainebleau en 1803, servit de 1805 à 1808 dans les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne et d'Espagne, fut au nombre des prisonniers de Baylen, et resta jusqu'en 1814 sur les pontons anglais. En 1815, il fut blessé au combat des Quatre-Bras. Il quitta le service en 1822, prit part à la révolution de 1830, et

rentra dans l'armée. Il était colonel du 45e quand il fit échouer la tentative de Louis-Napoléon à Boulogne. Maréchal de camp en 1845, il fut mis à la retraite en 1848, représenta le département de l'Aube à l'Assemblée législative de 1849, vota avec la majorité, et devint sénateur en 1852.

Il a publié les *Manuels* d'instruction militaire; un *Aide-mémoire de l'officier supérieur d'infanterie;* les *Maximes de guerre de Napoléon Ier*, 1830; les *Pensées et Maximes de l'empereur Napoléon*, 1852.

HUSTINGS, espèce de tribune de planches, dressée temporairement au milieu d'une place publique, en Angleterre, et sur laquelle montaient les candidats au Parlement pour se faire voir des électeurs, les haranguer, recevoir leurs applaudissements et affronter leurs invectives, et quelquefois essuyer leurs violences. — Il y avait autrefois, dans la Cité de Londres, une cour des Hustings, qui était la plus ancienne et la plus haute des juridictions : elle existait dès le XIe siècle, du temps d'Édouard le Confesseur. Plus tard on prit le local de cette cour pour y faire l'élection des citoyens envoyés au Parlement par la ville de Londres; de là vint, suivant toute vraisemblance, le nom de hustings donné à tout endroit où l'on procédait à une élection parlementaire, et en particulier à la manière de tribunal qui s'y trouvait construit. C. D—Y.

HUSUM, v. du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), ch.-l. de cercle, sur la mer du Nord; 5,753 hab. École latine; bibliothèque. Distillerie, tabac, huile, toiles imprimées.

HUTCHESON (FRANCIS), philosophe, né en Irlande en 1694, m. en 1773, étudia à Glasgow pendant 6 ans les langues, la philosophie et la théologie, enseigna dans une institution particulière à Dublin, et publia, en 1725, des *Recherches sur l'origine des idées de beauté et de vertu*, trad. en franç. par Laget, 1749, et un *Essai sur les passions*, 1728. Il fut nommé, en 1729, professeur de philosophie à l'université de Glasgow, et écrivit en latin son principal ouvrage, *Système de philosophie morale*, publié après sa mort, 1755, et trad. en franç. par Eidous, 1770. Il est regardé généralement comme le premier fondateur de la philosophie écossaise, ce qui est vrai au moins de la philosophie morale. Hutcheson oppose au principe de l'*intérêt* un *sens moral* qui porte l'homme à la *bienveillance* envers ses semblables, sans égard à son propre intérêt ou à la jouissance personnelle. Il s'efforce de rattacher à ce principe tous les devoirs et les droits de l'homme, ainsi que ses vues sur l'esthétique et le sentiment religieux. Mais cela est impossible si l'on ne fait intervenir un principe supérieur au sentiment, principe puisé dans la raison, qui seule contient la loi et la règle de la volonté. Hutcheson réduit la beauté à l'*unité* et à la *variété* ou à l'*uniformité;* il reconnaît aussi un *sens* particulier du beau, comme un sens moral.

V. Cousin, *Histoire de la philosophie morale au dix-huitième siècle*, t. Ier. B—D.

HUTCHINSON (JOHN), philosophe, né à Spennythorn (York) en 1674, m. en 1737, fut intendant du duc de Somerset. Adversaire de Newton, il fonda sa philosophie sur l'air et sur le plein, et s'attira les félicitations de Clarke. Il prétendit que la science théologique et les sciences naturelles sont contenues dans l'Écriture, et voulut tout expliquer par des étymologies tirées de l'hébreu. Selon lui, le mystère de la Trinité s'explique par les rapports et l'accord des 3 principaux agents : le feu, la lumière et l'esprit.

Ses écrits ont été recueillis en 12 vol., 1748.

HUTCHINSON (JOHN-HÉLY), général anglais, né en 1757, m. en 1832, servit glorieusement en Égypte, remplaça le général en chef Abercromby en 1801, força les Français à capituler dans le Caire et à sortir d'Égypte, et fut fait baron d'Alexandrie.

HUTTANY. *V.* HETTENY.

HUTTEN (ULRICH DE), soldat, écrivain et réformateur allemand, né à Steckelberg en 1488, m. en 1524, d'une des premières familles de Franconie, s'enfuit à 16 ans de l'abbaye de Fulde, où on le retenait de force, et erra quelque temps dans le nord de l'Allemagne, secouru par des amis et par le margrave de Brandebourg, et cultivant la poésie. Il alla étudier le droit à Pavie, 1512 : maltraité par les Suisses et les Français, il se retira à Bologne, où la misère le força de s'engager dans l'armée autrichienne. Il revint en Allemagne, 1514, demanda à l'empereur Maximilien justice de l'assassinat de son cousin par le duc de Wurtemberg, et combattit contre ce prince sous Frédéric de Sickingen. Après un nouveau voyage en Italie, il reçut de Maximilien la couronne poétique, puis visita Paris. Disgracié par ses protecteurs pour avoir publié un manifeste de Henri IV contre Grégoire VII, 1520, il se joignit à Luther. Il reprit encore les armes, et figura dans l'armée impériale au siège de Mézières, 1521. Il alla mourir auprès de Zwingli à Zurich. Ses principaux ouvrages sont : *Ars versificandi*, 1511, Wittemberg, in-4°; *Epistolæ obscurorum virorum*, 1516, satire mordante, où il défend Reuchlin contre les théologiens de Cologne; cet ouvrage obtint un succès immense et valut à l'auteur une grande popularité; *Super interfectione propinqui sui deplorationes*, plaintes éloquentes contre le duc de Wurtemberg, 1519, in-4°; *Dialogi*, 1520, Mayence, in-4°, où il attaque violemment l'Église romaine; *Poésies latines*, 1538, Francfort, in-12. Il a encore publié, en 1518, 2 livres inédits de Tite Live, et découvert, en 1519, des manuscrits de Quintilien et de Pline. Munch a donné une édition de ses *Œuvres*, 1821-25, Berlin, 6 vol.

V. J. Zeller, *Ulrich de Hutten, sa Vie, ses Œuvres, son Temps*, Paris, 1849.

HUTTIERS, nom donné aux habitants des marécages de la Vendée, et aussi aux Colliberts. (*V. ce mot.*)

HUTTON (JAMES), savant, né à Édimbourg en 1726, m. en 1797, fils d'un marchand, laissa la procédure pour étudier la chimie, fut reçu docteur à Leyde en 1749, et cultiva tout à la fois l'agriculture, la géologie, la minéralogie, la physique, la philosophie et les mathématiques. On lui doit : *Considérations sur la nature, la qualité et les différences des charbons*, 1777; *Dissertations sur différents sujets de philosophie naturelle*, 1792, où il adopte des idées analogues à celles de Boscovich; *Recherches des principes de la connaissance et des progrès de la raison*, 1794, 3 vol. in-4°, où il se montre sceptique et partisan de Berkeley; *Dissertations sur la philosophie de la lumière, de la chaleur et du feu*, 1794; *Théorie de la terre*, réimprimée en 1796, 2 vol., où il prétend que notre globe a été cristallisé après une liquéfaction ignée.

HUTTON (CHARLES), mathématicien, né à Newcastle-on-Tyne en 1737, m. en 1823, fut maître d'école à Jesmond, obtint par concours la place de professeur de mathématiques à l'Académie militaire de Woolwich, 1772, qu'il garda jusqu'en 1806. La Société royale de Londres l'admit parmi ses membres en 1776.

Il a laissé : *Traité de l'arpentage*, Newcastle, 1770; *Traité de mathématiques et de physique*, 1786, Londres, in-4°; *Dictionnaire des sciences mathématiques et physiques*, 1796, Londres, 2 vol. in-4°; *Tables mathématiques contenant les logarithmes*, 1785-1811; *Abrégé des Philosophical Transactions*, 1803-1809, 6 vol. in-4°, recueil précieux pour l'étude des sciences.

HUTWYL, v. de Suisse (Berne); 3,400 hab., avec la commune.

HUUS, *maison, demeure*, corrélatif danois et norvégien, de l'allemand *haus*.

HUVE (JEAN-JACQUES-MARIE), architecte, né à Versailles en 1783, m. en 1852, remplaça Percier à l'Institut en 1838. C'est à lui qu'on doit l'achèvement de l'église de la Madeleine à Paris, dont il a fait particulièrement tout l'intérieur; la salle du Théâtre-Italien ou Ventadour, auj. démolie; et le pavillon de Saint-Ouen (Seine), construit par ordre de Louis XVIII.

HUXELLES (NICOLAS DU BLÉ, MARQUIS D'), né en 1652 à Chalon-sur-Saône, m. en 1730, porta d'abord le petit collet, entra dans l'armée après la mort de son frère aîné, 1669, et, grâce à son dévouement à Louvois, eut un avancement rapide. Colonel après le siège de Besançon en 1674, bientôt brigadier d'armée, puis maréchal de camp, il fit assez obscurément les campagnes de Flandre. Lieutenant général en 1688, il dirigea, sous les ordres du Dauphin, le siège de Philipsbourg, et y fut blessé. Sa véritable gloire fut l'habile et courageuse défense de Mayence en 1689. L'année suivante, il reçut le gouvernement d'Alsace; il prit part aux campagnes qui eurent lieu alors sur le Rhin. Maréchal de France en 1703, il figura comme diplomate aux conférences de La Haye, 1709, de Gertruidenberg, 1710, et au congrès d'Utrecht, 1712-13. A l'avènement de Louis XV, il présida le conseil des affaires étrangères, et entra même au conseil de régence. Mais, après avoir combattu le traité de la *Quadruple alliance*, signé par Dubois, il fut remplacé par celui-ci. Rappelé au conseil comme ministre d'État, par le cardinal de Fleury, il se retira bientôt des affaires. B.

HUY, v. de Belgique, ch.-l. d'arr., prov. de Liége, sur la Meuse; 11,755 hab. Industrie active : tanneries, distilleries, usines à fer, papeteries, poudreries, etc. Commerce de blé. Mines de fer et de houille.

HUYGHENS (CONSTANTIN), seigneur de Zuylichem, poète latin, né à La Haye en 1596, m. en 1687, secrétaire des commandements et président du conseil du prince d'Orange.

On a de lui 14 livres de poésies latines sous le titre de *Momenta desultoria*, La Haye, 1655, in-12, et des poésies flamandes, La Haye, 1687, 2 vol. in-4°. C. N.

HUYGHENS (CHRISTIAN), fils du précédent, célèbre mathématicien et astronome, né à La Haye en 1629, m. en 1695. Ses premiers essais lui méritèrent l'approbation de Descartes, qui devina son avenir, comme Huyghens lui-même devina plus tard celui de Leibnitz. En 1651, il publia à Leyde un traité *sur la Quadrature de l'hyperbole*, et, en 1654, des *Découvertes sur la grandeur du cercle*. Il découvrit, en 1656, à l'aide d'objectifs inventés par lui, un satellite de Saturne; la même année, la nébuleuse d'Orion; en 1659, l'anneau qui entoure Saturne (*V.* GALILÉE), et prédit aussi, pour l'année 1671, la disparition de cet anneau. On lui doit un ouvrage intitulé :

Art des conjectures, où il applique le calcul aux jeux de hasard; sans le secours du calcul différentiel alors inconnu, il a donné les solutions de plusieurs problèmes difficiles : il a fait des recherches importantes sur les développées, la tautochrone, les fractions continues, etc. Il avait fait 5 voyages en France, et c'est à Paris qu'il apprit à tailler et à polir les verres des grandes lunettes. En 1657, il appliqua le premier le mouvement du pendule aux horloges, jusqu'alors réglées par une sorte de volant, dépourvu des qualités indispensables à la régularité des pièces, et, en 1665, le ressort spiral aux montres. Louis XIV le nomma, un des premiers, membre de l'Académie des sciences, lui donna une pension, et un logement à la Bibliothèque du roi. Ce fut alors que Huyghens composa une *Dioptrique*, un *Traité sur le mouvement résultant de la percussion*, un *Discours sur la cause de la pesanteur*, et un *Horologium oscillatorium*, 1673. Après la révocation de l'édit de Nantes, 1685, il retourna dans sa patrie. En 1690, il donna un *Traité sur la lumière;* il y étudie la double réfraction sur le spath d'Islande, et donne un moyen pour construire les deux rayons. La théorie des ondes lumineuses, exposée dans cet écrit, a été momentanément renversée par Newton; mais les découvertes ultérieures ont ramené les savants au système de Huyghens. Celui-ci n'avait pas d'abord rendu complète justice à la découverte du calcul différentiel; mais, sur la fin de sa vie, il s'y exerça, et fit des recherches sur les nouvelles méthodes.

Ses œuvres ont été recueillies et publiées par 'S Gravesande, en 2, puis en 4 vol. in-4°, Leyde, 1725, et Amsterdam, 1728. Condorcet a écrit son *Eloge*, et M. Uylenbroeck a publié à La Haye, en 1833, un recueil de *Lettres* de Huyghens à Leibnitz et à d'autres, tirées de la Bibliothèque de Leyde, 2 vol. in-4°. V.

HUYOT (Jean-Nicolas), architecte, né à Paris en 1780, m. en 1840, étudia l'architecture sous Peyre, et la peinture sous David. Ayant remporté le grand prix d'architecture en 1807, il fit en Italie un séjour de 6 années, durant lequel il étudia une restauration du célèbre temple de la Fortune à Préneste. En 1817, il entreprit un voyage dans le Levant, afin d'étudier les monuments antiques, visita Constantinople, l'Asie Mineure, la Syrie, Alexandrie, Le Caire, la Grèce, et ne revint qu'après 5 années de recherches. Professeur d'histoire à l'École d'architecture et membre de l'Institut en 1823, il fut chargé des travaux de l'Arc de triomphe de l'Étoile, à Paris, et présenta un projet d'achèvement; mais les travaux étaient trop avancés, et on ne lui permit que des modifications de détail au plan de Chalgrin. En 1836, il commença la restauration du Palais de Justice de Paris.

HUYSMANS (Cornélis), dit *de Malines*, peintre, né à Anvers en 1648, m. en 1727, fut le disciple de Jacques Van Artois, qu'il a toujours imité. Il doit à son maître le caractère de sa couleur, le choix de ses sites, les hautes futaies qui ombragent ses tableaux, les terrains ocreux qui forment contraste avec la verdure et le ciel, ses lointains bleuâtres. Seulement, son exécution est peut-être plus vigoureuse, et ses couleurs plus riches. Van der Meulen voulut en vain attirer Huysmans en France, à la cour de Louis XIV; il demeura presque toute sa vie à Malines : on y voit encore, derrière le maître-autel de l'église Notre-Dame, un de ses chefs-d'œuvre. Le Louvre possède 2 tableaux de sa main. A. M.

HUYSSE, v. de Belgique (Flandre orientale); 4,200 hab.

HUYSUM (Jean VAN), peintre de fleurs et de fruits, né à Amsterdam en 1682, m. en 1749, eut pour maître son père Juste Van Huysum, qui lui fit décorer des paravents et autres objets d'ameublement. Mais il abandonna bientôt ces mesquines occupations. Les fleurs, les fruits, le paysage, avaient pour lui un intérêt particulier. Le goût des fleurs était alors, en Hollande, une passion enthousiaste. Son merveilleux talent fut donc très bien accueilli. Les amateurs et les horticulteurs lui envoyaient les plus beaux produits de leur culture, et se disputaient ses tableaux. Van Huysum agençait avec beaucoup d'art ses fruits et ses fleurs, distribuait habilement les ombres et la lumière, et portait, dans le choix des accessoires, le goût le plus délicat. Les paysages qu'il place au fond rappellent les campagnes de l'Italie, et non celles de la Hollande. Ses prédécesseurs faisaient ressortir leurs principaux objets sur un fond sombre : il obtint le même résultat au moyen de fonds clairs. C'est le dernier grand peintre hollandais. Le Louvre possède 10 tableaux de sa main. A. M.

HUZARD (Jean-Baptiste), vétérinaire, né à Paris en 1755, m. en 1839, élève de l'École d'Alfort, fonda à Paris un établissement de maréchalerie, fut expert près des tribunaux pour les questions de son art, et inspecteur général des écoles vétérinaires. Membre de la Société royale de médecine, il entra à l'Institut en 1795. Il rédigea dans l'*Encyclopédie méthodique* les articles de médecine vétérinaire. Il perfectionna aussi quelques espèces de chevaux et de moutons.

HVEEN ou **HWEN**, petite île suédoise, dans le Sund, à 24 kil. N.-E. de Copenhague; 7 kil. carr. Tycho-Brahé y fit construire l'observatoire d'Uranienborg, dont on ne voit plus que les ruines.

HVITFELD (Arrild ou Harald), historien danois, né en 1549, conseiller d'État en 1586, chancelier du royaume en 1595, m. en 1609. Instruit, exact et modeste, il écrivit, par amour pour sa patrie, des *Annales*, publiées à Copenhague, 1595-1604, 10 vol. in-4°, et 1652, 4 tomes en 2 vol. in-fol.

HYACINTHE, prince lacédémonien, fils d'Amyclas, fut, à cause de sa beauté, aimé par Apollon et Zéphyre. Il préféra Apollon. Zéphyre, pour se venger, poussa un jour le palet d'Apollon contre le front d'Hyacinthe, qui en mourut. Apollon changea la victime en une fleur qui porte son nom, et dont les pétales forment les lettres H, Y. Les Amycléens et les Spartiates regardaient Hyacinthe comme une divinité.

HYACINTHE (Saint), né dans le diocèse de Breslau (Silésie) en 1185, d'une des premières familles de Pologne, m. en 1257, connut à Rome, en 1218, St Dominique, et entra dans l'ordre des frères prêcheurs. Il prêcha l'Évangile en Pologne, en Prusse, en Poméranie, en Danemark, en Suède, en Norvège et dans le S. de la Russie, où il ramena beaucoup de chrétiens grecs à l'Église romaine; il fonda des couvents de son ordre à Cracovie, Kiew, etc. Puis il passa en Tartarie. On croit qu'il pénétra jusque dans le N. de la Chine. Fête, le 16 août.

HYACINTHIDES, filles d'Érechthée, roi d'Athènes, tiraient leur nom du bourg d'Hyacinthos, où elles furent immolées, pour détourner de leur patrie les maux de l'invasion des Thraces.

HYACINTHIES, fêtes célébrées, dans les villes grecques d'origine dorienne, en l'honneur d'Hyacinthe, et ayant vraisemblablement pour objet de représenter par des symboles la mort apparente et la résurrection de la nature. Elles duraient 3 jours : le 1er était consacré à des cérémonies funèbres, où l'on n'entendait ni chants ni instruments; le 2e et le 3e, à des processions joyeuses, souvent nocturnes, auxquelles prenaient part des jeunes filles montées sur des chars.

HYADES, du grec *huein*, pleuvoir, filles d'Atlas, roi de Mauritanie. Elles moururent de chagrin de la mort de leur frère Hyas, tué à la chasse. Elles ont été changées en une constellation pluvieuse. On en compte 6 ou 7; elles se trouvent au front de la constellation zodiacale du Taureau. On les a placées encore à Dodone, sur le mont Nysa, ou dans l'île de Naxos, et on leur a donné pour père Casmilus et l'Océan.

HYAGNIS, père de Marsyas. Les traditions phrygiennes lui attribuaient l'invention de la musique et divers chants en l'honneur de Cybèle.

HYANTES, peuple primitif de la Béotie. Chassés de ce pays par Cadmus, ils se retirèrent en Phocide, où ils fondèrent la ville de *Hyampolis* sur le Parnasse. Les Muses étaient surnommées *Hyantides*, parce que l'Hélicon, leur séjour, était dans le pays des Hyantes.

HYAS. *V.* Hyades.

HYBLA, nom de 3 anc. villes de Sicile : *Hybla major*, à l'E. de l'île, au N.-O. de Catane, fondée par les Sicules, avec un temple de la déesse Hybla; auj. *Paterno*. — *Hybla minor* ou *Heræa*, au S.-E. de Catane, célèbre par son miel, qui rivalisait avec celui du mont Hymette; auj. *Calatagirone*. — *Hybla parva*, et depuis *Megara*, sur la côte S.-E., au N. de Syracuse, au N.-E. d'Hybla Minor, au S.-E. d'Hybla Major; on en voit les ruines sur les bords du Cantaro.

HYBRIS, c.-à-d. en grec *outrage*. L'accusation dite *graphè ubreōs*, pouvait être portée contre un maître qui avait maltraité ses esclaves, contre celui qui s'était rendu coupable d'un acte de violence grave, etc. S. Re.

HYBRISTIQUES. *V.* Télésille.

HYCCARA, anc. v. de Sicile. Patrie de la courtisane Laïs. Près de là est la ville moderne de Mura-di-Carini.

HYCSOS, c.-à-d. *impurs*, nom donné par les anc. Égyptiens aux pasteurs arabes ou chananéens qui envahirent leur pays, plus de 2000 ans av. J.-C., et dont les chefs formèrent la XVIIe dynastie. Ils occupèrent le N. et le centre de l'Égypte pendant 520 ans, et furent chassés par Ahmès et Toutmès Ier, premiers rois de la XVIIIe dynastie. (*V.* Égypte, *Histoire*.)

HYDASPE, *Hydaspes*, fl. de l'Inde, auj. le *Chélam* ou *Djelem*. (*V. ce mot*.) Issu des monts Imaüs, il tombait dans l'Hydraotès. C'est sur ses bords que Alexandre le Grand défit Porus, en 326 av. J.-C.; il s'embarqua encore sur l'Hydaspe pour descendre jusqu'à l'Indus et à la mer Erythrée.

HYDE (Thomas), orientaliste, né en 1636 à Billingsley (York), m. en 1703, s'appliqua particulièrement à l'étude du persan. Il contribua par ses travaux à l'édition de la Bible polyglotte de Walton. En 1658, entré au collège de la reine à Oxford, il y devint lecteur en hébreu, puis fut nommé bibliothécaire en chef de la bibliothèque bodléienne, et, en 1660, chanoine de Salisbury. A la mort d'Ed. Pococke, 1691, il le remplaça dans sa chaire d'arabe, devint professeur d'hébreu à Oxford, et chanoine de l'église du Christ. Fatigué par ses longs

travaux, il résigna sa place de bibliothécaire en 1701. Il avait été aussi secrétaire-interprète pour les langues orientales. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Tabulæ longitudinis et latitudinis stellarum fixarum ex observationibus Ulugh-Beighi*, 1665, in-4°, avec un commentaire qui fait le principal mérite de ce livre ; *Catalogus bibliothecæ Bodleianæ*, 1674, in-fol. ; *de Ludis orientalibus*, in-8°, 1694 ; *Veterum Persarum et Magorum religionis historia*, 1700, in-4°, où il cherche à établir que la notion d'un Dieu unique, créateur de toute chose, a formé la base de la religion des Perses à toutes les époques de leur histoire.

D.

HYDE. *V.* Clarendon.

HYDE DE NEUVILLE (Jean-Guillaume, baron), homme d'État, né à La Charité-sur-Loire, d'une famille d'origine anglaise, m. en 1857, fit partie en 1797 du club royaliste de la rue de Clichy, quitta la France après le coup d'État du 18 fructidor ; conspira à Londres contre le premier consul, fut même inculpé dans le complot de la machine infernale, complicité qu'il renia, et à laquelle ses qualités morales et l'élévation de son caractère ne permettaient pas de croire ; il partit pour l'Amérique en 1805, poussa Moreau à revenir en Europe pour aider la coalition de ses conseils, rentra lui-même en France en 1814, suivit Louis XVIII à Gand pendant les Cent-jours ; fut député de la Nièvre après 1815, puis ministre de France aux États-Unis jusqu'en 1822, et continua à son retour de montrer à la Chambre un royalisme ardent, tout en conservant des opinions constitutionnelles. Mais, privé d'une pension qu'il touchait depuis 1815, il se rangea parmi les adversaires du ministère Villèle, et reçut le portefeuille de la marine dans le cabinet Martignac en 1828. Renversé par le ministère Polignac, il vécut dans la retraite depuis 1830.

On a de lui un *Eloge historique du général Moreau*, New-York, 1814.

B.

HYDERABAD, HYDER-ALI. *V.* Haïderabad, Haïder-Ali.

HYDRA, *Hydrea*, île de la Grèce, prov. d'Argolide-et-Corinthe, dans l'Archipel, entre les golfes d'Égine et de Nauplie, séparée de la côte de l'Argolide par le détroit d'Hermione, large de 6 kil. ; 52 kil carr. ; 17,300 hab. Ch.-l. Hydra. Sol montueux et peu fertile. Les Hydriotes sont habiles marins ; ils concoururent efficacement à l'indépendance des Grecs, en 1821 et dans les années suivantes, par la destruction de plusieurs escadres ottomanes.

HYDRA, v. forte du roy. de Grèce, bon port sur la côte N.-O. de l'île du même nom, à 72 kil. S.-O. d'Athènes ; 6,446 hab. Ch.-l. de l'arr. d'Hydra-et-Trézène ; évêché. École supérieure ; école de comm. et de navigation. Fabr. de soieries rayées d'or et d'argent. Hydra fut fondée en 1470 par des Albanais fuyant l'invasion ottomane, et renversée en partie par un tremblement de terre en 1837.

HYDRAOTE, *Hydraotes*, riv. de l'Inde, au N.-O., venait de l'Imaüs, recevait l'Hydaspe, et affluait dans l'Acésine. C'est auj. le *Rary*, ou *Rauvée*, ou *Beyah*.

HYDRE DE LERNE, monstre de la mythologie grecque, né de Typhon et d'Échidna. Il avait 9 têtes. Hercule le chassa de son repaire avec des flèches enflammées, et commença à écraser ses nombreuses têtes avec sa massue ; mais pour chaque tête qu'il abattait, il en renaissait plusieurs autres. Le héros, après avoir écrasé un cancre envoyé par Junon pour le piquer au talon et le détourner du combat, brûla, avec l'aide d'Iolas, chaque plaie de l'hydre au moyen de tisons, et arrêta ainsi la croissance de nouvelles têtes. Après sa victoire, il trempa ses flèches dans le sang empoisonné du monstre, afin de rendre incurables les blessures qu'il ferait. L'*Hydre* est une constellation australe.

HYDRIOTES. *V.* Hydra.

HYDROGRAPHES (INGÉNIEURS-), corps exclusivement recruté à l'École polytechnique. Ses fonctions consistent à faire le relevé des côtes fréquentées par la marine française, et à en dresser des cartes.

HYDROGRAPHIE (Écoles d'). *V.* Écoles.

HYDROMANCIE, divination par le moyen de l'eau. On la pratiquait en évoquant les esprits que l'on croyait voir au fond d'un bassin d'eau ; — en proférant certaines paroles, tandis qu'on tenait au-dessus de ce bassin un anneau suspendu par un fil, et en jugeant selon qu'il battait les bords du bassin ; — en inspectant les cercles formés à la surface d'une eau dormante par 3 pierres qu'on y jetait ; — en examinant si, après avoir prononcé des paroles mystérieuses, l'eau d'un vase bouillonnait et se répandait par-dessus les bords ; — en écoutant le bruit d'une eau qui tombait dans un gouffre, etc.

HYDROMEL, breuvage fait avec de l'eau et du miel fermentés au soleil. Il était connu dans l'antiquité, et son nom vient de 2 mots grecs signifiant *eau* et *miel*. Les Romains l'appelaient *eau édulcorée* (*aqua mulsa*). Les Francs connaissaient l'hydromel, et, du temps de Charlemagne, on en donnait quelquefois dans les couvents comme boisson fortifiante, en y mêlant quelques plantes aromatiques pour en corriger la saveur doucereuse. Pendant le moyen âge, on servit dans les festins un hydromel piquant, qu'on nommait *borgèras* ou *borgèraste*. Il y en avait, pour les gens de service, une sorte nommée *bochet* ou *bouchet*, faite avec le marc des rayons pressés pour en exprimer le miel. On buvait encore l'hydromel au XVIII[e] siècle. Le meilleur se faisait avec du miel de Narbonne et de l'eau de pluie bouillis ensemble, réduits à l'état de liqueur, puis fermentés au soleil pendant 40 jours, et dans lesquels on mêlait du vin d'Espagne.

HYDROPHORES, nom donné aux femmes des étrangers et des métèques qui résidaient à Athènes, parce qu'elles étaient obligées de porter des vases d'eau pendant la procession des Panathénées.

HYDROPHORIES, fête grecque célébrée au printemps pour apaiser les divinités chthoniennes et les mânes des morts. Elle est ainsi nommée parce qu'elle passait pour avoir été instituée en souvenir des victimes du déluge de Deucalion.

S. Re.

HYDRUNTUM, v. de l'Italie ancienne, dans l'Apulie méridionale ou Iapygie, sur la côte E., au S.-E. de Tarente, à l'entrée de la mer Adriatique. Pompée voulut, dit-on, la réunir par un pont à la côte de l'Épire. C'est auj. *Otrante*.

HYDRUSIA. *V.* Andros.

HYÈRES (Iles d'), anc. *Stœchades*, petit archipel de la Méditerranée, sur la côte S.-S.-E. de France, et dépendant de la ville d'Hyères (Var). Trois îles princip. : Porquerolles, Port-Cros, et Titan ou île du Levant, arides et incultes, et quelques îlots, parmi lesquels celui de *Bagaud*, qui est fortifié. Les anciens les appelaient *îles d'or*, à cause des oranges (*mala aurea*) qu'elles produisaient. Érigées en marquisat en 1531, elles furent fortifiées sous Henri II. Climat sain et doux. A Porquerolles, colonie pénitentiaire de jeunes détenus.

HYÈRES, ch.-l. de cant. (Var), arr. de Toulon, à 5 kil. d'une vaste rade, sur le versant d'une colline d'où l'on voit la Méditerranée et les îles d'Hyères ; 6,400 hab. Climat agréable et très salubre. Culture de l'oranger, de l'olivier, du citronnier, du grenadier et du figuier. Distilleries d'eau-de-vie, filat. de soie, magnaneries. Exploitation de salines. C'était une colonie de Marseille. Patrie de Massillon.

HYGIE, déesse de la santé, fille ou femme d'Esculape. On la représente tenant d'une main une coupe, et de l'autre un serpent.

HYGIN (C.-Julius), grammairien latin, né en Espagne ou à Alexandrie, fut amené à Rome comme esclave par César et affranchi par Auguste, qui lui confia la bibliothèque palatine. Les anciens le citent pour beaucoup d'ouvrages, et entre autres pour un *Commentaire* estimé sur Virgile — Nous avons d'un autre Hygin, sans doute du II[e] siècle, un recueil de *Fables mythologiques*, et le *Poeticon astronomicum*, en 4 liv. Ces deux ouvrages, très utiles pour la connaissance de la mythologie, ont été imprimés ensemble. Bâle, 1535, Hambourg, 1674, et séparément, Paris, 1575, Leyde, 1670, et dans les *Mythographi latini* de Muncker, Amst., 1681, Leyde, 1762. Quelques *Fables* inédites ont été publiées par Angelo Mai, 1831.

On a aussi de lui : un fragment sur la *Castramétation*, inséré à la suite du *Végèce* de Scrivérius, Leyde, 1607 ; des traités *de Limitibus, de Conditionibus agrorum, de Generibus controversiarum*. — V. Bunte, *de C. Julii Hygini vita et scriptis*, 1846 ; Teuffel, *Hist. de la litt. lat.*, § 262.

D. R.

HYGIN (Saint), pape de 139 à 142, condamna Cerdon et Valentin. On a de lui quelques *Lettres* dans la Collection des conciles. Fête, le 11 janvier.

HYKSOS. *V.* Hycsos.

HYLAS, aimé d'Hercule à cause de sa beauté, le suivit dans l'expédition des Argonautes, et se noya en puisant de l'eau dans un fleuve. La Fable dit que les nymphes, éprises de lui, l'enlevèrent. Hercule fut inconsolable de sa perte.

HYLLUS, fils d'Hercule et de Déjanire, chassé par Eurysthée du Péloponèse, revint le combattre à la tête des Héraclides, et le tua. Il fut tué lui-même par Échémus, roi de Tégée.

HYMEN ou **HYMÉNÉE**, *Hymenæus*, fils de Bacchus et de Vénus, ou d'Apollon et de Calliope, était le dieu du mariage. L'art le représenttait à peu près sous les mêmes traits que l'Amour, mais plus grand et avec une figure moins enjouée ; ses attributs étaient un flammeum et un flambeau. Les chants nuptiaux prirent son nom. On appelait aussi *Hyménées* les fêtes célébrées en son honneur.

HYMETTE, *Hymettus*, montagne de l'Attique, à 11 kil. S.-E. d'Athènes, célèbre par son excellent miel et ses carrières de marbre. On distingue le grand Hymette (*Trelo-Vouno*) et le petit Hymette (*Mairo-Vouno*).

HYPÆA, une des îles Stœchades, au S. de la Gaule ; auj. *île du Levant*.

HYPANIS, anc. fl. de l'Europe orientale, dans la Scythie, affluait à Olbia dans l'estuaire du Borysthène; auj. *Boug*; — anc. fl. de la Sarmatie européenne, sortait du Caucase, coulait au N.-O., puis à l'O., et se jetait dans le Palus-Méotide près de Phanagorie; auj. *Kouban*.

HYPANTE. *V.* CHANDELEUR.

HYPASPISTE, écuyer portant le bouclier dans l'armée grecque. Dans l'armée macédonienne, on appelait ainsi une division de l'infanterie légère. S. RE.

HYPATIA, fille du mathématicien Théon d'Alexandrie, née dans cette ville vers 370 ap. J.-C., y professa la philosophie, et obtint les plus brillants succès. On la surnommait *la Philosophe*, et elle était consultée par Oreste, gouverneur de la ville, pour la conduite des affaires publiques, ce qui fut cause que St Cyrille l'accusa d'encourager le gouverneur dans les persécutions dont les catholiques étaient l'objet. Le peuple furieux la lapida, déchira son corps, en porta les lambeaux dans les rues, et les brûla ensuite, 415. Les ouvrages d'Hypatia ont été détruits lors de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie; on cite parmi eux un *Commentaire* sur Diophante, un *Canon astronomique*, et un *Commentaire sur les coniques* d'Apollonius de Perga.

V. Einsdorf, *Dissert. IV de Hypatia*, 1747-48; Wolf, *Hypatia*, 1879, (en all.). C. N.

HYPERAUSTRIENS ou **HYPERNOTIENS**, nom général que les anc. Grecs donnaient aux habitants des régions méridionales.

HYPERBOLOS, démagogue athénien, souvent raillé par Aristophane. Ses intrigues contre Nicias et Alcibiade le firent exiler; en 411, il fut assassiné par des membres du parti oligarchique. (*V.* OSTRACISME.) S. RE.

HYPERBORÉENS, c.-à-d. *au delà de Borée*, nom donné par les anciens Grecs aux peuples du Nord, dans la région des monts Riphées. Ils s'imaginaient qu'ils étaient aimés des dieux, exempts de maux, et qu'ils vivaient sous le plus beau ciel du monde.

HYPÉRIDE, orateur athénien du IVe siècle av. J.-C., disciple de Platon et d'Isocrate, seconda Démosthène dans son opposition contre Philippe, roi de Macédoine. Il forma la flotte qui empêcha ce prince de s'emparer de l'Eubée, accusa vigoureusement les ambassadeurs qui avaient traité de la paix avec lui après la prise d'Olynthe, fut envoyé avec Charès au secours de Byzance, et participa à l'organisation de la défense d'Athènes après le désastre de Chéronée. Un des promoteurs de la ligue formée avec Thèbes contre Alexandre le Grand, accusateur de Démosthène corrompu par l'or d'Harpalus, il fut aussi l'instigateur principal de la guerre Lamiaque; quand les Athéniens eurent succombé, il fut enlevé du temple de Neptune, à Égine, par les soldats d'Antipater, qui lui fit arracher la langue et ordonna sa mort, en 322. Hypéride, dont la vie publique était pleine d'énergie et de grands sentiments, eut des mœurs dissolues. Cicéron le place presque sur la même ligne que Démosthène. On comptait d'Hypéride 77 discours, dont 25 non authentiques; nous n'avons plus que 304 fragments très courts recueillis dans les *Oratores Attici* de Baiter et Sauppe, 2 discours retrouvés en Égypte et publiés par Babington et Schneidewin, Gœttingue, 1853; et un 3e, retrouvé en 1858, dans un papyrus gréco-égyptien, l'*Oraison funèbre de Léosthène et des soldats tués dans la guerre Lamiaque*. On lui attribue un discours contre Alexandre, qui est le 17e dans les œuvres de Démosthène.

La meilleure édition est celle de Blass, 1881. — V. Kiessling, *de Hyperide*, 1836; Girard, *Hypéride*, 1861. Il existe une trad. franç. d'Hypéride par Caffiaux, 1860-61. B. et S. RE.

HYPÉRIE, *Hyperia*, nom primitif de Camarina.

HYPERION, fils d'Uranus et frère de Neptune, épousa Thya, et fut père du Soleil, de la Lune et de l'Aurore; il est confondu quelquefois avec Hélios ou le Soleil.

HYPERMNESTRE, une des Danaïdes, refusant seule d'obéir à son père Danaüs, épargna son époux Lyncée. Danaüs voulut la faire condamner pour sa désobéissance; elle plaida sa cause devant le peuple, qui proclama son innocence. Cette fable a fourni le sujet d'une tragédie de Lemierre.

HYPERNOTIENS. *V.* HYPERAUSTRIENS.

HYPÈTHRE, ouverture pratiquée dans le toit d'un temple pour laisser pénétrer la lumière. Le passage de Vitruve relatif à l'hypèthre (III, 1, 8) a été l'objet de nombreuses controverses.

V. Chipiez, *Rev. archéologique*, 1878. S. RE.

HYPHASE, *Hyphasis*, riv. de l'Inde, affl. de l'Acésine, auj. *Ghorra* ou *Beyah*. Alexandre le Grand, obligé par ses soldats d'arrêter là sa marche, y fit élever 12 autels pour marquer le terme de son expédition.

HYPOCRAS, boisson très recherchée au moyen âge, et encore en usage au XVIIIe siècle. C'était un vin de liqueur, blanc ou rouge, de grenache, muscat, de malvoisie, ou grec, etc., aromatisé avec de la cannelle, du girofle, du gingembre, de la muscade et autres épices, et sucré. L'hypocras se servait au commencement ou à la fin des repas; on en prenait aussi à jeun. On offrait l'hypocras au roi, quand il faisait son entrée solennelle dans une ville. A Paris, le prévôt des marchands et les échevins en portaient au roi comme présent d'étrennes, au premier de l'an; le roi en donnait en cadeau aux seigneurs de sa cour. Les apothicaires fabriquaient et débitaient cette boisson. On faisait aussi de l'hypocras d'eau, de bière, ou de cidre. Hypocras signifie liqueur mélangée; le nom vient des mots grecs *hypo*, avec, et *kerannumi*, mêler, mélanger, et non pas d'Hippocrate, comme l'ont dit quelques étymologistes.

HYPOGÉE, *hypogeum*, caves, celliers ou chambres souterraines, dans une maison romaine. Ce fut là sa signification primitive. Après les premiers empereurs, on donna au mot l'acception de tombeau souterrain; c'étaient des sépultures sous terre, comme l'indique le mot, mais creusées dans le flanc de quelque montagne. La chose existait depuis longtemps chez les Étrusques, et l'on a trouvé, entre autres, à Corneto (*V. ce nom*) un grand nombre d'hypogées, qui s'étendaient jusqu'à l'ancienne Tarquinies. Quelques hypogées n'étaient que des carrières abandonnées, dans lesquelles on plaçait des sépultures; tel fut le tombeau des Scipions, près de Rome; mais la plupart étaient ornés extérieurement d'une façade en architecture sur le bord de la route, où on les plaçait toujours; ils étaient voûtés à l'intérieur, d'une manière régulière, avec le luxe de sculpture et de peinture que les Romains mettaient dans leurs sépulcres. L'un des plus célèbres hypogées des environs de Rome est celui dit des Nasons, découvert sur la voie Flaminia, au XVIIe siècle.

V. Bellori, *Sepolcro de' Nasoni*, in-fol., Rome, 1780. C. D—Y.

HYPOSCENION, l'espace vide au-dessous de la scène, dans le théâtre grec, d'où s'élevaient les spectres, les divinités des fleuves, etc. S. RE.

HYPOTHÈTES, c.-à-d. *sous-interprètes*, ministres secondaires de Jupiter, dont la fonction consistait à recevoir les oracles des prêtres, et à les transmettre au peuple.

HYPSELIS, anc. v. d'Égypte (Thébaïde), sur la rive g. du Nil, au S. de Lycopolis. Ch.-l. de nome.

HYPSICLÈS, mathématicien d'Alexandrie, vivait vers 146 av. J.-C. On a de lui les 14e et 15e livres, qui font suite aux *Éléments* d'Euclide, et un petit traité de l'*Anaphorique* ou *des Ascensions*, où il calcule le lever de chaque portion de l'écliptique.

V. Th.-H. Martin, *Bullettino di bibliografia e storia delle scienze*, 1874, p. 266. S. RE.

HYPSILANTIS. *V.* YPSILANTIS.

HYPSIPYLE, fille de Thoas, roi de Lemnos. Les femmes de Lemnos ne rendant aucun culte à Vénus, cette déesse éloigna d'elles leurs maris, qu'elles tuèrent pour se venger. Hypsipyle cacha seule et sauva son père Thoas. Elle régnait sur Lemnos ainsi dépeuplée, quand vinrent les Argonautes; elle épousa Jason; mais après leur départ, ses compagnes la vendirent comme esclave à Lycurgue, roi de Némée, qui lui confia son fils Ophelte. Les princes de l'armée d'Adraste, traversant la forêt de Némée, prièrent Hypsipyle de leur indiquer une source. Pour les y conduire, elle déposa l'enfant sur une touffe d'ache, et un serpent le piqua mortellement pendant son absence. Les Argiens nommèrent la source Archémore (c.-à-d. *le prédécesseur dans la mort*, à cause du mauvais présage), et ils instituèrent en l'honneur de l'enfant, à qui l'on donna aussi ce nom dans la suite, les jeux Néméens, qui se célébraient de 3 en 3 ans, et où les vainqueurs prenaient le deuil et se couronnaient d'ache. A. G.

HYRCAN Ier (JEAN), souverain pontife des Juifs, 136-107 av. J.-C., fils et successeur de Simon Macchabée, battit Antiochus Sidétès, subjugua les Iduméens, prit Samarie, et défendit les Saducéens contre les Pharisiens.

HYRCAN II, souverain pontife et roi des Juifs, 79-40 av. J.-C., fils d'Alexandre Jannée, fut détrôné par son frère Aristobule et rétabli par les Romains; renversé de nouveau par Antigone, fils d'Aristobule, il fut enfin mis à mort par Hérode, l'an 30.

HYRCANIE, *Hyrcania*, région de l'Asie ancienne, le long de la côte S.-E. de la mer Caspienne, à l'O. et au N. du pays des Parthes, depuis l'embouchure de l'Oxus jusqu'à celle du Maxeras. Elle faisait partie de la XIe satrapie de l'empire perse. Sol montueux, boisé, plein de tigres. Les habitants passaient pour farouches et cruels. C'est auj. l'E. du *Mazendéran* et le S. du *Daghestan*.

HYRCANIENNE (MER), nom donné par les anciens à la partie S. de la mer Caspienne.

HYSIES, anc. v. du Péloponèse (Argolide). Les ruines de son Acropole se retrouvent sur une colline près du brg d'*Aglado-*

Cambos. On voit encore, près d'Hysies, sur la route d'Argos, une pyramide de construction cyclopéenne, qu'on croit être le Polyandrion ou tombeau commun, érigé en mémoire d'une victoire des Argiens sur les Spartiates.

HYSTÉRIES, du grec *hus, porc*, fêtes grecques dans lesquelles on immolait un porc à Vénus.

HYSUDRUS, riv. de l'Inde en deçà du Gange, une des branches de l'Hydaspe. Auj. le *Sutledge*.

HYTHE, v. d'Angleterre (Kent), à 7 kil. O. de Folkestone, sur la Manche. Autref. un des *Cinq-Ports*, auj. port ensablé; 3,290 hab. Bains de mer. Commerce déchu.

I

IA, nom que les Kalmouks et les Mongols donnent à l'Être suprême.

IABLONOI (MONTS). *V.* STANOVOÏ.

IABLONOWSKI, IABLONSKI. *V.* JABLONOWSKI, JABLONSKI.

IABLUNKA, v. de l'Autriche-Hongrie (Silésie), sur l'Olsa; 2,400 hab. Fabr. active de toiles.

IACCA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), cap. des Iaccétans; auj. *Jaca*.

IACCETANS, *Iaccetani*, peuple de l'anc. Espagne (Tarraconaise), depuis le Sicoris jusqu'à la mer, au N. de l'Èbre entre les Vascons à l'O., et les Cérétans à l'E. Cap. Iacca.

IACCHOS, nom mystique de Bacchus dans les fêtes célébrées en son honneur à Athènes et à Éleusis, où il était adoré comme dieu-enfant, fils de Cérès et de Jupiter, frère et fiancé de Proserpine. Iacchos était aussi le chant de fête qui résonnait en son honneur dans les mystères.

V. Lenormant, *Recherches archéologiques à Eleusis*, 1862.

IACOBI. *V.* JACOBI.

IACOBS. *V.* JACOBS.

IACOUB. *V.* JACOB, YACOUB.

IADERA, anc. v. d'Illyrie (Dalmatie), au N.-O. de Scardona, à l'O. de Metula, et sur la mer Adriatique; cap. des Liburnes. Auj. *Zara*.

IÆGERNDORF, v. de l'Autriche-Hongrie (Silésie), sur l'Oppa; 8,400 hab. Draps et toiles. Château des princes de Liechtenstein; ruines du château de *Schellenberg*, résidence des anc. margraves de Brandebourg. Victoire des Russes sur les Prussiens, 1757.

IÆMTLAND, län de Suède (Norrland), touchant à la Norvège à l'O., et à la Suède propre au S. Superf., 52,218 kil. carr. Pop., 88,186 hab. Ch.-l. Œstersgud. Sol plat à l'E., appuyé à l'O. aux Alpes scandinaves, très boisé, et couvert de lacs. Mines de cuivre et de fer. Peu de céréales; bestiaux.

IAGO. *V.* SANTIAGO.

IAHDE, riv. de l'Oldenbourg, afflue au golfe de son nom dans la mer du Nord. En 1066 une inondation élargit le golfe de l'Iahde, ancien estuaire du Weser abandonné par ce fleuve. En 1218 et 1221, la mer creusa la partie du golfe au S. de Wilhelmshafen; où sont aujourd'hui les eaux les plus profondes. Depuis le XIII^e siècle, le continent a perdu 6,000 kil. carrés. G. H.

IAHDE (TERRITOIRE DE L'), enclave prussienne dans le grand-duché d'Oldenbourg, à la pointe O. du golfe de l'Iahde dans la mer du Nord; achetée par la Prusse en 1853, pour y établir un port de guerre. Le territoire a 135 kil. carr. et environ 1,000 hab. Ch.-l. Wilhelmshafen. (*V. ce mot.*) C. P.

IAHN. *V.* JAHN.

IAIK. *V.* OURAL.

IAKOUTES ou **YAKOUTS**, *Zokhalat* ou *Zokhi* dans leur langue, peuple de la Sibérie, dans la prov. d'Iakoutsk, sur les rives de la Léna, de l'Indigirka et de la Kolima. Ils sont forts, patients, courageux et hospitaliers, fabriquent eux-mêmes leurs haches et tous les ustensiles dont ils ont besoin, élèvent des chevaux et des rennes, se nourrissent de la chair de leurs troupeaux, ou du produit de leur chasse et de leur pêche. Ils habitent, en été, sous des tentes coniques, soutenues par des perches et recouvertes d'écorces de bouleau; en hiver, sous des baraques de planches mal jointes. D'après l'*iasak* (tribut), ils forment environ 45,000 familles, dont un petit nombre sont chrétiennes; les autres pratiquent le chamanisme.

IAKOUTSK, v. de la Sibérie, sur la rive g. de la Léna, ch.-l. du territoire de son nom, par 62° 1' lat. N., et 127° 24' long. E.; à 8,800 kil. de Saint-Pétersbourg; 4,830 hab. Contraste singulier entre les anciennes cabanes des Iakoutes et les maisons européennes de construction récente. Foires importantes; entrepôt du commerce des pelleteries, de la rhubarbe et des denrées chinoises, qui viennent par Okhotsk et le Kamtchatka. — Le territoire, l'une des 6 divisions administratives de la Sibérie orientale, est un démembrement du gvt d'Irkoutsk; il a au N. la mer Glaciale; à l'O. les gvts d'Ienisseisk et d'Irkoutsk; au S. les territoires de Transbaïkalie et de l'Amour; à l'E. celui du Littoral ou prov. Primorskaïa; 3,929,193 kil. carr., et 243,443 hab. Il forme 5 cercles : Iakoutsk, Olekminsk, Verkhné-Vilouisk, Verkho-Yansk et Fredné-Kolymsk. Climat très froid; sol stérile. La population est le long des fleuves.

IALTA ou **YALTA**, v. de la Russie d'Europe (Tauride), petit port sur la mer Noire, à 45 kil. S. de Simféropol; 1,370 hab. Bains de mer.

IALYSOS, une des trois villes de Rhodes et une des six villes de la Confédération dorienne, à l'extrémité N.-O. de l'île, avec une citadelle nommée *Orychôma;* auj. *Ialiso.* — Frère de Lindos et de Kamiros, fondateur de Ialysos. Protogène travailla 11 ans à un tableau représentant le héros Ialysos. S. RE.

IAMA ou **IAMSK**, brg et poste fortifié de la Sibérie, prov. du Littoral, à l'embouchure de la riv. du même nom, qui naît dans les monts Stanovoï et se jette dans la mer d'Okhotsk; 1,500 hab. G. H.

IAMBLIQUE. *V.* JAMBLIQUE.

IAMBO. *V.* YAMBO.

IAMBOURG, v. de la Russie d'Europe, gvt de Saint-Pétersbourg, sur la Louga; 2,491 hab. Draps, soieries, etc. Fit autrefois partie de l'Ingrie; fut prise par les Suédois en 1612, par Pierre le Grand en 1703.

IAMIDES, descendants d'Iamos, fils d'Apollon et d'Évadné, prédisaient l'avenir à Olympie.

IAMSK, baie de la mer d'Okhotsk, sur la côte du Kamtchatka, où se jette l'Iama; 80 kil. sur 35.

IAMOS, fils d'Apollon et d'Évadné, devin célèbre, ancêtre des Iamides, devins et prêtres d'Olympie, où il se rendit sur l'ordre d'Apollon. S. RE.

IANA, fl. de la Sibérie (Iakoutsk), naît dans les monts de Iansk, coule au N., et se jette dans l'océan Glacial. Cours de 750 kil.; finit dans une baie du même nom.

IANBOLI ou **YAMBOLI**, v. de la Turquie d'Europe (Roumélie orientale); 3,000 hab. Chemin de fer pour Tirnova et pour Andrinople.

IANTRA ou **YANTRA**, riv. de la Bulgarie, affl. de dr. du Danube; se forme au N. des Balkans, près de la passe de Chipka, passe à Gabrova et finit au-dessous de Sistova; cours de 180 kil.

IAPODES ou **IAPYDES**, peuple d'origine celtique, qui s'était établi dans l'anc. Illyrie, chez les Liburnes, sur la côte de l'Adriatique, entre Signia et Metula; v. princ. : Metula, Avendo. Il fut soumis aux Romains par Sempronius Tuditanus et Pandusius, l'an 129 av. J.-C.

IAPYGIE, *Iapygia*, contrée de l'Italie ancienne (Apulie), au S. de la Messapie, entre le golfe de Tarente à l'O., la mer Ionienne au S., et la mer Adriatique à l'E., terminait la presqu'île S.-E. de l'Italie au cap *Iapygium* (auj. *Salentin*); v. princ. : Callipolis, Hydruntum, Leuca.

IAPYX, vent d'O.-N.-O. chez les anc. Romains. On l'appelait aussi Corus ou Caurus.

IAPYX, fils de Lycaon, conduisit une colonie pélasgique dans le sud de l'Italie, et laissa son nom à l'Iapygie.

IAR, *rivage* en russe : *Iaroslaf*, rivage des Slaves, *Krasnoïarsk*, ville du rivage rouge.

IARBAS, roi des Gétules, vendit à Didon le sol où elle fonda Carthage, mais ne put la décider à l'épouser; elle aima mieux se donner la mort. Virgile suppose qu'Iarbas fut vaincu par Énée, son rival.

IARENSK, v. de la Russie d'Europe, gvt de Vologda; 1,170 hab. Comm. de fourrures, miel et cire.

IARLSBERG. *V.* Jarlsberg.

IAROMERITZ, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie); 2,000 hab. Beau château des princes de Kaunitz.

IAROPOLK Ier SVIATOSLAVITCH, grand-duc de Russie, 973-80, ne posséda d'abord que l'État de Kiev; mais les guerres qu'il soutint contre ses frères Oleg et Vladimir le rendirent maître de toute la Russie.

IAROPOLK II, grand-duc de Russie, 1132-37, eut un règne ensanglanté par les querelles des princes moscovites. Pl.

IAROSLAF (Jouri ou George), dit le *Sage*, grand-duc de Russie de 1016 à 1054, fils de Vladimir Ier, fut d'abord prince de Novgorod, détrôna son frère Sviatopolk, étouffa les révoltes de quelques autres princes, battit Boleslas II, roi de Pologne, soumit les Tchoudes et les Khazares de Tauride, triompha de Briatchislaf, son neveu, prince de Polotsk, fit une guerre heureuse à l'empereur de Constantinople, Constantin Monomaque, et extermina les Petchénègues. Ami des arts et des lettres, premier législateur des Russes, il s'efforça de civiliser son peuple et fonda la ville qui porte son nom. — Sa fille Anne épousa Henri Ier, roi de France.

IAROSLAF, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gvt de son nom, à 700 kil. E.-S.-E. de Saint-Pétersbourg, au confl. du Kotorosk et du Volga; 30,275 hab., sur le chemin de fer de Moscou à Vologda. Filatures, fabr. d'étoffes, d'orfèvrerie, scieries, papeteries, etc. 2 foires annuelles. Beaucoup de maisons de pierre, nombreuses églises, archevêché et séminaire, hospice d'aliénés, faculté de droit et gymnase créé en 1803 par Paul Grigorievitch Demidof. — Fondée en 1026 par le grand-duc Iaroslaf, elle fit successivement partie des principautés de Brostov, de Vladimir et Smolensk, et reconnut en 1426 la souveraineté des grands-ducs de Moscovie. G. H.

IAROSLAF (Gvt d'), division administrative de la Russie d'Europe; ch.-l. Iaroslaf. Superf., 35,612 kil. carr.; pop., 1,013,662 hab. 10 distr.; v. princ. : Rostof, Ouglitch, Rybinsk, etc. Sol peu fertile, plein de sables et de blocs de granit, d'étangs, de lacs et de marais, et traversé du N.-O. au S.-E. par le Volga. Grandes forêts. Élève de bétail. L'industrie linière, créée en 1830 par des ouvriers flamands que le baron A. Meyendorf appela, est une des plus riches de la Russie.

IAROSLAW, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), sur la San; 8,000 hab. Fabr. de draps, toiles, bougie.

IASCHAU. *V.* Iosz.

IASIQUE (Golfe). *V.* Iasos.

IASLO. *V.* Jaslo.

IASOS, île de la mer Égée, très près de la côte de l'Asie Mineure (Carie), à l'O. et au fond du golfe Iasique ou Iassique (*Iassicus sinus*), avait pour ch.-l. une ville de même nom. Auj. *Askem-Kalessi*. *V.* Spon et Wheler, *Voyages*, I, p. 361. — Nom de plusieurs personnages mythiques des légendes anciennes, en particulier des pères d'Io, d'Atalante et d'Amphion. S. Re.

IASSIQUE (Golfe). *V.* Iasos.

IASSY, anc. *Iassorum municipium*, v. du roy. de Roumanie, anc. cap. de la Moldavie, sur la Bachlui, à 17 kil. du Pruth, 700 kil. N. de Constantinople, 2,717 kil. de Paris par Vienne, Cracovie et Lemberg; 90,000 hab.; quartier général du 4e corps d'armée; archevêché roumain, métropolitain de la Moldavie; nombreuses synagogues et églises de différents rites. Université, collèges, musées. Fabr. de toiles, tuyaux de pipe. Comm. de vin, chanvre, grains, peaux, laine, cire, miel, suif. — Iassy, fut souvent dévastée par des incendies; en 1722, le feu dévora 4,700 maisons; en 1783, il détruisit la *Cour des princes*, monument attribué à Trajan; en 1827, le palais de l'archevêque et l'église métropolitaine furent consumés. En 1788, les fortifications d'Iassy furent démolies. Un traité y fut signé, le 9 janvier 1792, entre Catherine II et le sultan Sélim III : la Russie obtint la Crimée, l'île de Taman, une partie du Kouban et de la Bessarabie, la ville d'Otchakov, et les pays enclavés entre le Boug et le Dniester; ce dernier fleuve devint la limite des empires russe et ottoman. B.

IASTROW. *V.* Jastrow.

IASZ-BERENY, v. de l'Autriche-Hongrie, jadis ch.-l. du district de Jaszsag (Jazygia), fait partie depuis 1876 du comitat de Jaszkun-Szolnok; 21,781 hab. Gymnase. Carrières de pierre à bâtir. On y montre le prétendu tombeau d'Attila.

IASZO. *V.* Iosz.

IATINUM, v. de la Gaule (Lyonnaise IIe), cap. des Meldi; auj. *Meaux*.

IATREB, *Iatrippa*, nom anc. de Médine.

IAUER, *Iauravia, Iavoria*, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Neisse; 10,404 hab. Tribunaux. Fabr. de bière, vinaigre, eaux-de-vie, tabac, gants, etc. Marchés importants pour les grains et les bestiaux, créés en 1404.

IAUERNIK, v. de l'Autriche-Hongrie (Silésie); 2,000 hab. Fabr. de liqueurs. Château de *Johannisberg*, aux évêques de Breslau.

IAWOROW, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie); 8,699 hab. Bains sulfureux de *Sklo*. Résidence favorite du roi de Pologne, Jean Sobieski.

IAXARTE, *Iaxartes*, fl. de l'Asie, appelé *Araxe* par Hérodote, *Tanaïs* par les Macédoniens, *Silis* par Pline, *Araxates, Orxantes, Orxyartes, Orexantes* par d'autres écrivains, était le plus septentrional des cours d'eau que l'antiquité connût. Sorti de l'Imaüs, il formait au N. la limite de la Sogdiane, et sépara l'empire persan et celui d'Alexandre du pays des Scythes. Alexandre éleva sur ses bords, en 328 av. J.-C., des autels à Bacchus, à Hercule, à Sémiramis, à Cyrus et à lui-même. C'est auj. le Sihoun ou Sir-Daria. (*V. ces mots.*) Les anciens disaient que l'Iaxarte se jetait dans la mer Caspienne, non que le terrain lui eût jamais permis d'atteindre cette mer, mais parce que la mer Caspienne et la mer d'Aral ont été sans doute autrefois réunies, soit par l'Oxus, qui eut, jusqu'au xviie siècle, une embouchure dans l'une et dans l'autre, soit par un *golfe Scythique*, large sillon dont on retrouve la trace dans la dépression du sol entre l'Aral et le golfe Karabogaz. Selon Strabon, un bras de l'Iaxarte se rendait dans la mer Glaciale : on peut suivre, en effet, depuis l'Aral jusqu'à l'embouchure de l'Obi, les traces d'un profond sillon, en partie desséché, en partie rempli par des marécages et une suite de petits lacs. C. P.

IAXT (Cercle de l'), un des 4 cercles du roy. de Wurtemberg, touchant à la Bavière au N. et à l'E., et au grand-duché de Bade au N.-O.; 5,138 kil. carr.; — 407,613 hab., dont 280,000 protestants, 123,000 catholiques et 4,000 juifs. Ch.-l. Ellwangen; v. princ. Hall. Sol montagneux, arrosé par le Kocher et par l'Iaxt, qui se jette dans le Neckar près de Wimpfen, après un cours de 140 kil.

IAZYGES, peuple sarmate qui parut en Europe vers le ier siècle av. J.-C., envahit les terres des Scythes, s'unit contre ce peuple avec Mithridate le Grand, et s'établit entre le Tanaïs et le Borysthène. Au temps d'Auguste, une de leurs tribus avait passé ce fleuve, et s'étendait jusqu'aux bouches du Danube. Une autre s'établit, environ sous le règne de Claude, entre le Danube à l'O. et au S., la Theiss à l'E., et les monts de Sarmatie (Karpathes inférieurs) au N.; on les appelait Iazyges *Metanastes* (transplantés). Ils restèrent, pendant un siècle, amis de Rome, et furent attaqués par Décébale, roi des Daces, qui leur enleva une partie de leurs possessions; Trajan ne les leur rendit pas après sa victoire. Ils prirent parti pour les Marcomans contre Marc-Aurèle, et ravagèrent la Mœsie et la Pannonie. Ils firent partie de l'empire des Goths, puis de celui d'Attila, et disparurent au milieu des invasions. Leurs forces consistaient principalement en cavalerie; ils obéissaient à une aristocratie militaire. C. P.

IAZYGIE, anc. division administrative des États autrichiens (Hongrie, cercle en deçà de la Theiss), entre les comitats de Hévesch au N., Pesth à l'O. et au S., Ausser-Szolnok à l'E.; 65,000 hab. Ch.-l. Iasz-Bérény. Les Iazyges de ce pays sont des Comans, restés depuis l'invasion mongole du xiiie siècle, et dont le nom, d'origine madgyare, signifie *tireurs d'arcs*; les anc. Iazyges étaient Sarmates ou Slaves, et leur nom signifiait en slovène *les Parlants*, par opposition à *Niemtzi* (les Muets), dénomination qu'ils appliquaient aux Germains, dont ils n'entendent point la langue. C. P.

IBABA, v. d'Abyssinie, dans le roy. d'Amhara ou de Gondar, près de la rive S. du lac Dembéa, à 110 kil. S.-S.-O. de Gondar.

IBAGUÉ ou **SAN-BONIFACIO**, v. de la rép. de Colombie, dans l'Amérique du Sud, État de Tolima, près d'un affl. du rio Magdalena; 10,345 hab. Fondée en 1550, elle a été assez longtemps la cap. de l'État de Tolima.

IBARRA (Joachim), célèbre imprimeur espagnol, né à Saragosse en 1725, m. à Madrid en 1785, a édité un *Don Quichotte*, Madrid, 1780, 4 vol. in-4°, et une traduction de *Salluste* par l'infant Don Gabriel, 1772, in-fol., qui passent à juste titre pour des chefs-d'œuvre de typographie. Ce fut lui qui introduisit en Espagne l'usage de lisser le papier imprimé.

IBARRA (SAN-MIGUEL-DE-), v. de l'Équateur, ch.-l. de la prov. d'Imbabura, au pied du volcan d'Imbabura, sur le rio Ajavi, à 77 kil. N.-E. de Quito. Détruite en 1868 par un tremblement de terre qui fit 30,000 victimes. Sort lentement de ses ruines. Sucre et coton. G. H.

IBAS, hérésiarque nestorien du ve siècle, originaire de Syrie, fut accusé d'avoir propagé les erreurs de Théodore de Mopsueste, absous par les conciles de Tyr et de Béryte, 446, puis condamné au concile d'Éphèse, 449, déposé de l'épiscopat, et jeté en prison. Rétabli par le concile de Chalcédoine en 451, il mourut évêque d'Edesse en Mésopotamie, en 457. Il reste de lui un fragment d'une lettre où il rend compte des débats survenus entre Nestorius et St Cyrille. M.

IBBAS, officier de Théodoric, roi des Ostrogoths d'Italie,

défit, en 508, sous les murs d'Arles, Théodoric ou Thierry, fils aîné de Clovis.

IBEBIRI, FOCONES ou **CONFUSO**, riv. de l'Amérique du Sud (Rép. de la Plata), coule du N.-O. au S.-E., et se jette dans le Paraguay, à 130 kil. N.-E. de l'Assomption; cours de 380 kil.

IBELIN (Jean d'), comte de Jaffa et d'Ascalon, rédigea par écrit, vers 1250, avec les modifications et augmentations qu'elles avaient subies, les *Assises* de Jérusalem, promulguées en 1099. (*V.* Assises.)

IBERA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconnaise), au S. de l'Iberus; détruite par les Romains pendant la 2e guerre punique.

IBÈRE, *Iberus*, fl. de l'anc. Espagne, naissait sur le versant N. des monts Idubeda, et passait à Juliobriga, Calagurris, Cæsaraugusta et Dertosa; auj. *Èbre*.

IBÈRES, *Iberi*, peuple de l'anc. Espagne qui fit donner à cette contrée le nom d'Ibérie, *Iberia*, restreint toutefois, dans l'origine, à la partie septentrionale arrosée par l'Ibère. Du mélange de quelques-uns avec les Celtes sortit la tribu des Celtibériens. Les Ibères étaient une des grandes divisions de la race Ibérique, qui avait peuplé anciennement la Gaule et qui s'était maintenue dans l'Aquitaine, entre la Garonne et les Pyrénées. (*V.* Races.)

IBÉRIE, nom que les anciens donnaient au pays appelé auj. *Géorgie* et borné à l'O. par la Colchide, au S. par l'Arménie, à l'E. par l'Albanie, au N. par le Caucase. Ce pays, où l'on arrivait, du côté du nord, par le défilé des *Portes Caucasiennes*, formait une vaste plaine encadrée par le Caucase et ses ramifications, et baignée par le *Cyrus* (Kour) et ses affluents, l'*Aragus* (Aragui ou Arak), le *Cambyses* (Gori) et l'*Alazonius* (Alasan), qui la séparait de l'Albanie. Il produisait en abondance du blé, de l'huile et du vin. Les habitants, appelés Sapires par Hérodote, ne sont guère connus sous le nom d'Ibères que depuis le Ier siècle av. J.-C.; ils suivaient les usages des Mèdes et des Arméniens; ainsi ils adoraient le soleil, et révéraient une image du dieu persique Oromaze ou *Ormuz*, dont on retrouve le nom dans *Harmozica*, une de leurs villes principales. Soumis aux Perses, puis à Alexandre, ils se rendirent indépendants sous ses successeurs. Alliés de Mithridate contre les Romains, leur pays fut envahi par Pompée, en 65 av. J.-C. A l'époque d'Auguste, ils paraissent parvenus à un degré assez avancé de civilisation : Strabon représente l'Ibérie comme peuplée de villages et de villes bien bâties, avec des maisons couvertes en tuiles et disposées selon les règles de l'architecture, des places, des édifices publics en grand nombre. On distinguait les Ibères de la plaine, agriculteurs paisibles, et les Ibères de la montagne, plus belliqueux. La nation se divisait en 4 classes : la 1re fournissait les rois; la 2e était celle des prêtres, qui, outre les fonctions sacerdotales, étaient chargés de juger les différends de la nation avec ses voisins; la 3e se composait des soldats et des laboureurs; la 4e, des gens du peuple, esclaves du roi, et employés aux services de la vie journalière. Les Ibères reçurent le christianisme des Grecs de Byzance, à l'époque de Constantin : mais l'affaiblissement de l'empire, au IVe siècle, laissa l'Ibérie exposée aux attaques des rois Sassanides de Perse, qui, pendant les deux siècles suivants, disputèrent aux Romains le droit de lui donner des souverains. L'Ibérie fut soumise au VIIe siècle par les Arabes. (*V.* Géorgie.) C. P.

IBÉRIE. *V.* Ibères.

IBERIQUE (Race). *V.* Races.

IBÉRIQUES (Monts). *V.* Espagne.

IBERVILLE, v. du Dominion of Canada, prov. de Québec, sur la riv. Richelieu, en face de la ville de Saint-Jean; 3,635 hab. dans la paroisse, presque tous Canadiens français.

IBI, v. d'Espagne (Valence), prov. d'Alicante; 3,300 hab. Château fort. Comm. de laines, vin, huile, miel.

IBICUY, riv. de l'Amérique du Sud (Brésil, prov. de Rio-Grande do Sul), formée par la réunion du Rio-Boropi et du Rio-Santa-Maria, se jette dans l'Uruguay; cours de 400 kil.

IBIS, oiseau aquatique, révéré des Égyptiens, parce qu'il détruisait les serpents. On lui attribuait des connaissances astronomiques. Ceux qui osaient lui nuire étaient punis de mort. On retrouve encore aujourd'hui des corps d'ibis embaumés à la manière égyptienne.

IBN. *V.* Ben.

IBN-ALATYR, surnommé *Azz-eddyn*, gloire de la religion, né en Mésopotamie vers 1160, m. à Mossoul en 1233, a laissé une *Histoire des Atabeks de Syrie*, une *Histoire des compagnons de Mahomet*, et une *Chronique complète* depuis le commencement du monde jusqu'en 1231, ouvrages mss à la Bibliothèque nationale de Paris.

IBN-AL-KHATIB (Mohammed-ben-Ahmed), historien arabe d'Espagne, né à Grenade en 1313, m. en 1374.

Il a laissé une *Histoire des rois de Grenade*, une *Biographie des écrivains espagnols*, et une *Chronologie des khalifes et des rois d'Afrique et d'Espagne*.

IBN-AL-KOUTIAH (Abouberr-Mohammed), écrivain arabe d'Espagne, m. à Cordoue en 978, est auteur d'une *Histoire de la conquête d'Espagne par les Arabes*, en ms. à la Bibliothèque nationale de Paris.

IBN-AL-MOKAFFA, écrivain arabe, m. vers 757. Persan d'origine, il embrassa l'islamisme, et traduisit le premier en persan le livre de *Calilah et Dimnah*, attribué à Bidpaï.

S. de Sacy en a publié une édition sous ce titre : *Calilah et Dimnah, ou Fables de Bidpaï*, 1816, Paris, in-4°.

IBN-BATOÛTAH, voyageur musulman du XIVe siècle qui contribua plus que tous les autres à accroître le domaine géographique des Arabes. Né à Tanger de parents berbères, jurisconsulte respecté, mais emporté par une curiosité naturelle et par l'amour des voyages, il entreprit d'abord le pèlerinage de la Mecque, 1325, visita chemin faisant le Maghreb, la Tunisie, Tripoli, l'Égypte, la Palestine et le nord de l'Arabie. De là, il parcourut la Syrie, la Perse, l'Irâk, la Mésopotamie; il revint ensuite à Ormuz en longeant le sud de l'Arabie, vit les pêcheries de perles du golfe Persique, et traversa de nouveau l'Arabie. De l'Asie Mineure, où il arriva par la Syrie, il s'embarqua pour la Crimée et le Kiptchâk (Russie méridionale actuelle). Il renonça, malgré son caractère aventureux, à dépasser Bolghâr, anc. capitale du royaume des Bulgares, sur les bords du Volga, non loin du confluent de la Kama : au-delà de cette ville, on ne voyageait que sur de petits chariots traînés par des chiens, ce qui rendait difficiles les traversées de longue haleine, et d'ailleurs, on ne connaissait pas la contrée, que Batoûtah qualifie de *Pays de Ténèbres*. Du Kiptchâk, il vint à Constantinople avant de revenir en Asie et de traverser le Karizm (Khiva), la Boukharie, le Khoraçan, le Kandahar. A Dehli, il remplit pendant 2 ans les fonctions de cadi, et le sultan qui résidait dans cette ville, le chargea ensuite d'une mission diplomatique pour le « fils du ciel » : il mit plus de 2 ans à arriver à Pékin; car il explora auparavant les ports occidentaux de l'Inde et les îles du grand archipel. Quand il revit Tanger, sa ville natale, il y avait 24 ans qu'il l'avait quittée, 1325-49; mais il n'y demeura pas longtemps. A la suite d'un voyage à Grenade, le sultan du Maroc l'envoya en mission au-delà du grand fleuve de Tombouctou, chez les nègres, 1352. A son retour, il se fixa à Fez, où il mourut en 1377. M. P.

IBN-KHALDOUN, historien, né à Tunis en 1332, m. au Caire en 1406, occupa les postes les plus élevés à Tunis, à Fez, en Égypte, et fut en faveur auprès de Tamerlan.

On lui doit une *Histoire des Arabes et des Berbères*, dont on a découvert, en 1840, deux manuscrits, à Constantine et à Constantinople. De Slane et N. Desvergers l'ont publiée en arabe et en franç., 1841-43.

IBN-KHILCAN, historien arabe, né à Arbil en 1211, m. en 1282, vécut en Syrie et en Égypte, et fut grand-cadi à Damas.

On lui doit une biographie estimée, sous le titre de *Décès des personnages éminents et histoire des hommes de ce siècle*, trad. en franç. par M. de Slane, 1838-42.

IBRAHIM, forme orientale du nom d'Abraham.

IBRAHIM, sultan ottoman de 1640 à 1649, frère et successeur d'Amurat IV, dont il avait évité la jalousie en contrefaisant l'imbécile, s'attira, par ses débauches et sa brutalité, la haine de ses sujets qui, poussés par la sultane-mère Kiosun, le forcèrent d'abdiquer, et l'étranglèrent ensuite. Sous son règne eut lieu le siège d'Azov, 1641, et la guerre de Candie contre les Vénitiens commença.

IBRAHIM-BEY, célèbre chef des Mameluks, né en Circassie vers 1735, m. en 1816, chassa Ismaïl-Bey, du Caire et partagea le pouvoir avec Mourad-Bey, compagnon de sa fortune, 1776. Ibrahim et Mourad furent chassés en 1785 par Hassan-Pacha, lieutenant du sultan Abdul-Hamid. Ismaïl-Bey étant mort de la peste en 1791, Ibrahim et Mourad rentrèrent dans le Caire. Chargé surtout de l'administration civile, et moins belliqueux que son collègue, Ibrahim n'opposa qu'une faible résistance à l'armée de Bonaparte, fut poursuivi et défait à Salahièh par Reynier et Leclerc, et s'enfonça avec ses Mameluks dans le désert, 1799. Dépouillé du pouvoir par Méhémet-Ali, 1805, il échappa au massacre des Mameluks, 1811, et mourut à Dongola, en Nubie, où il s'était réfugié.

IBRAHIM-PACHA, né en 1792 à Kavala, m. au Caire en 1848, fils de Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, fut chargé en 1816 de venger sur les Wahabites les défaites qu'avaient essuyées son père et son frère Toussoum dans une première expédition; il prit Derrayèh, leur capitale, fit prisonnier et envoya à Constantinople leur chef Abdallah, qui eut la tête tranchée, 1818. En récompense de ses services, il reçut de la Porte le titre de pacha de la Mecque. Aidé du lieutenant français Selves (colonel Soliman-Pacha), il introduisit dans l'armée les manœuvres et la discipline européennes. Ses réformes

amenèrent quelques émeutes. Après avoir fait, en 1824, une expédition dans le Sennaar, le Darfour et le Kordofan, il fut envoyé contre les Grecs révoltés, à qui il fit une guerre d'extermination; ses progrès en 1826 et 1827 furent rapides, mais la bataille de Navarin les arrêta. En 1831, chargé par son père de faire la conquête de la Syrie, il s'empara de Jaffa, Kaïffa, Saint-Jean-d'Acre, défit Hussein-Pacha à Homs, 19 juillet 1832, et Reschid-Pacha à Konièh, 20 décembre 1832; il menaçait même Constantinople, quand le traité de Kutayèh, 14 mai 1833, l'arrêta dans sa marche. Nommé gouverneur de Syrie, il fit la guerre aux Druses et aux Naplousains soulevés par sa tyrannie. Les Turcs ayant violé le traité, il battit le séraskier Hafiz-Pacha à Nézib, 24 juin 1839; mais les puissances européennes intervinrent. Après le traité de Londres, signé le 15 juillet 1840 entre l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche, après le bombardement des ports de Syrie par le commodore Napier, Ibrahim, dépouillé de ses conquêtes, ne s'occupa plus que des réformes intérieures de son pays. En 1846, attaqué de phtisie, il vint en France aux eaux du Vernet, et fut brillamment reçu à la cour du roi Louis-Philippe. De retour en Égypte, il administra pendant la démence de son père, mais mourut avant lui.

IBRAHIM (NAHR-), anc. *Adonis*, riv. de Syrie, dans la partie S.-O., du Sandjak de Tripoli, se jette dans la Méditerranée au S. de Djébail; cours de 25 kil.

IBRAHIM-ROUD, riv. de l'Asie (Perse), naît près de Kars, sur les limites du Béloutchistan, traverse le Kerman, et se jette dans le golfe Persique, à 53 kil. S.-E. de l'île d'Ormuz; cours de 450 kil.

IBRAHIM (Lac), appelé aussi lac *Kodja*, lac de l'Afrique équatoriale, découvert en 1874 par Chaillé-Long. Il est traversé par le Nil, entre les lacs Victoria et Albert; 60 kil. sur 27. E. D—y.

IBROS-DEL-REY, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Jaen; 3,900 hab. Fabr. de savon.

IBSAMBOUL ou **ABOU-SIMBEL**, hameau de la Nubie égyptienne, sur la rive g. du Nil, à 45 kil. S.-O. de Deyr. On y voit les ruines de 2 temples égyptiens, taillés dans le roc, et couverts de sculptures et d'hiéroglyphes. Le plus petit est dédié à Athor. Le plus grand présente, devant la façade, 4 colosses de 20 m. de haut; il est composé de 16 salles, et terminé par un sanctuaire au fond duquel sont 4 belles statues assises; la 1re salle est soutenue par 8 piliers, à chacun desquels est adossé un colosse de 10 m. de haut, et ornée tout autour, de bas-reliefs représentant les conquêtes de Ramsis II.

V. Perrot et Chipiez, *l'Art dans l'antiquité*, t. Ier, p. 414-25.

IBYCUS, poète lyrique grec, né à Rhegium, florissait vers 540 av. J.-C. Émule de Stésichore, dont les anciens ne le séparent guère, il s'exerça, comme lui, dans la poésie chorique, et traita en vers lyriques les sujets de l'épopée; mais il exprima aussi, comme Alcée et Sapho, des sentiments personnels, et peignit surtout avec ardeur les transports de l'amour. Sa vie se passa en grande partie auprès de Polycrate de Samos. On raconte qu'il fut assassiné par des voleurs; avant de mourir, il prit à témoin contre ses meurtriers une troupe de grues qui passait au-dessus de sa tête. Quelque temps après, les brigands étaient à Corinthe, sur une place publique, quand un d'eux, voyant passer des grues, s'écria : « Voilà les témoins d'Ibycus. » Ce propos fut entendu; on arrêta les assassins, qui se troublèrent et avouèrent leur crime. Schiller a fait de cet épisode l'objet d'une de ses ballades les plus célèbres. On attribue à Ibycus l'invention de la *sambuque*, espèce de lyre triangulaire ou de harpe.

Les fragments d'Ibycus ont été rassemblés par Schneidewin, 1833, et par Bergk, 1843. S. Re.

ICA ou **PUTUMAJO**, riv. de l'Amérique du Sud (Bolivie), appelée d'abord San-Miguel, naît dans les Andes de Pasto, coule au N.-O., et se jette dans l'Amazone; cours de 4,400 kil. environ.

ICA (SAN-GERONIMO-DE-), v. du Pérou, ch.-l. de dép. et de prov.; 6,905 hab. Comm. de vin et eau-de-vie, verrerie. Fondée en 1563. — La prov. d'Ica, dans le dép. du même nom a 34,782 kil. carr., et 29,735 hab. Le dép. a 37,572 kil. carr., et 60,550 hab. Il forme les deux prov. d'Ica et de Chincha.

IÇANA, riv. du Brésil (Alto-Amazonas), naît aux monts Tunuhy, coule à l'E.-S.-E., et se jette dans le Rio-Negro, près de Nossa-Senhora-da-Guia; cours de 450 kil.

ICARE, fils de Dédale, voulant s'échapper du labyrinthe de Crète où il était captif, s'éleva dans les airs, au moyen d'ailes formées de plumes d'oiseau jointes avec de la cire, qu'il s'adapta aux épaules; mais s'étant élevé trop haut, la chaleur du soleil fondit la cire, et il tomba dans cette partie de la mer Égée qui prit de lui le nom d'*Icarienne*. Cette légende est racontée avec beaucoup de grâce dans les *Métamorphoses* d'Ovide.

ICARIE, *Icaria*, île de la mer Égée, au S.-O. de Samos, tirait son nom d'Icare. Auj. *Nikaria*.

V. Ross, *Reisen*, II. p. 164.

ICARIENNE (Mer). *V.* Icare.

ICARIUS, père de Pénélope, femme d'Ulysse, et frère de Tyndare, roi de Sparte. Il obligea les prétendants à la main de sa fille de la disputer dans les jeux qu'il leur fit célébrer. Il existe plusieurs répliques d'un bas-relief célèbre représentant Bacchus chez Icarius (Müller-Wieseler, no 624).

ICAUNA, nom anc. de l'Yonne.

ICCIODURUM, nom anc. d'Issoire.

ICCIUS PORTUS. *V.* Itius.

ICENES, *Iceni*, peuple de la Bretagne romaine (Flavie-Césarienne); v. princ. : *Icenorum oppidum* (Ixworth) et *Icenorum venta* (Caster, près de Norwich). Soumis volontairement à l'empereur Claude, ils se révoltèrent contre Néron. (*V.* Boadicée.)

ICHIM, riv. de la Sibérie occidentale, naît dans une montagne à l'E. d'Akmolinsk, et se jette dans l'Irtisch (bassin de l'Obi); cours de 1,675 kil. Elle donne son nom à une ville, à un vaste steppe entre le Tobol et l'Irtisch, et à une ligne de postes de Cosaques de Pétropaulosk à Omsk.

ICHNEUMON, sorte de rat d'eau adoré des anc. Égyptiens, parce qu'il détruisait les œufs du crocodile.

ICHNUSA, nom grec de la Sardaigne, qui présente, par sa configuration extérieure, la trace d'un pied d'homme.

ICHTYOMANCIE, art de deviner l'avenir par l'inspection des entrailles des poissons ou de leurs mouvements dans l'eau.

ICHTYOPHAGES, c.-à-d. *mangeurs de poissons*, nom donné par les anciens à quelques peuples peu connus des côtes de la mer; c'étaient : 1o les *Ichtyophages éthiopiens*, que Ptolémée place dans l'extrême Orient, au pays des Sines, sur les côtes du Grand-Golfe (golfe de Martaban ou de Siam); 2o les *Ichtyophages gédrosiens*, qui habitaient la côte de la Gédrosie, sur la mer Érythrée; 3o les *Ichtyophages arabes*, sur la côte N. de l'Arabie Heureuse, le long du golfe Persique, depuis l'entrée de ce golfe jusqu'au promontoire du Soleil (cap Ras-ol-Lima); 4o les *Ichtyophages Troglodytes*, sur la côte O. de la mer Rouge, le long du rivage de la haute Égypte et de l'Éthiopie, jusqu'au détroit de Diré (Bab-el-Mandeb); 5o les *Ichtyophages occidentaux*, que Ptolémée place sur la côte O. de l'Afrique, dans une position qui paraît se rapporter au pays actuel du Sénégal ou de la Gambie. C. P.

ICIDMAGUS, nom anc. d'Issengeaux.

ICILIUS (Spurius-Ruga), l'un des tribuns nommés sur le mont Sacré, l'an 259 de Rome, 493 av. J.-C., fit adopter, en 492, une loi qui défendait d'interrompre un tribun parlant dans l'assemblée du peuple. O.

ICILIUS (Lucius), tribun du peuple, demanda, l'an 298 de Rome, 454 av. J.-C., que les terres du domaine public sur l'Aventin fussent distribuées au peuple. Malgré l'opposition des patriciens, ce plébiscite fut voté par les tribus, et Icilius obtint même de le défendre dans la curie, innovation qui fit attribuer aux tribuns le droit de convoquer le sénat et de parler dans cette assemblée. Ce même Icilius fut le fiancé de Virginie, que le décemvir Appius Claudius revendiqua comme son esclave. O.

ICOD ou **FEA DE LOS VINOS**, v. de l'île de Ténérife, Canaries, près du Pic; 5,830 hab. Vin de Malvoisie.

ICOGLANS. *V.* Azamoglans.

ICOLMKILL. *V.* Iona.

ICONIUM, anç. v. d'Asie Mineure (Phrygie), limitrophe de la Cilicie, fut, au ive siècle ap. J.-C., le ch.-l. de la Lycaonie (prov. du diocèse d'Asie), et, au moyen âge, la résidence d'une dynastie de Turcs Seldjoucides; auj. *Konièh*.

ICONOCLASTES, c.-à-d. *briseurs d'images*, secte religieuse dont on fait remonter l'origine à l'an 485, sous l'empereur Zénon. Ils regardaient le culte des images comme une idolâtrie, et détruisirent un grand nombre d'images. Leur doctrine, que l'empereur Léon l'Isaurien fit approuver par un concile tenu à Constantinople en 730, fut condamnée par d'autres conciles, en 787 et en 842, et ne tarda point à disparaître. L'hérésie des iconoclastes entraîna la révolte de l'Italie contre Léon l'Isaurien, facilita la formation de la puissance temporelle des papes, et, par suite, le rétablissement de l'empire romain en occident. Elle se reproduisit chez les Vaudois, les Albigeois, les Hussites, et les protestants du xvie siècle.

V. Schlosser, *Histoire des Iconoclastes*, 1806 (en all.); Paparrigopoulo, *Histoire de la civilisation hellénique*, 1875.

ICONONZO, vge de la Colombie, État de Cundinamarca, à 60 kil. S.-O. de Bogota, est célèbre par 2 ponts naturels jetés sur le torrent de Suma-Paz, à 20 m. l'un au-dessus de l'autre; le plus haut a $14^{m},50$ de long, $12^{m},7$ de large, $4^{m},2$ d'épaisseur, et s'élève à 97 m. au-dessus des eaux.

ICOSIUM, anc. v. d'Afrique (Mauritanie Césarienne), tirait

son nom, suivant Solin, de ce qu'elle avait été fondée par *vingt* compagnons d'Hercule. *Eicosi* en grec signifie vingt.

ICTINUS, illustre architecte athénien du temps de Périclès, construisit les principaux monuments de cette époque : le temple d'Éleusis ; le Parthénon, avec Callicrate ; le temple d'Apollon à Phigalie, etc.

V. Beulé, *l'Acropole d'Athènes*, 186[illegible].

IDA ou **IDE** (Sainte), née en 1040, m. en 1113, fille de Godefroi le Barbu, duc de Lorraine, fut mariée à Eustache II, comte de Boulogne. Fête, le 13 avril.

IDA, auj. *Kas-dagh*, petite chaîne de montagne de l'Asie Mineure (Mysie), s'étendait de la Propontide au N. jusqu'au golfe d'Adramytte au S. Le Scamandre, le Simoïs, et le Granique y prenaient leur source. Au bas de l'Ida était Troie ; sur le sommet eut lieu le célèbre jugement de Pâris.

IDA, chaîne de mont. qui traversait la Crète dans toute sa longueur. Selon la fable, Jupiter y fut élevé par les Dactyles, nommés de là *Idéens*. C'est auj. le *Psiloriti*.

IDACE, évêque espagnol du Ve siècle, né à Lamégo, évêque de Chaves, est l'auteur d'une *Chronique* qui s'étend de l'an 381 jusqu'à 461. D'un style dur et barbare, elle contient d'intéressants détails. Le P. Sirmond en a donné une édition, Paris, 1619. On attribue à Idace des *Fastes consulaires*, qui se trouvent dans la Bibliothèque des Pères.

IDAHO (Territoire d'), division politique du nord-ouest des États-Unis ; entre 42°-46° lat. N. et 112°-119° long. O. Il a été organisé en 1863, et formé de parties détachées du Washington, de l'Orégon, de l'Utah et du Nébraska. Borné à l'E. par les montagnes Rocheuses, dont il renferme la plus haute cime (pic Frémont, 4,500 m.), il est arrosé à l'O. par le cours supérieur du Lewis, branche S. de l'Orégon, et par la rivière du Saumon, son affluent. Mines d'or, de platine, de fer et de cuivre, surtout dans le comté d'Idaho, qui a donné son nom au pays tout entier. Superf., 219,623 kil. carr. Capit. Boisé-city, déjà peuplée de 5,000 à 6,000 Européens. La population du territoire est composée en majorité de tribus indiennes, celles des Punashli et des Nez-percés ; en 1880, les Européens y étaient au nombre de 29,013, avec 3,379 Chinois. C. P.

IDALIE, *Idalia*, *Idalium*, v. de l'île de Chypre, au N. de Citium, consacrée à Vénus. Bosquets, vergers, séjour délicieux ; n'existait déjà plus au temps de Pline.

IDANHA-A-NOVA, v. du roy. de Portugal (Bas-Beïra), district de Castello-Branco, sur le Ponsul ; 3,000 hab.

IDANHA-A-VELHA, *Œgiditania* ou *Igœdita*, vge de Portugal, district de Castello-Branco, à 12 kil. N.-E. d'Idanha-a-Nova. Jadis ville importante, auj. simple hameau de 200 hab. Patrie du roi Wamba.

IDANUS, nom anc. de l'Ain.

IDEENS (Dactyles). *V.* Dactyles et Ida.

IDELER (Louis), chronologiste allemand, né en 1766 près de Perleberg (Brandebourg), m. en 1846, professeur d'astronomie à Berlin, membre étranger de l'Institut de France en 1839.

Il a publié : *Essai sur les observations astronomiques des anciens*, 1806 ; *Manuel de chronologie*, 1825, nouv. éd., 1882, ouvrage classique en Allemagne ; *Chronologie chinoise*, 1837 ; divers Manuels de littérature, etc.

IDES, *Idus*, l'une des divisions du mois dans l'année des anc. Romains. Elles tombaient le 15, dans les mois de 31 jours, excepté Janvier, Août et Décembre, où elles revenaient le 13, ainsi que dans les autres mois. *Ides* venait du vieux mot latin *iduare*, partager. Elles étaient consacrées à Jupiter, auquel on sacrifiait, ce jour-là, une brebis. A Rome, le sénat tenait une de ses séances ordinaires à l'époque des ides. Le lendemain des ides passait pour funeste. C. D—y.

IDISIAVISUS (et non **IDISTAVISUS**) **CAMPUS**, plaine de Germanie, chez les Chérusques, sur les bords du Visurgis (Weser). Situation incertaine. Germanicus y défit Hermann, l'an 16 de J.-C.

IDOMÉNÉE, roi de Crète, fils d'un Deucalion, et petit-fils de Minos II, prétendit à la main d'Hélène, vint se joindre avec 80 vaisseaux aux Grecs qui assiégeaient Troie, se distingua par sa valeur, prit part à la lutte qui eut lieu autour du cadavre de Patrocle, et, lors des jeux funèbres en l'honneur de ce héros, eut une querelle avec Ajax, fils d'Oïlée. Surpris par une tempête à son retour, il fit vœu, s'il échappait, de sacrifier à Neptune l'être vivant qui s'offrirait le premier à sa vue en touchant la Crète. Ce fut son fils qu'il rencontra. Odieux à ses sujets pour avoir consommé le sacrifice, ou chassé par une peste, il s'enfuit en Italie, où il fonda Salente.

IDRIA, v. de l'Autriche-Hongrie (Carniole), à 40 kil. O. de Leybach, sur l'Idria ; 4,000 hab. Fabr. de toiles, dentelles, cinabre. Riches mines de fer, de cuivre et surtout de mercure, découvertes en 1497, et exploitées depuis 1510.

IDRO (Lac d'), *[illegible]*, lac du roy. d'Italie, prov. et à 25 kil. N.-N.-E. de Brescia, traversé par la Chiese ; 10 kil. sur 12. Excellent poisson. — Sur la rive S.-E. est le brg d'Idro ; 905 hab. avec la commune.

IDSTEDT, vge du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), entre la Trène et l'Eider, à 10 kil. N. de Slesvig. Victoire du général danois Krog sur les insurgés du Slesvig-Holstein, commandés par Willisen, 24-25 juillet 1850.

IDSTEIN, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), ch.-l. de cercle, sur le plateau de Unter-Taunus, à 9 kil. N. de Mayence ; 2,500 hab. École d'agriculture et d'économie rurale ; école normale d'instituteurs primaires ; château bâti en 1615 et contenant des archives. — Autref. ch.-l. de la Wettéravie, elle passa à la maison de Nassau en 1721.

IDUBEDA, chaîne de mont. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), auj. Sierra d'Oca. (*V.* Oca.)

IDULIUM, nom de la victime que l'on offrait à Jupiter le jour des Ides, chez les anc. Romains.

IDUMÉE, *Idumæa*, petit pays situé au S. et à l'E. de la Palestine, et qui prit son nom des Iduméens ou Édomites, peuple sémitique descendant d'Édom ou Ésaü. Les Iduméens s'établirent d'abord à l'E. de la mer Morte, dans le pays appelé de là *Idumée orientale* et plus tard *Auranitide*, et dont *Bostra* était la ville principale : ils s'étendirent ensuite au S. de la Palestine, entre la mer Morte et la mer Rouge, dans le pays appelé *Idumée méridionale* ; v. princ. : Élath ou Élana, Aziongaber et Pétra. Ils eurent des rois avant les Hébreux, et restèrent indépendants jusqu'à l'époque de David, qui les soumit. L'Idumée orientale recouvra sa liberté dès la fin du règne de Salomon ; mais l'Idumée méridionale fit partie du royaume de Juda jusqu'à Joram, fils de Josaphat. Les Iduméens aidèrent Nabuchodonosor à prendre Jérusalem, et profitèrent de la captivité des Juifs pour s'emparer du sud de la Judée jusqu'à Hébron. Attaqués par les Macchabées, ils furent enfin domptés par Jean Hyrcan, qui les força de se soumettre à la circoncision, et les incorpora à la nation juive. Un des leurs, Hérode, devint même roi de Judée par la faveur des Romains. Après l'extinction de sa famille et la prise de Jérusalem par Titus, l'Idumée fut réunie à l'empire romain. Jusqu'à Constantin, l'Idumée orientale fit partie de la prov. de Palestine ; l'Idumée méridionale, de celle de Judée. Elles furent ensuite rangées dans le diocèse et la préfecture d'Orient, et prirent les noms d'*Arabie*, cap. Bostra, et de *Palestine IIIe* ou *Salutaire*, cap. Pétra. C. P.

IDUMÉE (Mer d'), nom donné quelquefois à la mer Rouge.

IÉKATÉRINENBURG, v. forte de la Russie d'Europe, gvt et à 458 kil. S.-E. de Perm par chemin de fer, sur la riv. et le lac Isset ; 25,133 hab. Hôtel des monnaies, école des mines, arsenal. Riches mines et lavages d'or. Fonderie de canons ; immenses forges. Fabr. d'armes, de machines et bateaux à vapeur. Comm. de bestiaux, de coutellerie et de toutes sortes d'instruments.

IÉKATÉRINODAR, v. de l'empire russe en Asie, lieutenance générale du Caucase, ch.-l. de la prov. du Kouban, sur le Koubàn, tributaire de la mer Noire ; 27,747 hab. ville très commerçante. Jadis nommée Imoutarakàno, et ch.-l. d'une principauté presque indépendante, elle prit son nom actuel après avoir été agrandie par Catherine II, en 1792.

IÉKATÉRINOGRADSK, jadis v. forte de la Russie d'Europe, auj. simple poste de Cosaques, lieutenance générale du Caucase, sur le Térek, dans la prov. du même nom. Fondée en 1777 par Potemkin.

IÉKATÉRINOSLAF, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gvt de son nom, sur la rive dr. du Dniéper, à 1,600 kil. S.-S.-E. de Saint-Pétersbourg ; 38,704 hab. Tribunaux, archevêché, séminaire. Jardin botanique. Manuf. de draps pour l'armée. Importantes foires à laines. Elle fut fondée en 1787 par Catherine II ; son nom signifie *gloire de Catherine*. — Le gvt d'Iékatérinoslaf touchant à la mer d'Azof au S., a 67,719 kil. carr. ; et 1,661,524 hab. Peu de bois, lacs salés, riches mines de houille ; grains, chanvre, fruits. Élève de chevaux, moutons, abeilles. G. H.

IÉKIL-ERMAK, fl. de la Turquie d'Asie, naît dans l'Anti-Taurus, passe à Tokat et Amasie, et se jette dans la mer Noire à l'E. de Samsoun ; c'est l'anc. *Iris* ; cours de 450 kil.

IÉLABOUGA, v. de la Russie d'Europe, gvt de Viatka, sur la Kama ; 7,580 hab.

IÉLATMA, v. de la Russie d'Europe, sur la rive g. de l'Oka, dans le gvt de Tambov ; 7,100 hab. Draps. Grande forge d'*Iéremschink* aux environs.

IÉLETZ, v. de la Russie d'Europe, gvt d'Orel, sur la Sosna ; 41,440 hab. Importantes forges aux environs. — Ruinée par Tamerlan en 1392.

IÉLISAVETGRAD, v. de la Russie d'Europe, gvt de Kherson, sur l'Ingoul ; 43,789 hab. Marché fréquenté et commerce actif. — Fondée par la tzarine Élisabeth.

IÉLISAVETPOL ou **KANDSAG**, v. de la Russie d'Asie, lieutenance générale du Caucase, à 178 kil. S.-E. de Tiflis, sur un affluent du Kour et sur le chemin de fer de Batoum à Bakou; 16,166 hab. Tartares et Arméniens. Récolte de vin, fruits, garance. Élève de chevaux.

IÉLISAVETPOL (Gvt d'), gvt de l'empire de Russie (lieutenance du Caucase), formé, en 1867, de territoires empruntés aux gvts de Tiflis et de Bakou, est borné par le gvt de Tiflis, le district de Sakatal et le territoire du Daghestan au N., par le gvt de Bakou à l'E., par la Perse dont le sépare l'Aras au S., et par les gvts d'Erivan et de Tiflis à l'O. Il occupe une partie de l'anc. Géorgie et du Chirwan, et renferme les vallées fertiles de l'Aras et du Kour moyen, avec de beaux pâturages sur les plateaux du Caucase au N. et du petit Caucase au S. Superf., 44,153 kil. carr.; pop., 631,895 hab., Géorgiens, Arméniens et Tartares musulmans. Ch.-l. Iélisavetpol. Il est divisé en 5 districts : Iélisavetpol, Kasach, Sangesour, Schouscha et Noucha. C. P.

IELTON, lac salé de Russie, gvt d'Astrakhan, distr. de Tzaref, à 100 kil. E. de la rive g. du Volga. Exploitation de sel; 275,000 tonnes en 1871.

IÉNA, v. du grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach, à 19 kil. E. de Weimar, au confl. de la Leutra et de la Saale; 10,337 hab. Célèbre université, fondée en 1558, et à laquelle sont attachés une bibliothèque, un cabinet d'histoire naturelle, un jardin botanique, un observatoire, une école vétérinaire, etc. Société de minéralogie; instituts agricole et pharmaceutique. École d'économie politique. Papeteries, librairies, fabr. de toiles et d'ustensiles de cuivre. Près de là, ruines du château de Kirchberg. — Grande victoire de Napoléon Ier sur les Prussiens, le 14 octobre 1806. — Patrie du philosophe Fichte.

IÉNI, *nouveau*, en turc : Iéni*cheher* (Larisse), nouvelle ville; Iéni*kalèh*, château neuf.

IÉNIDJÉ-KARASOU, v. de la Turquie d'Europe (Salonique), près de la Lafri; 2,600 hab. Culture du tabac, le meilleur de la Turquie. — À 9 kil. de là, sur le bord de la mer, sont les ruines d'Abdère.

IÉNIDJÉ-KIZILAGHADI, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), sur la rive gauche de la Toundja, à 46 kil. N. d'Andrinople; 2,500 hab.

IÉNIDJÉ-VARDAR, v. de la prov. et du district de Salonique (Turquie d'Europe), sur le bord N. du lac d'Iénidjé; 6,000 hab. Plantations de tabac. — Près de là sont les ruines de Pella.

IÉNI-HISSAR, anc. *Hermæum promontorium*, cap de la Turquie d'Europe, sur le détroit des Dardanelles.

IÉNIKALÈH, v. forte de la Russie d'Europe (Tauride), dans la Crimée, à l'extrémité N. du détroit de son nom, à 212 kil. N.-E. de Simféropol, 11 de Kertch. Mal et pauvrement bâtie, elle n'a que 450 hab. env., Grecs et Tartares. Beaucoup d'antiquités aux environs. Fondée par les Turcs en 1703, elle passa aux Russes en 1771. Des troupes anglo-françaises l'ont occupée en 1855. — Le *détroit d'Iénikalèh*, dit aussi *de Caffa, de Taman, de Kertch*, anc. *Bosphore Cimmérien*, joint la mer Noire à la mer d'Azov, et sépare la partie E. de la Crimée de la presqu'île de Taman; 40 kil. de long, 3 à 16 de large.

IÉNISSÉI, fl. de la Sibérie, au centre, le *Kem* des Tatars et des Mongols, le *Goube* ou *Khézès* des Ostiaks, se forme dans l'empire chinois (Mongolie), par la réunion, sous le nom d'*Oulou-Kem*, du *Bei-Kem* et du *Kona-Kem*, passe à Krasnoïarsk, Iénisséisk, et Touroukhansk, et se jette dans la mer Glaciale, après avoir reçu, l'Ous, l'Oïa, la Touba, la Sida, le Sicim, le Touroukhan, le Toungouska, etc. Cours de 4,300 kil. environ. De décembre à mai, il est complètement gelé.

IENISSEISK, v. de la Sibérie, ch.-l. de cercle, dans le gvt de son nom, sur l'Iénisséi, à 680 kil. N.-E. de Tomsk; 7,180 hab. Comm. de transit avec la Chine et l'Europe. Fourrures. Entrepôt des plombs expédiés pour la Russie. Foire annuelle très importante. Fondée en 1618. — Le gvt d'Iénisséisk touchant à la mer Glaciale au N., et au S. par les monts Sayanks qui le séparent de l'empire chinois, est arrosé par l'Iénisséi. Superf., 2,571,428 kil. carr.; pop., 421,010 hab., Russes, Cosaques, Samoïèdes, Ostiaks, Toungouses. Ch.-l. Krasnoïarsk; v. princ. Iénisséisk. Sol montagneux au S.; vastes steppes, marais, lacs salés et forêts. Riche mine d'or, découverte en 1839, au N. du lac Baïkal.

IERMAK, hetman des Cosaques du Don, héros national de la Russie, entreprit, en 1580, la conquête de la Sibérie à la tête de 6,000 hommes. Après des luttes sanglantes, il se rendit maître du pays depuis l'Oural jusqu'aux rives de l'Obi et du Tobol; mais après la prise d'Isker (Sibir), il ne possédait plus que 500 hommes, qui, en proie à la famine et au scorbut, auraient entièrement disparu, sans les renforts envoyés par Ivan IV. Il fut surpris sur les bords de l'Irtych dans une embuscade où l'avait attiré un chef tartare, et périt dans les eaux du fleuve, 1584.

IERNIS, nom anc. de l'Irlande.

IESI, anc. *Æsis*, v. du roy. d'Italie, prov. d'Ancône, sur l'Esino; 6,170 hab. Évêché. Fabr. de soieries et bonneterie. Patrie de Pergolèse.

IESO. V. Yéso.

IEZDEGERD. V. Yezdegerd.

IEZID. V. Yézid.

IF, *Hypæa, Sphia*, très petite île française de la Méditerranée, à 2 kil. S.-O. de Marseille (Bouches-du-Rhône). Tire son nom des ifs qui la couvraient jadis. Château fort bâti par François Ier, 1529, jadis prison d'État. Mirabeau y fut enfermé en 1774.

IFFLAND (Auguste-Guillaume), dramaturge et acteur allemand, né à Hanovre en 1759, m. à Berlin en 1814, débuta comme acteur à Gotha en 1777, et joua tous les rôles avec perfection. A Mannheim, dont il dirigea le théâtre, il composa, entre autres drames, *Frédéric d'Autriche*, 1790, où il défend avec chaleur la cause des princes contre l'esprit révolutionnaire. Il alla ensuite à Weimar, puis fut nommé directeur des spectacles de la cour de Berlin. Il traduisit des comédies françaises de Picard, d'Alexandre Duval, et plusieurs de Goldoni. Ses drames, où il rend avec beaucoup de charme les tableaux de famille, dégénèrent souvent en longues dissertations. Il en composa un très grand nombre, parmi lesquels on distingue : *le Crime par point d'honneur*, et *le Joueur*.

Il a publié une collection de ses œuvres choisies, Leipz., 1798, 17 vol. qui contient 47 pièces presque toutes en 5 actes. Il y joint des *Mémoires* sur sa carrière théâtrale; on les a traduits dans la collection française des *Mémoires sur l'art dramatique*.

IGEA, brg d'Espagne (Vieille-Castille), sur le Linarès, prov. de Logroño; 8,015 hab.

IGHARGHAR (Oued), longue et large vallée, semblable au lit d'un fleuve desséché, qui s'étend du S. au N., dans le Sahara central (pays des Touaregs), sur 1,200 kil. environ. L'Igharghar a été exploré par MM. Duveyrier, 1860-61, G. Rohlfs, 1864, Dournaux-Dupiré, 1874, et par la mission Flatters, 1880-81.

IGILGILIS, anc. v. d'Afrique (Mauritanie Sitifienne), près de l'embouchure de l'Ampsagas. Auj. *Djidjelli*.

IGILIUM, nom latin de Giglio.

IGLAU, en bohémien *Gihlawa*, en latin *Iglovia* ou *Giglovia*, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), ch.-l. de district, sur l'Iglava; 22,378 hab. Fabr. considérable de draps et papiers. Comm. de toiles de coton et de laines. Gymnase; maison d'éducation pour les enfants de militaires. Aux environs, mines de plomb et verreries. Iglau fut prise par les Prussiens en 1742, par les Français en 1805. La pacification qui mit fin à la guerre des Hussites, 1434, y fut signée par l'empereur Sigismond. — District, 518 kil. carr.; 59,991 hab.

IGLAVA ou **IGLA**, riv. de l'Autriche-Hongrie, naît dans les monts de Moravie, passe à Trebitsch et Iglau, et se jette dans la Schwarza, rive dr. Cours de 175 kil. carr.

IGLESIAS, *Ecclesiæ*, v. de l'île de Sardaigne; 6,630 hab. Évêché. Comm. de vin, produits agricoles. Minerais de zinc et de plomb. — L'arr. d'Iglesias est un des 4 de la prov. de Cagliari.

IGLO, nom hongrois de Neudorf.

IGLOVIA, nom latin d'Iglau.

IGNACE (Saint), surnommé *Théophore*, un des premiers Pères de l'Église, disciple de St Pierre et de St Jean, né en Syrie, succéda à St Évode, évêque d'Antioche, en 68, et subit le martyre à Rome sous Trajan, l'an 107 ou 116. Fête, le 1er février.

On a de lui sept *Lettres* en grec, publiées par Is. Vossius, Amsterdam, 1646, in-4°; par Aldrich, avec une version latine et des notes, Oxford, 1708; et avec les notes de Jean Pearson et Th. Smith, 1709, in-4°. On les trouve dans la collection des *Patrum apostolicorum Opera* du Dr Hefele, Tubingue, 1855, 4e édit. Elles ont été traduites en français par le P. Legras, Paris, 1717, in-12. Sur la trad. syriaque de quelques-unes de ces lettres, qui a donné lieu à un débat des plus vifs, V. le *Corpus Ignatianum* du Rev. Cureton, Lond., 1849; *Ignatius von Antioch und seine Zeit*, de Bunsen, Lond., 1847. Ces derniers ouvrages ont été réfutés dans les *Vindiciæ Epistolarum S. Ignatii* par un docteur d'Oxford, 1852.

IGNACE (Saint), patriarche de Constantinople, fils de l'empereur Michel Curopalate, né en 799, m. en 877, succéda à Méthodius en 846. Pour avoir excommunié l'impudique Bardas, frère de l'impératrice Théodora, il fut relégué par Michel III l'Ivrogne dans l'île de Térébinthe, 857. Photius, son successeur, le persécuta, sans pouvoir obtenir qu'il se démît de son titre. Rétabli, en 867, par Basile le Macédonien et le pape Nicolas Ier, Ignace fit anathématiser son rival dans le 4e concile général de Constantinople, 868. Fête, le 23 oct.

IGNACE *le Diacre* ou *Magister*, grammairien grec du IXe siècle, fut gardien des vases sacrés de Sainte-Sophie de Constantinople, de 781 à 815, puis archevêque de Nicée. On a de

lui, entre autres ouvrages, 53 fables de Babrius, abrégées chacune en 4 vers ïambiques. Elles parurent pour la première fois sous le nom de Gabrias ou Babrius, dans l'*Ésope* des Aldes, Venise, 1505.

IGNACE *le Docteur,* auteur classique arménien du XIIe siècle.

On lui doit un *Commentaire sur l'Evangile de St Luc*, Constantinople, 1824. C—A.

IGNACE DE LOYOLA (SAINT), fondateur de l'ordre des jésuites, né en 1491, au château de Loyola (Biscaye), de parents nobles, m. en 1556, entra, comme page, au service de Ferdinand le Catholique. Après avoir suivi quelque temps la carrière des armes, il fut blessé au siège de Pampelune, 1521 ; pendant sa convalescence, la lecture de quelques livres de piété opéra tout à coup sa conversion, et détermina sa vocation religieuse. S'étant voué à la Ste Vierge et à l'observation d'une vie toute de pauvreté et d'ascétisme, il renonça aux biens et aux honneurs du monde, pour aller faire, en 1523, un pèlerinage à Jérusalem, d'où il revint bientôt en Espagne, dans le but d'y acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation de ses desseins. De Barcelone, d'Alcala, et de Salamanque, où il avait étudié la philosophie, il se rendit à Paris, en 1527, et entra au collège de Sainte-Barbe. Son zèle religieux, excité par les périls qui menaçaient la foi catholique, le porta bientôt à fonder une association ayant pour objet de prêcher partout l'Évangile, d'instruire la jeunesse, et de convertir les hérétiques et les infidèles. Reçu maître ès arts en 1534, il réunit le jour de l'Assomption, dans la chapelle souterraine de l'ancienne abbaye de Montmartre, près de Paris, François-Xavier, Lainez, et quelques autres compagnons, et prononça avec eux les vœux qui constituaient la société qu'ils n'appelèrent *Compagnie de Jésus* que 3 ans plus tard, en 1537. Ignace obtint, en 1540, l'approbation du pape Paul III, par la bulle *Regimini militantis Ecclesiæ*, et fut élu, l'année suivante et pour 3 ans, général de l'ordre qu'il avait fondé. (*V.* JÉSUITES.) Le reste de sa vie fut consacré à étendre au loin et à établir fortement son institution, par l'envoi de missionnaires aussi zélés que nombreux, et tous pénétrés de l'esprit de prosélytisme qui animait leur chef. Épuisé par les travaux, les austérités et un dévouement sans bornes à l'œuvre qu'il avait entreprise, Ignace de Loyola mourut jeune encore, témoin des premiers succès de son ordre. Il fut béatifié par Paul V en 1607 et canonisé par Grégoire XV, en 1622. Fête, le 31 juillet.

Ignace a laissé : les *Constitutions des Jésuites*, ouvrage composé en espagnol, et traduit en latin par le P. Polanco, Rome, 1558-59, Prague, 1557 ; *Exercices spirituels,* traduits de l'espagnol en latin par Frusius, Rome, 1548 ; *Maximes*, dont le P. Bouhours a donné la traduction française, 1683. Outre la *Vie de St Ignace*, par ce dernier auteur, 1679, on a encore celles qui ont été publiées en latin par le P. Maffei, Venise, in-4o, Stein, 1598, in-fol., Bombina, Naples, 1615, in-4o ; en espagnol par Ribadaneira, Madrid, 1570 ; en allem. par Genelli, Insprück, 1848. D—T—R.

IGNATIUS MAGISTER. *V.* IGNACE *le Diacre.*

IGNORANTINS (FRÈRES). *V.* DOCTRINE CHRÉTIENNE (FRÈRES DE LA).

IGNY, vge (Marne), arr. d'Épernay; 545 hab. Il y eut une célèbre abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1126.

IGNY, vge (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, près de la Bièvre; 1,145 hab. avec la commune. Maisons de campagne.

IGOR Ier, grand-duc de Russie, fils de Rurik, né en 879, m. en 945, succéda, en 912, à Oleg, son tuteur. Il fit, en 941, une expédition heureuse contre les Grecs de Constantinople, et conclut un traité de commerce avec l'empereur Romain Lecapène.

IGOR II, grand-prince de Russie, 3e fils d'Oleg Sviatoslavitch, régna à Kiev en 1146 après son frère Vsévolod, fut détrôné, 6 semaines après, par Isiaslaf, et mourut vers 1202.

IGORANDIS BITURIGUM, nom anc. d'AIGURANDE.

IGUALA. *V.* ITURBIDE.

IGUALADA, *Aquæ Latæ*, v. d'Espagne, prov. de Barcelône, au pied du Montserrat, sur la Noya. Industrie active; fabr. de coton, draps, ciment romain, fonderie de fer; 11,880 hab.

IGUAPE, fl. du Brésil, prov. de São Paulo, naît sur le versant S.-E. des monts Cubatão, et se jette dans l'Atlantique, à 25 kil. du brg du même nom. Cours de 300 kil. G. H.

IGUASSU, riv. du Brésil, naît dans la prov. de Parana, coule au N.-O., puis à l'O., et se jette dans le Parana. Cours de 700 kil.

IGUVIUM. *V.* EUGUBIUM et GUBBIO.

IJ (GOLFE DE L'). *V.* Y (GOLFE DE L').

IJSSEL. *V.* YSSEL.

IK, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt d'Oufa et se jette dans la Kama (bassin du Volga). Cours de 425 kil.

IKCHID (ABOUBEKR-MOHAMMED), régna de 933 à 946 sur l'Égypte, qu'il enleva aux khalifes Abbassides, et fonda la dynastie des *Ikchidites*, remplacée en 968 par celle des Fatimites.

IKE-ARAL-NOOR, lac de l'empire chinois, au pied du grand Altaï, près de la Dzoungarie; 80 kil. sur 55.

ILANZ, vge de Suisse (Grisons), ch.-l. du district de Glenner, au confluent du Glenner et du Rhin antérieur; 870 hab. Autref. siège de la ligue Grise alternativement avec Thusis et Trons.

ILARGUS, nom anc. de l'ILLER.

ILCHESTER, peut-être l'anc. *Iscalis,* vge d'Angleterre (Somerset) sur l'Ivel; 745 hab. Ruines romaines. Jadis ch.-l. de comté. Monastère où fut élevé Roger Bacon.

ILDEFONSE ou **ALPHONSE** (SAINT), né à Tolède en 607, m. en 667 ou 669, fut disciple de St Isidore de Séville, et archevêque de Tolède. Fête, le 23 janvier.

On a de lui : *de Illibata ac perpetua virginitate sanctæ Mariæ*, Valence, 1556 ; *Liber de scriptoribus ecclesiasticis*, publié, avec *Appendices* de différents auteurs, dans la *Biblioth. ecclesiast.* de J.-A. Fabricius ; des Lettres et des Opuscules, insérés dans les recueils de d'Achéry, de Mabillon et de Baluze.

ILDEFONSE (**SAINT-**), v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. et à 8 kil. S.-E. de Ségovie, à 88 kil. N.-N.-O. de Madrid, sur le versant N. de la Sierra Guadarrama; 4,000 hab. Verrerie et manuf. royale de glaces. Dans cette ville se trouve le château de *la Granja,* résidence habituelle de la cour pendant une partie de l'année; simple à l'extérieur, ce palais est très riche au dedans, et renferme de beaux objets d'art, tableaux, etc.; il est entouré de jardins magnifiques dans le genre de ceux de Versailles. Il fut commencé par Philippe V, 1720. Des traités y furent signés : entre l'Espagne et le Portugal, en 1778; entre la France et l'Espagne, en 1796; un autre traité, en 1800, donna la Louisiane à la France. Ferdinand VII y confia la régence à sa femme Christine, par décret du 6 oct. 1832, et, en 1836, 12 août, la régente dut y accepter, après une insurrection militaire, la constitution de 1812.

ILE-ADAM (**L'**), ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 12 kil. N.-E. de Pontoise, sur la rive g. de l'Oise; 3,032 hab. Carrières d'excellente pierre de taille. Fabr. de porcelaine. On y voyait autrefois, dans une île formée par l'Oise, un beau château appartenant au prince de Conti; il a été démoli pendant la Révolution. Aux environs, beaux châteaux et parcs de Stors et de Cassan.

ILE-AUX-MOINES, île et commune du Morbihan, à 10 kil. S.-O. de Vannes; 1,630 hab. 318 hect. Monuments mégalithiques; granit; forges.

ILE-BOUCHARD, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon, sur la Vienne, qui divise la ville en 2 quartiers reliés par un pont, reposant sur une île qui a donné son nom à la localité; 1,595 hab. Scieries mécaniques, etc. Ruines du prieuré de Saint-Léonard; dolmen célèbre. Patrie de l'historien André Duchesne.

ILE-DE-FRANCE, prov. de l'anc. France, ainsi nommée, depuis le XIVe siècle, de ce qu'elle représentait une espèce d'île formée par la Seine, la Marne, l'Ourcq, l'Aisne et l'Oise. Lieux principaux: Paris et Saint-Denis (Seine); Montmorency, Beaumont-sur-Oise, Luzarches et Louvres (Seine-et-Oise); Dammartin (Seine-et-Marne). Elle fit toujours partie des domaines de la couronne, excepté à la fin de la dynastie carolingienne; les Capétiens l'y firent rentrer. — Le gvt de l'Ile-de-France était situé entre la Picardie au N., la Normandie à l'O., l'Orléanais et le Nivernais au S., et la Champagne à l'E. Cap. Paris. Outre l'Ile-de-France proprement dite, il comprenait : le Laonnais, le Noyonnais, le Soissonnais, le Valois et le Beauvaisis, détachés de la Picardie; le Thimerais, détaché du Perche; le Mantois et le Hurepoix, détachés de la Beauce; le Vexin français, le Gâtinais français et la Brie française. Il a formé le dép. de la Seine, la plus grande partie de ceux de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne, et une petite portion de ceux du Loiret et de la Nièvre. B.

ILE DE FRANCE. *V.* MAURICE (ILE.)

ILE-EN-JOURDAIN (**L'**), ch.-l. de cant. (Gers), arr. de Lombez, sur la Save; 4,479 hab. Tuileries; jadis fortifié; seigneurie confisquée sur Jourdain de l'Ile par Charles le Bel en 1324.

ILE-JOURDAIN (**L'**), ch.-l. de cant. (Vienne), arr. de Montmorillon, sur la rive dr. de la Vienne; 900 hab.

ILE-ROUSSE, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Calvi; 1,580 hab. sur une petite baie en face d'îlots de granit rouge d'où elle tire son nom. Trib. de comm. Huile d'olives, résine, laine, peaux, bois, etc. Fondée par Paoli en 1758.

ILE-SAINT-DENIS, vge industriel du dép. de la Seine, arr. et en face de Saint-Denis; 1,730 hab. Produits chimiques.

ILE-SAINT-GEORGES, brg (Gironde), à 20 kil. de Bordeaux, ainsi nommé, parce que dans le dessèchement des marais il était souvent entouré d'eau; il fut, en 1650, pris par le duc d'Épernon, et repris par les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld; 417 hab.

ILE-SUR-LE-DOUBS (**L'**), ch.-l. de cant. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames, sur le canal du Rhône au Rhin; 1,920 hab. Forges d'affinage; tréfilerie.

ILE DU TIBRE ou **TIBÉRINE**, *Insula Tiberina*, située à Rome, au milieu du Tibre, vers l'extrémité méridionale du

Champ-de-Mars, hors de la ligne d'enceinte de la ville. Elle communiquait avec la terre ferme par 2 ponts de pierre jetés vers son centre, le pont Fabricius sur le bras gauche du fleuve, le pont Cestius sur le droit. Des quais de pierre, façonnés en poupe de trirème dans la partie en aval des ponts, la bordaient de toutes parts. Elle mesurait 120 m. de long sur 70 environ dans sa plus grande largeur, et contenait 3 temples : celui d'Esculape à la pointe en aval, celui de Jupiter au milieu, et celui de Faune à la pointe en amont. — L'île Tibérine fut formée par des atterrissements du fleuve augmentés ou causés par l'événement suivant : Tarquin le Superbe avait un champ de blé dans le voisinage; quand éclata la Révolution qui détrôna ce roi, le peuple ravagea le champ, et en jeta les gerbes dans le fleuve. Elles s'arrêtèrent au milieu des eaux devant le Janicule, où il se fit un atterrissement considérable qui devint une île. L'an 462 de la ville, Esculape, sous la figure d'un serpent, ayant été amené à Rome par le Tibre, on lui consacra cette île parce qu'il y débarqua; on lui éleva un temple dans ce lieu, et tout le tour fut enveloppé d'un quai en forme de trirème. L'île Tibérine existe encore avec son joli quai, quoique bien mutilé et ruiné, et ses deux ponts. Elle s'appelle *San Bartolomeo*, et ses ponts, sont nommés *de' quattro capi* sur le bras droit, et *San Bartolomeo* sur le gauche. C. D—Y.

ILEK, riv. de l'Asie et de la Russie d'Europe, se forme, sur le territoire des Kirghiz, par la réunion de plusieurs cours d'eau, entre dans le gouvernement d'Orenbourg, et se jette dans l'Oural près d'Ilekskoï-Gorodok; cours de 425 kil.

ILEK-KHAN. *V.* Ilkhaniens.

ILEKSKOÏ-GORODOK, brg de Russie, gvt d'Orenbourg, au confl. de l'Oural et de l'Ilek ; 2,885 hab. Ecole des mines. Salines où l'on envoie les condamnés aux travaux forcés ; elles produisent plus de 20,000 tonnes de sel par an.

ILERCAONS, *Ilercaones*, peuple de l'anc. Espagne (Tarraconaise), au S.-E. des Ilergètes, sur les deux rives de l'Ibère ou Èbre inférieur; cap. Dertosa (Tortose). Ils paraissent avoir tiré leur nom de la ville d'*Ilercao* ou *Illarco* (Alarcon).

ILERDA, v. de l'anc. Espagne, cap. des Ilergètes, conquise par les Carthaginois, puis par les Romains après une victoire de Scipion sur Hannon. César l'enleva, après une pénible campagne, aux lieutenants de Pompée, Afranius et Pétréius. Les Romains y établirent des écoles. Auj. *Lérida.*

ILERGÈTES, peuple de l'anc. Espagne (Tarraconaise), au N.-O. des Ilercaons, entre l'Ibère au S. et la Sicoris à l'E. ; cap. Ilerda.

ILES (Baie des), grande baie sur la côte N.-O. de la Nouvelle-Zélande, où sont les établissements des missionnaires anglicans ; c'est un bon point de relâche pour les baleiniers. — Baie formée par le golfe Saint-Laurent sur la côte O. de l'île de Terre-Neuve, au N. de la baie de Saint-George; elle reçoit l'Humber. Pêche de la morue et du hareng.

ILES (Gouvernement des), division administrative de l'Empire ottoman, comprend : les îles turques de l'Archipel, Thasos, Samothrace, Imbros et Lemnos sur les côtes d'Europe, et les Sporades asiatiques, Ténédos, Lesbos, Chios, Icaria, Cos, Rhodes, etc. La superf. est de 14,548 kil. carr. Sa pop. est d'environ 431,000 hab., dont 310,000 chrétiens et 120,000 musulmans. Le chef-lieu est Rhodes; il est divisé en 6 livas ou arrondissements. C. P.

ILES (Province des), prov. de l'Empire romain formée par Vespasien; cap. Rhodes. Elle comprenait les îles entre l'Europe et l'Asie.

ILFELD ou **ILEFELD**, brg du roy. de Prusse (Hanovre), rég. d'Hildesheim, montagnes du Hartz; 1,065 hab. Célèbre école normale primaire dans un ancien couvent de Prémontrés. Papeterie. Mines de fer.

ILFRACOMBE, v. d'Angleterre (Devon), à l'entrée du canal de Bristol; 4,720 hab. Port sûr et commode. Armements pour la pêche au hareng. Bains de mer fréquentés.

ILGEN (Charles-David), philologue allemand, né dans la Saxe prussienne en 1763, m. en 1834.

Il a laissé : *Chorus Græcorum tragicus qualis fuerit*, Leipzig, 1788 ; une édition estimée des *Hymni Homerici*, Halle, 1796, etc.

ILHAVO, v. de Portugal (Béira), distr. d'Aveiro, à 9 kil. de l'océan Atlantique ; 8,625 hab. Salines. Comm. de poisson.

ILHEOS (RIO-DOS-), riv. du Brésil, arrose la partie méridionale de la prov. de Bahia, et se jette dans l'Atlantique; 170 kil. Elle donne son nom à une petite ville de 3,000 hab. avec la comm., jadis florissante, et qui paraît devoir retrouver une nouvelle prospérité. Faïences, farines, sucreries, distilleries.

ILI, riv. des Empires chinois et russe, formée par la réunion du *Tekes* et du Kounghes, coule au N.-E., passe à Kouldja, et se jette dans le lac Balkhasch; 1,500 kil. dont 800 navig. pour petits bateaux. Elle donne son nom à une anc. vice-royauté chinoise de la Dzoungarie, formant auj. le gvt de Thian-chan-pe-lou. (*V.* Kouldja.)

ILI, v. de Dzoungarie. (*V.* Kouldja.)

ILIA, fille de Numitor, la même que Rhéa Sylvia.

ILION ou **ILIUM**, nom que Troie tirait d'un de ses rois, Ilus, fils de Tros. — v. d'Asie Mineure, bâtie par Alexandre près de l'anc. Troie, plus près de la côte. Ruinée par Sylla, relevée par César, elle fut encore détruite. Il en existe des restes près du vge d'Hissarlik. (*V.* Troie.)

ILION, v. des États-Unis, New-York, sur le Mohawk et le canal Erié ; 5,720 hab. Fabr. d'armes.

ILISSUS, ruisseau qui descend du mont Hymette, coule au S.-E. d'Athènes, et se jette dans le golfe d'Égine. Une statue de l'Ilissus personnifié, qui décorait un des frontons du Panthéon, se voit au musée britannique.

ILITHYIE, fille de Junon, présidait aux accouchements. Sur l'ordre de sa mère, elle s'opposa longtemps à la délivrance de Latone. Ilithyie fut identifiée, chez les Romains, à Junon. Elle avait à Athènes un temple, et 3 statues sculptées en bois, enveloppées de la tête aux pieds. A Hermione, on lui sacrifiait tous les jours, mais la prêtresse seule pouvait voir son image. Suivant les traditions doriennes, son culte était originaire de Crète, et se propagea de là dans l'Attique par Délos; mais les traditions déliennes le faisaient venir du pays des Hyperboréens. B.

ILIUM. *V.* Ilion.

ILKHANIENS, dynastie mongole de la Perse, fondée, en 1336, par Hassan-Buzurk-Ilkani ou Ilek-Khan, descendant d'Arghoun, après la mort d'Abou-Saïd, le dernier des Gengiskhanides de ce pays. Ilkhani eut pour successeur Avéis I[er] et Avéis II. (*V. ce nom.*) Les Ilkhaniens furent renversés par Tamerlan, en 1390.

ILL, *Elsus*, riv. d'Allemagne (Alsace), naît à 17 kil. S. d'Altkirch, et passe ensuite à Mulhouse, Ensisheim, Andolsheim, Schlestadt, Benfeld, Erstein, Strasbourg, à 8 kil. de laquelle elle se jette dans le Rhin, rive g. Cours de 200 kil., navigable 74. Elle reçoit la Lauch, le Fecht, le Giesen et l'Andlau, le canal de la Bruche, et celui du Rhône au Rhin.

ILL (Pays d'), *Illiche pagus*, pays de l'anc. Alsace (Haute-Alsace), où étaient Colmar et Ensisheim.

ILLE, petite v. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades, sur la rive dr. de la Tet; 3,386 hab. Murailles flanquées de tours. Récolte de fruits.

ILLE, petite riv. de France (Ille-et-Vilaine), naît à l'étang de Boulet, près de Montreuil, et se jette dans la Vilaine, rive dr., à Rennes. Elle communique avec la Rance par le canal d'Ille-et-Rance. Cours de 29 kil.

ILLE-ET-RANCE (Canal d'), canal qui ouvre à travers la Bretagne une voie navigable entre la Manche et l'Océan, et réunit les ports de Nantes, Brest, Lorient et Saint-Malo. Il a 84,797 m., de Dinan à Rennes, et compte 48 écluses. Commencé en 1804, il a coûté 14,226,799 fr.

ILLE-ET-VILAINE, un des 5 dép. formés de l'anc. Bretagne, baigné au N. par la Manche. Superf., 6,726 kil. carr.; pop., 615,480 hab. Ch.-l. Rennes; 6 arr.; sous-préf. : Vitré, Fougères, Saint-Malo, Montfort-sur-Meu et Redon. Il est arrosé par l'Ille et la Meu, la Vilaine, le Cher, la Seiche et le Couesnon, et traversé par le canal d'Ille-et-Rance. Depuis 1840, les terres incultes ont diminué de 122,000 à 80,000 hectares. Lin, chanvre, tabac, écorces à tan. Châtaigniers, pommiers à cidre. Élève de bêtes à cornes et de chevaux, que l'on vend aux engraisseurs et aux éleveurs de la Normandie; élève importante de porcs. Tanneries, toiles à voiles, cire, gr. commerce de beurre, papiers peints, quelques forges et hauts fourneaux. Grès, granit, ardoises, terre à crayon; mines de fer à Paimpont, mine de plomb argentifère à Pont-Péant. Ce département dépend de l'archevêché, de la cour d'appel, de l'académie de Rennes et du X[e] corps d'armée (Rennes).

ILLER, *Ilargus*, riv. d'Allemagne, naît dans le N.-O. du Tyrol, passe à Kempten, marque la limite entre la Bavière et le Wurtemberg, et se jette dans le Danube, rive dr., à 2 kil. d'Ulm, après avoir reçu l'Aurach et l'Alch. Cours de 160 kil. Elle est torrentielle et sujette à des débordements. De 1810 à 1815, elle donna son nom à un cercle de la Bavière.

ILLIBERIS, v. de la Gaule (Narbonnaise I[re]), chez les Sardons; auj. *Elne*. (*V. ce mot.*)

ILLICE, nom anc. d'Elche.

ILLIERS, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres, sur le Loir; 2,795 hab. Fabr. de lainages et instruments aratoires. Comm. de grains et bestiaux; élevage de chevaux; tannerie, tuileries.

ILLIMANI (Nevado de), massif de la chaîne des Andes boliviennes; possède une des 4 plus hautes cimes de la chaîne entière; sa hauteur paraît être de 6,386 m., d'après M. Wiener, qui a donné à un pic voisin du sommet principal et élevé de 6,131 m. le nom de pic de Paris.

ILLINOIS, un des États-Unis de l'Amérique du Nord; touchant au lac Michigan à l'E. Superf., 146,617 kil. carr.; pop.,

3,077,871 hab. Cet État est arrosé par le Mississipi, l'Illinois, l'Ohio, la Wabasch et le Kaskaskia. On y voit des plaines boisées et marécageuses, mais très fertiles en grains, plantes oléagineuses, tabac, etc. Élève et commerce de bétail. Mines de cuivre, fer, houille, sources salées. Cap. Springfield; c'était Vandalia avant 1837; v. princ. Chicago. L'Illinois tire son nom de la tribu indienne qui habitait sur les bords de la riv. Illinois. — Des Français du Canada furent les premiers colons de l'Illinois, en 1693. Devenu la possession des Anglais en 1763, il fut cédé aux États-Unis en 1783, incorporé d'abord dans le territoire de Virginie, puis d'Indiana, enfin érigé en territoire organisé en 1809, et en État de l'Union en 1818. Il est représenté au Congrès par 2 sénateurs et 19 membres de la Chambre des représentants. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur élu pour 4 ans par le peuple, qui lui adjoint un lieutenant-gouverneur, président du sénat. L'assemblée générale exerçant le pouvoir législatif se compose de 51 sénateurs élus pour 4 ans et se renouvelant par moitié tous les deux ans, et d'une chambre des représentants, composée de 173 membres élus pour 2 ans.

ILLINOIS, riv. des États-Unis (État d'Illinois), se forme dans l'État d'Indiana par la réunion du Kankakée et de la riv. des Plaines, et se jette dans le Mississipi, à 35 kil. N.-O. de Saint-Louis. Cours de 680 kil.

ILLITURGIS, v. de l'Espagne anc., au N. de la Bétique chez les Turdules et sur le Bétis. Détruite par Scipion l'Africain. Auj. *Andujar*.

ILLOK, brg de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie), sur le Danube, à 40 kil. O. de Péterwardein; 3,780 hab. Anc. château fort, ruines romaines.

ILLORA, v. d'Espagne, prov. de Grenade, sur le Charcon; 8,000 hab. — Prise par Ferdinand III, roi de Castille, sur les Maures, 1242.

ILLUECA, brg d'Espagne, prov. de Saragosse; 1,600 hab. Patrie du connétable Alvaro de Luna.

ILLUMINATIONS, symbole d'allégresse et de réjouissance dans les fêtes publiques. C'est un usage qui date de la plus haute antiquité. Les illuminations, à peu près à la manière des modernes, étaient pratiquées chez les Grecs et les Romains dans certaines fêtes. (*V.* Lampadophories, Lamptéries, et Séculaires [Jeux].) Ils se servaient de torches de bois, coutume que l'on retrouve dans les illuminations du moyen âge. On imagina ensuite les *lampions*, petite terrine pleine de suif, avec une grosse mèche d'étoupe; puis les *verres de couleur*, lampions à l'huile avec une mèche flottante. Vers 1830, on a commencé à employer le gaz dans les illuminations des monuments publics. A Paris, les plus belles illuminations, celles qui offrent l'ensemble le plus imposant et le plus séduisant par leur étendue, sont celles de la place de la Concorde, des Champs-Élysées, et des ponts de la Seine. — Les illuminations les plus célèbres à l'étranger, sont celles de la basilique et du dôme de Saint-Pierre de Rome, la veille et le jour de la Saint-Pierre, et à l'avènement d'un nouveau pape. — Les Chinois et les Japonais excellent dans l'art des illuminations. Les premiers célèbrent chaque année à Péking la fête des lanternes. C. D—y.

ILLUMINÉS, nom donné aux membres de certaines sociétés secrètes, religieuses ou politiques, fondées à des époques et dans un but assez différents. La première, qui était toute mystique, prit naissance à la fin du XVIe siècle, avec les rêveries de Jacob Bœhme, dont les disciples reproduisaient les plus étranges explications sur les lois de la nature. Au XVIIIe, les principes de cette secte, reposant en partie sur la *Théosophie révélée*, furent repris et propagés par Pasqualis et Saint-Martin, tandis qu'à la même époque Emmanuel Swedenborg (*V. ce nom*) établissait en Suède la société des *Visionnaires* qui, à l'action du magnétisme, associait l'art prétendu d'évoquer les morts. Cette nouvelle secte d'illuminés se répandit dans toute l'Europe, et le succès qu'elle obtint détermina, dit-on, l'un de ses adeptes à poursuivre, dans un but plus sérieux, tout un plan de réforme sociale. Alors apparurent les illuminés *politiques*, dont le premier chef fut, en 1776, Adam Weisshaupt, professeur de droit à Ingolstadt. L'objet apparent de cette association était de rapprocher par un intérêt commun les hommes honnêtes de tous les pays, et de les porter à la recherche de la vérité et à la pratique de la vertu; quant aux membres, ils étaient divisés dans un ordre hiérarchique de 8 degrés, dont le plus élevé était celui de *Mage* ou *Homme-roi*. Mais, après avoir réuni de nombreux disciples, et s'être affilié aux loges maçonniques, sans se confondre avec elles, l'illuminisme vit son existence et ses secrets découverts, et l'électeur de Bavière, instruit des tendances politiques de cette société, en ordonna la dissolution, 1785. Peu de temps après, la secte des illuminés, dont le chef avait été proscrit en Allemagne, essaya de pénétrer en France, où elle se mêla au premier mouvement de la Révolution; mais elle n'y rallia jamais qu'un très petit nombre de prosélytes. — Le nom d'*illuminés* vient de la primitive Église; on le donnait à ceux qui avaient reçu le baptême, soit parce qu'ils étaient éclairés sur les vérités de la foi, soit parce qu'une des cérémonies de ce sacrement consiste à mettre dans la main du néophyte un cierge allumé, symbole de sa foi et de la grâce qu'il a reçue par ce sacrement. D—t—r.

ILLUSTRE, *Illustris*, titre honorifique en usage dans les derniers siècles de l'empire romain, et en France sous les deux premières races. Les maires du palais, les comtes et les grands seigneurs, quelques rois même, le portèrent. A dater de Charlemagne, qui y renonça après avoir été proclamé empereur, les rois ne l'ont plus pris. *Illustrissime* fut un titre importé d'Italie en France par le cardinal Duperron, et réservé aux évêques.

ILLYRIE, *Illyricum, Illyris, Illyria*, nom sous lequel les anciens désignèrent des pays très différents suivant les époques. Au IVe siècle av. J.-C., les historiens grecs appellent Illyrie toute la côte orientale de l'Adriatique, depuis le fond de cette mer au N., jusqu'aux monts Acrocérauniens et au fleuve Cétydnus au S.; dans l'intérieur des terres, elle s'étendait jusqu'à la Save au N.-E. et à l'E., jusqu'à son affluent le Drinus, et jusqu'au mont Scardus, qui la séparait de la Thrace et de la Macédoine. Elle était traversée du N.-O. au S.-E. par le prolongement des Alpes Juliennes, parsemée, sur la côte, d'îles innombrables qui servaient de repaires aux pirates, et arrosée par le *Titius* (Kerba), le *Naro* (Narenta), le *Drilo* (Drin). Sous le nom d'Illyriens, on réunissait, avec les peuples de cette race, des tribus qui leur étaient étrangères, comme les *Istriens*, dans la presqu'île qui a gardé leur nom; les *Iapodes*, Iapydes ou Iapyges, sur le cours supérieur de la Save; les *Liburniens*, sur la côte jusqu'au Titius. A cette rivière commençaient les *Illyriens proprement dits*, nom qui ne désignait pas un peuple soumis à un même gouvernement, mais une réunion de tribus confédérées, dont l'une dominait; c'étaient : les *Balini*, du Titius au Nestus; les *Nesti*, du Nestus au Naro; les *Manii* et les *Enchelei*, du Naro au Drilo; les *Taulentii*, du Drilo au Cétydnus; les *Autariates* et les *Ardyœi*, dans l'intérieur des terres, sur les frontières de la Macédoine. La partie méridionale de l'Illyrie, entre le Drilo et le Cétydnus, fut conquise par Philippe, père d'Alexandre, et appelée *Illyrie grecque*, pour la distinguer du reste de l'Illyrie, que les Grecs appelaient *Illyrie barbare*. Peu de temps après Alexandre, l'Illyrie barbare fut soumise à la tribu des Autariates, qui étendit même sa domination sur les Triballes, du Scardus au Danube : sa puissance fut renversée par l'invasion des Gaulois de Belgius, vers 280; la tribu gaëlique des *Scordisques* s'établit vers le confluent du Danube et de la Save. Aux Autariates succédèrent les Ardyæi, dont le roi Agron voulut intervenir dans les affaires d'Étolie, et envoya ses corsaires piller les villes grecques de la côte. Teuta, sa veuve, fit attaquer les vaisseaux de commerce italiens, et mettre à mort 2 ambassadeurs romains que le sénat lui envoyait pour se plaindre de ces pirateries. La guerre lui fut déclarée, en 230; trahie par Démétrius de Pharos, elle s'engagea à payer un tribut, à n'avoir pas plus de 2 vaisseaux au delà de Lissus, à l'embouchure du Drilo, et à céder quelques districts de l'Illyrie à Démétrius. Celui-ci, ne se trouvant pas suffisamment récompensé de sa trahison, se révolta contre Rome, et entraîna dans sa rébellion Pinéus, successeur de Teuta. Ils furent vaincus; à Pinéus succéda son oncle Scerdilœdus, ami de Rome; attaqué par Philippe III de Macédoine, il fut délivré par les Romains, qui donnèrent à son fils Pleuratus l'Illyrie grecque. Gentius, dernier roi des Illyriens, s'allia avec Persée, et l'Illyrie perdit son indépendance, en 168. L'Illyrie proprement dite ou barbare fut alors divisée en 3 parties, ses peuples déclarés indépendants les uns des autres, et soumis à un tribut. L'Illyrie grecque fut rendue à la Macédoine, à laquelle elle resta annexée quand elle devint province romaine, en 148. Dans l'Illyrie barbare apparaît alors la tribu des Dalmates, qui prend les armes, est vaincue en 155 et soumise à un tribut. Quant à l'Illyrie septentrionale, du Titius au fond du golfe Adriatique, on voit l'Istrie soumise par les Romains en 221 et en 177, les Liburniens et les Iapodes en 129; l'Illyrie, du Drilo à Trieste, réduite en province, sans avoir un gouverneur particulier, fut jointe, jusqu'à la dictature de César, au gouvernement de la Cisalpine, sans doute vers 135, époque où les Ardyæi attirèrent sur eux, par leurs pirateries, les armes des Romains, qui les transplantèrent dans l'intérieur des terres. César, dictateur, forma de l'Illyrie une province, qui eut son gouverneur. Réunie, après lui, à la Macédoine, elle en fut séparée peu après, et entra dans le lot d'Octave, lors du partage qu'il fit avec Antoine. La province ayant profité des guerres civiles pour se révolter, Octave dut y faire une expédition dans laquelle il écrasa les Iapodes, les Liburnes et les Dalmates, en 34. Les Dalmates se joignirent ensuite aux Marcomans contre Rome, mais furent définitivement soumis par Tibère, sous Auguste, 6-9 ap. J.-C.

Cette guerre de Dalmatie, qui jeta la terreur à Rome, fit donner à la province le double nom de *Dalmatia et Illyricum;* mais le nom d'*Illyricum* s'appliqua plus particulièrement à la partie située au N. du Titius, qu'habitaient les Iapodes et les Liburnes. Au S., la limite de la province n'avait pas changé : c'était le Drilo ; au N., Auguste lui avait enlevé la plus grande partie de l'Istrie, en étendant les bornes de l'Italie jusqu'à l'Arsia. La *Dalmatie et Illyrie,* d'abord province sénatoriale, fut échangée par Auguste contre Chypre et la Narbonnaise, et gouvernée par des officiers impériaux. Les villes principales étaient, chez les Iapodes : *Metulum* (Mödling); chez les Liburnes, *Foretani* (Fortino), *Senia* (Zengg), *Iadera* (Zara Vecchia), *Scardon* (Scardona); chez les Dalmates, *Tragyrium* (Trau), *Salone, Scodra* (Scutari), et *Olcinium* (Dulcigno). — En même temps que le nom d'Illyrie n'était plus appliqué, comme désignation particulière d'une province, qu'à un espace assez restreint, il s'étendait, comme appellation générale, à une plus vaste étendue de pays. Dès la fin du règne d'Auguste, le nom d'*Illyricum* désignait les deux provinces de Dalmatie et de Pannonie. Sous Tibère, il s'étendit aussi à la Mœsie, puis, après Trajan, à la Dacie. Le nom d'Illyrie était devenu ainsi celui d'un vaste commandement militaire, embrassant plusieurs provinces. Lors de la réorganisation de l'empire par Constantin, il y eut une *préfecture d'Illyrie* et un *diocèse d'Illyrie.* La préfecture d'Illyrie comprenait les anciennes provinces de Norique, Pannonie, Mœsie, Dalmatie, Macédoine, Épire, Grèce, et l'île de Crète ; elle se divisait en 2 diocèses, celui de Macédoine et celui d'Illyrie. Le diocèse d'Illyrie était partagé en 10 provinces : *Noricum Ripense, Noricum Mediterraneum, Pannonie Ire, Pannonie IIe, Valérie, Savie, Mœsie Ire, Dacia Ripensis, Dacia Mediterranea, Dalmatie.* Cette dernière ne comprenait qu'une partie de l'ancienne Dalmatie d'Auguste ; le S., sous le nom de *Prævalitana,* était une province du diocèse de Macédoine, ainsi que l'ancienne Illyrie grecque, appelée alors *Nouvelle-Épire.* Lors du partage définitif du monde romain en 2 empires, Orient et Occident, on appela *préfecture d'Illyrie* ou *Illyrie orientale* un gouvernement de l'empire d'Orient, comprenant la partie orientale de la préfecture d'Illyrie de Constantin, jusqu'à Sirmium, sur la Save, et formant les deux diocèses de Dacie et de Macédoine. L'empire d'Occident eut, sous le nom de *diocèse d'Illyrie* ou *Illyrie occidentale,* la partie occidentale de l'ancienne préfecture, comprenant 6 provinces, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Savie, et la Dalmatie, dont la capitale, Salone, l'était aussi de tout le diocèse. Tombée au pouvoir des Ostrogoths, l'Illyrie occidentale fut reconquise sous Justinien; mais envahie à la fin du VIe siècle par des tribus slaves, elle forma dans la suite plusieurs petits États : Dalmatie, Croatie, Bosnie, Esclavonie, et le nom d'Illyrie disparut, jusqu'à ce que Napoléon Ier l'eût donné aux provinces enlevées à l'Autriche sur l'Adriatique.

V. Poinsignon, *Quid fuerit Illyricum,* Paris, 1846. C. P

ILLYRIE (Royaume d'), anc. division des États autrichiens, borné au N. par la Haute-Autriche et la Styrie, à l'E. par la Styrie, au S. par la Croatie, la Dalmatie et l'Adriatique, à l'O. par le roy. Lombard-Vénitien et le Tyrol. Ch.-l. Laibach, Superf., 28,292 kil. carr. ; pop., 1,293,300 hab., dont 811,200 Slaves, 270,000 Allemands, 116,800 Italiens. — Ce roy., formé en 1816, était divisé en 2 gouvernements : celui de Laibach, comprenant les anc. prov. de Carniole et de Carinthie ; et celui de Trieste, embrassant les anc. prov. d'Istrie autrichienne et vénitienne, de Trieste, et du Frioul autrichien. Dans la réorganisation de l'empire autrichien, 1853, le roy. d'Illyrie perdit son nom et fut partagé en 3 provinces : celles du Littoral, de Carniole et de Carinthie, qui subsistent dans la division actuelle et font partie des pays autrichiens. E. S.

ILLYRIENNES (Provinces), grand gouvernement du 1er empire français, formé par Napoléon, en 1809, des provinces enlevées à l'Autriche, et ainsi appelé parce qu'il comprenait une partie de la côte de l'ancienne Illyrie. La paix de Presbourg, 1805, avait déjà donné à la France l'Istrie et la Dalmatie dites vénitiennes, que l'Autriche avait reçues à la paix de Lunéville, 1801; elles avaient été réunies au roy. d'Italie. Le traité de Vienne, 1809, céda à la France le Frioul autrichien, le gouvernement de Trieste, la Carniole, le cercle de Villach en Carinthie, la partie de la Croatie au S. de la Save, l'Istrie autrichienne, le Littoral hongrois, et toutes les îles de l'Adriatique qui dépendaient de ces pays. Napoléon s'était fait céder aussi le Pusterthal, partie orientale du Tyrol. Il forma de cette province, des pays cédés par l'Autriche, de l'Istrie et de la Dalmatie vénitiennes, qu'il enleva au roy. d'Italie, le gouvernement général des provinces Illyriennes, qui s'étendait des sources de la Save aux bouches du Cattaro, et de l'Isonzo à la frontière turque. Ce gouvernement fut partagé en 6 provinces civiles et une province militaire, subdivisées en districts : 1° *Carniole,* ch.-l. Laibach, capitale de tout le gouvernement; 4 districts : Laibach, Adelsberg, Krainbourg, Neustadt; 2° *Carinthie,* ch.-l. Villach; 2 districts : Villach, Lienz; 3° *Istrie,* ch.-l. Trieste; 4 districts : Trieste, Capo d'Istria, Goritz, Rovigno; 4° *Croatie civile,* ch.-l. Carlstadt; 3 districts : Carlstadt, Fiume, Lussin-Piccolo; 5° *Dalmatie,* ch.-l. Zara; 5 districts : Zara, Lesnia, Marcarsca, Sebenico, Spalatro; 6° *Province de Raguse,* ch.-l. Raguse; 3 districts : Raguse, Cattaro, Curzola; 7° *Croatie militaire,* comprenant le pays occupé par les 6 régiments croates de la frontière. A l'exception de cette province, régie militairement, le reste du pays avait reçu l'organisation française : dans chaque province un intendant, dans chaque district, un subdélégué remplissant les fonctions de nos préfets et de nos sous-préfets; la justice était rendue par des juges de paix, par des tribunaux de 1re instance institués dans la plupart des ch.-l. de districts, et par 3 cours d'appel à Laibach, Zara et Raguse. Deux divisions militaires (Laibach et Zara) se partageaient ces provinces. La population des Provinces Illyriennes était, en 1811, de 1,200,000 hab.; le budget des recettes, de 10,043,000 fr.; celui des dépenses, de 6,600,000 fr. Les événements de 1814 firent rentrer ces provinces sous la domination de l'Autriche. C. P.

ILLYRIENNES (Iles), nom donné à 80 îles répandues sur la côte E. de l'Adriatique, le long de l'Illyrie et de la Dalmatie, et dont les principales sont : du N. au S., Veglia, Cherzo, Pago, Brazza, Lesina, Curzola et Meleda, Lissa, Pelagosa, etc.

ILM, petite riv. de l'Allemagne, sortie de la forêt de Thuringe, arrose le grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach, passe à Weimar, et se jette dans la Saale (rive g.).

ILMEN, jadis *Moïsk,* lac de la Russie d'Europe (Novgorod), communique par la Volkhova avec le lac Ladoga ; 48 kil. sur 29. Tempêtes fréquentes. Il était sacré chez les Slaves. Il reçoit le Lovat, la Mista, le Cheson, etc.

ILMENAU, v. du duché de Saxe-Weimar-Eisenach, sur l'Ilm; 4,200 hab. Faïence et porcelaine, lainages. Bains hydrothérapiques. Aux environs, mines de fer et de manganèse.

ILMENAU, riv. d'Allemagne, dans la prov. prussienne de Hanovre, affl. de g. de l'Elbe, passe à Lunebourg; cours de 105 kil., dont 30 navigables.

ILMINSTER, v. d'Angleterre (Somerset), sur l'Ivel; 3,200 hab. Fabr. de draps. École classique, fondée par Édouard VI en 1550.

ILOILO, port de l'île Panay dans les Philippines, ouvert par le gouvernement espagnol depuis 1855 au commerce des autres nations, à la pointe S.-E. de l'île, et à l'embouchure de la riv. Iloïlo; 7,000 hab. Exportation de tabac, sucre, riz, chanvre et cuirs. — La prov. d'Iloïlo a 410,000 hab.

ILORCIS, v. de l'anc. Espagne (Carthaginoise), chez les Bastitans; auj. *Lorca.*

ILOTES. *V.* Hilotes.

ILSING (Lac), de la Livonie. Il a près de 2 kil. de largeur et 8 m. de profondeur. Chaque année, vers la fin d'août, on voit apparaître à sa surface une île qui disparaît dans l'eau à la fin de l'automne. On l'a signalée dès 1780.

ILUNUM, nom anc. de l'Hellin.

ILURO, v. de la Gaule (Novempopulanie), chez les Osquidates; auj. *Oloron.*

ILUS, fils de Tros et de Callirhoé, fille de Scamandre, fonda Ilion. Ayant trouvé le Palladium (*V. ce mot*), tombé du ciel devant sa tente, il lui fit bâtir un temple. Ce temple brûla; Ilus sauva des flammes le simulacre divin, mais, pour l'avoir regardé en face, il perdit la vue, que Minerve lui rendit plus tard. Il chassa ensuite Tantale de la Paphlagonie. On le fait vivre au XIVe siècle av. J.-C.

ILVA ou **ÆTHALIA,** nom anc. de l'île d'Elbe.

ILVATES ou **ÉLÉATES,** tribu de la Ligurie, au S. de Dertona. Soumis par Fulvius, en 58 av. J.-C.

IMAD-EDDAULA. *V.* Bouïdes.

IMAD-EDDYN (Mohammed), surnommé *el Kateb* (l'écrivain), né à Ispahan en 1125, m. en 1201, secrétaire de Noureddin et de Saladin.

Il a laissé : *Histoire des expéditions de Saladin en Syrie; Histoire de la conquête de Jérusalem par Saladin; Histoire des poètes musulmans du sixième siècle de l'hégire*; un *Divan,* recueil de lettres et poésies.

IMAGES (Droit d'), *Jus imaginum.* C'était, chez les anc. Romains, le droit pour tout citoyen magistrat curule, de se faire représenter, dans un buste en cire coloriée, avec l'habit et les attributs de sa magistrature. On plaçait cette image sous les portiques de l'atrium, dans une niche ou une armoire. Les descendants la conservaient et avaient droit de la faire porter par des esclaves, comme témoignage d'illustration, à la pompe funèbre de tous les membres de la famille. Ces images étaient nombreuses dans les familles nobles. Originairement, les patriciens pouvant seuls occuper les magistratures curules, eurent seuls le droit d'images; mais les plébéiens l'acquirent en même temps que le droit d'honneurs. C. D—y.

IMAN, celui qui, dans une mosquée et pendant la prière

publique, se met à la tête de l'assemblée, prononce les paroles, et fait les mouvements que les assistants sont obligés d'imiter. Hassan, fils d'Ali, dépouillé du khalifat par Moawiah, garda ce titre, que les khalifes et les sultans ottomans prirent également. Chez les Musulmans Sunnites, on donne le nom d'Iman aux docteurs orthodoxes les plus célèbres. Les Chiytes l'appliquent à un personnage doué de vertus divines, et possédant les deux pouvoirs spirituel et temporel ; ils en reconnaissent 12, dont le dernier, chassé de ce monde par la méchanceté des hommes, y reparaitra quelque jour pour faire régner la justice.

IMAN-ALI. *V.* Meschehed-Ali.

IMAN-HOSSEIN. *V.* Meschehed-Hossein.

IMAN-MOUSA, v. de la Turquie d'Asie, à 22 kil. N.-O. de Bagdad. Les Chiytes y conservent les restes des imans Ali et Mousa.

IMARET, de l'arabe *amara*, habiter, hôtellerie turque, où les élèves des différentes écoles vont prendre leurs repas ; les pauvres y trouvent gratuitement des vivres. Ces édifices, fondés et entretenus à grands frais, sont très nombreux dans les principales villes de l'empire des Turcs. Le premier imaret fut inauguré à Nicée, sous le règne d'Orkhan, qui fit à cette occasion des dépenses considérables. D.

IMAÜS, nom donné par les anciens à 2 chaînes de montagnes différentes. Strabon, d'après Ératosthène, Pline ensuite, appellent Imaüs la partie de l'*Himalaya* actuel, qui commence vers les sources du Gange, et s'étend à l'E. le long du pays moderne du Népaul, renfermant les plus hauts sommets de toute la chaîne, et des pics toujours couverts de neiges et de glace. Le nom d'Imaüs (*Himawat, Imao* en sanscrit, neigeux), vient de la nature de ces montagnes, et cette étymologie était connue de Pline. Dans Ptolémée, ce même nom d'Imaüs est étendu à la chaîne du *Bolor* actuel, qui se dirige du S. au N., et que les anciens croyaient se prolonger sans interruption jusqu'à l'océan Glacial, séparant l'Asie septentrionale en 2 grandes parties, la *Scythie en deçà* (*à l'O.*) *de l'Imaüs*, et la *Scythie au delà* (*à l'E.*) *de l'Imaüs*. C. P.

IMBABURA, volcan de l'Amérique du Sud, dans les Andes de l'Équateur, 4,582 m. d'altitude à 77 kil. N.-E. de Quito. — Prov. de la rép. de l'Équateur, au N., touchant à la Colombie au N.-E. ; 30,103 kil. carr., et 93,660 hab. Ch.-l. Ibarra.

IMBERT (Jean), né à la Rochelle au commencement du xvie siècle, avocat, puis lieutenant criminel à Fontenay-le-Comte, auteur d'un des plus vieux ouvrages que l'on ait sur le droit français, intitulé : *Practique judiciaire*, fort loué par Cujas et Dumoulin.

IMBERT (Joseph-Gabriel), peintre, né à Marseille en 1654, m. en 1740, élève de Van der Meulen et de Lebrun, entra dans l'ordre des Chartreux à l'âge de 34 ans. Ses tableaux religieux se distinguent par la correction du dessin, par la vérité et la fraîcheur du coloris.

IMBERT (Barthélemy), poète français, né à Nîmes en 1747, m. à Paris en 1790, débuta heureusement dans la carrière poétique, et obtint beaucoup de succès, en 1772, avec *le Jugement de Pâris*, petit poème en 4 chants, en vers de 10 syllabes, facilement écrit. La suite ne répondit pas à ce début, et le poète mourut dans la misère.

Il a laissé encore : *Fables nouvelles*, 1773 ; *Historiettes ou Nouvelles*, en vers, 1774 ; *Lectures du matin et du soir*, en prose, 1782 ; *Choix de fabliaux*, en vers, 1788, 2 comédies médiocres, *le Jaloux sans amour*, en 5 actes et en vers libres, 1781 ; *le Jaloux malgré lui*, 1789, en 3 actes et en vers, etc. Ses *Œuvres choisies* ont été publiées en 4 vol. Paris, 1797. C. N.

IMBRO, anc. *Imbros*, île de la Turquie d'Europe (prov. des Iles), dans l'archipel, au S. de Samotraki, à 12 kil. S.-O. de la presqu'île de Gallipoli ; 8,000 hab., presque tous Grecs. Sol montueux, fertile en blé, vin, huile, coton ; élève de chèvres et d'abeilles. — C'était, dans l'antiquité, un des centres du culte des Cabires.

V. Conze, *Reisen in den Inseln des Thrakischen Meeres*, 1860 ; S. Reinach, dans la *République française* du 2 octobre 1882. S. Re.

IMERÉTHIE ou mieux **IMÉRIE**, contrée de l'empire russe, dans la région caucasienne et le gvt de Koutaïs ; bornée au N. par le Caucase, à l'E. par la Géorgie, au S. par l'Arménie et la Gourie, à l'O. par la Mingrélie ; 140 kil. sur 110 ; 141,933 hab. Ch.-l. Koutaïs. Sol montagneux, riche en mines et en bois, arrosé par le Rion, et fertile en céréales, maïs, vins, tabac, coton, etc. Export. de fourrures, cuirs, cire et miel. — L'Iméréthie, détachée de la Géorgie au commencement du xve siècle pour former un royaume particulier, a été cédée par Salomon II, son dernier roi, à la Russie en 1804, et annexée à cet empire en 1810. (*V.* Caucase.)

IMHOF (Jacq.-Guill.), savant généalogiste, né à Nuremberg en 1651, m. en 1728.

Il a laissé : *Excellentium in Gallia familiarum genealogiæ*, Nuremberg, 1687, in-fol. ; *Regum Pariumque Magnæ Britanniæ historia genealogica*, ibid., 1690, et un supplément, 1691, in-fol. ; *Genealogiæ historiæ cæsarearum, regiarum et principalium familiarum*, Francf. et Leipz., 1701, in-fol. ; *Historia Italiæ et Hispaniæ genealogica*, Nuremb., 1701 ; *Recherches historiques et généalogiques des grands d'Espagne*, Amst., 1707, in-12 ; *Stemma regium lusitanicum*, ibid., 1708, in-fol., etc.

IMIER (SAINT-), brg de Suisse, cant. de Berne ; 5,714 hab. Horlogerie, dentelles.

IMILCON. *V.* Himilcon.

IMMÆ, anc. v. de Syrie, entre Emèse et Antioche. Victoire des partisans d'Héliogabale sur Macrin, en 218.

IMMOLATION, cérémonie des anc. Romains, qui consistait originairement à répandre, sur la tête de l'animal qu'on voulait sacrifier, de la farine de pur froment mêlée avec du sel, et qu'on nommait *mola salsa*. Les Grecs se servaient aussi de grain de froment ou d'orge, avec lequel ils mêlaient du sel. Plus tard, on appela *immolation* l'acte complet du sacrifice. C. D—y.

IMMONDE (Golfe), *Immundus sinus*, golfe formé par la mer Rouge sur la côte de la Thébaïde en Égypte, au N. de Bérénice.

IMMORTELS (Les), corps de troupes destinées à la garde des anc. rois de Perse ; l'effectif en était de 10,000 hommes.

IMOLA, anc. *Forum Cornelii*, v. du roy. d'Italie, prov. de Bologne, sur le Santerno ; 28,398 hab., avec la commune. Évêché. Académie *de' Industriosi*. Fabr. de tartre dit de Bologne. — Victoire des Français sur les Autrichiens, en 1797.

IMPANATION, terme dont les théologiens se sont servis pour désigner l'opinion des Luthériens qui croient que, dans l'Eucharistie, Jésus-Christ est descendu *dans le pain* et coexiste avec les espèces, sans qu'il y ait transsubstantiation.

IMPARATO (Franç.), peintre napolitain du xvie siècle, élève de Perino del Vaga et du Titien, imita leur manière. Ses plus beaux tableaux sont : un *St Pierre martyr*, dans l'église de ce nom à Naples, et le *Martyre de St André*, dans l'église de Sainte-Marie. — Son fils, Jérôme, imita le style des peintres lombards et vénitiens ; on cite de lui un tableau du *Rosaire*, dans l'église de Saint-Thomas-d'Aquin à Naples. M. V—i.

IMPERATOR. *V.* Empereur.

IMPERIA, célèbre courtisane romaine, née en 1485, m. en 1511, fut l'Aspasie du siècle de Léon X. Tout ce que la société de Rome avait de littérateurs et d'artistes distingués fréquentait sa maison tenue avec une magnificence princière. Béroalde, Sadolet, Campani et Colocci étaient au nombre de ses amis, et la célébrèrent dans leurs ouvrages. Elle mourut jeune, et fut inhumée dans la petite église de Saint-Grégoire, sur le mont Cælius. On grava sur son tombeau cette épitaphe : *Imperia, cortisana romana, quæ digna tanto nomine, raræ inter homines formæ specimen dedit.* Imperia avait l'esprit très cultivé, et, à côté de son luth et de ses cahiers de musique, on voyait plusieurs ouvrages latins et en langue vulgaire.

IMPÉRIAL (Canal). *V.* Canal.

IMPÉRIALE (Chambre). *V.* Chambre.

IMPÉRIALE, monnaie d'or de Russie, équivalente à 10 roubles. Elle valait 52 fr. 38 en 1755 ; 41 fr. 29 en 1763 ; 41 fr. 36 en 1792 ; 40 fr. 56 en 1801. Depuis 1802, on ne frappe plus que des demi-impériales, valant auj. 20 fr. 66.

IMPÉRIALES (Villes), nom donné, dans l'anc. empire d'Allemagne, aux villes qui avaient une administration particulière et ne relevaient que de l'empereur. Dans les diètes, elles formaient le *Banc du Rhin*, comprenant : Aix-la-Chapelle, Brême, Cologne, Dortmund, Francfort, Gelnhausen, Goslar Lübeck, Mayence, Mulhausen, Nordhausen, Wetzlar, Worms ; et le *Banc de Souabe*, comprenant : Aalen, Augsbourg, Buchau, Donauwerth, Esslingen, Gemünd, Halle, Heilbronn, Kauffbeuren, Kempten, Leutkirch, Lindau, Memmingen, Nordlingen, Nuremberg, Offenburg, Pfullendorf, Ratisbonne, Ravensburg, Reutlingen, Rothenburg, Rothweil, Schweinfurt, Ulm, Uberlingen, Wangen, Weil, Weissembourg, Wimpfen, Windsheim, Zell. (*V.* Allemagne, *Histoire*.)

IMPÉRIALES (Cours). *V.* Cours Impériales.

IMPERIALI (Jean-Vincent), homme d'État et poète génois, m. en 1645, fut duc de Saint-Ange dans le roy. de Naples, ambassadeur auprès des cours d'Espagne, de Mantoue et de Rome, et gouverneur du Milanais.

On lui doit : *lo Stato rustico*, poème sur l'agriculture, Gênes, 1611, et Venise, 1613, in-12 ; la *Santa Teresa* ; la *Phaoniade*, poème anacréontique ; des *Discours politiques*, etc.

IMPERIALI-LERCARI (François-Marie), doge de Gênes, que Louis XIV s'efforça de détacher de l'alliance espagnole, ne voulut point livrer ses vaisseaux et fit passer quelques secours à la flotte de Charles II ; mais après le bombardement de Gênes, 1684, il dut venir à Versailles faire sa soumission. Interrogé sur ce qu'il y trouvait de plus remarquable, il répondit : « C'est de m'y voir. »

IMPÉRIAUX, nom par lequel on a désigné, depuis le xvie siècle jusqu'en 1806, les troupes de l'empire d'Allemagne.

IMPERIUM, pouvoir militaire qui, chez les anc. Romains, donnait droit de vie et de mort sur les soldats et sur les subordonnés. Les consuls, les proconsuls l'avaient [illegible] de

leur élection; les préteurs, les propréteurs et le maître de la cavalerie le recevaient d'un vote spécial des comices par curies. C. D—Y.

IMPHY, vge Nièvre, arr. et à 10 kil. S.-E. de Nevers, sur la rive dr. de la Loire; 2,530 hab. Usines importantes fondées en 1816 pour le cuivre laminé et martelé, le fer, la tôle, le fer-blanc, le zinc, le bronze.

IMPLUVIUM, cour d'atrium, autour de laquelle étaient les portiques, dans une maison romaine. C. D—Y.

IMPORTANTS (CABALE DES), parti politique qui obtint un instant le pouvoir à l'avènement de Louis XIV, sous la régence d'Anne d'Autriche, 1643. Composé de seigneurs qui avaient été persécutés par Richelieu, quelques-uns même à cause de leur attachement à la reine, il pouvait tout attendre d'elle. Un des chefs du parti, Augustin Pothier, évêque de Beauvais, fut nommé ministre principal, et les autres, le duc de Vendôme et ses deux fils, les ducs de Beaufort, de Mercœur, de Guise, obtinrent des pensions et des gouvernements; mais leurs airs de supériorité et de protection (de là leur surnom), leur incapacité, et surtout les dangers de cette réaction aristocratique, lassèrent et inquiétèrent Mazarin, qui fit emprisonner le duc de Beaufort, et obtint de la reine l'exil de la duchesse de Chevreuse et de quelques autres personnages. Leur règne avait duré 5 mois (de mai à septembre). Plus tard, quelques-uns d'entre eux prirent part aux troubles de la Fronde et s'attachèrent à la fortune du prince de Condé. (*V.* BEAUFORT et PETITS-MAITRES.) G.

IMPÔTS. *V.* CONTRIBUTION.

IMPRECATIONS (LES), *Diræ*, filles de l'Achéron et de la Nuit, au nombre de 3. Placées près du trône de Jupiter, elles recevaient ses ordres pour aller troubler le repos des méchants. — On appelait aussi Imprécations les vœux qu'on adressait aux divinités infernales, surtout aux Furies, pour attirer leur colère sur un tyran, un impie, un peuple entier, etc.

IMPRIMERIE. La gravure en relief et en creux, principalement sur les anneaux, les sceaux et les médailles, a précédé et amené l'art typographique. (*V.* COSTER-LAURENT.) Les cartes à jouer, les gravures connues sous le nom de *Saint-Christophe* (*V. ce mot*), les livres d'images exécutés en Allemagne et en Hollande vers 1410 au nombre de neuf ou dix (*V.* à la Bibliothèque nationale de Paris la *Bible des pauvres*, l'*Art de mourir*, etc.), et enfin les éditions xylographiques (imprimées avec des planches de bois fixes) de la *Grammaire* de Donat, semblent avoir été les modèles dont se sont servis les trois premiers inventeurs de l'imprimerie, Gutenberg, Fust et Schæffer. Ils employèrent d'abord l'impression xylographique, connue des Chinois, près de 200 ans av. J.-C., puis des caractères mobiles de bois. Schæffer inventa la gravure du *poinçon* (tige d'acier à l'extrémité de laquelle le graveur taille la figure d'une lettre en relief et à rebours), la frappe dans la *matrice* (morceau de cuivre sur lequel le poinçon reproduit la lettre en creux), et l'infusion du métal dans le moule. Mayence, et non pas Harlem, ni Strasbourg, fut le berceau de cette admirable invention. — Les *Lettres d'indulgence du pape Nicolas V*, et l'édition de la *Bible* en 640 feuillets impr. à Mayence en 1453 et 1455 avec les caractères de l'invention de Schæffer, sont les deux plus anciens monuments de l'art typographique. Le premier qui porte l'indication d'une date précise, du nom, du lieu et des imprimeurs, est le *Psautier* de Mayence de 1457, grand in-fol. Quant à la *Bible aux trois quaternions* (assemblage de 4 feuilles formant 16 pages in-fol.) de 870 feuillets, attribuée à Gutenberg et à Fust, elle n'existe pas. — Les bibliographes sont convenus d'appeler *incunables* (c.-à-d. *berceaux*) les éditions du XVe siècle seulement. — On employa dans l'origine le caractère gothique (*lettres de formes, lettres de sommes, lettres de Saint-Pierre, caractères flamands* ou *allemands*). En 1513, Alde Manuce adopta l'italique (*lettres vénitiennes* ou *aldines*), qui tire son origine des lettres cursives employées dans la chancellerie romaine. Freiburger, Rob. Estienne et Vascosan contribuèrent à l'abandon du gothique en France. Nicolas Jenson fut un des premiers typographes qui déterminèrent la forme et les proportions du caractère romain. — L'imprimerie a été introduite en 1462 à Bamberg, 1465 à Cologne et Subiaco; 1466 à Strasbourg, 1467 à Rome; 1469 à Milan, Venise et Paris; 1470 à Lucerne; 1471 à Bologne, Ferrare, Trévise, Pavie, Florence et Naples; 1472 à Anvers; 1473 à Bruges, Utrecht, Parme, Messine, Lyon et Bude (Hongrie); 1474 à Bâle, Bruxelles, Barcelone, Saragosse, Gênes, Turin et Westminster; 1476 à Angers et Séville; 1483 à Leyde et Stockholm; 1491 à Cracovie; 1493 à Copenhague; 1497 à Avignon; 1499 à Madrid; 1507 à Édimbourg et Francfort-sur-le-Mein; 1566 à Liége; 1578 à Berlin; 1603 à Pékin; 1650 à Tlascala (Mexique); 1656 à Christiania; 1711 à Saint-Pétersbourg; 1727 à Constantinople; 1789 à Buénos-Ayres; 1813 à Rio-de-Janeiro. En France, la 1re imprimerie fut établie à la Sorbonne par 3 Allemands, Ulric Gering, Martin Krantz et Michel Freiburger, que Louis XI fit venir pour y pratiquer cet art et l'enseigner. Le premier ouvrage qu'ils publièrent est de l'an 1470. Louis XII et François Ier protégèrent l'imprimerie. Sous François Ier, il y avait à Paris 24 imprimeurs. Ils ne pouvaient rien mettre sous presse sans l'avoir soumis à la censure préalable de l'université et de la faculté de théologie. Jusqu'en 1789, nul ne pouvait exercer l'imprimerie sans une autorisation du gouvernement. La profession devint libre à la Révolution; un décret du 5 février 1810, réduisit à 60 le nombre des imprimeurs de Paris, et les astreignit à avoir un brevet. Un décret de 1811 éleva ce nombre à 80. Il était de 85 en 1860. Le ministre de l'intérieur délivrait des brevets pour toute la France. Un décret du 10 sept. 1870 a supprimé les brevets et rendu libre la profession d'imprimeur.

IMPRIMERIE NATIONALE, appelée d'abord *imprimerie royale*, puis *impériale* sous Napoléon Ier et sous Napoléon III. Dès le temps de François Ier, il y avait des imprimeurs du roi, les uns pour le grec, d'autres pour le latin, pour l'hébreu, pour la langue française; mais il n'y avait pas d'imprimerie royale. Cet établissement fut fondé par Richelieu, sous Louis XIII, en 1640, et installé au Louvre. Pendant la Révolution, il devint *Imprimerie nationale exécutive*, en l'an III *Imprimerie de la république*, et fut transféré rue de la Vrillière, à l'hôtel de Toulouse, où est auj. la Banque de France. Napoléon Ier lui donna, en 1804, le nom d'*Imprimerie impériale*, et, en 1808, lui assigna l'hôtel de Rohan-Soubise, rue Vieille-du-Temple. Un décret de 1809 la plaça sous l'autorité du ministre de la justice. L'Imprimerie royale, puis impériale, a toujours exécuté quelques-uns des plus beaux travaux typographiques connus. Elle est exclusivement chargée de l'impression du *Bulletin des Lois*, des règlements et des actes émanant du gouvernement, des effets et valeurs émis par le Trésor public, des passe-ports, etc.; des ouvrages de sciences ou d'art, publiés aux frais du gouvernement; elle imprime aussi pour le compte des particuliers, sur autorisation spéciale. L'Imprimerie nationale est un établissement unique pour la richesse et la variété du matériel, surtout en types orientaux. Elle a 94 presses typographiques à bras, 12 presses mécaniques à vapeur, et 21 presses lithographiques. On y trouve des ateliers de tous genres, depuis la fonderie en caractères jusqu'à la reliure des livres. Mille ouvriers ou ouvrières y sont constamment occupés. Son matériel est évalué à plus de 3,000,000 de francs.

IMROULCAYS, fils de Hodjr, le plus distingué des poètes arabes avant Mahomet, auteur d'une des Moàllaqâts, le *Cays* des historiens grecs, né vers l'an 500 dans le Nedjed, chez les Beni-Açad, que son père commandait, m. en 540. Après l'assassinat de son père, il entreprit de le venger, mais fut vaincu, 527. Il erra de tribu en tribu, et séjourna chez les Beni-Tay, où il eut pour rival le poète Alcama, fils d'Obda. Ne trouvant pas de ressources en Arabie, il paraît avoir sollicité l'appui de l'empereur Justinien, 531, pour faire valoir ses droits héréditaires au commandement des tribus maaddiques. Il quitta les Benou-Tay, déposa tout ce qu'il possédait entre les mains du juif Samuel, et passa à Constantinople, 535, où il mourut. Les poésies d'Imroulcays ont servi de modèle aux poètes postérieurs. Dans sa Moàllaqât, il parle de sa vie aventureuse. D.

IMUS PYRENÆUS, v. de la Gaule (Novempopulanie), chez les Tarbelli, au pied des Pyrénées; auj. *Saint-Jean-Pied-de-Port.*

INA, roi anglo-saxon de Wessex, 689-726, soumit presque entièrement les Bretons de Cornouailles, les rois de Kent, de Mercie, de Sussex, revisa et fit recueillir les lois, visita Rome en 726, y construisit un *Collège anglais*, institua le Denier de St Pierre (*V. ce mot*) et se fit moine.

INACHUS, premier roi d'Argos, 18 siècles av. J.-C. C'est de lui, dit-on, que le principal fleuve d'Argolide tira son nom: c'est pourquoi il est donné, dans les généalogies mythiques, comme un fils de l'Océan, le père commun des fleuves, et on a quelquefois induit de là qu'il vint en Grèce à travers la mer Les noms tout égyptiens d'Io, sa fille, de Phoronée, son fils, et d'Apis, successeur de ce dernier, ont fait conjecturer qu'il conduisit en Grèce la première colonie égyptienne; il serait un Hycsos émigré, un de ces pasteurs asiatiques dont la dynastie fut expulsée d'Égypte. Pausanias et Strabon le mentionnent comme indigène; Hérodote ne le nomme point. Quelques traditions lui attribuaient la première fondation d'Argos; selon d'autres, les commencements de la ville ne dataient que de Phoronée. O.

INACHUS, riv. de l'anc. Argolide, coulait du S. au N., passait à Argos, et se jetait dans le golfe Argolique. Auj. *Planitza.*

INAGUA-CHICA, c.-à-d. *Petite-Inagua*, une des îles Bahama. Elle est déserte.

INAGUA-GRANDE, une des îles Bahama, au S.-E. de la précédente; 80 kil. sur 20. Marais salants. Elle est d'un accès difficile.

INAMBARI, riv. de l'Amérique du Sud, naît en Bolivie (La Paz), reçoit la Cuchoa, et tombe dans le Béni. Cours de 420 kil.

INARIME. *V.* ÆNARIA.

INARUS, chef Libyen, fut élu roi par les Égyptiens révoltés contre les Perses, en 463 av. J.-C. Allié aux Athéniens, il défit d'abord Achéménès, général d'Artaxercès Longue-Main; puis il fut vaincu par Mégabyze, satrape de Syrie, et mis en croix, en 456.

INCA, v. d'Espagne, dans l'île de Majorque, à 29 kil. N.-E. de Palma, par chemin de fer; 6,750 hab.

INCARNATION, mot qui désigne l'union de la nature humaine à la nature divine dans la personne du Verbe, fils de Dieu. Le Verbe fait homme est Jésus-Christ. — Dans les croyances des Indiens, chaque grande époque de la civilisation, chaque grand progrès de la société a été l'effet d'une incarnation du dieu Vischnou.

INCARNATION (FILLES DE L'), nom donné quelquefois aux Augustines d'Espagne. (*V.* AUGUSTINES.)

INCAS (LES), nom de la dynastie qui régnait au Pérou avant la conquête espagnole. Ils se disaient issus du soleil, et étaient adorés comme dieux après leur mort. Le 1er fut Manco-Capac, et le dernier Atahualpa. (*V. ces noms.*) Les Incas étaient souverains et pontifes. Ils avaient seuls le droit de faire ouvrir le temple du Soleil et d'y pénétrer. Ils devaient toujours s'unir à leurs sœurs ou à la première princesse du sang.

INCAS (FÊTE DES). *V.* VALENCIENNES.

INCHBALD (ÉLISABETH **SIMPSON**, MISTRESS), actrice et auteur anglaise, née à Standingfield (Suffolk) en 1750, m. en 1821, vint à Londres à 18 ans, pour soulager la misère de ses parents, simples fermiers. Mariée à l'acteur Inchbald, 1772, elle brilla peu sur la scène; elle se fit auteur après la mort de son mari, 1789. Elle a laissé quelques comédies agréables, et des romans pleins de fines observations, écrits avec élégance, tels que *Simple histoire,* 4 vol. in-12, 1791; *Lady Mathilde,* 1793; *la Nature et l'Art,* 2 vol. in-12, 1796, plusieurs fois traduits en français.

On lui doit une collection de comédies du théâtre anglais, avec préfaces critiques et biographiques, et des *Mémoires* de sa vie, publiés incomplètement, 1826, Londres.

INCHOFER (MELCHIOR), jésuite hongrois, né en 1584, m. en 1648, étudia à Rome, et professa la philosophie, les mathématiques et la théologie à Messine, à Macerata et à Milan. Parmi ses nombreux ouvrages, on cite : *Tractatus syllepticus*, Rome, 1633, in-4°, dirigé contre le système de Copernic et de Galilée; *Historia sacræ latinitatis,* Messine, 1635, in-4°, et Munich, 1638, in-8°, livre plein de recherches curieuses et d'idées singulières; *Annales ecclesiastici regni Hungariæ,* Rome, 1644, in-fol., et Presbourg, 1795-97, 4 vol. On lui a attribué à tort la *Monarchie des Solipses,* satire contre les jésuites.

INCHY, vge (Nord), arr. de Cambrai; 1,622 hab. Fabr. importante de tulles et d'articles de Saint-Quentin.

INCOME-TAX, impôt sur les revenus, institué en Angleterre lors des guerres contre la république française et l'empire de Napoléon Ier. Il frappe le produit des terres et des maisons, les arrérages des rentes, les salaires des emplois, les bénéfices du commerce et de l'industrie, et même le travail intellectuel, la science, l'art, les belles-lettres. Un avocat, un médecin, un peintre, un écrivain, doit déclarer, sous la foi du serment, ce que lui rend sa profession, et payer sa part de l'impôt. En 1798, l'income-tax fut établie au taux énorme de 10 0/0; réduite à 5 0/0 après la paix d'Amiens, elle remonta, dès 1806, à son taux primitif, et s'y maintint jusqu'à la paix de 1814. Les revenus moindres de 60 liv. sterl. (1,500 fr.) en étaient exempts; les revenus entre 60 et 150 liv. (3,750 fr.) ne supportaient que demi-taxe. Sir Robert Peel a renouvelé l'income-tax en 1842. La taxe varie auj., suivant la nature des revenus, de 1 denier 5/7 (environ 18 cent.) à 6 deniers (63 cent.) par livre sterling. Les revenus au-dessous de 150 livres sont exempts et ceux qui ne dépassent pas 400 livres (10,000 fr.), ne paient que pour 280 livres (7,000 fr.).

INCROYABLES, nom que l'on donna, sous le Directoire, vers 1796, à une classe de jeunes gens qui affectaient une grande recherche dans leur mise, leurs manières et leur parler. Un Incroyable portait ses cheveux longs et poudrés à blanc, tombant sur les côtés en 2 larges tresses dites *oreilles de chien,* descendant jusqu'aux épaules, et par derrière formant une natte, relevée presque jusque sur le haut de la tête, où un peigne d'écaille la retenait. L'habillement était une culotte courte, collante, de velours vert ou noir, boutonnée et enrubanée au-dessous du genou; un gilet-veste de panne, chamois, à boutons de nacre, à larges revers; une redingote descendant à moitié des cuisses, de drap bleu, noisette ou vert, à grands revers aussi, à collet dentelé, et ayant des poches très bas placées; une cravate empesée, montant presque au milieu du menton, et nouée par un nœud à pointes très écartées. Des souliers ou des bottes à revers jaunes et à pointes relevées étaient leur chaussure. La grande toilette consistait en un habit de drap bleu barbeau, à taille carrée, à longues et larges basques, à grands revers, et à boutons de nacre d'une largeur énorme. Dehors, ils portaient un chapeau à claque, taillé en demi-cercle, et d'une grande hauteur. Cette toilette se complétait par de larges boucles d'oreilles d'or, chargées de camées; par un collier, un médaillon, un lorgnon, un ruban de moire, chargé de breloques, enfin une canne torse, à pomme d'or, ou faite d'un petit cep de vigne. Le bon ton des Incroyables consistait à parler d'une manière affectée et ridicule, à supprimer la lettre *r* dans tous les mots, disant : *Ma paole d'honneu, ma petite paole panachée,* et surtout, quand quelque chose les étonnait : *En véité, c'est incoyable !* Cette exclamation leur valut le nom d'*incroyables*. Ils étaient les héros des bals et des salons à la mode, et représentèrent d'abord le parti réactionnaire, sans néanmoins avoir jamais eu d'importance politique, le peuple les appelait *muscadins,* mais ce nom était plus ancien. (*V.* MUSCADINS.)

INCUBATION, usage adopté dans les temples des divinités médicales de l'antiquité, où les malades se rendaient pour consulter Esculape. Un lit pour l'incubation était à la droite de la statue de ce dieu, dans son temple près de Tithorée. A Babylone, les femmes allaient passer la nuit dans le temple de Mylitta, afin d'avoir des songes. Les magistrats de Sparte, avant de prendre une décision importante, allaient dormir dans un temple de Pasiphaé, près de la ville, et y attendaient un songe. L'usage de l'incubation était encore générale à Épidaure, du temps de St Jérôme. De curieuses inscriptions, découvertes à Épidaure en 1883, rappellent les guérisons des malades qui s'étaient soumis à l'incubation.

V. Meibomii dissertatio de incubatione in fanis deorum, dans Schlœger, *Collectio dissert. de rarior. antiquitatibus sacris et profanis,* Helmstædt, 1742; A. Gauthier, *Recherches historiques sur l'exercice de la médecine dans les temples,* Paris, in-12, 1845; Girard, *l'Asclepicion d'Athènes,* 1881; S. Reinach, *Revue archéologique,* 1884 et 1885.

INCULISMA, nom latin d'ANGOULÊME.

INDE ou **HINDOUSTAN**, c.-à-d. *pays des Hindous,* grande presqu'île de l'Asie méridionale, ayant la forme d'un triangle, dont la pointe est au S., par 8° 4'-36° lat. N., et 64° 18'-95° long. E.; bornée au N. par les monts Himalaya et le plateau du Tibet, à l'E. par l'empire Birman et le golfe du Bengale, au S. par la mer des Indes, à l'O. par le golfe d'Oman, le Béloutchistan et l'Afghanistan. Chacun des côtés du triangle ainsi déterminé a environ 3,000 kil. de longueur. La presqu'île indienne a pour dépendances : l'île de Ceylan au S.-E., les îles Maldives et Laquedives à l'O. (*V. ces mots.*) Au point de vue de la géographie physique, l'Inde se divise en 2 grandes régions naturelles : l'Hindoustan proprement dit, ou plaine de l'Indus et du Gange, limitée au N. par les monts Himalaya, à l'O. par les monts Soliman, au S. par les monts Aravali et Vindyah, à l'E. par les monts Garrows, arrosé à l'O. par le Sind ou Indus, grossi à dr. du Caboul, et à g. de 5 rivières: le Sutledje, le Bias, le Tchenab, le Djelam, le Ravi; à l'E., par le Gange, grossi de la Gogra à g. et de la Djoumnah à dr., et le Brahmapoutra, et le plateau du Dekkan, qui présente au N. les plateaux secondaires du Malva et du Bundelkund, au S.-O. les Ghâts occidentales, au S.-E. les Ghâts orientales, et, au S., la dépression de Palghât et les monts de Travancore; le Dekkan est arrosé par la Nerbuddah, le Tapty et la rivière de Goa, qui se jettent dans le golfe d'Oman; le Brahmani, le Mahanady, le Godavéry, le Krischna et le Cavéry, tributaires du golfe du Bengale. Le climat, qui varie beaucoup suivant les altitudes, est très chaud dans les plaines et sur les côtes, salubre dans les régions montagneuses, malsain dans les parties basses. La température moyenne varie de + 17° à + 42°,5 à Madras, de + 9° à + 35° dans la vallée du Sind. Il n'y a que 2 saisons, l'une pluvieuse, de juin à septembre, pendant la mousson du S.-O., l'autre sèche, d'octobre à mai, pendant la mousson du N.-E. (*V.* MOUSSONS.) Les pluies sont très inégalement réparties : 1 à 2 m. au S. du Dekkan, 4 à 7 m. sur les pentes des Ghâts, 2 m. à Calcutta, près de 20 m. dans les monts Garrows. Le règne végétal est très riche en céréales, fruits, riz, maïs, coton, sucre, indigo, safran, épices, opium, plantes tinctoriales et odoriférantes; forêts immenses, où croissent le sandal, le cocotier, le tek ou bois de fer, l'ébénier, le palmier, le bambou, le manguier, le gommier, etc. Riches mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de zinc, de houille, de sel; les diamants du Bengale et du Bundelkund sont les plus beaux du monde; saphirs, rubis, améthystes, tourmalines, belles perles. Le règne animal offre des oiseaux de toute espèce, des éléphants, une foule d'animaux dangereux (lions, panthères, hyènes, tigres, serpents, scorpions, gavials ou crocodiles, moustiques). Les animaux domestiques d'Europe ont

été acclimatés par les Anglais. Le poisson, les mollusques et surtout les huîtres à perles abondent sur les côtes. — La plus riche industrie de l'Inde est celle des tissus de la vallée de Cachemire. Les toiles de coton, dites *indiennes,* et dont on a compté 124 espèces, fabriquées principalement à Madras, Paliacate, Masulipatam ; les soieries de Mourchidabad et du Bengale ; les soieries brochées d'or et d'argent de Surate ; les tapis de Patna ; les ouvrages en filigrane et en nattes, sont les produits les plus importants de l'industrie.

Histoire. La littérature si riche de l'Inde nous fournit peu de détails sur son histoire, et si l'on a pu fixer quelques dates approximatives, c'est en procédant par comparaisons, en tenant compte des lois philosophiques du progrès humain, en s'aidant des lumières de la philologie et de la linguistique. L'Inde a traversé 4 grandes périodes. La première, celle dont les *Vedas* sont le monument, est plus primitive, plus naturelle, plus spontanée que la seconde, la période *brahmanique,* où les institutions, les mœurs et les croyances reçoivent l'empreinte indélébile d'une caste sacerdotale. Quatre siècles environ avant notre ère, une école divergente, le *bouddhisme,* parvient, non pas à absorber violemment toutes les autres, mais à acquérir assez d'influence pour caractériser la troisième période, qui ne se termine que 8 ou 9 siècles après J.-C. Alors le brahmanisme devient de nouveau prépondérant, mais il se divise en une foule de sectes qui s'appuient sur de nombreuses superstitions populaires, et son empire est diminué par les invasions étrangères dont l'Inde fut constamment le théâtre depuis le moyen âge. — Les premiers conquérants connus de l'Inde, les *Aryas,* ou Illustres (laboureurs, *arator,* suivant Max Muller) étaient originaires du plateau de Pamir et des hautes vallées de l'Oxus. Chassés de leur patrie primitive, probablement par une invasion mongolique, les Aryas se divisèrent en 2 branches, les uns qui parlaient le zend vinrent habiter à l'ouest la région de l'Iran ; les autres, qui parlaient le sanskrit, et que l'on considère comme la branche aînée, franchirent l'Indoukousch et pénétrèrent dans le pays qu'ils appelèrent Sapta-Sindhava ou des sept rivières (Pendjab) ; ils y soutinrent longtemps une lutte acharnée contre des indigènes au teint brun les Dasyons), qu'il faut peut-être rattacher à la race kouschite. L'état civil des Aryas nous est connu par les hymnes du *Rig-Véda.* La famille, base de la société, avait pour fondement la parenté naturelle et le culte privé ; le feu étant regardé comme l'élément primordial dont la vie procède, la divinité domestique était, pour les Aryas de l'Inde, comme pour les Aryas Iraniens, le feu sacré ; enfin, le sacrifice à son foyer par le père de famille était la cérémonie principale du culte : l'épouse, unie à son mari par un mariage légitime, partageait avec lui les honneurs de l'offrande. La religion védique est toute spontanée : elle ne repose pas sur la crainte, mais sur l'admiration, sur l'amour et sur la reconnaissance. Le feu (*agni*), l'air (*indra*), le soleil (*surya*), telle est la trinité védique, et dont tous les dieux, dont on rencontre les noms dans les hymnes védiques, ne sont que des multiples. — Les Aryas étaient pasteurs et laboureurs : chaque famille possédait un troupeau et cultivait la terre. Lorsque le père mourait, le fils aîné héritait de son autorité et était chargé de la continuation du culte en l'honneur des ancêtres. Plus tard, les familles se divisèrent en plusieurs groupes dont tous les membres reconnaissaient la suprématie d'un même chef et pratiquaient le même culte : ce fut l'origine des *communautés des villages.* Chaque famille avait un patrimoine et une existence particulière, mais tous ceux qui composaient la communauté de village, possédaient en commun les terrains en friche, les pâturages, la forêt, et obéissaient au même chef. Le besoin de se défendre amena plusieurs familles à se réunir pour concentrer leurs forces, et les tribus se fondèrent. Chaque tribu fut gouvernée par un *raja* (*rex*). Dix tribus sont nommées dans les hymnes védiques, et 3 surtout ont joué un grand rôle : ce sont les *Bharatas,* les *Ikchavakons* et les *Pauravas.* Deux castes s'élevèrent au-dessus du peuple : les *Kchatryas* ou guerriers et les prêtres ou *Brahmanes.* La transformation qui s'accomplit plus tard parmi les Aryas établis dans la vallée du Gange, résulte de l'élévation de ces deux castes. — Le Sapta-Sindhava ne put bientôt plus contenir la population aryenne. Une émigration partit donc et alla s'établir dans le territoire situé entre les bassins de l'Indus et du Gange, où ils se mêlèrent sans doute aux naturels. La tribu des *Tritsous* ne tarda pas à devenir prépondérante sous le règne de Soudas. Unie aux indigènes, elle résista à l'invasion de 10 tribus commandées par le chef des Bharatas, et qui s'efforçaient de franchir la Sarasvati. Cette lutte acharnée, connue sous le nom de *Guerre des rois,* fut une vraie guerre sainte où les armées ennemies invoquaient les dieux avant d'en venir aux mains et surtout Indra, dieu des combats, et ses compagnons les maronts. Les soldats se composaient principalement d'archers et marchaient au son du tambour. Malgré leur valeur, les Bharatas furent vaincus, mais ils prirent leur revanche et pénétrèrent jusqu'aux rives de la Yamouna et du Gange où ils s'etablirent. — Les Aryas de l'Inde se fixèrent 12 ou 13 siècles av. J.-C., dans le bassin du Gange, qui devint leur terre (*Aryavarta*). Les *Matsyas* s'installèrent au N. du territoire compris entre la Sarasvati et la Yamouna ; les *Yaduras* en occupèrent le sud. Les *Pantchalas* se fixèrent entre la Yamouna et le Gange. Les *Bharatas* dominèrent sur le haut Gange avec Hastimapoura comme capitale. Les *Tritsous,* refoulés vers l'est, s'emparèrent du pays des *Koçalas* dont ils prirent le nom, et choisirent Ayodhya pour capitale. Les *Kacis* s'attribuèrent Varanasi (auj. Bénarès). Au S. du Gange, les *Magadhas* fondèrent un état longtemps puissant dont les villes remarquables furent Gaya et Rajagriha. Les deux rives du fleuve furent peuplées par les *Angas.* Les indigènes vaincus prirent la langue, les usages et la religion de leurs vainqueurs. — L'absence de documents ne permet pas de suivre l'histoire de ces tribus, mais la légende nous apprend que 2 dynasties jouèrent un grand rôle : 1° la *dynastie solaire* (*Souryavança*) qui eut sous sa domination les Tritsous du Koçalas, et pour capitale Ayodhya ; 2° la *dynastie lunaire* (*Tchandravança*) qui régna à Hastimapoura sur les Bharatas. Deux poèmes de la littérature sanskrite, le *Râmâyana* et le *Mahâbhârata* racontent les hauts faits de ces rois, et ce sont, avec la *Loi de Manou,* les principales sources qui nous font connaître la civilisation des Aryas depuis leur immigration dans le pays du Gange. Cette civilisation sociale, politique et religieuse, est le *Brahmanisme* qui emprunte son nom à la caste sacerdotale des brahmanes. Ces prêtres, qui se réservèrent le monopole de la religion, reconnurent comme dieu *Brahm,* créateur de l'univers, existant par lui-même, principe de toutes choses, auteur de Brahma, Vichnou et Siva, c'est-à-dire les puissances créatrice, conservatrice et destructive. La réunion de ces 3 puissances forme la triade indienne ou *Trimourti,* laquelle exerce son action au moyen de *dewatâs,* ou dieux subalternes. Brahmâ, le premier membre de la triade, a eu 4 enfants : *Brahman, Kchatriya, Vaïsiya et Soudra,* d'où sont issues les 4 castes indiennes : 1° les *Brâhmanes,* prêtres et savants ; 2° les *Kchatriyas,* guerriers ; 3° les *Vaïsiyas,* commerçants et agriculteurs ; 4° les *Soudras,* artisans ou ouvriers. Ceux qui ont été exclus de leur caste sont voués à une sorte d'abjection : on les appelle *Pariahs,* et, au-dessous d'eux, il y a encore les *Ponliahs,* rebut de la société. La plus connue des doctrines brahmanique, est celle de la transmigration, d'après laquelle les âmes des méchants passent après la mort dans le corps d'un animal où elles se purifient pendant des millions d'années. — Le formalisme des brahmanes entraîna, au ve siècle av. J.-C., une tentative de réforme religieuse et sociale, dont le promoteur fut Gautama, de la race militaire des Sakyas, d'où le nom de Sakyamouni (solitaire des Sakyas) qui lui fut donné lorsqu'il eut renoncé à la vie mondaine. Après avoir médité dans la retraite, Gautama, sous le nom de Bouddha (le sage), prêcha sa doctrine qui se réduit à ceci : « Nous souffrons continuellement ; or cette souffrance vient de notre amour pour la vie ; donc nous ne souffrirons plus si nous nous détachons de nous-mêmes et du monde extérieur jusqu'à l'anéantissement de la personnalité humaine (*nirvana*) ». Bouddha eut promptement un grand nombre d'adeptes ; il fonda même un véritable ordre de moines mendiants auxquels il enseignait l'égalité, la tolérance et la charité ; mais dans les siècles qui suivirent sa mort, sa doctrine ne put se maintenir dans l'Inde, malgré les efforts de ses disciples. Il avait eu de son vivant pour partisan et pour protecteur le souverain de Magadha dont la dynastie s'éteignit vers le milieu du ive siècle av. J.-C., et fut remplacée par celle d'Indradatta. Le successeur d'Indradatta régnait sur toute la vallée du Gange, lorsque les armées d'Alexandre, roi de Macédoine, firent leur apparition dans la péninsule et parcoururent presque toute la région du bassin de l'Indus, 327-325. Après la mort d'Alexandre, Porus qu'il avait nommé roi du Sapta-Sindhava, périt assassiné ; dans le même temps, le roi de Maghada était détrôné par Tchandragoupta, nommé Sandracotos par les Grecs. Après le démembrement de l'empire d'Alexandre, Séleucus, qui régnait sur la Syrie, fit une expédition contre Sandracotos, mais arrivé à la Yamouna, il aima mieux traiter avec le monarque indien. Ce dernier lui donna sa fille en mariage et Séleucus reconnut sa domination jusqu'à l'Indus et même sur une partie de l'Iran. Les expéditions d'Alexandre et de Séleucus, les récits d'Aristobule, d'Onésicrite, de Néarque, et de Mégasthène, ambassadeur du roi de Syrie, avaient fait connaître les pays de l'Indus, ceux du Gange, et révélé aux Grecs la forme triangulaire de l'Inde, et l'existence de l'île de Taprobane (Ceylan). La fondation des ports de Bérénice et de Myos-Hormos sur la mer Rouge, et la découverte faite par Hippalus des moussons de la mer des Indes, établirent un commerce régulier entre l'Inde et l'Egypte : les Grecs connurent les épices, les vins de riz et de palme, le sucre de canne, les étoffes de soie de la Sérique, la laque, l'huile

de rose et d'autres parfums, enfin les animaux de l'Inde et les plantes des tropiques. Ces relations continuèrent lorsque la domination romaine eut remplacé celle des Macédoniens : 2 rois indiens envoyèrent des députations à Auguste ; Claude reçut une ambassade du radjah de Ceylan : Pline mentionne les noms d'une foule de peuples de l'Inde, parmi lesquels les Prasiens sont les plus puissants ; mais il s'arrête peu au delà de l'embouchure du Gange. Dans Ptolémée, les connaissances des anciens sont plus reculées vers l'E. : l'Inde est divisée en *Inde en deçà du Gange* et *Inde au delà du Gange*, renfermant les *pays de l'or et de l'argent*, et la Chersonèse d'or (empire Birman). Dans la presqu'île cisgangétique, l'empire des Prasiens paraît resserré au temps de Ptolémée, et semble avoir cédé la primatie à celui des Caspiræi (Cachemire), qui s'étendent dans le bassin de l'Indus jusqu'à Gagasmira (Adjémir). L'ouvrage de Ptolémée est le dernier qui fournisse des renseignements certains sur l'Inde ancienne ; l'histoire de ce pays redevient obscure jusqu'à l'invasion musulmane. — L'an 707 de J.-C., Kotaïbah, lieutenant du khalife Abdul-Mélek, soumit les bords de l'Indus. Au commencement du XIe siècle, Mahmoud le Ghaznévide passa le fleuve, décima la population indienne, et détruisit les idoles. Les Ghaznévides furent remplacés par les Gourides venus du Khoraçan, 1185-1289. Ils soumirent l'Inde entière au mahométisme. Puis une dynastie d'Afghans eut à lutter contre les Mongols, subit le joug des Gengiskhanides, puis des fils de Tamerlan, et disparut en 1413. Vers 1450, les Lody, gouverneurs de Lahore, s'emparèrent de Delhi et de quelques autres provinces ; mais Baber, descendant de Tamerlan, vainquit Ibrahim-Lody, 1525, et fut le premier des Grands Mongols qui régnèrent à Delhi. Sa dynastie fut à son apogée sous Aureng-Zeyb, 1658-1707 ; elle dominait alors sur l'Inde entière. Mais, depuis la mort d'Aureng-Zeyb, l'empire mongol ne fit que décroître, à cause de la mollesse des princes et du pouvoir trop étendu des gouverneurs de province. En 1739, Nadir-Shah envahit l'Inde, pilla Delhi, et fit un immense butin. Une foule de tribus en profitèrent pour se constituer en États indépendants sous des nababs et soubabs mongols ; à leur tête étaient les Seikhs et les Mahrattes. Depuis le VIe siècle, époque où Cosmas Indicopleustès visita une grande partie de l'Inde et en rapporta le ver à soie, jusqu'à la fin du XVe, l'Europe n'avait reçu des notions sur cette contrée que par les écrivains arabes ou par les récits isolés de quelques voyageurs ; en 1498, Vasco de Gama vint aborder sur les côtes occidentales de la presqu'île indienne. Pendant le XVIe et le XVIIe siècle, les côtes de l'Inde furent explorées par les Portugais et les Hollandais. Les Français et les Anglais s'immiscèrent dans les affaires des indigènes, et s'agrandirent à la faveur de leurs discordes. Les guerres entre la France et l'Angleterre au XVIIIe siècle s'étendirent dans l'Inde. Après les succès de Dupleix, que l'indifférence et l'abandon des ministres de Louis XV rendirent inutiles, les Anglais commencèrent cette conquête qui dure encore aujourd'hui. Le Bengale fut pris en 1759, Pondichéry enlevé momentanément aux Français, 1761. Lord Clive soumit ou rendit tributaires les chefs des tribus du Bengale, d'Oude, des Circars du nord. Haïder-Ali, chef du Mysore, 1767-1782, et Tippoo-Saheb, 1782-1799, luttèrent, quelquefois avec l'appui de la France, contre Warren Hastings et lord Cornwallis. Le marquis de Wellesley prit Seringapatam sur Tippoo-Saheb, qui y fut tué, 1799. Le roi de Lahore, Runjet-Singh, sut rester en paix avec les Anglais, dont les grandes luttes avec les Indiens furent terminées en 1818, et les Anglais tournèrent alors leurs forces contre l'empire Birman. Les annexions violentes s'arrêtèrent en 1843 ; depuis cette époque, le Sindh, 1843, le Pendjab, 1849, le Bérar, 1854, s'ajoutèrent aux possessions anglaises. — L'annexion du royaume d'Oude, dont le dernier souverain avait été injustement dépouillé par le gouverneur général, lord Dalhousie, en 1856, avait porté au comble l'irritation des indigènes, parmi lesquels courait une tradition, également populaire chez les musulmans et les Hindous, qui fixait à la centième année la ruine de la domination anglaise, qui datait de 1757. Dès la fin de 1856 et le commencement de l'année suivante, une conspiration militaire, qui cachait une pensée d'indépendance nationale, se forma parmi les *Cipayes* ou troupes indigènes de l'armée du Bengale, au moyen de symboles mystérieux qui passaient de main en main dans toute la présidence. Un préjugé religieux fit éclater la révolte : le 3e régiment de cavalerie indigène, stationné à Meerut, ayant refusé de se servir de cartouches que les soldats prétendaient enduites de graisse de vache, substance sacrée aux yeux des Hindous, une cour martiale condamna 85 de ces soldats à 10 ans de prison, 9 mai 1857. Mais le lendemain, le régiment tout entier se souleva, délivra les condamnés, entraîna l'infanterie indigène dans sa rébellion, et massacra ce qu'il put d'officiers et de fonctionnaires européens. Le 12, les rebelles entrèrent dans Delhi, dont la garnison indigène se joignit à eux. Un grand nombre d'Européens furent massacrés et les établissements des Anglais pillés. La caisse militaire, l'arsenal, les fortifications, tombèrent au pouvoir des révoltés, qui tirèrent du palais, où la Compagnie le tenait dans une prison respectueuse, le descendant des Mogols, et le proclamèrent *roi de l'Inde*, pour rallier la population musulmane au soulèvement des Hindous. Le général Reed, à la tête de quelques troupes européennes rassemblées à la hâte, vint pour reprendre Delhi : mais, arrivé presque sans artillerie, il occupa seulement les hauteurs qui commandent la ville, et fut bientôt assiégé lui-même dans son camp. A la nouvelle des événements de Meerut et de Delhi, les cipayes se soulevèrent dans toutes les provinces N.-O., et massacrèrent les Européens, le 30 mai, à Lucknow, dont la garnison européenne dut se réfugier dans le palais de la Résidence, qui fut en quelques jours le seul point du royaume d'Oude au pouvoir des Anglais ; le 31, à Bareilly ; le 27 juin, à Cawnpoor, malgré une capitulation formelle que viola un chef indigène dépossédé par la Compagnie, Nana-Saheb ; le 26 juillet, à Dinapour, puis à Sagowlie, ce qui coupait les communications entre Calcutta et Allahabad ; enfin à Midnapour et à Jessore, c.-à-d. à 25 lieues de Calcutta. Ces derniers soulèvements furent aisément réprimés ; mais plusieurs régiments des armées de Madras et de Bombay refusaient l'obéissance. Enfin, l'armée campée devant Delhi, et qui en 2 mois eut 23 combats à livrer aux insurgés, reçut des renforts. Le gouverneur du Pendjab, sir John Lawrence, avait maintenu sa province dans l'obéissance en désarmant les troupes indigènes suspectes et en profitant de la haine qui animait les Seikhs du Pendjab contre les Hindous. Il envoya le général Nicholson au secours des Anglais, dont l'armée fut portée devant Delhi à 14,000 hommes. Le siége commença le 19 août, et la ville fut prise après des assauts terribles répétés pendant 6 jours, 14-20 sept. Le vieux roi fut pris et eut la vie sauve, mais fut condamné à une prison perpétuelle ; ses fils et ses petits-fils furent massacrés sur place. Pendant ce temps, le général Havelock avait quitté Allahabad pour délivrer les Anglais enfermés dans la Résidence de Lucknow ; mais son armée, affaiblie par 9 batailles qu'elle dut livrer le long du Gange, n'avait pu, le 16 août, dépasser Cawnpoor, et n'arriva que le 25 septembre devant Lucknow, sans pouvoir prendre la ville : Havelock lui-même fut assiégé dans Alumbagh, d'où il ne fut dégagé que le 17 nov. par le général en chef, sir Colin Campbell. Les Anglais de Lucknow furent délivrés, mais la ville fut évacuée presque aussitôt, 23-24 nov., par Campbell, qui ne la reprit que le 19 mars 1858, après une attaque de 5 jours, aussi terrible que celle qui avait délivré Delhi. Dans l'intervalle et après la soumission de Lucknow, les autres places de l'Oude, des provinces N.-O. et du Rohilkund furent emportées, et les cipayes poursuivis de tous côtés par les généraux Grant, Leaton, Outram, Inglis, Whitelock, Rose, avec l'aide de Jung-Bahadour, souverain du Népaul. Bareilly fut repris le 7 mai 1858, Kalpi le 23, Goualior le 19-20, et de nombreux combats contre les insurgés du centre et de l'O., dans le Bundelkund et le Radjepoutanah, signalèrent encore les mois suivants. Une seconde campagne fut même nécessaire dans l'Oude, oct. et déc. 1858, où la Bégum, femme du dernier roi, et 3 chefs indigènes, Nana-Saheb, Beni-Madho, et Tantia-Topie, avaient recommencé la guerre. Une proclamation solennelle de la reine Victoria publiée le 1er octobre, annonçant que le gouvernement de l'Inde était transporté à la Couronne, et promettant, avec l'amnistie, pour ceux qui se soumettraient avant le 1er janvier, le respect des propriétés particulières et de la religion, fut bien accueillie, et aida les opérations militaires. On recueillit plus de 1,420,000 armes de toute espèce ; sur 1,569 forts ou citadelles, on en détruisit 1,525, conservant les 44 autres pour le service du gouvernement, et enfin l'autorité britannique fut complètement rétablie dans l'Oude en janvier 1859. Le 7 avril, Tantia-Topie fut pris et pendu, Beni-Madho tué bientôt après, et Nana-Saheb disparut. — L'insurrection avait duré 2 ans, et faillit ruiner la domination anglaise ; elle augmenta la dette de l'Inde de plus d'un milliard, et mit fin à l'existence de la célèbre Compagnie ; elle fut abolie par un acte du Parlement, le gouvernement de l'Inde donné directement à la Couronne, et un ministère spécial créé pour les Indes à Londres, 2 sept. 1858, pendant que, dans la Péninsule, l'armée était réorganisée, et le territoire mieux réparti entre 7 grands gouvernements. On a détaché encore de la présidence de Calcutta les gouvernements de l'Oude et de l'Assam, administrés chacun par un commissaire en chef. — La domination anglaise a paru depuis cette époque plus solidement établie et définitivement acceptée par les Hindous. Le prince de Galles a fait dans l'Inde un voyage triomphal, pendant lequel les princes musulmans ou hindous se sont empressés de venir lui présenter leurs hommages, et lui ont offert des présents d'une richesse incomparable, déc. 1875-mars 1876. La reine Victoria a pris, le 1er mai 1876, sur la proposition du premier ministre, lord Beaconsfield (*V.* DISRAELI), et à la suite

d'un vote du parlement, le titre d'impératrice des Indes, en angl. *empress of India*, et dans la langue du pays *Kaisar-i-Hind*. Il existe auj. 3 ordres de chevalerie anglo-indiens, dans lesquels les indigènes sont admis comme les Européens : l'ordre de l'Étoile des Indes (*Star of India*), créé le 23 février 1861, modifié en 1866, l'ordre de l'empire indien et l'ordre impérial de la Couronne de l'Inde (*Imperial order of the Crown of India*) pour les dames, institués le 1er janv. 1878.

Etat actuel. La superficie de l'empire anglais des Indes ,sans l'île de Ceylan, mais avec la Birmanie britannique (*British Burma*), est de 3,580,850 kil. carr.; la population, d'après le recensement de 1881, s'élève à 253,891,821 hab., soit 71 par kil. carr. La densité moyenne est à peu près la même qu'en France, mais elle diffère beaucoup d'une province à l'autre. Les Hindous forment la grande majorité de la population (140,130,185, en 1871) : ensuite viennent les Turcs et les Arabes, descendants des conquérants musulmans, 40,227,552; les Asiatiques, de races mélangées ou incertaines, 649,391; on trouve dans l'Inde quelques groupes de populations dont il est impossible de déterminer l'origine : les Mahrattes, les Seikhs, les Pindaris, les Nairs, les Ghonds, les Bhils, etc. Les Européens sont au nombre de 114,187, dont 75,534 Anglais, sans l'armée. On compte enfin 6,961 Américains et Africains. Chacune des races indigènes a sa langue ou son idiome particulier : le tamoul, le kanara, le télinga appartiennent au groupe des langues dravidiennes; parmi les idiomes dérivés des langues mortes, littéraires et sacrées des Hindous, le sanscrit, le pali et le prakrit, les plus répandus sont le maharati, le goudjerati, le pendjabi, l'ourga et surtout le bengali et l'hindi. Cette dernière langue, mélangée de mots arabes, persans et mongols, a formé l'hindoustani ou ourdou, qui est la langue usuelle du commerce et de l'administration.

Pour les religions, le recensement de 1881 a donné les résultats suivants :

Brahmanistes	187,937,450
Musulmans	50,121,585
Adorateurs de la nature	6,426,511
Bouddhistes	3,418,884
Seikhs	1,853,426
Jains	1,221,896
Parsis	85,397
Juifs	12,009
Autres	952,029

Le nombre des chrétiens est de 1,862,634, savoir :

Catholiques	963,058
Anglicans	373,747
Luthériens	29,577
Autres	496,252

Le suprême gouvernement dans l'Inde (*supreme government in India*) a pour siège Calcutta, et se compose d'un vice-roi et gouverneur général, assisté d'un conseil de 7 membres; le général commandant en chef en est membre de droit. L'administration est répartie entre 5 départements, qui sont de véritables ministères : *finances,* comprenant la direction générale des postes; *intérieur,* comprenant aussi l'instruction et l'hygiène publique, les cultes, la justice, la police et les établissements pénitentiaires; *affaires étrangères,* pour les relations avec l'Afghanistan, le Népaul, les autres états indigènes limitrophes des possessions anglaises, les agents politiques qui résident auprès des souverains tributaires du Radjepoutana et de l'Inde centrale, le commissaire en chef du Mysore et le résident anglais d'Hayderabad; *guerre,* comprenant aussi la marine; *travaux publics et législation.* Un secrétaire est à la tête de chacun de ces départements. Le Bengale, Bombay et Madras possèdent un système complet d'administration provinciale, avec 1 lieutenant-gouverneur à Calcutta, 2 gouverneurs à Bombay et à Madras, et, dans les 3 villes, un conseil, dans lequel siègent des membres indigènes, pour faire les lois et règlements. Les autres provinces sont administrées, soit par des lieutenants-gouverneurs, soit par des commissaires en chef. La justice est rendue en dernier ressort par les hautes cours du Bengale, des provinces du N.-O., de Madras et de Bombay. Il y a des évêchés anglicans à Calcutta (métropolitain), Madras, Bombay, Lahore, Rangoun, Travancore et Cochin; pour les catholiques, des vicariats apostoliques à Agrah, au Bengale (E. et O.), Bombay (N. et S.), dans la Birmanie britannique (N. et S.), dans le Kanara, à Coimbatore, Hayderabad, Madras, Mysore, Patna, dans le Pendjab, à Vérapoly et Vizagapatam.

Les divisions territoriales de l'Inde ont souvent varié. Le tableau suivant indique les divisions historiques et traditionnelles, qui n'ont plus d'existence officielle, mais dont les noms sont encore fréquemment employés dans les récits des voyageurs :

Au nord :
Cachemire.
Oude.
Allahabad.
Béhar.
Bengale.

Au nord-ouest :
Lahore.
Moultan.
Sind.
Kotch.
Goudjérate
Malva.
Adjemir.
Delhi.
Agrah.

Au centre :
Kandeich.
Aurengabad.
Bedjapour.
Hayderabad.
Bider.
Berar.
Gandouana.
Circars.

Au sud :
Kanara.
Malabar.
Cochin.
Travancore.
Coimbatore.
Karnatic.
Salem ou Barramahal.
Mysore.
Balaghat.

Au sud-est :
Assam.
Birmanie britannique.

Au XVIIIe siècle, l'Inde anglaise était répartie entre les 3 présidences du Bengale ou de Calcutta, de Bombay et de Madras. Cette division n'existe plus aujourd'hui, bien que l'on emploie souvent à tort le terme de présidences, pour désigner les gouvernements qui ont ces 3 villes pour capitales. Le tableau suivant indique la division actuelle du territoire directement soumis au gouverneur général, l'étendue et la population de chacune des circonscriptions en 1881 :

1° Sous le gouverneur général de l'Inde :		
Adjémir	7,021 kil. carr.	460,722 hab.
Berar	45,870 —	2,672,673 —
Curg	4,100 —	178,302 —
2° Sous des gouverneurs :		
Madras	365,178 kil. carr.	31,170,631 hab.
Bombay	321,463 —	16,454,414 —
3° Sous des lieutenants-gouverneurs :		
Bengale	500,362 kil. carr.	69,536,861 hab.
Prov. du N.-O. et Oude	274,816 —	44,107,869 —
Pendjab	276,165 —	18,850,437 —
4° Sous des commissaires en chef :		
Assam	120,018 kil. carr.	4,881,426 hab.
Birmanie britannique	225,891 —	3,736,771 —
Prov. centrales	218,704 —	9,838,791 —
TOTAUX	2,359,588 kil. carr.	201,888,897 hab.

Voici maintenant le tableau des États indigènes vassaux et tributaires (*Native States*) :

Baroda	22,195 kil. carr.	2,185,005 hab.
Dans l'Inde centrale	194,447 —	9,261,907 —
Hayderabad	211,872 —	9,845,594 —
Mysore	64,030 —	4,186,188 —
Radjepoutana	336,038 —	10,268,392 —
Travancore	17,430 —	2,401,158 —
Cochin	3,525 —	600,278 —
Dans les prov. N.-O	13,273 —	741,750 —
Dans le Pendjab	92,762 —	3,861,683 —
Dans les prov. centrales	74,677 —	1,709,720 —
Dans le gvt de Bombay	191,013 —	6,941,249 —
TOTAUX	1,221,262 kil. carr.	52,002,924 hab.

L'armée comprend : 1° les régiments recrutés en Europe et faisant partie de l'armée anglaise; soit, en 1885, 50 bataillons d'infanterie, 9 rég. de cavalerie, 77 batteries d'artillerie, 3 compagnies du génie, formant un effectif total de 61,591 hommes; 2° l'armée impériale indigène, commandée par des officiers anglais : une compagnie de gardes du corps, 143 régiments d'infanterie, 42 de cavalerie, un corps d'artillerie, un corps du génie et un nombreux état-major, en tout 120,882 hommes, avec 21,870 chevaux, bœufs ou éléphants; 3° le corps de police, organisé militairement et commandé par des Anglais, comptant 190,000 hommes. L'armée est placée sous les ordres d'un général commandant en chef, résidant à Calcutta. Il a sous ses ordres les généraux commandant en chef à Madras et à Bombay et les généraux commandant les divisions d'Oude, de Rawal Pindi, de Sirhind, de Meerut, de Lahore, de Mysore, de Hayderabad, de la Birmanie britannique, de Mhow, de Pounah et du Nord. La marine est placée sous les ordres de l'amiral commandant la station des Indes orientales.

L'Inde anglaise a son budget *impérial* et son budget *provincial,* qui supportent toutes les dépenses ordinaires, y compris celles de l'entretien des troupes, excepté pour les garnisons de Madras et de Bombay. Pour l'année 1882-83, l'ensemble des recettes s'élevait à 1,753,230,775 fr., et celui des dépenses à 1,735,464,950 fr. La dette montait, en 1882, à 4,303,563,925 fr.

On compte dans l'Inde anglaise 2 villes de plus de 700,000 hab. : Calcutta, cap., 766,298 avec les faub., Bombay, 773,196.; Madras a 405,848 hab., Hayderabad, 354,962, Lucknow, 261,303, et Bénarès, 199,700. Viennent ensuite Delhi, Patna, Agrah, Bangalore, Amritsir, Cawnpoor, Lahore, Allahabad, Jeypoar, Rangoun, Pounah, Ahmedabad, Bareilly, Surate et Howrah (en face de Calcutta, sur la rive droite du Gange), et Baroda, qui ont plus de 100,000 hab. 40 autres villes en ont plus de 50,000. — Le commerce intérieur est facilité par l'ouverture de routes nombreuses et par la construction de 17,433 kil. de chemins de fer (1884). La longueur des lignes télégraphiques est de 34,986 kil., plus 209 kil. de câbles sous-marins. — Pour le commerce extérieur, la valeur des importations a été, en 1882-83, de 1,632,800,000 fr., et celle des exportations, de 2,113,175,000 fr. L'Inde exporte surtout du coton brut et manufacturé, des fils et des tissus de jute, de laine et de soie, de l'opium, du riz, des grains, du thé, du café, de l'indigo, des cuirs et des peaux : elle importe des étoffes, des métaux travaillés, de la houille, des bois-

sons, vins, bières et liqueurs, des huiles, des produits chimiques, etc. Le mouvement de la navigation a été, en 1882-83, de 5,864 navires entrés, avec 3,538,878 tonneaux, et de 5,851 navires sortis, avec 3,533,006 tonneaux, dont plus des 6/7 sous pavillon anglais ou indo-britannique. Les ports les plus fréquentés sont Bombay et Calcutta, reliés avec Londres, Southampton, Hull, Bristol, Liverpool, Glasgow, etc., avec Marseille, Gênes, Naples, Brindisi, Trieste et Odessa, par de nombreuses lignes de paquebots, qui suivent la voie du canal de Suez; d'autres lignes relient ces ports à l'île de Ceylan, à Saïgon, à Hong-Kong, à la Chine, au Japon et à l'Australie. Le 3e port est celui de Madras. Le commerce par les frontières de terre est encore peu considérable. Il existe pourtant des routes de caravanes, entre l'Inde et le Tibet, à travers les défilés de l'Himalaya, et d'autres, beaucoup plus fréquentées entre l'Inde et le Turkestan oriental par le royaume vassal de Cachemire.

Parmi les ouvrages de toute nature publiés sur l'Inde, on consultera utilement : F. de Lanoye, *l'Inde contemporaine*, 1858; J.-M. Ludlow, *l'Inde britannique, ses races et son histoire* (angl.), 2 vol., Cambridge, 1858; *Résultats d'une mission scientifique dans l'Inde*, par H. et R. Schlagintweit (angl.), 4 vol. et atlas, Londres et Leipzig, 1862-66; H. de Schlagintweit, *Voyages dans l'Inde et la haute Asie* (allem.), 3 vol., Iéna, 1869; Rousselet, *l'Inde des rajahs*, in-4°, 1874; Russell, *Voyage du prince de Galles* (angl.), Londres, 1877; Baness, *Index geographicus Indicus* (angl.), Calcutta et Londres, 1881; E. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. VIII, 1883. — Pour l'histoire ancienne et moderne de l'Inde, V. Wheeler, *Histoire de l'Inde depuis les temps les plus anciens*, Londres, 1869, et *Courte Histoire de l'Inde et des États limitrophes, Afghanistan, Népaul et Birmanie* (angl.), Londres, 1880.

Parmi les cartes, qui sont très nombreuses, on peut citer celles de Kiepert, 1857, de Walker (en 6 feuilles) au 2,000,000e, Londres, 1871, et celles de l'*Indian Atlas*, au 253,440e, qui doit comprendre 127 feuilles.

C. P., M. P—t et E. D—y.

INDE CISGANGÉTIQUE, nom donné par les anciens à la partie de l'Inde située à l'O. du Gange, la seule qui leur fût à peu près connue.

INDE FRANÇAISE. Les possessions de la France sont réduites depuis 1763 aux 5 établissements de Pondichéry, Karikal, Yanaon, Chandernagor et Mahé, qui forment un gouvernement général. La superf. est de 508 kil. carr., la population, de 273,285 hab. Pondichéry est la résidence du gouverneur, du vicaire apostolique et le siège d'une cour d'appel. Il y a 5 tribunaux de 1re instance. L'Inde française nomme un député et un sénateur. Ses productions sont les mêmes que celles de l'Inde anglaise. Son commerce s'est élevé, en 1881, à 6,556,000 fr. pour l'import. et à 17,739,000 fr. pour l'export. Il y a eu 463 entrées et 654 sorties de navires.

E. D—y.

INDE NÉERLANDAISE, possessions hollandaises dans la Malaisie, au S.-E. de l'Asie, à laquelle les géographes allemands les rattachent. Elles comprennent : 1° Java et la petite île de Madura, entièrement soumises aux Hollandais; 2° le S.-E. de l'île de Sumatra; 3° des établissements dans les îles de Riouw, de Banca, de Billiton, de Timor, de Bali, de Bornéo, de Célèbes, dans les Moluques et dans la Nouvelle-Guinée. La superf. est évaluée à 1,839,733 kil. carr., et la pop. à 28,668,480 hab., (1882), dont 41,706 Européens, sans l'armée, 345,872 Chinois, 16,775 Arabes, 9,514 Indiens, les autres appartenant aux races indigènes et surtout à la race malaise. La cap. est Batavia, dans l'île de Java, résidence du gouverneur général et commandant en chef et des deux commandants de l'armée et de la marine. Les Hollandais ont laissé subsister presque partout les dynasties et les gouvernements indigènes, en les plaçant sous la surveillance de leurs résidents. Le gouvernement hollandais exploite pour son compte une partie des mines d'étain et des plantations de café, dont il se réservait autrefois le monopole. L'armée, recrutée exclusivement par engagement volontaire, comprend 30,382 hommes, dont 13,578 Européens; les milices locales comptent 3,870 Européens et 5,431 indigènes. Le budget colonial était, en 1884, de 299,956,000 fr. pour les recettes, et de 308,563,000 fr. pour les dépenses. Les chemins de fer ont une longueur de 707 kil., dont 702 dans l'île de Java, et les lignes télégraphiques ont un développement de 5,079 kil., plus un câble de 104 kil. entre Java et Sumatra. Le commerce s'est élevé, en 1881, à 333,188,000 fr., pour l'import., et à 371,964,000 fr. pour l'export. Les principaux objets d'exportation sont : le café, le sucre, l'étain, l'indigo, les peaux, les girofles, les muscades, le riz, le tabac, le thé, la gutta-percha, la gomme, le poivre, etc. Le mouvement des ports a été, en 1881, de 8,318 navires entrés, avec 1,950,547 tonneaux, et de 8,576 navires sortis, avec 1,833,153 tonneaux. Le principal port est Batavia, relié à Amsterdam et à Rotterdam, à Marseille, aux ports de l'Angleterre, de l'Inde et de la Chine par des services réguliers de paquebots hollandais, français et anglais. E. D—y.

INDE PORTUGAISE. Elle ne se compose plus auj. que des territoires de Goa, de Salcète, de Bardez, de l'île d'Angedive, de Damao, de l'île de Diu et de Gogola, en tout 3,355 kil. carr. et 481,467 hab. Ces possessions sont situées au N.-O. de l'Inde, sur le golfe d'Oman. La cap. est la Nouvelle-Goa, résidence du gouverneur général et d'un archevêque.

E. D—y.

INDE TRANSGANGÉTIQUE, nom donné par les anciens à la partie de l'Inde située à l'E. du Gange et à la presqu'île de l'Indo-Chine, que leurs géographes connaissaient fort peu. (*V.* Indo-Chine.)

INDELTA. *V.* Colonies militaires et Suède.

INDEMNITÉ DES ÉMIGRÉS, désignation populaire donnée à une somme de 30 millions de fr., au capital d'un milliard, inscrite sur le grand-livre de la dette publique de France, en vertu de la loi du 27 avril 1825, sous Charles X et sous le ministère de M. de Villèle, et affectée à l'indemnité allouée par l'État aux Français dont les biens-fonds, situés en France, ou qui faisaient partie du territoire de la France au 1er janvier 1792, furent confisqués et aliénés sous le nom de *propriétés nationales*, en exécution des lois contre les émigrés, les déportés, et les condamnés révolutionnaires. Par cette loi, les ventes des biens confisqués furent de nouveau déclarées irrévocables; les officiers ministériels durent s'interdire, dans les annonces ou les actes d'aliénation d'immeubles, de les distinguer, comme ils avaient fait jusqu'alors, en *biens patrimoniaux* et *biens nationaux*, suivant leur origine, ce qui était, pour les derniers, une cause de dépréciation.

INDEMNITÉ DE ROUTE, somme allouée aux termes de l'ordonnance du 20 déc. 1837 et du décret du 15 juin 1853, aux militaires voyageant isolément, et par étapes, dans l'intérieur de la France. Elle est de 1 fr. par jour pour le soldat; de 1 fr. 25 pour le sous-officier; de 2 fr. 50 ou 3 fr. pour l'officier, selon le grade, et de plus, pour ce dernier, 5 cent. par myriamètre pour frais de transport sur les voies ferrées, ou 14 cent. sur route de terre. L'indemnité est ordonnancée par les intendants militaires. — Les préfets accordent aussi aux indigents une indemnité de route de 3 cent. 1/4 par kilomètre. (*V.* Étape.)

INDEMNITÉ (Acte d'). *V.* Acte d'indemnité.

INDÉPENDANCE (Guerre de l'), nom donné spécialement à la guerre que les colonies anglaises de l'Amérique du Nord firent à leur métropole, de 1773 à 1783, et qui amena la création de la république des États-Unis. (*V.* États-Unis.)

INDÉPENDANTS (Les), secte qui se forma, parmi les Presbytériens d'Angleterre, à l'époque de Charles Ier. En religion, elle ne voulait ni synodes, ni épiscopat, ni symbole, ni discipline, ni cérémonies. Sans condamner absolument l'institution sacerdotale, elle croyait que tout chrétien peut interpréter l'Écriture et prêcher avec la même autorité que les théologiens de profession. En politique, elle réclamait l'abolition de la royauté, de la Chambre des lords, et poussait la démocratie à ses dernières limites. Cromwell appartenait à cette secte et s'appuya sur elle pour combattre les presbytériens qui formaient la majorité du long parlement. Les Indépendants subsistent encore en Angleterre et en Amérique : on les appelle aussi Congrégationalistes. (*V. ce mot.*)

INDES (Compagnie des). *V.* Compagnies de commerce.

INDES (Mer des). *V.* Indien (Océan).

INDES OCCIDENTALES, nom donné jadis à l'Amérique, à cause de sa position à l'O. de l'Europe, et par opposition à l'Inde, appelée souvent *Indes orientales*. Cela vient de ce que Christophe Colomb, arrivant dans le nouveau monde, croyait avoir atteint l'Inde en allant à l'ouest. — Les Anglais appellent encore de ce nom (*Western Indies*) leurs possessions des Antilles.

INDES ORIENTALES. *V.* Inde.

INDEX, mot latin francisé, et abrégé de l'expression *Index librorum prohibitorum*, désigne le catalogue des livres défendus par l'Église romaine, à cause des erreurs ou des hérésies qu'ils contiennent. Dès les temps les plus anciens, les ouvrages réputés dangereux pour la foi ou les mœurs ont été proscrits par l'autorité ecclésiastique, tels que, par exemple, les écrits d'Arius et des auteurs païens condamnés aux conciles de Nicée et de Constantinople, en 325 et 400. Ces défenses se renouvelèrent pendant tout le cours du moyen âge; mais elles devinrent bien plus nombreuses au commencement des temps modernes, quand l'invention de l'imprimerie et le mouvement de la réformation multiplièrent les livres et les attaques contre l'Église catholique. En 1545, l'université de Louvain, ayant dressé, par ordre de Charles-Quint, une liste des ouvrages regardés comme pernicieux, cet exemple fut suivi dans les principaux États de la catholicité. A Rome, le pape Paul IV, en 1559, confia aux soins de la congrégation du saint-office la rédaction du premier Index publié par le saint-siège. Le concile de Trente approuva cette institution, que le pape Pie V régularisa ensuite, en instituant, 1565, sous le nom de *Congrégation de l'Index*, un conseil particulièrement chargé de continuer la liste des ouvrages tout à fait défendus, et dont la lecture n'est autorisée qu'après le retranchement ou la cor-

rection de certains passages (*donec corrigantur*). Depuis cette époque, la publication de l'Index a été poursuivie à Rome, et la peine contre les infractions aux défenses qu'il porte est celle de l'excommunication majeure ; mais la sévérité des défenses se trouve tempérée par les *indults*, ou permissions accordées aux hommes savants et religieux de lire les livres marqués à l'Index. — Les défenses de la congrégation de l'Index n'ont jamais eu de sanction légale en France, où les parlements les considéraient comme contraires aux libertés gallicanes. D—T—R.

INDIANA, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, au centre ; borné au N. par le lac Michigan ; cap. Indianapolis. Superf., 94,143 kil. carr. ; pop., 1,978,301 hab. Arrosé par l'Ohio, la White-River, la Wabash, etc. Climat salubre ; sol plat, surtout au N., couvert de bois, lacs, prairies et marécages. L'agriculture, l'exploitation des forêts et l'élève du bétail forment la principale richesse de cet État. Des Français, venus du Canada, y fondèrent Vincennes en 1730. Il fut cédé aux Anglais en 1763, organisé en territoire en 1801, et admis dans l'Union, comme État, en 1816. Il envoie au congrès 2 sénateurs et 11 représentants. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur, élu pour 4 ans par le peuple, qui lui adjoint un lieutenant-gouverneur, président du Sénat. Un Sénat de 50 membres, élus pour 4 ans, et une Chambre des représentants de 100 membres, élus pour 2 ans, forment l'assemblée générale. Le droit de suffrage appartient à tout citoyen âgé de 21 ans et à tout étranger pouvant prouver 6 mois de résidence dans l'État et déclarant avoir l'intention de s'y fixer. O.

INDIANAPOLIS, v. des États-Unis, cap. de l'État d'Indiana, sur la rive g. de la White-River ; 75,055 hab. Ville bien bâtie. Bibliothèques, 60 églises. Belles halles. Transit considérable. Fonderie de fer. Construction de machines. Centre de 13 lignes importantes de ch. de fer.

INDIBILIS, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), chez les Hercaons, près de la mer, au S. de Dertosa. Auj. *Xert*.

INDIBILIS, prince des Ilergètes ou Inergètes, en Espagne, combattit d'abord les Romains avec Mandonius, participa à la victoire remportée par les Carthaginois sur Cn. Scipion, 212 av. J.-C., puis fit sa soumission à P.-Corn. Scipion, en 210. Voyant que les Romains n'avaient chassé les Carthaginois que pour se substituer à eux, il reprit les armes, et fut vaincu par le jeune Scipion, 207. Après le départ de ce général, croyant le moment favorable, il s'arma de nouveau, et fut tué dans un combat, 205. O.

INDICTION, *Indictio*, tribut en blé, imposé, par les anc. Romains, à la Sicile et à la Sardaigne, pour les besoins extraordinaires de l'Annone de Rome. Elle consistait en une 2e dîme annuelle des récoltes. Le Sénat la décrétait, et fixait le prix auquel devait être payé le blé. — *Indiction tributaire*, tribut annuel, levé en nature dans les provinces de l'empire romain, pour l'approvisionnement des magasins militaires. — *Indiction chronologique*, cycle de 15 années juliennes, fixé, dit-on, pour une revision cadastrale servant de base à une assiette nouvelle de l'impôt. On conjecture que ce genre d'indiction fut inventé du temps de Constantin, au plus tôt, ou de Constance au plus tard. Lorsque Charlemagne eut créé le pape souverain temporel, la cour de Rome commença à compter par indictions, en partant de la première qu'elle fixa au 1er janvier de l'an 313 de J.-C. Alors on distingua les indictions en *impériale* ou *césarienne*, dont la vraie date avait été le 24 septembre, époque où les récoltes sont faites et mettent le peuple à même de payer l'impôt ; et en *romaine* ou *papale*. Avant Charlemagne, les papes comptaient par les années des empereurs ; à la fin du xe siècle, ils commencèrent à compter par les années de leur propre pontificat. Pour trouver l'indiction correspondante à une année de l'ère chrétienne, on se sert de la formule suivante : *Sume annos Domini, quotquot fuerunt in præsenti, et his adde regulares III, illos scilicet annos qui præcesserant de indictione qua natus est Dominus*. On divise ensuite le produit par 15. S. Re.

INDIEN (Océan) ou mer des **INDES**, entre l'Afrique, l'Asie méridionale, la Malaisie et l'Australie, forme 2 grands enfoncements : le golfe de Bengale entre les deux presqu'îles indiennes, et le golfe d'Oman entre l'Arabie, la Perse et l'Inde, appelé quelquefois mer d'Arabie et formant au N. le golfe Persique, à l'O. le golfe d'Aden, le détroit de Bab-el-Mandeb et le golfe Arabique ou mer Rouge. Dans le golfe du Bengale, l'océan Indien offre 2 enfoncements considérables, ceux de Martaban et du Bengale proprement dit. Iles principales : Madagascar (dont dépendent physiquement au N.-O. les Comores, à l'E. les Mascareignes [la Réunion, Maurice et Diego Rodriguez]), les Amirantes, Seychelles, Socotora ; Ceylan, les Laquedives, les Maldives, les Andaman et Nicobar, etc. G. H.

INDIENS, nom des habitants de l'Inde, donné mal à propos à ceux du nouveau monde depuis sa découverte, parce que les Espagnols, en le découvrant, crurent avoir rencontré l'Inde.

INDIGÈTES (Dieux), nom donné, chez les anc. Romains, aux héros divinisés et adorés comme protecteurs d'un lieu particulier : Faunus, Énée, Romulus, etc. Ce nom vient d'*indè genitus* ou *in loco degens*, engendré, ou vivant dans le pays.

INDIGHIRKA, riv. de la Sibérie orientale, descend des hauteurs de Verkho-yansk (prov. d'Iakoutsk), coule au N., puis au N.-E., et se jette dans l'océan Glacial arctique, par 3 embouchures principales. Cours de 1,500 kil.

INDJEDJI, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), sur la rive dr. du Kara-Sou, à 45 kil. O.-N.-O. de Constantinople.

INDJÉ-KARA-SOU, anc. Haliacmon, fl. de la Turquie d'Europe (Macédoine), coule au S.-E., puis brusquement au N.-E., à travers les prov. de Roumélie et de Salonique, et se jette dans le golfe de Salonique. Cours d'environ 240 kil.

INDJIDJIAN (Le P. Luc), né à Constantinople en 1758, m. à Venise en 1833, un des membres les plus distingués de la congrégation mékhitariste de Saint-Lazare.

Il a laissé : *Archéologie ou Antiquités historiques et géographiques de l'Arménie*, en arménien, 3 vol. in-4o, Venise, 1835, recueil très intéressant sur les anciens usages, l'état physique, politique et moral de l'Arménie ancienne ; *Description géographique de l'Arménie ancienne*, ouvrage très précieux, 1822, in-4o ; *Histoire contemporaine*, 8 vol., Venise, 1828 ; *Description du Bosphore*, en vers arméniens, trad. en italien ; *Géographie de l'Arménie moderne*, etc. C—A.

INDO-CHINE, grande presqu'île de l'Asie méridionale, entre 90°-107° long. E., et 1°-27° lat. N. ; bornée au N. par l'empire chinois, à l'E. par la mer de Chine, à l'O. par le golfe du Bengale, au S. par la mer de Chine, le détroit de Malacca et celui de Singapore. De longues chaînes de montagnes descendent du N. et suivent les côtes ; le golfe de Siam s'enfonce au S. du pays, et en détache la presqu'île de Malacca. Rivières : l'Arakan, l'Iraouaddy, le Zittang, le Salouen, le Menam, le Mé-Kong ou rivière de Cambodge, la fleuve Rouge ou Song-Cau. Climat moins varié que celui de l'Hindoustan. Les productions les plus abondantes du sol sont : le coton, la soie, l'huile, la gomme laque, la canne à sucre, le poivre, l'étain, les bois de tek et de sandal. Mines d'agates, de rubis, etc. Les mœurs féroces des habitants, toujours en guerre les uns contre les autres, s'opposent à des relations suivies avec l'Europe. Les missionnaires essayent, depuis longtemps, de les civiliser ; leur religion est presque partout le bouddhisme. Les Français et les Anglais commencent cependant à entretenir des relations d'amitié et de commerce avec Siam. L'Indo-Chine était presque inconnue aux anciens : la côte de Tenasserim était peut-être le pays des Sines, et le delta de l'Iraouaddy était sans doute la Chersonèse d'Or. Le pays peut se partager géographiquement en 6 grandes divisions, comprenant chacune plusieurs États :

1° *Empire birman :* divisé en 15 provinces ou vice-royautés ;

2° *Royaume de Siam :* Siam propre, Cambodge siamois, Laos siamois, presqu'île de Malacca ;

3° *Malacca indépendant :* royaumes de Perak, Salengore, Djohore, Pahang, Roumbo ;

4° *Empire d'Annam :* Tonkin, Annam, sous le protectorat français, Cochinchine française ;

5° *Royaume de Cambodge*, sous le protectorat français ;

6° *Possessions anglaises :* Birmanie ou Burma britannique, Djintiah, Katchar, Arakan, Pégou, Tenasserim, Malacca (*Strait settlements*), Singapore ;

7° *Iles :* Archipels de Nicobar, d'Andaman.

INDO-CHINE FRANÇAISE, *V.* Annam, Cochinchine, Tonkin.

INDORE ou **INDOUR**, en anglais *Indoor*, v. de l'Hindoustan, cap. de l'État d'Indore ou Holkar (Malva), sur la Sypra ; 90,000 hab. Brûlée en 1801, elle a été reconstruite ; mal bâtie. On y remarque le palais du souverain. — L'État d'Indore ou Holkar, vassal des Anglais depuis 1818, est borné au N. par les Radjepoutes du Sindhya, à l'E. par le Bhopal, au S. ainsi qu'à l'O. par les possessions anglaises ; 20,913 kil. carr. ; 635,450 hab. Il se compose de 2 enclaves dans le Malva, et de quelques parties du Goudjérate et du Kandeisch. Il doit son nom à Holkar, tisserand du village de Hol (Dekkan), qui se rendit puissant parmi les Mahrattes au xviiie siècle.

INDO-SCYTHES, nom par lequel les anciens désignaient les peuples établis au delà de l'Indus, près du confluent du Cophène avec ce fleuve.

INDOSTAN ou **INDOUSTAN**. *V.* Inde.

INDRA, le 1er des 8 Vaçous dans la religion de Brahma. C'est le dieu de l'air et des saisons, le conducteur des nuages, l'un des gardiens du monde, et le régent de l'Orient. Les peintures hindoues le représentent monté sur l'éléphant Iravat, avec 4 bras et les yeux bandés. Ses attributs sont le lotus et le tonnerre.

INDRAGIRI, État de l'île de Sumatra, sur la côte E., tributaire des Hollandais.

INDRAMAYO, v. de l'île de Java, port fréquenté, à l'embouchure d'une riv. de même nom.

INDRAPOURA, v. de l'île de Sumatra, sur la côte S.-O., à l'embouchure d'une riv. de même nom; ch.-l. d'une principauté tributaire des Hollandais.

INDRE, *Inger*, riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Creuse, près de Boussac, arrose les dép. d'Indre et d'Indre-et-Loire, passe à La Châtre, Châteauroux, Buzançais, Palluau, Châtillon-sur-Indre, Loches, Beaulieu, Montbazon, Azay-le-Rideau, et se divise en deux bras, dont l'un se jette dans le Cher, l'autre dans la Loire, rive g. Elle reçoit l'Igneray, l'Indroye et la Vanvre. Cours de 245 kil.

INDRE (LA BASSE-), petit port (Loire-Infér.), arr. et à 8 kil. O. de Nantes; 2,229 hab. Forges à l'anglaise pour l'affinage du fer. *V.* Indret.

INDRE (L'), dép. du centre de la France, ch.-l. Châteauroux; formé de parties du bas Berry, de la Marche et de la Touraine; superf., 6,795 kil. carr.; pop., 287,705 hab. Arrosé par l'Indre, le Cher, la Creuse. On le divise en 3 régions naturelles : le *Boischaud*, au S. et à l'E., très boisé; la *Champagne*, à l'E., comprenant de grandes exploitations, et où l'on élève des bêtes à laine; la *Brenne*, au centre et à l'O., couverte d'étangs et malsaine. Marais à sangsues. Culture mal entendue : élève de volailles et de porcs. Exploitation de fer, plomb et pierres. Usines à fer, cuirs, draps, lainages. Dépend de l'archevêché, de la cour d'appel de Bourges, de l'académie de Poitiers et du IX^e corps d'armée (Tours).

INDRE-ET-LOIRE, dép. de l'ouest de la France; ch.-l. Tours; formé de la Touraine et de parties de l'Orléanais et de l'Anjou. Sup., 6,113 kil. carr.; pop., 329,160 hab. Arrosé par la Loire, le Cher, l'Indre, la Vienne, la Creuse. Climat très tempéré. Sol généralement plat, très boisé et fertile. Céréales, vins estimés, fruits, plantes potagères et oléagineuses, chanvre, pépinières. Élève de chevaux, mulets, abeilles, vers à soie, etc. La partie N. a beaucoup de friches ou de terrains arides et mal cultivés, des étangs; marais à sangsues. Exploit. de pierres et de fer. Fabr. de soieries, tapis, draps; tanneries, charcuterie; préparation de fruits secs. Il forme le diocèse de Tours, dépend de la cour d'appel d'Orléans, de l'académie de Poitiers et du IXe corps d'armée (Tours).

INDREMONT. *V.* Chatillon-sur-Indre.

INDRET, île de la Loire (Loire-Inférieure), à 10 kil. O. de Nantes, annexée à la Basse-Indre, et jointe par une chaussée au rivage. Sous Louis XV, M. de Sartines y établit une fonderie de canons, supprimée en 1827. Depuis 1839, elle est affectée à la confection des machines à vapeur de la marine militaire, et à celle des coques pour les bâtiments en fer. On y occupe 2,000 ouvriers.

INDREVILLE. *V.* Chateauroux.

INDROYE, riv. de France, naît dans le dép. de l'Indre, et tombe dans l'Indre à Azay (Indre-et-Loire), après un cours de 45 kil.

INDULGENCES, rémission des peines temporelles accordée par l'Église aux pécheurs pénitents, soit à condition d'un jeûne, d'une prière, d'un acte de religion, soit pour toute œuvre pie (aumône, pèlerinage, dons pour la construction des églises ou hôpitaux, etc.). Selon que la peine est remise en totalité ou en partie, les indulgences sont dites *plénières* ou *partielles;* le pape seul accorde les premières. La distribution des indulgences en Allemagne par le dominicain Tetzel, au nom du pape Léon X, en faveur de ceux qui contribueraient aux frais de la construction de Saint-Pierre de Rome, fut le point de départ des prédications de Luther, en 1517. Le concile de Trente réprima l'abus, mais maintint le droit.

INDULT, pouvoir que donnait le pape, par une bulle, de faire ou d'obtenir une chose contre les principes du droit commun. Ainsi, en France, l'*indult des rois* était la faculté qu'ils avaient reçue de nommer aux bénéfices ecclésiastiques de leur royaume; l'*indult du parlement* était le privilège que possédaient, depuis 1431, le chancelier de France, les présidents, conseillers, etc., de requérir un bénéfice pour eux-mêmes s'ils étaient clercs, ou pour un candidat présenté par eux; l'*indult des cardinaux* était le droit des cardinaux à disposer de certains bénéfices, sans pouvoir être prévenus par le pape.

INDULTAIRE, nom donné à celui qui requérait un bénéfice en vertu d'un indult.

INDUS, auj. *Sind*, fleuve de l'Inde ancienne, à l'O. Ses sources étaient inconnues, ainsi que son cours supérieur, et on le faisait venir de l'O. Il traversait le roy. d'Abyssare, passait entre le roy. de Taxile à l'E., les Assacéniens et les Nyséens à l'O., recevait l'Acésine grossie de l'Hydaspe, l'Hydraote et l'Hyphase, arrosait le pays des Sogdes, la Prasiane, la Patalène, où il formait un delta marécageux, et se jetait dans la mer Érythrée. Les historiens d'Alexandre et de Strabon n'ont connu que 2 de ses bouches; Ptolémée en nomme 7, mais ce ne sont que des canaux naturels ou artificiels. Le bras occidental formait la bouche *Sagapa* (auj. Pitty) probablement celle que descendirent Alexandre et Néarque, la bouche *Sindon* (Darraway), et la bouche d'Or (Ritschel); du bras oriental provenaient les bouches de *Chariphe* (Fitty), de *Sapara*, *Sabala* ou *Sabalasa* et de *Lonibarè*, dont on ne peut plus déterminer l'emplacement. (*V.* Sind.) C. P.

INDUSTRIA, v. de l'Italie ancienne (Ligurie), la même que Bodincomagus. Auj. *Casal*.

INDUSTRIE (Expositions de l'). *V.* Expositions.

INDUSTRIE (Palais de l'), à Paris. Situé dans la partie sud des Champs-Élysées, sur l'emplacement du carré Marigny. Il a la forme d'un rectangle de 234 m. de long sur 108 de large. La façade principale regarde le nord, sur la grande avenue des Champs-Élysées, et se compose, ainsi que tout le palais, d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage, percés chacun de 50 fenêtres en arcades, avec pavillon accusé à chaque extrémité. Au milieu s'avance un pavillon très saillant, qui occupe le tiers, environ, de la longueur totale de l'édifice. Là se trouve l'entrée principale, sous une arcade monumentale de 15 m. de diamètre, de 60 de hauteur, formant porche. Ce pavillon est terminé par un attique, avec un bas-relief représentant l'Industrie et les Arts apportant leurs produits à l'exposition universelle, et surmonté d'un groupe colossal de la France offrant des couronnes à l'Art et à l'Industrie. Les façades latérales ont leur partie centrale en retraite, au moyen des pavillons d'angle. — L'intérieur du palais présente, au centre, une salle longue de 192 m., large de 48, haute de 30, et couverte entièrement par une voûte à plein cintre, en fer, à jour, et vitrée. Deux rangs d'arcades superposées, en fonte, hautes chacune de 9 m., entourent la salle. Derrière, au rez-de-chaussée, se développe une double galerie, et, au 1^{er} étage, une galerie, qui forme tribune. On communique aux galeries supérieures par 10 escaliers en pierre, 2 dans chaque pavillon. L'extérieur est en pierre de taille, et l'intérieur, y compris les planchers, est en fer fondu ou forgé. Il a été élevé sur les plans et sous la direction de MM. Viel, architecte, et Barrault, ingénieur. Sa superficie mesure 45,000 m. Construit à l'occasion de l'exposition universelle de l'industrie de 1855, il sert auj. aux expositions annuelles des beaux-arts, aux expositions des arts décoratifs, etc. C. D—y.

INEBOLI, *Ionopolis*, v. de la Turquie d'Asie (Kastamouni), sur la mer Noire, 3,000 hab. Construction de navires.

INEZ DE CASTRO, dame d'honneur de l'infante Constance, épouse de Pierre de Portugal, fils d'Alphonse IV, était d'une illustre famille castillane, mais de naissance illégitime. Sa beauté inspira un ardent amour à l'infant, qui, pendant la vie et après la mort de sa femme, 1345, eut plusieurs enfants d'Inez, et l'épousa en secret, vers 1354. Quelques courtisans, cachant la crainte de perdre leur influence sous celle de voir le fils de Constance sacrifié, excitèrent contre elle le vieux roi, qui la fit tuer, 1355. Pierre, révolté d'abord, se réconcilia ensuite avec son père; mais, devenu roi, il obtint du roi de Castille, Pierre le Cruel, l'extradition des deux meurtriers de sa femme. Suivant une légende célèbre, mais contestée, il leur fit arracher le cœur en sa présence, et fit solennellement couronner le corps exhumé d'Inez, 1361. La fin d'Inez a inspiré un bel épisode à Camoëns dans ses *Lusiades*, et des tragédies à A. Ferreira, Lamothe et Guiraud. R.

INFANT, titre donné de bonne heure, en Espagne, aux enfants des grandes familles : ainsi les infants de Lara, les infants de Carrion, gendres du Cid. On le donne encore, en Espagne et en Portugal, aux princes du rang royal. R.

INFANTADO, seigneurie de Castille, jadis apanage des *infants* d'Espagne. Elle comprenait les villes d'Alcozès, de Salmeron et de Val-de-Olivas. Donnée en 1469 à Hurtado de Mendoza, elle fut érigée en duché en 1475, et passa plus tard, par mariage, dans la maison de Silva.

INFÉODATION, acte de donner en fief une terre, une dignité, une charge ou un bien meuble ou immeuble. Les juridictions sur les métiers et corporations étaient *inféodées* aux grands officiers de la couronne, et, plus tard, au prévôt de Paris.

INFERIÆ, offrandes et sacrifices que les anciens faisaient sur les tombeaux des morts. On égorgea d'abord des prisonniers de guerre, puis des animaux; les Romains firent combattre des gladiateurs.

INFÉRIEURE (Mer), *Inferum mare*, nom donné par les anc. Romains à la mer Tyrrhénienne, à cause de sa position relativement à la mer Supérieure ou Adriatique.

INFRALAPSAIRES. *V.* Supralapsaires.

INFULA, ornement de tête des prêtres, et aussi des victimes quadrupèdes, chez les Grecs et les Romains. C'était une espèce de diadème, composé d'une bandelette unie sur le front, et retombant de chaque côté des joues en un long cordon fait en forme d'olives enfilées, séparées par un petit grain

rond couleur de pourpre. L'infula était de laine blanche dans les sacrifices ordinaires, et de laine bleu de mer dans les sacrifices funèbres. A l'armée, les vaincus se paraient d'infulæ pour annoncer aux Romains une soumission absolue.

C. D—Y.

INGAUNES, *Ingauni*, peuple de la Ligurie méridionale, à l'E. des Intéméliens, resserré entre l'Apennin au N. et la Méditerranée au S. Ch.-l., Albium Ingaunum (auj. *Albenga*). Vaincus par Appius Claudius Pulcher, l'an 185 av. J.-C., les Ingaunes combattirent encore Paul-Emile en 181, et furent soumis, en 180, par Posthumius. Leur territoire est auj. compris dans la prov. de Gênes.

INGE, terminaison d'un grand nombre de dénominations germaniques, signifie *champ* en saxon. *Thur*INGE, *Tub*INGUE, *Gron*INGUE, etc.

INGEBURGE, ou **INGELBURGE**, ou **ISEMBURGE**, fille du roi de Danemark, Valdemar Ier, épousa le roi de France Philippe-Auguste en 1193, et fut presque aussitôt répudiée, on ne sait pour quel motif, et remplacée par Agnès de Méranie. L'interdit lancé par le pape Innocent III contre la France, força le roi de la reprendre en 1201. Elle mourut retirée à Corbeil en 1237.

INGEGNERI (ANGIOLO), littérateur italien, né à Venise vers 1550, m. vers 1613, ami du Tasse, et secrétaire du cardinal Aldobrandini.

Il a laissé : deux éditions estimées de la *Jérusalem délivrée*, Parme et Casal-Maggiore, 1581 ; une traduction en vers des *Remèdes d'amour* d'Ovide, Avignon, 1576, in-4° ; *del Buon Segretario*, en 3 liv., Rome, 1594, in-4° ; une tragédie de *Tomyris*, Naples, 1607 ; *Poesie scritte in dialetto veneziano*, Venise, 1613, etc. M. V—I.

INGELFINGEN, v. du roy. de Wurtemberg (Jaxt), sur le Kocher ; 1,500 hab. Château seigneurial des princes de Hohenlohe-Œhringen, et autrefois résidence des Hohenlohe-Ingelfingen. Saline aux environs. Industrie du coton.

INGELHEIM (NIEDER-), v. du grand-duché de Hesse (Hesse rhénane), sur la Selze, à 2 kil. de la rive g. du Rhin, à 13 kil. O. de Mayence ; 2,495 hab. Vins estimés. Quelques ruines d'un palais bâti par Charlemagne, de 768 à 774, et détruit par les Français en 1639. Tombeau de l'impératrice Hildegarde. Patrie du cosmographe Sébastien Münster.

INGELHEIM (OBER-), v. du grand-duché de Hesse (Hesse rhénane), sur la Selze, à 2 kil. de la précédente ; 2,808 hab. Vins estimés. Très ancienne église, avec beaux vitraux. Charlemagne y tint une diète, où fut déposé Tassillon, duc de Bavière, en 788.

INGELMUNSTER, v. de Belgique (Flandre occid.), sur la Mandel ; 5,900 hab. Fabr. importantes de toiles. Victoire des Français sur les Anglo-Hanovriens, mai 1794.

INGEMANN (BERNHARD-SEVERIN), littérateur danois, né en 1789 à Torkildstrup, dans l'île de Falster, m. en 1862, devint, en 1842, directeur de l'Académie de Soroe, où il enseignait depuis 20 ans la langue et la littérature danoises. Ses ouvrages, qu'il commença de publier en 1811, ont été réunis en quatre collections : 1° *Œuvres dramatiques*, 1853, 6 vol. — 2° *Poèmes et Romans historiques*, 1847-55, 12 vol. où l'on remarque *les Chevaliers noirs*, épopée romantique en 9 chants, 1814 ; *le Chevalier du Lion*, 1816 ; *la Délivrance du Tasse*, 1819 ; *Waldemar le Grand et ses compagnons*, 1824 ; *Waldemar vainqueur*, 1826 ; *la Jeunesse d'Érik Menved*, 1828, trad. en français par Duckett, Paris, 1843 ; *le roi Érik et les proscrits*, 1833 ; *le Prince Otton de Danemark et son siècle*, 1835 ; *la Reine Marguerite*, 1836 ; et *Ogier le Danois*, 1837. — 3° *Contes et Nouvelles*, 1847-53, 12 vol. — 4° *Romances, Poésies, Contes en vers*, 1846, 9 vol. Les œuvres d'Ingemann font bien connaître les mœurs des Danois au moyen âge ; l'imitation de Walter Scott y est évidente. On peut reprocher à l'auteur un excès de romantisme et de sentimentalité.

INGENA ABRINCÆ ou **ABRINCATUI**, v. de la Gaule (Lyonnaise IIe) ; auj. *Avranches*.

INGENHOUSZ (JEAN), médecin et naturaliste, né à Bréda en 1730, m. en 1799, exerça d'abord la médecine dans sa ville natale, puis alla étudier l'inoculation à Londres, où il fut reçu membre de la Société royale, 1767. Appelé à Vienne par Marie-Thérèse, il fut nommé médecin de la famille impériale, 1768, et voyagea en Hollande et en France. On a de lui : *Expériences sur les végétaux*, 1779, trad. par lui-même en français, 1780, Paris, 2 vol. ; *Nouvelles expériences et observations sur divers objets de physique*, Paris, 1785, 2 vol. ; divers Mémoires dans les *Philosophical Transactions*, sur l'électricité, l'électrophore, l'emploi des plateaux de verre, le magnétisme, etc. Il expliqua par l'action de l'aimant les effets que produisit Mesmer. On lui doit la découverte que les végétaux vivants, exposés à la lumière, dégagent de l'oxygène.

INGENIEURS. *V.* GÉNIE.

INGENU, *Ingenuus*, citoyen romain, né de parents libres, ou seulement d'un père ou d'une mère libre. Sous les empereurs, dès le temps d'Auguste, les affranchis purent devenir ingénus par une grâce du prince, qui leur conférait tous les droits de citoyens romains. On les appelait *ingénus de César*.

C. D—Y.

INGENUUS (DECIMUS-LÆLIUS), proclamé empereur par les légions de Mœsie, en 260, fut vaincu près de Mursa par Gallien qui fit exterminer tous ses partisans, et disparut sans que l'on sût comment il était mort.

INGER, nom latin de l'INDRE.

INGERMANNLAND, nom allemand de l'INGRIE.

INGERSHEIM, brg d'Alsace-Lorraine ; 2,388 hab. (cercle de Ribeauvillé.)

INGERSHEIM, vge du roy. de Wurtemberg (cercle du Neckar), près du Neckar ; 1,730 hab. Ch.-l. de comté au moyen âge. Autrefois château d'*Ingersburg*.

INGÉVONS. *V.* GERMANIE.

INGHILTERRA, nom italien de l'Angleterre.

INGHIRAMI (THOMAS), poète et orateur latin, né à Volterra en 1470, m. en 1516, vint à Rome en 1483, figura comme acteur dans les pièces latines que le cardinal Riario remit en honneur, et joua avec tant de succès le rôle de Phèdre dans l'*Hippolyte* de Sénèque, qu'il fut surnommé *Fédra*. Ses talents oratoires lui méritèrent les bienfaits des papes depuis Alexandre VI jusqu'à Léon X ; en 1493, ayant accompagné en Allemagne le nonce Carvajal, il prononça devant l'empereur Maximilien une harangue qui lui valut la couronne poétique, le titre de comte palatin, et la permission de joindre à ses armes l'aigle de l'empire. Jules II le nomma conservateur de la bibliothèque du Vatican et garde des archives secrètes du château Saint-Ange. Érasme le nomme le Cicéron de son siècle ; cependant les 5 discours que l'on trouve dans les *Anecdota romana* d'Amaduzzi, sont fort au-dessous de sa réputation. Il avait composé une *Apologie de Cicéron contre ses détracteurs*, un *Abrégé de l'histoire romaine*, un *Commentaire sur l'Art poétique* d'Horace, et des *Notes* sur les comédies de Plaute : tous ces ouvrages sont perdus.

INGHIRAMI (CURZIO), antiquaire, de la famille du précédent né à Volterra en 1614, m. en 1655, publia sous le titre d'*Etruscarum antiquitatum fragmenta*, Francfort, 1635, in-fol., des monuments historiques dont on a reconnu la fausseté.

INGINAC (JOSEPH-BALTHAZAR), homme de couleur, général et secrétaire général de la république d'Haïti, né à Léogane en 1775, m. en 1847. Sans instruction, mais d'un esprit supérieur, il montra beaucoup d'habileté dans ses rapports avec les agents étrangers envoyés à Haïti, et rendit de grands services à son pays sous le gouvernement de Pétion et de Boyer. A la chute de ce dernier, il fut banni, ensuite rappelé, mais ne prit plus part aux affaires. B. A.

INGODA, riv. de la Russie d'Asie, passe à Tchita, arrose le Territoire de Transbaïkalie, dans la Daourie, sort du mont Tcho-Kondo, et par sa réunion avec l'Onon, forme la Chilca, une des branches qui forment le fl. Amour. Cours de 640 kil.

INGOLSTADT, v. forte de Bavière (Haute-Bavière), sur le Danube et le Schutter, à 66 kil. N. de Munich ; 15,250 hab. École latine, école d'agriculture et d'arts et métiers. Inspection forestière. Grenier à sel. Fabr. de draps, cartes à jouer, potasse : blanchisseries de cire. Son université, fondée en 1472, fut transférée à Landshut en 1800, et à Munich en 1826. On remarque le tombeau de Tilly. — Le roi de Suède Gustave-Adolphe l'assiégea en 1632 ; elle fut prise en 1704 par Louis de Bade, général autrichien, et en 1800 par les Français, qui rasèrent les fortifications. Elles ont été relevées depuis.

INGOUCHES, peuple de l'empire russe, dans la région caucasienne, au S. de la Petite-Kabardie. Ils habitent le versant N. du Caucase, ne s'occupent que de la chasse, et abandonnent l'agriculture aux femmes.

INGOUF (FRANÇOIS-ROBERT), graveur, né à Paris en 1747, m. en 1812, élève de Flipart, a gravé un grand nombre de sujets pour le *Voyage* de Cassas et pour l'ouvrage de la commission d'Égypte. On lui doit deux *Nativités* d'après Raphaël et Ribeira.

INGOUL, fl. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt de Kherson, et se jette dans le Boug près de Nikolaïef. Cours de 200 kil.

INGOULETZ, riv. de la Russie d'Europe, naît dans la partie N. du gvt de Kherson, à 26 kil. d'Iélisavetgrad, et se jette dans le Dniéper, rive dr., près de Kherson. Cours de 250 kil.

INGOUVILLE. *V.* HAVRE (LE).

INGOYGHEM, vge de Belgique (Flandre occid.), à 10 kil. E. de Courtrai ; 2,300 hab. Toiles.

INGRANDES, vge (Maine-et-Loire), arr. d'Angers, sur la rive dr. de la Loire ; 1,225 hab. Le village de *Montrelais*, qui appartient au dép. de la Loire-Inférieure, se confond avec celui d'Ingrandes. Verrerie à bouteilles (500 ouvriers) ; fabr. de sucre indigène. Anc. baronnie de l'Anjou.

INGRASSIAS (Jean-Philippe), célèbre médecin, surnommé *l'Hippocrate sicilien*, né à Palerme en 1510, m. en 1580, fit ses études à Padoue, et rendit les plus grands services à sa patrie pendant la peste de 1558.

Ses principaux ouvrages sont : *Iatrapologia*, Venise, 1544 et 1558 ; *de Tumoribus præter naturam*, Naples, 1553, in-fol. ; *Informazione del pestifero e contagioso morbo*, Palerme, 1576, in-4o, trad. en latin par Joach. Camerarius, *Veterinaria medicina*, Venise, 1568, in-4o ; *In Galeni lib. de ossibus commentaria*, Messine, 1603, in-fol. M. V—l.

INGRE, brg (Loiret), arr. et à 6 kil. O.-N.-O. d'Orléans ; 2,505 hab. Bons vins rouges.

INGRES (Jean-Auguste-Dominique), peintre d'histoire, né à Montauban en 1780, m. en 1867, montra de bonne heure des dispositions pour le dessin. On le conduisit à Toulouse, dans l'atelier du peintre Roques, grand admirateur de Raphaël. L'élève prit le goût de son maître, et le conserva toute sa vie. A l'âge de 11 ans, il obtint le grand prix de dessin. Cinq ans après, il vint à Paris, où il entra dans l'atelier de David. Les 2 premiers tableaux d'Ingres furent dans le genre de ce maître : l'un, *Antiochus renvoyant à Scipion l'Africain son fils fait prisonnier sur mer*, obtint le 2e prix de peinture en 1799 ; et l'autre, *Achille recevant dans sa tente les députés d'Agamemnon venant pour apaiser sa colère*, remporta, en 1802, le grand prix de Rome. Avant d'aller en Italie, Ingres donna le *portrait du premier Consul*, et son propre *portrait*, 1804. A Rome, il comprit ce qu'il y avait de factice dans le système de David ; tous ses efforts tendirent à se créer une originalité, en se rapprochant de Raphaël, qui était son idéal. Un tableau qu'il exposa à son retour de Rome, en 1808, et dont le sujet est *Œdipe expliquant l'énigme*, montra sa nouvelle manière, consistant dans la simplicité et le naturel de la composition, la pureté et la fermeté musculaire du dessin. Lorsque les États de l'Église eurent été réunis à l'empire français, Ingres fut chargé de plusieurs grandes peintures murales dans le palais de Monte-Cavallo ; il exécuta à fresque le *Triomphe de Romulus, vainqueur d'Acron* ; et à l'huile, sur un plafond, le *Sommeil d'Ossian*. Parmi d'autres tableaux qu'il peignit dans son atelier pendant ce séjour en Italie, on cite : *la Chapelle Sixtine, le Pape Pie VII tenant chapelle à Rome, Raphaël et la Fornarina, Francesca di Rimini, le Cardinal Bibbiena fiançant sa nièce à Raphaël, Virgile lisant son Énéide devant Auguste et Octavie*. Ingres, dénué de fortune, et n'ayant d'autres ressources que son art, fut longtemps obligé de faire une grande quantité de portraits, la plupart au crayon, de petites dimensions, et, en général, d'un mérite secondaire. Durant cette période, de 1810 à 1825, il produisit encore : *Philippe V donnant la Toison d'or au maréchal de Berwick, l'Arétin recevant avec dédain la Toison d'or de Charles-Quint, le Tintoret et l'Arétin, Henri IV en famille*, la *Mort de Léonard de Vinci, Roger délivrant Angélique*, l'*Entrée de Charles V à Paris, Jésus remettant les clefs du paradis à St Pierre*. Ce fut à Rome et à Florence qu'il exécuta tous ces tableaux, qui parurent néanmoins aux expositions du Louvre. Il faut encore citer : l'*Odalisque couchée*, envoyée au Salon de 1819 : très durement jugée par les critiques de l'époque, elle a, depuis, pris rang parmi les bons ouvrages de l'artiste. En 1824, Ingres, de retour en France, exposa le *Vœu de Louis XIII*, le plus important tableau qu'il eût encore fait. Il obtint un plein succès, et cette œuvre, aujourd'hui dans la cathédrale de Montauban, le fit admettre à l'Institut. La direction des beaux-arts lui demanda un plafond pour les nouvelles salles du Louvre, côté du midi, et il composa l'*Apothéose d'Homère*, 1827, son tableau le plus vaste, et son chef-d'œuvre. En 1834, il exposa une autre grande page, le tableau du *Martyre de St Symphorien*. L'année suivante, il fut envoyé à Rome, en qualité de directeur de l'Académie de France ; pendant les 5 ans de sa direction, il s'occupa de faire prévaloir ses idées et de propager l'influence de son école. De retour à Paris, en 1840, il continua de travailler, et eut de nombreux élèves. La vieillesse d'Ingres a été presque aussi laborieuse que sa jeunesse ; il n'a cessé de produire pour ainsi dire jusqu'à sa dernière heure, et des œuvres dont beaucoup comptent parmi ses meilleures. C'est dans sa période de pleine maturité qu'il a peint ses plus beaux portraits, à peu près tous des chefs-d'œuvre, tels que ceux du *comte Molé*, de *Bertin l'aîné*, de *Cherubini inspiré par la Muse*, de *Mme d'Haussonville*, de *Mme Devançay*, de la *duchesse de Broglie*, de *Mme de Rothschild*. Ses autres principales compositions sont : la *Vierge à l'hostie*, l'*Odalisque avec son esclave, Stratonice*, qu'il peignit à Rome pendant son directorat. Il a fait à Paris l'*Apothéose de Napoléon Ier*, plafond détruit en 1871 à l'Hôtel de ville de Paris ; *Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII, Jésus au milieu des docteurs, La Fontaine hésitant sur le chemin qu'il doit prendre, Molière et Louis XIV*, la *Naissance de Vénus Anadyomène, la Source*. A l'Exposition universelle de Paris, en 1855, Ingres reçut du jury international une des grandes médailles d'honneur. Pendant ses 30 dernières années, il fut comblé des faveurs du gouvernement ; on le vit successivement officier de la Légion d'honneur, commandeur en 1845, grand-officier en 1855, sénateur en 1862. Parmi ses meilleurs élèves en France, on cite : Lehmann, Mottez et Hippolyte Flandrin. C. D—y.

INGRIE, en allem. *Ingermannland*, en lat. *Ingermania*, anc. prov. de la Russie d'Europe, dont les habitants étaient appelés Ijorzi, de la riv. Ijorka. Elle forme auj. à peu près le gvt de Saint-Pétersbourg. Pierre le Grand l'enleva, en 1703, aux Suédois qui la possédaient depuis 1609. Il la rendit russe, en mêlant aux Caréliens et aux Finnois, qui l'habitaient, beaucoup de paysans russes, et en distribuant à sa noblesse les terres dépeuplées par la guerre. La population, alors luthérienne, passa à l'église grecque, non à l'église orthodoxe, mais à la croyance des Starovers (anciens croyants).

INGULFE, chroniqueur anglais, né à Londres en 1030, m. en 1109, vint en Normandie, où il fut secrétaire de Guillaume le Bâtard, fit le voyage de Palestine, et devint prieur du monastère de Fontenelle. On lui a attribué l'*Histoire de l'abbaye de Croyland*, dont il fut abbé de 1075 à 1109, Lond., 1596, et Francf., 1601, et dans les *Scriptores veteres* de Fulman, Oxford, 1684. Cet ouvrage, probablement l'œuvre d'un moine faussaire du XIIIe ou XIVe siècle, est rempli d'anachronismes se rapportant à la vie même d'Ingulfe. Il faut rejeter de même la continuation de Pierre de Blois (jusqu'en 1118). A. G.

INGVI. *V.* Frey.

INGWILLER, v. d'Allemagne (Alsace), cercle de Saverne, sur la rive dr. de la Moder ; 2,310 hab. Bonneterie, savon, potasse, amidon, corderies, tuileries.

INHAMBANE, v. de la colonie portugaise de Mozambique, près de la côte orientale de l'Afrique, sur une riv. du même nom, qui coule du N.-O. au S.-E., et se jette dans le canal de Mozambique, au N.-O. du cap Corrientes. G. H.

INHAQUEHA, riv. d'Afrique (Mozambique), coule de l'O. à l'E., au N. de Sofala, et se jette dans l'océan Indien, près d'une petite ville de même nom. Cours de 225 kil.

INHUMATION DES CORPS. Les anc. Égyptiens la pratiquaient. Les Perses n'enterraient pas ordinairement les morts, mais ils les déposaient dans des enclos fermés de murailles, pour que les bêtes féroces ne pussent les dévorer. — Originairement les Grecs inhumaient les morts. Hercule aurait introduit l'usage de les brûler. Cet usage était en vigueur à l'époque de la guerre de Troie, et depuis devint général. Néanmoins les Grecs ne renoncèrent pas complètement à l'inhumation, que l'on pratiquait encore du temps de Platon et depuis, suivant la convenance des familles. — Les Romains commencèrent par inhumer les morts ; ils les brûlèrent dès le temps de Numa, mais sans abandonner l'inhumation, dont l'usage se conserva dans quelques familles, même sous les empereurs. Les gens tués par la foudre, les enfants morts avant d'avoir des dents, étaient toujours inhumés. L'inhumation fut conservée pour les pauvres plébéiens par mesure d'économie : on jetait pêle-mêle leurs cadavres dans des espèces de citernes situées hors des villes, et servant de fosses communes. Il y eut longtemps à Rome une de ces sépultures sur le mont Esquilin. La coutume de brûler les morts commença d'être abandonnée sous Théodose le Grand, et disparut entièrement sous Théodose le Jeune. On attribue cette révolution au christianisme : la crainte d'anéantir par le feu la dépouille mortelle de quelque saint personnage destinée peut-être à devenir des reliques, fit revenir à l'inhumation. Les Gaulois, à l'époque de la conquête romaine, brûlaient leurs morts. Cette coutume est encore en usage dans l'Inde. De nos jours, on a essayé de remettre en usage la *crémation*, avec des appareils spéciaux. Des sociétés se sont formées en Allemagne, en Italie et même en France pour la propager. Elles ont eu jusqu'à présent peu de succès. Cependant la crémation a été autorisée à Paris pour les débris humains provenant des amphithéâtres d'anatomie. — Chez les anciens, les inhumations se faisaient au bord des routes ou dans les champs ; il en fut de même en France jusqu'au IXe siècle, où le désir d'être inhumé en terre sainte fit naître l'usage des sépultures dans les églises et autour des églises. Il finit à la longue par en résulter un état malsain pour les vivants ; en 1780, et années suivantes, on commença à supprimer dans Paris plusieurs cimetières pour les établir au dehors. Un décret du 23 prairial an XII (1er juin 1803) généralisa cette mesure et la rendit obligatoire pour toute la France ; il est encore en vigueur, défend les inhumations dans les églises, dans l'enceinte des villes ou villages, et fixe à 35 ou 40 m. de distance des limites de ces centres de population agglomérée l'établissement des cimetières. Aucune inhumation ne peut être faite sans l'autorisation écrite d'un officier de l'état civil, qui ne doit la donner qu'après avoir fait examiner le mort pour s'assurer du décès, et 24 heures après le décès, sauf en temps d'épidémie. Il faut une autorisation spéciale pour inhumer dans une propriété particulière. C. D—y.

INIGO JONES. *V.* Jones.

INISHANNON, brg d'Irlande, comté de Cork, petit port sur le Randon ; 3,650 hab. Toiles.

INISTIOGE, brg d'Irlande (Kilkenny), beau port sur la Nore ; 2,500 hab.

INKERMANN, v. maritime de la Russie d'Europe (Tauride), anc. colonie grecque de Calamita, dans la presqu'île de Crimée, à 49 kil. S.-O. de Simféropol, et près de Sébastopol. Aux environs, cavernes creusées dans les montagnes. Victoire des troupes anglo-françaises sur les Russes, le 5 nov. 1854.

INKŒPING, lan de Suède. (*V.* JONKŒPING.)

INKRAN. *V.* ACRA.

INN, *Œnus* ou *Ænus*, riv. d'Allemagne, naît au mont Septimer (Alpes Rétiques), dans le canton suisse des Grisons, où sa vallée porte le nom d'Engadine. Elle traverse ensuite le N. du Tyrol, ou Tyrol allemand, où elle arrose Imst, Inspruck, Hall, Schwatz, Kufstein, sépare quelque temps la Bavière de l'Autriche-Hongrie, et se jette dans le Danube, rive dr., à Passau. Cours de 525 kil. Elle reçoit à droite l'Alz, qui lui apporte les eaux du lac de Chiem et la Salza ou Salzach ; à g. le Mangfall, l'Isen et le Rott. Navigable depuis Inspruck, l'Inn devrait être regardée comme la véritable tête du Danube. — L'Inn donne son nom à un distr. du canton des Grisons, ch.-l. Scuols ; pop., 6,485 hab.

INNERBERG, v. de Styrie, la même que Eisenartz. (*V. ce mot.*)

INNERKIP, brg d'Écosse, comté de Renfrew, sur l'estuaire de la Clyde ; 4,500 hab. avec la commune. Bains de mer fréquentés.

INNOCENT Ier (SAINT), pape de 402 à 417, né à Albano, fit rendre par l'empereur Honorius des lois sévères contre les donatistes, et alla le supplier à Ravenne de traiter avec Alaric. Il répara les pertes de Rome dévastée par ce chef barbare, et combattit les pélagiens et les novatiens. Il a publié des *Décrétales* et des *Lettres*. Fête, le 28 juillet.

INNOCENT II (GRÉGOIRE DE **PAPI**), Italien, élu pape en 1130, m. en 1143, eut pour compétiteur Anaclet II (Pierre de Léon), et fut forcé de passer en France. Bien que nommé par 16 cardinaux seulement, St Bernard le fit reconnaître en France, en Allemagne, en Italie, comme le plus recommandable, et parce qu'on avait procédé à une seconde élection sans examiner et casser la première. Soutenu, 1133, 1136-37, par l'empereur Lothaire II, qui s'était reconnu *son homme* ou son vassal, il accorda à lui et à son gendre, moyennant une redevance annuelle, la possession viagère des allodiaux de la comtesse Mathilde, indûment restés entre les mains des empereurs, 1133. Malgré cet appui, il ne put se maintenir à Rome, tant que vécut Anaclet ; fait prisonnier par Roger de Sicile, défenseur de celui-ci, 1138, il ne termina la guerre, 1139, qu'en confirmant au prince normand le titre de roi, que l'antipape lui avait donné en 1130. Il condamna les hérésies d'Abailard. R.

INNOCENT III, antipape. (*V.* ALEXANDRE III.)

INNOCENT III (LOTHAIRE **CONTI**), de la puissante famille des Conti, né à Anagni en 1161, vint terminer ses études à l'université de Paris. Pape de 1198 à 1216, il dut son élection à ses vastes connaissances, à la gravité de ses mœurs, à son habitude des affaires. Son premier soin fut d'appeler les princes chrétiens à reconquérir la terre sainte. Il étendit son pouvoir dans tout le centre de l'Italie, et retira aux empereurs le droit d'investir les préfets de Rome. Il excommunia, en 1199, Philippe-Auguste, roi de France, qui avait répudié Ingeburge, et fit rompre son mariage avec Agnès de Méranie. Dans les affaires d'Allemagne, il prit d'abord parti pour le prétendant guelfe Othon IV de Brunswick, mais il se brouilla avec ce prince et se rapprocha de son rival, Philippe de Souabe. Philippe ayant été assassiné en 1208, Innocent III consentit à couronner Othon IV à Rome, 1209, mais il ne tarda pas à l'excommunier, et il lui opposa, en 1212, le jeune Frédéric-Roger ou Frédéric II, qui fut soutenu par Philippe-Auguste. Jean sans Terre, roi d'Angleterre, n'ayant pas voulu reconnaître l'archevêque de Canterbury nommé par le pape, fut excommunié, 1213 ; quand il se fut mis sous sa protection, Innocent III le défendit contre les barons anglais et contre Louis, fils de Philippe-Auguste. Voulant restaurer les mœurs, il tint le 4e concile de Latran ; il fit prêcher la croisade contre les albigeois, 1207, et favorisa l'inquisition naissante, 1215. Innocent III fut un des plus grands papes qui aient occupé la chaire de St Pierre. Ses ouvrages, recueillis à Cologne, 1552-1575, Paris, 1578, contiennent des Homélies, des Discours, des traités de morale et de controverse, un Commentaire sur les Psaumes de la pénitence, enfin des Lettres, publiées de nouveau par Baluze, 1682, Paris, 2 vol. in-fol. On lui a attribué le *Veni, Sancte Spiritus*, et le *Stabat mater*, que revendiquent les franciscains.

V. son *Histoire*, par M. Hurter, traduite de l'allemand par MM. de Saint-Chéron et Haiber, Paris, 1839 (ouvrage capital).

INNOCENT IV (SINIBALDO **FIESCHI**), pape de 1243 à 1254. D'abord ami de l'empereur Frédéric II, il le combattit aussitôt après son intronisation, fut obligé de s'enfuir à Gênes, et de là à Lyon, où il tint un concile, 1245. Il y excommunia Frédéric II, et le déclara déchu ; Henri, landgrave de Thuringe, puis Guillaume de Hollande, furent proclamés empereurs ; on prêcha, en Allemagne, une croisade contre Frédéric. A la mort de l'empereur, 1250, Innocent revint à Rome, se prononça encore contre Conrad IV, puis prit la tutelle de Conradin, fils de ce prince. Au milieu de ces luttes, il envoya un frère mineur juger des démêlés survenus en Danemark, ôta au roi de Suède l'élection des évêques pour la donner aux chapitres, fit couronner Haquin, roi de Norvège, se fit reconnaître par le duc Daniel de Russie, permit aux prêtres grecs de consacrer avec du pain levé, excommunia le roi Jacques d'Aragon, qui avait maltraité un évêque, fit nommer Alphonse, roi de Portugal, à la place de son frère D. Sanche Capel, envoya un légat en Arménie et des missionnaires en Tartarie.

INNOCENT V (PIERRE DE **TARENTAISE**), pape en 1276. Né à Moutiers en Savoie, il se fit dominicain en 1256, et succéda à St Thomas d'Aquin dans l'enseignement de la théologie à l'université de Paris. Archevêque de Lyon en 1272, cardinal-évêque d'Ostie, il prit part au concile de Lyon en 1274, et occupa le trône de St Pierre pendant 4 mois seulement.

Il a laissé : 4 *Lettres ;* un commentaire sur les *Epîtres de St Paul*, Cologne, 1478, Paris, 1521, Anvers, 1617, in-fol. ; un commentaire *super IV libros Sententiarum*, Toulouse, 1652, 3 vol. in-fol.

INNOCENT VI (ÉTIENNE D'**ALBERT**), né dans le Limousin, 5e pape d'Avignon, 1352-62. Il envoya comme légat en Italie, avec une armée, le cardinal espagnol Albornoz, qui, en quelques années, 1353-60, parvint à rétablir l'autorité pontificale dans les États de l'Église ; mais, en 1361, il vit cette autorité très compromise sur un autre point, par l'arrivée, dans le comtat Venaissin, de la *Compagnie blanche*, la plus terrible des bandes de routiers qui ravageaient les provinces de France : il ne put se débarrasser de ces pillards qu'en leur donnant, avec sa bénédiction, une somme de 60,000 florins, qui les décida à quitter Avignon, pour aller, sous le marquis de Montferrat, faire la guerre aux Visconti en Lombardie. Il travailla à rétablir la discipline ecclésiastique. Avant d'être pape, il avait professé le droit civil à Toulouse, où il fonda le collège de Saint-Martial. R.

INNOCENT VII (COSMAT DE **MELIORATI**), né dans l'Abruzze, docteur estimé pour sa science et la pureté de ses mœurs, devint pape après Boniface IX, 1404-06. Il eut à se défendre contre les Colonna, qui soutenaient l'anti-pape Benoît XIII, et contre Ladislas, roi de Naples, qui envahit 2 fois Rome. R.

INNOCENT VIII (J.-B. **CIBO**), né à Gênes en 1432, pape de 1484 à 1492, s'efforça de faire régner la concorde en Italie et l'abondance dans ses États. Songeant encore à une croisade, il se prépara des moyens d'inquiéter les Turcs, en se faisant livrer par les chevaliers de Rhodes le frère de Bajazet II, Djem ou Zizim, 1488 ; il acceptait, en attendant, de Bajazet lui-même, pour retenir Djem prisonnier, une pension de 40,000 ducats. Il appela le roi de France, Charles VIII, contre Ferdinand, roi de Naples. Marié avant d'entrer dans les ordres, il avait eu plusieurs enfants, l'un de ses fils épousa une fille de Laurent de Médicis. R.

INNOCENT IX, Bolonais, fut pape 2 mois, 1591. Il allégea les impôts.

INNOCENT X, né à Rome, en 1574, pape de 1644 à 1655. L'exil momentané des 3 Barberini, neveux d'Urbain VIII, qu'on accusait d'injustices et de dilapidations, et que l'intervention de la France réconcilia avec le pape, 1645-46 ; la ruine de Castro et la reprise de ce duché à Odoardo Farnèse, dont les créanciers réclamaient toujours, et qu'on soupçonnait d'avoir fait assassiner l'évêque envoyé à Castro par Innocent, 1649 ; la condamnation des 5 fameuses propositions extraites du livre de Jansénius (bulle *Cum occasione*), 1653 : tels sont les faits importants de ce pontificat. R.

INNOCENT XI (BENOIT **ODESCALCHI**), né à Côme en 1611, pape de 1671 à 1689. Il réprima les abus financiers, écarta le péril imminent d'une banqueroute de l'État pontifical, et put aider de subsides considérables l'Autriche dans la guerre contre les Turcs. Il lutta avec la même énergie contre Louis XIV : au sujet de la régale (*V. ce mot*), 1672-79, que le roi de France voulait étendre à des provinces où ce droit n'avait jamais existé ; des quatre articles de 1682 (*V.* DÉCLARATION DU CLERGÉ) ; des franchises ou du droit d'asile que le roi voulait conserver au quartier de Rome où était située l'ambassade française, 1687, quand le pape, d'accord avec le reste de l'Europe, venait d'abolir ce privilège des ambassadeurs. Innocent n'approuva pas les mesures violentes prises par Louis XIV contre ses sujets protestants. C'est pendant son pontificat que

naquit le *quiétisme*, avec les écrits de l'Espagnol Molinos, contre lequel il confirma, en 1687, le décret de l'inquisition. R.

INNOCENT XII (ANTOINE **PIGNATELLI**), né à Naples en 1615, pape de 1691 à 1700. Par une bulle que devaient jurer les cardinaux à chaque conclave et les papes à leur élection, il ôta toute distinction extraordinaire aux neveux des pontifes, et abolit ainsi un abus qui, depuis longtemps, régnait presque toujours à Rome, 1692. Il termina, en 1693, le désaccord entre le saint-siège et la France, et, après 2 lettres, l'une du roi, l'autre des ecclésiastiques qui avaient assisté à l'assemblée, et que Louis XIV avait promus depuis à des évêchés, il accorda les bulles d'institution jusqu'alors refusées à ces prélats. Enfin, en 1699, il condamna le livre des *Maximes des Saints*, de Fénelon.

INNOCENT XIII (MICHEL-ANGE **CONTI**), né à Rome en 1655, pape de 1721 à 1724, gouverna habilement les États romains, et fut regretté. C'est lui qui fit cardinal l'abbé Dubois, ministre de France. R.

INNOCENTS (FÊTE DES **SAINTS**-), fête célébrée dans l'Église romaine, le 28 déc., en mémoire des enfants qu'Hérode, roi de Judée, fit périr, l'année où naquit Jésus, qu'il espérait envelopper dans ce massacre, mais qui avait été emmené par sa mère en Égypte.

INNOCENTS (FÊTE DES). *V.* FOUS (FÊTE DES).

INNSBRÜCK. *V.* INSPRUCK.

INNTHAL, c.-à-d. *vallée de l'Inn*, région du Tyrol, traversée par l'Inn, formait, avant 1853, 2 cercles : 1° le *Bas-Innthal*, au N.-E.; ch.-l. Inspruck; 2° le *Haut-Innthal*, au N., ch.-l. Imst; ces deux cercles forment auj. le cercle d'Inspruck.

INO, fille de Cadmus et d'Harmonie. (*V.* ATHAMAS.)

INOPUS, petite riv. de Délos, sur les bords de laquelle Latone enfanta Apollon et Diane. Une inscription que j'ai découverte en 1882 au pied du Cynthe m'a permis d'en fixer la position; ce n'est plus qu'un fossé sans eau. (*V. Bulletin de Correspondance hellénique*, 1883, p. 329.) Une statue représentant Alexandre, au musée du Louvre, a été faussement décrite comme une personnification d'Inopus. S. RE.

INOWRASLAW, v. du roy. de Prusse (Posen), sur le Montwey, présid. de Bromberg; 12,560 hab., dont 4,500 juifs.

IN PACE, nom donné autrefois aux cachots de monastères où l'on enfermait, dit-on, les religieux condamnés. On refermait sur eux la pierre de l'ouverture, en leur disant : *Vade in pace* (allez en paix). On montre un cachot de ce genre à l'abbaye de Jumièges.

INQUISITEURS D'ÉTAT. *V.* VENISE.

INQUISITION, dérivant du latin *inquirere*, rechercher, institution ecclésiastique, fondée par la cour de Rome, dans le but de rechercher et de punir toute atteinte portée à la foi. On fait généralement remonter l'origine de l'Inquisition à l'an 1204, époque où le pape Innocent III, voulant arrêter les progrès de l'hérésie des albigeois, envoya son légat Pierre de Castelnau, et plusieurs autres religieux bénédictins, prêcher dans le Languedoc. Tels furent, en réalité, les premiers inquisiteurs; mais ce ne fut que quelques années plus tard, en 1215, que cette institution reçut un commencement d'organisation, par la nomination de St Dominique aux fonctions d'inquisiteur général. Le pape Grégoire IX acheva l'œuvre de ses prédécesseurs, et constitua définitivement, en 1233, ce tribunal qui, soumis seulement au saint-siège, avait le droit de poursuivre et de juger sans appel les hérétiques et leurs adhérents. De l'Italie, où elle avait été adoptée dans quelques États, l'Inquisition fut apportée et établie en France sous le règne de St Louis, en 1255; mais elle trouva une opposition persistante dans le pays même qui lui avait, pour ainsi dire, servi de berceau. Il n'en fut pas de même en Espagne, où cette institution, fondée en 1232, fut transformée plus tard sous Ferdinand le Catholique, et reçut, avec une nouvelle organisation, des pouvoirs véritablement formidables. Constituée en 1478, dans le but principal de poursuivre les juifs et les Maures relaps, elle prit le nom de *saint-office*, et fut placée, en 1483, sous la direction d'un grand inquisiteur, auquel on adjoignit le conseil, dit *la Suprême*, et 45 inquisiteurs généraux. Le premier grand inquisiteur fut le célèbre Thomas de Torquemada, prieur des dominicains de Ségovie; Sixte IV le confirma, bien qu'il désapprouvât dans ses lettres à Ferdinand et à Isabelle, l'esprit de rigueur et les pouvoirs trop étendus du nouveau tribunal. Établi à Séville, en 1481, le conseil suprême de l'Inquisition fut ensuite transféré à Madrid, où il s'assemblait régulièrement sous la présidence du grand inquisiteur, assisté de six juges, d'un procureur fiscal et d'autres officiers dont la nomination était faite ou approuvée par le roi. En outre, un grand nombre d'individus étaient, dans toute l'Espagne, attachés au saint-office, sous le titre de *familiers*, que recherchaient souvent des personnages de la haute noblesse, à cause des privilèges qui s'y trouvaient attachés. La procédure inquisitoriale devait être secrète; le prévenu, enfermé dans une prison appelée *casa-santa* (maison sainte), était soumis, dans les cas les moins graves, à des peines spirituelles; mais, pour d'autres cas, il pouvait avoir à subir l'amende, la prison ou la mort. Livré, dans cette dernière circonstance, au bras séculier, il était ordinairement conduit au supplice, le corps couvert d'un *san benito*, robe jaune en forme de sac, ayant une croix devant et derrière, et parsemée de diables; sa sentence, publiquement prononcée, était appelée *auto-da-fé*. (*V. ce mot.*) Torquemada avait rédigé en 1484 avec les jurisconsultes Jean Gattierez de Chabes et Tristan de Medina les *Instructions*, ou code de l'Inquisition, en 28 articles; ce code fut revu et complété en 1490 et en 1498. Ce fut surtout sous Philippe II que l'Inquisition signala son zèle rigoureux en Espagne et aussi dans les Pays-Bas, où elle eut à combattre l'hérésie. Au XVIIIe siècle, Jean VI, roi de Portugal, la supprima dans son royaume; et, en 1808, Napoléon Ier, par décret du 4 déc., l'abolit en Espagne. Ferdinand VII la rétablit en 1814, et les Cortès la supprimèrent définitivement en 1820. L'Inquisition établie à Rome par Pie VII, ne fut qu'un tribunal de discipline pour le clergé.

V. Limborch, *Historia Inquisitionis*, Amst., 1692, in-fol.; Llorente, *Histoire de l'Inquisition*, Paris, 1818, 4 vol., à lire avec circonspection; J. de Maistre, *Lettres sur l'Inquisition espagnole*, Paris, 1821; Hefele, *le Cardinal Ximenes et l'église d'Espagne*, traduit de l'allem. par les abbés Sisson et Crampon, Paris, 1856; Balmes, *le Protestantisme et le Catholicisme comparés*, 1848, 3 vol. D—R—R.

INSARA, v. de la Russie d'Europe, gvt de Penza, sur l'Isa; 3,519 hab. Fonderie de fer.

INSARA, riv. de la Russie d'Europe, naît à 13 kil. de la ville du même nom, passe à Saransk, et se joint à l'Alatyr, dans le gvt de Nijni-Novgorod.

INSCRIPTION MARITIME, état nominatif de tous les gens de mer et des ouvriers des professions maritimes, dans la marine militaire ou marchande, servant sur la flotte, ou pouvant être appelés à la recruter ou à travailler dans les arsenaux. Elle est circonscrite aux territoires maritimes, divisés en 5 *arrondissements* (*V.* FRANCE), et comprend tous les hommes depuis 18 ans jusqu'à 50 ans révolus. Ils forment 4 classes : *célibataires sans enfants; veufs sans enfants; mariés sans enfants; pères de famille*, et sont soumis, pour le recrutement de la flotte, à une *levée permanente* et à une *levée spéciale*. La levée permanente se fait par ordre de classe : on épuise la 1re avant de passer à la seconde, et ainsi de suite, tant que le contingent n'est pas rempli; la levée spéciale sert de supplément à la 1re, en cas de besoin, et s'effectue dans toutes les classes à la fois, en commençant par les hommes qui ont le moins de services et le moins de charges de famille. Les inscrits, ouvriers ou marins, ne doivent pas s'absenter plus de 8 jours de leur domicile, sans une permission écrite du commissaire de leur quartier. En temps de paix, même au service, ils peuvent, en renonçant à la profession d'homme de mer, se faire rayer de l'inscription maritime, un an après leur déclaration. Le recrutement militaire fournissant un contingent à la marine, si un marin de cette provenance veut quitter la flotte avant d'avoir fini son temps de service, il l'achève dans l'armée de terre. Les inscrits jouissent de divers privilèges, dont les principaux sont : dispense de tous services publics autres que ceux résultant de l'inscription; exemption du recrutement militaire; à 50 ans, après 300 mois de navigation au commerce ou mixte, ou le même temps de service dans les arsenaux droit à une demi-solde, augmentée de 6 ou 9 fr. par mois si le retraité a 60 ans d'âge; secours mensuel de 2 ou 3 fr. pour chacun de ses enfants jusqu'à l'âge de 10 ans révolus; réversibilité sur sa veuve, âgée de 40 ans, de la moitié de la demi-solde obtenue ou seulement méritée, et secours mensuel intégral, pour les enfants; en cas de prédécès de la veuve, réversibilité sur ses enfants du tiers de la demi-solde du père; indemnité pour perte d'effets, et rapatriement aux frais du gouvernement de tout naufragé sur un bâtiment de l'État; mêmes droits, à peu près, par privilège, sur les débris et le fret, dans les bâtiments du commerce, et, en cas d'insuffisance, parachèvement de l'indemnité par l'État; supplément de solde, égal au quart de la somme fixe, aux femmes d'ouvriers *levés* pour les arsenaux, etc. — L'inscription maritime, telle qu'elle existe auj., a été organisée et dénommée par la loi du 3 brumaire an IV, 25 oct. 1795. En 1847, son effectif fut de 67,000 hommes, et en 1870, de 170,496. Sous l'anc. monarchie, et jusqu'au milieu du XVIIe siècle, la marine royale se recrutait par enrôlements volontaires, et, en cas d'insuffisance, par la *presse*. Colbert établit, sous le nom de *classes*, un enrôlement général des matelots, et l'essaya pour la 1re fois en 1665, dans 3 provinces maritimes. Dès 1668, le principe de l'enrôlement fut posé; l'ordonnance de 1689 le consacra, et divisa les matelots en 3 ou 4 classes, suivant les provinces. Une classe ou 2 servaient successivement pendant une année dans la marine royale. L'enrôlement était obliga-

toire et perpétuel; une ordonnance de 1784 donna aux marins le droit, dans certains cas, de se soustraire aux classes, en renonçant à leur profession, et d'en être exempts à 60 ans. En 1791, un décret abaissa cette limite à 56 ans. L'inscription maritime est une des plus belles institutions militaires de la France. L'Italie l'a adoptée presque sans modifications.

INSCRIPTIONS. C'était un usage à peu près général, dans l'antiquité, de mettre sur les monuments une inscription de dédicace qui faisait connaître le nom du prince ou du magistrat qui les avait élevés, le personnage, l'événement et la date que l'on voulait rappeler. L'étude approfondie et la critique des inscriptions ont en grande partie renouvelé l'histoire ancienne. (*V.* Épigraphie, dans notre *Dictionnaire des Lettres.*) — Chez les Égyptiens et chez les Assyriens, les inscriptions, souvent fort étendues, que l'on a trouvées sur les murs des palais et des temples, racontent les légendes des dieux, les victoires des rois, l'importance et l'étendue de leurs conquêtes, la valeur des tributs qui leur étaient payés. Ce sont assez souvent des fragments historiques ou littéraires qui nous révèlent avec plus de certitude, de précision et d'autorité, la pensée, les mœurs et les croyances de ces peuples disparus. (*V.* Assyrie, Cunéiforme, Égypte, Hiéroglyphes.) — Les inscriptions anciennes de la Phénicie, de Chypre, de l'Arabie, de l'Étrurie et celles du Mexique ont également donné lieu à de savants travaux, dont les résultats ont été moins complets et moins décisifs. — Mais c'est surtout pour la Grèce et pour Rome que les inscriptions, plus nombreuses et plus faciles à déchiffrer, nous ont initiés à la manière de vivre des anciens et nous ont fait connaître sur la chronologie, la religion, le gouvernement, l'organisation administrative et municipale, le droit public et privé, l'armée, la marine, les fêtes, les coutumes, même les sentiments et les préjugés de ces peuples, une foule de particularités curieuses que les historiens de profession ont négligé de nous apprendre, parce qu'elles étaient trop connues de leur temps. Le recueil d'inscriptions latines publié par Gruter, en 1601 ou en 1603, réimprimé en 1707, avec les additions de Grævius, peut être regardé, malgré le manque de critique, comme le premier modèle des grandes collections épigraphiques qui ont été publiées de nos jours, depuis les travaux de Marini, 1795, et d'Orelli, 1828-44.

Les principaux recueils, parmi ceux qui font autorité, sont, pour les inscriptions grecques: le *Corpus inscript. græcarum*, publié sous la direction de Bœckh, 4 vol. in-fol., 1828-77; le *Corpus inscript. atticarum*, 3 vol. in-fol.; pour les inscriptions romaines: le célèbre *Corpus inscript. latinarum*, qui forme actuellement 10 vol. in-fol., et qui a paru à Berlin, sous la direction des savants les plus distingués de l'académie prussienne, parmi lesquels M. Mommsen est au premier rang. — *V.* aussi Borghesi, *Œuvres complètes* (en ital.), 9 vol. in-4°; et les travaux de Léon Renier dans les *Archives des missions scientifiques*, les *Mémoires* et les *Comptes rendus de l'Académie des inscript.*, dans la *Revue archéologique* et dans les *Mélanges d'épigraphie*, passim.

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES (Académie des). *V.* Académie.

INSCRITS. *V.* Inscription maritime.

INSER, riv. de la Russie d'Europe (Orenbourg), sort des monts Ourals, coule au S., puis à l'O., et se jette dans la Bélaïa. Cours de 250 kil.

INSPRUCK, en allem. *Innsbrück*, c.-à-d. *pont de l'Inn*, en lat. *Veldidena*, v. de l'Autriche-Hongrie, cap. du Tyrol, au confluent du Sill et de l'Inn, à 385 kil. S.-O. de Vienne; 20,535 hab. Bâtie dans une belle vallée qu'entourent de hautes montagnes. Évêché. Université fondée en 1672, supprimée en 1810, et rétablie en 1826. Gymnase; musée *Ferdinandeum*, consacré aux curiosités naturelles et artistiques du Tyrol; gymnase, école normale. Tribunaux. Belle cathédrale; magnifique pont sur l'Inn; église de la cour ou des Franciscains, construite de 1553 à 1563, avec les monuments de Maximilien Ier et de l'archiduc Ferdinand; anc. château des princes du Tyrol. Commerce assez considérable de transit. Fabriques de draps, gants, rubans, etc. — Inspruck donne son nom à 2 districts : *Inspruck ville* et *Inspruck campagne* : ce dernier a 2,085 kil. carr., et 54,970 hab.

INSTERBURG, v. du roy. de Prusse (Prusse orientale), au confluent de l'Angerap et de l'Inster; 18,745 hab. Tribunaux. Fabr. de lainages; brasseries et distilleries. Le chemin de fer de Bromberg et Thorn à Dantzig y croise la ligne de Berlin à Kœnigsberg et à la frontière russe.

INSTITA, large bordure plissée à petits plis, qui garnissait le bas de la stole des matrones romaines. Elle descendait jusque sur les pieds, et sa partie supérieure était indiquée par un étroit ruban de pourpre. C. D—y.

INSTITUT AGRONOMIQUE. *V.* Écoles d'Agriculture.

INSTITUT D'ÉGYPTE, nom donné souvent à la *Commission des sciences et des arts* qui fit partie de l'expédition d'Égypte en 1798.

INSTITUT DE FRANCE. *V.* Académie.

INSTITUT DE FRANCE (Palais de l'), situé à Paris, sur le quai Conti, vis-à-vis du pont des Arts. Sa façade est demi-circulaire, et se compose d'un bâtiment dont le rez-de-chaussée présente une série de 16 portiques simulés, avec un étage au-dessus couronné par une balustrade. Un gros pavillon quadrangulaire, de 3 portiques de côté, et orné de pilastres corinthiens, termine, en avant-corps, les deux extrémités de l'hémicycle. Au centre s'élève un dôme, avec un péristyle à fronton reposant sur 4 colonnes corinthiennes et 2 gros pilastres d'angle. — Le palais de l'Institut a été érigé, en 1665, sous le nom de *Collège des Quatre-Nations* (*V.* Université), suivant le testament de Mazarin. Levau en donna les plans; d'Orbay, son élève, et Lambert les exécutèrent. Le dôme était la chapelle du collège. Un décret de 1806 affecta ce palais à l'Institut de France, et la chapelle fut convertie en salle de séances publiques pour ce corps savant. Il l'occupe conjointement avec la bibliothèque Mazarine, installée dans l'aile orientale du palais.

INSTITUT DE SAINT-LOUIS. *V.* Louis (Institut de saint-).

INSTITUTES DE JUSTINIEN, *Justiniani Institutiones.* Premiers principes du droit romain, composés, d'après l'ordre de Justinien, par Tribonien, son chancelier, aidé des jurisconsultes Dorothée et Théophile, et tirés des écrits des anciens jurisconsultes, principalement des *Institutes de Gaius.* (*V.* Gaius.) Les Institutes de Justinien sont divisées en 4 livres, et furent publiées l'an 533, un mois avant le *Digeste.* (*V.* Justinien.)

INSTRUCTION PUBLIQUE. *V. aux mots* Collège, Écoles, Facultés, France, Lycée, Université.

INSUBRES ou **INSUBRIENS**, en celtique *Is-Ombra*, hommes forts, peuple de la Gaule cisalpine, dans la Transpadane, entre le Pô au S., le Tessin à l'O., les Alpes au N., l'Adda et les Cénomans à l'E. Ch.-l. Mediolanum (Milan). Originaires du pays des Éduens, dans la Gaule transalpine, ils vinrent en Italie à la suite de Bellovèse. Attaqués par les Romains, l'an 223 av. J.-C., ils furent soumis à un tribut après les batailles de l'Adda et de Clastidium, mais se révoltèrent à l'approche d'Annibal, en 218, et battirent le préteur Manlius à Modène. Ils triomphèrent encore de Posthumius à Litana-Sylva, en 215. Ayant accueilli le Carthaginois Magon, en 204, ils subirent une nouvelle invasion romaine après la 2e guerre punique, et furent battus sur le Mincio par Céthégus, en 197, à Côme par Marcellus, en 196, et à Mediolanum par Valérius Flaccus, en 195. Depuis ce moment, ils disparurent de l'histoire.

INSULA, nom de Lille en latin moderne.

INTAPHERNE, un des 7 seigneurs persans qui, en 521 av. J.-C., conspirèrent contre le faux Smerdis. Mécontent de n'avoir pas obtenu la couronne, il conspira contre Darius, qui le fit arrêter et condamner à mort avec tous ses parents.

INTEL, petit port de cabotage (Morbihan), arr. de Lorient, sur l'océan Atlantique; 800 hab.

INTÉMÉLIENS, *Intemelii*, peuple de la Gaule cisalpine, dans la Ligurie, au S.-O., entre les Alpes et l'Apennin au N., la Gaule transalpine à l'O., la Méditerranée au S., et les Ingaunes à l'E. Ch.-l. Albium Intemelium; auj. *Vintimille.*

INTENDANCE MILITAIRE, corps de l'administration française de la guerre. Il est chargé d'assurer aux troupes en campagne la solde et les subsistances, l'habillement et le campement, le service médical sur le champ de bataille et dans les hôpitaux; enfin d'acheter, de transporter, de manutentionner tout ce qui est relatif à la subsistance de l'armée. On n'entre dans l'intendance que par voie de concours, et nul n'est admis, s'il n'a déjà servi comme capitaine.

INTENDANTS DES BÂTIMENTS ROYAUX, nom de 3 fonctionnaires de l'anc. monarchie française, chargés de la surveillance et de l'entretien des maisons royales. Le plus ancien était directeur de l'Académie d'architecture.

INTENDANTS DE COMMERCE, magistrats chargés de veiller à la prospérité du commerce. Louis XIV en créa 6 en 1708, pris parmi les maîtres des requêtes. Ils furent supprimés en 1715; Louis XV en rétablit 4 en 1724. L'intendance générale du commerce appartenait au contrôleur général des finances.

INTENDANT DES EAUX ET FONTAINES, fonctionnaire créé en 1623, et dont la charge fut érigée en office par Louis XIII en 1636. Il devait veiller sur les aqueducs et les canaux, conserver les sources, empêcher ce qui pouvait détourner ou faire perdre les eaux.

INTENDANTS DES FINANCES, officiers créés par François Ier, en 1522, pour surveiller les trésoriers.

INTENDANTS DE JUSTICE ET DE FINANCES. *V.* Intendants des provinces.

INTENDANTS MILITAIRES, fonctionnaires créés par une ordonnance royale du 29 juillet 1817, pour remplacer les inspecteurs aux revues et les commissaires des guerres. Ils sont chargés de l'administration de l'armée et des finances de ce

département. On distingue les intendants généraux inspecteurs, les intendants divisionnaires, les sous-intendants de 1re et de 2e classe et les adjoints de 1re et de 2e classe.

INTENDANTS DES MENUS, c.-à-d. des *menus plaisirs*, fonctionnaires créés en 1684, et chargés, sous l'anc. monarchie française, des spectacles et des divertissements de la cour.

INTENDANTS DE POLICE, fonctionnaires créés en 1546, par le parlement de Paris, pour chaque quartier de cette ville, afin de faire exécuter les ordonnances dans les places publiques, les halles et les marchés. Ils avaient des sergents à verge, qui leur prêtaient main-forte. Depuis, on les a nommés *commissaires de police*.

INTENDANTS DES PROVINCES. Leur titre officiel était *intendants de justice et de finances* : c'étaient des agents royaux chargés de veiller, dans les provinces, à l'administration de la justice, de la police et des finances, et qui faisaient pénétrer partout l'action du pouvoir central. On en trouve l'origine dans les maîtres des requêtes qui, au XVIe siècle, étaient délégués par le roi dans les provinces. Ce fut Richelieu qui généralisa l'institution des intendants, en 1636. Ces fonctionnaires étaient odieux aux parlements et aux États provinciaux, aux droits desquels ils portaient atteinte. Pendant la Fronde, le parlement demanda et obtint leur suppression. On les rétablit en 1654, et l'on en plaça successivement dans toutes les généralités. (*V. ce mot.*) B.

INTER, préposition latine qu'on reconnaît dans ENTR*aigues*, ENTR*evaux*, ainsi que dans TER*amo* et TER*ni* (*Interamna*), entre-rivières.

INTERAMNA, v. de l'Italie ancienne (Ombrie), sur le Nar. Patrie de l'historien Tacite et de l'empereur Tacite. Auj. *Teramo*. — v. de l'Italie ancienne (Picénum), chez les Prétutiens, entre le Liris et le Melpis. Auj. *Terni*.

INTERAMNIS, nom latin d'ENTRAMMES.

INTERAQUÆ, nom d'ENTRAIGUES en latin.

INTERCALATION, *intercalatio*, opération inventée par les anc. Grecs et les anc. Romains, pour rendre l'année lunaire, qui fut d'abord leur année civile, égale à la révolution du soleil dans le zodiaque. L'année grecque étant de 354 jours, et l'année solaire comptée à 365 jours, on compensait la différence en mettant à la fin de chaque 8e année 3 mois de 30 jours chacun. Les jours étaient appelés *supplémentaires*, et les mois *intercalaires*. Chez les Romains, l'année était de 355 jours; la compensation se faisait par une adjonction de 88 et 90 jours alternativement pendant 8 ans, et 66 seulement après chaque période de 24 ans révolus. Mais comme ils ne voulurent pas changer le nombre de leurs mois, tous les jours étaient intercalés (de là le mot intercalation), entre le 24 et le 25 février, originairement le dernier mois de l'année. Les pontifes étaient chargés, à Rome, de faire l'intercalation; mais ils ne s'en acquittaient pas d'une manière régulière, quelquefois à cause des superstitions du peuple, d'autres fois par connivence intéressée avec les publicains, qui, suivant qu'ils avaient un bail d'impôts avantageux ou onéreux, obtenaient des pontifes d'allonger ou d'accourcir l'année. Cela finit par produire une telle confusion dans le comput du temps, que César dut réformer le calendrier. (*V.* ANNÉE.)

INTERCATIA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), près du Durius, dans le pays des Vaccéens, au S.-O. de Pallantia.

INTERDICTION DU FEU ET DE L'EAU, peine infligée judiciairement chez les anc. Romains à un citoyen que l'on voulait condamner à l'exil. En principe, le citoyen romain était inviolable; l'exil eût été une violence contre lui : car s'il n'avait pas voulu s'y soumettre, il aurait fallu recourir à la force pour l'y contraindre; en lui interdisant le feu et l'eau dans sa patrie, en défendant à qui que ce fût de lui founir ces deux éléments, on le forçait à s'expatrier. C. D—Y.

INTERDIT, censure ecclésiastique prononcée par le pape et les évêques, et qui enlevait aux habitants d'une ville, d'une province ou d'un royaume l'usage des sacrements, le service divin et la sépulture religieuse. On continuait d'administrer le baptême aux enfants, la confession et le viatique aux mourants. Il n'y a plus aujourd'hui d'interdit local que celui qui frappe une église menaçant ruine ou souillée par un crime. L'interdit est encore une suspension de fonctions prononcée contre les ministres du culte.

INTERI (BARTHÉLEMY), économiste et mécanicien, né à Pistoia en 1672, m. en 1757, étudia à Naples, y professa la philosophie et les mathématiques, y établit une école de commerce, et représenta auprès de la cour le grand-duc de Toscane. Il s'occupa des moyens d'éviter la disette et l'élévation du prix des blés, inventa des silos qui furent plus tard adoptés en France, une étuve à blé, décrite par l'abbé Galiani, son élève, et établit l'usage de conserver l'excédent des récoltes dans les années abondantes. On lui doit aussi un procédé pour imprimer les billets de banque. En 1754, il fonda une chaire d'économie politique à l'université de Naples. M. V—I.

INTÉRIEURE (MER), *Internum mare*, nom donné par les anciens à la Méditerranée.

INTERIM D'AUGSBOURG. *V.* AUGSBOURG.

INTERLAKEN, c.-à-d. *entre les lacs*, vge de Suisse, cant. de Berne, près de la rive g. de l'Aar, entre les lacs de Thun et de Brienz; 2,120 hab. Anc. château. La douceur du climat et la beauté des sites y attirent chaque année beaucoup d'étrangers.

INTERMONT, *Intermontium*, quartier de l'anc. Rome, situé sur le mont Capitolin, et nommé ainsi de ce qu'étant entre les deux mamelons qui s'élevaient aux extrémités N. et S. de la colline (*V.* CAPITOLIN [MONT]), il était entre deux monts. C. D—Y.

INTERNONCE, envoyé du pape dans une cour étrangère, en l'absence ou à défaut de nonce.

INTERNUM MARE. *V.* INTÉRIEURE (MER).

INTERPRÈTES, agents qui, dans les comices des anc. Romains, allaient marchander, au nom des candidats qui les mettaient en œuvre, les suffrages des citoyens. C. D—Y.

INTERRÈGNE, INTERROI, *interregnum, interrex*. Dans l'anc. Rome, on nommait *interrègne* la vacance momentanée du consulat, quand les pouvoirs des consuls en place expiraient avant que leurs successeurs eussent été élus par les comices. Ces retards venaient d'auspices défavorables, ou d'intrigues qui avaient empêché de tenir les comices assez à temps ou arrêté leurs résultats. Mais, afin que le gouvernement ne restât pas vacant, le sénat choisissait dans son sein un membre qu'il investissait du pouvoir consulaire avec le titre d'*interroi*. Ce magistrat ne restait en place que 5 jours, après lesquels il se nommait un successeur, qui assemblait les comices, les présidait, et tâchait de faire élire des consuls. S'il n'y parvenait pas, au bout de 5 jours il transmettait aussi son pouvoir à un autre interroi, qui continuait les mêmes efforts, et ainsi de suite, de 5 jours en 5 jours, jusqu'à ce qu'il y eût élection de consuls. Le premier interroi ne pouvait pas assembler les comices, peut être afin que le peuple eût quelques jours de réflexion, l'interrègne étant souvent produit par des dissentiments populaires. — Dans l'anc. royaume de Pologne, pendant chaque vacance du trône, l'archevêque-primat de Gnesen gouvernait sous le nom d'*interroi*. C. D—Y.

INTERRÈGNE (GRAND), nom donné, dans l'histoire d'Allemagne, au temps qui s'écoula depuis la mort de Conrad IV, 1254, dernier prince de la maison de Hohenstaufen, jusqu'à l'élection de Rodolphe de Habsbourg, 1273. Dans cet intervalle, Guillaume de Hollande, Richard de Cornouailles et Alphonse X de Castille se disputèrent la couronne impériale. Les nobles transformèrent leurs châteaux en repaires de brigands; les villes formèrent des confédérations (Ligue du Rhin, Ligue de Souabe, Hanse, etc.), pour assurer la liberté des communications et du commerce.

INTORCETTA (PROSPER), jésuite et missionnaire en Chine, né à Piazza (Sicile) en 1625, m. en 1696, coopéra à la publication de plusieurs ouvrages de sa société.

Il a collaboré aux ouvrages suivants : le *Taï-hio*, traduit en latin par le P. Ignace de Costa, et imprimé à Kiang-tchang-fou, 1662; le *Tchoung-young*, sous le titre de *Sinarum scientia politico-moralis*, Goa, in-fol., 1667. On a de lui encore : *Testimonium de cultu sinensi*, Lyon, 1700.

INTRA, brg du roy. d'Italie, prov. de Novare, sur la rive O. du lac Majeur; 5,745 hab. Fabr. de verre, faïence, chapeaux, amidon, cotonnades. Commerce actif entre l'Italie et la Suisse.

INTRODACQUA, v. du roy. d'Italie, prov. d'Aquila; 2,836 hab.

INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS, officier chargé, dans l'anc. monarchie, de conduire les ambassadeurs aux audiences solennelles du roi et des membres de la famille royale. Cette fonction ne fut d'abord qu'accidentelle, et confiée par le roi à quelqu'un de ses grands officiers. Louis XIV rendit permanents la charge et le titre, et institua 2 introducteurs qui servaient tour à tour par semestre. La Révolution supprima les introducteurs des ambassadeurs; Napoléon Ier les rétablit. Cette fonction a été conservée sous le gouvernement républicain actuel. — Cette charge paraît une tradition de l'empire romain : à la cour des empereurs de Rome, on voit, dès Néron, des introducteurs appelés *admissionales*. Sous le Bas-Empire, ils étaient sous les ordres d'un *maître des admissions*.

INTROUVABLE (CHAMBRE). *V.* CHAMBRE.

INVALIDES. L'idée d'un secours accordé aux défenseurs de la patrie remonte aux temps anciens; chez les anc. Romains, on distribuait aux légionnaires une portion des terres conquises. Les rois de France de la 3e race pourvurent de bonne heure au sort de quelques vieux soldats, en les plaçant dans des monastères de fondation royale, où, sous les noms d'*oblats*

(présentés), ou de *moines lais* (moines laïques), on les employait aux fonctions de sonneurs, de balayeurs, etc. D'autres soldats invalides gardaient, en temps de paix, les châteaux des seigneurs. L'hospice des Quinze-Vingts (*V. ce mot*), fondé par Louis IX, ne devait recevoir que les chevaliers qui avaient perdu la vue à la croisade. Les oblats et les moines lais étant pour les couvents des hôtes incommodes, les abbés et les prieurs offrirent de se racheter de ce service par une contribution annuelle en argent. De là vinrent les pensions viagères que le roi Henri II assigna sur les principales abbayes aux chefs et aux soldats blessés. L'*Ordre de la charité chrétienne*, formé en 1575 par Henri III avec des officiers et des soldats infirmes, fut bientôt abandonné. Henri IV, en 1597, plaça des invalides dans un hospice fondé rue de Lourcine, à Paris; mais les bâtiments et les revenus étant insuffisants, cet hospice fut fermé en 1611. Louis XIII acheta, en 1632, le château de Bicêtre (*V. ce mot*) pour la même destination, et l'établissement fut érigé en *Commanderie de Saint-Louis*. L'hôtel actuel des Invalides remplaça Bicêtre. (*V. le mot suiv.*) Par un édit de 1676, le secrétaire d'État chargé du département de la guerre fut nommé directeur et administrateur général de l'hôtel. En 1701, on créa 3 receveurs généraux des Invalides. Le revenu de l'établissement était, en 1789, de 1,700,000 livres. Des succursales furent établies : à Versailles, au commencement du Consulat; à Louvain et à Avignon, en 1800. La dernière fut seule conservée par la Restauration; elle a été supprimée en 1848. Pour être admis à l'hôtel, il faut être privé d'un ou de plusieurs membres, ou avoir 30 ans de service effectif et 60 ans d'âge. — Colbert avait fait instituer par Louis XIV, en 1673, les *Invalides de la marine*. Aujourd'hui, les marins sont secourus par la *Caisse des Invalides*, qu'alimentent les retenues faites sur leur solde, et par la *Caisse des prises*, où l'on verse, en temps de guerre, le produit des prises faites sur l'ennemi, et, en temps de paix, celui de diverses amendes. — Les nations étrangères ont aussi des établissements d'invalides : les Anglais, à Chelsea et à Greenwich (*V. ces mots*); les Prussiens, près de Berlin, depuis 1748; les Suédois, à Upsal; les Russes, près de Gatchina, depuis 1831. B.

INVALIDES (Hôtel des). (*V. l'art. précédent.*) Situé vers l'extrémité S.-O. de la ville, il se compose d'une agrégation de bâtiments, presque tous à 3 ou 4 étages, qui se déploient autour de 19 cours ou jardins. La façade regarde le nord : elle s'étend sur une seule ligne longue de 196 m., au fond d'un grand jardin de même largeur, séparé de la voie publique par un fossé, armé sur son front de grosses pièces d'artillerie de rempart. Une magnifique grille donne entrée dans ce jardin, et conduit, par une large allée, à la partie centrale de la façade, accusée par un avant-corps surmonté d'une forme cintrée décorée de la statue équestre de Louis XIV, en haut-relief. Au-dessous, une large porte s'ouvre dans un vestibule par lequel on pénètre dans la cour d'honneur, longue de 102 m., large de 62, et entourée de bâtiments avec galeries à 2 rangs d'arcades superposées. Les bâtiments latéraux contiennent 4 réfectoires pour les soldats. De là partent diverses galeries qui conduisent aux autres cours, situées sur les flancs de celle-ci. A son extrémité méridionale est la chapelle de l'hôtel, composée d'une grande nef et de 2 bas-côtés, avec arcades ornées de pilastres corinthiens, et tribunes dans l'imposte. A sa voûte sont appendus des drapeaux conquis sur les ennemis de la France. Au fond est une deuxième église circulaire, le plus bel ornement de ces vastes constructions. Sa forme est celle d'une croix grecque. On y trouve 6 chapelles, les tombeaux de Turenne et de Vauban, et au centre, dans une chapelle demi-souterraine, le tombeau de Napoléon Ier. L'église est couverte par un dôme élevé sur un massif quadrangulaire qui la contient, et dont chaque face a un fronton; celle du midi a de plus un portail à 2 rangs de colonnes superposées, doriques pour l'ordre du bas, corinthiennes pour celui du haut. 24 colonnes corinthiennes engagées, accouplées par 2, contournent la tour du dôme, percée de 12 fenêtres. Le dôme est entièrement doré. Une lanterne, en petit temple, lui sert d'amortissement et se termine par une flèche surmontée d'une croix. Son diamètre extérieur est de 26m,63; sa hauteur, jusqu'à la lanterne, de 71 m., et, jusqu'au sommet de la croix, de 100m,70. En avant de la cour extérieure s'étend une esplanade de 198 m. de large sur 450 de long, qui descend jusqu'à la Seine. Des pelouses de gazon en occupent le centre, et, sur les côtés, plusieurs allées d'arbres forment une promenade. Cette esplanade ne fut établie qu'en 1720. L'hôtel des Invalides renferme auj. le musée d'artillerie. — Louis XIII ordonna, en 1633, la fondation de cet asile militaire, mais n'en commença pas l'exécution. Louis XIV, sur le conseil de Louvois, reprit cette grande pensée en 1670, et donna à sa fondation le nom d'*hôtel* au lieu de celui d'*hospice*, consacré jusqu'alors aux maisons de ce genre. En 1675, l'hôtel était habité. Il avait été élevé pour recevoir 6,000 officiers ou soldats; ce nombre a été considérablement réduit depuis. Libéral Bruant fut l'architecte de l'hôtel et de la chapelle : son plan d'ensemble se distingue par la symétrie et la simplicité des constructions. J.-H. Mansart a élevé le dôme, dont l'aspect présente un mélange d'élégance et de simplicité, qui en fait un objet d'étonnement et d'admiration. C. D—y.

INVENTION DE LA SAINTE-CROIX (Fête de l'). *V.* Croix.

INVERARY, v. d'Écosse, ch.-l. du comté d'Argyll, avec un port sur le Loch-Fine, à l'embouchure de l'Ary, et communiquant par un canal avec Aberdeen; 965 hab. Pêche considérable de harengs. Comm. de bois et laines. Aux environs, beau château des ducs d'Argyll.

INVERKEITHING, brg d'Écosse (Fife), sur le Forth, à 14 kil. N.-O. d'Edimbourg; 1,765 hab. Rade belle et sûre pour tous bâtiments. Salines, houille. Ce fut une résidence royale sous David Ier.

INVERLEITH. *V.* Leith.

INVERNESS, *Innernium* ou *Invernium*, v. forte d'Écosse, ch.-l. du comté de son nom, à 179 kil. N.-O. d'Edimbourg, sur la Ness, près de son embouchure dans le golfe de Murray; 14,510 hab. Toiles de lin et de chanvre, lainages, cotons, cuirs. Port sûr et commode, auquel aboutit le canal Calédonien. Écoles renommées. C'est la place la plus commerçante du N. de l'Écosse et la capitale des Highlands. Les rois Pictes y résidaient. — Le comté d'Inverness, le plus grand de l'Écosse, a 11,020 kil. carr., et 87,531 hab. Plusieurs des îles Hébrides (North-Uist, South-Uist, Benbecula, Barra, Skye, et le S. de Lewis) en dépendent. [illegible] des Grampians, où est le Ben-Nevis, le plus haut sommet de la Grande-Bretagne; arrosé par la Ness et la Spey; en partie couvert de bruyères et de landes. Mines de fer; beau granit rouge. Climat humide et froid. Élève de bétail, surtout de moutons à laine estimée. Beaucoup d'antiquités celtiques, entre autres les routes dites de Fingal.

INVESTITURE, mise en possession d'un immeuble, d'un fief ou d'un bénéfice. Cette translation de propriété était accompagnée, au moyen âge, de formalités symboliques : il y avait des symboles naturels (motte de terre, touffe de gazon, rameau vert, fêtu de paille), et des symboles de convention (couronne, bannière, lance, sceptre, crosse, anneau, cordes des cloches, etc.). L'investiture se faisait publiquement, en la cour du suzerain ou au chef-lieu du fief dominant, en présence des officiers du seigneur et des témoins, et on en dressait acte.

INVESTITURES (Querelle des), lutte d'un demi-siècle entre le saint-siége et les empereurs, qui avaient complétement asservi l'Église d'Allemagne. Les concessions de terres faites au clergé par les rois avaient, depuis longtemps, réuni partout dans les dignités ecclésiastiques deux éléments bien distincts, le sacerdoce et le fief; et les évêques, les abbés, étaient à la fois prêtres et seigneurs, ministres de Dieu et bénéficiers du prince. S'il appartenait à celui-ci de conférer le fief, il n'en était pas de même du sacerdoce, qui ne devait dépendre que de la puissance spirituelle, du clergé séculier ou régulier pour l'élection, du métropolitain et du pape pour l'investiture. Cependant les princes, outre le droit légitime d'investir du temporel, comme suzerains, s'étaient souvent arrogé celui de nommer eux-mêmes aux fonctions ecclésiastiques. C'étaient ordinairement eux qui, à la mort d'un prélat, envoyaient la crosse et l'anneau à celui qu'ils lui choisissaient pour successeur, et cet envoi seul tenait lieu de l'élection. Trop souvent en France, en Angleterre, mais surtout en Allemagne au temps d'Henri IV, les bénéfices ecclésiastiques étaient donnés à des courtisans ou vendus au plus offrant : et l'Église, remplie de prélats cupides, ignorants, batailleurs, offrait tous les vices des laïques. Dès son avènement, Grégoire VII renouvela contre ces abus les anciennes prohibitions (conciles de Rome, 1074-75); mais il tomba dans un autre excès : non content d'ôter aux empereurs la nomination aux dignités ecclésiastiques, il prétendit leur enlever tout droit de confirmation pour le temporel; de là une lutte qui, soutenue d'une part par Henri IV et Henri V, de l'autre par Grégoire VII, Victor III, Urbain II, Pascal II, Gélase II et Calixte II, ne se termina par une transaction qu'en 1122 (concordat de Worms, confirmé au concile général de Latran en 1123). L'élection, avec l'investiture religieuse, appartint à l'Église, et le prince n'y eut plus d'autre droit que celui d'y assister et de désigner, dans les élections litigieuses, et suivant le conseil des métropolitains et des évêques de la province, le candidat à choisir. Il conféra l'investiture temporelle; mais, de peur qu'en se servant des anciens signes, la crosse et l'anneau, il n'eût encore l'air de donner le titre et la juridiction spirituelle, il la conféra par le sceptre et par l'épée, en présence d'un envoyé du pape. — En Angleterre, Henri Ier, en conservant l'hommage féodal, renonça aussi à donner les évêchés par l'anneau et la crosse, 1107. En France, Hugues Capet rétablit

la liberté des élections dans le domaine royal; et le concile de Reims, que présidait Calixte II, et auquel assistait Louis le Gros, la décréta solennellement, avec l'investiture par le sceptre, dès 1119. St Bernard avait préparé cette transaction.

V. De Maistre, *du Pape*, II, 7. R.

IO, fille d'Inachus, fut aimée de Jupiter, qui, pour la dérober à la jalousie de Junon, la changea en vache. Junon se la fit livrer, et lui donna pour gardien Argus aux cent yeux. Délivrée de son surveillant par Mercure, Io fut poursuivie par un taon, parcourut la terre et les mers, et aborda enfin en Égypte, où elle reprit sa première forme. Elle épousa Télégone, et donna le jour à Épaphus. Selon les fables grecques, elle introduisit en Égypte le culte de Cérès sous le nom d'Isis; on l'adora elle-même, et son culte se confondit avec celui de cette déesse.

IOF, baie de la Nigritie occidentale, forme la limite N. de l'arr. français de Gorée.

IOL ou **CÆSAREA**, v. de l'Afrique ancienne (Mauritanie sitifienne), sur la Méditerranée, près de l'embouchure du Chinalaph; auj. *Cherchell*.

IOLAS, fils d'Iphiclès, était neveu et compagnon d'Hercule, qu'il aida à vaincre l'hydre de Lerne en brûlant avec un fer chaud les blessures de ce monstre. Hébé, épouse d'Hercule dans le ciel, le rajeunit. Suivant Diodore, il conduisit en Sardaigne une colonie d'Hellènes.

IOLCOS, v. de l'anc. Thessalie, dans l'Hémonie, port au fond du golfe Pagasétique, était le ch.-l. d'un État que se disputèrent Pélias et Eson, père de Jason. C'est de là que partirent les Argonautes pour conquérir la Toison d'or.

IOLE, fille d'Eurytus, roi d'Œchalie, fut aimée d'Hercule, qui l'enleva et l'emmena à Trachine. Quand le héros eut péri, victime de la jalousie de Déjanire, elle épousa son fils Hyllus.

IOLOFS. *V.* Ghiolofs.

ION, fils de Xuthus et de Créuse, et frère d'Achéus, épousa Sélinonte, fille d'un roi de l'Égialée, et, à la tête des Athéniens, combattit Eumolpus. Nous avons une tragédie d'*Ion* par Euripide.

ION DE CHIOS, contemporain de Périclès, mort en 422 av. J.-C., auteur d'ouvrages historiques sur Chios, d'élégies, de dithyrambes et de tragédies. Le peu qui en reste a été recueilli par Schneidewin, 1838, Bergk, 1843, Nauck, 1856 et C. Müller, 1848.

V. Bergk, *de Ionis poetæ vita*, 1836; Hieberding et Schmidt, même suj. 1836 et [illegible]. S. Re.

IONA ou **ICOLMKILL**, île d'Écosse, l'une des Hébrides, au S.-E. de Mull; 26 kil. carr.; 235 hab. Grains, bétail, serpentine jaune, marbre blanc. Son nom est dérivé de *Ey-Columkill* (cellule de Columban); St Columban y fonda, en 565, un couvent où furent cultivées les lettres et les sciences. On y enterrait les anciens rois d'Écosse. Ruines antiques. Elle appartient au duc d'Argyll.

IONIE. Trois pays ont porté ce nom dans l'antiquité à différentes époques: 1° l'Attique, après l'invasion des Ioniens; 2° la côte septentrionale du Péloponèse, appelée d'abord Égialée ou rivage par les Pélasges, ses premiers habitants, et envahie par les Ioniens de l'Attique, qui y fondèrent 12 villes (Pellène, Égire, Èges, Bura, Hélice, Ægium, Rhypes, Patras, Tritée, Phares, Olenas, Dyme), et qui, lors de l'invasion dorienne, furent refoulés en Attique par les Achéens; 3° une partie de l'Asie Mineure, le long de la mer Égée, entre l'Hermus au N. et le Méandre au S., lorsque les Ioniens, chassés du Péloponèse et devenus trop nombreux en Attique, arrivèrent, vers 1140 av. J.-C., sous la conduite des fils de Codrus, et avec d'autres populations, telles que des Abantes de l'Eubée, des Myniens d'Orchomène, des Cadméens, des Dryopes, des Phocidiens, des Molosses, des Arcadiens-Pélasges, des Doriens d'Épidaure. Ces Ioniens bâtirent ou occupèrent 10 villes: Milet, Myonte, Priène, Éphèse, Colophon, Lébédos, Téos, Érythrée, Clazomènes, Phocée, auxquelles il faut ajouter celles de Chios et de Samos, dans les îles de ce nom. Ces 12 villes, auxquelles s'adjoignit postérieurement Smyrne, cité éolienne, dont les Ioniens de Colophon s'emparèrent par surprise, formèrent une confédération, dont l'assemblée générale se tenait au *Panionium*, temple bâti sur le revers septentrional du mont Mycale, entre Priène et Éphèse, et dédié à Neptune Héliconien, le dieu national de la tribu ionienne. On y célébrait la fête des Panionies, toujours présidée par un habitant de Priène, sur le territoire de laquelle le temple était bâti. Chaque ville était indépendante dans son gouvernement intérieur, et sous l'autorité d'un roi de la famille de Codrus, puis d'un tyran, [illegible] s'emparant du pouvoir après quelques années d'une liberté orageuse. Éphèse, qui d'abord avait joui de la suprématie, dut ensuite la céder à Milet, devenue, par son commerce et ses colonies, la plus puissante des cités ioniennes. L'Ionie fut ravagée par les Cimmériens, puis attaquée par les rois de Lydie Gygès, Ardys, Alyatte, enfin par Crésus, qui rendit tributaires toutes les villes du continent, en leur laissant, sous l'autorité de leurs tyrans, la libre administration de leurs affaires intérieures. De la domination des Lydiens, l'Ionie passa, par les conquêtes de Cyrus, sous celle des Perses, qui, disposant de la flotte phénicienne, soumirent aussi les cités insulaires, Chios et Samos. La révolte de l'Ionie sous Darius donna lieu aux guerres médiques. (*V. ce mot.*) Rendu à la liberté par le traité de Cimon, 449, le pays retomba sous le joug des Perses au traité d'Antalcidas, 389, et se soumit ensuite à Alexandre. Sous ses successeurs, l'Ionie appartint tour à tour à Antigone, à Lysimaque, à Séleucus. Donnée par les Romains à Eumène, roi de Pergame, après la bataille de Magnésie, 190, elle revint au peuple romain et fut comprise dans le proconsulat d'Asie, à l'extinction des rois de Pergame, 133. Dans les divisions subséquentes de l'empire, la partie continentale de l'Ionie forma la province d'Asie proprement dite, dépendant du diocèse d'Asie, de la préfecture et de l'Empire d'Orient; Chios et Samos appartenaient à la province des îles, créée par Vespasien dans le même diocèse. Au temps de son indépendance, l'Ionie brilla par l'éclat des lettres, des sciences et des arts, et devança de plusieurs siècles les Grecs d'Europe dans la civilisation. Homère était Ionien, ainsi que plus tard Callinus, Mimnerme, Hipponax, Anacréon; ce fut aussi en Ionie que naquit la prose avec les premiers logographes, Cadmus et Hécatée de Milet. La philosophie ionienne produisit une école de physiciens, qui cherchèrent le principe des choses dans les éléments de la nature, Thalès, Anaximandre, Anaximène: l'un d'eux, Anaxagore, s'éleva à l'idée d'un dieu considéré comme intelligence suprême. La peinture était cultivée en Ionie dès le viii^e^ siècle; car nous voyons, dans Pline, le roi Candaule acheter un grand prix un tableau du peintre ionien Bularque; plus tard, Éphèse donna naissance à Parrhasius, et Colophon à Apelles. En architecture, l'antiquité admirait les temples de Junon à Samos et de Diane à Éphèse, bâtis par des Ioniens. Enfin la statuaire prit aussi naissance en Ionie au viii^e^ siècle avec Théodore et Télècle de Samos. Ce développement précoce de la civilisation, dû au génie fécond de la race hellénique, fut aidé par la douceur du climat. Hérodote vantait la pureté du ciel d'Ionie et la beauté du pays, qui ne connaissait ni les froids rigoureux des pays situés plus au N. sur la côte même d'Asie Mineure, ni les chaleurs dévorantes et la sécheresse des contrées plus méridionales.

V. Texier, *Asie Mineure* (collection de l'*Univers pittoresque*), 1863; Mallet, *Histoire de la Philosophie ionienne*, 1842; Curtius, *Histoire grecque*, trad. Bouché-Leclercq, 1882. C. P. et S. Re.

IONIEN (Mode). *V.* Modes.

IONIENNE (Mer), *Ionium mare*, mer formée par la Méditerranée, entre l'Italie à l'O., l'empire ottoman et la Grèce à l'E., communiquant au N. avec l'Adriatique par le canal d'Otrante; entre 36° 50'-40° 30' lat. N., et 12° 50'-21° long. E. Elle contient les îles Ioniennes, et forme les golfes d'Arta, de Lépante, d'Arcadie, de Coron et de Kolokythia en Grèce, de Tarente et de Squillace à l'extrémité méridionale de l'Italie.

IONIENNES (Iles), archipel de la mer Ionienne, appartenant à la Grèce, et composé des îles de Corfou (ancienne *Corcyre*), Paxo (*Ericusa*), Sainte-Maure (*Leucade*), Théaki (*Ithaque*), Céphalonie (*Céphallénie*), Zante (*Zacynthe*), et Cérigo (*Cythère*), plus les îlots d'Antipaxo, Fano, Cérigotto, etc. Ces îles, comprises entre 35° 50' et 39° 57' lat. N., 17° 10' et 20° 59' long. E., sont répandues sur les côtes de l'empire ottoman et de la Grèce. Superf., 2,605 kil. carr. environ; pop., en 1879, 241,272 hab. Climat très doux. Sol montueux, mais fertile en coton, vins, huiles, raisins. Belles routes. — Dans l'antiquité, les îles Ioniennes prirent part à la guerre du Péloponèse, 431-404 av. J.-C. Soumises à Alexandre, elles passèrent ensuite sous la domination romaine et firent partie de l'empire d'Orient. A la fin du xi^e^ siècle, les Normands des Deux-Siciles enlevèrent Corfou aux empereurs byzantins. Venise la prit en 1386, s'empara aussi des autres îles, et les conserva jusqu'à la fin du xviii^e^ siècle. Le traité de Campo-Formio, 1797, les donna à la France, qui en forma les 3 dép. d'Ithaque, de Corcyre et de la mer Égée. En 1799, une flotte turco-russe reprit les îles Ioniennes, qui furent constituées en république vassale et tributaire de la Turquie, mais que le traité d'Amiens, 1802, déclara libres, sous la protection de la Russie. Le traité de Tilsitt, 1807, les rendit à la France, et le général Berthier en fut nommé gouverneur. Les traités de 1815 les placèrent sous le protectorat anglais. On établit alors une république aristocratique représentative: le pouvoir législatif appartint à une Chambre de 40 membres, dont 11 choisis par le gouvernement, 29 par les électeurs; le pouvoir exécutif fut donné à un sénat, composé d'un président nommé par la puissance protectrice, et de 5 sénateurs, élus pour 5 ans par et parmi les députés; un lord haut-commissaire anglais dirigea les relations extérieures, la police, la presse. L'Angleterre eut le droit de mettre garnison dans les places fortes. A la

suite des événements de France de 1848, une insurrection éclata à Céphalonie; elle fut comprimée, et, en 1849, l'Angleterre se fit céder par la Grèce les îlots d'Elaphonisi, de Cervi et de Sapienza. En 1852, le parlement des îles Ioniennes devint annuel, de biennal qu'il était. En 1863, l'Angleterre les a rendues à la Grèce, où elles forment 3 nomarchies : Corfou, Céphalonie et Zante. Cérigo a été rattachée au nome de Laconie. Une cour royale est établie à Corfou, ayant sous elle 4 tribunaux de 1re instance à Corfou, Sainte Maure, Argostoli (Céphalonie) et Zante. Corfou, Sainte-Maure, Céphalonie et Zante ont chacune un archevêque du culte grec; à Corfou réside un archevêque catholique, de qui dépend l'évêque de Zante et Céphalonie. C. P.

IONIENS, *Ionii*, une des quatre tribus helléniques, descendaient, selon la légende, d'Ion, fils de Xuthus, fils lui-même d'Hellen, comme Éolus et Dorus. Ils étaient, ainsi que les Achéens, plus fortement mélangés de sang pélasgique que les Doriens et les Éoliens, de pure race hellénique. C'est ce que la tradition symbolise en faisant de Dorus et d'Éolus les fils mêmes d'Hellen, et d'Ion et Achéus, seulement ses petits-fils. Le caractère des Ioniens, peuple à la fois industriel, commerçant comme les Pélasges, et guerrier comme les Hellènes, la différence profonde que l'on remarque dans le génie, les institutions, le dialecte même des Ioniens et des Doriens, tout confirme l'origine mélangée de la race ionienne. De tous les peuples grecs, les Ioniens sont ceux qui se sont le plus répandus au dehors. Aux temps héroïques, ils occupaient l'Attique, le nord du Péloponèse, une partie de l'Eubée et quelques Cyclades. Expulsés du Péloponèse par l'invasion dorienne, ils se retirèrent en Attique, et de là émigrèrent dans les îles de la mer Égée et sur la côte de l'Asie Mineure. (*V.* Ionie.) Dans les siècles suivants, ces Ioniens asiatiques se répandirent dans toute la Méditerranée. Entre les années 800 et 600 av. J.-C., la seule ville de Milet envoya, dit-on, 80 colonies, entre autres : Abydos, Lampsaque, sur l'Hellespont; Cyzique, sur la Propontide; Sinope, métropole à son tour de Cérasus et de Trapezus, Amisus, Phasis, Panticapée, Olbia, Istros, Tomès, Odessos, Apollonie, sur les côtes du Pont-Euxin. Samos donna naissance à Périnthe, sur la Propontide, et colonisa Samothrace, dans la mer Égée; Téos fonda Abdère. Au N. de la mer Égée, les Ioniens de Chalcis en Eubée donnèrent le nom de Chalcidique à cette péninsule que découpent en 3 pointes les golfes Thermaïque et Strymonique; ils y bâtirent, dit-on, 32 villes, dont les plus célèbres furent Olynthe et Potidée. La plus grande partie des Cyclades, Andros, Ténos, Céos, Cythnos, Délos (centre de la confédération ionienne), Mycone, Paros, Naxos, Sériphos, Siphnos, Ios, Amorgos, étaient ioniennes. Les Ioniens s'étaient établis en Chypre, à Salamine; en Égypte, à Naucratis. Ils pénétrèrent vers 800 dans le bassin occidental de la Méditerranée, et fondèrent, en Italie, Cumes (métropole de Pouzzoles et de Naples), Élée, Rhegium; en Sicile, Naxos, Leontium, Catane, Zancle ou Messine, Myles, Tauromenium et Himera; en Sardaigne, Olbia; en Corse, Aleria; en Gaule, Marseille, qui à son tour sema de ses nombreux comptoirs les côtes voisines de l'Italie, de la Gaule et de l'Espagne. Les plus industrieux et les plus commerçants de tous les Grecs, les Ioniens furent les rivaux des Phéniciens dans l'E. de la Méditerranée, des Carthaginois et des Étrusques dans l'ouest. Ils chassèrent même les Phéniciens de la mer Noire, et ce fut par leurs colonies que les Grecs d'Europe entrèrent en relations avec les peuplades scythiques du nord. D'un esprit remuant et ami des nouveautés, ils adoptèrent presque partout le gouvernement démocratique, et l'histoire de leurs cités est pleine de troubles et de révolutions. Mais l'amour de la liberté amena chez eux le complet développement du citoyen et de l'individu, pendant que l'éclat des lettres, des sciences et des arts ennoblissait cette liberté. Si les Grecs marchent en tête de tous les peuples civilisés de l'antiquité, les Ioniens sont les premiers de tous les Grecs; il suffit, pour leur accorder ce rang, de se rappeler l'éclat dont ont brillé les Ioniens de l'Asie Mineure, et, en Europe, la cité ionienne par excellence, Athènes. C. P.

IONOPOLIS, anc. v. d'Asie Mineure (Paphlagonie), sur la côte du Pont-Euxin; auj. *Ineboli*.

IOPHON, fils de Sophocle, aurait, suivant la tradition, accusé son père d'être tombé en enfance. (*V.* Sophocle.) Poète tragique lui-même, il remporta plusieurs fois le prix : il ne reste de lui que 2 fragments.

V. Nauck, *Tragic. græc. fragm.*, p. 590. S. Re.

IOS, île de la mer Égée, l'une des Cyclades, au S.-O. de Naxos, auj. *Nio*, avec un bon port. Elle se vantait de posséder les cendres d'Homère, et un archéologue hollandais, Pasch van Krienen, prétendit, en 1773, avoir découvert le tombeau du poète.

V. Ross, *Reisen*, I, 54; *Mittheilungen des deutschen Instituts*, II, 79. S. Re.

IOSZ, en hongrois *Iaszo*, en all. *Iaschau*, brg de Hongrie (Abaujvar), sur la Boldva; 1,600 hab. Belle église de Prémontrés, avec bibliothèque et archives. Aux environs, mines de fer, carrières de beaux marbres.

IOTES, vieux peuple scandinave ou finnois, qui habitait à l'E. du golfe de Botnie, et que l'on se figurait comme une race de géants et de magiciens.

IOUDOMA, riv. de la Sibérie (Iakoutsk), naît sur le versant O. des monts Stanovoï, coule à l'O., et se jette dans la Maïa. Cours de 270 kil.

IOUG, riv. de la Russie d'Europe (Vologda), naît dans le district de Nikolsk, coule d'abord au S.-O., puis au N. et au N.-O., et, par sa réunion avec la Soukhona, forme la Duna septentrionale. Cours de 385 kil.

IOUGAN (BOLCHOI-), riv. de la Sibérie (Tobolsk), coule au N.-O. et se jette dans l'Obi. Cours de 360 kil.

IOUGOR ou **YOUGOR**, détroit de l'océan Glacial arctique, entre l'extrémité N. des monts Oural et l'île de Vaïgatch.

IOULIS, v. de l'île de Céos, patrie de Simonide; auj. *Iiouli*. Ruines antiques.

IOURBOURG ou **GEORGENBURG**, v. de la Russie d'Europe, gvt de Kovno, à peu de distance de la frontière prussienne, sur la rive dr. du Niémen; 725 hab. Entrepôt de commerce.

IOUZGHAT. *V.* Juzghat.

IOWA, riv. de l'Amérique du Nord (États-Unis), dans l'État d'Iowa, affl. de g. du Mississipi; 500 kil. de cours, dont 130 navigables.

IOWA, un des États de l'Union américaine au N., arrosé par le Mississipi, qui forme sa limite orientale, le Missouri, qui le borne à l'O., l'Iowa et la riv. Des Moines; culture du froment, de l'orge, de l'avoine, du seigle, du maïs, du lin, du chanvre, du sucre, du tabac, etc. Dans l'Iowa commence un immense bassin houiller égal à 10 fois ceux de la France. Superf., 145,099 kil. carr.; pop., 1,624,970 hab. L'Iowa appartint jadis à la Louisiane, alors possession française. Il fut vendu en 1803 avec toute la Louisiane pour 80 millions. En 1838, il fut organisé en territoires, et fut admis comme État dans l'Union en 1846. Le gouverneur, le vice-gouverneur et les 3 ministres sont élus pour 2 ans; le Sénat pour 4 ans renouvelable par moitié tous les 2 ans. La Chambre des représentants compte 93 membres élus pour 2 ans. L'Iowa envoie au Congrès 9 représentants. A droit de suffrage tout citoyen âgé de 21 ans, prouvant 6 mois de résidence dans l'État et 1 mois dans le comté. Cap. : Des Moines, sur la riv. du même nom. G. H.

IPEK ou **PEKIA**, v. de la Turquie d'Europe (Roumélie), sur un affl. du Drin-Blanc; 16,600 hab. Célèbre monastère.

IPHICLÈS, fils d'Amphitryon et d'Alcmène, frère et compagnon d'Hercule, épousa Pyrrha, fille de Créon et sœur de Mégare, prit part à la chasse du sanglier de Calydon et fut tué en combattant contre Argée, roi des Éléens. Il fut le père d'Iolas. Le cabinet des médailles possède une statue de bronze représentant Iphiclès enfant (*Gazette anthologique*, 1875, pl. XVI). S. Re.

IPHICRATE, général athénien, fils d'un cordonnier, contribua à délivrer sa patrie du joug des Trente tyrans, 403 av. J.-C., fit la guerre aux Thraces, et rétablit sur le trône Seuthès, allié d'Athènes. Chargé de conduire en Égypte 20,000 Grecs mercenaires, pour aider Pharnabaze à comprimer la révolte de ce pays, 374, il ne put s'entendre avec le satrape, vint succéder à Timothée dans le commandement de la flotte athénienne, s'empara des galères envoyées par Denys de Syracuse au secours des Lacédémoniens, et délivra Corcyre assiégée par ces derniers. Il venait de conquérir Amphipolis, lorsque, à la prière d'Eurydice, veuve d'Amyntas IV, il força l'usurpateur Pausanias à rendre le sceptre au jeune Perdiccas III, 370. Envoyé au secours de Sparte attaquée par Épaminondas, il sauva peut-être cette ville par son utile diversion, 369. Pendant la guerre sociale, s'étant opposé à l'attaque de Byzance, au moment où une tempête venait de disperser la flotte athénienne, 357, il fut accusé par Charès, et condamné à une forte amende; ne pouvant la payer, il fut forcé de s'exiler, et alla mourir obscurément en Thrace. Iphicrate opéra dans l'art militaire des réformes utiles, donna à l'infanterie une armure plus légère, et assujettit les soldats à une discipline sévère. Cornélius Népos a écrit sa vie.

V. Rehdantz, *Vita Iphicratis*, 1845. O.

IPHIGÉNIE, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre, fut destinée par son père à être offerte en sacrifice à Diane, lorsque les Grecs, prêts à partir pour Troie, étaient retenus à Aulis par des vents contraires. La déesse lui substitua une biche, qui fut immolée, et la transporta en Tauride, où elle en fit sa prêtresse. Là, Oreste, jeté par une tempête, retrouva sa sœur, au moment où il allait être sacrifié à Diane par le grand

prêtre Thoas, et la ramena avec lui dans sa patrie. Euripide a écrit des tragédies d'*Iphigénie à Aulis* et d'*Iphigénie en Tauride*; la première a été imitée par Racine, la seconde par Guimond de la Touche. Gœthe a écrit une *Iphigénie en Tauride*, dans le style, à ce qu'il croyait du moins, de la tragédie antique. Les mêmes sujets ont inspiré à Gluck 2 beaux opéras. Timanthe avait peint un tableau célèbre représentant le sacrifice d'Iphigénie dont il existe une imitation libre au Musée de Naples.
B. et S. Re.

IPHIS, jeune homme de Salamine en Chypre, se pendit à la porte d'Anaxarète qu'il aimait sans retour. Vénus transforma Anaxarète en pierre.

V. Ovide, *Métamorphoses*, XIV, 700. S. Re.

IPHITUS, descendant d'Oxylus, régnait en Élide vers le temps de Lycurgue. Des divisions intestines et une maladie contagieuse désolaient la Grèce. L'oracle de Delphes, consulté par Iphitus, déclara que le seul remède à toutes ces calamités était le rétablissement des jeux olympiques. Ces jeux, fondés par Hercule, avaient été interrompus depuis l'invasion des Doriens. Fort de l'autorité de la Pythie, et assisté des conseils de Lycurgue, Iphitus les rétablit, et en régla le retour périodique à la fin de chaque 4e année.

V. Bötticher, *Olympia*, 1883. O.

IPOLY, en allem. *Eipel*, riv. de Hongrie, naît dans le nord du comitat de Neograd, arrose celui de Honth, et se jette dans le Danube au-dessous de Gran. Cours de 200 kil.

IPOLY-SAGH, v. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Honth, sur l'Ipoly; 2,413 hab.

IPS, anc. *Pons Isis* ou *Isipontum*, v. de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), sur une riv. de son nom (affl. dr. du Danube), à 65 kil. O. de Saint-Pölten; 3,600 hab. Maison pour les pauvres de Vienne. Fabr. de poteries, creusets, etc.

IPSARA ou **PSARA**, anc. *Psyra*, petite île de l'Archipel, appartenant à la Turquie, au N.-O. de Chio, 90 kil. carr. Fertile en vins. Elle est célèbre par le massacre que les Turcs firent de ses habitants les *Ipsariotes*, en 1824. La population n'est plus que de 1,500 hab. environ. C'est la patrie de Canaris.

IPSERA, *Hispiratis*, v. de la Turquie d'Asie, prov. d'Erzeroum. Anc. capitale des Pagratides.

IPSITZ, brg de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche); 1,200 hab. Fabr. active de taillanderie, quincaillerie, ferronnerie.

IPSUS, brg de l'anc. Phrygie, au N.-E. de Célènes, à 10 lieues de Synnade, au point d'intersection de 2 grandes routes conduisant l'une à Byzance, l'autre à Sardes, Éphèse et Milet. Victoire de Séleucus, de Lysimaque, de Cassandre et de Ptolémée sur Antigone et Démétrius Poliorcète, 301 av. J.-C., à la suite de laquelle l'empire d'Alexandre fut définitivement partagé en 4 royaumes (Égypte, Syrie, Thrace, Macédoine et Grèce).

IPSWICH, *Gippevicum*, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Suffolk, bon port sur l'Orwell, qui y prend le nom de Gipping, à 16 kil. de son embouchure; 50,546 hab. On y remarque l'hôtel de ville et un beau pont en fer. Maison de correction et pénitentiaire. Chantiers de construction; fabr. de voiles: filatures de lin et de laine. Foire importante pour la vente des bêtes à laine. Commerce de grains, drèche, beurre, fromage, huile. — Patrie du cardinal Wolsey.

IQUIQUE, v. et port de mer du Pérou, au S. (dép. de Moquegua). Bateaux à vapeur pour Lima, Guayaquil, Panama et Valparaiso. Export. considérable de nitrate de soude; pop., 2,500 hab.

IRA, forteresse de la Messénie, sur une montagne du même nom, au N. de Messène. Les Messéniens y soutinrent, de 682 à 671 av. J.-C., un siège célèbre contre les Spartiates.

IRAILH (Augustin-Simon), prieur de Saint-Vincent-lez-Moissac, né au Puy en Velay en 1719, m. en 1794, n'est guère connu que par le livre qui a pour titre : *Querelles littéraires*, 1761, 4 vol. in-12 : on y trouve l'histoire des démêlés des écrivains les plus célèbres tant anciens que modernes. On y trouve une telle partialité en faveur de Voltaire, qu'on le lui a quelquefois attribué à lui-même. La vraie raison de cette partialité est que l'abbé Irailh avait été précepteur d'un des neveux du philosophe.

On lui doit aussi une *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, 1764, 2 vol. in-12. C. N.

IRAK-ADJÉMI, c.-à-d. *Pays barbare*, prov. de la Perse, au N.-O., entre le Tabaristan, le Mazandéran et le Ghilan au N., l'Aderbaïdjan à l'O., le Kurdistan au S.-O., le Khousistan et le Farsistan au S., et le Kouhistan à l'E.; 242,770 kil. carr.; 2,600,000 hab. Ch.-l. Téhéran; v. princ. : Ispahan, Kachan, Hamadan, Kazbin, Sultanièh. Sol montagneux, enfermé entre les chaînes de l'Elbourz au N. et de l'Elvend à l'O., arrosé par le Kizil-Ouzen, qui le sépare du Ghilan et de l'Aderbaïdjan. Climat sain et tempéré; 2 mois de fortes chaleurs. Culture de riz, céréales, amandes, pistaches, pavots, sésame, tabac, coton, safran, soie. Élève de chameaux, chevaux et chèvres. Fab. de maroquins, verrerie, faïence. — Ce pays occupe la plus grande partie de l'ancienne Médie.

IRAK-ARABI, anc. *Babylonie*, région de la Turquie d'Asie, au S.-E., entre le Kurdistan turc et l'Al-Djézirèh au N., la Perse à l'E., le golfe Persique au S., et l'Arabie à l'O. Traversée du N.-O. au S.-E. par l'Euphrate et par le Tigre, qui s'y réunissent sous le nom de *Chott-el-Arab*. Elle forme les prov. de Bagdad et de Bassora.

IRAN, nom donné par les Persans à leur pays.

IRAN (Plateau de l'). V. Asie, Perse, Afghanistan.

IRANCY, brg (Yonne), arr. d'Auxerre; 1,015 hab. Excellents vins rouges, surtout ceux de la côte de la Palotte. Patrie de Soufflot.

IRANIENS. V. Races.

IRAOUADDY ou **IRAVADI**, fl. de l'Asie méridionale, dont le cours supérieur est encore inconnu : d'après les uns, ce serait le Yaro-Zang-Bot du Tibet; d'après les autres, dont l'opinion est généralement adoptée auj., il sort du mont Langtan. Il traverse l'empire birman du N. au S., la province anglaise de Pégou, baigne Amrapoura, Promé, Mandalé, et se jette dans le golfe de Martaban par 14 embouchures, formant un delta de 200 kil. de base; sur le bras le plus à l'E. se trouve le port de Rangoun. Il reçoit le Payaenduen et le Kyenduen. Cours de 3,200 kil. environ.

IRASA, pays de l'Afrique ancienne, entre Azyris et Cyrène. On y plaçait le royaume d'Antée.

IRBIT, v. de la Russie d'Asie, gvt et à 635 kil. E. de Perm, au confl. de l'Irbit et de la Neiva; 4,244 hab. Forges et mines. Foire célèbre, la plus importante après celle de Nijni-Novgorod, établie en 1630, et fréquentée par les marchands de la Russie d'Europe, de la Sibérie, de la Boukharie, de la Chine, de la Perse et de l'Asie ottomane. En 1878, le chiffre des ventes a été de 195,560,000 francs.

IREGH, v. de Hongrie (Tolna); 5,000 hab. Ravagée par la peste en 1796. — v. de l'Autriche-Hongrie (Esclavonie); 4,000 hab. Commerce de vins et de farines.

IRÈNE, impératrice grecque, 780-802, née à Athènes, dut à sa beauté de devenir la femme de Léon IV, 769. Elle prit goût au pouvoir, et l'exerça pendant la minorité de son fils Constantin VI, 780. Pour s'y maintenir, elle fit crever les yeux à ce fils qui, devenu majeur, l'avait privée du trône, 790. Au reste, elle s'appuya sur le parti orthodoxe, releva les images, et, dans ce but, convoqua à Nicée le 7e concile général, 787. A l'extérieur, elle dut accepter la paix du Khalife Haroun-al-Raschid. Le bruit de son mariage projeté avec Charlemagne fut un prétexte qui servit à la renverser. Son grand trésorier, Nicéphore, l'exila dans Lesbos, où elle vécut un an du produit de sa quenouille, 802-03. Les Grecs l'ont mise au rang des saintes. S.

IRÉNÉE (Saint), né en Asie Mineure vers l'an 140, m. vers 202, fut disciple de St Papias et de St Polycarpe, vint prêcher l'Évangile dans les Gaules vers 177, fut ordonné prêtre par St Pothin, évêque de Lyon, auquel il succéda, et souffrit le martyre sous l'empereur Septime-Sévère. Fête, le 28 juin chez les Latins, le 23 août chez les Grecs. St Irénée prit le parti des évêques asiatiques contre le pape Victor au sujet de la célébration de la fête de Pâques. Il a écrit contre les Gnostiques et les Valentiniens un traité *des Hérésies*, en 5 livres, dont il ne reste que des fragments en grec, mais dont nous avons une traduction latine contemporaine.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Erasme, Bâle, 1526; par le P. Massuet, Paris, 1710, in-fol.; par le P. Pfaff, Venise, 1734, 2 vol. in-fol.

IRETON, général anglais, gendre de Cromwell et ennemi acharné de Charles Ier, fut fait prisonnier à Naseby, 1645, dut sa liberté aux embarras du roi, contribua à sa condamnation, fut laissé par Cromwell en Irlande, 1650, comme gouverneur et lord-député, s'empara de Waterford et de Limerick, et fut tué à la prise de cette dernière ville, 1651.

IRGHIZ, riv. de la Russie d'Europe (Samara), naît dans l'Obschtschii-Syrt et se jette à Volsk dans le Volga; cours de 320 kil. — riv. de la Russie d'Europe (Saratov), naît dans le district de Khvalinsk, et se jette par 2 bras dans le Volga. Cours de 160 kil. — riv. de la Russie d'Asie (pays des Khirghiz, finit dans le lac d'Axalau; cours de 430 kil.

IRI, nom moderne de l'Eurotas.

IRIA, v. de l'Italie ancienne, dans la Gaule cisalpine (Ligurie), au N.-E. de Dertona. Auj. *Voghera*.

IRIA FLAVIA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), chez les Astures, au S.-O. de Brigantium. Auj. *El Padron*.

IRIARTE (Ignace), paysagiste espagnol, né à Azcoitia (Guipuzcoa) en 1620, m. à Madrid en 1669. Elève d'Herrera le Vieux, il exécutait beaucoup mieux les objets inanimés que la figure, il se consacra exclusivement au paysage. Il

travailla longtemps avec Murillo : l'un ornait les sites de personnages, l'autre peignait les fonds des tableaux. On admire dans les œuvres d'Iriarte la transparence de l'air, la légèreté des feuillages, un savant emploi du clair-obscur, la limpidité des eaux et la beauté des ciels. Il fut un des fondateurs et le premier secrétaire de l'académie de Séville, 1660. A. M.

IRIARTE. *V.* aussi YRIARTE.

IRIS, fille du centaure Thaumas et d'Électre, était la messagère des dieux, et plus particulièrement de Junon, qui la métamorphosa en arc-en-ciel. Elle est figurée sur des vases et des bas-reliefs, quelquefois debout, vêtue de la tunique longue, les cheveux retenus par un bandeau, et des ailes aux épaules; d'autres fois, glissant sur l'arc-en-ciel. Ses attributs sont le caducée et une corbeille de fruits. Quelquefois elle sert d'échanson à Jupiter.

IRIS, auj. *Iekil-Ermak*, riv. de l'Asie Mineure, prenait sa source dans l'Arménie, arrosait les campagnes du Pont, et se jetait dans le Pont-Euxin, mêlée aux eaux du Lycus, près d'Amisus.

IRISHTOWN. *V.* CANICE (SAINT-).

IRKOUT, riv. de la Russie d'Asie (Irkoutsk), sort du lac Itchin, et se jette dans l'Angara, en face d'Irkoutsk. Cours de 320 kil.

IRKOUTSK, v. de la Russie d'Asie, dans la Sibérie orientale, ch.-l. du gouvernement de son nom et de la XII^e circonscription militaire de l'empire russe, près du confl. de l'Irkout et de l'Angara, 2,330 kil. S.-E. de Tobolsk; 33,800 hab. Archevêché. Gymnase, bibliothèque; écoles d'hydrographie, d'arpentage, de chirurgie militaire, d'art vétérinaire. Elle a été ravagée par un terrible incendie en 1879. Comptoir considérable et vastes magasins de pelleteries. Dépôt du commerce général avec la Chine. Plusieurs bazars. Fabr. de draps, toiles, chapeaux, savon, cuirs, maroquins, etc. Climat très rigoureux : le thermomètre centigrade y descend à 44° au-dessous de zéro. Brouillards très épais. — Le gouvernement d'Irkoutsk, une des grandes divisions de la Sibérie, entre la prov. d'Iakoutsk au N., la Transbaïkalie à l'E., le gvt d'Iénisseisk à l'O., et l'empire chinois au S., a 800,768 kil. carr. et 388,143 hab.; arrosé par la Selenga et l'Angara, très boisé et riche en mines d'argent et de plomb. Les tribus des Bourètes et des Toungouses y habitent.

IRLANDE, en lat. *Hibernia*, *Iernis*, *Juvernia*, *Scotia major*; en anglais, *Ireland*; en irlandais, *Erin* (c.-à-d. *île verte*); une des îles Britanniques et un des 3 royaumes qui forment le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande; par 51° 26'-55° 22' lat. N., 7° 43'-12° 49' long. O.; séparée de l'Angleterre par le canal du Nord au N.-E., la mer d'Irlande à l'E., le canal Saint-George au S.-E., et baignée des autres côtés par l'Atlantique. Superf., 84,252 kil. carr.; 450 kil. du N. au S., sur 280 de l'E. à l'O.; pop., 1,100,000 hab. en 1672; 2,099,094 en 1712; 2,845,932 en 1785; 5,395,466 en 1805; 6,801,127 en 1821; 7,767,401 en 1831; 8,175,124 en 1841; 5,412,377 en 1871; 5,174,836 en 1881. Cap. Dublin. Climat tempéré, humide, mais sain, moins froid en hiver et moins chaud en été qu'ailleurs sous la même latitude. Les montagnes sont peu élevées; leur point culminant est le Carran-Tual, 1,134 m. Elles divisent l'Irlande, de forme à peu près ovale, en 4 versants, arrosés, celui du N. par la Foyle, celui de l'O. par l'Erne et le Shannon, celui du S. par la Lee, la Black-Water, la Suir et le Barrow, celui du S.-E. par la Slaney, l'Anna ou Liffey et la Boyne. Le centre du pays est plat, et couvert de marais et de lacs, dont les principaux sont : le Neagh, l'Erne, le Corrib, les lacs Allen, Ree, Dearg, formés par le Shannon, et les 3 lacs de Killarney. Les côtes, très échancrées, forment un grand nombre de golfes (Donegal, Galway, Shannon) et fournissent de bons ports : Cork, Waterford, Belfast, Dingle, Bantry, Sligo. Elles ont un développement de 3,540 kil. Il n'y a que 2 grands canaux, le Grand-Canal, qui va de Dublin au Shannon et à la Barrow, et le Canal-Royal de Dublin au Shannon; ils font communiquer la mer d'Irlande avec l'Atlantique. Le sol, quoique fertile, est mal cultivé. Il produit surtout le lin, le chanvre, l'orge, l'avoine, des légumes et des pommes de terre, qui forment la principale nourriture des classes pauvres : la culture du blé demande de grandes améliorations. De riches pâturages favorisent l'élève des bestiaux, de petits chevaux estimés, de chèvres et de porcs. Il y a peu de bois, mais beaucoup de tourbe. Les loups ont été détruits depuis le temps de Cromwell. L'industrie manufacturière, peu développée, sauf à Belfast, consiste dans la fabrication des toiles, des mousselines, des tissus de coton, de la bière, de l'eau-de-vie. Les richesses minérales de l'Irlande sont assez considérables; on exploite des mines d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, de cobalt, de vitriol, des ardoisières, des carrières de marbre, de granit, de pierres calcaires. La houille, assez abondante, est de qualité médiocre, mais on exploite beaucoup de tourbe. L'Irlande ne forme avec l'Angleterre le Royaume-Uni que depuis l'édit d'Union de 1800. Auparavant, elle avait son parlement particulier. Elle envoie 28 membres à la Chambre des lords; ils sont nommés par les pairs irlandais. Les membres de la Chambre des communes, sont au nombre de 105, dont 64 élus par les comtés, 39 par les cités et les bourgs, 2 par l'université de Dublin. Le gouverneur de l'Irlande, qui porte le titre de vice-roi ou de lord-lieutenant, est nommé par le souverain du Royaume-Uni. Le pays est partagé en 4 provinces, qui ne sont plus que des divisions historiques : le Leinster ou Lagénie à l'E., l'Ulster ou Ultonie au N., le Connaught ou Connacie à l'O., et le Munster ou Momonie au S., subdivisées elles mêmes en 32 comtés :

Provinces.	*Comtés.*	*Chefs-lieux.*
	Wexford	Wexford.
	Kilkenny	Kilkenny.
	Carlow	Carlow.
	Wicklow	Wicklow.
	Kildare	Naas.
	Queen's-county	Maryborough.
Leinster	King's-county	Tullamore.
	West Meath	Mullinger.
	Longford	Longford.
	East Meath	Trim.
	Dublin	Dublin.
	Louth	Dundalk.
	Antrim	Belfast.
	Down	Down-Patrick.
	Armagh	Armagh.
	Tyrone	Omagh.
Ulster	Londonderry	Londonderry.
	Monaghan	Monaghan.
	Cavan	Cavan.
	Fermanagh	Enniskillen.
	Donegal	Donegal.
	Sligo	Sligo.
	Mayo	Castlebar.
Connaught	Galway	Galway.
	Roscommon	Roscommon.
	Leitrim	Carrick-on-Shannon.
	Clare	Ennis.
	Limerick	Limerick.
	Kerry	Tralee.
Munster	Cork	Cork.
	Waterford	Waterford.
	Tipperary	Clonmel.

Les comtés sont subdivisés en 2,436 paroisses.

Tous les cultes sont tolérés par le gouvernement. Il n'y a plus de religion d'État ni d'*Église établie*, depuis 1871. L'Église anglicane compte 12 diocèses, dont 2 archevêchés (Armagh et Dublin) et 10 évêchés suffragants. L'église catholique compte 4 archevêchés (Armagh, Cashel, Dublin et Tuam) et 23 évêchés. On compte actuellement en Irlande.

3,960,891 catholiques.
639,574 anglicans.
470,734 presbytériens.
48,839 méthodistes.

L'enseignement est entièrement libre. L'administration financière, la justice civile et criminelle, sont les mêmes qu'en Angleterre. La magistrature de *paix* est exercée gratuitement par les citoyens. (*V.* BRETAGNE ET IRLANDE [ROYAUME-UNI DE GRANDE-].) La langue officielle est l'anglais; mais beaucoup d'Irlandais parlent encore la langue erse ou gaélique. Partout les routes sont magnifiques en Irlande, même dans les parties les plus misérables.

Histoire. L'Irlande fut connue des anciens, et décrite par Strabon, Pomponius Méla, Solin, Ptolémée. Mais elle résista aux armes des Romains, en sorte que l'histoire véritable reste enveloppée de fables. Le pays fut peuplé par plusieurs colonies successives, dont la première, sous Césara, prétendue nièce de Noé, aurait précédé le déluge. Des tribus venues d'Écosse et du continent opprimèrent les anciens habitants, qui souvent se révoltèrent. Tacite parle d'un roi d'Irlande, Chrimthau, qui fut l'allié des Pictes contre Agricola. Vers la fin du IV^e siècle ap. J.-C., les Irlandais, avec les Pictes et les Scots, envahirent la Grande-Bretagne; l'Irlandais Dathy fut tué au pied des Alpes, 406, se dirigeant sur Rome. Ce fut dans cette expédition que St Patrick, alors jeune, fut fait prisonnier. Après les 7 années d'esclavage prescrites par la loi, il retourna en Gaule, et se fit religieux à l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Il retourna en Irlande, en 431, et prêcha le christianisme avec un grand succès. Le nombre des établissements religieux s'augmenta bientôt : l'Irlande fut appelée l'*Ile des Saints*, et fournit la plupart des missionnaires qui convertirent la Germanie. Avec le christianisme, les lumières se répandirent; mais l'anc. forme du gouvernement subsista. Le peuple choisissait les princes dans des familles privilégiées. Le roi d'Irlande (*ardriagh*) avait sous sa dépendance, comme vassaux, plusieurs princes (*riaghs*); les femmes étaient exclues. Dès le VI^e siècle, les pirates du Nord envahirent l'Irlande; tour à tour vaincus et vainqueurs, ils s'y établirent, et reconnurent pour roi, 1070, l'Irlandais Murchad. Des luttes continuelles entre la famille des O'Neil et l'Ulster, les princes du Munster, du Leinster, du Connaught, durèrent jusqu'à la conquête du roi anglais Henri II, qui, investi, en 1155, de l'Ir-

lande, par une bulle du pape Adrien IV, l'attaqua et la soumit, 1171. Son fils Jean fut le premier vice-roi. La partie méridionale seule (comtés de Dublin, Kildare, Louth, Meath) était domptée. Dès lors, il n'y eut plus qu'oppression d'un côté, souffrance et révolte de l'autre. Les Irlandais offrirent à Robert Bruce, roi d'Écosse, la royauté, 1315; il leur envoya son frère Édouard, qui prit la couronne, mais qui, après 18 batailles, fut tué en 1318 à Dundalk. Les Irlandais du Connaught, furent encore défaits en 1337. Les *statuts de Kilkenny*, promulgués en 1367, séparèrent complètement les Anglais des Irlandais. Pendant la guerre des Deux-Roses, l'Irlande se déclara pour la maison d'York. Henri VIII voulut, en 1534, imposer la réformation; mais la tolérance fut plus grande qu'en Angleterre. Après quelque temps de calme sous Marie Tudor, l'Irlande, soulevée par les O'Neil, les O'Donnell et par l'Espagne, lutta contre Élisabeth, et ne fut domptée qu'en 1603. Sous Jacques Ier, en 1608, O'Dogherty, et, sous Charles Ier, R. Moore de Ballynagh, soulevèrent leur pays. Charles Ier, pour s'attacher les Irlandais contre le long Parlement, signa, en 1645, le traité de Kilkenny. Cromwell attaqua, en 1649, l'Irlande, qui fut dévastée ensuite par son lieutenant Ireton. La législation tendit à séparer les vainqueurs et les vaincus : on interdit aux colons anglais d'adopter l'habillement et la langue des Irlandais, de prendre femme parmi eux, de tenir leurs enfants au baptême et de les élever, de les admettre à aucun emploi, à aucun bénéfice, et de commercer avec eux, etc. Les catholiques irlandais furent écartés des emplois publics, privés de leurs prêtres, dépouillés de leurs biens. On les parqua dans le Connaught. A la Restauration des Stuarts, les catholiques ne purent rien obtenir de Charles II. Ils combattirent pour Jacques II à la Boyne, 1690, contre Guillaume III d'Orange. Toutefois le traité de Limerick permit l'émigration et le libre exercice du culte. Après 100 années d'oppression, la guerre d'Amérique fit accorder un parlement indépendant à l'Irlande, 1782; les lois pénales avaient été réformées en 1778. Les Irlandais s'insurgèrent en 1796; mal secondés par la Révolution française, ils succombèrent; enfin, en 1799, on proposa de détruire la dernière trace de la nationalité de l'Irlande en réunissant son parlement à celui d'Angleterre; l'édit d'Union, 1800, proclama que l'Irlande jouirait des mêmes droits politiques et civils que l'Angleterre. Mais l'abolition des incapacités politiques qui frappaient les catholiques fut obstinément refusée par George III, malgré les instances de Pitt. Un comité organisé en 1810 pour obtenir la réforme fut dirigé par John Keogh, puis par l'avocat Tom Shiel et par le *grand agitateur* O'Connell. Celui-ci, envoyé devant le parlement, 1825, y défendit les catholiques. Élu membre du parlement en 1828, il obtint, l'année suivante, leur émancipation. Dès lors des députés catholiques furent élus. O'Connell, menaçant le gouvernement du *repeal* (rappel de l'Union), obtint des concessions importantes, et fut élu lord maire de Dublin en 1841. Mais il se rapprocha par politique du parti libéral anglais, et ses compatriotes commençaient à l'accuser de tiédeur lorsqu'il mourut, en 1847. Les Irlandais attendirent jusqu'en 1871 la loi qui supprimait l'Église établie et abolissait les dîmes payées au clergé anglican. Cette importante concession leur fut faite sous le ministère de M. Gladstone. Mais elle ne suffit pas pour apaiser les haines que plusieurs siècles d'une domination violente et arbitraire avaient accumulées dans le cœur des Irlandais. L'agitation provoquée par les Fénians (*V. ce mot*), dès 1866, n'a jamais été complètement éteinte. Les propriétaires (*landlords*), anglais et protestants pour la plupart, n'ont pas cessé d'être en butte à l'hostilité des fermiers irlandais, que les mauvaises récoltes plongeaient dans la plus affreuse misère. De 1853 à 1883, l'émigration, surtout pour les États-Unis, le Canada et l'Australie, a enlevé à l'Irlande 2,364,091 hab., dont 105,743 pour la seule année 1883. Cependant le nombre des indigents secourus par la charité publique était encore, en 1879, de 391,252, et la taxe des pauvres s'élevait à plus de 25 millions de fr. Les lois rigoureuses du ministère Disraeli et les mesures conciliatrices du ministère Gladstone n'ont pas réussi à calmer les ressentiments des Irlandais. Le parti des *home rulers* ou autonomistes, dont le chef reconnu est M. Parnell, compte une soixantaine de députés à la Chambre des communes et réclame avec persistance une administration distincte pour l'Irlande. La *land league* ou ligue de la terre, que le gouvernement anglais a vainement essayé de dissoudre, s'efforce d'obtenir, par des moyens légaux ou par des menaces, l'amélioration du sort des fermiers et la revision du code agraire : les Irlandais s'opposent souvent par la force aux *évictions* ou expulsions légales des fermiers. Pendant l'année 1881, on a compté 4,439 *crimes agraires*. Enfin les sociétés secrètes, dont le centre est aux États-Unis et dont la plus redoutable est celle des *Invincibles*, ont épouvanté l'Angleterre par des attentats répétés : l'assassinat de lord Cavendish et de M. Th. Burke dans Phœnix park à Dublin et les explosions qui se sont produites à plusieurs reprises dans la ville de Londres, dans plusieurs gares de chemins de fer, au ministère de l'intérieur, à Westminster, à la Tour et au pont de Londres.

IRLANDE (MER D'), partie de l'océan Atlantique, resserrée entre l'Irlande à l'O. et l'Angleterre à l'E., et communiquant avec l'Atlantique par le canal du Nord au N. et le canal Saint-George au S.; 67,000 kil. carr. Elle renferme les îles d'Anglesey et de Man.

IRLANDE (**NOUVELLE-**), *Tombara* et *Enlourou* des indigènes, *New Ireland* et *New Hibernia* des Anglais, île du grand Océan équinoxial, dans l'Océanie (Mélanésie), au N.-E. de la Nouvelle-Bretagne et au S.-E. du Nouvel-Hanovre; par 2° 3'-4° 51' lat. S., et 148° 13'-150° 48' long. E.; 350 kil. sur 35. La partie centrale est formée de hautes montagnes, que recouvrent de vastes forêts; la partie S.-O. est bordée d'îlots. Fréquents orages. Végétation active et vigoureuse; oiseaux innombrables et insectes curieux. Les habitants, d'un noir jaunâtre, sont défiants, timides, et assez industrieux; ils fabriquent leurs armes, leurs instruments de pêche et de chasse. Le port *Praslin* est le point le mieux connu du pays. — Cette île, découverte par Schouten en 1616, a été revue par Tasman, 1643, par Dampier, 1700, par Carteret, 1767, et explorée par Duperrey, 1823, et par Dumont d'Urville, 1827.

IRMINSUL, c.-à-d. *colonne d'Irmin*, idole des anciens Saxons dans la Westphalie, avait un temple magnifique à Ehresbourg (auj. Stadberg). C'était un Germain, tenant un étendard d'une main et une lance de l'autre. Charlemagne s'efforça de détruire ce culte, et abattit, en 772, l'Irminsul, que quelques auteurs ont prétendu retrouver aujourd'hui dans un pilier d'albâtre rayé de la cathédrale d'Hildesheim.

IRNERIUS, WARNIER ou **GARNIER**, 1er auteur de la renaissance des études de droit romain au moyen âge, né vers 1065 à Milan ou à Bologne, peut-être en Allemagne, m. entre 1138 et 1150. On croit qu'il apprit le droit à Constantinople; il professa à l'école de Bologne, dont il commença l'éclat, et fut appelé dans les conseils de la grande-comtesse Mathilde, qui régnait en Toscane, peut-être aussi des empereurs d'Allemagne Henri V et Lothaire II. La méthode d'Irnérius consiste à expliquer les textes du droit romain, les termes et les phrases obscures, à rechercher les hypothèses auxquelles les décisions se rapportaient, et à donner des sommaires de ces lois. Ce travail fut continué par ses élèves, appelés *Irnériens* ou *Glossateurs*, faiseurs de gloses (de *Glossæ*, mots obscurs, interprétation de ces mots), ou *Sommistes*, faiseurs de sommaires. Ces gloses furent d'abord intercalées dans les manuscrits, et, plus tard, mises en marge ou au bas du texte. Ses principaux élèves furent Hugues de la Porte, de Ravenne, Jacques Burgondius, Jean Bulgare, Martin Gosia, Albéric de la Porte, Placentin, Jacques Baudoin, Rofredus, Azo, et enfin Accurse, qui fit paraître le résultat de tous ces travaux dans la grande Glose, ferma l'école des Irnériens, et commença celle à laquelle il donna son nom. Les Irnériens étaient divisés en 2 sectes, peu divergentes du reste : les Bulgariens, disciples de Bulgare, et les Gosiens, disciples de Martin Gosia. Les travaux des glossateurs se ressentent de la barbarie de leur époque; après avoir été en grand honneur, ils ont été méprisés à cause de leurs erreurs et de leurs explications parfois grotesques; mais il ne faut pas oublier que c'est à leurs efforts que l'on doit la renaissance du droit romain, et que, sur bien des points, la Glose peut encore être utile. ED. T.

IROQUOIS, confédération jadis puissante et très belliqueuse d'indigènes de l'Amérique septentrionale, répandus auj. dans la partie N. des États-Unis et dans le S. du Canada, au nombre de 12,000, dont beaucoup sont chrétiens et civilisés. On y distingue 6 nations : les Mohawks, les Onéidas, les Onondagas, les Sénécas, les Cayugas et les Tuscaroras. L'abus des liqueurs fortes, depuis l'arrivée des Européens, les a fait périr en grand nombre. — Les Français arrivèrent sur leur territoire en 1603, et eurent de fréquentes guerres à soutenir contre eux. Les Iroquois soutinrent les Anglais contre la France, puis contre les États-Unis; lors de la guerre de l'Indépendance, les colons américains saccagèrent leurs villages.

IROUAN. *V.* ÉRIVAN.

IRTISCH ou **IRTYCH**, fl. de la Russie d'Asie (Sibérie), vient de l'empire chinois (Dzoungarie), où il sort de l'Altaï, forme le lac Ouloungour, se divise en plusieurs bras, traverse le lac Dzaisang, et franchit les défilés de l'Altaï russe; il arrose le district de Semipolatinsk et le gvt de Tobolsk, passe à Omsk et Tobolsk, et après avoir reçu l'Ichim et le Tobol, se jette dans l'Obi, rive g. Cours de 3,500 kil. environ.

IRUIANE, riv. de la Bolivie, au Nord, dans le département de Beni, se jette dans la Mamoré. Cours de 350 kil.

IRUN, v. d'Espagne (Guipuzcoa), à 17 kil. E. de Saint-

Sébastien, près de la rive g. de la Bidassoa, et limitrophe de la France; station frontière du chemin de fer de Paris à Madrid; 7,040 hab.

IRUS, mendiant d'Ithaque, renommé par sa grande taille et sa gloutonnerie, servait de messager aux amants de Pénélope. Ulysse, qu'il insulta et voulut empêcher d'entrer dans le palais, le tua d'un coup de poing.

IRVINE, v. d'Ecosse, comté d'Ayr, à l'embouch. d'une riv. de son nom dans le golfe de la Clyde; 6,866 hab. Chantiers de construction; corderies. Fabr. de cotons et cuirs. Elle se forma autour d'un couvent de Carmélites, fondé en 1412.

IRVING (Washington), célèbre littérateur américain, né en 1783 à New-York, d'un père écossais et d'une mère anglaise, m. en 1859, fut envoyé en Europe, à 20 ans, pour soigner sa santé, visita la France, la Suisse, l'Italie méridionale, la Hollande et l'Angleterre, et le fit en touriste observateur. Il rentra à New-York en 1803, se fit recevoir avocat; puis, au lieu de fréquenter le barreau, publia une revue de quinzaine, le *Salmagundi*, où il faisait gaiement la critique des mœurs et des ridicules du jour. Ce journal ne dura que 2 ans; mais le tour d'esprit d'Irving avait réussi, et il publia, dans le même genre, sous forme de livre, l'*Histoire de New-York*, 1808, histoire comique et satirique des Hollandais fondateurs de New-York. Il donna ce livre sous le pseudonyme de *Diedrich Knickerboker*, et obtint un succès complet. Lors de la guerre entre l'Amérique et l'Angleterre, 1812-14, Irving publia, dans un but tout patriotique, des biographies des principaux marins américains. En 1815, il visita de nouveau l'Angleterre, et surtout le pays de Galles, alla faire en Ecosse la connaissance de Walter Scott, puis vint se fixer à Paris en 1820, et y resta jusqu'en 1825; alors, sur l'invitation du consul américain à Madrid, il se rendit dans cette capitale pour y consulter des documents récemment découverts sur Christophe Colomb. Il quitta l'Espagne en 1829 pour occuper en Angleterre le poste de secrétaire de la légation américaine, puis, après 2 ans, retourna dans sa patrie; se joignit à une commission chargée d'aller traiter avec les tribus sauvages de l'Ouest; fut nommé ministre en Espagne, 1842, renonça à ce poste après l'élection du président Polk, 1846, et revint habiter, près de New-York, une jolie maison de campagne, où il termina ses jours. Les voyages que fit Irving, les fonctions publiques qu'il accepta, lui fournirent la matière de ses divers ouvrages. Pendant son premier voyage en Angleterre, sa famille ayant été ruinée, il recourut à son talent pour vivre. C'est alors qu'il envoya à New-York une série d'observations piquantes sur les mœurs anglaises, qui, sous le titre modeste de *Sketch book* (livre d'esquisses), 1819, obtint un grand succès, même en Angleterre. A Paris, il composa *le Manoir de Brandbridge, ou l'Humoriste*, 1822, esquisses de la vie rurale en Angleterre; il donna ensuite, et successivement : *Contes d'un voyageur*, 1824; *Histoire de la vie et des voyages de Christophe Colomb*, 1828-29; *Voyages et découvertes des compagnons de Colomb*, 1831; *Chronique de la conquête de Grenade*, 1829; *l'Alhambra*, 1832. Ces 4 ouvrages furent le fruit de l'excursion de l'auteur en Espagne. Sa mission volontaire dans les tribus de l'Ouest lui inspira *un Tour dans les Prairies*, 1835, et le souvenir de ses relations avec Walter Scott, *Abbotsford et l'Abbaye de Newstead*, 1826; *Astoria*, 1838, est le récit de l'expédition à travers les montagnes Rocheuses. On lui doit encore : *Aventures du capitaine Bonneville dans les montagnes Rocheuses*, ouvrage dont on lui fournit les matériaux, mais qu'il composa et écrivit; *Mahomet et ses successeurs*, 1849-50; enfin, *Vie de Washington*, 1855 et suiv., 4 vol. — Irving jouit en Amérique et en Angleterre d'une grande réputation. Il mériterait d'être plus connu en France.

IRWELL, riv. du N.-O. de l'Angleterre, affl. de dr. de la Mersey, sépare Manchester de Salford.

IS ou **ÆIOPOLIS**, v. de la Babylonie, au confl. de l'Is et de l'Euphrate. Auj. *Hit*.

IS-SUR-TILLE, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 1,263 hab. Pierres de taille. Forges. Grosse tour carrée, reste d'un château où François Ier rendit une célèbre ordonnance sur la police des prisons.

ISA, nom primitif de l'île de Lesbos.

ISAAC, fils d'Abraham et de Sara, né l'an 2266 av. J.-C., selon *l'Art de vérifier les dates*, ou l'an 1896, selon la chronologie vulgaire. Sa mère, qui l'avait enfanté âgée de 90 ans, lui sacrifia son frère Ismaël, qui fut chassé dans le désert avec sa mère Agar. Dieu, pour éprouver Abraham, lui commanda d'immoler Isaac, et déjà le couteau était levé sur lui, quand un ange l'arrêta. Isaac épousa ensuite Rébecca, sa cousine, dont il eut 2 fils, Esaü et Jacob; sur la fin de ses jours, il perdit la vue, et c'est ainsi qu'il bénit Jacob en croyant bénir Esaü. Il mourut à l'âge de 180 ans. L—h.

ISAAC *le Parthe* (Saint), surnommé *le Grand*, né à Constantinople, fils et disciple de Nersès le Grand, fut élevé à la dignité de patriarche d'Arménie en 390, et, après avoir gouverné l'église arménienne avec une rare sagesse pendant 50 ans, mourut en 440. C'est à lui qu'est dû le chef-d'œuvre de la littérature arménienne, la traduction de l'Écriture sainte. On a de lui, en outre : un *Traité des canons ecclésiastiques*, et 2 *Lettres* à l'empereur Théodose le Jeune. Ses *Hymnes* sont chantées encore dans les offices de l'Eglise arménienne. C—a.

ISAAC PACRADOUNI, célèbre personnage arménien, de la race des princes Pacradouni ou Bagratides, fut élu marzban (gouverneur) de l'Arménie, au nom du roi de Perse, en 481. Il mourut l'année suivante, dans un soulèvement de sa nation contre les Perses. C'est sur sa demande que Moïse de Khoren a composé son *Histoire d'Arménie*. C—a.

ISAAC Ier COMNÈNE, empereur grec, 1057-1059, premier empereur de sa famille, fut porté au trône par les généraux mécontents de Michel VI. Après 2 ans d'une administration ferme et éclairée, il abdiqua en faveur de Constantin Ducas, et alla mourir dans un monastère, en 1061. S.

ISAAC II, *l'Ange*, empereur grec, né en 1154, petit-fils d'Alexis Comnène par son aïeul, renversa Andronic Comnène, pour sauver sa vie, 1185. Mais il ne devint empereur que pour prouver qu'il était indigne de l'être : odieux par ses vices, et pour avoir perdu la Bulgarie et l'île de Chypre, 1186, souillé par sa trahison envers Frédéric Barberousse, 1189-1190, il fut à la fin détrôné par son frère Alexis, qui lui fit crever les yeux, 1195. Les croisés le rétablirent en 1203; 6 mois après, il était renversé par Alexis Ducas, et il mourait de ce dernier coup, 1204. S.

ISAAC *le Hollandais* et **J. ISAAC**, son fils, alchimistes célèbres du xve siècle, connaissaient l'eau régale, l'esprit d'urine (ammoniaque) et les pierres précieuses artificielles. Leurs écrits, traduits du hollandais en latin, et parmi lesquels nous citerons : *Tractatus de urina*, et *de Lapide philosophorum*, furent appréciés par Paracelse, Boyle et Kunckel. G—r.

ISABEAU ou **ISABELLE DE BAVIÈRE**, reine de France, née en 1371, m. en 1435, était fille d'Étienne II, duc de Bavière et comte palatin du Rhin, et épousa, en 1385, Charles VI. Lorsque ce prince tomba en démence, 1392, elle fut mise à la tête du conseil de régence, où étaient le duc de Bourgogne et Louis d'Orléans, frère du roi. Elle favorisa ce dernier, qui était son amant, dans ses luttes contre Jean sans Peur. Après l'assassinat du duc d'Orléans, 1407, elle s'allia avec Jean pour conserver son pouvoir. Elle se ligua encore avec Philippe le Bon pour signer, en 1420, le traité de Troyes, qui dépouillait le Dauphin (Charles VII) et livrait la France au roi d'Angleterre Henri V. Mais après la mort de Henri V et de Charles VI, 1422, elle fut oubliée, et mourut méprisée de tout le monde.

ISABELA (La), port sur la côte N. de l'île d'Haïti, par 19° 58' lat. N., et 73° 36' long. O. Ce fut là que Colomb fonda, en 1493, le premier établissement espagnol dans cette île. — Port sur la côte N.-O. de l'île de Puerto-Rico.

ISABELLE (Sainte), sœur de St Louis, née en 1224, m. en 1270, refusa d'épouser Conrad, fils de l'empereur Frédéric II, et se retira dans le monastère de Longchamps, près de Paris, qu'elle avait fondé en 1252. Fête, le 22 février et le 31 août.

ISABELLE DE FRANCE, reine d'Angleterre, née en 1292, m. en 1358, fille de Philippe le Bel, épousa, en 1308, Édouard II, roi d'Angleterre. Avec les secours de son frère Charles le Bel, elle conspira contre son mari, le fit déclarer déchu, 1326, et prit la régence au nom de son fils, Édouard III. Roger Mortimer, son amant, fit égorger Édouard II, 1327; et relégua Isabelle dans le château de Rising, où elle resta jusqu'à sa mort. C'est comme fils de cette princesse qu'Edouard III prétendit à la couronne de France.

ISABELLE Ire, reine de Castille, née de Jean II en 1451, m. en 1504, succéda en 1474 à son frère Henri IV, au détriment de la princesse Jeanne, regardée comme illégitime, et gouverna de concert avec l'infant d'Aragon Ferdinand, qu'elle avait épousé en 1469. Ils eurent d'abord à lutter contre les partisans de Jeanne et contre le roi de Portugal Alphonse V, son oncle maternel; mais ils le vainquirent à Toro en 1476, et Jeanne se retira dans un couvent de Coïmbre, 1479. La même année, Ferdinand succédait à son père en Aragon, et les deux époux gouvernèrent ensemble jusqu'à la mort d'Isabelle. Active, entreprenante, loyale et généreuse, elle partagea les travaux de son mari dans les campagnes comme dans les conseils. Elle fut l'âme de la guerre de Grenade, et c'est elle qui fit construire la ville de Santa-Fé, pour remplacer le camp que les musulmans avaient incendié. C'est elle aussi qui entra la première, et avec ardeur, dans les idées de Christophe Colomb. Très pieuse, mais douce et humaine, elle ne consentit qu'avec répugnance à l'établissement de l'inquisition en Castille et à l'expulsion des Juifs, plaida pour la clémence en faveur des Maures, et défendit la cause des Indiens. Ses dernières

années furent attristées par des malheurs domestiques : la mort de son fils unique Jean, de sa fille aînée Isabelle, reine de Portugal, de son petit-fils Michel, né d'Isabelle; la folie de sa fille Jeanne, dédaignée et délaissée par son mari Philippe le Beau. C'était à eux que revenait la Castille; mais comme Isabelle était mécontente de Philippe le Beau, et Jeanne incapable de gouverner, elle donna par son testament la régence à Ferdinand jusqu'à la majorité de Charles, son petit-fils (Charles-Quint). R.

ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE D'AUTRICHE, née en 1566 de Philippe II, roi d'Espagne, et de sa 3e femme Élisabeth de France, fille d'Henri II. En 1593, son père voulut en vain, au mépris de la loi salique et au préjudice d'Henri IV, la faire reconnaître pour reine de France. Elle assista Philippe II pendant sa dernière maladie, et lui servit de secrétaire : ce prince avait en elle une si grande confiance qu'il l'autorisa même à contrefaire sa signature. En 1598, il lui fit épouser l'archiduc Albert, fils de l'empereur Maximilien II, en lui donnant pour dot la Franche-Comté et les Pays-Bas, souveraineté bien réduite par l'insurrection des Provinces-Unies, que son époux s'efforça en vain de reprendre. En 1621, quand Albert mourut, sans lui laisser d'enfants, elle n'eut que le titre de gouvernante, sous lequel elle administra avec fermeté et prudence jusqu'à sa mort, 1633. R.

ISABELLE-LA-CATHOLIQUE (ORDRE D'), distinction honorifique créée par le roi d'Espagne Ferdinand VII, le 24 mars 1815, sous l'invocation de Ste Isabelle, reine de Portugal (m. en 1336), pour récompenser des services rendus par les Espagnols en Amérique.

ISABELLE II (ORDRE D'), créé le 19 juin 1833, par Ferdinand VII, en l'honneur de sa fille, qui devait lui succéder, le 29 septembre 1833.

ISABEY (JEAN-BAPTISTE), peintre, né à Nancy en 1767, m. en 1855. Ses premiers maîtres furent 2 peintres du roi Stanislas, Girardet, qui lui apprit à peindre l'architecture et la décoration, et Claudot, par qui il fut initié à l'art du paysage. Il vint à Paris en 1786, prit des leçons de Dumont, peintre en miniature, et, pour vivre, peignit des dessus de tabatières, d'après Vanloo et Boucher, et des boutons d'habits. Présenté à Versailles par M. de Serant, gouverneur des enfants du comte d'Artois, il exécuta en médaillons les portraits des ducs d'Angoulême et de Berry, et celui de Marie-Antoinette. En 1788, il se fit l'élève de David. L'année suivante, il publia avec Alexandre Duval, les portraits des membres de l'Assemblée constituante. Mme Lebrun et Greuze lui donnèrent de vifs encouragements, et Mirabeau le décida à se consacrer à la miniature. En 1794, Isabey, inspiré par la vue de quelques gravures anglaises en manière noire d'après Reynolds, introduisit ce genre en France; le dessin qu'on nomme *la Barque d'Isabey* est parfait. Pendant le Directoire, il fut maître de dessin de la maison d'éducation de Mme Campan à Saint-Germain, puis vécut dans l'intimité de la famille Bonaparte. Le portrait qu'il fit du *Général Bonaparte à la Malmaison* eut un succès prodigieux. En 1802, il dessina les décorations des différents grades de la Légion d'honneur, et une *Revue du premier consul au Carrousel;* en 1804, *le Premier Consul visitant la manufacture des frères Serenne, à Rouen,* celle *d'Oberkampf, à Jouy* (ces deux dessins à la sépia sont à Versailles); puis les ornements du sacre de l'empereur; en 1805, le costume impérial qui servit à Milan. Nommé maître de dessin de Marie-Louise, peintre du cabinet de Napoléon Ier, ordonnateur des fêtes et cérémonies de la cour, il fut le peintre de toutes les familles princières. En 1814, Isabey reproduisit les traits des étrangers de distinction qui étaient venus à Paris. Le prince de Talleyrand le chargea d'aller dessiner les membres du congrès de Vienne, et il fit le beau et grand dessin intitulé : *le Congrès de Vienne.* En 1825, Charles X lui donna le titre de peintre du cabinet du roi, et, en 1830, Louis-Philippe le nomma conservateur honoraire des musées. Toutes les œuvres d'Isabey portent le cachet d'un goût pur et d'une habileté peu commune; le temps n'en a altéré ni la fraîcheur ni la touche délicate. Le musée du Louvre, à Paris, possède les 32 dessins qu'il fit pour le sacre de Napoléon Ier; celui du Luxembourg, l'*Escalier du Louvre,* 1817, aquarelle qu'on regarde comme son chef-d'œuvre. La *Table des maréchaux,* où se trouvent, sur un émail de Sèvres les portraits de Napoléon Ier et de ses plus illustres généraux, est à Londres, ainsi que le *Congrès de Vienne.* Isabey a enrichi de lithographies le *Voyage dans l'ancienne France,* de Taylor et Cailleux.

ISAC, riv. du dép. de la Loire-Inférieure, affl. de g. de la Vilaine; cours de 72 kil.

ISAGORAS, Athénien, partisan de l'oligarchie, chassa, avec l'aide du roi de Sparte Cléomène, Clisthène, partisan de la démocratie, et 700 familles; mais, assiégé par le peuple dans la citadelle, il capitula et fut exilé.

ISAKTCHA, brg du roy. de Roumanie, dans la Dobroutscha, dép. de Toultscha, sur la rive dr. du Danube, à 25 kil. au-dessus du delta du fleuve. Occupée par les Russes en 1829 et en 1854.

ISAÏE, le 1er des grands prophètes, fils d'Amos, et neveu du roi de Juda Amasias, prophétisa sous Osias, Joathan, Achaz et Ézéchias, de 785 à 681 av. J.-C. Il annonça à Ézéchias que sa fin était prochaine, puis que sa vie serait prolongée de 15 ans, et, pour preuve, il fit reculer l'ombre de 10 degrés sur le cadran d'Achaz. Plus que centenaire, il fut scié en deux par ordre de Manassès, fils d'Ézéchias. Ses prophéties, écrites en hébreu, parlent clairement de Jesus-Christ et de son Église. Son éloquence est véhémente et sublime, ses peintures énergiques et pleines de la plus haute poésie. On admire surtout son *Cantique sur la ruine de Babylone.* Les prophéties d'Isaïe ont été traduites en français par M. de Genoude, 1815. Bossuet et Racine se sont inspirés souvent de son éloquence.

ISALA, nom latin de l'YSSEL.

ISAMBERT (FRANÇOIS-ANDRÉ), jurisconsulte et homme politique, né en 1792 à Aunay (Eure-et-Loir), m. en 1857. Avocat à la Cour de cassation en 1821, il plaida pour le général Berton et le lieutenant-colonel Caron, intervint dans le procès des 4 sergents de La Rochelle, et se chargea de soutenir plusieurs procès contre le clergé. Il réclama l'affranchissement des hommes de couleur dans les colonies, et publia en leur faveur, de 1823 à 1828, une suite de Mémoires qui eurent un grand retentissement. Après la révolution de 1830, Isambert fut d'abord directeur du *Bulletin des lois,* puis, conseiller à la Cour de cassation. Député de Chartres, il ne fut pas réélu l'année suivante; mais il représenta la ville de Luçon de 1832 à 1848, et siégea dans les rangs de l'opposition dynastique. Les électeurs d'Eure-et-Loir l'envoyèrent à l'Assemblée constituante de 1848 : lors de la rédaction des décrets sur le régime électoral, il se prononça pour l'élection à deux degrés, et fut un des premiers à demander la suppression des clubs. Après l'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la République, il soutint la politique de l'Élysée.

On a de lui : *Recueil complet des lois et ordonnances du royaume, à compter de 1814, avec des Notices sur la législation antérieure,* 1820-27, 17 vol.; *Recueil général des anciennes lois françaises de l'an 420 à la Révolution de 1789* (avec Decrusy, Jourdan, Armet, et Taillandier), 1821-33, 29 vol.; *Manuel du publiciste et de l'homme d'état,* 1826, 4 vol.; *Traité de la voirie urbaine,* 1826, 2 vol. in-12; *Code électoral et municipal,* 2e édit., 1831, 3 vol.; *Pandectes françaises, ou Recueil complet des lois et de la jurisprudence....,* 1834, 2 vol., ouvrage inachevé; *État religieux de la France et de l'Europe* (avec MM. de Lasteyrie et Condorcet-O'Connor), 1844, une *Histoire de Justinien,* 1856, avant laquelle il avait donné une édition et une traduction annotée des *Anecdota* de Procope, etc. Il a laissé en manuscrit une *Histoire des origines du christianisme,* ainsi que des traductions de Josèphe et d'Eusèbe. B.

ISAR, *Isara,* riv. d'Allemagne, naît dans les Alpes du Tyrol, à 10 kil. N.-E. d'Inspruck, entre en Bavière, passe à Munich, Freisingen, Landshut, Landau, reçoit la Loisach et l'Ammer, et se jette dans le Danube, rive dr., près de Dechendorf; cours de 350 kil.

ISAR (CERCLE DE L'), anc. division administrative de la Bavière. Ch.-l. Munich. C'est auj. à peu près le cercle de la Haute-Bavière.

ISARA, nom anc. de l'ISAR, de l'ISÈRE et de l'OISE.

ISARDJIK, v. de la Bosnie, prov. de l'empire ottoman occupée par les Autrichiens, anc. résidence des rois de Bosnie.

ISAURE (CLÉMENCE), née vers 1463, m. vers 1513, issue, dit-on, des anciens comtes de Toulouse, fit revivre à Toulouse, vers 1490, sous le nom de *Jeux floraux,* l'institution appelée, dès le XIIIe siècle, *Collège de la gaie science,* et légua à la ville un revenu pour les frais des concours de poésie. (*V.* FLORAUX [JEUX].)

ISAURIE, *Isauria,* anc. contrée de l'Asie Mineure, dans les montagnes du Taurus, entre la Phrygie au N., la Lycaonie à l'E., la Pisidie à l'O., la Cilicie-Trachée au S. Elle était habitée par un peuple de brigands et de pirates, qui désolait les pays voisins. Soumis nominalement aux Perses, à Alexandre, et à ses successeurs, les Isauriens furent vaincus par le Romain Servilius, à qui ce succès valut le surnom d'*Isauricus,* 75 av. J.-C. Mais ils surent garder leur indépendance, même après que Pompée eut détruit les pirates ciliciens, et ils ne furent définitivement soumis que sous Probus. Leur capitale était *Isaura* ou *Isauropolis,* qui fut, au IIIe siècle de J.-C., la résidence de Trébellianus, un des Trente tyrans. Le pays, quoique montagneux, n'était pas stérile, et produisait principalement du vin. Compris d'abord dans le gouvernement de la Cilicie, il devint, lors de la réorganisation de l'empire sous Constantin, avec la Cilicie-Trachée, une province particulière, dépendant du diocèse et de la préfecture d'Orient, avec *Séleucie-Trachée,* pour métropole. L'Isaurie est comprise auj. dans la prov. d'Adana. C. P.

ISBOSETH, fils de Saül, lui succéda en 1056 av. J.-C., et régna pendant 7 ans sur 11 tribus, David n'ayant que celle de Juda. Mais il s'aliéna Abner, son défenseur le plus puissant, et, privé de son secours, il vit sa puissance décliner rapidement; il fut tué et sa tête fut portée à David par 2 Ben-

jamites, que ce prince punit de mort, au lieu de les récompenser.

ISCA, riv. de la Bretagne romaine; auj. *Exe*.

ISCA DUMNONIORUM, anc. v. de la Bretagne Ire, sur l'Isca, cap. des Dumnonii; auj. *Exeter*.

ISCA SILURUM, v. de la Bretagne IIe, chez les Silures; auj. *Caerleon*.

ISCALIS ou **ISCHALIS**, v. de la Bretagne romaine; auj. *Ilchester*.

ISCANUS (Joseph), poète latin du XIIe siècle, m. vers 1224, né à Exeter (en latin *Isca*), fut ecclésiastique, puis moine. Il a laissé un poème en 6 chants, *de Bello Trojano*, imprimé à Bâle, 1541, longtemps attribué à Cornélius Népos, et restitué à son véritable auteur par Dresemius dans l'édition de Francfort, 1623, in-4°, et Londres, 1675. Il est souvent joint à Dictys et à Darès.

ISCARIOTH, vge de Palestine, à l'E. de Samarie. Patrie de l'apôtre Judas, dit l'*Iscariote*.

ISCHIA, *Ænaria, Inarime, Pithecusa*, ile du roy. d'Italie, dans la Méditerranée, à l'entrée du golfe de Naples, à 10 kil. S.-O. du cap Misène, dont la sépare un canal où se trouve la petite île de Procida; 80 kil. carr.; 24,000 hab. Le centre est occupé par le volcan Epomeo, dont la dernière éruption eut lieu en 1303. Mais un autre volcan l'Arso apparut alors et détruisit entièrement la ville d'Ischia. L'île entière a été ébranlée par le tremblement de terre du 4 mars 1881 et bouleversée par la catastrophe du 28 juillet 1883 qui a fait disparaître la ville de Casamicciola et coûté la vie à 4,000 personnes. Climat salubre. Sol très fertile : vin, huile, soie. Exploitation de fer et de soufre. Eaux thermales fréquentées.

ISCHIA, v. du roy. d'Italie, sur la côte O. de l'île de son nom, prov. de Naples; 2,940 hab., 6,265 avec la commune. Évêché. Ruines d'une forteresse bâtie au XVe siècle par Alphonse d'Aragon. — Fondée, dit-on, par des Chalcidiens de l'Eubée.

ISCHITELLA, brg du roy. d'Italie, prov. de Foggia; 4,785 hab.

ISCHL, brg de l'Autriche-Hongrie (Haute-Autriche), sur la Traun; 2,125 hab., 7,680 avec la commune. Sources sulfureuses et salées; bains très fréquentés.

ISÉE, orateur grec, né à Chalcis en Eubée, s'établit de bonne heure à Athènes. Il fut disciple de Lysias et d'Isocrate, et maître de Démosthène. N'étant pas citoyen, il ne put prendre part aux luttes de la tribune; c'est donc un rhéteur, c.-à-d. un homme qui enseigne l'éloquence, et la pratique pour le compte des autres. Il avait composé 64 discours; il nous en reste 11, qui roulent sur des affaires de successions. Isée donna, dit-on, le premier, des noms aux différentes figures de rhétorique. Il est habile, insinuant, et raisonne avec force; son style est simple, mais précis et animé.

Les meilleures éditions d'Isée sont celles de Schœmann, 1831; de Reiske, dans les *Oratores græci*, 1770-75; de Bekker, dans les *Oratores attici*, 1823-26; de G.-H. Schæfer, 1822; de C. Muller, dans la collection Didot, 1847. La traduction française de l'abbé Auger, 1783, est très mauvaise. Caillemer a traduit le plaidoyer sur la succession d'Astyphile dans l'*Annuaire de l'Assoc. pour l'encour. des études grecques*, 1875, p. 164. V. Moy, *Étude sur les plaidoyers d'Isée*, 1876. D—r et S. Re.

ISÉES ou **ISIES**, fêtes en l'honneur d'Isis. Elles duraient 9 jours; on portait des vases remplis de froment et de seigle. Chez les Romains, elles dégénérèrent en scènes licencieuses, et le sénat dut les abolir, l'an de Rome 696. L'empereur Commode les rétablit.

ISE-FJORD, golfe de Danemark, sur la côte N. de l'île de Seeland, forme lui-même le Röskilde-Fjord.

ISEGHEM, v. de Belgique (Flandre occid.); 8,900 hab. Toiles, rubans, cotonnades, savon. Comm. de bétail.

ISÉLASTIQUES (**JEUX** ou plutôt **COMBATS**). Combats d'athlètes qui, chez les anc. Grecs, donnaient au vainqueur le droit de rentrer dans sa ville natale sur un quadrige, en passant par une brèche faite exprès dans les murailles pour le recevoir. Le vainqueur était nourri, pendant le reste de ses jours, aux dépens de sa patrie. *Isélastiques* venait du grec *eiselaunein*, entrer sur un char. Ces combats n'étaient pas une sorte de jeux, mais faisaient partie des 4 grands jeux de la Grèce, les Olympiques, les Pythiques, les Isthmiques, et les Néméens. Quand Rome eut conquis la Grèce, elle conserva aux athlètes isélastiques les privilèges dont ils avaient joui jusqu'alors. C. D—y.

ISENACUM, nom latin d'Eisenach.

ISENBURG, principauté médiatisée d'Allemagne, dont les domaines sont situés dans le grand-duché de Hesse et dans la prov. pruss. de Hesse; 750 kil. carr.; pop., 48,000 hab. Sol montagneux, mais bien cultivé, et fertile en céréales, fruits, lin, vin. Élève de bestiaux. Mines de fer. La maison d'Isenburg remonte au Xe siècle. Elle se partagea en plusieurs branches. Il existe auj. les lignes princières et comtales d'Isenburg-Birstein, Isenburg-Philippseich, Isenburg-Büdingen, Isenburg-Waechtersbach et Isenburg-Meerholz. E. S.

ISEO (Lac d') ou **SEBINO**, anc. *Sebinus lacus*, lac du roy. d'Italie, entre les provinces de Brescia et de Bergame, traversé par l'Oglio; 24 kil. sur 5; 62 kil. carr. Il renferme l'île de Monte-d'Isola, et est très poissonneux. Navigation active.

ISEO, brg du roy. d'Italie, prov. de Brescia, sur la rive S. du lac de son nom; 2,545 hab. Fabr. de lainages.

ISER, riv. de Bavière. (*V.* Isar.)

ISER, riv. de Bohême, arrose le cercle de Bunzlau, coule du N.-E. au S.-O., et se jette dans l'Elbe, rive dr. Cours de 200 kil.

ISERAN (Mont). Ce nom désigne un col des Alpes Grées, entre l'Isère et l'Arc, élevé de 2,800 m. Le Signal du mont Iseran a 3,241 m.

ISÈRE, *Isara*, riv. de France, prend sa source dans le col de l'Iseran, passe à Moutiers-de-Tarentaise, Albertville, Montmélian (Savoie), entre dans le département de l'Isère, près du Fort-Barreaux, arrose Grenoble et Romans, et se jette dans le Rhône, rive g. à 9 kil. de Valence. Cours de 300 kil., navigable sur 156 depuis Montmélian. Elle reçoit l'Arly, l'Arc, l'Ozeins, le Drac et la Bourne.

ISÈRE (L'), dép. du S.-E. de la France; ch.-l. Grenoble; formé d'une partie du Dauphiné (Viennois, Grésivaudan). Superf., 8,289 kil. carr.; pop., 580,271 hab. Arrosé par le Rhône, l'Isère, la Bourbre, le Guiers, le Drac et la Romanche; couvert en partie par les ramifications des Alpes, qui le séparent de la Savoie. Les points culminants sont : la Barre des Écrins, 4,003 m., le Grand-Pelvoux, 3,987 m., le Goléon, 3,429 m., les 3 Ellions, 3,514 m. Nature sauvage : glaciers, torrents, terres stériles; en d'autres parties, vallées très fertiles. Récolte de blé, bons vins, bois. Élève très importante de bétail, porcs, vers à soie, chevaux, etc. — Exploitation de fer, plomb, argent, zinc, cuivre, houille, marbre, albâtre, granit, plâtre. Fabrication et grand commerce de soies et d'étoffes de soie; vinaigre; usines à fer, ganterie, draps, cuirs, papiers; fromages de Sassenage et d'Oysans. Source minérale d'Uriage. Ce dép. forme le diocèse et dépend de la cour d'appel et de l'académie de Grenoble, et du XIVe corps d'armée (Grenoble.)

ISERLOHN, v. du roy. de Prusse (Westphalie), ch.-l. de cercle; 18,610 hab. Fabr. de boucles, aiguilles, quincaillerie, armes, zinc laminé, soieries, rubans, velours.

ISERNIA, *Æsernia*, v. du roy. d'Italie, prov. de Campo-Basso; 9,015 hab. Évêché. Antiquités romaines; bel aqueduc.

ISET, riv. de la Sibérie, naît dans le gvt de Perm, arrose celui de Tobolsk, et se jette dans le Tobol, rive g. Cours de 450 kil. Lavages d'or.

ISGAUR ou **ISKOURIAH**, anc. *Dioscurias, Sebastopolis, Soteriopolis*, v. de la lieutenance générale du Caucase (Koutaïs), port sur la côte E. de la mer Noire, à 26 kil. S.-E. de Soukoum-Kaleh.

ISIAQUE (Table), table de cuivre trouvée au sac de Rome en 1527, et conservée à la galerie royale de Turin. On y voit représentés Isis et ses mystères, et beaucoup d'autres divinités égyptiennes avec leurs attributs.

ISIAQUES, prêtres d'Isis. Ils étaient vêtus de longues robes de lin, avec une besace et une clochette à la main. Quelquefois ils portaient la statue de la déesse sur leurs épaules, et se servaient du sistre dans leurs cérémonies.

ISIASLAV Ier, grand-duc de Russie, de 1054 à 1078, fils d'Iaroslav Ier, régna à Kiev. Constamment en guerre avec ses frères et Vseslav, prince de Polotsk, dépossédé 2 fois par eux, il fut 2 fois rétabli par Boleslas II, roi de Pologne, et par l'empereur Henri IV. Vainqueur et meurtrier de son frère Sviatoslov qui régnait à Tchernigov, il périt dans une guerre contre son neveu Oleg, fils de Viatcheslav, roi de Smolensk.

ISIASLAV II, grand-duc de Kiev, de 1146 à 1154, dépossédé 2 fois par Georges Ier, roi de Souzdal, fut 2 fois rétabli par une armée de Hongrois, de Bohémiens et de Polonais.

ISIASLAV III, de la famille des princes de Tchernigov, reconnu grand-duc de Kiev en 1156 à la mort de Georges Ier, fut dépossédé par Rotislav, prince de Riazan, et tué devant Bielgorod qu'il essayait de reprendre, 1167.

ISIDORE DE CHARAX, auteur grec du IIIe siècle av. J.-C., a laissé, sous le titre de *Stathmes parthiques*, une description des 18 provinces de la Parthie, publiée dans la collection des *Géographes grecs* de C. Müller, 1855.

V. C. Muller, *Supplément aux dernières éditions des petits géographes grecs*, 1839. S. Re.

ISIDORE *l'Hospitalier* (Saint), né à Alexandrie vers 318, m. en 404, fut chargé par St Athanase de la direction d'un hospice pour les voyageurs pauvres. Le zèle avec lequel il défendit ce prélat contre les Ariens l'exposa à des persécutions. Fête, le 15 janvier.

ISIDORE MERCATOR. *V.* DÉCRÉTALES.

ISIDORE DE PÉLUSE (SAINT), solitaire de la Thébaïde, m. vers 440, disciple de St Jean Chrysostome, a laissé 5 livres de Lettres, remarquables par une simplicité qui n'exclut ni la noblesse, ni l'élégance, et divers traités théologiques qui joignent la solidité à la précision.

Ses Œuvres ont été publiées par A. Schott, grec-latin, Paris, 1638, in-fol.

ISIDORE DE SÉVILLE (SAINT), né en 570 à Carthagène, évêque de Séville en 601, m. en 636, travailla avec ardeur à la conversion des Wisigoths ariens et à la restauration du clergé. Fort savant, il a écrit une *Chronique* qui s'étend de la création à l'an 626 de J.-C.; une *Histoire des rois goths, vandales et suèves;* 20 livres d'*Etymologies* ou *Origines*, espèce d'encyclopédie abrégée de l'érudition du VIIe siècle; des *Commentaires sur l'Ancien Testament;* un *Traité des écrivains ecclésiastiques;* des œuvres philosophiques, etc.

Les meilleures éditions de ses œuvres complètes sont celles de Madrid, 1678, 2 vol. in fol.; et de Rome, 1797-1803, 7 vol. in-4o. Fête, le 4 avril.

ISIES. *V.* ISÉES.

ISIGNY, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Bayeux, près de l'embouchure de la Vire qui forme un petit port sur la Manche; 2,815 hab. Comm. de beurre renommé, de légumes, de cidre et de salaisons.

ISILI, v. de l'île de Sardaigne, prov. de Cagliari; 2,354 hab. Blé, vin, etc.

ISIS, déesse des anc. Égyptiens, sœur et femme d'Osiris. C'était la personnification de la puissance génératrice et fécondante de la nature. On la représentait avec une tête de génisse; de là vint que les Grecs l'identifièrent avec la vache Io. Comme les Egyptiens lui durent le froment, l'orge, l'usage de ces grains, les premières notions de la science agricole, on l'assimila aussi avec Cérès. Compagne d'Osiris, qui était le soleil, elle fut encore la lune. Isis fut la mère d'Horus et d'Harpocrate. Elle était particulièrement honorée à Saïs, Bubaster, Busiris, Coptos, etc. Son culte passa en Grèce; dès le Ve siècle av. J.-C., elle avait un *sacellum* près du temple d'Esculape Archagète, à 70 stades de Tithorée en Phocide; les Corinthiens l'honorèrent comme protectrice de la navigation, et Apulée nous a laissé une description curieuse de ses fêtes. On la connut à Rome depuis Sylla. Isis est représentée sur les monuments et les médailles comme une femme jeune et belle la tête surmontée de cornes ou d'un globe lunaire, le plus souvent assise et allaitant Horus; ses attributs étaient le lotus et le sistre. Les artistes romains ne la distinguaient de Junon que par un large manteau et un voile garni de franges. B.

V. Lafaye, *le Culte d'Isis en Italie*, 1883.

ISKARDO ou **SKARDO**, v. de l'Asie méridionale, cap. de la prov. de Balti ou Bedestan, dans le roy. de Cachemire, sur le cours supérieur et sur la rive gauche de l'Indus; elle est bâtie à une hauteur de plus de 2,260 m. C. P.

ISKENDERIEH. *V.* ALEXANDRIE.

ISKENDEROUN. *V.* ALEXANDRETTE.

ISKER, *Œscus*, riv. de la principauté de Bulgarie, naît dans le Balkan, près de Sophia, coule au N.-E., entre en Bulgarie, et se jette dans le Danube, entre Nicopoli et Rahova. Cours de 300 kil.

ISKER, v. de la Russie d'Asie. (*V.* SIBIR.)

ISKOURIAH. *V.* ISGAUR.

ISLA (JEAN DE L'), jésuite espagnol, né en 1714 à Ségovie, m. à Bologne en 1783, publia la *Vida de fray Gerundio de Campazas*, Madrid, 1758, 3 vol. sous le pseudonyme de Francisco Lobon de Salazar; c'est une satire ingénieuse de l'éloquence emphatique et burlesque des moines ses contemporains; elle a été traduite en franç. par Cardini, Paris, 1822, 2 vol. Il écrivit aussi une dissertation pour prouver que le roman de *Gil Blas* avait été composé primitivement en Espagnol. B.

ISLAM-ABAD ou **CHITTAGONG**, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), ch.-l. du district de Chittagong, sur la rive g. de la Chittagong et à 13 kil. de son embouchure dans le golfe du Bengale; [illegible],064 hab. Construction de navires. Commerce de riz, sel, toiles de coton. — Appelée *Porto-Grande* par les Portugais, elle appartint successivement aux rois Afghans du Bengale, aux radjahs d'Arakan, et, en 1666, reçut des Mongols son nom actuel. Cédée, en 1760, aux Anglais, qui n'avaient pu la prendre en 1689.

ISLAM-ABAD, v. de l'Hindoustan septentrional (Cachemire), sur le Djhelum, à 20 kil. S.-E. de Cachemire. Fabriques de châles; 15,656 hab.

ISLAMISME, de l'arabe *islam*, résignation à la volonté de Dieu; nom donné à la religion de Mahomet. (*V.* CORAN.)

ISLANDE, en danois *Island*, en anglais *Iceland* (terre de glace), grande île de l'Europe dans l'océan Glacial arctique, à 900 kil. O. de la côte de Norvège, 300 E. du Groënland, 830 N.-O. de l'Écosse, entre 63° 7' et 66° 30' lat N., 16°-27° long O. Superf., 104,785 kil. carr., dont 42,070 habités; 390 kil. de l'E. à l'O., et 310 du N. au S.; pop., 72,445 hab. Ch.-l. Reikiavik, et autref. *Skalholt*. Les côtes, terminées par le cap Nord au N.-O., le cap Langoness au N.-E., et les caps Hékla, Reikianess et Ouvardaness à l'O., sont très découpées, et offrent une quantité considérable de golfes, le Skaga-fjord et le Hvalf-fjord au N., l'Isa-fjord, l'Arnar-fjord, le Tseyde-fjord et le Sona-fjord à l'O. Le sol, très montagneux, est couvert de volcans, dont 10 sont en activité (l'Hékla, le Græfe-Jokel, le Skapta-Jokel, etc.). Une foule de petits cratères répandent autour d'eux des torrents de boue. L'Islande est arrosée par la Laxaa, la Thiorsaa, la Skaptaa, la Hvitaa, la Skalfandkaa, et d'autres cours d'eau abondants et larges, mais dont la rapidité torrentielle rend la navigation impossible. Elle est parsemée de lacs, dont le plus grand est le Fiske, et dont quelques-uns exhalent des vapeurs ou de la fumée, et de *geysers* ou sources intermittentes d'eau bouillante qui s'élancent dans les airs. Le climat est moins froid que dans toute autre contrée située sous la même latitude: température moyenne de l'année, + 4° 2' centigrades; extrêmes ordinaires, — 15° et + 23°; la chaleur s'élève quelquefois à 31° 25. Orages fréquents et terribles dans les montagnes; nombreuses aurores boréales. Pendant le solstice d'été, on voit, des montagnes de la côte N., le soleil à minuit. Mines de cuivre, plomb, fer, soufre, porphyre, cristal de roche, onyx, calcédoines, agates, etc.; grottes de basalte sur la côte O. La terre ne produit que de l'orge, des pommes de terre et du lichen; aussi la nourriture des habitants consiste-t-elle principalement en poissons, dont la pêche sur le littoral est très abondante. Ils élèvent des bœufs, des moutons, des chevaux et des rennes, et font la chasse des ours blancs et des renards. La végétation est très pauvre: d'assez belles prairies, de la mousse et quelques arbustes composent la flore du pays. — L'Islande est administrée par un gouverneur général, assisté des deux baillis de Reikiavik (pour le S. et l'O.) et de Akureïri (pour le N. et l'E.), et d'une Assemblée générale, *Althing*, réorganisée en 1858 et 1874, ayant autorité législative pour les affaires de l'île, consultatives pour celles de la monarchie. Évêché luthérien, tribunaux d'appel et de 1re instance à Reikiavik. L'industrie manufacturière est nulle, la plupart des objets usuels étant fabriqués dans l'intérieur des familles. Le commerce fut érigé d'abord en monopole en faveur d'un petit nombre de négociants de Copenhague; en 1787, tous les Danois furent admis à y prendre part; en 1855, le Danemark l'a ouvert à toutes les nations du globe. Les importations en Islande (grains, vins, eau-de-vie, café, sucre, sel, tabac, charbon, produits manufacturés, etc.) s'élevaient en 1882 à 5,622,000 fr.; les exportations (huile de poisson, poissons secs ou salés, édredon, peaux de moutons, lichen, suif, etc.), à 5,236,000 fr. Les Islandais parlent l'ancienne langue des Scandinaves, qu'ils ont conservée dans sa pureté, ou le danois. L'imprimerie a été introduite dans l'île dès 1531. Auj. l'instruction élémentaire est générale, les écoles savantes sont réunies à Reikiavik. — *Histoire*. L'Islande n'était pas encore émergée du sein de la mer au temps de Strabon, et les géologues pensent que sa formation est contemporaine de la célèbre éruption du Vésuve; elle n'est donc pas, comme on l'a cru longtemps, l'*ultima Thule* des classiques. C'est en 861 qu'un pirate norvégien, du nom de Naddadr, fut jeté par une tempête sur la côte orientale, dont il fut chassé par des tourbillons de neige extrêmement violents. Il donna à cette terre inhospitalière le nom de *Snæland* (terre de neige). Trois ans après, le Danois Gardar, issu d'une famille suédoise, fut à son tour détourné de sa route par une bourrasque; il aborda dans le fjord de Skjal, sur la côte septentrionale de l'île, et y passa l'hiver. L'été venu, il fit le tour de la Snæland, à laquelle il donna le nom de Gardarsholm. La même année, le pirate norvégien Floki, encouragé par l'exemple du marin danois, accomplit la même expédition que lui; il le regretta, et, en s'éloignant, il baptisa par dépit la froide Islande du nom de terre de glace (*Iceland*), qui lui est resté. — Cette contrée peu habitable n'était cependant pas inhabitée: des anachorètes irlandais s'y étaient retirés pour prier à l'aise, et ils n'en repartirent qu'en 874, pour ne pas se mêler aux païens qui y arrivèrent en foule sous la conduite d'Ingolfr. Ce gentilhomme s'expatriait en compagnie des nobles norvégiens, qui fuyaient la tyrannie du roi Harald aux beaux cheveux. Débarquant au S.-O. de l'Islande, les émigrants fondèrent Reikiavik, colonisèrent rapidement l'île et se partagèrent en un certain nombre de petites républiques indépendantes. En 928, ils adoptèrent le code d'Ulfljot, en vertu duquel une assemblée régulière, l'Althing, s'occupa des intérêts généraux de la nation. Au désordre, à l'anarchie qui avaient nécessité la création de l'Althing, succéda une longue période de prospérité, mais des dissensions éclatèrent au XIIIe siècle, et la Norvège en profita pour s'annexer l'Is-

lande, 1264, que l'union de Kalmar rendit danoise en 1397. Depuis la perte de son indépendance, l'île de glace n'a pas d'histoire. Christian IX lui a octroyé en 1874 une constitution lui assurant le self-government. — Au IXe et au Xe siècles, des navigateurs islandais découvrirent le Groënland et explorèrent la côte orientale de l'Amérique du Nord jusqu'à la Nouvelle-Angleterre.

Bibliographie. Conybeare, *the Place of Iceland in the history of European institutions*, Oxford, 1877. — Kneeland, *Political history of Iceland*, dans *American in Island*, Boston, 1876. — J. Leclercq, *la Terre de glace*, Paris, in-16. B. et M. P—T.

ISLAY, île d'Écosse, une des Hébrides, près et à l'O. de la presqu'île de Cantyre, dépend du comté d'Argyll; 725 kil. carr.; 40 kil. sur 28; 8,145 hab. Montagnes riches en mines de mercure, cuivre, plomb, fer, etc. Exportation de fil de lin, chevaux, gros bétail, whiskey. On y remarque la grotte de Sanegmore, et des ruines de la résidence des Mac-Donald, lords des îles.

ISLAY, v. et port du Pérou, ch.-l. de prov. dans le dép. d'Arequipa; 2,140 hab. Station des paquebots pour Valparaiso et Panama. Le port est mal abrité, mais profond. Commerce de laines, d'or, d'argent et de quinquina. Fondé en 1830. — La prov. d'Islay a 3,875 kil. carr. et seulement 8,500 hab. E. D—Y.

ISLAZ ou **ISLAZU**, v. du roy. de Roumanie (Valachie), près du confluent de l'Aluta et du Danube; 3,500 hab. Commerce actif.

ISLE, riv. de France, prend sa source dans le départ. de la Haute-Vienne, arrose les départ. de la Dordogne et de la Gironde, passe à Périgueux, Saint-Astier, Mussidan, Montpont, Guîtres, et se jette dans la Dordogne à Libourne. Elle reçoit la Haute-Vézère, la Loue et la Dronne. Cours d'environ 235 kil., navigable sur 144 (depuis Périgueux). — L'Isle a été canalisée depuis 1822, entre Périgueux et Libourne.

ISLE (L'), petit pays de l'anc. France (Champagne), où était Montier-en-l'Isle (Aube).

ISLE-SUR-SORGUES (L'), ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. d'Avignon, dans une île de la Sorgues, près du chemin qui conduit à la fontaine de Vaucluse; 6,210 hab. avec la commune; fabr. de lainages; filatures de soie.

ISLE. *V.* aussi ILE.

ISLEBIA, nom latin d'EISLEBEN.

ISLEBIUS. *V.* AGRICOLA (JEAN).

ISLEWORTH, v. d'Angleterre (Middlesex), à 13 kil. O.-S.-O. de Londres, sur la rive g. de la Tamise, vis-à-vis Richmond; 11,500 hab. Beau château de *Sion-House,* bâti par le duc de Somerset, oncle d'Édouard VI, et appartenant aux ducs de Northumberland.

ISLIMIA, ou en bulgare *Slivno,* v. de la Turquie d'Europe, prov. de Roumélie-Orientale, à la descente méridionale des Balkans et à l'entrée du principal défilé de cette montagne, le *Demir-Kapou* ou *Porte de Fer.* On voit à peu de distance les ruines d'une ancienne citadelle que les Romains avaient bâtie pour défendre ce passage. Islimia a environ 19,000 hab., Turcs, Bulgares, Arméniens et Israélites. Fabrication de bure, tapis, nattes, pipes richement travaillées; manufacture impériale de draps pour l'armée. — Le district d'Islimia est un des plus commerçants de la Roumélie; exportation, par le port de Bourgas, de céréales, fruits, peaux, soies, laines, vins, étoffes de poil de chèvre. C. P

ISLINGTON, v. d'Angleterre (Middlesex), au N. de Londres, dont elle forme un quartier. Sources ferrugineuses autrefois fréquentées; 282,628 hab.

ISLY, riv. d'Afrique, sur les frontières du Maroc, du côté de l'Algérie; 150 kil. de cours environ; se jette dans la Mouilah, affl. de la Tafna. Sur ses bords le maréchal Bugeaud vainquit les Marocains, le 14 août 1844; il reçut, pour cet exploit, le titre de *duc d'Isly.* — riv. d'Algérie, dans la partie O. de la prov. d'Alger, se jette dans le Chélif, à l'O. d'Orléansville.

ISMAËL, fils d'Abraham et d'Agar, servante de ce patriarche, que Sara, se voyant stérile, l'engagea à prendre pour femme du second rang. Lorsque Isaac fut né, Sara conçut de la haine pour Ismaël, et le fit chasser avec sa mère. Il erra longtemps dans le désert, et finit par s'y établir. Il épousa une Égyptienne qui lui donna 12 fils, pères des 12 tribus arabes. L—H.

ISMAËL, m. vers 750, fils de l'iman Giafar-el-Sadik et 6e descendant d'Ali, donna son nom à la secte musulmane des Ismaéliens. (*V. ce mot.*)

ISMAËL Ier (**CHAH-**), fondateur de la dynastie des Sophis de Perse, né en 1487, m. en 1524, fils d'un gouverneur du Chirwan, et petit-fils de Sophi, prétendait descendre d'Ali par Mousa, le 7e des imans. Il quitta le Chirwan en 1502, à la tête de 2,000 hommes, secoua le joug de la dynastie turcomane du Mouton-Blanc, conquit Tauris, le Kourdistan, le Diarbékir, l'Irak-Arabi et le Khoraçan, fut battu par le sultan Sélim Ier à Tchaldir, 1514, et perdit Tauris; mais il conquit le Mazandéran, le Ghilan et le Gurgistan. Il favorisa la secte des Chyites, et est en grande vénération dans la Perse.

ISMAËL II, roi de Perse de 1576, 1578, petit-fils du précédent, était en prison à la mort de son père Chah Tamasp. A son avènement, il fit massacrer 8 de ses frères, et fut, dit-on, empoisonné par sa sœur.

ISMAÉLIENS, secte musulmane qui croyait que les vrais imans étaient les Alides; qu'Ismaël, fils de Djafer, avait été le dernier iman visible, et que le khalifat appartenait de droit à ses descendants, comme à la véritable postérité de Fatime, fille de Mahomet. Abdallah (Obeidollah-al-Mahdi), descendant prétendu d'Ismaël, fonda la dynastie des Fatimites ou Ismaéliens de l'Ouest à Mahadia, d'où sa doctrine passa en Égypte avec la dynastie elle-même. Cette doctrine, entièrement subversive de l'islamisme, quoiqu'elle affectât un grand zèle extérieur, fut enseignée dans des loges secrètes appelées les *assemblées de la sagesse,* et présidées par le *Daiat-doat* ou missionnaire suprême. Elle comprenait 9 degrés d'initiation, pendant lesquels on s'attachait à ruiner toute croyance dans l'esprit des disciples, à leur persuader que toutes les actions étaient indifférentes, que rien n'est vrai, et que tout est permis. Cet odieux scepticisme, combiné avec le fanatisme oriental et le dévouement absolu à la volonté du maître de la doctrine, servit plus tard de base à Hassan-Sabah pour fonder l'ordre des Assassins. (*V. ce mot.*) Les opinions ismaéliennes, mêlées à une foule de rêveries et de superstitions, subsistèrent longtemps chez les Druses du Liban, dont quelques-uns encore aujourd'hui vénèrent le khalife ismaélien Hakem comme une incarnation de Dieu. H. B.

ISMAELITES. *V.* ARABIE.

ISMAÏL, v. forte de la Russie (gouvernement de Bessarabie sur la rive g. du Danube, à 184 kil. S. de Kischenev; 30,262 hab. Port de quarantaine; la paix de Paris (30 mars 1856), l'a enlevée à la Russie pour la donner à la Roumanie. La paix de Berlin (13 juill. 1878) l'a rendue aux Russes. — Prise d'assaut et horriblement saccagée par Souwarow, en 1790.

ISMAÏLIA, v. d'Égypte, sur la rive africaine du canal de Suez, vers le milieu du canal, et sur le chemin de fer d'Alexandrie et du Caire à Suez; 2,000 hab. Fondée en 1863.

ISMAÏLIA. *V.* GONDOKORO.

ISMAÏLOVO, vge de la Russie d'Europe, au N.-E. de Moscou; 400 hab. Ancien palais des tzars.

ISMARE, *Ismarus,* v. et mont de Thrace, au S., chez les Cicones, entre Maronée et Stryma.

ISMÈNE, riv. de Béotie, consacrée à Apollon, naissait au N. de Thèbes, et se jetait dans l'Hylica. Un temple d'Apollon, aux portes de Thèbes, s'appelait *Isménion.*

ISMÈNE, fille d'Œdipe et de Jocaste, fut condamnée à mort par Créon avec sa sœur Antigone, pour avoir rendu les honneurs funèbres à Polynice.

ISMÉNIAS, chef du parti démocratique à Thèbes, polémarque en 383 av. J.-C., fut un des principaux instigateurs de la guerre de Corinthe et mis à mort par les Spartiates, après la surprise de la Cadmée. — Un autre, peut-être le fils du précédent, fut un des compagnons de Pélopidas. S. RE.

ISMÉNIOS, surnom d'Apollon à Thèbes; son sanctuaire, l'*Isménion,* était devant les portes de la ville. S. RE.

ISMID ou **ISNIKMID**, anc. *Nicomédie,* v. de la Turquie d'Asie, au fond du golfe de son nom (anc. *Astacenus sinus*), dans la mer de Marmara, prov. et à 85 kil. S.-E. de Constantinople; chemin de fer pour Scutari; 15,000 hab. Archevêchés grec et arménien; station pour les caravanes. Fabriques d'étoffes de soie; poteries.

ISMIR. *V.* SMYRNE.

ISNALLOZ, v. d'Espagne, prov. de Grenade; 3,300 hab.

ISNARD (MAXIMIN), né à Grasse vers 1755, m. vers 1830, s'occupa d'abord du commerce de la parfumerie. La Révolution exalta ses idées. Nommé par le dép. du Var à l'Assemblée législative et à la Convention, il se distingua à la tribune par sa véhémence. Sa fougue méridionale compromit plus d'une fois les girondins par des imprudences d'improvisation sans mesure, qui retombaient sur son parti. Il fit décréter l'institution du Comité de salut public, vota la mort de Louis XVI sans sursis. Il se cacha après la proscription des girondins, reparut après la chute de Robespierre au 9 thermidor, fut envoyé en tournée dans le Midi, et provoqua de sanglantes représailles contre les terroristes. Sorti du conseil des Cinq-Cents en 1797, il remplit une place dans un tribunal du Var, et devint aussi religieux qu'il s'était montré acharné contre les prêtres. Retiré des fonctions publiques, il passe le reste de sa vie à Grasse. Des ouvrages qu'il a publiés, on recherche la brochure *Proscription d'Isnard,* 1795, où il peint la tyrannie

de Robespierre et de la Commune de Paris, en style déclamatoire; et un *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme,* 1805.

J. T.

ISNIK, anc. *Nicæa,* v. de la Turquie d'Asie (Khodavendiguiar), sur la rive E. d'un lac de son nom (anc. *Ascanius*), qui communique avec la mer de Marmara, à 88 kil. S.-E. de Constantinople; 500 hab. Elle fut prise par les Turcs en 1333.

ISNIKMID. *V.* Ismid.

ISNY, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube), près de l'Argen; 2,960 hab. Fabr. de toiles et fil de coton; fonderie, verrerie. Ville impériale en 1365.

ISOCRATE, orateur grec, né à Athènes en 436 av. J-C., m. à 98 ans. La faiblesse de sa poitrine et une timidité invincible l'éloignèrent de la tribune; il se réduisit à être maître d'éloquence, et eut pour élèves, entre autres, Isée, Hypéride et Lycurgue. Son style est célèbre par une élégance et une harmonie où la recherche ne se trahit que par l'abus de la symétrie dans les phrases; mais on peut reprocher à ses discours de n'être que des amplifications d'école. Ce caractère fictif des compositions d'Isocrate explique le dédain que professait pour lui Aristote. Isocrate se défend pourtant de n'être qu'un artisan de phrases; il prétend qu'il a toujours eu en vue la prospérité et la grandeur de son pays, qu'il a prêché la concorde au dedans, et au dehors l'attaque des Perses avec les forces réunies de la Grèce. C'est là, en effet, le fond de 4 discours politiques qui restent de lui: le *Panegyrique d'Athènes,* le *Discours sur la paix, l'Aréopagitique,* et le *Discours à Philippe;* malheureusement, ces discours ne sortaient pas de l'enceinte de la classe où ils étaient lus, et ne pouvaient influer en rien sur les affaires du temps. En outre, Isocrate mit, dit-on, 15 ans à composer son *Panégyrique;* c'eût été faire attendre longtemps ses conseils à son pays. Isocrate donnait gratuitement ses leçons aux Athéniens, mais il les faisait payer aux étrangers; il entretenait des relations avec divers souverains, et recevait d'eux des présents. La jalousie des Athéniens lui reprocha de travailler ainsi contre sa patrie, et de favoriser l'ambition de Philippe de Macédoine; en vérité, il nourrissait sincèrement de grandes illusions sur les desseins de ce prince; mais, après la funeste bataille de Chéronée, il se laissa mourir de faim, pour ne point survivre à l'asservissement de la Grèce. Il nous reste d'Isocrate 10 lettres et 21 discours, dont 17 dans le genre de la rhétorique. Isocrate est un rhéteur, mais le premier des rhéteurs; il a employé l'éloquence à exprimer des idées morales, et on le regarde comme le plus parfait des *artistes en discours.*

Les meilleures éditions de ses œuvres sont celles de Reiske, dans les *Oratores græci,* 1770-75; de Beattie, 1799; de G. Lange, 1803; de Coray, 1807; de Becker, dans les *Oratores attici,* 1823-24; de Baiter, 1846; de Benseler et Blass, 1878. Mitchell a publié un *Index græcitatis Isocratiæ,* 1828. En 1862, Cartelier et Havet ont donné la 1re traduction française du *Discours d'Isocrate* sur l'*Antidose.* (*V. ce mot.*) Il existe une traduction française complète, avec le texte en regard, par Clermont-Tonnerre, 1864, 3 vol. — *V.* les histoires de l'éloquence attique de Blass, Perrot et Jebb.

D—r et S. Re.

ISOLA, v. de l'Autriche-Hongrie (Littoral), sur le golfe de Trieste; 5,580 hab. Bon vin. Bains sulfureux.

ISOLA, vge du dép. des Alpes-Maritimes, arr. de Puget-Teniers, sur la Tinéa; 1,135 hab. Église romane.

ISOLA, v. du roy. d'Italie, prov. de Catanzaro; 1,908 hab. Évêché.

ISOLA-BELLA. *V.* Borromées (Iles).

ISOLA-DELLA-SCALA, v. du roy. d'Italie (Vénétie), prov. de Vérone; 1,350 hab., 6,005 avec la commune.

ISOLA-DI-SORA, v. du roy. d'Italie, prov. de Caserta, dans une île du Liri ou Garigliano, qui forme là de belles cascades; 2,668 hab., 6,500 avec la commune. Draps.

ISOLA-GROSSA, *Scardona,* île de l'Autriche-Hongrie, dans l'Adriatique, sur la côte de la Dalmatie, au S.-O. de Zara; 44 kil. sur 3; 12,000 hab. Ch.-l. Salé. Fertile en vins, huiles, figues, etc. On la nomme aussi *Arba.*

ISOLA-MADRE. *V.* Borromées (Iles.)

ISONZO, *Isontius* ou *Sontius,* riv. de l'Autriche-Hongrie, (Littoral), naît au mont Terglon, passe à Gradiska, et se jette dans le golfe de Trieste. Il reçoit la Torre, l'Idria et la Wippach. Cours de 130 kil.

ISOTÈLES, nom donné, à Athènes, à ceux des Métèques, qui pouvaient posséder le sol, étaient exempts de l'impôt dit *métoikion* et de l'obligation d'avoir un patron.

V. Schenkl, *de Metoecis atticis,* 1880.

S. Re.

ISOUARD (Nicolo), compositeur de musique. (*V.* Nicolo.)

ISPAHAN ou **ISFAHAN**, *Aspa, Aspadana,* v. de la Perse, dont elle fut jadis la capitale, est située dans l'Irak-Adjémi, à 1,576 m. d'altitude, au milieu d'une vaste plaine sur le Zendèhroud, à 335 kil. S. de Téhéran; par 32° 39′ lat. N., et 49° 24′ long. E.; 50,000 hab. On y remarque le palais du schah, la grande mosquée, le bazard d'Abbas, la place du Meidan, et de nombreux médressèhs. Les murs de la ville, percés de 15 portes et flanqués de tours, tombent en ruine. Manuf. importantes d'étoffes de coton, de soie, de velours, de draps, de verre colorié pour fenêtres; fabr. d'armes à feu, sucre, cuirs; poteries, teintureries. Comm. de transit avec l'Inde, l'Afghanistan, la Chine, la Turquie, la Syrie et l'Égypte. Hors de la ville est le beau pont de Djulfa, de 35 arches; il offre, de chaque côté, une galerie en arcades pour abriter les piétons. — Ispahan, florissante sous les khalifes de Bagdad, dévastée par Tamerlan en 1387, se releva sous les Sophis. Au temps d'Abbas II, elle avait, selon Chardin, 600,000 hab. Saccagée par les Afghans en 1722, elle ne s'est pas relevée, malgré les efforts de Nadir-Schah et de Feth-Ali-Schah.

ISRAËL, c.-à-d. en hébreu *fort contre Dieu,* surnom donné à Jacob, après sa lutte contre un ange. De là, le nom d'*Israélites,* donné aux Juifs ses descendants.

ISRAËL (Royaume d'), l'un des deux royaumes qui se formèrent en Palestine, au temps de Roboam, successeur de Salomon. Il comprenait 10 tribus hébraïques: Aser, Nephtali, Zabulon, Issachar, Manassé, Éphraïm, Dan, Siméon, à l'O. du Jourdain; Gad et Ruben, à l'E. Cap. Sichem, puis Samarie. Il correspondait à ce qu'on nomma plus tard la Galilée, la Samarie, la Pérée et la portion O. de la Judée propre. Infidèle au vrai Dieu, presque toujours livré à l'idolâtrie, en guerre contre le royaume de Juda, il eut encore à souffrir les invasions des rois de Damas. Puis Téglath-Phalazar, roi d'Assyrie, enleva la portion du pays située à l'E. du Jourdain, ainsi que les tribus d'Aser, de Nephtali et de Zabulon. Son successeur Salmanazar prit Samarie, en 718 av. J.-C., mit fin au royaume d'Israël, et emmena une partie des habitants en captivité sur les bords du Tigre.

ROIS D'ISRAEL

Jéroboam	962	Joas	817
Nadab	942	Jéroboam II	776
Baasa	919		
Ela	918	*Interrègne.*	
Zamri	918	Zacharie	767
Amri	907	Sellum	766
Achab	888	Manahem	754
Ochosias	887	Phacéia	753
Joram	876	Phacée	726
Jéhu	848	Osée	718
Joachas	832		

ISRAÉLITES. *V.* Israel et Juifs.

ISSA, île de la mer Adriatique. (*V.* Lissa.)

ISSACHAR, 5e fils de Jacob et de Lia, donna son nom à l'une des 12 tribus hébraïques de la Palestine, située à l'O. du Jourdain, depuis cette rivière jusqu'à la mer, entre la tribu de Zabulon au N., et la demi-tribu orientale de Manassé au S. Ch.-l. Jezraël. Sol montagneux.

ISSART, petit pays de l'anc. France (Artois), où était Aix-en-Issart (Pas-de-Calais).

ISSEDONS, *Issedones,* peuple de la Scythie asiatique, dans la Sérique et au delà de l'Imaüs. Hérodote raconte qu'ils mangeaient leurs parents devenus vieux.

ISSENGEAUX ou **YSSINGEAUX**, *Icidmagus,* s.-préf. (Haute-Loire); 3,716 hab. Collège, bibliothèque. Fabr. de blondes, dentelles, rubans, tanneries. Comm. de bois. Forts marchés de bestiaux et de grains. Exploit. de plomb et de tourbe.

ISSER, riv. de l'Algérie (Alger), sort du pays de Tittery, coule du S. au N., et se jette dans la Méditerranée, entre Alger et Dellys; sur ses bords habite la tribu des Issers. — riv. de l'Algérie (Oran), reçoit la Sikkah, et se jette dans la Tafna.

ISSERPENT, vge (Allier), arr. de La Palisse; 1,300 hab. Ruines de vieux châteaux. Mines de fer, de cuivre et de plomb.

ISSIK-KOUL, lac de l'Asie centrale, dans le S.-E. du Turkestan russe, entre 42° 10′-42° 45′ lat. N., et 74° 30′-76° 51′ long. E. Sa longueur est de 170 kil., sa largeur de 60; sa profondeur est inconnue, mais paraît considérable; superf. 6,368 kil. carr. Il a la forme d'un ovale allongé dans la direction du S.-O. au N.-E. Il est élevé de 1,550 m. au-dessus du niveau de la mer, et profondément encaissé entre les chaînes de l'Ala-tau transilien au N. et du Thian-Chan au S. Il en reçoit 72 rivières (dont la principale est la Touba), qui gèlent pendant 3 mois de l'année, tandis que le lac ne gèle jamais, ce qui lui a valu son nom d'*Issik-koul* ou *Lac chaud;* on l'appelle aussi *Touz-koul* ou *Lac salé,* à cause de la saveur amère de ses eaux.

ISSIGEAC, ch.-l. de canton (Dordogne), arr. de Bergerac; 1,105 hab. Belle église. Vins rouges excellents.

ISSIRA, district du Congo, dans la partie septentrionale. Les habitants fabriquent des étoffes de coton et travaillent les métaux.

ISSOIRE, *Icciodurum, Issiodurum,* s.-préf. (Puy-de-Dôme), sur la Couze, près de son confl. avec l'Allier, dans la partie la plus fertile de la Limagne; 6,305 hab. Trib. de commerce; collège. Belle église des xe et xie siècles. Comm. d'huile de noix, bestiaux, anisette; fabr. d'instruments aratoires, chau-

dronnerie, etc. Sous la domination romaine, Issoire avait une école et un temple célèbres. Les Vandales la ruinèrent; les ducs d'Anjou et de Guise la saccagèrent en 1574. Elle soutint encore des sièges en 1577 et 1590. Patrie du chancelier Duprat.

ISSOUDUN, *Auxellodunum, Exoldunum*, s.-préf. (Indre), sur la Théols; 14,930 hab. Trib. de commerce; collège. Jolie ville, entourée de riches vignobles. Parcheminerics, chapelleries; comm. de grains, vins, laines, fontes. Fabr. de draps, cotonnades; filat. de laine. Cette ville passa plusieurs fois, pendant le XIIe siècle, sous la domination anglaise. Elle soutint, en 1651, contre l'armée de la Fronde, un siège pendant lequel un incendie détruisit une partie de la ville. La révocation de l'édit de Nantes fut fatale à son industrie. Patrie de Deguerle et du P. Berthier.

ISSUS, auj. *Ajazzo*, anc. v. de l'Asie Mineure (Cilicie des plaines), au fond du golfe Issique, est célèbre par la victoire d'Alexandre le Grand sur Darius Codoman, 333 av. J.-C., et celle de Septime-Sévère sur Pescennius Niger, 194 ap. J.-C. Aux XIIIe et XIVe siècles, Issus était le port le plus important du royaume de Petite-Arménie, et l'un des entrepôts des marchandises de l'Asie supérieure et de l'Inde; par là les marchands de l'Archipel, de l'Italie, de la France, de la Catalogne, gagnaient le Kourdistan, et arrivaient jusqu'à Bagdad.

ISSY, *Issiacum*, vge (Seine), arr. de Sceaux, à 8 kil. S.-O. de Paris, sur un coteau près de la rive g. de la Seine; 11,110 hab., avec la commune. Hospice *des Ménages*. Maison de Marguerite de Valois, appartenant auj. au séminaire de Saint-Sulpice. Fort construit en 1842, pour le système de défense de Paris. Carrières de pierres à bâtir; fabr. de blanc dit *de Meudon*, d'acides minéraux et produits chimiques; fours à chaux, briqueteries, etc. On prétend qu'Issy devrait son nom à un temple d'Isis, bâti par les Romains. Bossuet y tint avec 4 docteurs, en 1695, des conférences où furent examinées les doctrines de Fénelon.

ISSY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun, sur la Somme; 705 hab., 1,985 avec la commune. Mme de Genlis est née dans les environs.

ISTAKHAR, v. ruinée de la Perse (Farsistan), près du Bendémir, à 60 kil. N.-E. de Schiraz. Elle occupe l'emplacement de l'anc. *Persépolis*.

ISTAMBOUL. *V.* CONSTANTINOPLE.

ISTAR, divinité assyrienne, analogue à Vénus et à Prosèrpine. Sa descente aux enfers forme le sujet d'un poème assyrien d'une grande beauté que l'on a récemment déchiffré et traduit.

V. Cuneiform inscriptions of western Asia, t. IV, pl. 31, et le supplément à l'*Histoire d'Israël* de Ledrain, 1882. S. RE.

ISTER, nom grec du DANUBE.

ITSEVONS. *V.* GERMANIE.

ISTHME ou **PANAMA**, État de la rép. de Colombie, borné au N. par la mer des Antilles, à l'E. par l'État de Cauca, au S. par le Grand-Océan, et à l'O. par la rép. de Costa-Rica; ch.-l. Panama; 81,785 kil. carr.; 221,052 hab., 1870. Cet État a pour dépendance le territoire de San-Andrès et de Providencia : 38 kil. carr., et 3,630 hab.

ISTHMES DE CORINTHE, DE PANAMA, DE SUEZ. *V.* CORINTHE, PANAMA, SUEZ.

ISTHMIQUES (JEUX). Institués par Sisyphe en l'honneur de Mélicerte, réorganisés par Thésée, et semblables aux jeux Olympiques, ils se célébraient tous les 3, 4 ou 5 ans sur l'*isthme* de Corinthe, en l'honneur de Neptune. On y disputait le prix de la lutte, de la course, du saut, du disque, du javelot, de la musique et de la poésie. Le vainqueur y recevait une couronne de feuilles de pin.

ISTIB, anc. *Stobi*, v. de la Turquie d'Europe (prov. de Prisrend), près de la Bagranitza; 20,000 hab. Fabrique d'ouvrages en acier.

ISTONIUM, nom anc. de VASTO.

ISTRES, *Ostrea*, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix, près des étangs d'Olivier et de Berre; 3,700 hab. Ruines d'un château fort. Fabr. de soude. Comm. d'huile d'olive. — Elle tire son nom des bancs d'huîtres fossiles qu'on trouve dans les collines voisines.

ISTRIE, *Histria*, prov. de l'Autriche-Hongrie, dans le S.-O., dépendant du gvt de Trieste, se compose d'une péninsule située au fond de la mer Adriatique, bornée à l'E. par le golfe de Quarnero, à l'O. par le golfe de Trieste et la Vénétie; superf., 4,953 kil. carr.; pop., 273,790 hab. Ch.-l. Pisino; v. princ. : Pola, Rovigno, Capo-d'Istria, Parenzo, où se réunit la diète. Climat insalubre; sol montagneux, riche en mines de houille et d'alun, en carrières de marbre, et fertile en vins, huiles, miel, fruits, etc. Élève d'abeilles. — *Histoire*. Peuplée, à ce qu'il semble, par la race pélasgique, comme l'Illyrie, sa voisine, et livrée, comme elle, à la piraterie, l'Istrie, dont les villes n'étaient guère alors que des bourgades (Tergeste ou Trieste, Parentium ou Parenzo, Nesactium ruinée, Pola, etc.), fut conquise en 221 av. J.-C. par les consuls romains Publius Cornélius et Minucius Rufus. Pendant la 2e guerre punique, elle s'affranchit en même temps que la Cisalpine, mais fut domptée, dans une lutte nouvelle, 178-177, par le consul Claudius, qui prit ses places, força son roi Épulon à se tuer, décapita ou vendit six mille de ses habitants. Réunie à la Vénétie, elle était, par son extrême fertilité, l'un des greniers de l'Italie. Comme le reste de la péninsule, elle tomba au pouvoir des Hérules, 476, des Ostrogoths, 489, de l'empire grec, 552, des Lombards sous Astolphe, 751, des Francs sous Charlemagne, 774, pour redevenir, dans le siècle suivant, maîtresse d'elle-même, sauf la suzeraineté du patriarche d'Aquilée sur une partie de ses villes. Augmentée, comme les pays limitrophes, d'un élément slave au VIIe siècle, sa population était adonnée au brigandage maritime (*V.* CANDIANO); mais les Istriens trouvèrent dans les pirates de Narenta en Dalmatie de redoutables adversaires, et, pour les combattre avec succès (*V.* ORSEOLO et DALMATIE), ils furent contraints, 997, de se liguer avec les villes dalmates sous le patronage de Venise, qui, 4 siècles plus tard, 1420, s'empara aussi de celles qui relevaient encore du patriarcat. En 1382, Trieste s'était donnée à l'Autriche, à qui les Vénitiens la reprirent pour un instant, 1508-09. A la chute de Venise, 1797, le traité de Campo-Formio donna à l'Autriche l'Istrie tout entière. Celui de Presbourg, 1805, la lui enleva, sauf Trieste; et elle fit bientôt partie du roy. d'Italie, 1806. Enfin la paix de Vienne, 1809, détacha de l'Autriche ce qui lui restait; et toute l'Istrie, déclarée portion intégrante de l'empire français, devint l'une des six provinces illyriennes. Les traités de Paris, 1814, et de Vienne, 1815, l'ont rendue à l'Autriche. — En 1808, le maréchal Bessières reçut le titre de duc d'Istrie. R.

ISTROPOLIS, v. de la Mésie Inférieure, sur le Pont-Euxin, près de l'embouchure de l'Ister. Fondée par des Milésiens. On a cru la retrouver dans la ville moderne de *Kostendjé*.

ISUMÉ, v. de la Russie d'Europe, gvt de Kharkov, sur le Severnoï-Donetz; 12,962 hab. Comm. de blé, gros bétail, chevaux, moutons.

ITABYRIUS MONS, nom anc. du THABOR.

ITALICA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), sur le Bétis, au S.-O. d'Hispalis; fondée par Scipion l'Africain; patrie de Trajan, d'Adrien et de Théodose le Grand. Auj. *Sevilla-la-Vieja*.

ITALICA. *V.* CORFINIUM.

ITALIE. *Géographie physique*. L'Italie, région de l'Europe méridionale, en forme de presqu'île, est située entre 46° 40' et 36° 40' lat. N., 4° 10' et 16° 8' long. E.; de l'extrémité S. de la Sicile à la limite la plus septentrionale du roy. d'Italie, elle mesure environ 1,200 kil., et du Tabor à l'Isonzo, 560 kil. La superf. de la région italienne est d'environ 300,000 kil. carr. Au N., les Alpes (*V. ce mot*) entourent l'Italie comme d'une ceinture demi-circulaire depuis Savone jusqu'aux Alpes Juliennes, sur un développement de 1,040 kil.; mais elles la défendent mal, car leur pente la moins rapide est au N., par où viennent les invasions. Aussi les plaines fertiles de l'Italie septentrionale ont-elles été, depuis les temps historiques, le champ de bataille des nations européennes. Aux Alpes se rattache, près de Savone, l'Apennin (*V. ce mot*), qui traverse toute la Péninsule, et se prolonge, au delà de l'Italie, dans le triangle des montagnes de la Sicile. — La partie péninsulaire de l'Italie diffère entièrement de la partie continentale. Elle est entourée par la mer Tyrrhénienne à l'O., le golfe de Tarente au S., la mer Adriatique à l'E. Au N., entre l'Apennin et les Alpes, sont de vastes plaines, arrosées par le Pô et ses nombreux affluents (la Stura, la Bormida, la Trebbia, le Taro, le Panaro et le Reno à dr., la Doire Ripaire, la Doire Baltée, le Tésin, l'Olona, l'Adda, l'Oglio, la Mella, la Chiese, le Mincio à g.); concurremment au Pô coulent vers l'Adriatique l'Adige, le Bacchiglione, la Brenta, la Piave, la Livenza, le Tagliamento. De nombreux lacs, formés d'anciennes vallées occupées autrefois par d'immenses glaciers, les lacs Majeur, de Varèse, de Lugano, de Côme, d'Iseo, d'Idro, de Garde, donnent naissance à de nouveaux cours d'eau. Le pays a été formé par les alluvions des rivières, et présente un territoire d'une prodigieuse fertilité; mais les débordements des fleuves le menacent d'inondations incessantes. La partie péninsulaire est tout autre : l'Apennin, qui la traverse, empêche les fleuves de se développer; les cours d'eau ne sont plus guère que des torrents, encore assez étendus sur la côte occidentale, plus éloignée de la montagne (Macra, Arno, Ombrone, Marta, Tibre, Garigliano ou Liri, Volturno), mais courts et rapides sur la côte orientale, plus rapprochée de l'Apennin (Silaro, Ésina, Tronto, Aterno, Ofanto); les lacs, ceux de Pérouse, de Bolséna, de Bracciano, Fucino, remplissent d'anciens cratères ou des bassins encaissés entre des montagnes, et, après les

longues pluies ou la fonte des neiges, menacent d'inonder les campagnes voisines; une partie de ces lacs sont auj. desséchés. Toute la péninsule proprement dite, ainsi que ses îles méridionales, est volcanique : l'Etna, le Vésuve et le Stromboli fument toujours, et les éruptions de l'Etna et du Vésuve sont toujours à redouter : mais au centre de l'Italie on rencontre de nombreux cratères à demi comblés, des sources de gaz inflammables et des collines volcaniques. En même temps, les ramifications de l'Apennin partagent le pays en une foule de petites vallées abruptes, résidences jadis d'autant de petits peuples distincts, et, pendant bien des siècles, repaires de brigands ou refuge des vaincus. Les côtes de la péninsule et de ses îles ont un développement de plus de 4,800 kil., et sont découpées, surtout à l'O., par des golfes nombreux et profonds, tels que ceux de Gênes, de Piombino, de Gaëte, de Naples, de Salerne, de Policastro, de Santa Eufemia, de Gioja, sur la mer Tyrrhénienne; de Squillace, de Tarente, de Manfredonia, de Venise, sur la Méditerranée et l'Adriatique. Les côtes de l'O. et du S. sont couvertes d'eaux stagnantes, qui donnent naissance à la *malaria* et aux miasmes délétères. La Maremme de Toscane, les Marais-Pontins, d'Ardée à Terracine, sont déserts et insalubres. — La différence des deux parties de l'Italie est également marquée dans leur climat. La Péninsule, principalement dans sa partie méridionale, ressemble plus à l'Afrique qu'à l'Europe; elle a de l'Afrique le climat sec et brûlant, et le redoutable *sirocco* qui souffle sur les côtes. Dans la partie continentale, le voisinage des Alpes, l'abondance des fleuves, la direction de la vallée qui s'ouvre sur l'Adriatique, entretiennent le plus délicieux climat. La température moyenne de l'année est de 12°,8 à Milan, de 15°,9 à Gênes et à Naples, de 8°,2 à Syracuse. Il tombe 1m,453 de pluie à Bellune, 0m,82 à Naples, et 0m,421 à Cagliari. Les productions sont très variées par suite de cette différence de température, et aussi par le mélange des plaines et des montagnes. Au S., dans la Sicile et l'anc. roy. de Naples, le palmier, l'aloès, le caroubier, l'olivier, l'oranger, le citronnier, couvrent les côtes et les plaines, pendant que le sommet des montagnes est couronné de sombres forêts de châtaigniers. Le blé, le riz, l'orge, le maïs, la vigne, le coton, le chanvre, le lin, y sont cultivés en abondance : de nombreux troupeaux de chèvres et de moutons quittent l'été les plaines de la Pouille pour les montagnes des Abruzzes; les mulets et les chevaux y sont estimés; les montagnes recèlent des matières volcaniques, le basalte, la pouzzolane, le soufre, surtout dans les solfatares de Sicile : les eaux thermales de Pouzzoles et d'Ischia jouissent d'un grand renom. L'Italie centrale est couverte, sur ses côtes de l'ouest, de pâturages malsains, abandonnés aux grands troupeaux de bœufs de la Maremme et de la campagne de Rome : dans la plaine, on retrouve les oliviers, les mûriers, les arbousiers, les myrtes, les lauriers et la vigne, et l'on cultive le blé, l'orge, le maïs et le safran : plus haut, dans les montagnes, c'est presque la végétation du nord, les chênes, les noyers, les hêtres, les pins et les mélèzes; ces montagnes centrales renferment des carrières du plus beau marbre à Massa et à Carrare, du porphyre, du lapis-lazuli, de l'albâtre, des mines d'alun, de cuivre et de fer, et donnent naissance aux eaux thermales de San-Giuliano, près de Pise, aux sources renommées de Lucques, à l'Acqua Acetosa, etc. La partie continentale, surtout dans les plaines de la Lombardie et de la Vénétie, fécondée par le limon de tant de rivières, est d'une inépuisable fertilité : on y cultive en abondance le riz, le blé, la vigne, l'olivier; on y récolte le coton et la soie; on trouve en Lombardie les bains d'Albano et de Rocoaro, et dans le Piémont de grandes richesses minérales et les sources thermales de Vinodio, d'Olzoggio et d'Acqui. — A l'Italie continentale et péninsulaire, il faut ajouter les 3 grandes îles de la Méditerranée : la Corse, qui, par sa position géographique, appartient plus à l'Italie qu'à la France; la Sardaigne et la Sicile; les petites îles échelonnées sur la côte occidentale, Gorgona, Capraja, Elbe, Pianosa, Monte-Cristo, Giglio, Ischia, Capri; Caprera et la Maddalena, sur les côtes de Sardaigne; sur les côtes de Sicile, les îles Lipari au N., Levanzo, Marettimo et Favignana à l'O., Pantellaria, Malte et Gozzo au S.; dans l'Adriatique, le groupe des îles Tremiti, au N.-O. du Monte-Gargano. C. P.

ITALIE ANCIENNE. Les premiers temps de l'Italie sont enveloppés d'obscurité, et le problème de l'origine de ses diverses populations n'a pas encore reçu de solution complète. La race qui l'habitait aux âges préhistoriques était petite et brune; elle ignorait l'usage des métaux. Les Pélasges, qui vinrent ensuite, occupèrent sous divers noms la plus grande partie des côtes de la Péninsule. Ils eurent à lutter contre les populations de race ibérique appelées Ligures, Sicules et Sicanes; celles-ci furent absorbées ou repoussées à leur tour par les Japyges, qui s'établirent dans l'Italie méridionale, les Italiotes, comprenant les Ombriens, au N.-E., les Latins, au centre, les Sabelliens et les Samnites au S. Les Étrusques apparurent ensuite, sans que l'on sache encore auj. de quel pays ils étaient originaires. Quelques-uns ont cru, d'après Hérodote, qu'ils venaient de la Lydie; d'autres les croient originaires de la Rétie. Deux points seulement sont bien établis : l'étendue de leurs conquêtes et les progrès remarquables de leur civilisation. Ils s'emparèrent de l'Ombrie Maritime appelée dès lors Étrurie, maintinrent la population dans une condition très inférieure, et reçurent des Grecs le nom de Tyrrhéniens. Maîtres de l'Étrurie, où ils avaient fondé 12 villes, nombre sacré parmi eux, les Etrusques attaquèrent l'Ombrie intérieure, s'emparèrent de la plus grande partie du pays, et dominèrent dans le nord de l'Italie, de l'Adriatique à la mer Tyrrhénienne. Ils poussèrent ensuite leurs conquêtes vers le sud; 800 ans environ av. J.-C., ils s'emparèrent de la partie de la Campanie située entre le Vulturne et le Silarus, et y fondèrent une 3e confédération de 12 cités. La Corse, la Sardaigne et les petites îles de la mer Tyrrhénienne tombèrent en leur pouvoir. A la fois guerriers et commerçants, ils rivalisaient avec les Carthaginois; leurs flottes pénétraient jusqu'aux colonnes d'Hercule, et au moment de la fondation de Rome, ils dominaient sur la plus grande partie de la presqu'île. — Mais au centre même de l'Italie, dans la partie la plus élevée et la plus abrupte de l'Apennin, vivait resserrée la véritable race italienne, celle qui devait dans la suite, par les armes de Rome, substituer sa domination à celle de toutes les races étrangères. Ces peuples s'appelaient *Osques* ou *Opiques* dans la plaine, *Sabelliens* dans la montagne; les premiers laboureurs, adorant Janus et Saturne; les seconds pâtres et brigands, adorant le dieu de la guerre sous la forme d'une lance, et partant en expéditions lointaines sous la conduite des animaux consacrés à Mars, le bouc, le loup, le pivert. La ressemblance de l'osque et du latin, qui en est sorti, avec les anc. langues aryennes démontre que cette population appartenait à la grande race indo-européenne. Ces Osques ou Opiques (*Ops*, la terre), qui se disaient *autochtones*, ou nés de la terre, et étaient appelés encore *Ausones*, possédaient originairement les plaines du Latium et de la Campanie, le pays que les Grecs appelèrent d'abord, de leur nom, *Opica*. Refoulés par les Pélasges-Sicules, ils se retirèrent dans l'Apennin, vers Reate, d'où ils sortirent sous le nom de *Casci* ou *Aborigènes*. De ces Aborigènes naquit le peuple des *Latini*, ainsi appelé de l'un de ses rois, Latinus : ce peuple s'étendit entre le Tibre, la mer, le petit fleuve Numicius, et le mont Albain, et fonda 30 villes unies entre elles par des sacrifices communs, Albe était la métropole de toutes ces villes latines. C'est vers cette époque que la légende place l'arrivée en Italie de l'Arcadien Évandre et d'Énée avec ses Troyens, toutes populations, du reste, d'origine pélasgique. (*V.* Virgile, *Énéide*, liv. VII et suiv.) Autour des Latins habitaient d'autres tribus : les *Èques*, sur le haut Anio; les *Herniques*, sur le haut Liris; les *Rutules*, à l'O. du Numicius; les *Volsques*, jusqu'au Liris; les *Ausones* ou *Aurunces*, sur les bords de cette rivière et dans la Campanie. De leur côté, les Sabelliens de la montagne soumirent ou opprimèrent les populations de la côte orientale : postérieurement à l'invasion étrusque, ils s'établirent, sous le nom de *Sabins*, entre le Tibre et l'Anio. De là ils se répandirent, par l'usage des *printemps sacrés*, dans l'E. et le S., et formèrent 2 confédérations distinctes : au N. les *Picénins* (dans le Picenum), les *Vestins* et les *Marrucins* sur les bords de l'Aternus, les *Marses* et les *Péligniens* autour du lac Fucin; au S., la confédération *Samnite*, comprenant les *Frentans* entre l'Aternus et le Trento, les *Caudini*, les *Pentri*, et les *Caraceni* dans l'Apennin, les *Hirpini* et les *Picentes* en Campanie jusqu'au Silarus, les *Lucaniens* au S. de ce fleuve. — A ces races ainsi superposées sur le sol de la Péninsule, avant la fondation de Rome, il en faut ajouter 2 autres qui s'y établirent vers le même temps ou dans les deux siècles qui suivirent : les Grecs au S., les Gaulois au N. Si l'on en croit les traditions mythologiques de la Grèce, des héros hellènes seraient venus, après la prise de Troie, fonder des villes en Italie : Philoctète se serait établi à Pétilie; Nestor à Métaponte; Idoménée à Salente; Diomède et ses compagnons dans le pays des Dauniens, à Sipontum, Salapia, Canusium, Maleventum. Mais ces légendes ne présentent aucune certitude historique. C'est seulement au VIIIe siècle que l'histoire nous montre les Grecs en Italie. Cumes, fondée sur les côtes de Campanie par une colonie d'Éoliens de Cyme en Éolide, et d'Ioniens de Chalcis en Eubée, donne naissance à Dicæarchia, appelée depuis Pouzzoles, et à Parthénope (Naples). Zancle (Messine) en Sicile, Rhégium sur le détroit, Élée, sont colonisées par des Ioniens; par des Achéens, Métaponte, Crotone, Sybaris, celle-ci métropole de Laos et de Posidonie (Pæstum); par des Eoliens, Locres; par des Doriens, Tarente, avec ses 2 colonies de Brundusiumte d'Héraclée. Toute cette partie méridionale de l'Italie était devenue grecque, de population, de langue, de mœurs, d'insti-

tutions, et avait reçu le nom de *Grande-Grèce*. Au N., des Celtes ou Gaulois, venus probablement de la vallée du Danube, avaient franchi les Alpes vers 587, et conquis sur les Étrusques tout le pays situé entre le Tésin, le Pô et le Sério. Ils s'emparèrent bientôt de tout le pays entre l'Apennin, le Pô, l'Œsis, et la mer Adriatique; la haute Italie devint la *Gaule cisalpine*. On distinguait parmi eux les Insubres, fondateurs de Milan, les Boïens, les Anamans et les Sénons, au S.-E., touchant aux Ombriens, les Cénomans et les Lingons, au N.-E., confinant au territoire des Vénètes, dont l'origine est inconnue. L'invasion gauloise est la dernière invasion étrangère qui ait fondé en Italie un établissement durable. Dès ce moment, l'histoire de l'Italie est liée à celle de Rome. (*V. ce mot.*) Le Latium, plusieurs fois soumis, le fut définitivement en 338 après la guerre latine, et ses habitants rattachés à la fortune de Rome par la concession d'importants privilèges. La guerre des Samnites, qui eurent pour alliés contre Rome les Étrusques, les Ombriens, les Gaulois et les Grecs de Tarente, amena la conquête de la Campanie, 311, du Samnium et de la Sabine, 290, de l'Étrurie, du Picenum, de l'Ombrie et d'une partie du pays des Sénons, 280, enfin de la Grande-Grèce, de la Lucanie et du Brutium, 272. Au commencement des guerres puniques, l'Italie, depuis le détroit de Messine au S., jusqu'à la Macra et au Rubicon vers le N., obéissait aux Romains. La première guerre punique ajouta à cet empire la plus grande partie de la Sicile, 241. Dans l'intervalle des deux guerres, Rome s'empara de la Sardaigne, de la Corse, 237, de la Cisalpine, 222, et de l'Istrie, 221. Ces deux dernières provinces, révoltées pendant la 2e guerre punique, furent définitivement soumises en 178, avec la Vénétie et la Ligurie, 163. L'Italie jusqu'aux Alpes était alors romaine : toutefois, la Cisalpine, la Ligurie et la Vénétie furent considérées comme provinces et distinguées de l'Italie jusqu'au second triumvirat, 43; l'Istrie n'y fut comprise que sous le règne d'Auguste. Sous la république romaine, on divisait l'Italie en 3 grandes régions : la *Gaule cisalpine* au N., l'*Italie propre* au milieu, et la *Grande-Grèce* au S. L'Italie propre, entre la Macra, l'Apennin et l'Utis au N., la mer Tyrrhénienne à l'O., le Silarus et le Fronto au S., l'Adriatique à l'E., comprenait 7 contrées : l'*Étrurie* au N.-O., l'*Ombrie* au N.-E., le *Picenum* au S.-E. de l'Ombrie, la *Sabine* au S.-O. du Picenum et au S. de l'Ombrie, le *Latium* au S. de la Sabine, la *Campanie* au S. du Latium, et le *Samnium* à l'E. de ces deux dernières. La Gaule cisalpine et la *Grande-Grèce* (*V. ces mots*) étaient également subdivisées en plusieurs contrées. Quand Auguste organisa l'empire, il divisa l'Italie en 11 régions, qui ne furent d'abord que des circonscriptions financières : 1° Latium et littoral de la Campanie; 2° Campanie Intérieure, Apulie et la pointe S.-E. de la péninsule; 3° Lucanie et Brutium; 4° Samnium et Sabine; 5° Picenum; 6° Ombrie; 7° Étrurie; 8° Gaule Cispadane; 9° Ligurie; 10° Vénétie; 11° Gaule Transpadane. — A partir du règne d'Adrien, on distingua : l'*Italie Transpadane* au N. du Pô, l'*Italie Cispadane* ou *Italie propre* au S. de ce fleuve. L'Italie Cispadane était divisée en 4 grandes circonscriptions, qui avaient à leur tête des consulaires, appelés *juridici*, ou juges : la 1re était formée de la Campanie et du Samnium; la 2e, du Brutium et de la Lucanie; la 3e de l'Apulie et de la Calabre; la 4e, de l'Étrurie, de l'Ombrie et du Picenum : le centre de la péninsule, autour de Rome, formait un district particulier, sous la juridiction du préfet de la ville. Constantin établit une préfecture d'Italie, comprenant 4 diocèses : Italie, Rome, Illyrie et Afrique. Le *diocèse d'Italie* comptait 7 provinces : *Rétie Ire, Rétie IIe, Alpes Cottiennes, Ligurie, Vénétie et Istrie, Émilie, Flaminie et Picenum annonarium*. Le *diocèse* ou *vicariat de Rome* embrassait le reste de la péninsule, avec les 3 grandes îles de la Méditerranée; il était divisé en 10 provinces : *Toscane et Ombrie, Picenum suburbicarium, Samnium, Valérie, Campanie, Apulie et Calabre, Brutium et Lucanie, Sicile, Sardaigne, Corse*. Rome et le Latium étaient toujours administrés directement par le préfet de Rome. C. P.

ITALIE DU MOYEN ÂGE ET DES TEMPS MODERNES. — *1re Période. Les invasions barbares. Premier morcellement, 395-814.* Maîtresse impérieuse et jalouse, Rome avait, en respectant l'administration et les coutumes de chaque cité, encouragé l'esprit municipal, c.-à-d. l'esprit d'isolement, plutôt qu'elle n'avait, en s'assimilant les villes soumises, favorisé le développement d'un esprit national dans la Péninsule. Au ve siècle, malgré la barrière des Alpes, les Barbares envahirent l'Italie. Les Wisigoths d'Alaric et les Suèves de Radagaise ne firent que la traverser, 398-411; les Hérules d'Odoacre, 476-491, et les Ostrogoths de Théodoric, 489-554, y campèrent plus qu'ils ne s'y établirent. Justinien replaça l'Italie sous la domination de l'empire, grâce à Bélisaire et à Narsès, mais ses successeurs ne surent pas la défendre contre l'invasion des Lombards, dont les conquêtes, partagées en 36 duchés, 568-668, ne laissèrent aux souverains de Constantinople, avec les îles et la péninsule d'Istrie, que l'exarchat de Ravenne et la Pentapole à l'E., le duché de Rome et le pays de Naples à l'O., et les deux pointes du Sud. L'arianisme des Barbares et le despotisme rapace et intolérant des Grecs furent, dans cette période, outre la différence de la langue et des mœurs et l'éloignement naturel pour les envahisseurs du pays, des causes permanentes de division entre les Italiens et leurs maitres. En 726, la persécution de Léon l'Iconoclaste contre les catholiques de l'Italie excita une révolte, et fit naître à ses dépens, dans le duché de Rome, à côté des possessions grecques et du royaume barbare, un 3e État, l'État de l'Église, que Pépin le Bref augmenta, 30 ans plus tard, 755, de l'Exarchat et de la Pentapole, arrachés aux Grecs par les Lombards, 749-752, et aux Lombards par les Francs. En 774, Charlemagne prit pour lui le royaume lombard, en lui rendant le nom de royaume d'Italie; mais une principauté de l'État conquis, le duché de Bénévent, conserva au midi son indépendance presque entière, et la Péninsule fut ainsi partagée en 4 dominations : Italie franque au N. et au centre, Italie pontificale au centre, Italie lombarde au S., Italie grecque à l'extrême S. et sur quelques points des autres côtes. — *2e Période. Démembrement général de la Péninsule, 814-962.* La faiblesse et les querelles des princes, carolingiens ou autres, ducs de Spolète, de Frioul ou marquis d'Ivrée, rois de Germanie, de Bourgogne transjurane ou de Provence, qui, de 814 à 962, se passèrent ou se disputèrent la couronne d'Italie, furent de nouveaux éléments de dissolution pour la Péninsule, détachée de la France et de l'Allemagne dès 843 (traité de Verdun). Les feudataires devinrent partout de petits souverains, qui eurent de fait l'hérédité, bien avant de la voir proclamée dans la constitution de Pavie par l'empereur Conrad II, 1037; de nouveaux Barbares, les Hongrois au N.-E., les Sarrasins au S., envahirent la Péninsule; ces derniers, maîtres de la Sicile presque entière, fondèrent de nombreuses colonies dans l'Italie méridionale et s'avancèrent jusque sous les murs de Rome. De leur côté, les villes, pour résister à la tyrannie des uns, aux ravages des autres, commencèrent à relever leurs murs, à rétablir fortement leur organisation municipale, à organiser leurs milices, à se suffire à elles-mêmes. L'État de l'Église était livré à la plus scandaleuse anarchie. L'Italie lombarde, en 840, se démembra en 3 petits États : Bénévent, Salerne et Capoue. Sur toutes les côtes, les villes maritimes, soit du royaume d'Italie, comme Gênes, soit des possessions grecques, comme Venise, Pise, Naples, Gaëte, Amalfi, se rendaient indépendantes, et ces républiques montraient l'exemple aux autres cités italiennes. — *3e Période. Lutte contre l'Allemagne, 962-1250.* En venant, sur l'appel du pape Jean XII et des seigneurs, fatigués de la tyrannie de Bérenger II, se faire couronner empereur et roi d'Italie, 962, Othon le Grand fit naître, pour 3 siècles, chez les rois allemands, des prétentions ambitieuses, qui les empêchèrent de donner l'unité à la Germanie, sans qu'ils pussent davantage la donner à la Péninsule. Dans la haute Italie, la maison de Saxe trouva devant elle un parti national, dont l'un des chefs, Ardoin, marquis d'Ivrée, fut sur le point de l'affranchir du joug allemand, 1002-1015; à Rome, elle eut sans cesse à combattre l'esprit républicain et turbulent de la noblesse (*V.* Crescentius); au S., elle attaqua en vain les Grecs, qui la vainquirent à Basentello, 982. En voulant combattre et dominer le saint-siège (*V.* Investitures, Henri IV et V, Grégoire VII), la maison de Franconie ne fit qu'ajouter une nouvelle cause de faiblesse à celles qui avaient empêché ses prédécesseurs de dominer la Péninsule; et une puissance militaire importante, celle des Normands, alors en voie de conquérir toute l'Italie inférieure, grecque ou lombarde, et d'en faire avec la Sicile un seul royaume, 1016-1139, se déclara la vassale et le soutien de la puissance spirituelle. La famille de Hohenstauffen, à son tour, quand elle voulut asservir tout ensemble les villes italiennes, devenues, 1100-1150, dans le bassin du Pô et dans la Toscane, autant de républiques indépendantes et démocratiques, et le souverain pontife, en lui opposant antipapes sur antipapes, se vit excommuniée par l'Église (*V.* Arnauld de Brescia, Alexandre III, Innocent III, Grégoire IX et Innocent IV), vaincue à Lignano, 1176, et à Parme, 1248, par les républiques lombardes, unies entre elles sous l'inspiration pontificale, forcée avec Frédéric Ier à une paix humiliante (trêve de Venise, 1177, traité de Constance, 1183), écrasée et ruinée avec Frédéric II, 1250, dépossédée même, en 1266 et 1268 (bataille de Grandella et de Tagliacozzo), de son dernier État, le royaume de Naples et de Sicile, qu'un mariage lui avait donné en 1186, et qui passa à la maison française d'Anjou, appelée par le saint-siège. Mais ces luttes héroïques contre l'étranger ne firent que sauver l'Italie de la domination germanique, sans y faire naître le sentiment d'une commune origine et d'une même patrie. Ardoin, le saint-siège, les deux ligues lombardes, 1167, 1226, virent la moitié de la

Péninsule dans les rangs opposés, et vis-à-vis du parti *guelfe*, défenseur des papes et *propugnateur*, avec Alexandre III, *de la liberté italienne*, s'éleva le parti *gibelin*, ami des Allemands. — *4e Période, 1250-1494. L'anarchie rapproche les villes italiennes de la monarchie. Fondation de quelques États importants. Première renaissance.* Ces guerres, après lesquelles les empereurs, excepté Louis de Bavière au XIVe siècle, ne tentèrent plus sérieusement d'exercer en Italie les droits de l'Empire, laissèrent le Nord et la Toscane en proie à toutes les haines jalouses des villes les unes pour les autres, et, dans le sein d'une même ville, aux rivalités furieuses des grandes familles et des diverses classes : les noms de *guelfes* et de *gibelins*, après avoir désigné les patriotes et leurs adversaires, puis les partisans et les ennemis de la démocratie, ne tardèrent pas à ne plus signifier autre chose que des partis qui se détestaient. Tous ces déchirements finirent par livrer la plupart des villes, soit à quelque maison habile et puissante : ainsi Milan et ses voisines aux Torriani, puis aux Visconti, qui en firent un duché, 1396, et enfin aux Sforza, qui y ajoutèrent la suzeraineté de Gênes en 1464, Florence et son territoire aux Médicis depuis 1434 ; — soit à Venise, restée plus calme et plus forte, qui, de 1402 à 1450, s'empara de tout le N.-E. de l'Italie jusqu'à l'Adda. A côté de ces États du nord, celui de Savoie et Piémont, formé au XIe siècle, par Humbert aux Blanches-Mains, allié de Henri IV, de quelques débris du royaume d'Arles, et partagé entre 3 branches depuis 1233, fut réuni dans les mêmes mains en 1418, et prit, presque en même temps, le nom de duché, 1416. Les grandes villes maritimes de Gênes, de Pise, Venise, avaient, de leur côté, trouvé dans la possession de la Sardaigne et de la Corse, disputées par les deux premières, ou dans le commerce du Levant, exploité par les Génois et les Vénitiens, des causes spéciales de guerres acharnées ; si Gênes et Venise n'en furent que momentanément affaiblies, Pise, restée fidèle au parti gibelin, vit ruiner sa puissance, 1290, et sa décadence permit plus tard aux Florentins, 1405-1406, de lui enlever aussi sa liberté, et d'asservir une ancienne rivale. Dans l'État de l'Église, le séjour prolongé des papes à Avignon, 1309-77 et le grand schisme, 1378-1449, abandonnèrent Rome, tantôt aux agitations populaires (Rienzi, 1347), tantôt, comme les autres villes du pays, à l'oppression et aux brigandages des seigneurs, qui, en s'emparant du pouvoir souverain dans leurs fiefs, commencèrent autant de petites maisons princières ; mais, à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle, Alexandre VI, César Borgia et Jules II vinrent les écraser. La basse Italie et la Sicile, séparées et partagées entre la maison d'Anjou et celle d'Aragon depuis 1282 (Vêpres Siciliennes), furent de nouveau réunies par la dernière en 1435. Un commencement de concentration politique se produisait ainsi dans l'Italie ; mais elle était toujours bien loin de l'unité, et à ce morcellement, qui lui laissait encore 6 États principaux (duchés de Savoie et de Milan, républiques de Venise et de Florence, État du pape, royaume de Naples) et un grand nombre d'États secondaires, se joignait une autre cause de faiblesse, la ruine de l'esprit militaire dans la Péninsule entière, où les guerres, depuis un siècle, ne se faisaient plus que par les bandes mercenaires des *condottieri*. La diplomatie, habile et peu scrupuleuse, dont Machiavel a exposé les principes dans le livre du *Prince*, travaillait plutôt à diviser les États italiens qu'à les réunir. La prise de Constantinople et les dangers auxquels elle exposait la Péninsule ne parvinrent même pas à réconcilier les Italiens. La trêve de Lodi, 1454, fut presque aussitôt rompue, et Venise, pour conserver son commerce et sauver les restes de ses colonies d'Orient, traita avec Mahomet II. Dans cette période, la langue italienne, sortie du latin, produisit, au XIVe siècle, ses premiers chefs-d'œuvre, et tous étaient dus à des Florentins : à Dante et à Pétrarque pour la poésie, à Villani et à Boccace pour la prose. L'architecture, qui, du XIe au XIIIe siècle, avait donné, surtout à Pise, des monuments remarquables (le Dôme, le Baptistère, la Tour penchée, le Campo-Santo), grandit encore au XVe, avec Brunelleschi. La peinture, renouvelée au XIIIe par Cimabué et Giotto, se prépara au XVe, avec Masaccio, aux splendeurs de l'époque suivante. La sculpture, en même temps, avait Donatello et Ghiberti. La division de la Péninsule seconda peut-être ce développement des arts et des lettres, en multipliant les capitales, où ils trouvaient, avec des encouragements, les occasions de se produire : malheureusement, elle mettait en péril son indépendance. — *5e Période, 1494-1559. Le siècle de Léon X. Les Français et les Espagnols en Italie. Asservissement de la Péninsule.* Au nom de la maison d'Anjou, dont Louis XI était l'héritier, et de Valentine Visconti, aïeule de la branche d'Orléans, les rois de France Charles VIII, Louis XII, François Ier, attaquèrent le royaume de Naples et le Milanais. Ils prirent et perdirent deux fois le premier, 1495, 1501-1503, trois fois le second, 1499, 1500-12, 1515-22, et les deux États finirent par appartenir à l'Espagne : l'un sous Ferdinand le Catholique, 1503, l'autre sous Charles-Quint, qui, dès 1522, y fut le véritable maître au nom de François Sforza, rétabli par lui, et qui l'occupa définitivement à la mort de ce dernier duc, 1535. Enfermé entre ces deux pays et les deux grandes îles, espagnoles aussi, de Sicile et de Sardaigne, le reste, sans dépendre nominalement de l'Espagne, était complètement sous son influence, depuis que Charles-Quint avait été couronné empereur et roi d'Italie à Bologne, 1530 : il avait fait de Florence, 1531-32, un duché héréditaire pour les Médicis, c.-à-d. une principauté feudataire ; Gênes, redevenue libre avec Doria, 1528, ne l'était que dans l'enceinte de ses murs, et à la condition de rester dans l'alliance de Charles-Quint ; les autres États, épuisés ou timides, n'existaient guère que sous le bon plaisir de l'Empereur. En chassant de l'Italie les Français, les *barbares*, avec l'aide des Espagnols, Jules II, 1503-13, n'avait pu lui donner l'unité qu'il rêvait pour elle sous l'autorité pontificale ; son patriotisme n'avait abouti qu'à préparer la place aux Espagnols, qu'un de ses successeurs, Paul IV, d'accord avec Henri II de France, s'efforça en vain de repousser, 1555-57, et dont le traité du Cateau-Cambrésis, 1559, reconnut la domination sur la Péninsule. Au milieu de ces luttes dont elle était le théâtre et l'objet, l'Italie, dans cette première partie du XVIe siècle, ajouta un nouvel éclat à sa gloire littéraire et artistique. L'Arioste, Machiavel, Guichardin, composèrent des œuvres immortelles dans la langue vulgaire, délaissée depuis un siècle par les écrivains pour la langue latine. Bramante, Raphaël, Michel-Ange, Léonard de Vinci, le Corrège, le Titien et tant d'autres, dépassèrent de bien loin, dans les arts du dessin, ceux qui les avaient précédés. Palestrina, dans le même temps, créa la musique religieuse. — *6e Période, 1559-1700. Domination austro-espagnole. La décadence.* Cette période de décadence, où les mœurs, déjà corrompues, s'altérèrent encore, où la vie politique disparut, où le bon goût s'éteignit pour faire place à la recherche maniérée, où l'Arioste et le Tasse furent bientôt remplacés par Marini, Michel-Ange par le cavalier Bernin, Raphaël par l'Albane, où les sciences seules furent représentées par des hommes de premier ordre, l'astronomie par Galilée, la physique par Torricelli, est tout à fait stérile en grands événements. Les seuls faits importants pour la situation générale de l'Italie furent les efforts de la France, au temps de Richelieu, pour arrêter l'influence des Espagnols dans la Péninsule : la guerre de la Valteline, dont la possession aurait rejoint, au pied des Alpes, les deux branches de la maison d'Autriche, et que le cardinal leur enleva pour la rendre aux Grisons, 1624-26 ; celle de la succession de Mantoue, où il empêcha un prince ami de l'Espagne de monter sur le trône de ce duché 1629-31. Les guerres de Louis XIV jusqu'à la fin du XVIIe siècle ne firent que livrer l'Italie du nord, sans y rien changer, aux ravages de tous, des Allemands du prince Eugène et des Français de Catinat. — *7e Période, 1700-1789. Nouvelles dynasties. Nouvelle renaissance.* Sans rendre la vie à la Péninsule, sans lui donner un esprit national, les guerres du XVIIIe siècle enlevèrent à la domination ou à l'influence toute-puissante de l'Espagne, et transformèrent en États indépendants quelques-unes de ses plus belles parties. A l'extinction des descendants de Charles-Quint, 1700, la guerre de la Succession (*V. ce mot*) et le traité d'Utrecht, 1713, remplaçant l'étranger par l'étranger, donnèrent, il est vrai, à l'Autriche, Naples, le Milanais, la Sardaigne. Mais le plus militaire des souverains de l'Italie, le duc de Savoie, acquit alors, avec le titre de roi, la Sicile, échangée contre la Sardaigne 7 ans plus tard, 1720 (*V.* TRIPLE et QUADRUPLE ALLIANCE), des pays qui, comme le Montferrat, l'Alexandrin, etc., donnèrent plus de consistance et de force à ses États ; et les traités suivants les arrondirent encore (Novare, Tortone, etc., 1735, la rive dr. du Tésin, 1743). Si la paix de Vienne, 1738, fit passer la Toscane, de la famille dégénérée des Médicis, récemment éteinte, à la maison de Lorraine, qui allait devenir la nouvelle maison d'Autriche, le bon gouvernement qu'elle y introduisit fit oublier son origine étrangère. Le même traité et celui d'Aix-la-Chapelle, 1748, assurèrent le royaume de Naples et de Sicile et les duchés de Parme et de Plaisance à Don Carlos et à Don Philippe, chefs de deux branches cadettes des Bourbons espagnols ; les chefs de ces branches, nés d'une Italienne et élevés en partie en Italie, pouvaient presque être regardés comme des souverains indigènes. En même temps que l'Italie recouvrait quelque indépendance, elle voyait se manifester, dans les lettres et les arts, une renaissance nouvelle qu'avait fait pressentir, à la fin du XVIIe siècle, la muse lyrique de Filicaja. Les idées de nos écrivains, pénétrant en Toscane sous Léopold, à Naples sous Charles VII et Tanucci (*V. ces noms*), y amenèrent des réformes importantes. Beccaria et Filangieri, s'occupant, après Montesquieu, de la philosophie du droit, réclamaient plus d'humanité dans la législation ; Vico recherchait les lois de l'histoire générale, et Muratori, dans un admi-

rable monument d'érudition, recueillait les matériaux de l'histoire de l'Italie ; à côté des vers harmonieux des drames lyriques de Métastase, paraissait l'austère tragédie de Maffei et d'Alfieri, la comédie de mœurs et de caractère de Goldoni. Dans les sciences, Volta se livrait aux travaux qui amenèrent, en 1794, la découverte de la pile voltaïque. Dans les arts, Pergolèse commençait cette série de grands compositeurs qui devait aboutir à Rossini et à Verdi, et Canova créait des chefs-d'œuvre dignes de la sculpture ancienne. — *8e Période, de 1789 à 1849. La domination française. Les traités de 1815 et les révolutions de 1848.* La révolution française et les victoires de Napoléon parurent un moment donner à la Péninsule l'unité de gouvernement. En s'unissant à l'Autriche contre nous dans la première et dans la seconde coalition (les États sardes, 1792, 93, 98 ; Naples, 1793, 98 ; la Toscane, 1793), en laissant massacrer nos compatriotes (Vérone, Gênes, 1797), attaquer nos vaisseaux (Gênes, 1797), insulter ou même tuer nos généraux, nos ambassadeurs, qui faisaient d'ailleurs une propagande révolutionnaire très active dans les États où ils étaient accrédités (Rome, 1798), les puissances italiennes se perdirent avec la puissance à laquelle elles s'alliaient ou qu'elles voulaient soutenir. En même temps que l'Autriche se vit enlever le Milanais, qui, joint au duché de Modène et aux légations pontificales, forma, par la volonté de Bonaparte, la république cisalpine, 1796 (*V. ce mot*), le roi de Sardaigne fut dépouillé, au profit de la France, de toutes ses possessions continentales (Savoie, Nice, 1792 ; Piémont, 1798) ; des républiques se formèrent partout : à Gênes, 1797 (*V.* RÉP. LIGURIENNE) ; à Rome, 1798 (*V.* PIE VI) ; à Naples, 1799 (*V.* RÉP. PARTHÉNOPÉENNE et ACTON), sur le modèle de la république française ; la république de Venise disparut, et ses possessions italiennes passèrent temporairement entre les mains de l'Autriche, du traité de Campo-Formio à celui de Presbourg, 1797-1805. Les succès d'un instant des Austro-Russes dans la Péninsule, en 1799, furent suivis d'agrandissements nouveaux pour nous ou pour nos amis : la Toscane fut enlevée à la branche autrichienne qui y régnait, et donnée, sous le nom de royaume d'Étrurie, à la branche espagnole de Parme, dont le duché, dès lors, nous appartint (traité de Lunéville, 1801) ; la république ligurienne fut annexée à la France, 1805 ; les possessions vénitiennes restées à l'Autriche devinrent, au traité de Presbourg, des départements de la république cisalpine, transformée en un royaume d'Italie, 1805, qui eut pour roi Napoléon et pour vice-roi, résidant à Milan, Eugène de Beauharnais. Ferdinand IV de Naples, rétabli en 1799, fut remplacé par Joseph Bonaparte, 1806, puis par Murat, beau-frère de Napoléon, 1808, et il ne conserva que la Sicile ; la Toscane, depuis 1807-1808, le reste des provinces pontificales, 1808, Rome elle-même, 1809, furent des départements français. En 1810, l'Italie continentale tout entière, avec la Corse, se trouva sous la domination de Napoléon Ier, bien que, sans parler du grand-duché de Lucques et de Piombino, donné en 1805 à sa sœur Élisa, elle se divisât en 3 parties : 1° les parties intégrantes de l'Empire, qui réunissaient le Piémont, Parme et Plaisance, la Toscane et les États de l'Église : il y avait là 15 départements, Doire (Ivrée), Sésia (Verceil), Pô (Turin), Marengo (Alexandrie), Stura (Coni), Montenotte (Savone), Gênes (Gênes), Apennins (Chiavari), Taro (Parme), Arno (Florence), Méditerranée (Livourne), Ombrone (Sienne), Trasimène (Spolète), Rome ou Tibre (Rome) ; 2° le royaume d'Italie, qui reconnaissait le même souverain, représenté par son beau-fils, Eugène Beauharnais, et qui se composait de 24 départements (*V. l'art. suivant*) ; 3° le royaume de Naples, obéissant à Murat. Mais cette unité ne put se maintenir que quelques années, juste assez pour donner aux États italiens nos codes et notre système d'administration, que quelques-uns (Naples, États sardes) conservèrent ensuite en partie. La France avait contre elle, en Italie, le mécontentement des dynasties renversées qui ne pouvaient se résigner à leur déchéance, et des patriotes ardents qui, malgré l'origine à demi italienne de Napoléon, n'acceptaient qu'avec répugnance la domination d'une puissance étrangère. Elle eut aussi contre elle, à la fin, et les croyances catholiques et les intérêts des populations, irritées de la captivité de Pie VII et gênées dans leur commerce par le blocus continental. La Péninsule aida et applaudit à la chute de Napoléon, et, en 1814-15, elle reprit, sauf quelques modifications, ses anciennes divisions politiques. Le royaume de Sardaigne fut augmenté du pays de Gênes. Le duché de Parme et Plaisance fut reconstitué pour l'archiduchesse Marie-Louise que Napoléon avait épousée, celui de Lucques donné aux Bourbons de Parme, avec réversion du premier au duc de Lucques, et du second presque entier à la Toscane à la mort de Marie-Louise. Naples retrouva les Bourbons, et l'Autriche, plus puissante que jamais avec le royaume lombard-vénitien (Milanais et provinces italiennes de Venise), domaine de sa branche aînée, avec le grand-duché de Toscane et celui de Modène, possessions de deux branches cadettes, avec le droit de garnison à Ferrare dans les États romains, fut la maîtresse de l'Italie. Attaquée plus ou moins vivement, dès 1820, par la plupart des écrivains (Manzoni, Silvio Pellico, etc.), menacée par les sociétés secrètes des *carbonari* et par des insurrections rigoureusement réprimées, 1821, 31 et 32, 41, 43, cette domination de l'Autriche fut un instant ébranlée en 1848. Depuis longtemps, sans pouvoir s'entendre sur l'organisation à désirer pour la Péninsule, dont les uns voulaient faire une confédération, les autres une république indivisible et démocratique, les divers partis se réunissaient du moins pour la vouloir unie et indépendante, et la plupart lui choisissaient Rome pour centre, la Rome des papes (Gioberti, Rossi), ou la Rome du peuple (Mazzini). Avec la haine de l'Autriche, un vif désir de réformes politiques se manifestait dans chaque État. L'avènement d'un pape réformateur, Pie IX, en qui les Italiens croyaient voir un Alexandre III ou un Jules II, juin 1846, augmenta encore l'agitation générale ; l'occupation de Ferrare par les Autrichiens inquiets, juillet 1847, celle de deux villes du duché de Lucques, Pontremoli et Favizzano, qu'à la mort de Marie-Louise, nov. 1847, et d'après les traités de 1815, ils rattachèrent malgré elles, l'une au duché de Parme, l'autre à celui de Modène, au lieu de les laisser, comme la capitale, passer à la Toscane, exaspérèrent des esprits avides de liberté, que vinrent encore surexciter la proclamation de la république à Paris, 24 février 1848, et la révolution de Vienne, 15 mars. La Sicile, depuis le milieu de janvier, 12-26, était en pleine insurrection ; Naples et Florence, dès le 11 et le 15 février, Turin et Rome elle-même, dès le 4 et le 15 mars, s'étaient fait donner, par des constitutions, un gouvernement parlementaire ; Milan et Venise se soulevèrent à leur tour, 17-22 mars ; et le roi de Sardaigne Charles-Albert, en passant le Tésin, 24 mars, commença la guerre de l'indépendance, à laquelle vinrent prendre part des contingents de troupes régulières ou de volontaires des divers États. Comme toujours en Italie, la discorde perdit tout. Les princes italiens étaient peu empressés de soutenir une guerre qui devait surtout profiter à Charles-Albert, et lui donner, avec tout le nord et les deux mers de la Péninsule, une prépondérance incontestable ; ils craignaient d'ailleurs les soulèvements du parti républicain. En vain la Lombardie et Venise, d'abord république, se donnèrent à lui, 28 juin, 4 juillet, comme les petits États de Parme et de Modène, après avoir chassé leurs ducs, l'avaient fait 2 ans plus tôt ; en vain le parlement qui s'était constitué en Sicile appela au trône de cette île le duc de Gênes, son second fils, 11 juillet. Charles-Albert, que le pape désapprouvait, que les Napolitains, rappelés par leur roi, abandonnaient, qui avait toujours repoussé l'intervention offerte par la France républicaine (*Italia farà da se*, disait-il), ne put continuer les brillants succès du début de la guerre (occupation de la ligne du Mincio, prise de Peschiera, etc.). La défaite de Custozza, 25 juill., le força à rendre Milan à l'Autrichien Radetzky et à demander un armistice ; celle de Novare, 23 mars 1849, entraîna la chute de Brescia, et le décida à abdiquer. Venise, Rome et Florence, devenues républiques depuis le revers de Custozza, 10 août 1848, 9 et 18 février 1849, furent occupées l'une après l'autre : Rome par les Français, qui venaient y rétablir le pape et contre-balancer l'influence autrichienne en Italie, 3 juillet 1849, Florence et Venise, 25 mai, 28 août, par les Autrichiens, comme l'avaient été Parme et Modène, Messine et Palerme avaient, de leur côté, été reprises par Ferdinand II, 3 sept. 1848, 15 mai 1849. Sauf dans les États sardes, où le jeune roi Victor-Emmanuel conserva le régime constitutionnel, et à Rome, où Pie IX, sous l'influence française, combattue par celle de l'Autriche, fit ou maintint quelques réformes, le gouvernement et l'administration furent rétablis partout tels qu'ils étaient avant 1848. Avant la guerre de 1859, qui transforma la Péninsule, l'Italie comprenait les 9 États suivants :

	États.	*Capitales.*
Au nord..	États sardes	Turin.
	Principauté de Monaco	Monaco.
	Royaume lombard-vénitien (à l'Autriche)	Milan.
	Duché de Parme	Parme.
	— de Modène	Modène.
Au centre.	Grand-duché de Toscane	Florence.
	États de l'Église	Rome.
	République de Saint-Marin	St-Marin.
Au sud....	Royaume des Deux-Siciles	Naples.

9e période, de 1849 à 1871. L'oppression autrichienne et la guerre de l'indépendance. L'Italie nouvelle. — L'Autriche fut toute-puissante dans la Péninsule de 1849 à 1859, à Modène et à Florence, où régnaient des archiducs, à Parme sous Charles III de Bourbon, à Naples sous Ferdinand II. Dans les États romains, elle occupait les Romagnes et les Marches. Par des traités particuliers faits avec les princes du centre, elle obtint le droit d'intervenir par la force en cas de révolte, et d'occuper le pays en cas de guerre comme défense avancée de ses pro-

pres possessions, inquiétant la Sardaigne par son extension sur l'Apennin, en même temps qu'elle accablait d'impôts et de réquisitions militaires le royaume lombard-vénitien. Mais son influence diminuait en Europe, où elle avait mécontenté toutes les grandes puissances, la Prusse dont elle affaiblissait l'importance en Allemagne, 1850-52, la Russie qu'elle payait d'ingratitude dans la guerre d'Orient, la France et l'Angleterre, en ne prenant aucune part active à la guerre, malgré ses promesses, et en apportant tous les obstacles possibles à la constitution des Principautés-Unies et à la libre navigation du Danube. Au contraire, la Sardaigne avait grandi par la part qu'elle avait prise à la guerre d'Orient, par la consolidation du régime constitutionnel, par l'asile qu'elle ouvrait à tous les proscrits de la Péninsule, enfin par l'habileté audacieuse de son ministre, M. de Cavour, qui, au Congrès de Paris, signala à l'attention de l'Europe les empiétements de l'Autriche et l'état déplorable de l'Italie. Aussi, lorsqu'au commencement de 1859, l'Autriche rassembla 200,000 hommes dans le roy. lombard-vénitien, et, repoussant tout projet de médiation européenne, somma la Sardaigne de désarmer sous 3 jours, 22 avril, l'opinion se prononça contre elle, et pas un État ne voulut s'associer à sa politique. La Sardaigne fut soutenue par la France. Le général autrichien baron Gyulay passa le Tésin le 29 avril, et ravagea pendant 10 jours la province de Novare, tandis que l'armée française accourait, par Suse et par Gênes, au secours des Piémontais. La victoire du général Forey à *Montebello,* 20 mai, inaugura brillamment la campagne; le succès des Piémontais à *Palestro,* 30-31 mai, la grande bataille de *Magenta,* 4 juin, gagnée par le maréchal de Mac-Mahon, celle de *Marignan,* 8 juin, par le général Baraguey-d'Hilliers, et les progrès de Garibaldi (*V. ce nom*) qui, dans le nord, s'était avancé jusqu'à Bergame, firent perdre en 15 jours aux Autrichiens toute la Lombardie. Ils tentèrent, au nombre de 220,000, de la reprendre à la journée de *Solferino,* 24 juin, qui dura 16 heures et ouvrit aux alliés victorieux l'entrée du quadrilatère vénitien. Mais l'agitation qui se communiquait dans toute l'Italie, surtout dans les États pontificaux, par le soulèvement des Romagnes et de Pérouse, l'attitude menaçante de la Prusse, les démonstrations de plusieurs princes allemands en faveur de l'Autriche, déterminèrent Napoléon III à s'arrêter, et à conclure avec François-Joseph la paix de Villafranca, 11 juillet, qui fut confirmée par le traité signé à Zurich entre la France, la Sardaigne et l'Autriche, 10 nov. Celle-ci voyait passer à la Sardaigne la Lombardie, du Tésin au Mincio, mais conservait ses places fortes du quadrilatère. Les conventions de Villafranca et de Zurich stipulaient l'établissement d'une Confédération italienne, placée sous la présidence honoraire du pape, et dans laquelle seraient entrés l'Autriche, les princes de Parme, de Modène, de la Toscane, et le roi de Naples. Mais ces conditions étaient rejetées comme insuffisantes par le parti italien avancé qui réclamait l'unité politique de l'Italie sous la maison de Savoie, et qui était soutenu par les encouragements de l'Angleterre. Dès le commencement de la guerre, le grand-duc de Toscane avait été forcé de quitter Florence, 27 avril, et le pays s'était placé sous la protection de Victor-Emmanuel. Parme, Modène, l'imitèrent après le départ de leurs souverains, et les Romagnes en firent autant dès que l'Autriche en eut retiré ses soldats, 8-12 juin. Les États du centre, d'où le gouvernement sarde avait rappelé ses commissaires, se donnèrent alors des gouverneurs provisoires : Ricasoli à Florence, 1er août, Farini à Modène et à Parme, 27 juillet, 18 août, Cipriani à Bologne, 2 août. Ils formèrent une ligue militaire défensive, et, sous sa protection, les assemblées des 4 provinces votèrent la déchéance de leurs anciens souverains, et déclarèrent s'annexer à la Sardaigne, août-septembre. Victor-Emmanuel, n'osant encore désavouer les engagements de Villafranca, promit de soutenir ces vœux devant les puissances de l'Europe, sans accepter définitivement l'offre qu'on lui faisait. Les assemblées nommèrent alors le cousin du roi, le prince de Carignan régent de l'Italie centrale, 6-9 nov., et, sur son refus, Buoncompagni fut élu gouverneur général de la ligue, qui resta divisée en 2 États : la Toscane sous le gouvernement de Ricasoli; Parme, Modène et la Romagne, sous l'autorité de Farini et sous le nom de gouvernement royal de l'*Émilie.* (*V. ce mot.*) En abolissant les douanes entre les États de la ligue et la Sardaigne, en adoptant les lois civiles et le statut sardes, les États du centre préparèrent l'union politique qui s'accomplit enfin par un second vote des assemblées : Émilie, 14 mars 1860; Toscane, 16, et par l'acceptation du roi de Sardaigne, 18-22 mars, qui, en échange de cet agrandissement consenti par la France, lui cédait Nice et la Savoie, traité de Turin, 24 mars. Le sud de l'Italie restait encore intact : Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, était mort le 22 mai 1859, et son fils, François II, avait persévéré dans la politique de son père, et dans l'alliance étroite avec l'Autriche. Une révolte éclata en Sicile dès le 4 avril 1860 : Palerme, Messine, Catane se soulevèrent; forcés dans les villes, les révoltés se retirèrent dans l'intérieur de l'île, où ils furent bientôt secourus par Garibaldi et ses volontaires, désavoués ostensiblement par le gouvernement de Turin. Garibaldi débarqua à Marsala avec une troupe d'environ 2,000 hommes, 10 mai, prit la dictature au nom de Victor-Emmanuel, organisa un gouvernement provisoire, 14, battit 2 fois les troupes royales, 15-16, et s'empara de Palerme, qui fut bombardée par l'armée napolitaine, 27. François II consentit alors à promettre une constitution et l'alliance avec la Sardaigne, 26 juin. Mais Garibaldi, après avoir pris Messine, 28 juillet, dont la citadelle seule résista, passa à Reggio et marcha sur Naples, où il entra le 7 sept. sans trouver de résistance sérieuse. François II s'était retiré vers Capoue, puis dans Gaëte, où il dut s'enfermer après avoir vu ses troupes défaites sur le Volturno, 1-2 oct. — En même temps, les troupes pontificales, sous les ordres du général français de Lamoricière, furent surprises par l'invasion subite, et mal motivée, des Piémontais dans les Marches et l'Ombrie; attaqué par eux à Castelfidardo, 18 sept., le général fut battu, après une héroïque résistance, se réfugia dans Ancône, où, attaqué par terre et par mer, il capitula quelques jours après, et toutes les Marches et l'Ombrie furent conquises par les Piémontais; entrant alors dans le roy. de Naples, ils battirent les Napolitains à Isernia. Toutes les provinces, consultées par le suffrage universel, proclamèrent roi Victor-Emmanuel, qui fit dans Naples son entrée solennelle, 7 nov., et le 22 accepta le vote des Marches et de l'Ombrie pour l'annexion à ce royaume. François II, assiégé dans Gaëte par le général Cialdini, se défendit pendant 4 mois. Il n'abandonna la ville que le 13 février 1861 et fut reçu à bord d'un bâtiment français. La prise de Gaëte fut suivie de la réunion d'un premier parlement italien, qui proclama Victor-Emmanuel roi d'Italie, 17 mars. Mais la mort prématurée de M. de Cavour, 5 juin, la division des partis politiques, les embarras financiers et le brigandage dans les provinces napolitaines rendirent difficiles les commencements du nouveau royaume.

Il lui manquait, pour comprendre toute la péninsule, Rome et la Vénétie. Celle-ci demeura à l'Autriche jusqu'en 1866. Au commencement de cette année, la guerre paraissant imminente (*V.* Allemagne) entre l'Autriche et la Prusse, l'Italie s'allia avec cette dernière puissance, et déclara la guerre à l'Autriche, 18 juin. Cette guerre fut malheureuse pour les Italiens : leur armée, qui avait franchi le Mincio le 23, fut rejetée au delà de cette rivière par la victoire que gagna sur elle l'archiduc Albert à Custozza, 24, et Garibaldi échoua complètement dans le Tyrol. Cependant les Prussiens avaient l'avantage en Bohême, et, dès le 4 juillet, l'empereur d'Autriche avait cédé la Vénétie à Napoléon III en lui demandant sa médiation. Les Italiens ne voulurent pas en l'acceptant rester sous le coup de leur défaite. Leur flotte, commandée par l'amiral Persano, tenta de bombarder les forts de l'île de Lissa, sur les côtes de Dalmatie. Mais elle fut vaincue et à moitié détruite par l'amiral autrichien Tégethoff, 20 juillet. Une suspension d'armes fut alors conclue entre l'Italie et l'Autriche, et suivie de la paix signée à Vienne le 3 oct. La Vénétie était cédée au roy. d'Italie.

Quant à Rome, une convention avait été signée, le 15 septembre 1864, entre la France et l'Italie : cette dernière puissance s'interdisait toute attaque contre le territoire pontifical, s'engageait à établir, sur la frontière de cet État, une force militaire capable d'empêcher toute invasion de volontaires, prenait à sa charge une partie de la dette romaine, proportionnelle à l'importance des anciennes provinces pontificales réunies au royaume d'Italie, enfin transférait le siège du gouvernement de Turin à Florence, qui, le 26 avril 1865, fut déclarée officiellement capitale du royaume. En revanche, la France s'engageait à évacuer Rome dans le délai de 2 ans. Le 12 décembre 1866, le dernier corps de l'armée française avait quitté Rome. Le pape avait dû former, pour la défense de ses États, une armée de volontaires, français, belges, autrichiens, suisses, etc. Mais la désertion s'étant mise parmi ses soldats, même dans ceux du corps français, dit *Légion d'Antibes,* le ministre de la guerre en France rappela par une lettre ces soldats à leur devoir et envoya un général français en mission à Rome. L'Italie se plaignit de ces mesures comme d'une infraction à la convention, et, dans l'été de 1867, de nombreux volontaires essayèrent de franchir la frontière romaine. Au mois d'octobre, Garibaldi l'envahit avec quelques milliers d'hommes, et marcha sur Rome, où il espérait être secondé par un soulèvement. Mais la capitale resta tranquille; un corps d'armée français, parti de Toulon, concourut avec les troupes pontificales à la défaite de Garibaldi à Mentana, 3 nov. Le général de Failly quitta Rome le 2 décembre, mais une division resta à Civita-Vecchia. Le gouvernement italien, après avoir désarmé les volontaires et arrêté Garibaldi

lui-même, activa les négociations relatives aux intérêts de la dette pontificale, et, cette dette ayant été fixée à 17 millions par an, payables au pape par l'intermédiaire de la France, il demanda aux Français de se retirer de l'Italie, à Pie IX d'accorder la grâce des condamnés politiques. Il échoua des deux côtés. Lorsque les premiers revers de la France dans sa guerre contre la Prusse l'eurent obligée à rappeler ses troupes des États pontificaux, 6 août 1870, le territoire pontifical fut envahi par l'armée italienne, qui entra dans Rome le 21 septembre, après un bombardement de quelques heures. Le 2 octobre, un plébiscite, rendu par 133,680 *oui* contre 1,507 *non*, demanda la réunion des États pontificaux au royaume d'Italie, réunion qui fut décrétée le 8, et ratifiée le 21 et le 29 décembre par les Chambres italiennes. Rome fut déclarée capitale, et une loi dite *des garanties* votée par les Chambres, pour régler les relations entre l'État italien et le souverain pontife. D'après cette loi, le pape conserve tous les privilèges honorifiques de la souveraineté; une allocation annuelle de 3,225,000 francs est inscrite au budget italien pour l'entretien de la cour pontificale; les palais pontificaux du Vatican et de Sainte-Marie-Majeure avec toutes leurs dépendances, ainsi que la villa de Castel-Gandolfo et tout lieu où le pape résidera même temporairement, jouissent de l'immunité, c'est-à-dire sont exclus de la juridiction de l'État. Les légats pontificaux et les ministres accrédités auprès du souverain pontife conservent les prérogatives reconnues par le droit international aux agents diplomatiques. Suivant l'axiome de Cavour : *l'Église libre dans l'État libre*, l'exercice de l'autorité religieuse du pape est exempte de toute ingérence du pouvoir civil : l'appel comme d'abus, le serment des évêques, sont abolis, les conciles et les réunions ecclésiastiques de toute nature peuvent être tenus librement, et le pape correspond directement avec l'épiscopat et tout le monde catholique, sans aucune ingérence du gouvernement italien. Enfin les corporations religieuses dont les édifices seraient reconnus nécessaires à Rome pour y établir les administrations publiques, par suite du transfert de la capitale, devaient recevoir une rente 5 0/0 égale au revenu net des édifices expropriés. Le 2 juillet 1871, le gouvernement italien transféra officiellement la capitale à Rome, où les ministres étrangers suivirent le roi Victor-Emmanuel. Pie IX protesta énergiquement contre l'occupation de sa capitale, refusa d'accepter la loi des garanties, et, se considérant comme prisonnier dans son palais, ne sortit plus du Vatican. Léon XIII a suivi son exemple, et la *Question romaine* est restée pour le royaume un embarras et une menace.

Depuis 1871, l'Italie a cherché à plusieurs reprises à resserrer les liens qui l'unissent au nouvel empire germanique. Son gouvernement a même essayé de se rapprocher de l'Autriche, malgré les manifestations bruyantes des *Irrédentistes*, qui prétendent enlever Trieste et Trente aux Autrichiens. Des revendications analogues ont été élevées au sujet du comté de Nice, mais elles ont eu peu de succès, bien que les Italiens se soient montrés en général assez mal disposés pour la France. Ils ne lui ont surtout pas pardonné l'établissement du protectorat français à Tunis. Le 30 mars 1882, ils ont célébré à Palerme le six-centième anniversaire des Vêpres Siciliennes. Dans les affaires égyptiennes, l'Italie a d'abord fait cause commune avec l'Allemagne, l'Autriche et la Russie, elle a décliné l'offre que lui faisait l'Angleterre d'admettre un corps de troupes italiennes en Égypte, mais elle s'est depuis rapprochée de cette puissance et a été encouragée par elle dans ses tentatives d'extension coloniale en Afrique (Assab, Massouah, Souakim), qui lui ont d'ailleurs assez médiocrement réussi. — A l'intérieur, 2 faits méritent d'être signalés, outre les agitations républicaines et socialistes, qui n'ont pas jusqu'ici grande importance : c'est la *réforme électorale* de 1882, qui augmente le nombre des électeurs et introduit le scrutin de liste; et l'abolition du *cours forcé* des billets de banque avec la reprise des payements en espèces, à partir de 1883.

État actuel. — Le royaume d'Italie comprend aujourd'hui toute la péninsule italique (moins le canton suisse du Tésin et le Trentin ou Tyrol italien et la rép. de Saint-Marin avec les îles de Sicile et de Sardaigne, les archipels toscan et de Lipari. Au N., il est séparé des cantons suisses du Valais, du Tésin et des Grisons par des rameaux des Alpes, depuis le mont Blanc jusqu'à l'Ortler; des provinces autrichiennes de Tyrol, Carinthie, Carniole et Littoral, par des rameaux des Alpes, le N. du lac de Garde, les Alpes Carniques, et une ligne parallèle au cours de l'Isonzo jusqu'à l'Adriatique, entre Palmanova et Aquilée; à l'E., il est borné par l'Adriatique et le canal d'Otrante; au S., par la mer Ionienne et la Méditerranée, et, vers la France, par la Roya et les Alpes occidentales, du col de Tende au mont Blanc. Il a 296,323 kil. carr., et 28,733,396 hab. (1883), soit 98 par kil. carr. La capitale est Rome, depuis 1871.

Le royaume d'Italie est partagé en 69 provinces et 284 arrondissements (*circondari*), subdivisés en cantons (*mandamenti*) et en communes, dont l'étendue territoriale est beaucoup plus considérable qu'en France, et qui comprennent souvent plusieurs centres de population. Les provinces et les arrondissements sont indiqués dans le tableau suivant :

I. ANCIENNES PROVINCES DU ROYAUME DE SARDAIGNE (PIÉMONT, LIGURIE, SARDAIGNE).

58,873 kil. carr.; 4,684,575 hab.

Provinces.	*Arrondissements.*	*Provinces.*	*Arrondissements.*
Alexandrie.	Alexandrie. Acqui. Asti. Casale. Novi. Tortone.	Novare.....	Novare. Biella. Ossola. Pallanza. Varallo. Verceil.
Cagliari....	Cagliari. Iglesias. Lanusei Oristano.	Porto-Maurizio.....	Porto-Maurizio San Remo.
Cuneo (Coni).......	Cuneo. Alba. Mondovi. Saluces.	Sassari.....	Sassari. Alghero. Nuoro. Ozieri. Tempio.
Gênes	Gênes. Albenga. Chiavari. Spezzia. Savona.	Turin......	Turin. Aoste. Ivrée. Pignerol. Suse.

II. LOMBARDIE.

23,507 kil. carr.; 3,713,731 hab.

Provinces.	*Arrondissements.*	*Provinces.*	*Arrondissements.*
Bergame...	Bergame. Clusone. Treviglio.	Crémone ...	Crémone. Casalmaggiore. Crema.
Brescia	Brescia. Breno. Castiglione. Chiari. Salo. Verola-Nuova.	Milan......	Milan. Abbiategrasso. Gallarate. Lodi. Monza.
Côme......	Côme. Lecco. Varese.	Pavie......	Pavie. Bobbio. Mortara. Voghera.
		Sondrio	Sondrio.

III. VÉNÉTIE.

23,464 kil. carr.; 2,842,339 hab.

Provinces.	*Arrondissements.*	*Provinces.*	*Arrondissements.*
Bellune....	Bellune. Agordo. Auronzo. Feltre. Fonsazo. Longarone. Pieve di Cadore.	Udine......	Cividale. Codroipo. Gemona. Latisana. Maniago. Moggio. Palmanova. Pordenone. Sacile. S. Daniele. S. Pietro. S. Vito. Spilimbergo. Tarcento. Tolmezzo.
Mantoue...	Mantoue. Asola. Bozzolo. Canneto. Castiglione. Gonzaga. Ostiglia. Revere. Sermide. Viadana. Volta.	Venise.....	Venise. Chioggia. Dolo. Mestre. Mirano. Portogruaro. S. Dona.
Padoue.....	Padoue. Campo S. Piero. Cittadella. Conselve. Este. Monselice. Montagnana. Pieve di Sacco.	Vérone	Vérone. Bardolino. Caprino. Cologna. Isola. Legnano. S. Bonifacio. Sanguinetto. S. Pietro. Tregnano. Villafranca.
Rovigo.....	Rovigo. Adria. Ariano. Badia. Lendinara. Massa. Occhiobello. Polesella.	Vicence	Vicence. Arzignano. Asiago. Barbarano. Bassano. Lonigo. Marostica. Schio. Thiene. Valdagno.
Trévise.....	Trévise. Asolo. Castelfranco. Conegliano. Montebelluna. Oderzo. Valdobbiabene. Vittorio.		
Udine......	Udine. Ampezzo.		

IV. ÉMILIE.

20,515 kil. carr.; 2,198,577 hab.

Provinces.	*Arrondissements.*	*Provinces.*	*Arrondissements.*
Bologne ...	Bologne. Imola. Vergato.	Modène	Modène. Mirandole. Pavullo.
Ferrare....	Ferrare. Cento. Commachio.	Parme.....	Parme. Borgo-san-Donnino Borgo-Taro.
Forli.......	Forli. Cesena. Rimini.	Plaisance ..	Plaisance. Fiorenzuola.
Massa-Carrara	Massa-Carrara. Castelnuovo. Pontremoli.	Ravenne ...	Ravenne. Lugo. Faenza.
		Reggio d'Émilie.....	Reggio. Guastalla.

V. Toscane.

24,053 kil. carr.; 2,226,265 hab.

Arezzo	Arezzo.	Livourne	Livourne. Ile d'Elbe.
Florence	Florence. Pistoia. San-Miniato. Rocca San-Casciano.	Lucques	Lucques.
Grosseto	Grosseto.	Pise	Pise. Volterra.
		Sienne	Sienne. Montepulciano.

VI. Marches et Ombrie.

19,337 kil. carr.; 1,524,467 hab.

Ancône	Ancône.	Pérouse	Rieti. Foligno. Terni. Orvieto.
Ascoli	Ascoli. Fermo.	Pesaro	Pesaro. Urbino.
Macerata	Macerata. Camerino.		
Pérouse	Pérouse. Spolete.		

VII. Rome.

11,917 kil. carr.; 909,325 hab.

Latio ou prov. de Rome	Rome. Viterbe. Civita-Vecchia. Velletri. Frosinone.

VIII. Provinces napolitaines.

85,316 kil. carr.; 7,665,724 hab.

Abruzze citérieure ou Chieti	Chieti. Lanciano. Vasto.	Capitanate ou Foggia	Foggia. San-Severo. Bovino.
Abruzze ultér. Ire ou Teramo	Teramo. Penne.	Molise ou Campobasso	Campobasso. Isernia. Larino.
Abruzze ultér. IIe ou Aquila	Aquila. Sulmona. Avezzano. Cittaducale.	Naples	Naples. Castellamare. Casoria. Pozzuoli.
Basilicate ou Potenza	Potenza. Lagonegro. Matera. Melfi.	Principauté citérieure ou Salerne	Salerne. Sala. Campagna. Vallo.
Bénévent	Bénévent. San-Bartolomeo. Cerreto.	Principauté ultérieure ou Avellino	Avellino. Ariano. San-Angelo.
Calabre citérieure ou Cozenza	Cozenza. Castrovillari. Paola. Rossano.	Terre de Bari	Bari. Barletta. Altamura.
Calabre ultér. Ire ou Reggio de Calabre	Reggio. Gerace. Palmi.	Terre de Labour ou Caserta	Caserta. Nola. Gaëte. Sora. Piedimonte.
Calabre ultér. IIe ou Catanzaro	Catanzaro. Monteleone. Nicastro. Cotrone.	Terre d'Otrante ou Lecce	Lecce. Tarente. Gallipoli. Brindisi.

IX Provinces siciliennes.

29,431kil. carr.; 2,968,793 hab.

Caltanisetta	Caltanisetta. Piazza. Terranova.	Messine	Patti. Mistretta.
Catane	Catane. Caltagirone. Nicosia. Acireale.	Syracuse	Syracuse. Modica. Noto.
Girgenti	Girgenti. Bivona. Sciacca.	Palerme	Palerme. Termini. Cefalu. Corleone.
Messine	Messine. Castro-Reale.	Trapani	Trapani. Alcamo. Mazzara.

Le gouvernement est une monarchie héréditaire constitutionnelle, régie par le *Statut* piémontais du 4 mars 1848. Le roi gouverne par ses ministres, avec le concours de deux Chambres, un Sénat nommé à vie par le roi, et une Chambre des députés élue pour 5 ans au scrutin de liste par le suffrage restreint; mais le cens électoral est très faible. Les ministres sont au nombre de 9 : intérieur, affaires étrangères, grâce, justice et culte, guerre, finances, instruction publique, travaux publics, marine, commerce, agriculture et industrie. Un conseil d'État et une Cour des comptes complètent l'organisation supérieure administrative. — Chaque province est administrée par un *préfet*, assisté d'un *conseil de gouvernement* de 5 membres (conseil de préfecture); elle a aussi un *conseil provincial* de 20 à 60 membres; leur session dure annuellement 15 jours, et ils nomment une *députation provinciale* de 4 membres, qui les représente dans l'intervalle des sessions; les arrondissements sont administrés par des *sous-préfets*; la commune a un *conseil communal* de 15 à 80 membres; il élit pour un an une *junte municipale*, composé du *syndic* (maire), choisi par le roi pour 3 ans, et de 2 à 8 *assesseurs* ou adjoints. — La justice est rendue par des *juges de paix* dans les cantons, par des *tribunaux de première instance* dans les arrondissements; par 24 *cours d'appel*, enfin par 5 *cours de cassation*, à Turin, Florence, Naples, Palerme, Rome.

Tous les cultes sont tolérés; mais l'immense majorité de la nation est catholique. On compte 47 archevêchés : Acerenza et Matera, Amalfi, Bari, Bénévent, Bologne, Brindisi et Ostumi, Cagliari, Camerino, Capoue, Catane, Chieti, Conza et Campagna, Cozenza, Fermo, Ferrare, Florence, Gaëte, Gênes, Lanciano, Lucques, Manfredonia, Messine, Milan, Modène, Monréale, Naples, Oristano, Otrante, Palerme, Pise, Ravenne, Reggio, Rossano, Salerne, Sassari, Santa-Severina, Sienne, Sorrente, Spolète, Syracuse, Tarente, Trani, Nazareth et Barletta, Turin, Udine, Urbino, Venise et Verceil, et 206 évêchés. Le nombre des protestants est évalué à 62,000, et celui des israélites à 38,000. L'instruction publique a reçu, depuis quelques années, de grands développements. On distingue, comme en France, trois sortes d'enseignement. L'enseignement supérieur est donné dans les universités, les établissements d'instruction supérieure, et quelques écoles spéciales. Les universités sont au nombre de 21; 17 sont entretenues par l'État : Rome, Naples, Pavie, Turin, Pise, Modène, Padoue, Bologne, Catane, Palerme, Parme, Gênes, Sienne, Cagliari, Messine, Macerata et Sassari; les quatre autres sont libres, c.-à-d. à la charge des budgets provinciaux ou communaux : Ferrare, Pérouse, Urbin et Camerino. L'Institut supérieur de Florence, créé en 1859, réunit toutes les branches d'enseignement, comme notre Collège de France; il y a en outre, dans la même ville, le musée pour l'enseignement des sciences physiques et naturelles, et une école pratique de médecine et de chirurgie; à Milan, une école d'ingénieurs, et à Pise une école normale pour préparer les professeurs de l'enseignement secondaire. Celui-ci est donné dans 692 lycées, gymnases (collèges communaux) et instituts techniques (écoles professionnelles). L'enseignement primaire compte plus de 41,000 écoles élémentaires; 51 écoles normales primaires préparent les instituteurs et les institutrices. Le budget de l'instruction publique a été porté en 1883-84 à plus de 32 millions. La loi exige que les électeurs sachent lire et écrire. Il existe pourtant encore, surtout dans les provinces méridionales, un très grand nombre de gens complètement illettrés: 19,140,367 en 1881.

Armée. — Les forces militaires de l'Italie comprendraient en temps de guerre : 1° l'*armée permanente*, 750,765 hommes; 2° la *milice mobile*, 341,250 hommes; 3° la *milice territoriale*, évaluée à 1,027, 235 hommes, soit en tout 2,119,250 hommes. Le service est obligatoire depuis 1875. La durée du service actif est de 12 ans, dont 3 seulement de présence effective sous les drapeaux. La loi du 9 juin 1882 a complété l'organisation de l'armée, qui se compose, pour l'armée permanente, de 96 rég. d'infanterie, 12 rég. de bersaglieri, 6 rég. de chasseurs des Alpes, 22 rég. de cavalerie, 12 rég. d'artillerie de campagne, 2 brigades d'artillerie à cheval, 5 rég. d'artillerie de forteresse, 2 brigades d'artillerie de montagne, 4 rég. du génie, 1 rég. de pontonniers, 1 brigade pour la défense des lagunes, 1 brigade du train, 1 rég. mixte d'ouvriers de chemins de fer, de télégraphistes et de sapeurs; 11 légions de carabiniers (gendarmes), et les corps de santé et d'administration. Les principales écoles militaires sont l'Académie de Turin pour les armes spéciales, recrutée par les collèges militaires de Milan, Asti, Florence, Parme, Naples et Palerme; l'école d'application d'état-major, les deux écoles d'infanterie d'Ivrée et de Modène, l'école des bersaglieri à Livourne, et l'école de cavalerie de Pignerol. Turin, Florence et Naples possèdent des arsenaux; Turin, Parme et Naples ont des fonderies de canons. Le royaume est divisé en 12 *commandements de corps d'armée :* à Turin, Alexandrie, Milan, Plaisance, Vérone, Bologne, Ancône, Florence, Rome, Naples, Bari, Palerme, et ceux-ci en 24 divisions territoriales.

La marine militaire comptait, en 1882, 43 navires de guerre, dont 19 cuirassés, et 29 bâtiments de transport à vapeur. Le personnel s'élève à 15,055 h., dont 2,162 canonniers. Il y a deux écoles de marine, à Gênes et à Naples, et des arsenaux à Gênes, la Spezzia, Porto-Ferrajo, Naples, Ancône. Les côtes de l'Italie sont divisées en 3 départements : *la Spezzia*, de Vintimiglia au Tibre, avec la Sardaigne; *Naples*, du Tibre au canal d'Otrante, avec la Sicile; *Venise*, du canal d'Otrante à la frontière autrichienne. Dans chacune de ces villes réside un *préfet maritime*. Le nombre des *marins inscrits*, selon le système français, était, en 1883, de 185,017.

Colonies. — L'Italie a occupé la baie d'Assab, sur la côte de la mer Rouge, en 1881. Cet établissement a une superf. de 632 kil. carr., et 1,303 hab. Depuis 1885, les Italiens ont mis garnison dans les ports de Massouah et de Souakim. (*V.* Égypte.)

Budget et dette publique. — En 1883-84, les recettes s'élevaient à 1,562,975,065 *lire* (une *lira* égale un franc), et les dépenses, à 1,555,676,829 *lire*. Le capital de la dette publique, y compris les emprunts des anciens États de l'Italie, était évalué à 10 milliards environ. Les intérêts payés étaient de 526,467,691 fr.

Agriculture, industrie, communications. — La production agri-

cole, l'activité industrielle et le mouvement commercial ont fait d'immenses progrès en Italie, par suite de la suppression des douanes intérieures, des traités de commerce, mais surtout du rapide développement des institutions de crédit et des voies de communication. Les récoltes ont été évaluées, dans les bonnes années, à 65 millions d'hectolitres pour les céréales, 20 millions pour les vins, 1 million et demi pour les huiles. L'industrie manufacturière est moins avancée, surtout dans le centre et dans le sud (excepté à Naples); mais on compte déjà près de 400 sociétés réunissant un capital de plus d'un milliard et demi. L'industrie métallurgique a pour principaux centres : Gênes, Turin, Milan, Bologne ; la production de la soie est considérable, surtout à Milan et dans la Vénétie ; les étoffes d'or et d'argent et les ornements d'église se fabriquent à Rome ; les instruments de musique à Naples, Florence, Milan, Bergame, etc.; les chapeaux de paille dans l'Émilie. Parmi les industries artistiques, il faut citer les verreries de Murano et de Venise, les filigranes de Gênes, les objets en lave du Vésuve fabriqués à Naples, les reproductions de statues antiques, la mosaïque, etc. Les principales institutions de crédit sont : la *Banque d'Italie,* formée en 1864 de la réunion des anciennes banques sarde et toscane ; la *Banque des Deux-Siciles,* fondée au XVI^e^ siècle, réorganisée en 1863 ; la *Caisse du Commerce et de l'Industrie,* de Turin, etc. Les routes de terre ont un développement de plus de 90,000 kil., et les chemins de fer formaient, en 1883, un réseau de 9,042 kil. Quatre lignes franchissent aujourd'hui les Alpes : celle de Turin à Paris au col du mont Fréjus, de Milan à Zurich et à Bâle, au col du Saint-Gothard, de Vérone à Munich et à Vienne, au col du Brenner, de Venise à Vienne au col de Pontebba. Les lignes télégraphiques ont un développement de 27,613 kil. Des câbles relient la Spezzia à la Sardaigne par la Corse, Reggio à Messine, la Sicile à La Calle en Algérie et à Tripoli, Otrante à Aulona en Albanie et à Corfou, etc.

Le *commerce extérieur* atteignait, en 1883, 1,380 millions de *lire* pour l'import. (céréales, sucre, café, thé, tabac, bétail, houille, métaux et machines, cuirs et peaux, lin et chanvre, laines, tissus confectionnés), et 1,198 millions de *lire* pour l'export. (céréales, vins, fruits, bétail, minerai de cuivre, marbres, soufre, soie et soieries, orfèvrerie, objets d'art). La France tient le 1^er^ rang dans le commerce avec l'Italie (366 millions pour l'import., 505 pour l'export.). Ensuite viennent l'Angleterre, l'Autriche, la Suisse et l'Allemagne. Le mouvement des ports italiens a été, en 1883, pour la navigation au long cours seulement, de 17,610 bâtiments entrés avec 5,724,312 tonneaux, et de 16,664 bâtiments sortis, avec 5,575,684 tonneaux. Le cabotage et la pêche sont très actifs. La marine marchande comprenait, en 1883, 7,471 navires dont 201 à vapeur jaugeant 973,333 tonneaux. Les principaux ports de commerce sont ceux de : Gênes, Livourne, Naples, Brindisi, Venise, Messine et Palerme, que des lignes régulières de paquebots italiens mettent en communication avec Marseille, les îles de la Méditerranée, l'Algérie, la Tunisie, Tripoli, Constantinople, l'Égypte et les Indes. R., C. P. et E. D—Y.

ITALIE (ROYAUME D'), nom donné, de 1805 à 1814, à un État formé de l'anc. république Cisalpine (*V. ce mot*) et de la Vénétie, enlevée à l'Autriche par le traité de Presbourg. En 1809, il fut agrandi du Tyrol, cédé par la Bavière. Le royaume d'Italie, organisé sur le modèle de l'empire français, était gouverné au nom de Napoléon par un vice-roi, Eugène de Beauharnais, assisté d'un sénat et d'un corps législatif, qui ne fut plus convoqué à partir de 1807. Il avait pour capitale Milan et était divisé en 24 dép. : *Adda,* ch.-l. Sondrio ; *Adige,* Vérone ; *Haut-Adige,* Trente ; *Adriatique,* Venise ; *Agogna,* Novare ; *Bacchiglione,* Vicence ; *Brenta,* Padoue ; *Crostolo,* Reggio ; *Lario,* Côme ; *Mella,* Brescia ; *Métaure,* Ancône ; *Mincio,* Mantoue ; *Musone,* Macerata ; *Olona,* Milan ; *Panaro,* Modène ; *Passarino,* Udine ; *Piave,* Bellune ; *Bas-Pô,* Ferrare ; *Haut-Pô,* Crémone ; *Reno,* Bologne ; *Rubicon,* Césène ; *Serio,* Bergame ; *Tagliamento,* Trévise ; *Tronto,* Fermo. Les départements, administrés par des préfets, étaient subdivisés en districts, administrés par des sous-préfets. — Les îles Ioniennes (*V. ce mot*), cédées pour la seconde fois à la France par le traité de Tilsitt, en 1807, étaient considérées comme une dépendance du royaume d'Italie. E. D—Y.

ITALIE (GUERRES D') nom donné spécialement aux guerres dont l'Italie fut le théâtre ou l'objet, depuis l'expédition de Charles VIII contre Naples en 1494, jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis en 1559, en y comprenant la rivalité de François I^er^ et de Charles-Quint.

ITALIENNE (COMEDIE-), troupe de comédiens italiens appelés à Paris par Mazarin, vers 1659, où ils jouèrent sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil. Ils y représentaient des farces, dont les principaux personnages étaient italiens. Ces comédiens prospérèrent jusqu'en 1697, où Louis XIV les expulsa. Le Régent les rappela en 1716, et ils furent encore fort goûtés. En 1762, on les réunit à la troupe française de l'Opéra-Comique ; alors la Comédie-Italienne joua des pièces à ariettes, en même temps que des comédies françaises en prose et en vers. Mais cette réunion fut fatale aux Italiens : le genre de l'opéra-comique prévalut, ils perdirent faveur, et se retirèrent dès 1780. Les acteurs français n'en gardèrent pas moins le titre de *comédiens italiens*. En 1783, ils transférèrent leur scène près du boulevard, qui de là fut appelé *des Italiens*. C'est auj. le théâtre de l'Opéra-Comique.

ITALIENNE (RÉPUBLIQUE), nom donné depuis 1802 à l'anc. république Cisalpine, qui devint, en 1805, le royaume d'Italie. (*V. ces mots.*)

ITALIOTES. *V.* ITALIE.

ITALIQUE (DROIT). C'était, sous la république romaine, l'exemption d'impôts dont jouissaient les propriétés foncières des peuples de l'Italie, depuis le Rubicon jusqu'au détroit de Sicile. Ils ne pouvaient devenir directement citoyens romains, mais devaient passer par le droit latin.

ITALIQUE (ÉCOLE), nom donné à l'école de philosophie fondée par Pythagore, parce qu'il enseigna en Italie. (*V.* PYTHAGORE.)

ITALIQUE (GUERRE). *V.* GUERRE SOCIALE.

ITALUS, fils de Télégone et de Pénélope, alla s'établir dans l'Italie, qui lui dut son nom, et régna sur les Œnotriens.

ITAMARCA, île du Brésil (Pernambouc), à 5 kil. de la côte ; 17 kil. sur 9. Ch.-l. Pillas, sur la côte E. Importantes salines.

ITAPICURU, fl. du Brésil, prov. de Bahia, naît dans la serra Tinha, coule au N.-E., puis au N.-O., et se jette dans l'Atlantique au N. de Bahia. Cours de 600 kil., difficilement navigable.

ITAPUCURU, fl. du Brésil, prov. de Maranhão, sort de la serra Itapucuru, coule au N.-E., et finit dans la baie de San-José, au S.-E, de l'île de Maranhão ; cours de 700 kil.

ITARD (JEAN-MARIE-GASPARD), médecin, né à Oraison (Basses-Alpes) en 1774, m. en 1838, entra dans le service de santé des armées pendant la Révolution, fut attaché à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce en 1796, et devint, en 1800, médecin de l'Institut des sourds-muets. On lui doit un bon *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition,* 1821. Il a fondé par testament un prix triennal à l'Académie de médecine pour les meilleurs ouvrages de médecine pratique, et des bourses pour les sourds-muets.

ITASCA, petit lac de l'Amérique du Nord, dans les États-Unis ; 10 kil. sur 5 ; exploré en 1832 par Schoolcraft, il est considéré comme la source du Mississipi. E. D—Y.

ITCHIL, anc. pachalik de la Turquie d'Asie, comprenait l'E. de l'anc. *Pamphylie* et presque toute la *Cilicie.* C'est auj. une partie de la prov. d'*Adana.*

ITHACA, v. des États-Unis, New-York ; 11,200 hab. Comm. de grains ; industrie active pour les métaux et les tissus.

ITHAQUE, *Théaki*, une des îles Ioniennes, située entre Céphalonie et Sainte-Maure (Leucade), par 38° 19' - 38° 30' lat. N., et 8° 18' - 8° 23' long E., a la figure d'un carré long, échancré vers le milieu de la côte orientale par un golfe profond, qui la divise en 2 presqu'îles réunies par un isthme très étroit ; 97 kil. carr. ; 9,875 hab. Ch.-l. Vathi, bon port sur la côte S.-E. Elle est montagneuse, produit un peu de blé, d'huile et de vin, et exporte principalement du raisin de Corinthe (2 millions de kilogr. par an). Les îlots Kalamo, Kastus et Meganisi en dépendent. Ithaque fut peuplée par des Hellènes-Éoliens. Célèbre dans l'antiquité pour avoir été le royaume d'Ulysse, elle fut toujours dans la dépendance de Céphalonie, et appartint tour à tour, comme cette île, aux Romains, à l'empire d'Orient, aux princes de Tarente, 1207, aux Vénitiens, 1215, aux Français, 1797 ; elle fit partie, de 1815 à 1863, de la république des Iles-Ioniennes sous le protectorat de l'Angleterre. Elle appartient auj. à la Grèce et forme une éparchie du nome de Corcyre et Céphalonie. Schliemann y a pratiqué des fouilles sur l'emplacement présumé du palais d'Ulysse.

V. Schliemann, *Ithaka*, 1878, livre plein de rêveries archéologiques. S. RE.

ITHOME, *Ithomus*, auj. *Vourcano*, mont et forteresse de la Messénie, au N.-O. de Messène, dont la prise par les Spartiates, 724 av. J.-C., termina la 1^re^ guerre de Messénie.

V. l'*Atlas de l'Expédition de Morée,* t. I, pl. XVII.

ITHOMEES, fêtes annuelles célébrées à Messène en l'honneur de Jupiter, qui avait été nourri par les nymphes Ithomé et Néda dans les grottes de l'Ithome.

ITIROUP ou **ITOUROUP**, dite autrefois *Ile des États,* une des îles Kouriles, dans la mer d'Okhotsk, par 44° 35' lat. N., et 143° 40' long. E. ; 250 kil. sur 70. Les Russes y détruisirent, en 1807, un établissement formé par les Japonais, auxquels elle a été rendue par le traité du 7 février 1855 ; 300 hab., de la race des Aïnos.

ITIUM PROMONTORIUM, nom anc. du cap Gris-Nez.

ITIUS ou **ICCIUS PORTUS**, port de la Gaule (Belgique IIe), sur le détroit de Gaule, chez les Morins. César s'y embarqua pour la conquête de la Grande-Bretagne. Scaliger, Montfaucon et D. Bouquet pensent que c'est *Boulogne-sur-Mer;* Walckenaer le place à *Wissant*, qui n'a été fondé qu'au VIe siècle, et qui cependant s'est appelé longtemps *Esseu;* d'autres à *Calais*, dont l'existence n'est pas prouvée avant le IXe siècle, et même à *Mardick*, que sa position ne permet pas d'accepter. Mariette a cru retrouver au hameau d'Isques, l'emplacement d'*Itius portus*.

ITON, riv. de France, naît à 9 kil. N. de Mortagne (Orne), près de la Trappe, passe à Évreux, et se jette dans l'Eure, rive g. Cours de 140 kil. A Villalet, l'Iton se perd dans un gouffre, et reparait à la Bonneville, après un cours souterrain de 15 kil.

ITOUROUP. *V.* Itiroup.

ITRI, *Itrium*, v. du roy. d'Italie, prov. de Caserta, à 10 kil. N. de Gaëte; 6,480 hab. Gonzalve de Cordoue y battit les Français, en 1503.

ITUNA, riv. de la Bretagne romaine, limitrophe de la Calédonie; auj. *Eden*. Elle formait à son embouchure dans la mer du Nord, l'*Itunæ æstuarium* (auj. golfe de Solway).

ITURBIDE (Don Augustin), né à Valladolid de Michoacan (Mexique) en 1784, m. en 1824, d'une noble famille d'origine basque, embrassa la carrière militaire. Il était lieutenant en 1810, quand le Mexique se souleva contre l'Espagne. Il combattit vaillamment les insurgés, et parvint, en peu d'années, au grade de général. En 1816, il commandait l'armée espagnole du nord contre les Indépendants; accusé de concussion, il se démit de sa charge, quoique absous par le vice-roi. L'insurrection s'étant ranimée en 1820, Iturbide, qui vivait retiré à la campagne, passa dans les rangs des Indépendants; il prit Mexico, et força le vice-roi à signer, en 1821, le *Plan*, dit *d'Iguala*, qui portait que le Mexique, désormais indépendant de l'Espagne, serait néanmoins gouverné par un prince de la famille royale, et que les Européens et les Mexicains seraient égaux pour les droits et privilèges. Des conflits de pouvoir, des dissentiments entre le congrès et la junte de gouvernement, qu'il dirigeait, le poussèrent à un coup d'État, et il se fit proclamer empereur du Mexique, 1822, sous le nom d'Augustin Ier. Mais les embarras de sa situation ne firent que s'accroître, et, 10 mois après, il fut contraint d'abdiquer. Il se retira à Livourne, puis, au bout d'un an, passa en Angleterre, où il organisa une faible expédition pour aller reconquérir son empire du Mexique. Il y débarqua le 14 juillet 1824, fut arrêté le 16, jugé le 19, et fusillé le même jour à San-Antonio de Padilla.

ITURBIDE (San-José de), v. du Mexique, dans l'État de Guanajuato; 18,690 hab. avec la commune.

ITURÉE, *Ituræa*, pays peu connu, situé au N.-E. de la Palestine, dans les montagnes qui la séparent du territoire de Damas. Elle était habitée, au moment de l'entrée des Hébreux dans la terre sainte, par une tribu arabe, qui tirait son origine de Jétur, descendant d'Ismaël : les Ituréens s'allièrent avec les autres peuples Chananéens, et soutinrent de longues luttes contre les tribus de Ruben, de Gad, et la demi-tribu orientale de Manassé, qui avaient reçu en partage le pays à l'E. du Jourdain. Ils finirent par se mêler à ces tribus, et, dans des temps très postérieurs, Aristobule, roi des Juifs, les força à recevoir la circoncision, et à faire ainsi partie du peuple juif: ils n'en furent pas plus civilisés. Cicéron les appelle les plus barbares de tous les hommes. Ils étaient renommés comme archers. Philippe, fils d'Hérode, fut tétrarque de l'Iturée et de la Trachonitide. A sa mort, elle fut réunie à l'empire, 37 ap. J.-C., donnée ensuite à Hérode-Agrippa Ier, et, après lui, réunie de nouveau à la province de Syrie, l'an 44. C. P.

ITUZAINGO, v. de l'Amérique du Sud, sur les confins du Brésil et de l'Uruguay. Là fut livrée, en 1828, la bataille qui assura l'indépendance de cette république.

ITYS. *V.* Térée.

ITZEHOE ou **ESESFELTH**, v. du roy. de Prusse, Slesvig-Holstein; sur la Stör; 9,850 hab. Autrefois siège des États du Holstein. Comm. de bétail et chevaux; armements pour la pêche de la baleine. Fabr. de tabac et cartes à jouer. Bateaux à vapeur pour Hambourg.

IUDENBURG. *V.* Judenburg.

IU-HO, nom chinois du canal nommé par les Européens *Canal impérial*.

IULE, fils d'Ascagne, né à Lavinium. La famille romaine *Julia*, à laquelle appartint César, prétendait descendre de lui. Virgile donne le nom d'Iule à Ascagne lui-même.

IULIS. *V.* Ioulis.

IUNG-BRESLAU. *V.* Inowrazlaw.

IUNG-BUNZLAU. *V.* Bunzlau.

IUNGFRAU. *V.* Jungfrau.

IURNA, riv. de l'Amérique du Sud, appelée *Tamayacuibo*, puis *Chunchi* dans la partie supérieure de son cours, sort du lac Roguaguado (Pérou), coule au N., et se jette dans l'Amazone. Cours de 1,200 kil.

IUTERBOGK. *V.* Juterbogk.

IUZGHAT. *V.* Juzghat.

IVAN, forme russe du nom de *Jean*.

IVAN Ier, prince russe, remplaca, en 1328, Alexandre II à Vladimir, à Moscou, et à Novogorod, prit le titre de *grand-duc de Moscou* avec l'assentiment d'Usbek-Khan, chef des Tartares, puis se fit moine, et mourut en 1350.

IVAN II, fils du précédent, succéda, en 1353, à son frère Siméon, et régna 5 ans.

IVAN III VASILIÉVITCH, dit *le Grand*, né en 1440, succéda, en 1462, à son père Vasili III, délivra son pays du joug des Tartares, en 1481, épousa Marie ou Sophie Paléologue, nièce du dernier empereur grec de Constantinople, soumit la république de Novgorod, fit la guerre aux Lithuaniens et aux chevaliers Teutoniques, et prit le titre de souverain de toutes les Russies. Il propagea la civilisation, réorganisa l'administration, l'armée et la justice, introduisit en Russie une législation civile, régla l'ordre de succession au trône, et attira des ingénieurs, des architectes, des littérateurs et des artistes étrangers. Le Kremlin fut fondé par lui. Il mourut en 1505.

IVAN IV VASILIÉVITCH, dit *le Terrible*, petit-fils du précédent, succéda, en 1533, à l'âge de 4 ans, à son père Vasili IV, eut sa mère Hélène pour régente jusqu'en 1538, fit la guerre à la Pologne, envahit la Livonie, enleva aux Tartares la ville de Kazan, fonda Astrakhan en 1555, et conquit toute la Sibérie. Il institua la milice permanente des Strélitz, favorisa l'industrie et le commerce, revisa les anciennes lois de la Russie, fonda des écoles, introduisit l'imprimerie à Moscou, noua les premières relations de commerce avec l'Angleterre, établit la gratuité de la justice, et prit le premier le titre de *tzar*. Dans ses dernières années, il devint cruel et parut avoir perdu la raison; il tua son fils aîné, maltraita les boïards et le clergé, et mourut en 1584.

IVAN V ALEXIÉVITCH, tzar de Russie de 1682 à 1696, né en 1661, succéda à Fédor III, son frère; mais il était presque privé de la vue et de la parole, et ne régna que de nom avec son autre frère Pierre Ier et sa sœur Sophie.

IVAN VI ANTONOVITCH, tzar de Russie, succéda, n'ayant que 3 mois, à sa tante Anne Ivanovna, en 1740, sous la régence de Biren. L'année suivante, une faction le renversa, et mit à sa place Élisabeth, fille de Pierre le Grand. Il fut enfermé dans la forteresse de Schlusselbourg, et mis à mort, en 1762, par ordre de Catherine II, à la suite d'une tentative faite pour le délivrer. Pl.

IVANGOROD, forteresse russe en Pologne, gvt de Lublin, anc. Dablin, au confl. de la Vistule et de la Vieprz.

IVANOVO, v. de la Russie d'Europe, gvt de Vladimir, près de la rive dr. de l'Ouvot; 5,000 hab. Manuf. importantes de coton, toiles, toiles peintes.

IVAN-OZERO, c.-à-d. *lac d'Ivan*, lac de la Russie d'Europe (Toula), où le Don prend naissance. Pierre le Grand commença, en 1697, un canal de ce lac au Volga; mais l'œuvre a été abandonnée.

IVELINE (Pays ou Forêt d'), *Equalina silva*, petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), où était Saint-Léger-en-Iveline (Seine-et-Oise).

IVERDUN. *V.* Yverdun.

IVETOT. *V.* Yvetot.

IVIÇA, en espagnol *Ibiza*, en latin *Ebusus*, île de la Méditerranée, l'une des Baléares et la plus occidentale, au S.-O. de Majorque, par 38° 54′ lat. N., et 0° 53′ long O.; 40 kil. sur 17; 22,000 hab. Côtes découpées en un grand nombre de baies, dont les principales sont celles de San-Antonio et d'Iviça. Climat doux et sain. Sol montagneux, boisé, arrosé par une multitude de ruisseaux, fertile en blé, vin, chanvre, coton, amandes, figues, huile. Importante exploitation de sel marin. En 1853, le gouvernement espagnol a décidé que les pénitenciers militaires seraient établis à Iviça, et non plus dans les présides d'Afrique. (*V.* Baléares.)

IVIÇA, v. cap. de l'île de ce nom, port sur la côte S.; 5,500 hab. Évêché comprenant aussi l'île de Formentera. Elle fut un des points extrêmes des travaux géodésiques entrepris pour la mesure de l'arc du méridien entre elle et les Orcades.

IVOIRE (Côte d'). *V.* Côte d'ivoire.

IVOY. *V.* Carignan.

IVOY-LE-PRÉ, vge (Cher), arr. de Sancerre; 650 hab. Forge et fonderie.

IVREE, anc. *Eporedia*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. d'un arrondissement, sur la rive g. de la Doire-Baltée, à sa sortie de la vallée d'Aoste, à 60 kil. N.-N.-E. de Turin; 10,415 hab.

Place forte. Évêché. Fabr. de soieries, tissus de coton. Comm. de fromages, bétail, et minerai de fer exploité dans les environs. Ville fort ancienne, Ivrée faisait partie de la Gaule cisalpine, dans le pays des Salasses. Au temps de Marius, une colonie romaine s'y établit. Elle fut, au moyen âge, le ch.-l. d'un marquisat. Elle fut donnée par l'empereur Frédéric II, en 1248, à la maison de Savoie. Prise par les Français en 1641, 1704, 1796 et 1800, elle devint, dans l'empire de Napoléon, le ch.-l. du dép. de la Doire. — L'arr. d'Ivrée, partie de la prov. de Turin, a 1,545 kil. carr. et 169,363 hab. Sol très fertile en blé, seigle, vins, huile de noix, châtaignes. Élève de chevaux et gros bétail. Exploit. de fer, marbre et houille.

IVRÉE (MAISON D'), famille d'Italie, célèbre au moyen âge, et issue d'Anschaire, premier marquis d'Ivrée, vers 870. Elle a fourni 3 rois à l'Italie : Bérenger II, fils d'Adalbert et petit-fils d'Anschaire; son fils Adalbert, qui régna avec lui, 950-961; et Ardoin, 1002-1013. G.

IVRY-LA-BATAILLE, brg (Eure), arr. d'Évreux, sur l'Eure; 1,125 hab. Tanneries; filature de coton, tabletterie. Comm. de bestiaux. Célèbre victoire d'Henri IV sur l'armée des Ligueurs, commandée par le duc de Mayenne, le 14 mars 1590 : une pyramide élevée en mémoire de cet événement fut détruite pendant la Révolution et réédifiée en 1809.

IVRY-SUR-SEINE, vge (Seine), arr. de Sceaux, 8 kil. S.-S.-E. de Paris; 16,145 hab. Exploit. de pierres de taille. Fabr. de produits chimiques, cuirs vernis, colle forte, faïence et poteries, brasseries, etc.; caves immenses taillées dans le roc. Fort construit en 1842 pour la défense de Paris. Hospice pour les incurables.

IWAN. *V.* IVAN.

IWUY, brg (Nord), arr. de Cambrai; 3,855 hab. Coutellerie, bonneterie, filatures de lin.

IXION, roi des Lapithes, père de Pirithoüs, promit un présent à Déionée, son beau-père, et ne voulant point acquitter sa dette, le tua. Il fut repoussé de tous après ce crime; Jupiter eut pitié de lui, et le plaça dans le ciel, où il osa aimer Junon; Jupiter le précipita alors dans le Tartare, où il fut enchaîné par des serpents sur une roue toujours en mouvement.

V. Croiset. *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1876, p. 83.

IXTEPEXI, v. du Mexique, dans l'État de Mexico, habitée par des familles indiennes qui cultivent la cochenille.

IXWORTH, *Icenorum oppidum*, v. d'Angleterre (Suffolk); 1,100 hab. Antiquités romaines.

IZALIO, volcan de l'Amérique centrale, dans la rép. de Salvador; s'est formé depuis 1793.

IZDHUBAR, un des noms de l'Hercule assyrien; la lecture n'en est pas certaine. On l'appelle aussi Adar, et les Grecs le nommaient Sandon.

V. Lenormant, *Gazette archéologique*, 1879, p. 117. S. RE.

IZEDS, génies bienfaisants dans la religion de Zoroastre, créés par Ormuzd, et au nombre de 28. Ils sont opposés aux *devs*, génies malfaisants, serviteurs d'Ahriman.

IZERNORE, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Nantua: 1,080 hab. Ruines celtiques et romaines.

IZIEUX, brg (Loire), arr. de Saint-Étienne; 6,010 hab. avec la commune. Rubans, clouterie.

IZNAJAR, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cordoue; 6,050 hab.

IZNATORAFE, *Anatorgis*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Jaën; 3,290 hab. Chanvre, toiles de lin.

J

JABÈS-GALAAD, v. de Palestine, dans la demi-tribu orientale de Manassé, au pied des monts de Galaad. Ses habitants ayant refusé de prendre part à la guerre contre les Benjamites, les Hébreux la détruisirent. Près de là était le tombeau de Saül, vainqueur des Ammonites à Jabès-Galaad.

JABIN, roi d'Asor, dans le pays de Chanaan, fut un des 5 rois que défit Josué; il périt de la main de Josué lui-même. — Roi d'Asor, opprima pendant plusieurs années les Hébreux. La prophétesse Débora marcha contre lui avec Barach, et mit en déroute son général Sisara.

JABLONOWSKI (LES), famille princière de Pologne, tirant son nom de la terre de *Jablonoi* en Grande-Pologne. Ses principaux membres sont : STANISLAS, né en 1631, m. en 1702, grand général de la couronne, et castellan de Cracovie; il commanda l'aile droite de l'armée polonaise, lors de la délivrance de Vienne, 1683. Sa fille Anne fut la mère du roi Stanislas Leczinski; — JOSEPH-ALEXANDRE, né en 1712, m. en 1777, protecteur des lettres, a fondé à Leipzig une société d'histoire, dite *Jablonovienne*, et qui existe encore.

JABLONSKI (DANIEL-ERNEST), théologien protestant, né à Dantzig en 1660, m. à Berlin en 1742, petit-fils de Coménius, fut pasteur à Magdebourg, recteur du gymnase de Lissa en 1686, prédicateur du roi de Prusse en 1690, membre et président de la Société royale de Berlin en 1733. Il travailla avec plus de zèle que de succès à la réunion des communions protestantes.

Il a traduit les *Huit discours* de Richard Bentley *contre les athées*, Berlin, 1696, et le *Traité sur la prédestination* de Burnet, 1701. Il a aussi publié : *Catéchisme*, en allemand et en hébreu, 1708, in-4°; *Sermons*, 1718, in-4°; un opuscule intitulé *Thorn affligée*, traduit en français par Beausobre, Amsterdam, 1726, in-12. On a encore de lui, sur la conciliation des sectes protestantes, une correspondance en latin avec Leibnitz, publiée par Kappe, Leipzig, 1745.

JABLONSKI (PAUL-ERNEST), fils du précédent, orientaliste, né à Berlin en 1693, m. en 1757, élève de Lacroze, obtint, en 1714, de voyager aux frais du roi dans une grande partie de l'Europe, pour augmenter sa connaissance de la langue copte. Il visita les bibliothèques d'Oxford, de Leyde et de Paris, d'où il rapporta de longs extraits de tous les manuscrits coptes. De retour dans son pays, il fut nommé professeur de philosophie, puis de théologie, à Francfort-sur-l'Oder, et membre de l'Académie des sciences de Berlin.

Il a laissé plus de 50 ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Pantheon Ægyptiorum, sive de Diis eorum commentarius, cum prolegomenis de religione et theologia Ægyptiorum*, 1750-52, Francfort, 3 vol.; *de Memnone Græcorum et Ægyptiorum, hujusque celeberrima in Thebaïde statua*, 1753, in-4°; *Institutiones historiæ christianæ antiquioris et recentioris*, 1754-56, 2 vol.; et divers opuscules sur la langue et les antiquités égyptiennes, réunis à Leyde par Walter, 1804-13, 4 vol. D.

JABLUNKA. *V.* IABLUNKA.

JABOK, petite riv. de Palestine, sortait des monts de Galaad, arrosait la tribu de Gad, et se jetait dans le Jourdain.

JACA, anc. *Iacca*, v. forte d'Espagne (Aragon), prov. de Huesca, à 30 kil. de la frontière de France, près de la rive g. de l'Aragon et du col de Canfranc; 4,155 hab. Évêché. Belle cathédrale. Fabr. de lainages. — Autrefois cap. des Iaccétans, prise par Caton l'Ancien en 195 av. J.-C., elle fut, au moyen âge, la cap. de l'Aragon. Ses Fueros sont peut-être plus anciens que toutes les lois coutumières de l'Europe. Les Français l'ont occupée de 1808 à 1814.

JACATRA, anc. v. de l'île de Java, vers l'emplacement de laquelle est auj. Batavia. Son nom est resté à un petit royaume de l'île, entre ceux de Bantam et de Chéribon; 250 kil. sur 200; 500,000 hab. Les Hollandais le possèdent depuis 1619. Ils en tirent du café, du sucre, du coton et de l'indigo.

JACKSON (ANDRÉ), 7e président des États-Unis de l'Amérique du Nord, né en 1767 dans la Caroline du Sud, d'un Irlandais émigré, m. en 1845, fut solicitor général à Nashville, fit partie de la commission chargée, en 1796, de rédiger la constitution de l'État de Tennessee, fut sénateur de cet État en 1797, et juge de la cour suprême en 1799. Ses goûts l'entraînèrent vers la carrière militaire. Major général en 1812, dans la guerre contre les Anglais, il conquit la Floride, et gagna la bataille de la Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1815, qui mit fin à la lutte. Le parti démocratique le porta à la présidence de l'Union, en 1829, et l'y maintint en 1833. Ce fut lui qui obtint du roi Louis-Philippe, en 1835, une indemnité de 25 millions de fr. pour dommages causés au commerce des États-Unis pendant les guerres de l'Empire. Il supprima la banque des États-Unis, 1833, et amena une effroyable crise financière. Une statue en bronze lui a été érigée à Washington.

JACKSON (THOMAS **JEFFERSON**), surnommé *Stonewall*, mur de pierre, général américain, né en 1824 dans la Virginie occidentale, m. en 1863, élève de l'école militaire de West-Point, prit part à la guerre du Mexique comme officier d'artillerie en 1846-47, puis professa la chimie dans l'académie militaire de Lexington. Lorsque éclata la guerre civile des

États-Unis en 1861, placé d'abord sous les ordres du général sécessionniste Beauregard, il reçut ensuite le commandement d'un corps d'armée chargé de défendre la partie de la Virginie qu'on appelle la Vallée. Il battit les officiers fédéraux Banks (à Winchester), Frémont (à Cross-Key) et Shields (sur les bords du Shenandoah), empêcha leur jonction avec Mac-Clellan, qui marchait sur Richmond, et alla, par une marche hardie, contribuer à la victoire du général Lee sous les murs de cette ville. Apprenant que les 3 armées vaincues par lui avaient été fondues en une seule sous les ordres de Pope, et qu'elles s'avançaient pour dégager Mac-Clellan, il marcha à leur rencontre, les contraignit de repasser le Rappahanock, et, franchissant ce fleuve en amont, fournit au reste de l'armée le moyen de le traverser sans péril. Quand les confédérés envahirent le Maryland, Mac-Clellan fit essuyer un échec à Jackson près d'Acquia-Creek; mais les manœuvres rapides de ce général sauvèrent Lee d'un désastre complet. Plus tard, Jackson eut une part brillante aux victoires de Frederiksburg et de Chancellorsville; mais, dans cette dernière affaire, il tomba sous les balles de ses propres soldats, qui prirent son état-major pour un groupe de cavaliers fédéraux. B.

JACKSON, v. des États-Unis, cap. de l'État de Mississipi, sur le Pearl-River; 5,205 hab. Son commerce de coton a été ruiné par la guerre de la Sécession.

JACKSON (PORT-). *V.* PORT-JACKSON.

JACKSONVILLE, v. des États-Unis, dans la Floride, sur la riv. Saint-John; 7,650 hab. Commerce de bois et d'oranges; la douceur du climat y attire les malades pendant l'hiver.

JACMEL, v. et port de l'île d'Haïti, dans la prov. de l'Ouest, sur la côte S., à l'embouch. d'une riv. de son nom, à 45 kil. S.-O. de Port-au-Prince. La ville est divisée en ville haute et ville basse. Palais national, hôpital militaire; fortification défendant l'entrée de la rade. Port peu sûr; 6,000 hab. Commerce actif.

JACOB, patriarche hébreu, 2e fils d'Isaac et de Rébecca, né en 2206 av. J.-C. selon l'*Art de vérifier les dates*, en 1836 selon la chronologie vulgaire, acheta à son frère Ésaü son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, surprit, par une ruse de sa mère, la bénédiction d'Isaac, et, fuyant la colère d'Ésaü, se rendit en Mésopotamie, chez son oncle Laban. En chemin, il s'arrêta, et s'endormit, la tête sur une pierre; il eut alors un songe, dans lequel il vit les anges monter et descendre une échelle mystérieuse qui allait de la terre au ciel. Dieu lui-même lui apparut et lui promit qu'il serait le père d'une race innombrable. Jacob, à son réveil, consacra ce lieu, et reprit sa route. Arrivé chez Laban, il convint de garder ses troupeaux pendant 7 ans pour obtenir la main de Rachel, sa 2e fille; mais, au bout de ce temps, Laban lui fit épouser Lia, sœur aînée de Rachel, et il dut garder les troupeaux 7 ans encore, pour épouser celle qu'il aimait. Jacob retourna alors dans son pays; sur la route, il lutta contre un ange, qui le surnomma *Israël*, c.-à-d. fort contre Dieu. Il apaisa Ésaü par des présents, et s'établit à Sichem, puis à Béthel. Quand Joseph (*V. ce nom*) se fut fait reconnaître par ses frères, il fit venir Jacob en Égypte, et l'établit dans la terre de Gessen, où restèrent les Israélites jusqu'à la sortie d'Égypte. Sentant sa fin approcher, le vieux patriarche bénit ses fils, leur prédit l'avenir de leurs races, et leur fit jurer qu'ils porteraient son corps dans le tombeau d'Abraham. Jacob avait eu de Lia, de Rachel et de leurs servantes 12 fils, qui, à l'exception de Lévi, dont la postérité fut vouée au sacerdoce, et de Joseph, représenté par ses deux fils Éphraïm et Manassé, donnèrent leur nom aux différentes tribus; les autres étaient Ruben, Gad, Dan, Issachar, Siméon, Juda, Nephtali, Aser, Zabulon et Benjamin. L—H.

JACOB, chef des pastoureaux. (*V. ce mot.*)

JACOB ZANZALE. *V.* ZANZALE.

JACOB DE SAINT-CHARLES (LE P. LOUIS), religieux de l'ordre des Carmes, né à Chalon-sur-Saône en 1608, m. à Paris en 1670, fut chapelain du président de Harlay, et bibliothécaire du cardinal de Retz.

On a de lui : *Bibliotheca pontificia*, Lyon, 1643 et 1647, in-4°, compilation inexacte sur les papes et les antipapes jusqu'à Urbain VIII; *Traité des plus belles bibliothèques*, Paris, 1644; *Bibliographia Parisina*, in-4°, 1643-50, et *Bibliotheca Gallica universalis*, espèces de Catalogues, 1643-53; *de Claris scriptoribus Cabillonensibus*, Paris, 1652, in-4°, etc.

JACOB (LOUIS-LÉON, COMTE), marin français, né en 1768 à Tonnay (Charente-Inférieure), m. en 1854, entra dans l'administration de la marine en 1782, s'engagea sur la flotte en 1786, et, jusqu'en 1792, fit plusieurs campagnes aux Antilles, dans les mers d'Afrique et dans l'Inde. Lieutenant de vaisseau en 1794, commandant de la frégate la *Bellone* en 1798, il prit part aux expéditions d'Irlande et de Saint-Domingue. Capitaine de vaisseau en 1803, commandant de la marine à Granville en 1805, il inventa un système de signaux sémaphoriques. Il fut chef de la marine à Naples, en 1806. En 1811, Napoléon lui confia l'escadre de l'île d'Aix; contre-amiral en 1812, il sauva Rochefort de l'invasion ennemie en 1814. Disgracié par la Restauration, il rentra au service en 1820, commanda une escadre devant Naples, une autre à la Martinique, et gouverna la Guadeloupe de 1823 à 1826. Vice-amiral à son retour, préfet maritime à Toulon en 1827, il organisa les expéditions de Morée et d'Alger, et devint pair de France en 1831, ministre de la marine en 1834. B.

JACOBI (JEAN-GEORGE), poète lyrique allemand, né à Dusseldorf en 1740, m. en 1814, étudia à Gœttingue, fut nommé professeur de philosophie à Halle, et, n'ayant eu aucun succès, obtint un bénéfice à Halberstadt, d'où il passa à l'université de Fribourg, en 1784. Il y fut professeur de philosophie, puis recteur de 1784 à 1812. Ses poésies sont pleines de délicatesse et de mélancolie. Il connaissait bien les littératures étrangères.

Il a publié de 1774 à 1776, avec Heinse, Gleim, Gœthe, etc., un journal, *l'Iris*, qui reparut, de 1803 à 1811, avec la collaboration de Herder, J.-P. Richter, et Klopstock. Il fut un des rédacteurs de la *Bibliothèque allemande des belles-lettres* et du *Mercure allemand*. Ses œuvres complètes ont été publiées à Halberstadt, 1770; à Zurich, 1807-13 et 1825, 4 vol. B.

JACOBI (FRÉDÉRIC-HENRI), frère du précédent, né en 1743 à Dusseldorf, m. en 1819, était destiné au commerce, mais se sentit entraîné de bonne heure vers les méditations philosophiques et religieuses. Pendant un séjour qu'il fit à Genève, il étudia la langue et la littérature françaises, et se passionna pour les écrits de J.-J. Rousseau et de Duclos. Vers 1770, il fut nommé conseiller des finances pour les duchés de Berg et de Juliers. Ses fonctions ne l'empêchèrent point de cultiver les lettres; il fut lié avec Wieland et Gœthe. Pendant les guerres de la Révolution, il alla passer 10 années dans le nord de l'Allemagne. En 1804, il entra à l'Académie des sciences de Munich, dont il devint président en 1807. Jacobi a une prévention systématique contre toute philosophie savante; également hostile au scepticisme de Hume, au matérialisme des philosophes français du XVIIIe siècle, au criticisme de Kant, à tout effort de l'esprit spéculatif, il fonde toute connaissance sur le sentiment, sur la conscience morale et religieuse, sur une intuition immédiate.

On a de lui : *Lettres sur la philosophie de Spinosa*, Breslau, 1785; *David Hume, ou l'idéalisme et le réalisme*, 1787; *Lettre à Fichte*, 1799; *Examen de la prétention du criticisme de rendre la raison raisonnable*; *des Choses divines*, 1811, contre la philosophie de Schelling; *Woldemar*, roman philosophique, contre la morale de l'intérêt personnel, etc. Ses œuvres complètes ont paru à Leipzig, 1819-20, 6 vol. B.

JACOBI (CHARLES-GUSTAVE), célèbre mathématicien, né à Potsdam en 1804, m. en 1851, fit des études complètes au gymnase de sa ville natale, et montra une vive prédilection pour les mathématiques; dès l'âge de 23 ans, il les enseigna à Kœnigsberg, en qualité de professeur agrégé, mais sans cesser de s'occuper de profondes études dans cette science. On lui doit, entre autres ouvrages importants : *Fundamenta novæ Theoriæ functionum ellipticarum*, in-4°, Kœnigsberg, 1829; *Canon arithmeticus*, in-4°, Berlin, 1829. Ces travaux, et d'autres publiés dans divers recueils périodiques, lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences de Berlin, en 1842. Il inséra aussi plusieurs Mémoires dans le recueil de cette société. Jacobi est au premier rang parmi les mathématiciens modernes.

Ses *Œuvres* ont été réunies en 2 vol. in-4°, Berlin, 1846-51.

JACOBINA, v. du Brésil (Bahia), ch.-l. de comarca, sur la riv. g. de l'Itapicuru-Mirim; 10,100 hab. Élève considérable de bétail et chevaux estimés.

JACOBINS, nom donné en France aux Dominicains. (*V. ce mot.*)

JACOBINS (CLUB DES). Peu de jours après la réunion des états généraux de 1789, les députés de Bretagne formèrent un club à Versailles, pour y conférer sur les objets des débats parlementaires, et ils l'appelèrent le *club breton*. On y reçut bientôt des députés des 3 ordres. Après les journées des 5 et 6 octobre, l'Assemblée siégeant à Paris, le club breton s'installa dans le local du couvent des jacobins de la rue Saint-Honoré, admit, sur la présentation de 4 de ses membres, quiconque en voulut faire partie, et prit le nom de *Société des amis de la constitution*. Ce club combattit d'abord l'influence de La Fayette sur les gardes nationales et les municipalités de France, que celui-ci voulait maintenir dans une ligne modérée; le système des clubistes fut d'opposer à chaque corps civil et militaire préposé à l'ordre légal, une société chargée d'en découvrir et d'en dénoncer les abus vrais ou faux. (*V.* SABBAT.) Les portes une fois ouvertes au public, les novateurs conquirent la popularité par l'exagération. Cette usurpation sur l'influence de l'Assemblée nationale causa une scission dès le mois de mai 1790. Les fondateurs du club breton formèrent la *Société de 1789*, puis, l'année suivante, le club strictement constitutionnel, mais franchement royaliste, *des Feuillants*. Mais la société des jacobins avait des ramifications dans toute la France, et s'était affilié déjà plus de 1,200 clubs dans les

provinces. Au mois de mai 1791, parut le *Journal de la Société des Amis de la constitution*, qui répandit l'esprit de révolte, et prépara la chute de la royauté. Les jacobins, organisateurs des journées insurrectionnelles, fournirent, au 10 août 1792, le personnel de la célèbre Commune de Paris; ils s'intitulèrent *Société des Amis de la liberté et de l'égalité*. De ce jour le gouvernement de la France fut dans leurs mains. Le 9 thermidor mit fin à la domination jacobine. La *Jeunesse dorée* (*V. ce mot*) de Fréron acheva ce que les thermidoriens avaient commencé, et la salle des jacobins fut fermée en novembre 1794 par ordre de la Convention. Les restes de ce parti essayèrent plus d'une fois de ressaisir leur puissance. A la fin du Directoire, ils formèrent le *club du Manège*, puis le *club de la rue du Bac*; le 18 brumaire leur donna le coup de grâce. Pendant et après la Révolution, on appela *jacobins*, en général, les démagogues exaltés et les démocrates autoritaires. J. T.

JACOBITES, secte religieuse de l'Orient; ainsi nommée de Jacob Zanzale, son chef. (*V.* ZANZALE.) Cette secte est monophysite; elle ne reconnaît en J.-C. qu'une seule nature, la nature divine. On la trouve encore auj. en Syrie, en Arménie et en Éthiopie; le chef réside à Kara-Amid.

JACOBITES, nom donné en Angleterre, après la révolution de 1688, aux partisans du roi Jacques II et de ses descendants. Ce parti, qui comptait un assez grand nombre d'adhérents dans la noblesse et dans le haut clergé de l'Angleterre, était surtout puissant en Ecosse, où les habitants des *Highlands* s'associèrent aux diverses tentatives du *Prétendant* Charles-Édouard. Il fut écrasé à la bataille de Culloden, en 1746.

JACOBS (FRÉDÉRIC), célèbre philologue et érudit, né à Gotha en 1764, m. en 1847, fit ses études au gymnase de sa ville natale, à Iéna et à Gœttingue, compta parmi ses maîtres Dœderlein, Schütz et Heyne, fut professeur à Gotha dès 1785, occupa, de 1806 à 1810, la chaire de littérature ancienne à Munich, fit l'éducation du prince royal de Bavière, et revint à Gotha comme directeur de la bibliothèque ducale. L'Académie des inscriptions et belles-lettres de France le nomma associé étranger, en 1835.

On lui doit : *Specimen emendationum in auctores veteres, cum græcos, tum latinos*, Gotha, 1786; *Remarques critiques sur Euripide*, 1790, suivies de corrections sur le *Florilegium* de Stobee; *Caractères des principaux poètes de toutes les nations*, en allem., 1792-1808, 2 vol. ou 16 parties; une édition de *Tzetzès*, 1793; une traduction allemande de *Velleius Paterculus*, 1793, avec d'excellentes notes et une importante introduct. historique; *Exercitationes criticæ*, 1796-97, 2 vol., observations critiques sur Euripide, Callistrate, et Philostrate; *Anthologie grecque*, 1794-1814, 13 vol., son principal monument philologique; *Anthologie de Constantin Céphalas*, 1813-17, 3 vol.; *Tempé*, 1803, traduction allemande des principales épigrammes de l'Anthologie grecque, reproduite, avec corrections, dans le 2e vol. de ses Œuvres melées; *Delectus epigrammatum græcorum*, 1826, pour la *Bibliotheca græca* de Gotha, dont il fut l'editeur avec Rost; *Chrestomathie grecque*, 1805, 4 vol., devenue classique en Europe; *Chrestomathie latine* (avec Dœring), 1808-26, 6 vol.; une traduction allemande des *Discours politiques de Démosthenes*, 1805 et 1833; *Additamenta animadversionum in Athenæi Deipnosophistas*, 1809; *Lectiones Stobæenses*, 1727, suppl. a l'edit. de Stobee par Gaisford; des editions des *Amours de Leucippe et de Clitophon* par Achilles Tatius, 1820; des *Images et tableaux de Philostrate* et des *Statues de Callistrate*, 1825; et de l'*Histoire des animaux* d'Elien, 1832; des traductions allemandes de Longus, Philostrate, Héliodore et Elien; une description des principaux manuscrits de la bibliothèque de Gotha; des *Œuvres mêlees*, 7 vol., en allem., où l'on distingue des *Etudes sur Horace*, divers morceaux *sur les Femmes Grecques, sur l'education des Grecs*, etc.; enfin des *Contes*, 7 vol., et des romans d'education réunis sous le titre d'*Ecole des femmes*, 7 vol. B.

JACOBS (JACQUES-ALBERT-MICHEL), DIT AUSSI **JACOBS-JACOBS**, peintre belge né à Anvers, en 1812, m. en 1879, étudia sous la direction de Ferd. de Bracheler, fit ensuite un long voyage en Orient, et se livra comme son maître au genre du paysage et des marines. On cite surtout de cet artiste : *Constantinople, Halte d'Arabes, Ruines de Karnak, Plaines de Thèbes inondées*, 1835-1850, etc. Il envoya à l'Exposition universelle de 1867, *la Chute de Sarp*, sur le Glommen (Norvège). Il était officier de l'ordre de Léopold depuis 1864, et membre de l'Académie royale de Belgique depuis 1851.

JACOBSTADT, v. de la Russie d'Europe (Finlande), port de commerce sur le golfe de Botnie; 2,118 hab. Export. de goudron et de bois.

JACOPONE DE TODI, poète ascétique italien, m. en 1306, fut d'abord avocat; devenu veuf, il entra chez les Frères Mineurs. Par humilité, il se laissa bafouer dans les rues, et passa pour fou. Retenu plusieurs années dans un cachot par l'ordre de Boniface VIII, il y composa des *Cantiques spirituels*, Venise, 1617, in-4°, pleins de verve et d'enthousiasme, mais que gâte souvent la subtilité des sentiments mystiques. On l'a regardé comme l'auteur du *Stabat mater*, que d'autres attribuent au pape Innocent III.

JACOTIN, ingénieur-géographe, né vers 1763, m. en 1827, fit partie de l'expédition d'Égypte, et devint, en 1800, chef de la section topographique au ministère de la guerre. Il dirigea l'*Atlas de l'Égypte et de la Syrie*, en 52 feuilles, la *Carte de la Corse*, en 8 feuilles, et les cartes pour les *Campagnes* du maréchal Gouvion Saint-Cyr.

JACOTOT (JEAN-JOSEPH), professeur et auteur d'une méthode d'enseignement, né à Dijon en 1770, m. à Paris en 1840, fit de brillantes études, et fut à 19 ans professeur d'humanités au collège de Dijon. En 1791, il s'engagea comme volontaire dans le bataillon de la Côte-d'Or, où ses talents le firent élire par ses camarades capitaine d'artillerie. Il fut nommé en 1794 substitut du directeur des études de l'École centrale des travaux publics, depuis appelée École polytechnique, et passa de là à l'École centrale de Dijon, où il enseigna successivement les langues, les mathématiques, et le droit, devint, pendant les Cent-jours, député de cette ville, et se retira à Louvain après 1815. Nommé lecteur de langue et de littérature française à l'université de cette ville, en 1818, puis directeur de l'école militaire de Belgique, où il appliqua sa méthode d'enseignement, il rentra en France après 1830. Ce fut pendant qu'il professait à Louvain qu'il inventa sa méthode, appelée par lui *Méthode d'enseignement universel*, mais plus connue sous le nom de *Méthode Jacotot*. Son étrangeté lui valut pendant quelque temps une grande vogue, passée aujourd'hui. Elle repose sur quelques paradoxes dont voici le sens général : Toutes les intelligences sont égales; tout homme, tout enfant doué d'une volonté ferme, peut, en approfondissant un objet d'étude quelconque, et en y rapportant toutes les autres connaissances, acquérir sans maître la science universelle; l'action du maître doit se borner à stimuler la volonté ou l'attention, et à les diriger. Ce système, par lequel il prétendait *émanciper les intelligences*, n'a jamais produit les résultats qu'on en promettait.

On a de Jacotot : *Enseignement universel, Langue maternelle*, Louvain, 1822; *Langue étrangère*, ibid., 1823; *Musique, Dessin et Peinture*, ibid., 1824; *Mathématiques*, ibid., 1827; *Droit et Philosophie panécastiques*, Paris, 1837. Il créa, pour propager sa doctrine, un *Journal de l'Émancipation intellectuelle*. L—H.

JACQUARD (JOSEPH-MARIE), célèbre mécanicien et inventeur, né à Lyon en 1752, m. en 1834, était fils d'un ouvrier à la grande-tire, et d'une liseuse de dessins. Il connut par lui-même, dès sa plus tendre enfance, les souffrances du tireur de lacs. Sa santé se trouvant altérée par le genre de travail auquel son père l'avait soumis, il fut placé chez un relieur, où il continua à acquérir seul l'instruction élémentaire qu'on n'avait pu lui donner. Il entra ensuite dans une fonderie de caractères, où il commenca à montrer sa merveilleuse aptitude pour la mécanique. Après la mort de son père, il établit une fabrique d'étoffes façonnées; mais cette entreprise ne réussit pas. Jacquard se trouvait parmi les défenseurs de Lyon insurgés contre la République; la ville prise, il s'enfuit, s'enrôla dans le 1er bataillon de Rhône-et-Loire, et partit pour l'armée du Rhin. La perte de son fils unique le ramena dans sa ville natale, où il retrouva sa femme, faisant, pour vivre, des chapeaux de paille tressée. A partir de ce moment, ayant mûri ses idées, il chercha à construire une machine pour remplacer les tireurs de lacs. En 1801, il présenta à l'exposition des produits de l'industrie nationale un modèle imparfait de sa machine, et obtint une médaille de bronze. Il perfectionna son métier, et prit un brevet; mais son invention resta inappliquée. Il remporta ensuite le prix proposé pour l'invention d'une machine destinée à faire des filets; le ministre de l'intérieur, sur l'avis de Carnot, admirateur du talent de Jacquard, le plaça au Conservatoire des arts et métiers de Paris, pour réparer les modèles de machines. Mais Jacquard, revenant toujours à sa première idée, retourna à Lyon, 1804, où il dirigea d'abord des ateliers. En 1806, il monta un métier à sa façon; la ville acheta son privilège moyennant une pension de 3,000 fr., dont moitié réversible sur la tête de sa femme, en cas de survivance; et il se réserva le droit de prélever une prime de 50 fr. par chaque métier qu'il établirait. Son invention fut mal accueillie d'abord, le conseil des prudhommes brisa son métier en place publique, et lui-même eut à souffrir plus d'une fois des mauvais traitements des ouvriers, qui ne voyaient dans l'invention de Jacquard qu'un moyen de leur enlever du travail. Cependant son métier, connu à Lyon dès 1805, mis en pratique dès 1809, fut généralement adopté dès 1812. Le métier de Jacquard a été adopté en France, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Amérique, et même en Chine. Quand l'expérience eut prouvé la bonté de l'invention, quelques villes manufacturières de France invitèrent Jacquard à venir organiser chez elles des ateliers de tissage. En Angleterre, la ville de Manchester lui fit, dans le même but, les offres les plus avantageuses; mais Jacquard refusa, par esprit de patriotisme. En 1819, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, et passa ses dernières années à Oullins. En 1840, on lui a élevé à Lyon, sur la place Sathonay, une statue, œuvre de Foyatier. V.

JACQUE ou **JACK**, casaque militaire à manches en cuir de cerf doublé de toile. Elle se mettait par-dessus la cuirasse, et se laçait par devant. — Espèce de cotte de mailles que, pendant le XVIIe siècle, les duellistes trop prudents mettaient sous leur pourpoint.

JACQUELINE, comtesse de Hollande, née en 1400, de Guillaume VI et de Marguerite de Bourgogne, m. en 1436, épousa, en 1415, Jean de France, duc de Touraine, puis dauphin, qui mourut 2 ans après. Elle succéda à son père en 1417. Mariée en secondes noces à Jean IV, duc de Brabant, elle fut dépossédée par son oncle Jean de Bavière, qui, malgré sa parenté, avait prétendu à sa main. Indignée de la lâcheté de son mari, elle l'abandonna, et alla en Angleterre épouser le duc de Glocester, 1423. Aidée des Anglais, elle avait déjà reconquis la Flandre et le Hainaut, quand le duc de Bourgogne, craignant pour ses droits, marcha contre elle, la fit prisonnière, et l'enferma à Gand, d'où elle réussit à s'évader. En 1425, pendant qu'elle essayait de ranimer ses partisans, héritière de Jean de Bavière qui venait de mourir, elle rentra dans ses États de Hollande; mais, cruelle à l'égard de ses anciens ennemis, elle se vit de nouveau attaquée par le duc de Bourgogne, qu'elle fut obligée de reconnaître pour son lieutenant, 1433. Après la mort du duc de Brabant, elle épousa secrètement un simple chevalier, François de Borselen : pour le soustraire à la haine du duc de Bourgogne, elle abandonna ses États, et rentra dans la vie privée.

JACQUEMART (Albert), né à Paris en 1808, m. en 1875, consacra ses premières années à l'étude du dessin, et fut élève de l'École des beaux-arts. Employé au ministère des finances, il s'adonna d'abord aux sciences naturelles, et publia : *de la Peinture d'histoire naturelle*, 1839; *la Botanique à l'usage des dames et des jeunes personnes*, 1840; *la Flore des dames*, 1840, in-18; *Nouveau Langage des fleurs*, 1841, in-18. Puis il s'occupa de la céramique, et produisit des œuvres plus importantes.

On cite de lui : *Histoire artistique, industrielle et commerciale de la porcelaine* (avec E. Leblant), Lyon, 1861-62, 3 part. in-4° avec pl.; *Notice sur les majoliques de l'ancienne collection Campana*, 1862; *les Poteries du midi de la France*, 1863; *les Merveilles de la céramique*, 1866-69, 3 vol. in-18, ouvrage refondu et publié sous le titre d'*Histoire de la céramique*, 1873.

JACQUEMART (Jules-Ferdinand), graveur, fils du précédent, né à Paris en 1837, m. en 1880, débuta au Salon de 1861, comme peintre et comme graveur, mais figura surtout comme graveur aux Salons suivants. Ses principales œuvres sont : 28 planches pour l'*Histoire de la porcelaine* de son père, 60 planches pour les *Gemmes et joyaux* de la couronne, publiés par M. Barbet de Jouy, 12 planches d'armes de la collection du comte de Nieuwerkerke; un certain nombre d'eaux-fortes d'après Van der Meer de Delft, Franz Hals, Rembrandt, Meissonier, Baudry, Greuze, Goya, Van Ostade, A. Cuyp, etc., la reproduction des principaux tableaux du musée métropolitain de New-York; différentes planches d'objets d'art, pour la *Gazette des beaux-arts*, les *Annales archéologiques*, *l'Art*, etc. Il a obtenu, une médaille de 3e classe à l'Exposition universelle de 1867 et une médaille d'honneur à celle de 1878. Membre du jury de gravure depuis 1868, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1869.

JACQUEMONT (Victor), voyageur, né à Paris en 1801, m. à Bombay en 1832, étudia la botanique sous Adrien de Jussieu, et fut chargé par le gouvernement français, en 1828, d'aller recueillir dans l'Inde des collections pour le Muséum d'histoire naturelle de Paris. Reçu avec la bienveillance la plus marquée par lord W. Bentinck, gouverneur général de l'Inde, qui lui facilita ses excursions dans toutes les possessions anglaises, il visita l'Himalaya, le Tibet, le roy. de Lahore, le Cachemire et le Pendjab. Runjet-Sing, roi de Lahore, lui donna l'hospitalité la plus amicale et la plus généreuse dans tous ses États, où l'appelait d'ailleurs un autre Français, le général Allard. Le voyage de Jacquemont est plein d'intérêt, non seulement par son but scientifique, mais par les ressources que le voyageur sut se créer en s'attirant la bienveillance et l'affection des maîtres du pays. Les souvenirs en sont conservés dans des lettres publiées sous le titre de : *Correspondance de V. Jacquemont avec sa famille et plusieurs de ses amis, pendant son voyage dans l'Inde*, 1828-1832, Paris, 1834, 2 vol., l'un des plus charmants recueils épistolaires que nous ayons. Les résultats scientifiques se trouvent dans un ouvrage posthume intitulé : *Voyage dans l'Inde, pendant les années 1828 à 1832*, 6 vol. in-4°, dont 2 de pl., Paris, 1834-43, publié aux frais du ministère de l'instruction publique. Jacquemont joignait le talent d'écrivain à la science du naturaliste. Il avait en botanique des connaissances étendues; son voyage a été très fructueux pour cette science, et, en souvenir des services qu'il lui a rendus, 2 genres de plantes ont été établis sous le nom de *Jacquemontia*. Les zoologistes ont trouvé dans ses voyages des documents pleins d'intérêt. Il fut victime de sa passion pour la science, et mourut d'une inflammation du foie, prise en herborisant dans les forêts de l'île de Salsette, exposé à l'ardeur du soleil, pendant la saison la plus malsaine.

JACQUERIE, insurrection des paysans contre les seigneurs en France, pendant la captivité du roi Jean en Angleterre, 1358. Ce nom vient, selon les uns, du mot *jacque*, désignant une espèce de casaque (*V. ce mot*); selon les autres, de ce que le chef des révoltés, Callet (*V. ce mot*), était surnommé par les siens *Jacques Bonhomme;* ou enfin, de ce que ce surnom aurait été donné par les seigneurs, en signe de mépris, aux paysans longtemps dociles. La Jacquerie éclata dans le Beauvaisis, et gagna rapidement l'Amiénois, le Ponthieu, le Vermandois, le Valois, la Brie, toute l'Ile-de-France; elle eut un caractère atroce : les *Jacques* ruinaient les châteaux, et commettaient sur les nobles toutes sortes de violences. Les bourgeois des villes et les seigneurs se réunirent pour les exterminer; 7,000 rebelles furent égorgés à Meaux par le captal de Buch et par Gaston Phœbus, comte de Foix. Les autres furent exterminés par les troupes du Dauphin et celles de Charles le Mauvais, roi de Navarre. B.

JACQUES (Saint), dit *le Majeur*, un des 12 apôtres, fils de Zébédée et frère de St Jean l'Évangéliste, né à Bethsaïde, était d'abord pêcheur. Il fut témoin avec St Pierre de la Transfiguration sur le Thabor, et accompagna Jésus-Christ dans le jardin des Oliviers. L'ayant vu saisir, il s'éloigna de Jérusalem. On croit qu'après la résurrection du Sauveur, il prêcha l'Évangile aux Juifs dans Jérusalem, où Hérode-Agrippa le fit mourir, vers l'an 44. Fête, le 25 juillet. Selon la tradition, St Jacques aurait prêché la foi en Espagne; et, après son martyre, son corps, ayant été mis dans une barque et abandonné à la mer, aurait été déposé sur la côte de Galice. Selon d'autres, il y aurait été apporté par ses disciples, et retrouvé miraculeusement en 835. On éleva un sanctuaire sur son tombeau, et le saint fut choisi pour patron de l'Espagne. Les légendes le montrent couvert d'une armure blanche, à la tête des armées chrétiennes, et leur donnant la victoire sur les Maures.

JACQUES (Saint), dit *le Mineur* (c.-à-d. le Jeune), apôtre, frère de St Simon et de St Jude, était cousin germain de Jésus-Christ, ce qui le fait appeler, dans le Nouveau Testament, frère du Seigneur, selon la coutume des Juifs. Il est aussi surnommé *le Juste*. Il fut le 1er évêque de Jérusalem, et fut massacré, vers l'an 62, par le peuple, qu'avait soulevé contre lui le grand prêtre Ananus. Fête, le 1er mai. On a de lui un Discours au concile de Jérusalem (dans les *Actes des Apôtres*) et une *Épître* adressée aux 12 tribus dispersées. L'Église catholique la compte parmi les livres canoniques du Nouveau Testament. Les protestants ne la reconnaissent pas comme authentique.

JACQUES (Saint), surnommé *Ezcon* (le Sage), évêque de Nisibe (Mésopotamie), neveu de St Grégoire l'Illuminateur, m. en 361, fut un des Pères du concile de Nicée, 325. Il prit part à la défense de sa ville épiscopale contre Sapor II, roi des Perses.

Il a laissé des *Homélies dogmatiques et morales*, publiées à Rome avec traduction latine par le cardinal Antonelli, 1756, et à Venise, 1765.

C—A.

JACQUES ou **JAYME Ier**, *le Conquérant*, roi d'Aragon, 1213-1276, fils de Pierre II et de la reine Marie, né à Montpellier en 1206. Il s'allia au roi de Castille, dont il épousa la fille Eléonore, 1221, et envahit le royaume musulman de Valence, dont le wali paya tribut, 1225. Il profita du génie maritime des Catalans pour attaquer et conquérir les Baléares, dont 3 expéditions le rendirent maître, 1229-1235. Le testament de Sanche VII lui laissant la Navarre, il renonça à ses droits en faveur du comte de Champagne, Thibaut. La croisade contre les Maures d'Espagne, publiée par Grégoire IX en 1233, lui permit d'achever la conquête du royaume de Valence : toutes les places fortes au N. du Jucar furent occupées par les Aragonais, et la population maure, que ne put rassurer la tolérance du vainqueur, fut remplacée par des colonies de Catalans, 1247-1253. Jacques fit mettre en ordre les lois du royaume à l'assemblée de Huesca. Il obtint, par le traité de Corbeil, 1258, la renonciation de St Louis aux comtés de Barcelone et de Roussillon et à la seigneurie de Montpellier, en abandonnant de son côté toute suzeraineté sur les fiefs du Languedoc. Il partagea, en 1262, ses États entre ses fils, donna à Pierre, l'Aragon, la Catalogne et Valence, à Jacques, Majorque, le Roussillon, la Cerdagne, Montpellier, etc. Après quelques campagnes contre Murcie, dont la Castille recueillit tout le fruit, il entreprit, 1269, une croisade, qu'une tempête déconcerta, assista au concile de Lyon, 1274, et, mécontent du pape, lui refusa le tribut qu'avait consenti son père. Un revers dans la guerre qu'il reprit contre les Maures, des infirmités, suite des fatigues de sa vie, hâtèrent sa mort. H.

JACQUES II, *le Juste*, roi d'Aragon, 1291-1327, roi de Sicile depuis 1285, était petit-fils du précédent et fils de Pierre III. Il consacra par le traité d'Anagni, 1295, les dispositions du traité de Tarascon, 1291. Il essaya en vain, 1298, de dépouiller son frère Frédéric du royaume de Sicile, en faveur de son beau-père Charles II, roi de Naples. Il s'empara

de la Sardaigne sur les Pisans, que sa flotte défit devant Cagliari, 1324. Sanche, roi de Majorque, fut forcé de lui rendre hommage. Les Cortès abolirent la torture en Aragon, 1325. H.

JACQUES ou **JAYME Ier**, roi de Majorque, né à Montpellier en 1248, 2e fils de Jacques Ier d'Aragon, reçut de lui, en 1262, les îles Baléares, le Roussillon et la seigneurie de Montpellier, et les gouverna jusqu'à sa mort, 1311. Il fut en guerre avec son frère aîné Pierre III, et avec ses neveux Alphonse III et Jacques II.

JACQUES II, roi de Majorque, petit-fils du précédent, succéda, en 1324, à son oncle Don Sanche, vendit la seigneurie de Montpellier au roi de France, Philippe de Valois, 1349, fut dépouillé des îles Baléares par Pierre IV d'Aragon, et fut tué en essayant de les recouvrer, 1349.

JACQUES III, fils du précédent, fut pris dans le combat où périt son père, 1349, et retenu prisonnier pendant 13 ans dans une cage de fer. S'étant échappé, il épousa, en 1362, Jeanne Ire, reine de Naples, mais sans recevoir le titre de roi. Ses plaintes contre les infidélités de sa femme le firent enfermer durant 6 mois. De retour en Espagne, il fut encore jeté en prison par Pierre le Cruel, roi de Castille, avec lequel il s'était d'abord allié contre l'Aragon, et dut la liberté à Henri de Transtamare, 1367. Il parvint à ressaisir le Roussillon et la Cerdagne, apanage de ses aïeux, 1371, mais fut enlevé par une maladie contagieuse, 1375. B.

JACQUES Ier, roi d'Écosse, né en 1391, m. en 1437, était le 2e fils de Robert III, et frère de David. Celui-ci ayant péri victime des embûches de Robert d'Albany, son oncle, Jacques fut embarqué par son père, en 1405, pour la France, où il devait éviter un pareil danger : arrêté en chemin par les Anglais, enfermé à la Tour de Londres, il ne put recueillir, en 1406, l'héritage de Robert III, dont s'empara le duc d'Albany avec le titre de régent. Il ne recouvra la liberté qu'en 1423. Il établit de sages lois, réprima les abus, sévit contre les grands, et fut assassiné par eux. Jacques était un prince instruit, fort habile sur la harpe. Pendant sa captivité en Angleterre, il écrivit un poème allégorique, *la Complainte royale;* on cite aussi ses *Cantilenæ Scoticæ* et ses *Rhythmi latini*.

On a publié ce qui reste de ses poésies, *Poetical remains of James the First*, Edimb., 1783. B.

JACQUES II, roi d'Écosse, 1437-60, fils du précédent, n'avait que 7 ans à la mort de son père. Pendant sa minorité, le pouvoir fut confié à Alexandre Livingston et au chancelier Crichton. Devenu majeur, il abattit la noblesse, et tua de sa main un comte de Douglas. Il envoya des secours à Charles VII, roi de France, contre les Anglais. Étant entré en Angleterre pour soutenir Richard d'York dans la guerre des Deux-Roses, il fut tué devant Roxburgh par les éclats d'un canon qu'il essayait. B.

JACQUES III, roi d'Écosse, 1460-88, fils du précédent, se laissa gouverner par un favori, Boyd, puis par la famille des Hamilton. Un de ses frères, Alexandre d'Albany, soutenu par Edouard IV d'Angleterre, ayant entrepris de le renverser, il implora le secours des nobles, qui tuèrent ses favoris sous ses yeux, et repoussèrent les Anglais. Sorti du péril, il mécontenta les nobles, qui soulevèrent son fils contre lui, et périt en leur livrant bataille à Bannockburn. B.

JACQUES IV, roi d'Écosse, 1488-1513, fils du précédent, maintint les nobles dans l'obéissance, soutint l'imposteur Perkins Warbeck contre Henri VII d'Angleterre, épousa, en 1503, Marguerite, fille de ce prince, s'allia plus tard avec Louis XII, roi de France, contre Henri VIII, envahit le Northumberland, mais fut défait et tué à Flodden. B.

JACQUES V, roi d'Écosse, 1513-42, fils du précédent, n'avait qu'un an à la mort de son père. La reine Marguerite, puis le duc d'Albany, neveu de Jacques III, eurent la régence; ce dernier indisposa les nobles par sa sévérité, et dut se retirer devant une insurrection soutenue par Henri VIII d'Angleterre. Jacques prit la direction des affaires, 1525, fit condamner le comte d'Angus par le parlement comme coupable de lèse-majesté, donna sa confiance au cardinal Beaton, s'allia contre Charles-Quint avec François Ier, dont il épousa la fille Madeleine, 1536, et se maria en secondes noces, 1539, avec Marie de Lorraine, fille de Claude de Guise, qui le rendit père de Marie Stuart. B.

JACQUES VI ET VII, rois d'Écosse. (*V.* JACQUES Ier et II, rois d'Angleterre.)

JACQUES Ier, roi d'Angleterre, le 1er de la dynastie des Stuarts, né en 1566, de Henri Darnley et de Marie Stuart, m. en 1625. Il régna d'abord en Écosse sous le nom de Jacques VI, proclamé roi presque en naissant, après le soulèvement qui renversa sa mère, 1567, il fut tenu en tutelle par son oncle [illegible] de Murray, et son grand-père le comte de Lenox. Quand Marie Stuart eut été décapitée, 1587, il ne fit [illegible]. A la mort d'Élisabeth, 1603, il fut appelé au trône d'Angleterre, comme descendant de Jacques IV et de Marguerite, fille de Henri VII, et étouffa immédiatement un complot en faveur d'Arabella Stuart. Baptisé dans la religion catholique, élevé par des presbytériens ardents, il trompa les espérances des uns et des autres; il adopta l'anglicanisme tel qu'il avait été constitué par Élisabeth et persécuta ceux qui n'acceptaient pas les 39 articles de 1562. Les catholiques formèrent contre lui la *Conspiration des poudres* (*V. ce mot*), 1605. Jacques Ier expulsa les jésuites, et fit décréter par le parlement, 1606, le *serment d'allégeance*, qui refusait au pape le droit de déposer les rois et de délier les sujets du serment de fidélité et qui devait être complété par le serment d'obéir à la suprématie religieuse du roi. Il n'en mécontenta pas moins la nation anglaise par sa prétention de régner de droit divin : « Dieu fait le roi, disait-il, le roi fait la loi. » Il augmenta les impôts sans le consentement des Chambres, donna sa confiance à d'indignes favoris, tels que Robert Carr, duc de Somerset, et George Villiers, duc de Buckingham. Sa politique extérieure fut sans dignité : infidèle aux principes d'Élisabeth, il abandonna à la France le soin de protéger les Provinces-Unies; il sacrifia à l'Espagne Walter Raleigh (*V. ce nom*) et rechercha la main d'une fille de Philippe III pour son fils Charles, qui épousa cependant, en 1625, Henriette-Marie, sœur de Louis XIII; au commencement de la guerre de Trente ans, il laissait les Autrichiens dépouiller son gendre Frédéric V, roi de Bohême et électeur palatin du Rhin. Jacques Ier était très versé dans la théologie; il a laissé quelques écrits, entre autres le *Don royal*, et un *Commentaire sur l'Apocalypse*. Henri IV ne l'appelait que *maître Jacques*. Faible et indécis de caractère, il éprouvait, à la vue d'une épée, un frémissement involontaire, provenant, dit-on, de l'effroi que sa mère, enceinte de lui, avait ressenti en voyant assassiner Rizzio sous ses yeux. B.

JACQUES II, roi d'Angleterre, 1685-1688, 2e fils de Charles Ier et de Henriette de France, né en 1633, porta d'abord le titre de duc d'York. Réfugié en Hollande pendant le protectorat de Cromwell, il servit sous Don Juan d'Autriche. Rentré en Angleterre à la Restauration, il battit les Hollandais en 1665 et 1672, inventa, dit-on, les signaux en mer, fut exposé, comme catholique, à la haine du parlement, dut renoncer à sa charge de grand amiral, et, malgré le *bill d'exclusion*, succéda à son frère aîné Charles II. Le comte de Monmouth et le duc d'Argyll, qui se révoltèrent en Écosse, furent vaincus et décapités. Un édit accorda aux catholiques, en même temps qu'aux protestants non conformistes, une pleine liberté de conscience et de culte. La loi du *Test* (*V. ce mot*) fut révoquée; le jésuite Peters, confesseur du roi, exerça la plus grande influence à la cour; un nonce du pape fit une entrée solennelle à Londres; le chancelier Jeffries viola toutes les formes de la justice; des moines de toute congrégation se répandirent en Angleterre; les cérémonies catholiques furent publiquement célébrées à White-Hall; le roi eut une garde irlandaise catholique. La naissance d'un prince de Galles, qui devait perpétuer la race des Stuarts, détermina les mécontents à appeler Guillaume de Nassau, prince d'Orange et stathouder de Hollande, gendre du roi, qui débarqua en Angleterre avec 15,000 hommes, et prit possession du trône, 1688. Jacques se réfugia en France, où Louis XIV promit de le rétablir et lui donna des secours avec lesquels il passa en Irlande, perdit son temps au siège de Londonderry, au lieu de rejoindre les Écossais qui l'appelaient, fut défait sur les bords de la Boyne, 1690, retourna sur le continent, et, après la destruction de la flotte française à la bataille de La Hogue, 1692, dut renoncer à ressaisir la couronne. Il vécut au vieux château de Saint-Germain-en-Laye, des bienfaits de Louis XIV, et mourut en 1701 dans cette ville, où l'on montre son tombeau. De sa 1re femme, Anne Hyde, fille du comte de Clarendon, il avait eu 2 filles qui régnèrent successivement en Angleterre : Marie, femme de Guillaume III, et Anne, mariée au prince George de Danemarck; de sa seconde femme, Marie de Modène, il eut Jacques-François-Édouard, prince de Galles, reconnu roi par Louis XIV, sous le nom de Jacques III, en 1701, et une fille, m. en 1712. Le duc de Berwick, maréchal de France et chef de la maison de Fitz-James, était fils naturel de Jacques II et d'Arabella Churchill, sœur de Marlborough.

V. Macaulay, *Hist. d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II*. B.

JACQUES (LE COUSIN). *V.* BEFFROY.

JACQUES (**BAULOT**, DIT *Frère*), célèbre lithotomiste, né en 1651 près de Lons-le-Saunier, m. en 1714, perfectionna la méthode de Pauloni. Il doit être regardé comme le véritable inventeur de la méthode de tailler appelée improprement *taille de Bas, taille anglaise*.

JACQUES D'ANGOULÊME, sculpteur français du XVIe siècle, est placé par Blaise de Vigenère bien au-dessus de Germain Pilon. La statue de St Pierre qu'il fit à Rome, en 1550, fut préférée à celle que présenta Michel-Ange.

JACQUES BONHOMME. *V.* Caillet et Jacquerie.

JACQUES DE BOURBON, comte de la Marche. (*V.* Marche.

JACQUES LE SAGE ou **LE SAIGE**, marchand de drap à Douai, partit en 1518 pour visiter Rome, Notre-Dame-de-Lorette, Venise, Jérusalem, etc., et publia en 1523 un *Voyage*, réédité par M. Duthillœul, Douai, 1852, in-4°.

JACQUES DE VITRY. *V.* Vitry.

JACQUES (SAINT-), hameau de Suisse, aux portes de Bâle. Le 26 août 1444, il y eut une bataille où 1,600 Suisses résistèrent à 22,000 hommes commandés par le Dauphin de France (depuis Louis XI), et périrent tous, excepté 10. Un monument commémoratif a été élevé en 1834.

JACQUES-DE-LA-BOUCHERIE (Tour de **SAINT-**), à Paris, dans un square entre les rues de Rivoli et Saint-Martin, le boulevard de Sébastopol et l'avenue Victoria. Elle est d'architecture ogivale, quadrangulaire, avec un portique sur chaque face, et mesure 10m,10 de côté, sur 54 mètres de hauteur : il n'y a, à Paris, que les tours de Notre-Dame qui soient plus hautes. Bâtie de 1508 à 1522, pour orner le portail d'une église du xe siècle, démolie pendant la Révolution, elle fut conservée, et servit de fabrique de plomb de chasse. En 1836, la ville de Paris la racheta, au prix de 250,100 fr., et, en 1854-55, la fit restaurer complètement, sous la direction de M. Balu, architecte. Rien de plus riche que l'ornementation de cette tour : niches à frontons aigus, dentelés et sculptés, colonnettes, meneaux, contreforts historiés, y sont prodigués de la manière la plus élégante; 19 statues, en pierre, de saints ou de saintes, de 2m,50 occupent autant de niches, réparties aux quatre angles. Le monument se termine en plate-forme, avec une balustrade découpée. Vers l'angle N.-O., une tourelle, contenant un escalier, se termine par un clocheton qui domine tout, et sur lequel se dresse une statue de St Jacques, haute de 4m,35. Aux quatre angles, la balustrade supporte les symboles des 4 évangélistes : l'ange, le lion, l'aigle, et le taureau. Pascal ayant fait dans cette tour ses premières expériences sur la pesanteur de l'air, on a placé au rez-de-chaussée, dans le centre du monument, sa statue en marbre blanc, par M. Cavelier. C. D—y.

JACQUES DE COMPOSTELLE (SAINT-). *V.* Santiago.

JACQUES-DE-L'ÉPÉE (Ordre de **SAINT-**), ordre militaire institué vers 1161 par Ferdinand II, roi de Castille, pour défendre contre les Maures les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle et confirmé par le pape Alexandre III en 1175. L'habit consiste en un manteau blanc, avec une croix rouge, faite en forme d'épée, fleurdelisée par le pommeau et les croisons. Depuis Charles-Quint, en 1523, la grande maîtrise a été réunie à la couronne d'Espagne.

JACQUES-DU-HAUT-PAS (Ordre de **SAINT-**), congrégation religieuse, instituée en Italie, vers 1260, pour faciliter aux pèlerins le passage des rivières, en leur fournissant des bacs. Le ch.-l. était l'hôpital de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, sur l'Arno, dans le diocèse de Lucques. L'ordre se répandit en France; en 1286, le pape nomma un commandeur général, qui résidait à l'hôpital de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris (rue Saint-Jacques).

JACQUES (Amédée-Florent), philosophe, né à Paris en 1813, m. en 1865, fils d'un peintre miniaturiste, étudia au collège Bourbon, entra à l'École normale, fut professeur aux collèges de Douai, d'Amiens, de Versailles et Louis-le-Grand, et, en 1842, maître des conférences à l'École normale. En 1847, il fut un des fondateurs de la *Liberté de penser*. Les tendances de cette Revue philosophique le firent destituer de ses fonctions universitaires. En 1852, il se retira à Montevideo, où il ne réussit pas à fonder une école, et il accepta la direction du cadastre dans l'Uruguay.

Il a publié : *de Platonica idearum doctrina*, 1837 ; *Mémoire sur le sens commun*, 1841 ; *Manuel de philosophie*, avec Saisset et M. Jules Simon, 1847, les Œuvres philosophiques de *Fenelon* et de *Leibnitz*. Il a collaboré à la *Revue de Paris* et au *Dictionnaire des sciences philosophiq*

JACQUET-DROZ. *V.* Droz.

JACQUIER (François), religieux de l'ordre des minimes, savant mathématicien, né à Vitry-le-François en 1711, m. en 1788, fut professeur d'Écriture sainte au collège de la Propagande à Rome, puis de physique expérimentale et de mathématiques au collège Romain.

On a de lui : *Isaaci Newtonii philosophiæ naturalis principia mathematica*, avec le P. Leseur, Genève, 1739-40-42, 3 vol. in-4°, et Prague, 1780; *Elementi di perspettiva*, Rome, 1755, in-8° ; *Institutiones philosophicæ ad studia theologica potissimum accommodata*, ibid., 1757, 6 vol. in-12; *Éléments du calcul intégral*, Parme, 1768, 2 vol. in-4°; *Trattato intorno la sfera*, ibid., 1775, etc.

JACQUIN (Nicolas-Joseph), botaniste, né à Leyde en 1727, m. en 1817, fut envoyé en Amérique par l'empereur François Ier, pour y recueillir des végétaux destinés aux jardins botaniques de Vienne et de Schœnbrunn, et, à son retour, fut nommé professeur de botanique et de chimie à l'université de Vienne, conseiller des mines et des monnaies impériales.

Il a publié : *Selectarum stirpium Americanarum historia*, Vienne, 1763, in-fol. ; *Observationes botanicæ*, ibid., 1764-71, 4 vol. in-fol. ; *Index regni vegetabilis*, ibid., 1770, in-4°; *Hortus botanicus Vindobonensis*, ibid., 1770-76, 3 vol. in-fol. ; *Miscellanea Austriaca ad botanicam, chemiam et historiam naturalem spectantia*, ibid., 1878-81, 2 vol. in-4° ; *Icones plantarum rariorum*, ibid., 1781-95, 3 vol. in-fol. ; *Plantarum rariorum horti Cæsarei Schœnbrunnensis descriptio et icones*, ibid., 1797-1804, 4 vol. in-fol., etc.

JACQUINOT (Hector **LESCOT**, dit), sculpteur du xvie siècle, fondit en bronze, en 1571, un monument de Jeanne d'Arc à Orléans regardé comme un chef-d'œuvre; il est détruit aujourd'hui.

JACQUINOT DE PAMPELUNE (Claude-François-Joseph-Catherine), né à Dijon en 1771, m. en 1835, fut avocat dans sa ville natale dès 1790, et se signala pendant la Terreur en défendant plusieurs accusés devant les tribunaux révolutionnaires. Avocat général à Dijon en 1811, député pendant la Restauration, procureur général à Paris, de 1826 à 1830, il eut à poursuivre plusieurs procès. Destitué à la suite de la révolution de 1830, il rentra dans le barreau, et devint bâtonnier de l'ordre des avocats, à Paris, en 1835.

JACUHY, riv. du Brésil, sort des monts de Santo-Ignacio (Rio-Grande do Sul), coule à l'E., et se jette dans le lac Dos Patos. Cours de 500 kil. Il reçoit le Vaccahy, le Pardo et le Tacoari.

JADDUS, grand prêtre des Juifs, refusa à Alexandre le Grand des vivres et des secours qu'il lui demandait. Le conquérant, irrité, marcha sur Jérusalem ; mais, aux portes de la ville, il rencontra, selon Josèphe, Jaddus escorté des Lévites, et se prosterna à ses pieds, disant qu'un homme tout semblable lui avait prédit en songe l'empire de l'Asie. Il accorda ensuite aux Juifs toutes sortes de privilèges. L—h.

JADELOT (Nicolas), médecin, né à Pont-à-Mousson en 1738, m. en 1793, occupa, depuis 1763 jusqu'à sa mort, la chaire d'anatomie et de physiologie, établie dans sa ville natale, et transférée ensuite à Nancy. C'était un habile professeur et un heureux praticien.

On a de lui : *Tableau de l'économie animale*, Nancy, 1769 ; *Mémoires sur les causes de la pulsation des artères*, 1771 ; *Cours complet d'anatomie*, 1773, in-fol., description inachevée des pièces anatomiques de Gautier d'Agoty ; *Physica hominis sani, sive explicatio functionum corporis humani*, 1781, 2 vol. in-12, ouvrage réimprimé à Vienne (Autriche), 1782, et traduit en allemand, Iéna, 1783 ; *Pharmacopée des pauvres*, 1784, recueil des remèdes les moins coûteux et les plus faciles à préparer.

JADER, riv. de l'anc. Dalmatie, passait à Salone, et se jetait dans l'Adriatique.

JADIN (Louis-Emmanuel), compositeur de musique, né à Versailles en 1768, m. en 1853, entra aux pages de la musique de Louis XVI, puis devint accompagnateur au théâtre de Monsieur. Pendant la Révolution, il écrivit beaucoup de morceaux pour la musique de la garde nationale, ainsi que des chants pour les fêtes publiques. Professeur au Conservatoire de 1802 à 1814, il fut ensuite gouverneur des pages de la musique du roi jusqu'en 1830. Il a laissé quelques morceaux de musique religieuse, et une quantité considérable de pièces instrumentales. Ses opéras sont oubliés. B.

JADON, prophète juif, fut envoyé vers Jéroboam à Béthel, lorsqu'il faisait la dédicace de ses veaux d'or. Le roi étendant la main pour le faire arrêter, cette main se sécha subitement, et ne reprit ses fonctions que sur la prière du prophète. Jadon fut dévoré par un lion, pour avoir mangé à Béthel, malgré la défense de Dieu. L'Écriture ne nomme pas ce prophète, qui n'est connu que par l'historien Josèphe. L—h.

JÆGERNDORF. *V.* Lægerndorf.

JÆMTLAND. *V.* Læmtland.

JAËN, *Gienna* ou *Giennum* en latin moderne, v. d'Espagne (Andalousie), cap. de la province de son nom, à 374 kil. S. de Madrid, sur le Rio-de-Jaën, petit affl. du Guadalquivir et sur un embranch. du chemin de fer de Madrid à Séville; 21,280 hab. Évêché suffragant de Tolède. Belle cathédrale, commencée vers 1610. On remarque de belles places publiques, et les environs sont délicieux. Bains d'eaux thermales. Peu d'industrie : soieries, toiles et lainages. Jaën sur l'emplacement de l'anc. *Auringia* ou *Oningia*, florissante sous les Romains et les Goths, devint, au temps des Arabes, après la ruine du khalifat de Cordoue, la cap. d'un royaume, qui fut conquis en 1246 par Ferdinand III, roi de Castille. — La prov. de Jaën, division administrative du roy. d'Espagne, formée d'une partie de l'Andalousie, est plus étendue que l'anc. roy. de Jaën. Elle a 13,426 kil. carr.; elle avait 307,410 hab. en 1849, et 433,718 en 1883. Sol sillonné par les ramifications de la sierra Morena, très boisé, riche en pâturages. Mines nombreuses, mais peu exploitées.

JAËN-DE-BRACAMOROS, v. du Pérou, ch-l. de prov. dans le dép. de Cajamarca, près de l'embouch. du Chinchipe dans l'Amazone; 895 hab. Riches mines et lavages d'or aux

environs; fondée en 1549. La prov. de Jaën a 18,600 kil. carr. et 12,764 hab.

JAFFA, anc. *Joppé*, v. et port de la Turquie d'Asie (Syrie), prov. de Damas, dans le sandjak et à 55 kil. N.-O. de Jérusalem, sur une langue de terre qui s'avance dans la Méditerranée, par 32° 3′ lat. N., et 22° 24′ long. E.; 10,000 hab., dont les 4/5 sont musulmans. Bâtie en amphithéâtre sur un coteau, avec une citadelle en ruine; rues étroites et malpropres. Le port, ensablé et accessible seulement à de petits bâtiments, est fréquenté par les pèlerins qui vont à Jérusalem. Un chemin de fer est projeté entre Jaffa et Jérusalem. Comm. peu actif en céréales, maïs, graine de sésame, savon, huile. Station des paquebots de la Méditerranée. Les environs offrent des jardins délicieux. — On a fait remonter la fondation de cette ville au temps de Noé; les auteurs païens y plaçaient l'aventure de Persée et d'Andromède. Ce fut là que s'embarqua Jonas, et que St Pierre ressuscita la veuve Tabithe. Tour à tour prise par les Égyptiens et les Assyriens, brûlée par Judas Macchabée, saccagée par le général romain Cestius, puis par Vespasien, Jaffa tomba entre les mains des Sarrasins au VII^e siècle. Conquise par les chrétiens de la 1^re croisade, elle fut érigée en comté; Louis IX la fortifia; enlevée, peu de temps après, par les soudans d'Égypte, elle passa plus tard sous la domination ottomane. Bonaparte la prit en 1799, mais son armée y fut décimée par la peste. En 1838, un tremblement de terre détruisit en partie la ville. Les Anglais l'ont reconquise pour les Turcs, en 1840, sur le pacha d'Égypte.

JAFFIER. *V.* JUVEN.

JAFNA. *V.* DJAFNAPATAM.

JAGAS (LES), peuple d'Afrique, le même que les Cassunges. (*V. ce mot.*)

JAGELLONS, famille de princes lithuaniens, qui arriva au trône de Pologne en 1386 avec le grand-duc Jagiel (Wladislas V), époux d'Hedwige, fille de Louis, roi de Hongrie et de Pologne. Parmi les descendants de ce prince, les uns régnèrent sur la Lithuanie, les autres sur la Pologne, jusqu'en 1501, époque où Alexandre Jagellon réunit les deux couronnes. La dynastie des Jagellons s'éteignit en 1572, avec Sigismond II Auguste. Elle a donné quelques souverains à la Hongrie et à la Bohême.

JAGER (L'ABBÉ J.-N.), littérateur, né en Lorraine en 1805, m. en 1868, fut professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne.

Il a donné des traductions françaises de la Bible, de Démosthène, et de divers ouvrages historiques allemands, notamment de la *Vie de Grégoire VII*, par Voigt; il a publié : *le Célibat ecclésiastique*, 1835; *le Protestantisme aux prises avec la doctrine catholique*, 1836; *Histoire de Photius*, 1844; *Histoire du clergé de France pendant la Révolution*, 1852, 3 vol.

JAGERNAT, JAGERNAUT ou **JAGRENAT.** *V.* DJAGUERNAT.

JAGGA, pays de l'Afrique orientale, habité par des nègres fétichistes, entre l'Oukambani au N., l'Ounyamezi à l'O., l'Ousambara au S., et l'Ouanika à l'E., par 3°-4° lat. S., et 34°-35° long. E. Il renferme la plus haute montagne d'Afrique, le Kilimandjaro (*V. ce mot*), plusieurs autres pics élevés (le Chira, le Zigaoué), les lacs Luaga au N. et Ibe ou Ibo au S.-E.; sources de beaucoup de rivières : le Zavo, les affl. du Jordans qui tombe dans le lac Ukéréwé, peut-être les bras du Nil Blanc, et surtout les rivières Lomi, Gona et Ouériouéri, qui forment le Pangani. Ce pays est divisé en plusieurs roy. : Oorou, Kindi et Majame. C. P.

JAGUAPIRI, riv. du Brésil (Amazonas), dans l'O. de la Guyane brésilienne, coule au N.-O., et se jette dans le Rio-Negro. Cours de 320 kil.

JAGUARIBE, riv. du Brésil, naît dans la serra de Ararip, arrose la prov. de Ceara, et se jette dans l'océan Atlantique. Cours de 500 kil.

JAGUARIPE, riv. du Brésil (Bahia), traverse une ville de même nom, et se jette dans l'Atlantique, au S.-O. de la baie de Tous-les-Saints. Cours de 110 kil.

JAGUARY, riv. du Brésil, naît au S. de la province de Parana, coule de l'O. à l'E. et se jette dans le Parana. Cours de 270 kil. — vge du Brésil (Minas Geraes), à 370 kil. S.-O. d'Ouro Preto; ch.-l. de comarca.

JAGUERNAT. *V.* DJAGUERNAT.

JAHEL, femme juive, reçut sous sa tente Sisara, général des Chananéens, après sa défaite, et le tua en lui enfonçant, pendant son sommeil, un clou dans la tête, l'an 1285 av. J.-C.

JAHN (JEAN), orientaliste allemand, m. en 1817, chanoine de l'église métropolitaine de Saint-Etienne, à Vienne, professeur d'archéologie biblique, de théologie dogmatique et de langues orientales à l'université de cette ville jusqu'en 1806.

Il a donné de bons ouvrages sur la philologie des livres sacrés : *Archéologie biblique*, 1797-1802, 3 vol.; *Grammaire hébraïque*, 1792; *Grammaire araméenne, ou chaldaïque et syriaque*, 1793; *Grammaire arabe, avec une Chrestomathie*, 1796; *Lexicon arabico-latinum*, à la suite d'une nouvelle édition de sa Chrestomathie, 1802; *Enchiridion hermeneuticæ generalis*, 1812, avec un *Appendix*, 1815. D.

JAHN (FRÉDÉRIC-LOUIS), patriote allemand, né en 1778 dans la Poméranie, m. en 1852, fit ses études à Iéna et à Halle, et dirigea d'abord un établissement de gymnastique à Berlin. Après avoir cherché à ruiner les *Landsmannschaften*, corporations d'étudiants qui entretenaient les antipathies entre les différentes portions du sol germanique, il contribua, en 1813, à l'élan de la jeunesse allemande, à l'insurrection contre la France. Un cours public qu'il fit à Berlin, en 1817, sur la nationalité allemande, éveilla les inquiétudes du gouvernement prussien; il fut arrêté, en 1819, comme coupable de menées démagogiques, incarcéré à Kolberg en 1820, et relâché seulement 2 ans après. Il fit partie de l'assemblée de Francfort en 1848.

On a de lui : *la Nationalité allemande*, Lubeck, 1810; *la Gymnastique allemande*, Berlin, 1816; *Feuilles runiques*, Nuremberg, 1814; *Nouvelles Feuilles runiques*, ibid., 1828; *sur la Nationalité allemande*, Hildburghausen, 1832.

JAHN (OTTO), célèbre archéologue allemand, né à Kiel en 1813, m. à Göttingue en 1869. Après avoir étudié à Kiel, Leipzig et Berlin, il devint, en 1842, professeur à Greifswald, puis en 1847 à Leipzig. Destitué en 1849 à la suite des événements politiques, il enseigna depuis 1855 à l'université de Bonn. Jahn appartient à l'école de savants qui, non contents d'étudier l'antiquité sous un de ses aspects, ont réussi à l'embrasser presque tout entière, à éclairer les textes par les monuments figurés et les monuments par les textes.

On a de lui, entre autres éditions, celles de Perse, 1843; Censorinus, 1845; le *Brutus* de Cicéron, 1849; Juvénal, 1851; l'*Orateur* de Cicéron, 1851; Florus, 1852. Parmi ses ouvrages archéologiques, citons : *Chroniques grecques figurées*, publiées après sa mort par Michaelis, 1873; *Pausaniæ descriptio arcis Athenarum*, 1860; *l'Art hellénique*, 1846; *Contributions archéologiques*, 1847, etc. — *V.* Mommsen, *Archäologischer Anzeiger*, 1869. S. RE.

JAÏK. *V.* OURAL.

JAILLOT (J.-B.-MICHEL **RENOU** DE **CHAUVIGNÉ**), né à Paris vers 1710, m. en 1780, fut avocat au parlement de Paris, puis secrétaire d'ambassade à Gênes, et finit par se livrer au commerce des cartes géographiques. Il fonda le *Livre des postes*, et le publia seul jusqu'à ce que l'administration s'en emparât. Il avait de l'esprit et du talent.

On a de lui : *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, depuis ses commencements connus jusqu'à présent*, 1775, 5 vol.

JAÏR, juge des Hébreux, successeur de Thola et prédécesseur de Jephté, 1283-1261 av. J.-C. Pendant l'administration de Jaïr, le peuple de Dieu subit la 5^e servitude, imposée par les Philistins.

JAÏRE, chef de la synagogue de Capharnaüm, eut confiance en Jésus, qui ressuscita sa fille.

JAITZE ou **YAITCA**, v. forte de la Bosnie, prov. turque occupée par les Autrichiens, sur la rive g. de la Verbitza, à 49 kil. S. de Banialouka; 4,000 hab.

JAKOVA ou **DIAKOVO**, v. de la Turquie d'Europe, ch.-l. de livah, prov. de Prisrend, sur une rivière de son nom; 17,200 hab.

JAL (AUGUSTE), littérateur, né à Lyon en 1795, m. en 1873, voulut suivre la carrière de la marine, entra à l'École de Brest, et forma à Lyon, en 1815, une compagnie d'aspirants qui courut à la défense de Paris. Congédié par la Restauration, il se mit à écrire dans les journaux, où il s'occupa surtout de la critique d'art. En 1834, le gouvernement le chargea d'une mission en Italie, dans le but de recueillir des matériaux pour l'histoire de la marine; Jal en reçut une autre pour la Grèce et la Turquie en 1841. On le nomma ensuite historiographe et conservateur des Archives.

Ses principales publications sont : *Dictionnaire théâtral*, 1825; *Napoléon et la censure*, 1827; *Résumé de l'histoire des Lyonnais*, 1828; *de Paris à Naples*, études de mœurs, de marine et d'art, 1836, 2 vol.; *Archéologie navale*, 1839, 2 vol. gr. in-8°; *les Soirées du gaillard d'arrière*, 1840, 3 vol.; *Mémoire sur les trois couleurs nationales*, 1844; *Virgilius nauticus*, examen des passages de l'Énéide qui ont trait à la marine, 1849; *Glossaire nautique*, 1850, in-4°; *la Flotte de César*, études sur la marine antique, 1861; *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, 1865, gr. in-8°; *A. Duquesne et la marine de son temps*, 1872, 2 vol.

JALAPA ou **XALAPA**, v. du Mexique, au pied du Macultepec, dans l'État de Vera-Cruz; 13,000 hab. Située dans une admirable position, elle a été jadis l'entrepôt du commerce de l'Europe avec le Mexique; on récolte aux environs beaucoup de *jalap*, plante médicinale qui doit son nom à Jalapa.

JALEY (LÉON-LOUIS-NICOLAS), statuaire, né à Paris en 1802, m. en 1866, élève de Cartellier, remporta le grand prix en 1827, et devint membre de l'Institut en 1856. Ses principales œuvres sont : *la Prière*, 1833, au musée du Luxembourg; *la Pudeur*, 1834; *Gloria in excelsis*, groupe d'anges, 1838; une statue de *Louis XI*, au musée de Versailles, 1839; *le Génie de la France ramenant les cendres de Napoléon*, bas-relief, 1841; *l'Amour enfant*, 1847; une *Bacchante*, 1852; le buste de *Dalayrac*, 1853, au foyer de l'Opéra-Comique.

JALIGNY, ch.-l. de cant. (Allier), arr. de La Palisse; 1,060 hab. avec la commune. Carrières de marbre.

JALISCO, XALISCO ou **GUADALAJARA**, État

de la rép. du Mexique, au centre, touchant à l'O. à l'océan Pacifique; 600 kil. sur 450; 957,615 hab. Ch.-l. Guadalajara. On remarque, sur la côte, le golfe de Bayona et les îles des Tres Marias. Le N. du pays est traversé par la cordillère d'Anahuac, qui contient plusieurs volcans. Climat chaud et malsain. Sol boisé et assez fertile, quoique peu arrosé. Cet État renferme de riches mines d'argent.

JALISCO, v. et port du Mexique, sur le Grand-Océan. Jadis capitale d'un royaume de même nom; 3,910 hab.

JALLABERT (JEAN), physicien, né à Genève en 1712, m. en 1768, ministre de l'église réformée en 1737, professeur de physique expérimentale en 1739, ouvrit son cours par un discours célèbre sur l'*Utilité de la philosophie expérimentale.* Conservateur de la bibliothèque publique de Genève, associé des académies des sciences de Paris et de Londres, il renonça au pastorat en 1744, devint professeur de mathématiques en 1750, de philosophie en 1752, entra au petit conseil en 1756, et fut nommé syndic de la république en 1765.

Son principal ouvrage est intitulé : *Expériences sur l'électricité,* Genève, 1748, Paris, 1749, in-12.

JALLE (LE), petit pays de l'anc. France (Bordelais), où était Saint-Médard-en-Jalle (Gironde).

JALLEZ, brg (Ardèche), arr. et à 25 kil. S. de Largentière, célèbre par la réunion qui s'y forma sous le nom de *Camp de Jallez,* en sept. 1790, sous prétexte de former des fédérations, mais en réalité pour créer un centre d'opposition royaliste. Le château de Jallez fut brûlé en 1792.

JALLIEU, vge (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 3,005 hab. avec la commune. Imprimerie sur tissus de Lyon. Fabr. de soieries, papier, vinaigre.

JALOMNITZA, *Naparis,* riv. du roy. de Roumanie (Valachie), naît dans le district de Dombovitza, et se jette dans le Danube, rive g.; cours de 300 kil. Elle donne son nom à un district, dont le ch.-l. est Ourzitseni.

JALON ou **XALON,** anc. *Salo* ou *Bilbilis,* riv. d'Espagne (Aragon), prend sa source dans les monts d'Albarracin, arrose les provinces de Soria et de Saragosse, et, après avoir reçu la Jiloca à Calatayud, se jette dans l'Èbre: cours de 170 kil.

JALYSE, *Jalysus,* anc. v. de l'île de Rhodes, sur la côte O.

JAMAÏQUE (LA), une des Antilles anglaises (grandes Antilles), au S. de Cuba et à 120 kil. O. d'Haïti, par 17° 40'-18° 30' lat. N., et 78° 30'-80° 50' long. O.; 260 kil. sur 50. Superf., 10,859 kil. carr.; pop., 580,804 hab. Ch.-l. Kingston, siège du gouvernement. La ville principale est Spanishtown ou Santiago-de-la-Vega. Traversée dans sa longueur par les montagnes Bleues, dont le plus haut sommet atteint 2,445 m., elle offre de belles vallées, surtout au N., et de vastes forêts au centre. Climat très chaud et malsain, particulièrement au S., et d'une humidité excessive. De fréquents tremblements de terre, des ouragans violents et la fièvre jaune désolent le pays. Mines inexploitées de cuivre, fer et antimoine. La culture est bien entendue et productive en café, indigo, gingembre, piment, coton, et canne à sucre, dont on extrait un rhum renommé; bois de teinture, plantes médicinales. — La Jamaïque, découverte par Christophe Colomb en 1494, appartint aux Espagnols jusqu'en 1655. Elle leur fut enlevée, au nom de Cromwell, par l'amiral W. Penn. Les Anglais ont eu à réprimer des insurrections en 1690, 1700 et 1795. Ils ont fait de cette île l'entrepôt de leur commerce avec l'Amérique espagnole. Elle est divisée en 3 comtés : Middlesex au centre, Surrey à l'E., et Cornwall à l'O., subdivisés en 14 districts. Le gouverneur est assisté d'un conseil privé de 8 membres, et d'un conseil législatif de 16 membres, dont 8 fonctionnaires. Outre une cour suprême, il y a, dans chaque comté, une cour d'assises, des tribunaux de 1re instance et des justices de paix. Il y a un évêque anglican à Kingston. La Jamaïque a 43 kil. de chemins de fer. B.

JAMARY, riv. du Brésil, naît dans la prov. de Mato-Grosso, coule au N.-O. et se jette dans la Madeira. Cours de 450 kil.

JAMBIE, v. de l'île de Sumatra, à l'E., sur une rivière de même nom. Ch.-l. d'un État vassal de la Hollande. Comm. de poudre d'or, poivre, etc.

JAMBIÈRES, partie de l'armure des anc. chevaliers, qui couvrait le devant de la jambe depuis le cou-de-pied jusqu'au genou.

JAMBLIQUE, philosophe de l'école d'Alexandrie, né à Chalcis en Cœlésyrie, florissait au commencement du IVe siècle ap. J.-C. Il eut pour maîtres Anatolius et Porphyre, et succéda à ce dernier. Il se vit entouré d'un grand nombre de disciples, auxquels il sut inspirer un enthousiasme et une vénération tels, qu'ils lui attribuèrent le don des miracles. Son disciple Eunape a écrit sa biographie. L'école néoplatonicienne était déjà adonnée aux pratiques mystérieuses de la théurgie, en même temps qu'elle se livrait aux spéculations les plus chimériques du mysticisme. Outre les points communs à la doctrine de Jamblique et à toute l'école d'Alexandrie, il en est plusieurs sur lesquels il diffère de ses prédécesseurs et de Porphyre en particulier. La base du système alexandrin est, comme on sait, une théorie de la *Trinité,* dont les trois termes sont l'*Un,* l'*Intelligence,* et le *Démiurge.* Jamblique s'écarte de Plotin et de Porphyre dans la manière dont il conçoit le rapport du Démiurge avec l'Intelligence. En distinguant les deux derniers principes, il les fait entrer l'un dans l'autre. Le Démiurge procède de l'Intelligence, et toutefois il la comprend comme modèle intelligible et éternel du monde. — De la Trinité primitive naissent des *triades,* triades *intelligibles,* triades *intellectuelles;* Jamblique en reconnaît 3 de chaque genre. Outre la grande triade démiurgique, il admet une série de démiurges inférieurs, qui continuent l'action des premiers. Il renouvelle également la doctrine pythagoricienne des nombres (*V.* PYTHAGORE), en y rattachant les principes de sa théologie; ainsi l'unité suprême est la *monade;* l'intelligence, la *dyade,* l'âme ou le démiurge, la *triade.* La *tétrade* est le principe de l'harmonie universelle, etc. La *décade* contient l'ensemble de toutes les émanations du premier principe. Selon Jamblique, la diversité attribuée aux êtres, comme provenant de la matière, réside dans les principes d'unité ou d'identité et de diversité qui appartiennent au monde intelligible lui-même. Sa physiologie paraît empreinte d'un spiritualisme moins exagéré que celui de Plotin et de Porphyre; sa morale est aussi plus modérée, moins ascétique, et fait une part plus grande à la liberté et aux passions; tout aussi superstitieux dans sa théologie, il professe une morale plus pratique et plus humaine.

Il ne reste des nombreux ouvrages de Jamblique qu'une *Vie de Pythagore,* et une *Exhortation à la philosophie.* Le livre sur les *Mystères des Égyptiens* (*de Mysteriis Ægyptiorum liber, seu responsio ad Porphyrii epistolam ad Anebonem*), doit être plutôt attribué à l'école de Jamblique qu'à ce philosophe lui-même. La *Vie de Pythagore* a été publiée par Kiessling, 1815, et par Westermann, 1850; l'*Adhortatio ad philosophiam* par Kiessling, 1813; le *de Mysteriis* par Parthey, 1857. Des opuscules de mathématiques portant le nom de Jamblique ont été imprimés par Villoison, *Anecdota,* t. II, et par Ast., 1817. Sur *Jamblique et sa doctrine,* consultez M. E. Vacherot, *Histoire de l'École d'Alexandrie,* et son article sur *Jamblique* dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* de M. Frank; Ravaisson, *de la Métaphysique d'Aristote,* t. II; J. Simon, *Histoire de l'École d'Alexandrie;* Hebenstreit, *Dissertatio de Jamblici philosophi Syri doctrina,* 1794; Meiners, *Judicium de libro qui de Mysteriis Ægyptiorum inscribitur,* dans le 4e vol. des *Mémoires de la Société de Gœttingue.* B. et S. RE.

JAMBLIQUE DE BABYLONE ou **DE SYRIE,** écrivit au IIe siècle après J.-C. un roman ayant pour sujet les amours de Rhodanes et de Sinonis, étrange composition où la magie tient une grande place, et dont Photius a conservé des extraits.

V. les *Scriptores Erotici* de Hercher, 1858. (Coll. Didot.) S. RE.

JAMES, forme anglaise du nom de JACQUES.

JAMES (THOMAS), en latin *Jamesius,* critique et théologien anglais, né en 1571 à Newport (île de Wight), m. en 1629. Gardien de la bibliothèque de Bodley à Oxford, de 1602 à 1620, puis juge de paix, il se fit remarquer par son zèle contre les catholiques.

Il a publié : *Bellum papale,* Londres, 1600, réfuté par Joseph Bianchini; *Apologie de Jean Wiclef,* suivie de sa *Vie,* Oxford, 1608, in-4o, *Traité de la corruption des Écritures, des conciles et des Pères,* Londres, 1611, in-4o, et 1688; *la Destruction des jésuites imminente,* Oxford, 1612, in-4o; *Fiscus papalis, seu catalogus indulgentiarum,* Londres, 1617, in-4o.

JAMES (THOMAS), navigateur anglais, chargé, en 1631, par une société de négociants de Bristol, de chercher un passage au N.-O., et encouragé par Charles Ier dans cette entreprise, hiverna dans l'île Charleton, navigua jusqu'à 65° 30' lat. N., explora la partie S. de la baie d'Hudson qui a gardé son nom, et donna à la portion du continent qu'il vit dans l'O. le nom de Nouvelle-Galles du Sud, en l'honneur du prince de Galles (depuis Charles II). Il niait la possibilité d'un passage dans le N.-O.

Son *Voyage* a été publié à Londres, in-4o, 1633, avec une carte, et réimprimé d'une manière incomplète en 1740.

JAMES (ROBERT), médecin, né en 1703 à Kinverston (Stafford), m. en 1776, est célèbre par une poudre fébrifuge (composée de cendres d'os ou de phosphate de chaux et d'antimoine calcinés).

On a de lui : *Dictionnaire de médecine,* 1743, 3 vol. in-fol., ouvrage auquel a travaillé le docteur Johnson, son élève, et que Diderot, Eidous et Toussaint ont traduit en français, Paris, 1746, 6 vol. in-fol.; *Pratique de la médecine,* 1746, 2 vol.; *Observations sur la cure de la goutte et du rhumatisme,* 1747, in-12, avec celles de Frédéric Hoffmann; *sur la Rage des chiens,* 1768; *Pharmacopée,* 1764, etc.

JAMES (GEORGE **PAYNE RAINSFORD**), littérateur, né à Londres en 1801, m. en 1860, historiographe de la Grande-Bretagne sous Guillaume IV, accepta en 1852 le consulat de Norfolk en Virginie.

Parmi ses romans historiques, on distingue : *Richelieu,* 1829; *Darnley,* et *Marion Delorme,* 1830; *Philippe-Auguste,* 1832; *Marie de Bourgogne,* 1835; *Attila,* 1836; *Charles Tyrrel,* 1839, *la Jacquerie,* 1842; *Marie Stuart,* 1843; *Agnès Sorel,* 1853. Comme historien, il a publié : *Histoire de la chevalerie,* 1830; *la Vie des grands capitaines,* 1832; *Histoire de Charlemagne,* 1832; *Vie du prince Noir,* 1836; *les Femmes célèbres,* 1837;

Louis XIV et son temps, 1838, 4 vol.; *Histoire de Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre*, 1842-49, 4 vol., etc.

JAMES, île de l'archipel des Galapagos, dans le Grand-Océan équinoxial, par 0° 18' lat. S. et 92° 50' long. O.; 53 kil. sur 40. Sol volcanique.

JAMES (BAIE DE), baie de l'Amérique du Nord à l'extrémité S.-E. de la mer d'Hudson, entre le Maine orient., le Canada, et la Nouvelle-Galles du Nord, par 51° 15'-55° 4' lat. N. et 80° 45'-85° 30' long. O.; 440 kil. de long sur 110 à 250 de large. Elle reçoit l'Albany et la West-River. Le navigateur Thomas James lui donna son nom.

JAMES (SAINT-), ch.-l. de cant. (Manche), arr. d'Avranches; 2,070 hab. Les fortifications élevées par Guillaume le Conquérant ont été détruites. Fabr. de toiles et de droguets, autrefois plus importantes. Comm. de bestiaux, lin et chanvre.

JAMES (SAINT-) OU **JAMES-RIVER**, riv. des États-Unis (Virginie), formée dans les monts Alleghany par la réunion du Jackson et du Cowpasture, coule de l'O. à l'E., passe à Lynchburg, Canton, Richmond, Hampton, et se jette dans la baie de Chesapeake. Cours de 450 kil.

JAMES (GRAND ET PETIT SAINT-), deux des îles Vierges (petites Antilles), séparées par le passage Saint-James. Elles appartiennent aux Anglais.

JAMESTOWN, anc. v., auj. ruinée, des États-Unis (Virginie), sur une île du James-River. C'est le 1er établissement des Anglais aux États-Unis, créé en 1608. Il n'en reste qu'un clocher à moitié écroulé.

JAMESTOWN, v. forte de l'île de Sainte-Hélène, sur la baie de son nom et la côte N.-O. de l'île; 3,000 hab. Ch.-l. de la colonie et résidence du gouverneur.

JAMETZ, *Gemmacum*, vge (Meuse), arr. de Montmédy; 782 hab. Autrefois place forte, et ch.-l. d'une seigneurie cédée à Louis XIII par le duc de Lorraine, 1641, puis donnée par Louis XIV aux Condés.

JAMIESON (JOHN), théologien et philologue écossais, né en 1758, m. en 1838, pasteur d'une communauté dissidente, combattit la philosophie anti-religieuse et l'esclavage des nègres.

Il a laissé : *Dictionnaire étymologique de la langue écossaise*, Edimb., 1808-1809, 2 vol. in-4°, avec un Supplément, 1825, 2 vol. in-4°; *Essai historique sur les Culdées d'Iona*, Lond., 1811, in-4°; *Hermès Scythicus, ou les affinités radicales des langues grecque et latine avec la langue gothique*, 1814, etc.

JAMIN, architecte du XVIe siècle, construisit la façade du château de Fontainebleau qui donne sur la place d'armes.

JAMNO, nom anc. de CIUDADELA.

JAMOUR, riv. de la Guinée septentrionale, dans le roy. de Biafra, se jette dans le golfe de Guinée. Cours de 500 kil.

JAMUNDA, riv. du Brésil (Para), naît à l'E. de la Guyane brésilienne, coule au S.-E., et se jette dans l'Amazone. Cours de 400 kil.

JAMYN (AMADIS), poète français, né à Chaource (Champagne), m. en 1585, secrétaire et lecteur ordinaire de la chambre du roi, appartenait à l'école de Ronsard, et faisait partie de la Pléiade.

On a de lui des *Œuvres poétiques*, 1575-77, in-4° et 1582-84, 2 vol. in-12, et la traduction de l'*Iliade* depuis le XIIe chant jusqu'à la fin, pour faire suite à Hugues Salel.

JANET, famille de peintres français, originaires de Flandre. Son véritable nom était Clouet ou Cloët. Le surnom de Janet paraît avoir été donné surtout à François Clouet : (*V. les art. suivants.*)

JANET OU **CLOUET** (JEAN), né en Flandre, m. vers 1490, habita Bruxelles et fut peintre de la cour de Bourgogne.

JANET OU **CLOUET** (JEAN), fils du précédent, né vers 1485, devint peintre et valet de chambre de François Ier, et mourut en 1545. Deux de ses portraits représentent François Ier : l'un est à Florence, l'autre au musée de Versailles. Il n'imita pas les Italiens, et par la simplicité naïve de sa manière, il resta fidèle à l'ancienne école.

JANET OU **CLOUET** (FRANÇOIS), fils du précédent, né vers 1510, m. vers 1580. C'est le plus célèbre des peintres de ce nom. Loué par Ronsard et les poètes de la Pléiade, il fut en faveur à la cour, où il avait hérité des charges de son père. Son histoire est très peu connue : on a sous son nom un grand nombre de portraits, de miniatures et de dessins, dont beaucoup doivent être attribués à ses imitateurs. Comme son père et son aïeul, il conserva les anciennes traditions de la peinture flamande et, malgré le goût du temps, il n'emprunta rien aux Italiens. Parmi ses œuvres considérées comme authentiques, on cite le beau portrait d'Henri II, ceux de Charles IX et d'Élisabeth d'Autriche, au Louvre, du duc d'Anjou, à Berlin, de François II, au palais de Hamptoncourt. Beaucoup d'autres sont dispersés à Londres dans des collections particulières.

V. M. de Laborde, *la Renaissance des arts à la cour de France*, t. Ier.

JANET-LANGE (ANGE-LOUIS **JANET**, DIT), peintre, né à Paris en 1818, m. en 1872, fut quelque temps élève d'Ingres, puis d'Horace Vernet, dont il imita la manière. Ses principaux tableaux sont : *le Christ aux Oliviers*, 1835, au musée de Castelnaudary; *Isaac bénissant Jacob*, 1843; *l'Abdication de Fontainebleau*, 1844, à Tours; *le Bon Pasteur*, 1845; *les Pèlerins d'Emmaüs*, 1849; *Néron disputant le prix de la course aux chars*, 1855. Il a été longtemps chargé de la direction artistique du journal *l'Illustration*.

JANICULE (MONT). *V.* COLLINES DE ROME.

JANIN (JULES-GABRIEL), littérateur et critique, né en 1804 à Saint-Étienne (Loire), m. en 1874, fit ses premières études à Lyon, puis à Paris, au collège Louis-le-Grand, et eut de bonne heure la vocation du journalisme. Ses articles satiriques dans le *Figaro* le signalèrent à l'attention du public, il collabora pendant 2 ans au journal ultra-royaliste *la Quotidienne*, mais après l'arrivée aux affaires de M. de Polignac. Il passa au *Journal des Débats*. Il y fut chargé, après la mort de Duvicquet en 1831, de rédiger le feuilleton dramatique. Il a accompli ce travail jusqu'à ses derniers jours. Un choix de ses feuilletons a été publié sous le titre un peu trop ambitieux d'*Histoire de la littérature dramatique*, 1858, 6 vol. in-18. Obligé de s'occuper de pièces qui souvent n'avaient pas de valeur ou ne donnaient prise à aucune étude sérieuse, Janin, dit Sainte-Beuve, parla à côté, au-dessus, à l'entour de son sujet, demandant beaucoup aux hasards de la rencontre et à la fantaisie. Il se fit un style vif, gracieux, piquant. Au fond, sa critique a autant de bon sens que d'esprit et de verve. Il était membre de l'Académie française depuis 1873. Janin écrivit aussi dans la *Revue de Paris*, la *Revue des Deux-Mondes*, le *Journal des enfants*, le *Magasin des familles*, etc., et fournit un grand nombre de préfaces, d'introductions et de notices à toutes sortes d'ouvrages.

Comme romancier, il a donné : *l'Ane mort et la Femme guillotinée*, 1829, 2 vol.; *la Confession*, 1830, 2 vol.; *Contes fantastiques*, 1832, 4 vol., et *Contes nouveaux*, 1833, 4 vol., recueils d'œuvres déjà insérées dans des publications périodiques; *Romans, Contes et Nouvelles littéraires* (1re série, *l'Orient, les Hindous et les Persans, les Chinois*, 1834, 3 vol.; 2e série, *la Grèce*, 1835, 3 vol.); *le Chemin de traverse*, 1836, 2 vol.; *Un Cœur pour deux amours*, 1837; *les Catacombes*, 1839, 6 vol. in-18; *Un Hiver à Paris*, 1842; *l'Été à Paris*, 1843; *le Gâteau des rois*, 1847; *la Religieuse de Toulouse*, 1850, 2 vol.; *les Gaietés champêtres*, 1851; *les Petits Bonheurs*, 1856; *les Symphonies de l'hiver*, 1857; *les Contes du chalet*, 1859; *la Semaine des trois jeudis*, 1861, *Contes non estampillés*, 1862; *Contes bleus*, 1863, etc. On doit encore à Janin, dans l'histoire littéraire et le genre descriptif : *Tableaux anecdotiques de la littérature française depuis François Ier*, 1829; *Barnave*, 1831, 4 vol. in-12, ouvrage qui le brouilla momentanément avec la famille d'Orléans; *Histoire du théâtre à quatre sous*, 1832; *Cours sur l'histoire du journal en France*, professé à l'Athénée, 1834; *Histoire de France*, servant de texte explicatif aux *Galeries historiques de Versailles*, 1837-43; *Versailles et son musée historique*, gr. in-18; *Voyage en Italie*, 1839; *la Normandie historique, pittoresque et monumentale*, 1842-43, gr. in-8°; *la Bretagne historique, pittoresque et monumentale*, 1844, gr. in-8°; *Voyage de Paris à la mer*, 1847, in-16; *la Poésie et l'Éloquence à Rome*, 1863. Il a traduit, en l'abrégeant, la *Clarisse Harlowe* de Richardson, 1846, et fait une traduction en prose d'*Horace*, 1860.

JANINA, v. de la Turquie d'Europe (Albanie), ch.-l. de la prov. de son nom, sur les bords S.-O. du lac de Janina; 25,000 hab. (40,000 sous Ali-Pacha). Archevêché grec. Fabr. de maroquins. Bien située dans une vallée dite *Champs-Élysées*, Janina est défendue par 2 citadelles, l'une au milieu de la ville, l'autre sur une péninsule qui s'avance dans le lac. Prise par les Turcs en 1425, elle joua un grand rôle sous Ali-Pacha, 1788-1822; la bibliothèque publique et les écoles qu'il fonda ont péri lorsque les Turcs ont rétabli leur domination. — La prov. de Janina, formée de l'ancienne Épire et du N.-O. de l'Acarnanie touche à la Grèce au S.; elle est très montagneuse et arrosée par la Voïoutza, l'Arta et le Kalamas. Elle a 35,901 kil. carr.; 711,250 hab., dont 250,649 musulmans, 460,601 chrétiens assez mal soumis au gouvernement turc.

JANISSAIRES, du turc *iéni-tcheri*, troupe nouvelle, corps d'infanterie turque, institué vers 1350 par le sultan Orkhan, et organisé par Amurat Ier, son successeur, pour la garde du trône et la défense des frontières, et recruté parmi les jeunes chrétiens, livrés pour le tribut ou captifs de guerre, que l'on élevait dans l'islamisme. Les janissaires, au nombre de 6,000 à l'origine, furent portés jusqu'à 150,000, dont 40,000 à Constantinople; il leur fut alloué une paye élevée, et une nourriture plus abondante que celle des autres troupes. Les grades eurent des noms d'emplois culinaires : le sultan était le *père nourricier;* le 1er officier s'appelait *tchorbadji-bachi*, 1er distributeur de soupe; puis venaient l'*achtchi-bachi*, 1er cuisinier, le *sakka-bachi*, 1er porteur d'eau. Chaque régiment était un *fourneau de cuisine*. La *marmite* (*kazan*) qui servait à la distribution de la nourriture fournie par le souverain, était vénérée; c'est autour d'elle qu'on tenait conseil, et la perdre était une très grande humiliation; en temps de révolte, on la renversait, ou on la brisait devant le palais. Les janissaires, après avoir puissamment contribué aux succès militaires des Ottomans, se rendirent redoutables aux sultans par leur insubordination. En 1826, Mahmoud II prononça leur dissolution, et les fit mitrailler à Constantinople, sur la place de l'Atméidan. B.

JANNÉE (ALEXANDRE). *V.* ALEXANDRE.

JANSÉNISME, hérésie ainsi nommée de Jansénius. (*V. ce nom.*) Les erreurs de Luther et de Calvin sur la grâce et le libre arbitre, condamnées par le concile de Trente, l'avaient été de nouveau dans Baïus, lorsque Jansénius, son disciple et son successeur à l'université de Louvain, les renouvela dans l'ouvrage intitulé *Augustinus*. Frappée de censure par Urbain VIII en 1641, la doctrine de ce livre fut néanmoins répandue en France par l'abbé de Saint-Cyran et Antoine Arnauld. Dès lors le monde théologique fut partagé en 2 camps : d'un côté, les *jansénistes*, partisans de Jansénius ; de l'autre, les *molinistes*, ainsi appelés du jésuite Molina (*V. ce nom*), auteur du système de la *Science moyenne* sur l'accord de la grâce et de la liberté. Une école à part fut formée par les dominicains ou *thomistes*, également éloignés de l'hérésie janséniste et du système Molina. En 1649, N. Cornet, syndic de la Faculté de théologie de Paris, réduisit toute la doctrine de l'*Augustinus* à 5 propositions, qui furent déférées à Innocent X, et condamnées en 1653 dans leur sens propre et naturel. Ces cinq propositions peuvent elles-mêmes se réduire en ces termes : il y a des commandements impossibles par déni de grâce, même aux justes ; on ne résiste jamais à la grâce, qui exerce une action irrésistible ou nécessitante sur la volonté ; la liberté subsiste sous l'action de cette nécessité ; le Christ n'est pas mort pour tous les hommes, mais pour les seuls prédestinés. — Le jansénisme est donc contraire à la bonté et à la miséricorde divines ; car, suivant la doctrine catholique, Dieu donne à tous la grâce rigoureusement suffisante pour lui obéir et se sauver, et Jésus-Christ est vraiment mort pour tous les hommes. — Afin d'éviter à la fois de se soumettre et de résister directement à la censure pontificale, les jansénistes inventèrent la distinction du *fait* et du *droit*. Les cinq propositions, disaient-ils, n'avaient pas été censurées dans le sens de Jansénius, et n'étaient pas dans son livre, et s'ils étaient, d'ailleurs, obligés d'accepter les décisions pontificales sur un point de *droit* ou de dogme, ils n'étaient pas tenus, prétendaient-ils, d'avoir la même soumission sur un point de *fait*, comme le sens d'un auteur et d'un livre. Ils trouvaient ainsi le moyen de respecter en apparence la bulle d'Innocent X, et de continuer à soutenir la doctrine de l'*Augustinus*. On les suivit sur ce nouveau terrain, et, en 1654, les évêques de France déclarèrent que les cinq propositions étaient dans Jansénius ; qu'elles avaient été condamnées dans le sens de l'auteur, ce qu'Alexandre VII confirma d'une manière péremptoire, 1656 ; et ils proposèrent un formulaire de foi que tous devaient souscrire, et qui embrassait la question de droit et la question de fait, 1657. Dans l'intervalle, Arnauld avait été condamné par la Sorbonne et rayé de la liste des docteurs ; mais il avait confié sa vengeance à Pascal, et les *Lettres provinciales*, 1656, pendant plus d'une année, absorbèrent l'attention de la France. Au milieu de négociations pacifiques, toujours rompues par la secte, les évêques proposèrent un nouveau formulaire, 1661, dont le pape et le roi, 1665, prescrivirent la signature. Dans l'épiscopat, il n'y eut que 4 opposants. Tout en gardant secrètement la doctrine spécieuse du *silence respectueux* sur la question de fait, ces évêques parurent enfin se soumettre, ce qui amena la *paix de l'Église* ou la *paix de Clément IX*, 1669. Les contestations se renouvelèrent en 1702 : à l'occasion du *Cas de conscience*, décision signée par 40 docteurs de Sorbonne, qui déclarait suffisante, sur la question de fait, une soumission de respect et de silence. Les condamnations qui frappèrent le *Cas de conscience* n'ayant pas ramené les opposants, Clément XI leur ôta tout subterfuge par la bulle *Vineam Domini*, 1705. Mais tout à coup les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* de l'oratorien Quesnel soulevèrent la même tempête que l'*Augustinus* au siècle précédent, et le jansénisme devint le *quesnélisme*. Le livre du P. Quesnel, publié pour la 1re fois en 1671 en un petit volume, et approuvé sous cette forme par Vialart, évêque de Châlons, s'accrut peu à peu jusqu'à former, en 1693, 4 gros vol. in-4°, et fut approuvé encore, sous cette forme nouvelle, par M. de Noailles, successeur de Vialart, 1695. Mais ce prélat, transféré l'année suivante sur le siège de Paris, ayant condamné un ouvrage de Barcos, neveu de Saint-Cyran, on chercha à le mettre en contradiction avec lui-même, et alors parut le *Problème ecclésiastique*, qui avait pour auteur Dom Thierry de Viaixne. Le livre de Quesnel avait été dénoncé presque aussitôt après sa publication en 1693 ; mais le *Problème* attira de nouveau l'attention sur lui, et les condamnations se multiplièrent, jusqu'à ce qu'enfin la bulle *Unigenitus* en frappa de censure 101 propositions, 1713. Désormais, commence, dans l'histoire du jansénisme, la période de l'*Appel*, succédant à la période du *fait* ou du *droit*, période ainsi nommée parce que les opposants à la bulle en *appelaient* à un futur concile. Bien que la bulle eût été reçue en France par le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil, bientôt l'épiscopat se divisa, grâce à la faiblesse du cardinal de Noailles. Quelques évêques, dont le plus connu est Soanen, évêque de Senez, interjetèrent appel au futur concile. La contagion gagna rapidement les facultés de théologie, les congrégations religieuses, les prêtres séculiers, l'Université et la magistrature. Toutefois les appelants avaient contre eux l'immense majorité, même en France, et tout le reste de la catholicité, excepté en Hollande, où la ville d'Utrecht devint la place d'armes du schisme. Après bien des essais de conciliation, l'*Appel* fut condamné par les papes Clément XI et Innocent XIII, et enfin le concile d'Embrun, en 1727, condamna à son tour, avec Soanen, les appelants et les partisans du silence respectueux. L'acceptation pure et simple de la bulle par le cardinal de Noailles avait achevé de jeter le trouble parmi les réfractaires. Mais il en restait un grand nombre, et la magistrature était imbue des principes jansénistes ; c'est ce qui donna lieu à des luttes multipliées touchant les *refus de sacrements* faits aux jansénistes, les *billets de confession* exigés au moment de la mort, afin de s'assurer que la confession n'avait pas été faite à des prêtres jansénistes, ce qui la rendait nulle, les *miracles* et les *convulsions* du cimetière Saint-Médard, à Paris. Le schisme était entretenu par les *Nouvelles ecclésiastiques*, organe de la secte, et par le parlement de Paris qui, se transformant, avec moins de titres encore que la Sorbonne, en concile permanent des Gaules, usurpait les droits de l'Église, et s'immisçait dans l'administration des choses saintes. Par une encyclique adressée aux évêques de France, Benoît XIV approuva les refus de sacrements, 1756. Les jansénistes prirent une grande part aux poursuites qui amenèrent la destruction des Jésuites en Portugal, en Espagne, en France, à Naples, et enfin dans le monde entier. Aujourd'hui le jansénisme n'existe plus à l'état de secte, excepté en Hollande, où les jansénistes ont un archevêque à Utrecht et des évêques à Harlem et à Deventer. L'histoire du jansénisme a été souvent écrite dans un sens soit catholique, soit schismatique.

Outre les historiens de l'Eglise, on peut consulter le janséniste Dom Gerberon, *Histoire générale du jansénisme*, 3 vol. in-12, 1703 ; et, dans de meilleurs principes, l'abbé Dumas, *Histoire des cinq propositions*, 3 vol. in-12, 1702 ; Lafitau, *Histoire de la constitution Unigenitus*, 2 vol. in-12, 1737-38 ; Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle.* M—D.

JANSENIUS (CORNEILLE **JANSEN** OU **JANSSEN**, EN LATIN), né en 1585 dans le village d'Acquoy près de Leerdam (Hollande), de parents catholiques, m. en 1638. Il étudia successivement à Utrecht et à Louvain, où il eut pour condisciple Duvergier de Hauranne (*V. ce nom*), puis se rendit, en 1604 ou 1605, à Paris, où Duvergier, devenu abbé de Saint-Cyran, le plaça, comme précepteur, chez un conseiller, et, vers 1611, l'emmena avec lui à Bayonne. Là, Jansénius fut mis à la tête d'un collège que l'évêque venait de fonder. En 1617, il retourna à Louvain, où il fut nommé principal du collège de Sainte-Pulchérie. Docteur en 1619, il obtint, en 1630, une chaire d'Écriture sainte à l'Université. En 1624 et 1626, il avait été envoyé en Espagne par cette université, pour faire révoquer la permission accordée aux jésuites de professer les humanités et la philosophie à Louvain, et sa mission avait réussi. Consulté, en 1633, par les seigneurs de Flandre, il répondit qu'on pouvait secouer le joug de l'Espagne, et s'organiser en cantons à la manière des Suisses ; mais, en 1635, il se remit dans les bonnes grâces de l'Espagne à l'occasion de la guerre avec la France. Dans un pamphlet énergique, intitulé : *Mars gallicus*, il s'éleva contre les prérogatives des rois très chrétiens, la politique de Richelieu, et l'alliance des Français avec les puissances protestantes. L'Espagne l'en récompensa, en le nommant à l'évêché d'Ypres, 1636. Depuis leur séparation en 1617, Jansénius et Saint-Cyran ne s'étaient jamais perdus de vue : soit dans leurs entrevues, soit dans leurs lettres, ils posèrent les fondements d'une secte nouvelle : Jansénius se chargea de l'enseignement scientifique, Saint-Cyran de l'action et de la diffusion de la doctrine. Pour remplir sa mission, Jansénius lut 10 fois tout St Augustin, et 30 fois ses traités contre les pélagiens. De ces lectures et de 20 ans de travail, et peut-être aussi de nombreux emprunts faits à Calvin, est sorti l'*Augustinus*. Cet ouvrage à peine achevé, Jansénius mourut de la peste, probablement pour avoir touché dans les archives à d'anciens papiers infectés. Il avait eu la pensée de dédier son livre à Urbain VIII, comme pour se mettre, derrière cette dédicace, à l'abri des anathèmes ; sa lettre, supprimée par Calenus et Fromond, ses exécuteurs testamentaires, fut publiée plus tard par le grand Condé, dans les mains duquel elle était tombée. (*V.* JANSÉNISME.)

Les principaux ouvrages de Jansénius sont : *Mars gallicus*, trad. en franç. par Ch. Hersant, 1638 ; *Commentaires sur les Évangiles*, in-4°, ouvrage très estimé ; *sur le Pentateuque*, in-4° ; *sur les Proverbes, l'Ecclésiaste*, 1644, in-fol., *Lettres* à Saint-Cyran, trouvées chez cet abbé, en 1638, par Laubardemont, et publiées, en 1654, sous le titre de *Naissance du jansénisme découverte*, etc. ; *Augustinus*, Louvain, 1640, Paris, 1641, Rouen, 1652. M—D.

JANSON, imprimeur. (*V.* JENSON.)

JANSON (**FORBIN-**). *V.* FORBIN.

JANSSENS (ABRAHAM), peintre flamand, né à Anvers en

1569, m. en 1631, avait sans doute séjourné en Italie, car on voit qu'il s'était approprié entièrement la manière des artistes de Rome et de Florence : il dut étudier surtout les compositions de Michel-Ange. Ses œuvres constatent la chute définitive de l'école brugeoise, dont l'influence, perpétuée pendant tout le XVIe siècle, avait contre-balancé l'action du genre italien. On peut lui reprocher d'avoir mis trop de patience dans l'emploi de la couleur, qui prend sous son pinceau un air à la fois dur et léché; mais ses têtes ont souvent une expression héroïque. Il existe 2 tableaux de lui à Malines, dans l'église Saint-Jean et dans la cathédrale; 2 à Gand, dans l'église de Saint-Nicolas et dans l'église de Saint-Bavon. Les musées d'Anvers et de Bruxelles et le palais communal de cette dernière ville en possèdent chacun un. A. M.

JANUALES, *Janualia*, fêtes de Janus, célébrées à Rome le 1er janvier. On lui offrait de l'encens, des fruits et un gâteau appelé *janual*. Ce jour-là, les parents et les amis se faisaient des présents et d'heureux souhaits pour le reste de l'année; les consuls qui entraient en charge se rendaient sur un cheval blanc au Capitole.

JANUS, personnage des temps fabuleux de l'histoire romaine. On raconta plus tard qu'il était fils d'Apollon et de Créuse, fille d'Érechthée, roi d'Athènes, qu'il fut élevé à Delphes, puis adopté par Xiphée qui avait épousé Créuse. Il vint coloniser un petit coin de l'Italie, vis-à-vis de l'emplacement où depuis fut Rome, près de la rive droite du Tibre, sur une colline où il bâtit une ville qu'il appela de son nom *Janiculus* ou *Janicollis*, colline de Janus, et s'établit roi du pays. Saturne, chassé du ciel, fut accueilli par Janus, qui l'associa même à sa royauté. Le dieu, par reconnaissance, doua son hôte de la faculté de lire dans l'avenir et dans le passé. Le règne de Janus aurait été très pacifique, et se serait passé vers l'an 1400 ou 1450 av. J.-C. Dès le temps de Romulus et de Tatius, Janus était au rang des grands dieux. Les Romains l'invoquaient au commencement de tous les sacrifices, parce que c'était lui, disait-on, qui avait inventé les rites sacrés. Il était le dieu tutélaire des portes et des chemins. On le représentait avec une tête à double visage, annonçant le don qu'il avait de voir à la fois le passé et l'avenir; une clef dans la main gauche, comme dieu ouvrant l'année, dont le premier mois portait son nom; et dans la droite, une baguette, arme des portiers chez les Romains.

JANUS BIFRONS (TEMPLE DE), érigé par Romulus et Tatius, entre les monts Capitolin et Quirinal, à l'endroit où ils firent la paix. Il était fort petit, et tout en airain. On y honorait Janus comme le dieu de l'année.

JANUS GEMINUS (TEMPLE DE), situé à Rome, en dehors de la porte Carmentale, au pied de la pointe S. du mont Capitolin, et fondé par Numa, qui regardait Janus comme le dieu de la paix. D'après son établissement, ce temple demeurait ouvert pendant la guerre, fermé pendant la paix. Il existait encore, avec la même destination, sous les derniers empereurs, et était assez grand pour que le sénat pût s'y réunir. Pendant une période de près de 1,000 ans, il ne fut fermé que 8 fois : la 1re, sous le règne de Numa; la 2e, l'an 519 de Rome, après la 1re guerre punique; la 3e, l'an 725, après la bataille d'Actium; la 4e, l'an 730, après la guerre des Cantabres; la 5e, l'an 740, après la pacification de la Germanie; la 6e, l'an 824, par Vespasien, après la conquête de la Judée; la 7e, l'an 834, par Domitien, après la guerre des Daces; la 8e, l'an 994, par Gordien III, vainqueur des Perses. C'est la dernière mention que l'histoire fasse de cette cérémonie. C. D—Y.

JANUS, arcs en pierre, percés de 4 portes dont les axes se croisent, et construits dans plusieurs places et carrefours de l'anc. Rome, pour servir de rendez-vous aux prêteurs et aux emprunteurs d'argent. Les plus célèbres étaient ceux érigés sur le Forum romain, et appelés l'un, *Janus supérieur*, parce qu'il était vers le haut de la place, à l'E., et l'autre, *Janus inférieur*, de sa situation à l'extrémitée opposée, vers le mont Capitolin : les Romains appelaient *Janus medius* l'espace du Forum entre ces 2 Janus. Il y avait un autre Janus, célèbre aussi sous le nom de *Janus Quadrifrons*, et situé dans le Forum Boarium. Il en reste une ruine considérable de marbre blanc massif. C. D—Y.

JANUS MONS, nom latin du mont GENÈVRE.

JANVIER (SAINT), évêque de Bénévent, souffrit le martyre à Pouzzoles en 305, sous Dioclétien. Ses reliques, transportées à Naples en 400, à Bénévent en 825, furent déposées dans une chapelle de la cathédrale de Naples, en 1497; on conserve, dans 2 fioles très anciennes, du sang de ce saint, qui, dit-on, se liquéfie et entre en ébullition chaque année le jour de sa fête, le 19 sept. Un ordre de Saint-Janvier a été institué par le roi Charles VII en 1738. Il n'existe plus depuis 1861.

JANVIER (ANTIDE), mécanicien, né à Saint-Claude en 1751, m. en 1835, était fils d'un laboureur, et fit seul son éducation. Il montra un véritable génie dans l'art de l'horlogerie, construisit un grand nombre de machines astronomiques et fut nommé horloger du roi en 1784. Il obtint la création d'une école d'horlogerie qu'il soutint à ses frais. Ses découvertes contribuèrent à la prospérité de l'horlogerie; mais il n'en tira aucun parti pour lui-même, tomba dans la misère, et mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris.

JANVIER DE LA MOTTE (EUGÈNE), homme politique, né à Angers en 1823, m. en 1884. Il entra de bonne heure dans l'administration, et devint sous-préfet de Saint-Étienne, en 1850, préfet de la Lozère en 1852, et de l'Eure en 1857. Signalé par son zèle en matière électorale, il ne tarda pas à épuiser les crédits qui lui étaient alloués : en 1867, on constatait un passif de 700,000 fr., créé en moins de 7 ans. A la suite d'un débat retentissant, il fut mis en disponibilité, mais appelé en 1869 à la préf. du Gard, d'où il passa à celle du Morbihan. Le ministère Ollivier le mit en disponibilité en fév. 1870. Après le 4 sept., il se retira en Suisse; il s'y trouvait encore lorsque le gouvernement de M. Thiers fit lancer contre lui un mandat d'arrêt, sous l'inculpation de faux, de détournements de fonds et de concussion. Arrêté à Genève en juin 1871, et remis entre les mains des autorités françaises, il fut traduit devant la cour d'assises de la Seine-Inférieure, et acquitté; mais la cour des comptes le condamna, en 1873, à restituer 110,832 fr., dont il n'avait pu justifier l'emploi. A la fin de 1874, il fonda à Angers un journal bonapartiste, *le Courrier d'Angers*, reprit, dans l'Eure, la direction de son parti et fut élu député dans l'arr. de Bernay, en 1876, fit partie du groupe de l'Appel au peuple, vota avec la minorité monarchiste et, après le 16 mai 1877, s'abstint lors du vote de confiance demandé par le ministère. Il se représenta le 14 oct. suivant et fut réélu. Chevalier de la Légion d'honneur en 1852, il avait été nommé officier en 1861.

JANVIER, *Januarius*, le 1er mois de l'année depuis Jules César, et auparavant le 11e, était consacré à Janus. Il commence 7 jours après le solstice d'hiver, et a 31 jours.

JANVIER 1562 (ÉDIT DE). Il ordonne aux protestants de rendre les églises qu'ils ont prises aux catholiques; leur défend de prêcher contre les doctrines catholiques, et de lever des troupes ou des subsides; d'une autre part, il permet l'exercice du culte protestant dans les campagnes, mais l'interdit dans les villes fermées, et suspend les peines portées contre les hérétiques. Cet édit fut rendu par Catherine de Médicis, sous l'inspiration du chancelier de L'Hospital, et après avis d'une commission tirée des 8 parlements de France convoqués à Saint-Germain-en-Laye.

JANVIER 1793 (JOURNÉE DU 21), jour de l'exécution de Louis XVI, et dont on célébra l'anniversaire, comme une fête publique, jusqu'à la fin du Directoire. Le Consulat l'abolit de fait. De 1815 à 1830, sous la Restauration, on célébra, ce jour-là, dans toutes les églises de France, un service funèbre auquel assistaient les autorités publiques. Cet anniversaire fut supprimé après la révolution de 1830.

JANVILLE, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 1,309 hab. Bonneterie.

JANZÉ, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 2,075 hab. Comm. de volailles. Fabr. d'engrais.

JAPARA. *V.* DJAPARA.

JAPET, *Japetus*, l'un des Titans, fils d'Uranus et frère de Saturne, régna en Thessalie et eut pour fils Prométhée, Atlas, Épiméthée et Ménécée ou Hespérius. Il était considéré comme l'ancêtre des Grecs. S. RE.

JAPHET, un des fils de Noé, eut pour partage l'Europe et une partie de l'Asie. Ses enfants furent : Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mosoch et Thiras.

JAPON, en japonais *Nippon* ou *Daï-Nippon*, en chinois *Zi-pen* ou *Ji-pen*, en anglais et en hollandais *Japan*, empire à l'extrémité orientale de l'Asie, composé de 4 grandes îles : Nippon, appelée par les Japonais Hondo, Sikok, Kiou-Siou, Yéso, des petites îles Avadzi, Iki, Tsou-sima, Oki, Sado, sur les côtes des précédentes, des archipels des Kouriles au N., de Riou-Kiou ou Liéou-Kiéou et de Bonin-sima au S. et au S.-E.; entre 24°-51° lat. N., et 119° 3' - 154° long. E.; entre le détroit de La Pérouse, au S. de Tarrakaï, et la plus septentrionale des îles Kouriles au N., le canal de Corée et la mer du Japon à l'O., le Grand-Océan au S. et à l'E. La superficie de l'empire est de 382,447 kil. carr., et la population de 36,357,368 hab., soit 95 par kil. carr. (1881). La cap. est Tokio, appelée autrefois *Yeddo*, dans l'île de Nippon.

Les côtes de l'archipel japonais sont très découpées et présentent un grand nombre de caps et de baies profondes et sûres. Le sol des grandes îles est accidenté et volcanique. Une première chaîne, orientée du N. au S., s'étend à travers l'île de Yéso, le N. de Nippon et les îles Bonin-sima; une autre,

prolongeant du N.-E. au S.-O., l'arête du Kamtchatka, couvre l'archipel des Kouriles, où l'on trouve 9 volcans actifs et 43 éteints, le centre de Nippon, où l'on compte 7 volcans actifs et les îles Liéou-Kiéou. Les points culminants sont les monts Araïdo, 3,300 m., dans les Kouriles; Yariga-Také, 3,138; Morikoura-yama, 2,994; Mi-také, 3,000, dans l'île de Nippon, que domine le beau volcan du Fousi-Yama, 3,770 m., dont la dernière éruption remonte à 1707. Les cours d'eau ont presque partout le caractère de torrents. Les plus étendus sont : l'Isikari et le Tésivo, 250 kil., dans Yéso, le Sinano-gava, 350 kil., dont 75 à peu près navigables, et le Toné-gava, 300 kil., tributaire de la mer du Japon, dans l'île de Nippon. Le Soumida-gava, 170 kil., qui passe à Tokio, n'est pas navigable : il est traversé par le célèbre pont appelé Nippon-basi, qui sert de point de départ pour compter toutes les distances. Le plus grand lac est le lac Biva, au N. de Kioto, 500 kil. carr. Le climat du Japon, généralement salubre, varie beaucoup suivant les localités où les observations ont été faites : la température moyenne de l'année est de + 18° à Nagasaki, au S., de + 8°,3 à Sapporo, au N. A Tokio, le thermomètre marque en moyenne + 5°,5 en hiver et + 24°,7 en été. L'ordre des saisons est le même que dans nos pays. Le nombre des jours pluvieux varie de 100 à 200, à Sapporo. Il tombe en moyenne 1^m,670 à Tokio. La neige persiste pendant 8 mois dans l'île de Yéso, d'oct. à juin. Les tremblements de terre sont très fréquents et causent souvent de terribles désastres. — Le sol est fertilisé par l'abondance des pluies et par le travail intelligent des cultivateurs, qui font un grand usage des engrais. Ils récoltent le blé, l'orge, le sarrasin, le riz, qui est, avec un peu de poisson et de légumes, la nourriture du plus grand nombre; les champignons, le thé, la canne à sucre, l'indigo, le tabac, introduit par les Portugais en même temps que le maïs, au commencement du XVIIe siècle, le citronnier et l'oranger au S. de Tokio. Les jardins d'agrément, dessinés avec un art capricieux et entretenus avec une patience infinie, renferment une immense variété de fleurs aux couleurs éclatantes : lis, anémone, chrysanthème, gardénia, lotus, etc. Les forêts possèdent des essences variées et précieuses : le pin, le sapin, le kinoki et le soughi, arbres sacrés pour les bonzes et propres à la construction et à l'ébénisterie : le châtaignier, le chêne, le hêtre, le frêne, l'orme, le camphrier, plusieurs espèces de lauriers, le palmier, le mûrier, etc. Les animaux domestiques indigènes sont les chevaux (800,000), les bœufs et les vaches (1,000,000); les porcs sont peu nombreux; il n'y a ni chèvres ni moutons de race japonaise, et les races européennes s'acclimatent difficilement. Le ver à soie est élevé partout où l'on trouve le mûrier et le chêne. La faune comprend l'ours, le loup, le renard, le singe, le cerf; on ne connaît qu'une seule espèce de serpents venimeux. Les oiseaux et les insectes sont innombrables. La pêche est très productive sur les côtes et dans les rivières, et les Japonais pratiquent depuis longtemps l'art de la pisciculture. — Les richesses minérales, connues depuis longtemps, mais mal exploitées, comprennent des gisements considérables de houille et d'anthracite, surtout dans Yéso, du cuivre excellent (3,048,009 kil. en 1876), du fer (5,080,000 kil.), du plomb, de l'argent, de l'étain, un peu d'or, du pétrole (10,350 hectol.), des marbres, du grès, des ardoises et des eaux minérales très fréquentées.

Histoire. Nous n'avons aucune donnée certaine sur l'origine de la population du Japon. Les Aïnos (*V. ce mot*), auj. confinés dans Yéso et dans les Kouriles, ont dû être refoulés à une époque inconnue par la race japonaise proprement dite, que les traditions nationales prétendent être issue des dieux, et qui aurait été divisée à l'origine en You-sou, au N.-O., et Yamato, au S.-E. (*V. Races.*) Des légendes comparables à celles que l'on trouve au début de l'histoire grecque, racontent que le Japon aurait été civilisé longtemps avant l'ère chrétienne par des colonies venues de la Corée et de la Chine. Elles nomment comme fondateur de l'empire Zin-mou, qui aurait régné vers 660 av. J.-C., et lui donnent comme successeurs 13 souverains, appelés *mikoto*, d'où le nom de Mikado, qui auraient régné jusque vers la fin du IIIe siècle de l'ère chrétienne. O-zin, vers 706, peut être regardé comme le chef d'une nouvelle dynastie, dont l'histoire est moins incertaine : elle adopta les caractères chinois, transporta au VIIIe siècle la capitale à Kioto (ou Miako), et adopta pour désigner le souverain le titre chinois de *tennô*, encore en usage auj. L'insubordination des princes feudataires força l'empereur à conférer les pouvoirs les plus étendus à une sorte de lieutenant général appelé le *siogoun* ou plus exactement *Sei-i-tai-sio-goun* (d'où le nom de taïcoun). Un de ces lieutenants, Yoritomo, usurpa la puissance souveraine à la fin du XIIe siècle, et, sans détrôner le tennô, il le relégua dans son palais de Kioto, et ne lui laissa d'autre rôle que celui d'un roi fainéant. — Le premier voyageur européen qui ait parlé du Japon est Marco-Polo, qui le plaçait exactement à l'E. de la Chine et l'appelait Cipangue. Vers 1530, un bâtiment portugais aborda à la côte orientale de Kiou-siou. En 1542, un naufrage poussa sur les mêmes côtes l'aventurier portugais Fernand Mendez Pinto. (*V.* MENDEZ.) Les descriptions qu'il fit du pays éveillèrent à la fois la convoitise des marchands et l'esprit de prosélytisme des missionnaires. Des relations commerciales s'établirent entre Macao et Kiou-siou, et, en 1549, des missionnaires jésuites, conduits par St François Xavier vinrent s'établir au Japon, sans que le gouvernement leur fît la moindre opposition. Xavier resta 9 ans dans le pays, jusqu'en 1552; les conversions furent très rapides et le nombre des chrétiens s'éleva, dit-on, à un million. Pendant ce temps, les guerres de province à province et les rébellions féodales désolaient l'empire. Le siogoun Hideyosi soumit ou extermina les révoltés, mais la pacification fut suivie d'un commencement de persécution contre les chrétiens, 1587. L'arrogance des marchands européens, l'attitude hautaine de quelques dignitaires ecclésiastiques, les querelles des Espagnols avec les Portugais et des jésuites avec les dominicains irritèrent le siogoun Yéyas, qui interdit sous peine de mort aux Japonais de professer le religion chrétienne, 1614. L'exécution de l'édit fut un véritable massacre, mais les chrétiens étaient assez nombreux pour se défendre. Ils prirent les armes et ne succombèrent qu'en 1538 : 37,000 furent massacrés dans Kiou-Siou. La même année, le siogoun Yémitz expulsa définitivement les Portugais. Avant que cette crise eût éclaté, le bruit des richesses amassées par les négociants de Macao parvint aux Hollandais, qui armèrent à leur tour une flotte pour le Japon. Un seul de leurs navires, conduit par l'Anglais William Adams, atteignit la côte, où il fit naufrage. Bien accueilli mais retenu par ordre du siogoun, il réussit à faire passer un avis au capitaine John Saris, gouverneur du comptoir anglais de Bantam. Celui-ci se rendit en Angleterre et engagea quelques négociants à expédier sous ses ordres un navire chargé de marchandises pour le Japon. Il débarqua en 1613, à Firando, où les Hollandais étaient déjà installés depuis 1609, et fut reçu avec bienveillance par les magistrats. Adams l'amena au siogoun, auquel il remit une lettre du roi Jacques Ier. La cour délibéra pour savoir s'il y avait lieu de préférer l'alliance britannique à celle de l'Espagne, ou s'il ne valait pas mieux chasser tous les Européens, comme pratiquant le même culte. Adams insista sur la distinction à établir entre les catholiques et les protestants, et sut si bien plaider sa cause, que le siogoun écrivit une réponse au roi Jacques, et accorda à la compagnie des Indes l'autorisation d'établir des comptoirs dans ses États. Une factorerie britannique fut créée à Firando. Au bout de 10 ans, les résidents anglais quittèrent tout à coup le pays, soit volontairement, soit par suite de la difficulté de se maintenir à côté de la concurrence. Sous Charles II, la Grande-Bretagne chercha inutilement à reprendre pied au Japon : on renvoya son plénipotentiaire en prétextant que le roi s'était allié à une princesse portugaise (Catherine de Bragance). Les Hollandais continuèrent à fréquenter Firando; mais, après qu'ils eurent prêté leur concours aux Japonais pour éloigner les Portugais de l'îlot de Décima, dans la rade de Nagasaki, ils furent contraints de se transporter eux-mêmes sur ce point, et leur commerce, très amoindri, y resta confiné de 1641 à 1859. Le navire qui arrivait de Hollande était aussitôt désarmé, et ses canons ne lui étaient rendus qu'au jour de son départ. L'échange des marchandises se faisait par l'intermédiaire du gouvernement, qui traitait au nom des négociants japonais. Le nombre des Hollandais autorisés à séjourner dans l'île de Décima, était strictement limité à 11. Ils devaient avoir pour serviteurs des Japonais et payer au gouvernement le loyer de leurs maisons. Un pont toujours gardé et levé chaque soir faisait communiquer Décima avec Nagasaki, la seule ville que les Européens eussent la permission de visiter quelquefois et sous bonne escorte. Enfin la compagnie hollandaise des Indes devait envoyer tous les ans au siogoun une ambassade qui était défrayée de toutes ses dépenses, mais qui offrait de riches présents au prince et à ses ministres. Si un bâtiment d'une autre nation abordait au Japon, l'équipage était retenu prisonnier, et si des marins japonais abordaient à un rivage étranger, il leur était interdit, sous peine de mort, de revenir dans leur pays. Si l'on excepte les relations de quelques missionnaires espagnols et portugais, résumées par le P. Charlevoix dans son *Histoire générale et description du Japon*, Paris, 1736, tout ce que nous avons su du Japon jusqu'en 1854, nous était venu des savants attachés à la mission hollandaise : le médecin Engelbert Kæmpfer, qui visita Yeddo en 1691 et 1692, et, donna une remarquable *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique du Japon*, La Haye, 1729, 2 vol. in-fol.; le naturaliste suédois Thünberg, dont les *Voyages au Japon, en 1772-76*, ont été trad. en franç., Paris, 1796, 4 vol.; le hollandais Titsingh, éditeur et traducteur des *Annales impériales du Japon*, ouvrage revu et complété par Klaproth, Paris, 1834, in-4°; enfin le médecin allemand

De Siebold, dont l'ouvrage inachevé, *Archiv zur Beschreibung von Japan*, Leyde, 1832-52, gr. in-4°, a été remanié, abrégé et trad. en franç. par M. Fraissinet, *le Japon, histoire et description*, Paris, 1858, 2 vol. in-18, et en anglais sous le titre de *Manners and Customs of the Japanese*, Lond., 1841. Ces ouvrages ont encore auj. une réelle valeur : leurs auteurs racontent fidèlement ce qu'on leur a laissé voir. Mais il leur manque trop souvent le sens véritable et l'intelligence exacte des anciennes institutions japonaises, que la révolution de 1867 a seule pu nous révéler.

Dès les premières années du XVIIe siècle, le siogoun Yéyas, m. en 1616, avait donné à l'empire la constitution féodale qu'il devait conserver pendant 2 siècles et demi. Le *tennô* ou *mikado*, seul véritable empereur, descendant des dieux, et honoré comme un être supérieur à la nature humaine, régnait à Miako (auj. Kioto). Enfermé dans son palais, privé de toute influence politique, il recevait, une fois tous les 5 ans, la visite et l'hommage du *siogoun*, véritable chef du gouvernement, à la fois premier lieutenant de l'empereur et premier représentant de la grande féodalité. Yéyas bâtit Yeddo, auj. *Tokio*, pour être la résidence des siogouns. C'était là qu'ils recevaient à leur tour l'hommage des *daïmio* ou grands vassaux, obligés d'avoir chacun un palais dans cette ville et d'y passer plusieurs mois chaque année. Les daïmio étaient divisés en 2 classes : il y en avait 18 dans la 1re, et 344 dans la 2e. Leurs domaines, ceux des premiers surtout, étaient de vastes principautés, dans lesquelles ils régnaient en maîtres absolus, comme nos barons du moyen âge. Plusieurs avaient une flotte, tous avaient une armée, dont le recrutement était facile, grâce à l'existence d'une caste militaire, les *samouraï*, « hommes à deux sabres », qui formaient la noblesse de second ordre. Le peuple des campagnes subissait une sorte de servage, dont il ne semblait pas d'ailleurs avoir beaucoup à souffrir. Il cultivait les terres appartenant aux seigneurs et aux temples. Ceux-ci étaient très nombreux et très riches, mais la diversité des religions (*V. plus bas*) ne permettait pas aux prêtres de constituer un ordre distinct dans la nation. Le siogoun et les daïmio n'étaient pas toujours d'accord, mais il y avait un point sur lequel tout le monde s'entendait, c'était la haine contre les étrangers. Les Russes, en 1804, les Anglais, en 1808, 1811 et 1849, ne réussirent pas à se faire admettre. Le commodore américain Perry ne fut pas plus heureux en 1853, mais il revint l'année suivante à la tête d'une escadre assez forte pour intimider le siogoun et obtint de lui un traité qui autorisait les échanges avec les États-Unis. Les ports de Simoda, Nagasaki et Hakodadé devaient être ouverts aux Américains. Des traités analogues furent conclus par la Russie, 1855, la France et l'Angleterre, 1858, les Pays-Bas et la Prusse, 1860. Les ports de Nagasaki, Kanagava et Hakodadé devaient être ouverts en 1859. Les traités stipulaient en outre pour les années suivantes l'ouverture de Niigata, Hiogo, Yeddo et Osaka. Mais ces traités, signés avec le siogoun, étaient légalement sans valeur, tant qu'ils n'avaient pas été ratifiés par le tennô. Les Européens, qui croyaient encore à l'existence de 2 empereurs, l'un temporel et l'autre spirituel, n'attachèrent aucune importance à cette irrégularité. Mais les daïmio et les bonzes s'en prévalurent pour soulever le peuple contre les étrangers établis dans la ville nouvelle de Yokohama. Plusieurs furent assassinés, et ces crimes amenèrent à plusieurs reprises, en 1863 et 1864, l'intervention des flottes anglaise, française, américaine et hollandaise. En même temps, les daïmio révoltés luttaient contre le siogoun. Le tennô Koméi étant mort en 1867, son fils Mouts-Hito, âgé de 15 ans, lui succéda. Les princes de Nagato, Satsouma, Hizen et Toza mirent leurs troupes à sa disposition, et le siogoun Schobatschi, vaincu à Fousimi le 27 janv. 1868, fut chassé de Yeddo et forcé d'abdiquer. Mouts-Hito prit en mains le pouvoir suprême et inaugura la révolution qui devait transformer le Japon, en ratifiant les traités conclus avec les puissances étrangères et en accordant pour la première fois une audience à leurs représentants, 23 et 26 mars 1868. Les marins du siogoun qui s'étaient révoltés et avaient constitué une république dans l'île de Yéso firent leur soumission en 1869. Depuis cette époque, la féodalité des daïmio a été abolie en 1871, celle des samouraï en 1873. Les revenus des temples ont été considérablement réduits, et, depuis 1880, la religion du sinto (*V. plus bas*) a cessé d'être le culte officiel de l'empire. Des institutions régulières, modelées sur celles de l'Europe, ont remplacé l'anc. constitution.

État actuel. Gouvernement. Le pouvoir suprême appartient au tennô, qui a transféré sa résidence de Kioto à Yeddo et donné à cette dernière ville le nom de Tokio, « la capitale de l'Est ». Le *daidjookan*, ou conseil de l'empire, est le premier des grands corps de l'État : les ministres en font ordinairement partie. Il y a 10 départements ministériels : affaires étrangères, intérieur, finances, guerre, marine, instruction publique, agriculture et commerce, travaux publics, justice, maison de l'empereur. Chaque ministre est assisté d'un ou deux vice-ministres. Ensuite vient le directeur général des postes. Le sénat (*genroïn*) comprend 32 membres : le conseil d'État (*sanguin*) est formé de 11 conseillers (*sangi*) et de 21 auditeurs. Le tennô a promis, en 1881, la réunion d'une assemblée nationale pour 1890. — Le territoire japonais, y compris Yéso, les Kouriles et les îles Liéou-Kiéou, forme 44 *ken* ou départements, et 3 *fou* ou gouvernements de villes : Tokio, Kioto et Osaka.

Justice et législation. A Tokio siège la cour suprême (*taichinin*), composée de 19 juges. Il y a 4 cours d'appel, à Tokio, Osaka, Miagi et Nagasaki. Les anc. lois japonaises ont été remplacées par des codes uniformes, rédigés et mis en ordre par des jurisconsultes français.

Armée et marine. L'édit du 5 nov. 1875 a introduit au Japon le service obligatoire, mais avec de nombreux cas d'exemption et la faculté de se racheter au prix de 270 yen, ou 1,406 fr. L'armée comprend : 1° l'armée active ; on y entre à 20 ans et l'on y reste 3 ans ; 2° la réserve de l'armée active, où l'on reste 3 ans ; 3° l'armée territoriale, où l'on reste 4 ans ; les hommes de ces deux dernières catégories sont convoqués chaque année pour des revues et des manœuvres ; 4° la levée en masse, comprenant tous les hommes de 17 à 40 ans ; elle ne peut être appelée qu'en cas d'invasion. L'armée active se compose de la garde impériale : 2 régiments d'infanterie, 1 escadron de cavalerie, 2 batteries d'artillerie et 1 compagnie du génie ; et des troupes de ligne : 18 régiments d'infanterie, 1 escadron de cavalerie, 3 régiments d'artillerie, 6 batteries de forteresse, 3 bataillons du génie, 6 pelotons du train, plus l'état-major, les corps de l'intendance, du service de santé, les ouvriers militaires, et 2 bataillons de gendarmerie, recrutés en général parmi les anc. samouraï. L'effectif, en temps de paix, s'élève à 45,467 hommes (1884), plus 1,540 élèves de l'académie militaire, de l'école militaire, des écoles du génie, des sous-officiers, des vétérinaires, de tir et de gymnastique. Il y a 6 commandements territoriaux : Tokio, Sendaï, Nagoya, Osaka, Hirosima, Koumamoto. — La flotte comprend 29 bâtiments, dont 8 cuirassés et 4 torpilleurs. Les matelots et les troupes de marine ont un effectif de 4,073 hommes. Il y a un arsenal à Yokoska et une école navale à Tokio.

Finances. Le budget de 1883-84 s'élevait à 393,907,000 fr. pour les recettes, et à une somme à peu près égale pour les dépenses. La dette, en 1883, était de plus de 1 milliard 100 millions de fr., dont 44,532,000 fr. pour la dette extérieure à 7 p. 100. Le taux d'intérêt de la dette intérieure varie de 4 à 10 p. 100. Le papier a une valeur nominale d'environ 500 millions, et il a cours forcé. L'unité monétaire est le *yen* qui vaut 1 trade-dollar américain, soit 5 fr. 21. Le yen vaut 100 *sen*; le sen, égal au cent américain (5 centimes) vaut 10 *rin*. L'hôtel des monnaies d'Osaka frappe des pièces d'or de 20, 10, 5, 2 et 1 yen ; des pièces d'argent de 50, 20, 10 et 5 sen ; des pièces de cuivre de 2, 1, un demi-sen et de 1 rin.

Religions. Il n'y a pas de religion d'État. La population se partage entre le sinto, religion nationale, qui consiste dans le culte des grandes forces de la nature, des ancêtres et des génies, et le bouddhisme, introduit par les Chinois vers le IVe siècle de l'ère chrétienne. Les deux cultes sont souvent réunis dans les mêmes temples. L'exercice du culte chrétien et la propagande des missionnaires ne sont autorisés par le gouvernement que dans les ports ouverts aux Européens, où l'on compte environ 15,000 chrétiens indigènes. Le principal centre des missions catholiques est à Nagasaki.

Instruction publique. Langue, littérature et beaux-arts. Depuis 1855, les relations des Japonais avec l'Europe et l'Amérique ont complètement transformé l'instruction, par l'étude des langues étrangères, l'envoi d'étudiants japonais à Londres, à Paris, à Berlin, à Vienne, à New-York, et la création d'écoles dont les maîtres sont en partie européens. Un ministère de l'instruction publique a été créé en 1871 ; son budget n'était en 1884 que de 4,871,000 fr., mais les contributions volontaires fournissent une somme 3 fois plus considérable. On comptait, en 1881, 26,594 écoles primaires, avec 65,612 instituteurs et 2,273,174 élèves ; 65 collèges ou gymnases de l'État pour l'instruction secondaire et 514 institutions privées, avec 1,301 professeurs et 29,021 élèves ; une université à Tokio, avec des cours de lettres, de science, de droit et de médecine, 52 professeurs, dont 40 japonais, et 150 élèves. Les autres établissements d'enseignement supérieur sont l'observatoire et l'école des ingénieurs à Tokio, les écoles de médecine de Nagasaki, de Nagoya et d'Osaka. Il y a une école d'agriculture à Sapporo et une école supérieure pour les jeunes filles à Tokio. Le Japon forme 7 circonscriptions pour l'instruction publique : Tokio, Osaka, Hirosima, Nagasaki, Niigata, Miagi et Aïtsi. Chacune possède une école normale pour les langues étrangères. De nombreuses sociétés savantes ont été

fondées, entre autres : la Société de géographie de Tokio, 1879 ; la Société de statistique ; la Société pour l'étude de la langue et de la littérature françaises, 1880, etc. La grande bibliothèque de Tokio compte 143,000 volumes. — La langue japonaise se compose de 2 éléments : le *yamato*, ou langue primitive, et un dialecte formé du mélange du yamato avec des éléments chinois. (*V.* LANGUES.) L'écriture, dont les caractères sont en général empruntés à l'écriture chinoise, va, comme celle-ci, de droite à gauche et descend de haut en bas. Un certain nombre de Japonais instruits ont entrepris de faire adopter les caractères romains, qui suffisent pour exprimer tous les sons de leur langue, et quelques livres ont été imprimés de cette manière. La littérature japonaise commence à être étudiée par les orientalistes européens : elle comprend des œuvres d'une réelle valeur, des traités religieux et philosophiques, parmi lesquels le *Ko-si-ki* et le *Yamato-Bouni*, livres sacrés de la religion du sinto, tiennent le premier rang ; des œuvres historiques ; des romans, dont plusieurs ont été traduits en français, et des poésies d'une grande délicatesse. Chaque année, des milliers d'ouvrages nouveaux sont publiés (5,317 en 1878-79), et les journaux japonais, dont le premier a été fondé en 1871, ont acquis rapidement une vogue extraordinaire (33 millions d'exemplaires en un an). — Les artistes japonais excellent dans la peinture et la céramique (faïence et porcelaine). La sculpture a fait chez eux moins de progrès, à cause du préjugé religieux qui leur interdisait l'étude de l'anatomie. L'architecture, solide, élégante et légère, n'a guère produit que des palais et des temples. La plupart des maisons, même dans les grandes villes, sont encore en bois, à un seul étage, et d'une construction très simple : un plancher et un toit, soutenu par quatre piliers de bois et recouvert d'un toit saillant de tuiles vernissées. Les murailles sont remplacées par des châssis garnis de papier, que l'on ouvre le plus souvent pendant le jour en les faisant glisser dans les rainures. Aussi voit-on souvent des quartiers tout entiers détruits par des incendies. Mais le dommage est peu considérable, et les maisons incendiées sont reconstruites en quelques jours.

Industrie. L'industrie est avancée : les Japonais travaillent habilement le cuivre, le fer et l'acier ; leurs sabres sont renommés ; les tissus de coton et de soie, les ouvrages en bronze, en porcelaine et en laque, sont très recherchés. L'introduction des procédés européens et des machines leur a permis de développer l'industrie manufacturière, notamment la fabrication des draps.

Commerce extérieur. Communications. Pendant les premières années qui ont suivi la révolution de 1868, les Japonais achetaient aux étrangers beaucoup plus qu'ils ne leur vendaient. Aujourd'hui, grâce aux progrès de l'industrie locale, les rôles sont renversés. Le gouvernement a établi des tarifs protecteurs et le chiffre de l'exportation dépasse sensiblement celui de l'importation. En 1880, l'importation atteignait encore le chiffre de 182,515,000 fr., tandis que l'exportation n'était que de 137,098,000 fr. En 1883, l'importation s'est abaissée à 140,272,000 fr., tandis que l'exportation montait à 179,045,000 fr. Pour les métaux précieux, l'import. était de 27,255,000 fr., et l'export., de 12,585,000 fr. seulement. Les principaux objets que le Japon achète aux étrangers sont : les étoffes de coton, de laine, de laine et de coton mélangés, les métaux travaillés, le coton brut, le sucre, etc. Ceux qu'il leur vend sont : la soie brute, qui forme à elle seule près de la moitié de l'export., les graines de vers à soie, le thé, la houille, les poissons séchés, le riz, le minerai de cuivre, le camphre, le tabac, la cire végétale, etc. L'Angleterre tient le premier rang dans les relations commerciales du Japon. Ensuite viennent, mais à une très grande distance, les États-Unis, l'Allemagne, la Russie, la France, la Suède et la Norvège, les Pays-Bas et l'Italie. Parmi les ports ouverts aux étrangers, ceux qui expédient et reçoivent le plus de marchandises sont ceux de Yokohama (les 2/3 du commerce total), Osaka et Hiogo, Nagasaki, Hakodadé et Niigata. Le mouvement de la navigation a été en 1883 de 1,398 entrées de navires, jaugeant 1,518,272 tonneaux, dont les 2/5 sous pavillon anglais, et 1/3 sous pavillon japonais. — Les communications du Japon avec Schang-haï, Hong-Kong, Singapore, les Indes et l'Europe par le canal de Suez sont assurées par des lignes régulières de paquebots français et anglais ; avec l'Australie et San-Francisco par des lignes américaines. La durée du voyage de Paris à Yokohama es d'environ 42 jours par Suez, et de 35 jours par New-York et San-Francisco. Une compagnie japonaise, *Mitsou-Bisi*, relie les principaux ports des 4 grandes îles à ceux de Fou-san, en Corée, de Schang-Haï, de Hong-Kong, aux îles Liéou-Kiéou et au port russe de Vladivostok. — A l'intérieur, les routes sont peu nombreuses et insuffisantes. Celles du *Tokaïdo*, la plus fréquentée de toutes, et du *Nakasendo*, conduisent de Tokio à Kioto, mais elles ne sont pas partout accessibles aux voitures. La première ligne de chemin de fer a été ouverte en 1872, entre Tokio et Yokohama. En 1884, le Japon possédait 378 kil. de voies ferrées. La longueur des lignes télégraphiques était de 7,435 kil., avec 207 bureaux. Nagasaki est relié par un câble à Vladivostok et, par un autre, à Schang-haï, d'où les dépêches peuvent être transmises dans l'Inde, en Australie et en Europe. En 1882, le Japon, qui fait partie de l'Union postale universelle, comptait 5,169 bureaux de poste.

Outre les ouvrages cités dans le corps de l'art., le Japon a été l'objet, depuis 1854, d'un très grand nombre de publications de toute nature. On peut consulter : 1° pour la description géographique du pays : *Note sur la géographie générale du Japon*, dans les *Nouvelles Annales des voyages*, 1861, t. II ; Robinson, *Notes sur l'hydrographie et la géographie du Japon* (angl.), dans le *Journal de la Société de géographie de Bombay*, 1863, t. XVI, p. 116 ; Adams, *Voyages d'un naturaliste au Japon et dans la Mandchourie* (angl.), Lond., 1870 ; Von Drasche, *Deux Voyages géologiques dans l'île de Nippon* (allem.), dans le *Nouveau Journal de minéralogie*, Vienne, 1879 ; Voëikof, *Climat du Japon* (allem.), dans le *Journal de la Société autrichienne de météorologie*, Vienne, 1878 ; Rein, même sujet, Leipzig, 1880 ; 2° pour la période de 1854 à 1868 : Hawks, *Récit de l'expédition du commodore Perry, d'après des notes originales* (angl.), New-York, 1856 ; sir Rutherford Alcock, *Voyage à l'intérieur du Japon* (angl.), dans le *Journal de la Société de géographie de Londres*, 1661-62 ; R. Lindau, *Voyage autour du Japon*, Paris, 1864, in-12 ; de Beauvoir, *Voyage autour du monde*, 1867, 3 vol. in-12 ; Humbert, *le Japon illustré*, 1869, 2 vol. in-4°, grav. ; Roussin, *Une Révolution au Japon*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1869 ; 3° pour l'état actuel : *le Japon à l'exposition universelle de 1878*, publié sous la direction de la commission impériale japonaise par MM. Matsougata et Maéda, Paris, 1878, 2 vol. ; F. Regamey, *Promenades japonaises*, 1877-78, et *Tokio-Nikko*, 1880, in-4° ; Le Gendre, *Progressive Japan*, New-York, 1879 ; Rein, *Japon nach Reisen und Studien*, Leipz., 1880. — On trouve en outre dans les recueils spéciaux une foule d'articles intéressants, trop nombreux pour être cités ici. *V.* le *Bulletin de la Soc. de géogr. de Paris*, la *Revue de géographie*, *l'Exploration*, les *Annales de l'Extrême Orient*, la *Revue orientale et américaine*, la *Revue d'anthropologie*, les *Missions catholiques*, *le Globe* de Genève, les *Missions évangéliques* de Bâle, le *Journal* et les *Proceedings de la Soc. de géogr. de Londres*, le *Géographical magazine*, les *Mittheilungen* de Petermann, le *Journal de la Soc. de géogr. de Berlin*, l'*Ausland de Vienne*, etc. ; enfin les bulletins publiés en anglais ou en allemand par diverses sociétés savantes du Japon. Ceux de la Soc. de géogr. de Tokio sont rédigés en japonais. — Le gouvernement du Japon a publié une belle carte en 2 feuilles, mais les noms sont écrits en caractères chinois. Les cartes européennes les plus exactes et les plus récentes sont celles du *Hand-Atlas* de Stieler, de Brunton, Londres, 1876, de Knipping, Lond., 1879, de Petermann, dans les *Mittheilungen*, 1879. C. P. et E. D—Y.

JAPORE, riv. du Brésil (Minas-Geraës), naît dans la comarca de Paracatu, coule de l'O. à l'E., et se jette dans le San-Francisco. Cours de 150 kil.

JAQUELOT (ISAAC), savant ministre calviniste, né à Vassy en 1647, m. en 1708. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugia à Heidelberg, puis à La Haye ; le roi de Prusse, l'ayant entendu prêcher, l'appela à Berlin pour être son ministre. La modération de Jaquelot l'exposa aux persécutions des réformés enthousiastes, et il eut avec Bayle et Jurieu de vifs démêlés.

On lui doit : *Dissertation sur l'existence de Dieu*, in-4°, Amsterdam, 1697, et Paris, 1744, 3 vol. in-12 ; *Dissertations sur le Messie*, La Haye, 1699 ; *Traité de l'inspiration des livres sacrés*, Rotterdam, 1715, *Choix de sermons*, etc.

JAQUOTOT (MARIE-VICTOIRE), célèbre peintre sur porcelaine, née à Paris en 1772, m. à Toulouse en 1855, fut attachée à la manufacture de Sèvres en 1800, et au cabinet du roi en 1816. Son œuvre est très remarquable par la grâce et la finesse ; nous citerons surtout ses copies d'après Raphaël, la *Sainte-Famille*, la *Belle jardinière*, la *Vierge au poisson*, la *Vierge au voile*, la *Vierge au donataire* ; la *Maîtresse du Titien* ; la *Joconde* de Léonard de Vinci ; *Corinne*, *Psyché*, d'après Gérard ; *Danaé*, *Atala*, d'après Girodet.

JARANDILLA, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Cacérès ; 1,845 hab. Fabr. de lainages.

JARCHI (SALOMON), célèbre rabbin, né en 1040 à Troyes, m. en 1105, visita l'Italie, la Grèce, l'Allemagne, la Palestine, la Perse, l'Égypte, et devint habile dans la médecine, l'astronomie et la jurisprudence.

On a de lui : des *Commentaires sur le Pentateuque*, en hébreu, Reggio, 1475, souvent réimprimés, traduits en latin par Breithaupt, Gotha. 1713-14, 3 vol. in-4° ; — *sur le Cantique des Cantiques*, *l'Ecclésiaste*, *Ruth*, *Esther*, *Daniel*, *Esdras*, *Néhémias*, Naples, 1487, in-4° ; — *sur le Talmud*, Venise, 1520, in-fol.

JARDANE, esclave d'Omphale, reine de Lydie, eut d'Hercule un fils nommé Alcée, qui devint roi, et dont les descendants formèrent la dynastie lydienne des Héraclides.

JARDIN (NICOLAS-HENRI), architecte, né en 1720 à Saint-Germain des Noyers (Brie), m. en 1799, remporta le grand prix en 1742, et fut appelé en Danemark par le roi Frédéric V. Intendant général des bâtiments de ce prince, il orna Copenhague d'un grand nombre de beaux édifices. L'Académie d'architecture de Paris l'admit dans son sein, en 1771. L'œuvre de Jardin a été publié ; il en a gravé presque toutes les planches.

JARDIN DES PLANTES DE PARIS, grand établissement scientifique situé au S.-E. et presque à l'extrémité de la ville, entre le quai Saint-Bernard et la place Valhubert au N., la rue de Buffon à l'E., la rue Geoffroy-Saint-Hilaire au S., et la rue Cuvier à l'O. Lieu de promenade et d'instruction, il se compose d'un vaste jardin et de plusieurs galeries contenant des collections appartenant aux 3 règnes de la nature. Le jar-

din se divise en partie haute, vallée, et partie basse. La 1re est un jardin paysagiste, où l'on remarque une petite colline, dite le *Labyrinthe*, élevée de 36 m., environ, au-dessus du niveau de la Seine. La 2e partie, dite *Vallée Suisse*, est la continuation du jardin pittoresque. C'est là qu'est installée la ménagerie. La partie basse est disposée en jardin français, avec de belles et longues avenues de grands arbres, et de spacieux parterres où sont cultivés des arbres, arbustes, plantes de toutes sortes, utiles aux progrès de la botanique, de la médecine, de l'agriculture et des arts. Le jardin est entouré à l'E. au S. et à l'O. de galeries d'anthropologie et d'histoire naturelle. On y trouve aussi des serres admirables, dont la plus belle n'a été inaugurée qu'en 1885. — Des cours publics, gratuits, sont ouverts au Jardin des Plantes sur : la géologie; la minéralogie; la zoologie (reptiles et poissons), — (mammifères et oiseaux), — annélides, mollusques, zoophytes), — (insectes, crustacés et arachnides); la physiologie comparée, l'anatomie et l'histoire naturelle de l'homme; l'anatomie comparée; la botanique; la culture; la chimie appliquée aux corps organiques; et la physique appliquée à l'histoire naturelle. — Le *Jardin des Plantes* a été fondé en 1635, par Guy de la Brosse, médecin ordinaire de Louis XIII, et aux frais du roi. Il en fut le 1er intendant, et y institua des cours de botanique, de chimie, d'histoire naturelle et d'astronomie. L'établissement fut ouvert en 1640, sous le nom de *Jardin royal des herbes médicinales*. La direction appartint ensuite au 1er médecin du roi, avec le titre de surintendant. Il prospéra peu sous ce régime, et malgré les efforts successifs de Tournefort, de Vaillant, de Laurent de Jussieu, il était dans un état qui annonçait une ruine prochaine, lorsque l'intendance en fut confiée à Du Fay, qui le releva, et en assura la prospérité en faisant choisir Buffon pour son successeur. Dès 1739, Buffon commença de donner une physionomie au jardin, le doubla, augmenta les collections, alors presque insignifiantes, et planta le jardin français. En 1793, le *Jardin du roi*, nom que l'on avait donné en dernier lieu à ce jardin, parce qu'il dépendait de la maison du roi, devint domaine national, reçut le nom de *Muséum d'histoire naturelle*, qu'il a conservé depuis (celui de *Jardin des Plantes* est un nom populaire) et fut constitué tel qu'il est à présent. Alors aussi, sur la proposition de Bernardin de Saint-Pierre, qui en était intendant, on y établit une ménagerie, qui fut d'abord celle de Versailles que l'on y transporta. La plupart des constructions de la vallée suisse ont été faites de 1793 à 1814; les anc. serres, construites toutes en fer, et la galerie de minéralogie, etc., ont été élevées sur les plans et sous la direction de l'architecte Rohault de Fleury.

V. Muséum d'Histoire naturelle, par Ch. Rohault de Fleury, Paris, 1844, in-fol. fig. C. D—y.

JARDINS SUSPENDUS DE BABYLONE, l'une des 7 merveilles du monde. Ils étaient en terrasses étagées, portées sur des voûtes en briques cuites, et se composaient de jardins de luxe, plantés de grands arbres, et de vergers, arrosés les uns et les autres par des rivières artificielles. Les voûtes avaient leurs extrados enduits de bitume, et reposaient sur de gros piliers de terre, espacés de 3 à 4 m., creux, remplis de terre, et dans lesquels, sans doute, étaient plantés les grands arbres. La construction s'élevait au bord de l'Euphrate, et présentait un quadrilatère de 4 plèthres (124 m. environ) de côté, composé de fortes murailles. Les plus hautes voûtes se trouvaient à 80 pieds (26 m. environ) du sol. On arrivait aux divers étages par de superbes escaliers; des vis d'Archimède, placées dans leurs révolutions, élevaient l'eau de l'Euphrate pour le service des rivières. On attribue la fondation de ces fameux jardins à Sémiramis, à Cyrus, ou à Nabuchodonosor : ce dernier roi les aurait construits pour la reine sa femme, avec une partie du butin rapporté de la conquête de la Judée. Bien qu'on ait souvent traité de fables les jardins suspendus de Babylone, on peut, en combinant les descriptions de Quinte-Curce, de Strabon, et de Diodore de Sicile, malgré leur obscurité, reconnaître que c'était un grand ouvrage, ingénieusement conçu, mais nullement impossible, ni plus insensé que l'édification des pyramides d'Egypte.

JARDINIER (Claude-Donat), graveur, né à Paris en 1726, m. en 1774, ne fut pas suffisamment apprécié, à cause de sa timidité et de sa modestie. Ses meilleurs ouvrages sont : une *Vierge portant l'enfant Jésus*, d'après Maratti; le portrait de *Mlle Clairon*, qui parut sous les noms de Cars et de Beauvarlet; *le Génie de l'honneur et de la gloire*, d'après Annibal Carrache, et *le Silence*, d'après Greuze.

JAREST (Le), petit pays de l'anc. France (Lyonnais), où étaient Saint-Romain-en-Jarest, Soucieu-en-Jarest (Rhône), La Tour-en-Jarest, Saint-Christ-en-Jarest, Saint-Julien-en-Jarest, et Saint-Paul-en-Jarest (Loire).

JARGEAU, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. d'Orléans, sur la rive g. de la Loire; 2,570 hab.; comm. de vins, vinaigres, andouillettes. Cette ville, autrefois fortifiée, fut prise par les Anglais en 1420, par le duc Jean d'Alençon, en 1421, par Jeanne d'Arc et Dunois en 1429. Charles d'Orléans et son frère Philippe y formèrent, en 1412, une ligue pour venger leur père.

JARLSBERG, brg de Norvège, sur le golfe de Christiania. Forges à fer et affineries; clouterie. — L'amt de Jarlsberg-Laurvig, dans le Sondenfields, touchant le golfe de Christiania à l'E., a 2,359 kil. carr., et 91,900 hab.

JARMELLO, brg de Portugal (Beira), district de Guarda; 2,800 hab. Détruit par ordre de Pierre Ier, pour avoir donné le jour à Pedro Coëllo, un des ennemis d'Inez de Castro.

JARNAC, ch.-l. de cant. (Charente), arr. de Cognac, sur la rive dr. de la Charente; 4,350 hab. Beau pont. Nombreuses distilleries d'eau-de-vie. Grand commerce d'eau-de-vie dite *de Cognac*, vins rouges, bestiaux, cuirs, fabr. de futailles, etc. Victoire du duc d'Anjou (depuis Henri III) sur les protestants, commandés par le prince de Condé, qui fut tué après l'action, 13 mars 1569. Un monument rappelle cette journée. Il ne reste rien d'un château construit en 1467.

JARNAC (Gui CHABOT, sire de), gentilhomme de la chambre de François Ier, fut aussi maire de Bordeaux. Le Dauphin Henri répandit sur son compte un bruit fâcheux dont le roi se montra fort irrité. Le seigneur de La Châtaigneraie, pour détourner du Dauphin le courroux de son père, prit en son nom les propos outrageants, et força Jarnac de lui en demander raison. Le duel ne fut permis qu'à l'avènement de Henri II; il eut lieu en présence du roi et de toute la cour, dans la forêt de Saint-Germain en Laye. La Châtaigneraie était plus fort sur l'escrime que son adversaire; Jarnac semblait sur le point de succomber, lorsqu'il porta à son adversaire un coup imprévu qui lui fendit le jarret. La Châteigneraie humilié refusa de survivre à un tel affront, déchira l'appareil qu'on avait mis sur sa blessure, et mourut en 1547. Ce duel fut le dernier que les rois autorisèrent de leur présence. On a nommé *coups de Jarnac* les surprises d'escrime, et, au figuré, tous les accidents imprévus. L—h.

JARNAGES, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. de Boussac; 770 hab. Comm. de beurre, fromage, bestiaux. Foires fréquentées.

JARNISY (Le), petit pays de l'anc. France (Lorraine), où étaient Jarny et Moncel-en-Jarnisy (Moselle).

JARNOWICK (Jean-Marie GIORNOVICCHI, dit), violoniste, né à Palerme en 1745, m. à Saint-Pétersbourg en 1804, élève de Lotti. On a de lui quelques concertos, duos, quatuors, sonates et symphonies.

JAROMIRZ, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la rive g. de l'Elbe au confluent de l'Aupa; 5,578 hab. Grande pépinière.

JAROPOLK. *V.* Iaropolk.

JAROSLAF. *V.* Iaroslaf.

JARRETIÈRE (Ordre de la), ordre de chevalerie institué le 19 janv. 1348, par Édouard III, roi d'Angleterre, à l'occasion de la victoire de Crécy, où il avait donné pour mot d'ordre *garter* (jarretière). Suivant une autre tradition plus répandue, la comtesse de Salisbury, qu'Édouard aimait passionnément, ayant perdu sa jarretière dans un bal, ce prince s'empressa de la ramasser. Son empressement provoqua l'hilarité des courtisans : « *Honni soit qui mal y pense!* dit-il; ceux qui rient seront peut-être un jour très honorés d'en porter une semblable. » Peu de temps après, il fonda le nouvel ordre de chevalerie. Cet ordre a pour chef le souverain de l'Angleterre. Il ne devait compter que 26 membres, y compris le roi ou la reine; le nombre des chevaliers était de 49 en 1881. Les chevaliers portent une jarretière bleue à la jambe gauche, et la reine, au bras. Le costume et les insignes sont : *jarretière* de velours bleu foncé, sur laquelle est inscrite la devise : « Honni soit qui mal y pense! »; *manteau* de velours bleu; *chaperon* et *justaucorps* de velours cramoisi; *chapeau* de velours noir; *collier* d'or; *George* ou figure de Saint-George, attaché à un large ruban bleu foncé; *étoile* d'argent.

JARRIE (LA), ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. de La Rochelle; 1,246 hab. Comm. d'eau-de-vie.

JARROW, v. d'Angleterre, comté de Durham, sur la rive dr. de la Tyne; 25,531 hab. Patrie de Bède le Vénérable.

JARRY (Nicolas), calligraphe, né à Paris vers 1620, m. vers 1670, reçut de Louis XIV le brevet de *maître écrivain*, et exécuta, pour ce prince et pour les seigneurs, des œuvres admirables. On cite : la *Guirlande de Julie*, 1641, in-fol. de 30 feuillets, exécuté pour le duc de Montausier, et vendu, en 1714, 14,502 fr.; les *Heures de Notre-Dame*, 1647, in-8o de 120 feuillets.

JARRY DE MANCY (Adrien), littérateur, né à Paris en 1796, m. en 1863, fut professeur d'histoire au collège Saint-Louis, puis à l'Ecole des beaux-arts.

Il a publié : *Atlas historique et chronologique des littératures anciennes et modernes, des sciences et des beaux-arts*, 1827-29, servant de complément à l'*Atlas* dit de Lesage; *Iconographie instructive*, 1827

et suiv., et les *Hommes utiles de tous pays*, 1833-41, 5 vol. gr. in-8°, grav., etc.

JARS (FRANÇOIS DE ROCHECHOUART, DIT *le Chevalier de*), courtisan célèbre, né dans les premières années du XVII^e siècle, m. en 1670, parut de bonne heure à la cour de Louis XIII, et fut admis dans l'intimité de la reine Anne d'Autriche. Richelieu l'exila en Angleterre, après la *Journée des dupes*, en 1630. Rappelé l'année suivante, le chevalier entra dans les complots formés contre le cardinal, fut enfermé à la Bastille en 1632, transféré à Troyes, et condamné à mort, mais reçut sa grâce au moment du supplice. Il dut partir pour l'Italie, d'où il revint après la mort de Richelieu, et s'engagea plus tard dans les troubles de la Fronde. B.

JARVILLE, vge (Meurthe-et-Moselle), à 3 kil. S.-E. de Nancy, sur la rive g. de la Meurthe; 768 hab. Ce fut près de là que se livra la bataille dite de *Nancy*, où périt Charles le Téméraire, 5 janvier 1477.

JASION, personnage mythique, né de Jupiter et d'Électre, fille d'Atlas, apporta le Palladium à Samothrace, et s'éprit de Cérès, dont il eut Plutus. Il contribua beaucoup à l'extension du culte de la déesse en Grèce et en Sicile.

JASLO, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), au confl. de la Jazielka et de la Wisloka (Cercle de Sanok); 3,002 hab. L'ancien cercle de Jaslo a été réparti en 1860 entre ceux de Sanok et de Sandek.

JASMIN (JACQUES), poète, né à Agen en 1798, m. en 1864, composa, tout en exerçant la profession de perruquier, une série de charmants poèmes en dialecte agénois. Les plus remarquables sont : *le Charivari*, 1825; *l'Aveugle de Castel-Cuillé*, 1836; *les Papillotes*, en 2 parties, 1835 et 1843; *les Deux Jumeaux*, 1847; *la Semaine d'un fils*, 1849.

JASON, fils d'Éson, roi d'Iolcos en Thessalie, et d'Alcimède, fut, dès son jeune âge, confié aux soins du centaure Chiron, et dépouillé de l'héritage paternel par Pélias, beau-frère d'Éson. A l'âge de 20 ans, il somma Pélias de le lui restituer; mais celui-ci parvint à l'éloigner, en lui persuadant d'aller en Colchide pour y faire la conquête de la Toison d'or. Jason réunit, en effet, quelques chefs éoliens et fut le chef de l'expédition des Argonautes. (*V. ce mot.*) Il ramena de Colchide Médée qu'il épousa. Le meurtre de Pélias ne lui rendit pas le trône d'Iolcos. Chassé par Acaste, il se retira à Corinthe, où il répudia Médée, pour épouser Créuse ou Glaucé, fille du roi Créon. Médée se vengea en faisant périr Créuse, Sisyphe, et les deux enfants qu'elle avait eus de Jason. Ce prince mourut misérablement, selon les uns, après avoir longtemps erré sans asile; selon d'autres, il recouvra le pouvoir à Iolcos, et régna paisiblement. (*V.* MÉDÉE.) B.

JASON, tyran thessalien, un des hommes les plus remarquables du IV^e siècle avant notre ère. Ayant soudoyé un corps de troupes, il se rendit maître absolu dans Phères, vers l'an 375 av. J.-C., puis dans Pharsale, malgré l'appel fait aux Spartiates par le tyran Polydamas, et se fit proclamer chef des Thessaliens. Il conçut le projet d'élever la Thessalie au rang occupé tour à tour par Athènes et Sparte, en se plaçant à la tête d'une confédération des cités grecques contre la Perse. Il affermit d'abord et étendit sa domination dans le N. Il soumit les tribus du Pinde et de l'Œta (Dryopes, Dolopes); le roi de Macédoine, Amyntas IV, devint son allié ou son tributaire; l'Épire reconnut sa puissance. Puis il attaqua la Phocide, et réclama l'administration du trésor de Delphes. Les Thébains, vainqueurs des Spartiates à Leuctres, 371, ayant sollicité sa médiation, il prolongea une lutte qui servait son ambition, et démantela Héraclée (en Phocide), qui dominait le passage des Thermopyles; c'était une porte ouverte sur la Grèce. Enfin, pour se procurer une sorte de suprématie religieuse, il réclama des amphictyons l'intendance des jeux pythiques, et il se disposait à prendre Delphes, lorsqu'il fut assassiné par 7 jeunes gens de l'aristocratie, 370. O.

JASON, frère d'Onias III, le dépouilla de la grande sacrificature, qu'il acheta à prix d'argent d'Antiochus Épiphane, 175 av. J.-C. Ménélas, son autre frère, la lui ravit à son tour, en offrant au roi de Syrie une somme plus forte.

JASONIUM PROMONTORIUM, cap. de l'anc. Cappadoce, sur le Pont-Euxin, dans le pays des Tibarènes. Auj. *Yoro*.

JASSY. *V.* IASSY.

JASTROW, v. du roy. de Prusse (Prusse occid.), sur le Küdde; 5,456 hab. Fabr. de draps et taillanderie. Comm. de grains et de bestiaux.

JASZ-BERENY. *V.* IASZ-BÉRÉNY.

JATAHY ou **JUTAY**, riv. de l'Amérique du Sud, naît dans l'E. du Pérou, entre dans le Brésil, et afflue à l'Amazone, après une longue course au N. dans une région à peu près inexplorée.

JATINUM, nom anc. de Meaux.

JATIVA ou **SAINT-PHILIPPE**, en espagnol *San-Felipe*, anc. *Sætabis*, la *Xativa* des Arabes, v. d'Espagne, prov. de Valence, sur le penchant d'une colline, près du confl. de l'Albeyda et du Guadamat. Entourée de fortifications en ruines. Fabr. de papier, soieries. Célèbre dans l'antiquité par ses fabriques de toiles de lin; elle fut prise et presque détruite en 1706 par l'armée de Philippe V, elle fut reconstruite par ce prince, qui lui donna son nom; elle a repris de nos jours celui de Jativa. Pop. de la commune, 14,550 hab. Patrie des papes Calixte III et Alexandre IV, du peintre Ribeira dit l'Espagnolet. Hôtel des Invalides.

JAUBERT (L'ABBÉ PIERRE), né à Bordeaux en 1715, m. à Paris en 1780, est auteur d'un *Dictionnaire des arts et métiers*, Paris, 1773, 5 vol., souvent réimprimé, d'une traduction française d'Ausone, etc.

JAUBERT (FRANÇOIS, COMTE), né à Bordeaux en 1758, m. en 1822, était avocat au parlement de sa ville natale quand éclata la Révolution. Membre de la municipalité en 1790, puis commissaire du gouvernement près le tribunal civil de son district, il fut mis hors la loi en 1793 à cause de ses liaisons avec les girondins, et ne dut la vie qu'au 9 thermidor. Appelé au Tribunat, il en devint président en 1804, fut nommé inspecteur général des écoles de droit, conseiller d'État, gouverna la Banque de France de 1807 à 1814, entra à la Cour de cassation, et occupa, pendant les Cent-Jours, la place de directeur général des contributions indirectes. — Son neveu, HIPPOLYTE-FRANÇOIS, né à Paris en 1798, a été, sous le roi Louis-Philippe, député du dép. du Cher depuis 1831, et ministre des travaux publics en 1846. B.

JAUBERT (LE CHEVALIER PIERRE-AMÉDÉE-ÉMILIEN-PROBE), orientaliste, né à Aix en 1779, d'un avocat au parlement, m. en 1847. Un des premiers élèves de l'école des langues orientales en 1795, il fut attaché comme interprète, en 1798, à l'armée d'Égypte, accompagna Bonaparte en Syrie, revint en Europe avec lui, et devint secrétaire-interprète du gouvernement en 1800, professeur de turc à l'École des langues orientales en 1801. L'année suivante, il se rendit avec Sébastiani en Égypte, en Syrie et aux îles Ioniennes, puis, en 1804, à Constantinople. Chargé d'une mission auprès du schah de Perse, il fut emprisonné sur la route par le pacha de Bayezid, qui voulait s'approprier les présents dont il était porteur; délivré par la mort de son persécuteur, il put achever son voyage. Napoléon lui fit une pension, et le nomma secrétaire-interprète du ministère des relations extérieures, maître des requêtes, et chargé d'affaires à Constantinople. En 1818, Jaubert alla rechercher en Asie la race des chèvres qui fournissent le duvet dont on fabrique les châles de cachemire, et le troupeau qu'il ramena permit à Ternaux de développer en France cette fabrication. Secrétaire interprète du roi en 1819, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1830, il devint, sous Louis-Philippe, pair de France, professeur de persan au Collège de France, et directeur de l'École des langues orientales.

On a de lui : *Voyage en Arménie et en Perse*, 1821; *Éléments de la grammaire turque*, 1823, in-4°; la *Géographie d'Edrisi*, trad. de l'arabe, 1837-41, 2 vol. in-4°. B.

JAUCOURT (LOUIS, CHEVALIER DE), littérateur, né à Paris en 1704, m. en 1779, étudia à Genève, en Angleterre et en Hollande. Revenu en France en 1736, il travailla à l'*Encyclopédie*, pour laquelle il rédigea des articles de médecine, de physique et de philosophie. Il parlait la plupart des langues modernes, et avait une prédilection pour la médecine, qu'il étudia sous Boerhaave. Le chevalier de Jaucourt était d'un caractère aimable et généreux, et fut sans ambition et sans intrigue.

On lui doit une *Vie de Leibnitz*, Leyde, 1734, et plusieurs articles d'histoire ou d'antiquités dans le Dictionnaire d'antiquité de l'*Encyclopédie méthodique*. L—H.

JAUCOURT (ARNAIL-FRANÇOIS, MARQUIS DE), neveu du précédent, né à Paris en 1757, m. en 1852, fut député de Seine-et-Marne à l'Assemblée législative en 1791, siégea à droite parmi les constitutionnels, subit, après le 10 août 1792, un emprisonnement dont le délivra l'intervention de M^me de Staël, émigra, reparut au 18 brumaire, et, par le crédit de Talleyrand, devint tribun, président du Tribunat en 1802, sénateur en 1803, intendant de la maison de Joseph Bonaparte en 1804. Blessé de n'avoir pu obtenir la sénatorerie de Florence en 1810, il prit part à diverses intrigues contre le gouvernement impérial, et fut un des membres du gouvernement provisoire de 1814. Pendant la 1^re Restauration, il fut créé pair de France, et, tandis que Talleyrand était au congrès de Vienne, dirigea les relations extérieures. Il suivit Louis XVIII à Gand, et, après la chute de Napoléon, fut un instant ministre de la marine. B.

JAUER. *V.* IAUER.

JAUFFRET (L'ABBÉ GASPARD-JEAN-ANDRÉ-JOSEPH), né à La Roque-Brussane (Provence), en 1759, m. en 1823, prêcha, à Paris, avec succès jusqu'à la Révolution, qui le força de

se cacher. Après le 9 thermidor, il réclama la liberté du culte, et fut nommé évêque de Metz, aumônier de Napoléon. Promu en 1811 à l'archevêché d'Aix, il quitta ce siége pour revenir à Metz lors de la Restauration, et s'y fit chérir de ses diocésains. On a de lui : *de la Religion*, 1790; *du Culte public*, 1795, 2 vol.; *les Consolations*, 1796, 15 vol.; *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion*, 1803, 2 vol.; *de la Vraie sagesse*, 1804, in-12; *Mandements*, 1820, 2 vol. in-12, etc. — Son frère, Louis-François, né en 1770, m. en 1840, écrivit pour l'enfance, dans le genre de Berquin; on distingue ses *Fables*, 1814.

JAUFFRET (Pierre), cultivateur, né à Ventabren près d'Aix en 1776, m. à Bordeaux en 1837. Ignorant les premiers éléments des sciences, mais homme d'observation et d'un excellent jugement, il voulut donner à l'agriculture les moyens d'avoir toujours des engrais abondants sans le secours des bestiaux; ressource précieuse soit pour les fermes du Midi où les animaux sont rares, soit au début d'une exploitation où l'on manque de fumier, soit quand on entreprend la réparation d'un domaine de bonne nature qui a été négligé. L'*engrais Jauffret* se compose en réunissant par grandes masses les mauvaises herbes, orties, chardons, ronces, pailles, genêts, bruyères, fougères, roseaux, ajoncs, feuilles et toutes matières végétales que le sol produit sans culture et qui restent sans emploi; en les arrosant fréquemment, après les avoir divisées par fragments assez petits avec de l'eau additionnée de sels alcalins, de sel marin, de salpêtre, de plâtre, de suie, et dans laquelle on a délayé des crottins, des matières fécales, des égouts d'écurie, et autres matières putréfiables : une fermentation énergique se produit, et les débris végétaux se trouvent convertis en une sorte de terreau grossier, pouvant remplacer le fumier de litière, sans en avoir néanmoins toute la force et l'activité. Ce procédé fut publié vers 1836 par un avocat, M. Turrel, dans un journal spécial, le *Véritable assureur des récoltes*. Jauffret mourut dans un état voisin de la misère. J. G.

JAUJA ou **XAUXA**, v. du Pérou (dép. de Junin), sur une riv. de son nom; 2,806 hab.

JAUJAC, brg (Ardèche), arr. de Largentière; 2,729 hab. — Eaux minérales. Mines de houille. — Moulinage de soie.

JAULT (Communauté des), association de cultivateurs dans la commune de Saint-Benin-des-Bois (Nièvre), à 30 kil. N.-E. de Nevers. Elle remonte à plus de 6 siècles, et est composée de 30 à 40 membres, habitant une grande maison distribuée en cellules, cultivant en commun des propriétés d'une valeur de 200,000 fr., et gouvernés par un chef élu qu'ils nomment le *maître*.

JAUNAYE (LA), château de la Loire-Inférieure, à 20 kil. S.-O. de Nantes. Pacification conclue entre Charette et les commissaires de la Convention, 15 fév. 1795.

JAUNE (Fleuve). *V.* Hoang-Ho.

JAUNE (Mer). *V.* Hoang-Haï.

JAUREGUI D'AGUILAR (Don Juan), portraitiste espagnol, né dans la Biscaye, on ne sait en quelle année, m. en 1650. Quoique gentilhomme et chevalier de Calatrava, il se livra à la peinture, alla en Italie se perfectionner, et, à son retour, il devint écuyer de la reine Élisabeth, femme de Philippe IV. Ses toiles rappellent le style florentin; on cite un *Narcisse* et une *Vénus sortant du bain;* mais il a surtout brillé comme portraitiste. On lui doit le portrait de Cervantes. Jauregui compte aussi parmi les poètes espagnols: il fut l'adversaire des Gongoristes; on a de lui un poème d'*Orphée* assez faible, quelques pièces de théâtre, et de bonnes traductions en vers de l'*Aminta* et de la *Pharsale*. A. M.

JAUREGUY (Jacques), domestique d'un marchand d'Anvers, tenta, en 1582, d'assassiner Guillaume, prince d'Orange, et fut massacré immédiatement. Le coup de pistolet, tiré à bout portant, traversa les deux joues du prince, sans être mortel.

JAURU, riv. du Brésil (Matto-Grosso), naît à 150 kil. N. de Villa-Bella, coule au S.-E. — Cours de 280 kil. A son confluent avec le Paraguay, obélisque en marbre, élevé en 1754, limite du Brésil et du Paraguay. G. H.

JAVA, *Jabadiv, Jabadiu* ou *Jabadice ?* île de l'Océanie (Malaisie), dans l'archipel de la Sonde, baignée au N. par la mer de Java qui la sépare de Bornéo, à l'O. par le détroit de la Sonde qui la sépare de Sumatra, au S. par l'océan Indien, à l'E. par le détroit de Bali, qui la sépare de l'île de ce nom; par 5° 53'-8° 48' lat. S., et 122° 50'-132° 12' long. E. Superf., avec Madura, 131,733 kil. carr. environ; 1,000 kil. de l'E. à l'O., 130 du N. au S.; pop., en 1882, 20,268,480 hab., dont 33,740 Européens (sans l'armée), 206,961 Chinois, 10,771 Arabes, 2,557 Indiens. Cap. Batavia. Java est traversée de l'E. à l'O. par de hautes chaînes de montagnes, dont plusieurs sont des volcans, entre autres, le Smirou (3,898 m.), et le Tagal (3,572 m.). Côtes élevées et dangereuses au S., basses et marécageuses au N. Sol arrosé par le Solo ou Bengawan au centre et le Kédiri à l'E. Climat très chaud, tempéré par l'élévation du sol dans les montagnes et par les brises de la mer sur les côtes, mais malsain pour les Européens. Il y a des fièvres endémiques. Les vents établissent 2 moussons, l'une sèche, de mars à octobre, et l'autre pluvieuse, de novembre à mars. Orages, éruptions volcaniques et tremblements de terre fréquents. Quelques mines de fer, de cuivre et d'or; l'étain, le sel et le soufre sont surtout exploités. De riches houillières ont été découvertes en 1853 dans la résidence de Tagal. Les espèces d'animaux sauvages sont communes : tigres, chacals, rhinocéros, boas, crocodiles. Les animaux d'Europe ont été naturalisés par les Hollandais, et y sont en quantité considérable (1,683,709 buffles, 632,840 bœufs, 397,120 chevaux, etc.). La salangane abonde sur tout le littoral. Le pays est d'une fertilité extraordinaire : en 1850, on comptait 434,093 familles indigènes occupées exclusivement à la culture du café (80 millions de fr. en 1880), 165,092 à celle du sucre (107 millions de fr. en 1880), 181,329 à celle de l'indigo (6,900,000 fr.); on cultive aussi le thé (3 millions de fr.), le riz dont l'exportation s'est élevée en 1880 à 2,200,000 fr., les dattiers, grenadiers et figuiers, la vanille, la cochenille, le pastel, les orangers, citronniers, arbres à épices, le cacao, le tabac. On trouve, dans les forêts, l'arbre à pain, l'arbre à savon, le copal, le tek, le dangereux oupas, etc. L'industrie manufacturière est peu avancée; les Javanais tirent de l'Europe ou des pays environnants ce dont ils ont besoin. L'importation a été, en 1881, de plus de 316 millions de fr., et l'exportation, de plus de 354 millions. Java a auj. 707 kil. de chemins de fer, et 3,777 kil. de lignes télégraphiques, réunies par des câbles à Sumatra et à Singapore. La population est de race malaise, et mahométane ou bouddhiste. Les prêtres de Bouddha ont conservé dans leur liturgie le *kari*, ancienne langue de Java. — Java a des annales très anciennes; mais elles ne se dégagent de la fable que vers la fin du XIII^e^ siècle, lors de la fondation de Madjapahit, anc. métropole de l'île. Vers 1400, l'islamisme y fut introduit, et Demak devint la capitale. Les Portugais abordèrent sur les côtes en 1511, et le Hollandais C. Houtman en 1596. En 1619, Batavia fut fondée près des ruines de Jacatra. En 1811, les Anglais enlevèrent Java aux Hollandais, et la leur rendirent en 1816. Depuis 1825, le pays est divisé, sous la domination hollandaise, en 20 résidences : Bantam, Batavia, Bani ou Wangui, Bésukié, Buitenzoorg, Chéribon, Djokjokarta, Grissé, Japara, Kadou, Krawang, Madura-et-Sumanap, Passarouang, Pekkalongang, Préangers, Rembang, Samarang, Sourabaya, Sourakarta, Tagal. Il y a environ 35,000 bourgs et villages.

V. le *Voyage autour du monde*, du comte de Beauvoir; la carte de Stieler et la carte hollandaise publiée par H. Suringar, Leeurvarden. B.

JAVA LA GRANDE. *V.* Australie.

JAVA (**PETITE-**). *V.* Bali.

JAVA (Mer de), partie de l'océan Indien, au N. de Java, à l'E. de Sumatra, et à l'O. de Célèbes.

JAVAL (Jacques), industriel, né à Strasbourg en 1779, m. en 1858, fonda une fabrique de toiles peintes à Saint-Denis (Seine), et fut un des premiers à importer en France les machines anglaises. Il introduisit la machine de Watt, le tour à guillocher, la machine à planche plate pour l'impression à plusieurs couleurs, et les rouleaux gravés à la molette. Membre du conseil général des manufactures, président du Consistoire israélite de Paris, il contribua, avec Nicolas Kœchlin, à faire établir le chemin de fer de Strasbourg à Bâle.

JAVALON, riv. d'Espagne, naît dans la sierra Morena, coule à l'O., et se jette dans la Guadiana au-dessous de Ciudad-Real. Cours de 150 kil.

JAVAN, 4e fils de Japhet, fut père des Ioniens ou Grecs. Ses enfants furent Élisa, Tharsis, Cethim et Dodanim.

JAVARINUM, nom de Raab en latin moderne.

JAVEL, anc. hameau qui dépendait de la commune de Vaugirard, sur la rive g. de la Seine. Très grande fabr. de produits chimiques, fondée en 1776; eau dite *de Javel*, acide sulfurique, etc.

JAVELOT, *jaculum, pilum, hasta*, arme de jet à l'usage de l'infanterie et de la cavalerie chez les Grecs et les Romains. Il y avait, chez les Romains, le javelot léger, long de 2 coudées ($0^m,926$), épais d'un doigt ($0^m,019$), avec un fer d'une palme ($0^m,077$): chaque légionnaire en portait 5 dans le creux de son bouclier, et ils lui servaient pour attaquer de loin; il y avait aussi le gros javelot, long de 3 coudées ($1^m,389$), à hampe ronde ou carrée, épaisse d'une palme, avec un fer d'une coudée 1/2 ($0^m,694$), pour lancer de près, en chargeant. Les javelots étaient de bois de myrte, de cornouiller ou de frêne, et leur fer si effilé, qu'il se faussait du premier coup, de sorte que l'ennemi ne pouvait plus se servir de l'arme.

C. D—y.

JAVOGUES ou **JAVOQUE** (Charles), né à Bellegarde (Ain), en 1759, m. en 1796, était huissier quand il fut élu membre de la Convention, et se rendit célèbre par ses actes

de férocité : envoyé à Lyon, en déc. 1793, avec des pouvoirs illimités, il fit guillotiner tous ceux qu'il crut avoir contribué à la mort de Chalier, jusqu'au bourreau, jusqu'au valet du bourreau. Il porta la désolation dans plusieurs départements, qu'il traversa avec une armée révolutionnaire suivie d'échafauds. Couthon lui-même l'appela un Néron. Arrêté en l'an III, 1795, et bientôt relâché, Javogues conspira contre le Directoire, fut condamné comme provocateur de l'insurrection du camp de Grenelle, et fusillé le 9 oct. 1796. J. T.

JAVOLENUS PRISCUS, jurisconsulte romain du temps des Antonins, appartenait à l'école des Sabiniens. (*V.* SABINUS.) Il y a de lui 206 fragments dans le *Digeste* de Justinien.

JAVOLS ou **JAVOULX**, *Gabali*, puis *Anderitum*, brg de l'arr. de Marvejols (Lozère); 986 hab. Bâti sur l'emplacement d'une cité gauloise, capitale des Gabali, premiers habitants du Gévaudan; évêché, au IIIe siècle, transporté plus tard à Mende; saccagé par les Vandales aux Ve et VIe siècles; ruiné par les Sarrasins au VIIIe. En 1829, on y a découvert des ruines, des médailles et des antiquités romaines. G. H.

JAWAHIR ou **NANDA-DEVIE**, mont. de l'Asie, dans la chaine de l'Himalaya (Pendjab); 7,823 m. de hauteur.

JAWUD-DAGH. *V.* AMANUS.

JAXARTE. *V.* IAXARTE.

JAXT. *V.* IAXT.

JAY (ANTOINE), littérateur, né à Guitres (Gironde) en 1770, d'une ancienne famille de Guyenne, m. en 1854, étudia chez les oratoriens de Niort, fut avocat, administrateur du district de Libourne en 1796, puis partit pour l'Amérique. Pendant un séjour de 7 années aux États-Unis, il se lia avec le président Jefferson; les souvenirs de ses voyages ont été publiés dans le *Nouveau Journal des voyageurs*. A son retour en France, 1803, il se chargea de l'éducation des 3 fils de Fouché, et se fit une réputation littéraire par des travaux que couronna l'Académie française : *Tableau littéraire du dix-huitième siècle*, 1806; *Éloge de Corneille*, 1808; *Éloge de Montaigne*, 1812. Choisi, dès 1810, pour diriger le *Journal de Paris*, il déploya dans cette feuille un certain talent de publiciste. Pendant les Cent-Jours, il fut nommé membre de la Chambre des représentants Au commencement de la Restauration, il donna une *Histoire du cardinal de Richelieu*, 2 vol. Bientôt, avec le concours d'Étienne, de Jouy et de plusieurs autres amis, il fonda le journal *le Constitutionnel;* il fut aussi l'un des rédacteurs-fondateurs de *la Minerve*, avec Benjamin Constant, Etienne, Jouy et Tissot, et de la *Biographie des Contemporains*, 20 vol., avec Étienne, Arnault, etc. ; il prit part enfin à la rédaction de *l'Abeille*, des *Constitutions des différents peuples*, du *Mercure du dix-neuvième siècle*. Député de la Gironde de 1831 à 1837, il entra à l'Académie française en 1832.

Jay composa encore divers ouvrages : *le Glaneur, ou les Essais de Nicolas Freeman*, *Considérations sur l'état politique de l'Europe*, *l'Histoire moderne et traité de deux chapitres du temps passé; les Ermites en prison, et les Ermites en liberté*, 2 vol. en collaboration avec Jouy; *la Conversion d'un romantique*, une foule de brochures et de notices.

JAYME, nom de plusieurs rois d'Aragon. (V. JACQUES.)

JAZER, anc. v. de Palestine, dans la tribu de Ruben, sur un lac et une riv. de même nom. Auj. *Szir* ou *Zira*.

JAZYGES, **JAZYGIE.** *V.* IAZYGES, IAZYGIE.

JEAN, en latin *Joannes*, en anglais, *John*, en allemand, *Johann*, en espagnol, *Juan*, en portugais, *João*, en ital., *Giovanni*, en russe, *Ivan*, nom d'un grand nombre de personnages historiques.

SAINTS ET PAPES.

JEAN-BAPTISTE (SAINT), fils de Zacharie et d'Élisabeth, naquit quelques mois avant J.-C., dont il fut le précurseur. Consacré à Dieu le 8e jour de sa naissance, il vécut de bonne heure dans le désert, au milieu des austérités. L'an 29 de J.-C., il sortit de sa solitude, alla prêcher sur les bords du Jourdain la venue du Messie, et reçut le surnom de *Baptiste* pour avoir donné le baptême à un grand nombre de Juifs. Il baptisa Jésus lui-même. Jeté en prison pour avoir hautement condamné l'union incestueuse d'Hérode-Antipas avec Hérodiade, sa belle-sœur, il fut décapité, en l'an 32, sur la demande de Salomé, fille d'Hérodiade. L'Église romaine et l'Église grecque célèbrent, le 24 juin, la Nativité de St Jean-Baptiste.

JEAN-BAPTISTE (ERMITES DE SAINT-), congrégation fondée dans la Navarre, et dont le pape Grégoire XIII confirma les institutions. Ils étaient soumis à une règle très sévère, demeuraient dans des cellules au milieu d'une forêt, couchaient sur une planche avec une pierre pour chevet, et ne se nourrissaient que de racines sauvages.

JEAN L'ÉVANGÉLISTE (SAINT), un des 12 apôtres, fils de Zébédée, et frère de St Jacques le Majeur, naquit à Bethsaïde (Galilée). Il était pêcheur. Appelé à l'apostolat par J.-C., à l'âge de 25 ans, disciple chéri du Sauveur, il fut témoin de presque tous ses miracles, et l'accompagna au jardin des Oliviers et au Calvaire. C'est à lui que Jésus mourant recommanda sa mère. Jean le reconnut le premier après sa résurrection, et commença aussitôt à prêcher l'Évangile. En 51, il assista au concile de Jérusalem, puis alla prêcher en Asie Mineure et, dit-on, jusque chez les Parthes. Il fut le 1er évêque d'Éphèse. Arrêté par ordre de Domitien en 95, conduit à Rome, jeté, sans ressentir aucun mal, dans l'huile bouillante, il fut relégué dans l'île de Patmos, où il écrivit son *Apocalypse*. De retour à Éphèse après la mort de l'empereur, il y composa son *Évangile*, et mourut à 94 ans, l'an 101 de J.-C. On a de lui 3 *Épitres canoniques*. Fête, le 27 décembre. L'aigle est son emblème.

JEAN (SAINT), dit *l'Aumônier*, né à Amathonte, patriarche d'Alexandrie en 610, m. en 616, s'illustra par sa charité. C'est sous son invocation que s'établit l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

JEAN CHRYSOSTOME (SAINT), l'un des Pères de l'Église grecque, né à Antioche vers l'an 347, m. en 407, était fils d'un préfet des soldats. Sa mère, restée veuve, ne négligea rien pour lui faire acquérir les connaissances les plus étendues; il étudia la rhétorique sous Libanius, et suivit la carrière du barreau avec un grand succès. Mais, détourné par une vocation plus forte, il embrassa la vie religieuse, et, en 374, se retira dans une caverne, où il continua de méditer l'Écriture sainte. Affaibli par les austérités et les privations, et forcé de revenir à Antioche, il y fut ordonné diacre en 381 ; son éloquence lui valut le surnom de *Chrysostome* (bouche d'or), et sa sainteté le fit élever à la prêtrise par l'évêque Flavien. Sa réputation, se répandant de toutes parts, attira l'attention du ministre Eutrope, qui le fit élever au siège de Constantinople, 398. Cette haute situation mit en lumière tous les talents de St Jean Chrysostome, qui apaisa les révoltes par son ascendant, rassura les habitants épouvantés par des tremblements de terre et des inondations. Cependant Gaïnas, rival et successeur d'Eutrope, le patriarche d'Alexandrie Théophile, l'impératrice Eudoxie, dont il avait blâmé l'ambition et l'avarice, se réunirent contre lui. Théophile tint à Chalcédoine un concile, où Jean Chrysostome fut condamné et déposé sans avoir été entendu. Il partit pour l'exil, 403; mais un tremblement de terre effraya l'impératrice, qui le fit rappeler. Il ne craignit pas de blesser de nouveau ses ennemis par la liberté tout évangélique de son langage; un nouveau concile le condamna, toujours sans l'entendre ; il fallut l'enlever par la violence à l'affection des fidèles. Il se retira à Nicée; mais il avait intéressé à sa cause le pape, les plus grands évêques, l'empereur d'Occident; pour lui arracher cette influence que lui donnaient son courage, ses travaux, ses malheurs, on le traîna d'exil en exil; accablé par la maladie, par les mauvais traitements plus encore que par l'âge, le saint docteur expira à Comana, dans le Pont. Ses restes furent rapportés à Constantinople. Fête, le 27 janvier. St Jean Chrysostome a laissé de nombreux et importants ouvrages, des traités sur le dogme, parmi lesquels on remarque ceux sur la *Virginité*, sur le *Sacerdoce*, sur la *Providence*, sur la *Divinité de Jésus-Christ*, des Discours, des Homélies, des Panégyriques, des Lettres, etc. Nourrie aux meilleures sources de l'antiquité grecque et latine, son éloquence réunit à l'excellence de la morale évangélique, à la puissance intime que donne une foi profonde, les mérites d'une forme qui rappelle les plus beaux monuments des époques classiques. C'est de tous les Pères de l'Église grecque celui qui se distingue le plus par l'agrément et la convenance du style, qui, à une invention tout ensemble forte et simple, sait ajouter les avantages d'une disposition régulière et méthodique : il a de nombreuses ressemblances avec Cicéron. Sa *Vie* a été écrite par Érasme, Hermant, Tillemont, par l'abbé Guillon, dans la collection des Pères de l'Église, et par Néander, Berlin, 1821, 2 vol.

Les principales éditions de ses Œuvres complètes sont celles de Henri Savill, Eton, 1612, en grec, 8 vol. in-fol.; de Commelin et Fronton du Duc, grec-latin, Paris, 1614-36, 12 vol. in-fol.; de Montfaucon, Paris, 1718-38, 13 vol. in-fol.; de Gaume, Paris, 1838-40, 26 vol. Le traité du *Sacerdoce* a été trad. en franç. par Ant. Lemaistre, 1650; celui de la *Providence*, par Hermant: divers *Discours* et *Homélies*, par Bellegarde, les *Homélies* et les *Œuvres choisies*, par Ath. Auger, 1785, 4 vol. V. Paul Albert, *St Jean Chrysostome considéré comme orateur populaire*, 1858.

A. P.

JEAN CLIMAQUE (SAINT), dit *le Scolastique*, savant docteur de l'Eglise, disciple de St Grégoire de Nazianze, né en Palestine vers 525, m. en 605. Il se retira dans les déserts du Sinaï à l'âge de 16 ans, passa 59 années dans cette solitude, et fut élu, en 600, abbé du monastère du mont Sinaï.

Ses ouvrages ont été publiés en grec-latin, Paris, 1633, in-fol. : le principal est le *Climax, ou Échelle du ciel*, d'où son surnom, trad. en franç. par Arnauld d'Andilly, Paris, 1688, in-12, avec une *Vie de l'auteur* par Lemaistre de Sacy.

JEAN DAMASCÈNE (SAINT), prêtre, ainsi appelé de la ville de Damas, où il était né vers 676, m. vers 760, mérita par son éloquence le surnom de *Chrysorrhoas*. Instruit par un

moine italien, prisonnier des infidèles, Jean Damascène inspira une telle confiance au khalife, alors maître de la ville, que, malgré sa religion, il devint comme son premier ministre; mais, dégoûté des grandeurs, et ne voulant pas exposer sa foi, il se retira au monastère de Saint-Sabas à Jérusalem. De sa solitude, il écrivit contre les iconoclastes; il composa en outre un système de théologie chrétienne qu'il appuya sur la Bible et sur la raison. Ses travaux, dans lesquels il essaya le premier l'application de la logique d'Aristote à la démonstration des vérités religieuses, l'ont fait regarder comme le créateur de la dogmatique, et comme le saint Thomas de l'Église d'Orient. Fête, le 6 mai.

Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on remarque : 4 livres *de la Foi orthodoxe*; plusieurs traités contre les hérésies, notamment celles des Manichéens et des Nestoriens; des *Hymnes*; une *Dialectique* d'apres Aristote. La meilleure édition de ses Œuvres a été publiée par Lequien, Paris, 1712, gr.-lat., 2 vol. in-fol. D—T—R.

JEAN DE MATHA (SAINT), né dans la vallée de Barcelonnette (Provence) en 1161, m. en 1213, fonda l'ordre ou congrégation de la Trinité, approuvée en 1199, par le pape Innocent III, pour le rachat des captifs. La première maison de trinitaires fut établie à Cerfroy près de Meaux. Jean de Matha fit 2 voyages en Barbarie, d'où il ramena beaucoup de prisonniers rachetés. Fête, le 8 février. Ses disciples portèrent en France le nom de *Mathurins*.

JEAN DE DIEU (SAINT), fondateur de l'ordre de la Charité, né en Portugal en 1495, m. en 1550, passa une partie de sa jeunesse à garder des troupeaux en Espagne, et entra ensuite dans l'armée. Vers l'âge de 40 ans, il prit la résolution de ne plus vivre que pour Dieu, passa en Afrique pour consoler les captifs, revint après quelques années, et, touché d'un sermon de Jean d'Avila qu'il entendit à Grenade, se voua aux soins des malades; il les mettait dans sa propre maison, et les entretenait du travail de ses mains. Quelques hommes se joignirent à lui, et ce fut le commencement de l'ordre de la Charité, approuvé par Pie V en 1572. La règle ne fut rédigée qu'en 1556, et les vœux introduits seulement en 1579. Jean de Dieu fut canonisé par Alexandre VIII, en 1690. Fête, le 8 mars.

JEAN DE LA CROIX (SAINT), fondateur des Carmes déchaussés, né en 1542 à Ontiveros (Vieille-Castille), d'une famille noble, m. en 1591, prit l'habit au couvent de Medina-del-Campo, à l'âge de 21 ans, et travailla avec Ste Thérèse à la réforme de l'ordre des Carmes, qui fut approuvée par le pape Grégoire XIII en 1580. Fête, le 24 novembre.

Il a laissé quelques ouvrages mystiques, écrits en espagnol, imprimés à Barcelone, 1619, in-4o, trad. en franç. par le P. Maillard, Paris, 1694, in-4o.

JEAN NÉPOMUCÈNE. *V.* NÉPOMUCÈNE.

JEAN I^er^, pape de 523 à 526, né en Toscane, fut député par Théodoric, roi des Ostrogoths, auprès de l'empereur grec Justin I^er^, pour faire révoquer les édits rendus par ce prince contre les Ariens. N'ayant pas réussi dans sa mission, il fut accusé auprès de Théodoric, parce qu'il avait couronné l'empereur, et jeté dans une prison, où il mourut.

JEAN II, pape de 533 à 535, né à Rome, condamna Anthémius, patriarche de Constantinople, qui était tombé dans l'arianisme, et défendit de faire aucun contrat ou aucune promesse pour obtenir un évêché.

JEAN III, pape de 560 à 573, était Romain.

JEAN IV, pape de 640 à 642, né à Salone, condamna l'erreur des Monothélites, combattit l'*Ecthèse* de l'empereur Héraclius, défendit la mémoire du pape Honorius I^er^, et racheta beaucoup de captifs en Istrie et en Dalmatie.

JEAN V, pape de 685 à 686, né à Antioche.

JEAN VI, pape de 701 à 705, Grec d'origine, éloigna par des présents Gisulfe, duc de Bénévent, qui ravageait la Campanie.

JEAN VII, pape de 705 à 707, Grec d'origine.

JEAN VIII, pape de 872 à 882, né à Rome, implora contre les Sarrasins l'appui du roi de France Charles le Chauve, et le sacra empereur, mais ce prince mourut avant de l'avoir secouru; il dut payer tribut aux infidèles. Emprisonné par Lambert, duc de Spolète, qui voulait s'emparer de Rome, il s'échappa, et parvint à gagner la France, où il sacra le roi Louis le Bègue. De retour en Italie, menacé de nouveau par les Sarrasins, il eut recours à l'empereur grec Basile, dont la flotte chassa l'ennemi. Il reconnut Photius patriarche de Constantinople, en 879. Deux ans après, il sacra Charles le Gros empereur. On a de lui 326 *Lettres*, dans la Collection des conciles. B.

JEAN IX, pape de 898 à 900, né à Tivoli, réhabilita dans le concile de Rome, en 899, la mémoire de Formose, condamnée par Étienne VI.

JEAN X, pape de 914 à 928, né à Rome, dut son élévation au crédit de Théodora, commanda une armée contre les Sarrasins, qu'il défit en 916, et fut jeté, par ordre de Guy, duc de Toscane, dans une prison, où il fut étranglé ou étouffé.

JEAN XI, pape de 931 à 936, fils de Marosia et d'Albéric, duc de Spolète, fut emprisonné au château Saint-Ange par Albéric, autre fils de Marosia, et y mourut.

JEAN XII, pape de 956 à 963, fils d'Albéric, patrice de Rome, se fit élire à l'âge de 18 ans. Menacé par Béranger, roi d'Italie, il se mit sous la protection d'Othon le Grand, roi de Germanie, qu'il couronna empereur, 962. Dès l'année suivante, il se ligua avec Adalbert, fils de Bérenger, contre Othon, qui le chassa de Rome et le fit déposer dans un concile comme sacrilège et idolâtre. Léon VIII fut proclamé à sa place. Mais, après le départ de l'empereur, Jean XII revint, 964, fit bruler les actes du concile, annula l'élection de Léon VIII, et mutila horriblement ses ennemis. Il mourut assassiné. B.

JEAN XIII, pape de 965 à 972, né à Rome, parvint au trône grâce à Othon le Grand, fut un instant chassé par les nobles, et exerça contre eux de cruelles représailles.

JEAN XIV, pape de 983 à 985, fut incarcéré au château Saint-Ange par l'antipape Boniface VII, et y mourut de misère ou de poison.

JEAN XV, pape en 985, ne régna que 4 mois, et, dit-on, ne fut pas même sacré.

JEAN XVI, pape de 985 à 996, né à Rome, eut à se défendre contre le tribun Crescentius (*V. ce nom*), fut soutenu par Othon III, et s'opposa à la déposition d'Arnoul, archevêque de Reims, par Hugues Capet.

JEAN XVII, antipape, fut opposé à Jean XVII par Crescentius, en 997.

JEAN XVII, pape en 1003, né à Rome.

JEAN XVIII, pape de 1003 à 1009.

JEAN XIX, de la famille des comtes de Tusculum, se fit élire à force d'argent après son frère Benoît VIII, 1024. Il attira à Rome et encouragea Gui d'Arezzo (*V. ce nom*), et mourut en 1033.

JEAN XX, antipape, a reçu à tort un rang numérique dans la suite des papes de ce nom. (*V.* SYLVESTRE III, antipape.)

JEAN XXI, Portugais, pape en 1276, mourut 8 mois après, à Viterbe, des blessures reçues dans l'écroulement de son palais, 1277. Il avait tenté sans succès d'empêcher la guerre entre Philippe le Hardi, roi de France, et Alphonse X de Castille, et de leur faire entreprendre une croisade.

JEAN XXII (JACQUES D'EUSE OU DUESE), né à Cahors, fut le second pape d'Avignon, 1316-1334. Jurisconsulte habile, il avait été chancelier de Robert, roi de Naples, puis évêque d'Avignon, et cardinal. Héritier des prétentions à la suprématie temporelle de l'Europe que les papes élevaient depuis Grégoire VII, il se prononça en 1323 contre Louis de Bavière, à qui Frédéric d'Autriche, nommé par quelques électeurs, disputait le trône d'Allemagne. Excommunié et déposé en 1324, Louis n'en vint pas moins, avec l'aide des gibelins d'Italie, prendre à Rome la couronne impériale, que plaça sur sa tête un Colonna, préfet de la ville, et il opposa à Jean un antipape napolitain, Pierre de Corbière, sous le nom de Nicolas V, 1328. Les Romains envoyèrent leur soumission au pape en 1329, et Pierre vint à Avignon faire amende honorable en 1330; mais Louis de Bavière, condamné de nouveau, 1330, n'était pas encore réconcilié avec l'Église, et l'interdit lancé sur l'Allemagne, tant qu'elle le reconnaîtrait, n'était pas encore levé, quand Jean XXII mourut, âgé de près de 90 ans. Savant en médecine, comme le prouve son *Thesaurus pauperum*, Lyon, 1525, il était aussi administrateur habile; mais le désir de rétablir les finances du saint-siège, anéanties par la ruine presque complète de son autorité en Italie, le poussa, dans la collation des bénéfices et des dispenses, à des mesures qui l'ont fait accuser d'avidité. Il érigea Toulouse en archevêché, établit les évêchés de Condom, Saint-Flour et Tulle, publia les *Constitutions* de Clément X, dites *Clémentines*, et dressa celles qu'on a nommées *Extravagantes*.

Il est auteur d'un traité de philosophie hermétique, l'*Elixir des philosophes*, trad. du lat. en franç., Lyon, 1557. R.

JEAN XXIII (BALTHASAR COSSA), né à Naples, fut nommé pape en 1410 par 16 des cardinaux qui, l'année précédente, avaient élu Alexandre V au concile de Pise. Autrefois soldat et corsaire, il avait acheté le chapeau de cardinal, et ses mœurs se ressentaient beaucoup de son ancienne vie. Reçu à Rome en 1411, il fut forcé de la quitter, en 1413, par le roi de Naples Ladislas, qui soutenait Grégoire XII, et auquel il opposait en vain Louis II d'Anjou. L'empereur Sigismond obtint de lui la convocation d'un concile général à Constance, 1414, et là il fut décidé qu'on demanderait l'abdication des trois compétiteurs. Jean XXIII, qui s'était engagé à donner la sienne, s'enfuit déguisé auprès du duc d'Autriche, Frédéric; mais arrêté dans sa fuite, il se soumit au jugement du concile, et fut déposé, 1415. Prisonnier pendant 4 ans, il reconnut en 1419, le pape légitime Martin V pour vrai pape, et mourut la même année. R.

EMPEREURS, ROIS ET PRINCES.

JEAN Ier ZIMISCÈS, empereur grec, collègue de Basile II et de Constantin VIII, 969-976. Il devait à sa petite taille le surnom de *Zimiscès*, mot arménien. Né en 925, d'une famille noble et féconde en braves généraux, il méritait l'empire, s'il ne l'eût acquis par le meurtre de son cousin Nicéphore Phocas. Il fit oublier ce crime par ses victoires : après avoir étouffé la révolte de Bardas Phocas, 970, il chassa les Russes de la Bulgarie, et retint ce pays sous son autorité, 971. Il fit alliance avec Othon le Grand, auquel il envoya Théophanie, fille de Romain II, pour son fils Othon II, 972. Il se distingua surtout par ses conquêtes sur les Abbassides, 974-975, dans la Syrie et sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, où il renouvela les exploits d'Héraclius. Il mourut, dit-on, empoisonné. S.

JEAN II COMNÈNE, empereur grec, 1118-1143. Né en 1088, il succéda à son père Alexis Ier, et le surpassa par une vertu sans mélange. Pendant 25 ans, il eut les armes à la main contre les Patzinaces, 1121-1122, les Serbes, 1123, les Hongrois, 1124-1125, renferma les Turcs dans Iconium, 1118-1142, s'empara de la Cilicie, 1137, et replaça Antioche sous sa suzeraineté. S.

JEAN III DUCAS BATATZITES ou VATACE, empereur de Nicée, 1222-1255, succéda à son beau-père Théodore Lascaris, au détriment des frères de ce prince. Il a été regardé comme le restaurateur de l'empire grec. Dans un règne glorieux de 33 ans, non seulement il déjoua les entreprises de Robert de Courtenay, de Jean de Brienne, et de Baudouin II, mais il chassa les Français de l'Asie, conquit une partie de la Thrace et de la Macédoine, Thessalonique en 1246, réduisit l'empire français à Constantinople, et imposa sa suprématie aux despotes grecs d'Épire et de Thessalie. S.

JEAN IV LASCARIS, empereur de Nicée, 1259-1261, m. en 1284, n'avait que 6 ans lorsque mourut son père Théodore II Lascaris. Michel Paléologue, qui prit la régence, se fit couronner empereur en 1260, et, après la prise de Constantinople, ordonna de crever les yeux à Jean IV, 1261. S.

JEAN V PALÉOLOGUE, empereur grec, 1341-1391. Il avait 11 ans à la mort de son père Andronic III, qui le mit sous la tutelle de Jean Cantacuzène. Celui-ci, pendant 6 ans, disputa la régence à Anne de Savoie, et garda 8 ans le pouvoir, 1347-1355. Le règne de Jean V n'est qu'une suite de revers. Le sultan Amurat fut le vrai maître de l'empire. Jean V fit au pape Urbain V une profession de foi orthodoxe, 1369, et implora les secours de l'Occident; il n'obtint rien, et dut payer tribut aux Turcs. S.

JEAN VI CANTACUZÈNE. *V.* CANTACUZÈNE.

JEAN VII PALÉOLOGUE, empereur grec, collègue et neveu de Manuel II, 1399-1403. Fils d'Andronic IV, qui avait ôté le pouvoir à Jean V, son père, il servit d'instrument au sultan Bajazet, qui l'imposa à Manuel II pour collègue. Après la mort de Bajazet, il fut relégué dans l'île de Lesbos. S.

JEAN VIII PALÉOLOGUE, empereur grec, 1425-1448. Il succédait à son père Manuel, qui, dès 1419, l'avait associé à l'empire. Il implora les secours de l'Occident, et crut les mériter, en scellant de sa présence l'union des deux églises grecque et latine, au concile de Florence, 1439, mais ses sujets refusèrent de se soumettre au pape. L'insouciance des princes de l'Occident et les progrès d'Amurat II lui ôtèrent tout espoir; il mourut sans héritier. S.

JEAN, empereur de Trébizonde. (*V.* TRÉBIZONDE.)

JEAN, roi d'Arménie, de la dynastie des Bagratides, 1020-1039, succéda à son père Kakig Ier, et, n'ayant ni son courage ni son activité laissa Togrul-Beg envahir l'Arménie. Jean implora le secours de l'empereur grec, Basile le Jeune, avec la promesse de livrer aux Grecs, après sa mort, sa capitale Ani, 1024, promesse faite sans l'assentiment de la nation, et qui amena la chute de la dynastie des Bagratides. C—A.

JEAN Ier, dit *le Posthume*, fils de Louis X le Hutin, né en 1316, fut proclamé, en naissant, roi de France et de Navarre, mais mourut au bout de quelques jours. Il existe pourtant une tradition contraire. (*V.* GUCCIO.)

M. Monmerqué a publié une *Dissertation historique sur Jean Ier*, Paris, 1844.

JEAN II, *le Bon* (c.-à-d. le brave), roi de France de 1350 à 1364, né en 1319, succéda à Philippe VI, son père. Dès son avènement, il institua l'ordre de l'Étoile (*V. ce mot*), épuisa par des fêtes magnifiques les ressources du trésor, fit exécuter le connétable Raoul, comte d'Eu et de Guines, accusé de relations coupables avec les Anglais, et donna ses dépouilles à Charles de La Cerda. Ce dernier fut assassiné à Laigle par le roi de Navarre, Charles le Mauvais, ami de Raoul, 1354, crime puni par l'arrestation du coupable à Rouen, et par la mort de quelques-uns de ses compagnons. Philippe, frère de Charles le Mauvais, et le comte d'Harcourt appelèrent les Anglais. Jean le Bon fut vaincu à Poitiers par le prince de Galles, 1356, et emmené prisonnier en Angleterre. Pendant sa captivité, la France fut dans l'anarchie : une tentative de réforme gouvernementale par les états généraux (*V.* ÉTATS GÉNÉRAUX), où dominaient Robert le Coq et Étienne Marcel, les déprédations du roi de Navarre, qui avait recouvré la liberté, et le soulèvement de la Jacquerie, signalèrent la régence du dauphin Charles. Jean signa en 1359 le traité de Londres, par lequel il accordait au roi d'Angleterre la cession de la Normandie et de l'Aquitaine, mais ce traité fut rejeté par le Dauphin et les états généraux. Une invasion infructueuse d'Édouard III en France amena le traité de Brétigny (*V. ce mot*) qui rendit la liberté au roi, 1360. Jean érigea la Bourgogne en duché-pairie en faveur de son 4e fils, Philippe le Hardi, 1363, et retourna en Angleterre, après que son fils, le duc d'Anjou, gardé comme otage, se fut échappé. Mais la cause réelle de son départ fut un projet de croisade qu'il s'efforçait de faire accepter par le roi et les seigneurs d'Angleterre. Il mourut à Londres, et Édouard lui fit de magnifiques funérailles dans la cathédrale de Saint-Paul.

JEAN Ier, duc de Bretagne de 1237 à 1286, né en 1217, fils de Pierre Mauclerc, fut excommunié par la cour de Rome pour avoir attenté aux privilèges des prélats, épousa Blanche, fille de Thibaut de Champagne, et suivit St Louis dans sa croisade contre Tunis.

JEAN II, duc de Bretagne de 1286 à 1305, fils du précédent, né en 1239, épousa, en 1259, Béatrix, fille de Henri III d'Angleterre. Il périt écrasé à Lyon, lors du sacre du pape Clément V, par une muraille qui s'écroula.

JEAN III, *le Bon*, duc de Bretagne de 1312 à 1341, fils d'Arthur II, maria Jeanne, sa nièce, à Charles de Blois, eut des démêlés scandaleux avec Yolande, sa mère, et fut condamné à une amende pour avoir fait frapper de la monnaie au coin du roi de France.

JEAN IV DE MONTFORT, frère du précédent, disputa le duché de Bretagne à Charles de Blois, que Jean III avait choisi pour héritier, 1341, fit hommage à Édouard III, roi d'Angleterre, dut se rendre au duc de Normandie, envoyé contre lui avec une armée par Philippe de Valois, et resta 4 ans prisonnier au Louvre. S'étant échappé, il passa en Angleterre, vint rejoindre sa femme Jeanne de Flandre, qui continuait la guerre avec un courage héroïque, ne put prendre Quimper, et mourut à Hennebont, 1345. B.

JEAN V, *le Vaillant* ou *le Conquérant*, fils du précédent, né en 1339, m. en 1399, fut élevé à la cour d'Édouard III d'Angleterre, dont il épousa une fille. Il battit Charles de Blois et Du Guesclin à Auray, 1364, et fut reconnu légitime possesseur de la Bretagne par le traité de Guérande, 1365. A la fin du règne de Charles V, il se rapprocha des Anglais, et le parlement de Paris prononça la confiscation de son duché. La mort du roi suspendit la guerre. En 1383, il aida le comte de Flandre contre Richard II d'Angleterre. Dans ses dernières années, il eut de violentes querelles avec le connétable Olivier de Clisson et donna asile à Pierre de Craon, qui avait tenté d'assassiner Clisson. Charles VI marchait contre lui, lorsqu'il fut frappé de démence. B.

JEAN VI, duc de Bretagne, fils du précédent, entra, sous Charles VI, dans le parti des Armagnacs, puis fit alliance avec le duc de Bourgogne et les Anglais, eut à se défendre contre le duc de Penthièvre que lui opposa Charles VII et qui le retint prisonnier pendant 5 ans, 1419-1424, fut délivré par ses barons, et flotta jusqu'à la fin de sa vie entre le parti anglais et celui de l'indépendance nationale. Il mourut en 1442, à 54 ans. B.

JEAN D'ARMAGNAC. *V.* ARMAGNAC.

JEAN DE BRIENNE. *V.* BRIENNE.

JEAN DE FRANCE. *V.* BERRY (JEAN, DUC DE).

JEAN SANS PEUR, duc de Bourgogne de 1404 à 1419, né à Dijon en 1371, était fils de Philippe le Hardi, et porta d'abord le titre de comte de Nevers. Il conduisit contre Bajazet Ier une armée de croisés, qui fut battue à Nicopolis, 1396. Devenu duc de Bourgogne, il balança à la cour de France l'influence de Louis d'Orléans, frère de Charles VI, et s'appuya sur la bourgeoisie. Dans une assemblée des notables, 1405, il se fit donner l'administration du royaume; mais les discordes continuant, il fit assassiner Louis d'Orléans, 1407, après l'avoir trompé par une feinte réconciliation, et fit prononcer l'apologie de ce crime par le cordelier Jean Petit. En 1408, il alla réprimer une révolte des Liégeois. De retour à Paris, il s'allia avec les Cabochiens contre les Armagnacs; les excès commis par ses alliés les firent chasser, 1413, et lui inspirèrent un grand dégoût; il signa en 1414 le traité désavantageux d'Arras avec les Armagnacs; neutre dans la guerre avec l'Angleterre, 1415, de nouveau maître de Paris après le massacre des Armagnacs, 1418, blessé des exigences des Anglais, avec lesquels il essaya de traiter, il se rapprocha du

dauphin Charles, et eut avec lui au pont de Montereau une entrevue, où il périt assassiné.

JEAN SANS TERRE, roi d'Angleterre de 1199 à 1216, ainsi nommé de ce qu'il n'avait pas reçu d'apanage comme ses frères, né en 1166, m. en 1216, était le dernier fils de Henri II, et son favori. Il s'allia cependant avec les ennemis de son père, et hâta sa fin. Régent d'Angleterre pendant que son frère Richard Cœur de Lion était à la 3e croisade, il dilapida les finances, et voulut usurper la couronne. Devenu roi, il fit prisonnier et égorgea son neveu Arthur de Bretagne, qui avait été reconnu comme duc de Bretagne et d'Anjou par les seigneurs et par le roi de France, 1203, fut cité pour ce crime par Philippe-Auguste devant les pairs du royaume, refusa de comparaître, et se vit enlever la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine et une partie du Poitou, 1204-1206. Sa lâcheté, les impôts dont il écrasait l'Angleterre, le scandale de ses mœurs, lui aliénèrent tous les esprits; la nomination d'un archevêque de Canterbury le brouilla avec Innocent III, qui offrit sa couronne à Louis, fils de Philippe-Auguste. Jean ne fit sa paix avec la cour de Rome que moyennant l'hommage et une redevance de 1,000 marcs d'argent. Une descente malheureuse à La Rochelle, la défaite de son allié, l'empereur Othon IV, à Bouvines, 1214, amenèrent un soulèvement de l'Angleterre. Jean dut signer en 1215 la grande charte (*V. ce mot*); puis il fit appel au pape et prit les armes pour annuler les engagements qu'il avait pris; mais attaqué par les barons et le clergé, qui avaient appelé Louis, fils de Philippe-Auguste, il se retira dans l'île de Wight, où il mourut.

JEAN Ier, roi de Castille, 1379-90, né en 1358, d'Henri II (de Transtamare), imita la sagesse et la modération de son père dans l'administration, et fut surnommé *le Père de la Patrie*. Malheureux dans une guerre contre le Portugal, il ne put faire triompher les droits que son fils tenait de sa mère sur ce royaume. H.

JEAN II, roi de Castille, 1406-1454, fils de Henri III, né en 1404, eut pour tuteur Ferdinand, son oncle (depuis roi d'Aragon, 1410). Heureux dans ses guerres contre les rois d'Aragon et de Navarre et contre les Maures de Grenade, il ne sut point réprimer l'insolence de la noblesse, maintenir la paix publique, ni protéger contre ses ennemis son ministre Alvaro de Luna. Protecteur des lettres, il seconda la renaissance de la littérature espagnole. Il fut le père d'Henri IV, son successeur, et d'Isabelle la Catholique. H.

JEAN Ier, roi d'Aragon, 1387-95, né en 1351, fils et successeur de Pierre IV, fut méprisé et haï de ses sujets, à cause de ses cruautés et de ses exactions.

JEAN II, 2e fils de Ferdinand le Juste, roi d'Aragon, né en 1397, m. en 1479. A la mort de Charles III, dont sa femme Blanche était la fille et l'héritière, il se fit proclamer roi de Navarre, 1425, devint roi d'Aragon et de Sicile après son frère Alphonse le Magnanime, 1458, et régna sur ces trois états jusqu'à sa mort. Son ambition amena de longues luttes entre lui et son fils, don Carlos de Viane, à qui le trône de Navarre aurait dû revenir en 1441, à la mort de sa mère. Le jeune prince ne prit pas d'abord le titre de roi, et se livra à la culture des lettres. Mais, en 1444, Jean épousa une seconde femme, Jeanne Henriquez, fille de l'amirante de Castille ; et les mauvais traitements de cette marâtre furent l'origine d'une mésintelligence attisée d'ailleurs par l'antique rivalité de 2 familles navarraises, les Beaumont qui excitèrent don Carlos, et les Gramont qui soutinrent son père. Deux prises d'armes du prince de Viane échouèrent : vaincu et fait prisonnier à Aybar dans la première, 1452, battu à Estella dans la seconde, 1455-56, et réfugié à Naples auprès de son oncle Alphonse V, il fut déshérité avec sa sœur Blanche au profit d'Éléonore, comtesse de Foix, leur sœur germaine, qui était restée par ambition fidèle au parti de son père. Arrêté quand il revint en Espagne après la mort d'Alphonse, qui laissait à Jean II une nouvelle couronne, il vit les Catalans révoltés forcer son père à le délivrer et à le déclarer héritier de tous ses États, juin 1461 ; mais 3 mois après il mourut de chagrin, suivant les uns, et, suivant les autres, d'un poison lent. Blanche, déshéritée de nouveau, 1462, fut livrée au comte de Foix et à Éléonore, qui, après l'avoir tenue captive 3 années, l'empoisonnèrent en 1464. Les Catalans cherchèrent à punir ces crimes, en appelant successivement le roi de Castille, Henri IV, ancien époux de Blanche, qu'il avait répudiée en 1453, l'infant de Portugal, don Pedro, René d'Anjou qui leur envoya son fils Jean de Calabre. Jean II, soutenu avec énergie par sa femme, qui mourut pendant ces guerres, 1468, vainquit ou vit mourir ses rivaux, et triompha des Catalans en 1472. Il chercha alors à recouvrer le Roussillon et la Cerdagne, engagés en 1462 à Louis XI pour une somme d'argent et quelques secours, et s'empara même de Perpignan, 1473 ; mais les Français la reprirent 2 ans après. Par son testament, il laissa la couronne d'Aragon à son fils Ferdinand, né de son second mariage et associé au trône dès 1468, et celle de Navarre à Éléonore ; mais elle ne trouvait qu'un royaume si épuisé par les guerres civiles, que le trésor ne pouvait même lui fournir de quoi nourrir ses enfants, et elle mourut au bout d'un mois. R.

JEAN Ier, roi de Navarre. (*V.* JEAN Ier, *le Posthume*, roi de France.)

JEAN II, roi de Navarre. (*V.* JEAN II, roi d'Aragon.)

JEAN III D'ALBRET, roi de Navarre, fils d'Alain, sire d'Albret, épousa à Orthez, en 1484, Catherine de Navarre, sœur et héritière de François Phœbus, et fut couronné avec elle à Pampelune en 1494. Allié du roi de France Louis XII contre Ferdinand le Catholique, il fut dépouillé de la Haute-Navarre, 1512, par le duc d'Albe et par Ximénès, ne conserva que le Béarn, et fit 2 tentatives infructueuses, 1514, 1516, pour reconquérir son royaume. Il laissa un fils, Henri II, roi titulaire de Navarre et père de Jeanne d'Albret. B.

JEAN Ier, *le Grand*, roi de Portugal, fils naturel de Pierre le Justicier, né en 1357, m. en 1433, était grand maître de l'ordre d'Avis, quand mourut son frère, le roi Ferdinand, 1383. Après avoir fait égorger le comte Andeiro, amant de la reine Éléonore Tellez, et forcé cette femme détestée du peuple à une fuite qui devait bientôt se changer en captivité, il se fit nommer *gouverneur* et *défenseur* du royaume, titre que les Cortès, niant les droits des fils d'Inez et la légitimité de Béatrix, fille de Ferdinand et femme de Jean Ier, roi de Castille (*V.* INEZ, FERDINAND), remplacèrent, 2 ans après, par celui de roi, 1385. Son trône, affermi par la grande victoire d'Aljubarrota sur les Castillans, 1385, fut illustré, en 1415, par la prise de Ceuta, signal des premières découvertes des Portugais sur les côtes d'Afrique. Jean Ier avait fait rédiger un code, imité des lois romaines. (*V.* PEREIRA et HENRI DE PORTUGAL.) R.

JEAN II, roi de Portugal, né en 1445, m. en 1495, succéda en 1481 à son père Alphonse V. Jaloux de fortifier sa puissance et d'améliorer le sort des classes populaires, il supprima le droit de vie et de mort que les seigneurs exerçaient sur les justiciables, soumit leurs domaines à la juridiction royale, réunit à la couronne la grande-maîtrise des ordres militaires, et ne convoqua que 3 fois les Cortès. Implacable jusqu'à la cruauté pour les grands vassaux rebelles, il en fit exécuter plusieurs, entre autres le 3e duc de Bragance, 1483, et poignarda lui-même le duc de Viseu, frère de la reine, qu'on voulait mettre sur le trône, 1484. A l'extérieur, non content de défendre avec vigueur les conquêtes de la côte N. d'Afrique, il excita à des découvertes nouvelles le long de ses côtes occidentale et orientale, et c'est de son temps, 1486, que le cap de Bonne-Espérance fut reconnu. (*V.* AVEIRO, CAM, DIAZ, COVILHAM.) La vie de Jean II, qui fut en outre un ami des arts, et que les Portugais ont surnommé le *Prince parfait*, a été plusieurs fois écrite, notamment par son secrétaire intime, Garcia de Resende, Lisbonne, 1525, in-fol. R.

JEAN III, roi de Portugal, né en 1502, succéda à Emmanuel le Fortuné, son père, 1521-1557. Ne songeant qu'à l'Asie, qui vit, sous son règne, les exploits de Juan de Castro, la mission de St François-Xavier (*V. ces noms*), la découverte fortuite du Japon, 1530, l'établissement des Portugais à Macao en Chine, 1557, et à l'Amérique, où il s'attacha à la colonisation du Brésil, il rendit aux Maures les places conquises au N. de l'Afrique, sauf Ceuta et Tanger. Il établit l'inquisition en Portugal, 1536, et, en 1540, y appela les jésuites. (*V.* CUNHA [NUNHO DA].) R.

JEAN IV, né en 1604, m. en 1656, d'abord duc de Bragance, puis roi de Portugal, commença la dynastie de Bragance. Sans être lui-même chef de parti, il vit, en 1640, grâce à l'habileté de son secrétaire Pinto (*V. ce nom*), à l'esprit résolu de sa femme, Louise-Françoise de Guzman, au mécontentement général des Portugais asservis, depuis 60 ans par les Espagnols, triompher les droits de sa famille à la couronne. Reconnu dès les premiers jours par la France, dont le ministre Richelieu poussait les Portugais à cette rupture, vainqueur des conspirations, proclamé dans les colonies, il fut affermi sur le trône par la victoire que remporta le vieux Mathias d'Albuquerque à Montijo (près de Badajoz), 1644. Le Brésil, un instant conquis par les Hollandais, venait de rentrer, 1654, sous la domination portugaise; mais, dans les Indes, cette nation rivale continuait ses progrès. B.

JEAN V, né en 1689, régna en Portugal après son père Pierre II, 1706-50. Comme lui, il lutta contre la France dans la guerre de la succession d'Espagne, qui lui valut la Guyane méridionale, cédée par Louis XIV, et le territoire espagnol du Saint-Sacrement sur la Plata, cédé par Philippe V (traité d'Utrecht, 1713). Ce règne est le premier qui se soit écoulé sans convocation des Cortès. R.

JEAN VI, né en 1767, m. en 1826. Il était fils de l'infant Pierre, qui, après la mort de son frère Joseph Ier, 1777, fut

roi titulaire de Portugal (Pierre III), par suite de son mariage avec sa nièce, devenue Marie Ire. La folie de cette princesse remit dès 1793 le gouvernement entre les mains de Jean, qui ne prit toutefois le titre de régent qu'en 1799, et celui de roi qu'à la mort de sa mère, en 1816. De sages réformes semblaient ouvrir au Portugal une ère nouvelle, quand sa participation, presque forcée, aux guerres contre la France (1793 et suiv.) vint tout arrêter. Contraint, en 1801, de fermer ses ports aux vaisseaux anglais, Jean ne fut délivré de cette obligation, lors de la paix générale (traité d'Amiens, 1802), que pour se la voir imposée de nouveau par la déclaration du blocus continental, nov. 1806. Il consentit à rompre toute communication avec les Anglais; mais, comme il hésitait à arrêter ceux qui résidaient en Portugal et à confisquer leurs propriétés, Napoléon déclara la maison de Bragance déchue du trône, 1807, et Jean partit pour le Brésil, dont il favorisa pendant 13 ans le développement commercial et industriel, et qui reçut en 1815 le titre de royaume. Il ne revint en Europe qu'en 1821, au moment où, à l'exemple de l'Espagne et de ses colonies, une double révolution agitait tout à la fois le Portugal et le Brésil. Forcé de subir les conditions des Cortès de Lisbonne, d'accepter une constitution ultra-libérale, qui le réduisait à une impuissance presque complète, il se vit, dès 1823, rétabli, malgré lui, par une contre-révolution dans ses anciennes prérogatives; mais il fut contraint, en 1825, de reconnaître l'indépendance et la séparation du Brésil, devenu un empire entre les mains de son fils Pedro. Les intrigues de la reine Charlotte, l'âme du parti absolutiste, et les révoltes de son fils Dom Miguel, agitèrent ses dernières années. Il finit par exiler Dom Miguel et par faire enfermer sa femme. La Constitution fut rétablie, et le roi mourant appela au trône son fils aîné Dom Pedro Ier, empereur du Brésil. (*V.* PEDRO.) R.

JEAN DE LUXEMBOURG, roi de Bohême, né en 1295, m. en 1346, était le fils aîné de Henri V, comte de Luxembourg, et plus tard empereur d'Allemagne sous le nom de Henri VII. Par son mariage avec Élisabeth, fille de Wenceslas III de Bohême, il arriva, en 1311, au trône de Bohême. Dans la lutte qui s'ouvrit après la mort de son père, il appuya Louis de Bavière, s'engagea dans beaucoup de guerres aventureuses en Allemagne et en Italie, et vécut en véritable chevalier errant. Il acquit, en 1327, le duché de Breslau, et soumit tous les princes de Silésie à la couronne de Bohême. Devenu aveugle, il fut enfin tué à la bataille de Crécy. Son fils fut l'empereur Charles IV. E. S.

JEAN LE CICÉRON, électeur de Brandebourg, 1486-99, fils d'Albert l'Achille. Son langage persuasif, couronné de succès en différentes occasions, lui valut son surnom. Il était bon administrateur, et, appuyé par les villes, sévit contre les brigandages de la noblesse. Il cultiva les sciences et les arts, et mourut à 34 ans. E. S.

JEAN-GEORGES, électeur de Brandebourg, 1571-1598, fils de Joachim II, réunit, en 1571, après la mort de son oncle Jean, la Nouvelle-Marche à ses États, rétablit l'ordre dans les finances, donna asile aux protestants hollandais chassés par le roi d'Espagne, et développa l'agriculture, le commerce et l'industrie. E. S.

JEAN-SIGISMOND, électeur de Brandebourg, 1608-1619, fils de Joachim-Frédéric. Lors de son avènement, il administra le duché de Prusse, parce que le duc était affecté d'aliénation mentale, et réunit, à la mort de celui-ci, 1618, le duché à l'électorat. Il conclut avec la maison de Pfalzneubourg le traité de Dortmund, 1609, en vertu duquel les deux maisons devaient posséder en commun les pays de Juliers et de Clèves. E. S.

JEAN Ier OU JEAN-ALBERT, roi de Pologne, 1492-1501, 2e fils de Casimir IV, lui succéda à l'âge de 33 ans. Ami des lettres et de la paix, il fut vaincu par l'hospodar de Valachie, et par le czar Ivan Vasiliévitch. Pendant ces guerres, les Turcs et les Tartares ravagèrent la Pologne. PL.

JEAN II OU JEAN-CASIMIR. *V.* CASIMIR V.

JEAN III OU JEAN SOBIESKI. *V.* SOBIESKI.

JEAN Ier, roi de Saxe, né 1801, m. en 1873, succéda en 1854 à son frère Frédéric-Auguste. Il abolit la juridiction seigneuriale, réforma le code de procédure criminelle et le code pénal, et supprima la peine de mort. Dans la guerre de 1866, il se déclara en faveur de l'Autriche, vit ses États occupés par les Prussiens, et, quand on signa la paix à Berlin, le 21 octobre, il dut payer une forte contribution et entrer dans la Confédération de l'Allemagne du Nord. Avant d'arriver au trône, Jean avait publié, sous le pseudonyme de *Philalèthès*, une traduction allemande de la *Divine Comédie*, Leipzig, 1839-49, 3 vol.

JEAN, roi de Danemark, après Christian Ier son père, 1481, roi de Norvège et de Suède en 1483 (Jean II en Suède), ne put se faire couronner à Stockholm qu'en 1497, après avoir battu Stenon Sture. En Danemark, il dut jurer une capitulation rigoureuse; il partagea, après une guerre, le duché de Slesvig avec son frère Frédéric; enfin il se fit battre à Meldorf par les Ditmarses. Il mourut en 1513, après avoir perdu la Suède, malgré le courage de sa femme Christine de Saxe. A. G.

JEAN Ier, roi de Suède, 1216-22, fils de Sverker le Jeune, et successeur d'Éric X, ne réussit point à propager par la force le christianisme dans l'Esthonie. Avec lui s'éteignit la dynastie des Sverker.

JEAN II, roi de Suède. (*V.* plus haut JEAN, roi de Danemark.)

JEAN III, roi de Suède, 1568-1591, né en 1537. Duc de Finlande par le testament de Gustave Vasa, son père, il détrôna son frère aîné, Éric XIV, et le fit empoisonner. Cédant à sa femme Catherine Jagellon, il parut vouloir rétablir le catholicisme en Suède, abjura même entre les mains du jésuite Possevin, 1577, et publia un catéchisme nouveau; mais l'opposition qu'il rencontra et la mort de la reine le ramenèrent au luthéranisme. Il fit donner, en 1587, le trône de Pologne à son fils Sigismond qui était catholique, et combattit les Danois et les Russes. Les intrigues du sénat attristèrent la fin de son règne. A. G.

PERSONNAGES DIVERS.

JEAN, peintre, sculpteur et architecte italien du xe siècle, fut appelé par Othon III à Aix-la-Chapelle, où il orna l'oratoire de ce prince. Il construisit l'église de Saint-André de Liège.

JEAN (LE PRÊTRE-). *V.* PRÊTRE-JEAN.

JEAN, secrétaire de l'empereur Honorius, usurpa l'empire à la mort de ce prince, en 423. D'abord vainqueur de Valentinien III, il fut assiégé dans Ravenne, pris et mis à mort, en 425.

JEAN (DOM), moine de l'abbaye de *Haute-Seille* ou *Haute-Selve* (diocèse de Metz), dans la 2e moitié du xiie siècle, dédia à l'évêque Bertram un livre latin des *Sept Sages*, série de nouvelles, reliées entre elles à la façon des *Mille et une Nuits*. Dans ce livre des *Sept Sages*, où la donnée est tout orientale, l'érudition moderne a cru reconnaître l'imitation lointaine d'une fiction hébraïque traduite en persan vers 1127, sous le nom de *Sindibad Namah*, et analysée par la *Revue britannique*. Dom Jean a souvent été confondu avec un autre moine nommé Herbers, qui a imité en vers français le livre des *Sept Sages*. Cet ouvrage a d'ailleurs eu une heureuse destinée; il a été traduit et imité, à plusieurs reprises, en latin, en allemand, en italien, en espagnol, même en grec, et publié en prose française par Leroux de Lincy, 1838.

JEAN D'ARRAS, secrétaire de Jean, duc de Berry, composa en 1387, par ordre de Charles VI, et pour l'amusement de la duchesse de Bar, sœur de son maître, le roman de *Mélusine*, imprimé à Paris, 1500, in-fol.; 1584, in-4°; 1648 et 1700, 2 vol.

JEAN DE L'AIGUILLE. *V.* HAWKWOOD.

JEAN D'AUTHON. *V.* AUTHON.

JEAN BART. *V.* BART.

JEAN DE BEAUVAIS, écrivain du moyen âge, a été regardé comme l'auteur d'un roman de l'*Image du monde*, qui appartient à un Messin nommé Gossuin. Ce poème n'est qu'un extrait de plusieurs autres ouvrages, surtout du traité *de Imagine mundi*, d'Honoré d'Autun.

JEAN DE BOLOGNE, célèbre sculpteur, né à Douai en 1524, m. en 1608, s'établit de bonne heure en Italie, et sut mettre à profit les conseils et les leçons de Michel-Ange. Ses principaux ouvrages sont : à Bologne, les figures et les accessoires en bronze de la fontaine de la place Majeure; à Florence, la statue équestre de *Cosme Ier*; les statues colossales de *Neptune* et de *Jupiter*, et un *Soldat romain enlevant une Sabine;* à Rome, le *Mercure volant*, chef-d'œuvre de légèreté; à Versailles, l'*Amour et Psyché*. Jean de Bologne commença l'ancienne statue équestre de Henri IV sur le Pont-Neuf, à Paris; les statues en bronze des quatre parties du monde, qui ornaient le piédestal, sont auj. au musée du Louvre. La ville de Douai a érigé une statue à Jean de Bologne. B.

JEAN BON SAINT-ANDRÉ. *V.* SAINT-ANDRÉ.

JEAN DE BRUGES. *V.* EYCK (VAN).

JEAN DE CALCAR, peintre néerlandais, de l'école de Jean de Bruges, né en 1500 à Calcar, m. à Naples en 1546, imita, à s'y méprendre, la manière du Titien. Rubens avait la plus vive admiration pour une *Adoration des bergers*, qui est auj. à la galerie du Belvédère, à Vienne. Les figures des *Institutions anatomiques* de Vésale sont de Jean de Calcar. Le musée du Louvre a de lui un magnifique portrait, et celui de Munich une *Mater dolorosa*. B.

JEAN DE CHELLES, architecte et sculpteur du portail méridional de Notre-Dame de Paris, où il a représenté, en 1257, l'histoire de St Étienne.

JEAN DE GNESEN, archidiacre à Gnesen dans la 2e moitié

du XIV[e] siècle, vice-chancelier de Pologne sous le roi Casimir le Grand, a laissé : *Brevior chronica Cracoviæ*, ouvrage curieux qui s'étend jusqu'à l'an 1399, et qui a été inséré dans la collection de Sommersberg, t. II.

JEAN DU PLAN CARPIN. *V.* Carpin.

JEAN-FRANÇOIS, noir, généralissime des noirs de Saint-Domingue insurgés en 1791, né vers 1751, m. en 1809. Esclave, il se plaça à la tête de ces bandes qui combattirent dans l'origine pour la cause des Bourbons. Soumis à l'Espagne, il s'enrichit par ses rapines et en vendant des noirs aux Espagnols pour les rendre esclaves. Il fit massacrer près de 800 Français au Fort-Liberté, en 1794. L'année suivante, l'Espagne ayant cédé sa colonie à la France, Jean-François s'embarqua, et se rendit à Cadix, où il reçut le titre de lieutenant général. B. A.

JEAN DE GISCHALA, Juif du 1[er] siècle de l'ère chrétienne, fut d'abord chef de brigands, essaya d'assassiner l'historien Josèphe qui commandait dans sa ville natale, en fut chassé, y revint pour la défendre contre les Romains, se souilla de crimes pendant le siège de Jérusalem, et fut mis dans une prison par Titus, qui l'y laissa mourir, en 79.

JEAN DE LEYDE (Jean **BOCKELSON**, dit), né à Leyde, tour à tour tailleur, cabaretier, comédien, fit plusieurs voyages pendant lesquels il adopta l'anabaptisme, et se fixa en 1534 à Munster. Entreprenant et ambitieux, il en chassa l'évêque-prince de Waldeck, établit la communauté des biens et des femmes, se fit sacrer roi de la nouvelle Sion. Il avait pour sceau : *Roi de la justice sur toute la terre.* Pendant 14 mois il défendit la ville contre l'évêque, et monta la garde sur les murailles; mais trahi par un transfuge, il périt dans les supplices, 22 janv. 1536. Les instruments de torture et la cage de fer où il fut enfermé se voient à Munster.

JEAN DE LYDIE. *V.* Lydus.

JEAN DE MEUNG. *V.* Meung.

JEAN DE NIVELLES. Jean de Montmorency, seigneur de Nivelles, du temps de Louis XI, ayant donné un soufflet à son père, fut sommé de comparaître en justice; mais, prévoyant une condamnation méritée, plus on le citait, moins il répondait à la citation, en s'enfuyant vers la Flandre. On le traitait de *chien*, à cause de l'horreur qu'inspirait son action; de là vint le dicton populaire : « C'est le chien de Jean de Nivelles (ou plutôt le chien Jean de Nivelles), qui s'enfuit quand on l'appelle. » D'autres explications ont été données de ce dicton; aucune ne paraît plus satisfaisante.

JEAN DE PARIS, dominicain du XIII[e] siècle, docteur de l'Université, prit parti pour Philippe le Bel contre Boniface VIII, écrivit en sa faveur un *Traité de la puissance royale et papale*, avança plus tard quelques erreurs sur la présence réelle, fut condamné par Guillaume, évêque de Paris, et alla plaider sa cause à Rome, où il mourut en 1304.

JEAN-PAUL. *V.* Richter.

JEAN PHILOPON. *V.* Philopon.

JEAN DE SALISBURY. *V.* Salisbury.

JEAN DE SARGAVAK (Le diacre), docteur arménien du XII[e] siècle, d'un grand savoir et d'une profonde érudition.

On a de lui les fragments d'une *Explication de la chronologie nationale*, une *Histoire d'Arménie*, enrichie de plusieurs Mémoires arméniens et persans, huit Homélies très élégantes sur différents sujets, un *Traité de la juridiction*, de belles *Prières*, etc. C—A.

JEAN SECOND. *V.* Second.

JEAN SCOT ÉRIGÈNE. *V.* Scot.

JEAN DE TROYES, greffier de l'hôtel de ville de Paris, dans le XV[e] siècle, est regardé comme l'auteur d'une curieuse Histoire de Louis XI, connue sous le titre de *Chronique scandaleuse*. C'est un extrait presque littéral des *Chroniques de Saint-Denis* et du 2[e] vol. des *Chroniques martiniennes*. On trouve la Chronique de Jean de Troyes dans plusieurs éditions de Comines, dans les collections de Mémoires sur l'histoire de France publiées par Petitot, et par Michaud et Poujoulat.

JEAN D'UDINE, peintre italien, né en 1489 ou 1494, m. à Rome en 1561 ou 1564, étudia sous le Giorgione, et se perfectionna à l'école de Raphaël. Il peignait les ornements et la nature morte avec tant de perfection et de vérité, qu'on a raconté une infinité d'anecdotes sur l'illusion produite par ses peintures. On voit de lui, à Venise, *la Présentation au Temple* et *Jésus parmi les docteurs;* à Rome, des fresques très remarquables; à Madrid, des tableaux de fleurs et d'animaux morts. M. V—I.

JEAN DE VENETTE. *V.* Venette.

JEAN DE VICENCE, dominicain du XIII[e] siècle, prêcha la paix publique dans plusieurs villes de l'Italie, principalement à Bologne, Padoue, Feltre, Ferrare, pendant le règne de l'empereur Frédéric II. Il eut un tel succès que 400,000 personnes se réunirent à sa voix dans la plaine de Paquera, près de Vérone, pour abjurer leurs haines. Chargé de l'administration des affaires dans plusieurs cités, il ne se signala que par son incapacité.

JEAN-DE-VIENNE. *V.* Vienne.

JEAN (Feu de la **SAINT-**), feu de joie que l'administration municipale de Paris, sous l'anc. monarchie, faisait allumer tous les ans, la veille de la Saint-Jean, sur la place de Grève. C'était un feu de bois. Le gouverneur de Paris, le prévôt des marchands et tout le corps de ville, escortés des gardes de Paris, avec drapeaux, tambours, colonel en tête, huissiers et greffiers, faisaient 3 fois le tour de la Grève, où il y avait une grande pile de bois. Au 3[e] tour, un juré mouleur (mesureur) de bois présentait un flambeau au prévôt, qui mettait le feu à la pile; les échevins y jetaient aussi des torches enflammées, puis on remontait à l'hôtel de ville, où il y avait festin et bal offerts à l'élite de la haute société et de la bourgeoisie. Quelquefois le roi venait allumer le feu de la Saint-Jean, en présence de toute sa cour. Le peuple dansait en rond autour du feu en chantant des chansons. Des détonations d'artillerie précédaient et accompagnaient le feu, au milieu duquel on jetait des chats dans un sac. Le feu de la Saint-Jean, déjà en usage dès le XII[e] siècle, était, à ce que l'on croit, un reste des traditions païennes, peut-être un souvenir du culte du Soleil, la Saint-Jean arrivant au solstice d'été.

JEAN (SAINT-), île danoise des Antilles, fait partie des îles Vierges, à 4 kil. E. de Saint-Thomas; par 18° 17′ lat. N., et 67° 1′ long. O.; 54 kil. carr.; 944 hab. Sol pierreux; on récolte du sucre, du coton et un peu de café. — Occupée par les Danois en 1671.

JEAN (SAINT-), île de l'Amérique anglaise. (*V.* Édouard [Ile du Prince-].)

JEAN (SAINT-). *V.* aussi Joao (San-), John (Saint-) et Juan (San-).

JEAN-D'ACRE (SAINT-). *V.* Acre.

JEAN-D'ANGÉLY (SAINT-), *Angeriacum*, s.-préf. (Charente-Inférieure), sur la rive dr. de la Boutonne; 6,309 hab. Trib. de commerce; collège, société d'agriculture. Belle halle. Distilleries d'eau-de-vie. Comm. de vins et eaux-de-vie, grains, bois de construction. Fabr. de serges, faïence, gros souliers dits de *Niort;* filat. de laine, fonderie de fer, taillanderie. — Cette ville se forma autour d'un monastère fondé par Pépin, roi d'Aquitaine. Elle obtint une commune en 1204. Charles V étendit ses franchises, pour récompenser sa fidélité à la France pendant les guerres avec les Anglais. Elle adopta le protestantisme, fut prise par le duc d'Anjou (Henri III) en 1569, et, en 1621, par Louis XIII, qui rasa ses fortifications. Patrie de Henri II de Bourbon-Condé.

JEAN-BONNEFOND (SAINT-), brg (Loire), arr. de Saint-Étienne; 900 hab. Fabr. de rubans et de clous.

JEAN-DE-BOURNAY (SAINT-), ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Vienne; 1,705 hab. Fabr. de toiles, draps. Comm. de grains, bestiaux et volailles.

JEAN-DU-BRUEL (SAINT-), brg (Aveyron), arr. de Millau; 1,309 hab. Lainages communs. Comm. de tonneaux.

JEAN-LE-CENTENIER (SAINT-), vge (Ardèche), arr. de Privas; 800 hab. Sur une montagne qui le domine est le vaste cratère de *Montbrul*, ainsi que les ruines d'un vieux château.

JEAN-SUR-ERVE (SAINT-), vge (Mayenne), arr. de Laval; 1,200 hab. Près de là, ruines d'une ancienne ville des Arviens, et belles grottes de Sauges, dites *Caves à Margot.*

JEAN-DE-FOS (SAINT-), vge (Hérault), arr. de Lodève, près de l'Hérault; 1,473 hab. Fabr. de poterie.

JEAN-DU-GARD (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gard), arr. d'Alais, sur le Gardon d'Anduze; 2,741 hab. Église calviniste. Filat. de soie; fabr. de bonneterie, de soie et de coton, de fil d'Écosse. Comm. de gros bétail, de moutons et de chèvres.

JEAN-DE-LOSNE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Beaune, sur la rive dr. de la Saône, à la jonction du canal de Bourgogne, et près de l'embouchure du canal de l'E.; 2,000 hab. Fortifications. Trib. de commerce. Comm. de vins, fers, bois, charbons, blé, fourrages, briques. — Cette ville obtint une commune en 1256. Vainement assiégée par les Espagnols et les Autrichiens en 1636, son héroïque résistance lui a valu le surnom de *Belle-Défense*. Patrie de Dom Martène.

JEAN-DE-LUZ (SAINT-), ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne, port sur l'Océan, à l'embouchure de la Nivelle, avec un phare; 3,131 hab. Cette ville, une des principales du pays basque, devint très importante lorsque, aux XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècles, les Basques s'adonnèrent à la pêche de la baleine, qui abondait alors dans le golfe de Gascogne. Le mariage de Louis XIV y fut célébré en 1660; la ville possédait alors 15,000 hab. Pêche de la sardine. Bains de mer.

JEAN-DE-MAURIENNE (SAINT-), s.-préf. (Savoie), anc. capitale de la prov. de Maurienne, sur l'Arc; 2,623 hab. Évêché. Jardin botanique. Beaux pâturages; fabr. de fromages.

JEAN-PIED-DE-PORT (SAINT-), *Imus Pyrenæus*, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. de Mauléon, sur la Nive, au pied des ports ou passages de France en Espagne; 1,414 hab.

Place forte, citadelle. Comm. de laines. — Fondée en 716, anc. cap. de la Basse-Navarre, et cédée à la France par le traité des Pyrénées, 1659.

JEAN-EN-ROYANS (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Valence, sur la rive dr. de la Lionne; 1,534 hab. Filatures de soie, papeteries.

JEAN-D'ULLOA (**SAINT-**). *V.* VERA-CRUZ.

JEAN (CHRÉTIENS DE **SAINT-**). *V.* CHRÉTIENS.

JEAN-DE-JÉRUSALEM (HOSPITALIERS DE **SAINT-**). *V.* MALTE (ORDRE DE).

JEAN-DE-JÉRUSALEM (SŒURS HOSPITALIÈRES DE **SAINT-**), instituées en même temps que les chevaliers de ce nom, dont elles suivaient la règle. Dispersées, après la prise de Jérusalem par Saladin, 1187, elles passèrent en Europe, et Sanche, femme d'Alphonse II, roi d'Aragon, fonda pour elles à Saragosse un couvent, dans lequel on n'admettait que les filles nobles. Cette congrégation se répandit en Italie, en France, et en Angleterre; elle adopta ensuite la règle de Saint-Augustin, et, en 1470, elle se mit sous l'autorité immédiate du saint-siège. — Les *Chanoinesses hospitalières* de France, dont le siège principal était l'hôpital Sainte-Catherine, à Paris, se rattachaient à cet ordre. Elles soignaient les malades, visitaient les femmes pauvres, et donnaient la sépulture aux noyés, et à tous ceux qui mouraient de mort violente ou en prison. Leur costume se composait d'une robe blanche avec ceinture, et d'un manteau noir. D—T—R.

JEANNE Ire, reine de Naples, 1343-1382, était fille de Charles, duc de Calabre, et petite-fille de Robert, roi de Naples, qui la fiança en 1333, âgée de 8 ans, à son cousin André, fils de Charobert de Hongrie. En 1345, André, qui voulait être couronné roi, malgré l'opposition de sa femme, fut assassiné, et Jeanne épousa Louis de Tarente, l'un des auteurs du crime. Attaquée en 1347 par Louis de Hongrie, frère d'André, elle s'enfuit en Provence, où elle vendit à Clément VI la souveraineté d'Avignon, et revint l'année suivante, quand la *peste noire* eut éloigné ses ennemis. Louis reparut en 1350, et eut peu de succès; on s'en référa à l'arbitrage du pape Clément VI, qui déclara Jeanne innocente du meurtre d'André. Après la mort de Louis de Tarente, 1362, Jeanne se maria avec Jacques III, roi de Majorque, et, plus tard, avec Othon de Brunswick. N'ayant eu aucun enfant de ses diverses unions, elle adopta Charles de Durazzo, son cousin, qui la paya d'ingratitude. Comme elle embrassa, en 1378, le parti de Clément VII contre Urbain VI, Charles se rangea du côté de ce dernier, appela autour de lui ceux que la tyrannie de Jeanne avait chassés de Naples, la renversa du trône, et la fit étouffer sous un matelas. La Harpe a composé une tragédie de *Jeanne de Naples*. B.

JEANNE II, reine de Naples, 1414-1435, née en 1368 de Charles de Duras, épousa, en 1404, Guillaume, fils de Léopold III d'Autriche, devint veuve en 1406, et succéda à Ladislas son frère. Elle se livra avec impudeur à toutes sortes de débauches, puis choisit un nouvel époux, Jacques, comte de la Marche. Celui-ci fit décapiter le comte Alapo et les autres favoris de la reine, la retint elle-même prisonnière, et fut à son tour jeté dans un cachot, d'où il s'échappa et s'enfuit en France, où il se fit franciscain, 1419. Jeanne prit alors un nouveau favori, Caraccoli, qu'elle fit ensuite mettre à mort, 1432. Elle adopta Alphonse V d'Aragon; et comme ce prince, sans attendre son héritage, voulut la renverser par les armes, elle fit un autre testament en faveur de Louis d'Anjou, qui mourut avant d'en avoir pu profiter, puis de son frère René, qui légua plus tard ses droits à Louis XI. B.

JEANNE (LA PAPESSE), personnage imaginaire qui, selon quelques chroniqueurs, aurait occupé la chaire de Saint-Pierre sous le nom de Jean VIII, après la mort de Léon IV, 855. C'était, dit-on, une Anglaise, qui, cachant son sexe, était entrée dans les ordres, mais dont l'accouchement, au milieu même d'une procession, aurait dévoilé l'imposture. Les protestants Dumoulin, Bochart, Bayle et Basnage ont démontré l'absurdité de cette fable.

JEANNE D'ALBRET, reine de Navarre, fille et héritière de Henri d'Albret, et de Marguerite, sœur de François Ier, née en 1528, m. en 1572. Charles-Quint la demanda en vain pour son fils Philippe. Le mariage que François Ier lui fit contracter, en 1541, avec le duc Guillaume de Clèves, fut dissous en 1545 sans avoir été consommé. Elle épousa, en 1548, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et en eut Henri IV en 1553. Elle succéda à son père en 1555, embrassa le calvinisme en 1556, et, en 1567, publia un édit pour l'établissement de cette religion dans ses États. Son époux fut mortellement blessé au siège de Rouen, en 1562. En 1569, après la bataille de Jarnac, elle conduisit son fils à l'armée calviniste. Attirée à la cour de France, après la paix de Saint-Germain, elle obtint pour Henri la main de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, mais elle mourut à Paris, 2 mois avant la Saint-Barthélemy. On a prétendu à tort qu'elle avait été empoisonnée avec une paire de gants parfumés que lui avait vendus un Italien. « Elle n'avait de femme que le sexe, dit d'Aubigné, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités. » Jeanne d'Albret écrivait également bien en vers et en prose; quelques-uns de ses sonnets ont été imprimés dans les œuvres de Joachim Dubellay.

JEANNE D'ARC OU MIEUX **DARC**, née le 6 janv. 1412, dans la seigneurie de Vaucouleurs, territoire de la basse Lorraine, qui appartenait à la France depuis le règne de Charles V, de Jacques Darc et d'Isabelle Romée, réveilla le sentiment national en France à la fin de la guerre de Cent ans, et contribua puissamment à expulser les Anglais du royaume, dont ils s'étaient rendus presque entièrement maîtres, et que le traité de Troyes leur avait officiellement cédé. Son enfance et sa jeunesse, passées dans les champs où elle conduisait les troupeaux, eurent pour spectacle tous les maux de la guerre, et son imagination fut frappée de bonne heure par la honte de l'occupation anglaise, les misères des dissensions civiles, et l'intérêt qui s'attachait au dauphin Charles. Des visions surnaturelles, des entretiens avec des voix divines (St Michel, Ste Marguerite, Ste Catherine) qu'elle crut entendre pendant 4 ans, la décidèrent. Elle avait 18 ans; un oncle, Durand Laxart, fut, le premier, convaincu de sa mission. Il la conduisit à Vaucouleurs, auprès du sire de Baudricourt, gouverneur de la ville; celui-ci la traita de folle et la renvoya, mais elle vint le trouver de nouveau avec son oncle, et obtint enfin qu'il l'envoyât à Chinon, où le roi Charles VII tenait sa cour. Elle y arriva le 6 mars 1429, fut introduite auprès du roi, et, sans l'avoir jamais vu, le désigna, dans la foule des seigneurs, où il s'était caché à dessein, lui parla, dit-on, d'un secret qu'il ne croyait connu que de lui seul, et lui promit de faire lever le siège d'Orléans, dernier boulevard de la monarchie française, et de le faire sacrer à Reims. Le peuple était persuadé par elle. Les conseillers du roi ne lui étaient pas favorables. Ils l'envoyèrent à Poitiers, où elle fut interrogée, pendant 3 semaines, par des théologiens qu'elle surprit par la justesse et la fermeté de ses réponses. Le roi accéda enfin à sa requête, 20 avril. On arma, on équipa Jeanne; les plus vieux généraux, Lahire tout le premier, durent subir l'ascendant miraculeux de cette fille des champs. Le 29 avril, elle entrait dans Orléans; le 4 mai, l'armée y était introduite, et la terreur s'emparait du camp des Anglais; le 5 mai, Jeanne leur enleva la bastille de Saint-Loup, le 7, celle des Tournelles; le 8, les Anglais étaient en pleine retraite : Orléans était délivré. En 8 jours, du 11 au 18 juin, elle reprit Jargeau et Beaugency avec le duc d'Alençon, et remporta, avec le connétable de Richemont, la victoire de Patay, où Talbot fut pris. Elle put alors décider le roi à entreprendre avec elle le voyage de Reims : les bourgeois de Sens fermèrent leurs portes, mais ceux de Troyes et de Châlons firent leur soumission. Le roi entra dans Reims le 16 et fut sacré le 17, en présence de Jeanne qui tenait à la main son étendard. Elle ne croyait pas sa mission terminée, et elle ne demanda pas au roi, comme on l'a dit souvent, la permission de retourner chez ses parents. Elle le pressa au contraire de marcher sur Paris : l'Ile-de-France se soulevait en faveur de Charles VII; Laon, Soissons, Beauvais, Compiègne, Senlis, chassaient les partisans des Anglais. Mais les Parisiens résistèrent; Jeanne fut blessée à l'assaut de la porte Saint-Honoré, 8 sept., et le roi ordonna précipitamment la retraite. Ramenée malgré elle sur la Loire, elle prit Saint-Pierre-le-Moutier, échoua devant La Charité, faute d'argent et faute de vivres, nov. 1429, remporta un avantage sur les Anglais à Lagny-sur-Marne, se jeta dans Compiègne, assiégée par les Bourguignons, mais fut prise dans une sortie, le 24 mai 1430, par le bâtard de Wandonne, homme d'armes au service de Jean de Luxembourg. Bedford l'acheta à ce dernier pour 10,000 livres, avec le consentement du duc de Bourgogne et par l'intermédiaire de l'évêque de Beauvais, P. Cauchon, récemment chassé de sa ville épiscopale. Jeanne, enfermée d'abord à Beaulieu, puis au château de Beaurevoir, en Cambrésis, tenta 2 fois de s'échapper au risque de sa vie. Elle fut ensuite menée à Arras, au château du Crotoy, où les dames d'Abbeville vinrent la visiter, enfin à Rouen, où devait avoir lieu le jugement. Bedford ne voulait pas seulement la faire mourir, il voulait la déshonorer en la faisant condamner comme hérétique et sorcière par la juridiction ecclésiastique. P. Cauchon présida le tribunal; il prit pour assesseurs le vice-inquisiteur Jean Lemaistre et les docteurs de l'université de Paris les plus dévoués au parti bourguignon et les plus hostiles à Charles VII. Le procès commença le 21 fév. 1431, au château de Rouen, qui était gardé par les Anglais. L'évêque de Beauvais, le docteur Jean Beaupère, son principal assesseur, le promoteur Jean d'Estivet essayèrent d'embarrasser Jeanne par les questions les plus subtiles et les plus captieuses. Elle répondit avec un sang-froid, une intelligence,

une hauteur de sentiments, une éloquence naïve et forte plus extraordinaires que ses exploits guerriers. Les greffiers reçurent plus d'une fois l'ordre de ne pas écrire les réponses qui étaient trop favorables; les procès verbaux furent souvent falsifiés après coup. Ceux qui témoignaient quelque sympathie pour l'accusée couraient risque de la vie. Après lui avoir envoyé comme confident le traître Loyseleur, chanoine de Rouen, qui se fit passer pour un de ses compatriotes et tenta vainement de lui arracher des aveux compromettants, P. Cauchon fit dresser un acte d'accusation en 70 articles, résumé ensuite en 12 articles et envoyé sous cette forme à l'université de Paris, qui l'approuva. Menacée de la torture, Jeanne montra tant de fermeté que ses juges n'osèrent l'y soumettre. L'évêque la fit comparaître le 24 mai dans le cimetière de l'abbaye de Saint-Ouen en présence d'une nombreuse assemblée de docteurs, de prêtres et d'une grande foule de peuple. Après avoir été admonestée par maître G. Érard, elle céda aux instances qui lui étaient faites, et déclara qu'elle se soumettait « à l'Église ». On lui lut une courte formule d'abjuration, qu'elle répéta après l'huissier Massieu, et on lui en fit signer une autre, beaucoup plus longue, dans laquelle elle s'avouait coupable de tout ce dont elle avait été accusée. L'évêque, sur l'avis conforme du cardinal de Winchester, l'admit « à la pénitence », la déclara absoute de toute censure ecclésiastique, mais la condamna à passer le reste de ses jours en prison. Les Anglais, furieux, accusaient l'évêque d'avoir volé l'argent du roi d'Angleterre. Mais P. Cauchon s'était réservé un moyen qu'il jugeait infaillible pour la perdre. Au lieu de la conduire, comme elle le demandait, et comme on aurait dû le faire, d'après la sentence, dans une « prison d'église », on la ramena au château de Rouen, où elle fut gardée par des soldats anglais. Elle avait repris des habits de femme : on les lui déroba pendant la nuit et on ne lui laissa que ses habits d'homme, qu'elle fut bien obligée de revêtir. Les juges accoururent et la déclarèrent relapse. Le 30, après avoir reçu la communion des mains du frère Martin l'Advenu et avec la permission de l'évêque de Beauvais, elle fut conduite sur la place du Vieux-Marché, où le bûcher était préparé. Nicole Midi, un des assesseurs, prononça un sermon pour justifier sa condamnation, l'évêque lut ensuite la sentence, qui la déclarait hérétique, relapse, excommuniée, et la livrait à la justice séculière. Jeanne fut alors conduite devant le bailli de Rouen, qui ne se donna pas la peine de prononcer un jugement et dit aux gardes : « Menez, menez, » et au bourreau : « Fais ton office. » On la fit monter sur le bûcher, où elle ne cessa d'invoquer jusqu'à la fin le nom de Jésus. Les Anglais eux-mêmes étaient émus, le cardinal de Winchester et l'évêque de Beauvais versaient des larmes, et le bourreau alla se confesser le soir, craignant d'être damné pour avoir brûlé une sainte. 19 ans plus tard, Charles VII, ayant repris Rouen sur les Anglais, ordonna à l'un de ses conseillers, Guillaume Bouillé, de commencer une enquête sur le procès de Jeanne, 15 fév. 1450. Le cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, et l'inquisiteur Jean Bréhal en commencèrent une autre au nom de la juridiction ecclésiastique. Enfin, en 1455, le pape Calixte III, à la requête de la mère et des deux frères de Jeanne, autorisa la revision du procès. Le procès de réhabilitation, commencé à Notre-Dame de Paris, le 7 nov. 1455, se termina à Rouen, le 7 juillet 1456, par une sentence de l'archevêque de Reims, des évêques de Paris et de Coutances et de l'inquisiteur Bréhal, qui condamnait les 12 articles de l'accusation, annulait les sentences rendues contre Jeanne et ordonnait de publier leur jugement dans toutes les villes du royaume où besoin serait. Le roi, qui n'avait rien fait pour sauver Jeanne Darc, avait anobli sa famille, sous le nom de Dulis : il l'exempta en outre de toutes tailles. On célèbre tous les ans à Orléans, par une procession solennelle en l'honneur de Jeanne, la délivrance de la ville. Le 8 mai 1855, une statue équestre, œuvre du sculpteur Foyatier, a été inaugurée sur une des places d'Orléans. Rouen avait dressé dès longtemps un monument à l'héroïne; on a donné son nom à l'une des plus belles rues de la ville. Paris a élevé une statue à Jeanne près de l'endroit où elle fut blessée, en attaquant la porte Saint-Honoré. Un buste placé, en 1820, à Domremy, a été remplacé, en 1856, par une statue de bronze. La princesse Marie, fille du roi Louis-Philippe, a laissé une belle statue de Jeanne Darc. M. Ingres l'a représentée au sacre de Reims. La poésie s'est inspirée plusieurs fois, mais avec une fortune bien différente, de cette chaste et sainte *Pucelle d'Orléans;* Chapelain l'a ridiculisée sans intention de le faire; Voltaire a commis la faute impardonnable de la flétrir dans un poème odieux; Schiller l'a idéalisée dans un beau drame, où la vérité historique n'est pas suffisamment respectée; un Anglais même, Southey, l'a dignement chantée. Parmi nos poètes français modernes, plusieurs ont aussi célébré Jeanne : Soumet, dans une tragédie et un poème; C. Delavigne et Ozaneaux, dans des poèmes, dont aucun ne s'est élevé bien haut; M. Barbier a donné une belle tragédie de *Jeanne Darc.* — Jules Quicherat a publié, dans la collection de la Société de l'Histoire de France, le texte authentique des deux procès de sa condamnation et de sa réhabilitation, 5 vol. in-8°. L'histoire complète de Jeanne Darc, par Lebrun des Charmettes, 1817, 4 vol., n'est plus au niveau de la science actuelle, malgré d'estimables parties. Parmi les travaux les plus récents, il faut citer ceux de Michelet, Henri Martin, Renzi, Valet de Viriville, la *Vie de Jeanne Darc,* par M. A. Desjardins, 1854, et surtout l'*Histoire de Jeanne Darc* de M. Wallon, Paris, 2 vol., 1860, la plus intéressante et la plus complète. M—L et E. D—Y.

JEANNE DE BOURGOGNE, reine de France, fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, épousa Philippe le Long en 1307, fut enfermée pour adultère, en 1314, avec sa sœur Blanche et sa belle-sœur Marguerite, puis reprise par son mari, et mourut à Roye en 1329. Elle fonda le collège de Bourgogne à Paris.

JEANNE DE BOURGOGNE, fille de Robert II de Bourgogne, et d'Agnès de France, dernière fille de St Louis, épousa, en 1313, Philippe de Valois, et mourut en 1348, à 55 ans.

JEANNE DE CHANTAL (SAINTE). *V.* CHANTAL.

JEANNE DE FLANDRE, femme du duc de Bretagne Jean IV de Montfort, continua la guerre contre Charles de Blois, pendant la captivité de son mari au Louvre, et soutint un siège glorieux dans Hennebont, 1342-43. Elle eut pour adversaire Jeanne de Penthièvre; de là le nom de *Guerre des deux Jeanne* donné à la guerre de succession de Bretagne.

JEANNE LA FOLLE, née en 1482 de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, épousa, en 1496, Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, fut reine de Castille après sa mère, 1504, et mourut en 1553. Sa raison, naturellement faible, s'altéra de plus en plus par l'indifférence et l'abandon d'un mari qu'elle aimait passionnément et qui ne la payait pas de retour; elle la perdit tout à fait à la mort de Philippe, 1506. Elle resta reine de nom; mais Ferdinand gouverna comme régent jusqu'à sa mort, 1516; et Charles-Quint, fils de Jeanne, sans enlever ce titre à sa mère, prit alors lui-même celui de roi. R.

JEANNE DE FRANCE ou **DE VALOIS** (SAINTE), fille de Louis XI, née en 1464, m. en 1505, épousa, à l'âge de 12 ans, son cousin le duc d'Orléans, qui, devenu roi sous le nom de Louis XII, la répudia à cause de sa laideur et de sa difformité, 1498. La vertueuse princesse se soumit, et alla vivre à Bourges, où elle fonda l'ordre des *Annonciades;* elle en prit l'habit, en 1504. Fête, le 4 février. L—H.

JEANNE HACHETTE. *V.* HACHETTE.

JEANNE DE HAINAUT. *V.* HAINAUT.

JEANNE HENRIQUEZ, fille de Frédéric Henriquez, amirante de Castille, épousa en 1444 Jean II, roi de Navarre, qui la rendit mère de Ferdinand le Catholique. En 1458, elle fut aussi reine d'Aragon, lorsque Jean eut succédé dans ce royaume à son frère Alphonse. Elle persécuta don Carlos (*V. ce nom*), fils d'un premier lit, excita par cette conduite la révolte des Catalans, fut assiégée dans Girone, 1463, et dut sa délivrance au comte de Foix. Dans une autre guerre contre Jean de Calabre, qui disputait la Catalogne à Jean II, elle mourut devant Rosas, 1468. B.

JEANNE DE NAVARRE, reine de France, née en 1272, m. en 1305, hérita de son père Henri Ier, roi de Navarre et comte de Champagne, et conserva l'administration particulière de ses États, tout en épousant Philippe le Bel, 1284. Elle chassa de la Navarre les Aragonais et les Castillans, et rétablit le calme dans ce pays longtemps troublé. En 1297, elle marcha contre le comte de Bar, qui avait envahi la Champagne, le battit, et en fit son vassal. Elle était la conseillère de son mari, qu'elle accompagna en 1300 dans son voyage de Flandre. Elle protégea les savants, et fonda à Paris, en 1303, le collège de Navarre. L—H.

JEANNE DE NAVARRE, née en 1312, de Louis X, le Hutin, et de Marguerite de Bourgogne, m. en 1349, épousa en 1317 Philippe d'Évreux, et succéda en Navarre à son oncle Charles le Bel, 1328.

JEANNE DE PENTHIÈVRE, femme du comte Charles de Blois, nièce du duc de Bretagne Jean III, fit la guerre pendant la captivité de son mari, contre Jeanne de Flandre (*V. ce nom*), mais quand Charles V voulut, à la fin de son règne, réunir la Bretagne au domaine royal, elle offrit à Jean V de Montfort le secours de ses vassaux.

JEANNIN (PIERRE DIT *le Président*), né à Autun en 1540, d'un tanneur, échevin de la ville, m. en 1623, étudia le droit sous Cujas, et se fit recevoir avocat au parlement de Dijon en 1569. Il fut député aux états généraux de Blois, 1576, gouverneur de la chancellerie de Bourgogne, conseiller au parlement, dont il devint président en 1579. Quoiqu'il eût empêché

le massacre de la Saint-Barthélemy à Dijon, il servit Mayenne et la Ligue; mais après l'abjuration de Henri IV, il devint son conseiller, et ce prince l'employa avec succès dans plusieurs négociations importantes; ce fut lui qui signa, en 1609, la *trêve de douze ans,* qui assurait l'indépendance des Provinces-Unies. Après l'assassinat du roi, il rendit encore des services à Marie de Médicis, qui le nomma contrôleur-général des finances. Le président Jeannin, catholique zélé, conserva, dans les temps de trouble où il vécut, un sens politique très droit et un patriotisme très éclairé. Habile diplomate, homme désintéressé et de mœurs antiques, il a une physionomie à part dans notre histoire.

Les *Negociations du president Jeannin, suivies de ses Œuvres mêlées,* ont été publiées en 1656, Paris, in-fol. On les a reimprimees en 1819, 3 vol., et en 6 vol. dans la *Collection des Memoires relatifs à l'Histoire de France,* par Petitot, 1821-22. J. T.

JEAURAT (Edme-Sébastien), astronome, né à Paris en 1724, m. en 1803, fut, dès l'âge de 25 ans, employé comme ingénieur-géographe à la grande carte de France, devint professeur de mathématiques à l'École militaire et membre de l'Académie des sciences en 1753, et fit partie de l'Institut à sa création.

On a de lui : *Traité de la perspective,* 1750 : in-4°; *Nouvelles tables de Jupiter,* 1766, in-4°, et 12 vol. de la *Connaissance des temps.*

JEBB (Samuel), médecin anglais né en 1690 dans le comté de Nottingham, m. en 1772.

Il a donne un recueil des *Ecrits publiés sur Marie Stuart,* 1725, et une edition de l'*Opus majus* de Roger Bacon, Londres, 1733, in-fol.

JEBUSEENS, peuple de la terre de Chanaan, à l'O. de la mer Morte et au N. des Héthéens, dans le pays occupé plus tard par les tribus hébraïques de Siméon, Juda et Benjamin. Leur capitale était *Salem,* appelée ensuite *Jébus,* puis *Jérusalem.* Ils ne furent complètement soumis qu'au temps de David.

JECHONIAS, fils et successeur de Joachim, roi de Juda, ne régna que 3 mois, et fut emmené captif à Babylone par Nabuchodonosor, 597 av. J.-C.

JEDBURGH, v. d'Écosse, ch.-l. du comté de Roxburgh, sur la Jed; 3,321 hab. Fabr. de draps, flanelles, bonneterie de laine. Sources minérales. On remarque l'hôtel de ville et une belle église ogivale, reste d'une abbaye du XIIe siècle.

JEDDAH. *V.* Djeddah.

JEDDO ou **JEDO.** *V.* Tokio.

JEFFERSON (Thomas), 3e président des États-Unis d'Amérique, né à Shadwell (Virginie) en 1743, m. en 1826. Il étudia le droit sous Wythe. Sa fortune et la réputation qu'il acquit au barreau l'ayant fait appeler à la législature de Virginie, 1769, il y devint un des principaux adversaires de la domination anglaise. Ce fut lui qui rédigea la déclaration d'indépendance de 1776. Envoyé en France, avec Adams et Franklin, pour négocier des traités de paix et de commerce, 1783, il y resta quelques années en qualité de ministre des États-Unis. De retour dans sa patrie, il devint secrétaire d'État sous Washington, 1789, vice-président de l'Union en 1797, président en 1801, et fut réélu en 1805. Pendant son administration, la Louisiane fut acquise aux États-Unis. A l'expiration de ses pouvoirs, il refusa de les reprendre pour la 3e fois, et employa ses dernières années à faire fleurir une université qu'il avait fondée. Jefferson avait conservé une profonde reconnaissance de l'accueil fait aux Américains par le gouvernement français; il l'exprimait en disant : « Tout homme a deux patries, la sienne et la France. » Les Américains regardent comme des chefs-d'œuvre la *Correspondance* de Jefferson, et ses *Rapports* sur la législation et le commerce.

Il a laissé, en outre, des *Notes sur la Virginie,* 1781, trad. en franç. par Morellet, 1786, des *Mélanges,* trad. par Conseil, 1823, 2 vol., etc. B.

JEFFERSON, v. des États-Unis, cap. de l'État de Missouri, sur la rive dr. du Missouri et près de son confl. avec l'Osage; 5,270 hab.

JEFFERSON, riv. des États-Unis (Missouri), une des branches du Missouri, naît dans les montagnes Rocheuses, et reçoit le Madison et le Gallatin.

JEFFERY, JEFFREYS ou **JEFFRYS** (George), magistrat anglais, né à Acton (Denbigh), m. en 1689, s'éleva du rang de simple avocat à la dignité de grand chancelier. C'est à ses conseils qu'on attribue la plupart des actes arbitraires et tyranniques qui ont signalé la fin du règne de Charles II et celui de Jacques II. Il poursuivit avec cruauté le malheureux Sydney, accusé d'avoir trempé dans la conspiration de Rye-House, et les partisans du duc de Monmouth. Détesté de la nation, il essaya de sortir du royaume sous un déguisement, lors de la révolution de 1688; mais il fut reconnu, arrêté, et mourut de chagrin à la Tour de Londres. B.

JEHAN, forme du nom de Jean au moyen âge.

JEHOVAH, nom mystérieux du Seigneur, que Moïse le premier fut autorisé à faire connaître, et qui signifie l'*Être existant par lui-même.*

JEHU, officier de Joram, roi d'Israël, fut sacré roi lui-même par Élisée, 876 av. J.-C., et reçut l'ordre d'exterminer toute la maison d'Achab, et de s'emparer du trône. Joram, son fils Ochosias, Jézabel, veuve d'Achab, les autres membres de leur famille, et les prêtres de Baal, furent mis à mort. Jéhu régna 28 ans. Ayant à son tour abandonné le culte du vrai Dieu, il vit ses États ravagés par Hazaël, roi de Syrie.

JÉHU (Compagnies de). *V.* Compagnies.

JELALABAD. *V.* Djelalabad.

JELALPOOR. *V.* Djelalpour.

JELIOTTE (Pierre), célèbre chanteur, né dans le Béarn en 1710, m. en 1788. A 23 ans, il débuta, avec le plus grand succès, à l'Opéra de Paris, et jusqu'à sa retraite, en 1755, il ne cessa d'obtenir les triomphes les plus brillants.

JELLACHICH (Joseph, baron de), général autrichien, né à Peterwardein en 1801, m. en 1859. Il était ban de Croatie, quand éclata la révolution de Hongrie en 1848 : il remporta la victoire de Swechat, qui enleva Vienne à l'insurrection; mais, en 1849, Bem le battit à Hegyes.

JEMALABAD. *V.* Djemalabad.

JEMMAPES, v. de Belgique (Hainaut), à 5 kil. O. de Mons, sur la Haine; 10,840 hab. Extraction de houille; victoire des Français, commandés par Dumouriez, sur les Autrichiens, 6 nov. 1792; elle amena la 1re conquête de la Belgique. — Jemmapes donna son nom, sous la 1re république et le 1er empire, à un dép. français. Ch.-l. Mons; sous-préf. : Tournai et Charleroi.

JEMMAPES, v. d'Algérie, dans le dép. de Constantine, arr. de Philippeville, ch.-l. de canton, sur l'Oued-el-Kébir; 2,310 hab. Commerce agricole; vignobles renommés. Fondée en 1848.

JEMSCHID. *V.* Djemchid.

JENA. *V.* Iéna.

JENIL. *V.* Xénil.

JENISSEÏ. *V.* Iénisseï.

JENKINS (Henri), phénomène inouï de longévité, né en 1501 à Bolton (Yorkshire), m. en 1670, conserva, pendant les 169 ans qu'il vécut, l'usage de ses facultés. Il fut appelé à porter témoignage pour un fait arrivé depuis plus de 140 ans.

JENKINSON (Antoine), voyageur et diplomate anglais du XVIe siècle, parcourut toute l'Europe, visita les États Barbaresques, et pénétra en Asie jusque chez les Tartares Uzbeks. Envoyé en Russie, 1558 et 1561, par une compagnie anglaise qui voulait étendre son commerce jusqu'en Asie, il fut chargé, en 1566 et en 1572, par la reine Élisabeth, d'une ambassade auprès d'Ivan IV. Un grand nombre de ses lettres à la compagnie anglaise ont été recueillies par Hakluyt, et reproduites dans les recueils de Purchas et de Thévenot.

JENKISSON (Charles). *V.* Liverpool (Comte de).

JENNÉE. *V.* Djenny.

JENNER (Édouard), médecin célèbre, né en 1749 à Berkeley (Glocester), m. à Cheltenham en 1823, étudia à Londres sous J. Hunster, et pratiqua la médecine dans sa ville natale, tout en étudiant l'histoire naturelle. C'est là qu'il eut occasion d'observer, dès 1776, que le *cowpox* (*variola vaccinæ*), maladie des vaches, lorsqu'il était inoculé à l'homme, le préservait de la petite vérole; mais il ne publia sa découverte qu'en 1798. Il introduisit dans la pratique médicale l'usage d'inoculer la vaccine. Beaucoup de corps savants de l'Europe voulurent s'associer Jenner; en Angleterre, on frappa une médaille en son honneur, et le parlement lui décerna une récompense nationale de 20,000 liv. sterl. Une statue lui a été érigée dans la cathédrale de Glocester, en 1826.

On a de Jenner : *An inquiry into the causes and effects of the variolæ vaccinæ,* Londres, 1798, in-4°. *V.* son *Éloge* par le Dr Bousquet, 1847. D—G.

JENSON (Nicolas), illustre imprimeur français, né en 1420. Directeur de la monnaie de Tours, il fut chargé par Louis XI d'aller à Mayence pour prendre connaissance de la découverte de l'imprimerie. Il s'y rendit, mais ne revint pas, et alla s'établir à Venise, vers 1469. Il est l'inventeur des caractères romains. La plus remarquable de ses éditions est le *Decor puellarum,* imprimé en 1471, bien qu'il porte la date de 1461. C—s.

JENTY (Charles), ingénieur et publiciste français, né à Sucy-en-Brie en 1827, m. en 1882. On lui doit la construction de plusieurs lignes ferrées en Espagne, en Italie, en Russie, notamment de celle qui relie Tiflis au port de Poti. Il fut un des fondateurs des Compagnies françaises des Charentes et de la Vendée. En 1869, il devint directeur du journal *la France,* et fut le collaborateur et l'ami d'Émile de Girardin. Les électeurs de la Vendée l'envoyèrent 2 fois siéger à la Chambre des députés en 1876 et en 1878.

JENYNS (Soame), littérateur anglais, né en 1704 à Bottesham (Cambridge), ou à Londres, m. en 1787, député de Cambridge au parlement de 1742 à 1780, président du bureau

du commerce en 1755, publia, à 24 ans, un poème estimé sur l'*Art de la danse*.

On lui doit encore un *Examen de l'évidence de la religion chrétienne*, Londres, 1774, in-12, traduit en français par Letourneur, 1774, et par Feller, 1779. Ses *Œuvres* complètes ont été publiées à Londres, 1790-93, 4 vol.

JEPHTÉ, 9e juge des Hébreux, de 1243 à 1237 av. J.-C., fils de Galaad et d'une courtisane. Chassé de la maison paternelle par les enfants légitimes, il se retira dans le pays de Tob, devint ensuite juge des Israélites, marcha contre les Ammonites leurs ennemis, fit vœu d'offrir en holocauste au Seigneur, s'il était victorieux, le premier être vivant qu'il verrait sortir de sa maison, revint vainqueur, et rencontra d'abord sa fille. Selon les uns, il l'immola; selon d'autres, il la consacra au service du Tabernacle. P.

JEREJA, v. d'Afrique (Sénégambie), sur le Vintam, à 90 kil. N.-E. de Cacheo; cap. d'un État de son nom.

JÉRÉMIE, l'un des quatre grands prophètes, né l'an 629 av. J.-C., m. en 586, fut inspiré de Dieu dès l'âge de 14 ans, sous le règne de Josias, prophétisa jusqu'à la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, et mourut en Égypte. Ses invectives contre les désordres des Juifs et ses lugubres oracles lui avaient attiré des persécutions. On a de lui : un livre de *Prophéties*, en 55 chapitres, écrit par Baruch, son disciple et son secrétaire, les *Lamentations*, en 5 chapitres, cantiques de deuil composés sur les malheurs de Jérusalem. L—H.

JÉRÉMIE, v. de la rép. d'Haïti, dans le dép. du Sud, sur le golfe de Léogane, au N.-O. des Cayes; 5,000 hab. Mauvais port. Comm. d'acajou, gaïac, cacao, café et bois de campêche. La ville se divise en ville haute et ville basse; air pur et sain, température très douce.

JEREZ. *V.* Xerez.

JERGEAU. *V.* Jargeau.

JERICHO, auj. *Rihah*, anc. v. de Palestine (tribu de Benjamin), à 28 kil. N.-E. de Jérusalem, sur un torrent qui se jetait dans le Jourdain. Elle fut prise sur les Jébuséens par Josué (1605 av. J.-C.), qui en fit tomber les murailles, en promenant autour l'Arche sainte, au son des trompettes. Rebâtie plus tard, elle fut conquise encore par Titus, 70 ap. J.-C. Ce n'est plus auj. qu'une misérable bourgade.

JERICHOW, brg du roy. de Prusse (Saxe), près de la rive dr. de l'Elbe; 1,840 hab. Il donne son nom à 2 cercles de la présid. de Magdebourg, qui ont pour ch.-l. Burg et Genthin.

JERKŒKI, v. de Roumanie. (*V.* Giurgewo.)

JEROBOAM Ier, auteur du schisme des dix tribus, était un officier de Salomon. Disgracié et exilé en Égypte, au moment où mourut ce prince, il profita du mécontentement excité par Roboam, et revint en Judée, où dix des tribus le reconnurent pour roi (962 av. J.-C.). Afin de détacher ses nouveaux sujets de leur religion et par là de leurs anciens maîtres, il substitua au culte du vrai Dieu celui des veaux d'or, à Dan et à Béthel, et vécut 22 ans dans l'impiété, malgré les avis du prophète Jadon. (*V. ce nom.*)

JÉROBOAM II, roi d'Israël, 817-776, fils de Joas, reprit aux Syriens Damas et Hamath; les prophètes lui reprochèrent son indifférence pour la vraie religion et pour la morale.

JERÔME (Saint), *Hieronymus*, docteur de l'Église latine, né en 330 ou en 346 à Stridon (Dalmatie), m. à Bethléem en 420, alla à Rome en 363 pour y étudier sous Donat, s'y convertit, voyagea en Gaule et en Asie, et embrassa la vie monastique. Chassé de son désert de la Syrie par les schismatiques qu'il avait combattus, il voyagea encore, passa quelque temps à Antioche, à Constantinople, et arriva à Rome, où l'appelait le pape Damase, qui le prit pour secrétaire, 382. Après la mort de ce pontife, il repartit pour l'Orient et se retira enfin au monastère de Bethléem en Palestine, où il occupait sa solitude par de nombreux écrits. Les passions du monde, qui troublèrent l'âme de St Jérôme, l'agitation des voyages et des luttes religieuses, les austérités du désert, toutes ces causes exaltèrent son imagination puissante et donnèrent à son style une éloquence frappante et originale. C'est le caractère de sa version des Écritures, appelée la *Vulgate*, et adoptée par le concile de Trente comme seule canonique. Toute la fougue de St Jérôme se montre dans ses écrits polémiques contre Ruffin, Jovinien, Pélage, Vigilance, dans sa querelle épistolaire avec St Augustin, etc. Parmi ses ouvrages historiques, le plus célèbre est la traduction de la *Chronique d'Eusèbe*. Il a laissé des *Lettres* familières pleines d'élégance et de force. Plusieurs contiennent des éloges funèbres, des biographies de saints solitaires, des réflexions et des discussions sur la Bible. D'autres sont adressées à des dames illustres qui s'étaient placées sous sa direction, comme Paula et sa fille Eustochie, qui allèrent s'établir à Bethléem et fondèrent un monastère de religieuses auprès de sa cellule. Elles offrent une curieuse et énergique peinture de la haute société romaine au IVe siècle. Fête, le 30 septembre.

La plus anc. édition des œuvres complètes de St Jérôme a été donnée par Érasme, Bâle, 1516, 9 vol. in-fol. Les meilleures sont celles de Martianay, Paris, 1693-1706, 5 vol. in-fol., et de Vallarsi, Venise, 1742 et 1766, 11 vol. in-4o. — *V.* Gœlzer, *Étude sur St Jérôme*, 1884.

JÉRÔME DE CARDIE, compatriote et ami d'Eumène, fut secrétaire de Philippe, roi de Macédoine, et accompagna Alexandre en Asie. Plus tard, il gouverna Thèbes au nom de Démétrius, et s'attacha enfin à Pyrrhus.

JÉRÔME EMILIANI, né à Venise en 1481, m. en 1537, embrassa d'abord la profession des armes, et servit dans les guerres de sa patrie contre Charles VIII, roi de France, et contre la ligue de Cambrai. Puis il renonça au monde, réunit dans sa maison les enfants abandonnés, et fonda des établissements du même genre à Brescia, Bergame, Vérone, dans plusieurs villes du Milanais et de la Toscane. Avec ceux qui l'avaient aidé dans ces travaux, il forma la congrégation des Somasques. (*V. ce mot.*) B.

JÉRÔME DE PRAGUE, disciple de l'hérésiarque Jean Huss, étudia à Paris, à Cologne et à Heidelberg. Instruit et éloquent, il défendit son maître au concile de Constance, 1415, abjura ses opinions par crainte du supplice, puis recommença de les prêcher, et fut brûlé vif à Constance, 1416. Ses écrits ont été recueillis avec ceux de son maître.

JÉRONYMITES. *V.* Hiéronymites.

JERROLD (Douglas), littérateur anglais, né en 1805 à Sheerness, près de Rochester, m. en 1857, fut d'abord marin, puis compositeur d'imprimerie. Un drame, *le Jour du payement*, attira sur lui l'attention, et, depuis cette époque, il fournit des pièces aux théâtres de Londres. Il prit aussi une part très active à la rédaction du *Punch*, journal satirique, où il publia ses *Candle Lectures* et sa *Story of a feather*, et à celle de l'*Illustrated Magazine*, où parurent ses *Chronicles of Clovernook*. Il eut enfin son propre journal intitulé *Douglas Jerrold's shilling Magazine*. On a traduit en français, sous le titre de *les Anglais peints par eux-mêmes*, 1839, une galerie de portraits humoristiques écrits par lui, avec des illustrations de Cruikshank.

JERSEY, anc. *Cæsarea*, île de la Manche, ch.-l. Saint-Hélier; l'une des îles anglo-normandes, et dépendant du comté de Southampton, à 25 kil. O. du dép. français de la Manche, à 140 S. de la côte d'Angleterre; 116 kil. carr.; 52,455 hab., dont 6,000 catholiques, les autres protestants. Beaucoup de sectes et un très grand nombre d'églises. L'île dépend du diocèse anglican de Winchester; avant la Réformation, les îles relevaient spirituellement de Coutances. Climat très tempéré. Côtes escarpées, où l'on se livre à la pêche des huîtres, des homards et des moules, et à l'extraction de la soude de varech. Sol montagneux, assez fertile en grains, pommes, pommes de terre. Élève de bétail. La végétation luxuriante, les belles promenades de cette île, l'ont fait surnommer *l'Émeraude de l'Angleterre*. La marine marchande de Jersey compte environ 350 navires, qui fréquentent le Canada, les ports de Gaspé, de la Poêle, de Shippagang et de Terre-Neuve; ils rapportent en Italie, en Espagne, en Portugal et en Grèce la morue verte et salée, les fruits secs, l'huile, le vin. On vend ces denrées à Jersey à très bon compte, grâce à l'absence de droits. Les oranges n'y sont guère plus rares que les pommes; le sucre, le café, le thé y sont peu chers. Les Jersyais vendent leurs produits en Angleterre, et s'approvisionnent en France. Paquebots à vapeur pour Saint-Malo, Granville et Southampton. — Jersey, autrefois comprise dans le duché de Normandie, est à l'Angleterre depuis Henri Ier, 1106. Les Français l'ont occupée en partie de 1460 à 1463. Il y a un lieut.-gouv., une cour royale, fondée par Jean sans Terre, et composée de juges nommés par les citoyens. Les charges de procureur général, de vicomte (scheriff), d'avocat général et de bailli sont conférées par le souverain. Les juges siègent aux États, ainsi que les connétables ou maires des 12 paroisses, magistrats électifs, qui remplissent gratuitement les fonctions de maire, et les recteurs ou ministres de ces mêmes paroisses. Le gouverneur siège aux États, ainsi que le procureur général, l'avocat général et le vicomte; mais ils ne votent pas. Le bailli, premier magistrat civil, préside les États et la cour. La police est confiée aux connétables et à des centeniers et à des vingteniers qui remplissent sans rétribution les fonctions de commissaires et de constables.

JERSEY-CITY, v. des États-Unis (New-Jersey), sur l'Hudson, vis-à-vis New-York, dont elle est comme un faubourg. Des bacs à vapeur font communiquer les deux villes. Industrie très active. Commerce considérable et port très fréquenté; 120,722 hab. E. D—Y.

JERSEY (NEW-). *V.* New-Jersey.

JERUSALEM, appelée *Jeruchsalaïm* (vision de la paix) par les Hébreux; *Hierosolyma* ou *Solyma* par les Grecs et les

Latins; *El-Kods* (la sainte) par les Arabes et les Turcs; cap. de la Judée, sanctuaire du judaïsme et berceau du christianisme, est située dans la partie S. de la Terre-Sainte, entre la Méditerranée et la mer Morte, par 31°46′ lat. N. et 32°52′ long. E. Elle est bâtie, près de la source de Cédron qui l'entoure de ses deux bras, sur un terrain pierreux et stérile, entre plusieurs collines célèbres : le mont Sion, au S.; le mont Moria, au N.-E., séparé du précédent par la vallée de Mello; les deux collines de Bezétha, au N. du Moria; l'Acra, au N.-O. de Sion, se prolongeant par le Calvaire; enfin, tout à fait à l'E., et hors de l'enceinte de la ville, le mont des Oliviers, séparé des autres collines, la vallée de Josaphat, au fond de laquelle est le lit du torrent de Cédron. Jérusalem était arrosée par les fontaines de Géon et de Siloé, et par les eaux d'Ethan, que Ponce-Pilate y avait amenées par un aqueduc. Jérusalem est antérieure à l'arrivée des Hébreux dans la Terre-Sainte : la tradition l'identifie à la *Salem* de Melchisédech, et le mont Moria serait le lieu du sacrifice d'Abraham. A l'entrée des Hébreux dans la terre promise, Jérusalem, appelée aussi *Jébus*, était au pouvoir d'un peuple chananéen, les Jébuséens. Elle fut assignée aux Benjamites, qui ne purent s'emparer que de la ville basse, bâtie sur la colline d'Acra : le mont Sion, où était la citadelle, resta au pouvoir des Jébuséens jusqu'au commencement du règne de David. Ce prince s'en empara, donna à cette citadelle le nom de *Cité de David*, et fit de toute la ville la capitale de son royaume et le centre religieux de la nation. A Sion et à Acra, Salomon ajouta le mont Moria, où il fit bâtir le Temple. (*V. ce mot.*) Il éleva encore dans Jérusalem de splendides palais, et enferma la ville dans une muraille qui embrassa les trois collines. Jérusalem demeura, après le schisme des 10 tribus, la capitale du royaume de Juda. Prise par Sésac, roi d'Égypte, par Amasias, roi d'Israël, par un autre roi d'Égypte, Néchao, et 3 fois par Nabuchodonosor, roi de Babylone, elle fut enfin détruite par ce prince en 587, et le Temple renversé. Il fut reconstruit, ainsi que la ville, au retour de la captivité, 454. Lors du passage d'Alexandre, 332, Jérusalem comptait, selon Josèphe, 120,000 hab. Après la mort du conquérant, elle fut, comme la Judée, disputée par les rois de Syrie et d'Égypte. Ptolémée, fils de Lagus, Ptolémée Évergète, Ptolémée Philopator, Antiochus le Grand, Antiochus Épiphane, s'en emparèrent et mirent garnison dans la citadelle. Le dernier de ces princes pilla la ville et le Temple, et plaça sur l'autel la statue de Jupiter Olympien. L'héroïsme des Machabées délivra Jérusalem, et rendit au Temple sa pureté et ses richesses. Prise par Pompée, 64, dans les querelles d'Hyrcan et d'Aristobule, Jérusalem devint la capitale d'Hérode, qui dut l'assiéger pendant 5 mois pour s'en rendre maître. Il la rebâtit presque entièrement, ainsi que le Temple; mais il y construisit, malgré la répugnance des juifs, un théâtre, un cirque, un temple dédié à Auguste. Un de ses successeurs, Hérode-Agrippa, enferma les deux collines de Bézétha dans l'enceinte de la ville; à cette époque, Jérusalem comptait 160,000 hab., et avait 33 stades de circonférence (env. 6 kil.). Elle fut prise et détruite par Titus, 70 ans ap. J.-C.; le Temple fut brûlé dans l'assaut. Rebâtie par Adrien, et appelée *Ælia Capitolina*, Jérusalem reprit son nom sous Constantin, et dut à la piété d'Hélène, mère de l'empereur, de nombreux embellissements : le Calvaire fut renfermé dans l'enceinte du Temple, et sur la colline on bâtit la basilique de la Résurrection, à l'emplacement qu'occupe auj. l'église du Saint-Sépulcre. Une grande partie de ces monuments furent détruits par Chosroès II, roi de Perse, en 614. Reprise par Héraclius, la ville tomba, en 636, au pouvoir des Arabes. Le khalife Omar respecta le Saint-Sépulcre, qu'il laissa aux chrétiens, et bâtit pour ses coreligionnaires, sur l'emplacement abandonné de l'ancien Temple, la mosquée qui porte son nom. Au moment des croisades, l'enceinte de Jérusalem ne renfermait plus la moitié méridionale du mont Sion, ni les collines de Bézétha. Devenue, en 1099, la capitale d'un royaume chrétien, Jérusalem retomba au pouvoir des musulmans en 1187, et des mains des sultans d'Égypte elle passa, en 1517, aux Turcs Ottomans. Actuellement l'enceinte de Jérusalem est la même qu'au temps des croisades; ses murs, en pierre de taille et flanqués de tours, sont l'œuvre de Soliman le Magnifique, 1543; la ville, qui languit sans industrie et sans commerce, n'a plus que 28,000 hab. Elle est divisée en 4 quartiers : celui des Arméniens, sur le côté oriental du mont Sion; celui des juifs, sur la partie occidentale de la même colline; celui des chrétiens, autour du Saint-Sépulcre et de la colline d'Acra; celui des musulmans, autour de la mosquée d'Omar, sur le mont Moria. Cette mosquée, bâtie par des architectes grecs, vers 648, est une des merveilles du style byzantin et de l'art oriental. Elle a une forme octogone, est surmontée d'une belle coupole, et divisée en 7 nefs, dont l'une s'appelle *la Roche* (El-Sakhra), parce qu'au milieu s'élève une énorme pierre, célèbre, dans les traditions musulmanes, comme ayant servi à Jacob pour reposer sa tête. Deux couvents de derviches entourent cette mosquée. Les cultes chrétiens ont aussi leurs couvents, leurs églises et leurs chefs religieux, un patriarche catholique romain, un patriarche arménien, un évêque catholique, et un évêque protestant que l'Angleterre et la Prusse y ont institué de concert. L'église du Saint-Sépulcre, bâtie par Ste Hélène, fut incendiée en 1811, et reconstruite en 1812. La possession exclusive des lieux-saints, et particulièrement de l'église du Saint-Sépulcre, après avoir été le sujet de nombreuses discordes entre les religieux du rit grec et ceux du rit latin, est devenue, en 1850, par suite des prétentions de la Russie, un des prétextes de la guerre qui s'est terminée par le traité de Paris du 30 mars 1856. C. P.

JÉRUSALEM (Royaume de), État chrétien, fondé en 1099, lors de la 1re croisade. Il comprenait la Palestine, et le roi avait pour principaux vassaux les comtes de Tripoli et d'Édesse, les princes de Tibériade, etc. La législation du royaume est connue sous le nom *d'Assises* (*V. ce mot*) *de Jérusalem*. La ville, prise par Saladin en 1187, ne fut que momentanément restituée à l'empereur Frédéric II par le sultan Mélek-Kamel, 1229-1239. Le titre de roi de Jérusalem ne conféra plus de puissance réelle, et fut porté par divers princes, même après la perte complète de la Palestine : il figure encore auj. parmi ceux du roi d'Italie et de l'empereur d'Autriche.

ROIS DE JÉRUSALEM

Godefroy de Bouillon.......	1099	son fils..........................	1185
Baudouin Ier..................	1100	Guy de Lusignan............	1186
Baudouin II...................	1118	Henri II de Champagne.....	1192
Foulques V, d'Anjou........	1131	Amaury de Lusignan........	1197
Baudouin III..................	1144	Jean de Brienne.............	1209
Sibylle, puis Baudouin IV,		Frédéric II, empereur.......	1229

JÉRUSALEM (Concile de), le 1er des conciles œcuméniques, tenu par les apôtres, l'an 50 de J.-C., afin de déterminer les rapports de la nouvelle religion avec l'ancienne alliance. Il supprima, pour les Gentils, qui embrassaient le christianisme, la circoncision et d'autres pratiques imposées aux juifs par la loi de Moïse.

JÉRUSALEM (Jean-Frédéric-Guillaume), théologien protestant, né à Osnabrück en 1709, m. en 1789, aumônier et prédicateur de la cour de Brunswick, voulut réformer le système d'éducation suivi dans les écoles et les académies, donna le plan du *Collegium Carolinum* de Brunswick, et fonda un séminaire dans l'abbaye de Riddagshausen. On a de lui des *Sermons* estimés, Brunswick, 1788-89, 2 vol.; des *Lettres sur la religion de Moïse*, 1762, et des *Considérations sur les vérités de la religion*, 6e édit., 1786, 2 vol., traduites dans presque toutes les langues de l'Europe. Il réfuta le traité de Frédéric le Grand sur la *Littérature allemande*. — Son fils Charles-Guillaume, qui se tua en 1773 dans un accès de mélancolie, est le héros du *Werther* de Gœthe.

JERVIS (Lord). *V.* Saint-Vincent.

JESI (Samuel), célèbre graveur, né à Milan vers 1789, m. en 1853, élève de Longhi, se distingua par la sûreté du burin et par la correction du dessin. Ses principales œuvres sont : *le Renvoi d'Agar*, d'après le tableau du Guerchin qui se trouve à Milan; un *St Jean* et un *St Étienne*, d'après les tableaux de Fra Bartolomeo; le portrait de *Léon X* et *la Vierge à la vigne*, d'après Raphaël.

JESI. *V.* Iesi.

JESO. *V.* Yéso.

JESSÉ ou **ISAÏ**, vieillard de Bethléem, dont David fut le 8e fils. Il est la tige de la famille dans laquelle naîtront la Vierge et son fils. L'*arbre de Jessé* est un sujet souvent traité par les artistes du moyen âge.

JESSELMERE. *V.* Djesselmire.

JESSEN ou **JESSENSKY** (Jean de), en latin *Jessenius*, médecin, né à Nagy-Jessen près de Breslau en 1556, m. en 1621, étudia à Leipzig, et devint professeur à Wittemberg, médecin de l'électeur de Saxe, des empereurs Rodolphe II et Mathias, et chancelier de l'université de Prague. Député des États de Hongrie en Bohême, il prit part à la révolte de 1619 contre Ferdinand II, fut fait prisonnier, et décapité à Prague.

On a de lui : *de Cute et cutaneis affectibus*, Wittemb., 1601, in-4°, *Anatomiæ historia*, ibid., 1601, in-4°; *Institutiones chirurgicæ*, ibid., 1601, in-4°; *de Generatione et vitæ humanæ periodis*, ibid., 1602; *Vita et mors Tychonis Brahei*, Hambourg, 1601, in-4°; *Dissertatio de plantis*, Wittemberg, 1610, in-4°, etc.

JESSORE. *V.* Djessore.

JESUATES (Ordre des). *V.* Colombini (Jean).

JESUITES, ordre religieux, connu aussi sous le nom de *Société* ou *Compagnie de Jésus*, qui fut fondé en 1534 par Ignace de Loyola (*V. ce nom*), et approuvé par une bulle du pape Paul III, 27 sept. 1540. Le but de cet ordre est : 1° l'instruction des fidèles catholiques dans la doctrine et dans les vertus chrétiennes; 2° la conversion des hérétiques et des infidèles. Les moyens principaux qu'il emploie sont : la prédication, la con-

fession, les exercices spirituels, et l'éducation de la jeunesse. Établis au moment où l'Église romaine réclamait des défenseurs contre les attaques de la Réformation, les jésuites, outre les vœux ordinaires de religion, s'engagent, par un 4e vœu, à aller partout où le souverain pontife les enverra, parmi les hérétiques, les schismatiques, et les infidèles. De Paris où il avait pris naissance, le nouvel institut transporta bientôt son centre d'action à Rome, et il se propagea avec tant de rapidité, qu'en 1556, à la mort de son 1er chef, il avait 12 provinces en Europe, sans compter celles établies en Afrique, aux Grandes-Indes et dans le nouveau monde, par des missionnaires, dont les premiers furent les Espagnols François-Xavier, Bobadilla, Laynez, Rodriguez, Salmeron, et le Savoisien Pierre Favre. Ce prodigieux succès se continua, grâce à l'esprit organisateur du P. Laynez, qui remplaça Ignace de Loyola comme général, et sous l'administration non moins habile de Claude Acquaviva, 1581-1615. D'après les constitutions des jésuites, le gouvernement de la compagnie, avec l'autorité la plus absolue, est confié à un *général* résidant à Rome, aidé d'un conseil de plusieurs *assistants*, et placé sous la haute surveillance d'un *admoniteur* chargé d'examiner sa conduite. Des assemblées ou *congrégations générales*, formées des représentants de l'ordre, se réunissent régulièrement pour l'élection du général. Elles ont plein pouvoir législatif, et décident les affaires majeures. On peut en convoquer d'extraordinaires, quand les circonstances l'exigent. La compagnie est partagée en plusieurs *nations* ou *assistances*, qui se divisent elles-mêmes en *provinces*, dont la direction est confiée à des supérieurs *provinciaux* nommés par le général. Tous les membres de la société se rattachent à 4 classes : 1° les *profès*, qui, âgés au moins de 33 ans, ont été admis à prononcer les quatre vœux solennels; c'est parmi eux que l'ordre choisit le général, les provinciaux, et les députés aux assemblées générales et provinciales; 2° les *coadjuteurs formés*, *spirituels* ou *temporels*, ainsi appelés selon leurs fonctions, et qui font des vœux publics et non solennels; 3° les *scholastiques* ou étudiants, qui, après avoir prêté des vœux simples, achèvent leur temps d'épreuve; 4° les *novices*, que la société éprouve pendant 2 ans, avant de les faire passer à un degré supérieur. Des envoyés spéciaux, sous le titre de *visiteurs* ou de *commissaires*, inspectent quelquefois les provinces de la compagnie, et sont chargés d'y entretenir l'ordre et la discipline. La puissante organisation des jésuites les fit triompher des résistances et des échecs qu'ils éprouvèrent, surtout en France où, admis seulement en 1561, malgré l'Université et le Parlement de Paris, ils furent frappés d'un arrêt de bannissement, en 1594, après l'attentat de Barière sur Henri IV. Rappelés en 1603, ils reprirent bientôt une immense influence, et, à la fin du XVIIe siècle, l'ordre entier possédait 24 maisons de profès, 180 collèges, 90 séminaires, 160 résidences et autant de missions, avec un personnel de 21,000 membres. Cette prospérité accrue par le génie actif de la société, ne manqua pas de soulever des jalousies et des haines violentes contre les jésuites, qui partout prêchaient, enseignaient, dirigeaient la conscience des particuliers et des princes. Ils exerçaient un pouvoir presque absolu dans les *réductions* ou établissements du Paraguay. (*V. ce mot.*) Leurs adversaires les accusèrent d'intrigue, d'ambition, et, se faisant une arme de certaines doctrines énoncées par quelques casuistes de l'ordre sur des questions de morale et de politique, ils accumulèrent contre les jésuites une foule d'attaques, dont l'éloquent auteur des *Lettres provinciales* avait donné l'exemple. La protection de Louis XIV, qui avait accordé sa confiance aux PP. de La Chaise et Le Tellier, soutint l'ordre contre ses ennemis, et en particulier contre les jansénistes, que la bulle *Unigenitus* condamna une dernière fois en 1713. Mais bientôt une réaction, fomentée par les philosophes, les jansénistes et les parlementaires, éclata contre les jésuites. Bannis 2 fois de l'Angleterre, en 1581 et en 1601, ils le furent également de la Russie en 1719, du Portugal en 1759, de la France en 1764, et de l'Espagne en 1767; l'ordre fut aboli en 1773 par le pape Clément XIV, agissant sous la pression des cours bourbonniennes, et dans l'espoir de rendre la paix à l'Église. Avant d'en venir à cette extrémité, Louis XV, sur le conseil des évêques français, avait essayé, pour ôter tout prétexte aux plaintes, de déterminer le P. Ricci, alors général de l'ordre, à en modifier les statuts; il répondit avec fermeté : « Qu'ils soient tels qu'ils sont, ou qu'ils ne soient pas. » *Sint ut sunt, aut non sint.* Toutefois les jésuites n'en continuèrent pas moins d'exister en Prusse et en Pologne, où Catherine II les maintint avec l'autorisation secrète de Clément XIV et de Pie VI. Rétabli solennellement par Pie VII en 1801 pour la Russie, en 1804 pour le royaume de Naples, et en 1814 pour tout le monde catholique, l'ordre reparut dans les différents États d'où il avait été banni, notamment en France, où ses membres furent désignés d'abord sous le nom de *Pères de la Foi*. Sous la Restauration, ils firent des missions célèbres, et possédèrent des établissements florissants d'instruction, surtout à Saint-Acheul, près d'Amiens. Leur noviciat était à Montrouge. Sous Charles X, le ministre Martignac ferma leurs collèges, en vertu des ordonnances du 16 juin 1828. Depuis ce moment, les jésuites, qui avaient été encore une fois expulsés de la Russie et de l'Espagne, 1817-1820, continuèrent de vivre en France sans y former une congrégation légalement reconnue. En 1845, à la suite d'une interpellation de M. Thiers, le ministre Guizot négocia avec la cour de Rome et avec les jésuites eux-mêmes pour obtenir leur dispersion volontaire. Ils se réunirent de nouveau après la révolution de 1848, et profitèrent de la loi de 1850, qui déclarait libre l'enseignement secondaire, pour fonder d'importantes maisons d'éducation. Les décrets du 29 mars 1880 ont obligé de nouveau les jésuites à se disperser. On compte jusqu'à ce jour 23 généraux de l'ordre :

Ignace de Loyola, Espagnol.	1541	Ch. de Noyelle, Belge.......	1682
Laynez, Espagnol...........	1558	Thyrso Gonzales, Espagnol.	1687
François de Borgia, Espagnol....................	1565	Tamburini, de Modène......	1706
Mercurian, Belge...........	1573	Retz, de Bohême............	1730
Acquaviva, Napolitain......	1581	Visconti, Milanais..........	1751
Vitelleschi, Romain.........	1615	Centurioni, Génois..........	1755
Caraffa, Napolitain..........	1646	Ricci, Florentin.............	1758
Piccolomini, Florentin......	1649	Brozozowski, Polonais......	1805
Gotifredo, Romain..........	1652	Fortis, de Vérone...........	1820
Goswin Nickel, Allemand...	1652	Roothaan, Hollandais.......	1839
Oliva, Génois...............	1664	Becks, Belge................	1853

L'ordre des jésuites s'est rendu célèbre par l'habile direction imprimée à l'éducation de la jeunesse, et par les nombreuses missions entreprises dans les contrées les plus barbares de l'ancien et du nouveau continent. Les lettres et les sciences ont été cultivées avec éclat par un grand nombre de jésuites, tels que les PP. Bourdaloue, Bouhours, Sirmond, Petau, Labbe, Bolland, Kircher, La Rue, Brumoy, Jouvency, Porée, Du Halde, de Ravignan, Secchi, etc. L'*Histoire des jésuites* a été composée dans un sens anticatholique, par Wolff, Zurich, 1789; J. Huber, *les Jésuites*, trad. de l'allemand par Marchand, Paris, 1875; 2 vol., et dans un esprit favorable par Crétineau-Joly, Paris, 1844-46, 6 vol.

JESUITESSES, ordre de femmes, institué en 1534, à l'imitation des jésuites, par 2 Anglaises, Warda et Tuittia. Elles faisaient vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, mais n'étaient pas cloîtrées, et prêchaient dans les églises. Urbain VIII les supprima en 1631.

JÉSUS, fils de Josedech, fut le 1er grand prêtre des Juifs après la captivité de Babylone. Il releva le temple de Jérusalem avec Zorobabel, 535-516 av. J.-C.

JÉSUS, fils de Sirach, sage de la Judée dans le IIIe siècle av. J.-C., est l'auteur du livre de *l'Ecclésiastique*, dont l'original hébreu est perdu, et dont on n'a que la traduction grecque, faite par un autre Jésus, son petit-fils.

JÉSUS-CHRIST, en hébreu *Jehosuah*, c.-à-d. le *Sauveur* des hommes, et l'*oint* du Seigneur, le Fils et le Verbe de Dieu, engendré éternellement dans le sein du Père, le Messie prédit par les prophètes, conçu dans le temps, par l'opération du Saint-Esprit, dans le sein de la Vierge Marie, épouse de Joseph, l'un et l'autre, malgré leur obscure pauvreté, issus de la famille de David, naquit dans une étable à Bethléem de Juda, où Joseph et Marie étaient allés s'inscrire pour le dénombrement ordonné par Auguste, le 25 décembre de l'an du monde 4004 (4963, selon *l'Art de vérifier les dates*), l'année qui précède le 12e consulat d'Auguste, 747 de Rome, 753 suivant la chronologie généralement adoptée, lorsque la paix régnait dans l'univers. Annoncé par l'ange Gabriel à Marie, salué par les tressaillements de son précurseur Jean-Baptiste, encore au sein de sa mère, révélé aux bergers par les cantiques des anges et aux Mages par une étoile miraculeuse, il reçut, avec la circoncision, le 8e jour après sa naissance, le nom de Jésus; le 40e jour, il fut présenté au Temple, et reconnu par le vieillard Siméon comme la lumière des nations et la gloire d'Israel; puis il fut emporté en Égypte, pour échapper au massacre des enfants nouveau-nés qu'avait ordonné Hérode, qui, déçu par les Mages, craignait l'enfant qu'ils avaient nommé le Roi des Juifs. Après la mort d'Hérode, Joseph, averti par l'Ange, retourna, avec l'enfant et sa mère, dans la terre d'Israel; mais comme Archélaüs avait succédé en Judée à la tyrannie de son père, il se retira, sur un nouvel avertissement du ciel, à Nazareth de Galilée : ce qui a fait appeler Jésus *Nazaréen*. Là, Jésus croissait et se fortifiait, plein d'une grâce toute divine qu'il manifesta dès l'âge de 12 ans, lorsque, conduit à Jérusalem, à la fête de Pâques, il fut trouvé dans le Temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant, et confondant tous les auditeurs par la sagesse de ses paroles. La 15e année du règne de Tibère, Ponce-Pilate étant gouverneur de la Judée pour les Romains, Jésus fut annoncé par Jean, qui baptisait sur les bords du Jourdain. Il se présenta lui-même à ce baptême, et reçut à la fois le témoignage de son précurseur et

de l'Esprit de Dieu. Il commençait alors environ sa 30e année. De là il se retira au désert, où il repoussa la tentation de Satan. Cependant Jean-Baptiste continuant à lui rendre témoignage, ses premiers disciples s'attachèrent à lui. Il retourna en Galilée, fit, aux noces de Cana, son premier miracle, qui les lui attacha davantage, et, après un court séjour à Capharnaüm, se rendit à Jérusalem pour la fête de Pâques. Ici commence sa mission publique et sa prédication, par l'acte d'autorité qu'il fait en chassant les marchands de la maison de son Père. Pendant son séjour à Jérusalem, il opéra beaucoup de miracles qui lui attirèrent la foi d'un grand nombre d'hommes, et enseigna à Nicodème, membre du sénat et docteur de la loi, le mystère de la régénération spirituelle. Puis il parcourut avec ses disciples le territoire de la tribu de Juda, se rapprocha de Jean-Baptiste, et baptisa lui-même. L'affluence de la foule à son baptême fournit à Jean l'occasion de lui rendre un dernier témoignage, mais excita la jalousie des Pharisiens. Il quitta donc la Judée pour retourner en Galilée, en passant par la Samarie, où il eut le bel entretien avec la Samaritaine, et fut reconnu pour le Sauveur. Arrivé en Galilée, il prêcha la *bonne nouvelle*, guérit le fils de l'officier de Capharnaüm, s'établit dans cette ville, et s'attacha définitivement, après la pêche miraculeuse, Pierre, André et les deux fils de Zébédée. Il parcourut la Galilée, enseignant dans les synagogues, guérissant toute maladie, chassant les démons, apaisant les flots, ressuscitant les morts. La fête de Pâques approchant de nouveau, il retourna à Jérusalem. Il entrait dans la 2e année de son ministère. A Jérusalem, il renouvela ses miracles et ses enseignements, et souleva de plus en plus contre lui la haine des Pharisiens. Pour échapper à leurs mauvais desseins, il se retira, et prit le chemin de la mer pour rentrer dans la tétrarchie de Philippe, le plus doux des fils d'Hérode. Il était suivi d'une foule nombreuse, et accompagné de ses disciples, parmi lesquels il choisit les 12 apôtres. Ce fut alors qu'il fit le célèbre sermon sur la Montagne, abrégé de sa loi. Il instruisait encore la foule dans de touchantes paraboles, envoyait ses apôtres en mission, guérissait le serviteur du centurion, ressuscitait le fils de la veuve de Naïm, pardonnait à la pécheresse chez Simon le Pharisien. Recherché par Hérode Antipas, qui avait fait trancher la tête à Jean-Baptiste, il se retira au désert, où il fit le miracle des cinq pains. Il ne se rendit point à Jérusalem pour la Pâque de la 3e année de sa mission, parce que son heure n'était pas encore venue, et que les juifs cherchaient à le mettre à mort. Plusieurs Pharisiens étant alors venus de Jérusalem pour le prendre en défaut, il les confondit. A leur demande d'un signe dans le ciel, pour preuve de son pouvoir, il répondit qu'ils n'en auraient point d'autre que celui du prophète Jonas, désignant ainsi sa résurrection. Mais il voulut bien se manifester à ses disciples. Après avoir nommé Pierre le fondement de son Église, prédit expressément sa mort et sa résurrection, il se transfigura aux regards de trois d'entre eux. Et pour les empêcher de s'enorgueillir, il guérit un épileptique qu'ils n'avaient pu délivrer, termina leurs contestations sur le 1er rang en leur assignant pour modèle un petit enfant, et leur donna ensuite les plus touchantes instructions sur l'humilité, la patience, la correction fraternelle, le pardon des injures. Quittant alors pour toujours Capharnaüm et bientôt la Judée, il se rapprocha lentement de Jérusalem, multipliant ses miracles, ses paraboles, ses enseignements, ses anathèmes contre les Pharisiens, annonçant sa Passion et la ruine des Juifs, envoyant çà et là 72 disciples pour seconder les apôtres et répandre sa doctrine, et, après avoir reçu l'hospitalité dans la maison de Marthe, il arriva dans la ville sainte à la fête des Tabernacles. Là, il annonça de nouveau sa mort, sa résurrection, et l'effusion de l'Esprit de Dieu, proclama plus clairement que jamais sa divinité, donna en preuve d'éclatants prodiges, entre autres la guérison de l'aveugle-né; et comme les Pharisiens cherchaient à l'arrêter, il se retira dans la Pérée. Il revint à Jérusalem pour la fête de la Dédicace; puis, échappant à la lapidation, il s'en alla encore par delà le Jourdain, où il ressuscita Lazare. L'éclat de ce miracle irrita ses ennemis, qui délibérèrent plus ouvertement sur sa mort. S'éloignant d'eux davantage, il s'enfonça dans le désert, et attendit à Ephrem l'approche de la Pâque. Alors il se mit une dernière fois en chemin pour Jérusalem. La 4e année de son ministère était commencée, et c'était la dernière semaine de sa vie mortelle. Il entra à Jérusalem dans le modeste triomphe annoncé par les prophètes, pleura sur la ville bientôt déicide, prédit sa mort et sa gloire, chassa encore les marchands du Temple. Il sortait chaque soir pour échapper à ses ennemis, et reparaissait chaque jour dans le Temple pour instruire le peuple, confondre les Saducéens et les Pharisiens, prédire en termes de plus en plus précis la ruine de Jérusalem, la fin du monde, et son dernier avènement. Enfin, les Juifs firent un pacte avec Judas. La veille de la Pâque, Jésus célébra la Cène avec ses disciples, leur lava les pieds, institua l'Eucharistie à laquelle Judas participa, et, après un admirable discours rapporté par St Jean, se retira sur le mont des Oliviers. Là, au milieu de sa sanglante agonie, Judas le trahit, et le livra à ses ennemis. Traîné d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, renié par St Pierre, mis au-dessous de Barrabas, Jésus est flagellé, couronné d'épines, condamné à mort, crucifié, et il meurt au milieu des prodiges. Descendu de la croix et enseveli, il ressuscite, le 3e jour, malgré les gardes mis à son tombeau, apparaît aux saintes femmes, à ses disciples, leur donne ses derniers enseignements, les charge d'instruire et de baptiser tous les peuples et, le 40e jour après sa résurrection, il se rend avec eux sur le mont des Oliviers, leur assure qu'il sera toujours avec son Église jusqu'à la fin des siècles, les bénit, et s'élève au ciel. La mission de Jésus dura 3 ans et demi et 4 pâques ; il mourut l'an 33 de sa venue (785 de Rome), le vendredi, 15 nizan, veille de la Pâque. — Les seuls monuments authentiques et divins de la vie de Jésus-Christ et de sa doctrine, sont les Évangiles, les *Actes*, les *Épîtres des Apôtres*, et les traditions consacrées par l'Église. La Vie du Sauveur a néanmoins été souvent écrite, en particulier par le P. de Ligny, 3 vol., 1774, ouvrage plusieurs fois réimprimé, et plus récemment par M. Foisset, in-12, 1855. — Il n'existe pas d'image authentique du Christ. On dit que le roi Abgar d'Édesse (*V.* ABGAR), en aurait possédé une, imprimée sur une pièce d'étoffe, et qu'une semblable empreinte aurait existé sur le suaire de Ste Véronique ; rien n'est moins certain. Parmi les plus anciennes représentations qui donnent une idée de la manière dont on se figure le Christ, on doit citer une mosaïque, peut-être du IIIe siècle, qui existe au *Museo Cristiano* du Vatican, et 2 bustes dans les catacombes calixtines et les catacombes pontiennes, près de Rome, reproduits dans la *Roma sotterranea* d'Arrighi. Ces images s'accordent dans l'ensemble, avec une lettre apocryphe que Lentulus, prédécesseur de Pilate, est censé avoir écrite au sénat romain, et avec une description que Jean Damascène aurait rédigée d'après d'anciens auteurs. M—D.

JÉSUS (COMPAGNIES DE). *V.* COMPAGNIES.

JÉSUS (FILLES DE L'ENFANT), congrégation établie à Rome, en 1661, par Anne Moroni, de Lucques. Le nombre des membres fut fixé à 33, en mémoire des 33 années que Jésus-Christ a passées sur la terre.

JÉSUS (PRÊTRES DU BON), congrégation instituée à Ravenne, en 1326, par Séraphin de Fermo, chanoine régulier de Saint-Sauveur, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran. Ces prêtres ne possèdent rien en propre, prêchent, confessent, instruisent la jeunesse.

JÉSUS ET MARIE (ORDRE DE), ordre de chevalerie institué à Rome sous le pontificat de Paul V. Chaque chevalier devait entretenir, pour la défense de l'État ecclésiastique, un cheval et un homme armé. Il fallait faire preuve de noblesse pour entrer dans l'ordre, ou fonder une commanderie de 600 liv. de rente. L'insigne était une croix bleu-céleste, au milieu de laquelle se lisaient les noms de Jésus et de Marie ; dans les solennités, les chevaliers étaient vêtus de blanc.

JÉSUS-CHRIST (ORDRE DE), ordre de chevalerie institué à Avignon, en 1320, par le pape Jean XXII. L'insigne était une croix d'or pleine, émaillée de rouge, enfermée dans une autre croix enrichie d'or.

JETHRO, prêtre ou prince du pays de Madian, donna asile à Moïse, qui avait tué un Égyptien, le garda 40 ans auprès de lui, et lui fit épouser sa fille Séphora.

JEU DE PAUME (SÉANCE DU). La chambre du tiers état, constituée, le 17 juin 1789, en Assemblée nationale, avait, le 19, commencé ses travaux, et le 20, la majorité de l'ordre du clergé devait se fondre avec elle. La cour, afin de mettre obstacle à ce dessein, détermina le roi à tenir une séance royale le 23, et, sous prétexte des préparatifs de cette séance, ferma la salle du Tiers. Les députés se présentent, trouvent fermée la grille du château de Versailles, et ils délibéraient avec Bailly, leur président, sur le parti à prendre, quand Guillotin, l'un d'eux, proposa d'aller tenir séance au Jeu de paume, près la rue Saint-François, depuis rue du Vieux-Versailles. On s'y rendit, et là, sur la proposition de Mounier, Bailly composa et prononça la formule suivante de serment, que prêta chaque député : « Nous jurons de ne pas nous séparer de l'Assemblée nationale, et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides. » Quand on signa le procès-verbal, il n'y eut qu'un opposant, Martin (d'Auch); encore faillit-il être assommé par la foule en sortant de la salle. Le procès-verbal de toute la séance fut immédiatement publié. L'impression de cette lecture sur la nation a fait de la séance du Jeu de paume une des grandes journées de la Révolution. La salle du Jeu de paume existe encore et est ouverte au public. J. T.

JEUDI, par corruption du latin *Jovis dies*, parce que ce jour était, chez les anc. Romains, consacré à Jupiter, 5e jour de la semaine en partant du dimanche. Le *jeudi gras* est celui qui précède le mardi gras du carnaval. Le *jeudi saint* est celui de la semaine qui précède Pâques : l'Église célèbre, pendant ce jour, l'institution de l'Eucharistie; le clergé de chaque église communie de la main de son chef, afin de mieux représenter la Cène que le Seigneur fit avec ses apôtres; l'évêque consacre les saintes huiles; à la messe, les cloches sonnent au *Gloria in excelsis*, pour ne plus se faire entendre qu'au même moment de l'office du samedi saint, et le célébrant porte le St-Sacrement à un reposoir ou *tombeau* préparé à cet effet; le soir, on dépouille les autels, on reproduit le lavement des pieds par Jésus-Christ, cérémonie que firent souvent eux-mêmes les rois catholiques, et, à Rome, le pape prononce la bulle *In cœna Domini*. B.

JEUFFROY, graveur en pierres fines, né à Rouen en 1749, m. en 1826, apprit seul le dessin, alla en Italie pour se perfectionner, et y grava de petites pierres pour Pichler, qui les vendait comme des antiques. De retour à Paris, il fut directeur de l'école de gravure sur pierres dans la maison des sourds-muets, et entra à l'Institut en 1803. Ses principaux ouvrages sont : *le Vainqueur buvant dans une coupe*, 1771, exécuté en une seule nuit, *Méduse*, en creux sur une améthyste; les *Têtes des trois Consuls* de la république française; le portrait de *Mirabeau*, etc. B.

JEÛNE, abstention de nourriture, par esprit de mortification, pendant tout un jour ou une partie du jour; abstinence de certains aliments, ou diminution de la nourriture. Le jeûne, sous ces diverses formes, était fréquemment pratiqué chez les peuples de l'antique Orient, Phéniciens, Assyriens, Égyptiens et autres. Les prêtres égyptiens s'abstenaient perpétuellement de chair, d'œufs, de lait et de vin, et les Mages, chez les Perses, ne mangeaient que des légumes et de la farine. — Les Grecs adoptèrent aussi la coutume du jeûne; dans certaines de leurs fêtes, entre autres celles d'Eleusis et les Thesmophories, les femmes observaient le jeûne pendant un jour tout entier. Ceux qui voulaient se faire initier aux mystères de Cybèle, devaient s'y préparer par un jeûne répété 10 jours de suite. Les prêtres ou prêtresses, qui rendaient des oracles, jeûnaient avant de prophétiser; enfin, dans les expiations et les purifications, on jeûnait aussi. — A Rome, le jeûne fit partie des coutumes religieuses, presque dès l'origine de la ville. Numa observait un jeûne périodique annuel, le jour des Sémentines. Plus tard, les Décemvirs ordonnaient des jeûnes publics, occasionnels ou périodiques, pour apaiser les dieux. Il y avait des jeûnes réglés en l'honneur de Jupiter. Aux jeux Céréaux, qui duraient 7 jours, les matrones jeûnaient chaque jour jusqu'au soir. L'an 193 av. J.-C., on institua un jeûne quinquennal en l'honneur de Cérès. — Chez les juifs, le peuple observait le jeûne universel le 10 du 7e mois de l'année ecclésiastique, pour l'expiation de ses péchés; un autre dans les 4e, 5e et 10e mois; et 2 autres le lundi et le jeudi de chaque semaine. — Dans les premiers âges du christianisme, les fidèles jeûnaient le mercredi et le vendredi de chaque semaine, en mémoire des souffrances et de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ; l'Église d'Occident observait un 3e jeûne le samedi, pour honorer la sépulture du Sauveur; elle le suspendait dans le temps pascal jusqu'à la Pentecôte. Enfin dans tous les siècles, l'Église a prescrit des jeûnes occasionnels, pour demander des grâces à Dieu, ou la cessation d'une calamité publique. Chez les chrétiens, le jeûne le plus solennel est le Carême (*V. ce mot*), et chez les mahométans, c'est le Ramazan ou Ramadan. (*V. ce mot.*) Le jeûne des chrétiens consistait originairement à s'abstenir de viande, d'œufs, de laitage, de vin, et à ne faire qu'un seul repas après le coucher du soleil. Cet usage dura jusqu'au XIIIe siècle, en Occident aussi bien qu'en Orient. (*V.* QUATRE-TEMPS.)

JEUNESSE DORÉE, nom donné en France, après le 9 thermidor, à des jeunes gens de la bourgeoisie parisienne qui, par opposition aux révolutionnaires dits *sans-culottes*, affectaient un costume recherché et des mœurs élégantes, et se présentaient comme vengeurs des victimes de la Terreur. Ils étaient armés de grosses cannes, et attaquaient les jacobins dans tous les lieux publics et jusque dans les clubs, en chantant le *Reveil du peuple*. Le conventionnel Fréron, rédacteur du journal *l'Orateur du peuple*, était comme leur chef, ce qui les fit appeler aussi *la jeunesse dorée de Fréron*. (*V.* INCROYABLES et MUSCADINS.)

JEUPARANA ou **RIO-DE-MACHADO**, riv. du Brésil (Mato-Grosso), naît dans la comarca de Juruena, coule au N.-O., et se jette dans la Madeira. Cours de 500 kil.

JEUX FLORAUX. *V.* FLORAUX.

JEUX-PARTIS, nom donné aux poèmes dialogués, souvent mêlés de musique à 2 parties, que composaient les poètes français du moyen âge. Tels étaient *la Cour de Paradis*, *le Purgatoire de St Patrice*, *Aucassin et Nicolette*, *Robin et Marion*.

JEUX PUBLICS CHEZ LES ANCIENS. — *Chez les Grecs*, c'étaient de grandes solennités religieuses, instituées, la plupart par des héros hellènes, et qui se célébraient dans diverses contrées. Elles consistaient en courses de chars, à cheval ou à pied, en combats d'athlètes, joutes de lutteurs, exercices du javelot et du disque. Les Grecs avaient toujours pour but d'encourager ce qui pouvait préparer aux rudes exercices de la guerre et développer la vigueur physique. On venait de toutes parts, même des pays étrangers, voir les jeux de la Grèce, qui se célébraient avec beaucoup de pompe, ordinairement dans une plaine. Des magistrats présidaient à la fête, et distribuaient aux vainqueurs les récompenses, consistant soit en un vase, comme aux jeux Panathénaïques, soit en une simple couronne de laurier, d'olivier, de pin, ou d'ache. Les combattants des jeux étaient tous citoyens, et l'on tenait leur victoire pour si honorable, que la patrie des vainqueurs s'en glorifiait et les récompensait. (*V.* ATHLÈTES et ISÉLASTIQUES.) Il y avait 4 jeux solennels très renommés : les *Isthmiques*, les *Néméens*, les *Olympiques* et les *Pythiques*. On nommait encore, en second ordre, les jeux *Panhelleniens*, *Panathénaïques* et *Pyrrhiques*. *V.* ces divers mots, et en général Meursius, *Græcia Feriata*, dans le *Thesaurus* de Gronovius; Krause, *Gymnastique et Agonistique des Hellènes*, 1843 (en all.) — *Chez les Romains*. Fêtes religieuses, célébrées toutes à Rome, et consistant en spectacles composés de courses en chars, à cheval, ou à pied; d'exercices gymniques, ou de représentations scéniques, suivant la divinité ou les divinités que l'on voulait honorer. Il y avait des *jeux solennels*, institués à perpétuité et revenant à époques fixes : on en comptait au moins une vingtaine; des *jeux honoraires*, donnés à l'occasion de la dédicace d'un temple, d'un théâtre ou d'un amphithéâtre, de funérailles, d'un triomphe, ou du jour natal de l'empereur; des *jeux votifs*, voués par le sénat, ou par un magistrat en fonctions, à Rome ou à l'armée, dans des circonstances extraordinaires, comme début d'une guerre, siège d'une ville, bataille engagée ou sur le point de l'être, calamité publique, etc. On croyait par ces vœux apaiser les dieux ou se les rendre propices; néanmoins le votant ne s'engageait à les acquitter que dans le cas où ses prières auraient été exaucées; enfin les *jeux impératifs*, célébrés sans condition, lorsque les prêtres les ordonnaient pour conjurer des prodiges menaçants. — Les jeux se donnaient en plein air; aussi les célébrait-on toujours pendant la belle saison, depuis l'équinoxe du printemps jusqu'au mois de novembre. Dans cette période de 8 mois, les jeux solennels absorbaient 67 jours, et comme il y avait toujours bon nombre de jeux occasionnels, près de la moitié de la belle saison se passait en fêtes. — Les jeux solennels faisaient partie du culte institué, et, comme tels, étaient célébrés aux frais de l'État, par les questeurs, les édiles, et plus ordinairement les deux préteurs de Rome. Le trésor payait aussi les jeux votifs ou impératifs; les premiers, après que le sénat les avait approuvés : le votant les faisait célébrer. Les jeux honoraires se faisaient aux frais de celui qui les donnait. Tous les jeux, quels qu'ils fussent, étaient une très lourde charge pour les magistrats chargés d'y présider, car ils en faisaient une occasion de plaire au peuple, et dans cette vue les célébraient avec une émulation de magnificence, qui les forçait d'ajouter beaucoup à la somme allouée pour ceux que payait le trésor public. Beaucoup de citoyens s'endettaient, se ruinaient pour donner des jeux splendides, où le peuple était toujours admis gratis. L'empereur Auguste défendit qu'aucun citoyen pût employer à donner des jeux rien au delà de son patrimoine. Tous les acteurs des jeux étaient des esclaves ou au moins des salariés; ce ne fut que par exception que des Romains y figurèrent quelquefois, du temps des empereurs, car cet acte était dégradant pour un citoyen. Les jeux solennels étaient, par ordre alphabétique : les jeux *Agonaux* ou les *Agonales*, les jeux *Actiaques*, *Augustaux* ou *Palatins*, *Apollinaires*, *Céréaux*, *Césariens*, *Capitolins*, *Compitaliens* ou les *Compitales*, *Décennaux*, *Floraux*, *Martiaux*, *Mégalésiens*, *Piscatoriens*, *Plébéiens*, *Quinquennaux*, *Romains* ou *Grands Jeux*, *Scéniques*, *Séculaires*, *Tauriliens*, et *Victoriaux*. (*V.* ces divers mots, ainsi que les mots : CASTRENSE, CIRCENSES, CONSUALES, TÉTENTINS, TROIENS.)

JEUX RÉCRÉATIFS DES GRECS ET DES ROMAINS. On en comptait environ 60. Il serait difficile, sinon impossible, de distinguer ceux qui ne furent pas communs aux 2 peuples. Voici les principaux, ou du moins ceux que l'on croit connaître. Nous les partagerons en *jeux des enfants* et *jeux des hommes*. Les *jeux des enfants* étaient : l'*épostracisme*, ou les ricochets, consistant à faire voler des coquilles plates sur la face de l'eau; la *mouche d'airain*, espèce de collin-maillard; l'*ascoliasme*, ou la course à cloche-pied (*V.* ASCOLIES); le *colabisme*, jeu ressemblant à notre main-chaude; le *trochus*, cerceau roulant; le *follis*, ballon gonflé de vent (*V.* BALLES); le *tourbillon*

(*turbo*), petit cône de bois que l'on faisait tourner à terre en le fouettant avec une lanière; *pair ou impair*, qui se jouait avec quelque petite monnaie ou des noix; *tête ou nef*, où l'un des joueurs jetait un as en l'air, en criant, avant qu'il fût retombé, de quel côté il souhaitait que la pièce se présentât; les *chars*, où des enfants s'attelaient, tandis que d'autres, montés dedans, les conduisaient comme des chevaux; l'*équitation sur un bâton*, qui figurait un cheval; la *cachette*, ou jeu de cache-cache; les *cabanes* de cartes ou de baguettes; les *souris attelées* à de petits chars; les *noix*, où des joueurs placés à distance visaient à en jeter une dans l'orifice étroite d'une amphore, ou bien tâchaient d'atteindre avec une noix 4 autres posées à terre en pyramide; les *ocella*, où l'on faisait rouler des noix les unes vers les autres, en les posant sur un plan incliné; les *magistrats*, où l'on simulait tout ce qui se faisait devant les tribunaux, y compris l'incarcération des condamnés; l'*armée* ou la *légion*, imitation pacifique d'une chose guerrière, etc. Il faut y ajouter les jouets découverts surtout dans les tombeaux, les poupées par exemple, dont quelques-unes étaient d'une grande richesse. — *Jeux des hommes*. Il y avait : les *duodecim scripta*; les *latrunculi*, espèce de jeu de dames; les *tali* ou osselets, la *mica* (*V. ces mots*); la *sphéromachie* (*V.* Balles); *pair ou impair*; les *nœuds*, consistant à faire un tissu de nœuds compliqués, qu'un autre joueur devait défaire; *tessères* ou dés, jeu de hasard. — Les anciens Égyptiens avaient des divertissements analogues, qui sont assez souvent représentés sur les monuments. *V.* R. Ménard, *Vie privée des anciens*, t. II, p. 20-24. C. D—y.

Jeux récréatifs en France. — *Jeux de cartes et de hasard*. Nous parlerons de préférence de ceux qui sont tombés en désuétude, et dont les noms se rencontrent dans les mémoires ou les relations des derniers siècles. (*V.* aussi Cartes.)

Bassette, jeu de cartes de hasard, qui se jouait à 5 personnes, un banquier et 4 joueurs. Le banquier avait 52 cartes, et les 4 joueurs chacun 13 d'une couleur; on appelait leur jeu *livre*. Le banquier battait le sien, puis les joueurs abaissaient telles cartes de leur *livre* qu'ils voulaient, et *couchaient* dessus, c.-à-d. faisaient une mise d'argent à leur gré. Alors le banquier prenait son jeu à l'endroit, de manière à voir la 1re carte, et tirait les cartes 2 à 2, jusqu'à épuisement du jeu. La 1re de chaque coupe était pour lui, la 2e, pour les joueurs. Si, par exemple, la 1re tirée était un roi, le banquier gagnait tout ce qui avait été *couché* sur les rois; si elle était la 2e, il payait tous les joueurs. Si les deux cartes tirées étaient semblables, on les appelait *doublets*, et le banquier seul gagnait. Tout joueur pouvait *coucher* de nouveau pendant le jeu, pourvu que ce ne fût pas sur le couple dont on voyait la 1re carte. — La bassette fut introduite en France vers 1674; on y joua avec une fureur ruineuse, et, en 1691, la police interdit ce jeu.

Biribi, jeu de hasard, qui se jouait sur une grande table divisée en 70 cases numérotées. Un sac contenait 64 boules numérotées de 1 à 64. Chaque joueur tirait une boule, et s'il amenait un numéro correspondant à celui de la case sur laquelle il avait mis son argent, le banquier lui payait 64 fois sa mise; dans le cas contraire, il la perdait.

Brelan, jeu de cartes qui date, à ce que l'on croit, du xvie siècle. Il se jouait à 3, 4 ou 5 personnes. Chacun recevait 3 cartes; on faisait des échanges par enchères, c.-à-d. en achetant quelques-unes des cartes restées au talon, afin de tâcher de réunir 3 cartes de même figure ou de même point : cela faisait brelan, et donnait le gain de la partie.

Cavagnole, de l'italien *cavajola*, serviette, jeu de hasard qui se jouait avec de petits tableaux à 5 cases numérotées, sur lesquelles chaque joueur mettait son enjeu. Les mêmes numéros étaient répétés sur des boules, que les joueurs tiraient tour à tour d'un sac. Quand on n'amenait pas les numéros de son tableau, on perdait sa mise, au profit des joueurs plus heureux. Le cavagnole fut importé de Gênes en France pendant le xviiie siècle, et jouit alors d'une grande vogue.

Hoc, jeu de cartes ainsi nommé parce qu'il y a 6 cartes qui coupent toutes les autres, et sont ainsi hoc ou assurées à celui qui les joue; ce sont les 4 rois, la dame de pique, et le valet de carreau. *Hoc* est une vieille expression proverbiale : on disait autrefois : « Cela m'est *hoc*, » pour exprimer qu'une chose ne pouvait nous échapper. Le hoc se jouait avec un jeu entier, à 2 ou 3 personnes. On en a attribué l'invention au cardinal Mazarin.

Hoca, jeu de hasard, introduit en France par les Italiens au temps de Mazarin. Il se jouait sur une table marquée de 30 numéros, sur lesquels les joueurs faisaient leurs mises. On avait ensuite 30 petites boules, dans chacune desquelles on introduisait un billet de parchemin portant l'un des chiffres de la table. Un banquier, après avoir remué ces boules dans un sac, en tirait une pour chaque joueur, et s'il amenait le numéro correspondant à celui de la mise, il payait au gagnant 28 fois sa somme.

Hombre, jeu de cartes en usage du temps de Louis XIII et de Louis XIV. On le jouait à 2 ou 3 personnes, mais presque toujours à 3, avec un grand jeu moins les 8, les 9 et les 10. Chaque joueur recevait 9 cartes, et pouvait en écarter autant qu'il voulait. L'as de pique l'emportait sur toutes les autres cartes, et l'atout était la couleur en laquelle celui qui ouvrait le jeu faisait son jeu. On appelait ce joueur l'*hombre*. Il gagnait en faisant le plus grand nombre de levées. Le jeu de l'hombre fut apporté en France par les Espagnols, qui l'avaient inventé au xvie siècle. *Hombre* signifie homme.

Lansquenet, jeu de cartes introduit en France par les lansquenets allemands. C'est un vrai jeu de hasard, qui se joue avec plusieurs jeux et par un nombre illimité de joueurs. Un seul tient les cartes, et porte le nom de banquier. Après avoir battu et fait couper, il annonce la somme qu'il veut engager. Les assistants se cotisent pour lui tenir tête. Alors il retourne une carte, qu'il place à sa gauche et qui est la sienne, ensuite une 2e, qu'il met à droite, pour les pontes; puis il tire encore dans le jeu, jusqu'à ce qu'il ait rencontré une carte pareille aux 2 premières : si c'est la sienne, il gagne; dans le cas contraire, il perd, et la banque passe à un autre. Le Lansquenet est un jeu de tripot, qui fut très en vogue pendant le xviie siècle, et fut prohibé par Louis XIV; néanmoins, on y jouait encore au commencement du xviiie siècle. Il a reparu à Paris, vers l'année 1848. C. D—y.

JEVER, v. du duché d'Oldenbourg, à 10 kil. de la mer du Nord; 4,580 hab. Manufacture de tabac; tanneries; distilleries. Ch.-l. d'une anc. seigneurie de même nom.

JEYPOOR. *V.* Djeypour.

JEZABEL, fille d'Ithobaal, roi de Sidon, et femme d'Achab, roi d'Israël, introduisit à Samarie le culte de Baal, et persécuta les prêtres du vrai Dieu. Elle fit mourir injustement Naboth, qui refusait de lui vendre sa vigne. Jéhu, devenu roi, la fit jeter par une fenêtre de son palais, et elle fut dévorée par les chiens, selon la prédiction du prophète Élie, 876 av. J.-C. L—h.

JEZD. *V.* Yezd.

JEZDEGERD. *V.* Yezdegerd.

JÉZID. *V.* Yézid.

JEZRAËL, anc. v. de Palestine (Galilée), dans la tribu de Zabulon, près des monts Gelboé, et du ruisseau Jezraël, affl. du Jourdain. Résidence d'Achab; Jézabel y périt. Auj. *Zerin*.

JEZZAR. *V.* Djezzar.

JHALAOUAN. *V.* Djalavan.

JICA-GOUNGAR-ZOUNG, v. de l'empire chinois (Tibet), sur l'Yarou-Dzangbo (Brahmapoutra supérieur); 100,000 hab.

JIHON. *V.* Djihoun.

JIJELLI. *V.* Djidjelli.

JIKADZÉ, v. de l'empire chinois (Tibet), près de l'Iraouaddy, cap. du territoire soumis au Bantchan-Lama ou Bogdo-Lama, qui réside dans le voisinage, au magnifique couvent de Djachi-Loumbo; 9,000 hab.

JIPARANA. *V.* Jeuparana.

JIQUITINHONHA, riv. du Brésil (Minas-Geraës), se réunit, après un cours de 240 kil., à l'Araçuady pour former le Rio-Grande de Belmonte. On y trouve beaucoup de diamants.

JITOMIR, en polonais *Zytomiesrz*, v. de la Russie d'Europe, à l'O., ch.-l. du gvt de Volhynie, sur la rive g. du Téterev; 54,224 hab., dont beaucoup de juifs. Évêché russe, évêché catholique uni à celui de Loutzk, séminaire théologique, gymnase, bibliothèque. Chapelleries, tanneries. Comm. de vins de Hongrie et de Valachie.

JIZDRA, v. de la Russie d'Europe, gvt de Kalouga, sur la Jizdra et près de son confl. avec l'Oca; 11,730 hab. Chanvre.

JOAB, neveu de David, général habile, mais cruel, vainquit Abner, général d'Isboseth, fils de Saül; mais il souilla sa victoire, en tuant par trahison Abner, quand celui-ci se fut soumis. Il subjugua les Syriens et les Jébuséens, défit Absalon, et le tua malgré les ordres de David; puis il assassina Abisa, son rival, et devint ainsi odieux au roi, qui pourtant n'osa le punir. Mais, David étant mort, Joab prit parti pour Adonias, compétiteur de Salomon, et celui-ci ayant triomphé le fit mettre à mort, à Gabaon, l'an 1014 av. J.-C. L—h.

JOACHAZ, fils et successeur de Jéhu, roi d'Israël, 848-832 av. J.-C., fut impie au commencement de son règne; mais, vaincu par Hazaël, roi de Syrie, il s'humilia devant Dieu, qui suscita son fils Joas pour rétablir les affaires d'Israël.

JOACHAZ, fils et successeur de Josias, roi de Juda, régna au détriment de Joachim, son frère aîné, l'an 609 av. J.-C.;

mais il fut détrôné, au bout de 3 mois, par Néchao, roi d'Égypte, et alla mourir dans ce pays.

JOACHIM ou **ÉLIACIM**, frère et successeur de Joachaz, roi de Juda, fut rétabli sur le trône qui lui appartenait par droit d'aînesse, grâce à Néchao, roi d'Égypte, vainqueur de Joachaz, l'an 609 av. J.-C. Son règne fut impie : il persécuta le prophète Jérémie. Dieu, pour le punir, le fit tomber sous la domination de Nabuchodonosor, 606.

JOACHIM (Saint), époux de Ste Anne et père de la Vierge Marie. Fête, le 20 mars.

JOACHIM, dit *le Prophète*, né en 1130 à Celico (Calabre), m. en 1202, fut page de Roger, roi de Sicile, fit ensuite le voyage de la Terre-Sainte, et, à son retour, entra à l'abbaye de Sambuccino, dont il devint prieur et abbé. Plus tard, il fonda un monastère à Flora et lui donna une règle imitée de celle de Cîteaux, mais plus rigide. D'autres couvents adoptèrent sa réforme, dont les statuts furent approuvés par le pape Célestin III.

On a de lui : *Liber concordiæ Novi ac Veteris Testamenti*; des *Commentaires* sur Isaïe, Jérémie et l'Apocalypse, etc.

JOACHIM (George) surnommé *Rhæticus*, né à Feldkirch (Grisons) en 1514, m. en 1576, professeur de mathématiques et d'astronomie à Wittemberg, adopta le système de Copernic, et publia ses ouvrages.

On a de lui : *Narratio de libris Revolutionum Copernici*, Dantzig, 1540, in-4° ; *Orationes de astronomia et geographia et physica*, Nuremb., 1542 ; *Ephemeris ex fundamentis Copernici*, Leipz., 1550, in-4°.

JOACHIM Ier, électeur de Brandebourg, 1499-1535, fils de Jean le Cicéron. Son savoir dans les langues, l'histoire et les mathématiques, lui valut le nom de *Nestor*. Dès son avènement, âgé de 14 ans, il gouverna avec énergie et sagesse. Il créa, en 1506, une université à Francfort-sur-l'Oder, poursuivit l'œuvre de son père contre les excès de la noblesse, et établit, en 1516, une juridiction régulière par la fondation du tribunal de Berlin (*Kammergericht*). Il combattit Luther et la Réformation; sa femme Élisabeth de Danemark, amie de la nouvelle doctrine, fut forcée de fuir. Les juifs, qu'il chassa du pays, étaient aussi l'objet de sa haine. En 1524, il ajouta le comté de Ruppin à l'électoral, et, contrairement à la loi donnée par Albert l'Achille, partagea les Marches, en érigeant la Nouvelle-Marche et quelques dépendances en principauté pour son second fils Jean. E. S.

JOACHIM II, électeur de Brandebourg, 1535-1571, appelé *l'Hector* à la suite de ses campagnes en Turquie, fils aîné de Joachim Ier. Il était fastueux et prodigue. Il introduisit, en 1539, la Réformation dans son pays, réforma la justice, incorpora les évêchés de Brandebourg, de Havelberg et de Lebus à l'État, et affecta les revenus des couvents aux besoins de l'université de Francfort-sur-l'Oder, des hôpitaux et des écoles. Il créa un consistoire pour le culte et l'instruction publique. Il conclut, en 1537, un traité de succession avec le duc de Liegnitz, et éleva, en 1569, des prétentions sur le duché de Prusse. E. S.

JOACHIM-FRÉDÉRIC, électeur de Brandebourg, 1598-1608, fils de Jean-George. Pour affermir ses prétentions sur le duché de Prusse, il épousa la fille aînée, après que son fils eut épousé la fille cadette du duc de Prusse. En 1598, il renouvela à Gera, avec le margrave Georges-Frédéric, la loi de succession d'Albert l'Ulysse et l'Achille. E. S.

JOACHIM, roi de Naples. (*V.* Murat.)

JOACHIMSTHAL, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la Weseritz; 6,628 hab. Direction et tribunal des mines. Exploit. de plomb, étain et cobalt. On y frappa des monnaies d'argent, dites *joachimsthaler*, dès 1519.

JOAD ou **JOÏADA**. *V.* Joas.

JOANA, v. de l'île de Java, sur la côte N., et près d'une rivière de son nom, à 490 kil. E. de Batavia. Établissement hollandais.

JOANA, une des îles Comores. (*V.* Anjouan.)

JOANÈS (Vincent), peintre espagnol, chef de l'école de Valence, né en 1523 à Fuente-de-la-Higuera, m. en 1579. Il alla se perfectionner en Italie, où il étudia surtout l'école romaine. Joanès possédait la science des raccourcis, drapait largement, et dessinait avec une grande pureté : ses têtes ont du caractère, ses attitudes de la noblesse; son exécution est un peu timide, et sa couleur un peu sèche. Il se préparait à ses ouvrages importants par la communion. On voit de ses tableaux dans les principales villes de la Péninsule ibérique : Madrid en possède six, représentant l'*Histoire de St Étienne*, et qui jouissent d'une grande réputation. On admire de lui un *Christ soutenu par des anges*, une *Cène*, et un *St François de Paule*. A. M.

JOANICE ou **JEAN**, dit *Calojean* (le beau Jean), roi de Bulgarie, 1196-1207 dépouilla du trône les fils de son frère Pierre, fit sanctionner son élévation par le pape, excita une insurrection de Grecs contre Baudouin, empereur latin de Constantinople, vainquit et prit ce prince à Andrinople, et l'enferma à Tirnova. Il attaqua le royaume de Thessalonique, fondé par Boniface de Montferrat, mais il mourut avant de l'avoir conquis.

JOANNE (Adolphe-Laurent), littérateur et géographe, né à Dijon en 1813, m. en 1882. Il débuta au *Journal de l'instruction publique*, d'où il passa à la *Gazette des Tribunaux*, au *Droit*, à la *Revue Britannique*, au *National* et à l'*Illustration*. Il inaugura la série de ses *Itinéraires*, souvent réimprimés, par l'*Itinéraire descriptif de la Suisse*, 1841. Il dirigea la publication d'une collection complète de *Géographies départementales* et fut un des fondateurs du Club Alpin. On a de lui un volume de vers, *Souvenir des Alpes*, 1852, des romans et un proverbe : *On ne badine pas avec l'eau froide*, 1879.

JOANNY (Jean-Bernard **BRISEBARRE**, dit), acteur tragique, né à Dijon en 1775, m. en 1854, étudia d'abord la peinture, s'engagea à 16 ans dans un bataillon de volontaires parisiens, passa dans un régiment de hussards, et après 4 ans de service, obtint un congé. Placé dans un bureau, le séjour de Paris éveilla en lui le goût de jouer la comédie ; il s'exerça sur les théâtres de société, reçut des leçons de Mlle Sainval et de Talma, et, en 1797, débuta, dans les premiers rôles tragiques, au Théâtre-Français du faubourg Saint-Germain. Ce théâtre ayant été fermé, Joanny parcourut les départements, où il jouait la tragédie et la haute comédie avec un grand succès. En 1819, il s'engagea au théâtre de l'Odéon, alors second Théâtre-Français, où il créa plusieurs rôles importants dans les tragédies de C. Delavigne, passa au Théâtre-Français en 1825, et y resta jusqu'en 1841. Joanny avait un jeu plein de force et de vigueur, mais emphatique et saccadé. On l'avait surnommé le *Talma de la province*.

JOÃO-DA-FOZ (**SÃO-**), v. de Portugal (Douro), sur la rive dr. du Douro, à 3 kil. O. de Porto ; 3,064 hab.

JOÃO-DEL-REY (**SÃO-**), v. du Brésil (Minas-Geraës) ; 6,000 hab. Riches lavages d'or.

JOAS, roi de Juda, fils d'Ochosias, fut sauvé des mains d'Athalie par sa tante Josabeth, femme du grand-prêtre Joad ou Joïada, qui l'éleva dans le Temple jusqu'à l'âge de 7 ans. Proclamé roi par les Lévites et ensuite par le peuple, il succéda à son aïeule que Joad fit mettre à mort, 870 av. J.-C. Après la mort de son bienfaiteur, Joas céda à ses passions, et livra au supplice Zacharie, fils de Joad. Il fut puni par une invasion d'Hazaël, roi de Syrie, qui pilla les trésors du Temple, et fut lui-même égorgé par ses serviteurs, l'an 831. L—h.

JOAS, roi d'Israël, 832-817 av. J.-C., fils et successeur de Joachaz, remporta plusieurs victoires sur Benhadad, roi de Syrie, défit Amasias, roi de Juda, et entra en vainqueur dans Jérusalem.

JOATHAN, roi de Juda, succéda à son père Osias, 752 av. J.-C. Il régna dans la crainte du Seigneur, releva les murs de Jérusalem, imposa un tribut aux Ammonites, et fit la guerre à Rasin, roi de Syrie, et à Phacée, roi d'Israël. Son fils Achaz le remplaça en 737.

JOB, personnage biblique, célèbre par sa piété et sa résignation, vivait dans l'Idumée à une époque incertaine. Dieu permit au démon, jaloux de sa vertu, d'éprouver ce saint homme. Job perdit coup sur coup ses richesses, ses enfants et fut frappé d'un effroyable ulcère. Mais sa patience n'en fut pas ébranlée. Dieu lui rendit alors, avec la santé, le double des biens qu'il avait perdus, et une nouvelle et nombreuse famille. Le *Livre de Job*, que de graves autorités attribuent à Moïse, après la sortie d'Égypte, fut écrit primitivement en vers libres, dans la langue hébraïque, mêlée d'arabe et de chaldéen. Ce livre a été traduit en vers français par Levavasseur, 1626, par Baour-Lormian, 1847, et en prose par Laurent, 1839, E. Renan, 1859. L—h.

JOBARD (Jean-Baptiste-A.-M.), savant belge, d'origine française, né en 1792 à Baissey (Haute-Marne), m. en 1861, fit ses études au collège de Langres, fut géomètre du cadastre à Groningue en 1811, puis à Maestricht, et obtint, après 1815, des lettres de grande naturalisation dans les Pays-Bas. En 1817, il importa la lithographie en Belgique, et fonda un établissement qui eut une grande réputation. La révolution de 1830 l'ayant ruiné, il traita dans les journaux et les revues, les questions d'économie sociale et industrielle, et, propriétaire du *Courrier belge* depuis 1839, se fit promoteur des inventions utiles. On le compta parmi les plus ardents soutiens de la propriété intellectuelle, qu'il appelait *monautopole*. Contrôleur des finances de Belgique, conservateur du Musée de l'industrie belge, il dirigea à Bruxelles le *Bulletin de l'industrie belge*.

Ses principaux ouvrages sont : *de la Propriété de la pensée*, 1837; *Création de la propriété industrielle*, 1843 ; *Nouvelle économie sociale, ou Monautopole industriel, artistique, commercial et littéraire*, 1844 ; *les Nouvelles Inventions*, 1857, 2 vol.

JOBERT (Le P. Louis), habile numismate, né à Paris

en 1637, m. en 1719, entra chez les jésuites à l'âge de 15 ans, et y professa la rhétorique.

Il a laissé : *la Science des médailles*, Paris, 1692, in-12; nouvelle édition, revue et augmentée par La Bastie, Paris, 1739, 2 vol. in-12.

JOBERT (Antoine-Joseph), chirurgien, né en 1799 à Lamballe, m. en 1867, fut attaché à l'hôpital Saint-Louis et à l'Hôtel-Dieu de Paris, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté, membre de l'Académie de médecine en 1840, et de l'Académie des sciences en 1856.

Il a publié : *Traité théorique et pratique des maladies chirurgicales du canal intestinal*, 1829, 2 vol.; *Plaies d'armes à feu*, 1830; *Mémoire sur la cautérisation du col de l'utérus, et description d'un speculum à bascule*, 1833; *Études sur le système nerveux*, 1838, 2 vol.; *Traité de chirurgie plastique*, 1849, 2 vol. et atlas; *Traité des fistules vésico-utérines*, 1852; *des Appareils électriques des poissons*, 1858; une foule de travaux dans les recueils scientifiques.

JOBIE, île de l'Océanie, séparée, par un détroit de même nom, de l'île Mysory; 150 kil. sur 40.

JOBII VILLA, nom latin de Jupille.

JOCASTE. *V.* Œdipe.

JOCHMUS (Auguste-Jacques), baron de Cotignola, général autrichien, né à Hambourg en 1808, m. en 1881, fut destiné au commerce. Entraîné par le mouvement philhellène de 1827, il assista comme volontaire à la prise de Missolonghi et d'Anatoliko, devint capitaine en 1828, puis adjudant du général Church. A l'avènement du roi Othon, 1832, il fut attaché au ministère de la guerre et dressa le plan de la nouvelle Sparte. Il passa ensuite en Espagne et servit dans la légion anglaise, qui combattait pour la reine Isabelle et pour le gouvernement constitutionnel, sous les ordres du général Lacy Evans. Lieutenant-colonel après l'attaque des lignes de Saint-Sébastien, il devint chef d'état-major du général Reid. Colonel en 1836, il fut fait général après la prise d'Ira par Espartero, et chef d'état-major général de l'armée des Asturies. De retour en Angleterre en 1838, il fut envoyé par lord Palmerston à Constantinople en 1840, pour y arrêter avec lord Ponsonby, le plan de la campagne contre Méhémet-Ali. Chargé de l'exécuter lui-même, il passa en Asie, avec le grade de général de division et le titre de pacha. L'amiral Stopford le choisit pour chef d'état-major. Le siège de Saint-Jean-d'Acre lui valut le titre de général en chef, déc. 1840. Après la campagne, il fut sous-secrétaire d'État au ministère de la guerre, et resta à Constantinople jusqu'en 1848. Lorsque la révolution éclata en Allemagne et à la retraite de M. de Gagern, il fut appelé par l'archiduc Jean, vicaire de l'empire, au ministère des affaires étrangères et de la marine, mai 1849, réprima quelques émeutes et donna sa démission. En mai 1859, il fut élevé dans l'armée autrichienne au grade de lieutenant-feld-maréchal, mais la paix de Villafranca l'empêcha d'entrer en campagne. L'année suivante il reçut de l'empereur le titre héréditaire de baron.

On a de lui divers mémoires militaires ou politiques, *la Guerre de Syrie, Décadence de l'empire ottoman*, etc.

JOCONDE ou **JOCUNDUS.** *V.* Giocondo.

JODELLE (Étienne), sieur du Lymodin, né à Paris en 1532, m. en 1573, est le premier en France qui ait composé des tragédies imitées des Grecs, avec prologues et chœurs. Auteur de *Cléopâtre captive* et de *Didon se sacrifiant*, il joua le rôle principal de la première pièce en 1552, à l'hôtel de Reims, puis au collège de Boncour en présence d'Henri II, qui le gratifia de 500 écus. Il fut l'ami de Belleau, de Jean de la Péruse, l'imitateur de Ronsard, et un des membres de la Pléiade de Charles IX. Il n'avait aucune idée de la contexture dramatique; son style est dur, déclamatoire, plein de ces jeux de mots que les Italiens avaient mis à la mode. On a encore de Jodelle une comédie en 5 actes, *Eugène, ou la Rencontre*. Ses *Œuvres et mélanges poétiques* ont paru à Paris, 1574, in-4°, et 1583, petit in-12. Ses poésies latines valent mieux que ses vers français.

JODOIGNE, en flamand *Geldenaken*, v. de Belgique (Brabant), sur la Gheete; 4,320 hab. Brasseries, distilleries, huileries.

JODRUM, nom latin de Jouarre.

JOECHER (Chrétien-Théophile), savant biographe, né à Leipzig en 1694, m. en 1758, étudia la médecine, puis la théologie et l'art oratoire, fit des cours de rhétorique de 1715 à 1730, dirigea, de 1721 à 1739, les *Acta eruditorum* de Leipzig, occupa les chaires de philosophie, puis d'histoire à l'université de cette ville, et fut bibliothécaire en 1742.

Son principal ouvrage est l'*Allgemeines Gelehrten-Lexicon* (Dictionnaire universel des savants), Leipz., 1750, 4 vol. in-4°, immense travail, continué par Dunkel, 1755-60, par Adelung, 1784-87, et par Rotermund, 1810, sans avoir été achevé.

JOEL, le 2e des 12 petits prophètes Juifs, contemporain de Jérémie. Les trois chapitres qu'il a laissés contiennent des prophéties allégoriques, presque toutes relatives à la venue du Messie. L—h.

JOFFREDY ou **GEOFFROY** (Jean de), né à Luxeuil en 1412, m. en 1473, étudia le droit à Cologne et à Pavie, et professa la théologie à Milan. Évêque d'Arras à l'avènement de Louis XI, 1461, il négocia avec le pape Pie II, l'abolition de la Pragmatique-Sanction de Bourges, reçut le chapeau de cardinal et l'évêché d'Albi. Louis XI le chargea de diverses missions politiques dans le midi de la France notamment contre Jean V d'Armagnac.

JOGHIS ou **JOGUIS**, mendiants indiens qui se vouent aux pénitences les plus extraordinaires. Ils vivent d'aumônes, se tiennent sur les places et aux portes des pagodes, restent des mois entiers sans changer de position, laissant leur barbe, leurs cheveux et leurs ongles prendre des dimensions démesurées.

JOHANNEAU (Éloi), né en 1770 à Contres près de Blois, m. en 1851, a été l'éditeur des *Mémoires de l'Académie celtique*, Paris, 1807 et suiv., 5 vol., qu'il enrichit de dissertations intéressantes.

On lui doit aussi des *Mélanges d'origines étymologiques et de questions grammaticales*, 1818; une bonne édition de *Montaigne*, 1818, 5 vol.; et une édition *Variorum* de *Rabelais*, 1823-26, 9 vol.

JOHANN GEORGENSTADT, v. du roy. de Saxe, cercle de Zwickau; 4,411 hab. Fondée en 1654 par les protestants réfugiés de Bohême. Importantes mines de fer. Direction des mines et école de minéralogie. Fabr. de dentelles.

JOHANNISBERG, vge du roy. de Prusse, prov. de Hesse Nassau, rég. de Wiesbaden, à 17 kil. O. de Mayence, près du Rhin; 1,201 hab. Le château et les vignobles célèbres qui en dépendent et fournissent le meilleur vin du Rhin ont appartenu aux évêques de Fulda, aux princes d'Orange, à Kellermann en 1805. L'empereur d'Autriche les acheta, en 1816, pour les donner au prince de Metternich. On récolte environ chaque année 25 pièces de 1,300 bouteilles. — Aux environs, victoire de Soubise et du prince Louis-Joseph de Condé sur les Prussiens en 1762.

JOHANNISBURG, v. du roy. de Prusse, prov. de Prusse, sur le lac de Rosch, ch.-l. de cercle; 2,973 hab. Comm. de grains et de bestiaux.

JOHANNOT (Ch.-H.-Alfred), peintre dessinateur et graveur au burin, né à Offenbach-sur-le-Mein en 1800, m. à Paris en 1837, eut d'abord des succès dans la gravure : une de ses meilleures planches est celle des *Orphelins*, d'après Scheffer. Il composa, avec son frère Tony, 24 tableaux destinés à être gravés pour les œuvres de Walter Scott. Ses principales toiles sont : l'*Annonce de la victoire d'Hastenbeck; François de Guise présentant ses officiers à Charles IX après la bataille de Dreux*, au château d'Eu; *Don Juan naufragé;* une *Scène de Cinq-Mars;* l'*Entrée de Mlle de Montpensier à Orléans; François Ier et Charles-Quint; Henri II et sa famille; Marie Stuart quittant l'Écosse.* Il a produit aussi un nombre immense de vignettes, d'aquarelles, de sépias et de dessins, presque tous remarquables par l'esprit et la vérité. B.

JOHANNOT (Tony), frère du précédent, né à Offenbach en 1803, m. en 1852, a gravé le portrait du général Foy d'après Gérard, et les *Enfants égarés* d'après Scheffer, très belles gravures au burin. Parmi ses tableaux, on distingue : une *Querelle de Vendéens, Minna et Brenda*, la *Mort de Duguesclin, Douglas le Noir, Charles VI et Odette*, l'*Enfance de Duguesclin;* les batailles de *Fontanet* et de *Rosbach*, pour le musée de Versailles. Il a pris une large part à la publication des ouvrages *illustrés*, tels que les œuvres de Molière, *Don Quichotte, Manon Lescaut, le Diable boiteux, le Vicaire de Wakefield*, les romans de Cooper, etc. B.

JOHN, forme anglaise du nom de Jean.

JOHN BULL. *V.* Bull.

JOHN (SAINT-), riv. de l'Amérique du Nord, prend sa source dans les monts Albany, au N.-O. de l'État du Maine, le limite au N., entre dans le Nouveau-Brunswick, et se jette dans l'Atlantique, à la baie de Fundy. Cours d'environ 720 kil., navigable sur plus de 300. L'embouchure est embarrassée de rochers.

JOHN (SAINT-), riv. des États-Unis, parcourt la Floride du S. au N., et se jette dans l'Atlantique au N. de Saint-Augustin. Cours de 330 kil.

JOHN (SAINT-), v. du Dominion of Canada, cap. du Nouveau-Brunswick, port franc sur une presqu'île de la rive g. du Saint-John, près de l'embouchure de cette riv. dans la baie de Fundy; 26,127 hab. École classique, 2 bibliothèques. Construction de navires. Commerce et pêche considérables. Évêché catholique.

JOHN (SAINT-), v. forte de l'Amérique anglaise (Terre-Neuve), bon port sur la côte S.-E. de l'île de Terre-Neuve, dont elle est le ch.-l.; 25,000 hab. Évêchés anglican et catholique; établissements de frères moraves. Commerce actif et pêche de la morue. — Brûlée en 1846.

JOHN (SAINT-), v. du Dominion of Canada (Québec), à 13 kil. S. de Chambly, sur la rive g. du Richelieu, et à sa sortie du lac Champlain. Reliée par un pont à Saint-Athanase.

JOHN (SAINT-) ou **JOHN'S-TOWN**, ch.-l. de l'île d'Anti-

gua (petites Antilles anglaises), bon port fortifié sur la côte N.-O.; 16,000 hab. Résidence du gouverneur général des Leeward-Islands ou Iles-sous-le-Vent. Évêché anglican. Commerce actif.

JOHNSON (Thomas), érudit anglais, né en 1675 dans le comté d'Oxford, m. vers 1750, enseigna au collège d'Eton, et tint une école à Brentford.

Il a laissé une bonne édition de *Sophocle*, Oxford, 1705.

JOHNSON (Samuel), célèbre littérateur anglais, né en 1709 d'un libraire de Lichfield (Warwick), m. en 1784. Il étudia à Oxford, 1728-31, mais dut, à cause de sa pauvreté, en sortir avant d'avoir aucun grade. Son père mourut en 1731, sans lui rien laisser. Il se fit répétiteur et traducteur, épousa, en 1735, la veuve d'un marchand de Birmingham, beaucoup plus âgée que lui, et perdit la dot à monter une école (Garrick y fut son élève). Il publia une satire sur *Londres*, 1738, qui fut remarquée, puis rédigea admirablement, pour le *Gentleman's Magazine*, 1740-3, le compte rendu de la Chambre des communes. Il donna, en 1744, une excellente *Vie de Savage*, son ami, et fonda, en 1748, un club littéraire dans une taverne d'Ivy-Lane. Enfin parut, en 1755, son grand et utile *Dictionnaire anglais*, avec des exemples; il y avait travaillé 7 ans, à l'aide d'une somme de 37,800 fr. payée par les libraires, et tout en publiant, 1750-52, *le Rôdeur* (*Rambler*), recueil dont le style, quelquefois trop pompeux, a heureusement influé sur la langue anglaise. L'année suivante, Johnson est arrêté pour une dette de 141 fr. Richardson lui avance la somme. Il continue à écrire pour les libraires et les journaux (*le Magasin littéraire*, *l'Aventurier*). Il publie lui-même, de 1758 à 1760, le journal *the Idler* (le Fainéant), et fait en 8 jours le roman de *Rasselas*, 1759, pour subvenir aux obsèques de sa mère. Tous ces travaux lui méritèrent enfin de George III, en 1762, une pension qui le mit dans l'aisance; il fonda, en 1764, un nouveau club avec Reynolds, Burke, Hawkins, Goldsmith..., à la Tête turque (Soho); mais, plus que jamais capricieux et hypocondre, il travailla peu; il donna son édition de Shakspeare en 1762, avec une importante préface, et ses *Vies des poètes anglais*, 1779-81, incomplètement traduites en français. L'amitié de M. Thrale, membre du parlement, le rendit plus heureux pendant 16 ans, 1765-81. Johnson est surtout critique et moraliste. Fermement attaché à l'Église anglicane et à la royauté des Stuarts, il a soutenu sans cesse la cause du goût et de la morale. Le scorbut et les humeurs froides avaient défiguré son visage, et aigri son caractère; cependant Garrick disait qu'il n'avait de l'ours que la peau. Johnson est enterré à Westminster, à côté de Garrick, et on lui a élevé une statue dans la cathédrale de Saint-Paul.

Ses *Œuvres* ont été publiées à Londres par Hawkins, 1787, 11 vol.; par Murphy, 1796 et 1816, 12 vol.; et à Edimbourg, 1806, 15 vol. in-12, avec une *Vie* écrite avec soin. V. sa *Vie*, par Boswell, 1816, 4 vol. *Rasselas* a été trad. en français par Mme Belot, 1768, in-12; par Mac-Carthy (sous le titre du *Vallon fortuné*), 1817, in 12; par Louis (sous le titre de *la Vallée heureuse*), 1802, in-12; par Gosselin, 1820, 2 vol. in-12. Des *Morceaux choisis du Rôdeur* ont été traduits par Boulard, 1785. A. G.

JOHNSON (Andrew), homme d'État américain, né en 1808 à Raleigh (Caroline du Nord), m. en 1875, s'instruisit lui-même en apprenant le métier de tailleur, devint alderman, puis maire de Greenville, dans le Tennessee; fut élu 2 fois, 1835, 1839, à la législature de cet État, puis au sénat, 1842, fit partie du Congrès de l'Union de 1843 à 1853, remplit de 1853 à 1857 les fonctions de gouverneur du Tennessee, et présida le Congrès jusqu'en 1863. Il avait été soutenu jusque-là par le parti démocratique, favorable au maintien de l'esclavage et aux intérêts particuliers des États du Sud : mais, quand éclata la guerre civile, il se sépara des sécessionnistes. Élu vice-président de l'Union en 1864, il prit la direction des affaires après l'assassinat de Lincoln, en 1865. Sa présidence fut remplie de conflits avec le Congrès, qui lui reprochait de faire trop de concessions aux démocrates; il fut mis en accusation devant le sénat, 22 fév. 1868, et n'échappa que par la minorité légale à une condamnation, 26 mai. Le général Grant le remplaça en 1869.

JOHNSON (Ben-). V. Jonson.

JOHNSTON (James-F.-W.), chimiste né à Paisley (Écosse) en 1796, m. en 1855, ouvrit en 1825 un établissement d'instruction à Durham, et, en 1830, alla en Suède étudier la chimie sous Berzelius. A la fondation de l'université de Durham, en 1833, la chaire de chimie et de minéralogie lui fut donnée. En 1843, on le nomma chimiste de la Société d'agriculture d'Écosse.

Il a publié : *Notes sur l'Amérique du Nord*, *Cours de chimie agricole et de minéralogie*, *Catéchisme de chimie agricole et de minéralogie*, *Chimie de la vie commune.*

JOHNSTONE, v. d'Écosse (Renfrew), à 6 kil. O. de Paisley; 7,528 hab. Fondée en 1781.

JOHNSTOWN, v. des États-Unis (New-York); 7,500 hab.

JOHORE. V. Djohore.

JOIACENSIS PAGUS, nom latin du Josas.

JOIADA. V. Joas.

JOIGNY, *Joviniacum*, s.-préf. (Yonne), sur la rive dr. de l'Yonne, qu'on y passe sur un beau pont de pierre, et le chemin de fer de Paris à Lyon; 6,437 hab. Trib. de comm.; collège. Comm. de vins estimés, grains, bois, charbon. Fabr. de toiles, draps, blanc d'Espagne; tanneries, tuileries. Château du cardinal de Gondi, et église de Saint-Jean, bâtie au xve siècle. — Cette ville, fondée par Jovin, préfet des Gaules au ive siècle, fut érigée au moyen âge en comté, qui relevait des comtes de Champagne. Elle reçut une charte de commune en 1300, passa, en 1409, dans la maison de la Trémoille, en 1605 dans celle de Gondi, en 1675 dans celle de Créqui, et en 1703 dans celle de Villeroy.

JOINVILLLE (Jean, sire de), historien français, né en 1224, au château de Joinville, diocèse de Châlons-sur-Marne, d'une ancienne famille de Champagne, mort en 1319 ou plutôt en 1317, fut d'abord sénéchal du comte Thibaut IV, puis conseiller et ami du roi Louis IX, qu'il accompagna dans sa première croisade. Fait prisonnier avec lui, il partagea ses souffrances, et lui inspira une telle affection, que ce prince ne permit plus qu'il le quittât. De retour en France, Joinville obtint une pension du roi, mais néanmoins il ne voulut pas le suivre dans son expédition de Tunis, comme s'il en eût pressenti le mauvais succès. Joinville déposa pour la canonisation de son maître. Sur la fin de sa vie, il écrivit des *Mémoires*, dans lesquels il raconte les expéditions et l'administration intérieure de Louis IX. On aime surtout dans Joinville son amitié pour le roi, sa sensibilité naïve, son imagination vive et ignorante, qui trouve les couleurs les plus naturelles pour peindre. Favorisé par une merveilleuse précision de langage, il décrit tout, sans rien altérer, quoique les objets soient pour lui nés le jour où il les a vus.

La 1re édition des *Mémoires* de Joinville est de 1547, in-4o, publiée à Poitiers; les meilleures éditions sont celles de Ducange, 1668, in-fol.; de Capperonnier, 1761, publiée par MM. Daunou et Naudet, 1830, dans le 20e vol. du *Recueil des historiens de France*; de MM. Francisque Michel et Ambroise Didot, Paris, 1858, in-12, et de M. de Wailly, 1867 et 1874.

JOINVILLE, ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. de Vassy, sur la Marne, au pied d'un coteau élevé, jadis couronné d'un superbe château qui a été vendu et détruit pendant la Révolution; 3,811 hab. — Ancienne baronnie, ch.-l. du Vallage (Champagne). Elle passa, au xve siècle, de la maison de Joinville dans celle de Lorraine, fut érigée, 1552, en principauté par Henri II en faveur de François de Guise, puis échut par succession à Mlle de Montpensier, 1688, et fut léguée par elle au régent Philippe d'Orléans. Un traité y fut signé, le 31 décembre 1584, entre le roi d'Espagne et les chefs de la Ligue, pour appeler le cardinal de Bourbon au trône, à l'exclusion de tout prince hérétique. François de Guise, le cardinal de Lorraine, Henri de Guise, le cardinal de Guise et leur sœur, la duchesse de Montpensier, sont nés à Joinville. Un fils du roi Louis-Philippe, né en 1818, a reçu le titre de *prince de Joinville.*

JOLIET. V. La Salle (Cavelier de).

JOLOFS. V. Ghiolofs.

JOLY (Claude), né en 1607 à Paris, m. en 1700, fut d'abord avocat, puis chanoine de Notre-Dame. Il accompagna le duc de Longueville aux conférences de Munster, fit ensuite le voyage de Rome, et, à son retour, devint official et grand chantre de l'église de Paris.

On a de lui : *Traité sur la réformation des heures canoniales*, 1644 et 1670, in-12; *Recueil des Maximes véritables et importantes pour l'institution du roi, contre la pernicieuse politique du cardinal Mazarin*, 1652, ouvrage brûlé par la main du bourreau, etc.

JOLY (Guy), neveu du précédent, conseiller du roi au Châtelet, fut secrétaire du cardinal de Retz, se brouilla avec lui, et s'attacha alors au parti de la cour.

On a de lui des *Mémoires historiques*, de 1648 à 1665, publiés à Amsterdam, 1718, 2 vol. in-12, et qui sont la contre-partie de ceux du cardinal de Retz.

JOLY (Antoine-François), archéologue et poète comique, né en 1672 à Paris, m. en 1753, travailla plus de 20 ans à un ouvrage intitulé : *le Nouveau et le Grand Cérémonial de France, ou Nouvelle Collection de cérémonies et de fêtes, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIII.* Ce recueil, qui forme environ 12 vol. in-fol., est demeuré manuscrit, à la Bibliothèque nationale de Paris. Joly a donné au théâtre quelques ouvrages médiocres; entre autres, 2 comédies en 3 actes, en vers : *l'École des Amants*, 1718, et *la Femme jalouse*, 1726. Il fut censeur royal, et publia des éditions de Molière, de Corneille, de Racine, et de Montfleury, avec des recherches bibliographiques.

JOLY (L'abbé Philippe-Louis), littérateur, né à Dijon en 1680, m. en 1755.

Il a laissé : *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*, 1748, 2 vol. in-fol.; *Traité de la versification et des ouvrages en vers*, dans l'édition de 1751 du Dictionnaire de Richelet. Il a édité les *Poésies* de La Monnoye, 1745, la *Bibliothèque de Bourgogne* de Papillon, et les *Mémoires historiques, critiques et littéraires* de Bruys.

JOLY DE FLEURY (Guill.-François), né en 1675 à Pa-

ris, d'une famille de magistrats, m. en 1756, avocat général à la cour des Aides en 1700, avocat général au parlement de Paris en 1704, procureur général après Daguesseau de 1717 à 1746, fit mettre en ordre les registres du parlement, compulser et inventorier, dans les greffes et au trésor des chartes, une foule de documents précieux. Ses travaux sont demeurés en la possession de sa famille. — Son 3e fils fut conseiller d'État en 1781, contrôleur général des finances après Necker, et dut se retirer bientôt, par suite de son insuffisance.

JOLY (Le P. Joseph-Romain), capucin, né à Saint-Claude (Franche-Comté) en 1715, m. à Paris en 1805.

Il a laissé : *Histoire de la prédication*, 1767 ; *Conférences sur les mystères*, 1771 ; *Dictionnaire de morale*, 1772 ; *la Géographie sacrée et les Monuments de l'histoire sainte*, 1784 ; *Lettres sur divers objets importants de géographie et d'histoire sainte*, 1772, in-4° ; *la Franche-Comté, ancienne et moderne*, 1779, in-12 ; *l'Ancienne Géographie universelle comparée à la nouvelle*, 1801, 2 vol. in-8° et atlas in-4°, etc.

JOLY (Albert-Henri), avocat et homme politique, né à Versailles en 1844, m. en 1880, étudia le droit à Paris et se fit inscrire au barreau de Versailles. Après l'insurrection de la Commune, en 1871, il plaida pour M. Rochefort et pour le capitaine Rossel devant le conseil de guerre. L'ardeur et la véhémence de sa plaidoirie dans ce dernier procès lui valurent une suspension de 6 mois prononcée par la Cour de Paris. Député de Versailles en fév. 1876, il vota l'ordre du jour des 363, après le 16 mai 1877, fut réélu le 14 oct., et prit jusqu'à sa mort une part très active aux discussions et aux travaux de la Chambre.

JOMANÈS, nom anc. de la Djoumnah.

JOMARD (Edme-François), géographe, archéologue et orientaliste, né à Versailles en 1777, m. en 1862, fit ses études à Paris, entra à l'École polytechnique en 1795, et à l'École de géographie du cadastre en 1796. Il fit partie, comme ingénieur-géographe, de l'expédition d'Égypte, 1798, fut employé au grand plan topographique d'Alexandrie, étudia avec plus de zèle que de succès les monuments de Thèbes, et s'efforça de déchiffrer les hiéroglyphes numériques. Jomard ne revint d'Égypte qu'en 1802, explora, en passant, les îles Ioniennes, et, à peine arrivé à Paris, fut chargé de diriger des études géographiques dans le Haut Palatinat. En remplissant ses fonctions, il étudia la géologie des montagnes du pays, au point de vue des révolutions du globe, et soutint qu'elles étaient toutes causées par le feu central. L'année suivante, il fut rappelé à Paris pour concourir au grand ouvrage de la *Description de l'Égypte*. Après la mort de Conté, 1805, il lui succéda comme secrétaire de la commission de cette entreprise, en fut nommé directeur en 1807, et fit en entier la publication de l'ouvrage, de 1809 à 1826. Pendant un voyage à Londres, 1825, il vit les écoles de Bell et de Lancaster, où l'on pratiquait le mode d'enseignement mutuel pour les classes populaires. Il le fit connaître dans un ouvrage spécial, *Tableau des écoles élémentaires*, 1826, in-fol., contribua à la fondation d'une école mutuelle, et s'occupa toujours des petites écoles, comme membre de la Société pour l'instruction élémentaire. Il rapporta aussi d'Angleterre la règle à calculer, et publia : *Description de la règle à calculer, avec des réflexions sur l'industrie anglaise*, 1816. Jomard fut élu, en 1818, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il était membre de la Société de géographie de France, dont il rédigea les statuts en 1821. Un département de la géographie et des voyages ayant été créé, en 1828, à la Bibliothèque royale de Paris, le roi l'en nomma conservateur administrateur. Jomard a publié un grand nombre d'ouvrages, particulièrement sur la géographie de l'Orient et sur l'Égypte.

On cite de lui : *Parallèle entre les antiquités de l'Inde et de l'Égypte*, 1819 ; *Voyage à l'oasis de Syouah*, 1822, in-fol., d'après des notes de Cailliaud et Drovetti ; *sur les Rapports de l'Éthiopie et de l'Égypte*, 1822 ; *sur la Communication du Niger avec le Nil*, 1828 ; *Remarques sur le cours du Sénégal et de la Gambie*, 1828 ; *Recueil d'observations et de mémoires sur l'Égypte ancienne et moderne, ou Description historique et pittoresque de ses principaux monuments*, 1830, 6 vol. (collection de ses travaux personnels dans la grande *Description de l'Égypte*) ; *les Monuments de la géographie, ou Recueil d'anciennes cartes européennes ou orientales, accompagnées de sphères terrestres, mappemondes, astrolabes, etc., depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque d'Ortelius et de Mercator, publiés en fac-simile de la grandeur des originaux*, Paris, 1854 et suiv., grand in-fol., ouvrage capital. C. D—y.

JOMINI (Henri, baron), général et historien, né en 1779 à Payerne (Vaud), m. en 1869, fut secrétaire général du département de la guerre en Suisse dès 1799, et eut une grande part à l'organisation des troupes qui combattirent à Frauenfeld et à Zurich. Il accompagna Ney en qualité d'aide de camp pendant la guerre de 1805, contribua à la victoire d'Elchingen et à la reddition d'Ulm, fit la campagne du Tyrol, et devint chef d'état-major. Il était auprès de Napoléon à la bataille d'Iéna. En 1808, il alla en Espagne. Accusé de s'attribuer les succès des corps auxquels il avait été attaché, il fut mis en disponibilité, et il était prêt à passer au service de la Russie, quand on le nomma général de brigade en 1811, et historiographe de France. Pendant la guerre de Russie, il fut gouverneur de Vilna et de Smolensk, et jeta les ponts sur la Bérézina. En 1813, il aida aux victoires de Lutzen et de Bautzen. S'étant vu refuser le grade de général de division, il profita de l'armistice de Pleswitz pour aller rejoindre les alliés, et fut condamné à mort par contumace. Aide de camp du czar Alexandre et lieutenant général, il n'accepta cependant aucun commandement dans l'armée russe pendant la durée de la guerre. Revenu à Paris en 1815, il essaya vainement de sauver la vie du maréchal Ney. Il assista au congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818, à celui de Vérone en 1823, et désapprouva l'expédition d'Espagne. On le rappela en Russie pour compléter l'éducation du grand-duc Nicolas.

Il a publié : *Traité des grandes opérations militaires, ou Histoire critique des guerres de Frédéric II comparées à celles de la Révolution*, Paris, 1803, 3e édit., 1819, 3 vol. et atlas ; *Principes de la stratégie*, 1718 ; *Histoire des guerres de la Révolution, de 1792 à 1801*, en collaboration avec Koch, 3e édit., 1819-24, 15 vol. et 4 atlas in fol. ; *Correspondance avec le général Sarrazin sur la campagne de 1813*, 1815 ; *Correspondance avec le baron Mounier*, 1821 ; *la Suisse dans les intérêts de l'Europe*, 1821 ; *Vie politique et militaire de Napoléon*, 1827, 4 vol. ; *Tableau analytique des principales combinaisons de la guerre et de leurs rapports avec la politique des États*, 1830 ; *Précis de l'art de la guerre*, 5e édit., 1838, 2 vol. ; *Précis de la campagne de 1815*, 1839 ; *Appendice au Précis de l'art de la guerre*, 1849, etc.

JOMMELLI, et non **JOMELLI** (Nicolas), compositeur de musique, né en 1714 à Aversa, m. en 1774, étudia à Naples sous Francesco Feo, maître et ami de Pergolèse, et, même après avoir déjà obtenu des succès au théâtre, reçut les conseils du P. Martini. On l'a surnommé *le Gluck de l'Italie*. Il a écrit plus de 40 opéras, parmi lesquels on distingue : *Didon, Eumène, Mérope, Thémistocle, Armide, Démophoon*. Ses compositions pour l'église sont du style le plus large et le plus sévère ; on admire surtout les oratorios de *Joas* et de la *Passion*, la messe de *Requiem*, le *Miserere* à 2 voix, et le *Laudate pueri* à 8 voix. B.

JOMSBORG, forteresse d'une fameuse association de pirates au xe siècle ap. J.-C. ; on croit qu'elle était située dans l'île de Wollin. (*V.* Palnatoke, Absalon.)

JONADAB. *V.* Réchabites.

JONAS, le 5e des petits prophètes, sous Joas et Jéroboam II, rois d'Israël, fut envoyé par Dieu pour annoncer aux habitants de Ninive la ruine prochaine de leur ville. Effrayé d'une telle mission, il s'embarqua à Joppé pour aller à Tarse en Cilicie ; mais, en punition de sa désobéissance, une tempête éclata pendant la traversée. Jonas avoua aux mariniers que le seul moyen de calmer les flots était de le jeter à la mer ; ce qui fut exécuté. Englouti par une baleine, il demeura 3 jours dans son ventre, et fut rejeté sain et sauf sur le rivage. Il se rendit alors à Ninive, où il se mit à crier : « Encore 40 jours, et Ninive sera détruite. » Les Ninivites firent pénitence, et Dieu leur pardonna. Jonas fut affligé de cette douceur ; mais le Seigneur lui montra l'injustice de ses plaintes. L—h.

JONAS (Justus ou Jodocus), disciple de Luther, un des apôtres de la Réforme, né à Nordhausen en 1493, m. en 1555. Il était professeur de droit à Erfurt, lorsqu'il adopta les opinions de Luther. Il accompagna celui-ci à Worms, en 1521, enseigna le droit, puis la théologie à Wittenberg, participa à la rédaction de la confession d'Augsbourg, en 1530, et assista Luther à ses derniers moments. Il a laissé un grand nombre d'écrits théologiques en latin et surtout en allemand. E. D—y.

JONATHAN (Frère), nom familier du peuple des États-Unis, comme John Bull est celui du peuple anglais.

JONATHAN-BEN-UZIEL, rabbin du ier ou iie siècle de J.-C., est auteur du *Targum*, paraphrase chaldaïque des livres de Josué, des Juges, de Samuel, des Rois, d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel et des 12 petits prophètes.

La meilleure édition de ce livre est celle que Buxtorf a jointe à sa *Bible*, Bâle, 1620.

JONATHAS, fils de Saül, battit les Philistins, et sauva Israël ; mais il faillit être mis à mort, pour avoir mangé un rayon de miel en poursuivant l'ennemi, contrairement à l'ordre donné par son père aux Hébreux de garder l'abstinence ; les prières du peuple le sauvèrent. Il refusa d'obéir à son père qui lui ordonnait de faire mourir David, avertit celui-ci des dangers qu'il courait, et périt dans la bataille du mont Gelboé, livrée aux Philistins, 1056 av. J.-C. David le pleura, et composa un hymne en son honneur.

JONATHAS MACCHABÉE. *V.* Macchabée.

JONES (Inigo), illustre architecte, né à Londres en 1572, m. en 1651, visita la France, l'Allemagne et l'Italie, étudia longtemps à Venise les chefs-d'œuvre de Palladio, et fut surintendant général des bâtiments de la couronne sous Jacques Ier et Charles Ier. On lui doit le portique de l'ancienne église Saint-Paul, avant la réédification de ce temple par Christophe Wren, l'anc. Bourse de Londres, le palais de White-Hall, un des plus beaux et des plus vastes ensembles que jamais architecte ait conçus, mais dont les malheurs du temps ne permirent d'élever que la 30e partie environ, appe-

lée la *Salle des banquets*; l'hospice militaire de Greenwich, et le palais de lord Pembroke à Wilson. Il donna aussi des décorations et des machines ingénieuses pour les théâtres. La collection de ses dessins a été publiée à Londres, 1776, 2 vol. in-fol.

JONES (PAUL), célèbre marin, né en Écosse en 1747, m. à Paris en 1792, s'engagea au service des Américains, combattit pour eux pendant la guerre de l'Indépendance, osa débarquer en Angleterre en 1777 et forcer le port de Whitehaven, battit en 1779, avec un seul navire, 2 frégates anglaises qui convoyaient une flotte marchande, et fut reçu avec éclat par Louis XVI après cette victoire. En 1792, le gouvernement français lui refusa le grade d'amiral. On a publié sous son nom des *Mémoires*, traduits en français, Paris, 1798, in-18. D'autres Mémoires ont paru à Édimbourg, 1830, 2 vol.; sa vie aventureuse a inspiré F. Cooper dans le roman du *Pilote*.

JONES (WILLIAM), savant orientaliste, né à Londres en 1746, m. à Calcutta en 1794. Élève de l'école d'Harrow et d'Oxford, précepteur du comte Spencer, avocat en 1770, juge à la cour suprême de Calcutta en 1783, il fonda dans cette ville, en 1784, une société savante, et devint membre de la Société royale de Londres. Il possédait une vingtaine de langues. Il traduisit du persan en français l'*Histoire de Nadir-Chah*, par Mirza Mahady, 1770; de l'arabe en anglais les *Moallaqâts*, 1782; du sanscrit, la *Sacontala* de Kalidasa, 1789, et les *Lois de Manou*, 1794. Il entreprit un *Digeste des lois hindoues*, qui fut publié seulement après sa mort, par Colebrooke, 1800. Une *Grammaire persane*, en anglais, publiée à Londres, 1771, fut donnée par lui-même en français l'année suivante.

Parmi ses écrits, on distingue un traité sur la poésie arabe et persane, *Poescos asiaticæ commentariorum lib. VI*, 1774, dans lequel il a traduit des morceaux de littérature orientale en vers grecs ou latins. Deux de ses ouvrages ont été traduits en français: *Dissertation sur la littérature orientale*, 1771: *Lettres philosophiques et historiques sur l'état moral et politique de l'Inde*, 1803. Les œuvres completes de W. Jones ont paru à Londres, 1799, 6 vol. in-4° ou 13 vol. in-8°. B.

JONGHE. *V.* JUNIUS.

JONGLEURS, bateleurs, joueurs d'instruments, qui couraient les châteaux ou les foires au moyen âge, menaient parfois avec eux des singes, des chiens ou autres animaux dressés, et même faisaient des tours de gobelets. Ils sont désignés, dans les Capitulaires des rois carolingiens et dans les Actes des conciles, sous les noms de *Joculatores, Ministrelli, Goliardi, Ludicratores*, etc.; leurs tréteaux s'appelaient *Scamna*. On distinguait les jongleurs proprement dits, qui étaient des bateleurs ou des histrions, et les *jongleurs de gestes*, qui chantaient les poèmes des trouvères en présence des seigneurs, et dont la condition était beaucoup plus relevée.

JONKŒPING ou **INKŒPING**, v. de Suède (Gothie) ch.-l. d'un län de même nom, à l'extrémité S. du lac Wetter; 18,321 hab. Arsenal. Sources minérales fréquentées. Fabr. de lainages et toiles; tanneries. — Le län ou préfecture de Jonkœping a 11,574 kil. carr., et 196,652 hab.

JONQUIÈRES (LES), petite v. (Vaucluse), arr. d'Orange, sur une île de l'Ouvèze; 2,370 hab., comm. de soie.

JONSEN (ARNGRIM), né en 1568, dans un hameau d'Islande, m. en 1648, fut pasteur, puis évêque de Holm.

On a de lui plusieurs écrits historiques: *Crymogea, seu rerum Islandicarum libri III*, Hambourg, 1609, in-4°; *Specimen Islandiæ historicum*, Amsterdam, 1642, in-4°; *Grœnlandia*, trad. en 1688 en danois, etc.

JONSIUS (JEAN), philologue allemand, né en 1624 à Flensbourg (Holstein), m. en 1659, professeur à Kœnigsberg et à Francfort-sur-le-Mein.

Il a laissé, entre autres ouvrages: *de Scriptoribus historiæ philosophicæ*, dont la meilleure édition est celle de J.-T. Dorn, Iéna, 1716, in-4°.

JONSON (BEN ou BENJAMIN), poète dramatique anglais, né à Londres en 1574, m. en 1637. Maçon, soldat en Hollande, étudiant à Cambridge, acteur, duelliste, converti en prison au catholicisme, qu'il abandonna ensuite, il finit par écrire pour le théâtre, 1593, sous la protection de Shakspeare, qu'il dénigra. Poète lauréat en 1619, il mourut pourtant dans la misère. L'étude des anciens et des règles du théâtre, l'érudition, quelque dignité, et un vrai talent pour la satire, rendent curieuse la lecture de ses pièces, qui sont au nombre de 50, surtout de ses tragédies, *Séjan* et *Catilina*. Ses nombreux *Masques* (divertissements de cour) et ses *Poésies* (*Forêts, Underwoods*) montrent un talent plus pur. Il a écrit une *Grammaire anglaise* qui est restée. On a gravé sur sa tombe à Wesminster ces seuls mots: *O rare Ben Jonson!*

La meilleure édition de ses œuvres est celle de W. Gifford, 7 vol., Lond., 1816. A. G.

JONSTON (JEAN), naturaliste, né d'une famille originaire d'Écosse, à Sambter (Posen) en 1603, m. en 1675, visita pour ses études l'Europe entière.

On a de lui: *Thaumatographia naturalis*, Amst., 1632, in-12; *Dendrographia*, Francfort, 1662, in-fol.; *Histoire naturelle des animaux*, en 4 parties, Francfort, 1649-53, ou Heidelberg, 1755-67, 2 vol. in-fol., compilation intéressante.

JONZAC, sous-préf. (Charente-Inférieure), sur la Seugne; 3,296 hab. La ville est dominée par un vieux château, construit sur un rocher à pic. Fabr. de lainages et toiles; comm. de grains, eaux-de-vie, bestiaux, volailles. — Autrefois Jonzac formait une châtellenie, qui fut donnée par Charlemagne à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris.

JOONEER. *V.* DJOUNYR.

JOORIA. *V.* DJOURIA.

JOPPE, anc. v. de Palestine, dans la tribu de Dan, au N.-O. Auj. *Jaffa*.

JORAM, roi d'Israël, 887-876 av. J.-C., frère d'Ochosias et fils d'Achab, triompha, grâce au secours d'Élisée, du roi de Syrie Benhadad, qui assiégeait Samarie, s'allia ensuite avec Ochosias, roi de Juda, contre ce prince étranger, et fut blessé au siège de Ramoth-de-Galaad. Jéhu, son général, ayant reçu de Dieu l'ordre d'exterminer la maison d'Achab, tua Joram et régna en sa place. L—H.

JORAM, roi de Juda, 880-877 av. J.-C., fils et successeur de Josaphat, n'eut pas la force d'arrêter les progrès de l'idolâtrie que sa femme Athalie favorisait; l'Idumée se révolta, les Philistins et les Arabes entrèrent dans Jérusalem et s'emparèrent de toute la famille du roi, excepté d'Ochosias. Joram mourut après une cruelle maladie, et la sépulture lui fut refusée. L—H.

JORAT, en allemand *Jurten*, chaîne de mont. de Suisse, s'étend dans les cantons de Vaud et de Fribourg, sur une longueur de 75 kil., et forme la ligne de partage des eaux entre le lac de Neuchâtel et celui de Genève. Point culminant: le Pèlerin, 1,216 m.

JORDAENS (JACQUES), peintre, né à Anvers en 1594, m. en 1678, eut pour maître Adam van Oort. Jamais il ne visita l'Italie, mais il étudia les ouvrages italiens qui se trouvaient dans les Pays-Bas. La manière de Rubens exerça pourtant sur lui une plus vive influence que toutes les autres. Il a l'ampleur, la hardiesse de ce grand peintre, un coloris d'un éclat supérieur, mais moins harmonieux. Personne n'a déployé une verve égale dans le genre comique. Il embrassa les doctrines de la Réformation, et ses toiles renferment beaucoup d'allusions satiriques aux doctrines et aux prélats de l'Église romaine. Rubens fut non seulement son maître, mais son ami. Nulle part le talent de Jordaens n'est mieux représenté qu'au Louvre qui possède de lui 7 tableaux, et, entre autres, *les Quatre Évangélistes, le Roi boit, les Vendeurs chassés du Temple*, et *le Concert de famille*. On cite encore de lui 12 tableaux de *la Passion*, qu'il peignit pour le roi de Suède; les *Actions mémorables de Frédéric-Henri de Nassau*, à la Maison-aux-Bois, près de La Haye; *Pan à table chez le paysan*, à Munich; *Bacchus ivre servi par les Bacchantes*, à Dresde. Il a gravé quelques-uns de ses tableaux: *les Vendeurs chassés du Temple, Jupiter allaité par la chèvre Amalthée*. A. M.

JORDAN (CAMILLE), né à Lyon en 1771, m. en 1821, fit de fortes études chez les oratoriens, et combattit l'Église constitutionnelle dans une allégorie intitulée: *Histoire de la conversion d'une dame Parisienne*, 1792. En 1793, il prit part à la défense de sa ville natale. Quand Lyon eut succombé, il se réfugia en Suisse, puis en Angleterre. Rentré en France après le 9 thermidor, il fut, en 1796, envoyé par le département du Rhône au conseil des Cinq-Cents, où il proclama l'heureuse influence de la religion; il demanda avec chaleur le rétablissement de la sonnerie des cloches pour l'exercice du culte, et le sobriquet de *Jordan-les-cloches* lui resta. Proscrit après le 18 fructidor, il publia: *Avis à mes commettants*, puis *Jordan, député du Rhône, à ses commettants, sur la révolution du 18 fructidor*. Cet opuscule fut traduit dans plusieurs langues et eut un grand retentissement. Lors du vote sur le consulat à vie, il publia: *Vrai Sens du vote national sur le consulat à vie*, 1802. La littérature et la philosophie occupèrent Jordan jusqu'à la Restauration. Député en 1816, il appuya le ministère jusqu'en 1818; mais quand il aperçut des tendances de réaction, il devint un des chefs de l'opposition libérale, et perdit sa place de conseiller d'État. Ses *Discours*, 1826, in-12, ne le placent que parmi les orateurs politiques du second ordre.

V. son *Éloge* par Ballanche, dans le recueil de l'académie de Lyon. J. T.

JORDANO BRUNO. *V.* BRUNO.

JORE (CL.-FRANÇ.), imprimeur-libraire, né à Rouen, fut dépouillé de sa maîtrise pour avoir imprimé, en 1731, les *Lettres philosophiques* de Voltaire. Circonvenu par les ennemis de l'écrivain, il l'accusa dans un *Mémoire* d'avoir faussement mis son nom sur le titre de l'ouvrage, mais se rétracta 2 ans après. Jore tomba plus tard dans la misère, et reçut de Voltaire une pension. On lui attribue à tort le *Voltairiana;* mais il a publié les *Aventures portugaises*, 1756, 2 vol. in-12. B.

JORGE (SAN-), riv. de la rép. de Colombie, naît dans l'État de Bolivar qu'elle arrose dans tout son cours du S. au N., et se jette dans le rio Cauca. Cours de 320 kil.

JORGE-DOS-ILHEOS (**SÃO-**), v. du Brésil (Bahia), à l'embouchure de l'Ilheos. Ch.-l. de comarca.

JORHAUT. V. DJORHAT.

JORNANDÈS ou **JORDANÈS**, historien du VIe siècle, Goth d'origine, quitta la profession de notaire pour embrasser la vie monastique. On a prétendu qu'il avait été évêque de Ravenne. Il a écrit : *de la Succession des royaumes et des temps*, et *de l'Origine et des actes des Goths* (jusqu'à Vitigès); ces ouvrages ont été trad. du latin en français, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série, par Savagner, 1842. Le 1er, sorte d'abrégé chronologique de l'histoire universelle, offre beaucoup d'emprunts faits à Florus, et est insignifiant; le 2e, beaucoup plus important, a néanmoins d'incroyables lacunes, par exemple, les démêlés des Goths avec les Francs. Le style est obscur, incorrect et barbare.

V. l'édition récente dans les *Monumenta Germaniæ*. B. et G. L.-G.

JORQUERA, v. d'Espagne (prov. d'Albacète), près du Xucar; 2,520 hab.

JORULLO, volcan du Mexique (Michoacan), 1,222 m. de hauteur. Il est situé au milieu d'un millier de petits cônes volcaniques fumants, produits tous par une éruption en 1759, et auj. recouvert en grande partie par des cultures.

JOSABETH, fille de Joram et sœur d'Ochosias, roi de Juda, épousa le grand prêtre Joad, et sauva le jeune Joas du massacre ordonné par Athalie. (*V.* JOAS, ATHALIE.)

JOSAPHAT, roi de Juda, fils et successeur d'Aza, occupa le trône de 904 à 880 av. J.-C., et ne cessa d'être fidèle au Seigneur, qui favorisa ses armes. Les Philistins et les Arabes lui payèrent tribut. L'Écriture lui reproche son alliance avec Achab, auquel il s'unit contre le roi de Syrie, malgré les avertissements du prophète Michée. Mais il répara cette désobéissance par le zèle qu'il apporta à constituer dans son royaume l'ordre civil par le choix de bons juges, et à réformer la discipline sacrée par de sages règlements. Son fils Joram épousa Athalie, fille de Jézabel. — La *vallée de Josaphat*, voisine de Jérusalem, au pied et à l'E. du mont des Oliviers, est célèbre par la victoire que Josaphat, avec l'aide de Dieu, remporta sur les Ammonites et les Moabites. On a généralement mal compris la prophétie de Joël, qui fixe le lieu du jugement dernier dans la vallée de Josaphat. L'expression du prophète est toute métaphorique, Josaphat signifiant en hébreu *jugement de Dieu*. L—H.

JOSAS (**LE**), *Joiacensis* ou *Josasensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), où étaient Jouy-en-Josas et les Loges-en-Josas (Seine-et-Oise).

JOSBAT ou **JOSBAIG** (**LE**), petit pays de l'anc. France (Béarn), où était Préchacq-Josbaig (Basses-Pyrénées).

JOSE (**SAN-**), v. de l'Amérique centrale, cap. de la république de Costa-Rica; 12,000 hab. Chemins de fer pour Alajuela et pour Carthago. Évêché. Renversée par un tremblement de terre en 1831.

JOSÉ (**SAN-**), une des îles Mariannes. (*V.* SAYPAN.)

JOSÉ-DE-CUCUTA (**SAN-**). *V.* ROSARIO.

JOSÉ-DEL-PARRAL (**SAN-**), v. du Mexique (Chihuahua); 5,000 hab. Ch.-l. d'un district minier et d'une cour de justice.

JOSEPH, fils de Jacob et de Rachel, né à Haran (Mésopotamie), vécut de 1745 à 1635 av. J.-C., selon la chronologie vulgaire, et de 2113 à 2003, selon l'*Art de vérifier les dates*. La prédilection dont il était l'objet de la part de Jacob excita la jalousie de ses frères. Ceux-ci le jetèrent dans une citerne, pour l'y laisser mourir de faim, et firent croire à leur père qu'il avait été dévoré par une bête féroce. Puis ils le vendirent à des marchands ismaélites, qui se rendaient en Égypte. Là, il fut revendu à Putiphar, officier de Pharaon. La femme de Putiphar, dont il repoussa l'amour, l'accusa d'avoir voulu la séduire. Jeté en prison, il y expliqua les songes du panetier et de l'échanson du roi. L'événement justifia ses prédictions. Le Pharaon, instruit de tout, fit venir Joseph, et lui demanda aussi l'interprétation d'un songe. Joseph lui annonça 7 années d'abondance suivies de 7 années de disette, fut mis en liberté, reçut l'intendance du pays, et forma de grands magasins de blé, avec lesquels il remédia plus tard à la famine. Jacob, qui ressentit la disette en Palestine, envoya ses fils en Egypte pour acheter du grain. Joseph, qui les reconnut, feignit de les prendre pour des espions et retint Benjamin. A un second voyage, il se découvrit à eux; Jacob, mandé avec toute sa famille, reçut des terres dans le pays de Gessen. En mourant, Joseph laissa 2 fils, Manassé et Éphraïm, qu'il avait eus d'une fille de Putiphar, et dont les noms furent donnés à 2 tribus hébraïques. B.

JOSEPH (SAINT), époux de la Vierge Marie, était de la race de David. Il exerçait à Nazareth la profession de charpentier, et il était déjà vieux quand il fut fiancé à Marie, comme son plus proche parent. Un ange l'instruisit du mystère de l'Incarnation, et il vécut dans le mariage avec la plus pure chasteté. Il sauva l'enfant Jésus du massacre des Innocents, en l'emmenant en Égypte, d'où il ne revint qu'après la mort d'Hérode. Fête, le 19 mars. L'office en l'honneur de ce saint fut composé par Gerson.

JOSEPH D'ARIMATHIE, juif de la tribu d'Éphraïm, et riche habitant de Jérusalem, assista au conseil où fut condamné Jésus, mais ne prit point part à ce jugement inique. Il obtint de Pilate le corps du Sauveur après la Passion, le détacha de la croix, et l'ensevelit chez lui dans un sépulcre de pierre. Suivant une tradition du moyen âge, il serait venu en Provence et en Grande-Bretagne. Fête, le 17 mars. (*V.* GRAAL [SAINT].)

JOSEPH (SŒURS HOSPITALIÈRES DE **SAINT-**), instituées à La Flèche, en 1642, par Mlle de La Fère, soumises à la règle de St Augustin, et prononçant des vœux pour 3 ans. Elles desservaient plusieurs hospices en France, et ont encore une maison à Montréal, dans le Canada. D'autres religieuses de Saint-Joseph se consacrèrent à l'éducation des filles; mais elles formèrent une congrégation particulière, établie en 1638. Elles se distinguent par une robe bleue, et possèdent encore des maisons d'éducation en France et à l'étranger.

JOSEPH (FRANÇOIS **LECLERC DU TREMBLAY**, DIT *le Père*), né à Paris en 1577, m. en 1638, était fils d'un président au parlement, ambassadeur à Venise, et de Marie de La Fayette, descendante d'un maréchal de France. Le duc d'Alençon, frère de Henri III, et sa sœur, la duchesse d'Angoulême, le tinrent sur les fonts baptismaux. Son éducation fut brillante : il apprit l'italien, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le grec et l'hébreu. Il était connu dans le monde sous le nom de *baron de Maflie*, avait visité l'Europe et fait une campagne sous le connétable de Montmorency, lorsqu'il se fit capucin, en 1599, par vocation et malgré sa mère. Entraîné vers la politique, on le vit, en 1616, agent actif de la cour aux conférences de Loudun avec Condé. En 1617-19, il excita le duc de Nevers à aider les Grecs contre les Turcs. En 1618, il fit le voyage de Madrid avec le titre officiel de missionnaire au nom de la religion, du duc de Nevers et des Grecs, en réalité comme explorateur secret pour le compte de la France. Confident intime des desseins de Richelieu, et son agent dévoué, il était en relation avec tous les hommes qui prenaient part aux affaires, sans affecter pourtant aucun caractère officiel; sa Correspondance est souvent ambiguë, indirecte, tantôt sans signature, tantôt déguisée sous un pseudonyme; plusieurs de ses lettres à M. de Feuquières, par exemple, sont signées *La Verdure*. On le surnommait *l'Éminence grise*. C'est lui qui fut envoyé, en 1629, à la diète de Ratisbonne, pour exciter les princes allemands contre l'empereur Ferdinand II, et lui faire imposer le renvoi de Wallenstein et le licenciement de son armée. C'est lui qui rassura Richelieu en 1636, après la prise de Corbie. Pendant que Bernard de Saxe-Weimar assiégeait Brisach, Richelieu disait au P. Joseph mourant : « Courage, P. Joseph, Brisach est à nous. » En apprenant sa mort, le cardinal s'écria : « J'ai perdu mon bras droit. » B.

JOSEPH Ier, empereur d'Allemagne, fils de Léopold Ier, né en 1678, m. en 1711, roi de Hongrie en 1689, roi des Romains en 1690, empereur en 1705. Il continua la guerre de la succession d'Espagne, commencée par son père, obtint des succès par les armes du prince Eugène, et força le pape de reconnaître son frère Charles comme roi d'Espagne. Il éloigna les jésuites de sa cour, et abolit les lois restrictives contre la liberté religieuse des protestants. Une insurrection qui éclata en Hongrie fut calmée par lui à l'aide de concessions. Il améliora aussi la condition des paysans en Autriche. E. S.

JOSEPH II, empereur d'Allemagne, fils de François Ier de Lorraine et de Marie-Thérèse, né en 1741, m. en 1790. Élu empereur à la mort de son père, 1765, il fut nommé corégent des États héréditaires d'Autriche (la Hongrie et la Bohême), qui appartenaient à sa mère, mais il n'en devint roi qu'à la mort de cette princesse, en 1780. Ses prétentions, relativement à l'acquisition de la Bavière, furent combattues par l'opposition de Frédéric II, roi de Prusse, ajournées par le traité de Teschen, 1779, et définitivement écartées par l'intervention du *Furstenbund* ou ligue des princes, 1785. Il s'allia avec la Russie, et entra, en 1788, en guerre contre les Turcs, qui le battirent à Lugos. En même temps, les Pays-Bas se soulevèrent contre lui, et chassèrent les troupes impériales. De même, la Hongrie et la Bohême menacèrent de s'insurger. Joseph II entreprit de grandes réformes. Il s'aliéna le clergé par l'édit de tolérance de 1781, mais surtout par l'abolition presque totale des couvents et la confiscation de leurs biens, par une nouvelle circonscription des diocèses, par l'interdiction du recours à Rome et la défense de publier les brefs du pape sans sa permission, par des règlements sur le culte et la discipline ecclésiastique, mesures que le voyage de Pie VI à Vienne, en 1782, ne put arrêter. L'empereur lui rendit sa vi-

site à Rome, mais ne lui accorda aucune satisfaction. Il prit cependant des mesures utiles, telles que l'établissement d'un impôt unique, l'abolition des dîmes, corvées et autres droits féodaux les plus onéreux, la suppression de la peine de mort dans les codes autrichiens, etc. Il donna à l'Autriche une nouvelle organisation, en divisant le territoire en 13 gouvernements civils, auxquels correspondaient 13 commandements militaires et 13 cours de justice. Il créa des manufactures, favorisa le commerce par la suppression des douanes, déclara Trieste et Fiume ports francs, etc. Le reproche qu'on peut faire à Joseph II, c'est d'avoir tenté des réformes inconsidérées, violentes, contraires à l'esprit de ses sujets.

V. Paganel, *Histoire de Joseph II*, 1843, véritable panégyrique. E. S.

JOSEPH, roi de Portugal, 1750-77, fils et successeur de Jean V, était ami des sciences et des lettres. Il réforma l'instruction publique, et régénéra l'université de Coïmbre. Son règne fut signalé par le désastreux tremblement de terre de Lisbonne, 1755, et rempli par l'administration réformatrice, mais arbitraire du marquis de Pombal. (*V. ce nom.*)

JOSEPH BONAPARTE, frère aîné de Napoléon Ier, né à Corte le 7 janv. 1768, m. à Florence le 28 juillet 1844; fut destiné au barreau. Quand la Corse eut été livrée aux Anglais par Paoli, 1793, il se retira avec sa famille à Marseille, où il épousa, le 1er août 1794, la fille d'un négociant, Marie-Julie Clary, née le 26 déc. 1777, dont une sœur était la femme de Bernadotte. Il fut tour à tour secrétaire du représentant Salicetti, commissaire des guerres à l'armée d'Italie, député du département du Liamone au conseil des Cinq-Cents en 1797, et ambassadeur à Parme, puis à Rome. Dans cette ville, la populace se souleva contre lui, et il s'éloigna, après avoir vu périr à ses côtés son aide de camp, le général Duphot. Il vint alors, 1798, prendre place au conseil des Cinq-Cents, dont il fut élu secrétaire, et il en sortit en mai 1799. Conseiller d'État sous le Consulat, il fut chargé de négocier le traité de paix et de commerce avec les États-Unis en 1800, représenta la France au congrès de Lunéville, en 1801, et signa le Concordat et la paix d'Amiens, 1802. Lors de la proclamation de l'Empire, 1804, il devint prince, altesse impériale et grand-électeur. Nommé roi de Naples par son frère en mars 1806, il prit d'habiles conseillers, fit d'utiles réformes et s'attacha les populations par sa bienveillance et sa simplicité. Transféré au trône d'Espagne en 1808, il fut repoussé par la majorité d'une nation indomptable dans son indépendance, et ne régna qu'à l'abri des baïonnettes françaises; plusieurs fois contraint d'abandonner Madrid, il sortit à jamais de l'Espagne en 1813. Durant la campagne de 1814, il eut la lieutenance générale de l'empire français et le commandement en chef de la garde nationale; quand Paris fut menacé, il annonça dans une proclamation la résistance aux alliés, 29 mars, mais décida Marie-Louise à partir pour Blois avec le roi de Rome, et quitta lui-même la capitale, en autorisant Marmont et Mortier à signer une capitulation. A la 1re Restauration, il se retira en Suisse; pendant les Cent-Jours, il siégea à la Chambre des pairs, et reçut de nouveau la lieutenance générale de l'Empire, ainsi que la présidence du conseil des ministres. Après l'abdication de Napoléon, Joseph se retira aux États-Unis, sous le nom de comte de Survilliers. Il revint à Bruxelles, 1826, où sa femme était demeurée à cause de sa mauvaise santé, puis habita l'Angleterre, et enfin Florence, où il mourut laissant 2 filles. (*V.* BONAPARTE.) Il aima et cultiva les lettres.

En 1799, il publia un roman, *Moïna, ou la Villageoise du mont Cenis*; et en 1823, à Philadelphie, une épopée en 12 chants, dont Napoléon est le héros; elle a été réimprimée à Paris en 1840. M. Du Casse a publié: *Mémoires et Correspondance militaire et politique du roi Joseph*, Paris, 1853-55, 10 vol. B.

JOSEPH (SAINT-), commune de l'île de la Réunion, au S., cant. de Saint-Pierre, arr. de Saint-Paul, à l'emb. de la riv. du Rempart; 5,120 hab.

JOSÈPHE (FLAVIUS), historien juif, né à Jérusalem l'an 37 de J.-C., de la famille des Macchabées, m. vers 95. Il entra de bonne heure dans la secte des pharisiens, et se distingua par son austérité. Après avoir essayé vainement de prévenir la révolte des Juifs contre Rome, il accepta la mission de défendre leur cause dans la Galilée, et soutint dans Jotapate un siège opiniâtre contre Vespasien et Titus. Obligé de se rendre, il prédit à Vespasien son élévation à l'empire, gagna son amitié, accompagna Titus au siège de Jérusalem, et, après la prise de cette ville, suivit le vainqueur à Rome, où il reçut le droit de cité, le titre de chevalier et une pension. On a de lui: *Histoire de la guerre des Juifs contre les Romains et de la ruine de Jérusalem*, en 7 livres, ouvrage fort estimé de Titus et traduit en latin sous le nom d'Hégésippe (corruption de *Josippus*), *les Antiquités judaïques*, en 20 livres, histoire des Juifs depuis la Genèse jusqu'au règne de Néron, renfermant de riches emprunts à des commentaires écrits par Hérode et par son confident Nicolas de Damas; 2 livres *Contre Apion*, où l'auteur combat les suppositions erronées du paganisme sur les origines et l'objet du culte hébraïque; des *Mémoires*, contenant le récit de sa vie particulière; un discours à la louange des Macchabées, intitulé: *de l'Empire de la raison*. Tous ses écrits sont en grec; ils ont été connus d'Agrippa, frère de Bérénice, qui les a, pour ainsi dire, certifiés véritables dans des lettres flatteuses reproduites par l'historien. St Jérôme, qui nomme Josèphe *le Tite-Live de la Grèce*, nous apprend qu'on lui éleva une statue dans Rome même.

Les Œuvres de Josèphe ont été réunies par Havercamp, avec trad. lat. de J. Hudson, Amsterdam, 1726, 2 vol. in-fol.; par G. Dindorf, 1845, collection Didot; par Bekker, 1855, collection Teubner; et traduites en français par le P. Joachim Gillet, 1756, par l'abbé Glaire, 1846, et dans le *Panthéon littéraire*, 1858; Arnauld d'Andilly a traduit les *Antiquités judaïques* et la *Guerre des juifs*, 1681. Il existe une remarquable traduction anglaise par Whiston, Philadelphie, 1868. V. Bloch, *les Sources de Josèphe, dans son archéologie*, 1879 (en all.); Destinon, *la Chronologie de Josèphe*, 1880 (en all.); *les Sources de l'Archéologie de Josèphe*, 1882 (en all.); Chasles, *Études sur l'antiquité*, II, p. 5. B. et S. Re.

JOSÉPHINE (MARIE-JOSÉPHINE-ROSE **TASCHER DE LA PAGERIE**), impératrice des Français, née aux Trois-Ilets (Martinique) le 23 juin 1763, d'une famille originaire du Blaisois, m. le 29 mai 1814, vint en France à 15 ans, et y épousa, le 13 déc. 1779, le vicomte Alexandre de Beauharnais, dont elle eut 2 enfants, Eugène et Hortense. Elle s'entendit mal avec son mari, qui demanda au parlement une séparation judiciaire, 1783. Joséphine fit un voyage aux Antilles avec sa fille en 1788, et, à son retour, elle se réconcilia avec son mari. Le vicomte de Beauharnais fut arrêté en janv. 1794 et exécuté le 21 juillet. Joséphine elle-même fut emprisonnée, et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Elle s'était liée dans la prison des Carmes avec Mme de Fontenay, qui devint bientôt Mme Tallien, qui lui fit restituer une partie des biens de son mari. Femme aimable et séduisante, remarquable moins encore par sa beauté que par sa grâce, bonne, douce et judicieuse, quoique souvent frivole, elle captiva le général Bonaparte, qui l'épousa le 9 mars 1796. Elle le suivit en Italie, et attendit à Montebello, près de Milan, la fin de la campagne. Quand Bonaparte fut premier consul, elle donna des fêtes à la Malmaison, plus tard aux Tuileries, et gagna par son esprit et sa bonté les cœurs de tous ceux qui l'approchaient. Le seul reproche que lui faisait Napoléon, c'est qu'elle dépensait trop; mais son luxe ranima le commerce, l'industrie et les arts. Sacrée impératrice le 2 déc. 1804, elle n'avait point donné d'héritier à l'Empereur, et ce prince, à la suite d'une scène violente, la détermina à un divorce qui fut consommé le 16 déc. 1809. Alors elle se retira dans le beau domaine de Navarre, présent de Napoléon, qui l'aima toujours et entretint avec elle une correspondance dont Marie-Louise fut jalouse. Après la chute de l'empereur, elle reçut des marques de la haute estime des rois coalisés, et mourut à la Malmaison. Son corps fut déposé dans l'église de Rueil. Joséphine aimait les arts et les lettres; elle cultiva la botanique et fit une collection de plantes rares.

On a des *Mémoires sur Joséphine*, par Mlle Lenormand, 3 vol., compilation apocryphe et sans valeur; les *Lettres de Joséphine à Napoléon et à sa fille*, 1833, 2 vol.; l'*Hist. de l'impératrice Joséphine*, par M. J. Aubenas, 1857-59, 2 vol., excellent ouvrage; enfin l'*Hist. de Joséphine*, par M. Imbert de Saint-Amand. J. T.

JOSÉPHINOS ou **AFRANCESADOS**, partisans de la France et du roi Joseph, frère de Napoléon Ier, qui lui avait donné la couronne d'Espagne en 1808. La plupart furent forcés de quitter l'Espagne avec les armées françaises, 1813; et, après que Napoléon eut rendu le trône à Ferdinand VII (traité du 11 déc. 1813), tous ceux qui avaient rempli quelque fonction furent successivement proscrits par les Cortès comme soutiens de l'invasion étrangère, et par Ferdinand comme partisans de l'usurpateur, 2 fév. et 30 mai 1814. R.

JOSÉPHISTES ou **JOSÉPINS**, sectaires vaudois, qui ne contractaient entre eux que le mariage spirituel. Leurs erreurs furent condamnées par les pape Lucius III, en 1184, et Grégoire XI, en 1233.

JOSEPHSTADT, autrefois Pless, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohème), à 18 kil. N. de Königgrätz, sur la rive g. de l'Elbe; 2,561 hab. Elle prit son nom de l'empereur Joseph II, en 1780. Haras. Fabriques de coton et d'habillements militaires. Occupée par les Prussiens en 1866.

JOSEPPIN (JOSEPH **CESARI**, DIT LE), peintre célèbre, né à Arpino en 1560, d'un peintre d'enseignes et d'ex-voto, m. en 1640, fut envoyé par son père à Rome, où il servit les artistes qui décoraient le Vatican. Quelques essais qu'il fit de lui-même lui méritèrent les libéralités de Grégoire XIII, qui lui donna des maîtres. Clément VIII le nomma directeur des travaux de Saint-Jean-de-Latran. Dans un voyage en France sous Henri IV et Louis XIII, il fut décoré de l'ordre de Saint-Michel, et son titre de chevalier lui inspira une vanité excessive. Parmi ses œuvres, on distingue: à Naples, un *St Michel*, une *Madeleine*, *Jésus au mont des Oliviers*; à Rome, un

Ecce homo, et plusieurs tableaux de batailles; à Vienne, *Persée et Andromède;* à Paris, *Adam et Ève chassés du Paradis terrestre.* Ses premières toiles sont remarquables par la facilité et la richesse de la composition, la grâce des figures, la beauté du coloris; dans ses derniers ouvrages, la décadence est évidente. Il a gravé à l'eau-forte plusieurs de ses tableaux. M. V—I.

JOSIAS, roi de Juda, frère et successeur d'Amon, 639-609 av. J.-C., monta sur le trône à l'âge de 8 ans, employa son règne à détruire partout les idoles, et fit réparer le Temple. Au milieu de ces travaux, le grand prêtre Helcias retrouva l'original du livre de la loi donnée par Moïse. Josias ne put conjurer les maux prédits contre son peuple en punition de ses impiétés, et périt à Maggeddo, dans une bataille contre Néchao, roi d'Égypte. Jérémie composa un cantique sur sa mort. L—H.

JOSSE (Saint), en latin *Jodocus*, frère de Judicaël, duc de Bretagne, refusa le pouvoir, se fit ermite, fonda plusieurs monastères dans le Ponthieu, et mourut en 653 ou 668. Fête, le 13 décembre.

JOSSE, margrave de Moravie, acheta de son cousin Wenceslas le duché de Luxembourg, et le revendit au duc d'Orléans, frère de Charles VI, roi de France. Après la mort de Robert, roi des Romains et successeur de Wenceslas, il fut élu empereur d'Allemagne, 1410, par des princes ennemis de Sigismond, mais il mourut 3 mois après. E. S.

JOSSELIN Ier DE COURTENAY, seigneur français, prit part à la 1re croisade, reçut du comte Baudouin d'Édesse, son cousin, la souveraineté de quelques villes sur les bords de l'Euphrate, et, en 1115, la principauté de Tibériade. Il le remplaça à Édesse en 1118, et mourut en 1131.

JOSSELIN II, fils et successeur du précédent, laissa prendre Édesse par le sultan de Mossoul, tomba entre les mains de Noureddin, et fut emmené à Alep, où il mourut de misère et d'ennui, en 1147.

JOSSELIN III, fils du précédent, fut pris par les Turcs en 1165, et racheté 10 ans après par son beau-frère Baudouin IV, qui le nomma sénéchal du royaume de Jérusalem.

JOSSELIN, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 12 kil. O.-N.-O. de Ploërmel; 2,712 hab. Collège. Autrefois fortifiée; superbe château, où mourut le connétable de Clisson. A 4 kil. de ses murs eut lieu, vers 1351, le célèbre combat des Trente.

JOSUÉ, c.-à-d. *celui qui sauvera*, nom qui lui fut donné par Moïse, qu'il accompagna sur le Sinaï, et qui le désigna pour lui succéder dans le commandement des Hébreux. Il eut la gloire de les faire entrer dans la terre promise. Favorisé de Dieu, il passa avec son armée le Jourdain à pied sec et fit tomber au son des trompettes les murs de Jéricho. Attaqué par Adonisédech et 4 autres rois chananéens, il les mit en déroute près de Gabaon, et arrêta le soleil jusqu'à ce qu'il eût consommé sa victoire. Il employa 6 ans à conquérir le pays de Chanaan, puis fit à Silo le partage des terres entre les douze tribus. Il mourut à l'âge de 110 ans, en 1580 av. J.-C. (ou 1426 suivant la chronologie vulgaire). Le livre canonique de *Josué*, qui contient son histoire, lui est généralement attribué; mais on conjecture qu'il a été terminé par un autre écrivain. L—H.

JOTAPATE, anc. v. forte de la Palestine (Galilée), dans la tribu de Nephtali, au S. L'historien Josèphe y fut assiégé et pris par Vespasien; auj. *Djefat*.

JOTAPIEN, officier romain, qui se disait parent d'Alexandre Sévère, prit la pourpre en Syrie après la mort de cet empereur, fut défait et tué, 249 ap. J.-C.

JOUAN ou **JUAN** (Golfe de), petit golfe de France, formé par la Méditerranée sur la côte S.-O. des Alpes maritimes, séparé à l'E., par une presqu'île, de la rade d'Antibes, et du golfe de Napoule à l'O. par le cap de la Croisette; 5 kil. sur 7. C'est dans ce golfe que Napoléon Ier débarqua, le 1er mars 1815, en revenant de l'île d'Elbe.

JOUAN-DE-L'ISLE (Saint-), ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan, sur la rive g. de la Rance; 700 hab. Exploit. d'ardoises, clouterie.

JOUANNIN (Joseph-Marie), orientaliste, né à Saint-Brieuc en 1783, m. en 1844, alla, en 1806, en Perse, en qualité de chancelier-interprète; en 1809, il resta chargé d'affaires de France à Téhéran; 2e secrétaire d'ambassade à Vienne, 1811, consul à Memel, 1812, il devint, en 1814, archiviste de la division politique du ministère des relations extérieures, drogman de l'ambassade de Constantinople, 1816; fut rappelé en 1826, pour occuper à Paris le poste de premier secrétaire-interprète du roi, adjoint pour les langues orientales, et devint, en 1829, directeur de l'école des jeunes de langue au collège Louis-le-Grand, puis professeur suppléant de persan au Collège de France, en 1837. Jouannin a publié, dans l'*Univers pittoresque, la Turquie*, histoire de l'Empire ottoman, 1840, il a pris part aux travaux de la Société géographique de Paris, et donné dans le Bulletin de cette Société, t. X, *Souvenirs d'un séjour à Brousse.* C. D.

JOUARRE, *Jovara* ou *Jodrum*, petite v. (Seine-et-Marne), arr. et à 18 kil. E. de Meaux, à 2 kil. S. de La Ferté-sous-Jouarre; 2,519 hab. Comm. de bois, grains, farines. Fours à plâtre. Il y eut autrefois un monastère célèbre, qui avait droit de battre monnaie.

JOUBERT (Laurent), savant médecin hippocratique, né à Valence en 1529, m. en 1583, étudia à Montpellier, visita les universités de France et d'Italie, revint à Montpellier, où Rondelet l'accueillit chez lui, devint professeur en 1566, et chancelier de la faculté en 1574. Appelé à Paris, en 1579, par Henri II, il soutint des discussions animées au sujet de son livre sur les *Erreurs populaires*, qu'il dédia à la reine Marguerite de Navarre.

La plupart de ses ouvrages, écrits en latin, ont été réunis à Lyon, 1582, 2 vol. in-fol. On a de lui une traduction française de la *Chirurgie* de Gui de Chauliac, Lyon, 1580, in-8°, et 1585, in-4°. D—G.

JOUBERT (Nicolas). *V.* Angoulevent.

JOUBERT (Barthélemy-Catherine), général français, né en 1769 à Pont-de-Vaux (Ain), m. en 1799, s'engagea en 1791, fut adjudant général en 1794, et général après la bataille de Loano, en 1795. Il seconda Bonaparte en Italie, et se fit admirer à Montenotte, à Millesimo, à Lodi, à Milan, à Vérone, à Castiglione, etc. Général de division, il se distingua, en 1797, à Rivoli, eut l'honneur de porter à Paris les drapeaux enlevés à l'ennemi, et, en octobre 1798, remplaça Brune comme général en chef de l'armée d'Italie. Ce fut lui qui détermina le roi de Sardaigne à abandonner le Piémont. Le Directoire voulut enlever leur pouvoir discrétionnaire aux généraux en chef, Joubert donna sa démission. Rappelé en 1799 au commandement de l'armée d'Italie, il fut tué, le 15 août, par une balle qui l'atteignit au front, à la bataille de Novi. Le fort La Malgue, près de Toulon, où ses restes furent déposés, prit le nom de *fort Joubert*, et Pont-de-Vaux a élevé une statue au général né dans ses murs. Joubert, mort à 30 ans, avait beaucoup des qualités qui font un grand militaire. J. T.

JOUBERT (Joseph), né à Montignac, dans le Périgord, en 1754, m. en 1824, littérateur et moraliste, professa chez les doctrinaires de Toulouse, quitta l'enseignement à 24 ans, vint à Paris, où il se lia avec Fontanes qui, plus tard, grand maître de l'Université impériale, l'en nomma inspecteur général des études, puis conseiller. Joubert ne fut, de son vivant, qu'un connaisseur littéraire très distingué, un causeur spirituel, dont les opinions faisaient souvent autorité et donnaient le ton. Longtemps après sa mort, on a publié de lui: *Pensees, Essais et Maximes, suivis de Lettres à ses amis*, 2 vol., Paris, 1842, 2e édit., augmentée, 2 vol., 1849, qui contiennent des réflexions délicates et souvent justes et élevées sur la littérature, la morale et la critique. Sainte-Beuve, dans ses *Portraits littéraires*, a dit de ses *Pensées*: « Nul livre ne couronnerait mieux cette série française, ouverte aux *Maximes* de La Rochefoucauld, continuée par Pascal, La Bruyère, Vauvenargues, et qui se rejoint, par cent retours, à Montaigne. » C. D—Y.

JOUÉ, brg (Loire-Inférieure), arr. d'Ancenis, sur l'Erdre; 2,664 hab. — vge (Indre-et-Loire), arr. et à 6 kil. S.-S.-O. de Tours; 2,106 hab. Bons vins rouges. Bifurcation des chemins de fer de Tours à La Rochelle et de Tours à Montluçon.

JOUFFROY (Claude-François-Dorothée d'Abans, marquis de), véritable inventeur des bateaux à vapeur. Né en 1751, à Baume-les Dames (Franche-Comté, d'une anc. famille, m. en 1832, il servit d'abord, puis se livra à l'étude des sciences. Venu à Paris, il se lia avec les frères Périer, qui avaient monté une pompe à feu à Chaillot, et leur proposa d'appliquer la force de la vapeur à la navigation, projet qu'ils accueillirent. En juin 1776, Jouffroy fit naviguer sur le Doubs un bateau à vapeur de 40 pieds de long sur 6 de large. Cet essai ne lui attira que de mauvaises plaisanteries: on l'appela *Jouffroy la Pompe*. Découragé, il voulut rentrer dans l'artillerie ou le génie, et rencontrant des obstacles, il acheta une compagnie d'infanterie. Cependant il revint à son invention, substitua à sa machine intermittente une machine à mouvement continu, et, en juillet 1783, il fit un pyroscaphe de 140 pieds de long sur 26 de large, qui remonta la Saône de Lyon à l'île Barbe. Jouffroy demanda le privilège de l'invention au ministre Calonne, qui envoya la requête à l'Académie des sciences. Mais Périer, devenu son rival, fit prononcer un refus. Jouffroy essaya cependant encore, en 1816, d'exploiter son invention, et obtint un brevet d'invention pour un nouveau bateau à vapeur, le *Charles-Philippe*, qui fut lancé le 20 mars; mais la société formée à ce sujet ne prospéra pas, et Jouffroy mourut pauvre et résigné, à l'hôtel des Invalides de Paris. MM. Arago en 1839, Cauchy en 1840, Fulton lui-même,

et plusieurs tribunaux américains lui ont rendu justice, en le proclamant l'inventeur de la navigation à vapeur. A. G.

JOUFFROY (Simon-Théodore), né en 1796 au hameau des Pontets (Jura), m. en 1842, fit ses premières études à Pontarlier et sa rhétorique au collège de Dijon. Admis à l'école normale en 1814, il y fut nommé, en 1817, élève répétiteur pour la philosophie, qu'il enseigna en même temps au collège Bourbon, auj. lycée Bonaparte. En 1822, l'École normale ayant été supprimée, il ouvrit dans sa maison des cours particuliers. Il prit part à la rédaction du journal *le Globe*, 1824, et fournit des articles à d'autres publications périodiques. Il fit paraître, en 1826, une traduction des *Esquisses de philosophie morale de D. Stewart*, puis celle des *Œuvres complètes de Th. Reid*, 6 vol., 1828-36. En 1829, on l'appela à professer, comme suppléant, à la faculté des lettres de Paris, et, après 1830, il fut nommé professeur adjoint et maître de conférences à l'École normale. C'est vers ce temps qu'il fit, à la faculté des lettres, un *Cours de droit naturel*, recueilli et publié depuis en 3 vol., 1835-42. Auparavant, Jouffroy avait aussi occupé pendant quelques mois une chaire au Collège de France. L'Académie des sciences morales et politiques l'admit dans son sein en 1833, et il devint membre du conseil royal de l'Université en 1840. Député de l'arrondissement de Pontarlier depuis 1831 jusqu'en 1838, il prit part à plusieurs grandes discussions politiques. Outre les ouvrages signalés plus haut, il publia, en 1833, des *Mélanges philosophiques*, recueil de divers morceaux ou articles déjà insérés dans des Revues. On a encore de lui, comme œuvres posthumes : *Nouveaux Mélanges*, Paris, 1842, et *Cours d'esthétique*, Paris, 1843, d'après la rédaction de ses élèves. Jouffroy occupe une place éminente dans la philosophie française au xixe siècle. C'est surtout comme *psychologue* qu'il a marqué sa trace. Sous ce rapport, personne ne peut lui disputer le rang que son rare talent d'analyse, une prédisposition innée à l'observation intérieure, la direction constante de sa pensée, toute sa vie occupée de l'étude des phénomènes de l'âme, lui ont assuré parmi ses contemporains. Si l'ensemble de ses doctrines n'offre ni une grande profondeur ni beaucoup d'originalité, on admire avec quelle sagacité il a su démêler les faits les plus délicats de l'esprit humain, et avec quelle merveilleuse lucidité il les a décrits. Ce que d'autres avaient aperçu et dit avant lui, il paraît l'avoir découvert une seconde fois; et s'il n'a pas étendu le domaine de la philosophie, il en a raffermi la base, en donnant pour solide fondement aux sciences philosophiques l'observation des faits de la nature humaine. Tous ses travaux tendirent à ce but; c'est la pensée intime de presque tous ses écrits, parmi lesquels il faut distinguer : la *Préface* aux *Esquisses de Dugald Stewart*, plusieurs articles de ses *Premiers Mélanges*, un *Mémoire*, dans les *Seconds Mélanges*, sur l'*Organisation des sciences philosophiques*. Après ce mérite, où il n'a pas d'égal, on doit signaler les succès et l'influence d'un enseignement élevé, plein d'attrait pour les esprits graves et sérieux, particulièrement le *Cours de droit naturel*, malheureusement incomplet. La partie critique seule est achevée, et le reste se réduit à quelques vues théoriques. Quant à la philosophie même de Jouffroy, il suffit de dire qu'il est spiritualiste et donne de l'âme une preuve nouvelle, tirée de la conscience du moi et de sa personnalité. En morale, il développe des vues analogues à celles du stoïcisme et de la morale kantienne, c.-à-d. très élevées et très pures. Il rattache fortement la morale à la religion naturelle; il tire de l'insuffisance de la destinée actuelle la preuve d'une autre vie et de l'immortalité de l'âme. En tout ce qui touche à la philosophie, on a donc eu tort de l'accuser d'être *sceptique*. Ce titre ne peut pas même se justifier par les passages isolés de ses écrits, en particulier du *Mémoire* où il retrace, à la manière de Descartes, les diverses phases de sa pensée, les motifs et les procédés de sa méthode. B—D.

JOULIN (Désiré-Joseph), médecin, né en 1821 à Mont (Loir-et-Cher), m. en 1874, agrégé de la faculté de Paris, écrivit dans divers journaux, et publia un recueil de ses articles sous le titre de *Causeries du docteur*, 1868.

On lui doit encore : *Etudes sur les maladies des femmes*, 1861 ; *Traité complet des accouchements*, 1866-77, 4 part., etc.

JOUR CIVIL. La manière de compter le jour a varié suivant les nations : chez toutes il y a eu un jour factice appelé *jour civil*, destiné à régler les relations d'affaires publiques ou privées : les Babyloniens, les Chaldéens, les Romains, le commençaient au lever du soleil ; les Juifs et les Athéniens, à son coucher ; les Égyptiens, les Gaulois, à minuit. En France, et chez les modernes en général, c'est encore l'usage de compter le jour civil d'un minuit à l'autre, et de le supputer par 2 séries de 12 heures chacune, en distinguant les heures du matin, commençant toujours immédiatement après minuit, celles du soir, et celles de nuit. Cette division était aussi celle du jour effectif chez les Romains, qui le supputaient de 12 heures, et partageaient les 12 heures de nuit en 4 veilles. En Italie, dans plusieurs contrées, on partage communément le jour en 24 heures, comptées sans interruption d'un minuit à l'autre.

JOUR DE L'AN. *V.* Année et Étrennes.

JOUR NATAL, *Natalis dies*, anniversaire de naissance chez les anc. Romains. Celui dont c'était le jour natal commençait par honorer ses dieux lares, et particulièrement son Génie. Ses amis et ses parents venaient le fêter, lui apportaient un petit présent, et, s'il tenait maison, il leur donnait un souper en réjouissance de son anniversaire. Après l'établissement de l'Empire, et dès Auguste, l'usage vint de célébrer comme une fête publique le jour natal de l'Empereur, et même de ses enfants. C. D—y.

JOURS FASTES ou **NÉFASTES.** *V.* Fastes.

JOURS (GRANDS). *V.* Grands Jours.

JOURS (HAUTS). *V.* Échiquier.

JOURDAIN (Alphonse), ainsi nommé parce qu'il avait été baptisé dans le Jourdain, était fils de Raymond IV, comte de Toulouse. Dépouillé de ses États, en 1114, par Guillaume IX, comte de Poitiers, il les recouvra, en 1119, pendant que ce prince était allé guerroyer en Aragon. Attaqué dans Toulouse par le roi Louis le Jeune, gendre de Guillaume, il obtint la paix en mariant son fils Raymond avec Constance, sœur du roi. Il fonda Montauban en 1144, prit part à la 2e croisade, et mourut en Palestine, 1148.

JOURDAIN (Anselme-Louis-Bernard **BRÉCHILLET-**), dentiste et médecin, né à Paris en 1734, m. en 1816, inventa quelques instruments de chirurgie, un entre autres pour l'opération de la pierre.

On a de lui : *Nouveaux éléments d'odontalgie*, Paris, 1756, in-12 ; *Traité des dépôts dans le sinus maxillaire*, 1761, in-12 ; *Essais sur la formation des dents comparée à celle des os*, 1766, in-12 ; *Traité des maladies et des opérations chirurgicales de la bouche*, 1778, 2 vol. Il a aussi écrit dans l'*Année littéraire* de Fréron.

JOURDAIN (Amable-Louis-Marie-Michel), orientaliste, fils du précédent, né à Paris en 1788, m. 1818, apprit les langues orientales sous S. de Sacy et Langlès. On créa pour lui la place de secrétaire adjoint de l'école spéciale des langues orientales. Son principal ouvrage est intitulé : *la Perse, ou Tableau de l'histoire, du gouvernement, de la religion, de la littérature de cet empire, des mœurs et coutumes de ses habitants*, 1814, 5 vol. in-18. Dans ce livre, composé d'après les auteurs originaux, il a fait preuve de grandes connaissances dans l'histoire littéraire de la Perse. Il a été l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, des *Annales des Voyages*, des *Mines de l'Orient*.

On lui doit aussi des *Recherches sur l'origine des traductions latines d'Aristote*, 1819 et 1843, ouvrage couronné par l'Institut ; un autre Mémoire couronné, sur cette question : *Quels sont, parmi les ouvrages des anciens philosophes grecs, et en particulier d'Aristote, ceux dont la connaissance a été répandue en Occident par les Arabes ?* n'a pas été publié. D.

JOURDAIN, *Jordanes*, auj. *Nahr-el-Arden* ou *El Cheria*, riv. de Palestine, qui sort de l'Anti-Liban (dans le *Djebel-el-Cheik* actuel), coule du N. au S., traverse le lac Samochonite ou Séméchonite (auj. *El Houlé*), celui de Génésareth ou Tibériade (auj. *Tabarièh*), et se jette dans la mer Morte ou lac Asphaltite. Cours de 92 kil. en ligne dr. et en réalité, avec les détours, de 320 kil. Il coupait la Palestine par le milieu, formait la limite des tribus de Nephtali, Zabulon et Issachar, qu'il séparait de la demi-tribu orientale de Manassé, puis bordait la demi-tribu occidentale de Manassé, et celle d'Éphraïm, qu'il séparait de celle de Gad, et la tribu de Benjamin, qu'il séparait de celle de Ruben. En temps ordinaire, les eaux du Jourdain sont claires, limpides, transparentes, bleues sous le reflet du ciel, et tièdes au toucher.

JOURDAIN, petit pays de l'anc. France (Lomagne), où était l'Ile-en-Jourdain (Gers).

JOURDAN (Mathieu **JOUVE-**), dit *Coupe-Tête*, né à Saint-Just près du Puy en 1749, m. en 1794, fut avant la Révolution, boucher, garçon maréchal, contrebandier, soldat et palefrenier. En 1789, il était marchand de vins à Paris. A la journée du 6 oct. 1789, il tua 2 gardes-du-corps. Plus tard, il se vanta faussement d'avoir coupé la tête à Delaunay, gouverneur de la Bastille, arraché le cœur à Foulon et à Berthier. Il fit d'horribles exécutions dans le dép. de Vaucluse et dirigea le massacre de la Glacière à Avignon. Le Comité du salut public le livra au tribunal révolutionnaire, qui le condamna comme fédéraliste et le fit exécuter le 27 mai 1794. B.

JOURDAN (Athanase-Jean-Léger), né en 1791 à Saint-Aubin-des-Chaumes (Nièvre), m. près de Douvres (Angleterre), en 1826, fut, au commencement de la Restauration, un des fondateurs du journal de jurisprudence *la Thémis*, se mit en relation avec les principaux jurisconsultes de l'Allemagne, fit connaître en deçà du Rhin le mouvement juridique de ce pays, et doit être considéré comme un des plus ardents auteurs de la renaissance des études de droit en France. En 1820, il fut

envoyé en Angleterre pour y étudier les institutions judiciaires; il avait recueilli une foule de notes, que sa mort prématurée l'a empêché de mettre en ordre.

Jourdan a donné une édition des *Tabulæ chronologicæ*, de Haubold, et coopéré à la publication du *Recueil général des anciennes lois françaises*, 1821-26. Ed. T.

JOURDAN (Jean-Baptiste, comte), né à Limoges en 1762, m. en 1833, partit à 16 ans pour la guerre d'Amérique, embrassa les principes de la Révolution française, servit sous Dumouriez, parvint, en 1793, au grade de général de brigade, et, 4 mois après, à celui de général de division. Blessé à la bataille d'Hondschoote, il fut nommé par Carnot commandant en chef de l'armée réunie au camp de Guise, établit une forte discipline, vainquit à Wattignies, fut disgracié, puis appelé au commandement de l'armée de la Moselle, ensuite à celui de l'armée de Sambre-et-Meuse, avec laquelle il remporta la victoire de Fleurus, et celles de l'Ourthe et de la Roer, qui nous assurèrent la rive g. du Rhin. Le passage de ce fleuve, en sept. 1795, fit à Jourdan le plus grand honneur. La campagne de 1796, en Allemagne, fut d'abord heureuse, mais, trop éloigné de Moreau et séparé de lui par le Danube, il fut battu à Wurzbourg et fit une belle retraite. Élu au conseil des Cinq-Cents, il fit voter la loi de la conscription, 1798. En 1799, il commanda l'armée du Danube; mais ses premiers succès furent suivis de revers qu'il attribua à l'imprévoyance et à l'incapacité du gouvernement, et il donna sa démission. Réélu au conseil des Cinq-Cents, il refusa de seconder Bonaparte au 18 brumaire. Nommé par le premier consul administrateur du Piémont en 1800, il rendit à ce pays d'éminents services; et devint maréchal de l'Empire et grand-aigle de la Légion d'honneur en 1804. Jourdan suivit, en 1808, en Espagne, le roi Joseph, qui l'avait demandé pour son major-général, le consultait sur ses plans militaires, et souvent se décidait sans suivre ses avis. En 1814, Jourdan adhéra à la déchéance de l'Empereur; Louis XVIII le nomma pair de France, et le continua dans le commandement de la 15e division militaire qu'il avait alors. En 1815, Jourdan offrit ses services à Napoléon, qui l'envoya à Besançon. Il se soumit de nouveau au roi, après Waterloo, fut créé comte, gouverneur de la 7e division militaire en 1816, et pair de France en 1819. A la révolution de juillet 1830, il eut pendant quelques jours le ministère des affaires étrangères, et, le 11 août suivant, Louis-Philippe l'appela aux fonctions de gouverneur des Invalides. Il est mort aussi pauvre qu'estimé.

On a de lui : *Opérations de l'armée du Danube*, 1799; *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1796*, 1819. J. T.

JOURDAN (Antoine-Jacques-Louis), membre de l'Académie de médecine, né à Paris en 1788, m. en 1848, servit dans la chirurgie militaire pendant les campagnes d'Allemagne, puis s'occupa de faire connaitre par des traductions françaises les ouvrages des savants allemands.

C'est ainsi qu'il a traduit l'*Histoire de la médecine*, de Sprengel, 1815-20; l'*Histoire du droit romain*, de G. Hugo, 1821-22; l'*Anatomie du cerveau*, de Fr. Tiedemann, 1823; l'*Art de prolonger la vie*, de Hufeland, 1824; l'*Anatomie générale*, de Meckel, 1825; la *Chimie*, de Berzélius, 1829-33; la *Doctrine homéopathique*, les *Maladies chroniques* et la *Matière médicale*, d'Hahnemann, 1832-34; l'*Anatomie comparée*, de Carus, 1835; la *Physiologie*, de Burdach, 1837-41; l'*Encyclopédie anatomique*, de Bischoff, Henle, etc., 1843-47. Il a collaboré à beaucoup de publications, et rédigé la *Pharmacopée universelle*, 1828 et 1840.

JOURDY (Paul), peintre d'histoire, né à Dijon en 1805, m. en 1856, obtint le grand prix de Rome en 1834, pour un tableau dont le sujet était : *Homère chantant ses poésies*. Il donna depuis : *Ève tentée par le démon*, 1836; *Prométhée*, 1842, qu'il offrit à la ville de Dijon; *le Christ au milieu des docteurs*; *St Louis*, tableau commandé pour le conseil d'État; *le Baptême du Christ*, à l'église des Blancs-Manteaux de Paris, 1847; *les Sept Sacrements*, peinture murale à l'église Sainte-Élisabeth, etc.

JOURNAL, publication périodique, quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, en une ou plusieurs feuilles d'impression, en brochure ou en volume. Le journal est une invention moderne. (*V.* Actes diurnaux.) La plus ancienne publication de ce genre date du XVIe siècle; elle eut lieu à Venise, sous le titre de *Notizie scritte*, à l'occasion de la guerre que cette ville soutenait contre Soliman le Magnifique : on payait, pour la lire, une *gazetta*, pièce de monnaie équivalant à 2 liards. En France, le premier journal qui parut fut le *Mercure français*, commencé en 1605, interrompu en 1644, repris par Visé en 1672 sous le titre de *Mercure galant*, mais d'une publication irrégulière; depuis 1678, il parut mensuellement, en 1 vol. in-12, du prix de 3 fr. Il devint *Mercure de France* en 1714, fut abandonné en 1799, repris en 1800, interrompu en 1807, repris encore en 1814, 1823, et disparut définitivement en 1825. — La *Gazette de France* est le second journal publié en France. Le médecin Renaudot la fonda en 1631, avec l'aide du généalogiste d'Hozier. Elle parut d'abord une fois par semaine, en 8 pages petit in-4°. En 1762 elle parut 2 fois, le mardi et le vendredi, et le prix était de 15 livres par an; enfin elle prit le format in-fol. et devint quotidienne en 1792, au prix annuel de 36 livres. Du temps de Louis XIII, le *Mercure* et la *Gazette* étant censurés, on imagina de faire des feuilles dites *Gazettes à la main*, petits manuscrits in-4°, qui s'envoyaient sous enveloppe, comme une lettre. L'autorité mettait les rédacteurs à la Bastille quand elle les découvrait. Ces gazettes fleurirent surtout pendant la Fronde, et durèrent encore longtemps après; Colbert parvint à les détruire. Elles reparurent sous le titre de *Nouvelles à la main*, pendant la dernière moitié du XVIIIe siècle; le prix en était de 6 à 12 fr. par mois. — Le *Journal des savants* est le 3e des journaux régulièrement publiés. Denis Sallo, conseiller au parlement de Paris, le fonda, en 1665, sous le pseudonyme d'Hédouville. Il paraissait mensuellement, en un cahier in-4°, ne traitait que des lettres et des sciences, était censuré, fut acheté pour l'État par le chancelier Pontchartrain en 1701, et se publia sans interruption jusqu'en juillet 1792. Repris en 1816, il n'a plus été interrompu, et s'imprime à l'imprimerie nationale. — A côté du journal littéraire, on vit naître la *Gazette burlesque*, et en vers, de Loret, qui commença de paraître en 1652 et dura 15 ans. — Bayle publia, en 1684, un journal littéraire intitulé : *Nouvelles de la république des lettres*. — En 1701, les jésuites créèrent les *Mémoires* ou le *Journal de Trévoux*, scientifique et littéraire, qui prit son nom de la ville où il s'imprimait. — L'*Année littéraire*, célèbre par sa polémique contre les philosophes du XVIIIe siècle, parut à Paris en 1754, et peut être regardée comme le 1er journal qui s'occupa sérieusement de critique littéraire. Elle formait 40 cahiers in-12 pour l'année, et coûtait 24 livres. Fréron la rédigea jusqu'en 1776; Geoffroy la reprit jusqu'en 1790, époque où elle cessa de paraître. — *Journaux quotidiens*. La première feuille quotidienne fut créée à Paris en 1777, sous le titre de *Journal de Paris*; elle paraissait en 4 pages petit in-4°, traitait de littérature et d'art, et coûtait 24 liv. par an, pour Paris, et 30 liv. 4 sous pour la province. La *Gazette de France* fut le 2e journal quotidien. (*V. plus haut.*) La Révolution, en affranchissant la presse, fit naître un grand nombre de journaux quotidiens; 350 parurent dans la seule année 1789; 140, en 1790; 85, en 1791; 60, en 1792; 50, en 1793. Quelques-uns de ces journaux obtenaient un très grand succès, comme le *Père Duchêne*, par exemple, rédigé dans le style le plus ordurier; comme les *Révolutions de Paris*, par Prudhomme, qui, publiées dès le commencement de la Révolution, se vendirent jusqu'à 200,000 exemplaires. Le Directoire, puis le Consulat, diminuèrent beaucoup le nombre des journaux. Parmi ceux qui survécurent alors, les seuls qui vivent encore aujourd'hui sont les 3 suivants : Le *Moniteur universel*, fondé le 24 novembre 1789 sous le titre de *Gazette nationale*, appelé en l'an II, 1794, le *Moniteur universel*, et devenu, au mois de nivôse an VIII, mars 1800, journal officiel pour la publication des actes du gouvernement, privilège qu'il conserva jusqu'en 1869. Le *Journal des Débats*, créé en août 1789 sous le titre de *Journal des Débats et décrets*, dans le format in-8°; en l'an VIII, in-4°, et, la même année, in-fol., sous le titre de *Journal des Débats et lois du pouvoir législatif, et des actes du gouvernement*. En prenant le format in-fol., il inventa le *feuilleton*, imité depuis par les autres journaux. Il reçut en 1804 le nom de *Journal de l'Empire*, et prit, en avril 1814, le nom de *Journal des Débats politiques et littéraires*, qu'il a conservé. — La *Bibliographie de la France*, plus connue sous le titre de *Journal de la librairie*, et datant de 1798, publia hebdomadairement, en un cahier in-8°, la liste de tous les ouvrages qui s'impriment en France, et de ceux imprimés à l'étranger, et pour lesquels il est pris droit de propriété en France. — Le nombre des journaux augmenta avec la liberté de la presse, donnée par la Restauration. Les plus importants furent : *le Constitutionnel* et *le Censeur européen*, 1815; *le Courrier français* et *la Minerve*, 1819; *le Globe*, 1824; *le Temps* et *le National*, 1830. La polémique ardente que ces journaux soutenaient contre la Restauration amena le vote de plusieurs lois sur la presse. Celle de 1819, la plus libérale, imposa cependant aux journaux l'obligation d'avoir un gérant responsable et de fournir un cautionnement, s'ils traitaient de matières politiques. Cette législation fit naître des journaux purement littéraires, artistiques ou scientifiques. On appela vulgairement *petits journaux*, ceux qui ne furent que littéraires et artistiques, parce qu'ils prirent une dimension moitié moindre, à peu près, que celle des journaux politiques. Le *Figaro* de 1829 fut un des plus célèbres. Depuis 1830, d'autres feuilles politiques ont été fondées : *la Presse, le Siècle, l'Assemblée nationale, la Patrie, l'Estafette, le Pays, le Courrier de Paris, l'Univers, le Charivari*, etc. Depuis 1870, les journaux se sont multipliés à l'infini. En 1875, Paris en comptait déjà plus de 900. On compte 1,200 journaux pour le reste de la France et les colonies. Beaucoup, dans les grandes villes surtout, paraissent tous les jours; les autres 1, 2 ou 3 fois par semaine. Sous le 1er Empire, les journaux étant censurés, les débats

littéraires composaient une grande partie de leur vitalité. Le feuilleton avait une grande importance, et se donnait toujours d'urgence, comme auj. les nouvelles politiques. Il était presque exclusivement consacré aux théâtres, et rendait compte, le lendemain matin, de la pièce représentée la veille. L'ajournement du feuilleton théâtral à huitaine, comme cela se pratique maintenant, date de la 1re Restauration, et, depuis, est passé en habitude. Vers la fin de la 2e Restauration, et sous la monarchie de 1830, les grands journaux, sans rien retrancher des matières politiques, imaginèrent un feuilleton perpétuel, occupé par un roman. Le public accueillit avec faveur cette innovation; maintenant le roman-feuilleton est passé, pour ainsi dire, dans les mœurs, et forme un élément de succès à peu près indispensable pour les journaux politiques. Avant et pendant la Révolution, le format des journaux était l'in-8° ou l'in-4° des livres, quelquefois l'in-12. Dans les premières années de la Révolution, une feuille ou 2 commencèrent à prendre le petit in-fol. En 1845, le journal la *Presse* augmenta ses dimensions, et les autres l'imitèrent. Auj., le format ordinaire des journaux politiques est un in-fol. de 4 pages. L'augmentation du format eut 2 causes : d'abord l'admission des annonces payées dans les journaux, à la mode anglaise; ensuite, l'abaissement considérable qui eut lieu, en 1836 et années suivantes, dans le prix annuel d'abonnement, qui descendit de 72 et 80 fr., à 40 et 48 fr. Les feuilles qui firent ce rabais voulurent retrouver leur bénéfice en ouvrant un plus vaste espace aux annonces. Les annonces, souvent négligées du public, ont reçu pour complément les réclames et les faits divers qui en tiennent lieu dans le corps du journal. Enfin, une dernière révolution a été produite dans la presse par la création des journaux à 5 centimes, parmi lesquels le *Petit Journal* est le plus ancien et le plus répandu. *V.* Hatin, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française, depuis l'origine du journal jusqu'à nos jours*, Paris, 1866, gr. in-8°.

Le 1er journal que l'Angleterre ait vu naître parut en 1588, sous le nom de *Mercure anglais*, à l'époque où *l'Invincible Armada* menaçait le pays. En 1622 parut le *Weekly-News*, qui se vendait à la Bourse de Londres. Le reste du pays suivit l'impulsion. Dès 1639, Newcastle avait son journal. La révolution de 1648 et celle de 1688 multiplièrent les publications périodiques. La *Gazette de Londres* naquit en 1665. En 1696, il se publiait à Londres 9 journaux, tous hebdomadaires. En 1709, le nombre des journaux s'était élevé à 18; cette année-là, parut le *Daily Courant*, le 1er journal du matin, ainsi que *the Tattler*, fondé par Steele, et remplacé en 1711 par le *Spectateur*, d'Addison. Le nombre d'exemplaires des feuilles de Londres réunies était alors de 15 millions; l'impôt du timbre, en 1753, le fit tomber à 7 millions. Cependant la presse périodique reprit, à la fin du XVIIIe siècle, un nouvel essor. Les principaux journaux actuels sont : le *Times*, le *Morning Herald*, le *Morning Post*, le *Morning Chronicle*, le *Morning Advertiser*, le *Standard*, le *Globe*, le *Sun*, le *Daily News*, le *Daily Telegraph*, la *Pall-Mall Gazette*, le *Daily Chronicle*, etc. Les Anglais ont aussi de petits journaux satiriques, le *Punch* est célèbre dans toute l'Europe. Partout où il y a des établissements britanniques, on a fondé des journaux anglais : il en existe à Malte, Calcutta, Bombay, Madras, Sydney, Melbourne, et aussi au Canada, où ils rencontrent pourtant la concurrence des journaux franco-canadiens, entre autres la *Minerve* et l'*Opinion publique* de Montréal, etc. On trouve même l'*Evening Post* à Stuttgard, le *Galignani's Messenger* et le *Morning News* à Paris. — Les gazettes hollandaises avaient jadis une importance qu'elles ont perdue depuis que la liberté de la presse a pénétré dans les autres pays. La *Gazette de Leyde*, fondée en 1738, fut rédigée en français jusqu'en 1798; c'était le journal diplomatique de l'Europe. Les journaux hollandais, auj. peu connus en France, sont assez répandus en Belgique et en Allemagne. — En Belgique, la presse politique ne date que de notre siècle; ses principaux organes sont le *Moniteur belge*, *l'Indépendance*, *l'Étoile*, le *Bien public*, l'*Écho du parlement*, le *Journal de Bruxelles*, etc. — La Suède possède plus de 80 journaux, dont le plus connu est l'*Aftonblad*. — Le Danemark en compte un nombre à peu près égal. — La Russie n'a que peu de journaux politiques, entre autres: le *Journal de Saint-Pétersbourg*, rédigé en français, *l'Invalide Russe*, le *Journal de Moscou*, le *Golos*, en russe, la *Gazette du commerce* et la *Gazette de Saint-Pétersbourg*, en russe et en allemand; le *Journal d'Odessa*, en français, etc. — En Turquie, on publie aussi des journaux en plusieurs langues. (*V.* CONSTANTINOPLE.) — Le nombre des journaux est grand en Allemagne. Dès le XVIe siècle, des journaux, sous la forme de feuilles volantes, paraissaient, sans numéro ni nom de ville, à Augsbourg, Vienne, Nuremberg, etc. Le 1er journal régulier, *l'Avis*, fut publié en 1612. Il fut suivi du *Journal de Francfort*, 1615, et des *Post-Avisos*, 1617, origine de la *Poste de Francfort*. Vint ensuite le *Courrier de Nuremberg*, qui a vécu 179 ans. En 1686, parut à Augsbourg le *Postreuter*. Enfin le *Correspondant de Hambourg* fut fondé en 1714. Les journaux d'Allemagne qu'on lit le plus aujourd'hui, sont : la *Gazette de Spener*, feuille prussienne, qui remonte à la guerre de Trente ans; la *Gazette d'État de Prusse*, journal officiel, fondé en 1819; la *Gazette générale d'Augsbourg*, fondé en 1793, la *Gazette universelle de Leipzig*, 1837; la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord*, la *Gazette de la Bourse*, la *Gazette de la Croix*, la *Post de Berlin*; la *Gazette de Cologne*, le *Mercure de Souabe*, publié à Stuttgard; le *Borsenhalle de Hambourg*; le *Journal français de Francfort*, etc. — En Autriche, la *Presse*, la *Nouvelle Presse libre*, le *Fremdenblatt* de Vienne, le *Lloyd* de Pesth, etc. — Les journaux sont très répandus en Suisse; on distingue : le *Journal d'Aarau*, le *Messager suisse*, la *Gazette de Berne*, la *Nouvelle Gazette de Zurich*, en allemand; le *Courrier suisse*, et la *Gazette du Tessin*, en italien; le *Journal de Genève*, la *Gazette de Lausanne*, et le *Nouvelliste vaudois*, en français. — En Italie, le *Moniteur républicain* de Naples, fondé en 1799, ne survécut pas à l'occupation française. Le *Journal italien*, établi à Milan sous Eugène Beauharnais, fit place, en 1814, à la *Gazette privilégiée de Milan*. Lors de la révolution de 1820, on vit naître 2 journaux remarquables, la *Minerve*, et l'*Anthologie italienne*, que la réaction autrichienne fit disparaître. La presse littéraire et scientifique est plus ancienne et fut longtemps plus importante que la presse politique. On doit citer : *la Frusta litteraria* (le Fouet littéraire), journal de critique, fondé à Venise en 1762 par Baretti; l'*Observateur*, créé vers la même époque par Gaspard Gozzi; le *Café*, qui parut à Milan, et où furent traitées les questions de philosophie, d'économie politique et de législation; le *Journal de jurisprudence*, fondé en 1801 par Romagnosi; le *Spectateur*, créé par Ferri en 1814; la *Bibliothèque italienne*, établie en 1816, etc. La presse politique s'est rapidement développée depuis les événements de 1859. Ses principaux organes sont : le *Diritto*, le *Popolo romano*, la *Fanfulla*, et, parmi les journaux catholiques, l'*Osservatore romano* et le *Moniteur de Rome*. — En Espagne, le journalisme ne date que de l'invasion française de 1808; la réaction de 1814 en arrêta l'essor; la révolution de 1820 ouvrit une ère nouvelle, et il y eut bientôt 64 journaux. La plupart disparurent en 1823. L'établissement du gouvernement représentatif en 1832 affranchit la presse. Les feuilles principales sont la *Gazette de Madrid*, la *Epoca*, l'*Imparcial*, le *Siglo futuro*, organe du parti ultramontain, le *Porvenir*, journal des républicains, le *Correo*, etc. — En Portugal, la *Cronica constitucional* est le journal officiel, et le *Nacional* l'organe des radicaux. — Il existe en Chine une *Gazette de Péking*, une *Gazette de Canton*, etc. Les Chinois ont fondé un journal à San-Francisco en 1855. — Le Japon a auj. un grand nombre de journaux quotidiens et hebdomadaires. (*V.* JAPON.) — Quelques journaux se publient aussi en langue hindoue. — En Amérique, le journalisme est une partie essentielle de la littérature des États-Unis; il n'y a ni timbre ni taxe sur le papier. En 1775, on comptait 35 journaux dans l'Union; le chiffre en était déjà de plus de 2,500 en 1850. Les plus répandus sont le *New-York Herald*, le *Globe*, le *New-York Times*, la *Tribune*, le *World*, le *Courrier des États-Unis* (en franç.), etc. — Il y a enfin des journaux à Cuba, au Brésil et dans toutes les républiques de l'Amérique du Sud.

JOURNÉE ROMAINE, manière dont la journée était distribuée dans l'anc. Rome. On la partageait en *matin*, *midi*, et *soir*. Le matin, les gens riches recevaient leurs clients (*V. ce mot*), qui, dès l'aurore, s'empressaient à leur porte. Les visites duraient 2 heures, de la 1re heure à la 2e inclusivement (de 6 h. à 8 h. du matin). Alors le patron montait en litière, et descendait au Forum. Ses clients l'escortaient à pied. A la 3e heure (9 h.) commençaient les affaires, qui duraient jusqu'à *midi*, ou la 6e heure; on allait dîner, et, en été, faire la sieste jusqu'à la 8e heure (2 h. après midi). Beaucoup de gens se remettaient au travail pendant une heure. A la 9e heure (3 h.), c'était le *soir* : les affaires cessaient, et l'on allait, les uns au Champ de Mars, pour s'y promener ou se livrer à des exercices corporels; les autres sur la voie Appia, rendez-vous des promeneurs à cheval ou en char. A la 10e heure (4 h.), on allait au bain, on soupait, quelquefois longuement, et l'on se couchait en quittant la table. C. D—Y.

JOUSSE (DANIEL), jurisconsulte, né à Orléans en 1704, m. en 1781, conseiller au présidial d'Orléans, ami de Pothier, a commenté la plupart des ordonnances royales qui réglaient le droit français sous Louis XIV, et a travaillé au commentaire de la *Coutume d'Orléans* de Pothier. ED. T.

JOUSSOUF. *V.* YOUSSOUF.

JOUTE. C'était proprement, en termes de chevalerie, le combat à la lance, seul à seul. (*V.* TOURNOI.)

JOUVENCE, *Juventa*, nymphe que Jupiter métamorphosa en fontaine, à laquelle il donna la vertu de rajeunir ceux qui s'y baignaient. Le roman de *Huon de Bordeaux* dit que cette

fontaine vient du Paradis terrestre, et la place dans un lieu désert. Au commencement du XVI^e siècle, les Espagnols Ponce de Léon et Fernand de Soto la cherchèrent en Amérique. On montre à Saint-Gengoux-le-Royal, près de Mâcon, une fontaine de Jouvence.

JOUVENCY (JOSEPH), savant jésuite, né à Paris en 1643, m. à Rome en 1719, professa la rhétorique à Caen, à la Flèche, puis à Paris, au collège de Clermont. Outre des éditions expurgées de Juvénal, Perse, Térence, Horace, Martial, Ovide, avec des notes utiles, écrites en latin, et quelques traductions du grec en latin, il a laissé : *Novus Apparatus græco-latinus, cum interpretatione gallica*, Paris, 1681, in-4°; un traité *de Ratione discendi et docendi*, Lyon, 1692, trad. en français par Lefortier, 1803, très estimé par Rollin; un abrégé de mythologie, sous le titre de : *Appendix de diis et heroibus poeticis*, in-18, longtemps employé dans les collèges; une *Histoire de la société de Jésus*, de 1591 à 1616, Rome, 1710, qui fut supprimée en France par des arrêts du parlement; des poésies, des discours latins, etc. La latinité de Jouvency est pure et élégante. D—R.

JOUVENEL DES URSINS. *V.* JUVÉNAL.

JOUVENET (JEAN), peintre célèbre, né à Rouen en 1644, m. à Paris en 1717, se fit connaître, dès l'âge de 19 ans, par un tableau de la *Guérison du paralytique*, qui est à Notre-Dame de Paris. Il entra à l'Académie de peinture, sur la présentation de Lebrun, en 1675, et en devint recteur, en 1707. A la demande de Louis XIV, il répéta, pour les Gobelins, 4 tableaux dont il avait orné l'église de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, et ce furent les tapisseries exécutées d'après ces compositions que Pierre le Grand choisit plus tard pour la tenture qui lui était offerte. Jouvenet peignit les apôtres au-dessous de la coupole des Invalides, et un plafond représentant *la Pentecôte*, dans la tribune royale de la chapelle du château de Versailles. Frappé d'une paralysie au côté droit, par suite d'un excès de travail, il se mit à peindre de la main gauche, et acquit autant d'habileté qu'auparavant. Parmi ses meilleurs tableaux, on cite : le *Magnificat*, dans l'église de Notre-Dame de Paris; *Madeleine chez le Pharisien*, *Jésus chassant les vendeurs du Temple*, *la Pêche miraculeuse*, *la Résurrection de Lazare*, une *Descente de croix*, tous au musée du Louvre. B.

JOUX (FORT DE), *Jovium*, *Juca*, fort de France (Doubs), sur la frontière de Suisse, bâti sur un mamelon isolé de 200 m. de hauteur, au milieu des montagnes du Jura, près de la rive dr. du Doubs, et dominant la ville de Pontarlier et la route de Neuchâtel et de Lausanne, arr. et à 5 kil. S.-E. de Pontarlier. Possédé au moyen âge par les sires de Joux, il servit souvent de prison; Mirabeau y fut enfermé, et Toussaint-Louverture y mourut. Il a été énergiquement défendu en janv. 1871 par le commandant Ploton.

JOUX (LAC DE), lac poissonneux de Suisse (Vaud), au pied du Jura; 7 kil. sur 2. Traversé par l'Orbe, et sujet à des crues subites.

JOUX (VALLÉE DE), vallée formée par le Jura suisse (Vaud); 26 kil. de longueur. Elle est assez boisée, stérile à l'O., pleine de prairies à l'E. Elle est traversée par l'Orbe. Des moines Prémontrés la peuplèrent au XII^e siècle; beaucoup de calvinistes s'y réfugièrent lors de la révocation de l'édit de Nantes.

JOUX-LA-VILLE, vge (Yonne), arr. d'Avallon; 1,141 hab. Pierres lithographiques.

JOUY (VICTOR-JOSEPH **ÉTIENNE**, DIT DE), né à Jouy-en-Josas, près de Versailles, en 1769, m. en 1846. A 13 ans, il entra au service, passa en Amérique, puis aux Indes-Orientales, revint en 1790, fit une campagne, fut accusé sous la Terreur, condamné à mort, caché en Suisse, revint après le 9 thermidor, combattit le 2 prairial an III, comme chef d'état-major de Menou, et, après quelques voyages, dont un dans les Indes, il se donna tout entier à la littérature. Il débuta par des vaudevilles, parmi lesquels on peut citer : *Comment donc faire ?* la *Fille en loterie*, 1798, et le *Tableau des Sabines*, 1799; puis il s'essaya dans la comédie : *M. Beaufils, ou la Conversation faite d'avance*, en prose, 1806, fut presque son seul succès en ce genre. Il réussit mieux dans l'opéra-comique, et donna le livret de la *Vestale*, représentée sur le théâtre de l'Opéra, à la fin de 1807, avec la musique de Spontini. Ce succès, dû au musicien, lui valut pourtant le prix décennal de poésie lyrique en 1810. C'est sur ce théâtre que Jouy fit ensuite représenter *Fernand Cortez*, en 3 actes, 1809, musique de Spontini; les *Bayadères*, en 3 actes, 1810, puis en 2, musique de Catel; *les Abencerrages*, 5 actes, musique de Chérubini, 1813; *Moïse*, en 4 actes, 1827; *Guillaume Tell*, en 4 actes, 1829, ces derniers avec musique de Rossini. Il donna au Théâtre-Français : *Tippo-Saeb*, tragédie en 3 actes, 1813; *Sylla*, tragédie en 5 actes, 1824, œuvre médiocre et surtout ennuyeuse, mais qui fut applaudie, grâce à Talma : *Bélisaire*, 1825, et *Julien dans les Gaules*, 1827, autres tragédies furent très froidement accueillies. Esprit facile, mais écrivain sans vigueur et sans talent, Jouy réussit à plaire dans les publications périodiques; il travailla au *Mercure*, à la *Gazette de France*, à *la Minerve*. Il fit paraître en feuilleton, dans la *Gazette de France*, *l'Ermite de la Chaussée d'Antin, ou Observations sur les mœurs et les usages parisiens au commencement du dix-neuvième siècle*, articles recueillis depuis en 5 vol. in-12, 1812; *le Franc Parleur*, 1815, 2 vol. in-12; *l'Ermite de la Guiane*, 1816, 3 vol. in-12, suites de *l'Ermite de la Chaussée-d'Antin*. Ces trois ouvrages obtinrent un succès qui ne s'est point soutenu. Jouy les réunit sous le titre général de *Collection des mœurs françaises*, et voulut les compléter par *l'Ermite en province*, 1818 et suiv., 14 vol., espèce de voyage rédigé sur des notes envoyées des départements, et qui fourmille de fautes. Il donna encore, en collaboration avec Jay, *la Morale appliquée à la politique*, 2 vol. in-12, 1822; *les Ermites en prison*, 1823, 2 vol. in-12, et *les Ermites en liberté*, 1824, 3 vol. in-12; *Cécile, ou les Passions*, 5 vol. in-12, 1827; 14 *Jeux de cartes instructives*; des brochures de toute espèce, qui ont montré la fécondité inépuisable de Jouy. L'Académie française le reçut à la place de Parny en 1815. De 1823 à 1827, il publia ses *Œuvres complètes*, en 27 vol., et ne donna guère, depuis, que *l'Ermite au Louvre*, et la *Conjuration d'Amboise*. Il fut nommé bibliothécaire du Louvre en 1830. Parmi tant d'ouvrages, l'homme de goût ne trouverait pas un volume vraiment digne d'être conservé. J. T.

JOUY-EN-JOSAS, vge (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la Bièvre; 1,463 hab. Manufacture de toiles peintes, fondée en 1760 par Oberkampf. Blanchisserie.

JOUY-SUR-MORIN, *Gaudiacus*, vge (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers; 1,940 hab. Papeterie.

JOUY-AUX-ARCHES, vge (Alsace-Lorraine), à 10 kil. S.-S.-O. de Metz; 1,014 hab. Restes d'un magnifique aqueduc romain, qui versait les eaux des sources de Gorze dans la naumachie de Metz; on en voit 5 arches sur la rive g. de la Moselle, et 17 sur la rive dr. Il avait près de 25 kil. de long.

JOVARA, nom latin de JOUARRE.

JOVE (PAUL), en italien *Paolo Giovio*, surnommé *Plume d'or*, historien latin moderne, né à Côme en 1483, m. en 1552. Protégé par les papes Léon X et Clément VII, par Charles-Quint et François I^er, il fut comblé d'honneurs et de pensions, perdit au sac de Rome par le connétable de Bourbon, 1527, tout ce qu'il possédait, et reçut, malgré son caractère peu ecclésiastique, le riche évêché de Nocéra. Ses livres ont des qualités de méthode et surtout de style, mais la véracité de l'auteur est justement suspecte.

Son ouvrage le plus important est l'*Histoire de son temps, de 1494 à 1547*, en latin, et en 45 livres, dont 12 manquent, Flor., 1550, Paris, 1553, Bâle, 1567, trad. en franç. par Denis Sauvage, Paris, 1579, 2 vol. in-fol. Il a fait aussi des *Éloges des écrivains célèbres*, et un ouvrage géographique : *Descriptiones quotquot exstant regionum atque locorum*, Bâle, 1571. D—R.

JOVE (BENOÎT), frère du précédent, né à Côme en 1471, m. en 1544, surnommé par Alciat le *Varron de la Lombardie*, apprit le grec à Milan auprès de Démétrius Chalcondyle, et devint aussi fort instruit dans les langues orientales.

Son principal ouvrage est une *Histoire de Côme*, Venise, 1629, in-4°, réimpr. en 1772 dans le *Thesaurus rerum Italicarum*, t. IV. M. V—L.

JOVELLANOS (GASPARD-MELCHIOR DE), littérateur spirituel et homme d'État espagnol, né à Gijon (Asturies) en 1744, tué dans une émeute en 1811, obtint la faveur de Charles III, fut nommé ministre de la justice en 1799, tomba en disgrâce par les intrigues de Godoï, 1801, et ne reparut qu'en 1808, où il fut membre de la junte suprême. Il se distingua dans l'éloquence politique : on a de lui des poésies lyriques et dramatiques, quelques morceaux d'économie politique fort au-dessous de leur réputation, et des *Mémoires politiques*, traduits en français, Paris, 1825.

JOVIEN, *Flavius Claudius Jovianus*, empereur romain, 263-64, l'un des généraux chrétiens de l'armée de Julien contre les Perses, continua la retraite, puis abandonna à Sapor les cinq provinces transtigritanes. Il mourut après 8 mois de règne, avant d'arriver à Constantinople.

JOVIN, *Jovinus*, Gaulois de Reims, accompagna l'empereur Julien dans son expédition contre les Perses, commanda la cavalerie romaine dans la Gaule, refusa l'empire, repoussa 3 incursions des Germains, reçut le titre de consul en 367, et mourut en 370. Son tombeau, bel ouvrage de sculpture, existe encore à Reims. On lui attribue la construction des châteaux forts de Joinville et de Joigny.

JOVIN, noble gaulois, se fit proclamer empereur à Mayence en 411, avec l'appui de Gunther, roi des Burgondes, et de Goar, chef d'une bande d'Alains, restée là depuis 406. Ataulf, roi des Wisigoths, à qui l'empereur Honorius avait cédé une partie de la Gaule, assiégea Jovin et son frère Sébastien dans Valence, et les fit périr, 412.

JOVINIACUM, nom latin de Joigny.

JOVINIEN, moine hérétique de Milan, m. en 412, contre lequel St Jérôme a écrit pour soutenir les droits de la virginité, et qui fut condamné par le pape Sirice et par une assemblée d'évêques à Milan, soutenait que la mère de N.-S. n'était point demeurée vierge après l'enfantement; que la grâce du baptême suffit sans les œuvres, et que tous les péchés sont égaux. Il eut à Rome beaucoup de sectateurs, qui renoncèrent à la continence et à la mortification pour mener une vie sensuelle et voluptueuse, qui ne compromettait pas, selon eux, le salut des âmes. M.

JOVIUM, nom latin de Joux.

JOYEUSE (Guillaume, vicomte de), fut destiné à l'état ecclésiastique, et nommé évêque d'Aleth avant d'être entré dans les ordres. Devenu chef de la famille, il fut fait lieutenant général, puis maréchal de France en 1582, et mourut en 1592. Il avait fait, en 1562, la guerre contre les protestants du midi.

JOYEUSE (Anne de), fils du précédent, né en 1561, m. en 1587, fut connu d'abord sous le nom d'*Arques*, et se signala au siége de La Fère, 1580. Un des mignons de Henri III, il fut créé duc et pair, amiral de France, 1er gentilhomme de la Chambre, gouverneur de Normandie, et, quand il épousa Marguerite de Vaudemont-Lorraine, sœur de la reine, le trésor royal paya la dépense des noces (1,200,000 livres). Commandant de l'armée royale en Guyenne au début de la 8e guerre de religion, il fut battu et tué à Coutras.

JOYEUSE (François de), frère du précédent, né en 1562, m. en 1615, fut archevêque de Narbonne, de Toulouse, de Rouen, puis cardinal. Il présida l'assemblée générale du clergé en 1605, devint légat du pape en France, en 1606, sacra Louis XIII et Marie de Médicis à Reims, et présida les états généraux de 1614. Il eut, dit-on, la première idée du canal du Languedoc.

JOYEUSE (Henri de), frère des deux précédents, né en 1567, m. en 1608, se signala dans plusieurs combats contre les protestants en Languedoc et en Guyenne, se retira du monde après la mort de son frère Anne à Coutras et la perte de sa femme, et se fit capucin sous le nom de *frère Ange*. Ce fut lui que le duc Henri de Guise et les Parisiens chargèrent, après la journée des Barricades, 1588, d'aller renouer des négociations avec Henri III. En 1592, il obtint, par le crédit de son frère le cardinal, les dispenses nécessaires pour quitter son couvent, se mit à la tête des catholiques du Languedoc, et fut un des derniers chefs qui tinrent pour la Ligue. Quand il se soumit à Henri IV, ce prince le nomma maître de la garde-robe et gouverneur du Languedoc. En 1600, il rentra dans le cloître, et mourut à Rivoli, en faisant, pieds nus, pendant l'hiver, le voyage de Rome.

JOYEUSE (Jean-Armand, marquis de), d'une ligne collatérale, né en 1631, m. en 1710, servit sous Louis XIV en Allemagne, en Flandre et en Espagne, fut créé maréchal de France en 1693, commanda l'aile gauche à Nerwinden, et reçut le gouvernement des Trois-Évêchés en 1703.

JOYEUSE, *Gaudiosa*, ch.-l. de canton (Ardèche), arr. de Largentière, sur la Baume et au pied des Cévennes; 2,235 hab. — Élève de vers à soie. — Il a donné son nom à une illustre maison de France, passa au XIIIe siècle, par le mariage de Vierne d'Anduze, dame de Joyeuse, dans la famille de Chateauneuf-Randon, fut érigé en baronnie, puis en vicomté pour Tanneguy de Joyeuse, vers 1450, en duché-pairie pour Anne de Joyeuse en 1581, et pour Louis de Melun en 1714. G. H.

JOYEUSE, petit pays de l'anc. France (Velay), où était Saint-Didier-en-Joyeuse (Haute-Loire).

JOYEUSE, nom de l'épée de Charlemagne et de celle de Guillaume d'Orange.

JOYEUX AVÈNEMENT (Droit de), contribution prélevée sur les vassaux par les seigneurs et les rois, lorsqu'ils commençaient à exercer le pouvoir. C'était un souvenir de l'*Or coronaire* des empereurs romains. En France, Louis XII supprima le droit de joyeux avènement, qui fut rétabli sous Louis XV, pendant le ministère du duc de Bourbon. Une prérogative de joyeux avènement pour les rois était de pouvoir créer une nouvelle maîtrise dans chaque corps de métiers, et de nommer à la première prébende vacante dans chaque cathédrale. B.

JOZÉ (Antonio), juif portugais, brûlé par sentence de l'inquisition en 1745, a reçu, comme Gil-Vicente, le surnom de *Plaute portugais*. Le recueil de ses pièces, publié sans nom d'auteur, est intitulé : *Theatro comico Portuguez*, et quelquefois appelé le *Théâtre du Juif*. On y trouve de la verve, de l'originalité, de la gaieté malicieuse, mais aussi une imagination bizarre et déréglée, des plaisanteries triviales, une grande incorrection de langage. B.

JUAN (Golfe de). *V.* Jouan.

JUAN (San-), une des îles Mariannes. (*V.* Guam.)

JUAN (San-), riv. du Nicaragua, naît dans le lac de Nicaragua et se jette dans la mer des Caraïbes. On a songé à l'utiliser pour un grand canal interocéanique. Cours de 180 kil., entièrement navigable.

JUAN (San-) ou **SUIPACHA**, riv. de la Bolivie, naît dans les Andes, et se jette dans le Pilcomayo. Cours de 540 kil.

JUAN (San-), prov. de la république du Rio de la Plata, touchant au Chili à l'O. Ch.-l. San-Juan-de-la-Frontera; 91,000 hab.

JUAN D'AUTRICHE (Don), fils naturel de Charles-Quint. Né à Ratisbonne en 1545 et élevé secrètement par D. Luis de Quixada, il ne connut sa naissance que vers sa 16e année. Destiné par son père à la carrière ecclésiastique, il était porté par ses goûts vers celle des armes, et le dévouement qu'il montra à Philippe II, dans l'affaire de don Carlos (*V. ce nom*), décida ce prince à céder à ses inclinations. Il commanda les troupes envoyées contre les Maures révoltés, et il les soumit, 1569-70; les flottes destinées par l'Espagne, Venise et le saint-siége à arrêter les progrès des Turcs, et il remporta sur eux la grande victoire de Lépante, 1571; l'expédition contre Tunis, et il s'empara de cette ville et de Bizerte, 1573. Avide d'une gloire nouvelle, il fit alors prier son frère de le faire roi de Tunis; mais il échoua, et la ville fut bientôt perdue, 1574. Envoyé comme gouverneur après Requesens dans les Pays-Bas révoltés, 1576, il songea en même temps à délivrer Marie Stuart par une invasion en Angleterre, s'entendit avec le pape et les Guises; mais avant d'avoir obtenu, pour cette entreprise, l'autorisation du méfiant Philippe II, avant d'avoir pu rétablir dans les Pays-Bas la domination espagnole, il mourut à Namur, octobre 1578; il venait de remporter sur les Hollandais la victoire de Gembloux, janv. 1578. R.

JUAN D'AUTRICHE (Don), général espagnol, fils naturel de Philippe IV, né en 1629, m. en 1679. Deux succès et deux revers composent sa carrière militaire : la prise de Naples révoltée, qu'il dut moins toutefois aux troupes de sa flotte qu'à la trahison de Gennaro Annèse, 1648; celle de Barcelone, qui acheva, en 1652, la soumission de la Catalogne, insurgée depuis 1640 avec l'aide de la France à qui elle s'était donnée en 1641; la défaite des Dunes, où il fut battu par Turenne, lorsqu'il essayait de lui faire lever le siége de Dunkerque, 1658; celle d'Ameixial près d'Estremoz, où il fut vaincu par les Portugais, 1663. Écarté du gouvernement à l'avènement de Charles II, 1665, il fit successivement, avec l'appui de l'Aragon et de la Catalogne, exiler le Père Nithard, 1669, jésuite allemand, que la reine mère, régente du royaume, avait créé chef du conseil, et éloigner de la cour cette princesse elle-même, 1677. Il devint alors 1er ministre et ne put empêcher la conclusion de la paix de Nimègue.

JUAN-BAUTISTA (San-). *V.* Tabacos.

JUAN DE CASTRO. *V.* Castro.

JUAN FERNANDEZ, navigateur. (*V.* Fernandez.)

JUAN-FERNANDEZ (Iles de), nom de 2 îles du Grand-Océan austral (Mas-a-Tierra à l'E., Mas-a-Fuera à l'O.), à 660 kil. O. du Chili, dont elles dépendaient; par 33° 39′ lat. S., et 81° 16′ long. O. Mas-a-Fuera a disparu en 1837. Sol montagneux, pierreux, peu fertile, où poussent seulement l'olivier et la vigne, et très peu peuplé. Pêche abondante. On trouve le port Anglais sur la côte S.-E., et le port Juan Fernandez à l'O. — Ces îles, découvertes par l'Espagnol Juan Fernandez, sont devenues célèbres par le séjour du matelot écossais Alexandre Selkirk, dont les aventures auraient fourni le sujet du *Robinson Crusoé*. Les Espagnols s'y établirent en 1750.

JUAN-DE-LA-FRONTERA (San-), v. de la république du Rio de la Plata, ch.-l. de la prov. de San-Juan, sur le Limari, à 1,000 kil. O.-N.-O. de Buénos-Ayres, près des frontières du Chili; 8,553 hab. Évêché. Mines d'or et d'argent. Comm. de vins d'eaux-de-vie et de fruits.

JUAN-DE-LA-FRONTERA (San-) ou **CHACHAPOYAS**, v. du Pérou, ch.-l. du dép. d'Amazonas. Fondée en 1536.

JUAN-DE-LOS-LLANOS (San-), v. de la rép. de Colombie, dans l'État de Cundinamarca, sur le Guijare (affl. du Guaviare).

JUAN-DE-MENA. *V.* Mena.

JUAN-DE-NICARAGUA (San-). *V.* Nicaragua.

JUAN-DEL-PASTO (San-). *V.* Pasto.

JUAN-DE-PUERTO-RICO (San-), v. cap. de l'île de Puerto-Rico (Antilles espagnoles), sur la côte N., dans une presqu'île rattachée à la terre ferme par un long isthme; par 18° 20′ lat. N., et 68° 33′ long. O.; 12,000 hab. Port sûr et spacieux, très bien fortifié. Entrepôt de commerce d'exportation. Évêché suffragant de Santiago de Cuba. Résidence du capitaine général; cour royale; hôpital militaire, maison de correction. Commerce actif. — Fondée en 1514, pillée par Fr. Drake en 1594, et par le comte de Cumberland en 1597.

JUAN-DE-LOS-REMEDIOS (San-), v. de l'île de Cuba, dans le dép. du Centre, sur le canal de Bahama; 8,000 hab.

JUAN-DE-SACATEPEQUEZ (SAN-). *V.* SACATEPEQUEZ.

JUAN Y SANTACILIA (JORGE), mathématicien espagnol, né à Orihuela en 1712, m. à Cadix en 1774, fit plusieurs voyages d'exploration scientifique en Amérique, devint chef d'escadre, puis commandant des gardes-marines, et contribua à la régénération de la marine espagnole.

On a de lui : *Observations faites au Pérou sur l'astronomie et la physique*, Madrid, 1748, trad. en franç. par Mauvillon, 1752; 2 vol. in-4°; *Traité mécanique appliqué à la construction des vaisseaux*, 1761, trad. en franç. par Lévêque, Nantes, 1783, 2 vol. in-4°.

JUAN-D'ULLOA (SAN-). *V.* VERA-CRUZ.

JUANEZ, peintre. (*V.* JOANÈS.)

JUANPOOR. *V.* DJOUANPOUR.

JUAREZ (BENITO), homme d'État mexicain, m. en 1872, était de race indienne. D'abord domestique, il se fit recevoir avocat, fut nommé gouverneur de l'État d'Oajaca, représenta sa province au Congrès en 1856, et devint, en 1857, président de la Cour suprême de justice. Lors de la chute de Comonfort, renversé par les conservateurs, il se proclama président constitutionnel à la Vera-Cruz, 11 février 1858, et réussit à se maintenir successivement contre Zuloaga et Miramon; ce dernier ayant échoué dans une attaque contre la Vera-Cruz, fut poursuivi à son tour, et, après un dernier combat à San-Miguelito, Juarez entra dans Mexico, où on le reconnut comme président de la république en juin 1861. Il décréta le mariage civil, prononça la confiscation des biens du clergé, vécut de réquisitions, d'emprunts forcés, et expulsa les agents des puissances étrangères qui avaient été favorables à Miramon. Son refus de payer les indemnités réclamées amena l'intervention armée de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne, 1862, la seconde expédition française en 1863, et l'établissement de l'empire de Maximilien, 1864-67, après lequel Juarez ressaisit le pouvoir qu'il garda jusqu'à sa mort. (*V.* MEXIQUE.)

JUBA Ier, roi de Numidie, succéda à son père Hiempsal, vers 50 av. J.-C., embrassa le parti de Pompée contre César, accueillit, après la bataille de Pharsale, les restes de l'armée vaincue, secourut Caton enfermé dans Utique, perdit avec Q. Métellus Scipion la bataille de Thapsus, fut repoussé par les habitants de Zama, et se fit donner la mort, en 46. La Numidie devint province romaine.

JUBA II, fils du précédent, avait été mené à Rome en triomphe par César, après la bataille de Thapsus. Il épousa une fille d'Antoine et de Cléopâtre, et fut nommé, vers l'an 30 av. J.-C., roi de Mauritanie par Auguste. Il aimait les lettres, et les cultiva pendant un règne de 45 ans. Il était historien, naturaliste et philosophe. Il écrivit en grec; on n'a que quelques fragments de ses ouvrages. Il paraît avoir eu peu de critique.

V. Fragmenta historicorum græcorum, Paris, 1849, 4 vol.

JUBA OU JUBO, État de l'Afrique orientale, sur la côte de Zanguebar, au N. de celui de Mélinde; arrosé par une riv. de même nom; ch.-l. Juba.

JUBBULPOOR. *V.* DJOUBBOULPOUR.

JUBE (AUGUSTE), baron de La Pérelle, né en 1765 à Leuville, près de Montlhéry, m. en 1824, fut employé dans l'administration de la marine à Cherbourg, chef d'une légion des gardes nationales de la Manche, inspecteur général des côtes en 1794, adjudant-général en 1796, et commandant de la garde du Directoire. Après avoir organisé la garde consulaire, il entra au tribunat, devint préfet de la Loire et du Gers, fut attaché en 1815 comme historiographe au ministère de la guerre, et reçut, en 1816, le grade de maréchal de camp.

On a de lui : *Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie*, ouvrage terminé par Servan, 1805, 7 vol.; *le Temple de la gloire, ou les Fastes militaires de la France, depuis le règne de Louis XIV jusqu'à nos jours*, 1819, 2 vol. in-fol., etc. B.

JUBÉ, espèce d'arcade, en forme de tribune, élevée, dans les églises anciennes, à l'entrée du chœur, et sur laquelle le diacre chantait, aux fêtes solennelles, les leçons de matines, et l'épître et l'évangile. Jubé vient de ce que le récitant demandait d'abord la bénédiction de l'officiant par ces mots : *Jube, Domne, benedicere.* Cette disposition architecturale, coupant l'église en deux, a fini par disparaître presque partout. Parmi les jubés qui existent encore, l'un des plus beaux est celui de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris, regardé comme un chef-d'œuvre de hardiesse et d'élégance.

JUBIA, vge d'Espagne prov. de la Corogne, à 6 kil. du Ferrol. Établissement royal pour la fonte des monnaies; usine pour la fonte et le laminage des cuivres employés dans la marine.

JUBILÉ, fête des juifs et des chrétiens. Chez les juifs, elle revenait tous les 50 ans; cette année-là était dite *Année jubilaire.* Alors les dettes étaient abolies, les biens aliénés retournaient à leurs premiers possesseurs ou à leurs héritiers; les individus en servitude recouvraient la liberté. *Jubilé* vient de *Yobel*, trompette, parce qu'on en faisait la publication avec cet instrument. — Chez les chrétiens, le jubilé est un certain temps pendant lequel le pape accorde des indulgences plénières, et qui est précédé et accompagné de prières spéciales. Boniface VIII l'établit en 1300. Le jubilé régulier avait lieu d'abord tous les 100 ans. Clément VI décida qu'il reviendrait au bout de 50 ans, Grégoire VI au bout de 33, et Paul II au bout de 25. Le nom de *Jubilé* ne fut adopté qu'en 1473, par Sixte IV; auparavant on désignait cette solennité sous le nom de *grande indulgence.* Il y a aussi un jubilé à l'avènement de chaque pape, qui peut encore en prescrire dans des circonstances particulières.

JUBINAL (MICHEL-LOUIS-ACHILLE), littérateur, né à Paris en 1810, m. en 1875, fut élève de l'École des Chartes, obtint en 1839 la chaire de littérature étrangère à la faculté de Montpellier, y renonça en 1848 pour se lancer dans la carrière politique, et, après avoir suivi le parti de Ledru-Rollin, se rallia à Louis-Napoléon. Depuis 1852 jusqu'à la chute du second Empire, il fut député de la circonscription de Bagnères-de-Bigorre, d'où sa famille était originaire.

Outre les articles qu'il a fournis aux publications périodiques, on lui doit : *Li Fablel dou dieu d'amours*, poème extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque royale, 1834; *des Dix-huit Manières de vilains*, pièce du XIIIe siècle, 1834; *Jongleurs et Trouvères, ou choix de saluts, épîtres, rêveries et autres pièces légères des treizième et quatorzième siècles*, 1835; *la Complainte et le Jeu de Pierre de la Broce, chambellan de Philippe le Hardi*, 1835; *la Légende latine de St Brandaines, avec une traduction en prose et en poésie romane*, 1836; *Mystères inédits du quinzième siècle*, 1836-37, 2 vol.; *les Anciennes tapisseries historiées*, 1837, 2 vol. in-fol. avec pl.; *la Armeria real*, collection des principales pièces du musée d'artillerie de Madrid, 1837, 2 vol. in-fol.; *la Bataille et le Mariage des sept Arts*, pièces inédites du XIIIe siècle en langue romane, 1838; une édition des *Œuvres de Rutebeuf*, 1838, 2 vol.; *Notice sur les armes défensives, et spécialement sur celles qui ont été usitées en Espagne, depuis l'antiquité jusqu'au seizième siècle*, 1839; *Recherches sur l'origine et l'usage des tapisseries à personnages, dites historiées*, 1840; *Explication de la Danse des morts de la Chaise-Dieu*, 1840, in-4°; *Nouveau Recueil de fabliaux*, pour faire suite aux collections Legrand d'Aussy, Barbazan et Méon, 1839-42, 2 vol.; *le Poème du Cid*, dans la *France littéraire*, 1841; *Alonzo de Ercilla*, dans la *Revue indépendante*, 1846, etc.

JUBLAINS, *Neodunum* des Romains, brg (Mayenne), arr. de Mayenne; 1,655 hab. Anc. cap. des *Diablintes.* Titus y fit construire un Colisée et un temple à la Fortune. Il y a là un camp dit *de César*, enceinte carrée de plus de 100 m. sur chaque face, formée de murailles hautes de 4 m., larges de 3, et garnie de tours. Une voie romaine menait de Jublains à un autre camp situé au confl. de l'Aron et de la Mayenne.

JUCA, nom latin de JOUX.

JUDA, 4e fils de Jacob et de Lia, donna son nom à l'une des douze tribus hébraïques. Ce fut lui qui conseilla à ses frères de ne pas tuer Joseph, mais de le vendre. Il fut le père de la race royale d'où sortirent David et le Messie.

JUDA, une des 12 tribus de la Palestine, dans la Judée proprement dite, à l'E.; entre celles de Benjamin au N., de Dan au N.-O., de Siméon à l'O., l'Idumée au S., et le lac Asphaltite à l'E. Cap. Jérusalem. Formée en partie du pays des Jébuséens et de celui des Héthéens. Sol montagneux, très peuplé.

JUDA (ROYAUME DE), un des deux États juifs formés après la mort de Salomon, lors du schisme des 10 tribus; cap. Jérusalem. Il ne comprenait que les tribus de Juda et de Benjamin, mais avait autant d'habitants que les 10 autres ensemble. Affaibli par des luttes fréquentes contre le royaume d'Israël, il eut cependant une assez longue durée, et ses souverains restèrent généralement attachés à la loi et au culte de Moïse. Plusieurs fois menacé par les rois d'Égypte, il tomba enfin sous les coups des Babyloniens. Voici la liste des rois de Juda :

Roboam	962	Joathan	752
Abia	946	Achaz	737
Asa	944	Ezechias	723
Josaphat	904	Manasse	694
Joram (avec Josaphat, dès 883) seul	880	Amon	640
Ochosias	877	Josias	639
Athalie	876	Joachaz	609
Joas	870	Eliacim ou Joachim	608
Amasias	831	Joachim ou Jechonias	597
Osias	802	Sedecias	597-587

JUDA, roy. de Guinée. (*V.* OUIDDAH).

JUDA HAKKADOSCH, c.-à-d. *le Saint*, rabbin, fondateur de l'école de Tibériade, né à Séphora en 120, m. en 194, honoré de l'amitié des empereurs Antonin et Marc-Aurèle, est regardé comme l'auteur de la *Mischna*, 1re partie du Talmud, dont l'édition la plus complète a été donnée par Surenhusius, Amst., 1698, 6 vol. in-fol. hébreu et latin, avec commentaire et notes.

JUDA (LÉON DE), hérétique, né en Alsace en 1482, m. en 1542, a traduit presque tout l'Ancien Testament sur l'hébreu, et le Nouveau sur le grec, version publiée en 1543, et dite *Bible de Zurich* ou *Bible de Vatable.*

JUDAÏSME. *V.* JUIFS.

JUDAS ISCARIOTE, apôtre de Jésus-Christ, du bourg

d'Iscarioth (tribu d'Éphraïm), livra son maître aux prêtres pour 30 sicles (48 livres 12 sous), et convint de le leur désigner en l'embrassant devant eux. Sa trahison consommée, il reporta l'argent, et se pendit, poussé au désespoir par ses remords. L—H.

JUDAS LEVITA, savant juif d'Espagne, né en 1090, m. en 1140, périt, dit-on, à Jérusalem, écrasé par le cheval d'un musulman. On lui doit le *Cozri*, sorte de dialogue sur les principes naturels de la religion, dirigé contre les gentils, les juifs caraïtes et les philosophes.

Cet ouvrage, écrit en arabe, a été traduit en hébreu par Juda-ben-Kardaniel, Venise, 1547, in-4°, et par Juda-ben-Tibon, 1594; en latin par Buxtorf, Bâle, 1660, in-4°; en espagnol par Abendam, Amst., 1663, in-4°.

JUDAS MACCHABÉE. *V.* MACCHABÉE.

JUDE (SAINT), apôtre, nommé aussi *Thadée* ou *le Zèlé*, frère de St Jacques le Mineur, était neveu, par sa mère, de la Ste Vierge Marie. Il suivit J.-C. dans ses prédications, prêcha ensuite la foi nouvelle dans l'Asie Mineure, peut-être aussi dans la Libye. Il subit le martyre en Perse selon les uns, et, selon les autres, en Arménie, où il est l'objet d'un culte spécial. Fête, le 28 octobre. — L'Épître de St Jude est la dernière des sept épîtres canoniques. Elle est adressée aux églises d'Orient. On ignore le lieu où elle fut écrite; on rapporte sa date à l'an 66 ou 67 de l'ère vulgaire. L—H.

JUDÉE, nom donné quelquefois à la totalité de la terre sainte, mais plus particulièrement, depuis le retour de la captivité de Babylone, à la partie méridionale qu'avait habitée la tribu de Juda. La *Judée proprement dite* comprenait, à l'époque d'Hérode, le pays occupé précédemment par les tribus de Dan, Benjamin, Juda et Siméon, en y joignant le pays des Philistins sur la côte, et au S. l'Idumée. Après la mort d'Hérode, elle passa, augmentée de la Samarie, à son fils aîné Archélaüs, mais fut réunie dès l'an 6 à l'empire romain, et gouvernée par des procurateurs placés sous l'autorité supérieure du gouverneur de Syrie. L'un de ces procurateurs fut Ponce-Pilate. Donnée par Caligula, avec le reste de la Palestine, à Hérode-Agrippa Ier, 37, elle fit retour à l'empire à la mort de ce prince, 44, et n'en fut plus séparée. Après la prise de Jérusalem par Titus, 70, elle était partagée en 10 districts ou *toparchies* : Jéricho, Emmaüs, Lydda, Joppé, Acrabatène, Gophnitique, Thamnitique, Bethleptephène, Oriné (où était Jérusalem), Hérodium, avec une ville du même nom. Dans la réorganisation de l'empire par Constantin, elle forma, avec la Samarie, la province de Palestine Ire (métropole, *Césarée*), et fit partie du diocèse, de la préfecture et de l'empire d'Orient. (*V.* PALESTINE.) C. P.

JUDENBURG, *Idunum*, v. de l'Autriche-Hongrie (Styrie), anc. ch.-l. de cercle, sur la rive dr. de la Mur; 4,040 hab. Gymnase de bénédictins. Fabr. d'alun et vitriol; forges, acieries. — Le cercle de Judenburg a été compris dans celui de Brück.

JUDEX (MATHIEU), en allemand *Richter*, né à Tipposvald (Misnie) en 1528, m. en 1564, professeur de théologie à Iéna, est un des auteurs des *Centuries de Magdebourg*. (*V.* CENTURIES.)

On lui doit aussi un traité *de Typographiæ inventione*.

JUDICAËL (SAINT), roi de la Bretagne Armorique, céda le trône à son frère Salomon, et se retira au monastère de Saint-Méen, en 612. Salomon étant mort sans enfants, 632, il reprit sa couronne, vint à Clichy faire hommage à Dagobert, abdiqua de nouveau, sur les remontrances de St Éloi, et revint finir sa vie à Saint-Méen, en 658. Fête, le 16 décembre. L—H.

JUDICATURE (DROIT DE). *V.* JURY.

JUDICATURE (OFFICES DE), nom donné, dans l'anc. monarchie française, à toutes les places de magistrats, lesquelles places, surtout depuis le XVIe siècle, constituaient une propriété vénale. La vénalité des offices dura jusqu'à la Révolution de 1789.

JUDITH, veuve de Manassé, riche citoyen de Béthulie, sortit de cette ville assiégée par Holopherne, général de Saosduchéus ou Nabuchodonosor Ier, et se rendit, superbement parée, dans le camp des Assyriens, s'étant fait suivre d'une esclave qui portait des provisions de bouche. Holopherne, frappé de sa beauté, l'accueillit sans défiance. Restée seule avec lui, après un repas où il s'était enivré, elle lui coupa la tête, et l'emporta à Béthulie enveloppée dans un rideau, vers 659 av. J.-C. Cet événement porta la terreur chez les ennemis d'Israël et ils essuyèrent une complète déroute. L—H.

JUDITH (LIVRE DE). Un des livres de l'Ancien Testament. Il raconte le siège de Béthulie. L'auteur en est inconnu : les uns l'attribuent au grand prêtre Joachim, d'autres à Josué, fils de Josédec.

JUDITH DE BAVIÈRE, 2e femme de Louis le Débonnaire, en 819, fille de Welf, comte de Revensberg, et mère de Charles le Chauve, en 823, détermina son époux à constituer pour cet enfant un royaume au détriment de Pépin, Louis et Lothaire, issus d'un 1er mariage. Ces princes se révoltèrent; Judith, que l'on accusait d'un commerce criminel avec Bernard, duc de Septimanie, promit de prendre le voile, et on l'enferma au couvent de Sainte-Radegonde, à Poitiers, 829. L'année suivante, elle reparut à la cour, après avoir obtenu du pape l'annulation de ses vœux monastiques. Éloignée encore par une 2e révolte des fils de Louis, 833, elle subit un an de captivité dans la forteresse de Tortone. Elle put reprendre son ascendant, amena des renforts à Charles le Chauve dans la guerre contre Lothaire, et mourut à Tours, en 843. B.

JUDONIA, nom latin de JODOIGNE.

JUEL (NICOLAS), illustre marin danois, né en 1629, m. en 1697, étudia l'art nautique en France et en Angleterre, et devint un des hommes de mer les plus remarquables de son temps. Pendant la guerre de 1655-1679, entre la Suède et le Danemark, il commandait les forces navales de son pays, et gagna le grade de lieutenant-général-amiral.

JUÉRY (SAINT-), vge (Tarn), arr. et à 6 kil. E.-N.-E. d'Albi, sur le Tarn; 1,454 hab. Bons vins rouges. Forges à l'anglaise, taillanderie, coutellerie, ressorts de voiture, aciers pour armes.

JUGE, *judex*, citoyen romain délégué par le préteur urbain. Le préteur lui précisait le fait qu'il devait déclarer vrai ou faux. Le juge se faisait assister par quelques amis, jurisconsultes, qui lui servaient de conseillers. Les juges furent pris tour à tour parmi les sénateurs, les chevaliers et par moitié dans les deux ordres. (*V.* GRACQUES.) C. D—Y.

JUGE (GRAND-). *V.* GRAND-JUGE.

JUGES, chefs des Hébreux, temporairement suscités par Dieu pour délivrer son peuple de la servitude. Les derniers réunirent les pouvoirs militaire, judiciaire et sacerdotal. Leur histoire est consignée dans un livre de la Bible, *les Juges*, dont l'auteur est inconnu. Voici la liste des Juges :

Othoniel	1554-1514	Jephté	1243-1237
Aod	1496-1416	Abésan	1237-1230
Débora	1396-1356	Ahialon	1230-1220
Gédéon	1349-1309	Abdon	1220-1212
Abimélech	1309-1306	Samson	1172-1152
Thola	1306-1283	Héli	1152-1112
Jaïr	1283-1261	Samuel	1092-1080

JUGES, nom que l'on donnait aux intendants des domaines royaux à l'époque carolingienne.

JUGES D'ARMES, officiers de l'anc. monarchie française chargés de connaître des contestations qui survenaient en matière d'armoiries, et de tenir registre des *armes* de quiconque avait droit d'en porter.

JUGES (FRANCS-). *V.* VEHME (SAINTE-).

JUGES DE PAIX. Dans les anciennes lois saxonnes, on trouve des *Custodes pacis* ou *Conservatores pacis*; c'étaient des magistrats chargés de faire la police, de maintenir la paix publique. Là est l'origine des *gardiens de la paix* de la vieille Angleterre. Ces magistrats tenaient leurs fonctions de l'hérédité ou de l'élection. Edouard III changea cet ordre de choses : il choisit lui-même les Conservateurs de la paix, qu'il appela *juges de paix*, et leur donna une juridiction. Cette institution existe encore en Angleterre. (*V.* ASSISES, JURY.) Les fonctions sont gratuites, et remplies souvent par de très hauts personnages. Les divers juges de paix d'un comté exercent leur pouvoir dans tout le comté, et se réunissent souvent en tribunal. Ils sont officiers de police administrative et judiciaire, prononcent des jugements, dirigent des jurys. — La loi du 14 août 1790 voulut créer en France une institution analogue, mais elle est au fond tout à fait différente. Chaque canton a un juge de paix auj. nommé par le gouvernement, révocable et rétribué par l'État. Le juge de paix est assisté d'un ou de plusieurs suppléants. Il est chargé de concilier les parties, si faire se peut, de juger les affaires civiles peu importantes, et les contraventions de police, de prononcer sur toutes les actions personnelles ou mobilières jusqu'à 200 fr. Pour toute somme qui ne dépasse pas 100 fr., son jugement est sans appel. Le juge de paix est, en outre, officier de la police judiciaire de son canton. ED. T.

JUGEMENTS DE DIEU. *V.* ÉPREUVES JUDICIAIRES.

JUGEMENTS DE LA MER. *V.* OLERON (RÔLES D').

JUGÈRE, *Jugerum*, mesure agraire des anc. Romains. C'était originairement l'étendue de terrain qu'une paire de bœufs, sous le joug, pouvait labourer en un jour. Le jugère valait, en mesures métriques, 25 ares 28 centiares. C. D—Y.

JUGGURNAUT. *V.* DJAGUERNAT.

JUGON, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan, sur l'Arguenon; 597 hab. Ruines d'anc. fortifications.

JUGURTHA roi de Numidie, 119-106 av. J.-C., fils illégitime de Manastabal. Son oncle Micipsa, roi de Numidie, l'avait élevé avec soin; craignant son ambition pour ses propres fils Adherbal et Hiempsal, il l'avait envoyé à Numance, d'où Ju-

gurtha était revenu couvert de gloire; puis il s'était résolu à le déclarer son héritier, conjointement avec ses fils, 119. Dès l'an 116, Jugurtha égorgea Hiempsal. Adherbal, vaincu en voulant venger son frère, implora l'appui des Romains, dont les généraux se laissèrent corrompre à prix d'or, et fut tué à Cirtha. Traduit devant le peuple Romain, Jugurtha osa comparaître et faire assassiner, dans Rome même, le jeune Massiva, qu'on aurait pu lui opposer. Chassé aussitôt, il s'écriait en s'éloignant : « Ville à vendre, si tu trouvais un acheteur. » La guerre, qu'on lui déclara, en 110, fut d'abord arrêtée par les intrigues de Jugurtha, qui acheta encore les généraux envoyés contre lui, mais elle fut poussée avec vigueur par Cæcilius Métellus, puis par Marius. Vaincu malgré les secours des Gétules, il se réfugia chez son beau-père Bocchus, roi de Mauritanie, qui le livra aux Romains. Il fut mené en triomphe à Rome, et jeté dans un cachot où il mourut de faim. L'histoire de la guerre des Romains contre Jugurtha a été écrite par Salluste. B.

JUIF ERRANT (Le), personnage célèbre dans les traditions populaires. C'était un juif, nommé Ahasvérus, qui repoussa brutalement Jésus, au moment où, chargé de sa croix, il voulait se reposer devant sa maison; il fut condamné à errer éternellement sur la terre.

JUIFS, peuple célèbre de l'Asie, appartenant à la race sémitique, désigné aussi sous le nom de *peuple de Dieu*, parce qu'il fut choisi entre toutes les nations pour recevoir et conserver le dépôt sacré des vérités religieuses. Appelés primitivement *Hébreux*, du nom d'Héber, l'un des ancêtres d'Abraham, puis *Israélites*, du mot Israël, surnom donné à Jacob, les Juifs, *Judæi*, ne reçurent cette dernière dénomination qu'au temps de la captivité de Babylone, par la raison que les habitants du royaume de Juda furent soumis les derniers à la domination étrangère — L'histoire de la nationalité juive peut se diviser en 4 périodes : 1° de la vocation d'Abraham à la sortie d'Égypte; 2° de la sortie d'Égypte à l'établissement de la royauté; 3° de l'établissement de la royauté au retour de la captivité de Babylone; 4° du retour de la captivité de Babylone à la ruine de Jérusalem par Adrien. — *1re Période, 1996-1645 av. J.-C.* L'origine du peuple hébreu remonte à la vocation d'Abraham, qui, pour répondre à l'appel de Dieu, quitta la Chaldée vers l'an 1996 av. J.-C., et vint habiter la terre de Chanaan, où devait se fixer plus tard la nation dont il fut le père. A la mort d'Abraham, avec qui avait commencé le gouvernement patriarcal, ce pouvoir passa à son fils Isaac, qui le transmit lui-même à Jacob, l'un de ses enfants, auquel il avait conféré tous ses droits avec la bénédiction paternelle. Après avoir séjourné et s'être marié en Mésopotamie, Jacob, qui, pendant son voyage, avait reçu le nom d'*Israël*, retourna dans le pays de Chanaan, et y devint le père de 12 fils, dont 10 étaient destinés, avec 2 enfants de Joseph, à être les chefs des tribus du peuple de Dieu. Appelé ensuite en Egypte, où son fils Joseph s'était élevé au rang de premier ministre du Pharaon, Jacob s'établit dans la terre de Gessen, avec toute sa famille, alors composée de 70 personnes (1729 av. J.-C.). Ses descendants s'y multiplièrent tellement, que les rois égyptiens, effrayés de leur nombre, les soumirent à la servitude et aux travaux les plus rudes, et finirent par ordonner la mort de tous leurs enfants mâles. Mais Moïse, sauvé miraculeusement des eaux pour devenir lui-même le libérateur de sa nation, mit fin à son esclavage en la faisant sortir de l'Égypte, après avoir signalé par d'éclatants prodiges la mission qu'il avait reçue de Dieu. — *2e Période, 1645-1080.* Sous la conduite de Moïse, les Israélites se mirent en marche vers le pays de leurs ancêtres, qu'ils appelaient la terre promise, et traversèrent d'abord la mer Rouge, dont les eaux engloutirent l'armée égyptienne qui les poursuivait. Arrivés dans le désert, ils y passèrent 40 années au milieu des vicissitudes d'une vie nomade, et y reçurent de Dieu, au pied du Sinaï, cette loi admirable qui, renfermée dans le *Décalogue* et le *Lévitique*, devait être leur code religieux, civil et politique. A Moïse, qui mourut en 1605, Josué succéda dans le commandement des Israélites. Plus heureux que son prédécesseur, qui n'avait fait qu'entrevoir la terre promise, il y conduisit son peuple, et après avoir combattu les nations ennemies qui lui en disputaient la conquête, il partagea les terres et les villes entre les douze tribus. Avec l'établissement définitif des Israélites dans le pays de Chanaan, commence véritablement l'ère de leur nationalité, 1580. Le gouvernement de Josué, empreint, comme celui de Moïse, d'un caractère théocratique et guerrier, fut remplacé momentanément par celui de Caleb et des anciens, jusqu'à l'époque où les Israélites, tombés dans la mollesse et l'idolâtrie, furent soumis à plusieurs servitudes. Alors parurent les Juges (*V. ce mot*), qui, suscités par Dieu ou choisis par le peuple, remplirent la difficile mission de gouverner des tribus indociles, que la plupart d'entre eux avaient eu la gloire d'arracher d'abord à la domination étrangère. L'administration des Juges, qui ne fut qu'une continuelle alternative de revers et de triomphes, commença à Othoniel en 1554, et se termina en 1080, avec Samuel, à qui le peuple, fatigué de la judicature, ne cessait de demander l'établissement de la royauté. — *3e Période, 1080-536.* Sacré roi par ordre de Dieu, au nom de qui le nouveau pouvoir continuait d'être exercé, Saül s'écarta de la voie dans laquelle il aurait dû marcher, et la couronne fut donnée à David, qui, à ses hautes qualités, joignit l'honneur d'être le chef de la famille d'où sortit plus tard le Messie, 1040-1001. Salomon, fils de ce prince, hérita des talents politiques comme du génie littéraire de David, et, par ses conquêtes ajoutées à celles de ses prédécesseurs, il étendit jusqu'à l'Euphrate et à la mer Rouge les limites de son royaume, qui atteignit alors son plus haut point de gloire et de prospérité, 1001-962. Mais sous le règne tyrannique de son fils, un schisme éclata entre les douze tribus, dont 2, restées fidèles à Roboam, composèrent le royaume de Juda, tandis que les dix autres constituèrent le royaume d'Israël, dont Jéroboam fut reconnu le chef, 962. Cette séparation, en divisant un peuple qui n'avait formé jusque-là qu'une grande famille, fut suivie des plus funestes résultats : religieuse aussi bien que politique, elle amena entre les deux États rivaux une longue suite de guerres qui préparèrent leur chute commune. Quoique Jérusalem, capitale du royaume de Juda, fût demeurée le centre du culte rendu au vrai Dieu, les princes qui y régnèrent suivirent trop souvent l'exemple des rois d'Israël, en se livrant à l'impiété et à l'idolâtrie. Vainement quelques-uns, tels que Josaphat et Ézéchias, essayèrent de relever la nation de son abaissement moral; Achab et Athalie trouvèrent plus d'imitateurs que ces pieux rois, et le châtiment, annoncé par les prophètes, atteignit tour à tour les deux royaumes d'Israël et de Juda. Le premier de ces États fut détruit, en 748 av. J.-C., par le roi d'Assyrie, Salmanazar, qui, après avoir pris Samarie, la capitale, emmena les habitants captifs à Ninive. Un siècle après, Nabuchodonosor II, roi de Babylone, envahit aussi le royaume de Juda, et se rendit maître une première fois de Jérusalem sous Joachim, 606; puis, sous Sédécias, ayant repris cette ville, il la ruina de fond en comble avec son Temple et réduisit la plus grande partie de la population en esclavage, 587. Conduits à Babylone, les Juifs y demeurèrent 70 ans dans la captivité, 606-536, jusqu'à l'époque où Cyrus, conquérant de Babylone, leur permit de retourner dans leur patrie et de rebâtir Jérusalem. — *4e Période, 536 av. J.-C. 135 ap. J.-C.* Revenu dans le pays qui, depuis cette époque, reçut le nom de Judée, le peuple juif, sous la direction de Zorobabel, d'Esdras et de Néhémias, s'occupa de reconstituer sa religion et sa nationalité. Le Temple fut relevé, et le nouvel État, divisé en 4 provinces principales, forma une sorte de république théocratique, à la tête de laquelle était placé un grand prêtre, assisté du *sanhédrin* ou conseil de 72 vieillards. La paix et la prospérité dont la Judée avait joui sous les rois de Perse furent troublées par l'invasion d'Alexandre; le pays, soumis aux armes de ce conquérant en 332, échut d'abord en partage à l'un de ses successeurs, Ptolémée, roi d'Égypte, 320, et passa ensuite sous la domination du roi de Syrie, Séleucus Nicator, 300. Rendue presque aussitôt après aux rois d'Égypte, la Judée finit, en 203, par retomber au pouvoir des Séleucides qui, sous prétexte de religion, firent subir aux habitants les persécutions les plus cruelles, et pillèrent plusieurs fois Jérusalem et son Temple. Pour se délivrer d'un joug devenu intolérable, les juifs se révoltèrent, sous la conduite de Matathias et de ses fils, qui, en assurant l'indépendance de leur patrie, méritèrent le glorieux surnom de *Macchabées*, 169. En récompense de leurs services, les Macchabées obtinrent le privilège de perpétuer dans leur famille le souverain pouvoir, qu'ils exercèrent d'abord sous le titre de grands pontifes jusqu'à l'avènement d'Aristobule Ier, qui prit le titre de roi, 107. Plusieurs princes, comme lui de race asmonéenne, lui avaient déjà succédé, quand les Romains, d'abord alliés des Juifs, profitant de la rivalité d'Hyrcan II et d'Aristobule II, intervinrent violemment dans les affaires du pays, et plus tard détrônèrent Antigone, qui fut mis à mort par les ordres de Marc-Antoine. Avec ce prince se termina le règne des Asmonéens, en 37, et un roi étranger, Hérode l'Iduméen, fut imposé aux Juifs par la politique romaine dont il avait servi les intérêts. Après Hérode, sous le règne duquel eut lieu la naissance de Jésus-Christ, son royaume, divisé en 4 tétrarchies, sous les noms de Judée, Galilée, Iturée et Batanée, fut partagé entre ses enfants; mais les Romains, par l'envoi de *procurateurs* chargés d'administrer le pays, achevèrent d'y établir complètement leur domination. Les concussions de ces gouverneurs étrangers, parmi lesquels on distingue Ponce-Pilate et Gessius Florus, excitèrent plusieurs soulèvements, et ce fut pour punir l'une de ces révoltes, 64 ap. J.-C., que Vespasien envahit la Judée, sous Néron, et commença contre Jérusalem le siége fameux qu'il laissa ensuite à son fils Titus

le soin de continuer. Après une résistance des plus opiniâtres, pendant laquelle la lutte des factions intérieures s'était jointe aux attaques du dehors, la ville fut enfin prise d'assaut, en 70; le Temple devint la proie des flammes, et la plupart des habitants furent massacrés ou vendus comme esclaves. Jérusalem s'étant repeuplée plus tard, une nouvelle sédition, dirigée par l'imposteur Barchochébas, attira sur elle la vengeance d'Adrien, qui, en l'an 135, la détruisit et la releva ensuite sous le nom romain d'*Ælia Capitolina*, ordonna le massacre de plus de 500,000 Juifs, et dispersa le reste de la population dans les différentes parties de l'Empire.

Avec cet événement se termine l'histoire de la nationalité d'un peuple qui n'avait plus ni gouvernement ni patrie, et qui, répandu sur toute la terre, vécut au milieu des autres peuples, en passant par les vicissitudes les plus diverses. Tandis qu'un certain nombre de familles juives allaient porter leur religion dans plusieurs contrées de l'Asie, particulièrement aux bords de l'Euphrate, d'autres débris de la nation rejoignaient leurs compatriotes établis en Occident. Objets de mépris et d'aversion pour les chrétiens, dont la religion était devenue celle de l'Empire, les Juifs, dès le règne de Constantin, furent frappés par des mesures très sévères, qui plus tard, sous les règnes de Justinien et d'Héraclius, devinrent de véritables persécutions. Dépouillés de leurs droits par les empereurs d'Orient, proscrits par les princes Wisigoths d'Espagne, ils virent leur sort s'améliorer quand les conquêtes de l'islamisme, qu'ils avaient d'ailleurs secondées, eurent fait passer les pays qu'ils habitaient sous la domination des conquérants arabes. Les khalifes de Bagdad, du Caire et de Cordoue leur permirent de se livrer au commerce, et c'est alors aussi qu'au contact du génie des Arabes d'Espagne, ils cultivèrent avec succès les sciences et les arts. Traités bien moins favorablement dans les différents États de la chrétienté, les Juifs, surtout à partir des croisades, eurent à subir les vexations les plus dures de la part des populations aussi bien que des gouvernements. Partout ils étaient mis en dehors du droit commun; séquestrés dans des quartiers isolés, portant sur leurs habits des marques distinctives et humiliantes, ils étaient souvent, sous les plus odieux prétextes, condamnés à d'énormes amendes ou à un bannissement général. C'est ainsi qu'en 1255, ils furent soumis en Angleterre à une contribution de 5,000 marcs d'argent, puis, en 1290, expulsés du royaume par les ordres d'Édouard I^{er}. En Allemagne, devenus la propriété personnelle des empereurs et des princes, ils furent plus d'une fois vendus ou mis en gage, et, bannis de Vienne par Mathias Corvin, ils n'y rentrèrent que sous Ferdinand Ier. Quant à l'Espagne, où les Juifs avaient joui d'une longue prospérité, et avaient même eu pour protecteurs des rois chrétiens, comme Pierre le Cruel, l'inquisition les en chassa en 1592, et une foule de familles, proscrites alors avec une rigueur impitoyable, allèrent chercher un asile en Hollande et dans les principales villes maritimes de l'Italie. Après avoir été longtemps tolérés en France, ils furent, sous le coup des préventions populaires, frappés de 2 arrêts de bannissement, en 1306 et 1395; mais ils parvinrent à rentrer plus tard, et, en 1550, les villes de Bordeaux et de Bayonne leur furent ouvertes. A la fin du XVIIIe siècle, la France donna la première l'exemple de l'émancipation des Juifs. Exemptés, dès 1784, de la capitation spéciale à laquelle ils se trouvaient assujettis, ils furent, en 1791, par un décret de l'Assemblée constituante, appelés à jouir de l'égalité civile et politique. Ils ne l'obtinrent pourtant d'une manière effective que sous Napoléon Ier en 1806. (*V. plus bas.*) En 1870, un décret du gouvernement de la Défense nationale, provoqué par Crémieux (*V. ce nom*), a naturalisé Français tous les Juifs indigènes de l'Algérie. L'Angleterre, qui leur a accordé depuis longtemps une grande liberté, leur a ouvert, il y a une trentaine d'années seulement, l'accès de la chambre des communes, et, en 1885, un membre de la famille de Rothschild a été appelé à la chambre des lords. Ailleurs la condition des Juifs, tout en s'améliorant, est restée longtemps soumise à des interdictions et à des restrictions, qui n'ont pas encore complètement disparu partout. A Rome, ils ne pouvaient habiter que le quartier du Ghetto. L'Espagne et le Portugal leur sont restés fermés par l'opinion plus encore que par les lois : on ne comptait que 402 Juifs en Espagne au recensement de 1877. Depuis 1854 seulement ils peuvent habiter toutes les villes de la Suède indistinctement. En Allemagne et dans l'Autriche-Hongrie, où les lois leur accordent aujourd'hui une égalité complète avec les autres habitants, en Russie, où ils sont soumis à des lois restrictives et exclus d'un grand nombre de provinces, il s'est formé depuis quelques années un parti *anti-sémite*, qui s'est efforcé d'organiser contre eux une sorte de croisade, en exploitant les préjugés populaires. De graves désordres ont eu lieu sur quelques points de la Hongrie et dans plusieurs grandes villes russes, notamment à Kiew et à Odessa. Des Juifs ont été maltraités, quelques-uns ont été tués, leurs magasins et leurs maisons ont été pillés, et les troupes ont dû rétablir l'ordre. Ces violences ont provoqué dans toute l'Europe une indignation générale, et le parti des *anti-sémites*, justement condamné par l'opinion publique, est dès à présent en pleine décadence. Le congrès de Berlin, sur la proposition de la France, a invité en 1878 les gouvernements roumain et serbe à reconnaître aux Juifs la plénitude des droits civils et politiques. Le nombre des Juifs dispersés dans toutes les parties du monde est évalué à 7 millions, dont 5,550,000 en Europe : il y en a 2,700,000 en Russie et en Pologne, 1,500,000 en Autriche, 650,000 en Allemagne, 400,000 en Roumanie, 70,000 dans les Pays-Bas, 59,000 en France, 50,000 en Angleterre, 12,000 dans l'Inde anglaise, etc.

Religion, mœurs, littérature. Quoique vivant confondus au milieu des autres peuples, les Juifs, malgré des obstacles de toute nature, sont restés fidèles à la religion de leurs pères. Le *judaïsme*, appelé aussi *mosaïsme*, parce qu'il fut révélé par Dieu à Moïse, a pour bases les principes religieux renfermés dans l'Ancien Testament, tels que la croyance en un seul Dieu (*Jéhovah, le Seigneur*), l'immortalité de l'âme, le jugement dernier, etc. En outre, comme les Juifs ne reconnaissent pas la divinité de Jésus-Christ, ils attendent toujours la venue d'un Messie qui, en relevant leur nation de sa déchéance, doit étendre son empire sur toute la terre. Quant au culte, dont les fonctions diverses, prescrites par le législateur, étaient primitivement confiées aux *Lévites* ou membres de la tribu de Lévi, il est demeuré à peu près le même, sauf la suppression de certains sacrifices. La célébration du *Sabbat*, le samedi de chaque semaine, de la *Pâque*, et autres fêtes, l'observation des jeûnes, l'abstinence des viandes défendues, continuent d'être pratiquées par les Juifs; l'hébreu est toujours leur langue liturgique, et, pendant les cérémonies qu'ils accomplissent dans leurs *synagogues*, sous la direction de prêtres nommés *rabbins*, c'est-à-dire maîtres, et de ministres officiants, ils portent ordinairement des *téphillins*, ou sortes de courroies nouées, contenant des sentences tirées des livres saints. Malgré son apparente unité, la religion judaïque, profondément divisée par le schisme de Samarie, a continué, depuis cette séparation, d'être attaquée par l'esprit de secte et de controverse. Après le retour de la captivité, les Samaritains achevèrent d'altérer l'ancien culte, en y mêlant quelques cérémonies du paganisme assyrien, et en élevant sur le mont Garizim un temple rival de celui de Jérusalem, 435 av. J.-C. D'autres sectes, essentiellement différentes de principes et de mœurs, se faisaient remarquer parmi les Juifs : tels étaient les Pharisiens, les Saducéens, les Thérapeutes, les Esséniens, etc. Quand la dispersion de la nation juive fut consommée par Adrien, un certain nombre de docteurs continuèrent de se livrer aux études théologiques, dans les écoles fondées à Tibériade et à Sora près de Babylone, et l'un deux, rabbi Juda, composa, sous le nom de *Mischna*, un recueil de traditions et de lois orales, qui, avec la *Gémara*, ou Commentaire de rabbi Asser, forma ce qu'on appelle le *Talmud*. Ce vaste recueil, achevé au VIe siècle, devint, pour la plupart des Juifs, le fondement de leurs croyances religieuses; mais comme des dissidents refusèrent d'en reconnaître l'autorité, on donna le nom de *talmudistes* à ceux qui suivaient le Talmud, par opposition aux *caraïtes*, qui, attachés au texte de la Bible, rejettent tout commentaire des livres saints. En France, depuis que le grand sanhédrin, convoqué par Napoléon Ier en 1806, a reconnu la compatibilité des lois civiles du pays avec les prescriptions religieuses des Juifs, ces derniers ne relèvent du conseil supérieur, appelé *Consistoire israélite*, que pour tout ce qui est relatif au culte. Autrefois, les rabbins étaient les juges, les instituteurs et les prêtres de leur nation, et l'autorité locale n'intervenait que lorsqu'il s'agissait d'affaires fort graves. — Originaires de la Chaldée, les Juifs, à l'exemple d'Abraham, menèrent d'abord la vie de pasteur, et se distinguèrent par des mœurs toutes patriarcales. Après avoir été nomades pendant leur séjour dans le désert, ils se fixèrent au sol, une fois qu'ils furent maîtres de la terre promise, et, grâce aux progrès qu'ils firent en agriculture, cette contrée devint l'une des plus fertiles de l'Asie. Ils s'adonnèrent aussi de bonne heure au commerce, et plus tard leur esprit mercantile se développa tellement, qu'au moyen âge ils concentrèrent presque dans leurs mains le monopole du négoce, de la banque, et trop souvent aussi celui de l'usure interdite aux chrétiens par les lois ecclésiastiques. Les récits des livres saints qui, en parlant de ce peuple, rappellent son penchant aux superstitions, à l'idolâtrie et à la révolte, constatent en outre qu'il était sujet à beaucoup d'autres vices. Les Juifs modernes ont conservé un goût particulier pour le commerce; mais leur caractère, longtemps accusé de servilisme et de fourberie, s'est relevé partout où ils ont cessé d'être avilis ou opprimés. Fidèles à certains usages de leur nation, ils ont gardé aussi le type oriental, qu'on retrouve toujours empreint dans leurs traits et leur physionomie, ce qui s'explique par leur

long état d'isolement, et la nécessité pour eux de s'unir à des femmes de leur race. — Mélange de plusieurs idiomes sémitiques, la langue primitive des Hébreux s'altéra pendant la captivité de Babylone, et se changea en langue syro-chaldéenne, qui fit place elle-même à l'idiome rabbinique employé dans le moyen âge. C'est en hébreu pur qu'ont été composés les livres saints depuis Moïse jusqu'aux Prophètes; quant aux autres parties de l'Ancien Testament, quelques-unes ont été rédigées soit en grec, langue dans laquelle fut faite la célèbre version dite des *Septante*. Après l'Ancien Testament, les Juifs citent, au nombre de leurs compositions nationales, des chants, des légendes, des poèmes historiques et moraux, et des recueils généalogiques. Sous la domination des successeurs d'Alexandre, leurs rapports avec les Grecs les portèrent à étudier la philosophie, et plus tard, entre autres systèmes, le gnosticisme trouva chez eux beaucoup de partisans. S'ils eurent le tort de s'égarer dans les erreurs des sciences occultes, comme la Cabale et l'astrologie, au moyen âge ils cultivèrent avec autant d'utilité que de succès la médecine et les mathématiques, et les savants Aben-Ezra et Maimonide se rendirent alors célèbres par leurs écrits. Dans les temps modernes, les travaux de Mendelssohn de Dessau, et de Werely de Hambourg, ont ranimé la littérature rabbinique, qui, de nos jours, a produit des publications importantes en Allemagne et en France, où M. Cahen, déjà connu par ses *Archives israëlites*, a donné une traduction de la Bible d'après le texte hébreu. Les Juifs ont d'ailleurs prouvé, depuis leur émancipation, que leur intelligence et leur activité peuvent s'exercer dans l'étude des sciences, dans la littérature et dans les arts avec autant de succès que dans le commerce et dans les entreprises financières.

V. les ouvrages de Torcy, de Boissy et de Moldenhauër, sur l'histoire des Juifs d'Angleterre, de France et d'Espagne ; les *Memoires sur l'etat des Juifs*, par Way. Paris, 1819 ; Depping, *les Juifs dans le moyen âge*, Paris, 1834 ; Beugnot, *les Juifs d'Occident* ; Graetz, *Histoire des Juifs* (en a l.) ; Th. Reinach, *Histoire des Israelites depuis la destruction du Temple*, 1885. D—T—R.

JUIGNÉ (ANTOINE-ÉLÉONORE-LÉON **LECLERC** DE), archevêque de Paris, né dans cette ville en 1728, m. en 1811, fut d'abord grand vicaire du diocèse de Carcassonne, puis agent général du clergé en 1760, et évêque de Châlons en 1764. Il fut élevé au siège de Paris en 1781, et se fit chérir de ses diocésains, jusqu'au moment où, député aux états généraux, il se déclara contre la Révolution, et perdit ainsi sa popularité. Prévoyant les malheurs qui fondirent depuis sur la France, il la quitta, et n'y reparut qu'en 1802. Il passa ses dernières années dans la retraite, au milieu de sa famille.

On a de lui des *Mandements* et un *Rituel*, Châlons, 1776, 2 vol. in-4°. L—H.

JUILLAC, brg (Gironde), sur la Dordogne, à 6 kil. de Pujols. Anciennes carrières creusées de la main de l'homme et jadis habitées; 413 hab.

JUILLET, *Julius*, 7e mois de l'année des modernes, ainsi nommé parce que les Romains l'avaient consacré à Jules César. Il portait d'abord le nom de *Quintilis* (cinquième), par rapport à l'année de Romulus, qui commençait en mars. Il a 31 jours, et c'est au 23 juillet que le soleil entre dans le signe du Lion.

JUILLET 1561 (ÉDIT DE), édit rendu, après délibérations du conseil d'État et du parlement de Paris, par le chancelier de L'Hôpital, pour fixer les règles que devaient suivre les tribunaux dans le jugement des procès intentés pour cause d'hérésie. Il laissa aux évêques la connaissance de ces sortes d'affaires. La peine infligée ne pouvait excéder le bannissement. La tenue d'une assemblée religieuse entraînait la confiscation de biens.

JUILLET 1789 (JOURNÉE DU **14**), première insurrection des Parisiens pendant le Révolution; elle fut signalée par la prise de la Bastille. (*V. ce mot.*) L'anniversaire de cet événement fut célébré, en 1790 et 1792, par la fête de la Fédération. (*V. ce mot.*) Le 14 juillet est auj. la fête nationale de la France.

JUILLET 1791 (JOURNÉE DU **17**), journée célèbre de la Révolution française. Après la fuite de Louis XVI et son arrestation à Varennes, l'Assemblée constituante l'avait déclaré suspendu de ses fonctions jusqu'à ce qu'il eût accepté la constitution de 91. Les jacobins, qui voulaient la déchéance du roi, rédigèrent des pétitions dans ce but, et invitèrent les citoyens à venir les signer au Champ-de-Mars sur l'autel de la patrie. La loi martiale fut proclamée : Bailly et La Fayette vinrent avec la garde nationale pour dissiper ces attroupements factieux, et firent tirer sur la foule. De cette journée résulta une rupture éclatante entre l'Assemblée et les clubs, entre les constitutionnels et les républicains.

JUILLET 1830 (RÉVOLUTION DE), insurrection qui mit fin au règne de Charles X et amena l'avènement de Louis-Philippe. Les quatre ordonnances du 25 juillet 1830, rendues par le roi Charles X, en provoquèrent l'explosion : la 1re suspendait la liberté de la presse; la 2e prononçait la dissolution de la Chambre des députés nouvellement élue, et qui n'était pas encore réunie; la 3e changeait la loi d'élection à cette Chambre, en établissant le suffrage à 2 degrés, et ôtait aux citoyens le droit de se pourvoir immédiatement contre les décisions des préfets en matière électorale; la 4e appelait à la Chambre des pairs les membres les plus impopulaires du parti ultra-royaliste. Les ordonnances furent publiées le 26 au matin, et aussitôt, au milieu d'une stupéfaction générale, 38 rédacteurs de journaux donnèrent le signal de la résistance, en signant une protestation contre cette violation de la Charte. Des attroupements se formèrent, la résistance s'organisa dès le lendemain; la garde nationale, dissoute depuis 3 ans, se reforma, et le peuple se joignit à elle. Divers corps de la garde royale et de la gendarmerie tentèrent de dissiper les attroupements : mais des barricades s'élevèrent, le combat s'engagea aux cris de *Vive la Charte !* du côté des citoyens, et dura 3 jours, les 27, 28 et 29 juillet, et surtout le 28. La garde et la gendarmerie formaient environ 12,000 hommes; elles durent céder au nombre, et firent retraite en bon ordre. Le 28 juillet, le gouvernement avait déclaré Paris en état de siège, et le même jour, les députés influents de l'opposition avaient installé un gouvernement provisoire à l'hôtel de ville, dont les Parisiens s'étaient emparés de vive force, et nommé le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume. Pendant ce temps les voies de la conciliation avaient été tentées; mais Charles X, après avoir refusé de retirer ses ordonnances, y consentit lorsque l'insurrection avait triomphé sur tous les points : il était trop tard. Des masses marchèrent sur Saint-Cloud, que le roi habitait, et il se retira à Rambouillet. Là, il publia, le 1er août, en son nom et au nom de son fils, un acte d'abdication en faveur du duc de Bordeaux, son petit-fils. Cet acte ne fut point accepté; Charles X gagna Cherbourg, où il s'embarqua pour la terre d'exil. Le 7 août, la Chambre des députés prononça la déchéance du roi et de la branche aînée des Bourbons et l'élévation au trône du duc d'Orléans, qui, le 9 août, prit possession de la royauté, en prêtant serment de fidélité à la Charte, modifiée dans un sens libéral.

JUILLY, vge (Seine-et-Marne), arr. et à 40 kil. de Paris; 1,025 hab. Collège célèbre, fondé en 1638, dirigé jusqu'à la Révolution par les oratoriens, et auj. encore par des ecclésiastiques.

JUIN, *Junius*, 6e mois de l'année des modernes, autrefois consacré à Junon. Le 20 ou 21 de ce mois, selon que l'année est bissextile, le printemps finit, et l'été commence.

JUIN 1792 (JOURNÉE DU **20**). Les revers essuyés au début de la guerre contre l'Autriche, le renvoi du ministère girondin, le refus que faisait Louis XVI de sanctionner les décrets de l'Assemblée législative pour les prêtres réfractaires et pour la formation d'un camp de 20,000 fédérés sous Paris, firent accuser ce prince de trahison par la gauche de l'Assemblée et surtout par les clubs. Le 20 juin 1792, le peuple des faubourgs de Paris, sous les ordres de Panis, Legendre, Sergent, etc., et favorisé par la complicité secrète de Pétion, alors maire, envahit les Tuileries, qu'il occupa pendant quelques heures, demandant le rappel des ministres et la sanction des décrets. Louis XVI opposa à toutes les violences un courage et un sang-froid admirables. Comme on lui criait de ne rien craindre, il prit la main d'un grenadier, et la posa sur son cœur en disant : « Voyez s'il bat plus fort que de coutume. » On lui mit le bonnet rouge sur la tête. Pétion arriva, mais ne fit rien. Enfin Santerre, à la tête de la garde nationale, fit évacuer les Tuileries.

JUIN 1793 (JOURNÉE DU **2**). Les sections de Paris, soulevées par la Commune et les jacobins, et conduites par Henriot, avaient, depuis la journée du 31 mai (*V.* MAI 1793), investi les abords de la Convention, qui restait frappée de terreur et sous la menace de nouvelles violences. Les sectionnaires voulaient la perte des girondins, les antagonistes de la Commune. Le 2 juin, l'insurrection avait recommencé; alors l'Assemblée décréta l'exclusion des girondins, qui durent être enfermés dans leurs propres maisons sous la surveillance de la police. Ce fut le triomphe du parti de la Montagne et le commencement de la Terreur. Le 2 juin provoqua dans les départements une insurrection fédéraliste dirigée par ceux des girondins qui avaient réussi à s'échapper.

JUIN 1832 (JOURNÉES DE), émeute à main armée provoquée dans Paris par le parti républicain, et qui dura les 5 et 6 juin. Les funérailles du général Lamarque, ancien député de l'opposition, furent le prétexte du mouvement : elles avaient attiré un immense concours de monde; les chefs du complot et des sociétés secrètes en profitèrent pour provoquer du désordre : des barricades furent élevées dans les quartiers Saint-Antoine, Saint-Martin, Saint-Denis, de la Banque de France, etc. Il fallut employer l'armée de ligne et la garde nationale pour vaincre l'émeute. Le combat finit le 6, dans la journée : les insurgés étaient vaincus, la victoire restait à la

royauté et à l'ordre établi en 1830. Il y eut plusieurs centaines de tués ou blessés.

JUIN 1848 (Journées de), guerre civile de 4 jours qui éclata dans Paris le 23 juin 1848. Elle fut l'œuvre du parti républicain exalté et des socialistes, qui voulaient renverser le gouvernement; ils l'organisèrent dans les ateliers nationaux créés après la révolution de fév. 1848, pour donner du travail à la classe ouvrière. L'occasion ou le prétexte qui la fit éclater fut un décret de l'Assemblée constituante, ordonnant la suppression de ces ateliers, sur le rapport de M. de Falloux. L'insurrection commença dans les quartiers Saint-Denis, Saint-Martin et Saint-Jacques; les insurgés y élevèrent des barricades, que la garde nationale et la garde mobile attaquèrent immédiatement; mais l'insurrection avait un plan général embrassant tous les faubourgs et une partie des quartiers du centre, et ces efforts partiels n'amenèrent aucun résultat sérieux. La plus grande partie de la population ouvrière se laissa entraîner dans cette insurrection qu'elle n'avait pas préméditée, éleva des barricades, et les défendit avec intrépidité. Le 24 juin, l'Assemblée déclara Paris en état de siège, suspendit la commission exécutive, et confia tous les pouvoirs au général Cavaignac, ministre de la guerre. Il organisa la répression, appela à Paris des forces imposantes de toutes armes, qui, jointes à la garde nationale et à la garde mobile, attaquèrent les insurgés avec vigueur. Pendant 3 jours et demi, le bruit de la fusillade et du canon retentit dans Paris, qui ressemblait à une ville prise d'assaut. La résistance fut opiniâtre : elle était savamment organisée, et le combat ne finit qu'après beaucoup de sang versé, le 26 juin, dans l'après midi : le faubourg Saint-Antoine céda le dernier; il y avait 65 barricades de l'entrée de ce faubourg à la barrière du Trône. Dès que la nouvelle de cette insurrection parvint dans les départements, les gardes nationales marchèrent sur Paris pour lui prêter secours; les plus voisines arrivèrent assez à temps pour prendre part au combat. Jamais bataille civile aussi sanglante n'affligea Paris, avant la commune de 1871. Elle avait été organisée de longue main, elle avait des chefs habiles, des fabriques de munitions, et possédait abondamment des armes, toute la population virile ayant été armée, peu de mois auparavant, comme garde nationale. Quand le gouvernement, après l'insurrection vaincue, ordonna le désarmement des insurgés, on fit rentrer dans les arsenaux de l'État plus de 40,000 fusils.

JUINE (La), riv. de France, affl. de g. de l'Essonne, passe à Étampes et à la poudrerie du Bouchet.

JUJUY, v. de la confédération du Rio de la Plata, ch.-l. d'un État du même nom, sur la rive dr. du Jujuy; 3,072 hab. Près de là est un volcan d'air et de poussière. — L'État de Jujuy a 66,0000 hab. C'est le moins peuplé de la confédération.

JUJUY, riv. de l'Amérique du Sud, naît dans les Andes, coule de l'O. à l'E., et se jette dans le Rio-Verméjo; cours de 700 kil. On le nomme *San-Salvador* vers sa source, *Rio-Grande* vers son embouchure.

JULES (Saint), soldat romain, fut dénoncé comme chrétien par ses chefs, et subit le martyre, l'an 302 de J.-C. Fête, le 27 mai.

JULES Ier (Saint), pape de 337 à 352, Romain, successeur de St Marc, protégea St Athanase contre les Eusébiens, partisans d'Arius, et lui fit donner gain de cause par le concile de Sardique en 347. Fête, le 12 avril. On a de lui une *Lettre* remarquable, adressée aux Eusébiens.

JULES II (Julien de la Rovère), né à Abizal près de Savone en 1441, m. en 1513, nommé cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens par son oncle Sixte IV en 1471, pape en 1503. L'énergie belliqueuse qu'il avait montrée sous le pontificat de son oncle et contre Alexandre VI faisait prévoir qu'il saurait défendre la puissance temporelle du saint-siège et la liberté de l'Italie. Il poursuivit en effet, avec hardiesse et habileté, ce double but : rendre à l'Église romaine les villes qui lui avaient été enlevées et celles où elle n'avait plus qu'une autorité nominale; chasser de l'Italie les étrangers, les *barbares*, en commençant par les Français, et donner à la Péninsule, sous la suprématie pontificale, l'unité nécessaire pour protéger son indépendance. Dans la première partie de son règne, 1503-09, il rétablit son pouvoir dans les États de l'Église, força César Borgia à restituer ses forteresses, 1503, les Baglioni de Pérouse à se soumettre, et Jean Bentivoglio à abandonner Bologne, 1506. Pour déterminer les Vénitiens à rendre aussi Ravenne, qu'ils avaient depuis plus d'un siècle, Faenza, Rimini, etc., prises à la mort d'Alexandre VI, il conclut avec Louis XII de France, l'empereur Maximilien, Ferdinand le Catholique, etc., la ligue de Cambrai, 1508-09, déjà préparée à Blois en 1504; et Venise, attaquée de toutes parts, souscrivit à toutes les conditions du pape, qui lui pardonna et en fit une alliée du saint-siège, 1510. Cet accord et l'investiture du roy. de Naples donnée à Ferdinand le Catholique amenèrent, entre Jules II et Louis XII, une rupture que le pontife désirait; et c'est à combattre les Français qu'il passa ses dernières années. Il répondit au soulèvement de Bologne provoqué par les Français en formant, 1511, la *Sainte-Ligue* avec Venise, le roi d'Espagne et Henri VIII d'Angleterre, auxquels se joignit ensuite Maximilien, 1512; au conciliabule de Pise, convoqué par quelques cardinaux, ses ennemis, en ouvrant le concile de Latran, 1512. Dépossédé un instant de Ravenne par la victoire de Gaston de Foix et de presque toute la Romagne, par les victoires de ses successeurs il ne tarda pas à les recouvrer; il y ajouta même Parme et Plaisance, détachées du Milanais, et Reggio, prise au duc de Ferrare, ami de la France, comme ayant jadis fait partie de l'État de l'Église. Les Français n'avaient plus en Italie que quelques forteresses, quand Jules II mourut, 1513, regrettant de n'avoir pas encore 20 ans de vie pour achever son œuvre. — Protecteur des lettres et des arts, il ordonna à Bramante la basilique de Saint-Pierre; Michel-Ange et Raphaël, appelés par lui, commencèrent, l'un son tombeau, l'autre les peintures du Vatican, et Rome prit, sous son règne, un aspect nouveau et magnifique. R.

JULES III, Romain, né en 1487, pape de 1550 à 1555, rouvrit à Trente, en 1551, le concile, suspendu depuis 1549. Il rendit Parme à Octave Farnèse, 1550; mais celui-ci ayant appelé les Français pour l'aider à reprendre aussi Plaisance aux Espagnols, Jules III se mit avec l'Empereur contre lui, 1551-52. (V. Paul III.) R.

JULES L'AFRICAIN, *Sextus Julius Africanus*, auteur chrétien du IIIe siècle, écrivit en latin une *Chronologie*, qui embrassait toute l'histoire depuis Adam jusqu'au règne d'Héliogabale; on n'en a que des fragments cités par Eusèbe et quelques Pères.

On lui attribue à tort un livre sur l'art militaire, intitulé *Cestes*, imprimé dans les *Mathematici veteres*, Paris, 1693, in-fol., et trad. en français dans les *Mémoires critiques et historiques* de Guischardt, Berlin, 1774.

JULES ROMAIN (Giulio Pippi, dit), peintre, architecte et ingénieur, né à Rome en 1492, m. en 1546, le meilleur élève de Raphaël, travailla avec lui au Vatican et au palais Borgia. Il ébaucha une *Ste Famille* qui fut terminée par son maître pour François Ier, et qui, après avoir été un des ornements de la chapelle du roi à Fontainebleau, se trouve au musée du Louvre. Quand Raphaël fut mort, il acheva, avec Penni, plusieurs œuvres commencées par lui, et, en particulier, le célèbre tableau de la *Transfiguration*. Frappé de la manière vigoureuse de Michel-Ange, il voulut l'imiter, et s'éloigna de la douce simplicité de son premier modèle; son talent en souffrit, sa touche devint dure et exagérée. Pendant le pontificat de Clément VII, il bâtit la *villa Madama* au Monte-Mario, l'orna d'admirables fresques, et peignit la *Défaite de Maxence*, qui le mit au rang des plus grands maîtres. Des dessins licencieux lui firent perdre la protection du pape. Il se retira à Mantoue, où il devint le chef d'une école célèbre, fortifia la ville, la préserva des inondations du Mincio, dessécha les marais d'alentour, construisit le magnifique palais du Té; il passa ensuite à Bologne, y donna le plan de la façade de l'église Saint-Pétrone, et ne revint à Rome que sous Paul III. Il y éleva les palais Censi, Alberini, et la villa Lante. On remarque dans Jules Romain une grande fécondité d'imagination, une profonde connaissance de l'antique, une composition savante et pleine d'énergie. Ses ouvrages les plus estimés sont : à Rome, *le Déluge, la Flagellation, Judith, la Fornarina*; au musée du Louvre, *la Nativité, le Triomphe de Vespasien et de Titus, Vénus et Vulcain, la Vierge, l'Enfant Jésus et St Jean*, et son propre Portrait; à Madrid, une *Transfiguration*, d'après Raphaël. M. V—i.

JULIA, île flottante qui parut en 1831 entre la Sicile et l'île de Pantellaria. Elle avait 700 m. de tour et 70 d'élévation. Elle s'enfonça au bout d'un mois et forma un écueil qui subsiste encore.

JULIA BITERRA, nom anc. de Béziers.

JULIA CÆSAREA, v. de la Mauritanie césarienne, sur la Méditerranée, à l'O. d'Icosium, près du Chinalaph. Auj. *Cherchell*, et non Alger.

JULIA CAMPESTRIS, nom latin de Babba.

JULIA CASTRA, nom latin de Truxillo.

JULIA CHRYSOPOLIS, nom latin de Borgo-San-Donnino.

JULIA CLARITAS, nom latin d'Atubi.

JULIA CONCORDIA, v. de l'anc. Espagne, la même que Nertobriga.

JULIA FELIX, nom latin de Berwick.

JULIA LIVIA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise). Auj. *Puycerda*.

JULIA PAX ou PAX AUGUSTA, v. de l'anc. Espagne (Lusitanie), chez les Celtici, au S. du Tage et à l'O. de l'Anas. Auj. *Beja*.

JULIA TRADUCTA, v. de l'anc. Espagne (Bétique). Auj. *Tarifa*.

JULIA-FONTENELLE (JEAN-SIMON-ÉTIENNE), pharmacien-chimiste, né à Narbonne en 1780, m. en 1842, fut l'un des rédacteurs-fondateurs du *Journal de chimie médicale*, créé en 1824.

Il a publié un grand nombre de travaux insérés dans les *Annales de chimie et de physique*, dans le *Journal de chimie médicale*, le *Journal de pharmacie*, la *Revue médicale*, les *Annales de l'industrie nationale et étrangère*, les *Archives générales de médecine*, les *Annales de la société de médecine de Montpellier*. On a de lui : *Manuel de chimie médicale*, in-12 ; *Manuel de minéralogie*, in-18 ; *Dissertation sur les eaux minérales de Rennes*, *Dangers du déboisement des montagnes*, *Recherches historiques, chimiques et médicales sur l'air marécageux*, ouvrage couronné par l'Académie des sciences de Lyon, dont il fut nommé membre en 1823 ; *Recherches chimiques et médicales sur les combustions humaines spontanées*, *Recherches sur l'antisepticité*, *Manuels du fabricant d'huile*, de *l'horticulteur*, in-18 ; *Art du vinaigrier*, du *fabricant de verre et de cristal*, du *papetier*, du *boulanger*, in-18 ; *Bibliothèque physico-économique*, 7 vol. in-12, en collaboration avec Bory de Saint-Vincent. C. L.

JULIAC. *V.* JUILLAC.

JULIACUM, nom anc. de JULIERS.

JULIANESHAAB, établissement danois au S. du Groënland, depuis le cap de la Désolation au N.-O., l'île des Baleines au N.-E., jusqu'au cap Farewell au S. ; 2,370 hab. Fondé en 1775.

JULIANUS (DIDIUS). *V.* DIDIUS.

JULIANUS (MARCUS-AURELIUS), gouverneur de la Vénétie, prit la pourpre à la mort de Numérien, 284, et marchant à la tête des légions de Pannonie, battit les troupes de Carin, mais fut ensuite vaincu et tué par ce prince près de Vérone.

JULIANUS (FLAVIUS-CLAUDIUS), empereur. (*V.* JULIEN.)

JULIANUS (SALVIUS), illustre jurisconsulte romain sous les Antonins, fut préteur, préfet de la ville, 2 fois consul, l'ami de Marc-Aurèle et le bisaïeul de l'empereur Didius Julianus. Il était Sabinien. (*V.* SABINUS.) Sous l'empereur Adrien, il mit en ordre les diverses dispositions des édits des préteurs, les corrigea, en retrancha, en ajouta ; Adrien fit sanctionner par un sénatus-consulte, l'an 131, ce travail qu'il avait probablement ordonné, et qui acquit force de loi sous le nom d'*Édit perpétuel*. Un essai dans ce genre avait déjà été tenté par Ofilius, ami de Jules César, mais n'avait pas reçu la sanction législative, et d'ailleurs, depuis cette époque, le droit prétorien avait fait bien des progrès. L'Édit perpétuel, dont il ne reste que des fragments, comprenait à la fois les dispositions des édits des préteurs urbains, des préteurs des étrangers, et des édiles. La source du droit prétorien fut désormais tarie; si les préteurs publièrent encore des édits, ce fut en se conformant à l'Édit perpétuel, ou relativement à des mesures de forme et de détail. Cet édit devint la base principale de la législation; les plus grands jurisconsultes de Rome en firent des commentaires. Les étudiants en droit qui l'expliquaient au temps de Justinien s'appelaient *Edictales*. Le texte étant perdu, Guillaume Rauchin, élève de Cujas, en rassembla les fragments cités dans le Digeste et divers auteurs ; ils ont été insérés dans les *Pandectes* de Pothier. Heineccius a tenté de reproduire l'Édit que l'on retrouve dans ses œuvres posthumes, 1774, in-4°.

V. Mackeldey, *Histoire des sources du droit romain*, trad. en français par Poncelet, 1846. Ed. T.

JULICH, nom allemand de JULIERS.

JULIE, *Julia*, fille de Jules César et de Cornélie, et femme du grand Pompée, empêcha pendant quelque temps la rivalité de son père et de son époux d'éclater en guerre civile, et mourut l'an 55 av. J.-C.

JULIE, fille d'Auguste et de Scribonia, célèbre par sa beauté, son esprit et le déréglement de ses mœurs. Elle épousa successivement Marcellus, Agrippa, Tibère, et fut reléguée par Auguste dans l'île de Pandataria, où Tibère, devenu empereur, 14 ap. J.-C., la laissa mourir de faim. — Sa fille imita ses désordres et fut aussi exilée.

JULIE DOMNA, née vers 170 d'un prêtre du Soleil à Émèse, m. en 218, épousa Septime Sévère, et se déshonora par les déréglements de sa vie. Après la mort de l'empereur, 211, elle s'opposa au partage que ses deux fils Caracalla et Géta voulurent faire de l'empire, et vit ce dernier poignardé dans ses bras par son frère.

JULIE MÆSA, sœur de la précédente, eut pour filles Sœmias, mère d'Héliogabale et Mammæa, mère d'Alexandre Sévère. Elle eut une grande influence sous le règne de ce dernier prince.

JULIE (SAINTE), d'une famille illustre de Carthage, fut vendue comme esclave pendant la persécution de Genséric, et conduite en Syrie. Son maitre la respecta à cause de sa douceur ; mais l'ayant suivi dans l'île de Corse, elle refusa de se mêler à une fête païenne, et le gouverneur de l'île la fit pendre, vers 439. Fête, le 22 mai.

JULIE D'ANGENNES. *V.* MONTAUSIER (DUCHESSE DE).

JULIEN *l'Apostat* (FLAVIUS-CLAUDIUS-JULIANUS), empereur romain, 361-63, né en 331 ou 332 de Jules Constance, et neveu de Constantin. Après avoir relégué le jeune philosophe à Césarée et à Nicomédie, Constance lui permit d'étudier à Constantinople et à Athènes, où saint Basile, son condisciple, prévit son impiété ; puis il le rappela à Milan, le fit César, lui donna sa sœur et le gouvernement des Gaules. Julien battit les Alamans à Strasbourg, 357, et se fit aimer par sa prudence et sa douceur ; l'hiver, il habitait sa chère Lutèce. Constance, jaloux, voulut, en 361, lui retirer quelques légions ; la guerre civile allait éclater, quand l'empereur mourut. Devenu empereur, Julien, dans Constantinople chrétienne, revêtit le manteau des stoïciens, s'entoura de sophistes, d'augures, d'astrologues, marchant à pied, les ongles longs et les mains tachées d'encre, détestant le christianisme, dont les discussions ariennes et les exercices de piété (il avait été lecteur dans une église) l'avaient dégoûté ; épris d'un mystique néoplatonisme, il permit tous les sacrifices païens, exclut les chrétiens des emplois et même des écoles, mais affecta la justice et la tolérance, permit aux Juifs de rebâtir le temple de Jérusalem, et imposa aux prêtres païens la sévérité des mœurs. Lui-même, dans ses écrits, essaya, par une sorte d'éclectisme religieux, de reconstruire son nouveau culte, l'*Hellénisme*, en rajeunissant par des symboles tout récents l'ancienne mythologie d'Homère, et d'Hésiode. Il fut tué dans une expédition contre Sapor, après avoir soumis l'Arménie et la Mésopotamie, passé le Tigre, et pris Ctésiphon. On a de lui : les *Césars*, spirituelle, mais incrédule tragi-comédie sur les règnes des douze Césars, et le meilleur de ses ouvrages ; le *Misopogon*, c.-à-d. l'ennemi de la barbe, satire violente, sa seule vengeance contre les habitants d'Antioche qui s'étaient moqués de son cynisme, de sa barbe et de son cortège de philosophes ; des *Discours* et un recueil de 63 *Lettres*, parmi lesquelles on en remarque une très longue adressée à Thémistius, et qui est une espèce de petit traité des devoirs des souverains ; le tout traduit en français par Tourlet, Paris, 1821, 3 vol.

Il existe une édition des œuvres complètes de Julien, par Spanheim, Leipzig, 1696 ; et des éditions particulières des *Césars* par Heusinger, Gotha, 1736, et par Harles, Erlangen, 1686, des *Lettres*, par Heyler, Mayence, 1828. — *V.* une thèse sur Julien par M. A. Desjardins, 1847 ; de Broglie, *l'Église et l'empire romain au quatrième siècle*, 2e partie ; Martha, *Rev. des Deux Mondes*, mars 1867, G. Boissier, même revue, juillet 1880. A. G. et G. L.-G.

JULIEN (SAINT), originaire d'Occident, fut emmené en Orient comme esclave ; ce fut là qu'il connut l'Évangile, et qu'ayant perdu son maître, il entra dans un monastère où il passa 24 ans, expiant par l'austérité les écarts de sa jeunesse ; il mourut en 370. Fête, le 9 juin. — Un autre St Julien, d'une famille noble de Rome, fut apôtre et 1er évêque du Mans, et mourut vers 286. Fête, le 27 janvier. — Un 3e subit le martyre à Brioude, pendant la persécution de Dioclétien ; une abbaye célèbre fut fondée en son honneur. Fête, le 28 août.

JULIEN (LE COMTE), gouverneur de l'Andalousie et de Ceuta pour les Wisigoths, se défendit énergiquement contre les Arabes de 708 à 710, puis leur ouvrit l'entrée de l'Espagne, et combattit avec eux à Xérès, 711. Il voulait, dit-on, venger sa fille Florinde, appelée vulgairement la *Cava*, que le roi Roderic avait enlevée. Cette tradition, qui n'a pas de certitude historique, a défrayé bien des poèmes du *Romancero* espagnol, et l'anglais Southey, dans son poème de *Roderic*, l'a encore adoptée. Il existe une tragédie française du *Comte Julien*, par Guiraud.

JULIEN (SIMON), peintre, dit *Julien de Parme*, né à Toulon en 1736, m. en 1800, étudia sous Dandré-Bardon et Carle Vanloo. Il fréquenta ensuite l'école de Natoire à Rome, et la lutte qu'il entreprit contre le mauvais goût de ce maître lui attira le surnom de *Julien l'Apostat*. Il fut protégé par le duc de Parme et le duc de Mancini-Nivernois ; à la fin de sa vie, tombé dans l'indigence, il reçut les secours du ministre de l'intérieur François de Neufchâteau. Ses principaux ouvrages sont : *Jupiter endormi entre les bras de Junon*, *le Triomphe d'Aurélien*, et *l'Aurore sortant des bras de Tithon*.

JULIEN (PIERRE), statuaire, né en 1731 à Saint-Paulien (Haute-Loire), m. en 1804, élève de Coustou, obtint le grand prix de sculpture en 1765, fit le voyage d'Italie, et entra à l'Académie de peinture en 1779. Ses œuvres réunissent à un rare degré la grâce naturelle et la perfection du ciseau. Il fit un *Ganymède versant le nectar* et un *Guerrier mourant*, qui lui valurent une commande du gouvernement, les statues de *La Fontaine* et du *Poussin*. Ce travail ne l'empêcha pas de donner encore une charmante *Baigneuse*, qui est au palais du Luxembourg, les bas-reliefs d'*Apollon chez Admète* et de *la Chèvre Amalthée*, ainsi qu'une *Galatée*, regardée comme un chef-d'œuvre. B.

JULIEN (STANISLAS-AIGNAN), sinologue, né à Orléans en 1799, m. en 1873, montra une grande aptitude pour l'étude des langues, et s'appliqua d'abord au grec. Chargé de suppléer Gail au Collège de France en 1821, il publia une édition

du poème de Coluthus, l'*Enlèvement d'Hélène*, avec notes et traductions latine et française, 1823, puis *la Lyre patriotique de la Grèce, odes traduites du grec moderne de Kalvos*, 1824. Ensuite il se fit l'élève d'Abel Rémusat, auquel il succéda dans sa chaire de chinois en 1832, remplaça Saint-Martin à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1833, fut nommé conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale en 1839, et devint, en 1859, administrateur du Collège de France.

Il a publié : une traduction latine du philosophe *Meng-tseu*, 1824-26, 2 vol., *Vindiciæ philologicæ in linguam sinicam*, 1830 ; *Hoei-lan-ki*, ou *l'histoire du cercle de craie*, traduction d'un drame chinois en prose et en vers, 1832 ; *Tchao-chi-kou-eul*, drame qui avait inspiré à Voltaire son *Orphelin de la Chine*, 1834 ; *Pe-che-tsing-ki, Blanche et Bleue, ou les deux Couleuvres fées*, roman traduit du chinois, 1834 ; *Kan-ing-pien* (*le Livre des récompenses et des peines*), en chinois et en français, ouvrage qui contient la doctrine des Tao-tse ; *Résumé des principaux traités chinois sur la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie*, 1837 ; *Discussions grammaticales sur certaines règles de position qui, en chinois, jouent le même rôle que les inflexions dans les autres langues*, 1841 ; *Tao-te-king* (*le Livre de la voie et de la vertu*), ouvrage de Lao-tseu, en chinois et en français, avec commentaire, 1842 ; *Exercices pratiques de syntaxe et de lexicographie chinoises*, 1842 ; *Histoire de la vie de Hiouen Thsang et de ses voyages dans l'Inde*, par Hoei-li et Yen-Thsong, traduction française, 1853 ; *Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise*, 1856 ; *Mémoires sur les contrées occidentales*, traduit du sanscrit en chinois par Hiouen-Thsang, et du chinois en français, 1857-58, 2 vol. On doit encore à Stanislas Julien une foule de Mémoires insérés dans le *Journal asiatique*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* et autres recueils périodiques, ainsi que des traductions du *Chou-king* et du *Tchun-sieou*, livres canoniques des Chinois, du *Li-ki* ou Mémorial des rites, etc.

JULIEN (LE CARDINAL). *V.* CESARINI.

JULIEN DE LA ROVÈRE. *V.* JULES II (pape).

JULIEN (CALENDRIER). *V.* CALENDRIER.

JULIEN (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Lons-le-Saulnier ; 724 hab. Élève de mulets.

JULIEN (**SAINT-**, brg (Gironde), à 4 kil. S. de Pauillac, sur la rive g. de la Gironde. Vins renommés. Maisons de campagne. Château de Beychevelle (Baissevoile), qui percevait jadis un péage sur tout navire qui remontait à Bordeaux ; 1,667 hab.

JULIEN-L'ARS (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Vienne), arr. de Poitiers ; 900 hab. Tuileries, briqueteries, fours à chaux.

JULIEN-DE-CAROUGE (**SAINT-**), s.-préf. (Haute-Savoie), à 8 kil. S.-S.-O. de Genève, près de l'Arve ; 1,092 hab.

JULIEN-CHAPTEUIL (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 3,144 hab. Restes d'un vieux château.

JULIEN-EN-JARRÊT (**SAINT-**), vge (Loire), arr. de Saint-Étienne, sur le Gier ; 5,485 hab. Forges, hauts-fourneaux, clouterie, pièces mécaniques.

JULIEN-DU-POIRIER (ORDRE DE **SAINT-**). *V.* ALCANTARA (ORDRE D').

JULIEN-DU-SAULT (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Yonne), arr. de Joigny, sur la rive g. de l'Yonne ; 2,135 hab. Récolte de vins. Comm. de bois et de charbon. Fabr. d'acier poli ; tanneries.

JULIEN-DU-TOURNEL (**SAINT-**), brg (Lozère), arr. de Mende, sur la rive g. du Lot ; 1,137 hab. Le château du Tournel, était l'une des huit baronnies du Gévaudan, et appartenait à une famille illustre aux XIIe et XIIIe siècles. Mines de plomb, jadis exploitées par les Sarrasins.

JULIEN-DE-VOUVANTES (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant ; 2,000 hab. Curieuse église du XVe siècle. Bel étang aux environs.

JULIENNE (SAINTE), vierge et martyre, périt pendant la persécution de Dioclétien, en 308. Fête, le 16 février.

JULIENNES (ALPES), partie de la chaîne des Alpes (Alpes orientales), comprise entre le mont Terglou et le mont Bittoray. A ce dernier point, elles se rattachent aux Alpes Dinariques. Le mont Terglou a 2,861 m. On les traverse au col d'Adelsberg, par le chemin de fer de Vienne à Trieste. Du mont Brédil descend la Kulpa, affl. de la Save.

JULIENS, prêtres de l'anc. Rome, formant un des trois collèges des Luperques ; ils furent institués en l'honneur de Jules César.

JULIERS, *Juliacum* des Romains, en allem. *Julich*, v. du roy. de Prusse (prov. rhénane), à 24 kil. N.-E. d'Aix-la-Chapelle, près de la Roer ; 4,950 hab. Industrie très active, surtout en draps. Citadelle. — On fait remonter l'origine de la ville jusqu'au temps de Jules César. Au XIIe siècle, elle devint la résidence des comtes de Juliers. Dans la guerre de succession de Juliers, elle fut assiégée en 1610 par Maurice de Nassau ; de 1622 à 1659, elle fut au pouvoir des Espagnols. En 1794, elle fut prise par les Français, et devint ch.-l. de cant. du dép. de la Roer. En 1814, elle passa, avec le duché de Juliers, à la Prusse. E. S.

JULIERS (DUCHÉ DE), *Juliacensis ducatus*, autref. principauté souveraine de l'empire germanique, auj. partie de la Prusse rhénane. Il était borné au N. par la Gueldre et le duché de Clèves, à l'E. par l'électorat de Cologne, au S.-O. par le duché de Limbourg, à l'O. par le duché de Clèves. A l'époque de sa plus grande étendue, il avait une superf. de 3,750 kil. carrés, et une pop. de 210,000 hab. ; v. princ. : Juliers, Aix-la-Chapelle, Duren, Aldenhoven, Zulpich, Dalen. — Vers la fin de l'époque carolingienne, le district de Juliers fut administré par des comtes, qui le possédèrent, à partir du XIIe siècle, en fief héréditaire. Le comté de Juliers fut une dépendance du duché de Basse-Lorraine jusqu'au milieu du XIIIe siècle, où le comte Gérard Ier fut créé prince immédiat de l'empire. Le comte Guillaume V fut créé margrave par l'empereur Louis IV, 1336 ; l'empereur Charles IV érigea le comté en duché, 1357 ; Guillaume VI, fils et successeur de Guillaume V, 1362, acquit par mariage le comté de Gueldre ; Gérard, autre fils de Guillaume V, le comté de Berg. Adolphe, duc de Juliers, devint héritier de toutes ces possessions en 1420. Guillaume VIII, dernier descendant de la dynastie de Gérard, laissa, en 1511, le duché à sa fille Marie, femme de Jean le Pacifique, duc de Clèves. Ce dernier réunit, en 1521, Juliers et Berg au duché de Clèves. La maison de Clèves s'étant éteinte avec le duc Jean-Guillaume, 1609, une guerre, dite *guerre de succession de Juliers*, s'éleva entre les cinq sœurs de ce prince et les maisons de Saxe, de Palatinat-Neubourg, et de Brandebourg. La maison de Saxe fondait ses prétentions sur une expectative de succession accordée par l'empereur Frédéric III au duc Albert, 1483. L'électeur de Brandebourg, gendre de Marie-Éléonore, sœur aînée de Jean-Guillaume, et le comte de Neubourg, mari d'Anne, 2e sœur du même prince, occupèrent le pays et conclurent à Dortmund un traité par lequel ils convinrent d'administrer le duché en commun. L'empereur Rodolphe II voulut annuler ce traité, et ordonna la séquestration du duché. Pour maintenir leurs droits, les deux princes s'adressèrent à l'Union évangélique et à la France. L'intervention de Henri IV, fut empêchée par le crime de Ravaillac, 1610. En 1612, des contestations s'élevèrent entre l'électeur et le comte de Neubourg. Enfin, en 1614, un traité fut conclu à Santen, sous la médiation de l'Angleterre et de la France ; la succession fut partagée en 2 lots qu'on tira au sort. L'électeur de Brandebourg reçut le duché de Clèves, les comtés de la Mark et de Ravensberg ; le comte de Neubourg, les duchés de Juliers et de Berg. Après de nouvelles luttes, ce traité fut confirmé en 1666. A l'extinction de la maison de Neubourg, 1742, le duché de Juliers échut à la ligne de Sulzbach, plus tard héritière de la Bavière. Il appartint à cette dernière jusqu'en 1801, où il fut incorporé à la France (dép. de la Roër). Par le traité de Vienne, 1815, il appartint à la Prusse, sauf quelques parties abandonnées au duché de Limbourg. Auj. le duché de Juliers proprement dit forme un cercle de la régence d'Aix-la-Chapelle. Pop., 36,000 hab. Ch.-l. Juliers. E. S.

JULII FORUM. *V.* FORUM JULII.

JULIOBONA, v. de la Gaule (Lyonnaise Ire), chez les Calètes ; auj. *Lillebonne ;* ruines intéressantes d'un théâtre romain. — v. de la Pannonie supérieure, la même que Flaviana Castra ou Vindobona ; auj. *Vienne* (Autriche).

JULIOBRIGA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), chez les Cantabres, près des sources de l'Èbre ; auj. *Valdeviejo* ou *Aguilar-del-Campo.*

JULIODUNUM, nom latin de LOUDUN.

JULIOMAGUS. *V.* ANDECAVI.

JULIOPOLIS, nom que portèrent les villes de Gordium, Nicopolis et Tarse.

JULIS, v. de l'île de Céos, célèbre par l'excellence de ses lois. (*V.* CÉOS.) S. RE.

JULIUM CARNICUM, v. de la Gaule cisalpine, chez les Carnes, au N.-O. d'Aquilée, entre les Alpes Carniques et le Tilavemptus ; auj. *Zuglio.*

JULIUS NEPOS, empereur d'Occident. (*V.* NÉPOS.)

JULIUS OBSEQUENS, historien. (*V.* OBSEQUENS.)

JULIUS VICUS, nom latin de GERMERSHEIM.

JULLIEN (MARC-ANTOINE), dit *de Paris*, né à Paris en 1775, m. en 1848, fils du conventionnel Jullien de la Drôme, attaqua, pendant la Terreur, les excès de Tallien et de Carrier, fut capitaine d'état-major en Italie sous le général Bonaparte, qui lui fit rédiger le *Courrier de l'armée d'Italie*, et accompagna l'expédition d'Égypte. A son retour, il devint secrétaire général du gouvernement de la république parthénopéenne. Opposé au coup d'État du 18 brumaire, il fut d'abord tenu à l'écart, puis fit les campagnes d'Ulm et d'Austerlitz avec le grade d'adjudant général. Sous la Restauration, il fut un des fondateurs du journal *le Constitutionnel*, et créa, en 1819, la *Revue encyclopédique.*

On a de lui : *Essai général d'éducation physique, morale et intellectuelle*, 1808 ; *Exposition de la méthode de Pestalozzi*, 1812 ; *Plan de lectures historiques*, 1821. B.

JULLIEN (MARCEL-BERNARD), littérateur et grammairien français, né à Paris, en 1798, m. en 1881, fit ses études au collège de Versailles et débuta dans l'enseignement comme professeur de septième au collège Sainte-Barbe. Professeur de rhétorique à Bourbon-Vendée en 1820, puis à Saint-

Maixent, il revint en 1825 à Paris, fut de 1831 à 1835, principal au collège de Dieppe. Il s'établit ensuite à Paris, prit les grades de docteur ès lettres et de licencié ès sciences, et se consacra à de nombreux travaux de librairie. De 1843 à 1850, il fut directeur de la *Revue de l'Instruction publique*.

Il a publié : *Observations sur les conjugaisons françaises*, 1824 ; *Abrégé de grammaire française*, 1834 ; *sur l'Étude et l'Enseignement de la grammaire, et de Physica Aristotelis*, thèses, 1836 ; *Histoire de la Grèce ancienne*, 1837 ; *Méthode brévidoctive*, 1841 ; *Petits traités d'analyse grammaticale et d'analyse logique*, 1842 ; *Histoire de la poésie française à l'époque impériale*, 1844 ; *Cours supérieur de grammaire*, 1849, dans le *Cours complet d'éducation pour les filles* ; *Cours raisonné de langue française*, comprenant 23 vol., 1851-56 ; *de Quelques points des sciences dans l'antiquité* ; *Thèses de grammaire* ; *Thèses de littérature, Thèses de critique et poésies* ; *Thèses supplémentaires de métrique et de musique anciennes*, 1857-61, 5 vol.; *les Principales étymologies de la langue française*, 1862 ; *Thèses d'histoire et nouvelles historiques*, 1865 ; *l'Harmonie du langage chez les Grecs et chez les Romains*, 1867 ; *les Éléments matériels du français*, 1875, etc.

JUMEAUX, ch.-l. de cant., arr. d'Issoire, sur la rive dr. de l'Allier ; 1,319 hab. Construction de bateaux.

JUMET, v. de Belgique (Hainaut), à 5 kil. N.-O. de Charleroi ; 21,750 hab. avec la commune. Exploit. de houille ; verreries.

JUMIÈGES, en latin *Gemeticum monasterium, Gemedium, Gimeiæ, Gimegiæ, Unnedicæ*, vge (Seine-Inférieure), arr. et à 27 kil. O. de Rouen, près de la Seine ; 1,015 hab. Ruines majestueuses d'une abbaye, fondée en 654 par St Philibert, détruite par les Normands en 841 et 851, relevée sous Guillaume Longue-Épée. On y cultiva les sciences et les lettres, et beaucoup d'hommes célèbres, St Hugues, St Eucher, Guillaume de Jumièges, etc., en sortirent. A cette abbaye se rattache la légende invraisemblable des *Énervés de Jumièges* : 2 fils de Clovis II et de Bathilde, qui s'étaient révoltés, furent, dit-on, relégués parmi les moines, après qu'on leur eut coupé les nerfs des bras et des jambes ; on voit encore quelques bas-reliefs sur les murailles, où cette légende était représentée ; le mausolée qu'on prétendait contenir les restes des jeunes princes, ne remontait pas au delà du XIIIe siècle. Des écrivains ont vu, dans les Énervés, les princes de Bavière, Tassillon et Théodore, enfermés par ordre de Charlemagne. Agnès Sorel mourut à Jumièges, où son cœur fut conservé. Les forêts qui entouraient jadis l'abbaye ont fait place à des tourbières. Il existe des monnaies mérovingiennes de Jumièges.
B.

JUMILHAC-LE-GRAND, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Nontron ; 2,707 hab. Beau château. Forges au *Gravier*.

JUMILHAC (PIERRE-BENOIT DE), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né dans le Limousin en 1611, m. en 1682 à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de Paris.

Il a publié un ouvrage estimé : *la Science et la pratique du plain-chant*, 1677, in-4o.

JUMILLA, *Gemellæ*, v. d'Espagne, prov. de Murcie ; 13,886 hab. Fabr. de savons, poterie ; huileries. Salines aux environs. — Prise par Henri de Transtamare aux Arabes.

JUMMILAH. *V.* DJIMILAH.

JUMNA. *V.* DJOUMNAH.

JUMONVILLE, officier français, né vers 1735, fusillé sur l'ordre de Washington par les milices anglo-américaines en 1755. Sa mort, qui a inspiré un poème à Thomas, fut un des prétextes de la guerre de Sept ans.

JUNCARIA, colonie romaine en Espagne, gardait les débouchés des Pyrénées, protégeait la voie militaire, et communiquait, par Castulo (auj. *Castilhon de Ampurias*), avec la colonie d'Emporiæ. Auj. *La Junquera*.

JUNCORUM SYLVA, nom latin du BIESBOSCH.

JUNG-BUNZLAU. *V.* BUNZLAU.

JUNG-FRAU, c.-à-d. *la jeune fille*, mont. de Suisse, dans les Alpes bernoises, entre les cantons de Berne et du Valais ; 4,167 m. de hauteur. Les frères Meyer, d'Aarau, parvinrent les premiers au sommet, en 1811 ; 6 hommes du Grindelwald firent une 2e ascension, en 1826. Leur exemple fut suivi par Agassiz et le professeur Torbes en 1846.

JUNG STILLING, mystique. (*V.* STILLING.)

JUNGE (JOACHIM), en latin *Jungius*, mathématicien, philosophe et médecin, né à Lubeck en 1587, m. en 1657, professeur de mathématiques à Rostock, puis recteur de l'école de Saint-Jean à Hambourg, combattit le péripatétisme et préconisa l'observation. Leibnitz l'égalait presque à Descartes, et le mettait à côté de Copernic, de Galilée, de Képler.

On a de lui : *Geometria empirica*, dont la meilleure édition est celle de Siver, Hambourg, 1688, in-4o ; *Logica hamburgensis*, 3e édit., 1681 ; *Doroscopiæ physicæ minores, seu Isagoge physica doxoscopica*, Hamb., 1662, in-4o ; *Isagoge phytoscopica*, 1678, in-4o ; *Præcipuæ opiniones physicæ*, 1679, in-4o ; *Mineralia*, 1689, in-4o ; *Historia vermium*, 1691, in-4o ; *Opuscula physico-botanica*, Cobourg, 1747, in-4o, etc.

JUNGERMANN (GODEFROY), philologue, né à Leipzig, m. en 1610, a publié une ancienne traduction grecque des *Commentaires* de César, reproduite dans l'édit. de cet auteur par Lemaire.

On lui doit encore une trad. latine de Longus, Hanau, 1605 une édit. d'Hérodote, avec la trad. latine de Valla, ibid., 1608, in-fol.; des Notes sur l'*Onomasticon* de Pollux, insérées dans l'édit. de cet auteur par Lederlin, Amst., 1706, 2 vol. in-fol.

JUNGLE-MEHALS. *V.* DJOUNGLE-MEHALS.

JUNIA, famille romaine qui faisait remonter son origine à l'un des compagnons d'Énée, et qui s'éteignit dans la personne de L. Junius Brutus, le premier consul de Rome.

JUNIEN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart, sur la Vienne, près de son confluent avec la Glane ; 8,221 hab. Collège. Comm. de chevaux et de mulets ; chapellerie, ganterie, couvertures de laine et de coton, poterie, etc. Belle église, où l'on remarque le tombeau de St Junien et le maître-autel ; chapelle de la Vierge, que Louis XI vint visiter en pèlerinage en 1464 et 1465.

JUNIN, vge du Pérou, dép. de Junin ; 7,730 hab. avec le district. Victoire de Bolivar sur les Espagnols, 6 août 1824. — vge de la république du Rio de la Plata, État de Buenos-Ayres, renommé pour ses fruits ; 900 hab. — vge de la république de Colombie, État de Cundinamarca ; 7,270 hab. avec le district.

JUNIN (DÉPART. DE), division administrative du Pérou, ainsi nommé de la victoire remportée par Bolivar (*V. l'art. précédent*) ; 112,251 kil. carr. ; 208,852 hab. Ch.-l. Cerro de Pasco. Il est traversé par le chemin de fer de Lima à La Oroya, qui franchit les Andes par un tunnel percé à 4,769 m. d'altitude.
E. D—Y.

JUNIUS (ADRIEN), en hollandais *der Jonghe*, né à Horn en 1512, m. en 1575, étudia d'abord à Harlem, puis à Louvain et à Paris, et enfin à Bologne, où il se fit recevoir médecin. De retour dans son pays, il passa en Angleterre, en 1543, et fut médecin du duc de Norfolk. Invité par le roi de Danemark à faire l'éducation de son fils, il accepta cet emploi ; puis il l'abandonna brusquement, sans prendre congé du roi. Il revint à Harlem et fut principal du collège de cette ville. Lorsqu'elle fut prise par les Espagnols en 1573, ceux-ci pillèrent sa bibliothèque. Le chagrin qu'il en conçut détermina sa mort.

Ses principaux ouvrages sont : *Epistolæ*, Dordrecht, 1552, in-12 ; *de Artium liberalium dignitate orationes*, ibid., 1552 ; *Animadversorum lib. VI*, Bâle, 1548, in-fol.; *Lexicon græco-latinum*, ibid., 1548, in-fol.; *Nomenclator rerum*, Augsb., 1555 ; *Poemata*, Leyde, 1598 ; des traductions latines d'Eunape, d'Hesychius de Milet ; des *Propos de table* de Plutarque, Nonnius, Plaute, Sénèque, Virgile, Horace et Suidas.
C. N.

JUNIUS (FRANÇOIS), en français *Du Jon*, érudit protestant, né à Bourges en 1545, m. en 1602, étudia le droit à Bourges, et les belles-lettres à Genève. Après avoir été ministre de l'église wallone d'Anvers et professé la théologie à Heidelberg, il accompagna en France le duc de Bouillon qui se rendait auprès d'Henri IV, qui le chargea lui-même bientôt après d'une mission en Allemagne. Comme il passait par la Hollande, on lui offrit la chaire de théologie à Leyde. Il l'accepta avec l'agrément de l'ambassadeur de France, et l'occupa jusqu'à sa mort. Junius était aussi modeste que savant.

Ses ouvrages sont très nombreux et roulent pour la plupart sur la théologie ; les principaux sont : une *Version latine de la Bible*, conjointement avec Tremellius, Francfort, 1575 et suiv.; une édition et traduction latine de George Codinus, *de Officialibus palatii Constantinopolitani*, Francfort, 1588, ouvrage alors publié pour la première fois ; *Variæ lectiones et notæ ad Manilii astronomicon libri V*, 1590, etc.
C. N.

JUNIUS (FRANÇOIS), fils du précédent, né à Heidelberg en 1589, m. à Windsor en 1677, vint en 1620 se fixer en Angleterre, où il fut pendant 30 ans bibliothécaire du comte d'Arundel. Il était très savant dans les langues du Nord.

On a de lui : *Traité sur la peinture des anciens*, Amst., 1637, in-4o ; des *Observations*, en latin, sur la *Paraphrase franque du Cantique des cantiques* par l'abbé Willeram, Amst., 1655 ; une édition de la paraphrase des quatre évangiles gothiques dits le *Manuscrit d'Argent*, parce que les lettres y sont de cette matière, à laquelle il joignit un glossaire gothique et l'ancienne version anglo-saxonne de ces mêmes évangiles, éclaircie par les notes de Thomas Mareschal, Dordrecht, 1665, ou Amst., 1684, in-4o ; un *Glossaire de cinq langues septentrionales*, publié par Lye, Oxford, 1745, etc.
C. N.

JUNIUS, pseudonyme sous lequel furent publiées à Londres, dans le *Public Advertiser* de 1769 à 1772, des *Lettres politiques* très virulentes contre le ministère de lord North. Ces lettres, dont les meilleures éditions ont paru à Londres, 1796, 2 vol. ; 1812, 3 vol., et à Édimbourg, 1822, et qui ont été traduites en français, 1791, et 1823 par J.-T. Parisot, 2 vol., sont attribuées avec le plus de vraisemblance à sir George Sackville, ou à sir Ph. Francis, secrétaire de lord Chatham ; on en a encore fait honneur à Burke, Hamilton, Ch. Lloyd, Hugh Boyd, Glover, lord Temple, lord Grenville, W.-H. Bentinck, Almon, Young, Gibbon, etc.

JUNIUS BRUTUS, pseudonyme. (*V.* LANGUET.)

JUNKSEYLON. *V.* DJONKSEYLON.

JUNON, *Héra* des Grecs, fille aînée de Saturne et de Rhéa, sœur et femme de Jupiter, née à Argos ou à Samos, élevée, selon Homère et Hésiode, par l'Océan et Téthys, selon d'autres, par les Heures, ou par les trois filles du fleuve Astérion, ou par l'Arcadien Téménos. Les noces de Jupiter et de Ju-

non furent célébrées avec magnificence : tous les dieux du ciel et de la terre s'y rendirent; une seule nymphe, Chéloné, y manqua, et fut changée en tortue. De leur mariage naquirent Hébé et Vulcain. Des traditions postérieures donnèrent encore à Junon 2 autres fils, Mars et Typhon, nés tous deux de la déesse seule. Le trait principal du caractère de Junon, c'est la jalousie. Elle traite cruellement les divinités ou les mortelles que son mari lui préfère : Io, Latone, Callisto, Sémélé, Alcmène, éprouvent ses vengeances; elle poursuit Hercule, le fils d'Alcmène, pendant toute sa vie, et ne l'admet qu'à grand'peine dans le ciel. Elle avait cependant daigné l'allaiter; mais l'enfant lui mordit si fortement le sein, qu'elle le rejeta brusquement, et son lait, jaillissant dans l'espace, y traça la *Voie lactée*. Aussi orgueilleuse que jalouse, elle punit Sidé, Cassiopée, Anaxibie, les Prœtides, qui osent se comparer à elle, et dispute, aux noces de Thétis et de Pélée, le prix de la beauté à Vénus et à Minerve. Vaincue par le jugement de Pâris, elle voue une haine éternelle à la famille de Priam, et poursuit les Troyens jusque dans l'Italie : de là le rôle qu'elle joue dans Homère et Virgile. Plus tard, dans les poètes des IIe et IIIe siècles, elle reste encore fidèle à la même haine, et prend parti contre les Romains descendants d'Enée. Avec ce caractère, Junon ne pouvait guère vivre en bonne intelligence avec Jupiter. Le ménage divin fut souvent troublé, et, suivant Homère, le roi des dieux appesantit plus d'une fois sa main sur sa femme. Un jour même qu'elle avait osé conspirer contre lui avec tous les dieux, Jupiter, aidé de Téthys, épouse de l'Océan et du géant Briarée, la saisit, la suspendit par une chaîne d'or entre le ciel et la terre, avec une lourde enclume à chaque pied, et ne la délivra que sur les instances des dieux. Junon préside aux mariages; elle en protège la sainteté. C'est la déesse des chastes matrones, contrairement à Vénus, la déesse des courtisanes; sous le nom de *Junon Lucine*, elle est invoquée dans les enfantements. Le culte de Junon était très répandu dans la Grèce. Son temple le plus célèbre était situé entre Argos et Mycènes : on y voyait une statue gigantesque de la déesse, œuvre de Polyclète. Près de ce temple, on célébrait tous les cinq ans les *Hérées*. A Samos, son temple jouissait du droit d'asile. Son culte n'était pas moins répandu en Italie. On l'honorait aussi à Carthage et en Espagne. Ses attributs sont : le voile, le diadème, le sceptre, le paon, le coucou.

V., sur les œuvres d'art se rapportant à Junon et à son culte, la *Mythologie de l'art* d'Overbeck, t. II (en all.); Forster, *les plus Anciennes Images de Junon*, 1876; Roscher, *Junon* et *Héra*, 1873 (tous deux en all.). La célèbre tête de Junon à la villa Ludovisi est probablement la copie d'un original de Polyclète. P. et S. Re.

JUNONS, génies tutélaires des femmes chez les anc. Romains. Les matrones juraient par leur Junon, comme les hommes par leur Génie.

JUNONIA, île. (*V.* Erythæa.)

JUNONIS PROMONTORIUM, nom ancien du cap Trafalgar.

JUNOT (Andoche), *duc d'Abrantès*, né en 1771 à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or), m. en 1813, s'engagea en 1792, et montra une valeur si impétueuse, qu'on le surnomma *la Tempête*. Attaché à Bonaparte, au siège de Toulon, il le suivit en Italie et en Égypte, devint son aide-de-camp, et fut nommé par lui commandant de Paris, général de division, grand-aigle de la Légion d'honneur, et, en 1805, ambassadeur à Lisbonne. Il rejoignit la grande armée, et se distingua à Austerlitz. Chargé d'envahir le Portugal en 1807, il prit Lisbonne, et sa conduite dans cette campagne lui valut le titre de duc d'Abrantès et le poste de gouverneur du Portugal. La bataille de Vimeiro, qu'il perdit contre les Anglais, le 30 août 1808, lui fit conclure la convention de Cintra, qui lui attira la disgrâce de Napoléon. Junot reparut pourtant au siège de Saragosse, dans la campagne d'Allemagne en 1809, en Espagne et en Portugal, 1810, en Russie, 1812, en Illyrie enfin, comme gouverneur général. Les douleurs que lui causaient ses anciennes blessures, et les chagrins politiques, dérangèrent ses facultés mentales. Ramené chez son père à Montbard, il se précipita par une fenêtre, et mourut de sa chute. — Sa femme a laissé des *Mémoires*. (*V.* Abrantès [Duchesse d'].) J. T.

JUNQUIÈRES (Jean-Baptiste de), lieutenant de la capitainerie des chasses de Senlis né à Paris en 1713, m. en 1786.

On a de lui plusieurs poèmes burlesques : *l'Elève de Minerve, ou le Télémaque travesti*, 1759, 3 vol. in-12; *Épître de Grisbourdon à Voltaire*, 1756; *Caquet-Bonbec, ou la Poule à ma tante*, 1763, in-12.

JUNTE (Les), en italien *Giunta*, famille célèbre d'imprimeurs, issus de Lyon, selon Baillet, vint s'établir à Florence et à Venise vers le milieu du XVe siècle. Ils tenaient le 2e rang en Italie après les Manuce. Philippe, né à Florence en 1450, y imprima de 1497 à 1517. Léon X lui avait donné un privilège de 10 ans pour l'impression des auteurs grecs et latins, avec menace d'excommunication contre les contrefacteurs. — Bernard, un des fils de Philippe, imprima jusqu'en 1551. Toutefois tous ses livres, à l'exception de deux, portent la formule *apud Juntas*, jusqu'en 1531; à partir de là, ils ne portent plus que le nom de Bernard. — Philippe, dit le *Jeune*, succéda à Bernard en 1551, et mourut avant 1604. — Modeste, fils de Philippe le Jeune, fut imprimeur à Venise jusqu'en 1612. — Parmi les Juntes de Lyon, on distingue Jacques, qui imprima en 1520, et dont les héritiers paraissent de 1561 à 1570, et même en 1592. C. N.

JUNTE, en espagnol *Junta*, c.-à-d. réunion, nom donné d'abord, en Espagne, au conseil royal du commerce et au conseil d'administration des tabacs, puis étendu aux divers conseils administratifs, aux assemblées politiques des provinces, et même quelquefois aux Cortès.

JUPILLE, *Jobii villa*, v. de Belgique, prov. et à 16 kil. E. de Liège; 3,562 hab. — Exploit. de houille. Clouterie, quincaillerie, papeterie. Pépin d'Héristal y mourut.

JUPIN, nom donné quelquefois à Jupiter par les anc. poètes français. Depuis le XVIIe siècle, ce nom n'est employé qu'avec une intention familière ou ironique.

JUPITER, dieu suprême des Grecs et des Latins, dont la légende s'est enrichie d'âge en âge par les fictions des poètes et le mélange des légendes étrangères. Fils de Rhéa et de Kronos ou Saturne, qui, suivant le traité fait avec les Titans ses frères, dévorait ses enfants à mesure qu'ils naissaient, il est sauvé par sa mère, qui présente à Saturne, au lieu de son fils, une pierre emmaillottée. On le fait naître tour à tour à Messène, à Olènes, à Éges, à Thèbes en Béotie, sur une montagne d'Arcadie, mais surtout en Crète, où il est élevé, tantôt par la chèvre Amalthée, tantôt par des nymphes filles du roi crétois Mélissus, mais le plus souvent par les Curètes et les Corybantes, qui dansaient au bruit des cymbales et des tambours pour empêcher Saturne d'entendre les cris de son fils. Cependant les Titans apprennent l'existence de l'enfant; ils attaquent Saturne, le détrônent et le jettent en prison. Jupiter n'avait qu'un an. Aidé des Cyclopes, des Centimanes Briarée, Cottus et Gyas, il vient au secours de son père, attaque les Titans retranchés sur le mont Othrys, et, du haut de l'Olympe, les précipite dans les Enfers. Peu après, il détrône lui-même Saturne, lui succède, et partage le monde avec ses deux frères Neptune et Pluton. Bientôt les Géants, fils de la Terre, comme les Titans, veulent venger leurs frères : ils entassent montagnes sur montagnes pour escalader le ciel. Aidé des dieux et surtout d'Hercule, Jupiter les foudroie. Jupiter est désormais maître absolu du monde. Dans le ciel, il juge, punit et réconcilie les dieux. Sur la terre, il foudroie Esculape, précipite Ixion en Enfer, frappe Tantale, Salmonée, Capanée, Idas, fait enchaîner Prométhée sur le Caucase. Un jour, il descend en Arcadie chez le roi Lycaon, prince cruel et impie; il le change en loup, réduit son palais en cendres, foudroie ses fils. Une autre fois, il visita la Phrygie, avec son fils Mercure, et ne trouve l'hospitalité que chez Philémon et Baucis, qu'il métamorphose, l'un en chêne, l'autre en tilleul. Enfin, pour punir la méchanceté des hommes, il les fait périr par un déluge, et n'excepte que Deucalion, prince de Thessalie, avec Pyrrha, sa femme. Jupiter eut pour femme Junon, sa sœur. De leur mariage naquirent Hébé, Vulcain et Mars qui, selon d'autres, ne doit sa naissance qu'à Junon. Il eut encore plusieurs autres femmes, déesses ou mortelles; parmi les déesses : Mnémosyne, Thémis, Cérès, Latone, Vénus, Proserpine, etc.; parmi les mortelles : Io, Niobé, Sémélé, Europe, Léda, Danaé, Alcmène. Il séduisit la plupart d'entre elles sous diverses formes. Quelques-uns de ces mariages semblent cacher des allégories, par exemple, le mariage de Jupiter et de Mnémosyne, mère des Muses; c'est l'union de l'intelligence et de la mémoire, qui produit les sciences, les lettres et les arts. Les principaux enfants de Jupiter sont : Vénus, Apollon, Diane, Mercure, Bacchus, Hercule, Pollux, Persée, etc.; quant à Minerve, elle jaillit tout armée de son cerveau. Tels sont les faits principaux de la légende mythologique de Jupiter, légende gréco-romaine, formée d'éléments divers, successivement réunis, mais dont le fonds appartient à la mythologie commune des races aryennes. Jupiter, en effet, le *Zéus* des Grecs (latin *Jov-is*), n'est autre que le ciel appelé *Dyaus*, en sanscrit : c'est le dieu lumineux, la personnification de l'ordre cosmique, qui devient, avec les progrès de la religion, la personnification et le garant de l'ordre moral. La nature primitive de Jupiter se voit encore distinctement dans l'expression *huei Zéus*, il pleut, et dans les vers d'Ennius, *Adspice hoc sublime candens quem invocant omnes Jovem*. La foudre est l'attribut principal du dieu céleste, et c'est sous la forme de pluie d'or qu'il s'introduit auprès de Danaé. Minerve-Athéné jaillit tout armée de son cerveau comme l'éclair déchire le crâne du ciel. En tant que dieu du ciel et dieu souverain, Jupiter remplit une infinité de fonctions diverses désignées par de nombreux surnoms. Il préside aux empires, aux nations, aux villes, à la famille, à tous les acte

de vie publique et privée; il est le dieu du serment et des suppliants; il commande à toute la nature, aux éclairs, à la foudre, à la pluie; il est l'air lui-même, il finit même par être tout, *Jupiter est quodcumque vides*. Jupiter était particulièrement adoré en Crète, en Arcadie et à Olympie. L'oracle le plus célèbre de ce dieu était celui de Dodone en Épire. On célébrait des fêtes en son honneur, parmi lesquelles les jeux d'Olympie et les diasies athéniennes : l'aigle, le chêne, la foudre, le sceptre, sont ses attributs ordinaires. La plus belle statue de Jupiter était le Jupiter olympien de Phidias, statue colossale en or et en ivoire, qui fut transportée à Constantinople et y périt. Nous la connaissons par quelques monnaies d'Élide et des répliques de l'époque romaine, comme le Jupiter *Verospi* du Vatican. Le Jupiter *de Versailles*, au Louvre; le torse de Jupiter de l'autel de Pergame, auj. à Berlin; le buste de Jupiter trouvé à Otricoli, auj. au Vatican, sont parmi les plus belles images qui nous soient restées du Père des Dieux.

V. Darmesteter, *Essais orientaux*, 1883, p. 105-128 (le dieu suprême dans la mythologie aryenne); Quatremère de Quincy, *le Jupiter olympien*, 1815; Emeric-David, *Jupiter*, 1833; Overbeck, *Griechische Kunstmythologie*, t. Ier, 1872, avec un atlas où sont reproduites les plus belles images de Jupiter; Hettner, *de Jove Dolicheno*, 1876. P. et S. Re.

JURA, en latin *Juratus* ou *Jurassus mons*, grand système montagneux de l'Europe occidentale. Pris dans son ensemble, il est orienté du S.-O. au N.-E., et s'étend depuis le grand coude du Rhône, entre Genève et Lyon, jusqu'à l'angle N.-O. du plateau de Bohême, aux sources du Mein, sur une longueur de 650 kil. Il se divise en 3 régions : Jura franco-suisse, jusqu'au Rhin, Jura de Souabe, jusqu'au Neckar, et Jura franconien. (*V.* Souabe [Alpes de] et Jura franconien.) Nous ne nous occuperons dans cet article que du Jura franco-suisse, qui s'étend sur 325 kil. environ entre le Rhône au S., le Doubs à l'O., la Birse et le Rhin au N., l'Aar, les lacs de Bienne et de Neuchâtel, et l'Orbe à l'E., le lac Léman au S.-E. Il sépare les cantons suisses de Genève, de Vaud, de Berne et de Bâle des dép. français de l'Ain, du Jura et du Doubs, et finit en Suisse, dans le canton d'Argovie. Le Jura ne se compose pas d'une chaîne unique ou principale, comme les Alpes ou les Pyrénées, mais d'un grand nombre de chaînons parallèles, interrompus de distance en distance par des vallées transversales ou *cluses*, et séparés les uns des autres par des vallées longitudinales appelées *combes*. Les cluses et les combes renferment souvent des lacs profonds et pittoresques. C'est dans la partie méridionale que le Jura atteint sa plus grande largeur, 80 kil.; c'est là aussi que le plissement du terrain est le plus sensible. De belles forêts de sapins où habitent des loups et quelques ours bruns, couvrent les plateaux les plus élevés. Au-dessous, on rencontre d'excellents pâturages, des vignes et des champs de blé. Il contient du grès, du gypse, de l'albâtre, de la houille, du marbre, du fer, des sources sulfureuses et salines; on y voit de belles cascades et des grottes à stalactites. L'Orbe et la Birse en descendent au N.-E., le Doubs, la Bienne et l'Ain au S.-O. Le système du Jura se divise en 5 sections, composées chacune de plusieurs chaînes parallèles; 1° le *Jura méridional*, presque tout entier en France (Ain), entre le Rhône au S. et le col de Saint-Cergues au N.; points culminants : le Crêt-de-la-Neige, 1,724 m., le plus élevé de tout le Jura, le Reculet, 1,720 m., le Colombier de Gex, 1,691 m., le Grand-Credo, ou mieux Grand-Crêt-d'eau, 1,624 m., le Grand-Colombier, 1,534 m., en France; le Noirmont, 1,550 m., sur la frontière; le Mont-Tendre, 1,680 m., et la Dôle, 1,678 m., en Suisse; 2° le *Jura central*, limite de la France entre le col de Saint-Cergues et le plateau d'Étalières, faisant partie de la ligne de partage des eaux de l'Europe; point culminant : le Suchet ou Dent de Vaulion, 1,591 m., le Chasseron, 1,611 m.; 3° le *Jura septentrional*, entre le plateau d'Étalières et le col de Valdieu, compris en partie dans la dorsale européenne, et projetant le long du Doubs les montagnes du *Laumont*; le Chasseral, 1,609 m. : le mont Terrible ou Terri, 1,000 m., le mont Weissenstein, 1,449 m.; 4° le *Jura helvétique*, depuis les sources de la Birse jusqu'au confluent de l'Aar; 5° le *Jura occidental*, suite de collines à l'E. de la Saône, depuis les sources de l'Ain et du Doubs jusqu'à Lyon. Les routes à travers le Jura sont : de Genève à Lyon, par les gorges de Nantua que défend le fort de l'Écluse; de Nyon à Morez, par le col de Saint-Cergues, que commande le fort des Rousses; de Lausanne à Pontarlier, par le col de Balaigue; de Neuchâtel à Pontarlier, par les cols de Verrières et de la Cluzette; de Bâle à Blamont, par les gorges de Porrentruy, etc. Le Jura est en outre traversé par les chemins de fer de Culoz à Genève (tunnel du Grand-Crêt-d'eau, 3,900 m. de longueur), de Pontarlier à Lausanne, de Pontarlier à Neuchâtel, de Besançon au Locle et à Neuchâtel, de Belfort à Porrentruy et à Bâle, de Bâle à Olten. B. et E. D—y.

JURA (Le), dép. de l'E. de la France, ch.-l. Lons-le-Saulnier. 4 arr.: sous-préf.: Dôle, Poligny et Saint-Claude; formé d'une partie de la Franche-Comté (bailliage d'Aval); borné au S.-E. par la frontière de Suisse (Vaud); arrosé par l'Ain, la Bienne, le Doubs, la Loue, la Seille, l'Oignon. Superf., 4,994 kil. carr.; pop., 285,263 hab. Climat humide dans la plaine; air pur et vif dans les montagnes. Il y a parfois de violents ouragans. Beaucoup de neiges en hiver. Sol couvert, dans plus des deux tiers, par le Jura. Lacs des Rousses, du Grand-Vaux et de Marigny; étangs considérables. Le canal du Rhône au Rhin passe dans le N. Nature très pittoresque, vallées fertiles; pâturages, forêts; vins estimés (Arbois, Poligny, Salins, l'Étoile), maïs, pommes de terre, chanvre; fabr. de vinaigre; élève de bons chevaux, mulets, bestiaux, volailles, abeilles. Exploitation de fer, sel, tourbe, marbre, albâtre. Usines à fer, horlogerie, papeterie, pierres fines factices, tournerie; fromages de Septmoncel et façon Gruyère. Dépend de l'évêché de Saint-Claude, de la cour d'appel et de l'académie de Besançon, et du VIIe corps d'armée (Besançon).

JURA BERNOIS. *V.* Bale (Évêché de).

JURA FRANCONIEN, chaîne de montagnes de l'Allemagne, se rattachant au système du Jura (*V. ce mot*), entre le Neckar et le Fichtel-Gebirge, à l'angle N.-O. du plateau de Bohême. C'est un plateau coupé de vallées analogues aux cluses du Jura, mais moins régulières, boisé et fertile. Point culminant, le Kesselberg, 714 m. E. D—y.

JURA HELVÉTIQUE. *V.* Jura.

JURA DE SOUABE. *V.* Souabe (Alpes de).

JURA, île d'Écosse, une des Hébrides, au N.-E. d'Islay, séparée, par un canal de son nom, de la presqu'île de Cantyre, fait partie du comté d'Argyll; 37 kil. sur 10; 761 hab. Sol montagneux. Exploit. de fer, ardoises, sable pour la fabrication du verre. Élève de moutons et chèvres.

JURANÇON, vge (Basses-Pyrénées), arr. et à 2 kil. O. de Pau; 2,546 hab. Récolte de vins fins estimés, rouges et blancs. Exploit. et scierie de marbre.

JURANDE. Avant la Révolution de 1789, ce mot désignait le corps des jurés d'une communauté de marchands ou d'artisans (*V.* Jurés), et quelquefois aussi la charge de juré, ou le temps pendant lequel cette charge s'exerçait. Les jurandes étaient conférées par le corps des marchands ou artisans; une de leurs fonctions était de recevoir les apprentis, les compagnons et les maîtres. Les jurandes, supprimées à titre d'essai par Turgot dans la généralité de Paris en 1776, mais bientôt rétablies, ont été abolies par la loi du 2 mars 1791. (*V.* Maîtrise.) Ed. T.

JURAT, nom d'officiers municipaux de la ville de Bordeaux avant 1789, chargés de la police de la ville, de la justice criminelle concurremment et même par préférence avec le lieutenant-criminel, et d'une partie de la police maritime. Ce mot est une traduction, comme le mot *juré*, du mot de basse latinité *juratus*. Les jurats intitulaient leurs ordonnances : *de par MM. les maire et jurats gouverneurs de Bordeaux, juges criminels de la police*. Ils ont été supprimés par la loi du 14 déc. 1789. (*V.* Juré.) Ed. T.

JURÉ, en basse latinité *juratus*, quelquefois *guiratus*, de *jurare*, jurer, parce que les personnes revêtues de cette qualité prêtaient serment de remplir fidèlement leur charge. Les acceptions de ce mot sont très diverses : dans quelques Coutumes, il sert à qualifier les officiers municipaux; c'est ainsi que les échevins de Caen furent d'abord appelés bourgeois-jurés, conseillers-jurés. Cette dénomination se retrouve également autrefois en Allemagne et dans l'île de Majorque pour désigner des juges et officiers municipaux. Ailleurs le mot *juré* désigne tous les bourgeois de la ville. Ailleurs les échevins rendaient la justice, et les jurés s'occupaient de l'administration de la commune; ou bien le contraire avait lieu. A Valenciennes, les officiers municipaux étaient à la fois jurés et échevins, on avait réuni dans leur personne les anciennes fonctions des jurés de la paix et des échevins. A Saint-Amand, on distinguait les francs-jurés des petits-jurés. Ces fonctionnaires étaient choisis quelquefois par les seigneurs, plus souvent élus par les notables bourgeois. La Coutume de Bruxelles entendait par doyens ou jurés les personnes choisies par les échevins dans chaque corps de métiers pour faire partie du 3e corps des états de la ville. Ce nom était également donné aux officiers des communautés de marchands ou d'artisans. (*V.* Jurande et Maitrise.) Ces diverses fonctions ont été abolies en France en 1789 et 1791. A la même époque, l'Assemblée constituante empruntait à l'Angleterre l'institution du jury en matière criminelle (loi du 30 avril 1790); les membres composant le jury furent appelés *jurés*. (*V.* Jury.) Dans ce cas, le juré est un simple citoyen qui, sans caractère public de magistrature, est appelé devant un tribunal pour apprécier certains faits, et son appréciation sert de base aux décisions du juge. Les jurés sont désignés par le sort, au nombre de 36 pour chaque session; 12 seulement siègent dans chaque affaire. L'institution du jury existait depuis longtemps en Angleterre; il paraît que

c'est vers le temps du roi Henri III et le commencement du XIII[e] siècle qu'elle commença à se développer. Ce mode libéral de juridiction est tout à fait conforme à l'esprit général des institutions anglaises; il appartenait au pays qui, par l'alliance des lords et des communes, a créé le premier le gouvernement représentatif, de développer le système du jury. Les conditions pour être juré ont varié en France suivant les divers gouvernements. (*V.* Jury et Assises.) Ed. T.

JUREE (Droit de), droit que payaient au roi, dans quelques provinces, ceux qui se soumettaient à sa juridiction par un aveu de bourgeoisie.

JURIDICTIONS (Ligue des **DIX-**). *V.* Grisons.

JURIEU (Pierre), célèbre théologien et pasteur protestant, né en 1637 à Mer, dans l'Orléanais, m. en 1713, était fils du pasteur de cette commune. Appelé, en 1674, à une chaire de philosophie à l'université protestante de Sedan, il la quitta 7 ans après, lors de la suppression de cette université, et se réfugia en Hollande. Il y devint professeur de théologie à Rotterdam, et pasteur de l'église wallone de cette ville. D'un caractère irritable et qui n'était pas toujours exempt d'envie, Jurieu passa sa vie en disputes. Il s'acharna surtout contre Bayle qu'il fit condamner et destituer. Il déchira aussi Basnage, Saurin, Jaquelot, protestants comme lui, et déversa sa colère jusque sur Arnauld, Fénelon et Bossuet, qui ne dédaigna pas de lui répondre. Tout ce qu'il a écrit annonce le sectaire hardi, violent et fanatique.

Ses principaux ouvrages sont : *Histoire du calvinisme et du papisme mis en parallèle*, Rotterdam, 1683, 2 vol. in-4°, réfutation de l'*Histoire du calvinisme* du P. Maimbourg; *Politique du clergé de France*, Amsterdam, 1681, in-12; *Esprit de M. Arnauld*, Deventer (Rotterdam), 1684, 2 vol. in-12; *Tableau du socinianisme*, 1691, in-12; *Histoire critique des dogmes et des cultes*, Amsterdam, 1704, avec un supplément, 1705, in-4°. C. N.

JURJURA, DJURJURA ou **DJERJERA**, *Ferratus mons*, chaîne de montagnes de l'Algérie, le long de la rive g. du Saman, formant une division du petit Atlas, auquel elle tient par le S., dans les dép. d'Alger et de Constantine. On y trouve le défilé des Bibans ou Portes-de-Fer, par où communiquent ces deux départements. — Le nom de Jurjura a été donné à une commune mixte qui compte 58,000 hab. disséminés.

JURTEN, nom allemand du Jorat.

JURUA, riv. de l'Amérique du Sud, sort du Pérou, vers le lac Rogagualo, entre dans le Brésil, où elle arrose l'O. de l'Alto-Amazonas, et se jette dans l'Amazone; cours d'environ 1,200 kil.

JURUENA, riv. du Brésil (Mato-Grosso), forme le Topajos par sa réunion avec l'Arinos; cours de 600 kil. Elle donne son nom à une comarca.

JURUYO, volcan. (*V.* Jorullo.)

JURY. Cette institution a son origine dans le droit de judicature de l'ancienne jurisprudence romaine. Quand Rome eut commencé à se développer, ses magistrats ne suffirent plus seuls à rendre la justice, et durent se faire suppléer par de simples citoyens, auxquels ils déléguaient leur pouvoir en partage. L'an 520 de la ville, 233 av. J.-C., on sortit de ce provisoire presque perpétuel, en établissant, par la loi Æbutia, qu'il y aurait chaque année un certain nombre de sénateurs désignés pour être les substituts du préteur urbain, quand il jugerait à propos de les requérir. Plus tard, ces citoyens-juges furent admis aussi à siéger dans les affaires criminelles. Les chevaliers, jaloux du crédit que cette fonction donnait aux sénateurs, réclamèrent aussi le droit de judicature. Il y avait plus d'un siècle que les patriciens en jouissaient, et ils s'étaient laissé gagner à la vénalité; C. Gracchus, tribun du peuple, profita des inimitiés que cette vénalité avait soulevées, et, par la loi Sempronia, fit, l'an 632, passer les jugements aux chevaliers, à l'exclusion des sénateurs. L'an 647, la loi Servilia ordonna que le droit de judicature serait partagé entre les deux ordres : Sylla, dictateur, l'an 672, rendit aux sénateurs seuls le droit de juger. En vertu d'une loi d'Aurelius Cotta, l'an 683, les jugements furent partagés entre les sénateurs, les chevaliers, et les tribuns du trésor, c.-à-d. les citoyens les plus riches parmi ceux qui n'étaient ni sénateurs ni chevaliers. Enfin César, l'an 708, réserva ce droit aux sénateurs et à l'ordre équestre, et ce régime dura longtemps sous les empereurs. Un citoyen devait avoir 25 ans pour faire partie du corps judiciaire; l'empereur Auguste abaissa cet âge à 20 ans. Bien que les Romains appelassent juges (*judices*) ceux à qui le pouvoir judiciaire était ainsi délégué, ils n'étaient en réalité que des jurés, au moins dans les affaires criminelles, toujours présidées par un magistrat, qui seul appliquait la loi; les juges disaient seulement, par un vote secret : *J'absous* ou *Je condamne*, sans prononcer aucune pénalité, sans conférer au préalable avec le président de l'audience.

Chez les modernes, on a nommé *Jury* une réunion de jurés (*V. ce mot*) pour assister aux débats d'une affaire, délibérer, faire leur déclaration sur des faits soumis à leur appréciation par les magistrats, qui prennent cette déclaration pour base de leurs décisions. En Angleterre et en Amérique, ce mode de juridiction est usité au civil et au criminel, et permet d'avoir un très petit nombre de juges. Pour les affaires d'importance ordinaire, le jury se réunit devant le juge de paix, qui dirige les débats, les résume, et pose les questions que les jurés doivent résoudre; le jury, par l'organe du 1[er] juré ou chef du jury, fait connaître au magistrat sa déclaration, appelée *verdict* (*verè dictum*), parce que cette déclaration est censée la vérité, et le juge applique la loi. Les affaires plus importantes sont renvoyées, dans les comtés, à des assises tenues, à époque fixe; la procédure a lieu comme dans le cas précédent. En France, ce système fut décrété par l'Assemblée constituante, le 30 avril 1790, et appliqué en 1791, mais seulement en matière de grand criminel. L'application en matière civile, facile en Angleterre, où il y a peu de lois écrites, mais beaucoup de coutumes et d'usages traditionnels, était difficile en France; le jury n'y fonctionne en matière civile que dans certains cas exceptionnels; ainsi, dans les cas d'expropriation forcée, l'indemnité que l'État doit payer à l'exproprié est fixée par un jury. Il y a aussi certaines commissions non judiciaires, que l'on appelle jurys. Tels sont les jurys d'examen pour certains grades et titres universitaires, ceux qui décernent les récompenses dans les expositions artistiques ou industrielles, dans les concours agricoles, les concours de musique, etc. C. D—y et Ed. T.

JUSSEY, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Vesoul, sur l'Amance, près de son emb. dans la Saône; 2,996 hab. Autrefois fortifié. Fabr. d'horlogerie. Nombreuses antiquités. Dépôt d'étalons.

JUSSIEU (Antoine de), médecin et naturaliste, né à Lyon en 1686, m. en 1758, étudia à Montpellier, vint à Paris en 1708, fut nommé professeur de botanique au Jardin du Roi après Tournefort, entra à l'Académie des sciences en 1711, enrichit les recueils de cette compagnie d'un grand nombre de *Mémoires*, presque tous sur la botanique, et recueillit, durant ses excursions dans le midi de la France et les pays adjacents, une précieuse collection de plantes encore peu décrites.

On lui doit l'*Appendice* des *Institutiones rei herbariæ* de Tournefort, Lyon, 1719; un *Discours sur les progrès de la botanique*, publié seulement en 1781; et la rédaction du livre de Barrelier sur les plantes de France, d'Espagne et d'Italie, 1714, in-fol. On publia après sa mort un *Traité de la vertu des plantes*, 1772. M—u.

JUSSIEU (Bernard de), frère du précédent et célèbre naturaliste, né à Lyon en 1699, m. en 1777. Fort jeune encore, il accompagna Antoine de Jussieu dans ses excursions botaniques en Espagne et en Portugal, se fit recevoir docteur à Montpellier en 1720, et, choisi en 1722 pour remplacer Vaillant comme sous-démonstrateur au Jardin botanique de Paris, il étendit considérablement le domaine confié à ses soins, forma d'importantes collections, et dirigea, dans le rayon parisien, de célèbres herborisations que suivit Linné. En 1725, il publia une édition annotée et complétée de l'*Histoire des plantes des environs de Paris*, par Tournefort, et fut, cette même année, reçu membre de l'Académie des sciences. Il fit paraître alors sur différentes plantes, la pilulaire, le lemma, la littorella, des *Mémoires* qui sont restés comme des modèles de sagacité et d'observation, et, longtemps avant Trembley, il établit la nature animale des polypes, que l'on regardait encore comme des végétaux. En 1758, Louis XV le choisit pour mettre en ordre les plantes du Jardin botanique de Trianon, et il les classa d'après une méthode nouvelle et complètement opposée à celle que Linné venait d'introduire. La méthode de Jussieu avait pour base le principe bien compris des affinités naturelles, c.-à-d. le groupement des espèces qui se rapprochent par le plus grand nombre de caractères. Le seul monument qui en reste est un simple catalogue du Jardin de Trianon, qui fut publié sous ce titre : *Ordines naturales in Ludovici XV horto Trianonensi dispositi*. Sur la fin de sa vie, B. de Jussieu était devenu presque aveugle; il n'écrivait plus, mais il poursuivait avec énergie le développement de sa méthode *naturelle*, et se préparait, dans son neveu Antoine-Laurent, un éloquent interprète et un persévérant continuateur. Dans un voyage en Angleterre, 1734, il avait rapporté dans son chapeau 2 cèdres, dont l'un subsiste encore au Jardin des Plantes. M—u.

JUSSIEU (Joseph de), frère des précédents, né à Lyon en 1704, m. à Paris en 1779, accompagna comme botaniste, en 1735, les astronomes de l'Académie des sciences qui allaient au Pérou mesurer un arc du méridien, et passa 36 ans à parcourir les régions inexplorées de l'Amérique méridionale. De retour à Paris en 1771, il tomba dans un état d'affaiblissement physique et moral, qui ne lui permit point de mettre en ordre et de publier l'histoire intéressante de ses voyages. On lui doit la découverte de l'héliotrope. M—u.

JUSSIEU (Antoine-Laurent de), neveu des précédents, né à Lyon en 1748, m. en 1836, vint à Paris retrouver son

oncle Bernard. Reçu docteur en 1770, dès la même époque suppléant de Lemonnier, qui avait remplacé son oncle Antoine comme professeur au Jardin du Roi, il hésita quelque temps entre la botanique et la médecine. En 1773, au moment où il était reçu membre de l'Académie des sciences, il publia un *Mémoire sur la famille des renonculacées*, important travail où se trouvent exposées pour la première fois les bases de la méthode naturelle, et qui décida de la vocation de l'auteur. Lorsque son oncle fut devenu aveugle, il le remplaça dans la direction du Jardin botanique, qu'il réorganisa d'après la méthode naturelle du catalogue de Trianon, et, en 1778, il commença la publication de son *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita*, qui fut terminé en 1789. Sous la Convention, A.-L. de Jussieu fut conservé comme professeur au Muséum, et signala son passage à la direction annuelle par la création de la bibliothèque. En même temps, il était chargé de l'administration des hôpitaux de Paris, et prenait place à l'Institut. Nommé, sous l'Empire, professeur de matière médicale de la faculté de médecine de Paris, et conseiller à vie à l'Université, il perdit ces fonctions sous la Restauration. Comme son oncle, il devint aveugle vers la fin de sa carrière, et, en 1826, il se démit de sa chaire de botanique au Muséum en faveur de son fils Adrien de Jussieu. Sans posséder la portée de vues de son oncle Bernard, il avait un esprit exact et méthodique, un jugement droit, un caractère actif et persévérant, en un mot, tout ce qu'il fallait pour achever l'établissement de la méthode naturelle. Outre les ouvrages mentionnés plus haut, il a publié divers opuscules, et fourni aux *Annales du Muséum* environ 50 Mémoires, qui attestent une science profonde, et non moins de sagacité que de patience. M—U.

JUSSIEU (ADRIEN DE), fils du précédent, savant botaniste, né à Paris en 1797, m. en 1853, débuta dans la carrière scientifique par une thèse sur la famille des euphorbiacées, qu'il soutint de la manière la plus brillante, en 1824, pour les épreuves du doctorat en médecine. Mis en possession de la chaire de botanique rurale au Muséum, dont son père s'était démis pour lui en 1826, il continua avec un vif éclat les herborisations déjà rendues célèbres par ses prédécesseurs. En 1831, A. de Jussieu était entré à l'Académie des sciences; en 1845, il fut choisi pour suppléer, à la Sorbonne, M. Auguste de Saint-Hilaire, en qualité de professeur d'organographie végétale, et son cours fut, jusqu'à sa mort, un des plus remarquables et des plus suivis, parmi ceux de la faculté. Il a publié des travaux qui l'ont placé au premier rang parmi les botanistes; en 1825, une *Monographie générique des rutacées;* en 1830, un *Mémoire sur le groupe des méliacées;* en 1843, la *Monographie des malpighiacées*, œuvre capitale, à laquelle il a travaillé pendant 14 ans. En 1840 parut la 1re édition d'un *Traité élémentaire de botanique*, rédigé pour l'enseignement des collèges, et qui laissa de beaucoup en arrière tous les ouvrages dont on s'était servi jusque-là. A. de Jussieu a laissé un petit traité de taxonomie botanique, publié en 1848 dans le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, et un grand nombre de Notices ou Rapports insérés soit dans les *Annales du Muséum*, soit dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences.* M—U.

JUSSY-L'ÉVÊQUE, vge de Suisse, cant. de Genève; 696 hab. Anc. résidence de l'évêque de Genève. Château de Crest, qui appartint à Agrippa d'Aubigné.

JUSSION (LETTRES DE). *V.* LETTRES.

JUST (SAINT-) ou **YUSTE**, monastère des Hiéronymites en Espagne (Estramadure), à 40 kil. de Placentia, célèbre pour avoir servi de retraite à Charles-Quint après son abdication, 1556-58.

JUST-EN-CHAUSSÉE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Clermont; 2,473 hab. Bonneterie, cordonnerie; machines agricoles. Il tire son surnom d'une chaussée ou voie romaine dite de Brunehaut.

JUST-SUR-LOIRE (SAINT-), vge (Loire), arr. de Montbrison, sur la rive dr. de la Loire; 2,242 hab. Teintureries et imprimeries sur tissus; verrerie à bouteilles. Près de là, château de *Grand-Jean*.

JUST, JUSTE ou **JUSTIN** (SAINT), martyr, né à Auxerre, reçut la mort dans le Beauvaisis. Fête, le 18 octobre.

JUSTE (SAINT), archevêque de Lyon, combattit les Ariens aux conciles de Valence, 374, et d'Aquilée, 381, et quitta son siège pour aller vivre en anachorète en Égypte. Fête, le 2 septembre.

JUSTE DE TOURS (JEAN), célèbre sculpteur français, m. vers 1535, alla en Italie, aux frais du cardinal d'Amboise, étudier les œuvres des grands maîtres et surtout les arabesques de Rome. A son retour, il sculpta, avec son frère Antoine, l'ornementation du château de Gaillon. Il est l'auteur du mausolée de Louis XII à Saint-Denis, attribué longtemps à Ponce Trebatti.

JUSTE-LIPSE, *Justus Lipsius*, célèbre philologue, né à Isque près de Bruxelles en 1547, m. en 1606, étudia à Bruxelles, Ath, Cologne et Louvain, fut secrétaire du cardinal Granvelle, professa l'histoire avec éclat à Iéna de 1572 à 1574, à Leyde de 1579 à 1591, et à Louvain depuis 1593. Philippe II, roi d'Espagne, le nomma son historiographe, et l'archiduc Albert, prince des Pays-Bas avec l'infante Isabelle, lui donna le titre de conseiller d'État. Né catholique, il parut être devenu en Hollande successivement luthérien et calviniste, il revint à sa première religion, en déclarant qu'il n'avait jamais voulu en suivre d'autre; ces changements et les doctrines intolérantes qu'il professa dans ses livres lui firent tort dans l'estime de ses contemporains. Ses ouvrages sont très nombreux; outre son *Commentaire* sur Tacite, qui passe pour son chef-d'œuvre, il a laissé des Notes sur Velléius Paterculus, Sénèque le philosophe, Martial, Florus, Suétone, Catulle, Properce, etc. Il a fait de la critique, de l'histoire et des antiquités (*de Militia romana libri V; Saturnalium sermonum libri II, sive de gladiatoribus, de amphitheatris*, etc.); de la politique et de la philosophie (*Monita et exempla politica*, trad. en français par Nicolas Pavillon, Paris, 1606; *sur la Constance*, trad. par de La Grange, Paris, 1741). Il a étudié le stoïcisme dans plusieurs écrits : *Manuductio ad philosophiam stoïcam; Philosophiæ stoicæ libri III*, etc.

La collection complète de ses œuvres a été publiée à Anvers, 1637, 6 vol. in-fol., et à Wesel, 1675, 4 vol. D—R.

JUSTE-AU-CORPS ou **JUSTAUCORPS**, ancien vêtement d'homme, à manches, descendant jusqu'aux genoux et serrant la taille. (*V.* BREVET.)

JUSTI (JEAN-HENRI-GOTTLOB DE), célèbre minéralogiste, né à Bruch (Thuringe), m. en 1771, étudia à Iéna, servit dans un régiment prussien, fut attiré à Vienne, où il abjura le luthéranisme, et devint conseiller des mines. Plus tard, il fit des cours d'histoire naturelle et d'économie politique à Gœttingue, devint membre de l'Académie de cette ville en 1755, et eut une grande part au *Journal de Gœttingue*. Inspecteur des mines à Copenhague en 1758, il fut arrêté dans le Wurtemberg par ordre du roi de Prusse, à qui il avait reproché d'altérer les monnaies, et mourut prisonnier à Custrin.

On a de lui : *Traité de minéralogie*, 1757; *Traité sur les monnaies*, 1758; *Mélanges de chimie et de minéralogie*, Berlin, 1760-61-71, 3 vol.; *Traité des manufactures et fabriques*, Copenhague, 1758-61, et Berlin, 1785, 2 vol., etc.

JUSTICE, déesse des anc. Romains. On la représentait comme une vierge à l'air sévère, d'après l'idéal de Minerve, et tenant d'une main la corne d'abondance ou un glaive, de l'autre une balance.

JUSTICE (CHAMBRE DE). *V.* CHAMBRE.

JUSTICE (DROIT DE), attribut de la souveraineté. Dans les temps féodaux, où il appartenait à chaque seigneur, on distinguait la *haute*, la *moyenne*, la *basse* justice. Il est difficile de déterminer d'une manière précise la limite qui séparait ces trois degrés. Le seigneur *haut-justicier* connaissait de toutes les causes civiles et de police non exceptées de sa juridiction par des lois expresses; en matière criminelle, et pour tout ce qui tenait à la police générale et au régime de l'État, son autorité fut restreinte de bonne heure par les Cas royaux (*V. ce mot*); il pouvait condamner à mort. Le droit de haute justice n'appartenait plus aux seigneurs dès le temps de Louis XIV. Le *moyen-justicier* connaissait aussi, mais en 1re instance seulement, de toutes les causes civiles; au criminel, sa compétence varia selon les Coutumes; il ne prononçait point la peine capitale, mais de moindres châtiments corporels et des amendes. Le *bas-justicier* connaissait des matières personnelles ou réelles jusqu'à 60 sous parisis, et des délits dont l'amende ne dépassait pas 10 sous parisis. C'était à peu près la seule juridiction que la royauté eût laissée aux seigneurs en 1789.

JUSTICE (LIT DE). *V.* LIT DE JUSTICE.

JUSTICE (PALAIS DE). *V.* PALAIS.

JUSTIN, abréviateur de l'historien gallo-romain Trogue-Pompée, dont les œuvres sont perdues, vécut au IIe siècle, sous les Antonins. Il a fait des extraits, plutôt qu'un résumé, de l'*Histoire universelle* de son prédécesseur, et en conserve souvent de longs passages, dont le style, par la pureté et l'élégance, tranche sur le sien.

Les meilleures éditions de son abrégé sont celles de Cantel, *ad usum Delphini*, 1677; de Grævius, 1668; de Gronovius, 1719; de Capperonnier, 1770; de Wetzel, 1806; de Ch. Frotscher, Leipz., 1827-30, 3 vol. Il a été trad. en français par Claude de Seyssel, 1559, in fol.; par l'abbé Paul, 1774, 2 vol. in-12; par Pierrot et Boitard, dans la *Biblioth. latine-franç.* de Panckoucke, 1827, 2 vol. D—R.

JUSTIN (SAINT), martyr et apologiste, né à Sichem ou Flavia Neapolis en Palestine, vers l'an 114, fut d'abord païen. Il fréquenta les écoles philosophiques d'Alexandrie, et adopta les doctrines de Platon. S'étant converti au christianisme à l'âge de 30 ans, il s'établit à Rome, où, sans quitter le manteau de philosophe, il enseigna la morale évangélique. Il parcourut ensuite l'Italie, l'Égypte et l'Asie Mineure. Dénoncé par Crescentius, philosophe cynique, il fut mis à mort par Rus-

ticus, préfet de Rome, en 168, sous Marc-Aurèle. Fête, le 13 avril.

On a de lui plusieurs ouvrages en grec; les plus remarquables sont 2 *Apologies de la religion chrétienne*, un *Dialogue avec le juif Tryphon*, et un *Traité de la monarchie de Dieu*. Des éditions de ses œuvres complètes ont été données par dom Maran, grec-latin, Paris, in-fol., 1742; et par Oberthur, Wurzbourg, 1777, 3 vol. in-fol.; celle de M. Otto, dans son *Corpus apologetarum*, Iéna, 1847-50, 5 vol., est tout à fait supérieure. Elles ont été traduites en franç. par Jean Maumont et par l'abbé Chanut. L—H.

JUSTIN Ier, empereur d'Orient, 518-527, né en 450, n'était qu'un pauvre paysan de la Thrace, parvenu par son courage et son adresse au rang de préfet du prétoire, lorsque le parti catholique le fit élire empereur, à la mort d'Anastase. Il s'appliqua à restaurer la foi catholique, rétablit l'union des évêques d'Orient avec le pape, mais s'attira l'inimitié du roi des Ostrogoths d'Italie, Théodoric, en persécutant les ariens et les eutychéens. Il légua la guerre avec la Perse à son neveu Justinien, qu'il s'était associé en 527. S.

JUSTIN II, empereur d'Orient, 565-578, neveu et successeur de Justinien Ier, était né en Illyrie. Ses premiers actes donnèrent de grandes espérances; mais une maladie l'éloigna des affaires, il s'abandonna à des flatteurs, et se rendit odieux par ses vices. Sa femme Sophie, en mécontentant Narsès, lui fit perdre une partie de l'Italie, qu'occupèrent les Lombards, 568; il résista aux Perses avec peine, et s'associa Tibère, son gendre, qui fut fait César en 574, Auguste en 578. S.

JUSTIN (SAINT-), vge (Landes) arr. de Mont-de-Marsan; 1,619 hab. En partie entouré d'anciennes murailles, que surmontent des tours octogones. Église remarquable du XIIIe siècle, faisant autrefois partie d'une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

JUSTINE (FLAVIA JUSTINA AUGUSTA), impératrice romaine, fille de Justus, gouverneur du Picénum, épousa successivement le tyran Magnence et l'empereur Valentinien Ier. Après la mort de ce dernier, elle fit proclamer Valentinien II, chercha à propager l'arianisme, malgré St Ambroise, et mourut en 388 à Thessalonique, où elle avait fui pour échapper à l'usurpateur Maxime.

JUSTINE (SAINTE), vierge et martyre, patronne de Padoue, périt dans la persécution de Dioclétien. Fête, le 7 octobre. — martyre à Nicomédie, en 304. Fête, le 26 septembre.

JUSTINIANA PRIMA, v. de la Mésie IIe, au pied de l'Hémus; patrie de Justinien, qui lui donna son nom, au lieu de celui de *Tauresium*, qu'elle portait auparavant. Auj. *Ouskoub*.

JUSTINIANA SECUNDA, v. de la Mésie Ire, au S. de Naïssus, nommée d'abord *Ulpianum*. Auj. *Kustendjé*.

JUSTINIANI. *V.* GIUSTINIANI.

JUSTINIEN Ier, empereur d'Orient, 527-565, né vers 484 en Dardanie, d'un pauvre cultivateur. Son oncle Justin, devenu empereur, le fit instruire. Nommé commandant des armées et nobilissime, Justinien se défit du prince goth Vitalien, qui aspirait au trône, se concilia le peuple par les prodigalités de son consulat, 521, et le clergé par son orthodoxie. Il fut empereur à l'abdication de Justin. Après une guerre toute défensive contre la Perse, 528-532, et soutenue surtout par Bélisaire, Justinien résolut de reconstituer l'empire romain. Il fallait d'abord chasser les Barbares des provinces qu'ils avaient prises. Bélisaire (*V. ce nom*) détruisit l'empire des Vandales en Afrique et fit prisonnier leur roi Gélimer, 532-534, puis commença sur les Ostrogoths la conquête de l'Italie, qui fut achevée par Narsès (*V. ce nom*); une partie du rivage oriental de l'Espagne fut prise aux Wisigoths en 552, par le patrice Libérius. Une nouvelle guerre contre les Perses, 540-562, assura à Justinien le pays des Lazes ou la Colchide, mais à la condition de payer un tribut de 3,000 pièces d'or. Les Bulgares, qui avaient franchi le Danube, 559, furent repoussés par Bélisaire. L'impératrice Théodora, ancienne comédienne et courtisane, aussi célèbre par sa beauté que par sa vie déréglée, exerça un empire absolu sur Justinien. On reproche à ce prince sa partialité dans les querelles des *Bleus* et des *Verts* dans le cirque, d'où naquit la sédition *Nika*, et la disgrâce de Bélisaire. Il ferma les écoles des philosophes païens à Athènes. On cessa, depuis son règne, de nommer des consuls. Il fit rebâtir l'église de Sainte-Sophie, à Constantinople. Il construisit ou répara un grand nombre de places fortes en Dacie, en Thrace, en Thessalie, en Macédoine, en Épire, et sur les bords de l'Euphrate, releva la muraille par laquelle Anastase avait protégé Constantinople, et embellit un grand nombre de villes. Sous son règne, 2 moines nestoriens rapportèrent de la Chine les vers à soie. Procope, secrétaire de Bélisaire, a écrit en grec l'histoire du règne de Justinien. Ses livres *de Bello Vandalico, de Bello Gothico, de Bello Persico*, et *de Ædificiis* sont un panégyrique perpétuel, rempli d'exagérations manifestes. En revanche, son *Histoire secrète* (*Anecdota*) est un réquisitoire des plus violents contre Justinien, Théodora et les principaux ministres de l'empereur. Ces accusations, souvent invraisemblables, parfois absurdes, ne doivent pas être prises à la lettre. (*V.* aussi les écrits d'Évagre le Scolastique et de Paul le Silentiaire, dans la *Collect. byzantine*.)

Son œuvre législative. Justinien ne fut ni un législateur ni un jurisconsulte, comme on est parfois tenté de le croire lorsqu'on ignore l'histoire du droit romain; il ne fut qu'un compilateur, mais il eut le mérite et même la gloire d'user du pouvoir législatif réservé aux princes pour simplifier et pour réduire les règles juridiques éparses dans les constitutions impériales et dans les réponses des *prudents*, 2 sources où étaient venus se fondre les lois, les sénatus-consultes, les édits des magistrats encore en vigueur à l'avènement de l'empereur byzantin. Le *Corpus juris civilis* ou réunion des Institutes, du Digeste, du Code et des Novelles, rendit plus faciles l'étude et l'application du droit, en condensant la législation classique, augmentée de quelques éléments nouveaux. — Il y eut 2 éditions du *Code*. La 1re, promulguée en 529, renferma un certain nombre de constitutions impériales dont la plus ancienne remonte au règne d'Adrien. Les dix jurisconsultes qui la rédigèrent supprimèrent les préfaces, les dispositions contradictoires, tombées en désuétude, équivoques ou par trop obscures; ils ajoutèrent, retranchèrent ou modifièrent, comme bon leur sembla, dans l'intérêt de la clarté et de l'intelligence du texte. La 2e édition, 534, contint de plus 50 décisions relatives aux principales controverses qui séparaient les jurisconsultes. Rappelons qu'on distinguait 3 sortes de constitutions impériales : les *édits* ou lois générales, les *décrets* ou jugements en dernier ressort rendus par le souverain, les *rescrits* ou consultations rendues par l'empereur sur un point de droit. — Le *Digeste*, décrété en 530 et promulgué en 533, coordonna (*digerere*) et réunit l'ensemble des interprétations des jurisconsultes sur toutes les matières (*pan dekhestai*, d'où le nom de *Pandectes* donné également à ce recueil). Lorsque ce grand travail fut terminé, la législation romaine, dans sa dernière expression, se trouva véritablement ramenée à une unité concordante. Pour en assurer l'observation, Justinien prononça la peine du crime de faux contre tous ceux qui annexeraient des commentaires aux éditions officielles du *Code* et du *Digeste*. — Cela fait, les jurisconsultes Tribonien, Théophile et Dorothée reçurent l'ordre de choisir dans les anciens ouvrages une suite de préceptes élémentaires pouvant offrir aux étudiants des notions susceptibles de les initier à la science du droit : telle fut la pensée qui présida à la rédaction des *Institutes*, manuel de droit privé décrété avant même la publication des *Pandectes* et confirmé la même année, 533. Les *Institutes*, outre des données générales sur la justice et sur le droit, traitent des personnes, des choses et des moyens de les acquérir, des obligations et des actions. — Justinien, qui, après les recueils qu'il avait fait faire, régna encore de longues années, promulgua des *Novelles* (*Novellæ Constitutiones*), modifiant souvent le Code, les Pandectes et les Institutes. Ces Novelles, qui rompaient davantage avec le droit ancien, furent pour la plupart promulguées en grec, langue courante parmi les populations byzantines. L'une d'entre elles détruisit ce qu'il y avait de plus caractéristique dans la constitution de la société romaine : l'agnation ou parenté civile et les droits qui en résultaient; désormais, la cognation ou parenté naturelle, secondaire à l'époque classique, eut toute l'importance que nous lui accordons aujourd'hui. B. et M. P—T.

JUSTINIEN II, dit *Rhinotmètos* (au nez coupé), succéda, en 685, à son père Constantin Pogonat, à l'âge de 16 ans. Au bout de 9 ans, il fut renversé par Léonce, qui lui fit couper le nez, et le relégua à Cherson. Après 10 ans d'exil, il reprit son pouvoir, avec l'aide de Trébellius, roi des Bulgares, sur Tibère Absimare; ses cruautés causèrent sa mort et l'avènement de Bardane, 711. Il fut le dernier prince de la famille d'Héraclius. S.

JUSTINIEN (CODE). *V.* CODE et JUSTINIEN.

JUSTINOPOLIS, anc. v. de l'Istrie, au S. de Tergeste, fondée par Justinien Ier en l'honneur de Justin Ier son oncle, sur l'emplacement d'*Ægida*. Auj. *Capo-d'Istria*.

JUSTITIUM, suspension de la justice chez les anciens Romains; interruption de toutes les affaires privées, de tout travail, par ordre des magistrats ou du sénat, à l'occasion d'une calamité publique. Quelquefois le peuple l'observait spontanément.

Nissen, *das Justitium*, 1876. C. D—Y.

JUSTIZA MAYOR, c.-à-d. *grand justicier*, magistrat inviolable et sacré, créé en Aragon pour être tout ensemble le protecteur du peuple et le surveillant du roi. Interprète suprême des lois, il était le recours contre les sentences des juges royaux ou seigneuriaux; et 2 mots prononcés par le condamné (*Avi fuerza*, à l'aide, à la violence) ou la volonté seule du justiza transportaient l'affaire à son tribunal. Gardien des liber-

tés du pays, c'était le justiza qui, jusqu'au temps de Pierre I^{er} (fin du XI^{e} siècle), reçut du roi à son avènement, en lui tenant une épée nue contre la poitrine, le serment de respecter les fueros. Les proclamations, les ordonnances, la conduite même du roi, les actes des ministres, qu'il pouvait exclure de la direction des affaires, tout était soumis à son examen. — Dès les premiers temps de la monarchie, le justiza fut choisi par le roi dans la noblesse du second ordre, intéressée à arrêter les empiétements des *ricos hombres* (*V. ce mot*) comme ceux du pouvoir royal, et, jusqu'en 1347, il put être révoqué par le souverain. Devenu le seul rempart des fueros, par l'abolition du *privilège d'union*, qui permettait aux grands de se confédérer contre la couronne quand ils croyaient leurs immunités violées, il fut déclaré inamovible, et cette inamovibilité lui fut confirmée par les Cortès de 1442. Mais il était responsable devant les Cortès, et, dans l'intervalle des sessions, devant la commission permanente que nommait chaque assemblée en se séparant, et que régularisa une loi de 1461 : la confiscation, la dégradation, la peine de mort même, pouvaient l'atteindre. — En 1591, Philippe II profita d'une révolte des Aragonais pour supprimer ceux de leurs fueros qui n'étaient pas compatibles avec l'autorité royale. Le justiza Juan de la Nuça eut la tête tranchée; et si la dignité fut maintenue en apparence, elle fut annulée de fait par le pouvoir que le roi s'arrogea de déposer, comme avant 1347, ceux qui en étaient investis. R.

JUTERBOGCK, v. du roy. de Prusse, Brandebourg; 6,860 hab. Fabr. de toiles. Bifurc. des chemins de fer de Berlin à Francfort-sur-le-Mein et de Berlin à Dresde. C'est là que Tetzel commença de prêcher, en 1517, pour la vente des indulgences. Victoire du Suédois Torstenson sur l'Autrichien Gallas, 1644.

JUTES, *Juti*, peuple de la famille gothique qui occupait la Chersonèse cymbrique; son nom se retrouve dans le *Jutland* actuel.

JUTHIA. *V.* SIAM.

JUTLAND, en danois *Jylland*, anc. *Chersonèse cimbrique*, *Jutia* et *Juetlandia* en latin moderne, presqu'île du Danemark, dont elle forme depuis 1864 le seul territoire continental, entre 55° 24' - 57° 36' lat. N., et 5° 43' - 9° 6' long. E.; bornée au N. par le Skager-Rack, au N.-E. par le Cattégat, à l'E. par le Petit-Belt, au S. par le Slesvig, dont le séparent le golfe d'Heilsminde et la riv. de Könge-aa, et à l'O. par la mer du Nord. Superf., 25,254 kil. carrés; 280 kil. sur 200.; pop., 869,000 hab. Sol très plat, renfermant de vastes lagunes et des plaines sablonneuses, arrosé par le Guden. Climat froid et humide. Au N., la côte offre un vaste golfe, le *Limfjord;* à l'E., le *Rathdersfjord* et le *Mariagerfjord;* à l'O., le *Ringkjœbingfjord*. Élève de chevaux et de bétail, surtout de porcs; pêche abondante sur le littoral. Nombreuses tourbières; riches carrières de pierre à chaux. Divisé en 9 bailliages (*amter*): Hjörring, Thisted, Aalborg, Viborg, Randers, Aarhus, Vejle, Ribe, Ringkjöbing. — On désignait quelquefois sous le nom de *Jutland méridional*, le duché de Slesvig, par opposition au Jutland proprement dit. B.

JUTURNE, nymphe romaine, sœur de Turnus, aimée de Jupiter, et chargée par lui de présider aux fleuves et aux fontaines, fut elle-même changée en une fontaine située près du Numicus, et dont l'eau servait aux sacrifices, principalement à ceux de Vesta. On l'invoquait surtout dans les temps de sécheresse.

JUTURNE (LAC). *V.* LAC.

JUVARA (PHILIPPE), architecte, né à Messine en 1685, m. à Madrid en 1735, reçut à Rome les leçons de Fontana, fut employé à décorer la villa du cardinal Ottoboni, éleva à Turin la chapelle royale et le palais de la Vénerie, la façade de l'église des Carmélites, l'église de la Superga, celle des Carmes, le palais de Stupinis; à Mantoue, la coupole de l'église de Saint-André; à Milan, la façade de l'église Saint-Ambroise, puis passa à Lisbonne, où il donna les plans de l'église patriarcale, et d'un palais royal. M. V—I.

JUVAVIA OU **JUVAVUM**, v. du diocèse romain d'Illyrie occidentale (Norique II^{e} ou Riveraine), sur la Salza. Auj. *Salzbourg*.

JUVENACIA, nom latin de GIOVENAZZO.

JUVEIGNEUR, titre féodal, usité surtout dans les maisons nobles de Bretagne, et se donnant aux cadets apanagés. Dans l'anc. monarchie française, le duc d'Orléans était juveigneur de la maison de France. Ce mot est une corruption du nom de *junior*, que les empereurs du Bas-Empire donnaient à ceux qu'ils associaient à l'Empire.

JUVEN (BALTHASAR), neveu du grand Lesdiguières, révéla, en 1618, au doge de Venise le complot formé par les Espagnols contre cette république. C'est lui qui est appelé *Jaffier* dans le récit de Saint-Réal.

JUVÉNAL, *Decimus* ou *Decius Junius Juvenalis*, poëte satirique latin, né à Aquinum en Apulie vers l'an 42, étudia sous Fronton et Quintilien, et fut quelque temps avocat. Sa vie embrassa une époque où la corruption des mœurs devait fournir à la satire une riche collection de tableaux. Il n'écrivit, dit-on, que fort âgé, et ne publia ses satires que contre les morts. Juvénal dépeint avec une complaisance qu'on lui a reprochée les infamies dont il a été témoin, et ses peintures sont trop souvent licencieuses. Malgré sa prudence, il fut victime de ses satires : quelques allusions le firent envoyer en Égypte par Adrien, avec le commandement d'une cohorte. Il a le ton oratoire, mais on aurait tort de l'appeler déclamateur; car ses tableaux sont pleins de vie et de vérité : empereurs, sénat, peuple, femmes, philosophes, auteurs, etc., il a tout passé en revue. Son recueil se compose de 16 satires, dont les plus remarquables sont celles des *Vœux*, de la *Noblesse*, des *Femmes*, et du *Turbot*. Les renseignements biographiques sur Juvénal sont surtout fournis par l'inscription qu'il fit placer, probablement sous Domitien, dans le temple de Cérès à Aquinum; elle est dans le recueil d'Orelli-Henzen, 5599. *V.* Borghesi, *Intorno all' età di Giovenale*, *Œuvres*, V, 49-76.

Les meilleures éditions sont celles *Variorum*, 1648; *ad usum Delphini*, 1684; de Ruperti, Leipz., 1802, 2 vol.; d'Achaintre, 1810, 2 vol., d'Heinrich, Bonn, 1839, 2 vol. Juvenal a été traduit en prose française par Dussaulx, Paris, 1770, revu par Pierrot, 1825-30, 2 vol., dans la *Biblioth. latine-franc.* de Panckoucke; Baillot, 1823; Courtaud Diverneresse, 1831, 2 vol. in-32; Despois, 1864; et en vers par Raoul, 1812; Méchin, 1817 et 1823; Fabre de Narbonne, 1825, 2 vol.; Bouzique, 1843; J. Lacroix, 1846. — *V.* G. Boissier, *Juvenal et son temps*, *Rev. des Deux-Mondes*, juin 1870; Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 331. D—R et G. L.-G.

JUVÉNAL OU **JOUVENEL DES URSINS** (JEAN), magistrat français, né à Troyes vers 1360, m. en 1431, fut nommé en 1388 prévôt des marchands de Paris, gagna la reconnaissance de ses administrés en maintenant, contre les seigneurs féodaux, contre les bourgeois de la Bourgogne et ceux de Rouen, la libre navigation de la Seine. Il s'opposa au duc de Bourgogne Philippe le Hardi, qui l'accusa, devant Charles VI, de propos séditieux, mais sans pouvoir le faire condamner, 1393. Après le meurtre du duc d'Orléans par Jean sans Peur, 1407, des Ursins, avocat général au parlement depuis 1400, prit des mesures sévères pour la répression des désordres dans Paris. Jeté en prison par les Cabochiens, il réussit à recouvrer la liberté, et arracha le roi de leurs mains à Vincennes. Nommé chancelier, il contribua à la paix d'Arras, 1414, entre le roi et le duc de Bourgogne. Il accompagna Charles VII fugitif au midi de la Loire, et présida le parlement qui siégea à Poitiers. En reconnaissance de ses services, la ville de Paris lui donna l'hôtel des Ursins. B.

JUVÉNAL DES URSINS (JEAN), fils du précédent, né en 1388, m. en 1473, étudia le droit, fit partie du parlement de Poitiers, que Charles VII opposa à celui de Paris, puis entra dans les ordres sacrés. Il fut successivement évêque de Beauvais, 1432, de Laon, 1444, et archevêque de Reims, 1449. Il contribua par son influence à l'expulsion des Anglais, présida en 1455 un concile à Soissons, en 1456 le tribunal ecclésiastique chargé de reviser le procès de Jeanne d'Arc, sacra Louis XI, et étouffa un soulèvement de Reims contre ce prince, à qui il adressa pourtant de sévères paroles pour avoir exigé de trop lourds impôts.

On lui doit une *Histoire de Charles VI* publiée pour la première fois par Godefroi, 1614, in-4°. On a de lui de nombreux mss à la Biblioth. nationale. B.

JUVÉNAL DES URSINS (GUILLAUME), frère du précédent, né à Paris en 1400, m. en 1472, fut conseiller au parlement en 1423, commanda néanmoins des corps armés contre les Anglais, devint lieutenant général du Dauphiné, bailli de Sens, puis chancelier de France en 1445, servit encore au siège de Caen en 1449, et instruisit le procès de Jean II, duc d'Alençon. Destitué par Louis XI en 1461, il reprit ses fonctions de chancelier en 1465, et présida l'assemblée de Tours en 1468. B.

JUVÉNALES, *Juvenalia*, jeux institués par Néron pour célébrer le jour où il se fit couper la barbe pour la première fois. Ils consistaient en concerts de musique, chants et danses. Ils devinrent perpétuels : ce fut la fête de la jeunesse, et on la célébra par des combats de gladiateurs.

JUVENCUS (C.-VETTIUS-AQUILINUS), poëte latin chrétien, né en Espagne d'une famille illustre, vivait au temps de Constantin. Il entra de bonne heure dans les ordres sacrés.

On a de lui : *Historiæ evangelicæ libri IV*, vie de Jesus-Christ en vers, souvent jointe aux éditions de Sedulius et de Fortunat, et publiée séparément par Ehrard, Reush, Franc f., 1710, et par le P. Arevalo, Rome, 1792, in-4°. — *V.* Gebser, *de Juvenci vita et scriptis*, Iéna, 1827.

JUVENCUS (CÆLIUS), né en Dalmatie dans le XII^{e} siècle, a écrit en latin une *Vie d'Attila*, publiée à la suite des Vies de Plutarque, Venise, 1502, et séparément à Ingolstadt; 1604, in-4°.

JUVENCUS, jésuite. (*V.* JOUVENCY.)

JUVERNIA, nom anc. de l'IRLANDE.

JUVISY, vge (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil, sur la pente d'une colline, près du confl. de l'Orge avec la Seine; 1,215 hab. avec la commune. Point de jonction du chemin de fer de grande ceinture de Paris avec ceux de Paris à Orléans et de Paris à Montargis par Corbeil. Château avec parc dessiné par Le Nôtre.

JUZGHAT ou **IUZGHAT**, anc. *Osiana* ou *Scanda*, v. forte de la Turquie d'Asie, ch.-l. de l'anc. prov. de Bozoq; 5,000 hab. Mosquée bâtie sur le modèle de Sainte-Sophie de Constantinople. Mines de plomb aux environs.

JYLLAND, nom danois du JUTLAND.

K

K. Les Romains adoptèrent cette lettre, qui était le *kappa* des Grecs. Ils l'employèrent dans certains mots comme *kalendæ*, calendes, *kaput*, chapitre de loi, dans le nom propre *Kæso* pour *Cæso*, dans *Kalumnia*, calomnie. On marquait, au front, d'un K, les calomniateurs avérés, afin qu'ils ne pussent plus accuser en justice. Quelques auteurs ont employé le K comme une lettre numérale représentant 250 livres, et, avec un trait au-dessus $\bar{K}$, 250,000 livres. — Dans les chartes et les diplômes du moyen âge, le K est employé, suivi d'une ou de deux lettres, comme abréviation : KR., *chorus;* KR. C., *cara civitas;* KRM., *carmen;* KS., *chaos;* K. T., *capite tonsus.*

KAAB, poète arabe. (*V.* CAAB.)

KAABA (LA). *V.* CABA.

KAADEN, en bohémien *Kadanie*, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la rive g. de l'Éger; 5,052 hab. Mines de houille; manuf. de draps et indiennes; fabr. de fil de fer; commerce de blé.

KAAFJORD, vge de Norvège (Finmark), sur le golfe d'Alten. Riche mine de cuivre avec fonderie, exploitée par des Anglais depuis 1822.

KAARTA, roy. indigène de l'Afrique occidentale (Sénégambie), au pays des Mandingues, entre le Bambara à l'E., le Ludamar au N., le Kassou, à l'O., et le Foudalou au S.; v. princ. : Élimané, Kemmou, et Nioro, cap. actuelle. On en tire de la poudre d'or et de l'ivoire.

KAAW BOERHAAVE (ABRAHAM), médecin, né en 1715 à Gravenhaaes, près de Leyde, m. en 1758, neveu et élève du célèbre Boërhaave, fut médecin de la cour de Russie. Parmi ses ouvrages, on cite celui où l'auteur établit l'existence d'un principe vital : *Impetum faciens dictum Hippocratis*, etc., Leyde, 1746. D—G.

KABAILS. *V.* KABYLES.

KABAN-KOULAK ou **TEILE-KOUL**, lac de l'Asie centrale, un des plus considérables de l'Asie, dans le territ. de Tourgaï. Il reçoit le Tchouï.

KABAN-MAADEN, v. de la Turquie d'Asie (Diarbékir), près de la rive g. de l'Euphrate. Aux environs, exploit. d'argent, cuivre et fer.

KABARDAH ou **KABARDIE**, pays de la Russie d'Europe (lieutenance générale du Caucase, territ. du Kouban et du Térek), est divisé en *Grande-Kabardah*, dans le bassin du Kouban, et *Petite-Kabardah*, dans la partie moyenne du bassin du Térek. Climat doux, sol fertile. Les habitants cultivent peu la terre, et mènent la vie nomade ou pastorale.

KABBALE (LA). *V.* CABALE.

KABÈS, anc. *Tacape*, v. forte de la Tunisie, occupée par les Français depuis 1881, sur le golfe de son nom (anc. *Syrtis minor*). Centre de plusieurs oasis dont la population s'élève à 25,000 hab., Kabès n'est encore qu'une bourgade. A 6 kil. du port est établi le camp français de Ras-el-Oued. Quelques ruines romaines aux environs. S. RE.

KABINDA, v. de Guinée. (*V.* CABINDA.)

KABOU, pays de l'Afrique occidentale (Sénégambie), entre le Rio-Grande et le cours supérieur de la Gambie. Climat chaud, humide et malsain. Sol arrosé par le Geba, et fertile en céréales, riz, coton, indigo. On en tire de la poudre d'or et de l'ivoire.

KABOUCHAN, v. de la Perse (Khoraçan). Résidence d'un chef indépendant.

KABOUL, anc. *Cophès* (*V. ce mot*); riv. d'Asie, naît dans l'Hindou-Kousch, arrose dans l'Afghanistan la prov. de Kaboul, passe à Kaboul, Djelalabad, et se jette dans le Sind au N. d'Attok. Cours de 350 kil., trop rapide pour que la navigation soit possible.

KABOUL, en anglais *Caubul*, v. d'Asie, cap. de la prov. de Kaboul et de tout l'Afghanistan, sur le Kaboul, par 34° 10' lat. N., et 66° 55' long. E.; 60,000 hab. Citadelle dite *Balahissar*, renfermant un palais royal. Riches bazars. La douceur du climat et la fertilité du territoire en font une des villes les plus délicieuses de l'Asie. Fabr. de soieries, cotonnades, tapis, châles. Grand marché aux chevaux. — Prise par Nadir-Chah en 1739, elle devint, sous Timour-Chah, en 1774, la cap. de tout l'Afghanistan. Les Anglais l'ont saccagée en 1842, et occupée de nouveau en 1879-80. (*V.* AFGHANISTAN.)

KABOUL (PROVINCE DE), partie de l'Afghanistan, entre le Tocharistan au N. et au N.-O., la prov. de Hérat à l'O., les prov. de Kandahar et de Siwistan au S., le Pendjab à l'E.; 200 kil. sur 80. Ch.-l. Kaboul. Sol montueux, mais arrosé, peu fertile. Quelques mines inexploitées d'or, d'argent et de fer. Peu de commerce et d'industrie : cuirs, tapis, tissus de coton.

KABOUL (ROYAUME DE). *V.* AFGHANISTAN.

KABR-IBRAHIM ou **KHATIL**, petite v. de la Turquie d'Asie (Syrie), anc. *Cariath-Arbé* ou *Hébron*, à 35 kil. S. de Jérusalem; 600 hab. On y montre, dans une mosquée, anc. église bâtie par l'impératrice Hélène, les tombeaux d'Abraham et de Sara, et, dans l'église ogivale, ceux d'Isaac, de Rébecca, de Jacob, de Rachel et de Joseph. Verrerie, la seule que possède la Syrie.

KABYLES ou **KABAILS**, peuple indigène de l'Afrique septentrionale, dans les parties montueuses de la chaîne de l'Atlas (Algérie et Maroc). De race berbère, ils ont été refoulés par les invasions vers les lieux d'accès difficile; ils ont modifié leurs habitudes, pris une vie sédentaire, cultivé les champs, bâti des villages, exploité plusieurs genres d'industrie. Ils sont forgerons, maçons, taillandiers, armuriers, construisent des pressoirs à huile, dressent des ruches à abeilles, connaissent la cuisson des tuiles, la fabrication du savon et de la poudre. D'un esprit pratique et positif, simples et rudes, ils sont doués du don de l'imitation et de l'aptitude des doigts et des mains. On a retrouvé en eux les mœurs et les qualités des Auvergnats et des Savoyards : la sobriété à toute épreuve, le labeur infatigable, la plus sévère épargne, l'honnêteté, la franchise, mais en même temps la violence de caractère, l'opiniâtreté dans les ressentiments. Les Kabyles ont opposé à la domination française une grande résistance, qui paraissait avoir, en partie, pour cause principale l'appréhension d'être placés sous le commandement des caïds arabes. Leurs mœurs diffèrent beaucoup de celles des Arabes. Musulmans, mais rarement fanatiques, ils ne pratiquent pas la polygamie. La population kabyle de l'Algérie est évaluée à 1,400,000 individus. B.

KABYLIE, nom donné au vaste quadrilatère compris entre Dellys, Aumale, Sétif et Bougie. Elle occupe, sur le bord de la Méditerranée, une étendue de 146 kil., depuis l'Oued-Nessa à l'O. jusqu'à l'Oued-Aghrioun à l'E. Superf., 9,300 kil. carr.; pop., environ 850,000 hab. La Kabylie est divisée en tribus, indépendantes les unes des autres, mais placées auj. sous la domination française. Les deys d'Alger n'exerçaient aucune autorité sur la Kabylie, et Abd-el-Kader essaya vainement d'y faire accepter la sienne. L'occupation de Bougie par les Français, en 1833, n'amena même pas la soumission des tribus les plus voisines. Ce fut seulement en 1844 que la vallée de l'Oued-Sebaou fut conquise. Après des expéditions sans résultats décisifs en 1844, 1845 et 1846, une grande partie du territoire kabyle fut soumise en 1847, et, 3 ans après, le général de Saint-Arnaud subjugua le reste de la petite Kabylie, située entre Collo et Djijelli. Diverses expéditions furent ensuite dirigées contre la Kabylie orientale, de 1852 à 1854, par les généraux Mac-Mahon, Camou, Randon, etc. Une expédition plus importante fut résolue en 1857. Le maréchal Randon, gouverneur général de l'Algérie, partit de Tizi-Ouzou (sur la route d'Alger à Bougie) avec 3 divisions, sous les ordres des généraux Renault, Jusuf et Mac-Mahon. Le 24 mai, les Irdjers et les Akermas furent attaqués; on enleva vigoureusement les villages de Ticheraïch, de Bélias, d'Affensou, d'Imaïseren, d'Ighil-Guefri, de Djemma et de Taguert-

Hala. La tribu des Beni-Raten ne tarda pas à faire sa soumission; les troupes françaises ouvrirent immédiatement une route carrossable à travers le pays conquis, et bâtirent sur la crête de Souk-el-Arba le fort Napoléon. Puis, en moins de 2 mois, les Beni-Touragh, les Outhou-Malou, les Beni-Zikki et les Illiten se virent enlever tous leurs villages : Igril, Sidi-Ali, Aït-Haman, Oued-Yacoub, Tizi-Guefri, Aït-Abdallah, Taklik, Aït-Atsou, Tirourda, etc. Depuis ce moment, la Kabylie est placée tout entière sous la domination française. Sa dernière révolte date de 1871. Tizi-Ouzou est auj. chef-lieu d'un des arrondissements du département d'Alger et doit être relié à cette ville par un chemin de fer actuellement en construction.

KACHAN, v. de Perse. (*V.* KASCHAN.)

KACHAU, v. de Hongrie. (*V.* KASCHAU.)

KACHEMYR. *V.* CACHEMIRE.

KACHENAH, v. du Soudan. (*V.* KASCHNA.)

KACHGAR, v. et riv. du Turkestan oriental. (*V.* KASCHGAR.)

KACHIN, v. de Russie. (*V.* KASCHIN.)

KACHIRA, v. de Russie. (*V.* KASCHIRA.)

KACHMIR. *V.* CACHEMIRE.

KADANIE. *V.* KAADEN.

KADDALOR ou **GONDELOUR**, en angl. *Cuddalore*, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), à 20 kil. S.-O. de Pondichéry, entre 2 bras du Palaour ; 40,000 hab.

KADDAPA, CODDAPA ou **CUDDAPA**, v. de l'Hindoustan, présid. et au N.-O. de Madras, sur le Panaar. Autref. résidence d'un radjah, vassal du souverain de Golconde. Prise en 1800 par les Anglais, qui y ont établi un pénitencier ; 16,275 hab. — Le district de Kaddapa a été formé d'une partie de l'ancienne province de Balaghat; 21,670 kil. carr.; 1,351,194 hab.

KADER-BILLAH, petit-fils de Moctader, 25e khalife abbasside, 991-1031. Il régna sous la tutelle des Bouides, et n'exerça qu'une autorité spirituelle. Sous son règne, Mahmoud le Ghaznévide fonda en Perse le vaste empire des Ghaznévides. D.

KADI. *V.* CADI.

KADIAK (ILES). *V.* KODIAK.

KADIDJA, 1re femme de Mahomet, née en 564, m. en 628, riche marchande de la tribu des Koréischites, avait eu déjà 2 maris, lorsqu'à l'âge de 40 ans elle épousa le prophète, qui n'en avait que 25, et qu'elle avait employé comme facteur ou intendant. Elle eut de lui 4 fils et 4 filles; entre autres, Fatime, qui épousa Ali.

KADI-KEUI, anc. *Chalcédoine*, vge de la Turquie d'Asie, sur la mer de Marmara, vis-à-vis de Constantinople, à 3 kil. S.-E. de Scutari. Dévasté par un incendie, en 1855.

KADJAAGA ou **KAYAGA.** *V.* GALAM.

KADJARS (DYNASTIE DES), dynastie turcomane, originaire du Khoraçan. Son chef, Mohammed-Hassan, fils d'un gouverneur du Mazendéran, se rendit indépendant vers 1748, à la faveur des troubles qui suivirent la mort de Thamas-Kouli-Khan. Maître du Mazendéran, du Ghilan et d'Asterabad, il les transmit à son fils Aga-Mohammed. En 1794, les Kadjars montèrent sur le trône de Perse, qu'ils occupent encore.

KADJARS ou **GADJARS** (MONTS), chaîne de montagnes de l'Asie, au N. du plateau de Kobi, fait partie du système des monts Célestes, et se rattache vers l'E., du côté de la Mongolie, aux cimes du Ta-Hang.

KADLUBEK ou **KADLUBKO** (VINCENT), historien polonais, né à Kariwow près d'Opatow (Gallicie), fut prévôt de Sandomir, puis évêque de Cracovie en 1208, résigna sa dignité en 1218, et mourut dans une maison de l'ordre de Cîteaux en 1223. On a de lui : *Historia Polonica, cum commentario Anonymi*, Dobromisl, 1612; 2e édit., Leipzig, 1712, à la suite de l'histoire de Dlugosz. Cette histoire s'étend depuis les premiers rois de Pologne jusqu'en 1202.

KADNIKOV, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. de district, dans le gvt de Vologda; 1,583 hab. Comm. de goudron et de poix tirés des forêts voisines.

KADOM, v. de la Russie d'Europe, gvt de Tambov; 7,107 hab. Victoire des Russes sur les Bulgares, en 1209.

KADSAND, en latin *Cassandria*, île du roy. des Pays-Bas (Zélande), entre la mer du Nord au N., l'Escaut occidental au N.-E., et divers canaux au S. et au S.-O.; 16 kil. sur 7. Ch.-l. Kadsand, à 8 kil. N. de l'Écluse; 1,181 hab. Beaux pâturages; fromages renommés. — Autref. rattachée à la Flandre, cette île reçut, au XVIe siècle, beaucoup de protestants chassés de France, fut conquise par les Provinces-Unies en 1604, par les Français en 1794, et, sous l'Empire, fit partie du dép. de l'Escaut.

KÆMPFER (ENGELBERT), médecin et voyageur, né en 1651 à Lemgo (Westphalie), m. en 1716, étudia les sciences naturelles et la médecine à Kœnigsberg, alla en Suède, accompagna comme secrétaire l'ambassade de Suède à la cour de Perse, 1683, fut attaché comme médecin à la Compagnie hollandaise des Indes, 1688, visita Siam, la Chine et le Japon, revint à Amsterdam en 1693, fut reçu docteur à Leyde, et pratiqua la médecine, avec le titre de médecin du comte de Lippe. Il a introduit l'acupuncture en Europe.

Parmi ses ouvrages, on remarque : *Amœnitatum exoticarum... fasciculi*, Lemgo, 1712, in-4o, contenant beaucoup de détails sur les pays qu'il avait visités; *the History of Japan and Siam*, Londres, 1727, 2 vol. in-fol., trad. en français par Desmaizeaux, La Haye, 1729, 2 vol. in-fol. D—G.

KÆSMARKT ou **KAISERSMARKT**, v. forte du roy. de Hongrie, dans le comitat de Zips, sur la Poprad ; 4,475 hab, Gymnase luthérien. Fabr. importantes de toiles et de flanelle. — Peuplée par les Saxons que les rois de Hongrie avaient attirés, elle fut fortifiée contre les hussites par l'empereur Sigismond, en 1433.

KÆSTNER (ABRAHAM-GOTTHELF), savant allemand, né à Leipzig en 1719, m. en 1800, cultiva de bonne heure avec succès les sciences et même la poésie, se passionna pour l'astronomie, et devint directeur de l'observatoire de Gœttingue. Nommé professeur extraordinaire de mathématiques dans cette ville, il s'y acquit une immense réputation. Il possédait 12 langues, et était aussi célèbre par son esprit que par son savoir.

Parmi ses ouvrages, au nombre de plus de 200, on remarque : *Histoire des mathématiques*, depuis le renouvellement des sciences jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, 1796-1800, 4 vol., revue des livres écrits sur cette science; *Nouvelle démonstration de l'immortalité de l'âme*, 1767, in-4o; *Elements d'arithmetique, de géométrie, de trigonometrie et de perspective*, 1758, etc.

KAFERISTAN, de l'arabe *kafir*, infidèle, région asiatique, voisine de l'Hindou-Kousch, dans le bassin supérieur de l'Oxus et celui du Kamèh, entre Peschawer, Koundouz, Badakschan et le Petit-Tibet; peuplée de 300,000 familles longtemps idolâtres, qui ont récemment embrassé le mahométisme et font partie de la secte des Chiytes. Pays mal connu, montueux et boisé; renferme des vallées fertiles.

KAFER-NIHAM, riv. du Turkestan (État d'Hissar), vient du pays de Khokand. Coule au S.-O., et se jette dans le Djihoun. Cours de 450 kil.

KAFFA. *V.* CAFFA.

KAFFER, riv. de Perse, prend sa source dans le mont Kobil, à l'O. de Chiraz, coule au S.-E., et se perd dans une vallée, après un cours de 200 kil.

KAFOUR, un des eunuques noirs du sultan d'Égypte Aboubekr-Mohammed-al-Ikchid, gagna par ses talents la confiance de son maître, qui lui laissa la tutelle de son fils Aboul-Cassem, en 946. Il conserva l'autorité sous Aboul-Haçan, frère d'Aboul-Cassem et régna lui-même de 966 à 968. A sa mort, l'Égypte passa sous la domination des Fatimites.

KAFSA, v. de la régence de Tunis. (*V.* CAFSA.)

KAGOUL, petite v. forte de la Russie (gvt de Bessarabie), district d'Ismaïl.

KAHER-BILLAH, 19e khalife abbasside, succéda à son frère Moctader, en 932. Sa cruauté et son avarice le firent détester. Saisi dans son palais par la milice turque, il fut privé de la vue et de la liberté, 934. Ayant recouvré la liberté, sa misère fut si grande, qu'il allait tous les vendredis demander l'aumône à la porte de la grande mosquée. Sous son règne, les Bouides formèrent un empire dans la Mésopotamie, et Mohammed-Ikchid se rendit indépendant en Égypte. D.

KAHIRÈH (EL-), nom arabe du CAIRE.

KAHLE (LOUIS-MARTIN), jurisconsulte, né à Magdebourg en 1712, m. en 1775, enseigna le droit à Gœttingue et à Marbourg.

On a de lui une édition augmentée de la *Bibliotheca philosophica* de Struvius, Gœttingue, 1748, 2 vol.; un *Examen du livre intitulé Métaphysique de Newton et de Leibnitz*, en allemand, 1750, in-4o; trad. en français par Gautier de Saint-Blanchard, La Haye, 1755; *Corpus juris publici*, 1744-45, 2 vol.

KAHLENBERG, anc. *Cetius mons*, chaîne de mont. de l'Autriche-Hongrie, est un chaînon des Alpes Noriques qui s'étend, sur une longueur de 100 kil., le long de la rive g. du Danube, depuis la Carniole jusqu'au S.-O. de Vienne, et forme le *Wienerwald* (forêt de Vienne). A l'extrémité orientale sont les cimes élevées du *Josephsberg* et du *Kahlenberg*, par où Sobieski arriva au secours de Vienne assiégée par les Turcs en 1683.

KAIAGA. *V.* GALAM.

KAIANIENS ou **KAIANIDES**, de *Kaï*, grand, 2e dynastie persane, fondée par Kaï-Kobad. On connaît surtout, parmi ses successeurs : Kaï-Kaous (Astyage); Kaï-Kosrou (Cyrus), 536; Lohrasp (Cambyse), 530; Gouchtasp (Darius, fils d'Hystaspe), 521; Xerxès, 486; Ardechir-Dirar-Dest (Artaxerxès Longue-Main), 471; Xerxès II et Sogdien, 424; Darab (Darius II Nothus), 423; Artaxerxès Mnémon, 404; Artaxerxès Ochus, 362; Arsès, 338; Darab (Darius III Codoman), 336. L'histoire de cette dynastie tient de l'épopée et du roman par les hauts faits et les aventures qui la remplissent, et no-

tamment par les exploits de Roustem. Elle offre 2 grands événements : l'apparition de Zoroastre (*V. ce nom*) et la chute de l'empire des Perses, conquis par Alexandre en 331 av. J.-C. D.

KAIEM. *V.* KAIM.

KAIFFA, v. de Syrie. (*V.* CAIFFA.)

KAÏ-KAOUS. *V.* KAIANIENS.

KAI-KOBAD. *V.* KAIANIENS.

KAI-KOSROU. *V.* KAIANIENS.

KAIM-BIAMRILLAH, 2e Mahdi de la dynastie des Fatimites, succéda à son père Obéidallah en 936, et régna en Afrique jusqu'en 945. Abou-Zéyd, son chancelier, se révolta contre lui, et l'obligea de se renfermer et de se fortifier dans le château de Mahdya. Mais la mort du chancelier, 945, lui rendit la liberté. Son fils, Al-Mansour-Ismaïl, qu'il avait déclaré son successeur, le vengea de l'affront que lui avait fait souffrir Abou-Zéyd. D.

KAIM-BIAMRILLAH, 26e khalife abbasside, fils de Kâder-Billah, auquel il succéda en 1031, attaqué par Mostanser, khalife fatimite d'Égypte, appela à son secours Togrul-beg, fondateur de la dynastie des Seldjoukides, qui venait de conquérir la Perse. Togrul entra dans Bagdad en 1055, s'empara de la personne et de la place de l'Émir-al-Omra. La dynastie des Bouides s'éteignit en la personne de ce ministre, nommé Mélek-Errahim; celle des Seldjoukides lui succéda. Kaïm jouit paisiblement du khalifat, sous la tutelle d'Alp-Arslan et de Mélek-Chah, jusqu'à sa mort, 1075. Vertueux et bon, il protégea les lettres, et cultiva la poésie. D.

KAIMES (LORD). *V.* HOME.

KAINARDJI (KOUTCHOUK-), v. de la principauté de Bulgarie, située à 70 kil. S. Silistri. Un traité qu'y signèrent, le 2 juillet 1774, Abdul-Hamid et Catherine II, donnait à la Russie le pays situé entre le Dniéper et le Boug, les villes d'Azov, Iénikalèh, et Kertch, lui ouvrait la mer Noire, et déclarait indépendants les Tartares de la Crimée et du Kouban; la Porte s'engageait à protéger dans ses États la religion chrétienne et ses églises, ce qui impliquait pour la Russie un droit de surveillance.

KAINSK, v. forte de la Sibérie, gvt de Tomsk, sur la grande route d'Omsk à Tobolsk; 5,212 hab. Bâtie pour contenir les Kalmouks et les Kirghiz. Comm. de fourrures.

KAIOR, État du Sénégal. (*V.* CAYOR.)

KAIOUK ou **GAIOU-KHAN,** 3e grand-khan des Mongols, petit-fils de Gengis-Khan et fils d'Octaï, né en 1205, m. en 1248, succéda, après un assez long séjour en Hongrie, à son père, 1246. Il continua avec succès la guerre contre la Chine, força le roi de Corée à payer tribut, et se montra tolérant envers les chrétiens. Mais il ne put résister à la douleur que lui causa la mort de sa mère, et mourut à l'âge 43 ans.

KAIR-EDDYN. *V.* BARBEROUSSE.

KAIRA, v. de l'Hindoustan anglais (Bombay), ch.-l. d'un district de même nom; 12,681 hab. Sup. du district : 4,043 kil. carr.; 782,733 hab.

KAIROAN ou **KAIRWAN,** anc. *Vicus Augusti,* v. de la Tunisie, occupée par les Français depuis 1881; par 35° 36' lat. N., et 7° 37' long. E.; 10,000 hab. Ville forte dans l'intérieur des terres, fondée par les Arabes en 674, et première capitale des musulmans en Afrique. C'est encore auj. pour eux une ville sainte. Un chemin de fer à traction de chevaux la réunit à Soussa. Belles mosquées. Commerce de dattes, peaux de bœufs et de chèvres; fabr. de maroquin jaune. — Kairoan fut la capitale des Aglabites, 789-909, des Fatimites, 909-972, des Zeïrites, 972-1150, puis des Almohades, et passa, au XIIIe siècle, sous la domination des princes de Tunis.

KAISAKS. *V.* KIRGHIZ.

KAISARIÈH, anc. *Mazaca,* puis, sous Tibère, *Cæsarea,* v. de la Turquie d'Asie, au centre, près du mont Ardjich, et sur le Kara-sou, affluent du Kizil-Ermak, avec un pont bâti par Sélim; dans la prov. d'Angora; 64,000 hab. (elle en avait 400,000, quand elle fut prise et pillée par Sapor). Métropolitain grec; collège grec. Vastes bazars. Comm. de coton; fabr. de maroquin jaune, d'étoffes de soie et de coton. Ruines de 2 châteaux, l'un turc, l'autre génois.

KAISARIÈH, anc. *Cæsarea Palestinæ,* v. de la Turquie d'Asie (Syrie), sur la Méditerranée. Son nom lui fut donné par Hérode en l'honneur d'Auguste. Elle est en ruines.

KAISER, *empereur* en allemand, dérivé du latin *Cæsar :* KAISERstadt, ville impériale.

KAISERSBERG, v. d'Alsace-Lorraine (cercle de Ribeauvillé), à 10 kil. N.-O. de Colmar, sur le Weiss; 3,000 hab. Vins estimés. Filatures de laine, coton, chanvre; tanneries, blanchisseries, distilleries de kirsch. Ruines d'un château fort. Fondée par l'empereur Frédéric Barberousse, qui la fit ville libre et impériale; cédée à la France en 1648, à l'Allemagne en 1871.

KAISERSLAUTERN, *Cæsarea-Lutra,* v. forte de la Bavière rhénane, 50 kil. N.-O. de Spire sur le mont Haard, près d'un lac formé par la Lauter; 26,323 hab. Elle domine la route des Vosges à Mayence et à Landau. École latine; école d'agriculture; mines de fer; manufactures d'indiennes et de bas; papeteries, tanneries. Prison bâtie sur l'emplacement d'un palais de Frédéric Barberousse. Défaite du général Hoche par le duc de Brunswick, les 28-30 nov. 1793. Les Français y battirent les Prussiens, les 22 mai, 15 juillet et 20 septembre 1794. De 1795 à 1814, elle fut le ch.-l. d'un arr. du dép. du Mont-Tonnerre.

KAISERSMARKT. *V.* KÆSMARKT.

KAISERSTÜHL, anc. *Forum Tiberii,* v. de Suisse (Argovie), sur le Rhin; 400 hab., catholiques. Ruines et antiquités romaines.

KAISERSTÜHL, mont d'Allemagne (grand-duché de Bade); 2 kil. et demi de tour; entièrement isolé; traces volcaniques; bons vins et beaucoup de fruits. Le Kaiserstühl proprement dit est un petit plateau, rendez-vous de chasse de Rodolphe de Habsbourg, quand il était campé à Vieux-Brisach.

KAISERSWERTH, v. du roy. de Prusse, Province rhénane, près de la rive dr. du Rhin, à 9 kil. N.-O. de Dusseldorf; 2,366 hab. Fabr. de rubans de soie et de velours, de tabac, et de vases de porcelaine. Le pasteur Fliedner y a fondé, en 1836, un pénitencier, un hospice pour les aliénés, une maison d'orphelins, une salle d'asile, un hôpital, une école normale pour les diaconesses. Quelques ruines d'un château bâti par Pépin d'Héristal.

KAKHETI, pays de la Russie d'Europe (Lieutenance gén. du Caucase), dans l'anc. Géorgie, 200 kil. sur 100; 90,000 hab.; v. princ. : Thélavi et Sinak. Sol fertile en céréales, fruits, vins, garance. — Il appartient, depuis 1820, aux Russes, et fait partie du gvt de Tiflis.

KAKIG Ier, roi d'Arménie, de la dynastie des Bagratides, 989-1019, succéda à son frère Sempad II. L'armée se révolta contre lui. Une femme prétendant que Sempad était vivant dans son tombeau, Kakig montra son cadavre à l'armée, délivra l'Arménie de ses ennemis, et se consacra tout entier à sa prospérité. Il embellit Ani, éleva une magnifique église en l'honneur de St Grégoire l'Illuminateur, tandis que la reine achevait la cathédrale commencée par Sempad II. C—A.

KAKIG II, dernier roi Bagratide, succéda à son oncle Jean, à l'âge de 16 ans, 1042. Quoique plein de courage et de fermeté, il ne put délivrer l'Arménie de ses ennemis, à cause des dissensions de ses satrapes, qui demandèrent à l'empereur grec, Constantin Monomaque, d'exiger la cession d'Ani. Sur son refus, le roi fut appelé à Constantinople, et emprisonné. Constantin s'étant rendu maître de la ville par la trahison des satrapes, Kakig put se retirer à Bizou (Asie Mineure), où il fut assassiné après 35 ans d'exil, 1080. La dynastie des Bagratides avait duré 221 ans, 859-1080. C—A.

KAKONDI, v. de la Sénégambie, chez les Nalous, à 280 kil. N. de la Sierra-Leone.

KAKONGO. *V.* CACONGO.

KAKORO, riv. de Sénégambie, dans le Fouladou, affluent au Sénégal. Cours de 400 kil.

KALABAR. *V.* CALABAR.

KALAFAT, v. du roy. de Roumanie (Valachie), sur la rive g. du Danube, en face de Widdin; 6,000 hab. En 1854, Omer-Pacha la fortifia pour arrêter les Russes sur la route de Serbie. Les Russes l'ont occupée en 1877.

KALAHARI (DÉSERT DE), partie de l'Afrique australe, entre le fleuve Orange au S., le lac Ngami au N., les rivières Limpopo et Malopo à l'E., et Nosob à l'O. Il est habité par 2 peuples qui se rattachent aux Hottentots et aux Betjouanas : les *Backwains,* chasseurs nomades; et les *Bakalahari,* qui cultivent la terre et élèvent des troupeaux. C. P.

KALAMAI ou **KALAMATA.** *V.* CALAMATA.

KALARASCH, v. du roy. de Roumanie (Valachie), appelée aussi Likorescht; ch.-l. du district de Jalomnitza; 3,575 hab.

KALAVRYTA. *V.* CALAVRYTA.

KALB (JEAN, BARON DE), né près de Nuremberg en 1732, m. en 1780, prit du service en France, où il devint brigadier, et fut chargé par le duc de Choiseul d'une mission en Amérique. Plus tard, il se lia avec Franklin, et accepta, avec d'autres officiers, des brevets dans l'armée américaine. Il partit avec La Fayette en 1777, fut nommé major-général, et se rangea sous les ordres de Gates, général de l'armée du Sud, dont tout son courage ne fit que retarder la défaite à Clermont par lord Cornwallis. Blessé pendant l'action, il succomba peu après. Le Congrès américain lui fit élever un monument à Annapolis.

KALBE, v. du roy. de Prusse, Saxe, sur la Saale; 11,100 hab. Fabr. importante de lainages.

KALCKREUTH (FRÉDÉRIC-ADOLPHE, COMTE DE), né à

Eisleben en 1737, m. en 1818, entra au service dans les gardes-du-corps prussiens en 1751, gagna tous les grades jusqu'à celui de général dans la guerre de Sept ans, dirigea le siège de Mayence en 1793, contribua au succès remporté à Kaiserslautern par Mœllendorf sur le général Hoche, fut nommé, en 1806, gouverneur de Dantzig, qu'il défendit, l'année suivante, contre le maréchal Lefebvre, obtint des conditions honorables, fut un des signataires de la paix de Tilsitt, et, dans ses dernières années, reçut le gouvernement de Berlin. Kalckreuth mérita par son humanité et sa courtoisie les éloges des généraux français. B.

KALDEN, vge du roy. de Prusse, Hesse-Nassau, à 10 kil. de Cassel; 1,000 hab. Château de *Wilhelmsthal*, bâti au XVIIIe siècle. Victoire de Ferdinand de Brunswick sur les Français, le 24 juin 1762.

KALED. *V.* KHALED.

KALENBERG, anc. principauté, auj. dépendance du roy. de Prusse, dans la prov. de Hanovre; entre les principautés de Lunebourg et de Hildesheim, le duché de Brunswick, la principauté de Lippe-Detmold, la prov. de Hesse-Nassau, la principauté de Schaumbourg-Lippe, et le comté de Hoya. Superf., 2,420 kil. carr.; pop., 180,000 hab. Pays sablonneux; marais et bruyères. On en tire de la houille, du plâtre, de la chaux et de la brique. Peu d'industrie. Il est arrosé par le Wéser au S.-O. et la Leine au N.-O. — La principauté tira son nom du château de Kalenberg, situé à 20 kil. S.-E. de Hanovre. Au moyen âge, elle faisait partie du duché de Lunebourg; de 1473 à 1634, elle appartint à la maison de Brunswick-Wolffenbüttel, échut de nouveau à la maison de Lunebourg, en 1688 à la maison de Celle, et, après l'extinction de la ligne mâle de cette dernière, 1704, à l'électeur Ernest-Auguste de Hanovre. Réunie à la Prusse en 1866.

KALGOUEV, île de la Russie d'Europe (Arkhangel), dans l'océan Glacial arctique, par 68° 44'-69° 27' lat. N., et 45° 50'-46° 20' long. E.; 90 kil. sur 60. Habitée par des Samoyèdes, qui font commerce de duvet, de plumes, de peaux de cygnes, d'oies salées, de peaux de renards.

KALI, déesse de la destruction chez les Indiens brahmanistes. Elle était particulièrement adorée par les *Thugs*, ou sectaires étrangleurs.

KALI, riv. de l'Hindoustan, naît dans l'Himalaya, arrose le Népaul et le district d'Oude, et se jette dans la Gograh, affluent du Gange. Cours de 450 kil.

KALIANI, v. de l'Hindoustan anglais, présidence de Bombay, sur la rive g. de l'Houlas.

KALIB-TCHELEBI. *V.* HADJI-KHALFA.

KALICH. *V.* KALISCH.

KALIDAÇA ou **CALIDAÇA**, poète indien, auteur du drame admirable intitulé : *la Reconnaissance de Sakountala, ou l'anneau fatal*, trad. en franç. par Chézy, avec le texte sanscrit, Paris, 1830, et de plusieurs poèmes, vivait à la cour brillante de Vikramaditya, vers 56 av. J.-C. Il fut, par conséquent, contemporain de Virgile et d'Horace. La tendresse des sentiments et la puissance de l'invention lui assurent un rang des plus élevés parmi les poètes de tous les pays. On peut juger de l'attrait de ses descriptions par le charmant drame de *Vikrama et Urvasi*, par le poème des *Saisons*, et par *le Nuage messager* (Meghadouta), où il a peint les transports qu'excite, après une longue sécheresse, le premier nuage qui annonce la saison des pluies.

KALIFES. *V.* KHALIFES.

KALIL-ASCHRAF, sultan d'Égypte, 1290-93, succéda à son père Kélaoun, saccagea Damas, et soumit presque toute la Syrie. Il périt assassiné.

KALIL-PACHA, grand-visir d'Amurat II, s'éleva des derniers rangs de l'armée au commandement suprême, et gagna sur les Hongrois, 1444, la bataille de Varna, où périt leur roi Ladislas. Sous Mahomet II, il contribua à la prise de Constantinople, 1453, puis fut éloigné des affaires, et mourut dans l'obscurité.

KALIOUGA, c.-à-d. *âge noir, âge de fer*, ère des Hindous marquant le commencement de leur histoire authentique, et que l'on rapporte à l'an 301 av. J.-C.

KALISCH ou **KALISZ**, v. de la Russie d'Europe (Pologne), ch.-l. de l'ex-woiwodie et auj. du gvt de ce nom; 20,220 hab., dont beaucoup de juifs; sur la rive dr. de la Prosna. Murs et tours; églises et monastères en pierre; maisons en bois. Bibliothèque, collections scientifiques; son ancien collège de jésuites était célèbre. Fabr. de lainages, toiles; cordonnerie, ganterie. En 1706, les Russes y battirent les Suédois. En déc. 1813, le roi de Prusse et le tzar y signèrent un traité d'alliance contre Napoléon. — L'ex-woiwodie de Kalisch, d'abord enclavée dans le gvt de Varsovie, a formé, en 1867, un gvt particulier, arrosé par la Wartha. Superf., 11,373 kil. carr.; pop., 765,403 hab.

KALKA (LA). *V.* KHALKA.

KALKAR, v. des États prussiens. (*V.* CALCAR.)

KALKAS (LES). *V.* KHALKAS.

KALKBRENNER (CHRISTIAN), compositeur de musique, né en 1755 à Munden (Hanovre), m. en 1806, fut attaché à la reine de Prusse, puis au prince Henri, frère de Frédéric II, vint à Paris en 1799, et obtint une place de chant à l'Opéra. Il a laissé quelques opéras (*la Veuve du Malabar, Olympie, Saül*, etc.), des œuvres instrumentales, etc.

On a de lui une *Histoire de la musique*, 1801, 2 vol., et l'édit. du *Traité d'harmonie et de composition* de Richter.

KALKBRENNER (FRÉDÉRIC), pianiste et compositeur, fils du précédent, né à Berlin en 1784, enlevé par le choléra à Paris en 1849, eut pour maîtres Catel, Haydn et Clementi. Il se livra à l'enseignement en Angleterre et en France : son école est le dernier développement de celle de Clementi; il interdit tout effort musculaire des bras, et se renferme dans l'action libre et indépendante des doigts. Kalkbrenner a publié 187 œuvres pour le piano. On estime sa *Méthode de piano*, et son *Traité de composition pour les pianistes*.

KALLINGER, v. de l'Hindoustan anglais (prov. Nord-Ouest), sur une montagne. Sa forteresse et ses fortifications, prises par les Anglais en 1813, ont été détruites en 1820.

KALLUNDBORG, v. et port de Danemark, sur la côte O. de l'île de Seeland; 3,167 hab. Commerce de grains et bestiaux. Le château, construit autrefois contre les pirates, devint ensuite prison d'État; Albert, roi de Suède, et Christian II y furent enfermés; il fut ruiné en 1658 par les Suédois.

KALMAR, v. de Suède. (*V.* CALMAR.)

KALMINA, v. de Guinée. (*V.* CALMINA.)

KALMOUKS ou **KALIMIKS**, peuple de race mongole, habitant l'Asie et l'Europe orientale, et divisé en 4 hordes principales : 1° les *Khokhots*, au nombre de 40,000 familles, qui sont dans le pays du Khou-khou-noor et le Tibet oriental; 2° les *Dzoungares*, formant 20 à 30,000 familles qui habitent la Dzoungarie (*V. ce mot*); 3° les *Torgouts*, tribu primitive de la Dzoungarie, tributaire des Russes depuis 1616, établie en 1662 entre le Don et le Volga, et de retour en Dzoungarie depuis 1771 par suite des vexations des agents de la Russie; 4° les *Derbets, Durbets* ou *Tchoros*, qui allèrent de la Dzoungarie sur le Tobol supérieur en 1621, y devinrent vassaux de la Russie, et sont établis, depuis le XVIIIe siècle, au nombre de 15,000 familles, dans la steppe qui est entre le Don et le Volga. Les Kalmouks sont petits, maigres, laids, ont la figure plate, les yeux étroits, le nez comprimé, les pommettes saillantes, les lèvres épaisses, la barbe rare, le teint brun. Ils sont paresseux, sales, mais intelligents, rusés, de mœurs douces et hospitalières, et possèdent une vue extraordinairement perçante, une mémoire prodigieuse. Ils vivent sous la tente, se livrent à la chasse, à la pêche, à l'élève des chevaux et des moutons, excellent dans la préparation des peaux d'agneau, et professent le bouddhisme ou le chamanisme. B.

KALOCSA, v. de Hongrie. (*V.* COLOCSA.)

KALOUGA, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gvt de même nom, sur la rive g. de l'Oka; 39,816 hab.; évêché russe, tribunaux. Gymnase, école pour les enfants nobles pauvres, hospice d'enfants trouvés, maison de correction, théâtre. École *d'art forestier*, tanneries, préparation de soies de porcs. Fabr. de toile à voiles, draps, chapeaux, papier de tenture, huile, savon, poterie; filatures, brasseries, raffineries de sucre, tuileries. Comm. de blé, lin, miel, peaux, cuirs, etc. — Le gvt de Kalouga, détaché en 1776 de celui de Moscou, a 30,929 kil. carr., et 1,132,069 hab. Sol boisé, sablonneux, mais bien arrosé, assez fertile en plantes oléagineuses et en céréales. Mines de fer. Industrie des toiles, rubans de soie, papeteries, savons, huiles, etc.

KALPI, v. forte de l'Hindoustan angl. (prov. Nord-Ouest), près de la rive dr. de la Djoumnah. Comm. important de coton. Les Anglais y battirent les Mahrattes en 1765, elle leur a été cédée par le roi du Holkar en 1806; 15,571 habitants.

KALSI, en angl. *Kalses*, v. de l'Hindoustan anglais (Pendjab), au confluent de la Djoumnah et de la Tonse. Commerce actif avec le Pendjab et le Ghéroual.

KALW, v. du roy. de Wurtemberg, sur la Nagold; 4,642 hab. Fabr. de draps, lainages, bonneterie, mercerie, colle forte. Filatures de laine et de coton, tanneries, maroquineries, teintureries. Comm. de bois. Restes d'un château des comtes de Kalw.

KAM, prov. du Tibet, entre le pays du Khou-khou-noor au N., l'Ouéi à l'O., la Chine et l'empire birman au S.; ch-l. Bathang. Sol montueux; mines d'argent, cuivre, fer, plomb.

KAMA, riv. de la Russie d'Europe, naît dans les monts Oural, au N.-E. de Glasoff (Viatka), coule à l'E., puis au S., à travers les gouvernements de Viatka, Perm, Orenbourg et Kazan, reçoit la Biélaïa, et se jette dans le Volga, rive g. à 65 kil. au-dessous de Kazan. Cours de 1,600 kil., presque entièrement navigable.

KAMA ou KAMADÉVA, dieu de l'amour chez les Hindous. On le représente monté sur un perroquet; il a un arc fait de canne à sucre; ses flèches sont des fleurs.

KAMAR (**DJEBEL-EL-**). *V.* DJEBEL-EL-KAMAR.

KAMEH ou **KASCHGAR**, riv. de l'Asie centrale, naît dans les monts Bolor, arrose le Kaféristan, et se jette dans le Kaboul, au S.-E. de Djelalabad. Cours de 450 kil.

KAMEL, botaniste. (*V.* CAMELLI.)

KAMENETZ, v. de la Russie d'Europe. (*V.* KAMINIEC.)

KAMENOÏ-OSTROW, petite île de la Russie d'Europe, à l'embouchure de la Néva, communiquant par un pont avec Saint-Pétersbourg. Beau palais d'Alexandre Ier.

KAMENSKOÏ, v. de la Russie d'Europe (Perm); 2,500 hab. Mines de fer appartenant à la couronne.

KAMENZ, v. du roy. de Saxe, cercle de Bautzen, sur la rive g. de l'Elster-Noir; 6,784 hab. Fabr. de draps et toiles. Presque détruite par un incendie en 1842. Patrie de Lessing.

KAMÉRA, État d'Afrique. (*V.* GADIAGA.)

KAMIESCH (BAIE DE), c.-à-d. baie des *Roseaux*, baie formée par la mer Noire sur la côte de Crimée, près et au S. de Sébastopol. Station de la flotte française pendant la campagne de 1855; protégée par des fortifications.

KAMIN, v. de Prusse. (*V.* CAMIN.)

KAMINIEC-PODOLSKI ou **KAMENETZ**, v. forte de la Russie d'Europe, ch.-l. du gvt de Podolie; 22,611 hab. Évêché russe uni à celui de Braclaw; évêché catholique. Belle cathédrale catholique de Saint-Pierre et Saint-Paul. Comm. de pelleteries. — Fondée au XVIe siècle, cette ville servit longtemps de boulevard à la Pologne contre la Turquie. Prise par les Turcs en 1672, elle fut restituée à la paix de Carlowitz, 1699.

KAMIS, demi-dieux ou héros déifiés, les plus anciens objets du culte des Japonais. Leurs temples, simples chapelles sans décorations, se nomment *Miaos* (demeure des âmes). Leur culte est pratiqué par les sectateurs du Sinto. (*V.* JAPON.)

KAMNITZ (**BŒHMISCH-**), v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la Kamnitz; 2,206 hab. Fabr. d'indiennes, blanchisseries, verreries, bonneterie.

KAMPEN (NICOLAS-GODEFROY **VAN**), historien hollandais, né à Harlem en 1776, m. en 1839, fut nommé professeur de langue et de littérature allemandes à l'Université de Leyde en 1816, et professeur de littérature et d'histoire nationale à l'Athénée d'Amsterdam en 1829.

On a de lui : *Tableau des événements qui se sont passés en Europe depuis la paix d'Amiens jusqu'à celle de Paris*, Leyde, 1814, 2 vol.; *Histoire de la domination française en Europe*, ibid., 1815-23, 8 vol.; *Histoire de la littérature et des sciences dans les Pays-Bas*, La Haye, 1821-26, 3 vol.; *Histoire des croisades*, Harlem, 1822-26, 4 vol.; *Histoire des Hollandais hors de l'Europe*, ibid., 1831-33, 3 vol.; *Histoire des Pays-Bas*, Hambourg, 1831-33, 2 vol.; *Histoire de la paix européenne depuis quinze ans*, Harlem, 1832, 2 vol., etc.

KAMPEN, v. du roy. de Hollande (Over-Yssel), sur l'Over-Yssel, près de son embouch. dans le Zuyderzée; 16,802 hab. Construction de navires; fours à chaux. — Fondée en 1286, ville libre de l'empire et ville hanséatique, elle fut réunie aux Provinces-Unies en 1578; elle a perdu son commerce par suite de l'ensablement de l'Yssel.

KAMROUP, région de l'Inde; 220 kil. sur 100; ch.-l. Gwahatee ou Gohati. Autref. État indépendant, auj. aux Anglais; au centre de l'Assam.

KAMTCHADALES, peuple indigène du Kamtchatka méridional, au nombre d'environ 4,000 individus. Leurs traits rappellent la race mongole, ou mieux la race jaune polaire. Laids et malpropres, ils ne manquent ni d'intelligence, ni d'adresse. Ils ont des habitudes sédentaires, bien qu'ils ne vivent que de chasse et de pêche; ils payent aux Russes un tribut de fourrures.

KAMTCHATKA, riv. de la Russie d'Asie, traverse du S. au N. la péninsule de même nom, et se jette, après un cours de 560 kil., dans la *mer de Kamtchatka* ou *de Béring*, formée par le Grand-Océan, entre le Kamtchatka à l'O., l'Amérique à l'E., et les îles Aléoutiennes au S.

KAMTCHATKA, grande péninsule de la Sibérie orientale, au N.-E. de l'Asie, entre la mer d'Okhotsk à l'O., celle de Béring à l'E., et le pays des Tchouktchis au N.; par 51°-63° lat. N., et 152° 50'-171° long. E. Superf. évaluée à 1,223,000 kil. carr.; 1,350 kil. de long. sur 150 à 400 de large.; pop., 8,000 hab., Kamtchadales, Koriaks et Russes. Ch.-l. Pétropaulowsk ou Avatscha. Climat froid; vents très âpres et épais brouillards. Côtes généralement hérissées de falaises, surtout à l'E. Sol preque stérile, sillonné par des montagnes volcaniques; le Klioutchevskoï atteint 4,804 m. de hauteur. Végétation chétive; forêts de sapins, peupliers, cèdres, saules, genévriers. Il y a peu d'animaux domestiques, mais beaucoup d'animaux à fourrures : ours, lynx, renards, loutres, castors, rennes, martres, zibelines, etc. On exporte environ 30,000 fourrures par an. Pêche abondante. — Le Kamtchatka fut inconnu aux Russes jusqu'en 1690; ils le soumirent en 1706. L'agriculture n'y a été introduite qu'en 1810, et n'a encore donné que peu de résultats pour les céréales. Après avoir fait partie du gvt d'Irkoutsk, il forme auj. une des divisions de la province du littoral. B.

KAMYSCHIN, v. de la Russie d'Europe, gvt de Saratov, sur la rive dr. du Volga; 15,698 hab.

KANAGAWA ou **KANAZAWA**, v. du Japon, prov. de Kaga, ouverte aux étrangers dès 1858, dans la baie de Tokio, à 30 kil. S.-O. de cette cap.; 107,624 hab. Port sûr, abrité par les montagnes de Hakowi. Un peu au S. se trouve Yokohama. (*V. ce mot.*) C. P.

KANARA, anc. prov. de l'Hindoustan (Dekkan méridional), sur la côte O., comprise auj. dans la présidence anglaise de Madras; par 12° 5'-15° 30' lat. N., et 71° 50'-73° 25' long. E.; entre le territoire de Goa et le Bedjapour anglais au N., le Maïssour à l'E., le Malabar au S., et la mer d'Oman à l'O. Superf., 10,106 kil. carr.; 400 kil. de long sur 100 de large; pop., 913,362 hab. Ch.-l. Mangalore. Sol traversé par les Ghâts occidentales, bien arrosé, fertile en riz, canne à sucre, poivre, bétel, cardamome, bois de sandal et de teck, coton, tabac. Élève de moutons. Salines sur les côtes. — Le Kanara, conquis par Haider-Ali en 1767, fut cédé aux Anglais en 1799.

KAND, *royaume, forteresse* en sanscrit; terminaison commune à plusieurs noms boukhares : TaschKAND, bourg des pierres; SamarKAND, KhoKAND, etc.

KANDAHAR, anc. *Alexandrie du Caucase* ou *Alexandrie d'Arachosie* (?), autref. *Gandhara*, et quelque temps *Nadir-Abad*, v. de l'Afghanistan; ch.-l. de la prov. de son nom, à 300 kil. S.-O. de Kaboul, entre l'Ourghandab, affl. de l'Helmend, et le Tarnak, au centre du pays des Douranis; par 32° 20' lat. N. et 64° long. E.; 100,000 hab. Elle fut la capitale de l'Afghanistan de 1747 à 1774. On y voit le tombeau d'Ahmed-Chah. Près de là sont les ruines d'une autre Kandahar, qui fut détruite par Nadir. — Occupée en 1839 par les Anglais, qui firent sauter ses fortifications en 1842. Ils l'ont occupée de nouveau en 1879.

KANDAHAR, prov. de l'Afghanistan, entre le royaume d'Hérat au N., la prov. de Kaboul au N.-E., celle de Siwistan au S.-E., le Béloutchistan au S., le Ségestan au S.-O., et la prov. de Ferrah à l'O. Ch.-l. Kandahar.

KANDEISCH, anc. prov. de l'Hindoustan (Dekkan septentrional), au N.-O., comprise auj. dans la présidence anglaise de Bombay; 26,319 kil. carr.; 1,028,642 hab. Ch.-l. Nandode. Sol traversé par les Ghâts, arrosé par la Nerbuddah et le Tapti, boisé et fertile, mais mal cultivé. — Gouverné au XVe siècle par des princes afghans, le Kandéisch passa sous la domination du Grand-Mogol, puis sous celle des Mahrattes; en 1818, les Anglais en enlevèrent la plus grande partie au souverain d'Holkar; le reste est au royaume de Sindhya.

KANDJAM, anc. nom du COIMBETOUR.

KANDOUZ, v. du Turkestan. (*V.* KOUNDOUZ.)

KANDSAG, v. de Russie. (*V.* IÉLISAVETPOL.)

KANDY, v. de l'île de Ceylan. (*V.* CANDY.)

KANE (ÉLISAH-KENT), voyageur américain, né à Philadelphie en 1822, m. en 1857, fut attaché comme médecin à l'ambassade de Chine, et visita les Philippines, Ceylan, les Indes orientales. Puis, dans un but purement scientifique, il explora l'Égypte et l'Afrique australe. En 1846, lors de la guerre entre les États-Unis et le Mexique, il releva le littoral de ce dernier pays par des opérations géodésiques. En 1850, il fit partie d'une expédition qui allait, aux frais du négociant Grinnell, à la recherche de John Franklin (*V. ce nom*); ses observations de météorologie et de physique furent consignées dans la relation de ce voyage. En 1853-55, il dirigea une expédition nouvelle, qui avait pour objet l'exploration de la mer Polaire : il visita, sur la côte du Groënland, les bords de la baie de Fiskernaes; s'enfonçant dans le détroit de Smith jusqu'au delà du 80e degré de lat. N., il découvrit une baie à laquelle est resté le nom de *Peabody*, Anglais qui l'avait accompagné, ainsi que la *terre de Grinnell*, séparée de la terre Washington par le canal *Kennedy*, et arriva dans un vaste bassin ouvert qu'on a appelé à tort *mer libre de Kane*; la terre Washington fut explorée en traîneau jusqu'au cap *Indépendance* et à la baie *Constitution*, et le nom de *Parry* fut appliqué à un groupe de hauteurs que l'on ne put atteindre. Le récit de cette expédition a été publié sous le titre d'*Arctic Explorations*, Philadelphie, 1856, 2 vol.

KANEM, contrée de l'Afrique centrale, sur les limites du Soudan et du Sahara, au N. du lac Tchad, entre 14°-16° lat. N., et 11°-12° long. E. A l'exception de quelques collines, le pays offre un mélange de marais et de terres fertiles où règne la plus luxuriante végétation; quelques vallées profondes sont imprégnées de natron, ou présentent des lacs d'eau saumâtre. La population est mélangée de Tibbous, de nègres et d'Arabes. La cap. est *Mâo*, où réside un khalifat, tour à tour tributaire du Ouaday et du Bornou, qui se disputent ce pays. C. P.

KANETI, lieu du Turkestan, sur la route de Boukhara à Khokand. Victoire d'Abdallah-Sahen-Kéran, khan de Boukhara, sur les khans de Tachkend, du Turkestan et du Kaptchak, en 1569.

KANEV, v. de la Russie d'Europe, gvt de Kiev, sur le Dniéper; 7,418 hab. Autref. place forte, prise par Batou-Khan en 1239. Catherine II y eut une entrevue avec le roi de Pologne Stanislas-Auguste, en 1782.

KANG-HI ou **KHANG-HI**, empereur de la Chine, né en 1653, m. en 1722, succéda à son père Choun-Tchi, à l'âge de 8 ans, mais ne commença à régner par lui-même qu'en 1666. Sous son règne, un des plus longs et des plus glorieux de l'Empire, eurent lieu quelques invasions des Mongols, qui furent repoussées avec succès. Il encouragea les sciences et les arts, qu'il cultivait lui-même, protégea les missionnaires jésuites, visita leur église, et autorisa l'exercice de la religion chrétienne, 1592. Kang-hi a composé un grand nombre d'ouvrages, entre autres, des *Maximes pour le gouvernement des États*, et des *Instructions morales pour son fils*.

KANGHRI, v. d'Anatolie. (*V.* Kiangari.)

KANGOUROUS (Ile des), en anglais *Kanguroo*, île de Mélanésie, sur la côte S. de l'Australie, où elle ferme le golfe de Saint-Vincent, par 35° 43' lat. S., et 135° 38' long. E.; 4,750 kil. carr. Découverte en 1802 par Flinders, qui lui donna le nom qu'elle porte, à cause des nombreux kangourous que son équipage y tua. Visitée par l'amiral Baudin en 1803.

KANGRAH ou **NAGORKOTE**, v. de l'Hindoustan anglais, dans le gvt du Pendjab, sur une montagne, près de Ravi; 4,338 hab. Citadelle.

KANISA (**ALT-** ou **UNGRISCH-**), v. de Hongrie (Bacs), sur la riv. dr. de la Theiss; 12,594 hab. Gymnase de piaristes.

KANISA (**NAGY-**), v. de Hongrie (Szalad), sur la Kanisa; 8,500 hab. Gymnase de piaristes. Importantes foires de bestiaux.

KANITZ, v. de Moravie. (*V.* Kaunitz.)

KAN-KIANG, riv. de Chine, naît dans le S. de la prov. de Kian-si, coule à l'E., puis au N., et se jette dans le lac Poyang. Cours de 600 kil.

KANO ou **GHANAT**, v. du Soudan, cap. du pays de Haoussa, à 150 kil. S.-E. de Cachena; par 12° lat. N., et 7° long. E.; 60,000 hab., la moitié esclaves; 20 kil. de tour. La ville a 15 portes et contient des champs, des marais et des jardins; un quart est bâti de maisons d'argile. Fabr. de tissus de coton, sandales, portefeuilles, armes blanches, etc., tanneries. Comm. de coton, blé, sarrasin, noix de gourrou.

KANOBIN. *V.* Canubin.

KANODJE ou **CANOUGE**, *Calinapaxa* de Pline? v. de l'Hindoustan ang. (prov. Nord-Ouest), sur le Cally-Neddy, et près du Gange, avec lequel elle communique par un canal. Jadis une des places les plus florissantes de l'Inde, elle se soumit en 1018 à Mahmoud le Ghaznévide, après la mort duquel les radjahs du Delhi la saccagèrent. Elle fut encore dévastée par les Mahrattes en 1761; 17,093 hab.

KANSA. *V.* Krichna.

KANSAS, riv. des États-Unis (Kansas), affl. dr. du Missouri, sort des plateaux entre l'Arkansas et la Platte, et se forme du Smoky-Hill et du Republican-Fork. Cours de 600 kil.

KANSAS, un des États-Unis de l'Amérique septentrionale, entre le Nebraska au N., le Missouri à l'E., le Territ. indien au S., et le Colorado à l'O.; arrosé par les deux branches du Kansas et de l'Arkansas. Le pays, surtout à l'O., est en grande partie habité par des Indiens nomades, entre autres les Miamis, les Osages. On y voit de vastes savanes et des forêts. Climat froid au S.-O., doux à l'E. — Le Kansas, découvert en 1719 par le Français Dustine, faisait partie du territ. cédé en 1803 par la France aux États-Unis. Détaché plus tard du Territoire indien, il a été érigé en territ. spécial en 1854, et en État en 1861. Ch.-l. Topeka. Superf. 212,578 kil. carr.; pop. 996,096 hab. Le pouvoir exécutif est confié à un gouverneur et à un lieutenant-gouverneur élus par le peuple pour 2 ans. La législature est composée d'un Sénat de 33 membres élus pour 2 ans, et d'une Chambre des représentants de 107 membres élus annuellement. Le Kansas nomme au congrès de Washington par 2 sénateurs et 3 représentants.

KANSOU ou **GAURI**, sultan d'Égypte, l'avant-dernier des Mameluks-Bordjites, 1501-1516, d'abord esclave, fut élevé au pouvoir à l'âge de 60 ans. Attaqué par Sélim Ier, sultan des Turcs-Ottomans, il perdit la bataille et la vie à Mardj-Dabek, près d'Alep.

KAN-SOU, une des 18 provinces de la Chine propre, au N.-O., entre la Mongolie au N., le Khou-Khou-noor à l'O. les prov. de Szu-tchouan au S. et de Chen-si à l'E.; 19,512,900 hab. Ch.-l. Lan-tchéou. Sol peu fertile, arrosé du S.-O. au N.-E. par le Hoang-ho. Mines d'or et de mercure; carrières de marbre, salines; superf. 674,923 kil. carr.

KANNSTADT ou **CANNSTADT**, v. du roy. de Wurtemberg, sur le Neckar, à 4 kil. N.-E. de Stuttgard; 16,205 hab. Eaux minérales très fréquentées. Fabr. de drap, cotons, tabac; teintureries en rouge d'Andrinople. Riche entrepôt de commerce; port franc à l'origine de la navigation du Neckar. Bifurcation des chemins de fer de Stuttgard à Ulm et de Stuttgard à Ratisbonne et à Nuremberg. Victoire de Moreau sur l'archiduc Charles, en 1796.

KANT (Emmanuel), fondateur de la philosophie allemande, né à Kœnigsberg en 1724, m. en 1804, fit ses études et professa dans la même ville, où il passa toute sa vie, sans s'en être éloigné de plus de quelques milles. Sa longue carrière, qui fut celle d'un philosophe uniquement occupé de ses idées et de ses travaux, ne présente aucun événement digne d'être remarqué. Il était d'un caractère honorable, de mœurs sévères, et poussait la régularité dans l'emploi de son temps jusqu'à une ponctualité mathématique. Son système par lequel il changea la face de la philosophie, et qui exerça une si profonde influence sur l'esprit de son siècle, s'appelle *Philosophie critique* ou *Idéalisme subjectif*. La philosophie était partagée alors entre le dogmatisme et le scepticisme, le dogmatisme de Wolff et le scepticisme de Hume, issu du sensualisme de Locke et de Condillac. Kant, qui n'admettait ni l'une ni l'autre de ces doctrines, entreprit de faire la critique de la raison humaine, de marquer ses bornes et son étendue, de mesurer sa portée. De là son système, qui se partage en 3 critiques, et est représenté surtout par 3 ouvrages : 1° *la Critique de la raison pure*; 2° *la Critique de la raison pratique*; 3° *la Critique du jugement*. Tous ses autres écrits philosophiques viennent se ranger autour de ceux-là, les préparent, les développent et les complètent. — I. *Critique de la raison pure*. Kant procède d'abord à la critique de la raison pure, comme étant la faculté la plus haute de l'esprit, la faculté des *idées*. Il l'étudie dans ses rapports avec la *sensibilité*, à laquelle elle fournit les deux conceptions pures de l'*espace* et du *temps*. Il distingue ces deux notions, les sépare de tout élément empirique ou sensible; il reconnaît leurs caractères et assigne leur rôle. Ce sont les conditions de la connaissance sensible, mais de pures formes de notre esprit. A cette première partie, qu'il appelle *Esthétique transcendantale*, succède la *Logique transcendantale*. Là il soumet à l'analyse les idées ou les *concepts* de la raison qui accompagnent nos jugements, et renouvelle le travail d'Aristote sur les *catégories*. Les formes générales du jugement répondent aux 5 catégories de *quantité*, de *qualité*, de *relation* et de *modalité*. Ces formes n'ont qu'une valeur subjective, ce sont de simples lois ou conditions de nos jugements. De là Kant passe à l'analyse et à la critique d'une faculté plus haute, de la raison proprement dite, de la faculté par laquelle l'esprit conçoit l'*absolu*, l'*idéal*, et Dieu l'Être absolu. Le philosophe arrive à cette conclusion : que ces idées n'ont de réalité que dans notre esprit, comme conditions de nos connaissances et principes régulateurs de nos jugements. Il leur refuse, par conséquent, toute valeur *objective*; elles ne sont rien en dehors de l'esprit humain qui les conçoit. Il tombe ainsi lui-même dans le scepticisme qu'il avait voulu éviter et réfuter. La seule différence entre son scepticisme et le scepticisme vulgaire, c'est que ces conceptions, comme celle de l'espace et du temps, sont des conceptions nécessaires et universelles de la raison humaine, les formes nécessaires de notre intelligence. Elles ont une valeur et une réalité *subjectives* comme inhérentes à la pensée humaine et à la constitution même de notre être. Pour justifier cette théorie, Kant entreprend, sous le titre de *Dialectique transcendantale*, une polémique contre l'objectivité et la réalité des idées et des principes de la raison. Il prétend démontrer que dès qu'on accorde à la raison que ses idées ont un objet réel, elle tombe inévitablement en contradiction avec elle-même. C'est ce qu'il appelle les *paralogismes* et les *antinomies de la raison*. Les paralogismes roulent sur l'existence de l'*âme*, les antinomies sur le *monde extérieur*. Les *preuves de l'existence de Dieu* sont également attaquées. Sa conclusion théorique est donc que, par la raison pure, nous ne pouvons rien savoir de certain sur ces trois grands objets de la connaissance humaine : le *moi*, le *monde* et *Dieu*, et le système aboutit à ce scepticisme qui a été appelé *idéalisme subjectif*. Mais, sceptique en théorie, Kant croit pouvoir échapper à cette conclusion désolante en faisant appel à la *raison pratique*, qui démontre ce que la raison *spéculative* n'a pu établir, et nous conduit, par une voie différente, aux vérités de la morale et de la religion. — II. *Critique de la raison pratique*. A côté des idées et des principes qui dirigent la raison spéculative, sont les lois qui dirigent la *volonté*. Ces lois forment la sphère de la raison pratique. Kant fait pour celle-ci ce qu'il a fait pour la raison pure : il établit son existence et ses principes; il montre comment ces principes impliquent l'existence des objets et des vérités que la raison spé-

culative avait niés ou n'avait pu démontrer. Ainsi, après avoir établi la loi morale sur une base inébranlable et déterminé ses caractères avec une rigoureuse précision, il en déduit la liberté morale, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ou la destinée future. Cette partie de son système, bien qu'elle soit en contradiction avec la première, n'en est pas moins belle. La rigueur des démonstrations, l'élévation des idées, la pureté de la doctrine, font de son auteur un des plus grands moralistes. — III. *Critique du jugement.* Il existe une autre sphère de jugements que ceux de la raison spéculative et de la raison pratique : ce sont les jugements du *goût,* qui ont pour objet le *beau* et le *sublime,* et les jugements sur l'*ordre de la nature.* Ces jugements ne sont pas non plus simplement empiriques ; ils renferment un élément *à priori.* Ce sont les jugements *esthétiques* et les jugements *téléologiques.* Kant les réunit sous le nom de *Critique de la faculté de juger.* Celle-ci forme le lien entre la raison *théorique* et la raison *pratique,* parce que si les jugements du goût ont quelque chose de sensible, ils ont aussi quelque chose d'intelligible. Ils nous retiennent dans un intermédiaire entre le monde de la nature et celui de la liberté. — Nous renonçons à suivre Kant dans cette nouvelle analyse, qui n'est ni moins originale ni moins remarquable que celle des deux autres critiques. Telles sont, en substance, les bases de ce vaste système, dont les développements sont consignés dans les autres écrits du philosophe. Kant fut aussi un savant digne de ce nom : il cultiva les mathématiques avec succès ; ses travaux sur l'astronomie et la géographie lui ont mérité une place dans l'histoire de ces sciences.

Ses principaux ouvrages sont : *Critique de la raison pure*, Riga, 1781 ; *Critique de la raison pratique,* Riga, 1788 ; *Critique du jugement esthétique et téléologique...* ; *Prolégomènes pour toute métaphysique future,* Riga, 1783 ; *Fondements de la métaphysique des mœurs,* Riga, 1785 ; *Principes métaphysiques de la science de la nature,* Riga, 1786 ; *la Religion dans les limites de la pure raison,* Kœnigsb., 1793 ; *Métaphysique des mœurs en 2 parties :* 1° *Métaphysique du droit,* 1797, 2° *Principes métaphysiques de la doctrine de la vertu,* 1797 ; *Anthropologie dans le sens pragmatique,* Kœnigsb., 1798 ; *Logique* (Manuel), Kœnigsb., 1800 ; *Pédagogie,* publiée par Pœlitz, Leipz., 1817 ; *Leçons sur la métaphysique,* publiées par le même, Erfurt, 1821. — Ouvrages relatifs aux sciences et à la philosophie de la nature : *Pensées sur la vraie estimation des forces vives,* Kœnigsb., 1740, in-4° ; *Théorie générale du ciel,* 1755 ; *Metaphysicæ cum Geometria junctæ usus in philosophia,* 1746 ; *Nouvelle théorie du mouvement et du repos,* 1758 ; *Essai sur les maladies de l'esprit,* 1764 ; *Programme d'un cours de géographie physique,* 1765 ; *des Différentes races d'hommes,* 1775. Une édition complète des *Œuvres* de Kant a été publiée en Allemagne par Rosenkranz. Ses principaux ouvrages philosophiques ont été trad. en franç. par Tissot et par J. Barni, Paris, 1841-1854 ; Cousin, *la Philosophie de Kant,* 1854 ; Nolen, *Kant et Leibnitz,* 1875 ; Desdouits, *la Philosophie de Kant,* 1876 ; Onken, *Adam Smith und Kant,* 1877 ; Rosenkranz, *Kant und Schopenhauer,* 1875. — *V.* les nombreuses Histoires de la philosophie allemande par Ueberweg, Zeller, Wilm, etc., où l'on trouvera des indications bibliographiques plus détaillées. B—D et S. RE.

KAN-TCHÉOU, v. forte de Chine (Kiang-tchéou), sur le Kan et le Tchan, à 400 kil. S.-O. de Nan-tchang ; par 39° lat. N. et 98° 35′ long. E. Elle est mentionnée par Marco-Polo sous le nom de *Kampion* ou *Kan-pian.*

KAO-LI, nom chinois de la CORÉE.

KAOUAR, oasis du Sahara central, entre 18° 35′-19° 25′ lat. N. et 10° 45′-11° 10′ long E. ; vers le centre se trouvent 2 lacs salés que les indigènes exploitent. C'est la demeure de la principale tribu des Tibbous, celle des *Gesera* ou *Gesedi.* Villes : Aschenoumma, résidence du chef ou Maina, et Bilma. C. P.

KAPELLE (JEAN **VAN**), peintre hollandais du XVIIe siècle, dont on ne connaît ni le lieu, ni la date de naissance, ni l'époque de sa mort. Albert Cuyp, Van de Velde, Jean Van Goyen n'ont pas mieux reproduit les grandes eaux de la Hollande ; il dessinait les vaisseaux avec une remarquable exactitude. Sa touche est agréable, son coloris chaud et harmonieux. Il rend d'une manière très habile les effets de soleil. A. M.

KAPILA ou **CAPILA,** philosophe indien, est le fondateur de la secte nommée *sankya,* laquelle, niant l'existence de Dieu, rapporte la création à *Prakrati* (la nature), regarde le monde comme immortel, et adopte l'existence de 2 substances éternelles, *Poroch* (le mâle) et *Prakrati,* l'un source, l'autre dispensateur de la vie et du mouvement. On conjecture que Kapila vivait entre le IXe et le XIIe siècle de l'ère vulgaire.

KAPORNA, vge de Hongrie, près d'Erlau. Succès des généraux autrichiens Schlick et Windischgrætz sur les Hongrois, commandés par Georgei et Dembinski, généraux de l'insurrection hongroise, en 1849.

KAPOSVAR, brg du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Somogy ou Schimegh, sur le Kapos ; 6,649 hab. Gymnase catholique. Culture du tabac. — Pris par les Turcs en 1555, 1654 et 1686.

KAPOUR, v. de l'Inde. (*V.* CANPOUR.)

KAPPEL, v. de Suisse. (*V.* CAPPEL.)

KAPPELN, brg du roy. de Prusse, prov. de Slesvig-Holstein, sur la Sleï ; 2,609 hab. Port de pêche ; chantiers de construction.

KAPRENA, brg de Grèce (Béotie), ch.-l. du dème de Chéronée, à 11 kil. E. de Lébadée, et près de l'emplacement de l'anc. Chéronée.

KAPRONCZA. *V.* KOPREINITZ.

KAPSALI, brg des îles Ioniennes, ch.-l. de l'île de Cythère ou Cérigo, sur la côte S. ; 5,000 hab.

KAPTCHAK, nom donné, au moyen âge, au pays situé entre l'Oural et l'Aluta, et habité par les Cumans ou Polovtes. Au XIIIe siècle, les Mongols, sous des khans gengiskhanides, y fondèrent la *horde d'or,* vaste empire qui, après s'être agrandi aux dépens des Russes, subit plusieurs démembrements. Au milieu du XVe siècle, cet empire formait 5 khanats : 1° le khanat des Tartares Nogaïs, sur les bords de la mer Noire et de la mer d'Azov, entre le Don et le Dniester, qui fut détruit au XVIIIe siècle ; 2° le khanat de Crimée, tributaire des Russes en 1474, puis soumis aux Turcs, qui le cédèrent à la Russie en 1783 ; 3° le khanat d'Astrakhan, entre le Volga, le Don et le Caucase, conquis par les Russes en 1554 ; 4° le khanat de Kaptchak proprement dit, au N. du précédent, entre l'Oural et le Volga, détruit par Ivan III en 1481 ; 5° le khanat de Kazan, depuis la Samara jusqu'à Viatka, soumis par Ivan III en 1486, et définitivement par Ivan IV en 1552.

KARA, c.-à-d. *noir* dans les langues tartares ; KARAMANIE, pays des hommes noirs. En opposition à un mot des mêmes idiomes, qui signifie à la fois *blanc* et *libre,* on a fait de *Kara* le synonyme de *tributaire.*

KARA, riv. de l'empire russe, sort des monts Oural, coule au N., puis au N.-O., forme une partie de la limite conventionnelle entre l'Europe et l'Asie, et se jette dans la mer de Kara. Cours de 250 kil.

KARA (DÉTROIT DE), détroit qui sépare la Nouvelle-Zemble de l'île de Waigatz.

KARA (MER DE), grand golfe de l'océan Glacial arctique, entre la Nouvelle-Zemble et une presqu'île du gvt de Tobolsk, tire son nom de la Kara qui s'y jette.

KARA-AMID, v. de la Turquie d'Asie. (*V.* DIARBÉKIR.)

KARABAGH, c.-à-d. *jardin noir,* contrée de la Russie d'Asie (gvt de Bakou), entre le Kour au N., l'Aras à l'E. et au S., l'Arménie russe et la Géorgie à l'O. Les habitants sont musulmans ; v. princ. : Schouscha.

KARA-CHEHER, c.-à-d. *ville noire,* v. du Turkestan chinois, dans la principauté de Kaschgar. Habitée par les Kalmouks Torgouts.

KARA-DAGH, c.-à-d. *montagnes noires,* district de la Perse (Aderbaïdjan), riche en mines de fer.

KARADJA-DAGH, anc. *Masius mons,* chaînes de montagnes de la Turquie d'Asie, entre les bassins de l'Euphrate et du Tigre ; direction de l'E. à l'O.

KARADJÉ-BOUROUN, anc. *Criou-Metopon,* cap de la Crimée, au S., sur la mer Noire ; par 44° 28′ lat. N. et 31° 30′ long. E.

KARA-HISSAR, c.-à-d. *château noir,* sandjak de la Turquie d'Asie (prov. de Khodavendiguiar) ; 200 kil. sur 80. Ch.-l. Afioum-Kara-Hissar. Sol fertile en pavots et en tabac.

KARA-HISSAR, anc. *Tyane,* v. de la Turquie d'Asie (prov. d'Angora), sur le versant S. de l'Ardjisch.

KARA-HISSAR, v. de la Turquie d'Asie (prov. de Trébizonde) ; 50,000 hab. Ch.-l. de sandjak. Manuf. de laine. Récolte considérable d'opium.

KARAK ou **KHAREK,** île du golfe persique, sur la côte du Farsistan (Perse), à 150 kil. de l'embouch. du Chatel-Arab. Occupée, de 1746 à 1768, par les Hollandais, et en 1839 par les Anglais ; elle est située en face du port important d'Abouscher ; 1,000 hab.

KARAKAL, v. du roy. de Roumanie (Valachie), non loin de Slatina, sur la rive g. de l'Aluta ; 9,000 hab.

KARAKALPAKS, tribus nomades du Turkestan, sur les rives du Sir-Daria. Quelques-unes obéissent au khan de Khiva.

KARAKORUM, v. d'Asie. (*V.* CARACORUM.)

KARA-KOUL, v. du Turkestan, dans le khanat de Boukhara, sur le Zer-Afschan, et près de son embouch. dans le lac de Karakoul ; 30,000 hab. Entrepôt du commerce entre Khiva et la Boukharie.

KARAMAN, KARAMANIE. *V.* CARAMAN, CARAMANIE.

KARAMOUSSAL, anc. *Pronectus,* v. de la Turquie d'Asie (prov. de Khodavendiguiar), sur la mer de Marmara.

KARA-MOUSTAPHA, grand vizir de Mahomet IV en 1660, avait été d'abord grand écuyer, pacha, amiral. Vaincu sous les murs de Vienne par Jean Sobieski, 1683, il fut décapité par ordre du sultan.

KARAMSIN (NICOLAS-MICHAILOVITCH), célèbre historien russe, né en 1765, dans le gvt de Simbirsk, d'une famille noble, m. en 1827, fit ses études à Moscou, débuta par des traductions du *Jules César,* de Shakspeare, de l'*Emilia Galotti,* de Lessing, du poème de Haller *sur l'Origine du mal,* et publia

aussi quelques poésies légères. De 1789 à 1791, il voyagea en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre, se liant avec les hommes célèbres. A son retour, il se fixa à Moscou, et publia successivement : *Lettres d'un voyageur russe,* 4 vol.; *Bagatelles,* recueil de poésies et de contes, 1792; une traduction des *Contes* de Marmontel, 1794 et 1815; *les Aonides,* recueil de poésies de divers auteurs; *le Panthéon des auteurs russes; le Panthéon de la littérature étrangère,* contenant des traductions d'écrivains français (Buffon, Barthélemy, etc.); *Recueil de nouvelles; Éloge de Catherine la Grande; Marwa Posadnitza, ou Novgorod conquise,* roman historique, trad. en franç. par Saint-Hippolyte, 1818, in-12; *Nathalie, fille d'un boïard,* nouvelle; une traduction des *Contes* de Mme de Genlis, 1816; *Entretiens sur le bonheur,* etc. Karamsin a aussi rédigé le *Journal de Moscou,* une feuille littéraire intitulée *Aglaé,* et fondé *le Courrier de l'Europe.* Des éditions de ses œuvres ont paru à Moscou en 1804, 1815 et 1820. Mais, ce qui a établi surtout sa renommée, c'est une *Histoire générale de la Russie,* Saint-Pétersbourg, 1818-28, 12 vol., dont le dernier est de Bloudoff : l'ouvrage, qui s'arrête malheureusement à l'an 1560, est empreint d'une vive couleur locale, plein de recherches curieuses, puisées aux meilleures sources; la narration en est intéressante, grave, noble, élevée. Ses défauts sont un peu de monotonie dans le style, de l'obscurité dans quelques parties, et pas assez de critique et de profondeur dans d'autres. Cependant l'*Histoire* de Karamsin n'en reste pas moins une grande et belle composition, qui obtint un brillant succès en Russie, et même en Europe, où elle fut traduite chez les principales nations. Une traduction française en a été donnée par Jauffret, Saint-Thomas et Divoff, 1819 et suiv., 11 vol. Karamsin fut historiographe du tzar Alexandre Ier, conseiller d'État, membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, reçut de Nicolas Ier une pension de 50,000 roubles, et termina ses jours dans le palais de Tauride. Pl.

KARAMSIN, v. de Perse. (*V.* Kermanchah.)

KARANSEBES, v. de l'Autriche-Hongrie (Temesvar), autref. ch.-l. du régiment Valaque-Illyrien, sur la Témès, et sur le chemin de fer de Vienne à Bukharest; 3,000 hab. Elle défend le défilé de la *Porte-de-Fer,* qui conduit de Hongrie en Transylvanie.

KARASOU, c.-à-d. *rivière noire,* nom donné par les Turcs à tous les cours d'eau dont le lit est profond, ou dont l'eau est trouble; voici les principaux :

KARASOU, anc. *Strymon,* nommé aussi *Strouma,* riv. de la Turquie d'Europe, prend sa source dans le mont Argentaro (Balkans), traverse la prov. de Salonique, et se jette dans le golfe d'Orfano. Cours de 200 kil.

KARASOU, anc. *Nestus,* riv. de la Turquie d'Europe, naît dans le mont Doubnitza, et afflue au golfe de Kavala. Cours de 170 kil.

KARASOU, anc. *Melas,* riv. de la Turquie d'Asie, naît à 70 kil. S.-E. de Sivas, et se jette dans l'Euphrate, à 24 kil. N.-E. de Malatia. Cours de 400 kil.

KARASOU, riv. de la Russie d'Europe (Tauride), passe à Karasou-Bazar, et se joint au Salgair.

KARASOU, nom moderne du Cydnus.

KARASOU INDJÉ-). *V.* Indjé-Karasou.

KARASOU-BAZAR, v. de la Russie d'Europe (Tauride), en Crimée, sur le Karasou; 11,669 hab. Tanneries, poteries; fabriques de maroquins, de feutres, de savons, de chaussures, de sellerie; commerce très actif de laines, cuirs, lins, fer, chevaux et bestiaux. Autref. une des résidences des khans de Crimée.

KARASSI, sandjak de la Turquie d'Asie (prov. de Khodavendiguiar), touchant à la mer de Marmara au N., ch.-l. Balik-Cheher.

KARATCH. *V.* Charadj.

KARATCHEV, v. de la Russie d'Europe, gvt d'Orel; 11,267 hab. Comm. de cordages et graines de pavots.

KARAVERIA, v. de la Turquie d'Europe. (V. Veria.)

KARA-YOUSSOUF, 1er prince turcoman de la dynastie du Mouton-Noir, régnait sur le Diarbékir et l'Arménie. Pendant l'invasion de Tamerlan, il s'enfuit en Égypte; il revint après la mort du conquérant mongol, subjugua l'Irak-Arabi, une partie de la Mésopotamie et de la Géorgie, et mourut près de Tauris, en 1420.

KARCHI ou **NAKCHEB**, v. du Turkestan, dans le khanat de Boukhara, sur la riv. de Karchi; 40,000 hab. Station de caravanes. Comm. important de pelleteries, coton, soieries, fruits secs.

KARCHOUT, *Tripolis,* riv. de la Turquie d'Asie, naît dans le Gjaur-Dagh, au S. de la prov. de Trébizonde, et se jette dans la mer Noire près de Tireboli. Cours de 200 kil.

KARDZAG-UJ-SZALLAS, v. du roy. de Hongrie (Gr[illegible]; 11,1[illegible] hab.

KAREM. *V.* Charax.

KARGEH (EL-), v. de la vice-royauté d'Égypte, dans la Grande-Oasis, à 400 kil. S.-S.-O. du Caire; 2,000 hab. Riz et dattes. Entrepôt de commerce entre l'Égypte, le Darfour et le Sennaar.

KARGOPOL, v. de la Russie d'Europe, gvt d'Olonetz, sur l'Onéga; 2,048 hab.

KARIKAL, v. de l'Hindoustan français (Karnatic), sur la côte de Coromandel, à 114 kil. S. de Pondichéry, 11 de Tranquebar, à l'embouch. du Kavéry, par 10° 55′ lat. N., et 77° 44′ long. E.; 12,000 hab. (92,516 dans le territ.). Trib. de 1re instance. Fabr. de toiles estimées; commerce de riz. — Cédée à la France, en 1739, par le sultan de Tandjaour; prise par les Anglais en 1803, et restituée en 1814. Le territ. de Karikal est divisé en 5 *maganoms* ou districts, renfermant 109 *aldées,* et a une superf. de 161 kil. carrés.

KARISM. *V.* Kharism.

KARITENA. *V.* Caritena.

KARKISSA. *V.* Kerkisièh.

KARL, forme germanique du nom de Charles.

KARLEBY (GAMLA-). *V.* Gamla-Carleby.

KARLOWITZ, v. d'Esclavonie. (*V.* Carlowitz.)

KARLSBAD, v. de Bohême. (*V.* Carlsbad.)

KARLSBURG, v. de Transylvanie. (*V.* Carlsbourg.)

KARLSHAFEN, v. de la prov. de Hesse-Nassau. (*V.* Carlshafen.)

KARLSHAMN, v. de Suède. (*V.* Carlshamn.)

KARLSKRONA, v. de Suède. (*V.* Carlskrona.)

KARLSRUHE, v. du gr.-duché de Bade. (*V.* Carlsruhe.)

KARLSTAD, v. de Suède. (*V.* Carlstad.)

KARLSTADT, v. de Croatie et de Bavière. (*V.* Carlstadt.)

KARLSTEIN, v. de Bohême. (*V.* Carlstein.)

KARMATH (Hamdan, dit), fondateur de la secte musulmane des Karmathes (*V. ce mot*), vivait au ixe siècle. Il s'était établi au N.-E. de l'Arabie, sur les confins de la Mésopotamie, dans une forteresse d'où il répandait sa doctrine aux environs. On croit qu'il fut assassiné par les émissaires du *Vieux de la Montagne,* chef des Ismaéliens, vers 900.

KARMATHES, secte de musulmans. Elle eut pour chef Al-Faradj ou Kersah, surnommé Karmath, soit parce qu'il avait les yeux rouges (*carminat* en arabe), soit parce qu'il était originaire de la ville de Karmathi, dans l'Irak; il se disait le fils de Dieu, l'ange Gabriel, l'Esprit-Saint, prescrivait 50 prières par jour au lieu de 5, remplaçait la solennité du vendredi par une autre le lundi, et détruisait les préceptes du Coran par des interprétations allégoriques. Les Karmathes excitèrent des troubles en 891, dévastèrent la prov. de Bahreïn, 898, et pillèrent Hadjar et Al-Ahsa, 901, puis Sana, 906, et Bassora, 923, dévalisèrent la caravane sacrée qui revenait de La Mecque, 924, et prirent même cette ville, 931, d'où ils enlevèrent la fameuse pierre noire, après avoir souillé la Kaaba. Les khalifes abbassides furent insultés jusque dans Bagdad. Mais bientôt l'anarchie affaiblit les sectaires, qui, vers la fin du xe siècle, furent partout exterminés.

KARNAK, vge de la haute Égypte, sur la rive dr. du Nil, à 49 kil. N.-E. d'Esneh, au milieu des ruines de l'anc. Thèbes. (*V.* Thèbes.)

KARNAL, vge de l'Hindoustan anglais (gvt du Pendjab). Batailles entre Mohammed-Chah et Nadir-Chah en 1739, entre les Mahrattes et les princes musulmans en 1761.

KARNATIC, c.-à-d. *pays noir,* nom donné autrefois à toute la partie de l'Hindoustan (Dekkan), qui se trouve au S. du Krischna et à l'E. des Ghats occidentales. Il comprenait le Balaghat, le Baramahal, le Maïssour et le Coïmbétour, et formait plusieurs principautés arrosées par le Toumbédra et le Kavéry. Les dissensions des princes, dans lesquelles les Anglais et les Français intervinrent, morcelèrent le Karnatic, et en facilitèrent la conquête; Dupleix l'avait placé sous le protectorat de la France; les Anglais le soumirent presque entièrement de 1801 à 1803. — On nomme maintenant Karnatic une partie de la présidence anglaise de Madras, le long de la côte de Coromandel, depuis le Krischna au N. jusqu'au cap Calymère au S.; plage sablonneuse, basse, aride, mais où sont les établissements français de Pondichéry et de Karikal, les villes anglaises de Madras et de Tranquebar; 136,000 kil. carr., 5,600,000 hab.

KAR-NICOBAR (Ile). *V.* Car-Nicobar.

KARNOUL, v. forte de l'Hindoustan anglais (Madras), dans le Balaghat; 25,579 hab. Autref. ch.-l. d'une principauté, conquise par les Anglais en 1851.

KARNOW, v. de l'Autriche-Hongrie, la même que Jægerndorf.

[illegible]NTEN, nom allemand de la [illegible].

KAROLATH, brg du roy. de Prusse (Silésie), sur l'Oder,

à 9 kil. S.-E. de Liegnitz. Beau château des princes de Karolath-Beuthen.

KAROLY (NAGY-), v. du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Szathmar, près des marais d'Ecsed; 12,754 hab. Gymnase de piaristes. Beau château. Récolte de vin, blé, maïs, tabac.

KAROLY-FEJERVAR, nom hongrois de CARLSBOURG.

KAROTCHA, v. de la Russie d'Europe, gvt de Koursk, sur la Karotcha; 6,563 hab. Pommes renommées. — Fondée en 1658.

KAROUSS-ARALS ou **KASSAYS**, tribu de Tartares Nogaïs, habitant la région caucasienne de l'empire russe, au S. du Kouban; 8,000 hab.

KARPATHES ou **KRAPACKS**, en slave *Tatry*, *Carpathes* des anciens, système de montagnes de l'Europe centrale, s'étendant depuis les Sudètes jusque dans l'empire ottoman, à travers les États autrichiens, et séparant la Gallicie de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Moldavie et de la Valachie, sur une longueur d'environ 1,300 kil. La direction des monts Karpathes est du S.-O. au N.-E., puis à l'E. et au S., pour revenir encore vers l'O. Ils forment, depuis Presbourg, vers le confluent de la March et du Danube, jusqu'à Orsova, un vaste hémicycle, dont la concavité est tournée vers le S. Ils se composent de plusieurs rangées de montagnes, aboutissant les unes aux autres et formant une chaîne principale, mais n'ayant pas de crête continue. Plusieurs cimes sont très élevées : l'Eisthalerspitz en Hongrie, 2,651 m.; le Budœshegy en Transylvanie, 2,822 m. On divise les Karpathes en 3 sections : 1° *Karpathes occidentaux*, comprenant : les petits Karpathes, ou monts de Possing, ou Wetterling-gebirge, depuis Presbourg jusqu'à Miava; de l'autre côté du Waag, les monts Faczkova; le Biele-hory ou chaîne d'Iablunka, qui touche d'un côté aux Sudètes, de l'autre aux Karpathes septentrionaux; 2° *Karpathes septentrionaux*, comprenant les groupes Bieslavy, Bieskidy et Biesczady; 3° *Karpathes orientaux* ou monts de Bukovine, ou monts de Moldavie, séparant la Bukovine et la Moldavie de la Hongrie et de la Transylvanie. Les Karpathes, à partir de la source du Tatros, où ils se recourbent vers le S.-O., se nomment monts de Fagaras. Une grande quantité de cours d'eau prennent leurs sources dans ces montagnes : la Theiss, le Dniester, le Pruth, l'Aluta. Belles forêts d'arbres résineux. Mines d'or, argent, fer, cuivre, plomb, mercure, sel gemme. (*V.* WIELICZKA.) Culture du blé et des arbres fruitiers jusqu'à une hauteur de 1,900 m. La chaîne des Karpathes est fort escarpée, surtout sur les versants du N.; néanmoins, elle est coupée par plusieurs routes ou passages : d'Orsova à Temesvar, par le col de Teregova; de Rimnik à Hermannstadt, par la vallée de l'Aluta et le col de la Tour-Rouge; de Kronstadt à Waleni, par le col de Boza, et à Kimpina, par le col de Tomosch; de Suczawa à Bistritz, par le col de Borgo; d'Eperiès à Lemberg, par le col de Barwinek; de Kremnitz à Teschen, par le col d'Iablunka, etc. Plusieurs chemins de fer traversent les Karpathes. Les principaux sont ceux de Buda-Pesth à Cracovie et de Kronstadt à Bukharest. R.

KARPENISI, brg de Grèce, prov. d'Eurytania.

KARPFEN ou **KARPONA**, v. de Hongrie (comitat de Sohl); 3,742 hab. Gymnase de piaristes.

KARPOUT. *V.* KHARPOUT.

KARROUS, nom de vastes plaines stériles de l'Afrique australe, pays des Hottentots. Sol glaiseux et pierreux. (*V.* CAP [COLONIE DU].)

KARS, v. de la lieutenance génér. du Caucase, ch.-l. du territ. de son nom, sur l'Arpa-Tchaï, affl. de l'Aras, à 136 kil. N.-E. d'Erzeroum; 12,000 hab. C'était le boulevard de la Turquie sur cette limite de l'empire russe; elle est enveloppée à l'E. et au S. d'une double enceinte, et dominée par une citadelle que bâtit Amurat III. Prise par les Russes le 18 nov. 1877, elle leur est restée par le traité de Berlin en 1878. — Le territ. de Kars, formé de l'Arménie turque conquise en 1877-78, est compris dans la lieutenance du Caucase; v. princ. : Kars, Batoum, Ardahan, Olti; superf., 25,769 kil. carr.; pop., 130,000 hab.

KARSKOE, nom russe de la mer de KARA.

KARSCH ou **KARST**, nom donné au rameau des Alpes qui passe entre Gœritz, Trieste et Fiume.

KARSOUN, v. de la Russie d'Europe, gvt de Simbirsk, sur la Barysch et la Karsounka; 3,736 hab. Tanneries.

KARTHALINIE ou **KARTHLI**, contrée de l'empire russe (gvt de Tiflis), l'une des trois subdivisions de la Géorgie, entre l'Iméréthie et le Kakhéti; 150 kil. de l'E. à l'O., sur 130 du S. au N. Ch.-l. Tiflis. Arrosé par le Kour.

KASAN. *V.* KAZAN.

KASBAH. *V.* CASBAH.

KASBEK. *V.* KAZBEK.

KASBIN. *V.* KAZBIN.

KASCHAN, v. de Perse (Irak-Adjémi); 30,000 hab. Elle est défendue par un mur en terre, et possède 30 mosquées, 10 médressèhs ou collèges. Fabr. d'ustensiles de cuivre, châles-cachemires, soieries, velours, tapis, brocarts d'or et d'argent, tissus de coton. Son territ. produit d'excellents fruits, et surtout des melons d'eau. — Fondée par Zobeïde, femme d'Haroun-al-Raschid, elle fut renversée par un tremblement de terre sous Kérim-Khan, mais ne tarda point à se relever.

KASCHAU ou **CASSOVIE**, en hongrois *Kassa*, v. du roy. de Hongrie, au confl. du Hermath et de la Tchemed; 26,097 hab. Ch.-l. du comitat d'Abaujvar. Évêché; académie, bibliothèque, gymnase et séminaire catholiques. Université fondée en 1657 par Benoît Kischdy, évêque d'Erlau, confirmée en 1661 par Léopold I^er^. Principal entrepôt de la Hongrie du N.; vins, grains, tabac. Fabr. de faïence, papiers, poudre, etc. Bains alcalins du *Banko*, aux environs. — Fortifiée dès le XIII^e^ siècle, elle soutint un siège contre les Bohémiens en 1441.

KASCHGAR, v. cap. du Turkestan chinois, autref. ch.-l. d'un khanat indépendant, sur la riv. de son nom; 40,000 hab. Place de guerre; puissante sous les Gengiskhanides. Industrie et commerce encore importants; soie, brocarts et chevaux. (*V.* TURKESTAN.)

KASCHGAR, riv. du Turkestan chinois, coule de l'O. à l'E.; passe à Kaschgar, et se jette dans l'Yarkand-Daria. Cours de 900 kil. — Riv. de l'Asie centrale. (*V.* KAMEH.)

KASCHIN, v. de la Russie d'Europe, gvt de Tver, sur la Kaschinka, affl. du Volga; 7,516 hab. Ch.-l. d'un district qui compte 80,000 hab. Élève de bestiaux et de chevaux.

KASCHIRA, v. de la Russie d'Europe, gvt de Toula, sur l'Oka; 3,873 hab. Blanchisseries de cire, tanneries.

KASCHMIR. *V.* CACHEMIRE.

KASCHNA, KACHENAH ou **KASYNAH**, v. du Soudan central, dans le pays des Fellatahs, autref. cap. d'un royaume qui s'étendait au N.-O. du lac Tchad et était arrosé au S. par le Niger.

KASCHUBEN. *V.* CASSOUBES.

KAS-DAGH, nom moderne du mont IDA.

KASIMOV, v. de Russie. (*V.* KASSIMOV.)

KASKASKIA, riv. des États-Unis (Illinois), affl. du Mississipi. Cours de 380 kil.

KASKASKIA, v. des États-Unis (Illinois), sur la rive dr. de la Kaskaskia et près de son confl. avec le Mississipi.

KASMARKT. *V.* KÆSMARKT.

KASSA, nom hongrois de KASCHAU.

KASSAN, v. de la Sénégambie, dans l'État d'Yani, sur la Gambie, à 50 kil. N.-O. de Pisania. Résidence d'un chef.

KASSAY, contrée de l'Inde. (*V.* CASSAY.)

KASSAYS. *V.* KAROUSS-ARALS.

KASSIM-BAZAR. *V.* COSSIM-BAZAR.

KASSIMOV, autref. *Gorodetz*, v. de la Russie d'Europe, gvt de Riazan, sur la riv. g. de l'Oka; 1,102 hab. Fabr. de cordages, poterie; tanneries; comm. de fourrures. Jadis résidence de chefs tartares, dont le 1^er^, Kassim, donna son nom à la ville.

KASSOU, État de l'Afrique occidentale (Sénégambie), entre le Jafnou au N. et le Fouladou au S.; ch.-l. Kouniakari; 150,000 hab. La France y a le poste de Médine.

KASSOVO. *V.* CASSOVIE.

KASTAMOUNI. *V.* COSTAMBOUL.

KASTNER (JEAN-GEORGE), musicien, né à Strasbourg en 1810, m. en 1867, membre libre de l'Académie des beaux-arts depuis 1859, s'est distingué comme pianiste, compositeur et écrivain. Il a fait exécuter en Allemagne les opéras de *Gustave Wasa*, 1831; *la Reine des Sarmates*, 1832; *la Mort d'Oscar*, 1833; *le Sarrasin*, 1834; *Béatrice*, 1839, et, à Paris, *la Maschera*, 1841, et *le Dernier roi de Juda*, 1844. On lui doit beaucoup d'œuvres instrumentales et vocales.

Parmi ses ouvrages didactiques et historiques, on remarque : *Traité général d'instrumentation*, 1836; *Manuel général de musique militaire*, 1848; un grand nombre de *Méthodes*; *la Danse des morts*, 1852; *Histoire de la musique militaire en France*, 1852; *Histoire musicale des cris de Paris*, 1855; *la Harpe éolienne*, 1857; *les Sirènes, Essai sur les mythes relatifs à l'incantation, aux enchanteurs, à la musique magique*, 1858, in-4°.

KASTRI, brg de Grèce (nome d'Argolide et Corinthie, éparchie de Trézène), petit port sur le détroit d'Hermione, vis-à-vis l'île d'Hydra, à 70 kil. S.-S.-O. d'Athènes. Aux environs, ruines de l'anc. *Hermione*.

KASTRI, brg du roy. de Grèce (Phocide), à 12 kil. E. de Salona. Ruines de l'anc. *Delphes*.

KASYNAH, v. du Soudan. (*V.* KASCHNA.)

KASZEBEN. *V.* CASSOUBES.

KATABA (ROYAUME DE). *V.* YANI.

KATAGOUM, v. du Soudan central, dans l'État d'Haoussa, près de la rive g. du Yéou, à 200 kil. E.-N.-E. de Kano; 8,000 hab. Une des principales forteresses des Fellatahs. Comm. de grains et de bétail; marché d'esclaves.

KATCH ou **KOTCH** (GOLFE DE), anc. *Canthi sinus* ou *Baraces*, en anglais, *Cutch*, golfe formé par la mer d'Oman sur la

côte O. de l'Hindoustan, près des bouches du Sind, entre le Katch-Bhoudj au N., et le Goudjérate au S.; 380 kil. de l'O. à l'E., 65 de largeur à l'entrée et 9 à l'extrémité. Il communique avec la lagune marécageuse du Rinn.

KATCH-BAHAR, anc. principauté de l'Hindoustan, dans l'anc. Bengale, auj. comprise dans la présidence anglaise de Calcutta. Elle a pour ch.-l. Bahar; conquise en 1765.

KATCH-BHOUDJ, principauté médiate de l'Hindoustan anglais, au N.-O.; ch.-l. Bhoudj; 18,834 kil. carr.; 487,305 hab., entre le Goudjérate au S.-E., l'Adjemir au N.-E., et le Sindhy au N.; comprend 2 parties : celle du N., occupée par le marais du Rinn, que traverse le Louny; celle du S., formant une île entre le Gony (bras du Sind) au N., le Rinn au N.-E., le golfe de Katch au S., et la mer d'Oman au S.-O. Sol bas et marécageux. Chaleurs excessives, fréquents tremblements de terre. Élève de bœufs, ânes, chevaux, chameaux. Comm. de coton, sel, tabac.

KATCH-GANDAVA, prov. du Béloutchistan, au N.-E., ch.-l. Gandava; entre l'Afghanistan au N. et à l'E., le Sindhy au S., les prov. de Djalaouan et de Saravan à l'O.; 225 kil. sur 200. Sol plat, bien arrosé et très fertile. Très fortes chaleurs en été. Récolte de grains, coton, indigo.

KATCHAR ou **HAIROUMBO**, région de l'Hindoustan anglais, entre l'Assam au N., dont le sépare le Brahmapoutra, le Djintiah à l'O., le Cassay au S. et à l'E.; 250 kil. du N. au S., sur 180 de l'E. à l'O.; 17,000 kil. carr.; 500,000 hab. Ch.-l. Khospour. Sol montueux, boisé, bien arrosé et fertile en riz, canne à sucre, coton. Comm. de fer, cuivre, bois de charpente, cire, soie, sel. — Occupé par les Birmans en 1818, le Katchar fait partie, depuis 1853, de la Birmanie britannique.

KATMANDOU, v. de l'Hindoustan. (*V.* CATMANDOU.)

KATRINE (LAC), lac d'Écosse (Perth), formé par la Teath; 13 kil. sur 3. Il est célèbre par le poème de Walter Scott intitulé la *Dame du Lac*.

KATTAK, KETEK ou **CUTTAK**, v. de l'Hindoustan anglais, dans l'anc. Orissa, présid. de Calcutta, sur le Mahanaddy ou Kattak; 50,878 hab. — Le district de Kattak a 8,230 kil. carr., et 1,494,784 hab. Sol marécageux sur la côte du golfe de Bengale, sec au centre, montagneux dans l'O. Récolte de riz, blé, maïs, canne à sucre, légumes, épices. Exploitations de fer et de sel.

KATTAK, riv. de l'Hindoustan. (*V.* MAHANADDY.)

KATTYAVAR, district de l'Hindoustan, au centre de la presqu'île de Goudjerate, ainsi nommé de la tribu des Kattys qui l'habite; 51,800 kil. carr.; 2,312,629 hab.

KATUNGA, v. du Soudan central, cap. du roy. d'Yarriba.

KATYF (EL-), v. forte d'Arabie (Lahsa), port sur le golfe Persique; 6,000 hab. Pêche de perles (aux Turcs).

KATZ, poète hollandais. (*V.* CATZ.)

KATZBACH, riv. du roy. de Prusse (Silésie), affl. de l'Oder; cours de 60 kil. Sur ses bords Blücher battit Macdonald, entre Goldberg et Liegnitz, le 26 août 1813.

KATZENELLENBOGEN, anc. comté d'Allemagne, entre l'Odenwald, la Wettéravie et le Rhin, entra dans la maison de Hesse au XIVe siècle, passa aux ducs de Nassau en 1815; auj. dans la prov. prussienne de Hesse-Nassau.

KAUFBEUREN, v. de Bavière (cercle de Souabe), sur la Wertach; 5,553 hab. Gymnase. Fabr. de flanelle, cotonnades, toiles, papier.

KAUFFMANN (MARIE-ANNE-ANGÉLIQUE-CATHERINE), peintre célèbre, née à Coire (Grisons), en 1741, m. en 1807, eut pour premier maître son père, et se distingua dès l'âge de 20 ans dans le portrait, où elle devait se faire une réputation européenne. Comme elle était habile musicienne, on voulut lui faire préférer cet art à la peinture; mais, après quelque hésitation, elle ne cultiva plus la musique que comme délassement. Elle voyagea pour se perfectionner dans la peinture, visita Parme, Florence, Rome, Naples, se fixa à Londres en 1766, y épousa un aventurier qui la trompa en prenant le nom de comte de Horn, et, après sa mort, se maria, en 1784, avec Antoine Zacchi, peintre vénitien. Retournant alors à Rome, où l'accueillirent les plus brillants hommages, elle y mourut. Parmi ses plus belles compositions, on cite : *Léonard de Vinci expirant dans les bras de François Ier*; le *Retour d'Arminius vainqueur de Varus*; *Nymphe surprise, se couvrant à la hâte d'un voile blanc*; la *Pompe funèbre de Pallas*, etc. Les tableaux d'Angélique Kauffmann sont d'un faire élégant et facile, mais pèchent souvent par le dessin.

KAUFUNGEN, brg du roy. de Prusse (prov. de Hesse-Nassau), sur la Losse; 2,074 hab. Anc. abbaye impériale, fondée par Ste Cunégonde, en 1008, et supprimée en 1527. Exploit. de houille. Poteries et meubles.

KAULBACH (GUILLAUME), peintre célèbre, né en 1805 à Arolsen (principauté de Waldeck), m. en 1874, fut élève de Cornelius à l'Académie de Dusseldorf, et directeur de l'Académie des arts de Munich. Ses tableaux se distinguent par la puissance de l'imagination, l'énergie du dessin, la variété de l'expression, mais pèchent par le manque de goût et l'absence de coloris. On cite : *Apollon au milieu des Muses*, plafond d'une salle de concerts à Munich; *Psyché et l'Amour*, en 16 peintures murales, dans le palais du duc Maximilien de Bavière; la *Victoire d'Hermann sur les Romains*, d'après un poème de Klopstock; la *Maison des fous*, tableau d'un effrayant réalisme; le *Crime pour sauver l'honneur*; le *Combat des esprits*, composition fantastique; le *Déluge universel*, représenté en 9 tableaux; le *Roman du Renard*; un *Groupe de Bédouins*; la *Tour de Babel*; la *Jeunesse de la Grèce*; la *Destruction de Jérusalem par Titus*; la *Bataille d'Attila*; le *Baptême de Witikind*; les *Croisés devant Jérusalem*; la *Réformation*, les colossales figures de *Moïse*, de *Solon*, de l'*Histoire* et de la *Légende*, dans le musée de Berlin; une suite de fresques bizarres à l'extérieur de la Pinacothèque de Munich, représentant l'histoire de l'Art depuis la Renaissance; un *portrait du roi Louis Ier*; un tableau de la *Destruction de Jérusalem*, à l'intérieur de ce musée; une suite de compositions tirées des œuvres de Gœthe, dans la chambre à coucher du roi de Bavière, etc. On lui doit une foule de portraits, des illustrations pour les *Évangiles* et pour les œuvres de *Shakspeare*.

KAUNITZ ou **KANITZ**, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), sur l'Iglava; 2,967 hab. Anc. château fort. Comm. de fruits, grains et vins.

KAUNITZ (WENCESLAS-ANTOINE, PRINCE DE), comte de Rietberg, célèbre homme d'État autrichien, né en 1711 à Vienne, m. en 1794, fut nommé par l'empereur Charles VI conseiller aulique. L'impératrice Marie-Thérèse lui donna différentes missions diplomatiques à Rome, à Turin et aux Pays-Bas. De 1745 à 1746, il administra provisoirement les Pays-Bas. En 1748, il signa le traité d'Aix-la-Chapelle, et fut nommé, en 1750, ambassadeur auprès de la cour de France. Par son habileté, il gagna la faveur de la marquise de Pompadour et circonvint les ministres de Louis XV. Un traité conclu par lui dès 1752, mais qui ne fut connu qu'en 1756, garantit à l'Autriche le concours de la France contre le roi de Prusse. En 1753, il retourna à Vienne, et fut nommé chancelier d'État. Dès lors, il dirigea toutes les affaires jusqu'à la mort de Marie-Thérèse, négocia avec Frédéric II le premier partage de la Pologne, mais échoua contre la diplomatie prussienne dans l'affaire de la succession de Bavière. Joseph II, et surtout Léopold II, s'affranchirent peu à peu de l'influence de Kaunitz; à l'avènement de François II, ce ministre donna sa démission et rentra dans la vie privée. E. S.

KAURZIM, autref. *Kurim* et *Zlicsko*, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), anc. ch.-l. de cercle; 2,582 hab. — Le cercle de Kaurzim, arrosé par l'Elbe et la Moldau, est auj. réparti entre ceux de Prague et de Czaslau.

KAVALA ou **LA CAVALE**, anc. *Neapolis*, v. de la Turquie d'Europe (Salonique), port sur le golfe du même nom, desservi par les paquebots français des Messageries maritimes; 4,000 hab. Comm. de tabac. Patrie de Méhémet-Ali.

KAVARNA, v. de la principauté de Bulgarie, sur la mer Noire, à 45 kil. N. de Varna; 3,000 hab. Excellent mouillage.

KAVÉRY, fl. de l'Hindoustan. (*V.* CAVÉRY.)

KAYAGA. *V.* GALAM.

KAZAN ou **KASAN**, v. forte de la Russie d'Europe, à l'E., ch.-l. du gvt de son nom, sur la Kasanka et à 10 kil. de son embouch. dans le Volga, à 900 kil. E. de Moscou, 1,656 S.-E. de Saint-Pétersbourg; 134,696 hab. Archevêché russe; tribunaux. Université fondée en 1803, avec bibliothèque, observatoire, jardin botanique, cabinet de médailles; académie ecclésiastique, 2 gymnases pour l'enseignement des langues, école militaire de cadets, école de navigation; imprimerie turque. Arsenal, poudrerie militaire. Import. tanneries, savonneries, fonderies de suif, fabr. de chandelles, bougies, etc. Chantiers de construction. Grand commerce par la mer Caspienne; entrepôt du commerce de l'Asie centrale et de la Sibérie avec la Russie d'Europe. — Fondée en 1257 par Sayn, fils de Batoukhan, prise et détruite en 1397 par Vasili Dmitriévitch, rebâtie peu après par les Tartares, elle fut la capitale d'un khanat dépendant de l'empire du Kaptchak; elle fut définitivement soumise par les Russes sous Ivan IV, en 1552. Pougatchef la pilla en 1774.

KAZAN (GOUVERNEMENT DE), division administrative de la Russie d'Europe à l'E., 63,714 kil. carrés; 1,931,154 hab., en majorité de races tartare et turque. Ch.-l. Kazan. Sol plat, arrosé par la Kama et le Volga, couvert en grande partie de forêts. Mines de fer, cuivre; albâtre. Récolte de grains, chanvre, houblon, légumes, fruits. Fabr. de tapis en écorce de tilleul. Élève de bétail et de chevaux.

KAZANLIK. *V.* KEZANLIK.

KAZBEK ou **MQUINWARI**, une des plus hautes mon-

tagnes du Caucase, dans la région caucasienne de l'empire russe, sur la limite des gouvernements du Térek et de Tiflis, à 115 kil. N.-O de Tiflis; 5,220 mètres.

KAZBIN, anc. *Arsacia?* v. de Perse (Irak-Adjémi), près du Chah-Roud; 25,000 hab. Jadis renommée pour la fabrication des lames de sabre. Manuf. d'étoffes et de couvertures pour les chevaux. Entrepôt de commerce. Aux environs, vins renommés. Bien que Kazbin soit exposée en été à d'étouffantes chaleurs et à une poussière suffocante, les Persans la nomment *Djemal-Abad* (ville de perfection).

KAZEH ou **TABORA**, v. de l'Afrique orientale, par 5° lat. S., et 30° 11' long. E., dans l'Unyanyembé, district de l'Unyamesi, à peu près à égale distance de la côte de Zanzibar et des lacs Tanganyika et Ukéréwé, et à 1,086 m. d'altitude. Les caravanes arabes y viennent échanger les produits de la côte contre l'ivoire et les esclaves de l'intérieur. C. P.

KAZEROUN, v. de Perse (Farsistan); 4,000 hab. Presque ruinée par les tremblements de terre et les guerres civiles. Près de là et au N.-O. sont les ruines de Schapour.

KAZIMIERZ, v. de la Pologne russe, sur la rive dr. de la Vistule; 2,606 hab. — brg du roy. de Prusse (Posen); 700 hab. Patkul y fut exécuté en 1707, par ordre du roi de Suède Charles XII.

KAZWINI (Zacharia-ben-Mohammed), naturaliste arabe de Kazbin ou *Kazwin* en Perse, m. en 1283. Son livre le plus célèbre est intitulé : *Merveilles de la nature et singularités des choses créées*. C'est de là qu'ont été tirées les *Recherches sur l'origine et la signification des noms des constellations*, publiées en allemand par Ideler, Berlin, 1809, et la *Description des trois règnes de la nature*, placée par Chézy à la suite de la *Chrestomathie* de S. de Sacy.

KCHATRYAS, **CHATRIAS** ou **XATHRYAS**, ou les guerriers, 2e caste de l'Inde. Ils descendent de Kchatrya, 2e fils de Brahma. On les distingue à leur ceinture, formée de fils de mourvi, et à leur cordon, qui est de laine, tandis que celui des brahmanes est de coton. Autrefois ils avaient seuls le droit de régner et de rendre la justice.

KÉABÉ (La). V. Caba.

KEADY, paroisse et vge d'Irlande, comté d'Armagh; 1,815 hab. Mine de plomb. Fabr. importante de toiles, nombreuses blanchisseries.

KEAN (Edmund), célèbre acteur anglais, né à Londres en 1787, d'un pauvre tailleur, et m. en 1833, s'enrôla de bonne heure dans une troupe de comédiens ambulants, puis s'essaya dans la tragédie où il réussit. Engagé en 1814 au théâtre de Drury-Lane à Londres, il y joua avec un succès prodigieux la comédie et la tragédie, et fut, jusqu'à sa mort, en possession de la faveur du public. Il gagna dans sa profession des sommes énormes, qu'il dissipa avec la prodigalité la plus insensée.

KEATE (George), écrivain anglais, né vers 1729, m. en 1797, visita presque tous les pays de l'Europe, puis entra au barreau, et se livra enfin à la littérature. Il était lié avec Voltaire

Ses principaux ouvrages sont : *Rome ancienne et moderne*, poème, 1760; *Tableau abrégé de l'histoire ancienne, du gouvernement et des lois de la république de Genève*, 1761; *Ferney*, épître en vers adressée à Voltaire, 1769; *les Alpes*, son chef-d'œuvre comme poème, 1763; *Esquisses d'après nature dans un voyage à Margate*, 1779. 2 vol. in-12, imitation du *Voyage sentimental* de Sterne; une traduction de la *Sémiramis* de Voltaire; *Relation des îles Pelew*, 1788, trad. en franç., in-4°, ou 2 vol. in-8°.

KÉBIR, c.-à-d. *grand* en arabe, entre dans la composition de beaucoup de noms géographiques : Oued-el-Kébir, le grand fleuve.

KECHAN ou **ROUSKOINAN** v. forte de la Turquie d'Europe (Andrinople), à 47 kil. N. de Gallipoli; 2,000 hab.

KECHO. V. Kescho.

KECSKEMET, **KESKEMET** ou **KETSKEMET**, v. du roy. de Hongrie, comitat de Buda-Pesth, dans une vaste lande qui s'étend entre le Danube et la Theiss; 44,887 hab., dont 12,000 protestants. Gymnase de piaristes, gymnase calviniste. Tanneries, savonneries; comm. de bétail, chevaux, laine, suif, tabac.

KÉDAH, v. de la presqu'île de Malacca, sur la côte O., cap. d'un royaume de même nom, à l'embouch. du Kédah, dans le détroit de Malacca; 6,000 hab. — Le royaume de Kédah, entre 5° 30'-8° 35' lat. N., 96° 15'-98° 47' long., a 400 kil. sur 80. Son nom signifie *enclos pour prendre des éléphants;* ces animaux y vivent en effet très nombreux dans les bois.

KEDJÉ, v. du Béloutchistan, cap. de la prov. de Mekran, sur le Doust, au S.-O. de Kélat. Grand commerce avec Kandahar, Kélat et les ports de l'Inde.

KEENE (Benjamin), ambassadeur d'Angleterre à Madrid de 1729 à 1742, et de 1749 à 1757. Sa correspondance, modèle de sens, de finesse et de jugement, a beaucoup servi à Coxe dans son *Histoire de l'Espagne sous la maison de Bourbon*.

KEENE, v. des États-Unis (New-Hampshire); 3,000 hab. Mines de fer.

KEF (El-), v. de la Tunisie. (V. El-Kef.)

KEFA, v. de la Russie d'Europe. (V. Caffa.)

KEFT, v. de la Haute-Égypte. (V. Coptos.)

KEHL, v. du gr.-duché de Bade, cercle d'Offenbourg, sur la Kinzig et la rive dr. du Rhin, à la hauteur et en face de Strasbourg; le pont de Kehl, ouvert en 1861, est traversé par le chemin de fer de Paris à Vienne; 4,818 hab. Là était la célèbre imprimerie où Beaumarchais fit la grande édition de Voltaire, dite de Kehl. Fort construit à la tête du pont par Vauban en 1688, et rasé en 1815.

KE-HOA ou **TOHAN-HOA**, ville et port de l'empire d'Annam (Cochinchine), sous le protectorat français, ch.-l. d'une province de même nom, à 400 kil. N.-O. de Hué; 30,000 hab.

KEICHME, **KICHEMA** ou **KISCHM**, *Oaracta*, île du golfe Persique, sur la côte du Laristan, et sur le détroit d'Ormuz; 115 kil. sur 26; 16,000 hab., dont 4,000 dans la ville de Keichme, sur la côte E. de l'île. Sol fertile en coton et raisins. Pêche de perles. — Anc. dépend. de l'imanat de Mascate, auj. à la Perse.

KEIGHLEY, brg d'Angleterre, sur l'Aire, comté d'York (West-Riding); 19,775 hab. Fabr. de toiles, draps, lainages, coton.

KEILL (Jean), mathématicien, né à Édimbourg en 1671, m. en 1721, débuta d'une manière brillante à Oxford dans l'enseignement des sciences, fut nommé en 1700 professeur suppléant de philosophie, et en 1710 professeur d'astronomie dans la même université : il fut membre de la Société royale de Londres en 1706. Choisi pour arbitre entre Newton et Leibnitz, qui réclamaient l'un et l'autre l'invention du calcul différentiel, il se déclara pour Newton.

On a de lui : *Examen de la théorie de la terre*, 1698, où il réfute des livres de Burnet et de Whiston; *Introductio ad veram physicam*, 1700 et 1705; *Introductio ad veram astronomiam*, 1718, trad. en anglais en 1721.

KEISER (Reinhard), compositeur de musique, né vers 1673 près de Leipzig, m. en 1739, organisa de célèbres concerts à Hambourg, et fut maître de chapelle du roi de Danemark. Hændel, Hasse et Graun devaient beaucoup à ses œuvres si profondes d'expression, si originales de forme. Keiser fit représenter plus de 100 opéras, dont une partie n'a pas été publiée; *Basilius* est un chef-d'œuvre. Il a écrit aussi une grande quantité de musique d'église. B.

KEITH (George), général écossais, plus connu sous le nom de *Milord Maréchal*, titre qu'il tenait de son père, comte-maréchal d'Écosse, né en 1685, m. en 1778, fut capitaine des gardes de la reine Anne, se distingua sous les ordres de Marlborough, refusa de reconnaître George Ier, 1714, souleva l'Écosse en faveur du *Prétendant*, quitta sa patrie après la fuite de ce prince, fut dépouillé de ses biens et condamné à mort par le parlement, et s'engagea au service de l'Espagne, puis à celui de Frédéric II, roi de Prusse, qui le nomma gouverneur de Neuchâtel, et le fit réhabiliter dans sa patrie. Après un court séjour en Écosse, il revint près de Frédéric, qui lui témoigna jusqu'à sa mort une affection sincère. Il fut le protecteur de J.-J. Rousseau.

KEITH (Jacques), frère du précédent, né en 1696, m. en 1758, quitta l'Angleterre après l'avènement de George Ier, 1715, étudia en France sous Maupertuis, voyagea en Italie, en Suisse et en Portugal, refusa, en 1717, les offres de Pierre le Grand, qui voulait l'attirer à son service, mais, après avoir servi à Madrid dans les brigades irlandaises du duc d'Ormond, passa à la cour de la tzarine Anne Ivanovna. Général dans la guerre contre les Turcs, il contribua à la prise d'Otchakov. Envoyé en Finlande sous les ordres de Lascy, 1741, il gagna la bataille de Wilmanstrand, et prit les îles d'Aland. Il participa à la révolution qui mit sur le trône Élisabeth Pétrovna, fut chargé d'une ambassade en Suède en 1743, commanda un corps de troupes pour Adolphe-Frédéric de Holstein contre le roi de Danemark, et reçut à son retour le grade de maréchal, 1744. Il passa ensuite au service de Frédéric II, roi de Prusse, fut nommé feld-maréchal et gouverneur de Berlin, assista aux batailles de Hollin, de Rosbach, de Leuthen, et périt à celle de Hochkirchen. B.

KEITH (George Elphinstone, lord), né en 1747, m. en 1823, entra dans la marine en 1762, servit en Amérique, prit part à la défense de Toulon contre l'armée française, en 1793, sous les ordres de lord Hood, fut nommé vice-amiral en 1795, dirigea l'expédition qui mit au pouvoir de l'Angleterre le Cap de Bonne-Espérance, conduisit en Égypte l'armée d'Abercromby en 1801, devint amiral et pair du royaume, et reçut, en 1803, le commandement de toutes les forces maritimes dans la Manche et dans la mer du Nord. En 1815, il était chargé de couper la retraite à Napoléon vaincu, et dirigea son embarquement pour Sainte-Hélène.

KEITH, v. d'Écosse, comté de Banff, sur l'Isla; 3,602 hab. Fabr. de toiles et lainages. Patrie de l'astronome Ferguson.

KELAOUN (Malek-Almansour-Saïd-Eddyn), sultan d'Égypte, était un esclave emmené du Kaptchak. Il entra, en 1249, dans les Mameluks, devint un puissant émir, détrôna Malek-al-Saïd, puis Selamesch, et enfin se fit reconnaître sultan en 1279. Il repoussa une invasion des Mongols, et gagna sur eux une grande bataille à Émèse, 1281; voulant chasser les chrétiens de la Syrie, il les attaqua en 1285, détruisit Tripoli, 1288, et allait peut-être s'emparer d'Acre, quand il mourut, 1290.

KELAT, c.-à-d. *forteresse*, v. cap. du Béloutchistan et ch.-l. de la prov. de Saraouan, sur un plateau élevé, par 29° 6' lat. N., et 63° 21' long E.; 20,000 hab. Place forte. Manuf. d'armes. — Prise par les Anglais en 1839. Le khan qui réside à Kélat reçoit depuis 1854 un subside de l'Angleterre.

KELENDRI, anc. *Celenderis*, v. de la Turquie d'Asie (Konièh), port sur la Méditerranée, vis-à-vis l'île de Chypre. Comm. de bois.

KELHEIM, v. de Bavière (Basse-Bavière), à 17 kil. S.-O. de Ratisbonne, au confl. de l'Altmühl et du Danube, et à l'une des extrémités du canal Louis; 2,838 hab. Navigation active; comm. de grains; exploit. de marbre.

KELLER (Jacques), en latin *Cellarius*, célèbre jésuite allemand, né à Seckingen en 1568, m. en 1631, professa la rhétorique et la philosophie, fut recteur du collège de Ratisbonne, puis de celui de Munich. Son écrit le plus curieux a pour titre : *Tyrannicidium, seu scitum catholicum de tyranni internecione*, Munich, 1611, in-4°, où il réfute ceux qui accusaient son ordre d'avoir enseigné le régicide.

KELLER (Jean-Balthasar), fondeur, né à Zurich en 1638, m. en 1702, commissaire général de la fonte de l'artillerie du roi, inspecteur de la fonderie de l'Arsenal à Paris, est encore, avec son frère Jean-Jacques, l'auteur de presque tous les bronzes, vases, statues et groupes de Versailles, de Marly, de Saint-Cloud et des Tuileries. Il osa, le premier, fondre de grands ouvrages en une seule pièce. Son chef-d'œuvre était la statue équestre de Louis XIV, qui occupa le centre de la place Vendôme de 1692 à 1793.

KELLERMANN (François-Christophe), duc de Valmy, né à Strasbourg en 1735, m. en 1820, entra au service en 1752, fit la guerre de Sept ans, s'acquitta honorablement d'une mission en Pologne, 1771, fut nommé colonel en 1784, et maréchal de camp en 1785. Dévoué à la Révolution, il remplaça Luckner dans le commandement des armées du Rhin et de la Moselle, et gagna sur les Prussiens, de concert avec Dumouriez, la bataille de Valmy, 20 septembre 1792. Custine, commandant de l'armée du Rhin, le dénonça 2 fois à la Convention; envoyé à l'armée des Alpes et forcé de concourir à l'expédition dirigée contre les fédéralistes de Lyon, la calomnie le poursuivit encore, et il fut enfermé 13 mois à l'Abbaye. Mis en liberté, après le 9 thermidor, il eut de nouveau le commandement de l'armée des Alpes. De retour à Paris en 1797, il organisa la gendarmerie, et fut nommé membre du bureau militaire établi près du Directoire. Napoléon Ier le nomma sénateur, grand-cordon de la Légion d'honneur, maréchal de l'Empire, duc de Valmy, commandant de toutes les troupes de réserve sur le Rhin; néanmoins Kellermann vota, en 1814, la déchéance de l'empereur, et accepta de la Restauration le titre de pair de France. Il vota, du reste, pour les libertés publiques jusqu'à sa mort. — Son fils, François-Étienne, marquis, puis duc de Valmy, né à Metz en 1770, m. en 1825, suivit Bonaparte en Italie, fut nommé général de division après la journée de Marengo, se distingua aux batailles d'Austerlitz, de Vimeiro, de Bautzen, dans la campagne de France, puis à Waterloo, fut pair pendant les Cent-Jours; exclu par la 2e Restauration, il succéda, en 1820, à la pairie de son père. J. T.

KELLERMANN (Olaus-Christian), antiquaire danois, né à Copenhague en 1805, m. en 1837, se fit connaître par une thèse sur l'art militaire chez les anciens, et fut envoyé à Rome par son gouvernement pour y compléter ses recherches. Là, il publia sur le corps des *vigiles*, ou gardes de nuit de l'ancienne Rome, une dissertation, intitulée : *Vigilum Romanorum latercula duo cœlimontana magnam partem militiæ romanæ explicantia*, 1835, petit in-fol.

KELSO, v. d'Écosse (Roxburgh), sur la rive g. de la Tweed, vis-à-vis l'embouchure du Teviot; 4,564 hab. Fabr. de draps, toiles, bonneterie, souliers. Beau château de *Fleurs*, aux ducs de Roxburgh. Ruines d'une abbaye fondée par David Ier en 1128, et de la forteresse de *Marchidun*.

KELYOUB ou **CALLIOUB**, v. de la Basse-Égypte, à 16 kil. N. du Caire. Ch.-l. d'une prov. du même nom, de 553 kil. carr.; 190,964 hab.; bifurc. des chem. de fer d'Alexandrie au Caire et du Caire à Suez.

KEM. V. Ienissei.

KEMAON, district de l'Hindoustan anglais (prov. Nord-Ouest), dans l'anc. prov. de Ghéroual, séparé du Népaul au N. par le Kali, et limitrophe de l'Himalaya; 29,784 kil. carr.; 743,602 hab. Ch.-l. Almora. Sol montagneux, arrosé par le Kali, l'Alakananda, le Kosila, le Ramganga. Vastes forêts et pâturages.

KEMBLE (Jean-Philippe), illustre acteur anglais, né en 1757 à Prescott (Lancastre), m. en 1823, fils d'un directeur du théâtre de Worcester, débuta, en 1782, sur le théâtre de Dublin, et parut à Londres, en 1783, sur celui de Drury-Lane, où il joua la tragédie avec succès. Il devint directeur de ce théâtre en 1788, un des administrateurs de celui de Covent-Garden, et quitta la scène en 1817. Il composa quelques pièces, en rajeunit plusieurs anciennes, enrichit la scène anglaise de divers chefs-d'œuvre étrangers, et établit un système de décorations et de costumes conforme à la vérité historique.

On a de lui des *Essais sur Macbeth et Richard III*, 1817. — V. *Mémoires of the life of J.-Ph. Kemble*, Londres, 1825, 2 vol.

KEMBLE (Charles), frère du précédent, né à Brecknock (Galles) en 1775, m. en 1854, étudia à Douai, fut d'abord commis de l'administration des postes, mais fut entraîné par la vocation théâtrale. Il a contribué, avec son frère et sa sœur, mistress Siddons, à la gloire de la scène anglaise. Il jouait avec une égale perfection la haute comédie et la tragédie. Il fut un digne rival de Kean.

KEMBLE (John-Mitchell), littérateur et archéologue, fils du précédent, né à Londres en 1807, m. en 1857. Il donna d'abord une édition de l'*Anglo-Saxon poem of Beawulf*, 1832 et 1837. Puis il publia : *First History of the English language, or Anglo-Saxon period*, 1834, cours de littérature qu'il avait fait à Cambridge; *Tables généalogiques des Saxons occidentaux*, 1836; *Codex diplomaticus ævi Saxonici*, imprimé aux frais de l'*Historical Society*, dont il était le fondateur. Enfin, rédacteur en chef de la *British and foreign Review*, il vulgarisa en Angleterre, à l'aide de ce recueil, la science et la littérature allemandes. B.

KEMENI (Jean), voïvode de Transylvanie, fut élu, en 1660, par la diète du pays, grâce à la protection de l'empereur Léopold Ier, et opposé à Michel Abaffi, qui l'emporta cependant. Il fut tué dans une bataille contre les Turcs, 1662.

KEMI, riv. de la Russie d'Europe (Finlande), naît dans les monts de Laponie, coule au S., puis à l'O. et au S.-O., et tombe dans le golfe de Botnie à Kémi. Cours de 450 kil., en partie navigable.

KEMLIK, riv. de la Turquie d'Asie (Khodavendiguiar), port sur le golfe de Moudania; 3,000 hab. Arsenal, chantiers de const. pour la marine.

KEMOULDJINA. V. Ghumourdjina.

KEMPELEN (Wolfgang, baron de), mécanicien distingué, né à Presbourg (Hongrie) en 1734, m. en 1804, annonça, en 1769, et fit voir à Paris, en 1784, un automate joueur d'échecs, dont le mécanisme resta un problème, puis un autre qui articulait quelques phrases. Le secret de ce dernier fut publié par l'auteur sous ce titre : *le Mécanisme de la parole, suivi de la Description d'une machine parlante*, Vienne, 1791, gr. in-8°. Le baron de Kempelen fut successivement conseiller des finances, directeur des salines de Hongrie, et référendaire de la chancellerie hongroise à Vienne. Il a laissé quelques poésies et des pièces de théâtre estimées.

KEMPEN, v. du roy. de Prusse, prov. du Rhin, près de la Niers; 5,372 hab. Fabr. de lainages, toiles, rubans; brasseries. Patrie de Thomas A-Kempis. — Elle fit partie de l'électorat de Cologne, puis de la prov. de Clèves-et-Berg. Victoire du maréchal de Guébriant sur les Impériaux, 17 janvier 1642. Les Français y gagnèrent une autre bataille en 1760.

KEMPEN, v. du roy. de Prusse, prov. de Posen; 6,168 hab. Comm. de chevaux et de tabac.

KEMPER (Jean-Melchior), jurisconsulte hollandais, né à Amsterdam en 1776, m. en 1821, professa le droit civil et le droit naturel à Harderwick, 1799, à l'Athénée d'Amsterdam, 1806, à Leyde, 1809, et devint, en 1813, recteur de l'université de cette ville. Ennemi de l'influence française, il fut, après la chute de la famille de Napoléon, comblé d'honneurs par le nouveau gouvernement. L'organisation des universités et des collèges en Hollande fut en partie son ouvrage. Il rédigea aussi le projet de code civil pour le roy. des Pays-Bas, et fut député aux états généraux en 1817.

On a de lui : *de Jure naturæ immutabili et æterno*, Harderwick, 1799, in-4°; *de Populorum legibus, optimis increscentis vel decrescentis humanitatis indiciis*, Amsterdam, 1806, in-4°, etc.

KEMPTEN, *Cambodunum, Campidona*, v. de Bavière, cercle de Souabe, sur la rive g. de l'Iller, 13,872 hab. La ville est divisée en 2 parties : la Stifstadt ou Sainte-Hildegarde, sur une hauteur, et l'anc. ville impériale, dans la vallée. Fabr. de toiles, cotonnades. Comm. de bois, bière, fromages.

KEN, en anglais *Cane*, le *Cainas* de Pline (?), riv. de l'Hin-

doustan, naît dans les monts Vindhya, et se jette dans la Djoumnah. Cours de 400 kil.

KENDAL ou **KIRKBY-IN-KENDAL**, v. d'Angleterre (Westmoreland), sur la Kent, et à la tête d'un canal qui conduit à Lancastre; 13,446 hab. Belle église de la Trinité. Bibliothèque, institut de mécanique, théâtre, musée d'histoire naturelle. Tissus de laine et de coton, flanelle, serges, draps, chapeaux. École classique; cours de sciences appliquées. Maison de correction du comté. Grands marchés aux grains. Beaux marbres aux environs.

KENDI (AL-), philosophe arabe. (*V.* Al-Kendi.)

KENEH, anc. *Cœne, Cœnopolis* où *Neapolis*, v. de la Haute-Égypte, sur la rive dr. du Nil, à 580 kil. S.-E. du Caire; 13,200 hab. Ch.-l. d'une prov. de même nom. Entrepôt du commerce entre le Caire et Djiddah, et passage des caravanes qui vont à la Mecque par Cosséir. Fabr. de jarres et de *bardaques* pour rafraîchir l'eau. Soufrière abondante, exploitée depuis 1850, à Bahar-el-Sefingue.

KENGOUN ou **ZENGHOUN**, v. de Perse (Farsistan), sur le golfe Persique; 6,000 hab. Bonne rade.

KENHAWA ou **KANAWHA**, nom de 2 riv. des États-Unis : *Great-Kenhawa,* qui naît dans les Alleghany (Caroline du Nord), arrose la Virginie, et se jette dans l'Ohio à Point-Plaisant; cours de 450 kil.; — et *Little-Kenhawa,* qui arrose aussi la Virginie, et se jette dans l'Ohio à Parkersburg; cours de 150 kil.

KENILWORTH, v. d'Angleterre, comté et à 7 kil. N.-O. de Warwick; 3,880 hab. Fabr. de peignes en corne, ammoniaque, bleu de Prusse. Ruines d'un château bâti par Jean de Gand, embelli par le comte de Leicester, détruit sous Cromwell, et immortalisé par un roman de Walter Scott.

KENMARE, vge d'Irlande (Kerry), au fond d'une baie de même nom; 1,500 hab. Château des marquis de Lansdowne.

KENNEBEC, fl. des États-Unis (Maine), prend sa source dans le lac Moose-Head, passe à Norridgewock, Bloomfield, Waterville, où il devient navigable, Augusta, Hallowell, Gardiner, Bath, et se jette dans l'Atlantique.

KENNETH, nom de 3 rois d'Écosse. Le 1er régna de 604 à 605; le 2e, de 833 à 857, régna le premier sur toute l'Écosse; le 3e, de 976 à 984, vainquit les Danois, et donna, dit-on, le premier un code de lois à l'Écosse; il mourut assassiné.

KENNICOTT (Benjamin), théologien et hébraïsant, né en 1718 dans le Devonshire, m. en 1783, était maître d'école à Totness, sa patrie, lorsque le succès d'une de ses pièces de vers lui valut d'être admis à l'université d'Oxford, 1744. Son érudition le fit nommer successivement professeur au collège d'Exeter, conservateur de la bibliothèque de Radcliffe, chanoine de l'église du Christ, et membre de la Société royale de Londres. On lui doit un grand travail sur l'Ancien Testament, pour lequel, à l'aide d'une souscription, il collationna ou fit collationner plus de 600 textes et manuscrits hébreux, chaldaïques, samaritains et autres, tirés de toutes les bibliothèques de l'Europe. Il publia chaque année, à dater de 1762, le produit de ses recherches sous le titre de : *the Annual Accounts of the Old Testament.* Il fit paraître en 1776 le 1er vol. de sa *Bible hébraïque,* et le 2e en 1780, in-fol.

KENRICK (William), poète et critique anglais, m. à Londres en 1777, soutint, avec beaucoup d'esprit et de goût, un grand nombre de querelles littéraires, traduisit l'*Émile* et la *Nouvelle Héloïse* de J.-J. Rousseau, donna une édition des œuvres de R. Lloyd, fonda le *Morning-Chronicle,* et fit jouer une comédie, *les Noces de Falstaff,* qu'il prétendit être de Shakspeare, et qui n'est qu'une habile imitation.

KENSINGTON, v. d'Angleterre (Middlesex), auj. comprise dans Londres, dont elle forme un des faubourgs. Château royal; beaux jardins et vaste parc, où l'on voit le monument élevé à la mémoire du prince Albert; jardins de la société royale d'agriculture; le musée de South-Kensington renferme de beaux tableaux, des dessins, des modèles de machines, une magnifique collection de curiosités indiennes, etc. Nombreuses maisons de campagne, entre autres, *Holland-House,* où mourut Addison.

KENT, d'un mot celtique signifiant *projection, Cantium,* comté d'Angleterre, à l'extrémité S.-E., entre la Tamise au N., la Manche au S., et le Pas-de-Calais à l'E.; superf., 4,206 kil. carr., dont 3,630 susceptibles de culture; 848,294 hab.; ch.-l. Maidstone; v. princ. : Canterbury, Chatham, Rochester, Greenwich, Douvres, Sheerness. Riv. la Medway. Agriculture très avancée; élève de bétail. Peu d'industrie.

KENT (Royaume de), un des sept États de l'Heptarchie anglo-saxonne; ch.-l. Canterbury. Fondé en 455 par le Saxon Hengist, il comprenait, outre le comté actuel de Kent, ceux de Norfolk, Suffolk, Essex, Middlesex. Rétréci par la fondation du royaume d'Essex en 526, il conserva néanmoins, sous Éth[illegible]t, [illegible]-615, la supériorité sur les États saxons de Wessex, Sussex et Essex. De 645 à 687, il fut soumis aux rois de Wessex, Çenwall et Cedwalla. En 773, Offa, roi de Mercie, le réunit à ses domaines. Enfin, en 823, Baldred, dernier roi de Kent, fut détrôné par Egbert, roi de Wessex.

KENT, nom de plusieurs comtés des États-Unis : l'un, dans l'État de Delaware, ch.-l. Dover, a 25,000 hab.; un autre, dans le Maryland, ch.-l. Chester, en a 15,000.

KENT (Édouard-Auguste, duc de), 4e fils du roi d'Angleterre George III, né en 1767, m. en 1820, fit son éducation militaire en Allemagne, prit part, en 1793, à l'expédition de sir Charles Grey contre les possessions françaises de l'Amérique, fut nommé commandant de la Nouvelle-Écosse en 1796, entra à la Chambre des Lords en 1799, et reçut le gouvernement de Gibraltar en 1803. Il se fit rappeler en 1809, pour avoir causé une révolte des troupes. Il épousa, en 1818, une fille du duc de Saxe-Cobourg. Sa fille Victoria est devenue reine d'Angleterre en 1837. Ce fut lui qui introduisit les écoles régimentaires dans les différents corps de l'armée. B.

KENT (William), peintre et architecte, né dans le Yorkshire en 1685, m. en 1748, est regardé comme l'inventeur des *jardins anglais.*

KENTUCKY, riv. des États-Unis (Kentucky), formée par le North-Fork et d'autres cours d'eau qui viennent des monts Cumberland, passe à Francfort, et se jette dans l'Ohio, rive g., à Port-William. Cours de 400 kil., navigable sur 200.

KENTUCKY, un des États-Unis de l'Amérique septentrionale. Superf., 104,632 kil. carr.; 640 kil. de l'E. à l'O., sur 250; pop., 1,648,690 hab., dont 225,000 hommes de couleur. Ch.-l. Frankfort; v. princ. Louisville. Climat sain, excepté sur les bords du Mississipi. Cet État est arrosé par le Mississipi, l'Ohio, le Kentucky, qui lui donne son nom, le Cumberland, et la Big-Sandy, formant, avec les monts Cumberland, la frontière de l'E. Sol fertile, surtout au centre, en céréales, chanvre, tabac, maïs, coton, etc. Mines de houille, fer; sources salées; vastes forêts. Industrie très développée. Il est divisé en 90 comtés. — Le Kentucky fut exploré en 1754 par James Macbridge, en 1770 par John Finlay et Daniel Boone. Réuni d'abord à la Virginie, il en fut séparé en 1789, et admis dans l'Union en 1792. Cet État est resté fidèle à l'Union pendant la guerre de la sécession, bien que ses habitants possédassent un grand nombre d'esclaves. Sa première constitution fut décrétée en 1790; celle qui le régit aujourd'hui est de 1799. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur élu pour 4 ans par le peuple, qui lui adjoint un lieutenant-gouverneur, président du sénat. Le pouvoir législatif est exercé par une assemblée, composée d'un sénat de 38 membres élus pour 4 ans et renouvelés par quart chaque année, et d'une Chambre des représentants de 100 membres élus pour 2 ans. Tout citoyen âgé de 21 ans et résidant depuis 2 ans dans l'état et depuis un an dans le comté où il doit voter, a le droit de suffrage. Le Kentucky envoie au congrès de Washington 2 sénateurs et 10 représentants. O.

KENTY, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), sur la rive dr. de la Sola; 4,464 hab. Toiles et draps.

KENZINGEN, v. du gr.-duché de Bade, sur l'Elz et la Bleiche; 2,356 hab. Culture du chanvre. Aux environs, bains de *Kürnhalden*

KÉOKUK, v. des États-Unis (Iowa), port sur le haut Mississipi, au confl. de la rivière des Moines avec ce fleuve; 12,766 hab. Université; école de médecine.

KEPLER ou **KEPPLER** (Jean), illustre astronome, né à Magstatt près de Weil (Wurtemberg), le 27 décembre 1571, m. le 15 nov. 1630. Il servit jusqu'à l'âge de 12 ans dans un cabaret qu'avait ouvert son père, ruiné par une faillite, puis fut employé aux travaux des champs, qu'il dut abandonner à cause de la faiblesse de sa constitution. Dirigé alors vers la théologie, il entra, à 18 ans, au séminaire de Tubingue. D'après les conseils de Mœstlin, il se livra à l'étude des mathématiques, et, à 22 ans, fut nommé professeur à Grætz (Styrie). Mais, en 1600, les professeurs protestants étant chassés du collège, il fut forcé d'abandonner la ville; Tycho Brahé le fit appeler à Prague. A la mort de ce savant, 1601, Képler le remplaça comme astronome de la cour, aux appointements de 1,500 florins, qui lui furent toujours mal payés. Il fut ensuite professeur à Linz; c'est de là qu'il fut appelé pour sauver du bûcher sa mère accusée de sorcellerie. Après avoir été quelque temps au service de Waldstein, il mourut à Ratisbonne, dans un des voyages qu'il était obligé de faire pour solliciter les paiements arriérés de ses pensions, ne laissant que 22 écus, un habit et 2 chemises; les princes qu'il avait servis lui devaient 29,000 florins. Képler avait embrassé de bonne heure le système de Copernic, et désirait ardemment faire une découverte qui pût le confirmer. Copernic et Tycho Brahé avaient conservé une partie des cercles de Ptolémée, et Képler ne s'écarta pas d'abord de ces systèmes. Dans l'hypothèse des mouvements circulaires des planètes autour du soleil, admise jusqu'alors, on était obligé de placer les centres

des orbites en dehors du soleil, en un point vide de matière. Képler soutint que les mouvements planétaires devaient être rapportés au centre du soleil vrai. Pour expliquer ses observations, il entreprit des calculs longs et pénibles, qui le conduisirent enfin à la vérité. Les observations de Mars, faites par Tycho Brahé, lui avaient fait reconnaître que les intersections des plans des orbites planétaires avec celui de l'écliptique sont des droites passant par le centre du soleil. Il découvrit que les aires décrites par les rayons menés du centre au soleil sont proportionnelles aux temps, et que les courbes décrites sont des ellipses dont le centre du soleil est un foyer. Ce ne fut que le 6 mars 1618 qu'il songea à comparer la durée des revolutions aux cubes des distances; mais une erreur de calcul ne lui permit pas de découvrir la loi; il y revint le 15 mai suivant, et trouva enfin la proportionnalité des carrés des temps des révolutions aux cubes des grands axes. Malheureusement Képler mêlait aux plus belles découvertes de son genie des dissertations bizarres sur les idées pythagoriciennes relatives aux propriétés mystiques des nombres, à la musique des corps célestes, et d'autres sur les influences des astres, ou l'astrologie. Pour les prédictions tirées des observations astronomiques, on l'excuse avec quelque raison en disant qu'il n'a fait que céder aux sollicitations des princes qui l'employaient et aux préjugés de son temps. Quant aux autres idées, elles sont le fruit de son imagination féconde et rêveuse. Il avait cherché longtemps les liaisons qui peuvent exister entre les distances moyennes des planètes au soleil; et il avait trouvé qu'en imaginant une suite de sphères de rayons égaux à ceux des orbites de Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, et circonscrivant aux 5 premières l'octaèdre, l'icosaèdre, le dodécaèdre, le tétraèdre et l'hexaèdre réguliers, chaque solide serait en même temps inscrit dans la sphère suivante. Mais les distances, mieux connues aujourd'hui, ne s'accordent pas avec les nombres qu'on tire de ces considérations géométriques; et d'ailleurs les planètes découvertes depuis ne pourraient être classées, puisqu'il ne peut y avoir plus de 5 polyèdres réguliers. Ces idées se trouvent exposées déjà dans son premier ouvrage : *Prodromus dissertationum cosmographicarum*, Tubingue, 1596. Après avoir déterminé les lois du mouvement des planètes, Képler était trop près de leur cause, c.-à-d. de la loi newtonienne, pour ne pas chercher à la trouver. Aussi le voit-on faire résider la force motrice dans le soleil, et comparer l'action de cette force au flux de lumière qui émane de cet astre, dire qu'il y a affection mutuelle entre les corps, et que cette attraction, qu'il assimile à celle d'un aimant, est proportionnelle à la masse. Mais on est surpris que la comparaison qu'il établit entre l'attraction et la lumière ne l'ait pas conduit à la loi de la raison inverse du carré des distances. Les notions mécaniques étaient peu avancées à cette époque, et ce fut pour cette cause sans doute que Képler laissa à Newton la gloire de découvrir le principe de la gravitation universelle. Ces beaux aperçus se trouvent dans l'ouvrage qui a pour titre : *Astronomia nova, sive physica cœlestis*, Prague, 1609. Képler s'est aussi appliqué à l'optique; on lui doit une théorie de la vision, des études sur la réfraction qui ne le conduisirent pas à la loi du sinus, une table de réfractions astronomiques qui donne des nombres presque exacts du zénith à 70°, et diverses explications de phénomènes qui tiennent à l'astronomie : *ad Vitellionem paralipomena*, Francfort, 1604. Parmi les autres écrits de Képler, les principaux sont : *de Stella nova in pede Serpentarii*, Prague, 1606, ouvrage où il s'agit de l'apparition d'une étoile nouvelle dans la constellation du Serpentaire et de l'étoile nouvelle du Cygne, et dans lequel se trouve aussi une dissertation tendant à prouver que le commencement de notre ère doit être reculé de 4 ou 5 ans; *Dioptrica*, Francfort, 1611, et Londres, 1653, où il étudie les propriétés des lentilles; *Harmonia mundi*, Lintz, 1619, où se trouve exposée la troisième loi; *de Cometis libri*, Augsbourg, 1619, où il fait mouvoir les comètes en ligne droite; *Tabulæ Rudolphinæ*, Ulm, 1627, dédiées à l'empereur Rodolphe II, commencées par Tycho Brahé, et où l'on trouve une histoire de l'invention des logarithmes; *J. Kepleri somnium*, Francfort, 1634, ouvrage publié par son fils; il y décrit les phénomènes célestes tels qu'ils apparaitraient à un observateur placé sur la lune. V.

KEPPEL (Arn.-J. **VAN**), comte d'Albemarle, né dans la Gueldre en 1669, m. en 1718, fut le favori de Guillaume III, roi d'Angleterre. Après la mort de ce prince, il commanda les troupes hollandaises contre Louis XIV, et fut fait prisonnier à Denain, 1712.

KEPPEL (Auguste **ELDON, vicomte de**), amiral anglais, né en 1725, m. en 1786, accompagna Anson en 1740 dans l'expédition destinée à ruiner les colonies espagnoles de l'Amérique, fut chargé en 1752 de réprimer les corsaires barbaresques, enleva l'île de Belle-Isle à la France en 1759, livra au comte d'Orvilliers en 1778 la bataille indécise d'Ouessant, fut appelé au ministère en 1782 en qualité de premier lord de l'amirauté, et reçut la pairie. B.

KERAH ou **KERKAH**, le *Choaspès* ou le *Gyndès* des anciens, riv. de Perse, naît dans le N. du Kourdistan, coule au S., passe à Kirmanchah, entre dans le Khousistan, baigne les ruines de Suse, et se jette dans le Chot-el-Arab. Cours de 600 kil.

KERALIO (Louis-Félix **GUINEMENT de**), historien et littérateur, né à Rennes en 1731, m. en 1793, suivit d'abord la carrière des armes, devint major, abandonna le service pour se livrer aux lettres, fut nommé professeur à l'École militaire de Paris, enfin inspecteur des écoles militaires de France. Il était membre de l'Académie des inscriptions. On a de lui : une traduction abrégée du *Voyage de Gmelin en Sibérie*, 1767; *Histoire de la guerre des Russes et des Turcs, de 1736 à 1739*, 2 vol. in-12, 1772 et 1780, 2 vol., ouvrage qui paraît avoir été fait sur de bons documents; *Histoire de la guerre de 176*[illegible] *entre la Russie et la Turquie*, Saint-Pétersbourg (Amsterdam), 1773, in-4°. Kéralio a été l'un des rédacteurs du *Journal des savants de 1785 à 1792*, et du *Mercure national* de 1789 à 1791. — Marie-Françoise Abeille, sa femme, née en Bretagne, a traduit de l'anglais les *Fables* de Gay, 1759 ; *les Succès d'un fat*, 1762; *les Visites*, 1772. — Sa fille Louise, née à Paris en 1758, m. à Bruxelles en 1821, a publié : une *Histoire d'Élisabeth, reine d'Angleterre;* une *Collection des meilleurs ouvrages composés par des femmes*, 1786-89; plusieurs romans, et des traductions de l'anglais et de l'italien.

KERAR, v. de l'Hindoustan anglais (présidence de Bombay), dans l'anc. prov. de Beydjapour, au confl. du Krischna et de la Kiyna; 11,410 hab.

KERATION ou **CÉRATION**, monnaie d'or du Bas-Empire. Elle fut en usage sous Constantin et ses successeurs, et valait 12 onces de cuivre, environ 3 fr. de notre monnaie.

KERATRY (Auguste-Hilarion de), homme politique et littérateur, né à Rennes en 1769, m. en 1859, vint à Paris en 1790, et publia l'année suivante un volume de *Contes et Idylles*. En 1818, nommé député du Finistère, il siégea avec les représentants avancés du parti libéral. Non réélu en 1822, il continua son rôle d'opposition dans le journal *le Courrier français*. En 1827, il rentra à la Chambre, prit part à la démonstration parlementaire qui prépara la Révolution de 1830, hâta de toute son influence l'avènement de la branche d'Orléans, devint conseiller d'État, puis, en 1837, membre de la Chambre des pairs. Lors de la révolution de 1848, il donna sa démission de conseiller d'État, reprit son rôle d'opposant, et fut député à l'Assemblée législative en 1849.

Il a laissé : *Ruth et Noemi*, pastorale biblique, 1811 ; *Traité de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme*, 1815, in-12 ; *Inductions morales et physiologiques*, 1817-1841, in-12; *du Beau dans les arts d'imitation, avec un examen raisonne des productions des diverses ecoles de peinture, de sculpture, et en particulier de celles de France*, 1822, 3 vol. in-18 ; le *Guide de l'artiste et de l'amateur, contenant le poeme de la Peinture, de Dufresnoy, l'Essai sur la Peinture, de Diderot...*, 1823, in-12; *Examen philosophique des Considérations sur le sentiment du sublime et du beau..., de Kant*, 1823, etc. On a encore de lui quelques romans : *le Dernier des Beaumanoir*, 1824, 4 vol. in-12; *Frederic Styndall*, 1827, 5 vol., in-12; *Saphira, ou Paris et Rome sous l'Empire*, 1835, 3 vol., etc.

KERBECHI, riv. d'Asie, voisine du fl. Amour et de la v. de Nipchou, forma, par le traité de 1689, la limite entre la Chine et les possessions russes (Sibérie).

KERBOGATH ou **KORBOUGHA**. *V.* Barkiarok.

KERCOLAN ou **TOLOUR**, île de la Malaisie, dans l'archipel Salibabo; 140 kil. de tour. Occupée d'abord par les Hollandais, qui en furent chassés vers 1773 par les habitants de Mindanao.

KEREK ou **KARAK**, brg de la Turquie d'Asie (Syrie), dans la prov. de Damas, près de la mer Morte. Résidence d'un cheikh et d'un évêque grec. Son territoire correspond en partie à l'anc. pays des Moabites ; 8,000 hab.

KERENSK, v. de Russie d'Europe, gvt de Penza, sur la Kerenga ; 5,034 hab. Fabr. de toile à voiles.

KÈRES, déesses grecques, personnification tantôt des destinées, tantôt de la mort. Filles de la Nuit, selon Hésiode, et compagnes des Parques, elles parcourent les champs de bataille, et se disputent les corps des mourants. Comme divinités vengeresses, on les fit apparaître aussi à côté des Furies, et l'on donna aux Érinnyes le nom de *Kères*. Les Grecs donnèrent encore le nom de Kères aux soucis qui abrègent la vie de l'homme et aux épidémies.

V. Decharme, *Mythologie de la Grèce*, 1879, p. 182 et 392. S. Re.

KERESOUN, anc. *Cerasus*, v. de la Turquie d'Asie, prov. de Trébizonde, au fond de la baie de Vona; 2,500 hab. Exportation de noisettes.

KERESZTUR, v. de Hongrie. (*V.* Bodrog-Keresztur.)

KERGUÉLEN-TRÉMAREC (Ives-Joseph de), marin français, né à Quimper en 1734, m. en 1797, commanda, dès 1767, une frégate dans les parages de l'Islande, et fut chargé, en 1771, d'aller à la recherche des terres australes; il décou-

vrit dans la mer des Indes une île déserte, à laquelle il donna son nom. Nommé capitaine de vaisseau à son retour, il fut, après un second voyage, 1773, sur les dénonciations de quelques-uns de ses officiers, mis en jugement comme ayant abandonné une embarcation, et enfermé au château de Saumur, 1774. Il en sortit bientôt, et fit encore quelques courses sur mer.

Il a laissé : *Relation d'un voyage dans la mer du Nord*, Paris, 1771, in-4° ; *Relation de deux voyages dans les mers australes et dans les Indes*, 1782 ; *Relation des événements de la guerre maritime de 1778, entre la France et l'Angleterre*, 1796 ; des *Cartes marines* de la Manche, des îles Orcades, etc.

KERGUÉLEN (Terre de), île de l'océan Indien, par 49° 54′ lat. S. et 67° 62′ long. E. ; 160 kil. sur 80. Environnée de glaces, stérile et inhabitée. Un port a reçu le nom de *havre de Noël*. — Découverte en 1772 par Kerguélen ; revue par Cook, 1776, qui la nomma *île de la Désolation*.

KERIM-KHAN, souverain de la Perse, né à la fin du XVIIe siècle, m. en 1779, était fils d'un chef de partisans. Il servit dans l'armée de Nadir-Chah, gouverna quelque temps au nom d'Ismaël, fils de ce prince, usurpa le pouvoir en 1761, et se fit aimer par sa bonté et sa justice. Le commerce, l'agriculture, les lettres et les arts furent protégés ; Schiraz fut embellie de plusieurs monuments.

KERJEGU (Jules-Marie-Auguste **MONJARET** de), amiral français, né en 1816 à Moncontour, m. en 1880. Entré à l'École navale en 1831, il fut bientôt après décoré pour de brillants faits d'armes. Il prit part aux expéditions de la Baltique, de Chine, de Cochinchine et du Mexique. En 1875, il fut nommé député des Côtes-du-Nord, puis sénateur du Finistère. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

KERKA ou **TIZIO**, anc. *Titius*, riv. de l'Autriche-Hongrie (Dalmatie), passe à Sebenico, et se jette dans l'Adriatique, vis-à-vis l'île de Slanira. Cours de 60 kil.

KERKAH. V. Kérah.

KERK ou **KERQUE**, forme flamande et hollandaise du germanique *Kirche*, église : Dunkerque, Steinkerque, etc.

KERKENY, anc. *Cercina*, île de la Tunisie, dans la Méditerranée et le golfe de Kabès, à 15 kil. de la côte. Sol stérile et peu habité. On la nomme aussi *Kerkennah*.

KERKHOVE (Joseph **VAN**), peintre, né à Bruges en 1669, m. en 1724, fut le fondateur et le directeur de l'Académie de sa ville natale. Ses tableaux sont d'une composition noble et grande, d'un coloris vigoureux ; on distingue : *la Vie de Jésus-Christ*, dans l'église des Jacobins de Bruges ; *la Circoncision*, dans l'église des Carmes ; *le Conseil des dieux*, plafond de l'hôtel de ville d'Ostende.

KERKISIÉH, KIRKÉSIEH ou **KARKISSA**, *Circesium*, v. de la Turquie d'Asie (prov. d'Alep), au confluent du Khabour et de l'Euphrate, à 326 kil. S.-E. d'Alep.

KERKOUK, *Corcura*, v. forte de la Turquie d'Asie, ch.-l. d'un sandjak de la prov. de Bagdad, sur un affl. du Tigre ; 25,000 hab. Commerce de farines avec Bagdad et Bassora. On prétend y conserver le tombeau de Daniel. Près de là est la source de bitume de *Memnis*, qui fournit le ciment des murs de Babylone. — Victoire des Turcs sur les Persans, 1733. Prise par Nadir-Chah en 1741.

KERKRAEDE, brg de Belgique (Limbourg) ; 6,105 hab. Séminaire. Mines de houille.

KERLON. V. Amour.

KERMAN, anc. *Caramanie*, prov. de la Perse, au S.-E., entre le Kouhistan au N., le Farsistan et le Laristan à l'O., le détroit d'Ormuz au S., et le Béloutchistan (Ségestan et Mekran) à l'E. Superf., 170,000 kil. carr. ; pop., 600,000 hab. (?) Ch.-l. Kerman ; v. princ. Ormuz. Sol montagneux au centre ; vaste désert dans le N. Peu de sources. Culture de blé, maïs, coton, tabac, safran, dattes. Élève de vers à soie et de moutons. Exploit. de fer, cuivre et soufre. Fabr. d'essence de rose, lainages, tapis, châles en poil de chameau et de chèvre. Pêche abondante sur le littoral. — Le Kerman forma, de 1062 à 1187, un État seldjoukide, que détruisirent les Salgouriens. La partie S. est auj. tributaire de l'iman de Mascate (V. Moghostan).

KERMAN, SERJAN ou **SIRDJAN**, anc. *Carmana*, v. forte de la Perse, ch.-l. de la prov. de son nom, par 29° 50′ lat. N. et 53° 50′ long. E. ; 30,000 hab. Manuf. de châles, tapis, armes à feu ; filatures de laine. Comm. actif avec le Khorassan, la Turquie, la Boukharie, Hérat et l'Hindoustan. — Prise et dévastée par Mohammed-Khan, en 1794.

KERMANCHAH ou **KARAMSIN**, v. forte de la Perse, ch.-l. d'une prov. de ce nom (Kurdistan), sur la rive dr. de la Kérah, par 34° 20′ lat. N. et 44° 10′ long. E. ; 25,000 hab. Manuf. d'armes blanches et de tapis. Comm. de coton, raisins, fruits, beurre et bestiaux. Près de là est le mont Bisoutoun. (*V. ce mot.*) — Fondée, dit-on, par Bahram, fils de Sapor II. Thamas-Kouli-Khan la prit aux Turcs en 1730, et la fortifia.

KERMEIAN ou **KERMIAN**, sandjak de la prov. de Khodavendiguiar (Turquie d'Asie) ; ch.-l. Koutayèh.

KERMESSE, fête annuelle dans les villes ou villages de l'ancienne Flandre, et dans la Belgique. On la célèbre par des processions, des cavalcades, des jeux, des banquets. La plus grande magnificence est déployée dans les cavalcades : ce sont souvent des représentations de faits historiques, avec tous les costumes du temps. On y mêle souvent une partie comique. Kermesse signifie fête paroissiale. Des fêtes analogues sont appelées *ducasses* (*V. ce mot*), dans les pays de langue wallonne.

KERNOK, v. du Soudan, cap. du pays de Loggoun, à 280 kil. S.-E. de Kouka ; 15,000 hab.

KÉROULY, v. de l'Hindoustan. Ch.-l. d'un État tributaire des Anglais depuis 1817 (Radjepoutana) ; 3,260 kil. carr. ; 124,060 hab.

KERRAPAY ou **CREPI**, pays de la Guinée septentrionale, sur la côte des Esclaves, entre l'Anagou au N., le Dahomey et l'Ouidah à l'E., le golfe de Guinée au S., l'Aquambou, l'Amina et l'Adampie à l'O. ; v. princ. Quitta.

KERRY, comté d'Irlande, au S.-O., dans le Munster, entre l'estuaire du Shannon au N., et l'Atlantique à l'O. Superf., 4,691 kil. carr. ; pop., 196,586 hab., parlant surtout l'irlandais. Ch.-l. Tralee. Sol très montagneux. Les Macgillicuddy's Reeks, les plus hauts monts d'Irlande, sont dans ce comté. Baies de Tralee, Dingle et Kenmare. Riv. : Feale Maine, Laune et Roughty. Lacs de Killarney, Carra, Currane. Agriculture arriérée ; culture de l'orge et des pommes de terre, dont se nourrit toute une population très pauvre. Quelques pêcheries. Mines de fer, cuivre, plomb, quartz, houille et ardoises, fort négligées. Élève de gros bétail et de petits chevaux estimés. Export. de blé, beurre et jambons. — Créé comté en 1210, il donne le titre de comte au marquis de Lansdowne.

KERRY, brg d'Angleterre (Galles), dans le comté de Montgomery et à 9 kil. S.-O. de la ville de ce nom ; 2,200 hab.

KERSAINT (Gui-Pierre de **COETNEMPREN**, comte de), marin et homme d'État, né à Paris en 1743, m. en 1793, se distingua en 1757 au combat des Caïques sous les ordres de son père, et fit plusieurs campagnes dans la guerre d'Amérique. Préoccupé d'innovations de toutes sortes, il donna le plan des cuisines dites *à la Kersaint*, et imagina un système de voilure d'après lequel la coupe des basses voiles était triangulaire au lieu d'être carrée. Dans ses *Institutions navales*, en 1789, il s'éleva contre le système des classes ou de l'inscription maritime, et proposa la *presse* comme moyen de recrutement de l'armée navale. Président de l'assemblée électorale de Paris en 1789, administrateur du dép. de la Seine en 1790, député suppléant à l'Assemblée législative en 1791, il se rattacha au parti des girondins ; il proposa la mise en accusation de La Fayette, demanda la déchéance de Louis XVI, prit part à la journée du 10 août, mais protesta contre les massacres de septembre et contre le procès du roi. Après la chute des girondins, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. B.

KERTCH, anc. *Panticapée* ou *Bosphore*, appelée au moyen âge *Vospro* et *Aspromonte*, v. forte de la Russie d'Europe (Tauride), dans la Crimée, sur le côté occidental du détroit de Kertch ou d'Iénikalèh, à 80 kil. de Caffa, 11 S.-O. d'Iénikalèh ; 22,449 hab. Atelier militaire de construction et de réparation ; fonderie. Hôpital, théâtre, bibliothèque. Douane ; trib. de commerce. Église russe du Xe siècle. Beau port construit sous Alexandre Ier. Cabotage actif avec Taganrog et Rostow. Comm. de sel, pelleteries, étain, cire, miel, fruits secs, grains, caviar, chevaux. Sources de naphte. La ville, bâtie régulièrement en pierres, est au pied du mont Mithridate, où l'on prétend que ce roi de Pont fut enterré ; à moitié de cette hauteur est un muséum, copie exacte du temple de Thésée à Athènes. Tout le pays est rempli de tombeaux et autres antiquités. — Fondée, dit-on, par les Milésiens au VIe siècle av. J.-C. sous le nom de Panticapée, elle devint la capitale du roy. de Bosphore. Mithridate y mourut. Saccagée par les Barbares en 465 et en 528, elle fut rétablie par Justinien. Un évêché des Goths, créé vers le temps de Constantin, y fut érigé en archevêché au IXe siècle. Au XIVe, les Génois prirent possession de la ville ; Mahomet II la leur enleva en 1476. Les Turcs la cédèrent aux Russes en 1774. Des troupes anglo-françaises l'ont occupée presque sans résistance en 1855. B.

KERTCH (Détroit de). *V.* Iénikalèh.

KESCHO, KECHO ou **KETCHO**, appelé officiellement Hanoï, dite aussi *Bak-Kinh*, *Bak-Than*, en anglais *Cachao*, cap. du Tonkin, résidence du commandant français, sur la rive dr. du fleuve Rouge, à 660 kil. N. de Hué, par 22° 36′ lat. N. et 102° 36′ long E. ; 40,000 hab. Les maisons sont en bois ou en terre, couvertes en feuilles de palmier, en roseaux ou en chaume. Export. d'or, soieries, porcelaine, ouvrages en laque.

Un négociant français, M. Dupuis, vint le premier s'établir à Hanoï en 1872. L'année suivante le lieutenant Garnier (*V. ce nom*), s'empara de la ville et de la citadelle, le 20 nov., mais il fut tué le 21 déc., en repoussant une attaque des Annamites et des Chinois. Hanoï fut évacué le 12 fév. 1874; le traité du 15 mars nous laissa seulement le droit d'y faire le commerce et d'y avoir un résident avec une garde. La ville fut reprise le 25 avril 1882 par le commandant Rivière, et les Français l'ont conservée, malgré la mort du commandant Rivière, tué le 19 mai 1883.

KESKEMET. *V.* KECSKEMET.

KESRAOUAN, région montagneuse de Syrie, dans la nouvelle prov. du Liban, habitée par 120,000 Maronites et Druses à peine soumis. Le pays est fertile en blé, coton et vins. On y montre des cèdres qu'on dit contemporains de ceux qu'employa Salomon pour la construction du temple de Jérusalem.

KESSEL (JEAN **VAN**), peintre, né à Anvers en 1626, m. en 1679, copiait avec une grande habileté les plantes, les fleurs, les oiseaux, les insectes, les coquillages, et en formait d'agréables compositions, où l'on reconnaissait le style de Jean Breughel et l'influence du vieux De Heem. Ses tableaux sont ordinairement de petites dimensions. Le roi d'Espagne, Philippe IV, l'attira à Madrid, et le nomma peintre de la reine. Kessel s'essaya dans le portrait, cherchant à imiter Van Dyck. Il revint à Anvers, et y mourut. A. M.

KESSEL (FERDINAND **VAN**), fils du précédent, né à Anvers en 1660, peignit les mêmes sujets que son père. Il alla s'établir en Pologne, sur l'invitation du roi Jean Sobieski. Le Louvre possède 2 toiles de lui.

KESSEL (JEAN **VAN**), neveu du précédent, peintre, né à Amsterdam en 1648, m. en 1698. Il peignait très bien les campagnes de son pays, avec des châteaux, des maisons de plaisance, des cabanes, des eaux courantes ou immobiles. Observateur de la nature, il en comprenait la poésie et la rendait parfaitement. Sa couleur, ses effets de lumière, ses combinaisons champêtres sont des plus agréables. Les amateurs recherchent ses tableaux et ses dessins à l'encre de Chine. A. M.

KESSEL, vge du roy. des Pays-Bas (Limbourg), à 11 kil. N.-E. de Ruremonde; 3,704 hab. Anc. château, sur la Meuse.

KESSELDORF, vge du roy. de Saxe, à 9 kil. O. de Dresde; 722 hab. Victoire des Prussiens, commandés par Léopold de Dessau, sur les Saxons et les Autrichiens en 1745.

KESSELS (MATHIEU), sculpteur, né à Maestricht en 1784, m. en 1836. Pendant un séjour de 8 ans à Saint-Pétersbourg, 1806-1814, il s'occupa à modeler et à ciseler des statuettes. Après les événements de 1815, il vint à Paris, et, après avoir fréquenté l'atelier de Girodet, se rendit à Rome; là il se mit à l'école de Thorwaldsen, qui lui confia l'exécution en marbre de 2 bas-reliefs, *le Jour* et *la Nuit*. En 1819, dans un concours établi par Canova, il eut le prix pour une statue de *St Sébastien percé de flèches*. Ses plus belles œuvres depuis cette époque sont: un *Discobole couché*, statue exécutée pour M. Labouchère, de Londres; *Mars au repos*, ouvrage colossal, placé à Laeken; un *Discobole debout*, pour le duc de Devonshire; une *Femme pleurant sur une urne; le Christ à la colonne*; le *Monument de la comtesse de Celles*, dans l'église Saint-Julien des Belges, à Rome; *l'Amour aiguisant ses flèches*; une *Vénus*, pour le duc de Pembroke; *la Face du Christ*, bas-relief; *les Quatre Évangélistes*, un *Christ mort*, une *Scène du déluge*, et *l'Archange St Michel*, compositions en terre cuite. B.

KESWICK, v. d'Angleterre (Cumberland), sur la Greta, et à l'extrémité N. du lac de Derwentwater; 3,219 hab. Bien bâtie en pierre; 2 musées minéralogiques; fabr. de crayons, etc. La vallée de Saint-Jean, entre Keswick et Ambleside au S.-E., et les bords des lacs voisins, sont visités par les touristes.

KESZTHELY, v. du roy. de Hongrie (Szalad), sur le lac Balaton; 5,393 hab. Château, avec haras et bergeries. Gymnase catholique; institut agricole, avec école forestière; écoles de musique et de dessin. Bains sulfureux. Exploit. de marbre.

KET ou **KETA**, riv. de la Russie d'Asie (Sibérie), naît au S. d'Iénisséisk, et se jette dans l'Obi, rive dr. Cours de 800 kil.

KETBOGHA, 10e sultan d'Égypte de la dynastie des Mameluks Baharites, Mongol de naissance, avait été esclave du sultan Kélaoun. Le sultan Nasser ayant été déposé, Ketbogha, qui avait été chargé de sa garde, fut proclamé à sa place, 1294. Cette année, le Nil ne déborda pas, et la peste désola le pays. L'année suivante, 10,000 familles de Syrie, poursuivies par les Mongols, se réfugièrent en Égypte, où Ketbogha les accueillit. Un chef des Mameluks, Ladjin, s'étant révolté, il s'enfuit à Damas, où il abdiqua. Ladjin se fit proclamer, 1296. D.

KETCH ou **KILISSE-HISSAR**, v. de la Turquie d'Asie, prov. de Konich. Fabr. de poudre. On y remarque un aqueduc de granit, long de 40 kil.

KETCHO. *V.* KESCHO.

KETEK. *V.* KATTAK.

KETEL (CORNEILLE), peintre hollandais, né à Gouda en 1548, m. en 1610, voyagea en France et en Angleterre, où il s'acquit une grande réputation par ses portraits. De retour en Hollande en 1581, il exécuta à Amsterdam, pour la compagnie des Arquebusiers et la confrérie de l'Arc, 2 grands tableaux restés célèbres. Vers la fin de sa vie, il peignit avec les doigts des mains et des pieds, et abandonna presque l'usage des pinceaux.

KETELAER (NICOLAS), imprimeur, est, avec Gérard de Leempt, le plus ancien des typographes de la Hollande. Ils étaient établis à Utrecht vers la fin du XVe siècle. Un seul livre porte leur nom; c'est l'édition *princeps* de la *Scholastica historia super Novum Testamentum*, 1473, in-fol. On leur attribue: l'édition *princeps* de l'*Historia ecclesiastica* d'Eusèbe, 1474, in-fol.; *Alexandri magni liber de prœliis*, in-fol.; *Thomæ A-Kempis opera*, que l'on croit imprimé en 1474, et où ne se trouve pas le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

KETSKEMET. *V.* KECSKEMET.

KETTENHOF, vge de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), à 11 kil. S.-E. de Vienne; 1,100 hab. Château. Grande fabr. de cotons et d'indiennes, vinaigre, produits chimiques.

KETTERER (NICOLAS-EUGÈNE), pianiste compositeur, né à Rouen en 1831, d'une famille alsacienne, m. en 1871, fut élève de Zimmermann et de Marmontel. Outre des œuvres originales, parmi lesquelles on a remarqué un *Caprice hongrois* et la *Valse des fleurs*, il a écrit d'élégantes fantaisies sur des motifs d'opéras, et s'est placé au rang des plus heureux imitateurs de Thalberg.

KETTERING, v. d'Angleterre, comté de Northampton; 11,439 hab. Préparation, lavage et filage de la laine; fabr. de lainages, lustrines, étamines.

KETTLER (GOTHARD), dernier grand maître de l'ordre Teutonique en Livonie, embrassa la réformation de Luther, et céda, en 1561, les droits de l'Ordre sur la Livonie à Sigismond-Auguste, roi de Pologne. En échange, il fut créé par celui-ci duc de Courlande et de Sémigalle, à condition de faire hommage. Il mourut en 1587. E. S.

KETTWIG, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Ruhr, à 19 kil. N.-E. de Dusseldorf; 3,402 hab. Fabr. de draps.

KEUILU-HISSAR, anc. *Lycus*, riv. de la Turquie d'Asie, porte d'abord le nom de Kerkif, coule à l'O., traverse la ville de Keuilu-Hissar, à 50 kil. O. de Kara-Hissar, et se jette dans l'Iékil-Ermak. Cours de 450 kil.

KEUMURDJIAN (GOMIDAS), prêtre arménien, né à Constantinople en 1652, souffrit le martyre en 1707. Son corps fut transféré en France par l'ambassadeur français. Son tombeau est vénéré à Constantinople. Sa vie a été publiée à Rome, 1807.

On a de lui: un *Calendrier* comparé des trois nations grecque, arménienne et latine; un *Mémoire* des événements arrivés de son temps à Constantinople; une *poésie* sur le livre des *Actes des Apôtres*, Constantinople, 1704; une *Elégie* sur la nation arménienne. C—A.

KEW, v. d'Angleterre (Surrey), sur la rive dr. de la Tamise, à 13 kil. O. de Londres; 1,500 hab. Château royal, avec observatoire, et magnifique jardin botanique créé par George III. W. Aiton a publié: *Hortus Kewensis*, 1789, 3 vol.

KEXHOLM, v. de la Russie d'Europe (Finlande), à l'embouch. de la Voxa dans le lac Ladoga; 1,150 hab. — Fondée en 1295 par les Suédois et comprise dans la Carélie suédoise, cédée aux Russes en 1598, reprise en 1611, elle tomba au pouvoir de Pierre le Grand en 1710, et lui fut confirmée par la paix de Nystadt en 1721.

KEY, groupe d'îles du grand Océan, fait partie de l'archipel des Moluques et du groupe de Banda.

KEYLHAU (EBERHART), peintre danois, né en 1624, m. à Rome en 1683 ou 1687, alla se perfectionner à l'école de Rembrandt, puis se rendit en Italie, où il devint célèbre, sous le nom de *Monsu Bernardo*. Son coloris est beau et vrai, sa composition facile et soignée, ses physionomies pleines d'expression. On cite de lui une *Assomption* à Mayence, un *St Benoît en extase* à Ravenne. M. V—I.

KEZANLIK ou **KAZANLIK**, v. de la Turquie (Roumélie orientale), aux sources de la Tondja et au pied des Balkans, à 150 kil. N.-O. d'Andrinople; 17,000 hab. Fabr. d'essence de roses. Occupée par les Russes en 1877.

KHABOUR, anc. *Chaboras* ou *Aborras*, riv. de la Turquie d'Asie, naît dans le N. de la prov. de Diarbékir, et se jette dans l'Euphrate, rive g., près de Kerkisieh. Cours de 380 kil.

KHABOUR, peut-être l'anc. *Nicephorius*, riv. de la Turquie d'Asie, naît dans la prov. de Bagdad, entre dans celle de Diarbékir, et se jette dans le Tigre, rive g. Cours de 400 kil.

KHAÏ-FOUNG, v. de l'empire chinois (Chine propre), ch.-l. de la prov. de Ho-nan ; 200,000 hab. Située sur la rive dr. du Hoang-ho, mais au-dessous du niveau de ce fleuve, elle est protégée par des digues contre l'inondation. Il y a une synagogue de juifs, qu'on dit être venus dans le pays 600 ans av. J.-C.

KHAÏ-SANG, dit aussi *Wou-tsoung*, empereur chinois de la dynastie des Mongols, 1308-11, né en 1281, protégea les lettres, et codifia les lois de ses prédécesseurs.

KHALAF, souverain du Ségestan, de la dynastie des Soffarides, régna pendant 40 ans, presque toujours en guerre avec Mansour, chef des Samanides, avec les Ghaznévides et les Bouïdes. Il égorgea son cousin Taher, en faveur duquel ses ennemis l'avaient contraint d'abdiquer, fut chassé pour ce crime, et mourut en 1008. Il avait fait faire une copie correcte du Coran, avec les commentaires, les versions diverses, les explications des docteurs, les traditions, et les corrections grammaticales.

KHALDOUN (IBN-). *V.* IBN-KHALDOUN.

KHALED, célèbre général arabe, m. en 642, fut un des Koreischites de la Mecque qui se déclarèrent contre Mahomet et le battirent à Ohud. S'étant rangé sous les étendards du Prophète, il devint son lieutenant le plus dévoué, et conquit, sous le khalifat d'Omar, la Syrie en 6 ans. Son courage et ses talents militaires l'avaient fait surnommer l'*Épée de Dieu*.

KHALGAN, nom mongol de la ville de CHANG-KIAKÉOU.

KHALIFAT. *V.* KHALIFES.

KHALIFES, de l'arabe *khalafa*, succéder, nom qu'ont porté les successeurs de Mahomet. Il y a eu 3 khalifats : 1° celui d'Orient, établi d'abord à la Mecque, puis à Damas sous les Ommiades, et à Bagdad sous les Abbassides (de 632 à 1258) ; 2° celui de Cordoue, fondé en 756 par Abdérame, de la famille des Ommiades, et démembré en 1031 ; 3° celui d'Égypte ou des Fatimites, fondé, en 909, par Obeïdollah, et renversé, en 1171, par Saladin. Les premiers khalifes furent nommés par l'assemblée des *Asshâb* (compagnons de Mahomet). Moaviah, fils d'Abou-Sophian et gouverneur de Syrie, abolit l'élection, en rendant le pouvoir héréditaire dans sa famille. Les Ommiades respectèrent les lois, la liberté individuelle et même la fierté de leurs compatriotes ; ce fut une véritable dynastie arabe. La dynastie des Abbassides, descendants d'Aboul-Abbas, oncle de Mahomet, fut illustrée par plusieurs khalifes ; mais à son avènement, l'ancienne société arabe fut bouleversée de fond en comble : ces princes, redevables de leur trône aux soldats du Khorassan, donnèrent quelques-unes des dignités les plus importantes aux Persans. Sous leur règne, les lois furent foulées aux pieds, le despotisme gouverna. La puissance temporelle des khalifes fut annihilée à la création de la charge d'*Emir-al-omara*, 934. Les khalifes conservèrent en Égypte, sous la tutelle des sultans mameluks, leur puissance spirituelle jusqu'en 1516 : le dernier khalife, Motawakkel, céda à Sélim Ier, sultan des Turcs Ottomans, le reste du prestige attaché à son nom.

1° KHALIFES D'ORIENT.

Khalifes électifs.

Abou-Bekr	632-634	Ali	660
Omar Ier	644	Hassan	661
Othman	656		

Ommiades.

Moaviah Ier	661-680	Omar II	720
Yésid Ier	683	Yézid II	724
Moaviah II	684	Hescham	743
Merwan Ier	685	Walid II	744
Abd-el-Melek	705	Yezid III	744
Walid Ier	715	Ibrahim	744
Soliman	717	Merwan II	750

Abbassides.

Aboul-Abbas	750-754	Rhadi	940
Abou-Djafar-El-Mansour	775	Motaki	944
Mohammed-Mahdi	785	Mostakfi	946
Hadi	786	Mothi	974
Haroun-Al-Raschid	809	Thai	991
Amyn	813	Kader-Billah	1031
Al-Mamoun	833	Kaiem-Biamrillah	1075
Motassem	842	Moctadi-Biamrillah	1094
Watek-Billah	847	Mostadher	1118
Motawakkel	861	Mostarched	1135
Mostanser	862	Rached	1136
Mostain-Billah	866	Moctafi	1160
Motaz	869	Mostandjid	1170
Mothadi-Billah	870	Mosthadi	1180
Mothamed-Billah	892	Nasser	1225
Mothaded-Billah	902	Daher	1226
Moctafi-Billah	908	Mostanser	1243
Moctader-Billah	932	Mostazem	1258
Kaher	934		

2° KHALIFES DE CORDOUE.

Abdérame Ier	756-787	Abdallah	912
Hescham Ier	796	Abderame III	961
Al-Hakem Ier	822	Al-Hakem II	976
Abderame II	852	Hescham II, *déposé*	1006
Mohammed Ier	885	Mohammed-al-Mahdi, *déposé*	1009
Almoundhir	889		
Suleiman	1010	Kassim	1018
Mohammed (de nouveau)	1012	Yayah	1027
Hescham (de nouveau)	1013	Hescham III	1031
Hamond	1017		

3° KHALIFES FATIMITES.

Obeïdollah	909-936	Abou-Tamim-Mostanser	1094
Kaiem-Aboul-Caçem	945	Aboul-Caçem-M[illegible]	1101
Al-Mançour	953	Aboul-Mançour-Amer	1130
Moezz-Ledinillah	975	Haphed-Ledinillah	1149
Aziz	996	Dafer-Biamrillah	1155
Hakem-Biamrillah	1021	Fayez-ben-Nasrallah	1160
Daher	1036	Adhed-Ledinillah	1171

Le sultan de Constantinople est considéré encore auj. comme khalife par tous les musulmans sannites ou orthodoxes, à quelque État qu'ils appartiennent, et son nom est toujours cité dans la prière publique du vendredi. Dans l'Afrique septentrionale, on appelle auj. *khalifa* (même mot que khalife) le lieutenant d'un cheikh ou chef de tribu. D.

KHALIL. *V.* KALIL.

KHALKA, riv. de la Russie d'Europe (Iékatérinoslav), se jette dans le Dnieper, près de son embouchure. Victoire des Mongols sur les Russes, en 1223.

KHALKAS, peuple mongol de l'Empire chinois et de la Sibérie, à l'E. de la Dzoungarie, habite la partie N. de la Mongolie, qu'arrosent la Sélenga, l'Orkhone, l'Amour et l'Iénisséï. Ch.-l. Ourga ou Kouren selon les uns, Oulia-Soutaï suivant d'autres. Ils sont nomades et pasteurs. Gengis-Khan est sorti de leur nation.

KHAMEFIS, c.-à-d. *gardiens de l'Égypte*, nom commun de 3 dieux de l'anc. Égypte ; ces dieux sont Knef, Phtha et Phra.

KHAN, c.-à-d. *seigneur*, titre que prennent les chefs des tribus tartares. Il s'ajoute presque toujours au nom propre : Gengis-Khan, Thamas-Kouli-Khan, etc. Ce titre est souvent ajouté aussi aux noms des sultans de Constantinople.

KHANDEISCH. *V.* KANDEISCH.

KHANG-HI, empereur de Chine. (*V.* KANG-HI.)

KHARADJ. *V.* CHARADJ.

KHARAN, v. forte du Béloutchistan, au S. de la prov. de Saraouan. Chameaux renommés. 3,000 hab.

KHARBOUT. *V.* KHARPOUT.

KHAREK, île du golfe Persique. (*V.* KARAK.)

KHARGÈH (EL). *V.* KARGÈH.

KHARISM ou **KHOWARESM**, contrée du Turkestan occidental, au S. de la mer d'Aral, à l'E. de la mer Caspienne, et à l'O. du khanat de Boukhara. Arrosée par le Djihoun ; entremêlée de steppes et de plaines fertiles en céréales, coton, mûriers, plantes oléagineuses, et où l'on élève beaucoup de gros bétail et de chevaux. On y comprend le khanat de Khiva et le pays des Turcomans. — Habité primitivement par les Chorasmiens, le Kharism forma, de 994 à 1231, un État indépendant, fondé par un prince turc aux dépens des Samanides, et dont les souverains, après avoir renversé en 1193 les Seldjoukides de la Perse, s'emparèrent encore de Samarkand en 1197. Cet État fut renversé par Gengis-Khan. Au XIIIe siècle, les Kharismiens ravagèrent la Syrie et saccagèrent Jérusalem. Leur invasion fut une des causes de la 7e croisade entreprise par St Louis. D'autres princes du Kharism détrônèrent en 1213 les Gourides de l'Hindoustan, et régnèrent à Delhi jusqu'en 1398. Le Kharism, quelque temps compris dans l'empire du Kaptchak, s'en détacha vers la fin du XVe siècle.

KHARISMIENS. *V.* KHARISM.

KHARIZI. *V.* CHARIZI.

KHARKOW, v. de la Russie d'Europe (Petite-Russie), ch.-l. du gvt de son nom, sur le Lopan et la Kharkova, à 1,271 kil. S.-S.-E. de Saint-Pétersbourg, 472 N.-E. d'Odessa, par 49° 59′ lat. N., et 33° 53′ de long. E. ; 128,445 hab. Ch.-l. de la 7e circonscription militaire et du 10e corps d'armée. Évêché ; tribunaux ; université fondée en 1804 ; bibliothèque, jardin botanique, cabinets de physique, de minéralogie et de médailles ; école vétérinaire. Comm. de transit ; 4 foires importantes par an, surtout pour le comm. des laines et des chevaux ; grands lavoirs de laines, fonderies de suif, savonneries. Fabr. de chapeaux de feutre, tapis, cuirs, etc. — Kharkow fut fondée en 1650, sous le tzar Alexis, par Chmielnicki, hetman des Cosaques. — Le gvt de Kharkow a 54,493 kil. carr., 380 kil. sur 100, et 2,082,051 hab. Il comprend le pays nommé les *Slobodes de l'Ukraine*. Sol plat, peu boisé, généralement fertile. Récolte de vins ; élève considérable de chevaux, de bestiaux et de vers à soie.

KHARPOUT (PROVINCE DE), ancien gvt général de la Turquie d'Asie. Il comprenait le haut plateau par lequel le Taurus d'Asie Mineure se joint au Caucase, et est arrosé par l'Euphrate. Il avait pour ch.-l. Kharpout, auj. quartier général du 4e corps de l'armée turque, et correspondait à l'anc. prov. romaine d'Arménie seconde, et à une partie de celles d'Arménie première et de Mésopotamie. Il était divisé en 3 li-

vahs : Kharpout, Melatieh et Süwerek ; il est aujourd'hui réuni à celui de Diarbékir. La population est composée en grande partie d'Arméniens, de chrétiens sédentaires et de quelques tribus de Turcomans, musulmans et nomades. C. P.

KHARTOUM, v. du Soudan, au S. de l'Égypte, fondée en 1823, par Méhémet-Ali, sur le Nil Bleu, à son confluent avec le Nil Blanc et à 378 m. d'altitude ; 35,000 hab. Comm. avec le Darfour, le Kordofan, l'Abyssinie, l'Égypte, et les ports de Massaouah et de Souakim sur la mer Rouge. La plupart des nations européennes y avaient des consuls, tant qu'elle a été soumise à la domination égyptienne. Elle a été défendue par le général anglais Gordon en 1884-85, et prise par les lieutenants du Mahdi, le 26 janv. 1885. (*V.* ÉGYPTE.)

KHASPOUR. *V.* KHOSPOUR.

KHATANGA, riv. de la Russie d'Asie (Sibérie), naît dans le gvt d'Iénisséisk, coule à l'E., puis au N. et au N.-E., et arrive à l'océan Glacial arctique, dans le golfe de Khatanga. Cours de 1,000 kil.

KHATIL. *V.* KABR-IBRAHIM.

KHAZARES, peuple scythique de l'Europe orientale. Campé, au V^e siècle, près de la mer Caspienne, sur les deux rives du Volga inférieur, il s'avança vers l'O. après les invasions des Barbares dans le monde romain, et prit aux Avares, en 534, la Russie actuelle jusqu'au Dniéper et à l'Oka. Allié d'Héraclius, il fit une diversion en sa faveur, en attaquant la Perse, 626. Quand l'empereur Justinien II eut été chassé, les Khazares le ramenèrent, 715. Une de leurs princesses épousa Constantin Copronyme. Ils embrassèrent le christianisme en 858. De 862 à 885, les Varègues conquirent une partie de leur territoire ; les progrès des Petchenègues ne leur laissèrent même que la Crimée, d'où Sviatopolk I^er les chassa en 1016. Leur nom disparut alors de l'histoire ; il se perpétua seulement dans celui de *Gazarie* ou *Khazarie*, que les Génois donnèrent longtemps à la Crimée.

KHAZARES (MER DES), nom donné quelquefois à la mer Caspienne.

KHAZARIE, nom désignant tantôt tout l'empire des Khazares, tantôt la Crimée seulement.

KHERASKOFF, poète russe. (*V.* CHERASKOFF.)

KHERSON, v. forte de la Russie d'Europe, au S., ch.-l. du gvt de son nom, sur la rive dr. du liman du Dniéper, et à 75 kil. de son embouchure dans la mer Noire ; 52,782 hab., Russes, Grecs, Juifs et Allemands. Port militaire : chantiers de construction, magasins de vivres et arsenal pour la marine ; fonderie de canons, hôtel des monnaies. Tribunaux. Gymnase, séminaire arménien, école de navigation, école pour les fils d'employés civils. Corderies, lavoirs de laine, fonderies de suif. Kherson, bâtie en 1778 par Potemkin, eut un accroissement rapide ; la plupart de ses édifices ont été élevés par des architectes français. Le développement de Nicolaïew et d'Odessa a beaucoup diminué son importance, et l'amirauté, que Catherine II y avait établie, a été transportée à Sébastopol. — Le gvt de Kherson, formé, en 1802, avec quelques districts de celui d'Iékatérinoslav, une partie de la prov. de Kiev, et la steppe d'Otchakov, touche à la mer Noire au S. ; 71,282 kil. carr., 375 kil. sur 200 ; 1,803,155 hab. Les Cosaques du Boug, qui ont une administration particulière, et le petit gvt d'Odessa, y sont enclavés. Sol ondulé et couvert de forêts au N., rempli de prairies ou steppes dans l'E., fertile à l'O. ; arrosé par le Boug, et limité à l'O. par le Dniester, à l'E. par le Dniéper. Culture de grains, lin, chanvre, tabac, safran, mûriers, vignes. Élève considérable de bétail. Salines. Fabr. de toiles, lainages, cuirs, chandelles, etc.

KHETA, riv. de la Russie d'Asie (Iénisséisk), affl. de la Khatanga. Cours de 450 kil.

KHIAN-LOUNG OU **KIEN-LOUNG**, empereur de la Chine, de la dynastie des Mandchoux, 1736-1795, né vers 1709, réprima, en 1755, une révolte des Tartares, conquit tout leur pays jusqu'à la Perse, donna des terres, en 1770, à près de 400,000 Torgouts qui vinrent se soumettre à sa domination, et anéantit la tribu des Miaotseu révoltés, 1775. La Chine atteignit alors un haut degré de prospérité. Khian-Loung encouragea l'étude des sciences et des arts, composa lui-même en vers l'*Éloge de la ville de Moukden*, trad. en français par le P. Amiot, Paris, 1770, réunit une bibliothèque de 600,000 vol. et entreprit de faire imprimer un choix des œuvres de la littérature chinoise, d'environ 180,000 vol. ; ce travail était déjà fort avancé à sa mort. Défenseur ardent de la foi de ses pères, il proscrivit l'exercice de la religion chrétienne dans ses États. La Bibliothèque nationale de Paris possède 24 vol. de ses poésies.

KHILCAN (IBN-), historien arabe. (*V.* IBN-KHILCAN.)

KHILKOF OU **KILCOF** (LE PRINCE ANDRÉ-JACOVLÉVITCH), 1^er maître d'hôtel de Pierre le Grand, fut envoyé, en 1700, comme ministre résident auprès du roi de Suède Charles XII. Incarcéré dès le début de la guerre entre les deux princes, il mourut à Westeras en 1718. Pendant sa captivité, il avait écrit un *Précis de l'histoire de Russie*, imprimé à Moscou en 1771.

KHILOK, riv. de Russie d'Asie (Sibérie), affl. de la Selenga. Cours de 650 kil.

KHIMIAROLI, nom actuel des monts Acrocérauniens des anciens.

KHIOUNG-TCHÉOU, v. de l'empire chinois, ch.-l. de l'île d'Haï-nan, sur la côte N. et sur le détroit d'Haï-nan, qui la sépare du continent, à 250 kil. S.-O. de Canton ; 200,000 hab. Comm. actif avec Macao, le Tonkin, la Cochinchine, Singapore ; ouverte aux Européens en 1858.

KHIRPOUR, v. de l'Hindoustan anglais, dans le Sindhy, anc. ch.-l. de principauté, sur un canal dérivé de l'Indus, au N.-E. d'Haïderabad ; 15,000 hab.

KHIU-TCHÉOU, v. de la Chine (Tché-Kiang), ch.-l. du dép. de son nom. Comm. actif avec la prov. de Fou-Kian.

KHIVA, v. forte du Turkestan, cap. du khanat de son nom, sur un canal dérivé du Djihoun, à 560 kil. N.-E. d'Asterabad ; 40° 17′ lat. N. et 58° 20′ long. E. ; 12,000 hab. Il y a 17 mosquées et 22 médressèhs. Autrefois marché d'esclaves. — Le khanat de Khiva, entre la mer d'Aral et le Turkestan russe au N. et au N.-E., le khanat de Boukhara à l'E., la Perse au S., les prov. Russes à l'O., a une superf. de 57,800 kil. carr., et 675,000 hab. Ch.-l. Khiva ; v. princ. Ourguendj. Il comprend la plus grande partie de l'anc. Kharism, est occupé par de vastes déserts, et arrosé par le Djihoun, dont on a dérivé beaucoup de canaux d'irrigation. Culture de céréales, lin, sésame, et même de mûrier et de coton, quoique le climat soit froid. Les Khiviens appartiennent à la secte sunnite. Ils font commerce par caravanes avec la Russie, l'Afghanistan et la Perse. — Les Russes ont dirigé 3 expéditions contre Khiva, en 1841, 1854, 1873. La dernière, dirigée par le général Kaufmann, a complètement réussi. Le khan de Khiva a consenti à abolir l'esclavage dans ses États et a reconnu au moins de fait le protectorat de la Russie.

KHODAVENDIGUIAR, prov. de la Turquie d'Asie, au N.-O., touchant à l'Archipel, aux Détroits et à la mer de Marmara à l'O., et à la mer Noire au N. : environ 400 kil. de l'O. à l'E., et 300 du S. au N. Ch.-l. Brousse ; 7 sandjaks : *Kodja-Ili*, ch.-l. Ismid ; *Khodavendiguiar*, ch.-l. Brousse ; *Karassi*, *Bigha*, ch.-l. Kalé-Sultanieh, *Kidonie* ou *Haïvali*, *Kermeian*, *Afium-Kara-Hissar* ; environ 1,500,000 hab. Il correspond à l'ancienne Mysie et à la plus grande partie de la Bithynie et de la Phrygie. C. P.

KHODJEND, v. du Turkestan russe, située à 100 kil. N.-O. de Khokand, dans la prov. et sur la rive g. du Sir-Daria ; par 41° 50′ lat. N. et 67° long. E. ; 28,000 hab. Grande fabr. de toiles de coton exportées en Russie. Passage des caravanes qui vont d'Orenbourg en Boukharie. — Elle occupe l'emplacement de l'anc. *Cyreschata* ou *Alexandria ultima*.

KHOI, anc. *Artaxata* (?), v. forte de Perse (Aderbaïdjan), au N. du lac d'Ourmiah, sur un affl. de l'Aras ; 30,000 hab. On remarque le palais du khan et le caravansérail. Les rues sont droites et bordées d'arbres. Récolte de céréales, vins et fruits. Fabr. de lames de sabre, d'étoffes de laine et de coton. — Victoire du sultan Sélim I^er sur Chah-Ismaïl, en 1514.

KHOKAND, v. forte du Turkestan russe (prov. de Fergana), près du Sir-Daria, à 270 kil. N.-E. de Samarkand ; par 68° 14′ long. E., et 41° 20′ lat. N. ; 35,000 hab. Nombreuses mosquées. Fabr. de cotonnades et de soieries brochées d'or et d'argent, qu'on échange en Boukharie contre des marchandises tirées de la Russie (fer, peaux de loutre, cochenille, sandal). Résidence principale de Gengis-khan. Le mariage des petits-fils de Tamerlan y fut célébré, et l'on y vit 500 ambassadeurs de peuples soumis. — Le khanat de Khokand a été soumis par les Russes en 1865, 1875 et 1876. (*V.* TURKESTAN.) Sol montagneux, arrosé par le Sir-Daria ; mines d'or, de lapis-lazuli, de cuivre, fer, houille ; grains, fruits, raisins, melons, grenades, coton, mûriers. Élève considérable de chevaux, ânes, chameaux, bêtes à laine, vers à soie. L'usage de la houille comme combustible y était connu du temps d'Aboulféda, en 1300. Comm. actif par caravanes avec Boukhara, l'Afghanistan, l'Hindoustan et la Russie.

KHOLMOGORY, v. de la Russie d'Europe, gvt d'Arkhangel, dans une île de la Duna ; 1,600 hab. Élève de bêtes à cornes, d'origine hollandaise et anglaise. — Elle fut la cap. du roy. de Biarmie.

KHONDEMIR, historien persan du XV^e siècle, fils de Mirkhond, fut protégé, comme son père, par Aly-Chir, qui lui confia la garde d'une bibliothèque. Ses ouvrages historiques, le *Khilasset-el-akhbar* (pureté des histoires), depuis la création jusqu'en 1500, et le *Habib Essayyar* (l'ami des biographies), jusqu'en 1524, sont d'une grande importance pour l'histoire politique et littéraire de la Perse. Ce dernier est l'abrégé du

Rouzat Essafa de Mirkhond; mais il donne de plus, à la suite du règne de chaque prince, des renseignements sur les grands hommes qui ont vécu à cette époque, et il contient des détails sur quelques dynasties dont Mirkhond n'a point parlé. Ces deux ouvrages, réunis au *Khilasset-el-akhbar*, forment un corps complet d'histoire persane. D.

KHONDS, tribu de l'Hindoustan, à 400 kil. O. de Calcutta. Ils sacrifiaient des hommes à leurs idoles, et se nourrissaient des victimes égorgées.

KHONSAR, v. de Perse (Irak-Adjémi); 13,000 hab.

KHOPER, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le N. du gvt de Saratov, traverse celui de Voronèje et le pays des Cosaques du Don et se jette dans le Don, rive g. Cours de 750 kil.

KHORASSAN ou **KHORAÇAN**, anc. *Parthiène*, *Margiane* et partie de l'*Arie*, prov. de la Perse; 200,000 kil. carr., 1,900,000 hab. Ch.-l. Meschehed; v. princ. : Yezd, Nichapour, Tebbes, Kabouchan. Sol sillonné par des ramifications de l'Hindou-Kousch, arrosé au nord par le Tedjend, fertile à l'O. Mines de cuivre, plomb, fer, sel gemme, albâtre, turquoises et rubis. Culture de céréales, riz, vignes, chanvre, tabac; élève de chameaux et de chèvres. Fabr. d'étoffes de soie et de coton, châles, tapis, papier, cuirs. — Le Khorassan persan est appelé quelquefois *Khorassan occidental*, par rapport au Khorassan afghan ou *oriental* (prov. d'Hérat).

KHORÈNE (Moïse de). *V.* Moïse de Khorène.

KHOROBUT, historien persan, secrétaire de Sapor II, roi de Perse, vivait au IVe siècle. Fait prisonnier et conduit à Constantinople par l'empereur Julien, il y apprit le grec, et composa en cette langue l'histoire de Sapor, de Khosrov (Chosroès), roi d'Arménie, et de Julien l'Apostat. Il traduisit aussi dans la même langue les écrits historiques de son compatriote Barsuma. Il est cité par Moïse de Khoren. C—a.

KHORREMABAD, *Corbiena*, v. forte de Perse (Khouzistan), ch.-l. du Louristan, près de la Kerkah; 8,000 hab.

KHORSABAD, vge de la Turquie d'Asie, à 20 kil. N.-N.-E. de Mossoul. C'est là qu'a été faite, en 1843, par Botta, consul de France, la découverte d'un palais assyrien, *Dour Saryoukin*, « la ville de Sargon. » Des bas-reliefs et des inscriptions cunéiformes en ont été rapportés en France par M. Flandin, en 1845. Les fouilles de Khorsabad ont été continuées par Place, qui a donné le plan du palais (*Ninive*, t. III.)

Botta et Flandin, *Monuments de Ninive*, 5 vol. in-fol., Paris, 1849: Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, p. 422 et suiv. S. Re.

KHOSPOUR, v. de l'Inde transgangétique, cap. du Katchar.

KHOSREW-PACHA, homme d'État turc, né en Circassie vers 1769, m. en 1855, fut d'abord esclave, et s'éleva par sa capacité et son mérite aux plus hautes dignités de l'Empire. Après l'expédition des Français en Égypte, il fut nommé gouverneur de cette province, que l'insurrection de Méhémet-Ali l'obligea bientôt d'abandonner. Il ne lui pardonna jamais, et resta son ennemi déclaré, quand il fut ensuite tour à tour capitan-pacha, gouverneur de Constantinople, ministre de la police, commandant en chef des troupes régulières, président du grand conseil d'État, et enfin grand-vizir. Malgré les revers qu'il essuya à la tête des armées, et les accusations de ses ennemis, il conserva toujours la faveur du sultan Mahmoud, qu'il avait aidé dans ses réformes. Il obtint les deux filles aînées du sultan pour Halil et Saïd, ses fils adoptifs.

KHOSROV. *V.* Chosroès.

KHOTAIS. *V.* Koutaïs.

KHOTAN ou **KHOTIAN**, v. du Turkestan chinois, dans la prov. d'Yarkand, ch.-l. d'un gouvernement de son nom. Soieries, toiles de lin.

KHOTIN, v. de la Russie d'Europe. (*V.* Choczim.)

KHOTMYJSK, vge de la Russie d'Europe, gvt de Koursk, sur la rive dr. de la Vorskla; 2,400 hab.

KHOUKHOU-NOOR, c.-à-d. *lac bleu*, lac de l'empire chinois, au N.-E., dans la prov. de Mongolie, par 37° lat. N., et 96° long. E.; 110 kil. sur 45. Il a donné son nom à un massif de montagnes, dont descendent le Hoang-ho, le Salouen, le Menam et à la prov. environnante, que peuplent des Mongols et des Kalmouks. Elle a pour cap. Si-ning, où réside un gouverneur chinois.

KHOULM ou **KHOULLOUM**, v. de l'Afghanistan, dans la prov. et au S.-O. de Koundouz, à 57 kil. E. de Balkh, sur la Khoulm, affl. du Djihoun; 10,000 hab.

KHOUZISTAN, anc. *Susiane*, *Élymaïde* et *pays des Uxiens*, prov. de Perse, au S.-O., entre le Kourdistan au N., la prov. turque de Bagdad à l'O., le golfe Persique au S., et le Farsistan à l'E.; 100,000 kil. carr.; 400 kil. sur 310; 900,000 hab., presque tous Kourdes. Ch.-l. Chouster; v. princ. : Dizfoul, Khorremabad. Sol montagneux à l'E., plat et sablonneux à l'O., peu fertile en général. Le Louristan en fait partie.

KHOWARESM. *V.* Kharism.

KHOWAREZMI MOHAMMED-BEN-MOUÇA-AL-, astronome arabe du IXe siècle, rédigea des *Tables astronomiques* qui furent suivies jusqu'au règne d'Houlagou. Il fut, dit-on, le 1er qui fit connaître l'algèbre aux Arabes.

KHVALYNSK, v. de la Russie d'Europe, gvt de Saratov, sur la rive dr. du Volga; 15,628 hab.

KIA-HING, v. de Chine (Tché-kiang), ch.-l. du dép. de son nom. On y remarque 15 tours de marbre, des portiques, des arcs de triomphe. Comm. favorisé par de nombreux canaux.

KIAKHTA, v. de la Sibérie (Transbaïkalie), située à 290 kil. S.-E. d'Irkoutsk, sur la frontière de Chine; 4,286 hab. Forteresse. Elle est en face de la ville chinoise de Maï-Matchin, et est l'entrepôt d'un grand commerce d'échange entre la Russie et la Chine. Les Russes apportent les fourrures, les peaux, les cuirs, les draps, les toiles, les bestiaux, et reçoivent le thé, la soie, le nankin, la porcelaine, la rhubarbe, le musc. — École de langue chinoise. La ville fut fondée en 1728.

KIAMA, v. du Soudan central, dans le Borgou; 30,000 hab.

KIANG, mot chinois qui signifie *rivière*: Kiangyuen, pays des rivières, etc.

KIANGARI ou **KANGHRI**, *Gangra*, v. de la Turquie d'Asie, prov. de Kastamouni. Ch.-l. d'un livah qui correspond à des parties de l'anc. *Galatie* et de la *Paphlagonie*.

KIANG-NING, v. de Chine. (*V.* Nanking.)

KIANG-SI, prov. de l'Empire chinois (Chine propre), au S.-E.; 177,356 kil. carr., 660 kil. sur 400; 23,000,000 d'hab. Ch.-l. Nan-tchang. Sol presque partout entouré de montagnes, traversé dans le centre par le Kan, qui afflue au lac Phou-yang, et dans le N. par le Yang-tsé-kiang; fertile en riz, thé vert, coton, indigo, canne à sucre. Mines d'or, d'argent et de pierres précieuses. Principal siège de l'industrie de la porcelaine.

KIANG-SOU, prov. de l'empire chinois (Chine propre), à l'E. touchant à la mer Bleue et à la mer Jaune à l'E.; 103,959 kil. carr.; 37,800,000 hab. Ch.-l. Nanking. Sol plat, arrosé au N. par l'Hoang-ho, au S. par l'Yang-tsé-kiang, traversé par le canal Impérial, et contenant beaucoup de lacs; très fertile en céréales, coton, riz, thé vert. Élève de vers à soie.

KIBURG. *V.* Kyburg.

KICHEMA, île du golfe Persique. (*V.* Keichme.)

KICHENEV ou **KITCHINEV**, v. de la Russie d'Europe, au S., ch.-l. de la Bessarabie, sur le chemin de fer de Vienne, Lemberg et Jassy à Bender et à Odessa; 130,000 hab. Archevêché russe, séminaire métropolitain. Tribunaux. École arménienne.

KICKIOUERRI, v. de la Guinée supérieure (côte d'Or), dans le pays des Ashantees, à 70 kil. S.-E. de Coumassie; 12,000 hab.

KIDDERMINSTER, v. d'Angleterre, comté de Worcester sur la Stour et le canal du comté de Stafford; 24,270 hab. Fabr. très importante de tapis, peluches, étoffes de soie, draps, étamines, etc.

KIDONIE ou **HAIVALI**, anc. *Héraclée*, ch.-l. d'un sandjak de la prov. de Khodavendiguiar, sur le golfe d'Adramiti. Collège grec.

KIDWELLY, brg d'Angleterre (Galles), comté de Carmarthen; 2,072 hab. Mines de houille. Vastes fonderies de fer et d'étain.

KIEL, v. du roy. de Prusse (ch.-l. de la prov. de Slesvig-Holstein), sur la mer Baltique, à 389 kil. N.-E. de Berlin; par 54° 19′ lat. N. et 7° 48′ long. E.; 43,594 hab. Port très important; chantiers de construction; bains de mer. Export. considérable de grains, bestiaux, beurre, etc. Fabr. de chapeaux, tabac, amidon; raffineries de sucre; pêche et préparation du hareng. Service de bateaux à vapeur pour Copenhague, les îles et tous les grands ports de la Baltique. Université célèbre, fondée en 1665, avec observatoire, jardin botanique, bibliothèque, collections scientifiques. Le château contient un musée d'arts. Sociétés d'histoire et d'antiquités nationales. — La ville, qui date du xe siècle, devint la résidence des comtes de Holstein en 1243. Pendant la guerre de Trente ans, elle fut plusieurs fois assiégée et occupée. De 1721 à 1773, elle a été la résidence des ducs de Holstein-Gottorp. Le 14 janvier 1814 y fut conclu, contre Napoléon Ier, le traité de paix entre l'Angleterre, la Suède et le Danemark. E. S.

KIELCE, v. de la Russie d'Europe (Pologne), ch.-l. de gvt; 7,838 hab. Palais de l'évêque de Cracovie, bibliothèque, musée, école des mines. Comm. en blé et en ferronnerie. — Le gvt de Kielce, formé en 1867, touchant à la Gallicie autrich. et à la Silésie pruss. à l'O., a 10,092 kil. carr., et 622,842 hab. Mines de fer et de zinc.

KIEN-LONG, empereur de la Chine. (*V.* Khian-Loung.)

KIERSY ou **QUIERZY-SUR-OISE**, vge (Aisne), arr.

de Laon; 760 hab. La maison d'Héristal y eut un château, où se tinrent, sous Charlemagne et ses successeurs, plusieurs conciles et champs-de-mai. Charles II le Chauve, y rendit, en 877, un capitulaire érigeant en droit l'hérédité des bénéfices et des offices royaux, et autorisant les seigneurs à construire des châteaux forts.

KIEV, v. de la Russie d'Europe (Petite-Russie), ch.-l. du gvt de son nom, sur la rive dr. du Dniéper, à 1,116 kil. S. de Saint-Pétersbourg, par 50° 26′ lat. N. et 28° 10′ long. E.; 127,251 hab. Place forte. Archevêché russe. Quartier général de la 5e circonscription militaire et de la 12e division. Université de Saint-Vladimir, avec bibliothèque, cabinets de médailles et d'histoire naturelle. On remarque la cathédrale de Sainte-Sophie, le plus anc. monument de l'architecture russe, dite *Église de la dîme*, en mémoire du tribut que Vladimir paya au prêtre grec Anastase; le monastère Petcherskoï avec les catacombes renfermant les tombeaux de 110 martyrs; le palais en bois, l'arsenal, etc. Grande foire annuelle; tanneries, fabr. de produits chimiques, bougie. Centre d'un comm. important. — Kiev existait dès le ve siècle, c'est une des villes saintes des Russes, à cause des nombreuses reliques qu'elle conserve, et parce que Vladimir y reçut le baptême avec toute son armée en 789. Elle fut, depuis Rurik, la capitale de la Russie méridionale, et, depuis Iaroslaf, 1037, celle de toute la Russie. Elle passa ensuite tour à tour aux Lithuaniens, aux Polonais, aux Tartares, aux khans de Crimée, et ne revint aux tzars qu'en 1686. — Le gvt de Kiev a 50,998 kil. carr. et 2,624,323 hab. Sol généralement plat, couvert de belles forêts; très fertile en céréales, fruits, tabac, maïs, chanvre, vignes, etc. Élève considérable de bestiaux et d'abeilles; sucreries, distilleries d'eau-de-vie.

KIEVEROVA-HORKA, brg de la Russie d'Europe (Pskov), près de Porkhov. Le tzar Ivan IV y céda par traité la Livonie à Étienne Bathori, roi de Pologne, 1582.

KIKINDA (NAGY-), v. de Hongrie (Torontal); 19,839 hab. Ch.-l. d'un district.

KILBARCHAN, brg d'Écosse, comté de Renfrew; 2,678 hab. Exploit. de houille. Fabr. et blanchisseries de toiles et cotons.

KILBRIDGE, vge d'Écosse (Lanark), à 8 kil. S.-E. de Glasgow; 3,860 hab. Manuf. de coton. Patrie de l'anatomiste Hunter.

KILDA (SAINT-), île d'Écosse (Inverness), la plus occidentale des Hébrides, dans l'océan Atlantique, au N.-O. de North-Uist, au S.-O. de Lewis; superf., 160 kil. carr.; moins de 100 hab.

KILDARE (Comté de), c.-à-d. *cellule du chêne*, comté de l'Irlande (Leinster), 1,593 kil. carr.; 65 kil. sur 26; 83,614 hab. Ch.-l. Athy; v. princ. : Kildare, Naas. Sol très plat. Riv. : Boyne, Barrow, Liffey. Climat humide. La région centrale, dite *Curragh*, est célèbre pour sa riche verdure. Peu de minéraux et d'industrie. Comm. de blé, exporté par le Barrow et 2 canaux pour Dublin, Waterford et le Shannon. Grande exploit. de tourbe. Il donne depuis 1316 le titre de duc aux Fitzgerald, auj. ducs de Leinster.

KILDARE, v. d'Irlande, dans le comté de son nom; 1,629 hab. Elle se compose de cabanes au milieu de vieux édifices. Elle souffre surtout du manque d'eau, malgré le voisinage du Curragh. Ruines d'une très vieille cathédrale, avec la sépulture des Fitzgerald, et une chapelle du ve siècle. Beaucoup d'hôtels, remplis à l'époque des courses du Curragh, en avril, juin, sept. et oct. L'évêché anglican est réuni auj. à l'archevêché de Dublin. C'est aussi le siège d'un évêché catholique uni à celui de Leighlin.

KILIA, v. forte de la Russie (gvt de Bessarabie), sur la rive g. du bras septentrional du Danube à 30 kil. de son embouchure dans la mer Noire, à 190 kil. S.-E. d'Iassy; 8,900 hab. — Cédé aux Russes par le traité de Bukharest en 1812, restitué par eux à la Moldavie au traité de Paris en 1856, et rendu à la Russie par les traités de San-Stefano et de Berlin en 1878. Les Russes se sont fait reconnaître le droit de régulariser à leurs frais le bras de Kilia et de l'ouvrir à la navigation. (*V.* Danube.)

KILIAN (Saint), Irlandais, sacré évêque par le pape, passa en Germanie, 685, convertit la Franconie, et subit le martyre à Wurzbourg, 689. Fête, le 8 juillet.

KILIAN (Lucas), graveur, né à Augsbourg en 1579, m. en 1637, se forma en Italie par l'étude des grands maîtres. Ses principaux ouvrages sont : *la Résurrection*, d'après Paul Véronèse; *la Multiplication des pains*, d'après le Tintoret; un *Christ mort*, d'après Michel-Ange; le portrait de Gustave-Adolphe, etc.

KILIAN (Philippe-André), graveur, né à Augsbourg en 1714, m. en 1759, eut le titre de graveur d'Auguste III, roi de Pologne, et travailla pour la galerie de Dresde, où l'on distingue : *l'Adoration des rois*, d'après Paul Véronèse, et *la Femme adultère*, d'après le Tintoret et pour la galerie du comte de Bruhl.

KILIDJE-ARSLAN, nom de plusieurs sultans seldjoukides de Konièh. — Le 1er, de 1092 et 1107, se laissa enlever Nicée par les croisés, et perdit la bataille de Dorylée. — Le 2e, de 1155 à 1192, fut longtemps en guerre avec l'empereur grec Manuel, fit alliance avec Saladin, qu'il aida à dépouiller Roupen II, roi d'Arménie, mais fut vaincu dans 2 batailles par Frédéric Barberousse en 1190. — Le 3e, de 1204 à 1210, se vit disputer le trône par Kaï-Kaïous II son frère, et en resta maître par le secours des Mongols, qui le massacrèrent.

KILIMANDJARO, la plus haute montagne de l'Afrique, dans le pays de Jagga, à environ 300 kil. de la côte de l'océan Indien. Il fait partie, avec les monts *Chira, Zigaoué, Rubeho, Amboloïla* et *Kénia*, du massif volcanique qui sépare le bassin de l'océan Indien de ceux des lacs Tanganyika et Ukéréwé. Il y a 2 pics, dont le plus élevé a 5,074 m. Il donne naissance à plus de 20 rivières, dont les principales et les mieux connues sont : le *Pangani*, le *Lingani*, etc. On pense qu'il fournit quelque branche du Nil Blanc, ainsi que la riv. *Jordans*, l'une des sources du lac Ukéréwé ou Victoria. C. P.

KILITI-BAHAR. *V.* Dardanelles.

KILKENNY, cité-comté d'Irlande (Leinster), cap. du comté de son nom; 24,100 hab. Bien bâtie en pierre, pavée de marbre noir, divisée par la Nore en ville anglaise et ville irlandaise. Cathédrale de Saint-Canice ou Kenny, au xive siècle. Ruines d'une église de dominicains et d'un couvent de franciscains. Sièges des évêchés catholique et anglican d'Ossory. Château construit par Strongbow, reconstruit dans le style du moyen âge, auj. résidence du marquis d'Ormonde. Cette ville est célèbre par les *constitutions de Kilkenny*, rendues sous Édouard III, et qui assuraient d'importants privilèges à l'Irlande. — Le comté de Kilkenny, au S.-E. de l'Irlande, a 2,057 kil. carr., 65 kil. sur 30, et 109,379 hab., sans la cité de Kilkenny. Riv. : Nore, Barrow, Suir. Peu de marais. Exportation de grains. Exploitation de granit, marbre noir et anthracite. Ses manuf. de laine, introduites autrefois dans le pays par la famille Butler, sont auj. presque nulles. Kilkenny donnait le titre de comte à la famille Butler.

KILLALA, brg d'Irlande (Mayo), sur la baie de son nom; 3,600 hab. Evêché catholique. Fabr. de toiles fortes et lainages. — Occupée par les Français en 1798.

KILLALOE, brg d'Irlande (Clare), sur le Shannon; 1,672 hab. Évêchés catholique et anglican. Carrière d'ardoises.

KILLARNEY, v. d'Irlande (Kerry), à 2 kil. E. du lac de ce nom; 5,187 hab. Évêché catholique. Fabr. de toiles. Aux environs, exploit. de cuivre. — Le lac de Killarney, dit aussi *Lough-Lane*, se compose de 3 lacs qui communiquent ensemble, et dont la longueur totale est de 16 kil. Ils sont parsemés d'îles et entourés de beaux sites.

KILLFENORA, paroisse et brg d'Irlande (Clare); 5,500 hab. L'évêché catholique a été réuni à celui de Kilmacduagh.

KILLIS, v. de la Turquie d'Asie, prov. d'Alep; 12,000 hab. Comm. de toiles de coton, huiles, sellerie.

KILLMACDUAGH, paroisse et brg d'Irlande, comté de Galway; 1,900 hab. Évêché catholique réuni à celui de Killfenora.

KILLMORE, v. d'Irlande, comté de Cavan; 6,300 hab. Évêchés catholique et anglican.

KILLRUSH, brg d'Irlande (Clare), port de comm. sur l'estuaire du Shannon et à 50 kil. de son embouch.; 4,436 hab.

KILMAINE (Charles-Joseph), général irlandais au service de la république française, né à Dublin en 1754, m. à Paris en 1799, fut amené en France dès l'âge de 15 ans, s'engagea dans le régiment des hussards de Lauzun, suivit La Fayette en Amérique, fut, pendant la Révolution, général de brigade à l'armée du Nord, se signala à Jemmapes, passa dans la Vendée, puis en Italie, où il figura à Mantoue, Peschiera, Castiglione. Ce fut lui qui occupa Venise en 1797. Une descente en Irlande ayant été projetée, Kilmaine fut nommé général du corps d'armée qui devait l'effectuer; mais elle n'eut pas lieu. Commandant de l'armée française en Suisse, il ne put arrêter les Russes, et fut remplacé par Masséna. Kilmaine était un excellent officier de cavalerie, et de plus un esprit fin et plein de discernement, propre aux missions délicates et difficiles.

KILMAINHAM, vge d'Irlande, sur la Liffey, faub. de Dublin à l'O. Hospice royal des Invalides. Anc. commanderie des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

KILMALLOCK, vge d'Irlande, comté de Limerick; 2,200 hab. Autref. très importante, et auj. surnommée la *Baalbek de l'Irlande*, à cause de ses nombreuses ruines de palais et d'églises.

KILMARNOCK, v. d'Écosse, comté d'Ayr; 23,709 hab. On y remarque l'hôtel de ville et le collège. Fabr. de tapis,

lainages, toiles peintes, mousselines, châles, sellerie. Ruines d'un ancien château. Riches houillères.

KILMORE, vge d'Écosse (Argyll), sur l'océan Atlantique; 800 hab. Anc. château de *Dunstaffnage*, résidence des premiers rois d'Écosse, et où l'on gardait la célèbre pierre leur servant de siège lors du couronnement. Transférée depuis à Scone, elle est auj. dans l'abbaye de Westminster.

KILMORE, brg d'Irlande. (*V.* Killmore.)

KILPATRICK (NEW- ou EAST-), vge d'Écosse (Dumbarton et Stirling), à 9 kil. N.-E. de Glasgow; 1,600 hab. Manuf. de coton, tabac, papier.

KILPATRICK (OLD- ou WEST-), brg d'Écosse, comté et à 4 kil. E. de Dumbarton, sur le canal de Forth-et-Clyde; 3,700 hab. Exploit. de houille; fonderies de fer, papeteries, fabr. de draps et toiles, blanchisseries et imprimeries sur étoffes. Ruines du château de *Dunglass*.

KILSYTH, brg d'Écosse, comté de Stirling, 15 kil. N.-E. de Glasgow; 5,000 hab. Exploit. de fer, houille, pierres à bâtir. — Défaite des Covenanters par Montrose, en 1645.

KILWINNING, brg d'Écosse, comté d'Ayr; 4,000 hab. Ruines de la célèbre abbaye de Saint-Winning, fondée en 1140, et pendant la construction de laquelle se forma, dit-on, la 1re loge maçonnique du royaume. Magnifique château d'*Eglington*.

KIMBOLTON, *Cinnibantum*, v. d'Angleterre, comté d'Huntingdon; 1,600 hab. Beau château des ducs de Manchester.

KIMOLO, anc. *Cimolos*, île de la Grèce, dans l'Archipel, au N.-E. de Milo, dont elle est séparée par un canal de 2 kil. de large; 300 hab. Sol volcanique, peu fertile. Il n'y a plus de traces des mines qui lui firent donner autref. le nom *d'Argentifero*.

KIMPOLUNG, v. du roy. de Roumanie (Valachie); 10,000 hab. Comm. de transit avec la Transylvanie.

KINBURN, forteresse de la Russie d'Europe (Tauride), sur une langue de terre à l'embouch. du Dniéper, à 15 kil. au S. d'Otchakov; victoire de Souwarow sur les Turcs en 1785; prise par les Français et les Anglais le 17 oct. 1855. Kinburn fut fondée par les Turcs; son nom vient de *kil*, et *burn*, pointe.

KINCARDINE, vge d'Écosse, comté de son nom, dont il était jadis la capitale. Ruines d'un château royal.

KINCARDINE, v. et port d'Écosse, comté de Perth, sur le golfe du Forth; 2,200 hab. Construction maritime. Export. de houille.

KINCARDINE, v. d'Écosse (Ross et Cromarty); 2,108 hab. Montrose y perdit sa dernière bataille, 1650. — Le comté de Kincardine ou Mearns, à l'E. de l'Écosse, touchant à la mer du Nord à l'E., a 1,004 kil. carr. et 34,630 hab. Les monts Grampians le traversent. A leur pied est la riche plaine nommée *Howe of the Mearns*. Riv. : Dee, Esk N., Bervie. Agriculture avancée. Fabr. de grosses toiles, de tabatières, etc. Cap. Stonehaven; v. princ. Inverbervie.

KIN-CHA-KIANG, c.-à-d. *rivière au sable d'or*, riv. de l'Empire chinois, naît dans le pays de Khou-khou-noor, arrose les prov. de Ssé-Tchouan et d'Yun-nan, et, après un cours de 1,600 kil., se réunit au Yaloung-kiang pour former le Yang-tsé-kiang.

KINETON. *V.* Kington.

KING (William), prélat protestant irlandais, né à Antrim en 1650, m. en 1729, écrivit plusieurs pamphlets contre Jacques II, fut enfermé à Dublin, mis en liberté après l'avènement du prince d'Orange, en 1689 et créé archevêque de Dublin en 1702. On a de lui plusieurs ouvrages de controverse, entre autres, un traité fameux *de Origine mali*, Dublin, 1702, in-4°, que Bayle et Leibnitz ont réfuté.

KING (William), écrivain anglais, né à Londres en 1663, m. en 1712, célèbre par son esprit original, suivit d'abord la carrière du droit, la quitta pour se livrer exclusivement à la vie littéraire, fut secrétaire du prince George en 1692, vicaire général du primat d'Irlande, un des premiers auteurs de l'*Examiner*, et rédacteur du *Gazetier*.

On a de lui : *Dialogues des morts*, 1697, et *Voyage fait à Londres en 1698*, remplis tous deux d'une raillerie piquante et acérée ; *l'Art d'aimer* d'Ovide, trad. en vers, 1708 ; *l'Art de la cuisine*, a l'imitation de *l'Art poétique* d'Horace, 1709, etc. On a publié, en 1776, ses *Œuvres complètes en vers et en prose*, Londres, 3 vol.; ses Œuvres posthumes l'ont été en 1732, sous le titre de *Remains* ou *Restes*.

KING (Pierre), né en 1669 à Exeter, m. en 1744, parent de Locke, étudia le droit, alla suivre en Hollande les leçons des plus habiles maîtres, entra à la Chambre des communes, fut greffier de la ville de Londres et juge des Plaids communs; membre du conseil privé en 1714, pair et grand chancelier d'Angleterre en 1725.

Il a laissé en anglais : *Recherches sur la constitution, la discipline, l'unité et le culte de la primitive Église*, Londres, 1691, 2 part.; *Histoire du Symbole des Apôtres*, 1702, traduit en latin par Godefroy Olearius, Leipz., 1706.

KING, île d'Australie, dans le détroit de Bass, entre l'Australie et la Tasmanie; 60 kil. sur 35, pas de ports sûrs. — Découverte par Head, en 1799.

KINGO (Thomas), poète danois, né à Slagerup en 1613, m. en 1703, fils d'un tisserand, étudia à Copenhague, et devint prêtre. En 1677, il fut nommé évêque en Fionie. En 1682, le roi lui conféra le titre de docteur. En 1683, il fut anobli. Les Danois le comparent à Horace, et le vantent comme le régénérateur de leur poésie nationale. Malgré sa nature toute poétique et malgré l'élévation de ses écrits, Kingo était d'un caractère querelleur et fort avare. Quelques-uns de ses nombreux *Psaumes*, 1689, sont de tendres élégies, et sont restés dans le Psautier danois; on lui attribue le chant dont les veilleurs de nuit récitent un couplet à chaque heure qui sonne.

A. G.

KINGS, c.-à-d. *livres*, mot par lequel les Chinois désignent spécialement 5 ouvrages qu'ils regardent comme sacrés : *Y-King*, cosmogonie; *Chi-King*, chants populaires; *Chou-King*, livre des annales, œuvre de Confucius; *Li-Ki*, livre des rites et cérémonies religieuses; *Tchun-Tchéou*, chronique du roy. de Lou (patrie de Confucius). On y joint quelquefois le *Tao-tê-King*, de Lao-Tseu.

KING'S COUNTY, c.-à-d. *comté du roi*, ainsi nommé de Philippe II, époux de la reine Marie Tudor, au centre de l'Irlande, dans le Leinster occidental; 1,995 kil. carr.; 75,900 hab. Sol plat, excepté au S. Grand marais d'Allen au N. Riv. : Shannon, Brosna, Barrow, Boyne. Le Grand-Canal le traverse. Climat assez sec. Vastes tourbières. Culture des céréales; élève de gros bétail. Peu d'industrie. Ch.-l. Philipstown, v. princ. : Tullamore et Birr.

KYN'S LYNN. *V.* Lynn-Regis.

KING'S MOUNTAIN, mont. des États-Unis, dans l'O. de la Caroline du Nord, à 35 kil. O. de Charlottenbourg. Victoire des Américains sur les Anglais, 7 oct. 1780.

KINGSLEY (Charles), littérateur anglais, né en 1819 à Holne (Devon), m. en 1875, fit ses études à Cambridge, abandonna le droit pour l'état ecclésiastique, et obtint en 1844 la cure d'Eversley (Hampshire). Dévoué aux intérêts des classes souffrantes, il contribua à la création des écoles déguenillées (*ragged schools*), et établit des associations ouvrières qui prirent la devise de Saint-Simon et de Fourier : « Union du capital, du travail et du talent. » On le surnomma *le prêtre chartiste*. Il a publié : *Sermons de village*, 1844; *la Tragédie de la Sainte*, 1848, où est mise en scène la vie de Ste Élisabeth de Hongrie; *Alton Locke*, 1850, roman dont un ouvrier tailleur est le héros, et qui fournit matière à l'auteur de traiter les questions politiques et sociales; *la Fermentation*, 1851, ouvrage où le problème de la misère est discuté; *l'Association appliquée à l'agriculture*, 1852; *Hypatie* et *Phaéton*, 1853, romans de critique sociale; *Vers l'Ouest*, 1854, tableau des aventures d'un chevalier du temps d'Élisabeth; *Alexandrie et ses écoles*, 1854, exposition du gnosticisme; *Glaucus, ou les Merveilles de la mer*, 1855, et *les Héros*, 1856, ouvrages d'éducation populaire, etc.

KINGSTON, v. et port de la Jamaïque (Antilles anglaises), sur la côte S. de l'île, au fond de la magnifique baie de Port-Royal, que défendent 2 forts; par 18° lat. N. et 78° 53' long. O.; jolie ville, bien percée, bien bâtie, malsaine en été; 35,000 hab. Évêché anglican. Commerce très important en sucre et rhum. — Fondée en 1693, à la suite d'un tremblement de terre qui détruisit Port-Royal, érigée en ville en 1802, dévastée par un incendie en 1843.

KINGSTON, v. forte du Dominion of Canada (Ontario), sur le Saint-Laurent, à l'extrémité N.-E. du lac Ontario; 14,091 hab. Arsenal, chantier militaire, station de la flotte anglaise pour l'intérieur. Entrepôt du commerce entre Montréal et les lacs de l'E. Évêché catholique. Elle a été la cap. de tout le Canada, de 1839 à 1843.

KINGSTON, v. des États-Unis (New-York), sur l'Esopus, à 5 kil. de l'Hudson; 6,315 hab.

KINGSTON, v. de la Guinée anglaise (Sierra-Leone), à 310 kil. S.-E. de Freetown, à l'embouchure du Mesurado. Fondée en 1809.

KINGSTON-UPON-HULL. *V.* Hull.

KINGSTON-UPON-THAMES, v. d'Angleterre (Surrey), à 19 kil. S.-O. de Londres, sur la rive dr. de la Tamise, vis-à-vis Hampton; 15,263 hab. Elle a toujours appartenu au domaine de la couronne. Maison de correction. Anc. résidence des rois anglo-saxons.

KINGSTON (Élisabeth **CHUDLEIGH**, duchesse de), femme célèbre par sa vie aventureuse, née dans le Devonshire en 1720, m. en 1788, fut admise, grâce à sa beauté et à la vivacité de son esprit, parmi les filles d'honneur de la princesse de Galles, et se vit bientôt recherchée par le duc d'Hamilton. Puis elle épousa le capitaine Hervey, fils du comte de Bristol, l'abandonna le lendemain de son mariage, s'embarqua pour le continent avec un major dont elle avait demandé la société par la voie des journaux, et, ennuyée de sa compagnie, le quitta à Berlin. Elle parcourut seule l'Europe entière, reçue partout, fêtée à Berlin par Frédéric II, à Dresde par l'électrice de Saxe

De retour à Londres, elle fit casser son mariage pour épouser le duc de Kingston, à la mort duquel, 1773, héritière de sa fortune à la condition de ne point se remarier, elle recommença ses voyages par l'Italie. Elle allait épouser à Rome un aventurier qui se disait duc d'Albany, quand il fut arrêté pour vol. La famille du duc de Kingston l'attaquant à Londres comme bigame, elle revint à la hâte, plaida elle-même sa cause, fut condamnée, mais garda l'héritage. Échappant à la flétrissure par le droit de pairie, lady Kingston quitta l'Angleterre, visita la Russie, refusa pour époux le prince Radziwill, et vint se fixer à Paris, où sa réputation, son esprit, ses prodigalités et ses aventures lui assurèrent jusqu'à sa mort une brillante existence. Elle mourut au château de Sainte-Assise, près de Fontainebleau.

KINGSTOWN ou **DUNLEARY**, brg d'Irlande, comté et à 9 kil. S. de Dublin, sur la mer d'Irlande; 17,000 hab. Beau port artificiel, construit pour tenir lieu de port à Dublin. Paquebots à vapeur pour Holyhead, d'où le chemin de fer conduit à Londres. Bains de mer très fréquentés.

KINGSWINFORD, v. d'Angleterre, comté de Stafford; 15,200 hab. Verreries, fabr. renommées de poterie et de faïence.

KING-TÉ-TCHIN, v. de l'empire chinois (Chine propre), dans la prov. de Kiang-si; 500,000 hab. La fabrication de la porcelaine fine y alimente 500 fourneaux.

KINGTON, v. d'Angleterre, comté de Hereford, sur l'Arrow et le canal de Kington; 2,126 hab. Fabr. de draps.

KINGTON ou **KINETON**, brg d'Angleterre, comté de Warwick; 1,000 hab. Résidence royale sous Édouard le Confesseur et Guillaume le Conquérant.

KINNAIRDS-HEAD, cap d'Écosse (Aberdeen), à l'extrémité S.-E. du golfe de Murray, par 57° 41′ lat. N. et 4° 20′ long. O.

KINROSS, v. d'Écosse, cap. du comté de son nom, sur la Leven, à l'extrémité O. du Loch Leven, à 25 kil. S.-S.-E. de Perth; 2,100 hab. Manuf. de cotons, châles et tartans. Célèbre autrefois pour sa coutellerie. Près de là est le château bâti par sir W. Bruce pour le duc d'York en 1685, *Kinross-House*. — Le comté a 201 kil. carr., 20 kil. sur 16, et 7,198 hab. Peu d'industrie. Il fut détaché du comté de Fife en 1426.

KINSALE, brg d'Irlande (Munster), comté de Cork, à l'embouch. du Bandon dans le havre de Kinsale; 6,404 hab. Forteresse importante. Arsenal et chantier de marine. Brasseries renommées; pêche d'huîtres. Export. de grains, poissons, viandes salées. Bains de mer. — Occupée par les Espagnols en 1600. Jacques II y débarqua en 1689 à son retour de France. Prise par Marlborough en 1690.

KINSKY (Franç.-Joseph, comte), né à Prague en 1739, m. en 1805, entra au service en 1759, fut capitaine en 1760, major en 1764, colonel en 1768, major-général en 1773, dirigea l'école militaire de Neustadt, fit les campagnes contre les Turcs, 1788, et contre la France, 1793-96, et devint maître de l'artillerie autrichienne. Il a légué à la ville de Prague une bibliothèque, une collection de machines, et un cabinet de minéralogie.

On lui doit des ouvrages sur l'éducation et la stratégie, publiés sous le titre de *Recueil*, 1785-87, et réimpr. en 1825, 7 vol.

KINZIG, riv. d'Allemagne, naît à 6 kil. S.-S.-E. de Freudenstadt (Wurtemberg), entre dans le gr.-duché de Bade, passe à Wolfach et Offenburg, et se jette dans le Rhin, rive dr., près de Kehl. Cours de 70 kil. — Le cercle de la Kinzig, anc. division administrative du gr.-duché de Bade, forme à peu près auj. le cercle d'Offenburg.

KIŒJE, petite v. du Danemark, sur la côte E. de l'île Seeland, dans la partie la plus large du Sund, à 28 kil. S. de Copenhague. Baie magnifique; 3,097 hab.

KIŒKKEN-MŒDDINGER, c.-à-d. en danois *débris* ou *rebuts de cuisine*, nom donné par les archéologues à des amas de décombres que l'on trouve en Danemark, sur les bords de la mer ou des eaux, quelquefois à une certaine profondeur au-dessous du sol moderne, et qui contiennent des débris d'aliments, des ossements d'animaux, de la poterie grossière, des instruments et des armes de silex, etc.

KIŒLEN, chaînes de montagnes, entre la Suède et la Norvège. (V. Dofrines ou Alpes scandinaves.)

KIOTO, autrefois *Miako*, v. du Japon, dans la prov. de Yamashiro, formant le *fou* ou district de Kioto; 239,425 hab. Anc. résidence du Mikado; bibliothèque, établissements scientifiques; temples nombreux. Fabr. de porcelaines, d'étoffes de soie, d'or et d'argent, verreries, ouvrages en acier, placage, affinage du cuivre. Chemin de fer pour Osaka, Kobeh, Hiogo, et pour Otsou.

KIOU-SIOU ou **XIMO**, île du Japon, la plus méridionale, séparée de l'île Sikokf par le canal Boungo, entre 31° et 34° lat. N., 127° et 129° long. E.; 38,735 kil. carr.; 5,319,259 hab., avec les petites îles d'Iki et de Tsousima. Ch.-l. Nagasaki. Elle forme la région dite *Sai-kai-do* (contrée de la mer occidentale), et était divisée en 9 provinces, d'où lui vient le nom de *Kiou-siou* (les 9 royaumes). Une chaîne de montagnes volcaniques la sillonne. Mines d'or, d'argent, de cuivre et de houille. Élève des vers à soie.

KIOVIE, gvt de Kiev. (*V. ce mot.*)

KIPPING (Henri), en latin *Kippingius*, philologue et archéologue, né à Rostock, vers 1623, m. en 1678, fut correcteur de l'académie de Brême.

Son principal ouvrage est : *Antiquitatum romanarum libri IV*, 2e édit., revue et augmentée, Leyde, 1713, 3 vol.

KIRCHBERG, v. du roy. de Wurtemberg (Iaxt), sur l'Iaxt; 1,300 hab. Château seigneurial, résidence des princes de Hohenlohe-Kirchberg.

KIRCHBERG, v. du roy. de Saxe, à 9 kil. de Zwickau; 5,761 hab. Fabr. de draps, dentelles, bonneterie.

KIRCHBERG, vge de Suisse, cant. de Saint-Gall, sur la rive g. de la Thur; 4,157 hab. Anc. château, berceau de la famille des comtes de Toggenburg.

KIRCHDRAUF, v. du roy. de Hongrie (Zips), à 11 kil. S.-E. de Leutschau; 3,000 hab. Aux environs, source minérale de *Baldock*.

KIRCHE, et, dans la composition des mots, **KIRCHEN**, signifie *église* en allemand.

KIRCHER (Athanase), savant jésuite allemand, né en 1602 à Geysen, près de Fulde, m. en 1680, enseigna la philosophie et les langues orientales à Wurzbourg, fut contraint, par les calamités de la guerre de Trente ans, de se retirer à Avignon, puis se rendit à Rome vers 1636. Il y professa quelque temps les mathématiques au Collège romain. Son érudition embrassait la physique, l'histoire naturelle, la philosophie, les mathématiques, la théologie, les antiquités, la musique, les langues anciennes et modernes; mais il eut peu de critique. Il voulait tout expliquer par le magnétisme, et l'appliquait même au traitement des maladies. On lui attribue l'invention de la lanterne magique. Il a renouvelé l'usage du porte-voix, connu dans l'antiquité, inventé un pantomètre, un orgue mathématique, et autres machines auj. oubliées. Il imagina aussi une écriture universelle, que chacun pût lire dans sa langue. L'un des premiers il étudia la langue copte, et chercha, sans succès d'ailleurs, à expliquer les hiéroglyphes égyptiens. Les collections scientifiques qu'il avait formées sont auj. conservées à Rome, et la description en a été publiée sous le titre de *Museum Kircherianum*, in-fol., Rome, 1678.

Ses principaux ouvrages sont : *Prodromus coptus*, 1636, in-4°; *Magnes*, Rome, 1641; *Lingua Ægyptiaca restituta*, 1644, in-4°; *Ars magna lucis et umbræ*, ibid., 1646, 2 vol. in-fol.; *Musurgia universalis*, 1650, 2 vol. in-fol.; *Œdipus Ægyptiacus*, 1652-55, 4 vol. in-fol.; *Polygraphia*, 1663; *Mundus subterraneus*, Amst., 1664-68, 2 vol. in-fol.; *Magneticum regnum, seu de triplici in natura magnete*, 1667; *China monumentis illustrata*, 1667, in-fol.; *Latium*, 1671; *Phonurgia nova*, 1673, in-fol.; *Itinerarium exstaticum...*, 1656, in-4°, etc.

KIRCHHAIN, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), ch.-l. de cercle à l'embouch. de l'Ohm et de la Whora; 1,800 hab. Comm. de bestiaux. — Le cercle de Kirchhain a 357 kil. carr., et 35,000 hab. Sol fertile en grains et lin. Elève de gros bétail.

KIRCHHAIN, v. du roy de Prusse (Brandebourg), présid. de Francfort-sur-l'Oder, sur l'Elster; 3,121 hab. Culture du tabac. Fabr. de draps, cordonnerie, etc.

KIRCHHEIM, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube), sur la Lauter; 6,197 hab. Importantes foires à bétail pour les bœufs et les moutons; marché aux laines et aux grains. Tournerie et menuiserie, coutellerie, bleu d'outremer. Château royal, bâti en 1538.

KIRCHHEIMBOLANDEN, v. de Bavière (Palatinat); 3,000 hab. Magasin à sel. Exploit. de fer, mercure, cinabre. Fabr. d'instruments de musique. Résidence, jusqu'en 1792, de la famille de Nassau-Weilburg.

KIRCHMANN (Jean), en latin *Kirchmannus*, savant antiquaire, né à Lubeck en 1575, m. en 1643, a publié, entre autres ouvrages : *de Funeribus Romanorum libri IV*, Hambourg, 1605, traité aussi complet qu'il pouvait l'être alors sur la matière; *de Annulis, liber singularis*, Lubeck, 1623.

KIRCHWŒRDER. *V.* Bergedorf.

KIRENSK, v. de Sibérie (Irkoutsk), sur la Léna, à 690 kil. N.-E. d'Irkoutsk; 823 hab. Comm. de pelleteries. — Fondée en 1655.

KIRGHIZ ou **KAISAKS**, peuple nomade, d'origine tartare, répandu dans le Turkestan et dans les contrées limitrophes des empires chinois et russe. Ils sont divisés en 3 hordes (*orda*) : la *Grande*, à l'E. du Turkestan russe, dans le bassin du lac Balkhach et dans le territoire de Semipolatinsk au N.-E. (70,000 tentes et 360,000 individus); — la *Moyenne*, entre les fleuves Tchoui, Tourgaï, Irtysch, et le lac Balkhach (65,000 tentes et 262,000 individus); — la *Petite*, entre le Tourgaï et le Volga (160,000 tentes et 650,000 individus).

Ces trois hordes sont soumises à la Russie d'une manière complète depuis 1854 seulement. Les Kirghiz se livrent principalement à l'élève des moutons et des chevaux. Ils sont musulmans sunnites. La petite horde dépend du territoire de l'Oural ; les deux autres de la Sibérie occidentale. (*V.* TURKESTAN.) C. P.

KIRIN ou **GHIRIN.** *V.* MANDCHOURIE.

KIRK, *église*, corrélatif anglais et écossais de l'allemand *Kirche* : KIRKWOOD, bois de l'église.

KIRKBY-IN-KENDAL. *V.* KENDAL.

KIRKBY-LONSDALE, vge d'Angleterre (Westmoreland), sur la Loyne ; 1,766 hab. Fabr. de couvertures de laine, tapis, bonneterie.

KIRKBY-MOORSIDE, brg d'Angleterre, comté d'York (North-Riding), sur la Dove ; 3,000 hab. Pierres de taille et à chaux. Commerce de grains et drèche.

KIRKBY-STEPHEN, brg d'Angleterre (Westmoreland), sur l'Éden ; 2,700 hab. Fabr. de drap, tricots, soieries. Mines de cuivre et de plomb.

KIRKCALDY, v. d'Écosse (Fife), sur l'estuaire du Forth ; 18,874 hab. Filatures de lin ; fabr. de cotons et de bonneterie de coton. Tanneries, distilleries de whiskey. Mines de houille et de fer ; exploit. de marais salants. Construction de navires. Bains de mer fréquentés. — Patrie d'Adam Smith.

KIRKCUDBRIGHT, v. et port d'Écosse, cap. du comté de son nom, sur l'estuaire de la Dee, à 10 kil. au-dessus de son embouch. dans le golfe de Solway, à 48 kil. S.-O. de Dumfries, 137 d'Édimbourg ; 2,470 hab. Ruines d'un château où se réfugia Henri IV, roi d'Angleterre, après la défaite de Towton. Belles ruines du château bâti en 1582 par les Mac-Clellan. Port excellent ; peu de commerce cependant. Résidence de familles riches. Paquebot pour Liverpool. Près de là sont les ruines de l'abbaye de *Dundrennan*. — Le comté ou stewartry de ce nom, appelé aussi *East Galloway*, au S.-O. de l'Écosse, touchant au golfe de Solway au S., a 2,469 kil. carr., 65 kil. sur 31, et 41,859 hab. Sol montagneux au N.-O. Riv. : Dee, Fleet, Ken, Urr. Nombreux lacs. Climat très doux ; excellents pâturages. Élève de chevaux connus sous le nom de *Galloways*. Miel renommé. V. princ. : New-Galloway, Dalry.

KIRKDALE, lieu du comté d'York (North-Riding), célèbre par une caverne où Buckland découvrit, en 1820, des ossements fossiles.

KIRKHAM, paroisse et brg d'Angleterre, comté de Lancastre, sur la Ribble ; 3,993 hab. Fabr. de toiles à voile et cordages.

KIRK-KILISSIA, c.-à-d. les *Quarante-Églises*, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), à 170 kil. N.-O. de Constantinople ; 15,000 hab. Château fort. Comm. de produits agricoles. — Prise par Amurat II, en 1436.

KIRKPATRICK-FLEEMING, vge d'Écosse, comté et à 22 kil. O.-S.-O. de Dumfries ; 1,700 hab. Sources ferrugineuses et sulfureuses renommées.

KIRKWALL, *Carcoviaca*, v. et port d'Écosse, cap. du comté d'Orcades-et-Shetlands, sur la côte N.-E. de Pomona ou Mainland, la principale des Orcades ; 3,500 hab. Vieilles maisons en pierre. Belle cathédrale ogivale de Saint-Magnus, fondée au XII^e^ siècle ; elle contient des tombeaux des chefs scandinaves. Ruines du château des comtes des Orcades, et du palais épiscopal où mourut, en 1263, Haquin, roi de Norvège. Fabr. de cotons et tissus de paille. Export. de grains, peaux, salaisons, soude de varech, etc. Armements pour la pêche au hareng. Paquebots pour Aberdeen et Leith.

KIRNBERGER (JEAN-PHILIPPE), un des plus savants théoriciens de la musique, né en 1721 à Saalfeld (Thuringe), m. en 1783.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *l'Art de la composition pure*, 1771-77, 2 vol. in-4° ; *Instruction pour la composition du chant*, 1782, in-fol.

KIRRIEMUIR, brg d'Écosse, comté et à 6 kil. N.-O. de Forfar ; 4,145 hab. Fabr. de toiles, occupant 3,000 ouvriers.

KIRWAN (RICHARD), chimiste irlandais, né en 1750, dans le comté de Galway, m. en 1812, a donné son nom à la société *Kirwanienne*, instituée à Dublin. On lui doit un grand nombre d'écrits sur la géologie, la minéralogie, la chimie, et même sur la métaphysique et la logique. Quelques-uns se trouvent dans les *Philosophical Transactions* d'Irlande et dans la *Bibliothèque britannique*.

Les principaux sont : *Recherches sur l'hydrogène phosphoré ; Éléments de minéralogie*, 1784 ; *Estimation de la température de différents degrés de latitude*, trad. en franç. par Adet, Paris, 1789 ; *Expériences sur une nouvelle terre* (la strontiane) *trouvée près de Strontian, en Écosse*, 1794 ; *Essai sur le phlogistique et sur la combustion des acides*, 1787, ouvrage important, traduit par M^me^ Lavoisier, avec des notes de Lavoisier, Laplace, Monge, Guyton-Morveau, Berthollet ; *Essai de Géologie*, 1799 ; *Logique*, 1809, 2 vol. ; *Essai de métaphysique*, 1809. C. L.

KIS, c.-à-d. *petit* en hongrois, entre dans la composition de beaucoup de noms géographiques.

KISAMOS, anc. *Cysamus*, v. de la Turquie d'Europe, sur la côte N.-O. de l'île de Candie, au fond du golfe de Kisamos.

KISCHENEV, v. de Russie. (*V.* KICHENEV.)

KISCHM, île du golfe de Persique. (*V.* KEICHME.)

KISIL. *V.* KIZIL.

KISLAR, v. de Russie. (*V.* KIZLIAR.)

KISS (AUGUSTE), sculpteur prussien, né en 1802 à Pless (Haute-Silésie), m. en 1865, élève de Rauch, devint professeur à l'Académie des beaux-arts de Berlin. Il exécuta, d'après les dessins de Schinkel, les groupes qui ornent la fontaine de l'Institut de l'industrie à Berlin, et sculpta les bas-reliefs de l'église de Potsdam. L'ouvrage qui a surtout fait sa réputation est une *Amazone à cheval luttant contre une panthère*, 1839. On lui doit encore une statue équestre en bronze de *Frédéric le Grand*, à Berlin ; un groupe colossal de *St Georges combattant le dragon*, etc.

KISSELEFF (PAUL-DMITRÉVITCH, COMTE DE), général et diplomate russe, né à Moscou en 1788, m. en 1872, fit ses premières armes en 1807, contre Napoléon I^er^, combattit à Eylau, à Friedland, plus tard à la Moskova, et fut aide-de-camp de l'empereur Alexandre pendant les campagnes de France en 1814 et 1815. En 1828, il concerta avec Diebitsch le plan de campagne contre la Turquie, et prit part au passage du Danube. De 1829 à 1834, il commanda le corps d'occupation qu'on laissait en Valachie et en Moldavie. Nommé général en chef de l'infanterie, puis membre du Conseil supérieur de l'Empire et ministre des domaines impériaux, il remplaça son frère à l'ambassade de Paris après le traité de 1856.

KISSELEFF (NICOLAS, COMTE DE), diplomate russe, frère du précédent, né en 1800, m. en 1869, fut secrétaire de légation à Berlin et à Paris, suivit en 1838 Pozzo di Borgo à Londres comme conseiller d'ambassade, revint à Paris en 1839 avec le même titre, y resta en qualité de chargé d'affaires depuis 1841, fut élevé au rang de ministre plénipotentiaire en 1851, reçut ses passeports au moment de la guerre de Crimée, et fut envoyé en 1856 à la cour de Rome.

KISSENBRUCK, vge du duché de Brunswick, sur l'Ocker. Les Saxons, vaincus par Charlemagne, y furent baptisés en grand nombre.

KISSINGEN, vge du roy. de Bavière, près de Wurzbourg, sur la Saale ; 3,471 hab. Eaux minérales très fréquentées. Un monument rappelle l'attentat dirigé par Kullman contre le prince de Bismarck le 13 juillet 1874. Ruines du château de *Bodenlauben*.

KISSOVO, nom actuel de l'OSSA des anciens.

KISTES, peuple de l'empire russe, dans la lieutenance générale du Caucase. Il comprend les Tchetchenzes, les Ingouches, les Touches, les Karaboukales, etc.

KISTNAH, riv. de l'Inde. (*V.* KRISCHNA.)

KITAFINE, riv. d'Afrique. (*V.*, plus haut, CASSINI.)

KITZINGEN, v. forte du roy. de Bavière (basse Franconie), sur le Mein ; 6,393 hab. Fabr. de bas, chapeaux, toiles peintes. Nombreuses imprimeries ; brasseries. Comm. de vins.

KIUPERLI. *V.* KOPROLI.

KIUTAYA. *V.* KUTAIÈH.

KIVEROVA. *V.* KIEVEROVA.

KIZIL, c.-à-d. *rouge* en turc, entre dans la composition de beaucoup de noms.

KIZIL-ARSLAN (OTHMAN), souverain de l'Aderbaïdjan, 1166-71, était de la dynastie des Atabeks. Il se souleva contre Togrul III, souverain seldjoukide de Perse, l'enferma dans une forteresse, se fit proclamer à Hamadan, mais fut assassiné par ses officiers.

KIZIL-DARIA, riv. du Turkestan, sort des monts Nourarabas, coule au N., puis, au N.-O., et se jette dans la mer d'Aral. Cours de 600 kil., très peu connu.

KIZIL-ERMAK, anc. *Halys*, riv. de la Turquie d'Asie, se forme de 2 cours d'eau qui viennent de l'Anti-Taurus à l'E. de Sivas, coule tour à tour au S.-O., à l'O., au N., au N.-E., arrose les prov. de Sivas et d'Angora, sépare celles de Sivas et de Kastamouni, et se jette dans la mer Noire, après avoir passé à Sivas, Osmandiik et Biafra. Cours de 960 kil.

KIZIL-OUZEN, anc. *Mardus*, riv. de Perse, naît près de Sinna, dans le Kourdistan, coule au N. et à l'E., sépare l'Irak-Adjémi de l'Aderbaïdjan, entre dans le Ghilan, et afflue à la mer Caspienne près de Recht. Cours de 500 kil.

KIZLIAR ou **KISLAR**, v. forte de la Russie, dans la lieutenance générale de Caucase (terr. du Térek), sur la rive g. du Térek et à 70 kil. de son embouchure dans la mer Caspienne ; 9,176 hab., grecs et arméniens pour la plupart. Fabr. de coton, tissus de coton et de soieries. Le sol environnant est fertile en riz, safran, sésame, garance. Comm. actif avec la Perse.

KJERTEMINDE, v. de Danemark, dans l'île de Fionie, sur un beau havre du Grand-Belt ; 1,700 hab. Port de commerce ; chantiers de construction Distilleries d'eau-de-vie.

KJŒBENHAVN, nom danois de Copenhague.

KLAARWATER, v. de la colonie anglaise du Cap (Hottentotie), chez les Koranas, à 800 kil. N.-E. du Cap, près de l'Orange; 1,200 hab.

KLAGENFURT, v. de l'Autriche-Hongrie, ch.-l. du gouvernement de Carinthie, sur le Glau et le canal émissaire du lac de Klagenfurt; 15,285 hab. Tribunaux. Résidence de l'évêque de Gurk. Lycée, gymnase, bibliothèque, séminaire théologique. Société d'agriculture et des arts. Les rues sont régulières; on remarque le château impérial, et une place ornée des statues de Marie-Thérèse et de Léopold Ier. Fabr. de céruse; draps fins, soieries, rubans; commerce de fer. Les Français prirent Klagenfurt en 1797 et 1809, et en démantelèrent les fortifications.

KLAGMANN (Jean-Baptiste-Jules), sculpteur, né à Paris en 1810, m. en 1867, élève de Ramey fils. On lui doit: des statuettes de bronze de *Dante, Machiavel, Byron, Shakspeare, Corneille; les Saintes Femmes au tombeau*, et *le Saint homme Job*, 1835; les sculptures de la fontaine de la place Louvois, 1839; *Nymphe endormie*, 1842; *Enfant tenant un lapin*, 1844; *Petite fille effeuillant une rose*, 1846; *la Reine Clotilde*, dans le jardin du Luxembourg, 1846; *Enfant jouant avec des coquillages*, 1847; *les Attributs de la Passion*, bas-relief du maître-autel de l'église Saint-Cyr à Issoudun, 1848; plusieurs bas-reliefs aux pavillons du nouveau Louvre, etc.

KLAPROTH (Martin-Henri), célèbre chimiste, né à Wernigerode (Prusse) en 1743, m. à Berlin en 1817, exerça la pharmacie jusqu'en 1788, époque à laquelle il professa la chimie à Berlin. Il fut membre de l'Académie des sciences de cette ville, associé de l'Institut de France, docteur en philosophie, conseiller du comité sanitaire et médical de Prusse. Ses recherches ont porté principalement sur la minéralogie, à laquelle il fit faire de grands progrès par ses moyens particuliers d'analyse. On lui doit la découverte de l'urane et de la zircone; il fit connaître la nature du grenat blanc, de l'argent rouge (sulfure d'argent et d'antimoine), du molybdate de plomb, du sulfate de strontiane.

Il a laissé un grand nombre d'écrits, insérés dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle* et de l'*Académie des sciences* de Berlin, dans la *Bibliothèque physico-chimique* de Hermbstædt, dans le *Magasin helvétique* de Lepfner, dans le *Journal de physique*, dans les *Annales de chimie*, dans les *Annales* de Crell, dans le *Journal des mines* de Kohler, et autres recueils scientifiques. Ses *Mémoires de chimie*, contenant des analyses de minéraux, ont été recueillis et trad. en français par Tassaert, Paris, 1807, 2 vol. On a encore de Klaproth: *de la Connaissance chimique des minéraux*, avec supplément, 7 vol., 1790 à 1795-1825; *Dictionnaire de chimie*, fait en commun avec Wolf, 1807-1809, trad. en français par Bouillon-Lagrange et Vogel, 1810, 4 vol. C. L.

KLAPROTH (Henri-Jules), orientaliste, fils du précédent, né à Berlin en 1783, m. à Paris en 1835, abandonna la chimie et la physique pour les langues orientales, accompagna, en 1805, l'ambassade russe envoyée en Chine, rapporta de ce pays, en 1807, une foule de livres chinois, mandchous, mongols et japonais, visita le Caucase de 1808 à 1810 avec une mission de l'Académie de Saint-Pétersbourg, et fut appelé, en 1812, à la chaire de langues asiatiques de Berlin, dont les événements politiques l'empêchèrent de prendre possession. Il vint se fixer à Paris en 1815.

On a de lui: *Voyage au Caucase et en Géorgie*, en allem., Halle, 1812-14, et en français, Paris, 1824, 2 vol.; *Tableaux historiques de l'Asie depuis la monarchie de Cyrus jusqu'à nos jours*, Paris, 1826, in-4°, avec atlas in-fol.; *Description géographique, statistique et historique de la Chine*, en anglais, Londres, 1825, 2 vol. in-4°; *Catalogue des livres et manuscrits chinois et mandchous de la bibliothèque de Berlin, et Dissertation sur la langue et l'origine des Oïgours*, Paris, 1822, en allem.; *Chrestomathie mandchoue*, Paris, 1828; *sur la Langue et l'Origine des Afghans*, Saint-Pétersbourg, 1810, in-4°; *Vocabulaire de la langue géorgienne*, Paris, 1827; *Asia polyglotta, ou Classification des peuples de l'Asie d'après leurs langues*, Paris, 1823, in-4°; *Mémoires sur l'Asie*, 1824-28, 3 vol. in-4°; *Tableau historique, géographique et ethnographique du Caucase*, 1827; *Nouveau Mithridate, ou Classification de toutes les langues connues*, etc.

KLAR ou **CLARA**, riv. de la péninsule scandinave, naît en Norvège (Aggerhuus), et se jette dans le lac Wener en Suède. Cours de 270 kil.

KLATTAU ou **KLATOW**, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême); 7,734 hab. Anc. ch.-l. de cercle. Gymnase de bénédictins. Fabr. de draps. Eaux minérales aux environs. — L'anc. cercle de Klattau est auj. réuni à celui de Pilsen.

KLAUSENBOURG, en hongr. *Kolosvar, Napocensis colonia* des Romains, v. cap. de la Transylvanie, ch.-l. du comitat de son nom, et avant 1860, d'un cercle, sur le Szamos, à 555 kil. S.-E. de Vienne; 29,923 hab., Hongrois, Allemands, Grecs, et Roumains. Place forte. Église bâtie en 1404 par le roi Sigismond; hôpital militaire, où naquit Mathias Corvin; 5 écoles primaires; 3 collèges, dont un catholique, fondé en 1581, un protestant, et un unitaire, le premier du continent. Foire aux chevaux. Fabr. de draps, faïence; brasseries. Grand incendie en 1798. — Le comitat de Klausenbourg, dit aussi *Kolos* ou *Kolosch*, a 5,149 kil. carr., et 202,263 hab. Récolte de céréales et vin; élève de bétail; exploit. de sel.

KLAUSTHAL, v. du roy. de Prusse (Hanovre), sur le plateau occidental du Harz et près des sources de l'Innerste; 12,799 hab. Résidence d'un directeur ou capitaine des mines (*Berghauptmann*); hôtel des monnaies, gymnase, école des mines et des forêts. Le produit annuel moyen des mines s'élève à 24,000 marcs d'argent, et à 48,000 quintaux de plomb et de litharge; on admire les magnifiques constructions hydrauliques de la mine d'argent appelée *Dorothée*. Bel hôtel du directeur, bâti en 1726.

KLAVEN, nom allemand de Chiavenna.

KLEBER (Jean-Baptiste), célèbre général français, né à Strasbourg en 1753, m. le 14 juin 1800, était fils d'un ouvrier maçon. Deux gentilshommes bavarois lui donnèrent les moyens de venir à Paris étudier les mathématiques et l'architecture, et le firent entrer comme élève à l'École militaire de Munich. Engagé au service de l'Autriche, dans le régiment de Kaunitz, où il fut sous-lieutenant, 1776, il donna sa démission en 1783, parce qu'il n'y avait d'avancement que pour les nobles; il rentra en France, et obtint une place d'inspecteur des bâtiments publics à Belfort. En 1792, il partit comme volontaire, servit sous Custine, se fit remarquer par sa rare bravoure et ses connaissances militaires, défendit Mayence comme adjudant-général sous les ordres d'Aubert-Dubayet, et commença sa réputation militaire dans ce poste, bien qu'il n'eût pu conserver la ville. Incarcéré après la reddition de la place, puis envoyé comme général de brigade en Vendée, il se distingua à Torfou, où, avec 4,000 hommes, il résista à 20,000 Vendéens; il décida la victoire à Cholet, et, après une disgrâce momentanée, battit les Vendéens au Mans et à Savenay. Il aurait terminé la guerre civile, si on l'avait laissé maître d'administrer le pays comme il voulait; mais le Comité du salut public fit dresser les échafauds; Kléber témoigna son indignation, et fut rappelé. Cependant on avait besoin de ses talents militaires; en 1794, il fut nommé général de division et envoyé à l'armée du Nord, puis à celle de Sambre-et-Meuse. Il se couvrit de gloire à Fleurus, défit les ennemis à Marchiennes, prit Mons, Louvain et Maëstricht, et dirigea le blocus de Mayence pendant l'hiver. En 1795, il fit des prodiges à la tête d'une aile de l'armée de Jourdan, força le passage du Rhin, vainquit le prince de Wurtemberg à Altenkirchen, le maréchal de Kray à Kaldieck, le général de Wartensleben à Friedberg. Ces succès allaient être couronnés par la chute de Francfort, lorsqu'il tomba dans la disgrâce du Directoire, 1797. Retiré à Strasbourg, il y travailla à ses *Mémoires*. Bonaparte, chargé de l'expédition d'Égypte, demanda le concours de Kléber, qui accepta. Il reçut un coup de feu à la tête à l'attaque d'Alexandrie. A peine guéri, il accompagna le général en chef en Syrie, se fit admirer à Jaffa, à Gaza, à Corsoum, au Mont-Thabor, à Aboukir. Bonaparte, quittant l'Égypte, confia l'armée à Kléber. Celui-ci crut l'armée perdue, et consentit à la convention d'El-Arisch, pour ramener ses soldats en France; mais l'amiral anglais Keith ayant refusé de ratifier la convention, dont on avait commencé l'exécution en livrant aux Turcs tous les forts de la Haute-Égypte, et exigeant que les Français se rendissent prisonniers de guerre, Kléber, indigné, mit à l'ordre du jour de l'armée la lettre de l'amiral, et la fit suivre de ces simples mots: « Soldats, à de telles insolences, on ne répond que par des victoires: Préparez-vous à combattre. » La bataille d'Héliopolis fut gagnée par 10,000 Français contre 80,000 Turcs, et, en moins d'un mois, la Haute-Égypte reconquise. Le vainqueur consolidait habilement son ouvrage, lorsqu'un musulman fanatique, Suléïman, l'assassina au Caire. L'éloge de Kléber fut prononcé en Egypte par Fourier; à Paris, par Garat, sur la place des Victoires. Strasbourg lui a élevé une statue colossale en bronze, en 1840. Kléber fut véritablement un héros. Il était d'une taille élevée, d'une belle figure, où respiraient la fierté de son âme et la noblesse de son caractère; il avait une bravoure à la fois audacieuse et calme, une intelligence prompte et sûre, et montra, en Égypte, qu'il savait, au besoin, joindre les talents de l'administrateur à ceux du guerrier. J. T.

KLEBERGER (Jean), *le bon Allemand*, vulgairement appelé *l'homme de la Roche*, né à Nuremberg (Bavière), en 1486, m. à Lyon en 1546, prit part à la bataille de Pavie, 1525, où il sauva la vie à François Ier. Il fut le principal fondateur de l'hospice de la Charité à Lyon. Sa statue en pied a été inaugurée sur la place Kléberger, en 1849.

KLEEBERG, vge (Alsace), cercle de Wissembourg; 630 hab. Château qui fut le berceau des rois de Suède de la maison de Deux-Ponts (Charles-Gustave, Charles XI et Charles XII).

KLEEBRONN, vge du roy. de Wurtemberg (Neckar); 1,400 hab. Très curieux château de *Magenheim*, sur le mont Michelsberg. Anc. église de Saint-Michel, autref. but de pèlerinage.

KLEFEKER (Jean), magistrat, né à Hambourg en 1698,

m. en 1775, a laissé : *Bibliotheca eruditorum præcocium*, Hambourg, 1717 ; *Curæ geographicæ*, publié par John Busch, 1758 ; *Collection des lois et ordonnances de Hambourg*, 1765-73, 12 vol., en allemand, ouvrage important, continué jusqu'à la fin du XVIIIe siècle par Chr. Anderson, 1783-1801, 5 vol.

On lui attribue un livre singulier, intitulé : *le Fondement de la doctrine de la pierre philosophale, ou la Table d'émeraude d'Hermès Trismégiste expliquée en allemand et vérifiée par l'expérience*, par Pyrophilus, Hambourg, 1736, in-4°.

KLEIN (Jean-Théodore), naturaliste, né à Kœnigsberg en 1685, m. en 1759 à Dantzig, où il était secrétaire du sénat, fut membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, de la Société royale de Londres, et de l'Institut de Bologne.

On a de lui : *Naturalis dispositio echinodermatum*, Dantzig, 1734, et Leipzig, 1778, in-4°, trad. en français sous le titre d'*Ordre naturel des oursins de mer vivants et fossiles*, Paris, 1754 ; *Historia piscium naturalis*, Leipz., 1802, in-4°, etc.

KLEIN (Ernest-Ferdinand), jurisconsulte, né à Breslau en 1743, m. en 1810, fut appelé à Berlin vers 1780, pour coopérer à la rédaction du code prussien, devint ensuite directeur de l'université de Halle, puis juge au tribunal suprême, enfin secrétaire d'État au département de la justice.

Il a laissé : *Annales de la législation et du droit dans les États prussiens*, Berlin et Stettin, 1788-1807, 24 vol. ; *Principes du droit pénal allemand et prussien*, Halle, 1799 ; *Système du droit civil prussien*, Halle, 1801

KLEIN (Bernard), compositeur de musique, né à Cologne en 1794, m. à Berlin en 1832, élève de Cherubini, dirigea la musique de la cathédrale de Cologne, et fut ensuite appelé à l'université de Berlin. Il réussit peu dans la carrière dramatique ; mais ses oratorios de *Job*, 1820, de *Jephté*, 1828, de *David*, 1830, et sa musique d'église, lui ont fait un nom honorable.

KLEINHARTS, linguiste. (*V.* Clénart.)

KLEIST (Ewald-Christian de), poète allemand, né en 1715 à Zeblin (Poméranie), m. en 1759, entra, en 1736, au service du Danemark, bientôt après à celui de Frédéric II de Prusse, arriva au rang de major, et mourut de blessures reçues à la bataille de Kunnersdorf. Il était soldat plutôt par admiration pour son roi que par goût. En 1756, il publia un premier recueil de poésies élégiaques, un deuxième en 1758. Son poème le plus célèbre est *le Printemps*. Il a été traduit en franç. par Hubert, 1766, par Nicolas Béguelin, 1788, et par Sarrasin, 1802.

Après sa mort, le poète Ramler a publié les *Œuvres complètes* de Kleist, 2 vol., Berlin, 1760. E. S.

KLEIST (Henri de), poète allemand, né en 1777 à Francfort-sur-l'Oder, m. en 1811, servit, de 1793 à 1799, dans l'armée prussienne, voyagea ensuite en France et en Suisse, fut employé au ministère des finances. Il prit sa retraite en 1806, et se consacra entièrement à la poésie et aux belles-lettres. A la fin, il tomba dans une profonde mélancolie, et se donna la mort avec Adolfine Vogel, qu'il aimait passionnément. Les poésies de Kleist se distinguent par l'originalité et l'élévation du sentiment. Parmi ses drames, on cite *Catherine de Heilbronn*, *le Prince de Hombourg*, *la bataille d'Hermann*, et une comédie intitulée *la Cruche cassée*.

Il a laissé des *Nouvelles* et des *Contes*, 2 vol., Berlin, 1810. E. S.

KLEIST DE NOLLENDORF (Le comte), général prussien, né à Berlin en 1762, fit la campagne de 1778, servit sur le Rhin en 1793, se distingua au siège de Mayence, combattit ensuite contre les Polonais, fit partie du corps d'armée qui agit avec les Français contre les Russes en 1812, reçut le grade de lieutenant général, fit les campagnes de 1813 et 1814 contre la France, dirigea la principale attaque de Paris sur les villages de La Villette et de La Chapelle, fut gouverneur du grand-duché de Berg, et mourut à Berlin en 1823.

KLENZE (Léon de), architecte, né en 1784 à Hildesheim, m. en 1864, devint en 1808 directeur des bâtiments royaux dans la Westphalie, fut appelé à Munich en 1815 comme architecte de la cour, et donna une puissante impulsion à la renaissance des arts en Bavière. Il a construit, à Munich, l'hôtel du duc de Leuchtenberg, l'École royale d'équitation, la Glyptothèque, la Pinacothèque, la chapelle de Tous-les-Saints, le ministère de la guerre, l'Odéon, le palais Maximilien, le bazar, plusieurs résidences particulières. On lui doit la restauration de la cathédrale de Spire, la construction de la Walhalla, près de Ratisbonne, celle du Musée impérial de Saint-Pétersbourg, et l'arrangement intérieur de l'église Saint-Isaac dans cette ville. Klenze a aussi peint le paysage.

Il a publié : *Les plus beaux restes de l'ornementation grecque*, 1823 ; *Recueil de plans d'architecture*, 1831-38 ; *Instructions sur l'architecture chrétienne*, 1835 ; *le Temple de Jupiter Olympien à Agrigente*, in-4° ; *Description de la Glyptothèque* ; *Aphorismes artistiques*, 1838 ; *la Walhalla, sous le rapport artistique et technique*, 1843, etc. B.

KLEPHTES. *V.* Armatoles.

KLIAZMA, riv. de la Russie d'Europe, naît à l'O. de Dmitrov (Moscou), coule au S.-E., puis à l'E., passe à Vladimir, reçoit à gauche la Tcherna, la Pekcha et le Loukh, à droite la Soudogda, et se jette dans l'Oka au-dessous de Gorbatov (Nijni-Novgorod). Cours de 570 kil., navigable sur 450.

KLIN, v. de la Russie d'Europe, gvt de Moscou, sur la Sestra ; 6,643 hab. Anc. patrimoine de la famille Romanov.

KLINGENMUNSTER, vge du roy. de Bavière (Palatinat), à 7 kil. S.-O. de Landau ; 1,000 hab. Ruines d'un monastère fondé par Dagobert. Beau château de *Landeck*.

KLINGENTHAL, vge (Alsace), cercle de Molsheim ; 1,000 hab. Manufacture d'armes blanches, outils pour l'artillerie et la marine ; instruments aratoires, fleurets, quincaillerie, coutellerie, cuivre rouge.

KLIPPHAUSEN, vge du roy. de Saxe, à 10 kil. O.-N.-O. de Dresde ; 400 hab. Château des princes de Reuss-Kostritz, bergerie de mérinos.

KLOPSTOCK (Frédéric-Gottlieb), un des grands poètes de l'Allemagne, né à Quedlinbourg (Saxe), le 2 juillet 1724, m. le 14 mars 1803, étudia à Iéna et à Leipzig, et s'attacha à ce cercle d'hommes éminents dont les livres et les journaux étaient dirigés contre Gottsched, défenseur infatigable des imitations et des emprunts aux littératures étrangères. Cependant il se mêla peu aux disputes des écoles, et, au lieu d'écrire pour démontrer que les Allemands devaient songer à produire des œuvres originales, il résolut de leur en donner l'exemple. Quittant les routes frayées, il aborda un sujet plus difficile et plus grand que ceux des poèmes épiques en renom, le *Messie*, dont les trois premiers chants parurent en 1748. A cette publication, l'Allemagne fut saisie d'admiration ; on plaça le nom de l'auteur à côté de ceux d'Homère et de Milton. Klopstock poursuivit l'achèvement de son poème avec la lenteur et le calme que réclamait la majesté du sujet. Après avoir visité la Suisse, et reçu les encouragements de Bodmer, il fit paraître les cinq premiers chants, 1751, et donna, en 1755, les dix premiers, qui conduisent jusqu'à la mort du Christ. Il habitait alors Copenhague, où l'avait appelé le roi Frédéric V : en 1754, il avait épousé Marguerite Mœller, plus connue sous le nom de *Méta*, et qui est chantée, sous celui de Cidli, dans la *Messiade*. Les dix derniers chants de ce poème, qui célèbrent la résurrection et les prodiges dont elle fut accompagnée, ne parurent qu'en 1773. Tout l'ouvrage est écrit en vers hexamètres, à l'imitation des anciens. Klopstock a voulu, comme l'indique le nom de son épopée, chanter la venue du Christ. Comme Milton, il est resté fidèle à toutes les saintes traditions, se permettant seulement, en poète, de choisir les noms, les faits et les dates qui convenaient le mieux à ses chants poétiques. Le poème du *Messie* est plein de puissance et d'élévation ; les épisodes sont bien amenés, et racontés avec un talent d'écrivain supérieur ; les discours ont souvent paru trop longs et trop pompeux, les héros trop au-dessus de l'humanité, et les chants qui suivent la mort du Christ, offrent moins d'intérêt que les premiers. Malgré ces critiques, la *Messiade* est le plus beau poème épique de l'Allemagne, et occupe un rang honorable à côté des épopées antiques et modernes. — Outre ce poème, Klopstock a laissé des *Odes ;* pendant sa longue carrière, il en publia chaque année une série : on y rencontre tour à tour les grâces d'Horace, l'énergie un peu rude des anciens bardes, et l'enthousiasme des poésies hébraïques. Klopstock a écrit aussi 3 tragédies : *la Mort d'Adam*, *Salomon*, et *David ;* un poème héroïque et patriotique, *Hermann ;* enfin quelques essais en prose : *République des lettres allemandes*, 1774 ; *sur l'Orthographe allemande*, 1778 ; *Dialogues grammaticaux*, 1794 ; une correspondance volumineuse et intéressante. — Klopstock avait salué avec enthousiasme le début de la révolution française, et reçu de l'Assemblée constituante le titre de citoyen français. Les excès de la Terreur lui inspirèrent une indignation sincère, et il les flétrit dans 2 odes intitulées : *Mon Erreur* et *les Deux tombeaux*. Il accepta cependant avec beaucoup de joie, le titre de membre de l'Institut.

Les Œuvres de Klopstock ont été réunies par Gœschen, Leipz., 1798-1809, 7 vol. in-4°, ou 10 vol. in-8° ; et par MM. Spindler et Back, Leipz., 18 vol. in-8°. Les tomes XIII a XXIII, publiés en 1830, contiennent les œuvres inédites. Enfin il existe une édition en un vol. grand in-8°., impr. par Cotta à Stuttgard. La *Messiade* a été trad. en franç. par d'Horrer, 1825, 3 vol. ; par Mme A. de Carlowitz, 1840, in-12. — *V.* l'*Éloge* de Klopstock par Dacier (*Magasin encyclopédique*, 1805, t. II) ; Dœring, *Vie de Klopstock* (en allem.), Weimar, 1825 ; Mme de Staël, *de l'Allemagne ;* Hillebrandt, *la Littérature nationale de l'Allemagne* (en allem.), Hambourg, 3 vol., 1845-46. L—y.

KLOSTERCAMP. *V.* Clostercamp.

KLOSTERLE, vge de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur l'Eger ; 1,914 hab. Grande manufacture de porcelaine et de faïence ; fabr. de dentelles et d'ouvrages en acier.

KLOSTERNEUBOURG, v. de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), sur la rive dr. du Danube, à 19 kil. N. de Vienne ; 5,330 hab. Riche monastère d'augustins, fondé en 1114, et qui contient une bibliothèque, une école de théologie, des collections artistiques et scientifiques. Collège mekhitariste arménien. Chantier de construction de la flottille du Danube.

Vins estimés. Fabr. de maroquins, dentelles, produits chimiques, etc.

KLOSTERSEVEN. *V.* Closterseven.

KLUBER (Jean-Louis), publiciste allemand, né en 1762 à Thann près de Fulda, m. en 1839, étudia aux universités d'Erlangen, de Giessen, et de Leipzig, obtint le grade de docteur en droit en 1785, et débuta dans la carrière littéraire par 2 dissertations *de Arimannia,* un *Essai sur l'histoire de la juridiction féodale,* et la publication de la *Petite Bibliothèque de jurisprudence,* qu'il continua jusqu'en 1794. Professeur de droit à Erlangen dès 1786, employé par le margrave d'Anspach-Baireuth et par le cabinet prussien à des négociations diplomatiques, instituteur du prince électoral de Bade en 1804, professeur à l'université d'Heidelberg en 1807, il alla suivre en 1814 les opérations du congrès de Vienne. Les membres de ce congrès eurent plusieurs fois recours à ses lumières. Il publia successivement : *Actes du congrès de Vienne dans les années 1814 et 1815,* Erlangen, 1815-19, 8 vol., avec un supplément en 1835; *Coup d'œil sur les négociations diplomatiques du congrès de Vienne,* Francf., 1816; *le Droit public de la confédération germanique,* ibid., 1817, ouvrage remarquable; *le Droit des gens de l'Europe,* Stuttgard, 1819. Kluber avait été appelé à Berlin en 1817, et attaché au département des affaires étrangères; il se retira en 1833, et alla vivre à Francfort-sur-le-Mein. Il était membre correspondant de l'Institut de France.

Il fit paraître encore : *les Sources du droit public de la Confédération germanique,* Erlangen, 3e édit., 1830; *de l'Indépendance des tribunaux et de l'autorité souveraine de leurs arrêts,* Francf., 1832; *Traités et observations historiques, politiques et juridiques,* ibid., 1830-34, 2 vol. B.

KLUIT (Adrien), historien et publiciste, né à Dordrecht en 1735, m. à Leyde en 1807, professa à Rotterdam, La Haye, Alkmaar et Middelbourg. Une chaire de statistique fut créée pour lui en 1806.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zelandiæ,* Middelbourg, 1777-82, 4 part. in-4o; *Histoire de l'administration politique de la Hollande jusqu'en* 1795, Amsterdam, 1802-1805, 5 vol.

KLUNDERT, v. du roy. des Pays-Bas (Brabant septentrional); 3,217 hab. Prise par Dumouriez en 1793.

KMETY (George), général hongrois, né en 1810 à Pokoragy (comitat de Gœmœr), m. en 1865, servit dans l'armée autrichienne, prit part à l'insurrection de la Hongrie en 1848, se réfugia en Turquie après la défaite, se fit musulman, et fut admis dans l'armée ottomane sous le nom d'Ismaïl-pacha. Il partagea avec l'Anglais Williams l'honneur de la défense de Kars contre les Russes en 1855.

KNARED, brg de Suède, près de Holmstad. Traité entre le Danemark et la Suède, en 1613.

KNARESBOROUGH, brg d'Angleterre, comté d'York (West-Riding), sur la Nidd; 5,205 hab. Fabr. importante de toiles. Ruines de la forteresse où Richard II fut enfermé après sa déposition. Près de là est une fontaine incrustante et pétrifiante.

KNEF, dieu égyptien, le 1er des trois Khaméfis. (*V. ce mot.*) Émanation première de l'Être incompréhensible, principe fécondateur et créateur, à la fois mâle et femelle, il était représenté sous la figure d'un homme au teint bleuâtre, la tête couverte de magnifiques plumes, et un sceptre à la main; de sa bouche sortait l'œuf primitif, qui a donné naissance aux autres. Knef avait des temples célèbres à Canope et à Syène.

KNELLER (Godefroi), peintre de portraits, né à Lubeck en 1648, m. en 1723, eut pour premier maître Rembrandt, séjourna longtemps en Flandre, étudia les grands maîtres en Italie, et vint se fixer à Londres, où Charles II le nomma son premier peintre. Kneller acquit une vogue et une fortune immenses. Les plus grands princes de l'Europe lui commandèrent leur portrait, et le comblèrent de distinctions flatteuses.

KNESSELAERE, brg de Belgique (Flandre orientale); 3,000 hab. Fabr. importante de toiles.

KNIAZIEWICZ (Charles), général polonais, né en 1762, m. en 1842, entra dans l'artillerie dès 1778, se signala dans la guerre contre les Russes en 1792, prit part à la défense de Varsovie, commanda l'aile gauche à la bataille de Macejowice, y fut fait prisonnier, et ne recouvra la liberté qu'à l'avènement de Paul Ier. Le général Bonaparte l'admit dans la légion polonaise, qui servait alors en Italie. Après le licenciement de son corps, lors de la paix de Lunéville, il se retira dans ses terres en Pologne. Attaché en 1812 à l'état-major du roi Jérôme Bonaparte, puis commandant d'une division du 5e corps, composée de Polonais, il mérita, par sa conduite aux batailles de Smolensk et de la Moskova, le commandement supérieur de l'armée polonaise. Une blessure l'obligea de se retirer en Autriche, où on le retint prisonnier. Après les événements de 1814, il alla habiter Dresde, et, depuis 1830, Paris, où il mourut. B.

KNIGHT (Richard Payne), archéologue et philologue anglais, né en 1750, m. en 1824, fit partie plusieurs fois de la Chambre des communes, et devint, en 1814, conservateur du Musée britannique. Sans parler de quelques poèmes médiocres, il a laissé : *An analytical Essay on the greek alphabet,* 1791, où il a exposé sur le *digamma* des idées d'une valeur contestable, mais où il a démontré la fausseté de certaines inscriptions publiées par Fourmont; *Analytical Enquiry into the principles of taste,* 1805; *Specimens of ancient Sculpture,* 1809, ouvrage édité par la Société des *Dilettanti,* et dont le 2e vol. ne parut qu'en 1835. Dans une édition qu'il donna de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* en 1820, il soutint que ces poèmes n'étaient pas du même auteur, et combattit les opinions de Wolf sur l'origine des poèmes homériques. B.

KNIPHAUSEN, anc. seigneurie souveraine, auj. enclave du duché d'Oldenbourg, sur le golfe de l'Iahde; 28 kil. carr.; 3,100 hab. Ch.-l. Kniphausen, vge de 50 hab. Le comte résidait à Varel. — Dans l'empire d'Allemagne, Kniphausen était une seigneurie immédiate. Réunie en 1807 à la Hollande, en 1810 au dép. français de l'Ems-Oriental, en 1815 au duché d'Oldenbourg, elle fut, sur les réclamations du comte de Bentinck qui en était propriétaire, déclarée État indépendant en 1826. La maison d'Oldenbourg l'a achetée en 1854.

KNISTENAUX (Les), peuple indigène de l'Amérique du Nord, répandu dans la prov. d'Ontario et la vallée du Saskatchawan, entre le lac Winnipeg à l'E. et les montagnes Rocheuses à l'O.; pop., 20,000 têtes.

KNITTLINGEN, v. du roy. de Wurtemberg (Neckar), sur la frontière de Bade; 2,193 hab.

KNOBELSDORF (Jean-George-Wenceslas de), architecte, né en 1697, m. en 1753, servit dans l'armée prussienne jusqu'en 1730, puis étudia la peinture et l'architecture, voyagea en Italie et en France, et fut nommé, par Frédéric II, inspecteur général des édifices royaux. Il a bâti le château de Sans-Souci, une partie de ceux de Charlottenbourg et de Dessau, et l'opéra de Berlin.

KNOLLES (Robert), capitaine anglais, né vers 1317 dans le comté de Chester, m. vers 1406, pénétra en 1349 dans le Berry et l'Auvergne, fut repoussé, et prit part, l'année suivante, au combat des Trente. Commandant d'une partie de l'armée qui battit Duguesclin à Auray en 1364, il fut défait à son tour par ce connétable près de Pont-Vallain en 1370. Il devint grand sénéchal de Guyenne.

KNORR DE ROSENROTH (Christian), baron allemand, né à Alt-Rauten près de Liegnitz en 1636, m. en 1689, releva les sciences rabbiniques et cabalistiques, excella dans la jurisprudence et la chimie, et fut nommé conseiller et chancelier du comte palatin de Sulzbach.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Kabbala denudata, seu doctrina Hebræorum transcendentalis,* 4 parties en 2 tomes in-4o, Sulzbach, 1677; *Kabbalæ denudatæ tomus secundus, id est liber Sohar restitutus,* Francfort, 1683, in-4o.

KNOUT, instrument de supplice en usage chez les Russes. C'est une courroie de cuir dure et épaisse, ou un assemblage de nerfs de bœuf, qu'on attache à l'extrémité d'un bâton, de manière à s'en servir comme d'un fléau.

KNOWLES (James Sheridan), auteur dramatique, né en 1784 à Cork (Irlande), m. en 1862, composa, dès l'âge de 14 ans, *le Barde gallois,* ballade restée populaire. Après avoir été acteur, il ouvrit à Belfast des cours de grammaire et de littérature. Depuis longtemps il s'exerçait à écrire pour le théâtre, lorsqu'une tragédie de *Caïus Gracchus,* 1815, fonda sa réputation. Parmi les tragédies qu'il a fait encore représenter, on cite : *Virginius,* 1820; *Guillaume Tell,* 1825; *Alfred le Grand,* 1831; *Jean de Procida,* 1840. Dans le genre comique, ses chefs-d'œuvre sont : *le Bossu,* 1832; *la Chasse d'amour,* 1836, et *la Vieille Fille,* 1841. Knowles a imité les anciens maîtres de la scène anglaise, et particulièrement Shakspeare : ses caractères sont tracés avec beaucoup de justesse et de vérité; son dialogue a de la vivacité; son style, de l'élégance. En 1845, Knowles cédant à des scrupules religieux, abandonna le théâtre : il s'exerça dans le genre de roman, mais sans y réussir. En 1849, devenu conservateur de la maison de Shakspeare à Stratford-sur-Avon, il entra dans une secte de baptistes, et se mit tantôt à prêcher en public, tantôt à écrire contre l'Église romaine.

Ses *Œuvres dramatiques* ont été réunies en 1855, 2 vol. Des *Nouvelles* et des *Poésies,* qui parurent dans les Revues, forment un autre recueil intitulé *l'Improvisateur.* B.

KNOW-NOTHING, parti politique aux États-Unis de l'Amérique du Nord. Ennemis déclarés de tout ce qui est émigrant ou naturalisé, ils se donnent comme les véritables représentants de la nationalité américaine, demandent la réforme des lois de naturalisation, condamnent d'une manière absolue l'admission aux droits politiques et aux emplois administratifs de quiconque n'est pas né sur le sol ou d'un père américain, et, mêlant le fanatisme religieux au fanatisme politique, ils soutenaient autrefois l'incompatibilité de la république américaine protestante avec l'Église catholique romaine.

KNOX (John), un des principaux chefs de la Réforme en Écosse, né en 1505 à Gifford (Lothian oriental), m. en 1572, fit ses études pour entrer dans les ordres; mais entraîné par les discours de G. Wishart, il embrassa la Réforme, et se mit bientôt lui-même à la prêcher avec ardeur. Nommé prédicateur à Saint-Andrews, 1547, il y fut fait prisonnier avec la garnison et emmené en France, s'échappa, se rendit à Londres, et fut choisi pour chapelain par Édouard VI, 1552. L'avènement de la reine Marie le força de chercher un refuge à Genève près de Calvin, 1554. Les vœux des chefs du parti protestant le rappelèrent en Écosse; ses sermons irritant de plus en plus le clergé catholique, Knox fut sommé de comparaître à Édimbourg, et condamné par contumace à être brûlé; il était déjà revenu à Genève. Il y publia un virulent pamphlet, intitulé : *le Premier Son de la trompette contre le monstrueux gouvernement des Femmes,* 1557, dirigé contre la reine Marie d'Angleterre et la régente d'Écosse Marie de Lorraine. A l'avènement d'Élisabeth, 1558, Knox revint en Angleterre, d'où il dut sortir par ordre de la reine, se rendit en Écosse en 1559, prêcha avec violence contre la messe et souleva dans Perth une révolte des protestants, qui détruisirent les églises et les monastères catholiques. Excité par lui, le parlement écossais adopta une confession de foi qui interdisait l'exercice de la religion catholique et lui substituait le culte presbytérien. Marie Stuart, rappelée de France par les Écossais, trouva en lui un cruel ennemi, qui la diffama publiquement dans ses sermons, même en sa présence, ne l'appelant jamais que la *nouvelle Jézabel.* Sous Jacques VI, Knox continua de diriger les réformés par ses sermons et ses ordonnances.

On a de lui : *Appel de Jean Knox contre le jugement du tribunal d'Edimbourg,* 1558, Genève; *Lettres à la reine Marie.* On publia après sa mort son *Histoire de la Réforme en Ecosse.*

KNOXVILLE, v. des États-Unis (Tennessee), sur la rive dr. de l'Holston ; 8,682 hab. Université fondée en 1807.

KNUT. *V.* Canut.

KNUTSFORD, v. d'Angleterre, comté de Chester; 3,597 hab. Fil à coudre et à tisser; tanneries. Courses de chevaux. Près de là est la belle résidence de lord Tabley.

KOBAD, roi de Perse. (*V.* Cabadès).

KOBBE, v. du Darfour, à 580 kil. O.-N.-O. de Sennaar; 6,000 hab. Un des entrepôts du comm. de l'intérieur de l'Afrique. Conquise par les Égyptiens en 1874, elle leur a été enlevée par la révolte du mahdi. (*V.* Égypte.)

KOBBI, v. du Soudan, dans le roy. d'Haoussa, à 100 kil. N.-E. de Sakatou.

KOBEH, v. du Japon, port ouvert au commerce étranger, au S. de l'île de Niphon, dans la prov. de Settsou, sur le ch. de fer de Hiogo à Osaka; 20,579 hab. Le port a reçu, en 1883, 323 bâtiments, dont 145 japonais et 123 anglais, avec 362,286 tonneaux. E. D—y.

KOBI ou **COBI** (Désert de), partie occidentale des déserts et des steppes du plateau central de l'Asie, dans l'empire chinois; 3,300 kil. sur 730. Il y a quelques oasis, mais nulle trace d'habitations. On nomme *Chamo* la partie orientale des mêmes déserts; 809 à 1,500 m. de hauteur.

KOBLENZ, nom allemand de Coblentz.

KOBURG, nom allemand de Cobourg.

KOBURGER (Antoine), imprimeur du XVe siècle, m. en 1513, imprima à Nuremberg, et peut-être aussi à Lyon, de 1471 à 1513. Ses éditions de la Bible sont recherchées.

KOCH (Christophe-Guillaume de), historien et publiciste français, né en 1737 à Bouxwiller (Alsace), m. en 1813, étudia le droit à l'université protestante de Strasbourg, fut nommé en 1766 bibliothécaire de cette ville, en 1780 professeur de droit public, en 1791 député à l'Assemblée législative, où il s'éleva contre les excès révolutionnaires, subit un emprisonnement après le 10 août, contre lequel il s'était prononcé, recouvra sa liberté au 9 thermidor, et, en 1795, reprit sa place de professeur à l'école centrale. Nommé membre du Tribunat en 1802, il reçut, en 1808, une pension de retraite, et, en 1810, le titre de recteur honoraire de l'Académie de Strasbourg. Koch est un historien savant et judicieux, dont les écrits peuvent être encore utilement consultés.

Ses principaux ouvrages sont : *Tableau des révolutions de l'Europe depuis le bouleversement de l'empire romain jusqu'à nos jours,* 1807, 3 vol., et 1813-1814, Paris, 4 vol.; *Tables généalogiques des maisons souveraines de l'Europe,* 1782, in-4°; *Sanctio-pragmatica Germanorum illustrata,* 1789; *Histoire abrégée des traités de paix depuis la paix de Westphalie,* 1796, 4 vol., et, avec additions de Schœll, Paris, 1817-18, 15 vol.; *Table des traités entre la France et les puissances étrangères, depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours,* Bâle, 1802, 2 vol.

KOCH (Jean-Baptiste-Frédéric), général et écrivain militaire, né à Nancy en 1781, m. en 1861, s'enrôla en 1800 dans l'infanterie de ligne, fit la campagne d'Austerlitz, 1805, entra comme sous-lieutenant dans les grenadiers du roi de Naples [illegible] Bonaparte, le suivit en Espagne, 1808, fit la campagne [illegible], devint chef de bataillon en 1811, renonça à ce grade pour prendre part à la campagne de 1812, fut, en 1813, aide-de-camp de Jomini, et, en 1814, officier d'état-major de cavalerie, et regagna à Craonne le grade de chef de bataillon. En 1815, il combattit à Waterloo. Sous la Restauration, il publia : *Principes de stratégie,* trad. de l'allemand du prince Charles, 1818, 3 vol.; *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1814,* 1819, 2 vol. et atlas; *Histoire des campagnes de la Révolution,* 1819-1824, 15 vol. Appelé, en 1820, à créer la chaire d'art et d'histoire militaire à l'École d'application d'état-major, il l'occupa pendant 14 ans; lieutenant-colonel en 1830, colonel en 1832, il fut attaché au Dépôt de la guerre, et en devint chef en 1836. Promu général de brigade en 1841, il entra dans le cadre de réserve en 1843, et consacra ses loisirs à des travaux scientifiques militaires.

On a encore de lui : *Traité de la tactique,* d'après les documents laissés par le marquis de Ternay; *Etat militaire des puissances européennes; Mémoires de Masséna,* 1849-50, 7 vol., etc. Il a dirigé, de 1823 à 1831, le *Bulletin des sciences militaires.* C. D—y.

KOCHER, riv. du roy. de Wurtemberg, affl. dr. du Neckar, passe à Aalen et Hall; cours flottable de 200 kil.

KOCHHEIM, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Moselle; 3,113 hab. Fabr. de draps, cuirs, potasse.

KOCK (Charles-Paul de), romancier et auteur dramatique, né en 1794 à Passy près Paris, m. en 1871, était fils d'un banquier hollandais établi à Paris et qui fut exécuté pendant la Terreur. Il abandonna le commerce pour la littérature, à laquelle il avait pris goût par la lecture de Ducray-Duminil et de Pigault-Lebrun. Son premier roman, *l'Enfant de ma femme,* 1813, qu'il dut éditer à ses frais, n'ayant pas réussi, il se tourna vers le théâtre, et donna plusieurs mélodrames à l'Ambigu. Il écrivit ensuite quelques vaudevilles, entre autres *M. Mouton* (avec Gouffé), 1818, et des livrets d'opéras-comiques, dont un seul, *le Muletier,* 1823, a été sauvé de l'oubli par la musique d'Hérold. Le roman, auquel il revint enfin, le rendit populaire en France et même à l'étranger : *Georgette, Gustave ou le Mauvais sujet, Frère Jacques, mon Voisin Raymond, M. Dupont, la Laitière de Montfermeil, le Barbier de Paris, André le Savoyard, Jean, la Maison blanche, Madeleine, un Bon Enfant, Moustache, un Jeune Homme charmant, la Jolie Fille du faubourg,* ont obtenu jadis un grand succès, mais sont auj. bien démodés. Paul de Kock excellait à peindre les mœurs populaires. Il a tiré de ses romans un grand nombre de vaudevilles pour les petites scènes de Paris, et en a écrit d'autres en collaboration avec Dupeuty, Varin, Cogniard frères, Carmouche, etc.

KOCKELBURG, en hongrois *Kukullovar,* brg de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), dans le comitat de ce nom, sur le Petit-Kockel. Beau château des comtes de Bethlen. — Le comitat de Kockelburg, au S. de ceux de Maros et de Thorda, a 1,543 kil. carr., 90 kil. sur 30, et 94,895 hab. Ch.-l. Diesö-Szent-Marton.

KODAVENGIAR. *V.* Khodavendiguiar.

KODIAK ou **KADIAK** (Iles), groupe d'îles de l'Amérique du Nord (États-Unis, territ. d'Alaska), au N.-O., dans le Grand-Océan, séparé du continent par le détroit de Kenaïskoï. La plus grande et la plus fertile, appelée particulièrement Kodiak, a 200 kil. de long sur 24 à 30 de large, et 3,600 hab., occupés de chasse et de pêche; le ch.-l. est Saint-Paul. Pêche de la baleine; comm. de fourrures; export. de glace en Californie. — Ces îles ont été vendues aux États-Unis par les Russes en 1867.

KODJEND. *V.* Khodjend.

KOEBERGER (Wenceslas), peintre, né à Anvers en 1560, m. en 1634, apprit les éléments de la peinture dans l'atelier de Martin de Vos, puis alla passer quelques années en Italie. Il était aussi bon architecte, ingénieur distingué et savant numismate. L'archiduc Albert l'attacha au service de la cour. Koeberger construisit les fontaines et dessina tous les ornements du château de Tervueren. L'église de Notre-Dame à Montaigu, celles des Augustins à Bruxelles et à Anvers, et beaucoup d'autres édifices religieux furent bâtis sur ses plans. On le regarde comme l'introducteur des monts-de-piété en Belgique. Il présida au dessèchement de grands lacs. Comme écrivain, il a laissé un traité sur la peinture, la sculpture et l'architecture. Il passait pour le coloriste le plus habile des Pays-Bas, avec Abraham Janssens, avant que Rubens les éclipsât. A. M.

KŒCHLIN (Samuel), manufacturier, né à Mulhouse en 1719, m. en 1771, fonda dans sa ville natale, en 1746, la première manuf. d'indiennes connue. — Son fils, Jean, a fondé, sous le nom d'*Institut de Mulhouse,* une école de commerce qui a eu un grand succès.

KŒCHLIN (Jacques), fils de Jean, né à Mulhouse vers 1770, m. en 1834, a puissamment contribué au développement de l'industrie en Alsace et à la prospérité de ce pays par les grandes et belles manufactures qu'il y a exploitées. Généreux et bienfaisant, il soulagea les populations pauvres dans les temps difficiles, et sut, comme maire [illegible], calmer l'agitation des esprits. Il fut député du Haut-Rhin de 1820 à

1830, et siégea dans l'opposition. — Son frère, NICOLAS, né en 1781, m. en 1852, combattit sous le maréchal Lefebvre en 1814 contre les alliés, fut député de 1830 à 1841, et donna tous ses soins à l'exécution du chemin de fer de Strasbourg à Bâle. Il a fondé tout un quartier de Mulhouse, et donné l'édifice qui sert de local à la Société industrielle, à la Chambre de commerce et à la Bourse de cette ville.

KOEHLER (CHRISTIAN), peintre de l'école de Dusseldorf, né en 1809 à Werben (Vieille-Marche), m. en 1861, élève de Bendemann, a emprunté presque tous ses sujets à l'Histoire sainte : *Eliézer et Rébecca, Entrevue de Jacob et de Rachel, Moïse sauvé des eaux, Agar dans le desert, Suzanne au bain, David vainqueur de Goliath, la Fille de Jephté, Judith et Holopherne*, etc. On lui doit aussi des tableaux de genre et des portraits.

KOEKKOEK (BERNARD-CORNELIUS), paysagiste hollandais, né en 1803 à Middelbourg, m. en 1862, était fils d'un peintre de marines. Pendant un séjour de 3 ans qu'il fit à Amsterdam, il s'appropria la manière de Schelfhout et de Van Oos. Ses tableaux reproduisent la nature, tout en offrant une certaine poésie dans la composition. Koekkoek a fondé et dirigé l'école de dessin de Clèves.

Il a écrit : *Souvenirs et communications d'un paysagiste*, Amsterdam, 1841.

KŒLLIN. *V.* KOLLIN.

KŒLN, nom allemand de COLOGNE.

KŒLN-AN-DER-SPREE, jadis ville indépendante d'Allemagne, réunie, depuis le XIV[e] siècle, à Berlin, et auj. un des quartiers de cette capitale. Avant leur jonction, Kœln et Berlin eurent de fréquentes querelles, violemment réprimées par l'électeur Frédéric II, dit Dent-de-Fer. (*V.* BERLIN.)

KŒMŒRN. *V.* KOMORN.

KŒNIG (GEORGE-MATHIAS), biographe, né en 1616 à Altdorf, m. en 1699, occupa, à partir de 1647, dans l'université de sa ville natale, les chaires d'histoire, de langue grecque et de poésie, et en devint bibliothécaire en 1655.

On a de lui : *Bibliotheca vetus et nova a prima mundi origine*, Altdorf, 1678, in-fol., catalogue des écrivains de différentes nations.

KŒNIG (SAMUEL), mathématicien, né en 1712 à Budingen (Hesse), m. à La Haye en 1757, enseigna les mathématiques à la marquise Du Châtelet, fut nommé membre de l'Académie des sciences de Paris en 1740, professeur de philosophie à Franeker en 1745, de philosophie et de droit naturel à La Haye en 1749, et bibliothécaire du stathouder de Hollande. Il eut avec Maupertuis une querelle fameuse au sujet d'une découverte que ce savant s'attribuait; Kœnig la rapportait à Leibnitz.

KŒNIG (FRÉDÉRIC), inventeur de la presse mécanique typographique, appliqua cette invention à l'impression du journal anglais le *Times*. On lui doit aussi les presses à vapeur de la *Gazette d'Augsbourg*. Il mourut en 1833 à Oberzell, où il avait fondé un établissement pour la fabrication de ces machines.

KŒNIGGRÆTZ OU **KŒNIGINGRÆTZ**, en bohémien *Kralowy-Hradecz*, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la rive g. de l'Elbe, au confl. de l'Adler, à 347 kil. N.-O. de Vienne; 5,493 hab. Ch.-l. de cercle. Évêché. Tribunal criminel. Gymnase, séminaire; haras; fonderie de canons. La bataille de Sadowa, livrée près de cette ville est aussi appelée bataille de Kœniggrætz. (*V.* SADOWA.) Le cercle de Kœniggrætz, au N.-E. de la Bohême, touchant au roy. de Prusse (prov. de Silésie) à l'E. et au N., a 2,916 kil. carr., 83 kil. sur 53, et 340,000 hab.

KŒNIGINHOF OU **KŒNIGSHOF**, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la rive g. de l'Elbe, à 24 kil. N. de Kœniggrætz; 6,222 hab. Fabr. et imprimerie de cotons.

KŒNIGSBERG, c.-à-d. *mont du roi*, en lat. moderne *Regiomontium* ou *Mons regius*, v. forte du roy. de Prusse, cap. de la prov. de Prusse orientale, et ch.-l. de régence, la 2[e] résidence royale, à 590 kil. N.-E. de Berlin, et à 1,674 kil N.-E. de Paris, sur la Pregel, qu'on y passe sur 7 ponts, à 15 kil. E. de la Baltique, par 54° 42′ lat. N. et 18° 9′ long. E.; 140,909 hab. Quartier général du 1[er] corps d'armée. Université très célèbre, fondée en 1544; bibliothèque, musée, jardin botanique, observatoire, séminaire de pasteurs évangéliques; écoles de sourds-muets, d'aveugles, d'arts et métiers, de musique; nombreuses sociétés savantes. La ville se compose des quartiers d'Altstadt, Lœbenicht, Kneiphof, Sacksheim, Rossgarten, et de plusieurs faubourgs. Commerce maritime considérable : grains, chanvre, lin, fil, laine, denrées coloniales. Brasseries. Fabr. de faïence, ouvrages en ambre jaune, cuirs maroquinés; fonderies de fer, raffineries de sucre. La cathédrale contient les tombeaux des grands maîtres teutoniques. On remarque aussi le palais de Keyserling, le tombeau de Kant, [illegible] -Guillaume III sur le [illegible] Fondée en 12[illegible] le conseil du roi Ot[illegible] Bohême, [illegible] comme [illegible] qui contre les Samlandais, Kœnigsberg, après l'établissement de la Réformation en 1523, devint la capitale du nouveau duché de Prusse. En 1701, l'électeur Frédéric III de Brandebourg s'y fit couronner roi de Prusse. Occupée par les Français en 1807, elle fut ensuite, jusqu'en 1810, la résidence de la cour. En 1843, on commença les nouvelles fortifications. — La régence de Kœnigsberg, bornée au N. par la Baltique et la Russie, à l'E. par la Russie, au S. par la Pologne russe, a 21,107 kil. carr. et 1,155,545 hab. Sol montagneux au S., arrosé par le Pregel, le Guber, et la Passarge; beaucoup de lacs; sur la côte sont les lagunes dites *Frische-haff* et *Kurische-haff*.

KŒNIGSBERG, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), régence de Francfort-sur-l'Oder, sur la Norike; 6,350 hab. Gymnase. Fabr. de draps, tissus de coton, cuirs, chapeaux, bonneterie.

KŒNIGSBERG, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la rive dr. de l'Eger; 4,093 hab. Ancien château fort. Comm. de grains et de houblon.

KŒNIGSBERG, vge de Bavière (Basse-Franconie); 800 hab. Patrie de J. Müller, dit *Regiomontanus*, et du comte de Seckendorf.

KŒNIGSBERG, en hongrois *Uj-Banya*, v. de Hongrie (Bars), sur le Gran; 4,269 hab. Mines d'or et d'argent autrefois importantes; pierres meulières.

KŒNIGSBRUCK OU **KUNSBERG**, v. du roy. de Saxe, sur le Plaulsnitz; 1,926 hab. Ch.-l. d'une anc. seigneurie. Fabr. de rubans, faïence et poterie.

KŒNIGSHOF. *V.* KŒNIGINHOF.

KŒNIGSHOFEN, v. du gr.-duché de Bade, sur la Tauber; 1,500 hab. Patrie de G. Schott.

KŒNIGSHOFEN-IN-GRABFELDE, v. de Bavière (Basse-Franconie), à 8 kil. de Bischofsheim; 1, 800 hab. Château.

KŒNIGSHOVEN (JACQUES **TWINGER**, DIT), chroniqueur, né à Strasbourg en 1346, m. en 1420, est auteur d'une *Chronique alsacienne et strasbourgeoise*, en latin, conservée en ms. à la bibliothèque de Strasbourg, mais dont un abrégé en allemand a paru en 1678, in-4°.

KŒNIGSHUTTE, vge du roy. de Prusse (Hanovre) à 22 kil. S. de Klausthal, et près de Lauterberg. La plus importante des usines à fer du Hanovre, établie en 1732.

KŒNIGSLUTTER, v. du duché de Brunswick; 4,228 hab. Brasseries, tanneries; fabr. de tabac, bougie, etc. Anc. abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paul, dont l'église renferme les tombeaux de l'empereur Lothaire II et du duc Henri de Bavière.

KŒNIGSMARK (JEAN-CHRISTOPHE, COMTE DE), célèbre général, né en 1600 à Kœtzlin (Brandebourg), m. à Stockholm en 1663, fut page du duc Frédéric-Ulric de Brunswick-Lunebourg, servit dès 1630 sous les drapeaux suédois, devint feld-maréchal, comte, conseiller, gouverneur de Brême et de Verden. Il contribua à la victoire des Français à Wolfenbüttel, battit 1,800 hommes à Schweidnitz, commanda l'aile gauche à la 2[e] bataille de Breitenfeld, ruina Gallas à Leipzig en 1644, réduisit Brême et Verden, et planta l'étendard suédois sur les murs de Prague, d'où il rapporta dans sa patrie d'adoption la *Bible* d'Ulphilas, le célèbre rubis qui est conservé dans le trésor royal, 80 canons, et un lion vivant qu'il envoya à la reine Christine. Il reçut de cette princesse le vieux comté des Stures, Westerwik et Stegeborg, avec Rothenbourg en fief. Quand il dut suivre Charles X Gustave dans sa guerre de Pologne, il fit naufrage, fut prisonnier à Dantzig, et enfermé dans le fort de Weichselmünde, d'où il ne fut délivré que par la paix d'Oliva. A. G.

KŒNIGSMARK (OTHON-GUILLAUME), fils du précédent, né à Minden (Westphalie) en 1639, m. en 1688. Son éducation fut de bonne heure profonde; il entendit promptement l'hébreu et parla le grec; il se montrait ami des arts et de la science. Envoyé à 22 ans par le gouvernement en Angleterre, il y déploya un luxe inouï; il acquit tous les grades militaires, jusqu'à celui de colonel, et il alla, en 1665, comme ambassadeur en France. Il resta quelques années au service de cette puissance, fut maréchal de camp, et mérita les éloges du prince de Condé et de Louis XIV. En 1676, il devint feld-maréchal, remporta une victoire à Rugen contre les Brandebourgeois, défendit 3 ans Stralsund, fut, après la paix de Nimègue, gouverneur général de la Poméranie, de Rugen et Wismar, et en même temps chancelier de l'université de Greifswald. En 1685, la république de Venise, l'appela pour être son général; il accepta avec la permission du roi, se rendit à Venise avec la comtesse sa femme, fille de Magnus-Gabriel de La Gardie, qu'il avait épousée en 1682, commanda les armées vénitiennes en Morée, défit les Turcs, prit Navarin et Napoli, mais mourut d'une fièvre au siège de Négrepont. A. G.

KŒNIGSMARK (CHARLES-JEAN DE), neveu du précédent, né [illegible] en Livonie, m. en [illegible] entra à 18 ans dans l'ordre [illegible] au service [illegible] de l'Angleterre, [illegible] et il acquit

une telle réputation, qu'il fut mis hors d'accusation quand il fut, en 1682, incriminé à Londres pour participation dans un meurtre dont il n'était probablement pas innocent. Il passa en France, et fit la guerre d'Espagne; mais il refusa de combattre les Français réformés; il préféra aller combattre les Turcs en Morée, où il fut enlevé par une fièvre chaude. A. G.

KŒNIGSMARK (Maria-Aurora, comtesse de), née vers 1673, m. en 1728, maîtresse du roi Auguste de Pologne, eut de lui un fils, qui devint le célèbre Maurice de Saxe. Loin de chercher à exciter chez son royal amant de la froideur et du mauvais vouloir contre son épouse, elle l'engagea à ne jamais oublier ses devoirs envers elle, et jouit du sort, inaccoutumé pour une femme de sa position, d'être bien vue de la reine, et de ne voir contre elle aucune inimitié de femme à la cour. Elle avait beaucoup d'esprit, écrivait et parlait le suédois, le français, l'italien, l'allemand et le latin. Elle a composé des poésies en plusieurs de ces langues, une comédie en français, un opéra allemand, et elle était aussi fort habile en politique. Quand Charles XII était avec son armée en Saxe, Auguste l'envoya près du vainqueur pour tâcher d'obtenir des conditions de paix raisonnables. Cette mission ne réussit pas, parce que le roi de Suède refusa de la recevoir. Auguste lui avait donné, avec de grands revenus, le titre de prieure de Quedlinbourg, et comme sa mauvaise santé l'empêcha, dans ses dernières années, de mener son luxe habituel, elle put léguer à son fils une fortune importante. A. G.

KŒNIGSTEIN, c.-à-d. *rocher du roi*, v. du roy. de Saxe (Misnie), sur la rive g. de l'Elbe, à son confl. avec la Biela, à 26 kil. S.-E. de Dresde; 3,750 hab. Citadelle au sommet d'un rocher escarpé; puits de 190 m. de profondeur; tonneau contenant 220,000 litres.

KŒNIGSTEIN, anc. *Castellum Drusi et Germanici*, v. de Prusse (Hesse), dans un vallon du Taunus, à 19 kil. N.-E. de Wiesbaden; 1,200 hab. Ruines d'un château fort, détruit par les Français en 1796.

KŒPENICK, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), à 10 kil. S.-E. de Berlin, dans une île de la Sprée; 7,113 hab. Château royal, servant de dépôt d'effets militaires.

KŒPING (prononcez *Tcheuping*), finale de beaucoup de noms de villes scandinaves, vient de *Kopa*, acheter, et signifie : rendez-vous de marchands.

KŒRNER (Théodore), poète, surnommé *le Tyrtée de l'Allemagne*, né en 1788 à Dresde, tué en 1813 au combat de Rosenberg, a laissé quelques pièces de théâtre, tragédies, drames et comédies en vers et des poésies belliqueuses, justement estimées pour l'énergie et le patriotisme que l'on y trouve. La plus remarquable, est le *Chant de l'épée* (*Schwertlied*), composée la veille de sa mort.

On a publié ses poésies à Vienne, en 1814, sous le titre de *la Lyre et l'Épée* (*Leyer und Schwert*) et les *Œuvres complètes* a Carlsruhe, 1821, 4 vol.

KŒRŒS. *V.* Koros.

KOESFELD, v. du roy. de Prusse (Westphalie), sur le Berkel; 3,802 hab. Gymnase catholique. Château des princes de Salm-Horstmar. Fabr. de toiles et lainages. — Jadis ville hanséatique.

KOESLIN, v. du roy. de Prusse. (*V.* Coeslin.)

KOESTRITZ, v. de la principauté de Reuss sur l'Elster, à 5 kil. N. de Géra; 1,500 hab. Résidence des princes de Reuss-Schleitz-Koestritz.

KOETHEN, v. d'Allemagne. (*V.* Coethen.)

KOETVORDEN, v. du roy. des Pays-Bas (Drenthe); 2,882 hab. Ses fortifications, œuvre de Cohorn, ont été abattues en 1854.

KŒUR-LA-PETITE, vge (Meuse), arr. de Commercy; 503 hab. Château qui servit de résidence à René d'Anjou, puis à sa fille Marguerite, chassée d'Angleterre, 1464-70.

KOHISTAN, prov. du Beloutchistan. (*V.* Kouhistan.)

KOIMBETOUR. *V.* Coïmbetour.

KOLA, v. de la Russie d'Europe, gvt d'Arkhangel, à l'embouch. de la Kola dans l'océan Glacial arctique; 749 hab. Port de commerce : fourrures, poisson salé et fumé.

KOLAPOUR, v. de l'Hindoustan. (*V.* Colapour.)

KOLAR, v. de l'Hindoustan anglais, dans les possessions médiates. Ch.-l. d'une principauté de même nom, comprise dans le roy. de Maïssour.

KOLAU, plaine à 4 kil. de Varsovie, où la noblesse polonaise se rassemblait pour l'élection des rois.

KOLBERG, v. du roy. de Prusse. (*V.* Colberg.)

KÖLDING, v. forte de Danemark, dans le stift de Ribe, sur le golfe de son nom, formé par le Petit-Belt; 5,400 hab. Petit port de commerce.

KOLDITZ, v. du roy. de Saxe, cercle de Leipzig, sur la rive dr. de la Mulde; 4,105 hab. Hospice d'aliénés et d'incurables. Fabr. de passementerie, bonneterie, feutres, toiles, poterie.

KOLÉAH, v. d'Algérie. (V. Coléah.)

KOLIMA, KOLYMA ou **KOVIMA**, riv. de la Russie d'Asie (Iakoutsk), naît dans les monts Iablonoï, coule au N., et se jette dans l'océan Glacial arctique. Cours de 1,300 kil.

KOLIMA DE L'OUEST. *V.* Indighirka.

KOL-KO-KRO, lac de Sibérie (Kamtchatka), joint à l'Océan par une rivière de même nom; 200 kil. de tour. Pêche de veaux marins.

KOLLIN, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur l'Elbe, à 55 kil. E. de Prague; 10,000 hab. Toiles peintes, orfèvrerie, bijouterie. — Victoire du général autrichien Daun sur Frédéric II, roi de Prusse, le 18 juin 1757.

KÖLN. *V.* Kœln et Cologne.

KOLOBENG, v. de l'Afrique australe, au N.-E. du désert de Kalahari, près de la prov. du Transvaal, 1,450 kil. N.-E. du Cap. Bâtie au milieu de la tribu des *Bakwains*, aux sources de la rivière Notuani, qui se jette dans le Limpopo, elle a été fondée, vers 1845, par la société des missions évangéliques de Londres. C. P.

KOLOCSA. *V.* Colocsa.

KOLOKOTRONIS. *V.* Colocotronis.

KOLOKYTHIA, nom actuel de l'anc. golfe de Laconie.

KOLOMEA ou **KOLOMIA**, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), sur la rive g. du Pruth; 17,679 hab. Ch.-l. de cercle. Salines. — Le cercle de Kolomea a 4,482 kil. carr. et 285,872 hab., dont 19,000 Juifs.

KOLOMNA, v. de la Russie d'Europe, gvt de Moscou, sur la Moskova et la Kolomenka; 18,808 hab. Fabr. de toiles, de tissus de soie et de coton, de velours, de maroquins. — Ville ancienne, qui dépendait au XII^e^ siècle de la principauté de Riazan; elle fut saccagée en 1237 par Batou-Khan, et relevée en 1530 par Vasili Ivanovitch.

KOLOS ou **KOLOSCH** (Comitat de). *V.* Klausenbourg.

KOLOSVAR, v. de Transylvanie. (*V.* Klausenbourg.)

KOLOURI, île de la Grèce. (*V.* Colouri.)

KOLYMA, riv. de Russie. (*V.* Kolima.)

KOLYVAN (Monts de), chaîne de mont. de la Russie d'Asie (Sibérie), dans le gvt de Tomsk, sur la rive g. de l'Obi; 600 kil. de long, depuis Oust-Kaménogorsk jusqu'à Bursk. Mines d'or, d'argent et de plomb, exploitées en 1727 par Demidoff. — La ville de Kolyvan a 3,418 hab.

KOLYVAN, nom russe de Revel.

KOM, v. de Perse. (*V.* Koum.)

KOMANS ou **KUMANS.** *V.* Cumans.

KOMARZEWSKI (Jean-Baptiste), né à Varsovie vers 1744, m. à Paris en 1810, remplit, sous le règne de Stanislas-Auguste, diverses missions en Russie, en Allemagne et à Constantinople, devint chef des bureaux de la guerre, lieutenant général, 1^er^ aide-de-camp, et intendant général des mines de Pologne. Il imagina un *graphomètre souterrain*, instrument destiné à remplacer la boussole dans les travaux des mines.

On lui doit : *Coup d'œil rapide sur les causes réelles de la décadence de la Pologne*, Paris, 1806; *Carte hydrographique de la Pologne*, 1809.

KOMORN ou **KŒMŒRN**, en hongrois *Komarom*, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Hongrie), ch.-l. du comitat de son nom, dans l'île de Schütt, au confl. du Danube et de la Waag; 12,256 hab. Citadelle, construite par Mathias Corvin, augmentée en 1805. Gymnase de bénédictins; gymnase de réformés. Fabr. de draps et de cuirs. Pêche d'esturgeons. Récolte de vins du *Monostor*. Comm. de grains et de bois. — Prise et brûlée par Soliman le Magnifique en 1543, pillée de nouveau par les Turcs en 1594, par les Impériaux en 1597; elle eut à souffrir de terribles incendies, 1767 et 1768, et 2 tremblements de terre, 1763 et 1783. Joseph II la releva. Elle soutint un long siège contre les Autrichiens en 1849.

KOMORN (Comitat de), division du roy. de Hongrie, a 2,944 kil. carr. et 141,372 hab. Récolte abondante de grains, fruits et vins. Ch.-l. Komorn.

KOMOTAU, en bohémien *Chamutow*, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême); 7,298 hab. Tribunal criminel; gymnase cistercien. Fabr. d'indiennes.

KONDA, riv. de Sibérie (Tobolsk), affl. gauche de l'Irtysch; cours de 700 kil.

KONDAPILLI, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. prov. des Circars du Nord. Il y eut autrefois des mines de diamants très productives.

KONDAPOUR, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), dans le Kanara, sur la mer d'Oman.

KONDATCHY, v. de l'île de Ceylan. (*V.* Condatchy.)

KONDEMIR, historien persan. (*V.* Khondémir.)

KONG, chaîne de montagnes de l'Afrique occidentale, se dirige de l'E. à l'O. entre le Soudan occidental et la Guinée inférieure, jusqu'aux caps Sierra-Leone et Verga sur l'océan Atlantique. Vers l'E., les Kong laissent passage par une large brèche au cours du Niger.

KONG, v. du Soudan central, au pied des monts Kong et à

420 kil. N. de Coumassie. Ch.-l. d'un État musulman de même nom.

KONG-FOU-TSEU. *V.* CONFUCIUS.

KONGSBERG, v. de Norvège (Buskerud), sur le Lauvenelf, à 89 kil. O.-S.-O. de Christiania; 4,000 hab. Belle église. École des mines, hôtel des monnaies, manuf. royale d'armes, poudrerie. Mine d'argent, la plus importante du royaume; découverte en 1623, elle occupait, un siècle après, plus de 2,000 ouvriers; abandonnée en 1805, reprise en 1816, elle a donné jusqu'à 20,000 marcs par an.

KONGSŒR, domaine royal de Suède, dans la paroisse de Torpa (Westmanland), un peu au S. de la ville d'Arboga, et non loin du lac Mœlar. Le château, construit par Gustave Ier, a été détruit par des incendies en 1822 et 1825. Gustave-Adolphe y fit établir, en 1622, des fabr. de gants et de draps. Jolie église, bâtie par Charles XI.

KONG-TCHAN-FOU, v. de l'empire chinois (Chine propre), dans la prov. de Chen-si, sur l'Hoeï, à 400 kil. S.-O. de Si-ngan. On y voit le tombeau de Fo-hi. Aux environs, beaucoup de musc et d'orpiment.

KONIÈH, anc. *Iconium*, v. forte de la Turquie d'Asie (Asie Mineure), ch.-l. de la prov. de Konièh ou de Caramanie, à 500 kil. S.-E. de Smyrne; 30,000 hab. Siège d'un métropolitain grec. Nombreuses mosquées, dont l'une, celle de Sélim, est une copie de Sainte-Sophie de Constantinople. Beaucoup de médressèhs ou collèges. Les murailles ont été construites avec des débris d'anc. édifices. Fabr. de tapis et maroquins. Comm. de soie, noix de galle, gomme, etc. — Capitale d'une sultanie seldjoukide de 1074 à 1294, prise par Frédéric Barberousse en 1189, et plus tard par Gengis-Khan, elle fut ensuite le ch.-l. du roy. de Caramanie. Bajazet Ier l'annexa à l'empire ottoman. Djem ou Zizim y résida. Victoire d'Ibrahim-Pacha, fils de Méhémet-Ali, sur les troupes du sultan Mahmoud, le 20 déc. 1832.

KONIÈH (PROV. DE). *V.* CARAMANIE.

KONIÈH (SULTANIE DE) ou de *Roum*, un des États formés, en 1074, du démembrement de l'empire des Turcs seldjoukides sous Malek-Chah. Il avait pour bornes au N. la mer Noire et l'État grec de Trébizonde, à l'O. le Sakaria, le Meïnder-Buïuk et l'Archipel, au S. la Méditerranée et le Taurus, et à l'E. l'Euphrate; v. princ. : Konièh, Nicée, Smyrne, Laodicée, Dorylée, Ancyre, Kastamouni, Tarse, etc. Affaibli par les attaques des chrétiens lors des croisades, ravagé par les Mongols, il se morcela, 1294, en 10 principautés indépendantes. Voici la liste des sultans :

Soliman	1074-1085	Kilidje-Arslan III	1204
Interrègne	1085-1092	Azzeddin Kai-Kaous Ier	1210
Kilidje Arslan Ier	1092	Alaeddin Kai-Kobad	1219
Saissan	1107	Gaiatheddin Kai-kosrou II	1237
Masoud	1117	Azzeddin Kai-Kaous II	1245
Kilidje-Arslan II	1155	Rokneddin	1261
Gaiatheddin Kai-Kosrou Ier	1192	Gaiatheddin Kai-Kosrou III	1267
Soliman II	1198	Gaiatheddin Masoud	1283-1294

KÖNIG. *V.* KŒNIG.

KONING (PHILIPPE DE), peintre, né à Amsterdam en 1619, m. en 1689, fut élève de Rembrandt, dont il imita la manière avec une grande habileté dans l'histoire, le portrait et le paysage. On voit de lui, au musée de La Haye, une campagne très étendue, avec des figures de Lingelbach; au musée d'Amsterdam, l'entrée d'un bois d'où sortent un pasteur, quelques bœufs et un chien. Ce dernier tableau est un des meilleurs de l'artiste : les animaux et le berger ont été peints par Dirk Van Bergen. Koning fit le portrait de Vandel, lorsque le poète était âgé de 69 ans; aussi trouve-t-on des vers en son honneur dans les œuvres du célèbre écrivain, comme dans celles de Jean Vas. A. M.

KONING (DAVID DE), peintre, né à Anvers en 1636, m. en 1687, eut pour maître Jean Fyt, et peignit des animaux vivants ou morts, des fleurs et des fruits. Il visita l'Allemagne, la France et l'Italie; il se fixa à Rome, ce qui l'a fait surnommer le *Romain.* A. M.

KONITZ, v. du roy. de Prusse (Prusse occidentale); 8,046 hab. Gymnase catholique. Fabr. de toiles. Autrefois place forte.

KONKADOU, État de la Sénégambie orientale, entre le Sénégal et le Falémé. Cap. Fagemmia. Tributaire du Bambouk.

KONKAN, contrée de l'Hindoustan anglais (Bombay), dans l'anc. Bedjapour, entre les Ghâts occidentales à l'E. et l'océan Indien à l'O.; 280 kil. sur 60. Il est divisé en *Konkan septentrional*, ch.-l. Tanna, et *Konkan méridional*, ch.-l. Raipour. Aux Anglais depuis 1818, moins Goa et Colapour.

KONNERN, v. du roy. de Prusse (Saxe), dans la régence de Mersebourg; 4,168 hab. Importante exploitation de pierres meulières.

KONRATS ou **ARALES**, tribu nombreuse du Turkestan. Ils campent à 220 kil. N.-O. de Khiva, et reconnaissent la suprématie du khan de cette ville.

KONSKIE, v. de Pologne, gouvernement de Radom; 4,343 hab. Beau palais des comtes Malachowski. Fabr. d'ustensiles en fer et en cuivre.

KONSTANZ, v. du gr.-duché de Bade. (*V.* CONSTANCE.)

KONZ, vge du roy. de Prusse, le même que CONSARBRUCK.

KOOM, v. de Perse. (*V.* KOUM.)

KOPAL, v. de l'Asie centrale (Turkestan russe), fondée en 1847 au pied du rameau Kopal de l'Ala-tau dzoungarien, dans le territoire de Semiretschinsk ou *des Sept-Rivières*, sert d'entrepôt commercial avec la ville d'Ili ou Kouldja, et de poste militaire pour maintenir dans la soumission les Kirghiz de la grande Horde; 5,462 hab. Elle est le chef-lieu d'un des 5 cercles du territoire de Semiretschinsk. (*V. ce mot.*) C. P.

KOPF, *tête* en allemand, affixe qui désigne le *sommet* d'une montagne.

KOPP (FRÉDÉRIC), philologue, né à Cassel en 1762, m. à Marbourg en 1834.

Il a laissé : *Palæographia critica*, Mannheim, 1817-29, 4 vol. in-4°; *Anciennes écritures*, 1819-21, 2 vol. in-4°. Une édition de Martianus Capella, qu'il avait préparée, a été publiée par G. Hermann, 1836.

KOPPERVENDJE, v. de l'Hindoustan anglais (Bombay), dans l'anc. prov. de Goudjerate; 13,982 hab. Comm. de savon.

KOPREINITZ, en croate *Kaproncza*, v. de l'Autriche-Hongrie (Croatie), sur une rive de son nom; 5,684 hab. Anc. château fort et vieilles murailles bien conservées.

KOPROLI ou **KIUPERLI** (MÉHÉMET), grand-vizir, régent pendant la minorité de Mahomet IV, gouverna l'empire ottoman, de 1655 à 1661, avec sagesse et sévérité, rétablit les finances, dirigea habilement les relations extérieures, frappa sans pitié les ennemis de l'État et les siens, et, avant de mourir, désigna au sultan son fils Achmet comme le plus capable de remplir dignement sa place.

KOPROLI (ACHMET), fils du précédent, lui succéda dans son titre et dans la confiance du sultan Mahomet IV, à l'âge de 32 ans. Aussi habile que son père, il fut plus généreux et plus grand. Ayant fait déclarer la guerre à l'Autriche, il entra en Hongrie, perdit la bataille de Saint-Gothard contre Montecuculli, et signa la paix de Temesvar, 1664, glorieuse néanmoins pour les Turcs. En 1669, il s'empara de Candie, où la guerre durait depuis 24 ans, et traita généreusement les vaincus. Le siège et la prise de Kaminiec en 1672 fut son dernier exploit; il mourut en 1675.

KOPROLI (MUSTAPHA), fils d'Achmet, grand-vizir sous Soliman III, 1689, opéra les réformes les plus utiles à l'empire, le rendit florissant au dedans, et respecté au dehors par la prise de Nissa, de Widdin, de Belgrade, et la victoire d'Eszek. Soliman III étant mort, 1691, il fit élire Achmet II, entra immédiatement en campagne contre le prince Louis de Bade, et lui livra la bataille de Slankamen, où il fut tué, 1691.

KOPROLI (NIUHMAN), fils de Mustapha, grand-vizir sous Achmet III, 1710, fut disgracié au bout de 2 mois, pour s'être opposé aux injustices du sultan, et à la guerre qu'il voulait déclarer aux Russes en faveur de Charles XII, roi de Suède. Il put se retirer dans l'île de Négrepont.

KOPTES (LES). *V.* COPTES.

KOR, riv. d'Asie (*V.* KOUR.)

KORAH ou **DJIHAN-ABAD**, v. forte de l'Hindoustan anglais (provinces Nord-Ouest), sur le Rinde. Commerce de grains et de coton. Autrefois ch.-l. d'un district, conquis par les Anglais en 1763 et 1801.

KORAICHITES ou **KORÉISCHITES**, tribu arabe, la principale de la Mecque et de tout l'Hedjaz au temps de Mahomet, se disait issue d'Ismaël, fils du patriarche Abraham, et avait la garde de la Caaba. Le prophète et sa femme Kadidja en faisaient partie.

KORAN (LE). *V.* CORAN.

KORANAS, peuple hottentot qui habite sur les bords de l'Orange supérieure et moyenne; ch.-l. Klaarwater.

KORASSAN ou **KORAÇAN.** *V.* KHORAÇAN.

KORATCHY. *V.* KURATCHEE.

KORBACH. *V.* CORBACH.

KORBOUGHA ou **KERBOGATH.** *V.* BARKIAROK.

KORDOFAN, contrée de l'Afrique orientale (Soudan oriental), entre la Nubie au N., le Darfour à l'O., l'Abyssinie et le Sennaar au S. et à l'E., par 10°-15° lat. N. et 24°-30° long. E. Cap. El-Obéid. Sol peu fertile, excepté dans quelques oasis et sur les bords du Bahr-el-Abiad, qui arrose le S. et l'E. Les habitants sont noirs, mahométans, parlent arabe, et font quelque commerce; ils travaillent le fer et fabriquent des étoffes de coton. — Soumis successivement au Sennaar et au Darfour, le Kordofan a été annexé à l'Égypte par Méhémet-Ali, en 1820. Il a été enlevé aux Égyptiens par le Mahdi en 1883. (*V.* ÉGYPTE.)

KOREFF (DAVID-FRÉDÉRIC), médecin, né à Breslau en 1783, m. à Paris en 1851, vécut à Paris de 1804 à 1814, puis à

Vienne, et fut nommé professeur à l'université de Berlin, et médecin en titre des princes. En même temps, secrétaire du prince de Hardenberg, il l'encouragea dans ses mesures utiles et libérales. Il revint en France, où Cuvier lui fit assurer le droit d'exercer la médecine. Partout il se fit rechercher pour son esprit intarissable, et exerça une infatigable charité envers les pauvres et ceux qui souffraient.

KOREISCHITES. *V.* Koraïchites.

KORENNAÏA, vge de la Russie d'Europe, gvt de Koursk. Couvent, but de pèlerinage très fréquenté. Foire importante à Pâques.

KORIAKS, peuple de la Russie d'Asie, dans le N. du Kamtchatka. Ils sont nomades, à peu près indépendants, se livrent à la chasse, et possèdent de nombreux troupeaux de rennes.

KORIBUTH WISNIOWIECKI (Michel), roi de Pologne, 1669-73, n'accepta qu'à regret la couronne, eut à dissoudre une ligue formée contre lui par Sobieski, recourut à l'Autriche pour se maintenir, n'en vit pas moins ses États ravagés par les Cosaques et les Turcs, et signa avec ces derniers le traité de Buczacz, 1672.

KORNA, anc. *Apamea*, v. forte de la Turquie d'Asie (prov. de Bagdad), à 57 kil. N.-O. de Bassora, au confl. du Tigre et de l'Euphrate; 5,000 hab.

KORNEUBURG, v. de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), près de la rive g. du Danube, à 16 kil. N. de Vienne; 4,256 hab. Ateliers de construction de la compagnie impériale et royale pour la navigation à vapeur du Danube. Traité de paix entre l'empereur Frédéric III et Mathias Corvin, en 1477.

KOROLEVETZ ou **KROLEVETZ**, v. de la Russie d'Europe, gvt de Tchernigov; 8,198 hab.

KORORARIKA, établissement anglais de l'Océanie, dans la Nouvelle-Zélande, sur la baie des Iles; 2,000 hab.

KOROS ou **KŒRŒS**, riv. de Transylvanie et de Hongrie, formée de 3 branches que l'on nomme *Sebes* (rapide), *Fejer* (blanc) et *Fekete* (noir), et qui se réunissent à Békés; elle coule à l'O., et se jette dans la Theiss, vis-à-vis de Csongrad.

KOROS (**KIS-**), v. du roy. de Hongrie, comitat de Buda-Pesth; 6,510 hab. Industrie agricole.

KOROS (**NAGY-**), v. du roy. de Hongrie, comitat de Buda-Pesth; 20,091 hab. Gymnase. Élève de bétail. Comm. de laines.

KOROS-BANYA ou **ALTENBURG**, v. du roy. de Hongrie sur le Fejer-Koros, ch.-l. du comitat de Zarand. Mines d'or.

KOROS, v. de Croatie. (*V.* Kreutz.)

KOROTCHA, v. de la Russie d'Europe, gvt de Koursk, sur une riv. de son nom; 6,563 hab. Fabr. de salpêtre.

KORRAH, en anglais *Kurrah*, v. forte de l'Hindoustan anglais (prov. Nord-Ouest), dans l'anc. prov. d'Allahabad, sur la rive dr. du Gange. Prise par les Anglais en 1802.

KORSOER, v. forte de Danemark, sur la côte S.-O. de Seeland, à 100 kil. S.-O. de Copenhague; 3,759 hab. Port de commerce sur le Grand-Belt. Communications directes avec Copenhague par chemin de fer, avec Nyborg et Kiel par bateaux à vapeur.

KORTHOLT (Christian), théologien luthérien, né en 1633 à Burg (Holstein), m. en 1694, soutint dans plusieurs universités des thèses publiques avec éclat, et fut professeur de théologie à l'université de Kiel, dont il devint vice-chancelier perpétuel.

Il a composé, entre autres ouvrages: *de Tribus impostoribus magnis liber, Ed. Herbert, Th. Hobbes et B. Spinosæ oppositus*, Kiel, 1680, et Hambourg, 1701, in-4°, livre curieux, dirigé contre les matérialistes.

KORTHOLT (Sébastien), fils du précédent, né à Kiel en 1670, m. en 1740, fut professeur de poésie et bibliothécaire dans sa ville natale.

On a de lui: *de Enthusiasmo poetico*, 1696; *de Poetis episcopis*, 1699, in-4°; *de Puellis poetis*, 1700; *de Studio senili*, 1701; *de Bibliotheca academiæ Kiloniensis*, 1705, in-4°. Il fut en correspondance avec Bayle et Leibnitz.

KORTHOLT (Christian), fils de Sébastien, né à Kiel en 1709, m. en 1751, visita la Hollande et l'Angleterre, fut recteur du collège de Leipzig, puis professeur de théologie à Gœttingue.

On a de lui: *Commentatio historico-ecclesiastica de Ecclesiis suburbicariis*, Leipzig, 1731, in-4°; *de Societate antiquaria Londinensi*, 1735, in-4°; *Dissertatio de Math. Tindalio*, 1734, in-4°. Il a publié une collection des *Lettres* de Leibnitz, Leipz., 1734-42, et un recueil de pièces du même auteur, Hambourg, 1734.

KORTRYK, nom flamand de Courtrai.

KORTUM (Jean-Frédéric-Christophe), historien, né en 1788 à Eichhorst (Mecklembourg), m. en 1858, reçut, en 1812, une place de professeur à l'Institut d'Hofwyl, passa au collège d'Aarau en 1817, à celui de Neuwied en 1819, et devint professeur d'histoire à Bâle en 1821, à Berne en 1826, à Heidelberg en 1840.

Il a publié, en allemand: *l'Empereur Frédéric Ier*, Aarau, 1818; *Histoire des constitutions politiques de la Grèce*, Heidelberg, 1821; *Histoire de la formation des républiques fédératives au moyen âge et dans les temps modernes*, Zurich, 1827-29, 3 vol.; *Histoire du moyen âge*, Berne, 1836-37, 2 vol.; *Histoire romaine jusqu'à la chute de l'empire d'Occident*, Heidelberg, 1843; *Histoire de l'origine et de l'ordre des jésuites*, Mannheim, 1843; *Histoire de la Grèce jusqu'à la chute de la fédération achéenne*, 1854, 2 vol. B.

KORVEY. *V.* Corvey.

KOSAKS. *V.* Cosaques.

KOSCHMIN, en polonais *Kozmin*, v. du roy. de Prusse, prov. de Posen, sur l'Orla; 3,863 hab.

KOSCIUZSKO (Thaddée), général polonais, né en 1746 à Siehniewicze (Lithuanie), de parents nobles, mais pauvres, m. à Soleure en 1817. Élevé à l'école des Cadets de Varsovie, il fut envoyé en France pour y compléter ses études. De retour en Pologne, il entra au service, et était capitaine, quand une intrigue d'amour le contraignit de s'expatrier. Il se rendit en Amérique, se présenta à Washington, fut nommé ingénieur de l'armée de l'Union avec le grade de colonel, puis général-major, et ne revint en Europe qu'après la conclusion de la paix, 1783. Il vécut dans la retraite pendant quelques années. Placé par la diète polonaise sous les ordres du prince Poniatowski, il soutint le principal effort des Russes à la bataille de Zielence (Volhynie) en 1792. Mais le roi Stanislas-Auguste ayant accepté une convention qui livrait la Pologne à ses ennemis, il se retira, avec plus de 500 officiers, à Leipzig. Ce fut alors que l'Assemblée législative lui donna le titre de citoyen français. Quand le général Madalinski eut de nouveau insurgé le pays, Kosciuzsko fut rappelé par les Polonais, et nommé général en chef, 1794. Il battit les Russes à Raslawice, près de Cracovie, perdit ensuite la bataille de Macejowice, fut blessé, pris par les Russes, et conduit à Saint-Pétersbourg, où il demeura 2 ans en prison. Mis en liberté à l'avènement de Paul Ier, 1796, il voyagea en Angleterre et en Amérique, vint à Paris en 1798, et contribua, par ses démarches auprès du Directoire, à opérer un rapprochement entre la France et les États-Unis. Il vécut, soit à Paris, soit dans une maison de campagne près de Fontainebleau, et refusa en 1807 de servir les projets de Napoléon. Voyant, en 1815, que l'empereur Alexandre Ier ne voulait pas accorder à l'ancienne Pologne les libertés qu'il lui avait promises, il retourna en Suisse, où il mourut. Après sa mort, son corps fut transporté à Cracovie, et inhumé dans la cathédrale, entre Jean Sobieski et Joseph Poniatowski. Kosciuzsko créa par testament une école pour l'instruction des noirs en Amérique; Jeferson l'a ouverte à Newark.

KOSEGARTEN (Jean-Godefroi-Louis), orientaliste et historien allemand, né en 1792 à Altenkirchen, dans l'île de Rügen, m. en 1860, enseigna les langues orientales en 1817 à Iéna, et depuis 1824 à Greifswald.

On a de lui: une édition de la *Pomerania* de Kantzow, Greifswald, 1816-17, 2 vol.; une édit. des *Moallakât* d'Amrou-ben-Kelthoum, Iéna, 1819; une traduction allemande du *Touti-Nâmeh*, recueil de contes persans, Stuttgard, 1822; *Commentatio de prisca Ægyptiorum litteratura*, Weimar, 1828; *Chrestomathia arabica*, Leipzig, 1828; des éditions des *Annales arabes* de Taberi, Greifswald, 1831; du recueil de chants indiens intitulé *Kitâb al Aghâni*, ibid., 1840, et du *Pantschatantra*, Bonn, 1848; *Monuments de l'histoire de la Poméranie et de l'île de Rugen*, en allemand, Greifswald, 1834; *Codex Pomeraniæ diplomaticus*, Greifswald, 1843 et 1849.

KOSEL, en polonais *Kozle*, v. forte du roy. de Prusse (Silésie), sur la rive g. de l'Oder; 4,746 hab. Arsenal. Prise par les Français en 1807.

KOSFELD. *V.* Kœsfeld.

KOSI, *Cossoanus* d'Arrien (?) riv. de l'Hindoustan, naît dans le Népaul, et se jette dans le Gange, rive g. Cours de 450 kil.

KOSIE, État de la Guinée septentrionale, sur la rive g. et à l'embouchure du Lagos; ch.-l. Kosie.

KOSLIN. *V.* Coeslin.

KOSLOV, v. de la Russie d'Europe, gvt de Tambov; 25,522 hab.; centre de chemins de fer vers Moscou, Smolensk, Vladikavkas, Saratov et Orenbourg.

KOSLOV. *V.* Eupatoria et Cherson.

KOSMO-DEMIANSK, v. de la Russie d'Europe, gvt de Kazan, sur la rive dr. du Volga, vis-à-vis l'embouchure de la Vetlouga; 5,845 hab.

KOSSEIR, v. d'Égypte. (*V.* Cosséir.)

KOSSOGOL (Lac), appelé par les Mongols *Baigal-Dalaï*, grand lac de l'empire chinois (Mongolie), entre 49° 6'-51° 33' lat. N., et 98° 12'-99° 8' long. E., au S. des monts Sayansk, et tout près de la frontière du gvt russe d'Irkoutsk; longueur d'environ 250 kil., largeur moyenne de 50. Il est élevé d'environ 1,880 m. au-dessus du niveau de la mer, et très poissonneux. Encaissé entre 2 hautes ramifications des Sayansk, il reçoit de nombreux ruisseaux, et principalement au N. les neiges du glacier Munko-Sardyk : il se déverse au S. par l'Iga, principal bras de la Sélenga. Il renferme au milieu une île conique qui paraît avoir été soulevée par des forces volcaniques; on trouve des laves sur plusieurs points de ses rivages. C. P.

KOSSOVO. *V.* Cassovie.

KOSSTANITZ, v. de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie), sur l'Unna ; 2,067 hab. Commerce actif de transit.

KOSTENDJÉ. *V.* Kustendji.

KOSTNITZ, nom allemand de la ville de Constance.

KOSTROMA, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gvt de son nom, au confl. de la Kostroma et du Volga, à 825 kil. E.-S.-E. de Saint-Pétersbourg ; 30,405 hab. Évêché russe. Tribunaux, gymnase. Fonderie de cloches ; fabr. de toiles de lin, savon, chandelles ; tanneries, construction de machines. — Le gvt de Kostroma a 84,695 kil. carr., 450 kil. sur 200, et 1,269,162 hab. Sol généralement plat, marécageux au N., sablonneux et argileux au S. Récolte insuffisante de grains, très abondante de chanvre et de lin. Vastes forêts. Fabr. de tapis en écorce de tilleul. Émigration de maçons et de charpentiers.

KOSTROMA, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt de Vologda, entre dans celui de Kostroma, et se jette dans le Volga, près de Kostroma. Cours de 250 kil.

KOSWIG, v. du duché d'Anhalt, située sur la rive dr. de l'Elbe ; 4,880 hab. Tabac, draps, bois. Château ducal.

KOTAIBAH, général arabe sous le khalife Walid Ier, fut chargé du gouvernement du Khorassan, et étendit jusqu'à la Chine la domination des Ommiades par 2 grandes victoires sur les Turcs de la Transoxiane et la prise de Samarkand. A la mort de Walid, il se révolta contre Soliman, et fut mis à mort, en 716.

KOTAK, v. forte de l'Hindoustan anglais (Possessions médiates), dans le S.-E. du Radjepoutanah, sur le Tchoumboul. Ch.-l. d'un État de même nom, qui a 260 kil. carr. et 30,000 hab.

KOTATIS. *V.* Koutaïs.

KOTCH. *V.* Katch.

KOTCHIN, v. de l'Hindoustan. (*V.* Cochin.)

KOTELNOÏ, île de la Russie d'Asie, dans l'océan Glacial arctique, la plus grande de l'archipel Liakhov ; 195 kil. sur 105. Inhabitée.

KOTHB-EDDYN. *V.* Cothb-Eddyn.

KÖTHEN, v. d'Allemagne. (*V.* Cœthen.)

KOTTBUS, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur la rive dr. de la Sprée ; 25,584 hab. Ch.-l. de cercle ; tribunaux ; gymnase évangélique ; maison d'orphelins. Fabr. de draps, lainages, toiles, bonneterie, tabac ; distilleries. Château royal.

KOTZEBUE (Auguste-Frédéric-Ferdinand de), littérateur allemand, né à Weimar en 1761, m. en 1819. Secrétaire, à 20 ans, d'un général du génie russe, il fut recommandé par lui à Catherine II, qui le nomma gouverneur civil de la prov. de Revel. Il quitta cette place en 1795, fut quelque temps directeur du théâtre de Vienne, revint en Russie en 1800, subit une année d'exil en Sibérie pour avoir écrit, disait-on, un pamphlet contre Paul Ier, dirigea le théâtre allemand de Saint-Pétersbourg, se rendit à Weimar, d'où ses querelles avec Gœthe l'obligèrent de partir, voyagea en France et en Italie, alla rédiger à Berlin un journal hostile à la France, et enfin fut attaché comme écrivain politique, de 1811 à 1814, à l'empereur Alexandre Ier, dont il rédigea les manifestes, les proclamations et quelquefois les notes diplomatiques. Au rétablissement de la paix, il reçut la charge de consul général de Russie à Kœnigsberg. Il quitta ce poste dès 1817 avec une pension de retraite et alla se fixer à Mannheim ; ses écrits, peu favorables à la liberté, et sa correspondance avec le tzar, irritaient contre lui les étudiants ; l'un d'eux, Sand, le poignarda à Mannheim. Kotzebue s'est exercé dans presque tous les genres, roman, histoire, voyages, drame, etc. Sa réputation est surtout fondée sur ses ouvrages dramatiques, dont on compte près de 300, et où il a montré une grande entente de la scène. On distingue principalement : *Misanthropie et Repentir*, *la Réconciliation ou les Deux frères*, *Gustave Vasa*, *les Hussites*, *Hugo Grotius*, *Octavie*, *Rolla*, etc. Les meilleures pièces de Kotzebue ont été traduites en français par Weiss et L.-F. Jauffret, 1799, 2 vol., et dans la *Collection des théâtres étrangers* ; *Misanthropie* et *les Deux frères* ont été arrangés pour la scène française, la 1re en 1799, la 2e en 1801.

On a aussi trad. en franç. les ouvrages suivants : *les Malheurs de la famille d'Ortenberg*, par Gollaux, 1801, 3 vol. in-12 ; *Aventures de mon père*, par Muller, 1799, in-12 ; *l'Année la plus remarquable de ma vie*, 2 vol., 1802 ; *le Bijou dangereux*, 1802 ; *Souvenirs de Paris en 1804*, par Guilbert de Pixerécourt, 1805, 2 vol. in-12 ; *Souvenirs d'un voyage en Livonie, à Rome et à Naples*, par le même, 1806, 4 vol. in-12. Dans le genre historique, Kotzebue a laissé une *Histoire des premiers siècles de la Prusse*, Riga, 1808-09, 4 vol. et une *Histoire de l'empire germanique*, 1814-15, 2 vol., continuée par Ruder, 1832, 2 vol. Les œuvres complètes de Kotzebue pour le théâtre ont été publiées à Leipzig, 1827 et suiv., 44 vol. in-12. B.

KOTZEBUE (Otto de), fils du précédent, né à Revel en 1787, m. en 1846, s'est distingué dans la marine russe, et a découvert en 1816 le golfe qui porte son nom. Ses *Voyages* ont été publiés à Weimar en 1821 et 1830.

KOTZEBUE (Golfe de), golfe formé par l'océan Glacial arctique, sur la côte N.-O. du territ. d'Alaska, au S.-E. de celui de Béring. Découvert par le capitaine Kotzebue en 1816.

KOUA-HAN, v. de la Cochinchine. (*V.* Tourane.)

KOUANG-NAN, v. de Chine (Yun-nan), à 230 kil. S.-E. d'Yun-nan-fou. Les habitants sont regardés comme barbares par les autres Chinois.

KOUANG-SI, en anglais *Kwang-si*, prov. de l'empire chinois, une des dix-huit de la Chine propre, au S. ; ch.-l. Koueï-lin ; entre les prov. de Hou-nan et de Koueï-tchéou au N., de Yun-nan à l'O., le Tonkin au S.-O., la prov. de Kouang-toung au S. et à l'E. ; 201,600 kil. carr. ; 8,121,000 hab. (?) Sol entouré de montagnes, et arrosé par le Si-kiang. Mines d'or, d'argent et de cuivre. Récolte de soie, cannelle, cire.

KOUANG-SIN, v. de Chine (Kiang-si), à 225 kil. E. de Nan-tchang. Beau papier.

KOUANG-TCHÉOU, nom chinois de Canton.

KOUANG-TOUNG, prov. de l'empire chinois, une des dix-huit de la Chine propre, au S. ; ch.-l. Kouang-tchéou (Canton) ; entre celles de Kiang-si et de Hou-nan au N., de Kouang-si à l'O., de Fou-kian à l'E., la mer de Chine au S., et le golfe du Tonkin au S.-O. ; 233,700 kil. carr. ; 20,152,000 hab. Sol montagneux ; les côtes sont bordées d'îles (Macao, Hong-Kong, Haï-nan, le groupe des Pirates ou des Larrons).

KOUBA, v. de l'empire russe (lieutenance générale du Caucase), dans le gvt de Bakou ; 13,062 hab. Ch.-l. d'une horde de Lesghiz, et autrefois d'un khanat qui comptait 60,000 hab. Sources de naphte.

KOUBAN, *Hypanis* de Strabon, *Vardanes* de Ptolémée, riv. de la Russie d'Europe (lieutenance générale du Caucase), descend du mont Elbourz dans la chaîne du Caucase, coule au N., puis au S.-O. et à l'O., dans le territoire du Kouban, passe à Iékatérinodar, et se divise en plusieurs branches, dont les unes se jettent dans la mer Noire, et les autres dans la mer d'Azov. Cours de 570 kil.

KOUBAN (Territoire du), division administrative de l'empire russe (lieutenance générale du Caucase) ; formé en 1863 de l'anc. pays des Cosaques de la mer Noire, auquel on a joint presque tout l'anc. pays des Adighes et des Tcherkesses, dans le Caucase occidental ; touchant à la mer d'Azov, au détroit d'Iénikalé et à la mer Noire, au S. Il est séparé par le Kouban en 2 parties : au N., plaines marécageuses sur les bords de la mer d'Azov, mais assez fertiles en céréales et en pâturages, arrosée par la Jeja, le Tchelbasi, le Kirpili, le Kouban ; au S., vallées encaissées entre le Caucase et la mer, pays montagneux et peu fertile. Superf., 94,523 kil. carr. ; pop., 1,084,531 hab. Ch.-l. Iékatérinodar. Le commandant militaire est en même temps gouverneur. La principale population est celle des *Cosaques Tchernomores* (de la mer Noire), descendants des Cosaques Zaporogues de l'Ukraine, établis dans ce pays en 1792. On les appelle auj. *Cosaques du Kouban*. Ils forment en temps de paix 10 rég., 64 sotnias et 5 batteries d'artillerie, en tout 15,060 hommes. Cet effectif peut être élevé à 37,391 hommes en temps de guerre. C. P.

KOUBATCHA, KOUBETCHI ou **KOUBITCHI**, v. de l'empire russe (lieutenance générale du Caucase), prov. et à 50 kil. N.-O. de Derbent ; 4,000 hab. Elle forme une petite république indépendante, gouvernée par un chef religieux mahométan, et dont les habitants descendent, dit-on, d'ouvriers allemands qu'un schah de Perse fit venir à l'époque des croisades. Fabriques de draps et d'armes.

KOUBENSK ou **KOUBINSKOE**, lac de la Russie d'Europe, dans le gvt et au N.-O. de Vologda. La Soukhona en sort ; 393 kil. carr.

KOUBLAÏ-KHAN (Koupilaï-Khan, dit par corruption), en chinois *Chi-Tsou*, empereur mongol, fondateur de la 20e dynastie chinoise, celle des *Mongols* ou *Yen*, né en 1214, m. en 1294, succéda à son frère Mangou-khan en 1260. Après avoir réuni sous son pouvoir tous les pays d'Asie et d'Europe qui formaient l'empire de Gengis-khan, son aïeul, il envahit la Chine, 1267, vainquit dans 2 batailles l'empereur chinois, s'empara de sa personne, et fit périr tous les rejetons de la dynastie des *Song*. Le Tibet, le Pégu, la Cochinchine, furent conquis à leur tour. L'empire mongol s'étendit alors depuis le Dniéper jusqu'au Japon. Koublaï-khan répara les maux de tant de guerres par une sage administration, et fit fleurir les lettres, le commerce, l'industrie et l'agriculture. Marco-Polo, qui passa 17 ans à la cour de ce prince, et fut admis dans son conseil, nous a laissé sur lui des détails intéressants.

KOUBO, SEOGOUN ou **TAÏCOUN**, nom que portait le chef temporel du Japon. (*V.* Taïcoun et Japon.)

KOUEI-LIN, v. forte de l'empire chinois (Chine propre), ch.-l. de la prov. de Kouang-si. Commerce actif.

KOUÉI-TCHÉOU, prov. de l'empire chinois, l'une des dix-huit de la Chine propre, au S.-O. ; ch.-l. Kouéi-Yang, entre

celles de Szu-tchouan au N., de Yun-nan, à l'O., de Kouang-si au S., et de Hou-nan à l'E.; 172,898 kil. carr.; 5,679,000 hab. Sol montagneux. Au S., habite le peuple sauvage des *Miaotse*.

KOUÉI-YANG, v. de la Chine propre, ch.-l. de la prov. de Kouéi tchéou, au S.-O. de Pékin.

KOUFA ou **KUFA**, anc. *Borsippa*, v. de la Turquie d'Asie, dans la prov. de Bagdad, près de la rive dr. de l'Euphrate. Fondée en 636 sous le khalife Omar, elle fut la résidence de plusieurs khalifes, et l'une des grandes villes de l'Asie. Auj. elle est en ruine. Son nom est resté à un genre d'écriture. (*V.* Coufique [Écriture].)

KOUHISTAN, c.-à-d. *pays montagneux*, prov. de la Perse, à l'E., entre le Khorassan au N. et à l'O., le Kerman au S., le roy. de l'Afghanistan et de Hérat à l'E.; elle a 450 kil. sur 360, et 300,000 hab. Ch.-l. Bihrdjan; v. princ. : Toun et Tabbas. Son territoire comprend une partie de l'*Arie* ancienne.

KOUHISTAN, anc. prov. du Béloutchistan, au N.-O., entre la Perse à l'O., le Mekran au S. et à l'E., le roy. de Kaboul au N.-E.; ch.-l. Pouhra. Il comprend une partie de la *Carmanie* anc.; auj. à la Perse.

KOUISTAN, prov. de l'Hindoustan, au N. du Pendjab et dans les vallées de l'Himalaya, partagée en petits États qui obéissent à des princes seykhs, tributaires des Anglais.

KOUKA, v. du Soudan (Bournou), à 23 kil. N.-O. d'Engornou, près de la rive O. du lac Tchad; par 12° 55′ lat. N., et 11° 3′ long. E.; 30,000 hab.

KOUL, *lac* dans les langues tartares; *Jet*koul, lac du chien, etc.

KOULDJA ou **ILI** (Territoire de), région formée par le bassin supérieur de la riv. Ili, entre l'Empire chinois (Dzoungarie), au N.-E., le territ. russe de Semiretschinsk à l'O., et le Turkestan chinois au S. Vallée fertile et bien arrosée entre le Thian-Chan et l'Ala-tau. Ch.-l. Kouldja ou Ili. Sa possession peut donner aux Russes une place de commerce importante et un accès assez facile vers la Chine et le Turkestan oriental. Superf., 71,213 kil. carr.; pop., environ 115,000 hab., Kirghiz nomades à l'O. et Chinois sédentaires à l'E. Cette prov., conquise par les Russes en 1873, a été en partie restituée à la Chine par le traité de 1881. La Russie a gardé à l'O. un territ. de 11,288 kil. carr., avec 70,000 hab.

KOULFA, v. du Soudan (Yaouri); 15,000 hab.

KOULI-KHAN (**THAMAS-**). *V.* Nadir-Chah.

KOULIKOVO, vaste plaine de la Russie d'Europe (Toula), entre le Don et le Népeiadva. Démétrius y extermina l'armée tartare de Mamaï, le 8 sept. 1380, et mérita par cette victoire le surnom de *Donskoi*.

KOULLA, État du Soudan, au S.-E. de Bournou, dont il est tributaire, au S. du Bagherme, au S.-O. du Darfour. Pays peu connu.

KOULON ou **DALAÏ**, lac de l'empire chinois, sur la limite de la Mandchourie et de la prov. russe de Transbaïkalie; 270 kil. de tour. Formé par les eaux du Kerlon, qui en ressort ensuite sous les noms d'Argoun et d'Amour.

KOULOUGLIS. *V.* Coulouglis.

KOULOUM, khanat du Turkestan. (*V.* Khoulm.)

KOUM, KOM ou **KOOM**, anc. *Choama*, v. du roy. de Perse (Irak-Adjémi); 10,000 hab. On voit dans sa célèbre mosquée le tombeau de Fatime, petite-fille de Mahomet, et ceux des derniers Sophis.

KOUMA, riv. de l'Empire russe (lieutenance générale du Caucase), naît sur le versant N. du Caucase, coule à l'E., détermine une partie de la limite entre les gvts de Stavropol et d'Astrakan, arrose Georgievsk, et se jette dans la mer Caspienne par plusieurs embouch. Cours de 400 kil.

KOUMAON, prov. de l'Hindoustan. (*V.* Kemaon.)

KOUNACHIR, île du Japon, dans l'archipel des Kouriles, près et au N.-E. d'Yéso, au S.-O. d'Itiroup; 115 kil. sur 76.

KOUNDOUZ, v. de l'Afghanistan, anc. ch.-l. d'un khanat de même nom, sur la rive g. du Benghi, à 130 kil. S.-E. de Balkh; 2,000 hab. — L'ancien khanat de Koundouz, appelé aussi Tocharistan, comprend la partie supérieure du cours du Djihoun.

KOUNGOUR, v. de la Russie d'Europe, gvt de Perm, au confl. de l'Iren et de la Sylva; 10,804 hab. Exploit. de fer, cuivre, albâtre. Fabr. de savon, tanneries. Fondée en 1047, détruite par les Bachkirs, et relevée en 1663.

KOUOPIO, v. de Finlande. (*V.* Kuopi.)

KOUPANG. *V.* Coupang.

KOUR ou **MKVARI**, anc. *Curus*, riv. d'Asie, naît dans la Russie d'Asie (territ. de Kars), entre dans le gvt russe de Koutaïs, qu'il arrose dans la direction du S.-O. au N.-E., passe à Gori, à Tiflis, où il devient navigable, reçoit l'Aras, arrose le gvt de Bakou, et se jette dans la mer Caspienne au-dessous de Salian. Sa vallée est en partie suivie, depuis Tiflis, par le chemin de fer de Batoum à Bakou. Cours de 900 kil.

KOUR ou **KOR**, anc. *Coruis, Salsos*, dit aussi *Abi-chor* et *Chor-roud*, riv. de Perse (Farsistan), coule du N. au S., et se jette dans le golfe Persique, en face de l'île de Kischm. Cours de 250 kil.

KOUR ou **BENDEMIR**, riv. de Perse, naît sur les confins de l'Irak-Adjemi, coule du N.-O. au S.-E., et se perd dans le lac Baghteghian. Cours de 450 kil.

KOURAKIN (Boris-Ivanovitch), né en 1677, m. en 1727, fils d'un boïard de Smolensk, fut chambellan de Pierre le Grand, épousa une sœur de la tzarine Eudoxie, prit part aux 2 expéditions d'Azov en 1695 et 1696, assista aux 2 sièges de Narva, 1700-1704, fut envoyé à Rome en 1707 pour empêcher Clément XI de reconnaître Stanislas Leczinski comme roi de Pologne, combattit à Poltava, 1709, sut détacher le Hanovre de l'alliance suédoise en 1710, occupa le poste d'ambassadeur dans les Pays-Bas, en Angleterre, en Espagne, à Vienne, et administra l'empire pendant l'expédition du tzar contre la Perse, 1722. Il a fondé à Moscou une maison de retraite pour les officiers.

KOURAKIN (Le prince Alexandre), né en 1752, m. en 1818, attaché dès sa jeunesse à la personne du tzar Paul Ier, l'accompagna dans ses voyages en Prusse et en France, fut ministre et vice-chancelier de Russie de 1796 à 1802, puis ambassadeur à Vienne, et négocia la paix de Tilsitt en 1807. Il eut l'ambassade de France de 1808 à 1812. Sa correspondance officielle est pleine d'intérêt.

KOURATCHY. *V.* Kuratchee.

KOURDES ou **KURDES**, en persan *Kourd*, fort, brave, aguerri, anc. *Curdi, Gordyœi, Carduci*, peuple de l'Asie occidentale, au milieu des montagnes à l'E. du Tigre, au S. des lacs de Van et d'Ourmiah, est répandu dans l'empire ottoman et dans la Perse, dont il dépend de nom seulement, et où il a donné son nom au pays qu'il habite. Les Kourdes vivent indépendants, gouvernés par leurs propres chefs, sans autre obligation qu'un tribut. Ceux du territoire ottoman sont plus sédentaires que ceux de la Perse. La plupart sont musulmans sunnites; on compte environ 100,000 nestoriens. On les regarde comme les descendants des Chaldéens et des Parthes. Chez eux, les femmes ne se voilent pas; les vieillards seuls laissent croître leur barbe.

KOURDISTAN TURC, anc. *Gordyène*, pays des *Carduques* et partie de l'*Assyrie*, contrée de la Turquie d'Asie, entre l'Arménie au N., l'Al-Djézirèh à l'O., l'Irak-Arabi au S., et la Perse à l'E.; ch.-l. Kerkouk. Elle forme la prov. tout entière de Diarbékir, le sud de celle d'Erzeroum, et le N. de celle de Bagdad. Son territoire s'appuie à l'E. au Djebel-Tak, et est limité à l'O. par l'Euphrate; il est arrosé par le grand-Zab, et fertile en céréales, riz, sésame, fruits, tabac, coton, manne en larmes, noix de galle, etc. On en tire aussi du soufre, de l'orpiment et de l'alun.

KOURDISTAN PERSAN, prov. du roy. de Perse, formée de l'anc. *Médie*, entre l'Aderbaïdjan au N., l'Irak-Adjémi à l'E., le Khouzistan au S., et le Kourdistan turc à l'O.; 400,000 hab. Ch.-l. Sinna. Sol montagneux et cependant assez fertile. Gibier abondant. Pêche de sangsues. La prov. de Kirmanchah en a été détachée.

KOUREN. *V.* Ourga.

KOURILES, archipel d'Asie, au S.-O. du cap Lopatka (Kamtchatka); par 43° 40′-51° lat. N. et 142° 30′-154° long. E., entre le grand Océan à l'E. et la mer d'Okhotsk à l'O. Ces îles sont au nombre de 26, en grande partie inhabitées, toutes volcaniques, exposées à de fréquents tremblements de terre et aux brumes. Elles appartiennent au Japon et portent les noms de Tchikotan, Kounachir, Touroup, Onékotan, Chimouchir, Matoua, Paramouchir, Ouchichir et Ouroup; 14,554 kil. carr.; environ 200,000 hab. Côtes d'accès difficile; flore et faune à peu près les mêmes qu'au Kamtchatka. Gisements de fer, cuivre, soufre. Les habitants se donnent le nom d'*Aïnos* (*V. ce mot*), ils élèvent des ours, se couvrent de peaux de phoque, habitent des espèces de terriers, professent le chamanisme, et font commerce de fourrures, plumes d'aigle, graisse de baleine. Ils en sont restés au gouvernement patriarcal. — Les Russes eurent connaissance des Kouriles en 1713, et les ont cédées au Japon en 1875, en échange de l'île Tarrakaï.

KOURK ou **KOURG**, en anglais *Koorg*, district de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. Malabar; 5,179 kil. carr.; 168,312 hab.; ch.-l. Merkara. — Gouverné d'abord par des radjahs indépendants, et, depuis 1632, par les Nairs, il subit la domination d'Haïder-Ali en 1773, s'affranchit en 1788, et fut conquis par les Anglais en 1834.

KOUROUS. *V.* Pandous.

KOURSIKA, riv. de la Russie d'Asie, naît dans le gvt d'Iénisséisk, et se jette dans l'Iénisséi à 80 kil. N. de Touroukansk. Cours de 600 kil.

KOURSK, v. de la Russie d'Europe (Grande-Russie), ch.-l. du gvt de son nom, sur la Sem et la Touskara, à

1,181 kil. S.-S.-E. de Saint-Pétersbourg, 472 de Moscou; 31,751 hab. Evêché russe, tribunaux, gymnase, séminaire théologique. Tanneries, poteries, fonderies de fer et de suif; fil de caret pour câbles. Près de là se tient la célèbre foire de Korennaia. (*V. ce mot.*) Koursk, une des plus anc. villes de la Russie, fut ravagée par les Tartares aux IIIe siècle, resta déserte de 1237 à 1597, et fut repeuplée par Fédor Ivanovitch. — Le gvt de Kourska 46,454 kil. carr., 330 kil. sur 220, et 2,308,214 hab. Sol généralement plat, peu boisé, arrosé par la Sem, et très fertile en grains, fruits, lin, chanvre, tabac, houblon. Elève de chevaux et d'abeilles. Fabr. de draps, cuir, savon; sucreries, distilleries, brosseries; lavoirs de laine, papeteries.

KOUS ou **QOUS**, anc. *Apollinopolis parva*, v. de la Haute-Égypte, sur la rive dr. du Nil, à 35 kil. S. de Kenèh.

KOUSCHITE (Race). *V.* Races

KOUSOU, v. du Soudan (Yarriba), au pied des monts Kong; 20,000 hab.

KOUTAIEH, v. de la Turquie d'Asie. (*V.* Kutaieh.)

KOUTAIS, v. de l'empire russe (lieutenance générale du Caucase), ch.-l. du gvt de son nom, sur le Rioni et sur un embranch. du ch. de fer de Batoum à Bakou, à 226 kil. N.-O. de Tiflis; 12,000 hab. Anc. fortifications; belle cathédrale. Elle occupe l'emplacement de Cotatis, cap. de la Colchide.

KOUTAÏS (Gouvernement de), province de l'empire russe (lieutenance générale du Caucase), agrandie en 1882 des territoires de Soukhoum-Kaleh et Batoum au S. du Caucase, touchant à la mer Noire à l'O. Pays très montagneux, divisé par des rameaux du Caucase en profondes vallées, où coulent le Rion ou Phase, l'Ingour, etc. Mines de fer, de cuivre et d'argent; terres fertiles en blé, vins, miel. 36,263 kil. carr.; 851,173 hab., Géorgiens, Arméniens, Juifs ou Tartares. Ce gvt, qui correspond à l'ancienne Colchide, comprend les petits pays d'Iméréthie et de Mingrélie. Outre Koutaïs le chef-lieu, il renferme les places maritimes de Poti, Redout-Kaléh, Soukhoum-Kaleh et Batoum. C. P.

KOUTCH. *V.* Katch.

KOUTCHOUK-KAINARDJI. *V.* Kainardji.

KOUTOULMICH ou **KOUTLOUMICH**, petit-fils de Seldjouk, combattit sous les ordres de Togrul-Beg, son cousin, reçut le gouvernement de la Mésopotamie, se révolta, fut vaincu et obligé de fuir en Arménie et en Arabie, reparut après la mort de Togrul, et périt dans une bataille contre Alp-Arslan, en 1064.

KOUTOUSOF-SMOLENSKOÏ (Michel-Lavrinovitch-Golemnitchef), feld-maréchal des armées russes, né en 1745, m. en 1813. Après avoir terminé son éducation à Strasbourg, il entra au service à 16 ans, et atteignit le grade de général-major dès 1783. Il donna des preuves d'un grand courage et fut blessé au siège d'Otchakov, 1788. Il participa à la prise d'Ismaïl en 1790, fut nommé lieutenant général en 1791, alla en ambassade à Constantinople en 1793, et reçut, l'année suivante, le commandement de l'Ukraine. Gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg à l'avènement d'Alexandre Ier, il fut envoyé, en 1805, au secours de l'Autriche, et assista à la bataille d'Austerlitz, livrée, dit-on, contre son avis. En 1811, il fit campagne contre les Turcs, leur dicta la paix de Bukharest, 1812, et fut élevé aux dignités de prince, de président du conseil d'État, et de généralissime de l'armée russe, lorsque Napoléon Ier eut envahi la Russie. Il perdit la bataille de la Moskova; mais, pendant la retraite des Français, il eut l'avantage à Dorogobouj et à Krasnoë près de Smolensk. Il commandait encore l'armée russe au commencement de l'année 1813, quand une maladie l'enleva à Bunzlau (Silésie). Koutousof avait un caractère liant et des mœurs douces; il aimait la littérature française, et parlait la plupart des langues de l'Europe. Il reçut le titre de *sauveur de la Russie.* B.

KOUZNETZK, v. de la Russie d'Europe, gvt de Saratov; 14,185 hab.

KOUZNETZK, v. de la Russie d'Asie, gvt de Tomsk; 3,253 hab. Comm. de martres zibelines.

KOVAR ou **KŒVAR**, anc. district de la Transylvanie; ch.-l. Nagy-Somkut; réuni à la Hongrie en 1836.

KOVNO, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gvt de son nom, au confl. du Niémen et de la Vilia; 44,245 hab. Comm. de blé, lin, miel. Hydromel renommé.

KOVNO (Gvt de), gvt de l'Empire russe, formé de l'anc. prov. lithuanienne de Samogitie, touchant à la Prusse et la Baltique à l'O. Pays plat, arrosé par l'Aa, la Windau, le Niémen inférieur et ses affluents. Sol fertile; comm. de blé, de miel, surtout de lin et de chanvre. Ch.-l. Kovno, 40,640 kil. carr.; 1,426,672 hab., catholiques romains. C. P.

KOZAKS. *V.* Cosaques.

KOZMIAN (Cajétan), poète polonais, né en 1783, m. en 1856, a été, comme chef de l'école classique, en butte aux attaques des romantiques, à la tête desquels se trouvait Mickiewicz. Ses odes passent pour ce que la langue polonaise possède de plus beau dans le genre lyrique. On lui doit aussi des biographies de Kosciuszko, de Dombrowski, de Czartoryski, etc., et des traductions d'*Horace* et des *Bucoliques de Virgile*. Son chef-d'œuvre poétique est *les Géorgiques de la Pologne.*

KRAFFT (Jean-Charles), architecte-dessinateur, né à Brunn-Innfeld (Autriche), en 1764, m. en 1833, à Paris, où il habitait depuis longtemps.

Il a publié entre autres ouvrages : *Nouvelle Architecture française, ou Plans, coupes et élévations des plus belles maisons et des hôtels construits à Paris et dans les environs*, 1801, in-fol., 120 pl., texte en français, en allemand, et en anglais; *Architecture civile, contenant les plans, coupes et élévations des châteaux, maisons de campagne, habitations rurales, etc., situés dans les environs de Paris et départements voisins*, 1804, in-fol., 121 pl. et texte; *Description des fêtes à l'occasion du mariage de Napoléon Ier*, 1810, fig.; *Traité sur l'art de la charpente théorique et pratique*, Paris, 1819, 6 vol. in-fol., fig., texte français, allemand et anglais.

KRAFT (George-Wolfgang), physicien, né en 1701 à Duttlingen (Wurtemberg), m. en 1754, étudia à Tubingue, fut nommé professeur de mathématiques et de physique à Saint-Pétersbourg en 1728, à Tubingue en 1744, et fit partie de l'académie de Berlin. Un grand nombre de *Dissertations* sur ses découvertes et ses expériences se trouvent dans les Mémoires des académies de Berlin et de Saint-Pétersbourg.

On cite de lui : *Experimentorum physicorum brevis descriptio*, Saint-Pétersbourg, 1738; *Description de la maison de glace construite à Saint-Pétersbourg en 1740*, en russe et en allemand, trad. en franç. en 1741 par P.-L. Leroy; *de Atmosphæra solis*, Tubingue, 1746, in-4o.

KRAFT (Wolfgang-Ludovic), né à Saint-Pétersbourg en 1743, m. en 1814, fils du précédent, fut un astronome distingué. Il fut envoyé en 1767 à Orenbourg pour observer le passage de Vénus devant le soleil, et travailla avec Euler aux Tables de la lune.

On a de lui, outre plusieurs *Mémoires* d'arithmétique : *Dissertatio de ratione ponderum sub polo et æquatore*, Tubingue 1764, in-4o.

KRAGEROE, v. de Norvège, dans l'amt de Bradsberg, port de commerce sur le Skager-Rack; 1,600 hab. Export. de bois, fer, harengs, etc.

KRAIBURG, brg du roy. de Bavière, à 7 kil. S.-O. de Mühldorf; 1,200 hab. Importants marchés aux chevaux.

KRAILSHEIM, v. de Wurtemberg. (*V.* Crailsheim.)

KRAIN, nom allemand de la Carniole.

KRAINBURG, v. de l'Autriche-Hongrie (Carniole), anc. confl. de la Save et du Kanker; 2,668 hab. Fabr. de draps, tissus de crin, cuirs. Comm. de grains, miel, cire.

KRAJOGEVATZ ou **KRAGOUJÉVATZ**, v. du roy. de Serbie, sur la Lepenitza, à 100 kil. S. de Semendria; 6,663 hab. — Le dép. de Krajogevatz a 120,764 hab.

KRAJOVA ou **CRAIOVA**, v. du roy. de Roumanie (Valachie), ch.-l. de dép. et quartier général du 1er corps d'armée, sur le Chyl, et sur le chemin de fer de Vienne à Bukharest, à 905 kil. S.-E. de Vienne et 251 kil. N.-O. de Bukharest; 22,764 hab. Tribunaux. École centrale; hôpital militaire. Comm. actif.

KRAK ou **KRACUS**, duc de Pologne vers la fin du VIe siècle, et que les vieilles chroniques désignent comme fondateur de Cracovie. On montre, près de cette ville, un tumulus où il est enseveli, et formé, dit-on, d'une poignée de terre jetée par chacun de ses soldats.

KRAKOW, nom polonais de Cracovie.

KRALOWY-HRADECZ, nom bohémien de Kœniggrætz.

KRANACH (Lucas). *V.* Cranach.

KRANENBURG, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur le Weteringbach; 8,167 hab. Bière, toiles. Aux environs, tanneries et papeteries, elle est appelée aussi *Kronenberg.*

KRANICHFELD, v. du grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach, à 17 kil. S.-O. de Weimar; 800 hab. Autref. ch.-l. d'une seigneurie. — v. du duché de la Saxe-Meiningen; 1,400 hab.

KRANTZ (Albert), chroniqueur, né vers le milieu du XVe siècle à Hambourg, m. en 1517, fut professeur de théologie à Hambourg, syndic de cette ville, et reçut plusieurs missions honorables, entre autres celle de décider entre Jean, roi de Danemark, et Frédéric, duc de Holstein, qui se disputaient la prov. des Ditmarses.

On a de lui : *Chronica regnorum aquilonarium, Daniæ, Sueciæ, Norvagiæ*, Strasbourg, 1546, in-fol.; *Saxonia, sive de Saxonicæ gentis vetusta origine*, Cologne, 1520, in-fol.; *Wandalia, sive historia Wandalorum*, Cologne, 1519, in-fol.

KRAPACKS (Monts). *V.* Karpathes.

KRASCHENINNIKOF (Étienne), voyageur, né à Moscou en 1712, m. en 1754, professeur de botanique à l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, visita la Sibérie et le Kamtchatka de 1733 à 1743.

La relation de son voyage parut à Saint-Pétersbourg en 1744, 2 vol. in-4o et fut traduite en français par Eidous, Lyon, 1767, 2 vol. in-12, plus complètement par Sainpré, Amsterdam, 1771, 2 vol. Il a encore laissé un *Discours sur l'utilité des sciences et des arts*, Saint-Pétersbourg, 1750.

KRASCHOW. *V.* Krasso.

KRASICKI (Ignace), écrivain polonais, comte de Siezin, né à Doubiecko (Gallicie) en 1735, m. en 1801, fut prince-évêque de Warmie, puis archevêque de Gnesen. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers.

Les principaux sont : la *Mysreis*, 1776, poème héroï-comique en 10 chants, trad. en franç. par Dubois, 1784, et, sous le titre de la *Souriade*, par J.-B. Lavoisier, Paris, 1818 ; *les Aventures de Nicolas Doswiadczynski*, trad. par Lavoisier, Paris, 1818 ; *l'Histoire*, trad. par le même, 1817 ; la *Monachomachie, ou la Guerre des moines*, en 6 chants, 1778 ; des *Fables*, 1779, trad. en franç. par J.-B.-M. de Vienne, 1828 ; la *Guerre de Choczim*, 1780, poème épique en 12 chants ; des *Satires*, des *Contes*, une traduction partielle d'*Ossian*, etc. Ses œuvres ont été réunies par Dmochowski, Varsovie, 1803 et suiv., 10 vol. in-8°, et à Paris, 1830, gr. in-8°.

KRASINSKI (Valérien, comte de), littérateur polonais, né dans la Russie Blanche vers 1780, m. en 1855, appartenait à une famille luthérienne. Placé, jeune encore, à la tête d'une division du ministère de l'instruction publique, et chargé de la direction des cultes dissidents en Pologne, il fit obtenir aux juifs l'établissement d'un collège rabbinique à Varsovie, et introduisit dans sa patrie l'impression stéréotypique. Lors de l'insurrection de 1830, il fit partie de la députation envoyée à Londres par le gouvernement national pour solliciter l'appui de la Grande-Bretagne : le triomphe des Russes l'empêcha de revenir, et il ne s'occupa plus que de littérature.

Il a publié en anglais : *the Rise, progress, and decline of the Reformation in Poland*, Londr., 1839-40, 2 vol. ; *Panslavism and Germanism*, ibid., 1848, in-12 ; *Lectures on the religious history of the Slavonian nations*, Edimbourg, 1851 ; *Montenegro and the Slavonians in Turkey*, ibid., 1853. Il a trad. en anglais le *Traité des reliques* par Calvin, 1854.

KRASINSKI (Sigismond, comte), poète polonais, né en 1810, m. à Paris en 1859, publia sans nom d'auteur la *Comédie humaine* et *Iridion*, poèmes qui eurent un grand retentissement à l'étranger.

KRASNOE, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 46 kil. S.-O. de Smolensk, sur la Svinaia. Ch.-l. de district. Les Français, vainqueurs des Russes près de cette ville dans l'expédition de 1812, y éprouvèrent de grandes pertes pendant la retraite, le 18 novembre ; 3,493 hab.

KRASNOIARSK, v. de la Russie d'Asie (Sibérie), ch.-l. du gvt d'Iénisséisk et du district de son nom, au confl. de la Katcha et de l'Iénisséi ; 12,974 hab. Elle est sur la route principale de la Russie d'Europe à Kiakhta. Comm. de peaux, fourrures, suif.

KRASNOKOUTSK, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 65 kil. O. du Kharkov ; 5,678 hab.

KRASNO-OUFIMSK, v. de l'empire russe, gvt de Perm, sur la rive dr. de l'Oufa ; 3,682 hab.

KRASNOSLOBODSK, v. de la Russie d'Europe, gvt de Penza, sur la Mokcha ; 4,236 hab. Comm. de grains.

KRASNOSTAW, v. de la Pologne russe, gvt de Lublin, sur la rive g. du Wieprz ; 4,870 hab.

KRASSO, KRASSOVA ou **KRASCHOW**, comitat de Hongrie ; 5,271 kil. carr., 150 kil. sur 45 ; 273,827 hab. Ch.-l. Lugos. Sol montagneux, riche en mines de cuivre, plomb, fer, houille, bien arrosé, et très fertile en blé, maïs, lin, chanvre, fruits, vin. Compris de 1850 à 1860 dans la Voïvodie serbe et le banat de Temesvar.

KRASZNA, anc. comitat de Transylvanie, au N.-O., dans le pays des Hongrois. Ch.-l. Somlyo. Réuni à la Hongrie en 1860.

KRAUSE (Charles-Chrétien-Frédéric), philosophe, né en 1781 à Eidenberg (Saxe-Altenbourg), m. en 1832, de l'école de Schelling, professa la philosophie, le droit et les mathématiques à Iéna en 1802, puis à Dresde, à Berlin, 1817, enfin à Gœttingue.

On a de lui : *Introduction à la philosophie de la nature*, Iéna, 1804 ; *Esquisses de logique*, 1803 ; — *de Droit naturel*, 1803 ; *Système de morale*, 1810 ; *Idéal de l'humanité*, 1811.

KRAY (Paul, baron de), né en 1735 à Kæsmarkt (Hongrie), m. en 1804, fit ses premières armes sous Laudon dans la guerre de Sept ans, étouffa, en 1778, la révolte des Valaques de la Transylvanie, servit contre la France dans l'armée du prince de Cobourg en 1792, fut nommé grand maître de l'artillerie, succéda, en 1799, à Mélas dans le commandement en chef des troupes impériales en Italie, se distingua à Vérone, à Legnano, prit Mantoue. Appelé à remplacer l'archiduc Charles sur le Rhin et le Danube, il fut contraint d'abandonner le camp retranché d'Ulm devant Moreau, 1800.

KREFELD, v. du roy. de Prusse. (*V.* Crevelt.)

KREIG (Jean-Frédéric), général allemand au service de la France, né en 1730 à Lahr en Brisgau, m. en 1803, servit en Hanovre sous le maréchal de Saxe, se distingua aux batailles de Rosbach et de Minden, et fut fait prisonnier à Clostercamp. Il figura au siège de Gibraltar en 1782. Pendant la Révolution française, il devint général de division, défendit Thionville en 1792, et fut, pendant 18 mois, gouverneur de Paris sous le Directoire.

KREIL (Charles), physicien et astronome, né en 1798 à Ried (Autriche), m. en 1863, étudia à l'université de Vienne, obtint divers emplois aux observatoires de Vienne, de Milan et de Prague ; fut appelé, en 1845, à diriger celui de cette dernière ville, et, depuis 1851, fut directeur de l'Institut de météorologie et de magnétisme terrestre à Vienne.

Outre les articles qu'il fit insérer dans les recueils scientifiques, il a publié, en italien : *Tables historiques et théoriques sur les comètes*, Milan, 1832, *Observations sur le mouvement de libration de la lune*, ibid., 1836, les deux vol. de Supplément aux *Éphémérides astronomiques* de Milan, 1836-38 ; — en allemand : *Essai d'une appréciation de l'influence de la lune sur l'état atmosphérique de la terre*, Prague, 1841, *sur la Nature et le Mouvement des comètes*, ibid., 1843 ; *Topographie magnétique et géographique de la Bohême*, ibid., 1846 ; *Topographie magnétique et géographique de l'Empire d'Autriche*, Vienne, [illegible]-1851, 5 vol. ; *Influence des Alpes sur la manifestation de la force magnétique terrestre*, ibid., 1850 ; *Comptes rendus de l'Institut central de météorologie et de magnétisme terrestre*, ibid., 1852 et suiv., *Influence de la lune sur la déclinaison magnétique et sur l'intensité des forces horizontales qui* [illegible] *à la force magnétique de la terre*, ibid., 1852 [illegible], 2 vol.

KREMENETZ, en polonais *Krzemieniec*, v. de la Russie d'Europe (Volhynie), sur l'Ikva ; 11,819 hab. Château fort. Gymnase, jardin d'essai. Foires importantes.

KREMENTCHOUG, v. de la Russie d'Europe, gvt de Poltava, sur le Dniéper ; 46,622 hab. Entrepôt de vivres pour l'armée. Fabr. de savon, tabac, liqueurs, chapeaux. Commerce de bois, fruits confits, mercerie.

KREMLIN. *V.* Moscou.

KREMNITZ, en hongrois *Kœrmœcz-Banya*, v. de Hongrie (Bars) ; 8,442 hab. Direction des mines ; hôtel des monnaies ; gymnase. Aux environs, mines de cuivre sulfureux aurifère et argentifère.

KREMS, v. de la Basse-Autriche. (*V.* Crems.)

KREMSIER, en morave *Kromieriz*, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), sur la rive dr. de la March ; 9,918 hab. Gymnase de Piaristes ; maison d'éducation pour les enfants de militaires. Beau château des archevêques d'Olmütz, avec riche bibliothèque, galerie de tableaux, etc. — La diète autrichienne s'y tint en 1848.

KREMSMUNSTER, en latin *Cremisanum*, brg de l'Autriche-Hongrie (Haute-Autriche), sur la rive g. du Krems ; 1,000 hab. Célèbre abbaye de bénédictins, fondé en 772, et l'une des plus riches au moyen âge ; gymnase, écoles polytechnique et de musique, collection d'histoire naturelle et d'objets d'arts, bibliothèque, observatoire, établissements agricoles.

KREUTZ ou **KREUZ**, c.-à-d. *croix*, en hongrois *Kœrœs-Vasarhely*, en latin *Crisium*, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie), ch.-l. du comitat de son nom, sur la Glogovnicza ; 3,229 hab. Évêché grec-uni. — Le comitat de Kreutz a 1,395 kil. carr., 60 kil. sur 22, et 108,207 hab. Sol montagneux au N.-O. Récolte de blé, maïs, tabac, fruits, vins.

KREUTZ, anc. district régimentaire des États autrichiens (anc. Confins milit. de Croatie), dans le généralat de Warasdin ; v. princ. : Ivanich, Belovar ; auj. réunis au comitat civil.

KREUTZ, station importante des chemins de fer prussiens (prov. de Posen), près et au N. de la Netze ; bifurc. des chemins de fer de Berlin à Kœnigsberg et Saint-Pétersbourg et de Stettin à Posen et Cracovie. E. D—y.

KREUTZER (Rodolphe), célèbre violoniste et compositeur de musique, né à Versailles en 1766, d'un musicien allemand de la chapelle du roi, m. à Genève en 1831, fut protégé par la reine Marie-Antoinette. Premier violon au Théâtre-Italien en 1790, il écrivit, sans connaître l'harmonie, et fit représenter un opéra de *Jeanne d'Arc à Orléans*, dont le succès fut éclipsé, l'année suivante, par *Paul et Virginie*, ouvrage plein de grâce, de fraîcheur, et de couleur locale. La romance de *Lodoiska*, et surtout l'introduction, suivie de la marche des Tartares, ont été longtemps populaires. Nommé professeur de violon au Conservatoire de musique de Paris, Kreutzer étudia sérieusement la composition. En 1797, il fut chargé d'aller recueillir en Italie les chefs-d'œuvre des maîtres ; puis il voyagea en Allemagne et en Hollande, obtenant partout des triomphes. Attaché à l'Opéra en 1801, à la chapelle du premier consul en 1802, il écrivit *Astyanax*, dont les chœurs sont remarquables, *Aristippe*, 1808, son meilleur ouvrage pour la scène, et la *Mort d'Abel*, 1810. Premier violon de la chapelle du roi en 1814, chef d'orchestre de l'Académie royale de musique de 1817 à 1825, inspecteur général de ce théâtre de 1825 à 1827, il fit jouer d'autres opéras et des ballets aujourd'hui oubliés. Il a publié enfin un grand nombre d'œuvres instrumentales, symphonies, sonates pour le violon, etc. B.

KREUTZER (Conradin), compositeur de musique, né dans le grand-duché de Bade en 1782, m. en 1849, eut un talent distingué sur l'orgue, la clarinette et le hautbois. Il inventa un *Panmélodion*, instrument assez semblable à l'harmonica. Après avoir composé des messes et des pièces instrumentales

il se livra au genre dramatique : il a des qualités de facture et d'expérience plutôt que le don d'invention. On cite de lui : *Conradin de Souabe, Théodore, Libussa, Cordelia, le Plongeur,* et *une Nuit à Grenade*. B.

KREUZBURG, *Cruciburgum*, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Stober; 5,238 hab. Trib. Dépôt de mendicité. Fabr. de draps, toiles, bonneterie, cuivre.

KREUZNACH, *Cruciniacum*, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Nahe, à 57 kil. S.-S.-E. de Coblentz; 13,772 hab., dont 5,000 catholiques. Gymnase. Fabr. de cuirs, tabac, pâtes. Comm. de grains, vins, eaux-de-vie, potasse, huile, etc. Sources minérales et bains; salines.

KREYSIG (Frédéric), littérateur allemand, né en Prusse en 1818, m. en 1879, fut élevé à Dantzig; se fit recevoir instituteur en 1837, exerça un an sa profession dans un village voisin de la frontière russe puis suivit à l'université de Kœnigsberg les cours d'histoire et de philologie. Professeur, puis directeur des écoles pratiques de Wehla, d'Elbing, de Cassel, en 1871, il fut appelé à Francfort-sur-le-Mein par la société polytechnique.

Ses principaux ouvrages sont (en allem.) : *Histoire de la littérature nationale française*, Berlin, 1851; 4e édit., 1872; *Etudes de la civilisation et de la littérature française*, Berlin, 1865; *Trois siècles de la littérature française*, Paris, 1869, 2e édit., Berlin, 1876; *Mouvement intellectuel en France au dix-neuvième siècle*, Berlin, 1873. On cite encore une série de *Conférences sur Shakespeare*, 1858-1860, 3 vol.; 3e édit., 1877, 2 vol.; *sur Faust*, 1865, *sur le Roman allemand contemporain*, 1869; *Questions Shakespeariennes*, Leipzig, 1871; *notre Frontière Nord-Est, souvenirs et reflexions*, Dantzig, 1872, etc.

KRICHNA, nom que prit Vichnou dans sa 8e incarnation, la plus belle et la plus pure de toutes. Suivant les légendes hindoues, Krichna naquit à Mathura, de Vaçoudéva et de Dévaki. Le frère de celle-ci, Kansa (incarnation de Siva), effrayé par une prédiction qui menaçait sa vie, voulut tuer son neveu. Mais l'enfant fut élevé en secret parmi des pasteurs. Devenu grand, il triompha dans toutes les épreuves dangereuses que Kansa lui fit traverser; après l'avoir tué lui-même, il prit parti pour les Pandous, race opprimée par les Kansous, et assura la victoire à leur chef Ardjouna; cette guerre est appelée *Mahabharata* (grande guerre). Suivant les uns, il remonta ensuite dans le Vaikounta, palais divin; suivant les autres, il fut tué accidentellement par le chasseur Angada, et alors commença l'âge noir ou de fer, *Kaliouga*. (*V. ce mot.*) Une autre tradition dit que le corps de l'homme-dieu fut changé en un trône de sandal, et que, porté par les eaux sur la côte d'Orissa, il y est encore adoré à Djaguernat. Seize mille huit cents femmes, à qui il avait inspiré de l'amour, se brûlèrent après sa mort. Le mythe de Krichna offre des analogies frappantes avec ceux de Jupiter, d'Apollon, d'Hercule, etc., et est sans doute le symbole poétique d'une lutte réelle des sectateurs de Vichnou et de Siva. La vie de Krichna est le sujet d'un poème indien, le *Bhagavata-Purana*, qu'on attribue à Vopadéva (xiiie siècle av. J-C.), et qui a été trad. en français par E. Burnouf, 1841.

KRICHNA ou **KISTNAH**, fl. de l'Hindoustan, naît dans les Ghâts occidentales, et coupe la presqu'île en 2 parties (Dekkan septentrional et Dekkan méridional). Il baigne Satarah, forme en partie la limite S. du Nizam, entre dans la présid. de Madras, se divise en 2 branches, le Krichna propre, qui passe à Masulipatam, et le Sippelek, et se jette dans le golfe du Bengale. Cours de 1,200 kil. Il reçoit, à droite, la Malporba, et la Toumbedra; à gauche, la Bimah et la Moussy. On y trouve beaucoup de diamants et de pierres précieuses.

KRILOFF. *V.* Kryloff.

KRIM. *V.* Crim.

KRIMMITZSCHAU, v. du roy. de Saxe; 17,649 hab. Farb. de draps et cotonnades, teintureries, imprimeries sur étoffes.

KRIOU-MÉTOPON. *V.* Criou-Métopon.

KRISCHNA. *V.* Krichna.

KRISTENAUX. *V.* Knistenaux.

KROIA, v. de la Turquie d'Europe. (*V.* Croia.)

KROLEVETZ. *V.* Korolevetz.

KROMIERIZ. *V.* Kremsier.

KRONACH ou **CRANACH**, v. de Bavière (Haute-Franconie); 3,685 hab. Verreries, fabr. d'armes; comm. de bois. Patrie du peintre Lucas, dit Cranach.

KRONBORG, château fort de Danemark, dans l'île de Seeland, à 40 kil. E. de Copenhague; il défend le passage du Sund. Construit en 1583 par Frédéric II. La reine Caroline-Mathilde, entraînée dans la chute de Struensée, y fut enfermée en 1772.

KRONOBERG ou **KRONENBURG**, län ou préfecture de Suède (Gothie), entre celles de Jœnkœping au N., d'Elfsborg et de Halmstad à l'O., de Christianstad et de Blekinge au S., et de Calmar à l'E.; 9,997 kil. carr.; 167,678 hab. Ch.-l. Vexiœ. Formée de l'anc. Smaland. On y trouve de nombreux lacs.

KRONSLOTT, fort qui défend au S. la v. de Kronstadt. (*V. l'art. suivant.*)

KRONSTADT, c.-à-d. *ville de la couronne*, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 40 kil. O. de Saint-Pétersbourg, dont elle est le port militaire, à l'extrémité S.-E. de l'île de Kotlin, en face de l'embouchure de la Néva, par 59° 59' lat. N., et 27° 25' long. E. 48,276 hab., et 20,000 hommes de garnison. Station principale de la flotte de la Baltique. Place forte de 1er ordre, dont les approches sont embarrassées de bancs de sable et d'écueils, et à laquelle on n'arrive en venant de la mer Baltique que par 2 passages, l'un peu profond au N., l'autre au S. de l'île. Le long de ce dernier, sont échelonnés 8 forts, citadelles ou batteries formidables en granit (forts Constantin, Catherine, Michel, Alexandre, Pierre Ier, Risbank, Kronslott, Menschikoff). Du mois de décembre à la fin de mars, le golfe de Finlande est gelé, et l'on peut aller de pied ferme de Kronstadt à Saint-Pétersbourg. Il y a 3 ports, le port marchand, le port militaire, et le port d'armement. La plupart des maisons sont en bois; mais les arsenaux, les docks, les casernes, l'hôpital de marine, où se trouvent 3,000 lits, ont été solidement construits. Siège de l'amirauté; école de marine, fonderie de canons, chantiers de construction et de réparation pour les vaisseaux de guerre. Deux canaux, dit de Pierre le Grand et de Catherine, traversent la ville. Commerce actif. — Kronstadt a été bâtie en 1710 par Pierre le Grand; les travaux de défense qu'il commença furent continués sous la tzarine Élisabeth par l'architecte Kokorinof, puis par Catherine II, Paul Ier, Alexandre Ier, et Nicolas Ier.

KRONSTADT, en hongrois *Brasso*, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), dans le pays des Saxons, ch.-l. du cercle de son nom; 29,584 hab. Gymnase luthérien, école normale catholique, écoles grecque et roumaine, maison d'éducation pour les enfants de militaires. Fabr. de draps, lainages, passementeries. On remarque l'église luthérienne, la bourse, et la maison de détention. Comm. de vins, bétail, grains, et produits manufacturés, avec la Roumanie par le chemin de fer de Grosswardein à Bukharest. — Bâtie en 1203, souvent ravagée par les Turcs, la peste et les tremblements de terre.

KROSNO, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), sur la Wisloka; 3,008 hab. Anc. château royal. Comm. de vins.

KROSSEN, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), près du confl. de l'Oder et du Bober; 6,786 hab. Tribunaux. Fabr. de draps et bonneterie, tanneries, forges à fer. Comm. de vins. Anc. château fort.

KROTOSCHIN ou **KROTOSZIN**, v. du roy. de Prusse, prov. de Posen; 8,034 hab. Draps, toiles, maroquins.

KROTZKA ou **STOLNATZ**, brg du roy. de Serbie, à 15 kil. O. de Semendria. Victoire des Turcs sur l'Autrichien Wallis, en 1739.

KROUCHEVATZ, v. du roy. de Serbie, près de la jonction des deux Morava à 150 kil. S.-S.-E. de Semendria, 54 O. de Nissa. Ch.-l. de dép. Évêché serbe; 4,271 hab. — Le dép. de Krouchevatz a 84,029 hab.

KRUCKOWIECKI (Jean, comte), général polonais, né vers 1770, m. en 1850, fit la campagne de 1796 contre la France en qualité d'aide de camp du général autrichien Wurmser, entra en 1806 au service du grand-duché de Varsovie, et fit toutes les campagnes jusqu'en 1813. Élu gouverneur de Varsovie lors de l'insurrection de 1830, il mit la ville en état de défense, et en 1831, devint président du gouvernement; mais, persuadé qu'une résistance plus longue était impossible, il traita bientôt avec le général en chef russe Paskiévitch. Il mourut prisonnier des Russes.

KRÜDENER (Julie de **Wiktinghoff**, baronne de), célèbre mystique, née à Riga en 1766, d'un gouverneur de cette ville, m. en 1824. Dès son extrême jeunesse, amenée à Paris par son père, elle brilla dans la société des philosophes. Belle et gracieuse, elle fut mariée à 14 ans à M. de Krüdener, ambassadeur de Russie à Berlin, le suivit dans différents voyages, notamment à Venise, et, quoique mère de 2 enfants, mena une vie si dissipée, que son époux se sépara d'elle par le divorce, 1791. Après une série d'aventures, que l'on croit retrouver en partie dans son roman de *Valérie, ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G...*, Paris, 1803, 2 vol. in-12, elle s'insinua dans l'intimité de la reine Louise de Prusse. La mort de cette princesse l'ayant vivement frappée, elle se jeta, vers 1807, dans une dévotion exaltée. Disciple de Jung Stilling, dont elle outrepassa le mysticisme, elle se crut appelée à rétablir le règne du Christ sur la terre, et parcourut l'Allemagne, distribuant des aumônes, visitant les prisonniers, prêchant en plein air. Elle était à Paris en 1814, lors de l'entrée des alliés. Elle prit un grand ascendant sur l'empereur Alexandre Ier. Bientôt l'autorité politique s'alarma des bizarres prédications de Mme de Krüdener; elle fut expulsée successivement d'Allemagne et de Suisse, s'arrêta quelque temps dans une de ses propriétés près de Riga, où elle se mit en rapport avec

les Frères Moraves, et partit enfin pour la Crimée, 1822, dans le dessein de former une maison de refuge pour les criminels et les pécheurs. Elle mourut à Karasou-Bazar. B.

KRUG (Wilhelm-Traugott), philosophe, né en 1770 près de Wittenberg, m. en 1842, enseigna successivement à Wittenberg, 1794, à Francfort-sur-l'Oder, 1801, remplaça Kant à Kœnigsberg en 1804, fut appelé à Leipzig en 1809, et, en 1813, saisi de l'enthousiasme qui animait l'Allemagne contre la France, entra dans les chasseurs à cheval de la Saxe. Au rétablissement de la paix, il combattit ardemment dans ses écrits le pouvoir absolu. L'université de Leipzig le choisit, en 1833, pour son député à la diète saxonne. Krug, disciple de Kant, a formulé un système, qu'il a nommé *Synthétisme transcendantal;* c'est un essai de conciliation entre le réalisme et le nominalisme.

On a de lui : *Lettres sur la perfectibilité de la religion révélée*, Iéna et Leipzig, 1795; *Essai d'une Encyclopédie systématique des sciences*, Wittemb., 1796-97, 2 vol., auxquels il en ajouta un 3e, Leipz., 1804; *sur les Rapports de la philosophie critique avec la culture morale, politique et religieuse de l'homme*, Iena, 1798; *Aphorismes sur la philosophie du droit*, Iéna, 1800, dont les *Traités sur le droit naturel*, Leipz., 1811, forment le 2e vol.; *Philosophie du mariage*, Leipz., 1800; *Lettres sur l'idéalisme de nos jours*, ibid., 1801; *Plan d'un nouvel Organon de la philosophie*, Meissen, 1801; *Essai d'une Encyclopédie systématique des beaux-arts* Leipz., 1802; *Philosophie fondamentale*, Zullichau, 1803; *Système de philosophie théorique*, Kœnigsberg, 1806-10, 3 vol.; *Plan encyclopédique des sciences militaires*, Leipz., 1815; *Histoire de la philosophie de l'antiquité, principalement chez les Grecs et les Romains*, ibid.; *Système de philosophie pratique*, Kœnigsb., 1817-19, 3 vol.; *Manuel de la philosophie et de la littérature philosophique*, Leipzig, 1820-21, 2 vol.; *Exposition historique du libéralisme ancien et moderne*, ibid., 1822; *Essai d'une nouvelle théorie des sensations et du sentiment*, Kœnigsb., 1823; *Dicéopolitique*, Leipz., 1824; *Dictionnaire général des sciences philosophiques*, ibid., 2e édit., 1832-34, 5 vol.

KRUMMACHER (Frédéric-Adolphe), écrivain protestant, né en 1768 à Tecklenburg (Westphalie), m. en 1845, enseigna la théologie à Duisbourg, puis fut prédicateur à Crevelt, à Bernbourg et à Brême. Ses principaux écrits ont été composés pour l'instruction des enfants.

On a de lui : *Paraboles*, 1805, trad. en français par l'abbé Bautain, 1821, 2 vol. in-12, et par Teillac, 1838; le *Monde des enfants*, 1806 et 1813; *Apologues et Paramythies*, 1810; *Livre pour les jours de fête*, 1819-21, 3 vol.; *sur l'Esprit et la Forme de l'histoire évangélique*, 1815; *Paragraphes sur l'histoire sainte*, 1818; *Catéchisme avec des images*, 10e édit., 1832, etc.

KRUMMAU, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la Moldau; 6,712 hab. Beau château des princes de Schwarzenberg. Maison d'éducation pour les enfants de militaires. Fabr. de papier. Aux environs, mines d'argent et houillères.

KRUNITZ (Jean-George), compilateur allemand, né à Berlin en 1728, m. en 1796, exerça la médecine à Francfort, et l'abandonna bientôt pour se livrer à la littérature. Son ouvrage capital est *l'Encyclopédie économico-technologique, ou Système général de l'économie politique, domestique et morale*, ouvrage immense, commencé en 1773, et qu'il mena jusqu'à la lettre L, 72 gros vol. in-8°. Cette encyclopédie a été continuée par les frères Flœrke, et a eu une 2e édition, Berlin, 1786 et suiv. Schutz a commencé en 1786 un *Abrégé de l'Encyclopédie* de Krunitz, travail continué successivement par Grassmann et Flœrke. Un certain nombre des articles les plus étendus ont été publiés à part.

Krunitz a donné encore une traduction de l'*Histoire naturelle du Groenland*, par Egede, 1763, et des *Principes chimiques de l'agriculture*, par Wallerius, 1764; un *Recueil* d'articles choisis sur l'agriculture, l'économie domestique et les arts, 3 vol. avec fig., Leipzig, 1761, 1768.

KRUSCHWIZ, vge du roy. de Prusse (Posen), sur la rive N. du lac Goplo; 300 hab. Berceau de la famille des Piast.

KRUSE (Christian), chronologiste, né en 1753 à Hiddigwarden (Oldenbourg), m. en 1827, fut directeur des établissements d'instruction dans le duché d'Oldenbourg, puis, en 1812, professeur d'histoire à l'université de Leipzig. Son principal ouvrage est un *Atlas des États européens*, où se trouvent réunies les cartes des différents siècles et les tables chronologiques des événements qui ont rempli ces siècles.

Cet atlas a été publié en français, avec des améliorations, par MM. Le Bas et Ansart, Paris, 1832 et 1836, in-fol.

KRUSENSTERN (Adam-Jean de), navigateur russe, né en 1770 à Haggud (Esthonie), m. en 1846, étudia à Revel, entra dans la marine, servit sur la flotte anglaise, visita l'Inde et la Chine, et fut chargé par Alexandre Ier d'exécuter un voyage autour du monde. Ce voyage, pendant lequel il découvrit les îles Orloff, reconnut plus exactement les îles de Washington et de Noukahiva, le Japon et les îles de la mer de Chine, dura 3 ans, 1803-1806; la *Relation*, publiée en allemand, Saint-Pétersbourg, 1810-12, 3 vol. in-4°, a été trad. en franç. par Eyriès, Paris, 1821, 2 vol. et atlas. En 1815, Krusenstern explora le détroit de Béring, et chercha un passage qui conduisît d'Amérique à Arkhangel par le N.-O. Commodore en 1819, vice-amiral en 1826, il fut sous-directeur du corps des Cadets de la marine.

On a de lui, outre son *Voyage* : *Vocabulaire des langues de quelques peuples de l'Asie orientale et de la côte d'Amérique*, Saint-Pétersb., 1813, in-4°; *Matériaux pour servir à l'hydrographie du Grand-Océan*, Leipz., 1819, in-4°; *Atlas de l'océan Pacifique*, 1824 et suiv. B.

KRYLOFF (Ivan-Andréiévitch), fabuliste russe, né à Moscou en 1768, m. en 1844, fut, depuis 1811, conservateur de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. C'est un des auteurs les plus originaux et les plus populaires de son pays. Il avait débuté par une bonne comédie, *le Magasin de modes*, 1807, trad. en franç. dans la *Collection des théâtres étrangers;* mais il s'adonna bientôt au genre de l'apologue. Il a emprunté une partie de ses sujets à La Fontaine, mais en les appropriant aux mœurs et au goût de la Russie. Il employa avec une égale habileté les rythmes les plus variés.

Le comte Orloff a publié à Paris, en 1825, les *Fables russes tirées du recueil de M. Kryloff, et imitées en vers français et italiens, par divers auteurs*, avec une introd. française de Lemontey et une préface italienne de Salfi. 2 vol. M. Bougeault a donné une trad. en vers des principales fables de Kryloff, Paris, 1852, in-12.

KRZEMIENIEC. *V.* Kremenetz.

KRZESZOWICE, v. de l'Autriche-Hongrie, dans le territoire de Cracovie; 2,337 hab. Sources ferrugineuses et sulfureuses. Exploit. de marbre, pierre et houille.

KSAR, au pluriel *Ksour*, lieu fortifié où les tribus des oasis du Sahara algérien, au S. du Tell, déposent leurs marchandises.

KSARIN. *V.* Csabin.

KTIMA, v. de l'île de Chypre; 1,200 hab. (autref. 3,000). Évêché. Beau palais épiscopal.

KUBIN (ALSO-), v. du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat d'Arva, sur l'Arva; 2,671 hab.

KUBLAÏ-KHAN. *V.* Koublaï-Khan.

KUDOWA. *V.* Cudowa.

KUFA. *V.* Koufa.

KUGLER (François-Théodore), archéologue allemand, né à Stettin, en 1808, m. en 1858, professeur à l'Académie des beaux-arts de Berlin en 1835, est un de ceux qui ouvrirent des voies nouvelles à l'histoire de l'art, et qui provoquèrent en Prusse la naissance d'un art national.

On a de lui, entre autres écrits : *Monuments des arts plastiques du moyen âge dans les États prussiens*, Berlin, 1830, in-fol.; *sur la Polychromie dans l'architecture et dans la sculpture grecques, et sur ses limites*, 1835, in-4°; *Manuel de l'histoire de la peinture depuis Constantin jusqu'aux temps modernes*, 1837 et 1847, 2 vol.; *Description des Trésors de l'art conservés à Berlin et à Potsdam*, 1838, 2 vol.; *Manuel de l'histoire de l'Art*, Stuttgard, 1841 et 1847; *Opuscules sur l'histoire de l'Art*, Berlin, 1853; *Histoire de l'architecture*, Stuttgard, 1856, 2 vol.

KUHLMANN (Charles-Frédéric), chimiste français, né à Colmar en 1803, m. en 1881, étudia à la faculté de Strasbourg et dans le laboratoire de Vauquelin. En 1823, il fut autorisé à fonder à Lille, une chaire de chimie appliquée aux arts et à l'industrie, et l'occupa jusqu'en 1854. Il a fondé dans le Nord un grand nombre d'établissements pour la fabrication des produits chimiques. Président de la chambre de commerce, directeur de la monnaie de Lille, membre du conseil général, correspondant de l'Académie depuis 1847, il fut promu officier de la Légion d'honneur en 1854 et commandeur en 1867. Ses travaux scientifiques concernent la fabrication de l'acide sulfurique, les applications de la garance, la fermentation des alcools, des éthers, de la fabrication des sucres, la préparation des chaux hydrauliques et des ciments, la fixation des couleurs dans la teinture, etc.

V. les *Mémoires* et *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, les *Annales de chimie et de physique*, et dans ses ouvrages spéciaux : *Expériences concernant la théorie des engrais*, 1843; *Expériences chimiques et agronomiques*, 1847; *Applications des silicates alcalins solubles au durcissement des pierres calcaires poreuses, à la peinture et à l'impression*, 1855.

KUHN (Charles-Gottlob), médecin érudit, né en 1754 à Spergau, près de Mersebourg, m. en 1840, professa l'anatomie, la chirurgie, la physiologie et la pathologie à l'université de Leipzig. On a de lui : *Histoire de l'électricité médicale et physique*, 1783-85, 2 vol.; *Découvertes les plus récentes relatives à l'électricité physique et médicale*, 1796-97, 2 vol.; *la Vaccine, moyen de se guérir de la variole*, 1801; *Opera medicorum græcorum quæ supersunt*, grec-lat., Leipz., 1821-33, 26 vol., précieuse collection, où l'on ne trouve pas cependant Aétius, Oribase, Alexandre de Tralles et Paul d'Égine; *Opuscula academica et philologica*, 1827-28, 2 vol. — Son fils, Othon-Bernard, né en 1800, professeur de chimie à Leipzig, a donné : *Essai d'anthropochimie*, 1824; *Chimie pratique pour les médecins*, 1829; *Introduction aux recherches chimiques sur les qualités des corps*, 1830; *Manuel de stœchiométrie*, 1837.

KUJAVIE. *V.* Cujavie.

KUKULLOVAR. *V.* Kockelburg.

KULM. *V.* Culm.

KULMBACH. *V.* Culmbach.

KULMSEE. *V.* Culmsee.

KULPA, anc. *Colapis*, riv. de Croatie, arrose Carlstadt, et se jette dans la Save, rive dr. Cours de 240 kil.

KUMA. *V.* Kouma.

KUMANIE, KUMANS. *V.* Cumanie, Cumans.

KUMR (AL-). *V.* Lune (Monts de la).

KUNCKEL (Jean), chimiste, né en 1630 à Hutten (Sles-

vig), m. en 1702 à Stockholm, professa la chimie à Wittemberg en 1676, année où il découvrit le phosphore qui porte son nom, fut appelé par les électeurs de Saxe et de Brandebourg, puis attiré en Suède, en 1693, par Charles XI, qui le créa conseiller des mines et l'anoblit.

On a de lui : *Recherches ou observations sur les sels fixes et volatils*, Hambourg, 1676, trad. en latin par Ramsay, Londres et Rotterdam, 1678; *Observations chimiques*, Hambourg, 1677, trad. en latin par Ramsay, Londres, 1678; *Lettre aux médecins et aux philosophes de Saxe sur le phosphore et les pilules lumineuses*, 1679; *l'Art de faire le verre*, 1679, in-4°, trad. en franç. par le baron d'Holbach, Paris, 1752, in-4°.

KUNNERSDORF, vge du roy. de Prusse (Brandebourg), près de Francfort-sur-l'Oder, à 60 kil. E. de Berlin. Victoires des Russes et des Autrichiens, commandés par Soltikoff et Laudon, sur Frédéric II, le 24 août 1759.

KUNSBERG. *V.* Kœnigsbruck.

KUNTH (Charles-Sigismond), botaniste, né à Leipzig en 1788, m. en 1850, fut professeur de botanique à l'université de Berlin en 1819, et membre de l'Académie des sciences de la même ville en 1829.

On a de lui : *Flora Berolinensis*, Berlin, 1813 et 1838, 2 vol.; *Nova genera et species plantarum*, Paris, 1815-25, 7 vol. in-fol.; *Monographie des Légumineuses*, 1819; *Graminées de l'Amérique tropicale*, 1829-33, 2 vol.; *Suites à la Monographie des Mélastomées et des plantes équinoxiales commencée par Bonpland*, contenant près de 6,000 descriptions de plantes.

KUNZELKAU, v. du roy. de Wurtemberg (Iaxt), sur le Kocher; 2,611 hab. Fabr. de linge de table; tanneries. Comm. de gros bétail. Château des princes de Hohenlohe-Kirchberg et Hohenlohe-Langenburg.

KUOPIO ou **KOUOPIO**, v. de la Russie d'Europe (Finlande), ch.-l. du gvt de son nom, sur une presqu'île du lac Killavesi; 6,062 hab. École de cadets. — La prov. de Kuopio a 42,730 kil. carr., et 261,811 hab. Sol en grande partie couvert de marais et de lacs.

KUPETZKI (Jean), peintre de portraits, né en 1667 à Pessing (Bohême), m. en 1740, abandonna la maison de son père qui voulait le faire tisserand, et alla étudier à Rome, où il trouva dans le prince Stanislas Sobieski un protecteur éclairé. Les empereurs Joseph Ier, Charles VI, François Ier, le comblèrent d'honneur. Parmi ses ouvrages, on cite : *la Famille Kupetzki*, et *le Samaritain plaçant le blessé sur son cheval*.

KUPFERZELL, brg du roy. de Wurtemberg (Iaxt), sur le Kupfer; 1,350 hab. Château des princes de Hohenlohe-Waldenburg-Schillingsfurst.

KUPROLI ou **KUPROGLI.** *V.* Koproli.

KURATCHEE ou **KARATCHY**, v. de l'Hindoustan anglais, au N.-O. du delta du Sind (présid. de Bombay), par 24° 45' lat. N. et 65° 20' long. E.; 73,560 hab. Commerce actif; grande foire annuelle; chemin de fer pour Bombay. Port fréquenté; export. de laines, de graines, d'indigo, de soie grège. Occupée par les Anglais depuis 1839.

KURDES, KURDISTAN. *V.* Kourdes, Kourdistan.

KUREN. *V.* Cyrène.

KURIN (DJEBEL-). *V.* Taurus.

KURISCHE-HAFF, c.-à-d. *havre de Courlande*, en latin *Curonensis lacus*, lagune formée par la mer Baltique sur la côte de la Prusse orientale. Elle est séparée de cette mer par une langue de terre sablonneuse, *Kurische-Nehrung*, et longue de 90 kil., et communique avec elle par le goulet de Tief, à Memel. Superf., 1,540 kil. carr.

KURLAND, nom allemand de la Courlande.

KURRAH. *V.* Korrah.

KURRICHANE, v. de l'Afrique australe (Cafrerie), à 320 kil. N.-E. de Litakou; 16,000 hab. Poterie, travail des métaux. Les habitants sont les plus civilisés des Cafres.

KURSLACK. *V.* Bergedorf.

KURUMAN ou **NOUVEAU-LITAKOU**, v. de l'Afrique australe, au N. du fl. Orange, et sur les bords du Kuruman, par 27° 24' lat. S. et 21° 50' long. E., à 320 kil. S.-O. de Kolobeng. Elle a été fondée en 1812 par les missionnaires anglais Hamilton et Moffat. C. P.

KUSSNACHT, brg de Suisse, cant. et à 17 kil. N.-O. de Schwitz, sur la rive N. du lac de Lucerne; 2,853 hab. On y voit les ruines du château prétendu de Gessler, et la chapelle bâtie à l'endroit où Guillaume Tell s'échappa de la barque de ce tyran. Sur la route de Kussnacht à Immensee est le défilé où Gessler aurait été tué par G. Tell.

KUSTENDJI ou **GHIUSTENDIL**, *Justiniana secunda*, v. de la Roumanie (Dobroudscha), sur la mer Noire. Tête d'un chemin de fer pour Tchernavoda; 6,000 hab. Bains sulfureux. Évêché roumain.

KUSTER (Ludolphe), philologue, né en 1670 à Blomberg (Westphalie), m. en 1716, fit d'abord une éducation particulière, puis visita les plus célèbres bibliothèques de l'Europe, et se fit catholique en 1713. Attiré à Paris par l'abbé Bignon, il y reçut de Louis XIV une pension et une place à l'Académie des inscriptions.

On a de lui : *Histoire critique d'Homère*, Francfort, 1696; *Bibliotheca librorum novorum collecta a Neocoro*, journal latin, dont il a paru 5 vol. de 1697 à la fin de 1699; des éditions de *Suidas*, 1705, Cambridge, 3 vol. in-fol.; de la *Vie de Pythagore*, par Jamblique, Amsterdam, 1707; d'*Aristophane*, ibid., 1710; du *Nouveau Testament*, ibid., 1710; *Traité des verbes grecs moyens*, souvent réimprimé. Il a travaillé aux grandes compilations de Græevius et de Gronovius.

KUSTER (George-Godefroy), historien, né à Halle en 1695, m. en 1776, professeur à Berlin.

Il a laissé, outre une dissertation *de Sanchoniatone, philosopho phœnicio*, une compilation sur le Brandebourg : *Collectio opusculorum historiam Marchicam illustrantium*, Berlin, 1727-1743, 24 part.

KUSTRIN. *V.* Custrin.

KUTAIÈH, KOUTAIÈH, KIUTAHIA, KUTAYAH, anc. *Cotyæum*, v. de la Turquie d'Asie, au pied du Mouraddagh, et près de la rive g. du Poursak, à 389 kil. S.-S.-E. de Constantinople; 55,000 hab., dont 10,000 Arméniens et 5,000 Grecs. Ch.-l. du sandjak de Kerman (Khodavendiguiar). Mosquées et fontaines nombreuses. Le château, ouvrage des empereurs byzantins, est auj. abandonné. Il y a une église assez bien conservée, avec des traces de peintures. Comm. de produits agricoles, poil de chèvre, etc. Fabr. de pipes. — Près de cette ville, les Turcs, vaincus par les Égyptiens, que commandait Ibrahim-Pacha, signèrent, le 13 mai 1833, une convention célèbre avec Méhémet-Ali. (*V. ce nom.*)

KUTCH. *V.* Katch.

KUTCHUK-KAINARDJI. *V.* Kainardji.

KUTHEENS. *V.* Cuthéens.

KUTTENBERG, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême); 12,747 hab. Tribunal des mines, tribunal criminel; maison d'éducation pour les enfants de militaires. Filatures de coton, imprimerie de toiles, fabr. d'amidon. Belle église ogivale de Santa-Barbara. Aux environs, mines d'argent, de cuivre et de plomb.

KUTUSOW. *V.* Koutousoff.

KUTY, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie); 8,759 hab. Fabr. de maroquins.

KUXHAVEN. *V.* Cuxhaven.

KYBURG, vge de Suisse, cant. et à 15 kil. N.-E. de Zurich; 350 hab. Anc. château fort, berceau de la famille des comtes de Kyburg.

KYENDUEN, riv. de l'empire birman, naît dans le N. de ce pays, et se jette dans l'Iraouaddy. Cours de 650 kil.

KYMENE, forteresse de la Russie d'Europe (Finlande), à 45 kil. O. de Fredrikshamn, sur un promontoire entre 2 bras de la rivière Kymene.

KYMENEGAARD. *V.* Michel (Saint-).

KYMRIS, peuple de l'Europe anc., d'origine scythique, et que l'on a identifié avec les Cimbres et les Cimmériens. (*V. ces mots.*) Il serait venu des bords du Pont-Euxin s'établir dans la Gaule. (*V.* Gaule, *Histoire.*)

KYPARISSIA. *V.* Cyparisse.

KYRILLOF, v. de la Russie d'Europe, gvt de Novgorod. Elle est encore aussi déserte qu'à l'époque où Catherine la fit bâtir, autour d'un cloître célèbre dans l'histoire de Russie. Le couvent est très déchu. Il y a aussi un cloître de femmes, qui s'occupent de la peinture des portraits des saints; 3,092 hab.

KYRPOY, v. de l'Hindoustan anglais, présidence du Bengale, près de la rive g. de Selaï; 90,000 hab. Tissus de coton.